BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE ET PORTATIVE

DES CONTEMPORAINS.

TOME DEUXIÈME.

IMPRIMÉ PAR E. DÉZAIRS, A BLOIS.

Pl. 6.


M.lle DUCHESNOIS.
DUMOURIER.
A. DUBOIS.
A.L.J. DE LA BORDE.
DUPIN AINÉ.
C.LES DUPIN
DUC D'ENGHIEN.
J.G. EYNARD.
C.G. ETIENNE.
FABRE D'EGLANTINE.
Dessiné et Gravé par Montaut

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE ET PORTATIVE

DES CONTEMPORAINS,

OU

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DES HOMMES VIVANTS,

ET DES HOMMES MORTS DEPUIS 1788 JUSQU'A NOS JOURS,

QUI SE SONT FAIT REMARQUER

CHEZ LA PLUPART DES PEUPLES, ET PARTICULIÈREMENT EN FRANCE,

PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS,

LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU LEURS CRIMES;

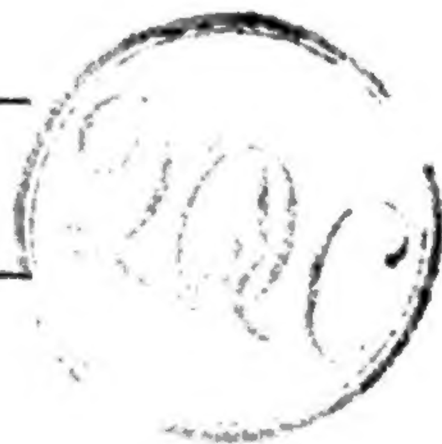
OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

CONTENANT UN GRAND NOMBRE DE NOTICES QUI NE SE TROUVENT DANS AUCUNE DES BIOGRAPHIES DÉJA PUBLIÉES, ET RÉDIGÉ D'APRÈS LES DOCUMENTS LES PLUS AUTHENTIQUES;

ORNÉ D'UN BEL ATLAS RENFERMANT 200 PORTRAITS GRAVÉS AVEC SOIN PAR MONTAUT.

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE MM. RABBE, VIEILH DE BOISJOLIN ET SAINTE-PREUVE.

TOME DEUXIÈME.



PARIS,

CHEZ F. G. LEVRAULT, LIBRAIRE,

RUE DE LA HARPE, N° 81,

ET STRASBOURG, RUE DES JUIFS, N° 33.

1834.

revers. Capitaine au régiment du dauphin-hussard, et décoré de la croix de la légion d'honneur, il fut fait prisonnier dans la désastreuse campagne de Russie. Vainement alors on essaya, par les offres les plus séduisantes, de l'attacher au service de l'étranger : « J'aime mieux, répondit-il, partager « le sort de mes malheureux compagnons d'armes, « que de me montrer indigne du nom de Français. » Licencié à son retour en France, il se retira à Dôle, où bientôt une union bien assortie vint lui offrir le bonheur domestique, et ces douces jouissances que son cœur méritait si bien de goûter. Fidèle à tous ses devoirs de fils, de citoyen, d'époux et de père, on le vit sacrifier sans peine une immense fortune pour acquitter des dettes qu'il n'avait pas contractées, accorder le plus entier retour à la tendresse de sa famille, se vouer à l'éducation de ses enfants dont il était le précepteur et l'ami, et soutenir, avec zèle, dans le conseil municipal, les intérêts de la ville et de ses établissements d'arts. Ses loisirs étaient consacrés à l'étude; il s'occupait de recherches historiques, possédait les langues savantes et les langues orientales, et parlait presque toutes celles de l'Europe. Il est auteur des vers en vieux français qui accompagnent le roman d'*Yseult de Dôle*.

CRESCENTINI (Girolamo), célèbre chanteur italien, naquit, de parents pauvres, à Urbania, petite ville d'Italie, voisine d'Urbino, patrie du grand Raphaël. Dans son enfance il fut condamné à subir l'opération barbare par laquelle, en Italie, on fait un soprano. Ce fut, dit-on, à un cardinal très célèbre que le malheureux Crescentini dut sa métamorphose, dont les effets n'ont cessé d'empoisonner sa vie. Cependant, plus heureux que bien d'autres victimes de cette atroce coutume, Crescentini eut une belle voix, et acquit, dans un conservatoire, une connaissance approfondie de la musique. Il parut bientôt sur la scène, et s'attacha à perfectionner sa méthode en étudiant celles des plus fameux chanteurs italiens; c'est Pacherotti qu'il prit pour modèle, et le pathétique expressif fut son genre de prédilection. Toutefois ce n'est qu'après de longues études qu'il parvint à établir sa réputation. Il alla d'abord en Angleterre où il ne fut point goûté. De retour en Italie, il ne tarda pas à devenir le favori du public. Lorsque l'armée française fit sa première entrée à Milan, sous le commandement du général Bonaparte, Crescentini, qui partageait alors les applaudissements avec Marchesi, se chargea de chanter, au théâtre de la Scala, la partie principale dans une cantate composée pour célébrer les triomphes des Français, que les Milanais accueillirent comme leurs libérateurs du joug odieux des Autrichiens. Il électrisa l'auditoire, et continua, depuis cette époque, à faire les délices des principaux théâtres de l'Italie. Le bruit de sa réputation se répandant dans toute l'Europe, il fut engagé, avec de très forts appointements, pour le théâtre italien de Lisbonne, qui venait d'être construit aux frais d'un fermier-général, dont le fils, amateur passionné de musique, devint le protecteur et l'ami de Crescentini. Ce fut dans cette capitale, où il résida plus de six ans, que Crescentini, alors dans la plénitude de ses moyens, a mérité d'être proclamé l'*Orphée italique*. Il est impossible d'exprimer jusqu'à quel point l'enthousiasme y fut porté. Admirable dans toutes les pièces, il s'éleva au plus haut degré du sublime dans le *Julio Sabino*, de Sarti, les *Horaces* de Cimarosa, le *Romeo e Giulietta* de Zingarelli, et dans la *Semiramide* de Portugallo. Il faut l'avoir entendu chanter le célèbre duo de ce dernier opéra avec Mme Catalani, pour comprendre toute la puissance magique de l'art divin du chant. En 1804, il se rendit à Vienne où il fut également admiré. Appelé, en 1809, à Paris, quoique ses moyens fussent déjà très affaiblis par l'âge et par des infirmités, il ravit tous les suffrages dans l'opéra de *Roméo et Juliette*, qu'il chanta au théâtre de la cour, et surtout dans l'admirable air *ombra adorata* qui est de sa composition, et dont la douce et expressive mélodie surpasse tout ce qu'on connaît de plus parfait en ce genre. Napoléon lui en témoigna sa satisfaction, en le nommant chevalier de la couronne de fer, et en lui accordant une forte pension. On reprocha dans le temps à l'empereur d'avoir avili un ordre destiné à récompenser le mérite militaire; et, en effet, il faut convenir qu'une couronne de lierre aurait mieux valu. Après quelques années de séjour à Paris, Crescentini s'est retiré dans son pays, et il habite une maison de campagne dont il a fait l'acquisition, située près de Bologne, où, entouré d'amis, il cherche à dissimuler ses ennuis. Il a composé beaucoup de morceaux de chant d'un mérite distingué, et il a publié, à Paris, un excellent *Recueil d'exercices pour la voix*; il y a aussi de lui une collection de *cantates* et de *nocturnes*. Outre son talent comme chanteur et musicien, Crescentini possède de l'instruction, il est d'un commerce agréable, et sa conduite lui a valu l'estime de tous ceux qui l'ont connu intimement. Il est modeste, et s'est toujours plu à rendre justice au talent; personne plus que lui n'admira et ne sut apprécier celui du célèbre Garat, qu'il regardait comme l'être le plus musical de toute l'Europe. Lorsque après son départ de Lisbonne, Mme Catalani voulut paraître dans les rôles dans lesquels avait brillé Crescentini, elle y échoua complétement, et ne fit qu'ajouter aux regrets que tout le public éprouvait d'avoir perdu un chanteur d'un aussi rare mérite.

CRESPEL (N.), fabricant français, demeurant à Arras (Pas-de-Calais), livre au commerce tous les ans 75,000 kilogrammes de sucre. Il a imaginé un grand nombre de moyens pour abréger les travaux, et, plein d'un noble désintéressement, il ouvre ses ateliers à tous ceux qui veulent connaître ses procédés; il fournit même des ouvriers instruits à toutes les fabriques. Sa réputation a engagé un prince de l'Ukraine à quitter sa patrie pour venir chez M. Crespel endosser la blouse de travail et étudier la fabrication du sucre. La société d'encouragement pour l'industrie nationale a accordé, le 27 avril 1825, à ce laborieux et ingénieux fabricant une médaille d'or de première classe.

CRETET (Emmanuel), comte de Champmol, né au Pont-de-Beauvoisin, département de l'Isère, le 10 février 1747, étudia d'abord chez les P. P. de l'oratoire dans leur maison de Saint-Martin de Miséré, près de Grenoble. Il se rendit ensuite à Bordeaux, et fit même plusieurs voyages en Amérique. De retour en France, il vint à Paris, où il remplit les fonctions de directeur de la caisse d'assurance contre l'incendie. Pendant la révolution, nommé au conseil des anciens par le département de la Côte-d'Or, il fut de presque tous les comités, et s'occupa particulièrement de l'économie publique. Au 18 brumaire, il fut nommé conseiller-d'état, et chargé du département des ponts-et-chaussées. Au mois d'avril 1806, il devint gouverneur de la banque, et le 11 août 1807, ministre de l'intérieur. La faiblesse de sa santé ne lui permit pas de conserver long-temps cet éminent emploi. Au bout de deux ans, il donna sa démission et se retira à Auteuil, où il mourut le 28 novembre 1809, avec la réputation d'un habile administrateur. On lui doit le système monétaire décimal, et des perfectionnements dans l'enregistrement, la comptabilité des communes, et une partie des contributions indirectes.

CRETTÉ-PALLUEL (François), propriétaire-

agronome, député à l'assemblée législative, administrateur du département de Paris, etc. né au Bourget près de cette ville, mort le 29 novembre 1798, à l'âge de cinquante-sept ans, a contribué aux progrès de l'agriculture par l'invention de nombre d'instruments aratoires, et par des *mémoires* insérés dans ceux de la société d'agriculture de Paris. Nous citerons : 1° *Mémoires sur le desséchement des marais*, etc. 1789, in-8°; 2° *Formulaire des propriétaires*, 1790, in-8°; 3° *Traité des prairies artificielles*, 1801, in-8°.

CREUS (Don Jayme), prélat espagnol, ex-membre des cortès et de la régence d'Urgel, est né en Catalogne, vers 1760. Partisan zélé de l'ancien ordre de choses, il fut député aux cortès extraordinaires de Cadix en 1812 : mais il s'y montra toujours opposé aux vœux de ses commettants, à la majorité de ses collègues, et aux principes de la constitution, contre laquelle il protesta depuis, sans songer que la cause du monarque était inséparable de celle du peuple, et que sa délivrance était subordonnée à l'indépendance de la nation. Ferdinand l'accueillit avec bienveillance en remontant sur le trône, le nomma, en 1814, à la place de trésorier-général, et, en 1815, à l'évêché de l'île de Minorque. En 1819, M. Creus fut préconisé archevêque de Tarragone. Après la révolution de 1820, son aversion constante par toute innovation, et sa qualité de dissident l'obligèrent de quitter l'Espagne; mais il y rentra en 1821, avec la régence d'Urgel, qui l'élut depuis pour un de ses membres. Il en sortit, en 1822, à l'approche des armées de Mina, et alla, ainsi que ses collègues, chercher un asile sur le sol français. Rentré dans sa patrie, en 1823, à la suite de l'armée française, il fut rétabli sur son siége de Tarragone, nommé conseiller d'état, et mourut en 1826. Aux connaissances qu'on lui supposait en théologie et en politique, il joignait l'avantage d'écrire et de parler le français avec élégance.

CREUZÉ DELESSERT. *Voyez* Lessert.

CREUZÉ PASCAL. *Voyez* Pascal.

CREUZÉ LATOUCHE. *Voyez* Latouche.

CREUZER ou CREUTZER (Georges-Frédéric), conseiller-intime de la cour de Bade, célèbre professeur de philologie et de littérature ancienne à Heidelberg, naquit à Marbourg, le 10 mars 1771, d'une famille dont presque tous les membres faisaient partie du clergé évangélique. Il n'avait pas un an quand il perdit son père, receveur des contributions, qui laissait à peine de quoi élever ses enfants. Le jeune Creüzer fit ses premières études au collége de sa ville natale, sous le digne et savant Wolmar, qui en était recteur. Son oncle Beng, prédicateur à Gossfelde, se chargea ensuite de seconder ses dispositions et d'étendre son instruction. En 1790, M. Creüzer se rendit à l'université de Iéna; Griesbach, qui y professait la théologie, le reçut chez lui, et le préserva des dangers qui entourent la jeunesse dans les villes universitaires. M. Creüzer s'appliqua d'abord à l'étude de la philosophie de Kant, avec une telle ardeur que sa santé en souffrit quelque temps. De Iéna il passa à Giessen pour y finir ses études. En 1794, de concert avec son cousin G.-A.-L. Creüzer, il ouvrit un cours de langue grecque et de langue latine. Son amour pour l'instruction lui fit saisir ensuite avec empressement, l'occasion de se rendre à Leipsick en qualité d'instituteur particulier. Il y suivit avec assiduité le cours d'Herman sur les poëtes grecs, et celui de Beck sur l'histoire ancienne. Encouragé par Savigny, qui fut depuis son collègue, il ouvrit, en 1799, un cours d'histoire ancienne et de littérature grecque et latine. Sa réputation s'éleva si rapidement que, la même année, l'université de Tubingen crut devoir le choisir pour venir professer la philosophie dans son sein, et qu'en 1800, il fut présenté à celle de Giessen comme professeur d'éloquence. Mais ayant obtenu, le 21 octobre de la même année, l'expectative de la même chaire à l'université de Marbourg, et de plus celle de la langue grecque, il donna la préférence à sa ville natale. Le mérite de M. Creüzer était si éminent qu'il fut nommé, en peu de temps, membre de la société latine de Iéna, de celle des antiquaires de Cassel, et des académies de Munich, de Copenhague et d'Amsterdam. En 1804, il accepta la chaire de professeur de philologie et de littérature ancienne à Heidelberg, et ne voulut y ouvrir que des cours gratuits. Trois ans après il fut nommé directeur du séminaire, et les années suivantes il fonda, avec quelques uns de ses collègues, *l'Annuaire critique de la littérature*. Appelé, en 1809, à l'université de Leyde, en Hollande, il n'y professa que peu de temps, le climat se trouvant peu favorable à sa santé. Heidelberg le revit avec joie; il y reprit sa place qui, peut-être n'était restée vacante que par la prévoyante bienveillance du baron de Reizenstein, ministre d'état, lequel s'est toujours plu à lui donner des marques de sa haute estime. Ce savant reçut peu après le diplome de docteur en théologie, et en 1818, il fut nommé conseiller-intime du gouvernement. Le plus important de tous les ouvrages de M. Creüzer, celui auquel il doit sa grande réputation, est intitulé *Symbolik und mythologie*, etc. (Symbolique et mythologique des anciens peuples, et principalement des Grecs). Dans ce livre, l'auteur a créé pour la mythologie une ère toute nouvelle : ce n'est plus une série incohérente de fables ingénieuses, c'est un système complet de fictions utiles, dont la base repose toujours sur des notions d'agriculture, ou sur des préceptes de morale; c'est la philosophie elle-même rendue sensible par des images, parlant quelquefois un langage intelligible au vulgaire, mais conservant toujours toute sa majesté. En développant cette science nouvelle qui lui appartient, M. Creüzer a excité l'enthousiasme et l'étonnement de toute l'Allemagne. De 1819 à 1820, il a donné une seconde édition de ce bel ouvrage, et ce fut encore un livre nouveau qu'il offrit aux méditations du monde savant. L'auteur a su profiter de tout ce qui a été récemment publié, tant en France qu'en Angleterre, sur les régions orientales. Il s'est vraiment approprié toutes ces recherches, car il en a fait une étude profonde, et en a composé un corps de doctrine qui, jusqu'à ce jour, manquait à la science. Il passe en revue les religions de tous les peuples qui ont habité l'Orient; il y retrouve les divinités du paganisme, Vénus, Cybèle, Adonis, Artémise, Priape, etc. Il s'arrête sur deux grands poëtes, Homère et Hésiode, et examine surtout les changements que la mythologie a subis de leur temps. La Grèce et la vieille Italie sont également examinées sous ces rapports. L'état des beaux-arts, les monuments de l'architecture sont décrits, ceux de la littérature sont analysés. Le célèbre professeur soutient contre le savant Herman, cette assertion que la connaissance ou l'adoration d'un seul Dieu n'a pas eu de commencement connu, et que les divers cultes ont été des rayons détournés, des rayons affaiblis de cette source de toute lumière. Les utiles travaux de M. Creüzer l'ont affermi chaque jour dans cette idée, conforme d'ailleurs à une observation que peuvent faire tous les hommes instruits. Ils verront que tous les grands législateurs, que Zoroastre, Moïse et plusieurs autres, en reconnaissant un seul Dieu, invoquèrent tous, comme une confirmation de leur haute doctrine, l'antériorité de ce principe annoncé par les vieux sages. *Symbolick und*

mythologie a été traduit en français sous ce titre: *Religions de l'antiquité, considérées principalement dans leurs formes symboliques et mythologiques*, etc.; J. D Guigniaut, Paris, 1825, 3 volumes in-8°, dont un de planches. Le savant traducteur a refondu en partie, complété et développé l'original. Il a saisi la science précisément au point où elle est arrivée aujourd'hui, et a composé de tous les résultats épars une espèce d'encyclopédie, où toutes les motions les plus importantes viennent se réunir, de sorte que d'un coup d'œil celui qui voudra se livrer à de plus vastes études connaîtra les sources où il doit puiser, et les guides qu'il doit suivre. L'étendue des connaissances de M. Creützer, et la supériorité de sa critique dans ses *Commentationes Herodoteæ*, Leipsick, 1820, paraissent devoir lui conserver un grand avantage sur l'école qui traite de simple hypothèse ingénieuse, cette chaîne religieuse et morale rattachant à l'Orient le plus ancien monde hellénique. Cet ouvrage a malheureusement le défaut grave de manquer totalement de méthode. On a encore de ce savant célèbre: 1° *Histoire des arts chez les Grecs*; 2° *Dionysos*; 3° *Historicorum græcor. antiquiss. fragmenta*; 4° *Initia philosophiæ ac theol. ex Platonicis fontibus ducta*, etc., 3 vol. grand in-8°; 5° *Meletemata e disciplina antiquitatis, opera Fred. Creuzeri, Lipsiæ*, 1819, in-8°; recueil destiné à faire connaître les travaux des jeunes philologues qui ont été assez heureux pour se montrer dignes d'un tel maître; 6° *Frederici Creuzeri oratio de civitate Athenarum omnis humanitatis parente*. (De la cité d'Athènes, mère de toute civilisation, discours de Frédéric Creützer), Francfort-sur-le-Mein, 1826, in-8°.

CREVENNA (Pierre-Antoine), appelé ordinairement Bolongaro Crévenna, né à Milan. Quoique livré au commerce, il ne négligea pas les lettres, et recueillit une immense quantité de livres. Il en donna le catalogue sous ce titre: *Catalogue raisonné de la collection de livres de M. Pierre-Antoine Crévenna*, Amsterdam, 1776, 6 vol. in-4°. Il y mit des notes dans lesquelles il relève quelques erreurs de Debure. Crévenna voulant se défaire de sa collection, publia un second catalogue intitulé: *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. P.-A. Crevenna*, Amsterdam, 1789, 5 vol. in 8°. Crevenna mourut à Rome, le 8 octobre 1792, dans un voyage qu'il y fit. Il parut, quelque temps après, un troisième *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Pierre-Antoine Bolongaro Crevenna, qui sera vendue publiquement*, Amsterdam, 1793, in-8°. Crevenna s'était occupé d'une *Histoire de l'origine et des progrès de l'imprimerie*, pour laquelle il avait fait calquer la première et la dernière page de beaucoup d'ouvrages, où se trouvent le plus souvent la date de l'édition, ainsi que le nom de la ville et de l'imprimeur. On doit regretter que ce travail n'ait pas été achevé, et qu'on n'en ait pas publié ce qui en avait déjà été fait.

CRILLON (Louis-Alexandre-Nolasque-Félix, marquis de), né à Paris le 11 décembre 1742, il était maréchal-de-camp lorsqu'il fut nommé député du bailliage de Troyes aux états-généraux; il y vota avec le côté gauche, refusa, en 1790, le commandement de Marseille, auquel le roi l'avait nommé, et demanda à la tribune à n'être envoyé nulle part que sur les ordres de l'assemblée nationale. Le 10 juin, il fit un rapport, suivi d'un projet de décret sur le rétablissement de la subordination dans l'armée, et le 14 août, il fit improuver la conduite du régiment de Poitou envers son lieutenant-colonel. Après le départ du roi pour Varennes, en 1791, il protesta de son dévouement à l'assemblée nationale. Inscrit plus tard sur la liste des émigrés, il obtint sa radiation en 1795, comme général au service de la république, et mourut, au mois de mai 1806, sans postérité.

CRILLON (François-Félix-Dorothée, comte, depuis duc de), frère du précédent, né à Paris le 22 juillet 1748, porta d'abord le titre de comte de Berton. Après avoir débuté d'une manière brillante dans la carrière des armes, il était maréchal-de-camp et grand-bailli d'épée du Beauvoisis, quand il fut nommé député de la noblesse de ce bailliage aux états-généraux, en 1789. Il embrassa d'abord le parti populaire, et fut un des premiers de son ordre qui passa dans la chambre du tiers-état; mais il se montra toujours opposé aux moyens extrêmes, et défendit constamment les droits du trône. Il avait formé chez lui la société des amis de la constitution, qui fut le noyau du club de 1789, depuis club des Feuillants; il y présenta Dumouriez, et fit imprimer un ouvrage de ce général sur le vote par tête. Il s'opposa, le 1er juillet, à l'envoi de commissaires au roi en faveur de deux gendarmes arrêtés pour insubordination et délivrés par le peuple; il soutint que l'assemblée ne devait pas empiéter sur les droits du pouvoir exécutif; il voulut aussi que l'on s'en rapportât à la déclaration du roi sur la destination des troupes rassemblées près de Paris. Le 12 novembre, il appuya avec chaleur les sollicitations du roi, et fit prononcer un décret d'indulgence en faveur du parlement de Rouen qui avait cassé le décret qui le prorogeait. Dans la discussion sur l'organisation administrative de la France, il vota pour la division des départements en plusieurs districts, pour une seule assemblée électorale par département, et pour la libre élection des députés dans tout le royaume. En 1790, il vota pour le remplacement de la gabelle, pour l'institution des jurés, parla souvent sur l'organisation judiciaire, administrative, militaire et ecclésiastique; fit adopter un décret pour réprimer l'insubordination des régiments de Champagne et de Poitou, demanda une haute paie pour les soldats en garnison sur les vaisseaux. En 1790, il s'opposa à l'admission des régiments étrangers dans l'armée, et demanda les honneurs du Panthéon pour le jeune Desile, tué à Nanci. Il réclama auprès du ministre de la guerre sur l'omission de son nom dans la liste des officiers-généraux, vota l'envoi des forces et des commissaires civils à Avignon pour y maintenir les droits du saint-siége, et approuva l'émission des petits assignats et des monnaies de cuivre. Lors de la fuite du roi à Varennes, il proposa de confier l'autorité à un comité de cinq membres. Après la session, il eut avec Sieyes une correspondance où il repoussa le reproche d'avoir coopéré à la multiplication des municipalités. Nommé lieutenant-général le 1er février 1792, il servit à l'armée du Nord, sous Luckner; mais accusé, au mois d'avril, d'intelligence avec les émigrés, il obtint un congé et passa en Espagne. Il ne porta point les armes contre la France, et y revint après la cessation des troubles révolutionnaires. Il y vécut dans la retraite, uniquement occupé de l'éducation de ses enfants, n'y remplit d'autres fonctions que celles de membre du conseil-général du département de l'Oise, et signa, en cette qualité, en janvier 1813, une adresse à l'empereur Napoléon. Après la seconde restauration, il fut nommé pair de France le 17 août 1815, et s'y montra toujours l'ami d'une liberté sage et des principes qui assurent la stabilité des trônes et le bonheur des peuples. Le duc de Crillon mourut à Paris, le 27 janvier 1820, dans sa soixante-douzième année, et le 5 février son éloge fut prononcé dans la chambre des pairs par le marquis d'Herbouville. Il a laissé deux fils.

CRILLON (Louis-Antoine-François-de-Paule de), duc de Mahon, troisième fils du duc de Cril-

lon-Mahon, mais d'un troisième mariage contracté en Espagne, est né à Paris en 1775. Nommé maréchal-de-camp après la paix de Bâle, il fut exilé de la cour, en août 1798, ainsi que plusieurs autres officiers-généraux, inculpés dans le mémoire du grand inquisiteur qui avait provoqué la disgrace du vertueux ministre Jovellanos. Celle du duc de Mahon finit en avril 1799. Dans la courte campagne de Portugal, en 1801, nommée *guerre des oranges*, il fit partie de la sixième division, et commanda le cantonnement de Ciudad-Rodrigo, où se trouvait la division française du général Gouvion-Saint-Cyr. Gouverneur de Tortose en 1803, et lieutenant-général en 1808, il fut nommé la même année capitaine-général de Guipuscoa, et refusa d'admettre dans Saint-Sébastien les troupes françaises de l'armée de Joachim Murat. Mais après le départ et l'abdication de Charles IV et de Ferdinand VII, ayant, à l'exemple de la plupart des autorités civiles, ecclésiastiques et militaires de l'Espagne, prêté serment au roi Joseph, il fut fait capitaine-général de l'Aragon, puis vice-roi de Navarre, ce qui ne l'empêcha pas de protester contre l'assertion du général Dufour, qui avait avancé que les Navarrois demandaient à être réunis à la France. Il fut compris depuis dans le parti des *afrancesados*, qui se compose des hommes les plus sages, les plus éclairés et les plus honorables de l'Espagne. Forcé de revenir en France, où il a hérité des biens de ses ancêtres dans le département de Vaucluse, il y a néanmoins obtenu, en 1824, à la demande de Ferdinand VII, d'être admis au service de France avec le grade de lieutenant-général en disponibilité. Il est aussi grand d'Espagne de première classe.

CRILLON (Marie-Gérard-Louis-Félix-Rodrigues, duc de), neveu du précédent, est né à Paris le 15 décembre 1782. Après avoir fait plusieurs campagnes dans les armées françaises comme aide-de-camp du général Dessole, sous le gouvernement impérial, il entra au service du Roi, le 1er juillet 1814, dès la création des mousquetaires, avec le grade de sous-lieutenant de la 1re compagnie, dont il fut nommé colonel-sous-lieutenant le 3 septembre. En mars 1815, il fit avec sa compagnie la retraite sur Béthune, en accompagnant le Roi et les princes jusqu'à la frontière, où ce corps fut licencié. Il reprit son service au mois de juillet, mais les compagnies rouges ayant été supprimées peu de temps après, il fut nommé colonel de la légion des Basses-Alpes, devenue, en 1820, le 2e régiment d'infanterie légère, qu'il a commandé neuf ans. Le 20 février de cette année, il fut admis à la chambre des pairs comme héritier du titre de son père. C'est à la tête de son corps qu'il fit, en 1823, la campagne d'Espagne, sous le duc d'Angoulême, dans le premier corps d'armée aux ordres du maréchal duc de Reggio, qui fut toujours placé à l'avant-garde. Il entra le premier dans Madrid, et fit ensuite l'expédition d'Andalousie dans la brigade du duc de Dino, faisant partie du corps du lieutenant-général Bordesoulle. Le 8 juin, il eut part à une affaire brillante dans la Sierra-Morena, à Despeña-Peros, où la division du brigadier Placencia fut culbutée. Le lendemain, le général ayant rallié ses forces à Velsches, près de la Carolina, occupait une position avantageuse, d'où il dirigeait son feu sur les chasseurs de la garde royale, que la difficulté du terrain empêchait d'avancer. Le duc de Crillon fit tourner les hauteurs par ses deux compagnies de voltigeurs, et à la tête du reste de son régiment il franchit le ravin qui le séparait de l'ennemi, et emporta cette position au pas de charge. La destruction du corps de Placencia fut le principal résultat de cette journée. A Xérès de la Frontera, le duc de Crillon fut détaché avec un de ses bataillons, occupa San-Lucar-de-Barramada, où il laissa garnison, et alla s'emparer d'Algeziras que l'ennemi avait abandonné. Ce fut là qu'ayant appris sa nomination au grade de maréchal-de-camp, par le duc d'Angoulême, en date du 11 août, il quitta son régiment, et se rendit auprès du prince généralissime à Santa-Maria, où il resta jusqu'après la reddition de Cadix. Le duc de Crillon est officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Ferdinand. Il a épousé une fille du marquis de Mortemart, pair de France. — Son frère, Louis-Marie-Félix-Prosper, comte de Crillon, né le 31 juillet 1784, a fait les campagnes de 1810, 1811, 1812, 1813 et 1814, d'abord comme officier dans un régiment de cuirassiers, ensuite comme aide-de-camp du maréchal duc de Reggio. Blessé à la bataille de Leipsick, il obtint la croix d'honneur. En 1814, il fut nommé sous-lieutenant des chevau-légers de la maison du Roi, et après la suppression de ce corps, en 1815, colonel des chasseurs de l'Oise. Il est aujourd'hui maréchal-de-camp, chevalier de Saint-Louis et officier de la légion d'honneur. Il a épousé, en 1810, une fille du marquis d'Herbouville.

CRIVELLI (Joseph-Louis), avocat à la cour royale de Paris, né à Eyraques, département des Bouches-du-Rhône, le 16 juin 1772, d'une ancienne famille de robe d'Avignon, entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, où il resta jusqu'à sa suppression. Atteint peu de temps après par la loi de la réquisition; il partit en qualité d'adjudant-major. La paix de l'an 3 l'ayant privé de son emploi, il retourna à Avignon et ne tarda pas à être rappelé au service, auprès du représentant qui se trouvait en mission dans cette ville; mais le calme s'étant rétabli, il abandonna la carrière des armes, et vint étudier le droit à Aix, où son père était juge du tribunal du département. Il partagea les persécutions que ce dernier éprouva lors des réactions qui agitèrent le midi. Revenu à Avignon, en 1800, il exerça avec distinction la profession d'avocat et les fonctions d'avoué jusqu'à la fin de 1815. Son talent et son désintéressement lui valurent une clientèle nombreuse; il se livra à la littérature dans ses moments de loisir, et devint membre de l'académie d'Avignon. Il vint ensuite habiter Nîmes, où ses débuts au barreau le firent mettre au rang des meilleurs avocats, et où il fut nommé membre résidant de l'académie de cette ville. Il concourut ensuite pour la chaire de procédure civile de l'école de droit de Toulouse; mais un autre lui ayant été préféré, il publia une brochure qui lui valut, avec la faculté de Toulouse, un procès qu'il gagna. Ce procès a été l'occasion de la translation du domicile de M. Crivelli à Paris, où il plaida lui-même sa cause devant la cour de cassation. Depuis lors, il continue à partager son temps entre les occupations du palais et le travail du cabinet. Il a publié: 1° *Journal de jurisprudence*, ou *Arrêts notables de la cour royale de Nîmes*, Toulouse, 1819 et 1820, tome 1er in-4°; 2° *Discours sur le duel*, ouvrage qui a concouru au prix proposé par l'académie de Dijon pour 1820, et dont le sujet a été retiré ensuite, Paris, 1820, in-8°; 3° *Discours sur les mystères anciens, dans leurs rapports avec la morale et la franc-maçonnerie*, Paris, 1824, in-8°; 4° *Dictionnaire du droit civil, commercial, criminel et de procédure civile et criminelle*, ou *Glossaire général des termes employés dans le langage particulier des lois, de ceux du droit français et de ceux usités dans la pratique judiciaire, contenant leur étymologie, leur définition*, etc., Paris, 1824, in-8°. On doit encore à M. Crivelli une *Dissertation sur le danger d'interpréter les lois*; une *Notice raisonnée des œuvres de législation du jurisconsulte anglais Jérémie Bentham*, et une *Epître à M. le baron Stassart*, pièces

qui ont été insérées dans les mémoires de l'académie d'Avignon. Il a publié en outre une 4e édition de la *procédure civile des tribunaux de France*, par Pigeau, Paris, 1826, 2 vol. in-4°, à laquelle il a joint des notes importantes. Enfin, il a coopéré à la rédaction du *Mémorial de jurisprudence des cours du midi*, qui s'imprimait à Toulouse, à celle du *Journal du palais*, et à celle de la *Revue encyclopédique*.

CROBÈRE (JULIE DE THOMAS, dame), naquit à Rieux (Morbihan), avec un goût irrésistible pour la poésie; mais une timidité presque insurmontable l'empêcha, sinon de s'y livrer, du moins de faire connaître ses productions. Néanmoins son talent perça malgré sa modestie, et elle fut admise au nombre des membres du lycée de Toulouse, société littéraire qui remplaça, pendant quatre années, les académies de cette ville, supprimées pendant les jours de la terreur. Dans la première séance qui eut lieu, le 10 floréal an VI (3 mai 1797), Mme Julie Crobère lut un *Essai poétique sur Clémence Isaure*, sujet dont le choix était extrêmement heureux sous plus d'un rapport: il consolait en quelque sorte les Toulousains, en les réunissant, des maux que leurs dissensions leur avaient fait éprouver; il leur rappelait l'illustre bienfaitrice des jeux floraux, et acquittait la dette de la patrie par un hommage solennel que rendait une personne de son sexe à la protectrice des troubadours. Les meilleurs écrivains du temps ont rendu justice au talent de Mme Crobère, et entretenaient avec elle une correspondance suivie. Elle vivait loin du tumulte du monde, heureuse au sein de sa famille, lorsqu'une mort cruelle l'enleva, en 1803, aux lettres et à ses amis. Les poésies de Mme Crobère sont disséminées dans les journaux et les recueils du temps, sans qu'il se soit trouvé jusqu'ici une main amie qui les ait recueillies en un seul corps d'ouvrage.

CROFT (sir HERBERT), né à Londres en 1751. Il se destina d'abord à la jurisprudence, et s'était fait recevoir bachelier ès-lois. Il y renonça ensuite pour entrer dans les ordres, mais il ne jouit jamais d'aucun bénéfice. Croft a cultivé les lettres avec beaucoup d'ardeur, particulièrement la littérature française, dans laquelle il était très versé. Quelques uns de ses ouvrages ont eu du succès, quoiqu'en général ils soient assez médiocres. Il est mort à Paris en 1816. On a de lui: 1° une édition des *Œuvres posthumes de Chatterton*; 2° *Avis d'un frère à ses sœurs*, 1775, in-12; 3° *Amour et rage, histoire trop vraie*, 1780, in-12; 4° *Fanatisme et trahison, histoire impartiale de l'insurrection de juin 1780*, 1780, in-8°; 5° *La Mouche littéraire*, 1780; 6° *Lettre écrite de l'Allemagne à la princesse royale d'Angleterre, en allemand et en anglais, avec un tableau des langues du nord*, Hambourg, 1797, in-4°; 7° *Observations pour servir à l'histoire de la tentative faite contre la vie du roi, le 13 mai 1800*; 8° *Horace éclairci par la ponctuation*, Paris, 1819, in-8°; 9° *Vers consolateurs adressés à S. A. R. madame duchesse d'Angoulême, et dédiés à S. A. R. le prince régent*, Paris, 1814, in-4°; 10° *Réflexions soumises à la sagesse des membres du congrès de Vienne, etc.*, Paris, 1814, in-8°; 11° *Commentaire sur le Petit Carême de Massillon*, Paris, 1815; 12° *Essai d'un Dictionnaire critique des difficultés de la langue française*. Il a en outre donné une édition du *Dernier des hommes*, de M. de Grainville, et retrouvé le manuscrit du *Parrain magnifique de Gresset*, publié par M. Renouard. En 1792, Croft avait publié le prospectus d'une nouvelle édition très améliorée du *Dictionnaire de Johnson*: elle n'a point paru.

CROKER (JOHN-WILLIAM-WILSON), naquit à Dublin, en 1781, fit ses études au collége de la Trinité, et embrassa, en 1802, la profession de jurisconsulte. Aux élections générales de 1807, il fut envoyé à la chambre des communes par le bourg de Downpatrick, mais non sans une vive opposition. En 1809, il prit une part active à l'affaire entre le duc d'York et mistriss Clarke. Le zèle qu'il montra dans cette circonstance lui *pava son chemin*, pour nous servir de l'expression d'un biographe anglais, et le fit parvenir aux plus hautes faveurs ministérielles. Il fut d'abord nommé secrétaire-d'état pour l'Irlande en l'absence de sir Arthur Wellesley, aujourd'hui le duc de Wellington. Au bout d'un an, il obtint la place de premier secrétaire du conseil de l'amirauté, fonctions qu'il exerce encore aujourd'hui, du moins il en touche les appointements. Réélu successivement à la chambre des communes par Athline et Yarmouth, il a souvent été le but des attaques de l'opposition et des journaux du même esprit, à cause du ton dédaigneux avec lequel il parle de tout ce qui n'est pas ministériel. M. Croker est auteur de quelques ouvrages anonymes auxquels ses adversaires eux-mêmes reconnaissent du mérite. En voici les titres: 1° *Épîtres familières sur le théâtre irlandais*, 1803, in-12; 2° *Lettre interceptée de la Chine*, 1805; 3° *Aperçu de la situation actuelle et passée de l'Irlande*, 1807, in-8°; 4° *La bataille de Talavera*, poème, 1809, in-8°. On lui attribue une grande influence sur l'esprit du *Courrier*, journal ministériel, dont il est l'un des principaux collaborateurs. Il est membre de la société royale de Londres.

CROLL ou **CROLLIUS** (GEORGE-CHRÉTIEN), historien et philologue allemand, des académies de Munich et de Manheim, né à Deux-Ponts, le 21 juillet 1728. Il fut nommé, en 1768, recteur du gymnase de cette ville, en remplacement de son père qu'il venait de perdre. Il était déjà bibliothécaire du duc de Deux-Ponts. Quelque temps avant sa mort, ce prince l'avait nommé conseiller aulique et membre du comité des directeurs des études. Il mourut d'apoplexie, le 23 mars 1790. On a de lui: 1° *Origines bipontinae*, 1757-1769; 2 vol. in-4°; 2° *De illustri olim bibliothecâ ducali Bipontinâ*, 1758, in-4°; 3° *Histoire des anciens comtes palatins de Lorraine et du Rhin*, 1762 à 1789, 4 parties in-4°, en allemand; 4° des éditions de Velleius Paterculus, de Salluste, de Térence, de Tacite, des *Offices*, du *Brutus*, et des *Tusculanes* de Cicéron, dans la collection des auteurs latins imprimés à Deux-Ponts; 5° des *Dissertations* et des *mémoires*, pour lesquels nous renvoyons à l'*Histoire de l'Académie de Manheim*.

CROLY (GEORGE), poëte et ecclésiastique anglais, s'est acquis, de nos jours, une grande réputation par la publication d'un poëme intitulé: l'*Ange du monde*. D'autres ouvrages: *Paris en 1816*, poëme; *Catilina*, tragédie; *Sébastien*, nouvelle, n'ont pas rempli les espérances qu'avait données le premier. De nombreuses négligences s'y font remarquer, et la jeunesse de l'auteur a pu seule désarmer la sévérité de la critique. Quoiqu'il en soit, l'*Ange du monde* est une charmante imitation d'une des plus gracieuses fictions du *Coran*. Deux anges, Haruth et Maruth, ont parlé peu charitablement de l'espèce humaine, et manifesté, dans les régions célestes, un grand mépris pour les tentations que l'Éternel avait toujours considérées comme plus que suffisantes contre la vertu des hommes. Pour mettre à l'épreuve leur orgueilleuse fierté, ils furent envoyés, pour un an, sur la terre, avec toutes les imperfections de la nature humaine. Une femme reçut la mission de les tenter, et ils succombèrent. Elle leur offrit le breuvage défendu par le prophète; l'ivresse produite par cette première faute rendit leur chute facile; ils souillèrent leur essence céleste par la corruption des sens, et livrèrent à une oreille mortelle *les mots qui élèvent les hommes au rang des anges*. Pour simplifier

son récit et en accroître l'intérêt, Croly s'est borné à raconter la séduction d'un seul des deux anges. C'est surtout dans la description des tentations diverses auxquelles cet ange est en butte, que Croly a déployé toute la souplesse de son talent, et les ressources d'une imagination aussi riche en invention que féconde en détails.

CROME (Auguste-Frédéric-Guillaume), conseiller-intime de Hesse, professeur de statistique à l'université de Giessen, né à Sengwarden, dans le Oldenbourg, le 6 août 1753. Son père, connu par quelques écrits de théologie et par des sermons, était ministre protestant. Il destinait son fils à l'état ecclésiastique, et il le fit d'abord étudier sous lui, puis l'envoya à l'université de Halle. Peut-être que la fortune plus que modique du père n'eût pas permis au fils de continuer ses études; c'est ce qui engagea Crome à accepter peu de temps après son arrivée à l'université, la place de professeur de langue latine dans la grande école des orphelins. En 1774, il se rendit à Berlin, en qualité d'instituteur des fils du général Holsendorf, et la même année il se fit recevoir docteur en théologie. Le prince de Schœnhaussen lui confia aussi pendant quatre ans l'éducation de ses enfants. Crome avait peu de penchant pour l'état ecclésiastique et beaucoup pour l'enseignement; aussi accepta-t-il avec joie, en 1778, la place de professeur d'histoire et de géographie à l'institut philanthropique de Basedow, établi à Dessau, et dont le professeur Wolke, ami de Crome, était alors directeur. C'était le temps où Basedow, Resewitz de Rochow, Campe et Feder travaillaient à donner une face nouvelle à l'enseignement, par l'introduction de leurs méthodes. Crome ne tarda pas long-temps à montrer l'étendue des études qu'il avait faites. En 1782, il publia, à Dessau son ouvrage sur les productions de l'Europe, accompagné d'une carte statistique. Le succès en fut tel qu'il y eut plus de trois mille souscriptions, et que plus de vingt mille exemplaires furent vendus en peu de temps. La carte fut traduite en France, en Angleterre, et contrefaite à Vienne. La réputation de Crome engagea le prince d'Anhalt-Dessau à le nommer à la place d'instituteur de son héritier présomptif, jeune prince de seize ans. C'est alors qu'il put composer différents écrits sur l'Amérique septentrionale, sur la Russie, et sur les Pays-Bas autrichiens; quelques dissertations sur le commerce; deux manuels pour les négociants, et un ouvrage important sur l'étendue et la population de l'Europe, accompagné d'une carte nouvelle. En 1786, ce savant fut nommé professeur à l'université de Giessen. Ferdinand le chargea de la traduction de l'ouvrage *Il governo della Toscana*; dont les deux premiers volumes parurent en 1795. Lorsque les armées françaises eurent pénétré dans la principauté de Hesse, en 1797, Crome fut un des membres de la commission nommée par le pays, pour communiquer avec les autorités militaires et administratives de cette armée. Les services qu'il rendit en cette circonstance, furent tels, que le prince de Hesse-Darmstadt crut devoir l'en récompenser en le nommant conseiller-intime de la régence. Le pamphlet intitulé *Crise et délivrance de l'Allemagne*, que Crome publia en 1813, fut rédigé dans le système de la confédération du Rhin, avant que l'Autriche et la Bavière se fussent déclarées contre la France. A son retour d'un voyage en Suisse, les circonstances n'étant plus les mêmes, Crome éprouva, pour cet écrit politique, des persécutions de la part des partis qui s'étaient formés. Mais le grand duc fut assez sage pour le protéger contre la malveillance, et il eut la gloire de conserver ce savant professeur à l'université. Les écrits postérieurs de Crome ont prouvé qu'il était ami sincère de la liberté légale, autant qu'ennemi courageux du despotisme, quelle que fut sa bannière. L'age n'a nullement affaibli ses forces intellectuelles; son Manuel de la statistique du grand duché de Hesse, écrit dans sa soixante-dixieme année, est aussi riche de faits que plein de force. C'est le cinquantième ouvrage sorti de sa plume laborieuse. Parmi ses autres écrits on cite particulièrement : *Rapports de la culture entre les états de l'Europe, avec douze tables et une carte statistique*; (cette carte a paru en français à Paris, et en anglais à Londres.) — Ses *Livraisons sur la statistique et sur la politique*, commencées en 1790 et continuées pendant plusieurs années. — *Almanach historique et statistique de Lauenbourg, avec gravures*, 1792 3 vol. — *La Germanie, ouvrage périodique sur le droit politique et sur la statistique*, 1807 à 1813. — *De l'intérêt national et politique de l'Allemagne et de l'Europe, pendant et après le congrès de Vienne.* — *La Germanie en 1814* (sans nom d'auteur). — *De l'intérêt politique et national de l'Allemagne et de l'Europe, relativement à la confédération germanique et à la constitution des états-généraux, dédié à la diète de Francfort*, Giessen, 1817, *etc.*

CROUZET (Pierre), né à Saint-Waast, en Picardie, le 15 décembre 1753. Après avoir fait d'excellentes études, il fut reçu docteur agrégé en 1778, et nommé professeur de troisième au collége de Montaigu. Il y remplit successivement la chaire d'humanité et celle de rhétorique, et enfin fut nommé principal du même collége en 1791. En l'an 3, un décret de la convention nomma Crouzet directeur de l'institut des jeunes Français, qui fut réuni peu après aux écoles de Popincourt et de Liancourt. A cette époque, les élèves manquaient de tout, et Crouzet engagea sa modeste fortune pour leur procurer des aliments et des habits. Il fit partie en l'an 8 du jури chargé d'organiser l'école centrale du département de l'Oise, fut nommé, en l'an 8, directeur du collége de Compiègne, et, en l'an 9, du prytanée français de Saint-Cyr. Ce fut là surtout qu'il acquit le plus de titres à la reconnaissance de ses concitoyens. Cet établissement, qui comptait cent vingt élèves, était le théâtre de l'indiscipline la plus complète. Les élèves, sans surveillance, avaient contracté les plus funestes habitudes, dont l'ignorance devait être le résultat le moins funeste. Crouzet y rétablit l'ordre en peu de temps, et n'eut besoin pour cela que de faire entendre à ces jeunes Français les mots d'honneur et de patrie. Quelques mois après, plus de six cents élèves remplissaient la maison de Saint Cyr, qui devint une pépinière de soldats courageux et de citoyens éclairés. Crouzet continua à diriger cet établissement lorsqu'il fut transféré à La Flèche, en 1808, jusqu'en 1809, où il fut nommé proviseur du lycée Charlemagne et correspondant de l'institut national. Crouzet est mort à Paris le 1er janvier 1811. On lui doit : 1° *La Liberté*, poëme, 1790; 2° *Dialogue en vers*, 1797, in-4°; 3° *Dialogue en vers, récité par les élèves de Saint-Cyr*, an 9, in-4°; 4° *Eloge funèbre de J.-S. Lefebvre de Corbinières*, 1803, in-8°; 5° *Discours sur l'honneur*, 1806, in-8°; 6° *Discours sur la nécessité du travail*, etc. On lui doit encore : *Réclamation de l'E muet, adressée à M. Sicard*; cette pièce ingénieuse fut insérée dans le *Recueil des leçons de l'école normale* et dans l'*Almanach des Muses de l'an 4* (1796). On trouve encore quelques unes de ses poésies dans la *Couronne poétique de Napoléon*, Paris, 1807, in-8°.

CRUCY (Mathurin), architecte, né à Nantes, vers 1750, d'une famille de constructeurs de navires, s'est fait une réputation durable par les édifices dont il a embelli sa patrie, et au premier rang desquels il faut citer la salle de spectacle, l'une des plus

belles du royaume, bâtie en 1786, et reconstruite en 1810, depuis son incendie, et la Bourse commencée en 1792, interrompue quelques années, et terminée en 1812. M. Crucy avait été chargé par le ministre de l'intérieur Montalivet de fournir les plans du dépôt de mendicité de Nantes. Malgré les obstacles que lui suscita le préfet (*Voy.* CELLERS), il parvint dans une seule séance à toiser le terrain, à prendre toutes ses notes, et en peu de jours il acheva les plans d'un monument qui aurait réuni l'élégance à l'utilité. Tout y était prévu tant pour la santé des malades et la répression des valides que pour l'agrément des employés. Ses plans furent agréés par le conseil des bâtiments civils auprès du ministère de l'intérieur. Mais une intrigue des bureaux fit préférer un architecte protégé du préfet, et chargea le budget du département de la Loire-Inférieure des frais d'un édifice dispendieux, insignifiant, incommode, sans solidité, et désormais inutile, au lieu d'un monument durable qu'on aurait dû aux talents de M. Crucy. Cet artiste estimable, après avoir été architecte-voyer de la ville, puis architecte en chef du département, a conservé le titre d'architecte honoraire. Il est correspondant de la quatrième classe de l'institut (académie des beaux-arts) depuis long-temps, et membre de l'académie de Nantes, où il a lu des projets de canaux de navigation.

CRUIKSHANK (GUILLAUME), habile anatomiste anglais, naquit, en 1745, à Edimbourg, et mourut à Londres le 27 juin 1800. Il fut le disciple, l'aide et l'ami du célèbre Guillaume Hunter, auquel il succéda et qui lui légua en mourant son riche cabinet. Il a publié : 1° *Letter to M. Clare upon absorption and on the rubbing of calomel on the inside of the cheeks on the cure of syphilis*, Londres, 1779, in-8°; 2° *Experiment on the insensible perspiration of the human body, showing its affinity to respiration*, Londres, 1779, in-8°; 3° *An account of two cases of the diabetes mellitus by John Rollo, etc.*, Londres, 1797, 2 vol. in-8°, traduit en français par P.-Ph. Alyon, in-8°; 4° *Anatomy of the absorbing vessels of the human body*, Londres, 1786, in-4°; ibid, 1790, in-4°, traduit en français par Philippe Petit-Radel, Paris, 1787, in-8°; 5° *Memoirs of the yellow fever which appeared in Philadelphia, etc.*, Philadelphie, 1798, in-8°; 6° *Observations on the causes and cure of remitting and bilious fever, etc.*, Philadelphie, 1798, in-8°; 7° *A sketch of the rise and progress of the yellow fever, etc.*, Philadelphie, 1800, in-8°. Cruikshank a inséré de nombreux mémoires dans les *Transactions philosophiques* et dans les journaux de médecine anglais.

CRUZ (ANTONIO DINIZ DA), magistrat et poëte portugais très célèbre, naquit, en 1730, à Castello de Vide, dans la province d'Alemtejo, en Portugal. Ayant fait ses premières études chez les jésuites d'Evora, il se rendit ensuite à Coïmbre, étudia le droit dans cette université, et suivit la carrière de la magistrature, dans laquelle il ne cessa de se distinguer par ses profondes connaissances et par sa droiture. Né avec un goût prononcé pour la poésie, il étudia avec avidité et succès les classiques grecs, latins, et surtout les grands poëtes de sa nation : la lecture des chefs-d'œuvre nationaux et étrangers fortifia son penchant et épura son goût. Il fut un des fondateurs de la société des Arcades, qui tint sa première séance à Lisbonne en 1756, et dont les travaux contribuèrent efficacement à faire renaître en Portugal la bonne littérature tombée depuis long-temps dans un état de décadence duquel le comte de Ericeyra avait en vain cherché à la tirer. Cruz adopta de préférence la poésie lyrique, et Pindare fut son modèle; il débuta par une belle ode faite à l'occasion de l'assassinat du roi Joseph, commis par plusieurs des premiers grands du royaume, et ce début fut un triomphe; il composa ensuite un grand nombre d'odes héroïques, de poésies anacréontiques et légères, de dythirambes, des idylles, des églogues, des sonnets, des imitations de poëtes étrangers, et un poëme héroï-comique intitulé *le Goupillon*, qui est un chef-d'œuvre en son genre. On a imprimé en Portugal, après la mort de ce grand poëte, ses œuvres en six volumes, et deux éditions du *Goupillon* (*O Hyssope*) ont été publiées à Paris, avec des notes piquantes et instructives, par M. T. Lecussan-Verdier, savant littérateur, né à Lisbonne, et correspondant de l'institut de France. Il est fâcheux que beaucoup des ouvrages de Diniz aient été imprimés sur des manuscrits incorrects et tronqués : il y a dans le poëme du *Goupillon* une lacune importante, qui a été indiquée par le savant éditeur, et sa traduction de l'*Iphigénie en Tauride* de Guimand de la Touche, fourmille d'incorrections. On assure qu'un grand nombre de ses poésies a été perdu, et son imitation de *la Boucle de cheveux* n'a jamais paru. Les vers qui manquent dans le chant 6 du *Goupillon*, et que l'auteur fut forcé de supprimer dans les copies manuscrites pour éviter la persécution des prêtres devenus puissants depuis la mort du roi Joseph et la retraite de Pombal, sont d'autant plus à regretter qu'ils renfermaient un portrait des jésuites tracé de main de maître, et l'éloge du grand ministre qui les expulsa de tous les états portugais. La dernière et la meilleure édition de ce poëme original, et qui n'a de commun avec *le Lutrin* que l'analogie de l'incident qui en a fourni l'idée, est celle de 1817, à Paris. Diniz est mort à Rio-Janeiro, capitale du Brésil, en 1798, étant parvenu au rang élevé de chancelier de la cour suprême de cette ville (Relaçao). Son mérite, reconnu par les Portugais et les étrangers, lui assigne une place distinguée parmi les premiers poëtes pindariques anciens et modernes; son style est noble, soutenu et plein de verve, et ses pensées sublimes sont toujours exprimées en vers harmonieux et châtiés. Ce qui ajoute au charme de ses productions lyriques, c'est qu'il chante les anciens héros de son pays, trop oubliés de leurs descendants, dégénérés et abâtardis par le joug avilissant de la superstition et du despotisme. Ses *Odes à Gama-Albuquerque* et *à l'inauguration de la statue équestre du roi Joseph Ier* sont des chefs-d'œuvre; ses poésies pastorales et érotiques ont tout le charme des plus belles compositions de ce genre, et sa verve féconde et flexible brille également dans le genre héroïque, anacréontique et satirique. Il surpassa Garção, et n'eut d'émule que Francisco Manoel. Parmi les arcades, il porta le nom d'Elpino Nonacriense; il était membre de l'académie des sciences de Lisbonne et chevalier de l'ordre d'Avis.

CUBIÈRES (SIMON-L.-B., marquis de), né à Roquemaure, le 12 octobre 1747. Entré, à seize ans, comme page, aux petites écuries, il quitta cette maison au bout de six années, après avoir rempli la place de premier page, et fut nommé écuyer cavalcadour du roi Louis XVI, avec le grade de capitaine de la cavalerie à la suite du régiment-dauphin. Il fit de la musique et des parties de plaisir avec les hommes de la cour, des vers avec les poëtes, de la chimie, de la physique et de l'histoire naturelle avec les savants. Ses professeurs et ses études ont toujours été ses amis. M. de Buffon, l'un de ses plus intimes, malgré les différences des âges et des réputations, lui avait prédit qu'il écrirait utilement un jour pour hâter les progrès de l'histoire naturelle. Le cardinal de Bernis, Delille et Ducis, l'encouragèrent à multiplier ses vers élégants et faciles. Quelques unes de ses pièces fugitives ont vu le jour dans les recueils de cette époque; il avait fait aussi un grand nombre de

chansons et de proverbes, ainsi que plusieurs comédies ; l'une surtout, intitulée *le Charlatan*, parut obtenir beaucoup de succès dans les sociétés ; aucune ne fut donnée au théâtre. Il s'occupa de former, dans sa maison, un cabinet de minéralogie, à côté duquel se trouvaient placés une collection d'instruments de physique et un laboratoire de chimie. M. de Cubières fut un des premiers à tenter le périlleux voyage d'aérostats ; il chercha avec soin s'il était possible d'obtenir des moyens certains de direction ; mais dix ou douze ascensions à ballon libre ne purent procurer une heureuse solution à ses ingénieuses recherches. Chargé d'accompagner à Turin Mme Clotilde, il passa à Ferney, et reçut de Voltaire un accueil flatteur, puis se rendit à Rome près du cardinal de Bernis son oncle. Il parcourut toute l'Italie, visitant les gens de lettres, les savants, et recueillant d'utiles notions d'archéologie et d'histoire naturelle, et fit une collection de laves sur le Vésuve et des observations dans l'intérieur du cratère qui le mirent à même de publier plus tard un ouvrage sur les productions volcaniques. A Rome et aux environs de Naples il compara les différents marbres statuaires avec ceux qui avaient servi aux anciens monuments. Il rapporta des ruines du temple de Jupiter-Sérapis, un marbre qui lui parut différer de tous ceux qui sont employés dans les statues et dans les monuments antiques : il rédigea une dissertation sur ce minéral qu'il appela, *marbre grec magnésien*. Lié particulièrement à Florence avec Fontana, il publia à son retour une description anatomique que ce savant avait destinée à donner une juste idée de l'intérieur du corps humain. Un voyage en Angleterre étant alors un voyage à la mode, M. de Cubières traversa la mer et fit tourner cette nouvelle absence, comme il avait fait de la première, au profit de son instruction. Il étudia surtout les jardins paysagistes, l'on verra par la suite qu'il avait bien saisi, non seulement tout ce qui pouvait les rendre agréables et pittoresques, mais encore tout ce qui pouvait contribuer à les rendre utiles. Depuis son retour à Versailles, le marquis de Cubières, enrichi de ses observations et de ses souvenirs, avait repris ses travaux littéraires et scientifiques, et rangé avec un goût admirable ses nombreuses collections ; enfin il était rentré dans ses douces habitudes et dans son service. Aimé de Louis XVI, et de la reine, son dévouement à ses augustes souverains, et son caractère honorable, inspiraient pour lui toute la confiance. D'un côté il présidait avec goût aux fêtes que la reine donnait à Trianon ; de l'autre il se trouvait quelquefois chargé par le roi de commissions délicates et secrètes, et ces commissions du roi étaient toujours des bienfaits à répandre et des infortunés à soulager. Mais le bonheur de Cubières a fait place aux angoisses : le 27 juillet 1789, il accompagna Louis XVI à Paris ; il précédait sa voiture lorsque sur le quai, des coups de fusils partirent de l'autre bord de la rivière ; une balle atteignit et perça le chapeau de Cubières, qui, songeant seulement au danger dont le roi était menacé, vint au galop se mettre à la portière de la voiture, et ainsi le couvrir de son corps. Fidèle aux vœux de Louis XVI, le marquis de Cubières n'émigra point ; et quand la violence des événements l'eut éloigné de la personne du roi, il se retira dans sa maison de Versailles, livré tout entier aux soins de l'agriculture et à l'étude de l'histoire naturelle. Dans la nuit du 20 au 21 mars 1794, il fut arraché de sa maison, et conduit dans la maison de détention des Récollets, dont il ne sortit que quelques semaines après le 9 thermidor, au bout d'environ cinq mois de captivité. Appelé à la commission des arts, il fit partie des commissaires qui furent envoyés à Rome pour veiller à la restauration des monuments antiques ; à son retour il fut nommé conservateur des statues du jardin de Versailles. Il profita de l'influence que ses fonctions lui donnaient pour s'opposer au défrichement de ce parc magnifique. Il avait perdu de sa fortune tout ce qu'il n'en avait pas donné ; son jardin seul lui restait, et dans ce jardin, situé près la grille du dragon, on admirait un superbe tulipier, le seul qui restât vivant du produit des graines rapportées par l'amiral de la Galissonnière, en 1732. Il en était alors devenu propriétaire en réunissant à son domaine le petit clos où il était placé. Forcé de tirer parti d'un sol qu'il avait embelli, il créa une pépinière, qu'il peupla des nombreux rejetons d'arbres qu'il avait réunis, et bientôt, il fournit au commerce une grande quantité d'arbres d'agrément. Il publia à cette époque plusieurs ouvrages importants sur la culture de quelques végétaux qu'il avait contribué à naturaliser en France. Rendu par la restauration à ses anciennes fonctions d'écuyer cavalcadour, il trouva dans Louis XVIII, et dans sa famille, la bienveillance que ses vertus et son dévouement lui avaient méritées. La grâce de son esprit, l'étendue de ses connaissances, le mettaient à portée de répondre au roi sur tous les objets dont il daignait lui parler. Cubières, qui possédait à un haut degré l'heureux esprit d'à propos, profitait avec discernement des circonstances favorables pour faire l'éloge des institutions utiles aux sciences et aux arts, et celui des hommes de mérite qui avaient contribué à leurs progrès. Il était membre de l'académie des sciences, de la société royale et centrale d'agriculture, de celle de Versailles, et d'un grand nombre d'autres sociétés savantes, régnicoles et étrangères. Il est mort le 1er août 1821. On a de lui : 1° *Histoire abrégée des coquillages de mer, de leurs mœurs et de leurs amours*, Versailles, an VIII (1800), in-4°, fig ; 2° *Mémoire sur les abeilles*, 1800 ; 3° *Mémoire sur la pierre ollaire*, 1801 ; 4° *Mémoire sur le tulipier*, 1803, in-8° ; 5° *Mémoire sur l'érable à feuilles de frêne, ou acer negundo*, Versailles, 1804, in-8° ; 6° *Mémoire sur le genevrier rouge de Virginie, que l'on nomme vulgairement cèdre rouge*, Versailles, 1805, in-8° ; 7° *Notice sur M. — Fp. — André Michaux*, 1807, in-8° ; 8° *Mémoire sur le micocoulier*, ou celtis de Linnée, 1808, in-8° ; 9° *Mémoire sur le cyprès de la Louisiane* (*cupressus disticha* de Linnée), 1809, in-8°, fig ; 10° *Sur les services rendus à l'agriculture par les femmes*, 1809, 11° *Mémoire sur le magnolier auriculé* (*magnolia auriculata*), 1810, in-8° ; 12° *Mémoire sur un marbre grec magnésien*, 1810, in-8°. Il a publié quelques mémoires et rapports dans les mémoires de la société d'agriculture de Seine-et-Oise, et dans ceux de la société royale et centrale d'agriculture de la Seine.

CUBIÈRES (le chevalier MICHEL, etc.) *V.* PALMAIZEAUX-DORAT.

CUBIÈRES (AMÉDÉE-LOUIS DESPANS de). *Voyez* DESPANS.

CUESTA (don Gréconio de la), général espagnol, né dans les montagnes de San-Ander, en Biscaye, vers 1745, prit de bonne heure le parti des armes. Il était parvenu au grade de brigadier lorsqu'il fit la campagne de 1793 contre la France, à l'armée de Catalogne, sous les ordres de Ricardos. La valeur qu'il montra dans diverses actions qui eurent lieu dans le Roussillon, et surtout à l'affaire de Saint-Féréol, le 26 novembre, où il seconda bravement le comte de la Union, lui valut, avant la fin de l'année, le grade de maréchal-de-camp. Ce fut lui qui, le 20 décembre, après avoir débusqué les Français des quatre mamelons qui couvraient les places mari-

times du Roussillon, les mit dans une telle déroute, que le conventionnel Fabre (de l'Hérault) fut tué en cherchant à rallier les fuyards. Cet avantage signalé mit, dès le lendemain, au pouvoir de la Cuesta les places de Saint-Elme, Port-Vendres et Collioure. Commandant les avant-postes espagnols pendant les cantonnements d'hiver, il fut attaqué, le 5 avril, au Boulou, par les républicains qu'il repoussa avec perte. Le 15, il les battit encore à Bagnols-d'Asprès. Après les revers qu'éprouva l'armée espagnole, sous le commandement du général la Union, la Cuesta commanda à Urgel, et maintint la frontière occidentale de la Catalogne; mais lorsque, en 1795, sous le général Urrutia, elle reprit quelques avantages sur les Français commandés alors par Schérer, ce fut la Cuesta qui, le 26 juillet, reprit d'assaut Puycerda, reconquit la Cerdagne espagnole que les Français occupaient depuis deux ans, et il se disposait à envahir le Roussillon du côté de Mont-Louis, lorsque la nouvelle de la paix de Bâle mit fin aux hostilités. A cette occasion, la Cuesta fut compris dans la première promotion des lieutenants-généraux. En septembre 1798, il fut nommé gouverneur du conseil de Castille, par l'influence du ministre Urquijo, son ami. Loin de se ranger parmi les adulateurs du prince de la Paix, il ne put lui pardonner la disgrace d'Urquijo, et se prononça fortement contre lui. Après les événements d'Aranjuez et la chute du favori, la Cuesta fut nommé, en mars 1808, par Ferdinand VII, capitaine-général de la Vieille-Castille. Il s'y trouvait lors du départ de ce prince pour Bayonne, et fut appelé peu après à la vice-royauté du Mexique; mais les événements politiques le retinrent dans la péninsule. Il prit les armes pour résister à la domination française. Il avait réuni une belle armée sur les hauteurs de Medina-del-Rio-Secco. Mais ses nouvelles levées, après une vive résistance, furent forcées de céder, le 14 juillet, aux troupes d'élite du maréchal Bessières. Attaqué, dans les premiers jours de mars 1809, par une division de l'armée française, il abandonna sa position sur le Tage, se replia sur Truxillo et Santa-Cruz, d'où il alla offrir le combat au maréchal Victor, près de Médellin. Il fut battu, le 29, par la lâcheté de sa cavalerie, et contraint, après avoir éprouvé une perte considérable, de se retirer à Monastério. Le vainqueur n'ayant pas su profiter de ce succès, le général espagnol prit position à Almaraz, sur le Tage, et fit sa jonction, le 20, à Oropesa, avec l'armée anglaise. Le 24, il poursuivit le maréchal Victor jusqu'à Torrijos; mais son avant-garde ayant été attaquée, le 26, par les maréchaux Jourdan et Victor, et par le général Sébastiani, il fut forcé de se retirer sur la rive gauche de l'Alberche, et se réunit à l'armée anglaise à Talavéra, où se donna, le 27 et le 28, la sanglante bataille dont chaque parti s'attribua le succès. La perte des Espagnols y fut peu considérable, parceque la Cuesta ne voulant pas quitter sa position, ne fit aucun mouvement pour soutenir ses alliés. Il avait été laissé devant Talavéra pour protéger cette place et observer le corps de Victor; mais la mésintelligence fit changer ces dispositions, et, peu de jours après le départ de l'armée anglaise, la Cuesta décampa et passa le Tage, exposant, par sa retraite, lord Wellington à être pris en flanc dans sa marche contre Soult. Il fut privé de son commandement par la junte de Séville, au mois d'octobre. La Cuesta était un fort bon général d'avant-garde, un brave et loyal militaire, mais très entêté, et aussi incapable de concevoir un plan que de l'exécuter. Lorsque la domination française parut se consolider en Espagne, il se retira à Mayorque, et y mourut vers 1813.

CUESTA (don Antonio de la), littérateur espagnol et ex-membre des cortès, est né dans les Asturies, vers 1755. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut membre du collége de Sainte-Croix à Valladolid, puis archidiacre d'Avila. Ayant manifesté des principes jansénistes, il fut poursuivi par le saint-office, malgré la modération connue de l'inquisiteur-général don Roman-Joseph de Arcé, et se vit forcé, en 1801, de se retirer en France, pour échapper à ses persécuteurs. Mais au bout de cinq ans, Charles IV évoqua ce procès, et don Antonio de la Cuesta fut déclaré innocent. De retour en Espagne peu de temps avant la révolution de 1808, il s'y déclara contre les Français, suivit le parti des cortès, et fut membre du conseil des ordres. Après le rétablissement de Ferdinand, il s'aperçut qu'on le voyait de mauvais œil, et craignant le sort de plusieurs partisans de la constitution, il alla chercher de nouveau un asile en France. La révolution de 1820 le rappela dans sa patrie, il y fut élu, par sa province, député aux cortès de 1820; mais il y marqua peu, malgré son érudition prodigieuse, son étonnante mémoire et son éloquence scolastique. La science n'est pas une qualité indispensable, essentielle pour un orateur de tribune, et M. la Cuesta en est un exemple, mais c'est à tort que, dans la *Galerie espagnole*, on l'a accusé d'être *doctement moliniste*; le traducteur a mal compris les mots *martillo de los molinistos*, et il a pris pour un chef de molinistes celui qui les terrassait comme s'il eût frappé avec un *marteau*. L'invasion de l'armée française en Espagne obligea don Antonio de la Cuesta de s'expatrier pour la troisième fois, et il habite aujourd'hui Paris. — Son frère, don Jérôme de la Cuesta, né vers 1760, suivit aussi la carrière du sacerdoce, et fut chanoine pénitencier d'Avila. Il partagea les principes de son frère, et, victime plus malheureuse que lui de l'inquisition, il demeura cinq ans renfermé dans les cachots de Valladolid, d'où il ne sortit que par la bienveillante protection de Charles IV. Il ne quitta point Avila lorsque les Français y entrèrent en 1808, ce fut même sous leur domination que les vœux des habitants l'appelèrent à remplir les fonctions d'intendant de cette ville, et il les conserva jusqu'à la rentrée de Ferdinand. Il se réfugia alors en France, quoiqu'il n'eût pas suivi le même parti que son frère, et il est mort à Bordeaux depuis quelques années.

CUGNET DE MONTARLOT (N.), né à Rioze (Haute-Saône), le 3 juillet 1778, servit d'abord dans la 23e demi-brigade d'infanterie de ligne. Les blessures graves qu'il reçut dans la campagne de 1798, et notamment en prenant à l'ennemi un obusier et deux chevaux, ne lui permettant pas de supporter les fatigues de la marche, il entra, l'année suivante, dans le 2e régiment de chasseurs à cheval. Il se fit remarquer, en 1800, à la bataille de Sienne, par un nouveau trait de bravoure; il chargea seul sur une pièce de canon, tua le canonnier qui allait y mettre le feu, et fit prisonniers trois cavaliers napolitains en rejoignant son corps. Les bulletins se sont tu pendant douze ans sur le nom de Cugnet de Montarlot; on ne reparla de lui qu'en 1813, pour avoir sauvé un convoi de quarante-cinq voitures de vivres, avec cent soldats excédés de fatigues, contre une troupe de cosaques trois fois plus nombreuse. Mais ce n'était point dans la carrière militaire que Cugnet devait trouver sa plus grande célébrité; naturellement inquiet et remuant, il aimait à se mêler à toutes les intrigues qui suivirent la restauration, et à prendre part aux attaques ou réelles ou imaginaires qui semblaient dirigées contre les différents systèmes de gouvernement qu'adoptait chaque ministre à son arrivée au pouvoir.

Cugnet y figurait toujours en première ligne. Ainsi, en 1816, il fut arrêté comme prévenu d'avoir fait partie d'une société secrète, dite des *Chevaliers du lion*. Après dix-huit mois de détention, il fut acquitté, ainsi que ses coaccusés, par le juri, et sortit de la Conciergerie pour aller occuper une place subalterne dans les bureaux de l'*Indépendant*. En 1818, où la liberté illimitée de la presse vit naître une foule de pamphlets plus virulents les uns que les autres, le *Nouvel Homme gris*, devenu plus tard *le Libéral*, rédigé par Brissot Thivars, avait pour éditeur responsable Montarlot. Ce journal, sous ce dernier titre, ayant inséré, à l'occasion d'un individu, tué par un soldat de la garde suisse, un article où l'on disait que le *suisside* pourrait bien devenir le mot d'ordre universel des habitants de Paris, Montarlot fut de nouveau arrêté comme éditeur responsable, traduit devant la cour d'assises de la Seine, et acquitté par le juri. L'année suivante, le funeste assassinat du duc de Berri, ayant donné lieu à un changement de système politique, Cugnet se mit encore en avant, et protesta, dans un écrit publié le 19 février 1820, contre les propositions qui tendaient à porter atteinte à la loi des élections, à la liberté individuelle et à la liberté de la presse. Il fut une des premières victimes des lois contre lesquelles il protestait d'avance. D'abord arrêté extra-judiciairement en vertu de la loi suspensive de la liberté individuelle, il fut bientôt impliqué dans un procès politique, nommé *Conspiration de l'Est*, à laquelle on supposait le but, suivant l'acte d'accusation, d'enlever ou même d'assassiner le duc d'Angoulême, dans un voyage qu'il fit en Franche-Comté. Au bout de cinq mois de détention, la cour de Besançon déclara qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre Montarlot. Ses coaccusés furent également acquittés dans d'autres cours. Tant de tribulations, qu'il devait peut-être plutôt à sa turbulence qu'à des intentions coupables, le dégoûtèrent du séjour de la France, il crut trouver plus de liberté en Espagne, et il y passa en 1821. Il y joua, dans le parti démocratique, le rôle de démocrate, et fut poursuivi comme ayant pris part à un complot qui fut comprimé à Saragosse. Il revint en France, ne s'y fit pas remarquer, et rentra en Espagne après la journée de Madrid, du 7 juillet 1822, qu'il crut favorable à l'exécution des grands projets qu'il avait conçus. Une proclamation saisie sur un de ses commissaires, et publiée dans le *Moniteur*, en 1823, prouve jusqu'à l'évidence la nullité de moyens de Montarlot, et qu'il était plutôt fait pour compromettre que pour fortifier le parti qui le compterait dans ses rangs. Remplaçant le langage d'une froide raison par des expressions exagérées, étayant l'ardeur de son zèle des prestiges oubliés en France, et qu'on n'avait jamais connus en Espagne, il se qualifia de *chef du grand empire français*, étala les *décorations de l'ordre du soleil*, et n'imposa pas aux Espagnols; il pouvait se mettre à la suite d'un chef, mais il ne pouvait pas le devenir. Il évita la rencontre des Français quand ils envahirent l'Espagne, et ne figura dans aucun des engagements qui avaient pour but d'arrêter leur marche. Il crut même prudent de changer de nom, et se fit appeler D. Carlos de Malsot. Il quitta Gibraltar, ou la côte d'Afrique, au mois d'août 1824, et se mêla à une petite troupe d'Espagnols constitutionnels qui s'emparèrent de la forteresse de Tarifa. Délogé de cette retraite par les troupes françaises, il tomba entre les mains des Espagnols royalistes, fut condamné à mort par une commission militaire, et fusillé à Almeria, en Andalousie, le 24 août 1824.

CULANT-CIRÉ (René-Alexandre, marquis de), né au château d'Angerville, dans l'Angoumois, en 1718, mort, en 1799. Il suivit d'abord la carrière des armes, et devint mestre-de-camp de dragons; mais des idées de réforme qui contrariaient le ministère, et auxquelles il ne voulait pas renoncer, le forcèrent à prendre sa retraite. Il se livra alors au développement de sa tactique, et s'essaya dans la littérature, mais avec peu de succès. Nommé aux états-généraux, par la noblesse d'Aunis et de Saintonge, il ne prit qu'une faible part aux débats, siégea constamment au côté droit, et n'échappa au tribunal révolutionnaire qu'en vivant caché dans son pays natal. Il a publié: 1° *Lettres intéressantes, philosophiques et critiques*, par M. le marquis de C... de C..., Amsterdam, 1753, in-12; 2° *Nouvelle lettre à M. Rousseau de Genève, sur sa lettre contre la musique française*, 1754, in-8°; 3° *Remarques sur quelques évolutions de la cavalerie et des dragons*, 1757, in-12; 4° *l'Impudent*, comédie en 5 actes et en vers, non représentée, 1757, in-12; 5° *Discours sur la manière de combattre de la cavalerie contre l'infanterie, en plaine*, 1761, in-12; 6° des *fables*, des *épigrammes*, et des *pensées*, 1767, in-12, 2e édition, 1786, in-8°; 7° *Opinion d'un mandarin*, ou *Discours sur la nature de l'ame*, 1784, in-8°; 8° *Nouveaux principes de musique*, 1785, in-8°; 9° *Nouvelle règle de l'octave*, 1786, in-8°; 10° *Ode sur la mort du prince de Branswick*, 1786, in-8°; 11° *Démonstration de la commensurabilité de la diagonale et de son rapport exact avec le côté du carré*, 1786, in-8°, c'est un pur sophisme mathématique; 12° enfin *l'Homéide*, poëme, 1787, in-8°.

CULLEN (Guillaume), né, en 1712, dans le comté de Lanerk en Écosse, étudia la chirurgie et la pharmacie à Glascow. Il fit, comme chirurgien, plusieurs voyages aux Indes-Occidentales sur un vaisseau marchand, et de retour dans sa patrie, il exerça la médecine et la pharmacie à Hamilton, où il se lia intimement avec Guillaume Hunter. Tous deux également avides de s'instruire, allèrent étudier à Edimbourg: Cullen y sut intéresser en sa faveur le duc d'Hamilton, dont le crédit lui fit obtenir, en 1746, la chaire de chimie à l'université de Glascow, où il avait été reçu docteur en médecine; il échangea, en 1751, cette chaire pour celle de medecine. Cullen réunissait à un savoir aussi étendu que profond, le talent d'enseigner avec méthode et clarté; il rendit bientôt célèbre l'école de Glascow, et sa réputation s'étendant de plus en plus, l'université d'Édimbourg lui offrit, en 1756, la chaire de chimie, en remplacement de Plummer qui venait de mourir. Cullen se montra digne de cette confiance, mais toujours supérieur aux fonctions qu'il exerçait, il semblait faire regretter qu'on n'eût pas à lui en offrir qui exigeassent une plus grande capacité; aussi le vit-on, en 1760, professer avec éclat la matière médicale, même après le docteur Alston. Il remplaça, en 1766, Robert Whytt, et, en 1773, Jean Grégory dans l'enseignement de la médecine théorique et pratique. On ne parlait alors que de Boerhaave dans les écoles médicales; et malgré un mélange de théories opposées qu'il avait eu le talent de fondre ensemble, son langage séduisant lui donnait une telle autorité qu'on n'eut osé l'attaquer, dans la crainte de s'exposer à la honte d'une défaite; et d'ailleurs l'ensemble des connaissances physiques appliquées à la médecine, sur lequel il avait établi sa doctrine, paraissait si imposant, qu'il eût été plus que téméraire d'essayer de le renverser. Néanmoins Cullen, cédant à l'amour de son art, osa l'entreprendre; d'abord il rejeta les idées de Boerhaave sur la fibre élémentaire et sur les altérations chimiques des liquides. Prenant ensuite Willis, Baglivi, Hoffmann et Barthez pour guides, il établit sa physio-

logie sur l'étude spéciale de l'état des puissances qui impriment le mouvement à l'organisme; il adopta, comme il le dit lui-même, les principes généraux d'Offmann; il en étendit l'application, et il pensa en avoir banni sévèrement l'humorisme, quoiqu'il crut d'ailleurs à une disposition des humeurs à se putréfier, et à une acrimonie générale des fluides. Toute sa physiologie repose sur l'action nerveuse; toute sa pathologie roule sur le spasme et l'atonie; le plus souvent il considère l'un ou l'autre de ces deux états comme uniformément réparti dans tout l'organisme. La faiblesse joue un grand rôle dans sa théorie; c'est à elle qu'il attribue toutes les fièvres; mais s'il leur assigne gratuitement cette cause prochaine, il tire les indications curatives de la présence ou de l'absence des signes de réaction, et non du mode d'action des causes éloignées. S'il se trompa en voyant dans l'atonie des petits vaisseaux de la surface du corps, la circonstance principale, constituant la cause prochaine de la fièvre, il signala très bien, pour le temps où il vivait, les indications à remplir dans le traitement des fièvres, et s'éleva contre l'abus des toniques prodigués par les disciples de Brown. On voit déjà combien les théories de Cullen et de Brown, son élève, différaient entre elles; leurs méthodes curatives devaient différer dans la même proportion; ainsi, dans des circonstances pareilles, l'un sauvait ceux que l'autre eût laissé ou fait périr. Cullen donnait trop à l'atonie en lui subordonnant le spasme, et Brown accordait tout à celui-ci, en lui donnant pour cortége la presque totalité des phénomènes morbides. Il est malheureux que ces deux hommes célèbres ne se soient point entendus pour fondre ensemble leurs théories et leurs expériences respectives, il serait résulté, de cette liaison, des avantages immenses pour l'art et pour l'humanité, et plusieurs erreurs qui se sont introduites dans la théorie française, soit par les traducteurs de Cullen, soit par les imitateurs de son élève, n'aurait pas eu lieu. Brown et Cullen étaient faits pour être amis, une misérable querelle les brouilla, et chacun marcha isolément dans la route qu'il s'était tracée. Cullen n'a point fait école, il a travaillé pour ses successeurs; sa doctrine modifiée par Brown et Pinel, a envahi la France et l'Europe. Personne ne fut plus sage dans la recherche des indications curatives, personne ne porta un scepticisme plus éclairé dans le cahos de la matière médicale. Cullen, en un mot, fut un des plus célèbres médecins praticiens de l'Europe, et mérite la première place parmi les médecins anglais. On lui doit : 1° *Phisyology*, Edimbourg, 1785, in-8°, 3e édition, traduit en français par Bosquillon, Paris, 1785, in-8°; 2° *First lines of the practice of physic*, Londres, 1777, in-8°, la dernière édition est de 1816, Londres, in-8°; cet ouvrage qui est un des meilleurs de médecine pratique, a été traduit en français par Bosquillon, avec des notes excellentes, Paris, 1785-87, 2 vol. in-8°; cette traduction a été réimprimée par M. Lens, en 1819, 3 vol. in-8°, mais cette nouvelle édition ne vaut pas l'ancienne; 3° *Synopsis nosologiæ methodicæ*, Leyde, 1772, in-8°; 4° *A treatise of the materia medica*, Edimbourg, 1789, 2 volumes in-8°, *ibid.*, 2 vol. in-4°, traduit en français par Bosquillon, Paris, 1789, 2 volumes in-8°; 5° *Concerning the recovery of persons drowned and seemingly dead*, Edimbourg, 1775.

CULLERIER (N.), habile et savant chirurgien, naquit à Angers, le 8 juin 1758. Ses parents le destinèrent d'abord à l'état ecclésiastique, et le firent entrer au séminaire que possédait sa ville natale; mais ayant exprimé l'éloignement invincible qu'il ressentait pour l'état qu'on voulait lui donner, on le laissa libre dans son choix, et il se décida pour la chirurgie qu'il vint étudier à Paris en 1783. Il remporta des prix à l'école pratique et au collége de chirurgie. Une place de gagnant maîtrise devint vacante; il l'obtint au concours, et depuis se livra avec un zèle soutenu à la pratique des opérations. Estimé de Desault, de Louis, de Chopart, il allait voir s'ouvrir devant lui les portes de l'académie de chirurgie lorsque la révolution vint anéantir cette espérance. Par suite des événements, obligé de renoncer à l'exercice de la chirurgie, il se vit à regret à la tête d'un hôpital spécial. La maladie qu'il avait à combattre, redoutable, variée dans les formes sous lesquelles elle se présente, offrit à Cullerier un vaste champ d'observations, et, tirant tout le parti possible de sa situation, il ouvrit des cours qui furent suivis par de nombreux auditeurs. Il était membre de l'académie royale de médecine et président de la section de chirurgie. Il est mort en 1826. Les *Mémoires de l'académie de chirurgie* renferment de lui un grand nombre d'observations importantes.

CUMBERLAND (Richard), célèbre écrivain dramatique anglais, né à Cambridge, en 1732. Il était arrière-petit-fils de l'évêque de Peterboroug, et avait, pour aïeul maternel, le savant Bentley, regardé comme le premier critique de cette époque. Il montra très jeune un goût très vif pour Shakspeare, et à l'âge de douze ans il composa une espèce de *centon* dramatique en un acte, intitulé : *Shakspeare parmi les ombres*. Cumberland en a publié quelques fragments dans ses mémoires. Lord Halifax, ministre du commerce et des colonies, qui avait fait nommer le père de Cumberland à l'évêché de Clonfert, pour le récompenser du zèle qu'il avait manifesté pour la maison de Hanovre, prit le fils pour son secrétaire particulier. Mais le lord ayant perdu sa place peu de temps après, Cumberland perdit son emploi, et se livra presqu'entièrement à la littérature. Lord Halifax, malgré sa disgrace, obtint, pour son protégé, une petite place d'agent de la couronne pour la nouvelle Écosse; et, à l'avénement de George III, ayant été nommé vice-roi d'Irlande, il emmena Cumberland avec lui à Dublin, et lui offrit le titre de baronnet qu'il refusa. Depuis cette époque, lord Halifax, prévenu contre lui, fit peu de chose pour son avancement, et ce ne fut que long-temps après que Cumberland obtint un emploi lucratif au ministère du commerce et des colonies. En 1780, il fut chargé d'une mission secrète à Lisbonne et à Madrid. Il s'agissait d'obtenir un traité particulier avec la péninsule. Les troubles qui éclatèrent à Londres pendant cette mission en empêchèrent le succès. Cumberland fut rappelé; mais il ne put jamais se faire rembourser de ses dépenses; et cette circonstance est la cause unique de l'espèce de misère qui affligea ses dernieres années. Il mourut à Tunbridge-Wells, le 7 mai 1811, âgé de quatre-vingts ans. On a de lui des ouvrages de théologie, des poëmes, des tragédies, des comédies et des romans; le mérite en est fort inégal. C'est particulièrement comme auteur dramatique qu'il a acquis quelque réputation. Ses principaux ouvrages sont : 1° *L'Américain* (West-Indian), comédie, 1771; 2° *La Bataille d'Hasting*, tragédie, 1778; 3° *Anecdotes sur les peintres célèbres d'Espagne*, 1782, 2 vol. in-12; 4° *L'Observateur*, 1785, 5 vol. in-12; 5° *Catalogue des tableaux du roi d'Espagne*, 1787, in-12; 6° *Quelques preuves en faveur de la religion chrétienne, etc.*, 1792; 7° *Le Calvaire, ou la Mort du Christ*, 1792, in-4°. Il en parut plus tard une seconde édit., 1 vol. in-4°; 8° *Le Juif*, comédie, 1794; 9° *La Roue de fortune*, comédie, 1794; 10° *Henry*, roman, 1795, 4 vol. in-12; 11° *La Carmelite*, 1795; 12° *Jean de Lancastre*, roman, 1806, 3 volumes

in-12; 14° *Arundel, Mémoires sur sa propre vie*, 1806, in 4°; 15° *Fragments* de la traduction en vers blancs de l'Iliade.

CUNHA (Vicente-Pedro-Nolasco da), est né à Caldas, dans la province d'Estramadoure, en Portugal, vers l'an 1770. Après avoir étudié la médecine à l'université de Coïmbre et y avoir pris ses degrés, il vint à Lisbonne; mais entraîné par un penchant irrésistible pour la poésie, il s'y voua entièrement, et quitta Hippocrate pour les muses. Son premier ouvrage fut la traduction en vers du *Jardin botanique de Darwin*, qui offre des beautés, mais qui est loin d'être fidèle. A l'époque de l'invasion du Portugal par les troupes françaises, sous Masséna, il passa à Londres, où il vécut plusieurs années, et où il prit part à la rédaction de la partie littéraire de l'*Investigateur portugais* (Investigador portuguez), journal mensuel, publié aux frais de la cour du Brésil. Pendant son séjour à Londres, il fit paraître une tragédie intitulée l'*Héroïsme de la vertu* qui n'est pas sans mérite, mais qui pèche par la longueur des tirades et le manque de goût et de tact dramatique. Il a publié également grand nombre de pièces fugitives, quelques odes, et une traduction en vers rimés de l'*Ode* de M. Raynouard à Camoëns qui est loin de valoir celle de Francisco Manoel, et qui fut insérée dans les *Annales des sciences, des arts et des lettres*, publiées en langue portugaise à Paris, par une société de littérateurs de cette nation. M. da Cunha étant à Paris fut frappé, en 1818, d'une attaque d'apoplexie et de paralysie, dont il ne s'est rétabli qu'imparfaitement; il est retourné dans sa patrie, où il mène une vie languissante. Cet auteur s'est fait une sorte de réputation par la prétention renouvelée de faire des vers hexamètres en portugais; il fit en effet paraître un petit poëme qu'il assura être écrit dans ce mètre, mais il n'y eut que lui à peu près qui l'ait cru. C'est une composition extrêmement faible quant à la poésie, et dont la versification, dépourvue de rhythme, ressemble aux hexamètres de Virgile comme les vers de Turgot. M. Nolasco da Cunha, malgré son goût décidé pour le culte des muses, n'en fut que faiblement favorisé et ne s'est pas élevé au-dessus de la médiocrité. Il a donné une nouvelle édition augmentée du *Dictionnaire français-portugais et portugais-français de J.-J. da Costa e Sa*, Londres, 1813, 1 vol. in-4°.

CUNHA (Don Carlos da), cardinal, patriarche de Lisbonne, marquis de Olhao, comte de Castra-Morins, et conseiller d'état, a pris une part très active aux affaires de son pays. Il mourut le 14 décembre 1823, laissant beaucoup de dettes, quoiqu'il fût possesseur d'une immense fortune. Il était le premier conseiller de la reine et de l'infant don Miguel. Sous le gouvernement des cortès, il avait été exilé et s'était refugié à Bayonne. Dans les événements du 31 mars, son nom fut gravement compromis, et depuis il avait cessé d'exercer autant d'influence qu'auparavant. Le convoi de ce cardinal, quoiqu'il fût des plus somptueux, n'a point excité la douleur publique. Soldats, prêtres et moines l'ont accompagné au bruit de douze cents cloches. Don Carlos da Cunha réunissait aux charges publiques beaucoup de fonctions occultes, il était à la fois, dit-on, chef suprême de la société réformatrice du Portugal, membre correspondant de la junte apostolique en Espagne, grand dignitaire de la congrégation de France, enfin l'agent particulier de toutes les volontés secrètes de la cour de Rome.

CURAUDAU (François-René), pharmacien et chimiste habile, naquit, en 1765, à Sées en Normandie. Il fut reçu, à l'âge de vingt-deux ans, membre du collége de pharmacie de Paris, et alla s'établir à Vendôme; mais il quitta bientôt cette ville pour venir à Paris se livrer entièrement aux recherches chimiques. Il s'occupa de perfectionner les procédés de la fabrication du savon, ceux du tannage des cuirs, et fonda l'une des plus belles tanneries de Paris. Peu de temps après, il éleva une manufacture d'alun que les teinturiers préfèrent à celui de Rome. Curaudau fit connaître des moyens ingénieux et économiques pour blanchir le linge à la vapeur, et publia, en 1806, une instruction à ce sujet intitulée: *Traité sur le blanchissage à la vapeur*. Son zèle le porta même à donner des leçons gratuites et publiques de sa méthode. Il trouva le moyen d'ajouter à la durée des toiles à voile et des filets pour la pêche, et il se distingua parmi ceux qui s'occupèrent le plus de la fabrication du sucre de betterave. Le désir de diminuer en France la consommation du combustible, lui fit inventer des fourneaux économiques de petite dimension, d'autres propres à échauffer un grand établissement en n'employant qu'un seul foyer et peu de bois ou de charbon, enfin des cheminées d'une nouvelle construction. On doit encore à Curaudau des fours ambulants pour l'usage des troupes; des cylindres pour chauffer les bains qui n'exposent pas aux dangers qui résultent de la vapeur du charbon. Pour faire connaître les avantages de tous ces appareils, dont quelques uns portent son nom, il en fit des démonstrations publiques. Curaudau fut membre de plusieurs sociétés savantes: celle qu'il fréquentait le plus était la société d'encouragement pour l'industrie nationale. Il lut à la société libre des pharmaciens plusieurs mémoires *sur les parties constituantes de la potasse et de la soude; sur la nature du gaz muriatique oxigéné; sur les propriétés du radical prussique; sur l'acide boracique et sur la décomposition du muriate de soude*. Ces mémoires ont été publiés dans les *Annales de chimie*, dans le *Journal de physique*, dans le *Bulletin de pharmacie* et dans la *Bibliothèque des propriétaires ruraux*. Le cours d'agriculture de Rozier lui doit encore plusieurs articles d'économie domestique. Le désir d'être utile, seule ambition que connut Curaudau, lui fit négliger le soin de sa santé: il mourut à Paris, le 25 janvier 1813, des suites d'une angine inflammatoire, produite par un excès de travail.

CURÉE (J.-F.), comte de Labédissière, député à l'assemblée législative et à la convention nationale, tribun, sénateur, commandant de la légion d'honneur, etc., naquit à Saint-André dans le Languedoc vers 1755. Ses opinions, favorables à la révolution, le firent nommer en 1790, membre de l'administration départementale de l'Hérault, et député à l'assemblée législative en 1791. Il resta ignoré pendant tout le cours de la session, se contenta de voter avec la majorité, et fut élu, en 1792, membre de la convention. Sa carrière législative ne fut pas plus remarquable dans cette nouvelle assemblée; il s'y tint constamment dans l'obscurité, se prononça pour la réclusion de Louis XVI et son bannissement à la paix, et sortit de Paris après la dissolution de la convention, en vertu de la loi du 21 floréal; il adressa, au mois de janvier 1797, des réclamations au conseil des cinq-cents, contre l'application rigoureuse de cette loi, et entra lui-même un an après dans cette assemblée, comme député de l'Hérault. Ce fut lui qui, après l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt, demanda que leur nom fut maintenu sur le tableau des représentants du peuple, et proclamé à chaque appel nominal, avec cette formule: « Que » le sang des plénipotentiaires français retombe » sur la maison d'Autriche. » Il fit ensuite un éloge particulier du député Bonnier, l'une des victimes tombées sous les coups des hussards de Szeclerk. Au mois de juillet suivant, on le vit embrasser la

défense des ex-directeurs Merlin, Threilhard et Laréveillère-Lepeaux. Il s'opposa quelque temps après à la déclaration de la patrie en danger, invoquée par le parti républicain, et cita le 10 août comme un épouvantail qui devait faire redouter tout appel aux passions populaires. Le *modérantisme* qu'il avait professé pendant tout le cours de la révolution, devait l'entraîner dans la conspiration du 18 brumaire; aussi contribua-t-il autant qu'il le put, au succès de cette journée, ce qui lui valut sa nomination au tribunat. Entièrement dévoué au gouvernement consulaire, et irrévocablement attaché à ce parti moyen, qui voulait fonder son élévation sur l'abaissement des amis et des ennemis sincères de la révolution, il appuya fortement l'établissement des tribunaux spéciaux, comme indispensables pour réprimer les délits *excités par le fanatisme et la royauté.* Dans la discussion sur le code civil, il reparut à la tribune pour soutenir les commissaires du gouvernement, et fixa enfin sur lui l'attention universelle en proposant, le premier, le rétablissement du pouvoir monarchique, en faveur de Napoléon Bonaparte, sous le titre d'empereur. « Hâtons-nous, mes chers collègues, » s'écriait-il en terminant le développement de cette » fameuse motion, hâtons-nous de demander l'hérédité de la suprême magistrature; car en votant l'hérédité d'un chef, comme disait Pline à » Trajan, nous empêcherons le retour d'un maître. » Tribuns, il ne nous est plus permis de marcher » lentement; le temps se hâte, le siècle de Bonaparte est à sa quatrième année; et la nation veut » un chef aussi illustre que sa destinée. » Le nouveau monarque se montra reconnaissant envers l'orateur, qui avait eu l'insigne courage de prendre l'initiative pour demander le retour de la royauté. Curée obtint la décoration de commandant de la légion d'honneur, le titre de comte de Labédissière, et passa au sénat après la suppression du tribunat. Depuis la restauration de 1814, il a vécu dans la retraite, privé de toute fonction publique.

CURELI (Jean-Nicolas), maréchal-de-camp, etc., né à Avilliers en Lorraine le 26 mai 1774, il entra au service à la formation des bataillons de volontaires, et s'enrôla dans le 7e de hussards. Il fit les premières campagnes à l'armée de la Moselle, passa ensuite sur le Rhin, alla combattre en Helvétie, et joignit en 1800, l'armée d'Allemagne comme adjudant sous-officier. Il la quitta à la fin de la campagne, et se rendit à celle des Côtes; la rejoignit en 1804, et fit avec elle les campagnes d'Austerlitz et de Iéna. Créé sous-lieutenant après la bataille d'Eylau, il alla de nouveau combattre en Autriche, fut nommé capitaine, aide-de-camp du général Colbert, et bientôt après chef d'escadron au 20e régiment de chasseurs à cheval. Employé en Espagne dans le courant de 1811, il prit une part décisive au succès d'Allafulla. L'ennemi ébranlé hésitait sur ce qu'il avait à faire. Cureli s'en aperçoit, met sa troupe en mouvement, enfonce, culbute les carrés qu'on lui oppose, et achève par ses charges impétueuses une déroute qui n'était qu'ébauchée. Il repassa les monts à la suite de ce beau fait d'armes et joignit les troupes qui s'assemblaient en Pologne. Employé dans le corps d'armée qui marcha sur la Dwina, il ne tarda pas à en venir aux mains avec les Russes. Il les charges en avant de Polosk, les enfonça, et vit bientôt ses deux escadrons débordés par les masses : il soutint le choc sans en être ébranlé; il luttait même avec avantage, lorsqu'il reçut l'ordre d'appuyer la droite de la 8e division; il effectua son mouvement, aborda de nouveau les colonnes russes, et parvint à les contenir. Nommé peu de temps après colonel du 10e de hussards, il donna de nouvelles preuves de son courage en Saxe, et en Bohême; repassa le Rhin, et sembla prendre de nouvelles forces dès qu'il s'agit de défendre le sol de la patrie. Il se distingua surtout devant Château-Thierry; fut fait général de brigade sur le champ de bataille, et dégagea à Arcis-sur-Aube les grenadiers de la garde près de succomber sous les masses avec lesquelles ils étaient engagés.

CURIAL (Philibert Jean-Baptiste-Joseph), comte, lieutenant-général, pair de France, grand'-croix de la légion d'honneur, naquit à Saint-Pierre-d'Albigny en Tarentaise, le 21 avril 1774. C'est en qualité de capitaine dans la légion des Allobroges qu'il embrassa la profession des armes. Il passa en Egypte, assista à presque tous les glorieux combats que les armées françaises livrèrent dans cette contrée, et fut fait chef de bataillon en 1799. Nommé en 1804, colonel au 88e régiment, il se distingua d'une manière particulière à la bataille d'Austerlitz, et obtint le grade de colonel-major des chasseurs à pied de la garde impériale; il se fit ensuite si honorablement remarquer à Eylau que Napoléon le nomma colonel commandant, et après la journée de Friedland il fut fait général de brigade. Il était général de division lorsqu'eut lieu en 1812, la funeste campagne de Russie : il la fit à la tête des chasseurs de la garde, et y déploya autant de présence d'esprit que de courage. De retour de cette désastreuse expédition, l'empereur le chargea en 1813 d'organiser douze nouveaux bataillons de jeune garde dont le commandement lui fut confié, et après les batailles de Wachau et de Hanau qui eurent lieu la même année et où il se couvrit de gloire, il fut envoyé aux frontières du nord pour les défendre contre les efforts des armées coalisées. Mais le moment était venu où les destinées de la France allaient changer, et après les événements du 30 mars, le général Curial ayant été un des premiers officiers-généraux qui firent leur soumission au Roi Louis XVIII, S. M. le créa chevalier de Saint-Louis, le conserva sur les cadres de l'armée et le nomma peu de temps après, commandant de la 19e division militaire et pair de France. Il prit du service dans les *cent jours*, assista à la bataille de Waterloo; et à la seconde restauration, le Roi lui ayant conservé toutes ses dignités civiles et militaires, il fut alors nommé inspecteur général d'infanterie. En 1823, lorsque les armées françaises entrèrent en Espagne, le comte Curial fut chargé du commandement de la 5e division qui fut employée dans la Catalogne: il se distingua le 9 juillet à l'attaque de Molinos-del-Rey sous Barcelone, et repoussa plusieurs fois la garnison de cette ville dans les différentes sorties qu'elle fit pendant la campagne.

CURRIE (James), célèbre médecin anglais, naquit à Kirk Patrick-Flemming, dans le comté de Dumfries, en Ecosse, le 31 mai 1756. Destiné d'abord au commerce, il passa en Virginie; mais la révolution de l'Amérique lui ayant fait quitter ce pays en 1776, il étudia la médecine, et s'établit, en 1781, à Liverpool où il ne tarda pas à acquérir une réputation méritée. Son premier ouvrage fut l'*Eloge funèbre du docteur Bell*, inséré dans les *Transactions de la société philosophique de Manchester*, dont tous les deux étaient membres. En 1790, il fut nommé membre de la société médicale de Londres, et en 1792 membre de la société royale dont il enrichit les *Transactions* de plusieurs mémoires. Cette même année, il publia, sous le nom de Jasper Wilson, une *Lettre commerciale et politique adressée à W. Pitt*, et dont le but était de prouver que la guerre contre la France était injuste et impolitique. Elle produisit une grande sensation, et le ministère en fit faire une réfutation très élaborée. En 1797, il fit paraître

la première édition de son excellent ouvrage sur l'emploi de l'eau chaude et froide dans le traitement des fièvres (*Medical reports on the effects of water, etc.*), dont la troisième et dernière édition, en deux volumes in-8°, parut en 1804. C'est à cet écrit que le docteur Currie doit sa renommée; il a été traduit en plusieurs langues, et la méthode curative qui y est enseignée a reçu l'approbation de tous les médecins éclairés de l'Europe et des États-Unis. Currie est encore l'auteur de quelques opuscules, et entre autres d'une *Instruction sur les morts apparentes*. En 1800, il publia, au profit de la veuve de Robert Burns, les œuvres de ce grand poëte écossais, auxquels il ajouta un précis de sa vie, l'examen critique de ses poésies et quelques observations sur la condition actuelle des paysans de l'Écosse. Ayant été attaqué, en 1784, d'une affection pulmonaire simulant la phthisie, il eut le bonheur de recouvrer la santé par l'usage constant de l'exercice du cheval; mais, en 1804, la maladie reparut, et malgré tous les efforts de l'art et plusieurs voyages infructueux, il mourut le 31 août 1805.

CURTIS (Guillaume), pharmacien et botaniste anglais, né à Alson dans le Hampshire, en 1746, et mort à Brompton près de Knightsbridge, le 7 juillet 1749. Curtis n'a point fait faire de progrès à la science des végétaux, mais il a le mérite d'en avoir exposé les principes avec clarté et méthode. Ses ouvrages, qui sont en grand nombre, contiennent des faits et des observations utiles pour l'économie rurale et domestique; les figures qu'il a jointes à la plupart sont exactes et soigneusement enluminées, et d'un prix très bas, ce qui a beaucoup contribué à répandre le goût de la botanique parmi ses compatriotes. On lui a consacré un genre de plantes sous le nom de *Curtisia*. Il a publié : 1° *Instruction pour recueillir et conserver les insectes*, Londres, 1771, in-8°; 2° *Catalogue des plantes qui végètent dans les environs de Londres*, Londres, 1774, in-8°; 3° *Exposition de la fructification des mousses*, 1776, 2 volumes; 4° *Flore de Londres*, ou *Figures et descriptions des plantes qui croissent aux environs de Londres*, Londres, 1777 et années suivantes, 2 vol. in-fol., ou 70 cahiers, 2e édition continuée par W. J. Hooker, 1815 et années suivantes; 5° *Système botanique de Linnée expliqué*, Londres, 1803, in-4°; 6° *Catalogue des plantes cultivées dans le jardin botanique de Londres*, Londres, 1783, in-8°; 7° *Catalogue du jardin botanique de Brompton, pour les années 1790-1799*, in-8°; 8° *Magasin de botanique*, Londres, 1787-1798, 12 vol. in-8°, continué par le docteur Sims, tome 13 et 14, 1799-1816; 9° *Liste des graminées de la Grande-Bretagne*, Londres, 1787, cent pages in-fol.; 10° *Observations pratiques sur les graminées de la Grande-Bretagne*, 1790, 1791, *ibid.*, 1798, in-8°; 11° *Instructions pour cultiver le crambe maritima*, ou *le Chou maritime pour les usages de la table*, Londres, 1799, in-8°; 12° *Leçons de botanique*, Londres, 1804, 3 vol. in-8°. Les *Transactions de la société linnéenne* contiennent plusieurs *mémoires* de Curtis sur l'entomologie.

CURTIUS (Michel-Conrad), naquit, le 28 août 1724, à Techentin, dans le duché de Mecklembourg, où son père était ministre. En 1759, il fut nommé professeur de logique, de métaphysique, et d'histoire, à l'académie de Lunebourg, et passa, en 1767, à la chaire d'histoire, de rhétorique et de poésie, de Marbourg. Il reçut le titre de conseiller privé; en 1795, il devint principal de la faculté de philosophie, et obtint deux fois le pro-rectorat de l'université. Pendant une période de trente quatre ans, il enseigna, avec autant de zèle que de talent, toutes les branches de l'histoire, de la statistique, de la géographie, etc. Curtius est mort le 22 août 1802. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De veterum Cattorum rebus gestis*, Marbourg, 1768-1769, in-8°; 2° *De principis et landgravii honoribus Hassorum dominis ante Adolphi et Caroli Augustorum tempora propriis*, ibid., 1770; 3° *Memoria quatuor sæculorum confraternitatis Hassiæ et Saxoniæ*, ibid., 1777; 4° *Fasti rectorum et prorectorum*, ibid., 1777; 5° *De Episcoporum et ducum Germaniæ medii ævi loco et ordine*, ib., 1785; 6° *De Poloniæ, Livoniæ, Hungariæ et Prussiæ habitu ad Germaniam*, ibid., 1786; 7° *De Germanorum prisci et medii ævi urbibus et oppidis*, ibid., 1796; 8° *Commentarii de senatu romano, sub imperatoribus, etc.*, Halle, 1768, in-8°, Hambourg et Brême, 1769, in-8°; Genève, 1769, in-4°; 9° *Poétique d'Aristote, avec des notes*, Hanovre, 1753, in-8°; 10° *De l'ordre de succession en vigueur en Russie*, ibid., 1779; 11° *Histoire et Statistique de Hesse*, Marbourg, 1793, in-8°; ces trois derniers ouvrages sont en allemand.

CURTO (Jean-Baptiste-Théodore, baron), maréchal-de-camp, né à Montpellier, le 26 mars 1772. A quatorze ans il entra comme dragon dans le régiment de Bourbon, où il devint capitaine après avoir passé par tous les grades. En 1790, il était chef d'escadron au 7e régiment *bis* des hussards, lorsque la France se leva pour défendre ses frontières du nord; il partit et prit part à toutes les actions de cette première campagne. Envoyé ensuite à l'armée de Sambre-et-Meuse, il y servit avec distinction, et fut, peu de temps après, compté parmi les braves qui s'associèrent aux triomphes de Bonaparte en Italie. A Rivoli, à Saint-Georges, aux passages de la Piave, du Tagliamento et de Tarvis, ainsi que dans cette multitude de combats qui furent livrés sur l'Adige, il déploya autant de talent que de valeur. Quand Brune guidait nos troupes dans l'Helvétie, Curto combattit sous ses ordres, et mérita de nouveau d'être cité pour ses exploits. L'époque approchait où le drapeau français serait planté sur le sol de la vieille Égypte; Curto, transporté, avec les modernes paladins, sur la terre des Sésostris, continua, pendant cette expédition merveilleuse, de se montrer digne de la belle réputation qu'il s'était faite dans les guerres d'Europe. Les batailles de Chabreiss, des Pyramides, du mont Thabor, d'Héliopolis, d'Aboukir, firent éclater son intrépidité; mais la révolte du Caire montra que son courage était à l'épreuve de tous les périls : le vaillant général Dupuis, mortellement blessé, était entouré d'ennemis, ils allaient emporter sa dépouille, Curto résolut de leur arracher ce trophée; à la tête de cinquante hommes, il se précipite sur eux; quarante-cinq de ses compagnons périssent dans cette lutte, les autres enlèvent Dupuis expirant, et réussissent à le mettre en lieu de sûreté. De retour en France, Curto fut nommé adjudant-commandant, et chargé de coopérer à la rédaction d'une nouvelle ordonnance pour les manœuvres de la cavalerie. Peu de temps après, il remplit diverses missions, soit à Rome, soit dans la Calabre. Pendant les brillantes cérémonies du sacre de Napoléon, il parut à la tête des députations que les différents corps et les gardes nationales avaient envoyées à Paris. En 1804, il se rendit à l'armée de Hollande en qualité de colonel du 8e régiment de chasseurs, et, l'année d'ensuite, il passa en Allemagne, où il assista à la prise d'Ulm, et suivit les opérations du corps d'armée dirigé sur Gratz. Au moment où nos aigles pénétrèrent pour la seconde fois au cœur de l'Autriche, il fit partie de l'armée qui, après avoir, sous Eugène, renouvelé nos succès d'Italie, s'immortalisa à la bataille de Raab. Après cette glorieuse journée, Curto, qui s'était signalé, reçut, pour prix de sa conduite, la décoration de cheva-

lier de l'ordre de la couronne de fer. A Wagram, il fut fait baron, et il put joindre ce titre à celui de chevalier de la légion d'honneur dont l'étoile lui avait été décernée à l'époque de la première distribution. Promu au grade de général de brigade en 1811, il fit la guerre en Espagne, où, avec la cavalerie légère, il soutint plusieurs engagements; aux Arapiles, à Vittoria, il exécuta des charges vigoureuses, et à Sornil, il fit mettre bas les armes au général Renovalis, qui se rendit avec les troupes qu'il commandait. Rappelé de la péninsule, Curto fit en Allemagne la malheureuse campagne de 1813; il fut un des premiers qui défendirent la limite du Rhin, et quand elle eût été franchie, il ne désespéra pas du salut de la patrie. A Brienne, on le vit, avec quelques escadrons de cuirassiers, culbuter un corps de six mille Prussiens qui cherchaient à couper la retraite de l'empereur à Vauchamp; quoique sa brigade fût réduite à douze cents hommes, il enfonça et défit un carré de trois mille Russes, s'empara de toute l'artillerie de l'un de leurs corps d'armée, et fit un grand nombre de prisonniers. Après la catastrophe de Paris, Curto, décoré de la croix de Saint-Louis et de celle de commandeur de la légion d'honneur, fut nommé gouverneur de Thionville. Ce fut là qu'il apprit l'évasion de l'île d'Elbe; il rassembla alors les soldats de sa garnison, et leur déclara qu'il ne reconnaîtrait jamais d'autre gouvernement que celui des Bourbons: mais, peu de jours après, le gouvernement impérial l'ayant destitué, il se soumit, fut réintégré dans ses fonctions, puis, bientôt après, mis à la retraite. Depuis la seconde restauration, il n'a pas cessé d'être employé. Nommé successivement commandant supérieur à Saint-Omer, commandant du département du Pas-de-Calais, commandant de la 1re subdivision de la 11e division militaire, le général Curto a été fait en dernier lieu inspecteur-général de cavalerie.

CURTZIN (Georges), l'un des chefs des insurgés serviens. Après avoir donné des preuves éclatantes de courage contre les Turcs, il se renferma, en 1804, dans la forteresse de Schabatz, et y fut vainement attaqué par le visir Muss-Aga. Curtzin l'obligea de lever le siége; mais ayant négligé de le poursuivre sur Zwornik, où il eût pu le battre, et peut être lui faire mettre bas les armes, il devint l'objet d'inculpations odieuses, fut livré à une commission militaire, condamné à mort, et exécuté à la tête du camp de Schabatz, en septembre 1804.

CUSTINE (Adam-Philippe), comte de, naquit à Metz, le 4 février 1740. Son éducation et son goût le portèrent à entrer dans la carrière militaire, que lui ouvraient avec avantage la noblesse de sa naissance et le crédit de sa famille. Il fit ses premières armes dans la guerre de sept ans, où quelques actions d'éclat lui valurent le grade de capitaine dans le régiment de Schomberg. A la cessation des hostilités, il alla à Potzdam, étudier près du grand Frédéric, cette organisation militaire prussienne qui faisait alors l'admiration de toute l'Europe. Il rentra en France, fut créé colonel de dragons, sollicita avec ardeur et obtint le commandement d'un régiment d'infanterie désigné pour faire la guerre d'Amérique. L'activité et les talents militaires qu'il développa dans toute la campagne, et particulièrement au siége d'York, le firent élever, à son retour en France, au grade de maréchal-de-camp. En 1790, il fut nommé député aux états-généraux par la noblesse du bailliage de Metz. Custine ne se fit pas remarquer à l'assemblée nationale constituante par des talents oratoires éminents, mais toutes ses paroles et tous ses votes révélèrent un bon citoyen et le généreux partisan d'une sage liberté. Il fit diverses propositions pour le rétablissement de la discipline militaire, réclama avec instance une loi martiale, et proposa la création des assignats. En 1792, au commencement de la guerre, Custine fut envoyé à l'armée du Rhin, commandée alors par le maréchal Luckner. Son premier soin fut de faire occuper les gorges de Porentruy, et de mettre ainsi à l'abri d'une invasion une partie de nos départements méridionaux. Landau était menacée d'une attaque, la place était en mauvais état, le danger imminent, Luckner en confia le commandement au général Custine. A son arrivée, le nouveau commandant trouve la ville en grande confusion, une garnison effrayée, des fortifications en ruines. Le même jour il fait palissader une large brèche qui existait au flanc principal, miner toutes les poternes, disposer l'artillerie sur les remparts. A peine ces préparatifs sont-ils terminés que l'ennemi parut, mais il trouva la garnison rassurée et disposée à le bien recevoir; la surprise n'est plus possible. Pendant qu'il hésite, Custine sort à la tête de la garnison, culbute les colonnes assaillantes, et les mène battant l'espace de plusieurs lieues. Custine avait résisté à la force, il résiste aussi à la corruption, et repousse avec mépris des promesses magnifiques qui lui sont faites, s'il veut consentir à livrer la ville. Nommé général en chef du camp qu'on formait à Soissons, ce ne fut qu'avec une vive répugnance qu'il quitta l'armée active et les troupes réglées pour venir commander des bandes indisciplinées. Il sollicita un autre commandement, et fut nommé général en chef de l'armée du Rhin, en remplacement du vieux maréchal Luckner qui demandait à se retirer. Le 19 septembre 1792, Custine rassemble son armée, emporte d'assaut Spire, accule l'ennemi au Rhin, et lui fait quatre mille prisonniers. Profitant de l'élan de ses troupes, il s'empare de Worms, et arrive, le 21, sous les murs de Mayence. La rapidité de sa marche, le bruit de la victoire de Spire, l'audace de ses sommations en effraient le gouverneur, et, après deux jours de pourparler, cette place importante ouvre ses portes aux Français. De toutes parts arrivèrent alors au général français des invitations pressantes que lui adressaient les démocrates allemands pour l'engager à venir agiter l'étendard de la liberté au milieu des peuplades germaniques; à ce signal toute l'Allemagne devait s'émouvoir. Custine céda à de si vives sollicitations, à de si brillantes promesses. Il quitta les bords du Rhin, et, le 23 septembre, s'empara de Francfort-sur-le-Mein. Mais cette pointe inconsidérée ne pouvait donner des succès durables. Les Prussiens rassemblèrent leurs forces, attaquèrent les Français et les chassèrent de Francfort. Craignant d'être coupé par un corps ennemi qui se dirigeait sur Coblentz, Custine fit une retraite précipitée. Attaqué à Costein, il perdit une grande partie de son artillerie, repassa le Rhin avec peine, et vint se renfermer dans Mayence. Découragé par ces revers, dont il attribuait la cause à la négligence du ministre de la guerre Beurnonville et à la jalousie de Kellermann, il mit peu d'activité dans ses préparatifs pour la campagne qui allait s'ouvrir, il ne sut se décider ni à se faire une armée formidable en rappelant à lui la garnison de Mayence, ni à mettre cette place en état de soutenir un long siége en l'approvisionnant abondamment. Au milieu de ces hésitations, le roi de Prusse passa le Rhin à Bacharach, le 16 mars 1793, Custine ne sut pas disputer le passage du fleuve, et Mayence fut investie. Effrayé de la masse d'ennemis qu'il avait à combattre, Custine ne cessait de demander des renforts. On réunit l'armée de la Moselle à l'armée du Rhin, et l'on mi

les deux armées sous son commandement. Il essaya alors de faire lever le siége de Mayence. Battu au combat de Bingen, et abandonné par l'armée de Moselle, qui laissa l'ennemi s'emparer des défilés des Vosges, le général Custine se trouva dans une position très critique, dont il ne put sortir qu'en se retirant sous les murs de Landau. Il écrivit à la convention pour lui offrir sa démission; on refusa de l'accepter, et un décret vint annoncer à la France que Custine avait conservé la confiance de cette assemblée. Enhardi par cette marque d'estime, il eut l'imprudence d'écrire au président de la convention une longue lettre, dans laquelle il laissait entendre qu'un dictateur pouvait seul sauver la patrie, et que ce dictateur devait être un général. Dès ce moment il fut en butte aux dénonciations des jacobins, que nos défaites rendaient furieux. Marat l'attaqua sans cesse dans son journal. Nommé au commandement de l'armée du Nord, que la mort de Dampierre avait laissée sans général en chef, il réorganisait cette armée et allait la mener à l'ennemi, lorsqu'un ordre du comité de salut public le manda à Paris. Il y fut arrêté et déposé à l'Abbaye; sur un rapport de Barrère, il fut décrété d'accusation et traduit au tribunal révolutionnaire. On l'accusait d'avoir livré Francfort aux Prussiens, laissé Mayence sans secours, donné l'ordre de dégarnir Lille. Ses véritables crimes étaient d'avoir toujours eu les jacobins en horreur, d'être noble, et de partager les principes et les sentiments des girondins. Il se chargea de justifier toutes ses opérations militaires, et confia à Tronçon-Ducoudrai la défense de sa vie politique. Sa fermeté et sa présence d'esprit pendant les débats, la force de sa défense, les sollicitations touchantes de la femme de son fils, troublaient les juges. Le procès traînait en longueur. Custine eût été acquitté si ses ennemis n'eussent redoublé de fureur. Hébert dénonçait au club des jacobins la lenteur du tribunal révolutionnaire, Robespierre faisait un discours pour prouver que Custine méritait la mort. Une comparaison que l'accusateur public, Fouquier-Tinville, fit entre Custine et Dumouriez décida les juges. L'accusé fut condamné à mort, et l'on se vengea ainsi sur Custine de la désertion de Dumouriez. Après la déclaration de culpabilité, le président ayant demandé à Custine s'il n'avait pas quelques observations à faire sur l'application de la peine, il regarda autour de lui, et, s'apercevant que ses défenseurs avaient disparu, il dit: « Je n'ai plus de défenseurs, ma conscience ne me reproche rien; je » meurs calme et innocent. » En arrivant près de l'échafaud, il se mit à genoux, adressa une courte prière au ciel, et reçut le coup fatal avec fermeté. Il périt le 28 août 1793.

CUSTINE (Renaud-Philippe), fils du général Custine, naquit en 1768. Il servait avant la révolution dans le régiment de la Reine, où il était parvenu au grade de capitaine. En 1792, il fut nommé aide-de-camp du maréchal Luckner, et, peu de temps après, il fut chargé des affaires de France à Berlin. Il quitta cette ville lors du fameux manifeste du duc de Brunswick, et vint à l'armée, où il servit dans le grade d'adjudant-général. Il se distingua particulièrement à l'attaque de Francfort. Accouru à Paris pour défendre son père qui venait d'être décrété d'accusation, le jeune Custine fut lui-même dénoncé par les jacobins, jeté en prison, traduit au tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort, le 3 janvier 1794.

CUVELIER DE TRYE (Jean-Guillaume-A.), né à Boulogne-sur-Mer, le 15 janvier 1766, y exerçait la profession d'avocat au commencement de la révolution. Plus tard il fut nommé commissaire dans les départements de l'ouest, puis il obtint un emploi dans les administrations militaires, d'abord à l'armée de réserve en Suisse, et ensuite à l'armée du Rhin. Cuvelier était à Paris lorsqu'en 1804 on fit les préparatifs d'une descente en Angleterre; Napoléon venait de décréter la formation d'un corps de guides-interprètes, composé de gens à qui la langue anglaise serait familière, et Cuvelier ayant reçu le commandement en chef de ce corps, partit pour Boulogne où il resta jusqu'en 1806. A cette époque, la compagnie des guides-interprètes ayant été licenciée, Cuvelier revint à Paris où il remplit les fonctions de sous-chef dans les bureaux de la commission d'instruction publique, et s'occupa de composer des pantomimes et des mélodrames pour les théâtres des boulevards; il fut en ce genre le rival de M. Guilbert-de-Pixérécourt, et ne fut pas moins fécond que lui. Cuvelier est mort le 27 mai 1824. Il était chevalier de la légion d'honneur et pensionnaire du Roi. Outre le grand nombre de pièces, dont on trouvera les titres dans les *Biographies dramatiques*, Cuvelier a fait quelques romans qui ont eu peu de succès. Il s'était fait une sorte de réputation par ses talents pour l'ordonnance des fêtes, spectacles, jeux et cérémonies publiques. Voici la liste de ses romans: 1° *Damoisel et Bergerette*, historiette du 15e siècle, 1795, in-8°; 2° *Nouvelles, contes, historiettes, anecdotes, mélanges*, 1802, 2 vol. in-8°; 3° *Le bandit sans le vouloir et sans le savoir*, 1809, 3 vol in-12. Il a composé plusieurs ouvrages lyriques, et mis en musique quelques unes de ses romances.

CUVIER (Georges-Léopold-Chrétien-Frédéric-Dagobert, baron), l'un des quarante de l'académie française, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, professeur d'histoire naturelle au muséum de Paris, né à Montbéliard, le 25 août 1769, de parents protestants. Doué de cette intelligence hâtive, qui ne prouve rien lorsqu'elle n'est qu'un développement précoce, M. Cuvier savait lire avant d'avoir accompli sa troisième année. Cette facilité à apprendre pouvait ne révéler qu'un sujet ordinaire; mais, dès ses premiers pas dans le monde, Georges Cuvier sut non seulement retenir, mais encore comprendre, réfléchir et méditer. Dans un âge où l'on s'occupe rarement des faits pour en tirer des conséquences, son esprit aimait à saisir des rapports et à former des combinaisons. Le jeune Cuvier venait d'atteindre sa quatorzième année, et de terminer ses humanités dans le collége de sa ville natale, lorsqu'il concourut pour une des bourses fondées par le duc de Wurtemberg, en faveur des étudiants qui se destinaient à la carrière évangélique. En se présentant à l'examen, il n'avait d'autre but que de se faire admettre dans l'université de Tubingue, où se trouvaient alors plusieurs professeurs renommés; mais une injustice le fit écarter, et bien qu'il ne se sentît aucun goût pour la profession des armes à laquelle son père, officier au régiment suisse de Waldner, l'avait d'abord destiné, il se vit obligé d'entrer à l'école militaire de Stuttgard, formée depuis peu de temps, et déjà célèbre par l'excellence et l'étendue des études qu'on y faisait. Là il fit de rapides progrès dans le dessin, la littérature, le droit et les sciences naturelles. Celles-ci étaient surtout l'objet de sa prédilection; il s'adonna d'abord avec passion à la botanique, et parvint en peu de temps à se composer un herbier pour lequel il s'était fait une classification, qui n'était ni celle de Tournefort, ni celle de Linnée. Vers la même époque il peignit aussi un grand nombre d'insectes. Après un séjour de quatre ans à Stuttgard, où il s'était lié avec l'élite de la jeunesse allemande, il revint dans sa patrie, pourvu d'un brevet de lieutenant, auquel il devait bientôt renoncer. Cuvier ne songeait plus qu'à se vouer

tout entier à la science ; mais comme il était sans fortune, il se vit réduit à chercher une occupation qui le fît subsister, et il entra avec de modiques appointements chez un riche seigneur de Normandie, qui lui confia l'éducation de ses enfants. Le préceptorat n'est souvent qu'un état de transition pour le jeune savant qui désire se procurer une honnête subvention et des loisirs. Cuvier ne s'était pas résigné à n'être toute sa vie qu'un précepteur ; il nourrissait une ambition plus noble, et le sentiment d'émulation qu'avaient allumé dans son cœur les succès de quelques uns de ses condisciples ne lui laissait point de repos. La gloire de Schiller, son ami, qui s'annonçait déjà à l'Allemagne comme un grand poëte, ne fut pas pour son amour-propre un des moindres stimulants. Il n'avait jamais cessé de correspondre avec lui et avec Sœmmering, et dans ces relations ils se fortifièrent mutuellement dans leurs projets d'ajouter quelques rayons au faisceau des lumières de l'humanité : c'étaient trois hommes de génie qui s'étaient devinés. Armé de patience, d'attention et de la plus infatigable curiosité, Cuvier résolut de sonder les entrailles de la nature, afin d'arriver à la connaître. Le scalpel à la main, il étudia les divers modes d'organisation, et ne tarda pas à se convaincre qu'il ne faut pas s'arrêter aux surfaces, quand on se propose de pénétrer les mystères de la nature. Dès ce moment sa marche fut tracée, et en même temps celle de la science qu'il devait créer ; il allait en bannir l'arbitraire de ces formes sans caractère, dont les similitudes dénuées de vérité et de profondeur, ne se prêtent qu'à un arrangement fictif : il venait répudier ce système irrationnel des apparences, dans lequel Pline, et après lui Buffon, avaient trouvé tant de poésie et tant d'erreurs. Cuvier, avec une grande rectitude de jugement, et cette longue portée, qui n'est que la puissance de pressentir dans l'inconnu, imagina une chaîne des êtres, dans laquelle les anneaux, à mesure qu'on la remonterait, deviendraient de plus en plus composés. Il partit des organisations les plus basses et les plus simples, scrutant et circonscrivant toutes les parties qui en constituent les ressorts depuis l'individualité la moins significative, jusqu'à l'individualité la plus noble et la plus parfaite. C'est ainsi qu'il jetait les bases d'une classification véritable, dans laquelle rien n'était attribué au hasard. Pendant son séjour dans la Normandie, Cuvier profita de la proximité du rivage de la mer, pour en étudier les productions ; ses premières expériences le confirmèrent dans l'idée qu'il était entré dans la bonne voie. Il n'en sortit plus, et suivit dès lors avec persévérance une règle d'observation qui ne l'a jamais égaré. Son début attira l'attention de tous les naturalistes penseurs. Une classification naturelle des animaux sans vertèbres, confondus jusqu'alors sous le nom de *vermes*, fut le premier travail par lequel il se fit connaître. Il ne fut pas difficile de prévoir qu'il aspirait à changer la face de la science, et que, dans sa recherche des faits, il était poussé par l'instinct d'une haute spéculation. Ainsi que ses devanciers, il ne restait pas en contemplation devant le spectacle de la nature, admirant sans cesse, et broyant des couleurs propres à fixer avec plus ou moins d'éclat de décevantes apparitions ; c'était les secrets de la vie qu'il lui fallait, il voulait les surprendre, et il était plein d'espoir et de courage, car il avait saisi le fil qui devait le guider à travers un labyrinthe où tant d'autres n'avaient pas trouvé d'issue. Cuvier ne pouvait suivre ses grands projets, sans se fixer au sein de cette cité immense où tant de trésors sont ouverts à l'investigation du savant laborieux. Il s'arrêta à Paris, et bientôt il eut l'avantage d'y rencontrer l'homme dont les vues devaient le plus s'harmonier avec les siennes. Une grande intimité s'établit entre lui et Geoffroy-Saint-Hilaire qui, s'étant également jeté hors des routes battues, venait de prendre un essor des plus distingués. Les deux amis travaillèrent ensemble, et bientôt ils publièrent en commun plusieurs mémoires qui furent généralement très bien accueillis. Peu de temps après, sur la présentation du botaniste l'Héritier, alors membre de la commission d'instruction publique, M. Cuvier fut nommé professeur aux écoles centrales. A cette époque où l'instruction secouant le joug de toutes les habitudes et de tous les préjugés scolastiques, prenait une allure franche et plus excursive, le professorat était une véritable magistrature environnée de toute la considération qui s'attache à l'utilité. M. Cuvier n'eut pas de peine à rendre ses leçons aussi neuves qu'intéressantes ; les idées qu'il déposait, dans le sein d'une jeunesse ardente, et qui était avide de tout connaître, se propagèrent avec cette sanction d'enthousiasme que dans l'heureuse période des innovations, on ne refusait en France à rien de ce qui était hardi. Il y eut affluence à ses cours, et sans se détourner du positif, il eut le grand art de charmer un auditoire que les pages de Buffon avaient accoutumé à la magie du style. Ce n'étaient plus ces brillantes métaphores dont le luxe et la profusion, pour embellir la réalité, en exagéraient les saillies dans des contours hyperboliques ; c'étaient des rapprochements, des rapports qui se faisaient valoir par eux-mêmes ; c'étaient des aperçus dont la sagacité déjà surprenante ressortait encore plus sous une expression tellement bien appropriée, que sa justesse et sa force faisaient souvent toute son élégance. Le *Tableau élémentaire de l'Histoire naturelle des animaux*, que M. Cuvier fit paraître en l'an 3 de la république, fut le premier ouvrage dans lequel il exposa les principes de la révolution qu'il allait opérer dans les sciences naturelles. Ce fut ce livre, qu'il destinait à ses élèves qui motiva son admission dans la première classe de l'institut national. En peu d'années tous les honneurs scientifiques vinrent le trouver ; Mertrud, le premier qui eut occupé en France une chaire d'anatomie comparée, étant déjà très avancé en âge eut besoin d'un suppléant, il désigna Cuvier comme l'homme le plus capable de remplir cette tâche, et quelque temps après, Cuvier lui dédia ses *leçons* recueillies par MM. Duméril et Duvernoy. Jamais traité n'avait été si riche en faits jusqu'alors ignorés, ni si méthodique ; jamais tant de prémisses matérielles n'avaient été rassemblées pour préparer de si importantes conséquences. On concevait à peine que la vie de plusieurs hommes eût pu suffire à tant de dissections minutieuses, à tant de recherches qui demandaient la plus scrupuleuse attention ; et pourtant Cuvier n'avait pas encore trente ans. Habile à saisir les moindres analogies, il établissait dans la vaste catégorie des êtres animés une graduation, dont chaque degré était, en quelque sorte, une découverte qui comblait un déficit sur la vaste échelle de l'animalité. Déjà Daubenton, Camper et Sœmmering, avaient dirigé leurs observations vers le même but, mais aucun d'eux n'avait osé s'approprier la pensée du créateur ; Cuvier placé assez haut pour dominer l'ensemble, parvint à y coordonner tous les détails, et à les forcer dans un contact de succession et pour ainsi dire original, à s'expliquer et à s'éclairer les uns par les autres. Dès ce moment l'anatomie comparée se trouva pourvue de toute la dignité, et de toute l'utilité d'une science dont le système est des plus féconds. Elle fut le flambeau de l'histoire naturelle, et offrit au philosophe d'innombrables sujets de méditation. Elle s'allia à toutes les études sur la vie, et donna

la clef de plusieurs phénomènes qui depuis des siècles n'avaient cessé de provoquer dans tous les genres les aberrations des métaphysiciens. En l'an 8, Cuvier succéda au célèbre Daubenton, professeur au collége de France; bientôt après il parut au Lycée (aujourd'hui l'Athénée de Paris) où il fut applaudi par les mêmes personnes qui y avaient entendu les Laharpe, les Chénier, les Fourcroy; toutes s'émerveillaient de sa lucidité, et dans un sujet que l'on s'attendait à trouver aride, on était séduit par l'attrait d'une élocution non moins facile que brillante. Sa réputation n'avait encore grandi que dans les sanctuaires réservés aux jeunes adeptes de la science, elle devint immense parmi les gens du monde. Dès 1799, Cuvier avait publié un extrait de son ouvrage sur les espèces de quadrupèdes dont les ossements ont été trouvés dans l'intérieur de la terre. Il entreprit de faire l'histoire de ces exhumations devant son auditoire du Lycée; les séances qu'il consacra à exposer ses opinions sur les fossiles furent des plus remarquables, ce fut vraiment alors qu'il déploya tous les prestiges de l'éloquence unie à un savoir si vaste, que dans sa sphère, il semblait embrasser tout ce qui se saurait un jour. Nouvel Atlas, il supportait un monde tout entier; il le faisait surgir des entrailles du globe, le ranimait, le faisait mouvoir et respirer. Il évoquait successivement des générations entières pour qu'elles vinssent attester et décrire les grandes catastrophes dont elles avaient été les témoins ou les victimes. Tel que le dieu qui à la fin des temps doit juger la terre, il rassemblait pour la résurrection les débris de la vie éteinte, et en recomposait des êtres complets qu'il forçait à marcher devant lui: le néant même, n'avait plus la puissance de dérober une conquête à son entendement; ce qui s'était détruit, il le retrouvait, comme l'inconnu de l'équation; et sa connaissance approfondie du mécanisme de l'organisation et de l'enchaînement de toutes les parties qui le constituent et de l'engencement articulaire, était pour lui un guide tellement infaillible que de toutes ces palingénésies, il n'en est pas une qui ait été démentie. A l'aspect d'un organe, il se retraçait dans l'imagination la forme des autres, et il les reproduisait avec une exactitude telle, qu'elle se confirmait par elle-même. Ainsi se manifestaient les preuves de la rationalité de ces divisions, et de ces séries qu'il a introduites dans la zoologie, non plus d'après des signes étrangers à l'organisme des animaux, mais d'après ce qu'il y a de plus constant et de plus fixe dans leur structure. Mais des résultats plus prodigieux ressortent de ces travaux et de ces découvertes; M. Cuvier a déroulé les pages du grand livre dans lequel sont écrites en impérissables hiéroglyphes les vicissitudes de notre planète, et les lois de sa théorie. Peut-être y lit-on aussi la date de son existence et de celle de ses habitants: il fut un temps où M. Cuvier crut la trouver dans le mot *éternité*; mais le besoin de concilier la vérité avec les récits de la Genèse, devait plus tard le déterminer à jeter un voile sur cette découverte. La version qu'il a imaginée est des plus ingénieuses; elle admet tous les faits et n'en dissimule aucun; elle conserve tous les monuments de l'histoire du globe, et les pièces sous les yeux chacun peut juger, si l'hypothèse est ou non fondée. Chacun peut interpréter à sa manière, le double cataclysme qui a deux fois submergé notre continent, la circonstance de nombreux dépôts d'ossements enfouis entre deux couches marines, et les temps qui ont dû s'écouler entre la première catastrophe et la seconde. Il ne nous appartient pas d'apprécier la conclusion à laquelle M. Cuvier devait arriver. Il nous suffira de dire qu'abstraction faite de l'opinion qu'il émet, ses recherches l'ont conduit aux plus étonnantes découvertes, et qu'en comparant les squelettes des quadrupèdes fossiles, avec les espèces vivantes, il est parvenu à en déterminer soixante-dix inconnues jusqu'à lui, entre lesquelles plus de quarante ne peuvent se rattacher à aucun des genres existants. Il serait difficile de citer un savant dont la vie ait été plus pleine que celle de M. Cuvier, ou dont les travaux aient été plus variés: littérature, poésie, physiologie, mathématiques, chimie, physique, agronomie, études des langues et de la philosophie, il a tout embrassé. Les étrangers le regardent comme la plus vaste capacité de notre époque; son organisation intellectuelle en fait un véritable Protée, qui change à volonté de formes, de couleurs, de physionomie, d'habitudes, et qui garde partout une notable supériorité. Les éloges historiques, qui lui ont fait ouvrir les portes de l'académie française passent pour des modèles de ce genre, dans lequel il s'est tout-à-fait affranchi des vieux us de l'apologie. Depuis près de quarante ans M. Cuvier n'a pas cessé de rassembler des matériaux pour la science à laquelle il a fait faire tant de progrès. Dans plusieurs voyages, il a parcouru l'Italie, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, afin d'y voir les fossiles conservés, et d'observer leurs gîtes: c'est lui qui a dirigé aux portes de Paris, les fouilles qui ont été faites dans les carrières à plâtre de Montmartre, d'où l'on a tiré les ossements les plus curieux; c'est encore lui qui a formé le riche cabinet d'anatomie comparée du jardin des Plantes, et c'est par ses soins que cette collection déjà très considérable s'augmente tous les jours. Nous voudrions pouvoir terminer ici cette notice dans laquelle nous avons autant qu'il a dépendu de nous, rassemblé les titres de M. Cuvier à l'estime des contemporains et de la postérité; mais M. Cuvier poussé par une fatale ambition, et tout glorieux de son universalité, a jugé à propos de se classer parmi les hommes d'état, et malheureusement, le terrain de la politique était le seul sur lequel il ne lui était pas donné de marcher avec éclat. Napoléon voulant fonder l'université impériale, le nomma commissaire pour l'établissement des lycées, inspecteur général des études, conseiller titulaire de l'université. Des fonctions de cette nature étaient encore dans les attributions du savant; mais M. Cuvier n'y vit qu'un acheminement aux plus hauts emplois. Les Berthollet, les Chaptal, les Monge, les Lagrange siégeaient au sénat; M. Cuvier se flatta de devenir leur collègue, et afin d'avoir comme on le dit *un pied dans l'étrier*, il sollicita et obtint la place de maître des requêtes au conseil d'état. Quelques mois avant la chute du gouvernement impérial, il fut envoyé à Mayence en qualité de commissaire extraordinaire; et à la rentrée des Bourbons il se montra assez détaché de son ancien maître pour qu'un nouveau dévouement le fît élever au poste de conseiller d'état; attaché d'abord au comité de législation, puis à celui de l'intérieur, il resta fidèle pendant les cent jours, et fut à la seconde restauration nommé chancelier du conseil royal de l'instruction publique, dont il résigna les fonctions en 1823, lorsque la dignité de grand-maître de l'université fut rétablie en faveur de M. Frayssinous. Depuis ce temps M. Cuvier a souvent été chargé de soutenir en qualité de commissaire du roi, des projets de lois dont l'impopularité devait attirer sur les ministres l'animadversion du peuple, et dans plus d'une occasion on l'a entendu nier des actes d'intolérance exercés contre ses coreligionnaires; la médiocrité de ses discours était alors singulièrement en rapport, avec ce qu'il y a d'étrange dans une pareille conduite. Nous devons du reste, ajouter pour la justification de M. Cu-

tier, que la plupart des savants allemands dont il lui a sans doute été impossible de ne pas contracter les mœurs et les usages, ne se font nul scrupule de scinder leur existence, et que s'ils en consacrent une moitié à la contemplation, et aux études, l'autre, dût en souffrir la conviction la plus intime, est employée fort activement dans l'intérêt de leurs jouissances et de leur fortune. « S'il » est, a dit M. Cuvier dans son éloge de l'agro» nome Gilbert, des savants assez philosophes pour » refuser les dignités et les richesses, d'autres qui » ne le sont pas moins, ont cru que ces choses ne » valaient pas même la peine d'être refusées. » Ceci révèle pourquoi M. Cuvier est baron, pourquoi il a des cordons, des pensions, et le titre de conseiller d'état : mais ceci ne révèle pas pourquoi, sous sa présidence universitaire, M. de Candolle fut révoqué de sa place de professeur de botanique à l'école de Montpellier. M. Cuvier a été l'un des coopérateurs du *Dictionnaire des sciences médicales*, du *Dictionnaire des sciences naturelles*, du *Journal des savants* et des *Annales du muséum*, de la *Biographie universelle*, et depuis 1812, il publie chaque année la partie physique dans l'*Analyse des travaux de la classe des sciences mathématiques et physiques.* Il a fait paraître : 1° *Tableau élémentaire de l'histoire des animaux*, an 6, in-8° ; 2° *Extrait d'un ouvrage sur les espèces de quadrupèdes dont on a trouvé les ossements dans l'intérieur de la terre*, 1799, in-8° ; 3° *Leçons d'anatomie comparée*, recueillies et publiées sous ses yeux, par MM. Duméril et Duvernoy, 1800-1805, 5 volumes in-8°; cet ouvrage a été traduit dans toutes les langues de l'Europe ; 4° *Recherches anatomiques sur les reptiles regardés encore comme douteux*, 1807, in-4°, avec planches. Dans cet ouvrage M. Cuvier assigne la place de l'*axolt*, qu'il considère comme une larve, tandis que dans la sirène et le protée il montre de véritables animaux; 5° avec Brongniart, *Essai sur la Géographie minéralogique des environs de Paris*, avec des cartes géognostiques et des coupes de terrain, 1811, in-4° ; 6° *Recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes, où l'on rétablit les caractères de plusieurs espèces d'animaux, que les révolutions du globe paraissent avoir détruites*, 1812, 4 vol. in-4°, avec un grand nombre de figures : le même ouvrage, considérablement augmenté, refondu et corrigé, 5 vol. in-4°, 1821 et 1825, avec un supplément pour compléter l'édition précédente; il est traduit en plusieurs langues; l'introduction a souvent été réimprimée a l'étranger; 7° *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'anatomie des mollusques*, Paris, 1817, in-4°, avec figures : ils avaient été pour la plupart publiés séparément dans les *Annales du muséum d'Histoire naturelle*; 8° *La Ménagerie du muséum d'Histoire naturelle*, avec Lacépède et Geoffroy ; 9° *Le règne animal distribué d'après son organisation*, 1817, 4 volumes in-8°, avec figures; M. Latreille a rédigé le volume qui traite des *insectes*; 10° *Discours sur la loi des élections*, session de 1816; 11° *Discours de réception prononcé à l'académie française*, le 27 août 1818, in-8° ; 12° *Recueil des Eloges historiques*, lus dans les séances publiques de l'institut, 1819, Paris, 2 vol. in-8°; 13° *Histoire des progrès des sciences naturelles, depuis 1789 jusqu'à ce jour*, 1826, in-8°. M. Cuvier a ajouté, dans une nouvelle édition de Buffon, mise en ordre par M. Richard, deux volumes, dans lesquels il s'est efforcé de la mettre au niveau des connaissances actuelles. M. Cuvier a encore ajouté des notes à la *Bibliothèque des classiques latins*, au *Traité de Camper*, sur plusieurs espèces de cétacées, au *Voyage pittoresque autour du monde*, du peintre Choris, au *Traité des prairies artificielles de Gilbert*, ainsi qu'à la *Relation de Bowdich, sur le pays d'Ashantie.*

CUVIER (Frédéric), frère cadet du précédent, membre de l'institut, chargé en chef de la ménagerie du jardin du Roi, homme remarquable autant par son talent d'observation, la rectitude de son jugement et ses travaux utiles, que par son extrême modestie. L'histoire naturelle à laquelle M. Cuvier consacre tout son temps, lui doit beaucoup. S'étant adonné spécialement à l'étude des mammifères, et ayant profité de sa position avantageuse au jardin du Roi pour en observer un grand nombre, M. Cuvier a puissamment contribué à l'avancement de leur histoire, sous le rapport anatomique et zoologique. Il publie avec M. Geoffroy Saint-Hilaire, *l'Histoire naturelle des mammifères*, avec fig. coloriées, in-fol., dont 53 livraisons ont paru ; une seconde édit. in-4°, vient d'être publiée. On a encore de lui : *Des dents des mammifères considérées comme caractères zoologiques*, Paris, 1824, 1 vol. in-8°, orné de cent planches. La structure et la forme des dents étant dans un rapport constant avec la nature des organes digestifs, et toutes les autres circonstances de l'organisation, on conçoit que leur connaissance doit être infiniment utile. La fixité de leur forme et de leur structure est si constante, et l'étude qu'en a faite M. Cuvier est si approfondie, qu'il peut dans le plus grand nombre des cas, par l'inspection d'une seule dent, arriver à découvrir l'espèce à laquelle elle appartient. M. Cuvier est rédacteur général du *Dictionnaire des sciences naturelles*, qu'il a enrichi d'un grand nombre d'excellents articles; on cite surtout son article *Instinct*. Il a publié, en outre, plusieurs *Mémoires*, tant dans les *Annales du Muséum*, que dans les *Annales d'histoire naturelle*. C'est à M. Frédéric Cuvier que le docteur Gall est redevable de la plupart des observations d'anatomie comparée, dont il s'est servi pour appuyer son système de phrénologie.

CZACKI (Thadé), staroste de Nowogrodek, issu d'une ancienne et illustre famille de la Volhynie, né à Poryck, le 28 août 1765. La Pologne range cet homme respectable au nombre de ceux qui ont mérité, à juste titre, la reconnaissance et l'admiration de la postérité. Dès son enfance il témoignait une vive ardeur pour la lecture des ouvrages sérieux, et se plaisait à méditer les annales de l'ancienne Rome et celles de la république de Pologne. A l'âge de neuf ans, et à l'insu de ses parents, il donnait le peu d'argent destiné à ses menus plaisirs, à l'instituteur gratuit qui enseignait les pauvres enfants de Poryck, pour l'encourager à redoubler de soins pour cette jeunesse, et à lui inspirer les préceptes de la foi et de la morale. Il ne tarda pas à s'attirer l'attention du roi Stanislas-Auguste Poniatowski, qui le nomma membre de la commission du trésor ; il occupa cette charge honorable au milieu de collègues vieillis dans les affaires, et rédigea tout ce qui avait rapport au commerce, à l'industrie, à la statistique et aux relations extérieures. Le roi lui donna ensuite la starostie de Nowogrodek, le créa chevalier des premiers ordres du pays. Les grands travaux de la mémorable diète constitutionnelle de 1791, attestent les vastes connaissances et les qualités immenses qu'il développa durant le cours de ces quatre années, 1788-1791. Après l'inique partage de la Pologne, à laquelle il avait consacré sa vie et sa fortune, tous les biens qui lui restaient furent confisqués. Réduit alors à une extrême misère, il sollicita une place de professeur à l'université de Cracovie; mais la mort ayant atteint Catherine II, l'empereur Paul qui commença son règne en brisant les fers de Kosciuszko et de douze mille Polonais, restitua à Czacki toutes ses possessions, et lui offrit même une place de sénateur à Pétersbourg; le courageux patriote refusa. Calomnié dans la suite auprès de Paul 1er, Czacki ne se laissa point intimi-

ner, et lorsque Alexandre monta sur le trône, il lui présenta un exposé énergique de sa conduite; le jeune prince, touché de sa franchise, et convaincu de son innocence, lui accorda grâce entière, et le nomma conseiller privé. En 1803, lorsque l'académie de Wilna fut érigée en université, Czacki représenta la grande distance qui séparait la Volhynie, la Podolie et le gouvernement de Kiiow, de l'université de Wilna, et de fonder une nouvelle école dans la petite ville de Krzémiéniéc; et accepta la place d'inspecteur (visitator), de ces trois provinces. Pour suppléer au manque de fonds nécessaires à l'exécution de ses projets, il sacrifia de fortes sommes de sa propre fortune, qui était déja grevée de dettes par les confiscations précédentes. A force de dévouement, de soins, d'économie, de quêtes et de souscriptions patriotiques, il parvint à consacrer à l'instruction une somme qui s'élevait à quatre millions de florins de Pologne (environ deux millions deux cent cinquante mille francs). Le manque de petites écoles de paroisse se faisait généralement sentir; Czacki en établit cent vingt-six, qui influèrent le plus puissamment sur la classe agricole; il porta le même soin à toutes les écoles des districts qu'il pourvut d'instituteurs et de fonds; mais le monument le plus durable de la gloire de Czacki, est la fondation de l'école de Krzémiéniéc, connue sous le nom de *Gymnase de Volhynie*, où l'on enseignait le droit, les sciences physiques naturelles et mathématiques, les littératures anciennes et modernes, les beaux-arts, les arts d'agrément, etc., etc. L'infatigable Czacki fonda, dans la même ville, l'école de mécanique, de géométrie, l'école des organistes, celle des jardiniers, celle des instituteurs de villages, l'observatoire astronomique, l'imprimerie, le jardin botanique, le cabinet de physique. A la mort du roi Stanislas Poniatowski, il acheta la bibliothèque du prince et son cabinet de médailles et d'antiquités. Sa sollicitude alla jusqu'à faire bâtir des maisons dans lesquelles les enfants de la pauvre noblesse et des fermiers, pouvaient loger à un prix modique, pour suivre leurs études. Il institua également plusieurs pensions de demoiselles; et, quand la mort le surprit, il méditait l'établissement d'un institut particulier, destiné à former des gouvernantes pour le sexe. Les parents des premières familles du pays vinrent s'établir dans cette retraite des sciences, pour y jouir avec plaisir et orgueil des progrès de leurs enfants. Czacki ne séparait jamais la morale et les bonnes mœurs de l'instruction, il y mettait tous ses soins, et l'adage du gymnase de Krzémiéniéc, était: *Dieu, la vertu, la patrie, les sciences et la gloire.* Il y réunit des professeurs distingués, tels que Joseph Czech, Joachim Lelewel, Szostakowski, Slowacki, Sciborski, Osinski, Besser, etc., qui tous sont connus avantageusement dans la littérature polonaise. Ce grand citoyen mourut, en 1813, à Dubno. On célébra, en son honneur, des obsèques magnifiques, honorés par la douleur universelle; il fut inhumé à Poryck dans la maison de sa famille, et son cœur fut déposé à Krzémiéniéc, avec cette inscription: *Là où est ton trésor, là est aussi ton cœur!* Les principaux ouvrages de Czacki sont: 1° *Des dîmes en général, et particulièrement en Pologne*, ouvrage qui, en 1801, fut traduit à Varsovie du polonais en français; 2° *Du droit sur la ferme de boissons en Pologne et en Lithuanie*, 1806; 3° *Des juifs*, *notice historique sur ce peuple et particulièrement en Pologne*, Wilna, 1807; 4° *Des droits du duché de Mazovie*, 1801; 5° *Sur les lois de la Pologne et de la Lithuanie, sur leur esprit, leur origine et leurs rapports, et sur les lois en particulier qui se trouvent dans le premier statut, ou Code du grand-duché de Lithuanie, publié en* 1529, Varsovie, 1801. M. Félix Bentkowski, dans son excellent livre de *l'Histoire de la littérature de Pologne*, en parle ainsi: « Cet ouvrage est une vraie encyclopédie des sciences historiques pour les annales de notre patrie; c'est un trésor où doit puiser tout homme qui veut approfondir l'histoire de Pologne. »

CZARTORYSKI (Adam-Casimir, prince), ancien général de Podolie, et feld-maréchal des armées autrichiennes, naquit le 1er décembre 1731, à Dantzick, chef-lieu du palatinat de la Pomeranie dans la république de Pologne. Il descend en ligne droite des Jagellons, grands-ducs de Lithuanie. Sa haute naissance, sa fortune immense et son esprit distingué, lui préparaient une destinée brillante, néanmoins il débuta dans la carrière politique sous de sinistres auspices; ce fut en 1763, lors de la diète de convocation. Quand la noblesse s'assembla pour nommer un successeur à Auguste III, deux partis puissants divisaient alors la nation polonaise; l'un prétendait conserver la même forme de gouvernement, et exclure toute influence étrangère; l'autre voulait s'appuyer de cette même influence pour constituer une monarchie héréditaire. L'honorable maréchal Malachowski était à la tête du premier parti, et devait de droit occuper la présidence de la diète. Mais la maison des Czartoryski appuyée par les armes de la Russie, et profitant de sa prépondérance, fit proclamer et élever le prince Adam à la dignité de président de la diète; c'est depuis cette fatale époque que s'établit la terrible influence de Catherine II, dans les affaires de la Pologne. Le premier effet de cette influence fut l'élection du roi Stanislas Poniatowski. Le prince Adam Czartoryski ambitionnait aussi ce titre, ce qui explique la mésintelligence qui s'établit entre lui et le nouveau roi; mais il n'en fut pas moins utile à son pays et à ses compatriotes. Élevé à la dignité de maréchal des tribunaux du grand duché de Lithuanie, il laissa après lui les souvenirs les plus honorables. Nommé ensuite général du corps des cadets à Varsovie, il répondit dignement à l'attente de ses concitoyens, et cet établissement, dirigé par ses soins, donna à la Pologne une longue série de héros; ce fut dans cette école que Kosciuszko fit ses premières études. Occupé de l'administration intérieure de la république, le prince Adam ne se mêla pas de la politique étrangère; aussi son nom ne se trouve pas lié aux actes qui rendirent si malheureusement célèbre l'histoire de la Pologne dans la seconde moitié du 18e siècle. Après le premier partage de la Pologne, exécuté, en 1773, Czartoryski entra au service de l'Autriche, à raison de ses vastes possessions en Gallicie, mais il concourut avec énergie aux efforts que fit pendant la mémorable diète constitutionnelle de 1788 à 1792, autrement dite de quatre ans, la noblesse polonaise pour recouvrer l'indépendance de la Pologne. Cette diète ayant admis les habitants des villes aux droits politiques du pays, le prince Adam Czartoryski, aussi bien que le comte Ignace Potocki, grand maréchal de Lithuanie, et le comte Stanislas Malachowski, maréchal de la diète, se firent recevoir bourgeois de la ville de Varsovie, et leur exemple fut suivi de plusieurs nobles de la Pologne. Cette même diète ayant fait choix d'un membre de la famille de Saxe pour succéder au trône après la mort de Stanislas Poniatowski, elle chargea le prince Czartoryski d'aller, en qualité de commissaire, à Dresde, pour y entamer, de concert avec Jean Népomucène Malachowski, ministre de Pologne à la cour de Saxe, les conférences avec les ministres de l'électeur, mais elles n'eurent aucun effet. Les dispositions hostiles des puissances environnantes ayant fait craindre à la cour de l'électeur de ne point conserver ce qu'on lui offrait si généreusement, le

prince Adam se rendit ensuite à Vienne, à l'effet d'obtenir la médiation de l'empereur et sa protection contre les desseins de la Russie. n'ayant pu réussir, et le roi Stanislas-Auguste ayant accédé a l'infâme confédération de Targowitsa, Czartoryski cessa de se mêler des affaires. Il se trouvait à Vienne lors de l'insurrection de 1794, à laquelle il ne prit aucune part; cette conduite et cette inaction, à l'époque la plus critique de la Pologne, où la fortune et l'influence du prince Adam eussent été d'un grand poids, lui attireront les reproches de la postérité. Il put pleurer sur les malheurs de sa patrie, mais ce n'était pas le moment de verser des larmes, lorsqu'il fallait agir. Lors de la régénération de la Pologne, en 1807 et 1809, il tint encore la même conduite. En 1812, Napoléon ayant paru un moment vouloir relever le royaume de Pologne pour l'opposer comme une barriere a l'Allemagne et à la Russie, Czartoryski fut arraché aux douceurs du repos et de la vie privée, et nommé maréchal de la diète. Il partageait les illusions de ses compatriotes sur la puissance et sur les vues de Napoléon à l'égard de la Pologne; mais le sort en décida autrement, car ayant eu cinq fois, depuis 1796, l'occasion de rétablir ce royaume, il ne l'avait jamais fait. Ceux qui furent témoins des transports que la proclamation du prétendu royaume de Pologne excita alors dans l'assemblée qui remplissait la plus vaste place de Varsovie, assurent que ce jour-là fut le plus beau de la longue carrière du prince Czartoryski. Mais ces transports d'alégresse se refroidirent bientôt, lorsqu'on entendit Napoléon, qu'un instinct irrésistible rendait ennemi de tout ce qui ressemblait à la liberté, répondre vaguement et avec froideur aux adresses de la confédération, dont les membres se trouvaient dans ce moment a Wilna. Le prince Adam Czartoryski se retira alors dans sa belle campagne de Pulawy, sur les bords de la Vistule; les savants, les littérateurs, les artistes, les militaires, y recevaient un accueil distingué. Il est mort en 1823, à Sieniawa en Gallicie, âgé de quatre vingt-douze ans. Son corps a été déposé dans la chapelle de sa famille à Varsovie. M. Julien-Ursin Niemcewicz, ci-devant aide-de-camp de Kosciuszko, et aujourd'hui secrétaire du sénat polonais, et président de la société des amis des sciences de Varsovie, a prononcé son oraison funèbre. Ses compatriotes, en reconnaissance de ses services, lui ont érigé un buste en bronze dans une des salles du corps des cadets à Varsovie. Le prince Adam Czartoryski se distingua dans la république des lettres. On a de lui des ouvrages d'un style pur et élégant, pleins de goût et d'une critique judicieuse. — La princesse Isabelle Czartoryska, née, en 1743, comtesse Flemming, femme du précédent, célèbre par son patriotisme, par les grâces de sa personne et de son esprit, s'est fait également connaître par son goût pour les arts et pour les lettres. Elle fut en correspondance avec Delille, et lorsque ce poëte voyagea en Pologne, il fit mention de Pulawy dans sa nouvelle édition du poëme *des Jardins*. On trouve, dans la belle description que cette princesse lui envoya, des détails sur la famille des Czartoryski, qui ne sont pas étrangers à notre sujet : « Mes larmes coulent souvent, » dit-elle, quand je retrouve les souvenirs de ma » patrie, de ce pays si cher à mon cœur, où je vé- » cus depuis mon enfance, où je fus heureuse fille, » heureuse femme, bienheureuse mère, heureuse » amie ! Ce pays n'existe plus, il est arrosé de sang » (la princesse écrivait en 1794), et bientôt le » nom en sera effacé... » Elle a enrichi la littérature polonaise de deux ouvrages : 1° *Diverses idées sur la manière de construire les jardins*, in-4°, à Breslau, chez Korn, 1807; 2° *Le Pèlerin à Dobromil*, Varsovie, 1818, in-8°, ouvrage destiné à l'instruction du peuple, où on trouve les faits mémorables de l'histoire de Pologne, propres à éclairer la classe agricole. — La duchesse de Wurtemberg, fille de la précédente, mariée à l'oncle du roi actuel de Wurtemberg, est auteur d'un roman très bien écrit, intitulé : *Malvina*, ou l'*Instinct du cœur*, Varsovie, 1816, 2 vol. in-8°. Ce roman a été traduit en français en 1817.

CZARTORYSKI (Adam, prince), fils aîné du précédent, né le 14 janvier 1770, fut élevé avec le plus grand soin, alla terminer ses études a l'université d'Edimbourg en Ecosse, et ensuite à Londres. A son retour dans sa patrie, et après le dernier partage de la Pologne en 1795, il fut envoyé avec son frere Constantin en otage à Pétersbourg, par ordre de l'impératrice Catherine. Le prince Adam se lia dès lors tres étroitement avec le grand-duc Alexandre, héritier présomptif de la couronne. Lorsqu'en 1796 Paul Ier monta sur le trône, le prince Adam fut envoyé en ambassade à Turin, auprès du roi de Sardaigne; mais après la mort tragique de l'empereur Paul, le nouveau monarque Alexandre Ier fit revenir son ancien ami, et le nomma ministre des relations extérieures. Le prince Czartoryski montra, dans ce poste éminent, de grands talents, et une rare modération. Ce ne fut pas sans quelque jalousie que les Russes virent un Polonais occuper une place aussi importante; mais le prince Czartoryski ne se servit de sa faveur que pour montrer combien il appréciait la confiance du monarque. Sa conduite fut constamment noble et désintéressée; il ne voulut pas même recevoir les appointements attachés à sa place, et les laissa dans le trésor impérial. Le 11 avril 1805, il signa une alliance offensive et défensive de la Russie avec l'Angleterre. Napoléon, en réunissant l'Italie à la France, donna lieu à cette coalition. Cependant, voulant encore tenter des moyens de conciliation, le prince Czartoryski demanda, au nom de l'empereur de Russie, des passe-ports pour M. de Novossiltzoff, afin qu'il pût aller traiter de la paix; mais, à la même époque, l'empereur des Français réunit la république ligurienne à la France, et les négociations n'eurent pas lieu. L'Autriche se décida alors a entrer dans la coalition, et y fit accéder la Baviere. Le prince Czartoryski avait formé le projet de faire épouser, au prince royal de Bavière, une des grandes duchesses, sœurs de l'empereur de Russie; il désirait que les liens du sang cimentassent l'alliance entre les deux états; mais l'invasion de la Baviere par les troupes autrichiennes, et la dislocation de l'armée bavaroise demandée par l'Autriche, mécontentèrent le souverain de Baviere, qui se détacha aussitôt de la coalition, et unit ses intérêts à ceux de la France. Une faute aussi grave en politique ayant eu les suites qu'elle devait avoir, et l'empereur Alexandre ayant retiré ses troupes, le prince Czartoryski sachant qu'on lui imputait assez généralement ces fâcheux résultats, pria l'empereur d'accepter sa démission, et alla en Pologne; néanmoins il se trouvait dans le camp d'Alexandre lors de la bataille d'Austerlitz, livrée le 2 décembre 1805. Le baron Budberg, qui lui avait succédé dans le ministère des affaires étrangères, adopta a peu près les mêmes plans que lui, et forma une alliance offensive et défensive avec la Prusse en 1807. Le prince Czartoryski accompagna aussi l'empereur pendant cette campagne; mais après la paix de Tilsitt, le baron Budberg fut renvoyé, et le comte Nicolas Roumiantzoff parvint au ministère. Ce fut alors que le prince Adam Czartoryski se retira entièrement des affaires; il assista fort rarement aux séances du conseil d'état, goûta les dou-

ceurs de la vie privée, et prouva constamment que les sentiments qu'il avait voués à l'empereur Alexandre s'attachaient plutôt à sa personne qu'aux dignités dont il en avait été honoré. En effet, de toutes les décorations que l'empereur lui offrit, il n'accepta que celle de l'aigle blanc de Pologne. Lorsque la France prétexta qu'elle ne prenait les armes que pour maintenir l'indépendance de la Pologne, et le gouvernement russe voulant prendre des mesures sévères pour maintenir la tranquillité parmi les Polonais devenus ses sujets, le prince Czartoryski parla avec une vive éloquence en faveur de ses compatriotes au conseil d'état présidé par l'empereur Alexandre; il représenta qu'il ne fallait point aigrir une nation qui chercherait une protection loin d'elle, si on ne remplissait pas fidèlement ses engagements. Depuis ce moment il accompagna constamment l'empereur de Russie, et vint à Paris en 1814. Quand ce monarque alla en Pologne en 1815, la manière distinguée dont il traita le prince Adam fit croire qu'Alexandre lui destinait le titre de lieutenant du roi; mais il fut depuis accordé au général Zaïonczek, et le prince Adam fut nommé sénateur palatin du royaume de Pologne. En 1817, il épousa la jeune princesse Anna Sapiéha, personne des plus aimables et des plus accomplies; la préférence qu'il obtint sur le comte Louis Pac, général polonais, fut la cause d'un duel où il fut blessé légèrement. Il assista, en 1818, à la première diète de Pologne, comme membre de la chambre haute; il y parla avec un esprit d'indépendance et des vues éclairées du bonheur que pourraient propager parmi les peuples les gouvernements représentatifs, s'ils agissaient de bonne foi. Lors de la transformation en 1803, de l'académie de Wilna en université, dont le ressort s'étendait sur toutes les provinces démembrées dans les trois partages de la Pologne, telles que la Lithuanie, la Volhynie, la Podolie, le gouvernement de Kiow et la Russie-Blanche, composée des palatinats de Mohilew et de Witepsk. Le prince Czartoryski, y remplit les fonctions de curateur. En 1822, les étudiants de Wilna ayant été accusés d'avoir tramé des mouvements séditieux, on créa une commission pour en connaître les auteurs. Le prince Czartoryski, qui connaissait à fond l'affaire, prit hautement la défense des prévenus; mais M. de Novossiltzoff étant arrivé à Wilna, lui fit prendre une tournure différente, et dès lors le prince Czartoryski, ne pouvant plus exercer honorablement la place de curateur, donna sa démission, et fut remplacé par Novossiltsoff lui-même. Dès lors les arrestations des jeunes gens se poursuivirent avec ardeur, et plus de soixante gémissent encore dans les prisons, ou sont envoyés dans les régiments russes, ou en exil. Le plus bel éloge que mérita, dans cette circonstance, le prince Czartorysky, est celui que M. Novossiltsoff ne put s'empêcher de lui rendre, en disant, dans son rapport à l'empereur, que le prince Czartoryski, occupant la place de curateur de l'université de Wilna, a fait reculer au moins de cent ans l'amalgame entre la jeunesse lithuanienne et les Russes. Depuis cette époque, il renonça à toutes les charges, et mène aujourd'hui une vie très retirée à l'étranger. Il a fait l'acquisition de la belle bibliothèque du célèbre philanthrope et savant Thadé Czacki, Volhynien, qui, réunie à celle de Pulawy, est une des plus complètes qu'on puisse voir en matériaux relatifs à l'histoire de Pologne; elle est ouverte à tous ceux qui désirent en profiter.

CZARTORYSKI (Constantin-Adam, prince), frère du précédent, adjudant-général, premier aide-de-camp de l'empereur Alexandre comme roi de Pologne, né le 28 octobre 1773. Il fut, ainsi que son frère, envoyé en otage à la cour de Saint-Pétersbourg, en 1795, où il remplissait les fonctions d'aide-de-camp du grand-duc Constantin. Lorsqu'en 1806 on forma le duché de Varsovie, il s'attacha au service du roi de Saxe, comme grand-duc de Varsovie, et devint colonel d'un régiment qu'il forma à ses frais. Dans la campagne de 1812, où il se comporta honorablement, il commanda le 16e régiment d'infanterie, division de Zaïonczek. Sa faible santé ne lui permit pas de prendre part aux campagnes suivantes. En décembre 1815, l'empereur Alexandre, qui s'attacha à combler de faveurs tous les princes de cette famille, le nomma son adjudant-général, premier aide-de-camp, fonctions qu'il remplit pendant plusieurs années. Sa santé se trouvant toujours dans le même état de faiblesse, il obtint la permission de la soigner, et il mène aujourd'hui une vie très retirée à l'étranger. L'aménité de son esprit, et son caractère affable, lui attirent l'estime de tous ceux qui le connaissent.

CZERNI-GEORGES. Son véritable nom était Georges Petrowich. On lui donna le surnom de Czerni, qui signifie *noir*, à cause de la couleur basannée de son teint. Il naquit dans les environs de Belgrade, de parents obscurs, que l'on croit d'origine française. Sans éducation, puisqu'il ne sut jamais lire, sans autre fortune que son courage, il se créa des armées, affranchit son pays du joug des Turcs, et dut à la victoire un rang parmi les puissances du monde. L'élévation de cet audacieux chef de partisans suffirait pour faire connaître le degré de faiblesse où est tombée la puissance qui renversa jadis le trône de Constantin, si le spectacle qu'offre aujourd'hui la Grèce pouvait laisser des doutes à cet égard. Doué par la nature d'une énergie qu'il poussa trop souvent jusqu'à la férocité, avide d'indépendance, Czerni-Georges conçut de bonne heure une haine profonde du joug qui pesait sur sa patrie. Il eût probablement langui toute sa vie dans les transports étouffés d'une indignation muette et impuissante, si ce pouvoir occulte qu'on nomme le hasard, ne l'eût jeté dans la carrière périlleuse où nous allons le suivre. Très jeune encore il passait dans un chemin étroit; un Turc vint à sa rencontre, et, avec l'arrogance habituelle aux musulmans quand ils s'adressent à des chrétiens, il lui ordonna de se ranger. Le jeune Servien n'obéissant pas avec assez de promptitude, le Turc le menace de son pistolet. Czerni-Georges le prévient, et lui brûle la cervelle. Forcé de fuir, il alla chercher un asile en Transylvanie; mais il y trouva un ennemi non moins redoutable que les Turcs, le besoin, auquel il ne put échapper qu'en prenant du service dans les troupes autrichiennes. La discipline méticuleuse et les mœurs pesantes des Allemands convenaient mal à l'effervescence de son caractère. Il manqua à ses devoirs, fut puni, tua son capitaine en duel, et retourna en Servie, où il se fit klephte. Czerni-Georges possédait des connaissances militaires acquises dans les armées autrichiennes, une activité prodigieuse, beaucoup de ténacité dans ses entreprises, une force de corps peu commune, et ce sang-froid, ce coup d'œil sûr et rapide qui gagnent les combats. Bientôt il se vit à la tête d'une bande de klephtes. Il avait alors vingt-cinq ans. Ses agressions prirent un caractère d'animosité qui révéla aux Turcs la présence d'un ennemi que le pillage ne pouvait contenter qu'arrosé de leur sang. La sublime Porte essaya d'étouffer le mal à sa naissance; mais trop fidèle aux atroces principes du despotisme, les mesures qu'elle prit augmentèrent l'activité de l'incendie au lieu de l'éteindre. Ses troupes désolèrent la Servie. Innocents et coupables furent confondus dans la même réprobation. Ce genre de guerre, aussi impolitique qu'atroce,

grossit rapidement le nombre des insurgés. De chef de bande, Czerni-Georges devint général d'armée; ses projets et ses moyens d'exécution s'étendirent dans la même proportion. Il organisa en guerre nationale les attaques partielles qui n'avaient pour but que le pillage, et que la dévastation pour résultat. La férocité des Turcs s'irrita de sa propre impuissance. Vingt-cinq chefs de famille tombèrent sous leurs coups. Cette horrible exécution porta à son comble la fureur de Czerni-Georges. Il fait passer dans le cœur de ses compagnons la soif de vengeance qui dévore le sien, et se prépare à de sanglantes représailles; son père vint le trouver dans la retraite où il les a rassemblés. Son père, esclave septuagénaire, ne croit point à la possibilité de briser le joug sous lequel il est né. Il considère la résistance de son fils comme devant amener la ruine de la nation, et c'est au nom de la patrie qu'il le supplie de mettre bas les armes. Czerni rejette bien loin cette proposition. Alors son père irrité le menace de dévoiler aux Turcs ses projets et sa retraite. Czerni-Georges à son tour le supplie de renoncer à ce funeste dessein. Le vieillard persiste, et part pour Belgrade. Son fils l'accompagne, en l'accablant de sollicitations toujours repoussées. Ils sont déjà sous les murs de Belgrade, et près d'un poste ennemi, Czerni-Georges fait un dernier effort, et, se jetant aux pieds de son père, il le supplie, pour la dernière fois, de renoncer à son projet de trahison. Il est encore repoussé. « Vieillard inflexible, s'écrie-t-il alors, tu ne trahiras ni ton pays ni ton fils; » et, d'un coup de pistolet, il étend son père à ses pieds.... Plus exaspéré que jamais, c'est dans le sang des Turcs que Czerni-Georges lavera ses mains souillées d'un parricide. Ce sont eux qu'il accuse du meurtre qu'il a commis. Il les poursuit avec acharnement, il les défait dans plusieurs rencontres, il s'enivre de leur sang. Enfin, en 1800, il s'empare de Belgrade, et se fait proclamer, à son armée, généralissime des Serviens. C'était une sorte de dictature qu'il s'arrogeait; car les nobles et les chefs des prêtres s'étant réunis en sénat, et ayant voulu s'immiscer dans les affaires du gouvernement, il rendit un décret qui cassait tous leurs arrêtés, et par lequel il déclarait qu'il suffirait à tout, qu'il n'avait pas besoin de conseils, et que personne, pendant sa vie, ne devait songer à s'élever au-dessus de lui. Le trait suivant donnera une idée du caractère de cet homme extraordinaire. Un prêtre avait refusé son ministère à la dépouille mortelle d'un malheureux qui n'avait pas laissé de quoi fournir aux frais de son inhumation. Czerni-Georges paie de ses propres deniers la pompe funèbre, et fait ensevelir le prêtre vivant avec le cadavre. La sublime Porte ne pouvant le réduire, se vit contrainte à traiter avec ce rebelle, objet de ses mépris. Czerni-Georges consent à la paix, et se tient prêt à recommencer la guerre, qui ne tarde pas à se rallumer. Depuis 1800, époque de l'établissement de son gouvernement, jusqu'en 1806, ce n'est, entre les Turcs et lui, qu'un enchaînement de combats dans lesquels il est presque toujours victorieux, et de traités de paix aussitôt rompus que formés. Des deux côtés c'est même fureur, mêmes abus de la victoire, même infidélité dans les conventions. Czerni-Georges parvient cependant à forcer la Turquie de le reconnaître en qualité de prince de Servie. Aussi actif dans la paix que dans la guerre, il impose à ses compatriotes une constitution, bonne comparativement au régime que les Turcs avaient établi, mais bien imparfaite encore puisqu'elle établissait le despotisme militaire. Peut-être fut-ce une des causes de sa chute. Quoi qu'il en soit, depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 1806, l'astre de sa fortune commence à pâlir sensiblement. Dès le commencement de cette année, il s'était emparé de l'importante place de Schabatz. Une invasion des Bosniaques en Servie le força de diviser son armée, et il ne put empêcher les Turcs de reprendre cette forteresse; mais les succès de ses lieutenants contre les Bosniaques lui ayant permis de rassembler ses forces, il parvint à rentrer dans Schabatz, qu'il évacua de nouveau par suite d'un traité signé le 14 juillet. Belgrade était alors au pouvoir d'un général turc, qui refusa d'exécuter le traité en ce qui concernait la remise de cette place entre les mains de Czerni-Georges. Celui-ci l'attaque avec impétuosité, s'en empare, et massacre tous les Turcs, même ceux qui se rendaient sans résistance. De là il court à Schabatz qu'il reprend encore, et où il souille sa victoire par de nouveaux actes de cruauté. Cependant le gouvernement turc avait enfin senti la nécessité d'écraser d'un seul coup un ennemi si redoutable. Le 5 juillet 1807, cinquante mille hommes l'atteignent près de Wid-din. Czerni-Georges n'avait pas vingt mille combattants à leur opposer. Il est vaincu, blessé, et contraint de signer, pour échapper à une ruine totale, un armistice qui lui enlève la plus grande partie de ses possessions. Ce fut à cette époque qu'il fit pendre son frère, par la seule raison qu'il lui avait manqué de respect. Deux ans s'écoulèrent pendant lesquels, soit par impuissance, soit par découragement, il resta fidèle aux dispositions de ce dernier traité; mais, en 1809, il reprit les armes contre les Turcs. Ce fut à l'instigation du gouvernement russe, de ce gouvernement machiavélique et pusillanime, qui, depuis tant d'années, depuis des siècles, pousse à la révolte les malheureux chrétiens soumis à la domination des sectateurs de Mahomet, et qui les abandonne ensuite lâchement à la vengeance de leurs farouches tyrans. Czerni-Georges et ses compatriotes payèrent chèrement leur confiance dans les promesses de la Russie. Ils combattirent jusqu'en 1813 avec des succès divers; mais à cette époque, ne recevant pas les secours qui lui avaient été promis, Czerni-Georges fut obligé d'évacuer la Servie, qui retomba sous le joug odieux de ses éternels ennemis. L'année suivante, il reparut encore sur les bords de la Dwina, d'où il chassa l'armée ottomane. Ce fut son dernier exploit. Appelé en Russie par Alexandre, créé prince et général, il se rendit à Pétersbourg, où il reçut de l'empereur un accueil distingué. Czerni-Georges vivait tranquille sur le territoire autrichien, quand le désir de recouvrer un trésor qu'il avait enfoui dans les environs de Semandria, ou le dessein d'ourdir encore quelques trames contre les oppresseurs de sa patrie, lui fit abandonner sa retraite. Il franchit les frontières turques sous un déguisement qui ne put le cacher long-temps à la vengeance de ses ennemis. Arrêté, conduit au pacha de Belgrade, il périt du dernier supplice dans cette ville qui avait été le théâtre de sa puissance. On s'étonna dans le temps que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne demandât aucune satisfaction à la Porte de cette violation du droit des gens et de toutes les lois, envers un homme naturalisé russe par les emplois et les honneurs qu'il tenait de la Russie. Il a laissé plusieurs enfants: son fils aîné occupe un emploi en Russie, et l'une de ses filles a épousé un Servien très riche et de haute naissance.

CZERNISCHEFF (le comte de), lieutenant-général au service de Russie, et l'un des adjudants-généraux de l'empereur Alexandre. Il n'était encore que colonel, lorsqu'il fut chargé d'une mission auprès de l'empereur Napoléon. Il arriva à Paris le 4 janvier 1811, et remit le même jour ses lettres de créance à l'empereur, qui lui fit un accueil très

bienveillant. La considération dont il jouit auprès de ce monarque, qui voulait se concilier l'amitié d'Alexandre, le firent rechercher par tout ce que la France comptait d'hommes distingués, et ses brillantes qualités lui valurent, dit-on, de nombreux succès auprès des dames de la cour impériale. M. de Czernischeff profita de son séjour à Paris, et des liaisons qu'il y avait formées, pour pénétrer les vues secrètes de Napoléon relativement à la Russie. Il offrit de l'or et des promesses à quelques employés du ministère de la guerre, et en obtint des renseignements sur les projets et les forces militaires du cabinet des Tuileries. M. de Czernischeff habitait Paris depuis six mois, quand la police découvrit cette trahison. Un malheureux nommé Michel, chef au dépôt général des cartes de la guerre, qui avait fourni des documents de la plus haute importance, et les épreuves de la grande carte de Russie, pour servir à l'usage des généraux pour la campagne de 1812, paya ce crime de sa tête. Le comte de Czernischeff quitta précipitamment la capitale, et venait de passer le pont de Kehl, lorsque l'ordre de l'arrêter arriva par le télégraphe au préfet du Bas-Rhin. Dans les perquisitions faites par la police au logement qu'il avait occupé à Paris on trouva, sous le coussin d'un canapé, la preuve écrite de ses manœuvres. Toutefois Napoléon sembla lui avoir pardonné cette violation du droit des gens et des lois sacrées de l'hospitalité, puisque, le 25 mars 1812, il le chargea de porter des propositions de paix à son souverain. M. le comte Czernischeff se distingua éminemment par ses services militaires, dans les campagnes de 1813 et de 1814. Il entra en France par la Belgique, le 10 janvier 1814, et arriva à Dinan le 28 du même mois. Le 13 février suivant, à la tête de l'avant-garde de Winzingerode, il attaqua les Français près de Soissons, et se rendit maître de cette ville le lendemain. Chargé de maintenir les communications entre les armées alliées, il déploya partout une activité infatigable. Le 31 mars 1814, il accompagna l'empereur Alexandre à son entrée dans Paris. En 1815, il commandait l'avant-garde de l'armée russe, qui pénétra en France au mois de juin. Le 2 juillet suivant, à la tête de quatre mille cosaques et hussards, il s'empara de Châlons-sur-Marne, qui était défendue par le général Rigaut, avec cent cinquante hommes de troupes de ligne, les élèves de l'école des arts et métiers, et quelques gardes nationaux. Il vint à Paris le 12 du même mois. En octobre de la même année, il suivit l'empereur Alexandre à Berlin et à Varsovie. En octobre 1816, il fut envoyé à Vienne pour féliciter François II sur son second mariage. Cet empereur le traita avec une distinction toute particulière; il lui fit habiter le palais impérial, et mit les équipages de la cour à sa disposition. Au mois de mai 1817, il fut envoyé à Bruxelles pour complimenter le roi sur la naissance de S. A. R. le prince héréditaire d'Orange, et en Suède au mois de mai 1818, pour complimenter le roi Charles-Jean sur son avénement au trône. En septembre 1818 il fit, avec l'empereur Alexandre, le voyage d'Aix-la-Chapelle et de Spa, remplit une mission auprès de la cour de Hollande, et se rendit à Paris au mois d'octobre. Revenu à Saint-Pétersbourg, il y reçut l'ordre de Saint-Alexandre Newski, et assista plus tard au congrès de Vérone. M. le comte de Czernischeff avait suivi l'empereur Alexandre à Taganrock, et fut un des témoins de la mort de ce prince. Il remplit maintenant les fonctions d'adjudant-général de l'empereur Nicolas.

CZETWERTYNSKI (Antoine, prince Castellan de Przemysl). La famille de ce nom tire son origine des grands-ducs de Russie, dont la capitale était autrefois à Kiiow. Un de ces individus ayant passé en Podolie, où il fit l'acquisition des grands biens appelés *Czetwertnia*, obtint l'indigénat de noblesse de Pologne, et devint ainsi la souche de la famille des Czetwertynski. Le prince Antoine, cité d'abord par son patriotisme, et long-temps opposé à l'influence de la Russie, qui s'immisçait dans les affaires de la république polonaise, se rallia en 1791, à la suite de Branecki, grand-général de la couronne, qui se déclara l'ennemi de la constitution du 3 mai, et qui, en 1792, signa un des premiers l'acte de l'infâme confédération de Targowitza, dont le premier effet fut le renversement de la constitution, et par conséquent des espérances des Polonais. On ne s'étonnera donc pas qu'il soit devenu l'objet de la haine de ses compatriotes. Lorsque l'exaspération et le désespoir de la classe éclairée de la nation à laquelle il ne restait plus que de vaincre ou de succomber avec honneur en défendant une des causes des plus saintes et des plus légitimes, hâtèrent l'insurrection qui eut lieu à Varsovie, le 18 avril 1794, contre les Russes et leurs partisans, le prince Czetwertynski fut arrêté avec plusieurs autres traîtres à la patrie, conduit en prison, et bientôt après traduit devant le tribunal révolutionnaire créé par les circonstances; mais avant que les juges eussent prononcé contre lui, le peuple furieux l'arracha des prisons le 27 juin, et le pendit. Cette tragédie s'accomplit avec une telle précipitation, que ni la potence, ni les apprêts nécessaires à une pareille exécution ne furent préparés, de sorte qu'on se servit du fouet d'un paysan pour lui serrer le cou, et comme le gibet élevé à la hâte chancelait lors de l'exécution, les assistants employèrent des sabres, des bâtons, et tout ce qu'ils avaient sous la main pour le consolider.

D

DABADIE (Melchior, baron), membre de l'assemblée constituante, maréchal-de-camp, né le 6 janvier 1748, à Castelnau-de-Magnoac, département des Hautes-Pyrénées. Sa famille, qui était noble, le destina à l'état militaire, et lui fit faire ses études à l'école de Mézieres d'où il sortit à vingt-un ans pour entrer lieutenant dans le corps du génie. Plusieurs années après, cet officier fut envoyé à la Martinique, et il s'y trouvait encore à l'époque où la révolution d'Amérique commença. Sur l'ordre qu'il en reçut, il se joignit aux troupes que Louis XVI envoya pour soutenir la cause de l'indépendance américaine, et se montra avec distinction dans cette guerre. Lors de son retour en France, il était capitaine et chevalier de Saint-Louis. Peu après, il fut élu, en 1789, député suppléant de la noblesse de la sénéchaussée de Guyenne aux états-généraux du royaume, par le pays des Quatre-Vallées; et le 27 août, il remplaça M. le comte de Ségur démissionnaire. Nommé membre du comité militaire, il fut chargé de faire plusieurs rapports importants, dont il s'acquitta, sinon avec éloquence, du moins avec talent. Après la session de l'assemblée nationale, en 1792, il reprit son service dans son arme, et se distingua à l'armée du Nord; passé à celle de l'Ouest, en 1793, il eut un cheval tué sous lui à la bataille de Saumur. La défense du château de cette place lui fut confiée, mais il y fut

fait prisonnier. Lorsque les provinces insurgées furent pacifiées, M. Dabadie, rendu aux importants travaux de son arme, fut successivement nommé membre du comité des fortifications, de celui de défense, et de plusieurs commissions créées pour le perfectionnement des fortifications. Il avait été promu aux grades de chef de bataillon et de colonel, et le 1er août 1799, il fut nommé directeur des fortifications dans l'intérieur. En 1800, le colonel Dabadie fut employé à l'armée d'Italie, il y dirigea l'attaque du fort de Bard de San-Giuliano, et les travaux nécessaires au passage de la Sésia et du Tésin. Il se montra ensuite avec distinction à la bataille de Marengo. Revenu en France après cette célèbre campagne, le colonel Dabadie fut nommé chef du personnel du génie au ministère de la guerre, et la direction de Paris lui fut confiée. Sur la fin de 1805, l'empereur le chargea du commandement du génie à l'armée du Nord. En 1807, après les beaux travaux que le colonel Dabadie fit exécuter pour la défense de la place de Thorn, il fut promu au grade de général de brigade, le 8 mars. Appelé ensuite en Espagne, sous le commandement du général Dupont, il fut fait prisonnier par suite de la malheureuse capitulation de Baylen. Lorsqu'il fut rendu à son pays, il fut envoyé à l'île d'Aix, alors menacée, puis en Espagne, pour exécuter les vastes projets que les événements politiques et militaires firent interrompre. En 1814, le général Dabadie se trouvait à la défense de Paris, et, en 1815, il commandait le génie au corps d'armée placé sous les ordres du général Lamarque. Le Roi l'avait nommé, à la restauration, chevalier de Saint-Louis et commandant de la légion d'honneur, le 23 août 1814. Après avoir rempli les fonctions d'inspecteur-général de son arme pendant quelques années, il fut admis à la retraite, et mourut au mois de mars 1820, âgé de soixante-douze ans. C'est à tort que quelques Biographies ont confondu avec ce général, son neveu, Jean-Charles Dabadie.

D'ABOVILLE. *Voy.* ABOVILLE.

DACIER (BON-JOSEPH), secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, membre de l'académie française, est né le 1er avril 1742, à Valognes, département de la Manche. Il termina ses études à Paris au collége d'Harcourt où il eut pour condisciples MM. de Talleyrand et de Choiseul-Gouffier, avec lesquels il a conservé les relations qui s'établirent dès lors entre eux. Ses études achevées, et destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il prit ce que l'on appelle les ordres mineurs. Il ne tarda pas toutefois à quitter cette carrière pour se livrer à l'étude de l'histoire, et prit part aux travaux sur *l'Histoire de France* dirigés par MM. de Sainte-Palaye et de Foncemagne. Ce dernier reconnaissant en lui toutes les qualités qui concourent à former un savant distingué, l'adopta, en quelque sorte, pour son fils, et M. Dacier ne l'a quitté qu'à sa mort. M. de Foncemagne étant devenu gouverneur du duc de Chartres, M. Dacier fut logé avec lui au Palais-Royal, où il fut le condisciple du jeune prince, depuis duc d'Orléans et citoyen *Egalité*. En 1772, M. Dacier entra à l'académie des inscriptions, où il remplaça, dans la classe des associés, M. l'abbé Fouché qui passa dans celle des pensionnaires. A la fin de 1782, M. Dacier fut nommé secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Dupuy démissionnaire. L'académie doit à M. Dacier d'avoir fait doubler la valeur du jeton de présence; augmenter le nombre des académiciens pensionnaires; fonder la classe des associés libres et le comité des manuscrits qui a déjà publié onze volumes in-4°, de notices et d'extraits d'ouvrages inédits en langues anciennes et du moyen âge tirés de la bibliothèque du roi ou d'autres bibliothèques publiques. Il fut nommé, en 1784, par le comte de Provence, depuis Louis XVIII, historiographe des ordres réunis de Saint-Lazare, de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont-Carmel. M. Dacier fit partie, en 1790, de la municipalité de la ville de Paris où il fut chargé d'organiser les contributions. Quelque temps après il refusa le ministère des finances auquel il fut appelé par Louis XVI. Il sortit de la municipalité, en 1792, se retira à la campagne, et, forcé de changer souvent d'asile pour échapper aux persécutions de l'époque, il ne reparut dans la capitale qu'à la fondation de l'institut national, en 1795. Nommé, en 1800, conservateur administrateur de la bibliothèque nationale; membre du tribunat, en 1802; de la légion d'honneur, en 1804; l'un des assistants du journal des savants, en 1816; chevalier de Saint-Michel, en 1819; M. Dacier a remplacé M. le duc de Richelieu à l'académie française, en 1823. Il est après M. le docteur Portal, le doyen de toutes les académies. On a de M. Dacier: 1° la traduction des *Histoires d'Elien*, 1772, in-8°, la 2e édit. avec le texte grec est sous presse; 2° *La Cyropédie* de Xénophon, 1777, 2 vol. in-12; 3° plusieurs mémoires relatifs à l'histoire de France, dans le recueil de l'académie; 4° toute la partie intitulée *Histoire de l'académie*, dans les six derniers volumes de la première collection, et dans les huit premiers de la nouvelle, indépendamment de toutes les notices sur les académiciens morts, qui, depuis celle de Danville, lue en 1783, jusqu'à celle de M. Barbié du Bocage, lue en 1826, s'élèvent au nombre de quarante-cinq et forment plusieurs volumes in-4°. La clarté du style, la solidité des principes et la variété des sujets, font de la collection de ces notices un véritable cours d'érudition et d'archéologie classiques; 5° *Rapport historique sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne, depuis 1789, et sur leur état actuel*, 1810, in-8°; 6° M. Dacier a concouru par ses conseils, et quelquefois plus activement encore à la rédaction de plusieurs grands ouvrages, entre autres de *l'Iconographie grecque* de Visconti, mais il paraît que les auteurs ainsi secourus, lui ont fidèlement gardé le secret; 7° M. Dacier avait été chargé, avant la révolution, de donner une édition complète de Froissart qui est le meilleur historien de la France et de l'Angleterre pour le 14e siècle. Il avait pour cela conféré tous les manuscrits estimés de cette chronique, et le texte entier aurait rempli 4 vol. in-folio. Le premier était presque terminé quand l'impression en fut suspendue. Le travail manuscrit de M. Dacier a servi à la nouvelle édition de Froissart donnée par M. Buchon (*Voyez* ce nom.)

DADAOUST, ou plutôt D'ADAOUST (PIERRE-AUGUSTIN), né à Aix en Provence, le 10 février 1731, d'une famille qui a fourni à l'état des magistrats et des officiers de marine, est mort dans cette ville, le 7 septembre 1819. Destiné lui-même au service de mer, aussitôt qu'il eut terminé ses études, il s'embarqua à Toulon le 1er juin 1766, et parcourut les îles et les côtes de la Grèce, dont l'aspect classique détermina sa vocation pour la poésie. Au retour de cette campagne, la faiblesse de sa santé l'ayant forcé de renoncer à une carrière où il avait donné des preuves d'intelligence et de courage, il se livra à son penchant pour les muses. Un de ses premiers essais fut une *Ode sur l'électricité*, dédiée au célèbre Franklin, et imprimée plusieurs fois; cette ode, où l'on remarque de la chaleur et de grandes images, et où les phénomènes de l'électricité sont décrits avec énergie et rapidité, est précédée d'un précis de l'histoire de cette nouvelle branche de la physique. L'*Art poétique d'Horace*, traduit en vers français, Paris,

1803, fit plus d'honneur à d'Adaoust comme poëte que comme traducteur. Entraîné par le goût du siècle pour le genre didactique, il avait médité le plan d'un poëme sur les éléments, et il avait presque achevé le chant de l'air, lorsque Delille fit paraître son poëme des *Trois règnes de la Nature*. Dadaoust ne voulant pas lutter avec un pareil athlète, se borna à donner plus de développement à son travail, et publia l'*Air*, poëme en quatre chants, Paris, 1816, in-8°. Les détails techniques y sont exprimés en beaux vers; les épisodes y sont bien choisis et bien amenés; et parmi les morceaux les plus remarquables, on peut citer l'invention des aérostats, la mort de Lavoisier, et l'allégorie descriptive de la machine pneumatique. On a encore de lui deux *Odes*, l'une sur le retour des Bourbons, l'autre sur le rétablissement de la statue d'Henri IV. On trouve, dans les mémoires de la société académique d'Aix, dont il était membre, une *Notice sur d'Adaoust*; sa traduction, assez littérale, en vers français, de la *Première églogue de Virgile*, son *Ode sur l'insuffisance de la raison*, et un *Apologue*. Il a composé plusieurs autres pièces, *Odes*, *Fables*, *Paraphrases de psaumes*, publiées sans nom d'auteur, dans divers journaux et recueils. Il a laissé manuscrites plusieurs pièces de théâtre, entre autres deux comédies en vers, l'une en cinq actes, l'*Egoïste sans le savoir*; l'autre en un acte, l'*Amant timide*.

DAENDELS (Herman-Guillaume), général, fils d'un bourguemestre d'Hattem, est né dans cette petite ville de la Gueldre, le 21 octobre 1762. Le parti du stathouder ayant triomphé de celui des patriotes, au milieu desquels Daendels, qui avait d'abord exercé la profession d'avocat, s'était fait remarquer en 1784 et 1785, il se réfugia en France dès l'année 1788. Il s'y livra, particulièrement dans la ville de Dunkerque, à des spéculations de commerce; mais, cinq ans plus tard, au moment de l'expédition contre la Hollande, beaucoup d'émigrés du pays s'enrôlant dans la légion dite *franc-étranger*, Daendels fut admis par Dumouriez comme lieutenant-colonel. Après avoir combattu, l'année suivante, sous les auspices de Pichegru, il fut employé par Moreau dans sa division comme général de brigade. Il montra de nouveau, dans ces campagnes, le courage qu'on lui avait connu au milieu des troubles de la Hollande, et on lui dut en partie, durant les mois d'avril et de mai, les avantages remportés à Tournay, ainsi que la prise de Courtray et celle d'Ingel-Munster. Après plusieurs tentatives moins heureuses, il s'empara enfin, le 28 décembre, de l'île de Bommel et du fort Saint-André, et il poursuivit l'ennemi jusqu'au delà du Wahal, après lui avoir enlevé soixante pièces de canon. Rappelé en Hollande le 20 juin 1795, avec le grade de lieutenant-général, il parut seconder, vers la fin de 1797, la formation du directoire batave, qui eut lieu le 22 janvier 1798; mais bientôt les nouveaux agents du pouvoir, exerçant des rigueurs désapprouvées du parti auquel Daendels semblait appartenir, et dont l'opposition donnait de l'ombrage, l'arrestation de ce général fut décidée. Il en fut averti, et il courut à Paris dans le dessein de porter ses plaintes au directoire français, qui adopta ses idées. Muni d'une autorisation pour opérer le changement qu'il méditait, et s'étant rendu secrètement en Hollande, où il se concerta avec des chefs du parti modéré, quelques compagnies de grenadiers bataves lui suffirent, le 12 juin, pour investir en plein jour, dans La Haye, la résidence du directoire hollandais, dont les membres furent gardés à vue. Un nouveau système d'administration fut promptement organisé. Ce général donna aussi des preuves d'intelligence et d'intrépidité en 1799, à l'époque de la descente des Anglo-Russes dans la Hollande, où ils le trouvèrent à la tête des troupes du pays. Néanmoins ses talents ont été diversement jugés. En évacuant avec précipitation peut-être le poste du Helder, il livrait aux Anglais la flotte batave; mais il avait dans cette ville peu de troupes sous ses ordres, et il craignait sans doute de ne pouvoir s'y maintenir contre des forces très supérieures. Ne pouvant toutefois reconquérir la confiance du directoire batave, il donna sa démission en 1803, et il s'occupa, auprès de sa ville natale, du défrichement de terres jusqu'alors couvertes de bruyères; mais il se lassa de ces occupations uniformes, et des faibles succès qu'il obtenait. Rentré en activité en 1806, il se rendit maître de l'Ost-Frise au mois d'octobre, à la tête d'une division hollandaise, et il établit à Embden son quartier-général. Nommé, dans le même mois, gouverneur de Munster, et, le 21 décembre, colonel-général de la cavalerie hollandaise, il prêta serment de fidélité le 13 février 1807, au nouveau roi de Hollande qui, en lui donnant le grand-cordon de l'ordre de l'union, le fit maréchal de ses armées, et gouverneur-général de l'Inde-Hollandaise. Il y opéra d'utiles réformes, mais par des moyens rigoureux, dit-on, et même en prenant des mesures arbitraires. Remplacé dans son gouvernement par le général Jansens, le 25 avril 1811, Daendels revint en France vers la fin de l'année, fut nommé général de division le 19 décembre, et fit, sous les ordres du général Rapp, la campagne de Russie. Lorsque l'armée française quitta Moscow, le général Daendels reçut le commandement de Nodlin, forteresse située près de Varsovie. Les Polonais dont Napoléon n'avait pas entièrement rempli les espérances, mais qui, sans son appui, ne pouvaient alors en concevoir aucune, et qui restaient presque seuls en présence des armées russes, virent avec enthousiasme l'étonnement que causait chez leurs ennemis l'attitude victorieuse reprise par les Français en 1813. Mais les aigles trahies s'éloignèrent sans retour. Alors le général Daendels proposa de rendre la place; cependant le brave colonel Chodkiewicz, montrant aux officiers polonais les tours de Varsovie, leur dit: « Elles surveillent notre conduite; les livre- » rons-nous à nos oppresseurs? » Ranimé par cette généreuse opposition, le général Daendels ne capitula que le 21 décembre, lorsque le cours des événements, entraînant Alexandre vers Paris, les Moscovites parlèrent en maîtres dans toute la Pologne. Après avoir vainement offert ses services, en 1814 et en 1815, au roi des Pays-Bas et au duc de Wellington, il fut enfin chargé du gouvernement des forts hollandais sur la Côte-d'Or. Il mourut dans cette partie de l'Afrique en 1818. Sa santé s'était opposée en partie aux soins qu'il avait pris pour rendre cette colonie plus florissante; cependant ils ne furent pas infructueux. Tandis qu'il donnait à la culture une extension nouvelle, il abolit la traite des noirs, et il réconcilia entre eux de petits peuples de cette contrée qui ne s'armaient les uns contre les autres qu'afin d'avoir des prisonniers à vendre pour l'esclavage. Pendant l'année 1814, le général Daendels avait publié, en 4 vol. in-fol, un *Exposé des actes de son administration dans les Indes-Orientales hollandaises, depuis 1808 jusqu'en 1811*. Les opinions furent partagées sur cette gestion. Elle fut blâmée dans des brochures qu'on ne publia qu'en l'absence de Daendels, lorsqu'il était en Afrique; et au contraire, il en a été parlé d'une manière favorable par des Anglais instruits à cet égard, et entre autres par M. G. Thorn, dans son *Memoir of the conquest of Java*, London, 1815, ou par M. Raffch, commandant aux Indes, dans son *Hystory of Java*, London, 1817.

DAGOBERT (Louis Simon-Auguste Fontebelle), général français, né à Saint-Lô vers 1740, d'une famille noble, fut, dès sa plus tendre jeunesse, sous-lieutenant dans le régiment de Touraine, et fit avec ce corps les premières campagnes de la guerre de sept ans. Il était parvenu, en 1792, au grade de maréchal-de-camp, lorsqu'il fut employé à l'armée d'Italie, sous Anselme et Biron, et il s'y distingua auprès de Nice et du col de Negro. Au commencement de 1793, il passa à l'armée des Pyrénées-Orientales sous le général de Flers, et y commanda un camp retranché de huit mille hommes au Mas d'Eu, qui couvrait Perpignan. Attaqué, le 19 mai, sur sa droite et sur sa gauche par les Espagnols qu'il avait repoussés, il fut forcé d'abandonner cette position; mais le 30 juin il arrêta, en avant de Thuir, une colonne de six mille hommes qui marchaient sur Perpignan. Après la destitution de de Flers, il ne fut point nommé commandant en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, mais seulement d'un corps détaché, depuis Olette jusqu'à la Garonne, sous le nom d'*armée centrale des Pyrénées*. A son arrivée à Mont-Louis, Dagobert, voulant empêcher une colonne espagnole d'opérer sa jonction avec les troupes campées au col de la Perche, attaqua celles-ci le 28 août, les battit, les poursuivit; entra, le 29, sans coup férir, dans Puycerda, où il s'empara de leurs magasins, poussa jusqu'au poste avantageux du Belver dont il se rendit maître, et conquit ainsi la Cerdagne espagnole en vingt-quatre heures. L'ennemi ayant enlevé le camp d'Olette le 3 septembre, Dagobert revient à Mont-Louis, y prend un renfort de troupes, met en déroute les Espagnols le 4, leur enlève quatorze pièces de canon et leurs munitions, les poursuit sans relâche, et reprend sur eux Villefranche, Prades, et toute cette partie du Roussillon. Ces succès déterminèrent les députés conventionnels, Fabre de l'Hérault et Cassagnes à lui confier le commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, sujet à de fréquentes mutations. Il attaqua, le 22, le général Ricardos, dans son camp retranché de Trouillas; mais il fut repoussé avec une perte considérable. Il retourna dans les deux Cerdagnes, se porta sur Campredon, qu'il prit d'assaut le 4 octobre, après une résistance de vingt-quatre heures, et que ses soldats saccagèrent pour se venger de la fuite des habitants et de leur refus de recevoir son parlementaire. Il comptait s'emparer de la riche manufacture d'armes de Ripoll; mais n'ayant pas reçu les renforts qu'il attendait, il fut même obligé d'évacuer Campredon. Quoique l'échec de Trouillas dût être principalement attribué à la mésintelligence des généraux et à leur jalousie contre Dagobert, celui-ci n'en fut pas moins destitué. Il alla à Paris pour y rendre compte de sa conduite, et y fut mis en prison; mais il parvint à se justifier, obtint sa liberté, et partit avec un arrêté du comité de salut public, qui le rétablissait dans son poste, et l'autorisait à exécuter un plan de campagne qu'il avait présenté à la convention. Arrivé à Perpignan, au milieu de mars 1794, il ne put obtenir du général en chef Dugommier que quelques bataillons, au lieu de douze mille hommes d'infanterie légère et de six cents hommes de cavalerie, qui devaient être mis à sa disposition. Il se rendit à Puycerda, d'où il fit une invasion en Catalogne. Après avoir pris plusieurs villages en avant de Belver, il enleva, le 8 avril, la forte position de Monteika, et le lendemain celle de Liles. Il se présenta aussitôt devant la Seu d'Urgel, et somma le commandant de rendre cette place, le menaçant d'un assaut en cas de refus. Il y entra le 10, brûla la maison du commandant, et leva une contribution de cent mille francs sur les habitants pour les racheter du pillage et du feu. Il se disposait à attaquer le château; mais les forces que le général espagnol y avait réunies, obligèrent Dagobert de se retirer le lendemain, emmenant sept canons et quatre cents charges de blé. On le porta malade à Puycerda, où il mourut le 18 avril. La convention nationale, pour relever le courage des armées de la république, à une époque où elles n'éprouvaient que des revers, exagéra la gloire et les services de Dagobert, dont elle décréta la mention honorable, ainsi que l'inscription de son nom sur une colonne du Panthéon, comme s'il fût mort sur le champ de bataille. On a de lui: *Nouvelle méthode de commander l'infanterie, combinée d'après les ordonnances grecques et romaines, pour être particulièrement l'ordonnance des Français*, in-8°, 1793. Cet ouvrage offre plusieurs idées de Follard, reconnues impraticables. L'article de Dagobert, dans toutes les *Biographies* antérieures à celle-ci, est fort incomplet, et de plus, est rempli d'inexactitudes, d'erreurs et d'anachronismes. Quant au général Labarre, dont le nom fut inscrit à côté du sien, à la demande de Dugommier, il ne fut point tué dans l'affaire du 7 juin 1794, comme on l'a dit, mais il fut fait prisonnier.

DAGOUMER (Thomas), médecin, né à Louviers, en Normandie, le 31 décembre 1762, est le petit-neveu du fameux Dagoumer, professeur de philosophie à l'université de Paris, cité dans *Gil-Blas*, sous le nom de Guiomar. Il vint à Paris, en 1779, pour y perfectionner ses études. Comme il se destinait à suivre la carrière des beaux-arts, et spécialement celle de l'architecture, il apprit les mathématiques, le dessin, l'anatomie, entra chez l'architecte Hubert, et travailla aux plans de la fonderie de Romilly, sous la direction de son parent, Le Camus de Limarre, fondateur de ce bel établissement. Hubert ayant remporté le grand prix d'architecture en 1784, M. Dagoumer fit le voyage de Rome avec lui, avec le sculpteur Chaudet et autres artistes distingués. Ce fut à Rome qu'il se lia avec Prudhon d'une étroite amitié qui n'a fini qu'à la mort de ce peintre célèbre. Il revint en France en 1787; mais bientôt les événements de la révolution ayant fait évanouir ses espérances, il vint à Paris en 1792, étudia la chirurgie et la médecine par les conseils de son ami Lachapelle, alors chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis, et entra comme élève dans cet hospice en 1794. Il exerce aujourd'hui la médecine à Paris. C'est ainsi qu'ayant commencé par l'architecture, il a fini par où Perrault avait commencé. M. Dagoumer a conservé néanmoins de ses premières études un goût tellement éclairé pour les beaux-arts que plusieurs artistes l'ont souvent consulté avec fruit. Il a publié: 1° *Essai sur le gaz azote atmosphérique, considéré dans ses rapports avec l'existence des animaux, lu à la première classe de l'institut de France, le 31 octobre 1814, suivi d'un rapport des commissaires nommés par l'institut*, Paris, 1816, in-8°; M. Dagoumer y a joint des *Réflexions* fort piquantes sur ce rapport qui ne lui avait pas été favorable; 2° *Un mot sur les expériences de M. le docteur Magendie*, ou *Doutes sur la cause du vomissement, déduite des expériences faites par ce médecin*, 1824, in-8°, réimprimé à la fin de l'ouvrage suivant; 3° *Du danger d'habiter trop tôt des maisons nouvellement bâties*, 1825, in-8°. Parmi ses ouvrages inédits, nous nous bornerons à citer une *Histoire de la médecine*. Il en a un sous presse, et il s'occupe de plusieurs autres.

DAGUERRE (Louis-Jacques-Mandé), peintre décorateur, chevalier de l'ordre royal de la légion d'honneur, né en 1789 à Cormeilles, département de Seine-et-Oise, montra, dès l'enfance, les plus heureuses dispositions pour la peinture; il consa-

crait à cet art tous ses instants. Ses parents, qui avaient d'autres vues sur lui, cherchèrent long-temps, mais toujours en vain à l'en détourner. L'ardeur du jeune homme s'enflammait encore par la résistance : il fallut céder à la passion qui le dominait. Le genre où s'étaient illustrés les Servandoni, les Bocquet, les Moïnck, fixa son choix. Élève de Degoti, peintre de l'Opéra, les progrès rapides qu'il fit, sous cet habile artiste, lui méritèrent son affection particulière et la confiance qu'il lui témoigna en le chargeant de plusieurs décorations. Par ces essais l'élève s'acquitta dignement envers le maître. C'est alors que Daguerre, plus confiant en ses forces, vint relever l'Ambigu-Comique. Ce théâtre, depuis long-temps peu suivi, ne put, pendant plusieurs mois, contenir la foule qu'y attiraient les magnifiques décorations des Machabées, du Belvéder, d'Élodie, de la forêt de Sénart, etc., etc. On comprendra facilement combien un cadre aussi rétréci présentait de difficultés au décorateur. Cependant, loin de reculer devant elles, Daguerre semble au contraire les rechercher avec ardeur; elles élèvent son imagination, alimentent son génie. Bientôt il prend un nouvel essor : sur ce théâtre, maître de ses moyens, dégagé de toute entrave, il ne livre que ses inspirations. Il trouve l'art d'agrandir la scène, il fouille, il remue le terrain, il bannit de la scène cette suite de châssis étroits sur lesquels on ne pouvait tracer que les bords des objets, et qui, joints à un rideau de fond, étaient devenus, malgré les efforts de quelques habiles artistes, le prototype ridicule de toute décoration théâtrale. A cette ennuyeuse uniformité, à cette symétrie peu naturelle, vont succéder les tableaux les plus variés. Doué d'un talent d'observation peu commun, possédant le sentiment du beau et un esprit inventif, il contemple avec enthousiasme les phénomènes les plus extraordinaires de la nature, et s'applique à rendre leurs beautés pittoresques. Ses compositions sont, pour ainsi dire, autant de problèmes qu'il se propose, et qu'il résout toujours avec un égal succès. L'aspect des sites, qu'il représente tour à tour riche et gracieux, solitaire et imposant; le style des fabriques dont il les décore, où l'on retrouve l'élégance mâle de l'architecture antique, le jet hardi de ses arbres, la légèreté des ciels, la transparence des eaux, tout dans ses tableaux rappelle les sublimes compositions du Gaspres, ou de Claude Lorrain. Mais l'ouvrage qui excita au plus haut degré l'admiration générale, et qui assigna à Daguerre une place à côté des plus grands paysagistes et des plus habiles décorateurs, c'est l'effet de nuit du 3e acte du *Songe*. Jamais au théâtre illusion ne fut aussi complète. Transporté au sommet d'une haute montagne, au milieu des restes d'une antique chapelle d'architecture gothique, on pouvait contempler l'aspect imposant d'une belle nuit. A la clarté de la lune se développait un paysage immense, coupé par les détours d'une rivière dans laquelle cet astre, venant à se réfléchir, formait comme une longue suite d'étoiles scintillantes. Les nuages, dans leurs cours, tantôt s'épaississaient et ramenaient l'obscurité des ténèbres; tantôt, perdant de leur densité, ils semblaient s'exhaler en vapeurs légères, et découvraient le disque lumineux qui reparaissait pour répandre sur la scène une nouvelle clarté. Enfin on vit ce qui paraissait être au-dessus des tentatives de l'art. Par un procédé aussi simple qu'ingénieux, non seulement l'ombre des bâtiments se projetait sur le terrain, mais encore celle des personnages dont elle suivait tous les mouvements. Plus tard, rappelé à l'Académie royale de musique, Daguerre exécuta, avec Cicéri, les décorations de *la Lampe merveilleuse*, et partagea avec cet artiste distingué les éloges donnés à ces compositions vraiment magiques. De nouveaux succès étaient réservés à Daguerre. Depuis long-temps il cherchait à offrir au public une imitation parfaite de la nature; il avait reconnu que, quelque fût le degré de perfection d'une décoration scénique, le ton vrai, condition si nécessaire à cette imitation, ne pourrait jamais s'obtenir, dans toute sa pureté, de la lumière factice. Il conçut le projet d'élever un monument à l'art qu'il idolâtrait; il créa le *Diorama*, destiné à reproduire sur une échelle théâtrale les sites les plus dignes d'exciter la curiosité publique sous les rapports pittoresque et historique. Les éloges flatteurs que lui prodiguèrent les artistes les plus en réputation, les visites fréquentes des amateurs les plus instruits, témoignent assez que son entreprise, toute téméraire qu'elle paraissait, n'était point au-dessus de ses forces. Il associa M. Bouton à ses travaux, et les tableaux sont exécutés alternativement par ces deux artistes. Ceux qu'on doit au pinceau de Daguerre sont : 1° La vallée de Saarneem, en Suisse; 2° Hollyrood; 3° L'abbaye de Roslin; 4° Un effet de brouillard; 5° Le village d'Entersen : ce tableau, au jugement des peintres, réunit toutes les parties de l'art. On ne peut porter plus loin l'entente des deux perspectives. Le faire en est large et facile, le coloris frais et vigoureux; malgré la foule de détails dont il est rempli et son fini précieux, il conserve ce même degré de *vaguesse* et de fermeté que nous trouvons dans la nature. 6° La ville d'Edimbourg, prise du mont Arthur. Un incendie doit être mis au nombre des phénomènes les plus extraordinaires pour la magie des effets. La peinture recule devant les difficultés que présente son imitation, et cependant est-il spectacle plus grand, plus terrible, plus fait pour émouvoir fortement le spectateur?... Celui que nous voyons ici, dont les accidents hardis, les contrastes piquants ne peuvent être comparés qu'à la nature elle-même, répand un grand intérêt sur cette scène nocturne, qui d'ailleurs est traitée aussi savamment que les décorations du *Songe*. 7° L'entrée de l'église de Méry, près Pontoise, prise intérieurement. Ce tableau, d'une dimension plus petite et qui ne peut être considéré que comme un fragment, l'emporte peut-être sur tous les autres par la vérité. Les rayons du soleil passant à travers les vitraux gothiques, et éclairant par intervalles les parties saillantes qu'ils rencontrent, produisent les effets les plus piquants. L'espèce de tribune dans laquelle se trouve le spectateur, la lumière mystérieuse qui l'environne, achèvent de le tromper, son imagination s'exalte, il se croit un moment dans le temple du Seigneur, et prend l'attitude respectueuse que commande ce saint lieu. C'est sur les dessins de Daguerre que le Diorama fut construit. L'intérieur de l'édifice présente une singularité remarquable : la salle circulaire destinée au public porte sur un seul pivot. Au moyen d'un manége établi dans les fonds, elle tourne sur elle-même, et l'on est successivement transporté, sans aucun mouvement sensible, en face de plusieurs ouvertures en tout semblables à celle d'un théâtre, et qui laissent apercevoir les points de vue. L'étonnement augmente lorsqu'on apprend que ces représentations, dont les effets sont si vrais et si compliqués, ne sont que de simples tableaux peints à la manière ordinaire sur une seule toile placée verticalement, et que tout l'artifice du peintre est dans la magie de son pinceau et dans l'art avec lequel il distribue la lumière, pour répandre sur ses ouvrages l'harmonie qui en fait le charme. Sans prétendre déprécier le mérite incontestable des panorama, on croit pouvoir avancer que les effets de clair-

obscur provenant des diverses modifications de la lumière, qui vient comme prêter au Diorama le mouvement et la vie, lui donnent sur eux jusqu'ici une supériorité marquée. Nous ajouterons cependant qu'il conviendrait que l'artiste, dans le choix de ses sujets, donnât la préférence aux vues d'intérieurs, où l'absence de personnages ne choque pas la vraisemblance, et ne répand pas, comme dans toute autre composition (excepté les effets nocturnes), une espèce de silence qui refroidit le spectateur. Les tableaux remplacés sont envoyés en Angleterre pour reparaître au Diorama de Londres, où ils vont recueillir de nouveaux suffrages.

DAGUES DE CLAIRFONTAINE (Simon-André-Charles), membre de la société d'agriculture de la généralité de Tours, et associé libre de l'académie royale d'Angers, né au Mans le 31 mars 1726. Il a publié : 1° *Éloge historique d'Abraham Duquesne*, 1766, 1 vol. in-8° ; 2° *Anecdotes historiques morales et littéraires du règne de Louis XV*, 1767, in-12 ; nouv. éd., 1767, in-8° ; 3° *Vie de Nicolle*, par l'abbé Goujet, avec un *Essai* sur la mort de ce dernier ; 4° *Premier cri d'un cœur français, sur la mort de la reine*, 1768, brochure in-8° ; 5° *Bienfaisance française*, ou *Recueil pour servir à l'histoire de ce siècle*, 1782, 2 vol. in-8°, mauvaise compilation des papiers-nouvelles du temps. Dagues mourut en 1797.

DAIGNAN (Guillaume), né à Lille, en 1732. Il alla faire ses études à l'université de Montpellier où il prit le bonnet de docteur. Entré à l'âge de vingt-cinq ans au service militaire en qualité de médecin, il fut employé dans plusieurs hôpitaux des Côtes-du-Nord, et ne tarda pas à devenir médecin en chef des armées de Bretagne et de Genève. En quittant l'état militaire, il vint se fixer à Paris, où il remplit tranquillement jusqu'à la révolution la charge de médecin du roi, qu'il avait achetée : sous le régime de la convention, il entra au conseil de santé, mais il y resta fort peu de temps, et obtint sa retraite. Depuis lors il vécut fort retiré jusqu'à sa mort arrivée le 16 mars 1812. On a de lui : 1° *Remarques et observations sur l'hydropisie*, Paris, 1776, in-8° ; 2° *Mémoire sur les effets salutaires de l'eau-de-vie de genièvre dans les pays bas et marécageux*, Saint-Omer, 1777, in-4° ; Dunkerque, 1771, in-8° ; 3° *Recherches sur les causes des maladies qui ont régné à Gravelines, en 1777*, Lille, 1777, in-8° ; 4° *Réflexions sur la Hollande*, Paris, 1778, in-12 ; *ibid*, 1812, in-8° ; 5° *Topographie médicale du Calaisis*, Calais, 1778, in-8° ; 6° *Mémoires sur l'épizootie de la châtellenie de Bergues*, Paris, 1778, in-8° ; 7° *Précautions générales dans le traitement de la dyssenterie qui régna en Bretagne en 1777*, Saint-Malo, 1779, in-8° ; 8° *Adnotationes breves de febribus*, Paris, 1783, in-8°. Cet opuscule, dans lequel la traduction française se trouve en regard du texte, contient des remarques adressées à Colombier, sur les fièvres qui ont régné en 1780 et en 1781, pendant l'automne ; 9° *Rapport des épreuves du remède de Godernaux contre les maladies vénériennes*, Paris, 1783, in-8° ; 10 *Ordres du service des hôpitaux militaires*, Paris, 1785, in-8° ; 11° *Tableau des variétés de la vie humaine*, Paris, 1786, in-8° ; ouvrage rempli de vues également justes et judicieuses ; 12° *Gymnastique des enfants convalescents, infirmes, faibles et délicats*, Paris, 1787, in-8° ; 13° *Gymnastique militaire*, Besançon, 1790, in-8° ; 14° *Nouvelle administration politique et économique de la France*, Paris, 1791, in-8° ; 15° *Mémoire sur la dyssenterie qui a régné à l'armée de l'Ouest*, Paris, 1792, in-8° ; 16° *Conservatoire de santé*, Paris, 1802, in-8° ; *supplément*, *ibid* ; 1802, in-8° ; 17° *Mémoires sur les moyens d'extirper la mendicité en France*, Paris, 1802, in-8° ; 18° *Plan général pour remédier aux principales causes qui nuisent à la constitution de l'homme*, Paris, 1802, in-8° ; 19° *Relation d'un voyage en Normandie et dans les Pays-Bas*, 1806, in-8° ; 20° *Centuries médicales du dix neuvième siècle* Paris, 1807-1808, 2 vol. in-8° ; 21° *Toilette secrète des dames françaises*, Paris, 1808, in-8° ; 22° *L'échelle de la vie humaine*, ou *Thermomètre de santé*, Paris, 1811, in-8°. Daignan a traduit en français les œuvres de Baglivi, Paris, 1757, in-12.

DALAYRAC (Nicolas), célèbre compositeur dramatique, né à Muret, en Comminges, le 13 avril 1753, fut destiné au barrreau, obtint ses licences et fut reçu avocat ; mais la droiture de son ame, et son goût décidé pour la musique et le violon lui inspirerent tant d'aversion pour la chicane, que son pere, subdélégué de l'intendant du Languedoc, le laissa libre de suivre son penchant, l'envoya à Paris en 1774, et le plaça parmi les gardes du comte d'Artois. Dalayrac se lia avec Grétry, Saint-Georges et avec Langlé, qui lui enseigna les élements de la composition ; mais si l'élève n'égala pas le maître dans la théorie mathématique de l'art musical, il l'a de beaucoup surpassé par la supériorité de son génie et la fécondité de son imagination. Pour son début, il publia, sous le nom d'un maître italien, des quatuors de violon écrits avec élégance et facilité. En 1778, il composa la musique de *La fête maçonnique*, donnée à Voltaire, pour sa réception, par les membres de la loge des Neuf-Sœurs, et de celle qui fut célébrée chez Mme Helvétius, en l'honneur de Francklin. En 1781, il donna à la cour deux actes d'opéra, *Le petit souper* et *Le chevalier à la mode*, qui obtinrent le plus brillant succes. Ce fut en 1782 que parut, sur la scène italienne, son premier opéra comique, *L'éclipse totale*, et depuis il n'a cessé, pendant vingt-huit ans, de travailler pour les théâtres Favart et Feydeau, dont un grand nombre de ses ouvrages enrichit encore le répertoire. Ceux qui ont obtenu le plus de succès sont : *Le corsaire*, 1783. — *Les deux tuteurs*, 1784. — *L'amant statue*, 1785. — *La dot*, 1785. — *Nina*, ou *la folle par amour*, 1786. — *Azémia*, ou *les sauvages*, 1787. — *Renaud d'Ast*, 1787. — *Sargines*, ou *l'élève de l'amour*, 1788. — *Les deux petits savoyards*, 1789. — *Raoul sire de Créqui*, 1789. — *La soirée orageuse*, 1790. — *Camille*, ou *le souterrain*, 1791. — *Philippe et Georgette*, 1791. — *Ambroise*, ou *Voilà ma journée*, 1793. — *Roméo et Juliette*, ou *Tout pour l'amour*, 1793. — *La pauvre femme*, 1795. — *Adèle et Dorsan*, 1795. — *Marianne*, 1796. — *La maison isolée*, ou *le vieillard des Vosges*, 1797. — *Gulnare*, ou *l'esclave persanne*, 1797. — *Alexis*, ou *l'erreur d'un bon père*, 1798. — *Léon*, ou *le château de Montènéro*, 1798. — *Adolphe et Clara*, ou *les deux prisonniers*, 1799. — *Maison à vendre*, 1800. — *L'antichambre*, ou *les valets entre eux*, arrêtée par la police, en 1802, et remise au théâtre l'année suivante sous le titre de : *Picaros et Diégo*, ou *la folle soirée*. — *La jeune prude*, ou *les femmes entre elles*, 1804. — *Une heure de mariage*, 1804. — *Gulistan*, ou *le hulla de Samarcande*, 1805. — *Deux mots*, ou *une nuit dans la forêt*, 1806. — *Koulouf*, ou *les Chinois*, 1806. — *Lina*, ou *le mystère*, 1807. — Les pièces qui ont moins réussi, ou qui n'ont obtenu qu'un succes de circonstance, sont : *L'éclipse totale*, 1782. — *Les deux sérénades*, 1788. — *Fanchette*, 1788. — *Le chêne patriotique*, 1790. — *Agnès et Olivier*, 1791. — *Arnill*, ou *le prisonnier américain*, 1793. — *La prise de Toulon*, 1794. — *L'enfance de Jean-Jacques Rousseau*, 1794. — *Les détenus*, ou *Cange, commissionnaire de Saint-Lazare*, 1794. — *La famille américaine*, 1796. — *La leçon*, ou *la tasse de glace*, 1797. — *Prime-rose*, 1798. — *Laure*, ou *l'actrice chez elle*, 1799. — *Le rocher de Leucade*, 1800. — *Une matinée de Catinat*, ou *le*

tableau, 1800. — *Léhéman*, ou *la tour de Neustadt*, 1801. — *La boucle de cheveux*, 1802. — *Elise Hortense*, ou *Les souvenirs de l'enfance*, 1809. — Dalayrac n'a eu que deux pièces tombées, *Vert vert*, 1790; *Urgande et Merlin*, 1793, et une non représentée, *Le héros en voyage*, à-propos composé pour le passage de l'empereur à Toulouse, en 1805; mais le voyage n'ayant eu lieu qu'en 1807, Dalayrac, malade, ne put se rendre à Toulouse, et sa pièce ne fut point jouée. En 1804, il avait donné au théâtre de l'Opéra, *Le pavillon du calife*, ou *Almanzor et Zobéide*, en deux actes, qui eut peu de succès, malgré des beautés réelles dans la musique. Dalayrac venait d'achever un dernier ouvrage, qu'il regardait comme son chef-d'œuvre, lorsqu'une fièvre nerveuse l'emporta en cinq jours, le 27 novembre 1809, à cinquante-six ans, nombre égal à celui de ses opéras. Les auteurs qui lui ont fourni le plus d'ouvrages sont: Marsollier-des-Vivotières, Monvel, Lachabeaussière et Desfontaines. Il était chevalier de la légion d'honneur et membre de l'académie royale de Stockholm; mais il ne fut ni de l'institut ni du conservatoire de musique, quoiqu'il eût des droits plus fondés que ceux de plusieurs de ses rivaux. Les restes de Dalayrac furent déposés dans son jardin, à Fontenay-sur-Bois. Sa *vie* fut publiée par M. Guilbert-Pixérécourt, Paris, 1810, in-12. Son buste, consacré par une souscription d'auteurs et de compositeurs dramatiques, et exécuté par Cartellier, a été placé, le 30 mai 1811, au foyer du théâtre de l'Opéra-Comique, après la représentation de son ouvrage posthume, *Le poëte et le musicien*, précédée d'un prologue et suivie d'un divertissement. Cette pièce, applaudie avec enthousiasme, ne s'est cependant pas soutenue au répertoire. Dalayrac a mérité le surnom de *second Grétry*. Plus jeune que ce célèbre compositeur, il était digne de lui succéder, et il l'a précédé au tombeau: avec moins de verve comique, il avait autant de naturel et de variété, et peut-être plus de grâce et de sensibilité. Habile à prendre tous les tons, il faisait résonner aussi heureusement la musette champêtre et la trompette chevaleresque. Son talent flexible, dirigé par un goût sévère, savait tout imiter; mais, en se pliant au genre italien, il évita l'exagération, et continua de faire chanter les personnages de ses opéras suivant leur âge, leur sexe, leur rang, leur pays et leur caractère. Deux de ses ouvrages, *Nina* et *Camille*, ont été remis en musique par Paësiello et M. Paër; mais le talent de ces deux compositeurs n'a pu égaler celui de l'auteur français, sous le rapport des effets dramatiques et de l'expression simple des passions. Personne n'a surpassé Dalayrac pour la composition des petits airs et des romances, genre de musique dont il est en quelque sorte le créateur, et d'autant plus difficile qu'il s'unit avec l'ame, avec l'esprit et qu'il ne peut être le résultat des calculs. Un recueil de toutes les romances de Dalayrac, serait la collection la plus complète, la plus intéressante et la plus variée qui ait été jamais publiée dans ce genre. Ce compositeur avait sur la plupart de ses confrères, les avantages d'une éducation soignée et d'un esprit cultivé. On sait que ses connaissances littéraires et ses conseils ont été souvent utiles aux auteurs qui lui confiaient leurs ouvrages; aussi le nommait-on *le musicien poëte*. La plupart de ses opéras ont été traduits en langues étrangères, et ont obtenu partout le même succès qu'en France. Dalayrac n'était pas moins recommandable par les qualités du cœur que par le mérite de ses ingénieuses compositions. En 1790, il annula le testament de son père, qui l'avait institué unique héritier, aux dépens de son frère, et il donna ce bel exemple de désintéressement, lorsqu'une faillite considérable lui enlevait le fruit de dix années de travaux. La bonté de Dalayrac égalait sa probité. Pendant une représentation orageuse du *Rocher de Leucade*, quelques jeunes gens ayant été arrêtés, furent conduits à la préfecture de police. Dalayrac, oubliant son injure personnelle, s'y rendit, sollicita leur mise en liberté, et fut ramené chez lui, comme en triomphe, par ceux qui naguère l'avaient impitoyablement sifflé. Il n'avait point suivi ses camarades, les gardes-du-corps, dans l'émigration. L'un d'eux lui ayant écrit d'Allemagne pour réclamer ses secours, à une époque où il était encore dangereux de s'intéresser aux émigrés, en reçoit une réponse favorable, se rend à Paris, et trouve chez lui un asile inviolable où il reste pendant plusieurs mois, caché à tous les yeux. Dalayrac emploie ce temps à solliciter sa radiation, et parvient à lui rendre sa fortune et sa liberté. Cet aimable compositeur est mort sans postérité, et sa veuve aussi belle que spirituelle ne lui a survécu que dix ans.

DALBAN (Pierre-Jean-Baptiste), né à Grenoble, le 14 décembre 1784, a suivi de bonne heure la carrière des lettres. On a de lui: 1° *Fugitives*, 1807, in-8°; 2° *Jules*, ou *Mon testament*, précédé d'une *Ode sur le poison*, 1810, in-8°; 3° *Ode sur la naissance du roi de Rome*, 1811, in-8°; 4° *Le défiant*, comédie en 5 actes et en vers, 1813, in-8°, non représentée; 5° *Les malheurs de l'amour*, ou *Mémoires d'une femme*, 1816, in-12; 6° *Les amants par procuration*, comédie en un acte, et en vers libres, 1818, in-8°, représentée la même année sur le théâtre de Grenoble; 7° *Poésies diverses et pièces de théâtre*, 1824, in-12, on y a réimprimé le n° 6 et *l'ode sur le poison*; 8° *Célestine*, ou *l'héroïne de roman*, 1827, 2 vol. in-12; ce n'est que la première partie de l'ouvrage; 9° *Les préventions*, comédie en 3 actes et en prose, représentée en 1817, sur le théâtre de Grenoble, non imprimée.

DALBERG (Charles-Théodore-Antoine-Marie), prince primat de la confédération du Rhin, baron de l'empire, dernier électeur de Mayence et grand-duc de Francfort, etc., etc., naquit le 8 février 1744, dans le château de sa famille, à Hernsheim, près Worms. L'ancienneté et l'illustration de sa maison le plaçaient au premier rang parmi la noblesse allemande, ainsi que le prouve un usage qui s'est long-temps conservé au couronnement des empereurs d'Allemagne. Le hérant impérial, au moment où la cérémonie principale était terminée, s'avançait au milieu de l'assemblée des grands, et demandait à haute voix: « Aucun Dalberg n'est-il présent? » Et tout individu de cette maison qui répondait à l'appel, en se présentant, était de droit nommé premier chevalier par le nouveau souverain. Cet usage avait pour objet de perpétuer la reconnaissance de la dynastie des Hapsbourg envers les Dalberg dont les services avaient autrefois puissamment contribué à son élévation au trône. Charles-Théodore, après avoir reçu sa première éducation à Mayence, visita les universités de Gœttingue, d'Heidelberg, et, ayant achevé ses études, parcourut les différentes cours de l'Europe. Les sollicitations de sa famille le déterminèrent à entrer dans la carrière ecclésiastique, qui semblait plus que toute autre pouvoir lui offrir les moyens nécessaires pour maintenir la dignité et la splendeur de son nom. Il opposa peu de résistance à ce vœu des siens, bien qu'il fût l'aîné de la famille, et que la tournure de son esprit ne fût guère propre à lui faire trouver des attraits à la cléricature; mais il est présumable qu'il pouvait, malgré sa grande jeunesse, comprendre que la qualité de prêtre n'a jamais resserré dans de trop étroites limites les princes-évêques d'Allemagne. Charles Dalberg

commença par les fonctions de camérer à Worms, puis il fut nommé chanoine aux chapitres de Mayence, de Wurtzbourg et de Worms, conseiller intime de l'électeur de Mayence, et, en 1772, gouverneur de la principauté d'Erfurt. A l'époque où il remplissait ces dernières fonctions, il eut occasion de faire la connaissance du spirituel duc Ernest de Gotha, résidant à Veimar, et d'établir des relations avec les hommes distingués qui composaient sa société, parmi lesquels figuraient Wiéland, Herder, Schiller et Goëthe; c'est à dire les chefs de la littérature allemande. L'administration de Charles-Théodore lui attira la reconnaissance des habitants de la principauté d'Erfurt et l'estime des hommes éclairés de l'Allemagne : aussi, lorsqu'en 1787 il fut question, dans le chapitre de Mayence, de nommer un coadjuteur et un successeur à l'électeur régnant, le gouverneur d'Erfurt obtint la préférence sur son concurrent le baron de Dienheim, dont la protection de l'électeur ne put faire prévaloir la candidature contre l'influence supérieure des cabinets de Vienne et de Berlin qui portaient Charles-Théodore. Ce dernier fut donc élu dans le chapitre à une assez forte majorité. Peu après, il fit un voyage à Vienne, y vit Joseph II, qui le goûta beaucoup, et qui entretint depuis lors une correspondance suivie avec lui sur les grandes réformes d'administration qu'il méditait pour ses états. Mais la révolution française vint bientôt donner d'autres sollicitudes aux princes allemands. Charles-Théodore inclinait pour les principes au nom desquels elle s'était annoncée, et, tout en plaignant les émigrés, il ne dissimula pas qu'il blâmait l'émigration. Cependant lorsque l'irruption des armées républicaines menaça l'existence des états d'Allemagne, il fut le premier à proposer des mesures dont la rigueur aurait probablement amené de plus heureux résultats que des défaites, s'il eût été écouté. Il était, depuis 1788, coadjuteur du prince de Constance et consacré archevêque de Tarse; et c'est en 1797, c'est à dire après que les nombreuses victoires des Français avaient déjà répandu la terreur des armes de la république, que dans la diète de Ratisbonne il s'attacha à faire sentir aux princes allemands que le défaut de concert, d'union, d'activité et d'énergie de leur part avait fait la moitié des succès de leurs ennemis. Il voulait en conséquence que l'on centralisât le pouvoir pour lui donner plus de force, et voici en quels termes il exprima son vote : « *Dum deliberatur Romæ perit Saguntum.* Il est plus urgent de se montrer entreprenant que de s'arrêter en pourparlers dans une aussi grande crise. Souvenons-nous qu'au milieu d'un danger analogue Rome obéit à un dictateur, et que naguère l'Amérique avait investi de la même autorité Washington. Que l'archiduc Charles devienne notre sauveur; ouvrons-lui toutes les caisses de l'Allemagne; mettons en masse à sa disposition, s'il est nécessaire, les cinq millions d'hommes que les cercles de Bavière, de Souabe et de Franconie peuvent lever. Sans de tels moyens de résistance, il peut suffire d'une année aux Français pour donner la mort à tout le système politique de l'Europe. » En proposant de confier cette vaste dictature à un prince autrichien, Charles de Dalberg voulait que l'on investît également d'une autorité illimitée, en Italie, le général Mack. L'événement a prouvé, du moins quant à ce dernier, que la confiance des princes de l'empire eût été très mal placée. Mais la proposition relative au prince Charles ne fut pas même écoutée, celui qui la faisait étant trop suspect de dévouement aux intérêts de l'Autriche pour qu'il ne s'élevât pas quelques doutes sur la pureté patriotique de ses intentions. Charles-Théodore était encore coadjuteur lorsqu'il vit Mayence et tout ce qui appartenait à son futur électorat sur la rive gauche du Rhin, cédé à la France. Il chercha du moins à sauver quelques débris du naufrage qu'il n'avait pu prévenir, et prit possession de la principauté de Constance en 1799. En 1802, l'ancien électeur de Mayence étant mort, Charles-Théodore lui succéda, mais il ne restait de l'électorat de Mayence que la principauté d'Aschaffenbourg, Erfurt et le pays d'Eichstedt. Pour l'indemniser, la députation germanique lui accorda la principauté de Ratisbonne et le comté de Vetslar, en lui conférant la dignité d'électeur archichancelier de l'empire, mais il fut obligé de renoncer aux principautés de Worms et de Constance. Cependant ses prétentions auraient pu légitimement s'élever plus haut, si sa grandeur d'ame lui avait permis de mettre en balance ses intérêts personnels avec la paix de la patrie. Les vicissitudes personnelles de Charles de Dalberg, sont en quelque sorte le reflet de toute l'histoire politique de l'Allemagne de son temps, et confirment cette vérité que les talents des hommes supérieurs servent de peu lorsqu'une invincible loi a décidé du destin des empires. Les liens des divers états germaniques dès long-temps usés et affaiblis étaient prêts à se rompre lorsque Charles de Dalberg parut sur la scène politique : appelé par la nature de ses talents à jouer le premier rôle en des temps ordinaires, il disparut en quelque sorte dans l'immensité des événements et la violence des chocs qui étaient de nature à confondre toutes les ressources diplomatiques. Cependant plus d'un acte de force prouva que le prince évêque était de trempe à lutter avec gloire, au milieu du désastre, et que la nature lui avait donné quelque chose de mieux que les aptitudes d'un habile négociateur. En 1805, la guerre s'était rallumée; la Bavière et le Wurtemberg s'étaient alliés à la France. Cependant Charles-Théodore restait encore ferme et il déclara à l'ambassadeur Hédouville qu'il ferait sauter le pont de Ratisbonne si Napoléon songeait à mettre garnison française dans sa résidence; mais la bataille d'Ulm vint achever de soumettre l'Allemagne entière à l'irrésistible ascendant de Napoléon. Charles-Théodore n'eut plus alors qu'à s'occuper de l'administration de ses nouveaux états, ce qui fut très heureux principalement pour les habitants de Ratisbonne : en effet, il enrichit cette ville de divers établissements qui lui manquaient. Il réussit par là à s'attirer l'attachement des peuples autant qu'à mécontenter la noblesse germanique qui le considérait comme imbu de l'esprit français, surtout depuis qu'il avait eu des conférences avec l'empereur des Français. Le clergé lui pardonnait bien moins encore la sécularisation des monastères et des chapitres dans ses nouveaux états. Napoléon visitant ses départements d'outre-Rhin, en 1804, l'avait fait appeler à Mayence. Charles-Théodore ne s'était rendu à cette entrevue que dans l'espoir d'obtenir quelques arrangements favorables en faveur de l'Allemagne, et une preuve qu'il n'était rien moins que dévoué à Napoléon, c'est qu'en 1805, lorsque la guerre se ralluma, il fit à tous les états un appel énergique et entièrement dans l'esprit des anciennes constitutions germaniques. Ce n'était assurément pas un moyen de faire sa cour au vainqueur, créateur futur de la confédération du Rhin; aussi, lorsqu'après la paix de Presbourg, Napoléon se rendit à Munich, Dalberg y fut mandé et essuya les reproches les plus vifs. L'archichancelier se rejeta sur les devoirs de sa place et l'empereur finit par en plaisanter : alors Dalberg répliquant, avec beaucoup d'à-propos, sur le même ton, « quant à moi, sire, dit-il, je n'ai plus rien à perdre, puisque vous m'avez déjà mis à la diète et à l'eau : » allusion à Ratisbonne et aux octrois du Rhin qu'il avait reçu en dédommagement de ses pertes beaucoup plus considérables.

Charles Dalberg avait fait un voyage à Paris à l'époque du couronnement de Napoléon, et y avait été reçu avec la plus grande distinction par la cour, par les hommes d'état et par les savants. L'institut national voulut le recevoir comme membre étranger en remplacement de Klopstock, honneur dont il était certainement très digne par son mérite littéraire. Les relations de Charles Dalberg avec un pays où l'on se plaisait à lui prodiguer de telles marques d'estime, ne pouvaient que se consolider. D'ailleurs pour préserver son électorat des nouveaux démembrements qui le menaçaient depuis la paix de Presbourg, il se voyait forcé d'entrer dans les vues de la France. En conséquence il finit par céder aux insinuations de l'ambassadeur Hédouville, et nomma pour son successeur le cardinal Fesch, oncle de Napoléon. Il est inutile de dire que cette détermination lui fut imputée à grand crime, et le brouilla avec toute l'Allemagne. Le souverain, l'empereur François, en exprima très hautement sa désapprobation formelle; dès lors Charles Dalberg n'avait plus de protection à espérer que du côté de la puissance à laquelle il venait de faire un si grand sacrifice. Cependant, bien que la France pût désormais compter sur lui, il paraît qu'il ne fut nullement consulté sur le projet de créer la confédération du Rhin. Talleyrand, à qui les Allemands ont fort mal à propos, fait honneur de cette idée, fit signer le plan de la confédération (le 12 juillet 1806) par l'ambassadeur de Charles de Dalberg, et à l'insu de ce dernier. Cet ambassadeur, le comte de Beust, n'osa pas refuser, d'autant que le projet avait été signé déjà par plusieurs autres ambassadeurs des princes allemands. Ils avaient tous été appelés à l'improviste pour recevoir communication du plan et donner leur signature : on ne leur laissa pas le temps de la réflexion. Le comte de Beust particulièrement fut surpris, et il semblait moins que tout autre avoir sujet de se montrer récalcitrant, puisque la cession de Francfort et de son territoire était un assez beau cadeau pour son souverain. Ce dernier apprit, dit-on, avec la plus vive douleur la nouvelle d'un coup d'état qui renversait de fond en comble l'édifice de l'ancienne constitution germanique, et dans le premier moment il désavoua son représentant. Cependant les menaces de l'ambassadeur français, et les représentations de son propre ministre (Albini) l'autorisèrent enfin à l'acceptation de cet arrangement; un pas rétrograde aurait provoqué sa ruine, sans rétablir sa réputation parmi les patriotes allemands. Le voilà donc devenu d'électeur archichancelier de l'empire, membre de la confédération rhénane, prince primat, et intime allié de la France. Cette étroite alliance eut de nouvelles suites. En 1809, dans la nouvelle guerre de l'Autriche avec la France, le prince primat fut dispensé d'envoyer son contingent; on se contenta de celui qu'il avait en Espagne : c'était un ménagement accordé à sa position. Mais en 1810, on exigea de lui un nouveau sacrifice; Napoléon déclara nulle l'élection du cardinal Fesch comme successeur du prince primat, et nomma le prince Eugène pour prendre le titre de grand duc de Francfort à la mort de Charles-Théodore. Dès que cet arrangement eut été arrêté, la principauté de Fulde et le comté de Hanau, furent réunis au duché de Francfort. A travers ces diverses concessions politiques, arrachées par la force supérieure des circonstances et par l'inflexible volonté d'un dominateur que toute résistance irritait, Charles-Théodore conserva cependant une indépendance de caractère et d'opinions qui se manifestèrent en plus d'une occasion. On en peut citer en preuve une scène très vive qui eut lieu, pendant son séjour à Paris, entre Napoléon et lui. Il était question du pape, Pie VII, dont le prince primat prenait franchement le parti. La discussion s'échauffa tellement que les personnes qui se trouvaient dans l'antichambre, conçurent en l'entendant de sérieuses appréhensions pour le prince. Ses représentations furent sans effet, mais Napoléon finit par se calmer, et, ce qui prouve qu'il n'avait conservé de cette opposition aucun ressentiment, l'année d'après il invita encore une fois le prince à venir à Paris pour assister au baptême du roi de Rome. On ne peut toutefois en terminant le récit de cette anecdote s'empêcher de remarquer que Charles de Dalberg, faisait son métier d'évêque en défendant le pape, et que le *prêtre* eut en lui plus de vertu, de résistance et de vigueur que n'en avait eu le citoyen allemand et l'homme politique. En 1812, l'empereur et le prince primat se revirent encore. Napoléon, accompagné de Marie-Louise, lui rendit visite à Aschaffenbourg, et repartit quelques heures après pour Dresde. Après les événements de cette malheureuse campagne et ceux de 1813, c'est à dire lorsque des ruisseaux de sang eurent arrosé la plaine funeste de Leipsick, le prince primat entreprit un voyage à Constance et de là en Suisse, ce qui le fit accuser de vouloir fuir les alliés. Son départ eut lieu en septembre : ce fut dans le mois de novembre suivant que les trois monarques alliés, arrivés à Francfort, y établirent un gouvernement provisoire. Dans cet état de choses le prince primat crut devoir renoncer librement à la dignité de grand-duc, en confirmant le titre de son successeur, au prince Eugène Napoléon; mais les souverains alliés annulèrent cet acte en ce qui touchait celui-ci, puisque le grand-duché de Francfort fut par eux effacé de la carte politique. Charles de Dalberg avait judicieusement préféré une renonciation à une déchéance. Il savait fort bien que l'empereur d'Autriche ne pouvait pas lui avoir pardonné la nomination d'un prêtre corse pour successeur; car cette démarche avait donné le branle aux entreprises sur l'Allemagne, et préparé la démolition de l'ancienne constitution, remplacée un peu plus tard par l'organisation rhénane. François Ier pouvait en effet le considérer comme la cause première de l'acte du 6 août 1806, acte forcé, acte douloureux par lequel ce souverain s'était démis de la dignité de chef suprême des états germaniques, du titre d'empereur d'Allemagne. Quoiqu'il en soit, le 5 janvier 1814, Charles Théodore, redevenu simplement archevêque de Ratisbonne, et n'ayant plus pour indemnité que la pension de cent mille florins, stipulée en 1803 en faveur des électeurs dépossédés, et maintenue par l'acte du congrès de Vienne, rentra dans cette ville pour y occuper une maison très modeste, au milieu des palais et des beaux édifices dont il avait enrichi cette ville. Là il recommençait, dans le repos, une nouvelle carrière de bienfaits, et les pauvres avaient, surtout dans le courant de l'année 1816, éprouvé les effets de sa charité évangélique, lorsque, le 10 février de l'année suivante, il fut emporté par une maladie de peu de jours. Depuis les événements qui avaient motivé son abdication, il n'avait reparu sur la scène politique que pour réclamer au nom du pape, au congrès de Vienne, l'exécution des mesures qu'il avait longtemps proposées, concernant la réorganisation des siéges d'Allemagne, privés de leurs revenus et de leurs séminaires, depuis la première sécularisation des électorats ecclésiastiques. Les sollicitudes inséparables d'une existence politique, sans cesse attaquée par les événements, et qui se transforma tant de fois, ne lui firent négliger ni les lettres qu'il cultivait avec succès, ni les arts qu'il protégeait avec libéralité et discernement. Tous les pays qu'il a gouvernés ont, par ses soins, fait un pas de plus vers cette civilisa-

tion intellectuelle, qui donne seule de la dignité à l'opulence des cités comme à celle des particuliers. La ville d'Aschaffenbourg lui doit une bibliothèque et une galerie de tableaux. La création de pareils établissements, au sein de la paix, serait fort méritoire sans être pourtant extraordinaire; mais au milieu des horreurs d'une guerre dévorante, c'est une sorte de prodige qui suppose nécessairement au plus haut degré, la volonté et la capacité de faire le bien. Charles-Théodore de Dalberg a joui de la réputation à la fois d'un homme excellent en vertus et supérieur en lumières; d'un grand philosophe, et d'un homme éminemment religieux. Son nom est en vénération en Allemagne; et pour donner une idée des sentiments et des impressions qu'il a laissées parmi les témoins de sa vie, il suffit de jeter les yeux sur le passage suivant, extrait d'une notice biographique publiée sur lui, par M. Kræmmer, notice qui a été réimprimée plusieurs fois: « Lorsqu'en 1802, dit » l'écrivain allemand, M. de Dalberg prit les rênes » du gouvernement de la principauté de Ratisbonne, » il diminua aussitôt les impôts, paya de sa caisse » une partie des dettes de l'état, et employa des » sommes considérables à l'amélioration de l'in» struction publique, et des établissements de bien» faisance, ainsi qu'à l'embellissement de la ville. » En quittant cette principauté en 1810, il légua » aux établissements de bienfaisance cent qua» rante-quatre mille florins d'impositions arriérées. » Étant grand-duc de Francfort, il obtint du gou» vernement français la remise aux habitants de » Francfort, de plus d'un million de florins de » contributions militaires; il organisa l'établisse» ment pour le secours des pauvres, tel qu'il sub» siste encore aujourd'hui. Les biens provenant de la » sécularisation des chapitres et des monastères » furent employés à l'amélioration de l'instruction » publique. Il sauva de la ruine, par des secours » tirés de sa propre caisse, l'établissement pour les » veuves de Mayence, et par ce même moyen » généreux, il mit à l'abri du besoin les anciens » employés de la chambre impériale. Plusieurs » hommes de lettres distingués, tels que Schiller, » Voltmann, Richler, Wernes, reçurent de lui des » pensions considérables. En un mot, sa bienfai» sance était sans bornes. Dieu merci, disait-il » souvent à son intendant, à la rentrée de quelques » sommes, voilà de l'argent en caisse; le cœur me » saigne toutes les fois que je me trouve dans la triste » nécessité de renvoyer sans consolation de pauvres » gens qui, dans leur misère, s'adressent à moi. » En quittant sa principauté de Francfort, il vendit » ou mit en gage tout ce qu'il avait de précieux » pour secourir ses anciens domestiques. Il voulut » laisser les caisses publiques intactes; et refusant » tout offre en argent, le respectable vieillard prit » la résolution de renoncer à une partie du néces» saire, de ne boire à ses repas qu'un verre du vin » ordinaire du pays, et de ne dépenser par jour » que trente-six kreutzers (un fr. trente-un cent.). Il » n'a joui que pendant quatre mois de sa pension » annuelle de cent mille florins que le congrès de » Vienne lui avait accordée, et sur laquelle il avait » fondé de vastes plans de bienfaisance. Il mourut » sur un lit qui ne lui appartenait point. » Ainsi un homme *prince*, et qui aurait pu vivre encore au milieu des douceurs de l'opulence, se réduisit volontairement, et par esprit de charité chrétienne, à un degré de privation que redoutent les hommes les moins familiarisés avec les charmes du bien-être! Ce dernier trait imprime le cachet de la sainteté à sa mémoire. Il a publié: 1° *Diss. de naturali pueritiâ vel a legitimâ iniquè exclusâ per testamentum patris pupillariter substituentis, per querelam ino... si expugnata*, Heidelberg, 1761, in-4°; 2° *Essai d'une refutation du n° 7 du troisième volume de lettres diverses sur l'amélioration de l'administration de la justice par la chambre de Wetzlar, etc.*, Mayence et Francfort, 1768, in-8°; 3° *Ordonnance de l'électeur de Mayence, relativement aux ordres monastiques*, 1772, in-folio; 4° *Mémoire sur la physique générale*, Erfurt, 1773, in-4°; 5° *Réflexions sur l'union*, Erfurt, 1777, in-8°, cinquième édition, Manheim, 1806, in-8°. L'auteur cherche à trouver le fil qui réunit dans l'univers la manière, l'esprit, le temps et l'espace: cet écrit est remarquable par le style et par la hardiesse des idées philosophiques de la part d'un ecclésiastique. 6° *Anémomètre proposé aux amateurs de la météorologie*, mémoire (en français) lu dans la séance de l'académie d'Erfurt, 1781, in-4°; 7° *Pensées sur l'appréciation du mérite moral*, *ibid.*, 1782, 1787, in-4°; 8° *Expériences chimiques, pour résoudre ce problème*, s'il est possible de changer de l'eau en terre, *ibid.*, 1784, in-4°; 9° *Des rapports entre la morale et la politique*, *ibid.*, 1786, in-4°. Cet ouvrage peut être considéré comme l'expression de toute la pensée de l'auteur en matière de gouvernement et de haute administration; 10° *Erfurt*, cantate mise en musique par J.-W. Haeser, *ibid.*, 1785, in-8°; 11° *Madame de Buchwald*, *ibid.*, 1786, in-8°; 12° *Principes de l'aesthétique, leur application et leur développement futur*, *ibid.*, 1791, in-4°; 13° *Essai de quelques idées sur l'architecture*, *ibid.*, 1792, in-4°; 14° *Projet d'un code criminel*, Francfort et Leipsick, 1790, in-4°; 15° *De la connaissance de soi-même, comme principe général de la philosophie*, Erfurt, 1793, in-8°; 16° *De l'influence des lettres et des beaux arts sur la tranquillité publique*, Erfurt, 1793, in-8°; 17° *Du maintien des constitutions des états*, *ibid.*, 1795, in-4°; 18° *Essai sur la science en France* (en français), 1796, in-4°; 19° *De l'utilité de la stéatite pour les ouvrages de l'art, surtout pour les gravures en pierres fines*, Erfurt, 1800, in-8°; 20° *Lettre pastorale du prince évêque de Constance, Charles-Théodore, à son clergé*, *ibid.*, 1801, in-folio; 21° *Sur la fixation des dédommagements dus aux princes héréditaires*, Mœrsburg, 1802, in-8°; 22° *Réflexions sur le caractère de l'empereur Charlemagne* (en français), 1806, in-8°; 23° *Périclès*. On cite encore de lui plusieurs pièces de théâtre, entre autres la tragédie de *Jules César*, de *Shakspeare* et les *Moines du Mont-Carmel*. Plusieurs ouvrages périodiques renferment des mémoires fort intéressants du baron de Dalberg; nous citerons seulement celui qui a été inséré dans le *Mercure* n° 2, 1774, *Sur l'art de former, dans les écoles, le caractère moral*.

DALBERG (EMERIC JOSEPH, duc de), neveu du précédent, ex-ministre d'état, pair de France, né à Mayence en 1773, et destiné, par le vœu de sa famille, aux grandeurs ecclésiastiques, reçut du choc des événements une toute autre direction. Doué d'une imagination ardente, et nourri de ces idées d'une philosophie rénovatrice que les écrivains français avaient lancées partout, il jugea la révolution française, non point comme un grand seigneur allemand, mais comme un partisan de la liberté et des lumières. Le jeune baron, après avoir achevé ses études à l'université de Gœttingue, était à Vienne dans la chancellerie du ministre de l'empereur de la diète de Ratisbonne, se préparant à l'étude des mystères de la diplomatie, lorsque survinrent les événements qui changèrent la situation respective des princes électeurs d'Allemagne, dont les états étaient situés sur le Rhin. L'oncle de M. de Dalberg, Charles-Théodore, successeur de l'électeur de Mayence, ayant pris parti pour la France, son nom fut dès lors frappé d'une sorte de réprobation à la cour de Vienne, et la carrière des honneurs dût être fermée à son neveu. Cependant le

père du baron de Dalberg, alors président du collége suprême d'administration de Manheim, obtint pour son fils la place de conseiller de collége auprès du nouveau souverain de la Bavière, Maximilien-Joseph, ci-devant duc de Deux-Ponts; et dans ce poste M. de Dalberg eut occasion d'étudier les diverses branches de l'administration, et particulièrement celle des finances. Après la mort de son père, et à l'époque du traité de Lunéville, qui bouleversa l'ancienne confédération germanique, le baron de Dalberg entra au service du margrave de Bade, l'un des princes médiatisés, et obtint d'être accrédité par lui en qualité de ministre auprès du gouvernement français. Cependant M. de Dalberg ne fut d'abord que titulaire de ses fonctions, le margrave ayant jugé convenable de lui adjoindre comme chargé d'affaires principales le baron de Rezenstein, dont l'expérience diplomatique devait étayer le jeune négociateur. Il s'agissait alors, entre la cour de Bade et le gouvernement français, de régler des points d'une grande importance, soit relativement au nouvel état des choses résultant de la confédération rhénane, reconnue par le margrave, soit relativement à l'union projetée entre le jeune grand-duc avec la princesse Stéphanie Beauharnais, nièce de l'impératrice Joséphine. Au reste, la part que prit personnellement M. de Dalberg dans la négociation de ces affaires délicates, et les talents qu'il y déploya, suffirent pour assurer sa fortune politique. Un grand maître en diplomatie, M. de Talleyrand, jugeant un esprit de la trempe de celui de M. de Dalberg digne d'être cultivé, se lia avec lui; et passant de l'estime aux soins de l'amitié, le maria avec Mlle de Brignolles pour le mettre tout-à-fait en pied à la cour de France. Mlle de Brignolles, d'une des plus illustres familles de Gênes, réunissait à un beau nom et à une charmante figure l'espérance d'une immense fortune. Toutefois, Mme de Dalberg n'eut provisoirement de sa famille qu'un capital de deux cent mille francs, et le titre de dame du palais de l'impératrice, qui fut le présent de noces de l'empereur. Ce n'était qu'un faible dédommagement du sacrifice que faisait M. de Dalberg dans ce mariage, puisqu'il y perdait l'héritage de son oncle, c'est à dire le titre et la souveraineté, comme prince ecclésiastique de ce dernier. Heureusement que les bienfaits de l'empereur vinrent un peu plus tard combler le vide qu'avaient laissé dans l'édifice de cette fortune éventuelle les calculs de M. le prince de Bénévent. En 1809, M. de Dalberg fut nommé ministre des finances auprès de la cour de Bade, sans cesser de représenter cette même cour à Paris. Ce n'est qu'après le traité de Vienne, conclusion de la guerre de 1809, qu'il se fit naturaliser Français. En 1810, il fut fait duc et conseiller d'état. Ces marques éclatantes de faveur étaient le prix de l'habileté avec laquelle M. de Dalberg avait conduit la négociation du mariage de l'empereur avec Marie-Louise. Une dotation de quatre millions de francs, qui vint mettre de la substance sous ces honneurs, fut encore une émanation de la gratitude impériale. Napoléon était si généreux dans sa reconnaissance! Il faut pourtant remarquer que la dotation de M. de Dalberg étant à prendre sur la principauté de Bareuth, en vertu des arrangements stipulés à la suite du traité de 1809 avec l'Autriche, ce fut en définitive le roi de Bavière qui en fit les frais. M. le baron de Dalberg quitta les affaires de la cour à l'époque où M. de Talleyrand fut disgracié, et se rangea dès lors dans le parti de cette mystérieuse opposition au gouvernement impérial, à qui sans doute il n'a pas été donné de créer les moyens de faire tomber le colosse, mais à qui l'on ne peut contester d'avoir habilement profité de toutes les occasions qui se sont offertes de créer autour de lui la désaffection, de miner le terrain national sous ses pieds. Toutefois ce serait une grande erreur de supposer que la disgrace de M. de Talleyrand eût été la seule cause de l'éloignement volontaire de M. de Dalberg; cet héroïsme de l'amitié ne saurait naître dans le cœur des courtisans. M. de Dalberg avait des motifs de mécontentements personnels; nous ne les connaissons pas tous, mais nous supposons, avec toute apparence, que des désagréments éprouvés à la cour par Mme la baronne de Dalberg, l'affectèrent vivement. Les grands seigneurs dont les femmes sont en titre à la cour, subissent une condition bien malheureuse; c'est d'être vulnérables par deux vanités à la fois, et d'avoir à porter le fardeau de deux ambitions. En 1814, M. de Dalberg fut un des cinq membres du gouvernement provisoire dont M. de Talleyrand était le président. Lorsque ce dernier se rendit au congrès de Vienne, le duc de Dalberg l'y accompagna en qualité de ministre plénipotentiaire. Il signa donc à ce titre la proscription politique de Napoléon, consacrée par les actes du fameux congres, des 7 et 13 mars 1815. Les diverses *Biographies* qui ont pu parler, dégagées de toute influence intéressée, ont traité cette conduite de lâche ingratitude. Nous nous abstiendrons d'une si âpre liberté. Il nous suffit de faire remarquer que M. de Dalberg était né dans les rangs de cette vieille aristocratie européenne, qui agit plus conséquemment en trahissant Napoléon, que ce grand homme n'avait agi lui-même, en l'appelant autour de lui, et en lui confiant ses intérêts. M. de Dalberg fut au nombre des douze individus frappés de bannissement et de séquestration de biens par ce décret impérial, le seul acte de vengeance de Napoléon pendant les cent jours. A la seconde restauration, réintégré dans ses biens et ses honneurs, il fut en outre créé pair, ministre d'état, et grand-cordon de la légion d'honneur, et depuis nommé à l'ambassade de Turin. M. de Dalberg reçut, à la même époque, des lettres de grande naturalisation. M. de Dalberg n'a pris ostensiblement aucune part aux différentes controverses politiques qui ont eu lieu depuis plusieurs annés dans le sein de la chambre haute; cependant sa conduite offre des indices suffisants pour le faire ranger aujourd'hui au nombre des pairs tacitement constitutionnels, et qui mettent beaucoup de réserve dans leurs démarches, soit pour éviter l'embarras d'une rupture avec un ministre qu'ils craignent sans l'estimer, soit pour se soustraire à la fatigue des discussions. La nature, en accordant à M. de Dalberg un esprit très fin et très délié, ne l'a nullement fait orateur. Un amour-propre, prévoyant et éclairé, écarte nécessairement les hommes de son caractère du théâtre de cette haute polémique où ils ne pourraient porter que le sentiment de leur infériorité, en y perdant l'influence qu'ils exercent ailleurs avec moins d'éclat et plus d'utilité.

DALBERG (JEAN-FRÉDÉRIC-HUGUES DE CHAMBRE DE WORMS), né à Coblentz, en 1752. Il préféra son canonicat aux honneurs auxquels sa naissance lui donnait droit de prétendre, se livra tout entier aux arts et aux lettres, et particulièrement à la musique. Dalberg devint un des premiers pianistes de l'époque, et ne se borna point à exécuter des sonates, il en composa un grand nombre, dont plusieurs à quatre mains; toutes furent réunies dans dix ou douze œuvres qui sont encore recherchées. Il tira du Messie de Klopstock des chants religieux et tendres qu'il publia sous le titre de *Complaintes d'Eve*, Spire, 1785. Dès 1781, il avait mis au jour un écrit intitulé: *Coup*

d'œil d'un amateur sur la musique des esprits. C'était une hypothèse brillante, ou, si l'on veut, un rêve ingénieux; mais qui ne pouvait manquer de réussir en Allemagne. Dalberg écrivit sur la littérature des Hindous. Il donna, sous le titre d'*Histoire d'une famille druse*, ou plutôt sous la forme d'un roman, un aperçu des religions de l'Orient qui renferme des passages très curieux. Cet ouvrage a été traduit en français, et a paru, en 1811, sous le titre de *Mehaïed et Zeïli*. Cette traduction et l'accueil qu'elle reçut du public flattèrent beaucoup l'auteur. Il mourut, en 1812, à Aschaffenbourg.

DALBERG (Nils), savant médecin suédois attaché au prince royal de Suède qui régna depuis sous le nom de Gustave III. Il accompagna ce prince pendant un voyage en France dans les années 1770 et 1771. Dalberg visita en observateur exercé les hôpitaux et les établissements scientifiques de Paris; il s'attacha aussi à faire la connaissance des savants les plus distingués qui florissaient alors: il se lia avec Lassone, Petit, Jussieu, Louis Fabre, médecins ou chirurgiens; avec D'Alembert, Lacondamine, Cassini, et même avec J.-J. Rousseau qui était à cette époque d'un accès si difficile. En Allemagne il eut d'étroites relations avec le botaniste Gleditsch, le chimiste Beirais et l'habile anatomiste Meckel de Berlin. Quelques années après son retour dans sa patrie, il éprouva une disgrace de cour, en 1781, et n'y reparut un instant que pour être présent à la fin tragique de Gustave III, auprès duquel on l'avait appelé aux derniers moments de ce prince. Dalberg est mort à Stockholm, le 3 janvier 1820, à l'âge de près de 85 ans. On a de lui plusieurs *Mémoires* imprimés parmi ceux de l'académie des sciences de Stockholm, dont il était membre entre autres un *Sur l'effet de l'ipécacuanha donné en très petites doses*, et un autre *Sur la coloquinte* (*cucumis colocynthis*). En quittant deux fois la présidence de cette académie, il prononça suivant l'usage, deux discours sur les sujets suivants: *les avantages et les inconvénients du climat de la Suède pour la santé; et les propriétés de l'air dans les villes grandes et populeuses*. On a déposé à la bibliothèque de Linkoping, en Suède, le journal du voyage de Dalberg écrit de sa propre main. Linnée fils a consacré à ce savant médecin et à son frère, le colonel Dalberg, naturaliste distingué, un genre de plantes (*dalbergia*) de la famille des légumineuses.

DALE (Davis), philanthrope anglais, naquit à Stewarton, dans le nord de l'Angleterre, en 1738. Son père était un pauvre artisan qui se contenta de lui faire apprendre à lire, à écrire et à compter. Dale apprit le métier de tisserand, qu'il exerça quelque temps comme journalier. Il commença ensuite un petit commerce, que sa probité, et une infatigable activité augmentèrent peu à peu, et qui devint enfin assez considérable pour lui permettre d'établir une manufacture de coton dans une vallée sur les bords de la Dyde. Il y éleva successivement ces fameuses mécaniques auxquelles le comté de Lanark doit aujourd'hui sa prospérité. Ayant constamment en vue le soulagement de la classe indigente, Dale faisait partout rechercher les orphelins et les enfants abandonnés qu'il arrachait au vice et à la misère, en leur donnant à la fois du travail et de l'instruction pendant un certain nombre d'années: ces enfants étaient nourris, vêtus et logés, des maîtres habiles formaient leur intelligence, leur donnaient des principes de morale, et les dirigeaient dans leurs travaux. Dale ne borna pas ses bienfaits au seul comté de Lanark, il étendit ses établissements dans les montagnes de l'Écosse, principalement dans le comté de Suterland; et bien que les résultats de ses tentatives dans ce comté ne fussent pas aussi grands que dans celui de Lanark, ils le furent cependant assez pour y faire bénir son nom. Dale était religieux sans bigotisme, et sans intolérance. Son exemple fit plus pour la religion que la sévérité d'un zèle mal entendu. Cet homme respectable mourut à Glascow, le 17 mars 1807, laissant ses manufactures à son gendre, M. Owen, qui se montre digne des talents et des vertus de son beau-père.

DALESME (Jean-Baptiste baron), lieutenant-général d'infanterie, fils d'un imprimeur de Limoges, et né dans cette ville, le 23 juin 1763. Il servit avec distinction sous les ordres de Schérer, et il fut grièvement blessé, en 1799, auprès de Castel-Nuovo. Il était général de brigade lorsqu'il fut chargé par le gouvernement impérial de diriger les opérations de la conscription dans plusieurs départements, et particulièrement dans celui de l'Oise, où on garde le souvenir de la justice et de l'affabilité avec lesquelles il adoucissait les rigueurs d'une semblable mission, remplie néanmoins avec la fermeté indispensable. Nommé commandant de la légion d'honneur, le 14 juin 1804, il reçut bientôt le titre de baron, et il fut nommé, en 1815, gouverneur de l'île d'Elbe, où il avait déjà été envoyé avant que le prince qui la regardait comme un point imperceptible de son empire, ne s'y vît relégué. Lorsqu'après la journée de Waterloo, il fallut remettre l'île aux Anglais, le baron Dalesme exerçait encore ces fonctions, et il est du nombre de ceux qui ensuite n'en ont rempli aucune. Chevalier de Saint-Louis, depuis le 16 août 1814, il a été fait lieutenant-général le 21 octobre de la même année.

DALLAS (Charles-Robert), né à la Jamaïque, et fils d'un médecin établi dans cette île, fut élevé en Écosse, visita deux fois son pays natal, revint ensuite en Angleterre, et passa en France, d'où la révolution le chassa. Il se rendit alors aux États-Unis, avec l'intention de s'y fixer; mais, n'ayant pas réussi dans ses projets, il retourna en Angleterre, s'y livra à la carrière littéraire, et fit successivement paraître un grand nombre de traductions et quelques écrits originaux. Il s'est montré constamment l'ennemi de la révolution française, le défenseur des jésuites, et l'apologiste de l'usage atroce de faire la chasse aux nègres-marons en lançant contre eux des dogues. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il fut protégé par le célèbre et bizarre lord Byron, qui lui céda la propriété de son Childe-Harold et de quelques autres de ses premières productions, dont M. Dallas tira des avantages pécuniaires assez considérables. Il est mort en Normandie le 20 novembre 1824. Comme poëte, il n'a qu'une bien mince réputation, et sa prose n'a rien de bien saillant; ses traductions sont assez correctes. Ses ouvrages originaux sont les suivants: 1° *Mélanges de poésie, suivis d'une tragédie* (Lucrèce) *et d'essais moraux*, Londres, 1797, in-4°; 2° *Éléments de la connaissance de soi-même* (Elements of self knowledge), 1802; 3° *Histoire des nègres-marons*, 1803, 2 vol. in-8°; c'est dans cet ouvrage qu'il fait l'éloge des dogues dressés par les Espagnols pour faire la chasse aux nègres; 4° une comédie intitulée: *Pas au logis* (Not at home), 1809; 5° *La nouvelle conspiration contre les jésuites démasquée* (The new conspiracy against the jesuits detected), 1815, in-8°; le titre seul de ce dernier ouvrage suffit pour donner la mesure du caractère de son auteur. Ses romans ont été réunis en 7 vol. in-12. Il a traduit en anglais les *Annales de la révolution française*, par Bertrand de Molleville; sa *Lettre à M. Fox*, et quelques autres opuscules du même auteur; *Le Journal* de Cléry; *Le Mercure* de Mallet du Pan; *L'histoire des volcans*, par Ordinaire; *Mémoires de la reine de France*, par

Weber; *Les dernières années de Louis XVI*, par Hue, et *Le siége de la Rochelle*, par Mme de Genlis, etc.

DALLEMAGNE (Claude, baron), général de division, né à Périeux, en Bugey, en 1754. Il s'engagea, en 1773, comme simple volontaire dans le régiment de Hainant, avec lequel il fit les campagnes d'Amérique. Il se distingua particulièrement au siége de Savanah, où il fut fait sergent. Il reçut le brevet d'officier en 1790, et obtint, en 1791, la croix de Saint-Louis. Nommé général le 22 décembre 1793, il fit en cette qualité la campagne de 1796 à l'armée d'Italie; il y servit avec distinction, particulièrement au passage du Pô, où il fut blessé, et à celui de l'Adda. Il décida la victoire de Lodi, en se précipitant sur l'ennemi à la tête des bataillons; il investit la place de Mantoue, emporta, à la tête de six cents hommes seulement, le faubourg de Saint-Georges, l'épée à la main, et mérita d'être cité avec éloges dans les rapports du général en chef Bonaparte. Il contribua au succès de la bataille de Lenado, s'empara de cette ville, et y prit ou tua mille hommes à l'ennemi. Bonaparte, rendant compte de cette journée, écrivait ces mots remarquables: « Le succès fut quelque temps in- « certain; mais j'étais tranquille; la brave 32e demi- « brigade, commandée par Dallemagne, était là. » Il eut aussi une très grande part au gain de la bataille de Castig'ione, se rendit maître de Borgo-Forte, et se fit remarquer par sa valeur et sa conduite à la bataille de Roveredo, gagnée sur les Autrichiens, le 14 septembre. Le général Dallemagne obtint le grade de général de division, concourut en cette qualité au second blocus de Mantoue, et repoussa plusieurs fois les attaques de la garnison. Il reçut du général Masséna, en 1798, le commandement de l'armée de Rome, comprima un mouvement insurrectionnel qui s'était manifesté dans cette ville et aux environs, et fit punir les principaux chefs des rebelles. Il installa le sénat de la nouvelle république romaine dans la salle du Capitole, dite des *Curiaces*. Il obtint quelque temps après un congé pour venir en France rétablir sa santé considérablement altérée par les fatigues de la guerre. Après la rupture du traité de Campo-Formio, Dallemagne fut envoyé par le directoire exécutif à l'armée du Rhin pour y faire le blocus de la forteresse d'Ehrenbreitstein qu'il fit promptement capituler. La prise de cette place lui valut un sabre et une paire de pistolets d'honneur, qui lui furent décernés à titre de récompense nationale. La santé de Dallemagne ayant encore empiré pendant le blocus, il demanda et obtint sa retraite. En 1806, le collége électoral du département de l'Ain le choisit pour candidat au sénat conservateur; mais il n'y fut point appelé. En mars 1809, il commandait la 25e division militaire à Wesel, et au mois d'août suivant la 1re division de l'armée de Hollande, que l'on opposa à l'armée d'expédition anglaise, commandée par lord Chatam. Il répondit encore, en cette circonstance difficile, à la confiance que le gouvernement français avait placée en lui. Il revint ensuite siéger au corps législatif, et mourut à Nemours le 25 juin 1810, après avoir fourni pendant quarante ans une carrière militaire très distinguée.

DALLOZ (Jean-Nicolas), né à Saint-Claude (Jura), le 21 avril 1761, est du nombre de ces hommes laborieux qui cultivent en paix les sciences pour en faire des applications aux besoins ordinaires de la vie, et dont les travaux modestes trouvent leur plus grande récompense dans le perfectionnement des usages et l'introduction des procédés utiles. Il embrassa l'état ecclésiastique, professa de bonne heure et avec distinction les humanités au collége de Mâcon, puis la philosophie au collége de Saint-Claude. Dans le dessein de suppléer par les arts aux produits qu'une terre ingrate refuse à ses concitoyens, il avait formé un beau cabinet de physique qui fut détruit dans le dernier incendie de cette ville, arrivé en 1799. Appelé, lors de l'établissement de l'école centrale du Jura, à y professer la physique expérimentale et la chimie, Dalloz y est resté jusqu'à la suppression de cette école, et se retira dans sa campagne, près de Dôle. A la formation de la société d'agriculture de cette ville, il en devint le secrétaire, et dès lors il s'attacha, avec un zele qui n'a pas été sans succès, à perfectionner les instruments aratoires usités dans le pays, à y introduire ceux qui n'y étaient pas encore connus, et à y faire adopter un mode d'assolement plus lucratif. Il a donné surtout des *mémoires* qui ont été analysés dans les procès-verbaux des séances de la société, et cités, pour la plupart avec éloge, dans les annales de MM. Bosc et Tessier. Il a enfin porté ses vues philanthropiques sur la plupart des objets d'économie domestique, et on lui doit l'*indication* des moyens d'établir des fabriques de sucre indigène, sur le plan des sociétés formées dans les montagnes du Jura pour la fabrication des fromages; d'*excellents préceptes* sur la maniere de soigner les vins pendant la fermentation et lorsqu'ils sont dans les tonneaux; une *machine* simple, portative, et cependant puissante, pour battre le grain; un *appareil* déja tres répandu et non moins simple, pour économiser le combustible dans les poêles de fonte ou de faïence, et beaucoup d'autres machines ingénieuses d'un usage non moins journalier et non moins utile.

DALMAS (Joseph-Benoit), né à Aubenas, en Vivarais, était, en 1789, avocat dans sa ville natale. En 1790, il fut nommé procureur-général-syndic du département de l'Ardèche, et dut, en cette qualité, prendre des mesures contre l'insurrection du camp de Jales. Député par son département à l'assemblée législative, en 1791, il y siégea parmi les constitutionnels. Il s'opposa, le 25 octobre, à toutes les lois répressives de l'émigration, soutint qu'elles ne feraient qu'aggraver le mal, et que d'ailleurs on ne pouvait prononcer de peines que contre les fonctionnaires qui abandonnaient leur poste; le 11 juillet 1792, il parla avec force contre la déchéance du roi, et rappela à l'assemblée le serment qu'elle avait fait de maintenir la monarchie constitutionnelle. Le 13, il fit une vive sortie contre Pétion, maire de Paris, s'opposa à la levée de sa suspension, et demanda la punition de ceux qui, le 20 juin, avaient outragé Louis XVI. Le 10 août, il fut un des députés qui vinrent recevoir la famille royale lorsqu'elle vint se refugier dans le sein de l'assemblée, et il donna même son bras un moment à la reine et à la princesse sa fille. Dalmas se refugia, après cette journée, à Rouen, où il composa et publia un écrit intitulé: *Réflexions sur le procès de Louis XVI*, 1793, in-8°, qu'il envoya à Malesherbes. Ce mémoire fut distribué à tous les membres de la convention. Poursuivi pour cette publication, en 1794, il fut arrêté et ne dut son salut qu'au 9 thermidor. En 1795, il fut élu président du tribunal civil de l'Ardèche; mais ayant publié, en 1798, un écrit *tendant au rétablissement de la royauté en France*, il fut destitué, et un mandat d'arrêt fut lancé contre lui. En 1805, il fut appelé au corps législatif, où il siégea cinq ans, et où il obtint même les honneurs de la vice-présidence. A la réorganisation des tribunaux en 1811, il fut nommé conseiller à la cour impériale de Nîmes. Le 19 octobre 1815, il présida le collége électoral de l'Ardèche, et fut nommé préfet de la Charente-Inférieure le 13 novembre 1815. Révoqué par le ministère de 1818, il fut nommé de nou-

veau par celui de 1823 à la préfecture du Var. Il est mort à Draguignan le 10 août 1824, d'une attaque d'apoplexie.

DALMAS (Antoine), né à Entrevaux, en Provence, en 1760, fit la campagne de M. de Grasse en Amérique, après avoir servi dans les hôpitaux de la marine à Marseille et à Toulon. Il s'est fait avantageusement connaître par un écrit relatif à la fièvre jaune. Ayant passé vingt-cinq années de sa vie dans les pays où cette maladie exerce principalement ses ravages, il a été plus que tout autre médecin à même d'en bien observer le vrai caractère. Employé successivement au service de divers hôpitaux à Tabago, à la Martinique, à Saint-Domingue, aux États-Unis, il porta spécialement son attention sur la fièvre jaune, dont il avait tous les ans à observer les divers phénomènes. Revenu à Paris depuis 1803, il a été nommé médecin du Roi par quartier, et il occupe encore aujourd'hui cette place. On a de lui un ouvrage intitulé : *Recherches historiques et médicales sur la fièvre jaune*, in-8°, 1805. Une 2e édition a paru en 1822. M. Dalmas est un des premiers observateurs qui se soit déclaré contre l'opinion généralement reçue que la fièvre jaune est contagieuse; il diffère en cela surtout des médecins français envoyés à Barcelone en 1819 par le gouvernement. D'après lui, la fièvre jaune naît et se développe par des circonstances purement locales et atmosphériques, et ne tient point à un germe spécial qui puisse être transporté indifféremment d'un lieu à un autre. Cette opinion a été partagée depuis par une foule d'observateurs; mais la question est encore indécise. Le livre de M. Dalmas est écrit avec précision et clarté, et décèle un bon observateur; M. Dalmas a publié en outre : 1° *Histoire de la révolution de Saint-Domingue*, 1814, 2 vol. in-8°; cette histoire offre de l'intérêt par le grand nombre de détails curieux qu'elle renferme; 2° *Dissertation sur une espèce particulière de diarrhée*, 1808; thèse digne d'être consultée, à cause du régime qui y est indiqué. M. Dalmas est membre honoraire de l'académie de médecine depuis 1820.

D'ALPHONSE. *Voy.* Alphonse.

DALRYMPLE (Hamilton-Magill, sir John), historien anglais, naquit vers 1726, et exerça longtemps les fonctions de baron de l'échiquier du roi, en Écosse. Son principal ouvrage a pour titre : *Mémoires de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, 1771, 3 vol. in-4°. Ce qui rend particulièrement cet ouvrage recommandable c'est la facilité que l'auteur a eue de puiser aux sources les plus authentiques, notamment de consulter, aux dépôts des affaires étrangères, à Paris, la correspondance de Barillon, ambassadeur de France en Angleterre sous Charles II. Plusieurs noms célèbres de la Grande-Bretagne se trouvent compromis dans cette correspondance qui offre la preuve que des membres du parlement recevaient des pensions de Louis XIV pour trahir leur pays. Les pièces justificatives publiées à la fin de l'ouvrage de Dalrymple en font foi. Lorsqu'il parut, de nombreux pamphlets, du parti whig, vinrent au secours des réputations attaquées, mistriss Macauley et Fox, entre autres, prirent vivement la défense d'Algernon Sydney. Dalrymple est mort en 1810.

DALRYMPLE (Alexandre), frère du précédent, né en Écosse en 1737. Il entra, jeune encore, au service de la compagnie des Indes. Son goût pour la géographie, qui était chez lui une véritable passion, le porta à compulser tous les papiers déposés dans les archives de la compagnie à Madras. Il y vit que les menées des Hollandais et la pusillanimité de la cour, l'avaient privée depuis long-temps du commerce avec les îles de l'Archipel oriental des Indes, auquel elle mettait autrefois le plus grand prix, et il conçut l'espoir non seulement de ressaisir cette précieuse branche de commerce, mais même de lui donner une plus grande extension. Plein de cette idée, Dalrymple refusa, au commencement de 1759, l'emploi de secrétaire du gouvernement à Madras, et obtint de la compagnie le commandement d'un petit vaisseau destiné à l'expédition qu'il avait projetée. Pendant plusieurs voyages qu'il fit, durant cinq années, dans l'Archipel oriental des Indes, il releva avec soin toutes les côtes qu'il eut occasion de voir. Le résultat de ses travaux est consigné dans les cartes qu'il a publiées et qui ont été reproduites dans le *Neptune oriental* de d'Après. Il recueillit aussi à Manille des documents précieux et des relations de navigateurs espagnols. La compagnie des Indes le nomma son hydrographe, et le gouvernement ayant résolu de faire exécuter des voyages de découvertes, d'après les idées de Dalrymple, l'engagea à rédiger le plan qu'on devait suivre; et s'il eût appartenu au corps de la marine royale, on lui eût donné le commandement de la première expédition, dans laquelle Cook s'est immortalisé. Dalrymple obtint la place d'hydrographe royal, et consacra le reste de ses jours aux progrès de la navigation et de la géographie. Privé de son emploi au mois de mai 1808, le chagrin qu'il en ressentit, abrégea, dit-on, ses jours qui se terminèrent le 19 juin suivant. Il laissa un mémoire dans lequel il donnait des éclaircissements sur les causes de sa mort. Les principaux ouvrages de Dalrymple, sont : 1° *Traité sur les découvertes faites dans l'Océan pacifique*, 1767, in-8°; 2° *Mémoire sur la formation des îles*, inséré dans les *Transactions philosophiques*, en 1768; 3° *Plan pour étendre le commerce de la compagnie des Indes*, 1769, in-8°; 4° *Collection historique de divers voyages et de découvertes dans l'Océan pacifique du Sud*, 1770, 2 vol. in-4°; cette collection offre principalement une traduction littérale des écrivains espagnols, elle a été traduite en français et abrégée par Fréville, Paris, 1774, in-8°. « De toutes les « collections modernes, dit Fleurieu, celle qui pré« sente l'ensemble des voyages dans la mer du Sud « d'une manière plus satisfaisante, est celle de Dal« rymple. Cet élégant écrivain y a développé à un « degré éminent l'esprit de recherches, l'expérience « du savant navigateur, et le discernement du cri« tique éclairé et impartial. » On voit néanmoins avec peine, que la dédicace de ce livre est remplie d'animosité et d'une haine aveugle contre un célèbre navigateur français, contemporain, qui pourtant n'est pas nommé; 5° *Lettre adressée au docteur Hawkesworth, relativement à quelques imputations mal fondées et injurieuses qui sont contenues dans sa relation des derniers voyages au Sud*, 1773, in-4°; 6° *Collection de voyages faits principalement dans l'Océan Atlantique méridional, et publiés d'après des manuscrits originaux*, 1775, in-4°; on voit par la préface de cet ouvrage que Dalrymple était fortement persuadé de l'existence d'un continent austral. Cette idée ne l'a abandonné que quand il ne lui a plus été permis de la conserver avec quelque apparence de raison. 7° *Journal d'un voyage fait aux Indes en 1775, dans le vaisseau de Grenville, commandé par le capitaine Burnet Abercromby*, inséré dans les *Transactions philosophiques*; 8° *Mémoire pour servir à l'explication de la carte des pays de la compagnie des Indes sur la côte de Coromandel*, 1778, in-4°; 9° *Relation de la perte du Grosvenor, vaisseau de la compagnie des Indes*, 1783, in-8°; ce vaisseau avait échoué en 1782, sur la côte des Cafres; 10° *Notice sur la manière dont les Gentoux perçoivent les revenus sur la côte de Coromandel*, 1783, in-8°; 11° *Mémoires sur les passages que l'on peut pratiquer pour aller à la*

Chine et en revenir, 1785, in 8°. Dalrymple, cette fois-ci, se montre plus juste envers les Français; il y fait honneur à Bougainville et à Surville des découvertes, qui par la suite, leur ont été en quelque sorte contestées par des navigateurs anglais; 12° *Mémoire sur une carte des pays situés autour du pôle boréal*, 1789, in-4°; 13° *Relation d'une pagode curieuse située près de Bombay, par le capitaine Pyke*, publiée dans le 7e vol. de l'*Archeologia*; 14° *Journal historique de l'expédition faite par terre et par mer au nord de la Californie en 1768-69-70, lors du premier établissement des Espagnols à San-Diego et à Monterey*, traduit d'un manuscrit espagnol par Reveley, 1790, in-4°; 15° *Description de l'île appelée Saint-Paul par les Hollandais, et Amsterdam par les Anglais*, par G.-H. Cox, 1790, in-4°; 16° *Répertoire oriental, publié aux frais de la compagnie des Indes*, 1791-1794, 2 vol. in-4°; c'est un recueil d'un grand nombre de cartes marines et de mémoires très utiles pour la navigation dans la mer des Indes. Dalrymple est encore auteur d'une foule d'écrits, de cartes, de mémoires, etc., insérés dans divers ouvrages périodiques.

DALRYMPLE (David), savant jurisconsulte et antiquaire écossais, frère des précédents, naquit à Edimbourg, le 28 octobre 1726. Il commença ses études à Eton, et les termina à Utrecht. Il embrassa, en 1748, la profession d'avocat, dans laquelle il se fit une grande réputation de savoir, de probité, de dialectique et d'indépendance, qualités qu'il possédait à un tel degré qu'elles faisaient oublier une élocution vicieuse, et l'absence complète des formes et des mouvements oratoires, qu'il considérait comme indignes de la majesté des lois, et d'un homme qui s'était voué à la recherche de la vérité. En 1766, il fut nommé l'un des juges de la cour de sessions, et, en 1778, lord commissaire du justicier. Dans cette circonstance, il prit, pour se conformer à l'usage, le titre de lord Hailes, sous lequel il est le plus généralement connu dans le monde savant. Les fonctions judiciaires lui laissant plus de loisir que celles d'avocat, il s'adonna alors à l'étude des antiquités et de l'histoire de l'Ecosse, et publia, sur ce sujet, une foule d'ouvrages, dont le mérite et le succès, placent Dalrymple au rang des plus profonds érudits de son époque. Sa vie s'écoula ainsi entre les devoirs de sa place, et les travaux littéraires auxquels il s'était adonné. Il mourut le 29 novembre 1792, emportant les regrets de tous ceux qui avaient pu apprécier sa rigoureuse intégrité, l'indulgence qu'il déploya constamment dans les cas douteux, et sa fermeté inébranlable à soutenir les droits des sujets contre les priviléges de la couronne. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Mémoires et lettres relatifs à l'histoire de la Bretagne, sous le règne de Jacques Ier, publiés d'après les originaux*, Glascow, 1762; 2° *Œuvres de l'illustre John Hailes d'Eton, rassemblées pour la première fois*, 1765, 3 vol.; 3° *Specimen d'un livre intitulé : One compendious book of godlie and spiritual songs*, Edimbourg, 1765, in-12; 4° *Mémoires et lettres relatifs à l'histoire de la Bretagne, sous le règne de Charles Ier, d'après les originaux*, Glascow, 1766; 5° *Récit de l'évasion de Charles II, après la bataille de Worcester, fait par lui-même, auquel on a ajouté ses lettres à diverses personnes*, Glascow, 1766; 6° *Examen de quelques arguments en faveur de la haute antiquité de la majesté royale, et recherches sur l'authenticité des lois de Malcom*, Edimbourg, 1769, in-4°; 7° *Anciens poëmes écossais, publiés d'après les manuscrits de Georges Bannatyne, en 1568*, Edimbourg, 1770, in-12; 8° *Remarques sur l'histoire d'Ecosse*, Edimbourg, 1773, in-12; 9° *Annales d'Ecosse, depuis l'avènement de Malcom III, surnommé Canmore, jusqu'à celui de Robert Ier*, Edimbourg, 1776, in-4°; c'est l'ouvrage le plus estimé de Dalrymple. Il est à regretter qu'il ne l'ait pas continué, comme il l'avait annoncé, jusqu'à la mort de Jacques Ier. 10° *Tableau chronologique des rois d'Ecosse, depuis Malcom III, jusqu'à Robert Ier*; 11° *Abrégé chronologique de cet ouvrage, avec un appendix contenant huit dissertations*; 12° *Annales d'Ecosse, depuis l'avènement de Robert Ier, jusqu'à celui de la maison de Stuart, avec un appendix, contenant neuf dissertations*, 1779, in-4°; 13° *Histoire des martyrs de Smyrne et de Lyon, dans le 2e siècle, avec des notes explicatives*, Edimbourg, 1776; 14° *Restes d'antiquités chrétiennes*, Edimbourg, 1778, 3 vol.; 15° *Recherches sur les antiquités de l'église chrétienne*, Glascow, 1783, in-4°; 16° *Recherches sur les causes secondaires auxquelles Ch. Gibbon a attribué les rapides progrès du christianisme*, 1786, in-4°. Dans cet ouvrage Dalrymple s'est montré logicien profond, et sa dialectique est exempte de l'aigreur qui se montre si souvent dans les discussions théologiques. On a encore de lui quelques essais insérés dans le *Monde*, des articles insérés dans le *Gentleman's magazine* et dans l'*Edimburgh magazine*, et des notices biographiques sur John Barcley, John Hamilton, James Ramsay, Georges Leslie, Alexandre Boyd.

DALTON (Alexandre comte), lieutenant-général, grand officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, etc., né le 20 avril 1776. Entré de bonne heure dans la carrière des armes, il y obtint un avancement rapide. Colonel du 59e régiment de ligne, après la bataille d'Austerlitz en 1806, il reçut le grade de général de brigade le 21 mars 1809. A Smolensk, le 17 août 1812, il fut blessé dangereusement par un biscayen. En 1813, Napoléon l'ayant fait gouverneur de la place et de la citadelle d'Erfurt, il s'y défendit avec beaucoup de vigueur et avec succès contre les troupes alliées; mais d'après les ordres du nouveau gouvernement français, il abandonna la ville et la forteresse en mai 1814. Le 8 juillet, le Roi le fit chevalier de Saint-Louis, et, le 23 août, commandant de la légion d'honneur. Nommé lieutenant-général par Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, redevenu maréchal-de-camp après la journée de Waterloo, inspecteur-général d'infanterie en 1816, M. Dalton fut fait par le Roi lieutenant-général, et grand officier de la légion d'honneur le 25 avril 1821; depuis cette époque il a presque toujours été employé comme inspecteur-général.

DALTON (Jean), l'un des physiciens et chimistes les plus distingués de notre siècle, appartient à la secte des quakers, et s'est immortalisé par son système atomistique et des proportions définies des éléments constituants des corps. La première idée de cette doctrine chez les modernes est due au docteur Higgins, mais c'est M. Dalton qui la mit dans tout son jour, et qui la développa de manière à en faire la base d'un système nouveau. Il s'est particulièrement occupé des fluides élastiques, et a déterminé, par des expériences rigoureuses, la loi de la dilatation des fluides dans tous les degrés de température, depuis la congélation jusqu'à celle de l'eau bouillante; il a également déterminé la quantité de vapeur produite, et mesuré la force de compression exercée par chaque degré de chaleur; mais son principal titre de gloire est d'avoir posé les bases de la théorie atomistique, regardée, à juste titre, comme une des découvertes capitales du siècle. Le célèbre Berzélius l'a adoptée, et l'a confirmée et développée. M. Dalton est professeur de mathématiques et de physique au collége de Manchester, et a publié un grand nombre d'articles et de mémoires intéressants dans le journal de Nicholson, et dans le *Philosophical magazine*. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Ob-*

servations et essais de météorologie, 1793, in-8°; 2° *Éléments de grammaire anglaise*, 1801; 3° *Système de chimie philosophique*, en deux parties, 1808 et 1810, in-8°. On attend depuis long-temps une seconde édition de ce bel ouvrage, dans lequel ce que les philosophes de l'antiquité avaient entrevu, ou peut-être ce qu'ils avaient appris des peuples plus anciens et plus éclairés sans en connaître les preuves, se trouve, sinon démontré, du moins rendu très probable par ce grand homme, qui honore sa patrie et notre siècle.

DAMAS (Étienne-Charles), duc de Damas-Crux, pair de France, lieutenant-général, né au château de Crux en Nivernais, le 10 février 1754. Il fut reçu chevalier de Malte au berceau, entra sous-lieutenant au régiment de Limousin-infanterie, le 22 février 1770, et devint capitaine le 5 mai 1772. On lui donna le commandement en second du régiment d'Aquitaine, le 3 octobre 1779, et il fit à la tête de ce régiment toutes les campagnes de la guerre d'Amérique contre les Anglais, dans les Indes orientales. Il émigra et fit la campagne de 1792 avec une partie du régiment de Vexin-infanterie, qui était venu le joindre. A l'issue de la campagne de 1793, il leva une légion qu'il conduisit au service de Hollande, et qui, lors de l'invasion de ce pays par les troupes républicaines, passa à la solde et au service de l'Angleterre. L'infanterie de cette légion ayant été détruite à Quiberon, en 1795, le comte de Damas-Crux, conclut en 1796, avec le prince de Condé, une capitulation en vertu de laquelle il organisa un régiment de hussards, qui fut formé des débris de sa légion, et qu'il commanda à l'armée de ce prince. Dès 1795 il avait été promu au grade de maréchal-de-camp. Il passa ensuite en Russie, fut attaché à la personne du duc d'Angoulême; accompagna ce prince de Mittau à l'armée de Condé, puis à Varsovie et enfin en Angleterre. En 1814, il accompagna le même prince dans le midi de la France. Il fut nommé lieutenant-général le 21 mars suivant, et grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, le 22 août 1814. Il accompagna le duc d'Angoulême dans la campagne de 1815. Envoyé à Toulouse, en qualité de commissaire du Roi, avec le baron de Vitrolles, le comte de Da mas-Crux, fut arrêté par ordre du général de Laborde, et fut conduit sur la frontière d'Espagne. Il rejoignit le duc d'Angoulême à Madrid, d'où il fut envoyé à Toloza et à Irun, avec les troupes qui étaient restées fidèles. Il fit son entrée à Bayonne, le 25 juillet, escorté par dix-huit cents Basques, qu'il avait rassemblés. Il avait refusé tout secours du général espagnol l'Abisbal, qui lui avait offert de marcher sous ses ordres avec son armée. A la seconde restauration, il fut nommé gouverneur des 11e et 22e divisions militaires, commandant du corps d'armée des Pyrénées-Occidentales, et pair de France. Il commande en 1827 la 2e division militaire.

DAMAS (Joseph-François-Louis-Charles-César), comte, cousin du précédent, pair de France et lieutenant-général, né le 28 octobre 1758. Il fut nommé en 1780, aide-de-camp du comte de Rochambeau, et fit avec ce général les campagnes de 1780 et 1781, en Amérique, où il reçut le brevet de colonel. Il était en 1788 colonel du regiment des dragons de Monsieur. Chargé par le marquis de Bouillé de favoriser, à la tête de ses dragons, le passage du roi, il fut arrêté à Varennes avec ce prince, le 21 juin 1791. Enfermé étroitement à Paris, pour y être jugé par la haute cour nationale, il obtint sa liberté, lorsque le roi eut accepté la constitution. Il émigra le 15 octobre 1791, fit les campagnes de 1792 et 1793, à l'armée des princes, passa en Italie, en 1794, avec Monsieur, et revint en Angleterre, dans le dessein de prendre part à l'expédition de Quiberon. Promu au grade de maréchal-de-camp, le 28 octobre 1795, et chargé de lettres de Monsieur pour le comte de Puisaye, le comte de Damas partit de Hambourg, sur le paquebot la *Princesse royale*, il fit naufrage sur les côtes de Calais, et tomba ainsi que le duc de Choiseul-Stainville, entre les mains des républicains. Dès que le comte de Damas, qui avait été enfermé à Dunkerque, eut recouvré la liberté, il rejoignit le comte d'Artois, et accompagna ce prince, en 1795 sur les côtes de Bretagne et à l'île Dieu, en qualité de son aide-de-camp. En 1797, il prit sous le comte Roger de Damas, son frère, le commandement de la légion de Mirabeau, et fit à l'armée de Condé les campagnes de 1796, 1797, 1798, 1799, 1800 et 1801. Au retour du Roi, en 1814, il fut nommé commandant de la garde nationale à cheval de Paris, lieutenant-général, pair de France, le 22 juin, et commandeur de Saint-Louis, le 23 août. Le comte de Damas, accompagna Louis XVIII en Belgique, en 1815, et rentra avec lui au mois de juillet suivant. Il commande en 1827, la 18e division militaire.

DAMAS (Roger, comte de), frère du précédent, est né en 1769. Sous-lieutenant d'infanterie dès l'âge de 14 ans, au régiment du roi, il avait été présenté à la cour en 1784; mais il négligea les plaisirs promis à sa jeunesse: une séduction plus forte, le besoin de la gloire, l'entraîna au service de la Russie qui allait porter la guerre chez les Turcs. N'ayant eu que son frère pour confident de cette résolution, il se présenta inopinément, en 1787, à Elisabethgorod, dans la tente du prince de Ligne, seul personnage qu'il connût à l'armée russe, et il fut accueilli favorablement du général, le prince Potemkin. Il servit d'abord sur la flottille destinée à coopérer au siége d'Otchakow. L'intrépide Nassau-Siegen, qui la commandait, promit au jeune Français de lui fournir sans retard une occasion d'être tué ou décoré. Il la saisit, et il apporta au prince Potemkin le pavillon du vaisseau amiral ottoman: c'était la première fois que l'étendard naval du prophète tombait dans les mains de l'ennemi. En décorant le comte de Damas de l'ordre de Saint-George de troisième classe, Catherine II lui fit donner une épée. Elle avait défendu de recevoir des volontaires; mais il y eut exception en faveur d'un si brave officier, qui fut invité à porter alternativement l'uniforme russe et l'uniforme français. Le prince de Ligne a parlé avec beaucoup d'estime de ce chevalier dont la valeur égalait la gaieté ou la grâce, et qui, toujours Français dans l'âme, était Russe pour la subordination. Nommé en 1788, adjudant-général de Potemkin, il commanda une colonne de grenadiers. L'hiver suivant l'impératrice lui dit, à Pétersbourg: « Je suis charmée de vous « revoir; je dis revoir, car vous vous êtes si bien fait « connaître que je ne crois pas vous voir pour la « première fois. » Avec l'assentiment de Louis XVI, elle nomma le comte de Damas colonel, sans préjudice de son grade dans sa patrie; il fit en cette qualité la campagne de 1789. En 1790 il conduisit une colonne à l'assaut mémorable d'Ismaël, où il mérita le grade de brigadier, et le titre de commandeur de Saint-Georges. Après avoir été retenu, comme aide-de-camp, auprès du comte d'Artois durant deux années, il fit partie de l'armée de Condé en 1794. Admis en 1798, dans l'armée du roi de Naples, il inspecta les forteresses, et il commanda en chef. Les troupes françaises estimèrent elles-mêmes son caractère, ses talents et sa valeur. En échouant contre elles, il se distingua du moins par une retraite que le général Mathieu de Dumas regarde comme un très beau fait d'armes, et que

le comte de Damas termina en entrant dans Orti-bello, malgré Kellerman. Avant d'y arriver, et en vertu de la capitulation conclue avec Macdonald, le comte de Damas allait traverser la ville de Rome; un général républicain, dont il s'était approché sans défiance comme d'un parlementaire, et qui avait une escorte de dragons, le somma de rendre les armes; mais M. de Damas, en appelant à l'honneur des dragons indignés, passa au milieu d'eux. En 1801, durant les opérations des Autrichiens en Italie, le comte de Damas occupa Rome, et s'avança vers la Toscane. Forcé de se replier ensuite, il négocia avec Murat, et il alla résider à Vienne où il resta trois ans. Il y séjourna de nouveau, après avoir fait vers l'extrémité de l'Italie des tentatives infructueuses d'ailleurs, mais à l'occasion desquelles il fut grand'-croix de l'ordre de saint Ferdinand. En 1814, Monsieur, frère de Louis XVIII, nomma le comte de Damas gouverneur de trois divisions militaires, et ensuite lieutenant général. En 1815, il avait au moment de l'invasion le commandement de la neuvième division, et arriva à Lyon douze heures avant Monsieur; mais à l'accueil qu'il y reçut, il jugea que le seul parti à prendre était de s'éloigner aussitôt. Les Lyonnais connaissaient parfaitement son opinion, et la manière dont il l'avait manifestée les avait aigris. Après avoir suivi le Roi à Gand, M. de Damas fut chargé d'une mission en Suisse. En 1815, les choses étant disposées pour que les élections ne dépendissent plus que très faiblement de l'opinion nationale, M. de Damas fut élu député par les départements de la Cote-d'Or et de la Haute-Marne. Commandant de la 19e division, il a montré beaucoup de zèle à l'époque des troubles de Grenoble. Mais lorsque la faction qui s'était servie de lui voulut davantage, lorsqu'il lui fallut des attentats, elle mit Canuel à la place du comte de Damas. Son dévouement avait toujours paru incontestable, mais il avait conservé de la retenue : il agissait par conviction, et, même en s'abusant, il suivait avec une constante loyauté ce qu'il regardait comme son devoir. Il mourut en septembre 1823.

DAMAS (François-Etienne), lieutenant-général, chevalier de Saint-Louis, naquit à Paris, en 1764, le 22 juin. Il était sous-lieutenant au régiment de Royal-Auvergne, 18e d'infanterie, lorsque Meunier, officier-général du génie, l'appela auprès de lui en qualité d'aide-de-camp. M. Damas se livra alors à l'application pratique de ses anciennes études relatives aux fortifications de campagne, et généralement à l'architecture militaire. Il suivit son général à l'armée du Rhin, commandée par Custine, et, Meunier ayant été appelé à Mayence, après la campagne de 1792, pour prendre le commandement sur la droite du Rhin, à Cassel et au fort de Mars, M. Damas fit partie du corps qui fut assiégé dans Mayence, en 1793. Nommé capitaine le 3 février, il ne cessa point d'être aide-de-camp du général Meunier, auprès de qui il se trouva lorsque cet officier d'une grande distinction fut blessé mortellement, en traversant le Mein. Peu de jours après, et dans ce même mois de juin, le général en chef et le conseil de guerre à Mayence, nomment M. Damas chef de bataillon, adjudant-général. Confirmé dès le 17 dans ce grade par le gouvernement, il est aussitôt employé comme chef d'état-major du général Kléber, avec lequel il s'est lié dans Mayence. Devenu général de brigade le 6 décembre, il est chargé d'une fonction dont la rigueur est inséparable, celle de lever la réquisition qui a lieu pour la première fois; il ne craint pas de s'en acquitter avec une justice dont une condamnation à mort pourrait être le prix. En 1794, il passe à l'armée du Rhin dans l'état-major de Kléber, et l'année suivante, prenant le commandement de la brigade de gauche au blocus de Mayence, il livre plusieurs combats dont le succès répond à sa bravoure. A l'armée de Sambre et Meuse, en 1795, sous les ordres du général Jourdan, il commande la brigade des grenadiers d'avant-garde de la division Lefèvre, formant la gauche du corps de trente mille hommes, qui sera dirigé par Kléber, et qui est destiné à forcer le passage du Rhin. Après avoir passé ce fleuve, en septembre, M. Damas enlève à la baïonnette une position des Autrichiens, et il a la jambe traversée par une balle : sa conduite dans cette occasion est citée avec éloge dans une lettre du général Jourdan, au gouvernement. Dès le mois de novembre, le général Damas a repris le commandement d'une brigade dans la division Championnet. Ensuite il commande la brigade de grenadiers qui, le 2 juillet 1796, effectue le passage du Rhin, vis-à-vis Neuwied, malgré les ennemis, et bientôt, ayant opéré sa jonction sur la Laybach avec la division Bernadotte, il force le passage de la Lahn à Runckel. On remarque que dans cette campagne le général Damas s'est trouvé aux batailles de Vorcheim, d'Amberg et de Wurtzbourg, aux combats de Butzbach et de Friedberg, aux passages de la Peignitz et de la Nidda, enfin à la prise des villes de Bamberg, de Wurtzbourg et de Francfort. Souvent on est forcé d'abréger la liste des faits d'armes des généraux qui ont suivi le cours des guerres de la révolution. Telle était l'activité de ces temps de triomphe et d'enthousiasme que la simple désignation de divers combats semblerait fatigante. Mais alors on ne connaissait point de lassitude lorsqu'il s'agissait d'assurer à la patrie une utile prépondérance : on ne savait pas que pour la transmettre à l'étranger, le sort n'aurait besoin que d'une ou deux journées équivoques. Au commencement de l'année 1798, l'aile gauche de l'armée dite d'Angleterre, étant commandée par Kléber, le général Damas y fut appelé en qualité de chef d'état-major; lorsque cette armée eut changé de nom et de destination, il se rendit à Toulon, avec la division commandée par Kléber. Les grenadiers de cette division l'avaient à leur tête à l'assaut d'Alexandrie, le lendemain du débarquement en Egypte. S'étant emparé de la ville de Rosette, le 8 juillet, il assista au combat de Chebreiss, ainsi qu'à la bataille des Pyramides, et, en septembre, au combat de Ghemelié, dont le succès fut l'ouvrage de cette division. En 1799, le général Damas prit part à la destruction du camp des mamelucks devant le fort d'El-Arish, qui fut aussi enlevé. Ayant quitté Jaffa pour reconnaître une partie des hauteurs de la Palestine, de Kakuma Naplouse, il y soutint un combat de vingt-quatre heures, et une balle de fusil lui cassa le bras gauche. Atteint de la peste à Jaffa où l'avait conduit sa blessure, il ne fut guéri que dans la ville du Caire. Le commandement en Egypte ayant passé dans les mains de Kléber, M. Damas, nommé général de division, et libre de retourner en France, mais préférant ne pas abandonner l'armée, fut nommé chef de l'état-major, le 1er septembre 1799. Lorsqu'on eut perdu Kléber, le général Damas commanda une province de la Haute-Egypte. Après la bataille imprudemment livrée par Menou, au mois de mai 1801, M. Damas fut dénoncé dans les rapports, que ce général malheureux envoyait au gouvernement, et où il s'efforçait, pour mieux déguiser ses propres fautes d'exciter la jalousie de Bonaparte contre Kléber, dont M. Damas avait été l'ami. De retour en France le général Damas n'ayant pas trouvé le premier consul disposé à écouter sa justification, est resté

sans activité de service, durant cinq années. Si même il n'a été détenu que vingt-quatre heures au moment du procès de Moreau, il l'a dû à l'intervention de Murat, avec qui il avait servi en Égypte, et qui, devenu grand duc de Berg, se fit autoriser à employer M. Damas en qualité de commandant militaire et de conseiller d'état. S'étant rendu pendant le mois d'octobre 1806 à Dusseldorf, il organisa les troupes de différentes armes de tout le pays de Berg. En 1808, le roi Joachim, désirait que M. Damas le rejoignît à Naples, mais l'empereur voulut que ce général conservât ses fonctions et ses titres dans le pays de Berg. C'est avec les corps de troupes qui lui devaient leur formation, qu'il fit, en 1812, la campagne de Russie, dans la neuvième division de l'armée. Il s'y montra digne de sa réputation dans diverses rencontres, particulièrement à Molodetchina et au passage de la Bérésina, où il eut à remplacer la division qui avait formé l'arrière-garde, mais qui venait d'être faite prisonnière. Ayant repris ensuite le commandement du grand duché de Berg, où il était généralement estimé, il y resta jusqu'à l'évacuation totale de la rive droite du Rhin, pendant le mois de novembre 1813. Il s'arrêta dans Mayence; y commanda une division jusqu'au jour où il fallut livrer cette place aux troupes alliées, dans le mois de mai 1814. Arrivé à Paris, en juin, après avoir ramené sa division jusqu'à Metz, il fut nommé, par le Roi, colonel d'armes, commandant la garde royale de Paris. Ce corps devint gendarmerie royale de Paris: c'est le général Damas qui l'organisa, et il en conserva le commandement jusqu'au 21 mars 1815. Inspecteur général d'infanterie dans les divisions 14e et 15e, il est resté à Rouen jusqu'après la journée de Waterloo. Nommé inspecteur général de gendarmerie, en 1816, au mois de juillet, M. Damas exerce encore ses fonctions avec le titre de président du comité consultatif de cette arme, et, depuis le 20 août 1817, il est grand officier de la légion d'honneur.

DAMAS (Ange-Hyacinthe-Maxence, baron), d'une autre famille que les précédents, mais également ancienne, originaire de Bourgogne, né à Paris le 30 septembre 1785. Il suivit sa famille qui émigra en Allemagne, et passa ensuite en Russie, où sa mère lui obtint, en 1795, une place d'élève à l'école impériale d'artillerie à Saint-Pétersbourg. Paul Ier, à qui il fut présenté, le fit entrer dans le régiment de Semenovski, l'un de ceux qui composaient sa garde. Nommé lieutenant dans le même corps, au mois de juin 1803, il fit, en cette qualité, la campagne de 1805 en Allemagne, combattit à Austerlitz, et obtint pour récompense la croix de Sainte-Anne de 3e classe. Il fut successivement nommé, dans le même corps de la garde impériale russe, capitaine au mois de septembre 1807, et colonel commandant un bataillon au mois d'avril 1811. Il fit la campagne de 1812, s'y distingua à la tête de son bataillon, et fut blessé le 7 septembre à la bataille de la Moskowa. Ce fut à la suite de cette bataille que l'empereur Alexandre l'admit dans la seconde classe de l'ordre de Sainte-Anne. Au mois d'octobre de la même année, le baron de Damas fut nommé colonel du régiment des grenadiers d'Astracan, et fut fait en même temps chef de brigade de ce régiment et de celui des grenadiers de Fanogorie. Il fit, avec l'armée russe, la campagne de 1813 en Allemagne, obtint, au mois de septembre, le grade de général-major, combattit avec distinction à Leipsick, et fut récompensé de ses services par la croix de Saint-Volodimir de 3e classe. Le baron de Damas fit également, avec distinction, la campagne de France en 1814; il se distingua à Brienne et sous les murs de Paris. L'empereur Alexandre lui donna, en récompense, une épée d'honneur, enrichie de diamants, portant sur la lame cette inscription: *Pour la valeur*. A la première restauration, il fut nommé maréchal-de-camp. Elevé bientôt au poste de lieutenant-général, il suivit le duc d'Angoulême dans le midi, après le 20 mars; et lorsque l'armée royaliste, imprudemment engagée dans la plus fâcheuse position entre la Drôme, la Durance, le Rhône et les montagnes, fut obligée de mettre bas les armes, ce fut M. de Damas qui régla avec le général Gilly, les articles de la capitulation. Enfin il suivit le prince en Espagne, et rentra en France avec lui, après la journée funeste de Waterloo. Nommé peu de temps après commandant de la 8e division militaire, il habita Marseille, chef-lieu de cette division, depuis 1816 jusqu'en 1822. Cette ville, où le sang avait coulé d'une manière affreuse dans les premiers jours de la seconde restauration, était le réceptacle d'une foule de bandits prétendus royalistes, qui ne pouvaient estimer que de lâches magistrats, complices de leurs fureurs. M. de Damas avait trop de noblesse d'ame pour rechercher une popularité honteuse, et l'on n'eut à lui reprocher que d'avoir provoqué et instigué les rigueurs indignes exercées contre l'éditeur-rédacteur du *Phocéen*, journal d'opposition très hardi, qui s'était constitué l'antagoniste des turbulents missionnaires de 1820. Cette conduite, peu digne de M. de Damas, fut l'effet de son ressentiment pour une épigramme dont il eût dû ne faire que rire, et dont il rirait probablement aujourd'hui. M. de Damas affectait une grande ferveur pour les exercices dévots de la mission, et dans les processions solennelles qui sont tant dans le goût du pays, il s'était montré plusieurs fois revêtu de son grand costume d'officier-général, et portant un cierge à la main. Le *Phocéen* se permit de dire que l'on ne demandait plus un cierge chez les marchands ciriers, mais une *épée de Damas*: *inde iræ*. En 1823, M. le baron de Damas eut le commandement d'une division dans le corps d'armée de Catalogne, sous les ordres du maréchal Moncey; mais la nature de cette guerre lui offrit peu d'occasions de signaler ses talents. En 1824, il fut appelé au département de la guerre en remplacement de M. de Bellune; mais bien qu'il admît en principe l'absolutisme monarchique, sa probité répugnait à certaines mesures qui froissaient trop d'intérêts respectables, par exemple, la réforme d'un grand nombre d'officiers-généraux dont on redoutait l'influence sur l'armée. En conséquence, M. de Damas passa, par un effet de la toute-puissance de M. de Villèle, au département des affaires étrangères d'où l'on venait d'expulser M. de Châteaubriand, et fut lui-même remplacé par M. de Clermont-Tonnerre. Comme il était arrêté, dans la pensée de M. le président du conseil, que nous resterions au rang politique subalterne où les combinaisons de la sainte alliance nous avaient refoulé, et que nous serions une puissance à peu près nulle et sans influence auprès des autres cabinets, subissant leur loi et recevant leurs inspirations, les fonctions de M. de Damas, aux relations extérieures, devaient être si négatives, que M. de Villèle n'avait pas d'ombrage à en concevoir. Cependant, et quelque peu agissant que soit M. de Damas, il y a en lui certains principes de résistance qui se sont assez manifestés dans certaines occasions pour le constituer en état de mésintelligence complète avec M. le président du conseil; celui-ci n'a pas encore jugé à propos de le priver du porte-feuille, mais il s'est emparé des affaires, si bien que M. le baron de Damas s'est peu à peu trouvé réduit à la condition d'un ministre *faisant*. M. de Damas n'avait pas ce qu'il faut pour tenir tête à M. de Villèle, dont l'ha-

bileté supérieure et l'intrigue gouvernent ses collègues comme des commis; mais aussi M. de Damas a souvent mérité, et de la part même du côté gauche de la chambre, des éloges dus à la noblesse de son caractère, et tels que sans doute M. de Villèle n'en obtiendra jamais. Un membre de la contre-opposition, M. Hyde-de-Neuville, disait tout dernierement : « M. de Damas peut se tromper en diplomatie; mais jamais en fait d'honneur et de loyauté. » Il est vrai que ses erreurs en diplomatie ont été grandes et ont eu de graves résultats; mais enfin, si l'on est d'accord avec nous sur la portion très restreinte d'influence qu'il faut lui accorder dans le système actuel du gouvernement, ce n'est pas sur lui que retomberont les reproches qui s'élèvent si justement contre les fautes de son ministère.

DAMBOURNEY (L.-A.), né à Rouen, en 1722. Il céda pendant quelque temps au vœu de ses parents qui le destinaient au commerce; mais l'amour des sciences l'emporta sur toute autre considération. L'académie de Rouen l'ayant choisi, en 1761, pour être son secrétaire et pour diriger le jardin botanique, il s'occupa spécialement de l'étude des plantes et de recherches sur l'emploi des végétaux, dans l'économie domestique et les arts, et particulièrement pour celui de la teinture. Lié avec L. Follie, il fit avec lui des expériences nombreuses sur les principes colorants des végétaux, et il en obtint quelques résultats heureux. C'est ainsi par exemple qu'il reconnut la possibilité d'obtenir une belle teinture verte très solide des baies de la bourgène (*rhamnus frangula*, L.), et celle d'extraire du pastel un bleu comparable à celui de l'indigo. Dambourney, mourut en 1795. On a de lui : 1° *Recueil et procédés d'expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines*, Paris, 1786, in-4°, reimprimé, en 1789 aux frais du gouvernement, et en 1793 avec un supplément considérable; 2° *Instruction sur la culture de la garance et la manière d'en préparer les racines pour la teinture*, Paris, 1788, in-4°; le recueil de la société d'agriculture de Rouen contient plusieurs mémoires de Dambourney.

DAMBRAY (Charles), chancelier de France, président de la chambre des pairs et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, est né en Normandie, en 1760. Sa naissance et le crédit de sa famille qui était dans la robe, lui ouvrirent de tres bonne heure la carrière des hauts emplois de la magistrature. Il n'avait guère plus de vingt ans que déja monté sur les fleurs de lis, il remplaçait dans les importantes fonctions d'avocat-général au parlement de Paris, le vieux Séguier, dont le puritanisme morose avait si long-temps dominé le palais. M. Dambray trouva pour concurrent au début de sa carrière, et dans les mêmes fonctions que lui, un autre jeune magistrat, réservé à une destinée bien différente : c'était Hérault de Séchelles, qui se montra apôtre fervent de la révolution autant que M. Dambray en était ennemi. Il arriva entre ces deux hommes ce qui se voit le plus souvent parmi ceux qui courent la même carrière; c'est qu'une émulation de talent et de succès devint une concurrence ambitieuse, et par suite une complète rivalité d'opinions. Combien d'hommes en effet, et surtout dans notre révolution, pris à leur point de départ, n'ont pas eu d'autres motifs pour persister dans les vieilles idées ou pour embrasser les nouvelles, que la crainte de marcher à côté ou à la suite d'un rival dont ils ne pouvaient contester la supériorité! C'est dans l'affaire *Kornman*, si célèbre par le scandale de ses détails, et par le talent des hommes qui y figurèrent, tels que Bergasse et Beaumarchais, que M. Dambray parut pour la première fois. Son réquisitoire qui dura quatre heures, établit sa réputation comme orateur et comme magistrat, et surtout comme antagoniste des idées nouvelles. M. Dambray fut des premiers à quitter la France au commencement de la révolution, et tandis qu'il passait la frontière, la confiance du roi le désignait pour faire partie du nouveau ministère par la formation duquel le trône croyait pouvoir conjurer l'orage qui se formait contre lui. Mais les événements se pressaient, et le malheureux Louis XVI, par son imprudente fuite, et son arrestation à Varennes, vint fournir à ses adversaires l'occasion d'un triomphe qui consolida les espérances de la révolution. Dès lors M. Dambray jugeant probablement la question décidée en faveur de cette dernière, rentra en France et se retira dans l'ancienne province de Normandie où ses terres étaient situées. Les orages qui suivirent l'arrestation du malheureux monarque n'atteignirent pas M. Dambray au fond de cet asile; et la révolution qui fut si souvent une ennemie inexorable pour ceux-là même qui avaient applaudi à son premier essor, sembla ne pas reconnaître un adversaire dans la personne de M. Dambray. Il vécut tranquille au bruit des sanglants sacrifices de la terreur. Lorsque enfin le sol eût cessé de trembler, M. Dambray sortit de sa retraite pour exercer ses talents au profit de son pays; et d'abord appelé à faire partie du conseil-général du département de la Seine, s'il ne trouva pas dans ces modestes fonctions l'occasion de se distinguer par d'éclatants services rendus à la chose publique, du moins il y rencontra fréquemment celle de protester de son dévouement à la personne du grand homme qui, selon le style du temps avait fermé l'abîme des révolutions. Toutefois ces manifestations solennelles ne le portèrent pas plus haut: le chef de l'état ne jugea pas à propos de priver le conseil-général du département de la Seine, des lumières de cet ancien magistrat. Il faut du moins le croire ainsi, à moins qu'on ne veuille admettre que l'empereur partageait, sur le compte de M. Dambray, les idées de ceux qui le regardaient comme un agent des Bourbons, ainsi que l'était M. de Barentin, son beau-père. Les faveurs dont le beau-père et le gendre furent comblés à la restauration, ont singulièrement contribué à accréditer l'idée de cette clandestine fidélité à l'ancienne dynastie : en effet, tandis que l'un était nommé chancelier honoraire, l'autre était appelé aux fonctions de chancelier de France, et de plus chargé de la direction de la librairie et de la surveillance des journaux; enfin presque aussitôt une nouvelle effusion de la faveur royale lui confia le ministère de la justice, le fit pair et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Répétons que M. Dambray, méritait tous ces honneurs par son dévouement à la famille des Bourbons; mais s'il crut en donner une nouvelle preuve en conseillant à Louis XVIII, ainsi qu'on l'a supposé, de changer dix-neuf ans d'exil en dix-neuf ans de règne, et de donner à la couronne, par l'effet d'une date, une puissance de rétro-activité qui n'est pas dans les choses humaines, ce fut une idée bien malheureuse de sa part. On sait le triste effet que produisit cette fiction monarchique. On impute encore à M. Dambray l'idée bien plus malheureuse de l'annulation de la vente des biens d'émigrés, qu'un jurisconsulte, M. Dard, développa dans une brochure contre laquelle furent commencées des poursuites qu'une influence mystérieuse arrêta dès le commencement de l'instruction. Cette brochure publiée en 1814, avait pour titre : *De la restitution des biens des émigrés considérée sous le rapport du droit public, du droit civil et de la politique; et de la révocation de la loi du 24 octobre 1792, qui a aboli les substitutions.*

Mais on ne peut guère admettre qu'un projet aussi funeste eût été conçu par un magistrat qui avait à la fois quelque expérience des affaires et un dévouement sincère pour la monarchie. Il n'avait pu naître que dans la tête d'un homme décidé à se faire un nom en servant les exagérations d'un parti. A la vérité le ministère dont M. Dambray était membre, ne s'est guère signalé que par les fautes dont le retour de l'île d'Elbe fut la désastreuse conséquence. Quand ce grand événement fut connu, M. Dambray, chargé de l'annoncer à la chambre des pairs, y parla un langage fort constitutionnel, mais dont la franchise devait malheureusement être suspectée, et peu confiant lui-même dans l'efficacité tardive de ses exhortations, il alla, en terminant son discours, se mettre dans la chaise de poste qui devait le transporter à Dieppe, d'où il se hâta de passer en Angleterre. A la seconde restauration, l'on sentit d'abord, la nécessité de modifier les exagérations qui avaient compromis le sort de la première, et de réparer les offenses accomplies ou projetées dont la dignité nationale avait été blessée profondément. Cette disposition à la résipiscence devait entraîner le remplacement des hommes suspects d'avoir conseillé des mesures antipopulaires; les sceaux furent ôtés à M. Dambray, pour être confiés à M. Pasquier, et la direction de la librairie et des journaux retomba dans les attributions de la police. M. Dambray présida la chambre des pairs dans le procès du maréchal Ney; la manière noble et généreuse dont il conduisit ces tristes débats, fut d'autant plus remarquable que d'autres magistrats poussés sans doute par le désir de manifester plus de zèle, eurent le malheur de montrer de la férocité. Après avoir dit ce que nous pensons des idées un peu trop fortement retrogades de M. Dambray, il nous est doux de rendre cette justice à son humanité et à ses vertus, et de pouvoir ajouter que des accusés d'un rang moins illustre, les conspirateurs du 19 août, également jugés par la chambre des pairs, trouvèrent de même en lui, les égards que le malheur de tout homme placé sur la sellette entre une sentence d'absolution et une sentence de mort, réclame impérieusement.

DAMBROWSKI (Xavier), naquit en Pologne. Après l'anéantissement de sa patrie par suite de la révolution de 1794, il vint chercher un asile en France. Il y fit partie en 1795, d'un comité de patriotes polonais qui travaillèrent, sous la protection du gouvernement de la république française, au rétablissement de la Pologne. L'attention de ce comité se tourna vers les frontières de la Turquie où il y avait beaucoup de militaires polonais réfugiés. Le patriote intrépide Michel Oginski, qui avait été chargé par ses compatriotes d'une mission auprès du divan, et qui se trouvait sur un point d'où il pouvait diriger les opérations des Polonais du côté de la frontière de l'empire Ottoman et de la Russie, reçut de Bukarest, en 1796, une lettre de Dambrowski, qui lui annonçait qu'il y était venu avec des ordres et des instructions de la députation polonaise pour remplir les fonctions d'agent en Valachie et en Moldavie; Oginski n'ayant pas été prévenu de cette nomination, fut réservé dans sa réponse. Cependant depuis l'arrivée de Dambrowski à Bukarest, environ 2,000 anciens militaires polonais de tous grades s'étaient rassemblés en Valachie et en Moldavie. Ils s'y trouvaient dispersés du côté de la frontière, et même dans l'intérieur du pays, sans être inquiétés; mais la crainte de se voir tout à coup chassés, ou même livrés aux Russes les détermina à envoyer à Oginski des députés avec un mémoire pour solliciter du grand seigneur un firman de sûreté; ce firman ne fut pas délivré, mais par l'intervention de l'ambassadeur français auprès de la Porte-Ottomane, Verninac, on expédia un ordre aux hospodars de Valachie et de Moldavie de protéger les Polonais, de ne pas s'opposer à leur rassemblement, pourvu qu'ils s'y conduisissent tranquillement, et *sans compromettre le gouvernement turc vis-à-vis la Russie*. Néanmoins par la suite, Dambrowski se plaignit de vexations que le hospodar de Moldavie et le pacha de Chotzim leur faisaient éprouver, et cette fois-ci il fallut se contenter d'une réponse, qu'on *obtiendrait une prompte satisfaction*. Mais la saison approchait où les Turcs ne font jamais la guerre; les affaires de la Pologne n'allaient pas mieux; les membres de la députation polonaise à Paris pressaient le retour d'Oginski, à Paris, afin de déterminer un plan d'opération pour le printemps prochain; d'un autre côté les Polonais rassemblés en Valachie et en Moldavie, impatientés de la lenteur des négociations à Constantinople, voulaient pénétrer en Gallicie et allumer le feu de la guerre dans l'intérieur de la Pologne. Au milieu de ces conjonctures, Oginski écrivit à Dambrowski en le conjurant au nom de la patrie d'arrêter des démarches inconsidérées qui compromettaient la cause des Polonais, et lorsqu'Oginski quitta Constantinople pour se rendre à Paris, en passant par Bukarest il voulut sur les lieux s'informer des mesures que ses compatriotes voulaient prendre. Ayant appris qu'il existait un club où les Polonais se réunissaient, et qu'ils choisissaient entre eux à tour de rôle un président, il se fit introduire dans cette société; et, après avoir parcouru les statuts, il s'en empara pour les jeter au feu. Il déclara au nom de l'ambassadeur de France que ce club devait être fermé. Dambrowski avoua à Oginski qu'il s'était fait déclarer général en chef des armées de Pologne et de Lithuanie, et que l'acte qui le revêtait de ce titre était signé par les officiers présents à Bukarest, en leur nom, et au nom de tous les militaires polonais qui se trouvaient en Valachie et en Moldavie. Oginski, touché au vif, reprocha à Dambrowski sa conduite, obtint de lui l'original de cet acte qui n'était pourtant que le précurseur d'autres projets à effectuer; car il ne s'agissait de rien moins que de franchir les frontières de la Gallicie et d'y pénétrer avec tous les militaires polonais qu'on pouvait armer. L'intention de Dambrowski était de s'emparer d'abord de tout l'argent qu'il trouverait dans les caisses des douanes autrichiennes, pour subvenir aux frais de campagne; il voulait diriger de suite sa marche sur Lemberg, afin d'y être à l'époque où les plus riches propriétaires de la Gallicie et de la Pologne se réunissaient pour régler leurs affaires, et où presque tous les capitaux étaient en circulation. Dambrowski pour être plus sûr de sa réussite, se proposait d'insurger les étudiants des colléges en leur montant la tête par des idées patriotiques; il comptait armer les domestiques en livrée et les garçons ouvriers, en leur prêchant le système de l'égalité; et enfin il avait même pris la résolution d'ouvrir les prisons publiques et d'en faire sortir tous les malfaiteurs. Oginski saisi d'horreur à la révélation de ces projets incendiaires qui auraient compromis l'intérêt des patriotes en s'attirant les effets d'une aveugle et dernière vengeance des oppresseurs de la Pologne, qui n'attendaient qu'une occasion et des motifs pour justifier aux yeux de l'Europe leur conduite, défendit au nom de l'ambassadeur de la république française auprès de la Porte-Ottomane, Aubert-du-Bayet, de faire le moindre mouvement sans sa permission. Il le menaça de le faire arrêter s'il contrevenait à cet ordre; et se faisant remettre ce plan et toutes les pièces qui y avaient rapport, il les livra aux flammes. Oginski partit ensuite pour Paris, et Dambrowski, après avoir trahi plus tard la cause des Polonais, en

révélant tous les projets de ses compatriotes refugiés, passa au service de Russie après l'avénement au trône de l'empereur Paul, et y obtint le commandement d'un régiment. Au commencement du règne de l'empereur Alexandre il se trouvait à Pétersbourg, et fut mis alors en jugement pour des fautes graves dont il était accusé : quelque temps après il fut chassé de l'armée et envoyé en Sibérie où il termina sa carrière.

DAMEL (N.), peintre polonais, né en Lithuanie vers 1790. Son père voulait en faire un musicien ; mais son goût naturel pour la peinture l'emporta, et il s'adonna tout entier à l'étude de cet art, qui devint sa passion dominante. Doué d'un esprit vif, il fit des progrès rapides sous Jean Rustem, habile professeur de peinture à l'université de Wilna. Il fut bientôt à son tour fait professeur de dessin au gymnase de Wilna, et conserva cette place jusqu'en 1814, époque à laquelle il fut arrêté pour avoir eu des relations avec un nommé Czyik, contrefacteur des billets de banque de Russie. Damel resta long-temps sous la surveillance de la police à Minsk. Après une enquête, il était sur le point d'être mis en liberté, lorsque le vice-gouverneur russe de Minsk, nommé Prajentsoff, lui fit faire les portraits de toute sa famille ; et abusant de la situation équivoque de Damel, il le fit travailler sans vouloir le payer. Damel n'ayant pas de quoi acheter des couleurs, pria le vice-gouverneur de les lui procurer. Le Russe, croyant cette proposition inconvenante, s'irrita contre lui, fit le rapport qui devait rendre la liberté à Damel dans un sens tout opposé, et le peintre fut transféré en Sibérie jusqu'à Tobolsk. On ne peut s'empêcher de citer ici le dévouement d'un seigneur lithuanien, M. Kobylinski, qui voulut assister dans ce voyage son malheureux compatriote. Plusieurs citoyens de la Lithuanie, jaloux de rendre à leur pays un peintre distingué, portèrent leur supplique au pied du trône ; et après une nouvelle enquête, Damel, reconnu innocent, fut délivré par l'empereur Alexandre. Il est de retour dans son pays depuis 1823, et se livre à son art avec le plus grand succès. Il excelle dans le genre de la caricature, et ses principaux tableaux dont les sujets sont pris de l'histoire nationale se trouvent chez M. Stanislas Rstynski, seigneur lithuanien ; Damel les termina avant de se mettre en route pour Tobolsk.

DAMER (Mrss. Anna Seymour), appartient à l'une des premières familles de l'autocratie britannique, dont le chef, du côté paternel, est le duc de Sommerset, et du côté maternel, le duc d'Argyle. Elle épousa le fils aîné de lord Milton, qui prit, quelque temps après, le titre de lord Dorchester. Dès son enfance elle montra des dispositions extraordinaires pour les arts du dessin, et en particulier pour celui dans lequel elle est devenue si célèbre. Son premier maître fut l'habile sculpteur Ceracchi, pendant un séjour qu'il fit à Londres. Elle perfectionna son talent par tous les moyens connus des artistes, y compris les voyages en Italie. Devenue veuve de bonne heure, et dispensée de tenir, dans le grand monde, la place que son rang lui assignait, sa vocation personnelle ne fut plus contrariée ; elle devint artiste. Parmi les ouvrages que l'on doit à son ciseau, le plus considérable, quant aux dimensions, est une statue de Georges III, de huit pieds de haut, placée dans l'une des salles du tribunal d'Edimbourg. L'ardente imagination de Mrss. Damer avait été vivement émue de la gloire de Bonaparte. Dans un voyage qu'elle fit en France, après la paix d'Amiens, son talent, sa haute naissance, et l'admiration qu'elle témoignait pour le premier consul, l'en firent bien accueillir. Elle lui promit, dans une entrevue qu'elle eut avec lui, le buste de Fox ; mais le renouvellement des hostilités ne lui permit pas, pendant plusieurs années, d'exécuter sa promesse. Ce ne fut que treize ans après, le 1er mai 1815, qu'elle vint elle-même apporter ce buste au palais de l'Elysée, et repartit aussitôt. L'empereur lui dépêcha en toute hâte le général Bertrand, pour la prier d'accepter une boîte magnifique avec son portrait, entouré de diamants ; c'était, disait-il, un gage du souvenir qu'il lui conserverait. Napoléon fit placer le buste de Fox à Fontainebleau, dans la galerie des grands hommes. Les ouvrages de Mrss. Damer se composent de statues, de bustes, de figures d'animaux, et surtout de chiens. On voit, dans la galerie de Florence, son buste en marbre, qui est aussi l'un de ses ouvrages. Quelque temps après la bataille d'Aboukir, elle fit en marbre celui de Nelson, et l'offrit à la ville de Londres. Elle en fit un en bronze, d'après ce modèle, et l'envoya en 1826 au rajah de Tanjore, prince hindou, véritablement remarquable par son instruction, sa sagesse et ses vues bienfaisantes, pour le pays qu'il gouverne. On a prétendu, non sans quelque apparence de raison, que le gouvernement anglais voulant relever les arts dans l'opinion des rajahs de l'Inde qui les méprisent beaucoup, avait de préférence employé le ciseau de Mrss. Anna Damer, pour le buste destiné au prince de Tanjore, parce que cette dame est d'une naissance illustre, et appartient à la haute aristocratie anglaise.

DAMESME (Louis-Emmanuel-Aimé), naquit à Magny (Seine-et-Oise), en 1757, devint architecte du gouvernement, et mourut à Paris d'une attaque d'apoplexie, au mois d'avril 1822. Il s'est fait un nom distingué parmi les architectes de l'époque, par les constructions dont il a embelli la capitale. Son chef-d'œuvre était surtout le théâtre de la Société olympique, rue Chantereine, regardé par les amis des beaux-arts comme ce qu'il y avait de mieux en ce genre. L'empereur Alexandre le visita pendant son séjour à Paris, et frappé des heureuses combinaisons d'ensemble et de détails qu'il y remarqua, il en demanda à M. Damesme les plans, pour les faire exécuter dans la capitale de son empire. L'artiste reçut, à cette occasion, de la part du monarque, une lettre flatteuse, accompagnée d'une bague enrichie de diamants. Il concourut pour le plan d'un arc de triomphe, et eut l'honneur d'obtenir le prix. Deux monuments d'un genre opposé, qu'il a récemment construits à Bruxelles, le théâtre royal et les prisons civiles, ont mis le comble à sa réputation ; dans le premier, Damesme a réuni tous les moyens propres à augmenter les jouissances des spectateurs ; et dans le second, il n'a rien omis pour diminuer les souffrances des malheureux, traités presque partout en coupables, avant que la justice ait prononcé leur culpabilité.

DAMIRON (Nicolas), né à Belleville, département du Rhône, le 1er octobre 1785, a été reçu docteur en médecine à la faculté de Paris, au mois de messidor an 13, et soutint une thèse sur la sensibilité. Entré dans la médecine militaire en l'an 12, il fit la campagne d'Austerlitz. En 1806, envoyé à l'armée de Naples en qualité de médecin, il demeura en Italie jusqu'à la campagne de 1812. Pendant cette campagne, il était un des médecins du grand quartier-général, et reçut à Moscou le titre et la décoration de chevalier de l'ordre de la réunion. Il fut fait prisonnier à Wilna en 1813, et transporté ensuite dans l'intérieur de la Russie. En mars 1814, il fut appelé auprès du prince Alexis Kourakin, pour des mesures sanitaires. En septembre 1814, il rentra en France, et fut chargé du service médical de l'hôpital militaire de Besançon.

Employé à l'armée du Nord pendant les cent jours, il fut mis au traitement de réforme jusqu'en 1819, époque où il fut nommé médecin-adjoint aux professeurs du Val-de-Grâce, et chargé du cours d'hygiène. En 1820, il reçut la décoration de légion d'honneur, en remplacement de celle de la réunion, qui avait été supprimée. A la fin de 1820, il sollicita du ministre de la guerre l'ordre de se rendre à Barcelone, pour y observer la fièvre jaune. Son offre ne fut pas acceptée; mais il fut adjoint au lieutenant-général ***, pour faire l'inspection du cordon sanitaire. M. Damiron s'est occupé, en 1825, de la méthode préconisée par M. Bretonneau de Tours et M. *Serres*, dans le traitement de la variole. Il a publié sur ce sujet un *Mémoire* imprimé dans un des volumes des mémoires de médecine, chirurgie et pharmacie militaires. Il a publié plusieurs observations dans différents journaux de médecine, et dans la seconde édition du *Traité des Phlegmasies chroniques* de M. Broussais, et un grand nombre d'articles de bibliographie médicale, dans la *Revue encyclopédique*, dont il est un des plus anciens rédacteurs.

DAMOISEAU (Marie-Charles-Théodore, baron de), directeur de l'observatoire de l'école militaire, issu d'une ancienne famille, est né à Besançon en 1768. Après avoir étudié avec succès les mathématiques, il entra, en 1783, dans le régiment d'artillerie de La Fère, où il fut, pendant plusieurs années, le camarade d'un jeune officier, qui depuis remplit l'univers de son nom; ce jeune officier était Napoléon Bonaparte. M. Damoiseau émigra en 1792, et fit partie des armées royales en Allemagne. En 1795, il entra au service du roi de Sardaigne, et resta en Piémont jusqu'à l'invasion de ce pays par les Français. Il passa ensuite au service du Portugal, et fut placé dans l'artillerie de la marine avec le grade de major, et il a résidé à Lisbonne jusqu'à sa rentrée en France, en 1807, avec l'armée du général Junot. Il avait été chargé, par le gouvernement portugais, de calculer et de rédiger les éphémérides nautiques à l'usage de la marine. Il était, à Lisbonne, adjoint à l'observatoire, membre de la société maritime, et associé libre de l'académie des sciences. Après son retour en France, il rentra dans son ancienne arme, fut employé à l'armée d'Espagne, passa ensuite aux sous-directions d'artillerie de Bastia et d'Antibes, et fut appelé à Paris au comité d'artillerie jusqu'au moment de sa retraite de lieutenant-colonel, en 1817. Les principaux ouvrages de M. Damoiseau sont: 1° *Mémoire sur le retour de la comète* en 1759; 2° *Théorie et tables de la lune d'après le seul principe de la pesanteur universelle*; 3° *Mémoire sur la comète à courte période de douze cents jours*; 4° *Mémoire sur la comète périodique de six ans trois quarts*. Les *Mémoires* de la société maritime et de l'académie de Lisbonne renferment plusieurs autres de ses travaux astronomiques. M. le baron de Damoiseau est membre de l'institut de France, section d'astronomie.

DAMPIERRE (Antoine-Esmonie, marquis de), né à Beaune au mois de janvier 1743, d'une famille qui avait constamment suivi la carrière militaire. Il fut successivement conseiller et président à mortier au parlement de Bourgogne, et depuis président de chambre en la cour royale de Dijon. Ce respectable magistrat est mort à Dijon le 12 septembre 1824. Il a publié les ouvrages suivants: 1° *Vérités divines pour le cœur et l'esprit* par A. de D... Lausanne 1823, 2 vol. in-8°; 2° *Historique de la révolution tiré des Saintes Écritures*, Dijon, 1824, in-8°, de 20 pages.

DAMPIERRE (Auguste-Henri-Marie Picot, marquis de), général en chef, né à Paris le 19 août 1756, d'une famille déjà connue par ses services militaires. Un penchant irrésistible, et qui chez lui s'était manifesté dès l'enfance, l'entraîna dans la carrière des armes. Il était un de ces hommes sans doute peu nombreux dans notre siècle, pour qui la guerre est moins un devoir ou une profession qu'un besoin, et qui, gardant encore les passions transmises ici peut-être du fond de l'Asie, croient tout-à fait inséparable d'un mâle caractère l'héroïsme dans les combats. La France étant en paix, le jeune Dampierre voulait chercher ailleurs l'occasion de se signaler; mais ses parents ne s'empressèrent point de seconder son humeur belliqueuse. Il ne put obtenir d'être envoyé sur le théâtre de la guerre dans le nouveau monde, ou en Espagne à l'époque du siége de Gibraltar; alors il partit furtivement pour cette dernière expédition, mais il fut arrêté à Barcelone par ordre de la cour, et ramené à son régiment comme officier des gardes-françaises. Impatient de courir du moins des hasards momentanés, il entra avec le duc d'Orléans dans la nacelle d'un des premiers aérostats construits à Paris par Montgolfier. Un peu plus tard, il se rendit exprès à Lyon pour s'élever de nouveau dans les airs, mais les applaudissements de la foule le captivèrent tellement qu'il s'oublia au milieu des fêtes données à cette occasion, et qu'à son retour à Paris il fut mis aux arrêts. Bien qu'il se fût éloigné sans permission, cette sévérité le mécontenta, et après avoir offert sa démission qui ne fut pas acceptée, il prit le parti de se rendre en Angleterre. Il passa ensuite à Berlin où il étudia les évolutions prussiennes, et la tactique de Frédéric le Grand. Extrême dans son admiration pour ce prince, Dampierre imagina d'imiter les manières prussiennes lorsqu'il servit dans les régiments de Chartres et des chasseurs de Normandie. Il porta cette manie jusqu'à paraître avec une longue queue. Un jour Louis XVI l'appercevant, dit à M. de Biron: « Vous voyez ce fou » avec ces manières prussiennes. » Dampierre sentit que ce mot connu des ministres nuirait beaucoup à son avancement. Il jouissait d'une fortune considérable; il se retira dans ses terres, et il y vivait aimé de ses vassaux lorsque la révolution vint ranimer au fond de leurs retraites, tous ceux qui s'étaient trouvés en opposition avec la cour. Quant à M. de Dampierre, s'il ne tarda pas à déclarer hautement son adhésion aux principes nouveaux, il parut en cela bien moins excité par des ressentiments personnels, qu'inspiré par cet amour de la patrie dont il donna des preuves constantes. Il réclama dans les journaux contre l'erreur qui avait fait inscrire son nom sur la liste des membres du club monarchique, et, dès l'année 1790, il fut nommé président du département de l'Aube; mais des fonctions de cette nature ne purent le retenir dès qu'il vit ses inclinations guerrières favorisées par les circonstances. Après avoir été aide-de-camp du maréchal de Rochambeau, il entra en campagne, au mois d'avril 1792, comme colonel du 5e régiment de dragons, et, le 28 avril, sous les ordres du général Biron, il était à la malheureuse rencontre de Quiévrain où des cris d'alarmes occasionnèrent une déroute avant que l'on eût combattu. En s'efforçant de rallier les fuyards, Dampierre fut renversé et foulé aux pieds des chevaux. Envoyé avec son régiment et quatre mille hommes d'infanterie, pour renforcer vers les bords de l'Aisne, l'armée de Dumouriez, il arriva au moment de la canonnade de Valmy, et il commanda une division. Ce n'est point cette première journée brillante, mais la journée non moins décisive de Jemmapes qui commença la célébrité du général Dampierre. Cette victoire du 6 novembre 1792 est due en partie à l'audace avec laquelle, marchant à la tête

du seul régiment de Flandre, et du premier bataillon des volontaires de Paris, il attaqua les six bataillons étrangers qui débordaient le corps du général Beurnonville, et qui prétendaient le forcer à la retraite. L'heureux Dampierre culbute ces bataillons, enlève les deux redoutes qu'ils gardaient, en tourne les canons contre les Autrichiens, et rend ainsi à Beurnonville assez de liberté pour qu'il reprenne l'offensive. Peu de mois après, Dampierre commit une grande faute : dans les premières campagnes des Français, beaucoup d'officiers n'avaient pas l'expérience à laquelle on ne peut suppléer sans posséder le génie d'un petit nombre d'hommes extraordinaires. Dumouriez n'ayant point repoussé l'ennemi jusqu'au-delà du Rhin, Dampierre qui commanda l'avant-garde, établit ses quartiers d'hiver auprès de la Roër, sur une ligne très prolongée. Dès le mois de février Miranda ayant commencé le siége de Maëstricht, Dumouriez entra dans la Hollande avec l'élite de l'armée. Chargé de tenir tête à 50,000 Autrichiens avec 15,000 hommes seulement, Dampierre ne concentra point ce faible corps, n'indiqua pas même un point où l'on pût se réunir, et alla se placer en personne, loin des avant-postes, à Aix-la-Chapelle, où il n'apprit qu'après l'événement que sa ligne était attaquée et par conséquent forcée. Plusieurs corps furent abandonnés à leurs propres ressources, et Dampierre se replia à la hâte sur Liége. Le prince de Cobourg fait lever le siége de Maëstricht ; l'armée rétrograda jusqu'à Louvain, où se rendit enfin Dumouriez. Cependant il veut reprendre l'offensive ; près de Tirlemont, il livre plusieurs combats dans lesquels la valeur de Dampierre se fait toujours remarquer, et contribue à rendre au soldat assez de confiance pour qu'on risque un engagement général. L'issue n'en est pas heureuse : c'est à Nerwinde, le 16 mars. Le général Dampierre conservait ses positions, et secondait avec succès les efforts de l'aile droite ; mais la retraite de l'aile gauche le laissant à découvert, il est obligé de quitter aussi le champ de bataille. Dampierre rendait souvent des services réels ; mais quelquefois on pouvait lui reprocher une ardeur inconsidérée, ou peu d'exactitude dans l'exécution des ordres du général en chef. Dumouriez s'en plaignit vivement, et il en résulta une sorte de rupture. Lorsque Dumouriez, voulant se soustraire aux ordres de la convention, ne craignit pas d'avoir des intelligences avec l'ennemi, Dampierre, loin d'être averti, ainsi que quelques autres généraux, des dangers qu'allait multiplier cette défection, avait été chargé de commander sur les derrières la place du Quesnoy. Il montra dans ce moment difficile beaucoup de zèle pour les lois de la république, et il reçut bientôt le commandement en chef. C'est le 4 avril qu'il fut ainsi chargé d'une responsabilité bien dangereuse alors. Pour lutter contre de nombreux ennemis, on n'avait que trente mille hommes découragés par les derniers événements, et, dans cette situation critique ; il ne fut pas même permis de chercher à se tenir sur la défensive. A peine Dampierre avait-il réussi à s'emparer du camp de Famars, en déjouant les projets des Autrichiens par une marche habile, et en repoussant leurs attaques, qu'il fallut céder au vœu des troupes, et surtout aux instances impératives des commissaires de la convention, au lieu d'attendre les renforts promis. On éprouva d'abord une perte assez considérable, en cherchant à dégager la place de Condé. Malgré cet échec, Dampierre ne put éviter de hasarder, le 6 mai, une attaque générale. Deux ailes de cette armée trop faible, mais pleine d'ardeur, s'avancèrent, l'une du côté de Valenciennes, et l'autre jusqu'à Quiévrain, en renversant tout ce qui leur était opposé ; mais le centre ne put soutenir le feu des batteries autrichiennes, et, après des efforts opiniâtres, Dampierre fut réduit à se retirer pour n'être pas enveloppé. Le lendemain il fallut encore obéir : Dampierre le fit avec autant de courage que de dévouement. Il attaqua la réserve autrichienne retranchée dans les bois de Vicogne ; n'ayant obtenu durant tout le jour que des succès contestés, il se mit vers le soir à la tête d'une de ses colonnes, et il eut la cuisse emportée par un boulet. Les Français s'arrêtèrent, et le désordre se mit dans leurs rangs ; mais bientôt ralliés, ils reprirent, et ils conservèrent dans leur retraite une attitude imposante. L'infortuné Dampierre mourut le lendemain. D'un extérieur sombre et pesant, il joignait néanmoins une grande activité à une éclatante bravoure. Très capable de commander en second, peut-être ne réunissait-il pas au même degré les talents d'un général en chef. On l'a supposé du moins ; mais il est difficile de bien juger un homme qu'on n'a vu à la tête d'une armée qu'un moment, et pour diriger des opérations dont il reconnaissait lui-même l'imprudence. Sa qualité de noble pouvait ajouter aux inconvénients de sa position, en portant les commissaires de la convention à regarder de la part de ce général comme l'indice de quelque dessein perfide, le juste désir de temporiser. On décerna il est vrai à Dampierre les honneurs du Panthéon, mais ensuite Couthon dit à la tribune nationale : « Qu'a-t-il manqué à ce lieutenant de Dumouriez pour trahir la « république ? seulement quelques jours. » Aussi a-t-on prétendu que sans cette belle mort, après avoir servi avec tant de zèle, il aurait péri sur l'échafaud. Cette politique ombrageuse ou tyrannique qui prévalut pendant quelques années ne renversa pas immédiatement ce qu'on voulait établir ; mais, en substituant à un noble enthousiasme d'autres intérêts et d'inévitables discordes, elle amena les vicissitudes que la France a subies. — Un des fils du général Dampierre, celui qui, étant son aide-de-camp, s'était trouvé auprès de lui sur le dernier champ de bataille, obtint sous le consulat le grade d'adjudant-général, et en 1802, il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue où il mourut. — DAMPIERRE DE LA SALLE a été long-temps munitionnaire des guerres, et, dès l'année 1763, il fit représenter sur le Théâtre-Français la pièce intitulée : *Le Bienfait rendu*, ou *le Négociant*, comédie en cinq actes et en vers, qui n'eut pas de succès. Il a composé d'autres pièces qu'il a fait imprimer sous le titre de *Théâtre d'un amateur*, Paris, 1787, 2 vol. in-18 ; c'est lui qui est l'auteur d'un *Mémoire sur une question relative aux vivres des troupes de terre*, 1770, in-8°, et de la *Lettre d'un ancien munitionnaire des vivres du roi*, 1777, in-8°, pièces que la *Biographie universelle* attribue au précédent. Nous ignorons l'époque de la mort de Dampierre de la Salle.

DAMPMARTIN (ANNE-HENRI), maréchal-de-camp, membre du corps législatif, de la chambre des députés, de la légion d'honneur et de plusieurs sociétés savantes, etc., etc., naquit à Uzès, le 30 juin 1755. Il était fils du commandant de cette ville, et fut élevé par son aïeul maternel, le marquis d'Iverny. Destiné à l'état ecclésiastique, il entra, dès l'âge de quinze ans, au séminaire de Paris. Mais ses goûts n'ayant pas répondu aux intentions de sa famille, il embrassa le parti des armes, et se livra dans ses loisirs à la culture des lettres. Pourvu d'une sous-lieutenance dans le régiment de Limousin-infanterie, il devint bientôt capitaine de cavalerie au régiment royal. Lorsque la révolution éclata, il figurait déjà sur la liste des membres de l'académie de Nîmes. Sans être tout-à-fait imbu des principes philosophiques de son siècle, il possédait assez de lumières et de connaissances, pour accueillir quelques unes desré-

formes salutaires et raisonnables, indiquées par les progrès de la civilisation. Mais ses habitudes, ses opinions et son état lui firent trouver de l'exagération dans la plupart des mesures de l'assemblée constituante. Il fut chargé en 1789, par les officiers de son corps, d'exprimer leurs communes doléances à cette assemblée, et il s'acquitta de cette mission dans une adresse remarquable à la fois par la modération et l'énergie qu'il sut apporter à sa rédaction. En 1791, il obtint le grade de lieutenant-colonel, dans le régiment des dragons de Lorraine, et contribua au succès de l'expédition du général Choisy contre Jourdan *Coupe-tête*, qui remplissait Avignon de terreur et de carnage. Au 20 juin 1792, il se prononça courageusement contre les événements de cette journée, et fut contraint d'abandonner son régiment pour avoir tenté de lui faire faire une protestation en faveur de l'inviolabilité constitutionnelle du monarque. Ses soldats le réduisirent eux-mêmes à cette extrémité, en se soulevant avec fureur contre sa proposition. Il sortit alors de France, et se retira d'abord en Hollande, où il composa des romans, donna des leçons de langue française et latine. Il se rendit ensuite à Berlin, où la plus heureuse physionomie, des manières pleines de noblesse et de grâce, une conversation piquante et spirituelle, une politesse exquise, le firent bientôt connaître et rechercher des gens de cour. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, apprécia lui-même son rare mérite, et le combla de faveurs. Il le choisit pour gouverneur du fils qu'il avait eu de la comtesse de Lichtnau. M. Dampmartin répugnait à se charger de cet emploi, mais il dut céder aux instances réunies de la comtesse et du roi. A la mort de ce prince, il éprouva une disgrace, pour avoir eu la générosité de ne pas abandonner une femme qui avait cessé d'être puissante. Le 18 brumaire vint l'aider à sortir de cette situation fâcheuse et le ramena dans sa patrie. Il se retira dans sa ville natale, où il travailla avec ardeur à une histoire de France, qu'il publia en 1810. Cette production remarquable appela sur lui l'attention de l'empereur, qui le nomma conseiller à la cour des prises. Un an après il fut désigné par le collége électoral du Gard, comme candidat au corps législatif, et le suffrage impérial sanctionna celui de ses concitoyens. Devenu veuf, il épousa la belle-sœur de l'ancien ministre de la guerre, que Napoléon avait porté aux premières dignités de l'état. M. Dampmartin eut le malheur d'être appelé aux fonctions de censeur, mais la manière dont il sut les remplir fit oublier ce que son titre avait d'odieux. Après la restauration de 1814, lorsque les mandataires de la France eurent abjuré le *mutisme* que leur avait imposé pendant quinze ans le génie des batailles, M. Dampmartin justifia le choix de ses compatriotes, en montant plusieurs fois à la tribune, pour y défendre les intérêts nationaux, et les concilier, autant que possible, avec les intérêts individuels, froissés par la révolution. Le 24 octobre, il fut réintégré par le Roi, dans sa place de censeur, ce qui ne l'empêcha pas de prononcer deux jours après un discours plein d'indépendance et de noblesse, sur le projet de loi relatif à la restitution des biens des émigrés encore invendus. Il y examina hardiment toutes les causes de l'émigration, rappela l'influence des femmes à cette époque, et proposa des amendements tout-à-fait favorables aux Français qui avaient suivi ce parti. Le 26 novembre suivant, il fut chargé du rapport sur l'admission dans les écoles militaires, et n'hésita pas à invoquer les principes de l'égalité constitutionnelle, pour en faire la base de son raisonnement. « D'après des maximes aussi précises, » dit-il, on était loin de s'attendre à l'ordonnance » du 30 juillet dernier, dont le préambule a causé » de la surprise, et produit de vives inquiétudes. » Que de noms illustres, que d'actes d'héroïsme » et de magnanimité manqueraient sur les pages » de notre histoire, si les siècles passés eussent » admis des systèmes d'exclusion? Connaîtrions-» nous les L'Hôpital, les Fabert, les Chevert, etc.? » M. Dampmartin n'oublia pas non plus de citer à l'appui de son opinion les noms illustres que la roture à fournis aux fastes militaires de la France, depuis la révolution; et il termina son discours par cette déclaration vraiment libérale, « que » les institutions de la patrie appartenaient à tous » ceux qui avaient le bonheur de naître sur le sol » français. » Le 20 août 1816, il fut nommé bibliothécaire du dépôt de la guerre, place qu'il n'a conservée que peu de temps. M. Dampmartin est mort à Paris d'une fluxion de poitrine, le 12 juillet 1825, âgé de soixante-dix ans treize jours. M. Dampmartin a publié : 1° *Idées sur quelques sujets militaires, adressées aux jeunes officiers*, Paris, 1785; Avignon, 1788, in-8°; 2° *Histoire de la rivalité de Carthage et de Rome, à laquelle on a joint la Mort de Caton*, tragédie traduite de l'anglais d'Addison, Strasbourg, 1789, 2 vol. in-8°; 3° *Le Provincial à Paris*, Strasbourg, 1790, in-8°; 4° *Essai de littérature à l'usage des dames*, Amsterdam, 1791, in-8°; 5° *Esquisse d'un plan d'éducation*, Berlin, 1795, in-8°; 6° *Fragments moraux et littéraires*, Berlin, 1797, in-8°; 7° *Brasmann, ou le Père inexorable*, roman, Paris, 1802, 4 vol. in-12; 8° *Nouveaux essais d'éducation de Goldsmith*, traduits de l'anglais, et accompagnés de remarques; 9° (avec Beaunoir) *Annales de l'empire français, par une société de gens de lettres*, 1805, in-18, tome Ier et unique; 10° *La France sous ses rois, essai historique sur les causes qui ont préparé et consommé la chute des trois premières dynasties*, 1810, 5 vol. in-8°; 11° *Quelques traits de la vie privée de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse*, Paris, 1811, in-8°; la reconnaissance a porté M. Dampmartin à représenter dans son ouvrage Frédéric-Guillaume II et la comtesse de Lichtnau sous des couleurs plus favorables que celles qui sont employées par la plupart des historiens qui ont parlé de ces deux personnages; 12° *De l'éducation et du choix des instituteurs*, Paris, 1816, in-8°; 13° *Jules, ou le Frère généreux, précédé d'un Essai sur les romans*; *Jules* n'occupe tout au plus que la moitié du second volume; l'*Essai sur les romans* est le développement d'une petite dissertation que l'auteur avait donnée en 1803 sous ce titre: *Des romans*; 14° *Mémoires sur les divers événements de la révolution et de l'émigration*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°; cet écrit se compose de trois parties; la première parut à Berlin, en 1799, sous le titre d'*Événements qui se sont passés sous mes yeux pendant le cours de la révolution française*; la deuxième fut publiée à Paris, en 1818, sous le titre de *Coup d'œil sur les campagnes des émigrés*; la troisième partie, qui était inédite, offre l'histoire du séjour de l'auteur à Berlin. Ces mémoires, trop diffus et qui renferment d'ailleurs peu de faits nouveaux ou importants, se lisent pourtant avec quelque plaisir, à cause de la candeur naïve et de l'exacte simplicité du narrateur. M. Dampmartin a été l'éditeur des ouvrages suivants : 1° *Mes Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, etc., par Dieudonné Thiébault, 3e édit., Paris, 1813, 4 vol. in-8°; 2° *Apologétique de Tertullien*, trad. par l'abbé Meunier, Paris, 1822, id-12.

DANCOURT (L.-H.), auteur et comédien de province, né vers 1725, mort à Paris, le 29 juillet 1801, aux Incurables de la rue de Sèvres. On a de lui: 1° *L.-H. Dancourt, arlequin de Berlin, à J.-J. Rousseau, citoyen de Genève*, Amsterdam, 1759, in-8°. C'est une réponse au discours de Rousseau

contre les spectacles. C'est sans contredit le meilleur de tous les ouvrages qui parurent en réplique à la lettre de Rousseau. 2° *Les deux amis*, comédie en 3 actes et en prose, jouée en 1762 sur le théâtre des Italiens; 3° *Le mariage par capitulation*, comédie en un acte, jouée en 1764, sur le théâtre des Italiens; 4° *Esope à Cythère*, comédie en un acte, jouée en 1766, sur le même théâtre, et beaucoup d'autres pièces qu'il fit représenter en province. C'est probablement encore à lui que l'on doit la *Lettre de l'arlequin de Berlin à Fréron, sur la retraite de M. Gresset*, 1760, in-8°.

D'ANDIGNÉ. *Voy.* ANDIGNÉ.

DANDOLO (VINCENT, comte), naquit à Venise, le 26 octobre 1758. Orphelin dès l'enfance, il fut envoyé à l'université de Padoue. Ses premiers succès donnèrent des espérances qui se réalisèrent dans la suite : à son retour à Venise, il établit dans cette ville une pharmacie qu'il rendit célèbre non seulement en Italie, mais encore dans le Levant. Les soins d'un commerce si étendu ne l'empêchèrent cependant pas de se livrer avec ardeur aux études qu'il affectionnait : la chimie jusqu'alors étrangère aux progrès que l'esprit philosophique avait fait faire aux autres sciences, venait d'être en quelque sorte créée en France par Lavoisier et Morveau, Fourcroy et Berthollet. Dandolo traduisit leurs ouvrages, les enrichit de notes et de commentaires qui lui attirèrent l'estime de ces hommes illustres. Lavoisier lui témoigna la sienne en lui envoyant son traité sur *la respiration* et la *transpiration*, avant qu'il fût publié en France. A ces honorables suffrages, se joignirent ceux qu'il obtint des Fourcroy, des Guyton-Morveau et des Van Mons : aussi, jeune encore, il était membre de plusieurs sociétés savantes, et ses mémoires étaient jugés dignes d'être insérés dans le recueil des travaux de l'académie des sciences de Paris. Sa réputation devint bien plus éclatante après la publication de l'ouvrage intitulé, *Fondamenti della fisico-chimica, applicati alla formazione de' corpi et d' fenomeni della natura*. Ces succès lui inspirèrent le désir de propager dans son pays les principes de la chimie moderne; la physique de Poli était alors enseignée dans toutes les écoles : il en signala les erreurs et eut la gloire de les détruire; dix-huit mille exemplaires de cette nouvelle production furent vendus en moins de trois ans. Les grands événements dont l'Italie fut le théâtre à la fin du 18e siècle, arrachèrent Dandolo à ses paisibles et utiles occupations. Les Alpes avaient été de nouveau franchies par les Français; déjà les provinces soumises à l'olygarchie de Venise avaient secoué le joug sous lequel les Vénitiens eux-mêmes gémissaient depuis tant de siècles. Le doge et les sénateurs abdiquèrent leur pouvoir, ce qui fit dire à un gondolier *que le lion de saint Marc avait tourné le feuillet*. La municipalité envoya des députés à Bonaparte le prier d'être favorable à la république. Dandolo, qui avait coopéré puissamment à cette révolution, fit partie de l'ambassade. L'accueil que lui et ses collègues reçurent du général français leur inspira des craintes qui ne tardèrent pas à se réaliser. La paix se négociait alors entre la France et l'Autriche; cette dernière puissance demandait la cession de Venise comme un dédommagement du pays qu'elle abandonnait : on la lui accorda. L'article 6 du traité de Campo-Formio, stipula cette violation des droits des nations *malgré*, disait Bonaparte, *que Venise fut la ville de l'Italie la plus digne de la liberté*. Les députés protestèrent en vain avec énergie; ils ne furent point écoutés, et ce que la postérité ne pourra croire, c'est que ces généreux citoyens furent traînés dans les prisons au moment où ils allaient pénétrer en France pour implorer des représentants de la nation la réparation de cette infâme iniquité. Napoléon, sollicité par Dandolo, qu'il estimait beaucoup, les fit mettre en liberté, mais aucun d'eux ne voulut retourner à Venise. Dandolo s'établit à Milan, alors capitale de la république cisalpine, et fut appelé par ses nouveaux concitoyens à siéger dans le grand conseil. L'invasion des Russes, en 1799, l'ayant forcé de quitter l'Italie, il vint à Paris, et ce fut à cette époque et dans cette ville qu'il publia en français un ouvrage philosophique intitulé *Les hommes nouveaux*. Ce titre indique assez qu'il y a peint les hommes non comme ils sont, mais comme il serait à désirer qu'il fussent. C'est un rêve sans doute; un homme de bien pouvait seul en faire un semblable. De retour dans sa patrie, il se voua tout entier à des travaux champêtres, et à l'embellissement de l'habitation délicieuse qu'il possédait à Varèse, village situé à dix lieues de Milan. Ce fut dans cette retraite qu'il conçut le projet de diriger les esprits vers l'économie rurale et industrielle. D'abord il traduisit la chimie statistique de Berthollet et parvint, après de nombreux essais à retrouver les moyens que les Italiens du moyen âge employaient pour fabriquer leurs draps, les seuls qui dans ce temps fussent estimés en Europe. Il indiqua aussi dans un ouvrage intitulé *Del governo delle pecore spagnuole ed italiane*, Milan, 1804, in-8°, comment les laines des moutons mérinos et indigènes pouvaient être améliorées. Si l'Italie avait été indépendante, nul doute que cette branche d'industrie n'eût été une source féconde de richesses : un décret impérial en exemptant les draps français de tous droits, l'étouffa dès sa naissance. Par le traité de 1805, la Dalmatie, ancienne possession vénitienne, ayant été réunie au nouveau royaume d'Italie, Napoléon choisit Dandolo pour gouverner cette province, et lui confia le pouvoir le plus étendu et le titre de provéditeur général. Il fallait quitter le beau séjour de Varèse, abandonner les douceurs d'une vie entièrement consacrée à de paisibles travaux : il obéit, et cependant il n'ignorait pas l'état dans lequel était le pays qu'il allait administrer. Tour à tour possédée par diverses puissances, aucune d'elle n'avait tenté de procurer à la Dalmatie les bienfaits de la civilisation; cette contrée fertile, était inculte, les habitants, sans industrie, vivaient du produit de leur chasse et le plus souvent encore de brigandage. Il fallait donc tout créer, lois, tribunaux, force publique. Sa fermeté, le respect qu'il imposait surmontèrent les obstacles que l'insubordination de ses administrés et surtout l'impéritie de ceux qui étaient chargés d'exécuter ses ordres, opposaient à ses projets. Cependant en cinq années, il changea la face du pays; il réprima les excès, en punissant sévèrement les coupables; il inspira l'amour du travail par des récompenses qu'il accordait aux plus industrieux; enfin, en mettant un empêchement aux rapports trop immédiats qui excitaient entre les Dalmates et les Turcs, et en faisant dessécher des marais fangeux, il détruisit complètement le germe des maladies pestilentielles dont ils étaient accablés. Mais son plus bel ouvrage, c'est d'avoir déraciné de leur esprit d'antiques et funestes superstitions. Cette contrée fut réunie aux provinces illyriennes en 1809, alors Dandolo, nommé comte et sénateur de l'empire, revint à Varèse, qu'il ne quitta que pour réprimer les désordres qui eurent lieu dans les *marches* en 1813. Depuis, il abandonna pour toujours les affaires publiques, et n'eut dès lors d'autre ambition que de devenir le *Fellenberg* de l'Italie. Il publia dans cette intention : 1° *Discorsi sulla pastorizia, sull' agricoltura, e su' varj altri oggeti di publica economia*, Milano, 1806, in-8°. Les moutons, les pommes de terre, les en-

grais, l'étendue des propriétés, les pâturages des communes, etc., sont les objets de ces discours. 2° *Enologia*, ou *Traité de l'art de préparer, conserver et perfectionner les vins du royaume d'Italie*, Milan, 1812, 4 vol. in-8°. L'ouvrage contient, outre les remarques de l'auteur, tout ce que les autres écrivains, et surtout les Français, offrent de meilleur dans ce genre. 3° *Storia de' Bachi da seta governati co' nuovi metodi nel regno Lombardo Veneto e altrove*, Milan, 1818 et 1819, 3 vol. in-8°. Il s'occupe dans cet ouvrage de l'art de soigner les vers à soie et de les guérir de la maladie appelée en Italie *Del segno*, ou *Calcinaccio*. Il travaillait encore à l'ouvrage intitulé: *Sulle cose dell' avilimento delle granaglie italiche*, lorsqu'il mourut presque subitement d'une attaque d'apoplexie, le 13 décembre 1819. Patriote zélé et administrateur habile, il a laissé un nom qu'il a rendu célèbre par ses vertus et ses talents. Les auteurs de la biographie publiée à Venise, en 1823, et le chevalier Compagnoni, dans ses mémoires historiques, ont été les interprètes de la reconnaissance nationale, et l'ont vengé des allégations malveillantes contenues dans la *Biographie des hommes vivants*.

D'ANDIGNÉ. *Voy.* ANDIGNÉ.

D'ANDRÉ (ANTOINE-BALTHAZARD-JOSEPH, baron), député aux états-généraux, directeur général de la police, intendant général de la maison du roi, etc., naquit à Aix le 2 juillet 1759. Après avoir fait ses études au collége de Juilly et son droit à Toulouse, il fut nommé, dès l'âge de dix-neuf ans, conseiller au parlement d'Aix, et chargé, comme le plus jeune, de la maîtrise des eaux et forêts; il eut alors l'occasion d'étudier à fond l'aménagement des bois de la sénéchaussée. Choisi par la noblesse de Provence pour la représenter dans l'assemblée des trois ordres, il fit partie de la minorité nobiliaire qui vint se réunir au tiers-état, après la fameuse séance du jeu de paume, sous la conduite du duc d'Orléans. Long-temps attaché au parti patriote, D'André fut envoyé à Toulon en qualité de commissaire, pour diriger l'instruction criminelle que les autorités locales avaient commencée contre le chef d'escadre Albert de Rioms. Les royalistes n'eurent qu'à s'applaudir de ce choix, puisqu'il eut pour résultat de faire déclarer qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre cet intrépide marin. Au retour de sa mission, D'André prit part aux importants travaux de l'assemblée constituante, sur l'ordre judiciaire, et fut appelé, le 1er août 1790, aux fonctions de président. Membre du comité diplomatique, il insista sur la nécessité de maintenir les traités d'alliance existants entre la France et l'Espagne, et proposa même un armement en faveur de cette dernière puissance. Le 7 septembre il provoqua hautement la punition des anarchistes, qui, réunis sur la terrasse des Tuileries, demandaient à grands cris la tête des députés qui ne partageaient pas leurs fureurs. Il attaqua, avec le même courage, Mirabeau, qu'il accusa d'avoir fomenté à Aix les troubles pendant lesquels l'infortuné Pascalis avait perdu la vie. Au mois de janvier suivant, les suffrages de la majorité le rappelèrent au fauteuil, qu'il occupa avec beaucoup de dignité. Il prit alors la défense de *Mesdames*, arrêtées à Arnay-le-Duc, dans le courant du mois de février, et demanda que leur arrestation fût déclarée illégale. Il réclama, d'autre part, le rappel à l'ordre contre Cazalès, pour quelques expressions inconstitutionnelles, et s'opposa à la lecture d'un projet de loi contre l'émigration. Partisan zélé de la tolérance religieuse, il se prononça énergiquement en faveur de la liberté des cultes, et combattit ensuite, avec non moins de chaleur, l'accusation portée contre le ministre des relations extérieures, M. de Montmorin, à raison d'un rassemblement de troupes étrangères sur nos frontières de l'est. A la séance du 7 avril, il appuya fortement la motion de Robespierre, tendante à exclure du ministère, pendant quatre ans, après l'exercice de leurs fonctions, les membres des législatures, du tribunal de cassation, etc., et à leur défendre de recevoir ou de solliciter du pouvoir exécutif aucunes places, pensions, etc., portant même ses scrupules plus loin que le député d'Arras, et léguant aux futurs représentants de la France un exemple de désintéressement que les politiques de nos jours ne considèrent sans doute que comme un trait de niaiserie, il demanda que tous les membres de l'assemblée nationale prissent l'engagement de ne jamais solliciter de place pour qui que ce fût. Quelques jours après (28 avril), il invoqua la question préalable contre une autre proposition de Robespierre, qui avait pour but de faire comprendre les citoyens non actifs dans l'organisation de la garde nationale. Le 9 mai il reçut, pour la troisième fois, les honneurs de la présidence, et conséquent dans sa conduite et ses principes, refusa, au commencement de juin, les fonctions de substitut de l'accusateur public près le tribunal criminel de Paris. Après la fuite du roi, il demanda que les décrets rendus par l'assemblée, quoique non revêtus de la sanction du pouvoir exécutif, eussent force de loi, et fut un des commissaires chargés d'interroger ce prince à son retour de Varennes. Le 13 juillet, il s'opposa à l'ajournement de la discussion sur le rapport de M. Muguet de Nanthou, relatif à l'évasion de la famille royale, et se fit vivement applaudir, en cette circonstance, par la majorité du côté gauche. Le lendemain, il repoussa la mise en cause du monarque, et contribua, avec Desmeuniers, et tout le parti des réviseurs, à faire écarter pour le moment la question de la déchéance. Mais cette résolution de l'assemblée n'ayant pas répondu à l'attente du public, et des symptômes alarmants s'étant manifestés dans les sociétés populaires, D'André monta à la tribune, dans la séance du 16, et proposa: 1° qu'une adresse fût envoyée à tous les départements, pour exposer au peuple français les motifs des mesures adoptées par ses représentants; 2° que le département et la municipalité de Paris fussent mandés à la barre, pour y recevoir l'injonction de veiller avec soin à la tranquillité publique; 3° que les six accusateurs publics de la ville de Paris fussent chargés de faire informer sur-le-champ contre tous les infracteurs des lois et les perturbateurs du repos public; 4° que les ministres fissent exécuter, sous peine de responsabilité, les mesures arrêtées. L'assemblée adopta les trois dernières propositions de D'André, et rejeta la première comme contraire à sa dignité. Cependant l'irritation populaire allant toujours croissant, le parti constitutionnel, sous les ordres de Bailly et de Lafayette, déploya le drapeau rouge, et proclama la loi martiale contre les attroupements. Le lendemain 17, le sang des patriotes avait coulé au Champ-de-Mars, et il avait été versé par des patriotes. Deux jours après, D'André, dont la motion avait en quelque sorte amené ces terribles événements, voulut, comme par compensation, manifester de nouveau ses dispositions hostiles à l'égard du parti royaliste, et demanda un décret contre les protestations du côté droit. Il accusa ensuite les membres de l'extrême gauche de l'assemblée, déjà soupçonnés de républicanisme, de vouloir former une convention pour arriver à l'établissement de la démocratie; appuya, le 14 août, le projet de ne désigner à l'avenir les membres de la famille royale que par le titre de *princes français*, et répondit au duc

d'Orléans, qui repoussait les prérogatives attachées à ce titre, « qu'il n'avait pas le droit de renoncer au « trône, ni pour lui, ni pour ses enfants, ni pour ses « créanciers. » A la séance du 23, il combattit avec beaucoup de force les partisans de la liberté illimitée de la presse, et se fit interrompre plusieurs fois par Rœderer, ce qui ne le priva point des applaudissements de la majorité, qu'il était à peu près sûr d'obtenir lorsqu'il prenait la parole. La discussion sur les sociétés populaires le ramena à la tribune, que Robespierre venait de quitter. Sa réponse fut pleine d'aigreur et d'amertume. Le lendemain, 30 septembre, l'assemblée nationale se sépara sur la proposition même de D'André. Ainsi rendu à la vie privée, cet ex-constituant se livra au commerce, fut poursuivi comme accapareur, et forcé ensuite, en 1792, de se réfugier en Angleterre, pour se soustraire à une accusation de connivence avec les émigrés. Il y trouva quelques uns de ses anciens collègues, entre autres le fameux Talleyrand, évêque d'Autun, avec lequel il forma d'étroites liaisons politiques. En 1796, il passa en Allemagne, auprès des chefs de l'émigration, et parvint à leur faire oublier son *constitutionalisme*, par les services qu'il leur rendit au moyen de ses nombreuses relations avec l'intérieur de la France. Muni de pleins pouvoirs, il osa même venir à Paris en 1797, pour enhardir et seconder les conspirateurs de Clichy, et se sauva précipitamment au delà du Rhin, après la chute de ce parti, au 18 fructidor. Il s'attacha particulièrement alors au comte de Lille, depuis Louis XVIII, et vécut auprès de lui jusqu'en 1809, époque de la prise de Vienne par les Français. Il se présenta alors dans cette capitale, à M. Daru, et lui demanda d'être employé dans ses bureaux. Pendant son séjour en Allemagne, il acheta la terre de Fischhof, située à Himberg, à trois lieues de Vienne. Ce domaine devint, par les importantes améliorations que M. D'André y fit, une véritable ferme-modèle, qui exerça sur l'agriculture autrichienne une influence salutaire; mais un service plus important que D'André rendit à l'Autriche, fut l'institution à Vienne d'une société impériale d'agriculture que l'empereur vit avec un vif intérêt, et dont l'archiduc Jean agréa la présidence. Les événements de 1814 le ramenèrent en France, où il obtint successivement la direction générale de la police et l'intendance de la maison du Roi. Durant les cent jours, M. D'André suivit le Roi en Belgique; il fut réintégré après la seconde restauration, dans ses fonctions d'intendant des domaines de la couronne. Il maintint un ordre parfait dans cette administration; mais ce furent les bois qui excitèrent sa plus grande sollicitude, et pendant dix années, il s'occupa sans relâche de leur restauration et de leur judicieux entretien. Le bois de Boulogne surtout avait le plus grand besoin de ses soins assidus. Ce bois n'avait été évacué par les troupes alliées qu'à la fin de 1815; pendant six mois consécutifs, quarante mille Anglais et Hanovriens y avaient campé dans des barraques construites à ses dépens. Les soldats, les chevaux, l'artillerie, les équipages avaient occasionné la dévastation presque entière de ce grand parc, dans lequel on ne voyait plus que de vastes clairières et des troncs d'arbres épars, coupés à deux ou trois pieds du sol. M. D'André ne fut point effrayé de cette longue et difficile restauration. Il refit les routes, replanta les allées, et successivement tous les arbres en massif. Cet immense travail fut exécuté sur les plans et sous la direction immédiate de M. D'André. Il mêla en grande proportion dans ses semis et plantations des arbres exotiques, avec des arbres indigènes. C'est ainsi qu'il y cultiva en grand le chêne-quercitron, le chêne rouge, le chêne des marais, diverses sortes de noyers d'Amérique, notamment l'hickory, enfin la plupart des autres espèces qui croissent avec tant d'avantage sur le sol des États-Unis. Tous ces arbres ont eu au bois de Boulogne la plus belle végétation; ils sont aujourd'hui parvenus à une hauteur pareille à celle qu'ils auraient acquise dans leur pays indigène. M. D'André est mort presque subitement d'une attaque de goutte, le 16 juillet 1825, âgé de soixante-six ans.

D'ANDREZEL. *Voy.* ANDREZEL.

DANICAN (AUGUSTE), général royaliste longtemps au service de la république française. Fils d'un gentilhomme dénué de fortune, il entra, comme simple soldat, dans l'infanterie au régiment de Barrois. Né en 1763, il était jeune encore à l'époque de la révolution, mais il ne laissa point connaître ses véritables sentiments, et il obtint de l'avancement. Après avoir été colonel de hussards, il fit, avec le grade de général de brigade, les campagnes de 1793 et de 1794 contre les vendéens. Il mérita du moins des éloges pour son humanité; il ne craignit pas même d'attirer sur lui l'attention, en pressant la convention nationale de faire punir les auteurs des noyades de Nantes. Battu par les royalistes dès le mois de juillet 1793, il ne fut pas plus heureux du côté de Laval, cinq mois après cet échec éprouvé près de Martigné-Briand. Contraint de s'enfermer dans Angers, il s'y défendit avec des succès qui ne furent pas assez décisifs pour l'empêcher d'être accusé par Levasseur, député de la Sarthe, d'avoir voulu livrer la ville. Défendu cependant par Dubois de Crancé, le général Danican rentra en activité, et, en 1795, il obtint le commandement de Rouen. Il dénonça plusieurs de ses collègues, et particulièrement les généraux Thureau, Huchet et Grignon avec lesquels il avait servi dans la Vendée; il leur reprochait d'avoir poussé jusqu'à la cruauté les rigueurs de la guerre. Au 13 vendémiaire an 4, les sections insurgées, bien informées sans doute des opinions du général Danican, l'invitèrent à marcher à leur tête pour dissoudre la convention. Il prétendit avoir contre les comités des sujets de mécontentement, et il accepta; mais les défenseurs de la représentation nationale dispersèrent l'émeute, et ne laissèrent au commandant qui la favorisait d'autre ressource que la fuite. Il fut condamné à mort, par contumace, dans le conseil de guerre assemblé au théâtre Français. De Hambourg où il s'était d'abord retiré, le général Danican se rendit à Blankenbourg où se trouvait le chef de la famille des Bourbons; et chargé apparemment d'instructions secrètes, il ne tarda pas à reprendre la route de Paris. C'était au mois de juin 1797, mais il ne sut alors manifester son zèle que par quelques brochures, au nombre desquelles on cite *Les brigands démasqués*, et le *Fléau des tyrans*. La même année ce général quitta Paris avant le 18 fructidor, et il fit au milieu d'un corps d'émigrés rassemblés en Suisse, la campagne de 1799. Assez généralement accusé d'avoir participé à l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt, il protesta de son innocence dans cet événement, dont l'odieux pèsera toujours sur un cabinet à qui pourtant le secret a été gardé. Après un séjour dans le Piémont, le général Danican reparut en France, en 1801; il tenta vainement de soulever une partie des anciennes provinces méridionales, de concert avec le général Willot et d'autres députés. Ces trames lui réussissant mal, il se rendit à Berne, puis en Allemagne, et de là en Angleterre où il se maria, et où le gouvernement récompensa ses machinations en France par une pension de cinq cents livres sterling; elle n'est pas encore supprimée comme l'ont été ailleurs des pensions

plus faibles accordées pour des services honorables. Rentré en France, M. Danican n'y obtenant pas même d'être réintégré dans son grade, l'a quitée définitivement pour résider en Angleterre Malgré le peu de délicatesse de ce général dans le choix des moyens en politique, la faiblesse de sa tête ne permit pas que son zele devint fort utile à la faction qu'il servait ; mais il a fait preuve d'un autre genre de mérite ; plusieurs fois il n'a pas craint de se compromettre dangereusement pour rendre des services essentiels à des hommes même dont il ne partageait nullement les opinions.

DANIEL (Chrétien-Frédéric), savant médecin, né à Halle le 30 novembre 1733. Il se fit recevoir docteur par l'université de sa ville natale en 1777, et il soutint par ses talents l'honneur que son père, habile praticien, avait attaché à son nom. Daniel a laissé quelques ouvrages estimés à l'époque où ils parurent, mais qui le sont infiniment moins aujourd'hui. Les principaux sont : 1° *Essai d'une théorie des principaux phénomènes physiques, qu'on a voulu expliquer au moyen de l'air fixe ou de l'acidum pingue*, en allemand, Halle, 1777, in-8° ; 2° *Institutionum medicinæ publicæ edendarum adumbratio, cum specimine de vulnerum lethalitate, accedunt aliquot casus medici forenses ad illustrandum argumentum*, Leipsick, 1778, in-4° ; 3° *Commentatio de infantum nuper natorum umbilico et pulmonibus*, Halle, 1780, in-8° ; 4° *Systema ægritudinum conditum per nosologiam, pathologiam, symtomatologiam, ætiologiæ superstructas*, Leipsick, t. I, 1781, Halle, t. II, 1782, in-8° ; ouvrage dans le genre de la Nosologie de Sauvages, mais bien inférieur à celui qui a servi de modele. 5° *Rudimentorum dialecticæ medicæ specimen : rudimenta dialecticæ iatrices*, Leipsick, 1781, in-8° ; 6° *Esquisse d'une bibliothèque de médecine politique ou legale, et de police médicale, depuis son origine jusqu'à l'année 1784*, en allemand, Halle, 1784, in-8° ; cette revue bibliographique est le premier essai de ces sortes d'ouvrages tant perfectionnés depuis. On doit encore à Daniel une édition de la célèbre *Nosologie méthodique* de Boissier de Sauvages, Leipsick 1790-1797, 5 volumes in-8°. Ce savant mourut à Halle, le 28 septembre 1798.

DANIELE (François), historien et antiquaire napolitain, naquit à Saint-Clément près de Caserte, le 11 avril 1740. Il avait déja composé son *Codice fredericiano*, qui contient toute la législation de Frédéric II, lorsque le marquis D. Caracciolo lui fit obtenir une place d'officier de la secrétairerie à Naples ; et la communication qu'il fit de son manuscrit le fit nommer, en 1778, historiographe royal et historiographe de l'ordre de Malte, en 1782. En 1787, il fut nommé secrétaire perpétuel de l'académie *Ercolanese*, instituée par Charles III, pour publier les découvertes faites dans les fouilles d'Herculanum. Dès lors Daniele prit la plus grande part à la magnifique collection de cette académie, et devint membre de presque toutes les sociétés savantes d'Italie, d'Angleterre et de France. La révolution de Naples, le força de s'éloigner ; rentré en 1799, sous la protection des baïonnettes étrangères, il prit généreusement la défense de quelques victimes de la réaction, se rendit suspect et fut destitué de tous ses emplois. Il supporta courageusement son indigence, et fut nommé, en 1806, par le roi Joseph, directeur de l'imprimerie royale, et secrétaire perpétuel de la nouvelle académie d'histoire et d'antiquités Mais Daniele ne jouit pas long-temps de ce bonheur tardif. Attaqué de la salledine, maladie particulière au climat de la Campanie, il fut obligé de se retirer dans son pays natal, où il mourut accablé d'infirmités, le 13 novembre 1812. Daniele fut regretté des savants, à cause de son immense érudition, et des pauvres auxquels il consacrait tout ce que son extrême sobriété lui laissait de superflu. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *Le Forche Caudine illustrate*, Caserte, 1778, in-folio avec cinq planches. (Une seconde édition, beaucoup plus belle que la premiere, a été publiée à Naples, en 1812, avec des additions) 2° *Osservazioni sulla topotesia delle Forche Caudine*, (publié dans le *Journal de Pise*, en 1772, en réponse à une critique de M. Letieri, sur l'ouvrage précédent, dans la seconde édition duquel il attribue cette reponse à son frere ; mais sans avoir persuadé personne). 3° *I regali sepolcri del duomo di Palermo riconosciuti ed illustrati*, Naples, 1784, in-8° ; 4° *Monete antiche di Capua*, Naples, 1802-1803, in-4°. (On trouve aussi dans cet ouvrage une dissertation sur le culte de Diane, de Jupiter et d'Hercule, dans la Campanie, etc.) On lui doit l'élégante préface de la traduction de *Daphnis et Chloé*, par Annibal Caro, Parme, Bodoni, 1784, in-4° ; et les additions importantes faites à la deuxième édition de la *Cronologia della famiglia Caracciolo di Francesco de' Pietri*, Naples, 1805, in-4°. Il a en outre été le premier éditeur des ouvrages suivants, dont les préfaces sont de lui : *Antonii Thylesii Consentini opera*, Naples, 1762, in-8° ; *Ant. Thylesii Consentini carmina et epistolæ*, Naples, 1808 ; *Opuscoli di Marco Mondo*, Naples, 1763 ; *Joannis-Baptistæ Vici latinae orationes*, Naples, 1766. Enfin Daniele a laissé les manuscrits suivants : *Ricerca storico diplomatico-legale sulle condizione feudale di Caserta ; vita e legislazione dell' imperadore Frederico II*, qui forment 2 vol. in-folio ; *Vita ed opuscoli di Camillo Pellegrino il Giovane ; Topografia dell' antica Capua illustrata con antichi monumenti ; Il museo Casertano*. Ce dernier ouvrage est le résultat d'immenses recherches sur les inscriptions grecques et latines, et les antiquités de Naples. M. J. Castaldi, a publié la *Vita di Francesco Daniele*, ornée de son portrait.

DANIELL (Thomas), artiste anglais, se rendit, en 1783, accompagné de son neveu William, aux Indes orientales, où ils resterent jusqu'en 1793. Pendant leur séjour dans ces contrées ils formerent une collection considérable de dessins qu'ils graverent eux-mêmes, et qu'ils publierent sous le titre de *Sites orientaux*, ainsi qu'un *Voyage pittoresque dans l'Inde par la Chine*, in-folio, 1810. Il a publié en outre, mais seul : 1° *Vues d'architecture, d'antiquités, de paysages et de sites de l'Indostan*, six séries, comprenant cent quarante-quatre vues, atlas, in-folio, 1804. Le même ouvrage a été réduit depuis en 3 vol. in-4°. 2° *Vingt-quatre vues des cavernes d'Ellora dans l'Indoustan*. — William Daniell, son neveu, a publié seul : 1° *Choix intéressant de la nature animée*, 1809, 2 vol. in-4° ; 2° *Série de vues de Londres et des chantiers qui avoisinent la métropole*, 1812, in-folio ; 3° *Vues prises dans le Boutan, d'après les dessins de Samuel Davis*, 1813, in-folio ; 4° *Perspective familière*, in-12 ; 5° *Voyage pittoresque autour de la Grande-Bretagne*, 2 volumes in-4° ; 6° *Description de l'île de Staffa*, in-4°

DANLOUP-VERDUN (Louis), maréchal-de-camp, ancien aide-de-camp du général Lecamy, se fit remarquer à la bataille d'Eylau, et, le 2 février 1807, il fut nommé chef de bataillon au quatrième d'infanterie de ligne. Le 14 avril, il fit partie de la légion d'honneur. L'année suivante, au mois de juin, il passa en qualité de colonel au service de Jerôme, roi de Westphalie, à qui il prêta serment comme aide-de-camp, le 19 juin. Après la paix signée à Vienne, M. Danloup commanda les troupes westphaliennes qui se trouvaient

dans la ville de Hambourg. Le 8 janvier 1814, Napoléon lui envoya le brevet de général de brigade. Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis, le 5 novembre de la même année, puis officier de la légion d'honneur, le 17 janvier 1815. Quelques mois après Napoléon lui confia le commandement des gardes nationales actives de la dix-huitième division militaire.

DANLOUX (PIERRE), naquit à Paris, en 1745. Un goût très vif pour la peinture lui fit embrasser de bonne heure cette carrière où il eut le précieux avantage d'avoir pour professeurs et pour guides les meilleurs maîtres de l'époque. Ne voulant rien négliger pour son instruction, il entreprit, très jeune encore, le voyage d'Italie, et pendant son séjour à Rome tous ses moments furent consacrés à l'étude des grands modèles. Riche des nouvelles connaissances qu'il venait d'acquérir, c'est au sein de sa patrie qu'il voulut travailler à sa réputation et à sa gloire; mais malheureusement la France se trouvait alors agitée par la tourmente révolutionnaire. Les muses ont besoin du calme et de la paix: ce peintre estimable fut obligé d'aller en Angleterre chercher un asile. Il habita ce pays pendant plusieurs années, et il y commença et acheva plusieurs ouvrages qui lui assurent un rang honorable parmi les artistes qui ont illustré l'école française. On regarde à juste titre comme une des plus heureuses productions de son pinceau fidèle le portrait en pied de Jacques Delille. Personne, il est vrai, n'était mieux à portée que Danloux de saisir avec les traits la physionomie morale, si l'on peut ainsi dire, de ce poëte illustre, puisqu'il était depuis long-temps son ami. Un autre tableau qui, à notre avis, ne fait pas moins d'honneur à son talent est le Supplice d'une Vestale. Cette peinture exposée au salon de 1802, remarquable par le coloris et la sévérité des costumes, pénètre le cœur du plus vif attendrissement, et fait partager aux spectateurs émus le sentiment exprimé par ces deux vers du chantre de la Pitié:

Nous pleurons quand Danloux dans la fosse fatale
Plonge vivante encor sa charmante vestale.

Danloux est mort à Paris, le 3 janvier 1809, dans la soixante-quatrième année de son âge.

DANNEKER (N.), né en 1758, à Stutgardt, est sans contredit l'élève le plus distingué qui soit sorti de l'académie de cette ville. Le goût, l'application dont il ne cessa de donner des preuves dans l'étude de l'art des Phidias, les heureuses dispositions qu'il annonça de bonne heure lui méritèrent la protection du duc de Wurtemberg qui, en 1782, l'envoya à Paris pour y profiter des leçons de l'illustre Pajou. Après un séjour qu'il sut rendre avantageux, il quitta cette capitale pour se rendre à Rome, où il travailla au perfectionnement de son art jusqu'en 1810. Il fut à cette époque rappelé dans sa patrie par son protecteur qui venait de monter sur le trône. Immédiatement après son arrivée dans sa ville natale, il fut nommé professeur de sculpture, et décoré du titre de chevalier de l'ordre du mérite civil. Jaloux de répondre à ces honorables encouragements, Danneker composa un grand nombre d'excellents ouvrages qu'il a consacrés à l'embellissement de la capitale du Wurtemberg et des maisons de plaisance qui avoisinent cette ville. Dans toutes les compositions de ce sculpteur on retrouve cette gracieuse simplicité qui distingue les chefs-d'œuvre de l'antiquité. C'est surtout dans l'Ariane de cet artiste que l'on peut se faire une idée de la richesse, de l'habileté et de l'élégance de son ciseau. Danneker n'a pas montré moins de talent dans la reproduction des traits caractérisés du Corneille de l'Allemagne, et le buste de Schiller aurait seul suffi pour lui faire une réputation durable. Lors de son passage à Stutgardt, l'empereur Alexandre à qui l'on ne peut contester le mérite d'avoir été un amateur éclairé des productions des arts, ne manqua pas d'aller visiter les ateliers de Danneker, et adressa à cet artiste estimable et laborieux les compliments les plus flatteurs. L'année suivante, ce sculpteur habile reçut de son roi une preuve éclatante du cas qu'il faisait de son talent; il fut élevé à la dignité de conseiller de cour. Lors de la réunion des souverains à Vienne, on décida qu'en mémoire de la victoire de Leipsick, il serait élevé un monument sur ce champ de bataille qui fut arrosé du sang de toutes les nations. D'un consentement unanime cet ouvrage fut confié à la direction et au ciseau de Danneker. Le sculpteur attend encore des ordres, et les arts attendent un chef-d'œuvre de plus.

DANNEMAYER (MATHIEU), naquit, en 1741, à Offingen, en Souabe. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint successivement professeur d'histoire ecclésiastique, doyen et recteur de l'université de Fribourg en Brisgaw. En 1786, Joseph II le nomma professeur d'histoire ecclésiastique et de théologie à Vienne. Il est mort dans cette ville le 8 juillet 1805. Il a publié 1° *Introductio in Historiam Ecclesiæ christianæ universam usibus academicis accommodata*, Fribourg, 1778, in-8°; 2° *Institutiones historiæ eccles. Novi Testamenti, periodus prima a Christo nato, usque ad Constant.*, Fribourg, 1783, in-8°; 3° *Institutiones historiæ ecclesiasticæ Novi Testamenti*, Vienne, 1788. Cet ouvrage obtint le prix proposé par Joseph II, pour la meilleure histoire ecclésiastique élémentaire. On loue, avec justice, la clarté, la simplicité et le naturel du style de Dannemayer, et surtout sa tolérance religieuse.

DANSSE DE VILLOISON. *Voyez* ANSE.

DANTAL (PIERRE), né à la Souchère, arrondissement de Brioude (Haute-Loire), le 18 novembre 1781, mort à Lyon, le 13 octobre 1820. On a de lui: 1° *Abrégé de l'histoire d'Egypte*, Lyon, 1809, in-12; 2° *Cours de thèmes rédigé d'après le rudiment de Lhomond*, Paris, 1809, 2 vol. in-12, souvent réimprimé; 3° *Nouveau cours de thèmes pour les cinquièmes et les quatrièmes*, Paris, 1809, in-12, deuxième édition, Lyon, 1813, in-12; 4° *Calendrier perpétuel et historique*, etc., Paris, 1810, in-8°; 5° *Rudiment théorique et pratique de la langue latine, calqué sur Lhomond*, etc., Paris, 1801, in-12, deuxième édition, Lyon, 1812, in-12; 6° *Nouveau cours de thèmes pour les quatrièmes et les troisièmes*, Lyon, 1811, in-12; 7° *Petit examen des professeurs des basses classes, ou Traduction des thèmes du rudiment théorique et pratique*, Lyon, 1812, in-12; 8° *Epitome historiæ Francorum*, Lyon, 1813, in-12. Dantal a laissé en manuscrit un *Petit cours de versions* et une traduction de son *Epitome historiæ Francorum*.

DANTON (GEORGES-JACQUES), naquit à Arcis-sur-Aube, le 28 octobre 1759. Les dispositions heureuses qu'il montra pour l'art oratoire dès sa première jeunesse, l'ayant fait destiner au barreau, il vint se fixer à Paris, où il exerça comme avocat au conseil du roi; mais les événements politiques l'arrachèrent bientôt à l'étude paisible des lois et à l'obscurité du cabinet. Ce n'était pas dans le silence de la vie privée que cet homme extraordinaire, prodigieux à certains égards, étonnant jusque dans les actes qui ont fait dire anathème à sa mémoire, par l'alliance des mouvements les plus généreux et des pensées les plus élevées, avec la fougue des passions révolutionnaires les plus violentes, ce n'é-

tait pas dans le silence, disons-nous, qu'il pouvait déployer sa puissance intellectuelle. La nature, en le formant, semblait avoir pressenti le caractère de l'époque, à laquelle son nom devait rester éternellement associé. Elle lui avait donné, avec une constitution forte et une haute stature, avec tout ce qui peut exprimer l'enthousiasme et l'audace, dans la physionomie et la démarche; elle lui avait donné une voix stentorale, comme pour lui indiquer sous quelles voûtes et devant quel auditoire il devait parler un jour. Danton montra de bonne heure qu'il avait compris sa mission; et quoiqu'il pût dès lors en prévoir les sinistres résultats, pour lui-même, il marcha hardiment, à travers les orages populaires, à l'accomplissement de son effrayante destinée. Une fois cependant il lui arriva de méconnaître la loi de son organisation et de sa position essentiellement révolutionnaires, pour hasarder un rôle de modération et de sagesse, et cette fois il porta sa tête à l'échafaud. Mais ne nous pressons pas trop de signaler le terme d'une carrière, dont nous avons encore à marquer le début. Danton, à peine âgé de trente ans, lorsque sonna la dernière heure des institutions féodales et de la monarchie absolue, n'attendit pas que la révolution fût assise sur des triomphes pour en embrasser la cause; il l'accueillit au contraire à son aurore, avec toute l'exaltation dont sa jeunesse, son imagination ardente, et ses principes philosophiques pouvaient le rendre capable. Dès 1789, il se constitua l'orateur de la multitude, et mérita d'être appelé plus tard le *roi des halles*, par l'ascendant qu'il sut obtenir sur la populace parisienne. Mirabeau, qui l'avait apprécié, se l'attacha particulièrement, afin de se servir de lui, comme d'un soufflet de forge, pour enflammer les passions populaires, selon l'expression d'un écrivain de cette époque. Robespierre et Marat le recherchèrent également, lui confièrent leurs plans démocratiques, et l'associèrent à tous leurs projets d'hostilité et de subversion contre la cour et les hautes classes. Mais les liaisons qui s'établirent entr'eux restèrent toujours purement politiques: Danton avec sa morale indulgente et facile, ses goûts pour les plaisirs du monde, et cette raison supérieure qui l'empêchait de haïr personnellement ceux-là mêmes qu'il poursuivait d'ailleurs à outrance, comme ennemis de la liberté dont il s'était fait le champion et le vengeur; Danton, doué d'une ame expansive, accessible à la générosité, à la bienveillance, à l'amitié, ne pouvait guère trouver des éléments de sympathie dans l'austérité de principes et la sécheresse de cœur du député d'Arras, non plus que dans le fanatisme systématique du journaliste parisien. Ses relations avec Mirabeau devaient être plus franches et plus étroites: son genre d'éloquence, son audace, ses mœurs, tout contribuait à le rapprocher de cet homme célèbre, qui fut le tribun de la classe moyenne: comme lui, Danton fut celui des masses populaires. Dès la première division de la capitale en districts, il obtint la présidence de celui des Cordeliers, dont il fit un foyer d'agitation et de turbulence démagogique. La résistance, toute naturelle, que la cour opposa constamment à la marche d'une révolution qui sapait par sa base l'existence des courtisans; et l'absence, non moins inévitable, de résignation et de sincérité constitutionnelles, dans un monarque que la constitution dépouillait des prérogatives qu'il tenait de ses ancêtres, et que son éducation princière lui faisait regarder comme sacrées; tout cela devait favoriser la tendance démocratique de Danton et de ses amis, en leur fournissant l'occasion de présenter comme impossible, ou du moins comme hérissée de difficultés presque insurmontables, l'alliance de la monarchie avec la liberté, en les autorisant à répéter cette sentence de Tacite: *Haud facilè libertas et domini miscentur.* Bientôt les assemblées de district ne suffirent plus en effet aux besoins révolutionnaires des hommes ardents qui s'étaient jetés en avant des premiers réformateurs, dont ils accusaient incessamment la lenteur et la timidité, quand ils n'allaient pas jusqu'à les soupçonner de désertion et de perfidie. Il fallait à ces directeurs passionnés d'un peuple en effervescence, quelque chose de plus qu'une réunion, formée indistinctement de tous les citoyens domiciliés dans une certaine circonscription territoriale; parceque là devaient se rencontrer les opinions les plus divergentes, et des voix courageuses autant qu'importunes, pouvaient arrêter l'adoption, ou gêner l'exécution des mesures vigoureuses, extrêmes, terribles dont le parti républicain se sentait appelé à provoquer l'application. Danton songea donc à réunir en association politiquement fraternelle, non pas les habitants d'un même district, mais les partisans des mêmes idées, et il fonda le club des Cordeliers, pour servir de point central aux esprits inquiets, aux têtes exaltées, qui, dépassant la société des jacobins dans son exagération tumultueuse, se considéraient comme les sentinelles avancées de la révolution, et comme obligés de veiller à son salut et d'assurer son triomphe par tous les moyens possibles. Ce fut du milieu de ces ennemis implacables de la royauté, de l'aristocratie et du clergé, que surgit Marat, rédacteur de l'*Ami du peuple*, que Danton parvint à soustraire aux poursuites de l'autorité judiciaire, et qui put ainsi continuer son journal dans un souterrain, sous la protection dont le chef redoutable des démagogues parisiens eut soin d'environner son asile. Mais les événements de 1789, 1790 et 1791 permirent souvent à ce dernier de porter, hors de la salle des Cordeliers, le théâtre de sa puissance oratoire et de son empire sur la multitude. Au 14 juillet, dans les journées des 5 et 6 octobre, au Champ de Mars, il se montra partout pour exciter le peuple, du geste et de la voix; et lorsque le drapeau rouge fut déployé, la loi martiale proclamée, il abandonna, l'un des derniers, aux *constitutionnels*, l'autel de la patrie, autour duquel s'étaient rassemblés et serrés les pétitionnaires qui réclamaient la déchéance du roi, maintenu sur le trône par l'assemblée constituante, après son arrestation à Varennes. Sa conduite en cette circonstance le fit décréter d'arrestation; déjà, dit-on, il était poursuivi pour dettes, ce qui ne l'empêcha pas de se présenter comme candidat aux élections de Paris. Des biographes, dont l'esprit de parti peut avoir altéré l'impartialité, racontent qu'un huissier, qui voulut le saisir, fut mis lui-même en arrestation par le peuple, et courut risque d'être assommé, sous prétexte qu'il avait violé la souveraineté nationale. Quoiqu'il en soit de cette assertion, il est certain que le mandat d'arrêt lancé contre Danton ne put être exécuté, et que les électeurs de la capitale, en dépit de la constitution, nommèrent substitut du procureur de la commune l'homme audacieux que l'assemblée constituante avait signalé à la vindicte des lois. La cour qui le redoutait, désespérant alors de triompher de lui par la violence, voulut tenter une autre voie pour neutraliser sa terrible opposition. On disait partout que Danton était un homme immoral, avide de richesses, prêt à vendre ses opinions républicaines pour de l'argent, à sacrifier sa conscience à ses plaisirs. La cour fut d'autant plus disposée à s'en rapporter à ces bruits, que le spectacle des mœurs patriciennes de cette époque ne pouvait que lui inspirer de la méfiance sur celles du tiers-état. La séduction d'un plébéien lui paraissait devoir être aussi

facile que peu coûteuse; on fit des offres à Danton, et ce factieux, qu'on accusait de n'avoir embrassé la cause de la révolution que pour y trouver les moyens d'alimenter ses débauches, fit subir à ses corrupteurs la honte d'un refus. Il est vrai que les auteurs de la *Biographie universelle* croient expliquer suffisamment cette noble résistance du tribun aux promesses dorées et aux caresses des grands, en prétendant qu'on ne mit pas un assez haut prix à sa défection. Mais peut-on croire que le cabinet des Tuileries, avec le désir bien prononcé de désarmer un tel adversaire, se fût tenu obstinément à des propositions mesquines, s'il eût pensé que le non-succès de sa tentative ne dût être attribué qu'à la modicité de ses offres? Peut-on supposer même qu'il n'eût pas livré à ses négociateurs tout l'or nécessaire pour acheter un homme immoral, qui aurait été réellement à vendre? Qu'on flétrisse tant qu'on voudra la mémoire de Danton, pour ses excès démagogiques, sans lui tenir compte des circonstances ni des provocations; mais qu'on ne lui prête pas toutefois des passions viles qui l'auraient rendu incapable des mêmes excès qu'on lui reproche, car ses torts ou ses crimes politiques, comme on voudra les appeler, appartiennent tous à une exaltation révolutionnaire, telle que, si elle fut voisine quelquefois de la férocité, elle fut du moins incompatible avec la lâcheté et la bassesse. Plus tard, il est vrai, nous verrons des soupçons graves s'élever sur son intégrité; mais c'est qu'alors il pourra s'enrichir (en supposant l'accusation fondée, ce qui n'est pas incontestable), sans passer dans le camp ennemi, sans démentir ses antécédents et sa vocation, sans cesser d'être lui-même; c'est qu'il pourra rester démagogue inflexible, tout en devenant comptable peu scrupuleux, et continuer sa mission républicaine sous le poids des riches dépouilles de la Belgique. Sans doute il faudra déplorer qu'un patriote aussi ardent ait ainsi cédé à l'appât de l'or, pour satisfaire ses goûts sensuels, et qu'il n'ait pas su conserver dans toute leur pureté ses sentiments libéraux; sans doute nous devrons appeler l'attention et la sévérité de l'histoire sur cette profanation du caractère républicain, et c'est ce que nous n'hésiterons pas à faire dès qu'elle nous paraîtra réellement prouvée : car nos réflexions n'ont ici d'autre but que de faire rentrer la réprobation dans les bornes de la criminalité de l'homme, que l'on a condamné jusqu'à présent d'une manière trop absolue, selon nous, et de prouver qu'il put faillir sous le rapport du désintéressement, et ne pas mériter néanmoins l'accusation d'avoir fait marchander sa conscience politique par les agents de la royauté. La soif des richesses, en effet, soit qu'elle prenne sa source dans l'avarice, ou l'amour de l'argent pour lui-même, soit qu'elle dérive du besoin de subvenir aux dépenses somptueuses d'une vie déréglée, peut fort bien conduire un homme public à la concussion et au gaspillage, sans le rendre capable de trahison. « Si Dieu était « soldat, disait un général anglais, il serait pil« lard. » Ce qui ne signifiait nullement que tout soldat pût devenir un traître, et que de guerriers intrépides qui eussent reculé d'horreur à l'idée de livrer leur pays à l'étranger, justifièrent le mot de Talbot, et s'occupèrent de leur fortune tout en songeant à la patrie! On a cru devoir établir une distinction en leur faveur; on a séparé la fragilité morale de la vertu militaire et patriotique. Pourquoi donc n'appliquerait-on pas cette justice distributive aux fonctionnaires civils, aux magistrats et aux députés qui eurent aussi le malheur de ne pas joindre l'intégrité à la constance et à la sincérité de leurs opinions démocratiques? Ce qu'on a fait, pour plus d'un brave général, peut être réclamé pour un indomptable représentant, et l'auteur de cette notice ne craindra pas de l'invoquer en faveur de Danton. Les imputations que fit naître la mission de Belgique ont-elles été d'ailleurs suffisamment prouvées; et celui qui mourut pauvre, peu de temps après son retour du pays, théâtre présumé de ses déprédations, se présente-t-il en effet au tribunal de l'histoire comme irrévocablement convaincu des scandaleuses spoliations et des rapines qui lui furent attribuées? Privés des documents qui pourraient éclairer sur ce point notre impartialité, et réduits au témoignage des partis contraires que Danton avait combattus, et qui se sont réunis pour l'accuser, nous aimons mieux nous abstenir de prononcer sur une question aussi délicate, sauf à signaler plus tard les présomptions qui résulteront des faits, lorsque notre récit, dont nous allons reprendre le fil, nous aura conduits à cette époque de la vie orageuse que nous cherchons à retracer. Le désappointement que la cour éprouva du refus de Danton fut suivi d'un redoublement de haine et de démonstrations hostiles de la part de cet infatigable meneur. Ce fut lui qui organisa les mouvements insurrectionnels du 20 juin 1792, et qui prépara la lutte sanglante et les triomphes populaires du 10 août. On lui prête d'avoir dit, au milieu de ces événements, à M. Royer-Collard, qui entrait à peine dans la carrière politique: « Jeune homme, venez *brailler* « avec nous; quand vous aurez fait votre fortune, « vous pourrez embrasser plus à votre aise le parti « qui vous conviendra. » Ce trait, qui suffirait seul pour caractériser la morale relâchée de Danton, peut indiquer aussi la nature de ses vues politiques sur les moyens de rendre la révolution victorieuse, et d'assurer quelque stabilité à l'ordre de choses qu'elle allait créer. Autant il conseillait, commandait la rigueur envers les partisans opiniâtres de l'ancien régime, ou même envers les patriotes qui, tels que les girondins, lui semblèrent apporter des entraves au cours impétueux du torrent populaire, dont il attendait, lui, le salut de la république, menacée de la flamme et du fer, en deçà comme au-delà de ses frontières; autant il croyait nécessaire d'entraîner, le plus possible, dans les rangs révolutionnaires, les hommes dont la supériorité intellectuelle pouvait faire d'utiles auxiliaires, et de leur offrir par conséquent toutes les chances d'élévation et de fortune capables de les déterminer. Sans doute il choisit mal cette fois la conscience sur laquelle il voulut essayer sa séduction systématique; mais combien d'autres le consolèrent de sa méprise avec M. Royer-Collard! D'un autre côté Danton, voyant que la prépondérance des riches, proclamée indispensable et inévitable par le publiciste anglais Edmond Burke, ralentissait et gênait en France l'accomplissement d'une régénération complète, crut qu'on devait laisser s'enrichir les révolutionnaires pour donner à la révolution l'appui de l'or, et cette garantie de stabilité que produit l'influence de la richesse. Rien ne le contrariait dans l'application de cette théorie, qu'un républicain austère aurait pu concevoir, sans vouloir la mettre en pratique: il pouvait y trouver, lui, l'avantage de concilier ses idées comme homme d'état, avec ses penchants comme homme privé, quoique après tout cette existence, prétendue licencieuse et dissipatrice, dont on a fait tant de bruit, n'offrit que le tableau touchant des affections domestiques, que l'accomplissement des devoirs de père et d'époux, et se réduisît à la possession d'une modeste aisance, dont les commis de nos *grands hommes du jour* ne voudraient pas même se contenter. Aux approches du 10 août, Danton, déjà connu de toute

la France comme un des chefs du parti démocratique, s'était chargé, ainsi que nous l'avons remarqué, de diriger le dernier assaut que le peuple, las d'être trompé par la cour, devait livrer tôt ou tard contre elle. Après s'être absenté momentanément de Paris pour aller prendre à Arcis-sur-Aube quelques jours de repos, qui le firent depuis accuser par Saint-Just, d'avoir *déserté les périls qui entouraient la liberté*, il reparut soudainement au milieu de la capitale, la veille même de la lutte décisive qui allait s'engager entre la révolution et l'ancien régime. Il appela autour de lui ses actifs lieutenants, mit en campagne tous les agitateurs subalternes, fit loger aux Cordeliers la fameuse légion *marseillaise*, prépara le soulèvement des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, présida à sa section à dix heures du soir, donna le signal du tocsin à minuit, et quitta dès ce moment le fauteuil, non point comme on le lui reprocha dans la suite, pour se cacher ou pour dormir, mais pour agir plus librement dans l'intérêt des insurgés, et se mettre à portée de les aider de ses conseils ou de sa présence partout où le succès de leurs efforts l'exigerait. L'assemblée législative le récompensa de cette puissante coopération à la chute du trône, en le nommant au ministère de la justice. Il occupait ce poste éminent lorsque les progrès du duc de Brunswick en Champagne vinrent jeter l'alarme et la consternation dans Paris. Seul, dit-on, il conserva le sang-froid nécessaire dans une pareille crise, dirigea tous les préparatifs de défense, et empêcha l'assemblée de se retirer derrière la Loire; mais la crainte des armes étrangères et des vengeances royales donna bientôt naissance aux plus affreuses résolutions. Marat parla d'une dictature de trois jours, pendant laquelle les royalistes et les aristocrates seraient exterminés. D'autres conçurent différents projets également homicides; Danton, sans rien proposer, sans rien provoquer même ostensiblement, fut le véritable guide de la commune, en ces terribles circonstances, et lui inspira cette impassibilité sinistre qui, laissant un libre cours aux fureurs populaires, présida froidement aux massacres de septembre. Entraîné par des événements qui avaient fait pénétrer la peur et rendu l'humanité même suspecte dans les conseils des meneurs révolutionnaires, comme dans les masses qui s'ébranlaient à leur voix, et à l'aspect d'un grand danger, Danton osa ne point reculer devant la responsabilité flétrissante que le cours inévitable de la révolution semblait lui avoir réservée. Jugeant sa position, comme l'a jugée depuis Napoléon à Sainte-Hélène; croyant irrésistible la tendance de la population parisienne à se porter aux derniers excès contre les ennemis de la révolution, à chercher une atroce sécurité et l'assouvissement de son irritation jusque dans le sang de ceux qu'elle regardait comme les alliés des Prussiens; acceptant sans répugnance, en politique, ce qu'il aurait repoussé avec indignation, en morale, et ne se méprenant pas même sur l'opprobre dont sa condescendance pour la férocité populaire devait nécessairement couvrir son nom, il s'écria : « *Périsse ma mémoire, et que la France soit sauvée* » Dès le 1er septembre, tandis que le tocsin sonnait, que l'on battait la générale, et que le bruit du canon remplissait toutes les âmes d'épouvante et d'effroi, le ministre de la justice accourut à l'assemblée législative, et d'un ton qui commandait la terreur prononça ces effroyables paroles : « Le canon que » vous entendez n'est point le canon d'alarme ; » c'est le pas de charge sur nos ennemis. Pour les » vaincre, pour les atterrer, que faut-il? De l'audace, encore de l'audace, et toujours de l'au- » dace. » Après la consommation des attentats par lesquels *l'audace* de Maillard et de ses complices se manifesta, dans les prisons de Paris et de Versailles, Danton qui se considérait toujours comme un général d'armée, engagé dans une guerre à mort, plutôt que comme le dépositaire d'un sacerdoce pacifique en des temps ordinaires; Danton continuant le rôle qu'il avait accepté, et distinguant en lui les deux caractères opposés que lui donnaient ses fonctions et les circonstances, ne craignit pas, dit-on, de s'adresser en ces termes aux assassins : « Le ministre de la révolution, et » non celui de la justice, vous remercie. » Sans garantir l'authenticité de ces odieuses félicitations, nous ferons remarquer qu'elles concordent assez avec la position qu'avait choisie dans ces affreux événements l'homme à qui on les attribue, ainsi qu'avec l'ensemble de sa conduite et de son allure révolutionnaires. Cependant les colléges électoraux s'assemblèrent pour nommer les députés à la convention nationale, qui devait remplacer sous peu de jours l'assemblée législative. Partout les choix exprimèrent l'état d'exaspération contre les hommes et les institutions monarchiques; mais nulle part l'entraînement des esprits vers la démocratie ne se montra d'une manière plus frappante que dans les élections de Paris. Là Danton et ses créatures, les municipaux du 10 août, dirigèrent les suffrages sur eux-mêmes ou sur leurs amis. Danton, après avoir assuré sa propre nomination, fit sortir de l'urne le nom de Fabre d'Églantine, qu'il vanta comme un homme adroit, et celui du duc d'Orléans, dont la présence au milieu des représentants du peuple devait leur donner, disait-il, plus d'importance aux yeux de l'Europe. Plus tard cette double recommandation lui sera imputée à crime. Il s'empressa du reste d'abandonner le ministère de la justice pour remplir le mandat populaire dont on venait de l'investir. Impatient d'essayer à la tribune nationale cette voix tonnante à laquelle rien ne résistait dans les clubs, ni sur la place publique, et désireux aussi d'apprendre à ses collègues qu'après l'accomplissement d'un épouvantable sacrifice, qu'il rejetait sur les dangers de la patrie, il reviendrait avec plaisir à des idées d'ordre et de sagesse; il prit la parole à la première séance de la convention (21 septembre 1792), pour demander que toutes les propriétés fussent déclarées inviolables, et pour faire décréter qu'il ne pourrait y avoir de constitution que celle qui serait acceptée par le peuple. Trois jours après, il prit la parole dans la discussion qu'amena la sortie violente de Rebecqui contre Robespierre, et s'écria : « C'est un beau jour pour la république, » que celui qui amène entre nous des explications » fraternelles! S'il existe un homme pervers qui » veuille dominer despotiquement les représentants » du peuple, sa tête tombera aussitôt qu'il sera dé- » masqué. » Danton ne craignit pas ensuite d'avouer qu'il y avait en effet dans la députation de Paris un homme dont les opinions étaient pour les républicains ce qu'étaient pour les royalistes les opinions de Royou; et il nomma Marat, dont il attribuait les sentiments exagérés aux vexations qu'il avait éprouvées. « Son âme, ajouta-t-il, se » sera ulcérée dans les souterrains, dans les ca- » chots, où il a été jeté. D'ailleurs faut-il pour un » individu égaré accuser une députation tout en- » tière? On parle de dictateur, de triumvirs.... Cette » accusation est vague, indéterminée; il faut que » les accusateurs la signent.... » A ces mots Rebecqui l'ayant interrompu pour s'écrier : « Je la » signerai, moi, » Danton, qui sent la portée de l'accusation dont Robespierre est l'objet, qui voit dans le côté droit, où siége Rebecqui, l'intention

d'incriminer les actes de la municipalité parisienne qu'il a dirigée, et de soulever la question des assassinats de septembre, Danton s'irrite d'avoir pu descendre à la justification, et reprenant toute son audace, reporte l'accusation sur la tête de ceux qui ont osé menacer indirectement la sienne : « N'y aurait-il pas, dit-il, un parti qui voudrait « morceler la France, sous le ridicule prétexte de « former une république fédérative? Indigné d'un « désastreux projet, je propose de porter la peine « de mort contre quiconque proposerait ou tenterait soit de détruire l'unité de la république, « soit d'établir la dictature, le triumvirat ou le « tribunat. » Des applaudissements accueillirent cette motion, qui fut adoptée le lendemain, dans sa première partie relative à l'unité et à l'indivisibilité de la république, Cambon et Chabot ayant fait rejeter ce qui s'appliquait à la proposition de dictature ou de triumvirat, par respect pour la liberté des opinions. En réclamant l'admissibilité de tous les citoyens aux fonctions de juge, Danton eut bientôt après l'occasion de faire la satire de l'ancienne magistrature, dont l'opposition intéressée, sous la monarchie, s'était tout à coup changée en haine contre les réformes mêmes qu'elle avait provoquées. Le 29 octobre, il reparut à la tribune pour repousser de nouveau les inculpations adressées à la commune de Paris, dans le rapport du ministre Roland, et pour soutenir Robespierre contre les murmures et les clameurs de leurs ennemis communs : « Continue, Robespierre, lui cria-t-il, à « plusieurs reprises, continue; les bons citoyens « sont là qui t'entendent. » Et quand ce dernier eut fini de parler, il vint répondre à son tour à Louvet, à Roland et à leurs amis : « Il existe, « dit-il, un système de calomnie dirigé contre les « plus ardents patriotes. Oui, tous ceux qui prétendent qu'il existe une *faction Robespierre* sont, « à mes yeux, ou des hommes prévenus, ou de « mauvais citoyens. Dans une république, il ne « peut exister de factions; il y a bien quelques passions qui se cachent; il y a des crimes particuliers; mais il n'y a pas de ces vastes complots « qui portent atteinte à la liberté. Quant à Marat, « je ne l'aime point; j'ai fait l'expérience de son « tempérament; il est volcanique, acariâtre, insociable. Mais pourquoi chercher dans ce qu'il écrit « le langage d'une faction? L'agitation générale « a-t-elle une autre cause que le mouvement même « de la révolution? Quand un tronc est renversé, « il est inévitable que des éclats en rejaillissent quelque part. Sans doute il est beau que la philanthropie, que le sentiment de l'humanité fasse gémir « Roland et tous les bons citoyens sur ces malheurs inséparables d'une grande révolution; mais « comment se fait-il que ce ministre, qui ne peut « ignorer les circonstances qui ont amené les événements dont il vous a entretenus, oublie les principes et les vérités qu'un autre ministre vous a développés sur ces mêmes événements? » Danton voulait parler de Garat, dont le discours sur les massacres de septembre lui offrait une explication et même une justification de sa conduite en ces affreuses conjonctures. « Les glaives, avait dit le successeur de Danton au ministère de la justice, ne « se promenaient pas entièrement au hasard, et les « victimes les plus connues attestent qu'on cherchait « ceux qui avaient voulu frapper eux-mêmes d'un « coup mortel la liberté et les lois d'une grande « nation : ce trait, et c'est celui qui domine, est « celui qui imprime leur vrai caractère à ces journées de sang, qui ont été des prolongations des « combats de la liberté avec le despotisme. » En invoquant ce témoignage, Danton indiquait suffisamment comment il avait envisagé la journée du 2 septembre, et se dispensait ainsi de mettre dans sa propre bouche la pénible explication de sa conduite, quoique des écrivains, qu'on ne saurait soupçonner de partialité en sa faveur (les rédacteurs de la *Galerie historique*, publiée dans les premiers mois de la seconde restauration), ne craignent pas d'assurer « qu'il déploya, au milieu même de « ces scènes de carnage, le plus grand caractère et « le courage le plus élevé. » Ce qu'il dit au reste des gémissements que la philanthropie devait arracher aux bons citoyens, sur ces malheurs, inséparables d'une grande révolution, démontre de plus en plus combien nous étions dans le vrai, lorsque nous avancions que ce fougueux démagogue avait subi la loi d'une affligeante nécessité, et de sa manière de voir en politique, toutes les fois qu'il s'était montré implacable; lorsque nous cherchions à établir que la dureté, la férocité même de son langage, appartenaient moins à son cœur qu'à sa position. Et n'est-ce pas ainsi que l'ont jugé les collaborateurs mêmes de M. Michaud, dans la *Biographie universelle!* « Danton, « disent-ils, était moins méchant que Robespierre; « c'était un de ces êtres orgueilleux qui, se croyant « appelés à régler les destinées des peuples, pensent « que tous les crimes deviennent des actions légitimes dès qu'ils peuvent faire réussir leurs projets; « mais il n'en eût point commis d'inutiles, et l'on « peut dire de lui qu'il cessait d'être criminel du « moment où il n'avait plus la prétention d'être « homme d'état. » Voilà, ce nous semble, où doit s'arrêter la sévérité des ennemis mêmes de la révolution; voilà les dernières limites de l'opinion la plus rigoureuse que l'on puisse adopter à l'égard de l'homme qu'on a surnommé, avec tant de raison, *le Mirabeau de la Montagne*. Vers la fin d'octobre, Danton fut appelé dans le sein du comité de constitution, et présida la société des jacobins lors de la réception solennelle que ce club fit à Dumouriez. « Et moi aussi, répondit-il à ce général qui venait « de promettre de délivrer les peuples de la tyrannie, « je désire voir la pique et le bonnet rouge triompher des sceptres et des couronnes. » Il refusa quelque temps après de rendre compte des dépenses secrètes de son ministère, sous prétexte qu'on ne devait calculer qu'en masse dans les orages révolutionnaires. Inexorable envers les émigrés, il invoqua la peine de mort contre ceux qui rentreraient ou seraient rentrés en France, et se prononça néanmoins à la même époque pour la liberté des cultes contre les mesures capables de faire haïr le système républicain, telles que l'application trop brusque des idées philosophiques, substituées aux idées religieuses. « Il faut, dit-il, que la convention s'annonce comme ne voulant rien détruire, « mais tout perfectionner. » Ses liaisons avec Dumouriez le firent ensuite choisir pour cette fameuse mission de Belgique, qui servit de texte aux accusations de Robespierre et de Saint-Just, dont les royalistes se sont faits depuis les échos. A son retour, il trouva l'assemblée occupée du procès du roi, et il s'empressa d'y prendre part. « Vous avez « tort de vouloir juger ce prince, lui dit alors « Prudhomme, parceque vous ne pouvez être tout « à la fois accusateurs, juges et jurés. » — « Vous « avez raison, répondit-il, nous ne jugerons pas « non plus Louis XVI, nous le tuerons. » Et il tint parole, en votant la mort sans sursis. Ce fut lui qui contribua surtout à faire rejeter la proposition de Lehardi, du Morbihan, appuyée par Lanjuinais, et tendante à ce que la condamnation du roi ne pût être prononcée qu'à la majorité des deux tiers des voix. « Je m'étonne, dit-il (séance du 16 janvier), « quand c'est à la simple majorité qu'on a établi la « république, qu'on a aboli la royauté, qu'on a pro-

« noncé sur le sort de la nation entière, que l'on « veuille prononcer sur le sort d'un individu, d'un « conspirateur, avec des formes plus sévères et « plus solennelles!.. Vous avez été envoyés pour « juger le tyran, non pas comme juges proprement « dits, mais comme représentants. » Il demanda en terminant, et il obtint que la convention prononçât sans désemparer sur le sort de Louis. Après la condamnation et l'exécution de ce malheureux prince, il provoqua la déclaration de guerre contre le cabinet de Madrid, dont ce terrible événement avait rendu les dispositions tout-à-fait hostiles. Prévoyant ensuite les funestes résultats que devait avoir pour la république la querelle intestine des girondins et des jacobins, il essaya de les prévenir en inspirant des vues conciliatrices aux deux partis. La Gironde qui comptait dans son sein d'éloquents orateurs et de vertueux citoyens, mais peu d'hommes d'état, repoussa cette médiation et dédaigna les sages avertissements du ministre dont le nom lui semblait entaché du sang versé en septembre. Elle suivit l'impulsion de Guadet et de Mme Roland, que la pureté de leur civisme et la sublimité de leurs talents et de leur courage n'empêchèrent pas de céder souvent à l'esprit de coterie comme aux inspirations de l'amour-propre et d'une orgueilleuse susceptibilité. Condorcet, le sage Condorcet, supérieur aux vues étroites des factions, s'efforça vainement d'appuyer les salutaires négociations ouvertes par le plus puissant des montagnards; il eut beau parler avec estime des qualités et des talents de Danton, signaler avec franchise les fautes de son ami Roland et les conséquences désastreuses de son opiniâtreté, rien ne put vaincre l'entêtement des meneurs du côté droit, ni préserver la république des funestes déchirements qui la menaçaient. Sur ces entrefaites, Dumouriez essuya dans les environs d'Aix-la-Chapelle, un échec qui ouvrit la Belgique aux Prussiens. Tenant peu à la réputation de patriote et d'homme moral, et voulant avant tout passer pour guerrier habile, ce général aima mieux, selon Carnot, se donner les apparences de la trahison, que de laisser croire à son incapacité, et fit en conséquence les préparatifs d'une défection éclatante, capable de persuader à l'Europe que sa défaite n'avait été que le résultat de ses criminelles combinaisons, et le succès de sa perfidie. Sa conduite ayant éveillé les soupçons de la convention, on lui avait envoyé Danton, son ancien ami, pour le faire expliquer sur les démarches qui alarmaient les patriotes, et pour tâcher de le réconcilier avec le gouvernement. On ne put rien obtenir de lui; et cette seconde mission n'aboutit qu'à faire accuser encore Danton et son collègue Lacroix, d'avoir exercé les plus violentes concussions dans les Pays-Bas. Marat figura cette fois parmi les dénonciateurs, ce qui contribua peut-être à rendre suspecte et à laisser tomber l'accusation. Quoiqu'il en soit, Danton revenu à Paris pour exposer la situation de l'armée et réclamer les mesures de défense qu'exigeaient les dangers publics, apprit en arrivant que sa femme n'était plus, qu'une mort prématurée l'avait fait descendre depuis deux jours au tombeau. Inconsolable de cette perte, désolé de n'avoir pu assister aux derniers moments de celle qu'il aimait éperdument, voulant, à tout prix, la voir encore, il courut chez le curé de Saint-André-des-Arcs, sa paroisse, le supplia de l'accompagner au cimetière, s'y rendit en effet, la nuit même, avec des flambeaux, et fit déterrer cette épouse chérie, dont il serra long-temps le corps glacé dans ses bras jusqu'à ce qu'on le lui enlevât pour le remettre aux artistes qu'il avait chargés de lui en conserver les traits. Ce fait n'a pas besoin de commentaires, il nous suffit de l'indiquer aux hommes des partis opposés, qui, sur la foi de quelques contemporains passionnés, se sont habitués à regarder Danton comme un être absolument étranger à tout sentiment honorable, à toute action vertueuse, à toute moralité. Mais les événements politiques ne lui permirent pas de rester long-temps dans la retraite et le silence de la vie domestique si nécessaire à sa situation. Les malheurs de la patrie vinrent bientôt l'arracher à sa douleur, et il continua de se livrer entièrement à la cause de la république. Le 9 mars 1793, il interrompit brusquement les délibérations relatives à l'établissement du tribunal révolutionnaire, pour demander incidentellement l'abolition de la contrainte par corps. « Si la mesure que je propose, « dit-il, est adoptée, bientôt ce Pitt, ce Breteuil de « la diplomatie anglaise, et ce Burke, l'abbé Maury « du parlement britannique, qui donnent aujour-« d'hui au peuple anglais une impulsion si contraire « à la liberté, seront anéantis! Que demandez-« vous? vous voulez que tous les Français s'arment « pour la défense commune. Hé bien! il est une « classe d'hommes qu'aucun crime n'a souillés, qui « a des bras, mais qui n'a pas la liberté; c'est celle « des malheureux détenus pour dettes. C'est une « honte pour l'humanité, pour la philosophie, qu'un « homme en recevant de l'argent puisse hypothé-« quer et sa personne et sa sûreté. » La convention, frappée de la justesse de ces éloquentes observations, abolit, séance tenante, la contrainte par corps. Le lendemain, elle reprit la discussion sur la formation du tribunal extraordinaire, et décréta: 1° Qu'il y aurait des jurés; 2° Que ces jurés seraient pris en nombre égal dans les départements, 3° Qu'ils seraient nommés par elle. Ces décisions proclamées, le président, Gensonné, voulut suspendre la séance; mais Danton, impatient de voir organiser le tribunal, dont la pensée première, qu'il avait communiquée à Chaumette, lui appartient, s'élance à la tribune et s'écrie: « Je somme tous les bons « citoyens de ne pas quitter leur poste: Quoi! ci-« toyens, ajoute-t-il dès que les députés ont repris « leurs places, au moment où notre position est « telle que si Miranda était battu, et cela n'est pas « impossible, Dumouriez, enveloppé, serait obligé « de mettre bas les armes, vous pourriez vous sépa-« rer sans prendre les grandes mesures qu'exige le « salut de la chose publique!... Les ennemis de la « liberté lèvent un front audacieux; partout con-« fondus, ils sont partout provocateurs... Eh bien! « arrachez-les vous-mêmes à la vengeance popu-« laire; l'humanité vous l'ordonne... Le salut du « peuple exige de grands moyens et des mesures « terribles; et puisqu'on a osé dans cette assemblée « rappeler ces journées sanglantes sur lesquelles « tout bon citoyen a gémi, je dirai, moi, que si un « tribunal eût alors existé, le peuple ne les aurait « pas ensanglantées; je dirai que nulle puissance hu-« maine n'était dans le cas d'arrêter le débordement « de la vengeance nationale. Profitons des fautes de « nos prédécesseurs; soyons terribles pour dispenser « le peuple de l'être; organisons un tribunal, non « pas bien, cela est impossible, mais le moins mal « qu'il se pourra, afin que le glaive de la loi pèse sur « la tête de ses ennemis. » A cette époque, Danton désirait encore un rapprochement avec la Gironde. Il pressentait tellement les suites funestes de la division des républicains, qu'il proposa, dans une entrevue, la démission volontaire des vingt membres les plus influents de chaque côté, afin de bannir de l'assemblée toute querelle d'amour-propre, et de pouvoir y ramener le calme et l'union. Il ne fut pas écouté; et lorsqu'il offrit à Guadet d'opter entre la guerre et la paix, Guadet n'hésita pas à répondre qu'il choisissait la guerre. « Tu veux la guerre, lui « cria alors avec sa voix terrible le tribun indigné,

tu auras la mort. » Vers la fin de mars (à la séance du 27), Danton, pour fermer la bouche à ceux qui avaient osé élever des soupçons sur la sincérité de son républicanisme, saisit l'occasion de déployer, avec plus de violence que jamais, son audace et son génie révolutionnaire. « Il faut enfin, s'écria-t-il de sa place, que la convention nationale soit un corps révolutionnaire; il faut qu'elle soit peuple; il est temps qu'elle déclare la guerre la plus implacable aux ennemis de l'intérieur! Quoi! la guerre civile est allumée de toute part, et la convention reste immobile! Un tribunal révolutionnaire a été créé qui devait punir tous les conspirateurs, et ce tribunal n'est pas encore en activité! Que dira donc ce peuple? car il est prêt à se lever en masse... » Ici les applaudissements des tribunes publiques interrompirent l'orateur qui monta vivement à la tribune et continua en ces termes: « Il dira: Quoi donc! des passions misérables agitent nos représentants, et cependant les contre-révolutionnaires tuent la liberté. Je dois enfin vous dire la vérité; je vous la dirai sans mélange; que m'importent toutes les chimères qu'on peut répandre contre moi, pourvu que je puisse servir la patrie! Oui, citoyens, vous ne faites pas votre devoir. Vous dites que le peuple est égaré, que les sociétés populaires fourmillent de dénonciateurs absurdes, de dénonciateurs atroces.... Hé bien! que n'y allez vous! Une nation en révolution est comme l'airain qui bout et se régénère dans le creuset. La statue de la liberté n'est pas fondue: le métal bouillonne; si vous n'en surveillez le fourneau, vous en serez tous brûlés. Je demande que la convention déclare au peuple français, à l'Europe, à l'univers, qu'elle est un corps révolutionnaire... Tirons le rideau sur le passé. Il faut nous réunir; c'est cette réunion qui devrait établir la liberté d'un pôle à l'autre... Je ne demande pas d'embrassades particulières; quant à moi, je fais serment de mourir pour défendre mon plus cruel ennemi; je demande que ce sentiment sacré enflamme toutes les ames. Il faut tuer les ennemis intérieurs pour triompher des ennemis extérieurs!.... J'insiste sur ce qui est plus qu'une loi, sur ce que la nécessité vous commande: soyez peuple! que tout homme qui porte encore dans son cœur une étincelle de liberté ne s'éloigne pas du peuple! Si l'on se réunit, si l'on assiste aux sociétés populaires, malgré ce qu'il peut y avoir en elles de défectueux, la France redeviendra victorieuse, et bientôt les despotes se repentiront de ces triomphes éphémères qui n'auront été que la plus funestes pour eux. » Ce discours, qui offrait encore aux girondins l'occasion de se réconcilier avec le plus redoutable des orateurs de la Montagne, produisit de vives acclamations dans les différentes parties de la salle. Les tribunes publiques applaudirent, le côté gauche se livra à l'enthousiasme, et la convention décréta la mise *hors la loi* des aristocrates, c'est à dire leur jugement selon des formes spéciales, affranchies des sages lenteurs de la procédure ordinaire, ainsi que Mealde en donna l'explication sur la réclamation de Lehardy, qui s'était persuadé que la convention avait été surprise, et qu'elle avait, à son insu, décrété l'assassinat. Sur ces entrefaites, l'issue funeste de la bataille de Nerwinde vint ajouter à l'exaspération des esprits, ranimer les haines et la dissension parmi les représentants du peuple, fournir à Dumouriez l'occasion de s'exhaler en plaintes amères contre les meneurs de Paris, et hâter, pour ainsi dire, la trahison que ce général méditait sans doute depuis ses premiers revers et la perte de son crédit révolutionnaire. A la nouvelle de sa défection, tous les partis se retrouvèrent en présence, plus aigris que jamais. Chacun d'eux voulut rejeter sur ses adversaires les malheurs de la république. Les girondins reprochèrent surtout aux jacobins, aux cordeliers, leurs anciennes relations avec le général transfuge, et poussèrent même l'imprudence jusqu'à rappeler les inculpations dirigées contre Danton, et ses liaisons avec Dumouriez. Cette récrimination était faite pour rendre tout accord impossible entre les deux côtés de l'assemblée. « Plus de trêve, s'écria Danton, entre la Montagne et les lâches qui ont voulu sauver le tyran. La république ne peut être sauvée que par une autorité terrible. Il faut poursuivre à outrance les aristocrates, les modérés; il faut les écraser tous! » Et en prononçant ces paroles foudroyantes, il montra du poing les membres de la droite; puis ajouta: « Je me suis retranché dans la citadelle de la raison; j'en sortirai avec le canon de la vérité, et je pulvériserai les scélérats qui ont voulu m'accuser. » En descendant de la tribune, il fut reçu dans les bras de ses amis qui non moins irrités que lui, répétaient avec l'accent de l'exaltation et de la menace: « *Oui, oui, nous sauverons la patrie.* » Dans cette même séance permanente du 10 avril 1793, Danton, appuyé par Marat, et même par les girondins, qui crurent obtenir le scrutin épuratoire qu'ils avaient réclamé vainement autrefois, fit décréter que sans avoir égard à l'inviolabilité d'un représentant de la nation, la convention fondée sur la maxime que le salut du peuple est la suprême loi, pourrait mettre en accusation ceux de ses membres qui seraient soupçonnés de complicité avec les ennemis de la république. Ce fut encore au milieu des orages de cette journée que naquit le fameux comité de salut public, à qui fut dès lors confiée la haute direction du char révolutionnaire. Danton ne pouvait manquer d'en faire partie; et ses collègues s'empressèrent, en effet, de l'y appeler. Cependant le délai qu'un décret avait prescrit entre la proposition et la discussion du projet de constitution, expira le 15 avril. L'assemblée commença par la déclaration des droits, et fut amenée à s'occuper incidentellement de la liberté des cultes. Danton pensa que cette liberté se trouvait implicitement garantie par la consécration des autres principes qui servaient de base à la charte républicaine. « La raison humaine ne peut rétrograder, dit-il, nous sommes trop avancés pour craindre que le peuple puisse croire n'avoir pas la liberté de son culte, parcequ'il ne verra pas le principe de cette liberté gravé sur la table de vos lois... Gardez-vous de mal présumer de la raison nationale; gardez-vous d'insérer un article qui contiendrait cette présomption injuste; et, en passant à l'ordre du jour, adoptez sur les prêtres une espèce de question préalable qui vous honore aux yeux de vos concitoyens et de la postérité. » Gensonné, qui vint présenter de nouvelles considérations sur la nécessité de renvoyer l'article à un autre lieu, ayant été interrompu par les cris: *aux voix*, et Durand Maillane s'étant opposé à ces cris, en disant qu'il fallait écouter tout le monde. « Oui, reprit vivement Danton, eussions-nous ici un cardinal, je voudrais qu'il fût entendu. » Malgré sa violente déclaration de guerre du 10 avril, Danton parut en cette circonstance conserver quelque désir de sacrifier ses ressentiments personnels au bien public; et sa voix qui venait d'annoncer la vengeance et la terreur put encore exprimer des sentiments de concorde et de paix. « Rien, dit-il, ne doit plus nous faire présager le salut de la patrie que notre disposition actuelle: nous avons paru divisés entre nous; mais au moment où nous nous occupons du bonheur des hommes, nous sommes tous d'accord. » Il voulut aussi proposer

une amnistie pour tous les coupables, excuser jusqu'à Dumouriez, et ne craignait pas d'appuyer, dans le comité de sûreté générale, la motion, faite par Guadet, d'envoyer Gensonné vers ce général, pour le ramener à la cause de la patrie, tant ses inimitiés particulières avaient peu d'influence sur ses déterminations quand il s'agissait des grands intérêts de la république. « La haine, ne cessait-il « de répéter, est insupportable à mon cœur. » Ce qui lui valut ensuite cette vive apostrophe de Saint-Just : « Mais n'es-tu point criminel et responsable « de n'avoir point haï les ennemis de la patrie? » Les girondins ne lui tinrent pas compte néanmoins de sa condescendance et de ses vues conciliatrices, et le poussèrent même par leur entêtement et leur dédain à se joindre à la Montagne, dans la séance du 28 mai, pour faire casser la commission des douze, exclusivement composée de membres du côté droit. « Après avoir prouvé que nous passons « nos ennemis en prudence, en sagesse, s'écria-t-il, « nous les passerons en audace et en vigueur révolutionnaire. » Le 31, il insista sur la nécessité de supprimer cette commission extraordinaire, dont les actes avaient exaspéré la population parisienne, au point de rendre imminente une nouvelle insurrection. « Ce n'est qu'à ceux qui ont reçu quelques « talents politiques que je m'adresse, dit-il, et non « à ces hommes stupides qui ne savent faire parler « que leurs passions! je leur dis : considérez la grandeur de votre but : c'est de sauver le peuple de « ses ennemis, des aristocrates, de le sauver de sa « propre colère! » Cependant lorsque la force armée, sous les ordres d'Henriot, vint envahir la convention, Danton s'effraya des conséquences de cette audacieuse violation du temple national. Les girondins, pressés par les événements, et le voyant ébranlé, auraient accepté alors l'appui de sa popularité. « M. de Meilhan, disent les auteurs de la « Biographie Universelle, essaya de l'attirer en « flattant son orgueil. Danton l'écouta avec attention, le fixa d'un air indécis, puis, réfléchissant « sur le danger qu'il allait courir et l'influence qu'il « allait perdre, en changeant de système, il se « contenta de répondre en parlant des républicains « (les membres du côté droit): *ils n'ont pas de « confiance.* » Il est très vrai qu'à cette époque, Danton, inquiet des empiétements journaliers de cette commune qui fut son ouvrage, et des progrès du parti de Robespierre, son rival secret, montrait beaucoup d'incertitude et d'anxiété. Mais le souvenir de la répugnance obstinée que les chefs de la Gironde avaient témoignée à son égard ne lui permettait guère d'accepter l'offre tardive de leur alliance. Il hésita donc entre les proscripteurs et les victimes du 31 mai, de cette journée funeste que Saint-Just l'accusa plus tard d'avoir vue avec horreur, car s'il se prononça d'abord contre Henriot, on lui a reproché (dans le rapport de Saint-Just) de lui avoir dit ensuite en riant: *n'aie pas peur, va toujours ton train;* et de lui avoir présenté un verre, à la buvette, en ajoutant, sur le ton de la caresse; *point de rancune;* ce qui ne l'empêcha pas d'attaquer énergiquement, le lendemain, cet ignoble commandant de la populace parisienne. Cette conduite équivoque et bizarre, résultat de la position de Danton, entre Roland et Robespierre, ne fit qu'ajouter à la haine que ce dernier lui avait vouée depuis long-temps, et qu'envenimer leur mutuelle jalousie. Cependant la convention, après avoir accordé aux sections insurgées, le sacrifice qu'elles avaient demandé à main armée, reprit le cours de ses travaux législatifs, et s'occupa de la discussion d'un nouvel acte constitutionnel, rédigé à la hâte par Hérault de Séchelles. A la séance du 15 juin, Danton monta à la tribune pour défendre un article du comité, qui laissait au corps législatif le pouvoir de déclarer ou de faire la guerre, sans avoir consulté préalablement les assemblées primaires. « Quand le gouvernement, dit-il, verra que des « puissances voisines font des préparatifs sur leurs « frontières, quand il aura la conviction que ces « préparatifs sont dirigés contre nous, ne doit-il « pas tâcher de les prévenir? En théorie, en raison, « en justice, l'agression n'est pas là une guerre offensive; c'est une guerre purement défensive, que « le corps législatif doit pouvoir déclarer. » Élu président, le 25 juillet, Danton proposa, peu de temps après, d'ériger le comité de salut public en gouvernement provisoire, et pour prouver qu'il n'était point mu par des considérations personnelles et par des vues ambitieuses, pour attester que le sentiment des inconvénients de l'anarchie, et le besoin de centralisation, d'unité, de stabilité, lui avaient seuls dicté ce vœu, il déclara qu'il refusait d'entrer dans le nouveau pouvoir, dont il réclamait l'installation. Ce ne fut point de sa part un acte de fausse modestie. Danton commençait à se lasser du rôle principal qui lui était échu dans le drame sanglant de la révolution; ne voyant plus de terme aux excès démagogiques qu'il n'avait encouragés jusques là que comme moyens transitoires, commandés par une triste nécessité; ne sachant plus de quel côté de l'assemblée se trouvait la sincérité républicaine; se méfiant des partis contraires; accusant l'exagération des uns et la timidité des autres, cet audacieux pilote du vaisseau révolutionnaire désespéra de le conduire au port, et voulut en abandonner la direction à son propre rival, à Robespierre, que, selon quelques personnes dignes de foi, il eut l'intention de perdre dans l'esprit de la multitude, en le chargeant d'une tâche qu'il le supposait incapable de remplir. Cette arrière-pensée de Danton, fut communiquée dans le Calvados par un de ses affidés à un membre même du comité de salut public, de la bouche duquel l'auteur de cette notice a recueilli cette importante révélation. « Danton, « dit l'indiscret agent, rassasié de célébrité, dégoûté du pouvoir, n'aspire qu'à goûter quelque « repos. Il se retirera donc du comité, mais en y « faisant entrer Robespierre, dont il pense ne pouvoir mieux détruire la popularité, qu'en le chargeant de la suprême direction des affaires, qui « est au-dessus de ses forces. Il fera mettre une cinquantaine de millions à la disposition du comité, « afin que Robespierre qui, dit-il, *a peur de l'argent*, se compromette dans l'emploi de cette somme, qu'il ne saura pas appliquer à propos. » Sans soupçonner la fidélité des souvenirs de l'intègre citoyen qui nous a confié ces détails, nous pensons que l'émissaire dantoniste, qui s'annonça aux membres de la convention, détenus à Caen par les girondins, comme devant éteindre l'insurrection fédéraliste au moyen de 250 mille francs, put donner trop de poids à l'influence de la jalousie de son patron contre Robespierre, dans sa résolution de quitter le timon du char révolutionnaire. Danton, ce nous semble, avait montré dans le cours de sa carrière politique, combien il était inaccessible à la haine invétérée, autant qu'incapable de céder à une petite passion, dans une détermination aussi grave. Il est plus probable qu'il ne s'isola du gouvernement que comme d'une scène d'intrigue et d'agitation, où la nécessité de mépriser et de haïr certains hommes pesait trop souvent sur son cœur, naturellement porté à la bienveillance. Sa retraite ne fut pas pourtant absolue; il continua de servir la révolution et la démocratie dans le sein de l'assemblée nationale; provoqua la loi du *maximum* et celle sur la taxe des grains; fit décréter que les ouvriers qui assisteraient aux assemblées de

section recevraient quarante sous par jour, afin de faire cesser la solitude de ces réunions; appuya la formation d'une armée *révolutionnaire* (3 septembre 1793), et l'application de ce dernier titre au tribunal extraordinaire; fut adjoint, malgré ses refus, au comité de salut public, et déploya de nouveau toute sa véhémence démagogique à la tribune, au sujet de l'adresse, rédigée par Barrère, sur les moyens de ranimer l'enthousiasme républicain. « Si les tyrans, dit-il, mettaient notre liberté en danger, nous les surpasserions en audace, nous dévasterions le sol français avant qu'ils pussent le parcourir, et les riches, les vils égoïstes, seraient les premiers la proie de la fureur populaire. » Mais conciliant toujours son inflexibilité terrible à l'égard des ennemis de la république, avec une sage indulgence pour les croyances et les préjugés enracinés dans les masses populaires, qu'il fallait ménager et non heurter, Danton se prononça contre les mascarades philosophiques de Chaumette, déclara intempestives les attaques dirigées contre les ministres du culte, et ne craignit pas de repousser comme ridicules et impolitiques, *les fêtes de la Raison*. « Nous n'avons pas voulu anéantir la superstition, dit-il, pour établir le règne de l'athéisme. » Aussi n'hésita-t-il pas à donner son approbation au coup qui frappa les hébertistes, et ce fut le dernier pas qu'il fit avec Robespierre. Après la chute des ultra-révolutionnaires de la commune et des modérés de la Gironde, dont les systèmes opposés leur avaient paru également désastreux, les deux favoris de la multitude allaient se trouver en présence, n'ayant plus entre eux des ennemis communs pour retarder le choc inévitable de leur rivalité. Danton avait même déjà essayé de miner le crédit et la puissance de Robespierre, en insinuant, le 3 décembre, aux jacobins, « qu'ils devaient être indépendants de toute autorité, et se méfier de ceux qui voulaient porter le peuple au-delà des bornes de la révolution. » Mais il n'avait pas recueilli, de son discours, le fruit qu'il en avait attendu. Loin de là, les applaudissements qu'il avait coutume d'obtenir dans cette redoutable société, s'étaient changés en murmures. Surpris non moins qu'affligé de cette disgrace soudaine, il avait cru nécessaire de descendre cette fois au ton apologétique, quoique sans se départir de son audace. « Je défie les malveillants, avait dit-il, de citer contre moi la preuve d'aucun crime, et je ne déchirerai pas plus la page de mon histoire, que vous ne déchirerez la vôtre. » Robespierre qui le défendit lui-même alors, parceque, dit-on, il n'était pas en mesure de l'attaquer et de le perdre, cessa de le justifier et laissa percer davantage sa jalousie et ses arrière-pensées, comme nous venons de l'observer, dès que la faction municipale fut abattue. Danton, présumant trop de sa popularité et de son influence sur le parti qui dominait la convention, sembla dédaigner son adversaire, et se retira pendant quelque temps à Arcis-sur-Aube, pour y goûter en paix les charmes du bonheur domestique, avec une jeune femme qu'il avait épousée, en secondes noces, vers la fin de 1793. A son retour, il trouva ses plus intimes amis, Camille Desmoulins et Fabre d'Églantine, en butte aux accusations de Robespierre. Ce commencement d'hostilité le fit songer enfin à préparer une défense. Il rallia autour de lui les vieux cordeliers, sous le nom desquels Desmoulins publiait son journal, et forma cette coterie, qui fut appelée la *faction des indulgents*, parcequ'elle essaya de combattre les jacobins de Robespierre, en opposant un nouveau *modérantisme* à leur exagération opiniâtre. Malheureusement pour Danton, l'adoption de ce système, en condamnant à l'inaction ses vastes moyens révolutionnaires, en paralysant cette puissante faculté que lui avait donnée la nature pour remuer, soulever, échauffer, exaspérer les passions de la multitude, atteignit le principe vital de son talent, et laissa dans ses mains l'instrument de sa popularité. D'un autre côté, les hommes pervers et cupides, qui affectaient la sagesse et la modération politiques pour tromper la France sur l'immoralité et l'ambition dont leur ame était infectée, ayant dû nécessairement se jeter dans le parti dont la morale était la moins rigoureuse, et qui paraissait vouloir alors une révolution qu'eux-mêmes regardaient comme achevée, depuis qu'ils étaient arrivés ou en position d'arriver à la fortune; il résulta de l'alliance de ces hommes avec Danton, une déplorable solidarité pour ce dernier, à laquelle on peut surtout attribuer le succès des imputations flétrissantes dont il fut l'objet, et par conséquent le triomphe de Saint-Just et de Robespierre. Cependant quelques républicains énergiques, prévoyant les suites funestes de cette guerre intestine dans le camp et parmi les chefs du parti démocratique, essayèrent d'amener une réconciliation entre Robespierre et Danton. Des patriotes francomtois, fournisseurs dans les armées, furent chargés de cette médiation. Ils réunirent à dîner les deux rivaux, avec un cinquième convive, encore vivant, qui nous a fourni lui-même depuis peu de jours les détails de cette entrevue. Robespierre commença par se plaindre de l'affectation de son collègue à se tenir éloigné de la direction gouvernementale, et de sa retraite à Arcis-sur-Aube. Danton allégua son nouveau mariage, son besoin de repos, la nécessité d'accorder quelques instants aux intérêts et aux affections domestiques. Cette excuse parut plus spécieuse que solide; Robespierre la reçut en souriant. Mais les négociateurs intervinrent aussitôt pour réclamer, au nom du salut commun, l'oubli du passé; et ils s'empressèrent d'interrompre des explications qui ne pouvaient qu'ajouter à l'irritation et aggraver le mal, auquel il s'agissait de mettre un terme. Cependant, malgré leurs efforts, les deux antagonistes se séparèrent peu disposés à s'entendre et à former une nouvelle alliance. On voulut alors les réunir dans un second dîner, et cette fois la rupture devint éclatante. Danton ayant dit en effet à son adversaire : « Il est juste de comprimer les royalistes; mais il ne faut pas confondre l'innocent avec le coupable, et nous ne devons frapper que des coups utiles à la république. — Et qui vous a dit, répliqua vivement Robespierre, qu'on ait fait périr un innocent? » Le ton qui accompagna cette réponse annonça que tout espoir d'accommodement allait s'évanouir, et Danton sortit en disant : « *Il faut se montrer, il n'y a pas un instant à perdre.* » Mais cette émotion, s'étant vite calmée, il reprit toute sa nonchalance habituelle, et dédaigna les précautions comme indignes de lui. Cet homme avait une foi vive en ses forces, il se croyait toujours maître du peuple, et fier de ses antécédents, ne pouvait admettre la possibilité d'une attaque dangereuse du côté des révolutionnaires. « Robespierre, disait-il, mais il n'oserait! je suis pour lui l'arche sainte! » Cette confiance aveugle lui devint bientôt fatale. Robespierre, Couthon et Saint-Just proposèrent sa mise en accusation au comité de salut public, et l'obtinrent après de violents débats, au milieu desquels l'héroïque Carnot leur appliqua l'épithète de triumvirs, en leur prédisant les plus grands malheurs pour la république et pour eux-mêmes, à la suite de cette mutilation perpétuelle de la représentation nationale. Danton fut arrêté dans la nuit du 31 mars 1794, avec son ami Lacroix, et conduit dans les prisons du Luxembourg. Il y rencontra un grand

nombre de personnes qui pouvaient lui reprocher d'avoir contribué indirectement à leur arrestation, quand il était à la tête du mouvement révolutionnaire : « Messieurs, leur dit-il, en les abordant, j'avais l'espoir de vous faire bientôt sortir d'ici ; mais m'y voila moi-même avec vous, et je ne sais plus comment cela finira. » Il avoua ensuite à Lacroix qu'il avait été prévenu de son arrestation, mais qu'il n'avait pu y croire, et que dans aucun cas il n'aurait consenti à fuir. « Quoi ! lui répondit ce compagnon de sa fortune et de sa disgrace, tu étais prévenu et tu t'es laissé arrêter ! C'est bien ta nonchalance et ta mollesse qui ont tout perdu ! » En effet, Danton n'avait jamais pu se persuader, ainsi que nous l'avons observé, que l'on osât s'attaquer à lui. Lorsqu'on l'avait averti de ses dangers, et prié de les écarter en prenant l'initiative contre ses ennemis, il s'était contenté de répondre : « J'aime mieux être guillotiné que guillotineur ; d'ailleurs, la vie n'en vaut pas la peine, l'humanité m'ennuie. » Un autre jour que ses amis étaient venus lui annoncer que sa mort était résolue par la majorité du comité de salut public, il s'était écrié avec l'accent de la plus violente colère : « Eh ! bien, si Billaud, si Robespierre.... ils seront exécrés comme des tyrans. On rasera la maison de Robespierre ; on y semera du sel ; on y plantera un poteau exécrable à la vengeance du crime ! mais mes amis diront de moi que j'ai été bon père, bon ami, bon citoyen ; ils ne m'oublieront pas. » Et sur ce qu'on lui représentait qu'il pouvait éviter le sort funeste qui le menaçait, et chercher son salut dans la fuite ; « Fuir ! répondait-il aussitôt ; emporte-t-on sa patrie à la semelle de son soulier. » Lorsque son arrestation fut connue à la convention, son ami Legendre essaya de réclamer en sa faveur, et de demander des explications ; mais Robespierre ayant répondu par cette effrayante apostrophe : « Quels sont ceux qui oseraient prendre le parti du conspirateur, de l'homme immoral dont le peuple va enfin connaître les crimes. » Personne n'osa plus prononcer le nom de celui qui naguère maîtrisait l'assemblée du haut de la tribune. Danton et Lacroix furent transférés à la Conciergerie, mis au secret, et placés dans deux chambres séparées, dont le voisinage leur permit néanmoins de converser ensemble. Après quatre jours de détention, on les traduisit au tribunal révolutionnaire. Danton y parut avec cette mâle assurance qui ne l'avait jamais abandonné, et répondit au président qui l'interrogeait sur ses noms et qualités : « Je suis Danton, assez connu dans la révolution ; ma demeure sera bientôt le néant, et mon nom vivra dans le Panthéon de l'histoire. » On voulut alors lui faire un crime de cette audace, en disant qu'elle convenait peu à sa position. « L'audace individuelle, répliqua-t-il vivement, est sans doute répréhensible ; mais l'audace nationale, dont j'ai tant de fois donné l'exemple, est permise et même nécessaire, et je m'honore de la posséder. » A la lecture de l'acte d'accusation, il ne put contenir son indignation et sa fureur. Cette pièce n'était qu'une servile répétition du rapport de Saint-Just contre les députés arrêtés dans la nuit du 31 mars, pour faire approuver par la convention le coup d'etat résolu et exécuté par le comité de salut public. On y représentait Danton et ses prétendus complices, comme « les derniers partisans du royalisme, qui n'avaient suivi la liberté que comme un tigre suit sa proie. L'homme du 10 août n'était plus qu'un traître, qui avait trempé dans tous les attentats, servi tous les partis contraires à la liberté, conspiré avec Mirabeau, avec Dumouriez, avec Hébert, avec Hérault-Séchelles, avec les Lameth, avec Brissot, avec d'Orléans, avec Chabot, avec Talleyrand, avec Malouet, avec Miranda, etc., etc. On lui reprochait d'avoir spolié la Belgique avec Lacroix, d'avoir demandé la tête d'Henriot, et réclamé l'impunité des députés de la Gironde ; d'avoir envoyé un ambassadeur à Pétion et à Wimpfen, dans le Calvados, et défendu Stingelt, qui avait fait égorger, disait-on, les avant-postes de l'armée à Aix-la-Chapelle ; d'avoir comparé l'opinion publique à une femme de mauvaise vie, et soutenu que l'honneur était ridicule, que la gloire et la postérité étaient une sottise. On allait jusqu'à lui faire un crime des éloges de quelques écrivains, qui avaient proposé d'arracher Marat du Panthéon, pour y placer Charlotte Corday ; et l'on rappelait, comme un fait à charge, qu'il avait ri avec Ducos, affecté la distraction près de d'Orléans, et la familiarité près de Marat, qu'il détestait, mais qu'il craignait. Danton s'abandonna donc à la fougue de son tempérament, et reprit l'attitude terrible qu'il avait à la tribune de la convention ou dans les clubs, lorsqu'il ouït cette énumération de griefs bizarres et contradictoires, que les accusateurs n'avaient ainsi rassemblés contre lui que pour aggraver l'unique et véritable tort qu'il pût avoir à leurs yeux, celui de vouloir conduire et maîtriser le mouvement révolutionnaire autrement qu'ils ne l'entendaient eux-mêmes. Mais le président du tribunal révolutionnaire s'apercevant que la défense de ce vétéran de la démagogie commençait à faire impression sur le peuple, et craignant les résultats de son éloquente colère, se hâta de prononcer la clôture des débats, qui fut immédiatement suivie d'une condamnation à mort. L'indignation de Danton devint alors plus vive qu'auparavant. Transporté de fureur, il s'écria : « Qu'on nous mène à l'échafaud ; nous avons assez vécu pour la gloire ! On nous immole à l'ambition de quelques lâches brigands ; mais ils ne jouiront pas long-temps du fruit de leur criminelle victoire. J'entraîne Robespierre.... Robespierre me suit. » Il fallut l'arracher de la salle d'audience. A son retour à la Conciergerie, il montra plus de calme, et dit aux prisonniers qui l'entouraient : « C'est moi qui ai fait instituer le tribunal révolutionnaire. J'en demande pardon à Dieu et aux hommes ; je laisse tout dans un gâchis épouvantable ; il n'y en a pas un qui s'entende à gouverner ; au reste, ce sont tous des Caïns. » Puis il ajouta : « Dans les révolutions, le pouvoir reste toujours dans les mains des petits ; mais il vaut mieux être né pauvre pêcheur que de gouverner les hommes ; les insensés ! ils crieront encore *vive la république*, en me voyant marcher à l'échafaud ! » Cette ame forte ne faillit pas du reste aux approches, ni à l'aspect du supplice. Danton sur la fatale charrette, fut encore le Danton de la Montagne et des Cordeliers. Il promenait son œil audacieux sur le peuple, comme aux beaux jours de sa puissance tribunitienne. Cependant le souvenir de son épouse et de ses enfants vint l'ébranler aux pieds de l'échafaud, et il laissa entendre cette exclamation d'attendrissement et de regret : « O ma femme ! ô ma bien aimée ! ô mes enfants ! je ne vous reverrai donc plus ! » Mais s'interrompant aussitôt, il s'écria : « Allons, Danton, point de faiblesse ! — Tu montreras ma tête au peuple, dit-il ensuite au bourreau, elle en vaut la peine. » Et il voulut s'approcher de son ami Hérault de Séchelles, pour lui donner un gage de dernier adieu ; mais l'exécuteur s'y opposa, et Danton de lui dire, en plaçant sa tête sous le couteau : « Misérable ! tu n'empêcheras pas nos têtes de se baiser dans le panier. » Ainsi

périt à l'âge de trente-cinq ans (le 5 avril 1794), sous le poids du soupçon de royalisme, le héros de la démagogie dans les journées les plus fatales à la royauté; laissant à des générations, moins prévenues que celle dont il fit partie, le soin de rappeler qu'il mourut pauvre, après avoir puissamment coopéré à l'œuvre révolutionnaire, dont elles recueilleront les fruits.

DANZ (Jean-Traugott Lebrecht), célèbre philologue allemand, naquit à Weimar, vers 1767. Après avoir fait ses études à Gœttingue, il fut nommé professeur au séminaire, de Weimar, et, plus tard, à l'école d'Iéna. Il a publié en allemand, ou en latin, les ouvrages suivants: 1° *Les Perses*, traduits du grec d'Æschyle, 1789, Leipsick, in-8°; 2° *De l'enseignement méthodique de l'histoire dans les écoles*, Leipsick, 1798, in-8°; 3° *Diss. Philol. de virtute comica M. A. Plauti*, 1800, Iéna, in-4°; 4° *M. A Plauti miles gloriosus, cum notis superiorum interpretum selectis atque suis edidit, etc., præmissa est epistola ad Eichstadium, prof. Jenens*, Weimar, 1804, in-8°; 5° *Caractère de J. G. de Herder, par Danz et Gruber*, Leipsick, 1805, in-8°; 6° *Essai d'une histoire générale des substances qui servent à la nourriture de l'homme*, Leipsick, 1806, in-8°; 7° *Réflexions de J. G. de Herder, sur l'antiquité classique, d'après des extraits de ses écrits, mis en ordre, avec des notes additionnelles, recueillies de sa conversation, des observations, des explications, et une table des matières*, 1re partie, Leipsick, 1805, in-8°; 2e partie, *id.*, 1806. Cet ouvrage est très estimé en Allemagne.

DANZ (Fran-Georges), médecin, né le 26 octobre 1761 à Dachsenhausen, dans le pays de Darmstadt. Il étudia la médecine à Giessen. En 1790, l'université de cette ville lui conféra le grade de docteur, et l'année suivante l'admit au nombre de ses professeurs. Danz ne jouit pas long-temps de la place à laquelle son mérite l'avait élevé; il mourut le premier mars 1793, laissant les ouvrages suivants, presque tous sur l'art des accouchements dont l'étude l'avait particulièrement occupé: 1° *Dissertatio brevis forcipum obstetriciarum historia*, Giessen, 1790, in-4°; 2° *Essai d'une histoire générale de la coqueluche* (en allemand), Marbourg, 1791, in-8°; 3° *Programma de arte obstetricia Ægyptiorum*, Giessen, 1791, in-4°; dans cet ouvrage véritablement curieux, l'auteur a réuni tout ce que ses laborieuses recherches lui avaient fait découvrir de plus intéressant sur l'art des accouchements chez les anciens Egyptiens. 4° *Anatomie du fœtus aux diverses époques de la grossesse* (en allemand), Francfort et Leipsick, tome I, 1792, Giessen, tome II, 1793, in-8°; 5° *Manuel de séméiotique générale, à l'usage des jeunes chirurgiens*, Leipsick, 1793, in-8°.

DANZER (Jacques), théologien catholique, naquit en 1743, à Lengenfeld en Souabe, et entra dans l'ordre des bénédictins. En 1784, il fut nommé professeur de théologie à Salsebourg. Accusé de propager les hérésies de Pélage, il fut dénoncé aux autorités ecclésiastiques et obligé, malgré la protection de l'évêque, de quitter Salsebourg, et de se faire séculariser. Il est mort, en 1796 à Burgau, où il avait obtenu un canonicat. Voici la liste de ses principaux ouvrages, écrits en allemand. 1° *Introduction à la morale chrétienne*, Salsebourg, 1791, 2e édition; 2° *Dix-huitième siècle de l'Allemagne*, 1782; 3° *Esprit tolérant de Joseph II*, 1783; 4° *Influence de la morale sur le bonheur de l'homme*, Salsebourg, 1789; 5° *Esprit de Jésus et de sa doctrine*, Fribourg, 1793, 6° *Idées sur la réforme de la théologie en particulier, de la dogmatique chez les catholiques*, Ulm, 1793, 7° *Histoire critique de l'indulgence de la portioncule*, Ulm, 1794.

DANZER (Joseph-Melchior), savant ecclésiastique bavarois, né à Ober-Aybac en 1739. Indépendamment des études propres à son état dans lesquelles il se distingua, il se livra au goût particulier qui l'entraînait vers les mathématiques, la physique et la mécanique. Il fit tant de progrès dans ces sciences qu'il fut chargé de les enseigner d'abord à Straubing et ensuite à Munich. Dans plusieurs provinces d'Allemagne on fait usage d'une sorte de fourneaux dits économiques qui portent son nom. Danzer, nommé en 1779, conseiller ecclésiastique, a beaucoup contribué aux sages réformes qui furent faites en Bavière dans le nouveau plan des études. Il mourut à Munich le 10 mai 1800. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Essai sur la théologie morale et pratique*, Augsbourg, 1777, in-8°; 2° *Premiers principes du droit naturel*, Augsbourg, 1778, in-8°; 3° *Applications de ces principes aux circonstances particulières de la vie*, Munich, 1780; 4° *Traité élémentaire de mathématiques, à l'usage des lycées*, Munich, 1780, 1781. Tous ces ouvrages son écrits en allemand.

DAOUST (N.), général français, né dans la Flandre, servit dès le commencement de 1793, à l'armée des Pyrénées orientales, sous les ordres de Flers. Après la destitution de ce dernier et celle de Puget-Barbantane, son successeur, Daoust fut chargé du commandement en chef provisoire. Le 17 septembre, il attaqua un camp espagnol de dix mille hommes, près de Salces, l'emporta d'assaut avec tentes, artillerie, munitions et bagages, après avoir tué quatre cents hommes et fait trois cents prisonniers, et, par cette victoire, délivra Perpignan de la crainte d'un bombardement, et rétablit ses communications avec l'intérieur de la France. Un service si important ne put lui faire trouver grâce devant les commissaires conventionnels Fabre de l'Hérault et Cavagnies, qui, dans la journée du 22, devant Trouillas, déférèrent le commandement de l'armée à Dagobert. Celui-ci ayant échoué, et étant retourné dans les deux Cerdagnes, Daoust reprit aux Espagnols Thuir, Elne, etc., le 27, les rejeta au-delà de la rivière de Tech, et les força, le 3 octobre, d'abandonner leur camp devant Argelès. Il céda alors le commandement au général en chef Turreau, et le reprit vers la fin de novembre, jusqu'à l'arrivée de Doppet, successeur de Turreau. Pendant la maladie de Doppet, et avant l'arrivée de Dugommier, nommé pour le remplacer provisoirement, Daoust fut encore chargé du commandement en chef par *interim* de l'armée en Roussillon, jusqu'à la fin de l'année. Mais accusé des derniers revers qu'elle venait d'éprouver, et qui devaient n'être attribués qu'à l'impéritie et à la présomption des commissaires conventionnels; dénoncé par ceux-ci, par Doppet et peut-être par Dagobert, il fut destitué, arrêté, conduit à Paris, ainsi que le général Delâtre et d'autres officiers, traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté dans les premiers jours de juillet 1794. Il est bien singulier que dans un *Précis de l'histoire d'Espagne*, par M. de Boissy, continué par M. de Barrins, on n'ait fait qu'un seul et même personnage de ce général Daoust et du maréchal Davoust, prince d'Eckmühl, qui lui a survécu trente ans, et qu'on ait exagéré les exploits du premier, afin d'avoir occasion de prodiguer des louanges au second. Il serait à désirer que beaucoup de gens qui écrivent ainsi l'histoire, se bornassent à faire des romans.

DAQUIN (Joseph), docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, né à Chambéry, en 1757, mort en 1815, dans la même ville, dont il était bibliothécaire, a donné pen-

dant toute sa vie des preuves éclatantes de son zèle pour le bien public, et de son amour pour l'étude. Nous connaissons de lui : 1° *Lettre aux amateurs de l'agriculture*, Chambéry, 1771, in-4° ; elle donna lieu à la fondation de la société d'agriculture de Savoie, en 1772 ; 2° *Analyse des eaux thermales d'Aix en Savoie*, *ibid.*, 1773, in-8° ; 3° *Mémoire sur les fièvres putrides à Chambéry*, *idid.*, 1774, in-8° ; 4° *Analyse des eaux de la Boisse*, *ibid.*, 1775, in-8° ; 5° *Essai météorologique sur la véritable influence des astres, des saisons, etc.* ; traduit de l'italien de Toaldo-Vicentin, *avec des notes*, *ibid.*, 1782, in-4° ; 6° *Réponse à la lettre d'un ecclésiastique françois, etc., à l'occasion des notes de l'ouv. précédent*, *ibid.*, 1784, in-8° ; 7° *Réflexions d'un cosmopolite sur celles du solitaire de la Cassine, relatives aux eaux de la Boisse*, *ibid.*, 1786, in-4° ; 8° *Topographie médicale de la ville de Chambéry et de ses environs*, *ibid.*, 1787, in-8° ; cet ouvrage obtint à son auteur, une médaille d'or de la société de médecine de Paris ; 9° *Défense de la topographie médicale contre un article de la biblioteca ultramontana*, *ibid.*, 1788, in-8° ; 10° *Réponse aux collaborateurs de la bibliotera, etc.*, *ibid.*, 1788, in-8° ; 11° *La philosophie de la folie*, *ibid.*, 1804, in-8°, 2e édition ; 12° *Lettre du médecin Daquin à ses concitoyens, pour prouver l'utilité de la vaccine*, *ibid.*, 1801, in-12 ; 13° Traduction du *Traité de vaccination de L. Sacco*, 1812, in-8° ; 14° *Observations météorologiques faites dans le département du Mont-Blanc*, insérées dans les *Annuaires* de 1804 à 1806.

DARCET ou mieux D'ARCET (Jean), naquit le 7 septembre 1725, à Douazit, département des Landes. Son père était juge d'une juridiction assez étendue. Il exerçait ses fonctions avec une rare austérité ; mais cette sévérité de mœurs en se répandant sur l'intérieur de sa famille, contribua à rendre peu heureuse la jeunesse de son fils. Le malheur qu'eut celui-ci de perdre sa mère, et de la voir remplacer dans la maison paternelle, vint ajouter encore aux peines qu'il eut à éprouver. D'Arcet fit ses études avec distinction au collége d'Aire. Quand il en sortit, son père l'envoya à Bordeaux pour y chercher une instruction plus solide, et le mettre à même de lui succéder un jour dans sa charge. Mais entraîné par un penchant irrésistible vers l'étude des sciences naturelles, d'Arcet se livra avec ardeur à la médecine et la chimie, et il eut bientôt à choisir entre son amour pour les sciences et sa disgrace auprès de son père, qui le menaçait de transporter sur son frère, né d'un second mariage, les droits qui lui appartenaient comme à l'aîné. D'Arcet n'hésita pas, et dès ce moment il dut chercher des ressources en lui-même. Pour faire tête à sa mauvaise fortune, il se chargea d'enseigner le latin au fils d'un savetier de Bordeaux. L'amabilité, l'esprit de d'Arcet, ses talents et l'estime de ses camarades ne tardèrent pas à le tirer de cette situation pénible. Le docteur Roux, son ami, le présenta au président Montesquieu ; et de cette époque commença l'attachement que ce grand homme lui témoigna toute sa vie. Il lui confia l'éducation de son fils, et bientôt la plus douce intimité s'établit entre eux. Ce lien ne fut rompu que par la mort de Montesquieu. D'Arcet lui donna de nouvelles preuves de son attachement en résistant courageusement aux entreprises des jésuites, alors tout puissants. Deux des plus célèbres de cette compagnie étaient venus s'établir chez le président dès qu'ils l'avaient su en danger, pour s'emparer de ses manuscrits ou y glisser quelques rétractations en faveur de l'Eglise ; ils poussèrent l'indécence jusqu'à vouloir s'emparer de force des clefs de son cabinet ; et la fermeté de d'Arcet, secondé par le médecin Bouvard, put seule les obliger à renoncer à leur entreprise. Quelques biographes ont mis en doute la vérité de ce fait ; mais nous pouvons en garantir l'exactitude. Après la mort du président de Montesquieu, d'Arcet abandonna tout-à-fait la médecine, et consacra toutes ses veilles à l'étude de la chimie. Lié d'amitié avec Rouelle l'aîné, le plus célèbre chimiste de cette époque, il ne tarda pas à être compté au nombre de ses élèves les plus habiles, et ce fut à ce titre que Rouelle le désigna au comte de Lauraguais, qui lui demandait un chimiste capable de le diriger dans ses recherches relatives aux arts. De leurs travaux réunis sortit l'art de fabriquer la porcelaine dure, que d'Arcet perfectionna depuis avec tant de talent. Les recherches nombreuses qu'il fit à ce sujet sur la fusibilité des terres et de leur mélange, fut l'objet de deux mémoires qu'il lut à l'académie des sciences et qui firent la plus grande sensation. A cette époque où la chimie commençait à peine à sortir de son berceau, l'on était peu habitué à voir paraître des travaux aussi riches de faits, et disposés dans un esprit aussi méthodique. Plus tard, d'Arcet fit connaître à l'académie ses recherches sur les pierres précieuses. Il découvrit que le diamant disparaissait sous le moufle du fourneau de coupelle, et démontra que sa nature était toute différente de celle des autres pierres précieuses. De nouveaux travaux le portèrent bientôt à la chaire de chimie expérimentale du collége de France, et lui ouvrirent les portes de l'académie où il remplaça Macquer. Il lui succéda aussi dans la place d'inspecteur de la manufacture de porcelaine de Sèvres. Et après avoir été le créateur d'une des parties de l'art du porcelainier, il enrichit bientôt la fabrication d'une foule d'améliorations. La beauté des produits, jointe aux perfectionnements, si heureusement conçus, et exécutés par l'habile artiste Bachelier, dans l'élégance des formes et la pureté des peintures, portèrent bientôt cet établissement au plus haut degré de splendeur. Une foule de travaux importants vinrent s'ajouter successivement à ceux qui avaient fait connaître d'Arcet. Il étudia la fabrication de la chaux, perfectionna les procédés de teintures, donna le moyen de fabriquer les savons avec toute espèce de matière huileuse. Il découvrit l'alliage qui porte son nom, composé si singulier par la propriété qu'il possède de se fondre dans l'eau bouillante, et qui est devenu d'une si haute importance en servant de base à l'art du stéréotypage. Combien d'autres travaux nous passons sous silence, et qui, presque tous appliqués à des objets d'utilité publique, suffiraient à l'illustration d'un seul homme moins riche en découvertes capitales. A son habileté dans les sciences d'Arcet joignait un esprit cultivé, une grande finesse de sensation, une vivacité de saillie et une aménité qui lui attiraient la bienveillance, et bientôt l'amitié de tous ceux qui l'entouraient. Sa gaieté naïve et spirituelle, son caractère franc, son maintien simple, mais toujours digne, le rendaient cher aux grands et l'en faisaient respecter. En 1789, d'Arcet embrassa vivement les principes de la révolution, et il fut nommé électeur par la commune de Paris. Il se retira des affaires publiques à cette époque ou l'anarchie désolait la France. Dénoncé au comité de salut public, il aurait été la victime de sa célébrité et de son amour pour la liberté et les idées généreuses ; si Fourcroy, alors membre de la convention ne s'était saisi de ces dénonciations, sous le prétexte de les examiner, et n'avait pris courageusement sa défense auprès de Robespierre. D'Arcet ignora long-temps le danger qu'il avait couru, et le hasard seul lui apprit ce que Fourcroy avait fait pour lui. Il ne parlait jamais de cette circonstance de sa vie sans éprouver la plus douce émo-

tion. Lors de la création du sénat, quand on voulut réunir dans ce corps toutes les illustrations nationales pour l'entourer de la considération publique, d'Arcet fut élu sénateur par les membres déjà nommés. Il dut cet honneur à l'importance de ses travaux et à l'estime qu'il s'était attirée par ses vertus civiques. Le 24 pluviôse an 9, d'Arcet abandonna une vie qu'il avait consacrée tout entière au travail, et qu'il avait passée dans un état de bonheur tranquille et de paix intérieure. Il laissa deux filles et un fils. Il avait marié l'une de ses filles à Joachim le Breton, membre de l'institut, et la seconde à Ph. Grouvelle, associé de l'institut et ancien ambassadeur près la cour de Danemarck. Son fils suivit la carrière des sciences, et y acquit une réputation méritée par le nombre et l'utilité de ses travaux. On a de lui : 1° *Mémoire sur l'action d'un feu égal, violent et continué pendant plusieurs jours sur un grand nombre de terres, de pierres et de chaux métalliques, essayées pour la plupart telles qu'elles sortent du sein de la terre*, Paris, 1766, in-8°; 2° *Second mémoire sur l'action d'un feu égal, violent, etc.*, Paris, 1771, in-8°; 3° *Discours en forme de dissertation sur l'état actuel des montagnes des Pyrénées, et sur les causes de leur dégradation*, Paris, 1776, in-8°.

D'ARCET (Jean-Pierre-Joseph), fils du précédent, membre de l'institut, de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, inspecteur général des essais des monnaies, membre du conseil général des fabriques et manufactures, du conseil de salubrité du département de la Seine, membre honoraire du comité consultatif, membre de la société philomatique, de la société d'encouragement, etc., etc., est né à Paris, le 31 août 1777. Il fut élevé au collège jusqu'à l'âge de douze ans. Les événements de la révolution engagèrent son père à le retirer, et il le confia aux soins du précepteur particulier qui élevait les enfants de M. Clément de Sainte-Pallaye. Le jeune d'Arcet resta dans cette famille jusqu'à l'âge de dix-neuf ans, et son éducation fut principalement dirigée vers les mathématiques et les sciences naturelles. Il suivit comme préparateur les cours de chimie que faisait son père, et bientôt il devint l'élève de M. Vauquelin. Il ne quitta ce grand maître que pour faire l'application des utiles connaissances qu'il avait puisées à son école. La carrière des arts s'ouvrit devant lui à une époque où la révolution qui s'était opérée dans la chimie commençait à faire naître de toutes parts des perfectionnements dans tous les procédés. d'Arcet, doué par la nature d'une rare sagacité, se plaça bientôt au premier rang parmi les savants qui s'occupaient d'appliquer les principes de la science à la fabrication des produits de notre industrie. Ses premières recherches le portèrent à perfectionner les procédés de Leblanc pour la fabrication de la soude artificielle, et de ses travaux date réellement l'existence de l'art de fabriquer les soudes; art qui a rendu les plus éminents services à l'industrie française, à une époque surtout où les potasses étaient à des prix très élevés, et où l'on ne pouvait plus se procurer les soudes d'Espagne. Bientôt d'Arcet s'occupa de recherches sur la fabrication des meilleurs alliages pour les pièces de canon, créa de nouveaux procédés de clichage, et donna une grande extension à l'art du savonnier en fabriquant le premier des savons de suif marbrés, et en perfectionnant les savons de potasse et les savons de toilette. Appelé successivement par deux concours aux places d'essayeur à la monnaie et de vérificateur général, d'Arcet porta son investigation vers cette partie et publia plusieurs mémoires relatifs aux différents essais des alliages d'or et d'argent, d'or et de platine. Il publia de concert avec M. Anfryes la description d'un nouveau fourneau de coupelle qui fut adopté par tous les essayeurs de la marque d'or et d'argent. Quelques années avant, l'administration l'ayant chargé de perfectionner la fabrication et la trempe des coins des monnaies, il contribua à amener cette fabrication au point de perfection où elle se trouve. Il prouva le premier que la potasse et la soude préparées à l'alcool étaient à l'état d'hydrate, et qu'elles contenaient des quantités considérables d'eau; d'Arcet publia, pour faire suite à ce travail, un mémoire sur les sous-carbonates alcalins, dans lequel il prouve, entre autres faits, que les sous-deuto-carbonates de sodium et de potassium ne se décomposaient pas lorsqu'ils étaient élevés seuls à une haute température. De nouvelles recherches sur les alliages de cuivre et d'étain le conduisirent bientôt à régler l'établissement des monuments de bronze, et à créer l'art tout-à-fait inconnu en Europe de faire les cymbales et les tam-tam. Peu d'années après il s'occupa de la fabrication des colles, et donna un procédé aussi simple qu'économique de retirer la gélatine des os. Ces procédés sont devenus si parfaits, que les produits peuvent être employés avec le plus grand avantage à la nourriture des hommes. On doit encore à d'Arcet l'analyse des fusées à la Congrève et les moyens de les refaire sans tâtonnement. Il a fait connaître un appareil pour détruire les gaz fétides et insalubres qui se forment au moment de la précipitation du bleu de Prusse. C'est à lui que fut décerné le prix fondé par M. Ravrio, et décerné par l'institut pour l'assainissement des ateliers de doreurs. Il dirigea l'établissement des belles salles de bains de l'hôpital Saint-Louis, rectifia la fabrication des aluns, celle du papier de paille, de l'acide muriatique. Il se joignit à M. Thénard pour enduire la coupole du Panthéon d'un mastic indestructible et pour assurer la solidité et la durée des peintures qui la recouvrent. Nous passons sous silence une foule d'autres travaux scientifiques ou industriels qui ont marqué la carrière de cet habile chimiste. Toute sa vie a été consacrée au perfectionnement des arts, et constamment il s'est plu à aider de ses conseils tous ceux qui ont eu recours à lui. Jamais on a vu se démentir la persévérance avec laquelle il a cherché à se rendre utile à la société.

DARGUINES (N.), naquit à Arles, en 1775. Sa mère était Espagnole, et le jeune Darguines fut conduit, à l'âge de seize ans, en Espagne, où ses parents allèrent s'établir. Naturalisé Espagnol, il prit du service, obtint le grade de colonel et fut envoyé en Amérique, d'où il fut rappelé lorsque Napoléon envahit la péninsule. Nommé aide-de-camp du général Martinez, il fut fait prisonnier, quand Macdonald s'empara du fort de Figuères. Il confia alors son origine au maréchal qui lui laissa son épée; mais, conduit en France avec les autres prisonniers espagnols, il fut reconnu à Arles, dénoncé et condamné à mort, comme coupable d'avoir porté les armes contre sa patrie. La sentence devait être exécutée dans les vingt-quatre heures, lorsqu'un jeune avocat, M. Claveau (*Voy.* ce mot) qui l'avait défendu devant le conseil de guerre, s'adressa à l'épouse de Joseph Bonaparte, qui s'empressa de courir à Saint-Cloud où, par l'intervention de l'impératrice, elle obtint la commutation de la peine de mort en une prison perpétuelle. Les événements de 1814 rendirent M. Darguines à la liberté. Il retourna en Espagne où il reprit son grade. Nous ignorons quelle part il a pu prendre aux derniers événements de la péninsule.

DARIO (Jean-Baptiste, dans quelques biographies Blaise), était médecin à Toulouse; nommé par le département de la Haute-Garonne, député supplémentaire, à la convention nationale, il se

montra opposé au parti qui dominait cette assemblée, et donna son assentiment à tous les arrêtés et mouvements fédératifs contraires à ce parti. Aussi, lorsqu'après le 31 mai 1793, Dario fut appelé dans le sein de la convention, il en fut repoussé, le 11 juin 1794, sur un rapport de Dubarran qui l'accusa de s'être montré contraire au parti de la Montagne, vainqueur, dans cette journée, des girondins. Une semblable accusation était un arrêt de proscription; Dario fut traduit au tribunal révolutionnaire, et guillotiné le 29 juin 1794; il était âgé de trente-quatre ans.

DARMAGNAC (Jean-Barthélemi-Toussaint, baron), lieutenant-général, né à Toulouse le 1er novembre 1766, il entra au service dans le premier bataillon de la Haute-Garonne le 15 septembre 1791, et parvenu au grade de capitaine dès le 8 décembre de la même année, il passa à l'armée d'Italie. Chargé par le général en chef Dumerbion de défendre avec cent hommes seulement, le poste de Loignon dans le comté de Nice, et attaqué par trois mille hommes, il fit plus de prisonniers qu'il n'avait de soldats; cette belle conduite lui valut, le 25 janvier 1794, le grade de chef de bataillon dans la 21e demi-brigade. Pendant les campagnes suivantes, à l'armée d'Italie, il fut remarqué surtout aux combats de Cayro et de Dégo, le 14 avril 1796, et, le lendemain, à celui de Lonato, où il fut blessé grièvement. A Carpenello, près de Bassano, tombant à l'improviste avec une poignée d'hommes au milieu de 600 Autrichiens, il ne leur laissa pas le temps de se reconnaître, et appuyant la pointe de son sabre sur la poitrine de leur commandant, il exigea que ce corps de troupes se rendît aussitôt. Déconcertés par cette assurance les Autrichiens mirent bas les armes. A cette époque la 21e demi-brigade prit le no 32 des régiments de ligne, dénomination sous laquelle elle trouva le secret de s'illustrer en particulier, dans ces temps où une portion de la gloire commune pouvait paraître un assez beau partage. Après s'être distingué de nouveau, en 1797, à la bataille de Rivoli en janvier, et à Freysack dans la Carinthie en octobre, M. Darmagnac passa, en 1798, à l'armée d'Helvétie, qu'il quitta au mois de mai pour l'expédition d'Egypte. Il prit une part glorieuse à la bataille des Pyramides, et nommé immédiatement colonel de la 32e demi-brigade, il entra le soir dans la capitale de l'Egypte à la tête de 300 hommes. Il se plaça au centre même de cette ville populeuse, et s'y maintint jusqu'à l'arrivée de l'armée française qui ne parut que le lendemain. Au mois de juin, l'année suivante, il fut blessé dangereusement en emportant d'assaut la tour carrée de la place de Saint-Jean d'Acre. Dans cette expédition en Syrie, il commanda aussi à Jaffa. A Lesbeth, près de Damiette, 4,000 Osmanlis occupent une redoute qu'on ne peut attaquer sans passer sous le canon de leur escadre: le 2 novembre 1799, le colonel Darmagnac, à la tête de 600 hommes, entreprend ce coup de main; il place prudemment en réserve une partie de sa faible troupe, et avec le reste il court à la redoute. Un boulet renverse dix hommes du corps des grenadiers, le général Darmagnac apercevant chez leurs camarades quelque hésitation, crie aux autres compagnies: *Marchons, nous nous passerons de grenadiers.* Mais ils ne veulent point qu'on s'avance sans eux. Alors tout le détachement se précipite dans la redoute que pourtant il faut quitter après une forte mêlée. En repoussant les Français, les Osmanlis tombent dans l'embuscade. La réserve derrière laquelle on s'est replié, tire à bout portant, et, chargeant avec vigueur, elle détruit ou prend tout ce gros d'ennemis à la vue de l'escadre ottomane qui a des troupes à bord, et qui néanmoins n'ose faire aucune tentative. Un sabre d'honneur envoyé par le général Kleber, récompensa l'intelligence et la bravoure déployées dans cette rencontre par Darmagnac qui, se faisant encore remarquer devant Alexandrie, le 27 avril 1801, fut nommé général de brigade par le général en chef Menou. De retour en France, Darmagnac fut confirmé dans son nouveau grade, et reçut un second sabre d'honneur. On lui confia ensuite le commandement du département de Saône-et-Loire, et, durant les trois années suivantes, celui du Finistère qu'il quitta en 1805 pour se rendre à la grande armée d'Allemagne, et dans les champs d'Austerlitz. Après cette campagne qui lui fournit de nouvelles occasions de faire apprécier ses talents, il fut chargé du gouvernement de la Carinthie. Durant les années 1806 et 1807, il commanda les trois corps dont se composait la garde de Paris. A l'armée d'Espagne, en 1808, il surprit Pampelune le 17 février: ce fut son début. Il fallait devenir maître de cette place à quelque prix que ce fût, d'après l'ordre donné par le maréchal Moncey, et pourtant il importait d'éviter une agression ouverte, dont les conséquences eussent dérangé le plan du gouvernement, jaloux de paraître d'abord n'agir qu'en qualité de conciliateur. Le 14 juillet suivant, au combat de Medina de Rio Seco, où la 32e enleva un plateau fortement occupé par l'ennemi, le général Darmagnac s'avançant à la tête de la colonne d'attaque, fut blessé d'un coup de feu à l'épaule; il resta néanmoins à cheval pendant toute l'action qui dura près de deux heures, et cette persévérance, en procurant des avantages décisifs, lui valut, le 19 du même mois, le grade de général de division. Gouverneur de la Galice l'année suivante, il sauva par ses soins, le 2 février, un convoi important qu'il n'avait pu faire escorter que par 400 hommes, et qui pourtant se rendit de Villa-Franca à Lugo, sous les yeux du marquis de la Romana, occupant avec quatre mille hommes toutes les hauteurs. Placé successivement à la tête des provinces de la Vieille-Castille, de la Manche et de Cuença, le général Darmagnac justifia cette confiance de la manière la plus honorable. Joignant à l'intrépidité du guerrier cette droiture de l'administrateur qui est plus rare peut-être dans un pays qu'on occupe militairement, non seulement il ôtait aux guérillas presque tout espoir de s'introduire impunément dans les lieux dont la sécurité lui était confiée, mais il savait suspendre les ressentiments des Espagnols, et il leur faisait aimer sa vigilance. Par la prise de Cuença, vers la fin d'août 1812, lorsque le roi Joseph eut quitté Madrid, et par la défaite du général ennemi Bassecourt qui fut battu deux fois en novembre, et réduit à quitter l'ancien royaume de Murcie, le général Darmagnac seconda efficacement les opérations plus importantes encore du maréchal Suchet dans la province de Valence. Dans la fatale journée de Vittoria, le général Darmagnac ne cessa durant toute l'action de contenir l'aile gauche de l'ennemi, et lorsque ensuite, se voyant menacé de toute part et presque entièrement cerné, il abandonna sa position, après six heures de combat, il sut encore protéger la retraite des autres troupes. Le mois suivant, il fit mille prisonniers, et il s'empara de cinq pièces de canon, au col de Maya défendu par huit mille Anglais, dont il tua ou blessa plus de trois mille. Après divers combats devant Pampelune, et, en France, auprès des frontières, Darmagnac commandant deux divisions à la bataille de Toulouse, contribua beaucoup à déjouer les calculs qui la faisaient livrer inutilement. L'une de ces divisions accabla un corps espagnol qui perdit trois mille tués ou blessés. La seconde arrêta et maltraita, au point de le ré-

duire à l'inaction, le général anglais Beresford qui, après avoir repoussé deux autres divisions, s'avançait vers le faubourg Saint-Etienne, pour entrer dans la ville, et tourner l'armée française. Depuis la restauration le général Darmagnac fut fait chevalier de Saint-Louis; il avait été créé à d'autres époques chevalier de la couronne de fer, et commandant de la légion d'honneur. Au retour de Bonaparte, en 1815, le général Darmagnac reçut le commandement de la onzième division militaire, et, au milieu de circonstances difficiles ou la pureté même des intentions ne suffisait pas pour paraître irréprochable, il parvint à se concilier l'estime des habitants de Bordeaux. Depuis la seconde rentrée des Bourbons il a toujours conservé le commandement de la vingtième division militaire. En 1821, au mois de mai, le Roi l'a fait grand officier de la légion d'honneur.

DARMAING (Jean-Jérôme-Achille), est né à Pamiers, département de l'Arriége. Un goût décidé pour la littérature lui fit embrasser cette carrière, et la publication du *Surveillant politique et littéraire* commença à l'y faire remarquer en 1818. Cet ouvrage poursuivi, presque à son apparition, par le ministère public, attira un procès à M. Darmaing, son auteur. Ce fut en vain que ce publiciste mit tout en usage pour convaincre ses juges de la pureté de ses principes et de ses intentions; ce fut en vain qu'il fit valoir d'honorables antécédents et le souvenir du dévouement de sa famille à la dynastie des Bourbons, de sa famille qui entière avait péri victime des fureurs révolutionnaires. L'avocat-général Marchangy combattit sa défense avec toute l'opiniâtreté d'une éloquence accusatrice, et M. Darmaing fut condamné par corps à une amende de deux cents francs; de plus, la publication du *Surveillant* fut arrêtée. Ce littérateur estimable ne s'est pas tenu pour battu; il est en ce moment propriétaire et rédacteur de la *Gazette des tribunaux*, journal qui jouit dans le public d'une estime méritée.

DARNLEY (Clifton, comte de), membre de la chambre des pairs d'Angleterre, et de la même famille que ce lord Darnley, appelé par la tendresse de l'infortunée Marie Stuart, au partage du trône d'Angleterre, et que la vengeance d'une noblesse indignée de sa fortune, fit périr prématurément en 1567. Le lord Darnley actuel a presque toujours figuré dans les rangs de l'opposition, et c'est un des hommes qui ne se sont jamais fait illusion sur l'avenir réservé à la Grande-Bretagne par la continuation exagérée du système de Pitt. En 1802, il demanda une enquête générale sur l'état de la nation, accusa le ministère d'avoir inutilement fait répandre du sang à Saint-Domingue, et d'avoir préparé les nouveaux succès des Français en Italie, en ne secourant pas efficacement l'Autriche. Les expéditions de Cadix et du Ferrol encoururent également son blâme, et il finit par conclure que la politique peu loyale du ministère envers les puissances du Nord avait nécessairement dû provoquer la coalition formée contre l'Angleterre. En 1805, après avoir contribué à la chute de lord Melleville, il se retira des affaires. En 1813, il reparut sur la scène politique pour réclamer contre la fameuse déclaration datée de Francfort, dans laquelle les souverains annonçaient qu'ils ne faisaient point la guerre à la France, et il s'attacha à prouver qu'il serait absurde et inique de ne point traiter avec Napoléon, dans le cas où il offrirait réellement la paix. Il s'éleva fortement, à la même époque, contre les actes d'hostilité sauvage des Anglais contre les Américains, dans la dernière guerre, dont les résultats lui paraissaient aussi misérables que les moyens avaient été odieux. Dès le commencement de l'année suivante, il entrevit que la balance allait pencher du côté de la grande puissance du Nord, et se plaignit que l'Angleterre pour tant et de si longs sacrifices, n'eût recueilli que l'équivoque avantage d'avoir substitué une rivalité naissante à la puissance qu'elle avait pour un moment terrassée. Dans le procès de la reine, il parla de même contre le ministère. Le comte Darnley n'a pas encore pris parti dans la situation nouvelle où le ministère de M. Canning a placé la nation; mais comme l'esprit d'opposition est encore plus de son essence que l'esprit du parti wigh, on peut présumer que de ce coup il se fera tort.

DARQUIER (Augustin), astronome, né à Toulouse le 23 novembre 1718. Passionné pour la science qui a illustré les Cassini, les Lalande, les Arrago, les Delambre, Darquier a fait les plus grands sacrifices pour l'avancement de l'astronomie. Temps et fortune, rien ne lui coûta pour arriver à des découvertes. Pendant soixante années, sans aucun secours ou encouragement du gouvernement, il étudia et professa l'astronomie avec le plus grand succès, acheta des instruments, établit dans sa maison un observatoire, forma de bons élèves, et publia d'excellents ouvrages. Nous ne citerons ici que les principaux : 1° *Uranographie*, ou *Contemplation du ciel à la portée de tout le monde*, Paris, 1771, in-16; ce petit ouvrage, qui contient les figures des constellations, est, suivant Lalande, un des plus commodes pour apprendre à connaître le ciel. L'auteur l'avait composé pour Mme Détigny, dont le mari était intendant d'Auch. Il l'a fait réimprimer à la suite de ses *Lettres sur l'astronomie*; 2° *Observations astronomiques faites à Toulouse*, Avignon, 1777, in-4°, Darquier en publia un second volume à Paris en 1782; il donna la suite de ce travail dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Toulouse* et dans l'*Histoire céleste française* de de Lalande, 3° *Observation de l'éclipse de soleil du 24 juin 1778*, traduite de l'espagnol, Toulouse, 1780, in-8°, réimprimée dans le *Journal de physique* d'avril même année; 4° *Lettres sur l'astronomie pratique*, 1786, in-8°; 5° *Eléments de géométrie*, traduits de l'anglais de Simpson, 1766, in-8°; 6° *Lettres cosmologiques sur la construction de l'univers*, traduites de l'allemand de Lambert, Amsterdam, 1801. Cette traduction est accompagnée de notes qui ont été fournies par l'éditeur, M. Dutenthove. Darquier, à qui ses travaux avaient mérité une grande réputation, mourut le 18 janvier 1802, peu de temps après avoir publié ce dernier ouvrage. Il était correspondant de l'institut national et membre de la plupart des sociétés savantes de l'Europe.

DARRACQ (N.), député au conseil des cinq-cents, naquit aux environs de Mont-de-Marsan en 1760. Ses opinions patriotiques l'ayant fait remarquer de ses concitoyens, dès les premiers jours de la révolution, il fut appelé aux premières fonctions administratives dans le département des Landes par les suffrages populaires. Sa conduite, sous le régime révolutionnaire, fut à la fois énergique et modérée. Il en fut récompensé, en 1795, par sa nomination au conseil des cinq-cents, et ne démentit point, dans cette assemblée, les principes qu'il avait professés jusque-là. Sa répugnance pour l'exagération et la crainte de la licence lui arrachèrent cependant, au sujet de la liberté de la presse, des expressions si injurieuses et si grossières que les ennemis les plus violents de ce droit précieux n'ont rien dit de pire. Darracq, trop préoccupé des excès des écrivains aristocrates contre les patriotes les plus purs, se laissa égarer, par son aversion pour la calomnie, jusqu'à comparer, dans la séance du 19 mars 1796, les journalistes aux filles de joie. Le 1er mai suivant,

il attaqua indistinctement tous les cultes, et demanda, par esprit de philosophie et d'indifférence en fait de religion, l'abrogation des lois rigoureuses que les premières assemblées nationales avaient portées contre les prêtres insermentés, se fondant sur ce que le serment devait être considéré comme illusoire et superflu dès que la constitution civile du clergé n'était plus en vigueur. Toujours ennemi de l'anarchie réactionnaire, il s'éleva véhémentement contre les prévenus des massacres de Lyon, que Dumolard avait essayé de défendre, attaqua vivement cet orateur, et demanda avec chaleur le recours en cassation contre les jugements de la haute cour. La sortie de l'abbé Poule contre l'abbé Sieyes lui fournit l'occasion de renouveler l'expression de la haine qu'il n'avait cessé de nourrir contre les prêtres de toutes les opinions, et il ne craignit pas d'assurer que les ecclésiastiques qui s'étaient soumis aux décrets de l'assemblée constituante sur le clergé n'étaient pas moins favorables au royalisme que ceux qui avaient refusé le serment. Ses fonctions législatives expirèrent au mois de mai 1799; mais ses compatriotes, satisfaits sans doute de la manière dont il avait rempli son mandat, lui accordèrent les honneurs de la réélection, et il vint représenter une seconde fois le département des Landes dans les suprêmes conseils de la république. Il prit la parole, dans la fameuse séance du 19 brumaire, pour s'opposer à la motion de Bigonnet, qui demandait l'envoi d'un message au directoire pour lui annoncer l'installation de la représentation nationale à Saint-Cloud. « Pour remettre ce message, » dit-il, il faudrait savoir où est le directoire. Quant » à moi, je ne sais pas où il existe. S'il était quelque » part, je pense qu'il nous l'eût annoncé. Je sais » que la constitution ordonne au directoire de siéger » dans la commune où se trouve le corps législatif. » Eh bien! le directoire est-il dans cette commune? » Voilà ce que nous ne savons pas. Vous enverrez un » message; il faut savoir où ce message ira. Oui, » tant que nous ne saurons où est le directoire, il » est ridicule de lui envoyer un message. Voulez-vous » donc que vos messagers parcourent les rues de Saint-» Cloud pour demander la maison où le directoire est » logé? Je demande l'ordre du jour. » Le conseil ne s'arrêta pas à cette bizarre objection, il ordonna l'envoi du message au directoire; mais après l'accomplissement du coup d'état, le gouvernement usurpateur tint compte à Darracq de son opposition aux vœux de la majorité républicaine en le faisant comprendre dans la commission législative intermédiaire. Les élections subséquentes le confirmèrent dans ses fonctions jusqu'en 1809. Depuis, il n'a plus reparu sur la scène politique. Napoléon lui avait accordé, en 1804, la croix de la légion d'honneur.

DARRICAU (Auguste), né à Tartas (Landes), le 5 juillet 1773. Il s'enrôla le 23 août 1791, et fut fait capitaine dans la 75e demi-brigade d'infanterie de ligne, le 17 octobre de la même année. Il fit en cette qualité les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée des Alpes, et servit au siége de Toulon. Il fut employé, avec la 77e demi-brigade, aux armées d'Italie et d'Allemagne, pendant les campagnes de 1794, 1795, 1796 et 1797. Il fut blessé d'un coup de feu à la jambe droite à Mologne, sur la rivière de Gênes, le 2 juillet 1795, se signala à la prise de Dego, le 14 avril 1796, en sautant l'un des premiers dans la redoute, et reçut en cette occasion un coup de feu qui lui fractura le tibia de la jambe gauche. Il fit partie de l'armée d'Égypte avec la 75e demi-brigade, s'y fit remarquer en plusieurs occasions, et fut nommé chef de bataillon, par le général en chef Kléber, le 8 septembre 1799. Il fit à la tête de son bataillon une charge brillante contre une troupe d'Arabes, en tua un de sa main, et coupa le bras d'un autre. Il fut blessé, le 13 mars 1801, devant Alexandrie, eut son cheval tué sous lui, et reçut à la cuisse une blessure grave qui le mit hors d'état de servir pendant un mois. Le 27 avril de la même année, il fut fait colonel du 32e régiment d'infanterie de ligne par le général en chef Menou. Revenu en France, il commanda son régiment à l'armée des côtes de l'Océan, en 1803 et 1804, puis à la grande armée d'Allemagne, en Prusse et en Pologne, dans les années 1805, 1806 et 1807. Le 32e de ligne fut mis à l'ordre du jour de l'armée pour avoir, en 1805, soutenu un combat contre la majeure partie des forces du prince Ferdinand d'Autriche à Aslach, et pour avoir ramené au camp français trois mille prisonniers, après avoir été obligé de traverser une ligne de six mille hommes de cavalerie. Le général Darricau enfonça, le 8 octobre 1805, une colonne de six mille Russes qui s'était jetée à Dierstein, sur les derrières du corps d'armée du maréchal Mortier. Au combat de Halle, le 17 octobre 1806, il s'élança le premier sur le pont de la Saale, où son cheval fut percé de plusieurs coups de baïonnette, et finit par s'emparer de ce pont. Il se distingua encore le 27 janvier 1807 au combat de Morunghen. En récompense de ses services, le colonel Darricau fut promu au grade de général de brigade le 15 février suivant, et reçut le commandement du premier corps de la grande armée. Il concourut avec cette brigade au gain de la bataille de Friedland, passa avec elle en Espagne, où il commanda la réserve à la bataille d'Espinosa. Il concourut le 3 décembre à la prise de Madrid, fit partie de l'expédition que Napoléon dirigea sur la Galice, contre l'armée anglaise, le 22 du même mois. En 1809, il donna l'assaut à la ville de Zamora et s'en empara, enleva de vive force le pont d'Alcantara et entra avec lui dans la ville. Après la mort du général Lapisse, il prit le commandement provisoire de la division, fut nommé gouverneur de Séville le 10 mai 1810, et obtint le grade de général de division le 31 juillet 1811. Cette même année, il défit complétement le général Ballesteros qui, avec des forces imposantes, s'était dirigé sur Séville. En janvier 1812, Darricau commanda la 6e division de l'armée du Midi, en Estramadure, sous les ordres du comte d'Erlon. Dans la retraite d'Andalousie, il s'empara de la ville et du fort de Chinchilla, par assaut, y fit établir une batterie à trente toises du fort, et força la garnison à capituler. Lors de la retraite de l'armée anglaise sur Ciudad-Rodrigo, la 6e division, sous les ordres de Darricau, attaqua l'arrière-garde anglaise à San-Munos, la culbuta dans trois positions, et lui fit un grand nombre de prisonniers. A la bataille de Vittoria, Darricau se couvrit de gloire, et reçut à l'avant-bras une blessure grave. Il commanda le département des Landes le 9 février 1814, et en organisa la défense. Il commandait la 1re division à Toulouse, et repoussa victorieusement toutes les attaques que l'armée anglaise dirigea sur les trois points du canal, depuis la Garonne jusqu'à la route d'Albi. Après la restauration, il fut créé chevalier de Saint-Louis et commandant supérieur de Perpignan. Lors du retour de Bonaparte, le général Darricau refusa de remettre la citadelle de cette place aux troupes royales que le maréchal Pérignon voulait y faire entrer. Bonaparte dès son arrivée à Paris appela Darricau auprès de lui, et lui donna le commandement des fédérés. Le général Darricau organisa cette troupe avec beaucoup d'activité. Le projet de défendre Paris ayant été abandonné, il quitta le commandement des fédérés. Il ne fut plus employé depuis cette époque, et se retira à Dax, où il mourut, le 7 mai 1819, à peine âgé de quarante-six ans, d'une

maladie de langueur, suite de ses nombreuses blessures.

DARTHÉ (Augustin-Alexandre), né à Saint-Pol (Pas-de-Calais). Entreprenant, audacieux, gouverné par une imagination romanesque, il se jeta, dès le commencement de la révolution, dans la carrière qu'elle offrait à toutes les passions. Le 14 juillet 1789, on le vit à Paris, où il faisait son droit, à la tête d'une troupe formée de clercs du palais, de jeunes avocats et d'étudiants de l'université, traîner, au son du tocsin, les canons enlevés aux Invalides, faire le siége de la Bastille et s'en emparer. Darthé ne fut cependant pas sans courir quelque danger pendant cette journée ; car ayant été pris par la populace pour un émissaire de la cour, il eut toute la peine du monde à se tirer d'un groupe qui l'entourait et qui menaçait sa vie. De retour dans sa ville natale, ses soins les plus importants et les plus assidus furent d'y propager les idées révolutionnaires. Ce zele ardent ne demeura pas sans récompense : en 1792, il fut nommé un des administrateurs du département du Pas-de-Calais. L'année suivante, un rassemblement de réquisitionnaires révoltés s'étant formé dans les bois de Pernes, il parvint à faire rentrer ces jeunes soldats dans le devoir ; aussi la convention déclara-t-elle qu'il avait bien mérité de la patrie. Jusqu'à ce moment, comme on le voit, Darthé était loin d'avoir rendu son nom effrayant pour les contemporains et exécrable pour la postérité ; mais n'ayant pas tardé à devenir, à Arras et à Boulogne, l'agent sanguinaire de Joseph Lebon, forçant les filles des condamnés à danser avec lui la veille de l'exécution de leurs pères, ne parlant que de mesures à la Carrier, les sollicitant dans ses réquisitoires, se plaignant du petit nombre de victimes, et s'opposant à voir doubler de cuir les paniers de la guillotine pour repaître sa vue des flots de sang qu'il laissait couler. Cet homme féroce, impliqué dans la conspiration de mai 1796, fut, avec ses complices, condamné à mort par le tribunal de Vendôme. A la lecture de l'arrêt, il cria : *Vive la république !* et se frappa avec un poinçon qu'il avait su dérober à la surveillance de ses gardes ; on le porta mort sur l'échafaud, où son cadavre eut la tête tranchée.

DARTIGOYTE (N.), né dans le département des Landes, vers 1758, manifesta, dès 1789, le plus vif enthousiasme pour la cause de la liberté. Nommé député à la convention nationale par ses concitoyens, en septembre 1792, il proposa, le 18 octobre, d'abolir le serment qu'il voulait faire considérer comme une institution monarchique. Retenu chez lui par une maladie grave, lors de la mise en accusation de Louis XVI, il écrivit à l'assemblée pour l'engager à presser le jugement et la condamnation de ce prince, qu'il appelait *le plus grand des coupables*. Après son rétablissement, il s'empressa d'aller prendre part aux débats violents qui signalèrent ce fatal procès. Dans la discussion de l'appel au peuple, il invoqua la question préalable, en soutenant que ce recours à la souveraineté nationale livrerait infailliblement les assemblées primaires au choc de toutes les passions, et la république à la plus désastreuse anarchie. « Par l'acceptation de vos mandats, dit-il à ses collègues, vous vous êtes chargés du salut de la république, et cependant on vous propose aujourd'hui de dire au peuple : » Pourvois, si tu le peux, au salut de la république ; » cette tâche est au-dessus de nos forces, et surtout » au-dessus de notre courage : nous avons renversé » le trône, mais nous tremblons encore devant » l'ancienne idole. » Dartigoyte ajouta quelques mots pour appeler une mort prompte sur la tête du roi, et se fit considérer dès lors comme un des plus fougueux montagnards. Le comité de salut public l'envoya, peu de temps après, à Bordeaux, d'où il fut obligé de fuir à la nouvelle des terribles événements des 31 mai et 2 juin. Ayant repris sa place à la convention, il parla plusieurs fois dans la discussion de l'acte constitutionnel, et réclama des censeurs populaires pour surveiller les magistrats. Il reçut ensuite une nouvelle mission pour les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées, que sa présence remplit de terreur. Acharné surtout contre le catholicisme, il déclara une guerre à mort à ses prêtres, à ses fidèles et jusqu'à ses monuments et à ses images. On assure même qu'il fit un auto-da-fé de toutes les reliques qu'il put découvrir et qu'il dansa la carmagnole autour du bûcher. C'est de lui aussi que Prudhomme, dont les assertions peuvent n'être pas toujours exactes, a dit qu'il faisait attacher des détenus à une crèche, *où on leur distribuait la plus dégoûtante nourriture comme à de vils animaux*. Après le 9 thermidor, Dartigoyte fut rappelé à Paris, où Pérès du Gers se préparait à l'accuser, ce qui eut lieu le 1er juin 1795. On imputait, au proconsul montagnard, des dilapidations et des excès de tout genre. Il écouta, sans émotion, le récit des forfaits qui lui étaient attribués, fut décrété d'arrestation, et amnistié ensuite après le 13 vendémiaire. Il n'a plus reparu depuis sur la scène politique.

DARU (Pierre-Antoine-Noel-Bruno, comte), grand cordon de la légion d'honneur, ancien ministre, pair de France, membre de l'académie française, à la fois homme d'état et homme de lettres distingué, naquit en 1767, à Montpellier, où son père exerçait les fonctions de secrétaire de l'intendance. Après avoir terminé avec succès ses études dans sa ville natale, et s'y être fait connaître par quelques poésies et autres productions légères qui annonçaient déjà une certaine aptitude pour la versification, il entra au service à l'âge de seize ans, et fut successivement lieutenant, et commissaire des guerres depuis 1783 jusqu'en 1789. La révolution ayant éclaté, M. Daru, comme tous les hommes éclairés de l'époque en adopta les principes. Il fit la campagne de 1792 en qualité de commissaire des guerres. Sous la terreur, il fut arrêté à l'armée, comme suspect sur une dénonciation des comités révolutionnaires, et détenu pendant dix mois. Il composa en prison son *Épître à mon sans culotte*, badinage élégant et philosophique, où l'auteur se moque assez plaisamment du citoyen Brutus, son geôlier, bon homme du reste, et lui prouve en jolis vers qu'ils ne sont guère plus libres l'un que l'autre. Le 9 thermidor vint briser les fers de M. Daru, qui ne tarda point à être reintégré dans ses fonctions. Appelé en l'an 4, comme chef de division au ministère de la guerre, il donna sa démission de cet emploi au 18 fructidor an 5, et fut peu de temps après envoyé à l'armée, dans le grade de commissaire ordonnateur en chef. On sait combien un tel poste était difficile à cette époque ; M. Daru le remplit avec une scrupuleuse exactitude, et pourtant au milieu des travaux et des soins de son emploi, il trouva le temps nécessaire pour cultiver les lettres d'une manière brillante. La même plume qui venait d'assurer la subsistance de nos armées victorieuses, transportait dans notre langue les inspirations du fugitif de Philippe. M. Daru publia l'année suivante une *Traduction en vers des poésies d'Horace*. Sa versification où l'on voudrait un coloris plus poétique a toujours de l'élégance, du nombre et de la correction, et bien qu'il n'ait pas toujours rendu avec bonheur l'inimitable variété de tons de l'original, cette traduction est encore sans contredit la meilleure que nous possédions. Après la révolution du 18 brumaire an 8

(9 novembre 1799), M. Daru fut appelé aux fonctions, alors si importantes, de secrétaire-général du ministère de la guerre et prit rang parmi les inspecteurs aux revues. Ce fut à cette époque qu'il composa son *Epître à l'abbé Delille*. On sait que le traducteur de Virgile n'aimait pas la révolution. M. Daru lui reproche de ne voir cet événement que sous l'aspect affreux que présente une de ses périodes. Il l'engage à mêler sa voix aux concerts poétiques formés pour célébrer les triomphes des armées républicaines, et après avoir retracé ces triomphes, il s'adresse ainsi à l'illustre vieillard :

Dis-moi, souffriras-tu qu'une muse vulgaire
S'empare d'un sujet digne d'un autre Homère ?

Cette épître, qui fut lue à la société libre des sciences et des arts, obtint dans le monde beaucoup de succès. A peu de distance de là il publia : *La Cléopédie*, ou *la Théorie des réputations littéraires*, satire pleine d'esprit, d'une touche élégante et facile, mais sans vigueur. Elle est suivie d'un poëme assez faible, intitulé : *Les Alpes* et de *l'Epître à mon sans culotte*. Au ministère de la guerre les talents de M. Daru et sa haute capacité comme administrateur fixèrent l'attention de Bonaparte : le 27 prairial an 8, lendemain de la bataille de Marengo, le premier consul lui donna une preuve de sa confiance, en le nommant un des commissaires chargés de veiller aux détails d'exécution de la convention provisoire conclue entre le général Berthier et le général autrichien Mélas. Elu membre du tribunat, en l'an 10, M. Daru s'y distingua toujours par des travaux consciencieux sur les diverses matières qui furent soumises à la délibération de ce corps. Tous ses discours sont empreints de cette force de conviction qui naît d'une étude approfondie du sujet qu'il traite. Il présente toujours son opinion avec art, quelquefois avec éloquence. A cette époque les idées contre-révolutionnaires commençaient à se montrer à découvert. Parmi les partisans de l'ordre de choses détruit, les uns prédisaient hautement le retour des Bourbons, d'autres, plus clairvoyants, pressentaient la monarchie sous le consulat à vie ; tous s'accordaient dans leur haine contre le système qui gouvernait alors la France. M. Daru fut du petit nombre de ces hommes qui, étrangers aux actes qui avaient fait maudire la république, restèrent fidèles à la révolution et se constituèrent les défenseurs de ses principes. Parlant au tribunat sur le projet de loi relatif à l'instruction publique, il dit : « Les gouvernements » qui veulent être absolus cherchent à maintenir » les gouvernés dans l'ignorance. Les gouvernements qui ont une plus haute idée de leur gloire, » favorisent la propagation des lumières. Les hommes qui veulent être libres, se pressent vers ce » dépôt sacré des connaissances humaines, qui » peuvent être l'asile de la véritable indépendance » et du bonheur, même au milieu de la misère et » de la servitude générale. » Un orateur (M. Carrion-Nisas) avait attaqué cruellement la mémoire de Jean-Jacques Rousseau. M. Daru se chargea de lui répondre, il montra que si les idées de liberté étaient devenues populaires en France, on en était du moins en partie redevable au citoyen de Genève. « Faibles que nous sommes, s'écria-t-il ensuite, » courbons-nous devant son génie, évitons ses fautes personnelles puisque nous n'en devons la connaissance qu'à son repentir. Dans quelques siecles » les cendres de l'auteur d'Emile, verront tomber » sur elles les voûtes fragiles du Panthéon ; mais » combien de pages immortelles resteront sur ces » débris pour porter aux peuples, qui nous auront » succédé, de sublimes leçons de vertu et des modèles d'éloquence. » Dans le cours de cette discussion il eut une autre occasion de défendre la philosophie du dix-huitième siecle. Plusieurs personnes avaient accusé la révolution, et les philosophes d'avoir anéanti l'instruction comme la morale. M. Daru leur adressa ces paroles dans lesquelles se trouve toute la théorie de plus d'un ouvrage nouveau. « La cause de la révolution n'est » la cause de personne. Personne ne peut se vanter » de l'avoir faite. Ses malheurs appartiennent au » moins autant à ceux qui l'ont nécessitée par leurs » fautes, qu'à ceux qui l'ont provoquée par leurs » plaintes et par leur courage. » Le 28 floréal an 10, M. Daru chargé de porter au corps législatif le vœu du tribunat, en faveur du projet de loi sur le recrutement de l'armée, y prononça un discours où apres avoir tracé une esquisse rapide des divers systèmes d'organisation militaire, tant anciens que modernes, adoptés par les puissances de l'Europe, il vota pour cette loi qui confiait à tous les Français la noble mission de défendre la patrie, et établissait comme une maxime de notre droit public, qu'être soldat c'était satisfaire à l'un des devoirs essentiels du citoyen ; loi prudente et sage que les peuples étrangers nous envient, et dont les principes sont devenus, en quelque sorte, constitutifs de la société française. Durant la courte existence du tribunat, M. Daru parla encore sur plusieurs questions d'intérêt général, tels que la fabrication des monnaies, la réintégration des communes dans les droits d'usage, le projet de loi de l'an 11 (1803), relatif à une levée de conscrits. Il fit aussi à l'époque de la rupture du traité d'Amiens, un rapport au nom de la commission chargée de l'examen des pièces relatives à ce traité, et manifesta une généreuse indignation contre cette puissance, qui, en se jouant de la sainteté des serments, en s'écartant des règles établies entre les peuples, avait voulu fonder une diplomatie sans exemple, et tout à l'avantage du mensonge et de la duplicité. Devenu empereur, Bonaparte, qui savait distinguer le mérite, appela M. Daru aux plus hautes dignités de l'empire, et ici se présente pour nous un point obscur dans la vie de cet homme d'état. Nous ignorons s'il vit avec douleur l'élévation subite d'un soldat sur les ruines de la liberte. Le fait d'avoir accepté les emplois qui lui furent conférés par Napoléon, dénonce-t-il une adhésion tacite aux vues ambitieuses du consul à vie. C'est ce que nous laissons à d'autres le soin d'expliquer. Toutefois, en admettant l'affirmative, en supposant que lui aussi ait considéré Bonaparte comme l'homme envoyé par la providence, en signe de réconciliation, lorsqu'elle est lasse de punir, nous qui avons vu la France entière glorieuse de suivre le char du triomphateur, oserions-nous blâmer M. Daru de s'être placé non loin de lui sur ce char, alors surtout qu'il a fait tous ses efforts pour l'empêcher de se précipiter dans l'abîme et d'y entraîner son nombreux cortége. Non sans doute. D'ailleurs pour adopter la dynastie nouvelle, M. Daru n'eut point de transactions honteuses à couvrir. Il n'avait point montré à la république une dévotion exagérée, et il a servi l'empire en républicain. En 1805, il fut successivement nommé conseiller d'état et intendant-général de la maison militaire de l'empereur, et en 1806 intendant-général du pays de Brunswick, commissaire pour l'exécution des traités de Tilsitt, de Vienne, et ministre plénipotentiaire à Berlin. Il fut reçu le 13 aout 1806, membre de l'institut à la place de Collin d'Harleville. L'éloge de son prédécesseur, qu'il prononça dans cette assemblée, respire l'amour des lettres et de la vertu. Nous y avons remarqué un trait qu'un honnête homme seul pouvait trouver. Il dit en parlant du

peu de sévérité des peintures, du bon et aimable Collin : « Si vous lui eussiez demandé pourquoi ne » faites vous jamais parler ni l'intrigue ni le vice? » Il était homme à vous répondre; je ne saurais » que leur faire dire. » En 1808, l'académie de Berlin admit également M. Daru au nombre de ses membres honoraires, et la même année la diète de Pologne lui accorda la grande décoration de l'aigle blanc. Nommé ministre-secrétaire d'état, en 1811, et de l'administration de l'armée en 1813, M. Daru obtint peu de temps après le porte-feuille de l'administration de la guerre. « Le travail sem» blait l'élément de M. Daru, dit le *Mémorial de* » *Sainte-Hélène*, rédigé par M. le comte de Las» Cases, il avait toujours rempli tous ses instants, » si bien que quand il se trouva ministre-secrétaire » d'état, quelqu'un le plaignant de l'immensité du » travail qui devait l'absorber désormais, — Bien » au contraire, répondit-il plaisamment, c'est de» puis mes nouvelles fonctions, qu'il me semble » n'avoir plus rien à faire. — Il s'y trouva pourtant » pris une fois. L'empereur l'ayant demandé après » minuit pour travailler, M. Daru se trouva telle» ment accablé de fatigue, qu'il savait à peine ce » qu'il écrivait, et que la nature l'emportant, il » s'endormit sur son papier. Après un sommeil » profond, quel fut son saisissement d'apercevoir » l'empereur travaillant tranquillement à ses côtés. » L'état des bougies l'avertissait assez que son ab» sence devait avoir été longue. Atterré, confondu, » ses yeux incertains vinrent à rencontrer ceux de » l'empereur, qui lui dit : — Eh! bien, oui mon» sieur, vous me voyez faisant votre travail; puis» que vous n'avez pas voulu le faire. J'ai pensé que » vous aviez bien soupé, passé une bonne soirée; » mais encore faut-il que le travail n'en souffre » point.—Ah! sire, lui dit alors M. Daru, moi avoir » passé une bonne soirée! Voila plusieurs nuits » blanches que je passe au travail, et votre majesté » vient d'en voir la triste conséquence qui m'af» flige cruellement. — Eh! que ne me disiez vous » cela, lui dit l'empereur, je n'ai point envie de vous » tuer, allez vous coucher : bonne nuit, M. Daru. » Il fit la campagne de Russie en qualité de ministre-secrétaire d'état. Lorsque l'armée française fut arrivée à Smolensk, l'empereur convoqua un conseil auquel il soumit la question de la paix, ou de la guerre. M. Daru fut appelé à ce conseil. Ce ministre qui, selon l'expression de M. le comte Philippe de Ségur, est droit jusqu'à la roideur et ferme jusqu'à l'impassibilité, ne craignit point de combattre l'opinion bien connue du chef de l'Europe, il lui conseilla de ne point pousser plus loin ses triomphes. Il dit que la nation réclamait la paix à grands cris, que la guerre était un jeu que l'empereur jouait bien, où il gagnait toujours, et qu'on pouvait en conclure qu'il la faisait avec plaisir; mais qu'en Russie c'était moins les hommes que la nature qu'il fallait vaincre..... Toutefois la guerre de Russie fut déclarée, et dès lors il ne resta plus au sage conseiller, que de remplir ses devoirs de ministre. A l'époque de nos désastres, M. le lieutenant-général Mathieu Dumas, étant tombé gravement malade, M. Daru se vit forcé de prendre les fonctions d'intendant-général de l'armée. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* nous dira encore de quelle manière il s'en acquitta : ce témoignage nous paraît plus sûr que tous les autres. « L'empe» reur dans sa chambre passait en revue les person» nes qui l'avaient servi dans sa maison, au conseil » d'état, dans les ministères. Il a dit de M. Daru, que » C'était un homme d'une extrême probité, sur et » grand travailleur. A la retraite de Moscou, la » fermeté de M. Daru s'était fait particulièrement » remarquer, et depuis l'empereur répétait souvent » qu'au travail du bœuf il joignait le courage du lion. » Les événements de 1814 ayant replacé les Bourbons sur le trône, M. Daru fut nommé par le Roi chevalier de Saint-Louis, le 24 août, puis conseiller honoraire et intendant général de l'armée au mois de décembre. Au commencement de 1815, il eut le malheur de perdre sa femme, qui mourut des suites d'une couche de son septième enfant. Toutes les personnes qui avaient connu cette dame s'associèrent à la douleur de sa famille, et les journaux du temps montrèrent, par l'accord de leurs regrets, combien était grand le nombre de ceux qui perdaient en elle quelque chose. M. Daru ne prit aucune part aux actes qui précédèrent le retour de Napoléon à Paris; mais dès qu'il eut vu l'étranger menacer de nouveau la France, il se rallia au seul homme qui pouvait alors la sauver. Un des premiers, il souscrivit pour une somme considérable destinée à l'armement des fédérés parisiens, et, rappelé au conseil-d'état, fut un des signataires de la célèbre déclaration du 25 mars, par laquelle ce corps établissait en principe : Que la souveraineté résidait dans le peuple, que l'empereur était appelé à garantir, par des institutions, tous les principes libéraux, la liberté individuelle et l'égalité des droits, la liberté de la presse et l'abolition de la censure, la liberté des cultes, le vote des contributions et des lois par les représentants de la nation légalement élus, les propriétés nationales de toute origine, l'indépendance et l'inamovibilité des tribunaux, la responsabilité des ministres et de tous les agents du pouvoir. Lors de la seconde invasion de la France par les armées alliées, M. Daru se vit l'objet des ressentiments du général prussien Blucher, qui fit séquestrer, pendant plusieurs jours, une terre qu'il possède près de Meulan. Cet acte avait, selon la *Biographie* des frères Michaud, pour but de punir l'ex-intendant de Bonaparte des exactions qu'il avait commises en Prusse : mais cette assertion est une pure calomnie. En agissant de la sorte, Blucher était mu par le même motif qui lui fit tenter de faire sauter le pont d'Iéna, c'est à dire une haine violente et aveugle contre tous les grands noms qui rappelaient des souvenirs glorieux pour la France et peu honorables pour sa patrie. La fortune de M. Daru, son caractère, sa haute réputation de probité, réfuteraient victorieusement l'accusation portée contre lui par les frères Michaud, si l'empressement que mit le roi de Prusse à révoquer l'ordre barbare du chef de ses troupes, si les égards que les souverains alliés témoignèrent à M. Daru pendant leur séjour en France, si enfin l'estime profonde dont l'honora particulièrement l'empereur Alexandre, permettaient de conserver aucun doute sur sa fausseté. Se trouvant désormais sans distractions politiques, M. Daru put se consacrer tout entier à la littérature, et son rapport à l'académie sur le génie du christianisme de M. de Châteaubriand, qui est peut-être la meilleure appréciation que l'on ait faite de ce beau talent, son rapport sur le système métrique appliqué a la poésie, sa *Vie de Sully* et son *Histoire de Venise*, ont attesté le noble emploi de ses loisirs. Ce dernier ouvrage, qui parut en 1819, est, sans contredit, le plus important de tous ceux qu'a publiés M. Daru; il a satisfait à un besoin qui, parmi nous, se faisait de jour en jour plus vivement sentir En effet, le tableau tracé par Amelot de Lahoussaye, un roman éloquent de l'abbé de Saint-Réal, quelques traits épars dans Machiavel et dans l'Esprit des Lois, n'avaient fait qu'alimenter notre désir de connaître ce gouvernement de Venise si bizarre et en même temps si remarquable par sa prospérité. L'abbé Laugier, il est vrai, avait tenté de combler ce vide, mais une prolixité fastidieuse,

une verbosité incorrecte, l'absence de tout art dans le discernement et la coordination des faits, rendaient, sinon impossible, du moins très difficile la lecture de sa volumineuse histoire. D'ailleurs, il a manqué à tous ces écrivains ainsi qu'aux historiens nationaux, une foule d'actes et les pieces authentiques les plus essentielles qui étaient ensevelis dans les archives vénitiennes, d'ou la destruction de la république a pu seule les faire sortir. M. Daru se trouvait donc, sous ce rapport, dans une situation beaucoup plus favorable que ses devanciers. Aussi son livre contient-il des faits qu'on chercherait vainement dans les travaux de ces derniers. Le catalogue analytique des manuscrits et des recueils qu'il a consultés prouve un travail immense et consciencieux, une patience infatigable, une rare sagacité dans la collection, l'analyse et le choix des matériaux nombreux qui lui ont servi à composer une histoire digne, par la critique sévère et judicieuse des faits, par l'impartialité, le discernement et le talent qui y brillent, de prendre place parmi les beaux monuments que les lettres ont élevés à la gloire des nations. L'ordonnance du 5 mars 1819, appela M. Daru à la chambre des pairs, ou la rectitude de son jugement, ses connaissances administratives, sa facilité pour le travail et son éloquence le rendent un des adversaires les plus redoutables du ministère. Il serait trop long d'énumérer tous les services que, dans cette haute dignité, il a déja rendus à son pays. Les projets ministériels qui ont eu pour but de bâillonner la pensée, de sacrifier la raison de tous, vulgairement appelée le sens commun, à la croyance du petit nombre, ceux qui ont tendu à dépouiller les masses pour enrichir des particuliers, les lois contre la presse, la loi du sacrilége, le projet qui rétablissait le droit d'aînesse, ont tour à tour rencontré dans M. Daru un opposant aussi intrépide qu'habile. La mort de Volney et plus tard celle du général Dejean, lui fournirent l'occasion de rendre, devant ses collègues, un douloureux hommage à deux beaux caractères. En 1823, lors de la discussion du projet d'adresse en réponse au discours de la couronne, ou S. M. Louis XVIII annonçait la probabilité d'une guerre avec l'Espagne, M. Daru demanda que la chambre des pairs exprimât formellement, dans l'adresse projetée, son vœu pour le maintien de la paix. Dans un discours, souvent interrompu par l'impatience belliqueuse de la majorité, il s'éleva avec force contre le prétendu droit d'intervention qui soumettrait un peuple aux convenances d'un autre, et applaudit aux efforts généreux des patriotes espagnols qui avaient voulu faire aussi jouir leur patrie des bienfaits de la civilisation. Par un rapprochement assez singulier, M. Daru s'est trouvé membre de la commission chargée de débrouiller le chaos des marchés Ouvrard. Quatre gros volumes in-8º ont démontré qu'il y avait eu dilapidation des deniers du peuple; s'ils n'ont point suffi à faire connaître les vrais coupables, ce n'a point été faute de laborieuses investigations de la part des commissaires. M. Daru se fait surtout remarquer à la chambre des pairs dans les discussions de finances. Ajoutons à cette notice imparfaite de ses travaux, comme législateur, que les *Tableaux statistiques sur la librairie* qu'il a publiés, cette année (1827), en révélant la modification heureuse qui s'est opérée dans les goûts intellectuels de la France, n'ont peut-être pas été une des causes les moins influentes du retrait de la loi vandale. Il est, parmi les membres de l'académie française, un des plus assidus aux séances de cette société. Il y a prononcé un grand nombre de discours, parmi lesquels, outre ceux que nous avons cités, on doit distinguer son éloge du grammairien Doumergue, sa réponse au discours de réception de M. de Saint-Ange, le traducteur d'Ovide, et le rapport qu'il fit, en 1825, sur les prix fondés par M. de Monthyon. M. Daru a publié : 1º *Odes d'Horace*, traduction en vers, 1798, 2 vol. in-8º; 2º *la Cléopédie, ou la Théorie des réputations en littérature*, suivie du poëme des *Alpes* et de *l'Epître à mon sans-culotte*, 1800, in-8º; 3º *Epître à J. Delille*, 1801, in-8º; 4º *Satires d'Horace*, traduction en vers, 1801, in-8º; 5º *Œuvres complètes d'Horace*, 1804, 4 vol. in-8º; 1816, 2 vol. in 8º; 1820, 4 vol in-18; 1822, 2 vol. in-8º; 6º *Histoire de la république de Venise*, Paris, 1819, 7 vol in-8º; deuxième édition, 1822, 8 vol. in 8º; 1826, 8 vol. in-18; 7º *Discours sur le projet de loi relatif aux élections*, prononcé à la chambre des pairs dans la séance du 26 juin 1820, 1820, in-8º. 8º *Discours de M. le comte Daru, sur la liberté de la presse*, prononcé à la chambre des pairs dans la séance du 1er mars 1822, 1822, in-8º; 9º *Discours prononcé par M. le comte Daru, sur le projet d'adresse à présenter au Roi*, séance du lundi, 3 février 1823, 1823, in-8º; 10º *Epître à M. le duc de La Rochefoucault, sur les progrès de la civilisation*, 1824, in-8º; 11º *Discours en vers sur les facultés de l'homme*, 1825, in-8º; 12º *Discours prononcé aux funérailles de M. Bigot de Préameneu*, 1825, in-8º; 13º *Discours sur le prix de vertu*, prononcé dans la séance publique (de l'académie française) du 25 avril 1825, 1825, in-8º, 14º *Histoire de Bretagne*, 1826, 3 vol. in-8º. M. Daru a encore publié une *Notice sur Volney*, qui se trouve en tête de la plupart des éditions des *Ruines*, publiées depuis la mort de Volney; d'un *Eloge de Sully*, imprimé à la fin des *Mémoires de Sully*, 1822, 6 vol. in-8º; *le Roi malade ou la Chemise de l'homme heureux*, et autres poésies dans la *Décade*. On lui attribue (en société avec Nougarède) une *Traduction de l'Orateur de Cicéron*, 1787, in-12. Il est éditeur des *Essais historiques sur le Béarn*, par Faget de Baure, son beau-frère, Paris, 1818, in-8º.

DARU (Martial-Noel-Pierre, baron), frère puîné du précédent, intendant militaire, débuta, en 1789, dans la carrière des armes, par le grade de lieutenant. Il entra ensuite dans l'administration militaire, et fut nommé aide-commissaire des guerres en 1792, et commissaire en chef en 1793. En l'an 3, il était chef de bureau au ministère de la guerre, et fut de nouveau nommé commissaire des guerres en l'an 7. Après le 18 brumaire an 8, M. Daru offrit ses services au premier consul, qui le fit nommer la même année sous-inspecteur aux revues. En l'an 13, il fut inspecteur de la cavalerie et de l'artillerie, et l'un des collaborateurs à la confection du code militaire, ordonné par décret du 1er germinal an 13. Plus tard, il a été successivement nommé sous-inspecteur aux revues de la garde impériale, en 1806; intendant des états de Brunswick, de la province prussienne d'Alberstadt, du pays d'Hildesheim, et de la ville de Goslard, le 30 octobre; inspecteur aux revues de la garde impériale, le 10 octobre 1808; intendant de Vienne et de la Basse-Autriche, et en même temps commissaire du gouvernement français près la régence de l'Autriche, le 15 mai 1809; intendant des biens de la couronne dans les départements du Tibre et du Trasimène, le 12 mars 1811; intendant du domaine privé à Naples, le 20 juin; membre de la commission des embellissements de Rome, le 27 juillet suivant; commissaire extraordinaire du gouvernement français dans la principauté de Ponte-Corvo, le 12 mars 1812; inspecteur aux revues de la gendarmerie, le 13 janvier 1815; inspecteur aux revues de la première division militaire, le 3 mars suivant; enfin intendant militaire, le 4 octobre 1820,

M. le baron Daru a fait les campagnes des armées des côtes de Brest, de l'Océan, de l'Ouest et du Rhin; celles de l'armée de réserve en l'an 8, de l'armée d'Italie en l'an 8 et en l'an 9, de la grande armée en 1806 et 1807, d'Espagne en 1808, et de la grande armée d'Autriche en 1809.

DARUTY (VINCENT), littérateur, naquit à Carpentras, en 1771, avec deux autres frères jumeaux auxquels il survécut. Après avoir fait ses études chez les pères de la doctrine chrétienne, il entra dans leur congrégation, et se voua à l'instruction publique. Il professait les humanités au collége d'Aix lorsque les troubles du midi le forcèrent de venir chercher un asile à Paris, où il arriva, en 1793, avec un brevet de fabricant de salpêtre, parcequ'on lui avait supposé des connaissances en chimie. Mais ses qualités sociales et ses talents littéraires lui valurent la place de secrétaire d'un député conventionnel qui l'emmena avec lui en Languedoc. Vincent Daruty mit a profit le peu de crédit que lui donnait cette mission pour rendre une foule de services à des prêtres, à des victimes de la terreur qui planait alors sur la France. Son humanité le trahit, et il n'échappa lui-même aux persécutions que pour se voir réduit à la plus affreuse détresse. Il revint à Paris chercher dans la littérature des ressources contre le besoin. Il donna des leçons de français, d'italien; il travailla au *Miroir*, journal qui parut après la mort de Robespierre. Lorsque les relations politiques et commerciales eurent été rétablies avec le roi de Sardaigne, Daruty accompagna le consul d'Ornano à Cagliari, en qualité de secrétaire. Ce fut avec le même titre qu'il alla en Afrique avec le consul-général de France à Maroc. Daruty était doué d'une constitution robuste, mais son imagination ardente et son extrême sensibilité lui avaient rendu les nerfs très irritables. Ayant rêvé une nuit qu'il tombait du haut d'un clocher, ses cheveux se hérissèrent et une touffe au sommet de sa tête blanchit soudainement. Pendant son séjour à Tanger, cette affection nerveuse redoubla au point de lui ôter par moments l'usage de ses facultés intellectuelles. Il revint d'Afrique, et traversa l'Espagne, en 1808, à l'époque de l'invasion de la péninsule par les Français. Les dernières années de son séjour à Paris ne furent signalées que par des accès de sa maladie. Enfin, sans aucun motif de chagrins, aimé, estimé de tous ceux qui le connaissaient, il se brûla la cervelle, dans un hôtel garni de la rue Vivienne, pendant l'hiver de 1811. Avec beaucoup de goût, d'esprit et de connaissances, Daruty n'a rien publié. Nous ne connaissons que ses six romances d'Atala, mises en musique avec accompagnement de piano par son ami Gaveaux, et d'autres romances traduites de l'italien, musique de Bianchi. Il avait cependant remporté quelques prix académiques, et figuré dans quelques concours à l'institut. Nous ignorons ce que sont devenus ses manuscrits qui étaient en assez grand nombre.

DARWIN (ERASME), physiologiste, médecin, botaniste et poëte, naquit à Elston, dans le comté de Nottingham en 1732, et mourut à Derby le 18 avril 1802. Il fit ses études à l'université d'Oxford, et y prit ses degrés dans la faculté de médecine. Dès sa jeunesse il montra un goût décidé pour la poésie et la botanique; mais craignant de nuire à son établissement comme médecin, il garda ses vers en porte-feuille, et n'en fit paraître qu'après avoir acquis une assez grande réputation par l'exercice de son art. Un des premiers ouvrages qu'il publia, fit une très grande sensation, et sera longtemps l'objet de l'admiration des médecins philosophes, et de tous ceux qui se vouent à l'étude épineuse de l'organisation vitale des animaux et de l'homme. Il est intitulé : *Zoonomia*, ou *Lois de la vie organique*. Le *Jardin botanique*, poëme qui avait paru dès 1789, *la Physiologie* et *le Temple de la Nature* ne firent qu'ajouter à sa réputation. Ces trois poëmes sont accompagnés d'une très grande quantité de notes philosophiques et scientifiques du plus grand intérêt, et qui suffiraient pour donner un grand prix à l'ouvrage. Quant au mérite poétique, ces trois productions se distinguent par un style élégant, une imagination brillante, féconde et variée, des tableaux attachants, et surtout par le feu sacré de l'amour des hommes et des institutions libres, et l'horreur énergique et éloquente pour les oppresseurs de l'humanité que le poëte philosophe fait éclater en beaux vers toutes les fois que le sujet lui en fournit l'occasion. Il a employé le merveilleux des sylphes et des gnomes; mais il faut convenir que, malgré cette ressource, des compositions didactiques seront toujours un peu froides, et que le plaisir qu'elles procurent tient moins aux conceptions poétiques qu'à la beauté du style et à l'élévation des sentiments, ou aux charmes d'une douce sensibilité; en un mot, ces compositions peuvent intéresser et plaire, mais jamais elles ne remuent l'ame et n'enflamment l'imagination. Pour réussir dans un genre de poésie aussi ingrat, il faut avoir le style de Lucrèce ou d'Horace, et le talent et la sensibilité de Delille. Darwin se montre souvent poëte, mais plus souvent encore il ne fait que mettre en vers les vérités et les hypothèses des sciences naturelles. La *Biographie des Contemporains* fait un singulier reproche à Darwin : « Il soutient, dit le rédacteur, le système « de la métempsycose et des métamorphoses, en « même temps qu'il combat celui de la religion « naturelle. » Qui ne croirait pas, après cela, que Darwin était de la secte des brachmes et de Pythagore? Et, dans ce cas, comment pourrait-il être en même temps athée? Le fait est que nulle part Darwin n'a attaqué la religion naturelle, et que ses métempsycoses et ses métamorphoses sont celles des poëtes de tous les âges, et des fictions que l'inimitable Ovide a su rendre si attrayantes. Le même rédacteur trouve mauvais que Darwin n'assigne pas à la rose une place plus distinguée qu'au chardon. Il voit en cela un enthousiasme pour les principes républicains, comme si pour un botaniste il pouvait y avoir des castes privilégiées parmi les plantes, et si aux yeux des naturalistes le cèdre du Liban n'était pas l'égal de la fougère. Le fait est que Darwin se montre constamment dans ses ouvrages tel qu'il était en effet, c'est à dire religieux sans superstition, bon et philanthrope sans affectation, et partisan zélé de la liberté sans exagération. Il avait fondé, à Lichtfeld, une société d'amateurs de botanique, et il aida à traduire en anglais les œuvres de Linnée, dont il était un des plus grands admirateurs. Sa *Physiologie* renferme un grand nombre d'idées originales sur la physiologie végétale, et mérite d'être plus généralement connue en France. On peut reprocher à Darwin d'avoir fait une application forcée des phénomènes de la vie chez les animaux à ceux des plantes, et d'avoir admis comme chose certaine que les plantes jouissent d'une irritabilité et même d'une sensibilité, ne différant qu'en degré de ces propriétés chez les animaux. Il est aujourd'hui bien prouvé que les mouvements des parties solides et des sucs des plantes tiennent à des causes qui rentrent dans le domaine des phénomènes de la nature inorganique. Il n'est pas étonnant que Darwin, après avoir trop borné l'influence des agents physiques et chimiques dans l'économie animale, ait cherché à assimiler les plantes aux êtres doués de sensibilité. Voici les bases du système physio-

logique de Darwin : Le sensorium possède quatre facultés différentes, qu'il exerce dans diverses occasions, et qui déterminent la contraction des fibres : 1° par suite de l'irritation causée par les agents extérieurs ; 2° par l'effet des sensations agréables ou douloureuses ; 3° par suite de la volonté ; 4° et en conséquence de l'association des contractions de certaines parties fibreuses avec d'autres qui les précèdent ou les accompagnent. Ces facultés, tant qu'elles restent dans l'inaction, se nomment *irritabilité*, *sensibilité*, *faculté volitive* et *associabilité*. Lorsqu'elles sont en exercice, elles s'appellent *irritation*, *sensation*, *volition* et *association* ou *sympathie*. Voilà, selon Darwin, les quatre sources uniques de tous les phénomènes et mouvements vitaux, et l'on voit qu'il exclut l'action des fluides et même les énergies chimiques des solides et les actions réciproques des uns sur les autres, et même celles des gaz contenus dans le corps. Ce système est donc bien loin de satisfaire le médecin philosophe et observateur ; mais il renferme une multitude d'idées fécondes et lumineuses, et la théorie de la fièvre suffirait à elle seule pour rendre l'ouvrage précieux. La part que l'association a aux phénomènes des fièvres s'y trouve exposée d'une manière à la fois originale et à plusieurs égards, parfaitement d'accord avec l'observation. L'état actif des organes des sens, dans toutes nos perceptions actuelles ou reproduites par la mémoire et l'imagination, a été mis dans le plus grand prix par cet illustre médecin, dont le nom passera à la postérité la plus reculée. Le plus grand tort de Darwin c'est d'avoir négligé l'action réciproque des fluides et des solides, et même celle des gaz contenus dans les corps vivants, et d'avoir regardé les conditions des mouvements vitaux comme homogènes, et dépendant d'un seul principe hypothétique qui rappelle les *esprits vitaux* et *le fluide nerveux* des auteurs qui l'ont précédé. L'excitabilité de Brown est un fait incontestable ; celle de Darwin se rattache à une supposition gratuite. Miss Seward a publié des *Mémoires sur la vie de Darwin*, 1804, in-8°. Les ouvrages de Darwin sont : 1° *The Botanical Garden, a poem in two parts*, Londres, 1789, in-4°, 2e édit., 1800, 2 vol. in-8°, trad. en français, sous le titre d'*Amours des plantes*, par Deleuze, Paris, 1799, in-12, et en vers portugais par le docteur Vicente-Pedro Nolasco ; la traduction française ne renferme que la seconde partie de ce poëme, dont la première est intitulée *Economie de la végétation* ; 2° *Zoonomia or the laws of organic life*, Londres, 1794, in-4° ; la meilleure édition est la troisième, Londres, 1801, 4 vol. in-8° ; traduit en français par J. F. Kluyskens, qui y a ajouté un volume de notes, Gand, 1810, 1 vol. in-8°, et dans la plupart des langues de l'Europe. La matière médicale qui en fait partie a été traduite en portugais par le docteur K. X. Boeta, qui y a ajouté des notes très intéressantes. 3° *The Golden age, a poetical epistle to Thomas Beddoes*, Londres, 1794, in-4° ; 4° *A plan for the conduct of female education in boarding-schools*, Londres, 1797, in-8° ; Darwin fit ce plan d'éducation pour deux jeunes filles naturelles qu'il avait placées dans un pensionnat à Osburne ; 5° *Phytologia, or the philosophy of agriculture and gardening, with the theory of draining morasses and with an improved construction of the drill plough*, Londres, 1799, in-4° ; 6° *The shrine of nature, a poem*, Londres, 1802, in-8° ; 7° *The temple of nature, or the origin of society, a poem with philosophical notes*, Londres, 1803, in-4°.

DASCHOFF (la princesse), fille du sénateur comte de Voronzoff, née à Saint-Pétersbourg, avait dix-huit ou vingt ans à l'époque où se fit la révolution qui, renversant l'infortuné Pierre III, plaça Catherine sa femme sur le trône des czars. Mme Daschoff prit une part considérable aux intrigues qui amenèrent cet événement ; elle fut l'un des chefs du complot, et dans cette position si singulière pour une jeune femme, elle déploya une activité, une audace et une présence d'esprit qui qui ne furent surpassées que par les qualités supérieures de Catherine elle-même. Deux mobiles puissants, l'ambition et la jalousie, animaient Mme Daschoff. Son père et le reste de sa famille suivaient le parti de Pierre III, parceque sa sœur, Ivanouna Voronzoff, était la favorite de ce prince. Mme Daschoff, bien moins favorisée du côté de la beauté que cette sœur qu'elle haïssait, se rangea par esprit d'opposition dans le parti des mécontents, et se lia d'autant plus aisément avec Catherine qu'il existait entre elles une certaine analogie de goûts. Elles faisaient ensemble des études littéraires, lisant par prédilection les poëtes français, surtout Voltaire ; et à travers le calme de ces innocentes occupations, conspiraient le renversement d'une dynastie. Il passe pour certain, en Russie, que Mme Daschoff était le fruit des liaisons illégitimes de la princesse sa mère avec le comte Panin. Celui-ci ne croyait pas probablement à cette paternité, ou bien il était le moins scrupuleux des hommes, puisque ayant été l'amant de la mere il voulut être celui de la fille, et mit dans les poursuites de sa passion une ardeur qui contrastait singulièrement avec le phlegme habituel qui le caractérisait. Mme Daschoff tint longtemps rigueur au comte Panin, non par aucune considération puisée dans les relations secrètes qui avaient existé entre ce seigneur et sa mère, mais seulement parcequ'il ne lui plaisait pas ; et elle ne se rendit finalement que pour l'engager plus fortement dans les intérêts de son amie. En effet, le comte Panin, gouverneur du jeune grand-duc, depuis Paul Ier, tout en donnant les mains à la révolution, voulait stipuler les intérêts du jeune prince, et prétendait que Catherine devait se contenter du titre de régente. Il abandonna enfin son opinion, et cette concession fut le prix des faveurs de Mme Daschoff. Celle-ci, après avoir donné à Catherine de si rares preuves de dévouement, croyait devoir exercer une influence sans limites sous ce nouveau règne ; mais ses espérances ne tardèrent pas à s'évanouir, et elle n'eut qu'une petite part dans les bénéfices d'un changement auquel elle croyait avoir contribué plus puissamment que nul autre des amis de Catherine. Elle ignorait complétement l'intimité de cette princesse avec Alexis Orlof, et l'existence de l'autre parti, dont celui-ci était le chef. Son orgueil fut vivement blessé d'une découverte qui lui prouvait qu'elle n'avait pas exclusivement possédé la confiance de son amie. Elle se plaignit, et elle ne reçut que des réponses propres à l'aigrir. Le refus qu'elle éprouva plus tard, lorsqu'elle exigea comme prix de ses services sa nomination au poste de colonel d'un régiment des gardes (car cette hardie conspiratrice ne jugeait pas ces fonctions militaires au-dessus de ses forces), acheva de la constituer en état d'hostilité contre la souveraine qu'elle croyait avoir placée sur le trône, et Catherine jugea prudent de l'éloigner de Saint-Pétersbourg. Mme Daschoff parcourut l'Europe, et s'arrêta particulièrement à Paris, où ses travers masculins la rendirent un sujet d'observation assez curieux ; Voltaire l'y vit, et s'il faut en juger par ce qu'il en a dit, elle lui avait laissé une impression assez peu agréable. De retour à Saint-Pétersbourg, un rapprochement s'étant opéré entre elle et l'impératrice, Mme Daschoff, toujours portée aux fonctions viriles, sollicita et obtint la place de président et directeur de l'académie des sciences. Mme Daschoff se brouilla encore une fois

avec Catherine dans les dernières années du règne de cette princesse. Voici comment l'auteur des fameux *Mémoires secrets* parle de cette querelle, en 1794 : « Mme Daschoff, dans l'espoir de gagner « quelques roubles, fit imprimer aux frais de l'aca- « démie qu'elle présidait, une tragédie posthume « de *Kniasigenin*, auteur russe assez estimé. » A toute autre époque, on n'aurait pas fait attention à cette pièce d'ailleurs médiocre; mais Catherine, depuis la révolution française, et surtout depuis la mort de Potemkin, était devenue craintive et soupçonneuse; environnée d'ames faibles et timides, la sienne s'était rapetissée. On lui parla de cette tragédie comme d'un ouvrage séditieux. Cette accusation était fondée sur les maximes que l'auteur mettait dans la bouche de Vadime, le héros de la pièce, et de l'esprit desquelles on pourra juger par celles que voici : « Un roi joint les faiblesses d'un homme « à la puissance d'un dieu. — Il suffit de porter la « couronne pour être bientôt corrompu, et devenir « un scélérat. » La tragédie fut défendue, et tous les exemplaires recherchés avec la plus extrême rigueur. Mme *le président* Daschoff, par les ordres exprès de qui elle avait été imprimée, fut mandée et reçut une semonce qui l'humilia beaucoup. A la suite de ce désagrément, elle fit nommer son neveu vice-président pour la remplacer, et se retira à Moscou. Le censeur fut puni et l'auteur de la pièce dut se trouver très heureux d'être mort. La princesse, ajoute l'auteur à qui nous empruntons ces détails, se rendait depuis long-temps odieuse et méprisable par sa sordide avarice. Cette femme, qui se glorifiait d'avoir donné une couronne, envoyait chez tous les officiers ou aides-de-camp de sa connaissance, demander de vieilles aiguillettes et de vieux galons; les effiler et les revendre était devenu sa principale occupation; et ceux qui avaient intérêt à se la rendre favorable commençaient par lui envoyer leurs vieilleries en or ou en argent. Elle ne faisait point chauffer en hiver les salles de l'académie, et prétendait pourtant que les académiciens assistassent régulièrement aux séances. Plusieurs aimaient mieux s'exposer à ses reproches grossiers, et perdre leurs jetons, que d'aller grelotter dans une glacière; mais la princesse s'y trouvait toujours, enveloppée de riches fourrures, et c'était un spectacle singulier que de voir cette femme seule assise au milieu des popes barbus et des professeurs russes tremblants et soumis devant elle, car elle traitait ses académiciens avec une hauteur et même une brutalité digne de Pierre Ier; elle prenait les savants pour des soldats, et les sciences pour des esclaves. Son aventure avec le comte Grégoire Razoumoffski fit rire tout Pétersbourg, et indigna tous les gens sensés. Elle lui envoya le diplôme d'académicien, sans qu'il l'eût demandé. Quelque temps après elle lui expédia un ballot contenant pour 600 roubles de livres russes. Razoumoffski les refusa, disant qu'il avait déja dans sa bibliothèque les originaux de ces traductions russes. La princesse répondit qu'elle ne l'avait créé académicien qu'à condition qu'il acheterait ces livres; alors Razoumoffski renvoya le diplôme. La princesse voulut le faire passer pour fou; mais ce fut-elle que tout le monde trouva ridicule. Elle prostitua son académie; quant à elle-même, ce n'était plus une chose à faire, la turpitude de ses mœurs était assez connue. Ce qui acheva de la ridiculiser à la ville et à la cour, ce fut son procès avec Alexandre Narischkin, qui avait une campagne voisine de la sienne. Les cochons de Narischkin allèrent un jour manger les choux de Mme Daschoff; l'héroïne les fit tous massacrer: Narischkin disait, en la voyant à la cour; « Elle « est sanglante encore du meurtre de..... mes co- « chons. » Double allusion à l'assassinat de Pierre III, et à la face rubiconde de la princesse. Telle fut cette femme célèbre, cette *Tomyris parlant français*, comme disait Voltaire, qui encouragea Catherine à faire étrangler son mari; qui se prit aux cheveux avec son hôtesse en Hollande; qui voulait à Paris brûler la cervelle du pauvre abbé Chappe; que Voltaire fit semblant d'admirer; que les auteurs allemands, à qui elle ne donna rien, traitèrent vainement de divin génie, et dont toute la Russie finit par se moquer.

DASTROS (l'abbé), vicaire-général de Paris, doit une sorte de célébrité à l'éclat de la disgrace qu'il encourut sous le gouvernement impérial, et dans laquelle il entraîna son parent, Portalis fils, alors maître des requêtes. A l'époque des démêlés ultérieurs de Napoléon avec le pape, c'est à dire lorsque ce dernier, qui était venu à Paris verser l'huile sainte sur le front de l'*usurpateur*, crut pouvoir impunément se détacher de sa cause et entrer dans la coalition, l'abbé Dastros ne craignit pas de devenir l'un des agents de la guerre que Pie VII faisait sourdement à Napoléon en provoquant le clergé français à la désobéissance envers le chef de l'état, et il se chargea notamment de remettre au cardinal Maury une lettre par laquelle le pape enjoignait formellement à celui-ci de retourner immédiatement dans son évêché de Montefiascone pour y soigner les ouailles commises à sa garde apostolique. La police de Fouché découvrit cette intrigue, et l'empereur, en étant prévenu, reçut l'abbé Dastros de manière à déconcerter un homme plus ferme que lui, lorsque cet ecclésiastique se présenta au palais des Tuileries, avec tout le clergé de Paris, le premier jour de l'an 1810, pour offrir au souverain l'expression de ses sentiments et de ses vœux. La juste irritation de l'empereur contre la duplicité si profonde de ce prêtre ne s'en tint pas là; l'abbé Dastros fut arrêté au sortir du château, où la scène avait été des plus vives, et ce fut deux jours après qu'en plein conseil-d'état, l'empereur rappelant à M. Portalis fils tous les bienfaits dont il avait comblé sa famille, lui reprocha d'avoir favorisé les menées de l'abbé Dastros, puisque, ayant eu connaissance de la lettre, loin de la dénoncer, il n'avait pas même usé de son influence sur l'esprit de son parent pour l'empêcher d'en faire usage, et finit par lui infliger la plus sanglante humiliation en le chassant de sa présence. « Allez, monsieur, lui dit-il d'une voix que l'indi- « gnation et la colère rendaient terrible, si ce n'était « par égard pour la mémoire de votre père, que j'ai « beaucoup estimé, et dont vous n'avez ni les talents, « ni les vertus, je vous ferais juger pour crime de « haute trahison. » M. Portalis sortit du conseil-d'état fondant en larmes. L'abbé Dastros est auteur d'un *Discours sur le rétablissement de la religion en France*, où l'on retrouve tout le fanatisme et toute la petitesse d'idée qui caractérisaient cet ecclésiastique. Ce discours, prononcé, en 1807, dans la basilique de Notre-Dame, ne manquait pas d'adulation pour l'oint du Seigneur; il a été réimprimé in-8°.

DAUBENTON (Louis-Jean-Marie), naturaliste et anatomiste célèbre, né à Montbard, département de la Côte-d'Or, le 29 mai 1716. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, Daubenton vint à Paris pour y étudier la théologie; mais dans cette capitale, où se trouvent tous les foyers de la science, il ne tarda pas à contracter du dégoût pour les doctrines du séminaire, et tandis que ses parents croyaient qu'il se perfectionnait par d'ascétiques élucubrations, il s'adonnait en secret à l'étude de la médecine et principalement à l'anatomie. La mort de son père l'ayant laissé libre de suivre sa véri-

table vocation, il se fit recevoir médecin à Reims, en 1741, et retourna dans sa ville natale pour y exercer sa profession; mais une circonstance des plus heureuses devait contribuer à l'amener sur un plus grand théâtre. Buffon, qui était aussi né à Montbard, et qui dès l'enfance avait été lié avec Daubenton, venait d'être nommé intendant du jardin du Roi. Déja à cette époque, il avait conçu le plan de son grand ouvrage. Afin de l'exécuter plus promptement, il songea à s'adjoindre un aide habile, et cet aide fut Daubenton, qui pouvait lui être de la plus grande utilité pour les détails de description et d'anatomie, auxquels la faiblesse de sa vue ne lui permettait pas de se livrer. En 1742, il l'attira vers Paris, et, trois ans après, il lui fit donner la place de garde et de démonstrateur du cabinet d'histoire naturelle. Ce choix fut généralement approuvé; personne ne possédait à un plus haut degré que Daubenton toutes les qualités nécessaires au genre de travail qui lui était confié. Il était doué d'une grande justesse d'esprit, d'une perspicacité rapide, et de cette intrépide patience qui ne se lasse jamais dans les observations. Le recueil des faits dont il a enrichi la *grande histoire naturelle* est immense, et le soin avec lequel il les a décrits est si grand que l'on y chercherait en vain une erreur. Jamais il ne s'en rapportait qu'à lui-même, et toujours il voyait parfaitement. Il riait de ces hypothèses pour lesquelles Buffon avait un penchant si marqué, et il répétait souvent que « le moment « n'était pas venu de prendre des conclusions, et « qu'il s'en fallait beaucoup que toutes les pièces « sur lesquelles on pouvait instruire le grand procès « de la nature fussent rassemblées et connues. » Daubenton pensait que la plupart des sciences mèneraient à rétrograder et à ne plus rien admettre que ce qui serait constaté et prouvé très positivement. Il voulait que l'on interrogeât la nature; mais il lui semblait souverainement ridicule de vouloir la deviner. Aussi à cet égard était-il d'une excessive circonspection, et il ne commençait à croire que d'après la plus forte évidence : peut-être était-il trop rigoureux dans cette exigeance de démonstration; mais une conduite opposée avait amené ses prédécesseurs et même ceux qui sont venus après lui à avancer tant de choses absurdes qu'il était moins dangereux de douter avec Daubenton que de croire avec eux. Camper disait de lui qu'il ne savait pas lui-même de combien de découvertes il était l'auteur. Ce propos contribua quelque temps après à l'espèce de mésintelligence qui s'établit entre Buffon et Daubenton. Les articles de description et d'anatomie fournis par Daubenton aux quinze premiers volumes in-4° de l'*Histoire naturelle* en formaient une partie essentielle et absolument indispensable à l'intelligence du texte. Buffon, excité par les flatteurs dont il aimait à s'entourer, supprima ces articles, et publia une petite édition in-12 dans laquelle il ne conserva que les pages qu'il avait écrites. Daubenton cessa dès lors de contribuer au grand ouvrage de Buffon, et les secours de Guéneau de Montbeillard et de Bexon pour la partie des oiseaux ne suppléèrent que bien imparfaitement aux siens. Pendant cinquante ans qu'il a été garde du cabinet, Daubenton s'occupa constamment d'enrichir et d'ordonner cette collection, qui, par ses soins, est devenue la plus considérable et la plus précieuse de l'Europe. Il était extrêmement laborieux, et, quoiqu'il ne parût pas possible que l'arrangement de tant de détails dût lui laisser le moindre loisir, il trouvait encore le moyen de publier des ouvrages d'une grande étendue. Il a fourni plusieurs articles d'histoire naturelle à la première *Encyclopédie*, et les *Mémoires de l'académie des sciences* contiennent de lui plusieurs dissertations intéressantes sur divers points importants de l'histoire naturelle des animaux et des minéraux. Il a écrit, dans ceux de 1754, sur des espèces de chauve-souris qu'il avait découvertes en France; dans ceux de 1756, sur une nouvelle musaraigne; dans ceux de 1762, sur des os fossiles prétendus de géant, qu'il rapporte à leur véritable espèce; dans ceux de 1764, sur les différences essentielles de l'homme et l'orang-outang; dans ceux de 1772, sur l'animal qui donne le musc; dans ceux de 1781, sur des organes singuliers de la voix de quelques oiseaux étrangers. Les services que Daubenton rendit à la science, comme professeur, sont immenses. En France, il est le premier qui ait été autorisé à faire publiquement un cours d'histoire naturelle, une des chaires de médecine du collége de France ayant été convertie en sa faveur en une chaire de cette science. Lorsque la convention eut érigé le jardin du Roi en école publique, sous le titre de muséum d'histoire naturelle, Daubenton y fut nommé professeur de minéralogie, et il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort. Il avait aussi été nommé, en 1783, professeur d'économie rurale à l'école d'Alfort. C'est lui qui a particulièrement propagé en France les moutons de race espagnole, et il a même fait sur l'éducation de ces animaux plusieurs traités qui sont généralement estimés. Son *Instruction pour les bergers*, Paris, 1783, 1 vol. in-8°, a été plusieurs fois réimprimée. En 1795, Daubenton occupait la chaire d'histoire naturelle à l'école normale. Un jour il parlait du lion : « On l'a appelé, disait-il, « le roi des animaux; mais ce n'est là que de la « poésie; la nature n'a point créé de rois. » Comme on le voit, Daubenton était doué des sentiments démocratiques; cependant comme il alliait une grande douceur de caractère à une extrême simplicité de mœurs, il s'accommodait de toutes les conditions politiques, et il n'était pas destiné à être moins heureux dans une monarchie que sous le régime républicain. Il fut constamment aimé du public et favorisé du gouvernement. En 1799, il fut élu membre du sénat, mais il ne jouit pas longtemps de cette dignité. Les changements causés dans ses habitudes altérèrent sa santé, et il fut frappé d'apoplexie à l'une des premières séances où il assista : quatre jours après, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier 1800, il mourut âgé de près de quatre-vingt-quatre ans. Daubenton n'a point laissé d'enfants de sa longue et heureuse union avec Mme Daubenton. MM. de Lacépède, Cuvier et Moreau de la Sarthe ont publié des éloges historiques de Daubenton, à la mémoire de qui a été élevée la colonne de granit que l'on voit sur l'un des tertres du jardin des Plantes. Le principal ouvrage de Daubenton est un *Tableau méthodique des minéraux*, 1784, in-8°. Il a travaillé à la *Collection académique* et à plusieurs recueils périodiques. On a de lui des recherches sur les indigestions, où il fait voir que la plupart des désorganisations animales commencent par l'estomac; il recommande pour le soutenir des pastilles d'ipécacuanha, auxquelles cet écrit donna dans le temps une grande vogue, et qui sont encore connues sous le nom de *pastilles de Daubenton*.

DAUBENTON (Mme), femme du précédent. *Voy.* le Supplément.

DAUBERMENIL (François-Antoine), né dans le département du Tarn, fut nommé député à la convention au mois de septembre 1792. Éloigné de l'assemblée par une maladie assez grave, il ne vota pas dans le procès de Louis XVI. Le 3 décembre de la même année, ayant appris, à une séance où il se trouvait, la mort de son fils, atteint d'une balle devant Oneille, il montra un stoïcisme digne des beaux jours de la république romaine, en se félici-

tant de ce que son fils avait perdu la vie à son poste, au service glorieux de la patrie. Jurant ensuite de ne pas abandonner le sien, il refusa d'aller chez lui donner quelques instants à la douleur paternelle. Sous le règne de la terreur, il fut poursuivi, menacé, et contraint à donner sa démission. Le 11 août 1795, il fut appelé au sein du corps législatif avec les députés qui en avaient été éloignés comme lui. A la fin de la session, Daubermenil fut envoyé à Albi en qualité de commissaire central du directoire exécutif, et en exerça les fonctions jusqu'au 18 fructidor. Devenu alors membre du conseil des cinq-cents, il porta plusieurs fois la parole. Le 24 octobre 1795, il proposa de faire graver une ruche entourée d'abeilles sur le sceau de la république; sa proposition fut rejetée sur la proposition d'un membre qui considéra cet emblême comme anti-républicain, attendu que les abeilles ont figuré dans les armoiries des rois de la première race, et qu'elles ont une reine à qui elles font la cour. La position cruelle où se trouvaient les soldats invalides, et les secours à leur accorder sur la somme des assignats en circulation, sur la fixation du rapport de cette monnaie avec les espèces monnayées, enfin sur la probibition de la vente des objets d'or et d'argent, servirent de texte à un long discours que prononça ce législateur, le 24 février 1796; mais malheureusement ses intentions philanthropiques ne trouvèrent qu'un faible appui dans la manière prolixe et ténébreuse dont il traita ces différentes questions. A l'époque du 18 brumaire, s'étant opposé aux empiétements du pouvoir consulaire, il fut exclus du corps législatif, et envoyé dans le département de la Charente-Inférieure qui lui fut assigné pour lieu d'exil. Cet ostracisme politique n'ayant cependant pas eu une longue durée, Daubermenil se retira à Perpignan, où il est mort en 1802. Les cérémonies théurgiques des anciens mages, les doctrines de Pythagore avaient trouvé en lui un admirateur passionné, et il est facile de reconnaître le disciple de cette double école dans la brochure qu'il a publiée en 1796, et qui a pour titre: *Extraits d'un manuscrit intitulé: Le Culte des adorateurs, contenant les fragments de leurs différents livres sur l'instruction des cultes, les observances religieuses, l'instruction, les préceptes et l'adoration.* Il ne se contenta pas de faire imprimer cet eucologe d'un nouveau genre, il avait encore formé une petite association dans un appartement, situé rue du Bac; cette réunion, qui ne comptait que sept à huit affiliés, et qui n'eut pas un plus grand nombre de séances, atteinte par le ridicule, cessa bientôt d'avoir lieu. Grégoire, ancien évêque de Blois, dans son ouvrage des *Sectes religieuses*, a néanmoins jugé convenable de consacrer quelques lignes à son existence, et désigna ses membres sous les noms de *Thésaudropophiles* et de *Théophilanthropes* qu'ils s'étaient successivement donnés.

DAUBERVAL (Jean Bercher dit), fameux danseur, surnommé le *Préville de la danse*, naquit le 19 août 1742, à Montpellier, et non pas à Marseille, comme l'ont dit les auteurs du *Dictionnaire des musiciens*. Elève du célèbre Noverre, il débuta le 12 juin 1761, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, et fut reçu le mois suivant. Il parvint bientôt au rang de premier danseur, et comme il joignait aux talents de l'exécution, la théorie de la chorégraphie, il fut adjoint au compositeur et maître des ballets, en 1773, et nommé à cette place en survivance de Noverre, en 1776. Il fut membre de l'académie de danse, depuis 1766 jusqu'en 1778. Dans cette dernière année des intrigues de coulisse le firent descendre au rang d'aide du maître des ballets (Gardel l'aîné), dont il devint l'adjoint, en 1779. Enfin il fut nommé maître des ballets en pied, en 1781; mais de nouvelles tracasseries le forcèrent de renoncer à cette place et de quitter l'Opéra à la clôture de 1783, avec une pension de 3500 francs. Il se fixa à Bordeaux et fut maître des ballets du théâtre de cette ville, depuis 1785 jusqu'en 1791. Ce fut là qu'il fit représenter les jolis ballets de la *Fille mal gardée*, du *Déserteur*, de *l'Epreuve villageoise* et celui de *Télémaque*, où le rôle de Mentor aurait suffi pour le compter parmi les plus célèbres chorégraphes. Ces ballets ont paru aussi à Paris, sur le théâtre de l'Opéra, avec quelques changements, et ont donné lieu à des accusations réciproques de plagiat, entre Dauberval et M. Gardel jeune. A l'occasion de la défense de jouer à Bordeaux le *Mariage de Figaro*, Dauberval composa d'après cette comédie le ballet du *Page inconstant*, que M. Aumer a depuis adapté au théâtre de l'Opéra, où on le revoit toujours avec plaisir. Dauberval mourut subitement à Tours, le 14 février 1806, en se rendant de Paris à Bordeaux. Il avait de l'esprit, et ce n'est pas de lui qu'on pouvait dire *bête comme un danseur*. Il avait épousé Mlle Théodore, l'une des premières danseuses de l'Opéra, assez mal partagée par les formes et la beauté, mais remplie aussi d'esprit et de talents.

DAUCHY DE L'OISE (N.), comte, conseiller-d'état, commandant de la légion d'honneur, etc., né dans le Beauvoisis, en 1756, était maître de poste, et se livrait aux travaux agricoles, dans un village des environs de Beauvais, lorsque la convocation des états-généraux vint donner à la France le signal d'une lutte définitive entre les ordres privilégiés et la nation. Dauchy s'étant montré partisan des idées de réforme, fut nommé député par le tiers-état du bailliage de Clermont, et s'associa à toutes les grandes mesures adoptées par la majorité. Versé dans les matières financières, il prit souvent part aux discussions sur les impôts, et contribua puissamment à l'organisation des messageries. L'assemblée l'appela aux fonctions de président le 6 juin 1791; il ne parla depuis que pour combattre, dans une séance du mois d'août, la condition du marc d'argent, et rentra dans ses foyers après la clôture de la session. Quoique peu enclin au jacobinisme, et fort modéré, au contraire, dans ses opinions, il parvint à traverser les orages révolutionnaires de 1793 et 1794 sans en subir aucune atteinte, et reparut, en 1795, dans les assemblées nationales. La commission des finances du conseil des cinq-cents le choisit souvent pour son rapporteur, et comme la majorité, sous la domination de laquelle il obtint cet honneur, suivait alors l'impulsion des orateurs de Clichy, il partagea la disgrace du parti qui lui avait accordé ses suffrages durant sa carrière législative, et fut compris parmi les proscrits du 18 fructidor. Le directoire ne tarda pas cependant de se raviser, et, moins jaloux de Dauchy que de Carnot, rendit le premier à la liberté quand il maintint rigoureusement la proscription du second. La révolution du 18 brumaire ayant rendu au modérantisme son influence, Dauchy entra dans le conseil-d'état, organisé par le gouvernement consulaire, fut envoyé en mission au-delà des Alpes en 1804, et nommé, en 1805, préfet de Marengo et officier de la légion d'honneur. L'empereur lui confia un an après l'administration générale des finances et domaines des états de Venise, d'où il l'appela ensuite à l'intendance du trésor public dans les 27e et 28e divisions militaires. Il adhéra néanmoins, comme tant d'autres, en 1814, à la déchéance de Napoléon et de sa famille, et fut envoyé, en 1815, à la chambre des représentants par le département de l'Oise. Dauchy

ne signala sa nouvelle carrière législative que par un rapport sur la loi relative aux réquisitions, dont il vota l'adoption. La seconde restauration l'éloigna bientôt de la scène politique, et il a vécu depuis dans la retraite.

DAUDEBARD DE FERUSAC. *Voyez* FERUSAC.

DAUDET (ROBERT), graveur, né à Lyon, en 1737. Les modèles qu'il vit chez son père, marchand d'estampes à Lyon, lui inspirèrent du goût pour l'art de la gravure, et après en avoir appris les premiers principes, il vint à Paris, où il entra dans l'atelier de Balechou. Il se perfectionna sous le célèbre Wille. Ses premiers ouvrages remontent vers 1772, et depuis cette époque il travailla continuellement jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans, qu'il termina son dernier morceau, la Promenade du Prado, à Madrid, pour le voyage en Espagne de M. Alexandre Delaborde. Voici ses principaux ouvrages: Vue du port d'Ostende, d'après Solyris, les Ruines de Palmyre, dans le *Voyage en Syrie* de Cassas; Passage du Pô, par Napoléon, d'après Carle Vernet; Marines, d'après Joseph Vernet; des Batailles réduites, d'après Vander-Meulen; six Paysages dans le *Musée français*, de Robillard et Laurent; plusieurs planches dans la *Galerie de Florence*, dans le *Voyage de Naples*, *de l'abbé de Saint-Non*; *dans le voyage en Espagne* de M. A. Delaborde, dans les *Monuments* de l'Hindoustan, par M. Langlès, etc., etc. Cet artiste est mort à Paris, le 2 juin 1824, âgé de près de quatre-vingt-sept ans. Son œuvre se compose de quatre-vingt-deux épreuves.

DAUDIN (FRANÇOIS-MARIE), naturaliste, né à Paris, le 25 mars 1774. Il se livra de bonne heure à l'étude des sciences, et s'adonna de prédilection à l'histoire naturelle. Possesseur d'une grande fortune, qu'il tenait de son père, ancien receveur-général des finances, il put facilement se composer de riches collections, et son cabinet était, après celui du jardin du Roi, celui où se trouvaient réunis les oiseaux les plus rares. Daudin, qui dès son enfance avait été privé de l'usage de ses jambes, dut se condamner à une vie très sédentaire; il la passa au milieu de ses livres, et près d'une femme qui partageait ses goûts et ses travaux. Plusieurs savants qui allaient le voir et qu'il consultait, l'avant engagé à publier le fruit de ses observations, il se décida à rédiger quelques mémoires ou dissertations qui furent insérés dans le *Magasin encyclopédique* et dans les *Annales du muséum d'histoire naturelle*. Peu de temps après il fit paraître un travail sur des *Espèces inédites*, ou *peu connues de mollusques et de zoophytes*, Paris, 1800, in-8°, avec planches. En 1802, il donna un *Tableau des divisions, sous-divisions, ordres et genres des mammifères et oiseaux*, *d'après la méthode de M. Lacépède*, *avec l'indication de toutes les espèces décrites par Buffon, et leur distribution dans chacun des genres*, 1 vol. in-18. Daudin s'occupait d'achever un *Traité complet d'ornithologie*, dont les deux premiers volumes étaient imprimés depuis quatre ans, lorsqu'en 1804, des chagrins occasionnés par le dérangement de sa fortune, le mirent au tombeau. Sa femme, jeune personne d'une figure et d'un caractère aimables, qui avait fait les dessins de ses ouvrages, était morte de consomption peu de jours auparavant. Outre les ouvrages que nous venons de citer, et un grand nombre d'articles qu'il a fournis au *Dictionnaire des sciences naturelles*, Daudin est auteur d'une *Histoire naturelle des reptiles*, qu'il composa pour faire suite à l'édition de Buffon, par Sonnini, et qui a paru en 8 vol. in-8°, Paris, Dufart, 1800-1803, avec beaucoup de figures. Ce livre est celui dans lequel il montre les connaissances les plus étendues, il est le plus complet que l'on ait fait sur cette classe si curieuse d'animaux, et le nombre des espèces qu'il décrit est plus que triple de celui indiqué dans l'ouvrage que Lacépède avait publié, en 1789. Pourvu de notions plus amples et plus détaillées sur l'organisation, les habitudes et les instincts de cette basse animalité, il est parvenu à tracer des divisions et des subdivisions, assez précises pour qu'il n'y ait plus de confusion entre les différentes classes d'individus dont elle se compose. Daudin a formé ses genres sur des caractères qu'il est assez facile de reconnaître, et il a le premier rangé dans un ordre convenable, beaucoup d'espèces nouvelles ou négligées. Malheureusement Daudin n'avait pas fait une étude assez approfondie de l'anatomie, et il manquait de l'habitude nécessaire pour comparer, et apprécier les divers témoignages des naturalistes et des voyageurs. Il a manqué généralement d'ordre dans ses descriptions, et de critique dans ses examens, et quoique son ouvrage dût servir de suite à celui de Buffon, il ne se fait remarquer ni par le style, ni par la nouveauté des aperçus. Tel qu'il est cependant, il est encore le livre capital sur la matière, et il est l'unique point de départ pour les nouvelles recherches. Daudin avait accompagné la publication de ces huit volumes d'un petit in-4°, intitulé: *Histoire naturelle des rainettes, des grenouilles et des crapauds*, Paris, Levrault, 1803 (an 11), in-8°, qui n'est qu'un recueil de figures enluminées avec les descriptions correspondantes. Les couleurs y sont souvent inexactement représentées. Si Daudin n'eût été enlevé trop jeune à la science, on le compterait sans doute aujourd'hui au nombre des plus célèbres naturalistes. Il n'avait pas trente ans quand il mourut.

DAUMESNIL (le baron PIERRE), maréchal-de-camp en retraite, né à Périgueux, le 14 juillet 1777, servit d'abord comme simple soldat dans les guerres d'Italie et d'Egypte. Durant le siége de Saint-Jean-d'Acre, Bonaparte reçut une preuve de dévouement héroïque et bien touchante: étant dans la tranchée, une bombe tomba à ses pieds; deux grenadiers se jetèrent aussitôt sur lui, le placèrent entre eux deux, et élevant leurs bras au-dessus de sa tête, le couvrirent de toutes parts. Par bonheur la bombe respecta tout le groupe: nul ne fut touché. Un de ces braves grenadiers était Daumesnil, qui passa ensuite dans le régiment des guides, où il se fit distinguer par des traits de la plus grande bravoure. En 1806, il fut élevé au grade de capitaine des chasseurs de la garde impériale, et fit, en 1808, la campagne d'Espagne, comme chef-d'escadron dans la même arme. Se trouvant à Madrid à l'époque de l'insurrection du 2 mai, il y courut de grands risques, et eut deux chevaux tués sous lui. Nommé major de la garde, en 1809, il eut une jambe emportée à la bataille de Wagram. Il reçut les épaulettes de général de brigade le 21 février 1812, et, deux mois après, l'empereur lui donna, pour retraite, le gouvernement du château de Vincennes, avec le titre de commandant de la légion d'honneur. Tout le monde sait avec quel courage il défendit ce poste lors de l'invasion de 1814. Depuis plusieurs semaines, la capitale était occupée par les armées alliées, que Daumesnil tenait encore. Il n'était alors question, dans tout Paris, que de son obstination à se défendre et de la gaieté de sa réponse aux sommations de l'ennemi: « Quand vous » me rendrez ma jambe, je vous rendrai ma place. » Après la restauration, il reçut l'ordre de quitter le gouvernement de Vincennes; on lui donna en échange celui de Condé, et il fut décoré de la croix de Saint-Louis. Lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, M. le général Daumesnil arbora le drapeau tricolore sur la citadelle de Condé le 22

mars ; et fut, peu de temps après, rappelé au commandement de Vincennes. Sa conduite dans cette place en 1815, fut ce qu'elle avait été en 1814, celle d'un soldat intrépide, d'un général expérimenté et d'un bon citoyen. Le 8 septembre de la même année, il fut mis à la retraite, et depuis il n'a jamais été employé. M. le général Daumesnil est beau-frère de M. le lieutenant-général Valin, chacun d'eux ayant épousé une fille de M. le baron Garat, gouverneur de la banque de France.

DAUNOU (Pierre-Claude-François), est né à Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais, le 18 août 1761. Son père, chirurgien de cette ville, le mit de bonne heure au collége de l'Oratoire, où il fit d'excellentes études. Bien peu d'années se passaient sans qu'il ne remportât tous les premiers prix de sa classe. De si brillants succès fixèrent l'attention de ses maîtres, qui le décidèrent, à peine agé de seize ans, à entrer dans leur savante et libérale institution. En se livrant sitôt à l'enseignement public, M. Daunou ne négligea point de travailler pour son propre compte, et acquit, en littérature, en histoire, en philosophie, en théologie, des connaissances aussi variées que profondes. L'un de ses premiers essais fut un discours sur l'*influence littéraire de Boileau*, discours couronné par l'académie de Nîmes, loué fort au long par La Harpe dans son Lycée, et qui se retrouve en tête des meilleures éditions du satirique français. Quand la révolution éclata en 1789, M. Daunou publia plusieurs brochures politiques, et après avoir adhéré à la constitution civile du clergé établie par l'assemblée nationale, il la défendit avec autant de courage que de talent. Au mois de septembre 1792, les suffrages des électeurs du Pas-de-Calais l'appelèrent à la convention, où il ne tarda point à s'opposer à ce qu'on mît Louis XVI en jugement, demandant que ce prince déchu fût renvoyé devant une haute-cour nationale. Cette opinion n'ayant pas prévalu, on passa à l'application de la peine, et M. Daunou vota, en ces termes, pour la déportation : « Les formes judiciaires » n'étant pas suivies, ce n'est point par un juge» ment criminel que la convention a voulu pro» noncer : je ne lirai donc pas les pages sanglantes » de notre code, puisque vous avez écarté toutes » celles où l'humanité avait tracé les formes protec» trices de l'innocence : je ne prononce donc pas » comme juge. Or, il n'est pas de la nature » d'une mesure d'administration de s'étendre à la » peine capitale, cette peine serait-elle utile ? L'ex» périence des peuples qui ont fait mourir leur roi » prouve le contraire. Je vote donc pour la dépor» tation, et la réclusion provisoire jusqu'à la paix. » Pour apprécier la hardiesse de ces paroles, il faut se rappeler les vociférations et les menaces dont les tribunes et la Montagne accablaient les députés qui ne votaient pas la mort. M. Daunou fut l'un des soixante-treize conventionnels qui protestèrent énergiquement contre les événements du 31 mai et et du 2 juin, et s'attirèrent la proscription de l'assemblée. Treize mois de prison et l'attente continuelle de l'échafaud ne détournèrent point M. Daunou de ses études favorites, et n'affaiblirent pas dans son ame énergique l'amour sacré de la patrie. Loin de songer à se venger quand, après le 9 thermidor, il eut le pouvoir et presque le droit de le faire, il employa tous ses efforts pour empêcher une réaction qui, sans profit pour la liberté, eût accru le nombre déja si grand de ses victimes. Nommé membre de la commission des onze, il devint son rapporteur, présenta la constitution de l'an 3, et en soutint, durant six mois, la discussion à la tribune nationale avec une profondeur de vues, une supériorité de talents dont la France se souvient encore. La loi concernant les élections fut son ouvrage ; il proposa et fit adopter aussi la loi qui, depuis 1795 jusqu'en 1803, a rendu l'instruction vraiment publique en France, puisqu'elle était accessible à tous les citoyens. Enfin c'est à lui qu'on doit l'organisation de l'institut national, où toutes les connaissances humaines ont été représentées jusqu'à ce que Napoléon en eut exclu les sciences morales et politiques. Plusieurs départements nommèrent M. Daunou au conseil des cinq-cents, et il fut le premier appelé à la présidence de cette assemblée. Il y prononça des opinions et y fit des rapports remarquables, particulièrement sur la liberté de la presse et sur le renouvellement du corps-législatif. Lorsqu'en l'an 5, le sort le fit sortir du conseil des cinq-cents, le directoire le nomma administrateur de la bibliothèque du Panthéon, et le chargea, bientôt après, d'aller organiser la république romaine. Il remplissait cette haute mission quand il fut de nouveau député à l'assemblée nationale et choisi, par elle, pour la présider. La réponse qu'il adressa à une députation de l'institut, est restée célèbre : on a surtout retenu le passage suivant : « C'est l'instruction qui rend libres les peu» ples qui sont opprimés ; mais c'est encore elle » qui doit rendre justes, forts et heureux ceux qui » sont libres. Il faut le dire, durant ces premières » années de la liberté française, la reconnaissance » nationale s'attachera spécialement à ce que vous » ferez pour la renaissance de l'éducation, pour » la culture des jeunes élèves de la patrie, pour » le perfectionnement des livres élémentaires, pour » la régénération des mœurs, en un mot pour la » propagation des idées et des sentiments qui con» viennent le plus à des hommes libres. Il n'y a » point de philosophie sans patriotisme, et de génie » sans une ame républicaine. » M. Daunou soutint le directoire, sans approuver pourtant ses coups d'état ; au 18 brumaire, il quitta l'assemblée de Saint-Cloud, violemment dissoute par la force armée, et fut néanmoins, en son absence, nommé membre des commissions intermédiaires. Il défendit, dans ce nouveau poste, les libertés républicaines avec une obstination qui provoqua quelquefois la colère de Bonaparte. *Je ne vous aime point*, lui dit un jour celui-ci, *je n'aime personne.* — *Moi, j'aime ma patrie*, répondit M. Daunou. Le tribunat, dont ce vertueux citoyen devint membre, le nomma le premier à la présidence. C'était pour la troisième fois que ses collègues rendaient cet hommage solennel à ses lumières et à son zèle ardent pour la prospérité de la république. Il s'en montra digne par les nouveaux efforts qu'il fit contre un pouvoir dont il démêlait l'ambition tyrannique. Ses discours contre l'autorité excessive dont on voulait investir les préfets, et contre l'établissement des tribunaux spéciaux, le firent comprendre dans la première élimination du tribunat. Au moment même où il était frappé par cette mesure odieuse, le premier consul, qui n'avait cessé de lui offrir une place de conseiller-d'état, le pressa de nouveau de l'accepter, mais M. Daunou sacrifia sans effort, à la liberté de ses opinions, la perspective d'une fortune brillante. Il se garda bien aussi d'accepter le titre de censeur impérial, qui lui fut donné en 1810. En aucun temps et sous aucun régime, il n'a sollicité ni places ni faveurs, et s'il reçut la croix de la légion d'honneur, ce fut sans l'avoir jamais sollicitée. Il était garde des archives de l'état depuis douze années, quand M. Vaublanc, devenu ministre en 1816, le priva de cet emploi ; en 1817, il fut chargé, par M. Barbé-Marbois, de la direction du *Journal des savants* ; en 1818, les suffrages des professeurs du collége royal de France l'appelèrent à remplir, dans cet établissement, la chaire d'*histoire et de*

morale, vacante par la mort de M. Clavier. Ses travaux sur les éléments naturels de l'histoire, sur la manière de l'écrire, ses examens critiques des grands historiens de l'antiquité, enfin ses recherches souvent neuves, toujours profondes sur les annales de la Grèce et de Rome, n'ont point cessé d'attirer à son cours une foule d'étudiants nationaux ou étrangers, et de fixer l'attention des savants. Ces leçons, écrites avec une élégante correction, promettent à notre littérature l'un des meilleurs ouvrages historiques. L'année même où M. Daunou rentrait après trente années dans la carrière de l'enseignement, les électeurs du département du Finistère le rappelaient à la chambre élective pour y défendre les libertés nationales. Il s'est dignement acquitté de cette tâche, et aucune mauvaise loi n'a été proposée depuis 1819 jusqu'en 1823, qu'il ne l'ait combattue avec les armes de la raison, toujours plus puissantes que celles du persifflage. Dans tout le cours de sa carrière politique, M. Daunou a toujours discuté, jamais injurié; aussi peu d'hommes publics se sont-ils fait moins d'ennemis. Les principaux discours qu'il a prononcés à la chambre des députés, se trouvent réunis à la suite de la troisième édition de son *Essai sur les garanties individuelles que réclame l'état actuel de la société* (Paris, Bobée, in-8°), ouvrage publié, pour la première fois, dans le *Censeur européen*, et dont l'influence s'est étendue jusque dans l'Amérique méridionale, où, depuis 1819, il est réimprimé presque chaque année en espagnol. Voici la liste des autres ouvrages publiés par M. Daunou: 1° *Influence de Boileau sur la littérature française*, 1787, in-8°; réimprimé dans les éditions de ce poëte avec commentaires, notes historiques et critiques, Paris, 1809; 3 vol. in-8°, 1826, 4 vol. in-8°; 2° *Mémoire sur l'origine, l'étendue et les limites de l'autorité paternelle*, 1788, in-4°; 3° *Eloge du général Hoche*, 1797, in-8°; 4° *Analyse des opinions diverses sur l'origine de l'imprimerie*, 1802, in-8°; 5° *Mémoire sur les élections au scrutin*, 1802, in-8°; 6° plusieurs mémoires insérés dans le *Recueil* de l'institut; 7° un grand nombre d'articles et un tableau littéraire du 13e siècle, insérés dans l'*Histoire littéraire de la France*, in-4°; 8° plusieurs articles de la *Biographie universelle*; 9° *Essai historique sur la puissance temporelle des papes*, 4e édit., 1818, 2 vol. in-8°. On doit encore à M. Daunou une édition de l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhières, et une *notice* étendue sur Marie-Joseph Chénier, qui lui a dédié *Fénélon*, l'une de ses meilleures tragédies.

DAURIER (Charles, baron), lieutenant-général en retraite, commandant de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, est né à Saint-Paulien, département de la Haute-Loire, le 29 juin 1761. En 1777, il entra comme simple soldat dans le 18e régiment d'infanterie, dans lequel il ne tarda pas à être fait sergent. Le jeune Daurier fit, avec ce régiment, les campagnes d'Amérique de 1777 à 1783, et fut dangereusement blessé au combat naval du 9 avril 1782. A son retour en France, il continua de suivre la carrière militaire, et l'émigration ayant laissé vacantes presque toutes les places d'officier, il fut fait sous-lieutenant en 1791, lieutenant, capitaine et aide-de-camp du général Tourville en 1792, et chef de bataillon aide-de-camp du général en chef Jourdan en 1793. Il fut employé comme adjudant-général à l'armée de Sambre et Meuse, et contribua, le 16 juillet 1794, à la prise des postes de Marchiennes, Monceau et Sonrret. Le 19 floréal an 2, M. Daurier fut nommé général de brigade. A peine eut-il obtenu ce grade, qu'il enleva deux redoutes aux Autrichiens devant Maubeuge, et força l'ennemi à rentrer dans son camp. A la bataille de Fleurus, il commandait une division de l'aile gauche sous les ordres du général Kléber, et résista vigoureusement aux Autrichiens, deux fois supérieurs en nombre: par son opiniâtreté et sa vaillance, il contribua puissamment au succès de cette mémorable journée. Ce fut encore sous les ordres de Kléber qu'il fit le siége de Maestricht. Cette ville ayant été prise, le commandement de la place de Cologne fut confié au général Daurier. Au mois de prairial an 3, il fut nommé commandant d'une brigade de la division du général Bernadotte, avec laquelle il passa le Rhin. Lors de la retraite de Mayence, le 21 vendémiaire an 4, il chargea un régiment de hussards autrichiens, qu'il mit en fuite. Le mois suivant, il passa sous les ordres du général Marceau, qui lui confia le commandement d'un corps de troupes avec lequel il entra au pas de charge dans Creutznach, et enleva trois villages à la baïonnette. Dans cette affaire, le général Daurier se vit entouré par les Autrichiens, mais il se dégagea à coups de sabre, secondé par quelques hussards du 4e régiment, et se remit aussitôt à la tête de ses bataillons. Ayant été chargé par le général Ligneville du commandement du centre du corps d'armée qui avait repassé dans le Hundsruck, il força le passage de la Nahe à Langlosheim, le 4 brumaire an 5; et après avoir donné les plus grandes preuves de valeur, il força l'ennemi à rentrer dans Mayence. Le général Daurier prit le commandement de la place de Luxembourg. En l'an 7 et en l'an 8, il passa à l'armée du Rhin, où le général en chef Moreau lui confia le commandement de l'importante forteresse d'Herenbrenstein. Après avoir commandé pendant quelque temps les départements du Rhin et de la Moselle, il passa en Italie, gouverna la marche de Trévise, d'où il se rendit à Venise et prit le commandement de cette place, qui fut mise en état de siége en 1809 et en 1813, et qu'il ne remit aux Autrichiens qu'après l'abdication de Napoléon. Le général Daurier fut mis à la retraite, par une ordonnance royale du 4 septembre 1815, et il se repose à Nancy de ses longs et glorieux travaux.

DAVAUX (J.-B.), musicien célèbre, naquit en Dauphiné vers le milieu du dix-huitième siècle. Son père, qui avait quatorze enfants et une fortune médiocre, voulant les mettre en état d'acquérir l'aisance qu'il n'avait pas lui-même, leur donna une bonne éducation. Le jeune Davaux fut un de ceux qui profita le mieux des soins qu'il reçut. Son goût le portait vers la musique; on suivit cette indication de la nature, et il y fit de rapides progrès. Il vint à l'âge de vingt-trois ans à Paris pour y perfectionner ses talents, et s'y fit bientôt connaître par des concerto pour le violon. Une exécution facile, une mélodie pleine de grâces leur donnèrent un succès qu'il accrut encore en perfectionnant, ou plutôt en créant, un genre nouveau dans la musique instrumentale; de là, plusieurs symphonies concertantes qui ajoutaient chaque jour à sa réputation; il savait y répandre un charme qui les faisait également rechercher par les amateurs et par les maîtres de la capitale. Quatre musiciens célèbres se partageaient à cette époque l'empire du chant, Jarnovick, Guérin, Guénin et Duport. Davaux composa pour eux des quatuor, où la plus douce harmonie se trouvait réunie aux chants les plus suaves. C'étaient des rondeaux gracieux dont tout le monde répétait les motifs, et qui méritèrent à leur auteur le nom de *père aux rondeaux*. Ses quatuor ont encore aujourd'hui la même vogue qu'autrefois, et les chefs-d'œuvre en ce genre, publiés depuis cinquante ans, n'ont pu les faire oublier. Pendant la révolution, Davaux occupa une place dans les bureaux du ministère de la guerre, confié alors au

général Beurnonville, et la remplissait encore lors de l'institution de la légion d'honneur. Il passa à cette époque, en qualité de chef, à l'une des divisions de la chancellerie de la légion d'honneur, dont M. de Lacépède, qui l'honorait de son estime et de son attachement, venait d'être nommé le premier grand-chancelier. Il y resta jusqu'en 1815, où sa division fut supprimée par suite de la nouvelle organisation de l'ordre. M. le maréchal Macdonald, pour le dédommager de la perte de son emploi, lui fit obtenir une pension de retraite. J.-B. Davaux mourut à Paris, le 2 février 1822, dans un âge avancé. Il était membre de la société académique des enfants d'Apollon.

DAVID (Jacques-Louis), l'un des peintres les plus célèbres des temps modernes, et celui à qui la restauration de l'école française est universellement attribuée, naquit à Paris, en 1748. Son père était marchand de fer; il fut tué dans un duel, et le laissa en bas âge entre les mains d'une mère et d'un oncle qui lui firent faire ses études au collége des Quatre-Nations. Le jeune David, écolier plus que médiocre, annonça de bonne heure une vocation particulière pour la peinture. Ses parents, et surtout son oncle, qui était entrepreneur des bâtiments du roi, contrariaient son penchant, et voulaient, s'il devait à toute force devenir artiste, qu'il se fît architecte, l'architecture étant celui de tous les arts du dessin où les chances de fortune sont le plus considérables et le moins rares. Mais, comme il arrive ordinairement, la vigueur de la passion du jeune homme triompha des difficultés que lui opposait la prudence étroite des siens. Un jour, chargé par sa mère de porter une lettre au peintre Boucher, parent de sa famille, et l'ayant trouvé occupé à donner l'être à l'une de ces Vénus qui sortaient si facilement de la palette féconde du Raphaël de Mme de Pompadour, le jeune David s'éprit d'une muette admiration pour cet ouvrage; tandis que Boucher lisait la lettre, ses yeux dévoraient la toile; mauvaise ou bonne, c'était de la peinture, il restait absorbé devant elle. « Jeune homme, vous » aimez donc la peinture, » lui demanda l'artiste courtisan que son naïf enthousiasme flattait: la réponse de David convainquit Boucher qu'il y avait dans cet enfant le germe d'un peintre, et il s'entremit auprès de la mère pour obtenir qu'il fût envoyé à l'école de Vien. Si, comme on l'a pensé, Boucher ne voulut pas s'en charger lui-même, par la raison qu'il aurait cru lui rendre un mauvais service en le formant à son exemple, c'est une preuve que l'esprit et le cœur de ce peintre valaient mieux que son talent, et qu'il ne se flattait pas que la manière adoptée par lui, afin de complaire aux mœurs de son temps, valût la peine d'être transmise. Vien, peintre du roi et membre de l'académie royale, professait alors la peinture, et commençait assez timidement la nouvelle école; ses conseils n'avaient pas l'autorité du génie ni l'influence que donnent des succès éclatants, mais ils avaient la persévérance de la sagesse et toute la grâce de la bonté. Il accorda une attention spéciale aux études du jeune David, et promit d'en faire un homme. Il tint sa parole, il lui donna plus qu'il n'avait lui-même reçu de son époque, de ses maîtres et de la nature. David eut le rare bonheur de voir sa jeunesse entourée et protégée par les hommes les plus généreux. Tandis que M. Vien, cultivant ses remarquables dispositions avec une sollicitude toute particulière, le faisait marcher à grands pas dans l'étude de son art, un autre ami, le digne Sédaine, secrétaire perpétuel de l'académie française, lui prodiguait d'autres secours avec une chaleur d'affection qui avait tous les symptômes de la tendresse paternelle, au point que, pour l'expliquer, on supposa à David une origine adultérine. C'est dans les appartements de Sédaine, au Louvre, que David peignit son premier tableau de concours. Ce tableau, dont le sujet était le combat de Minerve contre Mars secouru par Vénus, n'obtint que le second prix. David avait vingt-quatre ans, c'était en 1772. L'auteur d'une vie de David, publiée à Paris en 1826, prétend que l'académie ayant unanimement décerné le premier prix à David, Vien seul s'obstina à vouloir qu'il n'eût que le second, et cela pour le punir de ce qu'il avait eu l'audace de concourir sans le consulter et d'exécuter son tableau dans le plus profond mystère. Ce conte absurde ne mérite pas d'être réfuté. David concourut une seconde fois en 1773, et une troisième l'année d'après sans être plus heureux. Au second concours, où le sujet était les Enfants de Niobé, percés de flèches par Diane et Apollon, il avait conçu de grandes espérances de succès, et il se livra à tout le découragement du désespoir quand il vit l'événement les démentir; mais au troisième combat ayant redoublé d'efforts, son échec lui parut une criante injustice, il demeura ferme dans la conscience de ses forces, soutenu par le ressentiment et l'indignation, et se prépara aux chances d'une quatrième lutte. Sans doute il y avait là quelque chose de l'opiniâtreté généreuse du génie, et qu'est le génie sans opiniâtreté! Enfin, en 1775, il remporta ce prix si ardemment disputé; son tableau, qui fut couronné, renfermait des beautés du premier ordre; c'était les Amours d'Antiochus et de Stratonice. A la nouvelle de son triomphe, David perdit connaissance, et en revenant à lui, « Mes amis, dit-il aux artistes qui » l'entouraient, c'est la première fois que je respire » depuis quatre ans. » C'est dans l'intervalle de ces quatre concours qu'il faut placer une anecdote qui avait été ignorée ou omise par tous les biographes de David, jusqu'à M. Coupin. Mlle Guimard de l'Opéra avait fait bâtir une très belle maison par l'architecte Ledoux; les peintures qui devaient décorer les plafonds furent confiées à Fragonard qui abandonna ce travail après en avoir ébauché quelques unes: David fut chargé de les terminer. Un jour, venu pour travailler comme à son ordinaire, il paraissait fort triste; « Qu'as-tu, David, » lui demanda la célèbre danseuse. — Ah! mademoi» selle, c'est demain que s'ouvre le concours. — » Eh! bien, il faut concourir. — Mais, made» moiselle, je suis obligé de travailler pour avoir » de l'argent. — Tu manques d'argent? en voilà. » Ainsi David trouvait des amis dans tous les rangs de la société, et plus heureux que tant d'autres artistes que le plus beau génie ne garantit pas des outrages du sort et de l'abandon de leurs semblables, comme le Dominiquin, Salvator Rosa, et tant d'autres, il ne trouva sur sa route que de nombreux motifs pour ouvrir son cœur à tous les sentiments qui peuvent faire aimer les hommes. On ne comprend pas comment l'auteur de la Biographie de 1826, déja citée (M. A. Th....), peut dire: « Après une jeunesse semée de contrariétés et » d'obstacles sans nombre, une carrière plus heu» reuse va s'ouvrir devant David. » Il est constant, au contraire, que David ne fut point malheureux durant cette première période de sa carrière. Si donc plus tard une sorte d'amertume farouche s'est emparée de son ame, c'est uniquement un effet des nouveaux rapports dans lesquels il s'est trouvé placé, et non point un triste fruit de ses souvenirs. Le passé ne lui laissait aucune blessure à guérir, nulle injure à venger. En 1775, M. Vien fut nommé directeur de l'école française à Rome, et emmena son élève avec lui. L'influence de l'Italie ne tarda pas à se faire sentir à ce jeune talent encore tout français. A Parme, déja ses yeux se dessillèrent en présence

des peintures dont le Corrège a décoré le dôme de cette ville ; mais Vien, modérant son enthousiasme, « Réservez, lui dit-il, votre admiration pour Rome. Là, « vous comparerez ; puis vous pourrez prononcer et « choisir. » Rome, en effet, agit sur lui avec toute la magie de ses souvenirs, avec toute la puissance de ses admirables modèles. Il sentit profondément toute son infériorité ; il comprit qu'il n'était pas encore artiste, et, pour le devenir, il se voua à l'étude et à la méditation la plus constante des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il s'égarait à plaisir dans ce labyrinthe de trésors, dessinant tout ce qui s'offrait à sa vue, et le soir à la lumière il réunissait, dans un cahier, tous les dessins de la journée. Le résultat de ces études journalières, pendant les premières années de son séjour, fut une collection de dessins, formant cinq gros volumes d'études, recueil d'un prix inestimable, et où, dans la suite, il a peut-être puisé trop abondamment pour ses compositions ; mais tandis qu'il explorait si laborieusement l'antique, il s'adonna avec la même application à l'étude des grands maîtres italiens qui ont surtout brillé par la science du coloris, par la vigueur de l'exécution et de l'effet. Sa copie du fameux tableau de la Cène, par Valentin, est une imitation qui atteste l'application qu'il portait dans ce genre d'études. Cette copie a été égalée à l'original par bien des connaisseurs. Le pinceau de David acquit dans cet exercice de la souplesse, de la puissance, et il ne tarda pas à prouver qu'il avait pénétré les secrets de la manière véritablement historique des écoles romaine et lombarde. La *Peste de Saint-Roch*, fut la première production de son talent ainsi régénéré, et ce tableau (qui est aujourd'hui au lazareth de Marseille) peut être considéré comme l'un des meilleurs qui restent de lui. David avait alors trente ans. Son ouvrage fut généralement admiré : les Italiens sont avares de louanges pour les étrangers qui se signalent dans les beaux arts regardés par eux comme leur patrimoine ; cependant ils reconnurent que la France avait un peintre digne de l'Italie ; mais pour consoler leur vanité nationale, ils attribuaient aux vertus de leur sol le développement brillant de cette plante exotique. Le vieux Pompée Battoni qui était alors le prince des peintres italiens, voulant engager David à se fixer à Rome, lui dit : Si vous retournez en France, c'en est fait de votre talent ; les bons exemples vous ont élevé, les mauvais vous perdront : restez avec nous. David n'écouta pas ce conseil et revint en France en 1780. L'année d'après il composa son *Bélisaire* qui devint son titre d'admission à l'académie royale de peinture, comme agrégé. Ce ne fut que trois ans plus tard qu'il en devint membre sur la présentation de son tableau d'*Andromaque pleurant la mort d'Hector*. Ce fut vers la même époque qu'il eut occasion de reconnaître et d'avouer lui-même son incapacité pour les sujets mystiques et religieux. Mme de Noailles lui avait demandé un Christ pour l'église des Capucines de Paris : David s'en excusa d'abord, « parceque, disait-il, il n'avait « jamais exercé ses pinceaux dans ce genre qui lui « offrait peu d'attrait : cependant Mme de Noailles ayant redoublé d'instances, David exécuta le tableau, mais sans inspiration et sans ardeur. Il ne sympathisait pas avec les sujets que fournit l'histoire de la religion. La sublimité du sacrifice du Dieu fait homme le touchait moins que ne le repoussait son incompréhensibilité. On dit qu'il regretta même dans la suite d'avoir traité des sujets qu'il ne comprenait pas, qu'il ne sentait pas ; et « c'était là surtout la cause, dit un de ses histo« riens, de son admiration pour Raphaël. Il ne « concevait pas comment ce grand peintre avait « pu y trouver tant d'inspiration et tant de char« mes. » Mais ce que David ne comprenait pas n'échappe à l'intelligence de personne. C'est à savoir, et sauf tout le respect dû à son grand talent, qu'il n'y avait pas de commune mesure entre son organisation et l'ame tout angélique de Raphaël. On lit dans la notice de M. Coupin sur David que Mme la maréchale de Noailles, d'abord charmée de la beauté de cette figure, ayant ensuite reconnu dans ses traits ceux d'un très beau soldat des gardes françaises, qui avait servi de modele, et qu'elle avait vu de près apparemment, renvoya le tableau à l'artiste, en protestant qu'elle ne s'agenouillerait pas devant une pareille image. L'artiste eut beau répondre que l'intention sanctifiait tout, et lui nommer, pour la rassurer, plusieurs nymphes d'après lesquelles on avait fait des vierges : il y eut procès. « On sent bien, ajoute le « biographe, que l'artiste le gagna ; le droit était de « son côté comme le ridicule de l'autre. » Nous ne saurions être de cet avis, nous l'avouons, et nous penserons avec Mme la maréchale, nonobstant la décision des juges qui la condamnèrent, que la tête toute idéale du Christ, et d'un idéal sublime, ne pouvait avoir de modele parmi les gardes françaises. David s'était marié depuis son retour de Rome. Son union avec la fille de M. Pécoul, architecte-entrepreneur des bâtiments du roi, fut un nouveau bonheur pour lui. Son beau-père était riche, et sa générosité lui fournit les moyens de retourner à Rome. Il partit une seconde fois pour cette ancienne capitale des arts, emmenant avec lui sa femme et le jeune Drouais, l'un de ses élèves. Ce jeune homme venait de remporter le prix avec son beau tableau de la Cananéenne, alors célebre dans l'école par la réunion d'une foule de mérites qui semblaient révéler un talent du premier ordre, et que depuis l'on a contestés. Son Marius à Minturnes, avait fait plus de sensation encore et avait placé l'élève sur la même ligne que le maître. On prétend que celui-ci ne vit pas sans crainte et sans jalousie cette réputation naissante à côté de la sienne. Mais des fragments d'une lettre, citée par M. Coupin, suffiraient seuls pour détruire cette imputation injurieuse. David fait entendre dans cette lettre que le désir de ne pas se séparer de Drouais a motivé son second voyage à Rome. « Je pris le parti de l'accom« pagner, dit-il, autant par attachement pour mon « art que pour sa personne ; je ne pouvais plus me « passer de lui ; je profitais moi-même à lui donner « des leçons, et les questions qu'il me faisait seront « des leçons pour ma vie. J'ai perdu mon émula« tion. » David emporta en retournant à Rome un tableau commencé à Paris, et qui devait être exécuté pour le compte du gouvernement français. Les proportions et les sujets des tableaux que les ministres des beaux-arts d'alors, c'est à dire les intendants de la maison du roi, demandaient aux peintres, étaient ordinairement indiqués ; nous ignorons s'il fut fait exception en faveur de David, à cette regle ; cela paraît peu probable ; quoiqu'il en soit, le sujet choisi fut le Serment des Horaces. Lorsque ce bel ouvrage fut terminé, Rome entière l'admira. Toutes les classes de la société, les cardinaux, les savants s'empressèrent d'honorer son auteur : les poëtes le chantèrent ; on l'accabla de sonnets, et enfin l'enthousiasme fut porté jusqu'à joncher de fleurs les approches de sa demeure. Le vieux Pompée Battoni, malgré son grand âge, se rendit dans l'atelier de David, et après l'avoir comblé de louanges pour cette nouvelle production qu'il jugeait bien supérieure aux pestiférés, il ajouta avec une fierté naïve ces paroles qui exprimaient sa haute estime pour le talent de l'auteur des Horaces : *Tu ed io, soli, siam pittori ; per rimanente si puo gettarlo al fiume*. David repartit pour la France

peu après avoir terminé ce tableau, et le tableau lui-même fut si promptement expédié pour sa destination, que le pape, malgré l'invitation qu'il avait adressée à l'artiste, d'envoyer les Horaces au Vatican, ne put jouir du plaisir de les voir. Le peintre et son ouvrage furent accueillis à Paris avec transport. Le moment approchait où Rome allait être exhumée tout entière, et où l'enthousiasme d'une révolution sans exemple allait mêler tant de vaines imitations, tant de parodies bizarres, à de mémorables tragédies. Jamais conception dramatique ne trouva un public mieux disposé à la sentir. Il se rencontra même bon nombre d'admirateurs frénétiques qui alors eussent donné tous les chefs-d'œuvre créés par les grands hommes d'Italie, depuis la renaissance des arts, pour un seul muscle des Horaces. Toutefois, à travers ces exagérations de la vogue, la peinture reçut une impulsion salutaire qui se communiquant avec rapidité à tous les arts dépendants du dessin, changea en quelque sorte les formes de la vie civile matérielle. Costumes, ornements, meubles, broderies, tout subit l'empreinte de ce style qu'avait inventé jadis, sur le sol de la Grèce, le peuple le mieux organisé qui ait jamais existé. Cependant cette révolution dans le goût trouva des opposants et des contradicteurs. A la tête de ceux qui blâmaient la tendance nouvelle, se trouvait M. D'Angivilliers, directeur-général des bâtiments. Il fit du tableau une critique pleine d'amertume en insistant avec force sur ce que l'artiste était sorti des proportions qui lui avaient été prescrites pour son sujet. M. D'Angivilliers estimait peu l'antique, et il faut qu'il ait porté bien loin cette aberration du goût, s'il est vrai comme on l'a avancé, qu'il ne voulut pas permettre à David de faire mouler le Gladiateur, pour servir aux études de ses élèves, prétendant qu'un artiste comme lui ne devait pas copier de mauvaises choses. Les préventions du directeur des bâtiments du roi n'empêchèrent pas l'auteur des Horaces, de réussir même à la cour, et un tableau lui fut commandé par M. le comte d'Artois. Le sujet en était les Amours de Pâris et d'Hélène. David fit de grands efforts pour satisfaire le prince amateur. Toutefois s'il y réussit il ne parvint pas à se satisfaire lui-même, et le grand nombre des connaisseurs est demeuré de son avis. Le sujet est composé d'une manière gracieuse; les détails et les accessoires pleins d'élégance, respirent le goût le plus pur de l'antique, mais la scène ne réveille pas la fibre sympathique dans le spectateur, il y a absence de chaleur et de passion. On a fait un reproche plus grave à ce tableau, c'est d'être un plagiat: sorte d'imputation à laquelle les compositions de l'auteur ont été assez souvent exposées. Ce qui est encore plus certain, c'est que les sujets de ce genre ne convenaient pas à son talent. Il se hâta de rentrer dans son élément naturel, en traitant presque immédiatement celui de Brutus dans sa maison après la condamnation de ses fils. Ce tableau demandé au nom du roi de France, de même que celui de Brutus, par M. D'Angivilliers, fut terminé en 1789. Le dramatique ne manquait pas dans un sujet de cette nature; aussi n'a-t-on point reproché à l'auteur l'absence, mais le partage de l'intérêt. A cette critique très fondée on peut en ajouter une non moins juste, c'est d'avoir obtenu cet intérêt par le sacrifice de toute vraisemblance. Vers la même époque, et dans l'intervalle qui s'écoula entre l'exécution des amours de Pâris et l'apparition du Brutus, David peignit, sur la demande de M. de Trudaine, la Mort de Socrate. Ce tableau qui produisit alors une impression moins vive que les Horaces et Brutus, est aujourd'hui regardé comme l'œuvre capitale de son auteur. Cette préférence des gens de goût n'a pas besoin d'être défendue. Il n'y a dans ce tableau rien d'outré, rien de faux, et l'exécution encore qu'un peu froide répond parfaitement à la vérité énergique de la pensée. C'est ainsi que cette scène, où triomphe une philosophie sublime, a pu se passer. On raconte que dans sa première esquisse du sujet, David avait représenté Socrate tenant déjà la coupe que lui présentait le bourreau. « Non! non! lui dit André Chénier, Socrate tout entier aux grandes pensées qu'il exprime, doit étendre la main vers la coupe; mais il ne la saisira que lorsqu'il aura fini de parler. » Quand la révolution commença, David avait donc composé la majeure partie des ouvrages qui ont établi sa réputation. Il était déjà renommé grand peintre par toute l'Europe, et s'il fût mort à cette époque, il aurait emporté toute pure la gloire innocente des arts. Nous aurions de moins les Sabines et Léonidas; mais sa mémoire serait à l'abri de tout blâme. Il est trop vrai que l'on ne peut, en considérant cette seconde partie de son histoire, l'absoudre du reproche de perversité qu'en lui infligeant celui de la plus extrême faiblesse. Il se laissa totalement entraîner par le torrent des idées nouvelles, auxquelles la nature des siennes propres ne l'avait que trop préparé. Il s'était imbu du républicanisme romain, en méditant ces Horaces et ces Brutus, qui lui avaient été commandés au nom du roi de France; car il faut remarquer en passant que le pouvoir d'alors, aveugle artisan de sa propre ruine, provoquait lui-même ces inspirations fougueuses de la liberté antique, et attisait le feu de l'incendie qui devait bientôt le consumer. David qui faisait des Romains sur la toile, s'imagina avec toute la bonne foi d'un artiste inhabile aux choses de la vie, qu'il était tout aussi aisé d'en jeter sur le sol de la France. Il faut avouer cependant que le premier choc de la réforme révolutionnaire fit jaillir de sa tête une admirable composition: nous voulons parler du Serment du jeu de paume. Il n'a terminé que le dessin de ce sujet: quelques têtes à peine furent ébauchées sur la vaste toile qui devait reproduire la scène mémorable du 20 juin. Il n'entre pas dans le cadre de cette notice de décrire cette belle et hardie conception que la gravure a d'ailleurs rendue populaire. Nous ferons seulement une remarque; c'est que les foudres que l'on voit dans le lointain, tomber sur la chapelle royale, prouvent que David voyait assez loin dans cette révolution, dont le Serment du jeu de paume n'était que l'aurore. Mais on ne saurait se dispenser en parlant de cette composition de rappeler l'ode qu'elle inspira à André Chénier, et dont voici la première strophe:

Reprends ta robe d'or, ceins ton riche bandeau,
Jeune et divine poésie!
Quoique ces temps d'orage éclipsent ton flambeau,
Aux lèvres de David, roi du savant pinceau,
Porte la coupe d'ambroisie.
La patrie à son art, indiquant nos beaux jours,
A confirmé mes antiques discours,
Quand je lui répétais que la liberté mâle
Des arts est le génie heureux;
Que nul talent n'est fils de la faveur royale,
Qu'un pays libre est leur terre natale....

Mais André Chénier ne tarda pas à reconnaître que les promesses de la révolution tromperaient tous les vrais amis de la liberté. Il abjura ses espérances généreuses, se sépara des bourreaux, et monta sur l'échafaud. Les illusions de David furent plus tenaces, elles allèrent jusqu'à lui faire voir les plus vertueux des hommes dans les inexorables proscripteurs de toute vertu. Nous voudrions

pouvoir nous borner à ce peu de mots sur sa carrière politique, car elle ne fut qu'une longue aberration de son jugement; cependant puisque notre devoir d'impartial historien l'exige, rappelons-en les traits principaux. Le 25 septembre 1790, David avait fait hommage à l'assemblée constituante d'un tableau représentant Louis XVI entrant, le 14 février précédent, dans le lieu de ses séances pour prêter serment à la constitution. Ce fut à la suite de cette manifestation de principes, que la même assemblée le chargea de consacrer, par un grand monument de peinture, la mémorable séance du jeu de paume. Le 15 avril 1792, David fut un des principaux ordonnateurs de la fête, dans laquelle le féroce histrion Collot-d'Herbois voulut faire triompher l'insubordination séditieuse dans la personne des soldats du régiment de Châteauvieux. Dans le mois de septembre suivant, David déja membre du corps électoral de Paris, fut nommé député de cette ville à la convention nationale. Dès lors on le vit souvent à la tribune de cette assemblée. On sait qu'il vota la mort de Louis XVI, et que peu de temps après le 21 janvier, il présenta la fille de Lepelletier Saint-Fargeau à la convention nationale qui adopta cet enfant. Le 29 mars, il fit hommage, à la même assemblée, d'un tableau représentant les derniers moments de ce député, assassiné, comme l'on sait, par le garde du corps Pâris. Le discours prononcé par David, à cette occasion, était d'une exaltation qui ne peut être comprise qu'en se reportant à cette époque d'universelle effervescence, et où nul de ces sanglants vainqueurs de la royauté n'hésitait à prendre les plus terribles engagements pour son avenir. « Si jamais, s'écriait David, un ambitieux vous parlait d'un dictateur, d'un tribun, d'un régulateur, ou tentait d'usurper la plus légère portion de la souveraineté du peuple, ou bien qu'un lâche osât vous proposer un roi, combattez ou mourez comme Michel Lepelletier, plutôt que d'y jamais consentir. » De plus dignes soins occupèrent ensuite David. Il proposa à la convention la formation d'un juri national des arts, et la réorganisation de la commission du Muséum. Ces mesures, ayant été adoptées, préparaient l'établissement du conservatoire du Muséum national, dont l'organisation définitive fut décrétée le 27 nivôse 1793. Tout cela était utile et sage; mais ce qui l'étant peu, ce qui portait bien le caractere d'exagération insensée de l'époque, c'était le projet d'un monument à élever sur le terre-plain du Pont-Neuf, et qui devait, selon David, représenter l'image du *peuple géant*, du peuple français. « Que cette image, s'écriait-il dans son discours, imposante, par son caractere de force et de simplicité, porte écrit en gros caractères, sur son front, *lumiere*; sur sa poitrine, *nature*, *vérité*; sur ses bras, *force*, *courage*; que sur l'une de ses mains, les figures de la *liberté* et de l'*égalité*, serrées l'une contre l'autre et prêtes à parcourir le monde, montrent qu'elles ne reposent que sur le génie et la vertu du peuple! Que cette image du peuple, debout, tienne, dans son autre main, cette masse terrible dont les anciens armaient leur Hercule.... Les effigies des tyrans et les débris de leurs vils attributs, seront entassés confusément, et serviront de piédestal à l'emblème du peuple français. » Le projet fut adopté, l'érection du monument arrêtée par un décret, mais la convention eut le bon sens de l'ajourner. Peu après, David fut porté aux honneurs du fauteuil dans cette assemblée. Il la présida durant le mois de nivôse de l'an 2 (1793), et prononça plusieurs discours. Le plus remarquable fut celui dans lequel il développa son plan de la fête de l'Être suprême. Il y parla beaucoup de Sparte et de Rome, et de toutes ces vertus antiques qui ne furent jamais invoquées plus hors de propos qu'au sein de cette convention, lorsqu'elle s'avisa de constater, par un décret, l'existence d'un Dieu et d'autres vérités métaphysiques, comme l'immortalité de l'ame. David n'hésita pas un seul instant entre la Gironde et la Montagne. Depuis long-temps, Marat était son héros, son ami. Dans la séance du 3 avril 1793, lorsque Pétion voulut attaquer cet ignoble et féroce tribun, comme avilissant la représentation nationale, David, s'élançant avec précipitation au milieu de la salle, s'écria : « Puisque vous voulez proscrire Marat, je vous demande que vous m'assassiniez. Je suis aussi un homme vertueux.... La liberté triomphera. » Logiquement, une telle éloquence ne prouvait pas grand chose; on n'y pouvait voir que la frénésie du dévouement pour Marat. Plus tard, lorsque Robespierre fut à la veille d'être mis hors la loi, David prononça ces paroles : « Oui, Robespierre, si tu bois la ciguë, je la boirai avec toi. » Il est trop vrai cependant que sa conduite démentit complétement cette jactance passionnée. Entré, le 14 septembre, au comité de sureté générale, il ne pouvait pas répudier sa part des déportements de la détestable tyrannie qui, durant dix mois, avait pesé sur la France; son nom, apposé au bas des actes de cette époque, était là pour sa condamnation. Lorsque la révolution thermidorienne eut renversé cet affreux régime, son rôle était, il semble, de prendre aussi sa part de la défaite et de *boire courageusement la ciguë*, ainsi qu'il l'avait dit. Cette résignation intrépide eut laissé sa mémoire environnée de l'intérêt qui s'attache aux erreurs des grands et forts caractères, car, quoiqu'en dise la morale religieuse, il est des cas où l'impénitence finale est le seul moyen de salut, du moins dans la postérité. Mais il n'en fit rien, et il répondit à André Dumont, qui demandait son exclusion du comité et, par une conséquence nécessaire, son châtiment, en déclarant que Robespierre l'avait trompé. « On ne peut concevoir, dit-il, jusqu'à quel point ce malheureux m'avait trompé; c'est par ses sentiments hypocrites qu'il m'a abusé; et, citoyens, il n'aurait pu y parvenir autrement! J'ai quelquefois mérité votre estime par ma franchise; eh bien! citoyens, je vous prie de croire que la mort est préférable à ce que j'éprouve en ce moment. Dorénavant, j'en fais le serment, et j'ai cru le remplir encore dans cette malheureuse circonstance, je ne m'attacherai plus aux hommes, mais seulement aux principes. » Un débat assez vif s'en suivit dans la convention; David, inculpé de nouveau par Tallien, fut défendu par Thibaudeau. Ce dernier demanda que son affaire fût renvoyée aux deux comités de salut public et de sûreté générale, motion qui fut appuyée par Legendre et décrétée par la convention. Cependant deux jours après, et avant que les comités eussent fait leurs rapports, David fut mis en état d'arrestation. Il était depuis quatre mois en prison dans son domicile lorsque Merlin de Douai vint, le 7 nivôse, faire, au nom des trois comités, un rapport à la suite duquel la convention décréta qu'il n'y avait pas lieu à examen sur la conduite de David. Le représentant Bailleul dit le lendemain : « Vous avez décrété hier qu'il n'y avait pas lieu à examen de la conduite de David; une suite nécessaire de ce décret, c'est qu'il doit être mis en liberté. » Sur cette motion, David fut en effet mis en liberté, et rentra même dans le sein de la convention. Il est évident qu'il était redevable à son grand talent d'une part de la modération des accusations, et de l'autre de la chaleur de la défense. Il le comprit, et échappé à la tempête, il serra désormais la côte, gardant le silence et laissant s'écouler le temps. Cependant, a

la suite des événements de prairial an 3 (20 mai 1795), il fut arrêté de nouveau comme l'un des provocateurs de cette tentative de réaction terroriste. On dit qu'en entrant au Luxembourg, qui était rempli de prisonniers d'une couleur politique bien différente de la sienne, un murmure improbateur s'éleva parmi eux, en entendant son nom : « Je vois bien, dit-il, à la manière dont je suis « reçu, qu'il n'y a point de républicains ici. » Au reste, ce qu'on lui pardonnait le moins ce n'était pas d'avoir été républicain, ni même le partisan de Robespierre : bien d'autres avaient été abusés par la feinte vertu du tyran ; mais l'on ne pouvait pas oublier qu'il s'était déclaré le dévoué, le Séide de Marat ; qu'il avait à la tribune pleuré sa mort ; voté pour lui les honneurs du Panthéon, et dans son atelier recommencé son apothéose! Quel déplorable égarement, en effet! Il voit un ange sous les traits d'une femme, frapper de mort un vil reptile, et c'est à reproduire l'image odieuse du monstre écrasé qu'il prostitue ses pinceaux! A la vérité, son crayon saisit également les traits de Charlotte Corday ; mais ce ne fut pas un hommage, ce fut une vengeance, car il attendit le moment où cette fille sublime avait l'échafaud pour piédestal, le moment du moins où la charrette fatale l'y conduisait. Nous n'insisterons pas d'avantage sur sa carrière politique. Nous ne retracerons pas des fragments des discours assez nombreux qu'il prononça à la tribune. On y retrouverait cet effort, cette exagération de ton, et en quelque sorte cette crispation de démagogie que nous avons déjà suffisamment indiqués, et non point cette conviction profonde, fière, et par conséquent tranquille dans ses manifestations, qui doit constituer l'accent de l'homme véritablement libre et digne de l'être. David n'avait d'ailleurs pas assez d'esprit et d'habitude littéraire pour dissimuler l'insuffisance de ses inspirations, et il n'a été qu'un phraseur révolutionnaire des plus médiocres. Dupe des jongleurs politiques de son temps, il fut encore plus cruellement abusé par ses propres idées. Son imagination l'avait porté à une hauteur où son caractère ne put pas le soutenir. Aussi quand vint l'empire, il tomba avec ses pinceaux aux pieds de ce despotisme brillant qui n'avait garde de laisser à l'écart enveloppé de sa vieille réputation de républicanisme un artiste si fameux. Déjà la connaissance était faite entre le premier consul et David, avant le 18 fructidor. A cette époque Bonaparte, allant prendre le commandement de l'armée d'Italie, offrit son camp au peintre, comme un asile assuré contre les fureurs des réactionnaires. Il voulait d'ailleurs lui faire peindre les batailles qu'il allait gagner ; mais ce projet ne s'accomplit pas. A son retour d'Italie, Bonaparte, dans tout l'éclat de sa gloire naissante, invité à dîner chez M. Lagarde, secrétaire du directoire, n'accepta qu'à la condition que David s'y trouverait. La conversation s'étant établie entre le général et le peintre, dès qu'ils se virent : « Je vous « peindrai, dit ce dernier, l'épée à la main sur le « champ de bataille. — Non, répondit Bonaparte, « ce n'est plus avec l'épée qu'on gagne des ba« tailles ; je veux être peint calme sur un cheval « fougueux. » Cette idée a été exécutée plus tard ; mais ce Napoléon à cheval, et gravissant au galop de son coursier la cime des Alpes, est, comme l'on sait, la plus médiocre production de David. A partir de ce moment, il fut constamment favorisé de la bienveillance particulière du grand homme, et eut avec lui de fréquentes entrevues. Bonaparte, qui ne voyait dans les arts que des courtisans de la puissance, destinés à servir la gloire des grandes renommées, aurait voulu que David ne peignît que des sujets *nationaux*, c'est à dire pris dans son histoire, et il blâma par cette raison la conception du Léonidas aux Thermopyles. « Vous avez tort, lui dit-il, de vous fatiguer à « peindre des vaincus. » Plus tard, Napoléon empereur, nomma David son premier peintre, et lui commanda à la fois quatre grands tableaux pour décorer la salle du trône. Ces tableaux étaient le Couronnement, la Distribution des Aigles, l'Intronisation dans l'église Notre-Dame, l'Entrée de l'Empereur à l'hôtel-de-ville de Paris. Les deux premiers seuls ont été exécutés ; on sait que le premier excita une admiration très vive, mais qui n'était pas toute de commande, parcequ'il renferme effectivement des beautés du premier ordre. C'est à l'occasion de ce tableau que l'empereur donna à David une marque publique de satisfaction très notable. Après avoir considéré quelque temps en silence ce tableau, qu'il était venu voir suivi d'un nombreux cortége, il dit : « Cela est « beau et grand ; on entre, on marche dans ce ta« bleau. » Et puis faisant deux pas en arrière : « David, dit-il en se découvrant, je vous salue. » Insigne honneur que Napoléon n'a peut-être pas fait à un autre homme durant le cours de ses rapports, avec tant d'illustrations diverses! A l'époque de son mariage avec l'archiduchesse, David fut au nombre de ceux qui reçurent des marques de la munificence impériale, et il eut pour sa part un équipage superbe, qui le mit en état de paraître avec une dignité presque princière aux fêtes qui accompagnèrent cet événement. Ainsi subjugué par les faveurs du pouvoir, David était bien loin de ces ardentes fantaisies républicaines qui l'avaient si long-temps dominé, et il pouvait croire que ces écarts d'une carrière politique imprudente seraient désormais sans influence sur sa destinée ; mais le sort lui réservait de sévères leçons comme à la plupart de ceux qui s'étaient si long-temps enivré du vin de la prospérité dans la coupe du conquérant. Cependant la chute du gouvernement impérial n'entraîna pas un changement immédiat dans sa situation, et ce ne fut qu'à la suite de la seconde restauration, et en vertu de la loi d'amnistie de 1816, qu'il se vit condamné à quitter sa patrie. David avait alors soixante-sept ans. Cependant son exil à Bruxelles ne fut point un malheur sans compensation : ses erreurs étaient oubliées, on ne voyait plus que son grand talent et sa vieillesse ; et même l'on peut dire que les causes de sa proscription étaient un titre à l'estime des compagnons d'infortune qu'il trouvait à Bruxelles. Les égards d'un peuple hospitalier et les soins de ses compatriotes, le voisinage même de la France, l'attachèrent aux Pays-Bas, au point que le roi de Prusse, négocia vainement par l'entremise de MM. de Goltz et de Humboldt, ses ministres, pour l'attirer à Berlin. Les propositions les plus brillantes ne purent déterminer David à un nouveau déplacement. On assure que le frère du roi de Prusse, sous le nom de comte de Mansfeld, s'étant lui-même présenté à son atelier, voulut l'emmener à Berlin, dans sa propre voiture. David tint bon et resta à Bruxelles. Les Belges l'aimaient, admiraient son talent, et leur roi, qui, souverain sans faste, parcourt souvent à pied les rues de sa capitale, le saluait avec la plus gracieuse bienveillance toutes les fois qu'il le rencontrait dans ses promenades, et se plaisait même à causer avec lui ; toutes ces caresses de la royauté à son ancien ennemi, attesteraient un singulier caprice de la fortune s'il ne fallait pas en chercher l'explication exclusive dans l'attrait merveilleux de l'art dont David était le principal représentant dans notre époque. Cet art est un flatteur savant, et sa place a toujours été fort belle dans les cours. On avait

espéré que l'exil de David aurait un terme, et qu'il jouirait du bénéfice d'exception accordé à quelques uns des proscrits dont les noms avaient aussi figuré sur la fameuse liste de 1816. Son nom, sa vieillesse et le vœu de ses nombreux élèves parlaient pour lui. Des écrivains très connus par leur royalisme reproduisaient ce vœu, comme l'on peut le voir dans les mémoires de Mme Genlis, et il y avait lieu de s'étonner que le gouvernement tardât a l'accueillir. Cependant quand on fut convaincu qu'il repousserait désormais toute proposition relative à David, les élèves de ce grand maître voulurent le dédommager d'une rigueur sottement inflexible par une marque éclatante de leur reconnaissance. Ils firent frapper en son honneur une médaille, que M. Galle, l'artiste le plus célèbre de notre temps dans ce genre, avait été chargé de graver, et c'est M. Gros qui fut député pour aller la lui présenter. Ces preuves des sentiments qu'il avait laissés dans sa patrie devaient être d'autant plus précieuses pour David qu'elles provoquaient en quelque sorte des manifestations du même genre chez les étrangers qui l'avaient adopté comme leur concitoyen. Ainsi, ce fut après cette démarche de quelques artistes français, que la ville de Gand offrit également a David, une très belle médaille en or, en retour de l'exposition de plusieurs de ses ouvrages dont le produit avait été consacré en partie aux pauvres de cette ville. Mais David ne voulut pas être surpassé en témoignages de gratitude, et il fit don à la ville de Gand, de quatre dessins du nombre des plus beaux qu'il ait exécutés. David travailla jusqu'au dernier moment, et sans doute au milieu de ce concours d'hommages si flatteurs, sa plus puissante consolation fut encore la peinture. Il n'abandonna la palette qu'au moment où l'affaiblissement de ses organes rompit absolument cet accord qui doit exister entre le rêve de la pensée et l'opération de la main. « Je » me sens l'imagination aussi fraîche et aussi vive » que dans mes premières années, disait-il; je » compose avec la même facilité tous les sujets qui » me viennent à la pensée; mais quand je prends » mes crayons pour les tracer sur la toile, ma main » s'y refuse. » Cependant, dans l'été de 1825, ses forces semblèrent se ranimer, à la suite de quelques symptômes de congestion cérébrale. Son cerveau éprouva par cette maladie même, une secousse qui lui rendit un éclair d'activité dont il profita pour se remettre au travail. Il avait entrepris un difficile sujet, la Colère d'Achille, et il continua de le peindre avec une étonnante vigueur d'exécution, jusqu'au mois de décembre. Alors il tomba comme épuisé par ce merveilleux paroxysme d'un talent prêt à s'éteindre pour jamais. Il expira le 29 du même mois, à l'âge de près de soixante-dix-huit ans. Ses derniers moments furent tranquilles; depuis long-temps il était rendu à toute l'innocence de l'artiste, et quels qu'aient pu être ses torts, il est probable que le remords n'avait aucun droit sur un cœur que le crime n'avait pas réellement habité. Cette indulgente appréciation des torts politiques de David était une disposition universelle en France. L'exil, la vieillesse, les talents, et enfin près de trente ans écoulés depuis ses écarts, que tant d'hommes partagèrent, avaient suffisamment plaidé sa cause auprès de tous les cœurs droits et généreux. Encouragés par ce sentiment unanime les fils de David crurent pouvoir demander a rapporter en France, les restes mortels de leur père pour les ensevelir au cimetière du Père-Lachaise. Cette demande ne fut point accueillie. Une administration qui n'a pas donné ce seul exemple à la France, d'une haine à la fois sauvage et puérile, qui s'acharne sur des cadavres, et n'est point désarmée par l'aspect des tombeaux, eut le courage de prononcer ce refus. Les enfants de David protestèrent contre cette inhumanité; mais la ville de Bruxelles, digne et savante amie de la gloire des arts, répara l'injustice brutale du ministère français, en lui accordant les honneurs d'une pompe funèbre solennelle, et l'érection d'un monument qui doit être placé dans l'église de Sainte-Gudule, où son corps a été déposé. Il nous reste une tâche plus difficile a remplir que le récit de la vie politique de David; c'est l'appréciation de son mérite réel comme artiste. Si sous le premier rapport il a été jugé d'une manière a peu près semblable par les hommes de toute opinion, il s'en faut que la même unanimité de sentiment existe a l'égard de ses ouvrages. Comme peintre, David heureusement a mieux possédé la conscience de ses idées, que comme réformateur politique. Il s'est proposé un but dominant, il a eu un caractère distinct; il a exercé une influence réelle, et d'autant plus considérable qu'il a surgi dans un moment où l'art ayant épuisé la mesure des aberrations possibles, il fallait nécessairement qu'une route nouvelle lui fût ouverte ou que la peinture cessât d'exister en France. Nous n'enlèverons pas injustement au sage Vien, son maître, ainsi que l'ont fait plusieurs écrivains, l'honneur de dater le premier dans cette ère de la restauration des beaux-arts dans notre patrie. Vien avait en effet déjà senti la nécessité d'un retour au bon goût et a la nature; mais c'est David qui, doué d'une capacité bien plus vaste, et d'une volonté bien plus ferme, a consacré cette révolution dans les études par des travaux continués avec constance, et par des succès d'autant plus puissants qu'ils ont eu l'appui des plus ferventes passions politiques. Avant lui, avant Vien son maître, des hommes nés avec de rares dispositions, prostituaient à des conceptions frivoles, et à des formes dégradées et fantastiques, une brillante facilité d'exécution. La peinture n'avait plus de dignité ni dans le but moral, ni dans le style: ce qui prouve toutefois que la honte de cette dégradation était universellement sentie, c'est que les premiers tableaux de David, qui révélèrent a cet égard la pensée publique en excitant le plus vif enthousiasme, lui avaient été commandés au nom du roi de France, ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut. David avait commencé par admirer Boucher. « N'est pas Boucher qui veut, » disait-il, à ceux qui déprimaient justement les » ouvrages de ce peintre des boudoirs. » Il fallut le séjour de Rome, et le contact des chefs-d'œuvre des écoles lombarde et vénitienne pour l'imprégner du sentiment du vrai beau, et son grand mérite c'est d'avoir su, ayant déjà trente ans, oublier ce qu'il avait appris pour recommencer ses études en présence de ces modèles fameux. Que si David, sans sortir de Paris, eût suivi les traces de ses devanciers français, il eut été pire qu'eux, et l'on ne peut dire a quel degré d'infériorité son talent se fût arrêté, car il ne possédait ni la fécondité d'imagination, ni la facilité de pinceau qui avaient éminemment distingué plusieurs de ces maîtres dont les noms sont aujourd'hui comme abolis dans les fastes de l'art. Il fut sauvé par Rome de cette grâce française corruptrice: il s'éprit d'une heureuse passion pour l'antique, se le donna pour point d'appui, pour souverain régulateur, et ses ouvrages font bien foi de l'austère fidélité avec laquelle il a porté ce joug des exemplaires grecs qu'il s'était imposés. La sévère pureté des contours est le trait éminent de son talent, et c'est par là surtout qu'il a droit au rang élevé que l'estime de ses contemporains lui a donné parmi les peintres français. Toutefois quelque grand que soit ce mérite de des-

sinateur savant, correct et exquis, il faut avouer que les enthousiastes de David l'ont porté trop haut, et que dans leur pensée il s'est substitué à toutes les qualités qui manquaient à ce maître. Le fanatisme pour ses principes en peinture avait en effet donné a ce qu'il y avait de négatif dans son talent la valeur de qualités positives. L'on a vu la tourbe ignorante de son école n'admettre presque dans l'histoire de l'art que Raphaël et David, comme s'il y avait une commune mesure entre ces deux hommes, et comme si l'intervalle immense qui les sépare n'était pas rempli par une imposante foule d'artistes du génie le plus original et le plus heureux! Tout ce qui était entaché de négligence dans le contour était proscrit par le système étroit qui dominait cette école où l'on ne jurait que par les Sabines ou les Horaces. L'expression consacrée dans les ateliers pour exprimer les vices du système opposé, était le nom même de Vanloo, parceque ce peintre était regardé comme le représentant de l'incorrection et du mauvais goût. Ainsi quand on avait prononcé d'un ouvrage de peinture le fatal *c'est du Vanloo*, il ne restait plus rien à dire pour sa critique et sa condamnation. Sous cette qualification, si commode pour la paresse ignorante, les productions les plus estimables de l'école française du dix-septième siecle étaient repoussées avec mépris, et l'auteur des batailles d'Alexandre était lui-même enveloppé dans cette proscription. On a vu des élèves de David jouer à la paume contre un des plus beaux tableaux de Lebrun, qui avait été oublié dans je ne sais quelle galerie du Louvre, où d'abord il avait été placé pour quelque restauration. Aujourd'hui que ce servilisme barbare est répudié par tous les bons esprits, David doit être plus sainement jugé, et l'on peut oser dire que sous le point de vue capital de l'art, celui de l'expression et de la composition, il paraît inférieur à la plupart des peintres qui ont joui d'une certaine réputation depuis la renaissance des arts. Oui, dut une opinion aussi nouvelle révolter le grand nombre de ceux qui sont accoutumés à considérer ses productions comme suréminentes sous le rapport de l'originalité, nous avouerons que la condition essentielle du génie, la *spontanéité*, nous parait manquer dans tous ses tableaux. Cependant comme il ne suffit pas d'un mot pour légitimer un jugement qui doit paraître très hasardé, nous nous croyons obligés d'entrer ici dans quelques développements. Le miracle par excellence du monde phénoménal et sensible, c'est la vie; or, c'est à reproduire la vie, ou du moins ses apparences et ses accents, que les arts d'imitation doivent tendre invinciblement. Les formes sous lesquelles subsiste la vie ne constituent dans ce sens qu'une portion restreinte du domaine de la peinture, bien qu'au premier abord la proposition contraire semble plus vraie, et c'est ce que l'on sentira en remarquant que les formes peuvent subsister dans l'imitation sans aucune des inflexions de la vie, ainsi que cela se voit dans les figures de cire avec quelque perfection qu'elles soient exécutées. David ne transmettait pas à ses figures une animation suffisante, et soit que le calcul et la réflexion laborieuse auxquels il soumettait ordinairement ses idées le privassent de toute chaleur d'inspiration, soit que ses sujets ne se révélassent à lui que lentement, avec efforts et par parties, il est certain qu'il y a dans ses tableaux une sorte de vide, et qu'à travers l'éclat de leur exécution transpire je ne sais quoi d'inerte et de faux. On y voit les savantes combinaisons de la réminiscence bien plus que le jet impétueux d'une imagination créatrice. Les personnages sont moins ensemble, dans les compositions, que placés les uns à côté des autres; ils ne vivent pas d'une vie commune, ils n'ont pas été enfantés simultanément. On prétend qu'un grand artiste dans un autre genre, Talma, disait que les tableaux de David manquaient d'existence. Il disait vrai, et il aurait pu ajouter que ses compositions sont, comme les tragédies classiques de notre temps, guindées, solennelles, théâtrales, d'un style sans reproche, parfaites en détail, nulles d'effet en totalité. Sans doute nous sommes ici sur le terrain d'une analyse subtile et où tout est contestable pour qui veut controverser. De telles questions ne reconnaissent d'autre juge en dernier ressort que l'instinct ou, si l'on veut, le sentiment des arts. Mais comme les décisions de ce sentiment sont loin d'avoir le cachet de l'universalité et de la permanence, il en résulte que les vérités qui peuvent sortir de cette analyse ne sont des vérités que pour les personnes douées d'une certaine aptitude et ayant une certaine maniere de sentir. Toujours sera-t-il démontré pour tout homme doué du sens ordinaire qu'il y a absence dans les compositions de David, le Serment du jeu de paume excepté, de cette chaleur sympathique et contagieuse, source de toutes les jouissances que procurent les beaux-arts. Faudra-t-il maintenant chercher la cause de cette impuissance dans la nature des sujets qu'il a traités, dans l'influence de ses fausses préoccupations politiques? Il est possible, en effet, que la tendance exagérée et déclamatoire de son temps ait influé sur ce style si tendu et si froid qui le distingue; toutefois, il faut remarquer que les Horaces et Brutus étaient achevés en 1790. Le club des jacobins à cette époque ne s'était pas encore chargé de l'interprétation des siècles héroïques de Rome: ainsi l'esprit du temps n'est pour rien dans le vice de ces compositions. L'esprit du temps servit au contraire merveilleusement le pinceau de David en lui fournissant le beau sujet du Serment du jeu de paume, machine trop vaste pour se ranger facilement sous les lois de l'unité d'effet en peinture, mais où l'on voit du moins de vivantes réalités. Sans doute le mot fameux de Mirabeau retentissait à l'oreille du peintre plus fortement que les phrases de rhéteur dans lesquelles l'historien Tite-Live a raconté les Horaces et Brutus. Résumons-nous donc en disant que le vice général des compositions de David émanait de son organisation. Son talent, fruit du travail et de la mémoire, et n'enfantant des ensembles qu'avec peine et douleur, comme l'atteste le petit nombre de ses compositions, comparativement à l'œuvre immense des grands peintres, n'a certainement point le cachet de la grande originalité. Ses tableaux sont comme des convocations solennelles où apparaissent tous les fragments de l'antiquité, bas-reliefs, statues, vases, medailles. Mais quelque savante que soit la mise en œuvre de ces beaux debris, nous n'y retrouvons que ce qu'il nous semble avoir déja vu mille fois. Or, tout ce qui se fait par imitation de l'imitation, de même que tout ce qui se dit par réminiscence des choses déja dites, ne peut tenir dans l'ordre des productions du génie qu'un rang secondaire, et n'excite dans notre ame qu'une sensation bien différente de l'émotion impérieuse et de l'impulsion agrandissante, resultat infaillible de toute révélation de l'inoui et de l'inconnu. Si nous voulions éclaircir cette théorie par des exemples, les exemples ne nous manqueraient pas, et nous trouverions dans les ouvrages des contemporains et des élèves de David, tels que Gros et Girodet, une foule de tableaux qui, comme le Naufrage de la Méduse de Géricault, ont au plus haut degré cette vérité et cette soudaineté d'inspiration, cette puissance de vie que l'on cherche en vain dans les figures majestueusement académiques du dessinateur par excellence de l'école française. David a formé un grand nombre d'élèves; mais il est re-

marquable que dans ce grand nombre tous ceux qui méritent d'être nommés ont un caractère de talent qui rappelle très peu la manière de leur maître. Il ne les a point subjugués et entraînés dans sa route, soit que ses qualités distinctives, n'étant pas de celles qui séduisent et dominent, aient laissé tous ceux qui avaient un peu de génie à leur impulsion personnelle, soit qu'il entrât dans son système d'enseignement de favoriser le libre développement des dispositions naturelles de chacun. Aussi quand on dit l'école de David, on ne peut désigner par là que la foule des sectateurs subalternes de la froide élégance du contour. Quoi qu'il en soit, beaucoup de ces élèves parlent encore de lui avec un grand respect. David, peu susceptible de ces élans de sensibilité ou de cette familiarité douce qui attache vivement, savait, par compensation, inspirer à la multitude de jeunes gens qui remplissait son atelier un respect voisin de la vénération. Il a laissé parmi eux une longue mémoire, ils se souviennent de ses conseils, et citent souvent des mots de lui qui ont du sel et de l'originalité, car, bien que David manquât de ce qu'on appelle esprit en France, il savait cependant donner à ses courtes démonstrations, dans l'enseignement de son art, l'empreinte d'un cachet particulier. Nous n'ajouterons pas à cette notice, déjà longue pour notre cadre, la liste des ouvrages de David. Ses productions capitales sont connues de l'Europe entière, et quant à celles qui ont moins d'importance, comme ses nombreux dessins, le catalogue en existe dans plusieurs écrits, notamment dans l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, 1826, et dans une *Vie de David*, par M. A. Th. (Adolphe Thibaudeau), Paris, 1826, in-8°.

DAVID DE SAINT-GEORGE (Jean-Joseph-Alexis), conseiller au grand conseil, né à Saint-Claude le 30 décembre 1759. Ses premières études se dirigèrent vers l'histoire naturelle; il avait formé un herbier considérable des plantes du Jura, et il se disposait à publier la flore de cette chaîne de montagnes lorsque la révolution éclata; ses collections furent pillées et ses manuscrits dispersés; lui-même fut obligé de se réfugier en Allemagne. Cet événement changea la direction de ses travaux; *le Monde primitif* de Court de Gébelin fixa toute son attention, et il conçut l'espoir de retrouver dans les langues vivantes la langue primitive du genre humain. Il se familiarisa assez promptement avec les différents idiômes de l'Europe et de l'Asie pour les analyser et les comparer entre eux. Il s'occupait de mettre en ordre et de rédiger ses observations, lorsqu'il mourut à Arbois, le 30 mars 1809. Il était membre de l'académie celtique de Besançon, et de plusieurs autres sociétés savantes. Il a publié : 1° *Lettres de Charlotte à Caroline, pendant sa liaison avec Werther*, trad. de l'anglais, Paris, 1787, 2 vol. in-12; 2° *Histoires fabuleuses destinées à l'éducation des enfants, dans ce qui regarde leur conduite envers les animaux*, trad. de l'anglais de mistriss Trimmer, Genève, 1789, 2 vol. in-12; 3° *Fathom et Melvill*, roman trad. de Smolett, Paris, 1796, 4 vol. in-12; 4° *Poésies d'Ossian et de quelques autres bardes, pour servir de suite à l'Ossian de Letourneur*, Paris, 1797, 3 vol. in-8°. Labaume a eu part à cette traduction, qui est estimée; 5° *Mémoire sur les tourbières des arrondissements de Saint-Claude et de Poligny*; — *sur les Antiquités celtiques et romaines des mêmes arrondissements*, Arbois, 1808, in-8°. David a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, entre autres *Arsace, prince de Bettis*, roman historique supposé trad. de l'anglais; *Lettres de Julie de Roubigné à Pauline de Clermont*; une trad. de l'*Histoire des druides de Smith*. Il avait confié ses *Recherches sur les langues* à M. Ch. Nodier, qui a fait paraître les *Prolégomènes de l'archéologie*, ouvrage entrepris sur un plan encore plus vaste que le grand *Dictionnaire* proposé par Brosses.

DAVID (François-Anne), graveur de la chambre et du cabinet du roi, membre des académies de Rouen et de Berlin, mort à Paris le 2 avril 1824. Cet artiste ne s'est pas même élevé au-dessus de la médiocrité. La plupart de ses productions ont été destinées à devenir l'ornement ou le prétexte de quelques livres, dont quelquefois même il a rédigé le texte. Ses livres de gravures sont : 1° *Éléments de dessin, ou Catéchisme à l'usage de ceux qui se destinent aux beaux-arts*, orné de douze planches, 1797, in-8°; 2° *Proportions des plus belles figures de l'antiquité, accompagnées de leur description*, par Winckelmann, 1798, in-4°, avec vingt planches; 3° *Monuments inédits de l'antiquité*, expliqués par Winckelmann, gravés par David et Mlle Sibire, avec des explications françaises, par A.-F. Desodoars, Paris, 1806, 3 vol. in-4°; 4° *Les Antiquités d'Herculanum*, avec les explications, par Sylvain Maréchal, Paris, 1780-1803, 12 vol. in-4°, fig., et in-8°; 5° *Antiquités étrusques, grecques et romaines*, avec leurs explications, par d'Hancarville, Paris, 1785-88, 5 vol. in-4°, fig.; 6° *Muséum de Florence*, avec une explication, par Mulot, Paris, 1787, 1803, 8 vol. in-4° et in-8°; 7° *Histoire de France*, avec un précis historique, par l'abbé Guyot, Paris, 1787-96, 5 vol in-4°, fig; 8° *Histoire de France sous le règne de Napoléon-le-Grand*, représentée en figures, avec un précis historique, par David, Paris, 1811-13, 4 vol. in-4°; 9° *Histoire de France jusqu'en 1814*, représentée en figures par F.-A. David, avec un précis historique, par Caillot, Paris, 1818, 3 vol. in 8°; 10° *Histoire d'Angleterre*, représentée en figures, avec un précis historique, par Letourneur et autres, Paris, 1784-1800, 3 vol. in-4°, fig.; 11° *Histoire d'Angleterre sous le règne de George III*, etc., avec un précis historique, par David, Paris, 1812, in-4°; il n'en a paru que quatre livraisons; 12° *Histoire d'Angleterre jusqu'au traité de Paris*, en 1814, représentée en figures, par F.-A. David, avec un précis historique, par Ant. Caillot, Paris, 1818, in-8°; 13° *Histoire de Russie*, représentée en figures, accompagnées d'un précis historique, par Blin de Sainmore, Paris, 1799-1805, 3 vol. in-4°; 14° *La Bible des enfants*, représentée en figures, Paris, 1814, in-12, fig.; 15° *Livres historiques de l'Ancien-Testament*, ornés de peintures orientales, gravées par F.-A. David, Paris, 1819, in-8°; il n'a paru que la première livraison; 16° *Le Cabinet du Roi*, ou *les plus beaux tableaux des peintres de l'École française*, etc., Paris, 1816, in-12; il n'a paru que cinq livraisons; 17° *Abrégé de l'Histoire universelle, depuis le commencement du monde jusqu'au 19e siècle*, orné de figures, 1817, in-4°; il n'a paru que deux livraisons de cet ouvrage, qui devait former deux volumes.

DAVID (N.), général de brigade, né à Arbois le 9 novembre 1767, fut, dès l'âge de seize ans, enrôlé dans le 6e régiment de chasseurs à cheval. Son aptitude et sa bonne conduite lui méritèrent bientôt le grade de maréchal-des-logis en chef. Comme sous-officier de ce corps, il montra une grande bravoure à la bataille de Jemmapes. Envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales en qualité d'adjoint aux adjudants-généraux, son intrépidité et plusieurs actions d'éclat l'élevèrent successivement et avec rapidité aux grades d'adjudant-général et de général de brigade, dans les années 1793 et 1794. Il coopéra puissamment aux succès de l'armée sous les ordres des généraux Dugobert et Pérignon. Il commanda ensuite, avec distinction, la

cavalerie du corps d'armée qui faisait le siége de Mantoue, et depuis celle de la division du général Joubert, dans les mémorables et brillantes campagnes d'Italie. Blessé plusieurs fois, il reçut le coup mortel à la bataille d'Alkmaër, sous le commandement de Brune, et en signalant contre les Russes et les Anglais cette valeur tant de fois éprouvée et admirée de tous ses compagnons d'armes. Ce brave général avait fait la guerre dans des pays riches, avec un tel désintéressement, qu'il n'a laissé à ses parents pauvres qu'une modique somme de 800 francs; encore provenait-elle de la vente de ses équipages. On trouva à peine, dans ses hardes, le linge nécessaire pour panser ses blessures; il est vrai que le général David n'avait combattu que pour la gloire, la liberté et l'indépendance de la patrie!

DAVID (Pierre-Jean), célèbre statuaire, né à Angers, le 12 mars 1789, montra de bonne heure un goût très vif pour les arts du dessin et particulièrement pour la sculpture. Après avoir étudié le dessin dans sa ville natale, il vint à Paris sans y apporter aucun moyen d'existence. Il lutta assez long-temps contre une position aussi difficile; mais ayant eu le bonheur de plaire au célèbre peintre David, qui l'admit gratuitement dans son atelier, les espérances qu'il fit concevoir engagèrent Ménageot et Pajou à solliciter auprès de la ville d'Angers une pension pour ce jeune artiste qui devait lui faire tant d'honneur. Cette demande, apostillée par tous les membres de la quatrième classe de l'institut, fut accueillie, et la pension, qui s'élevait à 500 fr., lui fut continuée jusqu'à ce qu'il eût terminé ses études. David obtint, en 1811, le prix de la tête d'expression, et la même année le premier prix de sculpture. Il se rendit ensuite en Italie, fréquenta assidument l'atelier du célèbre Canova, et étudia avec enthousiasme les chefs-d'œuvre de cette terre classique des beaux-arts. Il revint à Paris en 1816, et partit aussitôt pour Londres, où il avait le désir de voir les marbres de lord Elgin et de visiter le célèbre Flaxman. C'est pendant le séjour qu'il fit en Angleterre qu'on lui offrit, au nom d'une société de souscripteurs, d'exécuter une colonne, avec statue et bas-relief, en mémoire de la bataille de Waterloo. David était en ce moment dans une sorte d'embarras pécuniaire; il repoussa néanmoins cette proposition avec mépris et revint en France. En 1825, il fut nommé membre de la légion d'honneur; il était porté le premier sur la liste des sculpteurs: il fut élu, au premier tour de scrutin, membre de l'institut, le 5 août 1826, et quatre mois après (en décembre), il fut, à l'âge de trente-huit ans, appelé aux fonctions de professeur de l'école royale des beaux-arts. Les travaux de David sont nombreux et justifient les faveurs dont il a été l'objet.

DAVIE (William Richardson), colonel-commandant de la cavalerie des États-Unis, dans la Caroline du nord, naquit au village d'Egremont, en Angleterre. Son père ayant visité la Caroline du sud, peu de temps après la paix de 1763, l'emmena avec lui, et, à son retour en Angleterre, le confia aux soins du révérend William Richardson, son oncle maternel. Ce dernier conçut pour son neveu un attachement tel que non seulement il se chargea de son éducation, mais encore l'adopta comme son fils et son héritier. Le jeune Davie fut d'abord envoyé dans une pension de la Caroline du nord. Il en sortit quelques années après pour entrer au collége de Nassau-Hall, à Princeton, dans le New-Jersey, où il finit ses études vers la fin de 1776. Il se rendit ensuite à Salisbury pour étudier la jurisprudence, mais la guerre ayant continué, il ne put résister plus long-temps au désir de se ranger parmi les défenseurs de sa patrie adoptive. Il engagea un de ses amis, qui était déja trop vieux pour un service actif, à lever une compagnie de dragons, et Davie obtint le grade de lieutenant dans cette troupe. Le capitaine ne tarda point à joindre l'armée du Sud, mais il se trouva bientôt incapable de supporter les fatigues de la guerre, et fut forcé de retourner chez lui. Le lieutenant Davie prit dès lors le commandement de sa compagnie, qui fut à sa propre requête réunie à la légion du comte Pulaski, sous les ordres duquel il servit jusqu'au moment où il fut promu, par le général Lincoln, au grade de brigadier-major de cavalerie. Lorsque ce général tenta de déloger le lieutenant-colonel Maitland de son camp retranché sur le Stono, Davie reçut une blessure grave; on le porta du champ de bataille à l'hôpital de Charleston, où il resta durant cinq mois. Dès qu'il fut rétabli le gouvernement de la Caroline du nord lui donna le pouvoir de lever un petit corps, composé d'une compagnie de dragons et de deux compagnies d'infanterie, à la tête duquel il fut placé avec le titre de major. Davie consacra à l'équipement de cette troupe jusqu'au dernier shilling de la fortune qui lui avait été léguée par son oncle; et lorsqu'elle fut prête à entrer en campagne, il s'avança pour joindre l'armée principale. Ayant rencontré nos soldats dispersés et en fuite, il continua néanmoins à marcher contre le vainqueur, et sa bonne contenance sauva une grande quantité de bagages et beaucoup de traînards de l'armée américaine. Sachant que Sumpter était en mouvement pour se rallier à Gates, il l'avertit de la défaite de ce dernier, et l'empêcha par là de subir le même sort. Dans le mois de septembre, le gouvernement de la Caroline du nord lui accorda le grade de colonel-commandant de la cavalerie de l'état. Durant cette guerre du Sud, qui menaçait de devenir si fatale aux armées américaines, le colonel Davie soutint du moins l'honneur national compromis par la prise de Charleston et le désastre arrivé à la division de Gates. Dans une occasion, il détruisit entièrement une escorte de provisions, fit quarante prisonniers, sans éprouver de son côté aucune perte. Dans une autre, il défit un corps anglais beaucoup plus nombreux que le sien, lui tua ou blessa soixante hommes, et s'empara de quatre-vingt-seize chevaux et de cent vingt fusils. Lorsque lord Cornwallis se présenta devant Charlotte, dans la Caroline du nord, le colonel Davie, à la tête de son détachement, lui disputa long-temps l'entrée de ce village, avec un courage et une intrépidité qui eussent été dignes d'un meilleur succès. Plus tard, il se distingua également sous les ordres du général Greene. La capture de Cornwallis ayant assuré un prompt retour à la paix, le colonel Davie quitta les armes pour se revêtir de la toge. Il se retira dans la ville d'Halifax, sur le Roanoke, où il exerça plusieurs années la profession d'avocat. Il fut ensuite gouverneur de la Caroline du nord et ambassadeur des États-Unis en France dans une conjoncture difficile.

DAVIET DE FONCENEX (François), brigadier des armées du roi de Piémont, gouverneur de Sassari, et commandant de la marine sarde, naquit à Thonon (Savoie), en 1734. Il se livra de bonne heure à l'étude des sciences exactes, et eut, à Turin, pour maître et pour ami le célèbre Lagrange. Ses progrès dans les mathématiques lui firent obtenir, très jeune encore, un emploi dans la marine de Sardaigne. Il fut décoré, en 1774, des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, et nommé membre de l'académie royale des sciences de Turin en 1778. Son goût pour une vie tranquille lui fit rejeter des offres brillantes de Catherine et

de Frédéric II. Il est mort à Casal au mois d'août 1799. On a de lui : 1° *Mémoire sur les logarithmes des quantités négatives*, dans le premier volume des *Miscellanea Taurinensia*, 1760 ; 2° *Eclaircissements sur les quantités imaginaires*, ibid, deuxième volume, 1761 ; 3° *Récit d'une foudre ascendante éclatée sur la tour du fanal de Villefranche*, dans la *Biblioteca oltramontana*, 1789 ; 4° *Principes fondamentaux sur la mécanique*, etc., Turin, 1799.

DAVIS (J.-B.), chirurgien anglais, passa quelques années en France comme prisonnier, et y publia deux ouvrages en français qui lui obtinrent sa liberté de Napoléon. Ce sont : *Observations sur les asphyxies et Projet de règlement concernant les décès*. Depuis son retour en Angleterre, il a publié en anglais : 1° *Histoire ancienne et moderne de Nice*, in-8°, 1807 ; 2° *Origine et description de Bognor ou Hothamton*, in-8°, 1807 ; 3° Deux volumes sur divers sujets, dont l'un a principalement trait à la France et à ses habitants, 1807 ; 4° *Aperçu scientifique et populaire sur la fièvre de Walcheren et ses conséquences*, in-8°. En 1816, le docteur Davis fonda à Londres le dispensaire royal et universel pour les enfants, l'une des plus belles institutions modernes, en ce qu'elle a en quelque sorte créé, du moins pour l'Angleterre, une nouvelle branche de l'art de guérir, la *médecine infantile*. Chaque année les résultats obtenus dans cette institution sont rendus publics.

DAVOT (Adélaïde), mariée à M. Marotte, receveur des domaines. La nature s'est montrée prodigue de ses dons envers cette dame. Une jolie figure, une imagination brillante, de l'érudition, des talents agréables, beaucoup d'esprit, et, ce qui chez le sexe n'est pas toujours compatible avec cette faculté, une extrême bonté, ont placé Mme Davot parmi les femmes les plus distinguées de la société. Un voyage en Angleterre, qu'elle entreprit en 1817 et 1818, éveilla en elle le désir d'écrire. Cet essai lui révéla un talent né, presque à son insu, de l'étude des grands écrivains, et que la méditation avait fortifié. A son retour en France, elle publia ses *Lettres sur l'Angleterre*, ou *Deux années à Londres*, 1820-1821, in-8°. L'étendue des vues dans quelques occasions, et une foule de réflexions remarquables eussent trompé sur l'auteur de ces *Lettres* s'il ne s'était pas nommé. Mme Davot a puissamment concouru à la fondation et au succès du *Petit Courrier des Dames*, journal consacré aux nouveautés littéraires, aux beaux-arts et à la mode, et qui compte aujourd'hui sept années d'existence. Voici les principaux ouvrages de cette dame : 1° *Les Veillées d'une solitaire de la Chaussée-d'Antin*, 1821, 2 vol. in-12 ; 2° *Les Fables de Dodsley*, traduites de l'anglais, 1822, 1 vol. in-18, 3° *Les Amusements de la campagne*, 1823, in-18 ; 4° *La Jeune Fille mourante*, élégie. Plusieurs jolies romances ont prouvé que Mme Davot était familière avec le langage des muses. Une femme qui obtient des succès littéraires se voit bientôt en butte aux traits de l'envie, aux manèges de la calomnie. C'est peu qu'on lui conteste ses ouvrages : si elle est belle, on attaque ses mœurs, on flétrit sa réputation. Mme Davot l'a éprouvé, et cette cruelle épreuve, à laquelle sa sensibilité n'a pu résister, l'a détournée depuis quelque temps d'une carrière où elle avait montré un talent plein d'originalité et de délicatesse. Toutefois elle a voulu que les fruits de son expérience profitassent aux jeunes personnes qui débutent sur la scène du monde. *Le Guide des jeunes femmes*, composition qui a mérité les suffrages d'un illustre pair, membre de l'académie française, paraîtra incessamment. Il est à désirer que cet ouvrage ne soit pas le dernier dont le public sera redevable à une femme aussi remarquable par son esprit que par ses qualités aimables.

DAVOUT (Louis-Nicolas), duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, pair, maréchal de France, etc. Né le 10 mai 1770, à Annoux, département de l'Yonne, il entra de bonne heure à l'école militaire d'Auxerre, passa ensuite à celle de Paris, où était alors Napoléon, et fut fait en 1787, sous-lieutenant de cavalerie. La révolution ne tarda pas à éclater. Il en accueillit les promesses avec la chaleur naturelle à son âge, resta fidèle à ses drapeaux, et alla, quoique noble, se placer dans les rangs des volontaires qui accouraient les défendre. Il fut nommé chef de bataillon par les suffrages de ses compagnons d'armes, forma, disciplina ceux qui l'avaient choisi pour les commander, et se rendit au camp de Maulde avec eux. Il fit la campagne de Belgique, sous les ordres de Dumouriez, se distingua dans diverses affaires, et surtout à la bataille de Nerwinde, où il mérita le grade d'adjudant-général. Destitué comme noble, en 1793, il alla partager la prison de sa mère, fut rendu à la liberté après le 9 thermidor, et nommé général de brigade. Il passa en cette qualité à l'armée de la Moselle, avec laquelle il fit le siége de Luxembourg. Il battit, rejeta dans la place les troupes du général Bender, et conçut le projet de détruire le seul moulin qui fût à la disposition des habitants. Il se mit à la tête de deux cents grenadiers des Vosges, pénétra dans les ouvrages avancés, surprit l'ennemi, détruisit l'édifice, et jeta par ce trait d'audace la consternation parmi les assiégés. Bender essaya de relever le moral de ses troupes, hasarda une sortie, fut défait et rejeté dans la place. Nommé général de division après la chute de cette redoutable forteresse à laquelle il avait eu une part si décisive, Davout refusa le brevet qui lui fut expédié. Il passa sous les ordres de Pichegru, et fut jeté dans Manheim, abandonné à lui-même, et obligé de rendre les armes après un mois de tranchée ouverte. Il n'avait pas quitté le quartier-général de Wurmser, lorsqu'un officier lui annonça officiellement que Landau avait été enlevé de vive force. Le général accueillit la nouvelle avec la confiance qu'elle méritait. L'Autrichien se fâcha et protesta grossièrement qu'elle était vraie. « Je le « crois, répondit Davout, tout est possible à la « guerre, même les choses les plus invraisembla- « bles ; mais ce qu'il y a d'impossible, c'est que « Landau ait été pris par des gens de votre espèce « qui ne savent pas respecter les chances de notre « état. » Wurmser applaudit à cette leçon sévère. Le général rentra en France sur parole, et fut échangé l'année suivante. Il rejoignit aussitôt l'armée, partagea les dangers de la défense de Kehl, mérita l'amitié de l'immortel Desaix, et prit à l'ouverture de la campagne de 1797, une part glorieuse au passage du Rhin, qu'exécuta ce général. La guerre terminée, il alla combattre en Égypte, culbuta les Arabes à Souaqui, les défit à Tata, joignit le général Desaix à Samanhout, et décida par une charge heureuse le succès de la journée. Il se mit à la poursuite des vaincus, les atteignit sur les ruines de Thèbes, à Byr-El-Bar, à Bardys, à Thémé, et les tailla en pièces partout où il les rencontra. Il redescendit ensuite dans la basse Egypte, dispersa les partis qui avaient intercepté nos communications avec la Syrie. Il eut bientôt une nouvelle occasion de signaler son courage. Les Turcs étaient venus nous chercher sur le sol que nous avions conquis. Débarqués le 14 juillet 1799, ils s'étaient portés le 17 sur le fort d'Aboukir, et l'avaient enlevé. Bonaparte accourut à leur rencontre, les battit, et laissa à ses lieutenants le soin de réduire cinq mille de ces ottomans qui s'étaient réfugiés derrière leurs ouvrages. Davout marcha à eux, les débusqua, après un combat meurtrier, de

toutes les positions qu'ils occupaient à l'extérieur, les suivit, enleva le village d'Aboukir, força le fort de capituler et compléta ainsi la destruction de l'armée des pachas. Le général Bonaparte repassa en France; Kléber prit le commandement des troupes et adopta un système tout-à-fait opposé à celui de son prédécesseur. Uniquement occupé d'évacuer une conquête qui nous avait coûté tant de fatigues et de privations, il ouvrit des négociations avec les Anglais, avec les Turcs, et se laissa bientôt amener à une transaction sans compensation et sans garantie. Il n'osa pas cependant accepter à lui seul la responsabilité d'un traité si étrange; il assembla un conseil de guerre, voulut la faire partager à ses généraux. Davout s'éleva vivement contre ces négociations sans dignité, et combattit avec chaleur le dessein d'abandonner l'Egypte. L'évacuation fut néanmoins consentie et le traité conclu. Son opposition lui avait aliéné le général en chef, sa présence devenait inutile dans un pays qui allait nous échapper; il repassa en France, et fut nommé général de division. Envoyé en Italie, il se signala au passage du Mincio, et donna l'exemple d'une générosité peu commune. Chargé de remplacer le général qui commandait l'aile gauche de l'armée, il prit sur lui de n'en rien faire, et se borna à conduire l'avant-garde sous ses ordres. La guerre, un moment suspendue, recommença bientôt; le traité d'Amiens fut rompu, on courut aux armes, toute la côte se couvrit de soldats. Davout, mis à la tête des troupes qui campaient à Ostende, s'exerçait au commandement en chef, lorsqu'il fut créé maréchal, le 19 mai 1804. Il ne comptait pas encore trente-cinq ans. Nos bâtiments avaient reçu l'ordre de se réunir dans les ports du camp de Boulogne. La flotille franco-batave, jointe à celle d'Ostende, avait heureusement atteint Calais, sous les ordres de l'amiral Werhuell; il lui restait à doubler le cap Griney, en présence d'une flotte anglaise de 84 voiles dont 7 vaisseaux de ligne. La manœuvre était difficile et périlleuse. L'amiral prend sur lui de la tenter. Le maréchal Davout, témoin de cette résolution généreuse, n'hésite pas à courir les dangers qu'elle présente. Il se jette sur la chaloupe canonnière que monte Werhuell, brave la mitraille, atteint avec notre petite armée navale le port d'Ambleteuse où il entre aux acclamations universelles des troupes et des citoyens. Pendant que nous menaçions les Anglais, les Autrichiens envahissaient la Bavière et nous jetaient le gant. Il fut bientôt ramassé. L'armée se mit en marche, et le maréchal Davout conserva le commandement du troisième corps qu'il avait formé au camp d'Ostende. Victorieux dans tous les combats qu'il livre sur le Necker, sur l'Inn, dans les gorges de Marienzell, il arrive à Vienne, passe le Danube, se porte sur Presbourg, surprend le pont volant établi sur ce fleuve, et conclut avec les Hongrois une convention qui les éloigne du champ de bataille. Il reçoit sur ces entrefaites l'ordre d'accourir en Moravie. Il se met aussitôt en marche, se rend de Vienne à Soblnitz, en trente-six heures, arrive à temps, bat la gauche de l'armée austro-russe, et contribue par cette incroyable rapidité au gain de la plus éclatante victoire du siècle. Il ne tarda pas à décider lui-même une journée qui ne fut pas moins étonnante par ses résultats. Après neuf mois de repos, la grande armée s'était avancée sur la Prusse, et avait joint les vieilles bandes que Frédéric avait rendues si célèbres. Pendant que l'action s'engageait à Iéna, le maréchal posté en avant de Naumbourg, avec le troisième corps, occupait les défilés de Kœsen, et défendait le passage de la Saale, que menaçait l'armée prussienne commandée par le roi en personne. Il fait déboucher ses troupes par le pont Kœsen, se porte contre l'avant-garde ennemie et la culbute. Maître des hauteurs, il presse les mouvements des trois divisions d'infanterie et de la seule division de cavalerie qu'il a sous ses ordres. L'action s'échauffe et devient à chaque instant plus terrible. L'armée prussienne engagée presque tout entière, redouble vainement d'efforts pour s'ouvrir un passage, les généraux Gudin, Friant et Morand lui opposent une résistance, dont elle ne peut triompher. Le général poursuit ses succès et ne se laisse pas intimider par le nombre des bataillons qui va toujours croissant. Il enfonce les Prussiens, les culbute à mesure qu'ils se rallient, et les poursuit à travers les défilés d'Auerstaedt. Vingt mille ennemis couchés dans la poussière, cent quinze pièces de canon et cinq mille prisonniers, tels sont les résultats qu'il obtient avec ses trois divisions d'infanterie soutenues par mille chevaux qui avaient eu à lutter contre douze mille hulans, commandés par Blucher. Après cette victoire qui valut au maréchal le titre de duc d'Auerstaedt, et les succès d'Iéna, l'ennemi poussé de toutes parts céda et se rendit sur tous les points. Davout surprit le pont de Wittemberg, entra le premier à Berlin, et fit capituler la forteresse de Custrin quelques jours après. Il poursuivit sa marche rapide, atteignit Posen, Varsovie, franchit la Vistule, traversa le Bug en présence de la cavalerie russe, la battit à Czarnowo, à Pultusk, à Heilsberg. Peu après cette dernière action eut lieu la terrible journée d'Eylau, le maréchal Davout était en ligne à six heures du matin avec son corps qui ne comptait que quatorze mille combattants. Il soutint cependant avec constance le choc de la plus grande partie de l'armée russe, et lui causa des pertes immenses; mais lui-même en éprouva d'énormes. Il reçoit l'ordre de se retirer, s'y refuse, redouble de vigueur, attaque avec audace, étonne, enfonce l'ennemi, et lui arrache l'une des plus sanglantes victoires que rappellent nos annales. Après cette terrible journée, les Russes se rendirent encore divers combats; mais défaits dans toutes les rencontres, battus à plate couture à Friedland, ils acceptèrent la paix, et le maréchal chargé de régir les provinces conquises, resta quinze mois étranger aux combats. Une administration sage lui concilia l'affection des braves Polonais. Il paralysa les manœuvres des sociétés secrètes, remédia aux abus, et déjoua les intrigues de la malveillance sans qu'aucun acte de rigueur attristât ces résultats. La guerre vint le surprendre au milieu de ses soins pacifiques. Deux cent mille Autrichiens, commandés par l'archiduc Charles, ont pénétré en Bavière, et s'avancent sur Ratisbonne. Le maréchal Davout les rencontre près de Taun. Il n'a que des forces bien inférieures, mais ses troupes sont dévouées, pleines de confiance, il attaque l'ennemi et bat les colonnes qui lui sont opposées. Il poursuit ses succès que la réunion de l'armée bavaroise va rendre plus décisifs, lorsqu'il reçoit l'ordre d'aller prendre position près d'Eckmühl. Il se met en marche à la tête de deux seules divisions, et se trouve bientôt engagé avec cinq corps d'armée que dirige le prince Charles. Un de nos régiments est culbuté, huit mille Hongrois atteignent la hauteur que couronne notre artillerie; le moment est critique. La prise de nos pièces peut causer la perte de la journée. Le général sans se déconcerter fait tirer les derniers coups qui nous restent. La tête de la colonne ennemie en est écrasée; elle prend la fuite, et entraîne tout ce qui la suit. Le prince revient à la charge dès le lendemain; mais aussi malheureux que la veille, il est accablé, battu, et obligé de se retirer devant son heureux rival qui prend paisiblement possession du champ de

bataille sur lequel il a vaincu. Les deux armées se rencontrent de nouveau à Wagram, la bataille est vivement engagée sur une ligne fort étendue. Le maréchal Davout, manœuvre pour tourner la gauche de l'ennemi qui occupe une forte position. Il l'aborde et la culbute avec la vigueur qui caractérise ses attaques. Il pousse aussitôt ses avantages, se porte sur Wagram, et contribue à déterminer la retraite de l'archiduc. La paix conclue, le maréchal prend le commandement des troupes qui séjournent dans les provinces conquises, et vient ensuite présider une commission de gouvernement établie à Hambourg. Les nécessités de la guerre, et les ressentiments de la politique, imposèrent au maréchal Davout des mesures rigoureuses. Sévère contre les abus que la cupidité cherchait à introduire dans la 32e division militaire, il ne cessa d'accorder une protection générale au malheur jusqu'au moment où il alla reprendre sa place sur les champs de bataille. L'Autriche, la Prusse, l'Allemagne, l'Italie, s'étaient réunies à la France contre les Russes. Jamais armée n'avait été plus formidable; les éléments seuls pouvaient en triompher. Le prince d'Eckmühl franchit le Niémen à la tête de soixante mille braves, et développa dans cette funeste campagne les talents qu'il avait déployés trois ans plus tôt. Commandant du premier corps, il tint l'aile droite de la grande-armée, chassant devant lui le corps du prince Bagration. Après avoir quitté Wilna, et prenant le chemin de Wolosyn, il entra le 8 juillet à Minsk où les Lithuaniens lui firent l'accueil le plus favorable: on vit alors les premières familles de la noblesse, telles que Wankowicz, Radziwill, Chodzko, Günter, etc., rivaliser de zèle en offrant leurs biens et leurs bras pour la cause de la régénération de la Pologne. Le prince d'Eckmühl avant de quitter la ville de Minsk assista, à la tête de son état-major, à une cérémonie religieuse célébrée, dans l'église cathédrale, par l'évêque Dederko; il y prononça à haute voix et en langue polonaise, ces mots qui retentirent dans le cœur de tous les Polonais, mais qui malheureusement ne furent point prophétiques: « La Pologne existe, la Pologne existe, vive le « grand et l'invincible Napoléon. » Le maréchal Davout se montra à Mohilow, à Smolensk, à la Moskowa, ce qu'il avait été à Taun, à Eckmühl, à Wagram, et fit preuve dans la retraite d'une constance, d'une force d'ame que la nature seule peut donner. Sans cesse à la suite de ses faibles débris, il les encourageait, les soutenait par sa présence, et réussit enfin à les ramener à Thorn. Il ordonna de cette place les dispositions qu'exigeait la défense des forteresses qui commandent le pays que nous étions forcés d'abandonner, et quand il eut pourvu à tout, il se replia sur Magdebourg d'où il gagna Hambourg, le 30 mai 1813: il y rétablit l'ordre, dressa ses recrues, organisa les nouvelles divisions qui lui étaient confiées, et fit élever ce vaste camp retranché, qui plus tard conserva une armée à la France. A la gloire acquise sur tant de champs de bataille, il joignit celle que donne la défense d'une grande place de guerre. Abandonné à lui même, sans espoir de secours, il se soutint dix mois entiers au milieu d'une population nombreuse qu'exaltait une armée de quatre-vingt mille hommes commandés par l'un des plus habiles généraux russes, le vieux Beningsen. Les événements de Fontainebleau, mirent fin à cette lutte glorieuse. Le maréchal remit le commandement de ses troupes au général Gérard que le gouvernement royal avait choisi pour le remplacer. Il revint en France; mais il y avait été devancé par les plaintes les plus graves dirigées contre lui; elles avaient pour objet la saisie à Hambourg, sans indemnité, des bois, fers, chanvres, goudrons, et propriétés particulières des négociants, la démolition, pour l'intérêt de la défense, des quartiers entiers de la ville, l'expulsion de vingt-cinq mille des habitants, enfin la saisie à main armée des fonds de la banque. Il reçut ordre de se retirer à sa terre de Savigny, il s'y rendit et rédigea un mémoire où il se disculpa ainsi de la saisie des fonds de la banque. « J'ai essayé, dit-il, de détourner « ce malheur, en faisant prévenir le commerce de « Hambourg, par la commission désignée pour apposer les scellés sur la banque, que je renoncerais à « ce rigoureux expédient, si les négociants voulaient « s'engager à fournir les fonds nécessaires aux dépenses de l'armée. M. de Chaban et le comte de « Hogendorp, m'annoncèrent que le commerce persistait à ne prendre aucun engagement, et qu'il « n'y avait plus d'autre moyen que de s'emparer de « la banque. C'est ainsi qu'après avoir épuisé toutes « les ressources, et fait toutes espèces de tentatives, « la nécessité la plus absolue et la mieux constatée « me fit un devoir de m'emparer de ce dépôt. La « commission qui a opéré la saisie était composée « d'hommes dont la probité et le rang offraient les « plus grandes garanties: elle constata l'état de la « banque par un procès-verbal, et conserva avec « soin les registres. Les fonds qui en provenaient « ont été employés au service des hôpitaux, à la « subsistance des troupes et des administrations françaises, ainsi qu'à la continuation des travaux de « l'artillerie et du génie; travaux qui ont conservé « ving-cinq mille hommes à la patrie. Lorsque j'ai « été forcé de m'emparer des fonds de la banque « de Hambourg, ils montaient à plus de 12 millons, et lorsque j'ai été remplacé par le général « Gérard, l'armée avait été payée. J'avais fait face « à toutes les dépenses, la solde était au courant; « j'ai laissé dans les caisses de l'armée 1,718,250 « francs 93 centimes, qui ont continué à recevoir « la même destination. Tous les actes de mon administration ont été dictés par des ordres ou décrets dont j'ai les originaux entre les mains. J'ai « pu, dans les grands commandements dont j'ai « été chargé, froisser des intérêts particuliers; mais « jamais, de mon propre mouvement, je n'ai rendu « le nom français odieux; et dans toutes les circonstances difficiles où je me suis trouvé, j'ai toujours eu pour guides l'amour de la patrie et l'intérêt de l'armée. » Nommé l'année suivante au ministère de la guerre, il déploya dans les circonstances difficiles où nous avait placés le retour de l'empereur, toute l'énergie administrative dont il était doué. En peu de jours il eut levé, organisé une armée nombreuse et pourvu à la défense de nos places fortes. Toutes ces mesures néanmoins ne purent sauver la France. La funeste journée de Waterloo perdit tout. Il prit alors le commandement des troupes restées sans chef, et les conduisit derrière la Loire où elles furent licenciées. Ce fut le dernier acte de sa carrière militaire. Rendu dès lors à la vie civile, il vécut paisible jusqu'au moment où une maladie cruelle le conduisit au tombeau. Malgré son abord sévère, le prince d'Eckmühl était sensible, généreux, dévoué à son pays. La gloire de la France fut constamment le besoin de sa vie. Il vit arriver sa dernière heure avec le calme qui ne l'avait jamais abandonné sur les champs de bataille, et expira le 4 juin 1823, âgé de cinquante-trois ans.

DAVY (Sir Humphry), célèbre chimiste anglais, né, le 17 décembre 1779, à Pensance, dans le comté de Cornouailles. Après de premières études assez brillantes, faites dans les écoles de Truro et de Pensance, il vint résider à Tonkins, chez un chirurgien distingué, ancien ami de son aïeul ma-

ternel. Il y travailla avec une nouvelle ardeur pour se préparer à prendre ses degrés à Edimbourg, et à dix-huit ans il était déjà très versé dans toutes les sciences naturelles, mais montrait plus de goût pour l'étude de la chimie. L'observation d'un fait curieux décida de sa vocation, et fit connaître ce qu'on pouvait espérer de lui. Il constata par l'expérience que les plantes marines avaient sur l'air tenu en dissolution dans l'eau de mer, une influence semblable à celle exercée par les végétaux sur l'air atmosphérique, et qu'en leur fournissant toujours de nouvelles quantités d'oxigène, elles renouvelaient les quantités de ce gaz vital consommées par la respiration des nombreux habitants de la mer. Davy communiqua cette observation au docteur Beddoes, qui s'occupait de fonder un établissement où l'on devait faire des expériences sur l'emploi de certains gaz dans le traitement des maladies. Une correspondance s'en suivit; le docteur Beddoes proposa à Davy, qui avait dix-neuf ans, de suspendre son départ pour Edimbourg et d'assister à ses expériences; celui-ci demanda et obtint de les diriger. Il vint en conséquence à Bristol, où il demeura long-temps, et se livra à ses recherches sur les gaz. C'est dans la série de ses expériences sur ces corps qu'osant le premier introduire dans son économie, par la voie de la respiration, un gaz produit de l'art seul, il reconnut les propriétés enivrantes et hilarantes du *protoxide d'azote*. Les résultats de ce premier et important travail se trouvent consignés dans ses *Recherches chimiques et philosophiques*. Cet ouvrage lui valut la protection du comte de Rumfort, qui le fit nommer professeur de chimie à l'institution royale de Londres. En 1802, il commença devant la société d'agriculture son cours de chimie appliquée à l'industrie rurale et le continua pendant trois ans. Son *Traité de chimie appliquée à l'agriculture* fut le résumé de ses leçons. Il fut nommé, en 1803, membre de la société royale, et son secrétaire, en 1806. C'est de 1802 à 1810 qu'il s'occupa sans relâche de recherches sur la composition d'un grand nombre de corps qu'il soumit à un nouveau mode d'analyse, l'action de la pile voltaïque. A l'aide de ce nouvel agent chimique, il reconnut que l'*acide muriatique oxigéné* de Lavoisier est un corps simple auquel il donne le nom de *chlore;* qu'en se combinant directement avec l'*hydrogène*, il forme l'*acide hydrochlorique*, anciennement *acide muriatique* : coup mortel porté à la théorie de Lavoisier qui avait considéré l'*oxigène* comme seul principe *acidifiant*. Morveau avait proposé d'admettre l'hydrogène comme principe *alcalifiant ;* mais Davy, continuant ses importantes découvertes, décompose la *potasse*, la *soude*, la *baryte ;* enlève à ses anciens *alcalis* leur *oxigène*, démontre que ce sont des *oxides* en en extrayant de leurs bases métalliques, le *potassium*, le *sodium* et le *barium*, et l'hydrogène cesse d'être le seul principe *alcalifiant*. Ces travaux importants lui méritèrent, en 1810, le prix décerné par l'institut impérial, malgré la guerre acharnée que se faisaient alors l'Angleterre et la France, fait qui honore et le corps savant qui décerna le prix, et le chef de l'empire qui le permit. En 1811, Davy se maria, et fut fait chevalier. En 1814, il fut élu membre correspondant de l'institut de France et vice-président de l'institution royale. Sir Davy paraissait destiné à renverser les plus brillantes théories du *régénérateur* de la chimie française. Ayant reconnu que Lavoisier s'était trompé sur le rôle que joue l'oxigène dans la formation des acides, le chimiste anglais pensa qu'il lui avait aussi fait jouer un rôle trop important dans la combustion en le considérant comme le seul agent de ce curieux phénomène; il pensa, en outre, que ce n'était point à la présence du *calorique latent* qu'il faut attribuer ces grands dégagements de calorique et de lumière qui accompagnent souvent le phénomène de la combustion. Plein de cette pensée, il commença ses expériences sur la combustion et la flamme dont les résultats furent si heureux. Il démontra d'abord que la distinction des corps en soutiens de la combustion et en combustibles est vaine, puisqu'on voit souvent une même substance jouer alternativement ces deux rôles. Il démontra non moins évidemment que la combustion peut fort bien s'opérer sans le concours de l'oxigène; qu'elle a lieu même dans le vide le plus parfait que nous puissions obtenir dans le récipient de la machine pneumatique; que ce dégagement de calorique et de lumière a lieu au plus haut degré après la combustion de certains corps, même quand ces corps occupent après un volume au-delà de six cents fois plus grand que celui qu'ils avaient d'abord. D'après le principe de la *chaleur latente*, il devrait y avoir aux extrémités un froid considérable de produit. Il arriva enfin à cette conclusion importante que « la combustion est un résultat *général* des actions réciproques de toutes les substances qui sont douées les unes pour les autres de fortes affinités chimiques, ou qui jouissent de facultés électriques opposées, et que cet effet a lieu dans tous les cas où l'on peut concevoir qu'un mouvement intense et violent est communiqué aux particules des corps : » pensée sublime qui servira un jour de base à une nouvelle théorie chimique! Son esprit éclairé sur ce premier point, il voulut savoir quelle était la température nécessaire pour enflammer divers corps. Il arriva à ce premier résultat que « le rapport de la combustibilité des différentes matières gazeuses est jusqu'à un certain point comme les masses des matières chauffées, nécessaires pour les enflammer. » Ainsi un fil de fer d'un quarantième de pouce d'épaisseur, chauffé même au blanc, n'est pas susceptible d'enflammer les mélanges des mofettes de houillières, tandis qu'il enflammerait facilement l'hydrogène et d'autres gaz plus combustibles. Il possédait ses premières données quand il fut appelé, en 1815, à faire partie d'une commission formée à Sunderland pour voir à remédier aux nombreux accidents dont les mines houillières d'Angleterre étaient journellement le théâtre, accidents qui étaient produits par les explosions de ces mêmes *mofettes* ou *air inflammable*, dont ces mines étaient infestées. Ses recherches sur la *flamme*, qu'il considère comme une *matière gazeuse chauffée au point d'être lumineuse*, lui avait fait reconnaître qu'un tissu de fils métalliques très fins s'oppose au passage de la flamme; disons plus justement, cette gaze métallique refroidit chaque portion de cette matière gazeuse qui les traverse, et ramène sa température au-dessous du point lumineux. Cet abaissement est d'autant plus considérable que les fils étant plus fins et tissés plus serré, le tissu offre conséquemment des ouvertures plus petites et une surface plus grande qui augmente le rayonnement et abaisse davantage la température. Le tissu métallique peut rougir, mais s'il est construit d'un fil d'une grosseur telle qu'au rouge blanc il ne développe point assez de chaleur pour enflammer le milieu dans lequel il est plongé, il n'y aura point d'accident à craindre. Il ne s'agit donc plus que d'entourer la mèche qui fournit la lumière au mineur d'une double enveloppe métallique dont le fil sera d'une grosseur convenable, et la *lampe de sûreté* sera construite. Avec cette lampe on peut pénétrer dans toute mine houillière. L'augmentation dans la longueur et le diamètre de la flamme renfermée dans sa double enveloppe métallique annonce la présence du gaz explosif et les proportions dans lesquels il se trouve mêlé. En s'éteignant, elle

vous prévient que ses proportions sont telles que l'air n'est plus propre à la respiration. Nous n'insisterons pas pour faire sentir l'importance du service rendu a l'humanité par ce chimiste. En 1818, sir Davy visita l'Italie ; il analysa pendant ce voyage les couleurs employées par les anciens, et reconnut, après un examen attentif des manuscrits d'Herculanum, qu'ils n'étaient point tous carbonisés, mais qu'un grand nombre n'était qu'agglutinés par une substance chimique qui s'était formée avec le temps. Il inventa un dissolvant de ce produit, de sorte que sur treize cents manuscrits découverts, il y en a cent qu'on a l'espoir de dérouler ; trente environ l'ont déja été. En 1818, Davy avait été fait baronnet, mais un honneur bien plus considérable l'attendait a son retour d'Italie en 1820. Sir Joseph Banks, par sa mort, avait laissé vacante la présidence de la société royale; Davy et Wollaston furent considérés comme les plus dignes de le remplacer ; mais ce dernier ne voulut point entrer en concurrence avec son ami et se retira ; celui-ci fut nommé a une majorité de cent voix contre treize ; Davy usa de l'influence que lui donna cette place pour augmenter l'illustration de son pays. En 1825, il se mit à la tête d'une société d'actionnaires qu'il réunit dans le but de fonder un muséum d'histoire naturelle a Londres, institution qui manquait a cette grande cité. Dans le courant de l'année 1823, Davy reconnut que l'air atmosphérique tenu en dissolution dans l'eau de la mer est le seul agent de la prompte corrosion du cuivre employé pour doubler les vaisseaux. Son génie inventif, ayant trouvé la cause du mal, découvrit bientôt le remède. En rendant le cuivre *électro négatif* de faiblement *positif* qu'il était, il l'a privé de son affinité pour l'oxigène de l'air dissous dans l'eau : il y est parvenu en soudant de petites plaques de zinc, de fer ou préférablement de fonte de fer. *Le Samarang* avait été doublé en cuivre, dans l'Inde, en 1821 ; lorsqu'il arriva à Londres, au printemps de 1824, il était couvert de rouille, d'herbes marines et de zoophytes. On plaça sur sa doublure quatre masses de fonte de fer qui formait une surface égale au quatre-vingtième environ du cuivre. Ce navire fit un voyage à la Nouvelle-Ecosse. De retour en janvier 1825, il fut trouvé en bon état ; sa doublure s'était conservée aussi nette qu'a son départ. Cette importante découverte sera fertile en résultats. Sir Davy continue ses recherches, et il espère trouver à en faire des applications dans les plus petites comme dans les plus grandes choses. Déja par des applications de certaines quantités de fer convenablement ajustées, on empêche les instruments d'astronomie en cuivre et ceux d'acier de s'oxider. En les plaçant dans des boîtes construites avec certaines proportions de zinc, on a l'espoir de mettre obstacle, par des procédés analogues, au développement de l'*acétate de cuivre* (vert de gris) dans les vases de cuivre destinés à l'art culinaire. Sir Humphry Davy a publié, outre une foule de mémoires insérés dans les *Transactions philosophiques* et d'autres recueils philosophiques : 1° plusieurs mémoires de chimie, tirés des *Transactions philosophiques* ; 2° *Recherches chimiques et philosophiques, particulièrement sur l'oxide de nitre et sa respiration*, 1800, in-8° ; 3° *Abrégé d'un cours de leçons sur la chimie, prononcées à l'institution royale pour les progrès de la philosophie expérimentale*, 1802, in-8° ; 4° *Eléments de philosophie chimique*, 1812, in-8° ; traduit par M. Van-Mons, Paris, 1816, 2 vol. in-8° ; 5° *Eléments de chimie appliquée à l'agriculture*, 1813, in-4° ; traduit par Bulos, Paris, 1825, in-12, 2 vol. in-8°.

DAVY DE CHAVIGNÉ (François-Antoine), naquit à Paris le 4 mai 1747, devint auditeur à la chambre des comptes, et consacra tous ses moments de loisir à l'étude des arts, notamment de l'architecture, dans laquelle il acquit une assez profonde théorie. Il a publié un grand nombre de projets, dont aucun n'a été mis a exécution, mais qui décelent cependant les talents de leur auteur. Toutefois c'est a ses démarches et à son zèle qu'est dû le rétablissement du pont qui unit la Cité à l'île Saint-Louis. Davy de Chavigné est mort le 17 août 1806. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Projet de Bibliothèque publique de jurisprudence*, 1775, in-8° ; 2° *Projet de fontaine des muses*, 1778, in-8° ; 3° *Projet d'un pont triomphal*, 1781, in-8° ; 4° *Plans, coupe et élévation d'un pont en fer, d'une seule arche de cent quatre-vingt-deux pieds d'ouverture*, 1800, in-8° ; 5° *Mémoire sur la construction des ponts en fer*, 1801, in-8° ; 6° *Colonne de l'empire français, ou Projet de colonne triomphale, à la gloire de Napoléon-le-Grand, restaurateur de la monarchie, sous le nom de l'empire français*, 1806, in-8°, 7° *Rapport fait à la société libre des sciences, lettres et arts de Paris, sur un ouvrage intitulé* : De la solidité des batiments, par Ch.-Fr. Viel, 1806, in-8° ; 8° *Leçons d'un père à ses enfants, ou Recueil de sentences et de pensées morales, extraites des auteurs latins et français*, 1801, in-12, nouvelle édition, 1806, in-12. M. Ch.-Fr. Viel a publié une *Notice nécrologique sur François-Antoine Davy-Chavigné*, 1807, in 4°.

DAVY (William), ecclésiastique anglais, curé de Lustleigh, dans le Devonshire, est auteur, imprimeur et éditeur d'une compilation théologique, intitulée : *A System of divinity, in a course of sermons on the first institutions of religion, etc.*, 26 vol in-8°, 1795 à 1807. L'histoire de cette volumineuse compilation présente un exemple de persévérance que n'ont jamais offert les annales de la littérature si fertiles en singularités. Apres avoir terminé son manuscrit, l'auteur voulut le publier par souscription ; mais personne ne se présentant, il résolut de l'imprimer lui-même. Il se fabriqua une presse, acheta des caracteres pour composer au plus deux pages, et, aidé de sa servante, il commença à imprimer, page par page, quarante exemplaires des cent cinquante premiers feuillets. Il en distribua alors vingt-six dans les universités, chez les évêques, les journalistes, etc., sans pouvoir obtenir aucun encouragement. Il persista néanmoins dans son dessein ; mais il ne continua son travail que sur les quatorze exemplaires restants. Enfin, après douze ans d'un travail opiniâtre, il termina ses vingt-six volumes qu'il voulut cartonner lui-même pour ne devoir rien a personne, et fit ensuite le voyage de Londres pour déposer un exemplaire dans les quatorze principales librairies de cette ville. Le biographe anglais auquel nous empruntons cete notice, ne nous apprend pas si M. Davy est parvenu a en vendre.

DAWIDOFF (Denis), général-major russe, né a Moscou, le 16 juillet 1784, montra, dès son enfance, un goût très vif pour le métier des armes. Il fit toutes les guerres qui eurent lieu durant le règne de l'empereur Alexandre. En 1808, il fit la campagne de Finlande, a l'avant-garde du célebre Koulnest, général-major des hussards, tué au combat de Khaslitzy, le 3 juillet 1812. En 1809, il était à l'armée du Danube, sous les ordres du général prince Bagration. En 1812, M. Dawidoff se trouva de nouveau a l'avant-garde du général Koulnest ; nommé officier-général en 1815, il a eu divers commandements a l'armée depuis cette époque. Le goût du général Dawidoff pour les plaisirs de l'esprit se développa aussi prématurément que sa vocation pour les armes. Ses succès littéraires sont un témoignage de plus que les travaux du guerrier ne sont point incompatibles avec le goût pour les muses. Pour un poëte qui

nous a fait ingénuement l'aveu qu'il a jeté son bouclier le jour d'une bataille, combien pourrions-nous citer de fils d'Apollon qui se sont honorés par les traits de la plus brillante valeur. La guerre, les chevaux, les délices de la pipe, l'amitié, les plaisirs de la table ont tour à tour allumé la verve de Dawidoff. Plusieurs de ses chansons sont devenues nationales; la mémoire retient aisément les vers créés d'inspiration. Quelques unes de ses productions ont été insérées dans les journaux, mais la plus grande partie est encore en manuscrit. Le général Dawidoff a publié : *Essai sur la théorie des opérations des partisans*, 1821, in-8°.

DAY (Thomas), naquit à Londres, le 22 juin 1748, d'un officier de la douane qui le laissa orphelin à l'âge d'un an. Sa mère se remaria, et lui fit donner une assez bonne éducation; toutefois il quitta le collége de Corpus-Christi, à Oxford, sans y avoir pris ses degrés. Dès sa jeunesse, il manifesta beaucoup de goût pour l'étude du cœur humain, et, en 1766, il entreprit un voyage dans le pays de Galles, pour y contempler cette classe d'hommes qui, suivant lui, « n'ayant point encore » dévié des sentiers tracés par la nature, doivent » conserver les qualités de l'esprit humain dans » leur simplicité primitive, à l'abri des altérations » sophistiques de l'art. » Nous ignorons quel fut, dans cette contrée, le résultat de son investigation qu'il ne tarda pas à poursuivre en France, en Belgique et en Hollande, faisant partout un usage plus généreux qu'éclairé de la fortune qu'il possédait. On rapporte qu'à Lyon, au moment de son départ, une foule de misérables, auxquels il avait prodigué son or, vinrent lui demander de subvenir à leurs besoins futurs, parceque le bien-être dont ils avaient joui, pendant son séjour, serait, pour eux, un véritable malheur s'ils étaient obligés d'y renoncer. Cette circonstance, qui ne montrait pas l'esprit humain sous un jour bien avantageux, fut, dit-on, la cause de l'espèce de misanthropie qui, depuis lors, se manifesta dans la conduite de Day. L'amour lui préparait le même désappointement que la philanthropie. Ses vœux furent rejetés par une dame à laquelle il avait offert sa main; et, sur cet échantillon, il conclut qu'aucune femme ne possédait les qualités qu'il exigeait dans sa compagne, et résolut d'en former une lui-même. En conséquence, il se procura, dans un hôpital d'enfants trouvés, deux jolies filles de douze ans, dont il étudia le caractère pendant une année, au bout de laquelle il en plaça une chez une marchande de modes, et éleva l'autre à sa manière. Comme il la voulait insensible à la douleur, il lui versait de la cire à cacheter brûlante sur les bras; pour la prémunir contre la crainte, il tirait, dans ses vêtements, des coups de pistolets qu'il disait chargés à balle; et, pour s'assurer de sa discrétion, il lui confiait de prétendus secrets dont il assurait que la découverte compromettrait son honneur et sa vie. Mais Sabrina jetait les hauts cris à la moindre égratignure, s'effrayait en voyant une souris, et répétait, au premier venu, les confidences de Day, qui fut enfin obligé de renoncer à toute espérance de succès. Il adressa ensuite et successivement ses hommages à deux sœurs qui le refusèrent, quoique, pour leur complaire, il eût renoncé à sa malpropreté habituelle et aux formes plus que rustiques de ses manières. Enfin il trouva une compagne à peu près telle qu'il la désirait, et l'épousa en 1778. Il lui assura toute sa fortune, et, malgré cette donation, elle n'en fut pas moins l'esclave la plus soumise, la plus docile et la plus patiente des caprices de son mari. Tous deux se retirèrent alors dans une terre située à Anningsley, dans le comté de Surrey. Là, Day se livra à un grand nombre d'expériences agricoles, et tenta d'améliorer, par ses conseils et les travaux qu'il entreprit, la situation des paysans des environs : il devint l'arbitre de leurs différends, leur tenait toujours sa bourse ouverte dans leurs besoins, et recueillait chez lui ceux que la maladie mettait hors d'état de travailler. Une de ses idées dominantes était d'agir avec les animaux comme avec les hommes, ou, pour parler plus juste, il s'était persuadé que les premiers étaient plus propres à être gouvernés par des principes raisonnés que les autres. En conséquence, il prétendit dresser, d'après cette idée, un jeune poulain qui, mettant en défaut la théorie de Day, le jeta par terre, et le tua d'un coup de pied sur la tête, le 28 septembre 1789. Day a laissé plusieurs ouvrages dans divers genres, dont quelques uns ne sont pas sans mérite. 1° *Le Nègre mourant*, poëme, 1773 (cet ouvrage, dont la troisième édition fut dédiée à J.-J. Rousseau, contribua beaucoup à propager, dans la nation anglaise, ces sentiments d'horreur pour la traite, dont le résultat fut enfin l'abolition de cet infâme trafic); 2° *les Légions dévouées*, poëme, 1776; 3° *la Désolation de l'Amérique*, poëme, 1777; 4° *Sanford et Merton*. Cet ouvrage parut en trois parties, de 1783 à 1789. La principale idée est puisée dans l'*Emile*; et Berquin l'a traduit en français avec un succès plus grand que celui obtenu par l'original en Angleterre. On remarque, dans cet ouvrage, des vues assez spécieuses en théorie, mais complétement impraticables, et la réflexion démontre bientôt que l'auteur n'a jamais été père de famille. Day a publié aussi une *Histoire du petit Jacques*, et quelques opuscules en faveur des nègres et des colonies anglaises de l'Amérique.

DAZILLE (Jean-Barthélemy), médecin, né en 1732, fut élève du célèbre Antoine Petit; il entra au service de la marine, en 1755, et parcourut en qualité de chirurgien-major la Guyane, le Canada, les îles de France, de Bourbon, de Cayenne et de Saint-Domingue. Par suite d'un naufrage, il se trouva au Canada, en 1759, et assista au bombardement de Quebec, par les Anglais. Pendant la durée de ce siége, Dazille montra le plus grand zèle et développa la plus grande activité dans les secours à donner aux blessés. En 1776, il reçut le brevet de médecin honoraire du roi à Saint-Domingue et partit en cette qualité pour cette île. Une pratique de trente années dans les colonies permit à Dazille, naturellement doué d'un esprit observateur, de bien étudier l'influence d'un climat malsain, et la marche des épidémies dont le retour était rendu si fréquent par l'influence de ce même climat. Son expérience lui suggéra les nombreuses et utiles réformes qu'il introduisit avant son départ, dans le régime des hôpitaux de Saint-Domingue. De retour en France, Dazille publia par ordre du gouvernement, le fruit de ses observations; et ses ouvrages, trop peu répandus, seront consultés avec grand fruit par tous les médecins, et surtout par ceux qui se destinent à aller exercer la médecine dans les colonies. Ses *Observations sur les maladies des nègres*, démontrent que la grande mortalité parmi les noirs résulte forcément du régime auquel ils sont soumis. Comment, en effet, ne pas voir régner une grande mortalité parmi des hommes qu'on nourrit mal, qui par le défaut de vêtements sont exposés aux conséquences des brusques transitions de température auxquelles on les expose, qu'on soumet à un travail excessif sous un ciel ardent, et auxquels on permet, sans doute pour mieux les abrutir, l'usage immodéré des liqueurs fortes. Dans son *Précis sur les eaux minérales*, Dazille donne des renseignements précieux sur les eaux minérales de Saint-Domingue et sur les

productions médicinales de cette même île. Enfin, dans un essai sur l'horrible affection nerveuse, connue sous le nom de *tétanos*, Dazille prouve que le tétanos qui survient à la suite des blessures (*tétanos traumatique*) est dans un grand nombre de cas produit par l'abus des substances irritantes et spiritueuses. Dazille attribue aussi le tétanos à la suppression de la transpiration, causée par l'impression d'un air froid et humide; cette opinion n'est en aucune façon fondée. Dazille avait toujours montré dans l'exercice de la médecine, le plus grand désintéressement, et la plus grande bienfaisance. Aussi passa-t-il ses dernières années dans un état voisin de la pauvreté. Il mourut à Paris, presque octogénaire, en juin 1812. Voici la liste exacte de ses ouvrages: 1° *Observations sur les maladies des nègres*, Paris, 1776, in-8°; 1792, 2 vol. in-8°; 2° *Précis sur l'analyse des eaux minérales*, dans des *Observations générales sur les maladies des climats chauds*, Paris, 1785, in-8°; 3° *Observations sur le tétanos, sur la santé des femmes enceintes, et sur les hôpitaux d'entre les tropiques*, Paris, 1778, in-8°. Les trois derniers ouvrages ont été réunis pour former le tome second de la deuxième édition des *Observations sur les maladies des nègres*.

DEANI (Marc-Antoine), prédicateur italien, né à Brescia, le 12 septembre 1775. Il prit l'habit de franciscain de l'observance dans le couvent de Saint-Joseph de sa ville natale. A vingt-deux ans, il prononça ses vœux et prit en religion le nom de *Père-Pacifique*. Il enseigna d'abord la philosophie, puis la théologie; mais son goût le portait vers la chaire sacrée. Il y monta pour la première fois à Ferrare, en 1802. Depuis, les plus grandes villes de l'Italie, Rome, Milan, Florence, Venise, Turin, se disputèrent l'avantage de l'entendre. On dit qu'une tendre piété, une douce onction animaient ses paroles, qu'ornaient encore une élocution originale et brillante. Fidele à l'humilité de son ordre, Deani refusa l'évêché de Zante et Céphalonie, auquel il fut nommé, en 1815, par Pie VII. Ayant prêché à Rome, en 1819, avec beaucoup de succès, il reçut du même pape des médailles d'honneur, et fut nommé consulteur de l'index et définiteur-général de son ordre. Un mal qui lui survint à la main gauche nécessita l'amputation du pouce, sans qu'on réussît à lui sauver la vie. Il mourut le 24 octobre 1824. Dix-sept de ses discours sont imprimés. On cite parmi eux: *Discours à l'occasion de l'achèvement de la nouvelle cathédrale de Brescia*, 1813; *pour l'anniversaire du désastre que cette ville éprouva, en 1765, par l'explosion d'un moulin à poudre*, 1815; l'*Éloge de Pie VII*, celui de l'abbé *Marcelli*, Chiari, 1821, in-4°.

DEBELLE DE GACHETIER (César-Alexandre, baron), né à Voreppe en Dauphiné, le 27 novembre 1770, d'une famille noble, entra jeune encore dans un régiment de cavalerie, profita habilement des occasions nombreuses de se distinguer, qu'offraient au courage les premières guerres de la révolution, parvint rapidement au grade de colonel, et était général de brigade en 1805. Commandant de la légion d'honneur, et général de division, en 1808, il passa la même année en Espagne, et battit, en novembre, l'armée de Galice à Vasconcellos. Là s'arrêta tout à coup la carrière militaire du général Debelle. L'empereur, sans aucun motif connu, le priva de toute activité de service, le dépouilla de ses distinctions, et l'envoya dans sa maison de Voreppe, où il vécut dans la retraite jusqu'au rétablissement des Bourbons, qui, malgré le désir qu'il en eut témoigné, ne crurent pas devoir l'employer. Ce qui ne l'empêcha pas, lorsqu'il apprit, le 6 mars 1815, que Napoléon se dirigeait sur Grenoble, d'aller s'offrir au général Marchand, pour le combattre; mais bientôt, changeant de résolution, il prit, sur l'ordre qu'il en reçut le commandement du département de la Drôme, et, deux jours après, il sommait les autorités de Valence de reconnaître le gouvernement impérial. Obligé de se retirer, il reparut bientôt devant cette ville et en prit le commandement. Dès lors il prit tous les moyens propres à affaiblir l'impression que la présence des Bourbons pouvait faire sur les esprits. Il eut le 30 mars un engagement avec l'avant-garde de S. A. R. le duc d'Angoulême, commandée par le comte d'Escars, fut blessé dans l'action, et se retira sur Lyon. Il passa alors au commandement du Mont-Blanc; mais la bataille de Waterloo qui dérangea tant de calculs, venait d'avoir lieu; le général Debelle vit tous ses pouvoirs cesser, et le Roi l'ayant compris dans son ordonnance du 24 juillet, il se constitua prisonnier à Grenoble. Le 22 mars 1816, il fut condamné à mort par le deuxième conseil de guerre de la première division militaire, devant lequel il avait été traduit. Cette condamnation fut pour S. A. R. une nouvelle occasion de manifester sa généreuse bienfaisance: d'abord à sa recommandation, le Roi voulut bien commuer la peine de mort en une détention de dix ans dans la citadelle de Besançon, et S. A. R. passant, quelques mois après, dans cette ville, sur le rapport qu'on lui fit du dénuement du général, lui fit remettre une somme de huit cents francs, montant d'un premier semestre d'une pension sur sa cassette. Le général Debelle vit actuellement retiré dans son pays natal.

DEBELLOY (J.-B.). *Voy.* Belloy.

DEBILLY (N....), général de brigade, né à Dreux, en 1763. Il s'enrôla vers 1789, dans la garde nationale parisienne, où il obtint bientôt le grade de capitaine de canonniers. Quelque temps après il obtint au concours, la première place d'adjudant-général de l'artillerie de Paris. Ayant alors pris rang dans l'armée de ligne, il fit la campagne de 1792, en Champagne, contre les Prussiens. Employé, en 1799, à l'armée du Danube, sous le général Masséna, il concourut aux opérations de cette armée, soutint le 22 mars, de concert avec le général Walther, un combat sanglant contre les Autrichiens, près d'Ulm, et contribua à repousser l'ennemi, après une défense des plus opiniâtres. Il fut blessé, le 3 juin suivant, dans une affaire près de Zurich. Vers le même temps, il obtint le grade de général de brigade. Il prit part aux journées des 18, 19 et 20 brumaire, à Saint-Cloud, commanda ensuite à l'armée du Rhin, la cinquante-neuvième demi-brigade d'infanterie de ligne à la bataille de Biberach, le 9 mai 1800, y repoussa avec la plus grande valeur, l'ennemi qui, voulant profiter d'un mouvement fait par le lieutenant-général Saint-Cyr, cherchait à déborder l'aile gauche de l'armée française. Le général Debilly eut un cheval tué sous lui dans cette affaire, et eut l'épaule gauche traversée par une balle dans un autre combat. Il eut momentanément la direction d'une des divisions du ministère de la guerre, et commandait la ville de Munich lors de la conclusion de la paix avec l'Autriche. Nommé commandant du département des Deux-Nèthes, il mit tous ses soins à faire aimer le gouvernement et le nom français, et emporta des témoignages d'estime des Anversois, lorsqu'il partit pour se rendre au camp de Bruges. Employé à la grande armée, en 1806, il y commanda les 51e et 61e demi-brigades d'infanterie de ligne, y donna de grandes preuves de valeur à Austerlitz, et mourut glorieusement sur le champ de bataille d'Iéna, le 14 octobre 1806.

DEBOURGES (Joseph), député de la Creuse à la convention nationale. Il ne voulut prendre au-

cune part au procès de Louis XVI, regardant comme incompatibles les fonctions de législateur et celles de juge. Le 1er mai 1793, lors de la discussion relative à la pétition du faubourg Saint-Antoine, qui réclamait un décret sur le maximum, et une taxe sur les riches, Debourges s'écria: c'est en faveur « du peuple que nous nous élevons contre les brigands. » Pendant tout le règne de la terreur, Debourges s'enferma dans des travaux obscurs, et fit rendre beaucoup de décrets de secours. Il combattit les terroristes après la chute de Robespierre, et le 28 janvier 1795, il attaqua vivement Duhem, qui avait dit « que l'aristocratie et le royalisme triomphaient dans la convention. » Réélu après la session pour le conseil des anciens, il appuya, le 17 février 1796, la résolution qui accordait au directoire les radiations d'émigrés, et s'opposa à l'impression du discours de Portalis, qui voulait les mettre dans les attributions des conseils. Il fut élu secrétaire le 21 novembre 1797, et sortit du conseil en mai 1798. Depuis M. Debourges fut nommé président du tribunal civil de Chambon, le 8 mai 1800, et en exerça les fonctions jusqu'en 1815.

DEBRAUX (Paul-Emile), chansonnier, né le 30 août 1796, d'une famille protestante, à Ancerville, département de la Meuse. Comme la plupart des élèves du lycée impérial où il avait fait ses études, Debraux s'est montré constamment animé de cet esprit de patriotisme qu'on y inculquait à la jeunesse. En 1815, lorsque la trahison eut livré la France à l'étranger, il fut indigné des humiliations dont on accablait notre vieille armée, et le sentiment profond de la gloire qui s'attachait aux exploits de nos guerriers lui inspira des chants dans lesquels il fit revivre tous les souvenirs propres à réveiller l'orgueil national. Sa chanson de *la Colonne*, celle du *Mont-Saint-Jean* et plusieurs autres parvinrent en peu de temps jusque dans les plus petits hameaux : on les répétait sous le chaume, à la charrue, dans les ateliers, au cœur de Paris, à la cime des Alpes et dans les plaines de la Beauce. Jamais poëte n'obtint un succès plus complet ni plus populaire; M. Debraux faisait vibrer une corde pour laquelle il y avait de l'écho dans toutes les ames, au moment où il n'était plus un seul coin du territoire où l'on ne s'irritât du joug. Tous ses refrains étaient des pensées d'indépendance. Lorsqu'en 1816 et 1817, il se forma dans la capitale des espèces de clubs, où les ouvriers venaient s'enivrer de Surène et chanter la liberté, M. Debraux parut à la tête de ces réunions, et ses couplets pleins de verve et de hardiesse, y furent souvent applaudis avec transport. Sa réputation s'étendit rapidement dans toutes les classes industrielles; mais il était pour les salons un chantre trop incorrect et trop trivial; sa muse fut reléguée dans les faubourgs où elle a le privilége presque exclusif de réchauffer l'enthousiasme de ces plébéiens laborieux, qui dans un autre temps donnèrent un si puissant coup de main à la révolution. Depuis 1820, M. Debraux a publié quatre éditions de ses chansons nationales. Un recueil supplémentaire qu'il donna en 1822, ayant été saisi à la requête du procureur du roi, M. Debraux fut condamné à un mois de prison, et renfermé à Sainte-Pélagie, où il se trouva avec MM. Alexis Duménil, Bonnin, Magalon, Barginet, Eugène de Pradel, et plusieurs autres écrivains. M. Debraux a publié : 1° *Chansonnettes et poésies légères*, Paris, 1819-1822, 3 vol. in-18 et supplément; le premier volume a paru de 1819 à 1820 par livraison d'une feuille environ; le second volume, en 1821, sous le titre de *Chansons*; le troisième sous celui de *Chansons nationales et autres*; le supplément est de 1822; 2° *Les Dieux à la Courtille*, pot-pourri du carnaval, 1823, in-18; 3° *Le Nouvel enfant de la goguette pour l'année* 1823, 1823, in-18; 4° *Voyage à Sainte-Pélagie en mars* 1823, 1823, 2 vol. in-12; 5° *Chansons nouvelles*, 1825, in-18; 6° *Le Passage de la Bérésina*, petit épisode d'une grande histoire, 1825, 3 vol. in-12; 7° *La France au tombeau du général Foy*, messénienne, 1825, in-8°; 8° *Chansons nouvelles*, 1826, in-18, publiées en cinq livraisons; 9° *Mort de ce malheureux droit d'aînesse*, récit tragico-comico-philosophique en manière de pot-pourri, écrit sous la dictée de Cadet Lagingeole, 1826, in-32, trois éditions; 10° *Biographie des souverains du dix-neuvième siècle, par deux rois de la Fève*, 1826, in-32; 11° *Villèle aux enfers*, poëme tragico comico-diabolique, 1827, in-8°.

DEBRET (François), architecte, né à Paris, en 1783. Sorti de la célèbre école de M. Percier, Debret, dès ses débuts, montra qu'il avait su mettre à profit les leçons d'un maître si habile. Il ne fut d'abord connu que dans un petit cercle de gens de talent qui, en faisant valoir pour leur propre compte son savoir faire, se bornèrent à lui rendre justice, et ne firent rien pour favoriser son essor. Jusqu'à trente ans sa réputation fut ainsi concentrée; enfin elle parvint à se faire jour, mais ce ne fut pas précisément à la pratique de l'art qui avait été l'objet de toutes ses études qu'il dut de ne plus être ignoré. Debret devint en quelque sorte le créateur d'une industrie, en donnant aux papiers de tenture, une existence nouvelle et une importance qu'ils n'avaient pas avant lui. La pureté et le bon goût de ses dessins mirent en grand crédit la fabrique de Simon, qui depuis lors a marché à une fortune rapide. Mais le plus beau moment de la vie de Debret, comme artiste, est sans doute celui où M. Sellerier, appréciant des talents, qu'il se dissimulait peut-être à lui-même, lui proposa de se démettre, en sa faveur, de sa place d'architecte de l'abbaye royale de Saint-Denis. A ce moment, le vaisseau de la basilique menaçait ruine; délabré de toutes parts, ce vieux monument paraissait à la veille de s'écrouler; d'immenses réparations étaient urgentes; il s'agissait, non seulement de restaurer l'édifice de manière à lui rendre sa solidité, mais encore en accomplissant cette tâche déjà si difficile, il fallait ménager le type pur du style gothique, et ne rien faire qui ne fût avec ce type dans l'harmonie la plus parfaite. M. Sellerier désigna Debret comme le seul capable d'exécuter convenablement une semblable entreprise; Debret accepta, et l'on put s'émerveiller du bonheur avec lequel il exhumait du néant toutes les conceptions des premiers constructeurs. Avec quelques vestiges, modèles souvent encore informes, il ressuscita jusqu'aux moindres détails, et sut trouver dans le vague des traces effacées de suffisants indices pour raviver la pensée du moyen âge. C'est presque un prodige que cette reproduction exacte, de tous les caprices de la fantaisie, effectuée au moyen d'une érudition raisonnée. Quand on est initié à toutes les recherches, à toutes les combinaisons qu'elle a nécessitées, on s'étonne qu'elle n'ait pas employé la vie de plusieurs hommes. Quoiqu'il en soit, il restait encore à M. Debret assez de loisirs pour concevoir des plans, et se préparer à des travaux d'un autre genre. Un soir M. Courtin, administrateur de l'Opéra, exprimait devant lui la crainte que l'autorité ne fît fermer ce théâtre dont le voisinage était dangereux pour la bibliothèque royale. « Déjà, « ajouta M. Courtin, on nous a souvent menacés de « nous faire déguerpir; un ordre peut arriver d'un « instant à l'autre, et cela serait d'autant plus fâ- « cheux, que comme personne n'a songé à faire un « plan à l'avance, il y aurait nécessairement dans « les représentations une interruption bien longue. »

M. Debret garda le silence; mais rentré chez lui, il se mit à l'œuvre, et quand eut lieu la catastrophe du duc de Berri, son travail était depuis long-temps achevé. L'occasion était venue ou il allait enfin recueillir le fruit de ses veilles. Sur l'invitation de M. Courtin, qu'il avait fini par mettre dans sa confidence, il se rendit dans les bureaux de l'administration avec ses plans qui furent accueillis et acceptés avec enthousiasme. Nommé sur-le-champ architecte de l'académie royale de musique, Debret apporta la plus grande activité dans la construction qui lui était confiée; elle fut terminée en moins de sept semaines, et pourtant il eut à essuyer mille contrariétés de la part d'un ministère, qui tantôt ne voulait qu'une salle provisoire, tantôt exigeait que le bâtiment réunît toutes les conditions de la stabilité. D'autres obstacles résultaient du mauvais choix de l'emplacement; à chaque instant l'artiste devait plier ses vues et les modifier d'après des alentours qui lui étaient imposés. C'était une série continuelle de raccords à faire dans une enceinte où il y avait à lutter contre toute espèce d'irrégularités. Debret ne put que très rarement faire prévaloir ses idées; aussi le nouvel édifice a-t-il été l'objet de nombreuses critiques; cependant quand on sait quelles ont été les données du probleme, il est impossible de ne pas convenir qu'il ne pouvait être ni mieux, ni plus complètement résolu. Et en effet le public qui d'ordinaire ne se trompe pas dans ses jugements, a tenu compte à M. Debret du mérite de la difficulté vaincue. Malheureusement une réputation acquise au prix de pareils tours de force a quelquefois le grave inconvénient de précipiter dans des entreprises, ou le succes même n'est pas toujours un triomphe. Nous en citerons pour exemple ce théâtre des Nouveautés, qui, agenouillé devant l'immense façade de la Bourse, ressemble à l'enfant qui mesure l'orteil du Cyclope, ou plutôt à un saltimbanque qui mendie à la porte d'un palais. Du reste M. Debret a prouvé dans beaucoup de circonstances qu'il était familiarisé avec les règles du beau et du vrai. Ses confrères ont pour ses talents et pour sa personne la plus grande estime. Sans qu'il fit rien pour arriver, ils ont d'eux-mêmes ouvert leurs rangs pour le laisser passer, et il a dû à un caractère plein de bonté, de douceur, de modestie, de désintéressement, et à une rigoureuse probité, des avantages qui trop souvent ne sont accordés qu'à l'intrigue.

DEBRY (Jean-Antoine), né en 1760, à Vervins, département de l'Aisne, était avocat, et avait déjà publié divers écrits en faveur de la révolution, lorsqu'en 1791 il fut député a l'assemblée législative. Depuis cette époque jusqu'en 1815, il ne cess. de figurer dans tous les gouvernements que la France eut à subir. Le 1er janvier 1792, il demanda la mise en accusation des princes français émigrés. « Ne nous laissons point entraîner, s'écriait-il, par des considérations en faveur de la famille du roi.... qu'ils se rendent à Orléans (pour être jugés). » Le 16 du même mois, il fit décréter que Monsieur, frère du roi, par le fait de son émigration, était censé avoir abdiqué son droit éventuel à la régence du royaume. Il demanda et obtint l'érection d'un monument à la mémoire du courageux Simoneau, maire d'Etampes, qui, ne pouvant apaiser une sédition, s'était livré pour première victime, et des réparations pour les familles de Théobald-Dillon et de Berthois, également assassinés dans une émeute militaire. Ce fut sur sa proposition que l'assemblée législative rendit le décret par lequel elle s'attribuait exclusivement et sans le concours de la sanction royale le droit de déclarer la patrie en danger, droit qui, dans ses conséquences, détruisait celui que la constitution reconnaissait au roi de disposer de la force armée, de faire la paix et la guerre, et dépouillait ainsi la couronne de la plus importante de ses attributions. Quelques jours auparavant, il avait appuyé la mesure relative à la dissolution de la garde constitutionnelle du roi. Le 8 août, il demanda un décret d'accusation contre le général Lafayette, coupable, selon lui, d'avoir fait délibérer son armée sur les violences exercées le 20 juin dans les Tuileries, et d'avoir quitté son poste pour venir, au nom de cette armée, demander justice des outrages dont Louis XVI et sa famille avaient été l'objet. Il termina sa carrière à l'assemblée législative en proposant la création d'un corps de 1,200 tyrannicides, Séides républicains, qui devaient aller attaquer individuellement et jusque sur leurs trônes les rois qui menaçaient la France. Si quelque chose pouvait, nous ne dirons pas excuser, mais motiver une telle mesure, ce serait la situation où se trouvait alors le parti républicain. Encore dans toute l'effervescence de sa victoire du 10 août qu'il venait de remporter, il se voyait cependant près d'être accablé par la coalition formidable de toutes les puissances de l'Europe. La reddition des villes de Verdun et Longwi semblait ne lui laisser d'autres ressources que le désespoir, et il n'ignorait pas qu'il n'avait aucune grâce à attendre des vainqueurs. Ce furent sans doute les mêmes considérations qui amenèrent le supplice du malheureux Louis XVI. Quoi qu'il en soit, la proposition de Jean Debry n'eut pas de suites. Réélu à la convention nationale, il opina, dans le procès du roi, pour la formation d'un tribunal d'état, pris hors de l'assemblée, qui eût eu à juger tous les crimes de contre-révolution quels que fussent le nom et le rang de leurs auteurs. Ce vote semble indiquer qu'il ne reconnaissait pas à la convention le droit de juger le malheureux prince qu'elle avait accusé, détrôné et jeté dans les fers: cependant il vota la mort sans appel et sans sursis. Depuis lors jusqu'au 9 thermidor, il ne reparut que rarement à la tribune, pour provoquer des mesures contre les émigrés et faire décréter la translation des restes de Rousseau au Panthéon. Accusé de fédéralisme, peu s'en fallut qu'il ne partageât la proscription des girondins contre laquelle il avait protesté. Après la chute de Robespierre, il fut envoyé dans les départements de Vaucluse, de la Drôme et de l'Ardèche pour y remplacer, par le règne des lois, le régime de la terreur sous lequel ces contrées gémissaient encore. Il faillit être assassiné dans cette honorable mission qu'il remplit avec autant de talent que de courage. Rentré dans le sein de la convention, il prit part aux discussions de l'acte constitutionnel. On lui doit l'article: « Tout traitement qui aggrave la peine déterminée « par la loi est un crime. » La constitution de l'an 3 mit un terme à l'existence de la convention et créa de nouvelles législatures. Jean Debry fut nommé au conseil des cinq-cents, et présida deux fois cette assemblée à laquelle il fut appelé trois fois. Les nombreux discours qu'il y prononça portent l'empreinte d'un républicanisme ardent et courageux. L'adresse du corps législatif au peuple français, sur la journée du 18 fructidor, est de lui; elle fut accueillie avec enthousiasme par la nation, qui ne vit dans le coup d'état de cette journée qu'un nouveau triomphe sur la royauté. Quelques hommes éclairés seulement, convaincus que la plus légère atteinte au pacte constitutionnel est un coup mortel, conçurent dès lors pour la liberté des craintes que le 18 brumaire vint bientôt justifier. En l'an 6, Jean Debry, Roberjot et Bonnier furent choisis pour représenter la république au congrès de Rastadt. On connaît l'épouvantable catastrophe qui termina leur mission. Les ministres français, fati-

gnés des tergiversations du cabinet autrichien, avaient pris le parti de se retirer. Ils demandent une escorte; on la leur refuse comme inutile. Ils partent: c'était dans la soirée du 9 floréal an 7. A un quart de lieue de Rastadt ils sont assassinés. Les meurtriers étaient des hussards de Szecklers, régiment autrichien. Roberjot et Bonnier furent hachés par morceaux et périrent sur la place. Attaqué le premier, arraché de sa voiture, frappé de treize coups de sabre, Jean Debry feignit d'être mort, et dut son salut à cette présence d'esprit. Il passa la nuit dans les champs. Au point du jour, il rentra dans Rastadt. Les cadavres de ses infortunés collègues furent les premiers objets qui s'offrirent à ses yeux. Il fendit la foule qui les entourait, et arriva enfin chez le baron de Goertz, ministre de Prusse, qui lui prodigua tous les soins qu'exigeait sa situation. L'opinion publique, basée sur les procès-verbaux dressés à cette occasion, sur les dépositions de témoins oculaires, et sur la déclaration des ambassadeurs étrangers, accusa le gouvernement autrichien d'avoir commis cet attentat à l'instigation du cabinet de Saint-James, dont le but, disait-on, était d'entraîner l'Autriche dans une nouvelle guerre d'extermination contre la France. L'Autriche essaya de repousser cette imputation en rejetant sur les émigrés la responsabilité du crime; mais de retour à Paris, Jean Debry lui-même, que l'on ne soupçonnera pas de partialité en leur faveur, les justifia pleinement à la tribune. Soit que la catastrophe dont il avait failli être victime eût affaibli ses facultés morales, soit que la vue des dissensions continuelles qui agitaient la France eût modifié ses principes républicains, il n'opposa aucun obstacle à l'établissement des gouvernements consulaire et impérial. En l'an 9 (1801), il fut nommé préfet du département du Doubs, qu'il administrait encore en 1814. Au moment du rétablissement des Bourbons, à la première nouvelle de cet événement, Debry parut à l'une des fenêtres de la préfecture, le 22 avril, une cocarde blanche à son chapeau, tandis que ses domestiques, par son ordre, en distribuaient aux fonctionnaires publics. Il demanda le registre des actes de la préfecture, y fit inscrire le sénatus-consulte qui portait le rappel du Roi, et signa le premier. Il écrivit ensuite à MONSIEUR, comte d'Artois, pour lui offrir l'hommage de son profond respect et de sa soumission, et pour le prier de lui accorder la liberté de finir dans la retraite des jours dont le commencement avait été souillé par une tache que son repentir ne pouvait effacer. Il y reçut le grade de commandant de la légion d'honneur et le titre de baron avec une dotation. Pendant les cent jours, il fut appelé à la préfecture du Bas-Rhin. La seconde rentrée des Bourbons lui fit perdre cette place. Compris dans l'ordonnance d'exil rendue contre les conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI, il implora vainement de MONSIEUR, aujourd'hui Charles X, la permission de rester en France, et se retira en Belgique. M. Debry aime avec passion la botanique et cultive les lettres avec beaucoup de zèle; il s'en est véritablement montré l'appui, et s'est conduit de manière à se concilier l'estime des honnêtes gens pendant tout le temps de son administration dans le département du Doubs. On a de lui: 1° *Essai sur l'éducation nationale*, 1790, 2 vol. in-8°; 2° *Eloge de Mirabeau*, 1790, in-4°; 3° *Opinion sur la constitution de* 1793, in-8°; 4° *Catéchisme des élections*, 1797, in-8°.

DEBURE DE SAINT-FAUXBIN (JEAN-FRANÇOIS), frère de l'auteur de la *Bibliographie instructive*, naquit à Paris le 16 septembre 1741, et mourut dans la même ville le 24 janvier 1823. Il a publié: 1° *A. M. T. S. Boethii, de Consolatione philosophica, libri quinque recensuit Johannes Eremita*, Paris, 1783, in-12; *J. Eremita* est un pseudonyme de Debure; 2° *Nouveau Manuel d'Epictète, extrait des commentaires d'Arrien*, Paris, 1784, 2 vol. in-12; 3° *Lettre d'un solitaire à un académicien de province sur la nouvelle version française de l'histoire des animaux d'Aristote*, Paris, 1784, in-4°; 4° *Les Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, trad. du grec de Longus, Paris, 1787, in-4°; 5° *Epître dédicatoire à l'assemblée constituante*, imprimée en latin et en français à la tête du Nouveau Testament, latin-français, donné par Saugrin, 1791-1801, 5 vol. in-8°.

DEBURE (GUILLAUME), cousin du savant bibliographe Guillaume Debure, auteur de la *Bibliographie instructive*, naquit à Paris le 10 mai 1734. Il fut long-temps en butte à la haine de l'irascible abbé Rive, mais l'amitié de savants illustres tels que Larcher, Sainte-Croix, La Porte-du-Theil l'en dédommagèrent. M. Debure a rédigé un grand nombre de catalogues très bien faits et très estimés des bibliophiles. Nous citerons entre beaucoup d'autres: 1° *Catalogue des livres de la bibliothèque du duc de la Vallière*, Paris, 1783, 3 vol. in-8°; 2° *Catalogue de M. de B**** (de Loménie de Brienne), Paris, 1792, in-8°; 3° *Catalogue de M. L'Heritier de Brutelle*, Paris, 1802, in-8°; 2e édit., 1805, in-8°; 4° *Catalogue des livres rares et précieux de M. **** (de Camus de Limares), Paris, 1786, in-8°; 5° *Catalogue de Mercier, abbé de Saint-Léger*, Paris, 1799, in-8°. M. Guillaume Debure est mort à Paris, au mois de février 1820, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Il était depuis quarante ans libraire de la bibliothèque du roi, et avait été sous l'assemblée constituante membre de la commission des monuments. Il laisse deux fils qui marchent dignement sur ses traces.

DECAEN (CHARLES-MATHIEU-ISIDORE, comte), lieutenant-général, grand-croix de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, est né le 13 avril 1769 à Creuilly, près Caen. Il servait depuis environ trois années dans le corps royal d'artillerie de la marine, lorsqu'en 1790 les désirs de ses parents, l'emportant sur ses propres inclinations, le firent rentrer dans la vie civile; mais presque aussitôt la force des événements le reporta dans la carrière des armes. Engagé un des premiers dans le 4e bataillon du Calvados, il fut sergent-major de la 2e compagnie des canonniers, dès qu'on organisa ce corps, où il se fit remarquer par son activité, son intelligence et sa bravoure. En 1793, il obtint le grade d'adjudant-sous-officier; il venait d'en remplir les fonctions sous les yeux de Kléber, à qui il fut ensuite attaché comme adjoint pendant le siége de Mayence. « Mes adjoints, disait Kléber « à la fin de ce siége, ont vécu sous des voûtes de « feu; chaque jour devrait leur être compté pour « une campagne. » Capitaine lorsqu'on rendit la place, le jeune Decaen passa dans la Vendée, et ne tarda pas à être adjudant-général, chef de bataillon. Dans une incursion sur la rive droite de la Loire, le général d'avant-garde Marigny ayant rencontré un détachement, l'attaqua malgré la disproportion des forces, et fut tué du premier coup de canon. Decaen rallia la troupe ébranlée par cet événement, repoussa les vendéens, et reprit le corps du général. Lorsque la division Kléber fut occupée momentanément contre des hommes dont les exploits consistaient surtout dans le pillage des diligences, Decaen resta chargé de l'arrondissement de la Guerche; mais bientôt le général lui écrivit de Vitré: « Je viens d'organiser celui de la Gravelle; « c'est le plus dangereux: il sera digne de ton cou« rage. » Cette confiance ne fut trompée ni à la Gravelle, ni ensuite à Vitré. En 1795, Decaen fut chargé d'une reconnaissance importante près

des frontières de Bâle. L'année suivante, il pénétra dans Frankendal, en forçant une porte vivement défendue; mais il est fait prisonnier. Echangé peu de temps après il fut chargé, avec Abbatucci et quelques autres officiers-généraux, de préparer le passage du Rhin près de Strasbourg. Suivi de seize grenadiers, le général Decaen traversa le fleuve sous la mitraille d'une batterie qu'il enleva, et dont il tourna les canons contre l'ennemi. Prenant ensuite le commandement de l'avant-garde du général Beaupuy, il décida à Ettingen le succès de la journée. Pendant la retraite à laquelle Moreau a dû sa célébrité, ce général qui, en écrivant au directoire, avait fait l'éloge de Decaen, lui confia l'arrière-garde de l'aile gauche, et le gouvernement lui donna un sabre d'honneur pour sa belle conduite dans Kehl, assiégé par le prince Charles. Decaen devait faire partie de l'expédition projetée contre l'Angleterre; mais, en 1799, dans la Souabe où il commanda l'avant-garde de la division Souham, son zèle ne put rendre heureuses les opérations d'une campagne mal combinée. On l'accusa de s'être laissé surprendre à Tribery, et de n'avoir pas obéi lorsqu'il s'agissait de ressaisir ce poste. Destitué avant d'être entendu, il adressa à Bernadotte, alors ministre de la guerre, un mémoire justificatif qui resta sans réponse de la part des accusateurs, et il fut réintégré à la tête d'une division, sous les ordres de Lecourbe. Dans la mémorable campagne de 1800, nommé, le 16 mai, général de division, il soutient, à la tête d'une des réserves, Lecourbe attaqué vivement, et il enlève un convoi de grains qu'escortait une nombreuse cavalerie. Détaché par Moreau pour s'emparer de Munich, il y pénètre après une marche de trente lieues en trois jours, pendant lesquels il faut sans cesse repousser le commandant autrichien Merfeld. Eloigné du champ de bataille de Hohenlinden, où l'armée croyait ne pouvoir compter sur cette division de 6,000 hommes, Decaen a le bonheur d'arriver assez tôt pour contribuer puissamment aux triomphes de cette journée, après laquelle il poursuit les ennemis, et seconde près de Salzbourg le corps du général Lecourbe. Désigné pour l'inspection des troupes au commencement de 1802, il est nommé grand-officier de la légion d'honneur, et capitaine-général des établissements français dans l'Inde. Le 5 mars 1803, il s'embarque à Brest avec l'amiral Linois. Mouillée devant Pondichery, l'escadre est observée par plusieurs vaisseaux de guerre. Des nouvelles arrivées de l'Inde, et celles qu'on reçoit de France très a-propos, ne laissent guère espérer que l'Angleterre souffre la prolongation de la paix. Le général Decaen n'hésite point; il laisse des instructions à son chef d'état-major déjà descendu à Pondichéry, et, trompant à minuit, la vigilance de l'escadre anglaise, il appareille pour l'île de France, où il reçoit, en septembre, l'ordre de rester à la tête de tous les établissements à l'est du Cap. Il fallait réorganiser l'administration de ces colonies, et les faire participer aux avantages des institutions nouvelles : l'indulgente fermeté du gouverneur et son activité triomphèrent de la défiance ou des haines suscitées par douze années de trouble. La reconnaissance de la France est due surtout à cet officier général, pour la sécurité dans laquelle il a su maintenir, pendant huit années, les îles de France et de Bourbon, presque dénuées de troupes, et convoitées par un puissant ennemi. Sans recevoir d'Europe les moyens de rendre au pavillon français l'éclat qu'il avait eu dans les mers des Indes, le général Decaen parvint à donner aux Anglais de perpétuels embarras sur le continent de l'Asie, et même à enrichir aux dépens de leur commerce les îles françaises. Au mois d'août 1810, deux frégates, embossées dans le port de l'île de France, combattent sous les yeux du gouverneur quatre frégates anglaises, dont deux sont détruites, et les deux autres sont prises. Les renforts qu'il sollicite lui sont envoyés trop tard; il sauverait sans doute cette colonie qu'avec seulement huit cents hommes de toute arme, et environ quatre cents marins, il faut défendre, au mois de décembre 1810, contre une armée anglaise de vingt mille hommes, tant Européens que Sipahis. Du moins on doit en partie à l'estime que le gouverneur a inspirée aux ennemis, l'honorable capitulation qu'obtient le courage de ses braves, et qui, en évitant la ruine totale de l'île de France, y maintiendra même, sous la domination britannique, le régime de l'ancienne métropole. Lorsque le capitaine général s'embarque, les colons lui témoignent hautement leur reconnaissance. Un Anglais a élevé contre lui quelques plaintes; mais le fondement en a paru peu vraisemblable au milieu de l'approbation publique. Ayant battu, en 1811, le corps espagnol de Saarfield, et forcé les Anglais à lever le siége de Tarragone, il est fait comte de l'empire, et, l'année suivante, grand croix de l'ordre de la réunion. N'exerçant qu'avec modération des pouvoirs illimités, il fait aimer des Catalans sa justice et l'exacte discipline des troupes. Tels sont les titres de gloire sur lesquels il faut surtout insister; quant aux brillants faits d'armes des officiers supérieurs qui pour ainsi dire en avaient pris l'habitude, on est souvent forcé d'en omettre une partie. A la fin de 1813, le général Decaen va prendre le commandement de l'armée de Hollande; mais ses observations trop franches sur l'insuffisance des moyens dont il disposera, le font rappeler. Les Anglais étant à Bordeaux, il se rend à Libourne pour y organiser un corps de six mille hommes. Après la bataille de Toulouse, il traite d'une suspension d'armes, et reconnaît l'autorité de Louis XVIII, qui lui confia, après l'avoir fait chevalier de Saint-Louis, la onzième division militaire. Il occupait ce poste à Bordeaux, lorsque le duc d'Angoulême y apprend que Napoléon est en Provence : le général reste attaché à ses nouveaux devoirs; et, dans un ordre du jour, il se montre irrité contre l'empereur. Bientôt Napoléon est à Paris, et Clauzel sur les bords de la Garonne; le général Decaen devient incertain, et signe néanmoins la lettre des autorités de Bordeaux, relativement aux égards dus à la duchesse d'Angoulême. Il accepte de l'empereur le commandement de la 10e division; mais ensuite n'ayant pu opérer sa jonction avec l'armée de la Loire, il se soumet, et se rend à Paris. Arrêté le 13 décembre 1815, il subit une détention de plus d'un an. Il n'a pas été jugé : des renseignements particuliers sur cette affaire se trouvent dans une lettre de M. Billecocq. Rendu à la liberté par une ordonnance, M. Decaen reste au nombre des lieutenants-généraux en disponibilité.

DECANDOLLE (Augustin-Pyrame), célèbre botaniste, né à Genève, le 4 février 1778. Son père, membre pendant vingt ans du gouvernement de Genève, et deux fois premier syndic de la république, descendait d'une des plus anciennes maisons nobles de Provence, qui avaient fui la France au moment où le protestantisme y était voué à la persécution. Le premier Pyrame Decandolle, qui alla s'établir a Genève, y fut membre du grand-conseil, en récompense des services qu'il avait rendus à sa patrie d'adoption; il fonda l'imprimerie caldorienne, et fit imprimer l'une des premières traductions françaises de Tacite et de Xénophon. Il existe encore, dans le pays de Vaud, une fabri-

que de draps, qu'il créa en société avec le gouvernement de Berne. Depuis ce temps, la famille Decandolle n'a pas cessé de jouir de la plus haute considération; plusieurs de ses membres ont été ou des industriels ou des savants distingués. Augustin-Pyrame Decandolle se proposa, de bonne heure, de suivre les traces de ces derniers; il commença ses études au collége de Genève et les acheva dans l'académie de cette ville. Des relations qu'il eut, dans sa jeunesse, avec Charles Bonnet et, plus tard, avec Sennebier, développèrent et fortifièrent en lui le désir d'étudier la nature; des leçons de botanique qu'il reçut ensuite de M. Vaucher, augmentèrent encore son penchant pour cette étude, et, retiré à la campagne au pied du Jura, il entreprit seul de se composer un herbier, allant à la recherche des plantes avec une ardeur infatigable, et les décrivant sans connaître aucun système, ni aucune nomenclature. En 1796, il vint à Paris; accueilli par l'illustre Dolomieu, il s'appliqua, sous sa direction, à se pénétrer de l'esprit de l'histoire naturelle; il suivit les différents cours relatifs aux sciences physiques, ainsi qu'aux connaissances médicales, et s'adonna plus spécialement à la botanique. Associé d'abord aux travaux de M. de Lamarck, puis à ceux de Desfontaines, en 1798, il fut chargé, par ce dernier, de rédiger le texte de l'histoire des plantes grasses, dont M. Redouté avait depuis longtemps préparé les figures; dès ce moment, Decandolle fut compté au nombre des botanistes. Deux ans après, il publia *la Monographie des astragales*, dans laquelle il chercha à introduire les principes des classifications naturelles jusque dans les détails des genres, et, à diverses époques, il présenta à l'institut des mémoires dans lesquels il jetait les premiers principes de la physique végétale. Ces mémoires, qui ont pour objet l'*existence et l'usage des pores corticaux*, *la végétation du gui*, *et l'influence de la lumière sur les végétaux*, ont été imprimés dans le *Recueil des savants étrangers*. Dans le mémoire sur l'influence de la lumière, M. Decandolle prouve qu'au moyen de la lumière artificielle des lampes, on peut imiter presque tous les effets de la lumière solaire. On doit à M. Decandolle plusieurs établissements d'utilité publique. Il a, de concert avec son ami, M. Benjamin de Lessert, introduit en France les fourneaux et les forges économiques, et fondé la société philanthropique dont il a été longtemps secrétaire : il a aussi puissamment contribué à la formation de la société d'encouragement pour l'industrie nationale. Nommé, en 1802, professeur honoraire d'histoire naturelle à l'académie de Genève, il fut, dans la même année, chargé de faire, pour M. Cuvier, le cours d'histoire naturelle au collége de France. Ce fut alors qu'il commença avec le peintre Redouté, *l'Histoire des liliacées*, dont il a rédigé les quatre premiers volumes sans y attacher son nom. En 1804, M. Decandolle fut reçu docteur en médecine à la faculté de Paris. Sa thèse, qui est un *Essai sur les propriétés médicales des plantes*, comparées avec la classification naturelle, a eu deux éditions, et a été traduite dans plusieurs langues. En 1805, il fit paraître la troisième édition de la *Flore française*, qui, sortant de ses mains, était plutôt un ouvrage neuf, car, depuis la seconde édition, la science avait fait de si rapides progrès, qu'il a fallu refaire, presque en entier, le travail de Lamarck. M. Decandolle y fit entrer plus de deux mille espèces nouvelles et refondit complétement la *cryptogamie*. En 1806, M. Decandolle ayant reçu, de M. de Champagny, alors ministre de l'intérieur, la mission de parcourir la France pour en étudier la botanique et l'agriculture, commença aussitôt cette difficile exploration à laquelle il a consacré six ans de sa vie; il visita non seulement l'ancien territoire, mais encore les départements de la Belgique, de l'Italie et des bords du Rhin. Chaque année, il a publié, à la suite de ses voyages, un rapport qui fait partie des mémoires de la société d'agriculture de Paris, et dans lequel il mentionne les principaux résultats de géographie botanique et agricole qu'il a observés. En 1806, il donna un *supplément à la Flore française*, contenant l'indication de treize cents espèces à ajouter à celles déjà connues. M. Decandolle se propose de réunir tous les résultats de ses pérégrinations dans un ouvrage qu'il a annoncé sous le titre de *Statistique végétale de la France*. En 1808, il devint professeur de botanique et directeur du Jardin des Plantes à la faculté de médecine de Montpellier, puis professeur de la faculté des sciences de la même académie. Le jardin de botanique de cette ville lui doit une augmentation considérable de terrain, et une très grande importance sous le rapport botanique et agricole. En 1813, M. Decandolle a publié le *Catalogue du jardin de Montpellier*, avec la description des espèces nouvelles qu'on y cultive; il a aussi donné, dans la même année, la *Théorie élémentaire de la botanique*. Ce dernier ouvrage, qui est en quelque sorte le résumé des premières leçons de son cours, a été plusieurs fois traduit. Il assigne à son auteur un des premiers rangs entre les naturalistes. Plus complet que le *Système botanique* de Linnée, celui de M. Decandolle est un des plus profonds et des plus philosophiques qui aient été publiés sur quelque science que ce soit. En 1815, pendant les cent jours, M. Decandolle fut nommé, par le grand-maître, à la place vacante de recteur de l'université de Montpellier. Quoiqu'il n'eut pris aucune part aux événements politiques de cette époque, après le second retour du Roi, il fut remplacé par M. Duchaila, et nommé doyen de la faculté des sciences. En 1816, fatigué des troubles qui désolaient tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens dans les provinces méridionales, et craignant d'être révoqué, il prit l'avance, se démit de ses fonctions, et se retira dans sa patrie, afin de continuer de s'y livrer à ses études favorites : le gouvernement de Genève créa, en sa faveur, une chaire de professeur d'histoire naturelle. Le produit d'une souscription ouverte dans le public servit à instituer un jardin de botanique, dont il fut nommé directeur, et bientôt après un musée d'histoire naturelle, à l'administration duquel il concourt avec quelques autres membres de l'académie : en 1818, et par le choix de ses concitoyens, il devint membre du conseil représentatif de la république. Depuis qu'il a quitté la France, M. Decandolle a publié les deux premiers volumes du *Systema naturale regni vegetabilis*, recueil immense dont chaque tome suffirait pour établir une réputation, mais conçu sur un plan si vaste qu'il faudra bien des années pour son achèvement. M. Decandolle a encore fait paraître successivement un rapport sur la question des magasins de subsistances, un second rapport au sujet d'une expérience comparative sur le produit des variétés de pommes de terre, et un troisième sur les variétés de choux, qui a obtenu la médaille de la société d'horticulture de Londres. Membre correspondant de l'académie des sciences de Paris depuis 1810, M. Decandolle est aussi de la plupart des autres sociétés savantes de l'Europe. L'académie *des curieux de la nature*, séante à Bonn, lui a décerné, en le recevant, le surnom de *Linnæus*. Quoique jeune encore, M. Decandolle a déjà la gloire de pouvoir compter plusieurs de ses élèves qui ont acquis de la célébrité; de ce nombre, sont : Dunal, auteur de la *Monographie des solanum* et des *anonacées*, et les botanistes Dufresne, Elmiger, Biria, Colladon, Viguier et Choisy, auxquels on doit les *Monographies des valérianées*;

des *digitales*, des *renoncules*, des *casses*, des *pavots* et des *hypéricinées*. Parmi la foule de mémoires importants dont M. Decandolle a enrichi divers recueils, on remarque surtout les suivants : *Sur le genre strophanthus*, *sur le genre senebiera*, *sur le cautera et quelques genres des rubiacées*. *Monographie des ochnacées et des simaroubées*, *sur les labiatiformes*, *sur les champignons parasites* ; *monographie des biscutelles*, *sur la famille des crucifères*; ce beau travail a été le précurseur du second volume du *Systema vegetabilium* ; *Essai élémentaire de géographie botanique*, l'un des meilleurs articles du *Dictionnaire des sciences naturelles* ; *sur les fleurs d'oubbis*, *sur la classification des rosiers*, *sur la famille des nymphéacées*, *etc.*, *etc.*. M. Decandolle est le premier qui ait véritablement envisagé la botanique sous le point de vue philosophique; déja il nous a initié à plusieurs secrets de la vie des plantes, et chaque jour sa perspiracité se signale par la découverte de quelque vérité, ou par l'observation de faits qui concourront un jour à asseoir la physiologie de la végétation sur des bases peut-être plus certaines que celles de la physiologie des êtres animés. M. Decandolle a publié, 1° *Plantarum succulentarum historia*, ou *Histoire des plantes grasses, avec leurs figures dessinées par Redouté*, 1799 et années suivantes, 28 livraisons formant 4 vol. in-fol. et in-4°; 2° *Astragalogia nempe astragali, biserulæ et oxytropedis necnon phacæ colutææ lessertiæ historia iconibus illustrata*, 1803, in-fol. et in-4°; 3° *Essai sur les propriétés médicales des plantes comparées avec leurs formes extérieures et leur classification naturelle*, Paris, 1804, in-4°; 2e édit., 1816, in-8°; 4° *Les liliacées peintes par Redouté*, Paris, 1802-1816, 8 vol. in-fol. M. Decandolle n'est auteur du texte que des quatre premiers volumes. 5° *Principes élémentaires de botanique*, Paris, 1805, in-8°; 6° *Flore française*, 3e édit., Paris, tomes 1, 2, 3, 4, 1805; tome 5, 1815, in-8°. Le cinquième volume est tout entier de M. Decandolle ; il a composé les autres en société avec M. de Lamarck, seul auteur des premières éditions. 7° *Synopsis plantarum in Flora Gallica descriptarum*, Paris, 1806, in-8°; 8° *Icones plantarum Galliæ rariorum*, Paris, 1808, in-4°. On doit regretter que M. Decandolle n'ait pas continué cet ouvrage qui eût été beaucoup plus utile aux botanistes que la plupart des planches de luxe qui ne sont à la portée que d'un petit nombre de riches amateurs. 9° *Rapports sur les voyages botaniques et agronomiques, faits dans les départements de l'empire français*, Paris, 1813, in-8° ; *Rapports* 1er et 2e, 1808 ; *Rapport* 3e et 4e, 1810 ; *Rapport* 5e et 6e, 1813. 10° *Éloge historique de M. Auguste Broussonnet*, Montpellier, 1809, in-4° ; 11° *Catalogus plantarum horti botanici Monspeliensis, addito observationum circa species novas aut non satis cognitas fasciculo Monspelii*, 1813, in-8° ; 12° *Recueil de mémoires sur la botanique*, Paris, 1813, in-4° ; 13° *Théorie élémentaire de botanique*, Paris, 1813, in-8°, 2e édit., 1819, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand, par Rœmer, Zurich, 1814 et 1815, 2 vol. in-8° 14° *Regni vegetabilis systema naturale sive ordines, genera et species plantarum secundum methodi naturalis normas digestarum et descriptarum*, Paris, 1818, in-8°, *volumen primum* ; ibid., 1821, *volumen secundum*. Cet ouvrage contient la description de toutes les plantes connues et de leurs variétés, la synonymie complète, l'indication de toutes les figures, leurs diverses habitations, etc. Le nombre immense des végétaux qui s'élève maintenant à plus de cinquante mille, nombre qui s'accroît rapidement à chaque nouveau voyage entrepris dans l'intérêt des sciences, et la nécessité de réunir et de disposer les plantes nouvelles d'après la méthode naturelle, avaient engagé M. Decandolle à entreprendre ce travail; effrayé probablement de son immensité et du trop de temps que demanderait son exécution, il en a interrompu la publication au second volume, pour s'occuper d'un *prodrome*, ouvrage encore assez vaste pour demander sa vie tout entière. 15° *Mémoires sur les différentes espèces, races et variétés de choux et de raiforts cultivés en Europe*, Paris, 1822, in-8°; 16° *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis, sive enumeratio contracta ordinum, generum, specierumque plantarum hucusque cognitarum, juxta methodi naturalis normas digesta*, Paris, 1824, in-8° ; *pars prima* ; ibid., 1825, *pars secunda* ; 17° *Mémoire sur la famille des légumineuses*, Paris, 1825-1826, 8 livraisons, in-4° ; 18° *Premier mémoire sur les lenticelles des arbres et sur le développement des racines qui en sortent*, Paris, 1826, in-8°, extrait du *Bulletin universel des sciences*; 19° *Plantes rares du jardin de Genève*, Genève, 1826 et ann. suiv., grand in-4°. Trois livraisons de ce bel ouvrage ont paru (juillet 1827). 20° *Organographie végétale*, ou *Description raisonnée des organes des plantes, pour servir de suite et de développement à la théorie élémentaire de botanique, et d'introduction à la physiologie végétale et à la description des familles, avec des planches en taille-douce*, Paris, 1827, 2 vol. in-8°. M. Decandolle a encore coopéré au *Dictionnaire d'agriculture*, publié par Déterville, au *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, *etc.*, *etc.*

DECAUX (Louis-Victor Blacquetot, vicomte), lieutenant-général du génie, conseiller-d'état, commandeur de Saint-Louis et de la légion d'honneur, naquit à Douai en 1775. Son arrière-grand-père, son grand-père, son père et ses oncles avaient été lieutenants-généraux-inspecteurs du génie. Le jeune Decaux, qui montrait les dispositions les plus heureuses, reçut de ses parents une direction qu'il devait suivre avec le plus grand succès. En mars 1793, il entra comme sous-lieutenant dans l'arme du génie pour laquelle on lui avait donné dans sa famille les meilleurs enseignements. Ses débuts brillants prouvèrent qu'il avait profité des plus savantes leçons. Il s'associa dans plusieurs campagnes à la gloire ainsi qu'aux travaux des armées des Ardennes, du Rhin et de Rhin-et-Moselle. Il se distingua aux combats de Derbach et de Dellingen, ainsi qu'à la bataille mémorable de Mereshein et au fameux passage du Danube. En 1799, M. Decaux, parvenu par ses talents et sa bravoure au grade de chef de bataillon, fut chargé, par le général en chef Moreau, de régler et de faire exécuter, de concert avec le comte de Bubna, commissaire de l'Autriche, les conditions de l'armistice de la même année, dans les places d'Ulm, d'Ingolstadt et de Philisbourg, occupées par des garnisons autrichiennes. Plus tard, il fut employé à l'armée des côtes de l'Océan et à la grande armée. Il remplit à l'armée de réserve, pendant la campagne de 1806, les fonctions de chef d'état-major de l'arme à laquelle il appartenait. L'année suivante, il fut appelé au ministère de la guerre pour y diriger les bureaux du personnel et du matériel du corps impérial du génie. Lors de l'expédition des Anglais à Walcheren, il fut l'un des officiers supérieurs dont l'habileté contribua à faire échouer l'entreprise de lord Chatam. La promptitude avec laquelle plusieurs forts furent réparés ou construits sur l'Escaut, la bonne disposition des redoutes et d'un grand nombre de batteries dont se hérissèrent les bords du fleuve, présentèrent à l'armée navale anglaise des obstacles invincibles. Le chef de bataillon Decaux montra dans cette occasion ce que peut le zèle uni à l'expérience et aux talents. Après cette campagne, il revint au ministère de la guerre, et il avait, en 1813, obtenu le titre de baron et le grade de colonel. Pendant l'invasion, il remplit les

services les plus signalés en se dévouant pour négocier les intérêts de l'état avec le duc de Wellington. Chargé alors par le duc de Richelieu de régler la répartition des troupes étrangères sur le territoire, il obtint, en faisant prévaloir le système des abonnements, la cessation d'affreuses dilapidations qui pesaient sur le pays. Cette concession faite à la fermeté réduisit d'au moins 20 millions les charges que devaient supporter les habitants. Pour mettre des bornes à des vexations et à des exigeances qui dépassaient le droit du vainqueur, il fit établir des officiers supérieurs français auprès des différents chefs de l'armée d'occupation. Cette mesure eut tout le succès qu'il s'en était promis, puisqu'il en résulta un grand adoucissement pour les citoyens. L'admission de M. le vicomte Decaux au conseil-d'état, en 1817, est, on doit le croire, la juste récompense des services qu'il rendit à cette époque. Le colonel Decaux avait été nommé maréchal-de-camp le 20 avril 1814, après quinze ans de service comme officier supérieur. Il reçut la croix de commandeur de la légion d'honneur le 8 mai 1820, et quitta, à la fin de l'année suivante, au grand regret des officiers du génie et des employés sous ses ordres, le ministère de la guerre; il y reparut un moment, au mois de mars 1823, pour remplir les fonctions par intérim de directeur-général du personnel, et, à la fin de la même année, l'emploi de directeur-général de l'administration, qu'il exerce encore aujourd'hui, lui fut confié. Le vicomte Decaux, chef de division ou de direction au ministère de la guerre, s'est opposé à toutes les réformes que l'économie ne rendait pas nécessaires. Le 3 janvier 1822, il fut nommé commandeur de Saint-Louis, et promu, le 30 juillet 1823, au grade de lieutenant-général; il jouit d'une grande réputation d'intégrité et de talents.

DECAZES (Élie), aujourd'hui duc et pair de France. Ce personnage devenu célèbre par la rapidité de son élévation, par la haute faveur dont il a joui sous le règne précédent, et par la perte subite de cette faveur, est né le 28 septembre 1780, à Saint-Martin-de-Laye près de Libourne, département de la Gironde. On lit dans l'ordonnance qui le créa comte assez long-temps avant qu'il fut fait duc, qu'un de ses ancêtres, Raimond Decazes, avait été ennobli par Henri IV. Le père de celui d'aujourd'hui succéda à un de ses oncles, dans la charge de lieutenant au présidial de Libourne, et il n'a rempli pendant la révolution, d'autres fonctions publiques que celle de membre du conseil général de son département. En 1814, et au moment du retour du Roi, ce conseil le mit à la tête d'une députation à S. M., et cette mission lui valut la croix de la légion d'honneur. Telle est l'origine du duc Decazes. Il faisait ses études au collége de Vendôme, lorsque la révolution vint détruire les anciens établissements d'instruction publique. Il rentre alors à Libourne, se livre avec ardeur à l'étude des lois, et bientôt débute avec succès au barreau de cette ville. Dès que le retour d'un peu de calme eut permis aux écoles de la capitale de se rouvrir, le jeune Decazes accourut s'y perfectionner. Après quelques années de séjour à Paris, il entra comme simple employé au ministère de la justice. En 1805, il épousa une des filles de M. le comte Muraire, premier président de la cour de cassation, et il ne tarda pas à être pourvu d'une place de juge au tribunal de la Seine. En 1806, il devint veuf sans enfants, et fit éclater dans des obsèques pompeuses pour sa condition, la douleur que lui causait la perte qu'il venait d'éprouver. Il fut ensuite successivement appelé au conseil de Mme Bonaparte, mère de Napoléon, et à celui de Louis frère de celui-ci. En décembre 1810, il fut nommé conseiller à la cour impériale de Paris. En cette qualité, il présida plusieurs fois les assises, et mérita d'être loué pour son impartialité et pour la lucidité de ses résumés. On assure que dans les affaires de Louis Bonaparte, il défendit plusieurs fois contre certaines vues de l'empereur, avec une respectueuse, mais énergique franchise, ce qu'il croyait être les vrais intérêts de son patron. Un tel courage ne pouvait plaire à un maître aussi peu accoutumé à la résistance que l'était l'empereur. La défaveur qui en résulta, et la destitution de Louis de sa place de roi de Hollande, s'il est permis de parler ainsi, semblaient borner la carrière de M. Decazes. Mais la fortune va lui fournir de nouvelles chances dont il saura profiter. La restauration s'opéra, et les restaurations sont de véritables révolutions. Comme les autres, celles de cette espèce multiplient pour les hommes qui ont du talent, surtout du caractère, les occasions de se tirer de la foule. En 1815, et dès qu'on eut appris l'arrivée de Napoléon à Cannes, M. Decazes se mit à la tête d'une compagnie de gardes nationales mobile, et se présenta pour défendre la cause royale. Les impérialistes traitèrent cette offre de forfanterie. L'histoire dira peut-être, que si le ministère d'alors avait su tirer tout le parti qu'il pouvait, de celles qui lui venaient de toutes parts, en leur donnant rapidement de l'ensemble, il aurait imprimé à la nation généralement assez bien disposée, un mouvement salutaire qui, en épargnant à la France la douleur de s'entendre accuser de défection par l'étranger, aurait écarté les maux dont cette accusation fut la source. Quant à nous, nous dirons seulement, que ce premier acte de dévouement a été le principe de la grande fortune de M. Decazes. Pour parvenir au plus haut point, il n'aura besoin désormais, que de soutenir sa première démarche, et de se montrer tel qu'il est, royaliste franc et décidé. Le lundi 20 mars, il réunit sa compagnie à la bibliothèque du Roi, et lui communiqua la proclamation par laquelle le monarque, qui venait de partir, faisait ses adieux à ses sujets fidèles. Ces gardes nationales se séparèrent avec douleur, et en criant *vive le Roi, vivent les Bourbons*. Ces cris durent faire écho aux oreilles des deux compétiteurs pour la couronne, dont l'un entrait à Paris par l'une des portes du midi, presqu'au même instant où l'autre en sortait par l'une des portes du nord. Le samedi suivant, les chambres de la cour royale se réunirent pour l'installation d'un premier président, à la place de celui que Napoléon venait de destituer, et pour voter une adresse à l'empereur. M. Decazes seul, s'opposa fortement à ces deux mesures, en déclarant qu'il ne voyait qu'un usurpateur dans Bonaparte. « Est-il besoin, lui répon- » dit-on, d'une autre preuve de sa légitimité que la » rapidité de sa marche? Quel autre qu'un souve- » rain légitime, aurait pu venir en vingt jours, de » Cannes à Paris. — Je n'ai jamais ouï dire, répli- » qua l'opposant, que la légitimité fût le prix de la » course. » M. Decazes a donc le premier invoqué le principe de la légitimité qui depuis a exercé un si grand empire sur les idées et sur les partis politiques. Le même jour, il fut exilé, avec défense de se tenir à moins de quarante lieues de Paris. Pour subir son ban, il se retira dans sa famille. Dès qu'il eut connaissance du désastre décisif éprouvé à Waterloo par le gouvernement de fait, il se hâta de revenir à la capitale, où il arriva avant la rentrée du Roi. Il trouva le pouvoir dans les faibles mains d'une commission exécutive provisoire, que les chambres d'alors avaient formée, après avoir provoqué et accepté la dernière abdication de l'empereur. Dans peu de jours les troupes victorieuses

eurent inondé les environs de Paris, et dès le 7 juillet, cette commission provisoire déclara inopinément aux deux tribunes, que, n'ayant désormais aucun moyen d'être utile au pays, elle se dissolvait. A son exemple les chambres allaient se dissoudre aussi. Cependant elles montraient une hésitation inévitable après cette déclaration imprévue, lorsque le même jour 7 juillet, M. Decazes fut installé préfet de police, au nom du Roi, non encore arrivé. Sur-le-champ, le préfet prit des mesures pour hâter et assurer cette dissolution. Si l'on considère que c'est assez l'usage d'appeler à la préfecture de police, quelque membre des cours de justice, on verra que M. Decazes s'est, pour ainsi dire, fait lui-même préfet de police, et tout ce qu'il a été depuis. En effet, quel autre magistrat s'était recommandé autant que lui à la confiance du monarque, par son dévouement et son courage dans les moments critiques? S'il n'est pas indispensable, il est du moins convenable que le préfet de police ait le titre et le rang de conseiller d'état. M. Decazes fut donc naturellement appelé à ce conseil, peu de temps après qu'il eut été chargé de la police de Paris. Dans ces dernières fonctions, il avait plu aux chefs des troupes étrangères, lesquels à cette époque durent avoir une grande influence. Les journaux faisaient parfois des tableaux trop fidèles des maux et des vexations que produisait l'invasion. Ces généraux s'en plaignirent au préfet de police, qui, le 13 juillet (*Voy.* le *Jour. gén.*), écrivit ainsi aux rédacteurs des feuilles publiques. « Son excellence le gouverneur de Paris (le baron » Mufling) se plaint que les journaux s'occupent » toujours des armées alliées. Il demande qu'il soit » enjoint aux journalistes de n'en parler ni en bien, » ni en mal; il demande en outre que cette in» jonction soit faite aujourd'hui même. Je m'em» presse en conséquence de vous faire con» naître les intentions de son excellence, et vous » recommande de vous y conformer sans réserve. » La crainte d'irriter des forces victorieuses et d'aggraver le mal peut faire excuser le magistrat français d'avoir donné des ordres au nom d'un autre que le Roi, d'avoir affaibli par ces ordres un frein qui aurait pu ralentir l'oppression, et de n'avoir pas été prendre publiquement la défense des Français opprimés. Vers le commencement d'août, le colonel Labédoyère et le maréchal Ney furent arrêtés. Le préfet de police se hâta de sonder, en les interrogeant, le fond de cette triste affaire, de remettre à la justice ces illustres prévenus, et de prendre les mesures les plus propres, soit à diminuer les souffrances, soit à prévenir l'évasion de ces victimes que le génie des révolutions semble avoir dévouées à la sécurité du trône. Vers le même temps, M. Decazes fut élu député, par le collége électoral de la Seine, au premier tour de scrutin et à une grande majorité. Aucun candidat n'ayant donné autant de gages que celui-ci à l'esprit qui régnait alors dans ces assemblées ne pouvait l'emporter sur lui. Le duc d'Otrante, qui ne tenait que des circonstances le porte-feuille de la police générale du royaume, était au ministère comme une plante exotique dans un terrain qui ne lui convient pas, et sur lequel elle ne peut prolonger son existence que par l'emploi continuel de moyens artificiels. Malgré la fertilité de son génie, Fouché eut bientôt épuisé ceux de ce genre: la manière dont le préfet dirigeait la partie la plus importante de cette police, c'est à dire celle de la capitale, le désignait, presque sans concurrence pour remplacer le duc, et, dès le mois de septembre, M. Decazes monta de la préfecture au ministère de la police. Il fut ensuite créé comte par l'ordonnance du 7 janvier 1816, dont on a déja dit un mot. Ces sortes de faveurs nominales sont presque de droit pour les ministres à la cour; où l'on ne saurait appeler quelqu'un par son nom patronimique seul. C'est ainsi qu'en suivant franchement la route que lui traçaient son caractère et son opinion, M. Decazes s'éleva, sans intrigue, sans efforts, et dans l'espace de peu de mois, d'un rang assez subalterne au faite des dignités. Mais parvenu à ce point, il verra les éléments qui l'entourent se diviser et chercher de nouvelles combinaisons. Le vent de l'opinion, qui seul jusqu'ici l'a poussé, changera, et les causes d'élévation qu'on vient d'indiquer deviendront insensiblement des causes de revers. Toutefois il ne quittera le champ de bataille qu'après avoir vigoureusement lutté. Il n'est pas inutile de peindre son physique, parcequ'il n'a pas été sans influence sur sa destinée. M. Decazes a reçu de la nature une taille avantageuse, une figure douce et ennoblie par un front élevé, des yeux vifs et un son de voix insinuant. Par cet ensemble, il tourne vers le genre gracieux plus qu'il ne s'approche du type de la force. Déja il entrait dans l'âge viril, qu'il semblait ne sortir que de l'adolescence, et il est probable que les années ne lui raviront que fort tard les grâces de la jeunesse. Sa conversation, facile, spirituelle, reçoit un charme particulier d'un jeu de physionomie qui annonce la bonté. Ses manières sont celles de la franchise, et l'urbanité règle ses procédés. Il trouva souvent dans ces avantages des ressources pour ramener les esprits, et, dans le tête à tête, il manie les hommes avec habileté. Dès qu'il se fut approché du trône, le roi Louis XVIII se plut à converser avec lui. Bientôt il le distingua des autres ministres, et lui accorda une confiance particulière. L'intimité devint si grande que, dans les colloques familiers, le monarque, ne conservant d'autre avantage que celui de l'âge, et probablement aussi poussé par l'air de jeunesse de son ministre, l'honorait souvent du nom de *mon fils*. Cependant la session des chambres s'ouvre. On vit alors ce qu'on a toujours vu, ce qu'on verra toujours dans les partis, des hommes, qui étaient restés unis tant qu'ils avaient eu un ennemi commun à combattre, se diviser au moment du triomphe. Parmi les royalistes vainqueurs, et ils étaient en grande majorité dans la législature comme dans la nation, les uns demandent qu'on procède avec la dernière sévérité contre un parti qu'ils regardent comme incorrigible, et qu'il soit absolument exclu des emplois; les autres désirent des tempéraments et redoutent une trop forte exclusion. Ceux qui poussaient vers la rigueur étaient plus nombreux que les autres dans la chambre élective; mais le gouvernement se montrait enclin à marcher avec ceux qui en voulaient moins. Quelque faible qu'il paraisse, ce germe de division, secrètement né de la diversité des intérêts, autant et plus que de celle des opinions, va se développer avec force, et il finira par maîtriser le sort de M. Decazes. A la séance du 18 octobre, il présente à la chambre des députés un projet tendant à donner au ministère le droit de détenir et d'exiler loin de leur domicile les individus présumés auteurs ou complices de délits contre le Roi, la famille royale et la sûreté de l'état. Il veut que provisoirement on suspende les garanties de la sûreté individuelle, afin d'ajouter aux garanties de la sûreté générale. « Cette » loi, dit-il dans l'exposé des motifs, a pour objet » de donner à l'action de l'autorité chargée de » veiller aux intérêts les plus sacrés de la société, » la sûreté de l'état et du trône, toute la force qui » lui est nécessaire pour déjouer les trames coupa» bles, pour prévenir les attentats de ces hommes, » étrangers aux remords, que le pardon ne peut » attendrir, que la clémence offense, que rien ne

« peut rassurer, parce qu'il est des consciences qui « ne sauraient ou qui ne veulent être rassurées ; de « ces hommes que la justice ne peut atteindre, « parceque ses formes salutaires, mais lentes, la « rendent impuissante pour prévenir et trop sou- « vent pour réprimer, qu'enveloppés dans l'ombre, « ils ne dirigent leurs complices, qui presque tou- « jours deviennent leurs victimes, que par des res- « sorts cachés et inconnus à leurs agents. » La me- sure proposée plut faiblement à une majorité qui s'attendait à plus de vigueur dans le ministère, et déplut à la minorité dans laquelle se trouvaient, quoiqu'en petit nombre, des partisans inflexibles des formes constitutionnelles. Pour combattre ceux-ci, M. Decazes dit dans la séance du 23 octobre : « La puissance du Roi ne serait point assez rapide « si sa majesté n'agissait immédiatement par « ses agents. *Nous en avons eu au mois de mars un* « *trop funeste exemple.* Ce n'est point des *suspects* que « nous voulons créer, ce sont des prévenus que nous « voulons atteindre, etc. » La loi fut promptement adoptée dans les deux chambres sans beaucoup de discussion. Par une circulaire aux préfets, en date du 30 novembre suivant, M. Decazes fixa le mode d'exécution en ces termes : « Cette mesure extraor- « dinaire assurera la tranquillité de l'état s'il en « est fait une sage application ; elle y apporterait le « trouble si les magistrats substituaient l'arbitraire « à une juste sévérité, s'ils se rendaient les instru- « ments, même involontaires, des passions par- « ticulières ou des préventions aveugles. *Ce n'est* « *point sur de simples soupçons, sur des dénonciations* « *vagues qu'on peut priver un citoyen de sa liberté*.... Le « respect que commande la sûreté individuelle « vous fait un devoir d'apporter dans cette partie de « vos fonctions l'attention la plus scrupuleuse. Le « gouvernement, qui ne veut exercer que dans l'in- « térêt de l'état le pouvoir extraordinaire dont il « est momentanément revêtu, doit trouver dans « l'impartialité des préfets, et dans la célérité de « leurs rapports, la garantie de sa responsabilité, « comme tous les sujets de sa majesté, comme tous « les hommes paisibles doivent y trouver celle de « leur repos et la protection qui leur est due. » Sans improuver ces principes, les partisans de la sévérité crurent apercevoir dans la force avec laquelle M. Decazes en recommandait l'application, le des- sein d'énerver les effets de la mesure prise ; les constitutionnels continuèrent à ne voir que l'in- constitutionnalité de la loi ; ils n'espérèrent pas de grands résultats du correctif. Cette circulaire attira donc à M. Decazes la défiance d'un parti, sans lui rendre la confiance de l'autre. Depuis ce moment jusqu'à la fin de son administration, il s'est vu forcé de les combattre tour à tour tous les deux sans jamais pouvoir solidement s'appuyer sur aucun. L'évasion singulière du comte de Lavalette, après avoir été condamné, fut la première occasion que saisirent pour éclater contre M. Decazes, ceux des- quels on disait qu'ils se montraient plus royalistes que le Roi. A la séance du 23 novembre, le mi- nistre de la police, et celui de la justice, M. le comte Marbois, furent vivement attaqués à la chambre des députés, comme n'ayant pas pris les mesures convenables pour empêcher cette évasion. Peu s'en fallait qu'on ne les accusât de connivence. A la séance du 24, un membre proposa de mander ces ministres. La proposition ne fut pas rejetée ; tout ce que l'autre parti put obtenir, fut de la faire soumettre à l'examen préalable des bureaux. Cepen- dant cette attaque n'eut pas d'autre suite. Dans la discussion du projet d'amnistie, la majorité fit de grands efforts pour faire d'une loi qui, de sa nature, devait être toute de clémence, une loi de justice im- pitoyable. L'attaque fut vive de la part des chefs qui, quelques jours après, proposèrent les catégories. Il y eut aussi quelques tentatives de la part de la minorité pour accroître le nombre des pardonnés. M. Decazes n'eut pas besoin de grands efforts pour empêcher le succès de ceux-ci ; mais il en fit d'extraordinaires pour triompher de ceux-là, et n'y réussit pas entièrement. A la séance du 3 janvier 1816, un membre avait dit : « Les ministres nous « parlent de circonstances politiques, d'autres nous « entretiennent de froides théories, *nous, nous par-* « *lons au nom de l'honneur.* M. Decazes s'écria : et « les ministres aussi parlent au nom de l'honneur, « car ils parlent au nom du Roi, et ils parlent en- « core au nom de la nation et de la raison. » Il prouva ensuite qu'en matière d'amnistie, droit qui appartient exclusivement à la prérogative royale, et qui forme le plus bel apanage de la couronne, le vœu personnel du Roi pour la remise des peines, imposait à la discussion des limites plus étroites que pour toute autre proposition législative ; car le monarque aurait pu faire grâce sans consulter les chambres. Quelque beau, quelque touchant qu'il fût de voir l'organe de la couronne s'opposer à des mesures qui lui paraissaient trop rigoureuses, au nom et d'après les ordres du principal offensé, ce qui résulta de la discussion fut plus sévère que ce qu'on avait proposé, et le ministère reçut un échec. A partir de cette époque, les ultra de la chambre des députés ne laissèrent échapper aucune occasion de faire sentir à M. Decazes qu'il avait perdu leur con- fiance. A la séance du 22 mars 1816, il fut accusé par eux, en comité secret, d'organiser dans les journaux un système de diffamation contre les prin- cipes religieux et royalistes de la chambre. Cette accusation fut reproduite avec force dans la discus- sion du budjet. On assura que le ministre de la police consacrait la subvention d'un centime par feuille, récemment imposée sur les journaux, à donner des primes d'encouragement à celles de ces feuilles dont la chambre croyait avoir à se plaindre. Pour défendre le ministre, ses amis déclarèrent que le Roi employait ce revenu en bienfaits accordés à des savants, et ils nommèrent parmi les parties prenantes, un des chefs des ultra-royalistes. On aima mieux arrêter la plainte que d'entendre conti- nuer la défense. Quelque temps après, M. Decazes crut devoir donner une sorte de satisfaction aux plaignants, en rendant justice à la pureté de leurs sentiments. Il faisait allusion à ce reproche d'avoir voulu organiser la diffamation contre eux, lorsqu'il parlait ainsi à la séance du 9 avril : « On a dit avec « vérité que la principale mission que le peuple « vous avait donnée, était d'entourer d'amour le « trône de Saint-Louis, et d'aider le Roi de tous « vos efforts. Vous avez noblement rempli cette « mission. S'est il élevé une seule voix en France « pour suspecter les sentiments qui vous animent ? « Ils ont été et seront toujours purs ; mais il ne suf- « fit pas d'avoir les meilleures intentions, etc. » Les chambres se séparèrent, et bientôt des troubles, des conspirations éclatèrent sur plusieurs points, notamment à Paris, à Grenoble, à Lyon. Au milieu de ces orages, le ministère de la police avait, par la nature même de ses fonctions, plus d'importance qu'aucun autre. Ajoutons que, sans avoir donné à celui qui en tenait le porte-feuille, le titre de ministre principal, le Roi par sa faveur lui en procurait effectivement la force et l'autorité. C'est ainsi que M. Decazes se voit enfin parvenu au timon des affaires. Le pouvoir est la pierre de tou- che de l'homme. Les entraves sociales, qui, de tous côtés, enlacent le simple particulier le re- tiennent plus ou moins. Il n'en est pas de même de celui qui est investi d'une grande puissance. Sui- vant son étendue, le pouvoir affaiblit ou détruit

ces entraves, et le caractère de l'individu est le seul moteur auquel il obéisse. Le moment est donc venu où M. Decazes va montrer l'homme qu'il est. Comme particulier, on le trouve bienfaisant; il soigne tout ce qui l'entoure, et prête son appui à l'infortune. Un grand nombre d'exilés lui durent leur retour ou l'adoucissement de leur sort. Quoiqu'il eut beaucoup d'ennemis, il n'est jamais parvenu à notre connaissance qu'il ait exercé aucune vengeance particulière. On assure même qu'à la suite d'une espèce de conjuration de couleur différente de celle des précédentes, et dont on a parlé dans le temps sous le nom de *conspiration du bord de l'eau*, il acquit des renseignements qui auraient pu le rendre fort redoutable à ceux qui l'avaient le plus vivement attaqué, et qu'après avoir pris les mesures convenables dans l'intérêt de l'état, il calma de grandes inquiétudes. Comme ministre de la police.... dès que dans tous les ministères on eut cédé à la fureur de tout destituer, le torrent réactionnaire fut formé, rien ne pouvait l'arrêter. Par un triste cercle vicieux dans lequel ne manquent jamais de se jeter les éléments politiques déchaînés, la rigueur des mesures provoque les résistances, les insurrections, et, de leur côté, les insurrections justifient, aux yeux de l'autorité, la rigueur des mesures. Le torrent qui déracinait tout se formait des obstacles à lui-même, et les obstacles vaincus accroissaient la violence du torrent. Hâtons-nous de le dire pour n'en plus parler : on vit se renouveler, en 1816, une partie des actes arbitraires et de terreur qui avaient souillé la révolution. En France, toutes les fois qu'on aura livré à un parti l'innombrable armée qui se compose des agents de notre immense administration, le pouvoir ne sera plus le maître de suivre ses propres vues; il sera forcé de céder à l'impulsion des subalternes. Il n'aura qu'un moyen de redevenir lui-même; ce sera de briser un instrument rebelle à toute direction autre que la sienne propre. Si l'opinion publique est bien informée, M. Decazes fut le premier qui sentit la nécessité de cette mesure. Il fallait commencer par dissoudre la chambre qui avait formé ce torrent, et l'ordonnance du 5 septembre 1817 prononça cette dissolution. On assure que le Roi jeta lui-même la question dans son conseil des ministres; mais on a des raisons de penser que la chose avait été concertée avec M. Decazes, afin que, venant de plus haut, la proposition eût plus d'ascendant. Cette dissolution fut comme un coup de foudre pour le parti qui avait dominé dans la représentation nationale; mais, un moment terrassé, ce parti ne fut pas détruit, et jamais il ne pardonna à celui qui l'avait frappé. Peu de jours après, M. Decazes écrivit circulairement aux préfets pour leur tracer les règles à suivre relativement aux élections. Il leur disait : « Sous le rapport de la convocation, point d'exclusions odieuses, point d'applications illégales des dispositions de la haute police pour écarter ceux qui sont appelés à voter; surveillance active, *mais liberté entière;* point d'extension arbitraire aux adjonctions autorisées par l'ordonnance. » Il est douteux que le ministre qui parlait ainsi eût toléré qu'on demandât leur passe-port aux électeurs pour empêcher d'aller voter ceux qui n'auraient pas pensé à s'en munir. M. Decazes indique ensuite les qualités auxquelles l'administration reconnaîtra les candidats qui devront être privés ou jouir de son influence, et s'exprime ainsi : « Sa majesté attend d'eux (des préfets) qu'ils feront tous leurs efforts pour éloigner de la députation les ennemis du trône et de la légitimité..... et ces amis insensés qui l'ébranleraient en voulant le servir autrement que le Roi veut l'être, qui, dans leur aveuglement, osent dicter des lois à sa sagesse et prétendent gouverner pour lui. Le Roi ne veut aucune exagération; il attend des colléges électoraux des députés, qui apportent à la nouvelle chambre, les principes de modération qui sont la règle de son gouvernement et de sa politique; qui n'appartiennent à aucun parti, à aucune société secrète, qui n'écoutent d'autres intérêts que ceux de l'état et du trône. » Un grand nombre d'ultra royalistes qu'on croyait désignés par cette circulaire, parvinrent cependant à se faire réélire, mais ils n'eurent pas la majorité dans la nouvelle chambre. Il paraît certain qu'après leur rentrée on essaya, sans succès, de les concilier avec M. Decazes; mais la dissolution qu'ils regardaient comme la plus funeste des mesures qu'on eut pu prendre contre eux, avait élevé une barrière insurmontable. Les négociations augmentèrent l'aigreur de ce parti au lieu de la diminuer. Dès le 28 novembre 1816, quelques uns de ces députés imputèrent à M. Decazes d'avoir attenté à la liberté et à la propriété de deux individus, et proposèrent de le mander à la chambre, pour donner des explications officielles. Mais le président de la commission des pétitions ayant déclaré que le ministre lui avait fourni des explications officieuses, la chambre passa à l'ordre du jour. Le 7 décembre suivant, le ministre saisissant une occasion de parler lui-même à ce sujet, déclara que son devoir lui prescrivait de garder, sur le compte de ces individus, un silence dont leur conscience devait lui savoir gré. Il ajouta dans une autre circonstance, que les plaignants ayant été arrêtés en vertu des pouvoirs extraordinaires donnés au ministère par la loi du 29 octobre (celle dont on a parlé sur la sûreté de l'état), il ne fournirait point d'explication, parcequ'il n'en avait pas le droit; qu'en lui prescrivant d'arrêter les auteurs des machinations, cette loi ne l'autorisait pas à les flétrir du haut de la tribune, et à les marquer au front. « Elle nous commande, dit-il, de nous taire. Ce n'est pas notre faute si ce silence n'a pas été apprécié par ceux pour qui il était un bienfait. » Le résultat des élections avait été tel que M. Decazes l'avait désiré. La chambre était vraiment royaliste, mais moins ardente, mais moins portée aux mesures de rigueur que ne l'avait été la chambre antérieure, surtout moins exclusive des hommes de la révolution, parmi lesquels on voit un grand nombre d'aussi bons royalistes que dans les autres classes. Il avait donc pu espérer qu'on adopterait, et il avait préparé d'importantes modifications aux mesures d'exception et de sévérité adoptées dans la session précédente. Il sentit aussi qu'il fallait modifier son langage. La majorité de 1815 lui aurait probablement demandé pourquoi il n'avait pas été plus sévère, pourquoi tant de clémentes exceptions? Dans la majorité actuelle, quelques membres pouvaient dire : pourquoi tant de victimes? Préoccupé de cette pensée, M. Decazes mit une mesure très remarquable dans le compte qu'il rendit, à la séance du 7 décembre, de l'exécution de la loi du 29 octobre 1815. Il dit : « La correspondance ministérielle atteste le soin que nous avons mis à nous faire rendre compte des mesures prises par les différents fonctionnaires, et l'exactitude avec laquelle nous nous sommes empressés de mettre sous les yeux du Roi, soit les mesures elles-mêmes, soit les réclamations qu'elles avaient fait naître. » Le ministre établit ensuite le compte arithmétique des personnes arrêtées ou déplacées de leur domicile, et le nombre se trouva moins considérable qu'on ne l'avait généralement supposé. A la même séance, M. Decazes présenta trois projets, dont l'un restreignait notablement la rigueur des mesures de sureté générale; les deux autres étaient

relatifs à la liberté de la presse. Sur le premier, M. Decazes, après avoir montré qu'il laissait beaucoup plus de garanties à la sûreté individuelle que la loi du 29 octobre précédent, ajoute : « Nous aurions » souhaité pouvoir vous dire que le gouvernement » du Roi, pour maintenir l'ordre et la paix, n'avait » besoin d'aucune mesure extraordinaire, et que la » France, enfin tranquille et libre, ne réclamait » plus, pour assurer à jamais ses destinées, que la » sagesse du Roi et l'empire de la Charte. Mais, vous » le savez comme moi, Messieurs, les grandes agi- » tations politiques se prolongent bien au-delà du » temps où elles se manifestent par des orages. » L'Angleterre a vu dans un demi-siècle le gouver- » nement suspendre deux fois l'acte de l'*habeas cor- » pus*, garantie de la liberté individuelle; et cepen- » dant, qu'étaient les dangers de l'Angleterre au- » près de ceux dont nous sortons à peine? Si elle » pouvait redouter des troubles civils, si elle cher- » chait à éviter les excès de la licence démocratique, » du moins elle n'était menacée d'aucun autre » péril; elle était intacte, inaccessible. » Sur la liberté de la presse, après avoir fait sentir combien grand était l'avantage de n'avoir pas de censure pour les écrits ordinaires, qu'on allait délivrer de ce joug, après avoir fait observer que l'action du gouvernement sur les journaux, ne saurait plus être regardée comme un moyen de despotisme et d'oppression, puisqu'on pourrait recourir à la presse non périodique, désormais libre, il motiva la continuation de la censure sur les feuilles publiques, en disant : « La liberté illimitée des jour- » naux entraînerait aujourd'hui les plus graves in- » convénients; elle serait dangereuse relativement » à la position intérieure de la France; elle serait » funeste, terrible, impossible même, sous le point » de vue de sa position extérieure. » Peu de jours après, parut une brochure d'un écrivain fort connu (M. Fiévée), laquelle critiquait vivement les mesures proposées par le ministre; ce qui fit dire qu'en effet les écrivains jouissaient déjà de la liberté d'écrire qu'on refusait encore aux journalistes. Dans la discussion de ces projets, les partis dont se composaient cette assemblée se dessinèrent. Les ultra réels, quoiqu'ils n'eussent plus la majorité, étaient encore assez nombreux pour se montrer redoutables, et ils attaquèrent le ministère, surtout M. de Cazes, avec une grande violence. Les libéraux avaient bien reçu des renforts par les dernières élections; cependant ils n'avaient pas encore assez de force pour se mettre seuls et ouvertement en ligne contre lui, d'autant plus qu'ils étaient habituellement forcés de voter en sa faveur, afin de ne pas donner la victoire aux ultra. La position de M. de Cazes envers ces derniers, ne saurait mieux se peindre qu'en rapportant des passages de quelques uns des discours qu'il leur adressa dans cette discussion. A la séance du 18 janvier 1817, il leur disait : « N'attendez pas que » nous répondions aux personnalités qu'on a cru » pouvoir se permettre à cette tribune; que nous » descendions à donner des justifications; que nous » nous abaissions jusqu'à des apologies. Ministre du » Roi, honoré de sa confiance, nous avons sans doute » à regretter que celle de quelques membres qui » s'asseoient de ce côté (en montrant la droite), » ne la suivent pas. Qu'ils nous permettent cepen- » dant de penser que celle de notre maître, celle de » la nation, et la vôtre, Messieurs (en s'adressant » au reste de l'assemblée), peuvent nous consoler » de n'avoir pas la leur. Un de ces orateurs vous a » dit qu'il s'exprimerait en peu de mots, et qu'il » fallait des choses. Il vous a cependant paru, » comme à nous, que son discours se réduisait à » des noms, j'aurais pu dire à un seul nom. La po- » lice, depuis qu'elle existe, c'est à dire depuis » l'origine des sociétés et des gouvernements, car » elle n'est que la surveillance de l'administration, » a le malheur ou le bonheur, je dirai même l'hon- » neur d'avoir beaucoup d'ennemis. Peut-être me » serait-il permis de penser que ce n'est pas sur » ces bancs (ceux de la droite), qu'elle devrait » en trouver autant. Quoiqu'il en soit, il est des » outrages dont la cause honore, et dont on a quel- » que droit de se glorifier. La police est inutile, » vous a-t-on dit; on s'est mal expliqué. C'est » le ministre auquel elle est confiée. Je pourrais » dire, si ma dignité me le permettait, que c'est uni- » quement le choix qu'on a fait pour remplir ce » ministère, qui blesse certaines personnes. Ce ne » sont pas les choses, mais les personnes qu'on a » en vue. On a dit encore que le ministre de la po- » lice n'avait aucune responsabilité. La responsabi- » lité légale n'est-elle pas écrite dans la loi qu'on » vous propose? Si au lieu de ces accusations vagues » dont on a fait retentir cette tribune, il eût été possi- » ble de citer des faits, si l'on pouvait établir que » le ministre a abusé de son pouvoir, on saurait bien » alors prouver, et vous-même n'hésiteriez pas à » prouver que la responsabilité n'est pas un vain » mot. » Passant ensuite à l'article des journaux, M. Decazes continue : « On objecte que les jour- » naux sont une arme nécessaire pour se défendre » contre l'oppression. Les ministres l'avouent, vous » a-t-on dit, et ils ne veulent se servir de cette arme » que pour faire triompher la leur, pour comprimer » et asservir les autres. Eh pourquoi ne l'avouerions- » nous pas? Oui, nous voulons désarmer les partis. » Oui, nous voulons, non les comprimer et les as- » servir; mais les faire expirer au pied de ce trône » que déjà ils désespèrent d'ébranler. » M. Decazes passe ensuite à ce qui irritait le plus ses adversaires, l'article des élections, et il poursuit ainsi : « Le gouvernement ne pouvait-il pas, ne devait-il » pas tracer d'une manière générale, les caractères » auxquels on reconnaîtrait les bons choix? A-t-on » fait autre chose? A-t-on désigné d'une manière » exclusive, un seul individu? Et certes on aurait » pu croire légitime de recourir à cette manière de » se défendre, lorsqu'on savait avec quelle profu- » sion on répandait des écrits dans lesquels on dif- » famait, non seulement les particuliers et les minis- » tres, mais le gouvernement du Roi tout entier, et » l'autorité royale elle-même. Ces élections, vous » a-t-on dit, ont comblé quelques vœux..... Elles » les ont comblés tous; vous le savez, et on ne peut » se le dissimuler. Le grand crime du gouvernement » est là, il est là tout entier. Mais il est trop beau, » trop noble d'avoir mérité cette accusation, pour » ne pas s'en honorer. Les portes des prisons, vous » a-t-on dit encore, ont été ouvertes au moment » des élections. On a donné main levée de toutes » les surveillances. Ma réponse sera péremptoire. Je » déclare en face de la France, que pas un seul in- » dividu n'a été mis en liberté pour les élections; » que les mesures de cette nature susceptibles d'ê- » tre prises à cette époque, ont été ajournées, et » qu'il a été prescrit aux préfets d'attendre pour les » exécuter, que le moment d'agitation qui accom- » pagne toujours les élections, fut passé. J'en dirai » autant des surveillances. » La réponse au sujet des élections était vraiment péremptoire contre les ultra. Mais les libéraux, s'ils eussent été en force, auraient attaqué M. Decazes, sur l'aveu qu'il venait de faire qu'on avait ajourné la justice due aux individus arrêtés ou mis en surveillance, jusqu'après les élections. N'aurait-il pas été mieux de n'avancer, de ne retarder aucune mise en liberté, sous le prétexte des élections, et de laisser à la justice son cours ordinaire? On a dû remarquer dans ce que M. Decazes vient de répondre aux ultra, à l'occasion des

journaux, que ce parti qui jusqu'ici s'était fortement opposé à la liberté de la presse, parcequ'il était le plus fort, la réclamait au moment où il était devenu le plus faible. Nous signalons ce moment comme ayant été celui où le côté droit commença à suivre une tactique des plus adroites, contre M. Decazes. Depuis, on a souvent vu les chefs de ce parti, parler et voter comme les libéraux les plus rigides, dans l'espoir qu'en se joignant ainsi à leurs adversaires naturels, ils ôteraient plutôt la majorité au ministère. On en vit un exemple remarquable à la séance du 29 janvier. M. Decazes répondit ainsi, à l'un des membres les plus distingués de ce côté : « Lorsque je l'ai vu monter à cette tribune, dit le « ministre, je me suis rappelé qu'il y a deux ans, « et dans un moment où il m'honorait d'une amitié dont le souvenir m'est toujours cher, nous « étions divisés d'opinion sur cette grande question. « Il prétendait alors que la liberté de la presse ne « pouvait nous être concédée. Il soutient qu'en votant aujourd'hui contre la censure des écrits périodiques, il n'est pas en opposition avec ses principes, parceque, dit-il, à cette époque il ne parlait pas des journaux. Il nous est cependant difficile d'accorder ce qui est si opposé. Comment « comprendre une censure de livres, si la Charte interdisait la censure des journaux? Comment, si « vous me permettez une comparaison triviale, « comment y aurait-il plus de danger à vendre du « poison à trois sous, que d'en vendre à trois livres. » On a dû observer que la plupart des discussions étaient effectivement personnelles, ainsi que l'affirmait M. Decazes. Cela venait de ce que la faveur que le monarque lui accordait, était regardée par chaque parti, comme le principal obstacle à l'adoption de son système. Au fond, les uns cherchaient à tourner à leur profit tous les résultats de la restauration, les autres à conserver les avantages qu'ils avaient acquis pendant la révolution. Un certain nombre ne voyaient que le présent. Ceux-là seuls appartenaient vraiment au ministère. L'avenir va montrer combien cet appui était fragile. L'opération la plus importante de cette session, fut de nous donner un *régime électoral*. On fit, le 5 février 1817, cette loi fameuse sur les élections, laquelle confiait presque exclusivement à la classe moyenne, le choix des représentants de la nation, et qui va jouer un si grand rôle dans l'histoire de M. Decazes. On ignore quelle fut la part que ce ministre prit à la formation de cette théorie. On sait seulement qu'il aurait désiré que les colléges électoraux fussent divisés par arrondissements, dont chacun aurait son représentant, au lieu de charger, comme le faisait cette loi, de grands colléges de département, d'élire chacun plusieurs députés. Quant au fond du système, il est évident qu'il était du goût de M. Decazes, puisqu'au lieu de le combattre, il l'appuya, et surtout parceque cette conception paraissait avoir beaucoup d'analogie avec ses vues politiques. Voici comment il les expliquait lui-même : « Il faut, disait-il, royaliser « la nation, et nationaliser le royalisme; protéger « tous les droits acquis, et toutes les propriétés; « maintenir une égalité droite et complète, éteindre les haines, ramener l'oubli du passé, et faire « aimer le pouvoir en le faisant respecter. Voilà le « but que le gouvernement se propose, la règle que « lui a tracée le monarque, qui pour rappeler des « expressions sorties de sa bouche, ne peut être le « Roi de deux peuples différents dans le même « pays, et avoir deux balances et deux justices. » Rien n'est plus modéré, ni par conséquent plus honorable que ces vœux, et l'on pensait que la classe moyenne, se trouvant dans l'échelle sociale, à égale distance des deux extrêmes aristocratique et démagogique, serait portée par sa nature même, à voter habituellement dans ce sens, et qu'elle représenterait admirablement les intérêts généraux du peuple. Les ultra de 1815, réélus à cette session, sentirent le coup que leur porterait ce projet. Il réunissait dans les mêmes colléges un petit nombre de grands propriétaires (c'est à cette classe qu'appartiennent en général les ultra), et les appelait à donner leurs suffrages concurremment avec un bien plus grand nombre de moyens propriétaires. Il devait en résulter que les premiers ne pourraient que rarement obtenir la majorité en faveur de leurs candidats. Les ultra firent donc les derniers efforts pour faire rejeter ce projet. Ce fut en vain; ils n'étaient plus en force suffisante. Les élections qui eurent lieu bientôt après, en vertu de cette loi, confirmèrent leurs craintes. Le premier cinquième (on se souvient qu'alors la chambre était renouvelée d'un cinquième chaque année) fournit très peu au côté droit, un peu davantage au centre ministériel; la plus grande partie des nouveaux élus fut s'asseoir à la gauche. C'est alors que l'opposition changea de nature. Renforcés par les acquisitions qu'ils venaient de faire, les libéraux demandèrent hautement la suppression de toutes les mesures d'exception et de circonstance; ils prétendaient que la Charte en son entier fût sur-le-champ mise en activité. M. Decazes et le ministère, qui croyaient probablement que la tranquillité n'était pas encore assez affermie pour entrer subitement dans le régime complet de la liberté, voulaient au contraire ne s'avancer dans la voie constitutionnelle que successivement et pas à pas. On n'entrera pas dans la question de savoir laquelle de ces deux marches méritait la préférence; on se bornera à rapporter exactement les faits. On a vu plus haut naître la défiance du côté gauche contre M. Decazes. Ce sentiment éclatera avec force à mesure que ce côté acquerra de la prépondérance. A cette session de 1817 à 1818 la majorité dévouée au ministère se réduisit : 1° au centre, composé en général de fonctionnaires publics; 2° à une partie des ultra restés dans la chambre, qui, pour ne pas céder la victoire à leurs adversaires, se voyaient forcés d'appuyer un ministre que jusqu'alors ils avaient tant combattu. Nous disons une *partie* parcequ'un assez bon nombre d'entre eux, surtout parmi les chefs, s'attachèrent plus que jamais à la tactique de voter sur les grandes questions comme les constitutionnels rigides, afin d'enlever plus tôt la majorité à M. Decazes. Ils trouvaient d'ailleurs à suivre cette marche, l'avantage d'atténuer les préventions que leurs opinions antérieures avaient fait naître contre eux, dans un grand nombre d'esprits. On prévit dès ce moment qu'après l'entrée du troisième, ou tout au plus du quatrième cinquième, le gouvernement tomberait aux mains des libéraux. La question fut entièrement décidée après le second cinquième. Comme aux élections précédentes, celles qui eurent lieu avant la session de 1818 à 1819 donnèrent au parti libéral le plus grand nombre des choix, à celui des ultra très peu, et aux ministériels bien moins que de coutume. A cette époque les colléges commençaient à voir dans les fonctionnaires publics salariés des hommes trop dépendants pour qu'on pût s'en promettre des votes parfaitement libres. La qualité de fonctionnaire public devenait insensiblement un titre d'exclusion. Maintenant le champ de bataille va changer; il faut suivre M. Decazes au conseil du Roi. Les auteurs de la loi du 5 février (les doctrinaires) méconnurent dans la formation de leur système une grande loi de la nature humaine que rarement on brave sans danger dans la conduite politique des affaires. *Si lex plurimis et potentioribus periculum facit*, a dit Bacon, *factio fit*; plus loin il ajoute :

Brevi les solvitur. « Pour les magnats d'un pays, dit « Montesquieu, ne jouir que de la liberté commune « à tous, c'est être esclave. » On pouvait donc prévoir que les grands propriétaires mécontents d'un mode d'élection qui, ne leur donnant jamais la majorité, leur ôtait presque entièrement l'espoir de se faire représenter par des hommes de leur choix; on pouvait prévoir, disons-nous, que ces grands propriétaires recourraient à tous les moyens imaginables pour changer cet ordre de choses. On vit alors les hommes intéressés à ce changement répandre partout des alarmes. Ils les semaient surtout autour du trône. A les en croire, tout en France était menaçant comme aux jours qui précédèrent et amenèrent la catastrophe royale, et M. Decazes était plus que tout autre hautement désigné comme préparant sciemment ou par imprudence cette nouvelle révolution. La haute faveur dont il jouissait auprès du monarque, semblait cependant le rendre invulnérable, et rien ne troublait encore sa sécurité. « Si ces messieurs « continuent à me dénigrer auprès du Roi, di- « sait-il plaisamment, ils me feront duc. » Sa conscience lui disait que les Bourbons et la couronne n'avaient pas de serviteur plus fidèle que lui. Mais que cette garantie est faible au milieu des intrigues de cour! S'il faut en croire les bruits qui se répandirent alors, ceux qui voulaient faire rapporter la loi du 5 février ne se bornèrent pas à agir dans l'intérieur; ils cherchèrent et réussirent, dit-on, à alarmer les puissances étrangères en leur peignant comme inévitable, comme imminente la révolution que couvait, suivant eux, la loi dont ils ne pouvaient supporter l'existence. C'était pendant les négociations d'Aix-la-Chapelle qui avaient pour objet l'entière délivrance de notre pays du voisinage des troupes étrangères. S'il faut en croire les mêmes bruits, M. le duc de Richelieu n'aurait pu obtenir cette délivrance qu'en se prononçant lui-même contre cette loi. Quoi qu'il en soit de ces faits, sur lesquels il ne nous est pas donné de recourir à des monuments authentiques, dans le même temps l'attaque contre la législation électorale existante commença dans le public par l'émission de quelques pamphlets auxquels on répondit vivement, et peu de temps après M. le comte Barthélemi fit à la chambre des pairs une proposition directe pour obtenir des changements. Peu de jours s'étaient écoulés lorsqu'on apprit que, dans le conseil du Roi, M. le duc de Richelieu, de retour d'Aix-la-Chapelle, demandait aussi des modifications à la même loi, et que M. Decazes, qui n'espérait pas de voir réduire ces modifications à ce qu'il avait d'abord désiré, la division des collèges électoraux, s'était prononcé contre toute espèce de changement. Enfin les chambres s'ouvrirent, et le discours de la couronne, après avoir proclamé que l'ordre renaissait de tout côté, que les lois et la tranquillité publique avaient affermi leur empire bienfaisant, déclare cependant qu'il *existe des craintes vagues, mais réelles sur l'avenir.* On regarda ces paroles comme sonnant le tocsin contre la loi du 5 février que le grand nombre affectionnait à l'égal de la haine que lui portaient les ultra. On peut dire qu'à l'instant les craintes alléguées naquirent ou qu'elles redoublèrent, si, comme on l'avait persuadé au monarque, elles avaient déjà commencé. C'est ainsi que la fin de l'année 1818, qui a été, sans contredit, la plus belle de la restauration, vit l'horizon politique se charger de nouveaux nuages. Bientôt après, parut un phénomène de cour bien extraordinaire, et qui dut étrangement étonner M. Decazes lui-même qui en fut le sujet. Le public était dans l'attente de ce qui se passerait définitivement au conseil du Roi, lorsqu'on apprit que le ministère allait changer; que M. le duc de Richelieu était chargé d'en former un nouveau, et que M. Decazes n'y entrait pour rien. Mais le lendemain, ou au plus tard le surlendemain, on apprit aussi avec la confirmation de cette nouvelle que la plupart de ceux à qui M. de Richelieu avait proposé d'entrer au conseil s'y étaient refusés, qu'au milieu de son triomphe le duc avait désespéré de former son ministère d'une manière convenable, et que le Roi, qui n'avait consenti qu'à regret à se séparer de M. Decazes, lui avait rendu toute sa confiance en le chargeant de remplacer à son tour ceux qui la veille n'avaient pas su le remplacer lui-même. C'est avoir vu de près le rivage des morts. En acceptant cette mission, M. Decazes demanda et il obtint du Roi la permission de donner une grande marque de son estime personnelle à l'adversaire sur lequel il venait d'obtenir l'avantage d'une manière si peu espérée. Tout le monde, au surplus, se plaisait à reconnaître dans le négociateur d'Aix-la-Chapelle un caractère personnel plein de franchise et de noblesse A la suite du consentement donné par le Roi, M. Decazes proposa à la tribune une dotation de 50,000 fr. de rente pour M. le duc de Richelieu, à titre de récompense nationale pour le service qu'il avait rendu en éloignant définitivement de nos frontières le honteux cordon des troupe étrangères qui surveillait le royaume. Cette proposition fut décrétée pour ainsi dire à l'unanimité. Qu'il nous soit permis d'ajouter, quoique ce soit étranger au sujet, qu'après avoir accepté cette preuve si honorable de la gratitude publique, sans empressement, sans ostentation et avec une reconnaissance respectueuse, M. le duc de Richelieu la reversa, quelques années plus tard, sur les pauvres, en donnant à plusieurs hospices de province une somme égale à celle qu'il avait reçue (*Voyez* RICHELIEU). M. Decazes appela au ministère MM. le marquis Dessoles qui fut fait président du conseil; le comte Gouvion Saint-Cyr, le baron Louis, le baron Portal, et le député de Serres. Il fit supprimer le ministère de la police contre lequel on avait tant crié. La police ne fut plus qu'une direction de l'intérieur, dont M. Decazes se réserva le porte-feuille. Le nouveau ministère proposa aux chambres par l'organe de M. de Serres, pour qui ce fut une nouvelle occasion de montrer de grands talents de tribune, une loi définitive sur la liberté de la presse. C'est ainsi que le joug de la censure qui pesait encore sur les journaux, fut enfin tout-à-fait brisé. La même session, de 1818 à 1819, vit expirer les lois d'exception qui avaient quelque temps enchaîné les garanties de la liberté individuelle. M. Decazes prit ensuite une grande mesure qu'on lui a long-temps et amèrement reprochée. Il n'avait pu lui échapper que la chambre des pairs avait favorablement accueilli la proposition de M. le comte Barthélemi qui tendait à modifier la loi des élections. Il y avait donc dans cette chambre, un esprit opposé à celui d'un ministre qui n'avait triomphé qu'en faisant triompher cette loi des attaques qu'on lui portait déjà. Il modifia cet esprit, en obtenant du Roi plusieurs ordonnances, notamment celle du 3 mars 1819, qui appelait à la chambre des pairs plus de soixante nouveaux membres. Des circonstances particulières doivent fortement atténuer la critique qu'en principe, on peut faire de cette hardie augmentation d'un corps sur l'inaltérabilité duquel repose principalement la stabilité du gouvernement représentatif. Rien ne serait sans doute aussi funeste que l'abus de la prérogative inhérente à la couronne, de nommer des pairs à volonté. Leur trop grand nombre avilirait leur dignité, et ravirait toute sa force au patriciat. Comment remplirait-il sa principale tâche, qui

consiste à résister aux flots déchaînés des factions, si des conseillers imprudents poussaient le monarque à nommer de nouveaux pairs, chaque fois que les organes de la couronne craindraient de perdre la majorité dans cette chambre? Ne serait-ce pas s'exposer à voir ces flots tumultueux pénétrer dans l'enceinte qui doit leur être inaccessible? Mais on peut dire: 1° Qu'à cette époque, la pairie n'était pas assez nombreuse, eu égard à la population de la France; 2° Qu'en général les pairs se font d'eux-mêmes, et que le Roi ne fait guere que les déclarer; car ils sont, pour ainsi dire, pairs de fait, ceux qui en acquièrent l'influence personnelle. Or, il y avait alors hors de cette chambre, plusieurs grandes notabilités qu'il convenait d'y appeler. Il sera toujours d'une sage politique de ne pas permettre à de puissantes influences personnelles, d'agir librement en dehors de la pairie. Il faut qu'elles soient soumises à la direction commune du principe moteur de ce grand corps; 3° Un assez bon nombre des membres proposés par M. Decazes, le 3 mars, ne furent que rappelés. Après avoir été admis dans la première formation de la chambre des pairs, en 1814, ces membres en avaient été illégalement exclus à la seconde restauration. Depuis long-temps, ils faisaient assidument entendre autour du trône, ce cri auquel il eût été difficile de long-temps résister sans inconvénient: « Ou qu'on nous donne « des juges, ou qu'on nous r'ouvre la porte « d'une chambre qu'aucun pouvoir n'a eu le droit « de nous fermer. » Cette grande mesure bien analysée, ne montre donc qu'un petit nombre de pairs dont on puisse attribuer la présentation aux affections personnelles, ou aux besoins politiques du ministre. Quant au choix du moment qu'il saisit, il serait peut-être plus raisonnable de critiquer l'opération comme tardive, que de la censurer comme vicieuse. Ce n'était en effet que la cessation d'un trop long déni de justice, à l'état et à certains particuliers. Il en résulterait, il est vrai, que M. Decazes n'aurait fait cesser ce déni, que lorsqu'il y aurait été convié par son intérêt propre. Mais on sait qu'il avait antérieurement promis à un assez grand nombre d'entre les personnages appelés le 3 mars, d'appuyer leur demande dans l'occasion. S'en était-il présenté d'autre, avant que ce que lui conseillait sa position, se confondit avec ce qui regardait l'intérêt de l'état? Voilà à quoi se réduirait la question. Au surplus, la chambre des pairs a acquis, depuis cette époque, tant de confiance, elle s'est concilié tant de respect de la part du peuple français, que les vices d'origine de cette grande et noble recrue, si l'on pouvait en apercevoir, seraient glorieusement effacés. Il faut cependant reconnaître que si de nos jours, quelque ministre osait faire une semblable promotion, M. Decazes aurait laissé un exemple funeste. Cette mesure est un de ces moyens extraordinaires auxquels on ne peut sans danger recourir deux fois dans la même génération. On s'est un peu étendu sur l'ordonnance du 3 mars, parcequ'elle est l'acte le plus important de l'administration de M. Decazes. Il semble que, par la dissolution du 5 septembre, par l'affranchissement, d'abord de la presse non périodique, et ensuite des journaux, par la remise en vigueur des garanties de la sûreté individuelle, par l'appui donné dans la chambre des pairs, à la loi des élections, idole des libéraux, enfin par la formation d'un ministère constitutionnel, il semble, dit-on, que par tant de gages donnés à ce parti, le ministre pouvait espérer d'y former sa majorité. Il n'en fut point ainsi. A la tribune, leur opposition devint formidable. Au dehors, les prétentions devinrent inquiétantes pour l'autorité. Chacun reconnaissait qu'un changement serait inévitable, au plus tard au moment où l'entière chambre aurait été formée par la loi du 5 février. Tous les partis quelque respectables qu'ils soient, ont des exagérés, même des mal intentionnés; et le parti opposé finit presque toujours par persuader que les vœux et l'esprit de ceux-ci, sont les vœux et l'esprit général qui domine sous la bannière qu'ils suivent. Faut-il être surpris si les ultra, affaiblis à la chambre, mais restés puissants à la cour, vinrent à bout d'alarmer le pouvoir. « Encore un cinquième, disaient-ils, et « M. Decazes aura précipité la monarchie dans l'a- « bîme. » Si l'on considere que le Roi avait déja livré la loi du 5 février à M. de Richelieu; qu'il avait, pour ainsi dire, crié haro sur elle, en l'accusant de semer *des craintes vagues mais réelles*, on reconnaîtra qu'il devait suffire de quelques nouveaux prétextes, pour faire changer la résolution royale de la maintenir. Ce changement eut lieu dans l'intervalle de la session close en 1819, à celle qui devait venir en 1820. La proposition divisa le ministère: MM. le marquis Dessoles, le comte Gouvion-Saint-Cyr et le baron Louis, convaincus que cette loi convenait au pays, donnèrent, en remettant leur porte-feuille, le bel exemple de préférer le cri de leur conscience aux douceurs du pouvoir. Les autres membres, notamment M. Decazes, entrèrent dans les vues du monarque, qui le chargea de former un nouveau ministère. Par ordonnance du 19 novembre 1819, MM. *le* marquis de Latour-Maubourg, le comte Roy *et le* baron Pasquier entrèrent à la place des démissionnaires, et M. Decazes joignit la présidence au porte-feuille de l'intérieur. On lui a reproché de n'avoir pas imité le patriotique dévouement de ceux qui se démirent, lui qui les avait appelés l'année d'auparavant pour protéger la loi du 5 février. Ce grief est-il fondé? Ce ministre n'avait pu obtenir, au profit de la liberté, les grandes concessions dont on a parlé sans promettre à l'autorité qu'elle n'aurait jamais à s'en repentir. Le malaise qu'à tort ou avec raison elle recevait de l'ensemble de ces mesures durent faire craindre à M. Decazes que cette grave responsabilité ne fût compromise, et l'exciter a faire un nouvel examen plus approfondi d'une loi à laquelle, sans doute, le pouvoir imputait tout le mal, puisqu'il en pressait la réforme. Beaucoup de patriotes respectables reconnaissaient que l'exclusion du droit de se faire représenter, qu'elle prononçait à la fois contre le peuple et contre les grands, n'était appuyée sur aucun principe de politique certain; que cette théorie nouvelle n'avait reçu le sceau de l'expérience chez aucun peuple, et, malgré la faveur dont cet essai jouissait aux yeux du plus grand nombre, ils commençaient à craindre des résultats funestes. Ces craintes devaient être plus vives et plus déterminantes sur l'esprit du président du conseil que sur tout autre, et il a pu, avec la plus grande bonne foi, redouter alors pour l'état ce qu'intérieurement il avait regardé comme pouvant le rendre heureux. Quand on se rappelle ensuite que, le premier, il avait donné l'exemple qu'on lui reproche de n'avoir pas suivi, on trouve raisonnable de penser que M. Decazes obéit au cri de sa conscience en restant après M. Dessoles, comme il y avait obéi en ne restant pas avec M. de Richelieu. D'ailleurs, pour juger équitablement cette question, il faudrait comparer avec la combinaison du 5 février celle que M. Decazes aurait mise à la place s'il en eût eu le temps. Qui peut dire que celle-ci n'aurait pas été meilleure? Tout ce qu'on peut affirmer d'après de bons renseignements, c'est que s'il avait cessé de vouloir la loi du 5 février, du moins il n'a jamais voulu ni celle qui l'a remplacée, ni l'abus qu'on en fait. Il serait difficile de peindre l'effervescence qui s'empara des esprits au moment

où l'on apprit que le gouvernement avait résolu de proposer la refonte du système électoral. Tout fut dans l'agitation. Pour mettre à profit l'avantage du nombre, les libéraux faisaient pleuvoir aux chambres des milliers de pétitions, parties de tous les points de la France, et couvertes d'innombrables signatures. Les ultra, plus faibles en nombre, se multipliaient par leur ardeur, et ils avaient l'appui formidable du ministère. Toutes les passions politiques se déchaînèrent, et les presses ne retentissaient que de leurs cris. De son côté, le gouvernement se prémunissait pour le cas où, comme c'était à craindre, on passerait d'une discussion violente aux voies de fait et à la sédition. Tel était l'état des choses lorsque, le 13 février 1820, une main infernale vint jeter sur la scène le plus horrible des incidents. Un prince infortuné expira sous le poignard fanatique de Louvel. La stupeur d'abord, et puis l'exécration furent unanimes et profondes. Mais dans peu d'instants, la douleur, ce sentiment de sa nature si religieux, ne fut qu'une arme de parti. Le lendemain un journaliste furibond charge nominativement le président du conseil d'un forfait qu'il regarde comme un produit immédiat des opinions et des hommes que ce ministre a protégés. A l'envi les uns des autres, les folliculaires du même bord imitent plus ou moins le précédent. Par mille sortes d'imprécations, on vient à bout d'égarer d'augustes et cruelles angoisses. Il faut des holocaustes à la politique comme il en faut à la justice; la victime est désignée. Le Roi, accablé d'années et d'infirmités, et non moins épuisé par ses larmes paternelles, n'aura plus de repos domestique s'il ne sacrifie ses vues d'état aux instances opiniâtres et aux pleurs déchirants de ses proches. Cependant le président du conseil, craignant que le crime n'ait des ramifications et ne tienne à quelque complot étendu, vole aux chambres, leur propose les mesures extraordinaires qu'il croit indispensables dans un danger public, et se voit abandonné des deux côtés: des ultra, parceque ces mesures viennent de M. Decazes; des libéraux, parcequ'elles sont inconstitutionnelles. Bien plus, un honorable député, poussé par un de ces mouvements qu'on ne peut expliquer que par un excès de douleur qui ôtait toute liberté d'esprit, accuse formellement à la tribune M. Decazes de complicité, et provoque de la part d'un autre honorable député, beau-père de l'accusé, une réponse égale à l'offense « C'est un coup de feu parti » sans ordre du milieu de nos rangs, disent privativement, les membres du côté droit. » Ils se bornent ensuite à substituer des allusions malignes, aux imputations formelles, et la chambre ne met fin qu'avec mollesse, à une scène aussi pénible. C'est ainsi qu'en un clin d'œil, et par suite d'un incident exécrable, sans doute, mais absolument étranger à tout acte d'administration, l'homme qui la veille était le plus puissant du royaume, se voit universellement abandonné. Il paraît même constant qu'en ce moment de trouble, le président du conseil courut des dangers personnels. Il lui restait le cœur du Roi. Mais convenait-il à l'amitié désintéressée, à un serviteur dévoué, de mettre l'attachement du monarque à la dernière épreuve, au risque de briser ou d'affaiblir des liens sacrés? M. Decazes, épuisé de fatigues, et se relevant à peine d'une maladie qui l'avait assez long-temps retenu dans ses appartements, saisit ce prétexte et remit sa démission au Roi, le 17 février, quatre jours après l'horrible catastrophe. Ainsi finit cette administration, au milieu d'un des orages les plus violents que nous ayons éprouvés, après ceux qui eurent la force de déraciner le pouvoir. Ce mot: « Si ces messieurs » continuent, ils me feront duc, » va devenir prophétique, mais sous des auspices bien différents de ceux qui l'avaient inspiré. En acceptant la démission de M. Decazes, le Roi le créa duc, le fit membre de son conseil privé, et le nomma son ambassadeur à Londres. Le Roi voulut aussi prouver que sa confiance personnelle survivait aux fonctions de celui dont il se séparait à regret, en le chargeant du choix de son successeur. L'ex-ministre proposa, pour le département de l'intérieur, son ami M. le comte Siméon, et pour la présidence du conseil sans porte-feuille, M. le duc de Richelieu. Cette présentation fut acceptée. On eût dit que si peu de temps auparavant M. Decazes avait repris le ministère des mains d'un compétiteur qui n'avait pu l'organiser, ce n'était que pour faire cette organisation, et lui rendre ensuite le dépôt: tant il est vrai que ce jeu de la fortune est entouré d'une foule de circonstances bizarres. On a attribué la chute de M. le duc de Decazes à ce qu'il avait renouvelé le jeu de bascule tant reproché au directoire, gouvernement qui, tour à tour, épousait chaque parti, et le répudiait après l'avoir élevé pour s'unir à celui qu'il avait d'abord comprimé; il en est advenu, dit-on, que tous se sont enfin réunis pour perdre une autorité par laquelle tous avaient été trahis. Il nous semble que ce jugement repose sur une vue fausse, et qu'il faut accuser la constitution du pays et non les individus. Nous demanderons à ceux qui l'ont proclamé s'ils entendraient laisser au pouvoir exécutif la liberté de choisir, entre tous les partis, celui auquel il devrait irrévocablement s'attacher? Chacun répondra: « Non sans doute, c'est au mien seul qu'il faudrait » se dévouer et se montrer fidèle. » Mais si l'on considère que, dès que le gouvernement s'est lié à une classe, elle devient exclusive, absolue; qu'elle force le pouvoir qui l'épousa, à despotiser les autres parties de l'état; si l'on considère qu'il est d'autant moins permis de douter de ce résultat, que l'expérience de tous les siècles, de tous les pays, notamment celle de notre révolution, atteste qu'on n'a jamais pu l'éviter, parcequ'il est impérieusement voulu par les lois qui régissent la nature humaine, on sera forcé de reconnaître que le reproche se réduit à ceci dans toutes les bouches; pourquoi le pouvoir ne s'est-il pas rendu l'instrument permanent du despotisme de la classe à laquelle j'appartiens? N'est-il pas plus raisonnable d'admettre que ce jeu de bascule serait impossible dans un gouvernement représentatif où tous les partis, et pour parler plus juste, où tous les intérêts politiques, vraies sources des partis, seraient mis et tenus en équilibre, et par conséquent neutralisés dans le pouvoir législatif; qu'au contraire, lorsque la constitution n'a pas établi cet équilibre, le jeu de la bascule, tout funeste qu'il est, devient inévitable, si l'on veut déjouer la tyrannie, au moins pendant quelques instants? Avec un tel vice, on ne peut arriver qu'à l'un de ces résultats: ou le gouvernement se débarrasse de toutes les factions qui naissent d'un tel état des choses, et se rend absolu par l'annihilation du pouvoir législatif, et c'est ce que firent Cromwel et Bonaparte; ou le gouvernement se joint à un des partis, ce qui au lieu du despotisme d'un seul, produit le despotisme encore plus dévorant de plusieurs, et c'est ce que fit le comité de salut public. Il ne faudrait pas chercher loin pour trouver un autre exemple qui ne différerait du précédent, qu'en ce que le pouvoir ayant moins de résistances à vaincre, soit au dedans, soit au dehors, n'a pas besoin de recourir à des moyens aussi violents; ou le gouvernement fait la bascule en se portant tour à tour vers chaque parti, dès qu'il le voit près de succomber, ce qui fait marcher pendant quelques années, et empêche les diverses ty-

rannies de prendre racine, et c'est ce que fit le directoire; ou enfin le gouvernement sentira qu'il est impossible de se soutenir long-temps avec un tel vice de constitution, et il cherchera à le corriger, et c'est ce qu'a voulu faire M. Decazes. Après avoir essayé d'un tour de bascule, s'il est permis de parler ainsi, il vit le principe du mal, et voulut l'extirper. Un orage vint lui arracher le timon au milieu de son entreprise. Pour juger l'homme d'état, il faudrait connaître le système électoral qu'il nous aurait donné, dans le cas où son opinion eût prévalu. Si l'on y reconnaissait l'intention manifeste de mettre tous les intérêts politiques en équilibre, on devrait lui tenir compte de cette intention, alors même que son projet n'aurait pas complétement réussi. Que s'il résultait de l'examen de son plan, que le but aurait été parfaitement atteint, il faut gémir de ce que la patrie a été privée des services de M. Decazes, au moment où il allait nous donner un bonheur stable, en terminant enfin notre trop longue révolution. Elle n'aura épuisé ses forces perturbatrices, qu'après avoir trouvé cet équilibre des intérêts dans la chambre représentative. Y arrivera-t-on jamais en n'appelant que deux classes? M. Decazes laisse aux yeux de ceux qui l'ont observé de près un problème que lui seul peut résoudre. Les dispositions pour le gouvernement de l'état se faisaient dans l'intimité entre le Roi et lui. Leur accord venait-il de ce qu'ils avaient les mêmes vues politiques?... S'ils avaient des vues différentes, quel était, dans les opérations importantes, celui du monarque ou du ministre, qui portait la conviction dans l'esprit de l'autre, ou qui la recevait? En examinant la partie de cette administration qui se trouve sur un plan moins élevé, on voit divers monuments qui attestent la sollicitude de M. de Decazes pour les progrès des sciences et des arts, surtout pour faire pénétrer les connaissances positives dans toutes les parties de l'économie sociale. Il ajouta à la faculté de droit de Paris plusieurs chaires sous différents titres, dans la vue de nous former des hommes d'état par l'enseignement d'abord de la haute politique, ensuite du droit public particulier aux Français. C'est vraiment l'école de la Charte constitutionnelle. Il pensait avec raison que le meilleur moyen d'en rendre l'empire absolu sur les esprits, c'était de la faire étudier. Des hommes distingués furent pourvus de ces chaires. Pourquoi les ministres d'aujourd'hui les forcent-ils à rester muets? On lui avait proposé, et il goûtait l'idée d'établir que les élèves ecclésiastiques qui aspireraient à des fonctions éminentes dans le sacerdoce, seraient tenus de suivre ce cours et de subir des examens sur cette matière, moyen excellent, ce semble, d'unir, par une conviction intime, les vérités et les intérêts politiques avec les intérêts et les vérités de la religion. Les besoins de l'industrie fixèrent aussi l'attention du duc Decazes; il institua près de son ministère, pour le commerce et l'industrie et pour les manufactures, deux conseils composés d'hommes éminents par leurs lumières, surtout par le succès de leurs grandes entreprises. Il établit au conservatoire des arts et métiers la chaire où l'on apprend l'application des sciences naturelles et exactes à la pratique des arts mécaniques; chaire que, soit à raison de la bonté intrinseque de l'idée, soit à raison de la manière à la fois solide et brillante dont elle est remplie par un de nos plus illustres professeurs (M. Charles Dupin), le reste de l'Europe admire et nous envie. M. le duc Decazes sentait trop combien il importe de répandre des idées saines dans les classes inférieures de la société pour ne pas protéger de tout son pouvoir l'instruction primaire, surtout l'enseignement mutuel. Les soins qu'il accordait à ces détails populaires ne diminuaient en rien celui qu'il mettait à environner les grands de la science et des arts de tout l'éclat qu'ils méritent. Rien n'était négligé de ce qui pouvait les exciter, les honorer et contribuer à leur bien-être domestique. Il rouvrit avec pompe la solennité toute française de l'exposition de nos produits manufacturés. Il sentait que chez les modernes l'émulation doit se diriger, non vers la course et le pugilat, mais vers l'industrie. Elle épure les jouissances et les sentiments des classes riches par le goût qu'elle leur donne pour ce qui est beau et utile; par le goût du travail qu'elle inspire aux classes pauvres, elle leur donne de l'aisance et des vertus, et, sous un rapport plus général, elle fait la force de l'état. Ces expositions, que de tous côtés on cherche à imiter des Français (c'est au comte Chaptal qu'on en doit la premiere idée), sont les véritables luttes olympiques des modernes. Après ce tableau, il serait superflu de parler des choses moindres que certaines localités doivent au ministère de M. le duc Decazes, telles que des établissements de diverses sociétés d'agriculture, de haras, d'écoles particulières, de canaux, des ponts, des routes, etc. On doit seulement faire remarquer qu'il n'a guère resté qu'un an au ministère de l'intérieur, d'où partent ces sortes de bienfaits. A la suite de sa démission, M. le duc Decazes fut respirer quelque temps à Libourne, et, dans peu de mois, il partit pour son poste d'ambassadeur en Angleterre, où il représenta avec éclat S. M. le roi de France au sacre de S. M. le roi de la Grande-Bretagne. Il consacra les loisirs que lui laissaient ses occupations diplomatiques à étudier le gouvernement représentatif dans cette île, qui fut son véritable berceau, et où il a pris tant de force et de popularité. Il est naturel de penser que l'ex ministre regretta quelquefois de n'avoir pas eu l'occasion de faire cette étude avant d'être appelé à manier sur le continent des ressorts qu'il dut trouver assez mal imités de ceux d'Albion. Le Roi éprouvait encore le besoin de le poursuivre de ses bienfaits, et lui fit envoyer à Londres le grand cordon de l'ordre du Saint-Esprit. Le duc comprit néanmoins, à l'allure des nouveaux ministres, que leur devancier pouvait facilement devenir suspect, et l'on assure que ce fut pour prévenir cette méfiance qu'il demanda lui-même son rappel. Depuis cette époque, M. le duc Decazes ne tient aux affaires publiques que par sa qualité de pair de France, qui lui avait été conférée, en 1818, par le roi Louis XVIII. On a dit que le pouvoir, par la facilité qu'il donne de satisfaire les penchants et les passions auxquelles on ne résiste guère quand on n'est retenu par aucunes entraves, mettait à nu le cœur de l'homme. Il n'en est pas de même de la conviction intime, ou la conscience. Le pouvoir en fait souvent déguiser la secrete opinion. La situation la plus favorable à l'expansion libre de ce sentiment intérieur est celle d'un homme qui n'a aucun intérêt à cacher le fond intime de sa pensée. C'est éminemment la position où se trouve M. le duc Decazes, au milieu d'une chambre des pairs, où il a tant d'amis qui lui durent d'être appelés dans cette illustre compagnie. Il y vote avec l'opposition constitutionnelle, mais sans amertume contre ceux qui l'ont relégué dans ce noble lieu d'exil. Il y a émis plusieurs opinions remarquables, notamment aux sessions de 1826, contre le droit d'aînesse, qu'il contribua à faire rejeter; de 1827, sur la réorganisation du juri, loi dans le vote de laquelle il a combattu avec ceux qui ont amené les plus utiles réformes au projet ministériel; enfin, à la même session de 1827, sur l'organisation de la juridiction militaire. Il saisit cette occasion pour manifester son vœu sur la nécessité de rendre l'armée nationale,

et de garantir, contre les erreurs ou les caprices du pouvoir, le rang, les honneurs et les autres avantages conquis par les braves au service de la patrie et du prince. Il soutint qu'aux yeux de la loi ce patrimoine doit être aussi sacré que pas une autre des propriétés qu'elle protége. « Je voudrais, disait-» il, qu'aucun grade ne pût être enlevé que sur une » proposition soumise au tribunal des maréchaux de » France, et après que l'officier aurait été entendu. » Pour faire sentir que le véritable intérêt de la couronne l'exige lui-même, il dit : « Et ce sont, en définitive, » plutôt des garanties que je lui donne que des ga-» ranties que je lui demande. » Après avoir posé les vrais principes sur ces deux objets, il improvisa avec beaucoup de succès une critique judicieuse et remplie de détails intéressants des diverses dispositions du projet qui lui doit plusieurs améliorations. Toutes les opinions de ce noble pair de France sont empreintes de ce coin ; il vise sans cesse à placer dans une juste balance les droits du pouvoir et ceux de la liberté, et à leur faire comprendre que leurs intérêts sont toujours les mêmes quand ils sont bien entendus. Au mois d'août 1819, M. le duc Decazes sortit de son veuvage en épousant mademoiselle de Sainte-Aulaire, petite fille par sa mère, du dernier prince régnant de Nassau-Saarbruck. En considération de ce mariage, et à la demande, assure-t-on, du Roi de France, sa majesté le roi de Danemarck, donna aux futurs époux et à leur descendance, le titre de duc et la terre de Glukerbourg. Avant l'expiration de l'année, Mme Decazes eut mis au jour un jeune duc de ce nom. Il eut l'honneur d'avoir pour parrain, l'auguste ami, le protecteur de son père, feu le Roi Louis XVIII. Il fallait une marraine du rang le plus illustre. Le Roi voulut que ce fût S. A. R. madame, duchesse d'Angoulême. Les uns publient que M. le duc Decazes est fort riche, d'autres, qui se disent bien instruits, assurent qu'il l'est bien moins qu'on ne pense. Aucun ne prétend qu'il le soit au-delà de ce que l'immense faveur dont il a joui lui permettait légitimement d'acquérir. Le public ne peut juger que de ses dépenses. On le voit employer aux plus nobles usages ses revenus et ses capitaux. Il consacre sa vie privée, à rendre florissantes autour de lui, l'agriculture et l'industrie. Faire des plantations, introduire de nouveaux procédés, améliorer les races d'animaux, défricher des terrains incultes, encourager ceux de ses voisins qui ont les mêmes goûts, voilà ses occupations favorites à Libourne. Son activité ne reste pas resserrée dans les limites du pays qui l'a vu naître ; il a chèrement acheté les riches mines de houille d'Aubin, dans le département de l'Aveyron, lesquelles depuis des siècles, restaient presque inexploitées, faute de débouchés et de moyens de transport. Pour leur procurer l'un et l'autre, M. le duc Decazes a formé une puissante compagnie anonyme, qui doit exploiter des mines de fer que recèle la même contrée, par les procédés anglais, et au moyen du combustible qu'on extraira de ses houillères. Il a prêté à des conditions modérées, au département de l'Aveyron, des fonds pour ouvrir des routes depuis long-temps, et ardemment désirées, et qui ajouteront aux moyens de prospérité des usines du prêteur. On espère qu'il contribuera à établir une bonne et constante navigation sur la partie supérieure de la rivière du Lot. Si ces projets réussissent, comme tout l'annonce, M. le duc Decazes, en accroissant notablement sa fortune, aura donné la vie à une contrée intéressante qui ne cessera de le bénir. S'il était vrai, comme on l'a souvent dit, que ceux qui ont long-temps manié le pouvoir, ne pouvaient vivre sans lui, M. le duc Decazes, serait le plus malheureux des hommes. Il avait à peine quarante ans ; il était au moment où les désirs ambitieux ont le plus de force, lorsqu'il a cessé de l'exercer. Mais tout annonce qu'il a assez de philosophie pour s'affranchir de cette loi commune.

DECAZES-DELISLE (le baron N.), frère du ministre de ce nom, né à Libourne, en 1782, d'une famille de magistrats, fut élève de l'école polytechnique, et destiné aux ponts et chaussées ; il se décida bientôt pour une autre carrière, et fut nommé, en 1810, auditeur au conseil d'état ; il passa de là sous-préfet à Castres, et, le 20 juillet 1815, le Roi l'appela à la préfecture du Tarn. Il reçut de sa majesté, au mois de décembre de la même année, le titre de baron. Le 13 juillet de l'année suivante, le baron Decazes se distingua par un acte de vigueur qui eut les plus heureux résultats. La hausse du prix des grains ayant excité, à Castres, une émeute qui pouvait avoir des suites funestes, le préfet se rendit sur les lieux à la tête de douze gendarmes, et, trouvant la garde nationale sous les armes, il la harangua, fit sortir des rangs, dégrader et arrêter sur-le-champ douze grenadiers qui s'étaient montrés les plus mutins. Cette fermeté eut l'effet désiré, et le calme se rétablit. Le baron Decazes reçut, le 24 février 1819, sa nomination à la préfecture du Bas-Rhin. Il regarda ce déplacement comme une défaveur, et sollicita auprès du ministre de l'intérieur (le comte Decazes) l'avantage de retourner dans le Tarn, où il avait ses habitudes et la famille de sa femme (née d'Aragon). Il obtint sa demande, le 19 juillet 1820, malgré la disgrace de son frère. Nous devons, au reste, à M. Decazes-Delisle la justice de dire qu'il est un des préfets de France qui remplissent leurs fonctions de la manière la plus consciencieuse, et que le département du Tarn est heureux sous son administration.

DECHEZEAUX DE LA FLOTTE (Georges), négociant à la Rochelle (Charente-Inférieure), fut nommé, en 1791, par son département député-suppléant à l'assemblée législative, où il ne fut point appelé, puis député du même département, en septembre 1792, à la convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il se prononça pour la réclusion et le bannissement à la paix, contre l'appel et le sursis. Ennemi des excès qui souillaient la convention à cette époque, il s'était attaché au parti de la Gironde ; mais lorsqu'il le vit renversé par celui de la Montagne, dans la funeste journée du 31 mai 1793, non seulement il signa les protestations des 1er et 2 juin, mais il donna sa démission, et publia une lettre énergique à ses commettants contre cette révolution. Il fut mis hors la loi, et parvint quelque temps à se dérober aux recherches ; mais enfin, découvert par un de ses collègues en mission, il fut traduit devant le tribunal criminel de son département, et, son identité reconnue, condamné à mort et exécuté le 29 nivôse an 2 (8 janvier 1794). Ajouterons-nous, pour augmenter l'horreur que doit inspirer l'exaltation des partis, qu'un sous-chef de l'administration des vivres à Rochefort fut accusé d'avoir guillotiné lui-même Dechezeaux de la Flotte. Sa veuve obtint, le 18 janvier 1795, la réhabilitation de sa mémoire et la restitution de ses biens.

DECOMBEROUSSE (Benoit-Michel), né à Villeurbanne (Isère), le 3 février 1754, se fit recevoir avocat à Vienne, et suivit la carrière du barreau jusqu'en 1788. Député par le tiers-état aux deux assemblées de Romans, il adopta les principes de la revolution. Elu, sur la fin de 1792, député-suppléant à la convention, et membre du directoire de l'Isère, il se prononça fortement contre le 31 mai, et fut destitué à la fin de cette année, comme modéré, par un commissaire conventionnel. Il

entra, en juillet 1795, à la convention; puis, en septembre de la même année, au conseil des anciens, dont il fit partie jusqu'au 18 brumaire. Il prit, dans cette dernière assemblée, une part fort active aux travaux législatifs; et, sur ses rapports ou d'après ses discours, le 19 nivôse an 6, on fixa la durée des fonctions des présidents, accusateurs publics et greffiers des tribunaux criminels; le 26 nivôse, on adopta une loi sur le droit de sauvetage; on rejeta plus tard une résolution prise par le conseil des cinq-cents et relative à la suppression des théâtres secondaires, etc. Au milieu de 1801, M. Decomberousse fut nommé au bureau de consultation et de révision près le ministère de la justice, où il resta jusqu'en 1814. Appelé à siéger à la cour impériale pendant les cent jours, il a cessé toutes fonctions publiques à la seconde restauration. On a de lui : 1° *La Tentation du chevalier Bayard*, comédie en un acte et en vers; 2° *La Crise dangereuse*, id. id.; 3° *Le Siége de Florence*, tragédie en cinq actes et en vers; 4° *Argill, ou le Prisonnier anglais*, id. id.; 5° *La Marche triomphante de la liberté*, épître à un ami. Nombre d'autres productions, parmi lesquelles se trouvent des ouvrages de droit, sont restées inédites.

DECOUZ (N.), lieutenant-général, baron de l'empire, commandant de la légion d'honneur, né en Savoie, le 18 juillet 1775, s'enrôla dès sa première jeunesse, et obtint une sous-lieutenance dans les volontaires du Mont-Blanc, en 1793, peu de temps après la réunion des Savoisiens à la république française. La grande bravoure dont il donna plusieurs fois des preuves pendant les immortelles campagnes d'Italie le fit entrer comme lieutenant dans le 6e régiment de ligne. Embarqué à Gênes pour l'expédition d'Égypte, il gagna le grade de capitaine sur le champ de bataille des Pyramides, et celui de chef de bataillon au siége de Saint-Jean-d'Acre. Le général Lannes, juge irrécusable en fait de courage et d'intrépidité, voulut se l'attacher alors en qualité d'aide-de-camp, et lui confia même une mission importante pour le pacha de Syrie. Le zèle et l'intelligence qu'il déploya en cette circonstance lui valurent le grade d'adjudant-commandant. A son retour d'Égypte, il fut placé à la tête de l'état-major de la 7e division militaire. Pendant son séjour à Grenoble, il épousa la fille d'un ancien juge de paix de Paris, et se rendit ensuite en Allemagne, où il fit la campagne de 1805 contre l'Autriche, en qualité de sous-chef d'état-major du maréchal Lannes. A la bataille d'Austerlitz, il eut deux chevaux tués sous lui, et montra tant de valeur que Napoléon le nomma colonel du 21e régiment de ligne. Ce fut à la tête de ce corps qu'il combattit avec sa vaillance accoutumée à Iéna, à Friedland, à Pultusk et à Ratisbonne. En 1809, il se distingua à Wagram par la prise de l'une des îles du Danube, dans laquelle il s'empara d'un grand nombre de pièces d'artillerie, et d'un détachement de six cents hommes parmi lesquels se trouvait le colonel de Saint-Julien. L'empereur ne l'oublia pas dans la distribution des récompenses dues aux braves qui avaient participé au succès de cette grande journée. Il fut nommé général de brigade et commandant de la légion d'honneur. Un an après, il passa en Italie, sous les ordres de Murat, reçut le commandement de la place d'Otrante, et fut chargé plus tard, par Napoléon lui-même, de veiller à la sûreté des ports du golfe Adriatique. Le roi Joachim l'honora constamment de sa confiance et de son affection, et voulut devenir le parrain de son fils. Mais l'empereur le rappela en France dans le courant de 1812, et lui donna, en 1813, le commandement du 1er régiment de chasseurs à pied de la vieille garde. Sa belle conduite aux batailles de Lutzen et de Bautzen le fit nommer bientôt après général de division. Il justifia cette nouvelle promotion à Dresde et à Leipsick, où il commanda une division de la jeune garde. Après la defection des Saxons et des confédérés du Rhin, il fit partie de l'arrière-garde, sous les ordres du maréchal Oudinot, pour protéger la retraite de l'armée française contre le corps du prince royal de Suède et les troupes légères du général Thielmann. Rentré en France, il ne se montra pas moins intrépide pour défendre ses foyers qu'il ne l'avait été pour porter au loin le bruit et la gloire de nos armes. Mais cette vie, qui avait échappé au fer des ennemis de l'empire en tant de climats et de sanglantes batailles, devait finir dans l'un des premiers combats donnés sur le sol de la patrie. Le brave Decouz, blessé grièvement à Brienne, au commencement de l'action, refusa de quitter le champ d'honneur, et s'obstina à y chercher la mort; il y reçut, en effet, une seconde blessure, et, cette fois, elle fut mortelle. Il ne survécut que peu de jours à cette nouvelle victoire des Français; il emporta dans la tombe, avec l'estime de ses compagnons d'armes, les regrets de Napoléon.

DECREMPS (N.), né à Bedner en Quercy, le 1er avril 1746, a publié un grand nombre d'ouvrages qui ont puissamment contribué à ruiner l'ancienne croyance aux sorciers et aux magiciens. Les livres de Decremps, écrits dans le but d'amuser le public en l'initiant à tous les secrets des escamoteurs et des physiciens sur tréteaux, ont eu un résultat philosophique auquel il n'était pas capable de songer; ils ont de beaucoup restreint le domaine des thaumaturges, et laissé moins d'empire aux idées superstitieuses. Plusieurs de ces livres ne sont que des reproductions les uns des autres sous des titres divers. La liste que nous en donnerons ici est à peu près complète : 1° *La Magie blanche dévoilée*, 1784, in-8°; 2° *Supplément à la Magie blanche*, 1785, in-8°; 3° *Testament de Jérôme Sharpe, professeur de physique amusante, pour servir de suite à la Magie blanche dévoilée*, 1786, in-8°; 4° *Codicille de Jérôme Sharpe*, 1788, in-8°; les ouvrages précédents ont été réunis en 1788, 3 vol. in-8°; 5° *Les petites Aventures de Jérôme Sharpe*, ouvrage contenant des tours ingénieux, 1789, in-8°; tous ces ouvrages ont été tant bien que mal refondus dans le *Dictionnaire des amusements physiques et mathématiques de l'Encyclopédie méthodique*; 6° *Le Parisien à Londres, ou Avis aux Français qui vont en Angleterre*, 2 vol. in-8°, *contenant le parallèle des deux plus grandes villes de l'Europe*, 1789, 2 vol. in-12; 7° *La Science sans-culotisée, premier essai sur les moyens de faciliter l'étude de l'astronomie, et d'opérer une révolution dans l'enseignement*, Paris, 1794, 1 vol. in-12. Cet ouvrage, devenu aujourd'hui fort rare, est peut-être regardé comme un véritable tour de force. L'auteur y met les vérités astronomiques à la portée des intelligences les moins cultivées; sans même employer le mot *angle*, il démontre clairement au sans-culotte le plus ignare, la manière de mesurer la distance de la lune à la terre, et même la hauteur des montagnes de la lune. Il a attaché, à cet ouvrage, une carte qui représente la terre vue de la lune; par cette fiction des plus ingénieuses, il explique l'inconnu par le connu. En 1794, Decremps, qui professait des opinions républicaines, faisait un métier d'enseigner la géographie et la langue anglaise aux sans-culottes; c'est du moins ce qu'il nous apprend, dans un avis qui termine la science *sans-culotisée*.

DECRÈS (Denis), duc, ministre, vice-amiral, grand-officier de la légion d'honneur, etc., né à Chaumont, le 22 juin 1761; il entra de bonne

heure au service, et fut admis comme aspirant dans les gardes de la marine, le 17 avril 1779. Il s'embarqua bientôt après sur la *Diligente*, reconnut les principaux attérages que fréquentent les Anglais, rentra le 16 décembre, passa le 17 sur le *Richemont* et fit voile pour les Antilles. Il joignit l'escadre, prit part aux divers combats qui signalèrent cette époque, et donna des preuves d'une intrépidité rare à la journée du 12 avril. La fortune nous avait été contraire, nos vaisseaux étaient les uns au pouvoir de l'ennemi, les autres désemparés; tout espoir était perdu, on allait gagner le large lorsqu'une bordée abattit les mats du *Glorieux* et le mit hors d'état d'obéir à la manœuvre. Decrès aperçoit sa détresse, se jette dans un canot, lui porte la remorque d'une frégate, et le bâtiment est sauvé. Cette belle action ne resta pas sans récompense, elle valut au jeune aspirant les éloges de ses chefs et le grade d'enseigne qui lui fut conféré hors de rang. Il continua de tenir la mer, joignit les Anglais l'année suivante, et eut sa part de dangers au combat qui força le vaisseau de guerre ennemi, *l'Argo*, d'amener devant deux de nos frégates. La paix eut lieu bientôt après, Decrès fut chargé de protéger le cabotage, eut le commandement de plusieurs bâtiments légers, remplit diverses missions pendant les deux années suivantes, et fut fait lieutenant de vaisseau le 25 mars 1786. Il ne tarda pas à se mettre en mer, il fit voile sous les ordres de M. Kersaint, reconnut les lacs de Bitume, de la Trinité espagnole, et expédia à M. de Castries le journal de ses opérations. Il revint lui-même en Europe au moment où la révolution commençait à poindre. Il reçut ordre de se rendre à Brest, d'où il appareilla le 1er février 1790. Major de la division que M. de Saint-Félix conduisait dans les mers de l'Inde, il eut à essuyer toutes les contrariétés, tous les dégoûts que l'esprit de l'époque répandait sur ses fonctions. Il parvint néanmoins à tout contenir dans l'ordre et à faire régner la discipline à bord. Une circonstance particulière contribua à rendre les équipages plus dociles. L'escadre longeait la côte de Malabar, et se trouvait en vue de Coulabo (6 février 1792), Decrès aperçoit un bâtiment français que les Marattes ont amariné sous la protection du fort. Il propose de l'enlever à l'abordage, part à la tête de trois canots, attaque, jette à la mer ceux qui le défendent et le met en liberté. Cet acte de bravoure lui concilia l'affection des matelots; chacun reprit ses habitudes, et l'agitation cessa. L'escadre poursuivit la croisière, mais les colonies étaient en proie à toutes les convulsions de la métropole; la guerre venait d'éclater; il fallait les assurer, les contenir; Decrès fut chargé d'aller rendre compte de l'état des choses, de solliciter, d'amener des secours. Il partit, arriva le 10 février 1794 à Lorient, où il apprit tout à la fois qu'il avait été créé capitaine et destitué par mesure de sûreté générale. Arrêté avant d'avoir mis pied à terre, il fut conduit à Paris où il rendit aux comités de gouvernement un compte succinct de sa mission. Sa brusque franchise ne déplut pas; on lui ménagea le moyen de s'évader, il en profita, se perdit dans la foule, et échappa aux dénonciations qui le poursuivaient. Sa proscription ne fut pas longue; il fut réintégré l'année suivante, attaché au département de Toulon, et bientôt après chargé de commander le *Formidable* qui devait faire partie de l'expédition d'Irlande. La tentative ne fut pas heureuse; l'armée navale désarma, et Decrès resta dans l'inaction jusqu'au moment où elle appareilla pour l'Egypte. Nommé contre-amiral à cette époque, il prit le commandement de l'escadre légère avec laquelle il se déploya dans les eaux de Malte. Il était chargé de protéger le débarquement; il serra de trop près la côte, fut un instant compromis, mais réussit bientôt à se soustraire aux ravages des forts de Lavalette. Il ne montra pas moins de dévouement, d'habileté, dans la plage d'Aboukir. Il se porta successivement de l'arrière-garde, où il était placé, sur deux vaisseaux du centre, revint au sien dès qu'il le vit prêt à s'engager, et soutint pendant deux heures et demie le feu de l'ennemi. Il avait son gréement criblé, ses ancres étaient perdues, néanmoins il luttait avec courage; il se réparait en combattant, et parvint enfin, à force de constance et de ténacité, à assurer la retraite des débris de l'escadre qu'il suivit à Malte. Cette place ne tarda pas à être assiégée. Les indigènes avaient pris les armes, les Anglais les appuyaient, nous fûmes bientôt ramenés sous les forts. Decrès prit le commandement des avant-postes, il contint, arrêta l'ennemi, et le refoula fréquemment sur les points d'où il était parti. Mais chaque jour notre situation devenait plus pénible; le soldat succombait à la faim, les subsistances étaient rares, le nombre des malades toujours croissant. Le contre-amiral se chargea d'alléger cette situation malheureuse, ou du moins de diminuer la consommation. Il prit une partie des malades à bord du *Guillaume-Tell*, et appareilla sous le feu des batteries dont était hérissé le fond du port. Désemparé avant d'être sous voiles, il n'emporta pas moins sur l'escadre anglaise qui, prévenue de son départ, l'attendait au mouillage. Les forces ennemies étaient triples de celles qu'il commandait; mais il fallait vaincre, échapper aux pontons; il fondit sur l'ennemi avec toute l'impétuosité de son courage. Il éloigna la *Pénélope*, aborda le *Lyon*, et allait s'en rendre maître, lorsque le *Foudroyant* accourut au secours. Le combat s'allume avec une nouvelle force; les bâtiments avariés se remettent en ligne et couvrent de feu le *Guillaume-Tell*. La lutte néanmoins se prolonge encore; mais bientôt la moitié de l'équipage est couché dans la poussière, le bâtiment est ouvert, démâté, ne gouverne plus. Le contre-amiral cède à la nécessité qui l'accable, et amène après huit heures et demie du plus furieux combat qui jamais ait été livré. Ce beau fait d'armes, auquel les Anglais se plurent à rendre hommage, valut des distinctions flatteuses à Decrès. Le premier consul le nomma à son retour membre de la commission d'organisation de la marine, puis préfet maritime, le chargea de suivre, en qualité de ministre plénipotentiaire, les négociations qu'il avait ouvertes avec le Portugal, et lui donna bientôt après le commandement de l'escadre de Rochefort. L'activité, le zèle, l'esprit d'ordre que le contre-amiral déploya dans ces diverses fonctions, le fit appeler au ministère; Napoléon lui confia le porte-feuille de la marine. Cette partie de nos forces était alors dans une situation déplorable. Les cadres étaient incomplets, l'administration flottait dans des mains subalternes; tout portait les traces de la profonde incurie qui nous avait long-temps gouvernés. Point d'approvisionnements, point d'agrès; les arsenaux sont vides comme les magasins. Ce dénuement néanmoins n'effraie pas le nouveau ministre. La France peut presqu'à elle seule fournir à la consommation des ports. Il assemble les produits qu'elle donne, avise aux moyens de se procurer ceux dont elle manque, demande des mâtures au nord, des plombs à l'Espagne, réussit à surprendre la vigilance des croisières qui nous interceptent la mer, et fait face à tous les services. Napoléon applaudit à ses soins, excite, encourage son zèle, et ne dédaigne pas de le rassurer sur les alarmes que lui causent quelques intrigues. « La confiance, lui écrit-il (25 pluviôse an 11), que » je vous ai témoignée, en vous appelant au ministère, n'a pas été légèrement donnée; elle ne peut

« être légèrement atténuée. C'est la marine qu'il faut rétablir. La première année d'un ministère est un apprentissage. La seconde du vôtre ne fait que commencer. Dans la force de l'âge, vous avez, il me semble, une belle carrière devant vous; d'autant plus belle que nos malheurs passés ont été plus en évidence, remplissez-la sans relâche. Les heures perdues dans l'époque où nous vivons sont irréparables. » Cette lettre produisit son effet. Le ministre rassuré sur les sentiments du chef de l'état, laissa s'agiter l'intrigue, et redoubla d'efforts pour répondre à la confiance qu'il inspirait. L'armée s'assemblait alors sur les côtes. Le premier consul voulait tenter une invasion en Angleterre; il s'agissait d'avoir des bâtiments pour transporter un nombre immense de troupes au-delà du détroit. Decrès mit la main à l'œuvre, il créa de nouvelles compagnies d'ouvriers, doubla les anciennes, pourvut aux dépenses, satisfit à la consommation. Chaque anse, chaque canal eut ses ateliers, et bientôt deux mille navires de toute grandeur furent prêts à déboucher. Déja six cents étaient armés, équipés, pourvus de tout ce qui leur était nécessaire pour mettre à la voile. Mais au lieu de venir protéger la descente, nos flottes allèrent s'enfermer à Cadix, au Ferrol. Les escadres anglaises qu'elles avaient égarées dans les mers de l'Inde, effectuèrent leur retour et l'expédition fut manquée. Bientôt même nous eûmes à déplorer un nouveau désastre. Villeneuve qui n'avait pas osé entrer dans la Manche, ne craignit pas d'affronter les Anglais. La bataille de Trafalgar eut lieu, et la marine française fut anéantie. Decrès était navré; mais l'amiral avait perdu l'escadre, méconnu ses instructions; il dut le prévenir qu'il avait ordre de le faire passer à une commission d'enquête, et de le chasser ignomineusement du corps. C'était plus qu'il n'en fallait pour détester la vie. Villeneuve se l'arracha plutôt que de subir les conséquences de son malheur. Ce fut une perte de plus; car peu d'hommes l'égalaient en capacité et en courage. Ce revers n'abattit ni le ministre, ni les escadres. On arma, on combattit avec une constance que rien ne put ébranler. Une division était détruite; une autre prenait immédiatement sa place. Un capitaine avait succombé; on étudiait sa manœuvre, on recherchait, on évitait les fautes qu'il avait faites. C'était une émulation, une ardeur, un développement de courage dont on a peu d'exemples. Aussi loin de diminuer, au milieu des chances des combats d'une guerre inégale, la marine s'est-elle accrue au point que de cinquante-cinq vaisseaux dont elle se composait en 1801, elle avait été portée à cent trois, et que le nombre de ses frégates était presque doublé. Elle avait en outre, non compris les garnisons plus de soixante mille hommes à bord. Elle présentait ainsi par le nombre, l'espèce, l'état des bâtiments et la composition des équipages, une force qu'elle n'avait eue à aucune époque de son histoire. Mais ce qui caractérise surtout celle dont nous parlons, parceque les résultats à venir en sont incalculables pour la liberté des mers, ce sont les grands travaux exécutés à Venise, la création du port de Niewdep, l'approfondissement de celui de Flessingue, le grand établissement d'Anvers, l'Escaut couvert d'une flotte redoutable, créée, armée sur ses rives, et surtout le port de Cherbourg, dont nous ne pouvions nous passer sans abandonner de fait la souveraineté de la Manche à l'Angleterre. Son bassin, ses calles, la mer enchaînée de manière à pouvoir indéfiniment le prolonger, son fond que dix ans de travaux opiniâtres ont porté à vingt-cinq pieds au-dessous des plus basses marées, en font un des plus beaux monuments qu'ait jamais élevé la main des hommes. Ce ne fut pas sans un vif sentiment de douleur que Decrès vit une partie de nos vaisseaux et de nos ports passer en la possession des étrangers, en 1814; l'espoir de les recouvrer fut sans doute la raison qui le détermina à accepter une seconde fois le ministère, en 1815. Rentré dans la vie privée après cette nouvelle épreuve de la fortune, il s'y montra avec dignité. Des connaissances étendues, et toutes les ressources d'un esprit aussi remarquable par d'heureuses saillies que par sa solidité, faisaient distinguer dans sa retraite l'homme qui avait long-temps manié les affaires publiques. Bizarre et déplorable exemple de l'impénétrable destinée! Des dangers plus grands que ceux qu'il avait bravés à la guerre l'attendaient dans ses foyers: le marin qui avait sauté sur la dunette de son vaisseau, s'est trouvé n'avoir survécu à cet acte de dévouement, que pour mourir vingt ans après, par une autre explosion. Son valet de chambre qui lui avait volé des sommes assez considérables, essaya de couvrir ce premier crime par un second qu'il exécuta dans une nuit du mois de novembre 1820. Il plaça des paquets de poudre dans le lit de son maître, ainsi que dans la boiserie qui se trouvait à côté, et vers minuit, ayant allumé la mèche, une explosion terrible eut lieu; le duc, éveillé par cette épouvantable détonnation, s'élance de son lit et appelle avec force à son secours le scélérat qui venait d'attenter à sa vie. Celui-ci qui logeait dans une chambre située immédiatement au-dessus de celle qu'occupait le duc Decrès, ne lui répond que par le cri qu'il est perdu, et se précipite de la croisée dans une cour où il tombe avec une telle violence, qu'il expire quelques heures après. Cette horrible catastrophe donna une maladie grave au duc Decrès, et occasionna un mois après, la mort de l'un des hommes les plus braves et les plus spirituels de notre âge. Il termina sa carrière le 7 décembre 1820.

DEDELAY D'AGIER (Claude-Pierre, comte), pair de France, est né à Romans, département de la Drôme, le 25 décembre 1750, d'une famille originaire de la Suisse. Entré fort jeune au service sous le règne de Louis XV, il quitta l'armée sous celui de Louis XVI, avec le grade de capitaine de cavalerie. Nommé, en 1788, maire de Romans, il assista en cette qualité aux assemblées préparatoires des trois ordres de la province du Dauphiné, tenues à Grenoble. Desservi à la cour, il fut enfermé, en juillet de la même année, au fort Brescou près d'Agde, et en sortit un moins après sur la réclamation de l'assemblée de Vizille, qui députa à cet effet trois gentilshommes à Versailles. Nommé député suppléant aux états-généraux, M. Dedelay y remplaça, en 1790, le comte de Dolomieu. Il s'occupa principalement dans cette assemblée de contributions, du cadastre et de l'agriculture: à ce sujet il établit le premier en principe, que ce qui enrichit le fisc n'est point la quotité réelle des contributions foncières, mais plutôt les retours que ce fisc peut obtenir par les impôts indirects, lorsque les consommations de la masse s'augmentent en raison de sa prospérité. Le premier il a présenté un tableau approximatif et tout-à-fait neuf, du revenu net imposable des propriétés foncières en France, et cet aperçu fut confirmé par le travail du célèbre Lavoisier sur le même sujet. Le premier il a prouvé que le revenu net, effectif des propriétés rurales, ne pouvait servir de base à l'impôt sans arrêter les progrès de l'industrie agricole. M. Dedelay présenta aussi à la même assemblée un plan général de contribution pour tout le royaume, fondé sur des méthodes confirmées par l'expérience, et qui se trouverent rassemblées ainsi pour la première fois. L'assemblée ordonna l'impression des cinq premiers discours de M. Dedelay sur l'impôt, et ré-

compensa son zèle en réduisant de 60 millions, le principal de la contribution foncière que le comité proposait d'établir, à cette époque, sur le pied de 300 millions. Après la constituante, M. Dedelay reprit ses travaux agricoles, et on lui doit dans la partie du Dauphiné, qu'il habite, de telles améliorations qu'elles ont décuplé la valeur de terrains fort considérables, regardés jusque là comme stériles. Nommé, en 1797, membre du conseil des anciens par le département de la Drôme, M. Dedelay continua de s'y occuper d'agriculture et de finances. Il en fut président au commencement de 1799, passa après le 18 brumaire, au corps législatif qu'il présida en mars 1800; fut proclamé membre du sénat, conservateur au mois de décembre de la même année, puis devint, en 1804, commandant de la légion d'honneur et comte de l'empire. M. Dedelay nommé pair de France le 4 juin 1814, se trouvait par congé à Romans, lors du débarquement de Bonaparte au golfe Juan; il partit sur-le-champ pour Paris, et rendit un compte fidèle à la chambre de pairs de ce qu'il avait appris de relatif à ce débarquement. Après le 20 mars, M. Dedelay fit partie de la chambre des pairs des cent jours, et nous ignorons ce qui put lui attirer cette marque de faveur de Bonaparte, M. Dedelay ne s'étant point présenté aux Tuileries à cette époque, et ayant toujours fait partie, sous l'empire, de la minorité du sénat. Toutefois, il ne laissa pas d'y rendre d'importants services à la France. C'est lui qui dans la séance du 22 juin au soir, fit passer à l'ordre du jour, après une improvisation énergique, la proposition faite de reconnaître Napoléon II, comme empereur des Français, succédant légitimement à son père. La même proposition ayant été reproduite dans la séance du lendemain, le comte de Pontécoulant la combattit de nouveau, et l'ordre du jour fut encore adopté; mais le mérite d'avoir influé le premier sur une délibération si importante, n'en doit pas moins rester à M. Dedelay. Compris cependant dans l'ordonnance du 4 août 1815, qui considère comme démissionnaires les pairs qui ont siégé dans la chambre des cent jours, il fut nommé de nouveau pair de France, par l'ordonnance du Roi, du 21 novembre 1819. A une carrière politique si bien remplie vient se joindre une vie privée non moins honorable, et dévouée tout entière au service de l'humanité: pour donner une idée de l'emploi que M. Dedelay a constamment fait de sa fortune depuis plus de cinquante années, il nous suffira de dire que pendant cet espace de temps, il a dépensé au-delà d'un million et demi en œuvres de bienfaisance et de charité. M. Dedelay a publié un *Abrégé d'hippiatrique* qui lui valut d'être associé à plusieurs académies étrangères; divers *Traités sur l'économie politique*, et un *Rapport sur les moyens d'améliorer l'agriculture dans le district de Romans*; ces ouvrages ne se trouvent point dans le commerce, l'auteur les ayant fait distribuer à ses frais.

DEDEN VAN DE GELDER (Antoine-Baudouin-Gisbert, comte), lieutenant-général, né au château de Gelder, province de l'Over-Issel (Hollande), le 23 août 1771. A l'âge de 9 ans, il suivit son père en Turquie, où il prit de bonne heure un goût très vif pour les antiquités et les langues de l'Orient. La protection que lui valut le rang d'ambassadeur qu'occupait son père, lui assura des facilités pour parcourir avec sûreté des pays alors peu visités. Il resta quelque temps à bord des frégates hollandaises qui croisaient dans les mers du Levant pour défendre le commerce contre les pirates, ce qui le mit à même d'explorer presque toutes les îles de l'Archipel, les côtes de la Macédoine, de la Grèce et de l'Asie Mineure. Il resta plus d'un an en Egypte, d'où, grâce à la protection que lui accorda le fameux Mourad-Bey, il rapporta une collection fort curieuse d'antiquités. Lors de l'invasion des Français, en 1794, il se prononça pour le nouveau gouvernement, et fut, à vingt ans, élu député de sa province aux états-généraux. Quelques mois après, il fut envoyé à Stockholm, en qualité de ministre plénipotentiaire; il y resta trois ans, et y fut chargé dans les derniers temps de veiller aux intérêts de la France. A son départ de Suède, le roi lui fit témoigner son regret de le voir partir; et de retour à La Haye, le directoire exécutif le fit remercier officiellement des services qu'il avait rendus à la république. Après la révolution du 22 janvier 1798, que l'on peut regarder comme le 18 fructidor de la Hollande, il fut envoyé en ambassade à Paris, où il fut moins heureux. Une lettre confidentielle, rendue publique par une indiscrétion aussi maladroite que peu délicate, l'ayant compromis avec le directeur Rewbell et avec le ministre des relations extérieures, il fut obligé de quitter Paris. De retour en Hollande, il publia des explications sur sa conduite; et, mécontent de tout ce qui venait de se passer, il donna sa démission. Lorsque les Anglo-Russes envahirent la Hollande, il sortit de sa retraite et fit la campagne à l'état-major du général Daëndels. Il eut un cheval tué sous lui à la bataille de Beyen, le 19 septembre 1799, et fut fait prisonnier. Le duc d'York voulait le traiter en otage, et refusait d'abord son échange; mais le général en chef hollandais, Bonne, ayant fait prévenir le chef de l'armée anglaise, que si, dans deux fois vingt quatre heures, le prisonnier n'était point renvoyé, il ferait mettre à l'ordre de l'armée *la guerre à mort*; cette déclaration énergique valut au comte Deden sa prompte délivrance Après la capitulation du duc d'York, le général Van Deden fut envoyé en Angleterre, comme commissaire-général, pour veiller à l'exécution de cette capitulation, et pour suivre, en cas éventuel, les négociations de paix que l'on savait que le premier consul cherchait à entamer avec l'Angleterre. De Londres il vint à Paris, où le premier consul lui offrit d'aller négocier avec la Turquie, ce qu'il refusa, quoique personne n'eût alors plus que lui des relations intimes avec les ministres qui dirigeaient le cabinet ottoman. Il rendit cependant des services au gouvernement français, par rapport aux affaires de Turquie, et lui procura des informations qui auraient pu contribuer à faire prévenir ou à empêcher l'expédition des Anglais en Egypte. A la paix générale il refusa de nouveau de se mêler dans la négociation entre la France et la Turquie, et retourna en Hollande, où il fut mêlé pour la seconde fois dans les projets de nouvelle constitution; mais ses liaisons avec M. de Sémonville alors ambassadeur de France à La Haye, et avec quelques membres du directoire, donnèrent de l'ombrage à un parti soutenu par le général Augereau, qui pour éloigner Van Deden, le fit nommer ministre plénipotentiaire à Stuttgardt. Chargé ensuite par son gouvernement d'aller complimenter le nouveau roi d'Etrurie, Deden partit pour Florence au mois de décembre 1800, et s'arrêta à Lyon pendant que la consulte italienne était réunie, et avertit de là son gouvernement sur l'ambition et l'esprit d'envahissement de Bonaparte. Pendant son séjour en Italie, il attira l'attention du gouvernement batave sur le rétablissement du commerce des Hollandais dans l'Adriatique, et envoya même à ce sujet des mémoires intéressants. Il se rendit à Rome, où le saint père le reçut avec distinction. Van Deden obtint ensuite l'ambassade de Paris, d'où une intrigue de cabinet le rappela, mais on lui donna en dédommagement

celle de Berlin. Le comte Van Deden y resta jusqu'à la déclaration de guerre que la Prusse fit à la France et à ses alliés. Il fut nommé alors général-major par le grand pensionnaire, et alla rejoindre l'armée devant Hameln; mais le roi de Hollande, Louis Bonaparte, l'appela auprès de sa personne et le nomma son premier chambellan. Il l'envoya ensuite à Cassel en qualité de son ministre plénipotentiaire, et plus tard à Naples comme son ambassadeur. Murat le décora du grand cordon de son ordre, pour reconnaître la conduite qu'il avait tenue lors de l'attaque des Anglo-Siciliens contre Naples, et surtout à l'affaire de Minipola. A la réunion de la Hollande à la France, Napoléon appela Van Deden à Paris, le traita avec distinction, et lui accorda sa confiance. Il l'employa comme général de brigade; et l'envoya, en 1811, sous les ordres du prince d'Eckmülh, qui se trouvait à Hambourg. Il fit la campagne de Russie à l'avant-garde, sous le roi de Naples; reçut une forte contusion à la prise de Smolensk; se trouva à la bataille de Krasnoï; eut deux chevaux de tués sous lui à celle de la Moskowa, et donna de grandes preuves de valeur à l'affaire de Tremmskoï. Il marcha constamment à l'avant-garde; entra des premiers dans Moscou à la tête de sa brigade, et désarma la garnison russe du Kremlin. Il fut obligé de quitter son commandement par suite de la contusion qu'il avait reçue à Smolensk. Pendant la fatale retraite, il combattit à Maloïaroslawetz, et apporta le premier à Wilna la nouvelle du passage de la Bérésina. Il servit, en 1813, à la grande armée d'Allemagne; se couvrit de gloire à la bataille de Lutzen, et à celle de Bautzen; le maréchal Ney fut si satisfait de sa conduite, qu'il le proclama général de division sur le champ de bataille; mais Napoléon ne confirma pas cette promotion, et se contenta de donner à Van Deden la croix d'officier de la légion d'honneur. A la bataille de Leipsick, Napoléon lui confia une division de la jeune garde, avec laquelle Van Deden repoussa l'avant-garde du roi de Suède qui pénétrait dans les faubourgs de la ville. Dans l'hiver de 1814, il fut envoyé en Italie, où il commanda la 1re division de l'armée de réserve en remplacement du général Gratien qui était mort à Plaisance. Il combattit avec succès, devant Parme, sur le Taro, et devant Plaisance. Lorsqu'on évacua l'Italie, le général Van Deden fut chargé par le vice-roi de traiter avec le général comte Nugent, et de ramener à Turin tout le corps dont le général Maucune lui avait remis le commandement. A la restauration du trône des Bourbons, il fut nommé lieutenant-général au service de France; il retourna quelque temps en Hollande; mais le prince d'Orange, n'ayant pas voulu l'employer, il rentra au service de France, en 1815, après le second retour du Roi. Il eut le commandement du département du Jura, et fut, en qualité de lieutenant-général, membre des conseils de guerre chargés de juger la conduite tenue pendant les cent jours, par les lieutenants-généraux Marchand et Radet. Louis XVIII le nomma chevalier de Saint-Louis.

DEDERKO (Jacques-Ignace), évêque du diocèse de Minsk en Lithuanie, né en 1750, d'une famille noble. Il embrassa la carrière ecclésiastique, et devint successivement chanoine de la cathédrale de Wilna et évêque de Minsk, lors de l'érection de cet évêché en 1796. Outre les décorations des ordres de l'aigle-blanc et de Saint-Stanislas, que lui donna le roi Poniatowski, il obtint les grands cordons de ceux de Saint-Wladimir et de Sainte-Anne. En 1811, secondé par le zèle de ses compatriotes, il fit jeter les premiers fondements de la maison de bienfaisance, conçue sur un plan étendu et qui pourrait rivaliser avec celui de la ville de Wilna, qui est à juste titre rangée parmi les premiers établissements de l'Europe; mais l'ouverture de la campagne de 1812 arrêta l'exécution de cette noble et philanthropique entreprise. L'évêque Dederko, malgré son âge avancé, contribua puissamment de sa fortune et de son exemple à soutenir l'enthousiasme et les efforts de ses compatriotes. Lors de l'entrée des Français en Lithuanie, il officiait dans la cérémonie qui eut lieu à Minsk, et à laquelle assista le maréchal Davout à la tête d'une armée d'élite de son corps, cérémonie dans laquelle le maréchal fit entendre les paroles suivantes, prononcées en polonais: « La Pologne existe, la Pologne existe, vive le grand et l'invincible Napoléon! » L'enthousiasme des habitants de Minsk n'eut plus de bornes; il fut en outre puissamment soutenu par la représentation d'une pièce de théâtre écrite en vers par Jean Chodzko, intitulée: *Le Passage du Niémen*, ou *la Lithuanie délivrée*. A cette époque l'évêque Dederko fit consacrer la chapelle du rit grec, qui fut abandonnée par ses ministres, en celui du rit catholique; mais après la malheureuse issue de la campagne de 1812, et après l'occupation de ce pays par les Russes, le gouvernement, malgré l'amnistie de l'empereur Alexandre, fit venir l'évêque Dederko à Pétersbourg pour qu'il se justifiât de sa conduite. On n'avait à lui reprocher que d'avoir été bon Polonais. Il n'obtint aucune résolution décisive, et aujourd'hui loin de son diocèse, il consacre ses loisirs à la pratique de ses devoirs, et à la charité. Depuis 1816, il habite Olyka, petite ville du gouvernement de Wolhynie.

DEDON (François-Louis), lieutenant-général d'artillerie, est né à Toul, département de la Meurthe, le 21 octobre 1762. Après avoir été aspirant dès l'âge de quinze ans, il fut nommé lieutenant trois années après. Dans les premiers temps de la révolution il servit à l'armée du Rhin, où il fut successivement fait capitaine et chef de bataillon. Ayant été employé à celle du Bas-Rhin en 1797, il y mérita le grade de colonel. C'est vers ce temps qu'il publia plusieurs écrits sur les campagnes de cette époque. En 1805, il fut nommé général de brigade, et le roi de Naples, Murat, l'appela à son service en 1806. L'année 1807 le vit général de division; c'est dans ce grade qu'il passa au service d'Espagne en 1809. Après s'être distingué au siége de Saragosse, Joseph Napoléon le fit, le 2 décembre, directeur-général de l'artillerie de son royaume. Lorsque ce prince fut contraint à rentrer en France, le général Dedon n'y fut employé qu'en qualité de général de brigade; mais après la restauration, Louis XVIII le nomma lieutenant-général, le 1er juin 1814. Cependant, le 24 décembre de la même année, ce général fut mis à la retraite. Après le retour de Napoléon il reprit de l'activité comme général de division, et à la seconde rentrée du Roi il fut mis de nouveau à la retraite. Les ouvrages que le général Dedon a publiés sont les suivants: 1° *Relation du passage du Rhin, effectué le 1er floréal an 5*, 1797, in-8°, sans nom d'auteur; 2° *Mémoires militaires sur Kehl*, 1797, in-8°, aussi sans nom d'auteur; 3° *Précis historique des campagnes de l'armée du Rhin et de la Moselle, pendant l'an 4 et l'an 5*, 1799, in-8°; 4° *Relation détaillée du passage de la Limat, effectué le 3 vendémiaire an 8*, 1801, in-8°, avec deux cartes; 5° *Tableau synoptique de l'instruction spéciale sur le service du corps royal d'artillerie*. L'auteur a présenté ce dernier ouvrage à Louis XVIII, le 2 juin 1814. Le lieutenant-général Dedon a créé et organisé en France le corps des pontonniers, et c'est lui le premier qui a réglé la manœuvre des pontons;

presque tous ses ouvrages sont consacrés principalement à enseigner, par des exemples, la pratique des passages de rivieres, qui s'exécutaient avant lui sans ordre et sans sûreté

DEFAUCONPRET. *Voy.* FAUCONPRET.

DEFERMON-DES-CHAPELIÈRES (JOSEPH), député aux états-généraux et à la convention nationale, membre du conseil des cinq-cents, conseiller et ministre d'état, comte de l'empire, grand officier de la légion d'honneur et membre de la chambre des représentants, naquit à Rennes vers 1756. Il étudia la jurisprudence, fut pourvu, très jeune encore, d'une charge de procureur au parlement de Bretagne, et parvint à triompher par sa probité et ses lumières des préventions défavorables qui s'élevaient alors de tout côté contre cette profession. Nourri des idées de réforme et des principes philosophiques, qui dominèrent surtout pendant la dernière moitié du 18e siècle, et vivant dans une province dont les habitants partagèrent avec ceux du Dauphiné la gloire de l'initiative, dans le grand mouvement national de 1789, il manifesta ses opinions libérales et patriotiques dès les premières querelles de la magistrature bretonne avec les ministres Calonne, Brienne et Lamoignon. Sa réputation de civisme le fit nommer député aux états-généraux par le tiers-état de la sénéchaussée de Rennes. Il y resta fidèle aux intérêts de ses commettants, à la cause populaire qu'il avait embrassée. Comme Barnave, il montra qu'il n'avait pris parti, en 1788, pour les parlements, que parce qu'il les avait considérés comme les seuls organes de l'opinion publique qui eussent alors une existence légale, et qu'il avait espéré de voir sortir un jour une opposition nationale de l'opposition parlementaire. Il dénonça, en effet, dès le mois de janvier 1790, la résistance du parlement de Rennes à l'exécution des décrets de l'assemblée constituante, et demanda la suppression de tous ces grands corps de judicature, qui entravaient partout la marche de la révolution qu'ils avaient provoquée. Defermon parut du reste fort rarement à la tribune, et se livra davantage aux travaux des comités, surtout dans les questions financières qu'il avait étudiées et approfondies. Après l'arrestation du roi à Varennes, il proposa de rappeler à leur poste tous les députés absents, afin qu'aucun d'eux ne se dispensât de participer aux actes importants et peut-être sévères, que les circonstances pouvaient nécessiter : ce fut aussi sur sa demande que Rochambeau fut admis à la même époque dans le comité militaire. Le 19 juillet, l'assemblée lui accorda les honneurs de la présidence, et la manière dont il remplit ses fonctions justifia les suffrages de ses collègues ; jamais le fauteuil ne fut occupé avec plus d'impartialité, de modestie et de dignité tout à la fois. A peine descendu de ce poste honorable, il prit part à la discussion du projet de loi sur la presse, et parla, dans la séance du 22 août, immédiatement après Robespierre, pour substituer le mot *formellement* à ceux *à dessein*, qui se trouvaient dans l'article des comités, sur la répression des provocations à la désobéissance aux lois. « Je demanderais, dit-il, que le premier paragraphe fût rédigé ainsi : Nul homme ne pourra « être recherché ni poursuivi pour raison des écrits « qu'il aura fait imprimer et publier, si ce n'est qu'il « ait provoqué *formellement* la désobéissance à la loi « par des actes déclarés crimes ou délits par la loi. » Dans le courant du mois de septembre suivant, Defermon, unissant les inspirations de la philanthropie aux conseils de la politique, repoussa généreusement les privilèges attachés à la couleur de la peau, et demanda que les noirs, nés libres, fussent admis à l'exercice des droits de citoyen actif. Pendant la session de l'assemblée législative, il resta éloigné du théâtre principal du drame révolutionnaire, par suite du décret de l'assemblée constituante sur la non réélection de ses membres. Il n'en continua pas moins de suivre la voie patriotique dans laquelle il s'était jeté, et mérita par sa constance d'être rappelé dans le sein de la représentation nationale, dès que le terme de son inéligibilité eut expiré. Ses compatriotes d'Ille-et-Vilaine le nommèrent député à la convention. Dans cette arène tumultueuse et souvent ensanglantée, où les passions les plus violentes vinrent s'entrechoquer, et produire à la fois des actes d'héroïsme et de férocité, Defermon adopta le parti que ses habitudes, son caractère, ses principes et ses relations lui indiquaient, c'est à dire celui de la modération. Nommé président à l'époque du procès de Louis XVI, il fut accusé, par Julien de la Drôme, d'avoir dirigé l'interrogatoire de ce prince dans un sens favorable à sa cause, et ce qui n'était chez lui que le résultat d'un sentiment de convenance, de la douceur de ses mœurs et de l'intérêt qu'inspire naturellement une grande infortune, fut incriminé comme un indice de partialité et de trahison. Defermon prononça néanmoins, avec la presque unanimité de ses collègues, la culpabilité du roi ; et lorsqu'on délibéra sur la peine, il vota pour la détention et le bannissement à la paix. Il avait répondu affirmativement à la question de l'appel au peuple, et son vote fut également favorable au sursis. Il eut le courage, dans la journée du 31 mai, de proposer qu'on appelât la municipalité de Paris à la barre, pour y rendre compte de sa conduite, au milieu des mouvements insurrectionnels qui éclataient contre l'assemblée, et ne craignit pas d'attaquer la Montagne et de défendre la Gironde. Le 2 juin, il repoussa spécialement l'accusation dont son compatriote et son ami Lanjuinais était l'objet, et rendit ridicule l'imputation faite à cet énergique et vertueux citoyen, en répondant par ce peu de mots aux interruptions de Billaud-Varennes et de Drouet, qui lui reprochaient d'avoir contre-révolutionné le chef-lieu de son département : « Je dois dire à l'assemblée que « j'ai reçu un paquet ouvert, mais où l'on a eu la « bonté de laisser une lettre dans laquelle on an« nonce que l'on a chassé de Rennes un nommé « Bernard, accusé et convaincu de friponnerie dans « les fournitures publiques. Voilà la contre-révo« lution qu'on a faite à Rennes. » Le 11 du même mois, après le décret d'accusation lancé contre les girondins, et l'arrestation de la plupart d'entre eux, il prit la défense de ces derniers, et fut ensuite accusé lui-même d'avoir correspondu avec les députés *fédéralistes*, retirés dans le Calvados, ce qui l'obligea de fuir à son tour, pour se soustraire aux poursuites des jacobins. Il se réfugia dans son pays natal, où il erra long-temps d'asile en asile ; et plus heureux que ses collègues Barbaroux, Guadet, etc., il réussit à cacher sa retraite à ses persécuteurs jusqu'au 9 thermidor. Rappelé dans le sein de la convention, le 8 mars 1795, par suite des progrès du mouvement réactionnaire, il se montra peut-être un peu trop empressé de le seconder, et ne songea pas assez à éloigner de lui le soupçon de céder trop complaisamment à l'esprit de vengeance, dans ses véhémentes accusations contre le parti qui l'avait proscrit. Ses démonstrations anti-jacobines lui valurent du reste l'entrée du comité de salut public, qui était alors le conseil suprême des réacteurs. La part qu'il prit aux actes de représailles dont les dominateurs de cette époque affligèrent la république, ne lui fit point oublier les principes de justice et de philanthropie qu'il avait professés à la tribune de l'as-

semblée constituante ; il réclama et obtint un décret en faveur des noirs qui avaient combattu pour la liberté à Saint-Domingue. Cependant la réaction, dans sa marche impétueuse, ayant dépassé le but des hommes qui en avaient donné le signal, et menaçant d'atteindre successivement les républicains de nuances diverses pour ne laisser debout que les royalistes sur les débris de tous les partis qui suivirent le drapeau de la révolution, Defermon, à l'exemple des plus fougueux thermidoriens, recula devant les conséquences du funeste système qu'avaient mis en crédit les Tallien et les Fréron ; sa conduite au 13 vendémiaire fut digne d'un magistrat du peuple qui avait fait serment de fidélité à la république, et à peine venait-il de se déclarer contre les royalistes des sections, qu'il se montra non moins hostile contre ceux de l'ouest, dont il déplora les triomphes. Cette manifestation solennelle de sentiments républicains ne le préserva pas néanmoins du soupçon de royalisme que fit planer sur sa tête la correspondance de Lemaître Les événements de 1815 ont prouvé pour Defermon, comme pour tant d'autres, qu'on avait considéré, en 1795, de simples présomptions fondées sur la participation que certains hommes avaient prise aux mesures de haine et de vengeance adoptées sous l'empire des réacteurs, comme l'indication positive d'un fait certain et précis. Quoiqu'il en soit, Defermon fut réélu après la clôture de la session conventionnelle, et ses compatriotes semblèrent avoir voulu le justifier ainsi de l'inculpation qu'une désignation vague avait fait naître. Il entra au conseil des cinq-cents, et fut appelé en mai 1796, aux fonctions de président. Il remplit au reste cette troisième mission législative comme la première, c'est à dire en s'abstenant de la tribune, et en travaillant assidument dans les comités, surtout dans les questions de finances. A sa sortie du conseil, en 1797, le directoire le fit nommer commissaire de la trésorerie, et Bonaparte l'appela dans son conseil d'état peu de temps après le coup d'état de brumaire. Orateur du gouvernement dans les occasions difficiles où il s'agissait d'impôt, il fit preuve à la fois d'habileté financière et de dévouement à l'empereur, qui le nomma d'abord directeur-général de la dette publique, dont il poursuivit incessamment la réduction, ensuite ministre d'état avec la présidence du comité des finances, dans le courant de 1807. Lorsque des jours sinistres se levèrent, à la fin de 1812, pour le grand empire et pour l'insatiable guerrier, dont l'ambition avait fini par compromettre et ses propres conquêtes et celles de la république, Defermon conserva tout son zèle pour la cause impériale, dont l'approche des armées étrangères allait faire la cause de la patrie. Ce fut lui qui, dans la séance du sénat du 3 avril 1813, fit décréter une levée de cent quatre-vingt mille hommes, à prendre sur les conscrits des six années précédentes, ainsi que l'organisation de quatre compagnies de gardes d'honneur. La défection de la Prusse avait nécessité ce nouvel appel à la bravoure de la jeunesse française : Defermon, tout en fondant sur cette défection l'urgence de la mesure qu'il venait demander, par pure formalité, à un corps, qu'on savait bien ne pouvoir, ni ne savoir refuser, Defermon s'efforça de calmer les inquiétudes que la conduite du cabinet de Berlin répandait dans l'esprit des Français, les moins disposés jusque-là à s'alarmer sur la stabilité du nouveau trône. « Si l'on doit regretter la défection d'un allié, » dit-il, encore vaut-il mieux le voir à découvert » dans les rangs ennemis que d'être exposé à ses » trahisons journalières. Les forces disponibles de » la Prusse ne sont pas telles que l'empire ne puisse » la faire repentir d'être rentrée en lutte avec lui. » Mais du moins, en réclamant de nouveaux sacrifices, il ne chercha point, comme tel membre du sénat, qui ternit, par ses dégoûtantes adulations, l'éclat de sa réputation scientifique ; il ne chercha point à faire considérer, comme des exercices salutaires aux jeunes gens, ces jeux cruels de la guerre, auxquels il se croyait forcé de les appeler. « Nous » ne nous dissimulons pas, ajouta-t-il en effet, tout » ce que peut avoir de pénible un appel des classes » arriérées ; mais quel est le citoyen français qui ne » sente qu'il est préférable de faire aujourd'hui un » effort qui en évite pour l'avenir de plus grands, » dont on ne pourrait pas attendre le même résul» tat. » Malgré cet effort et tant d'autres qui le suivirent, la chute du trône impérial ne put être néanmoins évitée : mais Defermon n'imita point l'ingratitude de tant de flatteurs qui applaudirent à la déchéance du maître qu'ils avaient encensé. Plus fidèle à Napoléon qu'il ne l'avait été à la république, il rentra dans la vie privée en 1814, et reparut ensuite après le 20 mars 1815, dans le conseil d'état de l'empereur. Il fut nommé, à cette époque, directeur-général de la caisse de l'extraordinaire, et envoyé à la chambre des représentants par le département d'Ille-et-Vilaine. Sa conduite, dans cette assemblée, après la bataille de Waterloo, dementit formellement les indications de la correspondance *Lemaître*, dont nous avons parlé. Il insista pour faire proclamer Napoléon II, comme souverain de droit, par le seul fait de l'abdication de son père. Le Roi, à son retour de Gand, le comprit dans l'ordonnance du 24 juillet, qui le força de quitter la France. Il y est rentré depuis plusieurs années, et vit aujourd'hui dans un entier éloignement des affaires publiques.

DEFLERS (Camille), né à Versailles, en 1794. Dès sa première enfance, ses dispositions précoces avaient attiré l'attention et excité l'intérêt d'un de nos savants les plus distingués, M. Lacroix, dont les conseils et les encouragements ne lui manquèrent jamais, et eurent la plus heureuse influence sur le développement de ses facultés et les progrès de ses connaissances. Reçu, en 1811, à l'école normale, il y parvint bientôt aux grades d'élève-répétiteur, et ensuite de maître des conférences. Il professait, depuis quelques années, les mathématiques au collége royal de Bourbon, et apportait à l'exercice de ses fonctions, et à plusieurs travaux scientifiques dont il s'occupait, un zèle qui a consumé ses forces et abrégé ses jours. M. Deflers ayant enseigné fort jeune, avait formé un grand nombre de professeurs. Il comptait des élèves dans presque tous nos départements, et même en Grèce et en Russie. Il était connu et apprécié des savants les plus renommés, au rang desquels il avait déja préparé sa place. Extrêmement laborieux, simple dans ses vêtements, modeste dans ses manières, M. Deflers aimait peu le monde. Il faisait le bien, cachant ses bonnes actions avec autant de soin qu'on en prend pour en cacher de mauvaises. Deflers a fourni beaucoup d'articles de mathématiques au *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, publié par le baron de Férussac.

DEFORIS (Jean-Pierre), bénédictin, né à Montbrison, en 1732. Il entra dans la congrégation de Saint-Maur, à l'âge de vingt ans, et fit profession à l'abbaye de Saint-Allire de Clermont, le 28 août 1773. Ses supérieurs le chargèrent de travailler avec D. de Coignac, son ami, à la nouvelle édition des *Conciles des Gaules*, commencée par D. Hervin et D. Bourotte, continuée depuis par D. Labbat, qui ne put en publier que le premier volume. Deforis renonça bientôt à cette entreprise pour se livrer à la défense de la religion contre les incrédules, et à d'autres travaux littéraires. Quoi-

qu'il se fût, dès le commencement, déclaré contre la révolution, il n'en fut pas moins dénoncé, par quelques journalistes, comme le père de la fameuse constitution civile du clergé. Il répondit à ses détracteurs par une lettre adressée au rédacteur de la *Gazette de Paris*, et qui fit taire ses calomniateurs. Cependant la profession de foi que contenait cette lettre, le fit traduire devant le comité révolutionnaire de sa section, qui le condamna à mort. Il monta sur la fatale charrette le 25 juin 1794, avec plusieurs femmes qu'il encouragea jusqu'à la barrière du Trône, lieu du supplice; arrivé au pied de l'échafaud, il demanda et obtint d'être exécuté le dernier, afin de pouvoir exhorter toutes les victimes qui devaient être sacrifiées avant lui. On a de lui: 1° *Réfutation d'un nouvel ouvrage de J.-J. Rousseau*, intitulé: *Emile* ou *De l'éducation*, Paris, 1762, in-8°; 2° *La divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau*, Paris, 1763, in-12; la première partie est de M. André, bibliothécaire de M. d'Aguesseau. 3° *Préservatif pour les fidèles, contre les sophismes et les impiétés des incrédules, où l'on développe les principales preuves de la religion, et où l'on détruit les objections formées contre elle, avec une réponse à la lettre de J.-J. Rousseau à M. de Beaumont, archevêque de Paris*, Paris, 1764, 2 vol. in-12; 4° *Importance et obligation de la vie monastique, son utilité dans l'Eglise et dans l'état, pour servir de préservatif aux moines, et de réponse aux ennemis de l'ordre monastique*, Paris, 1768, 2 vol. in-12; cet ouvrage a été réimprimé en 1785, in-12, sous le titre de *Mémoires pour les ordres religieux, contre les principes de la commission établie en 1768*. Il fut écrit à l'occasion des troubles excités dans la congrégation de Saint-Maur, par la fameuse requête des religieux de Saint-Germain-des-Prés. Il résidait alors dans la maison des Blancs-Manteaux, et signa, en 1765, avec ses confrères, la réclamation contre le relâchement que voulaient introduire ceux de Saint-Germain-des-Prés. 5° *Exposition de la doctrine de l'Eglise, sur les vertus chrétiennes, contre les articles que M. l'évêque du Mans a fait signer aux PP. de l'Oratoire, et examen de la lettre apologétique du P. Duverdier, assistant du P. Général de l'Oratoire*, en France, 1776, in-12. C'est un écrit très virulent, dans lequel la congrégation de l'Oratoire n'est guère plus ménagée que M. de Grimaldi, évêque du Mans. 6° *Plan de réforme, motivé, présenté aux états-généraux par les fidèles citoyens de la bonne ville de Paris*, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, écrit en 1788, 89, et 90, n'a pas été achevé. 7° *Œuvres de messire Jacques-Bénigne Bossuet*, nouvelle édition, enrichie d'un grand nombre d'ouvrages de l'auteur, non encore imprimés, Paris, 1772 et ann. suiv., 18 tomes, 19 vol. in-4°. Deforis ne négligea rien pour cette grande entreprise; voyages, correspondances, recherches dans les dépôts publics et particuliers, tout ce qui pouvait contribuer à rendre cette édition digne du grand homme qui en était l'objet, fut mis en usage. Ces soins furent couronnés par la découverte de la belle collection des sermons, d'une foule de lettres précieuses; de cette bible de Vitré sur laquelle l'abbé de Fleury écrivait, sous la dictée de Bossuet, les notes savantes qui devaient faire la base des commentaires du prélat sur l'Ecriture-Sainte. Les trois premiers volumes de cette édition avaient été publiés par l'abbé Lequeux; Deforis se chargea de la suite et s'adjoignit D. de Coignac, qui eut beaucoup de part aux trois autres. La révolution vint interrompre cette collection, et ce n'est qu'en 1790 que le libraire Lamy fit paraître les quatre derniers vol. On a reproché, et avec quelque justice, à Deforis, la multiplicité et la prolixité de ses analyses, de ses notes, et surtout de ses préfaces, dont il avait fait, pour ainsi dire, son champ de bataille contre tous les critiques du grand évêque de Meaux. 8° *Sermons et oraisons funèbres de M. Bossuet*, Paris, 1772-1790, 6 vol. in-4°, et 17 vol. in-12. Deforis fut aidé, pour cette édition, de doms Coignac et Silvy. L'abbé Maury, dans son *Discours préliminaire pour servir de préface à la première édition des sermons de Bossuet*, reproche aux éditeurs d'avoir copié et publié, sans discernement et sans goût, la totalité de ces sermons, où il n'y aurait eu qu'un triage et des retranchements à faire pour les rendre dignes des autres chefs-d'œuvre de Bossuet.

DEFRANCE (Jean-Claude), né à Vassy en Champagne en 1743. Il venait d'achever ses cours de médecine à Paris, lorsqu'il obtint la place de médecin de l'école royale militaire de Rebais en Champagne, ce qui l'obligea d'aller établir sa résidence à la Ferté-sous-Jouarre, en 1773. Nommé, en 1792, député, à la convention nationale, par le département de Seine-et-Marne, il s'y fit peu remarquer, et conserva son indépendance et sa modération entre les deux factions qui divisaient cette assemblée. Dans le procès de Louis XVI, il vota, comme homme d'état, la détention pendant la guerre, et le bannissement à la paix, déclarant que s'il se fût considéré comme juge, il aurait exigé qu'on employât les formes judiciaires. Depuis, il garda le silence. Il passa, en 1795, au conseil des cinq-cents, et en sortit le 20 mai 1798. Comme il y avait pris part à quelques travaux sur l'organisation des postes et messageries, il devint substitut du commissaire du directoire près de cette administration. Sous le gouvernement consulaire (1799), il fit partie du corps-législatif, et en sortit, par la voie du sort, en 1801. Ayant perdu son état et sa fortune à la révolution, il fut nommé, en 1806, directeur de la poste aux lettres de Nantes, versa en route, au mois de mai, avec la diligence, arriva à sa destination, et mourut, le 6 janvier 1807, des suites de cet accident. C'était un homme plus recommandable par sa probité que par des talents supérieurs.

DEFRANCE (Claude-Jeanne Chompré), épouse du précédent, née à Paris, le 15 septembre 1747, était fille de Pierre Chompré, auteur du *Dictionnaire de la fable*. Héritière de l'esprit et des goûts studieux de son père et de son oncle, elle a cultivé la poésie avec quelque succès. Elle a publié une imitation des *Odes d'Anacréon en vers français*, d'après la traduction de M. Gail, et avec des notes de ce savant helléniste, Paris, 1798, in-12. Elle a aussi mis en vers les *Idylles sur l'enfance et l'amour maternel*, de M. Jauffret, Paris, 1800, in-18. Elle a fourni quelques pièces à l'*Almanach des Muses* et autres recueils, entre autres des imitations des *Odes d'Horace*. L'amour des lettres et un certain air de pédanterie, n'empêchaient pas Mme Defrance de remplir exemplairement ses devoirs d'épouse et de mère. Elle est morte à Paris, le 16 avril 1818, laissant, en manuscrit, des fables, des poésies fugitives, des lettres et des nouvelles. — Marie-Henriette-Etiennette Defrance, fille des précédents, née à La Ferté-sous-Jouarre, en 1774, et connue sous le nom de Mme de Lostanges, joignait à beaucoup d'esprit et d'instruction, un grand fond de modestie et de simplicité, un caractère aimable, une gaieté charmante et un cœur excellent. Dédaignant la réputation de femme-auteur, elle n'a fait imprimer ni vers ni prose; mais ses lettres, que ses amis conservent, rappellent le naturel, la grâce et la variété de celles de Mme de Sévigné. Veuve de M. de Lostanges, elle avait épousé un chef de division à l'administration des postes, et elle est morte le 6 janvier 1817.

DEFRANCE (Jean-Marie-Antoine, comte), général français, fils de Jean-Claude Defrance et de Claude-Jeanne Chompré, dont l'article précède celui-ci, est né à Vassy, en Champagne, le 21 septembre 1771. Elevé à l'école royale militaire de Rebais, dans la même province, il y fit de bonnes études, et montra dès ses premiers ans, un goût décidé pour le métier des armes. Ses parents pour le détourner de ce penchant, le firent voyager dès la fin de 1788. Il se trouvait à Saint-Domingue, lors de la première insurrection des noirs, servit dans les volontaires, dits dragons du Cap, et revint bientôt en France sur un des avisos de la marine royale, qui apportaient la nouvelle du désastre de la colonie. Nommé par le roi, au commencement de 1792, sous-lieutenant au régiment de cavalerie, Royal-Etranger, il servit à l'armée du Nord, entra en 1794, capitaine au 12e regiment de chasseurs, ci-devant Normandie; passa, en 1795, à l'armée des Ardennes, et y fut nommé adjudant-général, chef de brigade: il se trouvait alors chargé de missions importantes, tant aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, qu'à celle de l'intérieur, sous les ordres immédiats du général Menou, et ensuite de Bonaparte. Il fit la campagne d'Helvétie comme chef d'état-major de la division commandée successivement par les généraux Ferino, Turreau et Menard, et fut nommé général de brigade sur le champ de bataille à la prise de Zurich, sur les Russes, en 1799. Il refusa ce brillant avancement, et ayant témoigné le désir de commander un régiment de cavalerie, il dut à l'amitié et à la confiance du général en chef Masséna, de se voir placé à la tête du 12e de chasseurs, dans lequel il avait déjà servi. Bonaparte, devenu consul, ayant disposé, en 1800, de ce régiment, donna au colonel Defrance le commandement du 12e de la même arme (autrefois chasseurs de Champagne). Ce régiment, sous son nouveau chef, se distingua en Suisse, au passage du Rhin, et en Souabe, à la bataille de Moskirch, et fit ensuite partie du corps du général Moncey, qui alla se joindre à l'armée de réserve en Italie. Il assista a toutes les brillantes affaires préludes de la célebre bataille de Marengo. Pendant l'hiver de 1800 a 1801, le colonel Defrance fit la campagne de l'armée des Grisons, sous le général en chef Macdonald, et rentra en France apres la paix de Luneville. En 1804, il fut fait officier de la légion d'honneur à l'époque de la création de l'ordre, et fit partie du camp de Saint-Omer, dépendant de celui de Boulogne: au mois d'octobre, le premier consul l'attacha a sa personne, en le nommant écuyer-cavalcadour. En février 1805, il fut promu de nouveau au grade de général de brigade, et ne quitta qu'à regret un corps où il comptait autant d'amis que d'officiers et de soldats: il paya de sa personne dans la campagne de 1805, contre l'Autriche, et dans celles de 1806 et de 1807 contre la Prusse. Au mois de mai 1807, il devint commandant de la légion d'honneur; après la paix de Tilsitt, il obtint la décoration de l'ordre de Maximilien-Joseph de Bavière, et au mois de décembre, celle de la couronne de fer d'Italie. En février 1808, il fut créé comte de l'empire. En 1809, il fit la campagne d'Autriche, et signala sa bravoure à la bataille de Wagram, où il commandait la brigade de carabiniers; mais il n'y fut point blessé, comme l'ont dit quelques biographes. On peut même remarquer comme un bonheur bien rare, que le comte Defrance, pendant plus de vingt ans de guerre, n'a pas reçu une seule blessure. Chargé à diverses reprises des fonctions d'inspecteur-général, il fut envoyé en 1810, dans la 12e division militaire, en qualité de commandant supérieur, et d'inspecteur-général des dépôts généraux de la cavalerie des armées d'Espagne, de Catalogne et de Portugal. Elevé, en août 1811, au rang de général de division, il se rendit, en février 1812, à la grande armée, pour y commander, dans le corps aux ordres de Murat, la division de cavalerie dont la brigade des carabiniers faisait partie, et pendant la déplorable retraite de Moscou, il rendit d'importants services, par son courage, sa prudence et sa fermeté. Il fit la malheureuse campagne de Saxe, en 1813, à la tête d'une division de dragons, et fut ensuite nommé inspecteur-général des remontes de toute l'armée. Lorsque la France fut envahie par les armées de tous les souverains de l'Europe, le comte Defrance fut chargé, en janvier 1814, du commandement en chef des quatre régiments des gardes d'honneur, et se couvrit de gloire, le 11 février, au combat de Montmirail. Le 7 mars suivant, avec des forces bien inférieures, il repoussa le corps russe, aux ordres du comte de Saint-Priest, qui cherchait à s'emparer de Reims: mais ayant été obligé, le 12, de se replier à son tour, il revint, le lendemain, à la tête de ses gardes d'honneur, attaqua la cavalerie russe, et la força de battre en retraite. Il obtint, le 2 avril, la grand'croix de la légion d'honneur, et ce fut la dernière faveur qu'il reçut de Napoléon. Après l'abdication de l'empereur, il se soumit aux Bourbons, et fut nommé inspecteur-général de cavalerie, le 1er juin, par Louis XVIII, qui le chargea d'organiser plusieurs régiments, dans la douzième division militaire, le décora de la croix de Saint-Louis, le 19 juillet, et lui confirma le titre de comte, au mois de novembre suivant. Bonaparte étant revenu de l'île d'Elbe, en 1815, le comte Defrance ne fut point employé dans l'armée active, mais envoyé dans la dix-huitième division militaire pour y présider aux remontes et inspecter les dépôts de cavalerie. A la rentrée du Roi, il fit partie de l'armée de la Loire, et fut nommé gouverneur de Moulins, où se rendait une grande partie de la cavalerie de la réorganisation de laquelle il eut à s'occuper. A cette époque, il partagea avec plusieurs généraux ses collègues, les comtes Delort, Saint-Germain, baron Vialtane, etc., l'inappréciable honneur de s'opposer a la marche d'un corps de troupes autrichiennes, qui après avoir franchi la Loire, se disposait a attaquer les derrières de l'armée française pour lui enlever son artillerie et tenter son désarmement. La conduite et les talents du comte Defrance lui ont mérité la réputation de l'un de nos meilleurs généraux de cavalerie. Depuis 1816, qu'il fut nommé inspecteur-général de cette arme, maintenu dans son grade de lieutenant-général, et membre de divers comités ou commissions auprès du ministère de la guerre, il n'a pas cessé de servir activement. On le vit avec satisfaction, en 1819, appelé par la confiance du Roi, pour succéder au général Despinoy, dans le commandement important de la première division militaire, dont Paris est le chef-lieu. De nouveaux honneurs furent la récompense de son zèle. Louis XVIII le nomma commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 24 août 1821, et écuyer-cavalcadour au mois de novembre. Mais en janvier 1822, le maréchal duc de Bellune, ministre de la guerre, lui ôta le commandement de la première division militaire pour le donner au comte Coutard. Les motifs de cette disgrace n'ont fait qu'ajouter à la considération personnelle que le comte Defrance doit a la loyauté de son caractère honorable. Loin d'avoir perdu la confiance du Roi, il a conservé sa place d'écuyer-cavalcadour qui n'est point une sinécure auprès de Charles X: il ne paraît pas qu'il ait été compris, en 1827, dans le nombre des inspecteurs-généraux de cavalerie;

mais il est employé dans son grade au camp de Lunéville (juin 1827). Le comte Defrance n'est pas moins recommandable par son esprit et ses qualités sociales que par ses talents militaires. Il aurait pu se faire un nom dans la littérature, s'il n'eût parcouru celle des armes avec distinction.

DEFUANS (N.), ex-prieur des grands carmes, naquit au village d'Amange près de Dôle, vers 1742. En 1790, l'académie de Besançon lui décerna le premier accessit au prix d'éloquence qu'elle avait proposé l'année précédente, et dont le sujet était l'*Eloge de Jean de Vienne, amiral de France.* M. Defuans était alors régent de troisième dans le collége de son ordre à Sémur. C'est dans cette dernière ville qu'il prononça plusieurs panégyriques, entre autres celui de la bienheureuse *Françoise de Chantal*, à la cérémonie de sa canonisation, et celui du vénérable *Bernard de Coleron, capucin*, lors de sa béatification. Ces deux panégyriques furent prononcés, en 1770, à un mois de distance l'un de l'autre. M. Defuans habite Dijon, où, malgré son grand âge, il se fait remarquer par son érudition, ses connaissances en bibliographie, et surtout par l'aménité de son caractère et la douceur de ses mœurs.

DEGAULLE (Jean-Baptiste), né le 3 juillet 1732 à Attigny, département de la Marne. Il entra, fort jeune, dans la marine, et servit avec distinction, pendant la guerre de 1755, sous plusieurs marins distingués, tels que Tourville, le comte de Durfort, dont il sut mériter l'estime et les éloges. A la paix, il entra au service de la marine marchande, et y resta jusqu'en 1766; il fit, dans cet intervalle de temps, plusieurs voyages dans les deux Indes. Depuis cette dernière époque jusqu'à sa mort, Degaulle se livra entièrement à l'étude pratique des sciences physiques, mathématiques et de la navigation, et à la publication de cartes et de divers ouvrages. Il inventa plusieurs instruments nautiques qui furent alors approuvés par les sociétés savantes. Il fit établir les deux petits phares qui sont à l'entrée des ports du Hâvre et de Honfleur, reconnus indispensables pour la pêche des côtes et pour la navigation de la Seine. Degaulle a publié un grand nombre de cartes, entre autres celles des côtes de la Manche. Celles des côtes où sont établis les phares de Barfleur, la Heve et Ailly, furent publiées par ordre du gouvernement. Ces cartes sont très estimées. Degaulle mourut à Honfleur, le 13 avril 1810, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il était membre correspondant de l'institut, et membre résidant des académies et sociétés savantes de Rouen et de Caen. Il avait professé l'hydrographie dans les ports du Hâvre et de Honfleur. On a de lui: 1° *Mémoires sur les travaux du port du Hâvre et sur le gisement des côtes qui l'environnent*, in-4°; 2° *Construction et usage du silomètre, instrument destiné à observer en mer le sillage des vaisseaux*, 1782, 1 vol. in-8°; 3° *Instruction sur la manière de vérifier les boussoles*, 1803, in-8°; 4° *Nouveau moyen de vérifier la hauteur du soleil*, in-12; 5° *Usage d'un nouveau calendrier perpétuel astronomique et maritime*, Paris, 1768, in-12.

DEGEN (Jean-Frédéric), savant hellénicte et biographe allemand, etc., né à Affaltertbal en Franconie, le 16 décembre 1752. Après avoir fait d'excellentes études, où il avait puisé le goût des auteurs classiques et de l'enseignement, il passa presque sans interruption, des bancs de l'école à la chaire préceptorale; il était, avant l'âge de vingt-deux ans, employé au gymnase d'Erlangen, qu'il quitta pour celui d'Anspach, et devint bientôt successivement directeur et inspecteur de l'école des princes à Neustadt, professeur au gymnase de Bayreuth, et enfin conseiller du directoire. L'habitude qu'il contracta, dans ces différentes fonctions, de ne converser en quelque sorte qu'avec les meilleurs ouvrages anciens, le mit à même d'en donner d'excellents commentaires et de bonnes traductions, et il exerça ensuite une espèce de dictature sur tous les ouvrages publiés de son temps en Allemagne, sur la littérature classique des Grecs et des Romains; ses critiques, consignées dans divers écrits attestent toutes la justesse de ses remarques, la délicatesse de son goût et l'aménité de son caractère. Il a aussi composé une foule d'ouvrages dont nous citerons les principaux: 1° *De urbanitate horatianâ*, Erlangen, 1775, in-4°; 2° *Essai sur la philosophie d'Anacréon*, ib., 1776, in-8°; 3° *Sur Tibulle*, accompagné de la traduction de quelques unes de ses élégies, ib., 1780, in-8°; 4° *Histoire d'Hérodote*, traduite du grec en allemand, Francfort, 1783-1791, 6 vol. in-8°; on a joint, au cinquième volume de cet ouvrage, une traduction allemande de l'*Essai de chronologie sur Hérodote*, par Larcher: le sixième volume est enrichi de la traduction du *Dictionnaire géographique* du même académicien, avec des notes très précieuses du traducteur; 5° *De ratione scriptores antiquos hodiè in Germaniâ tractandi, adjuncto brevi specimine novæ editionis Heroidum Ovidianarum*, Anspach, 1798, in-8°; 6° *Essai d'une littérature complète des traductions allemandes des auteurs romains* (au nombre de soixante-neuf), Altenbourg, 1794-1796, 1 vol. en deux parties, in-8°, et un *supplément*, Erlangen, 1799, in-8°; on y apprend à connaître les noms et le mérite des traducteurs. On doit encore à M. Degen des ouvrages sur l'éducation et sur la méthode à suivre dans les études, ainsi que plusieurs morceaux de poésie fort agréables, disséminés dans les journaux littéraires de son temps, et notamment dans l'*Almanach des muses de Franconie*, dont il a été l'éditeur pendant plusieurs années. Il a aussi composé plusieurs notices biographiques, parmi lesquelles on distingue celle d'Harles. Il a enrichi, de l'article *Anacréon*, l'édition de la *Bibliotheca græca*, que ce savant avait publiée en commun avec Fabricius. Dans tous les ouvrages de Degen, on reconnaît le savant érudit et le critique éclairé.

DEGEN (N.), naquit en Autriche, vers 1756, et embrassa la profession d'horloger, dans laquelle il acquit une grande habileté. La découverte des aérostats lui inspira le désir de parvenir à les diriger, en même temps que le dessein de rechercher les moyens de s'élever dans les airs avec des ailes factices. Après de longs et infructueux essais, il crut y être parvenu; il attacha à son corps des ailes de grandes dimensions qu'il espérait faire mouvoir à volonté, au moyen d'un mécanisme particulier, et s'élança avec intrépidité du haut du clocher le plus élevé de Vienne. Cette tentative faillit lui coûter la vie: il fut grièvement blessé, mais ne renonça pas à son projet. Il travailla sur de nouveaux frais, et ajouta, à son appareil, un petit ballon qu'il espérait diriger au moyen de ses ailes. Quelques expériences, faites par un temps calme, réussirent assez bien. Alors il se rendit à Paris, en 1813, et deux expériences publiques n'eurent pour résultat que d'attirer, sur le malencontreux aéronaute, une foule de sarcasmes, que son courage aurait dû lui épargner. Son appareil s'étant brisé dans sa seconde ascension, par la force du vent, Degen fut précipité sur la terre, et faillit périr dans sa chute. Poursuivi par la clameur générale, il perdit sa recette dont la police s'empara, et les frais considérables qu'il avait faits. Le vaudeville même traduisit sa mésaventure devant le public parisien, et l'infortuné Degen retourna en Autriche, où il n'a plus été tenté de reprendre ses expériences icariennes.

DEGERANDO. *Voy.* Gerando.

DEGOLA (EUSTACHE), prêtre italien aussi savant que vertueux, docteur en philosophie à l'université de Pise, naquit à Gênes le 20 septembre 1761. Lié, dès sa jeunesse, avec une foule de savants ecclésiastiques, il puisa dans leur commerce le goût d'une étude approfondie de toutes les branches de la théologie, et y joignit celle des langues bibliques, se conformant, en cela, à l'usage de la célèbre école de Port-Royal, à laquelle il s'honora toujours d'appartenir par la pureté de sa foi, de ses mœurs et l'énergie de son caractère. Au moment où les réformes opérées par l'assemblée constituante, excitaient, dans le clergé de France, une si malheureuse scission, elles trouvaient en Italie, dans le centre même de la catholicité, de nombreux approbateurs: Degola fit plus; de concert avec d'autres ecclésiastiques et des prélats respectables, dont plusieurs vivent encore, il adressa une lettre d'adhésion au clergé assermenté. Il vint ensuite se présenter lui-même au concile national de 1801, concourut aux travaux de cette assemblée par ses discussions lumineuses, et voulut encore concourir, de la manière la plus généreuse, aux dépenses pécuniaires. Lié intimement avec M. Grégoire, ancien évêque de Blois, il l'accompagna en Angleterre, en Hollande, en Prusse et dans d'autres contrées de l'Allemagne; il avait surtout pour but, comme ce vénérable ecclésiastique, d'étudier les nations sous le rapport religieux. Ils furent partout accueillis de la manière la plus distinguée, partout on apprécia leur zèle, et l'on vint au-devant des renseignements qu'ils cherchaient. Strasbourg devait être le terme de leur voyage, c'est là qu'ils devaient se quitter pour retourner chacun dans sa terre natale; mais leur séparation eut quelque chose d'antique et de patriarchal. Pour perpétuer le souvenir de leur intimité, et adoucir les regrets de l'absence, ils assignèrent une époque périodique où, simultanément prosternés devant Dieu, ils demanderaient l'un pour l'autre des secours spirituels. Il fut convenu entre eux que ce serait le dernier jour de chaque mois à sept heures du matin. Cet accord fut connu, plusieurs personnes s'y agrégèrent, et il en est résulté une association de plusieurs personnes qui ne se sont jamais vues et qui ne se verront probablement jamais, dispersées dans l'ancien et le nouveau monde; association inoffensive sans doute, et dont les gouvernements n'ont rien à redouter. Pénétré de toute l'étendue de ses devoirs comme prêtre, il s'attacha à se préserver des fautes même les plus légères, persuadé qu'elles contractaient dans un ecclésiastique un degré de gravité qu'elles n'avaient pas dans un simple citoyen. Il regardait aussi comme plus obligatoire, pour les ministres des autels, les vertus recommandées à tous les chrétiens. De là cette constante vigilance sur lui-même; de là cette douceur, cette charité pour les autres. Autant il était ardent pour attaquer les abus et les erreurs, autant il était rempli de zèle pour revendiquer les droits de la justice et de la vérité: dans les derniers temps d'une vie consacrée tout entière à faire le bien, il concourait à l'instruction des sourds-muets de l'institut de Gênes, dirigé par le respectable Assarotti, qui pour les qualités de l'esprit et du cœur ressemblait si bien à notre célèbre abbé de l'Épée. Sévère dans ses principes, il l'était également dans ses mœurs, il prêchait surtout d'exemple, et s'indignait que, pour faire le bien, on spéculât sur une mauvaise action, aussi ne racontait-il jamais, sans éprouver une sainte colère, qu'un jour à Pise on vendait des billets de spectacle pour une représentation théâtrale, dont le produit, disait-on, était destiné à faire prier pour les ames du purgatoire. Nous avons entendu de nos jours, dans une circonstance douloureuse, prononcer un discours où l'orateur sacré avait inséré une insigne calomnie. Ce discours devait être vendu au profit des pauvres; ainsi on calomniait ici pour soulager les indigents, et à Pise on allait à la comédie pour soulager les ames du purgatoire. Voici la liste des écrits italiens et français de Degola, imprimés sans nom d'auteur: 1° *Annali politico-ecclesiastici* (Annales politico-ecclésiastiques); il prouve éloquemment dans cet ouvrage, publié en forme de journal de 1797 à 1799, vol. in-4°, que la liberté et l'égalité sont en parfaite harmonie avec la doctrine de l'Évangile. Il manifeste partout un profond mépris pour cette multitude d'hommes, qui sans fixité dans leurs opinions et conséquemment sans morale, qui, dirigés exclusivement par l'intérêt, l'ambition, la vanité, dans toutes les perturbations politiques, se traînent aux pieds des potentats; 2° *Instruzioni famigliari sopra la verita della christiana catholica religione* (Instructions familières sur la vérité de la religion chrétienne-catholique), Gênes, 1779, in-12; c'est un exposé clair et précis des principes de la religion; 3° *Précis sur la vie du R. P. Thomas Vignoli*, 1804, in-8°; la biographie de ce religieux dominicain, mort en 1803, est un tableau des vertus les plus héroïques; 4° *l'Ancien clergé constitutionnel, jugé par un évêque d'Italie*, Lausanne, 1804, in-8°. C'est une excellente analyse de l'apologie contre le cardinal Gerdil, où M. Solari, évêque de Noli, établit l'orthodoxie de la constitution civile du clergé, avec une force de raisonnement et un éclat de style qui réduisit son adversaire au silence. Une chose bien remarquable dans cet écrit, c'est que beaucoup d'exemplaires contiennent le tableau comparatif de la formule du serment prêté au gouvernement français par le cardinal prélat Caprara, telle qu'elle a été imprimée officiellement à Paris, et cette même formule imprimée officiellement à Rome, mais falsifiée. On y a supprimé surtout la promesse de ne pas déroger aux droits, privilèges et libertés de l'église gallicane. 5° *Justification de fra Paolo Sarpi*, ou *Lettre d'un prêtre italien à un magistrat français, sur le caractère et les sentiments de cet homme célèbre*, Paris, 1811, in-8°; écrit apologétique de fra Paolo, adressé au savant et vertueux président Agier; 6° *Catechismo de' gesuiti* (catéchisme des jésuites), Leipsick, 1820, in-8° de 688 pages, anonyme comme tous les ouvrages de l'auteur; on y trouve développés, avec les citations les plus convaincantes et une grande clarté, la constitution des jésuites, les révoltants privilèges dont ils furent comblés par la cour romaine, leur singulier système théologique, quant au dogme et à la morale, la conduite secrète de cette société dont la résurrection menace l'univers de nouvelles catastrophes. Degola a laissé en manuscrit un *Traité sur l'oraison dominicale*, celui de ses ouvrages auquel il avait donné le plus de soins. Les vrais amis de la religion attendent impatiemment qu'il soit mis au jour. Ce digne prêtre termina une vie uniquement consacrée à la gloire de Dieu et au bonheur des hommes, le 17 janvier 1826, après avoir adressé aux personnes qui l'entouraient une exhortation touchante qu'il termina par ces mots: *A rivedersi in paradiso* (Nous nous reverrons en paradis).

DEGOUGES (MARIE-OLYMPE). *Voy.* GOUGES.

DE GRAVE (N. comte), ministre de la guerre sous Louis XVI, naquit en Bretagne, vers 1755, du marquis de Grave, commandant militaire de cette province et grand'croix de l'ordre de Saint-Louis. Il fut destiné à la profession des armes, dans laquelle le crédit de son père et son propre mérite, lui firent obtenir un avancement aussi rapide que le comportait la législation militaire de l'ancien régime. Capitaine d'infanterie et chevalier de Malte,

en 1789, il applaudit avec enthousiasme aux travaux de l'assemblée constituante, et fut du petit nombre des anciens officiers de l'armée royale qui abandonnèrent la cause du pouvoir absolu pour embrasser celle de la nation. Les ministres patriotes que les événements du 14 juillet portèrent au timon de l'état, s'empressèrent de récompenser son dévouement civique en l'élevant aux grades supérieurs, dont sa ferveur constitutionnelle et sa capacité le rendaient également digne. Il fut d'abord nommé colonel, puis officier-général. Au mois d'avril 1792, l'influence des girondins l'appela à remplacer le comte Louis de Narbonne, au ministère de la guerre. Il y déploya de l'activité, et se trouva souvent gêné dans ses opérations par l'indiscipline des troupes, dont il se plaignit plusieurs fois au corps législatif, quoiqu'elle ne fût qu'un des accidents inévitables de la révolution, et qu'elle pût se faire excuser alors par une étroite alliance avec la bravoure et l'héroïsme. De Grave eut du reste l'honneur des premières mesures défensives que la France révolutionnaire adopta contre la coalition des rois; et ses préparatifs pour repousser l'agression des puissances germaniques, protectrices de Coblentz, ouvrirent cette longue et glorieuse carrière, où la nation française devait triompher définitivement des ennemis de sa régénération. Après les désastres de Quiévrain, amenés par des cris de terreur que les agents du royalisme et de l'étranger firent entendre, et propagèrent dans les rangs des soldats de Biron, de Grave proposa la mise en état de siége des places frontières; mais rencontrant tous les jours de nouvelles difficultés à surmonter, et ne pouvant peut-être pas suivre le cours rapide des événements, comme ses fonctions l'exigeaient, il se sépara de ses collègues, dont les opinions, le caractère et la capacité se rapportaient davantage à l'esprit du temps et au besoin des circonstances, et donna sa démission. Les vainqueurs du 10 août voulurent lui faire rendre compte de ses actes administratifs, et lancèrent contre lui un décret d'accusation. Il y échappa par la fuite, fut inscrit sur la liste des émigrés, et ne rentra en France qu'après la révolution du 18 brumaire. Il se retira alors à Montpellier, où il a vécu depuis constamment éloigné de la scène politique.

DEGUERLE (Jean-Marie-Nicolas), issu d'une famille noble, originaire d'Irlande, et venue en France avec Jacques II, naquit à Issoudun, le 15 janvier 1766. Savant à l'âge où l'on donne à peine des espérances, il n'avait que dix-sept ans lorsqu'il publia un recueil de poésies érotiques, intitulé: *Les amours*. Loin de s'endormir sur ce premier succès, ce fut pour lui un nouvel aiguillon: livré à de profondes études, il se mit au rang des érudits de son siècle: sous le directoire il rédigea le *Mémorial* avec Laharpe, Fontanes et l'abbé Vauxelles; ses vastes connaissances lui attirèrent l'attention des chefs du gouvernement qui l'appelèrent successivement aux fonctions de professeur de belles-lettres au collége national de Compiegne (1801), et de professeur de rhétorique au prytanée de Saint-Cyr (1802). Nommé professeur de rhétorique et censeur du lycée Bonaparte, vers la fin de l'année 1805, il quitta cette place pour prendre celle de censeur au lycée impérial, en 1809. La même année il fut élevé à la chaire d'éloquence française, à la faculté des lettres de l'académie de Paris. M. Deguerle, que M. de Fontanes avait admis dans son intimité, résista aux offres d'un avancement brillant que sa modestie n'avait point recherché: il refusa même la place de proviseur du collége Louis-le-Grand, en 1815. Auteur de la fameuse *Proclamation du camp de Jalès*, il ne fut pas membre de la légion d'honneur. Ce simple rapprochement indique assez qu'il ne fit jamais valoir auprès des gouvernements aucun de ses services. Il est mort, à Paris, le 11 novembre 1824. On a de lui: 1° *Les états-généraux des bêtes*, 1790, (anonyme); 2° *Proclamation du camp de Jalès*, 1791, brochure publiée sous le pseudonyme du marquis d'Arnay; 3° *Origine du Temple de l'Amour*, poëme érotique, par M. de Chanély, 1789, in-8°; 4° *Les amours*, imitation en vers des plus jolis poëtes latins, Paris, 1794 (anonyme). Les poésies de M. Deguerle sont empreintes de cette délicatesse et de cette grâce qui annoncent un goût pur et un talent exercé. 5° *Éloge des perruques, enrichi de notes plus amples que le texte, par le docteur Akerlio*, Paris, 1799, in-12, traduit en hollandais, Amsterdam, 1801, in-12; c'est une débauche d'érudition dans le genre de l'*Éloge de la folie*, par Erasme, et de l'*Éloge de l'ivresse*, par Sallengre; 6° *La guerre civile*, poëme, trad. libre de Pétrone (en vers français), Paris, 1799, in-8°, reimprimée à la suite de Lucain de M. Amar Durivier, Paris, 1816, 2 vol. in-12, et dans la seizième livraison des classiques latins, in-12, publiés par Delalain, 1821, 2 vol. in-12; 7° *Stratonice et son peintre, ou les deux portraits, conte qui n'en est pas un: suivent Phryné devant l'Aréopage; Pradon à la comédie*, etc., 1800, in-8°; conte satirique à l'occasion d'un portrait épigrammatique de Mlle Lange, exposé, par Girodet, au salon, l'an 7; 8° *Discours sur la grammaire générale*, etc., 1800, in-8°; 9° *L'Énéide de Virgile, traduction nouvelle, avec le texte en regard, par M. N.-M. Deguerle, publiée d'après le manuscrit autographe de l'auteur, et précédée d'une notice biographique et littéraire, par Ch. Hégu-Deguerle*, Paris 1825, 2 vol. in-12. Cette traduction regardée comme la meilleure qui ait paru jusqu'à ce jour a pleinement justifié la réputation de Deguerle, dont l'auteur de *Régulus* et celui de *Marie Stuart*, se glorifient d'avoir reçu des leçons. On attribue encore, mais sans fondement, à Deguerle, *La Prusse galante*, 1801, in-12. Cet auteur a laissé en manuscrit, une traduction en prose et en vers de la satire de Pétrone, et un *Discours sur l'imitation, prononcé à la distribution des prix de Saint-Cyr, en* 1803. Enfin on rencontre un assez grand nombre de poésies fugitives de Deguerle, dans divers recueils.

DEHAUSSY-ROBECOURT (M.-A., baron de), député à l'assemblée législative, etc., naquit à Peronne, vers 1755. Il suivit la carrière du barreau, et fut nommé président du tribunal du district de sa ville natale, lors de la réorganisation de l'ordre judiciaire, en 1790. Ses principes politiques le firent choisir un an après, pour député à l'assemblée législative, par les électeurs du département de la Somme. Il y siégea au côté droit, parmi les derniers défenseurs de la monarchie constitutionnelle, et fut chargé par eux de présenter la motion qui fit exclure les sociétés populaires de l'enceinte des bâtiments réservés au corps législatif. Il prit ensuite la défense de Labigne de Caen et des ministres Bertrand-Molleville et Delmart; réclama, en faveur des femmes des émigrés, la jouissance de leurs biens, et vota contre la mise en accusation du juge de paix Henri Larivière, poursuivi pour avoir décerné des mandats d'arrêt contre les députés qui avaient dénoncé le comité autrichien. Dehaussy ne se borna pas à défendre les hommes soupçonnés de dispositions hostiles contre les patriotes, il montra aussi de l'aversion pour les ministres qui marchaient franchement au triomphe de la révolution, et l'avocat de Larivière et de Bertrand-Molleville, se fit en quelque sorte l'accusateur de Servan, en s'opposant, presque seul, le 13 juin, au décret qui déclarait que ce ministre emportait dans sa retraite les regrets de la nation. Après les troubles du 20 juin 1792, il appuya la levée de la sus-

pension de Manuel, et continua d'ailleurs de voter dans toutes les discussions, avec les Ramond, les Girardin et les Vaublanc, dont la cause fut irrévocablement perdue dans la journée du 10 août. A son retour au milieu de ses concitoyens, il fut nommé maire de Péronne, et profita du crédit attaché à cette charge municipale, pour favoriser le parti, qu'il avait toujours défendu dans le sein de l'assemblée législative. Mais sa partialité ne pouvait échapper long-temps au rigorisme des jacobins, et dans le courant d'octobre 1793, il fut destitué par André Dumont, qui lui imputa d'avoir fait de Péronne un autre Coblentz. La réaction thermidorienne le ramena dans les assemblées nationales, d'où le 18 fructidor vint bientôt le faire sortir. Après le 18 brumaire, il fut appelé à la présidence du tribunal civil de Péronne, qu'il occupa jusqu'en 1815 Le département de la Somme le nomma député à la chambre des représentants. Il est resté depuis dans l'obscurité.

DEHNE (Jean-Chrétien-Conrad), médecin, né à Marien-Celles, bourg de la Haute-Styrie. Il exerça long-temps sa profession à Schœningen, dans la principauté de Brunswick-Wolfen-Buttel, ville qui lui avait accordé le titre de médecin pensionné, et dans laquelle il mourut, au mois de juillet 1791. Dehne s'occupa beaucoup de chimie et d'histoire naturelle : la première de ces sciences lui a fourni le sujet des plusieurs mémoires insérés dans les journaux du professeur Crell, les meilleurs sont intitulés : 1° *Expériences faites avec la gomme résine de gayac, sur l'union du zinc avec le soufre*; 2° *Procédés pour extraire une grande quantité d'huile de quelques semences végétales, ainsi que des œufs de poule*. On a encore de lui les ouvrages suivants, écrits en allemand : *Essai d'un traité complet sur la teinture dore d'antimoine, et ses grandes propriétés médicales, ainsi que la manière de preparer des teintures semblables avec d'autres métaux*, Helmstadt, 1779, in 8°, *ibid.* 1784, in-8°; *Essai d'un traité complet du proscarabée (meloe proscarabeus et majalis de Linnée), et de son emploi dans la rage et l'hydrophobie, avec des observations sur la nature de ces maladies, leur propriété contagieuse et leur traitement*, Leipsick, 1788, 2 vol. in-8°.

DEHOULIÈRES (N.), naquit à Angers, vers 1760. Il se montra, en 1789, favorable à la révolution, fut le premier maire élu par ses concitoyens, en vertu de la loi de l'assemblée constituante sur l'organisation municipale, et représenta le département de Maine-et-Loire à l'assemblée législative et à la convention. Il n'osa guère aborder la tribune, vota pour l'appel au peuple, dans le procès du roi, et s'exprima de la manière suivante, sur la question de la peine à infliger : « J'ai voté « avec confiance que Louis était coupable de con« spiration, mais je ne suis pas juge. Comme légis« lateur, je m'en tiens à des mesures de sûreté gé« nérale. Je vote pour la détention pendant la guerre « et la déportation à la paix. » Après la clôture de la session, Dehoulières rentra dans la vie privée, d'où il n'est plus sorti depuis.

DEISCH (Jean-André), médecin allemand, naquit à Augsbourg, en 1713, et en 1741, obtint le doctorat à l'université de Strasbourg. Il revint ensuite dans sa ville natale où il se livra à l'exercice de la médecine, mais surtout à la pratique des accouchements, et il n'a en partie écrit que sur cette matière. Il fut nommé médecin-physicien d'Augsbourg, et examinateur des chirurgiens qui venaient s'établir dans cette ville. Deisch a publié : 1° *Dissertatio de necessarià in partu præternaturali instrumentorum applicatione*, dissertation inaugurale, Strasbourg, 1741, in-4°; 2° *Kurze und in der Erfahrung gegruendete Abhandlung, dass weder die Wendung, noch englische Zange, in allen Geburtsfaellen vor Mutter und Kind sicher gebrauchet, noch dadurch die scharfen instrumente gaenzlich vermieden werden koennen* (traité concis et fondé sur l'expérience, dans lequel il est démontré que ni la version, ni le forceps anglais, ne peuvent être employés dans tous les accouchements avec sûreté pour la mère et pour l'enfant, et que ces cas ne dispensent pas entièrement des instruments tranchants), Augsbourg, 1754, in-8°, Francfort, 1766, in-8°; l'un et l'autre avec figures; 3° *Dissertatio de usu cultrorum atque uncinorum scindentium eximio in partu præternaturali, nec versione fœtus, nec applicatione forcipis anglicanæ, vel Leveti, terminando, sectionisque cæsareæ, matre adhuc vivente instituendæ, securitate atque utilitate*, Schwabach, 1759, in-4°; 4° *Mémoire sur l'incertitude des signes de la conception avant le cinquième mois*, inséré dans les *Éphémérides des curieux de la nature*; une traduction en allemand du *Traité d'anatomie de Verdier*, Augsbourg, 1744, in-8°, ibid., 1756, in-8°, Vienne, 1775, in-8°.

DEIST DE BOTIDOUX (le). *Voy.* Botidoux.

DEJAURE (Jean-Elie-Bedeno), auteur dramatique, né à Paris en 1761, était, dit-on, fils d'un marchand, et se donna le titre de baron, non par vanité, mais afin d'acquérir plus d'importance auprès des comédiens italiens, et de les déterminer plus facilement à jouer ses pièces. Trompé par ce titre, Grimm assure que Dejaure était un baron étranger; mais ce que Grimm n'a pas su et n'a pas dit, c'est qu'ayant réussi dans le but de sa mystification, Dejaure se débaronisa, après avoir fait représenter trois comédies, sous l'anonyme. La plupart de ses ouvrages ont obtenu des succès au théâtre, et quelques uns sont restés au répertoire. Ils offrent peu d'invention, mais de l'intérêt, des effets dramatiques, un style élégant et correct, et presque toujours un but moral. Ils ont tous été joués à la Comédie italienne (depuis Opéra-Comique de la rue Favart). En voici la liste : 1° *Les époux réunis*, comédie en un acte, en vers, 1789, imprimé en 1791, in-8°, imitation du père de famille, drame allemand; 2° *Louise et Volsan*, drame en prose, en 3 actes, 1790, imprimé en 1791, in-8°; 3° *L'incertitude maternelle, ou la chose impossible*, comédie en un acte, en vers, 1790, imprimé en 1791; 4° *L'époux généreux, ou le pouvoir des procédés*, comédie en un acte, en prose, 1790, imprimée en 1791, in-8°, et mise, ainsi que la précédente, en opéra-comique, par le frère de l'auteur; 5° (avec Derède) *Ferdinand ou la suite des deux pages*, opéra-comique, 1790; 6° *Le nouveau d'Assas*, trait civique en un acte, en prose, mêlé de chants, 1791; c'est la mort du brave Desilles; 7° *Le franc Breton, ou le négociant de Nantes*, en un acte, en vers, 1791, d'après un conte de Marmontel, mise depuis en opéra-comique, musique de Kreutzer; 8° *L'ombre de Mirabeau*, comédie en un acte, en prose, 1791, in-8°; 9° *Lodoïska, ou les Tartares*, opéra en 3 actes, en prose, musique de M. Kreutzer, 1791, in-8°; c'est le second opéra de ce nom, tiré du roman de Faublas; 10° *La fille naturelle*, 1792, in-8°; 11° *Werther et Charlotte*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, 1792; 12° (avec d'Avrigny) *Le négociant de Boston*, 1794; 13° *Imogène, ou la gageure indiscrète*, opéra-comique en 3 actes, et en vers, imité de *La Cymbeline* de Shakspeare, 1796; 14° *La dot de Suzette*, opéra-comique en un acte, musique de M. Boyeldieu, 1798; 15° *Montano et Stéphanie*, opéra en 3 actes, musique de M. Berton, 1799. Atteint d'une maladie de langueur, Dejaure mourut à Paris, le 5 octobre 1799, pendant les premières représentations de cette pièce, dont le troisième acte fut refait, en 1801, par Legouvé. Il avait aussi donné :

16° *Les époux portugais*, comédie en 3 actes, 1792, au théâtre du Marais; 17° *Les quiproquo espagnols*, opéra-comique en 2 actes, musique de Devienne, 1792, au théâtre Feydeau; 18° *Eloge de Jean-Jacques Rousseau*, 1792, in-8°. Ses ouvrages posthumes sont: 19° *Astyanax*, grand opéra en 3 actes, musique de Kreutzer, 1802; 20° *Linnée*, ou *les mines de Suède*, opéra en trois actes, joué sans succès, en 1808, au théâtre Feydeau. On ne connaît point les romans que le *Dictionnaire historique* de Prudhomme attribue à Dejaure; et la comédie intitulée: *J'ai perdu mon procès*, est de MM. Dejaure jeune et Aduet, et non pas de l'aîné, qui a laissé quelques ébauches dramatiques manuscrites.

DEJEAN (Jean-François-Aimé, comte), pair de France, né à Castelnaudary dans l'ancien Languedoc, le 6 octobre 1749, et mort à Paris, le 12 mai 1824. Son père a été successivement maire de cette ville, et subdélégué de l'intendant de la province. Elevé chez les bénédictins de Sorèze, à la destinée desquels il s'intéressera toujours, le jeune Dejean fut admis, en 1766, comme lieutenant en second, dans l'école du génie, à Mézières. Après avoir été employé dans diverses places fortes, il exerça les fonctions d'ingénieur en chef dans celles de la Picardie, depuis 1781 jusqu'en 1791. Chevalier de Saint-Louis à cette époque, et marié dans Abbeville, il fut nommé commandant en second des gardes nationales de la Somme, et bientôt après membre de l'administration du département. Depuis le mois de mai 1792, jusqu'au mois de mars suivant, il fit partie de l'armée de Dumouriez. A la nouvelle de la mort de Louis XVI, Dejean, alors capitaine du génie, adressa au ministre de la guerre sa démission. Peu de temps après, l'armée ayant éprouvé des revers, un même principe de délicatesse porta Dejean à rétracter sa lettre; mais déjà, craignant qu'elle n'entraînât la perte de cet officier, le ministre Beurnonville prit le parti de la supprimer. Malgré ses talents pour l'administration militaire, Dejean n'accepta pas les fonctions de membre de la commission centrale des travaux publics. Il commanda le corps du génie sous Pichegru, et dirigea les attaques ou les siéges de Nimègue, de Niewport, d'Ypres, de Courtrai, de Menin. A la fin de juin, en 1795, il était général de brigade, et inspecteur général des fortifications. L'armée de Sambre-et-Meuse se préparant à franchir le Rhin, le général Dejean fut chargé de réunir secrètement, en Hollande, les moyens de faciliter le passage qui eut lieu sur deux points, tandis que, sur un troisième, des démonstrations semblables abusaient l'ennemi. Le grade de général de division récompensa, le 16 octobre 1795, le succès de cette opération qui long temps après a été le su et d'un des tableaux du général Lejeune. Après avoir, pendant une année, commandé en chef par intérim, dans la Hollande, les troupes françaises et bataves, Dejean fut mis à la réforme le 24 septembre 1797. La cause en était honorable; il venait de refuser, comme contraire à l'ordre, et aux principes, la publication dans son armée des proclamations des troupes d'Italie contre la majorité du corps législatif. Mais, en 1799, dans des moments difficiles, le comité des fortifications redemanda au ministre le général Dejean, qui était rentré sans murmure dans le silence de la vie domestique. Appelé au conseil d'état par le premier consul, il fut bientôt chargé de l'inspection des côtes de Bretagne. Ayant suivi Bonaparte au-delà des Alpes, en 1800, il fut nommé commissaire pour l'exécution des conventions signées à Marengo. Il organisa ensuite le gouvernement de la ville de Gênes, qui, sans être réunie à la France, doit en dépendre. Il y résida près de deux ans avec le titre de ministre extraordinaire, et tout en se conformant aux mesures dictées par la politique du vainqueur, il parvint à ménager la susceptibilité d'un des peuples les plus difficiles à gouverner. Dejean contracta dans cette ville un second mariage: son fils et lui épousèrent les deux sœurs. Rappelé à Paris, en 1802, il garda, durant huit années, le porte-feuille de l'administration de la guerre, reçu le 12 mars. A la vigilance, à la prudence, à l'esprit d'ordre qui distinguaient ce ministre, se joignait une qualité plus morale encore, pour ainsi dire, et bien précieuse au milieu d'un conseil d'état, une grande fermeté dans la défense du vrai. Grand trésorier de la légion d'honneur, en 1803, et décoré plus tard du grand cordon de cet ordre, Dejean présida, en 1805, le collége électoral de la Somme qui le désigna pour candidat au sénat conservateur, où il entra le 5 février 1810. En 1809, au mois d'août, les Anglais ayant opéré un débarquement vers la frontière du Nord, Dejean s'y rendit en qualité de premier inspecteur général du génie, une des dignités réservées pour les grands officiers de la couronne. Quelques mois après ce voyage, il quitta le ministère; mais on a eu tort d'en conclure que sa démission lui eût été demandée. Il la donna parcequ'il ne crut pas possible de subvenir, avec les fonds qui lui étaient accordés, à tous les besoins de l'administration: sans doute on eût pu trouver de certains expédients, mais ils n'étaient pas à son usage. En 1812, nommé président à vie du collége électoral d'Indre-et-Loire, Dejean eut aussi à présider, au mois de novembre, le conseil de guerre qui allait juger Malet et ses complices: ces fonctions toujours pénibles sont au nombre des rigoureux devoirs de la condition militaire. Le gouvernement n'oublia pas qu'il convenait de procéder avec calme; il montra même une impartialité dont la nomination de Dejean était le plus fort indice. La latitude accordée à la défense fut entière; mais si tous les sous-officiers et les soldats furent acquittés, ce ne put être qu'après de vives discussions avec quelques uns de ces administrateurs courtisans qui ne connaissent d'autre appui de pouvoir que la sévérité, ou même la violence. Les sénateurs qui votèrent la déchéance de Napoléon ne comptèrent point dans leurs rangs le comte Dejean; mais, après l'abdication, il reconnut le gouvernement provisoire. Il ne balança pas à s'élever contre la proposition d'élever un monument à la gloire de Moreau. A côté de cette colonne glorieuse, on aurait pu placer ensuite le triste tombeau du maréchal Ney: ce rapprochement achèverait de nous honorer dans l'Europe. Commissaire extraordinaire de Monsieur comte d'Artois, pour établir l'autorité royale dans la onzième division militaire, le comte Dejean renonça promptement à surmonter les difficultés de sa mission dans la ville de Bordeaux trop éloignée des troupes étrangères; mais, à son retour, il fut nommé successivement pair de France, gouverneur de l'école polytechnique, et président du comité de liquidation de l'arriéré. Sous Bonaparte revenu de l'île d'Elbe, Dejean reprit ses fonctions de premier inspecteur général du génie, et remplit, par intérim, celles de grand chancelier de la légion d'honneur. Dans les bureaux de la nouvelle chambre des pairs dont il faisait partie, il vit avec indignation que des généraux, soutenant l'impossibilité de défendre la capitale, voulussent adhérer à toutes les propositions des étrangers. « Il est étonnant, leur dit-il, que des hommes si braves jusqu'aujourd'hui, montrent autant de faiblesse dans une pareille circonstance. » Momentanément exclu de la chambre des pairs par l'ordonnance du 20 juillet, il se chargea, jusqu'à la fin de 1820, de la

direction générale des subsistances militaires. Il a donné sa démission ; mais malgré l'affaiblissement de sa santé, le désir de faire rappeler de l'exil son fils aîné le rejeta dans les affaires, et il y prouva de nouveau la supériorité de ses talents administratifs. Rappelé à la chambre des pairs par l'ordonnance du 6 mars 1819, il y vota avec les défenseurs de la liberté constitutionnelle : il ne saurait démentir cette droiture et ce sage patriotisme qui l'ont conservé par au milieu des vicissitudes de la révolution toujours sincère auprès de l'arbitre de l'Europe, et calme dans tous les changements de fortune. Il a publié : 1° *Description d'un nouveau moyen proposé par le directeur-général des subsistances militaires, et mis en essai à la manutention des vivres, pour la conservation illimitée des grains*. Paris (sans date), in-8°; 2° *Résumé de toutes les expériences faites pour constater la bonté du procédé proposé par M. le comte Dejean, pour la conservation illimitée des grains et farines*, Paris, mars 1824 ; in-8° Cette seconde brochure a été rédigée par M. le chevalier Sainte-Fare Bontemps, mais elle a été revue et approuvée par le général Dejean.

DEJEAN (Pierre-François-Marie-Auguste, comte), fils du précédent, né à Amiens, le 10 août 1780. Il était fort jeune encore à l'époque où presque tous les Français doués de quelques moyens ou de quelque énergie, s'habituaient à croire leur place marquée dans les camps : son avancement y fut rapide. Après avoir été chef d'escadron au neuvieme régiment de dragons, il fut nommé, le 13 février 1806, colonel du onzième. L'année suivante, le 11 juillet, il fut fait officier de la légion d'honneur, et peu de temps après général de brigade et baron. En 1822, le 8 mai, il fut présenté comme député du collége électoral du département de l'Aude, à l'empereur qui bientôt, l'attachant à sa personne en qualité d'aide-de-camp particulier, le nomma, le 3 novembre 1813, commandant de la légion d'honneur, et le 23 mars 1814, lieutenant général de cavalerie. Il fut envoyé vers la capitale par Napoléon pour lui rendre compte des événements, et pour empêcher, s'il était possible, qu'elle ne fût livrée aux alliés? il n'arriva qu'après la reddition. Le 23 juin 1814, une ordonnance royale le confirma dans son grade, et le 5 septembre suivant, il fut nommé chevalier de Saint-Louis. Mais, étant rentré dans ses fonctions d'aide-de-camp, après le 20 mars 1815, il parcourut, en qualité de commissaire extraordinaire, les départements du Nord et de la Somme. On lui attribue divers rapports adressés de Dunkerque, de Calais ou d'Amiens au chef du gouvernement, et imprimés dans un pamphlet qui a pour titre *Porte-feuille de Bonaparte saisi à Waterloo*, mais dont rien ne garantit l'authenticité. Compris dans la liste des trente-huit personnes condamnées à l'exil sans aucune forme juridique, le général Dejean sortit du royaume d'après l'ordonnance du 17 janvier 1816 ; mais celle qui a été rendue ensuite lui a permis de rentrer, et il reste compris dans l'état des lieutenants-généraux disponibles. Dès son enfance, M. Dejean avait montré pour l'entomologie un goût très vif qu'il conserva au milieu du fracas de la guerre et des orages politiques. La guerre, en lui faisant parcourir une grande partie de l'Europe, l'a mis à portée de faire de nombreuses découvertes, et ses campagnes en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Prusse, en Pologne, en Russie, et principalement un séjour de plus de trois ans en Espagne et en Portugal, ont considérablement accru sa collection d'insectes coléoptères, la plus riche peut-être qui soit connue. Obligé de quitter la France par suite des événements de 1815, l'entomologie profita de son exil ; il employa une année entière à explorer les hautes montagnes de la Styrie, et une autre année à parcourir la Croatie et la Dalmatie, depuis le fond du golfe Adriatique, jusqu'aux bouches du Cattaro. Il a publié, 1° *Catalogue de la collection de coléoptères de M. le baron Dejean*, Paris, 1821, in-8°; 2° *Histoire naturelle et iconographie des insectes coléoptères d'Europe* (avec M. Latreille), Paris, 1822 et années suivantes. Il a paru 3 livraisons de ce bel ouvrage qui doit former 14 à 16 volumes, in-8°; 3° *Species général des coléoptères de la collection de M. le comte Dejean*, Paris, 1825 et années suivantes, environ 30 volumes in-8° dont deux ont paru. La collection de M. Dejean se compose de plus de treize mille espèces, de sorte qu'on peut regarder cet ouvrage comme une monographie à peu près complète des insectes de cette classe. On aurait seulement désiré que l'auteur eût diminué l'aridité de l'ouvrage, en plaçant en tête des divisions principales, et qui en eussent été susceptibles, quelques généralités historiques, ou, en un mot, qu'il eût donné une histoire de ces insectes au lieu d'un catalogue purement descriptif.

DEJOLY (N.), né à Montpellier vers 1760, étudia la jurisprudence à Paris, et fut pourvu d'un office d'avocat au conseil, peu après son mariage avec la fille d'un procureur au Châtelet, qui possédait une grande fortune. Ses opinions, favorables à la révolution, le firent nommer successivement lieutenant de maire et secrétaire-greffier de la municipalité de la capitale. En juin 1792, il succéda à Duranton, dans le ministère de la justice, se prononça contre les journalistes, et parut néanmoins, à cette époque, jouir de toute la confiance des girondins; mais s'apercevant bientôt de l'inutilité de ses efforts pour réconcilier la France révolutionnaire avec la royauté constitutionnelle, et désespérant de rétablir le calme et l'ordre de plus en plus compromis par les fausses démarches de la cour et les progrès du parti démocratique, il fut chargé, le 10 juillet, d'annoncer à l'assemblée législative que le ministère tout entier partageait son désespoir et se retirait en masse. Il céda néanmoins aux instances de ses amis, qui croyaient que sa présence dans les conseils du gouvernement pouvait être encore utile à la patrie, et il garda son porte-feuille jusqu'au 10 août. Son rapport sur la suspension de Pétion et de Manue fut remarquable par la sagesse et l'impartialité qu'il sut y mettre. La veille de la sanglante journée qui vit tomber la monarchie de l'assemblée constituante, il parut pour la dernière fois à la tribune des députés de la nation, pour y exposer les dangers toujours croissants du trône constitutionnel, et réclamer de promptes et vigoureuses mesures contre les républicains. Cette courageuse déclaration de guerre, contre le parti que tout concourait à rendre maître des destinées de la France, valut à Dejoly sa destitution et sa mise en arrestation. Il fut remplacé par Danton au ministère de la justice, et traduit ensuite au tribunal révolutionnaire; mais soit oubli de la part de ses dénonciateurs, parmi lesquels on comptait Philippeaux, soit protection secrète de quelque vieil ami, demeuré en crédit pendant les orages de 1793, il resta ignoré dans sa prison jusqu'au 9 thermidor, et renonça dès ce moment à la politique pour ne s'occuper entièrement que de sa première profession. Il fut nommé, sous l'empire, avocat au conseil d'état, et se retira définitivement du barreau en 1815, après les cent jours.

DEJOUX (Pierre), ministre protestant converti, naquit en 1752, dans une petite ville au pied des Alpes; sa mère était Française et originaire de Nîmes. Il fit ses études à Genève, en Angleterre et à Bâle, et fut reçu ministre à l'âge de vingt-trois ans. Appelé à Paris par Court de Gébe-

lin, il le seconda dans son ouvrage du *Monde primitif*, composa sous sa direction le *Dictionnaire des origines latines*, et travailla aussi aux *Origines grecques* et à l'*Histoire de la parole*. Il quitta ensuite Paris pour aller diriger un collége dans le département du Léman, où il resta quatorze ans. En 1803, il fut nommé président du consistoire de Nantes, et publia en cette qualité plusieurs écrits, dont quelques-uns à la louange de Bonaparte. Une ordonnance du Roi, du 24 janvier 1816, priva M. Dejoux de sa place de président du consistoire de Nantes; cette ordonnance révoquait sa nomination comme n'étant pas Français: mais on prétend que d'autres motifs donnèrent lieu à sa destitution, ainsi que l'ont donné à entendre ses coreligionnaires mêmes. Quoi qu'il en soit, M. Dejoux, après sa disgrace, partit pour l'Italie, qu'il avait déja visitée en 1773, et parcourut cette belle contrée avec un riche Anglais qui l'engagea à le suivre en Ecosse, où il résida sept ans comme professeur de langues anciennes dans l'institut de Dollar près de Stirling: on lui offrit même une chaire de théologie à l'université protestante de Glascow, mais son âge avancé ne lui permit pas d'accepter, et il préféra revenir sur le continent. De retour en France, il n'échappa pas à cette fureur de prosélytisme qui distingue le clergé d'aujourd'hui; on voulut faire de l'ex-président du consistoire de Nantes un catholique, et même, dit-on, un congréganiste, et M. Dejoux eut la faiblesse de consentir à tout; au reste, ce ministre sut toujours assez se plier aux circonstances: sous l'empire, on le vit encenser Bonaparte dans ses écrits; à la restauration, haranguer le duc d'Angoulême à son passage à Nantes, et enfin, en 1825, abjurer, à soixante-dix ans, la religion qu'il avait enseignée toute sa vie. Il tomba malade peu de jours après son abjuration, et mourut le 29 octobre, laissant une fille qui a aussi embrassé la religion catholique. M. Dejoux avait été nommé, par M. de Fontanes, directeur de l'université de Brême, mais les événements de 1813 l'empêcherent d'entrer en fonctions; il avait été aussi membre de la *vénérable compagnie* des pasteurs de Genève. On a de lui: 1° *Le Commerce, les Sciences, la Littérature et les Beaux-Arts, simultanément enseignés, etc.*, Genève, 1801, in-4°; 2° *Ce qu'est la franche-maçonnerie*, Genève, 1802, in-8°; 3° *Prédication du christianisme*, 1803, 4 vol. in-8°; 4° *La Providence et Napoléon*, ou *les Fêtes de l'église et les Triomphes des armées*, exposés dans une suite de discours, 1806, in-8°; 5° *Discours sur la guerre, considérée dans ses rapports avec la civilisation*, 1810, in-8°; 6° *Second discours sur la guerre*, ou *le Te Deum d'Enzersdorf et de Wagram*, 1810, in-8°; 7° *Troisième discours sur la guerre, considérée sous des rapports de légitimité et relativement aux triomphes récents de la grande armée, surtout à l'éclatante victoire de la Moskowa*, suivi d'un *Hymne religieux sur la délivrance de la Pologne*, Nantes, 1813, in-8°; 8° *La Vertu glorifiée*, ou *le Triomphe après la mort*, discours prononcé le 21 janvier, Nantes, 1814, in-8°; 9° *Lettres* (42) sur *l'Italie considérée sous le rapport de la religion*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. Ces lettres, qui ont paru après la mort de l'auteur, portent le nom de Pierre de la Chapelle (autre nom de M. Dejoux), et d'Eusèbe Adhénar, prieur d'une abbaye dans le Chablais, et sont adressées à milord Edouard Clinton, comte de Moreland, à Oxford: ces deux derniers noms sont supposés. Il a laissé en manuscrit un ouvrage intitulé *Soirées Napolitaines*, dont les *Lettres sur l'Italie* ne sont qu'une introduction. L'auteur cherche à se justifier de son changement de religion, et s'étend en grands éloges sur les ordres religieux, sur les papes et sur leur gouvernement; on dirait presque que c'est un ultramontain qui parle; il est vrai qu'un certain abbé de Saint-Arroman, qui n'avait pas été étranger à la conversion de M. Dejoux, et surtout à celle de sa fille, en a dirigé la publication.

DEJOUX (Claude), célèbre statuaire, né à Vandans, près d'Arbois, en 1732, appartenait à une ancienne famille de Franche-Comté qui lui avait transmis plus d'illustration que de fortune. La nécessité le força d'apprendre l'état de menuisier, et il s'y était déja rendu habile, lorsque des affaires d'intérêt l'ayant appelé à Marseille, il sentit son imagination s'enflammer à la vue des chefs-d'œuvre de Pujet. Dès lors il devint sculpteur. Après s'être exercé à Marseille, il alla se perfectionner à Paris, et y prit des leçons du dernier des Coustou (Guillaume), auteur du *Mausolée* du *Dauphin*, fils de Louis XV. Aucun genre de sculpture n'était étranger à Dejoux, et il soutenait qu'on ne pouvait pas être statuaire, si l'on ne savait travailler également bien le marbre, le bronze, l'ivoire, la cire et le bois. Son talent et son activité prodigieuse ayant accru sa fortune et sa réputation, il fit à ses frais le voyage d'Italie et passa six ans à Rome. De retour à Paris, il fut admis, comme *agréé*, à l'académie royale de peinture et sculpture, en 1778, et reçu membre l'année suivante. Son morceau de réception (la statue en marbre de saint Sébastien) eut beaucoup de succès, et passe encore pour un des chefs-d'œuvre de la collection académique. Tous les morceaux qu'il exposa depuis au salon ne furent pas également heureux; mais on distingua son *Ajax enlevant Cassandre*, son *Philopœmen*, son *Catinat traçant un plan de bataille*, et surtout sa figure colossale de *la Renommée*, de vingt cinq pieds de haut, destinée pour la coupole du Panthéon, et regardée comme une des productions les plus distinguées de la sculpture moderne. Dejoux, avant la révolution, avait eu un appartement chez le prince de Condé. Il vécut dans la retraite pendant les orages politiques, entra à l'Institut dès la création de ce corps savant, en 1795, et fit partie de la classe qui, depuis la nouvelle organisation, en 1816, est devenue l'académie des Beaux-Arts. Sa statue colossale du général Desaix, un de ses derniers ouvrages, lui causa de violents chagrins et hâta la fin de ses jours. Le modèle, qu'il en avait fait en plâtre, réunit tous les suffrages; mais coulée en bronze, suivant un procédé qu'il n'avait pas imaginé et qu'il désapprouvait, elle fut trouvée défectueuse et surtout trop grande pour le piédestal: on ne pouvait lui en parler sans qu'il éprouvât un tremblement dans tous ses membres. Il mourut le 16 octobre 1816, dans la quatre-vingt-cinquième année de son age, des suites d'une paralysie. Il était professeur et recteur des écoles royales des Beaux-Arts, et membre de la légion d'honneur.

DELAAGE (Henri-Pierre), baron de Saint-Cyr, maréchal-de-camp, né, en 1766, à Angers. Enrôlé dès les premiers temps parmi les volontaires nationaux, et officier en 1791, il a dit à un major qui levait sa canne pour aligner le bataillon: Des Français ne doivent être commandés que les armes à la main. Verdun s'étant rendu, en 1792, au Prussien Kalkreuth, et les cinquante hommes restés pour enlever le corps du généreux Beaurepaire étant menacés, après avoir été désarmés, leur chef, le jeune Delaage, parla avec tant de fermeté à ce général que les armes leur furent rendues. La même année, à l'entrée d'un bois occupé par l'ennemi, cet officier voyant les tirailleurs hésiter à s'y engager s'y enfonce suivi seulement d'un tambour, et les Autrichiens s'évadent, croyant qu'une compagnie entière s'avance contre eux. Au moment où, passant la revue de son armée, Dumouriez l'excite, en

1793, à marcher contre la convention, le brave Delaage ne répond à la proposition du général en chef que par le cri : Vive la liberté! Périssent les traîtres! Menacé par un officier de hussards, il lui oppose le commandement : Aux armes! Ce mouvement subit du bataillon inquiète Dumouriez qui fait cesser la revue et s'éloigne avec son escorte. Au mois de juillet M. Delaage est fait prisonnier dans Valenciennes. Bientôt rendu à la liberté, il est envoyé comme adjudant-général à l'armée de la Vendée, où il se fit remarquer dans le lieu nommé la Croix des batailles, et ensuite dans une mêlée où, malgré des blessures, il parvient à reprendre des canons qu'on allait perdre. Près de Dôle, Kléber ralliant ses soldats, lui dit : Tiens ferme une demi-heure devant ce pont, et l'armée est sauvée. Ce fait d'armes lui fait donner le commandement de l'avant-garde. Au moyen d'une marche forcée de douze heures, M. Delaage délivre Angers, dont prétendaient se saisir les vendéens, et ensuite, à la bataille du Mans, il leur prend vingt pièces de canon. Mais un officier supérieur jaloux de la confiance obtenue à son détriment par ce général, le met entre les mains de l'inexorable proconsul Carrier. Kléber en étant averti, demande un officier pour porter l'ordre de l'élargissement; vingt officiers de chasseurs se présentent, partent au galop, délivrent et ramènent le général, qui bientôt, après d'autres avantages remportés sur les vendéens, défait à Chemillé le commandant Stofflet. Il parvient ensuite, non sans danger, à rétablir l'ordre dans Paimbœuf, où a éclaté une rixe séditieuse entre les équipages de quelques bâtiments et les troupes de terre. Tandis qu'il commandait à Luçon, en 1795, Charette ayant réuni des troupes pour protéger le débarquement des Anglais, stationnés à l'île Dieu, attaque dans sa marche sur Luçon, le bourg Saint-Cyr, vaillamment défendu, depuis plusieurs heures, par quatre cents Français, retranchés dans une église. Le général Delaage, qui vient de défaire, à Saint-Vincent-sur-Lay, l'avant-garde des vendéens, et de prendre des magasins d'armes et d'uniformes anglais, charge vigoureusement, à la tête d'un escadron et de douze cents hommes, le centre de l'armée de Charette, tue de sa main quelques uns des chefs, concourt puissamment à la délivrance des quatre cents Français. Chargé par Hoche, qui en parlait comme d'un de ses meilleurs officiers, de donner, à la tête de quinze cents hommes seulement, assez d'occupation à Charette pour l'empêcher de faire quelque diversion en faveur des Anglais, il établit son camp à La Roche-sur-Yon, harcelle perpétuellement l'ennemi, soumet plusieurs villes, détruit les magasins à poudre de Charette, prend son artillerie, et rend la sécurité à la ville d'Angers. La reconnaissance des habitants a eu pour interprète un d'eux qui avait beaucoup souffert de la guerre civile : le général a épousé sa fille. Sa vigilance pour le maintien de l'ordre ou de la discipline, et le succès non interrompu de ses opérations, prudemment combinées, lui fait obtenir, spécialement à Château-Gontier, la coopération des hommes restés neutres jusqu'alors dans cette guerre funeste. Après un repos occasionné par des blessures graves, ce général se rend, en 1798, sur la rive gauche de la Loire, où on répond par des coups de fusil à ses tentatives de pacification. Il recommence alors à battre des détachements de vendéens, et il fait fortifier Chollet. Tombé près de Noailles, dans une embuscade de trois cents vendéens, il voit presque hors de combat, dès le premier moment, son escorte de quatorze hommes; mais dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, sa présence d'esprit seconde son courage. Il pouvait compter d'ailleurs sur le dévouement de ses soldats que dans des jours d'entière pénurie, il soutenait à ses dépens. Dans la division de Monnier, à Marengo, en dispersant ses tirailleurs pour la seconde attaque de Castel-Ceriolo, le général Delaage s'empara de l'artillerie qui foudroyait les Français. En 1806 et en 1807, il était dans le cinquième corps, vers l'Elbe, ou la Vistule, et il fut chargé par Lannes, à Austerlitz, de faire un rapport à Napoléon, sur la position de ce corps. Revêtu du commandement provisoire de la division Treilhard, il poursuivit les Russes dans leur retraite sur Ostrolenka, et leur fit éprouver des pertes. Près de Tikoczin, il les chargea si heureusement qu'il dégagea deux régiments de cavalerie légère déjà presque accablés par la supériorité numérique des ennemis. Après avoir été créé baron de Saint-Cyr, il entra dans l'Espagne, en 1808, et il y commanda la cavalerie du cinquième corps. En 1809, quatre maréchaux, sur le champ de bataille même, le félicitèrent de sa belle conduite, et en écrivirent particulièrement à l'empereur. En quittant Barrèges où l'avaient forcé de se rendre les suites de ses anciennes blessures, le général Delaage fit sous les ordres du maréchal Ney, la campagne de Russie, en qualité de chef d'état-major de la première division du troisième corps, et il fut chargé de l'attaque de Krasnoï, puis de celle des deux ouvrages qui flanquaient les murailles de Smolensk. Deux blessures reçues en enlevant des redoutes au centre de la ligne des Russes, dans la journée de la Moskowa, le réduisirent à quitter l'armée; mais il fut fait général de brigade le 18 octobre. En 1814, il commandait le département du Calvados, et il reçut, à Caen, le duc de Berri qui le créa chevalier de Saint-Louis. Nommé par le Roi, commandeur de la légion d'honneur, M. Delaage a été mis à la même époque en demi-solde de non activité; mais, en 1815, au mois de mai, Napoléon l'envoya commander le département des Deux-Sèvres, où déjà on rallumait la guerre civile. Le nouveau commandant s'efforce surtout de pacifier ces contrées; il laisse même généreusement échapper un détachement de vendéens, et, le 24 juin, le traité est conclu, à Chollet, pour la rive gauche de la Loire. Après le retour du Roi, à Paris, ce commandement sur la rive gauche du fleuve est remis à M. d'Autichamp, par le général Delaage qui, rentré dans les Deux-Sèvres, envoie au Roi la soumission de trente régiments, ou dépôts dont l'exacte discipline est remarquée, à Niort, par le duc de Bourbon. Après tant de services si loyalement rendus à son pays, M. Delaage n'aura pas été surpris d'être écarté : le traitement de demi-solde a été aussitôt le partage de lui et de ses deux fils.

DELABORDE (Henri-François, comte), général français, fils d'un boulanger de Dijon, naquit dans cette ville le 21 décembre 1764, et il y fit une partie de ses études qu'il n'acheva point. Ayant pris le parti des armes, il était sous-officier au 55e régiment, lorsque ses camarades de collége le nommèrent lieutenant au 1er bataillon de volontaires de la Côte-d'Or. Il se trouva, en juin 1792, à l'affaire de Grisuelle, où fut tué son chef de bataillon qu'il remplaça, et il se distingua, le 17 mai 1793, au combat de Rhinzabern. Il conduisait son bataillon sur les frontières d'Espagne, lorsqu'il fut retenu par le général Cartaux, qui marchait contre les fédéralistes du midi. Un avantage signalé, que Delaborde obtint sur un corps de Marseillais, le 24 août, à Septeme, lui valut le grade de général de brigade. Il en reçut le brevet devant Toulon, où il remplit quelque temps les fonctions de chef d'état-major de l'armée qui assié-

geait cette place, occupée par les troupes anglo-espagnoles. Il venait d'être nommé commandant de la Corse, lorsque, chargé par le général en chef Dugommier de celui de la 1re division de l'armée, il enleva plusieurs redoutes anglaises, et contribua à la reprise de Toulon. Il passa, en 1794, à l'armée des Pyrénées-Occidentales, où, à la tête de la division du centre, il emporta, le 25 juillet, malgré la résistance opiniâtre du brigadier Castaños, les redoutes inexpugnables de Biriatu, Vera, etc., que les Espagnols fortifiaient depuis un an sur les cimes des montagnes qui bordent la Bidassoa. Le 16 octobre, il prit part à l'attaque de la vallée de Roncevaux, battit complètement le général Filangieri à Mesquiriz, et aurait obtenu des avantages plus signalés sans le retard qu'éprouva la marche d'une de ses colonnes. L'Espagne ayant fait la paix avec la France en 1795, Delaborde fut envoyé à l'armée du Rhin. En juillet 1796, il commanda la division qui passa le Rhin à New-Brisach, et il occupa le Brisgau, tandis que le général en chef Moreau pénétrait en Bavière. Il y maintint une discipline sévère parmi ses troupes, et reçut des témoignages publics de la reconnaissance des habitants. Il était encore à l'armée du Rhin, réorganisée en 1799; il attaqua, avec sa division, la ligne qui couvrait Philipsbourg, la culbuta, lui enleva mille prisonniers et cinq pièces de canon, et forma, au mois de novembre, l'inutile blocus de cette place. Après la paix de Lunéville il fut nommé, en 1802, gouverneur de la 13e division militaire (à Rennes), où il acheva de réprimer le brigandage; et, en 1804, commandant de la légion d'honneur. En 1807, il reprit le service actif dans l'armée que Junot conduisit en Portugal, et il y fut chargé du gouvernement de Lisbonne. Après l'évacuation forcée de ce royaume, il revint en France vers la fin de 1808, sur les vaisseaux anglais; et avant la fin de décembre il servait encore à l'armée d'Espagne, et il fut créé comte. Dans la campagne de Russie, en 1812, il commanda une division de l'armée du maréchal Mortier, et y soutint sa réputation. En 1813, il reçut pour récompense la grand'-croix de l'ordre de la réunion et le gouvernement du château de Compiègne. Il perdit cette dernière place après la première restauration; mais le Roi le créa chevalier de Saint-Louis, le 27 juin 1814, et l'envoya à Toulouse pour y commander les deux premières subdivisions de la 10e division militaire. Le général Delaborde venait de recevoir le brevet d'une pension de 10,000 francs, en 1815, lors qu'ayant appris le retour de Bonaparte de l'île d'Elbe, il reconnut son autorité, fit arborer le drapeau tricolore, sur le refus du maréchal Pérignon, fit arrêter et conduire à Paris le baron de Vitrolles, l'un des commissaires du Roi, et publia, le 4 avril, une proclamation par laquelle il annonçait aux habitants de Toulouse qu'on avait de nouveau proclamé empereur le héros du siècle, etc., celui qui garantit l'honneur, la liberté, l'égalité; il les invite à ne troubler ce beau jour par aucune sorte d'exagération, par aucun souvenir fâcheux, par aucune fausse démarche; mais à se rallier autour du drapeau qui fut si long-temps le gage de la victoire, et qui devient aujourd'hui le gage de la félicité nationale. Nommé bientôt après gouverneur des divisions de l'Ouest, puis chambellan de Bonaparte et pair de France, le 2 juin, le général Delaborde se trouva sans fonctions après la seconde rentrée des Bourbons. Compris sous le nom *de Laborde* sur la première liste de ceux qui, suivant l'ordonnance royale du 24 juillet, devaient être poursuivis criminellement, il fut mis en jugement par contumace, en septembre 1816, devant le second conseil de guerre de Paris, qui, sur la réclamation de Mme Delaborde, et après le plaidoyer de M. Caille, se déclara incompétent, parceque le nom porté sur l'ordonnance n'était pas celui du général. L'affaire n'ayant pas eu de suite, M. Delaborde a vécu depuis dans une paisible retraite.

DELACROIX (Nicolas), né à Montblainville (Meuse), le 11 décembre 1783, fut nommé, en 1815, membre de la chambre des cent jours, par le département de la Drôme. Il y prit part à plusieurs discussions importantes, entre autres à celle du projet de constitution, et fit déclarer que la loi ne reconnaissait point les ordres monastiques, ni les vœux perpétuels de religion. Après la dissolution de la chambre, il se retira à Valence, où il exerce les fonctions d'avoué près le tribunal civil. M. Delacroix a publié, en 1817, un *Essai sur la statistique, l'histoire et les antiquités du département de la Drôme*, in-8o, qui a mérité le prix de statistique décerné annuellement par l'académie des sciences.

DELACROIX (Ferdinand-Victor-Eugène), peintre. *Voy.* Lacroix (de).

DELAGUELLE (N.), né aux environs d'Orléans, en 1756, était procureur du roi dans cette ville, lorsque ses principes politiques le jetèrent en 1789, dans le parti de la révolution. Il fut nommé, en 1792, député à la convention nationale par les électeurs du Loiret, et ne se fit guère remarquer, dans cette assemblée, qu'à l'occasion de son vote dans le procès du roi. Après avoir rejeté l'appel au peuple, il s'exprima ainsi sur la question de la peine : « Il en coûte infiniment à un « homme sensible de trouver des coupables à punir; mais, quelque dure que soit cette épreuve, « dès qu'elle est commandée par la justice, une « fausse pitié ne doit pas nous émouvoir. En ouvrant le livre de la loi, le code conservateur de « la société, j'y trouve que les conspirateurs doivent être punis de mort. Un ci-devant roi, non « coupable, serait banni par une république, un « roi coupable doit subir la peine de ses forfaits; je « vote pour la mort. » Il se prononça ensuite contre le sursis, et rentra dans la vie privée, après la clôture de la session conventionnelle. Il est resté depuis dans l'obscurité.

DELAHAYE (J.-C.-G.), membre de la convention, etc., naquit en Normandie, en 1758. Il exerçait la profession d'avocat à Rouen lorsque la convocation des états-généraux, signal de la révolution française, l'arracha aux paisibles travaux du cabinet, pour l'entraîner au milieu du tumulte de la politique. Il se prononça d'abord avec enthousiasme pour la cause de la liberté, et reçut plusieurs fois des témoignages honorables de la confiance de ses concitoyens, qui l'appelèrent à diverses fonctions publiques dans son département pendant les deux premières sessions de nos assemblées nationales. Au mois de septembre 1792, il fut élu député à la convention par les électeurs de la Seine-Inférieure, et lorsqu'il eut à donner son opinion sur la culpabilité du roi, il s'exprima en ces termes : « Mettre en question si Louis est coupable, c'est « mettre en question si nous le sommes nous-« mêmes. » Dans la question de la peine à infliger à cet infortuné monarque, il vota pour la détention et le bannissement à la paix. Ce fut une profession solennelle de modérantisme qui le rendit dès lors suspect à la Montagne et le jeta dans le parti de la Gironde; aussi appuya-t-il les dénonciations de Lanjuinais et de Buzot, contre le duc d'Orléans qu'il accusa d'aspirer à la royauté. Aux approches de la chute et de la proscription de ses amis, dans la séance du 28 mai, il eut le courage d'interrompre les applaudissements du côté gauche et

des tribunes, exaltés par l'éloquence démagogique de Danton, qui annonçait que les montagnards passeraient leurs ennemis en audace et en vigueur révolutionnaire, après les avoir passés en prudence et en sagesse. « Moi, s'écria Delahaye, je demande « vengeance aux départements, non au peuple des « tribunes. » Malgré cette énergique démonstration contre l'ochlocratie parisienne, il ne fut point compris sur la liste des victimes que la convention accorda aux pétitionnaires armés, sortis des clubs et des sections. Mais ayant appris que les députés qui s'étaient soustraits au décret d'arrestation, fomentaient une insurrection dans le Calvados, il s'y rendit pour favoriser leur projet et s'associer à leur tentative. Cette désertion du poste où l'avaient placé ses compatriotes, et qu'il motiva sur l'atteinte portée à l'inviolabilité de la représentation nationale, quoiqu'on pût croire qu'elle lui eut été aussi inspirée par le sentiment de ses propres dangers; cette désertion fit lancer contre lui, le 3 octobre, un décret d'arrestation. Il parvint à échapper aux poursuites des jacobins, en se refugiant dans la Vendée. Après le 9 thermidor, il rentra dans la convention avec les restes du parti dont il avait partagé le sort, et sembla n'avoir désiré reprendre la place qu'il avait abandonnée que pour assouvir ses passions vindicatives. Il fut l'un des plus violents fauteurs de la réaction qui provoqua l'insurrection du 1er prairial, et lorsque ce mouvement populaire eut été réprimé, il en fit peser la responsabilité sur quelques anciens républicains échappés au naufrage de la Montagne, et coupables de n'avoir pas vu, sans un secret contentement, une tentative qui pouvait les soustraire au fer des réacteurs, incessamment suspendu sur leurs têtes. Les Romme, les Soubrany, les Rhul, les Goujon, etc., furent arrêtés sur la motion de Delahaye, qui non content d'avoir préparé ainsi le supplice de ces patriotes irréprochables, osa dénoncer encore l'intègre Lindet, comme le plus coupable et le plus adroit de tous les anciens membres du comité de salut public. Mais la convention ne tarda pas à s'apercevoir qu'en faisant répandre le sang des républicains, elle avait réveillé l'espoir et l'activité des royalistes, et le canon de vendémiaire sauva les thermidoriens des conséquences de leur système réactionnaire. Delahaye, désespérant de pouvoir faire oublier ses fureurs aux patriotes s'ils venaient à triompher, et se trouvant trop engagé dans la réaction pour reculer, se montra favorable aux insurgés des sections, fut soupçonné de royalisme et décrété d'arrestation. Mais les vainqueurs du 13 vendémiaire, moins implacables que ceux du 1er prairial, lui accordèrent une généreuse amnistie, et le laissèrent siéger parmi les représentants de la république. Il reprit bientôt son attitude hostile contre le parti démocratique, et repoussa le projet de Baudin sur l'organisation des pouvoirs constitutionnels et la conservation des deux tiers des conventionnels dans la nouvelle assemblée législative. Cette dernière mesure ayant été adoptée, malgré sa vive opposition, et le sort l'ayant exclu de la représentation, comme conventionnel, il y reparut comme député de l'Aisne, et siégea au conseil des cinq-cents. On l'y vit réclamer successivement l'application des formes constitutionnelles aux départements réunis à la république à la suite de nos conquêtes, et la mise en liberté des prêtres réfractaires. Il combattit, en 1797, le projet de Daunou sur la liberté de la presse, et plus enclin que jamais à favoriser la contre-révolution, reçut dans sa maison les députés clichiens, et demanda avec eux le rétablissement des cloches, et l'éloignement des troupes qui marchaient sur la capitale. Condamné à la déportation par le coup d'état du 18 fructidor, il passa à l'étranger, et ne revint en France qu'après le 18 brumaire. Il resta sans emploi sous le consulat et l'empire, et voulut vainement se faire nommer, à la restauration, secrétaire-rédacteur des procès-verbaux de la chambre des députés, en remplacement de son ancien collègue Gleizel.

DELAITRE (Antoine-Charles-Bernard, baron), maréchal-de-camp, né à Paris, le 13 janvier 1776. Son père, directeur-général des entrées de Paris, le fit élever à une de nos écoles militaires. Sous-lieutenant et aide-de-camp du général Canclaux, en l'an 3, il fut lieutenant d'état-major du génie, en l'an 6, à l'armée d'Orient. Arrivé en Égypte, Kléber le choisit pour son aide-de-camp, et le fit nommer capitaine au 22e régiment de chasseurs, après la campagne de Syrie. Il avait combattu avec valeur à Gaza, à Kanah, à la bataille du Mont-Thabor et au siége de Saint-Jean-d'Acre, ou il avait été blessé grièvement. Il se distingua ensuite à la journée d'Héliopolis et au siége du Caire. Lorsque Kléber eut été assassiné, le capitaine Delaitre fut attaché à l'état-major du général Damas, et fit avec lui la campagne d'Alexandrie. Après son retour en France, il fut choisi pour commander la 1re compagnie de l'escadron des mameluckз, et il reçut la croix de la légion d'honneur en 1802; il concourut puissamment, avec ses mameluks, à culbuter la garde impériale russe: à la bataille d'Austerlitz, l'empereur le nomma chef-d'escadron et officier de la légion d'honneur. Toujours avec le même corps, il fit la campagne de 1807, en Prusse et en Pologne, et fut nommé major des chevau-légers polonais de la garde impériale. Après avoir organisé ce régiment à Varsovie, il le suivit en Espagne en 1808, et à la grande armée d'Allemagne en 1809. L'année précédente, M. Delaitre avait reçu le titre de baron. En 1811, il prit le commandement des escadrons de la garde impériale qui se trouvaient en Espagne, et fut nommé général de brigade, le 26 avril 1812. Il se rendit alors en Prusse, au 9e corps d'armée, commandé par le maréchal Victor. Blessé et fait prisonnier dans la campagne de Russie, le 28 novembre, au combat de Barisow, il ne put rentrer en France qu'en août 1814. Le 24 du mois suivant, il reçut la croix de Saint-Louis, mais il ne fut point employé. Au retour de Napoléon, il fut chargé d'organiser la garde nationale mobile de la 2e division militaire. Depuis la seconde restauration, le général Delaitre a été diverses fois employé comme inspecteur de cavalerie et de gendarmerie.

DELALANDE (Pierre-Antoine), aide naturaliste de zoologie au muséum royal d'histoire naturelle, chevalier de la légion d'honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, est né le 27 mars 1787 à Versailles. Il fut fort jeune employé au muséum avec son père, auquel on doit la préparation de la plupart des grands quadrupèdes du cabinet. Il se livra cependant à la peinture, et obtint quelques succès; il exposa au salon plusieurs tableaux de paysages et d'animaux dans le genre de Berré, dont il était l'élève et l'ami. Attaché plus tard comme aide naturaliste à la chaire de M. Geoffroy-Saint-Hilaire, il s'adonna entièrement à l'histoire naturelle, et fut très utile à ce professeur par sa sagacité dans les recherches anatomiques, et par sa connaissance des mœurs des animaux. En 1808 il suivit, en Portugal, ce professeur qui s'y était rendu par ordre du gouvernement pour y faire des recherches scientifiques. En 1813, Delalande fut envoyé dans le midi de la France par l'administration du muséum d'histoire naturelle, dont à son retour il enrichit la collection d'un grand nombre de poissons et de mollusques de la Méditerranée. Dans les premiers

jours de 1816, il alla au Brésil à la suite de M. le duc de Luxembourg, ambassadeur extraordinaire à cette cour, qui l'accompagna dans presque toutes ses courses scientifiques. Il y resta à peine un an, et en rapporta cependant une fort belle collection d'objets très précieux pour l'histoire naturelle. Son voyage le plus important est celui qu'il fit au Cap, où il arriva le 3 août 1818. Il était accompagné du jeune Verreaux, son neveu, qui avait à peine douze ans. Après un grand nombre d'excursions autour du Cap, il pénétra successivement dans le pays des Hottentots, le 11 novembre 1818, puis dans les provinces de Berg-Rivière, le 5 juillet 1819, et enfin dans la Cafrerie, le 2 novembre 1819. Cette dernière incursion n'était pas sans danger à cette époque; en effet, les Cafres étaient fort animés contre les blancs, et leur faisaient une guerre acharnée. Cependant, quoiqu'il n'eût près de lui d'Européen que son jeune neveu, et qu'il ne fût accompagné que de quelques Hottentots ou nègres peu intelligents, ces trois courses furent extrêmement heureuses, et il parvint, en deux ans et demi, à former la plus belle collection zoologique qu'aucun voyageur (Péron excepté) ait jamais faite. Elle se composait de treize mille cinq-cents individus, appartenant à plus de seize cents espèces différentes. De plus, il avait formé un herbier de plus de six mille individus, comprenant neuf cent vingt espèces de plantes, avec les graines et les ognons de deux cent quatre-vingt-quatre, et ramassé trois cents échantillons de minéraux très intéressants pour la géologie. Parmi les animaux qu'il avait recueillis, on remarquait le *rhinocéros à double corne*, qui manquait absolument à la collection du muséum, et d'autres rhinocéros; un hippopotame avec son squelette, qui lui avait été également désigné comme nécessaire à la science; une giraffe, et trois baleines que des coups de vent avaient jetées sur la côte. Il en a soigneusement rapporté toutes les pièces grosses, moyennes, petites, les plus petits os de l'oreille, les fanons, généralement enfin tout ce qui concerne les système osseux, et qu'il était important de conserver, pour qu'on pût étudier plusieurs points de l'organisation de ces grands animaux. La science qui s'occupe de l'organisation comparative de toutes les races humaines, *l'anthropologie*, n'est pas moins redevable aux recherches de M. Delalande. Il a rapporté des squelettes et des crânes des peuplades de ces contrées, dont les races sont aussi remarquables par leur nombre sur ce petit coin de l'Afrique australe, que par leur bizarre conformation. Gravement blessé au Cap, Delalande n'interrompit ses travaux que fort peu de temps. Il se montra aussi patient pour les recherches minutieuses qu'intrépide pour celles qui ne pouvaient point être faites sans danger; il ne fit pas comme la plupart des voyageurs qui négligent les petits objets; il a en effet rapporté dix mille insectes appartenant à neuf cent quatre-vingt-deux espèces, en grande partie nouvelles; son zèle, son courage, son adresse, sa persévérance, fixèrent sur lui l'attention de la colonie du Cap; l'aménité de son caractère lui avait aussi mérité l'affection générale. M. le comte des Escotais, agent de France au Cap, dans un rapport qu'il adressa au ministre, demanda pour Delalande la croix de la légion d'honneur; elle lui fut accordée par une ordonnance royale du 23 mai 1821. Delalande ne jouit pas long-temps des avantages que lui avait procuré ce mémorable voyage au Cap. Sa santé, déjà affaiblie par ses derniers travaux, continua de se déranger de plus en plus, et il succomba le 27 juillet 1823. Il possédait des qualités morales qui l'ont fait vivement regretter par ses parents et ses amis. M. Geoffroy-Saint-Hilaire lui a toujours porté la plus sincère affection. Delalande n'a publié qu'une notice sur son voyage au Cap. La mort l'a empêché de faire connaître au public, comme il se le proposait, le fruit de ses observations. Divers naturalistes ont dédié à M. Delalande un grand nombre d'espèces de différents genres découvertes par lui, et nous avons un *oiseau-mouche Delalande*, une *antilope*, un *renard*, et un *carnassier*, dont le genre même était nouveau, le *protèle Delalande*.

DELALOT (Charles), naquit à Châlons-sur-Marne, en 1772. Son père était conseiller-secrétaire du roi. M. Delalot était encore très jeune lorsque la révolution éclata; il ne paraît point qu'il en ait chaudement embrassé les principes, si l'on considère la part active qu'il prit aux événements de vendémiaire an 4. On sait qu'alors les sections de Paris s'insurgèrent contre la convention nationale. M. Delalot fut l'ame et le chef de la section Lepelletier qui fut une de celles qui, dans cette occasion, manifestèrent le plus d'exaspération et montrèrent le plus d'énergie. La journée du 13 vendémiaire a été diversement jugée, les uns n'y ont vu qu'un principe de réaction et de retour à l'ancien régime, tandis que les autres ne l'ont envisagée que comme une leçon sévère donnée par la population de Paris à la convention qui, par la concentration dans son sein de tous les pouvoirs politiques, avait amené l'anarchie qui, pendant deux ans, dévora la France. Les partisans des libertés légales ne pouvaient voir sans indignation que la convention renversât le système électoral qu'elle venait de créer, et perpétuât dans les deux tiers de ses membres des pouvoirs éteints qui ne pouvaient plus renaître que par une nomination nouvelle. Lorsque les troupes conventionnelles se présentèrent devant la section Lepelletier dans l'intention de la dissiper, les sectionnaires sortirent en armes, garnirent les avenues et croisèrent les baïonnettes. Le jeune Delalot harangua avec force les chefs républicains et les tint en respect. L'un d'eux surtout, le général Menou, fut subjugué par l'éloquence entraînante de l'orateur; il défendit à ses soldats d'attaquer. Cette conduite de la part de Menou fut considérée comme une insigne faiblesse qui sembla même présenter des caractères de trahison; il fut mis en jugement, mais il parvint à se justifier; on ne voit pas que sa disgrace ait duré long-temps: il alla plus tard se faire circoncire en Égypte. M. Delalot fut moins heureux, traduit devant une commission militaire, il fut condamné à la peine de mort, mais il parvint à s'échapper; et lorsque plus tard les passions politiques furent un peu refroidies, il fit casser son jugement. Cette leçon un peu sévère calma son effervescence, le rendit plus timide ou plus circonspect; on ne voit pas que depuis l'an 4, jusqu'à l'époque de la restauration, M. Delalot ait reparu d'une manière ostensible sur la scene politique, peut-être aima-t-il mieux perfectionner dans la solitude et le silence d'une paisible obscurité les rares talents qu'il avait reçus de la nature, et donner à sa précoce éloquence la maturité que procurent seulement les études philosophiques et l'habitude des profondes méditations. M. Delalot devint un des rédacteurs du *Journal des Débats*; les articles qu'il y a fournis sont remarquables par la pureté du style et la force du raisonnement, quoique, sous le rapport des doctrines, ils soient peut-être susceptibles de sévères reproches. L'énergie de M. Delalot ne devait pas être toujours concentrée dans la polémique d'un journal, il se trouva bientôt à même de lui donner plus de vie et d'expansion. Un théâtre plus brillant ne tarda point à s'ouvrir à ses talents oratoires. En 1820, le conseil électoral du département de la Marne l'appela à la chambre des députés, où il se distingua bientôt par

des discours pleins de verve, mais qui laissent souvent à désirer à l'égard des principes. Partisan zélé de la monarchie, il ne s'aperçut point d'abord que la Charte était le plus ferme ou plutôt le seul appui du trône. Il combattit avec chaleur les doctrines libérales, mais il ne pouvait long-temps soutenir ce système d'aberration, son esprit le ramenait naturellement à des idées saines; son imagination vive, son caractère élevé le mettaient sans cesse en contradiction avec lui-même, et affaiblissaient dans ses mains le glaive qu'il dirigeait contre les principes de la révolution. Il y avait en lui deux hommes, l'homme des préjugés et l'homme des principes; mais de ce composé le ministere ne put jamais parvenir à faire un homme servile. Dans la séance du 8 janvier 1821, les ministres ayant présenté un projet de loi relatif à la perception des six douzièmes des contributions, M. Delalot s'éleva vigoureusement contre l'habitude du provisoire, mesure inconstitutionnelle, disait-il, qui réduisait chaque année le ministère à demander, et les chambres à consentir, la moitié de l'impôt, sans examen, sans discussion préalable des besoins et des ressources. Les observations de M. Delalot, parfaitement développées, obtinrent bientôt tous les résultats qu'il pouvait en attendre; les ministres ne tardèrent pas long-temps à renoncer au provisoire: M. Delalot fut nommé membre de plusieurs commissions, entre autres de celle qui, le 29 janvier 1821, fut chargée de la rédaction d'une adresse au Roi, relativement à l'explosion qui avait eu lieu au château des Tuileries, le 27 du même mois: on avait fait un grand bruit de cette explosion; c'était, disait-on, le produit d'une nouvelle machine infernale, mais enfin il paraît que tout s'est réduit à une espèce de pétard que le Roi lui-même ne trouva qu'impertinent. On cherchait un crime, on ne vit qu'une espièglerie dont on eut honte de parler plus long temps. Le 12 février de la même année, apres un discours de M Manuel, M. de Kergorlay accusa des députés de provoquer à la rebellion armée depuis l'ouverture de la session: l'attaque était directe; l'imprudent orateur avait prêté le flanc à la juste indignation du côté gauche: son rappel à l'ordre fut demandé. M. Delalot prit la défense de M. de Kergorlay, et invectiva lui-même avec plus de véhémence encore contre les principes de la revolution. Le 7 mars, il fut nommé membre de la commission chargée de faire un rapport sur le projet de loi relatif à l'organisation municipale. M. Pardessus fut le rapporteur de cette commission; mais son rapport, quoique remarquable par la pureté du style et la subtilité de la dialectique, ne put que plâtrer un peu les vices d'un projet qui dénaturait l'essence d'une bonne administration municipale en la rendant l'instrument de l'aristocratie et l'un des appuis de l'autorité arbitraire des ministres; ce projet de loi fut trouvé si absurde qu'il fut même abandonné par ses auteurs, il tomba pour ne plus se relever. Lors de la fameuse proposition de M. Syrieis de Marynhac sur les articles additionnels au réglement de la chambre, et qui ne tendait à rien moins qu'à détruire la liberté de la tribune nationale, il s'éleva une discussion très vive dans la séance du 12 avril: M. Delalot demanda le rappel à l'ordre de M. de Corcelles; M. Manuel à son tour demanda que M. Delalot fût lui-même rappelé à l'ordre. On ne rapporte cette particularité que pour prouver que, quant aux écarts de l'imagination et aux inconvenances des figures de rhétorique, un parti n'avait rien à reprocher à l'autre. Hâtons-nous d'arriver à une séance qui fut bien honorable pour les talents et les principes libéraux de M. Delalot, et ou il se montra veritablement lui-même. C'est celle du 5 juillet. Les ministres avaient proposé le rétablissement de la censure: M. Delalot fut un des orateurs qui se prononcèrent le plus vigoureusement contre cette mesure aussi absurde qu'inconstitutionnelle: « Que craint « le ministère, disait-il; deux choses? il craint, « par la liberté des journaux, la révélation de ses « actes, la dénonciation de tous les actes arbitraires, « de toutes les prévarications administratives; mais « c'est précisément ce que M. le ministre de l'intérieur appelle des griefs qu'il est bon, licite et « utile de faire connaître. En second lieu, il craint « dans les lois répressives la nécessité même de la « faire exécuter, parcequ'elles l'obligeraient de prendre un parti, de suivre un principe dont l'application deviendrait indispensable. C'est à vous, maintenant, députés de la France, c'est à vous de savoir quel intérêt, quelle cause vous êtes chargés « de défendre. Est-ce la société ou le ministère? « Est-ce à la Charte ou aux ministres que vous avez « juré d'être fidèles? Je sais qu'il est des esprits « droits et religieux qui s'épouvantent au seul nom « de liberté; qu'ils considèrent donc qu'il a convenu à la suprême sagesse de faire de l'homme « un être libre; n'allez pas, en voulant prévenir les « abus, empêcher l'usage. En un mot, craignez « d'arracher l'ivraie semée dans le champ du père « de famille; prenez garde, en voulant déraciner l'erreur, de détruire aussi la vérité. En un « mot, la société a le droit, et la Charte l'a reconnu, « de réprimer par des lois, les excès; mais vouloir « interdire l'usage des facultés qui ont été données « naturellement à l'homme; c'est attenter à son « essence divine. » M. Delalot fut de nouveau nommé député, en 1821. Le 21 novembre, il fut choisi pour faire partie de la commission chargée de la rédaction de l'adresse au Roi, en réponse au discours de la couronne. on sait que cette adresse entraîna la chute du ministère et produisit l'administration qui tient aujourd'hui les rênes des affaires publiques. Lors du renouvellement intégral de la chambre des députés, M. Delalot ne fut point réélu quoiqu'il comptât beaucoup de partisans dans le collége électoral; mais le ministere poussé par les jésuites ou formé par leurs doctrines, avait pris ses mesures pour que les choix électoraux ne tombassent autant que possible que sur des automates dont il pût à son gré mouvoir les ressorts. il n'est donc pas étonnant que M. Delalot ait été privé de l'insigne honneur de siéger à la chambre septennale; il est tres probable que si cet honneur lui fut obtenu, il se serait rangé du parti de MM. de Châteaubriand et Bertin-Devaux, ses collaborateurs au *Journal des Débats*, et ses dignes émules dans la carrière de la défense des libertés nationales, et notamment de la liberté de la presse periodique, la plus vitale de ces libertes. M. de Villèle ne l'eût pas converti a son système de servilité et d'abnégation de toutes facultés morales. Il n'eût point figuré parmi les trois cents Spartiates qui ont juré de défendre jusqu'à la mort les Thermopyles de la rue de Rivoli. Cependant le temps marche, sa faux redoutable abat tous les systèmes fondés sur le mensonge et la déception. Tout ce qui porte l'empreinte de la corruption ou de la violence n'est jamais de longue durée. Le ministere a décidément perdu sa majorité dans les colléges électoraux; il voit tous les jours tomber ses tourniquets, et surgir de nouveaux députés d'un talent rare et d'une franchise éprouvée qui doivent tôt ou tard faire avorter ses fausses mesures, et raffermir le régime légal sur les bases de la bonne foi. M. Delalot vient d'être appelé à la chambre des députés par le grand collége de la Charente-Inférieure. Cette nomination a dû jeter l'alarme dans le camp ministériel et ranimer l'espoir des amis de nos libertés. Quelle que soit la divergence de leurs

opinions sur des objets secondaires, M. Delalot justifiera la confiance de ses commettants en frappant du glaive de sa puissante éloquence les projets conçus pour faire de la grande nation une colonie d'ilotes. M. Delalot a publié, en 1814, un ouvrage intitulé : *De la constitution et des lois fondamentales de la monarchie française*, in-8°. Il est remarquable par la pureté et l'élégance du style et par l'étendue des recherches ; nous ne connaissons de M. Delalot que cet écrit et les Z du *Journal des Débats*. Ce député n'est certainement pas un orateur d'un mérite ordinaire ; ses discours sont pleins de verve et d'éloquence, c'est le Démosthène de la contre-opposition. Il eût été sans doute à désirer que M. Delalot se fût montré un peu moins sévère à l'égard de plusieurs principes que la Charte de Louis XVIII a consacrés ; mais il n'a vu dans la révolution qu'un orage gros d'excès et de crimes ; il s'est attaché uniquement à ses résultats momentanés, sans méditer bien sérieusement sur ses causes essentielles et primitives. Un homme doué d'une imagination vive et d'une profonde sensibilité est souvent sujet à commettre de pareilles erreurs ; chez lui, les premières impressions sont ineffaçables ; ce sont des écueils contre lesquels les réflexions philosophiques viennent se briser. M. Delalot, en faisant un digne usage de ses facultés intellectuelles et de ses connaissances étendues, n'a point sans doute attendu jusqu'à ce moment pour s'apercevoir que le grand drame politique et moral dont la France fut le théâtre vers la fin du dernier siècle, ne fut que l'effet des progrès des lumières, de la civilisation, des besoins sociaux de l'époque, enfin de la marche du temps que nul effort humain ne peut ni ralentir ni faire reculer.

DELAMALLE (Gaspard-Gilbert), ancien avocat au parlement de Paris, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, conseiller titulaire de l'université, inspecteur-général des études, conseiller-d'état en service ordinaire, chevalier de la légion d'honneur, est né à Paris le 25 octobre 1752. Son père, homme instruit, qui exerçait à Paris la profession de chirurgien, lui fit donner une éducation brillante. Reçu avocat, le jeune Delamalle ne tarda point à se placer en première ligne au barreau. L'une des causes les plus importantes qu'il ait plaidées, est celle de la marquise de Mirabeau, mère de l'orateur, et femme de l'économiste alors célèbre, qui prenait fastueusement le titre d'*ami des hommes*, mais qui employait le crédit dont il jouissait auprès du ministère à obtenir des lettres de cachet contre les membres de sa famille. L'éloquent plaidoyer de M. Delamalle eut un plein succès, et la séparation de corps et de biens de sa cliente avec son mari fut prononcée par le parlement. Il signala depuis son éloquence dans plusieurs autres causes plus ou moins importantes, fut choisi bâtonnier de son ordre, et jouissait, à l'époque de la révolution, d'une haute renommée de talents et de probité. Ennemi des principes qui avaient enfanté la révolution, il ne prit aucune part aux événements politiques du glorieux période de 1789. Il se tint constamment à l'écart, paraissant borner toute son ambition aux travaux de son état. Il traversa ainsi les orages de 1793 sans causer ni éprouver de malheur. Le 14 avril 1806, il prononça l'*Éloge funèbre de Tronchet*, et fit aussi, dans son discours, l'éloge du héros qui, selon lui, savait vaincre et régner. En 1807, il fut nommé membre du conseil de discipline et d'enseignement de l'école de droit de Paris, et le 8 septembre 1807, conseiller à vie de l'université. Le 2 juillet 1811, un décret impérial l'appela à la section de législation du conseil-d'état. Il signa, le 30 octobre 1812, l'avis de sa section, relativement à la conduite du citoyen Frochot, préfet de la Seine, dans l'affaire Mallet. M. Delamalle donna, le 11 avril 1814, son adhésion à la déchéance de Bonaparte et au rétablissement des Bourbons sur le trône de France. Il fut fait conseiller-d'état par le Roi le 29 juin suivant, et conseiller au conseil royal de l'instruction publique, le 17 février 1815. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il redevint conseiller titulaire de l'université, par décret du 31 mars. Le Roi le nomma de nouveau conseiller d'état au comité du contentieux, le 1er janvier 1816, et c'est en cette qualité qu'il a été chargé de défendre, devant les chambres, les projets de loi relatifs à la suspension de la liberté individuelle, et aux journaux en janvier 1816 ; le projet de loi sur les pensions ecclésiastiques en 1821, ceux relatifs au règlement définitif du budget de 1821 et au budget de 1824, et deux projets de loi sur divers changes et baux emphythéotiques intéressant la dotation de la couronne en 1823. Dans le cours de l'année 1824, il fut nommé inspecteur général des études. M. Delamalle a publié : 1° *Éloge de Suger*, 1780, in-8° ; 2° *Considérations sur le projet de faire juger les procès sur le rapport dans les tribunaux civils*, 1800, in-8° ; 3° *Essai d'institutions oratoires à l'usage de ceux qui se destinent au barreau*, 1816, 2 vol. in-8°, 2e édition, 1822, 2 vol. in-8° ; 4° *De la filiation et de la paternité légitimes, et particulièrement de la règle : Pater est quem nuptiæ demonstrant, d'après les articles* 312, 313, 314, 315, 316, 317 *et* 318 *du Code civil*, 1817, in-8° ; 5° *Notice sur M. Angrand d'Alleray, lieutenant civil au Châtelet de Paris, mort condamné révolutionnairement le 28 avril* 1794, 1826, in-8°.

DELAMALLE (Charles), fils cadet du précédent, fut nommé, le 15 octobre 1816, substitut du procureur du Roi près le tribunal de première instance de la Seine. Il fit imprimer, en 1815, pendant les cent jours, une opinion contre l'acte additionnel. Plus tard, le Roi le nomma substitut du procureur-général à la cour royale de Paris. Au mois d'août 1820, il remporta le prix d'éloquence, fondé par l'académie française, par un discours sur l'éloquence du barreau et l'éloquence de la tribune. Il a été nommé procureur-général à la cour royale d'Angers, le 30 juillet 1823. On a de lui : 1° *Opinion d'un Français sur l'acte additionnel aux constitutions de l'empire et sur les décrets y relatifs*, in-8° ; 2° *Discours qui a remporté le prix d'éloquence proposé par l'académie française en* 1820, *et dont le sujet était :* Déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales de l'orateur du barreau et de l'orateur de la tribune, 1821, in-8°.

DELAMARE (N.), né aux environs de Beauvais en 1757, fut nommé député à la convention nationale par les électeurs du département de l'Oise. Après avoir répondu, par un vote affirmatif, à la question de l'appel au peuple, dans le procès de Louis XVI, il s'exprima en ces termes, sur le jugement définitif et la nature de la peine : « J'ai voté » hier pour la sanction du peuple souverain ; forcé » de prononcer aujourd'hui définitivement, dans » la double qualité de juge et de représentant du » peuple, je dis, comme juge, que je vote pour la » mort ; mais comme représentant du peuple, chargé » de veiller à l'intérêt de ses rapports politiques, je » crois que la mort de Louis serait moins utile que » son existence ; en conséquence, je vote pour la » réclusion, jusqu'à six mois après la paix, et pour » son bannissement ensuite. Ce qui me détermine » surtout, c'est que je considère que si le peuple » souverain regardait cette décision comme mau» vaise, il serait toujours à temps, malgré votre » décret, de demander la mort. » Delamare se prononça néanmoins contre le sursis, après que la sentence de mort eut été rendue. Dans la lutte du

côté droit contre la Montagne, il suivit la bannière des girondins, et fut compris dans la liste des soixante-treize députés proscrits après le 31 mai, pour avoir protesté courageusement contre l'attentat commis en cette journée sur la représentation nationale. La chute de Robespierre le ramena dans le sein de la convention, où il ne se montra pas moins accessible que les autres proscrits aux idées de vengeance contre les jacobins. Chargé, en 1795, d'une mission dans les départements du nord, il y poursuivit à outrance les partisans de la Montagne, et en fit arrêter un grand nombre. La conservation des deux tiers conventionnels lui donna ensuite l'entrée du conseil des cinq-cents, où il resta inaperçu jusqu'en 1797. Un an après, il fut élu membre du conseil des anciens, et suivit assez docilement, dans cette assemblée, l'impulsion de la majorité conspiratrice du 18 brumaire, pour mériter d'être admis au corps législatif, organisé par le gouvernement consulaire. Il termina son mandat en 1803, et vécut depuis éloigné des affaires publiques.

DELAMBRE (Jean-Baptiste-Joseph), astronome, né le 19 septembre 1749, à Amiens, département de la Somme. Lorsqu'il vint à Paris, Delambre s'était déjà fait la réputation de savant helléniste. Lié d'intimité avec l'abbé Delille, qui avait été son répétiteur au collége, il quitta Amiens en même temps que lui, et jeté sur un théâtre plus vaste, avec des projets de réputation, ils ne discontinuèrent pas de vivre dans une commune amitié. L'abbé fit des vers, et Delambre se disposa à parcourir la carrière de l'érudition. Il avait trente-six ans, quand un hasard, qui lui fit rencontrer dans le monde le célèbre Lalande, changea toutes ses idées. Il commença à se livrer sous lui à l'étude de l'astronomie, et ses progrès furent si rapides, qu'il fut bientôt en état de consigner le fruit de ses premières recherches dans la *Connaissance des temps*. En 1790 et 1791, il fut couronné par l'académie des sciences, pour *la construction des Tables qui font connaître la marche d'Uranus, ainsi que celle des satellites de Jupiter*. Déjà il avait présenté plusieurs Mémoires qui avaient été remarqués, et ses *Tables de Jupiter et de Saturne*, publiées en 1789, avaient honorablement signalé son début. En 1792, les immenses travaux qui lui avaient fait conférer le titre d'astronome du roi, le firent appeler à l'académie des sciences, dont il fut élu membre à l'unanimité. Au moment où l'assemblée constituante décréta l'établissement d'un nouveau système de mesures fondé sur la grandeur du méridien terrestre, il fut choisi pour mesurer l'arc qui s'étend de Dunkerque à Rhodes. Il venait à peine de commencer cette importante opération, que le comité de salut public lui enjoignit de la suspendre. Seize mois après il la reprit et la termina en peu de temps. Dès le principe de l'organisation du bureau des longitudes et de la première classe de l'institut, il fit partie de ces deux corps savants. En 1803, il fut élu secrétaire perpétuel de la section des mathématiques. Depuis lors toutes les académies célèbres d'Europe et d'Amérique s'empressèrent de le placer au rang de leurs membres honoraires. Nommé sous le gouvernement consulaire inspecteur général des études, avec Villers et Thibaudeau, il parcourut le midi de la France, où il organisa plusieurs lycées. Au retour de cette mission, il fut créé membre de la légion d'honneur, et plus tard chevalier héréditaire avec un majorat et une dotation. En 1807, il obtint au collége de France la chaire laissée vacante par la mort de Lalande, son maître et son ami. En 1808, il fut nommé trésorier de l'université, et en 1814, membre du conseil royal de l'instruction publique : il perdit cette dernière place en 1815, et fut admis à la retraite. En 1817, lorsque Louis XVIII eut la velléité de ressusciter l'ordre de Saint-Michel, il fut compris dans la promotion de quelques savants à qui le prince en envoya la décoration. Delambre, bien que satisfait autant qu'il avait pu le désirer sous le rapport des honneurs et de la fortune, ne discontinua point ses travaux qui ont reculé les bornes de la science, et qui, durant beaucoup d'années, ont assuré à la France le sceptre de l'astronomie. Après avoir donné à notre patrie les bases impérissables du plus beau système de mesures que les peuples civilisés aient jamais établi, il voulut ajouter à ces titres des ouvrages classiques qui ne se recommandassent pas moins par la clarté que par la méthode. En 1814, parut son *Traité d'astronomie théorique et pratique*, dont le simple abrégé qu'il avait donné l'année d'auparavant, présente le meilleur des livres élémentaires; partout, à la transcendance de l'exécution, s'allie la profondeur de la conception; un enchaînement des plus heureux, y rend facile et presque populaire l'intelligence des résultats les plus sublimes; chaque page y porte l'empreinte de l'invention et du génie, et l'entendement se récrée et se délasse à suivre dans son ensemble cette série de formules élégantes de démonstrations ingénieuses qui n'appartiennent qu'à l'auteur. Personne, plus que Delambre, ne s'était occupé de faire tomber l'astronomie dans des applications utiles : ce fut l'intention de lui faire atteindre ce but qui soutint sa persévérance dans l'achèvement et la publication des grandes *Tables trigonométriques* de Borda, et de ses tables si célèbres et si parfaites du soleil, de Saturne, d'Uranus, de Jupiter et de ses satellites : ces tables, calculées avec une précision que jusqu'alors on avait désespéré d'obtenir, sont devenues indispensables aux observateurs et aux navigateurs de toutes les nations. La dernière entreprise de Delambre fut une *Histoire de l'astronomie* qu'il se proposa de dégager de sa mythologie et de toutes les conceptions fantastiques, de toutes les hypothèses chimériques et fabuleuses dont l'avaient embarrassée des écrivains qui avaient plus d'imagination que de savoir. Connaissant à fond toutes les sources, lisant toutes les langues, il substitua la vérité aux opinions exagérées que Bailly et Dupuis avaient essayé de propager, et sur l'antiquité du monde, et sur la prétendue haute science de certains peuples anciens. Ainsi, l'astronomie ne lui dut pas seulement les plus savantes observations et les expériences les plus précieuses, mais de plus un grand nombre d'assertions fausses avancées par des auteurs respectables d'ailleurs, et accréditées faute de moyens nécessaires pour les rectifier, n'ont perdu leur vieille autorité que depuis qu'il les a combattues. Delambre venait de mettre la dernière main à l'*Histoire de l'astronomie*, dont les deux derniers volumes ont été publiés par les soins de M. Mathieu, son élève, lorsqu'à la suite d'une longue maladie il mourut, âgé de soixante-douze ans, le 18 août 1822. Depuis près de quarante ans, il avait entretenu une vaste correspondance avec les observateurs et les mathématiciens de l'Europe entière; quand il sentit approcher sa fin, il fit lui-même la revue de toutes ses lettres, et il pria son épouse d'apprendre, à chacun des savants, avec lesquels il entretenait un commerce épistolaire, qu'il pouvait réclamer ses propres lettres, ou mander qu'on les détruisît. Disciple de Lalande, Delambre ne fut pas plus religieux que lui, mais il n'afficha point l'athéisme. Ses derniers moments furent calmes comme ceux de l'honnête homme, qui, touchant au terme fatal, se résigne et n'a point de faiblesse. De même que Lalande, Delambre se montra constamment le protecteur le plus empressé de la jeunesse studieuse,

et personne ne mit plus de zèle à faire valoir le mérite de quiconque coopérait à l'avancement de la science. Il ne concevait pas qu'un savant ou un homme de lettres pût s'attribuer les travaux et les découvertes d'un autre, et dans ce genre il poussait si loin le scrupule, qu'ayant à écrire dans la *Biographie universelle* la vie de Méchain, son collaborateur pour la mesure de l'*arc du méridien*, il ne dit pas un mot qui pût faire soupçonner que Méchain n'avait pas seul achevé cet important travail, dont cependant il pouvait, avec raison, revendiquer pour lui-même la meilleure partie. Elevé au-dessus des rivalités et des préjugés nationaux, il donna une preuve de son admiration bien sentie pour les *Tables lunaires* de Burg, en engageant le gouvernement à faire des propositions à ce savant étranger. Sa conscience scientifique égalait sa modestie. Carlini releva de légères erreurs dans les *Tables solaires* de Delambre; celui-ci se hâta de déclarer, dans plusieurs journaux, que Carlini avait raison, ajoutant que lui-même venait de remarquer, dans ses *Tables*, une faute plus essentielle dont il publiait la rectification. Delambre a publié les ouvrages suivants: 1° *Tables de Jupiter et de Saturne*, 1789, in-4°; 2° *Méthode analytique pour la détermination d'un arc du méridien*, précédée d'un *Mémoire sur le même sujet*, par A. M. Legendre, Paris, 1799, in-4°; 3° *Base du système métrique décimal*, ou *Mesure de l'arc du méridien, compris entre Dunkerque et Barcelonne*, exécutée en 1792 et années suivantes, par MM. Méchain et Delambre, rédigée par Delambre, etc. Paris, 1806, 1807 et 1810, 3 vol. in-4°: c'est à cet ouvrage, qui fait partie des mémoires de l'institut, que fut décerné le prix décennal de l'astronomie; 4° *Tables astronomiques publiées par le bureau des longitudes de France; Tables du soleil*, par M. Delambre; *Tables de la lune*, par Burg; *Tables de Jupiter et de Saturne; Tables écliptiques des satellites de Jupiter*, par M. Delambre, Paris, 1806, 1807, in-4° en trois parties. Les tables du soleil de Jupiter et de ses satellites, de Saturne et d'Uranus, ont été aussi insérées dans l'astronomie de Lalande; 5° *Rapport historique sur les progrès des sciences mathématiques depuis* 1789, lu au conseil-d'état le 16 février 1808, Paris, 1810, in-4° et in 8°; se trouve dans les mémoires de l'institut; 6° *Abrégé d'astronomie*, ou *Leçons élémentaires d'astronomie théorique et pratique*, Paris, 1813, in-8°, fig.; 7° *Traité complet d'astronomie théorique et pratique*, Paris, 1814, 3 vol. in-4°, fig.; 8° *Histoire de l'astronomie ancienne*, 1817, 2 vol. in-4°, fig.; — *du moyen âge*, 1819, 1 vol. in-4°, fig.; — *moderne*, 1821, 2 vol. in-4°, fig.; — *du 18e siècle*, publiée par M. Mathieu, 1827, in-4°; le dernier volume est consacré à la figure de la terre. Delambre a été l'éditeur des *Tables* de Borda. Il a rédigé avec Méchain, *Mémoire sur la fixation des poids et mesures*, présenté à la convention le 26 novembre 1792; avec Lagrange et Laplace, *Notice sur les grandes tables logarithmiques et trigonométriques*, calculées au bureau du cadastre, sous la direction du C. Prony, 1801, in-4°; il a en outre écrit, depuis 1803, l'*Histoire annuelle et générale des sciences mathématiques*, où il relatait les travaux de la première classe de l'institut; il a fourni des *Notes astronomiques* à la traduction française des premiers volumes des *Recherches asiatiques*, publiées par Labaume, 1805, 2 vol. in-4°, ainsi qu'à la traduction de la *Composition mathématique de Ptolomée*, par M. l'abbé Halma, 1813 et 1815, 2 vol. in-4°; enfin il a rédigé, dans la *Biographie universelle*, les articles des astronomes anciens.

DELANDINE (Antoine-François), né à Lyon, le 6 mars 1756. Son père avait été avocat et ensuite juge civil et criminel en la châtellenie et prévôté royale de Néronde-en-Forez. Le jeune Delandine montra de bonne heure beaucoup de goût pour l'étude, et ses connaissances furent si précoces qu'à l'âge de dix-sept ans, il publia, contre un acte de l'académie, une petite pièce déjà remarquable par le style, l'imagination et l'érudition. Ce badinage a pour titre *Monologue, dialogue, prologue*. Il fut reçu avocat au parlement de Dijon, en 1775, et au parlement de Paris, en 1777; mais il quitta bientôt le barreau pour les lettres. Le premier ouvrage qui lui donna un rang en littérature fut *L'Enfer des peuples anciens*; c'est l'histoire des dieux infernaux, de leur culte, de leurs temples, de leurs attributs, etc. Elle fut imprimée, en 1780, et valut à son auteur le titre de membre honoraire de la société royale des antiquaires de Londres. Quelques dissertations historiques sur les antiquités de la Bresse et de Lyon, le firent nommer ensuite correspondant de l'académie française, en 1780, et membre de l'académie de Lyon, en 1781. Une histoire des états-généraux en France, attira l'attention sur lui, et il fut nommé, en 1789, député du tiers-état du Forez, aux états-généraux; il vota avec le parti dit *monarchique*, attaqua le 1er août, la déclaration des droits de l'homme, non comme mauvaise en soi, mais comme dangereuse, et propre, par de fausses interprétations, à égarer le peuple et à exciter des insurrections; il proposa de combler le déficit de 56,000,000 francs, au moyen du revenu des bénéfices vacants qui tombaient dans la caisse dite d'économat; proposition qui ne fut point admise. Le 3 novembre, il combattit le plan de la division de la France par départements. Dans la question du *veto* royal, il se prononça contre le *veto* absolu, et vota pour le *veto* suspensif, conformément au désir du roi et au vœu du ministère. Le 4 juillet 1790, il protesta contre la détention du roi, et réclama pour le libre exercice de tous ses droits, déclarant qu'il quitterait l'assemblée avec deux cents de ses collègues, si le roi ne devenait pas parfaitement libre. Cette menace, qui n'eut pas d'effet, fut qualifiée de trahison envers le peuple par le rapporteur du comité. Louis XVI chargea M. l'abbé de Montesquiou, de témoigner à M. Delandine sa reconnaissance. Il réclama publiquement, quelques jours après, contre l'insertion de son nom sur la liste des membres du *club monarchique*. Après la session de l'assemblée constituante, Delandine retourna à Lyon, où il occupa la place de bibliothécaire de l'académie; mais il en fut bientôt expulsé violemment. C'est à cette époque qu'il rédigea, au nom de plusieurs de ses concitoyens, une protestation contre la journée du 20 juin 1790, qu'il transmit au roi par l'intermédiaire du prince de Poix. En 1793, il se réfugia à Néronde, sa patrie, où le représentant Javogues, le fit arrêter et conduire dans la prison des Recluses de Lyon, où il resta jusqu'au 9 thermidor; il composa le *Tableau des prisons de Lyon*, ouvrage qui eut beaucoup de succès. Sous le directoire, il occupa la chaire de législation à l'école centrale du Rhône, et quelques places administratives d'un ordre secondaire. A cette époque, il eut le courage de réclamer, dans une lettre insérée dans *L'Aristarque* du 10 nivôse 179 , et à l'occasion d'une représentation de *Philoctète*, le rappel de Labarpe, proscrit au 18 fructidor. Delandine reprit ses fonctions de bibliothécaire, à la suppression des écoles centrales, lorsque les bibliothèques furent rendues ou concédées aux villes où elles avaient été placées. Depuis ce temps, il s'occupa sans relâche de publier la 8e édition du *Dictionnaire historique de D. Chaudon*. Cet ouvrage, qui a le plus étendu sa réputation, obtint beaucoup de succès; on y remarque en général de la sagesse, de la modération et une diction facile;

les hommes de la révolution n'y sont pas jugés, avec toute la partialité qu'on aurait pu attendre de ses principes politiques. L'article Louis XVI, qui est de lui, et non de Bruyset, comme on l'a dit à tort, fut surtout remarqué. L'empereur d'Autriche en fut si satisfait, ainsi que du dictionnaire entier, qu'il adressa à Delandine la grande médaille d'or du mérite civil. A la première restauration il obtint la décoration de la légion d'honneur, et des lettres de noblesse, le 11 octobre 1815. Delandine mourut à Lyon, le 5 mai 1820. Il a publié: 1° *Monologue, dialogue, prologue*, 1778; 2° *Eloge de Philippe, duc d'Orléans, régent de France*, Lyon, 1778, in-8°; 3° *Dissertations historiques sur les antiquités de Bresse et de Lyon*, 1780, in 8°; 4° *Hommage à la mémoire de M. l'abbé Bourdelin*, 1781, in-8°; 5° *Anecdotes, ou essais historiques sur Lyon*, 1784 et années suivantes; 6° *L'enfer des peuples anciens, ou histoire des dieux infernaux, de leur culte, de leurs temples, de leurs noms et de leurs attributs*, 1784, 2 vol. in-12; 7° *De la philosophie corpusculaire, ou des connaissances et des procédés magnétiques chez les divers peuples*, 1785, in 8°; 8° *Observation sur une sépulture antique découverte à Canon en Normandie*, 1786, in-4°; 9° *De l'origine et de la plantation du mai*, 1786, in-4°; 10° *De la milice et de la garde bourgeoise de Lyon*, 1786, in-4°; 11° *Notice historique sur la vie et les écrits de madame de la Fayette* (en tête des *Œuvres de madame de la Fayette*, 1786, 8 vol. in-16); 12° *Observations sur les romans, et en particulier sur ceux de madame de Tencin* (en tête des *Œuvres de madame de Tencin*, 1786, 7 vol. in-16); 13° *Des romans héroïques, ou de chevalerie, et en particulier de ceux de Jean-Ambroise Marini* (en tête des *Romans de Marini*, 1787, 4 vol. in-12); 14° *Observations sur une tombe découverte à Villette en Dauphiné, le 20 janvier 1787*, 1787, in-8°; 15° *Couronnes académiques, ou recueil des prix proposés par les sociétés savantes* (de France), *avec le nom de ceux qui les ont obtenus, des concurrents distingués, des auteurs qui ont écrit sur les mêmes sujets, les titres et le lieu de l'impression de leurs ouvrages; précédé de l'histoire des académies de France*, 1787, in-8°; 16° *Bibliothèque historique et raisonnée des historiens de Lyon, et des ouvrages manuscrits et imprimés qui ont quelque rapport à l'histoire ecclésiastique et civile de cette ville et des trois provinces*, 1787, in-8°; 17° *Le conservateur, ou bibliothèque choisie de littérature, de morale et d'histoire*, 1787-88, 6 vol. in-12; 18° *Des états-généraux, ou histoire des assemblées nationales en France, des personnes qui les ont composées, de leur forme, de leur influence, et des objets qui y ont été particulièrement traités*, 1788, in-8°; 19° *Plan pour les états-généraux, par un citoyen de Lyon*, 1788, in-8°; 20° *Requête à MM. les prévôt des marchands, échevins et officiers municipaux de la ville de Lyon*, 1788, in-8°; 21° *Mémorial historique des états-généraux*, 1789, 6 vol. in-8°; 22° *Almanach national pour l'année 1790*, 1790, in-12; 23° *De quelques changements politiques opérés ou projetés en France, pendant les années 1789, 90 et 91, ou discours sur divers points importants de la constitution et de la nouvelle législation du royaume*, 1791, in-8°, réimp. à Liége; 24° *De l'élection graduelle aux places* (dans le *Républicain français* du 20 floréal an 3); 25° *De l'effet rétroactif de la loi du 17 nivôse an 2* (dans le même journal); 26° *Observations sur les cours de législation dans les écoles centrales* (dans le *Journal de Lyon* du 3 germinal an 5); 27° *Tableau des prisons de Lyon pour servir à l'histoire de la tyrannie de 1792 et 1793*, 1797, in-12 et in-8°; 28° *Almanach civil, politique et littéraire de Lyon et du département du Rhône pour l'an 6* (1797-98); 29° *Les Caractères de la charité*, 1800, in-12; 30° (avec J.-B. Dumas) *Journal de Lyon et du Midi*, in-8° de 260 pages; 31° *Nouveau Dictionnaire historique*, etc., et *Supplément*, 1804, 13 vol. in-8°; 32° *Manuscrits de la bibliothèque de Lyon, ou Notices sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités*, etc., 1812, 3 vol. in-8°; 33° *Bibliothèque de Lyon, catalogue des livres qu'elle renferme dans la classe des belles-lettres, avec des remarques littéraires et bibliographiques sur les ouvrages du quinzième siècle, les éditions rares et curieuses, leur prix, les noms des auteurs anonymes ou pseudonymes, des anecdotes historiques, etc.*, 1816-17, 2 vol. in 8°; 34° *Bibliothèque de Lyon, catalogue des livres qu'elle renferme dans la section du théâtre, avec des observations littéraires et bibliographiques*, 1818, in-8°; 35° *Bibliothèque de Lyon, catalogue des livres qu'elle renferme dans la classe de l'histoire, avec des remarques littéraires et bibliographiques*, 1819, in-8°, t. Ier; 36° *Mémoires bibliographiques et littéraires*, 1816, in 8°; 37° *Prix de Néronde, Fête du fauteuil de S. A. R. Madame duchesse d'Angoulême, Fondation annuelle et perpétuelle pour consacrer le souvenir du retour de S. M. en* 1815, 1817 et 1819, in-8°; 38° *Testament moral*, ou *Lettre d'Antoine-François Delandine à ses fils, écrite des prisons de Lyon, en* 1793, *la veille du jour où il devait comparaître devant le tribunal révolutionnaire*, 1821, in-8° (ouvrage posthume). Il faut ajouter à cette liste des ouvrages de M. Delandine *L'Ecuelle*, historiette dans le genre de Sterne, des *Notices nécrologiques* sur plusieurs personnages célèbres de Lyon, le *Compte rendu des travaux de l'académie de Lyon pendant l'année* 1804, et enfin une foule d'articles de journaux et quelques poésies insérées dans l'*Almanach des muses*.

DELANDINE DE SAINT-ESPRIT (Jérôme), fils du précédent, sous-bibliothécaire à Rambouillet, servit avec zèle la cause des Bourbons, avec le titre de commissaire extraordinaire du roi; il a été autorisé à joindre à son nom celui de Saint-Esprit, pour avoir accompagné le duc d'Angoulême pendant les cent jours au pont Saint-Esprit. Il a publié: 1° *Vincent*, ou *le Prisonnier plus malheureux que coupable* (avec l'abbé Pâris, aumônier des prisons de Roanne), Lyon, 1813, in-18; 2° *Le Panache de Henri IV, ou les Phalanges royales en* 1815, 1817, 2 vol. in-8°; 3° *Le Vendéen, ou l'Éplucheur politique, moral et littéraire*, Paris, 1819, in-8°; 4° *La Vie du duc de Berri*, 1820, in-8°; 5° *La justice et l'arbitraire, ou Violation du droit public et privé par l'abus du pouvoir*, 1820, in-8°; 6° *Le Village, poëme en cinq chants, avec des notes anecdotiques, suivi de poésies fugitives et de fragments en prose*, Paris, 1823, in-8°; 7° *Le luxe des palais et la richesse des champs, ou Rambouillet et ses dépendances*, 1824, in-8°; 8° *Les Fastes biographiques des anciens et des contemporains, ou Dictionnaire chronologique, historique, bibliographique et littéraire de tous les hommes qui se sont rendus célèbres par leurs ouvrages, leur caractère, leur génie ou leurs actions, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, tiré des œuvres de M. F.-A. Delandine, et continués par son fils et autres gens de lettres, Prospectus*, Paris, 1824; cet ouvrage, dont il n'a encore rien paru, devait former de 30 à 35 vol.; il est à présumer que M. Delandine de Saint-Esprit a renoncé à cette publication, qui est généralement regardée comme beaucoup au-dessus de ses forces; 9° *Les Bluets d'Idalie, ou les Lettres et les Chants*, Paris, 1825, in 12; 10° *La Macédoine*, Paris, 1825, in-8°. Il n'a paru que trois numéros de ce journal sous les titres suivants: *La Tiare, le Sceptre et l'Epée*.

DE LANGEAC. *Voyez* Langeac.

DELAPLACE (Guislain-François-Marie-Joseph), né à Arras le 8 décembre 1789, fit ses études au collége de Louis-le-Grand, où plus tard il fut appelé au professorat. Après les troubles de

la révolution, il professa successivement les belles-lettres et les langues anciennes à la première école normale, à l'école centrale de la Seine et au lycée Napoléon. Enfin il occupait la chaire d'éloquence latine à la faculté des lettres de l'académie de Paris lorsque la mort l'atteignit le 13 décembre 1823. La plupart des ouvrages qu'il a publiés ont été composés en société avec M. Noël, inspecteur-général de l'université. En voici la liste : 1° *Conciones poeticæ*, ou *Discours choisis des poëtes latins anciens, Virgile, Horace, Ovide, etc., avec arguments analytiques et notes en français à l'usage des lycées et des écoles secondaires*, in-12, 1804; 2e édition, 1819; 2° *Leçons de littérature et de morale*, ou *Recueil en prose et en vers des plus beaux morceaux de notre langue dans la littérature des deux derniers siècles, ouvrage classique, adopté par le gouvernement dans les lycées et les écoles secondaires*, 2 vol. in-8°, 1804; 2e édit., 1805; 3e édit., 1806 (cette édition et les suivantes portent le titre de *Leçons françaises de littérature*, etc.); 5e édit., 1811; 6e édit., 1813; 7e édit., 1816; 9e édit., 1820; 10e édit., 1821; 11e édit., 1822; 12e édit., 1823, etc. Les éditions publiées depuis la restauration sont *expurgées*, suivant le langage universitaire, de quelques morceaux qu'on a jugés peu en harmonie avec les idées qu'on veut inculquer à la jeunesse dans les établissements d'instruction publique. Aussi les contrefaçons de cet ouvrage, publiées en Belgique, et dans lesquelles on a laissé subsister le *poison*, sont-elles plus recherchées que les éditions françaises. 3° *Leçons latines de littérature et de morale*, ou *Recueil en prose et en vers*, etc., 2 vol. in-8°, 1808; 2e édit., 1816; 3e édit., 1819; 4° *Leçons latines modernes de littérature et de morale*, ou *Recueil*, etc., 2 vol. in-8°, 1818; 5° *Manuel du rhétoricien*, ou *Choix de discours de Bossuet, Fléchier, Massillon, Daguesseau, Thomas, etc., pour les exercices de la classe de rhétorique sur l'éloquence française*, in-12, 1810. Cet ouvrage ne porte pas de nom d'auteur. M. Delaplace avait aussi travaillé, avec M. Noël, aux *Leçons grecques de littérature et de morale* qui n'ont paru qu'après sa mort. Il a laissé en manuscrits une traduction presque terminée du traité de Cicéron *De oratore*, une traduction de Quintilien, et un travail qu'il se proposait d'intituler : *Littérature de la Bible*. Enfin il a publié seul : *Le Nouveau Siècle de la paix*, ou *Silve seculaire*, in-8°, 1811. Ersch lui attribue aussi quelques discours, poésies latines et françaises, et pièces fugitives peu considérables.

DELAPORTE (Jean-Baptiste), jurisconsulte et législateur, né à Lamballe vers 1730, fut nommé député des Côtes-du-Nord au conseil des anciens, en 1795, dès la mise en activité de la constitution de l'an 3. Pendant les quatre ans qu'il y siégea, il ne s'occupa que de matières de jurisprudence, fit un rapport sur l'exécution des jugements criminels, sur la cessation de communauté de biens entre époux, fit augmenter les prérogatives des juges de paix, rendre des résolutions en faveur des enfants abandonnés, des pauvres, des prisons, des prisonniers, des hospices, etc.; sur le rétablissement de la marque des étoffes et des toiles, et sur le mode de procéder contre les fonctionnaires publics coupables de prévarication. Ses fonctions législatives ayant cessé après la révolution du 18 brumaire, il fut nommé, en 1800, juge au tribunal d'appel de Rennes, sous le gouvernement consulaire; puis, en 1805, conseiller à la cour impériale de Rennes, devenue cour royale en 1814. Il signa l'adresse de cette cour à Napoléon, revenu de l'île d'Elbe en 1815, et fut néanmoins maintenu dans ses fonctions après la seconde restauration. Il avait été l'un des fondateurs de l'institut départemental séant à Rennes, qui prit ensuite le titre de société des sciences et arts. Il en fut long-temps secrétaire et ensuite président; il était aussi membre de la légion d'honneur. Écrivain médiocre, Delaporte était plein de zèle pour la gloire et la prospérité de la province où il avait pris naissance. Outre divers discours et rapports de circonstance, il a publié : *Recherches sur la Bretagne*, Rennes, 1819 et 1823, 2 vol. in-8°. Le premier contient un abrégé de l'histoire de cette province, et une soixantaine de notices sur les personnages illustres qu'elle a produits; le second traite de la religion, des lois, des mœurs, des antiquités de la Bretagne, et se termine par des notices sur quelques unes de ses villes. L'auteur y a négligé totalement la statistique, l'agriculture, le commerce, l'industrie et les institutions modernes. Il s'en serait peut-être occupé après la publication du troisième volume qu'il avait annoncé et qui devait être consacré à l'histoire de Rennes; mais ce travail a été abandonné par suite de la mort de Delaporte, arrivée en 1824 ou 1825.

DELARBRE (Yves), médecin et botaniste, né à Clermont-Ferrand en 1724. Il se fit recevoir médecin à Paris, où il puisa le goût de la botanique en suivant les cours du célèbre Bernard de Jussieu. De retour dans son pays, au sein de cette contrée où la végétation est des plus variées, Delarbre put aisément s'adonner aux recherches de sa science favorite, et il ne glana pas inutilement sur un sol où déjà le savant Tournefort avait amplement moissonné. Dans ses explorations, il parcourut les montagnes de l'Auvergne, et principalement le Cantal et le Mont-d'Or, dont il inventoria toutes les richesses végétales. Il accompagna presque tous les naturalistes qui visitèrent ce pays curieux, à travers lequel il aimait à leur servir de guide. Delarbre ne se borna pas à étudier les plantes, il s'occupa aussi de travaux géologiques, et il contribua à fournir la preuve que l'Auvergne avait été bouleversée par des volcans. En 1787, il publia, dans le *Journal de Physique*, un mémoire *sur la fermentation et la distinction des basaltes en boule de différents endroits de l'Auvergne*, et la même année, en société avec Quinquet, il fit paraître un second mémoire *sur le Pechstein de Mesnil-Montant*. Épris de la science qu'il cultivait, et désirant en propager le goût parmi ses compatriotes, il établit, à ses frais, un jardin botanique pour y donner un cours qu'il fit en 1781; il le continua plusieurs années, et pour que ses élèves pussent en tirer le plus grand avantage possible, il publia, en 1796, la première édition de *la Flore d'Auvergne*. Ce n'était d'abord qu'un simple catalogue, précédé d'une exposition de la méthode de Tournefort, de celle de Linnée et des familles naturelles de Jussieu; mais d'après les conseils des plus habiles botanistes, il en fit, en 1800, en 2 vol. in-8°, une seconde édition, dans laquelle il rangea les plantes suivant une méthode particulière, ou plutôt suivant la méthode de Tournefort améliorée par l'addition des genres et la description des espèces. Cet ouvrage est encore l'un des plus importants qu'on ait publiés sur les différents cantons de la France. Delarbre n'a pas signalé beaucoup de plantes nouvelles, mais il a autant que possible rassemblé dans un seul livre, qu'il destinait principalement à ses compatriotes, toutes celles dont il avait pu étudier les caractères. Il a donné aussi un *Essai zoologique*, ou *Histoire naturelle des animaux sauvages, quadrupèdes et oiseaux indigènes, de ceux qui ne sont que passagers ou qui paraissent rarement, des poissons et amphibies observés dans cette province*, Paris, 1798, in-8°. Ce dernier travail de Delarbre est en général exécuté sans méthode; cependant on y trouve encore le fruit d'observations curieuses continuées pendant long-temps et faites consciencieusement. Ce savant

mourut en 1811, regretté de tous ses concitoyens et de ses élèves, à qui il aurait bien voulu léguer son savoir, suivant ce qu'il nous en apprend par les dernières pages de la préface de sa *Flore*, « puissent « ces réflexions, dit-il, inspirées par le zèle d'un « vieillard accablé sous le poids des années, être « accueillies par les jeunes élèves et accroître leur « émulation. »

DELAULNAYE. *Voyez* AULNAYE.

DELAUNAY. *Voyez* LAUNAY.

DELAUNAY (JOSEPH), naquit à Angers, en 1766, d'un procureur au présidial. Ses opinions révolutionnaires le firent nommer successivement commissaire près le tribunal du district de sa ville natale, en 1791, et député de Maine-et-Loire à l'assemblée législative. A son arrivée à Paris, il s'empressa de réclamer son admission dans le club des jacobins, et se lia avec les membres les plus ardents du parti démocratique dans le sein de la représentation nationale. Placé à l'extrême gauche de l'assemblée, à côté des Chabot et des Couthon, il appuya toutes les mesures rigoureuses que les circonstances firent proposer contre les ennemis de la révolution, et présenta lui-même, à la séance du 30 juin 1792, une motion que les députés républicains et les tribunes publiques accueillirent avec enthousiasme. « Il n'y a plus qu'un principe, dit-il, « qui doive guider les envoyés du peuple, un prin- « cipe que je voudrais voir graver dès ce moment, « en caractères profonds et ineffaçables, sur le mur « du sanctuaire des lois, et dans les termes sui- « vants : *Jusqu'après l'extinction de tous les foyers de « conspiration et la clôture définitive de la révolution de « l'empire, les représentants des Français, dans leurs « déterminations répressives contre les conspirateurs et « les perturbateurs de l'ordre public, ne consulteront que « la loi impérieuse et suprême du salut public.* Il n'est « plus permis de se le dissimuler, ajouta-t-il; c'est « avec la constitution que nos ennemis préparent la « contre-révolution et veulent tuer la liberté..... « Songeons, messieurs, que nous sommes les re- « présentants d'un peuple qui veut la liberté et l'éga- « lité, d'un peuple prêt à réclamer tous ses droits, « et à consommer une véritable révolution si ses « ennemis le réduisent à cette nouvelle extrémité..... « Nous avons tous juré de maintenir la constitution, « et nous la maintiendrons; mais nous avons aussi « juré avant tout de *vivre libres ou de mourir*, et certes « un engagement postérieur, et toujours subordonné « au plus saint des serments, ne peut jamais être « l'engagement de laisser périr la liberté, la con- « stitution elle-même, et d'inonder l'empire du sang « de nos concitoyens. » Delaunay voulait soulever la question de la déchéance qui menait naturellement à celle de la république. Son arrière pensée fut devinée par les constitutionnels. Jaucourt vota le renvoi de la motion aux jacobins; Lacuée invoqua le serment fait à la constitution, tandis que Isnard demanda que le discours du député d'Angers fût imprimé et envoyé aux quatre-vingt-trois départements. Après la clôture de l'assemblée législative, Delaunay entra dans la convention, où l'avaient encore appelé les suffrages de ses compatriotes de Maine-et-Loire. Il prit place à la Montagne, proposa d'investir le comité de sûreté générale du droit d'informer sur les arrestations postérieures au 10 août, fut nommé rapporteur dans la discussion sur l'état des prisons, et dans celle relative au mode de prononcer sur les questions exceptionnelles en matière d'émigration, vota la mort de Louis XVI, combattit le *scrutin épuratoire* que les girondins voulaient obtenir au moyen d'une convocation des assemblées primaires, se fit remarquer au 31 mai parmi les plus fougueux défenseurs des sectionnaires insurgés, vota, le 2 juin, pour l'arrestation et la mise en accusation des vingt-deux représentants dénoncés par la commune, et ne s'occupa guère depuis que de matières financières. Choisi plusieurs fois comme rapporteur dans les affaires concernant la compagnie des Indes, il fut soupçonné de n'avoir pas toujours conservé ses mains pures dans ces fonctions délicates, et fut traduit au tribunal révolutionnaire avec Chabot, Bazire et Julien de Toulouse, comme prévenu d'avoir falsifié un decret de la convention, trafiqué de ses opinions, et spéculé sur les compagnies financières aux dépens de la république. Il mourut sur l'échafaud le 5 avril 1794.

DELAUNAY JEUNE (PIERRE-MARIE), frère du précédent, naquit à Angers en 1755. Il exerçait la profession d'avocat en cette ville lorsque ses concitoyens, auxquels il avait donné des preuves de civisme dès 1789, le choisirent, en 1790, pour procureur-syndic du département de Maine-et-Loire. Deux ans après, il fut nommé membre de la convention, au sein de laquelle il ne suivit pas la même bannière que son frère aîné. Attaché au parti de la Plaine, Delaunay jeune manifesta sa tendance au modérantisme dans toutes les questions qui l'amenèrent à la tribune. Il vota d'abord la détention de Louis XVI et son bannissement à la paix, et ne craignit pas ensuite de dénoncer l'*ami du peuple* comme prêchant la dictature et le pillage : ce fut sur son courageux rapport que Marat fut décrété d'accusation. Chargé d'une mission dans les contrées de l'ouest, il s'y prononça énergiquement contre le général de l'armée révolutionnaire, Rossignol, et prit beaucoup de part dans la suite aux négociations qui apaisèrent momentanément les troubles du Poitou et de la Bretagne. Le 9 thermidor ayant fait passer la direction de la république entre les mains des hommes qui s'étaient parés du titre de *modérés*, Delaunay fut porté au comité de sûreté générale. Il prouva, au 13 vendémiaire, que sa haine pour les jacobins ne l'avait pas jeté, comme tant d'autres, dans les rangs du royalisme, et fit adopter, entre autres mesures, la création d'une commission militaire pour juger les chefs des sectionnaires révoltés. Après la clôture de la convention, il entra au conseil des cinq-cents, où il appuya fortement l'opinion de Daunou sur la nécessité de réprimer la licence des écrits. Son discours, dirigé à la fois contre les jacobins et les royalistes, signala plus que jamais son attachement aux doctrines du parti qui marchait à la domination sous les apparences de la sagesse et de la neutralité. Il termina sa mission législative en 1797, devint membre de la cour de cassation, et se fit nommer, après le 18 brumaire, à la présidence du tribunal criminel de Maine-et-Loire. Ce fut lui qui dirigea les débats du procès relatif à l'enlèvement du sénateur Clément-de-Ris par des jeunes gens dont les familles jouissaient d'une grande considération et de beaucoup d'influence dans ce département. Il sut allier, en cette triste circonstance, la fermeté du magistrat aux égards commandés par l'humanité envers des accusés que la politique seule avait rendus coupables. Bonaparte, devenu empereur, récompensa le zèle de Pierre-Marie Delaunay en lui envoyant le ruban de la légion d'honneur et sa nomination à la cour d'appel. En 1811, lors de la réorganisation de l'ordre judiciaire, il le revêtit du titre et des fonctions de président de chambre à la cour impériale d'Angers. La restauration de 1814 le laissa dans ce poste, où il mourut deux mois après le retour des Bourbons.

DELAVIGNE (JEAN-FRANÇOIS-CASIMIR), poëte lyrique et dramatique, né au Hâvre, en 1794. Très jeune il manifesta un goût décidé pour la poésie qu'il cultivait avec ardeur; il n'avait à peine

que vingt et un ans, qu'il composa un *Dithyrambe sur la naissance du roi de Rome*, 1811, in-4°. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'auteur ayant envoyé cette pièce au concours de MM. Eckard et Lucet, éditeurs du recueil intitulé : *Hommages poétiques à LL. MM. IMP. sur la naissance du roi de Rome*, elle n'obtint qu'un des derniers prix, tandis qu'un grand nombre de ses rivaux, que depuis il a laissés si loin derrière lui dans la carrière, ont obtenu les plus élevés. *Charles XII à la Narva*, épisode épique, 1813, in-8°, parut ensuite: à ce poëme succédèrent un *Dithyrambe sur la mort de J. Delille*, 1813, in-4°; et *la Découverte de la vaccine*, poëme, 1815, in-4°; ce poëme concourut pour le prix proposé, en 1814, par l'académie française, et valut à son auteur le premier accessit; parut ensuite, en 1817, in-8°, son *Epître sur les inconvénients attachés à la culture des lettres*, elle obtint également un accessit au concours de l'académie. Le lecteur y retrouve l'élégance, l'abandon et l'enjouement des épîtres d'Horace. M. Delavigne préludait par ces divers ouvrages à son plus beau titre de gloire littéraire, à ses premières *Messéniennes* : elles furent reçues du public avec enthousiasme ; de nombreuses éditions en furent faites en peu de temps. Ces chants élégiaques et héroïques roulaient sur les malheurs de la France écrasée, mais non vaincue par les forces de l'Europe coalisée. On aurait eu peine, sans doute, à trouver dans Tyrtée d'aussi nobles inspirations : l'amour de la patrie, la vaillance, le sombre abattement du courage malheureux, ne s'y montreraient point tracés avec plus de vérité et d'énergie. Les vers que je vais citer donneront mieux qu'un commentaire une idée de ces belles compositions : le poëte dit en parlant des soldats de la vieille garde :

On dit qu'en les voyant couchés sur la poussière,
D'un respect douloureux frappé par tant d'exploits,
L'ennemi, l'œil fixé sur leur face guerrière,
Les regarda sans peur pour la première fois.

Les éditions suivantes des Messéniennes s'augmentèrent de deux *Elégies sur la vie et la mort de Jeanne d'Arc*. Cependant M. Delavigne, dont le talent allait toujours croissant à mesure qu'il produisait, avait composé une tragédie en cinq actes et en vers intitulée les *Vêpres siciliennes*. Elle étincelle de beautés, elle abonde en grandes situations ; le premier théâtre français ne la reçut qu'à correction ; cet ajournement fit du tort à son goût et à sa recette, car le second théâtre français s'empressa d'accueillir ce bel ouvrage, qui lui attira long-temps une foule considérable. Le léger désappointement que l'auteur avait essuyé de la part de l'aréopage du premier théâtre de la nation, alluma sa verve et lui inspira les *Comédiens*, comédie en 5 actes et en vers : cette pièce jouée au second théâtre est bien conduite, la diction en est d'une admirable pureté ; mais on y désirerait plus de comique. Elle ne ressemble pas plus à la Métromanie que l'*Ecole des vieillards*, comédie en cinq actes et en vers du même auteur, et qu'accepta le premier théâtre, ne ressemble par le style et la composition aux pièces de Molière, comme l'ont inconsidérément avancé quelques critiques et journalistes. Près d'une année avant l'*Ecole des vieillards*, *le Paria*, tragédie en cinq actes et en vers, avait déjà été représenté sur le second théâtre. Cette pièce est le triomphe de la poésie sous le rapport du style ; ses chœurs sont dignes des chœurs d'*Athalie*; depuis Racine on n'avait rien entendu de mieux rhythmé, de plus harmonieux, de plus lyrique ; mais le plan de cette tragédie est vicieux, et le dénouement plus vicieux encore. L'académie cependant récompensa un talent si précoce et si élevé en recevant M. Delavigne au nombre de ses membres, le 7 juillet 1825. Dans la même année, cet auteur publia son théâtre ; il se compose du *Paria*, des *Vêpres Siciliennes*, des *Comédiens* et de l'*Ecole des vieillards*. Il avait été précédé par son discours prononcé le jour de sa réception à l'académie française, suivi de la *Réponse de M. Auger*, in-8°. A l'occasion du sacre de S. M. Charles X, la maison du Roi offrit à ce poëte une pension de 1200 francs ; il ne l'accepta point : son refus fut vivement approuvé par les uns et fortement blâmé par les autres. L'Italie, cette terre classique des beaux arts, attire sous son ciel enchanteur les peintres et les poëtes : M. Delavigne y alla chercher des inspirations, il s'y transporta à bord de *la Madone*, avec ses palettes et ses pinceaux et en rapporta sept nouvelles *Messéniennes*, qu'il publia aussitôt son retour, en 1827, sous divers formats. Soit qu'elles aient été composées avec plus de précipitation que les précédentes, soit que les sujets qu'elles traitent ne touchent point de si près aux cœurs français, soit qu'enfin l'admiration se lasse, les critiques n'y ont point voulu trouver le même talent poétique, le même feu, et le même enthousiasme que dans les premières; avouons cependant qu'elles feraient le succès de beaucoup de nos poëtes.

DELBÈNE (BENOIT), savant agronome, membre de l'institut impérial et royal d'Italie, est né à Véronne, le 29 mai 1749. Se destinant à la magistrature, il étudia d'abord la jurisprudence ; mais la mort de son père l'ayant laissé chargé du soin des affaires de sa famille, il abandonna cette carrière. Dans la seule vue d'approfondir l'étude de la langue latine, il traduisit dans cette langue l'élégie de Thomas Gray, sur un cimetière de village, et la description d'un jardin anglais, par Pindemonte. Il fit aussi plusieurs traductions d'auteurs latins : celle de Columelle établit sa réputation, qui augmenta encore par celles des Géorgiques de Virgile ; de quelques épîtres d'Horace; des dialogues de Cicéron sur la vieillesse; des noces de Thétis et de Pélée, par Catulle, etc. La littérature ne fut cependant pas la principale occupation de ce savant respectable ; ses travaux concernent surtout l'agriculture. Son *Mémoire sur une nouvelle manière de faire le vin*, obtint le prix à l'académie de Véronne, et on lui en décerna un second pour sa *Dissertation sur la culture de quelques plantes oléagineuses*, qu'il proposait de naturaliser en Italie. Il remit encore à cette société savante un mémoire important sur un tuf propre à la construction des voûtes. Ce fut encore lui qui remporta le prix proposé par l'académie de Capo-d'Istria sur la culture des oliviers. Une médaille d'or fut aussi accordée par l'académie des Géorgophiles, de Florence, à sa discussion sur la manière de suppléer à la rareté des bois, et de corriger les inconvénients auxquels sont exposés les pays trop boisés. Il avait été appelé de bonne heure à l'académie d'agriculture, de commerce et des arts de Véronne, et depuis 1797, il y a toujours rempli les fonctions de secrétaire-perpétuel, charge qu'il occupait également à l'académie de peinture, depuis plus long-temps encore. M. Delbène publia dans les *Annales de l'institut d'Italie*, deux mémoires sous la forme de dialogues entre Virgile et Rozier, et quelques autres de moindre importance. On lui doit aussi un grand nombre de notices biographiques sur plusieurs savants, et une *Dissertation sur l'origine de l'amphithéâtre de Véronne*. Une chose remarquable de la vie de ce savant modeste, c'est qu'il n'avait jamais assisté à aucun spectacle, et qu'il n'avait jamais été en aucun théâtre. Il a cessé de vivre le 7 décembre 1825, à l'âge de soixante-seize ans.

DELBREL (PIERRE), naquit à Moissac, département de Tarn-et-Garonne, le 1er juillet 1764,

et suivait avec distinction la carrière du barreau à l'époque de la révolution. En 1791, il fut nommé procureur de la commune, mais croyant servir plus utilement sa patrie sous les drapeaux, il abandonna ses fonctions, en 1792, pour s'enrôler comme volontaire dans le 4e bataillon de la Moselle. Un patriotisme si désintéressé lui concilia l'estime de tous ses concitoyens, qui le portèrent peu de temps après à la convention, pendant qu'il servait en qualité de simple soldat, et à plus de 200 lieues de son pays. Ennemi de toute mesure violente, M. Delbrel, se fit remarquer à la convention par une conduite sage et modérée, et prit souvent la parole pour ramener à des voies de douceur des membres qui n'étaient que trop portés à s'en éloigner. Dans le procès de Louis XVI, il vota avec la minorité, et se prononça pour le sursis après sa condamnation. Nommé membre du comité militaire de l'assemblée, il fut envoyé, en 1793, comme représentant du peuple, en mission auprès de l'armée du Nord, où il rendit les plus importants services. A la bataille d'Hondscoote, le 8 septembre de cette année, le général en chef Houchard avait compromis l'armée en poussant la division du centre trop près des batteries anglaises, avant que nos divisions de droite et de gauche fussent à portée de la soutenir. Effrayé de la résistance qu'il éprouvait, le général Houchard vint annoncer lui-même au représentant Delbrel, qu'il était dans l'intention d'ordonner la retraite. Celui-ci s'y opposa fortement en lui faisant observer qu'avec des troupes dont la majeure partie était de nouvelle levée, on ne pouvait espérer de faire une retraite en bon ordre, et que d'ailleurs nous étions trop engagés pour reculer. Il lui persuada donc de tenter une nouvelle attaque, et le résultat fut une de nos plus importantes victoires. Dans cette journée, le représentant Delbrel resta pendant plus de deux heures sous le feu des batteries anglaises qui tiraient à mitraille à demi-portée. Il était monté sur un cheval blanc, entre deux pièces de canon dont les canonniers furent renouvelés trois fois, tous tués ou blessés. Pendant l'action, le général Jourdan, qui commandait le centre, ayant été blessé d'un biscaïen à la poitrine et mis hors de combat, le représentant Delbrel, se mit et chargea à la tête de sa division, et entra des premiers dans les retranchements des Anglais. Cette victoire à laquelle le représentant Delbrel avait tant contribué par ses conseils et son courage, força le duc d'York à lever le siége de Dunkerque et de Bergues, et à se retirer précipitamment sur Furnes, laissant au pouvoir de l'armée française son artillerie, ses munitions et ses bagages. Après cette affaire, M. Delbrel suivit l'armée à Lille, où il apprit que la place du Quesnoy s'était rendue aux armées coalisées, qui avaient déjà en leur pouvoir celles de Condé et de Valenciennes. Il n'y avait plus que Cambrai et Bouchain, dont les garnisons avaient été très affaiblies par différentes sorties, qui pussent arrêter la marche de l'ennemi; car ces deux places une fois en son pouvoir, il pouvait arriver jusqu'à Paris, presque sans obstacles. Sentant de quelle importance était la conservation de ces deux places, il résolut à tout prix d'y introduire de nouvelles troupes; entreprise difficile, puisqu'elles étaient entourées de toutes parts par l'armée ennemie. Pour cela, il se rend en toute hâte au camp de Graverelle, où les généraux d'Avesne et Bansonnet commandaient un corps de dix-huit mille hommes; il leur fait part de son projet, et donne l'ordre de faire marcher les troupes de nuit, sans artillerie, sans bagages et avec des guides sûrs. Lui-même il part avec un hussard déguisé, qui lui sert de guide, traverse avec autant de bonheur que d'adresse, le pays occupé par l'ennemi, et arrive heureusement à Cambrai, résolu à se renfermer dans la citadelle, si la place n'offrait plus de moyens de défense. De là il correspondit avec la municipalité et les officiers de la garnison de Bouchain, et ranima leur courage. Cependant les ordres qu'il avait donnés furent fidèlement exécutés; une première tentative n'eut aucun succès, mais à la seconde on réussit à faire entrer six bataillons à Cambrai et un à Bouchain. Ce trait de dévouement du représentant Delbrel, sauva ces deux places dont la perte aurait eu les plus funestes conséquences. C'est à cette époque même qu'il fut rappelé par un décret de la convention. Quelques biographes ont semblé croire, que le décret de son rappel contenait quelques dispositions de sévérité ou d'improbation. C'est une erreur. Il se trouvait alors le plus ancien membre de la commission, plusieurs fois renouvelée dans l'armée du Nord; la convention était dans l'usage de ne laisser ses envoyés aux armées que quatre ou cinq mois. Le représentant Delbrel était en mission depuis près de six mois, et il fut rappelé pour ce seul motif. A peine était-il rentré dans le sein de la convention, qu'il fut envoyé dans les départements du midi, pour y opérer une grande levée de chevaux, et organiser la cavalerie des armées d'Italie et des Pyrénées. Nommé ensuite par décret spécial du 9 fructidor an 2, pour aller remplacer près de l'armée des Pyrénées Orientales, les représentants du peuple, Milhaut et Soubrani, il prit part en cette qualité aux conférences qui amenèrent la capitulation du fort de Bellegarde, la seule de nos places qui fût encore au pouvoir de l'ennemi. Le 27 brumaire an 3, eut lieu l'affaire de Saint-Sébastien, où le général Dugommier, après avoir battu les Espagnols, perdit la vie; l'armée se trouvait sans chef; le représentant Delbrel en prit momentanément le commandement, et prépara par ses sages dispositions la victoire du 30, remportée par le général Pérignon, qu'il avait nommé pour remplacer le général en chef. Cette victoire coûta des pertes immenses à l'armée espagnole; son général en chef La Union y fut tué, tous ses bagages, son artillerie, tombèrent au pouvoir des Français, et sa déroute fut si complète, qu'elle fut plus d'un mois sans pouvoir se rallier. La capitulation du fort de Saint-Fernand de Figuières, dont le représentant Delbrel dirigea les conférences, et qui se rendit avec dix mille hommes, qui furent faits prisonniers de guerre; la prise des places de Bouton et de Roses, furent les suites de cette brillante affaire, qui força l'Espagne à conclure la paix, signée à Bâle, le 4 thermidor an 3. Après la session de l'an 4, M. Delbrel, n'ayant pas été compris parmi les membres réélus au nouveau corps législatif, rentra dans ses foyers et devint président de l'administration de la ville de Moissac. Nommé en l'an 5, président de l'assemblée électorale de son département, et par la suite député au conseil des cinq-cents, il s'y occupa principalement de législation militaire. C'est sur sa motion et sur son rapport que fut rendue la loi du 19 fructidor an 6, concernant la conscription militaire, dont les bases lui appartiennent exclusivement, comme le général Jourdan lui-même, à qui on en avait fait honneur, s'est plu à le reconnaître. M. Delbrel a fait aux cinq-cents un grand nombre de discours et de rapports, qui se faisaient remarquer par une éloquence facile et entraînante. Nous citerons entre autres l'opinion qu'il prononça le 28 thermidor an 6, pour s'opposer à l'augmentation du traitement des représentants du peuple, augmentation qu'il ne voulut jamais recevoir. Dans la séance secrète du 25 thermidor an 7, où fut agitée la question de la

mise en jugement des ex-directeurs Merlin, Rewbell, Treilhard et Laréveillière-Lepaux, M. Delbrel, apostropha vivement Lucien Bonaparte, qui, après s'être déchaîné dans les séances précédentes contre les ex-directeurs, avait tout à coup changé de langage dans celle du 24 thermidor, et avait attaqué comme terroristes et agents de l'étranger ceux qui demandaient la mise en jugement des ex-directeurs. Dans cette séance, Lucien Bonaparte avait tellement entraîné les opinions, qu'il restait à peine soixante membres qui persistassent dans le vœu de déclarer qu'il y avait lieu à examiner la conduite des ex-directeurs. Mais le lendemain M. Delbrel, opposa Lucien à lui-même, en rappelant tout ce qu'il avait dit ou fait antérieurement contre les ex-directeurs, et l'accabla par des preuves si concluantes que Lucien n'osa pas demander la parole pour lui répondre. Enfin telle fut l'impression que fit le discours de M. Delbrel, que les suffrages se balancèrent à une voix près. Il y en eut deux cent quatorze pour et deux cent quinze contre. Lors de la séance du 19 brumaire, à Saint-Cloud, M. Delbrel monta un des premiers à la tribune, pour s'opposer aux projets du général Bonaparte; il fut du nombre des soixante-trois membres du corps législatif exclus, et condamné à la déportation par un arrêté des consuls provisoires du 26 du même mois. Mais il parvint à s'y soustraire en se cachant; le général Murat lui donna un asile chez lui, et obtint peu de temps après, de concert avec les généraux Lannes et Bessières, sa mise en liberté. M. Delbrel, refusa alors de se rallier au gouvernement consulaire, et se retira dans sa ville natale, où il fut nommé commandant de la garde nationale. Etant revenu à Paris, en 1808, lorsqu'il fut décidé que Montauban deviendrait chef-lieu de département, pour solliciter que la ville de Moissac devînt chef-lieu d'arrondissement de sous-préfecture, il reçut, sans l'avoir sollicitée, sa nomination de président du tribunal de première instance de Moissac, place qu'il perdit à la seconde restauration. Pendant les cent jours, il fut membre de la chambre des représentants. Condamné à l'exil par une fausse application de la loi du 12 janvier 1816, il se retira en Suisse; mais il fut loin d'y jouir du repos qu'il espérait y trouver; forcé à tout moment de changer d'asile, une dame généreuse le cacha chez elle, à Lausanne, pendant deux mois; mais M. Delbrel craignant de compromettre sa bienfaitrice, se rendit à Saint-Gall, où les exilés français vivaient assez tranquilles. Cependant des amis puissants réussirent par leurs sollicitations à faire révoquer la décision ministérielle; mais ce ne fut qu'après vingt-huit mois de proscription qui lui coûtèrent la plus grande partie de sa fortune, qu'il fut permis à M. Delbrel de revoir sa patrie. L'ordonnance de son rappel, datée du 11 mars 1818, en portant qu'il y avait eu fausse application de la loi du 12 janvier 1816, semblait reconnaître qu'il y avait justice à réparer les torts et les persécutions que M. Delbrel avait éprouvés par suite de cette mesure; mais ce fut en vain qu'il réclama son traitement arriéré; et qu'il sollicita une pension, toutes ses demandes furent rejetées. M. Delbrel est du petit nombre de ceux qui unirent le plus parfait désintéressement à un dévouement sans bornes à leur patrie; après avoir rempli des emplois où tant d'autres ont acquis des richesses immenses, il se retira des affaires avec une fortune des plus médiocres. Il vit aujourd'hui retiré dans sa ville natale, où il jouit de l'estime et de la considération dues à une vie irréprochable.

DELCHER (J.-E.), né en Auvergne, en 1754, était avocat à Brioude lorsqu'il fut nommé député à l'assemblée législative par le département de la Haute-Loire. Révolutionnaire ardent, il partagea l'exaspération de ses collègues du côté gauche contre les conseillers du trône et la personne même du monarque, à l'aspect des lenteurs que le pouvoir exécutif apportait à l'application des mesures rigoureuses, jugées indispensables au salut de la France constitutionnelle. Ce fut le sentiment des dangers de la liberté qui le fit monter à la tribune, le 20 décembre 1791, pour faire un appel à la nation et provoquer l'intervention de la souveraineté populaire contre la marche tortueuse et perfide du cabinet des Tuileries, obstiné à entraver l'exécution des décrets sur l'émigration et les prêtres réfractaires. « Je connais, comme vous, s'écria-t-il, la ligne de démarcation des pouvoirs, » et je la respecte; mais partout où je vois un abus » de la loi, je dois le dénoncer aux législateurs, et » provoquer leur décision interprétative. L'assemblée » constituante n'a pu et n'a dû faire que ce qui était » fondé sur la raison et sur la justice, que ce qui » lui était dicté pour le plus grand intérêt du peu» ple: or, l'intérêt du peuple est que les rebelles » qui attentent à sa liberté soient actuellement ré» primés. Les décrets que vous avez rendus sont rai» sonnables et justes; donc ils n'ont pu être paraly» sés par le *veto royal*.... Je conclus en conséquence, » messieurs, à ce qu'il soit fait une adresse au peu» ple français, expositive de ce que l'assemblée » nationale-législative a fait pour réprimer les re» belles émigrants et les prêtres factieux; de ce que » fait le pouvoir exécutif pour arrêter l'exécution de » ces deux décrets salutaires; et que la nation fran» çaise prononce en souverain, et marque les limi» tes invariables des pouvoirs délégués; à cet effet, » que les corps électoraux des quatre-vingt-trois » départements soient convoqués, à la requête des » procureurs-généraux-syndics, pour le 10 janvier » prochain, à l'effet de délibérer sur lesdits décrets » et adresse, et d'émettre, à cet égard, le vœu de » leur département; après quoi l'assemblée natio» nale décrétera ce qu'elle jugera convenable. » Les tribunes publiques accueillirent avec transport cette motion; le côté droit la repoussa comme inconstitutionnelle, et le rappel à l'ordre fut réclamé contre son auteur. « C'est déchirer la constitution! » c'est provoquer la guerre civile! » s'écrièrent plusieurs fois les Vaublanc, Pastoret et autres champions de la cour, en interrompant l'orateur. Mais l'assemblée se contenta de passer à l'ordre du jour. A la fin de la session, Delcher fut réélu par le même département, et vint siéger au côté gauche de la convention. Il vota la mort du roi, et fut ensuite chargé d'une mission pour l'île de Corse. A son retour, on l'envoya successivement à l'armée du Nord et à celle des Pyrénées-Occidentales. Entré au conseil des anciens, en vertu de la réélection forcée des deux tiers conventionnels, il en sortit en 1795, et n'a plus reparu depuis sur les bancs de la représentation nationale. Le gouvernement consulaire l'appela aux fonctions de président du tribunal civil de Brioude: fonctions qu'il a remplies jusqu'en 1811.

DELECLOY (N.), membre de la convention nationale, naquit à Doullens (Picardie), en 1757. Il embrassa la carrière du barreau, montra le plus vif enthousiasme pour les principes de la révolution, et fut choisi, en 1792, pour représenter le département de la Somme à la convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota de la manière suivante sur la première question: « Point d'appel au » peuple, si on prend contre le roi une mesure de » sûreté générale; oui, si c'est un jugement à » mort. » Sur la seconde question, il s'exprima en ces termes: « Je prononce la mort contre Louis, et » le sursis jusqu'à la signature de la paix, sauf à

« faire exécuter la peine si l'ennemi paraît sur les « frontières. » Delecloy siégea du reste dans cette partie de l'assemblée, connue sous le nom de *la Plaine*, long-temps indécise entre la Gironde et la Montagne, affectant tantôt la neutralité, tantôt la modération, et de laquelle sortirent, dans la suite, les républicains félons, qui convoitèrent des titres ou des fonctions aristocratiques sous le consulat, l'empire et la restauration. Il eut néanmoins le courage de signer une protestation contre la journée du 31 mai, ce qui le fit comprendre parmi les soixante-treize députés qui furent décrétés d'accusation pour le même fait, peu de temps après la chute des girondins. Les suites du 9 thermidor le firent rentrer à la convention, le 8 décembre 1794, avec ses autres collègues proscrits en 1793. Au mois de janvier 1795, il demanda un rapport sur les excès révolutionnaires dont Joseph Lebon était accusé, proposa, en février, de renvoyer, devant le tribunal criminel de Maine-et-Loire, les membres du comité révolutionnaire de Nantes, acquittés par le tribunal révolutionnaire de Paris. Son ardeur réactionnaire lui ouvrit la voie des comités, et il fut bientôt appelé à celui de sûreté générale, qui le chargea, le 5 mars, de dénoncer les mouvements des jacobins et les tentatives homicides commises sur des citoyens jetés dans le bassin des Tuileries. Il fut aussi l'accusateur de Duhem, dont il fit décréter l'arrestation. Mais sa haine, pour le parti qui l'avait persécuté, ne se borna point aux hommes, il l'étendit jusqu'aux choses, et demanda que la salle des Jacobins fût démolie, pour faire place à un marché qu'il voulait désigner sous le nom de *neuf thermidor*, et qui a retenu néanmoins celui que la révolution avait rendu si fameux. Au 1er prairial, il marcha, à la tête de la section de la Butte-des-Moulins, contre les insurgés des faubourgs, se montra l'irréconciliable ennemi des démocrates exaspérés, et fut cependant conduit, au 13 vendémiaire, à demander l'élargissement de ceux qui étaient en arrestation, par la crainte du triomphe des royalistes. La conservation des deux tiers conventionnels l'ayant fait passer au conseil des cinq-cents, il ne s'y fit remarquer que dans les discussions relatives aux établissements de secours publics, et sortit de l'assemblée en 1797. Nommé commissaire du directoire près le tribunal de Doullens, il fut appelé au conseil des anciens en 1798; s'y montra favorable à l'usurpation de Bonaparte, fut compris en conséquence au nombre des députés qui composèrent le nouveau corps-législatif, et n'a plus figuré depuis sur la scene politique.

DELESSERT (Benjamin, le baron), né à Genève, en 1763. Il servait dans l'artillerie au commencement de la révolution; et après le 10 août, il se vit obligé de quitter l'armée comme la plupart des officiers qui s'étaient fait connaître par leur attachement aux principes du général Lafayette avec lequel il entretenait toujours des relations d'amitié. Après avoir renoncé à la profession des armes, Delessert vint à Paris, où il se lança dans les affaires de banque, et s'attira une grande considération par sa probité. Aussi, lorsque la banque fut créée, fut-il nommé régent de cet établissement dont il est aujourd'hui l'un des principaux associés. Pendant la guerre entre la France et l'Angleterre, il s'occupa avec un zèle tout français d'affranchir notre pays des tributs qu'il paie, soit à l'industrie de la Grande-Bretagne, soit à son esprit de monopole. Il établit un des premiers une fabrique de sucre de betterave, et lorsque la malveillance mettait encore en doute les avantages d'un tel produit, il en versait depuis long-temps dans le commerce une assez grande quantité. Aujourd'hui les raffineries de M. Delessert sont sans contredit les plus considérables qu'il y ait en France, et elles l'emportent beaucoup par la perfection du procédé sur celles d'Orléans, qui, malgré les progrès de la chimie, sont restées fidèles à la routine. L'empereur, qui aimait à récompenser tous les genres de mérite, ne pouvait manquer de distinguer M. Delessert. Il le nomma membre de la légion d'honneur, et l'appela en 1813, au commandement de la 3e légion de la garde nationale parisienne. En 1814, lorsqu'après la première restauration il fut question d'améliorer le système des prisons en France, M. Delessert, qui s'était constamment associé à toutes les vues philanthropiques, fut adjoint à M. le duc de la Rochefoucauld-Liancourt directeur-général d'une prison d'essai, qui devait être construite dans le faubourg Saint-Antoine, mais dont le projet a été depuis abandonné. Nommé par Louis XVIII officier de la légion d'honneur, pendant les cent jours M. Delessert n'en resta pas moins dans le parti qui se prononçait contre l'invasion: le 6 juillet 1815, il signa la déclaration patriotique des chefs de légions et majors de la garde nationale, et fut destitué après la seconde rentrée des Bourbons. En 1817, le département de la Seine, l'ayant élu député, il siégea constamment à la gauche du centre, et montra dans ses opinions une grande impartialité. Il s'éleva contre plusieurs dépenses inutiles proposées, et notamment contre celle que nécessiterait la construction de l'hôtel de Rivoli, destiné au ministère des finances; en 1819, il vota contre toutes les mesures arbitraires demandées par le gouvernement, et il se déclara avec l'indignation d'un honnête homme, soit contre les lois d'exception, soit contre le nouveau système électoral. La maison Delessert est l'une de celles qui inspirent le plus de confiance dans Paris, et il n'en est peut-être pas une qui soit plus solide, ni qui puisse disposer d'aussi fortes sommes pour faire des spéculations au comptant. M. Delessert appartient à la communion protestante, et il est du petit nombre des hommes véritablement chrétiens qui pensent que la peine de mort est incompatible avec les commandements de la loi évangélique. Sa voix, lorsqu'il a été membre du jури, a plusieurs fois fait absoudre des accusés, qui sans lui eussent peut-être porté leur tête sur l'échafaud. Ami des arts, des sciences et des lettres qu'il cultive avec succès, M. Delessert leur a souvent accordé un patronage qui n'a pas été inutile à leur avancement. Dans ces derniers temps où la protection ministérielle a surtout manqué aux artistes, plusieurs d'entre eux ne se sont soutenus que par ses libéralités. Epris de la botanique, ainsi que la plupart des hommes qui ont pris naissance dans les montagnes, M. Delessert possède un des plus riches herbiers de l'Europe. Plusieurs grands ouvrages, auxquels il a quelquefois efficacement coopéré, ont paru sous ses auspices et ont été publiés à ses frais avec un luxe qui les fait rechercher, parcequ'en ce genre le luxe est en même temps l'exactitude. Néanmoins M. Delessert a senti que ces publications faites avec tant de luxe n'étaient pas toujours assez utiles à la science, et qu'il valait mieux qu'elles se trouvassent entre les mains des savants que d'aller dormir sur les rayons des riches amateurs. Il a publié dans cette intention: *Icones selectæ plantarum quas in Systemate universali, ex herbariis parisiensibus præsertim ex lessertiano descripsit Aug. Pyr. Decandolle, ex archetypis speciminibus à P. J. F. Turpin delineatæ*, Paris, 1820-1823, 2 vol. grand in-4°, ouvrage magnifique, malgré la modicité de son prix. Il répond aux deux premiers volumes du *Systema universale vegetabilium* de Decandolle, et contient environ deux cents figures, la plupart au trait, mais exécutées avec tant de soin

et d'exactitude qu'elles ne laissent rien à envier aux grands ouvrages d'iconographie botanique.

DELESTRE-POIRSON (Charles-Gaspard), auteur dramatique, né à Paris, le 22 août 1790, est fils du célèbre géographe Poirson, au nom duquel il a joint celui de sa mère. Il se fit connaître de bonne heure par des vers agréables, et surtout par une *Ode sur le mariage de l'empereur*, 1810, in 8o. Il a donné ensuite, seul ou en société, sur divers théâtres, plusieurs comédies et vaudevilles dont la plupart ont obtenu beaucoup de succès. En 1820, M. Delestre-Poirson fut nommé directeur du Gymnase dramatique, qui fit son ouverture le 23 décembre 1820, à la charge de réduire à un acte toutes les pièces qu'il prendrait dans les répertoires des théâtres Français et de l'Opéra-Comique. Des pieces ainsi tronquées étaient peu capables d'attirer la foule au Gymnase. Quelques essais en ce genre n'avaient pas été heureux, et bientôt le vaudeville qu'on y avait toléré s'en est presque exclusivement emparé. M. Delestre-Poirson a obtenu, en 1822, pour son spectacle le titre de théâtre de *Madame*, que son zèle et son activité continuent à faire prospérer. Il a été nommé chevalier de la légion-d'honneur en 1826. Ses principales pièces sont : à l'Odéon (avec Mailheurat) *Le fat de province*, comédie en un acte et en vers, 1812. Au Vaudeville, *La jolie fiancée*, ou *la Bonne fortune de province*, 1812; — *Brelan de valets*, ou *les Fourbes entre eux*, 1815; — (avec M. Scribe) *Une Nuit de la garde nationale*, 1814; — *Flore et Zéphyre*, 1816; — *Les Montagnes russes*, ou *le Temple de la mode*, 1816; — *Le comte Orry*, anecdote du onzieme siecle, 1816; — *Encore un Pourceaugnac*, 1817; — *Une Visite à Bedlam*, 181.; — *Le Spleen*, 1820; — (avec M. Mélesville) *L'Homme vert*, 1817; — (avec Scribe et Mélesville) *Le petit dragon*, en 2 actes, 1817; — *La volière du frère Philippe*, 1818; — (avec MM Scribe et Alphonse) *Le mistificateur*, 1819. Au théâtre des Variétés: (avec MM. Mélesville et Brasier) — *L'an 2440*, ou *Qui vivra verra*; — (avec MM. Brasier et Dumersan) *L'Ecole de village*, ou *l'Enseignement mutuel*, 1818; — (avec M. Mélesville) *Petit Pinçon*, ou *une Nuit à Beaune*, 1819. Au théâtre de la Porte-Saint-Martin: — (seul) *Les Anglais supposés*, ou *Lequel est mon gendre?* comédie en un acte, 1815; — (avec H. Dupin) — *La Créole*, vaudeville, 1815; — *Encore une Nuit de la garde nationale*, ou *le Poste de la barrière*, 1815; — (avec M. Alphonse) *Le capitaine Jacques*, comédie en un acte, 1819. Au Gymnase: — (avec MM. Scribe et Mélesville) *Le Parrain*, vaudeville, 1821; — (seul) *Le Bramine*, opéra-comique en un acte, musique de A. Piccini, 1822. M. Delestre-Poirson a réduit en un acte, avec divers collaborateurs, *Le Sourd*, ou *l'Auberge pleine*, 1825, et *la Brouette du vinaigrier*, 1826.

DELEUZE (J.-R.-F.), médecin, bibliothécaire du muséum d'histoire naturelle de Paris, né à Sisteron, vers 1740. M. Deleuze s'était acquis quelque réputation parmi les hommes qui se livrent à l'étude des sciences naturelles, lorsque tout à coup on le vit, avec la plupart des médecins les plus ignorants, se déclarer le partisan du magnétisme auquel il s'efforce de rattacher tous les faits de l'histoire ancienne et moderne qui ont quelque analogie avec les phénomenes magnétiques. Il n'a pas osé dire que Jésus-Christ ne fut qu'un magnétiseur, mais il attribue expressément au magnétisme tous les miracles opérés par Apollonius de Tyane. M. Deleuze a renchéri encore sur les rêves de Deslon et de Mesmer en admettant un somnambulisme magnétique dont on pourra connaître les effets et la nature en consultant l'*Histoire critique du magnétisme animal*. Ce livre, qui a fourni au spirituel M. Hoffman l'occasion d'articles fort piquants, dans lesquels il couvre de ridicule M. Deleuze et ses adeptes, contient tout ce qui peut être présenté de plus absurde à la crédulité. Les *Annales du magnétisme*, dans lesquelles M. Deleuze a inséré plusieurs mémoires, forment le complément de ce recueil d'observations et d'expériences faites par des jongleurs, et attestées par des imbécilles ou par des comperes. Après avoir été censeur royal, en 1814, ayant sous sa tutelle *Le Nain jaune*, M. Deleuze est resté au nombre des savants qui, dans tous les temps, trouvent bon de décrire leur orbite autour du ministère régnant. C'est, assure-t-on, par ses intrigues que l'académie de médecine a été menée à prendre en considération la question du magnétisme dont elle a bien voulu s'occuper pour complaire aux adhérents de M. de Hohenlohe ainsi qu'à quelques autres thaumaturges jésuites qui s'étaient flattés que la croyance au magnétisme pourrait facilement conduire à d'autres croyances non moins absurdes. Il a publié: 1o *Les Amours des plantes*, poëme en 4 chants, trad. de l'angl. de Darwin, 1799, in-8o; 2o *Saisons de Thompson, poëme, trad. nouvelle, précédée d'une notice sur la vie et les écrits de cet auteur*, Paris, 1801, in-8o; 3o *Eudoxe*, ou *Entretiens sur l'étude des sciences*, 1810, 2 vol. in-8o; 4o *Instruction pratique sur le magnétisme animal*, 181.., in-8o; 5o *Histoire critique du magnétisme animal*, 1813, 2 vol. in-8o; 6o *Réponse aux objections contre le magnétisme*, 1817, in 8o; 7o *Lettre à l'auteur d'un ouvrage intitulé: Superstitions et prestiges des philosophes du dix-huitième siècle, etc., dans lequel on examine plusieurs opinions qui mettent obstacle à l'entier rétablissement de la religion en France*, 1818, in-8o; 8o *Défense du magnétisme animal contre les attaques dont il est l'objet dans le Dictionnaire des sciences médicales*, 1819, in-8o; 9o *Histoire et description du muséum d'histoire naturelle, ouvrage rédigé d'après les ordres de l'administration du muséum*, 1823, 2 vol. in-8o, avec plans et vues; il en a paru en même temps une traduction anglaise, 2 vol. in-8o.

DELEYRE (A.), député à la convention nationale, naquit au Portale, près de Bordeaux, en janvier 1726. Après avoir quitté les jésuites, chez lesquels il avait fait ses études, il vint se fixer à Paris, où il se livra au culte des lettres. A vingt-neuf ans, il mit au jour une analyse de la philosophie de Bâcon, qui appela sur lui l'attention des penseurs du siècle, et la protection du duc de Nivernais. Ce seigneur lui fit d'abord obtenir la place de secrétaire des carabiniers, et lui ouvrit ensuite la carriere diplomatique, en l'attachant à l'ambassade de Vienne; mais le séjour de la capitale de l'Autriche, et le métier de négociateur, ne lui convinrent pas long-temps; il sollicita son rappel, et fut désigné, peu de temps après son retour à Paris, pour aller surveiller l'éducation de l'Infant, duc de Parme; ce qui lui valut une pension viagère de 2000 francs. Quand sa mission auprès de ce jeune prince fut terminée, il revint dans sa patrie, et ne s'occupa plus que de littérature et de philosophie. Honoré de l'amitié de J.-J. Rousseau, il composa des romances que cet illustre écrivain mit lui-même en musique. La révolution de 1789, s'annonçant comme devant appliquer les théories politiques pour lesquelles il s'était prononcé dans les discussions philosophiques du dix-huitieme siècle, il accueillit avec transport les réformes de l'assemblée constituante, et donna d'assez fortes preuves de civisme pour mériter d'être élu à la convention nationale, par le département de la Gironde. Comme Vergniaud et les autres chefs du côté droit, il répondit affirmativement sur la question de l'appel au peuple dans le proces de Louis XVI, et vota néanmoins la mort, en des termes qui exprimaient

une haine profonde contre la royauté. Malgré ses liaisons avec les députés proscrits au 31 mai, il parvint à se soustraire aux orages de 1793, resta dans l'obscurité, et ne reparut qu'en 1795, pour prendre la surveillance de l'école normale. Il passa au conseil des cinq-cents, après la clôture de la convention, en vertu de la conservation des deux tiers, et mourut le 10 mars 1797, âgé de soixante-onze ans. Deleyre a publié sous le voile de l'anonyme : 1° *Analyse de la philosophie de Bacon, avec sa vie traduite de l'anglais*, Amsterdam et Paris, 1755, 3 vol. in-12 ; 2° *La Revue des feuilles de M. Fréron, Lettres à M.* *** (avec Prevost de Saint-Lucien et autres), 1756, in-12 ; 3° *Lettres critiques sur divers ouvrages périodiques de France* (avec Suard), Amsterdam, 1758, in-12 ; 4° *Le Père de famille*, comédie en trois actes et en prose, par Goldoni, traduit de l'italien en français, 1758, in-8° ; 5° *Le véritable ami*, comédie, etc., trad. de l'italien de Goldoni, 1758, in-8° ; ces deux pièces ont paru sous le pseudonyme de M. Abbé ***, chanoine de l'église de Saint-Luc. Deleyre n'en entreprit la traduction que pour fermer la bouche aux ennemis de Diderot, qui répandaient que son *Père de famille* était une copie de l'ouvrage de Goldoni ; 6° *Eloge de M. Roux, docteur régent et professeur de chimie à la faculté de Paris*, Amsterdam, 1777, in-12. On lui attribue : 1° *Esprit de Saint-Evremont*, Amsterdam, 1761, in-12 ; 2° *Le Génie de Montesquieu*, Amsterdam, 1762, in-12. Deleyre a rédigé le dix-neuvième livre du tome X de la nouvelle édition, le VII de celle de 1774, de l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, par Raynal. Ce livre renferme le *Tableau de l'Europe*. Il a encore été un des collaborateurs de l'*Histoire générale des voyages*, publiée par Prevost et autres, et du *Journal étranger*, qui parut de 1754 à 1762.

DELFICO (Melchior), né dans le royaume de Naples, fit de l'étude des lettres l'unique objet de ses occupations : quoiqu'il vécût sous un gouvernement absolu, il n'en était pas moins ami d'une sage liberté ; il voulait, comme tous les hommes sages et modérés la réforme des abus et l'établissement de la liberté, mais sans ces secousses qui n'amènent que trop souvent l'anarchie ; enfin il était partisan de la monarchie constitutionnelle et du régime représentatif : il ne put donc voir sans éprouver une vive satisfaction la révolution qui, en 1798, changea la situation politique du royaume de Naples ; mais il ne se montra pas non plus l'apôtre des doctrines exagérées, ni le partisan des excès inséparables d'un trop brusque passage de la servitude à la liberté. La révolution napolitaine ne fut qu'éphémère ; en moins d'une année ses résultats disparurent, le flambeau de l'indépendance n'eut dans ce pays que la faible durée d'un météore ; la noble Parthenope subit de nouveau le joug avilissant du pouvoir arbitraire qui se reproduisait sous les traits hideux de la vengeance. En 1799, Ferdinand et son implacable épouse revinrent de Sicile : leur apparition dans le pays d'où ils avaient été contraints de fuir, fut d'un sinistre présage ; Ferdinand était d'un caractère assez doux, sa facilité même allait jusqu'à la faiblesse, ce qui le rendait encore davantage un instrument dangereux entre les mains d'une reine furibonde qui n'a jamais su pardonner. On s'attendait aux effets toujours sanglants d'une réaction. Quoique Delfico se fût toujours comporté avec la plus grande modération lors des événements qui avaient fait luire sur son pays l'aurore de la liberté, il n'en craignit pas moins d'être enveloppé dans les proscriptions et les coups d'état qui s'apprêtaient à tomber sur sa patrie, comme des nuages gros de tempêtes ; il obtint un asile dans la petite république de Saint-Marin, où il fut tellement estimé qu'on lui conféra le titre de citoyen ; il s'était si fort attaché à sa nouvelle patrie qu'il aurait voulu finir ses jours dans son sein ; mais il était destiné à éprouver la maligne influence d'un despotisme quelconque. En 1806, les Français s'emparèrent du royaume de Naples, Delfico ne pouvait guère supposer qu'ils s'apercevraient de son absence et qu'ils en prendraient ombrage. Cependant il fut invité à revenir dans sa patrie : cette invitation n'aurait eu rien que d'honnête et de flatteur pour Delfico, si elle n'eût été accompagnée de la menace de séquestrer les propriétés qu'il possédait dans le royaume de Naples, dans le cas où il persisterait à s'en tenir éloigné. Delfico aimait la liberté, toutefois la perspective de la misère n'a rien d'attrayant même pour les yeux du sage. Delfico revint donc à Naples ; sa modestie n'empêcha point son mérite d'éclater, et d'attirer l'attention du nouveau souverain : le roi Joseph le nomma membre de la société royale. Le roi Joachim lui donna à son tour les marques d'une confiance plus signalée, en lui conférant la place de conseiller-d'état. Les affaires politiques et administratives n'absorbèrent pas tellement les instants de Delfico qu'il n'en trouvât quelques uns pour se livrer à ses goûts favoris et à quelques compositions littéraires. Son principal ouvrage a pour titre : *Memorie storiche della republica di San-Marino*, Milano, 1804, in-4° ; il a été traduit en français par Auger Saint-Hippolyte, qui l'a donné comme un ouvrage original sous le titre d'*Histoire de la république de Saint-Marin*, 1827, in-8°. On a encore de lui 1° *Sur la manière d'écrire l'histoire et sur son utilité* ; 2° *Recherches sur la jurisprudence romaine* ; 3° *Réflexions sur le peu de certitude de l'histoire et son inutilité*. Dans une brochure publiée à Bruxelles, sous le titre de *La vérité sur les cent jours*, on attribue à Melchior Delfico et à Corvetto, le projet de faire évader Napoléon de l'île d'Elbe, afin d'opérer une révolution en Italie.

DELICHÈRES (Jean-Paul), naquit à Aubenas en 1762. Il s'adonna à la jurisprudence, et obtint de ses concitoyens plusieurs marques d'estime qu'il justifia dans diverses fonctions administratives, auxquelles leur choix l'avait appelé. Il fut successivement maire d'Aubenas, procureur-syndic du même district, député au conseil des cinq-cents, et président du tribunal de Privas. Il donna sa démission lorsque les doctrines impériales décréditèrent les opinions républicaines. Rentré dans la classe des avocats, Delichères partagea son temps entre les travaux de la jurisprudence et la culture des lettres, s'adonnant spécialement à l'étude des antiquités de son pays. Il est mort à Aubenas, le 1er décembre 1820. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Notice historique sur le département de l'Ardèche* ; 2° *Dissertation sur le monument de Mithra, qui existe à Bourg-Saint-Andéol* ; 3° *Dissertation sur l'Hercule gaulois, dans laquelle on indique, au bourg de Dezagnes, le premier monument qui lui fut élevé par les Romains*. Il a laissé en manuscrit : 1° *Théorie de la langue primitive basée sur la peinture des objets par opposition au langage des sons de la nature, ou de l'onomatopée et de ses rapports avec l'invention et les signes de l'écriture alphabétique*, etc. ; 2° *Essai sur la langue celto-helvienne, dans lequel on examine si les idiomes du midi de la France sont dérivés ou corrompus du latin, et l'on démontre que celui du département de l'Ardèche est, en particulier, le dialecte le moins altéré de la langue primitive de l'Europe* ; 3° *Vocabulaire, ou Choix raisonné des dénominations des sites du département de l'Ardèche, et expliquées par le rapport des images qu'ils offrent avec l'idiome des habitants, et avec les langues anciennes de l'Asie*. Ces

manuscrits pourraient former trois ou quatre gros vol.

DELILLE (Jacques), naquit à Aigue-Perse en Auvergne, le 22 juin 1738; il fut baptisé à Clermont, et reconnu sur les fonts par M. Montanier, avocat au parlement; sa mère, Marie-Hiéronyme Bérare, appartenait à la famille du chancelier de L'Hôpital. Peu de temps après sa naissance il perdit son père qui ne lui laissa qu'une pension viagère de cent écus; il paraît que, comme D'Alembert et Champfort, cet enfant, qui devait être un jour un poëte si sensible, ne put reconnaître son père par un sourire, selon l'expression touchante de l'auteur des *Géorgiques* dans une de ses églogues. Si on prit si peu d'intérêt à sa fortune, il paraît qu'on ne négligea point son éducation; il fut envoyé au collége de Lisieux, et marcha à pas de géant dans ses études, où plusieurs prix d'honneur qu'il remporta faisaient déja pressentir un écrivain distingué. Malgré l'estime que l'université avait pour les talents de son jeune élève, elle ne put, comme elle le désirait, le recevoir dans son sein, au nombre de ses professeurs, parceque toutes les places étaient remplies. Delille se vit forcé d'accepter, au collége de Beauvais, la plus modeste fonction dans l'enseignement, celle de maître élémentaire. Le Virgile français donnait à des enfants des leçons de syntaxe latine; à quelque temps de là il passa du collége de Beauvais à celui d'Amiens; il y composa un *Discours sur l'éducation*, puis obtint la chaire de troisième au collége de La Marche; c'est là qu'il écrivit son épître à M. Laurent, à l'occasion d'un bras artificiel que ce fameux mécanicien avait fabriqué pour un soldat invalide. Cette épître était très remarquable par l'art avec lequel le poëte anoblissait des objets qui jusqu'alors avaient semblé incompatibles avec le langage des muses. Il adressa aussi, à cette époque, une ode à Lefranc de Pompignan, et dont on trouve quelques strophes dans l'*Année littéraire de Fréron*, 1758, tom. V, page 47. Il existait alors une douce liaison entre les deux poëtes. On savait déja que la traduction des *Géorgiques* de Virgile, en vers, par de Pompignan, était très avancée, pour ne pas dire terminée. Le jeune Delille, qui était pénétré d'admiration pour Virgile, et qui avait déja commencé à traduire aussi en vers son plus bel ouvrage, obtint aisément communication du travail de son ami, et il le lut sans doute avec enthousiasme; et avec la riche mémoire dont la nature l'avait doué, il dut en retenir beaucoup de vers. C'est la seule manière d'expliquer pourquoi l'on trouve dans les *Géorgiques* de Delille quelques vers empruntés à de Pompignan, puisque celui-ci n'a fait imprimer sa traduction qu'en 1784. Delille avoue lui-même, dans son ode, les obligations qu'il doit à Lefranc de Pompignan, quand il dit:

> Tel on voit le lierre, à l'ombre qui le cache,
> Ramper dans les forêts, et languir sans appui;
> S'il rencontre le chêne, à son tronc il s'attache,
> Embrasse ses rameaux, et s'élève avec lui.

C'est en 1770 que parut le chef-d'œuvre de Delille, sa traduction en vers des *Géorgiques*. Louis Racine, qui avait prophétisé si juste sur celle de Lefranc de Pompignan, prédit à celle du jeune poëte son immortalité, dès qu'il lui en eut entendu lire des fragments; il avait eu d'abord peine à se persuader qu'on pût aborder seulement une pareille tâche; Voltaire lui-même, qui ne cessait d'admirer cet ouvrage, était étonné de la hardiesse de cette entreprise; Frédéric II ne le regardait pas même comme une traduction, car il disait que c'était le poëme le plus original qui eût paru jusqu'alors. Tandis que le premier de nos poëtes et un souverain éclairé applaudissaient à cette belle composition, un critique, Clément, dit l'Inclément, la mutilait avec le poinçon envieux de Zoïle. Ce n'est point qu'il n'ait quelquefois raison; mais le génie de la langue française, et celui de la langue latine, sont si différents, qu'on ne pense pas qu'aucun écrivain à l'avenir puisse allier tant de difficultés vaincues, à plus de nombre, d'élégance et de poésie. C'est pourquoi, toutes justes que sont quelquefois les critiques du petit serpent de Dijon (c'est le nom que Voltaire donnait à Clément), elles deviennent injustes en ce qu'il serait impossible de mieux faire: ce qu'on gagnerait en fidélité, en précision, on le perdrait en rhythme, en images, en style. Virgile ne serait plus que comme un chêne robuste que copierait un peintre, mais un chêne dépouillé de l'ampleur, du charme et du coloris de son feuillage. Delille ne se fâcha pas de cette critique; aussi plein de modestie et de douceur que de talent, il profita de plusieurs observations de Clément; il corrigea des passages, effaça, ajouta, et suivit le précepte de Boileau, qui invite le poëte à se défier de la louange. A trente-six ans Delille fut nommé de l'académie française, le 11 juillet 1774; c'était Lacondamine qu'il remplaçait. Louis XV, deux ans avant, avait ajourné sa nomination sous prétexte que Voltaire n'avait été membre de l'académie qu'à cinquante-cinq ans et, qu'il était trop jeune; ce qui fit qu'un prélat, ami de Delille, s'écria: Trop jeune! il a près de deux mille ans; il est de l'âge de Virgile. Delille fut donc en même temps professeur de troisième et académicien, jusqu'au moment où le célèbre humaniste Lebeau lui fit avoir la chaire de poésie latine au collége de France; ce qui reste de ses élèves et de ses auditeurs, sait avec quel éclat et quel succès il soutint ce cours: l'art de lire qu'il possédait au plus haut degré, puisqu'on créa pour lui l'expression de *dupeur d'oreilles*, y attirait une foule considérable de savants, de littérateurs, de femmes et de gens du monde. Mais un autre poëme devait bientôt succéder aux aînés, un passage charmant des *Géorgiques* où Virgile, dit: « Que s'il ne se hâtait de « regagner le port et de plier ses voiles, il chanterait « les rosiers de Pestum qui se couvrent de fleurs deux « fois l'an, » réveilla l'imagination fraîche et riante de son traducteur; il écrivit son poëme délicieux *des Jardins*, digne lui-même d'un traducteur non moins illustre; il parut en 1783. Son premier titre fut *La nature champêtre*. La réputation de Delille était alors immense et croissait encore, le comte d'Artois lui avait donné l'abbaye de Saint-Sévrin, d'où il prit le titre d'abbé: c'était un bénéfice simple qui n'exigeait point l'engagement dans les ordres sacrés. M. de Choiseul Gouffier s'attacha cet académicien, non comme secrétaire, ainsi que quelques uns le disent, mais comme un ami et un illustre compagnon dans le voyage qu'il fit en Grèce. Le poëte s'empressa, à son arrivée, d'aller visiter les ruines d'Athènes; il se plaisait à rêver aux mêmes lieux où, tant de siècles avant lui, avaient médité Sophocle, Euripide et Platon; à son retour de cette ville à Constantinople, le canot où il était, ainsi que l'ambassadeur et sa suite, étant poursuivi de très près par des forbans, notre poëte, quoique sous un côté comique, montra non moins de sang-froid que César sur la barque du pêcheur; il s'écria en riant: « Ces coquins-là ne s'attendent pas à « l'épigramme que je ferai contre eux. » Les corsaires ne l'atteignirent pas, il rengaîna son épigramme, et rentra à Constantinople, où il séjourna depuis jusqu'à son retour en France. C'est à Tarapia, vis-à-vis l'embouchure de la mer Noire, qu'il faisait sa résidence; ce lieu est celui de toute la terre qui offre le plus magnifique spectacle, un lieu dont

Rome et ses empereurs envièrent si long-temps la position : l'ame ardente de l'interprète de Virgile s'alluma à l'aspect de ce Bosphore, de cette mer paisible où se réfléchit un ciel toujours pur, et qui forme comme un grand lac dont les flots, couverts de vaisseaux de tous les pavillons du monde, se balancent de l'Europe à l'Asie, qu'ils ne séparent que comme un grand fleuve séparerait de vastes jardins. C'est devant ces admirables tableaux que sa *sublime enchanteresse*, l'imagination, lui dicta le poëme qui porte si justement ce titre, ce poëme où éclate une richesse de style, une abondance d'images, un luxe de détails qu'on n'a point encore vus dans aucun poëme français. M. Choiseul-Gouffier revint en France, Delille le suivit, et rentra dans sa patrie, où la révolution, dont les levains fermentaient depuis long-temps, éclata dans toute sa fureur; les nobles et les prêtres furent proscrits; notre académicien perdit son bénéfice, sa fortune et ses protecteurs; il supporta ce coup terrible et inattendu avec une admirable tranquillité d'ame, comme si son beau talent le laissait encore le plus fortuné des hommes! On ne se contenta pas de s'emparer de son bien, on se saisit aussi de sa personne, et il fut traduit devant le comité révolutionnaire. Cette tête féconde, où germaient encore de si belles productions, allait tomber comme celles de l'infortuné Lavoisier, d'André Chenier et de tant d'autres, si un maçon, membre du terrible aréopage, n'eût pris la parole, et ne se fût écrié : « Qu'il ne fallait pas *tuer* « *tous les poëtes*, mais en conserver *au moins quelques* « *uns* pour chanter nos victoires. » D'après cet argument irrésistible, le poëte fut mis en liberté. Le comité révolutionnaire demanda bientôt à Delille le prix de son élargissement, et lui commanda des vers pour la fête de l'Être Suprême, qui fut célébrée au Champ-de-Mars; il se tira d'un pas si difficile avec autant de présence d'esprit que de noblesse; il composa et présenta à Chaumette son dithyrambe *sur l'immortalité de l'ame*, pièce où il foudroie, en vers sublimes, l'oppresseur en même temps qu'il console l'opprimé; cette pièce suffirait à elle seule pour faire la réputation d'un poëte. « C'est très bien, dit le président du comité, mais « attendons! Le moment n'est pas venu de publier « ces vers-là; quand il en sera temps, je viendrai « vous avertir. » Delille traversa une partie de la révolution à Paris, puis le quitta en 1794, et se retira à Saint-Dié, patrie de son épouse, où il reprit et acheva sa traduction de l'*Enéide*; c'est assurément, après ses *Géorgiques*, un des plus beaux monuments élevés à sa gloire. On y retrouve sa touche brillante; il n'a point, comme Gaston, étranglé Virgile pour paraître concis; il a donné la liberté à ses pinceaux, et a su reproduire en français les périodes virgiliennes, qui s'étendent et se développent comme la majesté d'un grand fleuve. Cette magnificence des périodes se trouve également dans Homère et Fénélon; malheur aux poëtes qui sont toujours concis, et dont le style est haché. Delille avait dédié cette traduction à l'empereur Alexandre, mais la dédicace en vers n'a paru qu'après la restauration. Après un an de séjour à Saint-Dié, Delille passa à Bâle; il y travailla, ainsi qu'à Glairesse, village enchanteur de la Suisse, à son poëme de *l'Homme des champs*, et à celui des *Trois règnes de la nature*; puis se rendit en Allemagne, où il acheva son poëme de *la Pitié*; puis de là passa à Londres, où il traduisit le *Paradis perdu*, la première épopée du monde sans en excepter l'*Iliade*. Il acheva cette traduction en quinze mois; cet effort inouï lui causa une paralysie : aussi disait-il que Milton avait pensé lui coûter la vie. Ce ne fut qu'en 1802 qu'il retourna en France, et fut reprendre sa place à l'académie qui avait changé son nom en celui de l'institut, qui, depuis long temps, réclamait un si illustre membre : deux ans avant sa rentrée, il avait publié l'*Homme des champs*. Napoléon, ne put obtenir, malgré ses efforts, un seul hémistiche du poëte qu'il trouva insensible aux richesses, aux décorations et aux honneurs. Delille publia ensuite son poëme de l'*Imagination*, que les *Trois règnes* suivirent de près en 1808; on regarde ce dernier ouvrage comme le chef-d'œuvre du genre descriptif; voici ce qu'en a dit le juri, sur les prix décennaux : « Dans ce poëme l'aridité des principes disparaît « dans la grace des formes avec lesquelles il les a « exposés. Des comparaisons, tantôt riantes, tan- « tôt majestueuses, rendent sensible à l'imagination « ce que l'intelligence aurait peine à saisir d'abord; « et la prodigalité avec laquelle toutes les ressources « de la poésie ont été employées dans cet ouvrage, « étonnent en raison de l'idée qu'on s'est faite de la « pénurie et de la difficulté du sujet. » Le prix décennal lui fut adjugé, mais on en ajourna indéfiniment la distribution. Le poëme *De la conversation* fut publié en 1812 : c'est Labruyère assaisonné d'un sel fin et piquant, et paré des grâces de la bonne société, ce qui fit dire à M. Félets : « J'oserai dire « qu'il a été plus heureusement doué encore comme « homme d'esprit que comme grand poëte. » Delille succomba, à une dernière attaque d'apoplexie, dans la nuit du 1er au 2 mai 1813. Son corps, embaumé et injecté comme ceux des grands, fut exposé sur un lit de parade, dans une des salles du collége de France; sur sa tête était une couronne de laurier. On voyait encore empreintes sur son front, dont la mort n'avait pu effacer la sérénité, la douceur et la tranquillité de son ame. On pourrait lui appliquer ces vers charmants de Lafontaine :

Approche-t-il du but, quitte-t-il ce séjour?
Rien ne trouble sa fin, c'est le soir d'un beau jour!

Son cercueil, accompagné de ce que l'institut, l'université et Paris avaient de plus distingué dans toutes les classes, fut présenté à Saint-Etienne-du-Mont, et de là transféré au cimetière du père Lachaise. Mme Delille, son Antigone pendant sa vie, car depuis long-temps ce poëte avait presque perdu la vue, voulut être encore son Artémise après sa mort, elle lui fit élever, à ses frais, un superbe tombeau, malgré l'offre qu'on lui fit de toutes parts de nombreuses souscriptions. Elle y fit graver cette inscription si simple : DELILLE. C'est au sujet de ce tombeau que M. Villemain, passant près du monument qui renferme la dépouille du poëte, en voyant le soleil qui s'y jouait à travers les saules pleureurs qui l'entourent, prononça ce mot heureux : « Ah! ah! Apollon est à son poste. » Voici la liste des ouvrages de Delille; ils ont été souvent réimprimés; nous nous contenterons d'indiquer les principales éditions. 1° *Les Géorgiques de Virgile*, traduites en vers français, Paris, 1770, in-12 et in-8°. Il en a été fait cinq éditions, au moins, pendant le cours de cette année. Ce fut en 1785 que l'auteur y fit, pour la première fois, d'importantes corrections, et les fit paraître avec des variantes. 2° *Les Jardins* ou *l'Art d'embellir les paysages*, poëme en quatre chants, 1782, in-18; 3° *L'Homme des champs*, ou *les Géorgiques françaises*, 1800, in-18 et in-8°; 4° *Poésies fugitives*, 1802, in-18 et in-8°. Il est à regretter que *l'Ode* à Lefranc de Pompignan ne se trouve pas parmi ces poésies fugitives. 5° *Dithyrambe sur l'immortalité de l'ame*, suivi du *Poëme du passage du Saint-Gothard*, poëme traduit de l'anglais de Mme la duchesse de Devonshire, 1802, in-18; 6° *la Pitié*, poëme en quatre chants, Londres et Paris, 1803, in-18 et in-8°; 7° *L'E-*

néide de Virgile, traduite en vers français, 1804, in-18 et in-8o; 8o *le Paradis perdu*, traduit en vers français, 1805, in-18 et in-8o; 9o *L'Imagination*, poëme en huit chants, 1806, in-18 et in-8o; 10o *Les trois règnes de la nature*, 1809, in-18 et in-8o; 11o *La Conversation*, 1812, in-18 et in-8o; 12o *Le départ d'Eden*, poëme, suivi d'*une Epître à deux enfants voyageurs*, Paris, 1816, in-18; 13o *L'Essai sur l'homme de Pope*, traduit en vers français, Paris, 1821, in-18 et in-8o. Cette traduction, qui ne parut que huit ans après la mort de Delille, était cependant antérieure aux *Géorgiques*; elle fut livrée, au libraire Bluet, moyennant 2,400 francs, d'après un acte passé le 24 février 1769. Il a paru, en 1824, une très belle édition des *Œuvres complètes de Delille*, 16 vol in-8o, fig.

DELISLE DE SALES (Jean-Baptiste-Claude Isoard, plus connu sous le nom de), né à Lyon, en 1743, mort à Paris, le 22 septembre 1816. Il se fit appeler *Delisle*, du nom de sa mère, et il y ajouta *de Sales* qu'il a quelquefois signé *Desalse*. Il était de la congrégation des oratoriens en 1765, lorsqu'il publia ses premiers écrits. Peu d'années après, la *Philosophie de la nature* le fit connaître. Le nom de Henri Ophellot (et non pas Ophellot) de la Pause, sous lequel il a publié plus tard une traduction de Suétone, est l'anagramme de la *Philosophie de la nature*, et ce dernier ouvrage est celui dont le titre reste inséparable du nom de Delisle. On y trouve des choses hardies, des épisodes ingénieux, des idées fécondes; mais peu de vues particulières, et point de résultat qui satisfasse, bien qu'on y remarque souvent le ton d'un initié, ou même d'un hiérophante. Cet ouvrage a été poursuivi, et brûlé au Châtelet: l'auteur a eu la faiblesse de s'en féliciter comme d'un avantage long-temps attendu, comme d'un moyen de célébrité. A cette époque, quelques hommes oubliaient, en effet, que la philosophie dont on fait métier ne peut être de la sagesse. Lié avec Diderot et d'autres encyclopédistes, Delisle a employé leurs idées avec esprit, et surtout avec prétention. Laborieux, mais prolixe, et plus fait pour interpréter avec une sorte d'originalité diverses parties de la philosophie antique ou moderne, que pour prendre lui-même un rang parmi les hommes de génie dont le nom ne peut périr, il affectionnait de certains mots disposés d'une manière emphatique: il n'avait pas cette véritable énergie du style qui tient à la profondeur de la pensée, ou à la force de l'ame, et il ne joignait pas à son érudition l'esprit d'ordre ou d'ensemble. L'impétueux Diderot a paru aimer la manière de Delisle; Voltaire aussi lui a donné des encouragements, mais Grimm l'a trop déprécié peut-être en disant qu'il s'était fait le singe de ce même Diderot, de Jean-Jacques et de Montesquieu. En 1797, il prit vivement la défense de Carnot et de plusieurs autres proscrits; mais, quelques années après, il fut moins heureux en se constituant, pour ainsi dire, le défenseur de celui que nul ne peut attaquer ou défendre. Dans le *Mémoire en faveur de Dieu*, on n'a trouvé piquant que ce titre, moins convenable d'ailleurs que bizarre, mais que par une autre bizarrerie, des critiques ont regardé comme un sacrilége. C'était seulement une singularité déplacée: en général l'auteur de la *Philosophie de la nature* combattait le matérialisme comme la superstition. Après le succès de son principal ouvrage, il s'est occupé constamment du soin de se former une bibliothèque. Depuis 1788, il avait acquis toutes les brochures, tous les pamphlets relatifs aux circonstances, et cette collection, peut-être la seule complète en ce genre, se composait de six mille volumes. La bibliothèque entière de cet infatigable écrivain en réunissait quarante mille imprimés ou manuscrits. A l'âge de soixante-dix ans il avait épousé la fille, très jeune alors, de Badia Castillo, connu aussi sous le nom d'Aly-Bey. Delisle a été de l'académie des inscriptions, et non de l'académie française, comme l'ont dit quelques biographes. Une députation de l'institut a été chargée d'assister à ses funérailles; mais on a remarqué qu'aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe. Le Roi a fait une pension à sa veuve. Dans son *Analyse d'un catalogue*, Delisle de Sales portait à soixante-quatorze le nombre des volumes dont il se reconnaissait l'auteur. Il a fait paraître successivement: 1o *La Bardinade*, ou *les noces de la stupidité*, en dix chants, 1765, in-8o (l'auteur a voulu désavouer ce poëme, mais il a cité comme lui appartenant un des dix chants qui le composent); 2o *Parallèle entre Descartes et Newton*, 1766, in-8o; 3o *Dictionnaire théorique et pratique de chasse et de pêche*, 1769, 2 vol. in-12; 4o *Philosophie de la nature*, 1769, 4 vol. in-12 (la septième édition, 10 vol. 1804, in-8o, était la seule dont l'auteur fût *fier*, selon ses propres expressions). Un arrêt ayant été rendu contre ce livre à l'époque de la seconde édition, l'auteur publia une défense; 5o *Histoire des douze Césars de Suétone*, 1774, 4 vol. in-8o; 6o *Lettres de Brutus sur les chars anciens et modernes*, 1771, in-8o; 7o *Essai sur la tragédie par un philosophe*, 1772, in-8o, réimprimé dans un *Recueil*, *etc.* 1780; 8o *Paradoxes par un citoyen*, 1775, 2 parties, in-8o; 9o *Lettres de l'inquisiteur de Goa sur la philosophie de la nature*, 1776, in-8o; 10o *Mélanges de poésie et de prose* (la comtesse de Vidampierre en a fait une partie), 1777, in-12; 11o *Recueil des meilleures pièces dramatiques faites en France, depuis Rotrou, etc.*, Lyon, 1780, 8 vol. in-8o; 12o *Histoire philosophique du monde primitif*, 1779, 3 vol. in-12, la 4e édition est de 1793, 7 vol. in-8o, et un atlas de 30 planches; 13o *Histoire des hommes*, 1781 et années suivantes (en société avec Mayer, et L. S. Mercier), 52 vol. in-12, et 3 atlas, in-4o: seconde édition, 53 vol. in-8o, avec 111 gravures; 14o *Théâtre de Sybaris*, traduit du grec, Orléans, 1788, 3 vol. in-18 (la dernière édition se trouve comprise dans les *Œuvres dramatiques*, *etc.*); 15o *Ma république*, auteur Platon, éditeur J. de Sales: ouvrage destiné à être publié l'an MDCCC, 1791, 12 vol. in-18: seconde édition, 1793, 6 vol. in-8o; 16o *Philosophie du bonheur*, 1796, 2 vol. in-8o, deuxième édition, 1800, 2 vol. in-8o; 17o *A l'institut*, *etc.*, *sur la destitution des citoyens Carnot*, *Barthélemy*, *etc.*, Paris, 25 vent., an 8, in-8o; 18o *Le vieux de la montagne*, 1799, 4 vol in-12, réimprimé sous ce titre: *Tige de myrte et Bouton de rose*, 1809, 2 vol. in-8o (compris aussi dans les *Œuvres dramatiques*); 19o *J. de Sales membre de l'institut au gouvernement provisoire, etc.*, 1800, in-8o; 20o *De la paix de l'Europe et de ses bases*, 1800, in-8o; 21o *Mémoires pour les académies*, 1800, in-8o; 22o *Vie littéraire de Forbonnais*, 1801, in-8o (aussi dans les *Œuvres dramatiques*); 23o *Eloge historique du général Montalembert*, 1801, in-4o (fait conjointement avec S. de Laplatière, et réimprimé dans les *Œuvres dramatiques*); 24o *Mémoire en faveur de Dieu*, 1802, in-8o; 25o *Mémoire de Candide, sur la liberté de la presse, la paix générale, les fondements de l'ordre social et d'autres bagatelles*, par le docteur Ralph, trad. de l'allemand sur la 3e édit., 1802, in-8o, et 1805, in-8o; 26o *Défense d'un homme atteint du crime d'avoir défendu Dieu*, 1803, in-8o; 27o *Malesherbes*, 1803, in-8o (cet écrit a été prohibé); 28o *Louis XV et Louis XVI*, 1803, in-12 (c'est le 4e vol. de la *Suite des éléments de l'histoire de France* par Millot; il a été saisi et brûlé); 29o *Histoire des trois rois George de l'Angleterre*, 1803; 30o *Examen pacifique des paradoxes d'un célèbre astro-*

noms en faveur des athées, suivi d'un essai philosophique et religieux sur une nouvelle cosmogonie, 1804, in-8°; (c'est le 2e vol. de l'édition prétendue de *Mémoire en faveur de Dieu, à Brunswick*); 31° *Lettre d'un bâtard d'amour à un bâtard de littérature*, etc., 1803, in-8° (se trouve aussi dans l'*Essai sur le journalisme*); 32° *Histoire d'Homère et d'Orphée*, 1808, in-8°; 33° *Œuvres dramatiques et littéraires*, 1809, 6 vol. in 8°; 34° *Éléments d'histoire générale* par Millot, t. X et XI, 1809, 2 vol. in-12 (depuis la paix de 1763 jusqu'au consulat en France); 35° *Histoire de la révolution de France*, par B. Molleville, t. XI-XIV, 4 vol. in-8° (désavoués en effet par B. Molleville); 36° *Analyse du catalogue de la bibliothèque de M. de Sales*, Paris, 1810, in-8° (on reconnait facilement dans ce catalogue les ouvrages qui sont de Delisle et qu'il n'a pas signés; il en parle avec une complaisance vraiment curieuse); 37° *Supplément essentiel, etc., du catalogue*, in-8°; 38° *Essai sur le journalisme depuis 1735 jusqu'en 1800*, in-8°, 1811 (l'objet de cet essai polémique était surtout de répondre à Grimm, à Geoffroy et autres critiques). A cette longue liste, il faudrait encore ajouter quelques écrits restés manuscrits, et particulièrement: *Matériaux de l'histoire de la Chine, devant servir de base aux Annales de la Chine dans l'histoire des hommes*. On croit que Delisle de Sales a aussi travaillé à plusieurs ouvrages publiés sous d'autres noms. De plus il a été l'éditeur de quelques livres anciens, et certainement des *Maximes de Larochefoucauld*, 1794, 2 vol. in-8° Une note curieuse, contenue dans le *Catalogue de la bibliothèque de Delisle*, semblerait prouver que l'idée première d'un arbre encyclopédique n'est point due à Bacon, mais à Christophe de Savigny.

DELLAC (Jean-Antoine), avocat à la cour royale de Paris, né le 1er mai 1781 à Freyssinet, près de Chalinargues (Cantal), a publié: 1° *Essai sur la législation chinoise*, 1822, in-8°; 2° *Notice sur Mirabeau*, dans la *Galerie française*; 3° plusieurs articles sur des jurisconsultes, dans la *Biographie universelle*.

DELLAMARIA (Dominique), célèbre compositeur dont la famille était originaire d'Italie, naquit à Marseille en 1768, et non pas en 1778 comme l'ont dit et répété tous les biographes. Passionné dès son enfance pour la musique, il y fit de tels progrès qu'à dix-huit ans il composa un opéra qui fut représenté dans sa ville natale. Il était déjà fort habile sur le piano, le violoncelle et autres instruments. Il passa dix ans en Italie pour y perfectionner son talent sous les plus célèbres maîtres, tels que Paësiello, et y fit jouer *Il Maestro di capella*, et cinq autres opéras de sa composition. Il revint en France en 1796, et se rendit à Paris, où il donna, en 1798, presque en même temps, deux opéra-comiques, *Le Vieux Château*, au théâtre Feydeau, et *Le Prisonnier, ou la Ressemblance*, au théâtre Favart. Ces deux ouvrages, surtout le second, opérèrent une révolution presque subite dans le système musical dont on s'était engoué depuis une dixaine d'années. On se dégoûta avec raison de la musique savante et chromatique qui, par le bruit de l'orchestre, écrase les voix sans parler aux sens, ni à l'esprit, ni au cœur, et l'on revint aux chants faciles, naturels, expressifs et aux accompagnements légers. Dellamaria donna encore au théâtre Favart, la même année, *L'Opéra-Comique* et *L'Oncle valet*, et, en 1799, *Jacquot, ou l'École des mères*. Ces trois ouvrages, surtout les deux premiers, sans ajouter à la réputation du jeune compositeur, confirmèrent l'idée avantageuse qu'on avait de sa facilité, de son talent et de la fécondité de son génie. Sa jeunesse semblait lui promettre de nombreux succès et le destiner à être le successeur des Grétry et des Dalayrac; mais une mort prématurée l'enleva le 9 mars 1800. Il souffrait depuis longtemps d'un abcès dans la tête, lorsqu'un jour la douleur l'ayant forcé de quitter la table avant la fin d'un repas où il assistait, il crut se distraire en se promenant sur la place des Victoires. Il y suivit machinalement une fille; mais à peine entré chez elle, il tomba la face dans la cheminée et cessa d'exister. Comme on ne trouva point sur lui de papiers qui le fissent reconnaître, on le porta à la Morgue. Ce fut là que ses amis le reconnurent quelques jours après. Depuis sa mort, on a joué deux opéras de lui, en trois actes, *La Maison du Marais*, en 1800, *La Fausse Duègne*, en 1802. Ces ouvrages posthumes n'ont pas été aussi goûtés que les précédents, soit que l'auteur n'eût pas eu le temps d'y mettre la dernière main, soit que les poëmes fussent moins intéressants. Dellamaria dessinait et faisait des vers; il avait de l'esprit: on le voit par sa musique tour à tour vive, tendre, gaie, naïve, brillante, mais toujours vraie, et parfaitement adaptée aux paroles et aux situations. Les romances, les petits airs de ses opéras ont eu une vogue populaire. Sous des traits désagréables et une physionomie dure et presque repoussante, cet aimable compositeur cachait une belle ame et un excellent cœur.

DELLÈTRE. *Voy.* Demorcy.

DELLEVILLE (Philippe-Auguste-Charlemagne), membre de la convention nationale, naquit en Normandie, en 1758. Il exerçait la profession d'avocat, lorsque les électeurs du département du Calvados le nommèrent, en septembre 1792, député à la convention. Appelé à prononcer sur le sort de Louis XVI, il répondit ainsi à la question de la ratification du jugement par les assemblées primaires: « Pour ne pas exercer un pouvoir dictatorial, je dis oui. » Sur la question de la peine, il vota la détention et le bannissement à la paix, et appuya vivement la demande en sursis après la condamnation. Signataire de la protestation des soixante-treize contre la journée du 31 mai, il fut proscrit à son tour, et ne reprit sa place dans la représentation nationale qu'après le 9 thermidor. Son premier soin, en rentrant dans la convention, fut de proposer la destruction de la guillotine, et la révision des listes d'émigrés, sur lesquelles figuraient des personnes qui n'avaient jamais abandonné le sol de la patrie. Il demanda aussi qu'un monument national fût élevé à la mémoire des girondins tombés sous la hache de la révolution. Mais il ne sut pas malheureusement borner à ces motions honorables sa haine contre les jacobins. On le vit monter encore plusieurs fois à la tribune pour provoquer de nouveaux sacrifices au Dieu des vengeances, en réclamant la mise en jugement des terroristes détenus, et en insistant pour que les députés républicains, arrêtés à la suite des mouvements insurrectionnels du 1er prairial, fussent exceptés de l'amnistie, par laquelle l'assemblée voulut clore sa session. Il se prononça du reste pour la réélection de droit des deux tiers conventionnels, et passa lui-même au conseil des cinq-cents, en vertu de cette mesure. Il y combattit le projet de rétablir la loterie, attaqua la loi du divorce comme immorale, et demanda l'abolition des marchés de chair humaine. Quoique non suspect d'être favorable au parti démocratique, il proposa de faire réviser par la cour de cassation, les jugements de la haute cour nationale de Vendôme, contre Babeuf et ses coaccusés. Aux approches du 18 fructidor, il se jeta entièrement, avec son compatriote Delahaye, dans les rangs du parti de Clichy, qui dominait alors l'assemblée, et luttait audacieusement, non seulement contre le directoire, mais encore contre l'esprit de la révolution et les institutions ré-

publicaines. Il parut à la tribune, le 1er septembre, et dénonça Bailleul, comme atteint de folie, pour avoir publié une *Lettre à ses commettants*, dans laquelle il en appelait à leur énergie contre les menaces du royalisme. Le directoire ne le comprit pas néanmoins dans le coup d'état dont il frappa ses adversaires, et qui atteignit des républicains sincères tels que Carnot et Thibaudeau, tandis qu'il épargnait ainsi un véritable champion des conspirateurs liberticides. Delleville ne craignit pas ensuite de repousser la proposition du collègue qu'il avait accusé de démence, et qui tendait à perpétuer, par une fête nationale, le souvenir du 18 fructidor : « Il ne faut pas croire, s'écria-t-il, que parce qu'il y a eu un mouvement le 18 fructidor, il suffira de venir proposer des résolutions folles pour qu'elles soient adoptées. » Le 20 octobre suivant, il s'efforça de faire rejeter le projet de déportation des nobles, ainsi que la loi de présuccession des biens des parents d'émigrés en faveur de la république. Il termina sa mission représentative, le 20 mai 1798, et passa, comme vérificateur, à la comptabilité intermédiaire. Le 18 brumaire le fit entrer dans la magistrature judiciaire, en qualité de juge d'appel à la cour de Caen. Présenté plus tard, par le collège électoral du Finistère, comme candidat au corps législatif, il y fut appelé par le sénat, le 21 septembre 1805 : il prononça, en 1807, l'éloge de Portalis, et sortit de l'assemblée, en 1810. Il reparut, en 1814, comme candidat pour la place de secrétaire rédacteur à la chambre de députés, et ne fut point nommé.

DELMAS (Antoine-Guillaume), lieutenant-général, né en 1767 à Argentat, département de la Corrèze, d'une ancienne noblesse militaire, entra dès l'âge de onze ans au régiment de Touraine, où son père, chevalier de Saint-Louis, avait servi, et dans lequel son oncle, le chevalier de la Coste, était alors capitaine. En 1778, il rejoignit son régiment aux États-Unis. Delmas, né avec une imagination vive, des passions ardentes, un caractère audacieux, eut une jeunesse orageuse ; elle le jeta dans des écarts, tels que, malgré la sollicitude et l'affection de son colonel, le vicomte de Mirabeau, il fut forcé de quitter son corps en 1788. Les principes qu'il avait puisés dans la guerre de l'indépendance américaine, le placèrent, comme tous les officiers français qui l'avaient soutenue, dans les rangs de ceux qui voulurent modifier nos anciennes institutions. Aussi fut-il choisi, d'une voix unanime, en 1791, pour commander le premier bataillon des volontaires de son département. Il débuta et acquit promptement une brillante réputation à la tête de son corps, à l'armée du Rhin, sous les yeux des généraux Custine et Houchard. Le 17 mars 1793, Delmas soutint un combat opiniâtre sur les hauteurs de Stromberg ; le 28, les Prussiens plus nombreux renouvelèrent leurs attaques et furent repoussés sept fois ; mais les troupes qui appuyaient la droite de Delmas ayant été forcées à la retraite, il se trouva débordé et condamné à quitter une position qu'il avait si vaillamment défendue, qu'il voulait conserver à cause de son importance. Sa perte, en effet, donna à la cavalerie ennemie la possibilité de déboucher dans la plaine de Waldagesheim, et de livrer avec avantage de nouveaux combats à notre infanterie, déjà épuisée par ceux qu'elle avait soutenus contre des forces supérieures. Ce fut dans une de ces circonstances que Delmas fut chercher son drapeau au milieu de la cavalerie ennemie, tua de sa main deux hussards qui le défendaient, et le rapporta aux applaudissements de toute l'avant-garde témoin de sa valeur. Il se couvrit encore de gloire le 28 et le 30 mars à Bingen et à Alzey. Le 16 mai, chargé par le général Custine d'enlever, avec son bataillon, le village de Herixeim, défendu par douze cents hommes, il aborda ce corps avec tant de promptitude et de résolution, qu'il tua lui-même le colonel qui le commandait. Un courage aussi brillant, favorisé par l'intelligence de la guerre, lui valut le grade de général de brigade et le commandement de toute l'infanterie de l'avant garde. Vers le 12 juillet, il fut chargé, par le général en chef Beauharnais, d'attaquer la droite de l'ennemi appuyée à la chapelle Sainte-Anne, montagne près de Landau. Cette entreprise était aussi périlleuse que d'une combinaison difficile : il fallait parcourir les revers de plusieurs montagnes, calculer des distances inaperçues, braver le feu de l'ennemi ; il fallait encore que toutes les têtes de colonne débouchassent à la fois sur le point le plus culminant, le plus fortifié, et par conséquent le mieux défendu ; mais le général Delmas a tout pesé, tout prévu, ses ordres sont suivis : il enlève à l'ennemi sa redoute et son artillerie, et donne ainsi à l'armée française, tenue en échec au pied de la montagne, la faculté de pénétrer dans la plaine et de porter sa gauche sur Roth, son centre sur Edesheim, et de menacer Germesheim avec sa droite. Sur ces entrefaites, la reddition de Mayence ayant été annoncée, l'armée rentra dans les lignes de la Lauter. Le général Delmas fut envoyé à Landau pour commander les troupes sous les ordres du général de division du génie Laubadère, chargé de la défense de cette place, qui fut bientôt étroitement bloquée. Sa garnison n'eut pas seulement à lutter contre les efforts de l'ennemi et à supporter les plus grandes privations ; elle fut en proie aux dissensions et à l'esprit de parti qui agitaient alors la France, et qu'entretenaient, dans ce boulevard de nos frontières, la présence, les prétentions, l'exagération et les menées d'un représentant du peuple. Il provoqua la destitution du général Delmas, que la société des jacobins dénonça avec violence ; mais il fut prouvé que si cet officier général avait méprisé les droits que les uns et les autres s'arrogeaient, c'était pour ne s'occuper que du salut de la place. Pendant qu'il était l'objet des plus absurdes accusations, l'opinion qu'on avait de sa capacité le portait au commandement en chef de l'armée, auquel il fut nommé, par arrêté du gouvernement, le 24 septembre 1793 ; mais sans ambition, et éloigné par caractère de l'intrigue, il refusa cet emploi éminent et dangereux ; il ne voulut point, d'ailleurs, abandonner Landau dans un moment difficile, bien que c'eût été le moyen de se soustraire aux persécutions et qu'il lui était facile de franchir la ligne du blocus et d'éviter l'armée ennemie, pour se rendre à son nouveau poste. Dès la levée du blocus, il prit le commandement d'une division, poursuivit l'ennemi sur Neustadt, et prit position à Spire. Le 29 mai 1794, l'armée ennemie ayant fait un grand mouvement offensif sur la ligne de Kaiserslautern, au Rhin, attaqua avec des forces supérieures le point de Schifferstat, défendu par l'avant-garde. Déjà il faisait de grands progrès et avait forcé le défilé de la Rébut, lorsque le général Delmas, à la tête des 17e de dragons, 2e et 9e de grosse cavalerie, déboucha dans la plaine, culbuta l'ennemi, et le rejeta de l'autre côté du Spyrlack. Cette charge bien engagée, conduite avec audace, eut un succès complet, et permit au général Desaix de reprendre l'offensive. Cependant la perte de Kaiserslautern força l'armée de se retirer sur les lignes de la Queich. Quelques jours auparavant, la société populaire de Spire avait renouvelé la dénonciation des jacobins de Landau et de Paris, contre le général Delmas, comme étant un des anciens nobles

les plus contraires aux idées du jour, et ce fut sur le champ de bataille de la Rehut, au moment des brillants avantages qu'il venait de remporter, qu'un officier supérieur de gendarmerie vint exécuter l'ordre de son arrestation. Sans se prévaloir de ses services, ni du dévouement du soldat, et après avoir achevé glorieusement cette journée, il se constitua prisonnier, et fut conduit dans les prisons de Paris; mais l'armée réclamant en lui un de ses plus fermes soutiens, il lui fut bientôt rendu, et envoyé au nord. Il rentra en ligne à la tête d'une belle division, destinée d'abord à attaquer l'île de Walcheren, et se fit connaître à cette armée par une affaire brillante à Boxtel contre une division anglaise. Dans les premiers jours d'octobre, il arriva avec sa division devant Bois-le-Duc; dans la reconnaissance qu'il fit de cette place, couverte par des marais et des inondations, il se trouva tout à coup devant le fort d'Orthem, entouré d'un large fossé rempli d'eau et palissadé; il découvre, en parcourant rapidement son enceinte, un point dégarni de palissades, et remarque dans la garnison une sorte d'hésitation dans les dispositions de défense; il dit alors à ses officiers et à huit hussards qui l'accompagnaient: « Mes amis, le fort est à « nous, qui m'aime me suive; » et lançant son cheval, franchit le fossé, gravit le parapet, et entre le premier dans le fort. Les cinquante hommes qui le défendent, étonnés d'une telle audace, sabrés et poussés hors de la barrière, se hâtent de chercher leur salut au-delà de cette enceinte; ils sont poursuivis jusque sur les glacis de Bois-le-Duc. Le général Delmas fit canonner cette place par l'artillerie de sa division, qu'il s'empressa de placer dans le fort dont il venait de s'emparer avec tant de bonheur. Sa possession permit qu'on s'occupât, avec plus de sécurité, du siége de Creve-Cœur. Le général Delmas en fut chargé. Il ouvrit la tranchée à quatre-vingts toises du glacis, et mit tant d'activité et d'audace dans toutes ses attaques, que le 27 septembre 1794 il signa la capitulation de ce fort important; ensuite il fut employé au siége de Bois-le-Duc, siége éminemment favorisé, assuré même par la prise d'Orthem et de Creve-Cœur. Vers la fin de 1795, il passa de nouveau au commandement d'une division de l'armée du Rhin. Le 14 juin 1796, il enleva de vive force la position de Neuhoff, et couvrit ainsi le mouvement des troupes qui se dirigèrent sur Strasbourg, pour le passage du Rhin, effectué le 23 du même mois. Le général Moreau, dans son rapport au directoire, sur la bataille d'Ettingen, rendit hommage aux talents que le général Delmas avait déployés dans cette journée. Il avait soutenu avec avantages plusieurs autres combats dans cette campagne mémorable, lorsque sous les murs de Newbourg sa division eut à résister à des forces quadruples; et l'engagement fut si vigoureux et la mêlée si complète, qu'il fut blessé d'un coup de sabre à la hanche, et forcé de rentrer en France. Après son rétablissement, il passa à l'armée d'Italie avec une forte division, qui fut immédiatement employée dans le Tyrol. Il combattit à Cembra et à Neumark, et battit à Bautzen les généraux Kerpen et Landon. La discipline qu'il savait maintenir dans les troupes les préservèrent des fureurs et des vengeances des peuples belliqueux du Tyrol. Dans la marche de Bautzen sur Brixen, le résultat de cette conduite fut de la dernière importance, le pays étant alors en pleine insurrection contre l'armée française. Il fut ensuite envoyé à Mantoue, pour faire rentrer dans l'obéissance une garnison nombreuse qui avait méconnu ses chefs; il réussit complétement. En 1799, des considérations politiques ayant déterminé le général Joubert à quitter le commandement de l'armée d'Italie, au moment où l'on faisait tous les préparatifs pour recommencer les hostilités, ce général ne crut pas pouvoir le remettre en de meilleures mains que celles du général Delmas, qui le garda jusqu'à l'arrivée du général *Schérer*. Il commença la campagne de 1799, à la tête d'une nombreuse division d'avant-garde. Il fut chargé, le 26 mars, d'enlever les hauteurs et les redoutes de Pastringo, et de passer l'Adige sur ce point. Ses opérations furent si bien dirigées, et ses troupes le secondèrent avec tant de vigueur, que les positions furent enlevées et le fleuve franchi. Il fut blessé dans cette bataille, mais ne voulut pas quitter sa division qu'appelaient de nouveaux dangers. En effet, le 5 avril suivant, la bataille de Magnano fut livrée; le général Delmas défendit toute la journée le point important de Buttapreda contre des forces supérieures, et qui venaient d'être victorieuses. Sans cette valeureuse résistance, marchant par Isola della Scala, l'ennemi fût arrivé avant nous sur Mantoue, et la retraite de plusieurs divisions eût été compromise. La blessure du général Delmas, prenant un caractère grave, il fut forcé de rentrer en France. Nos revers et notre situation intérieure, à cette époque, plaçaient le directoire exécutif dans la position la plus critique, et menaçaient son existence; il jeta les yeux sur le général Delmas, pour le commandement de la 17e division militaire (Paris); mais il était dans les principes de ce général et dans son caractère de préférer les champs de bataille aux champs de l'intrigue, et de ne combattre que les ennemis extérieurs de son pays; il refusa donc, et obtint le commandement d'une division active à l'armée du Rhin. Avant de s'y rendre, il reçut du gouvernement, par arrêté spécial en date du 4 aout 1799, une armure complete comme un témoignage de ses éclatants services. Bientôt apres il en rendit de nouveaux: il força le passage de la riviere d'Albe avec tant d'impétuosité, que les Autrichiens n'eurent pas le temps de rompre leur pont. A la bataille de Engen, et notamment à celles de Mœskirch et de Biberach, il ajouta à sa haute réputation et à sa gloire. En juillet, il quitta cette armée pour passer à celle d'Italie, en qualité de lieutenant du général en chef; il prit le commandement de l'avant-garde. Cette campagne s'ouvrit le 25 décembre 1801, par le passage du Mincio à Pozzolo et à Monzembano. Après avoir passé le pont sur ce dernier point, Delmas forma tout son corps d'avant-garde sur quatre colonnes: elles marchèrent à l'ennemi à égale hauteur, en bon ordre et les rangs serrés avec la confiance qu'inspire toujours un général valeureux et tacticien; elles eurent bientôt traversé l'espace qui les séparait de la ligne ennemie sans répondre aux feux de mitraille et de mousqueterie qui se croisaient sur leurs flancs avec celui de l'artillerie des redoutes de Salionze: cette marche audacieuse prévint les dispositions de l'ennemi; Delmas, continuant à s'avancer, se plaça entre les deux points de Salionze et de Valleggio, appuis du prince de Hoenzollern. Alors, les autres divisions françaises purent effectuer sans obstacle le passage du Mincio. Le lendemain il enleva les redoutes. Dans ces deux journées le général Delmas manœuvra constamment avec beaucoup d'habileté, et fut le pivot de toutes les opérations des divisions qui débouchèrent par Monzembano. L'armée marchant sur Véronne, le général Delmas la devança de beaucoup pour s'emparer des hauteurs de Mazo qui dominent cette ville, et dont l'accès ayant été jugé impossible dans la campagne précédente, avait été une des premieres causes des revers du général Schérer. Dans sa marche rapide, cette avant-garde

eut à vaincre de grands obstacles : il fallut ouvrir un chemin entre des rochers, traîner et porter à bras des pièces et des caissons au milieu de la neige et des glaces; mais tel était l'effet de la confiance que Delmas inspirait à ses troupes, qu'elles auraient surmonté des difficultés plus grandes encore. Cette heureuse entreprise détermina la retraite de l'ennemi et l'évacuation de Véronne. Le 5 janvier, il enleva les postes de Soave et de San Vittore, et s'empara le soir de la position de Monteforte. Il gravit les escarpements des torrents qui descendent du Zermeghede pour arriver par Torossa sur le versement de cette montagne en arrière de Montebello. Ses soldats le suivirent dans cette marche hardie et difficile avec la confiance et l'intrépidité dont ils lui avaient donné des preuves lorsqu'ils avaient tourné Véronne. Le 11, après le passage de la Brenta, les Autrichiens s'efforcèrent vainement d'arrêter Delmas à Ospitale di Brenta; bientôt culbutés, ils furent obligés à une prompte retraite. Le 14 janvier, les hostilités cessèrent, et l'armistice, prélude de la paix, fut bientôt conclu. Il prit alors le commandement des troupes en Piémont dont le quartier général était à Turin. En juillet 1801, l'armée d'Italie fut agitée de menées sourdes qui avaient évidemment un but politique. Le général Moncey qui commandait en Lombardie, parvint à enlever tout prétexte à la révolte, en acquittant la solde; les démarches du général commandant en Piémont, n'eurent pas le même succès; l'insurrection s'y organisa lentement, et éclata tout à coup d'une manière terrible. D'abord des compagnies de sapeurs refusèrent de partir et d'ouvrir les rangs au général Dalmas, lorsqu'il s'avança pour rejoindre les officiers qui étaient à l'autre extrémité de cette troupe; entraîné par son caractère bouillant et l'habitude d'être obéi, il veut pénétrer; les baïonnettes se dirigent contre sa poitrine, il est forcé de mettre le sabre à la main pour se dégager et détourner les coups qui lui sont portés; après un combat corps à corps, il parvint enfin par sa vigueur à faire partir ces compagnies. Cet événement donna le signal de l'insurrection, enhardit les conjurés à décider le soldat à se défaire d'un général dont ils redoutaient, avec raison, le caractère et la résolution inflexibles. Déjà les chefs de corps avaient perdu toute autorité, même toute influence, un seul excepté, le colonel Préval, à qui ses cavaliers restèrent constamment fidèles. Les insurgés s'emparent de la citadelle; le commandant veut en défendre l'entrée, il tombe sous leurs coups. Le lendemain, ils cernent la maison du général, le demandent à grands cris; les propos les plus séditieux retentissent de toutes parts; les menaces les plus effrayantes sont prononcées. Ce ne fut pas sans peine que les généraux, les chefs et les officiers réunis gagnèrent sur le général Delmas de ne pas se préserner; il ne céda qu'à la crainte trop fondée de tout perdre, en livrant à la fureur d'une soldatesque désormais sans frein, cette masse d'officiers déterminés à lui faire un rempart de leurs corps; enfin on le décida à quitter Turin sous l'escorte de cavaliers du sage et brave 3e régiment, pour enlever aux factieux un prétexte apparent de leurs affreux désordres. Son départ néanmoins n'en fut point le terme, et cet état de rebellion dura encore pendant douze jours. Le général Delmas fut ensuite employé comme inspecteur-général; mais peu après, il fut condamné à s'éloigner de Paris et à vivre dans une sorte d'exil, qui dura environ dix ans. Des réponses piquantes qu'il osa adresser au premier consul sur quelques sujets politiques, furent les motifs de cette disgrace. Elle n'eût été que passagère, si des ennemis personnels n'eussent été constamment près de Napoléon, et surtout s'il n'eût été pour eux un rival couvert de gloire, d'une réputation faite, et d'une vaillance personnelle aussi redoutable à ses propres adversaires, qu'aux ennemis de la France. En 1813, frappé de nos malheurs et prévoyant les succès de l'étranger, il offrit son épée : l'empereur l'accepta. Il prit à Lutzen le commandement d'une division du 3e corps. Les 20 et 21 mai, il combattit avec ce sang-froid et cette résolution qui lui étaient si naturels. Il reçut du maréchal Ney l'ordre de marcher sur Pleitiz : « Dites « au maréchal, répondit-il, que non seulement je « ferai des démonstrations, mais que j'enlèverai ce « village, même la hauteur de laquelle l'ennemi nous « foudroie de son artillerie. » Il tint parole, et ce mouvement audacieux contribua efficacement à précipiter la retraite de l'ennemi. Sa division souffrit beaucoup dans cette journée, ses masses furent dans l'espace de vingt minutes jalonnées par le nombre des morts. Pendant l'armistice, il instruisit lui-même sa division aux manœuvres et aux grandes évolutions : aussi se fit-elle remarquer à la bataille de la Katzbach, et soutint avec habileté la retraite de l'armée de Silésie. Le 12 octobre, le général Delmas, dont on connaissait la vigueur, fut chargé d'attaquer un corps d'avant-garde qui menaçait les derrières de l'armée. Il l'aborda et lui enleva deux pièces de canon. Le 16, il se fit encore remarquer à la bataille de Wachau, et, le 18, sous Leipsick, fut son dernier jour de gloire; vers le milieu de cette fatale journée, il fut frappé du coup mortel; mais son nom vivra dans les fastes des guerriers français.—Ce nom se serait sans doute couvert d'un nouvel éclat, si son frère Delmas de la Coste n'eût été arrêté dans sa carrière par la position politique du général disgracié. Il est hors de doute que la valeur héréditaire et brillante, ainsi que la capacité déjà reconnue de M. de la Coste, l'eussent rapidement porté aux premiers emplois; le sort de son frère a fixé le sien; il a dû rester major-lieutenant-colonel de cuirassiers, depuis 1803, et chef d'escadron de gendarmerie depuis 1814.

DELMAS (J.-P.-B.), né aux environs de Toulouse, en 1754, était officier de la milice lorsque la révolution éclata, et fut porté, par sa réputation de patriotisme, au poste d'aide-major de la garde nationale de cette ville. Le département de la Haute-Garonne le nomma, en 1791, député à l'assemblée législative. Il y travailla dans les comités militaires, fit rendre plusieurs décrets relatifs à l'organisation de l'armée, et fut revêtu des fonctions de secrétaire le 25 janvier 1792. Chargé, après le 10 août, d'aller porter à l'armée du Nord la nouvelle officielle de la déchéance du roi, il s'acquitta de sa mission avec le zèle qu'on pouvait attendre d'un député qui avait laissé percer, plus d'une fois, sa secrète tendance au républicanisme long-temps avant la chute du trône. Ses commettants s'empressèrent d'approuver tacitement sa conduite en le réélisant à la convention nationale. Il y siégea parmi les montagnards, présida les jacobins, déclama contre les aristocrates et les modérés, et vota la mort du roi, sans appel et sans sursis. La convention le nomma président, et le fit entrer ensuite au comité de salut public. Delmas se prononça pour les membres de ce comité contre Robespierre, et fut un des six députés que l'assemblée adjoignit à Barras, dans la journée du 9 thermidor, pour marcher contre Henriot et la commune. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que le supplice du *triumvirat*, comme on appelait alors l'alliance étroite de Robespierre avec Saint-Just et Couthon, allait entraîner la chute des comités et de la Montagne. Il était rentré au comité de salut public dans les premiers jours de la réaction, et s'était vu porter encore à la présidence de la société des jacobins.

Bientôt il dut craindre non seulement une disgrace, mais la proscription qui atteignait de plus en plus les hommes les plus dévoués au système républicain, et jusqu'aux provocateurs même de la journée de thermidor. Il attaqua pour lors avec violence les ennemis de la Montagne, menaça les réacteurs de *la massue nationale* qui avait écrasé Lafayette et la Gironde, et proposa un projet de police pour les sociétés populaires. Il redouta cependant assez le réveil des passions démocratiques pour n'oser pas en espérer l'oubli de ce qu'il avait fait contre elles, et reprit, au 1er prairial, son attitude hostile contre les montagnards. La convention, mettant à profit sa fougue et sa versatilité, le chargea encore du commandement des troupes qui dispersèrent les insurgés. Il passa, peu de temps après, au conseil des anciens, y obtint successivement les honneurs du secrétariat et de la présidence, laissa bientôt paraître quelques symptômes de démence, et mourut, en 1798, d'un accès de folie.

DELOM (Joseph), né le 29 janvier 1768, à Marambat, arrondissement de Condom (Gers). Au sortir de ses études, qu'il termina à Bordeaux, il s'enrôla dans le 7e régiment de la Gironde, le 5 août 1792; il passa, sept mois après, comme sergent dans les chasseurs de montagnes; et après avoir parcouru tous les grades intermédiaires, il fut nommé, en récompense de ses services, capitaine le 1er ventôse an 3. Il donna des preuves de valeur, le 14 octobre 1805, sous les ordres du maréchal Ney, en forçant un des premiers le passage du pont d'Elchingen. Chef de bataillon le 21 nonovembre 1806, il emporta, au commencement de 1807, d'après les ordres du général Colbert, avec un seul bataillon de voltigeurs, le poste de Leinsberg, défendu par le bataillon prussien Statterheim, deux pièces de canon, plusieurs escadrons et des cosaques. Ce brillant combat, dans lequel l'ennemi perdit, outre un grand nombre de morts et de blessés, deux cent cinquante-cinq hommes qui furent faits prisonniers, valut à Delom l'honneur d'être mis à l'ordre du jour de l'armée, et le 19 mars suivant, il reçut la décoration de la légion d'honneur. Le 23 mai 1807, il fut chargé par le maréchal Ney, avant la bataille de Friedland, d'obtenir des renseignements sur la position de l'armée ennemie, et de faire quelques prisonniers. Delom prend avec lui dix chasseurs d'élite du 10e régiment de chasseurs à cheval, et se précipite sur un corps de cosaques. Le premier ennemi qui ose tenter le combat est un de leurs officiers; Delom le saisit, le terrasse, et le tue avec sa propre lance, qu'il parvient à lui arracher; sans perdre un seul instant, il fond sur un autre cosaque, qui, se sentant vivement poursuivi et près d'être atteint, fait volte face, et du même coup de lance lui traverse le bras droit de part en part, et le blesse dangereusement au ventre. Renversé et même désarmé, le brave se relève, reprend promptement son sabre, évite un second coup, lutte corps à corps avec le cosaque, le force à se rendre et l'emmène au maréchal. Cette belle action fut récompensée par le grade d'officier de la légion d'honneur. Delom passa, le 6 septembre 1808, dans le 6e régiment d'infanterie légère, compris dans le 6e corps de l'armée d'Espagne, et se trouva encore sous les ordres du maréchal Ney, qui, connaissant sa valeur, lui donna, le 10 juillet 1810, le commandement de la première colonne destinée à l'assaut de Ciudad-Rodrigo. En 1811, Delom fut nommé major, colonel en second, et enfin colonel titulaire du 22e régiment de ligne; il se couvrit de gloire devant Salamanque, et fut grièvement blessé d'un coup de feu à cette bataille, qui porte le nom de bataille des Arapiles. La balle entra dans la partie supérieure et postérieure de l'épaule gauche, et s'enfonça si profondément dans l'épaisseur des chairs, au voisinage de l'articulation, que les gens de l'art ne purent jamais l'extraire. Elle resta dix-huit mois dans l'épaule, et vint après ce temps faire saillie sous la peau, d'où on put alors l'extraire facilement; mais le long séjour de ce corps étranger dans l'articulation engendra un ulcère, qui causa la mort du brave Delom. Il expira le 28 juin 1826, à Vic-Fezenzac, où il s'était retiré, et dont il était devenu maire. Ses lumières, son désintéressement, les services importants qu'il rendit à ce pays, lui valurent l'affection de toute la population. Sa mort fut une calamité publique; cependant le curé de Vic-Fezenzac refusa la sépulture au brave Delom. Ce refus indigna tous les habitants du canton qui assistaient à ses obsèques. Néanmoins la tranquillité ne fut pas un instant troublée; on n'entendit ni murmures, ni propos outrageants... La douleur n'est pas séditieuse, et le peuple sut apprécier à leur juste valeur les prières d'un clergé qui prononce anathème contre le défenseur de sa patrie, l'homme de bien et le protecteur des malheureux. Delom avait été nommé chevalier de Saint-Louis en 1814.

DELORT (Marie-Joseph-Raymond), maréchal-de-camp, né à Vic-Fezenzac, département du Gers, le 28 septembre 1769. D'abord destiné au barreau, la révolution le jeta dans la carrière des armes. Élu capitaine par une compagnie de volontaires, il servit avec elle à l'armée des Pyrénées-Occidentales, dans le 3e bataillon du Gers, et devint successivement adjoint aux adjudants-généraux, aide-de-camp du général Moncey et adjudant-général. Il revint dans sa ville natale après la dissolution de l'état-major dont il faisait partie. En 1798, il reprit de l'activité, et fut successivement chef d'état-major de différentes divisions aux armées de Hollande et d'Italie, en Dalmatie et en Illyrie. Il fut successivement nommé membre et officier de la légion d'honneur. Cependant l'adjudant-commandant Delort n'avait point eu un avancement qui répondît à son mérite. Ce n'est qu'en 1811 que l'empereur, sur les instances du duc de Feltre, l'éleva au grade de général de brigade. Il servit, en cette qualité, à la grande armée, et s'y trouvait employé, en 1813, sous les ordres du comte Bertrand, chef de l'état-major-général du 4e corps. Sa conduite lui valut, le 14 juin de cette année, la croix de commandant de la légion d'honneur. En 1814, il commanda, en Champagne, une brigade composée seulement de gardes nationales, qui déployèrent un courage digne des troupes de ligne. Il fut fait prisonnier à la Fère-Champenoise. Après l'abdication de l'empereur, le Roi l'employa comme inspecteur-général d'infanterie, et, en 1815, le ministre de la guerre le nomma chef de l'état-major de l'armée qui devait être réunie à Péronne sous les ordres du duc d'Orléans. Mais cette commission ne lui ayant point été envoyée directement, elle ne lui parvint qu'à son retour à Paris, le 23 mars, époque où Napoléon avait ressaisi le pouvoir. Il donna au général Delort de l'emploi à l'armée du Rhin, et le fit général de division après la bataille de Waterloo. Cette récompense, due au mérite autant qu'aux services de cet officier distingué, était malheureusement trop tardive. Après la seconde restauration, il fut mis à la retraite. Depuis cette époque, le général Delort se livre à des travaux qui lui feront prendre un rang distingué parmi les écrivains militaires et politiques, comme sa vie militaire lui en a donné un parmi ceux qui ont généreusement défendu leur patrie, en restant étranger à toute ambition comme à tout intérêt.

DELORT (Jacques-Antoine-Adrien, baron), lieutenant-général, né à Arbois, en Franche-Comté, le 16 novembre 1773, s'enrôla dans le 4e bataillon des volontaires nationaux du Jura, le 15 août 1791. Nommé sous-lieutenant au 8e régiment d'infanterie de ligne, le 16 juin 1792, il y devint lieutenant le 18 septembre de la même année, et fut adjoint aux adjudants-généraux le 15 juin 1793. Fait capitaine de cavalerie le 28 août suivant, il fut attaché au 24e régiment, le 21 octobre 1797, et placé dans le 22e le 29 décembre même année. Dans ces divers grades, il fit toutes les campagnes de la révolution. A l'armée d'Italie, il se fit remarquer le 26 mars 1799, et fut nommé chef d'escadron au 2e régiment de cuirassiers. En 1801, il se distingua de nouveau devant Mantoue. Le 29 octobre 1803, il fut promu au grade de major dans le 9e régiment de dragons, et nommé membre de la légion d'honneur le 26 mai 1804. A la bataille d'Austerlitz, où il reçut plusieurs blessures, le major Delort donna des preuves d'un rare courage. L'empereur le nomma colonel du 24e régiment de dragons le 1er mai 1805, et chevalier de l'empire, avec dotation, le 18 janvier 1808. Cette même année, le colonel Delort passa à l'armée d'Espagne. Il se trouva aux siéges de Roses, de Gironne, d'Hostalrich, de Tortose et de Tarragone, ainsi qu'aux batailles de Gargaden, du Pont-du-Roi, de Vals et de Wich. Il se distingua particulièrement à celle du Pont-du-Roi, où il enleva à l'ennemi vingt-cinq pièces de canon et tous ses bagages dans une charge des plus brillantes et des plus hardies. Ce colonel reçut la croix d'officier de la légion d'honneur, le 7 mars 1810. Le 23 du même mois, il mit complétement en déroute l'avant-garde de l'armée espagnole, à Vendrell, et le 9 avril suivant, à Villa-Franca, il battit une colonne ennemie et fit prisonnier le colonel qui la commandait. Le 15 août, il fut créé baron avec dotation. Au combat de Vals, la division italienne Palombini fut sauvée par le colonel Delort, qui arrêta sept escadrons espagnols avec un escadron de son régiment. Grièvement blessé dans cette charge, il resta sur le champ de bataille, et ne dut sa liberté qu'à une compagnie de son régiment qui vint le dégager. Le jour de l'assaut de Tarragone, le baron Delort poursuivit les fuyards de la place jusqu'à la mer et les sabra sous le feu des croisières anglaises. Le 24e régiment de dragons, conjointement avec une brigade italienne, ramena ensuite, au quartier du général Harispe, une colonne de neuf mille sept cents prisonniers, où se trouvaient le gouverneur de Tarragone et plusieurs généraux. Les brillants services du colonel Delort furent récompensés, le 21 juillet 1811, par le grade de général de brigade. Le 25 octobre suivant, à la bataille de Sagonte, il culbuta l'ennemi avec une haute valeur, et mérita d'être cité dans le rapport du maréchal Suchet. Le général Delort, toujours commandant l'avant-garde de l'armée d'Aragon, seconda avec habileté le général en chef lors de l'investissement de la ville de Valence. Il fut décoré de l'ordre de la couronne-de-fer le 3 janvier 1812, et fut nommé commandant de la légion d'honneur le 16 mars de la même année. Le 21 juillet suivant, le général Joseph O'Donnel attaqua, avec douze mille hommes, le général Delort, détaché à Castalla, et dont les forces ne s'élevaient qu'à quinze cents hommes. Mais le baron Delort exécuta habilement un mouvement de retraite en s'attachant à couvrir tous les passages. Il saisit un moment d'hésitation dans les manœuvres de l'ennemi, et le chargea avec un tel succès qu'il mit toute sa ligne dans le plus grand désordre, et força le général anglais Roche d'abandonner l'attaque du château d'Ibi. Cette affaire est une des plus brillantes de la guerre d'Espagne, et le général Delort, selon le rapport officiel, y montra *le sang-froid d'un général expérimenté et l'ardeur d'un militaire entreprenant.* Pendant toute la suite de cette campagne, le général Delort ne cessa d'obtenir des avantages sur l'ennemi. En juillet 1813, il fut chargé de couvrir la retraite de l'armée du maréchal Suchet, contraint de quitter l'Aragon et de se retirer en Catalogne. Pendant cette opération, le général Delort battit l'ennemi en plusieurs rencontres, et se distingua surtout par la précision et la vigueur de ses manœuvres. Rentré en France, il fut employé, en 1814, dans l'armée qui devait s'opposer à la marche des troupes alliées sur Paris. Il se trouva à la bataille de Montereau, le 18 février, et força, sur la route de Melun, quatre régiments à se rendre prisonniers, après avoir sabré lui-même le général qui les commandait. Napoléon récompensa cette action d'éclat en nommant le baron Delort général de division le 26 février. Après la rentrée des Bourbons, le général Delort fut nommé chevalier de Saint-Louis le 19 juillet 1814; mais il resta, en Franche-Comté, sans activité. En 1815, lors du retour de Napoléon, le maréchal Ney lui envoya l'ordre de venir prendre, à Lons-le-Saulnier, le commandement de sa cavalerie. La bataille de Ligny, livrée le 16 juin, fut gagnée par les belles charges que le général Delort y fit exécuter par sa division de cuirassiers. Deux jours après, il fit des efforts inouis à celle de Waterloo, où il reçut un coup de feu et huit balles dans ses habits. Après le second retour du Roi, il se retira dans sa ville natale, resta compris parmi les lieutenants-généraux disponibles, et fut admis à la retraite quelques années après. Le baron Delort cultive les lettres. Il s'occupe, en ce moment, d'une traduction d'Horace en vers français.

DELORT (J.), littérateur, né à Mirande le 17 novembre 1789, d'un père avocat au parlement de Toulouse, vint jeune à Paris, où M. l'abbé de Montesquiou, son compatriote, le fit placer, en 1814, dans les bureaux du ministère de l'intérieur, où il est aujourd'hui sous-chef de la division des sciences, belles-lettres et beaux-arts. La même année, il fut sabré par les Prussiens, aux Champs-Élysées, quoique très bon royaliste, et il faillit perdre la vie, sans avoir en aucune manière donné lieu à cette injuste provocation. Il a publié: 1° *Mes voyages aux environs de Paris*, 1821, 2 vol. in-8°, cet ouvrage, en prose et en vers faciles, contient quatre gravures et vingt-sept *fac simile* de lettres autographes de personnages célèbres, et un plus grand nombre de lettres inédites, 2° *Mémoire à messieurs les membres de la chambre des députés, pour provoquer une loi sur les propriétés littéraires et des récompenses en faveur des savants, gens de lettres et artistes*, Paris, 1822, in-8°; 3° *Essai critique sur l'histoire de Charles VII, d'Agnès Sorel et de Jeanne d'Arc*, 1824, in-8°; 4° *Histoire de l'homme au masque de fer, accompagnée de toutes les pièces authentiques*, 1825, in-8°. Dans cet ouvrage, M. Delort n'a rien dit qui lui appartînt; il répète ce qu'on avait dit avant lui, et l'homme au masque de fer n'en est pas moins resté mystérieux. Il a annoncé, comme étant sous presse: *Les Philosophes et les gens de lettres de tous les siècles à la Bastille*, in-8°.

DELPECH (François-Séraphin), mort à Paris, le 25 avril 1825, d'une affection de poitrine, à l'âge de quarante-sept ans. Il a publié: *Examen raisonné des ouvrages de peinture, sculpture et gravure, exposés au salon du Louvre en 1814*, Paris, 1814-1815, in-8°, qui a été publié en onze livraisons. On a encore de lui une série d'articles remarquables

sur le salon de 1812, insérés dans le *Mercure*. Il a été l'éditeur de l'*Iconographie des contemporains* de 1789 à 1820, dont il a rédigé le prospectus. Cette belle collection de portraits lithographiés, avec *fac simile*, commencée en 1823, doit être composée de cinquante livraisons, et contiendra en tout deux cents portraits et *fac simile*; elle est continuée par sa veuve. Delpech avait un goût très vif pour les arts du dessin, et un sentiment profond de leurs beautés.

DELPECH (J.), né à Toulouse en 1772, reçu docteur en médecine à la faculté de Montpellier, il se livra avec succès à la pratique de la chirurgie. Son mérite, comme opérateur habile, était connu dans tout le midi, lorsqu'il obtint la place de professeur de clinique externe à la faculté où il avait pris ses grades. A cette époque, l'école de Montpellier balançait encore avec avantage la renommée de celle de Paris. Les leçons de M. Delpech attiraient un grand concours d'auditeurs, et ont beaucoup contribué à former une foule de chirurgiens habiles. En 1815 il publia un opuscule intitulé: *Mémoire sur la complication des plaies et des ulcères, connue sous le nom de pourriture d'hôpital*, in-8o. En 1816, M. Delpech fit une publication beaucoup plus importante, c'est un *Traité des maladies réputées chirurgicales*, Paris, 3 vol. in-8o. Cet ouvrage, remarquable sous bien des rapports, n'a pas eu cependant tout le succès qu'on aurait pu attendre. Enfin, en 1823, il fit paraître un volume in-4o avec des planches, intitulé: *Chirurgie clinique de Montpellier*, ou *Observations et réflexions tirées des travaux de chirurgie clinique de cette école*, Paris et Montpellier. Les articles composant ce volume sont relatifs à la ligature des principales artères, aux fractures de l'humérus, à quelques affections dépendantes des maladies vénériennes constitutionnelles, et aux difformités connues sous le nom de *pieds-bots*. Profitant du peu de loisir que lui laissent ses fonctions de professeur et sa pratique particulière, M. Delpech s'occupe à enrichir la chirurgie du fruit de sa longue expérience. Ses travaux portent tous le cachet de l'école de Montpellier. La justesse et le brillant de ses aperçus, tout en prouvant que, même en chirurgie, l'étude des causes n'est point une chimère, démontrent que les idées de ce praticien habile sortent de la sphère, positive il est vrai, mais quelquefois rétrécie de la plupart des grands chirurgiens de nos jours. Son attention s'est reportée spécialement, dans les derniers temps, sur le traitement des difformités. Il a commencé à publier, dans la *Revue médicale*, un fragment de quelques mémoires, dans lesquels il se propose de parler successivement de ces sortes de maladies. M. Delpech est membre correspondant de l'académie de médecine de Paris et de plusieurs autres sociétés savantes et étrangères, et chirurgien ordinaire du Dauphin.

DELPIERRE DU TREMBLAY (Léocade), né en 1778. Les premières années de cet écrivain ont été consacrées aux travaux les plus pénibles de la campagne: successivement laboureur, bûcheron et garçon jardinier, à l'âge de vingt ans il savait à peine lire lorsque la vie de Suger lui tomba par hasard entre les mains. Cette lecture lui fit une telle impression que, sans s'effrayer des nombreuses difficultés qu'il n'ignorait pas devoir rencontrer, il forma la résolution de prendre pour modèle cet homme illustre, qui, de la plus basse extraction, au moyen de ses lumières et de ses vertus, avait su s'élever aux plus hautes dignités. La guerre de la révolution, qui appelait notre jeunesse sur les frontières, parut devoir lui offrir des ressources pour son instruction. Espérant trouver dans les camps plus de loisir pour étudier, il abandonna la bêche et la charrue, et fut bientôt nommé conducteur des équipages militaires. Dans les haltes, les cantonnements, sous la tente, et même en voyage, c'est en exerçant cet emploi que, disciple studieux de quelques bons livres, il se perfectionna dans la lecture et apprit les premiers éléments de mathématiques. Il vint à Paris sur la fin de l'an 6 pour y fréquenter les écoles centrales; mais privé de moyens pécuniaires, il fut contraint de retourner en province où il ouvrit une école qu'il ne tarda pas à abandonner pour s'attacher en qualité de secrétaire à M. Lavalette, secrétaire-général de la trésorerie nationale. La mort prématurée de cet administrateur l'ayant privé de cet emploi, il offrit ses services à Mme Lavalette qui lui confia l'éducation de ses enfants. Pendant ce préceptorat, il redoubla d'ardeur pour l'étude, et acquit les connaissances qui lui manquaient. M. Delpierre a publié: 1o *Lettres sur les études*, 1801, in-12; 4e édit., 1815, in-8o; 2o *Grammaire française tracée d'après les principes de Condillac, Dumarsais, Duclos d'Olivet, Restaut, Doumergue, Wailly*, etc., 1813, in-12; 2e édition, Châteauroux, 1823, in-18. 3o *Nouveau guide des femmes*, Paris, 1812, in-18; 1814, in-18; Châteauroux, 1818, in-18; 4o *Essai sur le contrat social d'une grande nation*, 1815, in-18; 5o *Traité de morale politique, suivi d'un Essai de contrat social et d'un Traité sur les études*, Paris, 1817, in-8o; 6o *Conseils sur les premières études*, Paris, 1817, in-16; 7o *Traité d'arithmétique*, Paris, 1818, in-18; 8o *De l'homme considéré d'après ses sensations, suivi de quelques vues sur le contrat social*, Paris, 1818, in-18; 2e édit., Châteauroux, in-18; 3e édit., augmentée de *quelques fragments littéraires*, Châteauroux, 1818, in-18.

DELPORTE (François), agronome, né, en 1746, à Boulogne-sur-Mer. Jeune, il se dévoua à l'agriculture; lorsque, dans sa province et presque partout ailleurs, on ne suivait encore qu'une aveugle routine, il apprit aux cultivateurs du Pas-de-Calais à sentir l'inappréciable avantage de la suppression des jachères, de la multiplicité des prairies artificielles, de la culture des plantes propres à l'amélioration des terres et à la nourriture des bestiaux, du choix des races, des soins pour les conserver pures et les perfectionner par les croisements, du régime capable de rendre leur éducation plus économique et leurs produits meilleurs; enfin de cette rotation raisonnée des récoltes qui les rend plus abondantes et plus variées. Il enseigna aussi à ses concitoyens de nouveaux procédés pour la dessiccation des fourrages, la confection des meules et pour prévenir la germination des grains; le premier, dans son pays et l'un des premiers en France, il cultiva la pomme de terre en grand pour la nourriture du bétail. Dès 1774, il avait tiré d'Angleterre un troupeau de moutons d'une race choisie. Plus tard, à ce troupeau, Delporte en ajouta un de mérinos, et fit participer tout le pays à cet avantage en facilitant le mélange des races et en donnant les moyens de former des troupeaux de progression. Attentif à prévenir le découragement qu'aurait pu produire l'avilissement du luxe des laines, M. Delporte s'empressa toujours de s'interposer entre le cultivateur forcé de vendre et le spéculateur trop avide. Ce qu'il avait fait pour l'amélioration des bêtes à laine, il le fit aussi pour celle des chevaux; l'ancienne société royale d'agriculture de Paris lui décerna une médaille d'or en 1785, et l'admit ensuite au rang de ses correspondants. Il fut l'un des fondateurs de la société de Boulogne; ses confrères l'honoraient d'être ses disciples. Il rendit un service plus éminent encore à l'agriculture en guidant, dans cette carrière, les premiers pas de M. Yvart. Il est mort, à soixante-treize ans, en 1819.

DELRIEU (E.-Jean-Baptiste), auteur dramatique, né à Paris, vers 1765, après avoir été long-temps professeur de rhétorique à Versailles, obtint, sous le gouvernement impérial, une place de chef de bureau dans l'administration des douanes et la croix de l'ordre de la réunion. Il a conservé cette place depuis la restauration. M. Delrieu se fit connaître, en 1793, par les fameux couplets qu'il composa en l'honneur de *la Montagne*. Partisan alors des idées anti-monarchiques, il a chanté depuis, dans une *Ode sur la naissance du roi de Rome*, Napoléon et son fils. Cet auteur fécond a donné des pièces à presque tous les théâtres de Paris : tragédies, comédies, drames, opéra-comiques, mélodrames, il s'est exercé dans tous les genres, excepté dans celui du vaudeville; mais à l'exception du *Jaloux malgré lui*, comédie en un acte, en vers, représentée au Théâtre-Français de la rue Louvois, en 1797, et d'*Artaxerce*, tragédie en cinq actes, jouée, en 1808, au théâtre de la rue Richelieu, ses ouvrages n'ont eu que point ou peu de succès. Celui qu'obtint *Artaxerce* tant à la ville qu'à la cour est dû en grande partie aux emprunts faits par l'auteur à Métastase, et lui valut de la part de l'empereur Napoléon une pension de 2,000 fr., et en 1810 une mention honorable dans le rapport de l'institut pour les prix décennaux. Cette pièce n'est réellement pas sans mérite; mais on a, avec raison, trouvé ridicule que M. Delrieu l'ait fait imprimer, accompagnée de notes, où les louanges lui sont prodiguées à toute outrance. Voici la liste de ses autres ouvrages dramatiques: au Théâtre-Français : 1° *Arcimpus*, tragédie en trois actes; 2° *Démétrius*, tragédie en cinq actes, 1815, remise avec des changements en 1820. Au théâtre Favart : 3° *Les Deux Lettres*, opéra-comique en deux actes, 1796. Au théâtre Feydeau: 4° *Delmon et Nadine*, opéra-comique en deux actes, 1796; 5° *Candos*, ou *les Sauvages du Canada*, opéra-comique en trois actes, 1797; 6° *Le Pont de Lodi*, fait historique en un acte, mêlé d'ariettes, 1797; 7° *Michel-Ange*, opéra-comique en un acte, 1802; 8° *L'Impromptu de campagne*, arrangé en opéra-comique. A l'Opéra : 9° *Harmodius et Aristogiton*, opéra en trois actes, 1794. Au théâtre de la Cité : 10° *Amélia*, ou *les Deux Jumeaux espagnols*, drame en cinq actes, en prose, mêlé de pantomimes, danses, combats et musique, 1798. Au théâtre Louvois, par les comédiens de l'Odéon: 11° *Le Père supposé*, ou *les Epoux dès le berceau*, comédie en trois actes, en vers, 1802; 12° *Les Ruses du mari*, comédie en trois actes, en vers, 1802; 13° *La Prévention paternelle*, comédie en un acte, en vers, 1804; cette pièce avait été jouée en trois actes sur le théâtre national (Montansier) en 1793; les deux premières pièces avaient été jouées précédemment au théâtre de la Cité. Au théâtre du Marais : 14° *Le Philosophe soldat*, comédie en trois actes. Au théâtre Molière: 15° *Adèle et Pauline*, 1792; 16° *Le Pacha du Caire*. Au théâtre de la Gaieté : 17° *La Fille du grand mogol*.

DELUC (Jean-André), célèbre physicien, né à Genève, en 1727. Deluc dut aux encouragements que lui donna Bonnet, les progrès qu'il fit dans la physique et dans plusieurs autres branches des sciences naturelles. Frappé des idées de Buffon, dans sa théorie du globe, il s'occupa toute sa vie de rechercher quelle avait pu être la nature primitive de notre planete, et il crut trouver dans quelques dispositions particulières des couches de la terre, l'histoire, ou plutôt les époques de l'histoire des révolutions qu'elle a subies. Il fit un grand nombre de voyages pour vérifier et constater des faits géologiques, et plusieurs gouvernements le soutinrent dans ces explorations. Deluc éminemment religieux et chrétien, a pris à tâche de faire concorder toutes ses observations avec les récits de la Genèse, qu'il adopte tous sans examen d'après leur sens littéral. Après avoir été membre de la société royale de Londres, et professeur de philosophie et de géologie, à Gœttingue, Deluc est mort, en 1817, au moment où il se disposait à revenir dans sa patrie. Il a publié : 1° *Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, ou *théorie des baromètres et des thermomètres*, 1772, 2 vol. in-4°, 1784, 4 vol. in-8°; 2° *Voyage dans les montagnes du Faucigny en Savoie*, 1772; 3° *Relation de différents voyages dans les Alpes*, 1776; 4° *Lettres physiques et morales sur les montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme*; 5° *Lettres sur quelques parties de la Suisse*, 1787, in-8°; 6° *Nouvelles idées sur la météorologie*, 1787, 2 vol. in-8°; 7° *Lettre sur l'histoire physique de la terre*, 1798, in-8°; 8° *Lettre aux auteurs juifs d'un mémoire adressé à M. Teller*, 1799, in-8°; 9° *Lettre sur l'éducation religieuse de l'enfance, précédée et suivie de détails historiques*, 1800, in-8°; 10° *Bacon tel qu'il est*; 11° *Lettres sur le christianisme adressées à M. Teller*, 1801, in-8°; 12° *Précis de la philosophie de Bacon*; 13° *Abrégé de principes et de faits concernant la cosmologie et la géologie*, 1802, in-8°; 14° *Principes de théologie, théodicée et morale, en réponse à M. le docteur Teller, sur son écrit intitulé :* La plus ancienne théodicée, 1803, in-8°; 15° *Correspondance particulière entre le docteur Teller et Jean-André Deluc*, 1803, in-8°; 16° *Introduction à la physique terrestre par les fluides expansibles, précédée de deux mémoires sur la nouvelle théorie chimique, considérée sous différents points de vue*, 1803, 2 vol. in-8°; 17° *Traité élémentaire sur le fluide électro-galvanique*, 1803, 2 vol. in-8°; 18° *Lithologie atmosphérique*, 1803, in-8°; 19° *Annonce d'un ouvrage de J.-A. Heimorns, sur la formation du globe*, 1803, in-8°; 20° *Voyage géologique dans le Nord de l'Europe*, 1810, in-8°; 21° *Voyages géologiques en Angleterre*, 1811, 2 vol. in-8°; 22° *Voyages géologiques en France, en Suisse et en Allemagne*, 1813, 2 vol. in-8°. André Deluc a publié un grand nombre de mémoires et dissertations, dans les *Transactions philosophiques*, dans le *Journal des savants*, dans les écrits périodiques, en Allemagne, en Angleterre et en France.

DELUC (Guillaume-Antoine), naturaliste, né à Genève en 1729. Elevé dans une ville où l'étude de la botanique était devenue un délassement pour toutes les classes de citoyens, Deluc songea de bonne heure à se former une collection. Associé aux travaux de son frère, qui s'était fait un nom parmi les géologues et les physiciens, il parcourut avec lui les Alpes Juranes, où ils recueillirent une multitude d'objets curieux qu'il fit entrer dans son cabinet, dont l'augmentation l'occupa toute sa vie. En 1756 et 1757, il visita le Vésuve, l'Etna et l'île de Vulcano, et rassembla dans ses courses un grand nombre de produits volcaniques dont il a rédigé le catalogue raisonné. Il s'est aussi beaucoup occupé des coquillages fossiles, dont il a cherché les analogues vivants, qu'il a reconnus au nombre de cent espèces, dont l'identité est parfaitement établie. Deluc n'a point écrit de grands ouvrages, mais il a recueilli et rédigé une foule d'observations intéressantes insérées dans *les Recherches sur les modifications de l'atmosphère*, et dans *les Lettres physiques* de son frère. Il avait cherché et trouvé l'explication de plusieurs phénomènes météorologiques, auxquels, avant lui, on n'assignait d'autres causes que celles indiquées par Descartes. Deluc a en outre publié vingt-un mémoires dans le *Journal de Physique*, depuis 1798 jusqu'en 1804; trois dans la *Bibliothèque Britannique*, depuis 1800 jusqu'en 1809, et six dans le *Mercure de France*, pendant 1806 et 1807. Ces Mémoires sont tous relatifs à la minéralogie et principalement à la géologie. Deluc était doué d'un

grand esprit d'observation; son style est en général remarquable par une simplicité élégante et par une grande clarté : malheureusement la volonté de plier les faits matériels aux assertions de la Genèse, l'a presque toujours jeté dans les voies systématiques où la science fait rarement des progrès réels. Deluc s'est fait remarquer aussi par sa passion pour la musique et par son goût pour l'étude des médailles dont il avait une riche collection. Il est mort le 26 janvier 1812; il avait été membre du conseil des savants de Genève.

DELVAUX (Remi-Henri-Joseph), graveur en taille-douce, né en 1768. On lui doit un grand nombre d'estampes pour les œuvres de Molière, de Lafontaine, de Voltaire, de Gessner, de Châteaubriand, pour les *Métamorphoses d'Ovide*, et beaucoup de portraits de plusieurs hommes célèbres. Toutes les estampes de Delvaux sont remarquables par le précieux de leur fini et la grâce de l'expression. Cet artiste est mort le 21 septembre 1823.

DELVINCOURT (Claude-Etienne), membre du conseil royal de l'université, professeur et doyen à la faculté de droit de Paris, né vers 1761, a été successivement, avant la révolution, docteur-agrégé près l'école de droit, et depuis employé au ministère de la marine, professeur de code civil en 1805, doyen en 1810, à la mort de M. Portiez de l'Oise, conseiller de l'université, membre de la légion d'honneur et de Saint-Michel, etc. On a de lui : 1° *Cours de code civil*, 1825, 3 vol. in-4°, 4e édition; la première avait paru sous le nom d'*Institutes du droit Français*, 1809, 3 vol. in-8° : cet ouvrage, qu'une extrême clarté, entre d'autres qualités non moins essentielles, rend surtout remarquable, est jusqu'à présent le seul où l'on trouve une exposition complète des principes de notre nouveau droit civil; il a extrêmement contribué, avec l'enseignement oral de son auteur, à répandre la science en diminuant le nombre des difficultés que présente cette aride étude; 2° *Juris romani elementa*, 1823, in-8°, 4e édition; 3° *Institutes de droit commercial*, 1823, 2 vol. in-8°, 2e édition.

DELZONS (Alexis-Joseph, baron), général de division, commandant de la légion d'honneur et chevalier de la couronne de fer, né à Aurillac, en Auvergne, le 26 mars 1775, était fils d'un président du tribunal civil de cette ville, lequel fut ensuite député aux assemblées législatives. Delzons entra, le 30 juin 1791, dans la compagnie des volontaires nationaux d'Aurillac, et fut nommé peu après lieutenant dans le 1er bataillon des volontaires du Cantal. Il fit, à l'armée des Pyrénées-Orientales, les campagnes des deux années qui suivirent. Capitaine le 15 octobre 1793, il se distingua surtout au combat de la Jonquière, où il fut blessé. Il passa à l'armée d'Italie avec son régiment, devenu la 8e demi-brigade d'infanterie légère. Le 12 avril 1796, il monta à l'assaut de la redoute de Montenotte. Le 10 mai suivant il se trouva au passage du pont de Lodi, et le 30, il partagea le péril des braves qui traversaient le Mincio pour enlever les pontons qui se trouvaient de l'autre côté. Delzons se distingua surtout dans une reconnaissance ordonnée par le général Joubert, sur le col du Lampion, ainsi que dans une seconde sur le même point faite par le général Masséna. Il ne cessa de renouveler les preuves de son courage et de son intelligence dans tout le cours de cette campagne, où il fut fait prisonnier à la suite d'une affaire qui eut lieu sur la route de Saint-Georges à Mantoue. Ayant été échangé, il put prendre une part très active à l'affaire du 17 novembre, près Rivoli, où il fut blessé. A la bataille qui y fut livrée le 14 janvier 1797, on vit le capitaine Delzons résister avec sa seule compagnie à tout le régiment de Derbak; ce qui lui valut, sur le champ de bataille, le grade de chef de bataillon. Après avoir été dans le Tyrol, sous les ordres de Joubert, il passa en Corse aussitôt le traité de Campo-Formio, et s'embarqua ensuite pour l'expédition d'Egypte, en 1798. Delzons pénètre, le 2 juillet, un des premiers dans Alexandrie, et enlève, le 21 suivant, les retranchements d'Embabeh. A peine âgé de vingt-trois ans, il fut nommé, ce jour même, chef de sa demi-brigade, qui avait changé depuis long-temps son n° 8 contre le n° 4. Delzons continua de rendre à l'armée d'Orient des services que le général en chef Bonaparte crut devoir récompenser, le 27 mai 1801, par le grade de général de brigade, qui lui fut confirmé, le 9 frimaire an 10, après son retour en France, époque où il fut nommé commandant du département du Cantal. En février 1804, il fit partie de l'armée de Hollande, et passa ensuite à la grande armée, où il se distingua nombre de fois, en 1805 et 1806, sous les ordres du maréchal Marmont. Lors de la paix de Presbourg, Delzons passa en Dalmatie, fit lever, sous la direction du général Molitor, le siége de Raguse, où était renfermé le général Lauriston, et mérita les éloges les plus flatteurs de la part de ces deux générans. En 1809, le général Delzons commanda la brigade de droite du corps d'armée du maréchal Marmont, qui devait quitter la Dalmatie pour rejoindre la grande armée. Le duc de Raguse en était séparé par une distance considérable, et sa position était assez difficile pour qu'il crût devoir prendre l'avis d'un conseil de guerre. Le général Delzons y parla avec franchise, et eut beaucoup de part au plan qui fut adopté. Il se montra avec distinction au combat du mont Kitta, et fut cité avec éloge dans le rapport officiel. Le 21 mai, à l'affaire de Bilay, il décida la victoire par une belle manœuvre. Il conduisit avec beaucoup d'intelligence celles avec lesquelles on tourna les marais d'Ottochatz, le 25 du même mois. Malgré une blessure grave, Delzons n'en présida pas moins à la reconstruction du pont de Wolkemark, sur lequel les douze mille hommes du maréchal passèrent la Drave, sous les yeux de l'ennemi. Le corps d'armée arriva, le 5 juillet, sur le champ de bataille de Wagram, où le général Delzons se montra avec sa valeur accoutumée. Le 12, il enleva une position des plus formidables au combat de Znaïm. Lorsque la paix fut signée, il fut nommé pour organiser la province de Karlstadt, en Illyrie. La manière dont il s'acquitta de cette mission importante, le fit nommer général de division, le 15 février 1811, et commandant en chef, par *interim*, de l'armée d'Illyrie, dont il remit le commandement, le 29 mai suivant, au comte Bertrand. Le général Delzons resta gouverneur de la première division militaire illyrienne, jusqu'en février 1812. A cette époque il fut appelé en Italie, sous les ordres du prince Eugène, qui le présenta à son beau-père, lors du passage de son armée à Munich. Les journées d'Ostrowno et de la Moskowa, furent pour le général Delzons de nouvelles occasions d'acquérir de la gloire en montrant une bravoure, une intelligence et une activité remarquables. Chargé, lors de la retraite de l'armée française, de s'emparer du passage de la Loïa, afin d'occuper le point important de Malo-Iaroslawetz, il en trouva les ponts détruits, les fit rétablir, et parvint à faire passer toute sa division sur la rive gauche. Il attaqua la ville, s'en rendit maître un instant; mais une grande partie de l'armée russe vint en chasser les régiments qui l'occupaient. Le vice-roi ordonna alors à la division Delzons de reprendre Malo-Laroslawetz. Pour augmenter le courage de ses troupes, Delzons courut se mettre à la tête du 84e régiment et s'élança vers la ville. Mais

arrivé à l'une des fausses entrées, il fut atteint de deux balles, et ses deux jeunes frères, ses aides-de-camp, le reçurent mort dans leurs bras. Il fut enterré le lendemain, 25 octobre, sur le champ de bataille où il avait glorieusement combattu, et emporta dans la tombe l'estime et les regrets de toute l'armée.

DEMACHY (Jacques-François), pharmacien, naquit à Paris, le 30 août 1728. Ses parents, quoique peu fortunés, trouvèrent cependant le moyen de le mettre au collége de Beauvais, où le jeune Demachy fit d'excellentes études, et où il manifesta de bonne heure les plus heureuses dispositions pour les sciences, jointes à un goût décidé pour la poésie. Placé en qualité d'élève chez un pharmacien nommé Gilet, qui avait lui-même le goût des vers, Demachy put y cultiver à la fois son double penchant. Il entra, quelques années après, dans le laboratoire de l'Hôtel-Dieu, où il gagna sa maîtrise, et duquel il ne sortit que pour former un établissement. L'assiduité et le sérieux nécessaires à l'exercice de sa profession ne pouvaient convenir à son caractère vif et inconstant; il en abandonna la partie commerciale pour se livrer entièrement à la culture des lettres et à l'enseignement des sciences qu'il avait cultivées. A l'époque de la révolution, il fut nommé pharmacien en chef de l'hôpital militaire de Saint-Denis, puis directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux civils de Paris. L'art pharmaceutique qu'il a professé long-temps lui doit plusieurs procédés ingénieux. Demachy fut, avec Sage et Baumé, du petit nombre des savants qui n'adoptèrent pas la réforme chimique; il se refusa constamment à l'évidence, et écrivit même contre la doctrine établie par Lavoisier. Il mourut le 7 juillet 1803. On a de lui une foule de pièces de poésie, d'essais littéraires, d'éloges académiques, etc., épars dans l'*Almanach des muses*, dans le *Mercure*, et autres recueils. Ses ouvrages imprimés à part sont: 1° *Nouveaux dialogues des morts*, Paris, 1755, in-12; 2° *Examen chimique des eaux de Passy*, Paris, 1756, in-12; 3° *Examen chimique des eaux de Verberie*, Paris, 1756, in-12; 4° *Instituts de chimie, ou Principes élémentaires de cette science, présentés sous un nouveau jour*, Paris, 1766, 2 vol. in-8°; 5° *Procédés chimiques rangés méthodiquement et définis*, Paris, 1769, in-8°; 6° *Recueil de Dissertations physico-chimiques*, Paris, 1774, in-8°; 7° *L'Art du Distillateur des eaux fortes*, Paris, 1773, in-fol.; 8° *L'Art du Distillateur liquoriste, contenant le bruleur d'eaux-de-vie, le fabricant de liqueurs, le débitant ou le cafetier-limonadier*, Neufchâtel, 1780, in-4°; 9° *L'Art du Vinaigrier*, Paris, 1785, in-4°; 10° *Manuel du Pharmacien*, Paris, 1788, 2 vol. in-8°; 11° *Economie rustique*, ou *Notions simples et faciles sur la botanique, la médecine*, etc., Paris, 1769, in-12. Demachy a traduit en français: 1° *Les Dissertations chimiques de Pott*, Paris, 1759, 4 vol. in-12; 2° *Les Eléments de chimie de Junker*, Paris, 1757-1761, 6 vol. in-12; 3° et *les Opuscules chimiques de Marggraf*, Paris, 1762, 2 vol. in-12.

DEMANDRE (Jean-Baptiste), naquit à Saint-Loup en Franche-Comté, le 28 octobre 1739. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé, après l'expulsion des jésuites, préfet des études au collége de Besançon. En 1769, il obtint la cure de l'église Saint-Pierre de cette ville, et fut élu, en 1789, député du clergé aux états-généraux. Il fut l'un des premiers de son ordre qui se réunirent au tiers-état, et adhéra à la constitution civile du clergé, le 3 janvier 1791. Jeté, pendant la terreur, dans les prisons de Dijon, il y fut détenu pendant treize mois, et reprit ses fonctions de curé, lorsque, sous le directoire, l'exercice public du culte fut permis. En 1798, Demandre fut élu évêque métropolitain de Besançon, et tint, en 1800, un concile provincial qui dura six jours: les *Annales de la Religion*, tom. XII, pag. 153, en ont recueilli les actes. L'année suivante, il donna sa démission comme tous ses collègues, au concile national, tenu à Paris, et fut nommé grand-vicaire du siége qu'il venait de quitter, et successivement chanoine honoraire et curé de Sainte-Madeleine. Il s'acquit, depuis cette époque, une telle popularité, que lors de sa mort, arrivée le 20 mars 1823, le peuple voulut décorer son tombeau des insignes de l'épiscopat, et qu'il fallut mettre sur pied une force armée considérable pour faire renoncer les citoyens à cet acte de gratitude pour leur ancien pasteur. Pendant les dernières années de sa vie, Demandre avait été en butte à une foule de tracasseries de la part de l'autorité ecclésiastique. On lui doit un opuscule intitulé: *A Messieurs les administrateurs du diocèse de Besançon, relatif aux rétractations exigées des anciens prêtres constitutionnels*. Il s'est aussi rendu l'éditeur de deux ouvrages de l'abbé Bergier, dont il était l'ami; ils ont pour titre: 1° *Discours sur le mariage des protestants*, 1787, in-8°; 2° *Observations sur le divorce*, Besançon, 1790, in-8°.

DEMANGEON (Jean-Baptiste), né à Hadigny près de Nancy, en 1764. Il s'est fait connaître dans la littérature médicale par divers ouvrages estimés: 1° *Considérations philosophiques sur le pouvoir de l'imagination pendant la grossesse*, 1 vol. in-8°; 2° *Physiologie intellectuelle*, ou *Développement de la doctrine du docteur Gall sur le cerveau et ses fonctions*, Paris, 1806, in-8°, 2e édition, 1808; cet ouvrage est une exposition détaillée du système du docteur Gall, qui était presque tout-à-fait inconnu en France à cette époque; il est écrit avec impartialité, intelligence et exactitude; 3° *Tableau analytique de l'ouvrage du docteur Gall*, Paris, 1823, in-8°. M. Demangeon a aussi écrit en allemand quelques ouvrages; il est docteur en philosophie et membre de plusieurs sociétés savantes.

DEMARÇAY (Marc-Jean), maréchal-de-camp, membre de la chambre des députés, baron, commandant de la légion d'honneur, etc, naquit dans le Poitou le 11 août 1772. Il entra fort jeune dans la carrière des armes, et fut nommé capitaine d'artillerie le 30 septembre 1793. Il fit les principales campagnes de la révolution, servit en Italie, en Allemagne, en Hollande et en Egypte, et donna partout des preuves d'une rare capacité réunie au plus grand courage. Devenu colonel à la suite d'une série de traits remarquables, il fut placé, en 1802, à la tête du 5e régiment d'artillerie, resta quelque temps au camp de Boulogne, passa de là en Allemagne, et se distingua de nouveau à la bataille d'Austerlitz, où il fut nommé commandant de la légion d'honneur. Au retour de cette glorieuse campagne, Napoléon lui confia la direction de l'école d'artillerie et du génie de Metz; mais il ne le laissa pas long-temps dans ce poste important, et il l'envoya, en 1807, dans la Hollande, où M. Demarçay obtint le grade de major-général, premier inspecteur des corps de l'artillerie et du génie, avec le titre de grand officier du royaume. En 1808, il fut encore rappelé par l'empereur, qui le dirigea sur l'Espagne. Après deux ans de service dans ce malheureux pays, le général Demarçay se vit obligé de solliciter sa retraite, qui ne lui fut accordée qu'après de longues instances, en 1810. Il rentra alors dans ses foyers, s'y occupa exclusivement de travaux agricoles, et ne reparut sur la scène politique qu'à l'époque des cent jours, en 1815, comme colonel de la garde nationale de Poitiers. En 1819, les électeurs du

département de la Vienne le porterent a la chambre des députés, où il siégea à l'extrême gauche, à côté des Lafayette et des Dupont de l'Eure. M. Grégoire venait aussi d'être honoré des suffrages d'un collége électoral: à la nouvelle de sa nomination, M. d'Argenson lui adressa ses félicitations en l'engageant à résister à tout ce qu'on pourrait tenter pour le décider à refuser; il ajouta, dans un post-scriptum: « MM. Fradin et Demarçay, députés nouvellement « élus du département de la Vienne, ont pris con- « naissance de cette lettre, et me chargent de vous dire « qu'ils partagent les vœux qu'elle exprime. » Cependant la majorité de l'opposition libérale n'ayant pas envisagé l'élection du vertueux évêque de Blois de la même manière que le député du Haut-Rhin, il fut question d'envoyer une députation à l'élu de l'Isère, pour l'inviter à se démettre: cette proposition que nous nous abstenons de qualifier, ne fut combattue que par quatre personnes, et le général Demarçay fut de ce nombre. Mais non content d'appuyer dans les réunions préparatoires les plus énergiques défenseurs de la liberté publique, de les soutenir de son vote dans les délibérations, il s'empressa de monter à la tribune, dès les premières séances de la session, pour y faire entendre les mâles accents d'un digne mandataire de la France. Dans la discussion du projet de loi sur les six douzièmes provisoires, il prit la parole immédiatement après le ministre des finances, le comte Roy (24 décembre 1819), pour exprimer le regret que la conduite du gouvernement ne permît pas de lui donner une preuve de confiance aussi éclatante, aussi étendue que celle qu'il sollicitait auprès des chambres: « Personne, dit-il, ne voudra « entraver la marche du ministère quand elle sera « franche et loyale; il ne l'ignore pas: s'il faisait « de lui-même et de bonne foi ce qui est de son « devoir, la nation entière serait ministérielle; « les esprits factieux et turbulents, honteux de leurs « projets, resteraient dans une profonde obscurité. « N'en doutez pas, Messieurs, l'amour que nous « portons à notre patrie est le plus ferme appui « du gouvernement constitutionnel. » Le général Demarçay termina en votant deux douzièmes au lieu de six, et en déclarant qu'il allait au-delà de ce que lui dictaient sa conscience et l'expérience de la chambre. Dans les premiers jours de janvier, il déposa sur le bureau une proposition tendante à faire convoquer les colléges électoraux des quatre départements (Seine-Inférieure, Vaucluse, Isère et Charente-Inférieure) dont les députations étaient incomplètes. Le journal libre de l'Isère protestant contre l'exclusion inconstitutionnelle de M. Grégoire, ayant alors exprimé son étonnement de voir sanctionner implicitement le coup d'état du 6 décembre par le collègue et l'ami des illustres citoyens, assis à l'extrême gauche de la chambre, et n'ayant pas hésité à déclarer qu'en dépit du triomphe des partisans de l'indignité, le mandat de M. Grégoire étant toujours valable, la députation de l'Isère ne pouvait être légalement considérée comme incomplète; le général Demarçay s'empressa d'annoncer au journaliste dauphinois qu'après avoir lu ses observations, il avait cru devoir modifier ainsi la proposition qu'il allait bientôt développer dans un comité secret: « Je demande que le gouverne- « ment soit invité à convoquer, aux termes de la « loi, les colléges électoraux des départements dont « les députations sont incomplètes. » Le développement de cette motion eut lieu, en effet, à la séance du 29 janvier: « Quel serait, messieurs, s'écria « M. Demarçay, l'homme d'honneur qui, ayant à « faire juger une question d'intérêt par des arbitres, « oserait en réclamer la décision quand le nombre « des juges serait incomplet, par cela même qu'il « supposerait que l'opinion des absents serait con- « traire à ses prétentions? L'honneur et la probité « ne sont-ils donc plus les mêmes, et faut-il en chan- « ger la signification, quand, au lieu de les employer « pour des intérêts particuliers, on en fait l'appli- « cation aux intérêts d'une nation entière?... Que « Messieurs les ministres tâchent de mieux profiter « de l'expérience qu'a dû leur donner le passé! quelle « a été la conduite des ministres de Louis XVI? « quel en a été le résultat? qu'ont fait les ministres « en 1814 et 1815? qu'en est-il arrivé? avec un « gouvernement constitutionnel, des hommes sim- « ples et de bon sens vaudraient mieux pour minis- « tres que des Richelieu et des Mazarin... Les ar- « rières pensées, les restrictions mentales, la du- « plicité réussissent mal vis-à-vis d'un grand peu- « ple. » L'assassinat du duc de Berri vint bientôt servir de prétexte aux ennemis de la liberté, pour suspendre la Charte dans ses dispositions les plus essentielles. M. Decazes croyant contenter et désarmer par là le parti qui l'accusait, présenta d'odieux projets de loi contre la liberté individuelle et la liberté de la presse. Le général Demarçay ne put obtenir la parole dans la discussion générale qui s'ouvrit sur ces deux projets, mais il prit une part active aux débats survenus dans la discussion spéciale des articles. « Je ne suis point venu ici, dit-il, à la séance du « 7 mars, pour défendre les intérêts du trône, mais « ceux du peuple. » Cette déclaration ayant excité les murmures du côté droit, l'orateur répéta sa phrase avec plus de force, et continua en ces termes: « Le trône trouve dans la Charte des moyens « de défense et de conservation directs, et je ne « dois m'en occuper qu'autant qu'ils se trouvent liés « aux droits des citoyens. Dans la circonstance ac- « tuelle, je ferai cependant abstraction de ceux-ci, « et je parlerai presque exclusivement dans les in- « térêts de la couronne. La mesure qu'on nous pro- « pose, et dont le but est de violer la Charte, est « bien plutôt un attentat contre le Roi que contre « la Charte elle-même. Les principes de celle-ci « sont gravés dans tous les cœurs français; ils peu- « vent cesser d'être en action, mais ils reviendront, « tandis que le pouvoir du Roi peut succomber « sous de semblables attaques. Comme on vous l'a « très bien dit, les gouvernements ont encore plus « besoin de la force morale que de la force physi- « que: cette dernière est une conséquence de l'au- « tre. Un gouvernement aura la force morale quand « il marchera avec l'opinion. Je ne suis point in- « quiet, au reste, sur le résultat de la lutte que « vous engagez aujourd'hui; je n'ai aucune crainte « sur le sort de la liberté; mais le choc qui en ré- « sultera m'épouvante. » M. Demarçay ne se prononça pas avec moins d'énergie en faveur des pétitions relatives au maintien de la loi des élections; il vota ensuite pour le renvoi au gouvernement de la courageuse dénonciation de M. Madier-Montjau, et fut l'un des plus ardents approbateurs de la motion de M. Manuel pour une adresse au Roi, tendante à le supplier de changer ses ministres. Le 7 juin, au milieu des troubles qui signalaient la discussion du nouveau code électoral, il parut à la tribune pour attester les excès des dragons, dont il avait failli devenir la victime. M. Martin de Gray venait d'exciter un mouvement d'horreur et d'indignation dans une partie de l'assemblée, et de condamner l'autre à un morne silence, en exposant le tableau des scènes déplorables qui s'étaient passées sous ses yeux, et qui avaient mis en danger ses propres jours et ceux de sa femme. « Je viens aussi, s'écria le général Demarçay, vous raconter avec « sincérité et franchise ce que j'ai vu; » et après avoir fait sa déclaration au milieu des clameurs et des dénégations du côté droit, il termina ainsi:

« Messieurs, partout l'expression des figures était « celle de la tristesse et de l'indignation. J'ai entendu une foule de citoyens prononcer ces paroles : *Du temps que les Prussiens et les Russes étaient « à Paris, nous n'étions pas traités ainsi; la garde « nationale faisait seule le service de Paris, et la garde « nationale maintenait l'ordre sans nous sabrer, sans « nous assassiner!* » Il est inutile d'ajouter que l'honorable député de la Vienne repoussa, autant qu'il fut en lui, le projet de loi discuté et adopté sous de si funestes auspices. Décidé à protester contre une mesure qui substituait l'esprit de privilége à l'esprit d'égalité consacré par la Charte, il partagea l'opinion de M. Manuel sur le danger de céder à l'appât des amendements, et fut du petit nombre des membres du côté gauche qui eurent assez de vigueur et de prévision pour ne pas condescendre à d'imprudentes concessions. Dans les sessions subséquentes, le général Demarçay soutint dignement le noble caractère qu'il avait déployé en 1820, et préféra toujours la franchise et l'inflexibilité à l'adresse oratoire dans la défense des intérêts publics. La sévérité de son langage lui attira même plusieurs fois les reproches de ceux de ses collègues du côté gauche, qui regardaient comme indispensable le respect le plus scrupuleux pour les formes parlementaires jusques dans les discussions où il s'agissait de démasquer la faction contre-révolutionnaire. Mais la France, moins jalouse de combattre avec politesse ses opiniâtres ennemis, applaudit, au contraire, à l'austérité de son fidèle représentant, et le général Demarçay put se convaincre, en voyant ses discours revêtus du sceau de l'opinion publique, que la nation, au milieu des dangers qui l'environnaient, tenait moins à ce que ses mandataires se montrassent ingénieux et habiles rhéteurs, qu'à ce qu'ils fussent exempts de mollesse et d'ambition de renommée. En 1823, lorsque sur la proposition de M. de Labourdonnaie, la chambre renouvela, contre M. Manuel, l'excès de pouvoir commis au 6 décembre 1819, contre M. Grégoire, le député de la Vienne, plus irrité que jamais contre les destructeurs de nos libertés, s'élança à la tribune avant de suivre le côté gauche dans sa glorieuse retraite, et là, d'une voix qui retentit hors de la chambre, il s'écria : « Je déclare à mes commettants que je « ne puis plus les défendre au sein d'une assemblée « où dominent les éternels ennemis de la France... » Violemment interrompu à ces mots, il continua sa déclaration dans le tumulte, et ne sortit qu'après avoir terminé la véhémente apostrophe contre le parti qui abusait de sa puissance numérique. Cette chambre ayant été dissoute quelque temps après, le général Demarçay ne fut point réélu en 1824, grâce au système d'intrigue et de corruption dénoncé à la chambre des Pairs par M. de Montalembert. Il vit aujourd'hui dans ses terres près de Poitiers. De nouvelles élections le ramèneront sans doute au poste qu'il a si honorablement rempli.

DEMAUGRE (Jean), naquit à Sedan, le 28 février 1714, d'un capitaine de milice. Il fit ses études chez les jésuites, entra dans leur ordre, et obtint la chaire d'humanités au collége de Metz. Plus tard, il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé vicaire de Balant, près Sedan, puis curé de Chauveney, dans le duché de Luxembourg. Une requête piquante, en vers, qu'il adressa à l'impératrice Marie-Thérèse, lui valut, de cette princesse, un cadeau de 100 ducats. Il ne tarda pas à passer à la cure de Givet, où il parvint à mettre ses sermons à la portée des soldats de la garnison, en prenant, dans l'art militaire, des comparaisons et des arguments en faveur de la morale chrétienne. Enfin il obtint la cure de Gentilly, près Paris, puis le prieuré de Chablis; mais la révolution le priva de ce bénéfice; il fut même arrêté, et échappa à la proscription. Demaugré est mort à Yvoi-Carignan, en 1801, et a laissé les ouvrages suivants : 1° *Oraison funèbre de M. le maréchal de Belle-Isle*, 1741, in-4°; 2° *Oraison funèbre de dom Mann-Erfleur, abbé d'Orval*, 1763, in-4°; 3° *Discours sur le rétablissement du culte catholique dans la ville de Sedan*, Bouillon, 1783, in-4°; 4° *Le militaire chrétien*, in-12; ce sont des fragments de sermons prononcés à Givet; 5° *Épître en vers latins, sur les jeux de wish et de reversi, adressée à l'abbé Séguin*; 6° *Les psaumes de David, mis en vers latins*. Cet ouvrage est resté inédit.

DEMAUTORT (Jacques-Benoît), né à Paris, en 1743, et frère d'un notaire de ce nom, a donné au théâtre du Vaudeville : en 1793, 1° *Le petit sacristain*; 2° *Gilles dupé*; 3° *Arlequin Joseph*; et depuis, 4° *La première des dames de la halle*; 5° *Le cordonnier allemand*; 6° *Margot la résolue*; 7° *La maîtresse d'école*, parodie de *Sapho*; 8° (avec Ducray-Duminil) *La taverne*, parodie de *La caverne*; 9° (avec M. Chazet) *A tout péché miséricorde*, parodie de *Misanthropie et Repentir*; 10° en 1803, *Une matinée de madame Geoffrin*; 11° en 1809, *Hyacinthe Rigaud*. Au théâtre de l'Opéra-Comique de la rue Favart, en 1800, 12° *Vadé chez lui*, comédie-vaudeville. On trouve plusieurs chansons de Demautort dans le recueil des *Dîners du Vaudeville*, dont il était un des joyeux convives. Il est mort à Paris, le 10 octobre 1819, à l'âge de soixante-quatorze ans.

DEMBOWSKI (Louis-Mathieu), général de brigade, naquit en Pologne, au mois d'août 1774, d'une famille noble qui s'était illustrée dans la carrière des armes. Le jeune Dembowski entra de bonne heure au service de sa patrie, et parvint assez rapidement, par son mérite personnel, au grade de major dans le régiment de la couronne, dont son père était colonel. Il fut du nombre de ces braves guerriers polonais qui, après avoir lutté avec un courage héroïque, mais infructueux pour l'indépendance de leur pays, vinrent se placer dans les rangs français, et combattirent vaillamment sous les drapeaux long-temps victorieux de la nation française. Dembowski entra au service de la république, le 19 février 1793, en qualité d'officier d'état-major, attaché à l'armée des Alpes. Il passa chef de bataillon à la légion polonaise, le 2 mars 1796, et devint chef de cette même légion, le 5 avril 1799. Il fut adjoint à l'état-major-général de l'armée des Grisons, en novembre 1800, et fut placé à la suite de la 104e demi-brigade de ligne, le 10 décembre 1801. Il fit, dans ces diverses qualités, les campagnes des années que nous venons de citer, aux armées des Alpes, d'Italie, des Grisons; se signala en de nombreuses occasions, particulièrement à la bataille de Var et au siége de Mantoue, et ne dut chacun de ses grades qu'à des actions guerrières dont ils furent la récompense. Nommé, le 13 novembre 1802, au commandement provisoire de la 27e demi-brigade de l'infanterie de ligne, il eut, vers ce temps, le commandement de la place de Zurich. Il fut ensuite employé dans l'armée expéditionnaire de Saint-Domingue, sous les ordres du capitaine-général Rochambeau, qui lui conféra le grade d'adjudant-général. Il prit part aux différentes actions militaires qui eurent lieu pendant cette expédition, et y donna des preuves de bravoure et d'habileté. Étant rentré en France, en juin 1804, il fut confirmé dans son grade d'ajudant-général, le 20 août. Il fut employé dans la 2e division de dragons, par lettres de service du 29 avril 1805. Étant passé à la grande armée, en 1806, il y fit la campagne de cette année, et celle de 1807, contre

les Prussiens et les Russes; se trouva à un grand nombre de combats et aux principales batailles livrées à cette mémorable époque, et paya de sa personne dans toutes les occasions. Plusieurs blessures reçues pendant ces campagnes, attestèrent la part qu'il y avait prise, et la valeur avec laquelle il avait combattu. Ayant passé à l'armée d'Espagne, en 1809, il se trouva, le 8 juillet, au combat du pont de l'Arzobispo sur le Tage; passa le premier un gué qu'il avait été chargé de reconnaître, et fit, avec les 18e et 19e régiments de dragons, une charge vigoureuse sur l'ennemi qui fut vaincu dans cette journée. A la bataille d'Ocaña, le 18 novembre suivant, il fit, à la tête d'un corps de cavalerie, une charge extrêmement brillante qui contribua aux succès remportés par les Français. En récompense de ses services, il fut promu au grade de général de brigade, le 8 janvier 1810, et en cette qualité, il continua d'être employé à l'armée d'Espagne. Dans ce nouveau grade, la sphère de ses devoirs se trouvant agrandie, il put déployer plus amplement ses talents militaires. Au calme et au sang-froid nécessaires dans l'exécution d'un plan concerté, le général Dembowski, joignait cette bravoure impétueuse qui souvent entraîne et captive la victoire. En 1811, il commandait une brigade composée des 34e et 40e régiments d'infanterie de ligne, forte de quinze cents hommes, dans une expédition faite sur Cacérès, par la division du général Girard. En revenant de cette expédition, la division, qui marchait pour rejoindre le 5e corps d'armée (celui du comte d'Erlon) auquel elle appartenait, coucha, le 26 octobre, à Arroyo-Molinos. Le lendemain, l'une des brigades partit de grand matin, tandis que celle du général Dembowski eut ordre de ne se mettre en route que plus tard. Réunie hors du village, et prête à commencer sa marche, la brigade Dembowski est tout à coup et inopinément attaquée par cinq mille Anglais et trois mille Espagnols conduits par le général Hill, qui avait fait faire une marche forcée à ses troupes, afin de surprendre la division française. Le général Dembowski fit d'abord arrêter la marche des tirailleurs ennemis, en leur opposant un bataillon du 34e de ligne. L'action s'engagea, et dès son commencement le général Girard fut blessé de plusieurs coups de baïonnette. Dembowski prit alors le commandement, et fit former en carrés ses régiments, qui combattirent avec la plus grande valeur et résistèrent assez long temps aux efforts de l'ennemi; mais, écrasés par le nombre, et harcelés par des charges successives de cavalerie fournies par les dragons et les hussards anglais, les régiments français durent songer à la retraite. Animés par l'exemple de leurs chefs, les soldats effectuèrent cette retraite dans le meilleur ordre possible, et montrèrent la plus intrépide bravoure, en soutenant vaillamment le feu meurtrier de l'infanterie et de l'artillerie ennemies. On se battit ainsi pendant près de quatre à cinq lieues, et l'on était tellement près des Anglais que l'on pouvait lire sur leurs figures l'impression profonde que produisait sur eux la conduite héroïque de leurs adversaires. Plusieurs parlementaires furent envoyés pour sommer les Français de se rendre. « Allez dire à celui qui » vous envoie, répondit le général Dembowski à » un colonel anglais, qu'il nous reste encore des » cartouches et des baïonnettes, et que nous ne nous » rendons pas. » Ces paroles relevèrent l'énergie des soldats français, qui, malgré la réduction de leur nombre à moitié de ce qu'ils étaient au commencement de l'action, n'en persistèrent pas moins dans leur opiniâtre défense. Cette courageuse résolution eut enfin le succès qu'elle méritait, et la division Girard parvint à échapper aux Anglais, mais non sans avoir perdu beaucoup d'hommes, tous ses canons, voitures, caissons, bagages, etc. Elle repassa la Guadiana, et rejoignit, quelques jours après, le 5e corps, où déjà l'on croyait qu'elle avait été totalement détruite. Au mois de décembre suivant, le général Dembowski commandait dans Mérida, lorsque les Anglais, qui continuaient de s'avancer dans l'Estramadure, se portèrent sur cette ville. N'ayant point assez de troupes pour défendre sa position, le général Dembowski, fit sa retraite par Almendrajilo, et rejoignit le 5e corps, qui se concentrait vers Llerena. En 1812, le général Dembowski reçut l'ordre d'aller rejoindre, en Russie, la grande armée française, dans laquelle il devait commander une division; mais s'étant mis en route pour se rendre à cette destination, il mourut à Valladolid, le 12 juillet, à la suite d'un duel. Il emporta dans la tombe les justes regrets de ses chefs et de ses compagnons d'armes. Le général Dembowski, avait été créé membre de la légion d'honneur et baron d'empire. Il a laissé un fils, Alphonse Dembowski, qui fit ses études à l'école militaire de Saint-Cyr.

DEMBOWSKI (Jean), naquit en Pologne, d'une famille noble. Attaché à la maison du comte Ignace Potorki, grand-maréchal de Lithuanie, il se fit connaître par son dévouement à la bonne cause. Après la malheureuse issue des efforts généreux et héroïques de ses compatriotes, Dembowski, avec plusieurs Polonais, vint chercher asile sur la terre hospitalière de la république française, où il fit partie d'un comité des patriotes polonais réunis à Paris, dans le dessein de rétablir leur patrie, sous la protection du comité de salut public. Tandis que d'un côté les Polonais travaillaient auprès du gouvernement français à Paris, que le général Dombrowski formait des légions d'Italie, qui devait être comme le germe d'une renaissance nationale; d'un autre côté les patriotes polonais réunis à Venise, et conjointement avec ceux de Paris, choisirent entre eux, Michel Oginski, pour agent polonais à Constantinople; cette mission était d'une grande importance, car il ne s'agissait rien moins que de décider la guerre entre les Turcs et les Russes. L'intrépide Oginski, après mille obstacles, heureusement surmontés, rejoignit enfin les bords du Bosphore, en 1796; mais ce voyage ayant pris beaucoup plus de temps que l'on ne croyait, la députation polonaise de Paris, inquiète sur son sort, était sur le point de charger Dembowski de la même mission, lorsqu'elle reçut des lettres d'Oginski, qui l'informait de son arrivée et de l'ouverture de ses négociations auprès du divan, appuyées par l'ambassadeur français Verninac, et plus tard par l'ambassadeur général Aubert-du-Bayet. Depuis cette époque, Jean Dembowski, se retira en Italie, et il mourut à Milan, il y a quelques années. Les autres individus qui portent le même nom, quoiqu'ils appartiennent à d'autres branches de familles, sont connus dans la république des lettres polonaises par leurs productions scientifiques. — Dembowski (Ignace), fit paraître, en 1803, une bonne traduction en vers de la *Henriade* de Voltaire, et quoique cet ouvrage eût d'autres traducteurs, tels qu'Eusèbe Slowacki, professeur de la littérature dans l'université de Wilna, et Jean Chodani, professeur de la même université, et chanoine de Cracovie, néanmoins Dembowski les a surpassé tous. — Dembowski (J.-J.), fit paraître, en 1810, à Cracovie, deux tragédies, la première intitulée : *Wanda*, tragédie en 5 actes et en vers, et l'autre intitulée : *Le comte de Tyniec*, en 5 actes et en vers. — Dembowski (Sébastien), commissaire civico-militaire dans le palatinat de Cracovie, fit paraître, en 1791, quelques écrits sur les affaires de l'intérieur du pays

DEMETRIADES (Constantin), naquit à Athènes, en 1754, de parents pauvres qui le destinèrent à l'état ecclésiastique; mais il paraît que les dignités qu'il obtint dans l'église grecque ne le mirent point à l'abri du besoin, et qu'il fut forcé de s'expatrier pour chercher des moyens d'existence. Il se rendit en Angleterre où il prenait le titre de maître de langue; mais, dans le fait, il ne fut qu'un mendiant qui mettait à contribution la générosité des élèves des universités en leur parlant la langue d'Homère et en excitant leur pitié sur un compatriote du chantre d'Achille et d'Hector. Son avarice était extrême; il se refusait tout, et, pendant trente ans qu'il habita l'Angleterre, on le vit constamment employer les mêmes moyens pour arracher à la charité publique des aumônes qui lui permirent d'amasser plusieurs milliers de livres sterling, qu'il a légués aux églises grecques à la condition qu'elles feraient dire pour lui et les siens des prières pendant cent ans. Démétriades, qui était connu en Angleterre sous le nom du *vieux Grec*, est mort à Oxford le 27 août 1825.

DEMEUNIER (Jean-Nicolas), député aux états-généraux, tribun, sénateur, etc., naquit à Nozeroy, dans la Franche-Comté, le 15 mars 1751. Les succès qu'il obtint dans ses premières études le déterminèrent à venir épurer son goût à Paris, où il ne tarda pas de mettre au jour quelques morceaux littéraires qui appelèrent sur lui l'attention du comte de Provence (depuis Louis XVIII) Ce prince se piquait d'amour pour les lettres; il s'attacha Demeunier en qualité de secrétaire, et lui fit avoir la place de censeur royal. Le jeune écrivain adopta, en 1789, les opinions politiques pour lesquelles son puissant protecteur avait montré quelque prédilection dans les assemblées des notables. Il fut nommé député aux états-généraux par le tiers-état de Paris, et prit une part active aux grandes réformes que cette assemblée opéra dans la première série de ses travaux. Il fut appelé successivement aux fonctions de secrétaire et de président, et admis dans le comité de constitution. Le 18 novembre 1789, il combattit la proposition du marquis d'Ambly, qui demandait que les électeurs ne pussent choisir leurs députés que dans leur propre département. « Cet orateur, dit-il, a redouté les *coureurs de bailliages*..... Il a donc oublié que les électeurs seront « tenus de résider dans le département où se fera l'élection.... Son opinion est d'ailleurs contraire à trois « grandes considérations : 1° Tout député représente « la totalité de la nation; 2° la confiance des électeurs est le premier titre pour être élu; 3° restreindre la faculté d'élire, c'est peut-être dans « quelques circonstances empêcher les électeurs de « faire un bon choix. Au reste, je ne vois pas « d'inconvénients à déclarer qu'un tiers des députés « de chaque département pourra être pris hors de ce « département. » Malgré ces observations judicieuses, l'assemblée, entraînée par un discours de Barnave, adopta la motion du marquis d'Ambly. Demeunier suivit ensuite l'impulsion de la majorité lorsque, reculant devant ses œuvres, elle entreprit de réviser le nouveau code constitutionnel qu'elle avait d'abord arrêté dans l'enivrement de ses triomphes sur la cour. Élu président de l'assemblée, le 22 décembre 1789, il rappela un jour à l'ordre l'abbé Maury qui traitait d'indécente la demande qu'avaient faite les comédiens français d'être admissibles aux emplois publics comme les autres citoyens. Il insista plusieurs fois sur la nécessité de rendre responsables les ministres et autres agents de l'autorité. Il demanda que l'émission des assignats n'excédât pas 800 millions, vota la mise en activité immédiate du juri, et fit décréter celle du tribunal de cassation. Chargé, le 7 mars 1791, de présenter, au nom du comité de constitution, un rapport sur l'organisation du ministère, il développa, avec beaucoup de force, les motifs qui devaient faire insister les amis des libertés publiques sur la nécessité de déclarer responsables des actes du pouvoir exécutif les agents d'un roi inviolable; mais, après avoir exposé les vues du comité sur les garanties que la puissance législative avait droit d'exiger des dépositaires de l'autorité administrative, il crut devoir réclamer pour ceux-ci une certaine liberté qui leur permît de maintenir l'ordre et de réprimer la tendance anarchique des passions individuelles sans être arrêtés dans l'exercice de leurs fonctions par des précautions exorbitantes qui seraient devenues de véritables entraves même pour faire le bien. « Messieurs, dit-il en terminant, vous avez « devant vous un écueil dangereux; si vous énervez « l'action et la force du gouvernement, le royaume, « livré à l'anarchie, n'offrira plus qu'une foule éparse « de corps administratifs ou municipaux agissant « sans accord et sans frein; cette faute perdra tout « et fera tout oublier; point de liberté publique si « l'administration centrale ne tient pas tout lié et « tout soumis à la loi. Nous avons ici à nous défendre de nos préventions et même de nos habitudes; il a fallu long-temps gêner des ministres « dont les intentions étaient suspectes. Au milieu de « la désorganisation entière de l'état, il a fallu « tracer jusqu'aux moindres démarches de l'administration, administrer quelquefois; il l'a fallu, « parceque les peuples n'avaient de confiance qu'en « vous, que de toute part on s'adressait à vous, et « à vous uniquement. Nous devons oublier les premiers moments de la révolution; nous devons « songer non à ce qui est passager, mais à ce qui « doit être permanent; nous devons nous souvenir « que les lois de circonstance sont presque toujours « mauvaises. » Le 14 juillet suivant, Demeunier répondit à Prieur de la Marne, qui s'opposait à ce que le pouvoir exécutif pût jamais être rendu à Louis XVI; et, forcé de s'expliquer sur diverses questions, il déclara que les comités de constitution et de révision présenteraient de nouveaux cas de déchéance autres que ceux déja énoncés en l'acte constitutionnel; il ajouta qu'un article exprès de cet acte porterait même que si le roi n'acceptait pas purement et simplement la constitution, il serait déchu du trône. A la séance du 26 août, il fit un nouveau rapport, au nom des comités réunis, sur cette question : Les membres de la famille du roi seront-ils éligibles aux fonctions et emplois qui sont à la nomination du peuple? « Nous pensons, dit-il, « qu'il n'y a pas d'inconvénient à laisser les membres de la famille du roi exercer les emplois assujettis à une marche constitutionnelle dont on ne « peut s'écarter, tels que ceux de l'armée, par « exemple, s'ils y ont du goût. Ainsi un membre « de la branche d'Orléans (le duc de Chartres, aujourd'hui duc d'Orléans, en 1827) se distingue « déja par une conduite, non seulement héroïque, « mais patriotique et sage dans tous les sens; il « serait cruel de lui faire abandonner la carrière « dans laquelle il est entré, et qui semble lui être « destinée; car le même citoyen appelé éventuellement au trône ou à la régence, d'après vos décrets, « ne peut jamais monter en grade qu'à son tour. Il « se trouve colonel maintenant; il ne pourra devenir « maréchal-de-camp et officier-général qu'après « avoir passé, comme tous les autres citoyens, par « un temps d'exercice et de grades. Il est donc évident qu'un membre de la dynastie sera désormais « obligé de commencer, comme le dernier de tous « les citoyens, par le dernier des grades. » Demeunier, en concluant que les membres de la famille royale pussent courir la carrière des armes, de-

manda ensuite qu'ils fussent du moins exclus du ministère. Quant aux fonctions diplomatiques, il crut pouvoir les y admettre en prétendant qu'à l'avenir les princes du sang auraient probablement des sentiments patriotiques; et cette opinion ayant excité des murmures, il s'écria : « Je suis étonné « qu'en général on ne veuille pas sortir des circon« stances du moment quand il s'agit de faire une « constitution pour les siècles. » Peu de jours avant la clôture de la session, il reparut encore à la tribune comme rapporteur au comité de constitution sur la propriété des cendres de J.-J. Rousseau. « Un mot seul, dit-il, suffira pour trancher la « question. C'est une dette envers le génie que nous « devons acquitter; mais le comité, après avoir « examiné la lettre de M. Girardin, doit déclarer « à l'assemblée que le respect pour les propriétés, « le droit naturel, le droit positif et les convenances « ne permettent pas d'insister pour forcer M. Gi« rardin à céder les restes de Rousseau, qui sont à « Ermenonville. Cela est d'ailleurs complètement « indifférent : vous avez décerné les honneurs pu« blics à la mémoire de J.-J. Rousseau; vous lui « ferez élever un monument. » La révision de l'acte constitutionnel terminée, Demeunier, plein d'admiration pour une charte qu'il avait contribué à fonder, déclara que, quels que pussent être les événements, il ne croyait pas nécessaire d'y rien changer, lors même que la nation voudrait la république. Cependant ayant été nommé au directoire du département de Paris après la clôture de l'assemblée constituante, il abandonna ce poste lors de la réinstallation de Pétion dans ses fonctions de maire de la capitale, c'est à dire aux approches de la révolution républicaine. Ignoré sous le régime de la démocratie, il passa aux Etats-Unis où il resta pendant la tourmente révolutionnaire; il en revint en 1796, et parut, en 1797, sur la liste des candidats au directoire. Bonaparte le fit entrer dans le tribunat lors de l'organisation du gouvernement consulaire; Demeunier lui en témoigna sa reconnaissance par une soumission complète à ses vues. Le 2 janvier 1800, il obtint les honneurs de la présidence, et fut présenté un an après, par ses collègues, comme candidat au sénat conservateur. Le 18 janvier 1802, il fut admis à aller donner de nouvelles preuves de dévouement et de docilité au dominateur suprême de la république, dans un corps où la servilité devait être pendant douze ans encore la qualité essentielle de ses membres. Sous l'empire, il fut pourvu de la sénatorerie de Toulouse, et nommé commandant de la légion d'honneur. Il mourut à Paris, le 7 février 1814, assez tôt pour échapper au reproche d'ingratitude et de défection qu'encoururent à l'envi deux mois après les nombreux complices de ses complaisances et de son adulation aux beaux jours de l'ère impériale. Pendant cette vie politique Demeunier publia beaucoup d'ouvrages, dont voici une liste que nous croyons à peu près complète : 1° *Voyage au pôle boréal, fait en 1773, par Constantin-Jean Phippe*, trad. de l'anglais, revu par Fleurieu, 1775, in-4°; 2° *Etat civil, politique et commercial du Bengale*, ou *Histoire des conquêtes et de l'administration des Indes anglaises*, trad. de Bolts, 1775, 2 vol. in-8°; 3° *Esprit des usages et des coutumes de différents peuples*, 1776 et 80, 3 vol. in-8°; 4° *Voyage en Sicile et à Malte*, trad. de l'anglais, de Brydone, 1776, 2 vol. in-8°; 1781, 2 vol. in-12; 5° *Essai sur le génie original d'Homère*, trad. de l'anglais de Wood, 1777, in-8°; 6° *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, par Gibbon, trad. de l'anglais par Demeunier pour une partie seulement, à partir du quatrième volume; le commencement est de Louis XVI, sous le nom de *Leclerc de Septchênes*, et la fin de Cantwel et Mariné, revue par Boulard, 1777-1795, 18 vol. in-8°; 7° *Voyage au pôle austral et autour du monde, en 1772 et 1775*, écrit par John Cook, trad. de l'anglais, 1778, 6 vol. in-8°; 8° on lui attribue le *Code des lois des Gentoux*, trad. de l'anglais, 1778, in-8°; 9° *Voyage aux Moluques et à la nouvelle Guinée, fait en 1774, 1775 et 1776, par le capitaine Forrest*, trad. de l'anglais, 1780, in-4°; 10° *Histoire des gouvernements du Nord*, trad. de l'anglais de Williams, 1780, 4 vol. in-12; 11° *Nouvelles découvertes des Russes entre l'Asie et l'Amérique*, trad. de l'angais de Coxe, 1781, in-4° et in-8°; 12° *Œuvres de Cicéron*, trad. nouv. (Demeunier pour les quatre premiers volumes seulement), 1783 et 1789, 8 vol. in-12; 13° *Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, par Adam Ferguson, trad. de l'anglais, avec M. Gibelin, médecin, 1784, 7 vol. in-8° et in-12; 14° *Troisième voyage de Cook*, ou *Voyage à l'Océan-Pacifique*, etc., trad. de l'anglais, 1785, 4 vol. in-8°; 15° *Essai sur les Etats-Unis*, 1786, in-4°; 16° *Des conditions nécessaires à la légalité des états-généraux*, 1788, in-8°; 17° *Avis aux députés qui doivent représenter la nation*, in-8°; 18° *Amérique indépendante*, ou *les différentes Constitutions des treize provinces*, Gand, 1790, 4 vol. in-8°; 19° *Voyages et découvertes à l'Océan-Pacifique du Nord et autour du monde*, en 1790 et 1795, par le capitaine Van-Couver, trad. de l'anglais, avec Morellet, 1799, 3 vol. in-4°.

DEMIAU-CROUZILHAC (Jean-Pierre-Antoine), né à Toulouse en 1763, d'abord avocat au parlement de cette ville, depuis président du tribunal d'Aubusson; nommé, en 1821, professeur de procédure civile à la faculté de droit de Paris, a publié deux ouvrages qui lui ont assuré un rang honorable parmi les jurisconsultes qui se sont occupés des mêmes matières. 1° *Eléments du droit et de la pratique*, ou *Instruction sur la procédure par principes*, 1811, 1 vol. in-4°; 2° *Explication sommaire du code de procédure civile*, 1825, in-8°.

DEMIDOFF (Nicolas de), chambellan de l'empereur de Russie, conseiller intime, commandeur honoraire de l'ordre de Saint-Jean, et de Saint-Wladimir de seconde classe, est né à Saint-Pétersbourg, en 1774, d'une famille, non point ancienne, comme l'ont dit les *Biographies* de Bruxelles et Arnault, mais au contraire d'une famille dont l'illustration est toute récente, comme celle de tant d'autres maisons russes qui figurent aujourd'hui au premier rang. Le chef de cette famille, Procoffei Demidoff, jouissait de son immense fortune sous le règne de l'impératrice Catherine, par où l'on peut conjecturer qu'il avait commencé, sous celui de l'impératrice Anne, les opérations qui lui avaient procuré une si grande opulence que lui-même ne connaissait pas l'étendue de sa fortune. Simple marchand de Moscou, il osa le premier tenter l'exploitation des mines de fer, de cuivre et d'or du revers oriental de la chaîne auralique qui sépare la Sibérie de la Russie proprement dite, et les bénéfices de cette exploitation s'accrurent dans une progression si rapide que le marchand Demidoff devint, en peu d'années, le plus riche particulier de l'empire. Il en était aussi le plus bizarre et le plus original, s'il faut en croire les divers traits de caractère que lui prête l'auteur du livre assez rare des *Anecdotes et coutumes russes*. M. Demidoff, dont il va être question dans cette notice, est le fils de celui dont nous venons de parler: il entra fort jeune au service, et fit, comme aide-de-camp du prince Potemkim, deux campagnes contre les Turcs; c'est dans une d'elles que, pour célébrer la prise d'un port sur la mer Noire, il y fit construire une frégate à ses frais.

Il se distingua dans cette guerre, et fut nommé lieutenant-colonel d'un régiment de grenadiers, puis gentilhomme de la chambre de l'impératrice Catherine II, et ne tarda point à épouser la baronne Stregonoff, de l'illustre famille de ce nom. C'est peu après ce mariage qu'il se retira du service avec le rang de colonel. M. Demidoff se livra alors à son goût pour l'étude de la nature, pour les arts et les sciences. Il voyagea long-temps en Allemagne, en Italie, en France et en Angleterre, afin de s'instruire et de voir de ses propres yeux. Il fit venir de Steinach un grand nombre de mineurs et de forgerons qu'il se mit en état de diriger lui-même. Il envoya un ouvrier intelligent en Styrie, pour qu'il y apprît à fabriquer des faux, et des peintres et des vernisseurs sur tôle, pour qu'ils s'y perfectionnassent dans leur art. Il lui eût été facile de faire de cette industrie créée par lui un monopole qui lui aurait procuré des bénéfices immenses, mais il n'était mu que par le désir d'être utile à son pays. Tous ses compatriotes sont encore autorisés à venir s'instruire dans ses ateliers ou à envoyer des ouvriers qui puissent devenir capables d'établir des usines semblables aux siennes. En 1812, avec l'autorisation de l'empereur Alexandre, il leva un régiment à ses frais, et, quoiqu'il eût déja à cette époque une mauvaise santé, il le conduisit lui-même à l'ennemi; se distingua à la bataille de la Moskowa (que les Russes nomment la bataille de Boradine), et ne déposa enfin les armes qu'après l'entière évacuation de son pays. Moscou, avant l'incendie, possédait une riche collection d'objets d'histoire naturelle; les Demidoff en avaient fourni une grande partie, aussi y avait-il une salle qui portait le nom de cette noble famille; après qu'elle eut été détruite, M. Nicolas, qui avait sauvé, de ce même incendie, sa magnifique collection de minéraux, de coquillages, d'animaux empaillés et d'une infinité d'autres curiosités, la donna à la ville de Moscou; et l'université de cette ville, en reconnaissance, le nomma un de ses membres honoraires. Il possède encore une fort belle galerie de tableaux et un riche cabinet de curiosités. En 1813, on construisit, à Saint-Pétersbourg, quatre ponts en fer coulé dont toutes les pièces sont sorties des usines de M. Demidoff. A la distance de mille lieues de ses domaines, absent depuis plus de vingt années de ses possessions, du fond de l'Italie, en proie à des souffrances insupportables, M. Demidoff administre, par lui-même, une propriété dont, par la complication et la variété des parties, les détails échappent à l'activité la plus persévérante. N'ayant en vue que la prospérité de ses vassaux, il a fondé, dans leur intérêt, une académie de peinture, sculpture, architecture, qu'il a enrichie et dotée de toutes les empreintes en plâtre des modèles académiques et classiques qui ornent les salles du Vatican. Des professeurs étrangers y enseignent les langues vivantes, les mathématiques; on y fait jusqu'à des horloges et des montres à répétition. Plusieurs de ses élèves occupent des emplois, auprès de sa personne, en qualité de secrétaires; ce qui explique qu'il parvienne à diriger de si loin un si vaste établissement; d'autres sont en commission auprès des maisons de commerce, ou placés à la tête des administrations qu'il a créées comme modèles. Il est le premier propriétaire, noble Russe, qui ait fait exécuter chez lui des faux, importées jusqu'alors d'Allemagne et d'Angleterre; il a établi des laminoirs pour étendre en tôle le fer, qu'auparavant on travaillait au marteau. Son nouvel établissement agricole en Tauride se compose déja de tous les éléments qui font espérer une prospérité croissante pour le pays, par la réunion de toutes les branches de l'économie politique. Des vignerons français y cultivent douze mille plants de vigne, exportés de la Champagne et de Bordeaux. Une pépinière d'oliviers de Lucques et de Gênes; douze mille mérinos d'Espagne et des chèvres du Thibet; un haras de chevaux arabes, anglais, de Perse, estimés 400,000 francs, promettent un établissement du plus haut intérêt pour le pays; sa création a déja absorbé plus d'un million, sans compter les frais de transport et la colonisation de quelques centaines d'ouvriers. Fixé à Florence depuis quelques années, M. Demidoff réunit chez lui la meilleure société de cette ville, et a établi un théâtre où il fait jouer les principaux vaudevilles français.

DEMONT (le comte), lieutenant-général, pair de France, né à Courbevoie. Son père était un des Suisses de la garde du roi, et, comme lui, il voulut suivre la carrière des armes. Un courage remarquable lui fit franchir rapidement les grades inférieurs pendant les premières guerres de la révolution. Il était déja adjudant-général, en 1797, à l'armée de Rhin-et-Moselle, et fut un des premiers à effectuer le passage du Rhin, ce qui lui valut une lettre de félicitation de la part du gouvernement. En 1804, il fut nommé général de brigade, et il quitta le camp de Bruges, l'année suivante, pour faire la campagne d'Autriche. Il fut blessé à la bataille d'Austerlitz, et récompensé de sa valeur, le 21 décembre suivant, par le grade de général de division. L'empereur y joignit bientôt, le 19 mai 1806, la dignité de sénateur. Pendant cette année et la suivante, le général Demont présidait à l'organisation du corps de grenadiers destiné à défendre les côtes de Normandie; mission dont il s'acquitta avec beaucoup de succès. En 1809, à la bataille d'Eckmühl, le général Demont se distingua de nouveau, puis revint, après la campagne, siéger au sénat. Ayant été envoyé à Strasbourg, en 1814, il s'y trouva bloqué par les alliés. Revenu à Paris, dans le mois de mai, même année, il fut créé pair de France par Louis XVIII, le 4 juin 1814. Il n'a point eu de mission pendant les cent jours, et il siége encore dans la chambre haute.

DEMORCY-DELIÈTRE (J. B. E.), médecin, naquit à Montpellier, où il fut reçu docteur en médecine, et mourut à Sauve, département du Gard, au mois de décembre 1823. Un an avant sa mort il avait remporté le prix de la société de médecine du Gard, par son *Essai analytique*, qui peut être considéré comme une excellente introduction à l'étude de la médecine: Demorcy a fait preuve d'un excellent jugement. Cet ouvrage ne renferme rien de nouveau, mais les vérités qu'on y trouve sont de celles qu'on ne saurait trop répandre, et nulle part on ne les voit exposées avec plus de clarté. C'est un ouvrage extrêmement propre, par la justesse des principes qu'il y établit, et par les réflexions que sa nature fera naître, à raffermir un goût qui passe trop en ce moment, celui de la lecture des anciens observateurs. Il a laissé les ouvrages suivants: 1° *Essai sur cette question: Quels sont les cas dans lesquels l'expectoration est la crise naturelle des fluxions de poitrine?* thèse inaugurale pour le doctorat, Montpellier, J. G. Tournel, an 11, in-4°; 2° *Essai sur l'analyse appliquée au perfectionnement de la médecine*, Paris, Crochard, 1811, in-8° de 150 pages; 3° *Cours de fièvres*, par feu M. de Grimaud, professeur de l'université de Montpellier, Montpellier, 1815, 4 vol. in-8°, 3e édition: la seconde et la troisième édition sont augmentées; 1° d'une *Notice sur Grimaud*; 2° d'une *Introduction* et de *supplément* qui rendent ce cours complet par les développements que donne Demorcy sur plusieurs points que Grimaud n'avait fait qu'indiquer; 4° *Journal des bains de Fonsanche*, Montpellier, 1818, 2e n°, 1819; 5° *Mémoires de*

médecine : 1er mémoire, *Irritation et phlegmasie, causes, caractères, effets, traitement de ces affections*; *Examen des principes d'une nouvelle doctrine à cet égard*; 1re partie, *Irritation*, Montpellier et Paris, Gabon, 1824, in-8°.

DEMOURS (Pierre), oculiste célèbre, né à Marseille, en 1702. Reçu docteur en médecine à Avignon, Demours vint compléter ses études médicales à Paris, où il les avait commencées. Il se lia successivement avec Duverney, Chirac et Antoine Petit. Ce dernier lui ayant proposé de l'aider dans ses recherches anatomiques et de s'adonner surtout avec lui à l'étude des maladies des yeux, Demours acquit une rare habileté dans la connaissance et le traitement des affections de ce genre. En peu de temps il se fit une grande réputation, autant pour les hypothèses dont il enrichit cette partie de la médecine, que pour les nouveaux procédés dont il se servit dans les opérations du globe de l'œil, opérations qu'il faisait avec une étonnante dextérité. Il inventa même, pour cet objet, plusieurs instrumens, dont on ne se sert plus aujourd'hui; bien qu'ils n'aient pas été remplacés par des instrumens plus parfaits. La société royale de Londres le reçut parmi ses membres, et, en 1769, l'académie des sciences de Paris le nomma associé vétéran; peu de temps après, il reçut le titre de médecin du roi, et fut appelé a l'emploi de garde du cabinet d'histoire naturelle. Il mourut en 1795. Il a publié : 1° *Essais et observations de la société de médecine d'Edimbourg*, traduit de l'anglais, *avec des observations sur l'histoire naturelle et les maladies des yeux*, 7 vol. in-12, avec fig; 2° *Essais et observations physiques et littéraires de la société d'Edimbourg*, tom. 1, Paris, 1759, in-12, fig; 3° *Essai sur l'histoire naturelle du polype insecte*, traduit de l'anglais de Henri Baker, Paris, 1744, in-8°, fig.; 4° *Description du ventilateur par le moyen duquel on peut renouveler aisément, et en grande quantité l'air des mines, des prisons, des hôpitaux, etc.*, traduction d'Etienne Gales, Paris, 1744, in-8°, fig.; 5° *Méthode pour traiter les plaies d'armes à feu*, traduit de l'anglais de J. Ramby, Paris, 1743, in-12; 6° *Transactions philosophiques de Londres*, 5 vol. in-4°, Paris, 1758 et 1761; 7° *Table générale des matières contenues dans l'histoire et dans les mémoires de l'académie royale des sciences des tomes 5 à 10 inclusivement*, Paris, 1747; 8° *Lettre à M. Petit sur une maladie de l'œil*, 1767, in-8°; 9° *Nouvelles réflexions sur la lame cartilagineuse de la cornée*, Paris, 1770, in-8°. Le docteur Demours a publié un *Manuel du cavalier*, traduit de l'anglais du capitaine Burdon. On trouve en outre de lui dans la collection des mémoires de l'académie des sciences, plusieurs dissertations sur l'organisation du corps vitré, sur la mécanique et les mouvements de la pupille, et une notice assez curieuse sur le *Crapaud mâle qui accouche de la femelle*.

DE MOUSTIER. *Voy.* Moustier.

DEMOUSTIERS (Charles-Albert), homme de lettres, né à Villers-Cotterets le 11 mars 1760. Son père, qui servait dans les gardes du corps, descendait du grand Racine. La famille de sa mere remontait aussi a celle de Lafontaine. Ces souvenirs, joints au goût naturel de Demoustiers, lui firent considérer l'étude des belles lettres comme un héritage de sa maison. Il se distingua dans ses études qu'il fit au collége de Lisieux, et suivit quelque temps, avec succès, la carriere du barreau; mais cédant enfin à ses goûts dominants, il s'adonna entièrement à la littérature. Son caractère était doux et d'un commerce facile. Il aimait la retraite, et c'est à la campagne qu'il a composé presque tous ses ouvrages. Ses écrits portent l'empreinte de son caractere : on y trouve de l'imagination, de la grace, un esprit qui est presque toujours aimable, mais qui dégénère quelquefois en affectation. Le premier de ses ouvrages fut celui qui a pour titre : *Lettres à Émilie sur la mythologie*; il parut en 1790, 6 vol. in 18, et eut alors un grand succes : il est encore le plus connu de tous ceux qu'il publia depuis. Dans ces lettres mêlées de prose et de vers, l'auteur entreprend de donner aux femmes des leçons sur la fable. Jamais professeur ne sut mieux adapter ses leçons à l'esprit de ses élèves; on dirait que le maître a voulu lutter d'amabilité avec ses écolières, et sauf un peu trop de recherche et de prétention, il a réussi. Cet ouvrage, qui n'est plus dans le goût littéraire de notre epoque, était tout-à-fait dans celui du temps où il fut écrit, et caracterise assez bien la fin du 18e siècle. On sait que la personne à qui ces lettres sont adressées, et qui y est désignée sous le nom d'*Emilie*, fut depuis madame Emilie Benoît, que la mort vient d'enlever tout récemment (1826). La sixième et dernière édition que l'auteur ait donnée de ce livre fut imprimé en 1798. Depuis sa mort on en a fait plusieurs réimpressions, et les *Lettres à Émilie* continuent à être le manuel mythologique de toutes les dames qui veulent devenir savantes en lisant de petits vers. Demoustiers publia la même année la première partie du *Siége de Cythère*, poëme en vers de huit syllabes, qui devait avoir dix-huit chants. C'est une folie charmante, mais où l'imagination n'excuse pas toujours le mauvais goût. Encouragé par le succès de ces deux 1res publications, l'auteur fit encore paraître la *Liberté du cloître*, poëme, 1790, in-8°. Demoustiers travailla aussi pour le théâtre : *Le Conciliateur*, comédie en cinq actes, une de ses premières pièces, eut un assez grand succès. *Les Femmes*, autre comédie en cinq actes du même auteur, est une pièce pleine d'épigrammes et de jolis mots, mais dont l'action est bien peu de chose; c'est un tableau assez piquant, dans lequel la malice s'allie souvent à la galanterie. L'auteur disait qu'il aimait trop les femmes pour les bien connaître; cependant la peinture qu'il en a faite est assez fidele. Cette piece, dans laquelle on trouve des mœurs un peu lestes, fut réduite en trois actes après la premiere représentation. Demoustiers donna, en 1796, *Le tolérant*, comédie en cinq actes et en vers; *Sophronime*, ou *la Reconnaissance*, opéra en un acte 1795, in-8°; *Les trois fils*, comédie en cinq actes et en vers, 1796, non imprimée. A la première représentation de cette pièce, qui n'eut point de succès, l'auteur prêta une clef forée à son voisin pour le siffler : cette anecdote bien connue, et qui peint le caractère de Demoustiers, fut le sujet d'une pièce de théâtre jouée et imprimée de son vivant. *Apelle et Campaspe*, grand opéra en un acte, musique d'Eler, 1796, in-8°. Voici les autres pieces de cet auteur : *Alceste à la campagne*, ou *le Misanthrope corrigé*, comédie en trois actes et en vers, in-8°, *le Divorce*, comédie en deux actes, 1792, in 8°; *la Toilette de Julie*, comédie en un acte et en vers; *les Deux Suisses* ou *la Jambe de bois*, opéra en un acte, musique de Gaveaux, 1792, in-8° : cette pièce qui est restée au répertoire de l'Opéra-Comique, a été imprimée sous le titre de l'*Amour filial*; *le Paria*, opéra-comique en un acte; *la Chaumière indienne*, opéra-comique en un acte : ces deux opéras n'ont point été imprimés, ainsi que les pièces suivantes : *Caroline de Lichthefield*, comédie en cinq actes et en vers; *Constance*, comédie en deux actes; *la première Année de Mariage*; *Paris et Machbeth*, opera; *Agnès et Félix* ou *les Deux Espiègles*, opéra en quatre actes, musique de Devienne. On a encore de lui : *Cours de morale*, et *consolations*, opuscules en vers, en prose et *Théâtre*, Paris, 1804, 2 volumes in-8°. Les œuvres de Demoustiers ont été im-

primées en 1804, 3 tomes en 2 volumes in-12, et en 1809, 2 volumes in-18. Demoustiers succomba dans la fleur de l'âge à une maladie de poitrine. Il avait toujours conservé à sa mère le plus tendre attachement, et mourut dans ses bras le 2 mars 1801. Il disait souvent, en parlant du bonheur qu'il éprouvait à passer sa vie auprès d'elle : « Le souvenir « des soins rendus à ceux qu'on aime est la seule consolation qui nous reste quand nous les avons « perdus. » La facilité de son caractère, les agréments de son esprit, et surtout cette douce tolérance si rare dans le commerce des lettres, lui attachèrent dès sa jeunesse un grand nombre d'amis, parmi lesquels on distingue Collin d'Harleville et Legouvé. Il traversa toute l'époque orageuse de la révolution sans prendre aucune part aux affaires publiques, et vécut toujours dans la retraite, où il cultiva en paix les muses et l'amitié.

DEMPSTER (Georges), naquit à Dunclée (Écosse), en 1736. Il s'adonna d'abord à la jurisprudence, puis quitta cette carrière pour entrer dans le parlement, où il fut élu en 1762. Il fut successivement du parti de Rockingham, de celui de Pitt jusqu'à l'affaire de la régence, et embrassa enfin celui de Fox. En 1790, il rentra dans la vie privée, et consacra ses soins à l'amélioration de l'agriculture et des pêcheries irlandaises. Dempster est mort en 1818. Ses ouvrages sont : 1° *Discours contenant l'exposé des opérations de la société pour étendre les pêcheries de la Grande-Bretagne*, 1789, in-8° ; 2° *Précis sur les montagnes magnétiques de Cannay*; 3° *Discours parlementaires*, etc. Outre quelques mémoires insérés dans les *Transactions de la société des antiquaires*, et dans les recueils des sociétés d'Écosse et d'Irlande, Dempster est aussi l'auteur d'une lettre adressée le 4 juin 1790, à l'assemblée nationale de France, pour la féliciter sur la révolution et sur les vertus de Louis XVI, qui, par sa bonté, assurait le bonheur de ses sujets, et affermissait la couronne sur la tête de ses descendants.

DEMUY. *Voy.* Muy.

DENEUX (Louis-Charles), docteur en médecine, né à Heilly, patrie de Baudelocque, département de la Somme, le 25 août 1767, d'une famille qui a fourni un grand nombre de chirurgiens. Après avoir fait ses études médicales à Paris, à l'aide des bienfaits de Baudelocque, qui était son parent, il alla se faire recevoir maître en chirurgie à Amiens, en 1790. Deneux, sur la présentation de tous les chirurgiens de cette ville, fut nommé chirurgien-major du 3e bataillon des volontaires de la Somme, et en 1794, chirurgien en chef de la 24e demi-brigade d'infanterie; en 1795, il quitta le service, et vint se fixer à Amiens, où il demeura jusqu'en 1810, se livrant avec succès à la pratique des accouchements et à celle de la grande chirurgie. Il fut nommé chirurgien en chef, adjoint du dépôt de mendicité et de l'hôpital Saint-Charles en 1798, de l'Hôtel-Dieu en 1806, et la même année professeur d'anatomie et de physiologie à l'école d'instruction médicale d'Amiens. Il fut aussi appelé à la place de chirurgien en chef de la maison de justice, qu'il n'accepta que sous l'expresse condition qu'il serait créé une maison d'arrêt où les pauvres seraient séparés des condamnés; ce qui n'eut cependant lieu que le 30 novembre 1809. Deneux se fit recevoir, à Paris, docteur, en 1804, et succéda, en 1810, à Baudelocque qui venait de mourir. Il se livra exclusivement à la pratique des accouchements, et commença, en 1814, à faire des cours particuliers, qu'il continua jusqu'en 1816. C'est vers ce temps qu'il fut nommé accoucheur de S. A. R. Madame, duchesse de Berri. Cette haute faveur, que lui mérita la réputation qu'il s'était déjà acquise, lui valut beaucoup d'autres distinctions dont il était digne à plus d'un titre. Il fut successivement nommé chevalier de l'ordre royal de Saint-Michel (1819), médecin en chef, adjoint de la maison d'accouchement, chevalier des ordres royaux de la légion d'honneur, et de Constantin des Deux-Siciles (1820). Dès 1819, M. Deneux commença à solliciter auprès du ministère de l'intérieur la création, à Paris, d'une clinique d'accouchements. A la réorganisation de l'école, en 1823, cette chaire fut créée, et il y fut nommé. Si on peut reprocher à M. Deneux d'y être arrivé par ordonnance, on ne lui reprochera pas du moins d'avoir pris la place de personne, et on lui devra de la reconnaissance pour avoir fait créer une chaire dont on sentait le besoin. Personne ne possède mieux que M. Deneux la science des accouchements. On a de lui : 1° *Essai sur la rupture de la matrice pendant la grossesse et l'accouchement*, Paris, 1804, in-4°, thèse inaugurale; 2° *Recherches sur la hernie de l'ovaire*, Paris, 1813, in-8°; 3° *Considérations sur les propriétés de la matrice*, Paris, 1818, in-8°; 4° *Observations sur les hémorrhagies utérines; sur la terminaison des grossesses extra-utérines*, Paris, 1819; *sur la sortie du cordon ombilical, pendant le travail de l'enfantement*, Paris, 1820, insérés dans le *Journal général de médecine*, 1819 et mai 1820; 5° *Recherches sur la cause de l'accouchement spontané après la mort*, Paris, 1823, in-8°. Il a fait en outre un grand nombre de rapports lus à la société de médecine, et qui sont insérés dans le même journal.

DENHAM (Dixon), colonel anglais. Destiné de bonne heure à la carrière des armes, il fut élevé à l'école royale militaire, et servit dans la guerre d'Espagne contre Napoléon. Il n'était encore que lieutenant, en 1821, lorsque, entraîné par son caractère entreprenant, il conçut le projet d'un voyage à Tombouctou, à peu près par la route qu'a suivie depuis le major Laing. Sur les offres de service qu'il fit à ce sujet à lord Bathurst, ministre de la marine, ayant appris qu'un autre plan venait d'être adopté, et que l'exécution en était confiée à MM. Oudney et Clapperton, il sollicita et obtint l'honneur de leur être associé. Le grade de major lui fut conféré avant son départ, et, le 21 novembre, il rejoignit ses compagnons à Tripoli de Barbarie, où ils l'avaient précédé de quelque temps. Il quitta cette dernière ville, le 5 mars 1822, pour se rendre à Mourzouk, dans le Fezzan, qui était alors la limite de nos connaissances dans cette partie de l'Afrique. Il y arriva après trente-cinq jours de marche, et y séjourna jusqu'au 20 mai; mais s'apercevant que les autorités du pays voulaient élever des entraves à ce que l'expédition pût aller plus loin, M. Denham prit la résolution de revenir auprès du pacha de Tripoli pour le presser lui-même d'accomplir la parole qu'il avait donnée de le faire conduire dans le Bornou. Sûr d'avoir levé tous les obstacles, il rentra dans Mourzouk le 30 octobre 1822, et il est permis de croire que l'expédition a dû l'avantage de pouvoir continuer sa route à la fermeté et à la vigilance que M. Denham déploya dans cette occasion. Il partit de Mourzouk, le 29 novembre, avec une escorte de deux cent dix Arabes, qui lui firent franchir le grand désert, et entrèrent avec lui dans Kouka, capitale du Bornou, après deux mois et demi de marche sous un ciel dévorant. Pendant ce pénible voyage, M. Denham ne perdit rien de son énergie qu'entretenait la force de son tempérament, tandis que ses compagnons étaient presque réduits à l'inaction par l'affaiblissement de leur santé. A Kouka, l'excellent accueil qu'ils reçurent du souverain leur permit de faire un long séjour dans ses états, et les mit à même d'étendre, sous sa protection, leurs excursions dans les pays adja-

cents. M. Denham profita de cette bienveillance pour visiter beaucoup de villes du royaume de Bornou, et pour pénétrer au sud de Kouka, dans le royaume de Mandara, jusqu'au-delà du dixième degré de latitude nord, où un événement funeste faillit lui faire perdre la vie. Comme dans cette occasion ses goûts militaires l'avaient porté à accompagner une armée dirigée contre des peuplades voisines du Mandara, son parti ayant été mis en déroute, son cheval fut tué sous lui, et il tomba lui-même dans les mains de ces féroces ennemis. Déjà blessé de plusieurs coups de lance, et dépouillé de ses vêtements, il allait être infailliblement massacré, lorsque, profitant d'un démêlé qui s'éleva sur le partage de ses dépouilles, il eut le bonheur de s'enfuir à toutes jambes en se glissant sous le ventre d'un cheval, et de parvenir à rejoindre les siens après mille dangers et de grandes souffrances. Dans une autre excursion, il s'avança dans un pays nommé Loggoun, où il reconnut jusqu'à une assez grande distance le cours du Chary. C'est pendant ce voyage qu'il eut la douleur de voir succomber à ses côtés un jeune homme intéressant, nommé Toole, qui lui avait été récemment envoyé d'Europe pour partager ses travaux. Le grand lac Tchad, qui baigne d'un côté les frontières du Bornou, et auquel se rattachait la solution de plusieurs questions géographiques vivement discutées en Europe, fut aussi un des objets les plus importants de ses explorations. Il essaya d'en faire complétement le tour, mais la férocité de quelques uns des peuples qui habitent ses rives y mit obstacle. Cependant il en parcourut bien les trois quarts, et obtint sur le surplus des renseignements assez dignes de foi pour pouvoir assurer qu'il ne sort de ce lac aucun courant d'eau qui puisse donner naissance au Nil d'Egypte, comme l'avaient pensé beaucoup de savants. Quoique peu versé dans les sciences naturelles, il recueillit encore une certaine quantité de matériaux intéressants pour ces sciences, et aussi beaucoup de notions sur les langues des divers peuples qu'il visita. Dix huit mois s'étaient écoulés depuis son arrivée à Kouka, lorsqu'il en partit, le 16 août 1824, pour revenir à Tripoli, et de là regagner enfin l'Angleterre, où il arriva, le 1er juin 1825, avec M. Clapperton seul, aux acclamations de tout ce que l'Europe renferme d'amis des sciences et d'admirateurs du courage. M. Clapperton n'ayant pas tardé à se remettre en route pour un nouveau voyage, le soin de publier la relation de celui-ci resta à M. Denham, et elle parut, en janvier 1826, sous ce titre : *Narrative of travels and discoveries in northern and central Africa, etc.*, London, 1826, in-4°. Il en a paru une traduction quelques mois après à Paris, faite par MM. Eyriès et La Renaudière, en 3 volumes in-8°, accompagnée d'un atlas grand in-4°. Outre la relation de ses excursions personnelles, la partie de cet ouvrage relative à la route parcourue en commun depuis Mourzouk jusqu'à Kouka, ainsi que la description du royaume de Bornou, sont dues à la plume élégante et facile de M. Denham. Le grade de colonel a été le prix de ces travaux. Vers la fin de décembre 1826, il a été chargé par son gouvernement d'une nouvelle mission qui a pour but de fonder sur la côte occidentale d'Afrique un établissement approprié aux relations commerciales que M. Clapperton doit ouvrir avec Tombouctou.

DENINA (Charles-Jean-Marie), naquit à Revel, en Piémont, en 1731. Il fit ses études à Saluces. A l'âge de 15 ans, il fut sur le point de se faire recevoir au nombre des disciples de saint Benoît. Denina sentait qu'il y avait beaucoup à profiter dans le commerce de la seule société religieuse qui eût conservé le goût des lettres et l'amour du travail; toutefois son projet ne reçut point d'exécution. Un de ses oncles lui ayant conféré un bénéfice, il prit l'habit ecclésiastique, et voulant acquérir les connaissances indispensables à son nouvel état, il se rendit à l'université de Turin pour y étudier la théologie. Il prit les ordres, mais il paraît qu'il ne se consacra point exclusivement au ministère ecclésiastique, à la prédication de l'Evangile, puisqu'en 1753, il alla professer les humanités à Pignerol. Denina, quoique doué d'un caractère doux et facile, n'avait pas, toutefois, acquis cette flexible complaisance qui fait composer avec tous les intérêts. La société des jésuites était encore toute puissante; il eut le malheur de la choquer, mais sans avoir, à cet égard, d'intention formelle. Il est d'habitude, dans les exercices scolaires, de faire représenter, par les élèves d'un collége, quelques compositions dramatiques qui sont ordinairement l'ouvrage du professeur. Denina, dans une des pièces de ce genre, faisait dire à l'un de ses personnages que les écoles publiques étaient aussi bien sous la direction d'un magistrat et de prêtres séculiers, qu'elles l'avaient été sous les moines et les clercs réguliers. L'incandescendance des loyolistes leur fournit bientôt des foudres pour écraser l'imprudent professeur qui avait osé méconnaître en eux les arbitres de l'instruction, et les uniques dispensateurs des lumières. Denina fut, en conséquence obligé, de quitter Pignerol, et il fut relégué dans les écoles d'un ordre inférieur. En 1756, il prit le bonnet de docteur en théologie, à Milan, et publia, à cette occasion, un écrit qui traitait de cette science : ce fut son premier ouvrage. Il parut alors que la haine jésuitique s'était un peu ralentie à son égard, puisqu'il éprouva une sorte de réhabilitation. Il rentra dans les écoles royales, et fut nommé professeur extraordinaire d'humanités et de rhétorique au collége supérieur de Turin, où il put se livrer à ses goûts, et poursuivre ses travaux. Il voulait écrire l'*Histoire littéraire du Piémont*, mais soit qu'il ait renoncé à son entreprise, soit que l'ouvrage se soit égaré, il n'a jamais vu le jour. Il publia, en 1760, un *Discours sur les vicissitudes de la littérature*, dans lequel il n'avait pas épargné Voltaire. Celui ci qui n'était pas endurant, se vengea de son adversaire par quelques réflexions caustiques qui se trouvent dans le dernier chapitre d'un conte qu'il publia en 1767, sous le titre de l'*Homme aux quarante écus*. Le premier volume de ses *Révolutions d'Italie*, qu'il fit paraître en 1769, lui valut la chaire de rhétorique au collége supérieur de Turin. Le second volume du même ouvrage, qu'il publia l'année suivante, fut pour lui la cause d'une nouvelle promotion; il fut nommé professeur d'éloquence italienne et de langue grecque à l'université de Turin. Le troisième volume, qui parut un an après, fut encore mieux accueilli que les deux premiers, mais sa publication augmenta le nombre des ennemis que l'auteur s'était déjà attirés. Peu de temps après, un événement désagréable vint troubler son repos et déranger sa fortune. En 1777, Denina fit un voyage à Florence, et il donna à un libraire de cette ville un manuscrit *sur l'Emploi des hommes* (*dell' impiego delle persone*); il imposa au libraire la condition de ne le publier qu'après l'avoir soumis à la double censure ecclésiastique et politique : cette formalité fut remplie, mais l'ouvrage était piquant, il choquait plusieurs préjugés, dessillait les yeux du peuple sur bien des objets qui ne tirent que de l'obscurité le respect qui les environne; il fit du bruit; les moines, au ventre desquels l'auteur s'en prenait, firent vacarme et invoquèrent contre lui la sévérité des lois; il en existe une en Piémont qui défend aux habitants du pays de rien faire imprimer en pays étrangers sans l'approbation des

censeurs de Turin. Denina n'avait pour lui que la permission des censeurs de Florence; la lettre de la loi était donc à son désavantage, mais les principes n'en plaidaient pas moins en sa faveur; car si la publication d'un ouvrage est un délit, la punition de ce délit ne peut être poursuivie que dans le pays où il a été perpétré : or, l'ouvrage de Denina ayant été publié en Toscane avec l'approbation des censeurs, ne pouvait mettre l'auteur en contravention vis-à-vis le Piémont, sa patrie, qu'autant qu'il eût introduit ou essayé d'introduire dans ce pays des exemplaires de son ouvrage. Denina fit sans doute valoir ces moyens péremptoires de justification; mais les moines avaient crié, les intérêts de la raison furent encore une fois sacrifiés à ceux de leur vengeance. Denina fut exilé et dépossédé de son emploi. Cependant il trouva un généreux et zélé protecteur dans la personne de l'abbé Costa, son ami, qui fut depuis archevêque de Turin, et qui prit hautement sa défense, lui fit rendre une partie de ses pensions, et obtint pour lui la permission de revenir à Turin. Sorti enfin du labyrinthe des persécutions politico-monacales, Denina, rendu au repos, se trouva à même de reprendre le cours de ses travaux littéraires. Une circonstance extraordinaire le détermina bientôt à quitter de nouveau sa patrie; mais cette circonstance n'avait rien de désagréable pour lui. Il se proposait d'écrire l'*Histoire des révolutions d'Allemagne*, l'envoyé de Prusse à Turin fut instruit de cette particularité dont il informa les ministres du grand Frédéric. Ce monarque fit dire à Denina que s'il voulait se rendre à sa cour, il y trouverait les moyens de donner à son ouvrage tout le degré d'intérêt dont il était susceptible : que tous les renseignements qu'il pourrait désirer lui seraient fournis, et qu'il y jouirait de toute la liberté qui convient à un homme de lettres. Denina, dégoûté peut-être de sa patrie qui n'avait été pour lui qu'un théâtre de persécutions, accepta l'invitation indirecte du roi de Prusse; il se rendit à Berlin en 1782. Avant son départ, le roi de Sardaigne, qui voulait probablement lui faire oublier les avanies qu'il avait éprouvées dans ses états, l'avait choisi pour son bibliothécaire ordinaire. Arrivé en Prusse, Frédéric le nomma membre de son académie; mais on ne voit pas qu'il l'ait admis à la faveur et à l'intimité dont il honorait d'autres littérateurs qu'il avait reçus à sa cour. Denina, quoique facile de caractère, n'en était pas moins raide dans ses principes; il avait la franchise d'un historien, et non la complaisance d'un historiographe : il n'est donc pas surprenant qu'il n'ait pas fait une sensation bien vive sur un prince qui aimait, comme tous les autres, à être flatté, et qui ne goûtait guère la vérité toute crue. Pendant son séjour à Berlin, Denina composa plusieurs mémoires qui furent insérés dans le recueil de l'académie de cette ville, ainsi que d'autres ouvrages peu connus; il voyagea ensuite dans plusieurs contrées de l'Allemagne; il se trouvait à Mayence, en 1804, lorsque Napoléon passa par cette ville : Denina lui fut présenté et en reçut un favorable accueil. L'empereur, qui singeait un peu le grand Fréderic, ne pouvait qu'honorer de sa bienveillance un littérateur d'un mérite distingué, que le roi de Prusse avait fixé à sa cour. Au mois d'octobre de la même année, Denina fut nommé bibliothécaire de Napoléon; il se rendit à Paris, où il mourut le 5 décembre 1813. On a prétendu que Denina avait été membre de la légion d'honneur; mais cela n'est pas vrai : ce qui a pu induire le public en erreur, c'est que Denina portait ordinairement un ruban violet qui était le signe de sa dignité ecclésiastique ou de son grade de docteur en théologie; il avait, dit-on, altéré la couleur violette de son ruban, pour lui donner une teinte qui tirait un peu sur l'écarlate ou le nacarat. Cette altération a pu être, dans un vieillard, l'effet de la vanité ou de la faiblesse : les joujoux et les rubans amusent la vieillesse ainsi que l'enfance. Nous avons dit qu'il avait obtenu les bienveillances de deux monarques, Frédéric II et Napoléon, il en est un troisième qui lui donna également des marques insignes de sa faveur : c'est Stanislas de Pologne qui le nomma chanoine de Varsovie, son conseiller à l'ambassade de Prusse, et son résidant à la cour de Rome; mais quelques changements qui survinrent alors dans le ministère polonais, ne permirent point à Denina de tirer parti des intentions généreuses du monarque. Ses ouvrages sont : 1° *De studio philosophiæ et norma fidei*, 1758, in-8°; 2° *Discorso sopra le vicende della letteratura*, 1760, in-12. Ce discours a été réimprimé à Glascow en 1763, avec des additions de l'auteur; il le fut depuis sous le titre de *Vicende della letteratura*, Berlin, 1785, 2 vol. in-8°; Venise, 1787; Turin, 1792, 3 vol. in-12; un quatrième volume a paru à Turin, en 1811, sous le titre de *Saggio istorico-critico sopra le ultime vicende della letteratura*; à la suite des deux derniers volumes se trouvent divers opuscules de l'auteur; 3° *Lettera di N. Daniel Caro* (anagramme de Carlo Denina), *sopra il dovere de' ministri evangelici di predicare colle istruzioni e coll' esempio l'osservanza della leggi civili, e specialmente in riguardo agl' imposto*, Lucques, 1761, in-8°; 4° *Saggio sopra la letteratura italiana con alcuni altre opuscoli*, Lucques, 1762, in-8° : c'est un supplément au *Discorso sopra le vicende*; 5° *Delle revoluzioni d'Italia, libri vinti-quattro*, 1769-1771, 3 vol. in-4°; 1772, 8 vol. in-8° : cet ouvrage eut le plus grand succès; il valut à Denina de nombreux admirateurs, mais il lui fit aussi beaucoup d'ennemis qui lui reprochèrent même de n'en être pas l'auteur; le reproche n'était pas sans quelque vraisemblance, car il y a une prodigieuse différence entre le style de cette dernière production et celui des autres ouvrages de l'auteur; il est vrai que l'abbé Costa y avait fait de nombreuses corrections, mais cette circonstance ne suffit point pour enlever à l'auteur le mérite du plan et de l'exécution générale de sa composition; 6° *Delle lode de Carlo Emmanuele III, re di Sardegna*, 1771, in-4° et in-8°; 7° *Panegirico primo alla maesta di Vittorio Amedeo III*, 1773, in-4° et in-8°, 8° *Panegirico secondo alla maesta di Vittorio Amedeo III*, 1775, in-4° et in-8°. En 1777, il fit un troisième panégyrique du même roi : ces panégyriques n'ont rien de fade; des éloges ne constituent l'adulation que lorsqu'ils s'éloignent de la vérité; 9° *Bibliopea o l'arte di compor libri*, Turin, 1776, in-8° : l'auteur devait publier un second volume de cet ouvrage qui aurait contenu une bibliothèque des auteurs et traducteurs italiens, mais il n'a point encore paru; 10° *Dell' impiego delle persone*, Florence, 1777, et à Turin, 1803, 2 vol. in-8°; 11° *Istoria politica e letteraria della Grecia*, Turin, 1781-82, 4 vol. in 8°; réimprimée à Venise, 1783; 12° *Elogio storico di Mercurino di Gattinara*, Turin, 1782, in-8°; 13° *Elogio del cardinale Guala Bichieri*, 1782, in-8°; 14° *Discours au roi de Prusse sur les progrès des arts*, 1784, in-12; 15° *Viaggio germanico, primo quaderno delle lettere Brandeburghensi*, Berlin, 1785, in-8°; il a paru un second cahier de ce voyage; 16° *La sibilla teutonica*, Berlin, 1786 : petit ouvrage réimprimé dans le quatrième volume de *Vicende*; 17° *Réponse à la question que doit-on à l'Espagne?* Berlin, 1786, Madrid, 1787 : c'est l'apologie des anciens Espagnols, mais c'est en même temps, et sans doute contre les intentions de l'auteur, la satire des Espagnols de nos jours; 18° *Lettres*

critiques qui servent de supplément à l'ouvrage dont la désignation précède, 1786, in-8o; 19o *Apologie de Frédéric II sur la préférence que ce roi parut donner à la littérature française*, Dessau, 1787, in-8o : cette apologie ouvrit une vaste carrière au talent et à l'éloquence de l'auteur; elle flattait également les goûts de Frédéric, admirateur passionné des ouvrages de nos grands écrivains, prévention assez juste, mais qui ne devait point tout-à-fait fermer les yeux du monarque sur le mérite réel des auteurs allemands, dont les chefs-d'œuvre s'étaient déja multipliés à cette époque. Rabener, Opitz avaient ressuscité Horace et Juvénal; Goëthe, Wieland jouissaient déja de toute leur gloire; la langue nationale avait acquis de la grâce sans avoir rien perdu de sa force; Denina, peut être, ne s'était pas mis à même de l'entendre, de manière qu'il lui était impossible d'en juger sainement les productions; 20o *Discours sur les progrès de la littérature dans le nord de l'Allemagne*, Berlin, 1788, in-8o; 21o *La Prusse littéraire sous Frédéric II*, ou *Histoire abrégée de la plupart des auteurs, des académiciens et des artistes qui sont nés ou qui ont vécu dans les états prussiens, depuis 1740 jusqu'en 1786, par ordre alphabétique*, Berlin, 1790-91, 3 vol. in-8o : c'est une nomenclature semblable à celle qui termine l'*Histoire du siècle de Louis XIV*, par Voltaire; 22o *Essai sur la vie et le règne de Frédéric II*, 1788, in-8o; 23o *Guide littéraire*, 1790-91, in-8o; 24o *La Russiade*, 1799, in-8o; 25o *Histoire du Piémont et des autres états du roi de Sardaigne*, Berlin, 1800-05, 3 vol. in-8o; 26o *Revoluzioni della Germania*, Florence, 1804, 8 vol. in 8o; 27o *La Clef des langues*, ou *Observations sur l'origine et la formation des principales langues qu'on parle et qu'on écrit en Europe*, Berlin, 1805, 3 vol. in 8o; 28o *Tableau historique, statistique et moral de la haute Italie et des Alpes qui l'entourent*, Paris, 1805, in-8o; 29o *Essais sur les traces anciennes du caractère des Italiens modernes, des Sardes et des Corses*, 1807, in-8o; 30o *Discorso istorico sopra l'origine della jerarchia e de' concordati fra la podestà ecclesiastica e la secolare*, 1808, in-8o; 31o *Istoria della Italia occidentale*, 1809, 6 vol. in-8o; 32o *Lettre sur l'histoire littéraire d'Italie* (de M. Ginguené), insérée dans le *Mercure* du 15 juin 1811; 33o *Quelques ouvrages et opuscules*, soit imprimés, soit manuscrits, dont on trouve la liste à la fin de la seconde édition de l'*Impiego delle persone.*

DENIS (Michel), poëte et bibliographe, naquit, en 1729, à Scharding en Bavière : passionné pour l'étude, il renonça au monde à l'âge de dix-huit ans, et se fit jésuite pour se livrer exclusivement à son goût. Il enseigna successivement à Gratz, à Clagenfurth, et, en 1759, fut chargé de l'inspection des études dans l'école militaire de Marie-Thérèse. En 1773, il fut nommé chef de la bibliothèque de Garelli, et, en 1791, premier conservateur de la bibliothèque de Vienne. C'est alors qu'il publia l'histoire et le catalogue de la premiere de ces belles collections, ouvrage justement estimé de tous ceux qui cultivent la science des livres. Denis fit suivre cette publication de l'*Histoire de l'imprimerie de Vienne*, utile travail qui contient des notices pleines d'instruction sur huit cent trente-deux ouvrages sortis des presses viennoises depuis l'an 1482 jusqu'en 1560. Dans un autre traité fort curieux, son *Supplément aux annales de Maittaire*, il donne des notices sur six mille trois cent onze imprimés, qui appartiennent aux premiers temps de l'art typographique. Il donna, vers la même époque, un catalogue des manuscrits théologiques qui se trouvent dans la bibliothèque impériale à Vienne, en latin ou dans les autres langues usitées en occident. Enfin, dans son *Introduction à la connaissance des livres*, il appuie sur des fondements certains la science bibliographique. Tels sont les travaux d'érudition qui ont établi la réputation de Denis, comme savant, en Allemagne; il nous reste maintenant à faire connaître ses titres comme écrivain et poëte. Denis a rendu de véritables services à la langue et à la littérature allemande. Il a cherché à ramener ses compatriotes au goût des traditions nationales, et il a popularisé, parmi eux, cette mythologie indigène, dont l'intervention n'a pas peu servi à imprimer le cachet de l'originalité aux productions de l'école romantico-germanique. Les premiers âges, ceux où la force était accompagnée d'innocence et la valeur belliqueuse de loyauté, brillent dans ses tableaux. En retraçant ainsi les mœurs primitives des hommes venus du Nord, il tendait également à imiter les formes vraies, libres et majestueuses avec simplicité, de leur poésie sauvage. Il s'était nourri d'Ossian, et c'est lui qui le premier le fit connaître à ses compatriotes. Il se nommait lui-même le *Barde du Danube*, et c'est sous ce nom qu'il chanta les principaux événements des règnes de Marie-Thérèse et de Joseph II, et la gloire de la monarchie autrichienne, maigre sujet pour toute autre imagination que l'enthousiasme patriotique n'aurait point enflammé. Denis s'était proposé d'écrire, sous le titre de *Commentaires*, l'histoire de sa vie; mais il n'en a écrit que les deux premiers, qui contiennent le détail des années de sa première jeunesse qu'il passa dans la compagnie de Jésus. Il mourut le 29 septembre 1800. Voici la liste des nombreux ouvrages de Denis. 1o *Bibliotheca typographica Vindobonensis usque 1560*, Vienne, 1782, in-4o, en latin et en allemand; 2o *Annalium typographicorum. V. Cl. Michaelis Maittaire supplementum*, Vienne, 1789, 2 volumes in-4o; 3o *Suffragium pro Johanne de Spira, primo Venetiarum typographo*, 1794, in-8o; 4o *Sancti Augustini sermones inediti, ex membranis Sec. XII Biblioth. Palat. Vindob*, in-fol.; 5o *Codices manuscripti theologici biblioth. Pal. Vindob. latini aliarumque occidentis linguarum*, ib., 1793-1794, 2 vol. in-fol.; 6o *Principes de la bibliographie*, Vienne, 1774, in-8o; 7o *Fondements de l'histoire de la littérature*, ibid., 1776, in-4o (ces deux ouvrages ont été refondus sous le titre d'*Introduction à la connaissance des livres*, 1re partie, *bibliographie*; 2e partie, *histoire littéraire*, ib., 1777, 1778, in-4o; 8o *Objets remarquables de la bibliothèque de Garelli*, Vienne, 1780, in-4o; 9o *Supplément de l'histoire de l'imprimerie à Vienne*, ib., 1793, in-4o; 10o *Fruits de la jeunesse du collége Thérésien*, Vienne, 1771, 1773, 3 part., in-8o; 11o *Monuments de la foi chrétienne et de la morale dans tous les siècles*, Vienne, 1795, 1796, 3 vol. in-8o; 12o *Josepho Austriaco Romanorum regi Viennam reduci* (dans le musée allem., 1784); 13o *carmina quardam*, Vienne, 1794, in-8o; 14o *Recueil de petites pièces tirées des poëtes modernes allemands, à l'usage des jeunes gens*, Vienne, 1762, in-8o; 15o *Epître en vers à Klopstock*, Vienne, 1764, in-4o; 16o *Tableau poétique des principaux événements arrivés en Europe depuis l'an 1756 jusqu'en 1761*, ib., 2 vol. in-8o; 17o *Poésies d'Ossian, traduites de l'anglais*, Vienne, 1768, in-8o; 18o *Deux odes sur le voyage de Joseph II*, ib., 1769 et 1776, 19o *Chants du barde Sined* (anagramme de Denis), ib., 1773, in-8o; 20o *Ode donnée à sa sainteté pendant son séjour à Vienne* (en latin et en italien), ib, 1782, in-8o; 21o *Souvenirs*, ib., 1794, in-8o; 22o *Fruits de mes lectures*, ib., 1797, in-8o; 23o *Chants funéraires des anciens poëtes bucoliques*, traduits dans le *Mag. pour les sciences et la littérat.*, 1785; 24o *Œuvres posthumes de Denis*, Vienne, 1801, in-4o.

DENIS (Jean-Ferdinand), né à Paris au mois de juillet 1798. Son pere était secrétaire interprete au dé-

partement des relations extérieures, et lui fit apprendre les langues orientales dans l'intention de l'envoyer dans les consulats du Levant; mais le jeune Denis suivit une autre direction. En 1816, il passa au Brésil; et après avoir séjourné à Rio-Janeiro, il se rendit à Bahia où il fut attaché à l'agence consulaire : le désir de connaître les contrées qu'il habitait lui fit entreprendre, au bout de trois années de résidence, un voyage périlleux et fatigant dans l'intérieur des terres. Il visita, sur les bords de Belmonte, les nations machakali et botocondas, et revint en France au mois de février 1820. Depuis cette époque, il s'est entièrement livré à la culture des lettres. Il a publié : 1° Dans *les Nouvelles annales des voyages*, par Eyriès et Maltebrun, deux *Notices* fort étendues (trad. de la *Chorographia brasilica*), sur les capitaineries, jusqu'alors peu connues, du Matto-Grosso et du Para; 2° *Le Brésil*, ou *Mœurs et Coutumes des habitants de ce royaume*, ouvrage composé en société avec M. Taunay, 1822, 6 vol. in-18; 3° *La Guyane*, ou *Mœurs et Coutumes des habitants de ce pays*, 1823, 2 vol. in-18; 4° *Traduction du Théâtre portugais*, dans la collection des *Théâtres étrangers*, de Ladvocat, 1823, 1 vol. in-8°; 5° *Le Paraguay*, ou *Mœurs et Coutumes des habitants de ce pays*, 1823, 2 vol. in-18; 6° *Scènes de la Nature sous les tropiques, et de l'influence sur la poésie*, *suivies de Camoëns et José Indio*, 1824, 1 vol. in-8°; 7° *Résumé de l'histoire du Brésil*, *suivi du Résumé de l'histoire de la Guyane*, 1825, 1 vol. in-18; 8° *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal*, *suivi du Résumé de l'histoire littéraire du Brésil*, 1826, 1 gros vol. in-18; 9° *Résumé de l'histoire du Paraguay et du Chili*, 1827, 1 vol. in-18; 10° *Le Tableau chronologique de la littérature portugaise*, *dans l'atlas des littératures*, par M. de Mancy, 1827. Il doit faire incessamment paraître le *Tableau chronologique de la littérature espagnole* dans le même atlas; une traduction en prose des *Œuvres diverses de Camoëns*, et une *Histoire de l'éloquence et de la poésie chez les peuples sauvages et chez les peuples demi-civilisés*, dont il s'occupe depuis plusieurs années. M. Ferdinand Denis est membre de la société philotechnique et de l'athénée des arts.

DENMAN (Thomas), célèbre accoucheur anglais, naquit le 27 juillet 1733, à Bakewel, dans le Derbyshire, d'un pharmacien qui le destinait à la même profession. Toutefois il préféra la chirurgie, et entra, en 1747, au service de la marine, où il fut employé jusqu'en 1763. Il s'établit alors à Winchester, où il ne trouva que la misère. Enfin il se rendit à Londres, où il obtint le titre de chirurgien d'un yacht. C'est alors que commença sa réputation. Un nombreux concours d'auditeurs se rendit aux cours d'anatomie et d'accouchement qu'il ouvrit, et les ouvrages qu'il publia n'eurent pas moins de succès. Enfin il devint membre des principales sociétés savantes d'Angleterre, et fut nommé médecin-adjoint et accoucheur de l'hôpital de Middlesex, fonctions qu'il remplit avec succès jusqu'en 1791, époque à laquelle il donna sa démission. Il se retira à Feltham, où il mourut en 1815. Voici la liste de ses ouvrages, où l'on remarque plus de profondeur que d'élégance : 1° *Essai sur la fièvre puerpérale et les convulsions*, 1768, in-8°, trad. en allemand, 1777, in-8°; 2° *Sur la construction et l'emploi des bains de vapeur*, 1769, in-8°; 3° *Sur les hémorrhagies utérines*, *dépendantes de la grossesse et de l'accouchement*, 1786, in-8°; 4° *Essai sur le travail naturel*, 1786, in-8°; 5° *Essai sur le travail extraordinaire*, 1786, in-8°; 6° *Aphorismes sur l'application et l'usage du forceps*, *dans le travail extraordinaire ou accompagné d'hémorrhagies*, 1788, in-8°, 6e édit., 1817; 7° *Introduction à la pratique de l'accouchement*, tom. I, 1787; tom. II, 1795, in-8°; *idem*, 1801, in-4°; 1806, in-4°, et 1816, in-8°; cet ouvrage, qui est considéré comme classique en Angleterre, mais qui est bien inférieur à celui de Beaudeloque, a été traduit en allemand par J.-J. Rœmer, Zurich et Leipsick, 1791, in-8°, et en français, par J.-F. Kluyskens, Gand, 1802, in-8°; 8° *Collection de planches explicatives de la génération et de la parturition des animaux et de l'espèce humaine*, trois parties in-fol., 1786 à 1791, réimprimé en 1815; 9° *Gravure de deux polypes utérins*, 1801, in-fol.; 10° *Observations sur la rupture de l'utérus*, *le nasillement des enfants et la mania lactea*, 1810, in-8°; 11° *Observation sur la cure du cancer*, 1811, in-8°, 2e édit., 1814. Plusieurs des ouvrages de Denman ont été traduits en français et rassemblés sous le titre de *Manuel de l'accoucheur*, etc., par A.-F.-T. Jouenne, 1824, in-18.

DENNE-BARON (Pierre-Jacques-René), poëte et littérateur, est né à Paris le 6 septembre 1780. Les colléges ayant été abolis à l'époque de la révolution, M. Denne-Baron, qui avait à peine commencé ses classes au college de Navarre, les termina avec succès dans divers pensionnats de la capitale. La fortune dont il jouissait, son loisir et le goût vif qu'il avait pour les langues anciennes lui permirent de se perfectionner dans l'étude du latin, du grec et même de l'hébreu. Il fit servir les richesses de ces différents idiômes à la langue des muses qu'il chérissait par-dessus tout. La langue de Byron aussi occupa ses instants. Une traduction en vers du *Corsaire*, qu'il a presque achevée, et dont il a paru quelques fragments, satisfera, à ce qu'on assure, les Anglais et les Français. Le premier ouvrage qui ait été publié de cet auteur, âgé alors d'à peine vingt ans, est *Héro et Léandre*, poëme en 4 chants, in-12, 1806. Il est tout entier de son imagination; il ne doit à Musée, poëte et grammairien grec, qu'il d'abord a traité ce sujet, que quelques passages; on reconnaît aisément dans ce poëme les empreintes de la première jeunesse, du feu, de la grâce, et une versification facile et harmonieuse; c'est un des jolis poëmes érotiques que nous ayons; il a été imprimé aussi parmi les poëtes français du second ordre. A la suite sont des traductions en vers de Lucain, de Virgile et du *Cantique des cantiques*. En 1812, M. Denne-Baron publia, en 1 vol. in-18, une partie des *Elégies de Properce*, traduites en vers français, que suivent des fragments considérables d'un poëme épique, intitulé *David*, qui depuis resta interrompu par la perte d'une partie de son patrimoine que l'auteur éprouva à la suite de procès désastreux. Cependant, en 1827, parut sa traduction complete des élégies, à quelques unes près. Des chants presque entiers, que nous avons vus, du poëme de *David*, nous font vivement regretter que le poëte ait abandonné son travail. A une époque où on ne parlait point encore de romantisme, il avait déja su mêler une teinte de cette nouvelle école au classique, le seul genre alors reçu dans notre littérature. Plusieurs morceaux de cette épopée lus dans des cercles y furent applaudis avec chaleur, entre autres le touchant épisode de la *mort d'Adonis*, qu'un de nos poëtes et professeurs distingués, M. Tissot, cita dans une des séances de son cours de poésie au collége de France. C'est particulièrement sur sa traduction de Properce que M. Denne-Baron semble fonder sa réputation littéraire. Nous pensons avec lui que ses vœux seront remplis; mais cet ouvrage est encore loin de la perfection qu'il pourra atteindre. Il est vrai que le traducteur n'a point fait pâlir son modèle, et qu'à côté de la fidélité se trouvent la grâce et l'énergie des couleurs de l'élégiaque Romain; mais ces qualités ne sont

point suffisantes. Les tours de Properce sont souvent obscurs, les transitions manquent tout-à-fait ou sont forcées; c'est ce qu'il fallait faire disparaître dans une langue aussi claire et aussi exigeante que la nôtre, et M. Denne-Baron n'y a pas toujours réussi. Quand cet auteur ne traduit pas, jamais ses vers ne manquent de nombre, et leur période poétique en est toujours pleine; c'est ce qu'il eût dû s'efforcer, malgré les difficultés, de conserver dans une traduction en vers. Dans une prochaine édition, enrichie de commentaires et de gloses, qu'il se dispose à publier, ces taches seront sans doute effacées. Antérieurement M. Denne-Baron avait publié les ouvrages suivants : 1° *Ode à Napoléon-le-Grand sur ses conquêtes et les embellissements de la capitale*, 1810, in-4°; 2° *Ode sur la naissance du roi de Rome*, 1811, in-4°; 3° un nouveau recueil de ses poésies, sous le titre de *Guirlande de Mnémosyne*, 1822, in-18, où l'on remarque entre autres pièces *le Phénix*, traduit de Claudien; 4° *La Nymphe Pyrène aux Français*, *suivie de l'Ode à la nymphe Europe*, *du Couvent*, *du Lézard*, *et de Zéphyre et Flore*, 1823, in-8°, pièce où, selon l'expression d'un journaliste, la vieille mythologie semble renaître avec la fraîcheur de sa première jeunesse; 5° *Dithyrambe à S. A. R. le duc d'Angoulême*, 1824, in-8°; 6° *Les Fleurs poétiques*, *dédiées à S. A. R.* Madame, *duchesse de Berri*, 1825, in-18; c'est une suite d'idylles gracieuses dont diverses fleurs sont le sujet; il y règne un ton de mélancolie si vrai qu'on peut en présumer quel était alors l'état de l'ame du poëte. Dans les pieces de sa composition, on ne peut refuser à M. Denne-Baron de l'éclat, du charme, et surtout de la grâce; ce qu'on lui reproche, c'est l'abus de la mythologie et un luxe d'une érudition toujours trop prompte à se montrer. — Mme Denne-Baron cultive aussi la poésie. Nous lui devons plusieurs églogues de Virgile, traduites en vers français, qui ont été insérées dans le *Nouvel Almanach des muses*, 1807 et 1808. Nos meilleurs traducteurs n'en désavoueraient pas la versification élégante et soutenue. Cette dame a mis aussi en musique le *Cantique des cantiques*, dont les paroles sont de son mari : cette composition a la teinte antique et a parfaitement la couleur de cette pastorale hébraïque.

DENON (Dominique-Vivant, baron), naquit à Chalons-sur-Saône, le 4 janvier 1747. Sa famille était noble: il entra de bonne heure dans les emplois de cette brillante domesticité qui jadis entourait nos rois, et ayant commencé par être page de la chambre, il fut ensuite nommé gentilhomme ordinaire, et successivement secrétaire d'ambassade. La *Biographie Arnault*, prétend que destiné par ses parents a la magistrature, le jeune Denon se refusa invinciblement à cette carrière, parcequ'à l'age de sept ans une bohémienne lui avait prédit une existence aventureuse, mêlée de gloire et de plaisirs, et telle enfin qu'il était impossible d'en accorder l'idée avec celle de la tranquille et obscure profession d'un juge de province. Sans nier la vérité de l'anecdote, nous pouvons démentir M. Norvins, l'auteur de la notice, quant à l'influence extraordinaire qu'il attribue à cet horoscope sur la direction suivie par Denon. Une imagination vive, le désir de connaître, un goût prononcé pour les arts, suffirent bien pour l'entraîner hors de sa ville natale, et le pousser à Paris, où il obtint d'aller continuer ses études; mais au lieu d'y faire son droit, il cultiva les arts d'agrément, fit d'illustres connaissances à la cour, y prit pied, comme nous l'avons dit plus haut, et enfin, parvenu jusqu'à la personne du monarque, réussit complétement auprès de ce prince, qu'il fallait surtout amuser par la grâce d'une conversation spirituelle, conteuse et fertile en anecdotes. Denon paraît avoir possédé au plus haut degré les qualités qui font réussir dans le monde, et placent un homme d'une manière également avantageuse dans l'opinion des hommes et dans les favorables préventions des femmes. Bien fait de sa personne, doué d'une certaine malice d'esprit, d'une certaine bonté de cœur, ayant pris de bonne heure ces manières distinguées que procurait autrefois la fréquentation du grand monde, il joignait à ces divers moyens de succès l'attrait des arts qu'il cultivait avec un degré de talent, qui, dans les idées de cette époque, était presqu'un phénomène dans un homme de naissance. Denon fut grandement redevable à son goût pour le dessin. Son crayon ingénieux fut dans sa main comme le caducée conciliateur. Avec lui il traversa des époques sanglantes, et s'approcha des hommes les plus terribles sans rencontrer ces persécutions et ces périls auxquels échappaient si difficilement les hommes marqués au coin de l'ancien régime; et c'est encore par le bienfaisant privilége attaché à l'amour et à la culture des arts, qu'il est parvenu à une vieillesse assez avancée, exempt des ennuis qui l'accompagnent si communément. Denon fut principalement redevable à Mme de Pompadour de sa nomination à la charge de gentilhomme de la chambre. Avant que cet illustre concubinage des cours fut arrivé au point de dégradation où depuis l'abrutissement de Louis XV le fit descendre, les courtisanes maîtresses de nos rois se croyaient quelquefois obligées d'aimer les arts, et même d'affecter un talent. Mme de Pompadour, pour qui le peintre Boucher avait peint tant de pastorales érotiques, aimait les tableaux, les estampes et les médailles; elle voulut graver sur la pierre dure, et comme de raison ce fut avec un merveilleux succès qu'elle grava. Denon étant tombé à la cour au fort de la fantaisie de Mme de Pompadour, ne pouvait manquer d'en être particulierement favorisé a cause de son talent pour le dessin et la gravure à l'eau forte; mais il faut lui rendre grâce d'avoir eu le bon esprit de faire servir sa position et son influence d'alors à la formation d'un cabinet de pierres gravées et de médailles, dont le Roi lui confia la direction. A chaque nouvelle médaille ou pierre gravée qu'il montrait au Roi, Denon, avec sa grâce accoutumée, rattachait quelque anecdote ou historiette qui amusait beaucoup Sa Majesté, et charmait encore plus Mme de Pompadour, probablement très satisfaite qu'on vînt à son secours, chargée qu'elle était de désennuyer un prince à peu près blasé sur toutes choses. Denon voulut essayer également de la littérature dramatique, et donna aux Français une comédie intitulée *le Bon père*. Dorat, avec qui il était lié, employa son crédit pour la faire recevoir, et ses amis pour la faire réussir. La pièce n'eut cependant qu'un succes médiocre, et l'auteur s'en tint la. M. Norvins prétend que la présentation de cette pièce aux Français n'avait été qu'un prétexte pour Denon, qui, dit-il, devenu amoureux de toutes les actrices du théâtre Français, imagina de donner une comédie afin d'avoir le droit de s'approcher d'elles. Les élégants habitués de nos coulisses peuvent dire s'il est absolument nécessaire d'avoir écrit des comédies pour être bien avec ces dames. Nous nous bornerons à faire remarquer avec un autre biographe, que Denon ne saurait être responsable, et que sa mémoire ne doit pas souffrir des éloges plus que frivoles que ses amis ont voulu lui donner quelquefois. Le même enthousiasme pour les succès galants de Denon a fait dire à Mme la comtesse Albrizzi des choses tout au moins aussi singulieres; mais nous croyons que même dans sa jeunesse

Denon était doué d'un assez bon esprit pour mériter et ambitionner une toute autre réputation que celle d'homme à bonnes fortunes. Cependant, pressé par sa famille de faire quelque chose d'utile, et sentant lui-même la nécessité de donner à l'emploi de son temps un but plus digne et plus sérieux, Denon se rendit à Saint-Pétersbourg en qualité de gentilhomme d'ambassade. Il était parti en courrier chargé de dépêches, et s'était fait présenter au grand Frédéric en passant à Postdam. Sa réputation d'homme d'esprit ne lui valut de grands succès ni auprès de Catherine ni surtout auprès du grand duc, bien moins partisan que sa mère des mœurs françaises. On prétend cependant que les liaisons que Denon sut former dans cette cour le mirent à portée d'être singulièrement utile au baron de Talleyrand, son ambassadeur, qui finit par le charger de sa correspondance avec Versailles. A la mort de Louis XV, dont la protection spéciale avait ouvert à Denon la carrière diplomatique, celui-ci quitta Saint-Pétersbourg pour aller en Suède joindre M. de Vergennes, qui, nommé presqu'aussitôt au ministère des affaires étrangères, le ramena avec lui à Paris. Peu après, Denon fut chargé, par ce ministre, d'une mission près du corps helvétique, et il s'en acquitta avec le plus grand succès. A son retour, il voulut visiter Voltaire à Ferney; mais il éprouva quelque difficulté à pénétrer jusqu'à lui; une plaisanterie qu'il se permit, en déridant le front du patriarche de la littérature, fit ouvrir la porte de son cabinet. « Instruisez « M. de Voltaire, avait dit Denon, qu'ayant « l'honneur d'être comme lui gentilhomme de la « chambre, j'ai de même le droit d'entrer partout. » Denon profita de son entrevue avec l'illustre vieillard pour dessiner son portrait, qu'il a fait graver depuis. Plus tard, il publia une petite composition, dessinée et gravée par lui, sous le titre du *Déjeûner de Ferney*. Voltaire, qui avait tant de petitesses, se plaignit avec assez de vivacité de ce que Denon avait fait de lui une véritable caricature, en le représentant avec sa coëffe de nuit, et de ce qu'il semblait s'être appliqué à le faire plus vieux et plus laid qu'il n'était. En quittant la Suisse, Denon avait une autre mission à remplir à Naples; il s'y rendit, et y demeura sous les ordres de M. Clermont-d'Amboise, ambassadeur de France. Celui-ci ayant été rappelé peu de temps après, Denon le remplaça avec le titre de chargé d'affaires. Les richesses monumentales de ce pays, dans lequel il fit un séjour de sept ans, ranimèrent toute sa passion pour l'étude des arts. Il se remit, avec plus d'application que jamais, à graver des eaux fortes. C'est à cette époque que l'abbé de Saint-Non avait entrepris une excursion toute pittoresque en Italie. Le succès de son recueil des *Vues de Rome* l'ayant engagé à entreprendre la description de tout le pays qui constituait l'ancienne grande Grèce, il s'estima fort heureux, en trouvant Denon sur les lieux, de pouvoir associer à son entreprise un homme de ce mérite. Denon ne fit pas des dessins pour le *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, ainsi qu'on l'a dit dans la *Biographie* Arnault et ailleurs, mais il dirigea les artistes qui furent envoyés de Paris pour travailler à cette collection. Il s'était en outre proposé d'écrire l'itinéraire de ce voyage dont Champfort avait fait le discours d'introduction. Cependant il ne conduisit pas ce travail jusqu'à sa fin, mécontent de la liberté avec laquelle l'abbé de Saint-Non modifiait ou altérait son texte. Il a depuis publié en un volume in-8° le reste de la partie descriptive qu'il avait destinée à l'ouvrage de l'abbé de Saint-Non. Cette publication est de 1788, il est aisé de reconnaître, en lisant ce volume, que le goût de Denon n'était encore formé ni dans l'art de juger les arts, ni dans l'art d'écrire. Mais il faut aussi faire sa part à l'influence du faux naturel qui dominait à cette époque, où la peinture avait ses Boucher et la littérature ses Dorat. Après un long séjour à Naples, Denon se rendit à Rome. Le cardinal de Bernis était alors ambassadeur de la cour de France auprès du saint père. Cet ancien protégé de Mme de Pompadour ne pouvait manquer d'accueillir avec faveur Denon, et celui-ci eut de fréquentes occasions de voir dans le palais de l'ambassadeur poëte, non seulement la société la plus distinguée de l'Italie, mais encore plusieurs princes qui, comme Joseph II et Gustave, se débarrassant, au moyen d'un nom d'emprunt, du faste qui accompagne d'ordinaire les souverains, allaient demander à Rome quelques mois de distraction, et prendre pour ainsi dire des vacances philosophiques. La mort de M. de Vergennes décida Denon à se vouer entièrement à l'étude des arts. Son ambition diplomatique n'avait jamais été bien ardente, et quelles que fussent ses aptitudes pour le métier de la haute intrigue politique, ce n'avait jamais été pour lui qu'une manière de se donner dans le monde une consistance qu'il n'était guère possible alors de trouver dans des succès d'artiste. Revenu à Paris, Denon se fit agréger à l'académie de peinture. C'était en 1787. Son morceau de réception fut une eau forte d'assez grande dimension, représentant l'Adoration des Bergers d'après Luca Giordano. Il est très vrai que cette gravure, exécutée dans la manière de Rembrandt, avec une évidente médiocrité, ne serait pas aujourd'hui un titre suffisant d'admission dans l'académie des beaux-arts; mais le talent de Denon n'avait point encore acquis la moitié du développement qu'il pouvait se promettre. Il le sentit lui-même, et ce fut le motif d'un second voyage qu'il entreprit en Italie avec le projet d'étudier attentivement les plus notables productions de toutes les écoles. Ce projet fut accompli. Denon était depuis cinq ans à Venise, et il possédait déjà une immense collection de dessins et de gravures lorsque la révolution éclata. Il se retira d'abord à Florence, puis chercha un asile en Suisse. Mais le remous de la tempête politique qui agitait l'Europe, vint le troubler jusqu'au sein des Alpes; ses biens avaient été séquestrés, son nom était sur la liste des émigrés, il fallait fuir bien plus loin et pour jamais peut-être: il préféra retourner à Paris. Sa témérité fut heureuse, mais c'est à son talent pour le dessin qu'il fut redevable de son salut. Sur le point d'être arrêté comme un *ci-devant* et d'être renvoyé dans son département, il alla trouver David, alors membre de la convention et roi de la peinture en France. David employa son influence en sa faveur de la meilleure grâce du monde, et fit prendre un arrêté qui le désignait pour graver les dessins qu'il avait faits lui-même des costumes républicains dont on discutait alors l'adoption. En même temps, et par l'effet de la même protection, Denon fut rayé de la liste des émigrés. Cette nouvelle position le mit quelquefois en rapport avec les hommes qui dominaient alors par la terreur. Appelé un jour au comité de salut public, le hasard le plaça inopinément en face de Robespierre. Denon a plusieurs fois raconté à ses amis les détails de cette entrevue qui sont véritablement curieux. Le farouche décemvir, se voyant en présence d'un homme de l'ancien régime, distingué par l'élégance de ses manières, voulut jouter d'urbanité et de grâce avec lui, se mit en frais d'esprit et d'amabilité, et fit valoir beaucoup son amour pour les arts. La description que trace Denon du costume de Robespierre n'est pas moins piquante que ce qu'il dit

de sa conversation, et l'on est étonné d'y voir apparaître l'*homme de la terreur* poudré à blanc, portant un gilet de mousseline brochée, avec un liseré de couleur tendre, et vêtu de tout point avec la propreté et la recherche d'un petit-maître de 1789. Lorsque Robespierre tomba, personne ne songea à faire un crime à Denon ni de ses succès auprès de lui, ni de ses gravures pour le comité de salut public, et il arriva tout doucement à travers les oscillations de la société renaissante jusqu'à l'époque de l'expédition d'Egypte. Il avait déjà connu chez Mme de Beauharnais le jeune Bonaparte avant sa première et brillante campagne d'Italie. Il s'attacha dès lors à sa fortune, et voulut être de ce mémorable voyage au pays des Pyramides. Denon montra dans cette périlleuse campagne une constance de courage et une jeunesse d'esprit qui, en popularisant son nom à l'armée, le garantirent de cette sorte de ridicule que la gaieté et l'humeur des soldats se plaisaient à imprimer au métier de savant. Faisant presque toujours partie du corps d'avant-garde commandé par le général Desaix, « le porte-» feuille en bandoulière et au galop de son cheval, » il devançait les premiers guides pour avoir le » temps de dessiner quelques fragments en atten-» dant que la troupe le rejoignît. Pendant que l'on » se battait, il prenait des vues et fixait le souvenir » des événements qui se passaient sous ses yeux. » L'ouvrage que publia Denon à son retour en France, à la fois pittoresque et exact, renfermant, avec la description des merveilles de l'antique Egypte, le récit des événements de cette mémorable campagne qui semblaient emprunter de la nature même des lieux et du caractère aventureux de l'expédition une autre sorte de grandeur, obtint un succès complet. Le talent de Denon comme écrivain avait singulièrement gagné, et son récit, plein de chaleur et de rapidité, et où transpirait la plus grande franchise d'impressions, sera toujours lu avec plaisir. Cet ouvrage, accompagné d'un atlas, dans lequel l'auteur avait versé une partie des richesses renfermées dans son porte-feuille égyptien, servit en quelque sorte de prolégomènes au grand et magnifique ouvrage publié depuis par l'institut d'Egypte. Cet admirable monument, élevé par les sciences descriptives à la gloire de l'Egypte et à celle des armes françaises, ne fera point oublier les trois petits volumes de Denon, qui a su joindre au mérite d'avoir abordé le sujet vierge encore, le mérite plus grand et tout-à-fait particulier de retracer avec une frappante vérité les émotions de l'armée avançant de jour en jour au milieu de ces imposants débris du plus puissant système de civilisation qui ait existé dans l'antiquité. Qui n'a pas été frappé, dans cette relation si intéressante, de la clameur d'admiration qui s'élance soudainement de toute l'armée lorsqu'elle arrive devant la plaine où Thèbes, jadis la ville aux cent portes, étale encore une vaste forêt d'obélisques et de colonnes, de portiques et de frontons? Denon fut nommé directeur-général des musées deux ans après son retour à Paris. Dans l'exercice de ces fonctions, qu'il a remplies quinze ans, son influence sur les arts et les artistes a été fort grande, et il était impossible qu'elle s'exerçât à la satisfaction de chacun. On a reproché à Denon de l'avoir employée trop constamment à attacher les arts au char de l'empereur, et il faut avouer que ce reproche n'est pas destitué de fondement. Sans contester à Denon la sincérité de son admiration pour ce grand homme, il faut reconnaître que cet enthousiasme excessif, quelque indépendance que pût avoir naturellement dans l'esprit l'homme qui l'éprouvait, devait donner une direction unique à toutes ses idées. Les artistes, dans leurs rapports avec lui, furent quelquefois gênés par l'effet de ces tendances exclusives, et l'administration de Denon n'obtint pas à beaucoup près l'universalité de leurs suffrages. Cependant on ne peut dire qu'il ait eu beaucoup d'ennemis. Cette administration, au surplus, qui présentait bien quelques difficultés, fut la moindre partie du fardeau accepté par son activité. Il suivit l'empereur dans la plupart de ses campagnes, et c'est presque toujours au milieu des dangers de la guerre qu'il cultiva les arts de la paix. Il semblait chercher les émotions du champ de bataille. Plus d'une fois on le vit sous le feu avec son crayon et son porte-feuille. L'empereur l'en écarta lui-même un jour sur le plateau d'Eylau, au moment où pleuvaient les boulets et la mitraille. L'empereur avait une grande confiance dans Denon, et celui-ci ne s'en servit jamais, dit quelqu'un qui l'a parfaitement connu, que pour faire exécuter des travaux profitables aux artistes, et en définitive glorieux pour le pays. On sait qu'il dirigea tout le travail de la colonne qui fut terminé en moins de cinq ans, et indépendamment d'autres monuments de magnificence publique exécutés sous sa surveillance, il fournit tous les sujets de l'histoire numismatique de l'empereur, composée de plus de cent médailles. La plupart des grands tableaux, commandés et exécutés sous l'empire, ont en quelque sorte été inspirés ou du moins suggérés par lui. Il avait fait dessiner sous ses yeux presque tous les champs de bataille et tous les lieux marqués par quelque action éclatante de l'empereur. Il en était résulté une collection de trois cents dessins formant l'histoire pittoresque de la vie de ce souverain. Il faut encore rendre à Denon la justice de dire que, très soigneux de l'enrichissement de nos musées, il avait nécessairement contribué aux progrès de l'école française en multipliant le nombre des modèles fameux. Ses voyages, à la suite de l'empereur, avaient toujours pour résultat quelque nouvelle conquête en faveur des arts. A l'époque de la réunion de Rome à la France, il avait entrepris un voyage en Italie dans le seul but de récolter quelques tableaux des maîtres dont les productions manquaient absolument à nos musées. A travers tous les soins d'une vie si agitée, si voyageuse, Denon a gravé près de cinq cents planches, dont plusieurs sont estimées des productions capitales. Il a constamment imité la manière de Rembrandt. Les plus remarquables des morceaux de cette collection, sont : Jésus-Christ sur les genoux de la Vierge, d'après Annibal Carrache ; Deux lions et une lionne, d'après Quaval ; Effet de nuit dans un intérieur ; Le bon Samaritain, d'après Rembrandt ; Le grand taureau, d'après Paul Potter, et un grand paysage de Van den Velde. Denon a aussi gravé un grand nombre de portraits et environ quarante de ses propres compositions. Déplacé de ses fonctions de directeur des musées impériaux, par les événements de 1815, Denon forma le projet de consacrer les dernières années de sa vie à faire lithographier une partie de son cabinet, si riche en objets d'arts et de curiosité. Son intention était de donner, par une série de dessins accompagnés d'un texte explicatif, un abrégé de l'histoire des arts chez tous les peuples. La mort le surprit au milieu de ce travail qui, continué par M. Amaury Duval, doit paraître incessamment. Denon est mort âgé de soixante-dix-huit ans et trois mois, le 27 avril 1825. Sa fin a été celle d'un philosophe ; sa maladie n'avait duré que quelques instants. Son beau cabinet, digne, par sa richesse, de devenir une propriété nationale, et qu'un gouvernement plus jaloux de la gloire des arts n'eût pas laissé échapper, a été vendu aux enchères, et s'est dispersé dans diverses mains. Denon a été généralement regretté. L'âge ne lui avait rien fait perdre

de l'aménité constante qui le rendait précieux à ses nombreux amis. Il en avait partout; il était un homme européen: nul étranger de distinction ne se dispensait de le visiter en venant à Paris, et l'on peut voir, dans l'ouvrage de lady Morgan sur la France, avec quel charme de manières il savait faire les honneurs de son pays. Denon avait vécu sous cinq règnes différents, et connu presque tous les hommes célèbres qui ont passé sur la scène de l'Europe, durant un laps de temps de plus d'un demi-siècle. On a de M. Denon: 1° *Voyage dans la Haute-Égypte pendant les campagnes du général Bonaparte*, Paris, an 10 (1802), 2 vol. gr. in-fol., avec 141 pl. — *Le même*, in-4° et les planches en un vol. in-fol. — *Le même*, sans planches, 3 vol. in-12. — *Le même*, Londres, 1802, 2 vol. in-4°, sans planches; cet ouvrage a été traduit en anglais, en allemand et en hollandais; 2° *Voyage en Sicile*, Paris, 1788, in-8°; 3° *Discours sur les monuments d'antiquité arrivés d'Italie, prononcé le 8 vendémiaire an 12 à l'institut*, Paris, in-18; 4° *Point de lendemain*, conte. Paris, 1812, in-18 (anonyme); 5° *Notices historiques et biographiques* sur divers peintres français, lesquelles ont été insérées dans la *Galerie des hommes célèbres*.

DENTZEL (Georges-Frédéric, baron), né, le 25 juillet 1755, de parents luthériens, à Turkeim, département du Haut-Rhin. Son père l'envoya étudier à Iéna, et lui fit embrasser l'état ecclésiastique. M. Dentzel passa en Amérique, à l'époque de la guerre de l'indépendance, avec le régiment des Deux-Ponts, dont il était devenu l'aumônier, en 1774. De retour en Europe, et pasteur à Landau, vers 1783, il y épousa la fille d'un bourgmestre. Membre de la convention, M. Dentzel fut envoyé en mission dans le département du Bas-Rhin, qui l'avait nommé, et dans celui de la Moselle. Il n'a point voté dans le procès de Louis XVI, il était absent. Il fit décréter la réunion à la France de quelques villes sur les frontières de l'ancienne Alsace, et il reçut le grade d'adjoint aux adjudants généraux de l'armée du Rhin. Dénoncé lui-même pour des actes arbitraires, et rappelé à ce sujet, il accusa de royalisme le général Harambure, et il demanda la destitution du général Delmas. En 1793, pendant le siége de Landau, M. Dentzel destitua le gouverneur Laubadère, mit en prison plusieurs officiers, cassa les autorités civiles, et réunit dans ses mains tout le commandement jusqu'au départ de l'ennemi. Une députation de cette ville le justifia, devant la convention, d'une accusation grave, mais ridicule. Il avait beaucoup contribué à conserver à la France l'importante place de Landau, en soutenant le zèle de la garnison, et le courage des habitants. Déjà s'était organisée sourdement une faction destinée à couvrir d'attentats le territoire de la république, afin de rendre la liberté odieuse par les actes mêmes qui en paraîtraient des conséquences. M. Dentzel jugeant que la division semée dans la garnison de Landau tenait à des desseins plus vastes, était parvenu à en découvrir l'agent. Cet officier avait été incarcéré aussitôt, et l'ordre étant rétabli, la place avait résisté pendant cinq mois, après lesquels Hoche avait forcé à la retraite cette armée prussienne de soixante mille hommes. Ce même officier, prétendant avoir été mis dans une cage de fer, fit subir à M. Dentzel d'après le rapport de Bourdon de l'Oise, une longue détention, dans la prison dite des Carmes. Il est à remarquer que M. Dentzel, arrêté pour de semblables motifs, ne fut relâché qu'après le 9 thermidor, moment où furent déconcertées jusqu'à un certain point les manœuvres dont le triomphe a été désigné sous le nom de terreur. Rentré dans la convention, choisi le 3 août 1795, pour un de ses secrétaires, et envoyé dans le département de la Manche, M. Dentzel s'éleva contre les terroristes. Plus tard, à la tribune du conseil des anciens, où il prit part à diverses discussions, et où il fit décider la création des légions des Francs, du nord, italique et polonaise, il prétendit que les chouans avaient des défenseurs au sein de l'assemblée. Cette même année 1796, M. Dentzel fut nommé adjudant-général, chef de brigade. Après avoir fait la campagne de Prusse, en 1806, il fut attaché à l'état-major. Il reçut des décorations étrangères à l'occasion de services rendus avec humanité dans l'échange des prisonniers. En 1809, Alexandre lui conféra par une lettre de sa main le titre de commandeur de Sainte-Anne. Chargé de l'autorité à Vienne, il mérita de cette capitale une médaille d'or, en témoignage de reconnaissance. Il fit les campagnes de Russie et d'Espagne, et, quoique d'un âge avancé, il était à Waterloo. En 1813, au mois d'août, Napoléon l'avait nommé général de brigade, officier de la légion d'honneur et baron; enfin, le 21 août 1824, une ordonnance royale le fit chevalier de Saint-Louis. Mis à la retraite comme maréchal-de-camp, grade obtenu le 3 avril 1814, M. Dentzel est rentré dans la vie civile avec une modique fortune et l'estime publique. Il a un fils, lieutenant-colonel de cavalerie; mais cet officier qui a rendu des services, et qui jouit d'une grande réputation de bravoure, est aujourd'hui hors d'activité.

DENYS DE MONTFORT. *Voy.* Montfort.

DÉPARCIEUX (Antoine), savant mathématicien et arithméticien de la vie humaine, né à Cessoux-le-Vieux, aux environs de Nîmes, en 1753. Appelé à Paris par un oncle qui était censeur royal et membre de l'académie des sciences, il fit, sous les auspices de ce savant, ses études dans le collége de Navarre. Doué de dispositions heureuses, laborieux et intelligent, Déparcieux fit de rapides progrès, et il n'avait pas encore vingt ans qu'il remplaçait Brisson dans la chaire de physique créée par l'abbé Nollet. Comme il avait spécialement étudié les mathématiques, il chercha à en faire une application suivie à toutes les questions de physique et souvent il fut assez heureux dans cette tentative. Ce fut seulement en 1779 qu'il commença de professer pour son propre compte, après s'être formé un cabinet des mieux assortis et des plus complets que l'on eut encore vus. Il parlait avec une grande facilité, et il était impossible de démontrer avec plus d'ordre, de précision et de clarté qu'il le faisait. Les fondateurs du lycée lui offrirent la chaire de physique de cet établissement, et ses leçons y attirèrent un grand concours d'auditeurs. Ainsi que son oncle, Déparcieux s'est beaucoup occupé des *probabilités de la durée de la vie humaine*, dont il se proposait de donner une arithmétique complète pour toutes les races d'hommes et pour tous les climats. Ses calculs, basés sur les tables des mortalités et des naissances, ont été utilement consultés par le gouvernement et par les hommes chargés de l'administration des finances, lorsqu'il s'est agi de tontines ou de rentes viagères. Ce fut d'après un mémoire de Déparcieux que l'assemblée constituante rejeta un plan séduisant d'une caisse d'épargne qui lui avait été présenté, et dont le géomètre, en un jour de travail, analysa et détruisit toutes les bases. Un des premiers ouvrages qu'il ait publiés est un *Traité élémentaire de mathématiques à l'usage de l'université*. Après la démonstration de chaque règle, il en fait l'application à la solution d'un problème intéressant et fait pour exciter la curiosité. Déparcieux a fait un *Mémoire sur les effets et la cause des éclats interrompus de la foudre*. Il a publié en outre: 1° *Traité des annuités et des rentes à terme*, Paris, 1781, in-4°; 2° *Disser-*

tation sur le moyen d'élever l'eau par la rotation d'une corde verticale sans fin, Amsterdam, 1782, in-8° : Il y démontre que le produit de la machine de Vera n'est que la moitié de celui d'une pompe ordinaire à piston ; 3° *Dissertation sur les globes aérostatiques*, Paris, 1783, in-8°. Il a laissé inédit un *Traité complet de géométrie*, et de nombreux matériaux pour un *Traité d'algèbre et de calcul différentiel et intégral*; il fondait sa réputation sur ces ouvrages, ainsi que sur un *Cours complet de physique et de chimie*, dont l'impression était commencée lorsque la mort vint le surprendre. Déparcieux s'était efforcé d'établir la corrélation entre les vérités de la physique générale et celles de la chimie, afin, disait-il, de fondre les deux théories en une seule ; il prétendait que pour être bon chimiste, il était indispensable d'être en même temps naturaliste et physicien. Au moment de la création des écoles centrales, Déparcieux fut appelé dans plusieurs départements à occuper une chaire de physique et de chimie; il opta en faveur du département de la Seine : mais sa santé délabrée par des privations et par des travaux trop continus, ne lui permit bientôt plus de faire ses leçons. Atteint d'un engorgement et d'obstructions au pylore, il mourut, le 23 juin 1799, dans un état voisin de l'indigence.

DEPÈRE (Matthieu, comte), député, sénateur, pair de France, commandant de la légion d'honneur, etc., naquit dans l'Agénois, en 1754. Partisan modéré de la révolution, il fut nommé, en 1790, vice-président de l'administration centrale du département de Lot-et-Garonne, et choisi, en 1791, pour représenter le même département à l'assemblée législative. Le comte Depère s'y fit peu remarquer, se tint éloigné de la tribune, et ne s'occupa que de matières de finance dans le comité des contributions, où il fut appelé. Après la session, il retourna au milieu de ses compatriotes, et vécut ignoré sous le régime révolutionnaire. En 1795, il fut arraché à sa retraite et porté au conseil des anciens. Il y donna tous ses soins aux questions financières, et ne craignit pas d'attacher son nom au rétablissement de la loterie. Le 28 octobre 1798, l'assemblée le nomma secrétaire, et lui accorda, le 22 mars suivant, les honneurs de la présidence. Le terme de son mandat étant expiré deux mois après, il rentra momentanément dans la vie privée, et fut immédiatement réélu. Bonaparte le compta au nombre de ses plus dociles auxiliaires, dans la journée du 18 brumaire, et le récompensa de son dévouement par une place de sénateur. Il le décora successivement ensuite du titre de commandant de la légion d'honneur, et de celui de membre du comité de consultation de cette légion. Le comte Depère fut chargé, en 1809, de visiter le département des Landes dans un but purement agricole. En 1814, il suivit le sénat dans sa défection, fut créé pair le 4 juin, et n'entra point, en 1815, dans la composition de la pairie impériale. Après les cent jours, il fut réintégré dans ses fonctions qu'il a remplies jusqu'à sa mort, arrivée à Toulouse, le 6 décembre 1825. Il a publié : *Manuel d'agriculture pratique*, 1806, in-8°.

DEPPING (G.-B.), né à Munster (Westphalie), en 1784. Il vint à Paris, en 1803, au sortir de ses études, et se livra aux lettres qu'il n'a pas cessé de cultiver depuis. On a de cet estimable écrivain, dont les nombreux travaux ont eu constamment l'utilité pour but, 1° *La vaccine combattue dans le pays où elle a pris naissance*, Paris, 1807, in-8° ; c'est la traduction de trois ouvrages anglais, savoir : 1° *De l'efficacité et des dangers de la vaccine*, traduction sur la troisième édition du docteur W. Rowley ; 2° *Discussion historique et critique sur la vaccine*, par le docteur Monseley ; 3° *Observations sur l'inoculation variolique, tendant à prouver qu'elle est plus salutaire que la vaccination*, par R. Squirel. Ce début n'était pas heureux. M. Depping était encore trop jeune pour apprécier les avantages immenses de la vaccine. 2° *Les soirées d'hiver*, ouvrage dédié à la jeunesse, 1807-1810, 6 vol. in-18 ; 3° *Exercices latins, tirés des auteurs des derniers siècles de la littérature latine*, 1810, in-12 ; 4° *Histoire générale d'Espagne depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du 18e siècle*, 1811, 2 vol. in-8° ; l'ouvrage devait former quatre volumes : les deux derniers n'ont pas paru. Le premier volume a été traduit en italien, Livourne, 1812 ; 5° *Merveilles et beautés de la nature en France*, 1811, in-12 ; 6e édit., 1825, 2 vol. in-12 ; 6° *Nouveau manuel de géographie*, 1812, 2 vol. in-12 ; 2e édition, 1824, 2 vol. in-12 ; 7° *Petite géographie élémentaire*, 1813, in-12 ; 8° *Voyage de Paris à Neufchâtel en Suisse*, 1813, in-12 ; 9° *Remarques faites dans un voyage de Paris à Munich, au commencement de 1813*, 1814, in-8° ; 10° *Recueil des meilleures romances espagnoles, anciennes, historiques, chevaleresques et mauresques*, avec une introduction et des notes, Leipsick, 1817, in-12 ; 11° *Nouvel atlas élémentaire à l'usage de la jeunesse*, d'après les dessins de MM. Lapie et Poirson ; avec les descriptions de MM. Depping et Sacret, Paris, 1820, in-fol. ; 12° *Considérations politiques sur l'état actuel de l'Allemagne*, traduites de l'allemand (de M. Linders), Paris, 1821, in-8° ; 13° *Histoire des vampires et des spectres malfaisants*, avec un *Examen du vampirisme*, Paris, 1820, in-12 ; 14° *Voyage en Egypte et en Nubie, etc.*, par G. Belzoni, traduit de l'anglais, et accompagné de notes, par G.-B. Depping, Paris, 1821, 2 vol. in-8° ; 15° *Géographie physique, historique et statistique de la France*, par Ed. Mentelle, 3e édition, revue, corrigée et augmentée, par Depping, 1821, in-8° ; 16° *La Suisse, ou Esquisse légère d'un tableau historique et pittoresque des vingt-deux cantons de la confédération helvétique*, 1822, 4 vol. in-18 ; 2e édition, 1824, 4 vol. in-18 ; 17° *Voyage d'un étudiant dans les cinq parties du monde*, ouvrage destiné à faciliter l'étude de la géographie aux jeunes gens, 1822, 2 vol. in-8° ; 18° *La Grèce, ou Description topographique de la Livadie, de la Morée et de l'Archipel, contenant des détails curieux sur les mœurs et usages des habitants de ces contrées*, 1823, 4 vol. in-18, cartes ; 19° *Vocabulaire géographique de l'Espagne et du Portugal*, suivi d'un *Itinéraire* de ces deux royaumes, traduit de l'espagnol, etc., 1823, in-8°, carte ; 20° *L'Angleterre, ou Description historique et topographique du royaume uni de la Grande-Bretagne*, 1823, 6 vol. in-18, cartes ; 21° *Les jeunes voyageurs en France, ou Lettre sur les départements*, ouvrage rédigé par L. N. A. et C. T., entièrement revu et, et en partie refondu par Depping, 1826, 6 vol. in-18, cartes ; 22° *Histoire des expéditions maritimes des Normands et de leur établissement en France au 10e siècle, ouvrage couronné, en 1822, par l'académie royale des inscriptions et belles-lettres*, Paris, 1826, 2 vol. in-8° ; 23° *Aperçu historique sur les mœurs et coutumes des nations, contenant le tableau comparé, chez les divers peuples anciens et modernes, des usages et des cérémonies concernant l'habitation, la nourriture, l'habillement, les mariages, les funérailles, les jeux, les fêtes, les guerres, les superstitions, les cultes, etc., etc. ; précédé d'une table analytique, et terminé par une bibliographie*, Paris, 1826, grand in-32. Cet ouvrage fait partie de l'*Encyclopédie portative*. M. Depping a été éditeur et continuateur de l'*Histoire de Russie*, par Lévesque (avec Maltebrun et Auguis), 1812-1813, 8 vol. in-8° ; des *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau*, Paris, 1817, 8 vol. in-8° (avec M. Villeneuve) ; des *Œuvres complètes de Diderot* (avec une *Notice* sur l'auteur), Paris, 1818, 5 vol in-8° ;

de l'*Abrégé de l'histoire générale des voyages de Laharpe*, Paris, 1822-1823, 30 vol. in-12 ou in-18. Il a fourni des articles savants et curieux aux *Annales des voyages*, au *Mercure étranger*, au *Magasin encyclopédique*, au *Spectateur* de Maltebrun, aux *Annales politiques, littéraires et morales*, à la *Revue encyclopédique*, au *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, au *Morgenblatt*, feuille quotidienne qui paraît à Stuttgardt. Il a encore coopéré à la rédaction du texte des *Hindous*, par M. Solvyns; *Des peuples de la Russie*, par le comte de Rechberg, 2 vol. in-8°, et de quelques autres ouvrages de luxe.

DEPRADT. *Voy.* Pradt.

DEPUNTIS (François-Joseph), naquit à Montauban, le 8 février 1771. Il s'adonna d'abord à la jurisprudence, mais la levée en masse des départements du midi, en 1793, lui fit prendre les armes jusqu'à la paix de 1795. Rentré dans sa famille, il adoucit, par la culture des lettres, les infirmités qu'il avait contractées dans ces deux campagnes. Depuntis est mort le 28 janvier 1820. Il était bibliothécaire de Montauban, et membre de l'académie de cette ville. On lui doit les ouvrages suivants: 1° *l'Ecole des ministres*, comédie en 5 actes et en vers, 1806, in-8°; 2° *L'entremetteur de mariage*, comédie en 3 actes et en vers, 1811, in-8°; 3° *Clovis*, tragédie en 5 actes, 1813, in-8°; 4° *Henri IV et Sully*, comédie en 3 actes et en vers, représentée à Toulouse, le 3 avril 1816, in-8°; 5° *Ode sur le rétablissement de la statue de Henri IV*, 1818, in-8°; 6° *Le protecteur supposé*, comédie en un acte et en vers; 7° *Turnus*, tragédie; 8° *Le tiers arbitre*, comédie; 9° *Pygmalion*, tragédie. Depuntis a laissé en manuscrit: 10° *Projet sur l'organisation des théâtres en France*; 11° *Athamir*, tragédie; 12° *Mémoires du comte de Montmiran*, dont la première partie seulement a paru.

DERAZEY (N.), fut député par le département de l'Indre à la convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour l'appel au peuple, la réclusion et le bannissement, lorsque les circonstances le permettraient. Il fut au nombre des députés qui protestèrent contre les journées du 31 mai et du 2 juin 1793, et qui furent proscrits par la convention. Détenu pendant près d'un an, il ne rentra dans cette assemblée qu'en décembre 1794. Il passa l'année suivante au conseil des anciens, et cessa ses fonctions législatives au mois de mai 1797. Après le 18 brumaire, Bonaparte le nomma juge à la cour d'appel d'Orléans, d'où il passa, en 1811, substitut près la cour impériale de Nancy; il est aujourd'hui conseiller à la même cour. M. Derazey est chevalier de la légion d'honneur depuis 1811.

DERJAVIN (Gabriel), célèbre poëte russe, conseiller privé, chevalier de plusieurs ordres, membre de l'académie russe et de presque toutes les sociétés littéraires de l'empire, naquit à Kazan, le 3 juillet 1743. Il fit ses premières études dans la maison paternelle, et dans quelques écoles particulières, ensuite au gymnase de Kazan. En 1760, il entra au corps du génie, et l'année suivante, en considération de ses progrès dans les mathématiques et le dessin, ainsi que de sa description des mines de Bulgares sur le Volga, le jeune Derjavin fut admis au régiment de Préobrajensky. Depuis 1762 jusqu'à 1772, il s'éleva de grade en grade jusqu'à celui d'enseigne de la garde. En 1774, étant lieutenant, il se distingua par son courage et sa présence d'esprit, dans le corps envoyé contre le rebelle Pougatcheff. Après avoir successivement occupé plusieurs emplois importants, Derjavin fut nommé, par l'impératrice Catherine, secrétaire d'état, conseiller privé, sénateur, et président du collège de commerce. Sous le règne suivant, il devint caissier de l'empire, avec rang de conseiller privé actuel; et, en 1802, il eut le porte-feuille du ministère de la justice. Quelque temps après, Derjavin quitta cet emploi, mais en conservant une pension considérable. Il mourut, le 6 juillet 1816, dans sa terre de Zvanka, située sur les rives de Volkoff, gouvernement de Nowogorod, et ses restes furent inhumés dans le monastère de Koutim. Nous ne pourrions donner une plus juste idée du mérite poétique de Derjavin, qu'en empruntant à un auteur russe très estimé, M. Merzliakoff, le jugement qu'il en a rendu. « Les odes de Derjavin occupent un » rang distingué parmi les monuments immortels » du règne de Catherine. Les victoires éclatantes » remportées sur terre et sur mer, l'abaissement de » la sublime Porte, la réformation du code judi- » ciaire, les progrès immenses de la civilisation, » le goût et l'urbanité d'une cour magnifique et » spirituelle, etc., tels furent les sujets que traita la » muse de Derjavin. Ce poëte fut l'Horace de son » auguste souveraine; il décrit tour à tour ses nobles » loisirs, les lieux qu'elle affectionnait, les fêtes » qu'elle ordonnait, les jeux qu'elle présidait. Sous » le pinceau de ce grand écrivain, tous les sujets pren- » nent la couleur d'enchantement qui caractérisait » cette époque mémorable de notre histoire. Les » chants de Derjavin sont chers aux Russes, comme » la gloire de Catherine et les hauts faits des Ro- » manzoff, des Orloff, des Souwaroff, et autres per- » sonnages célèbres de ce règne. La carrière lyri- » que s'est agrandie sous les pas de ce poëte, dans » ses odes sacrées, héroïques, philosophiques et » anacréontiques. Ses ouvrages sont semés de mots » nouveaux dont son génie a doté la langue russe; » il en a ressuscité qui étaient tombés dans l'oubli; » il a su ennoblir des expressions dérobées avec art » au langage vulgaire. Lomonossoff fut souvent l'es- » clave de son sujet; Derjavin le subjugue. On peut » comparer l'un à un fleuve qui roule paisiblement » ses ondes majestueuses, et l'autre à cette cataracte » impétueuse si bien décrite par lui-même, et qui » imprime un aspect sauvage aux lieux qu'elle » étonne du fracas de ses eaux. » Les pièces les plus remarquables de Derjavin sont: *L'Ode à Dieu, Félicie, La Cascade, L'Ode aux Russes après la prise d'Ismaïloff, Le Seigneur, L'Epître à mon voisin, etc., etc.* Derjavin a encore composé quelques tragédies, mais loin d'avoir obtenu du succès dans ce genre, ses pièces ont été trouvées si médiocres qu'elles n'ont pu se soutenir sur le théâtre.

DERMODY (Thomas), naquit à Innis dans le comté de Clare (Irlande), en 1774. Son père, qui était maître d'école dans cette ville, l'initia de bonne heure à la connaissance des langues grecque et latine. Dermody eut, dès son enfance, beaucoup de goût pour l'étude; à un âge très peu avancé, il avait déjà lu la plupart des poëtes de l'antiquité, et il commença une traduction en anglais d'Homère, à ce période de la vie où presque tous les enfants étudient encore leur grammaire. Parvenu à l'âge d'environ neuf ans, le désir de voir la capitale de son pays, lui fit quitter clandestinement la maison de son père, et avec un petit paquet sous son bras et quelques schillings dans sa poche, il se dirigea vers Dublin, où, comme il l'a écrit plus tard, il était convaincu que ses talents et son instruction lui procureraient bientôt une grande fortune. Arrivé dans cette ville, sa bourse ne tarda point à se vider, et il se trouva en peu de jours sans aucune espèce de ressources et sans un ami, même une simple connaissance à qui il pût demander des secours. Le malheureux enfant erra dans les rues à demi-mort de faim, jusqu'à ce qu'un hasard heureux l'eût conduit près de la misérable échoppe d'un bouquiniste, sur le quai Ormond. Le pro-

priétaire de cette échoppe, Ecossais, nommé Sounders, croyant reconnaître quelque chose d'extraordinaire dans la physionomie de l'enfant, lui adressa plusieurs questions, et s'étant par ce moyen instruit de sa situation, il l'invita à partager son modeste dîner, et le logea ensuite dans la partie de son réduit que sa personne et ses livres avait laissée libre. Ici Dermody, en reconnaissance de la généreuse hospitalité qu'il recevait, prenait soin d'arracher à la rapacité des vers et des rats les ouvrages qui composaient toute la richesse de son bienfaiteur. Toutefois il ne resta pas long-temps sous la protection de l'honnête bouquiniste; un amateur étant venu un jour acheter un livre dans l'échoppe, aperçut le jeune Dermody qui lisait le *Traité du sublime* de Longin. Dès ce moment le bruit de son savoir commença à se répandre dans la ville; l'échoppe du bouquiniste se remplit d'une foule de personnes désireuses de converser avec l'étonnant enfant qui, peu de jours après, sortit de son obscurité. La comtesse de Moira ayant entendu parler de lui, le fit venir dans sa maison et le prit sous son patronage: elle le confia aux soins du révérend Boyd de Portarlington, bien connu dans le monde littéraire par son élégante traduction du *Dante*. Après être demeuré quelque temps chez ce respectable ecclésiastique, sa noble protectrice le plaça dans un collége célèbre de Dublin. Là, il publia, à l'âge de dix à douze ans, un volume de poésies qui lui acquit beaucoup de célébrité; on le citait comme un prodige, et les grands seigneurs de Dublin s'estimaient heureux quand ils avaient pu obtenir de ses maîtres de le laisser venir pour passer quelques instants dans leurs palais. Dermody publia un autre volume de poésies, composées depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à celui de quinze, qui ajouta encore à sa renommée. Vers cette même époque des folies de jeunesse, lui firent perdre la protection de la comtesse de Moira. Après avoir eu une conduite fort orageuse, il s'engagea comme simple soldat; mais le zèle et l'amitié de M. Raymond, du théâtre de Drury-Lane, qui jouait alors la comédie à Dublin, lui firent obtenir son congé, et il dut à cet estimable acteur plusieurs autres années d'une existence agréable. Ayant commis plus tard de nouvelles fautes, il embrassa de nouveau la carrière militaire, et fut successivement soldat, caporal et lieutenant. Il se trouva à divers combats, s'y conduisit toujours avec une rare intrépidité, et reçut plusieurs blessures graves. Ayant quitté le service, il se rendit à Londres, où il vécut long-temps dans l'obscurité et la misère; enfin son ancien ami, M. Raymond, l'y découvrit, et le mit en rapport avec des littérateurs qui lui fournirent les moyens de gagner honorablement sa vie; mais il n'en profita que peu d'années: le malheur, les fatigues, et la dissipation, avaient considérablement altéré sa santé, et le 15 juillet 1802 il rendit le dernier soupir. Quinze jours environ avant sa mort, croyant que l'air de la campagne lui serait favorable, il sortit de la ville, et loua une chambre dans une vieille maison de Sydenham, qui était occupée par des ouvriers employés à creuser un canal. Il écrivit de là à M. Raymond et à un autre de ses bienfaiteurs pour réclamer des secours. Ceux-ci vinrent aussitôt le voir, et lui apporter ce dont il avait besoin. Ils le trouvèrent dans un état qui ne leur laissa aucune espérance. Dermody leur témoigna sa reconnaissance par des larmes, sa voix était faible, pourtant il put causer un moment avec eux. Voyant qu'un de ces amis remarquait l'*Hudibras* de Butler, qui était ouvert sur son lit, il lui dit: « Vous le « voyez, je suis gai jusqu'à la fin. » Puis ayant eu une toux très forte, il s'écria: « Cette toux « profonde sonne mon glas. » Et en effet, il mourut quelques heures après. On l'enterra dans le cimetière de Lewisham. Quoique enlevé fort jeune encore aux lettres qu'il cultivait avec tant de succès, Dermody a beaucoup écrit. Outre les divers volumes de poésies publiés sous son nom, il a publié: 1° *More Wonders*, épître héroïque adressée à M. G. Lewis; 2° *Battle of the bards*, poème en deux chants, dont la dispute entre Gifford et Peter Pindar avait fourni le sujet; 3° *Ode to peace*, adressée à M. Addington; 4° *Ode on the death of general Abercromby*; 5° *Histrionade*, satire contre les acteurs, dans le genre de la *Rosciade* de Churchill.

DEROY (Bernard-Erasme), lieutenant-général bavarois, naquit à Manheim, le 11 décembre 1743. Son père, ancien général en chef, lui fit embrasser l'état militaire dès l'âge de sept ans. Si sa qualité de noble servit à le faire avancer rapidement, sa valeur et ses talents y contribuèrent davantage encore. En 1792, il était major-général de l'armée bavaroise, et se distingua dans le commandement des troupes qui, à cette époque, s'étaient réunies aux ennemis de la France. En septembre 1805, l'armée bavaroise devint l'auxiliaire de l'armée française, contre les Autrichiens, et le général Deroy servit avec beaucoup de distinction sous les ordres du maréchal Bernadotte. Les impériaux furent chassés de la Bavière. Il commanda ensuite les troupes qui devaient occuper le Tyrol, et Napoléon lui donna, dans la campagne de 1806, le commandement d'une division de la grande armée, à la tête de laquelle il justifia la confiance de l'empereur. Après la paix de Tilsitt, le roi de Bavière le nomma conseiller-d'état, et il remplit ces nouvelles fonctions en habile administrateur. En 1809, le général Deroy reparut de nouveau sous les aigles de Napoléon. Il concourut alors à repousser le prince Charles hors de la Bavière, où les Autrichiens venaient d'entrer. Il se distingua, le 20 avril, à la bataille d'Albemberg, gagnée par Napoléon, et le mois suivant, il se trouvait à la prise d'Inspruck, sous les ordres du maréchal Lefebvre. Le 18 août 1812, il donnait, sous le commandement du maréchal Gouvion-Saint-Cyr, à la bataille de Polotsk, de nouvelles preuves de talents et de courage, lorsqu'il reçut une blessure mortelle à laquelle il ne survécut que cinq jours. Ce général d'un mérite réel, avait reçu de Napoléon le grand cordon de la légion d'honneur.

DERRIEN (Romain-Marie), né à Quimper, le 1er juin 1780. Après avoir étudié à l'école polytechnique, il entra dans les ponts et chaussées. Il passa, en 1799, à l'école spéciale d'application de ce corps, fut employé, en 1803, comme élève-ingénieur aux travaux du Mont Genèvre et du Mont-Cenis, et obtint, en 1812, la place d'ingénieur en chef de ces travaux, par décret du 7 février 1812. M. Derrien fut un de ceux qui contribuèrent le plus à l'exécution de cet immense et magnifique travail. Il fit construire vingt-quatre maisons de refuge sur l'étendue de cette route entre Pont-de-Beauvoisin et Suze. Sur le plateau, à dix-neuf cent quarante-trois mètres au-dessus du niveau de la mer, fut érigée une église, et l'on éleva tout autour un hospice, une caserne pour deux mille deux cent douze hommes, une écurie pour trois cents chevaux et un bureau pour les douanes. Le 12 novembre 1813, M. Derrien fut élu membre de l'académie des sciences, lettres et arts de Turin. A la restauration, il fut nommé ingénieur en chef de Maine-et-Loire. Il a fait exécuter dans ce département des travaux très importants, entre autres le pont de pierre de Saumur, sur la Loire, de sept arches de vingt-cinq mètres (soixante-dix-sept pieds) d'ouverture chacune. La première pierre en fut posée le 15 juillet 1815. Une médaille a été frappée à

cette occasion. M. Derrien a fait imprimer différents mémoires. Nous citerons seulement : *Notice historique et descriptive des travaux sur la route du Mont-Cenis*, 1816, brochure in-4°.

DESACY (N.), fut député par le département de la Haute-Garonne à la convention nationale. Il vota dans le procès de Louis XVI pour la mort, et se prononça néanmoins en faveur du sursis. Il survécut peu à son vote, et l'on assure qu'il mourut du chagrin de l'avoir émis.

DESAILLY (le baron), maréchal-de-camp, commandeur de l'ordre de la légion d'honneur, né à Orsy, en Artois, le 27 décembre 1768, entra au service à l'âge de seize ans, et fit toutes les campagnes de la révolution française, depuis 1791 jusqu'en 1813. Il se trouva à l'affaire du camp de Maulde, près de Saint-Amand, en 1792, et à la défense de Dunkerque, lorsque cette ville fut assiégée par l'armée anglaise, sous les ordres du duc d'York. Il combattit à l'affaire de Rousselard, et à la fausse attaque de Gand. En 1794, il servit au siége de Grave, sur la Meuse, et concourut à la conquête de la Hollande. La même année, il passa deux fois le Rhin avec son régiment, le 15e d'infanterie légère, et fut présent aux siéges d'Ehrenbreitstein et de Mayence. En 1797, il fit partie de l'armée d'Italie avec son régiment, qui y fut placé à l'avant-garde, et qui effectua le passage du Tagliamento le 16 mars. Il marcha le 18 à la prise de Gradisca, et ce fut en récompense du courage qu'il avait déployé dans cette affaire que le général en chef Bonaparte lui conféra, peu de jours après, le grade de chef de bataillon. Il fut employé, en 1798, à l'armée de Naples, commandée par Championnet, y fit la campagne de cette année, et se trouva aux affaires de Civita-Castellano et de Monte-Asto, dans les états de l'Eglise. En juin 1799, Desailly se distingua à la bataille de la Trebia, où il eut son cheval tué sous lui, et mérita le grade de colonel du 15e régiment d'infanterie légère qui lui fut accordé par le général Macdonald, le 24 du même mois. Employé, en 1805, à la grande armée d'Allemagne, il y commanda son régiment dans plusieurs combats, notamment à ceux de Wertingen et d'Amstetten, au dernier desquels il eut encore un cheval tué sous lui. Après avoir traversé le Danube à Vienne, il se trouva à l'affaire d'Ollabrunn, puis à la bataille d'Austerlitz. Il fit la campagne de 1806 contre les Prussiens et les Russes, se battit à la tête de son régiment dans les différentes affaires qui eurent lieu dans la vieille Prusse, et concourut à la prise de Kœnisberg le 16 juin 1807. Il était au camp près de Tilsitt lors de l'entrevue des empereurs Alexandre et Napoléon sur le Niémen. Il fit la campagne de 1809 à la grande armée, et se trouva aux affaires d'Amberg, de Tanne et d'Eckmühl. Après la seconde rentrée des Français à Vienne, Desailly fut nommé général de brigade, par décret daté de Schœnbrunn le 8 juin 1809. Il fut ensuite chargé du siége de Presbourg. Le 6 juillet, il se distingua à la bataille de Wagram, où il fut blessé à l'épaule droite par un biscaïen, et eut son cheval tué sous lui du même coup de canon. En 1812, le général Desailly fit partie de la grande armée d'expédition contre la Russie, et commandait, le 17 août, à la prise de Smolensk, une brigade de la division Gudin. Deux jours après, cette division ayant été chargée de déloger les Russes d'une position, appelée par tradition religieuse le *Champ sacré*, près de Valuntina-Gora, le général Desailly commanda sa brigade à ce combat, qui fut des plus meurtriers, et y eut la cuisse gauche fracturée, ce qui le mit totalement hors de combat. Il fut porté à Smolensk, et y resta jusqu'au 17 septembre suivant, époque à laquelle il partit pour revenir à Paris, où il arriva le 17 mai 1813. Cette blessure obligea le général Desailly à quitter le service à l'âge de 44 ans, et après 28 ans d'activité. Il est maintenant sur la liste des officiers-généraux en retraite.

DESAIX DE VOYGOUX (Louis-Charles-Antoine), général de division, né à Saint-Hilaire d'Ayat, près Riom, département du Puy-de-Dôme, le 17 août 1768, d'une ancienne famille noble, originaire de cette province, fut élevé à l'école militaire d'Effiat qui avait été fondée par le maréchal d'Effiat, père du malheureux Cinq-Mars. Il entra à l'âge de quinze ans comme sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne-infanterie qui avait le comte de Crillon pour colonel. C'était, en 1783. Dès cette époque, le jeune Desaix se distingua par la régularité de ses mœurs, son éloignement pour les plaisirs, et par l'amour de l'étude. Ses compagnons d'armes lui donnaient le surnom de sage. Lorsque la révolution éclata, en 1789, Desaix en adopta les principes avec enthousiasme. En 1791, il fut nommé commissaire des guerres, et bientôt après choisi pour aide-de-camp par le général Victor de Broglie. En 1792, la guerre de la liberté l'appela aux frontières de France. Les armées étaient en présence, nul engagement même partiel n'avait encore eu lieu. Desaix revenait un jour d'une promenade qu'il avait faite loin des murs de Landau ; tout à coup il voit dans la campagne s'élever des tourbillons de poussière, il s'avance pour en découvrir la cause, c'était un combat entre une reconnaissance française et cinq escadrons autrichiens. Quoique sans armes, il n'hésite pas à se jeter au milieu de la mêlée, il est renversé de son cheval, se dégage, et rentre dans Landau avec la reconnaissance et un Autrichien qu'il a lui-même capturé. Sa valeur et ses talents militaires lui firent rapidement parcourir tous les grades. Il était depuis quelque temps général de brigade, lorsqu'il concourut en cette qualité au siége du camp de Nothweiller, le 11 septembre 1793. Le 13 octobre suivant, lorsque les Français ayant évacué les lignes de Weissembourg, les troupes que Desaix commandait défendirent jusqu'à l'extrémité les positions de la gauche, et se retirèrent avec beaucoup d'ordre. A Lauterbourg, où l'ennemi fit plier les avant-gardes, Desaix fut atteint d'une balle qui lui perça les deux joues, il ne pouvait plus parler ; mais ses gestes énergiques encourageaient encore les soldats : il se déroba à l'empressement de ceux qui voulaient l'emporter loin du champ de bataille, et ne consentit à laisser panser sa blessure qu'après avoir rallié ses bataillons. Ainsi que nous l'avons dit, Desaix était issu d'une famille noble, il avait laissé couler publiquement ses larmes en apprenant la mort de Custine, et il demandait sa mère et sa sœur qui expiaient dans les prisons le crime de leur naissance : « Qu'on rende la liberté à ma mère et » à ma sœur, je ne veux pas d'autre récompense de » mes travaux, avait-il écrit au comité de salut pu- » blic. » Il n'en fallut pas davantage pour qu'une autorité ombrageuse le soupçonnât de manquer de civisme. Les représentants du peuple Saint-Just et Lebas signèrent un ordre qui l'exilait de l'armée. On voulait commencer par l'arracher du milieu de ses soldats pour pouvoir ensuite plus aisément faire de lui une nouvelle victime. Mais à peine cet ordre fut-il connu que le corps de Desaix se rassembla en tumulte, et menaça de fusiller les représentants du peuple, s'ils ne lui laissaient son général. Les commissaires de la convention avaient osé être injustes, ils reculèrent devant une imprudence ; l'ordre qui éloignait Desaix de l'armée fut révoqué, et ce guerrier qui devait être bientôt un de nos plus grands capitaines, fut ainsi conservé à l'armée française. Cependant nos troupes s'étaient avancées dans le

Palatinat. Desaix, placé à l'avant-garde, fut attaqué vigoureusement dans ses positions, près de Schifferstadt par un corps autrichien. Après trois heures d'un combat opiniâtre, nos bataillons commençaient à plier, lorsque Desaix se jeta au-devant d'eux avec sa réserve. Quelques officiers lui demandant s'il n'avait pas ordonné la retraite; « Oui, répondit-il, « mais c'est celle de l'ennemi. » A ces mots il marcha en avant, ses soldats ranimés par son courage le suivirent et culbutèrent les Autrichiens. Le 14 juillet 1794, aux combats de Plattberg et de Trippstadt, Desaix, chargé de faire une fausse attaque contre les ennemis, manœuvra avec tant d'habileté qu'il tint en échec les corps qui lui étaient opposés et contribua ainsi puissamment au succès de cette journée. Nommé général de division, le 2 septembre, il défendit, le 20 du même mois, les hauteurs de Kayserslautern, contre les troupes du prince de Hohenlohe. Le 8 octobre, il attaqua les alliés à Franckenthal, les défit et s'empara de la place. Assailli, le 12, par des forces supérieures, il évacua Francfort, en chassa de nouveau les ennemis, le 15, s'y maintint, et s'empara en même temps de Gründstadt. Le 22, les divisions Desaix et Meunier prirent Alzey et Oppenheim. Desaix entra, le 12 novembre, dans Weissenau, près de Mayence, après avoir battu les Autrichiens, auxquels il fit éprouver de grandes pertes. Il commanda, en 1795, l'aile droite de l'armée de Sambre-et-Meuse, aux ordres du général en chef Jourdan, et fut chargé de la défense du Haut-Rhin, où par des mouvements de troupes habilement combinés, il sut si bien en imposer à l'ennemi, qu'il fit échouer le projet d'une invasion en France, et réduisit même le général autrichien Wurmser à ne pas même oser faire de tentatives pour l'exécution de ce projet. Afin d'exciter ses troupes à la patience, Desaix partageait toutes leurs privations. Il ne prenait point d'autre nourriture que la leur. Des commissaires des guerres lui ayant un jour envoyé des provisions de bouche plus délicates et quelques bouteilles d'un excellent vin, il ne rejeta point ce présent, mais il le fit sur-le-champ distribuer aux hôpitaux. Par cette conduite il empêchait les soldats de murmurer, et s'en faisait aimer comme un véritable frère d'armes. Après la destitution de Pichegru, le général Michault, à qui l'on destinait le commandement des armées réunies de Rhin-et-Moselle, conduisit Desaix chez le député Leman : « Voilà, dit-« il, l'homme qu'il nous faut pour général en « chef; il est adoré du soldat. — Comment! ré-« pond Desaix, comment, c'est pour cela que tu « m'as amené? à moi le commandement de l'ar-« mée? à moi qui suis le plus jeune des officiers! « Représentant, tu n'écouteras point une semblable « proposition; tu ne commettras point une pareille « injustice à l'égard de vieux militaires qui ont « beaucoup mieux que moi mérité de la patrie. » Et il sortit après avoir refusé formellement un poste dont il était digne, mais que sa modestie lui faisait croire au-dessus de son mérite. Appelé par Moreau à l'armée de Rhin-et-Moselle, il eut le commandement du centre fort d'environ trente-deux mille hommes. Le corps d'armée de Desaix était, au commencement de la campagne, établi au pied des Vosges. Les hostilités ayant commencé, il se mit en marche, le 14 juin; força Neuhoffen, passa la Rehbach, et surmonta, près du village de Danstadt, sur la route de Manheim, les obstacles que lui opposaient de fortes batteries ennemies, et des inondations profondes. En tête de la 3e colonne de son corps d'armée, Desaix avait lui-même pénétré jusque dans la plaine de Mutterstadt et repoussé la cavalerie ennemie. Lorsque le général en chef Moreau eut résolu de tenter le passage du Rhin sur le pont de Kehl, vis-à-vis de Strasbourg, il chargea Desaix du commandement en chef des vingt-huit mille hommes de troupe destinés à cette expédition, et qui furent à cet effet réunis dans la soirée du 23 juin, partie au polygone, partie sur les glacis de la citadelle de Strasbourg. Tous les bateaux légers des quatre divisions d'infanterie aux ordres de Desaix, étant complétement chargés, ce général donna le signal du départ à une heure et demie du matin. Le Rhin fut traversé, et chaque division aborda exactement à l'endroit que Desaix avait indiqué. Les Français débarquèrent avec leur audace accoutumée, sans tirer un coup de fusil, et emportèrent à la baïonnette tous les postes de l'ennemi qui n'eurent que le temps de faire une première décharge, et s'enfuirent tellement effrayés qu'ils ne songèrent pas même à couper les petits ponts de communication qui se trouvaient sur les bords du Rhin. Par suite de cette première opération, deux mille cinq cents Français environ se trouvaient jetés sur la rive droite du fleuve. Desaix fit aussitôt travailler à la construction d'un pont volant dans le bras du Rhin appelé Mabile; mais voulant tout à la fois accélérer les renforts sur la rive droite, et augmenter l'audace des soldats déjà débarqués en leur enlevant tout moyen de retraite, il fit revenir les bateaux qui avaient servi au premier débarquement, et les employa activement à de nouveaux convois de troupes. Mesure dont la sagesse fut bientôt démontrée par l'événement, car le général ennemi Staire qui commandait le camp de Wilstadt, informé du passage des Français, s'étant porté contre eux avec deux bataillons et six escadrons, rencontra une si vigoureuse résistance qu'il fut forcé à la retraite. A six heures du matin, la construction du pont volant fut terminée, et l'on s'en servit pour faire passer de l'infanterie et de la cavalerie. Dès que Desaix eut jugé qu'il avait des forces suffisantes sur la rive droite du Rhin, il les dirigea sur le fort de Kehl. Ce fort, bâti sur les dessins de Vauban, était depuis long temps tombé en ruines; mais les Autrichiens pour en défendre les principaux débouchés, avaient construit deux fortes redoutes, dites du Cimetière et des Trous-de-Loups. A deux heures du matin ces deux redoutes étaient déjà enlevées, malgré la vive résistance qu'avaient opposée les Autrichiens et le corps d'émigrés du prince de Condé. Maîtres de tous les postes, les Français poursuivirent sans perdre de temps les ennemis sur la route d'Offembourg. Le résultat de cette action fut outre l'importance du passage du Rhin, la prise de quatre à cinq cents hommes, celle de deux mille fusils, treize pièces de canon, un obusier, et plusieurs caissons. L'ennemi eut six cents hommes tués ou blessés, et les Français en perdirent cent cinquante. Le 17, Moreau dirigea son armée contre les troupes du général autrichien Stain, qui évacua son camp de Buhl pendant la nuit. Le 28, Desaix se porta rapidement sur Appenwihr et Urlaffen, à la rencontre des troupes autrichiennes qui venaient du Bas-Rhin. Moreau donna le signal de l'attaque, et après une canonnade très vive l'engagement devint bientôt général. Durant l'action, le général Starray jeta sur le flanc droit des Français un corps de cuirassiers, qui après une charge vigoureuse, essaya de déborder la ligne du général Desaix; mais deux bataillons de la quatre-vingt-dix-septième demi-brigade, soutenus par de l'artillerie légère, s'opposèrent à leurs efforts, et manœuvrèrent avec tant d'audace qu'ils parvinrent à les culbuter et à leur faire abandonner le champ de bataille. Pendant ce temps-là, Desaix accablait sur la droite trois bataillons autrichiens chargés de défendre Ober-Kirch et les hauteurs qui séparent ce village

de la Renchen. Ayant mis l'ennemi en déroute sur ce point, il avait jeté plusieurs détachements de cavalerie sur le flanc gauche du général Starray, et contribué par là à la défaite de ce général. La conduite de Desaix à Appenwihr fut celle d'un général consommé. Moreau, écrivant le lendemain au directoire exécutif, le cita pour la précision de ses manœuvres et pour le sang-froid qu'il avait déployé dans cette affaire. Par une nouvelle organisation de l'armée de Rhin et Moselle, il fut investi du commandement de l'aile gauche : il serait trop long d'énumérer tous les combats auxquels il assista, et tous les services que dans cette célèbre campagne il rendit à son pays. Telle était l'infatigable activité de ce général, qu'un prisonnier autrichien, qui l'avait vu assister à toutes les batailles, à la prise des forts et des retranchements, s'écriait : « Votre » Desaix n'a donc jamais dormi? » et qu'un grenadier français, disait avec humeur : « Si cela con» tinue, je me brûlerai la cervelle ; cet homme est » toujours devant moi. » Les succès de l'armée du Rhin dans son mouvement offensif sur le Danube, et ceux qu'elle obtint dans sa marche rétrograde, furent souvent dus à son habileté. Forcé de traverser un pays immense, il contint l'ennemi et l'empêcha de se glisser entre le territoire de la république et nos armées ; c'était, comme on l'a dit, vaincre en cédant. Il arriva sur le Rhin sans avoir perdu un seul homme : là, le général en chef Moreau lui confia la défense du fort de Kehl. Il y fit continuer avec activité les réparations commencées depuis le premier passage du Rhin en 1796. Les anciens ouvrages furent restaurés, on y en ajouta de nouveaux, et lorsque l'archiduc Charles arriva devant Kehl, toutes les fortifications en étaient presque terminées. Quarante bataillons des meilleures troupes autrichiennes furent arrêtés pendant six mois devant ce fort que Desaix avait naguère pris en quelques heures, mais qu'il défendait maintenant, et lorsqu'après quarante jours de tranchée ouverte, après que l'ennemi eut perdu quinze mille hommes dans ce siége, que toute défense ultérieure fut devenue impossible, Desaix se montra aussi habile négociateur qu'il s'était montré général expérimenté. Il proposa au général autrichien une capitulation qui fut signée le 9 janvier 1797. Il fut convenu que les Autrichiens entreraient le 10 dans le fort, mais que les Français emmèneraient tout ce qu'ils pourraient. Or, Desaix fit travailler avec tant d'ardeur pendant les vingt-quatre heures dont il pouvait disposer, qu'on ne laissa pas à l'ennemi une seule palissade, et que tout, même les éclats de bombes et les bois de plate-forme, fut ramené sur la rive gauche du Rhin. Le directoire exécutif ordonna qu'un nouveau passage du Rhin serait effectué l'année suivante. Moreau se rendit à Paris pour accélérer l'envoi de ce qui était nécessaire à ses troupes, et Desaix fut, pendant son voyage, chargé de diriger les opérations de l'armée de Rhin et Moselle. Le 17 avril 1797, lorsque le général en chef revint à Strasbourg, les préparatifs du passage étaient entièrement terminés. Dans la nuit du 19 au 20 du même mois, le passage du Rhin est tenté et exécuté avec le plus grand succès, en présence de quatre-vingt mille ennemis, couverts par des retranchements que défendaient cent pièces de canon. Parvenu sur le rivage étranger, Desaix se précipite le sabre à la main et désarme les premiers rangs de l'armée ennemie. L'officier qui les commande propose un défi au général français, celui-ci s'élance pour le saisir, lorsqu'un soldat hongrois lui tire à bout portant un coup de fusil qui lui traverse la cuisse. Vingt baïonnettes se lèvent à la fois pour punir cette témérité, mais Desaix ramenant ses forces court vers cet homme et lui sauve la vie en le déclarant son prisonnier. Le traité de Leoben ayant fait cesser les hostilités, Desaix en profita pour se rendre en Italie, où il désirait faire connaissance avec le général Bonaparte, dont la renommée n'avait dès lors point d'égale à ses yeux. Le voyage de Desaix était celui d'un grand maître qui, voulant approfondir tous les secrets de son art, venait étudier la manière d'un autre grand maître. Bonaparte répondit à cet hommage par un ordre du jour conçu en ces termes : « Le général en » chef avertit l'armée d'Italie que le général Desaix » est arrivé de l'armée du Rhin, et qu'il va recon» naître les positions où les Français se sont im» mortalisés. » En décembre 1797, Desaix eut le commandement en chef de l'armée d'Angleterre, en l'absence du général Bonaparte, qui avait été chargé d'une mission diplomatique. L'expédition d'Egypte ayant été décrétée par le directoire, Bonaparte désigna Desaix pour être l'un des généraux de division de l'armée d'Orient qu'il allait commander en chef. Desaix partit de Toulon le 19 mai 1798. Le 10 juin suivant, il contribua à la prise de l'île de Malte, en s'emparant des batteries et des forts du côté de Marsa-Siroco. Le 1er juillet, il débarqua en Egypte, sur la plage du Marabou, avec la division sous ses ordres, et formant l'avant-garde de notre armée ; il se porta de suite sur la route du Caire, et battit, chemin faisant, cinq ou six cents mamelouks qui lui disputaient le passage. Plus tard, il mérita les éloges du général Bonaparte pour sa conduite à la bataille des Pyramides. Depuis cette bataille, Mourah-Bey s'était réfugié dans la Haute-Egypte, où il rassemblait un grand nombre de mamelouks, ainsi que plusieurs tribus d'Arabes Bédouins. Desaix fut destiné à agir contre lui. Il s'avança à la poursuite de ce redoutable chef, l'atteignit le 6 octobre 1798, et le 8 du même mois il obtint sur les troupes de Mourah la victoire de Sediman, dont le résultat fut la séparation des Arabes avec les Mamelouks, et l'occupation de la fertile province de Faïoum, où Desaix alla prendre ses cantonnements. La saison ne permettant pas de grands mouvements par terre, et les canaux n'étant plus navigables, il fallut renoncer à poursuivre Mourah qui se tenait toujours sur les lisières du désert, mais qui ne pouvait rien entreprendre. Desaix employa ce temps d'inaction militaire à organiser la province, et à rassembler des subsistances pour sa division ainsi que pour le Caire. Il quitta ensuite le Faïoum pour parcourir les autres provinces de la haute Egypte et les organiser. Mourah qui était parvenu à rassembler un grand nombre de troupes, et à correspondre avec les Anglais en croisière devant Alexandrie, profita de son éloignement pour chercher à s'emparer du Faïoum. Mais Desaix avait prévu cette tentative. Vers le commencement de 1799, il marcha à lui, le força à lever son camp des frontières de Faïoum, et l'enfonça dans un premier combat près du village de Samanhoud. A la tête de cinquante mille hommes, le fier Mourah fut deux fois repoussé et contraint de prendre la fuite. Desaix le harcela constamment dans sa retraite ; il se dirigea vers Sienne, traversa d'immenses déserts, et le rejeta dans l'affreux pays des Barabras, ou des Bribes, nation qui habite la partie basse de la Nubie, contiguë à l'Egypte. Ayant terminé cette course triomphale à l'île de Philé, ancienne limite de l'empire romain, il redescendit vers Esneh. Mourah revint avec de nouvelles forces, mais nos soldats recommencent à le poursuivre, et après plusieurs combats à Thèbes, à Kené, à Aboumanah, à Benout, à Beniadi, à Bir-el-Bahr, ils forcent ce barbare à se cacher dans les oasis, et achèvent la conquête de la Haute-Egypte par la prise du port de Kosseir, sur la mer Rouge. Maître

de Kosseir, Desaix régularisa l'administration des contrées qu'il venait de soumettre ; il rétablit les anciennes relations commerciales, et en fit naître de nouvelles ; son amour de la justice, sa loyauté et l'inviolable générosité de son caractère lui gagnèrent le cœur des habitants, et produisirent d'heureux changements dans la disposition des esprits. Toutes les tribus arabes, éparses dans le désert entre le Nil et la mer Rouge, s'étant successivement détachées du parti des Mameloucks, se rapprochèrent des Français, et parurent les servir avec un zèle égal à celui qu'elles avaient manifesté aux anciens dominateurs de l'Egypte. Desaix fut bientôt aimé, craint et respecté de tous ces peuples ; il reçut de leur gratitude le titre de *sultan juste*. Mais au milieu de tant de travaux, il ne négligea point les intérêts de la science ; il fit fouiller les ruines de Thebes et les debris du temple de Tyntira ; il visita tous les lieux féconds en grands souvenirs, trouva, à Antinoë, la statue pédestre d'Antinoüs. Après la victoire remportée à Aboukir, sur les Osmanlis, le général en chef Bonaparte partit pour la France ; mais, avant son départ d'Alexandrie, il manda, le 22 août, au général Kléber, son successeur, que l'intention du gouvernement français était que Desaix se rendît en Europe, dans le courant du mois de novembre suivant, à moins d'événements majeurs. Peu de temps après Desaix fut rappelé de la Haute-Egypte, et choisi par Kléber pour aller, en qualité de plénipotentiaire, entamer, à bord du Tigre, des négociations avec sir Sidney Smith. Il conclut cette fameuse convention d'El Arisch, par suite de laquelle nous perdîmes, sans aucune compensation, l'une de nos plus belles conquêtes. Desaix n'avait accepté, qu'avec la plus grande répugnance, la mission de traiter. Il écrivit d'Egypte au premier consul, pour se justifier de la part qu'il avait eue à cette capitulation ; et le jour même de la bataille de Marengo, il donna à ce dernier de nouvelles explications sur sa conduite. Napoléon lui demandait comment il avait pu consentir à l'évacuation de l'Egypte, lui qui savait parfaitement que l'armée était assez nombreuse pour la garder. « Cela est vrai, répondit Desaix ; mais le général « en chef ne voulait plus y demeurer. Or le général « en chef, à cette distance, n'est pas un seul « homme dans l'armée ; il en est la moitié, les « trois quarts, les cinq sixièmes. Il ne me restait « donc qu'à le déposséder ; mais il était douteux « que j'eusse réussi, et puis c'eût été un crime, « car, en pareil cas, le lot du soldat est d'obéir, je « l'ai fait. » Après avoir stipulé pour lui-même un sauf-conduit, Desaix se rendit à Alexandrie, d'où il s'embarqua pour la France, le 3 mars 1800, sur un bâtiment de commerce. Le 31 du même mois il fut arrêté par la frégate anglaise *la Dorothée*, conduit à Livourne, et jeté dans les prisons du Lazaret. L'amiral Keith, joignant l'insulte à la violation du droit des gens, envoya proposer à Desaix vingt sous par jour pour sa table, attendu, lui faisait-il dire, que l'égalité proclamée en France ne voulait pas que le traitement du chef différât de celui de ses soldats. Desaix resta pendant vingt-neuf jours au pouvoir de cet homme ; un ordre supérieur vint enfin briser ses fers. Il débarqua dans les premiers jours de mai au port de Toulon, d'où il écrivit au premier consul. « Ordonnez-moi de « vous rejoindre, général ou soldat, peu m'importe, pourvu que je combatte à côté de vous. « Un jour sans servir la patrie, est un jour re- « tranché de ma vie. » Et peu de temps après, sans même avoir revu sa famille, il partit pour l'armée d'Italie. Bonaparte lui confia le commandement des deux divisions qui formaient la réserve de son armée. La journée de Marengo menaçait d'être funeste à nos armes ; les Français avaient perdu la confiance de la victoire ; l'ennemi avait tourné nos ailes et enfoncé notre cavalerie, lorsque les deux divisions de Desaix arrivèrent à la course d'une distance de deux lieues. Un nouvel ordre de bataille fut formé, dans lequel ce général, en tête de la division Boudet, fut placé en avant de San-Giuliano. Les Autrichiens, qui avaient déja parcouru en vainqueurs la plaine de Marengo, sont repoussés. Bientôt Desaix se trouve vis-à-vis d'une colonne de cinq mille grenadiers hongrois, commandés par le général Zach ; il marche à sa rencontre, ne démasque son artillerie qu'à portée de pistolet, et le plus terrible feu de mitraille ébranle et arrête la colonne. Déja l'aile gauche de l'armée ennemie est coupée, lorsqu'une balle frappe Desaix au milieu de la poitrine. Il tombe dans les bras du colonel Lebrun, et expire en laissant tomber ces mots d'une voix défaillante : « Allez dire au « premier consul que je meurs avec le regret de ne « pas avoir assez fait pour vivre dans la postérité. » Le même jour, à la même heure, Kléber périssait assassiné au Kaire. Le premier consul fit transporter, au couvent du mont Saint-Bernard, la dépouille mortelle de Desaix. Un monument devait éterniser sa mémoire, et des tables de marbre, sur lesquelles seraient inscrits les noms de tous les corps qui avaient combattu à Marengo, étaient destinées à perpétuer ce souvenir. Une statue colossale en bronze de Desaix décorait la place des Victoires ; mais elle en a été retirée en 1814, et de tous ces monuments, le seul qui subsiste est celui que la reconnaissance nationale éleva sur la place Dauphine, près le Pont-Neuf. On a un portrait de Desaix, peint par le célèbre Appiani de Milan. Desaix avait trente-deux ans lorsque la mort vint le surprendre au milieu de la victoire. Il était d'une taille grande et bien prise ; ses traits avaient de la régularité, ses yeux respiraient la mélancolie, toute sa personne était agréable. On lui a appliqué ce que Tacite dit d'Agricola : « Que dès la première « vue, il paraissait un homme de bien ; mais qu'a- « près l'avoir fréquenté, on était charmé de trou- « ver un grand homme. » Il avait reçu une excellente éducation, et n'avait jamais cessé d'ajouter à la somme de ses connaissances. Dans ses loisirs à l'armée, il se retirait dans sa tente pour méditer les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Il était passionné pour les beaux-arts ; il avait rassemblé des observations sur les divers pays qu'il avait parcourus, et se proposait de les publier un jour. Il était d'une modestie rare, simple dans sa mise, frugal dans ses goûts. Sa probité et son désintéressement égalaient son courage. Il venait de traverser en conquérant les plus riches contrées de l'Allemagne ; cependant il se trouvait sans argent, et l'on fut obligé de payer son écot à New-Brisach. Après avoir signé plusieurs traités avec les princes de l'empire, il refusa les présents que l'usage semblait lui prescrire de recevoir : « Ce qui est permis aux autres, dit-il, « ne l'est pas à un général. » Sa piété filiale allait jusqu'à l'exaltation. Il avait eu une seule inclination dans sa vie ; il en fit le sacrifice au bonheur de sa mère. Etranger aux intrigues, il ne connaissait que son affaire, la gloire et la patrie, selon l'expression de Napoléon. Voilà son cercle de rotation ; son caractère tenait tout-à-fait de l'antique. Son amour pour la liberté était le résultat d'une conviction profonde ; il l'aimait, parcequ'il était dans sa nature d'aimer tout ce qui est beau. Bonaparte républicain l'avait captivé par ses grandes actions ; mais s'il eut vécu, Desaix eut, nous n'en doutons pas, trompé les vœux de l'empereur.

DESAUGIERS (Marc-Antoine), compositeur dramatique, né, en 1742, à Fréjus, en Provence,

apprit, dit-on, sans maître la musique et la composition. Il vint à Paris en 1774, et s'y fit connaître avantageusement par la traduction de *l'Art du chant figuré* de J.-B. Mancini, qu'il publia en 1776. Cet ouvrage lui acquit l'estime et l'amitié de Gluck. Ce fut en 1779 qu'il donna au théâtre Italien son premier opéra, *Le Petit Œdipe*, en 1 acte, qui fut suivi, en 1780, de *Florine*, en 2 actes, et, en 1781, des *Deux Sylphes*, en 1 acte. Les paroles de ces deux derniers opéras étaient d'Imbert. En 1782, Désaugiers contribua au succès des *Deux Jumeaux de Bergame*, par la musique de la romance *Daigne écouter l'amant fidèle et tendre*, et de deux autres airs qu'il fit pour cette jolie comédie de Florian. En 1780, il avait donné, à l'Académie royale de musique, *Erixène, ou l'Amour enfant*, pastorale en un acte, paroles de Voisenon, retouchées par Guillard. Il travailla quelques années pour ce théâtre, mais les opéras qu'il y présenta ne furent point joués : *Mirzalle*, en un acte, paroles de Voisenon; *Écho et Narcisse*, en un acte, du chevalier de Laurès; *Cadmus*, de Quinault; *Philémon et Baucis*, de Sédaine, et *Pagumin*, du même auteur; la musique de ces deux opéras était de Monsigny; Désaugiers retoucha l'un et acheva l'autre; *Bélisaire*, opéra en cinq actes, dont son fils aîné avait fait les paroles. Des désagréments le dégoûtèrent probablement de la carrière dramatique, et lui firent adopter avec ardeur les principes de la révolution. *L'hiérodrame sur la prise de la Bastille*, dont il composa les paroles et la musique, et qu'il fit exécuter dans l'église Notre-Dame le 13 juillet 1790, et à l'Opéra le 23 décembre suivant, est un monument de son enthousiasme. La même année, il travailla pour le théâtre de Monsieur, qui était alors à la foire Saint-Germain. Il y donna *l'Amant travesti*, paroles de Dubreuil, et deux ans après, au théâtre Feydeau, *Le Médecin malgré lui*, de Molière, arrangé en opéra-comique par son fils puîné, et dans lequel il avait enchâssé d'une manière plaisante l'air populaire *Ça ira*. Il donna encore, en 1790, au théâtre de la rue de Bondy, *Le Rendez-vous*, joli opéra en deux actes, qui commença la réputation de l'acteur Julliet. Mais nous croyons que le *Dictionnaire des musiciens* lui attribue à tort une foule d'ouvrages représentés sur les théâtres secondaires, à moins qu'ils n'y aient été joués avant la révolution, époque où l'almanach des spectacles de Paris ne faisait mention que des trois grands théâtres. La musique de Désaugiers était simple, expressive, chantante, pleine de verve et d'originalité. Il savait prendre tous les tons, et s'élever jusqu'au sublime, comme le prouva la *messe*, qu'il composa à la mémoire de Sacchini, justement appréciée des connaisseurs : mais son caractère, moins flexible que son talent, ne put jamais perdre entièrement la rudesse provençale. Il mourut à Paris le 10 septembre 1793.

DÉSAUGIERS (Auguste-Félix), fils aîné du précédent, né à Fréjus vers 1770 se disposait à suivre la carrière des lettres lorsque la révolution lui ouvrit celle de la diplomatie. Il fut envoyé à Rome, en 1791, comme secrétaire de légation, puis en Danemarck, en 1793, avec le titre de premier secrétaire. Pendant une résidence de plus de vingt ans à Copenhague, où il remplit à différentes fois et à de longs intervalles les fonctions de chargé d'affaires, il se montra constamment le protecteur de tous les Français exilés. Dans les dernières années, il occupa le poste de consul-général, dans lequel il fut confirmé en 1814, et il a obtenu sa retraite l'année suivante et la croix de la légion d'honneur. Après la cessation de ses fonctions politiques, M. Désaugiers s'est livré à son goût pour les lettres. Il est auteur de plusieurs ouvrages : *Bélisaire*, tragédie lyrique en cinq actes, présentée à l'administration de l'Opéra en 1787 et en 1801, et non représentée; *Achille*, présenté au même théâtre en 1787, puis en 1801 et en 1816, sous les titres de *La Mort de Patrocle* et de *La Colère d'Achille*, et non représentés; cinq autres grands opéras, qui n'ont pu obtenir les honneurs de la représentation : *Héro et Léandre*; *Sapho à Leucade*; *Les fêtes du Scamandre*, présentés en 1816; *Olinde et Sophronie*, en 1817 et 1818, dont la musique fut confiée au talent de M. Paër; et *Démophon*, en 1818. Il a fait des changements à l'opéra des *Danaïdes*, remis au théâtre en 1817, et à celui de *Tarare*, réduit en trois actes et repris en 1819. Il a donné aussi deux cantates exécutées le 25 août 1814 et le 4 novembre 1823, l'une pour la fête de Louis XVIII, l'autre pour celle de Charles X; et *Virginie*, tragédie lyrique en trois actes, musique de M. Berton, représentée, avec succès, en 1823. On a encore de lui une *Ode sur la descente projetée en Angleterre*, 1798; une *Cantate sur la paix*, 1802, et un chant héroïque, couronné par la société des sciences et arts de Bordeaux, sous ce titre : *La Gloire des armées françaises, ou la Troisième coalition*, 1809, in-4°.

DÉSAUGIERS (Marc-Antoine), frère puîné du précédent, célèbre comme chansonnier, comme gastronome, et comme l'un des plus gais et des plus féconds de nos auteurs dramatiques. Né à Fréjus, en 1772, il n'avait pas deux ans lorsqu'il fut amené à Paris, où il reçut son éducation. Le goût des lettres le domina de bonne heure, et il s'essaya, en 1792, au théâtre de la rue de Bondy; mais à la fin de cette année, il s'embarqua avec sa sœur qui venait d'épouser un colon de Saint-Domingue. Se trouvant dans cette île lorsque l'insurrection des noirs y éclata, il combattit contre eux, tomba entre leurs mains, fut condamné à mort avec d'autres compagnons d'infortune, et il allait être fusillé lorsqu'un incident inespéré, un subit accès de générosité de la part des barbares, lui sauva la vie. La gaieté de son caractère résista à ces rudes épreuves, et il la rapporta en France en 1797. Il ne tarda pas à s'y faire connaître par des comédies, des opéra-comiques et des vaudevilles, dont la plupart sont encore applaudis aujourd'hui, et surtout par des chansons bachiques, grivoises, anecdotiques et satiriques, qui, après avoir obtenu une vogue prodigieuse, sont devenues pour lui un véritable titre littéraire. Qui n'a-t-on pas chanté *Monsieur et Madame Denis*; les pots-pourris de *Cadet Buteux sur la Vestale*, sur *Artaxerce*, sur les *Danaïdes*, etc., etc. ? Ce qui distingue éminemment les chansons de M. Désaugiers, et généralement toutes ses productions, c'est la verve, le naturel, la bonne et franche gaieté, la peinture vraie et plaisante des mœurs et des ridicules de tous les états : c'est donc à tort que des censeurs moroses lui ont reproché des *pensées triviales* et des *tableaux communs*, lorsqu'ils auraient dû, au contraire, reprocher à d'autres chansonniers d'avoir abâtardi le vaudeville, en y introduisant le ton sentimental, le jargon métaphysique et les fadeurs. Ils n'ont pas été moins injustes quand ils ont accusé M. Désaugiers d'avoir *célébré les règnes de tous les temps*, et prodigué à la famille des Bourbons les mêmes louanges qu'à Bonaparte. Ce tort, si c'en est un, est inséparable de la destinée des poëtes, et M. Désaugiers l'a partagé avec bien d'autres de ses confrères pour lesquels la rigueur de ses censeurs s'est montrée beaucoup plus indulgente. Au reste, si ses opinions politiques ont trouvé quelques détracteurs, il n'y a qu'une voix sur ses qualités personnelles qui, non moins que ses joyeux ouvrages, lui ont mérité l'estime et la bienveillance du public. Juste appréciateur de ses qualités et de ses talents, M. Barré se détermina, en 1815, à lui céder la direction du théâtre du Vaudeville, que le besoin de repos,

après une administration de vingt-trois ans, lui conseillait de résigner. Le Vaudeville prit, sous son nouveau chef, tant par le choix des acteurs que par celui des ouvrages, un essor qui commençait à rappeler le bon temps de ce théâtre véritablement français. Mais après cinq ans de succès, il éprouva, en 1820, un préjudice notable par l'établissement du Gymnase dramatique. Dès lors, des divisions intestines fatiguèrent M. Désaugiers, et le décidèrent, en 1822, à se démettre de sa direction, au grand détriment de l'entreprise. Il y a été rappelé, à la fin de 1825, par le vœu unanime des actionnaires, et par la volonté du Roi. Mais ce bienfait de S. M. est resté sans effet pour lui, par la création du théâtre des Nouveautés, dont l'ouverture a eu lieu au commencement de 1827. Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage de deviner et d'expliquer les motifs de cette concession impolitique. Toutefois, il est permis de déclarer que ce privilége a été l'arrêt de mort du bon goût et de l'art dramatique en France. En portant à quatre le nombre des théâtres uniquement consacrés au vaudeville, sans compter les spectacles subalternes où ce genre agréable, mais futile, est autorisé comme accessoire, tandis qu'il n'existe réellement qu'un seul théâtre Français. Les principales pièces de M. Désaugiers sont: au Théâtre-Français : *L'Heureuse gageure*, comédie en un acte, en vers, 1811; — (avec M. Gentil) *L'Hotel garni, ou la Leçon singulière*, comédie en un acte, en vers, 1814; — *Les Deux Voisines*, comédie en un acte, en vers, 1815. Au théâtre Feydeau : (avec M. Souriguère) *Avis au public, ou le Physionomiste en défaut*, opéra-comique en deux actes, 1806; — *Ils sont chez eux, ou les Époux avant le mariage*, opéra-comique en un acte, 1808; — *Bayard à la Ferté*, opéra-comique en trois actes, 1811. A l'Odéon : *Le Mari intrigué*, comédie en trois actes, en vers, 1806, remise en 1820; — *Un Dîner par victoire*, en un acte, 1807; — *Le Valet d'emprunt, ou le Sage de dix-huit ans*, comédie en un acte, en prose, 1807, remise en 1821; — *L'Homme aux précautions*, comédie en cinq actes, en vers, dont les représentations furent interrompues, en 1820, par la mort de l'acteur Perroud. Les pièces qu'il a données pendant dix ans aux Variétés ont consolidé la fortune de ce spectacle : *L'Entresol*, 1801; — *C'est ma femme*, 1804, — *Les Trois étages, ou l'Intrigue sur l'escalier*, 1808; — *M. Lagobe, ou un Tour de carnaval*, 1809; — *Cadet-Roussel Esturgeon*, 1813; — *Le Dîner de Madelon*, 1813. Au théâtre du Vaudeville : *Le Mari intrigué*, 1803; — *Mylord Go, ou le Dix-huit brumaire*, 1804; — *L'Appartement à deux maîtres*, 1811; — *L'honnête cosaque, ou Croyez cela et buvez de l'eau*, 1814. Au théâtre de la rue de Bondy : *Le Testament de Carlin*, 1799; — *Le Quartier d'hiver, ou les Métamorphoses*, 1803. Parmi celles qu'il a faites en société, et principalement avec M. Gentil, nous citerons seulement : *Manon la Ravaudeuse*; — *M. Vautour*; — *Taconnet, ou le Réveillon de la Courtille*; — *Jocrisse aux enfers*; — *La Chatte merveilleuse*; — *La Matrimoniomanie*; — *Le Petit enfant prodigue*; — *M. Pinson, ou Je fais mes farces*; — *Le Bûcheron de Salerne*; — *Le Mariage extravagant*; — *Pierrot, ou le Diamant perdu*; — *La Petite provence*; — *Le Jeune Werther, ou les Grandes passions*; — *Les Petites Danaïdes*, qui ont eu trois cents représentations à la Porte-Saint-Martin; — *Le Juif*; — *Le Diable en vacances, ou la Suite du Diable couleur de rose*, opéra-comique; — *Les Couturières*; — *Pinson, père de famille*; — *Valdeboncœur, etc., etc.* M. Désaugiers a été membre et président du Caveau moderne; une grande partie de ses chansons parut dans les recueils annuels de cette société. Il les rassembla sous ce titre : *Chansons et Poésies diverses*, in-18, t. I, 1808; t. II, 1812; t. III, 1816; réimprimées en 1823, 3 vol. in-18. Le libraire Ladvocat vient d'en publier (1827) une nouvelle édition aussi élégante que soignée, 3 vol. in-18. M. Désaugiers a eu le bon esprit de ne pas y insérer des pièces de circonstance, qui, relatives à des événements politiques, pourraient rappeler de fâcheux souvenirs et réveiller d'anciennes querelles. Il a obtenu, en 1818, la croix de la légion d'honneur et plus tard une pension du Roi. Il est mort à Paris, le 9 août 1827, des suites d'une opération douloureuse à laquelle il s'était soumis la veille.

DESAUGIERS (Jules-Joseph), frère puîné des deux précédents, né à Paris vers 1775, membre de la légion d'honneur, a été constamment employé depuis trente ans par le ministère des affaires étrangères. Après avoir été successivement second secrétaire de légation à Copenhague, chargé d'affaires à Stockholm, à Mecklembourg-Schwerin, et consul-général en Prusse, il réside en Hollande avec le même titre depuis l'année 1825. M. Désaugiers le jeune a publié : *Idées sur les relations politiques et commerciales des anciens peuples de l'Afrique*, traduit de l'allemand de Heeren, Paris, 1800, 2 vol. in-8°.

DESAULT (Pierre-Joseph), naquit au Magny-Vernois, village près de Lure en Franche-Comté, le 6 février 1744. Quoique son père fût peu fortuné et chargé d'une nombreuse famille, il trouva le moyen de donner une excellente éducation à tous ses enfants. Le jeune Desault, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, fit ses premières études à Lure sous un maître particulier, et, à l'âge de douze ans, il entra dans un collége où il se distingua particulièrement par son aptitude pour les mathématiques : elle fut telle qu'à dix-sept ans il commenta le livre abstrait de Borelli intitulé : *De motu animalium*, mais ce commentaire n'a jamais été imprimé. Desault, après avoir achevé sa philosophie, montra un penchant décidé pour la chirurgie, et reçut les premiers éléments de cet art du chirurgien de son village. L'élève ne tarda pas à reconnaître l'ignorance de celui qui le dirigeait, et il obtint d'être envoyé à Béfort, où il suivit la pratique de l'hôpital militaire dont la guerre faisait alors un établissement important. Il eut occasion d'y faire quelques bonnes observations sur les plaies d'armes à feu, et quelques remarques sur des cas particuliers de chirurgie qui ne lui ont pas été inutiles dans la suite. Après un séjour de trois ans à Béfort, Desault sentit le besoin de puiser des connaissances à une source plus abondante, et vint à Paris en 1764. Il suivit avec assiduité les cours du célèbre Antoine Petit, duquel il ne tarda pas à se faire remarquer. Une partie de son temps était employée à étudier l'anatomie, à suivre la pratique des grands hôpitaux et les cours du collége de chirurgie ; l'autre était consacrée à l'enseignement des mathématiques, seule ressource qu'il eût pour subsister. Malgré tant d'instants forcément dérobés à ses études favorites, il n'en fit pas moins de tels progrès en chirurgie qu'il se vit, en 1766, n'étant âgé que de vingt-deux ans, en état d'ouvrir un cours public d'anatomie qui fut suivi par un grand nombre d'élèves. Dans l'été de 1767, Desault fit un cours complet de chirurgie qui attira, comme celui de l'année précédente, une foule d'auditeurs dans son amphithéâtre. La profondeur de ses connaissances, la précision de ses idées, la clarté de sa méthode appelèrent sur lui l'attention générale, et lui méritèrent les suffrages les plus honorables; mais l'école de Saint-Côme et la faculté de médecine qui partageaient alors le privilége de l'enseignement médical, jalouses de voir leurs leçons abandonnées pour celles d'un jeune

homme, lui firent intimer la défense de faire des cours. Dans ces circonstances difficiles La Martinière et Louis, plus généreux que leurs confrères, l'appuyèrent de tout leur crédit; ce dernier poussa même l'attachement pour le jeune professeur jusqu'à se placer parmi ses auditeurs. Malgré ces puissantes protections, Desault était sur le point de céder à l'orage, lorsqu'un médecin célèbre lui proposa d'user d'un subterfuge pour éluder la loi, et le couvrir du titre de son répétiteur. Il est heureux pour la science que Desault ait eu le courage de lutter contre cette persécution scolastique, et qu'on lui ait fourni le moyen de développer un système d'enseignement auquel on doit les premières idées que l'on ait eues sur l'anatomie des régions, partie de la science portée aujourd'hui à un très haut degré de perfection, et dont la chirurgie a retiré de si grands avantages. Bichat le loue beaucoup d'avoir su proscrire les modèles en cire, et les planches gravées qui étaient en vogue à l'époque où Desault commença ses cours. Chaque année il s'élevait avec force contre cet usage : il consacrait même une leçon à prouver le danger de leur emploi : « Voyez, disait Desault à ses élèves, voyez » beaucoup, voyez encore; vous graverez dans votre » cerveau des planches plus durables et plus vraies » que celles que l'art doit au burin ou au pinceau. » Cependant quelques détracteurs jaloux de la haute réputation qu'il s'était acquise, publiaient que ses talents, comme praticien, étaient loin d'égaler ceux du professeur; Desault ne répondit à ces nouvelles attaques qu'en enrichissant la chirurgie opératoire d'un grand nombre de procédés aussi nouveaux qu'ingénieux, qu'en perfectionnant la presque totalité de ceux qui étaient déjà en usage, et les instruments au moyen desquels on les exécutait. Il était impossible qu'un homme aussi avantageusement connu ne cherchât pas à obtenir tout ce que son génie chirurgical lui donnait le droit de prétendre. Depuis plusieurs années, il sollicitait la place de professeur de l'école pratique; mais suivant un ancien usage, il fallait pour l'obtenir être membre du collége de chirurgie auquel sa fortune encore médiocre ne lui avait pas permis de se faire agréger. Une honorable exception fut faite en sa faveur, et les élèves, ainsi que tous les amis de l'art, applaudirent à cette nomination. En 1776, Desault fut reçu membre du collége de chirurgie, et Louis, qui, dans plus d'une occasion, s'était montré son ami, lui avança, dans celle-ci, la somme nécessaire aux frais de sa réception, et présida sa thèse ayant pour titre : *De calculo vesicæ, eoque extrahendo, præeid ope instrumenti Haukensiani emendati.* Bientôt après Desault fut nommé membre de l'académie royale dont il ne tarda pas à devenir conseiller perpétuel. Appelé, en 1782, à la place de chirurgien en chef de la Charité, le grand nombre d'opérations qu'il fut à même de pratiquer dans cet établissement, ouvrirent un champ plus vaste à son esprit entreprenant et créateur. La survivance de l'Hôtel-Dieu étant venue à vaquer, en 1788, Desault l'obtint malgré la concurrence de plusieurs rivaux redoutables, au nombre desquels nous citerons Pelletan, jugé depuis digne de lui succéder. Peu de temps après, Moreau, chirurgien en chef de cet hôpital, mourut accablé de vieillesse, et Desault fut en possession de cette place importante, honorable récompense de ses utiles et glorieux travaux. Depuis ce moment la réputation de ce grand chirurgien alla toujours croissant, et la confiance du public en lui fut telle qu'il était appelé ou consulté dans tous les cas graves de pathologie externe, et toutes les fois qu'il s'agissait d'opérations délicates ou difficiles. Cependant les soins donnés à son immense clientelle ne le détournaient pas de ceux qu'il devait aux malades de son hôpital : quoiqu'il fût marié et qu'il eût sa maison en ville, son zèle lui avait imposé l'obligation de coucher régulièrement à l'Hôtel-Dieu, afin de pouvoir, à toutes les heures de la nuit, porter les plus prompts secours aux malheureux qui lui étaient confiés. Il était d'une exactitude scrupuleuse à remplir ses devoirs : chaque matin on le voyait le premier à la visite; il présidait aux pansements, indiquait les moyens curatifs et faisait les prescriptions convenables. A la suite de la visite, Desault passait à l'amphithéâtre, où, en présence des nombreux élèves, il opérait les malades qui avaient pu y être transportés. Il dissertait ensuite sur les cas pathologiques qui venaient de l'occuper, sur les procédés opératoires qu'il venait d'employer et sur les suites probables que devaient avoir les opérations qu'il venait de faire. Il terminait cette leçon par une consultation publique et gratuite, comme cela se pratique encore aujourd'hui, et ne sortait de son hôpital que vers midi pour aller dans les diverses maisons particulières, dans lesquelles il était appelé par sa réputation. Desault rentrait à six heures à l'Hôtel-Dieu, où il faisait une seconde visite, puis la leçon du soir consacrée à l'ouverture des cadavres et à la théorie des opérations chirurgicales. Cet enseignement pathologique et cette clinique externe firent de l'Hôtel-Dieu de Paris une des meilleures écoles de l'Europe, devenue bientôt célèbre même chez les nations étrangères, et dans laquelle se sont formés un grand nombre de chirurgiens distingués de l'époque actuelle. On a reproché à Desault de manquer d'érudition : il est certain qu'il n'avait pas assez lu, et qu'il donnait souvent comme neuves des idées que lui fournissait son génie, mais qui avaient déjà été produites. On lui a encore reproché d'affecter, pour la médecine, un mépris qui naissait uniquement du tort de ne la pas assez connaître. La révolution même ne put ralentir le zèle de Desault pour les progrès de la chirurgie; il entreprit, en 1791, un journal qu'il faisait rédiger par ses élèves, et dont les feuilles réunies forment quatre volumes in-8°. Ce journal contient les nombreuses observations recueillies à sa clinique et l'exposé de sa doctrine. En 1792, il fut nommé membre du comité de santé des armées, et bien qu'il rendît alors plus de services que jamais, il ne put échapper aux persécutions de cette désastreuse époque. Sur la dénonciation de Chaumette, il fut arrêté au milieu de sa leçon, le 28 mai 1793, et conduit au Luxembourg, alors converti en prison. Les nombreuses réclamations qui s'élevèrent de toutes parts, déterminèrent le comité de sûreté générale à le remettre en liberté, et sa détention ne dura que trois jours. L'année suivante, une école de santé fut créée pour remplacer le collége de chirurgie et la faculté de médecine. Desault fut nommé professeur de clinique chirurgicale à ce nouvel établissement, dans lequel l'enseignement de la médecine fut réuni à celui de la chirurgie. Cette place honorable aurait pu le flatter, mais il ne vit qu'avec chagrin une organisation dont le plan heurtait toutes ses idées. D'ailleurs, la profonde tristesse qu'il ressentait depuis sa détention, augmentée par les calamités publiques dont il était chaque jour le témoin ne tardèrent pas à porter dans son ame un abattement dont ses amis furent alarmés. Dans cet état, il fut choisi pour soigner le fils de Louis XVI, malade dans la prison du Temple; il lui prodiguait les secours de son art lorsqu'il fut lui-même atteint d'une violente fièvre ataxique, dont il mourut le 1er juin 1795, n'étant âgé que de cinquante-un ans. Cette mort prématurée parut d'abord peu naturelle, et l'on pensa généralement que Desault avait été empoisonné pour ensevelir avec lui

un important secret. La mort presque subite de Choppart, qui lui succéda près du jeune dauphin, et enfin celle de ce prince infortuné qui descendit au tombeau peu après ses deux chirurgiens, donnèrent à cette opinion une nouvelle consistance : mais ce bruit a été démenti par le témoignage des personnes qui ont fait l'ouverture du corps de Desault, et qui ont certifié que le poison n'avait eu aucune part à sa mort. Il avait trop peu vécu dans le monde pour être façonné aux usages de la société. Son commerce était sûr et son caractère bon, généreux, franc, même un peu brusque, ce qui le faisait appeler communément par ses élèves le *bourru bienfaisant*. Les écrits qu'il a laissés sont peu nombreux ; on n'a de lui que sa thèse et un seul mémoire lu à l'académie de chirurgie. Le *Traité des maladies chirurgicales*, qui parut sous son nom et sous celui de Choppart, est entièrement de ce dernier. Il n'est pas non plus l'auteur de l'ouvrage publié par Bichat, en 3 vol. in-4°, sous le titre d'*Œuvres chirurgicales de Desault*, mais cet ouvrage renferme toute sa doctrine. Les services importants qu'il rendit à la chirurgie sont trop nombreux pour trouver place dans un article biographique ; nous indiquerons seulement ceux qui ont eu les résultats les plus avantageux. Il prouva par les plus heureux succès la possibilité de réduire par le bandage les fractures de la clavicule ; substitua le couteau droit au couteau courbe dans les amputations ; fit adopter l'emploi de la ligature immédiate des artères dans les amputations des membres, méthode négligée depuis Ambroise Paré, et indiqua l'ingénieux projet de placer la ligature de l'artère au-dessous des tumeurs anévrismales. Desault développa en outre l'histoire, jusqu'alors peu connue, des luxations du radius et des fractures de l'olécrane ; simplifia beaucoup l'opération de la fistule ; perfectionna l'appareil du bec-de-lièvre, et améliora la méthode compressive de Theden sur les ulcères variqueux, dont il étendit l'usage jusque sur les tumeurs squirreuses du rectum. Enfin il renouvela le procédé de la ligature du sac et des téguments dans le traitement des hernies ombilicales, et fit sentir les avantages de cette méthode employée par les Grecs et les Arabes.

DESBOIS DE ROCHEFORT (Eléonore-Marie), naquit à Paris, en 1749. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut successivement nommé docteur en Sorbonne, vicaire-général de l'évêque de la Rochelle, et curé de Saint-André-des-Arcs, à Paris. Il adopta les principes de la révolution, devint évêque constitutionnel de la Somme, et membre de l'assemblée législative où il montra beaucoup de modération. Sous le règne de la terreur, il fut incarcéré pendant vingt deux mois et confondu avec des prostituées. Cette détention le priva presque entièrement de la vue. Après sa mise en liberté, il établit, à Paris, une imprimerie, sous le titre d'*imprimerie chrétienne*, et d'où sortirent un grand nombre d'ouvrages publiés à cette époque par les membres du concile national. En 1801, il donna la démission de son évêché, et mourut le 5 septembre 1807. On rapporte que, pendant l'hiver de 1784 à 1785, il avait converti le presbytère de Saint-André-des-Arcs, en un vaste chauffoir ouvert jour et nuit aux malheureux. Il fonda aussi, vers la même époque, une maison de charité, on dit même qu'il donnait aux pauvres, non seulement ses propres habits, mais encore ceux de ses domestiques. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Mémoire sur les calamités de l'hiver de* 1788-89, 1789, in-12 ; 2° *Lettre pastorale*, 1791, in-8° ; c'est la publication de cette lettre qui servit de prétexte à sa détention ; 3° *Lettre d'indiction du second concile national*, 1800, in-8° (en société avec Grégoire, Saurine et Wandelaincourt) ; 4° *Annales de la religion, ou mémoires pour servir à l'histoire du 18e siècle, par une société d'amis de la religion et de la paix*, 1795 à 1803, 18 vol. in-8° ; (en société avec MM. Grégoire, Mauvielle, etc.) 5° *Actes du synode du diocèse d'Amiens*, 1800, in-8°. On lui doit encore plusieurs articles dans l'*Encyclopédie méthodique*, entre autres les mots *Hôpital* et *Cimetière*. Enfin il a laissé, en manuscrit, des *Recherches sur les monuments de bienfaisance anciens et modernes, étrangers et nationaux*, formant 4 vol. in-4°, et pour lesquelles il avait fait, par ordre du gouvernement un voyage en Angleterre.

DESBORDES-VALMORE (Marceline), est née à Douai en 1787. Ayant perdu son père, artiste doreur, à l'âge de quatorze ans, elle passa en Amérique avec sa mère qui y mourut presque aussitôt. Effrayée de son isolement sous un ciel étranger, la jeune orpheline se hâta de revenir en France, et débarqua au Hâvre ; mais privée de toute espece de ressources, le peu d'argent que lui avait laissé sa mère ayant à peine suffi à payer son passage. La jeune Desbordes avait quelques talents, fruits d'une éducation assez soignée ; elle s'exprimait avec grâce, elle avait l'esprit orné ; enfin elle était douée d'une figure charmante. Mais tous ces avantages, suffisants pour intéresser, ne l'étaient pas pour lui assurer des moyens d'existence ; ils ne servaient qu'à rendre sa position plus dangereuse, et plus amer le sentiment de sa détresse. Il ne se présentait devant elle qu'une voie pour sortir d'embarras : c'était le théâtre ; elle n'hésita pas, et se fit comédienne. Cette résolution était un acte de courage et de vertu. Ses débuts furent heureux : ils l'attirèrent au théâtre de Rouen. Un des artistes célèbres de Feydeau ayant remarqué le talent de mademoiselle Desbordes, jugea qu'elle pouvait paraître avec avantage dans la capitale ; elle vint donc à la sollicitation du comité de l'Opéra-Comique, prendre place auprès des sujets distingués, alors en possession de toute la faveur du public parisien. On applaudit en elle une diction parfaite, un son de voix ravissant, et surtout une sensibilité communicative qui se trouvait en harmonie avec la douceur de son regard et toute l'expression de sa figure. Elle fut particulièrement remarquée dans le rôle de Lisbeth, opéra de Grétry, qui portait à la débutante le plus vif intérêt. Il paraît que Mlle Desbordes rappelait, par la nature de ses moyens, une actrice parfaite, Mme Saint-Aubin, dont la retraite récente excitait alors les regrets des amateurs : tout à coup on apprit que la jeune débutante allait elle-même quitter la scène au moment où la carrière théâtrale s'ouvrait devant elle sous les auspices les plus encourageants. Cette résolution fut généralement attribuée à la faiblesse de sa santé ; mais Mlle Desbordes en a poétiquement consigné le vrai motif dans une de ses élégies, où elle exprime en vers charmants qu'elle n'a pu résister aux dégoûts inséparables de la profession de comédienne au milieu d'opinions sociales qui tour à tour encensent et flétrissent ceux qui l'exercent. « Je n'ai pu, dit-elle,

» Je n'ai pu supporter ce bizarre mélange,
» De triomphe et d'obscurité,
» Où l'orgueil insultant nous punit et se venge
» D'un éclair de célébrité. »

Cependant Mlle Desbordes a depuis reparu pendant quelques mois, sur un théâtre de province, celui de la ville de Lyon. C'est après avoir quitté l'Opéra-Comique que Mlle Desbordes, devenue Mme Valmore par son mariage avec l'acteur tragique de ce nom, qui avait débuté aux Français avec succès, se livra à son talent pour la poésie. Le premier fruit

de ses inspirations fut un recueil de poésies légères dont une grâce naïve, un tour d'expression heureux dans sa singularité et une sensibilité pénétrante sont les caractères distinctifs. Quelque temps après parurent les *Veillées des Antilles* et un second *Recueil d'élégies* qui l'ont classée parmi les femmes les plus renommées dans la carrière des lettres. Mme Desbordes-Valmore, malgré l'éclat de sa réputation littéraire, n'avait jamais élevé son ambition jusqu'aux encouragements et aux faveurs du gouvernement, lorsque M. le duc de Montmorency, voulant réparer ce qu'il croyait être une injustice et un oubli, à l'égard de cette dame, la fit prier de partager avec lui les bontés de l'académie française qui venait de l'admettre dans son sein. Il voulait que Mme Desbordes acceptât les 1500 francs qu'elle accorde à tous ses membres, et sans doute il souhaitait, par cette action noble et généreuse, disposer le public à lui pardonner de s'être laissé affubler d'un titre qui lui attirait tant de sarcarmes et de brocards; mais Mme Desbordes ne crut pas pouvoir accepter ce bienfait, et il fallut, pour vaincre sa pudique répugnance, que M. de Montmorency obtînt que cette pension serait donnée au nom du Roi; dès lors tout motif de refus disparaissait, mais on dit que ce faible avantage qui devait améliorer la position matérielle de Mme Desbordes lui a causé quelques chagrins, en excitant la jalousie, ou du moins en provoquant la froideur de plusieurs dames dans lesquelles elle avait jusque là cru voir des amies et non point des rivales. Mme Desbordes avait été liée avec Mme Dufresnoy. Un écrivain, en comparant les talents de ces deux dames, a dit : « Chez « l'une, le style est plus correct, plus élevé; chez « l'autre, l'expression est plus tendre et va droit au « cœur. La première emprunte souvent dans ses ré- « cits les secours de la mythologie dont elle fait un « brillant usage; la seconde s'abandonne, sans « calcul, à tout l'épanchement de son ame, et n'em- « ploie que l'expression du sentiment qu'elle éprouve. « Mme Dufresnoy en veut beaucoup à ceux qui l'ont « fait souffrir, elle les accable de son superbe mé- « pris; Mme Valmore les aime encore et leur par- « donne. » Mme Desbordes-Valmore a publié : 1° *Elégies, Marie, et Romances*, Paris, 1818, in-12; la troisième édition, publiée sous le titre de *Poésies de madame Desbordes-Valmore*, est de 1822, in-18; 2° *Les Veillées des Antilles*; Paris, 1820, 2 vol. in-12; 3° *Elégies et Poésies nouvelles*, Paris, 1824, in-18.

DESCAMPS (Bernard), membre de l'assemblée législative et de la convention nationale, naquit aux environs d'Auch, en 1759. Il embrassa le parti populaire en 1789; fut nommé procureur syndic du district de Lectoure, et porté, en 1791, par le département du Gers, à l'assemblée législative, dans laquelle il suivit l'impulsion des républicains qui siégeaient à l'extrême gauche. Réélu à la convention, il rejeta l'appel au peuple lors du procès du roi, et s'exprima ainsi sur la question principale : « J'ai développé les motifs de mon opinion; « elle est imprimée : je demande la peine de mort. » Il vota ensuite contre le sursis, s'attacha aux girondins, partagea leur proscription au 31 mai, parvint à se soustraire aux poursuites des jacobins, et rentra, après le 9 thermidor, avec ses collègues dans le sein de la convention. La conservation des deux tiers conventionnels le fit passer au conseil des cinq-cents, d'où il sortit, en 1798, sans y avoir autrement marqué que par son opposition à l'admission de Garau qu'il accusa de jacobinisme. Obligé de quitter la France par l'effet de la loi contre les régicides, il se réfugia d'abord sur les frontières de la Suisse, et passa ensuite en Autriche.

DESCARRIERES. *Voyez* Herissant.

DESCEMET (Jean), docteur-régent et doyen d'âge de l'ancienne faculté de médecine de Paris, médecin du lycée dit impérial, ancien professeur de botanique, d'anatomie et censeur royal, membre de la société de médecine, de plusieurs académies étrangères et sociétés savantes, etc., né à Paris le 20 avril 1732, mort le 17 octobre 1810. Descemet s'adonna de bonne heure à l'étude des végétaux, et profita des savantes leçons de Duhamel-Dumonceau. A dix-huit ans il embrassa la profession de la médecine qu'il exerça toute sa vie avec distinction, sans négliger ses études favorites. On lui doit la découverte importante, dans l'anatomie de l'œil, de la membrane qui contient l'humeur aqueuse, et dont la partie intérieure de la cornée transparente est revêtue. Cette découverte est rappelée dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, savants étrangers, tome V; dans le *Journal de médecine*, t. XXX; dans l'*Histoire de l'anatomie* de Portal, et dans sa thèse soutenue le 23 février 1758, etc. Il serait facile de citer une infinité de découvertes qu'il a faites, notamment celle dont a parlé le célèbre Lorry : *De morbis cutaneis introductio*, page 4, etc. Descemet réunissait beaucoup de modestie à des connaissances très étendues. Il connaissait parfaitement le prix du temps; il savait l'employer constamment pour ses malades, et pour les académies et sociétés savantes dont il était membre. On a de Descemet : *Catalogue des plantes du jardin de MM. les apothicaires de Paris, suivant la méthode de Tournefort*, Paris, 1759, in-8°. Il a fourni de nombreuses observations pour l'édition du *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en pleine terre*, par Duhamel-Dumonceau, Paris, 1800-19, in-4°.

DESCHAMPS (Jean-Marie), littérateur, né à Paris vers 1750, fut secrétaire du ministre Montmorin, au commencement de la révolution. L'impératrice Joséphine l'ayant choisi pour secrétaire de ses commandements, il fut employé depuis au cabinet de Napoléon; mais après la dissolution du mariage, obligé d'opter entre l'empereur et l'ex-impératrice, il retourna auprès de Joséphine qui paya de toute sa confiance ce noble désintéressement. La mort de cette princesse rendit à Deschamps son indépendance. Il a terminé sa carrière en 1826. Sa bibliothèque, vendue au mois de juillet, offrait peu de bons livres; elle n'était remarquable que par le luxe bizarre des reliures : celle de quatre volumes de pièces de théâtre avait coûté 97 francs; la collection de l'*Almanach des Muses* était reliée en maroquin, mais les volumes étaient partagés en séries, rouge, jaune, vert, etc. Deschamps avait été de la société des *Dîners du Vaudeville* et de celle du *Caveau moderne*, dont les agréables recueils contiennent un grand nombre de ses chansons. Son début dans la carrière dramatique fut une comédie en trois actes, en prose, *La Veuve*, jouée, en 1790, au théâtre de la rue de Bondy, pièce sans action, mais dont on loua le style et les caractères. Il a donné au théâtre du Vaudeville plusieurs pièces qui se distinguent par le naturel et la franche gaieté, sans jeux de mots ni calembourgs. En voici la liste : en 1792, *La Revanche forcée*; — *Piron avec ses amis*; — en 1793, *Le Poste évacué*; — *Poinsinet, ou que les gens d'esprit sont bêtes*; — et dans les années suivantes, *Les Effets au porteur*; — *Le Muet malgré lui*; — *Charles-Rivière Dufresny, ou le Mariage impromptu*; — 1798, avec M. Després, *Le Scellé*; — *La Succession*; — 1796, *Une Soirée des deux prisonniers*; — avec M. Andrieux, en 1792, *Albert, ou la République de Lucques*; — avec MM. Després et Ségur jeune, *Le nouveau magasin des modernes*; — en 1798,

Molière à Lyon; — *Le Mameluck à Paris*; — avec MM. Barré, Radet, Desfontaines et Després, *Le Pari*; — avec Desfauchereis et M. de Ségur aîné, *Le Portrait de Fielding*; — au théâtre Feydeau, *Claudine*, ou *le Petit commissionnaire*, musique de Bruni, 1794; à l'Opéra, avec Morel et M. Després, *Saül*; — *La Prise de Jéricho*; — *Le Laboureur chinois*; — il a traduit quelques romans anglais, *Simple histoire* et la suite de *Simple histoire*; — *Les mystères d'Udolphe*; — *Camilla*; — et avec M. Després, *Le Moine*; — il a aussi traduit de l'italien, *Le Barde de la Forêt noire*, de Monti. Deschamps a pris part au *Journal littéraire* publié par Clément de Dijon, de 1796 à 1797; à *La Nouvelle bibliothèque des romans*, etc.

DESCHAMPS (Joseph-François-Louis), chirurgien, naquit à Chartres le 14 mars 1740. Après quelques études classiques, il parut vouloir se vouer au culte des autels, mais il en fut détourné par les conseils d'un sage ecclésiastique; il choisit alors la carrière médicale. Arrivé à Paris à l'âge de dix-neuf ans, il suivit d'abord les visites de Moreau, et fut admis, en 1764, à l'école pratique, où il remporta les premiers prix fondés par Houstet. En 1765, il obtint au concours la place de *gagnant maîtrise*, ou chirurgien principal de l'hôpital de la Charité. Six années de pratique dans cette place lui donnèrent, comme c'était l'usage, le grade de maître en chirurgie; il fut alors reçu membre du collége de chirurgie, et quoique son service lui prît beaucoup de temps, il n'en traduisait pas moins, pour se délasser, les mémoires et les lettres qu'il recevait de l'étranger pour les communiquer à ses collègues. Quoique Deschamps vécût très retiré, sa réputation prit un grand essor. Cet excellent chirurgien ne refusait ses soins à personne; mais souvent il les donnait de préférence aux pauvres. Il ne prit jamais aucun soin de sa fortune, au point que la place de chirurgien consultant de Napoléon, qu'il obtint dans un âge fort avancé, fut autant un secours qu'une juste récompense de ses longs services. La place de chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité vint à vaquer, l'usage était qu'elle fût donnée au chirurgien principal; mais les moines qui dirigeaient l'hôpital désiraient avoir un homme qui pût se livrer à l'enseignement, et ils jetèrent les yeux sur Desault, qui, il faut le dire, ne l'emporta (1782), sur son compétiteur, que par la grande réputation qu'il s'était acquise comme professeur. En 1788, Desault ayant obtenu au concours la place de la survivance de l'Hôtel-Dieu, Deschamps fut enfin nommé chirurgien en chef de l'hôpital, où, pendant vingt-trois ans, il avait rempli la seconde place avec honneur et distinction. Il se considéra alors comme absolument attaché à cet hôpital, et lorsque par la mort de Desault, arrivée en 1795, il eut pu prétendre à la place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, il ne voulut point concourir. En 1796, Deschamps publia son *Traité de la taille*. Il s'était acquis une grande réputation pour la manière dont il pratiquait cette opération, et il était impossible de se trouver mieux placé pour un ouvrage de ce genre, puisqu'on pouvait considérer l'hôpital de la Charité comme une école de perfectionnement pour cette opération. Aussi cet ouvrage, malheureusement beaucoup trop long, à la confection duquel il consacra une grande partie de sa vie, est-il ce qui a été écrit de plus instructif et de plus complet sur la lithotomie. A la fin du quatrième volume, il a ajouté un recueil d'observations sur la ligature des grosses artères des extrémités, et spécialement sur celle de l'artère poplitée que Deschamps pratiqua le second en France (Chopart l'avait pratiquée le premier à Paris), selon la méthode de Hunter. C'est là qu'il démontre qu'on peut lier certaines artères au-dessus d'un anévrisme, et les laisser s'oblitérer sans danger et sans craindre la récidive. Ces observations avaient déjà été publiées, en 1793, dans le *Journal de médecine* de Fourcroy. Deschamps fut nommé membre de l'institut le 29 août 1811, et, le 21 mars 1816, il fut compris parmi les membres de l'académie des sciences, section de médecine et de chirurgie. A l'institut, il avait remplacé Sabatier. En 1815, il avait été nommé membre d'une commission chargée par le Roi de lui rendre compte de l'enseignement médical, commission dont les travaux interrompus par les événements politiques furent sans résultat. Ce fut vers cette époque que Deschamps fut nommé chevalier de la légion d'honneur, distinction trop tardive qui le consola peu de ne point avoir obtenu le cordon noir qu'il avait vivement sollicité avant la révolution. Cependant, Deschamps, affaibli par l'âge, ne pouvait plus suffire à ses travaux: il fallut lui adjoindre un confrère, et on ne put faire un choix plus heureux que celui de M. Boyer, qui sut avoir pour Deschamps tous les égards et tous les ménagements qui étaient dus à son grand âge, soins délicats qui contribuèrent sans doute à adoucir les chagrins domestiques dont les derniers moments de Deschamps furent abreuvés, car il mourut très pauvre, le 8 décembre 1825, âgé de quatre-vingt-quatre ans et huit mois. On a de lui: *Traité historique et dogmatique de la taille*, Paris, 1796-1799, 4 volumes in-8°. — Deschamps a laissé un fils, docteur de la faculté de médecine de Paris, qui s'est fait connaître par la publication et la traduction des ouvrages suivants: 1° *Traité des maladies des fosses nasales et de leurs sinus*, Paris, 1803, in-8°; 2° *Transactions medico-chirurgicales*, traduit de l'anglais, Paris, 1811, in-8°, tom. Ier; 3° *Des Mémoires* dans le recueil de la société de médecine de Paris; 4° *Le Traité de la goutte de Scudamore*, Paris, 1819, 2 vol. in-8°.

DESCORCHES (Marie-Louis-Henri, marquis de Sainte-Croix), né en Normandie, vers l'an 1742, et doyen des agents diplomatiques, n'a été connu depuis la révolution que sous son premier nom. Après avoir résidé quelques années auprès du prince-évêque de Liége, en qualité d'envoyé de France, il fut nommé, en mars 1791, ministre plénipotentiaire à la cour de Pologne. Arrivé à Varsovie au mois de juillet, il y notifia, quelques mois après, l'acceptation de la constitution par Louis XVI. Mais lorsqu'on y eut appris la journée du 10 août et ses résultats, le grand-maréchal de la couronne lui signifia qu'il ne reconnaissait pas un ministre envoyé par des hommes *libres*, ou qui cherchaient à le devenir aux dépens de la royauté. M. Descorches protesta vainement contre cette note qu'il savait être dictée par la Russie. Il quitta la Pologne en septembre 1792, et résida auprès du duc de Deux-Ponts; mais, au mois d'octobre suivant, il fut dénoncé à la convention nationale comme ayant accordé des sauve-gardes, pour traverser le territoire français, à des troupes que ce souverain avait envoyées contre des sujets révoltés. Il se justifia en communiquant sa correspondance avec le commissaire de Weissenbourg, auquel il avait mandé secrètement de ne point faire cas de la sauve-garde, mais de protéger ceux qui réclameraient les *droits de l'homme*. Au commencement de 1793, il se rendit, comme ministre de la république française, près de celle de Venise, avec des instructions secrètes pour tâcher de passer à Constantinople, et de s'y faire recevoir en qualité d'envoyé extraordinaire de France; mais les intrigues de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre, qui avaient empêché l'arrivée de l'ambassadeur Semonville à Constantinople, contrarièrent la mission de

son successeur. M. Descorches, arrêté quelque temps à Trawnik, par le pacha de Bosnie, n'obtint la permission de venir à Constantinople que comme simple particulier. Il y arriva le 7 juin, sous un nom emprunté, comme simple négociant, ne logea point au palais de France, et parvint cependant à y jouir de quelque crédit, quoiqu'on ne lui reconnût pas précisément un caractère public. Quelque temps après, il reçut de la part des Français établis à Constantinople le serment de fidélité à la constitution républicaine. Admis par le grand-seigneur comme consul du gouvernement français, il donna une fête, le 21 janvier 1794, pour célébrer l'anniversaire du supplice de Louis XVI. Cet acte servit de prétexte aux ministres étrangers résidant auprès de la Porte-Othomane pour solliciter une mesure qui lui fut signifiée le 9 août. Ce fut une injonction de faire partir de Constantinople tous les jacobins français qui s'y trouvaient. Le divan le rendit en même temps responsable de la conduite des Français que leur commerce y retiendrait. La mission précaire de M. Descorches se termina, en avril 1795, après l'arrivée de Verninac-de-Saint-Maur, son successeur. Il quitta Constantinople, passa par Smyrne, et débarqua à Livourne au commencement d'octobre. Ce fut alors que, sur la proposition de Jean Debry, la convention nationale, dans sa dernière séance du 26 octobre, ordonna la levée des scellés et des séquestres qui avaient été mis sur ses biens. En 1798, après les premiers succès obtenus par l'armée française en Égypte, M. Descorches fut nommé pour la seconde fois, en octobre, à l'ambassade de Constantinople. On espérait persuader à la Porte-Othomane que cette expédition n'était point dirigée contre elle, mais contre les mamelouks, ses sujets rebelles, et contre les Anglais qui favorisaient leur indépendance. Le manifeste que le divan publia contre la France et son alliance avec la Russie suspendirent le départ de M. Descorches dont la mission n'eut pas de suite. Nommé, le 2 décembre 1800, à la préfecture de la Drôme, il administra ce département avec autant de talents que de sagesse, pendant toute la durée des gouvernements consulaire et impérial. Maintenu par le Roi dans ses fonctions en 1814, il était encore à Valence lorsqu'en mars 1815 Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, arriva à Grenoble. Le préfet de la Drôme lui rendit hommage dans une proclamation qu'il fit afficher, et il publia les premiers actes de son gouvernement qui lui furent envoyés de Grenoble. La préfecture de l'Aude, à laquelle il fut nommé le 6 avril, ne peut pas être considérée comme la récompense de ses derniers services. Une mutation sans avancement n'offrait à un vieillard qu'un déplacement pénible sans aucun avantage. Il perdit cette préfecture au mois de juillet suivant après la seconde déchéance de Bonaparte, et, resté depuis sans fonctions, il vit aujourd'hui retiré dans ses terres en Normandie. Créé baron sous le gouvernement impérial, il semble avoir adopté ce titre de préférence à celui de marquis qu'il avait porté autrefois.

DESCOURTILS (Michel-Étienne), médecin et naturaliste, né à Boiste, près de Pithiviers, le 25 novembre 1775. Après avoir pris ses degrés il passa à Saint-Domingue, où il se trouvait au moment de l'expédition du général Leclerc. L'armée noire manquant de médecins, M. Descourtils fut mis en réquisition par Dessalines, et eut beaucoup à souffrir durant le cours de cette terrible campagne. Il servit pendant quelque temps malgré lui, cherchant sans cesse le moyen de s'échapper. Enfin, l'armée française ayant attaqué la Crête-à-Pierrot, il s'exposa aux plus grands périls, et se sauva pendant l'évacuation de ce fort. Le général Dugua, auquel il fut présenté, l'avait engagé à fonder au Cap un lycée colonial, mais après la mort de ce général, arrivée le 16 octobre 1802, il ne fut plus question de ce projet. M. Descourtils revint en France en 1804, et publia les ouvrages suivants : 1° *Voyage d'un naturaliste et ses observations*, Paris, 1809, 3 vol. in-8°, avec planches et tableaux analytiques; l'auteur donne dans cet ouvrage beaucoup de détails sur l'expédition de Saint-Domingue; 2° *Guide sanitaire des voyageurs aux colonies, et histoire de la fièvre jaune*, Paris, 1816, in-8°; 3° *Flore pittoresque et médicale des Antilles*, Paris, 1822-1827, 8 vol. in-8°, 600 planches; 4° *Anatomie comparée du crocodile des Antilles*, Paris, 1825, grand in-fol., avec 22 planches; 5° *Cours de l'électricité médicale*, 1825. M. Descourtils est membre de la société linnéenne, du cercle médical, de la société de médecine pratique et de plusieurs académies.

DESCROIZILLES (François-Antoine-Henri), chimiste, mort à Paris, le 14 avril 1825, presque octogénaire. Ses premiers travaux dans la carrière remontent à une époque un peu reculée, car il commença à préparer dans le laboratoire de Rouelle. Plus tard, il devint professeur de chimie élémentaire et appliquée à Rouen; enfin il vint à Paris, où il était tout à la fois membre et secrétaire du conseil-général des manufactures. On lui doit plusieurs observations chimiques importantes sous le rapport de la théorie. Ainsi ce fut lui qui soupçonna le premier que l'alun était un sel double, et qui imagina de mettre un carbonate calcaire en suspension dans l'eau où l'on recueille le chlore pour le blanchiment. Cette méthode mettait sur la voie de la découverte si utile des chlorures d'oxide. Il eut l'heureuse idée de construire, d'après le procédé d'analyse des alcalis par M. Vauquelin, un instrument qui pût être manié facilement par les hommes étrangers à la science. Cet instrument est connu sous le nom d'*alcalimètre*. L'inventeur le fit servir en outre à l'évaluation du titre des vinaigres, dont la force ne peut être accusée par les aéromètres; il en fit encore un chloromètre propre à évaluer la force des dissolutions de chlore employées dans les blanchisseries. C'est aussi à M. Descroizilles que nous devons le premier instrument et le seul qui puisse donner les indications sur la valeur vénale des vins à distiller, l'alambic d'essai. M. Gay-Lussac a récemment perfectionné tous ces instruments; mais l'idée première de l'alcalimètre, du chloromètre et de l'alambic d'essai n'en appartiennent pas moins à Descroizilles. Il était doué d'une activité infatigable, et d'une grand force d'esprit et de caractère; il était d'un abord facile et d'un commerce aimable; il accueillait les étrangers avec affabilité. Nous connaissons de lui : 1° *Description et usage du berthollimètre ou instrument d'épreuve pour l'acide muriatique oxigéné liquide, pour l'indigo et l'oxide de manganèse, avec des observations sur l'art de graver le verre par le gaz acide fluorique, mémoire faisant suite à l'Art du blanchiment du citoyen Berthollet*, 1802, in-8°, fig. (extrait du *Journal des arts et manufactures*); 2° *Notices sur l'alcalimètre et autres tubes chimico-métriques, ou sur le polymètre chimique et sur un petit alambic pour l'essai des vins*, 3e édition, 1824, in-8°; 3° *Méthode très simple pour préserver les blés, seigles, orges, avoines, riz, etc., de toute altération et de tout déchet, etc., etc.*, Paris, 1819, in-8°, fig.; 4° *Estampillage enregistré, etc*, Paris, 1819, in-8°; 5° *Notice sur la fermentation vineuse, et spécialement sur celle du cidre et du poiré*, Paris, 1822, in-8° (extrait des *Annales de l'industrie nationale et étrangère*).

DESCURET (Félix), médecin du bureau de charité du douzième arrondissement, membre de plusieurs sociétés savantes, naquit à Châlons-sur-Saône le 5 juin 1795. Reçu docteur en médecine et

docteur ès-lettres à l'âge de vingt-deux ans, il est devenu l'un des plus zélés propagateurs de la vaccine et l'un de nos jeunes littérateurs les plus distingués. On a de lui : 1° *Commentaire sur Cornelius Nepos*, qui fait partie de la *Collection des classiques latins* de Lemaire ; 2° *Supplément au Cours de littérature de Laharpe*, 2 vol. in-18. C'est cet ouvrage qui a servi de plan au *Répertoire de la littérature ancienne et moderne* dont il est l'éditeur. M. Descuret est l'auteur des notices sur Caton l'Ancien, Celse, Desault, Davy, Fourcroy, Laugier, Vauquelin, etc., dans la *Biographie médicale* ; il travaille aussi à la rédaction de plusieurs journaux de médecine.

DESEINE (Louis-Pierre), sculpteur, né à Paris en 1750, alla à Rome, en qualité de pensionnaire du roi, après avoir remporté, en 1780, le grand prix de sculpture. Agrégé, en 1785, à l'ancienne académie de peinture et de sculpture, il prit vivement sa défense lorsqu'elle fut supprimée par la révolution. L'attachement de M. Deseine aux anciennes institutions et son opposition aux nouvelles, le font remarquer dans ceux de ses ouvrages qui, sous quelque rapport, si léger qu'il soit, tiennent aux unes ou aux autres, et surtout dans les écrits où il était entraîné, par le sujet, à en parler. Deseine ne s'est pas élevé au premier rang dans son art, mais il était habile et laborieux, et a mérité l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Il est mort, le 13 octobre 1822, des suites d'une paralysie interne, à l'âge de soixante-douze ans. Ses principaux ouvrages de sculpture sont : L'Hôpital et Daguesseau, statues placées au pied des degrés de la façade de la chambre des députés ; — Les Stations de la passion de Jésus-Christ et sa sépulture, bas-reliefs, dans la chapelle dite le *Calvaire*, derrière le chœur de Saint-Roch ; ensemble considérable qui offre plusieurs parties remarquables ; — Le Mausolée du cardinal de Belloy, en marbre, grande dimension, dans une des chapelles qui entourent le chœur à Notre-Dame ; c'est le dernier ouvrage terminé de Deseine et l'un des meilleurs qui soient sortis de son ciseau ; — Le Mausolée du duc d'Enghien, pour la sainte chapelle de Vincennes. Cet ouvrage inachevé de M. Deseine, sera terminé par M. Durand, son neveu, ancien pensionnaire du roi, à Rome ; — Le Mausolée du duc d'Harcourt, exécuté par Pigale, rétabli et restauré par Deseine, dans une des chapelles de l'église de Notre-Dame. On doit encore au même artiste plusieurs bustes très bien modelés. Les ouvrages imprimés de Deseine, sont : 1° *Réfutation d'un projet de règlement pour l'académie centrale de peinture, sculpture, gravure et architecture, présenté à l'assemblée nationale par la majorité des membres de l'académie royale de peinture et sculpture*, 1791, in-8° ; 2° *Considérations sur les académies, et particulièrement sur celles de peinture, sculpture et architecture, présentées à l'assemblée nationale*, 1791, in-8° ; 3° *Lettre sur la sculpture destinée à orner les temples catholiques, adressée au premier consul*, 1802, in-8° ; 4° *Notices historiques sur les anciennes académies de peinture, sculpture et architecture*, 1814, in-8° ; 5° *Mémoire sur la nécessité du rétablissement des maîtrises et corporations*, 1814, in-4°.

DESENNE (Alexandre-Joseph), dessinateur, né à Paris le 1er janvier 1785, était fils d'un libraire de cette ville. Attaqué dans son enfance d'une cruelle maladie, qui le retint au lit pendant des années entières, il cherchait une distraction à ses souffrances en feuilletant des livres à figures dont son père était à même de lui fournir une ample provision. Cette circonstance, si peu importante dans la vie des enfants, décida du goût de Desenne pour le dessin. Il prit un crayon, chercha à imiter ce qui le charmait, et, sans maître, sans autre guide que quelques estampes, il apprit à dessiner. Dès qu'un peu d'amélioration dans sa santé le lui permit, il fréquenta le musée, où l'étude suivie des chefs-d'œuvre des écoles italienne et française, et surtout des antiques, épura son goût et fortifia son talent. Modeste par caractère et non par calcul, ma gré de nombreux et heureux essais, il se défiait tellement de lui qu'à l'âge de vingt-cinq ans, il n'était encore connu que par plusieurs dessins faits d'après les tableaux de nos grands maîtres pour le musée de Robillard et celui de Filhol. Ce ne fut qu'en 1812 que parurent ses premières compositions dans un genre auquel depuis il s'est voué exclusivement, et bientôt, par la mort de Moreau jeune, qui eut lieu en 1814, Desenne occupa la première place parmi les dessinateurs. L'essor que prit vers cette époque le commerce de la librairie favorisa le développement du talent de Desenne. C'est à son crayon spirituel qu'on doit cette foule de compositions pleines de charme reproduites par le burin pour l'ornement de la plupart des livres de prix publiés en France depuis une quinzaine d'années. Tous les amateurs possèdent ses jolies vignettes exécutées pour *L'Ermite de la Chaussée-d'Antin* et les autres *Ermites* qui ont suivi celui-ci, pour J.-J. Rousseau, Boileau, Molière, Cervantes, Bernardin de Saint-Pierre, Walter Scott, Lamartine, etc. Atteint depuis plusieurs mois de la maladie qui l'a emporté, et qu'on a reconnu à l'ouverture de son corps pour une lésion au foie, il ne se livrait pas avec moins de zèle à ses travaux accoutumés ; jamais il ne s'y était même, disait-il, adonné avec plus de goût. Malgré l'état de faiblesse extrême où il était réduit, on le vit, deux jours avant sa mort, terminer le dernier dessin d'une suite pour les œuvres de Regnard, et retoucher une épreuve de la dernière planche de sa belle collection de figures pour les œuvres de Voltaire. Le 29 janvier 1827, il avait écrit à M. de Châteaubriand pour lui demander quelques renseignements qui lui étaient nécessaires pour l'exécution d'un dessin pour les œuvres de cet illustre auteur, et le lendemain il n'était plus. Personne mieux que Desenne n'a su, depuis Moreau, concevoir un sujet, le disposer, en saisir le style propre, varier ses groupes, donner du mouvement, de l'expression à ses figures, les ajuster, indiquer les lieux, les époques, la condition de ses personnages par les accessoires, s'identifier enfin avec l'auteur auquel il consacre ses crayons, et il a eu sur Moreau l'avantage d'un goût de dessin moins tourmenté, plus correct et plus relevé. La simplicité, l'exactitude et la grâce sont le principal caractère de ses ouvrages. Il existe de Desenne, outre le nombre considérable de ses compositions gravées, et dont le recueil complet a été acquis par la bibliothèque du Roi, quelques dessins entre les mains des amateurs, et plusieurs tableaux dont un représentant un trait de la vie de François Ier a été exécuté pour la société des amis des arts.

DESESSARTS (Nicolas-Toussaint Moyne, dit), compilateur laborieux et infatigable, mais inexact et superficiel, né à Coutances, le 1er novembre 1744, fut avocat à Paris, puis libraire-éditeur de quelques ouvrages, auteur de plusieurs autres, sans cesser de se charger d'affaires contentieuses, spécialement auprès de la cour de cassation. Étranger à tous les partis et membre de plusieurs académies, il mourut le 5 octobre 1810. On a de lui : 1° *Instruction sur l'ordonnance civile et criminelle*, 1773, in-8° ; 2° *Causes célèbres, curieuses et intéressantes de toutes les cours criminelles du royaume, avec les jugements, etc.*, 1773-1789, 196 vol. in-12 ; 3° *Les trois théâtres de Paris*, ou *Abrégé historique de l'établissement de la Comédie française, de la Comédie*

italienne et de l'Opéra, 1777, in 8°; 4° *Choix de nouvelles causes célèbres*, 1785-87, 15 vol. in-12; 5° *Essai sur l'histoire générale des tribunaux des peuples anciens et modernes*, ou *Dictionnaire historique et judiciaire, contenant les anecdotes piquantes et les jugements fameux des tribunaux de tous les temps et de toutes les nations*, 1778-1784, 9 vol. in-8°; 6° *Emile et Sophie*, ou *les Epoux désunis*, mélodrame en un acte et en prose, 1783, in-8°; 7° *Procès fameux, extraits de l'Histoire générale des tribunaux, etc.*, 1786 89, 10 vol. in-12; 8° *Procès fameux jugés avant et depuis la révolution*, suite de l'ouvrage precédent, 10 vol. in-12; tomes XI à XX, 1796 à 98; il n'y a dans cette collection d'antérieur à l'année 1789 que les procès du général Lally, de Struenzée et de la reine de Dannemarck, Caroline-Mathilde; 9° *La Morale de l'adolescence*, Utrecht, 1783, in-8°; 10° *Dictionnaire universel de police*, 1786-90, 8 vol. in 4°; 11° *Préceptes sur le beau et le sublime*, 1798, in-12; 12° *Règles et exemples sur la prosodie française, sur la versification et le style figuré*, 1798, in-12; 13° *Nouveau Dictionnaire bibliographique portatif*, ou *Essai de bibliographie universelle, précédé de conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse, mais choisie*, 1798, in-8°; ouvrage plus que médiocre, reproduit en 1804 avec un nouveau frontispice, et sans autre addition que quatre catalogues de bibliothèques, d'un homme d'état, d'un jurisconsulte, d'un militaire, des ministres du culte, par Alexandre Barbier; 14° *La Vie et les Crimes de Robespierre et de ses principaux complices*, 1798, 2 vol. in-12, ou 3 vol. in-18; 15° *La Vie et les Crimes de Philippe, duc d'Orléans* (*Egalité*), *et son procès*, 1802, in-18, 4e volume de l'ouvrage précédent; 16° *Abrégé des vies des hommes illustres de Plutarque*, 1798, 3 vol. in-8°, reproduit avec un *Supplément* au 4e volume et de nouveaux frontispices en 1801, et avec les frontispices des quatre volumes en 1805; 17° *Nouvelle bibliothèque d'un homme de gout*, ou *Tableau de la littérature ancienne et moderne*, 1797, 3 vol. in-8°, et *Supplément*, 1799; cet ouvrage, peu digne de son titre, a été refondu par l'auteur et par Alexandre Barbier, et a reparu en 5 vol. in-8°, 1808-1810, mais on s'aperçoit que Desessarts y a eu la meilleure part; 18° *Discours sur l'établissement et les progrès des lettres en France jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, 1800, in-8°, introduction de l'ouvrage suivant, et insérée depuis dans le premier volume; 19° *Siècles littéraires de la France*, ou *Nouveau Dictionnaire historique, critique et bibliographique de tous les écrivains français morts et vivants jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, 1800-1801, 6 vol. in-8°, et *Supplément*, 1803; cet ouvrage offre quelques articles curieux; mais la plupart des autres sont pleins d'omissions et d'erreurs; 20° *Tableau de la police de Londres*, destiné par l'auteur à compléter son *Dictionnaire de police*, et imprimé dans les *Mélanges historiques et politiques sur l'Angleterre*, 1802, in-8°; 21° *Galerie des orateurs grecs et latins*, ou *Tableau des effets de l'éloquence chez les anciens*, 1806, in 8°; 22° plusieurs *Mémoires* dans différentes causes de 1776 à 1779; les principaux sont cités dans les *Siècles littéraires*. Desessarts a laissé des matériaux pour continuer ce dernier ouvrage. Il a coopéré au *Répertoire universel de jurisprudence* (de Guyot), Paris, 1775, 17 volumes in-4° ou 81 in-8°, et au *Dictionnaire de jurisprudence de l'Encyclopédie méthodique*. Comme éditeur, il a publié un assez grand nombre d'ouvrages, entre autres, la *Bibliothèque orientale de d'Herbelot*; 1781, 6 volumes in-8°; c'est la moins estimée de ses éditions.

DESESSARTS (Denis Dechanet, dit), comédien français, naquit, vers 1740, à Langres, où il exerça, quelques années, l'état de procureur. Un voyage qu'il fit à Paris décida de sa vocation pour le théâtre. Après avoir joué quelque temps en province, il se trouvait à Marseille lorsqu'à la recommandation de Bellecourt, il fut appelé à Paris pour remplacer Bonneval dans l'emploi des financiers et des manteaux. Il débuta, le 4 octobre 1772, à la comédie française; il eut d'abord quelques dégoûts à essuyer; mais il parvint à les surmonter, fut reçu sociétaire le 1er avril 1773, et fit oublier son prédécesseur. Les rôles grimés et à manteau des pièces de Molière, celui de Lisimon, du Glorieux et surtout celui du comte de Brushall dans *les Amants généreux*, que Rochon de Chabannes avait fait pour lui, étaient ceux qui convenaient le plus au talent naturel, à la franche gaieté, au comique plaisant de cet acteur. Sa figure ouverte exprimait la bonhommie, l'étonnement et la satisfaction d'une manière parfaite. Mais on ne peut se former une idée de son énorme grosseur, même en voyant son portrait, gravé dans le tome III de *L'Histoire du Théâtre-Français*, par MM. Etienne et Martainville. La plupart des portières des carosses de place étaient trop étroites pour le recevoir. Pour qu'il pût jouer Orgon dans le *Tartuffe* et se cacher sous la table, on en fit une d'une hauteur extraordinaire. Il y avait aussi un fauteuil fait exprès pour lui: un jour que, par oubli ou par malice, on lui avait mis un fauteuil ordinaire, il s'y jeta sans y prendre garde, et y demeura tellement engagé que, pour le délivrer, il fallut le traîner dans la coulisse et casser un bras du meuble tenace, ce qui divertit singulièrement les spectateurs. Sa vaste corpulence l'exposa à des désagréments et à des mystifications. Fréron le fils, dans un numéro de son *Année littéraire* (1781), l'ayant appelé *ventriloque*, Desessarts s'en plaignit au maréchal de Duras, et il eut le crédit de faire suspendre, pendant plus d'un mois, la publication de ce journal, dont le rédacteur avait consenti à une réparation, mais raisonnable, et non telle que l'exignait le comédien. Desessarts n'eut pas la même chance avec son camarade Dugazon. Ce dernier le conduit un jour, à grand deuil, chez le ministre, sous le prétexte d'y jouer un proverbe. « Monseigneur, dit » Dugazon, la comédie française, touchée de la » mort de l'éléphant de la ménagerie, vous prie de » récompenser les services de Desessarts, en lui ac- » cordant la survivance du défunt. » Desessarts furieux appelle Dugazon en duel. « Mon ami, dit ce- » lui-ci, lorsqu'ils ont mis l'épée à la main, j'ai » trop d'avantages sur toi; tu me présentes trop de » surface; » et aussitôt, pour égaliser la partie, il trace un rond sur le ventre de son adversaire, en ajoutant: « Tous les coups qui porteront hors du » rond ne compteront pas. » Cette plaisanterie arrêta le duel. Une autre fois, Dugazon l'invita à déjeuner chez un restaurateur où l'on n'entrait que par une porte d'allée fort étroite. Il s'y rend avec ses camarades avant l'heure indiquée, et fait servir le repas; puis tous les convives se mettent à la croisée pour jouir de l'embarras de Desessarts. Il arrive, et tandis qu'il se tourmente et se retourne en tous sens pour entrer, Dugazon et ses amis le pressent de monter, et lui présentent les mets les plus friands pour s'amuser de son impatience et de ses efforts. Il n'y eut pas de duel, et le déjeûner fut transporté dans une autre maison. Ces deux anecdotes ont fourni le sujet d'un joli vaudeville intitulé: *Le duel et le déjeuner*. Desessarts était aussi gourmand que vorace, et transpirait si abondamment qu'il fallait le réveiller plusieurs fois chaque nuit pour lui faire changer de chemise. Il avait étudié les sciences et les lettres, et il joignait à beaucoup d'érudition une mémoire prodigieuse, et ne manquait pas d'esprit. Dans un voyage qu'il fit en Hollande, un garde-chasse l'ayant rencontré chassant dans le

bois de La Haye, lui demanda de quel droit il chassait sur les propriétés du stathouder ?

Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
A sur l'esprit grossier des vulgaires humains,

répondit Desessarts d'un ton solennel. Le garde-chasse s'éloigna en lui faisant de grandes excuses. Desessarts mourut aux eaux de Barrèges, en octobre 1793, en apprenant l'arrestation de ses camarades. Au bas de son portrait gravé, on a mis ces mots qui font allusion à son premier état. *J'aime mieux faire rire les hommes que de les ruiner.*

DESESSARTZ (Jean-Charles), médecin distingué, naquit à Bragelogne, près de Bar-sur-Seine, en 1729. Il fit ses premières études à Tonnerre, et vint les achever à Paris au collége de Beauvais. Les succès qu'il y obtint inspirèrent aux jésuites le désir de l'attirer dans leur ordre; mais le jeune Desessartz résista à leurs séductions, et ne se sentant aucun goût pour la théologie, il se livra tout entier à l'étude de la médecine. Son défaut absolu de fortune le contraignit à donner des leçons de mathématiques pendant toute la durée de ses études médicales. Il alla prendre le bonnet de docteur à Reims, ou les frais de réception étaient beaucoup moins considérables qu'à Paris. Desessartz s'établit d'abord à Villers-Cotterets, où il pratiqua avec le titre de médecin du duc d'Orléans, et vint ensuite à Noyon, ville dans laquelle il eut occasion de déployer un grand zèle dans le traitement de plusieurs épidémies. Quelques mémoires qu'il adressa, à ce sujet, à la faculté de Paris firent connaître son mérite et inspirèrent à cette société le désir de le fixer dans son sein. Il fut nommé, en 1770, professeur de chirurgie, puis professeur de pharmacie et doyen les années suivantes. Ce médecin s'opposa de tous ses efforts à la formation de la société royale de médecine, vivement sollicitée par Vicq-d'Azir : il parut craindre que cette académie ne devînt un foyer de rivalités et un moyen de plus d'entretenir des divisions nuisibles aux progrès de l'art; mais l'on peut présumer qu'il voyait d'un œil jaloux s'élever une corporation purement scientifique qui devait nécessairement éclipser une partie de la gloire de la faculté. A la création de l'institut, Desessartz en fut nommé membre. Il mourut, le 13 avril 1811, à l'âge de quatre-vingt-un ans, laissant la réputation d'un médecin habile et heureux dans sa pratique. Les principaux ouvrages qu'il a publiés sont : 1° *Traité de l'éducation corporelle des enfants en bas âge*, ou *Réflexions pratiques sur les moyens de procurer une meilleure constitution aux citoyens*, Paris, 1760, in-8°; ibid., an 8, in-8°. Ouvrage dans lequel J.-J. Rousseau a puisé quelques idées saines, dont il a fait usage dans la composition de la première partie de son Emile. 2° *Mémoire sur le croup*, Paris, 1807, in-8°; ibid., 1808, in-8°; 3° *Recueil de discours, mémoires et observations de médecine clinique*, Paris, 1811, in-8°.

DESEZE (Romain), comte, pair de France, chevalier de Malte, grand-trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, commandeur des ordres du Roi, membre de l'académie française, et premier président de la cour de cassation, naquit à Bordeaux, en 1750. Il embrassa de bonne heure la profession d'avocat qui était celle de son père, et l'exerça longtemps avec assez de distinction dans sa ville natale. En 1775, le maréchal de Mouchy, gouverneur de la province de Guyenne, le choisit pour présenter ses lettres, et trouva en lui un éloquent panégyriste. Il fit peu de temps après un voyage à Paris, mais ni les sollicitations puissantes de Gerbier, ni les attraits de la capitale ne purent alors le déterminer à s'y fixer; il retourna à Bordeaux, et passait pour l'un des meilleurs avocats de son parlement, lorsqu'il fut chargé, en 1782, de la cause de la marquise d'Anglure, qui réclamait sa légitimité contestée par des collatéraux. Cette jeune femme aussi intéressante par son esprit que par ses grâces, avait été élevée à Paris avec des personnes du plus haut rang; plusieurs dames de la cour furent touchées de ses malheurs; le premier ministre, M. de Vergennes, lui témoignait le plus vif intérêt. Il se fit rendre compte de son procès, et les plaidoyers du jeune avocat Desèze, ayant excité son attention, il engagea le célèbre M. Élie de Beaumont, à lui témoigner le désir qu'il avait de le voir attaché au barreau de Paris. Vaincu par cette invitation honorable, le jeune avocat se décida à quitter les rives de la Gironde. M. Desèze qui était à cette époque enthousiaste des idées philosophiques, fit avant de se rendre à Paris, le pèlerinage de Ferney, où la colossale réputation de Voltaire attirait tous les amis des lettres et de la philosophie. M. Target abandonnait le barreau, sa succession était ouverte, M. Desèze se présenta pour la recueillir, le vieil athlète lui confia la dernière cause qu'il devait plaider, celle des filles d'Helvétius. Vers la fin de 1789, le succès qu'il obtint en faisant acquitter le baron de Bezenval du crime de haute trahison, dont il était accusé, lui valut une médaille d'or de la part du roi de Prusse, dont son client était allié. Dans ce plaidoyer M. Desèze rendit un brillant hommage aux travaux de l'assemblée constituante, et loua surtout les améliorations qu'elle avait introduites dans la procédure criminelle en faveur des accusés. En octobre 1790, M. Desèze qui dès 1787, avait été nommé membre du conseil de la reine, plaida pour Monsieur, depuis Louis XVIII, contre les héritiers de la Bretignère, un procès qu'il gagna et qui fut le dernier jugé par le parlement, dont les portes se fermèrent le lendemain pour ne plus s'ouvrir. Ce fut, en 1792, que les destinées de M. Desèze s'agrandirent. Choisi par Louis XVI pour être adjoint à ses défenseurs Tronchet et Malesherbes, comme un secours nécessaire, il accepta cette pénible et dangereuse mission, et, le 26 décembre 1792, il prononça la défense de Louis XVI, à la barre de la convention. Il s'occupa d'abord des principes du droit, et en second lieu des faits imputés à Louis XVI. Quoique la convention, en décrétant que Louis serait jugé par elle, eût implicitement décidé qu'il ne pourrait invoquer son inviolabilité, M. Desèze démontra que rien ne pouvait limiter la défense, et qu'elle demeurait entière, même après le décret; que par conséquent, si le roi jugeait l'inviolabilité soutenable, il conservait le droit de la faire valoir. Le défenseur reconnut la souveraineté du peuple, il établit que la royauté était un mandat, qui avait été donné à Louis par la constitution. Mais raisonnant d'après ces principes, il soutint que le mandataire n'avait pu se soumettre à d'autres peines, à d'autres conditions que celles portées dans le mandat, et que tous les crimes de Louis ne pouvaient être punis que de la déchéance. « Au surplus, dit-il, si vous ôtez à Louis le droit » d'être inviolable comme roi, vous ne pouvez lui » ôter le droit d'être jugé comme citoyen; et dans » ce dernier cas, où sont ces formes conservatrices, » où sont ces jurés, ces espèces d'otages de la vie et » de l'honneur des citoyens? Je vous le demande, » où est cette proportion de suffrages que la loi a » si sagement établie? Où est ce scrutin silencieux » qui enferme dans la même urne et l'opinion et la » conscience du juge? Je vous parle avec la franchise » d'un homme libre; *je cherche parmi vous des juges » et je n'y vois que des accusateurs.* Vous voulez pro- » noncer sur Louis, et vous l'avez accusé! Vous

« voulez prononcer sur Louis, et vous avez émis « votre vœu à son égard ! Vous voulez prononcer sur « Louis et vos opinions parcourent l'Europe. » Il passe ensuite à la discussion des faits qu'il rangea sous deux divisions, ceux qui avaient précédé et ceux qui avaient suivi l'acceptation de la constitution. Les premiers étaient couverts par cette acceptation, les autres par l'inviolabilité. Cependant il ne refusa pas de les discuter, et le fit avec avantage, parcequ'on avait amassé une foule de faits insignifiants à défaut de la preuve positive des intelligences avec l'étranger qu'on ne possédait pas encore. Il combattit avec force l'accusation portée contre Louis d'avoir versé le sang français au 10 août, et termina par ces éloquentes paroles, les seules où il fut question des vertus de l'infortuné monarque. « Louis « était monté sur le trône à vingt ans, et à vingt « ans il donna sur le trône l'exemple des mœurs; « il n'y porta aucune faiblesse coupable, ni au- « cune passion corruptrice ; il y fut économe, « juste, sévère, et il s'y montra toujours l'ami « constant du peuple. Le peuple désirait la des- « truction d'un impôt désastreux qui pesait sur lui, « il le détruisit; le peuple demandait l'aboli- « tion de la servitude, il commença par l'a- « bolir lui-même dans ses domaines; le peuple « sollicitait des réformes dans la législation cri- « minelle pour l'adoucissement du sort des accu- « sés, il fit ces réformes; le peuple voulait que « des milliers de Français que la rigueur de nos « usages avait privés jusqu'alors des droits qui « appartiennent aux citoyens acquissent ces droits « ou les recouvrassent, il les en fit jouir par des « lois; le peuple voulut la liberté, et il la lui « donna; il vint même au-devant de lui par ses « sacrifices, et cependant c'est au nom de ce « même peuple qu'on demande aujourd'hui..... « citoyens, je n'achève pas..... Je m'arrête devant « l'histoire : songez qu'elle jugera votre jugement, « et que le sien sera celui des siecles! » Ce discours a été l'objet de nombreuses critiques; plusieurs historiens en ont blâmé le plan; mais comme ce reproche s'adresse plutôt à MM. de Malesherbes et Tronchet qu'à M. Desèze, dont le rôle dut se borner à rendre les idées de ces derniers, et à leur prêter l'appui de son organe et de son courage, nous nous abstiendrons d'en apprécier ici la justesse. Ce qui appartient en propre à M. Desèze, c'est l'expression et le mérite de son dévouement. Sous le premier de ces rapports, quoique son plaidoyer ait de belles parties, et soit, ainsi que nous l'avons vu, animé de beaux mouvements, on y chercherait vainement le cachet d'un grand orateur. Le style en est généralement faible et sans couleur; il manque de cette verve continue, de cette autorité puissante qu'une si grande cause eût sans doute inspirée à un Gerbier ou à un Mirabeau. A l'égard du courage, nul autre n'eût pu en montrer plus que M. Desèze; amis ou ennemis, tout le monde est d'accord sur ce point, que la défense de Louis XVI est une grande et belle action qui lui assure l'estime et l'admiration de la postérité. Arrêté long-temps après la condamnation du roi, et seulement à l'époque où le décret qui établissait des catégories de suspects rendait les proscriptions générales, M. Desèze fut mis en liberté au 9 thermidor. La Biographie des freres Michaud, et celle de MM. Arnault, Jay, Jouy et Norvins, affirment que cet homme célèbre s'honora sous le directoire et l'empire, par un refus constant de toute dignité; qu'au rétablissement de l'ordre des avocats, il refusa même d'être nommé l'un des membres du conseil de discipline de cet ordre, pour n'avoir pas à dépendre du choix du gouvernement ou la personne du procureur général. M. l'abbé Montgaillard paraît être d'un avis contraire, voici ce qu'il raconte dans son *Histoire de France* : « Après le mariage de « Napoléon avec Marie-Louise d'Autriche, M. Desèze lui écrit pour solliciter une place dans l'ad- « ministration; il réitère sa demande sans que « Napoléon juge à propos de l'accueillir ; le géné- « reux défenseur de Louis XVI revient à la charge, « et, après avoir présenté les titres qui justifient « sa sollicitation pour obtenir une place, ne fut-ce « que celle de maître des requêtes, il termine sa « lettre, à l'empereur, en disant qu'il lui reste à pré- « senter un dernier titre, qui, seul, lui inspire une « juste et entière confiance : *Sire, je n'ajouterai plus « qu'un mot, j'ai défendu les jours du roi Louis XVI, « votre parent*. M. Desèze voulait dire sans doute « que Napoléon, par son mariage, se trouvait « parent de Louis XVI. M. le duc de Frioul, grand « maréchal du palais de Napoléon, a donné connais- « sance de cette anecdote, et l'on a eu la preuve « de son authenticité en lisant une copie littérale de « la dernière lettre de M. Desèze à Napoléon, copie « donnée par M. Desèze à M***, avocat à la cour « de cassation. » L'éditeur de l'ouvrage de M. de Montgaillard assure, dans une note, que le nom de M. Desèze se trouve placé sur une liste de souscription à un monument qu'on se proposait d'élever à Bonaparte. M. Desèze a opposé à ces deux assertions une dénégation formelle. Nous ne sommes point compétents pour juger de la vérité ou de la fausseté de la premiere ; pour ce qui est de la seconde, nous pouvons affirmer son exactitude, ayant vu de nos propres yeux cette liste de souscription sortie des presses de Didot, et portant le nom de M. Desèze, avec la qualification d'homme de loi, qui semble ne laisser aucun doute sur l'identité. Quoiqu'il en soit, à l'époque des désastres de nos armées, l'empereur découvrit que M. Desèze entretenait, conjointement avec M. Lainé, des relations avec l'Angleterre, et qu'il conspirait contre l'empire, et à cette occasion, dans un discours foudroyant qu'il adressa, le 1er janvier 1814, au corps législatif, il dit : « M. Lainé est un traître « vendu et soudoyé par l'Angleterre par l'entremise « de l'avocat Desèze ; je le sais, j'en ai la preuve. » Enfin, en 1815, l'heure des récompenses et de la faveur sonna pour M. Desèze; ayant survécu à Malesherbes et à Tronchet, il fut destiné à recueillir seul les effets de la reconnaissance royale. Il fut nommé, au mois de janvier, président de la cour de cassation en remplacement de M. Muraire qui reçut sa démission avec le titre de président honoraire. M. Desèze, dans son discours d'installation, jugea à propos d'oublier le nom de Tronchet, ancien président de la même cour dont la conduite méritait cependant quelques éloges, puisqu'en se chargeant de défendre Louis XVI il avait solennellement juré que quelque fût l'événement, il n'accepterait aucun témoignage de reconnaissance de qui que ce fût sur la terre. M. Muraire, au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, remplaça M. Desèze qui, après les cent jours, rendit de nouveau à son concurrent la présidence honoraire. On a prétendu que M. Desèze avait hésité à rentrer dans le sein d'une cour dont les membres n'avaient pas cru devoir déserter leurs fonctions durant l'entreprise de Napoléon, comme si tout le corps des magistrats avait pu suivre son président en Angleterre, auprès du prince régent, ensuite à Gand, et ne rentrer en France qu'après Waterloo, laissant la France sans justice et les tribunaux en interrègne. Une nouvelle récompense attendait M. Desèze, il fut élevé à la pairie, en août 1815. Ce fut alors qu'oubliant les principes qu'il avait si éloquemment défendus dans le procès de Besenval et celui de Louis XVI, sur la justice, les sages lon-

teurs judiciaires et la libre défense, il vota pour l'odieuse loi qui rétablissait les juridictions prévotales. Il fit ensuite le rapport sur l'abolition du divorce, et proposa d'adopter le projet de cette loi. Plus tard, M. Desèze, devenu M. de Seze, parla contre la loi des élections du 5 février 1817. En mai 1816, il fut nommé membre de l'académie française pour succéder à Ducis qui lui-même avait succédé à Voltaire. Son discours de réception n'offre rien de remarquable et n'ajouta rien aux titres qui l'avaient fait élire de préférence à tant d'hommes de lettres. On dit que M. Desèze a dans sa jeunesse cultivé avec succès la poésie, et qu'il l'exerçait assez heureusement dans le genre de la chanson, qu'il chantait lui-même à merveille. Il montra de bonne heure du goût pour les lettres, et rechercha la connaissance et l'estime de ceux qui les cultivaient avec le plus de succès. Il entretint long-temps avec M. Gaillard une correspondance littéraire et philosophique qu'il serait désirable de voir publier. Marmontel a décrit ainsi les qualités que M. Deseze apportait dans sa société à Grignon. « Deseze vint bientôt donner à nos entretiens encore « plus d'essor, de charmes... Une gaieté naïve, « piquante, ingénieuse, une éloquence naturelle « qui, dans la conversation, même la plus fa- « milière, coule de source avec abondance; une « justesse, une prestesse de pensées qui, à tout mo- « ment, semble inspirée; et mieux que tout cela, « un cœur ouvert, plein de droiture, de sensibilité, « de bonté, de candeur : tel était l'ami que l'abbé « Maury me faisait désirer depuis long-temps, et « que me procura le voisinage de nos campagnes. » A la chambre des pairs, M. Desèze vote presque constamment avec le ministère. Il prend rarement la parole, et les discours qu'il y a prononcés jusqu'à présent n'ont point augmenté sa réputation d'orateur.

DESFAUCHERETS (Jean-Louis Brousse). *Voy.* Faucherets.

DESFONTAINES (René), botaniste. *Voy.* le Supplément.

DESFONTAINES DE LA VALLÉE (François-Guillaume Fouques Deshayes, plus connu sous le nom de), l'un de nos plus féconds auteurs dramatiques, naquit à Caen, vers 1733, et reçut une éducation soignée. On ne connaît aucuns détails de sa vie privée; on sait seulement qu'il fut d'abord secrétaire des commandements du duc de Deux-Ponts, puis censeur-royal, inspecteur de la librairie, secrétaire ordinaire et bibliothécaire de Monsieur, frère de Louis XVI (depuis Louis XVIII). Il consacrait aux lettres les moments de loisir que lui laissaient ses fonctions, et organisait les fêtes des grands seigneurs. La révolution l'ayant privé de ses places, il ne laissa pas de s'en montrer partisan, et pour réparer les pertes de sa fortune, il multiplia ses travaux littéraires. Il fut membre du jury de lecture de l'Opéra, depuis mars 1800, jusqu'en avril 1801. Il fut un des convives des *Dîners du Vaudeville*, et il a fourni à ce recueil plusieurs chansons agréables. Après le retour des Bourbons, il obtint du Roi une pension, et mourut à Paris, le 21 novembre 1825, âgé de quatre-vingt-douze ans, et probablement doyen des gens de lettres. On a de lui : 1° *Epître à Quintus sur l'insensibilité des Stoïciens*, pièce qui concourut pour le prix de l'académie française, 1764, in-8°; 2° *Lettres de Sophie et du chevalier de ***, pour servir de complément aux lettres du marquis de Roselle*, 1763, 2 vol. in-12; 3° *Les quatre saisons littéraires*, recueil périodique, 1785, 4 vol. in-12; 4° *Laure et Lélile, ou les orphelins espagnols*, 1799, in-12. Desfontaines a été un des collaborateurs de la nouvelle bibliothèque des romans; mais tous ces ouvrages l'ont moins fait connaître que ses nombreuses productions dramatiques. Il a donné à l'Opéra, au théâtre Français, au théâtre Italien, à l'Opéra-Comique et au Vaudeville, seul ou en société, une quantité prodigieuse de pieces de théâtre. On peut en voir la nomenclature dans les *Biographies dramatiques*.

DESFORGES (Pierre-Jean-Baptiste Choudard), naquit à Paris, le 15 septembre 1746. Cet écrivain, au mépris de toute pudeur filiale, s'étant donné une origine adultérine, nous savons par ses aveux que sa mere était la femme d'un riche marchand faïencier, et que son père était le célèbre docteur Petit. Celui-ci s'occupa du jeune Desforges avec une sollicitude véritablement paternelle, et voulant lui faire embrasser la profession qu'il avait exercée lui-même avec tant de succès, lui fit faire d'excellentes études qui furent commencées au collége Mazarin, et achevées à celui de Beauvais, où des hommes, depuis célèbres dans la littérature et dans les sciences, tels que Delille, Lagrange et Thomas, remplissaient alors les plus modestes fonctions de l'enseignement collégial. Vif, plein de franchise, et doué d'une ame expansive, Desforges inspira beaucoup d'intérêt à ses maîtres, et forma des amitiés qui ont honoré son caractere, puisqu'elles ont duré jusqu'à sa mort. Desforges composa des tragédies au collége, ce qui est arrivé à bien d'autres écoliers; mais il avait d'évidentes dispositions au génie poétique, et il reste assez de verve et d'imagination dans ses seuls romans pour faire comprendre que l'essor de son talent n'a été retenu dans des limites subalternes que par les circonstances d'une vie orageuse, pleine de dissipation et tuée par l'abus du plaisir. Desforges après avoir terminé ses études, dut, pour répondre au vœu de son protecteur, se consacrer à l'étude de la médecine, mais il n'y put tenir, et alla dans l'atelier de Vien pour essayer de la peinture. Il ne tarda pas à reconnaître que nonobstant la difference de ces deux arts, il fallait également passer par de laborieuses études, afin d'arriver, dans l'un comme dans l'autre, et il se dégoûta de nouveau. Cependant, parvenu à l'âge de vingt ans, et tout à coup privé des bontés de son protecteur et des secours de son père putatif, il ne trouva rien de mieux à faire pour subsister, que de copier de la musique. Cette ressource à la Jean-Jacques entraînait avec elle trop d'ennui, et point assez de lucre; Desforges y renonça pour entrer dans les bureaux du lieutenant de police Lenoir en qualité de surnuméraire; péripétie encore moins heureuse : en définitive, Desforges se lança dans la carrière dramatique après le succès d'une pièce burlesque qu'il avait donnée au théâtre de Nicolet, en 1768, sous le titre de : *A bon chat bon rat*. Il se fit à la fois acteur et auteur, et débuta, en 1769, à la comédie italienne. Il était bien fait, d'une figure agréable, il joua les amoureux. Enrôlé dans une troupe ambulante, il courut la province, beaucoup plus occupé d'intrigues et d'aventures que de la sérieuse méditation des difficultés de son métier; et bien qu'il jouât avec esprit, rien n'a jamais révélé en lui la capacité du grand comédien. Mais comme auteur, et surtout comme auteur dramatique, il a véritablement une place qu'il serait injuste de lui contester. En 1778, il donna au théâtre de Bordeaux une comédie en cinq actes et en vers, intitulée *Richard et d'Erlet*. Cette piece eut quelque succes et fut imprimée; mais des allusions satiriques qu'elle renfermait contre quelques personnages puissants, en firent interdire la mise en scène dans la capitale. En 1779, poussé par son inconstance naturelle et par son amour pour les voyages, Desforges, alléché de ce qu'on racontait des faveurs dont l'impératrice

Catherine comblait les artistes français, alla en Russie. Il s'était marié depuis peu dans le cours de ses caravanes dramatiques, et il emmena sa femme avec lui. Desforges réussit en effet à Saint-Pétersbourg. Catherine lui donna 4000 roubles d'appointement, et lui laissa une abondance de loisir dont il profita pour se livrer à la composition d'un grand nombre de pièces de théâtre qu'il se proposait de faire jouer à Paris, mais dont il eut le malheur de perdre tous les manuscrits à son retour en France, qui eut lieu en 1782. Desforges quitta le théâtre à cette époque, c'est à dire qu'il cessa d'être acteur, pour se livrer sans réserve à son goût pour la littérature. Il a composé un grand nombre de comédies et de romans, et dans ce dernier genre on considère comme la principale de ses productions l'ouvrage qui a pour titre : *Le Poëte* ou *Mémoires d'un homme de lettres*, qui parut pour la première fois en 1798. Si la verve avec laquelle un ouvrage est écrit est le gage du plaisir que son auteur a trouvé dans la composition, on peut croire que Desforges a été fort heureux en écrivant le *Poëte*; mais c'est précisément de ce fait que l'on a pu tirer un argument très grave contre sa moralité. Il sera toujours impossible d'admettre dans les idées les moins rigoureuses de rectitude morale, qu'un écrivain parvenu à l'âge où l'homme ne doit, selon la belle expression de Mme de Staël, chercher que dans le sérieux de son ame, des sentiments, des idées et des vertus, consacre au contraire tout ce qu'il a de talent à immortaliser les faiblesses, les écarts, en un mot les turpitudes d'une jeunesse toute sensuelle. Il est évident, en effet, que Desforges a fait sa propre histoire; et ses tableaux ont toute la chaleur qu'une imagination vive et dépravée peut donner aux réminiscences de la réalité. Une chose qui est bien moins concevable encore, c'est que Desforges ait sacrifié au désir d'accroître l'intérêt de ses récits, des considérations aussi sacrées que le respect de la mémoire d'une mère et de la réputation d'une sœur. L'ouvrage de Desforges a fourni la matière d'un rapprochement qui se présentait pour ainsi dire de lui-même. On l'a comparé à *Faublas*. Il est vrai que la même licence d'inspirations a produit les tableaux de l'un et l'autre de ces deux ouvrages; mais les héros de *Faublas* sont du moins choisis dans un monde dont les personnages font excuser les mauvaises mœurs par la noblesse et l'élégance des manières. En choisissant son théâtre plus haut et jetant sur la scène le voile d'une grâce exquise, et où l'idéal retrouve ses droits, Louvet a maintenu ceux du grand principe qui régit les arts d'imitation. En un mot, s'il a peint dans un mauvais genre, dans ce genre même il a su choisir, et par ses teintes toujours suaves s'est fait pardonner la témérité des sujets. Les compositions poétiques de Desforges tiennent un rang bien moins distingué que ses ouvrages en prose; ils n'ont pas à beaucoup près la même verve, et le mérite d'une versification facile ne peut excuser le défaut d'une négligence, d'une absence de fini presque continuelle. Cependant deux de ses pièces, *Tom Jones à Londres* et la *Femme jalouse*, ne méritent pas ce reproche, et il faut convenir au contraire que l'agrément d'un style heureux s'y joint à l'intérêt d'une conception dramatique bien entendue. Tel est le jugement qu'en a porté Laharpe. « Desforges, dit-il, qui avait pris son sujet dans le » roman de Fielding, doit sans doute beaucoup au » romancier anglais; mais c'est en homme d'esprit » qu'il a mis en œuvre le fond qu'il avait à faire » valoir. La marche de la pièce est facile, les situa- » tions sont intéressantes et bien ménagées; le dia- » logue est rapide et animé, le style en général in- » génieux et facile : beaucoup de jolis vers et peu de » mauvais goût; les principaux caractères sont bien » soutenus; celui de lord Fellamar qu'il s'est » rendu propre et qu'il a fort embelli, lui fait sur- » tout honneur. » Cette pièce qui fut à la veille de tomber à la première représentation, fait aujourd'hui partie du répertoire du théâtre Français. Desforges est mort à Paris, le 13 août 1816. Voici la liste des pièces que Desforges a données à différents théâtres : 1° *Les marins* ou *le Médiateur maladroit*, comédie en 5 actes et en vers, jouée sans succès au théâtre Français, en 1783; 2° *Théodore et Paulin*, comédie en 3 actes, mêlée d'ariettes, musique de Grétry, représentée sans succès le 18 mars 1783; 3° *le Temple de l'hymen*, comédie épisodique en 3 actes et en vers, représentée le 4 juin 1783; 4° *l'Épreuve villageoise*, opéra en 2 actes, musique de Grétry, joué le 24 juin 1783; c'est l'extrait de Théodore et Paulin; 5° *Les deux portraits*, comédie en un acte et en vers libres, représentée le 14 décembre 1783; 6° *La femme jalouse*, comédie en 5 actes et en vers, représentée pour la première fois en février 1785; 7° *l'Amitié au village*, comédie en 3 actes et en vers, mêlée d'ariettes, musique de Philidor, représentée le 31 octobre 1785; 8° *la Rencontre imprévue*, compliment dramatique prononcé lors de la rentrée de 1787; 9° *Feodor et Lesinska*, ou *Novogorod sauvée*, drame en 3 actes et en prose, représenté le 3 octobre 1786, et imprimé l'année suivante; 10° *Tom Jones et Fellamar*, comédie en 5 actes et en vers, jouée en avril 1787 (cette pièce est la suite de *Tom Jones à Londres*, mais elle lui est fort inférieure); 11° *Les promesses de mariage*, opéra-comique en 2 actes, musique de Lebreton, représentée le 4 juillet 1787 (cette pièce est une suite de *L'épreuve villageoise*); 12° *Césarine et Victor*, ou *les Époux au berceau*, comédie en 3 actes et en vers, représentée en octobre 1788; 13° *Jeanne d'Arc à Orléans*, drame historique en trois actes et en vers, mêlé d'ariettes, représentée en mai 1790; 14° *Griselidis*, opéra en 3 actes (imité du conte d'*Imbert*), représenté en janvier 1791, sur le théâtre Italien, ainsi que les trois pièces précédentes; 15° *Joconde*, opéra en 3 actes, musique de Jadin, représenté par les acteurs du théâtre Feydeau sur le théâtre de la foire Saint-Germain, le 14 septembre 1790; 16° *Le sourd*, ou *l'Auberge pleine*, comédie ou plutôt farce en 3 actes et en prose, représentée sur le théâtre Montansier au Palais-Royal, en 1790 (cette pièce, qui a fait gagner 60,000 francs au théâtre où elle fut reçue, fut payée 50 francs à l'auteur, et resta deux ans oubliée dans les cartons); 17° *La perruque de laine*, comédie en 3 actes, jouée sans succès sur le même théâtre; 18° *L'épouse imprudente*, comédie en 5 actes et en vers, représentée avec succès en 1790; 19° *Le tuteur célibataire* (1791); 20° *Alisbelle*, ou *les crimes de la féodalité*, opéra en 3 actes et en vers, musique de Jadin, et qui dut un moment de vogue à la tendance que l'on indique assez; 21° *La liberté et l'égalité rendues à la terre*, opéra en 3 actes, pièce du même genre et composée en société avec un littérateur obscur nommé Sicard; 22° *Les maris jaloux*, comédie en 5 actes et en vers, représentée, en 1798, sur le théâtre de la République; 23° *Les époux divorcés*, comédie en 3 actes et en vers, jouée, en 1799, sur le théâtre de la Cité. Les romans de Desforges sont : 1° *Le poëte*, ou *Mémoires d'un homme de lettres écrits par lui-même*, 1798, 4 vol. in-12; 2° *Eugène et Eugénie*, ou *la surprise conjugale*, *histoire de deux enfants d'une nuit d'erreur de leurs parents*, 1798, 4 vol. in-12, 3° *Edouard et Arabelle*, ou *l'élève de l'infortune et de l'amour*, *ouvrage tiré des mémoires secrets de deux familles anglaises*, 1798, 2 vol. in-12; 4° *Mille et un souvenirs*, ou *les veillées conjugales*, où se trouvent reproduites plusieurs des aventures du poëte,

1799, 4 vol. in-12; 5° *Adelphine de Rostanges, ou la mère qui ne fut point épouse, histoire véritable*, 1799, 2 vol. in 12. Desforges a encore publié quelques ouvrages de littérature sérieuse, tels qu'une *Traduction du manuel d'Epictète et du tableau de Cebès*, 1794, in-4°. Cet ouvrage est resté inédit de même qu'une *Traduction en vers de la Jérusalem délivrée*, et une traduction également en vers d'une partie du théâtre de Métastase, faibles et pâles produits de la caducité de l'auteur. La collection complète des œuvres de Desforges avait été annoncée au public en 1819, et devait former 22 vol. in-12; il n'en a paru que dix-huit qui renferment seulement ses romans.

DESFOSSÉS (Amédée Chaumette), consul de France et membre de plusieurs sociétés savantes, naquit à Paris, vers 1777, d'une famille honorable et dans l'aisance, qui employa tous ses soins à cultiver les heureuses facultés dont la nature l'avait doué. Son goût l'ayant porté de bonne heure vers l'étude de la langue arabe, il suivit les leçons de M. Silvestre de Sacy, et fit de rapides progrès sous ce professeur habile. Admis dans l'établissement des jeunes de langues, il fut envoyé à Constantinople, où il se perfectionna dans la connaissance de l'arabe et du turc, et fut bientôt en état de servir d'interprète. A l'âge de vingt-deux ans, il revint à Paris. Lorsque les provinces illyriennes passèrent sous la domination française, l'empereur Napoléon voulant avoir des agents en Bosnie et en Albanie, créa plusieurs consulats dans ces contrées. Celui de Trawnik fut confié à M. David, depuis consul-général à Smyrne, et le jeune Desfossés l'accompagna dans cette résidence en qualité de vice-consul-chancelier, et d'interprète provisoire. Cette mission ne fut pas sans difficultés, au milieu d'un peuple de barbares, contre la sauvage indocilité desquels l'autorité des pachas eux-mêmes, trop souvent méconnue, n'était qu'une faible protection. M. Desfossés, souvent employé à apaiser les différends que suscitait la présence des troupes françaises sur les frontières de la province, montra toujours dans ces affaires délicates autant de prudence que de fermeté. Le spectacle nouveau de ce pays, beaucoup moins connu de nous que sa proximité pourrait le faire penser, ne le trouva pas froid et insensible, et ne fut pas stérile pour lui: il y recueillit des observations utiles et agréables qui ont paru plus tard sous ce titre: *Voyage en Bosnie, dans les années* 1807 *et* 1808, Paris, 1822, 1 vol. in-8°. Forcé de revenir en France par l'altération de sa santé, il se livra au cours ordinaire de ses études, jusqu'à ce qu'il fut appelé au consulat-général de la Norwège, qu'il occupa plusieurs années. Quelques convenances ministérielles l'ayant fait révoquer de ces fonctions, il profita de sa présence sur les lieux pour reconnaître ce pays, curieux par son âpreté sauvage. Il s'avança jusqu'au Cap nord, en traversant les îles Lofoden, où l'on n'avait point vu de Français depuis vingt-huit ans que le duc d'Orléans les avait visitées. Ce voyage pendant lequel il recueillit une riche collection de dessins, et pénétra dans des vallées intérieures, encore inconnues aux étrangers, fut exécuté en l'année 1823. En 1827, le ministère actuel, honteux de trahir plus long temps les intérêts du commerce français en Amérique, a envoyé M. Desfossés à Lima, en qualité d'inspecteur-général du commerce, pour être accrédité auprès du gouvernement péruvien. Mais le ministre de la république n'a pas voulu le reconnaître sous ce titre inusité, qui n'était appuyé que d'une commission où l'on évitait soigneusement tout ce qui pouvait impliquer reconnaissance de la république, et n'était pas même revêtue de la signature royale. Le refus a été poli, mais la résistance invincible, quelques représentations qu'ait faites M. Desfossés. Il n'a dû lui rester d'autre parti à prendre que celui de revenir en France, et en effet on attend bientôt son retour.

DESFOURNEAUX (Etienne Borne, comte), lieutenant-général, grand cordon de la légion d'honneur, né à Vezelay, département de l'Yonne, le 10 décembre 1769. Il sortit du collége militaire d'Auxerre à quinze ans, et se fit soldat, le 14 mai 1785, dans le régiment de Conti. Il était encore sergent en 1789, lorsque la crise révolutionnaire éclata avec violence dans Amiens. A la tête du piquet qu'il commandait, il tint ferme contre une multitude égarée, et contribua singulièrement à rétablir la tranquillité. Les trois ordres réunis de la ville lui décernèrent par reconnaissance, en présence de toute la garnison, une montre d'or, aux armes d'Amiens, avec cette inscription: *Au brave Desfourneaux.* Peu après, il fut nommé officier, et se sentit fier d'appartenir à cette classe que la dédaigneuse aristocratie appelait officiers de fortune. Successivement adjudant-major et capitaine du 3e bataillon du Pas-de-Calais, il en fut bientôt le lieutenant-colonel. Il y établit une discipline si parfaite qu'étant à Arras, il put sauver avec ce corps, des fureurs de la populace, le régiment de M. Alexandre de Lameth. Ce régiment, par reconnaissance, obtint que le frère de leur libérateur vînt faire partie de ses sous-lieutenants. En 1792, le colonel Desfourneaux fut envoyé à Saint-Domingue, et sollicita, dès son arrivée, l'honneur d'attaquer le camp de Thilorier, qu'il emporta d'assaut. Le général Rochambeau donna ensuite l'ordre de s'emparer du fort Wanaminthe; il fut enlevé, mais le colonel Desfourneaux fut tellement blessé qu'il resta cent cinq jours hors de service. A peine rétabli, il demande à attaquer le camp de Lesce, contre lequel les troupes françaises avaient déjà échoué plusieurs fois. On applaudit à son dévouement, mais aucun des généraux auxquels il s'adressa n'osa tenter une nouvelle attaque. Il se présenta au général d'Hinisdal, commandant de la province: « Eh quoi! lui dit ce général, vous » voulez donc porter votre tête sur l'échafaud? Ne » savez-vous pas que tel est le châtiment réservé à » votre témérité si elle est malheureuse? — Je » réussirai, répondit l'intrépide jeune homme. » Le général étonné met à sa disposition six mille hommes; Desfourneaux n'en accepte que la moitié. Après cinq heures de combat des plus sanglants, le fort est emporté. Le vainqueur poursuivit sa victoire, et prit le morne Ogé, où il fut blessé. L'autorité civile, pour récompenser les services éclatants que venait de rendre le colonel Desfourneaux, le nomma général de brigade, peu après général de division, et enfin général en chef. Il n'avait pas encore vingt-deux ans, et c'est peut-être le seul exemple d'une élévation si rapide. Le nord et l'est de Saint-Domingue était rentré sous la domination française. Le général Desfourneaux, envoyé dans l'ouest, fit encore la conquête du Port-au-Prince, et réduisit ainsi l'insurrection au silence. Lors de la rupture entre la république française et l'Espagne, les troupes de cette puissance, occupant Santo Domingo, envahirent la partie française de Saint-Domingue. Le général Desfourneaux les attaqua, et gagna le 22 août 1794, près de Saint-Michel, la plus sanglante bataille dont les Antilles aient gardé le souvenir. Cette action fut récompensée par un décret de la convention, du 11 décembre suivant, qui confirmait le général Desfourneaux dans le haut rang de général en chef. Accusé par les représentants de Saint-Domingue, Santhonax et Polverel, jaloux de sa gloire, pour avoir renvoyé un bataillon d'Espagnols, auxquels la liberté avait été promise, il fut

arrêté, mis en jugement après quatre mois de cachot, et acquitté sur-le-champ. Il se disposait à revenir en France pour éviter le ressentiment des proconsuls, lorsque le Port-au-Prince fut attaqué par une flotte anglaise. Le général Desfourneaux reprit le commandement et battit les Anglais qui se sauvèrent à la Jamaïque. Il s'embarqua alors pour la France sous l'abri d'un pavillon neutre; mais une frégate anglaise arrêta le bâtiment et le conduisit à Léogane, pour faire vérifier les pièces du bord. Tous les passagers, hors le général Desfourneaux et ses deux aides-de-camp, se laissèrent séduire par les offres des Anglais, et passèrent dans les rangs ennemis. Les Anglais profitèrent de l'absence de ce général pour attaquer de nouveau Saint-Domingue, et cette fois ce fut avec des succès rapides. Le directoire exécutif avait jugé le mal sans remède; cependant, sur l'avis du ministre de la marine Truguet, on confia le commandement en chef d'une nouvelle expédition au général Desfourneaux. Elle arriva en quarante jours. Christophe, Barthélemy et Charles Chevalier, chefs noirs qui avaient combattu sous les ordres du général Desfourneaux, accourent lui offrir leur médiation près des troupes rebelles. Cette négociation eut un plein succès, et rallia onze mille hommes des milices du pays sous les drapeaux de la république. Le général en chef avait alors une armée de vingt-huit mille hommes. Les Anglais furent battus et forcés d'évacuer Saint-Domingue. La nouvelle en fut annoncée au corps législatif, le 7 juillet 1797, et il fut décrété que le général Desfourneaux et son armée avaient bien mérité de la patrie. En 1798, il fut nommé gouverneur de la Guadeloupe, et en moins de deux ans il la rendit à son ancienne splendeur. Ce ne fut qu'après son départ que les Anglais osèrent l'attaquer, et qu'ils parvinrent à enlever les îles de Saint-Eustache et de Saint-Martin, qui dépendent de cette colonie. Revenu en Europe, le premier consul lui donna le commandement des troupes qu'il envoyait au secours de l'armée d'Egypte. Le général Desfourneaux s'embarqua le 13 février 1801 sur *l'Africaine;* mais cette frégate fut prise par les Anglais, dans le détroit de Gibraltar, après un combat des plus terribles, où l'intrépide Desfourneaux vit périr ses trois aides-de-camp, son frère, son neveu, et où lui-même fut blessé à la poitrine. Il revint en France prisonnier sur parole, et fut promptement échangé. Le premier consul l'en fit prévenir par une lettre de félicitations. En 1802, le général Desfourneaux reparut encore sur la terre d'Haïti: il commandait une division de l'armée du général Leclerc, chargé de reconquérir Saint-Domingue. On sait combien cette expédition fut malheureuse; mais elle ne fit qu'ajouter à la gloire du général qui ne commandait plus en chef. Partout il fut victorieux. Il conserva seul son artillerie, en s'attelant lui-même aux pièces; il battit Toussaint-Louverture, le 23 février 1802, aux Gonaïves, et peu après il obligea le général noir Maurepas à se rendre avec quatre mille hommes et dix pièces de canon. Le général Desfourneaux garantit encore la partie du nord du pillage et de l'incendie. Enfin, le 16 mars, il défit complétement, après une bataille long-temps disputée, le général Toussaint, lui prit cinq mille hommes, qu'il renvoya à leurs habitations, en leur accordant un pardon généreux. De toute part l'armée ennemie déposait les armes; Christophe se soumit, et peu après Toussaint-Louverture se rendit au général en chef. Alors le général Desfourneaux prit le commandement de la partie espagnole de Saint-Domingue, où il se fit aimer et respecter. Lorsqu'il reparut devant le chef du gouvernement français, Napoléon lui adressa ces paroles flatteuses: « Général, vous vous » êtes bien battu; vous avez fait de grandes choses » à la tête de vos troupes; je m'en souviendrai, et » je vous donnerai des preuves de ma confiance. » Cependant il fut oublié, parcequ'il ne voulut jamais devenir courtisan. Il n'avait reçu que le titre de baron, et la croix de grand-officier de la légion d'honneur. Il se faisait chérir dans son département par le bien qu'il y faisait, lorsqu'en 1811 il fut porté au corps-législatif par les habitants de l'Yonne. En février 1813, il fut élu vice-président, occupa plusieurs fois le fauteuil, et justifia toujours à la tribune la confiance de ses commettants. Après la déchéance de l'empereur, le Roi nomma le général Desfourneaux chevalier de Saint-Louis, et ensuite grand-croix de la légion d'honneur, le 3 août 1814. La même année il fut élu membre de la chambre des députés, et fit, en septembre, un rapport sur les réclamations des colons de Saint-Domingue. Dans le mois suivant, il défendit les intérêts des militaires qui avaient obtenu des actions sur les canaux à titre de récompense. En mars 1815, il proposa d'accorder à l'armée la totalité de sa solde. Après le rétablissement momentané de l'empereur, le général Desfourneaux fut élu à la chambre des représentants. Il s'y montra dévoué à la cause de la patrie, et il s'opposa à tout ce qui paraissait vouloir établir le règne de la liberté par les proscriptions. Aussi, dans la séance du 15 juin, il tonna contre une proposition tendant à faire adopter des mesures violentes qui révoltaient tous les amis de l'ordre. Elevant la voix au nom de la justice et de l'humanité, il fit retentir dans l'assemblée ces paroles que l'Europe a recueillies: *Nous ne sommes ni des assassins, ni des bourreaux.* Le général Desfourneaux commandait les troupes qui occupaient les hauteurs de Montmartre, lors de la seconde invasion, et il s'y montra encore soldat dévoué à son pays, en s'exposant à la rage des troupes pour garantir de leur désespoir les lieux qu'elles occupaient, et peut-être même la capitale. Le Roi, après sa rentrée, lui fit adresser, par le ministre de la guerre, un éloge senti pour cette conduite honorable, et depuis le titre de comte lui fut conféré. Il est resté en activité de service, et se trouve encore aujourd'hui dans le cadre de l'état-major général de l'armée.

DESFOURS DE GENETIÈRE (Claude-François), né à Lyon, vers 1757, d'une famille qui y tenait un rang considérable. Il puisa dans sa famille, et chez les oratoriens du collége de Juilly, chez lesquels il fit ses études, un dévouement sans bornes aux principes religieux de l'école de Port-Royal, connus sous le nom de jansénisme. Il consacra sa fortune et sa vie tout entière à soutenir ses principes qui devinrent son unique affaire. Il se montra le partisan zélé des convulsions qui eurent lieu, en 1731, dans le cimetière de Saint-Médard, et qui se sont perpétuées assez mystérieusement à Paris et à Lyon, à peu près jusqu'à nos jours. Desfours dissipa un héritage assez considérable en entreprises bizarres et à faire imprimer ses livres pour lesquels il s'était procuré des presses clandestines, ainsi qu'à distribuer des secours aux personnes qui partageaient ses opinions ou qu'il croyait pouvoir y amener. Vivement opposé à la révolution, il la considérait comme un châtiment que le ciel infligeait à la France et aux Bourbons, pour avoir persécuté les disciples de Port-Royal. Il se prononça contre le concordat de 1802, et refusa de reconnaître la nouvelle organisation de l'église de France. Le gouvernement consulaire le vit avec ombrage, et le renferma au Temple pendant six mois, au retour d'un voyage qu'il avait fait en Suisse pour y observer des convulsionnaires et conférer avec certains de leurs partisans. Malgré son exaltation, Desfours ne donna point dans les con

damnables excès de beaucoup de convulsionnistes ; ses mœurs furent toujours pures et même austères. La plus grande partie de son temps s'écoulait dans le jeûne et dans la prière : la conversion du peuple juif au christianisme, qui est le grand but de l'œuvre des convulsions, le préoccupait fortement, et il porta son zèle si loin, qu'il fallut toute l'improbation de sa famille et de ses amis pour le détourner d'épouser une jeune israëlite. Dans les dernières années de sa vie, divisé d'opinions avec ses frères et ses amis, en proie au chagrin et à l'exaltation de sa tête, tombé dans l'indigence la plus profonde, il se retira chez une vieille demoiselle habitant de la ville de Lyon, et il y mourut le 31 août 1819, à l'âge de soixante deux ans. Il ne voulut recevoir les secours de la religion que d'un prêtre dissident, aussi le clergé de sa paroisse s'abstint-il d'assister à son convoi, mais ses partisans en firent un saint. Ils se disputèrent ses vêtements, se partagèrent ses cheveux, et conservent religieusement ses reliques. Il a publié : 1° *Les trois états de l'homme*, 1788, in-8° (sans lieu d'impression), il y en a eu une 2e édition ; 2° *Protestations contre les calomnies*, etc., Lyon, 1788 ; cette brochure est une réponse à un écrit du P. Crêpe, dominicain de Lyon, intitulé : *Notion de l'œuvre des convulsions et des secours, surtout par rapport à ce qu'elle est dans nos provinces du Lyonnais, Forez, Mâconnais, etc., et à l'occasion du crucifiement public de Fareins*, Lyon, 1788, in-12 ; 3° *Recueil de prédictions intéressantes, faites depuis 1773, par diverses personnes sur plusieurs événements importants*, Lyon, 1792, 2 vol. in-12. C'est un recueil de prédictions de différents convulsionnaires. C'est le frère Pierre (M. Pensult, avocat), le frère Thomas, la sœur Marie, la sœur Holda (Melle Frontau), qui parlent. Cette dernière est considérée, dans l'œuvre des convulsions, comme la prophétesse de la révolution. Les autres convulsionnaires en parlent aussi, mais plus spécialement des affaires du jansénisme, du rétablissement des jésuites, de l'invasion étrangère, de la conversion des juifs, de la réprobation des gentils et de la constitution civile du clergé qu'ils condamnent fortement. Quelques unes de ces prédictions ont été démenties par l'événement ; d'autres, par exemple, celles qui concernent le renversement du trône et la mort de Louis XVI, sont en concordance avec les faits postérieurs ; mais elles ne sont point parfaitement explicites, elles sont noyées d'ailleurs au milieu d'une foule d'autres annonces menaçantes. Ce recueil n'a été publié que vers le milieu de 1792, mais de nombreux témoins attestent qu'il existait plusieurs années auparavant. Ce livre singulier est aussi rare que curieux. 4° *Avis aux catholiques sur le caractère et les signes des temps où nous vivons, ou de la conversion des juifs, de l'avènement intermédiaire de J.-C. et de son règne visible sur la terre*, ouvrage dédié à M. l'évêque de Lescar (M. de Noë), Lyon, 1795, in-12 ; 5° *Abrégé du premier volume de M. de Montgeron, sur les miracles de M. de Pâris*, 1799, in-12 ; 6° *Abrégé du deuxième volume*, etc., 1799, in-12, 7° *Abrégé du troisième volume*, etc., 1799, in-12 ; ces deux volumes ont été imprimés avant le premier, ce qu'on lit dans l'avertissement du premier volume. L'ouvrage de M. Montgeron a pour titre : *La vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Pâris et autres appelants*, 3 vol. in-4°, fig. La bizarre disproportion du premier volume, le désordre de la pagination, l'impression des pages, dont la composition s'écarte en plusieurs points des usages de l'imprimerie, trahissent la clandestinité des presses d'où il est sorti. 8° *Recueil de prières*, Lyon, 1 vol. in-12, sans date, ni titre ; ce livre a probablement été imprimé vers 1794 et 1802 ; on croit qu'il a eu au moins une deuxième édition ; 7° *La véritable grandeur, ou Constance et magnanimité de Louis XVI, dans ses maux, dans ses liens et dans sa mort*, Lyon, 1814 ; in-8°. Il s'occupait de mettre la dernière main à ce poëme lorsqu'il mourut. Tous les ouvrages de Desfours sont anonymes, et à l'exception du dernier, tous paraissent sortir de la même presse. Il a laissé quelques manuscrits qui sont entre les mains de M. Pont, de Lyon, son ancien ami.

DESGARCINS ou DE GARCINS (Melle), actrice célèbre de la comédie française, naquit à Paris en 1771, et fut élève de Molé. Elle débuta, le 24 mai 1788, dans les rôles d'amoureuses, et fut applaudie avec enthousiasme dans *Atalide* de Bajazet, et surtout dans *Zaïre*. On la reçut sociétaire peu de temps après ; mais, en avril 1791, elle fut du nombre des acteurs qui quittèrent le théâtre du faubourg Saint-Germain, pour se réunir à la troupe que Monvel avait formée au théâtre du Palais-Royal, nommé depuis théâtre de la République. Melle Desgarcins y créa avec succès plusieurs rôles, entre autres : Jeanne Seymours dans l'*Henri VIII* de Chénier ; Mélanie dans le drame de La Harpe ; Hédelmone dans *Othello*, et Saléma dans *Abufar*. Cette actrice n'était point jolie, elle avait la physionomie commune et les traits irréguliers, mais une sensibilité douce, un organe flexible, harmonieux et touchant, suppléait aux qualités qui lui manquaient. Elle n'échauffait point l'ame des spectateurs par les élans de la sienne, mais elle la pénétrait du plus tendre intérêt. Aucune actrice, depuis la célèbre Gaussin, n'a fait verser plus de larmes. Des événements déplorables terminèrent tristement sa carrière dramatique et sa vie. Dans un accès de désespoir causé par l'infidélité d'un amant, elle se donna trois coups de poignard ; elle en guérit, mais sa poitrine resta si faible qu'elle ne pouvait, sans cracher le sang, supporter les fatigues du théâtre. Elle obtint un congé et se retira dans une maison de campagne isolée avec deux ou trois femmes. Des voleurs s'y étant introduits pendant la nuit, les traînèrent à la cave, où ils les tinrent enfermées tandis qu'ils dévalisaient la maison. Ils voulurent ensuite les tuer pour assurer le secret de leur crime, mais les accents pathétiques de Melle Desgarcins désarmèrent leur férocité. Ils ne portèrent même pas les mains sur elle et lui laissèrent le portrait de sa fille, entouré de brillants et caché dans son sein. Après vingt-quatre heures de prison et d'abstinence, les malheureuses victimes furent délivrées par des paysans que leurs cris avaient attirés. Les organes affaiblis de Melle Desgarcins ne purent résister à l'impression de cette scène horrible. Elle mourut dans un état de démence complet à la fin de 1797.

DESGENETTES (René-Nicolas Dufriche, baron), a rendu son nom célèbre en France et en Europe par de belles actions, de savants ouvrages, de glorieux services rendus à l'humanité, et par son habileté supérieure dans l'administration hygiénique et médicale des armées. Né à Alençon, en 1762, d'une ancienne famille originaire d'Essey, il vint de bonne heure à Paris, où il commença ses études médicales, et parcourut ensuite plusieurs facultés de l'Europe. En 1789, il fut reçu docteur à Montpellier, et se fit connaître par quelques ouvrages remarquables, et entre autres par une *Analyse du système absorbant ou lymphatique*. En 1793, il fut engagé au service de l'armée d'Italie comme médecin ordinaire, et s'éleva en très peu de temps aux premiers grades. En 179..., il fut nommé médecin en chef de l'armée d'Orient. Sa mission était difficile et le soumettait à une grande responsabilité ; il la remplit avec habileté et courage. Arrivée en Égypte, l'armée éprouva les dangereux effets du climat. Des symptômes de peste se déclarèrent, et un découragement mêlé de désespoir commençait

a s'emparer de l'armée. Il importait de faire cesser cette terreur, qui, en aggravant les maux physiques, paralysait encore toute force morale. M. Desgenettes donna alors l'exemple d'un dévouement héroïque à l'hôpital de Jaffa. Il s'inocula en présence des soldats la matière des bubons qui les effrayaient. Cet acte de généreuse témérité rassura les malades dont un grand nombre fut guéri. Ce fut dans une occasion à peu près semblable qu'il eut avec le général en chef une altercation assez vive, diversement racontée et interprétée depuis; mais dans laquelle il est sûr qu'il remplit ses devoirs de médecin et d'honnête homme avec cette hardiesse que donne la conviction. Le général, placé sous une responsabilité d'un autre genre, put peut-être aussi, par conviction et sans crime, délibérer sur ce qu'ordonnait une nécessité terrible. Quoi qu'il en soit, une certaine mésintelligence s'établit entre eux et dura encore long-temps. Quand Bonaparte eut quitté l'Egypte, M. Desgenettes obtint la confiance de Kleber; il devint l'administrateur-général des hôpitaux et des lazarets, et tout le service médical de l'armée fut sous sa direction. En 1802, il retourna en France, et, bien accueilli par le premier consul, il fut nommé d'abord médecin en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et ensuite, en 1804, inspecteur-général du service de santé des armées. En 1805, il fut envoyé en Espagne pour observer l'épidémie qui, l'année précédente, avait ravagé Cadix, Malaga et Alicante. M. Desgenettes suivit ensuite nos armées en Prusse, en Pologne, en Espagne, et ne démentit jamais ni son honorable caractère, ni ses talents. Dans la dernière campagne de Russie, il eut une nouvelle occasion de faire preuve de son amour de l'humanité et des devoirs que lui imposait sa mission dans l'armée. L'empereur voulait transformer en caserne un hospice de Moscou, destiné aux enfants trouvés. M. Desgenettes, aussi hardi en Russie qu'il l'avait été en Egypte, dit franchement son avis sur cette mesure, et fit craindre à celui qui la projetait que la postérité ne le comparât à Hérode. « Hérode! dit Napoléon; et comment « Hérode peut-il se retrouver ici, et à quoi cela « pourrait-il ressembler? — Au massacre des inno- « cents, répondit le médecin en chef. » L'ordre ne fut pas donné, et l'hospice fut conservé. Pris par l'ennemi dans la retraite, M. Desgenettes demanda sa liberté à Alexandre comme un droit que lui avaient acquis ses soins pour les soldats russes et le caractère éminemment pacifique et bienfaisant de sa profession. Un ukase impérial lui rendit la liberté. Il eut alors une entrevue avec Alexandre qui lui témoigna beaucoup d'estime et de bienveillance, et le fit reconduire, avec une escorte, sous les glacis de Wittemberg, où il retrouva les avant-postes de l'armée française. Employé de nouveau dans la campagne de Dresde, M. Desgenettes fut forcé de se réfugier à Torgau, après la bataille de Leipsick, et revint à Paris en 1814, au commencement de mai. Pendant le court intervalle de la première restauration, il eut à souffrir des manœuvres de quelques ennemis que l'état des affaires politiques pouvait enhardir. Il perdit quelques places, et la chaire de professeur-adjoint de physique médicale et d'hygiène à la faculté, que le directoire lui avait donnée en l'an 7, faillit lui être enlevée. Le Roi cependant le nomma commandant de la légion d'honneur. Dans les cent jours, M. Desgenettes fut placé par Napoléon, et se trouva à Waterloo, en qualité de médecin en chef de l'armée et de la garde impériale. Après les cent jours, il perdit cette double place, mais une cour étrangère (la Suède) lui envoya l'ordre de l'étoile polaire. En 1819, le Roi l'a replacé dans le conseil de santé des armées. Quelques mois avant la mort de Napoléon, il a été officiellement chargé de désigner les médecins qui devaient se rendre à Sainte-Hélène. En 1823, M. Desgenettes eut à supporter un désagréable revers de fortune; il fut destitué de sa place de professeur, et partagea l'honorable disgrâce des Pinel, des Dubois, des Chaussier, etc. Un léger tumulte, fomenté par des individus étrangers à la faculté, eut lieu à l'occasion d'un discours qu'il prononça à une distribution des prix de l'école pratique. Ce tumulte, qui certes n'avait rien de séditieux, servit de prétexte à la dissolution momentanée de l'école, et à sa réorganisation préparée de longue main. Au milieu de cette vie agitée par tant de voyages, par les peines de la guerre, et occupée par les soins d'une vaste administration, M. Desgenettes a trouvé encore le temps d'écrire les résultats de sa longue expérience. On a de lui plusieurs ouvrages dont voici la liste complète : 1° *Tentamen physiologicum de vasis lymphaticis*, Montpellier, 1789, in-8°; 2° *Observation sur une phthisie calculeuse* (imprimé dans le *Journal de médecine de Bacher*, cahier de juin 1790); 3° *Observations sur la faculté d'absorber que conserve le système des vaisseaux lymphatiques après la mort des animaux* (même journal, 1790); 4° *Testicules passés de l'abdomen dans le scrotum à l'âge de seize à dix-sept ans et verge mal conformée* (même journal, 1792); 5° *Analyse du système absorbant ou lymphatique*, Montpellier, 1791, in-8°; 6° une édition nouvelle d'un petit opuscule intitulé : *Mich. Girardi prolusio de origine nervi intercostalis*, Paris, 1792, grand in-8°; 7° *Observations sur l'enseignement de la médecine pratique dans les hôpitaux de la Toscane* (*Journal de médecine de Paris*, juillet 1792); 8° *Précis d'une dissertation de Michel Girardi et des recherches de M. Fontana sur l'origine du nerf intercostal* (même journal, janvier 1793); 9° *Réflexions générales sur l'utilité de l'anatomie artificielle, en particulier sur la collection de Florence, et la nécessité d'en former de semblables en France* (même journal, août 1793); 10° *Lettre de R. Desgenettes aux rédacteurs du Magasin encyclopédique sur le rapport fait au bureau de consultation des arts et métiers à l'occasion des travaux anatomiques et des pièces anatomiques de Laumonier* (*Magasin encyclopédique*, tome III, 1795 ou an 3); 11° *Fragment d'un mémoire sur les maladies qui ont régné à l'armée d'Italie* (*Journal de la société de médecine de Paris*, an 5, 1797); 12° *Observation sur une phthiriasis ou maladie pédiculaire* (*Magasin encyclopédique*, 3e année, tome III); 13° *Avis sur la petite-vérole* (en arabe), au Caire, 1800, in-8°; 14° *Histoire médicale de l'armée d'Orient*. Paris, 1812, in-8°; 15° *Indication des principaux ouvrages sur la fièvre jaune* (*Journal de médecine, chirurgie et pharmacie de Paris*, tome XI, 1805); 16° *Discours prononcé, le 9 novembre 1809, pour l'ouverture des cours de la faculté de médecine de Paris*, Paris, 1810, in-4°; 17° *Des parotides dans les maladies aiguës, extraits de deux ouvrages italiens publiés à Pérouse en 1785 et 1786* (*Journal de médecine de Paris*, tome XX et XXI, 1810); 18° *Éloges des académiciens de Montpellier, recueillis, abrégés et publiés pour servir à l'histoire des sciences dans le dix-huitième siècle*, Paris, 1811, in-8°; cet ouvrage n'est pas complété encore; 19° *Discours prononcé, le 7 novembre 1814, pour l'ouverture des cours de la faculté de médecine de Paris*, Paris, 1815, in-4°. On voit par cette énumération que M. Desgenettes a plus d'un titre dans la littérature médicale. Tous ses ouvrages, et l'*Histoire médicale de l'armée d'Orient* surtout, décèlent un esprit observateur et une grande intelligence des choses. Nous n'aurions fait connaître que très imparfaitement M. Desgenettes si nous ne parlions pas de ses talents comme professeur. Ses cours à la faculté étaient des modèles de clarté et de méthode, pleins d'idées neuves et saillantes. Comme

orateur, il se distingue par une familiarité originale et piquante. Dans ses divers discours à la faculté, dans les discussions journalières de l'académie de médecine, il a constamment fait preuve d'une grande sagacité de raisonnement, jointe au charme d'une élocution facile et animée. Son langage est remarquable surtout par cette observation de toutes les convenances, ce tact que donnent seules, même à un homme d'esprit, la variété des connaissances et des relations sociales distinguées. Outre les ouvrages que nous avons cités, la science doit à M. Desgenettes une une foule d'articles sur la pathologie, l'hygiène, la médecine pratique et la littérature médicale, et entre autres la réimpression de la *Décade égyptienne*, en trois volumes. Il était collaborateur du grand *Dictionnaire des sciences médicales* pour la partie biographique.

DESGRANGES (Michel), capucin, connu sous le nom de *Michel-Archange*, naquit à Lyon en 1734. Il émigra à l'époque de la revolution, et s'adonna à la prédication lorsqu'il lui fut permis de rentrer en France. Il est mort le 13 octobre 1822 à l'hopital de la Charité de Lyon. « Le pere Archange, dit » M. Mahul, était plus royaliste que le Roi, et » plus ultramontain que le pape; ses brochures » sont ce qu'étaient ses sermons, de véritables ca» pucinades. » En voici la liste : 1° *Discours adressé aux juifs et utile aux chrétiens pour les confirmer dans leur foi*, Lyon, 1788, in-8°, 2° *Aperçu nouveau d'un plan d'éducation catholique*, par L. P. A. D. L. C. P., Lyon, 1814, in-8°; 3° *Réflexions intéressantes*, 1815, in-8°; 4° *Précis abrégé des vérités qui distinguent les catholiques de toutes les sectes chrétiennes et avouées par l'église de France*, par M. D***, ancien professeur de théologie, Lyon, 1817, in-8°; 5° *Explication de la lettre encyclique du pape Benoît XIV sur les usures, par le R. P. Michel-Archange, prêtre capucin, ancien professeur de théologie, suivie de quelques réflexions particulières de l'auteur*, Lyon, 1822, in-8°. Cet ouvrage a été réfuté par M. Jacquemont, ancien curé de Saint-Médard-en-Forez, en même temps qu'un autre écrit de M. Bétend, intitulé : *Réflexions sur le respect dû au pape et à ses décisions dogmatiques.* Cette réfutation a pour titre : *Les Maximes de l'église gallicane victorieuses des attaques des modernes ultramontains*, ou *Réponse à deux écrits*, etc.

DESGRAVIERS (Augustin-Claude Leconte, chevalier), naquit à Paris le 7 mai 1749. Il fut d'abord destiné à la magistrature par son pere qui était avocat au parlement; mais le prince de Conti le détourna de cette carrière, et le nomma, en 1770, son gentilhomme d'honneur. Il parvint au grade de lieutenant-colonel de dragons, et suivit le prince dans l'exil après le 18 fructidor. Quoiqu'il eut subi plusieurs mois de détention sous le régime de la terreur, il reparut en France, à diverses reprises, pour y solliciter l'exécution des engagements pécuniaires contractés par la nation à l'égard du prince de Conti, à titre d'indemnité pour ses biens confisqués. Cette mission n'était point sans danger, et, en 1813, M. Desgraviers fut arrêté avec sa femme, et détenu un mois au secret. Le prince de Conti paya ses services de la plus tendre affection, et le nomma son légataire universel. C'est à ce titre que M. Desgraviers entama le mémorable procès qu'il soutint contre le Roi, acquéreur avant la révolution du domaine de l'Ile Adam, sur le prince de Conti, et dont le prix n'avait pas été entièrement payé. Débouté en première instance, M. Desgraviers gagna sa cause sur l'appel; mais il succomba en cassation, à la majorité, dit-on, d'une seule voix. Il ne survécut pas long-temps à cette affaire, et mourut le 20 novembre 1822. Ceux qui seraient curieux de connaître les détails du procès peuvent consulter le recueil publié sous le titre d'*Affaire de M. le chevalier Desgraviers*, etc., *contre le Roi, en la personne de son procureur*, 1821, in-8°, dans lequel on a rassemblé toutes les pieces publiées à cette occasion. Voici la liste de ses ouvrages : 1° (avec son frère) *L'art du valet de Limier*, in-12, 1783; la seconde édition a paru sous le titre d'*Essai de vénerie, ou l'Art du valet de Limier, suivi d'un Traité sur les maladies des chiens et leurs remèdes, d'un vocabulaire des termes de chasse et de venerie, et d'un état de divers rendez-vous de chasse et placements de relais dans les forêts qui avoisinent Paris*, 1804, in-8°; 3e édition, 1810, in-8°: ces deux éditions ont été faites, dit-on, sans la participation de l'auteur; 2° *le Parfait chasseur*, ou *Traité général de toutes les chasses*, 1810, in-8°, avec figures et musique; 3° *Bouquet de fête*, pièce à l'occasion de la fête du Roi, 1816.

DESHAUTESRAYES (Michel-Ange-André Leroux), orientaliste, né le 10 septembre 1724 à Conflans-Sainte-Honorine, près de Pontoise, s'appliqua, dès l'âge de dix ans, à l'étude des langues hébraïque, syriaque, arabe et chinoise, sous Étienne Fourmont, son oncle maternel; fut admis, en 1742, au nombre des enfants de langues, et continua néanmoins de demeurer chez son oncle jusqu'à la mort de celui-ci, en 1745. Il fut alors attaché comme interprete à la bibliothèque du roi, et obtint, le 19 février 1752, la chaire d'arabe au collége royal de France, vacante depuis peu par la mort du dernier des Petis-Delacroix, et dont il se démit en 1784. Nommé en 1792, par le ministre Rolland, l'un des trois sous-gardes des manuscrits de la bibliothèque du roi, et chargé des livres chinois, il conserva cette place jusqu'à la nouvelle organisation de cet immense dépôt littéraire, comme sinécure, car il s'était retiré à Ruel, près Paris, où il mourut le 9 février 1795. Deshautesrayes fut un savant modeste qui étudiait plutôt pour son plaisir que pour sa réputation. Son érudition solide et variée l'appelait à l'académie des inscriptions et belles-lettres; mais il n'y arriva point, par suite de son insouciance, ou peut-être parcequ'il réfuta, avec succès, un paradoxe de l'académicien de Guignes, son ancien condisciple, dans un écrit intitulé : *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes*, qui a pour titre : *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*, proposés à MM. de l'académie royale des belles-lettres, 1759. Les autres ouvrages de Deshautesrayes sont : 1° *Abrégé de la vie d'Étienne Fourmont, et Notice de ses ouvrages* (avec de Guignes), Paris, 1747, imprimé aussi en tête de la nouvelle edition des *Réflexions critiques sur l'histoire des anciens peuples*; 2° *Lettre à M. Desflottes sur l'histoire véritable de l'orphelin chinois de la maison de Tchao*, imprimée à la suite de *l'Orphelin de la Chine*, tragédie de Voltaire, 1755; 3° *Lettre au chevalier Stuart sur la chronologie de Newton*, insérée dans le *Mercure* (décembre, 1755), et réimprimée, avec la réponse du chevalier Stuart, dans *l'Apologie du sentiment du chevalier Newton, sur l'ancienne chronologie des Grecs*, Francfort, 1757, 4° *Lettre à M. Goguet sur le temps auquel certains arts ont été connus à la Chine*, imprimée sous le titre d'*Extraits des historiens chinois*, à la fin de l'*Origine des lois*, etc., par Goguet, Paris, 1758; 5° *Prospectus d'un ouvrage intitulé : Triomphe de l'Église dans la destruction de Jérusalem et du temple, ou l'Apocalypse expliqué dans son premier sens littéral*, etc. : on ignore si l'ouvrage a été terminé, et on le croit manuscrit; mais d'après le titre, on doit peu le regretter. Deshautesrayes a acquis plus de droits à la reconnaissance des savants en dirigeant l'impression de l'*Histoire générale de la Chine*, traduit du chinois par le P. Moyriac de

Mailla, et publiée par l'abbé Grosier, Paris, 1777 à 1783; les notes qu'il y a jointes prouvent qu'il avait étudié les originaux chinois, et formeraient, plus développées, de bons mémoires critiques et littéraires. L'ouvrage le plus recommandable de Deshautesrayes est un fort long mémoire, publié par extrait dans l'*Encyclopédie*, mais réimprimé depuis, en entier, dans le tome III de la *Bibliothèque des artistes et des amateurs*, 1766, reproduit, en 1767, sous le titre d'*Encyclopédie élémentaire*, etc. Dans ce mémoire, qui prouve l'étendue des connaissances de cet orientaliste, on voit qu'ayant étudié le tartare-mantchou, il avait rassemblé des matériaux pour composer une grammaire de cette langue, beaucoup plus complète que celle du P. Gerbillon, et qu'il avait réduit le nombreux syllabaire des Tartares-Mantchoux, à un simple alphabet, pareil à celui des Syriens et des Arabes. On croit, non sans raison, que Langlès s'est approprié ce travail, qui, à la mort de Deshautesrayes, passa avec une partie de ses manuscrits à la bibliothèque du Roi. On trouve, dans les *Mémoires de l'abbé Goujet sur le collége de France*, l'indication de plusieurs opuscules, dissertations et traductions de livres chinois par cet orientaliste, ainsi que l'extrait du discours latin qu'il prononça en prenant possession de sa chaire d'arabe, et dont l'original ni la traduction française n'ont jamais été publiés. Il avait pour sujet l'*État et les progrès des sciences et des lettres chez les Arabes, avant et depuis Mahomet*. On a publié, dans sept numéros du *Journal asiatique*, tomes VII et VIII, un ouvrage de ce savant: *Recherches sur la religion de Fo, professée par les Bonzes Ho cheng de la Chine*, et l'on promet d'insérer, dans le même journal, d'autres fragments de cet homme modeste et laborieux.

DESHAYES (N.), compositeur dramatique, né vers 1750, a donné, au théâtre Italien de la rue Favart, en 1787, *Berthe et Pepin*, opéra en trois actes; en 1799, *Don Carlos*, en un acte. Au théâtre de la rue de Louvois, *Zélia*, en trois actes, 1791; cet opéra, dont les paroles sont de Dubuisson, eut un très grand succès qu'il dut principalement à deux actrices qui tour à tour y jouèrent le principal rôle; il s'est maintenu sur la scène jusqu'à la chute de cette entreprise théâtrale, et fut transporté ensuite au théâtre de la rue Favart; *La suite de Zélia*, en 1792. Au théâtre de la Cité, *Le Petit Orphée*, 1793, *Le Mariage patriotique*, 1793; *Bella*, 1795. Il avait aussi donné au théâtre de Beaujolais, avant la révolution, *Le Faux Serment* et *L'auteur à la mode*. Il a coopéré à la musique du *Congrès des Rois*, opéra en trois actes, joué en 1793 sur le théâtre Favart, dont les paroles étaient de Demaillot: les autres compositeurs qui furent chargés de la musique de cette pièce très révolutionnaire, furent Grétry, Méhul, Dalayrac, Devienne, Solié, Trial fils, Blasius, et MM. Kreutzer, Berton, Cherubini et Jadin. Nous ignorons le lieu et l'époque de la mort de Deshayes.

DESJARDINS (N.), général de division, né à Angers (Maine-et-Loire), en 1757. Il entra, en 1776, comme simple soldat au régiment de Vivarais, et y était sergent lorsque la révolution éclata. Il quitta l'armée à cette époque, et vint partager les travaux de son père qui était roulier. Il fut nommé, en 1792, chef d'un bataillon de volontaires que l'on formait à Angers. Sa bravoure et ses connaissances militaires le firent parvenir au grade de général de division, en 1794, et il servit avec honneur sous Pichegru dans le courant de cette campagne. L'année suivante, il eut la modestie de refuser un commandement en chef. Il contribua puissamment, en 1799, aux succès obtenus par le général Brune, en Hollande, contre les Anglais et les Russes. Desjardins eut à cette époque le commandement en chef par *interim*, et il aurait pu l'obtenir définitivement, s'il n'eût craint de nuire aux intérêts de sa patrie, en acceptant des fonctions qu'il croyait au-dessus de ses forces. Il fit les campagnes de Prusse et la première guerre de Pologne et de Russie, fut grièvement blessé à la bataille d'Eylau, où il commandait la 1re division du 7e corps; fut forcé de quitter le service actif, et se retira dans les environs d'Amiens, où il mourut quelques années après.

DESMAREST (Nicolas), naquit à Soulaines, petit bourg de l'Aube, le 16 septembre 1725, de parents peu fortunés, qu'il perdit de bonne heure. Admis au collége des oratoriens de Troyes, il ne tarda pas à s'y distinguer, et fit surtout de grands progrès dans les mathématiques et la physique, dont l'enseignement lui procura plus tard des ressources pour subsister. Ses études terminées, il vint à Paris, et fut nommé un des collaborateurs du *Journal de Verdun*. En 1753, il remporta le prix proposé par l'académie d'Amiens sur l'ancienne jonction de l'Angleterre à la France. Dans son *Mémoire*, Desmarest se prononça pour l'affirmative. « Il ne se permit, dit M. Cuvier, aucune hypothèse, des faits positifs, l'identité de nature des falaises de Douvres et de Boulogne, les ronlages du bras de mer qui les sépare, une chaîne sous-marine qui s'étend de Boulogne à Folkstone, et s'élève jusqu'à quatorze pieds au-dessus des basses marées, lui fournirent ses arguments principaux. » Il fit remarquer en outre que la Grande-Bretagne possédait autrefois beaucoup d'animaux nuisibles qui n'ont pu y passer à la nage, et que les hommes se sont bien gardés d'y porter; qu'il lui en reste encore quelques uns. De tous ces faits, il conclut l'existence d'un isthme à l'endroit où est aujourd'hui le Pas-de-Calais; et comme les courants venus de la mer du Nord traversent ce détroit, et ne se rencontrent qu'à plusieurs lieues au-delà avec les courants de la Manche, c'est à la violence prépondérante des courants du Nord qu'il attribue la rupture de cette langue de terre. Cet ouvrage fixa dès lors la place de Desmarest parmi les savants, et devint pour lui le gage d'une existence assurée. En 1757, il fut chargé par le gouvernement de visiter les principales manufactures de draps en France, à l'effet de recueillir les meilleurs procédés pour ce genre de fabrication; et c'est d'après les renseignements recueillis par lui, pendant trois années, que Duhamel rédigea *l'Art du drapier*, pour la collection de l'académie des sciences. La manière dont Desmarest s'acquitta de cette mission, détermina sa vocation, et fit juger combien sa coopération pouvait être utile au perfectionnement de nos manufactures. En 1761, il visita les fromageries de Franche-Comté et de Lorraine, dont le gouvernement désirait introduire la méthode en Auvergne. C'est à ses recherches sur cette matière qu'on doit *l'Art de fabriquer le fromage*, inséré dans *l'Encyclopédie méthodique*. En 1768 et 1777, Desmarest fit deux voyages en Hollande, pour décrire les procédés et les matières en usage dans cette contrée, pour la fabrication du papier de Hollande, que d'après ses conseils on est parvenu à surpasser dans les fabriques d'Auvergne et d'Annonay. Sa vie fut plusieurs fois en danger dans le cours de ses excursions, parceque les lois de Hollande portaient peine de mort contre quiconque dévoilerait aux étrangers les secrets d'une fabrication qui faisait la prospérité du pays. Desmarest sut vaincre tous les obstacles; chassé d'une papeterie, il se rendait dans une autre, et trouvait toujours le moyen d'examiner quelques uns des détails de cette importante industrie, sur laquelle on lui doit

deux *Mémoires*, publiés parmi ceux de l'académie, et un traité complet dans *l'Encyclopédie méthodique*. M. de Toldan, sur ses avis, enrichit, en 1787, l'industrie française des métiers à tricot en usage en Angleterre, d'où l'on en fit venir un certain nombre pour les répandre parmi les fabricants. Cette manière de l'employer était ce qui pouvait le mieux convenir à ses goûts en tout genre, surtout à son extrême simplicité et à son zèle pour la prospérité des manufactures françaises. Toutefois Desmarest, au milieu de ses nombreuses occupations, trouvait encore du temps pour s'occuper de minéralogie, son étude de prédilection. Ayant eu occasion de parcourir l'Auvergne dans tous les sens, il examina avec soin, si, comme Guettard l'avait annoncé dix ans auparavant, ces cimes élevées, couvertes alors de verdure et de troupeaux, avaient jadis été bouleversées par les plus horribles catastrophes. Il reconnut et confirma les aperçus de Guettard, et au lieu de trois cratères que celui-ci avait annoncés, Desmarest en indiqua plus de soixante. Il suivit les torrents de laves sortis de ces cratères, et prouva de plus que le basalte dont la nature était alors inconnue, et dont on attribuait la formation à l'action de la mer, était une véritable lave. Poussant plus loin ses recherches, il reconnut et démontra que ces basaltes étaient des roches granitoïdes ou des porphyres qui avaient été altérés plus ou moins par le feu des volcans qui les avaient vomis. Il établit que la différence qui existait entre toutes les substances rejetées par les volcans n'avait pour cause première que l'application plus ou moins intense des feux souterrains. Il traça la carte de ces volcans de l'Auvergne, et ce bel ouvrage, qui a été récemment publié par son fils, est un de ses travaux les plus recommandables. Pendant la longue guerre que les savants se livrèrent, au sujet des basaltes que Bergmann et Werner soutenaient être de formation marine, Desmarest resta presque impassible; et lorsque par hasard il rencontrait quelque antagoniste de son système, il se contentait de lui dire : *Allez et voyez.* C'est ce qu'on avait de mieux à faire; mais ce fut cependant le dernier parti qu'on prit, lorsqu'après vingt ans de discussions on eut inutilement essayé de tous les autres. La vérité se fit jour alors dans tout son éclat, et Desmarest put recueillir la gloire de ses travaux. Nous ne suivrons pas Desmarest dans toutes ses recherches. La liste de ses ouvrages en caractérisera mieux l'étendue et l'importance. Nous nous bornerons à ajouter qu'à toutes les époques son zèle pour le perfectionnement de l'industrie ne parut jamais se ralentir, et que malgré ses travaux excessifs il sut trouver le moyen de parvenir à un âge très avancé, parcequ'il avait contracté l'habitude d'une régularité presque minutieuse dans toutes ses actions. Il se plaisait plus avec les artistes et les ouvriers qu'avec les savants; et la lumière qu'il a portée dans un grand nombre de professions industrielles lui assure à jamais la reconnaissance de ses concitoyens; c'est surtout comme membre du bureau de consultation pour les arts et métiers qu'il a droit à la gratitude de son pays, à cause des nombreuses relations que ces fonctions lui donnèrent avec les ouvriers intelligents, les artistes, les inventeurs, auxquels ses conseils furent toujours utiles. Desmarest a été membre de l'académie des sciences, de l'institut, de la société d'agriculture, du conseil de commerce du département de la Seine, membre du juri d'examen pour les objets présentés aux expositions publiques, l'un des administrateurs de la manufacture de porcelaine de Sèvres et du bureau de filature, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale, et membre de cette commission temporaire qui, en 1793, a sauvé tant de monuments des arts du vandalisme révolutionnaire. Il est mort à Paris le 28 septembre 1815, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Dissertation sur l'ancienne jonction de l'Angleterre à la France, qui a remporté le prix au jugement de l'académie des sciences, belles-lettres et arts d'Amiens en 1751, avec des plans et des cartes topographiques*, Amiens, 1753, in-12; 2° *Expériences physico-mécaniques, sur l'air, l'électricité, l'aimant, les phosphores, les mines de charbon de terre, etc.*, par Hankshée, édition revue par Desmarest sur la traduction de Debremont, 1754, 2 vol. in-12; 2e édition, 1784; 3° *Longuerana, ou Recueil de pensées, de discours et de conversations de M. Louis Dufour de Longuerue, abbé de Sept-Fontaines, et de Saint-Jean du Jard*, Berlin (Paris), 1754, in-12; cet ouvrage est anonyme; quelques bibliographes l'attribuent à Grosley, de Troyes, qui n'y a pas été étranger; 4° *Expériences physico-mécaniques sur différents sujets, et principalement sur la lumière et l'électricité*, insérées dans les *Mémoires de l'académie des sciences*, année 1754; 5° *Observations sur l'incendie de l'église de Royaumont, ibid.* année 1760; 6° *Conjectures physico-mathématiques, sur la propagation des secousses dans les tremblements de terre*, 1766, in-16; 7° *Premier Mémoire sur les principales manipulations qui sont en usage dans les papeteries de Hollande, avec l'explication physique des résultats de ces manipulations* (*Mém. de l'Académie des sciences*, année 1771); 8° *Mémoire sur l'origine et la nature du basalte, à grandes colonnes polygones, déterminées par la nature de cette pierre, observée en Auvergne, ibid.*; 9° *Méthode employée à Venise pour la purification des cristaux de tartre, connus sous le nom de crême de tartre*, servant d'*Introduction au Journal de physique*, 1771; 10° *Mémoire sur le basalte, troisième partie, où l'on traite du basalte des anciens, et où l'on expose l'histoire naturelle des différentes espèces de pierres auxquelles on a donné, en différents temps, le nom de basalte* (*Mém. de l'Acad. des sciences*, année 1773); 11° *Second Mémoire sur la papeterie, dans lequel, en continuant d'exposer la méthode hollandaise, l'on traite de la nature des pâtes hollandaise et française, de la manière dont elles se comportent dans les procédés de la fabrication et des apprêts; aussi des différents usages auxquels peuvent être propres les produits de ces pâtes, ibid.*, 1774; 12° *Notes du 4e volume de la traduction de Sénèque le philosophe*, par Lagrange, 1778; ces notes lui sont communes avec Darcet; 13° *Art de la construction du métier à bas, contenant la description des différentes parties de cette machine, et l'exposition raisonnée de leur jeu et de leurs effets, dans la formation des mailles*, inséré dans le *Dictionnaire des arts et métiers*, tom. Ier, 1782; 14° *Art du cartier, ibid.*; 15° *Art de la cartonnerie, ibid.*; 16° *Art de conserver et de faire cuire les châtaignes, ibid.*; 17° *Rapport sur la contestation élevée à Rochefort, au sujet de la taxe du pain*, en réponse à l'avis demandé à l'académie par le parlement; ce rapport, fait en société avec Leroi et Tillet, fut entériné par arrêt du 2 juillet 1783; 18° *Art de fabriquer les fromages*, inséré dans le *Dictionnaire des arts et métiers*, tom. III, 1784; 19° *Art de fabriquer le papier, ibid.*, tom. V, 1788; cet ouvrage a été réimprimé séparément en 1789; 20° *Dictionnaire de géographie physique*, 1790 à 1816, 4 vol.; l'atlas de cet ouvrage n'a pas encore été publié; 21° *Carte de la partie volcanique du département du Puy-de-Dome*, 1823; 22° Enfin, dans la grande *Encyclopédie* in-folio, Desmarest a rédigé les articles *fontaine*, *géographie et physique*. On lui doit également un grand nombre d'autres *Mémoires* disséminés dans les recueils scientifiques de son époque.

DESMAREST (Anselme-Gaetan), fils du pré-

cédent, naquit à Paris, le 6 mars 1784. Il fit ses études à l'école centrale et au prytanée français. La protection du comte de Lacépède, lui obtint successivement divers emplois qu'il remplit avec autant de zèle que de talent. Attaché d'abord à la chancellerie de la légion d'honneur, où il resta long-temps, il devint, en 1811, membre de la société philomatique, puis fut nommé professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, en 1814. Naturaliste distingué, son mérite le fit admettre à l'académie de médecine (section de médecine), lors de la création de ce corps savant. L'académie des sciences l'admit au nombre de ses correspondants, en 1825. Présenté plusieurs fois aux places vacantes dans la section de géologie, de l'académie des sciences, il a été placé, en 1826, le second, comme zoologiste, sur la liste des candidats formée par cette section. M. Desmarest s'est occupé principalement de l'histoire naturelle des animaux. Il appartient à l'école moderne, fondée par M. Cuvier, élève particulier de M. Brongniart. On a de M. Desmarest : 1° *Histoire naturelle des tangaras, des manakins et todiers*, 1813, in-fol., avec soixante-douze planches coloriées; dans ce travail l'auteur a donné une monographie complète de chacun de ces trois genres d'oiseaux de l'ordre des passereaux. 2° (En société avec M. C. Prévost), *Mémoire sur des empreintes de corps marins trouvés à Montmartre, dans plusieurs couches inférieures de la formation gypseuse*. Les corps marins y sont comparés aux fossiles de Grignon, et leur identité est démontrée. M. Desmarest y signala un fossile caractéristique de la formation du calcaire grossier, l'amphitoïte, qu'il décrivit alors avec soin, et qui par sa structure paraissait appartenir à la classe des polypiers fossiles. (*Journal des Mines*, mars 1809.) 3° *Mémoire sur la gyrogonite*, contenant une description exacte et une bonne figure du très petit fossile globuleux, et comme taraudé autour de sa circonférence, qu'on nomme gyrogonite, et qui a été long-temps considéré comme une coquille multiloculaire placée au voisinage des ammonites. (*Journal des Mines*, août 1810.) 4° *Table des matières qui peuvent être traitées dans la description statistique d'un département de l'empire français*, 1812, in-8°. Cette brochure a été faite en société avec M. Léman, sur la demande du ministère de l'intérieur. 5° *Mémoire sur l'organisation du botrylle*. Ce mémoire, fait conjointement avec M. Lesueur, a pour objet de prouver que le *botryllus stellatus* de Pallas n'est pas un être simple de la classe des polypes ou radiaires, comme on le croyait jusqu'alors, mais un animal composé formé par la réunion d'individus bien plus complexes dans leur organisation, et qui devait être remonté dans l'échelle animale jusqu'à la classe des mollusques; ce qui depuis a été généralement admis. (*Journal de Physique*, juin 1815.) 6° *Mémoire sur un nouveau genre de coquilles fossiles cloisonnées, et sur les baculites*. Son objet est de faire connaître plusieurs fossiles nouveaux, notamment la baculite gigantesque et l'ichthyosarcolithe, qui, par leur structure, peuvent éclairer sur le mode de formation des coquilles polythalames. (*Journal de Physique*, juillet 1817.) 7° *Mémoire sur un mammifère peu connu de l'ordre des rongeurs*. Ce mammifère dont M. Desmarest a pu examiner des dépouilles qu'on aurait d'abord pu prendre pour celle d'une petite espèce de ruminant, est comme il l'a prouvé, le lièvre pampas de d'Azara, décrit aussi par Shaw, sous la dénommation de *cavia patachonica*. (*Journal de Physique*, 1819.) 8° *Note sur le genre condylurus d'Illiger*, ayant pour objet principal la description exacte du système dentaire du *sorex cristatus* de Gmelin, que Buffon appelait taupe du Canada à museau étoilé, et aussi celle de l'appareil singulier qui entoure les narines de cet animal. Elle est accompagnée d'une figure lithographiée. (*Journal de Physique*, septembre 1819.) 9° *Note sur des formes régulières affectées par une marne de Montmartre*. Cette note qui est commune à M. Desmarest et à M. Prévost, est une suite du n° 2. Depuis M. Prévost a cherché seul à expliquer la formation des retraits singuliers qui y sont décrits. (*Journal des Mines*, mars 1819.) 10° *Mammalogie*, ou *description des espèces de mammifères*, 2 vol. in-4°, dépendant de l'*Encyclopédie méthodique*, 1820 à 1822. Cet ouvrage, dont les matériaux ont été recueillis et élaborés pendant plusieurs années, présente un tableau complet des connaissances zoologiques relatives à l'histoire des mammifères à l'époque où il a paru; il renferme les descriptions de huit cent cinquante espèces de mammifères, parmi lesquelles un certain nombre n'étaient pas encore signalées. 11° *Histoire naturelle des crustacés fossiles*, in-4°. Elle est jointe à une *Histoire naturelle des trilobites*, par M. Brongniart, membre de l'académie des sciences. Dans ce travail qui est accompagné de sept planches lithographiées, M. Desmarest a décrit tous les restes fossiles que la classe des crustacés a pu lui présenter dans un espace de plus de huit années. 12° *Première décade ichthyologique*, ou *description complète de dix espèces de poissons nouvelles, ou imparfaitement connues, habitant la mer qui baigne les cotes de l'ile de Cuba*, 1823, in-8°, accompagné de sept planches, représentant ces dix poissons. M. Desmarest ayant reçu de Cuba un envoi assez considérable de poissons nouveaux, s'est proposé de les décrire à la manière de Broussonnet, c'est à dire en n'omettant l'examen d'aucune de leurs parties extérieures. Cette décade est encore la seule qu'il ait publiée; elle sera suivie de deux autres. 13° *Mémoire sur un nouveau genre de mammifères de l'ordre des rongeurs, nommés capromys*. Ce mémoire contient la description d'un rongeur du poids de huit à neuf livres qui habite l'île de Cuba, et remarquable non moins par ses formes que par ses habitudes extrêmement douces et familières. L'auteur a recherché les traces de la connaissance de cet animal dans les anciens auteurs qui ont décrit les premiers les productions de l'Amérique, et il en a trouvé l'indication dans l'ouvrage d'Oviedo. (*Mémoires de la société d'histoire naturelle*, 1823). 14° *Carte détaillée des terrains volcaniques de l'Auvergne*, en sept feuilles, 1823. C'est là carte que son père avait préparée par de long travaux, et qu'il n'a pas eu la satisfaction d'achever. 15° *Mémoire sur une espèce d'insectes des environs de Paris, dont le mâle et la femelle ont servi de types à deux genres différents*; le mâle est le *drilus flavescens* d'Olivier, connu depuis long-temps, et la femelle est le *cochleoctonus vorax*, découvert récemment à Genève, par M. Mielzinski. M. Desmarest a suivi ces insectes dans leurs mœurs curieuses, dans toutes leurs métamorphoses, et a observé leur accouplement. (*Annales des sciences naturelles*, juillet 1824.) 16° *Considérations générales sur la classe des crustacés, et description des espèces de ces animaux qui vivent dans la mer, sur les cotes, ou dans les eaux douces de la France*, 1825, in-8°, avec huit tableaux et cinquante-six planches, dont les trois quarts sont faites d'après nature. Ce traité se compose d'un genera complet des crustacés, avec l'indication et les caractères abrégés des espèces indigènes. 17° Dans la 2e édit. du *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle* de Déterville, 36 vol., de 1816 à 1819, M. Desmarest a rédigé la totalité des articles relatifs à l'histoire naturelle des mammifères en donnant à ce travail toute l'étendue et tout le soin que réclamait l'importance de la matière qu'il devait traiter. 18° Dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*, il a décrit les crustacés, et rédigé un grand

nombre d'articles sur l'histoire naturelle des mammifères et des oiseaux. 19° Dans le dernier volume de la première édition du *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, on lui doit une *Table méthodique des mammifères divisés en familles*, dans laquelle il a proposé l'établissement de plusieurs nouveaux genres qui sont adoptés par les zoologistes. Enfin le *Bulletin de la société philomatique* renferme aussi des notes assez nombreuses de lui, sur plusieurs points de la zoologie, notamment sur la larve de la cicindèle; sur celle de l'*onophron limbatum*, sur les coquilles du genre rissoa, sur les ancilles, etc. M. Desmarest publie en ce moment une édition complète des *Œuvres de Buffon*, accompagnée de notes avec les descriptions anatomiques de Daubenton, et toutes les figures de l'édition originale, et une édition des *Œuvres de Lacépède*, également accompagnée de notes destinées à mettre cet ouvrage en rapport avec l'état actuel de la science.

DESMICHELS (le baron N.), maréchal-de-camp, officier de la légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis. A la bataille d'Ulm, n'étant que lieutenant, il surprit l'arrière-garde autrichienne devant Nuremberg, et, à la tête de trente chasseurs, fit mettre bas les armes à trois cents hommes d'infanterie. Après ce premier succès, il fondit sur un gros bataillon, enleva à l'ennemi quatre cents hommes et deux drapeaux, et mit en déroute quatre cents dragons de la Tour qui étaient venus charger les vainqueurs, leur fit cent cinquante prisonniers, s'empara d'une caisse militaire et de vingt-cinq pièces d'artillerie. Cette brillante action valut à Desmichels le grade de capitaine et la décoration d'officier de la légion d'honneur. Nommé, peu de temps après, colonel du 31e régiment de chasseurs, il ne se montra pas moins brave; la campagne d'Espagne et celle d'Italie, en 1813, lui fournirent de nombreuses occasions de se signaler. Le baron Desmichels était encore, pendant la campagne de 1815, à la tête d'un régiment de cavalerie. Compris dans la promotion de vingt-neuf maréchaux-de-camp qui eut lieu au mois de juillet 1823, il commande aujourd'hui un des départements qui forment la 7e division militaire.

DESMOULINS (Camille), naquit à Guise, en 1762, du lieutenant-général du bailliage de cette ville. Il fut élevé à Paris, au collége de Louis-le-Grand, où son père lui avait obtenu une bourse en 1776. Son intelligence précoce et son étourderie lui rendirent applicable ce que les jésuites avaient dit de Crébillon, leur disciple: *Puer ingenuus, sed insignis nebulo*. Il se distingua du reste dans les concours de l'université, et réussit surtout dans les compositions latines. On a beaucoup parlé des liaisons qu'il contracta dès lors avec Robespierre, son compagnon d'études, et l'on sait aujourd'hui d'une manière positive que, n'étant ni du même âge, ni de la même classe que Maximilien, il ne s'attacha réellement à lui qu'après sa sortie du collége et dans le monde politique. Camille, en se séparant de ses maîtres, leur adressa des adieux en vers, que l'*Année littéraire de 1784* cita avec éloge, et qui décelaient, dans le jeune poëte, la tendance démocratique de ses sentiments et de ses pensées. Il y disait entre autres, en parlant du caractère fraternel que ses camarades savaient donner à leurs relations et jusqu'à leur rivalité:

Là, du patricien la hauteur est bannie,
Et la seule noblesse est celle du génie....
Je vis avec ces Grecs et ces Romains fameux,
J'étudie une langue immortelle comme eux;
J'entends plaider encore dans le barreau d'Athènes,
Aujourd'hui c'est Eschine, et demain Démosthènes.

Camille, tout passionné qu'il était pour le culte des muses, fut obligé, par condescendance pour son père, de se livrer à l'étude aride de la jurisprudence: mais à peine venait-il d'être reçu avocat au parlement de Paris, qu'il se trouva entraîné par les événements politiques, sur un théâtre plus conforme à ses penchants et à ses goûts. Jeune, bouillant, spirituel, doué d'une imagination féconde et d'une âme généreuse; idolâtre de la liberté et capable aussi de s'exalter pour la gloire, il devait embrasser avec enthousiasme la cause sainte, qui reçut, au *jeu de paume* de Versailles, le serment solennel des pères de la patrie. Dès le 12 juillet 1789, Camille révéla au peuple parisien la mission civique à laquelle il allait consacrer tous ses instants, et qu'il était destiné à terminer sur l'échafaud. Ce fut lui qui, monté sur une table, dans le jardin du Palais-Royal, donna le signal des harangues révolutionnaires, et arbora, le premier, le ruban vert qui servit à rallier les patriotes, et dont on fit ensuite cette cocarde nationale si glorieuse dans les fastes de la France. « Citoyens, s'écria-t-il, il n'y a pas un moment à « perdre. J'arrive de Versailles; M. Necker est « renvoyé; ce renvoi est le tocsin d'une Saint-« Barthélemy de patriotes: ce soir, tous les batail-« lons suisses et allemands sortiront du Champ-de-« Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une « ressource, c'est de courir aux armes, et de pren-« dre des cocardes pour nous reconnaître. Quelle « couleur voulez-vous?... Le vert, couleur de l'es-« pérance! ou le bleu de Cincinnatus, couleur de « la liberté d'Amérique et de la démocratie? Les citoyens, rassemblés autour de lui, s'étant prononcés pour la couleur verte, il se hâta de continuer: « Amis, le signal est donné; voici les espions et les « satellites de la police qui me regardent en face; « je ne tomberai pas du moins vivant entre leurs « mains. » Et il tira de sa poche deux pistolets, en ajoutant aussitôt: « Que tous les citoyens m'imi-« tent. » Quoique la nature eût refusé à Camille un des principaux moyens oratoires, la prononciation, la chaleur de son débit, la conviction profonde dont il était pénétré, firent passer en un instant, dans l'âme de ses auditeurs, les sentiments violents qui l'animaient. Le cri *aux armes* se fit entendre de tous côtés; les boutiques des armuriers furent forcées, et les fusils, ainsi que les canons de l'hôtel des Invalides, tombèrent, le 13, entre les mains du peuple. Le 14, la Bastille fut prise, et le tribun du Palais-Royal se conduisit en soldat au milieu des dangers qui précédèrent ce triomphe national. Il n'en fallut pas davantage pour rendre son nom populaire, et le classer parmi les hommes influents du parti victorieux. S'il déposa l'épée ou la pique, ce fut pour prendre la plume, et pour attaquer avec fureur, dans ses écrits, les ennemis de la révolution, à la défense de laquelle il ne répugnait pas alors d'appliquer les moyens extrêmes. En présence de la cour et des privilégiés, encore tout puissants la veille, et prêts à le redevenir le lendemain, placé sur un champ de bataille qu'on lui disputait incessamment, l'impétueux Camille devait s'abandonner en effet à toute l'exaltation de sa tête, à toute la violence de ses sentiments révolutionnaires. Si son âme, naturellement généreuse, était appelée à s'épouvanter un jour des ruines amoncelées autour d'elle, si la gloire du premier cri de *grâce* et d'une invocation à la clémence lui était réservée, cette pitié honorable et ce légitime effroi ne pouvaient le saisir au plus fort d'un combat à outrance, et alors que l'incertitude de la victoire, pouvant faire considérer l'indulgence comme intempestive, contribuait à rendre inflexibles, et exposait par là au reproche de cruauté, les hommes dont le cœur était d'ailleurs le moins accessible aux passions sanguinaires. Il ne craignit donc pas de

prendre un titre odieux qui, hors des circonstances dont il subissait l'empire et après la cessation des hostilités, ne devait plus trouver d'explication que dans les inspirations d'une férocité native. Son discours aux Parisiens, au nom de *la lanterne*, dont il osa se constituer le *procureur-général*, peut donner une juste idée de l'exaspération qui faisait taire l'humanité en ces jours terribles de la vengeance populaire. Il publia successivement *La France libre; La lanterne aux Parisiens; Les révolutions de France et de Brabant; La tribune des patriotes.* « Le Palais-Royal, dit-il dans l'un de ces écrits, » est le foyer du patriotisme, le rendez-vous de l'é» lite des Français qui ont quitté leurs provinces » pour assister au magnifique spectacle de la révo» lution de 1789, et n'en être pas spectateurs oisifs. » Pour les Parisiens mêmes, il est plus court d'aller » au Palais-Royal. On n'a pas besoin de demander » la parole à un président, d'attendre son tour pen» dant deux heures. On propose sa motion : si » elle trouve des partisans, on fait monter l'ora» teur sur une chaise. S'il est applaudi, il la dirige; » s'il est sifflé, il s'en va. Ainsi faisaient les Ro» mains dont le *forum* ne ressemblait pas mal à no» tre Palais-Royal. » (*La lanterne aux Parisiens.*) Dans sa *France libre*, page 57, Camille ne craignit pas de faire une profession de foi républicaine, et déclara que le gouvernement populaire, ou la démocratie, était la seule constitution qui convînt à la France et à tous ceux qui n'étaient pas indignes du nom d'hommes. Les fautes de Louis XVI, sa répugnance naturelle à marcher sans hésitation et de bonne foi avec une révolution qui le dépouillait d'une autorité sans bornes, qu'il croyait sincèrement lui appartenir de *droit divin*, les conseils imprudents de ses courtisans, l'opposition inconstitutionnelle et inévitable de ses proches, élevés dans les mêmes principes, nourris des mêmes préjugés que lui, tout cela vint aider à merveille l'audace de Desmoulins, et donner à ses opinions un caractère contagieux. Bientôt ses feuilles, dévorées par un public avide de nouveautés hardies et d'excitations démagogiques, lui eurent acquis une immense réputation, qui le fit rechercher des membres les plus influents de l'assemblée constituante. Il se lia particulièrement avec Mirabeau et Péthion, et forma avec Robespierre des liens autrement étroits que ceux qui avaient pu s'établir au collége entre deux enfants séparés à la fois par la différence d'âge et de classe. Son père lui écrivit, vers ce temps-là, une lettre dans laquelle se trouvait la phrase suivante : « On me parle de vos succès, et je n'y » suis pas insensible. Mais les dangers que vous » courez m'affectent encore davantage. » Camille fit une longue réponse qu'il publia dans son journal. On y remarque cette anecdote, qui servit plus tard à faire un rapprochement lorsque l'auteur du *Vieux cordelier* fut traîné des prisons du Luxembourg à l'échafaud : « Une femme du peuple, qui fei» gnait d'être ivre, m'a abordé; elle a tiré de son » sein un papier sur lequel était un nom qu'elle » croyait pour moi fort redoutable, et après quel» ques propos de halle, m'a dit de *bien prendre* » *garde au Luxembourg.* Mais je ne crains ni le » Luxembourg ni les Tuileries. » Telle fut du reste l'opinion de Mirabeau sur le mérite et l'importance politique de Camille Desmoulins, qu'il le fit venir à Versailles auprès de lui, le logea dans sa maison et lui prodigua toutes les marques d'attachement capables de l'entraîner irrévocablement à son char. « Il me flattait par son estime, a-t-il dit lui-même; » il me touchait par son amitié; il me maîtrisait » par son génie et ses grandes qualités. Je l'aimais » avec idolâtrie; ses amis savaient combien il re» doutait ma censure, qui était lue de Marseille et » qui le serait de la postérité. On sait que, plus » d'une fois, il envoya son secrétaire à une campa» gne, éloignée de deux lieues, me conjurer de re» trancher une page, de faire ce sacrifice à l'amitié, » à ses grands services, à l'espérance de ceux qu'il » pouvait rendre encore. » Sur ces entrefaites, Camille épousa Mlle Duplessis, qui lui révéla tous les secrets du bonheur domestique, et partagea ses affections brûlantes pour la liberté et la patrie. Quelques circonstances, relatives à son mariage, méritent d'être rapportées, quoique l'*Histoire des événements arrivés sur la paroisse de Saint-Sulpice pendant la révolution*, brochure d'où les biographes ont tous tiré ces particularités, ne nous paraisse pas écrite avec impartialité et commande la méfiance sur certaines assertions qui y sont contenues. « Le » curé, dit l'auteur, demanda au sieur Desmoulins » s'il était catholique. Celui-ci, qui s'était fait ac» compagner d'un notaire, répondit qu'il voudrait » savoir pourquoi on lui adressait cette question. » — Je vous fais cette question parceque si vous n'é» tiez pas catholique, je ne pourrais vous conférer » un sacrement de la religion catholique. — Eh! » bien! oui, je suis catholique. — Non, monsieur, » vous ne l'êtes pas, puisque vous avez dit, dans un » de vos numéros, *que la religion de Mahomet était* » *tout aussi évidente à vos yeux que celle de Jésus-* » *Christ.* — Vous lisez donc mes numéros? — Quel» quefois. — Vous ne voulez donc pas absolument, » monsieur le curé, me marier? — Non, monsieur » jusqu'à ce que vous fassiez une profession de foi » de la religion catholique. — Je m'adresserai au » comité ecclésiastique pour savoir si ce que j'ai » écrit suffit pour que vous mettiez obstacle à mon » mariage. Le notaire, venu avec le sieur Ca» mille, avait écrit toutes les réponses de M. le » curé. Elles sont portées au comité ecclésiastique, » et Mirabeau remet à son ami Desmoulins une dé» cision par laquelle il établit qu'on ne peut juger la » croyance que sur la profession de foi extérieure. » Le sieur Desmoulins apporte la consultation de » Mirabeau à M. le curé qui lui dit : Depuis quand » M. de Mirabeau est-il un père de l'Eglise? — » Ah! ah! Mirabeau un père de l'Eglise! Je lui » dirai cela; cela le fera rire. — Je ne puis, monsieur, » déférer à une consultation qui d'ailleurs vous » condamne; car je ne prétends vous juger que sur » votre profession de foi extérieure, sur ce que vous » avez imprimé. J'exige donc qu'avant de vous ma» rier, vous rétractiez les impiétés que vous avez dites » dans vos numéros. — Je ne compte pas faire de » nouveau numéro avant mon mariage. — Ce sera » donc après. — Je le promets. — J'exige de plus » que vous remplissiez tous les devoirs prescrits » quand on se marie, et que vous vous confessiez. — » Volontiers, monsieur le curé, et ce sera à vous» même. A ces conditions, le sieur Camille fut » marié, ayant pour témoins Péthion, Robespierre » et M. de Montesquiou, ci-devant premier écuyer » de Monsieur. Mirabeau ne put s'y trouver, ainsi » qu'il l'avait promis. M. le curé fit aux époux une » courte exhortation, pendant laquelle le sieur Des» moulins fondait en larmes. Robespierre lui dit : » Ne pleure donc pas, hypocrite. Ces pleurs n'é» taient pas en effet bien sincères. Le sieur Desmou» lins ne se rétracta pas dans un de ses numéros, » comme il en avait donné sa parole, et continua » ses licences contre la religion. » Quelque confiance que puissent mériter les récits de la police sacerdotale d'une paroisse si célèbre, nous pensons que tout n'est pas également incontestable dans ce qu'on vient de lire, et que si les détails du colloque entre M. de Pancemont et Camille n'offrent rien qui ne soit dans le caractère de l'un et de l'autre, il en est autrement des pleurs de l'époux et de

l'apostrophe de son ami. Nous n'insisterons pas d'ailleurs sur cet épisode, qui ne peut, en aucun cas, obtenir assez d'importance pour changer l'opinion que chacun s'est formée déja sur les interlocuteurs et acteurs mis en scène par l'historien de Saint-Sulpice. Cependant la révolution, assise sur ses premiers triomphes, paraissant affermie dans ses principales conquêtes, et le monarque, réduit à la condescendance par ses nombreuses défaites, faisant entendre des paroles d'union, et promettant sa foi à la liberté constitutionnelle, le *procureur-général de la lanterne* crut devoir répudier son titre, et s'estima heureux d'être rendu aux dispositions naturelles de son ame. « On s'afflige, dit-il, de « voir l'usage de la lanterne devenir trop fréquent... « C'est un grand mal que le peuple se familiarise « avec ces jeux.... Les exécutions du peuple sont « atroces alors qu'il envoie le cordon avec autant de « facilité que le fait Sa Hautesse à ceux qu'elle disgracie. » Il ajouta quelque temps après, dans un nouveau numéro de ses *Révolutions de France et de Brabant* : « Il y a long-temps que j'ai donné ma « démission de procureur-général de la lanterne ; je « pense que cette grande charge, comme la dictature, ne doit durer qu'un jour, et quelquefois « qu'une heure. » Mais l'opiniâtreté inévitable des ennemis de la révolution, ne lui permit pas de s'abuser long-temps sur leur résignation et leur sincérité patriotique. La fuite de Louis XVI et la protestation que ce prince laissa en partant contre tous les actes de l'assemblée nationale, vinrent l'entraîner encore une fois aux provocations violentes contre la cour, et le replacèrent à la tête des plus fougueux démagogues. Au 10 août, Camille seconda puissamment Danton, son ami, dont il devint le secrétaire au ministère de la justice ; sa conduite, au milieu des massacres de septembre, n'est pas encore bien connue. Les uns, et c'est le plus grand nombre, assurent qu'il y prit une part active ; les autres, au contraire, s'étayant des paroles d'indulgence et des cris d'humanité que fit entendre plus tard le rédacteur du *Vieux cordelier*, ne peuvent admettre que l'ami généreux qui arracha l'abbé Legris-Duval au poignard des assassins en ces affreuses journées, que le défenseur d'Arthur Dillon et des cent mille suspects détenus, en 1793 et 1794, ait réellement trempé dans le complot qui remplit de sang et d'horreur les prisons de Paris. Privé, comme les biographes nos devanciers, de documents assez précis pour pouvoir adopter sans légèreté l'une ou l'autre de ces opinions, nous nous bornerons à dire que Camille Desmoulins, redevenu implacable à la suite des imprudences et des perfidies des conseillers du trône, et poussé, surtout par le manifeste et l'approche du duc de Brunswick, à reprendre passagèrement, en face des Prussiens, le caractère terrible que le *procureur général de la lanterne* avait déployé sur les débris fumants de la Bastille, put se considérer encore comme engagé dans une guerre à mort, et accepter avec Danton, la responsabilité d'un épouvantable carnage, au-delà duquel ces puissants révolutionnaires, féroces par circonstance, croyaient apercevoir la délivrance du territoire et le salut de la liberté. Nous ajouterons que cette supposition, dont la vraisemblance nous paraît ressortir et de l'exaltation particulière de Camille, et de l'irritation générale des esprits à cette époque, n'est point ensuite inconciliable, comme on l'a prétendu, avec son retour à la modération et à la clémence, en des temps où la république, ivre, pour ainsi dire, du sang de ses ennemis, lui sembla vouloir trop imiter Saturne, et ne régner que sur des cadavres. Quoiqu'il en soit, les électeurs de Paris lui tinrent compte de ses services révolutionnaires en l'envoyant siéger à la convention avec Danton et Robespierre. Il ne s'y fit point remarquer dans les discussions, ce qu'il faut attribuer à l'éloignement que sa prononciation défectueuse lui inspirait pour la tribune. Il vota la mort du roi, qu'il avait appelé autrefois le plus honnête de son royaume, coupable seulement de cette faiblesse qui vient du rang, de l'éducation et de la naissance, alors que les patriotes les plus ardents accueillaient avec transport les déclarations libérales de Louis XVI, s'empressaient de rendre hommage à ses vertus privées, et n'avaient pas été conduits par la politique tortueuse de la cour, à délaisser la trinité constitutionnelle : la nation, la loi et le roi. Camille, quoique attaché à la Montagne, et dénonciateur de Brissot et du fédéralisme, ne partageait pas la haine des principaux jacobins contre les députés de la Gironde. Il aurait voulu que de part et d'autre on sacrifiât ses ressentiments personnels à la république, et que les amis de la révolution de toutes les nuances, évitassent de s'entredéchirer au profit du royalisme. Ce fut ce vif désir de pacification domestique qui le fit seconder constamment les efforts de Danton pour rapprocher les deux côtés de l'assemblée ; mais la raideur et l'amour-propre de quelques girondins ayant rendu vaines toutes les tentatives de réconciliation et amené la proscription de leur parti, Camille Desmoulins, effrayé de voir multiplier les supplices et tomber sur l'échafaud tant de têtes illustres, sentit revenir sa générosité naturelle, voulut la communiquer au club des Cordeliers dont il était l'un des meneurs, et proposa l'établissement d'un tribunal de clémence. Il parut étrange que les premières invocations à l'humanité sortissent d'une société populaire, composée, à son origine, des jacobins les plus exaltés, et destinée spécialement à hâter le cours du torrent révolutionnaire. Le caractère des hommes qui dirigeaient cette association explique cette contradiction apparente : Camille et Danton étaient alternativement indulgents ou implacables, selon que les circonstances leur permettaient d'écouter, ou qu'elles étouffaient sous des considérations politiques les inspirations de leur ame. Le comité de salut public sembla d'abord ne pas repousser cet appel à la modération, afin d'associer les vieux cordeliers à l'attaque qu'il méditait contre la faction ochlocratique de la commune. Hébert avait reproché à Philippeaux, à Fabre et à Camille d'être d'intelligence avec la disette et la cause qu'il ne venait point de beurre au marché. Mais après la chute des anarchistes, Robespierre se sépara entièrement des dantonistes, et se prononça plus violemment que jamais pour la continuation du système de terreur adopté contre les ennemis et même contre les amis douteux de la république. Camille, qui avait déja donné des preuves de son indépendance en défendant successivement l'abbé Maury et le général Dillon, publiait alors son *Vieux cordelier*, dans le but de propager les idées de modération, et de faire substituer la justice ordinaire à la colère nationale qu'il croyait devoir s'apaiser après tant de sacrifices. Comme il s'est peint tout entier dans cet écrit, comme il y a laissé à la fois les traces de son caractère et de ses doctrines, nous allons en citer quelques extraits qui feront mieux connaître l'homme dont nous nous occupons, que tous les jugements portés sur lui par les biographes : « Je crois « encore aujourd'hui, dit-il, comme je le croyais « au mois de juillet 1789, comme j'osais alors « l'imprimer dans ma *France libre*, pag. 57, que le « gouvernement populaire et la démocratie est la « seule constitution qui convienne à la France et à « tous ceux qui ne sont pas indignes du nom d'hommes. On peut être partagé d'opinion, comme

« l'étaient Cicéron et Brutus, sur les meilleures mesures révolutionnaires, et sur le moyen le plus efficace de sauver la république, sans que Cicéron conclut de ce seul dissentiment que Brutus recevait des guinées de Photin, le premier ministre de Ptolémée... Je crois qu'un représentant n'est pas plus infaillible qu'inviolable.. Je crois que jamais on ne peut ôter à un député le droit de manifester son opinion ; je crois qu'il doit lui être permis de se tromper ; que c'est en considération de ses erreurs que le peuple français a un si grand nombre de représentants, afin que celles des uns puissent être redressées par les autres... Les lois révolutionnaires, comme toutes les lois en général, sont des remèdes nécessairement subordonnés au climat et au tempérament du malade; et les meilleures, administrées hors de saison, peuvent le faire crever... Je persiste à croire que notre liberté, c'est l'inviolabilité des principes de la déclaration des droits ; c'est la fraternité, la sainte égalité, le rappel sur la terre, ou du moins en France, de toutes les vertus patriarchales, c'est la douceur des maximes républicaines, c'est ce *res sacra miser*, ce respect pour le malheur que commande notre sublime constitution ; je crois que la liberté, en un mot, c'est le bonheur; et certes, on ne persuadera à aucun patriote, qui réfléchit tant soit peu, que faire dans mes numéros un portrait enchanteur de la liberté, ce soit conspirer contre la liberté. Je crois en même temps, comme je l'ai professé, que dans un moment de révolution, une politique saine a dû forcer le comité de salut public à jeter un voile sur la statue de la liberté, à ne pas verser tout à la fois sur nous cette corne d'abondance que la déesse tient dans sa main, mais à suspendre l'émission d'une partie de ses bienfaits, afin de nous assurer plus tard la jouissance de tous. Je crois qu'il a été bon de mettre la terreur à l'ordre du jour, et d'user de la recette de l'esprit saint, que *la crainte est le commencement de la sagesse*... Je crois que la liberté n'est pas la misère ; qu'elle ne consiste pas à avoir des habits râpés et percés aux coudes, comme je me rappelle avoir vu Roland et Guadet affecter d'en porter, ni à marcher avec des sabots; je crois, au contraire, qu'une des choses qui distingue le plus les peuples libres des peuples esclaves, c'est qu'il n'y a point de misère, point de baillons, là où existe la liberté; je crois encore, comme je le disais dans les trois dernières lignes de mon histoire des brissotins, que vous avez tant fêtoyés, qu'il n'y a que la république qui puisse tenir à la France la promesse que la monarchie lui avait faite en vain depuis deux cents ans : *la poule au pot pour tout le monde*... Étranger à tous les partis, je n'en veux servir aucun, mais seulement la république qu'on ne sert jamais mieux que par des sacrifices d'amour-propre. » La faux de la mort planant chaque jour sur un plus grand nombre de têtes, l'indignation de Camille suivit la progression rapide de la terreur, et son intervention en faveur des proscrits devint d'autant plus énergique que leurs dangers furent plus pressants. Lorsque la loi du 22 prairial, qu'on peut appeler aussi la loi du comte Merlin, eût rempli les prisons de victimes de la délation, il osa dire, dans un de ses numéros : « Voulez-vous que je reconnaisse la liberté, que je tombe à ses pieds, que je verse tout mon sang pour elle, ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous appelez suspects. » Ce noble dévouement à la cause de l'infortune devait le rendre suspect à son tour, malgré tous ses antécédants et ses immenses services démagogiques. Deux amis de collége, qu'il avait soustraits à la persécution, pressentant le sort qui l'attendait, cherchèrent à l'en préserver en lui conseillant la prudence. « S'il le faut, leur répondit-il, je soufflerai sur Robespierre ; son orgueil intraitable m'est connu depuis long-temps; je renverserai son échafaudage de gloire et de postérité. » Sa femme, présente à cet entretien, appuya la résolution de son mari. « Laissez-le remplir sa mission, dit-elle, il doit sauver son pays. » Et comme elle faisait préparer alors le déjeûné, elle ajouta : « Ceux qui s'y opposent n'auront point de mon chocolat. » Cependant une accusation directe, partie des Jacobins, vint bientôt avertir Camille que ses jours et ceux de Danton étaient réellement menacés. « Quelques jours avant leur perte, dit Vilate, pénétré de douleur, je dînai chez Camille avec sa charmante et vertueuse épouse, sa mère, d'une très belle stature, Danton, sa modeste épouse, un jeune homme d'une belle taille et d'une figure intéressante ; je laissai échapper mes inquiétudes à Camille : je lui fis de fréquentes visites. Vingt fois je l'avertis qu'on voulait le guillotiner. Peu avant son arrestation, je le conjurai de se tenir sur ses gardes. » Mais en dépit de tous les avertissements secrets de l'amitié et des menaces solennelles de leurs ennemis, les vieux cordeliers se crurent invulnérables et négligèrent de veiller à leur sûreté. Ils s'abusaient à la fois, et sur leur influence que les jacobins avaient frappés à mort, dans le parti révolutionnaire, en les faisant considérer comme les chefs de ce qu'ils appelaient la *faction des indulgents*, et sur la puissance de Robespierre, dont les idées et le républicanisme sévère se rapportaient davantage aux sentiments généraux dominants à cette époque dans les masses populaires. Camille fut arrêté dans la nuit du 31 mars 1794, et compris dans l'accusation portée contre Danton, Lacroix, Philippeaux, Hérault-Séchelles et Fabre d'Églantine, désignés comme les derniers partisans du royalisme, et comme ayant conspiré pour un changement de dynastie. On a répété long-temps que sa perte devait être attribuée au ressentiment de Saint-Just, qu'il avait attaqué autrefois dans une lettre au général Vilson, distribuée dans les rues de Paris, et dans laquelle il disait : « à la démarche et au maintient de Saint-Just, on voit qu'il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la république, et qu'il la porte sur ses épaules avec respect comme un saint-sacrement. » Pour donner plus de poids à cette assertion, on ajoutait que le collègue et l'ami de Robespière avait répondu : « Je lui ferai porter la sienne comme un Saint-Denis. » L'auteur anonyme d'une notice sur Camille Desmoulins, insérée dans la 20e livraison de la collection des *Mémoires sur la révolution*, remarque, avec raison, qu'on attribue à Saint-Just, dans cette vive et cruelle répartie, un genre d'esprit qu'il n'avait pas, et que le rédacteur du vieux Cordelier n'avait que trop. Souvenons-nous que Camille était parmi les députés mis en arrestation, celui qui s'était élevé avec le plus de véhémence et de courage contre le système des comités, approuvé par la convention, et nous reconnaîtrons que son opposition, aussi hardie que spirituelle, dut suffire pour appeler la proscription sur sa tête, sans que les haines individuelles s'en mêlassent. En consultant, d'ailleurs, l'acte d'accusation, rédigé et lu par Saint-Just à la tribune, on voit que l'écrivain, sur lequel on a supposé que ce terrible organe du comité de salut public cherche à venger une injure personnelle, est précisément le seul des accusés qu'il ne donne pas pour un citoyen pervers, pour un conspirateur vieilli dans le crime et la haine secrète de la république. « Camille Desmoulins, qui fut d'abord dupe,

« dit-il, fut, comme Philippeaux, un instrument « de Fabre et de Danton, » et il reproche à ce dernier d'avoir été faux ami, d'avoir dit du mal de Desmoulins, de lui avoir prêté des vices honteux, et de l'avoir perdu. Ce n'est pas là le langage d'un homme qui aurait voulu exercer une vengeance particulière contre celui dont il sembla plutôt déplorer le malheur, en l'attribuant à de funestes conseils, surtout quand il pouvait trouver dans les écrits de Camille, tant de moyens de le présenter, aux yeux de ses juges, comme le plus violent des ennemis du gouvernement révolutionnaire. Le mot de Saint-Just, *que Desmoulins manquait de caractère*, fut, du reste, justifié, par ce dernier, en présence de la mort; et l'on vit le défenseur héroïque de Dillon, l'accusateur audacieux des hommes puissants de cette terrible époque, abandonné tout à coup de son courage et ne sachant pas terminer dignement la mission noble et périlleuse dont il s'était chargé. Interrogé sur son age par le président du tribunal, il répondit: « J'ai l'âge du sans-culotte J. C., c'est à dire trente- » trois ans, âge fatal aux révolutionnaires. » Il conserva d'abord assez de calme dans sa défense; mais lorsqu'on voulut le ramener en prison pour y attendre la décision des jurés, il se livra au désespoir et à la fureur. Il fallut employer la force pour lui faire quitter l'audience, et son ame, privée de sa vertueuse énergie, resta jusqu'au dernier moment en proie à la plus violente agitation. Ce fut sous l'empire de l'horreur que lui inspirait la perspective de l'échafaud, et des regrets qu'il éprouvait à se séparer pour toujours d'une famille adorée, qu'il écrivit à sa femme une lettre de six pages, où se peint à chaque ligne l'accablement de l'époux et du père, déchiré dans ses plus tendres affections. nous en citerons les phrases suivantes « On dit que « l'innocence est calme, courageuse. Ah! ma chère « Lucile, ma bien aimée! bien souvent mon inno- « cence est faible comme celle d'un mari, celle « d'un père, celle d'un fils. Si c'était Pitt ou Co- « bourg qui me traitassent si durement; mais mes « collègues? mais Robespierre qui a signé l'ordre « de mon cachot! mais la république, après tout ce « que j'ai fait pour elle! c'est là le prix que je reçois « de tant de vertus et de sacrifices. En entrant ici, « j'ai vu Hérault-Séchelles, Simon, Chaumette, « Antonelle; ils sont moins malheureux..... Adieu, « ma Lucile, ma chère Lucile! je t'en conjure, « ne m'appelle point par tes cris; ils me déchire- « raient au fond du tombeau. Vis pour mon Ho- « race, parle-lui de moi..... Adieu, Horace, An- « nette! Adieu, mon père. Je sens fuir devant moi « le rivage de la vie. Je vois encore Lucile! Je la « vois! mes bras croisés te serrent! mes mains « liées t'embrassent, et ma tête séparée repose sur « toi. Je vais mourir! » Condamné, en effet, à la mort, le 5 avril 1794, comme ayant injurié le système révolutionnaire et voulu rétablir la monarchie, il fut exécuté le lendemain, et s'écria, en apercevant l'instrument du supplice: « Voilà « donc la récompense réservée au premier apôtre « de la liberté! Les monstres qui m'assassinent ne « me survivront pas long-temps. » Son épouse ayant fait quelques tentatives pour le délivrer, fut arrêtée, comprise dans la conspiration dite *des prisons*, et mise à mort peu de temps après. Comme elle n'avait point devant elle l'horrible séparation qui avait fait toute la faiblesse de Camille, faiblesse bien excusable, sans doute, puisqu'elle dérivait des plus doux sentiments de la nature; comme elle voyait, au contraire, dans une mort prompte l'accomplissement des espérances de réunion dont son mari l'avait entretenue à ses derniers instants, elle reçut le coup fatal avec beaucoup plus de fermeté que lui. L'un et l'autre méritèrent, d'ailleurs, d'être cité parmi les victimes honorables de la révolution; et l'écrivain qui s'occupera de retracer les grandes infortunes qui ont signalé nos troubles civils, ne devra point oublier la fin déplorable de Camille Desmoulins et de son épouse, après tant de gages donnés à la cause de la liberté. L'auteur des *Révolutions de France et de Brabant*, s'était cru capable, en 1790, de mourir plus courageusement qu'il ne le fut en 1794. Provoqué en duel à la suite d'un démêlé avec Naudet et Desessarts, comédiens français, il publia cette profession de foi: « On peut « braver la mort pour la liberté, pour la patrie, et » « je me sens la force de passer le cou hors de la « litière, et comme l'orateur romain, de tendre « la gorge au glaive d'Antoine. Je me sens la force « de mourir sur un échafaud avec un sentiment « mêlé de plaisir. Voilà l'espèce de courage que « j'ai reçu, non de la nature, qui frissonne tou- « jours à cet aspect, mais de la philosophie. Être « assassiné par le spadassin qui me provoque, c'est « mourir piqué de la tarentule..... Je crains bien « que le temps ne soit pas loin où les occasions de « périr plus glorieusement et plus utilement ne nous « manqueront pas. » Camille ne prévoyait pas, en traçant ces lignes, dictées par une raison supérieure, qu'au moment fatal la nature pourrait l'emporter sur la philosophie, et le souvenir de sa femme et de ses enfants ébranler son stoïcisme. Quelques jours seulement avant son arrestation, il conservait encore cette confiance trompeuse dans son courage philosophique, et semblait familiarisé avec la mort. « Peureux, dit-il à un de ses anciens maîtres « qui refusait un numéro du *Vieux cordelier*, en « disant: *ça brûle*. Avez-vous oublié ce passage de « l'écriture: *Edamus et bibamus, cras enim moriemur.* » Outre un grand nombre de pamphlets et de journaux, les *Révolutions de France et de Brabant*, commencées en 1789, et le *Vieux cordelier*, en 1794, on a de Camille Desmoulins: 1° *Discours de la lanterne aux Parisiens*, 2° édition, corrigée et augmentée, en France, an 1er (1789), in-8°; 2° *La France libre*, 1789, in-8°; 3° *Satires*, ou *Choix des meilleures pièces de vers qui ont précédé et suivi la révolution*, Paris, an 1er de la liberté, in-8°: l'éditeur promettait un cahier tous les quinze jours, il ne paraît pas qu'il ait tenu parole; 4° *Opuscules de Camille Desmoulins*, Marseille, Strasbourg et Paris, 1790, in-8°; 5° *Histoire des Brissotins*, ou *Fragments de l'histoire secrète de la révolution et des six premiers mois de la république*, 1793, in-8°: cet ouvrage a été traduit en anglais, et a eu deux éditions en 1794.

DESNITZKY (Michel), métropolitain de Pétersbourg, membre du saint-synode et de l'académie russes, né en 1752, mort en 1821, se rendit célèbre par son éloquence, l'onction et la dignité avec laquelle il débitait ses sermons; il a publié ses *Conférences religieuses* en dix volumes, in-8°.

DESNOYERS (Auguste Gaspard Louis Boucher), naquit à Paris en 1779. Il s'adonna avec succès à la gravure, sous les auspices de M. Tardieu, son maître, et fut nommé membre de l'académie des beaux-arts, 4e section, par la fameuse ordonnance Vaublanc, du 21 mars 1816, qui créa des savants selon le ministère. Toutefois, nous devons le reconnaître, M. Desnoyers était digne par ses talents d'entrer à l'académie par une autre porte. C'est à lui qu'on doit les gravures de la belle Jardinière, de la Vierge de Foligno, de la Vierge au rocher et de la Vierge au linge, d'après Raphaël; celle de Bélisaire, d'après M. Gérard; le portrait de Napoléon, d'après le même, et celui du roi de Rome, d'après M. Guérin, dont il a encore reproduit le tableau de Phèdre et Hippolyte

Ces divers ouvrages ont obtenu le plus grand succès.

DESODOARTS (Antoine-Etienne-Nicolas), né à Pont-de-Beauvoisin, en Dauphiné, le 26 décembre 1738. Il entra d'abord chez les jésuites, mais leur suppression eut lieu avant qu'il eût prononcé ses vœux. En 1789, il était prêtre, et avait le titre de vicaire-général d'Embrun, dont il ne paraît pas qu'il ait exercé les fonctions. Il se rendit à Paris vers 1788, et fit paraître quelques ouvrages dans lesquels il professait avec chaleur les principes de la révolution. Arrêté comme prêtre après le 10 août, il se maria, et se lia avec Danton, Robespierre, Collot-d'Herbois et autres jacobins, qu'il accompagnait quelquefois au club. En 1803, Desodoarts fut porté par l'institut sur une liste de candidats destinés à être soumis à la nomination du gouvernement, mais il ne fut pas nommé. Il fut attaqué devant les tribunaux par M. J.-C. Bailleul pour quelques assertions dirigées contre lui dans son *Histoire de la révolution*, mais Desodoarts gagna son procès. Il est mort à Paris le 25 septembre 1820 à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il a publié : 1° *Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline de l'Église, conciliés avec les libertés et franchises de l'église gallicane, lois du royaume, et jurisprudence des tribunaux de France*, 1788, 6 vol. in-8°; les jurisconsultes qui voudraient se perfectionner dans l'étude du droit canon ne trouveraient pas beaucoup de ressources dans cet ouvrage, qui ne manque pas de clarté, mais qui est absolument dépourvu de profondeur; 2° *Andercan et Padmani*, histoire orientale, 1788, 3 vol. in-8°; 3° *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV, par le P. Hénault, continué depuis la mort de Louis XIV, jusqu'à la paix de 1783, 1788-1789, 3 vol. in-8°: 2e édition, continuée jusqu'au traité de Campo-Formio; ce qui renferme une 4e et 5e partie, 1801, 2 vol. in-8°; 3e édition, 1807, 2 vol. in-8°; 4e édition, 1820, in-4°, continuée jusqu'à la rentrée de Louis XVIII en France; tomes IV et V, faisant suite à l'histoire du président Hénault; cet abrégé est utile, il est fidèle; mais on y chercherait vainement les réflexions sages et concises du président Hénault; il porte quelquefois ce titre : *Histoire de France depuis la mort de Louis XIV*, etc.; 4° *Histoire philosophique de la révolution de France depuis la convocation des notables jusqu'à la séparation de la convention*, 1796, 2 vol. in-8°; 4e édition, 1801, 9 vol. in-8°; 5e édit., 1807, 10 vol. in-8°; 6e édit., 1819, 6 vol. in-8°; c'est une compilation de tous les fatras philosophiques de l'auteur, dans lesquels, ne pouvant saisir la piquante originalité de Voltaire, il s'est traîné sur les traces du baron d'Holbach; cet ouvrage n'a eu quelque temps de la vogue que parcequ'il flétrissait plusieurs réputations, et flattait la malignité naturelle au cœur humain; 5° *Révolution de l'Inde pendant le dix-huitième siècle*, ou *Mémoires de Tippoo-Saïb, écrits par lui-même, traduits de la langue indostane*, 1796, 2 volumes in-8°; cet ouvrage apocryphe n'est qu'une composition romanesque dont l'auteur, qui a pris la qualité d'éditeur, n'a pas su mieux imiter le style oriental que déguiser sa propre ignorance. Ces prétendus mémoires remaniés par Desodoarts sont devenus un mauvais roman sous le titre de *Heyder*, etc., *voyez* n° 9; 6° *Histoire de la république française, depuis la séparation de la convention nationale jusqu'à la conclusion de la paix entre la France et l'empereur*, 1798-1800, 3 vol. in-8°; 7° *Louis XV et Louis XVI*, 1799, 6 vol. in 8°; 8° *L'ami du gouvernement*, journal dont il n'a paru qu'un numéro en 1801; l'auteur a aussi rédigé avec Mercier les *Annales patriotiques*; 9° *Heyder, Azéma, Tippoo-Saïb*, histoire orientale, traduite de la langue malabarre, 1802, 3 vol in-12; 11° *Abrégé chronologique de l'histoire de la révolution de France, à l'usage des écoles publiques*, 1802, 3 vol. in-12; 12° *Histoire d'Italie, depuis la chute de la république romaine jusqu'aux premières années du dix-neuvième siècle*, 1802-3, 9 vol. in-8°; dans cet ouvrage, il n'y a, ni recherches profondes, ni aperçus philosophiques comme dans les histoires de Guichardin; c'est le mauvais goût et la prolixité de Gregorio Leti; 13° *De l'institution des sociétés politiques*, ou *Théorie des gouvernements*, 1807, in-8°; 14° *Explication française des monuments inédits de l'antiquité, expliqués par Winkelman*, 1808 et années suivantes, 3 vol. in-4°; 15° *Histoire de France, depuis la naissance de Henri IV jusqu'à la mort de Louis XVI*, 1806-1810, 26 vol. in-12; les deux premiers volumes de l'édition in-4° ont paru. Cette compilation, dont elle fait la continuation, est bien au-dessous de Velly, de Villaret et de Garnier. M. Desodoarts n'est pas à beaucoup près un écrivain sans mérite; sa narration est claire, élégante, et souvent rapide; mais en écrivant l'histoire contemporaine, il aurait dû se montrer fidèle dans l'exposé des faits, et ne pas s'exposer à de fréquents démentis. Quoi qu'il en soit, le sort des ouvrages de M. Desodoarts est irrévocablement fixé. On a pu les lire avec une sorte d'avidité à une époque où les plaies de la révolution n'étaient pas encore cicatrisées, où les haines des partis n'étaient pas bien amorties, où la rapidité des événements politiques et militaires laissait peu de prise à la réflexion; mais aujourd'hui on médite; on ne s'en tient pas à l'écorce des événements, on en approfondit les causes : quand elles ne sont pas fidèlement exposées, quand leurs résultats sont mal appréciés, on relègue l'historien quel que soit le mérite de son style dans la classe des Calprenède et des Scudéry.

DESORGUES (Joseph-Théodore), poëte lyrique, né en 1764, à Aix en Provence, était fils d'un magistrat qui s'était donné la mort, en se précipitant d'une croisée. Desorgues était bossu par devant et par derrière; mais s'il était contre-fait comme Esope et comme Tyrthée, il avait quelque chose de l'esprit malin du fabuliste phrygien et du génie lyrique du poëte grec; extrême en tout, et ne sachant aimer ni haïr avec modération, il se montra chaud partisan de la révolution et se passionna pour la république, qu'il célébra dans ses chants; parmi ses *Hymnes* on distingue celui qu'il adressa à *l'Être suprême*, et qui, sur le même rhythme, mais plus court que celui de Chénier, fut mis en musique par Gossec, et eut l'honneur d'être chanté à la fameuse fête du 20 prairial 1794. Desorgues couchait dans un hamac, et avait rempli sa chambre de magots de la Chine. Malgré l'exagération de ses principes il lança, contre le poëte Écouchard-Lebrun, qui avait fait des vers à la louange d'un *terroriste* forcené, une bonne épigramme imitée du Persan Saadi, et qu'on pourrait adresser à plus d'un poëte de notre temps :

Oui, le fléau le plus funeste
D'une lyre banale obtiendrait les accords;
Si la peste avait des trésors,
Lebrun serait soudain le chantre de la peste.

Mais conséquent avec lui-même, Desorgues, qui avait chanté Bonaparte, général et consul, n'épargna point dans ses sarcasmes Napoléon empereur. Un jour qu'il demandait une glace au café de la Rotonde, on lui en proposait à l'orange et au citron: Non, dit-il, je n'aime pas l'*écorce* (les Corses).

Dénoncé pour ce propos et pour une chanson, dont le refrain était :

Oui, le grand Napoléon,
Est un grand caméléon,

il fut arrêté, conduit à Charenton, et renfermé dans l'hospice des aliénés, où l'on prétend que sa tête acheva de se déranger. Il y mourut le 3 juin 1808, n'ayant que quarante-quatre ans, quoique sa difformité le fit depuis long-temps paraître plus âgé. Il a laissé un frere aîné (Thomas Desorgues), qui s'est ruiné en projets. Parmi ceux qui lui font honneur, il faut citer celui des fosses d'aisances inodores, dont on lui a dérobé le mérite de l'exécution. On a du poëte Desorgues : 1° *Rousseau*, ou *l'Enfance*, poëme suivi des *Transteverins et de poésies lyriques*, 1793, in-8°; 2° *Epître sur l'Italie, suivie de quelques autres poésies relatives au même pays*, 1797, in-8°; on y trouve une piece de vers qui prouve que Desorgues cultivait la langue de Pétrarque; 3° *Chant de guerre contre l'Autriche, précédé des Trois sœurs* (la poésie, la peinture et la musique, dont il célèbre le pouvoir), chœur lyrique, 1799, in-8°; *Le Pouvoir de la poésie* avait déja paru en 1797, in-8°; 4° *Voltaire*, ou *le Pouvoir de la philosophie*, 1799, in-8°; 5° *Les Fêtes du génie, précédées d'autres poésies lyriques*, 1800, in-8°; 6° *Les jeux d'Elbequier* (Aboukir), milienne, 1800, espece de dithyrambe; 7° *Mon conclave, suivi des deux Italies* (la Toscane et la Provence); parmi les pieces imprimées à la suite, on trouve un *Chant funèbre* (tres injurieux) *pour les mânes de Pie VI*; 8° *Chant funèbre en l'honneur des guerriers morts à la bataille de Marengo, précédé d'autres Essais lyriques*, 1800, in-8°; 9° *Hommage à la paix*, avec une comédie intitulée : *Le Pape et le Mufti, ou la Réconciliation des cultes*; il a laissé manuscrits une traduction en vers des *Satires de Juvénal*; *l'Origine de la pédérastie*, poëme en cinq chants, *et Alexandre Borgia* (Alexandre VI, pape). Desorgues avait de la verve, mais il soignait peu ses ouvrages et n'en méditait pas assez les plans. Son poëme des *Transteverins* et son *Hymne à l'Etre suprême* passent pour ses chefs-d'œuvre. C'est par allusion aux écarts de son imagination délirante, patrimoine de sa famille, qu'on l'appelait le poëte *Désordre*.

DESORMEAUX (Joseph-Louis Ripault), historien, né à Orléans le 5 novembre 1724; après y avoir fait ses études chez les jésuites, il vint à Paris, où il se chargea de deux éducations particulieres. L'histoire fut dès lors son occupation exclusive. Il avait écrit la vie du grand Condé. Le petit-fils de ce prince le nomma son bibliothécaire, lui donna la place de prévôt-général de l'infanterie française et étrangere, et lui procura, en 1772, le brevet d'historiographe de la maison de Bourbon. Desormeaux remplit avec zele les devoirs que lui imposait ce nouveau titre. Reçu, en 1771, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, il y lut plusieurs mémoires sur *l'Histoire de France*, dont quelques uns sont imprimés dans les recueils de cette société. Les malheurs de la révolution et ceux de la famille qui l'avait comblé de bienfaits, empoisonnerent ses dernières années, et en hâterent peut-être la fin. Il mourut le 21 mars 1793, deux mois après l'infortuné Louis XVI. On a de lui : 1° Les tomes IX et X de *l'Histoire des Conjurations*, par Duport-Dutertre, in-12; il ne poussa pas plus loin la continuation d'un ouvrage mal conçu et mal commencé; 2° *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne et de Portugal*, Paris, 1758, 5 vol. in-12; cet ouvrage, qui n'est pas sans mérite, n'est point une imitation de l'abrégé du président Hénault, comme on l'a dit dans l'article *Desormeaux* de la *Biographie universelle* : il en diffère par la forme, le cadre et l'étendue. Le rédacteur a peut-être confondu *l'Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne* par Lacombe et Mayer, avec celui de Desormeaux. On lit encore avec intérêt celui-ci, malgré son style un peu prétentieux, l'inexactitude des faits relatifs aux Maures et l'incorrection des noms musulmans. 3° *Histoire du maréchal de Luxembourg, précédée de l'Histoire de la maison de Montmorency*, 1764, 5 volumes in-12; le meilleur ouvrage de l'auteur; 4° *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*, 1766-1768, 4 volumes in-12, trad. en allemand, Potsdam, 1783; 5° *Histoire de la maison de Bourbon*, 1772-1788, 5 vol. in-4°. La révolution empêcha la continuation de cet ouvrage; le tome V finit avec le regne d'Henri III. L'auteur y a rassemblé des matériaux abondants et curieux; mais il manque de critique et de philosophie; il se livre à de trop longues digressions, et se montre plus souvent panégyriste qu'historien.

DESORMERY (Léopold de Bastien), compositeur dramatique, né à Bayon en Lorraine, le 17 décembre 1740; il fit ses premières études musicales à Nancy, fut ensuite attaché au spectacle de Strasbourg comme chanteur, et vint à Paris où il fit quelque temps partie du théâtre de l'Opéra et à la comédie italienne. Il donna des leçons de solfége et de composition, et fut attaché au concert spirituel. Ce fut là qu'il se fit connaître par quelques motets exécutés avec succes; celui qu'il présenta, en 1770, obtint le premier prix. Il donna au théâtre italien, en 1775, *la Fête de village*, opéra-comique; mais il doit principalement sa réputation à deux actes d'opéra qu'il fit représenter sur le théâtre de l'Académie royale de musique : l'un, *Euthyme et Lyris*, obtint vingt-trois représentations en 1776; l'autre, *Myrtil et Lycoris*, très applaudi à la cour en 1777, fut joué quarante-sept fois, jusqu'en 1779, et quatre fois dans la salle des Menus-Plaisirs, après l'incendie de l'Opéra, en 1781. Dans le *Dictionnaire des musiciens*, on a exagéré le succes de ces deux ouvrages, et attribué mal à propos leur disparition du répertoire à la perte des décorations consumées en cette occasion. Desormery avait refait, en 1776, avec Legros, la musique de l'acte d'*Hylas et Eglé*, dans *le Triomphe de l'harmonie*. En 1782, il présenta un opéra d'*Amaryllis*, qui fut refusé. Piqué de ce refus, qu'il attribua au système éternellement despotique de l'administration de l'Opéra, il s'éloigna de la carrière pendant plusieurs années. Il y reparut, en 1807, avec ses *Montagnards écossais*, opéra qu'il avait commencé de composer dès l'âge de dix-huit ans, mais il ne fut pas plus heureux; et quoique sa musique eût été, dit-on, appréciée, la piece fut refusée, ce qui nous paraît douteux, parce-qu'elle était étrangère au genre de l'opéra. Desormery se retira dans les environs de Beauvais, où il est mort vers 1812. — Son fils, J.-B. Desormery, né à Nancy en 1772, et l'un des pianistes distingués de Paris, a publié plusieurs œuvres estimés pour l'instrument qu'il professe.

DESPARD (Edward-Marcus), était le dernier de six fils d'une ancienne famille d'Irlande. Il entra au service à l'âge de 16 ans, et parvint successivement jusqu'au grade de major. Il entra alors dans l'arme du génie, et fit les dernieres campagnes d'Amérique contre les Espagnols. Nommé ingénieur en chef, il rendit d'importants services à l'armée anglaise; fortifia la Jamaïque, s'empara d'un grand nombre de possessions espagnoles, et prit le commandement de l'île de Raton où s'étaient réfugiés tous les aventuriers et contrebandiers depuis leur expulsion de la terre ferme. Il obtint, en 1782, le grade de lieutenant-colonel, avec le com-

mandement général de tous les établissements de la baie de Honduras, s'empara alors du poste de la rivière Noire, et assura ainsi la sécurité de toute la côte. En 1783, il fut nommé colonel, et l'année suivante surintendant des établissements de la baie de Honduras. Il s'attira alors la haine de quelques colons dont les plaintes furent long-temps sans résultats; mais qui, à l'avénement du ministre Grenville, motivèrent son rappel. En 1790, celui-ci demanda vainement, pendant deux ans, des juges ou une liquidation. Aigri par les procédés de l'administration à son égard, il se jeta dans les rangs des Irlandais mécontents, et fut arrêté, en 1798, comme complice de la conspiration d'O'Connor et de Bunes, et subit une longue détention en vertu de la suspension de l'*habeas corpus*. On voulut ensuite lui accorder sa liberté sous caution. Il refusa et demanda encore des juges; enfin on se contenta de sa simple parole. En 1802, il fut arrêté de nouveau, comme chef d'une conspiration ayant pour but d'assassiner le roi, lorsqu'il irait au parlement, le 9 novembre; de s'emparer de la tour, de la banque, et de renverser le gouvernement. Les individus arrêtés avec lui, au nombre de vingt-neuf, étaient ou de simples soldats ou des ouvriers. Tous furent mis en jugement, et sept d'entre eux condamnés à la peine de mort, le 21 février. Le gouvernement anglais, tout en prouvant l'existence de cette conspiration, eut soin de la présenter comme un acte de folie de la part de Despard, parceque les nombreuses révélations qu'il avait obtenues lui firent craindre pour la tranquilité publique, s'il inquiétait tous ceux qui pouvaient avoir pris part à ce complot, dont les ramifications s'étendaient dans toutes les villes manufacturières. On a même insinué que la police française n'y était pas étrangère: car la guerre éclata peu après entre la France et l'Angleterre, et l'acharnement avec lequel les journaux français poursuivirent la mémoire de Despard, a fait présumer que le gouvernement consulaire avait aussi ses motifs pour donner le change au public. Quoiqu'il en soit, Despard monta sur l'échafaud avec le plus grand courage, et déclara au peuple qu'il mourait pour avoir voulu arracher son pays à la tyrannie sous laquelle il gémissait.

DESPAZES (Joseph), né à Bordeaux, vers 1768, vint à Paris pendant la révolution, et chercha d'abord à faire sa cour aux membres du gouvernement. Il publia, en 1796: *Vie privée des membres du directoire*, ou *les puissants tels qu'ils sont*, brochure in-8o, contenant la vie politique, ou plutôt le panégyrique des cinq membres du directoire exécutif, Barras, Rewbell, Laréveillère-Lepeaux, Carnot et Letourneur; ces deux derniers surtout y étaient comblés d'éloges; mais en revanche, Sieyes qui n'avait pas eu assez de voix pour être directeur, y était fort mal traité, par la raison que

Le véritable Amphitryon
Est l'Amphitryon ou l'on dîne.

Il ne paraît pas cependant que ces flagorneries, non plus que celles qu'il adressa au général Bonaparte dans deux *Épîtres*, consignées dans l'*Almanach des Muses*, aient été fructueuses pour Despazes. Il donna ensuite: 1o *Essai sur l'état actuel de la France*, 1797, in-8o; 2o *Épître à Midas sur le bonheur des sots*, Paris, 1799, in-8o. Chénier qui n'aimait pas Despazes, a prétendu que l'auteur gascon s'était chargé lui-même de la réponse; 3o *Les quatre satires* (les arts, les lettres, les mœurs et les partis) ou *la fin du dix-huitième siècle*, avec beaucoup de notes, 1800, in-8o, cinquième édition, 1801, in-8o. Cet ouvrage qui eut beaucoup de succès, et que l'auteur dédia à M. Baour-Lormian, son ami, fit plus d'honneur à son talent qu'à son caractère, et les jugements qu'il y a prononcés n'ont pas tous été confirmés. 4o *Cinquième satire, littéraire, morale et politique*, dédiée à l'abbé Sicard, Paris, 1802, in-8o. Plusieurs pièces de vers dans les divers recueils périodiques. Despazes est mort, vers 1817. Ce poëte avait véritablement le génie de la satire; mais comme il avait attaqué à la fois les artistes, les gens de lettres, les fournisseurs, les parvenus et les factions politiques, il s'était fait une foule d'ennemis qui troublèrent son repos, nuisirent à ses projets de fortune et rendirent son existence malheureuse.

DESPERRIÈRES (Adrien-M.-G. Poissonnier), général français, né le 12 janvier 1763, embrassa dès sa jeunesse le parti des armes. En 1782, il était lieutenant dans le régiment de la Fère. Il fit les deux premières campagnes de la guerre de la révolution, et fut nommé maréchal-de-camp, le 30 juin 1793. Il se trouvait, au commencement d'octobre 1795, comme général de brigade au camp du Trou d'Enfer que la convention nationale appela à son secours, le 13 vendémiaire, contre les sections de Paris, qui refusaient d'obéir au décret par lequel les deux tiers de cette assemblée devaient être admis dans le nouveau corps législatif. Le général Desperrières ne voulant pas être dans la nécessité de verser le sang des Français, feignit d'être malade. De là sa disgrace auprès de Bonaparte qui commanda les troupes conventionnelles dans cette journée. M. Desperrières fut destitué; mais après le 18 brumaire, il se présenta devant Bonaparte, lui offrit ses services, et fut réintégré dans son grade. Il fit avec distinction, sous Moreau, la campagne de 1800, contre l'Autriche, et continua depuis d'être en activité de service. Créé chevalier de Saint-Louis, le 19 juillet 1814, par le Roi, il fut nommé, en août 1816, au commandement du département de la Lozère. En janvier 1825, il fit hommage au Roi, et à chacun des membres de la famille royale d'un exemplaire d'un livre qu'il a composé, sous ce titre: *Vie politique et militaire du général A.-M.-G. Poissonnier Desperrières.*

DESPINASSY (A.-J.-M.), député à l'assemblée législative et à la convention nationale, naquit en Provence, vers 1760. Il embrassa le métier des armes, et se trouvait revêtu du grade de capitaine d'artillerie, lorsque la révolution vint lui fournir l'occasion de manifester les principes démocratiques dont il était imbu. Son ardent patriotisme le fit choisir, en 1791, par les électeurs du Var, pour les représenter à l'assemblée législative. Il y vota constamment avec l'extrême gauche, et fut réélu à la convention. Dans le procès du roi, il rejeta l'appel au peuple et se prononça pour la peine de mort sans sursis. Chargé d'une mission à l'armée des Alpes, il y contracta des liaisons avec le général Brunet, le rendit ainsi suspect à Barras, Saliceti et Fréron, fut arrêté comme traître, et conduit à Paris. Son innocence ayant été reconnue, il fut mis en liberté et passa dès lors dans le parti de la Gironde. Après le 31 mai, il signa la protestation des soixante-treize contre cette journée, et fut décrété d'arrestation. Le 9 thermidor le fit rentrer à la convention, où il reçut une nouvelle mission pour les départements méridionaux. Il étouffa une insurrection religieuse dans l'ancienne province du Gévaudan, dont les habitants peu éclairés suivaient encore aveuglément l'impulsion des prêtres réfractaires. Entré au conseil des cinq cents, en vertu de la réélection des deux tiers conventionnels, il en sortit, le 20 mai 1797, et vécut depuis dans la retraite aux environs de Lyon.

DESPINOY (Hyacinthe-François-Joseph, le comte), grand'croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, grand-officier de la légion d'honneur, lieutenant-général, né à Valenciennes, le 22 mai 1764, entra à seize ans, comme cadet gentilhomme, dans le régiment d'infanterie de Barrois (depuis 91e de ligne), traversa rapidement les grades inférieurs, et fut promu à celui de général de brigade, le 22 juin 1793. Peu de temps après il se rendit à l'armée des Pyrénées-Orientales, auprès du général Dugommier, occupé au siége de Collioure, et y remplit les fonctions de chef d'état-major. Le général espagnol, forcé de se rendre, souscrivit la capitulation que lui dicta le général Despinoy, par laquelle huit mille Espagnols mirent bas les armes, avec la faculté de rentrer dans leur pays, sous la condition qu'un pareil nombre de Français, prisonniers de guerre en Espagne, seraient rendus à la liberté. Le général Despinoy combattit le 1er mai suivant à Boulon, ensuite à Belvet, où il commandait en chef. Chargé de l'honorable mission d'aller présenter à la convention les drapeaux pris sur l'ennemi, par l'armée des Pyrénées-Orientales, il parut à la barre le 3 novembre 1794, et fit hommage à l'assemblée de vingt-six drapeaux; il y reparut douze jours après pour y prononcer l'éloge du général Labarre, et, le 28 du même mois, il y annonça la mort du général Dugommier, tué le 17 à l'affaire de Saint-Sébastien, et proposa, ce qui fut adopté, d'élever un monument à ce brave général. Il retourna à l'armée des Pyrénées-Orientales, et commandait l'avant-garde française, le 28 juillet, lorsqu'il fut attaqué par l'ennemi; mais la paix qui eut lieu presque aussitôt avec l'Espagne, le ramena en France d'où il passa en 1796, sous les ordres du général Bonaparte, en Italie. Successivement commandant de Milan et de la Lombardie autrichienne, il étouffa les germes d'insurrection qui se manifestaient dans cette province, dirigea ensuite les opérations du siége du château de Milan, et obligea le gouverneur à capituler. Il avait reçu le jour même de l'ouverture de la tranchée le brevet de général de division, et fut mis à la retraite le 13 octobre 1796. Le général Despinoy devint, sous le gouvernement consulaire, commandant de Perpignan, puis d'Alexandrie, en Piémont, et enfin de la vingt-septième division militaire qu'il purgea des brigands qui l'infestaient. Membre de la légion d'honneur en 1803, il en était devenu commandant en 1804. Chargé, en 1813, de défendre et d'approvisionner les place et citadelle d'Alexandrie, il remit l'une et l'autre aux troupes autrichiennes, et rentra en France. Créé, en récompense, chevalier de Saint-Louis au mois de juillet, et pourvu, au mois de décembre, du commandement de la ville et de la citadelle de Strasbourg, il cessa ses fonctions au retour de Napoléon, en mars 1815, et les reprit le 13 septembre suivant après la seconde rentrée du Roi. Il passa le 12 octobre de la même année au commandement de la 1re division militaire (Paris), et fut spécialement chargé de surveiller les militaires qui affluaient alors dans la capitale, fonctions dont il s'acquitta avec une sévérité qui lui attira la haine de ses anciens frères d'arme. Il reçut de S. M. le titre de comte le 2 mars 1816, et celui de commandeur de la légion d'honneur le 3 mai suivant. Une ordonnance royale le mit en non activité le 21 janvier 1819; une autre ordonnance du 23 janvier 1821 le nomma commandant de la vingtième division militaire à la résidence de Périgueux; il est passé depuis, avec le même titre, à Nantes (12e division militaire), où il est encore aujourd'hui (1827). Il a publié: 1° *Catheluina, ou les Amis rivaux*, poëme imité d'Ossian, et mis en vers d'après la traduction en prose de Letourneur, Paris, 1801, in-8°; 2° *Ode sur la paix, avec des chœurs, précédée d'observations sur la poésie lyrique des anciens, comparée dans ses effets avec celle des modernes*, 1802, in-8°.

DESPLAS (Jean-Baptiste), médecin vétérinaire, membre de la société royale d'agriculture, de celle de médecine et du juri d'examen d'Alfort, de l'académie de médecine (6 février 1821), est né à Paris, le 30 juillet 1758, et y est mort, le 9 mars 1823. Il a publié: 1° *Mémoire sur la maladie épizootique charbonneuse qui a attaqué les bestiaux de la province du Quercy, en 1786*, inséré dans le tome II des *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, 6 vol. in-8°; 2° Plusieurs articles de médecine, de chirurgie vétérinaire et de maréchalerie, dans les deux éditions du *Cours d'agriculture* publié par M. Déterville, en 1809 et 1821; 3° Conjointement avec plusieurs membres de la société d'agriculture: *Précautions à prendre dans l'usage de l'avoine nouvelle pour la nourriture des chevaux, et moyen de la leur donner sans danger*, an 2 (1794), publié par ordre du gouvernement, et inséré dans plusieurs journaux et ouvrages du temps; 4° *Rapports* (annuels) *faits à la société royale et centrale d'agriculture, dans ses séances publiques, sur les concours pour des mémoires et observations de médecine vétérinaire*, in-8°, inséré dans les mémoires de la société d'agriculture; 5° Conjointement avec M. Huzard père, *Nouveau rapport relatif à la maladie qui affecte les bêtes à cornes*, Luxembourg, 14 fructidor an 4 (31 août 1796), grand in-8°, français et allemand; 6° *Instructions sur les maladies inflammatoires épizootiques, et particulièrement sur celle qui affecte les bêtes à cornes des départements de l'est, d'une partie de l'Allemagne, et des parcs d'approvisionnement de Sambre-et-Meuse, et de Rhin-et-Moselle*, Paris, imprimerie de la république, nivôse an 5 (novembre 1796); *ibidem*, ventôse an 5 (février 1797); Vesoul, messidor an 5 (mai 1797), réimprimé sans titre, sans nom d'auteur et sans date, à Paris, dans la *Feuille du cultivateur*, in-8°; 7° Quelques articles de médecine vétérinaire dans la partie médicale de l'*Encyclopédie méthodique*. Il avait commencé à décrire et fait dessiner quelques instruments pour l'art du *Maréchal ferrant*, pour faire partie de la collection des *Arts et métiers* que devait publier l'institut.

DESPO (N.), veuve d'un capitaine d'Armatolis, née à Souli, a mérité d'avoir son nom inscrit parmi les héroïnes qui, dans ces derniers temps, ont signalé leur courage et leur haine contre les ennemis de leur patrie. Après le massacre des Souliotes, par les Turcs, en 1803, Despo, ayant refusé de fléchir devant les cruels persécuteurs de la Grèce, se retira dans le château de Regniass avec les veuves et les enfants de vingt familles souliotes. Voyant que ce village était attaqué par Joussouf-Pacha et que les barbares en massacraient inhumainement les malheureux habitants, elle fit feu sur les assassins. Malheureusement, le mauvais état de la forteresse ne lui permettait pas, ainsi qu'aux femmes héroïques qui la secondaient, de résister long-temps; mais Despo avait résolu de périr plutôt que d'essuyer l'humiliation et les outrages qui l'attendaient chez les cruels mahométans; ses compagnes qu'elle consulta furent toutes de son avis, et préférèrent la mort à la honte. Alors, sans perdre de temps, Despo se plaça au milieu d'elles, puis s'asseyant sur un caisson rempli de cartouches, elle y mit le feu avec un tison, et toutes ensemble sautent avec la tour. L'histoire a conservé les noms des héroïnes qui périrent avec Despo. Ce furent Tasso (Anastasie), fille de Despo; Nasto (Athanasie), fille de Tasso; Despo (Reine), seconde fille de Despo; Kitzia (Christine), troisième fille

de Despo; Nicolas, fils de Kitzia; Sopho (Sophie), bru de Despo; Kitzo, fils de Sopho; Panagio (Toussainte), seconde bru de Despo; Catero (Catherine), fille de Penagio.

DESPORTES (Charles-Bon-François Boscheron), né à Paris, le 22 juillet 1797, fils du président Charles-Edouard Boscheron-Desportes (*voyez* ce nom), entra dans la carrière de la magistrature, en 1820, par la place de substitut du procureur du Roi, près le tribunal de première instance d'Orléans. Parvenu successivement au rang de premier avocat général à la cour royale de cette même ville, il se distingua dans plusieurs causes importantes, entre autres celles de la liste civile contre la succession Desgraviers. Ce fut sur ses conclusions que fut rendu, en 1823, le célèbre arrêt, qui jugea définitivement cette question en faveur de la couronne. Le ministre de la maison du Roi a fait imprimer le plaidoyer de ce jeune magistrat. L'immense et scandaleuse affaire Roumage, a été également terminée sur ses conclusions. Les fonctions du ministère public n'occupent pas tous ses travaux. Il a été nommé membre de la société royale des sciences, lettres et arts d'Orléans, après avoir été couronné comme auteur de l'éloge de Pothier, dont le sujet avait été mis au concours. Les Annales de cette société contiennent en outre plusieurs morceaux littéraires de lui, qui ont mérité également les honneurs de l'impression.

DESPRADES (Joseph Gabriel), naquit à Limoges, en 1733. Il embrassa l'état ecclésiastique, devint vicaire-général de Die, et fut ensuite nommé instituteur des enfants du comte d'Artois et abbé de la Vernusse. Il est mort à Paris, en juin 1810. Il a publié: 1° *Poëme sur l'électricité*, imprimé dans l'année littéraire du 18 novembre 1763; 2° *Les quatre parties du jour à la ville*, traduction libre de l'abbé Parini, 1776, in-12. Desprades avait aussi entrepris une traduction de l'*Aminte* du Tasse, qui n'a pas été publiée. Il était membre de l'académie de la Rochelle.

DESPREAUX (Jean-Étienne), danseur, chansonnier et auteur dramatique, né à Paris, le 31 août 1748, était fils d'un musicien de l'Opéra. Il y fut reçu danseur surnuméraire, en 1764, ensuite double, de 1766 à 1780, puis seul et double jusqu'en 1781; une blessure qu'il se fit au pied l'obligea alors de demander sa retraite. Pour donner une idée de son talent, il suffit de dire qu'à l'époque où les danseurs ne paraissaient sur le théâtre que le visage masqué, on le prenait quelquefois pour Gardel et pour Vestris le père. Pensionnaire du roi, en 1775, il fut maître des ballets de la cour jusqu'en 1787, et y composa plusieurs divertissements et parodies, dans lesquels les seigneurs de la plus haute volée ne rougissaient pas de jouer avec lui et avec des comédiens de divers théâtres. Despréaux s'était fait une réputation distinguée et une brillante clientelle, comme professeur de danse. Il épousa, en 1787, la célèbre danseuse Guimard (*Voy.* ce nom). En 1792, la ville de Paris ayant confié l'entreprise de l'Opéra à Francœur et à Célérier, Despréaux fut nommé directeur du théâtre et membre du comité d'administration; mais ses fonctions cessèrent, en septembre 1793, lorsque les entrepreneurs, accusés de malversations, furent arrêtés, et les artistes autorisés à se gouverner eux-mêmes. Sous les gouvernements consulaire et impérial, il dirigea toutes les fêtes publiques depuis 1799, jusqu'en 1812. Il devint inspecteur-général de l'Opéra, en 1807, sous la direction de M. Picard, conserva cette place jusqu'en 1815, et fut nommé alors inspecteur-général des spectacles de la cour, professeur de danse et de grâces à l'école royale de musique et de déclamation, et répétiteur des cérémonies de la cour. Veuf de Mlle Guimard, en 1816, il mourut, le 26 mars 1820, à soixante-douze ans. Despréaux ressuscita parmi nous ces réunions de table où de joyeux convives chantaient l'amour, Bacchus et la gloire. Il fut un des premiers fondateurs de la société des *Dîners du Vaudeville* où l'on tirait au sort les mots sur lesquels chaque convive devait s'exercer pour le banquet suivant. Celles qu'il a insérées dans le recueil qui porte ce titre, se distinguent par le naturel, et la franche gaieté, sans pointes, sans jeux de mots, sans prétention au bel esprit. Il en a fait entrer le plus grand nombre dans l'ouvrage qu'il publia depuis: *Mes passe-temps, chansons, suivies de l'art de la danse*, poëme en quatre chants, parodié sur l'*Art poétique* de Boileau-Despreaux, avec des notes, des gravures et des airs notés, Paris, 1806, 2 vol in 8°, deuxième édition, c'est à dire avec un nouveau frontispice, 1809. Cette parodie de l'Art poétique est assez heureuse. L'auteur faisait tant de cas de la danse qu'il regrettait qu'on n'eût pas réservé une place pour les danseurs dans la classe des beaux-arts à l'institut. C'est à tort que plusieurs biographes ont attribué à J.-E. Despréaux, l'ouvrage intitulé: *Louis XVII, etc.*, qui appartient à Simien Despréaux (*Voy.* l'article suivant). Quant au chansonnier, il ne s'occupa ni de politique ni de recherches historiques. Accueilli dans les meilleures sociétés, il y dirigeait les fêtes, y composait des chansons, y jouait des proverbes et y dansait même avec beaucoup de grâce et de noblesse dans un âge déjà avancé. Outre ses *Passe-temps*, on a de lui: 1° *Berlingue* (parodie d'*Ernelinde*), en 5 actes, en prose et en vaudevilles, représentée à Choisy-le-Roi, en 1777 et 1778, in-8° (sans date). Il y jouait le principal rôle de femme, et Mlle Guimard le principal rôle d'homme. Cette parade fit tant de plaisir à Louis XVI, qu'il accorda à l'auteur une pension de 1000 fr. 2° *Momie* (parodie d'*Iphigénie en Tauride*), opéra burlesque en 4 actes, 1778, in-8°; 3° *Romans* (parodie de *Roland*), en 3 actes, en prose et en vaudevilles, représentée à Marly, en 1778 et à Versailles, en 1780, in-8° (sans date); 4° *Médée et Jason* (parodie de la *Médée* de Clément), ballet terrible, orné de danses, soupçons, noirceurs, plaisir, bêtise, horreur, gaieté, trahison, plaisanterie, poison, tabac, poignard, salade, amour, mort, assassinat et feu d'artifice, (anonyme), 1780, in-8°; 5° *Syncope, reine de Mic-Mac* (parodie de l'opéra de *Pénélope*, par Marmontel), en 3 actes, en prose et en vaudevilles, avec 3 gravures, représentée à Versailles et imprimée, en 1786, in-8°. Au théâtre de la Cité (alors d'Henri IV), 6° *Christophe et Pierre-Luc* (parodie de *Castor et Pollux*). Au théâtre du Vaudeville (avec Barré, Chazet et Dieu-la-Foi), 7° *Jenesaiski*, ou *les exaltés de Charenton* (parodie de *Beniowsky*, ou *les exilés au Kamchatka*), 1800. (Avec les dîneurs) 8° *Enfin nous y voilà* (Vaudeville pour la paix de Lunéville), 1801; 9° *La tragédie au Vaudeville, en attendant le Vaudeville à la tragédie*, parade à l'occasion de *Désirée*, tombée à l'Opéra-Comique, 1801; 10° *Après la confession la pénitence*, épilogue à la *tragédie, etc.*, 1801. C'est une réponse à *la confession du Vaudeville*, prologue que les auteurs de *Désirée* avaient ajouté à leur pièce. 11° *La paix dans la Manche* (pour la paix d'Amiens), 1802; 12° *Chronomètre musical*, tableau qui au moyen d'un pendule, détermine la mesure et le mouvement des morceaux de musique, et empêche qu'on ne les dénature par un changement de mouvement. Cet instrument, publié en 1817, a été adopté par l'école royale de musique, et loué par l'académie des beaux arts. Despréaux a laissé manuscrites plusieurs chansons

et parodies pour des fêtes particulières, et une *Chorégraphie, ou moyen de transmettre les pas comme on écrit la musique.* — Despréaux avait eu deux frères : l'aîné, Claude-Jean-François, fut violon à l'Opéra, de 1750 à 1782, et publia des sonates pour clavecin et violon. Ayant été juré du tribunal révolutionnaire, il se tua après la révolution du 9 thermidor (1794), pour éviter le sort des complices de Robespierre. — Le second, Félix entra aussi, en 1767, à l'orchestre de l'Opéra, et au concert-spirituel, en 1768, comme violon, fut, en 1771, accompagnateur de clavecin à l'école de chant, quitta le concert spirituel en 1772, et l'Opéra en 1775, était professeur de piano en 1787, et vivait encore en 1810. On a de lui un recueil intitulé : *Genres de musiques de différents peuples*, arrangés pour le même instrument. Il passait pour excellent compositeur, et il a fait la musique de plusieurs opéras non représentés.

DESPREAUX (Simien), littérateur, né vers 1755, embrassa l'état ecclésiastique, et il était chanoine de Nesle en 1792. Devenu, comme il le dit lui-même, père de famille et disgracié de la fortune, il publia une *Suite des œuvres posthumes de Lafontaine*, Paris, 1798, in-8° de 52 pages, y compris la préface. Cette brochure contient vingt-une fables nouvelles et le conte du *Florentin* que l'éditeur donna comme neuf, quoiqu'on le trouve dans la plupart des éditions de Lafontaine. Les fables ne sont pas sans mérite ; mais quelques expressions modernes donnèrent lieu de douter qu'elles fussent réellement de l'inimitable fabuliste. Despréaux publia une *Apologie* de quatre pages, où il prétendit avoir découvert ces fables dans une édition d'Amsterdam, sous la date de 1726, devenue fort rare, et dont il offrit de montrer l'exemplaire. Il est probable qu'il n'a jamais pu produire cette pièce ; car les incrédules n'ont pas été convaincus. Despréaux devint professeur de lecture et de déclamation vers 1800. On a de lui : 1° *Précis de la vie et éloge funèbre du général Desaix*, 1800 et 1810, in-8° ; 2° *Soirées de Ferney, ou Conférences de Voltaire, recueillies par un ami de ce grand homme*, Paris, 1802, in-8°. Despréaux prononça, le 16 janvier 1803, au muséum moderne, 3° un *Discours sur l'excellence des beaux-arts*, qui, suivant le *Journal des Débats*, fut fort applaudi par une assemblée choisie et nombreuse. Malheureux par son inconduite, sous le gouvernement de Bonaparte, il espéra se relever, depuis la rentrée des Bourbons, en publiant, 4° *Hymnes sacrés et moraux*, 1815, in-12 ; 5° *Annales historiques de la maison de France, contenant les traits les plus remarquables de la vie de Louis XVIII, des princes, etc.*, 1815, in-8° ; 6° *Louis XVII, ouvrage fait sur des arrêtés originaux, des procès-verbaux et les dépositions des témoins oculaires*, 1816, in-12 (faussement attribué à Jean-Etienne Despréaux dans la *Biographie des vivants* et dans celles des *Contemporains* d'Arnault) ; 7° *L'Italiade*, poëme héroï-comique en six chants, par M. S. D., Paris, 1818, in-8°. Mais l'auteur éprouva que les lettres, sans les vertus sociales, n'ont droit aux faveurs et aux récompenses d'aucun gouvernement. Abruti par le vin, Simien Despréaux traînait encore une honteuse et pénible existence en 1819. Il est sans doute mort depuis dans la misère et dans l'oubli.

DESPRÉS (Jean-Baptiste-Denis), littérateur, né à Dijon, le 24 juin 1755, fut secrétaire du commandement de l'intérieur du royaume de 1783 à 1789. Depuis la fin de cette année jusqu'au 10 août 1792, il rédigea, avec Arthur Dillon et le vicomte de Ségur, une feuille piquante contre les jacobins dont elle excita la colère. Détenu, assez long-temps à Saint-Lazare, sous le régime de la terreur, il fut ensuite secrétaire-général du conseil d'agriculture, du commerce et des arts. En 1805, il suivit en Hollande le nouveau roi Louis Bonaparte, qui le fit conseiller-d'état, et il revint en France, l'année suivante, avec le titre de conseiller-général de Hollande, qu'il perdit à la réunion de ce pays à la France. En 1811, M. Després fut nommé membre du conseil de l'université, et il jouit, depuis 18..., du titre de conseiller honoraire. Il a été membre du juri de lecture de l'Opéra depuis mars 1802 jusqu'en mai 1806. La plupart des ouvrages qu'il a composés, ou qu'il a faits représenter seul ou en société, ont paru sans nom d'auteur. Quelques uns sont restés inédits. Il a donné à la comédie italienne (avec Piis et Resnier) deux vaudevilles : *La bonne femme, ou le Phénix*, parodie d'*Alceste*, 1776 ; — *L'opéra de province*, parodie d'*Armide*, 1778 ; — (seul) *L'auteur satirique*, comédie en un acte en vers, d'après un opéra-comique de l'abbé de Voisenon, 1783 ; — *Les deux couvents*, 1792 ; — au théâtre du Vaudeville : *Le calendrier des vieillards*, 1793 ; — *L'alarmiste*, 1793 ; — (avec Ségur jeune), *Nice*, parodie de *Stratonice*, 1793 ; — (avec le même et Deschamps), *Le nouveau magasin des modernes*, 1798 ; — *Le portrait de Fielding*, 1799 ; — (avec Ségur aîné et Deschamps), *Le mameluck à Paris*, 1799 ; — *Molière à Lyon* ; — (avec Barré, Radet, Desfontaines et Deschamps), *Le pari*, 1797 ; — (avec Deschamps), *La succession*, 1796 ; — *Le scellé* ; — *Les deux clefs*, 1804 ; — au théâtre des Variétés-Montansier (avec Ségur aîné) : *Le gondolier, ou la Soirée vénitienne*, opéra-comique, 1800 ; — à l'académie royale de musique (avec Deschamps et Morel) : *Le pavillon du calife*, opéra, musique de Dalayrac, 1804 ; — *Les oratorios de Saül et de la prise de Jéricho*, 1803 et 1805 ; — (avec Deschamps et Ségur), *Les Français au Caire*, opéra non représenté. M. Després a eu part aux *Dîners du Vaudeville*. Alex. Barbier lui attribue une part dans la traduction du *Moine* et de quelques autres romans anglais. Il a fourni à la *Collection des mémoires sur l'art dramatique*, Paris, in-8° : *La vie de Molière*, par Grimarest ; — *Extrait des mémoires de Mlle Guérin, veuve de Molière* ; — *Lettre à mylord *** sur Baron et la demoiselle Lecouvreur*, par Georges Wink (l'abbé Delaunay) ; — *Lettre sur la comédie de l'Imposteur*, 1667 (par Molière) ; — *Mémoires sur Garrick et Macklin*, précédés d'une histoire du théâtre anglais, Paris, 1822, in-8°. Il a donné, dans la *Bibliothèque latine-française*, par M. Jules Pierrot : *Histoire romaine de C. Velleius Paterculus*, avec une traduction française, Paris, 1 vol. en deux parties in-32, 1825. — C'est à tort que la *Biographie des hommes vivants* lui attribue *Le mariage de la valeur*. Ce vaudeville, joué, en 1810, à l'Ambigu Comique, à l'occasion du mariage de Napoléon, est de Després Saint-Clair, qui a donné au même théâtre, en 1811, deux suites à cette pièce, sous ce titre : *L'espoir réalisé*, et *Le jardin d'oliviers*, allégories sur les couches et les relevailles de Marie-Louise.

DESPREZ DE WALMONT (N.), connu aussi sous le seul nom de Walmont qui paraît avoir été celui qu'il portait au théâtre, naquit en 1757, mais on ignore d'où il était et ce qu'il faisait avant la publication de son premier ouvrage, en 1789. Il se trouvait alors à Paris, et il est probable qu'il était déjà comédien et attaché sans doute à quelque théâtre secondaire. En 1791 et 1792, il faisait partie de celui de Molière, sous la direction de M. Boursault-Malherbe. On le voit encore au théâtre de la Gaieté, où il fut successivement acteur, souffleur, secrétaire et régisseur pendant toute la durée de l'entreprise de

Ribié, de 1802 à 1808; il quitta alors la capitale, et alla mourir à Lyon, le 4 mars 1812. On a de lui des comédies, des mélodrames, des vaudevilles, des romans, des chansons et des poésies fugitives. Mais quoique nous citions plusieurs de ses ouvrages dramatiques inconnus aux biographes qui nous ont précédé, nous ne nous flattons pas d'en donner la liste complète. 1° *Le souper d'Henri IV*, ou *le Laboureur devenu gentilhomme*, fait historique en un acte, en prose, représenté sur le théâtre de Monsieur, en 1789, et imprimé la même année, et non pas en 1790, comme l'a dit, dans la *Biographie universelle*, M. Beuchot, qui, n'ayant pas la pièce sous les yeux, a cru que Desprez-Walmont avait eu pour collaborateur Bouillier, auteur primitif du *Laboureur devenu gentilhomme*, opéra en un acte, imprimé en 1771. Quoique Desprez-Walmont, dans la préface de sa pièce, dise formellement que l'auteur de l'opéra, qu'il ne connaissait que de réputation, l'a seulement autorisé à en faire une comédie, il a mis son nom après celui de Bouillier sur le frontispice et au bas d'une dédicace aux *Bons Français*: la pièce, ainsi arrangée, eut beaucoup de succès. Au théâtre Montansier (avec Duverger), 2° *L'ami des mœurs*, comédie en deux actes en vers, 1790; 3° *Les bons amis*, comédie en trois actes en prose, refusée au théâtre de Monsieur, et jouée au théâtre de Molière, 1791; à l'Ambigu-Comique: 4° *Les abus de la presse*, ou *les dangers de la calomnie*, drame en trois actes en prose, 1797; 5° *La petite Marie*, ou *la Bouquetière du Palais-Royal*, vaudeville en un acte, 1797; 6° *Epître au peuple français*, 1798, in-8°, qui, pour le mérite et le fond, n'est pas comparable à l'*Epître au peuple* de Thomas; 7° *L'enfant de trente six pères*, roman sérieux, comique et moral, 1801, 3 vol. in-12. Ce roman, publié sous le nom pseudonyme de D*** A***, bien que tout concoure à prouver que Desprez-Walmont en est le seul auteur, se fit remarquer par un grand fond de gaieté, à une époque où l'on était inondé de romans tristes et noirs. 8° *Epître au jockey de Fréron*, suivie d'un *Conseil à ma tante*, 1803, in-8°. C'est une satire anodine contre le caustique Geoffroy.

DESPREZ (François-Alexandre), né à Amiens, département de la Somme, le 22 novembre 1778. Lieutenant-général des armées du roi, grand-officier de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Le général Desprez fut un des plus brillants élèves de l'école polytechnique, de cette école si justement célèbre qui, dans les sciences et dans les arts, dans l'administration et dans l'armée, a fourni à la France tant d'hommes supérieurs. Entré au service en qualité de sous-lieutenant du génie, le 22 décembre 1801, il était chef de bataillon en 1808, dans un temps où l'avancement le plus rapide était toujours le prix de services honorables. Son mérite le fit bientôt distinguer dans une arme où les bons officiers étaient nombreux, et en 1809 il passa aide-de-camp de Joseph Napoléon, alors roi d'Espagne. Cette destination, qui semblait devoir l'éloigner du théâtre de la guerre, ne l'empêcha pas de se trouver à toutes les affaires glorieuses de la péninsule, et de faire à la grande armée les campagnes de 1812 et de 1813. Rentré au service de France en 1813, en qualité de colonel du génie, il fut fait maréchal-de-camp en 1814, et successivement chef d'état-major de la garde nationale, commandant de l'école d'application du corps royal d'état-major, et chef d'état-major du 4e corps, lors de la dernière guerre d'Espagne. Aucun des militaires, qui faisaient partie de cette armée, n'ignore la part que le général Desprez a prise à tout ce qui s'y s'est fait d'utile et d'honorable. A l'époque du sacre, le grade de lieutenant-général fut le prix des services du général Desprez, et une ordonnance du Roi le maintint dans le commandement de l'école d'état-major, qu'il dirige depuis sa création, et qui lui doit tous les éléments de prospérité qu'elle renferme. S'il a parcouru rapidement une carrière dont il est réservé à si peu d'officiers d'atteindre le but, il faut convenir du moins que cette fois la fortune n'a pas été aveugle, et qu'elle ne pouvait pas mieux placer ses faveurs. Au caractère le plus noble le général Desprez joint l'esprit le plus distingué. On a lieu de s'étonner qu'un homme qui, depuis sa plus grande jeunesse, a passé sa vie dans l'agitation des camps, ait trouvé le temps de se livrer avec autant de fruit aux études les plus variées et les plus étendues, et nous ne craignons pas d'avancer que peu d'officiers, dans l'armée française, possèdent à un si haut degré toutes les connaissances qui constituent la science de la guerre. Ce lieutenant-général vient d'être remplacé dans le commandement de l'école d'application d'état-major, par le maréchal-de-camp d'artillerie, marquis d'Hautpoult, et a été nommé président du comité consultatif du corps royal d'état-major, emploi créé en faveur de ce lieutenant général.

DESPREZ (Claude-Aimé), naquit à Saint-Germain-en-Laye, le 5 avril 1783. Il jouait la comédie, à l'Ambigu-Comique, vers 1810, sous le nom de *Saint-Clair*. Plus tard il entra à la trésorerie, et fut nommé, à la restauration, officier dans la 5e légion de la garde nationale. Il est mort à Herbelay près Pontoise, le 26 avril 1824, chez son frère, curé d'Herbelay, chez lequel il s'était retiré. Outre des couplets de circonstance, Desprez a fait insérer plusieurs chansons dans les *Soupers de Momus*. Voici la liste de ses ouvrages dramatiques: 1° *Le foyer*, ou *le Couplet d'annonce*, vaudeville, en société avec Varez; 2° *Kiskis*, parodie de *Tékéli*, avec Brazier et Varez; 3° *Le mariage de la valeur*, vaudeville; 4° *L'Espoir réalisé*, vaudeville; 5° *Le Jardin d'oiseliers*, vaudeville; 6° *Le mariage sous d'heureux auspices*, vaudeville à l'occasion du mariage du duc de Berri, 1816, avec de Ferriere; 7° *Marguerite de Strafford*, ou *le Retour à la royauté*, mélodrame, avec le même, 1816; 8° *Retournons à Paris*, vaudeville, avec Varez, 1817; 9° *Grégoire à Tunis*, vaudeville, avec de Ferriere; 10° *Monsieur de la Hure*, vaudeville; 11° *L'homme à tout*, vaudeville avec un anonyme; 12° *Les épaulettes de grenadier*, vaudeville, avec Edmond; 13° *Paris, le 29 septembre 1820*, impromptu à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux, avec Edmond, Crosnier et Emile de Piogette; 14° *Le bouffon dans l'embarras*, vaudeville, avec de Ferriere; 15° *Les Ermites*, vaudeville, avec Edmond et de Rougemont, 1821; 16° *Le protégé de tout le monde*, vaudeville, avec J. Dusaulchoy, 1822; 17° *Le mariage à la turque*, vaudeville avec un anonyme, 1823; 18° *Malbrouck*, folie-vaudeville; 19° *La grotte de Fingal*, ou *le Soldat mystérieux*.

DESPREZ (Louis-Jean), peintre et architecte, naquit à Lyon vers 1740. Après s'être fait connaître avantageusement à Paris, il se rendit à Rome, où il travailla au *Voyage pittoresque de Naples*, que publiait l'abbé de Saint-Non. C'est là que Gustave III, roi de Suède, ayant eu occasion d'apprécier ses talents, l'engagea à le suivre en Suède, où, pour son premier début, il peignit les décorations de l'opéra national de Gustave Vasa. Il fit ensuite le plan d'un château que le roi voulait faire construire à Haga, près de Stockholm, mais dont on n'a jeté que les fondations, l'assassinat de Gustave ayant empêché la continuation de ce magnifique ouvrage, qui aurait fait le plus grand honneur à Desprez. Celui-ci profita alors de la guerre qui éclata, en 1783, en-

...re la Suède et la Russie, pour peindre plusieurs tableaux de batailles dont le principal représente celle de Suenskund. Il fit plus tard un voyage à Londres, où ses dessins obtinrent un grand succès. Il revint ensuite à Stockholm, où il continua à s'occuper de peinture et d'architecture, formant des élèves distingués dans les deux genres, et contribuant, autant par ses productions que par ses préceptes, à répandre le goût des beaux arts dans cette contrée. On s'accorde à vanter, dans ces tableaux, une imagination riche et brillante, une manière grande et large, mais on lui reproche un défaut de correction et de fini. On lui doit aussi quelques carricatures piquantes et des dessins de costumes du Nord, qui ont été gravés à Stockholm, par Elie Martin. Desprez est mort dans cette ville, en 1804.

DESPUIG Y-DANETO (don ANTONIO), cardinal, né à Palma, dans l'île de Mayorque, le 31 mars 1745, appartenait à une famille alliée aux anciens rois d'Aragon. Ses études terminées à l'université de sa patrie, il y fut pourvu d'un canonicat à la cathédrale. Il voyagea ensuite par ordre de sa cour, en France, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, pour connaître les villes et les lieux où s'étaient tenus les plus célèbres conciles d'Occident. Arrivé à Rome, le 12 octobre 1778, il y fit remarquer les talents et les qualités qui ont honoré sa vie publique et privée. Après avoir visité la Calabre, la Sicile, Malte et Venise, il revint à Rome, le 2 mai 1785, avec le titre d'auditeur de *rota* pour le royaume d'Aragon. Nommé par Charles IV, en 1791, évêque d'Orihuela, il fut intronisé, le 30 mars 1792; mais Pie VI le transféra, le 1er juin 1795, à l'archevêché de Valence, et en 1796 à celui de Séville. Ce prélat se trouvait à Madrid, lorsqu'il prit part à une intrigue de cour qui lui valut une disgrace: le prince de la Paix ayant été dénoncé à l'inquisition comme athée, parceque, depuis huit ans, il n'avait point approché des sacrements, et qu'il passait pour avoir deux femmes, le cardinal Lorenzana, grand inquisiteur, craignant de déplaire à ses souverains, n'osa poursuivre leur favori. En vain Despuig, secondé par l'évêque d'Avila, don Rafaël de Musquiz, confesseur de la reine, pressa le timide cardinal de décréter l'arrestation du ministre tout puissant, sauf à prouver ensuite au roi les griefs dont il était accusé. L'archevêque de Séville écrivit alors en cour de Rome, et obtint une lettre du pape, portant injonction au grand inquisiteur de poursuivre le prince de la Paix. Cette correspondance fut interceptée par Bonaparte, qui n'était encore que général de l'armée d'Italie. Il l'adressa, sous le couvert du général Pérignon, ambassadeur à Madrid, au ministre espagnol, afin de l'affermir dans les intérêts de la France. Le favori voulant éloigner les trois prélats qui avaient cherché à le perdre, leur fit expédier, le 14 mars 1797, une commission qui les envoyait à Rome, pour faire au pape des compliments de condoléance sur l'entrée de l'armée française dans les états romains. Despuig y resta jusqu'à l'expulsion de Pie VI qu'il rejoignit bientôt à Sienne, mais après le départ du pape pour la France, il revint en Espagne, en 1798, et fut fait conseiller-d'état. En janvier 1799, il fut nommé président d'une commission temporaire, chargée d'aplanir les obstacles qui s'opposaient à la vente des biens des hospices, des jésuites, des fondations pieuses, des substitutions, etc. Au mois de juin, il se démit de l'archevêché de Séville, et reçut en dédommagement plusieurs riches bénéfices, mais non pas le patriarchat d'Antioche (comme l'a dit la *Biographie étrangère* d'Eymery). Il assista peu après, comme ministre d'Espagne, au concile tenu à Venise, pour l'élection de Pie VII, dont il précéda l'entrée dans Rome, en 1800. Enfin, le 11 juillet 1803, il fut créé cardinal-prêtre, au titre de Saint Caliste, archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure, propréfet de la congrégation des évêques, de celle de la discipline des réguliers, etc., et ensuite protecteur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dont il était grand'croix. Il retourna à Madrid où il avait conservé sa place au conseil d'état, et visita Mayorque sa patrie où il fut nommé directeur de la société économique. Il revint à Rome, en 1807, servit Pie VII avec zèle, et fut élu par ce pontife, pro-vicaire de Rome. Forcé de le suivre à Paris, en 1810, il y resta prisonnier jusqu'à la fin de 1812. il obtint alors la permission d'aller aux bains de Lucques, où il mourut, le 30 mai 1813.

DESRENAUDES (MARTIAL BORGE), naquit le 7 janvier 1750, dans le Limousin, et embrassa l'état ecclésiastique. Il n'était encore que sous-diacre lorsqu'il prononça, dans la cathédrale de Tulle, l'*Oraison funèbre de Louis XV*, Tulle, 1774, in-8°. Il devint ensuite grand-vicaire de l'évêque d'Autun, et remplit les fonctions de sous-diacre à la messe que ce prélat célébra pour la fédération de 1790. En 1795, il se présenta à la barre de la convention, et obtint le rappel de M. de Talleyrand, qui, devenu ministre, l'employa au ministère des relations extérieures. Après le 18 brumaire, Desrenaudes fit partie du tribunat, et s'opposa à l'établissement des tribunaux spéciaux, au projet sur la dette viagère, et à divers articles du code civil. Cette résistance le fit comprendre dans l'élimination du premier cinquième en 1802. Toutefois il fut successivement revêtu des fonctions de garde des archives de la bibliothèque historique du conseil-d'état, de conseiller titulaire de l'université et de censeur impérial, emplois qu'il exerça encore quelque temps après la restauration. Quelque dégradées que soient aujourd'hui les fonctions de censeur, on peut dire que Desrenaudes les honora en se considérant comme l'avocat des auteurs et des journalistes auprès du pouvoir. Il est mort le 8 juin 1825. On lui doit: 1° *Vie de Julius Agricola*, traduite de Tacite avec le texte latin en regard, 1797, in-12; 2° l'article *Girondins*, dans les *Mémoires de l'abbé Georgel*. Enfin il a revu la *Campagne du duc de Brunswick contre les Français en* 1792, traduite de l'allemand d'un officier prussien, 1795, in-8°.

DESROCHES (JEAN), écrivain belge, fut d'abord membre de la commission des études établie dans les Pays-Bas par le gouvernement autrichien. En 1769, il fut agrégé à la société littéraire de Bruxelles, formée sous les auspices du comte de Cobenzl, gouverneur pour l'Autriche. En 1776, cette société fut érigée en académie impériale et royale, et Desroches en fut nommé secrétaire perpétuel, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée à la fin du dernier siècle. On a de lui, outre trois mémoires académiques relatifs à l'histoire de la Belgique dans le moyen âge, et dont l'un, qui traite de la topographie des Pays-Bas, a été couronné par l'académie de Bruxelles, les ouvrages suivants: 1° *Epitome historiæ belgicæ, in usum scholarum*, Bruxelles, 1783, 2 vol. in-12; 2° *Histoire ancienne des Pays-Bas autrichiens*, Anvers, 1787, in-4°; *idem*, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage ne s'étend que jusqu'au temps de Jules César. Desroches avait l'intention d'y donner une suite, mais la mort le surprit avant qu'il eût coordonné ses matériaux. On lui doit encore trois mémoires insérés dans le tome Ier de la *Collection de l'académie de Bruxelles*; ils sont intitulés: *Examen de la question: Si la langue des Etrusques a du rapport avec celle des peuples belgiques?* l'auteur s'y prononce pour la négative; — *Explication d'une lettre de saint Boniface* (où se trouvent quelques mots saxons) *et Réflexions sur l'ancienne*

poésie des peuples belgiques; — *Nouvelles Recherches sur l'imprimerie, dans lesquelles on fait voir que la première idée en est due à des Brabançons*. Ce mémoire est extrêmement curieux. Desroches y cite un titre de 1442 où les imprimeurs (*prenters*) sont mentionnés comme faisant à Anvers un corps de métier. Il cite aussi une chronique manuscrite, en vers flamands, écrite de 1312 à 1350, qui parle de l'imprimerie, et qui en attribue l'invention à un Hollandais nommé Louis de Waelbeke. Enfin il prétend qu'en 1340 on se servait dans les écoles de Bruxelles de *Donats* imprimés et gravés sur bois. Ce mémoire a été réfuté dans l'*Esprit des journaux* de 1779, et dans un écrit publié, en 1816, à Bruxelles par M. Van Lennep.

DESROCHES (Marie-Jeanne Bouguyan, dame), née à Saint-Malo, en 1776, nièce d'Haumont officier invalide, qui dédia un recueil de fables à Bonaparte, premier consul. Elle devint orpheline dès son enfance, et fut élevée par une tante qui soigna son éducation. Sensible aux charmes de la poésie, même avant d'en connaître les règles, elle fut bientôt en état de la cultiver avec succès; elle a surtout réussi dans le genre de l'élégie; elle donna dans l'*Almanach des Muses* et autres recueils du même genre diverses pièces de vers qui méritaient d'être réunies, et dont elle se proposait de publier un choix lorsqu'elle mourut à Paris, en 1811, à l'âge de trente-cinq ans. Parmi ses opuscules, nous nous bornerons à citer une idylle, *La Jeune Mère*, remarquable par des sentiments nobles et délicats exprimés en beaux vers. Ses œuvres ont été publiées par A. Coupé de Saint-Donat, Paris, 1822.

DESROTOURS (Noel-François-Mathieu Angot), né à Falaise, le 23 mars 1739, était, avant la révolution, premier commis de l'administration des monnaies, et fut depuis adjoint au comité des monnaies de l'assemblée constituante où ses lumières furent alors d'un grand secours. Incarcéré, en 1793, à Alençon, il faillit l'être encore en 1799, en exécution de la loi des otages. Sous le consulat, il fut rappelé à Paris pour donner son avis sur la refonte générale des monnaies; mais il ne put, à cause de son grand âge, accepter de fonctions dans l'administration. Il retourna en Normandie où il est mort en juin 1821. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Almanach des monnaies*, 1784 à 1789, 6 vol. in-12; 2° *Observations sur la déclaration du 30 octobre et l'augmentation progressive du prix des matières d'or et d'argent, depuis le 1er janvier 1726 jusqu'en février 1787*, 1787, in-4° et in-8°; 3° *Notice des principaux règlements publiés en Angleterre concernant les pauvres*, etc., Londres et Paris, 1788, in-8°; 4° *Réponse à une critique de l'art du monnoyage*, etc., 1789, in-12; ces trois derniers ouvrages ont également paru dans l'*Encyclopédie méthodique*; 5° *Observations sur la question de savoir s'il convient de fixer invariablement le titre des métaux monnayés*, etc., juin 1790, in-8°; 6° *Réponse très sommaire aux observations de M. Clavière sur le projet d'une refonte générale des monnaies*; *Observations sur la lettre de M. Clavière au comité des monnaies, et sur celle de M. Baux à M. Clavière*, 1790, in-8°; 7° *Résumé des rapports du comité des monnaies*, 1790, in-8°; 8° *Analyse de l'ouvrage de M. de Mirabeau sur la constitution monnétaire*, janvier 1791, in-8°; 9° *Observations sur le mémoire de la commission des monnaies relatif à la refonte générale des monnoies et aux nouvelles empreintes*, novembre 1792, in-8°; 10° *Observations sur nos nouvelles monnaies de cuivre*, vendémiaire an 5, in-8°; 11° *Observations sur la résolution prise par le conseil de cinq-cents, dans la séance du 22 vendémiaire an 5, portant fixation des retenues à faire pour les frais de fabrication des monnaies*, brumaire an 5; 12° *Quelques réflexions sur les motifs auxquels on attribue la rareté du numéraire*, etc., etc., 1797, in-8°; 13° *Observations sur l'essai des monnaies du citoyen L. Basterrèche, suivies d'autres considérations générales sur les monnaies par Mongez*, 1801, in-8°.

DESROYS ( ), auteur dramatique dont nous ignorons les prénoms, la patrie, ainsi que la date de la mort, nous a paru mériter une mention dans cette Biographie, non par ses ouvrages, mais par ses ridicules et ses extravagances. Auteur d'une tragédie intitulée *le Dernier des Romains*, et d'une comédie, *l'Anti-Philosophe*, refusées par les comédiens français, et voulant sans doute que le public connût au moins le titre de ses pièces, il fit afficher dans Paris, le 3 avril 1802, un placard ainsi conçu : *Aux comédiens français*. « Je vous écris « ceci pour votre intérêt. Le refus qu'a essuyé ma « tragédie du *Dernier des Romains* vous fait déjà peu « d'honneur; mais si ma comédie de *l'Anti-Philosophe* éprouvait le même sort, la postérité ne vous « le pardonnerait jamais. Pris en particulier, vous « entendez raison; mais en corps, vous m'offrez une « résistance d'inertie insurmontable. Cependant mes « ressources s'épuisent; je vois s'avancer à grands « pas mon odieuse ennemie, la famine, que je « crains souverainement; elle me chasse de la capitale, et mes rivaux vont rester maîtres du champ « de bataille. Jusqu'à quand priverez-vous mes concitoyens des jouissances que je leur ai préparées « par tant de veilles? jusqu'à quand me priverez-vous de ma gloire? Je ne sais si vous me déifierez « après ma mort; mais vous me crucifiez pendant « ma vie. » Le lendemain, par une nouvelle affiche, il demanda pardon de son extravagance. « C'est un « accès de délire, disait-il, que ma qualité de « poëte peut seule rendre excusable. » Quelques jours après, il fit annoncer, par des affiches et dans les journaux, une lecture publique de sa tragédie, pour le 12 avril, à 3 francs le billet, dans la salle de la rue Cléry, en attendant celle de *L'Anti-Philosophe*. On prétend qu'il y avait ce vers dans la tragédie :

Fort d'une force de cinquante-deux mille hommes.

(Il s'agit d'un général qui s'avance contre son rival). Et l'on cite encore ces deux vers de sa comédie :

Marinette, as-tu vu ce diable de notaire?
Qu'a-t-il dit?....
— Il m'a dit que vous vous alliez faire....

La lecture n'eut pas lieu, soit par le manque de spectateurs, soit par suite de quelque défense. Déconcerté par ses disgraces, Desroys reprit bientôt courage, et publia, à la fin de juillet 1802, ses *Nouvelles œuvres poétiques*, contenant quatre épîtres et une préface où il se plaignait amèrement de Grandmesnil qui avait refusé ses pièces, et des journalistes qui s'étaient moqués de lui. Voici quelques vers de sa dernière épître :

Hélas! j'ai mérité la corde;
Obtenez-moi miséricorde;
Rendez-moi mon juge indulgent,
Et je recevrai votre argent
Pour reconnaître ce service.
Mais l'on apprête mon supplice,
Et plus d'un insolent bourreau
Déjà se met à son bureau.

Ce pauvre Desroys doit être mort depuis dans la misère et dans l'oubli, ou peut-être dans quelque hospice d'aliénés.

DESSAIX (Joseph-Marie, le comte), lieutenant-général, né à Thonon, en Savoie, le 24 septembre 1764. Fils d'un médecin estimé, le jeune Dessaix prit à Turin le grade de docteur en médecine, et vint à Paris se perfectionner dans son art. Mais la révolution lui ouvrit bientôt une nouvelle carrière. Il entra, le 12 juillet 1789, comme volontaire dans la garde nationale parisienne. Il retourna dans son pays natal en 1791, et y organisa, en 1792, la légion allobroge, dans laquelle il fut capitaine. Il commandait dans Paris un détachement de cette légion à la fatale journée du 10 août 1792, et parvint à sauver la vie d'un grand nombre de Suisses dont la plupart s'enrolèrent dans les Allobroges. Le 22 septembre suivant Dessaix pénétra avec nos troupes en Savoie. Arrivé à Montmeillant, il reçut l'ordre du général Rossi de se porter sur la route d'Aiguebelle pour reconnaître la position de l'ennemi et surveiller ses mouvements. Il exécuta ponctuellement cet ordre, et d'Aiguebelle il s'avança dans la Maurienne jusqu'à Sollières sans pouvoir atteindre les troupes sardes qui se retiraient en toute hâte. Cependant l'arrière-garde ennemie ayant fait mine de vouloir se défendre dans Lans-le-Bourg, Dessaix se porta rapidement sur cette ville, et y entra au galop avec vingt-cinq cavaliers, après avoir affronté le feu des Piémontais dont une partie se sauva par les ravins en traversant la rivière à la nage, et l'autre déposa les armes. Un grand nombre d'équipages, de voitures, de munitions de toute espèce tombèrent en son pouvoir. Dessaix poursuivit l'ennemi par la route tortueuse et pénible du Mont-Cenis; déja il était parvenu au sommet sourcilleux de cette montagne, lorsque le général lui fit dire de rétrograder. Il n'obéit qu'à regret à cet ordre, parceque la terreur étant parmi les troupes piémontaises, il eût été facile, sans éprouver de grandes pertes, de s'emparer de tout le plateau du Mont-Cenis, ce qui eût été d'un avantage incalculable pour le succes de la campagne suivante. L'intrépidité et les talents que le capitaine Dessaix déploya dans cette expédition reçurent leur récompense; il fut élevé au grade de chef de bataillon. Appelé en cette qualité à se réunir aux troupes que la convention dirigeait contre les Marseillais qui accouraient au secours des Lyonnais insurgés, il se mit à la tête de l'avant-garde, vainquit et dispersa les rebelles et s'empara successivement d'Avignon, de Cadenet, de Lambesc et d'Aix. Nommé chef de brigade, le 17 août 1793, il entra quelques jours après à Marseille, et s'honora par son humanité autant que par son courage. Une blessure qu'il avait reçue à la poitrine en combattant sur les bords de la Seigne, était encore ouverte, lorsqu'il alla, en 1793, avec sa légion au siége de Toulon, où il se couvrit de gloire. Il refusa alors le grade de général de brigade qui lui fut offert par le général en chef de l'armée du siége, et par les commissaires de la convention nationale. En 1794, Dessaix fit partie de l'armée des Pyrénées. Avec seize cents hommes, trois pièces de canon et un obusier il défit devant Oms huit mille Espagnols. Commandant l'avant-garde de la division Augereau, il mena battant les avant-postes ennemis, en s'avançant sur Saint-Laurent de la Mouga, et contribua par l'adresse et la célérité de son mouvement à la prise de ce poste important. Lors de la bataille qui se livra sous les murs de cette place que les Espagnols tentèrent en vain de reprendre, Dessaix qui venait de rallier un bataillon de l'Arriège, et reconnaître la position des Espagnols, se porta sur leurs derrières en débordant leur gauche. Cette manœuvre hardie répandit la terreur dans les rangs de l'ennemi et décida la victoire. Il commandait, peu de temps après, l'avant-garde de la division du Mont-Libre, lorsque cerné par quatre mille hommes qui marchaient fièrement l'arme au bras sur une redoute qui défendait les approches de Belver, il sortit de ses retranchements à la tête d'un bataillon allobroge et de quatre compagnies du bataillon le *Vengeur*, fit croiser la baïonnette, se précipita au pas de charge sur l'ennemi, qui dans sa déroute abandonna sept cents prisonniers. Le 26 septembre, avec trois cents hommes seulement, il arrêta quinze cents Espagnols qui voulaient pénétrer dans la Cerdagne, leur tua beaucoup de monde, et les poursuivit jusqu'au-delà de Montreillard. Après le traité de paix conclu à Bâle, le colonel Dessaix reçut l'ordre de se rendre à l'armée d'Italie, où il servit encore dans la division Augereau dont il fit l'avant-garde. En janvier 1796, il emporta de vive force à Saint-Jean en Piémont, les redoutes que l'élite des troupes du roi de Sardaigne défendait, mais dans l'impétuosité de cette attaque il reçut un coup de baïonnette à la tête. Cet accident n'arrêta pas néanmoins son ardeur. Après avoir bandé sa plaie il débusqua l'ennemi de toutes ses positions, le harcela jusqu'à onze heures du soir, lui enleva trois pièces de campagne et lui fit plusieurs officiers prisonniers qu'il arracha à la fureur des soldats que la provocation de ces officiers avaient exaspérés. Le 11 mai, après une marche forcée de nuit, arrivant avec son régiment devant Lodi, il fut chargé de soutenir l'avant-garde, composée de huit compagnies de grenadiers et de carabiniers aux ordres du chef de bataillon Dupas. Dessaix s'avança aussitôt en colonne serrée, passa le pont au pas de charge au moment où les grenadiers s'emparaient des foudres qui vomissaient la mort sur eux, et rompit une charge entreprise par la cavalerie autrichienne pour dégager son infanterie et retarder notre marche. Le colonel Dessaix fut blessé, le 29 juillet, entre Salo et Desenzano, en résistant à un ennemi nombreux. Le 1er août, il parut sous les murs de Salo que nous avions perdu le 29, et que Bonaparte avait ordonné à la division Sauret de reprendre. Après avoir échoué dans trois attaques successives, à la tête d'une compagnie de carabiniers, il pénétra dans cette place défendue par trois mille hommes, s'empara de deux pièces de canon et de leurs caissons, fit prisonniers les canonniers, poursuivit l'ennemi sur la route de Garigniano, et délivra le général Guyeux, qui, ayant été coupé la veille, s'était jeté avec trois cents hommes de la 15e légère dans la maison Martinengo où il était assiégé. Les jours suivants, avec quelques hommes, il fit mettre bas les armes à une compagnie de tirailleurs, s'empara, après des combats sanglants, de la Rocca d'Anfo et de Storo, attaqua et défit leurs avant-postes, prit Riva, à l'extrémité du lac Salo, et, traversant la rivière, alla s'établir à Torbole. Dessaix signala encore sa valeur à Mori, où il eut un cheval tué sous lui, et fut blessé en enlevant de front une redoute armée de canons et protégée par une batterie sur le bord opposé de l'Adige. Le 5 septembre, il passa le premier sur le pont de Lavis, qui fut attaqué et défendu avec une égale intrépidité jusqu'à la nuit. Dessaix, sorti de Lavis, se dirigeait vers l'Adige: parvenu à quelque distance du fleuve, et voulant s'assurer si un bac avait été détruit par l'ennemi, il laissa sur un petit tertre sept chasseurs qui l'avaient accompagné. S'avançant ensuite avec l'adjudant-major Deveyle, il découvrit ce bac attaché sur l'autre rive. En revenant sur leurs pas, ils aperçurent quelques hullans revenant des environs de Saint-Michel, et qui lâchèrent quelques coups de carabine; en même temps, du côté de Lavis, ils entendirent les pas des chevaux; Dessaix les attendit, reconnut des hussards, et, croyant

avoir affaire à des Français, il adressa la parole à leur commandant. La nuit était obscure, et il était difficile de ne pas s'y tromper. Sa surprise fut extrême quand ce chef lui dit en allemand : « Rendez-vous; vous êtes mon prisonnier; il ne vous sera fait aucun mal. » Le colonel tâcha alors, en parant les coups qui lui étaient portés, de gagner la petite élévation où les sept chasseurs de son corps étaient placés, et les ayant rejoint, il feignit d'avoir beaucoup de monde, et commanda : « Premier bataillon, en avant ! » Les chasseurs rechargèrent leurs armes et recommencèrent leur feu; quelques hussards furent tués ou blessés; le reste, sommé de se rendre, mit pied à terre, deux cents Autrichiens du régiment de Wurmser furent faits prisonniers, et l'adjudant-général Leclerc, beau-frère du général en chef, qu'ils avaient pris, fut délivré. En novembre 1797, il reçut l'ordre de s'opposer à la marche de l'ennemi qui voulait faire une diversion sur Vérone. Cerné de toutes parts et réduit à quelques soldats, il voulut passer sur le ventre des Autrichiens, mais ses efforts furent impuissants. Refoulé, écrasé par la multitude toujours croissante des Autrichiens, atteint de deux coups de feu, il fut pris avec cinquante-trois officiers de sa division (devenue 27e léger), presque tous blessés, et deux cents sous-officiers et soldats. On le conduisit d'abord à Gratz, en Styrie, et de là en Hongrie, où il demeura jusqu'après le traité de Léoben qui le fit mettre en liberté. Au mois d'avril 1798, il était à Coni lorsqu'il apprit que le département du Mont-Blanc l'avait élu député au conseil des cinq-cents. Il donna dans cette assemblée de nouvelles preuves de son patriotisme, fit accorder des secours aux Piémontais et Savoisiens refugiés en France, et devint l'un des fondateurs du *Journal des hommes libres*, où il fit insérer un grand nombre d'articles aussi remarquables par le style que par les sentiments honorables qui les avaient dictés. La révolution du 18 brumaire an 8, contre laquelle il s'était élevé avec énergie, ayant amené la dissolution de la représentation nationale, le colonel Dessaix reçut du gouvernement l'ordre de quitter Paris pour aller en Suisse reprendre le commandement de son régiment, qui bientôt fut envoyé à l'armée du Rhin, et de là en Hollande. Investi du commandement des places de Nimègue, Berg-op-Zoom et Rotterdam, il reçut des témoignages d'estime et de reconnaissance des habitants de cette ville. Il commandait le duché de Berg lorsqu'il alla rejoindre l'armée gallo-batave en Franconie. Le colonel Dessaix se conduisit avec sa valeur et son habileté ordinaires à Neuhoff, où il attaqua et battit le général d'Albini, commandant les troupes de l'électeur de Mayence. Appelé successivement au commandement supérieur de Francfort, de La Haye, de Bréda, et des duchés de Lunebourg et de Lawembourg, il fit aimer son commandement, et les magistrats de ces différents pays lui votèrent des remercîments. Promu au grade de général de brigade, le 29 août 1803, il fut employé presque aussitôt au camp d'Utrecht, et chargé de surveiller et de défendre les côtes de Groningue et de la Frise. Chargé peu de temps après de diriger une expédition maritime secrète, il commanda une brigade qui forma l'avant-garde du corps de Marmont, et concourut à l'investissement et à la reddition d'Ulm, où il soutint avec gloire plusieurs combats. Le général Dessaix était chef d'état-major du 2e corps de la grande armée lorsque Napoléon lui confia la 1re brigade de la 2e division de l'armée d'Italie, dont il commanda l'avant-garde. Le 10 août 1809, à la tête de trois bataillons, il soutint toute la journée, en avant de Vinzone, les efforts d'une division nombreuse qui avait débouché dans le Frioul. Atteint d'un coup de feu à la tête et d'un autre au cou, il ne se retira qu'après avoir pris des mesures pour que la retraite s'opérât dans le meilleur ordre. A peine rétabli de cette double blessure, il reprit le commandement de l'avant-garde, et le 8 mai, à trois heures du matin, ayant réuni sur les bords de la Piave quarante-huit compagnies de voltigeurs, le 9e régiment de chasseurs à cheval, un obusier, et quatre pièces d'artillerie légère, il traversa ce fleuve malgré sa hauteur et sa rapidité. A sept heures, il se trouva en face de l'armée autrichienne, forte de trente mille hommes, sous les ordres de l'archiduc Jean. Le général Dessaix la combattit et la dispersa avec son habileté et son courage ordinaire. Il enleva le lendemain Pordenone, Valvalone, défendue par cinq mille Autrichiens; Villa-Nova, et Saint-Daniel, où il entra le premier, et s'empara de deux drapeaux et de dix-sept cents soldats, dont trente-six officiers; de San-Tomasso, qui fut pris et repris plusieurs fois, et de Sabach, où il eut un cheval tué sous lui, et prit à l'ennemi cinq drapeaux, sept canons et quatre mille prisonniers. Dessaix reçut une nouvelle blessure sur le champ de bataille de Wagram, où il fut nommé général de division. Napoléon, qui donna de justes éloges à ses talents militaires, et accompagna son nom de l'épithète d'*intrépide*, le créa comte d'empire. Après la paix de Vienne, le général Dessaix revint à Thonon, sa ville natale, pour y présider le collége électoral. En 1810, il commanda une division sous Masséna, et occupa Nimègue le 16 février; les habitants, conservant de la reconnaissance pour les services qu'il avait précédemment rendus à leur ville, l'accueillirent avec cordialité. Toutefois deux commissaires envoyés près de lui par le préfet d'Arnheim, protestèrent contre cette occupation qu'ils regardaient comme une violation de territoire; mais le général Dessaix leur montra les ordres qu'il avait reçus de l'empereur, et leur donna par écrit le refus de s'éloigner. Le 3 juillet, il reçut de nouveau le commandement d'Amsterdam. Le 13 avril, se trouvant avec sa division à Stettin, le maréchal Davout lui écrivit que le roi de Prusse avait rendu un témoignage honorable de la bonne conduite et de la discipline de ses troupes pendant leur séjour dans ses états. Le comte Dessaix aurait pu solliciter avec succès à cette époque une décoration étrangère, mais il ne le fit pas; il fut nommé grand-officier de la légion d'honneur, le 30 juin. La campagne de Russie était ouverte; il y cueillit de nouveaux lauriers, et se signala par de brillants faits d'armes à Mohilow. La division Dessaix résista non seulement aux chocs les plus terribles, mais encore repoussa et rompit les grandes masses lancées plusieurs fois contre elle avec le dernier acharnement. A la bataille de la Moskowa, son sang coula encore une fois pour la France; il eut l'avant-bras droit fracassé d'un biscaïen, et fut transporté à Moscou, où il reçut l'ordre de prendre le commandement de Berlin. Sa conduite loyale, probe et ferme durant son séjour dans la capitale de la monarchie prussienne, lui mérita l'approbation du roi Frédéric-Guillaume lui-même. Le général Dessaix était dans ses foyers, où ses blessures le retenaient, quand la première invasion eut lieu, en 1814. N'écoutant que son courage et son patriotisme, il demanda du service, et fut chargé de commander la levée en masse du département du Mont-Blanc. Après avoir adressé à ses nouvelles troupes une proclamation énergique, il les conduisit vers Montmeillant, et contraignit l'ennemi d'évacuer cette ville. Il s'empara d'Aix et enleva aux Autrichiens, après une vive résistance, Annecy et Saint-Julien. La défense du général Dessaix fut d'autant plus glorieuse, qu'il n'avait à opposer à un ennemi nombreux, aguerri et soutenu

par une artillerie formidable, que de jeunes conscrits, des employés aux douanes et quatre pièces de canon (*Voyez* l'article Augereau). Quoique ses plaies se fussent rouvertes, il fit preuve dans cette campagne d'un courage au-dessus de ses forces, et d'un dévouement absolu à la cause sacrée de la patrie et de l'honneur. Il venait d'être nommé gouverneur de Genève, avec des pouvoirs illimités, et allait s'emparer de cette ville, lorsque l'abdication de Napoléon amena la cessation des hostilités. Le libérateur du Mont-Blanc, que ses compatriotes avaient salué du nom de *Bayard de la Savoie*, fut nommé chevalier de Saint-Louis, le 27 juin 1814. Appelé par Napoléon, en mars 1815, au commandement de la 19e division militaire, il remplit pendant un mois ces importantes fonctions, maintint l'ordre et l'harmonie dans Lyon, et emporta de cette ville les regrets de tous les partis. Placé ensuite dans l'armée des Alpes (*Voyez* Curial), il en prit le commandement après le départ du maréchal Grouchy, appelé à celle du nord, et jusqu'à l'arrivée du maréchal Suchet. Les hostilités commencées, il s'empara de Montmeillant, de l'Hôpital et de Bonneville, occupa Carouge, battit les Autrichiens à Meillerie. Lors de la suspension d'armes convenue avec le feld-maréchal Crenevills, Dessaix reçut une preuve de l'estime que lui portaient les généraux ennemis, pour sa noble et belle conduite à la guerre. Le général Crenevills lui dit, en présence d'un grand nombre d'officiers des deux armées « Nous avons donné, général, les ordres les » plus précis pour que vos propriétés et celles de » votre famille fussent respectées : c'est un devoir » que nous remplissons à votre égard et que vous a » mérité votre conduite franche, loyale et désintéressée dans notre pays et dans tous ceux que vous » avez parcourus, où vous avez toujours maintenu » la plus grande discipline, en protégeant les per- » sonnes et les propriétés. » Le 5 juillet, le général Dessaix attaqué sur le lac de Syllant et à Dortans, battit de nouveau l'ennemi. Après cette courte campagne, la division Dessaix se retira à Saint-Etienne, où des agents provocateurs tentèrent de l'exciter à l'insurrection; mais son chef déjoua leurs complots et maintint la plus parfaite tranquillité. Peu de temps après, Dessaix habita le pays de Gex avec l'autorisation du général autrichien Frimont; mais les Suisses qui, lorsque l'Europe entière envahit notre territoire, non seulement n'avaient pas gardé la neutralité, mais s'étaient joints aux ennemis qui dévastaient nos provinces et étaient devenus nos plus cruels ennemis, l'obligèrent d'en sortir. Arrêté à Thonon, au mois de mai 1816, il fut détenu jusqu'au mois de septembre dans le fort de Fenestrelle, et ce vieux guerrier, qui avait tant de fois versé son sang pour la France, fut obligé de solliciter des lettres de naturalisation, et ne sortit de prison, malgré les généreuses démarches de madame de Staël, que quand il les eut obtenues au mois de septembre suivant. — Tous les frères du général Dessaix ont partagé les travaux des armées françaises. L'un d'eux, qui donnait de hautes espérances, a été tué à Orne, en Espagne. — Un autre, Aimé Dessaix, capitaine de grenadiers, qui blessé à Lavis, exerce aujourd'hui la profession d'avocat après avoir été juge au tribunal de Genève. — François, chef de bataillon, chevalier de la légion d'honneur, aide-de-camp de son frère, l'a suivi dans toutes ses campagnes, et a obtenu sa retraite. — Le quatrième, Adolphe, médecin dans la division Dessaix, donna des preuves d'un grand dévouement pendant la campagne de Russie, et fut fait prisonnier. Rentré en France, en 1814, il fut nommé chevalier de la légion d'honneur, et exerce maintenant la médecine avec succès comme avec le plus louable désintéressement. — La fille aînée de cet officier général, aussi distingué par ses vertus civiques que par ses qualités militaires, est veuve du baron Breissand, célèbre par la défense de Pordenone. Le général Chastel, l'un de nos meilleurs généraux de cavalerie, appartenait à cette honorable famille.

DESSALINES (N.), empereur d'Haïti, occupa le trône durant six années sous le nom de Jean-Jacques Ier. Lorsqu'excités par l'exemple même des colons qui avaient accueilli avec enthousiasme les principes de la révolution française, les noirs esclaves brisèrent leurs fers, Dessalines fut un des chefs de cette couleur qui exerça le plus de cruautés sur les blancs. Ce fut le Marat de la révolution de Saint-Domingue. Les torrents de sang qu'il fit répandre inondèrent cette malheureuse colonie, sans que rien pût assouvir sa haine pour les colons dont, il faut bien l'avouer, l'inhumanité envers les nègres avait été souvent poussée aux derniers excès. Devenu un des premiers lieutenants de Toussaint-Louverture, à qui ses talents et l'influence qu'il exerçait sur les hommes de sa couleur avaient fait déférer la suprême puissance, Dessalines fut l'instrument des représailles que ce chef exerça contre les blancs et les mulâtres. Il massacra, par son ordre, plus de dix mille mulâtres de tout âge et de tout sexe, parceque des colons de cette couleur, alors unis d'intérêt avec les propriétaires blancs, avaient tenté, de concert avec ceux-ci, de faire rentrer sous la domination de la France, la colonie de Saint-Domingue qui, depuis 1800, avait brisé tous ses liens avec son ancienne métropole. En 1801, l'expédition sous les ordres du général Leclerc, dirigée contre Saint-Domingue avec le but évident d'y rétablir l'esclavage, ayant remporté des avantages rapides, mais peu durables sur les noirs, Dessalines désespérant du succès de leur résistance, trahit momentanément leur cause, se soumit au capitaine-général, et poussa même la dissimulation ou l'abnégation des intérêts de sa caste jusqu'à se porter à faire égorger un grand nombre de nègres qui n'avaient point voulu déposer les armes. Mais sa conduite ultérieure prouva qu'il n'avait agi ainsi que par dissimulation. Car l'armée française d'abord victorieuse, détruite insensiblement par la fièvre jaune qui ne respecta pas même son général, et se trouvant hors d'état de maintenir ses premiers avantages, Dessalines leva de nouveau l'étendard de la rebellion, et força, avec les autres chefs noirs, les Français à se retirer dans les forts. La translation de Toussaint-Louverture en France avait laissé vacante la place de général en chef de l'armée noire; ce fut Dessalines qui l'obtint, et après l'évacuation de la colonie par les troupes françaises, en 1803, il fut nommé gouverneur général de la colonie. Délivré de toute agression étrangère, Dessalines eût dû ne s'occuper alors qu'à faire fleurir la colonie dont il était devenu le chef. Mais cet homme barbare avait faim et soif de vengeance, et dès qu'il fut arrivé au pouvoir, il employa pour satisfaire ce double besoin un excessif raffinement de perfidie et de cruauté. Il publia une proclamation qui garantissait l'oubli du passé, et la sûreté aux colons qui voudraient revenir à Saint-Domingue. Un grand nombre y revinrent sur la foi de ses promesses. Mais ils ne furent pas plutôt rentrés sur leurs propriétés, que, faisant paraître une seconde proclamation dans laquelle il retraçait avec l'ardeur de la plus violente haine, les rigueurs avec lesquelles les blancs avaient traité les noirs, il appela la vengeance des esclaves sur leurs anciens maîtres. Le massacre fut général; tous les blancs furent égorgés, et loin de vouloir se décharger de la responsabilité de ces crimes, Dessalines s'en vanta avec osten-

tation, et parut les considérer comme des actes de sévérité nécessaires. Une troisième proclamation contenant l'apologie de sa conduite, parut après que le sang eut cessé de couler. Ses vengeances satisfaites, Dessalines se dirigea sur Santo-Domingo, afin de s'emparer de cette partie de l'île; mais outre l'antipathie qui avait régné dans tous les temps entre les habitants de la partie française et ceux de la partie espagnole, les esclaves de Santo-Domingo avaient toujours été traités avec douceur par leurs maîtres: de sorte qu'il échoua dans cette entreprise, et, au retour de cette expédition, il se fit proclamer empereur sous le nom de Jean-Jacques Ier: il fut sacré, et sa personne déclarée inviolable. Le nouvel empereur ne régna pas long-temps. Sa cruauté, que le sang qu'il avait fait répandre n'avait pu assouvir, après s'être exercée sur les blancs, s'étendit jusque sur les noirs. Ses atrocités furent poussées à un tel point que les chefs militaires de son armée conspirèrent contre lui, et l'arrêtèrent. Il fut tué d'un coup de feu, le 17 octobre 1806, en voulant se sauver. Dessalines possédait des talents militaires supérieurs même à ceux de Toussaint-Louverture; mais à d'autres égards il était très inférieur à ce chef infortuné. Tout-à-fait illétré, il ne savait pas lire. On lui avait seulement appris à signer son nom; il employait un lecteur, et donnait une grande attention aux lectures qu'on lui faisait. Dessalines avait une prétention qui ne s'accordait guère avec la dureté de son caractère; c'était de passer pour un excellent danseur, quoique, contre l'ordinaire des nègres, il fût très maladroit à cet exercice. Malgré sa cruauté envers les blancs, il avait conservé de l'affection pour son ancien maître, potier de son état, nommé Dessalines, et duquel il avait pris le nom; il en avait fait son sommelier après son avénement au trône.

DESSOLLES (Jean-Joseph-Paul-Augustin, marquis), né à Auch, le 3 juillet 1767. Il fit de bonnes études, sous la direction de son oncle, qui fut depuis évêque de Chambéry, et entra au service en 1792. A l'armée des Pyrénées-Occidentales, il fut adjoint à l'état-major, et aide-de-camp provisoire du général Reynier. Nommé adjudant-général, chef de bataillon le 2 octobre 1793, il fit les campagnes d'Italie, et s'y distingua dans beaucoup d'occasions. Nommé général de brigade, le 31 mai 1797, il commanda, l'année suivante, un corps de réserve. Bientôt après il pénétra chez les Grisons, et battit les Autrichiens dans la Valteline. Dans une attaque générale, combinée par Lecourbe, qui était à la tête d'une division de l'armée de Masséna, le général Dessolles, suivi de quatre mille cinq cents hommes seulement, gravit, en mars 1799, les glaces du Wormser-Joch, entre les sources de l'Adda et celles de l'Adige, et parvint, le 16, à placer deux canons sur un sommet au bas duquel l'ennemi, avec dix-huit pièces, occupait de forts retranchements. Après avoir reconnu cette position, le général s'en approche le plus possible, et rallie au bord du torrent, sur lequel les Autrichiens ont appuyé leur gauche, tous les hommes intrépides qui, en se glissant ou en se précipitant, ont pu arriver jusqu'à lui. Soutenu par un autre corps qu'il a fait passer sur les derrières de l'ennemi, il hâte l'attaque; et malgré une résistance qui coûte aux Autrichiens douze cents hommes, il force les retranchements de Glurns et de Taufer: quatre mille prisonniers et toute l'artillerie tombèrent au pouvoir des Français. Après ce combat, dit de Sainte-Marie, il fut obligé de se replier sur Zernest, par suite de la retraite de l'armée du Danube. Le 13 avril, il fut nommé général de division. Chef d'état-major de Schérer, et immédiatement après de Moreau; il reçut de ce dernier de grands éloges à l'occasion de la sanglante journée de Novi, le 16 juillet. Suivi du général Gouvion-Saint-Cyr, son ami, le général Dessolles s'était précipité au milieu des colonnes autrichiennes, après la mort de Joubert, et cette conduite lui fit donner le nom de *Décius français*. Son extrême bravoure n'était pas son seul titre à l'affection des troupes. Il remplit, avec le plus grand honneur, les fonctions de chef de l'état-major d'une nombreuse armée. On admirait, dans ses rapports adressés au gouvernement, la clarté, la précision du style, et une connaissance approfondie de la tactique, des positions militaires, ou même des détails propres à chaque arme. Lorsqu'il écrivait au ministre de la guerre, il ne négligeait aucune occasion de faire valoir les divers services, et de provoquer des récompenses pour toutes les actions brillantes. Vers la fin de 1799, le général Dessolles réunit, sous son commandement, les troupes cantonnées dans la Ligurie, ou l'état de Gênes, et, depuis le mois de décembre de cette même année jusqu'au traité de Lunéville, signé le 9 février 1801, il resta chef de l'état-major de l'armée du Rhin. Ses talents, son zèle infatigable et sa valeur y furent remarqués, particulièrement à Mœrkirch, à Biberach, à Newbourg, dans la journée d'Hohenlinden, au passage de l'Inn, de la Salza, de la Saab, et à la prise de Lintz. Il fut nommé conseiller-d'état le 21 décembre 1801; mais au mois de mars suivant, il refusa les fonctions de membre du conseil d'administration de la guerre. Chargé provisoirement du commandement de l'armée d'Hanovre, il fit admirer des habitants son désintéressement et chérir la douceur de son administration. Lorsque Moreau fut impliqué dans la conjuration de Georges Cadoudal, le général Dessolles qui était lié avec Moreau, envoya aussi une adresse à Paris, et à l'exemple des autres officiers et des autorités civiles qui s'empressaient d'offrir leurs félicitations au premier consul; mais il voulut rester fidèle au gouvernement, et se borna à rédiger une lettre qui ne contenait point d'accusations contre Moreau, et dont Bonaparte, qui voulait évidemment perdre le vainqueur d'Hohenlinden, ne put ni être satisfait, ni se montrer irrité. Au camp de Boulogne, le général Dessolles refusa les fonctions de chef de l'état-major de Lannes, et il se retira dans une campagne qu'il possédait près d'Auch. Créé, le 14 juin 1804, grand-officier de la légion d'honneur, et, en février 1805, gouverneur du château de Versailles, il reçut, en 1808, l'ordre de se rendre en Espagne, où le roi Joseph lui confia une division de l'armée du centre. Jamais ses talents, sa valeur et l'intégrité ou l'affabilité qui lui conciliaient tous les esprits, ne méritèrent plus d'éloges. Mais, fatigué de cette guerre aussi injuste qu'impolitique, le général Dessolles manda son rappel. Chef d'état-major du prince Eugène à l'époque de l'expédition de Russie, le général Dessolles entra dans Smolensk; mais l'état de sa santé parut s'opposer à ce qu'il continuât la campagne. Le 2 avril 1814, le gouvernement provisoire lui confia le commandement de la garde nationale parisienne. On assure que pendant la nuit du 5 au 6 avril, dans le conseil auquel présidait Alexandre de Russie, le général Dessolles s'éleva contre le maintien du système impérial au moyen de la régence de Marie-Louise, qu'il proposa avec chaleur le rétablissement des Bourbons, et que cet incident contribua beaucoup à la déclaration par laquelle Alexandre annonça presque aussitôt que le gouvernement de la France appartenait aux héritiers de Louis XVI. A la rentrée de Monsieur, comte d'Artois, le général Dessolles fut ministre d'état, pair de France, major-général des

gardes nationales du royaume, et grand-cordon de la légion d'honneur. Il ne reçut, qu'en 1819, le grand-cordon de l'ordre de l'éléphant, et le 30 septembre 1820, le titre de chevalier commandeur du Saint-Esprit. Au mois de mars 1815, il adressa aux gardes nationales de toute la France un ordre du jour très belliqueux, pour arrêter la marche de Napoléon. Quoiqu'il eût ensuite accompagné le Roi jusqu'à Béthune, il resta libre dans Paris; et après la journée de Waterloo, il reprit le commandement de la garde nationale; mais ensuite, n'approuvant pas l'avide imprudence du parti que les événements avaient favorisé, il donna sa démission. Dans la chambre des pairs, il défendit avec éloquence la liberté de la presse, et le mode de recrutement qui avait été proposé par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Le 28 décembre 1818 il remplaça, comme président du conseil des ministres, le duc de Richelieu. Deux mois après, il s'éleva vivement contre le changement de la loi des élections. Affligé du succès des atteintes portées à la Charte, il se retira, et reçut du public la qualification honorable de ministre honnête homme. Depuis cette époque, il a continué à siéger à la chambre des pairs, où il se montre toujours l'un des plus fermes soutiens des libertés publiques.

DESTOUCHES (Alexandre-Etienne-Guillaume Herbert, baron), né à Paris, le 31 mars 1773, débuta, en 1802, dans la carrière administrative, par être secrétaire particulier du directeur-général de la caisse d'amortissement, M. Mollien, qui le fit peu après chef du bureau des changes. Le 17 novembre 1803, il fut nommé sous-préfet de l'arrondissement de La Rochelle, et, s'appuyant de sa parenté avec le maréchal Ney, il obtint, le 3 mars 1809, la préfecture du Jura. Ce département, sous son administration, vit s'élever de très beaux bâtiments à Saint-Claude, ville qui avait été presque détruite par le feu. Un dépôt de mendicité fut aussi créé à Dôle, et Lons-le-Saunier fut assez embelli pour que les habitants donnassent son nom à l'une de leurs places publiques. M. Destouches avait en surveillance dans cette ville, le duc de San-Carlos, gouverneur du prince des Asturies, aujourd'hui Ferdinand VII. Le 12 mars 1813, il passa à la préfecture de la Haute-Garonne, et garantit la ville de Toulouse des réquisitions que l'armée française voulait y frapper en revenant d'Espagne. Il seconda avec zèle les mesures du duc de Dalmatie; quitta Toulouse, le 11 avril 1814, avec l'armée, et y revint après la déchéance de Napoléon, ivre de royalisme. On le vit faire une cour assidue au duc d'Angoulême et au général ennemi Wellington. Le 13 octobre même année, il avait été nommé préfet d'Indre-et-Loire. En 1815, il se montra peu favorable au retour de l'empereur, et il fut remplacé par le comte de Miramont. Mais après la seconde restauration, il reprit son poste, le 8 juillet. En janvier 1816, le Roi lui confia la préfecture de Seine-et-Oise, qu'il a administrée jusqu'à sa mort, arrivée dans l'hiver de 1826. Ce préfet, pendant sa carrière administrative, avait reçu, outre le titre de baron, la croix de commandant de la légion d'honneur. Il était maître des requêtes et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Plusieurs sociétés académiques le comptaient au nombre de leurs membres. — Mlle Destouches, sa fille, a épousé, en 1818, M. le comte d'Houdetot, alors colonel de la garde royale.

DESTREM (Hugues), né à Fanjaux, en 1758, exerçait le commerce dans cette ville, lorsqu'il fut nommé député à l'assemblée législative par le collége électoral du département de l'Aude. Il y siégea parmi les patriotes modérés du côté gauche, et fut appelé au comité de commerce. Sa mission législative terminée, il remplit les fonctions de commissaire du gouvernement près l'administration municipale de Toulouse. En 1798, les électeurs de la Haute-Garonne l'envoyèrent au conseil des cinq-cents, où il vota constamment avec la majorité républicaine. Il appuya fortement, en 1799, la motion faite par Jourdan, de déclarer la patrie en danger, et manifesta surtout son attachement à la constitution de l'an 3, dans la journée du 18 brumaire. Lorsque Bonaparte parut dans l'assemblée accompagné de ses grenadiers, ce fut Destrem qui, au milieu du tumulte occasionné par cette violation du temple des lois, apostropha l'audacieux usurpateur en ces termes: « Général, est-ce donc pour » cela que tu as vaincu ? » Après la retraite précipitée de ce dernier, il pressa vivement l'adoption de la proposition de Talon portant que les troupes stationnées à Saint-Cloud feraient partie de la garde du corps législatif, et qu'un message serait adressé au conseil des anciens pour l'inviter à rappeler la représentation nationale à Paris. « Les circonstances, » s'écria-t-il, ne nous permettent point de rester » ici; il faut retourner à Paris, ou aller ailleurs » pour y retrouver de l'indépendance. » Le conseil n'ayant adopté que la partie de la motion relative à l'envoi du message, Destrem reprit aussitôt: « Cela » ne peut suffire; vous avez des mesures urgentes à » prendre. Sans entrer dans le détail de la validité » de la nomination, et des observations faites sur » votre garde et celui qui doit la commander, je » demande que vous déclariez la permanence. » Cette fidélité inébralable à ses serments valut à Destrem une honorable proscription: le gouvernement consulaire le comprit sur la liste de déportation, où figurèrent les membres les plus influents de l'opposition républicaine; mais Bonaparte commua bientôt cette odieuse mesure en une simple surveillance que Destrem subit dans sa commune. L'attentat du 3 nivôse, commis à Paris par les agents du royalisme, exposa de nouveau les républicains aux persécutions consulaires, et Destrem fut arraché à sa paisible retraite pour aller expier dans l'exil le crime de ses adversaires politiques. Il mourut, en 1803, à Oléron, au moment où son fils venait d'obtenir, non pas sa grâce, mais justice de l'empereur Napoléon.

DESTUTT DE TRACY. *Voyez* Tracy.

DESVAUX (N.-A.), directeur du jardin botanique d'Angers, membre correspondant de la société philomatique, de l'académie des antiquaires et de la société linnéenne, etc., etc., né à Angers. M. Desvaux est depuis 1816 professeur de botanique à Angers, et directeur du jardin des plantes de cette ville en remplacement de M. T. Bastard (*Voy.* ce nom), qui avait été destitué pour ses opinions politiques. On doit à M. Desvaux : 1° *Tableau synoptique des minéraux par classes, d'après la méthode de Haüy*, 1803, in-4°; 2° *Notice sur un nouveau genre de plantes de la famille des cypéracées*, 1808, in-8°; 3° *Phyllographie*, ou *Histoire naturelle des feuilles*, Paris, 1809, 2 fasc. in-8°; 4° *Programme du cours de botanique professé à Angers, suivi de la nomologie botanique*, ou *Essai sur l'ensemble des lois d'organisation des végétaux*, 1817, in-8°; 5° *Dictionnaire raisonné de botanique, contenant tous les termes techniques, tant anciens que modernes, considérés sous le rapport de la botanique, de l'agriculture, de la médecine, des arts, des eaux et forêts, etc, par Sébastien Girardin, ex-professeur à l'école centrale du département des Vosges, publié, revu et augmenté de plus de trois mille articles par N.-A. Desvaux*, Paris, 1817 ou 1823, in-8°; 6° *Observations sur les plantes des environs d'Angers*, Angers, 1818, in-12; 7° *Flore d'Anjou*, ou *Exposition méthodique des plantes du département de Maine-et-Loire et de l'ancien Anjou*,

d'après l'ordre des familles naturelles, avec des observations botaniques et critiques, Angers, 1827, in-8°. Cette *Flore*, dans laquelle M. Desvaux a employé une classification qui lui est particulière, se fait remarquer par des réformes judicieuses, mais peut-être encore trop timides. Il a senti la nécessité de remettre à leur véritable place une foule de variétés dont quelques botanistes modernes s'efforcent de surcharger la science en les élevant au rang des espèces. Cet ouvrage aurait placé M. Desvaux au rang des meilleurs botanistes de l'époque si ses autres travaux n'avaient déjà établi sa réputation. Il était un des principaux rédacteurs du *Journal de botanique*, 1808-1814, 5 vol. in-8°.

DEVARS (N.), député à la convention nationale, naquit dans l'Angoumois en 1753. Il étudia la jurisprudence, et se prononça en 1789 pour la cause de la révolution. Nommé à la convention par le collége électoral du département de la Charente, il y siégea dans cette partie de l'assemblée désignée sous le nom de *la Plaine*, et s'exprima ainsi dans le procès du roi, sur la question de l'appel au peuple : « Je connais nos dangers ; qui pourrait les » éloigner, après avoir entendu les motions faites » dans une société célèbre, et environnée de cin- » quante mille hommes qui nous poursuivent par » pelotons dans cette ville et nous menacent de la » mort ; mais j'oublie toutes mes affections, je » m'oublie moi-même pour me dévouer au salut du » peuple, et je prononce oui. » Sur la peine à infliger, Devars répondit à l'appel nominal : « Le » délit dont Louis est coupable doit être puni de » mort ; d'après les règles de la justice éternelle, » je le déclare digne de mort. Cependant nous » devons consulter le salut de l'état : or, je crois » que pour le bonheur de la patrie, Louis doit être » seulement chassé du sein d'une nation qu'il a si » lâchement trahie ; en attendant qu'il puisse être » banni, je demande qu'il soit détenu. » Il vota ensuite pour le sursis, et fit décréter, dans le courant de la même année, le *maximum* sur les grains. Dénonciateur de Duhem après la chute de Robespierre, il prit d'abord une part active à la réaction thermidorienne, et craignit néanmoins le retour du royalisme, lorsqu'il entendit Lanjuinais demander le rapport de la loi du 10 mars contre les parents d'émigrés. Il combattit cette proposition avec beaucoup de force, et continua de voter avec les thermidoriens qui avaient fini par reculer devant les conséquences du système de représailles dont ils avaient fait les premières applications. Nommé juge au tribunal criminel d'Angoulême après le 18 brumaire, Devars exerçait encore en 1814 les fonctions de juge d'instruction dans la même ville.

DEVAUX (Gabriel-Pierre-François Moisson), né à Caen, le 6 mai 1742. Après avoir fait de bonnes études, il entra à seize ans, en qualité de lieutenant, dans le régiment de cavalerie Dauphin-étranger, et fit les campagnes de 1758 à 1761. Il quitta le service à la paix, et se livra à son goût pour la botanique. Devaux s'occupa plus particulièrement des végétaux, en ce qui concerne leur emploi dans l'économie domestique, la médecine ou les arts. Il forma à Vaux et à Bayeux des jardins magnifiques, dans lesquels il réussit à acclimater plusieurs plantes exotiques, le sassafras et le magnolia entre autres, que le premier il parvint à élever en pleine terre. Président du directoire de Bayeux pendant la révolution, il sut maintenir la tranquillité parmi ses administrés, et arracha plusieurs objets d'art au vandalisme, entre autres la fameuse *tapisserie de Bayeux*, sur laquelle est représentée la descente de Guillaume-le-Conquérant en Angleterre. Appelé au corps législatif, Devaux ne cessa de solliciter la reprise des travaux du pont de Caen et l'achèvement du canal de l'Orne. Rentré dans la vie privée, il parcourut le midi de la France, herborisait en Provence et en Dauphiné, et se proposait de visiter l'Italie lorsqu'il fut nommé secrétaire du conseil-général du Calvados. Il se rendit à Caen, et forma à Colombelles un jardin plus riche encore que ceux de Vaux et de Bayeux. Il fut l'un des premiers membres de l'académie et de la société d'agriculture de Caen lorsque ces institutions furent réorganisées. Devaux n'a rien fait imprimer ; il a laissé en manuscrit un *Discours sur la nécessité de faire des plantations et de former des pépinières dans le département du Calvados*, et un autre *sur les fucus*, dont l'abbé Rozier désira vivement la publication. Devaux à une mémoire prodigieuse joignait la connaissance de plusieurs langues ; le latin, l'italien et l'anglais lui étaient aussi familiers que le français. Il était poëte et musicien fort agréable. Grétry, plus d'une fois, avait souri à son exécution sur la harpe. Il mourut le 8 septembre 1802 ; la veille il avait invité ses amis à venir voir ses magnolias en fleurs.

DEVAUX (Pierre, baron), lieutenant-général, officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né le 26 novembre 1762, à Vierzon, département du Cher. Soldat dès l'âge de vingt ans, il donna durant les premières campagnes de la révolution, des preuves de courage. Le 14 juin 1794, il était près de Charleroy, et, le 23 octobre de la même année, il prit part à l'affaire de Braga contre les Espagnols. Adjudant-général de la garde nationale parisienne, en 1795, il contribua sous les ordres de Bonaparte à déjouer, le 13 vendémiaire, le projet de dissoudre la convention. Après la campagne d'Italie, où il réduisit les insurgés dans Sabia, M. Devaux partagea aussi tous les exploits de l'armée d'Égypte, et, en janvier 1801, aux assauts de Saint-Jean d'Acre, il reçut six blessures. En chargeant les Osmanlis avec un corps de cavalerie, à la journée d'Aboukir, il enleva trois drapeaux, et mérita un sabre d'honneur. A l'autre extrémité de la Méditerranée, débarquant avec quinze cents hommes au moment où l'amiral Linois se trouvait attaqué par les Anglais dans la baie d'Algésiras, il s'empara tout à coup des batteries espagnoles, et les dirigea avec tant d'art et de succès que les ennemis ne songèrent plus qu'à se réfugier sous le canon de Gibraltar. Nommé général de brigade le 26 mars 1802, il accompagna Leclerc à Saint-Domingue, et, en étant revenu la même année, il reçut pour ses derniers faits d'armes des témoignages publics de satisfaction de la part du premier consul. En 1804, le général Devaux fut nommé commandant de la légion d'honneur, et commandant du département de la Mayenne. Il fit, en 1806, la campagne de Prusse. Dans la guerre d'Espagne, il se distingua au combat d'Altafulla, le 24 janvier 1812, et dans l'affaire d'Ausetta, le 2 novembre, il fut cité avec éloge pour ces deux rencontres. Il avait ravitaillé, par de savantes manœuvres, les places de Balaguer et de Tarragone, et il avait contribué à la prise de Mont-Serrat, lorsqu'il passa en Allemagne, où, le 2 et le 21 mai 1813, il montra la même valeur dans les journées de Lutzen et Bautzen, et ensuite contre les Bavarois, à Hanau, où sa conduite fut citée dans le rapport officiel, le 30 octobre. Dans le même mois, deux ans après, des hommes qui s'efforçaient alors de persécuter, ou du moins d'injurier, les défenseurs de la France, accusèrent en termes vagues le général Devaux, au sujet de la conduite, qu'il avait tenue au retour de Bonaparte. Arrêté à Dijon, avec M. Lejeas, puis traduit en jugement, mais acquitté à l'unanimité, le général Devaux a été mis à la retraite, le 4 septembre 1815.

DEVAUX (Joseph), capitaine d'artillerie à pied, chevalier de la légion d'honneur et de Saint-Louis, né à Dôle (Jura) le 9 juin 1785. Lors du siége de Dantzick, par le général Lefebvre, en 1807, une des corvettes chargées de porter des vivres et des munitions aux assiégés, vint échouer à l'embouchure de la Vistule, le caporal Devaux l'aperçoit, s'empare d'une nacelle, et suivi de quelques braves, arrive sous le feu des forts de la place et fait prisonnier l'équipage. En 1809, lors du passage de vive force du Danube, Devaux, traversant ce fleuve à la nage, conduit les chevaux d'un détachement du 13e régiment de chasseurs, et voyant le danger que court sur un ponton le colonel Aubry (tué à Leipsick, en 1813, étant général de brigade), près d'être submergé avec les chasseurs, il se jette de nouveau à la nage, charge sur ses épaules cet officier supérieur, et conserve ainsi à l'armée un des chefs les plus distingués de l'artillerie. Le même jour, donnant l'impulsion à ses camarades, l'infatigable Devaux établit, sous le feu continuel de l'ennemi et en présence même de l'empereur, une traille, pont volant (ou va et vient) qui, en facilitant le passage rapide de nos troupes sur la rive ennemie, accélérait la construction du pont devenu si nécessaire. Napoléon, témoin de cette opération difficile et périlleuse, promit à Devaux la décoration de la légion d'honneur : c'était la seconde promesse dont on flattait sa valeur. La campagne de Russie fournit à ce brave de nouvelles occasions de se distinguer. Dans ces jours de désastre et de gloire, le sort avait décidé que l'armée française, au milieu de ses plus terribles revers, devrait, en grande partie son salut au dévouement, au courage, à la vigueur d'un nouvel Hercule, quand les combinaisons de la plus habile stratégie et le courage de tous ses braves ne pourraient plus rien pour sa conservation. C'est au sergent Devaux que fut confiée la mission de couper le pont sur la Dwina, en face de Polotsk ; après avoir exécuté cet ordre, il alla, suivi de huit de ses camarades, incendier, sous le feu redoutable de l'ennemi, les approvisionnements de ponts ; mais c'est au passage de la Bérézina, où les pontonniers et les troupes du génie se couvrirent d'une gloire impérissable, qu'il rendit les plus grands services. Le général d'artillerie Aubry venait de reconnaître le point le plus favorable à l'établissement des ponts, effrayé des difficultés qu'on éprouverait pour fixer les chevalets dans le lit fangeux du fleuve, il jugea qu'il ne pouvait confier cette pénible tâche qu'à l'intrépidité et au dévouement de Devaux ; il l'amena sur les lieux et lui dit : « Sergent Devaux, vous sentez-vous » la force de sonder le fleuve ; c'est pour l'honneur » de votre patrie et pour sauver vos camarades que » je vous demande ce sacrifice ; je connais votre » zèle, votre bravoure, et vous ne refuserez pas de » servir la nation et l'empereur. » Pour toute réponse, Devaux se précipite dans les flots, y plonge jusqu'à la bouche, en combattant les glaces que charriait la rivière, et parvint, après un travail de sept heures consécutives, à placer vingt-deux chevalets qu'il porta sur ses épaules nues, et qu'il fixa dans la Bérézina, malgré la rapidité de son cours et les glaçons que poussait un vent violent. Devaux fut secondé dans cette opération périlleuse par les soldats des 3e et 7e compagnies de pontonniers et les marins du 64e de flotille, commandés par le brave capitaine Milville qui périt dans les flots, avec un grande partie de ses soldats, victime d'un dévouement au-dessus de ses forces physiques.

DEVAUX (Urbain), maréchal-de-camp, membre de la légion d'honneur, dut son avancement à sa bravoure et à ses talents. Parvenu au grade d'adjudant-général, il fut employé, en 1808, comme chef d'état-major, au corps d'armée des Pyrénées-Orientales, sous les ordres du général Duhesme. Le 14 juin, à la tête d'une faible partie de la division Chabran, qui, sous la conduite de son chef, avait paru reculer à la seule vue des rochers du Mont-Serrat, l'adjudant-général Urbain Devaux pénétra, sans en avoir reçu l'ordre, jusqu'au fameux couvent, et montra ainsi ce que peut le soldat français lorsqu'il est bien commandé. Ce brave expia dans une prison au fort Mont-Jouy le succès de ce fait d'armes entrepris sans autorisation. Lui et ses soldats s'étaient conduits au Mont-Serrat moins en ennemis avides à qui le sort de la guerre livre une riche proie qu'en voyageurs fatigués qui demandent l'hospitalité. Ils avaient accepté un repas frugal, et s'étaient éloignés le lendemain, comme s'ils ne fussent allés qu'en simple pélerins pour accomplir un vœu. On voulut faire entendre cependant qu'ils n'avaient été guidés que par l'appât du pillage. Mais les Espagnols prirent eux-mêmes le soin de les justifier, en insérant dans leurs journaux que tout avait été respecté dans le couvent ; mais de peur que cela n'affaiblît la haine qu'ils voulaient nourrir contre les Français, ils se hâtèrent d'ajouter que c'était le plus grand des miracles qu'eut opérés la sainte Vierge. Le 10 août, le général Devaux attaqua et emporta avec deux bataillons et cent cavaliers la petite ville de Casa-de-la-Selva qui servait à la garnison de Gironne de communication avec l'intérieur de la Catalogne, et d'où les miquelets répandus dans les montagnes tiraient leurs vivres et leurs munitions. Devaux dont le général en chef avait apprécié la valeur et les talents fut chargé de l'attaque du camp de Saint-Géromy, que le général divisionnaire Chabran n'avait pas voulu entreprendre, et il s'en rendit maître, le 10 octobre, avec deux bataillons. Les miquelets du général espagnol Milans, furent mis dans le plus grand désordre; quatre à cinq cents qui étaient postés entre le camp et le Besos, ayant été coupés, furent presque tous tués ou prisonniers. L'adjudant-général Devaux poursuivit l'ennemi dans les montagnes jusqu'à la nuit. Il voulut se rallier près du couvent de Montalègre à la hauteur de Mongat, mais Devaux les chassa de nouveau et compléta sa déroute en le dispersant. A la suite de ce succès il enleva de vive force Granollers où il trouva un magasin de fusils et deux pièces de canon. Cet officier-général, dont le dévouement était au-dessus de tout éloge, eut souvent le commandement de la division Chabran, et remplaça pendant le siége de Gironne le général Nicolas que ses blessures empêchaient de faire un service actif en rase campagne. Les postes les plus périlleux furent confiés à sa valeur; il rendit les plus grands services à l'armée de Catalogne, et se distingua dans toutes les affaires qui immortalisèrent nos braves soldats, notamment aux combats de Gracia, de Saint-Cugat, d'Horta, de Walls et à la bataille de Vicque. Le général de brigade Urbain Devaux était à Reuss, et continuait de bien mériter de la patrie, lorsqu'il perdit tout à coup un œil et devint aveugle quelques temps après. Cet événement l'enleva, en 1813, à l'armée dont il était un des vétérans. Depuis cette époque le général de brigade Devaux a cessé de faire partie de l'état-major général.

DEVAUX (M. D.), exerçait la profession d'avocat à l'époque où commença la révolution ; quoique très jeune alors, il paraît qu'il avait obtenu dans la carrière du barreau des succès assez marquants pour fixer l'attention de ses concitoyens ; aussi fut-il successivement nommé procureur-syndic près le district de Châteauroux, commissaire du directoire exécutif près l'administration muni-

cipale de la même ville, enfin commissaire près l'administration centrale du département de l'Indre. Sous le régime de la terreur, M. Devaux fut président du tribunal révolutionnaire de sa ville natale : cette place imposait des obligations pénibles, rigoureuses ; mais le président, loin de sacrifier les victimes que l'on envoyait à son terrible tribunal, n'usa de son influence et de son autorité que pour en sauver un grand nombre : ses ennemis mêmes ont été forcés de convenir que, dans ce poste délicat fait pour effrayer la vertu même, M. Devaux s'était comporté de manière à augmenter ses titres à l'estime et à l'affection de ses concitoyens. Après le 18 brumaire, M. Devaux renonça aux emplois publics pour rentrer dans la carrière du barreau ; une connaissance approfondie de la science du droit, une dialectique serrée, une éloquence nerveuse étaient les présages certains du succes qu'il ne tarda pas à obtenir à la cour de Bourges, près laquelle il s'était établi. Les journaux et le recueil des causes célèbres de Méjan, firent connaître à la France, dans la personne de M. Devaux, un jurisconsulte et un orateur du premier ordre. Il avait encore fait ses preuves d'une autre manière en se mesurant avec les aigles du barreau de la capitale. Le 7 mai 1815, M. Devaux fut nommé maire de Bourges, mais il abdiqua ses fonctions au second retour du Roi ; il se comporta dans cette circonstance délicate avec une circonspection et une sagesse qui augmentèrent encore les sentiments distingués dont ses concitoyens étaient pénétrés à son égard ; ceux-ci ne furent point ingrats ; ils élurent, en 1817, M. Devaux à la chambre des députés pour la session de 1819. Jamais mandataire ne justifia mieux la confiance de ses commettants. On le vit constamment à la brèche toutes les fois qu'il fut question de défendre les libertés publiques. Dans la séance du 6 décembre 1819, lorsque l'on discuta tres longuement sur l'admission de M. Grégoire, comme député de l'Isère, M. Devaux écarta tous les incidents hétérogènes, et ramena la question au seul point qui devait la fixer ; il s'attacha à démontrer que la chambre, ne s'occupant que de la vérification des pouvoirs, n'avait à prononcer que sur la validité de l'élection ; il voulait que l'on ne s'occupât point de l'homme, mais du principe. M. Devaux combattit avec toute la force de son éloquence les lois d'exception, et le nouveau système électoral qui devait finir par introduire l'aristocratie dans la chambre nationale. Dans la séance du 25 avril 1820, il appuya le renvoi au conseil des ministres de la pétition de M. Madier de Montjau, qui avait dénoncé un complot tendant à détruire la Charte constitutionnelle et à ramener la France sous le régime absolu. M. Devaux et le général Sébastiani développèrent à cette occasion les excès commis dans le département du Gard, et surtout l'audace d'une faction qui aspire à isoler le trône pour le dominer, et le danger de l'influence d'un pouvoir invisible qui leur semblait entraîner le ministère et la nation dans un abîme. En 1824, les ministres firent les plus grands efforts pour empêcher la réélection de M. Devaux, mais dans cette circonstance leurs tourniquets et leurs circulaires furent neutralisés par la volonté bien prononcée des électeurs du collège de Saint-Amand qui renvoyèrent M. Devaux à la chambre des députés pour y continuer d'affermir, par ses talents oratoires et ses connaissances politiques, les libertés qui sont devenues un besoin moral pour la France. M. Devaux s'est toujours montré l'un des plus vigoureux antagonistes du ministère lorsque celui-ci, dans ses mesures et ses projets, lui a paru s'écarter des principes consacrés par la loi fondamentale. M. Devaux a publié : 1° *Essai sur la révision de la Charte*, 1820, in-8° ; 2° *Opinion prononcée dans la séance du 7 juillet 1821*, in-8° ; 3° *Opinion prononcée à la chambre des députés dans la séance du 23 janvier 1822*, 1822, in-8° ; 4° *Essai sur la septennalité*, 1824, in-8° ; 5° *Opinion de M. Devaux sur la loi du sacrilége, prononcée à la chambre des députés dans la séance du 11 avril 1825*, 1825, in-8°.

DEVERITÉ (N.), né en Picardie, vers 1760, était imprimeur-libraire à Abbeville, lorsqu'il fut nommé député à la convention nationale, par les électeurs du département de la Somme. Il y vota pour l'appel au peuple, et demanda, comme mesure de sureté, la réclusion et le bannissement à la paix du *Tarquin moderne* (ce furent ses expressions). Après la condamnation à mort, il se prononça en faveur du sursis, et fut l'un des signataires de la protestation des soixante-treize contre la journée du 31 mai. Proscrit à la suite de cette généreuse démarche, il rentra dans le sein de la convention après le 9 thermidor, sur la motion d'André Dumont. Il passa au conseil des cinq-cents, à la clôture de la session conventionnelle, y resta jusqu'au 18 brumaire, et fut nommé à cette époque, juge au tribunal civil d'Abbeville. Il est rentré depuis dans l'obscurité.

DEVÈZE (JEAN), né à Rabastens (Hautes-Pyrénées), le 14 décembre 1753, fit ses premieres études médicales à Bordeaux, d'où il se transporta à Saint-Domingue, en 1775, pour y exercer l'art de guérir. Dans un court séjour qu'il fit à la Martinique, il contracta la fièvre jaune, à laquelle il eut le bonheur de ne pas succomber. Revenu à Paris la même année, il acheva ses études médicales, et, en 1778, il retourna au Cap-Français, où il exerça les fonctions de chirurgien en chef des troupes nationales de la province du Nord de Saint-Domingue. Il fonda dans cette île une maison de santé, où, entre autres maladies, il eut surtout à observer la fièvre jaune. Son séjour dans ce pays se prolongea jusqu'en 1793, époque où les troubles suscités par le soulèvement des hommes de couleur le forcèrent, ainsi que beaucoup d'autres colons, à chercher son salut dans la fuite. M. Devèze arriva à Philadelphie, le 7 août 1793. Une maladie qu'on disait contagieuse y régnait. Plusieurs militaires français en ayant été atteints, le consul de notre gouvernement fit disposer pour eux un hôpital dont M. Devèze fut nommé chef. Peu de temps après il fut nommé par un comité de médecins américains, médecin de l'hôpital de Bush-Hill, consacré aussi aux maladies contagieuses. Pendant son séjour à Philadelphie, M. Devèze étudia les divers phénomènes de la fièvre jaune qui y sévit avec force, en 1793, 94, 95, 96 et surtout en 1797. Quelque temps après M. Devèze revint en France où il se fit recevoir docteur en médecine, et alla fixer sa résidence à Fontainebleau. Il est actuellement médecin ordinaire du Roi pour le château des Tuileries. M. Devèze a publié : 1° *Recherches et observations sur les causes et les effets de la maladie épidémique qui a ravagé Philadelphie, en 1793, depuis le mois d'août jusques vers la moitié de celui de décembre*, Philadelphie, 1794, in-8°, en français et en anglais ; 2° *Dissertation sur la fièvre jaune qui a régné à Philadelphie, en 1793*, Paris, an 12, in-12 ; 3° *Traité de la fièvre jaune*, 1820, in-8° ; 4° *Mémoire au roi en son conseil des ministres et aux chambres, ou Protestation contre le travail de la commission sanitaire centrale du royaume, instituée à l'effet d'examiner les dispositions législatives et administratives qu'il serait utile d'adopter pour organiser le service sanitaire des côtes et frontières de France*, 1821, in-4°. Dans ces divers écrits, M. Devèze cherche à prouver la non contagion de la fièvre jaune. Il croit que cette maladie ne se développe que par une infection

causée par la constitution atmosphérique, et par diverses circonstances morbifiques, amenées par les rassemblements d'individus, le voisinage des marais, au milieu de matières en putréfaction, etc. Quant aux moyens thérapeutiques, il conseille plutôt des mesures d'hygiène que de vrais traitements curatifs. En décembre 1819, M. Devèze a présenté à l'académie des sciences un mémoire sur cette question: *La fièvre jaune est-elle contagieuse?* L'auteur s'y prononce pour la négative. Un rapport très honorable en fut fait par MM. Portal, Pinel et Duméril. M. Devèze est membre de diverses sociétés médicales.

DEVIENNE (Charles-Jean dom), religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Paris en 1728, et fit profession, à l'âge de dix-sept ans, dans le monastère de Saint-Martin-de-Sees. Devienne mérite d'être cité parmi les laborieux écrivains de son ordre; il portait le titre d'historiographe de la ville de Bordeaux. C'est en cette qualité qu'il publia, en 1771, *l'Histoire de la ville de Bordeaux*, dont il ne parut que le premier volume. La composition de cet ouvrage lui fit de puissants ennemis, qui parvinrent à le faire enfermer dès l'année 1776. L'infortuné ne put réussir à faire entendre sa justification; on on gardait un profond silence, ou on lui répondait que telle était la volonté du roi, et qu'il ne devait aucun compte de ses ordres. Ce ne fut qu'à la révolution de 1789 que ses fers furent brisés. Devienne en embrassa facilement les principes, et mourut vers 1792. On a de lui: 1° *Lettre en forme de dissertation contre l'incrédulité*, 1756, in-12; 2° *Lettre douzième sur la religion, par un religieux bénédictin*, Avignon, 1757, in-12; 3° *Eclaircissements sur plusieurs antiquités trouvées à Bordeaux*, 1757, in-12; 4° *Point de vue concernant la défense de l'état religieux*, 1757, in-12; 5° *Plan d'éducation et les moyens de l'exécuter*, 1769, in-12; 6° *Histoire de la ville de Bordeaux*, tom. Ier, 1771, in-4°; ce premier volume, qui seul a paru, va jusqu'à la minorité de Louis XIV; 7° *Dissertation sur la religion de Montaigne*, 1773, in-8°; Devienne défend, dans cet ouvrage, l'orthodoxie de Montaigne; 8° *Eloge historique de Michel Montaigne, et Discours sur sa religion*, 1773, in-12; 9° *Administration générale et particulière de la France*, 1775, in-12; 10° *Lettres sur l'Histoire de France*, 1782, in-12; 1787, in-12; 11° *Nouvelle méthode pour apprendre à lire et à écrire correctement la langue française*, 1782, in-8°; 1785, in-12; 12° *Histoire d'Artois*, 1785-87, cinq parties in-8°; 13° *Le Triomphe de l'humanité, ou la mort de Léopold de Brunswick*, poëme qui a concouru pour le prix de l'académie française, Lille, 1787, in-8°; 14° *Le Triomphe du chrétien* (nuit d'Young), trad. de l'anglais, 1788, in-8°; 15° *Le cri de la raison, ou adresse à ceux qui désirent le bonheur de la France*, Paris, 1790, in-8°; Devienne, dans cette brochure, donne des détails sur la conduite tyrannique du gouvernement à son égard; 16° *Histoire générale de France, écrite d'après les principes qui ont opéré la révolution*, 1791, 2 vol. in-12; mauvais ouvrage qui ne méritait pas mieux que l'oubli dans lequel il est tombé.

DEVIENNE (François), compositeur de musique, né à Joinville, en 1760, annonça de bonne heure ses dispositions pour l'art musical. A dix ans, il composa une messe qui fut exécutée par les musiciens du régiment royal-cravatte, ses camarades; mais ce talent précoce, cette application extraordinaire au travail préparaient le dérangement anticipé de ses facultés intellectuelles. La flûte et le basson étaient ses instruments de prédilection, et il en jouait avec une rare supériorité. Attaché au théâtre de Monsieur, en 1785, il s'essaya dans la composition dramatique par *Encore des Savoyards*, opéra-comique, joué avec succès en 1789. Il donna depuis *les Visitandines*, en deux actes, en 1792, puis en trois actes, en 1793, remis ensuite en deux. Cette pièce, que le comité du théâtre Favart avait eu la maladresse de refuser, obtint la vogue la plus constante et la mieux méritée sur le théâtre Feydeau et dans toute la France, jusqu'à la première restauration. Les circonstances ayant alors privé le public d'entendre cette charmante musique, deux auteurs ont fait séparément, en 1825, quelques changements aux paroles qui sont de M. Picard, et la pièce est restée au répertoire du théâtre Feydeau, sous le titre du *Pensionnat de jeunes demoiselles*, et sous celui de: *Les Français au sérail*, sur le théâtre de l'Odéon. Malgré les prétendues réminiscences reprochées à Devienne, et qui se bornent à quelque rapport entre le premier motif de son charmant rondeau *Enfant chéri des dames*, et un air de Mozart dans *la Flute enchantée*, et dans *les Mystères d'Isis*, on a justement admiré la musique fraîche, spirituelle, originale et pittoresque des *Visitandines*. Les autres ouvrages de Devienne sont: 1° *Les quiproquo espagnols*, 1792, paroles de Dejaure; 2° *Rose et Aurèle*, 1793, paroles de M. Picard; 3° *Agnès et Félix*, 1795; 4° *Volécour, ou le tour de page*, 1797, paroles de Favières, ont peu réussi; mais *Les comédiens ambulants*, de M. Picard, 1798, et *Le valet à deux maîtres*, de M. Gosse, 1799, sont encore des compositions très estimables. L'aliénation mentale de Devienne ayant dégénéré en démence complète, il fut porté à Charenton, où il mourut le 19 fructidor an 11 (septembre 1803), à l'âge de quarante-quatre ans, laissant une veuve et cinq enfants. Devienne a régénéré la musique des instruments à vent. On a de lui des *Symphonies concertantes* pour flûte, clarinette, cor et basson, un très grand nombre d'œuvres de musique instrumentale, des *Romances*, et surtout une excellente *Méthode de flûte*, dont il préparait une édition corrigée et considérablement augmentée, qu'il n'eut pas le temps publier.

DEVIENNE (N.), actrice retirée de la comédie française, est née, en 1763 à Lyon, d'une famille estimée; aussi s'est-elle toujours ressentie de l'éducation qu'elle avait reçue. Etrangère aux intrigues de coulisses, elle a constamment mérité la considération publique par sa conduite, et la confiance et l'amitié de ses camarades par la douceur de son caractère et la bonté de son cœur. Elle débuta, le 7 avril 1785, au théâtre du faubourg Saint-Germain, par les rôles de Dorine dans *Tartuffe* et de Claudine dans *Colin-Maillard*, et fut reçue la même année. Elle fut long-temps la digne émule de Mlle Joly; mais leurs talents étaient d'un genre si opposé, que le triomphe de l'une ne pouvait nuire à l'autre. Avec moins de rondeur, de mordant, de vérité, Mlle Devienne avait peut-être un meilleur ton, plus de finesse et plus de grâces; l'une était plus véritablement comique, l'autre plus séduisante; Mlle Joly était supérieure dans les servantes, et Mlle Devienne inimitable dans les soubrettes. Celle-ci avait d'ailleurs sur sa rivale le très grand avantage d'une taille élégante, d'une jolie figure et d'une physionomie piquante. En 1793, Mlle Devienne fut arrêtée et détenue avec la plupart de ses camarades. Rendue à la liberté sur la fin de 1794, elle fit partie, avec Fleury, les demoiselles Contat et Dazincourt, de la section de la Comédie française qui joua au théâtre Feydeau, alternativement avec l'Opéra-Comique jusqu'en 1798, où cette section et celle qui jouait au théâtre Louvois, sous la direction de Mlle Raucourt, se réunirent à la troupe de la rue de Richelieu. Douée d'une intelligence rare et d'un esprit

éclaire, Mlle Devienne excellait dans l'art de détailler un rôle, d'en faire valoir les nuances, et de rendre les intentions des auteurs avec une aisance, une légèreté qui, éloignant toute idée d'étude, produisaient une illusion complète. Elle était incomparable et n'a point été remplacée dans les soubrettes de Marivaux, dans *les folies amoureuses*, *l'homme à bonne fortune*, *Minuit*, *le dissipateur*, *le conciliateur*, *les femmes* et surtout dans *les deux précepteurs*, de Fabre d'Eglantine. Comique, finesse, enjouement, patelinage, mignardise, grâce, vérité, elle y déployait tous les genres de talents des actrices les plus consommées. Il lui arrivait quelquefois de dire avec trop de prétention à la finesse et à la coquetterie, des choses qui exigeaient du naturel et de la simplicité; mais ce défaut était plutôt chez elle un abus de l'esprit qu'une véritable imperfection. Mlle Devienne, en quittant le théâtre, en 1815, a refusé sa représentation de retraite. Le buste en marbre de Mlle Dangeville, qui orne le foyer de la comédie française, est un hommage éclatant qu'elle a rendu à la mémoire de cette grande actrice. Epouse de M. Gévaudan, administrateur des messageries royales et depuis membre de la chambre des députés, elle s'est montrée digne du rang qu'elle a pris dans la société. La mort de son mari, en 1824, a rouvert la plaie encore saignante causée par la perte du seul fils qu'elle en avait eu.

DEVILLE (Pierre-François-Albéric), né à Angers, le 15 avril 1773, d'une famille de commerçants. Pour le soustraire aux colonnes mobiles qui se formaient à Angers contre les vendéens, son père l'envoya à Sens, où il s'adonna à la botanique, et étudia la médecine sous un habile praticien, le docteur Soulas, qui lui fit épouser sa fille unique et l'attacha à l'hôpital militaire dont il était chirurgien en chef. Deville obtint au concours, en 1798, la chaire d'histoire naturelle à l'école centrale du département de l'Yonne. Il perdit cette place à la réorganisation de l'université, et revint en Anjou, où il reprit le commerce de son père, ce qui ne l'empêcha pourtant pas de cultiver les lettres. Il vint se fixer à Paris, en 1810, fut employé, pendant les cent jours, au ministère de l'intérieur, et quitta bientôt sa place pour se livrer à l'étude des sciences médicales, puis à la pratique de la médecine, particulièrement à l'art des accouchements. Il a publié : 1° *Rapport des travaux de l'école centrale de l'Yonne pendant l'an 7* (1799), in-8°; 2° *Discours pour la fête de l'agriculture*, Auxerre, an 8 (1800), in-8°; 3° *Bievriana*, ou *Esprit du marquis de Bièvre*, Paris, an 8 (1800), in-18, 3 éditions; 4° *Dissertation sur des os fossiles, trouvés à Pontigny, département de l'Yonne*, Auxerre, an 9 (1801), in-8°; 5° *Mémoire sur un aloes qui a fleuri dans le département de l'Yonne*, Auxerre, an 10 (1802), in-8°; 6° *Mémoire sur la manufacture des cristaux du Mont-Cénis* (*Cote-d'Or*), Auxerre, an 10 (1802), in-8°; 7° *Mémoire sur les insectes qui dévorent la vigne*, Auxerre, an 10 (1802), in-8°; 8° *Voyage aux grottes d'Arcy, suivi de poésies fugitives*, Paris, an 11 (1803), in-18; 9° *Révolutioniana*, ouvrage critique et moral sur la révolution française, Paris, an 11 (1803), in-18, publié sous le pseudonyme de *Philana*; 10° *L'Heureuse supercherie*, comédie-vaudeville en un acte, représentée à Auxerre, en l'an 11 (1803), pour l'inauguration de la salle de spectacle; 11° *La Mnémonique en voyage*, comédie-vaudeville en un acte, représentée, en 1808, à Angers, à Nantes, à Saumur, Tours, Orléans, etc.; 12° *Arnoldiana*, ou *Sophie Arnould et ses contemporaines*, Paris, 1813, in-12; 13° *La Corbeille de roses, contenant un éloge de la rose, l'origine des rosières et diverses pièces de vers à la rose*, Paris, 1816, in-18; 14° *Les Métamorphoses de l'amour*, recueil de poésies lyriques, Paris, 1818, in-18; 15° *La Botanique de J.-J. Rousseau*, avec des notes historique, etc. Paris, 1823, in-12; 16° *Le Bouquet de Flore*, ou *Bouquet lyrique sur les fleurs*, Paris, 1823, in-18; 17° *Délassements poétiques*, Paris, 1824, in-18; 18° *La Guirlande des dames*, recueil périodique de poésies composées par des femmes, Paris, 1816 à 1827, 13 vol. in-18; 19° articles pour la *Biographie universelle*, pour le *Lycée d'Auxerre* dont il était agrégé, pour la *Société linnéenne* dont il est membre, pour le *Courrier des salons*, pour l'*Album*, le *Journal des dames* et autres journaux de Paris et des départements.

DEVILLE (Jean-Achille), né à Paris, en 1789, d'un ancien fermier-général, s'est fixé à Rouen, où il cultive les lettres. On a de lui : 1° *Les Bucoliques de Virgile, traduites en vers français et accompagnées de notes sur les beautés du texte*, Paris, 1813, in-8°; 2° *Essai historique et descriptif sur l'abbaye de Saint-Gorges de Bocherville*, Rouen, 1827, in-4°, avec des figures lithographiées par lui-même. M. Deville est membre de la société d'émulation de Rouen.

DEVILLE (J. B. L.), fut nommé, en 1792, député à la convention nationale par le département de la Marne. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, et rejeta l'appel au peuple et le sursis. Après la chute de Robespierre, il parla en faveur des anciens membres des comités de salut public et de sûreté générale, prononça à la tribune plusieurs discours contre la réaction thermidorienne, et s'opposa à la réintégration des députés proscrits au 31 mai 1793. Compris dans la réélection des deux tiers, il passa au conseil des anciens, où il demanda que tous les fonctionnaires publics et même les électeurs qui refuseraient de prêter le serment de haine à la royauté, fussent déportés. Les assemblées coloniales l'avaient réélu, en 1797, mais cette nomination fut annulée, et il sortit du conseil. Sous le gouvernement impérial, M. Deville fut inspecteur des forêts dans le département de la Marne; il perdit sa place, en 1814, et la recouvra pendant les cent jours. Atteint par la loi dite d'amnistie, M. Deville fut forcé de s'expatrier comme régicide.

DEVILLE (Jean-Baptiste-Louis), né à Amiens, le 20 août 1752, trésorier de France avant la révolution, fut incarcéré comme suspect avec son père, pendant la terreur, par ordre du conventionnel André Dumont. Dans un voyage qu'il avait fait à Paris, en 1782, il y donna, au théâtre des grands danseurs du roi (de Nicolet), *Pierre Bagnolet et Claude Bagnolet son fils*, comédie en un acte et en prose. Cette pièce, malgré quelque ressemblance avec l'opéra de *Nicaise* par Vadé, obtint un grand succès de vogue qui, soutenu par les talents de Ribié et de Mayeur, balança la vogue que le fameux Volange obtenait alors dans les *Pointus*. M. Deville n'a cultivé les lettres que pour son amusement. Le désir de contribuer au soulagement d'une famille infortunée, le fit consentir à publier, en 1800 : *Quelques fables* (au nombre de vingt-cinq), in-8°, qu'il a portées depuis à cinquante dans une nouvelle édition. Il y en a quelques unes d'assez ingénieuses. On a encore de lui : *Pas grand chose*, ou *loisirs d'un Picard*, 1809, in-12. C'est à tort que les Biographies Arnault et Michaud l'ont confondu avec le conventionnel de ce nom, en attribuant à ce dernier les fables et les prénoms du poète picard.

DEVILLERS (Charles), né en 1724, vint très jeune à Lyon, où il fit des cours de physique; il y forma un très beau cabinet de physique, et obtint une salle dans l'hôtel-de-ville de Lyon pour y donner ses leçons. La révolution interrompit quelque temps

ses travaux, qu'il reprit de nouveau jusqu'à ce que son grand âge ne le lui permît plus. Devillers mourut en 1809. Il a publié : 1° *Journées physiques*, 1761, 2 vol. in-8°; cet ouvrage est écrit dans le même but que *la Pluralité des mondes* de Fontenelle : Devillers voulait mettre la physique à la portée des gens du monde; 2° *Le Colosse aux pieds d'argile*, 1784, in-8°; ce colosse n'est autre chose que le magnétisme animal; 3° *Caroli Linnæi entomologia, faunæ suecicæ descriptionibus aucta, DD. Scapoli, Geoffroy, de Geer, Fabricii, Schrank, etc., speciebus, vel in systemate non enumeratis, vel nuperrimè detectis, vel speciebus Galliæ australis locupletata, generum specierumque rariorum iconibus ornata, curante et augente C. Devillers*, Lyon, 1789, 4 vol. in-8°. Les planches qui accompagnent cet ouvrage ne sont pas sans mérite; les descriptions des insectes que l'auteur a réellement vus sont exactes, mais ils sont en petit nombre. Le plus grand défaut du livre, c'est de ne point contenir la synonymie des espèces qu'il a prises dans Fabricius et dans de Géer. C'est au reste une compilation qui peut être de quelque utilité.

DEVILLIERS (Alexandre), né à Paris en 1790, fit ses études au prytanée de Saint-Cyr, et en sortit, en 1805, pour suivre la carrière militaire. Officier à Eylau, où il fut blessé, et successivement capitaine d'état-major et chevalier de la légion d'honneur, il tint en échec, le 20 juin 1809, avec vingt hommes du 76e régiment, deux escadrons autrichiens, qui, ayant passé le Danube sur les derrières de l'armée, venaient pour enlever le gouverneur d'Amstetten, et, par cette défense, donna le temps au régiment saxon d'arriver. Chargé, le 13 février 1813, par le général Reynier, à l'état-major duquel il était attaché, de traverser deux lieues de pays au pouvoir de l'ennemi pour porter des ordres à l'arrière-garde qui se trouvait coupée, il s'acquitta de cette mission périlleuse avec succès, et y fut grièvement blessé. Successivement employé aux états-majors des lieutenants-généraux Durutte, Reynier et Grenier, il fit la dernière campagne d'Italie à l'état-major du prince Eugène. Mis en non activité par suite des événements de 1815, il fut présenté à l'ambassadeur de Perse Mir-Davoud-Zadour, qui l'engagea, avec le titre de colonel, au service du prince Abas-Mirza, fils aîné du roi de Perse; mais divers obstacles, suscités par les autorités anglaises, l'empêchèrent de se livrer à l'instruction des troupes persannes. Il parcourut la Grèce, et, de retour en France, il se livra aux sciences et aux lettres. Il a publié les ouvrages suivants : 1° *Notice historique sur les Wahabis, origine de cette secte, ses coutumes et ses mœurs*, 1 vol.; 2° *Le Petit Album de la jeunesse*, 2 vol. in-12, deux éditions; 3° *Le Nouveau Manuel du géographe*, 1824, 1 vol. in-18. Cet ouvrage, qui en peu de temps est parvenu à sa troisième édition, est précédé d'une introduction fort bien faite sur la situation actuelle de l'Europe. Il a en outre publié dans les *Annales européennes* plusieurs morceaux remarquables par le style et les pensées, entre autres : 1° *Précis historique sur les aérolithes ou pierres tombant de l'atmosphère; opinion qu'on peut avoir sur leur formation*; 2° *Heureuses influences que les travaux de fructification doivent exercer sur le bien-être et la santé des hommes*; 3° *Réflexion sur la situation physico-agricole de la France actuelle, et sur ce qu'elle doit devenir pour être comblée de toutes les richesses qu'elle peut posséder*; 4° *Relation des heureux effets que produisit une réforme dans la culture des terres d'une contrée du duché de Bade*; 5° *Description du diamant-rocher de la Martinique*; 6° *Recueil de costumes grecs pris et dessinés sur les lieux*, 1 vol. in-4°, etc., etc.

DEVILLIERS (Louis-Claude-Germain, le vicomte), lieutenant-général, commandeur de la légion d'honneur et de Saint-Louis, né le 16 septembre 1770, fit en qualité de chef de bataillon la désastreuse campagne de 1799, qui nous enleva l'Italie, et fut blessé au combat de Monte-Faccio, où les soldats français, naguère insurgés, voulant réparer leur faute et recouvrer leurs drapeaux que le général Saint-Cyr leur avait enlevés, combattirent avec la plus grande intrépidité, rompirent et culbutèrent du premier choc les Autrichiens commandés par le général Klénau. Le 26 décembre 1800, le chef de bataillon Devilliers, qui faisait alors partie de la 25e légère passa le Mincio, à la tête de six compagnies de carabiniers, et, malgré la mitraille, prit poste pour couvrir les tirailleurs. Devilliers, parvenu au grade de colonel, commandait, en 1809, le 6e régiment d'infanterie de ligne. Il était général de brigade et baron lorsqu'il fut employé, sous le général Rapp, au siége de Dantzick. Il y donna en plusieurs occasions de nouvelles preuves de son courage, et notamment lors de l'attaque générale des faubourgs dans la journée du 5 mars, si glorieuse pour les généraux Breissand et Bachelu. Lorsqu'après les prodiges de valeur qui illustrèrent les Français enfermés dans cette place, le général Rapp, forcé de capituler, obtint du prince de Wurtemberg, que la garnison rentrerait en France, l'empereur Alexandre, au mépris du droit des gens, viola le traité, qu'un prince, son général et son mandataire, avait souscrit en son nom, et il exigea qu'elle fût conduite en Russie. Les défenseurs de Dantzick se résignant à une dure captivité dans les climats glacés de la Moscovie, s'acheminèrent, durant une saison rigoureuse, vers ces champs où tant de nos soldats avaient péri de froid et de misère. Le général Devilliers partagea le sort de ses compagnons d'armes. Rentré en France, en 1814, il reçut la croix de Saint-Louis, le commandement du département du Mont Blanc, qui appartenait encore à la France, et il fut promu, le 27 décembre, au grade de commandeur de la légion d'honneur. Dans la nuit du 5 au 6 mars suivant, ayant reçu du lieutenant-général comte Marchand, l'ordre de se rendre à Grenoble, il partit de Chambéry avec quatre bataillons, deux du 7e et deux du 11e de ligne, commandés, ceux-ci par le colonel Durand, et ceux-là par le colonel de Labédoyère. Ces troupes qui avaient reçu une distribution d'eau-de-vie, se trouvaient depuis trois heures en position sur le rempart qui fait face à la route de Gap, par où l'on présumait que Napoléon devait arriver, et le général Devilliers était chez le commandant de la division, lorsqu'on vint l'avertir que le 7e régiment de ligne, commandé par le colonel Labédoyère, sortait de Grenoble et marchait aux cris de *vive l'empereur!* Le maréchal-de-camp Devilliers courut aussitôt sur les pas des déserteurs et en fit rétrograder une centaine. Mais arrivé à la tête du corps, ses ordres, ses prières, ses menaces furent inutiles. Le général Devilliers fut, dit-on, employé par Napoléon, pendant les cent jours. Après la seconde restauration il fut appelé comme témoin dans le procès du malheureux Labédoyère; nommé vicomte, promu le 25 août 1821, au grade de lieutenant-général, et compris le premier dans une promotion de trente-quatre commandeurs de Saint-Louis, qui eut lieu le 20 août de la même année. Il commande aujourd'hui, à Rennes, la treizième division militaire.

DEVISMES (Jacques-François Laurent), ancien membre de l'assemblée constituante et du corps législatif, est né à Laon, le 10 août 1749. Il était, avant la révolution, avocat et procureur-syndic de l'assemblée d'élection de Laon. Nommé député du tiers-état par le bailliage de Vermandois aux états-généraux, en 1789, il y siégea au côté gau-

che, dont il fut cependant un des membres les plus modérés. Il parut peu à la tribune; mais il travailla beaucoup dans les comités. On lui doit la première instruction sur les fonctions des assemblées administratives, et parmi les nombreux rapports dont il fut chargé, on peut citer celui qui fit abolir, en 1790, les taxes honteuses auxquelles les juifs étaient personnellement soumis en diverses provinces de France, ceux qui provoquèrent des décrets relatifs à l'administration des eaux et forêts, à laquelle il proposa de réunir ceux des salines; les rapports sur le Clermontois, sur les possessions du prince de Monaco, etc. En 1791, il fut élu secrétaire de cette célèbre assemblée, et chargé d'une mission aussi délicate qu'importante. Après la session, il eut le bonheur d'échapper aux persécutions dirigées contre presque tous les membres de l'assemblée constituante. Oublié pendant le régime de la terreur, il vécut ignoré sous le directoire. Attaché aux principes monarchiques, il ne reparut que lorsqu'il vit, en 1800, le gouvernement consulaire préparer la France au retour de la monarchie. Membre du corps-législatif, il en fut nommé président en 1802, et, comme tel, ce fut lui qui, à la tête de la députation de ce corps, harangua Bonaparte sur sa présidence de la république italienne, et il reçut la décoration de la légion d'honneur dès la fondation de cet ordre. Ses fonctions taciturnes ne lui permettant pas de prendre une part officielle à la discussion du code civil, il déposa, dans le *Journal des Débats*, ses idées sur des matières que ses études lui avaient rendues familières. Nommé procureur-général à la cour de justice criminelle du département de l'Aisne, il devint procureur impérial, puis, en 1814, procureur du roi, auprès de la cour d'assises; il n'en cessa les fonctions que lorsque la charge fut supprimée, et remplit alors celles de substitut du procureur-général à la cour royale d'Amiens. Les souvenirs honorables qu'il avait laissés pendant l'exercice de sa magistrature, le firent élire, en 1815, membre de la chambre des représentants par le département de l'Aisne. Après le retour de Louis XVIII, il obtint sa retraite, à laquelle ses travaux, son âge et sa santé lui donnaient des droits. Retiré dans ses foyers et rendu à la vie privée, il consacre à la culture des lettres tous les moments qu'il n'emploie pas à éclairer les plaideurs de ses conseils ou à concilier leurs différends. On a de lui: 1° *Traduction en vers des odes d'Horace*, 1811, in-8°, dont il prépare une seconde édition. Il s'est principalement attaché à rendre le plus littéralement possible le sens du lyrique latin. 2° *Histoire de la ville de Laon*, 1822, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage contient des recherches curieuses sur les antiquités du pays, des morceaux importants pour l'histoire de France, des récits animés de la chute des Carlovingiens, de l'institution des communes et des événements militaires de 1814 et de 1815. 3° *Hugues Capet*, fragment historique, 1814, in-8°. C'est un chapitre de l'ouvrage précédent. Il y peint le fondateur de la 3e race comme un usurpateur. Cette brochure fut réfutée dans le *Magasin encyclopédique*, août 1815. 4° *Manuel historique du département de l'Aisne*. Il est divisé en trois parties, dont la première contient la chronologie des faits; la seconde fait connaître les hommes distingués, et la troisième est une table générale de tout ce qui a été publié sur ce département en général et sur ses diverses localités. Il serait à désirer qu'un travail semblable s'exécutât pour chaque département.

DEVISMES DU VALGAY (Anne-Pierre-Jacques), de la même famille que le précédent, naquit à Paris en 1745, et entra dans les fermes, où il parvint à l'emploi de sous-directeur. Appuyé par le valet-de-chambre de la reine, il se présenta, en 1777, pour être entrepreneur général de l'académie royale de musique. Sa soumission fut acceptée, et il obtint le privilége pour douze ans, moyennant un cautionnement de 500 mille francs, dont la ville devait lui payer l'intérêt, outre une indemnité annuelle de 80 mille francs qu'il devait recevoir. Deux réglements du 27 février et du 22 mars 1778, établirent les droits de l'entrepreneur et de ses subordonnés. Devismes entra en exercice au mois d'avril suivant. Il avait du zèle, du talent, de la fermeté, le goût et l'habitude des projets grands et utiles; mais malgré ses soins pour varier les plaisirs du public, et capter la bienveillance des sujets de l'Opéra, il ne put parvenir à déraciner les abus d'une administration essentiellement vicieuse. Ses réformes, ses améliorations froissant quelques intérêts particuliers, lui suscitèrent des ennemis. On lui reprocha jusqu'aux lunettes en glaces qu'il fit substituer dans les loges aux lucarnes en bois. Rien ne lui servit de mettre dans son parti les auteurs, en faisant fixer, par un arrêt du conseil, les honoraires de ceux qui travaillaient pour l'Opéra. Pour contenter tous les goûts, Devismes, qui pour prologue d'ouverture de son théâtre y avait donné *les Trois âges de l'Opéra*, y faisait passer successivement en revue tous les chefs-d'œuvre lyriques depuis Lully jusqu'à Gluck. Ce fut lui qui fit venir d'Italie la première troupe de bouffons qu'on ait entendue à Paris, et qui jouait alternativement avec les acteurs de l'opéra français; tandis qu'il naturalisait ainsi en France les compositions exotiques de Piccini, d'Anfossi, de Paisiello, on représentait les deux derniers opéras de Gluck (*Iphigénie en Tauride* et *Echo et Narcisse*); et les deux premiers que Piccini ait donnés en France (*Roland* et *Atys*). On peut donc dire que l'administration de Devismes fut l'époque où la grande révolution musicale s'acheva dans notre patrie; mais ce fut alors qu'outre les factions des lullistes, des ramistes et des gluckistes, on compta celles des piccinistes, et que de nouvelles querelles musicales remplirent le vide que l'insouciance sur la politique laissait alors dans la société. Malgré la protection de la reine, Devismes était toujours en butte aux épigrammes, aux cabales, aux empiétements d'autorité. Rebuté par tant de tracasseries, il offrit la résiliation de son bail qui fut acceptée pour le 1er avril 1779. Il conserva la direction jusqu'au 31 mars de l'année suivante, sous l'autorité du prévôt des marchands de Paris. Un arrêt du conseil-d'état retira alors le privilége de l'Opéra à la ville, et le rendit au roi. Devismes obtint une pension de 9000 francs et une indemnité de 24,000 francs. Il fut remplacé par Berton père, auquel il avait succédé, et qui mourut peu de mois après. En 1799, le directoire exécutif, par arrêté du 12 septembre, nomma Devismes et Bonnet ex-législateurs pour administrer l'Opéra, à la place de Denesle et Baco, dont la régie, durant dix-sept mois, n'avait pas eu plus de succès que les précédentes; mais, le 18 mars 1800, le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, nomma Devismes directeur, et Bonnet conservateur; enfin un arrêté du 28 décembre suivant, rétablissant l'unité dans l'administration de l'Opéra, y plaça Bonnet comme commissaire du gouvernement, et laissa Devismes sans fonctions. Il résida encore quelques années à Paris, y donna quelques ouvrages dramatiques, entre autres *La double récompense*, opéra-comique en deux actes, représenté au théâtre Montansier, ainsi que le suivant, *Eugénie et Lanval*, en deux actes. On a aussi de lui: 1° *Pasilogie*, ou *de la musique considérée comme langue universelle*, Paris,

1806, in-8°. Il se retira en Normandie et mourut à Caudebec, en avril 1819, à soixante-quinze ans; il avait annoncé des *Mémoires sur sa vie*, avec des notes et des anecdotes sur les personnages qu'il avait connus; mais cet ouvrage n'a point paru. Devismes, pendant sa première administration, avait conçu le projet d'établir à ses frais une école gratuite de musique. — Sa femme, JEANNE-HIPPOLYTE MOIROUD, née à Lyon vers 1767, et aujourd'hui vivante, est une excellente pianiste. Elle a composé la musique de *Praxitèle*, représenté en 1800 à l'Opéra. — Son frère, ALPHONSE-DENIS-MARIE DEVISMES, dit de *Saint-Alphonse*, né à Paris en 1746, officier d'artillerie, lecteur du cabinet du prince de Condé, ancien fermier-général, directeur-général des fermes pour les salines, membre de l'académie de Dijon, mort à Paris le 18 mai 1792, a donné à l'académie royale de musique : 1° *Les trois âges de l'Opéra*, en un acte, 1778; 2° *Amadis de Gaule*, de Quinault, réduit en trois actes, 1779; 3° *Hellé*, etc.

DEVONSHIRE (GEORGINA CAVENDISH, duchesse de), naquit à Londres vers 1746, et devint dans la suite l'épouse du duc de Devonshire, personnage aussi nul que son épouse avait de talent, de beauté, d'esprit et de caractère. Elle s'est fait connaître avantageusement comme poëte, et Delille, qui l'avait connue en Angleterre, a publié la traduction, avec le texte en regard, d'un de ses poëmes, intitulé : *Le Passage du Saint-Gothard*, Paris, 1802, in-8°. En envoyant à Delille un exemplaire de cet ouvrage, elle lui adressa les vers suivants :

Vous, dont la lyre enchanteresse
Unit la force à la douceur;
De la nature amant flatteur,
Vous qui l'embellissez sans cesse,
J'ose vous offrir, en tremblant,
De l'humble pré la fleur nouvelle;
Je la voudrais une *immortelle*
Si vous acceptez le présent.

Delille y répondit par une épître en vers, placée en tête de la traduction, et qui commence ainsi :

De vos riches tableaux que j'aime les images,
Quand vous peignez ces monts sauvages,
Noirs séjours des frimas, d'où tombent ces torrents,
Où gronde le tonnerre, où mugissent les vents,
Sillonnés de ravins, environnés d'abîmes!
Lorsqu'avec tant de grâce, à leurs horreurs sublimes
Vous opposez leurs tranquilles abris,
Leurs doux ruisseaux et leurs vallons fleuris;
Le vrai bonheur, loin d'un luxe profane,
A leurs rochers confiant sa cabane,
Toujours la vérité dirige vos pinceaux;
Vous unissez la force à la mollesse, etc.

Bravant les usages anglais, la duchesse de Devonshire prenait une part active aux affaires publiques, et, quoique liée intimement avec Fox et quelques autres publicistes célèbres, sa réputation n'éprouva aucune atteinte. On rapporte que Fox s'étant présenté pour candidat à la chambre des communes, dans la cité de Westminster, la duchesse de Devonshire se mit en campagne, avec quelques autres jolies solliciteuses, pour recruter des voix à son ami. Un boucher auquel elle s'adressa ne voulut consentir à voter en faveur de Fox qu'à la condition de donner un baiser à celle qui réclamait sa voix; elle y consentit gaiement. Nous citerons encore une autre anecdote qui pourra donner une idée de la beauté de cette femme célèbre. Un bon fermier se trouvait près d'elle à une course de chevaux; après l'avoir considérée longtemps dans une espèce d'extase, il s'écria tout haut : « Ah! que ne suis-je le Dieu tout-puissant, elle » serait la reine du ciel! » Elle avait encore beaucoup d'éclat dans un âge avancé, mais elle perdit un œil quelques années avant sa mort, arrivée en 1809. On raconte qu'ayant voulu se faire opérer de la cataracte par un célèbre oculiste, cet homme, très habile cependant, fut saisi d'une émotion qui rendit sa main si tremblante qu'il creva l'œil auquel il espérait rendre la lumière. Ce malheureux, au désespoir, s'écria : « Ah! madame, je suis perdu; » j'ai manqué l'opération! — Rassurez-vous, mon» sieur, lui dit la duchesse avec douceur, je vous » pardonne; je sais que vous avez une fille, et je » m'en charge. » La duchesse mourut, en 1807, à l'âge de quarante-six ans, d'une maladie au foie. On a de la duchesse de Devonshire *la Sylphide*, ou *l'Ange gardien*. Cette nouvelle a été traduite en français par Mme de Montolieu, Lausanne, 1796, petit in-12. Le même ouvrage a reparu la même année sous le titre de *Alice*, ou *la Sylphide*, traduit par M. de Montolieu, in-18. — Son fils, le duc actuel de Devonshire, fait le plus bel usage de son immense fortune en fondant des manufactures, en créant des routes, en construisant des ponts, etc.; et quoiqu'il ait accepté la lieutenance du comté de Derby, il a toujours voté, dans la chambre des pairs, en faveur des libertés publiques.

DEVONSHIRE (ELISABETH HARVEY, duchesse de), était fille du comte de Bristol, et naquit vers 1754. Elle épousa d'abord M. Corster, qui mourut en 1796, et la laissa veuve avec deux enfants. Elle se lia alors avec la duchesse de Devonshire, dont la notice précède, et, si l'on en croit la chronique scandaleuse, plus intimement encore avec le duc. Cet arrangement de famille, qui, suivant un biographe anglais, n'était un mystère pour personne, dura jusqu'à la mort de Georgina Cavendish; et aussitôt que la décence le permit, lady Elisabeth Corster reçut le titre de duchesse de Devonshire, récompense bien méritée des sacrifices qu'elle avait faits. En 1811, elle se trouva veuve encore une fois, et prit le parti de quitter l'Angleterre, où sa présence à la cour ne paraissait pas plaire, et se retira à Rome. Là, son palais devint le rendez-vous général de tous les artistes et de tous les savants envers lesquels sa munificence se montrait aussi délicate qu'inépuisable. Passionnée pour les arts du dessin, elle a enrichi de magnifiques gravures, exécutées par les plus habiles artistes, plusieurs ouvrages qu'elle a fait imprimer avec le plus grand luxe typographique. Nous citerons la traduction italienne de *Virgile*, par Annibal Caro, tirée à 150 exemplaires, et dont les gravures représentent les lieux dont parle le poëte latin, tels qu'ils existent aujourd'hui : elle a fait présent d'un exemplaire de cette édition à la bibliothèque du Roi, à Paris. Elle a encore publié deux éditions de la traduction italienne, revue par le cardinal Consalvi, de la cinquième *Satire d'Horace*, où se trouve décrite la route de Rome à Brindes, enrichie de 18 gravures, et enfin le *Passage du Saint-Gothard*, poëme de la première duchesse de Devonshire, traduit par Delille, et également enrichi de superbes gravures des lieux décrits dans l'ouvrage. L'archéologie lui doit encore de nombreux services, par les fouilles considérables qu'elle a fait faire pour retrouver des monuments ensevelis sous la poussière des siècles. C'est par ses soins que des plâtres des statues du Parthénon, qui sont au musée britannique, sont venus enrichir les collections de Rome. Elle avait entrepris une édition du *Dante*, qui aurait surpassé celle dont nous avons parlé, et qui aurait donné la gravure de tous les sites dont ce poëte a fait la description;

mais la mort vint mettre obstacle à ce projet, ainsi qu'à celui de consacrer, par une médaille, les traits du cardinal Consalvi. Elle est morte, le 30 mars 1824, d'une maladie inflammatoire qui n'avait duré que dix jours. Son corps a été transféré en Angleterre. M. Artaud, premier secrétaire de l'ambassade de France à Rome, a fait graver, par Michellini, une médaille de la duchesse de Devonshire, d'après un portrait exécuté par sir Th. Lawrence, premier peintre du roi d'Angleterre.

DEVOSGES (François), naquit à Gray le 15 janvier 1732, d'un sculpteur qui lui donna les premiers principes de son art. Il annonçait d'excellentes dispositions, lorsqu'à dix-huit ans il perdit la vue qu'il ne recouvra que six ans après, mais d'un seul œil, l'autre ayant été détruit par un chirurgien ignorant. Il se livra alors exclusivement au dessin, et fit de tels progrès que l'ambassadeur de Russie voulut, mais inutilement, l'attacher à sa cour. Plus tard, il fut chargé de faire les dessins d'un ouvrage du président de la Marche, et se rendit à Dijon pour travailler sous ses yeux. C'est là qu'il conçut l'idée d'ouvrir une école gratuite de dessin, pour l'établissement de laquelle il vendit son modique patrimoine. Les succès qu'il obtint dans cette circonstance lui méritèrent la protection du prince de Condé et des états de Bourgogne qui allouèrent des fonds annuels pour soutenir cette école, et envoyer à Rome les sujets les plus distingués. Plusieurs d'entre eux se sont fait un grand nom dans les arts. Pendant la révolution, Devosges, privé de tous secours, n'en continua pas moins à soutenir l'école dont il était le fondateur. Il est mort, à Dijon, le 22 décembre 1811. Les productions de cet artiste sont en petit nombre, parceque tout son temps fut employé à diriger ses élèves; mais on y remarque une grande pureté de dessin jointe à une admirable simplicité de composition : c'est principalement dans les scènes d'enfants qu'il réussissait le mieux. Voltaire, qui faisait grand cas de ses talents, aurait voulu lui confier les dessins de son édition de *Corneille*; mais les libraires préférèrent ceux de Gravelot. M. Fremiet Monnier a publié un *Eloge de Devosges*, Dijon, 1813, in-8°.

DEWAILLY. *Voy.* Wailly.

DEWEZ (N.), naquit à Namur, royaume des Pays-Bas, le 4 janvier 1760. Après avoir fait ses études d'une maniere très distinguée au collège de sa ville natale, il embrassa la carriere de l'instruction publique. Nourri de la lecture des anciens auteurs, une chaire de rhétorique qui lui fut offerte le mit à même de pénétrer ses élèves des saines doctrines de la littérature classique; pendant douze années M. Dewez forma la jeunesse au goût des bonnes études et de la vertu. Dans les moments de loisir que lui laissa son emploi, il rassembla de nombreux matériaux pour exécuter le projet qu'il réalisa plus tard, celui d'écrire l'histoire de son pays. Lorsque la Belgique fut réunie à la France, M. Dewez fut appelé à remplir les fonctions d'officier du ministère public ou de commissaire du pouvoir exécutif auprès des tribunaux du département de Sambre-et-Meuse : il ne se trouva point déplacé dans cette nouvelle sphère; doué d'un jugement exquis, d'une perspicacité peu commune, il fit oublier qu'il n'était pas jurisconsulte. Sévère comme la loi, mais bon comme la nature, il ne substitua jamais le fougueux langage de la passion à l'imposante impassibilité du magistrat; les vrais coupables pouvaient trembler devant lui, mais il n'effraya ni ne désarma jamais l'innocence. Après l'établissement du régime consulaire, les administrations départementales ayant subi une organisation nouvelle, M. Dewez fut nommé sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Hubert, département de Sambre-et-Meuse, aujourd'hui province de Namur et il exerça cet emploi jusqu'aux événements de 1814, qui séparèrent les provinces belgiques de la France. L'administration de M. Dewez fut paternelle, il fit exécuter les lois dans son arrondissement avec impartialité, mais sans rigueur. En 1814, il fut chargé de la division du ministère de l'intérieur chargé de tout ce qui concernait l'instruction publique, les lettres et les beaux-arts. Peu de temps après il fut nommé inspecteur de l'instruction publique, spécialement chargé de la surveillance et de la direction des athénées et des collèges des provinces méridionales (Belgique) du royaume des Pays-Bas. M. Dewez a rendu d'immenses services dans cette nouvelle carrière, il a ranimé dans toute sa direction le goût des bonnes études, des saines doctrines, et veillé avec tout le soin d'un père à l'amélioration et aux progrès des connaissances sur lesquelles reposent le bonheur et la gloire de la société. M. Dewez est membre de l'institut royal des Pays-Bas, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences et belles lettres de Bruxelles, professeur du cours public d'histoire générale des Pays-Bas, au musée de Bruxelles. Il est décoré de l'ordre du lion belgique. Comme la vie d'un homme de lettres ou d'un savant consiste principalement dans ses ouvrages, nous allons offrir la nomenclature de ceux de M. Dewez, en portant sur chacun d'eux un jugement puisé dans une lecture approfondie de ces ouvrages. M. Dewez a publié : 1° *Histoire générale de la Belgique*, Bruxelles, 1805-1806, 7 vol. in-8°. C'est le fruit de vingt années de recherches dans toutes les vieilles annales, chroniques, manuscrits, archives, etc. Cette histoire est le produit d'une érudition élaborée par le goût, l'historien remonte au berceau de la civilisation dans son pays, et pénètre, éclairé par le flambeau d'une saine critique, dans une région où les ténèbres offusquent la lumière, où la vérité se trouve souvent noyée dans un océan d'impostures. M. Dewez s'est habilement tiré d'un labyrinthe inextricable pour tout autre érudit qui n'aurait pas joint aux recherches de la mémoire, le don plus rare d'un jugement exquis. Cette histoire est écrite d'une maniere aussi agréable qu'instructive. Les récits en sont clairs et rapides, les courtes réflexions dont ils sont entremêlés sont d'une sagacité qui ajoute encore à leur intérêt. En décrivant la révolution qui sépara des états de Philippe II, les sept provinces septentrionales des Pays-Bas, M. Dewez n'a point mis dans sa narration ce grand événement la même chaleur et le même entraînement que le jésuite Firmian Shada, qu'on peut à juste titre appeler le Tite-Live de l'époque. Mais un historien peut se proposer l'un ou l'autre de ces deux buts, instruire ou émouvoir : M. Dewez s'est proposé le premier et il l'a atteint; il a assez de talent pour ne pas rester inférieur au second. Nous savons qu'il a employé plusieurs années à faire de nouvelles études, et de nouvelles recherches, surtout dans les manuscrits et les archives, et qu'il a conçu le projet de refondre entièrement son histoire générale. Ce projet même est déja en grande partie exécuté, les quatre premiers volumes ont paru, Bruxelles, 1827, avec cette épigraphe, *Et pius est patriæ facta referre labor.* L'ouvrage comportera huit volumes. L'auteur a abattu l'ancien édifice, en conservant une partie des vieux matériaux; il y en a ajouté de nouveaux de manière à pouvoir construire un édifice absolument neuf. 2° *Histoire particulière des provinces belgiques*, Bruxelles, 1817, 3 vol in-8°. C'est en quelque sorte le complément de l'histoire générale; ces différentes provinces présentant des événements particuliers qui n'auraient pu entrer dans l'histoire générale sans couper le fil de

la narration et rompre l'unité, l'auteur a réuni ces divers faits dans ce second ouvrage. 3° *Dictionnaire géographique du royaume des Pays-Bas*, ou *description historique, physique et statistique des lieux remarquables par les événements, monuments, etc.*, Bruxelles, 1819, in-8°. Cet ouvrage satisfait à un besoin urgent dans l'instruction publique et l'objet était digne de l'auteur de plusieurs écrits devenus classiques; il laisse peut-être quelque chose à désirer par rapport à l'exactitude des descriptions pour la partie septentrionale du royaume que l'auteur ne connaît pas aussi bien que la partie méridionale, à l'égard de laquelle son travail satisfera les observateurs les plus difficiles. 4° *La géographie du royaume des Pays-Bas, rédigée par provinces.* C'est surtout pour les athénées et les colléges qu'elle a été rédigée, elle est fort utile aux étrangers. Cet ouvrage a déjà trois éditions, la 1re en 1817, la 2e en 1820, la 3e en 1825, Bruxelles, in-8°. 5° *Histoire du pays de Liége*, Bruxelles et Paris, 1822, 2 vol. in-8°. L'histoire de ce pays si fertile en événements du plus haut intérêt, manquait encore; il n'existait à cet égard que quelques compilations indigestes ou des compositions mal écrites; cet ouvrage porte, ainsi que ceux que nous venons d'énumérer, un caractère de sagesse, d'impartialité, joint à l'intérêt qu'inspire toujours une belle narration historique. M. Dewez a donné une attention particulière à la partie politique de son ouvrage où l'on reconnaît avec un étonnement mêlé d'admiration les principes et les bases d'une des constitutions les plus libérales de l'Europe, et qui a mérité l'éloge des Anglais eux-mêmes. Le baron de Pœlnitz a appelé dans ses mémoires les Liégeois les Italiens du Nord: il a eu raison, s'il n'a considéré les Liégeois que sous le rapport de leur passion pour les beaux arts, tels que la musique et la peinture; mais sous un rapport plus important, on peut regarder cette population qui ne se compose guère que de trois cent mille ames, comme un peuple qui réunit la constance à l'aménité du caractère, l'amour de la liberté à celui des jouissances qui font le bonheur de la vie sociale. Le second volume de cet ouvrage est terminé par une *Notice des Liégeois qui se sont fait un nom dans les sciences, les lettres et les arts*, ainsi que par une *Notice des historiens du pays de Liége.* Ces deux morceaux instructifs prouvent qu'il n'y a peut-être aucun pays de l'Europe qui, dans des bornes aussi resserrées, ait produit autant d'hommes de mérite. M. Dewez est encore auteur de plusieurs mémoires relatifs à l'histoire de son pays, insérés dans les mémoires de l'académie de Bruxelles. Il a publié aussi une *Rhétorique de Cicéron.* C'est un recueil précieux et parfaitement choisi de tout ce que l'orateur romain a écrit sur l'art oratoire dans ses admirables traités *de Oratore, de claris Oratoribus, Orator, etc.* Cette rhétorique doit sans doute avoir la préférence sur les nombreux ouvrages qui ont paru sur cet objet. M. Dewez écrivain laborieux ne tardera pas à enrichir sa patrie de nouveaux fruits de sa plume aussi élégante que féconde: sa santé n'a rien perdu de sa vigueur, ni sa tête de sa force. Il est intimement persuadé que l'étude de l'histoire nationale inspire l'amour de la patrie, il a cherché par ses travaux à entretenir ce feu sacré dans le cœur de ses concitoyens, et il y a réussi. Le gouvernement des Pays-Bas a fait depuis quelques années des pas de géant dans la carrière de la liberté fondée sur le bon ordre et le respect de tous les droits; il a laissé la France bien loin derrière lui. M. Dewez par ses ouvrages et ses doctines a puissamment contribué à avancer ce nouvel ordre de choses.

DEYDIER (Etienne), député par le département de l'Ain à l'assemblée législative, et ensuite à la convention nationale, était, au commencement de la révolution, notaire feudiste et géomètre à Pont-de-Vaux, en Bresse. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort sans appel et sans sursis. Il cessa toute espèce de fonctions législatives au 18 brumaire, fut nommé juge de la cour d'appel de Lyon, et exerçait honorablement cet emploi lorsqu'il fut destitué en 1814. Atteint par la loi du 12 janvier 1816, il alla chercher un asile en Suisse.

DEYEUX (Nicolas), savant pharmacien, membre de l'académie des sciences, professeur honoraire de l'école de médecine, naquit à Paris, où il posséda pendant long-temps une excellente pharmacie. La réputation qu'il s'acquit par ses travaux scientifiques et par la manière honorable dont il avait exercé sa profession, le fit nommer premier pharmacien de l'empereur, au moment où Bonaparte se forma une maison. M. Deyeux a conservé cette place jusqu'en 1814. Ce fut Cadet de Gassicourt qui l'occupa après le retour de l'île d'Elbe. M. Deyeux a publié différents *Mémoires* et articles dans le *Journal de physique*, dans la *Statistique de la France*, par Herbin, et dans la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres. L'art pharmaceutique lui doit en outre plusieurs procédés utiles et ingénieux. Il a publié: 1° *Précis d'expériences et observations sur les différentes espèces de lait considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale*, Paris et Strasbourg, 1800, in-8°. Ces expériences, faites conjointement avec Parmentier, forment l'ouvrage le meilleur et le plus complet qui ait été publié sur cette matière. 2° *Considérations chimiques et médicales sur le sang des ictériques*, Paris, 1804, in-4°. Ce respectable vieillard se repose aujourd'hui de ses longs travaux, et jouit de la considération universelle.

DEZEDE ou DEZAIDES (N.), compositeur dramatique, que Grétry met au premier rang pour les airs champêtres, naquit vers 1740; mais on ignore ses prénoms, sa famille, le lieu et la date précise de sa naissance. On l'a dit Allemand, Lyonnais, etc.: le fait est que lui-même ne connut jamais ni ses parents ni sa patrie; venu très jeune à Paris il fut confié à un abbé qui, chargé de son instruction, cultiva aussi ses dispositions pour la musique, et lui donna des leçons de harpe. La forte pension que Dezède recevait lui persuadèrent, dans la suite, qu'il appartenait à une famille opulente: il voulut inutilement la connaître; mais ayant, malgré les représentations de son notaire, réitéré ses démarches à ce sujet, il perdit sa pension, et fut réduit à ne devoir son existence qu'à ses talents. Malgré son état équivoque et précaire, Dezède n'en était pas moins vain; il tranchait du grand seigneur et dépensait beaucoup au-delà de ses moyens. En 1785, le duc de Deux-Ponts (Maximilien, depuis électeur et ensuite premier roi de Bavière), qui goûtait fort la musique de ce compositeur, le fit venir à sa cour, lui donna un brevet de capitaine, avec cent louis d'appointement, à la seule condition de venir passer, tous les ans, un mois à Deux-Ponts, et promit de faire davantage lorsqu'il aurait hérité des deux électorats. Cette faveur inattendue ne fit qu'augmenter l'orgueil et le faste de Dezède. Ses prodigalités furent telles qu'il ruina Mme Bellecour, qui, beaucoup plus âgée, s'était éprise de lui, à une époque où il n'était ni jeune ni beau. Il vécut intimement, jusqu'à sa mort, avec cette actrice qui lui survécut. Dans ses dernières années, il imitait les manières et l'accoutrement du peintre Greuze, dont il avait la taille et la tournure: il ne lui cédait ni en originalité ni en ridicules. Peu recommandable par lui-même,

Dezède a obtenu une réputation méritée comme artiste. Sa musique est riche de chant, simple, fraîche, naïve, intéressante, et l'on peut le regarder comme le créateur d'un genre dans lequel il n'a pas eu d'imitateurs, et qui lui a valu le surnom de l'*Orphée des champs*. Quoiqu'il ait un peu trop souvent abusé des unissons, il tirait en général un assez brillant parti de l'orchestre, surtout dans les morceaux vifs et dans les chœurs villageois. Il savait donner à ses compositions la couleur locale. Mais on a eu tort de dire qu'il conservait à chaque rôle le caractère convenable. Deux airs de Blaise et Babet, *C'est pour toi que je les arrange* et *Entends ma voix*, et surtout l'air d'Alexis et Justine, *Où porter ma douleur mortelle*, sont des contre-sens d'un bout à l'autre. Toutefois, sur ce point, le tort principal doit être imputé au poëte. Au reste, ce défaut est devenu à la mode aujourd'hui. La musique, toute pour les oreilles, ne parle plus au cœur ni à l'esprit, et tous les personnages, sans distinction d'âge, de sexe et de rang, chantent sur le même ton et font assaut de roulades. Les ouvrages de Dezède sont, au Théâtre-Italien : *Julie*, 1772 ; — *L'erreur d'un moment*, suite de Julie, 1773; — *Le stratagème découvert* ; — *Les trois fermiers*, 1777 ; — *Zulime*, ou *l'Art et la nature*, 1778 ; — *Le porteur de chaise*, remis, en 1781, sous le titre de *Jérome et Champagne* ; — *Cécile*, 1780 ; — *A trompeur trompeur et demi*, ou *les Torts du sentiment*, 1780 ; — *Blaise et Babet*, 1783 ; — *Alexis et Justine*, 1785. La plupart de ces pièces réussirent beaucoup, surtout celles dont les paroles sont de Monvel. Les essais de Dezède, dans le haut genre lyrique, furent moins heureux ; il donna à Fontainebleau, devant la cour, en 1777, *Fatmé*, ou *le Langage des fleurs* ; à l'académie royale de musique, en 1783, *Péronne sauvée*, opéra en 4 actes qui n'eut que dix représentations, et dont les calembouristes dirent que c'était un opéra *de laitues*, parcequ'il n'y avait que les *cœurs* (les chœurs) à conserver. *Alcindor*, en 1787, n'eut que quatorze représentations. On cite encore deux grands opéras de Dezède qui n'ont été ni reçus ni joués, *Amadis* et *Inez de Castro*. Les pipeaux rustiques convenaient mieux à sa muse que la trompette héroïque. Mais sa vanité dut être flattée du double succès qu'il obtint au Théâtre-Français comme auteur et compositeur. Il donna, en 1789 : *Auguste et Théodore, ou les deux pages*, et, en 1790, *Les trois nièces*. On croit cependant que la première avait été faite par Sauvigny pour le Théâtre-Italien, et que Dezède, qui l'avait mise en musique, l'arrangea ensuite pour le Théâtre-Français, où elle restée au répertoire. Quant à la seconde, comme l'auteur n'y avait point donné de rôle, à Molé, ni à Mlle Contat, il fut obligé de la retirer, sous prétexte qu'elle était d'un genre étranger à la scène française. Dezede fit représenter son dernier ouvrage à la comédie italienne, 1791 : *Ferdinand*, ou *la Suite des deux pages*. La musique est de lui ; mais on croit que, pour les paroles, il fut aidé par Sauvigny, par Dejaure et même par Mme Bellecour. — Mlle Dezède, fille du précédent, avait donné, au même théâtre, en 1781, *Lucette et Lucas*, opéra-comique en un acte.

DEZOS DE LA ROQUETE (Jean-Bernard-Marie-Alexandre), homme de lettres, né à Castel-Sarrazin, le 31 octobre 1784, est fils d'un émigré capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. Il vint à Paris de bonne heure, entra dans la carrière administrative, et devint successivement chef de bureau à la caisse d'amortissement, et directeur de correspondance à l'administration des fonds des pays conquis. Se destinant à la magistrature, il se fit recevoir avocat à la cour royale de Paris ; mais lorsque son parent le général marquis Dessolles fut appelé au ministère des affaires étrangères, il y fut chargé de la correspondance de cabinet, et nommé ensuite rédacteur dans la division politique du Midi. Il perdit cette place, en 1825, à la suppression de cette division par le baron de Damas, ministre actuel. En 1814, il fut capitaine d'état-major de la garde nationale de Paris, et, dans les cent jours, il commanda une compagnie de volontaires royaux. Eliminé de la garde nationale, à l'arrivée de Bonaparte, il y rentra au second retour du Roi, et obtint alors la décoration de la légion d'honneur, ainsi que le grade de chef d'escadron qu'il a conservé jusqu'au licenciement de la garde nationale de Paris. On a de M. Dezos : 1° *Tableau historique, géographique et politique de la Moldavie et de la Valachie*, traduit de l'anglais de Wilkinson, 1 vol. in-8°, 2e édition, 1824 ; 2° *Histoire de l'expédition aux rivières d'Orénoque et d'Apuré dans l'Amérique méridionale*, partie d'Angleterre, en 1817, pour aller se joindre aux forces des patriotes dans Venezuela et les Caraccas, par le Colonel Hippisley, traduit de l'anglais, 1819, in-8°, anonyme; 3° les articles *Chatham*, *Marlborough*, *Pitt*, *Sélim III*, etc., et la plupart des articles d'hommes d'état anglais, dans la *Biographie universelle* de Michaud ; 4° *l'Histoire de Portugal depuis 1750*, dans la *Continuation de l'art de vérifier les dates* ; 5° plusieurs articles dans le *Bulletin des sciences géographiques*, dans les *Nouvelles annales des voyages*, et dans le *Bulletin de la société de géographie*. Il a été pendant quelque temps rédacteur en chef de ce dernier journal. Il est membre de la commission centrale de la société de géographie et de l'académie royale d'histoire de Madrid. Il prépare dans ce moment : 1° une nouvelle édition de la traduction de *l'Histoire de l'Amérique*, de Robertson, avec des notes, elle est dédiée à M. le baron de Humbold; qui l'a aidé de ses conseils ; 2° la traduction (avec M. de Verneuil) de la *Collection des voyages et découvertes des Espagnols depuis la fin du 15e siècle*, avec des notes des traducteurs, et de MM. Humboldt, Cuvier, de Rossel, Walckenaer, Jomard, etc. etc.

DEZOTEUX (François), docteur en médecine, habile et zélé propagateur de l'inoculation, naquit à Boulogne-sur-Mer, en 1724. A peine sorti du collége, il manifesta le goût des études médicales. Il servit en qualité d'élève en chirurgie pendant la guerre que la France eut à soutenir en Westphalie et en Flandre. Le zèle qu'il déploya et les connaissances dont il fit preuve dans les hôpitaux de l'armée, furent remarqués de ses chefs, et en peu de temps il parvint au grade de chirurgien-major. En 1760, il succéda au célèbre Garangeot en qualité de chirurgien-major du régiment du roi. Dezoteux prit ses degrés à la faculté de médecine de Besançon. Ce fut dans cette ville qu'il commença à développer ce zèle actif et soutenu en faveur de l'inoculation qui lui a fait depuis une réputation si brillante. Il employa à la propager tous les moyens que donne la persuasion la plus intime, et eut à la défendre, non seulement contre les préjugés populaires, mais encore contre la pratique vicieuse d'un Irlandais qui à cette époque se mêlait de chirurgie à Besançon. Ce charlatan, nommé Acton, employait pour inoculer la variole une méthode extraordinaire et absurde qui avait ordinairement pour résultat les accidents les plus funestes. L'inoculation tombait dans le plus grand discrédit, lorsque Dezoteux entreprit d'éclairer le public sur l'innocuité de cette opération quand elle est bien faite, et sur les dangers du procédé employé par Acton. Celui-ci, dont l'ignorance venait d'être dévoilée, lui intenta, en 1765, un procès que le médecin français gagna. Dezoteux fit imprimer à Lons-le-Saulnier un écrit intitulé *Pièces justificatives concernant l'inoculation*,

ce mémoire remit l'inoculation en faveur parmi les Francs-Comtois. L'année suivante il fit le voyage de Londres afin d'y étudier le nouveau procédé pratiqué par le docteur Sutton, et qui passait généralement pour le plus avantageux. Dezoteux devint partisan de la méthode *suttonienne*, et à son retour il fit tous ses efforts pour la propager en France. Il fit ses premiers essais à Nanci, puis à Passy, près Paris, en présence des gens de l'art les plus renommés, et sous les yeux de son illustre ami le voyageur La Condamine. Dezoteux communiqua au docteur Gandoger, avec lequel il était étroitement lié, tout ce qu'il avait recueilli d'observations sur l'inoculation : ces matériaux précieux ont servi de base au traité pratique sur l'inoculation que ce dernier a publié en 1768. Dezoteux conçut la pensée de former une école de chirurgie militaire dans le régiment du roi, et le duc du Châtelet, qui en était colonel, obtint de Louis XVI la création de cette institution que Dezoteux fut chargé de diriger. Il en sortit des sujets distingués pour le service des armées, et des professeurs dont s'honorent encore nos facultés de médecine. Dezoteux fut nommé chirurgien consultant des armées, en 1778, et, dans le courant de la même année, il reçut le cordon de Saint-Michel pour récompense de ses services. En 1789, il fut appelé auprès du ministre de la guerre en qualité d'inspecteur général des hôpitaux militaires. Des infirmités lui firent obtenir sa retraite en 1793; mais dans ces temps de calamité sa pension ne lui fut pas payée, et il se vit réduit à la plus affreuse misère, ne subsistant que des secours de ses amis. Les membres de l'inspection de santé, touchés de la pénible situation de leur ancien collègue, le firent enfin nommer médecin de la succursale des Invalides qu'on venait d'établir à Versailles. Cette maison ayant été supprimée, Dezoteux revint à Paris, et ne jouit que pendant quinze mois de la pension qu'il avait obtenue : il mourut à Versailles le 2 février 1803. Dezoteux était un habile praticien, ami de l'humanité et le père de ses élèves. Son caractère noble et désintéressé lui fit mettre beaucoup de dignité dans l'exercice de sa profession. On a de ce médecin, outre les écrits qu'il a publiés contre l'Irlandais Acton, un ouvrage fait en société avec le docteur Valentin, un de ses meilleurs élèves; cet ouvrage est intitulé : *Traité historique de l'inoculation*, Paris, an 8, in-8°.

DEZOTEUX (Pierre-Marie Félicité, baron de Cormatin), neveu du précédent. Son oncle lui fit obtenir le grade de sous-lieutenant, et en qualité d'aide-de-camp, il fit la campagne d'Amérique où il cultiva particulièrement la société de MM. de Lameth, avec lesquels il revint en France. Lorsque la révolution éclata il suivit le même parti que ses protecteurs. On assure que déguisé en femme il se mêla à la populace, dans la journée du 6 octobre 1789. Peu satisfait sans doute du salaire qu'il reçut, le démagogue devint aristocrate, et fut nommé, par le marquis de Bouillé, aide-maréchal-des-logis dans l'armée qu'il commandait à Metz. Après l'arrestation du roi à Varennes, il émigra, se rendit à Coblentz, où il ne paraît pas qu'il ait reçu un accueil bien favorable, puisqu'il s'empressa de revenir en France. Dezoteux fut nommé sous-lieutenant dans la garde constitutionnelle du roi. Forcé d'émigrer de nouveau après le 10 août, il intrigua obscurément pendant quelque temps auprès du conseil des princes, et, en 1794, parut en Bretagne, sous le nom de *Cormatin*, qui était celui de sa femme, et auquel il ajouta le titre de baron. Sous la recommandation des princes, La Puisaye le nomma major-général de son armée, et, forcé de passer en Angleterre, il le désigna pour son successeur. Jusqu'alors les vendéens avaient défendu à main armée la cause de la royauté, Dezoteux adopta un autre système : « Ces républicains, disait-il, » nous proposent la paix; acceptons-la : répandons » nous sur la surface de la France, agitons les esprits, paralysons les ressorts du gouvernement, le » succès est certain. » Cette conduite n'était pas celle que La Puisaye lui avait enjoint de tenir; mais Cormatin aussi ambitieux qu'il était inhabile, espérait, en abandonnant les plans de son prédécesseur, s'attribuer exclusivement l'honneur d'avoir rétabli la monarchie : il souscrivit donc aux conditions de la paix, et partit à Nantes le jour qu'elle fut signée, suivi d'un brillant état major, et portant une branche de laurier. Cette ridicule fanfaronade, et le scandale qu'il affichait en vivant publiquement avec une courtisane nommée Ninette qui ne quittait pas son quartier-général, le discréditèrent même parmi ses partisans. Les commissaires de la république avertis des nouvelles insurrections qu'il tramait malgré la pacification, saisirent la correspondance qui confirma les soupçons qu'il inspirait. Arrêté, conduit à Cherbourg, il récusa la compétence du conseil de guerre devant lequel il fut traduit; ces sortes de tribunaux n'étant pas, disait-il, autorisés par la constitution (celle de l'an 4). Mais ce système de défense n'ayant point été admis, il prétendit n'avoir signé la paix que conditionnellement, et parceque le comité de salut public lui avait fait la promesse, non exécutée, de lui remettre les enfants de Louis XVI. Cormatin fut condamné à la déportation, et resta cependant renfermé au fort de Ham jusqu'au 18 brumaire. Les consuls lui rendirent la liberté : il se retira dans ses propriétés, situées près de Mâcon. Depuis cette époque il disparut pour toujours de la scène politique, et mourut à Lyon, le 19 juillet 1812. Il est l'auteur d'un ouvrage dont le manuscrit fut trouvé dans la bibliothèque du duc du Châtelet, et que Bourgoing a publié sous le titre de *Voyage du ci-devant duc du Châtelet en Portugal, revu, corrigé sur le manuscrit et augmenté par G. F. Bourgoing*, 1798, 2 vol, in-8°. Le duc du Châtelet n'avait point été en Portugal depuis 1770, et l'on sait que Dezoteux y voyagea en 1777 et 1778.

D'HAUPOULT. *Voyez* Haupoult.

D'HERBEZ-LATOUR (Pierre-Jacques), né à Barcelonnette, département des Basses-Alpes, le 13 septembre 1735, embrassa la carrière du barreau. Reçu, en 1760, avocat au parlement d'Aix, il revint dans sa ville natale, où ses talents et sa probité lui procurèrent bientôt une nombreuse clientelle. La vallée de Barcelonnette, cédée à la France, en 1713, avait acquis, par le traité d'échange, certains droits et priviléges qu'il lui importait de conserver; pour cet effet, les habitants du pays, réunis en corps d'électeurs, nommaient, chaque année, un avocat chargé de les défendre contre les empiétements de l'autorité. En 1785, D'Herbez-Latour fut élu pour plaider devant le parlement de Provence contre le prince de Beauveau, gouverneur de cette province qui avait violé le droit des habitants au sujet de la levée des milices. Il gagna sa cause, mais le prince de Beauveau s'étant cru offensé par quelques allusions de son plaidoyer, obtint, peu de temps après, contre l'avocat une lettre de cachet, en vertu de laquelle ce dernier fut enfermé au fort Queyras, où il resta pendant dix-huit mois. Il fut élu, en 1791, député à l'assemblée législative par le département des Basses-Alpes, passa à la convention l'année suivante, et y vota la mort du roi. Ayant été envoyé en mission à l'armée des Alpes, vers le mois de juillet 1793, il fut arrêté à son passage à Lyon qui s'était insurgé. On le fit comparaître devant une assemblée se disant nationale; il refusa de la reconnaître, la

déclara en révolte, et fut incarcéré à Pierre-Size. Il passa vingt-sept jours dans cette forteresse sans pouvoir rien apprendre de décisif sur son sort. Enfin les progrès du siége commençant à causer de l'inquiétude aux Lyonnais, ils jugèrent convenable de donner à D'Herbez-Latour leur ville pour prison. Il ne tarda point à s'échapper, et se rendit à Vienne, où se trouvait le quartier-général de l'une des armées républicaines. Pendant son séjour dans cette ville, il essaya de négocier un accommodement avec les Lyonnais; mais le trop grand nombre des chefs de ceux-ci, et la diversité des opinions et des intérêts qui les dirigeaient, ayant empêché qu'on ne s'entendît, D'Herbez-Latour partit pour le camp de Tournoux, sa première destination. Sa présence fit renaître la confiance dans l'armée, dont les agents de différents partis cherchaient à corrompre la fidélité. Il s'occupa, sans relâche, d'assurer la subsistance des troupes et de préparer la défense de nos frontières que l'ennemi semblait menacer d'une prochaine invasion; et, sans employer aucune mesure violente, par son activité et l'ascendant de son éloquence, il déjoua les complots des ennemis de la liberté, et parvint à calmer les passions dont les départements des Hautes et Basses Alpes étaient aussi le sanglant théâtre. En empêchant la translation des prisonniers de Digne à Orange, il les arracha à une mort certaine. Les plus belles actions avaient alors leurs ennemis et leurs dangers, cet acte, d'une prévoyante humanité, fut dénoncé, par Robespierre, à la tribune de la convention nationale, et eût inévitablement conduit son auteur à l'échafaud, si, averti à temps, D'Herbez-Latour n'eût pris le parti d'abandonner volontairement des fonctions que sa générosité le rendait indigne de conserver plus long temps. Il se retira chez lui; mais après la journée du 9 thermidor, il alla reprendre son poste. La session conventionnelle terminée, il retourna dans son département, où le directoire l'avait nommé procureur-général. Il occupa cet emploi jusqu'à l'époque où Napoléon fut déclaré empereur. Alors D'Herbez-Latour, forcé d'opter entre le sacrifice de sa fortune et celui de ses opinions républicaines, n'hésita point un moment, et se démit de ses fonctions; donnant ainsi à ses concitoyens un exemple de désintéressement et de probité, qui, malheureusement pour la France, n'a pas trouvé beaucoup d'imitateurs. Après avoir parcouru une carrière longue et brillante, dans laquelle tous les moyens d'acquérir des richesses lui avaient été offerts, D'Herbez-Latour rentra au sein de sa famille dans un état voisin de la pauvreté. Il est mort, le 6 mars 1809, âgé de soixante-quatorze ans.

D'HERBEZ-LATOUR (Louis), fils du précédent, né à Barcelonnette, département des Basses-Alpes, le 5 novembre 1777, fut, au sortir du collége, nommé, par ses condisciples, capitaine d'une compagnie de gardes-nationales-frontières, qui se formèrent volontairement en avril 1793. Au mois d'octobre de la même année, à la tête de cette troupe, il combattit les Autrichiens qui cherchaient à pénétrer en France par la vallée de l'Arche, et les repoussa. Nommé, peu de temps après, chef du bataillon de réquisition du district de Barcelonnette, il fit, en cette qualité, les campagnes des Alpes, puis celles d'Italie sous Bonaparte, et passa à l'armée de Naples avec le général Championnet. En 1799, lorsque les Français évacuèrent ce royaume, on laissa au fort Saint-Elme M. D'Herbez à la tête du 27e régiment d'infanterie légère. Chargé de la défense extérieure de cette place, il se conduisit avec la plus rare intrépidité, et battit les insurgés dans toutes les sorties qu'il fit avec son régiment. Il reçut un coup de feu dans la poitrine au combat de Capo-de-China, en culbutant les troupes du cardinal Ruffo. Rentré en France, il servit, sous Masséna, dans la célèbre campagne d'Helvétie. En 1802, il fit partie de l'armée gallo-batave en Wétéravie, et fut blessé au combat de Fuld. Pendant les années 1803 et 1804, il était dans le Hanovre, sous les ordres des généraux Mortier et Bernadotte. Placé, en 1805, au premier corps de la grande armée, et toujours à l'avant-garde, il s'empara du fort important du Passe-Loup, en avant de Salzbourg, et reçut, dans cette affaire, une blessure grave, qui ne l'empêcha pourtant pas de continuer la campagne de Bohême et de Moravie; il assista à la bataille d'Austerlitz, et fut le premier Français qui entra dans ce village. Il se distingua, en 1806, à Saalfeld, à la bataille d'Iéna et à Lubec, et fut atteint d'un coup de mitraille en entrant dans cette dernière ville pêle-mêle avec les Prussiens. En 1807, il fit, avec le prince de Ponte-Corvo, la campagne de Pologne; les trois années suivantes, il combattit en Allemagne et en Hollande. Nommé colonel du 10e régiment, en 1811, il passa à l'armée d'Espagne, où il débuta, sous les ordres du général Souham, par le ravitaillement de Ciudad-Rodrigo. Lorsque le duc de Raguse prit le commandement de l'armée, il chargea le colonel D'Herbez de rester sur les lignes de la Thormès et de l'Agueda, afin d'y tenir l'ennemi en échec, de le harceler sans cesse et de lui faire une guerre de partisans. Laissé parmi les morts à la funeste bataille des Arapiles, 22 juillet 1812, il fut fait prisonnier, conduit à Lisbonne et de là en Angleterre, où il demeura jusqu'à la paix. Le Roi lui rendit le commandement de son régiment vers la fin de 1814; il fit la campagne de 1815 avec Napoléon, fut licencié en 1816 et mis à la demi-solde. Depuis lors, il n'a point repris de service. Le colonel D'Herbez-Latour fut nommé membre de la légion d'honneur à la création de l'ordre et chevalier de Saint-Louis, en 1814.

DIACOS (N.), capitaine grec, à qui sa grande valeur avait acquis une haute réputation parmi les plus braves Armatolis, concourut d'une manière brillante à l'émancipation de la Grèce en chassant, en 1820, les Turcs de la Béotie. Il souleva les pâtres des montagnes, et s'avança, à la tête de trois cents d'entre eux, vers la fertile Livadie. Ayant rencontré sur sa route le frère du chef des Ottomans, que celui-ci, effrayé des démonstrations hostiles des Grecs, avait fait passer avec ses trésors pour Négrepont, il le fit prisonnier avec tout son bagage et une partie de son escorte. Après ce premier avantage, il continua sa route vers la Béotie, malgré les menaces de son ennemi qui avait forcé des primats grecs prisonniers d'écrire à Diacos que s'il ne relâchait son frère et ne rebroussait chemin, il les ferait pendre avec un grand nombre de Grecs qu'il avait fait désarmer; mais l'officier des Hellènes ayant répondu au satrape d'une manière qui ne devait lui laisser aucun espoir de le voir souscrire à un pareil traité, l'Ottoman accepta la proposition que lui fit Diacos de lui rendre son frère et les autres prisonniers turcs, à condition qu'il mettrait les primats en liberté et évacuerait la Livadie. Mais avant de quitter la ville, le caïmacan fit égorger plusieurs Grecs. Irrité de sa perfidie, Diacos se mit à sa poursuite, et le tailla en pièces avec son frère et tous les Turcs. Cette victoire fut le signal de la délivrance de toute la Béotie; ses habitants se soulevèrent au nom de la religion et de la liberté, se précipitèrent dans la Livadie, se rendirent maîtres du château, en massacrèrent la garnison turque, et arborèrent le palladium sur son faîte. On ne sait pas au juste si, doué d'une foi ardente, Diacos crut réellement avoir reçu du ciel

même l'ardeur patriotique dont il était animé, ou s'il avait jugé nécessaire au succès de son entreprise d'accréditer un bruit propre à accroître l'exaltation de ses compatriotes non moins attachés à leur religion qu'à la liberté; mais il prétendait qu'il avait été poussé à attaquer les Turcs par l'inspiration d'une vierge miraculeuse cachée dans l'antre de Trophonius. Après sa glorieuse expédition, le brave Diacos se prépara à défendre le passage des Thermopyles contre l'armée d'Omer Vriones. Les souvenirs historiques qui se rattachent à ce lieu célèbre ne sont pas entièrement étrangers aux pâtres des montagnes, bien qu'ils soient entièrement illétrés. Il se trouve des traces de ces souvenirs dans les chants populaires que ces hommes simples répètent à chaque instant du jour, et cette idée vague qu'ils nourrissent que trois cents de leurs aïeux sont morts aux Thermopyles pour la patrie et la liberté ne laissa pas que d'inspirer une nouvelle énergie au courage de ceux que commandait Diacos. Ces braves firent des prodiges de valeur, mais, comme leurs ancêtres, ils furent enfin forcés de céder au nombre. Presque tous périrent, et Diacos, blessé à mort, fut pris et périt par le supplice du pal. Ses mânes furent vengées par Odyssée, son ami et son chef.

DIAMANTIS (N), béotarque, né en Thessalie, fut un des palicares qui contribua le plus par son courage à l'émancipation de sa patrie. Au premier cri de liberté qui se fit entendre dans la Grèce, il s'associa à la confédération des Hellènes de Nea-Patra, qui, proclamant partout le règne de la croix, jurèrent de briser leurs fers ou de mourir. Lorsque la nouvelle de l'assassinat du patriarche Grégoire fut connue dans la Macédoine, ses habitants se soulevèrent, coururent aux armes, et se déclarèrent en pleine insurrection. Malheureusement leurs efforts furent paralysés par les forces supérieures qu'ils eurent à combattre. Battus après une vive résistance, leurs tyrans, pour les punir, égorgèrent leurs femmes et leurs enfants. Ils eussent tous péri jusqu'au dernier si le brave Diamantis ne fût venu à leur secours à la tête de cinq cents schypetars chrétiens. Ce noble cœur prit terre avec ses palicares à Paliouri, et s'avançant contre Jusuf-Pacha, qui se préparait à attaquer Cassandra, il le battit complétement, s'empara lui-même de la ville, et mit ainsi un terme aux sanglantes exécutions qui décimaient la population chrétienne. Après cette action d'éclat, la Macédoine, où il s'établit pour contenir les Turcs, devint encore plus d'une fois le théâtre de sa bravoure impétueuse qui le faisait comparer par ses soldats aux lions qui habitaient autrefois cette contrée. La Grèce qui avait fait depuis le commencement de l'insurrection tant d'efforts pour assurer son émancipation fut prête à retomber dans les fers à cause de la mésintelligence de ses propres enfants, et des secours que des gouvernements chrétiens prodiguaient aux infidèles. Diamantis quitta alors la Macédoine pour aller, avec tous les vieux capitaines de la Phocide, se ranger sous les drapeaux d'Odyssée (*Voyez* ce nom), dont la bravoure et le génie, dans ces circonstances critiques, sauvèrent encore une fois sa patrie. Diamantis, qui avait refoulé les Turcs dans la Béotie, essuya néanmoins un échec dans la Phtiotie. Attaquées à l'improviste par une nuée de cavaliers ennemis qui vint tout à coup fondre sur elles, ses troupes se débandèrent, et prirent la fuite malgré tous les efforts de leur chef qui se retira alors dans les forêts du mont Pélion. Mais ce revers l'affligea sans le décourager. Après avoir harcelé long-temps les barbares à la tête des Magnésiens, il se retira à Skiatos, où il eut surtout l'occasion de déployer l'ardeur de son patriotisme et de son courage. Il repoussa les Turcs de cette ville dont ils avaient voulu s'emparer, et lorsqu'il l'eut mise à l'abri de toute attaque ultérieure, il passa dans l'Eubée où de nouveaux exploits l'attendaient. Il y battit les barbares avec le concours d'autres capitaines, les chassa de cette province dont la possession rendait les Grecs maîtres de l'Attique. Depuis Diamantis n'a cessé de faire de continuels efforts pour le succès de la noble cause qu'il défend. Puissent-ils n'être point infructueux!

DIANCOURT (Julie), la plus célèbre actrice mimique de notre époque, naquit en 1764, et entra fort jeune au théâtre de l'Ambigu-Comique où elle joua les premiers rôles dans les pantomimes, sorte de spectacle alors fort en vogue, et supérieur au mélodrame qui l'a remplacé, en ce qu'uniquement fait pour les yeux, il épargnait du moins aux oreilles du public les rapsodies et les platitudes qui font la base du genre à la mode. Julie Diancourt méritait la réputation dont elle a joui. Taille avantageuse, physionomie expressive, démarche noble, grâce et souplesse dans les développements, beaucoup d'intelligence, de chaleur et de naturel, telles furent les qualités qui lui méritèrent les applaudissements et les éloges des connaisseurs sur le théâtre dont elle fut long-temps l'ornement et le soutien. On ne l'appelait que la *Belle Julie*. Elle quitta Paris en 1790, et fut engagée pendant deux ou trois ans au second théâtre de Marseille; elle revint dans la capitale, et rentra à l'Ambigu; mais elle le quitta en 1798, à l'époque où Corsse en prit la direction, joua successivement aux théâtres de la Cité, de Molière et de la rue de Bondy. Ce fut là qu'elle épousa Delorge, premier acteur de cette troupe, qui mourut fou quelque temps après. Elle fut placée ensuite à la manufacture de Sèvres, partit pour Bordeaux où elle devait tenir la maison d'un homme riche qui voulait lui assurer un sort; mais elle le perdit bientôt, et revint à Paris, où il paraît qu'elle a été employée dans une manufacture de faïence imprimée jusqu'à sa mort arrivé en 1826. Parmi les rôles que Julie Diancourt a créés avec le plus grand succès, nous citerons ceux de Dorothée, de l'héroïne américaine, de Menzola, dans les pantomimes de ce nom, jouées à l'Ambigu, et de la Navette de Suresnes, au théâtre de Molière, etc. Malgré la réputation dont a joui cette célèbre mime, nous ne lui aurions peut-être pas consacré d'article dans cette Biographie sans la nécessité de détruire une erreur qui a peut-être encore des partisans. On a cru long-temps que Julie Diancourt avait été la première femme de notre célèbre tragique. Ce qui a pu accréditer ce bruit, c'est que Talma épousa réellement, en 1791, une femme nommée Julie Carreau, avec laquelle il divorça en 1798 ou 1799. L'identité du prénom a fait supposer que l'épouse de Talma ne pouvait être qu'une actrice d'un talent supérieur, et non point une femme obscure.

DIANNYÈRE (Antoine), né à Moulins le 26 janvier 1762. Il se fit recevoir docteur en médecine, mais il préféra la culture des lettres à l'art de guérir, qu'il n'exerça jamais. Il adopta avec chaleur les principes de la révolution, et se lia avec les républicains, surtout avec Condorcet. A la création de l'institut, il fut nommé membre associé de la classe des sciences morales et politiques, et lut à cette compagnie cinq mémoires concernant l'agriculture, l'industrie, l'économie sociale, etc. Ces mémoires ont été imprimés dans les mémoires de la classe. Diannyère est mort en 1802, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Il a publié: 1° *Eloge de Gresset*, 1784, in-8°; 2° *Réflexions sur la traite et l'esclavage des noirs*, traduit de l'anglais d'Ottobah Cugoano, nègre, 1788,

in-8°; 3° *Éloge de Dupaty, suivi de notes sur plusieurs points importants de l'ordre public*, Naples et Paris, 1789, in-8°; 4° *Rêve d'un bon citoyen sur les lois, un code national et les parlements, à l'usage de ceux qui veillent*, 1789, in-8°; 5° *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet*, 1796, in-8°; 6° *Essais d'Arithmétique politique*, Paris, 1799, in-8°; ce recueil comprend tous les mémoires de l'auteur sur l'économie, à l'exception du suivant qu'on trouve dans la collection de Lavoisier, Lagrange et autres : *Des preuves arithmétiques des rapports qui existent entre la liberté du commerce des grains, leur prix et la mortalité*; 7° *Les Souvenirs de milady Cartemane, ou les Mœurs du temps passé*, 1800, in-12; ce roman philosophique a eu peu de succès.

DIBDIN (Charles), né à Southampton, vers 1748. Il se destinait à l'état ecclésiastique; mais sa passion pour la musique le décida à se faire acteur et compositeur. Plus tard, il éleva un petit théâtre, dont il était à la fois l'unique acteur, le seul auteur et le seul musicien; mais au bout de vingt années d'exercice, des embarras pécuniaires le forcèrent à abandonner cette entreprise. C'est là qu'il fit entendre des chants patriotiques qui excitèrent dans le peuple le plus grand enthousiasme pendant la guerre avec la France. Le gouvernement, pour l'en récompenser, lui accorda une pension de 200 livres sterling, qui cessa à la mort de Pitt. Mais les compatriotes de Dibdin y suppléèrent par une souscription, qui lui assura une pension jusqu'à sa mort, arrivée le 25 juillet 1814. Le capital de cette pension devint alors la propriété de sa veuve et de sa fille. On connaît de lui : 1° *The Shepherd's artifice*, pièce dramatique, 1765, in-8°; 2° *Damon and Phillida*, opéra-comique, d'après Cibber, 1768, in-8°; 3° *The Mischance*, intermède, 1772, in-8°; 4° *The Ladle*, intermède, 1773, in-8°; 5° *The wedding Ring*, opéra-comique, 1773, in-8°; 6° *The Deserter*, drame musical, 1773, in-8° (cette pièce est traduite mot à mot du *Déserteur* de Sédaine; et l'auteur, qui n'a pas fait connaître cet emprunt, s'est borné à réduire de beaucoup l'ouvrage français); 7° *The Waterman*, opéra, 1774, in-8°; 8° *The Cobbler, or a wife of ten thousand*, opéra ballet, 1774, in-8°; 9° *The two misers*, farce musicale, 1775, in-8°; 10° *The metamorphosis*, opéra-comique, 1776, in-8°; 11° *The seraglio*, opéra-comique, 1776, in-8°; 12° *The quaker*, opéra-comique, 1777, in-8°; 13° *Poor Vulcan*, farce, 1778, in-8°; 14° *The gypsies*, opéra-comique, 1778, in-8°; 15° *Rose and Colin*, opéra-comique, 1778, in-8°; 16° *The wives revenged*, opéra-comique, 1778, in-8°; 17° *Annette and Lubin*, opéra-comique, 1778, in-8° (les trois ouvrages précédents ne sont également que des traductions, souvent défigurées des pièces françaises : *Rose et Colas*, *les Femmes vengées*, et *Annette et Lubin*); 18° *The Chelsea pensionner*, opéra-comique, 1779, in-8°; 19° *The mirror, or Arlequin, every where*, farce, 1779, in-8°; 20° *The shepherdess of the Alps*, opéra-comique, 1780, in-8°; 21° *Harlequin free mason*, pièce dramatique, 1780, in-8°; 22° *The Islanders*, opéra-comique, 1781, in-8°; 23° *The marriage act*, farce, 1781, in-8°; 24° *The graces*, intermède, 1782, in-8°; 25° *The certus*, sérénade, 1783, in-8°; 26° *Harlequin, or the phantom of a day*, 1783, in-8°; 27° *The Lancashire witches*, pantomime, 1783, in-8°; 28° *Long odds*, sérénade, 1783, in-8°; 29° *Clump and cudden*, pièce dramatique, 1785, in-8°; 30° *Liberty hall*, pièce musicale, 1785, in-8°; 31° *The devil*, 1785, 2 vol. in-8°; 32° *The bystander*, 1787, in-4°; 33° *Musical tour*, 1787, in-4°; 34° *Harvest home*, opéra-comique, 1787, in-8°; 35° *Hanna Hewitt, or female Crusoë*, roman, 1792, 3 vol.; 36° *The younger Brother*, roman, 1793, 3 vol. in-8°; 37° *History of the stage*, 1795, 5 vol. in-8°; 38° *Songs*, 4 vol. in-12; 39° *Professional life of Charles Dibdin*, 1802, 4 vol. in-8°; 40° *Observation on a tour through England and Scotland*, 1803, in-8°; 41° *The harmonic preceptor*, poëme didactique, 1804, in-4°; 42° *Henry Hooka*, roman, 1806, 3 volumes in-12; 43° *The public undeceived, a statement of facts relative to the author's pension* : comme compositeur, Dibdin a fait la musique des opéras suivants : *Love in the city*; *Lionel and Clarissa*; *The Padlock*; *The jubilee*; *The christmas tale*.

DIBDIN (Thomas), frère du précédent, naquit en 1771. Ses parents le destinèrent au commerce; mais sa vocation l'entraîna dans la même carrière que son père et que son frère, et, comme eux, il a pillé sans scrupule une foule d'auteurs dramatiques français, dont il s'est ainsi approprié sans peine le mérite et la réputation. Il était, en 1799, acteur du théâtre de Covent-Garden, lorsque le succès d'une de ses pièces engagea le directeur à se l'attacher comme auteur. Dès lors, il fut chargé de toutes les pièces de circonstance qui furent jouées depuis à ce théâtre. Il est aujourd'hui directeur du théâtre de Surrey. Outre un grand nombre de prologues, d'épilogues, d'ariettes, d'intermèdes qui n'ont pas été imprimés, Dibdin est l'auteur des ouvrages suivants : 1° *The mad guardian*, 1795, in-8°; 2° *Mouth of the Nil*, intermède musical, 1798, in-8°; 3° *Naval pillar*, intermède musical, 1799, in-8°; 4° *The volcano*, pantomime, 1799, in-8° (la musique seulement a été imprimée); 5° *The horse and the widow*, farce imitée de l'allemand de Kotzebue, 1779, in-8°; 6° *Five thousand a year*, comédie, 1799, in-8°; 7° *The birth-day*, comédie imitée de Kotzebue, 1799, in-8°; 8° *The jew and the doctor*, farce, 1799, in-8°; 9° *Il Bondocani*, opéra-comique, 1801, in-8° (c'est la traduction du *Calife de Bagdad*); 10° *St. David's day*, farce, ballet, 1801, in-8°; 11° *School for prejudice*, comédie, 1801, in-8°; 12° *Harlequin's almanac*, farce, 1801, in-8°; 13° *Brazen mask*, ballet-pantomime, 1802, in-8°; 14° *Family quarrels*, opéra-comique, 1802, in-8°; 15° *Harlequin's habeas*, pantomime, 1802, in-8°; 16° *Guilty or not guilty*, comédie, 1804, in-8°; 17° *Valentine and Orson*, mélodrame, 1804, in-8°; 18° *The will for the deed*, comédie, 1805, in-8°; 19° *Thirty thousand*, opéra, 1805, in-8°; 20° *Of age to morrow*, intermède musical, 1805, in-8°; 21° *Harlequin quicksilver*, farce, 1805, in-8°; 22° *The cabinet*, opéra-comique, 1805, in-8°; 23° *The english fleet in 1342*, opéra-comique, 1805, in-8°; 24° *Five miles off*, comédie, 1806, in-8°; 25° *Mother goose*, pantomime, 1806; 26° *Harlequin's magnet*, pantomime, 1806, 27° *The white plume*, mélodrame, 1806, in-8° (la musique seulement a été imprimée), 28° *Two faces under a hood*, opéra-comique, 1807, in-8°; 29° *Bonifacio and Bridgettina*, mélodrame, imité du français de M. Martinville; 30° *Harlequin in his element*, farce, 1808, in-8°; 31° *Harlequin pedlar*, pantomime, 1809; 32° *Metrical history of England*, 1813, 2 volumes in-8°.

DIBDIN (Thomas-Frognall-F.-A.-S.), ministre anglican à Kensington et bibliographe célèbre, a publié : 1° *An analysis of the first volume of Blackstone's commentaries* (Analyse du premier volume des commentaires de Blackstone, ou des droits des personnes), London, 1797, grande feuille gravée et tirée à 250 exemplaires : le cuivre a été détruit après le tirage; 2° *Poems*, London, 1797, in-8° : cet ouvrage, tiré à petit nombre, a été détruit en partie par l'auteur; 3° *A treatise on the education of daughters, from the French of Fenelon*, 1805, in-8°;

4° *An introduction to the knowledge of rare and valuable editions of the greek and latin classics* (Introduction à la connaissance des éditions rares et précieuses des classiques grecs et latins), London, 1802, in 8°; 2e édition, London, 1804, in-8°; 3e édition, London, 1808, 2 vol. petit in-8°: cette dernière édition est la meilleure; 5° *Specimen bibliothecæ Britannicæ; Specimen of a digested catalogue of rare, curious, and useful books in the English language, or appertaining to bristish litterature and antiquities* (Esquisse d'une bibliothèque anglaise; Esquisse d'un catalogue raisonné de livres anglais rares, curieux et utiles, ou appartenant à la littérature anglaise et aux antiquités), London, 1808, in 8°: cet ouvrage n'a été tiré qu'à 40 exemplaires, 22 in-8° et 18 in-4°; 6° *The director*, London, 1807-1808, 2 vol. in-8°: c'est un recueil de divers essais par différents auteurs. M Dibdin a désigné sous le nom de *Tribliographiana* tout ce qui est de lui dans cet ouvrage; 7° *Judgment and mercy for afflicted souls, or meditations, soliloquies, and prayers, by Francis Quarles* (Jugement et miséricorde pour les ames affligées, ou méditations, soliloques et prières, par François Quarles), London, 1808, in-8°: c'est la réimpression d'un ancien ouvrage; elle est précédée de la vie de Quarles et de quelques échantillons de sa poésie; 8° *The bibliomania, or book madness, containing some account of the history, symptoms, and cure of this fatal disease, in an epistle to Richard Heber* (La bibliomanie, ou traité de la folie des livres, contenant quelques considérations sur l'histoire, les symptômes et la guérison de cette fatale maladie, dans une lettre à Richard Heber), London, 1809, in-8° de 87 pages, 2e édition sous ce titre: *Bibliomania, or book madness, a bibliographical romance in six parts, illustrated with cuts* (De la bibliomanie, ou, etc., roman bibliographique divisé en six parties et orné de gravures), London, 1811, in-8° de 800 pages: cette seconde édition n'a que le sujet de commun avec la première, tout y a été refondu: cet ouvrage, qui ne se vendait d'abord que 27 shill., ayant été épuisé en un an, s'est élevé jusqu'au prix de six guinées; 9° *A most pleasant work of the best state of a public weal, and of the new isle of Utopia, written in latin, by Thomas More, and translated into english by Raphe Robinson, Cl. D. 1551; a new edition, with copious notes, and a few wood cuts, by Th. Frogn. Dibdin* (Ouvrage très agréable sur la meilleure manière d'établir le bonheur public, et sur la nouvelle île Utopie, écrit en latin par Thomas Morus, et traduit en anglais par Raphe Robinson, en 1551; nouvelle édition avec de nombreuses notes et quelques gravures en bois, par Th. Fr. Dibdin) London, 1809, 3 vol. in-8°; 10° *Typographical antiquities, or the history of printing in England, Scotland and Ireland, containing memoirs of our ancient printers, and a register of the book printed by them; begun by Jos. Ames, considerably augmented by Will. Herbert, and now greatly enlarged with copious notes, and illustrated with appropriate engravings, comprehending the history of english litterature, and a view of the progress of the art of engraving in Great-Britain, by rever. Th. Fr. Dibdin* (Antiquités typographiques, ou histoire de l'imprimerie en Angleterre, en Écosse et en Irlande, contenant des dissertations sur nos anciens imprimeurs, avec le catalogue des livres qu'ils ont imprimés, commencée par Jos. Ames, considérablement augmentée par W. Herbert, et maintenant beaucoup plus étendue, avec de nombreuses notes, et ornée de figures appropriées au sujet; comprenant l'histoire de la littérature anglaise, et un aperçu des progrès de l'art de la gravure dans la Grande-Bretagne, par le révér. Th. Fr. Dibdin), London, 1810-1819, 4 vol. in-4°, fig. et calques: ce très bel et savant ouvrage n'est point encore terminé; il aura au moins 7 volumes; 11° *Bibliography, a poem, canto I* (La bibliographie, poëme, chant I), London, 1812, in-8°: ce volume n'a été tiré qu'à 50 exemplaires; 12° *Bibliotheca spenceriana, or a descriptive catalogue of the books printed in the sixtheenth century, and of many valuable first editions, in the library of George John earl Spencer* (Catalogue descriptif des livres imprimés dans le 15e siècle, et de beaucoup de premières éditions précieuses, se trouvant dans la bibliothèque de G. J., comte Spencer), London, 1814-1815, 4 vol. gr. in-8° (il doit y en avoir six): ce magnifique catalogue, d'une des plus somptueuses bibliothèques qui existent, est orné d'une très grande quantité de gravures en bois, et de *fac simile* d'une exécution et d'une exactitude admirables; la rédaction et les descriptions du matériel des livres sont également très soignées. Il faut ajouter à ce beau catalogue le supplément suivant: *Ædes althorpianæ, or a descriptive catalogue of the pictures, and of a portion of the library, in the ancestral residence of George John earl Spencer at Althorp* (Galeries d'Althorp, ou catalogue descriptif des tableaux et d'une partie de la bibliothèque qui se trouvent dans la résidence héréditaire du G. J. comte Spencer à Althorp), London, 1822, grand in-8°; 13° *The bibliographical Decameron, or ten days pleasant discourse upon illuminated manuscripts, and subjects connected with early engraveings, typography an bibliography* (Le Décaméron bibliographique, ou dix journées passées en conversations agréables sur les manuscrits enrichis d'ornements, sur d'autres sujets relatifs aux premières gravures, sur la typographie et la bibliographie), London, 1817, 3 vol. grand in-8°: on trouve dans ces trois volumes une multitude de faits, d'anecdotes, de renseignements curieux que l'on chercherait en vain dans tout autre livre de bibliographie ou de bibliologie: chaque journée forme un dialogue. Le premier traite de l'histoire de la calligraphie et de la peinture relative aux manuscrits, jusque vers le 16e siècle; le second et le troisième sont consacrés aux missels et bréviaires, ornés de gravures du 15e siècle et du commencement du 16e; les quatrième, cinquième, sixième et septième regardent les imprimeurs du continent, avec les marques et devises des plus célèbres typographes du 16e siècle, ainsi que des détails sur les imprimeurs modernes les plus distingués; le huitième dialogue appartient aux reliures et ornements des livres; le neuvième concerne les ventes publiques, et enfin le dixième renferme l'histoire de la littérature bibliographique en Allemagne, en Italie et en France; il offre aussi des détails sur les principaux bibliophiles et bibliomanes qui ont existé et qui existent en Angleterre; 14° *A bibliographical, antiquarian, and picturesque tour in France and Germany* (Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France et en Allemagne), London, 1821, 3 vol. grand in-8°, fig.: peu de livres ont été exécutés avec autant de luxe; on assure que les frais d'impression et de gravure se sont élevés, pour les 3 vol. in-8°, à 6000 livres sterl. (à peu près 140,000 de notre monnaie); il a été traduit en français sous ce titre: *Voyage bibliographique, archéologique et pittoresque en France*, par le rév. Th. Frognall Dibdin; traduit de l'anglais, avec des notes, par G. A. Crapelet, imprimeur, Paris, 1825, 4 vol. in-8°, avec figures et *fac simile*: l'ouvrage est divisé en lettres. La neuvième et la trentième avaient déjà été traduites en 1821, sous les titres suivants: *Lettre neuvième relative à la bibliothèque publique de Rouen*, traduit de l'anglais, avec des notes, par M. Théodore Licquet, conservateur de cette bibliothèque, Paris, 1821, gr. in-8°; *Lettre trentième concernant l'imprimerie et la*

librairie de Paris, traduit de l'anglais, avec des notes, par G. A. Crapelet, imprimeur, Paris, 1821, grand in-8° : les deux traducteurs se sont attachés à relever, dans l'ouvrage de M. Dibdin, les erreurs et les méprises nombreuses qui défigurent un livre d'ailleurs si remarquable. M. Dibdin a observé trop rapidement : son style est trivial, verbeux, tranchant, caustique, et ordinairement plus singulier que pittoresque ; il n'a point enfin ce naturel qui est une des qualités du style dans toutes les langues, particulièrement lorsqu'on écrit sur l'histoire littéraire. M. Dibdin affecte des tournures bizarres, des figures forcées, et même quelquefois le néologisme. Mais un reproche plus sérieux que lui fait M. Crapelet, dans sa préface et dans ses notes, c'est d'avoir, par une excessive liberté de tout dire sur les personnes et sur les choses, outrepassé les bornes de la bienséance et faussé la vérité dans ses récits, en livrant à la publicité de l'impression ce qui devait rester dans sa confidence. En effet, M. Dibdin révèle souvent de petits détails plus que minutieux, et quelquefois d'autant plus inconvenants, qu'ils ont rapport à l'intérieur des maisons où il a été reçu avec cette urbanité si franche et qui est si naturelle aux Français envers les étrangers. Quoi qu'il en soit, il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître que M. Dibdin a de très grandes connaissances bibliographiques, et que ses ouvrages méritent de tenir une des premières places dans la bibliothèque des amateurs d'histoire littéraire. M. Dibdin est membre de la société des antiquaires de Londres, et bibliothécaire de lord Spencer.

DIDELOT (N., baron), né à Paris, en 1760, fut nommé préfet du Finistère, après le 18 brumaire. Le premier acte de son administration fut un acte de vigueur contre les meurtriers de l'évêque Audrein. Il poursuivit les coupables avec un tel acharnement que plusieurs d'entre eux se donnèrent eux-mêmes la mort. Le 23 janvier 1801, il passa à la préfecture de l'Allier. En 1804, nommé commandant de la légion d'honneur et ministre plénipotentiaire, il se rendit en cette qualité auprès de l'électeur de Wurtemberg. Au mois d'octobre 1805, le corps autrichien, qui se retirait devant les Français vainqueurs à Ulm, traversant la Franconie, s'empara de M. Didelot, et le conduisit à l'archiduc Ferdinand. Celui-ci blâma une mesure si contraire au droit des gens, témoigna ses regrets au ministre, et le remit sur-le-champ en liberté. M. Didelot revint en France, et, en 1807, alla remplir les fonctions d'ambassadeur à Copenhague, où il reçut la grand'croix de Danebrog. Il fut nommé chambellan en 1811, et préfet du Cher le 28 mars 1813. Il conserva ces fonctions jusqu'au retour de l'île d'Elbe. Le 6 avril 1815, il fut appelé, par décret impérial à la préfecture de la Dordogne, et cessa d'être employé à la seconde restauration des Bourbons. Le 24 février 1819, M. Decazes, nomma M. Didelot à la préfecture de l'Aube, en remplacement de M. Cromot de Fougy ; à la chute de M. Decazes, il fut transféré à la préfecture de la Charente, qu'il refusa. Il est depuis ce temps rentré dans la vie privée.

DIDIER (PAUL), naquit, en 1758, à Upie, bourg du Dauphiné, qui appartient aujourd'hui au département de la Drôme. Avocat au parlement de Grenoble, à l'époque de la révolution, il céda, en 1788, à l'élan patriotique des Dauphinois, et signa, le 14 juin de cette année, la délibération du conseil général de la ville de Grenoble, tendant à supplier le roi : 1° de retirer les édits présentés par Brienne et enregistrés militairement à la suite d'un lit de justice ; 2° de rappeler la magistrature exilée ; 3° de permettre la convocation des états particuliers de la province, en y appelant les membres du tiers état, en nombre égal à celui des membres du clergé et de la noblesse réunis, et par voie d'élection libre ; 4° de convoquer les états-généraux du royaume, à l'effet de remédier aux maux de la nation. Didier assista, le 21 juillet suivant, en qualité de député de Grenoble, d'Alex et de quelques autres bourgs de la sénéchaussée de Valence, à la fameuse assemblée de Vizille, qu'on a justement considérée comme le berceau de la révolution française. Mais à l'exemple de Mounier et de Barnave, il sembla déserter la cause populaire, lorsqu'elle exigea de ses défenseurs le sacrifice de leur modération, pour faire place à l'inflexibilité et à la cruauté même. Inaperçu durant les orages de la convention et du directoire, il fut nommé professeur à l'école de droit de Grenoble, lors de la réorganisation de l'instruction publique sous le gouvernement consulaire. Didier fit preuve de talents et de savoir dans l'exercice de ces honorables fonctions. Il devint maître des requêtes au conseil d'état et conseiller à la cour de cassation lors de la restauration de 1814, s'occupa d'un plan de conciliation entre les partisans de la révolution et de l'ancien régime, et se prononça fortement contre le gouvernement royal, après les événements de 1815. Impliqué dans une conspiration tramée à Lyon, au commencement de 1816, et vivement poursuivi par la police, il parvint malgré toutes les recherches dont il était l'objet, à organiser un mouvement insurrectionnel dans le département de l'Isère et parut aux portes de Grenoble, dans la nuit du 4 au 5 mai de cette année, à la tête de cinq ou six cents paysans, descendus de la Matésine et de l'Oysans, au cri de *vive l'empereur!* le seul qui pût rallier à cette époque les mécontents des classes populaires, et qui était loin d'exprimer ici les opinions personnelles du chef de l'insurrection. Soit que Didier fût dupe des instigations de quelques agents provocateurs, soit que tous les confidents de ses projets n'en eussent pas conservé scrupuleusement le secret, les autorités civiles et militaires, instruites à la fois par leurs émissaires et par le public, des résolutions de cet infatigable conspirateur, s'étaient préparées à repousser son audacieuse tentative. Delaissé par ceux des membres de la conjuration, qui devaient agir dans la ville, et que l'arrestation d'un officier d'artillerie, chargé de s'assurer du commandant militaire et du préfet Montlivault, condamnèrent, ainsi que les mesures de ce dernier, à l'inaction ; trahi par quelques officiers supérieurs en non activité, qui, au lieu de l'appui qu'ils lui avaient promis, s'empressèrent d'offrir ostensiblement au général Donnadieu des services que sans doute ils lui avaient déjà rendus dans le mystère, Didier ne trouva sous les murs de Grenoble que des ennemis disposés à le combattre, et fut obligé de fuir précipitamment à travers les Alpes, pour mettre sa vie en sûreté sur une terre étrangère, après avoir vu disperser en quelques instants sa troupe inexpérimentée, par les grenadiers de la légion de l'Isère, sur lesquels les conjurés dauphinois avaient, dit-on, compté, et qui, par le zèle qu'ils déployèrent contre leurs compatriotes, méritèrent d'être cités en exemple à l'armée, comme des héros de subordination et de passivité, et d'entrer en masse dans la garde royale. Didier, favorisé par ses intelligences sur les divers points de la frontière, réussit à gagner le territoire du roi de Sardaigne, et se réfugia dans un village de la Maurienne. Il était accompagné de l'un de ses affidés que la faiblesse de son caractère et sa tendresse pour sa femme pouvaient faire consentir à acheter sa grâce au prix d'une trahison. Les autorités de Grenoble en furent instruites, et elles chargèrent un des citoyens les plus marquants de la ville, très proche

parent de l'un des patriotes illustres dont le Dauphiné s'honore, et à qui cette femme était venue confier qu'elle pourrait découvrir l'asile de l'homme dont la tête venait d'être *mise à prix*; elles le chargèrent de diriger la négociation qui devait faire tomber Didier entre leurs mains. Guidés en effet par les indications du traître, les carabiniers piémontais s'emparèrent du chef d'une conspiration, ourdie en France, par des Français contre le gouvernement de Louis XVIII, et le jetèrent dans les cachots de S. M. S. Deux fois victime de la perfidie de ses complices, Didier était encore destiné à subir la première application du principe de l'extradition, introduit récemment dans le droit des gens par la politique de la sainte alliance. Livré par le gouvernement de Turin à celui de Paris, il fut traduit, dans le courant du mois de juin, devant la cour prévôtale de l'Isère, où siégeaient quelques uns de ses confrères au barreau du parlement, et montra constamment pendant les débats un caractère ferme et énergique; loin de chercher à éloigner le coup qui menaçait sa tête, et de recourir aux dénégations des accusés vulgaires, il déclara qu'il avait été mu par le désir d'être utile à son pays, et lorsqu'on l'interrogea sur son but positif et ses complices, il répondit que le temps seul les révélerait. Condamné à mort aux cris de *vive le roi* que fit entendre avec l'accent de l'enthousiasme un de ses anciens amis, l'ex-républicain Planta, devenu prévôt sous la réaction royaliste de 1815, il marcha au supplice avec un courage et une sérénité d'ame qui furent admirés de ceux-là même qui avaient vu son entreprise révolutionnaire avec horreur. Son fils, préfet des Basses-Alpes pendant les cent jours, et qui avait déployé beaucoup d'énergie dans les circonstances difficiles dont son administration avait été entourée, fut arrêté à Paris comme complice naturel de son père. Après plusieurs mois de détention, l'ordonnance du 5 décembre, contre-signée par le ministre même qui avait envoyé par le télégraphe l'ordre de *tuer sur-le-champ*, les paysans dauphinois, vint le rendre à la liberté. M. Louis Didier, doué d'un mâle caractère, homme d'esprit et d'instruction, patriote sincère, est aujourd'hui l'un des chefs de commerce les plus distingués de la ville de Rouen.

DIDOT (François-Ambroise), le plus ancien membre connu de cette famille; son père était imprimeur et libraire; mais c'est François-Ambroise, l'un de ses deux fils, qui a commencé, dans l'art typographique, la célébrité des Didot. Il s'attacha, dès sa jeunesse, à la typographie; il parut comprendre de bonne heure que de grands progrès restaient à faire en France pour égaler les Baskerville et les Ibarra, dans cet art qu'il plaçait immédiatement après la profession d'homme de lettres. François-Ambroise Didot était né en janvier 1730, Baskerville vingt-quatre ans plus tôt, et Bodoni en 1740. La vie de François-Ambroise est l'histoire des progrès que fit la typographie à cette époque, et qui furent dus à ses recherches opiniâtres, à ses connaissances en mécanique, à ses heureux talents, nous aurions dû dire à son génie. On n'avait rien amélioré depuis les Elzevirs et les Étienne. A peine même si ces hommes célèbres avaient eu quelques successeurs dignes d'eux; et quant aux graveurs en caractères, ils se bornaient à suivre Garamond. F. A. Didot, qui était destiné à surpasser Baskerville, étudia, avec une sorte d'enthousiasme, tous les détails d'un art auquel il donna même plus d'étendue par ses découvertes. Il fit graver, sous ses yeux, et d'après les procédés qui lui étaient propres, les caractères les plus beaux qu'on eut encore vus en France. Il établit chez lui une fonderie, et, au moyen du typomètre, instrument de son invention, il donna aux caractères des proportions exactes et invariables. Il attachait aussi beaucoup d'importance à la justesse de la pression; après huit mois d'efforts, il obtint, à cet égard, en 1777, des résultats d'une exactitude rigoureuse. Plusieurs fois, il alla visiter les meilleures papeteries françaises, et il se procura enfin du papier supérieur à celui qu'on avait toujours employé auparavant. Il paraît qu'une invention, celle de la presse à un coup, fut injustement disputée à Ambroise Didot par Anisson Duperron, alors directeur de l'imprimerie royale. Il fut moins difficile à Didot de contribuer à la gloire de l'industrie française que de surmonter, chez de simples ouvriers, la résistance qu'oppose l'esprit de routine, aux dénominations bizarres de caractères *cicero, saint augustin, etc*. L'habile typographe désira vainement de substituer une nomenclature naturelle et convenable dans tous les temps, c'est à dire indiquée par le nombre de points ou de sixièmes de ligne, formant la mesure de chaque caractère. Le papier vélin, usité depuis long-temps chez les Anglais et employé, en 1757, pour le Virgile de Baskerville, n'était pas encore connu en France. Le hasard en fit tomber dans les mains d'Ambroise Didot. Il écrivit à des fabricants d'Annonay pour les engager à imiter, à ses propres frais, ce genre de travail; après diverses tentatives, il reçut, en 1781, de très beau papier vélin, avec lequel il imprima le premier poëme de l'abbé Delille, et un autre ouvrage de Mme de Montesson. Ils furent suivis des chefs d'œuvre qu'on connaît généralement. Les principaux sont : *Longi pastoralium de Daphnide et Chloe*, 1778, 2 vol. in-8°; — *Dei Diletti et delle Pene*, 1780, gr. in-8°; — *Tom Jones, by H. Fielding*, 1780, 4 vol. in-8°; — *Aminta*, 1781, in-12; — *Il pastor fido*, 1782, in 8°; — *La Gerusalemme liberata*, 1784, 2 vol grand in-4°, édition dite de *Monsieur*; — *Isocratis opera omnia, græce et latine*, 1782, 3 vol. in-8°; — *Collection des moralistes*, 1782-95, 18 vol. in-12, — *L'Art de vérifier les dates*, 1783-87, 3 vol. in-fol.; — *Œuvres d'Homère*, traduites par Bitaubé, 1787-88, 12 vol. in-8°. On pourrait citer encore une quantité d'ouvrages imprimés pour les amateurs, au nombre de vingt-cinq ou même de douze exemplaires, et que l'on n'a jamais vendus, tels que : *Recueil de vers à Adélaïde*; — *Poésies de Mme d'Houdetot*; — *Colomb dans les fers*; — *Porte-feuille du vicomte de Wall*; — *Opere del Stefano Zannowich*; — *Poésies françaises d'un prince étranger*. Il faut y joindre, entre autres morceaux d'une belle exécution typographique, le *Catalogue des livres de M. Mérard de Saint-Just*; il est recherché comme un modèle dans ce genre. Trop éclairé pour s'occuper uniquement en imprimerie de la beauté des formes, F. A. Didot s'attachait avec une persévérance infatigable à la correction du texte. Ce mérite particulier aux éditions sorties de ses presses, attira enfin l'attention de la cour. Il fut chargé, par un brevet du roi, reçu le 1er avril 1783, et à titre de récompense ou d'encouragement, des éditions de tous les ouvrages destinés spécialement à l'éducation du fils de Louis XVI. Dans cette collection dite *du dauphin*, en 32 vol. in-4°, ou 17 vol. in-8°, 18 vol. in-18 ont été imprimés par A. Didot, on remarque surtout le *Bossuet*, le *Télémaque* et *la Bible sacrée* : les éditions faites jusqu'à cette époque par d'autres imprimeurs n'offrent rien de comparable. Celle-ci a été continuée et portée à 31 vol. par Pierre Didot. Ambroise imprima aussi pour le comte d'Artois (aujourd'hui Charles X), qui en fit les frais, un choix d'ouvrages formant soixante-quatre volumes in-18. Ambroise légua la continuation de ses travaux à ses deux fils déjà distingués dans leur art. Après avoir cédé à l'aîné (Pierre) son imprimerie, et au second (Fir-

min) sa fonderie, il mourut, dans sa soixante-quinzième année, le 11 juillet 1804. Une épitaphe, due à la piété filiale, a consacré les qualités réelles de ce grand typographe : *Simple dans ses mœurs, généreux, probe, laborieux et plus jaloux d'acquérir l'estime publique que d'amasser des richesses.*

DIDOT l'aîné (Pierre), né à Paris en janvier 1761, succéda à son père, François-Ambroise Didot, en 1789. Il s'occupa d'abord de terminer la belle *Collection des classiques latins et français*, in-4°, pour l'éducation du dauphin, dont son père avait publié dix-sept volumes, et qu'il porta jusqu'à trente-un. M. Didot était déjà le premier typographe de France; stimulé par un sentiment d'émulation nationale, à la vue des éditions du célèbre Bodoni, il résolut de le devenir de l'Europe. Ce fut en 1795, au milieu de nos troubles civils, qu'il conçut le plan de sa belle *Collection* in-fol. Ni les obstacles sans nombre que présentaient des temps si difficiles, ni les sacrifices de fortune, rien ne l'arrêta dans l'exécution de son entreprise; aussi, dès 1797, le ministre de l'intérieur fit-il donner à M. Didot, à titre d'encouragement, le local occupé anciennement au Louvre par l'imprimerie royale. Le *Virgile*, premier auteur de la *Collection*, parut en 1798, 2 vol. in-f°; l'*Horace*, en 1799, 1 vol. in-fol.; le *Racine*, en 1801, 3 vol. in-fol.; cet ouvrage fut déclaré, par le jury des arts, « la plus » belle production typographique de tous les pays et » de tous les âges, » et valut à M. Didot la médaille d'or. Les *Fables de Lafontaine*, en 1802, 2 vol. in-fol.; les *Œuvres de Boileau*, 1819, 2 vol. in-fol. La *Dédicace* au roi est signée *P. Didot*. Les plus célèbres graveurs furent appelés pour embellir ces diverses éditions, à reproduire les dessins des premiers peintres de l'époque, et le tirage fut borné à deux cent cinquante exemplaires. Parmi les nombreux ouvrages qui sont sortis des presses de M. Didot, il faut remarquer encore le *Voyage en Egypte*, par M. Denon, 1808-1817, 2 vol. grand in-fol.; l'*Iconographie grecque et romaine*, de M. Visconti, 4 vol. in-fol.; le *Voyage pittoresque dans l'ancienne France*, par MM. Nodier, Taylor et de Cailleux, 1820 et années suivantes, grand in-fol. La *Collection des classiques français et latins*, in-8° et in-32, publiée chez M. Lefèvre; le *Sylloge poetarum græcorum*, in-32, publié chez le même, la *Collection des meilleurs ouvrages écrits en langue française, dédiée aux amateurs de l'art typographique*, etc., in 8°. A la réputation européenne qu'il s'est acquise comme imprimeur, M. Didot a voulu joindre celle du fondeur de caractères. Dix années consécutives ont été consacrées à perfectionner et à faire graver sous ses yeux, par M. Vibert, les types de dix-huit caractères différents, gradués dans une proportion nouvelle. C'est avec ces caractères qu'ont été imprimés, en 1819, le *Boileau* et la *Henriade*, in-fol., tirés à cent vingt-cinq exemplaires. Ce n'est pas seulement par le luxe de l'impression que M. Pierre Didot a cherché à rendre ses éditions recommandables; la pureté et la correction des textes ont été l'objet de ses soins particuliers. C'est ainsi qu'ayant remarqué l'emploi arbitraire de l'accent grave et de l'accent aigu dans les meilleurs dictionnaires de notre langue, et leur insuffisance dans une foule de cas, M. Pierre Didot a imaginé un nouvel accent qu'il appelle accent *droit*, qui tient le milieu entre l'accent grave et l'accent aigu, et s'applique sur les *e*, qui semblent dans la prononciation devoir participer de l'*e* fermé et de l'*e* ouvert. Comme littérateur, M. Pierre Didot a publié : 1° *Epître sur les progrès de l'imprimerie* (avec son frère Firmin), pièces envoyées au concours pour le prix de l'académie française, 1784, in-8°; 2° *Cléomène* ou *Tableau abrégé des passions, extrait d'un manuscrit trouvé chez les Caloyers du mont Athos*, 1785, in-16; 3° *le Somnambule*, œuvres posthumes en prose et en vers, où l'on trouve l'histoire générale d'une île très singulière, découverte aux Grandes-Indes, 1786, in-8° (avec son frère Firmin); 4° *Epître sur les progrès de l'imprimerie*, 1786, in-12; 5° *Essai de fables nouvelles*, suivies de *poésies diverses* et d'une *Epître sur les progrès de l'imprimerie*, 1786, in-12; 6° *Le comte de Tersane*, histoire presque véritable, 1787, in-8°; 7° *l'Ami des jeunes demoiselles*, suivie d'une *Epître aux célibataires*, 1789, in-8°; 8° *Traduction en vers du premier livre des odes d'Horace*, suivie de quelques *Poésies diverses*, 1796, in-12; 9° *Inscriptions morales*, ou *Recueil de quatrains moraux*, dédiés à la jeunesse, 1805, in-12, 2e édit.; 1807, in-12; 10° *Des poésies légères*, sous le titre de *Specimen des nouveaux caractères de la fonderie et de l'imprimerie de P. Didot l'aîné*, 1819, in-8°; 11° *Essai d'un nouveau caractère, offrant un essai lyrique*. C'est un supplément à l'ouvrage précédent, il contient trois odes. 12° *Les amours de Didon et sa mort*, ou *le Quatrième livre de l'Enéide de Virgile*, traduit en vers français, 1822, in-8°; 13° *Petit livre de fables pour les enfants*, 1824, in-12. — Didot (Jules), son fils, lui a succédé dans son établissement depuis quelques années; il soutiendra sans doute l'illustration de sa famille, et s'efforcera de conserver la première place que son père a tenue jusqu'ici parmi les typographes de l'Europe.

DIDOT (Firmin), deuxième fils de François-Ambroise Didot, né à Paris, s'est distingué de bonne heure par son goût pour les lettres, et par les progrès qu'il a fait faire à l'art typographique. Les types de quelques éditions de son père ont été gravés par lui. En 1789, Ambroise Didot lui ayant cédé sa fonderie de caractères, il la porta bientôt à un degré élevé de perfection par les améliorations successives qu'il fit aux divers procédés employés jusqu'alors, et surtout à la forme des caractères. Il grava et fit fondre des caractères qui ont servi aux belles éditions de l'Horace et du Racine in-folio, imprimés par Pierre Didot l'aîné, son frère. En 1795, M. Firmin imagina de fixer les types mobiles qu'il employait pour l'impression des tables logarithmiques de Callet; ces éditions acquirent ainsi l'avantage de pouvoir arriver par degré à une correction absolue. Ce procédé lui fit découvrir ensuite le stéréotypage qu'il appliqua aux classiques français et étrangers, et pour lequel il obtint, en 1797, un brevet d'invention. En 1806, un nouveau brevet lui fut accordé pour le procédé au moyen duquel les caractères mobiles peuvent imiter les diverses formes de l'écriture. La préface de sa traduction, en vers français des *Bucoliques de Virgile*, en offrit le premier essai. A toutes les expositions des produits de l'industrie, M. Firmin a obtenu la médaille d'or; il a été nommé imprimeur du Roi, membre de la légion d'honneur, et en 1817 il a présidé l'un des collèges électoraux de la Seine. En 1823, il prit un brevet pour un nouveau moyen d'exécuter typographiquement les cartes géographiques. Le premier essai parut à l'exposition de la même année. Depuis 1819 ses deux fils, Ambroise et Hyacinthe, sont associés à son établissement, où la gravure et la fonderie en caractères, l'imprimerie et la librairie se trouvaient déjà réunies, et qui a été complété par la construction d'une fabrique de papiers, élevée dans le département de l'Eure, et dont la direction a été confiée à son plus jeune fils, Frédéric-Firmin Didot. Parmi les éditions qui ont acquis une si juste réputation à M. Firmin Didot, nous citerons : 1° *Les Lusiades* du Camoëns, en portugais, 1817, in-4°, édition donnée par M. de

Sonza; 2° *La Henriade*, 1819, in-4°, donnée par M. Daunou; 3° *Le Salluste*, 1819, in-folio. Comme littérateur, M. Firmin Didot a publié : 1° *Premier chant de Tyrtée*, traduit en vers français, 1800, in-4°; 2° *Lettre à mon frère P. Didot, sur les perfectionnements de l'art typographique*, in-8°; 3° *Les Bucoliques de Virgile*, traduites en vers français, précédées de plusieurs idylles de Théocrite, de Bion et de Moschus, 1806, in-8° et in-12, 2e édition, 1823, in-12; 4° *Annibal*, tragédie en 5 actes et en vers, 1817, in-8°, 2e édition, réduite à 3 actes, 1820, in-8°; 5° *Poésies diverses*, 1822-26, 2 vol in-12; elles renferment une nouvelle édition d'*Annibal*, des *Bucoliques de Virgile*; les *Chants de Tyrtée*, les seize premières *Idylles de Théocrite*, la tragédie de la *Reine de Portugal*, représentée à l'Odéon en 1823, et imprimée en 1824, in-8°; une *Notice sur Robert et Henri Estienne*.

DIDOT (AMBROISE-FIRMIN), fils aîné de M. Firmin Didot, est né, en 1790, à Paris. Après avoir secondé son père dans ses travaux typographiques et particulièrement dans la gravure des poinçons, l'étude de la langue grecque, à laquelle il se livra sous M. Coray, lui inspira le désir de voyager en Grèce. Attaché, en 1816, par M. de Richelieu, à l'ambassade de France à Constantinople, il visita l'Égypte, la Syrie, et séjourna pendant quelque temps dans le collége de Cydonie, en Asie-Mineure, avant de parcourir la Grèce. De retour à Paris, son père lui céda une partie de son établissement. A l'exposition des produits de l'industrie en 1823, il a obtenu, avec son frère Hyacinthe, la médaille d'or. Il a publié, en 1821, *Notes d'un voyage fait dans le Levant*, 1 vol. in-8°. Par ses soins et par ceux de ses frères, leur établissement pour l'imprimerie, la fonderie, etc., acquiert tous les jours plus d'importance : son imprimerie a fabriqué, en 1825, près de 500,000 volumes.

DIDOT (HENRI), fils de Pierre-François Didot. Il s'adonna de bonne heure à l'art de graver les caractères. Son coup d'essai fut la gravure des caractères qui servirent à la belle édition de l'*Imitation de Jésus-Christ*, in-fol., que son père imprima en 1788. Sa place fut aussitôt marquée parmi les plus habiles artistes en ce genre. Henri Didot chercha aussi à perfectionner la fonderie en caractères, et il introduisit dans cet art des améliorations de la plus haute importance. L'ancien mode, employé encore aujourd'hui dans la fonderie ordinaire, ne donne qu'une seule lettre à la fois; mais comme l'action de la main, nécessaire pour obtenir ce produit, ne peut pas être d'une regularité précise et continue; comme, d'un autre côté, à l'imperfection du moule lui-même se joint la nécessité d'en employer plusieurs pour les mêmes fontes, on n'est jamais assuré, avec un pareil moyen, d'avoir les mêmes forces de corps, les mêmes approches, les mêmes lignes et les mêmes hauteurs. M. Henri Didot annonça le perfectionnement qu'il méditait par l'invention d'un moule à refouloir qui obtint un prix d'encouragement à l'exposition des produits de l'industrie française, en 1806. Après dix années d'expériences, M. Henri Didot est enfin parvenu à trouver le moyen de multiplier les produits à l'aide d'un moyen unique, sans le secours incertain de la main, et par l'action rigoureusement précise de la mécanique. Cette fonderie, qu'il a appelée polyamatype, est en pleine activité depuis plusieurs années. Par son moyen, il peut fournir à 25 pour cent au-dessous du prix ordinaire, et exécuter, en huit ou dix jours, des fontes complètes et assorties qui exigent deux ou trois mois par les procédés ordinaires. Le premier ouvrage imprimé avec ce caractère fut une *Imitation de J.-C.*, trad. par Beauzée, 1816, in-8°. M. Henri Didot a obtenu, à l'exposition de 1819, une médaille d'or pour cette importante découverte. — DIDOT-SAINT-LÉGER (N.), est inventeur du papier mécanique qui a été exposé en Angleterre, et qui, à l'exposition des produits de l'industrie, en 1819, lui a valu la médaille d'or.

DIEBITCH (le baron JEAN), major-général de toutes les armées russes, né en Prusse. Il fut obligé de quitter le régiment de Semenoffsky dans lequel il servait, à cause de sa petite taille et de sa figure qui déplaisait à l'empereur Alexandre. Cependant il devint plus tard un des premiers favoris de ce prince. En 1812, il était chef d'état-major du général comte Wilgerstein, et on attribua à ses conseils plusieurs avantages obtenus par les armées russes. On dit aussi que ce fut lui qui donna le premier l'idée de marcher sur Paris, et qu'il parvint très difficilement à y décider les Autrichiens; quoiqu'il en soit peu d'avancements ont été aussi rapides que celui du général Diebitch. Dans la guerre actuelle entre la Russie et la Perse, il fut envoyé en Georgie par l'empereur Nicolas pour prendre connaissance sur les lieux des différends qui divisaient les généraux Yermoloff et Paskewitch; ce dernier obtint le commandement en chef de l'armée de Géorgie. Le général Diebitch est aujourd'hui de retour à Pétersbourg.

DIETRICH (PHILIPPE-FRÉDÉRIC, baron de), né à Strasbourg en 1748, était, avant la révolution, secrétaire-général des Suisses et des Grisons, interprète de l'ordre militaire du mérite, membre du corps de la noblesse immédiate de la Basse-Alsace, et conseiller noble au magistrat de Strasbourg. Ce ne sont point ces différents titres qui le rendront recommandable à la postérité, mais ses succès en minéralogie, science pour laquelle il avait montré, dès sa jeunesse, un goût décidé. A l'âge où la plupart des hommes hésitent encore sur le choix d'un état, il avait parcouru une partie de l'Europe pour en étudier le sol, les productions et l'industrie; avait traduit en français divers ouvrages allemands, et composé plusieurs mémoires qui l'avaient fait connaître tant en Allemagne qu'en France, et lui avaient mérité l'honneur d'être nommé membre de l'académie des sciences, de la société des curieux de la nature de Berlin et de celle de Goëttingue; il avait rempli en outre plusieurs places, avant la révolution, entre autres celles de commissaire du roi à la visite des mines, des bouches à feu et des forêts. Il vit avec plaisir arriver l'époque qui devait régénérer la France, et dut, à cette opinion connue, l'honneur d'être nommé le premier maire constitutionnel de Strasbourg. On lui a reproché une exaltation politique à laquelle il nous est impossible de croire, quand nous le voyons, dès le 15 août 1792, proposer et rédiger une adresse dans laquelle le conseil demandait et l'inviolabilité de l'autorité royale, et la punition des auteurs des journées du 20 juin et du 10 août; cette adresse servit de prétexte à ses ennemis pour le perdre. Un décret le manda à la barre; Dietrich prit la fuite, et se réfugia à Bâle, d'où il écrivit à l'assemblée que la rigueur, dont il était menacé, le forçait seul à s'expatrier. Il fut alors mis sur la liste des émigrés, ce qui le détermina à rentrer; et, en novembre 1792, il se constitua volontairement prisonnier à l'Abbaye. Le 20 du même mois, Ruhl le fit décréter d'accusation et traduire au tribunal du Doubs, où il fut acquitté de tous les faits qu'on lui imputait sur la déclaration du juri, par jugement du 7 mars 1793; mais ses ennemis parvinrent à le faire retenir en prison, sous prétexte qu'il était inscrit sur la liste des émigrés. Dietrich, ramené à Paris, et traduit

devant le tribunal révolutionnaire, fut condamné le 28 décembre 1793. Aussitôt sa condamnation, il écrivit à sa famille une lettre qui atteste la résignation la plus courageuse : « L'avenir me justifiera, dit-il ; j'attends ma fin avec un calme qui doit vous servir de consolation ; l'innocent peut seul l'envisager ainsi. » Il aimait beaucoup la musique, et pendant près d'un an de captivité, il a composé divers morceaux qu'il envoya à son fils, avant d'aller à la mort. Dietrich a publié les ouvrages suivants : 1º *Vindiciæ dogmatis Grotiani de rescriptione*, Strasbourg, 1767, in-8º ; 2º La traduction des lettres de Ferber, *sur la Minéralogie et sur divers autres sujets d'histoire naturelle*, Strasbourg, 1776, in-8º ; 3º Traduction du *Traité chimique de l'air et du feu*, par Schéele, Paris, 1781, in-8º ; 4º *Supplément au traité de l'air et du feu*, Paris, 1785, in-12 ; 5º *Description des gîtes de minerai, de forges et des salines des Pyrénées*, suivie d'*observations sur le fer Mazé, et sur les mines des Sards en Poitou*, Paris, 1786, 2 vol. in 4º ; 6º La traduction des *Observations de M. de Trébra, sur l'intérieur des montagnes*, ornée de cartes et de gravures coloriées, Paris, 1787, in-folio. Dietrich avait fait, en allemand, sur la minéralogie, plusieurs *Dissertations* qui font partie des *Mémoires* publiés par la société des curieux de Berlin. En 1796, son fils fit encore hommage au corps législatif d'une *Description des mines de France*, par son père.

DIETZ (Henri-Frédéric de), conseiller intime de légation à Berlin, ambassadeur extraordinaire de Prusse à Constantinople, mais beaucoup plus connu dans le monde savant que dans la hiérarchie diplomatique, naquit à Bernbourg, le 2 septembre 1751. Il débuta dans la carrière des places, par être directeur de la chancellerie de Magdebourg, et publia, pendant qu'il remplissait ses fonctions, un ouvrage qui attestait la profondeur de ses connaissances comme jurisconsulte. Cependant, comme son goût dominant le portait vers l'étude des langues, et surtout des langues orientales, il sollicita la place de chargé d'affaires à Constantinople. Frédéric II voulut le voir, et à la suite d'un assez long entretien, dans lequel Dietz se fit très favorablement juger par cet appréciateur difficile et sévère, il fut nommé au poste qu'il ambitionnait, malgré la concurrence d'une foule de candidats. Dietz, doué d'une merveilleuse aptitude pour l'étude des langues savantes, ne méprisa cependant point, comme tant d'autres érudits de profession, les langues vivantes, et il parvint, en très peu de temps, à écrire très correctement le français, que Frédéric, si connu par son goût pour notre littérature, avait adopté dans ses relations politiques, le jugeant éminemment propre aux transactions de cette nature, à raison de la précision et de la clarté qui le caractérisent. Du reste il parlait et écrivait le turc, l'arabe et le persan, comme s'il eût à la fois appartenu à ces trois nations différentes ; ce qui lui donnait la facilité de s'entretenir directement avec les employés ou avec les agas turcs, avantage que n'ont presque jamais eu les ambassadeurs européens, toujours obligés de recourir à des interprètes plus ou moins habiles et fidèles. M. Dietz s'était en quelque sorte fait Turc, pour gagner la confiance des indigènes, et pour pénétrer plus profondément dans l'étude des mœurs des Orientaux. Costume, régime, manières, hors leur culte, il avait tout adopté. Ils le regardaient comme un sage uniquement occupé à la recherche de la science, et le favorisaient dans toutes ses investigations. Il parvint ainsi, en peu de temps, à se procurer une quantité considérable de manuscrits précieux, dans lesquels il trouva les renseignements les plus curieux sur l'histoire et l'administration de l'empire ottoman. Frédéric-Guillaume II, aussitôt après son avénement au trône, en 1786, ennoblit le savant orientaliste, et le nomma son ambassadeur extraordinaire près la Porte-Ottomane, en le chargeant de négocier un nouveau traité d'alliance ; mais il ne put parvenir à le conclure. Rappelé en 1790, il fut en quelque sorte mis à la retraite avec une pension, et la place de conseiller intime de légation. Il a depuis constamment vécu au milieu de ses livres, soit à Postdam ou à Berlin. Il est assez digne de remarque que ce savant homme, dont les opinions, en matière de foi, étaient dans sa jeunesse celles d'un scepticisme très hardi, est revenu de l'Orient plein de ferveur pour le culte évangélique. Les résultats les plus essentiels de ses longs travaux sur l'Orient se trouvent dans ses divers écrits, sur l'objet, le style, l'origine et le sort du *Livre royal*, publié à Berlin en 1811, mais, dans l'ordre chronologique, beaucoup d'autres publications ont précédé celle-ci. La première a pour titre : 1º *De la tolérance et de la liberté de la presse*, Dessau, 1781 ; 2º *Benoît Spinosa jugé d'après sa vie et ses doctrines*, Dessau, 1783 ; 3º *De la langue et du style allemands*, Dessau, 1783 ; 4º *Considérations sur la guerre entre les Russes et les Ottomans*, de 1768 à 1774 (cet écrit pourrait bien n'être qu'une traduction de l'ouvrage de Volney) ; 5º *Curiosités de l'Asie*, Berlin, 1813 et 1815, 2 vol. Les assertions de Dietz, dans cet ouvrage, ont été la matière d'une vive controverse en Allemagne, et dans laquelle Dietz a fait preuve de peu de modération. La dernière entreprise littéraire qui ait occupé Dietz, est l'impression d'une *Bible* en langue turque, d'après l'invitation de la société biblique de Londres. Le manuscrit de cette traduction existait déjà, et il avait été trouvé fortuitement à Leyde ; mais la société ne trouvant nulle part un savant aussi versé dans la langue turque que Dietz, lui envoya à Berlin les caractères turcs qui avaient été fondus à Londres pour cette *Bible*. Dietz est mort à Berlin le 8 avril 1817.

DIEU-LA-FOI (Joseph-Marie-Armand-Michel), auteur dramatique, né à Toulouse en 1762, y fut reçu avocat. Des parents fort riches qu'il avait à Saint-Domingue l'ayant appelé dans cette colonie, il alla s'y établir ; mais l'émancipation des nègres détruisit ses plantations et ses espérances. Échappé au massacre du Cap-Français, en 1793, il se sauva à Philadelphie, d'où, quelque temps après, il revint en France. Il ne tarda pas à s'y faire connaître par des productions agréables, représentées avec succès sur divers théâtres de la capitale. Il donna, en 1801, au Théâtre-Français, *Défiance et Malice*, jolie comédie en un acte, en vers, et à deux personnages, restée au courant du répertoire et traduite en plusieurs langues étrangères. Au théâtre de la rue Louvois, *Le Portrait de Michel Cervantes*, comédie en trois actes, en prose, 1802 ; — avec MM. Dubois et Chazet, *Le Mariage de Nina Vernon*, — *Suite de la Petite ville et des Provinciaux à Paris*, comédie en un acte, 1802. Au théâtre de la rue Favart, en 1800, avec MM. Jouy et Longchamp, *Le Tableau des Sabines*, vaudeville en un acte ; — avec MM. Favières et Coupigny, *Une nuit de Frédéric II*, vaudeville en un acte. Au théâtre Feydeau, avec M. Jouy, *Milton*, opéra-comique, musique de Spontini, 1805 ; — avec M. Gersain, *La Promesse de mariage*, ou *le Retour du hameau*, opéra-comique, 1818 ; — avec MM. Achille et Armand d'Artois, *La Pauvre fille*, opéra-comique, 1823. Au théâtre des Troubadours, avec Léger, Chazet, le Prévost-d'Iray et Armand Gouffé, *L'Emprunt forcé*, 1800. Au théâtre du Vaudeville, *Le Moulin de Sans-Souci*, 1798 ; — *Jean Lafontaine*, 1803 ; — avec le Prévost-d'Iray, *Le quart d'heure de Rabelais*, 1799 ; —

avec Bourgueil, *Arlequin incombustible*, 1799; — avec Jouy et Lonchamp, *En quel siècle sommes-nous*, 1800; — avec Barré, Despréaux et Chazet, *Jenesaitki*, ou *les Exaltés de Charenton*, parodie de Beniousky, 1800; — avec Chazet et Armand Gouffé, *La Revue de l'an VIII*, 1801; — avec Chazet, *L'Hôtel garni*, ou *la Revue de l'an IX*, 1802; — avec Barré, Radet et Desfontaines, *Omazeth*, ou *Joset en Champagne*, parodie d'*Omasis*, 1806; — *La Mégalanthropogénésie*, ou *l'Ile des savants*, 1807; — *L'Hôtel de la Paix*, *rue de la Victoire*, 1807; — avec Chazet et Gersain, *Thomas Muller*, 1805; — avec Gersain, *Les Filles de mémoire*, ou *les Mnémonistes*, 1807; — *Les Pages du duc de Vendôme*; — *Le Fond du sac*, ou *la Préface de Lina*; — *La Vallée de Barcelonnette*, ou *le Rendez-vous des deux Ermites*, 1808; — *Au feu*; — *Bayard au Pont-Neuf*, ou *le Picotin d'avoine*; — *L'Intrigue impromptu*, ou *Il n'y a plus d'enfants*, 1809; — *La Robe et les Bottes*, ou *l'Effet d'optique*, 1810; — *La Revanche grecque*, ou *Mahomet jugé par les femmes*, 1811; — *La Tasse de chocolat*, ou *Trop parler nuit*; — *Jeanne d'Arc*, ou *le Siège d'Orléans*, 1812; — *Sans-Gêne chez lui*, ou *Chacun son tour*, 1816; — *Le Duel par la croisée*, ou *le Français à Milan*, 1818; — *Brouette à vendre*; — *Les Gardes-Marines*, 18..; — *L'Ivrogne corrigé*, 18..; — avec MM. Gersain et Simon, *L'Auberge dans les nues*, ou *le Chemin de la gloire*, 1810: c'est à tort que l'*Annuaire nécrologique* lui attribue *Les quatre Henri*, 1806, parodie par Bernard Valville, ou Bernard de Versailles; — *La Marchande de modes*, 1808, parodie par M. Jouy; — et *Le Portrait de Dominique*, ou *le Mannequin parlant*, 1813, qui est de Rochefort et Decour. Dieu-la-Foi était membre de la société des dîners du vaudeville; il a fourni, aux recueils qui portent ce nom, des chansons et des poésies, et il a pris part à divers vaudevilles composés par les membres de cette société. Il avait fait, en 1805, pour le passage de l'empereur à Toulouse, une pièce de circonstance, *Le Héros en voyage*, mêlée de chansons languedociennes, dont la musique était de Dalayrac: mais le voyage de Napoléon ayant été ajourné, la pièce ne fut point représentée. Dieu-la-Foi avait aussi composé, dès sa jeunesse, une pièce pour la naissance du dauphin, fils de Louis XVI. Il la retoucha avec M. Brifaut, et en fit *Les Dieux rivaux*, ou *les Fêtes de Cythère*, opéra en un acte, musique de Persuis, Spontini, Berton et Kreutzer, joué, en 1816, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, à l'occasion du mariage du duc de Berri. Il donna seul, au même théâtre, en 1819, *Olympie*, opéra en trois actes, musique de Spontini, remise, en 1826, avec un nouveau troisième acte. A l'occasion de la démonétisation des pièces de deux sols, portant pour empreintes deux *L* entrelacés, Dieu-la-Foi fit, en 1808, une chanson intitulée: *Réclamation des pièces de cinq liards*, qui eut beaucoup de vogue. On a encore de lui: trois pièces couronnées par l'académie des jeux floraux de Toulouse: *Epître à un athée*, dédiée à la duchesse d'Angoulême, et tirée à part, 1819; *Ode sur le siècle de Louis XIV*; *Idylle sur la mort du docteur Mazet*; des chansons et autres poésies dans divers recueils périodiques. Dieu-la-Foi est mort le 13 décembre 1823, après une longue et cruelle maladie, dans de grands sentiments de repentir et de piété, qu'il manifesta par huit vers composés et dictés par lui peu de moments avant d'expirer.

DIEZ, dit L'EMPECINADO. *Voyez* EMPECINADO.

DIGEON (J. M.), orientaliste, né vers 1730, entra de bonne heure dans le corps des jeunes de langue, et après avoir passé quarante ans dans diverses échelles du Levant, où il remplit différentes fonctions diplomatiques, il revint à Paris où il fut nommé secrétaire interprète du roi au ministère des affaires étrangères. L'académie des inscriptions et belles-lettres l'avait précédemment admis au nombre de ses correspondants. Digeon est mort octogénaire vers 1812. On a de lui: 1° *Nouveaux contes turcs et arabes*, précédés d'un *Abrégé chronologique de l'histoire de la maison Othomane et du gouvernement de l'Egypte*, et suivis de plusieurs morceaux de poésies et de prose, traduits de l'arabe et du turc, Paris, 1781, 2 vol. in-12; on y trouve aussi la traduction du *Canounnameh*, ou *Edits du sultan Soliman*, pour la police de l'Egypte: cet ouvrage, écrit sans prétention sous le rapport du style, de la part d'un auteur qui avait passé la moitié de sa vie au Levant, contient quelques anecdotes historiques qu'on ne trouverait pas ailleurs, et l'*Histoire des pachas d'Egypte jusqu'en 1673*; il est fâcheux que le traducteur ait apporté tant de négligence dans la citation des dates et dans la concordance des années de l'hégire avec celles de l'ère chrétienne; 2° *Principes du droit maritime de l'Europe*, traduit de l'italien d'Azuni, 1798, 2 vol. in-8°.

DIGEON (le vicomte ALEXANDRE-ELISABETH-MICHEL), né à Paris le 26 juin 1771, est fils d'un ancien fermier-général. Il entra au service le 1er janvier 1792, comme sous-lieutenant d'infanterie. Le 10 mars suivant, il passa, avec son grade, au 9e régiment de chasseurs à cheval. Le 6 mars 1793, il fut nommé capitaine au 19e dragons, ensuite chef d'escadron au même corps. Chaque grade fut la récompense de sa conduite sur le champ de bataille. Celui de colonel lui fut donné à Austerlitz, en 1805. En cette qualité, il organisa le 26e régiment de chasseurs, en Piémont, et reçut la croix de commandant de la légion d'honneur. Il fit les campagnes de Prusse et Pologne, en 1806 et 1807, et le 31 mars de cette année, il devint général de brigade. En 1808, envoyé en Espagne, il se distingua, le 23 novembre, dans un combat livré au général Castaños. Nommé gouverneur civil et militaire des provinces de Cordoue et de Jaen, en 1812, il honora son administration par des mesures pleines de sagesse et d'humanité. Les désastres de nos armées sur le Rhin y faisaient affluer toutes les ressources de l'intérieur: les troupes d'Espagne, forcées de recourir à leurs propres ressources, dans un pays où une guerre furieuse n'avait rien laissé, ne se nourrissaient que par d'énormes contributions. Une horrible famine menaçait les habitants des provinces qu'il commandait. Le général Digeon fit un appel à la générosité de ses officiers et des employés militaires; lui-même donna l'exemple. Une somme considérable, résultant de l'abandon d'une portion de leur traitement, fut employée par ces guerriers philanthropes à l'établissement d'une société de bienfaisance qui, pendant six mois entiers, alimenta plus de sept mille individus de la classe indigente. Les soins du général Digeon ne se bornèrent pas là; secondé par les autorités locales et par le clergé, il détermina les habitants aisés à s'associer à ses vues bienfaisantes. Une grande quantité de pommes de terre fut semée, et, au mois de mars suivant, cette récolte anticipée garantit cette population malheureuse des calamités dont elle allait devenir la proie. Le nom de l'abbé de Vienne, prêtre français, émigré, se mêle avec honneur à cette noble conduite de ses compatriotes; il dirigea leurs établissements de charité avec un zèle infatigable. Le 3 mars 1813, le général Digeon fut nommé général de division, et chargé du commandement de toute la cavalerie et de la première division d'infanterie de l'armée du maréchal Suchet. Au mois de février 1814, un ordre l'appela à l'armée de Lyon, commandée avec tant d'habileté ou-

de perfidie par le maréchal Augereau. A la restauration, le Roi le créa chevalier de Saint-Louis, et l'employa comme inspecteur général dans les 6e, 7e et 19e divisions militaires, pour surveiller la réorganisation de plusieurs corps de cavalerie. Il était à Nevers, quand il reçut du ministre de la guerre la nouvelle du débarquement de Napoléon, et l'ordre de se rendre à Lyon auprès du comte d'Artois. Il n'hésita pas à s'y conformer; mais il fit de vains efforts pour retenir les soldats sous les ordres de MONSIEUR. Il avait refusé de servir pendant les cent jours. Après le second retour des Bourbons, il fut nommé de nouveau inspecteur général de cavalerie, aide-de-camp de MONSIEUR, et commandant de la division de cavalerie légère de la garde royale. Le 20 mars 1816, il reçut le titre de vicomte. Membre de la chambre des pairs lors du jugement de la conspiration du mois d'août 1819, il fit entendre des déclamations furibondes qui offrirent un fâcheux contraste avec les principes d'humanité qu'il avait suivis en Espagne. En 1823, les marchés de Bayonne, dont les causes et les résultats sont restés scandaleusement enfouis dans des archives de ministère, ayant obligé le maréchal duc de Bellune de se rendre sur les lieux pour découvrir les causes de cette inextricable affaire, le général Digeon fut chargé, par intérim, du porte-feuille de la guerre : son ministère fut de trop courte durée pour être signalé par aucun acte remarquable. Au retour du maréchal, il reprit ses fonctions dans la garde et à la chambre des pairs. En 1824, il alla prendre le commandement en chef de l'armée d'occupation en Espagne. Une insurrection venait d'éclater à l'île de Tarifa, il contribua à l'apaiser, et reçut, à cette occasion, par la voie du ministre de la guerre espagnol, les compliments les plus flatteurs de Ferdinand VII, qui lui conféra le grand cordon de Saint-Ferdinand. Il resta peu de temps à Madrid, revint en France, et mourut le 2 août 1826 à sa terre de Rouqueux, près Paris.

DIGEON (ARMAND-JOSEPH-HENRI, le baron), frère du précédent, né à Paris le 2 décembre 1778, entra comme lieutenant au 2e régiment d'artillerie le 2 mars 1797; il fit les campagnes d'Égypte et de Syrie, fut blessé à Saint-Jean-d'Acre en montant à l'assaut; à son retour, il fut employé dans la garde des consuls, et nommé chef d'escadron d'artillerie légère, le 29 octobre 1803. Il était major directeur du parc d'artillerie de la garde en 1807; il fit la campagne d'Espagne comme colonel d'artillerie de ligne, et donna des preuves de talent et de bravoure à la prise d'Oviédo. A la retraite sur le Duero, en juillet 1812, il rendit d'importants services à l'armée en favorisant, par les habiles dispositions de ses batteries, la marche de nos troupes. En 1813, il commanda l'artillerie du 2e corps de la grande armée, et, le 3 janvier 1814, il fut nommé, par l'empereur, général de brigade. A la restauration, le Roi lui donna le commandement de l'artillerie des gardes-du-corps avec le titre de lieutenant. Ayant refusé de servir pendant les cent jours, au second retour du Roi, il fut nommé commandant de l'artillerie de la garde. Il est resté depuis ce moment plus occupé des manœuvres de cour que de l'artillerie. Son frère a profité de son ministère par intérim pour le nommer lieutenant-général. Il a quitté la garde depuis ce moment pour faire partie du comité consultatif d'artillerie.

DIKAIOS (GRÉGOIRE), archimandrite, né dans la Morée, fut élevé en Russie, et embrassa la carrière du sacerdoce. Empressé, tant que dura l'esclavage des Grecs, de faire servir le ministère de paix dont il était revêtu à consoler ses frères, il se joignit à eux dès les premiers efforts qu'ils firent pour briser leurs chaînes, et les aida efficacement dans cette noble tâche. Des mouvements ayant éclaté, en 1821, dans quelques provinces de la Grèce, Dikaios, quittant tout à coup les rives du Danube, se rendit à Ismaëlof auprès d'Alexandre Ypsilanti, qui lui donna ordre de se rendre en Morée, où il arriva bientôt après, et fut recueilli à son débarquement dans le golfe Pagasilique par les religieux d'un des monastères du mont Pélion. Il attendit dans cet asile l'occasion de signaler son zèle pour la liberté de sa patrie, et cette occasion ne tarda pas à s'offrir. Ayant pris sous son commandement les schypetars de la Mégaride, il fut attaqué, dans l'isthme du Péloponèse, par Omer Vriones, dont l'armée s'élevait à cinq mille hommes; mais quoique le brave capitaine grec n'eût pas plus de neuf cents hommes à opposer à ces forces considérables, il ne balança pas à les combattre. La fortune se montra favorable à ses efforts, et la victoire se rangea du côté de la justice. Après cette action hardie, Dikaios se rendit maître de l'isthme de Corinthe. Quelque temps après, il fut nommé membre du congrès d'Astros, et, dans cette assemblée, il ne servit pas moins sa patrie par ses hautes lumières qu'il ne l'avait fait par son épée sur les champs de bataille. Depuis lors sa conduite a toujours été celle d'un citoyen qui, étranger à tout intérêt personnel, ne consulte dans tous ses actes que les avantages de sa patrie.

DILLON (JACQUES-VINCENT-MARIE DE LA CROIX), ingénieur en chef des ponts et chaussées, connu surtout par l'élégante construction du pont du Louvre, ou pont des Arts, le premier pont en fer qui ait été construit en France. Il était de la famille irlandaise de Dillon, dont une branche s'était établie depuis quelque temps dans le royaume des Deux-Siciles, et était né à Capoue en septembre 1760. Son père, brigadier des armées du roi de Naples, et colonel du régiment irlandais au service de cette couronne, lui fit faire ses premières études à l'école militaire de Naples. Une aptitude marquée pour les sciences le conduisit de bonne heure, à travers toutes les distinctions accordées aux talents et à la bonne conduite, au grade de capitaine dans le corps des ingénieurs hydrauliques qui venait de se former, et dans lequel il était entré, après avoir été pendant quelque temps dans celui des ingénieurs militaires. En 1795, le roi de Naples confia à M. Dillon la conduite de plusieurs jeunes officiers qu'il destinait à voyager pour étudier les grandes constructions hydrauliques tant en France que dans d'autres pays voisins. Ce fut à la suite de cette mission, qu'il avait remplie de la manière la plus honorable, qu'il se détermina à se fixer à Paris, où il avait été apprécié par tout ce qu'il y avait d'hommes distingués, et où il espérait trouver plus d'occasions de déployer son goût et son talent pour les arts. Lié avec les ingénieurs chargés des travaux du pont dit alors de la Concorde, des canaux et des principaux ports de France, il leur fit connaître des méthodes inusitées en ce pays-ci, et qu'il avait été à portée d'étudier en Italie. Il travailla de même à naturaliser parmi nous des machines qu'il avait rapportées de Hollande, et il y parvint pour quelques unes. Il composa des mémoires intéressants sur des constructions hydrauliques, et plusieurs de ses travaux furent approuvés par l'académie des sciences. Son activité, son amour pour l'étude le portèrent avec un égal succès dans les différentes branches des sciences et des arts. Ses vues d'administration furent approuvées par une de nos assemblées délibérantes, qui ordonna l'impression de son mémoire. Le bureau de consultation des arts et métiers, auquel il avait présenté plusieurs ouvrages, lui décerna le *maximum* des récompenses nationales pour les découvertes utiles. Nommé vérificateur-général de

l'établissement du nouveau système des poids et mesures, il rendit d'importants services dans cette partie, et fut nommé professeur d'arts et métiers aux écoles centrales de Paris. Plusieurs compagnies savantes crurent devoir l'associer à leurs travaux, et la plus illustre de toutes a souvent inscrit son nom à côté de ceux des savants distingués parmi lesquels elle choisit ses membres; mais c'est surtout dans la construction du pont des Arts, dont il fut chargé en l'an 7, qu'il s'est fait remarquer par un grand talent dans l'art des constructions, par une activité peu commune, et par une économie rare autant que sa probité était reconnue. Le suffrage du public confirma bientôt les éloges donnés à cette construction, qui est devenue un monument intéressant de notre capitale, et justifia les marques de satisfaction que donna le gouvernement à M. Dillon en le nommant ingénieur en chef. Chargé bientôt après de l'établissement des ponts à bascule par toute la France, son zèle et ses talents lui fournirent les moyens d'obtenir à la fois, dans cette importante opération, une économie très considérable sur les frais de construction, et des perfectionnements que l'institut a constatés par son approbation. Il venait d'être chargé de la construction d'un monument destiné à rappeler à la postérité un des faits les plus mémorables du règne de l'empereur Napoléon, le pont d'Iéna, lorsqu'une maladie subite l'enleva en cinq jours, vers le milieu de 1807, aux sciences et aux arts qu'il honora t par des talents très remarquables et par un noble caractère.

DILLON (le comte Théobald de), maréchal-de-camp, descendant des célèbres Dillon d'Irlande, fut fait mestre-de-camp-propriétaire du régiment de son nom, le 13 avril 1780. Elevé au grade de brigadier d'infanterie, dans la même année, il fut nommé maréchal-de-camp, le 13 juin 1783, et employé en Flandre en 1792. Sur un ordre qu'il reçut, au mois d'avril, il sortit de Lille, où il commandait alors, avec un corps de troupes, composé de dix escadrons, six bataillons et six pièces de canon, et marcha sur Tournay, ayant rencontré l'ennemi à moitié chemin, avec des forces supérieures, Dillon, à qui Dumourier avait recommandé d'éviter toute espèce de combat, et qui avait remarqué quelques signes d'insubordination parmi ses soldats, voyant les ennemis s'ébranler pour venir à sa rencontre, donna à sa troupe l'ordre de la retraite qu'il fit couvrir par ses escadrons. Ceux-ci, attribuant à la trahison un acte dicté par la prudence, et effrayés de quelques coups de canon qui ne blessèrent personne, prennent l'épouvante, fuient en désordre, et se jettent sur les colonnes d'infanterie, en criant: « Sauve qui peut! » nous sommes trahis! » C'était alors le cri des lâches ou des traîtres qui aimaient mieux fuir que combattre. Cri funeste, oublié pendant vingt ans, et qui ne se fit plus entendre que dans la dernière bataille, où furent anéantis les succès et la gloire de la France! La confusion se met alors parmi toutes les troupes de Dillon; quatre pièces de canon sont abandonnées avec leurs caissons; l'armée entière se précipite pêle-mêle sur la route qui la ramène à Lille. La voix du général est méconnue, un soldat furibond l'atteint d'un coup de pistolet, et tandis que le général rentrait à Lille dans une voiture, des soldats furieux pendaient à l'un des créneaux de la ville le colonel du génie, Berthois, qui l'avait accompagné. Ce premier assassinat ne fait qu'accroître leur férocité; ils s'élancent sur leur général, l'arrachent de sa voiture, le massacrent à coups de sabres et de baïonnettes, traînent son cadavre dans les rues, et après lui avoir fait éprouver mille sortes d'outrages, ils le jettent dans un feu allumé par eux sur la grande place. La convention fit arrêter et punir les auteurs de cet horrible massacre, et accorda des honneurs à sa mémoire et une pension à chacun des enfants de Dillon, ainsi qu'à la dame qu'il était sur le point d'épouser.

DILLON (le comte Arthur), lieutenant-général, frère du précédent, naquit à Braywick, en Irlande, le 3 septembre 1750. Colonel, presque en naissant, au service de France, il passa, en 1777, dans les îles de l'Amérique avec son régiment, se distingua par son courage et ses connaissances militaires dans les guerres qui désolaient alors cette partie du monde, et contribua puissamment à la prise de la Grenade, de Saint-Eustache, de Tabago et de Saint-Christophe, et fut fait gouverneur de cette dernière île, après avoir fait sa retraite de Savannah. Sa belle conduite dans ces circonstances lui valut le grade de brigadier d'infanterie, le 1er mars 1780, et celui de maréchal-de-camp, le 1er janvier 1784. Lorsque Saint-Christophe eut été restitué aux Anglais, le comte de Dillon fit un voyage à Londres et fut présenté à la cour; le chancelier traversant le cercle pour aller à lui, lui adressa ces mots: « M. le comte, nous vous connaissions bien » pour un brave et habile militaire; mais nous ne vous » savions pas si bon jurisconsulte. Nous avons revu » et confirmé tous vos jugements et toutes vos or- » donnances » De retour en France, il obtint le gouvernement de Tabago, où il resta trois ans, et fut nommé député aux états-généraux de 1789. Il se montra favorable aux nouveaux principes, et défendit constamment les intérêts des colonies, tout en demandant la réforme des abus qui s'y étaient introduits. En juin 1792, il prit le commandement de l'armée du Nord, forte de vingt-cinq à trente mille hommes, et combattit avec succès dans les plaines de Champagne et dans la forêt d'Argone. Il aimait la monarchie constitutionnelle, et afficha trop ouvertement son opinion à cet égard; c'est ainsi qu'après la journée du 10 août, dont il fut consterné, il fit prêter de nouveau à ses troupes le serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi. Cette conduite lui attira plusieurs dénonciations qui d'abord n'eurent aucun résultat, mais qui finirent par le faire suspendre; il reprit ensuite du service, mais sous les ordres de Dumourier qui lui était subordonné auparavant; il n'en combattit pas avec moins de valeur et de succès. Enfin excédé des tracasseries qu'on lui suscitait, il écrivit à la convention pour demander l'examen de sa conduite; on lui répondit, au commencement de 1793, par un décret d'arrestation, qui fut rapporté le 6 février; ayant demandé, en juin, la permission de passer aux îles, où il avait été précédemment employé, on reproduisit contre lui d'anciennes accusations, et malgré l'intérêt que Camille Desmoulins témoigna en sa faveur, et peut-être à cause de cet intérêt, il fut arrêté et détenu au Luxembourg. Accusé plus tard d'avoir conspiré pour délivrer Danton et ses complices, enfermés dans la même prison que lui, et d'avoir voulu faire proclamer roi le jeune Louis XVII, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté le 14 avril 1794. Au moment de l'exécution, il fit entendre le cri de *vive le roi* d'une voix aussi forte que s'il eût commandé une évolution militaire. Arthur Dillon avait eu la douleur de voir Camille Desmoulins, son généreux défenseur, périr neuf jours avant lui.

DINIZ DA CRUZ. *Voyez* Cruz.

DIONIS (Mlle), née à Paris vers 1737, parente des Dionis du Séjour, et probablement fille et petite-fille du médecin et du célèbre chirurgien Charles et Pierre Dionis, a cultivé les lettres dès sa jeunesse. Elle a publié *l'Origine des graces*, poème en prose en cinq chants, Paris, 1777, in-8°, réim-

primé en 1778, avec figures de Cochin, qui paraît avoir placé le portrait de l'auteur dans le groupe des Muses et des Grâces qui forment le frontispice. Cette production est le coup d'essai de Mlle Dionis, qui n'avait que dix-huit ans quand elle le composa. Il se distingue par la fraîcheur, la délicatesse et le naturel; l'invention en est ingénieuse et le plan assez sage. On aurait peine à s'imaginer qu'une jeune personne ait si bien exprimé le langage de l'amour, si bien dessiné des tableaux voluptueux, si la lecture des poëtes et la fréquentation des spectacles ne suffisaient pas pour donner à un esprit vif, à une ame sensible, la théorie d'une passion dont un cœur vertueux reconnaît le danger. L'ouvrage de Mlle Dionis est accompagné d'une douzaine de petites pièces anacréontiques en prose, parmi lesquelles nous avons remarqué une sorte d'idylle intitulée : *Le Bienfait rendu*. Il serait assez singulier qu'après les encouragements et les éloges que lui donnèrent les journaux du temps, Mlle Dionis se fût arrêtée dans la carrière où elle avait débuté d'une manière si brillante. Nous n'avons pu découvrir véritablement les titres d'aucun de ses ouvrages; mais comme elle a gardé le célibat toute sa vie, qu'elle a toujours passé, et qu'elle passe encore (août 1827), les nuits à lire et à écrire, et qu'elle est presque invisible le jour, nous ne pouvons croire que tant de moments disponibles n'aient été utilement employés à diverses compositions, que la modestie de l'auteur ne lui a pas permis de publier, ou peut-être à écrire des mémoires qui ne paraîtront qu'après sa mort. Quoique nous ayons vainement attendu les renseignements que nous lui avons demandés par écrit à ce sujet, nous avons cru devoir toutefois réparer un oubli de nos devanciers, en lui consacrant un article dans cette *Biographie*.

DIPLAS (N.), né en Etolie, faisait partie de ces klefies courageux qui restèrent libres au milieu de la Grèce esclave. Celui à qui est consacrée cette courte notice, après avoir montré une bravoure extraordinaire durant sa vie, se signala en mourant par un trait d'héroïsme digne de passer à la postérité. Dans un de ces moments si fréquents où le barbare Ali, pacha de Janina, se sentait tourmenté du besoin de verser le sang des hommes, il résolut de faire égorger tous les armatolis étoliens attachés à son service. Diplas, qui était de ce nombre, eut d'abord le bonheur d'échapper avec un de ses frères d'armes nommé Cadgi Antoni; mais, poursuivi par les Séides du tyran, ils furent atteints. Le chef de ces barbares, qui avait ordre de n'arrêter que Cadgi, demanda lequel des deux clefies était Cadgi Antoni. Celui-ci s'étant nommé fut aussitôt arrêté, quand Diplas s'écria : « Quel est l'insolent qui ose « usurper mon nom. C'est moi qui suis Cadgi « Antoni. Que ceux qui le cherchent approchent; « ils verront si on le prend. » Les soldats d'Ali lâchèrent leur prisonnier pour s'emparer de Diplas qui se défend avec courage, et ne succombe qu'après avoir renversé sept Turcs à ses côtés.

D'ISRAELI. *Voyez* ISRAELI.

D'IVERNOIS. *Voyez* IVERNOIS.

DIXON (GEORGE), capitaine de la marine marchande d'Angleterre, né vers 1755, se forma aux grandes navigations en servant sous les ordres du célèbre capitaine Cook. En 1785, le commerce des pelleteries de la côte nord-ouest de l'Amérique septentrionale avec la Chine, qui avait été ouvert par le capitaine Cook lui-même, et n'avait jusqu'alors été que faiblement exploité par les marchands des Indes-Orientales, ayant fini par attirer l'attention des négociants de Londres, il se forma aussitôt une société sous le titre de compagnie de l'entrée du roi George, dans le but de partager et d'étendre même cette branche de négoce dont les profits paraissaient devoir être considérables. La société équipa à ses frais deux grands navires, dont l'un, *la Reine Charlotte* (Queen Charlotte) de deux cents tonneaux fut confié à la direction du capitaine Dixon, et l'autre *le Roi George* (King George) de trois cent vingt tonneaux, au capitaine Portlock, avec le commandement en chef de l'expédition. Partis de la rade des Dunes, le 2 septembre 1785, les deux vaisseaux allèrent mouiller à Owhyhée, une des îles Sandwich, le 26 mai 1786. Ayant remis à la voile le 13 juin, il se dirigèrent sur la côte nord de l'Amérique et atteignirent la Rivière-de-Cook, (*Cook's River*), où ils s'occupèrent avec les naturels de la traite des fourrures qui les avait attirés. De la côte du nord, ils descendirent encore de concert vers la côte nord-ouest qu'ils prolongèrent sur un espace d'une assez grande étendue, mais sans pouvoir y atterrer. Les vents contraires mettant obstacle à leurs opérations, ils prirent le parti de regagner les îles Sandwich, et de remettre à l'année suivante la traite de cette côte. La belle saison les rappela dans la partie nord, et, le 23 avril 1787, ils se trouvèrent à l'entrée de William's-Sound, où ils se séparèrent après avoir fait quelques échanges avec les naturels. Dixon s'avança vers la côte nord-ouest, qui, alors fort peu connue des navigateurs, présentait un champ aussi vaste aux découvertes qu'aux intérêts commerciaux dont il était chargé. C'était travailler pour ses commettants que d'entrer en relation avec des naturels qui n'avaient point encore été visités par d'autres vaisseaux, aussi ne manqua-t-il pas de profiter de cette position pour explorer cette côte autant qu'il le put. Le 1er juillet 1787, il prit connaissance d'une terre qu'il nomma îles de la reine Charlotte, (*Queen Charlotte's islands*.) Lapérouse (*voy.* ce nom) en avait fait la découverte l'année précédente, mais ce fait ne pouvait être connu de Dixon, et sa dénomination a prévalu, comme dans beaucoup d'autres cas pareils, quoique le titre primitif n'en appartienne pas aux Anglais. Dixon imposa des noms à plusieurs autres points de cette côte dont les nombreuses découpures forment un labyrinthe inextricable. Mais plusieurs expéditions ayant suivi la sienne de trop près, il s'éleva de nombreuses difficultés sur la priorité de leurs découvertes respectives, et Dixon engagea, notamment avec le capitaine Meares qui parcourut les mêmes parages, en 1788 et 89, une polémique assez vive sur la portion que chacun d'eux était en droit de s'attribuer. Ces questions ont perdu toute importance depuis que tous les travaux partiels des navigateurs qui avaient visité cette côte immense, ont été pour ainsi dire, noyés au milieu de la vaste et minutieuse exploration qu'en a faite le célèbre Van Couver. En quittant les rivages de l'Amérique, Dixon rejoignit son compagnon aux îles Sandwich, d'où ils se rendirent ensemble à Canton pour y placer la riche cargaison de fourrures qu'ils avaient recueillie. Le bénéfice considérable qu'ils en retirèrent, justifia l'avide empressement avec lequel on vit, à cette époque, les expéditions marchandes se précipiter dans cette nouvelle carrière. De Canton Dixon opéra son retour en Angleterre, où parut la relation de son voyage sous le titre suivant : *A voyage round the world, etc.* (Voyage autour du monde, et principalement à la côte nord-ouest de l'Amérique de 1785 à 1788, Londres, 1789, in-4°). Cette relation n'est point de Dixon; elle fut rédigée par un nommé Beresford, employé sur le navire *la Reine Charlotte* en qualité de subrécargue. L'introduction seule appartient à Dixon, et il est à remarquer qu'il s'y plaint de l'ignorance de son rédacteur, sur tout ce qui concerne la marine et la navigation. Il en a été

publié, la même année, une traduction française à Paris, par Lebas, 1 vol. in-4° et in-8°. On a encore de Dixon : 1° *Observations sur les voyages de J. Meares*, Londres, 1790, in-4° ; 2° *Dernières observations sur les voyages de J. Meares*, Londres, 1791, in-4°. Ces deux ouvrages sont relatifs à sa discussion avec le capitaine Meares, et ont été suivis de réponses de la part de celui-ci. (*Voyez* MEARES).

DIZES (N.), député des Landes à l'assemblée législative et à la convention nationale, sénateur, commandant de la légion d'honneur, naquit en Gascogne, vers 1755. Il se fit peu remarquer dans les différentes assemblées dont il fut membre : vota la mort du roi sans sursis, après avoir rejeté l'appel au peuple, et ne dut la dignité sénatoriale dont il fut revêtu sous le gouvernement consulaire qu'à la recommandation et au crédit de son compatriote Roger-Ducos. Les événements politiques de 1814 l'ont rendu à la vie privée.

DJEZZAR-AHMED, ou AHMED LE BOUCHER, ou L'ÉGORGEUR, surnom qu'a mérité par ses cruautés le fameux pacha d'Acre, qui eut l'honneur de résister aux Français et à Bonaparte. Né en Bosnie, de parents chrétiens, vers 1735, Ahmed fut forcé de quitter son pays, à seize ans, pour avoir assassiné sa belle-sœur qu'il avait voulu violer. Après diverses aventures, il arriva à Constantinople, et s'y voyant sans ressource, il se vendit à des marchands d'esclaves qui le menèrent en Egypte. Acheté par Aly-Beig, l'un des principaux chefs de cette contrée, et placé parmi les mamelouks attachés à sa personne, il fut circoncis et reçut le nom d'Ahmed. Il se distingua par son adresse et son courage, et contribua surtout à l'élévation de son maître, en le délivrant, par de nombreux assassinats, des chefs qui lui portaient ombrage. Ce fut par ces exploits qu'Ahmed mérita le surnom sous lequel il figurera désormais dans l'histoire, et qu'il obtint le gouvernement du Caire ; mais ayant cru devoir épargner Saleh-Beig, que Mohammed-Beig plus docile immola à la sûreté d'Aly, il craignit d'éprouver le même sort, s'échappa clandestinement en 1772, et se rendit à Constantinople, où la foule des concurrents l'empêcha d'obtenir un emploi proportionné au rang qu'il avait tenu. Il vint alors en Syrie pour y servir comme simple soldat, et gagna la confiance de Yousef, émir des Druzes, son nouveau patron. C'était vers l'année 1773, où la puissance éphémère qu'Aly-Beig avait fondée en Egypte venait d'être anéantie par sa défaite et sa mort. Nommé commandant de Bairout par les Druzes, Djezzar s'en empara aussitôt au nom du sultan. Yousef, irrité de cette perfidie et de la protection tacite que le pacha de Damas accordait à un traître, fit alliance avec le célèbre Cheikh Dhaher, souverain d'Acre et de toute la Galilée, et avec les Russes. Il vint alors assiéger Bairout par terre, tandis que deux frégates russes la bombardaient par mer. Après une assez vive résistance, Djezzar capitula, et se rendit prisonnier au Cheikh Dhaher qui l'emmena à Acre, et le traita avec bonté. Chargé bientôt par ce prince arabe d'une petite expédition en Palestine, Djezzar repassa chez les Turcs, et s'enfuit à Damas. Lorsque la Porte eut résolu de détruire Dhaher, et que les troupes othomanes réunies à celles de l'Egypte vinrent assiéger Acre, Djezzar, ingrat envers son bienfaiteur, vint trouver le capitan-pacha, et, après la fin tragique du Cheikh, en 1775, il fut nommé pacha d'Acre et de Seïde, et chargé d'achever la ruine des rebelles. Fidèle à cet ordre, et devenu par cette révolution le suzerain des Druzes, il parvint à exterminer, au bout d'un an, la famille de Dhaher, trompa l'émir Yousef pour lui extorquer à diverses reprises des sommes énormes, ne lui accorda la paix qu'après l'avoir mis hors d'état de former quelque entreprise et finit par le faire pendre sous un vain prétexte de révolte. Il réprima aussi les Bédouins de Sayr, enleva aux Motonalis Balbek leur principale place, en 1784, et détruisit presqu'entièrement cette vaillante tribu. Ces succès valurent à Djezzar de nouvelles faveurs. Il obtint, en 1785, les trois queues avec le titre de vizir, fut confirmé dans le pachalik de Damas qu'à force d'argent il venait d'enlever à un de ses rivaux, et conserva en même temps celui d'Acre et de Seïde qu'il fit gouverner par un lieutenant. Pour se maintenir à Damas, il épousa la fille d'un de ses prédécesseurs ; mais un divorce rompit bientôt des nœuds que l'ambition seule avait formés. Parmi les mauvais traitements qu'il fit subir à sa femme pendant une année de mariage, on raconte que l'ayant un jour rencontrée avec des patins arabes à ses pieds, il tira sur elle un coup de pistolet, en disant : « Te crois-tu la « femme d'un paysan arabe ! as-tu oublié que tu es « l'épouse d'un pacha ? » Djezzar aspirait, dit-on, à joindre à ses possessions le gouvernement d'Alep, ce qui l'aurait rendu maître de toute la Syrie ; mais ses richesses, sa puissance, son ambition, et son titre de chef de la caravane de la Mekke, la qualité de pacha de Damas, donnèrent de l'ombrage au divan. Vers l'année 1790, il fut dépossédé du gouvernement de Damas, où il avait extorqué en peu de temps près de 30,000,000, fait périr près de quatre cents innocents, et où les visages mutilés d'un grand nombre de citoyens offrirent long-temps les traces de sa férocité ; mais ses ruses et surtout les trésors qu'il sut répandre à propos le maintinrent dans son premier gouvernement jusqu'à sa mort. Pendant son administration oppressive, les agents et les négociants français eurent à souffrir de ses vexations. Il est bien étonnant que les Biographies Michaud et Arnault aient gardé le silence sur des faits aussi importants qui justifient pleinement les motifs de l'expédition des Français en Syrie, lors de la célèbre campagne d'Egypte. Djezzar, pour récompenser les services de Selim son kiaga contre les Druzes et les Motonalis, lui avait procuré le titre de pacha de Seïde et les deux queues. Mais Selim, digne imitateur de son maître, s'étant révolté contre lui, en 1789, échoua dans son entreprise sur Acre, fut abandonné de ses troupes, se réfugia chez les Druzes, et passa enfin à Constantinople. Selim avait confié au vice-consul français de Seïde, une somme d'argent que dans sa détresse il lui redemanda par écrit : la lettre et le messager tombèrent au pouvoir de Djezzar qui affecta de voir dans un simple billet une liaison secrète entre ses ennemis et les Français. Dès lors il accabla ceux-ci d'outrages et de menaces ; il les entoura d'espions, et les surchargea de droits et de contributions arbitraires. L'arrivée d'une frégate française, en 1790, dans la rade d'Acre, suspendit la vengeance du pacha ; mais après son départ, un firman du grand-seigneur ayant ordonné à Djezzar de restituer aux religieux de Nazareth une somme assez considérable, il fit assassiner leur drogman, et signifia au consul, le 6 octobre, de quitter le pays. Celui-ci se retira à Jaffa, où, quinze jours après, les négociants français allèrent le joindre, avec leurs effets les plus légers ; car le pacha les avait forcés de lui remettre les clefs de leurs maisons. Il fit abattre le mât de pavillon de la maison consulaire, et ordonna le pillage et la démolition de l'église des Européens. Le détail des cruautés de ce monstre serait aussi pénible à écrire que dégoûtant pour le lecteur. Nous n'en citerons qu'un trait : ayant fait quelques prisonniers pendant qu'il était assiégé dans Bairout, il les outragea et les fit enve-

relir vivants dans des murailles construites à cet effet. Ces infortunés avaient la tête et les mains hors de leur tombeau, et restaient ainsi exposés à la risée et aux insultes des soldats. Leurs mains, réunies par un lien, servaient à attacher les brides des chevaux. Dans l'intérieur de sa maison, Djezzar remplissait souvent lui-même les fonctions de bourreau sur ses esclaves, ses pages et ses femmes. Cependant malgré sa férocité, malgré les moyens violents qu'il employait pour satisfaire sa cupidité, ce pacha ne manquait pas de talents, de qualités et de grandes vues. Sa taille élevée, ses muscles fortement prononcés, sa figure régulière, son teint blanc et animé, son œil étincelant lui donnaient un aspect imposant et terrible. Brave, audacieux, sobre, infatigable, il était habile dans tous les exercices du corps, comme tous les hommes sortis de la milice des mamelouks; et dans un âge avancé, il maniait avec adresse le sabre et le mousquet, montait un dromadaire et domptait un cheval fougueux. Prompt à prendre un parti et à exécuter un plan dans les circonstances difficiles, il avait cet esprit de détail qui semble incompatible avec les grandes entreprises: il était à la fois son ministre son trésorier, son secrétaire, et souvent son cuisinier et son jardinier. On le voyait, presqu'au même instant, donner des ordres pour l'administration de sa province, diriger des travaux publics, des constructions navales, tracer des plans de campagne, cultiver des fleurs, présider à la toilette de ses femmes, et faire un dessin de broderie. Simple dans ses manières, familier et populaire, il se montrait fort charitable envers les pauvres et leur distribuait lui-même de l'argent, des remèdes et des aliments. Il se piquait parfois de générosité, et réparait autant que possible le mal qu'il avait fait. Il avait de l'esprit, de l'instruction, de la tolérance autant que peut en avoir un musulman; il aimait à parler, à plaisanter; son élocution était facile, sa conversation variée et assez claire quoique diffuse et parsemée d'images, d'allégories et de paraboles. Au reste, l'idée que Djezzar avait su répandre de son habileté était si bien établie, que, non seulement ses sujets, mais les habitants des provinces voisines le regardaient généralement comme sorcier. Tel était l'homme qui, en 1798, osa le premier opposer une barrière à l'ambition de Bonaparte et ternir l'éclat de ses lauriers. Aussitôt qu'il eut appris les victoires des Français en Egypte, il envoya, sans attendre les ordres de la Porte, un corps de troupes qui s'empara d'El-Arish, place située dans le désert qui sépare l'Egypte de la Syrie. Il avait déja donné asile à Ibrahim-Beig, l'un des chefs des Mamelouks, et fait couper la tête au porteur de la lettre par laquelle Bonaparte lui avait demandé d'éloigner Ibrahim. Ces hostilités, et les anciens outrages de Djezzar contre les Français, déterminèrent l'invasion de la Syrie. Ses troupes furent partout battues; El-Arish, Ghazah, Ramleh, Jaffa furent enlevées, et l'armée française parut devant Acre, le 16 mai 1799. Ce pacha paraissait vouloir abandonner sa capitale; la présence de deux vaisseaux anglais, commandés par le commodore Sidney Smith, et les talents d'un émigré français, le colonel Phelipeaux, le décidèrent à s'y défendre. Bonaparte, dans une proclamation adressée aux peuples de la contrée, leur annonçait que la fin du regne de Djezzar était arrivée, mais cette prophétie ne s'accomplit point. Dès le premier assaut, Djezzar ramena sur la brèche ses troupes repoussées, et leur cria, en tirant deux coups de pistolets sur les Français: « Que « craignez-vous? regardez, ils ont fui. » Ce pacha déploya la même valeur dans les sorties qu'il fit et dans les assauts qu'il soutint. Enfin, malgré la prise de Saffad, de Tobarié et de Nazareth; malgré la défaite du fils du pacha de Damas par Murat et la victoire du Mont-Thabor remportée par Kléber; malgré les vœux et les secours des habitants du pays, et l'alliance avec les Druzes et le fils de Dhaher; malgré l'arrivée d'un renfort de munitions et d'artillerie de siége, les Français furent obligés de renoncer à une entreprise conçue trop légèrement et exécutée avec trop peu de moyens: ils commencèrent leur retraite, le 21 mai 1799, après soixante et un jours de tranchée ouverte. Fier d'un succès si glorieux, et jaloux de conserver son indépendance, Djezzar accueillit mal le grand-visir Yousouf pacha, qui arriva à la fin de l'année, à la tête d'une armée othomane qu'il conduisait en Egypte; des démêlés fréquents eurent lieu entre ces deux vizirs, et leurs troupes en vinrent plus d'une fois aux mains. Le pacha d'Acre ne put néanmoins se dispenser de joindre son contingent aux forces musulmanes, qui, à la suite de plusieurs échecs, parvinrent, avec le secours des Anglais, à contraindre les Français d'évacuer l'Egypte, en 1801. M. Sébastiani ayant été chargé par Bonaparte, en 1802, d'une mission pour rétablir les relations commerciales dans le Levant, fut accueilli favorablement à Acre. « Savez-vous pour-« quoi je vous reçois, et j'ai du plaisir à vous voir, « lui dit le pacha, c'est parceque vous venez sans « firman; je ne fais aucun cas des ordres du di-« van, et j'ai le plus profond mépris pour son visir « borgne. On dit que Djezzar est un Bosnien cruel, « un homme de rien; mais en attendant je n'ai « besoin de personne, et l'on me recherche. Je suis « né pauvre; mon père ne m'a légué que son cou-« rage. Je me suis élevé à force de travaux; mais « cela ne me donne pas d'orgueil: car tout finit, et « aujourd'hui peut-être ou demain, Djezzar finira; « non pas qu'il soit vieux, comme le disent ses « ennemis (et dans ce moment il se mit à faire le « maniement des armes avec beaucoup d'agilité, à « la maniere des mamelouks), mais parceque Dieu « l'a ainsi ordonné, etc. » Il paraissait tenir beaucoup à se laver des crimes qu'on lui imputait, et il promit de protéger les chrétiens et les religieux de Nazareth et de Jérusalem. Djezzar eut sur la fin de sa vie des démêlés sanglants avec le gouverneur de Jaffa Abounmark, homme aussi cruel que lui, et avec le grand-visir dont il était détesté. Il mourut, en 1804, laissant des trésors immenses, qu'il avait amassés pendant une tyrannie de vingt-neuf ans. Acre lui dut une mosquée qui lui avait coûté plus de trois millions, un bazar, des bains publics; mais en général les dépenses de ce pacha n'avaient pour objet que des monuments de vanité, ou des jouissances personnelles, telles que son harem, ses jardins, etc. L'intérêt public n'y était pour rien, aussi laissait-il languir l'agriculture et le commerce. En cela il ne faisait au reste que suivre le système destructeur du gouvernement othoman.

DMITRIEFF (Jean), conseiller privé actuel, chevalier, membre de l'académie russe et de plusieurs sociétés littéraires, naquit en 1760, dans les terres de son pere, gouvernement de Simbirsk. Il fit ses premières études à Kasan, et ensuite à Simbirsk, dans des instituts particuliers; mais, à l'âge de douze ans, son éducation fut subitement interrompue par les troubles qui s'élevèrent dans les contrées du Bas-Volga, lors de la révolte de Pougatcheff. Le père de Dmitrieff fut contraint de se réfugier à Moscou avec toute sa famille, et d'y attendre le retour de la tranquillité. C'est là qu'il prit la résolution d'envoyer son fils, alors âgé de quatorze ans, à Saint-Pétersbourg, pour le faire entrer dans le régiment des gardes de Séménoffsky. Le jeune militaire passa sept mois à l'école de ce

régiment, entra ensuite au service actif, où il resta jusqu'au grade de capitaine. A l'avénement de Paul Ier, M. Dmitrieff obtint son congé avec le grade de colonel, et, quelques mois après, étant entré au service civil, il fut nommé adjoint du ministre des apanages, et premier procureur du sénat. Les talents qu'il déploya dans l'exercice de ces deux charges, appelèrent sur lui l'attention du gouvernement, et lui ouvrirent les portes du sénat. Bientôt après, S. M. l'empereur lui confia le portefeuille du ministère de la justice, en le décorant des ordres de Sainte-Anne de première classe, et de Saint-Alexandre. Quelques années après, quand M. Dmitrieff eut quitté le ministère, le souverain ne le laissa point dans la vie privée, et le créa membre de la commission de bienfaisance de Moscou; c'est alors qu'il reçut le rang de conseiller privé actuel, et le grand cordon de Saint-Wladimir. La nature avait doué M. Dmitrieff de cette rare organisation, qui rend les hommes également aptes aux intérêts sérieux de l'administration publique et aux riantes conceptions de la poésie. La culture des belles-lettres était pour lui le noble délassement de ses travaux; son esprit flexible pouvait suffire à tout. Cette heureuse alliance de deux genres d'application qui semblent s'exclure, était assez commune chez les anciens; elle devient chaque jour plus rare chez les modernes. Le goût de M. Dmitrieff pour la poésie s'annonça de bonne heure. Il fit paraître plusieurs de ses productions dans diverses feuilles périodiques, particulièrement dans le *Journal de Moscou*, années 1792 et 93. Il s'est surtout distingué dans l'apologue et dans le conte. Imitateur de La Fontaine, il égale souvent son modèle dans sa naïveté, son naturel et le bonheur des expressions. Cet écrivain a parfaitement saisi l'esprit du *Bonhomme*, et, maîtrisant sa propre langue avec cette force victorieuse que donne le talent, il a su la faire plier aux tours et aux finesses de la nôtre. Un grand nombre de fables servent de témoignage à la difficulté vaincue, et à l'heureuse naturalisation du fabuliste français sous le ciel du Nord. Depuis 1795 jusqu'en 1818, cette illustre poëte a fait paraître cinq éditions de ses *Œuvres*. La sixième a été publiée, en 1823, avec des suppressions et corrections, aux frais de la société libre des amateurs de la littérature de Saint-Pétersbourg; elle se compose d'odes sacrées, héroïques et morales, d'épîtres, contes, satires, fables, chansons, etc. M. Dmitrieff, retiré à Moscou, jouit à la fois du souvenir honorable de sa vie publique, du succès mérité de ses ouvrages, et de l'estime universelle.

DMITREFSKY (Jean), célèbre acteur, membre de l'académie de Pétersbourg, se distingua surtout dans la tragédie. L'impératrice Catherine II le fit voyager pour perfectionner son art; après avoir passé quelque temps à Paris dans la société des Lekain, des Larive, etc., il alla à Londres où le célèbre Garrick acheva son éducation dramatique. Cet artiste est mort, il y a quelques années, dans un âge très avancé. On prétend que lorsqu'il jouait, il s'identifiait tellement avec ses rôles, qu'il pleurait réellement, pâlissait, rougissait et s'évanouissait même à volonté. Il a composé et traduit un grand nombre de pièces de théâtre.

DMOCHOWSKI (François-Xavier), célèbre littérateur polonais, né en Podlaquie (province située entre la Mazovie et la Lithuanie), en 1762. Il entra très jeune dans la congrégation des piaristes, et devint ensuite professeur au collége des nobles à Warsovie. Dmochowski remplit les fonctions de secrétaire-général du conseil suprême révolutionnaire, et eut beaucoup d'influence dans les affaires de sa patrie. En 1794, lors de la guerre de l'indépendance, les patriotes polonais envoyèrent le probe et vertueux Charles Prozor, en qualité de député, au général Kosciuszko, pour l'inviter à se mettre à la tête de l'armée. Dmochowski accompagna Prozor dans ce voyage, et ces deux Polonais trouvèrent à Dresde, au mois de février 1794, le libérateur, qui se mit de suite en route et ouvrit la campagne par la proclamation datée de Cracovie, le 24 mars 1794. Les efforts les plus glorieux et les plus légitimes ne purent retarder la dernière heure de la Pologne, et avant la fin de la même année, après la bataille de Maciéiowicé, où Kosciuszko fut fait prisonnier, elle n'existait plus. Après le démembrement total de ce pays, les trois cours copartageantes ayant des griefs contre le républicain-patriote Dmochowski, le persécutèrent; mais il eut le bonheur de leur échapper en se rendant d'abord à Venise, où se trouvaient nombre de patriotes polonais, et, quelque temps après, il se rendit à Paris, où il fit partie d'un comité de Polonais réunis dans cette ville à l'effet de travailler au rétablissement de leur patrie, sous la protection du comité de salut public. Après la première fougue des persécutions, Dmochowski parvint, en 1800, à rentrer dans sa patrie. Quoique prêtre, il obtint du roi de Prusse la permission de renoncer à ses fonctions ecclésiastiques, et il épousa la fille d'un citoyen respectable, Mlle Isabelle Mikorska. C'est alors qu'il publia un ouvrage intitulé: *Le prêtre mari, nouvelle qui n'est pas neuve*. Il contribua puissamment à la rédaction de la *Gazette nationale*, dans le temps de la guerre de l'indépendance de la Pologne, et surveilla l'édition de l'ouvrage le plus remarquable et le plus véridique de cette époque, intitulé: *De l'établissement et du renversement de la constitution du 3 mai 1791 en Pologne*, 1793, 2 vol. Les principaux auteurs de cette production importante, furent les ministres de la république, Ignace Potocki, grand-maréchal de Lithuanie, et Hugues Kollontay, vice-chancelier de la couronne. Cet ouvrage met au grand jour le machiavélisme des cabinets étrangers et les malheurs que les traîtres avaient attiré sur leur patrie. Théophile Lindé, savant distingué de la Pologne, traduisit en allemand cet ouvrage qui fut publié à Leipsick sous ce titre: *Vom Entstehen und Untergang der Polnischen constitution*, 1793. Dmochowski fut au nombre de ceux qui contribuèrent à fonder, en 1801, *la société des amis des sciences de Warsovie*. Cette noble et utile institution s'est maintenue dans toute sa vigueur jusqu'à ce jour. Comme poëte, Dmochowski mérita une des premières places dans la littérature nationale. Quoique l'*Iliade* d'Homère eût été traduite en partie par Jean Kochanowski au 16e siècle, et plus tard vers la moitié du 18e, par Nagurczewski, qui ne laissa que les dix-huit premiers livres, et malgré les traductions complètes du même poëme par Przybylski, Dmochowski obtint la palme sur ses compatriotes, et sa traduction en vers polonais est une des meilleures qui aient été faites. Dmochowski préparait une traduction complète de l'*Odyssée* et la continuation de *Quintus-Calber*, lorsque sa mort prématurée priva la littérature polonaise de cette production, dont il ne laissa en manuscrit que le premier livre. La publication du premier chef-d'œuvre de l'antiquité entraîna Dmochowski à s'occuper du second, et on lui doit l'excellente traduction en vers polonais de l'*Énéide*. Cette traduction, à laquelle il manquait les trois derniers livres, fut complétée par Vincent Iakubowski, professeur distingué du collége des nobles à Warsovie, qui publia la traduction complète de Virgile après la mort de Dmochowski. *Le dernier jugement d'Young* et *la première nuit* du même poëte, ainsi que quel-

ques passages du *Paradis perdu* de Milton, des fragments de la *Pharsale* de Lucain, de *l'Homme des champs* de Delille, et presque toutes *les Epîtres* d'Horace furent traduites par Dmochowski avec la même perfection que l'*Iliade* et l'*Enéide*. Dmochowski est encore auteur des ouvrages suivants: 1° *L'Art poétique*, en quatre chants; ouvrage qui, quoique fait sur le modèle de *l'Art poétique* d'Horace et de Boileau, renferme fort peu d'imitations de ces deux poëtes. 2° *Des vertus les plus nécessaires et des vices contraires à la société*, Warsovie, 1809; 3° *De la religion comme unique base du bonheur du genre humain*, traduit du français de Mme de Genlis, Warsovie, 1789. Il a laissé plusieurs *Sermons* et *Discours*. Pendant l'espace de cinq ans, de 1801 à 1805, il fut le rédacteur d'un journal scientifique et politique, intitulé: *Nouveau mémorial de Warsovie*, dont on a vingt-un volumes, composés chacun de trois numéros. Dmochowski y inséra plusieurs articles originaux qui portent l'empreinte de ses vastes connaissances et de la justesse de son jugement. Ce fut lui qui, le premier, publia une édition complete en dix volumes des *Œuvres d'Ignace Krasicki*, le Voltaire de la Pologne, et les *Œuvres de François Karpinski*, un des meilleurs poëtes polonais. Dmochowski mourut à Warsovie en 1808.

DMOCHOWSKI (François de Sales), fils du précédent, né à Warsovie en 1801. Il hérita du talent poétique de son père, et, dès sa première jeunesse, il se fit connaître par une élégante traduction de *Marius à Minturne*, tragédie de M. Arnault, elle fut représentée, pour la première fois, en 1819, au théâtre national de Warsovie, et valut à son auteur, âgé de dix-huit ans, les applaudissements universels. Les années suivantes, il fit paraître consécutivement des traductions des *Fâcheux*, du *Dépit amoureux* de Molière et de l'*Andromaque* de Racine. Toutes ces traductions portent un caractère de fidélité et de beauté remarquables. Quoique cette dernière pièce eût déja été traduite en polonais avec succès, par le général Morawski, ce fut celle de Dmochowski qui reçut les honneurs de la représentation. Pendant les années 1820, 1821 et 1822, conjointement avec M. Dominique Lisiecki, Dmochowski publia le *Journal hebdomadaire de Warsovie*. En 1825 et 1826, il dirigea un autre journal intitulé: *Bibliothèque polonaise*, et, depuis 1826, il est rédacteur principal de la *Gazette du correspondant de Warsovie*. Il traduisit plusieurs romans français et anglais, les poésies de M. Lamartine, et, en dernier lieu, la tragédie de *Zaïre* qui avait déja exercé la plume de plusieurs écrivains polonais; elle fut représentée pour la première fois sur le théâtre national de Warsovie le 11 mars 1827. Les hommes de bien eurent quelque temps à gémir de voir le fils d'un ancien patriote consacrer son talent à la rédaction d'un journal soudoyé par la police. En y renonçant, M. Dmochowski aura sans doute reconnu que, sans indépendance et sans amour pour son pays, on ne peut obtenir, en littérature, aucune célébrité durable.

DMUSZEWSKI (Louis), acteur et auteur dramatique polonais, né d'une famille noble dans le palatinat de Mazovie, sur la terre de Czersk, en 1782. C'est en 1800 qu'il parut en public pour la première fois, et, depuis cette époque jusqu'en 1826, inclusivement, il a eu le bonheur de s'attirer des applaudissements soutenus. A la première entrée des armées françaises en Pologne, pendant les campagnes de 1806 et 1807, la direction du théâtre national mit tout en œuvre pour propager et soutenir, par des représentations patriotiques, l'espoir des Polonais. Dmuszewski fit représenter plusieurs ouvrages, analogues aux circonstances, qui produisirent le meilleur effet. Dans la suite, cet infatigable écrivain composa ou traduisit plus de cent vingt pièces de théâtre. Il en a été publié un choix sous ce titre: *Œuvres dramatiques de L.-A. Dmuszewski*, Warsovie et Breslau, 1821 à 1823, 10 vol. in-8°. Toutes ces pièces sont continuellement représentées sur les théâtres nationaux polonais à Warsovie, à Cracovie, à Wilna, à Léopold, à Kiow, etc. Les principales méritent d'être citées: *Les acteurs aux Champs-Elysées*, comédie en vers; — *La revanche*, ou *Barbe Zapolska*, comédie en vers; — *Alexandre et Apelles*, opéra; — *Les Wistuliennes*, ou *le roi Lokietek*; — *Thadée Chwalibog*; — *Les moustaches*, vaudevilles, etc., etc. Le caractere principal de ces pièces, est l'amour de la patrie. Dmuszewski connaît parfaitement les mœurs et les usages des Polonais, et les tableaux qu'il en fait sont pleins de sel et de vérité. Si on peut lui reprocher quelque négligence dans sa poésie, on en est complétement dédommagé par l'esprit, la verve et le trait qui y dominent. Après y avoir longuement et dignement rempli la carrière qu'il avait embrassée, Dmuszewski mène aujourd'hui une vie retirée et occupe des postes honorables dans plusieurs établissements de charité à Warsovie.

DOBROWSKI (Joseph), jésuiste, né à Jeynet, en Hongrie, en 1754. Il fut gouverneur des enfants du comte de Nostitz, résidant à Prague, et devint ensuite sous-directeur, puis recteur, en 1789, du séminaire général d'Olmutz. Ce savant a publié un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont: 1° *Fragmentum pragense Evangelii S. Marci, vulgò authographi, edidit lectionesque variantes critice recensuit*, Prague, 1778, in-4°; 2° *Litterature bohémienne et morave*, pour les années 1779 et 1780, Prague, 1779-1780, 2 vol. in-8°; 3° *Corrigenda in Bohemiâ docta Balbini juxta editionem P. Raphaelis Ungar*, ibid., in-8°; 4° *Dissertation sur l'origine du nom de Czech*, ibid., 1782, in-8°; 5° *De antiquis hebræorum caracteribus dissertatio in quâ speciatim Origenis Hieronymique fides testimonio Josephi Flavii defenditur*, ibid., 1783, in-8°; 6° *Magasin littéraire pour la Bohême et la Moravie*, ibid., 1786-1787, 3 cahiers in-8°; 7° *De sacerdotum in Bohemiâ cœlibatu narratio historica cui constitutiones concilii Moguntini Fritzlariæ, 1244, celebrati adnexæ sunt*, ibid., 1787, in-8°; 8° *Histoire de la langue et de la littérature bohémiennes*, ibid., 1792, in-8°; 9° *Prszkrel grammatica linguæ brahmanicæ*, ibid., 1793, in-8°; 10° *De la formation de la langue esclavonne*, ibid., 1799, in-8°; 11° *Slawin*, *Message adressé de la Bohême à tous les peuples esclavons*, ou *Mémoire pour servir à la connaissance de la littérature esclavonne dans tous les dialectes*, ibid., 1806, in-8°; 12° *Glagolitica*, *sur la littérature glagolitique*, *l'âge de la Bukwitza*, *son modèle d'après lequel elle s'est formée*, *sur l'origine de la liturgie romano-esclavonne*, *et la traduction de cette liturgie en langue dalmatienne*, *qu'on a attribuée à saint Jerôme*, ibid., 1807, in-8°, avec 2 planch.: c'est un supplément au *Slawin*; 14° *Institutiones linguæ slavicæ dialecti veteris*, *quæ cum apud Russos*, *Serbos*, *aliosque ritus græci*, *tum apud Dalmatas*, *Glagolitas ritus latini slavos in libris sacris obtinent*, Vindobonæ, 1822, in-8°; 15° *Ueber die slaven und ihre sitten*. La *Bibliothèque orientale et exégétique*, publiée par Michaëlis, et les *Mémoires de la société royale bohémienne des sciences*, renferment un grand nombre de dissertations curieuses de ce savant sur la langue, la littérature, les mœurs et l'histoire des anciens peuples esclavons. Le P. Dobrowski a publié aussi, avec M. Pelzel, les *Scriptores rerum bohemicarum*, Prague, 1783-1784, in-8°.

DOBRZYCKI (Nicolas), intrépide officier polonais, né en 1793. Il n'avait que treize ans lorsque les armées françaises entrèrent en Pologne, en 1806, après la glorieuse bataille d'Iéna. Le

besoin de combattre pour l'indépendance de sa patrie, lui fit oublier son âge, encore trop faible pour résister aux fatigues de la guerre. Il entra dans l'armée, et il assista à toutes les mémorables batailles de cette campagne. Après la paix de Tilsitt, au mois de juillet 1807, ses parents le rappelèrent du service pour lui faire continuer ses études; mais un penchant invincible pour la carrière militaire, ne lui permit pas de goûter long-temps le repos. Il s'engagea, en 1808, dans un régiment de la Vistule, destiné à traverser la France, pour entrer ensuite en Espagne. A la grande revue de Bayonne, où se rassemblèrent bientôt les troupes destinées à assujettir l'Espagne, Napoléon ayant remarqué dans la ligne un enfant, dont les bras étaient surchargés du poids de ses armes, lui adressa la parole, et ayant appris qu'il avait fait déjà une campagne, et que l'ancienneté lui avait valu le grade de sergent, dont il portait le signe, il le nomma officier. Dobrzycki, encouragé par cette bienveillance de l'empereur, brûla d'envie de donner un nouveau lustre au titre qui lui avait été accordé, et il le prouva à la première occasion qui ne tarda pas à se présenter. Le régiment dans lequel il servait fut destiné à faire le siége de Saragosse. Le 26 janvier 1809, toutes les batteries contre la ville étant terminées et armées, on commença le feu, et le lendemain les brèches ayant été jugées praticables, on se disposa à l'assaut. L'attaque du centre fut confiée à la bravoure des soldats polonais, et elle fut la plus heureuse; mais il y avait un point important que l'ennemi défendait avec la plus grande opiniâtreté. Deux fois on parvint jusqu'aux pieds de ce rempart, et deux fois il fallut l'abandonner, à cause du feu meurtrier d'artillerie et de mousqueterie qui partait des batteries et des maisons voisines. C'est au petit Dobrzycki (c'est le surnom qu'il portait parmi ses compagnons d'armes) qu'échut la gloire de s'en emparer définitivement. Le 33e bulletin de l'armée d'Espagne en fait une mention en ces mots : « M. Dobrzycki, officier des voltigeurs de la Vistule, jeune homme âgé de seize ans, et déjà couvert de sept blessures, s'est présenté le premier à la brèche. » A peine guéri, il courut de nouveau aux combats; mais il ne fut pas aussi heureux. Accablé des maladies, des blessures et des fatigues que son âge tendre ne lui permit pas de supporter, il tomba bientôt au pouvoir de l'ennemi. Il partagea les infortunes des malheureux prisonniers de Cabréra. Plus tard, transporté en Angleterre, et traversant la mer à la vue des rives de la France, il conçut l'idée de s'emparer du vaisseau avec ses compagnons d'infortune, et de se rendre à Cherbourg; mais sa tentative fut infructueuse, et son courage fut puni par une sévère réclusion sur les pontons anglais, où il est resté jusqu'en 1814. L'organisation d'une nouvelle armée polonaise, en 1815, le rappela dans ses rangs. Il les quitta bientôt, car c'est la guerre seulement qui lui faisait aimer la profession des armes. En 1821, Dobrzycki reparut sur la scène publique, comme accusé de faire partie de la société patriotique qui avait pour but l'indépendance de la Pologne. Après avoir gémi pendant trois ans dans les cachots de Varsovie, il fut renvoyé devant une commission militaire qui le condamna à quatre ans de travaux forcés dans les forteresses, où il expie en ce moment son ardent amour pour sa patrie.

DOCHE (Joseph-Denis), compositeur de musique, né à Paris le 22 août 1766, montra des dispositions précoces pour l'art où il devait se distinguer. Aussi, dès l'âge de huit ans, ses parents le firent recevoir enfant de chœur à la cathédrale de Meaux. Il profita si bien des leçons qu'il reçut à cette excellente école, qu'à dix-neuf ans il fut nommé maître de chapelle à la cathédrale de Coutances. La révolution l'ayant ramené à Paris, il y perfectionna son éducation musicale sous l'influence des grands maîtres de l'école française, et particulièrement de Grétry qu'il prit pour modèle; aussi a-t-il mérité d'être surnommé *le Grétry du vaudeville*. Il entra, en 1794, à l'orchestre de ce théâtre pour y jouer de l'alto, puis du violoncelle, et enfin de la contrebasse; il fut aussi chargé de la direction du bureau de musique et de l'arrangement des partitions des ouvrages nouveaux. Devenu chef d'orchestre du vaudeville, en 1810, Doche en remplit les fonctions avec un zèle infatigable pendant quinze ans. Il a composé quelques opéras-comiques représentés aux petits théâtres, entre autres *Point de bruit*, qui obtint beaucoup de succès à la Porte-Saint-Martin, en 1804. Il a fait exécuter aussi plusieurs messes à grand orchestre pour la fête de sainte Cécile, notamment celle qu'on entendit à Saint-Eustache, en 1809. Mais ce qui assure la réputation de Doche, et ce qui le distingue parmi les compositeurs de son époque, c'est la foule d'airs et de morceaux détachés, en tous genres, qu'il a composés pendant près de trente ans pour le théâtre du Vaudeville. Ils sont au nombre de plus de cinq cents, et tous se font remarquer par un cachet d'originalité, par un chant gracieux et naturel, et par la facilité avec laquelle l'auteur a su exprimer la gaîté, la force et le sentiment : aussi la plupart de ses airs sont devenus populaires. On peut citer une grande partie de la musique de *Fanchon la vielleuse*, de *la Belle au bois dormant*, de *Haine aux femmes*, des *Deux Edmond*; la romance *ô Fontenay*, dans Gentil Bernard, les couplets *Lantara*, *Ah! que de chagrins dans la vie*; les airs, *le premier pas*, *Dis-moi, soldat, t'en souviens tu*, etc. Doche a tiré tous ces chants de son imagination féconde et riante; et ses richesses, dans ce genre qu'on cherche vainement à déprécier, sont plus réelles que les bruyantes compositions de l'école moderne allemande et italienne, qui ne sont que les résultats pénibles des calculs et des instruments. Doche a publié, en 1823, un recueil complet de ses agréables productions sous ce titre modeste : *La musette du Vaudeville*. Des tracasseries qu'il éprouva sous la direction du successeur de M. Désangiers, le forcèrent de demander sa représentation de retraite, à laquelle il avait des droits si légitimes. Il eut beaucoup de peine à l'obtenir, et les journaux du temps réclamèrent contre l'ingratitude de l'administration du Vaudeville, et même des autres théâtres qui s'étaient sans scrupule approprié les airs de Doche, sans l'indemniser. Sa représentation eut lieu en octobre 1824, et sa retraite en avril 1825. Il ne jouit pas longtemps du repos qu'il était allé cherché à Soissons. Il y mourut au mois de juillet suivant, dans la cinquante-neuvième année de son âge, regretté de tous ceux qui avaient pu apprécier l'aménité de ses mœurs et la bonté de son caractère.

DOCHIER (Jean-Baptiste), né le 2 décembre 1742 à Romans (Drôme), fit ses études en droit à Paris, et s'y fit recevoir avocat près du parlement. De retour dans sa ville natale, il ne tarda pas à faire partie de l'administration municipale, et les connaissances qu'il s'était appliqué, de fort bonne heure, à acquérir sur l'histoire ancienne du Dauphiné, le mirent à même de rendre d'importants services, tant à la ville de Romans, dans un procès qu'elle eut à soutenir contre le chapitre de Saint-Barnard, qu'à la province du Dauphiné, relativement à un arrêt du conseil de 1786, qui ordonnait la conversion de la corvée en une prestation en argent, sur tous indistinctement et sans exception. Le parlement de Grenoble ayant repoussé ce mode d'imposition, et soutenu, dans des remontrances,

que ni le clergé, ni la noblesse, ne devait y être soumis, M. Dochier publia un mémoire sur la *corvée*, où il démontra, par des autorités incontestables, que le clergé et la noblesse devaient contribuer au paiement des dépenses connues, en Dauphiné, sous le nom de *cas de droit*. Au commencement de 1789, M. Dochier obtint une mention honorable au concours proposé par la société Delphinale pour l'*éloge de Bayard*, et l'année suivante, il fut reçu membre de la société. Pendant la révolution, M. Dochier a successivement fait partie de l'assemblée législative, et de la cour de cassation; une maladie dangereuse le contraignit, après le 9 thermidor, de se retirer à Romans, qu'il habite depuis cette époque. Nous avons de lui : 1° *Recherches historiques sur la taille, en Dauphiné*, Romans, 1783; 2° *Mémoires sur les corvées, en Dauphiné*, 1787; 3° *Eloge historique du chevalier Bayard*, 1789, in-8°; 4° *Memoires sur la ville de Romans*, 1812, in-8°; 5° *Dissertation sur l'origine et la population de Romans*, 1813, in-8°; 6° *Essai historique sur le chapitre de Saint-Barnard*, 1817; in 8°; 7° *Recherches sur l'impôt foncier en Dauphiné*, 1817.

DODÉ DE LA BRUNERIE (le vicomte), lieutenant-général du génie, grand officier de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, montra de bonne heure un goût décidé et une grande aptitude pour les sciences exactes. Le système de guerre suivi par Napoléon lui laissa peu d'occasions d'employer ses talents. Il se montra actif et intelligent dans le service de son arme, et se distingua, en 1809, au siége de Saragosse, où il était colonel. Après les désastres de la campagne de Russie, il se jeta dans Glogau, répara habilement les fortifications, en fit élever de nouvelles, et ne rendit la place qu'en 1814, sur l'invitation de Louis XVIII. On sait que les épurations si communes dans l'armée atteignirent peu les armes spéciales. Le nom de la Brunerie figura, en 1815, parmi les généraux en activité. Il fut l'un des commissaires chargés, par ordonnance du 28 octobre, d'examiner l'état des places fortes, et de diriger les opérations d'armement et les réparations qu'exigeait leur délabrement. Faute d'argent, ce travail, comme tant d'autres utiles, resta sur le papier. Le général Dodé a fait la campagne de 1823 en Espagne, sur la demande du duc d'Angoulême. A son retour il fut élevé à la dignité de pair de France. Il est membre du comité du génie.

DOGUEREAU (LOUIS, baron de), né à Dreux le 11 juillet 1777. Entra à l'école d'artillerie en 1794, servit en qualité de lieutenant dans cette arme, à l'armée du Rhin, en 1795. Il fit la campagne d'Egypte comme capitaine, et fut blessé au siége de Saint-Jean-d'Acre. Chef de bataillon, en 1803, major dans la garde impériale en 1806, colonel en 1807, il fut ensuite nommé chef d'état-major de l'artillerie du corps d'armée que commandait le général Sébastiani en Espagne. A la bataille de Talaveyra, il eut un cheval tué sous lui. En 1811, il donna sa démision, et reprit du service en 1813, quand les armées étrangères menaçaient notre territoire. Napoléon le nomma colonel d'artillerie à cheval dans la garde impériale. Ce corps se couvrit de gloire pendant la campagne de 1814. Après les événements de cette époque, Doguereau fut nommé par le Roi maréchal-de-camp, commandant de la légion d'honneur, et chevalier de Saint-Louis. Pendant les cent jours, il commanda l'artillerie du 3e corps, à Mézières, et après le second retour du Roi, il fut placé à la tête de l'école d'application d'artillerie, à Metz. Peu d'officiers étaient plus capables de former les jeunes élèves de l'école polytechnique au métier pratique de l'artillerie. Il possède à un degré élevé le talent de diriger une instruction régimentaire. Il fait partie du comité consultatif de son arme.

DOGUEREAU (le vicomte JEAN-PIERRE), frère du précédent, maréchal-de-camp d'artillerie, commandeur de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né à Orléans le 11 janvier 1774, était élève d'artillerie en 1793. Il fut employé, l'année suivante, à l'armée du Rhin, en qualité de lieutenant. Nommé capitaine en 1798, il fit partie de l'expédition d'Egypte, et se distingua aux siéges de Jaffa, de Saint-Jean-d'Acre, d'Aboukir et au Caire. Promu, en 1800, au grade de chef de bataillon, il fut employé sur les côtes de l'Océan et à la grande-armée, où, en récompense de sa conduite, il obtint le grade de colonel, le 9 mars 1806, et celui de commandant de la légion d'honneur, le 11 juillet 1807. En 1809, le colonel Doguereau, aîné, commandait le 2e régiment d'artillerie à pied, et il était employé avec ce corps à l'armée d'Espagne, où il donna de nouvelles preuves de ses talents et de sa valeur. Il sortit de la péninsule en 1813, fut appelé, lors de la première restauration, à la direction de l'artillerie de Paris, et reçut la croix de Saint-Louis. Moins heureux que son frère, quoiqu'il eut débuté plus tôt dans la carrière des armes, et fut plus ancien colonel que lui, le vicomte Doguereau ne fut élevé que le 26 avril 1821, au grade de maréchal-de-camp. Cet officier-général joint aujourd'hui au commandement de l'école d'artillerie de La Fère, le commandement supérieur de cette place.

DOHM (CHRÉTIEN-CONRAD-GUILLAUME de), né le 11 décembre 1751, à Lemgo, principauté de Lippe, était fils d'un prédicateur qui avait joui de quelque célébrité, et qui mourut en 1758. Dohm quitta les écoles de sa ville natale à l'âge de dix-huit ans, pour se rendre à l'université de Leipsick, sans le consentement de son tuteur. Il s'était procuré une lettre de recommandation pour Gleim, à Halberstadt, et celui-ci lui en donna une autre pour son ami Gellert à Leipsick. Gellert aida le studieux jeune homme de ses conseils; mais il ne fut pas témoin de ses premiers succès, car c'est dans le cours de cette même année 1769, que l'Allemagne perdit en lui un de ses plus beaux génies. Dohm s'ennuya bientôt de la vie universitaire; la théologie et le droit le rebutèrent par leur sécheresse et leur austérité, et il les abandonna pour se ranger sous la bannière de Basedow, dont les philanthropiques théories séduisaient son imagination; mais Basedow fit peu de chose pour l'instruction du jeune Dohm, qui ne retira d'autre avantage, du séjour assez long qu'il fit chez lui, que de se mettre en relation avec un assez grand nombre de personnages de distinction. De retour à Leipsick, il continua son cours de droit, et s'adonna en même temps à l'étude de l'histoire. Bientôt enfin il débuta comme auteur dans la carrière littéraire. Ses articles, dans le *Journal littéraire de Leipsick*, et dans la *Nouvelle Bibliothèque de littérature allemande*, commencèrent à le faire connaître. Il publia des traductions du français et de l'anglais, et rédigea quelques ouvrages sur des matières spéciales, parmi lesquels on remarque la *Relation du voyage au Japon*, de E. Kæmpfer. Un de ses puissants amis l'ayant fait nommer instituteur des pages à la cour du prince Ferdinand, frère de Frederic II, occupa Dohm pendant quelque temps; mais il y renonça au bout de quelques mois. Ses savants amis Gleim, Nicolaï, Busching, Sulzer, qui s'occupaient toujours de lui avec une véritable sollicitude, lui proposèrent alors la place de professeur au nouveau gymnase de Mittau; mais Dohm, malgré la pénurie de sa situation, préféra retourner à Goëttingue pour y finir son droit, et surtout pour profiter de la

riche bibliothèque de cette université. Il avait la pensée d'y diriger un journal encyclopédique, et il mit en effet ce projet à exécution; mais la concurrence étouffa son entreprise, parvenue à sa dixième livraison : alors il devint un des rédacteurs du *Musée allemand*, l'un des ouvrages périodiques qui ont joui de plus de réputation en Allemagne. De 1778 à 1782, différentes circonstances, des maladies l'empêchèrent d'y travailler avec la même activité. Le professeur Mauvillon, avec qui il s'était lié dans cet intervalle, lui procura une chaire d'économie politique au collége de Cassel, dit *collegium Carolinum*; mais Dohm ambitionnait un emploi dans l'administration prussienne. Ses nombreuses productions littéraires avaient établi sa réputation à Berlin, comme dans tout le reste de l'Allemagne, et lui avaient procuré la protection et l'amitié des notabilités diplomatiques les plus considérables. La publication de ses éléments de statistique et des deux premières livraisons de ses *Matériaux pour servir à l'Histoire des derniers temps*, ajoutèrent beaucoup à l'idée que l'on avait de ses connaissances comme publiciste. Le comte de Schulenberg, ministre prussien, après les avoir lus, et au retour d'un voyage qu'il fit dans les contrées du Rhin, jeta les yeux sur lui pour la place de gouverneur du prince Frédéric-Louis-Charles, frère du roi actuel et second fils du prince héréditaire d'alors. Dohm, sur la foi de cette promesse, partit pour Berlin; cependant le projet échoua. Le seul fruit qu'il retira de son voyage fut d'être présenté à Frédéric-le-Grand, et d'en avoir une longue audience. Enfin, le ministre Herzberg ayant engagé avec lui une correspondance littéraire et politique, dont il fut très satisfait, lui donna bientôt un emploi pour le fixer à Berlin. Lorsque surgirent les démêlés des cours de Prusse et d'Autriche, relativement à la succession de Bavière, Dohm, sur l'invitation du ministre prussien, écrivit pour établir les droits de la Prusse. Son ouvrage, fort de raisonnement et de preuves historiques, avait pour titre : *Histoire de la discussion relative à la succession de la Bavière, avec un exposé de la situation de ce pays*, Berlin, 1779. A la fin de la même année, Dohm fut nommé archiviste et conseiller de guerre. Le diplôme qui lui conférait ces fonctions avait été conçu, par l'ordre exprès de Frédéric, dans les termes les plus flatteurs. L'Allemagne, nous ferons en passant cette remarque, a triomphé bien long-temps avant nous du préjugé ridicule qui déclarait les savants inhabiles au maniement des affaires d'état, et la classe des gens de lettres a toujours été la pépinière où se sont pourvus les conseils de gouvernement. Dohm occupait, depuis six mois, le poste dont nous venons de parler, lorsque son habileté diplomatique fut mise à l'épreuve par la mission qu'il reçut de se rendre à Munster, et d'y empêcher l'élection du grand duc Maximilien comme coadjuteur de Cologne et de Munster. Il ne réussit point dans cette négociation si difficile et si délicate. Dégoûté par cet échec de la carrière qu'il avait si vivement désiré de voir s'ouvrir devant lui, il revint à ses travaux studieux, publia la suite de l'ouvrage dont nous avons plus haut cité le titre, et publia un autre ouvrage sur *l'Amélioration de l'état civil des juifs*, qui eut un grand succès, et qui donna naissance à celui que composa un peu plus tard son ami Mendelson, sous le titre de *Jerusalem*, ou *le pouvoir religieux et le judaïsme*. Dohm, naturellement inquiet et mécontent de sa position, fut sur le point d'accepter les fonctions de professeur d'histoire et de statistique à Fribourg en Brisgau; en y réunissant les émoluments d'une place que lui faisait espérer le gouvernement autrichien, il se flattait de s'assurer une position complétement indépendante. Le ministre Herzberg, le voyant à regret prêt à s'éloigner de lui, voulut améliorer sa situation, et le dégagea de ses pénibles occupations d'archiviste, en lui laissant les appointements, et le fit en outre nommer conseiller intime au département de la guerre. Encouragé par ces nouveaux bienfaits et par de plus grands que lui faisait espérer Frédéric II, Dohm se fixa définitivement à Berlin, et bientôt commença la partie véritablement active et brillante de sa carrière. La Prusse se trouvait, en 1786, presque complétement isolée de ses voisins; son esprit de domination, sa marche ambitieuse, depuis trente ans, lui avaient aliéné l'amitié et la confiance de la plupart des princes d'Allemagne. Frédéric II, pénétré de la nécessité de resserrer les liens de l'antique confédération germanique, pour résister aux tempêtes politiques que sa prudence supérieure lui faisait entrevoir dans un prochain avenir, chargea Dohm de négocier un rapprochement avec les princes allemands. Dohm réussit à obtenir l'accession de l'électeur de Saxe et du prince de Brunswick à la ligue de Berlin; mais il fut bien moins heureux auprès de tous les autres qui, peu confiants dans la sincérité et la modération de Frédéric, soupçonnaient une nouvelle et dangereuse déception dans son projet. Plusieurs écrivains distingués, se rangeant dans la ligne de cette opposition, écrivirent contre les vues de Frédéric, et Dohm, chargé par lui de les défendre, s'en acquitta dans son écrit sur *l'Union des princes allemands* : (*Über den deutschen fürstenbund*). Cet ouvrage produisit une très grande sensation; mais ce qui altéra singulièrement le plaisir que Dohm pouvait goûter dans ce succès, c'est qu'on fit généralement honneur de cet écrit au ministre Herzberg, dont il parut n'avoir été que le prête-nom. Nullement contrarié de cette erreur du public, le ministre s'en défendit de manière à l'accréditer encore plus, et il en résulta quelque froideur entre lui et son protégé. Mirabeau, dont le premier séjour à Berlin eut lieu à peu près à cette époque, s'attacha particulièrement à Dohm, et le vit journellement dans le but d'en tirer des matériaux pour son ouvrage de *La Monarchie prussienne*, et il est plus que probable qu'il en obtint en effet des renseignements précieux, circonstance que les ennemis de l'écrivain français n'ont pas manqué de relever avec aigreur. Dohm adressa Mirabeau à son ancien ami Mauvillon à Brunswick, et fut ainsi la première cause de la liaison qui se forma entre ces deux hommes remarquables. Peu avant la mort de Frédéric II, Dohm fut nommé conseiller intime de la Prusse pour la direction du cercle du Bas-Rhin et de Westphalie, et fut en même temps investi de la qualité de ministre plénipotentiaire à la cour de Cologne; il partit pour cette résidence en 1782. A l'avénement de Frédéric-Guillaume II, il fut confirmé dans toutes ses places, obtint des lettres de noblesse, une augmentation d'émoluments, avec un secrétaire de légation aux frais de l'état, ce qui lui avait été refusé sous le précédent règne. Les travaux diplomatiques de Dohm justifièrent toutes ces faveurs. A la suite des troubles qui avaient éclaté à Aix-La-Chapelle en 1787, il rédigea pour cette ville, jusque-là si mal administrée, un projet de nouvelle constitution qui fut imprimé, mais qui n'eut pas d'application. Les considérations que l'auteur présentait, dans son avant-propos, prouvaient que loin d'être étranger aux progrès de la société politique et civile en Europe, il était disposé à y concourir par ses efforts. Un peu plus tard, lorsque des mouvements insurrectionnels se manifestèrent en Hollande, Dohm eut la mission d'en rechercher la cause secrète et de s'informer s'il était vrai que la France songeât

à s'opposer à l'intervention de la Prusse, et si elle faisait des préparatifs de guerre dans ce dessein, auquel cas il devait faire connaître que le roi de Prusse était déterminé à porter, à son beau-frère le stathouder, des secours efficaces. Dohm partit secrètement, visita les villes frontières, telles que Bruxelles, Valenciennes, Givet, se convainquit des dispositions pacifiques de la France pour le moment, et noua des relations utiles à la politique de son souverain. A l'occasion des troubles de Liège, Dohm publia un nouvel écrit sous le titre de: *La révolution liégeoise en 1789, et Tableau de la conduite qu'y a tenue S. M. le roi de Prusse*, par le conseiller intime de la direction des cercles, C. G. de Dohm, Berlin, 1790. Dans cet ouvrage Dohm défend avec chaleur les droits de l'homme, et consacre les maximes de cette saine politique qui ne sépare jamais la cause ni le bonheur des peuples de la cause des gouvernants. Cet écrit obtint peu de faveur auprès de l'évêque et des états de Liège; et comme Dohm finissait par présenter la médiation de la Prusse comme un moyen de ramener l'ordre, on ne manqua pas de l'accuser d'être un des fauteurs intéressés de la révolte. En 1791, Dohm quitta Aix-la-Chapelle pour aller à Berlin demander un congé qu'il se proposait de consacrer a faire un voyage en Suisse et en France. Il rencontra en chemin le duc de Brunswick qui, dans un entretien confidentiel, lui prédit la chute prochaine de son protecteur Hersberg. En arrivant à Berlin, il apprit en effet la disgrace de ce ministre. Il n'en fut pas moins bien accueilli par le roi, mais déja accusé d'idées trop libérales par ses ennemis, il jugea prudent de ne point demander de permission pour voyager en France. Il se borna a visiter la Suisse, et, a son retour, il adressa, d'Aix-la-Chapelle, à Frédéric-Guillaume, une relation de son voyage, accompagnée d'observations politiques. Dohm se plaisait dans le séjour d'Aix-la-Chapelle, et ce fut à son très grand regret qu'en 1792, il reçut l'ordre formel de retourner dans sa résidence de Cologne. Dans le mois de septembre de la même année, Lebrun, alors ministre de la république française, lui fit faire des ouvertures confidentielles pour la paix, et Dohm fit, à ce sujet, un rapport au roi dans son quartier-général. Les désastres eprouvés par les Prussiens dans les plaines de la Champagne, avaient singulièrement rabattu les fumées de ce délire insolemment ambitieux qui respirait dans le manifeste du duc de Brunswick. Cependant Frédéric-Guillaume paraissait vouloir persister encore dans son alliance avec l'Autriche. Lebrun avait exprimé le désir que Dohm fût chargé des négociations, cependant le marquis de Luchesini lui fut préféré; l'on sait que ces pourparlers n'eurent pas de résultat. Les Français, commandés par Custine, arrivèrent sous les murs de Mayence. Dohm se réfugia avec sa famille à Munster, où déja s'étaient rendus, fuyant comme lui l'approche des Français victorieux, l'électeur de Cologne, le duc de Saxe-Teschen et sa famille, et l'archiduchesse Christine qui avait été forcée d'abandonner son gouvernement des Pays-Bas-Autrichiens. Les fautes des alliés n'avaient fait qu'accélérer le cours des malheurs qu'ils voulaient éviter. Louis XVI avait péri! Les princes allemands étaient appelés à fournir leur contingent pour la guerre de l'empire. La Prusse avait deja dissipé les trésors, fruit de la sagesse prévoyante de Frédéric-le-Grand: elle faisait déclarer par Dohm, à la diète du cercle du Bas-Rhin, qui s'était ouverte à Cologne (en avril 1793), que les six cercles voisins devaient pourvoir a l'entretien de l'armée prussienne pour la troisieme campagne (celle de 1794). Cette proposition fut mal accueillie, et la Prusse menaça de retirer ses troupes, à l'exception des vingt mille hommes qui formaient son contingent d'après les constitutions de l'empire. Elle donna effectivement l'ordre à ses généraux de reprendre leurs cantonnements sur le territoire prussien. Dohm, lancé au milieu des difficultés qui naissaient de ce désaccord, vit augmenter son embarras par les bruits répandus sur les dispositions secrètes de l'Autriche, qui, disait-on, se disposait à traiter séparément avec Robespierre: il reçut l'ordre de partir en toute hâte pour Bruxelles, afin de demander des éclaircissements sur les intentions de cette puissance. Il se convainquit qu'il ne pouvait encore être question d'un rapprochement si extraordinaire entre deux puissances que le cri du sang de Marie-Antoinette séparait encore. Mais il acquit en même temps la preuve que l'Autriche était plus que jamais disposée à renoncer à la possession onéreuse et précaire des Pays-Bas, contre des territoires mieux à sa convenance et plus à sa portée. Cette cause légitime de soupçon, à laquelle l'Autriche pouvait opposer des motifs de méfiance également fondés, n'empêcha pas la Prusse d'obtenir, par l'entremise de Dohm, qu'il fût pourvu à l'entretien de ses troupes par les princes de l'empire, et cet état des choses eut lieu jusqu'à la paix de Bâle (5 avril 1795). Dès lors, la Prusse couvrit le nord de l'Allemagne par une ligne de neutralité, et le repos accordé à Dohm par cette situation politique de son pays, lui laissa le loisir de s'occuper d'un ouvrage sur la révolution française qu'il méditait depuis quelque temps. Mais l'année suivante les modifications apportées à la neutralité de la Prusse par de nouveaux arrangements entre les états d'Hanovre, de Brunswick et la Prusse, le força d'ajourner ce travail: il fut appelé à Magdebourg pour y suivre les négociations entamées avec le duc de Brunswick par le ministre Haugwitz. Ces négociations étaient de la nature la plus délicate, la Prusse prétendait, comme puissance protectrice, à la reconnaissance des princes neutralisés, en faveur de qui, disait-elle, elle s'était ruinée; et ceux-ci qui regardaient sa tutelle comme presqu'aussi dangereuse pour leur indépendance que l'ennemi lui-même; convaincus d'ailleurs que la Prusse avait l'arrière-pensée de s'agrandir à leurs dépens, ne se souciaient pas de lui rendre les forces qu'elle venait de perdre dans la lutte. Dohm parvint cependant à aplanir toutes ces difficultés; mais fatigué de son métier de négociateur, il venait d'acheter un petit domaine près d'Halberstadt, avec le projet de s'y retirer pour y vivre tranquille, lorsque la mort de Frédéric-Guillaume II le ramena, malgré lui, dans le labyrinthe des affaires diplomatiques. Nommé troisième ambassadeur au congrès de Rastadt avec le comte de Goertz et le baron de Jacobi, il ne crut pas pouvoir refuser une mission qui semblait devoir lui procurer la satisfaction de concourir à la paix définitive entre la France et les princes allemands. Mais Dohm prévit bien dès l'origine des conférences qu'elles n'ameneraient aucun résultat, et demanda en conséquence son rappel qu'il ne put pas obtenir. Il resta donc à Rastadt jusqu'au départ des envoyés français, et il y était encore lorsqu'arriva la nouvelle de leur assassinat par des hussards autrichiens. Dohm, dans son ouvrage ayant pour titre, *Evénements mémorables de mon temps*, s'exprime sur cet attentat dans les termes que voici: « D'après le choix du corps diplomatique et » d'après une consultation générale, je fus chargé » de faire un rapport authentique sur cette action » horrible. Ce rapport fut présenté au chef de l'em- » pire et à tous les membres de la diète générale; » mais le crime est resté sans examen et sans pu-

» nition. Les ambassadeurs qui ont rendu, sur cette » affaire, des témoignages véridiques et tels que le » prescrivaient l'honneur et le devoir ont été abreuvés de propos insultants, mais aucune partie de mon rapport, aucun fait allégué n'a pu être » taxé d'inexactitude. » En quittant Rastadt, Dohm se rendit aux eaux de Pyrmont. Frédéric-Guillaume, qui s'y trouvait, lui témoigna hautement sa satisfaction, et lui rendit la direction des affaires relatives à la neutralité prussienne; Dohm ne jouit plus de la même faveur sous le ministère du comte de Schulenbourg Kahnert. Il resta simplement président des chambres de guerre, et c'est du fond du loisir que lui laissait ce poste de plus médiocre importance que ne semble l'indiquer son titre qu'il vit venir les nouveaux orages dont sa patrie était menacée. On sait que la bataille d'Iéna renversa presque la monarchie prussienne. L'infortunée reine de Prusse, venue à Heiligenstadt, le jour d'avant la bataille, avait passé la nuit dans la maison de Dohm, et elle s'enfuit le lendemain vers la Mark, après avoir inutilement attendu un rapport sur les événements de cette terrible journée. La conduite de Dohm dans ces jours de déshonneur pour la monarchie prussienne, a été le sujet de reproches amers de la part de ses ennemis. On lui a fait un crime de son empressement à se mettre en relation avec les autorités françaises, pour se ménager à lui, aux siens et à la province qu'il habitait, l'indulgence du vainqueur. Il est vrai que Dohm eut l'art d'obtenir de Napoléon tout ce qu'il voulut et qu'il accepta de lui la place d'administrateur, ou intendant en chef des pays d'Eischfeld, Erfurt et du comté de Hohenstein. Il est vrai qu'il se lia avec Talleyrand, et que cette liaison est devenue le prétexte le plus plausible de ceux qui l'ont accusé d'hypocrisie et de dépravation politique. Mais enfin il épargna au pays confié à ses soins, les rigueurs et les vexations qu'eurent à supporter tant d'autres territoires; et il est vrai de dire que sa considération personnelle, sa réputation d'esprit modéré, juste et conciliateur, contribua puissamment au succès de son intercession patriotique. Lorsqu'après la paix de Tilsitt la Westphalie fut érigée en royaume, Dohm qui depuis long-temps avait occupé dans cette province des places éminentes, fut appelé par les intendants français à faire partie de la députation qui devait aller à Paris complimenter le nouveau roi. Il fut reçut en France avec la plus grande distinction, et invité à rester, tandis que les autres députés recevaient un congé assez peu cérémonieux. Il était même désigné comme futur ministre des relations extérieures du nouveau royaume, en cas de la non acceptation de Muller, proposé le premier. Mais ce dernier ayant accepté, Dohm fut nommé conseiller d'état et ensuite ambassadeur à Dresde. Là, Dohm goûtant les douceurs d'un repos passager, formait de nouveaux plans de travaux littéraires lorsque la guerre de 1809 entre la France et l'Autriche vint remettre l'Allemagne en feu. A la fin de la même année il essuya une grave maladie à la suite de laquelle il demanda et obtint sa retraite. Retiré dès la fin de 1810 dans sa terre de Pustleben, près de Nordhausen, il y a passé les dix dernières années de sa vie, si l'on en excepte quelques petits voyages entrepris pour sa santé. D'ailleurs après les grands changements politiques survenus en 1814, le zèle des comités épurateurs prussiens, ne lui aurait pas le moins du monde permis de se mêler des affaires du gouvernement. Il s'occupa donc exclusivement de ses écrits et surtout de celui que nous avons déja cité sous le titre : *Des événements mémorables de son temps, ou addition à l'histoire du dix-huitième siècle, et au commencement du dix neuvième*, de 1778 à 1806. Les cinq premiers volumes finissant à la mort de Frédéric II, ont été publiés. A la présentation du premier volume, le roi de Prusse avait remis à Dohm l'ordre de l'aigle rouge de deuxième classe, et le roi de Bavière la croix de commandeur de l'ordre du mérite. Dohm est mort après un affaiblissement graduel de ses forces, le 29 mai 1820, à l'âge de soixante-neuf ans. Les principaux ouvrages de Dohm, en allemand, sont : 1° *Relation du voyage d'Edouard Ives en Perse et dans les Indes*, traduit de l'anglais, avec des notes, 1773-74-75, 2 vol. in-8° ; 2° *Notice concernant le manuscrit de la description du Japon, par Kæmpfer*, Lemgo, 1775, in-8° ; 3° *Histoire des Anglais et des Français dans les Indes-Orientales*, tome Ier, Leipsick, 1776, in-8° ; 4° *Histoire du Japon, par E. Kæmpfer, avec des notes et des planches*, Lemgo, 1777-1779, 2 vol. in-4° ; 5° *Matériaux pour la statistique*, ibid., 1777-1785, 5 livraisons in-8° ; 6° *Exposition succincte du système physiocratique*, ibid., 1778, in-4° ; 7° *De l'amélioration de la condition civile des Juifs*, Berlin, 1781-1783, 2 vol. in-8° ; 8° *Sur l'union des princes allemands*, ibid., 1785, in-8° ; 9° *De la révolution de Liège, en 1789, et de la conduite du roi de Prusse en cette occasion*, Berlin, 1790, in-8° ; 10° *Événements remarquables pendant ma vie, depuis 1763, 1814-1815*, 2 vol. in-8°. Dohm a publié un grand nombre d'autres écrits politiques, surtout dans le *Muséum* et dans le *Mercure allemand*.

DOIN (G. T.), docteur en médecine, a publié : 1° *Musée des protestants célèbres, ou portraits et notices biographiques et littéraires des personnages les plus éminents dans l'histoire de la réformation et du protestantisme, rédigé par une société des gens de lettres*, Paris, 1821-1825, 5 vol. in-8°, portrait ; 2° *Galerie médicale, dessinée et lithographiée par Vigneron, avec des notices biographiques et littéraires*, Paris, 1825, et ann. suiv., in-fol. ; 3° *Rapport lu dans la séance du conseil de la société de la morale chrétienne, le 13 décembre 1824, au nom de la commission nommée pour examiner le gymnase normal dirigé par le colonel Amoros, et les avantages qui peuvent en résulter par son influence morale sur l'amélioration des mœurs et du caractère*, Paris, 1824, in-8°. M. Doin est un des collaborateurs de la *Revue encyclopédique*.

DOIN (SOPHIE MAMY, Mme), née à Paris, le 1er mai 1800, montra de bonne heure un goût prononcé pour les beaux arts ; c'est à la peinture et principalement à la musique qu'elle consacra tous ses instants ; elle fit des progrès rapides, et, presque enfant encore, elle composa plusieurs morceaux et fit plusieurs tableaux qui méritèrent d'être considérés comme l'aurore d'un vrai talent. Elle a publié : 1° *La famille noire, ou la traite et l'esclavage*, Paris, 1825, in-12. Cet ouvrage fut accueilli avec empressement en Amérique ; S. Exc. le président Boyer, l'ayant lu ne crut pouvoir mieux récompenser son auteur qu'en lui adressant une lettre dans laquelle il lui prodiguait les éloges les plus flatteurs, et les mieux mérités. 2° *Cornélie, nouvelle grecque suivie de six nouvelles religieuses, morales et philosophiques*, Paris, 1826, in-12.

DOLLOND (PETER), opticien anglais, né en 1730, était fils de John Dollond, inventeur du télescope achromatique. John Dollond était fils d'un Français protestant que l'édit de Nantes avait forcé de se réfugier en Angleterre, où il travailla comme ouvrier en soie avec son fils. Celui-ci exerça long-temps la même profession qu'embrassa également Peter Dollond. Cependant le goût de John pour l'optique et les mathématiques fut partagé par son fils : tous deux abandonnèrent presque en même temps le métier à soie pour former

un atelier d'instruments. Leurs succès furent tels qu'en peu de temps ils acquirent une réputation européenne, et que John Dollond fut nommé opticien du roi. Vers cette époque, Klengenstiern, physicien suédois, renouvela les principes d'Euler sur l'achromatisme, principes qui n'avaient valu à Euler que le mépris des savants parcequ'ils étaient en contradiction avec le résultat d'une expérience de Newton. Klengenstiern, se basant comme Euler sur la construction de l'œil, entrevoyait aussi que l'achromatisme était possible en variant les *milieux* traversés par les rayons, et en concluait que Newton avait pu se tromper dans son expérience. Manquant de moyens pour la renouveler, il s'adressa à Dollond, qui trouva un résultat tout différent de celui de Newton, dont les expériences sont en général si rigoureuses. Dès lors l'achromatisme fut possible, et en 1758 les premières lunettes achromatiques sortirent des ateliers de Dollond. Quelle qu'ait été la part que tous deux prirent à cette découverte importante, John Dollond en a été considéré comme l'auteur. Son fils s'est borné à publier sur ce sujet un mémoire qui parut en 1765, et un ouvrage intitulé : *Précis de la découverte faite par J. Dollond pour perfectionner le télescope à réfraction, avec un essai sur une erreur commise par sir Isaac Newton dans une expérience, etc*, 1789, in-4°. Cet ouvrage a principalement pour but de venger la mémoire de son père attaquée dans un journal étranger. Peter Dollond est seul l'auteur des modifications et perfectionnements apportés au quadrant d'Hadley pour le rendre plus usuel en mer, et d'un appareil applicable à l'instrument équatorial pour corriger les erreurs produites par la réfraction de la lumière dans l'atmosphère. Il est mort à Kinsington, près Londres, le 2 juillet 1820, laissant son établissement à son neveu Georges Huggins. Ses mémoires ont été publiés dans les *Transactions philosophiques*.

DOLOMIEU (Déodat-Guy-Sylvain-Tancrède de Gratet de), géologue et minéralogiste, fils de Fr. marquis de Dolomieu et de Fr. de Bérenger, naquit à Dolomieu, près de la Tour-du-Pin, dans l'ancien Dauphiné, le 24 juin 1750. Officier dans les carabiniers dès l'âge de quinze ans, à dix-huit il commençait son noviciat dans l'ordre de Malte, où il avait été admis étant encore au berceau. Rien n'annonçait alors qu'il dût se consacrer aux sciences; mais un premier malheur l'y entraîna, et elles l'ont ensuite consolé dans d'autres infortunes. La première fois qu'il s'embarqua sur les galères de Malte, il reçut une offense auprès de Gaëte, et se battit. Conformément aux statuts de l'ordre, il fut condamné à la peine capitale pour avoir tué son adversaire et versé d'autre sang que celui des ennemis de la chrétienté. L'âge si peu avancé du coupable porta le grand-maître à lui faire grâce, mais il fallait qu'elle fût confirmée par le pape, et Clément XIII la refusait malgré les plus puissantes intercessions. Le jeune Dolomieu écrivit lui-même au cardinal Torrigiani, et d'après les représentations de ce ministre de sa sainteté, elle se relâcha enfin d'une rigueur attribuée à l'éloignement qu'on lui connaissait pour l'ordre même. Privé de la liberté durant neuf mois, Dolomieu avait trouvé dans des études nouvelles pour lui un moyen d'exercer l'activité de son esprit. Peu d'années plus tard, ce goût, fortifié dans Metz par les leçons de Thirion, habile physicien, fut déterminé surtout par une liaison qu'il contracta avec le duc de Larochefoucault, pour qui de savantes découvertes étaient des moyens de suivre de généreux penchants. De retour à Paris, le duc ayant parlé de son jeune ami à l'académie des sciences, elle lui envoya un brevet de correspondant. Le goût des recherches géologiques se changea alors en passion chez l'ardent Dolomieu. Il a quitté les carabiniers, et, partant de Malte en 1777, il suivit en Portugal, comme chevalier d'ambassade, le bailli de Rohan, ambassadeur extraordinaire de l'ordre. Après avoir exploré tout ce pays, il fit, en 1781, dans la Sicile, une expédition savante, plus laborieuse encore. Les compagnons de ses travaux oubliaient en le suivant leurs privations, et passaient les nuits au milieu des rochers. C'était toujours cette persévérance courageuse dont il avait donné à Metz un exemple plus directement utile. Un incendie avait éclaté à l'hôpital militaire; le froid était rigoureux et la glace de la Moselle très épaisse, les travailleurs refusaient de continuer, regardant leurs soins comme inutiles. Le chevalier Dolomieu, entraînant avec lui deux hommes de son corps, s'avance sur les toits embrasés, intercepte à coups de hache la communication du feu, et prévient ainsi de grands ravages. Étant à Metz, Dolomieu avait traduit en italien l'ouvrage de Bergmann sur les substances volcaniques, et il y avait joint des notes, ainsi qu'à la version italienne de la minéralogie de Cronstedt. En Sicile et dans les îles voisines, il s'occupa surtout de la structure et de la formation des volcans, et il s'arrêta à cette idée que le siége de la conflagration doit être à de grandes profondeurs. Il visita aussi le Vésuve, et, en 1782, il employa deux mois à parcourir la chaîne des Pyrénées. Vers cette époque, il eut avec le grand-maître, à Malte, des démêlés dont les suites lui devinrent funestes peu d'années après. En 1783, la Calabre, bouleversée en partie, offrit aux minéralogistes et surtout aux géologues un spectacle plus instructif; Dolomieu en visita les roches toutes calcaires sans mélange. Rentré à Malte, il avertit le grand-maître du dessein de la Russie, à qui la cour de Naples était convenue, disait-on, de laisser prendre possession d'une partie des ports de Malte. Il paraît que la cour napolitaine instruite de cette révélation ne la pardonna pas à Dolomieu. Dans Malte même, il éprouva des désagréments suscités par un commandeur voué aux intérêts de Naples. Le refus d'une prérogative à laquelle Dolomieu avait droit ne fut révoqué, en 1790, qu'après quatre années de réclamations à Rome et d'incidents pénibles. Durant une partie de ce temps, il fit des observations en Italie depuis le Garigliano, qui descend de l'Abruzze, jusqu'aux vallées du Tyrol et des Alpes-Rhétiques. Il reparut à Malte après le triomphe de sa cause, et presque aussitôt il apporta en France ses collections. Il avait poussé l'exactitude jusqu'à observer en détail les substances employées dans les monuments par les architectes et par les sculpteurs de l'antiquité. Cependant les détails n'absorbaient point toute son attention. Il remontait aux principes les plus élevés de la science, selon l'expression de Lacépède, qui ajoutait que ce savant, chef d'une école, et accoutumé à planer au-dessus des grands espaces, liait entre elles ses vastes conceptions dans des ouvrages dont le temps découvrirait tout le mérite. Esprit actif et élevé, Dolomieu devait partager les espérances que la révolution française faisait concevoir à tant d'imaginations ardentes et à tant de nobles caractères; mais il vit bientôt à quel prix il faut acheter d'indispensables améliorations au milieu de l'exagération des partis et de l'opiniâtreté des résistances. Le 14 septembre 1792, le duc de Larochefoucault fut assassiné à Forges; depuis ce moment, Dolomieu, adoptant pour ainsi dire la mère et la femme de son vertueux ami, veilla à leur sûreté, et resta presque constamment dans leur terre de Laroche-Guyon, où il composa plusieurs mémoires. C'est seulement après l'événement du 9 thermidor (1794) qu'entreprenant de nouveaux voyages géo-

logiques, il parcourut à pied diverses parties de la France, et particulièrement les Hautes-Alpes. Ces courses ne le fatiguaient pas; elles étaient pour lui pleines d'intérêt, et les jeunes gens qui l'accompagnaient quelquefois admiraient le tact avec lequel il devinait, pour ainsi dire, sur son passage tout ce qui méritait l'examen. Nommé professeur à l'école des mines, en 1796, et membre de l'institut au moment de la formation de ce corps, il donna, en 1797, plusieurs mémoires sur des questions géologiques. On préparait alors pour un pays lointain, qu'on ne désignait pas, une expédition considérable dont faisaient partie des savants dans des genres différents, et dont le chef paraissait avoir en vue des résultats favorables aux sciences physiques. Dolomieu ne désirait rien tant que de pouvoir étudier dans des contrées nouvelles les couches supérieures de la surface du globe, et son empressement redoubla lorsqu'on eut lieu de soupçonner qu'on ferait voile pour l'Égypte, pays qu'il avait désigné lui-même comme un des plus importants à visiter sous ce rapport. Voyant que la flotte s'arrêtait dans les parages de Malte et que l'île était menacée, il sentit tout l'inconvénient de sa position; mais tandis que, pour ne pas accréditer l'idée qu'il pût trahir les intérêts de son ordre, il formait la résolution de rester à bord du *Tonnant*, il fut expressément invité à prendre part à la négociation, d'un côté par le général même, et de l'autre par le grand-maître, dont la lettre est déposée à Paris à la bibliothèque royale. Mais cette négociation changea aussitôt de caractère; on n'opposa au plus entreprenant des hommes que de l'irrésolution, et l'île se soumit. Dolomieu passa dans le plus grand trouble les jours dont il s'était promis tant de satisfaction sur la terre du Nil; il n'aspirait qu'au moment où, rendu à l'Europe, il pourrait détruire des soupçons que confirmaient sans doute, dans la plupart des esprits, ses anciens démêlés avec plusieurs membres de l'ordre. Le vieux bâtiment sur lequel il s'embarqua dans le port d'Alexandrie, le 7 mars 1799, n'arriva qu'après de grands périls et par nécessité dans celui de Tarente. Les autres passagers français, au nombre desquels étaient deux généraux, ne se virent prisonniers qu'en attendant qu'on les transportât sur les côtes de France, mais le sort de Dolomieu fut cruel. Trahi par le capitaine à qui il avait confié son porte-feuille pendant la traversée, il éprouva le double effet des ressentiments qu'il n'avait pu éviter d'exciter autrefois, et des calomnies hasardées récemment contre lui à l'occasion de la prise de Malte. N'ayant pas voulu, pour s'évader, sacrifier la vie d'une sentinelle, il fut plongé dans un cachot, et y éprouva toutes les rigueurs dont l'esprit de vengeance accable souvent ses victimes avant de constater leurs torts. Ses souffrances furent telles qu'un jour il dit au geôlier : « Je mourrai si « je n'obtiens ce que je demande. » Mais cet homme, un de ceux dont la justice surveille si rarement la conduite, répondit : « Qu'importe que « tu meures, je ne dois compte au roi que de tes « os. » Cependant Dolomieu parvint à écrire, dans ce cachot même, celui d'entre ses ouvrages qu'on a cité avec le plus d'éloge. Mais sa liberté fut en vain demandée au nom de plusieurs puissances; il fallut que pour l'obtenir la France en fît une clause d'un traité auquel Naples dut son salut. Après vingt-un mois de détention, il se rendit en France, où l'attendait, depuis deux années, une chaire vacante par la mort de Daubenton; l'affluence fut prodigieuse pour entendre ses leçons. Mais au lieu de ménager une santé si fortement éprouvée, il entreprit un voyage dans les Alpes de la France, de la Suisse et de la Savoie, pendant l'automne de l'année 1801. A peine avait-il quitté les montagnes qu'une fièvre maligne se déclara. Il mourut, le 26 novembre, à Châteauneuf, dans l'ancienne Bourgogne, chez son beau-frère, le comte de Drée, cité lui-même parmi les minéralogistes. Les malheurs qui ont abrégé la vie du savant Dolomieu, l'ont aussi empêché de réunir les résultats de ses recherches en un corps d'ouvrage digne de son infatigable persévérance. Au milieu de tant de courses pedestres, son courage était du moins soutenu par l'accueil qu'il recevait généralement, et que lui méritaient ses qualités aimables, ainsi que son savoir, la vivacité de son esprit, et des manières distinguées que rehaussaient encore une taille et une figure imposantes. Les produits volcaniques furent le principal sujet de ses premiers écrits, savoir : 1° *Voyage aux îles de Lipari, suivi d'un mémoire sur une espèce de volcan d'air, et d'un autre sur la température de Malte*, Paris, 1783, in-8°; 2° *Mémoire sur le tremblement de terre de la Calabre*, Rome, 1784, in-8°; 3° *Mémoire sur les îles Ponces, et catalogue raisonné des produits de l'Etna*, Paris, 1788, in-8°; 4° *Philosophie minéralogique*, 1802, in-8°. On a aussi de Dolomieu sur les mêmes matières : 1° trois morceaux insérés dans le *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, savoir : *Mémoire sur les volcans éteints du Val-di-Noto; Précis d'un voyage fait à l'Etna en 1781; Description des îles Cyclopes*, etc.; 2° des notes sur les substances volcaniques, jointes à l'édition italienne des œuvres de Bergmann, Florence, 1789; 3° une lettre dans le *Journal des Mines*, 1796, et trois morceaux dans le *Journal de Physique* de 1790 à 1794. Il est établi dans ces divers mémoires que plusieurs substances jetées sur la terre par les volcans n'existent point dans les couches connues de la surface du globe, et qu'ainsi le point de départ doit être à une grande profondeur. Quant aux questions géologiques, on voit que, selon Dolomieu, les terrains primitifs ont été formés par l'affinité de leurs éléments, et que les terrains de transport ont été mus par de grandes marées que suscitaient des mouvements accidentels dans le système planétaire. Il a aussi inséré dans ces mêmes journaux des descriptions particulières très exactes d'une partie des montagnes des Vosges, de l'ancienne Auvergne et de la Lozère. Parmi les mémoires minéralogiques de Dolomieu recueillis par ces journaux savants se trouve une *Lettre sur un genre de pierres calcaires très peu effervescentes*; c'est cette pierre qui a été nommée *dolomie* du nom de celui qui l'a fait connaître. *Mémoire sur l'espèce minérale; sur la nécessité d'unir les connaissances chimiques à celles du minéralogiste*, insérés dans le tome V du *Journal des Mines*. Dolomieu pose en principe que l'espèce minérale ne peut exister que dans la molécule intégrante résultant de l'union la plus simple des éléments. Le 6 juillet 1802, le célèbre Lacépède a lu à l'institut, comme secrétaire de la classe des sciences, un éloge historique de Dolomieu, qu'on trouve dans les mémoires de cette classe, 1806, dans le *Journal des Mines*, 12e vol., et dans le *Magasin encyclopédique*, 1802. Brunn-Neergard a publié : *Journal du dernier voyage de Dolomieu dans les Alpes*, 1802, Paris, in-8°.

DOMAIRON (Louis), né à Béziers le 25 août 1745, fit ses études chez les jésuites de cette ville. Il était sur le point lui-même d'entrer dans cet ordre lorsque les jésuites furent détruits et chassés de France. Après avoir fait une éducation particulière à Montauban, Domairon vint à Paris, où il se lia avec quelques gens de lettres, et travailla au *Journal des beaux-arts*; vers 1775, il fut nommé professeur à l'école royale militaire, et ne cessa de l'être qu'à la suppression de cet établissement. Il passa toute la révolution dans l'obscurité, et de-

vint ensuite professeur de belles-lettres, puis principal du collége communal de Dieppe. Peu de temps après, il fut nommé membre de la commission des livres classiques, puis inspecteur de l'instruction publique. Il est mort à Paris le 16 janvier 1807. Il a publié : 1° *Le Libertin devenu vertueux*, ou *Mémoires du comte d'Antigny*, 1777, 2 vol. in-12; 2° *Recueil historique et chronologique de faits mémorables, pour servir à l'Histoire générale de la marine et à celles des découvertes*, 1777, 2 vol. in-12; 1781, 2 vol. in-12; 3° *Principes généraux des belles-lettres*, 1785, 2 vol. in-12; 1802, 3 vol. in-12; c'est de cet ouvrage que sont extraits *la Rhétorique*, 1805, in-12, souvent réimprimée; *la Poétique*, 1805, in-12; 4° *Atlas moderne portatif*, composé de vingt-huit cartes, 1786, in 8°, an 10 (1802); 5° *Le Voyageur français*, ou *la Connaissance de l'ancien et du nouveau monde* (avec l'abbé de Fontenay, tom 25 à 42); 6° *Le rudiment de l'histoire*, 1801, 4 vol. in-12, 2e édition, 1804, 3 vol. in-12.

DOMBAY (François), orientaliste, né à Vienne en 1758, mais Hongrois d'origine, étudia les langues orientales au collége fondé dans cette ville par Marie-Thérèse. Employé, en 1783, à Maroc, puis à Madrid, dans la diplomatie, et ensuite à Agram en Croatie, comme interprète de frontière, il fut appelé à Vienne en 1792, et nommé conseiller en la chancellerie de cour et d'état, et interprète de cour, fonctions qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée le 21 décembre 1810. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Histoire des rois de Mauritanie*, (en allemand), c'est à dire des dynasties arabes qui ont régné dans l'Afrique occidentale, depuis le milieu du 8e siècle jusqu'au commencement du 14e, Agram, 1794 et 1795, 2 vol. in-8°. C'est une compilation faite d'après une trentaine de manuscrits arabes, et d'un bien plus grand nombre d'ouvrages publiés ou écrits en langues européennes. Dombay, dans sa préface, donne la liste des uns et des autres. Cette histoire renferme peu d'inexactitudes, mais beaucoup d'inutilités, de verbiage et de répétitions, et n'est bonne qu'à consulter. L'auteur de cet article en a fait une traduction manuscrite en français, qui formerait à peine un volume; 2° *Philosophie populaire des Arabes, des Persans et des Turcs*, Agram, 1797, in-8°, (en allemand); c'est un recueil de sentences et de proverbes; 3° *Grammatica linguæ Mauro-Arabicæ*, Vienne, 1800, in-4°; c'est une grammaire de l'idiôme qu'on parle dans l'empire de Maroc; 4° *Histoire des chérifs*, princes de la maison régnante à Maroc, Agram, 1801, in-8°, (en allemand); ce volume contient l'*Histoire des empereurs de Maroc*, depuis le milieu du 17e siècle jusqu'à la fin du 18e; 5° *Description des monnaies, qui ont cours dans l'empire de Maroc*, Vienne, 1803, in-8°, (en allemand), publiée déja dans le 8e tome de *La Bibliothèque universelle de la littérature biblique de Eichhorn*; 6° *Grammatica linguæ Persicæ*, Vienne, 1804, in-4°; 7° *Ebn Medini Mauri Fessani sententiæ quædam arabicæ*, avec le texte arabe, Vienne, 1805, in-8°; tous ces ouvrages méritent l'estime des savants qui peuvent les apprécier, et surtout les utiliser. Dombay avait promis de remplir la lacune d'environ trois siècles et demi, qui se trouve entre la fin de son *Histoire des rois de Mauritanie* et le commencement de son *Histoire des chérifs*. Pour tenir sa promesse, il a composé quelques ouvrages qui paraissent être restés inédits, et dont il donne les titres dans la préface de son *Histoire des rois de Mauritanie* : 1° *Recueil de Médailles anciennes et modernes de Maroc*; 2° *Histoires des rois Mérinides de la Mauritanie*, par Ebn Al Hamar, depuis l'an 1213 jusqu'en 1397; 3° *Histoire des rois de la famille d'Abd el Wahed*, ou *des Beni-Zian*, qui ont régné à Telemsen (Trémecen), depuis l'an 1233 jusqu'en 1401, par le même Ebn Al Hamar; 4° *Relation d'un voyage de Fez à Tafilet, en 1788*, trad. de l'arabe par Dombay.

DOMBEY (Joseph), botaniste, naquit à Mâcon, en 1742, de parents pauvres qui lui donnèrent une assez bonne éducation dont il profita peu. Traité sévèrement par ses parents, il les quitta et vint à Montpellier où Commerson, son parent, Gouan et Cusson, lui inspirèrent le goût de la botanique. Il fit avec eux de fréquentes herborisations dans le midi de la France, et ne revint dans sa famille qu'en 1768, avec le titre de docteur en médecine. Il continua ses herborisations, et explora la Bresse, le Bugey, le Jura, les Alpes dauphinoises et la Suisse, où il vit Haller qui fut étonné de l'étendue de ses connaissances, et l'accueillit avec bienveillance. Possesseur d'un riche herbier, Dombey revint à Paris en 1772, et suivit les cours de Jussieu et de Lemonnier. Il était retourné en Suisse, quand, sur la présentation de Jussieu le jeune, il fut choisi par Turgot pour aller explorer l'Amérique espagnole, et y reconnaître les végétaux utiles qu'on pourrait naturaliser en France. Dombey reçut avant de partir le titre de médecin-botaniste et celui de correspondant du Jardin des plantes. Il s'embarqua à Cadix, le 20 octobre 1777, avec Ruiz et Pavon, botanistes espagnols qui lui furent adjoints par la cour de Madrid, dont il avait fallu obtenir l'assentiment, ce qui exigea beaucoup de négociations et de temps. Il arriva à Callao, le 7 avril 1778, commença aussitôt ses courses, recueillit beaucoup de graines, et fit dessiner au moins trois cents plantes; mais comme les dessinateurs étaient Espagnols, on garda les dessins originaux, et on ne lui permit même pas de faire copier les genres dédiés à ses amis. Il se procura en même temps des vases trouvés dans les tombeaux des anciens Péruviens, et divers autres objets curieux qu'il envoya en France, avec un bel herbier, trente livres de platine, un mémoire sur le prétendu cannelier de Quito, et des observations sur une maladie fort cruelle endémique du Pérou, et qu'il attribue à l'usage immodéré du piment, du coqueret et de la tomate. Il était à Huanaca, quand éclata, en 1780, l'insurrection de Tupac-Amaru. Ce cacique avait conçu le projet de soustraire son pays au joug espagnol. Cette insurrection, dont plus de cent mille hommes furent victimes, jeta la ville dans la consternation. Dombey offrit mille piastres, vingt charges de blé et deux régiments levés et équipés à ses frais. Sa proposition causa le plus grand enthousiasme, mais ne fut point accueillie. Dombey ne voulut pas garder ce qu'il avait offert, et fit remettre l'argent et le blé à l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu. Il était éminemment généreux, et le jeu qu'il aimait et auquel il était heureux lui fournissait les moyens de contenter ce besoin de son ame. Quand il avait gagné, il payait ses dettes, prêtait à ses amis, et surtout faisait tourner sa bonne fortune au profit de la science. Il revint à Lima, où il apprit que le vaisseau à bord duquel il avait placé les collections qu'il envoyait en Europe, avait été pris par les Anglais. Avant de revenir en Europe, il voulut parcourir le Chili, et pour subvenir aux frais de ce voyage, il emprunta 50,000 livres de ses amis. Il était à la Conception, en 1782, au moment où une maladie contagieuse ravageait cette ville. Dombey n'écoutant que le cri de l'humanité, se consacra tout entier à la guérison des pauvres auxquels il fournissait des aliments, des remèdes et même des gardes qui lui coûtèrent des sommes considérables. La ville de la Conception lui offrit une place de premier médecin de la ville avec 10,000 livres d'appointements; Dombey refusa. Arrivé à San-Iago, il s'y livra à la recherche des mines de mercure et de celles d'or : ce travail qui fut très utile au gouverne-

ment espagnol pour lequel il l'avait entrepris, lui avait coûté 15,000 livres ; il en refusa le remboursement, sous le prétexte qu'ayant reçu sa mission du gouvernement français, il ne pouvait rendre ses comptes qu'à lui seul. Il revint à Lima, où il fut accusé d'entretenir des intelligences avec le gouvernement anglais, soupçon injuste qui ne reposait sur rien. Il s'embarqua enfin pour l'Europe, possesseur d'une collection dont le seul emballage lui avait coûté 18,000 livres. Débarqué à Cadix, le 22 février 1785, il y fut l'objet de nouvelles persécutions. On visita ses caisses, on confisqua au profit du roi d'Espagne la moitié des objets qui composaient sa riche collection, on lui arracha la promesse de ne rien publier avant le retour des botanistes espagnols qui l'avaient accompagné, retour qui ne devait avoir lieu que quatre ans après ; promesse qui ne l'engageait à rien, puisqu'elle avait été extorquée par violence, et qu'il eut cependant la délicatesse de tenir, malgré les pressantes sollicitations de Buffon. On attenta à ses jours, et un homme qu'on prit pour lui fut assassiné à sa porte. Enfin, avec protection du consul de France, il parvint à s'embarquer pour la France, où il arriva tellement dégoûté de l'histoire naturelle qu'il refusa de se mettre sur les rangs pour remplacer Guettard à l'académie des sciences (1786). Dombey ayant entièrement renoncé à ses études, eut d'abord le dessein de se retirer dans le Jura, chez un montagnard qu'il avait connu dans ses excursions botaniques, et dont il aimait et estimait le caractère; mais changeant de résolution, il se fixa dans le Dauphiné, puis à Lyon, où il était encore, en 1793, lors du siége de cette ville. Effrayé par les événements, Dombey quitta Lyon, vint à Paris, demanda et obtint une mission pour les Etats-Unis. Obligé par un orage de relâcher à la Guadeloupe, il manqua y périr dans une émeute populaire; il se rembarqua enfin, mais il fut à peine en pleine mer que deux corsaires capturèrent son bâtiment. Traîné dans les prisons de Mont-Serrat, il y mourut à cinquante-deux ans, accablé de mauvais traitements et de misère. Dombey fut un des premiers botanistes de son siècle, et ne fut pas moins recommandable par ses qualités personnelles que par l'étendue de ses connaissances. Il n'a pas seulement rendu des services importants à la botanique, on lui doit aussi plusieurs découvertes en minéralogie et en zoologie. Son herbier qui contient quinze cents plantes, dont soixante genres nouveaux, a été déposé au muséum d'histoire naturelle ; cet herbier est enrichi d'un texte qui donne la description des végétaux du Chili et du Pérou, avec l'indication de leurs usages. Le jardin des Plantes de Paris, lui doit un grand nombre de plantes curieuses, et le muséum d'histoire naturelle une multitude de pièces de zoologie et d'échantillons de minéralogie. On lui doit la découverte du cuivre muriaté et de l'euclase, et en zoologie celle de quadrupèdes, d'oiseaux, d'insectes dont plusieurs portent son nom. Dombey est aussi auteur de *Mémoires*, insérés dans divers ouvrages périodiques. Enfin, après sa mort, L'Héritier publia l'ouvrage qui était le fruit de ses recherches et de ses découvertes. On a à regretter que le découragement auquel Dombey se laissa aller, lui ait fait détruire, avant la publication de l'ouvrage de L'Héritier sur la botanique, plusieurs notices qui devaient y figurer. Enfin la *Flore péruvienne*, publiée par Ruiz et Pavon, fut exécutée en grande partie d'après la collection et les dessins de Dombey ; ses compagnons de voyage ne l'ont pas cité, et ont même changé des noms qu'il avait donnés à des espèces nouvelles découvertes par lui. Cavanilles a donné le premier le nom de *Dombeya* à un genre de la famille des malvacées que la plupart des botanistes ont adopté.

DOMBIDAU DE CROUSEILLES (Pierre-Vincent, baron, évêque de Quimper, etc.), naquit à Pau département des Basses-Pyrénées, le 19 février 1751. Sa carrière n'a été signalée par aucun événement remarquable jusqu'au concordat de 1802. A cette époque, il fit éclater pour la puissance qui recréait, sur les ruines de la république, l'aristocratie ecclésiastique, un amour dont l'évêché de Quimper fût la récompen e Tout son zèle se tourna alors vers la reproduction de ces dogmes usés de légitimité et de droit divin dont Bonaparte n'était pas fâché de farder son usurpation sur le peuple. Chaque victoire était pour lui le sujet d'un mandement où la flatterie épanchait ses plus fades et ridicules louanges. Après la bataille d'Austerlitz, il parla de l'attendrissement des empereurs vaincus en présence des hautes qualités, du courage et de la modération de Napoléon-le-Grand. En 1807, engageant les conscrits réfractaires à rejoindre leurs drapeaux, il s'exprimait ainsi : « C'est avec raison que vos » pasteurs refusent de vous admettre à la sainte » table, tant que vous persisterez dans une résolu» tion aussi contraire à la religion et à la patrie, » qu'aux sentiments d'honneur et de bravoure qui » distinguent vos compatriotes !... D'ailleurs, si vous » quittez des parents chéris, vous retrouverez dans » votre auguste empereur le père le plus tendre. » Avec quelle sollicitude il veille à adoucir les fa» tigues de ses braves soldats ! Et lorsque des in» firmités ou d'honorables blessures les retiennent » dans les hôpitaux, quels soins, quels généreux » secours ne leur prodigue-t-il pas ! Ne l'a-t-on pas » vu honorer leur dévouement et leur bravoure, en » pansant de ses mains royales les héroïques et tou» chantes victimes de la guerre? Quel est le Fran» çais qui ne bénisse avec transport la providence, » d'avoir donné pour empereur et roi à ce magni» fique empire le seul homme qui pût en réparer les » malheurs et en rehausser la gloire? » Lorsqu'à un pareil discours on a à ajouter que M. Dombidau, en 1820, aida de tous ses efforts les missionnaires, qu'il s'exposa tranquillement, à leur suite, à l'affront d'entendre la population indignée de Brest, réciter ses anciens mandements, on a suffisamment jugé un caractère, malheureusement trop commun, auquel, n'importe l'idole, il suffit de brûler de l'encens, et de recevoir des récompenses. Dombidau de Crouseilles avait reçu de Napoléon la croix de la légion d'honneur. Il est mort, en 1823, évêque du Finistère.

DOMBROWSKI (Jean-Henri), célèbre général polonais, issu d'une famille ancienne et distinguée dans la carrière des armes. La Russie qui voyait dans l'affaiblissement de la force militaire le moyen le plus sûr de subjuguer la Pologne, ayant réduit l'armée régulière à dix-huit mille hommes, les jeunes Polonais furent obligés d'aller faire leur apprentissage militaire hors de leur patrie. Dombrowski fit ses premières armes dans l'armée de l'électeur de Saxe, où il servit de 1788 à 1791. Il revint en Pologne pour prendre part à la campagne de 1792. Ce n'est cependant que dans la guerre de l'indépendance de 1794 qu'il se fit remarquer. Kosciusko lui ayant confié le commandement de l'aile droite du camp retranché de Varsovie, il se comporta à Pawonski avec une telle valeur, que pour reconnaître ses services le généralissime lui fit don d'une bague, portant cette inscription : *La patrie à son défenseur*. Lorsque l'insurrection populaire de la Grande-Pologne, excitée par le général Mniewski, châtelain du Palatinat de Cuïavie, eut forcé le roi de Prusse, à lever le siège de Varsovie, Dombrowski fut chargé par Kosciusko de pé-

néirer en Prusse, pour appuyer les opérations des insurgés. Le 13 septembre 1794, il passa la Bzura, attaqua les Prussiens sur différents points, fit des prisonniers, s'empara de plusieurs magasins, et se réunit au corps du général Madalinski. Il termina cette expédition en prenant d'assaut Bromberg, où s'était retranché le partisan Sekuly, qui mourut trois jours après, de ses blessures. Cet exploit lui valut un sabre d'honneur. Les succès de son armée entretinrent quelque temps l'énergie des Polonais; mais bientôt tout changea de face, le désastre de Maciejowicé (10 octobre) fit rappeler les généraux Dombrowski et Madalinski au secours de la capitale. Cette retraite offrait de grandes difficultés: trois corps prussiens dont chacun était supérieur à celui de Dombrowski, avaient l'ordre de l'envelopper. Il sut les tromper par d'habiles manœuvres, et arriva à Varsovie avec un immense convoi. Toujours fécond en expédients, il proposa d'évacuer tous les postes et de les porter sur la Vistule. D'après le calcul de Dombrowski toutes les forces disponibles des Polonais pouvaient monter à quarante mille hommes; on avait encore deux cents pièces de canon et dix millions de florins de Pologne (plus de 6,100,000 fr.) en caisse. Il proposait de quitter Varsovie avec tout ce qu'on en pourrait emporter, et d'établir un gouvernement central au quartier-général. Le roi de Pologne, dans son plan, aurait suivi l'armée, et n'eût pas fait dépendre le sort de la république de la destinée de sa capitale. On aurait fait tous les efforts possibles pour se rapprocher des armées françaises qui étaient déjà arrivées sur le Rhin en marchant sur le ventre des Prussiens, alors disséminés, et partagés en deux corps principaux sur le Rhin et en Silésie. Dombrowski était persuadé qu'une armée polonaise de quarante mille hommes, ayant avec elle le roi et les chefs du gouvernement, était une représentation nationale à laquelle on ne pouvait dicter des lois, et il ne doutait point qu'on ne pût négocier et obtenir une paix avantageuse. Si ce projet avait pu réussir, il serait devenu un des plus grands événements de l'histoire moderne. Il eût été beau de voir les restes d'une nation, son roi à la tête, évacuer les armes à la main un pays qu'une force usurpatrice venait d'envahir, et une république, ennemie des rois, accorder un asile à un souverain détrôné. Mais le 7 novembre, un courrier informa Dombrowski à Tomrayce, que le conseil de guerre avait rejeté sa proposition comme trop hasardée. Pour ne point alarmer les habitants de la capitale, on s'était déterminé à la défendre; comme si quelques retranchements élevés à la hâte pouvaient la soustraire aux attaques des Moscovites. Mais les circonstances n'étaient plus aussi favorables que lors qu'elle échappa aux Prussiens; la perte de Kosciusko avait ébranlé le moral de l'armée: outre qu'elle manquait de vivres et de vêtements, elle commençait déjà à se ressentir de l'intempérie de l'arrière saison. À peine arrivé devant Praga, le féroce Suwarow emporta de vive force les retranchements qui couvraient ce faubourg. Pendant le siége, Dombrowski avait tenu tête aux Prussiens, dans les environs de Rawa; après l'occupation de Varsovie par les Moscovites, les différents corps polonais de la rive gauche de la Vistule vinrent le rejoindre. On voulut alors revenir au projet de Dombrowski, mais il était trop tard: l'armée offrait tous les symptômes d'une prochaine dissolution; le roi était resté à Varsovie au pouvoir des Moscovites; tous ceux qui lui étaient attachés avaient quitté les drapeaux: Dombrowski persévéra néanmoins à rester sous les armes. Cependant l'état de l'armée empirait de jour en jour; on abandonna l'artillerie faute d'attelages. Découragés, manquant de tout, les soldats se débandèrent; les corps russes, prussiens et autrichiens qui les cernaient, n'eurent besoin que de les suivre pas à pas pour recueillir leurs tristes dépouilles. Dombrowski fut fait prisonnier, ainsi que les autres généraux polonais: amené devant Suwarow, il en fut reçu avec distinction, et même il sollicita et obtint pour lui des passe-ports pour l'Allemagne. A son passage à Berlin, Dombrowski fut présenté au roi de Prusse qui lui demanda si les Polonais étaient *contents*...... et quelle opinion ils avaient de *lui?*..... Dombrowski lui répondit: qu'il pourrait compter sur leur dévouement, s'il voulait mettre un de ses fils sur le trône de Pologne et rétablir le gouvernement constitutionnel. Le roi frappé de cette proposition inattendue garda quelques moments le silence, puis reprit la conversation pour faire l'éloge du courage et de l'énergie de la nation polonaise. Dombrowski refusa la place de lieutenant-général que Frédéric lui offrit. Il méditait un projet plus glorieux; et tandis que plusieurs autres patriotes polonais travaillaient tant en France qu'en Italie, au rétablissement de leur patrie; tandis que le courageux Michel Oginski plaidait la cause de la Pologne auprès du gouvernement de l'empire ottoman, Dombrowski se rendit sur les bords du Rhin et fut présenté à Cologne au général Jourdan, qui l'accueillit avec la plus grande distinction, et transmit au directoire la proposition qu'il lui avait faite d'organiser une légion de Polonais au service de la république. Bien qu'à cette époque les troupes étrangères ne fussent pas en grande faveur en France, une loi du 27 brumaire an 4, (18 novembre 1795) autorisa la formation de la première légion polonaise. Un peuple à l'existence sociale duquel on venait de porter le coup mortel devait trouver un appui et des armes chez une nation qui combattait elle-même pour son indépendance. Dombrowski fut chargé de l'organisation de cette légion qui se fit dans le Milanais, pendant le cours de la campagne de 1796. La considération personnelle dont il jouissait fit accourir sous ses drapeaux une foule de Polonais de tous les rangs et de toutes les provinces. Les cadres furent promptement remplis avec les prisonniers natifs de Gallicie, que l'Autriche avait incorporés dans ses régiments. Le directoire étendit la mesure, et bientôt une seconde légion polonaise fut organisée à Strasbourg, et recrutée parmi les prisonniers faits sur les armées impériales du Rhin. Chacune de ces légions se composait de quatre bataillons, quatre escadrons et une compagnie d'artillerie à cheval; leur complet n'était pas moindre de douze mille hommes. La deuxième légion polonaise servit pendant les trois campagnes suivantes dans les places françaises sur les bords du Rhin, mais la première légion, commandée par Dombrowski fut appelée de bonne heure à prendre part aux brillants faits d'armes de l'armée française d'Italie. Elle fournit deux bataillons pour l'expédition de Rome, en 1798. Les Français ayant trouvé à Lorette l'étendard pris par Sobieski sur les Turcs, lorsqu'il délivra Vienne, rendirent aux Polonais ce gage précieux de la valeur de leurs ancêtres. La première légion polonaise, entra le 3 mai 1798, jour à jamais mémorable dans les fastes de la Pologne, au Capitole romain, et ce fut de là que Dombrowski invita, par un ordre du jour, tous les Polonais à cultiver dans leurs moments de loisir, les sciences exactes et les beaux-arts. La légion que commandait Dombrowski fit partie de l'armée qui alla conquérir Naples au commencement de 1799. Elle y rendit de grands services, assista à la prise de cette capitale, et fit plusieurs expéditions, dans lesquelles elle déploya autant de valeur que son chef montra de capacité. Les talents de cet officier décidèrent

Macdonald à lui confier, outre sa légion, le commandement de la huitième demi brigade légère, lorsque rappelé par le directoire, après le désastre de Magnano, il dut venir opérer sa jonction avec l'armée d'Italie, dans les environs de Plaisance. C'est avec cette petite division, qui n'avait pas trois mille six cents combattants, que Dombrowski parut sur les bords de la Trebbia, dans la nuit du 19 au 20 juin 1799, à l'aile gauche de l'armée française. Attaqué par le prince Bagration et le général Pawulo-Schwey Kofsky, sa division soutint d'abord avec un admirable sang-froid le feu de l'artillerie ennemie; débordée ensuite par les forces supérieures des Russes, puis enfin enveloppée, la légion polonaise se forma en carré, se défendit long-temps avec le courage du désespoir, et fut presque détruite. Dombrowski fut atteint d'une balle dans la poitrine et ne dut son salut qu'à l'exemplaire de l'*Histoire de la guerre de trente ans*, par Schiller, qu'il portait toujours sur lui. Lorsque Joubert prit, quelque temps après, le commandement de l'armée d'Italie, il crut devoir mettre sous les ordres de Dombrowski la 17e légère et la 55e de ligne. Ces deux demi-brigades avec la légion polonaise renforcée des hommes tirés du dépôt, fut chargée du blocus de Serravalle, et d'observer les postes de Stazzano et Cassano-Spinola, au-delà de la Scrivia. Mais le général Mélas s'avançant sur Serravalle, força cette division à lever le blocus de ce fort. Dans la campagne d'hiver de 1799 à 1800, Dombrowski, employé successivement sous les ordres de Saint-Cyr et de Masséna, donna de nouvelles preuves de dévouement et de capacité. Il prit part à tous les combats partiels qui furent livrés contre les Autrichiens sur les cimes glacées de l'Apennin jusqu'au moment où l'aile droite de l'armée d'Italie fut renfermée dans Gênes. Dans un de ces combats il reçut une blessure qui le mit momentanément hors de service; la légion polonaise, passée aux ordres du général Wladislas Iablonowski, passa sous les ordres du lieutenant-général Suchet. Dès que Bonaparte eût rétabli les chances des combats à Marengo, et repris possession de l'Italie, il ordonna la formation de deux nouvelles légions polonaises, l'une à six bataillons d'infanterie et un d'artillerie, l'autre sur le type des deux premières; Dombrowski les organisa à Milan, avec le secours du général Michel Wielhorski. Mais bientôt rappelé à l'armée active, il reparut en ligne sur le Mincio avec quatre superbes bataillons polonais, qui firent partie de la réserve. Le 15 janvier 1801, il emporta le poste de Casa-Bianca, près de Peschiera, dont on voulait faire le siége. Ce fait d'armes est le dernier de cette période de la vie militaire de Dombrowski, en Italie. A la paix d'Amiens, il passa au service de la république italienne en qualité de général de division, grade qu'il avait obtenu dans l'armée française. Il contribua puissamment, par ses travaux et ses conseils, à hâter l'organisation militaire de ce pays, cherchant ainsi, par ses occupations, à se distraire des tristes pensées qu'éveillait en son ame le souvenir de sa patrie. En 1806, l'espoir de rétablir la Pologne ne lui parut point chimérique. L'homme des destinées annonçait hautement qu'il en avait le projet. Dombrowski reparut après quinze ans d'absence, dans ces mêmes palatinats de la grande Pologne, qu'il avait si bien su électriser lors de la guerre de l'indépendance de 1794. En moins de deux mois, trente mille hommes furent levés et équipés par ses soins. La nation polonaise, fière de réunir ses drapeaux avec ceux que la victoire avait déjà tant illustrés, signala son début par des faits militaires qui rappelèrent ce qu'elle avait été avant son démembrement. Deux divisions, qui devaient former le contingent de ce peuple généreux, furent bientôt réunies sous les ordres du général Dombrowski, et firent d'abord partie du corps du maréchal Mortier; plus tard, elles furent destinées avec les troupes du grand duché de Bade, et celles du royaume de Saxe, à composer l'armée qui devait assiéger Dantzick. Après la brillante affaire de Graudentz, Dombrowski prit position avec environ sept mille Polonais, le 1er février 1807, à Mewe, sur la rive gauche de la Vistule. Renforcé ensuite par un corps de troupes badoises, sous les ordres du général français Mesnard, Dombrowski résolut de repousser le parti de la garnison de Dantzick, qui occupait Dirschau. Les Prussiens marchèrent à sa rencontre; mais l'attaque des Polonais fut si impétueuse, que les ennemis furent obligés de se replier d'abord sur le faubourg, puis dans la ville, que Dombrowski enleva après un combat d'autant plus meurtrier, que les Polonais et les Badois, irrités de la longue résistance de leurs adversaires, avaient refusé de leur donner quartier. Les pertes éprouvées en cette occasion, par la garnison de Dantzick, obligèrent le gouverneur de cette place à rappeler ses troupes sous le canon de leur position. Dombrowski continua à être employé au siége de Dantzick jusqu'à sa reddition. Après la paix de Tilsitt, il resta en Pologne, à la tête d'un corps d'armée nationale, et établit son quartier-général à Posen. A la reprise des hostilités, entre l'Autriche et la France, en 1809, l'armée autrichienne plus forte du quadruple, ayant forcé le prince Joseph Poniatowski d'évacuer Varsovie et la rive gauche de la Vistule, Dombrowski organisa des corps volants sur les derrières de l'ennemi. Il parvint bientôt à réunir jusqu'à dix mille hommes, qui rejoignirent le prince Poniatowski, lorsqu'il poursuivait les Autrichiens dans leur retraite vers Cracovie. Dombrowski se porta sur les frontières de la Gallicie. Du 16 au 23 mai, il attaqua l'ennemi depuis Bromberg jusqu'à Czenstochowa, le repoussa en avant de la première de ces villes, et mit la seconde, ainsi que la tête du pont de Thorn, à l'abri d'un coup de main. A l'ouverture de la campagne de 1812, Dombrowski, préoccupé plus que jamais de l'idée de rendre à la Pologne son entière indépendance, proposa au prince Poniatowski, qui remplissait les fonctions de ministre de la guerre et de général en chef de l'armée du grand-duché de Varsovie, de laisser dans toutes les garnisons frontières des cadres de régiments où les réfugiés polonais de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse auraient trouvé un refuge assuré. Cette mesure, adoptée en principe, on aurait organisé des corps au fur et à mesure des progrès de l'armée française sur la Dwina, le Dnieper, l'Ukraine, et jusqu'en Podolie. De cette manière ses derrières auraient été couverts par des troupes dévouées et locales qui eussent pu rendre, en cas de revers, d'utiles services, et former sur la Vistule, au premier signal, une réserve de vingt mille combattants. Le prince Poniatowski, tout en louant les intentions de Dombrowski, ne voulut point y acquiescer, soit qu'il craignît de déplaire à Napoléon, soit qu'il ne crût pas d'ailleurs que l'expédition commencée sous de si heureux auspices eût une issue aussi malheureuse. A la même époque, il eut l'idée de seconder la régénération de sa patrie par l'institution de clubs ou réunions patriotiques, indépendantes de l'influence étrangère. Ces clubs, dont l'existence fut menacée pour ainsi dire dès l'origine, formèrent peu à peu le noyau des sociétés secrètes dont la Russie a pris tant d'ombrage depuis qu'elle s'est arrogé le protectorat de la Pologne. Dans le courant de la campagne de 1812, Dombrowski commanda une des trois divisions du 5e corps polonais, et resta en

Russie-Blanche. Après avoir reçu quelques renforts de troupes lithuaniennes, et occupé Mohilow sur le Dniéper, aussitôt après le départ du prince Poniatowski, il se montra de tous côtés, poussa ses partis dans toutes les directions avec une admirable activité, et établit une communication non interrompue avec les corps de Reynier et du prince Schwartzenberg. Ses détachements étaient à Hlusk, Sluck, Pinsk, et dans les autres villes situées entre lui et les divisions françaises et autrichiennes qui s'étendaient jusqu'aux bords du Bug, près Olesko et Kowel. Il s'établit avec le gros de sa division dans les environs de Swisloca, afin d'observer la forteresse de Bobruysk. Le général russe Hertel l'attaqua sans succès au mois de septembre, avec douze mille hommes d'infanterie et deux mille chevaux. Quand l'armée française évacua Moscou, Dombrowski fut chargé de maintenir les communications entre Minsk et Wilna, et de prendre les mesures pour conserver les places de Minsk et de Borissow. Il se porta vers cette première le 15 novembre; mais le gouverneur de Minsk, Nicolas Bronikowski, perdit la tête, évacua cette place, et se retira sur Borissow avec environ trois mille hommes, abandonnant cinq mille malades dans les hôpitaux, et des magasins immenses formés par le patriotisme des habitants du gouvernement de Minsk. Dombrowski arriva à Borissow avec sa division, réduite à environ quatre mille hommes et vingt pièces de canon. Il espérait trouver, sur la Bérézina, le corps du maréchal Oudinot, et son désappointement fut grand de ne l'y pas voir établi. Sur ces entrefaites l'amiral russe Tchichagoff, commandant l'armée de Wolhynie, attaqua Borissow, le 21 novembre. Le gouverneur de cette place, ayant fait la faute de ne point réunir ses troupes pour concerter leur mouvement avec celui de la division Dombrowski, ce dernier eut affaire à des forces très supérieures, et se trouva alors dans une position des plus difficiles; il sut néanmoins trouver dans son énergie les ressources nécessaires pour s'en tirer, et parvint, par sa bonne contenance, et ses manœuvres, à se replier en bon ordre, et toujours en combattant sur les hauteurs de Niémanica, où il fut joint par le corps du duc de Reggio. L'infatigable Dombrowski, avec les débris du corps de Poniatowski, contribua avec succès à couvrir les ponts de la Bérézina, le 26 novembre. Il fut grièvement blessé dans cette journée, et ne rentra à Varsovie que vers la fin du mois de décembre 1812. En 1813, au moment où le prince Poniatowski réorganisait son armée à Cracovie, Dombrowski forma une autre division polonaise sur les bords du Rhin, et, avec elle, reparut dans la campagne d'automne dans le 7e corps. Sa division se distingua aux affaires de Teltoff et Interbourg. Malgré leur issue malheureuse, elle ne fut pas moins utile à la bataille de Leipsick, en défendant, avec une grande intrépidité, le faubourg de Halle contre les attaques des Prussiens. Après l'abdication de Napoléon, en 1814, l'empereur Alexandre ayant gagné l'armée polonaise en la flattant de l'espoir de retrouver une patrie indépendante, Dombrowski séduit, fit partie du comité de généraux à qui le vainqueur confia le soin de réorganiser l'armée polonaise. Arrivé à Varsovie, le 7 juin 1814, il envoya dans tous les départements du grand duché des officiers chargés de réunir les militaires polonais de toute arme qui s'y trouvaient. Dans la proclamation qu'il a fait paraître à ce sujet, on remarque le passage suivant: « Le magnanime empereur Alexandre a laissé leurs armes aux restes de notre armée, et m'a permis de me réunir avec eux dans notre patrie. S. M. ne s'est pas contentée de cela, elle a reconnu la nécessité d'augmenter la force nationale, et elle a ordonné que tous les Polonais qui ont fait la dernière guerre, et même ceux qui ont été faits prisonniers, auraient part à ce bienfait. » Mais au mois d'août de la même année, les divers bruits qui coururent à Varsovie sur le sort que destinaient aux Polonais les puissances alliées, déterminèrent les officiers à adresser à ce général une lettre dans laquelle ils le priaient de s'expliquer franchement sur le but de leur organisation. Cette lettre se terminait par ces mots: « Demandez au conquérant ce qu'il exige de nous. Nous sommes en son pouvoir, mais notre patrie seule peut demander notre sang. Dès qu'il en aura assuré l'indépendance, nous prendrons les armes pour lui. Le devoir et la reconnaissance doubleront alors notre courage et l'énergie nationale; mais sans cette assurance, nous n'armerons point: nous le déclarons; et nous sommes prêts à nous soumettre à la plus dure extrémité et à être traités comme prisonniers de guerre, plutôt que de tenir une conduite indigne de nous-mêmes et de vous..... » A la suite de cette protestation, les généraux Kniaziéwicz, Woyczinski, Paszkowski et plusieurs officiers donnèrent leur démission; mais peu de temps après, lorsque la nouvelle du rétablissement du royaume et l'acte constitutionnel furent connus, plusieurs autres généraux ne crurent pas devoir suivre l'exemple de leurs camarades. En 1815, lors de l'établissement définitif du royaume, Dombrowski fut élevé au grade de colonel-général de cavalerie. Nommé sénateur-palatin à la diète de Pologne, il reçut les décorations des ordres de la première classe de Saint-Wladimir et de Sainte-Anne. Depuis ce temps, retiré du service, accablé de blessures et d'infirmités, il s'occupa à mettre en ordre ses mémoires. Il a écrit l'*Histoire des légions polonaises d'Italie*, qu'il a dédiée à la société des amis des sciences de Varsovie; il a légué, à la même société, sa bibliothèque, la collection d'antiquités qu'il a recueillies dans l'étranger, et tous les manuscrits qu'il possédait. Cette société savante, qui le comptait au nombre de ses membres les plus distingués, voulant honorer sa mémoire, destina, à la conservation de tous ses souvenirs, une salle particulière et qui porte actuellement le titre de la *salle de Dombrowski*. Il paraît que dans les dernières années de sa glorieuse carrière, Dombrowski fut vivement affecté des malheurs de sa patrie, et qu'il déplora amèrement d'avoir été trompé; car il s'était retiré non seulement des affaires publiques, mais aussi du royaume de Pologne. Il a fini ses jours le 16 juillet 1818, dans ses terres, à Winna-Gora, dans le grand-duché de Posen, qui passa en 1815 sous le gouvernement prussien. Cet illustre Polonais a emporté dans la tombe l'estime et les regrets, non seulement de ses compatriotes, mais encore de ses anciens compagnons d'armes en France. Il a voulu être enterré avec l'uniforme qu'il portait à la tête de la légion d'Italie, et avec le sabre d'honneur que Kosciuszko lui avait envoyé pour la prise de Bromberg, en 1794. La république de Cracovie, dont la capitale est fière de posséder les tombeaux des rois de Pologne, a réclamé les dépouilles mortelles de Dombrowski, pour les déposer à côté de ceux de Jean Sobieski, de Joseph Poniatowski et de Thadée Kosciuszko; mais une force majeure a empêché l'exécution de cette translation.

DOMERGUE (François-Urbain), grammairien, né à Aubagne, en Provence, en 1745, entra dans la congrégation de la doctrine chrétienne, où il avait fait ses études, et y professa dans plusieurs colléges jusqu'en 1784. Il quitta alors les doctrinaires, et s'établit à Lyon, où il publia un *Journal de la langue française*, dans lequel on reconnut de

bons principes et des observations judicieuses. Cette feuille, purement littéraire, eut un assez grand nombre d'abonnés; mais son zèle et celui de ses collaborateurs ne purent la soutenir lorsqu'à la révolution les journaux politiques vinrent tout envahir. Domergue se rendit à Paris, et y fonda une société des amateurs et régénérateurs de la langue française, dans le but de lui conserver sa pureté menacée par les usurpations d'un néologisme barbare. Secondé par ses co-sociétaires Therot et autres gens de lettres, il entreprit un nouveau *Journal de la langue française*, qui eut une certaine vogue. Admis à l'institut dès l'année 1796, il fit partie de la classe de littérature, section de grammaire, fut membre de la commission chargée de revoir le *Dictionnaire de l'académie française*, et contribua beaucoup à la dernière édition de cet ouvrage. A l'époque du rétablissement de l'instruction publique, Domergue fut nommé professeur de grammaire générale à l'école centrale des Quatre-Nations, et plus tard, il obtint la chaire d'humanités au lycée Charlemagne. Mais sa santé toujours chancelante ne lui permit pas de remplir assidûment ces fonctions. Il mourut le 29 mai 1810. On a de lui : 1° *Eléazar*, poëme, 1771, in-12; 2° *Grammaire française simplifiée*, 4 édit., 1778 à 1791, in-12; cette grammaire, seule en usage dans les colléges tenus par les doctrinaires avant la révolution, contient d'excellents préceptes et des exemples bien choisis; l'auteur l'a gâté un peu par des raisonnements métaphysiques et en substituant aux anciennes dénominations des parties du discours une nouvelle nomenclature; 3° *Mémorial du jeune orthographiste*; c'est un répertoire des mots à difficultés avec leurs homonymes; 4° *La Prononciation française déterminée par des signes invariables, avec application à divers morceaux en vers et en prose, contenant tout ce qu'il faut savoir pour lire avec correction et avec goût, suivie de notions orthographiques et de la nomenclature des mots à difficultés*, Strasbourg, 1796, in-8°; cet ouvrage, connu aussi sous le titre de *Prononciation notée*, serait fort utile si le système proposé par l'auteur n'était hérissé de points et d'accents; 5° *Exercices orthographiques*, au nombre de dix-huit, in-12; ce livre, où sont résolus un grand nombre de problèmes sur la langue écrite et parlée, peut être consulté avec fruit; 6° *Décisions révisées du Journal de la langue française*, etc., in-8°; c'est un des meilleurs ouvrages de Domergue; 7° *Grammaire générale analytique, distribuée en différents mémoires lus et discutés à l'institut*, 1798, in-8°; 8° *Manuel des étrangers amateurs de la langue française, ouvrage utile aux Français mêmes, contenant tout ce qui a rapport aux genres et à la prononciation, et dans lequel l'auteur a procédé avec des caractères dont il est l'inventeur la traduction qu'il a faite en vers français de cent cinquante distiques latins, des dix églogues de Virgile et de deux odes d'Horace*, etc., etc., 1805, in-8°; c'est l'application du système proposé par l'auteur dans la *Prononciation notée*. Ses traductions, où l'on trouve ce vers étrange en parlant de Sylla :

Dont le pubis est ceint de monstres aboyants,

démontrent que l'esprit méthodique et minutieux des grammairiens est incompatible avec la verve poétique; 9° *Solutions grammaticales*, etc., 1808, in-8°, ouvrage bon à consulter. Il contient les décisions qu'un conseil grammatical, installé chez l'auteur, et présidé par lui, donnait à prix fixe, ou moyennant un abonnement de 15 francs par an, et de plus les principaux articles améliorés de son *Journal de la langue française*. En résumé, Urbain Domergue fut un bon grammairien, un très honnête homme, un membre de l'institut; mais il ne fut que cela. Ses innovations dans le système grammatical, sa manie de régenter avec toute la sévérité d'un pédagogue les licences poétiques des grands auteurs, et surtout celles de ses contemporains, enfin le ridicule qu'il se donna par ses malheureux essais de traductions en vers lui suscitèrent des ennemis et des détracteurs, et firent pleuvoir sur lui les épigrammes d'Ecouchard Lebrun, dont le quatrain suivant ne sera jamais oublié :

Ce pauvre Urbain, que l'on taxe
D'un pédantisme assommant,
Joint l'esprit de la syntaxe
Aux grâces du rudiment.

Domergue, naturellement pacifique, ne répondit à ces sarcasmes qu'en se livrant avec plus d'ardeur à la propagation de la science pour laquelle il avait un zèle presque religieux. On peut remarquer que son éloge funèbre fut prononcé par M. Daru, traducteur d'Horace, et qu'il fut remplacé à l'institut par Saint-Ange, traducteur d'Ovide.

DOMMANGET (le baron JEAN-BAPTISTE), maréchal-de-camp, commandeur de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, commandeur de l'ordre du mérite militaire de Bavière, et de Saint-Henri de Saxe, né dans le département de la Marne. Il était clerc de notaire, et s'enrôla à l'époque de la révolution; devint, après trois ans de service, aide-de-camp du général de brigade Durand, que la foudre frappa à ses côtés, le 22 fructidor an 2. Chef d'escadron au 5e régiment de dragons, il fit prisonnier, sous les murs de Crémone, un bataillon autrichien que soutenait la moitié de la légion de Bussy cavalerie. Le 30 octobre 1805, à la tête du 8e régiment de dragons, dont il était lieutenant-colonel, il chargea en deçà de Ried l'arrière-garde ennemie, traversa l'infanterie qui mit bas les armes, atteignit un régiment de hussards et le sabra jusque dans les rues de Ried. La conduite du colonel Dommanget dans cette journée et à l'affaire de Lambach, qui eut lieu le lendemain, fut honorablement citée dans le bulletin de l'armée. Dommanget, nommé colonel du 10e régiment de dragons après la bataille d'Austerlitz, chargea, le 27 octobre 1806, à Wiemansdorff, les gendarmes de la garde royale prussienne, qui, avant de partir pour Iéna, avaient aiguisé leurs sabres sous les croisées de l'ambassadeur français; il les rompit, passa un défilé pêle-mêle avec eux, et quoiqu'il n'eût avec lui que trois cents chevaux, il força ce régiment, fort de cinq cents hommes, à déposer les armes. Le colonel Dommanget eut un cheval tué sous lui à la bataille d'Eylau, et combattit avec la même valeur à Friedland. Démonté et ayant reçu plusieurs coups de sabre sur la tête, il fut arraché des mains de l'ennemi, et obtint la croix d'officier de la légion d'honneur sur le champ de bataille, où son régiment, qui s'était couvert de gloire, reçut vingt-huit décorations. Le colonel Dommanget fit les campagnes de 1809, 1810 et 1811 en Espagne et en Portugal, et se signala de nouveau à la bataille de Fuentès de Oñoro, où cinq régiments de dragons, dirigés par le général Montbrun, mirent l'ennemi dans le plus grand désordre. Nommé général de brigade, le 6 août 1811, le brave Dommanget commanda, pendant la campagne de Russie, deux régiments de chevau-légers bavarois, et un régiment saxon de la même arme; il chargeait à la tête de ces troupes lorsqu'il fut atteint, en avant de la terrible redoute de la Moskowa, d'un projectile à la figure, et d'un coup de sabre sur la tête : les services qu'il rendit dans cette campagne si glorieuse et en même temps si funeste, furent récom-

pensés par la décoration de commandeur de la légion d'honneur. Le général Dommanget, à peine rétabli de ses blessures, commanda la cavalerie légere qui fut dirigée par détachements sur Francfort-sur-le-Mein et Hanau, fut nommé chevalier de la couronne de fer, et placé par l'empereur à la tête d'une brigade de trois régiments de cavalerie; il remplaça, au combat de la Katzback, le général de division Roussel d'Hurbal qui avait été blessé. Il était à l'extrême gauche de l'armée lorsqu'il dégagea, le 16 octobre 1813, à la bataille de Leipsick, le 9e régiment de chasseurs à cheval et un bataillon de vélites toscans qui, chargés d'observer avec deux pièces de canon un passage de riviere, et débordés par l'ennemi, allaient tomber en son pouvoir. Le général Dommanget soutint sa réputation pendant la campagne de France, et se signala surtout à la bataille de Vauchamp, où sa brigade, composée de deux régiments de chasseurs et d'un régiment de lanciers, enfonça un carré russe dont il n'échappa que quelques hommes. L'abdication de Fontainebleau arriva, et les services du général Dommanget cessèrent. Au retour de Napoléon, il occupa, avec trois régiments de cavalerie légère, les environs de Maubeuge, Landrecies, etc. Chargé du commandement d'une autre brigade, il combattit à Ligny, à Fleurus et au Mont-Saint-Jean. Le licenciement de l'armée de la Loire mit un terme a la carrière militaire de ce brave, qui, frappé avec cent cinquante autres officiers généraux par l'ordonnance du 1er décembre 1824, a été mis à la retraite après plus de trente-trois ans de bons services et vingt campagnes.

DONNADIEU (Gabriel, vicomte), né à Nîmes, le 11 décembre 1777, d'une famille protestante, embrassa avec ardeur les principes de la révolution qu'il alla défendre à la frontière en qualité d'officier. Capitaine de dragons, en 1793, il présenta à la convention un drapeau qu'il avait enlevé aux Prussiens. Il se signala de nouveau contre eux, à la tête d'un detachement du 8e régiment de hussards, aux attaques des 14 et 15 juillet, à Haslach, ou il fut grièvement blessé. Attaché au général Moreau et à la république, il haïssait Bonaparte, comme auteur de l'exil du commandant de l'armée du Rhin, dont il avait fait partie, et comme usurpateur de la puissance du peuple. A cette époque, l'armée renfermait, ainsi que la nation, des partisans enthousiastes de la liberté. Le décret établissant le consulat à vie, fit naître, et dans l'une et dans l'autre, de nombreux complots. En 1801, un grand nombre d'officiers se réunirent, à Paris, dans un banquet: des toasts furent portés au triomphe de la république, à la mort du nouveau Cromwel. On se promit d'immoler ce moderne César, non au milieu du sénat; mais dans une parade aux Tuileries. La police instruite de ces propos, fit arrêter et renfermer au temple le colonel Fournier-Sarlovèse, et le chef d'escadron Donnadieu. Transféré au château de Lourdes, dans le département des Hautes-Pyrénées, celui-ci subit quelques années de détention. En 1806, il rentra dans les rangs de l'armée des côtes de Brest. Nommé colonel, il prit le commandement du 47e régiment de ligne, il fit les campagnes d'Autriche, de Prusse et de Portugal, ou il reçut le brevet de commandant de légion d'honneur, en 1809. L'armée de Portugal était sans nouvelle aucune de France ni d'Espagne. Son isolement au cœur d'un pays lointain et tout ennemi, l'inquiétude de l'avenir, le manque absolu de communications, avaient jeté dans les esprits un trouble vague qui quelquefois s'exhalait en plaintes amères. Les Anglais crurent pouvoir tirer parti de ces dispositions de l'armée française, non pour l'exécution d'un projet trop ridicule pour être réel, mais du moins pour en avoir un meilleur marché en la livrant à l'anarchie. Un officier de dragons, nommé Argenton, qu'ils séduisirent fut l'instrument de cette trame. Ce misérable pendant le séjour de l'armée sur le Douro, fit secrètement plusieurs voyages à Lisbonne pour y recevoir ses instructions et concerter le plan de conspiration. Il fut décidé qu'il s'unirait aux chefs en qui il aurait plus de confiance; qu'avec leur aide on ferait déclarer l'armée pour le général Moreau que, disait-on, un vaisseau allait ramener des Etats-Unis; qu'on la porterait à s'unir à l'armée anglaise. L'or ne fut point épargné pour la réussite de l'entreprise. Argenton parvint à faire entrer dans le complot quelques chefs de ce corps, mais s'étant ouvert à un général qu'il croyait aussi bien disposé qu'eux, celui-ci plein d'honneur eut horreur d'une telle proposition et prévint le duc de Dalmatie de tout ce qui se machinait. Argenton arrêté avoua tout et compromit même méchamment plusieurs généraux et officiers auxquels il n'avait rien proposé, et qu'il désigna comme participant au complot. Il parvint à s'échapper, mais sa fuite ne fit que retarder la punition de son crime, car un an après ayant quitté l'Angleterre pour s'introduire en France, il y fut arrêté, jugé à Paris et fusillé. A la suite de cette tentative le colonel Donnadieu fut mis en jugement par ordre de Napoléon, mais acquitté faute de preuves suffisantes. Après cette affaire il resta à Tours, sous la surveillance de la haute police, jusqu'en 1814. A cette époque, s'ouvrit pour lui une carrière de dévouement toute nouvelle. Il embrassa la cause des Bourbons avec le même enthousiasme qu'il avait montré pour celle de la révolution. Le sacrifice de ses principes lui coûtait peu. Jeune et dans les grades inférieurs, une certaine disposition d'esprit lui avait rendu odieuse toute espèce d'autorité. Son opposition fut le résultat d'une grande turbulence de caractère, plutôt que l'effet d'une conviction profonde, et d'un amour sincère de la liberté. Son ambition et sa fortune étaient d'ailleurs en état de souffrance; il crut voir dans un gouvernement nouveau l'occasion de satisfaire l'une en réhabilitant l'autre: il offrit pour gage de fidelité sa haine contre l'empire, et Louis XVIII l'accueillit avec faveur. Il le nomma chevalier de Saint-Louis et commandant supérieur du département d'Indre-et-Loire. En vain, en 1815, il voulut donner des preuves de son attachement au nouvel ordre de choses, les troupes qu'il conduisait contre Napoleon ne répondirent à ses exhortations que par les cris de vive l'empereur! Abandonné par elles, il alla rejoindre à Bordeaux Madame la duchesse d'Angoulême. Les populations du midi, quoiqu'agitées par un mouvement de royalisme, ne purent tenter aucun effort; le duc d'Angoulême venait d'être battu et fait prisonnier à Lapailud, près du pont Saint-Esprit. Tout espoir de révolte était perdu de ce côté. Donnadieu alla joindre les princes à Gand, où il reçut le grade de lieutenant-général. Après les événements qui suivirent la funeste journée de Waterloo, il alla commander à Grenoble la 7e division militaire. Ce choix d'un esprit remuant et tracassier dans une province connue pour son attachement aux principes de la révolution, parut comme un signal de vengeance aux habitants de ces contrées. Dans les premiers mois de 1816, le bruit se répandit généralement qu'une insurrection devait éclater incessamment en Dauphiné contre le gouvernement royal, et ni les autorités civiles, ni les autorités militaires ne parurent disposées à prévenir cette funeste explosion. On remarqua même en elles une certaine sécurité que les plus clairvoyants

d'entre les ennemis du nouveau système n'envisageaient qu'avec effroi. Ils se demandaient avec inquiétude comment le préfet et le général, instruits sans doute de ce que personne n'ignorait dans le département de l'Isère, ne prenaient aucune mesure pour arrêter les vrais conspirateurs, tandis qu'on envoyait chaque jour en exil des hommes paisibles, des vieillards inoffensifs, tous citoyens utiles à leurs concitoyens, jurisconsultes profonds ou savants médecins, sous prétexte que des placards séditieux avaient été affichés pendant la nuit, ce que les agents provocateurs ne manquaient jamais de faire toutes les fois qu'il fallait dresser une nouvelle liste de proscription. Enfin le soulèvement annoncé impunément depuis le mois de janvier eut lieu dans la journée du 4 mai. Cinq ou six cents paysans, aigris par la violence de la réaction, et mus aussi par la puissance des souvenirs qu'un grand homme avait laissés au milieu d'eux en traversant leurs montagnes, descendirent au cri de *vive l'empereur!* de la Matésine et de l'Oysans, à la voix de Didier, qui les dirigea sur Grenoble, où les intelligences qu'il avait pratiquées semblaient devoir l'introduire sans effort. A la nouvelle de la marche des insurgés, le général Donnadieu fit distribuer des cartouches à ses soldats, et s'entendit avec le comte de Montlivault, ainsi qu'avec le commissaire-général de police Bastard-de-l'Etang, pour préparer les autres mesures de défense et de répression qu'allaient exiger les circonstances. Dans la soirée, il voulut visiter lui-même les divers postes de la place, et ce fut dans cette tournée qu'il rencontra, au coin d'une rue faiblement éclairée, un homme de haute stature, enveloppé dans un manteau, et dont l'allure lui parut suspecte. Cet homme était chargé, dit-on, par les conspirateurs, de s'assurer de la personne du général, et de lui faire au besoin sauter la cervelle. Donnadieu s'élança sur lui, le saisit au collet, l'interpella vivement sur ses intentions, et le débile conjuré se laissa désarmer et arrêter. Vers minuit la troupe de Didier arriva sous les murs de Grenoble. Le commandant militaire se rendit alors sur la place d'armes, fit battre la générale, ordonna d'illuminer la ville, harangua la garnison et une vingtaine de gardes nationaux accourus au son du tambour, dirigea la légion de l'Isère contre les rebelles, qui se dispersèrent après une première décharge de mousqueterie qu'ils essuyèrent à quelques centaines de pas de la porte de Bonne, et resta lui-même dans la ville, entouré de la légion de l'Hérault, dont le dévouement lui était assuré, et au milieu de quelques pièces d'artillerie qu'il avait fait amener sur la place Grenette. Là des officiers à demi-solde, appartenant aux grades supérieurs de l'armée, et connus pour avoir manifesté hautement des sentiments hostiles contre les Bourbons, pour s'être ménagé même des relations intimes avec les mécontents de la ville, au moyen de ces violentes démonstrations; là ces défenseurs inattendus de la cause royale vinrent offrir leurs services publics au général qui pouvait déja en avoir reçu d'eux d'une autre nature. Quelques heures suffirent cependant pour faire rentrer dans les gorges du Drac et de la Romanche les malheureux qui, la plupart sans armes, s'étaient portés sur Grenoble dans l'espoir d'y assister à une fête de famille plutôt qu'à un commencement de guerre civile. Ils comptaient, et leur chef avait sans doute la même confiance, sur la coopération de tout ce qui exerçait quelque influence dans la capitale du Dauphiné, sur l'esprit qui animait ses habitants, sur la puissante assistance d'un certain nombre de vieux militaires qui tous manquèrent à leurs promesses, les uns par faiblesse, les autres par des motifs moins excusables. Dès que le jour parut, les dragons de la Seine, envoyés à la poursuite des fuyards, ramassèrent dans les campagnes environnantes tout ce qu'ils crurent avoir fait partie du rassemblement séditieux, et rentrèrent dans la ville avec un grand nombre de prisonniers qui furent livrés à la cour prévôtale. En quatre jours, cette cour prononça trois arrêts de mort. Néanmoins cette justice parut trop lente, dit un ancien magistrat dont le Dauphiné s'honore; les principales autorités du département en désirèrent une qui fût plus expéditive, et le lendemain de cette première exécution elles publièrent ce qui suit: « Le lieutenant-« général commandant la division et le préfet du « département font connaître aux habitants qu'une « dépêche télégraphique leur apporte les instructions « suivantes: Le département de l'Isère doit être « regardé comme étant en état de siége; les autori-« tés civiles et militaires ont un pouvoir discrétion-« naire. Ces instructions, qui suspendent le cours « ordinaire des lois, doivent rassurer tous les ci-« toyens paisibles qui savent que les autorités mili-« taires et civiles veillent constamment pour le « maintien de l'ordre et le bien du service du Roi... « Que les mauvais citoyens tremblent!.. Quant « aux rebelles, le glaive de la loi va les frapper. » Le général Donnadieu et le comte de Montlivault s'empressèrent de faire usage des pouvoirs illimités que leur avait apportés le télégraphe, et le même jour ils signalèrent leur funeste omnipotence par la publication suivante: « Le lieutenant-général et le « préfet arrêtent, en vertu des pouvoirs qui leur « sont délégués: Art. 1er Tout habitant dans la « maison duquel il sera trouvé un individu ayant « fait partie des bandes séditieuses, et qui, l'ayant « recélé sciemment, ne l'aura pas dénoncé sur-le-« champ à l'autorité, sera arrêté, livré à la com-« mission militaire et condamné à la peine de « mort; sa maison sera rasée. Art. 2. Tout habi-« tant qui, vingt-quatre heures après la publication « du présent arrêté, n'aura point obéi à l'arrêté du « préfet sur le désarmement, et chez lequel il sera « trouvé des armes de guerre, ou qui aurait en son « pouvoir des armes de chasse, pistolets, épées, etc., « dont il n'aurait pas fait la déclaration, sera livré « à la commission militaire et sa maison rasée. » Cet arrêté législatif rendu, on s'occupa de constituer deux simulacres de tribunaux: l'un, composé de huit officiers ou sous-officiers, fut destiné, sous le nom de *conseil de guerre permanent*, à juger les individus qui avaient fait partie de l'insurrection. On mit moins de cérémonie à la formation de l'autre; il n'était institué que pour faire fusiller, conformément à l'arrêté précédent, les personnes qui auraient donné asile aux insurgés fugitifs, ou dans la maison desquelles on aurait trouvé des armes; on se borna à le composer de cinq individus, et il fut qualifié du nom de *commission militaire*. L'ordre du jour qui créa ce second tribunal était ainsi conçu: « Nous, lieutenant-général, en vertu des pouvoirs « discrétionnaires qui nous ont été confiés, voulant « assurer l'exécution de notre arrêté contre tout « révolté qui serait trouvé recéler un des chefs de « la rebellion, voulant aussi punir ceux qui, en « contravention de notre dernier ordre du jour « recéleraient des armes de guerre, avons arrêté « qu'il sera formé de suite une commission mili-« taire, etc. » Dès ce moment, la cour prévôtale suspendit ses fonctions; les tribunaux furent fermés; toute justice fut interrompue. Le conseil de guerre s'assembla, et, dans sa première séance, il condamna à mort vingt-un accusés, parmi lesquels se trouvaient des enfants de seize, de dix-huit, de dix-neuf et de vingt ans. Sur ce nombre cinq furent recommandés à la clémence royale. Les autres allaient être conduits au supplice.... Mais un géné-

reux citoyen ayant acquis la preuve que deux d'entre eux étaient innocents, eut le courage de surmonter la terreur qui s'était répandue dans tous les esprits, et, forçant les juges à s'assembler de nouveau, obtint d'eux cette décision : « Le même » conseil de guerre réuni extraordinairement, en » vertu des ordres de M. le lieutenant-général, » pour délibérer sur des pièces à décharge en faveur » des nommés N. et N., transmises à M. le rap- » porteur après le jugement rendu, le conseil a dé- » claré à l'unanimité qu'il serait sursis à l'exécution » des dénommés ci-dessus condamnés à la peine de » mort. » L'effet de ce sursis fut de donner le temps de comprendre ces deux malheureux dans la même recommandation en grâce que les cinq autres. Parmi ces derniers se trouvait un ancien grenadier de la garde, qui avait suivi Napoléon à l'île d'Elbe. Un citoyen de Grenoble, son frère de lait, avait entrepris de le sauver, en cherchant à intéresser en sa faveur le commandant militaire. Le général Donnadieu s'était effectivement laissé toucher jusqu'à verser des larmes sur le sort de ces infortunés, qu'il fit comprendre dans le recours en grâce. Une dépêche télégraphique transmit à Paris cet appel à la clémence, et une autre dépêche rapporta cette réponse, dont le souvenir restera éternellement attaché au nom de M. Decazes : « Faites » tuer sur-le-champ. » Les sept condamnés, innocents ou coupables, furent en effet mis à mort, avec toute la célérité que pouvait exiger l'impatience sauvage du ministre. Celui-ci a depuis allégué pour excuse les rapports exagérés du général Donnadieu, qui, pour donner plus d'importance à ses services, avait présenté l'insurrection comme plus sérieuse qu'elle ne l'était réellement ; d'un autre côté, le général a prétendu que le chef de la police devait connaître mieux que personne la gravité des circonstances que ses propres agents avaient fait naître. Quoi qu'il en soit, le général Donnadieu, comblé des faveurs du gouvernement, devenu vicomte et commandeur de l'ordre de Saint-Louis, se vit bientôt atteint par la destitution, au milieu de ses sanglants trophées, par suite de ses démêlés avec les représentants de M. Decazes dans l'Isère, tels que les préfets Montlivault et Choppin d'Arnouville, et le commissaire général de police, Bastard-de-l'Etang. On l'accusa d'avoir répondu à ce dernier, qui voulut un jour opposer la Charte à la prédilection que le commandant militaire manifestait pour les mesures vigoureuses et arbitraires plus conformes que les voies constitutionnelles aux habitudes des gens de guerre : « Je p.... sur la Charte. » A peine rentré dans la vie privée, Donnadieu y fut poursuivi par les plaintes des parents des condamnés. Un mémoire adressé au conseil-d'état pour obtenir l'autorisation de le mettre en jugement, le signala comme s'étant rendu coupable d'assassinats, en traduisant des citoyens devant des commissions extraordinaires, proscrites par nos lois. Cette demande étant restée sans effet, les pétitionnaires portèrent leurs réclamations à la chambre des députés. Le général Donnadieu joignit ses instances aux leurs, pour se faire accorder son jugement public, où il lui fut permis de repousser l'odieuse épithète d'assassin de ses compatriotes, et de rejeter solennellement la responsabilité du sang qu'il avait versé, sur la tête de ceux qui le lui avaient fait répandre. Le ministère était trop intéressé à prévenir les révélations que de semblables débats pouvaient amener, pour céder aux sollicitations de l'accusé et des accusateurs ; le souvenir de tant de machinations et d'excès devait être enseveli, selon lui, dans les entrailles de la terre. Cependant le général Donnadieu, mécontent à la fois du récit imprimé du comte de Montlivault, présenté au Roi sous le titre de *Mémoire*, et de la requête au conseil-d'état, publiée par l'avocat Rey de Grenoble, en faveur des parents des victimes guillotinées ou fusillées après le 4 mai ; le général Donnadieu, ne pouvant obtenir la justification judiciaire qu'il avait réclamée, fit paraître à son tour un volume apologétique dans lequel il s'attacha à prouver que la police avait ourdi elle-même les conspirations de Lyon et de Grenoble, et provoqué ensuite l'extermination des malheureux qu'elle avait entraînés dans le piége, sans permettre qu'on appelât sur eux les bienfaits de la clémence royale. Il ne s'en tint pas là ; une plainte en calomnie fut par lui dirigée contre l'avocat Rey et les sieurs Cazenave et Regnier, signataires de la dénonciation adressée au conseil d'état et à la chambre des députés : le tribunal lui alloua 10,000 francs de dommages et intérêts, dont il fit don a l'hospice de Grenoble. Sur ces entrefaites, le collége électoral de Tarascon l'avait envoyé siéger à la chambre élective : Donnadieu s'y montra impatient de faire entendre à la tribune les accents accusateurs que le ministère était parvenu à étouffer devant les tribunaux ; mais le centre devinant sa pensée et voulant épargner à ses patrons un débat scandaleux qui ne pouvait manquer de devenir pour eux une mésaventure, redoublait de zèle pour crier *aux voix !* ou *la clôture !* toutes les fois que le député provençal demandait la parole. Enfin l'occasion s'offrit au général Donnadieu de vaincre la bruyante sollicitude des ministériels, pour la réputation et l'honneur de MM. Decaze et Pasquier : on discutait le budjet de la police secrète, et M. Clausel de Coussergues, avait proposé un amendement tendant à soumettre les chefs de cette administration occulte à une reddition de comptes, semblable à celle qu'on exigeait dans les autres branches du gouvernement. Le général Donnadieu seul voulut parler en faveur de cette proposition, et ne put parvenir à développer ses motifs ; mais à peine la chambre avait-elle rejeté l'amendement, qu'il s'élança vers la tribune, et s'écria d'une voix forte : « je veux » parler ; pourquoi ne voulez-vous pas que je ré- » ponde ? Je n'ai pas le réglement très présent, mais » il me semble que l'usage veut que la discussion » ne soit pas fermée après un ministre. Je veux ap- » puyer la réduction d'un million proposée sur les » fonds alloués à la police, motivée, non sur son » inutilité, mais sur les crimes dont elle s'est ren- » due coupable (interruption au centre: la clôture ! » la clôture !) Laissez-moi parler, Messieurs, lais- » sez-moi parler. Le ministre (le garde-des-sceaux) » qui descend de cette tribune, a fait l'apologie de » la police, il a parlé des services qu'elle a rendus. » Je lui demanderai, moi, quels sont ces services ? » quelle est leur nature ? et je vous citerai ses » crimes. (Violents murmures au centre ; le côté » gauche garde le plus profond silence). Oui, ses » crimes ! Je les ai dévoilés dans un des comités » secrets ; s'ils sont déjà effacés de votre mémoire, » je vais vous les reproduire : je demanderai d'abord » aux ministres si c'est dans Lyon que la police a » prouvé sa vigilance. (Au centre : *assez ! assez !* » voix à droite : *Il est député comme vous*). Oui, Mes- » sieurs, est-ce dans Lyon que la police, ou plutôt » le ministère, a fait son devoir ? car, lorsque je parle » de la police, je parle du ministère, puisqu'elle » est sous ses ordres, et n'agit que d'après l'impul- » sion qu'il lui donne. Le ministère que j'avais pré- » venu, le 22 mai 1817, de l'agitation qui régnait » dans la ville de Lyon, et des prochaines catastro- » phes dont elle était menacée, a laissé éclater » une rebellion qui a coûté la vie à une quantité de » citoyens. Ici, Messieurs, je n'examinerai pas » jusqu'à quel point un gouvernement est criminel » quand il peut créer des conspirations ; mais com-

» ment puis-je caractériser le crime d'un ministère qui, non seulement laisse organiser, mais organise lui-même des trames contre l'état pour accuser ensuite ses propres autorités d'en être les auteurs? C'est cependant quelque chose, Messieurs, que le sang des citoyens. Ces mêmes autorités avaient fait leur devoir; elles ont été accusées, calomniées, destituées; et cependant, Messieurs, il importe dans un pays que les citoyens sachent que les autorités que leur envoie le prince, doivent tendre des piéges à des gens égarés pour leur faire ensuite porter leur tête sur l'échafaud; ou si elles doivent défendre la fortune, la liberté, la vie des citoyens. (Les murmures redoublent au centre) Voilà un premier fait contre la police; je vais vous en citer un autre: je vais vous parler de cette fameuse conspiration du bord de l'eau (Donnadieu y avait été impliqué), de cette conspiration créée, organisée par le ministère et ses agents, dans laquelle on a osé englober jusqu'à l'auguste personne du prince héréditaire. (Violents murmures au centre; interruption.) Que les ministres qui sont devant moi osent le nier ici; je vous parlerai d'un fait particulier à un ministre qui siége en ce moment sur ce banc, et ce fait est le plus honteux, et je dirai le plus criminel qui puisse se présenter à votre esprit. Le général Canuel était dans les fers. Eh bien! ce ministre de la justice osa lui-même dénoncer cet officier à toute l'Europe par un article qu'il envoya au *Journal des débats*. C'est à vous, Messieurs, c'est à la France entière à caractériser un tel fait, et ce ministre osa encore à cette tribune parler quelquefois de loyauté, lorsque par cet acte il a violé ce qu'il y avait de plus sacré, de plus respectable dans la personne d'un accusé qu'il devait protéger lui-même! L'accusation est tombée aux yeux de la France; mais c'est à ce même officier général que peu de temps après la police chercha à tendre le piége le plus infernal, en faisant prendre l'empreinte de la serrure de son appartement, pour introduire dans son cabinet des papiers qui devaient de nouveau le compromettre, et lui ravir l'honneur et la vie. (Violents murmures au centre; tumulte confus de voix.) Députés de la Bretagne! je vous interpelle ici; cette conspiration aussi ignoble que ridicule, qui tendait à entraîner ces nobles enfants de la Bretagne, défenseurs de la foi et de la royauté, par les machinations les plus odieuses, à les faire paraître coupables aux yeux du prince pour lequel ils ont si long-temps versé leur sang: qu'est-elle devenue? l'indignation en a fait justice. (Nouvelle interruption au centre; une voix: c'est une accusation capitale contre les ministres! une autre voix: demandez leurs places, et ne demandez pas leurs têtes.) Ce sont des faits, ajoute l'orateur avec plus de force; le sang a coulé; moi-même j'ai fait verser ce sang; c'est la police qui m'y a forcé, et si c'est la police, c'est le ministère. (Murmures violents au centre.) Ce sont des faits que je vous cite, j'en ai les preuves: est-ce que vous croyez que le sang du dernier citoyen n'est pas aussi précieux que celui d'un ministre? Je viens de vous faire connaître les crimes dont j'accuse la police et le ministère qui la dirige. Je vote en conséquence la réduction d'un million. » (Séance du 18 juin 1821). Cette véhémente improvisation, en démentant les bruits qui faisaient attribuer les discours du général Donnadieu à M. Berryer fils, son avocat, ne put qu'accroître l'animadversion contre lui. En 1820, il avait été mis à l'Abbaye pour avoir maltraité le duc de Richelieu, à qui il avait fait ensuite des excuses en présence du ministre de la guerre; sa *philippique tribunitienne* le fit rayer un an après de la liste des lieutenants-généraux en disponibilité. Le général Donnadieu eut, dit-on, à essuyer, à son tour, un affront semblable à celui qu'il avait fait subir au président du conseil, de la part du colonel Duchamp, brave militaire dauphinois qu'il avait sans doute environné de tracasseries pendant qu'il commandait à Grenoble, et qui ne put le déterminer, ajoute-t-on, par un aussi violent outrage, à accepter un cartel qu'il lui avait fait déjà refuser dans le département de l'Isère. Peu de temps après cette mésaventure, il rencontra, sur le boulevard Italien, une créature de M. Decaze, l'ancien préfet Choppin d'Arnouville, avec lequel il avait eu de vives altercations qui avaient fini par lui faire enlever le commandement de la septième division militaire. La présence de l'homme à qui il imputait sa disgrace lui inspira le dessein d'en tirer vengeance, et il lui proposa de vider leurs débats par un duel; mais l'ex-fonctionnaire civil, peu familiarisé avec ces formes militaires, se tira d'embarras par un bon mot: « Dès que vous aurez réglé votre arriéré avec le colonel Duchamp, répondit-il au général, nous compterons ensemble. » La chute du ministère Pasquier et la guerre d'Espagne firent rentrer Donnadieu dans les bonnes grâces du gouvernement; il fut envoyé en Catalogne sous les ordres du maréchal Moncey, et se conduisit avec tant d'impétuosité et d'imprudence aux affaires de Martorell et de Molins-del-Rey, que le duc de Conegliano, las d'un subordonné aussi fougueux et aussi tracassier, demanda et obtint son rappel. Ce fut alors que le *Drapeau blanc*, pour venger le général disgracié, rappela que le vieux maréchal avait signé, en 1793, certaine pièce dont le jacobinisme avait un caractère bien plus effrayant pour les partisans de la royauté, que le constitutionnalisme des Espagnols. Malgré la protection du journaliste qui avait pris le *quand même* pour devise, le général Donnadieu resta sans emploi, ce qui ne contribua pas peu sans doute à le ranger encore parmi les membres les plus violents de la contre-opposition, dans la chambre de 1824, à laquelle il avait été réélu. Aussi ardent contre M. de Villèle, qu'il l'avait été contre les ministres Decaze et Pasquier, il prononça plusieurs discours dont l'énergie et la virulence firent pâlir en quelque sorte les déclamations obligées de son ami le comte de Labourdonnaye. Cependant cette nouvelle guerre parlementaire s'apaisa tout à coup pour faire place au silence le plus pacifique, dont les coryphées du centre aient jamais donné l'exemple. Le général Donnadieu commande aujourd'hui la 4e division militaire (Tours). — Un général du même nom a servi avec distinction dans les armées de la république. Il faisait, en 1793, partie de l'armée du Rhin et de la Moselle; mais ayant refusé, le 26 décembre, à la reprise des lignes de Weissembourg, d'attaquer avec sa cavalerie celle de l'ennemi, suivant l'ordre du général en chef Hoche, il fut traduit devant un conseil de guerre qui prononça l'arrêt de mort contre un homme dont la gloire militaire n'avait encore reçu aucune atteinte.

DONOP (Frédéric-Guillaume de), général de cavalerie, né le 3 juin 1773 à Cassel, principauté de Hesse, d'une famille noble et distinguée dans la carrière des armes. Il entra, dès l'âge de seize ans, comme volontaire au régiment d'Esterhazy, 3e de hussards, le 17 mars 1789. Son zèle, son dévouement le firent promptement remarquer. Sous-lieutenant, le 5 juin 1790, il fit les campagnes de 1792, 1793 et de l'an 2 à l'armée de la Moselle, où il obtint le grade de lieutenant. Le 14 brumaire an 2, en vertu de la mesure générale prise contre tous les officiers gentilshommes, il fut destitué. Profitant de l'amnistie, il obtint sa réintégration comme

lieutenant aide-de-camp du général de division Tharreau, le 25 floréal an 9. Adjoint à l'état major de la cavalerie de réserve de la grande armée, dans l'an 13, il obtint à la bataille d'Austerlitz la décoration de la légion d'honneur. Nommé le 25 août suivant capitaine au 9e régiment de hussards, il fit les campagnes de 1806 et 1807, et se trouva avec son régiment à toutes les affaires, particulièrement à celles de Salfed, Iéna et Pultuck. Promu, le 5 juillet 1807, au grade de chef d'escadron, il fut appelé comme aide-de-camp près du général Laboussaye, et se rendit en Espagne. Cité honorablement au passage du Tage, au pont de l'Arzobispo, le 8 août 1809, il fut nommé adjudant commandant chef d'état major de la 4e division de dragons. Le 11 août 1812, il se distingua de nouveau au combat de las Rosas, reçut la décoration d'officier de la légion d'honneur, et fut élevé, le 25 décembre 1813, au grade de maréchal-de-camp pour prendre le commandement d'une brigade à la grande armée. A la restauration, il obtint du Roi la décoration de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. L'opinion du général Donop avait toujours été favorable aux Bourbons, lorsqu'en 1815 il fut appelé, pendant les cent jours, au commandement de la 2e brigade de la 12e division de cavalerie de réserve du 4e corps à l'armée de la Moselle. Il crut d'abord devoir s'y refuser; mais cédant à son ardeur militaire, il se rendit à l'armée, et le 18 juin il reçut la mort sur le champ de bataille de Waterloo. Joignant les qualités du cœur aux vertus de l'ame, le général Donop fut toujours adoré du soldat qui respectait sa bonté, et comptait sur sa justice et son intégrité : tous ceux qui le connurent accordent un souvenir honorable à sa mémoire. Il termina trop jeune une glorieuse carrière que ses talents et sa probité promettaient d'illustrer encore.

DONZELOT (François-Xavier, comte), lieutenant-général, est né le 7 janvier 1764 à Mamirolle, département du Doubs. Il entra au service, en 1783, dans le régiment de royale-marine en garnison à l'île de Corse. Quelques années après, il quitta ce régiment pour être attaché à l'état-major du gouvernement militaire de l'Alsace. En 1793, il rentra dans le service actif, servit à l'armé du Rhin sous les généraux Desaix et Moreau, et était à la brillante retraite de ce dernier, et en commandait l'aile droite. Il fit, comme adjudant-général, la campagne de la Hollande, sous les ordres du général Pichegru, son compatriote et son ami. Après avoir partagé les glorieux exploits qui signalerent cette campagne, il fut envoyé en Italie, d'où il partit pour l'expédition d'Egypte. L'adjudant général Donzelot se distingua à la bataille de Sédiman contre Mourad-Bey; il eut plusieurs engagements avec lui, et il le poursuivit jusque dans le Saïd. Il mit en déroute les Anglais à Kousséir, et dans un rapport qu'il fit au général en chef, il lui recommanda particulièrement, comme s'étant distingués dans cette affaire, les officiers Bachelet, Grespin et Lagarde. Il était à la bataille d'Héliopolis et au siége du Kaire, après sa révolte, où son frère, chef de bataillon, fut tué dans une attaque dirigée sur Boulacq. Ce brave officier avait fait avec beaucoup de distinction les campagnes de la Haute-Egypte avec son frère l'adjudant-général. Dans le conseil de guerre convoqué au Kaire, le général Donzelot fit la noble proposition de se retirer dans la Haute-Egypte, d'y faire la guerre à la manière des Mameluks, et d'attendre, dans cette attitude généreuse et digne des guerriers français, que le gouvernement consulaire eût fait passer des renforts assez considérables pour recouvrer la domination d'un pays qui avait déja coûté le sacrifice de tant de braves. Cet avis ne l'emporta pas dans le conseil; il fut résolu de faire une convention qu'il signa avec deux autres généraux. Cette convention du Kaire fut encore honorable pour l'armée française. L'avis du général Donzelot était fondé sur l'espérance de conserver pure la gloire de nos armes, et sur les connaissances qu'il avait acquises en combattant Mourad-Bey dans la Haute-Egypte, jusqu'au moment où ce chef redoutable fut amené à se faire le fidele allié des Français. Au retour de cette expédition, le général Donzelot fut adjoint au ministère de la guerre du prince Berthier, pendant deux ans, au bout desquels il partit pour l'armée d'Italie. Il commandait au siége de Gaëte, et il était sous les ordres du maréchal Masséna, lorsqu'il fut envoyé gouverneur des îles Ioniennes à Corfou. L'habileté que le général Donzelot avait montrée dans les différents postes qu'il avait occupés, et son caractère ferme et intègre avaient été les motifs de cette nomination. Son autorité dans les îles Ioniennes fut pleine de sagesse et de modération; il y fit naître l'abondance et fleurir une industrie qui y avait été inconnue jusqu'alors. Toutes ses relations, et surtout celles qu'il eut avec le trop fameux Ali, pacha de Janina, prouvent combien il mettait de soin à servir les intérêts de la France; aussi les insulaires avaient apprécié les avantages de son administration, et leurs regrets n'ont pas été faibles lorsqu'ils sont tombés sous la domination anglaise. En 1814, les îles Ioniennes ayant été cédées aux Anglais par les traités, le général Donzelot fut obligé de quitter son gouvernement. En 1815, Waterloo fut témoin de son intrépidité comme de celle de tant de braves qui y périrent. Abandonné par le chef d'état-major de sa division et par ses officiers, il resta seul sur ce champ de carnage, et il se retira derrière la Loire avec les restes de l'armée qui n'avaient pas abandonné leurs drapeaux. Il en fut nommé le chef d'état-major général, en remplacement du maréchal Soult. Désigné, en 1816, parmi les inspecteurs-généraux qui devaient réorganiser l'armée sous le ministère du duc de Feltre, il achevait sa tournée lorsque Louis XVIII, qui avait su apprécier son caractère et ses talents, le nomma gouverneur de la Martinique. Les premiers actes de son administration empreinte du caractère de sagesse, dont il avait donné des preuves fréquentes durant sa carrière, lui concilièrent d'abord l'affection et l'estime des colons de la Martinique. Malheureusement il ne réussit pas à faire régner la concorde entre la caste des blancs et celle des gens de couleur libres, qui, divisés par le préjugé de la peau, se font constamment une guerre sourde et animée. Sans cesse entouré des propriétaires blancs qui voudraient exploiter exclusivement à leur profit tous les éléments de prospérité qu'offre la colonie, et jouir seuls de la liberté, M. Donzelot se laissa trop facilement persuader que les gens de couleur libres étaient animés de l'esprit de révolte, et travaillaient à faire subir à la Martinique le sort de Saint-Domingue. Les colons n'avaient que trop bien réussi à tromper la religion du gouverneur et l'alarmer sur ces projets des propriétaires de couleur, lorsque quelques troubles éclatèrent à Saint-Thomas. Aussitôt les blancs feignant de croire que la légère commotion qui s'était fait ressentir dans cette colonie voisine de la Martinique, était le prélude d'une grande révolution dont les ramifications s'étendaient jusqu'à la Martinique, entraînèrent le comte Donzelot à adopter, à l'égard des prétendus fauteurs de la révolte, des mesures dont l'humanité et la justice ont réprouvé la rigueur. Malgré le désir de trouver des coupables, les recherches les plus minutieuses, les plus inquisitoriales n'avaient pu faire découvrir aucun élément

propre à dresser, avec quelque apparence de justice, un acte d'accusation contre qui que ce fut. Cependant des mandats d'arrêt furent lancés contre plusieurs hommes de couleur, par le seul motif qu'ils étaient connus pour professer des principes opposés à la suprématie, que le préjugé accorde dans nos colonies aux propriétaires à peau blanche sur ceux de couleur. Des visites domiciliaires ayant été faites chez ces victimes de l'arbitraire, au nombre desquelles on comptait plusieurs négociants, on trouva chez eux plusieurs brochures où étaient défendus les intérêts de leur caste, et notamment une de M. Laisné de Villevêque, membre de la chambre des députés, intitulée : *De la situation des gens de couleur libres aux Antilles*. Il n'en fallut pas d'avantage pour motiver une accusation contre eux; ils furent traînés devant les tribunaux, où les uns furent condamnés à l'exil, les autres aux galères et à la marque, et les sentences furent exécutées. Arrivés en France, ces malheureux condamnés réclamèrent contre la rigueur d'un tel jugement, et choisirent pour défenseur M. Isambert (*Voy.* ce nom), dont le zèle pour ses clients mérite les plus grands éloges. Après des délais qui durèrent près de quatre mois, le jugement fut annulé par la cour de cassation, et l'affaire fut portée devant le tribunal de la Guadeloupe, qui a infirmé tout récemment celui de la Martinique. M. Donzelot a été remplacé dans ses fonctions de gouverneur de cette île.

DOPPET (François-Amédée), né à Chambéry en 1753, vint, à l'âge de seize ans, s'engager dans un régiment de cavalerie française; mais bientôt dégoûté du service militaire, il le quitta pour aller étudier à l'université de Turin, où il se fit recevoir docteur en médecine. Il revint à Paris à l'époque où s'agitait alors dans cette ville la grande question du magnétisme animal, que son auteur, l'allemand Mesmer, voulait appliquer à l'art médical. Étonné de cette plaisante façon de guérir, Doppet publia la *Mesmériade*, poëme burlesque, bien digne par sa pesanteur et son absurdité de figurer dans cette polémique. Il s'établit à Grenoble au commencement de nos troubles politiques, et se jeta à corps perdu dans le parti démocratique, dont il devint le principal coryphée et l'oracle. Conduit à Paris par Aubert-du-Bayet, il s'empressa de se faire admettre dans la société des amis de la constitution, si connue depuis sous la dénomination de *société des jacobins*. Il la présida plusieurs fois, et provoqua la réunion de la Savoie, sa patrie, à la république française. Une légion d'Allobroges, ancien nom de ses compatriotes, qu'ils reprirent alors, ayant été formée et dirigée contre les royalistes du midi, Doppet en fut nommé lieutenant-colonel, et se conduisit dans cette campagne, la première de nos guerres civiles, avec autant de modération que de courage. C'est à tort qu'on lui a attribué le désastre de Lisle, petite ville incendiée. Pendant que républicains et royalistes se la disputaient encore, il fit tous ses efforts pour arrêter l'effusion du sang et les progrès de l'incendie. Nommé général de brigade en 1793, il prit part au siége de Toulon, passa ensuite au commandement de l'armée des Alpes, et fut enfin chargé de diriger, en qualité de général en chef, le siége de Lyon, révolté contre la convention. On connaît le sort de cette malheureuse ville, mais ce que l'on ignore, c'est que Doppet, ardent sans-culotte, loin de prendre part aux atrocités commises par les Couthon, les Collot-d'Herbois et autres, contre les Lyonnais, sauva la vie à plusieurs d'entre eux au péril même de la sienne. Dans l'espace de quelques mois, il fut ensuite successivement chargé du commandement en chef des armées des Alpes, de Toulon et des Pyrénées-Orientales, à chacune desquelles il ne fit que paraître, et finit par aller remplacer le général Dagobert dans les deux Cerdagnes. Plus abondamment pourvu de bravoure personnelle que de connaissances militaires, il obtint cependant des succès auxquels la paix conclue entre l'Espagne et la France vint mettre un terme. A la même époque, les jacobins succombèrent, et leur chute entraîna celle de Doppet qui leur devait son élévation. La réaction qui suivit le 18 fructidor le ramena un moment sur la scène politique; mais bientôt il en disparut sans retour, et alla mourir à Aix en 1800. On a de Doppet : 1° *La Mesmériade*, poëme burlesque, Paris, 1784; 2° *Traité théorique et pratique du magnétisme animal*, Turin, 1784, in-8°; 3° *Oraison funèbre de Mesmer et son testament*, Genève, 1785, in-8°; 4° *Les mémoires de madame de Warens*, Genève et Paris, 1785, in-8° : on trouve à la suite les *Mémoires de Claude Anet*, par un frère de Doppet; 5° *Le médecin philosophe*, 1786, in-8°; 6° *Déclamation contre les vendeurs et distributeurs de remèdes secrets*; 7° *Le médecin d'amour*, Paphos et Paris, 1787, in-8°; 8° *Les numéros parisiens*, Lausanne, 1787, 2 vol. in-18 : c'est un avis aux étrangers qui visitent Paris; 9° *Mémoires du chevalier de Courtillo*, Lausanne, 1787, in-12; 10° *Celestina*, ou *la Philosophe des Alpes*, Lausanne, 1787, in-12; Paris, 1789, in-12; 11° *Aphrodisiaque externe*, ou *Traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour*, ouvrage médico-philosophique, suivi d'une *Dissertation sur tous les moyens capables d'exciter aux plaisirs de l'amour*, par D***, médecin, Genève, 1788, in-18 : quelques exemplaires portent un autre frontispice conçu ainsi : *Traité du fouet*, ou *Aphrodisiaque externe*, Paris; ce n'est pas une traduction de l'ouvrage de Meibomius *de usu flagrorum in re venerea*, comme le dit à tort la Biographie universelle : c'est Mercier de Compiègne qui a traduit, en 1792, ce dernier ouvrage; 12° *Des moyens de rappeler à la vie les personnes qui ont toutes les apparences de la mort*, Chambéry, 1788, in-8°; 13° *Manière d'administrer les bains de vapeur et les fumigations*, Turin, 1788, in-12; 14° *Médecine occulte*, ou *Traité de magie naturelle et médicinale*, 1788, in-8°; 15° *Zélamire*, ou *les Liaisons bizarres*, 1788, in-8°; 16° *État moral, civil et politique de la maison de Savoie*, Paris, 1791, in-8°; *ibid.*, 1792, in-8°; 17° *Le commissionnaire de la ligue*, ou *le Messager d'outre-Rhin*, Paris, 1792, in-8°; 18° *Destruction de la Vendée lyonnaise*, ou *Rapport des événements y arrivés jusqu'à la reddition de Villefranche*, 1793, in-8°; 19° *Éclaircissements sur la fuite et l'arrestation des fuyards de Lyon*, Villefranche, 1793, in-8°; 20° *Mémoires politiques et militaires du général Doppet*, Carouge, 1797, in-8°; réimprimés, en 1824, dans *la Collection des mémoires de la révolution française*; 21° *Essai sur les calomnies dont on peut être accablé en révolution, et sur la manière avec laquelle doit y répondre un citoyen*, Carouge, 1797, in-8°. Il a encore publié quelques brochures sur la révolution, et un journal démocratique commencé en 1797, à Carouge, mais qui n'a compté que quelques mois d'existence.

DORFEUILLE (P. P.), comédien et littérateur, né vers 1745, acquit en province une grande réputation qui lui valut un ordre de début sur le Théâtre-Français. Il y mérita des applaudissements, et il y serait resté si l'on y eût fait plus d'attention à son talent qu'à quelques désavantages physiques. Il retourna en province, et prit la direction du spectacle de Bordeaux : c'était un homme entreprenant qui avait formé le projet de réunir, sous une seule et même direction, dont il aurait eu la régie générale, toutes les troupes comiques de France (Paris excepté), et il y serait parvenu, si le prince de Beauveau, qui s'intéressait au théâtre de Marseille, comme gouverneur de Provence, n'eût eu le

crédit d'empêcher l'arrêt du conseil qui allait statuer sur l'exécution de ce plan. Dorfeuille s'associa alors avec Gaillard, gendre de Carlin et directeur du spectacle de Lyon, et tous deux se chargèrent de l'exploitation de deux théâtres de Paris, les Variétés-amusantes, au coin de la rue de Boudy, et l'Ambigu-comique. Le premier fut remplacé par celui qui fut ouvert le 1er janvier 1785, au Palais-Royal, à l'endroit où est aujourd'hui la galerie vitrée; l'autre obtint, au mois d'octobre de la même année, la rétrocession de son bail. Le nouveau théâtre des Variétés ayant prospéré, Dorfeuille et son associé firent bâtir la salle actuelle, dont l'ouverture eut lieu en 1790, et qui, après avoir porté successivement les titres de théâtre des Variétés, de Palais-Royal, de Théâtre-Français de la rue Richelieu, et de théâtre de la République, est aujourd'hui le seul théâtre Français, en attendant qu'on en rétablisse un second à la place de cette foule de théâtres de vaudevilles. Quelques discussions que Dorfeuille eut avec Gaillard, son associé, pour cause d'opinions politiques, l'obligèrent, après le 10 août 1792, à lui vendre sa moitié dans l'entreprise théâtrale, et il se borna, pendant quelques années, à donner des leçons de déclamation. Aucun acteur n'a mieux su détailler toutes les parties d'un rôle, et en faire sentir les beautés et les défauts. Sa conversation était substantielle et attachante; il soumettait l'art de la représentation théâtrale à des règles très sages et très ingénieuses; mais peut-être sa méthode était trop abstraite et trop minutieuse; aussi ses élèves, qui connaissaient parfaitement leur art, qui ne manquaient ni par la prononciation ni par la prosodie, qui étaient excellents diseurs, grands observateurs des costumes et des mœurs de leurs personnages, n'avaient ni éclairs ni pathétique; il aurait pu former une *Clairon* dont on disait:

> Accents, gestes, silence, elle a tout combiné;
> Le spectateur admire et n'est point entraîné.

Mais il eût étouffé par ses préceptes métaphysiques le feu des Duménil et des Saint-Val. Outre les acteurs qui, sortis de l'école de Dorfeuille, ont paru sur divers théâtres, il avait établi, en 1798, dans la rue Dauphine, le théâtre des Jeunes-Élèves, qui se soutint avec assez de succès jusqu'en 1807, époque où il fut compris dans le nombre des théâtres supprimés par un décret impérial. Si Dorfeuille n'a pas été aussi heureux qu'il le méritait en élèves dramatiques, il en a été bien dédommagé par l'honneur que lui ont fait ceux qu'il a instruits dans l'art oratoire. La plupart des débutants, à cette époque, dans l'éloquence de la chaire ou du barreau, ont eu à se féliciter d'avoir suivi ses conseils. Peu de professeurs lui sont comparables pour la noblesse du débit, la solidité du jugement et la clarté de l'élocution. Nous croyons que M. Dorfeuille est encore vivant. On a de lui: 1° *L'Illustre voyageur*, ou *le Retour du comte de Falkenstein* (Joseph II) *dans ses états*, comédie en deux actes, en prose, 1778; 2° *Henri d'Albret*, comédie en un acte, en prose, à l'occasion de la paix, 1783; 3° *Ariste*, ou *les Écueils de l'éducation*, comédie en cinq actes, 1784, in-8°; la première de ces pièces fut jouée en province, et les deux autres sur le théâtre Favart, où elles tombèrent. L'auteur avait séduit les comédiens par le prestige de la lecture; 4° *L'Esprit des Almanachs*, analyse critique et curieuse de tous les almanachs tant anciens que modernes, 1783, in-12; 5° *La Lanterne magique*, ou *le Coup de grâce de l'aristocratie*, 1791, in-8°; 6° *Les Éléments de l'art du comédien*, 1800, in-8°; ouvrage estimable.

DORNIER (Anne-Marie), docteur en médecine de la faculté de Paris, médecin des épidémies dans le département de l'Ain, médecin du bureau de bienfaisance du septième arrondissement de la ville de Paris, membre de diverses sociétés savantes, etc., naquit à Bourg-en-Bresse, département de l'Ain, le 29 janvier 1783, de parents peu fortunés qui descendaient cependant d'une ancienne famille de la Franche-Comté, originaire de la Suisse, et qui a produit des hommes distingués dans les lettres, les sciences, la magistrature et la carrière militaire. Il fit ses études au collége de Bourg, et suivit ensuite les cours de l'école centrale de l'Ain, séant à Bourg. Il débuta dans l'étude des sciences naturelles, chimiques et physiques sous MM. les professeurs de cette école, Lesage et Ampère, ce dernier actuellement membre de l'institut, et dont il est resté l'ami. Il manifesta de bonne heure un goût prononcé pour la médecine, quoique son manque de fortune semblât lui en interdire la profession. L'amour de l'étude lui fit surmonter les difficultés des sciences et le bon ordre suppléa toujours à ce que lui avait refusé la fortune. Il fut donc admis, comme élève, à l'hôpital civil et militaire de Bourg, et alla ensuite à Paris, où il acheva ses études médicales. Ce fut alors que, sollicité par les principaux habitants de Pont-d'Ain, chef-lieu de canton à trois lieues de sa ville natale, à aller occuper un poste vacant de médecin, il se rendit à leur invitation; mais ne pouvant de suite subvenir aux frais de réception du doctorat après en avoir acquis le mérite, il se contenta du titre d'officier de santé, et remit à un temps plus prospère l'avantage de se revêtir de la dignité doctorale qu'il reçut plus tard. Plusieurs épidémies ayant éclaté dans son arrondissement, il donna, à la satisfaction générale, des preuves du plus généreux dévouement. Il introduisit gratuitement l'usage de la vaccine dans vingt communes de son département, et parvint à la propager dans les hameaux les plus isolés. Il devint également le médecin des prisons de Pont-d'Ain et des indigents de l'arrondissement dont il remplit si honorablement les fonctions. M. Dornier se rendit à Paris afin de réaliser le projet qu'il avait conçu de rendre le texte d'Hippocrate le plus correct possible en le collationnant sur les meilleurs manuscrits de la bibliothèque royale, comme aussi d'exercer sa profession sur un théâtre plus vaste et poursuivre ses recherches sur les maladies chroniques les plus rebelles, en réitérant les expériences des meilleurs praticiens sur les moyens les plus efficaces pour les guérir ou s'en préserver, et parvenir à en mieux établir le diagnostic, et à en simplifier la méthode curative. Depuis 1812, qu'il exerce à Paris, il a continué de consacrer une partie de son temps au soulagement de la classe indigente, et c'est par le témoignage de leur reconnaissance qu'il fut nommé médecin du bureau de charité du septième arrondissement. Ayant établi en son domicile un bureau où il vaccine gratuitement un jour par semaine, l'administration municipale a constaté son zèle pour la propagation de la vaccine en lui décernant des médailles d'encouragement. M. Dornier a publié: 1° *Épidémies de phlegmasies pulmonaires aiguës, compliquées de fièvres adynamico-ataxiques observées durant les hivers de 1808 et 1811*, Paris, 1817, in-8°; 2° *Description d'une miniature humaine*, ou *Tableau historique d'une fille naine, suivi de notions sur les causes du défaut de développement des nains et de quelques réflexions philosophiques*, Paris, 1817, in-8°; 3° *Œuvres complètes d'Hippocrate et de Celse, dédiées à S. A. R. Monseigneur le duc d'Orléans: Hippocrate en grec, latin, français, à trois colonnes en regard, et Celse latin-français*, Paris, 1826, grand in-8°; 4° *Notice sur la vie et les actions d'Hippocrate envisagée sous un point de vue philosophique et moral*, où l'auteur a recueilli tout ce qu'a dit le vieillard de

ces à la gloire de la médecine et des médecins, suivie d'une *Dissertation sur les œuvres attribuées à ce grand homme*, Paris, 1827, grand in-8°.

DORNIER (C.-P.), maître de forges à Dampierre et administrateur de la Haute-Saône, fut nommé député suppléant de ce département à la législature, puis député à la convention, où il vota, sans appel et sans sursis, la mort de Louis XVI. Le 30 août 1793, il fit décréter la traduction du commissaire Petit-Jean devant le tribunal révolutionnaire. Ayant été envoyé dans les départements de l'ouest, en 1795, il fut du nombre des commissaires qui signèrent l'armistice avec les vendéens. Devenu membre du conseil des anciens, il attaqua vivement, au mois de septembre 1796, une note que le ministre de la justice avait adressée aux commissaires près les départements désolés par la guerre civile, et la représenta comme faite pour y renouveler les inquiétudes. En mai 1797, il sortit du conseil, et y fut réélu par le même département, au mois de mars 1798. M. Dornier fut nommé secrétaire du conseil le 21 novembre suivant, et le 10 juin 1799, il combattit l'opinion de Carré du Rhône sur l'assassinat de Rastadt. Après le 18 brumaire, il se retira dans son département, où il a acquis des biens considérables, et depuis lors il a vécu éloigné des affaires.

DORSCH (Antoine-Joseph), né à Hoppenheim, fut d'abord professeur de philosophie à Mayence, et en 1791, professeur de philosophie et vicaire de l'évêque de Strasbourg. Il prêta serment à la constitution civile du clergé, et retourna ensuite à Mayence, où il se déclara pour les principes de la révolution. Custine le mit à la tête du club de cette ville, dès qu'il s'en fut emparé. Dorsch présida ensuite la convention mayençaise, et quand la ville fut reprise par les Prussiens, il eut le bonheur de s'échapper et de se réfugier à Paris. Il fut employé, depuis 1793, dans plusieurs administrations du ministère des relations extérieures, et fut ensuite nommé commissaire du directoire près de l'administration centrale du département de la Roër, sous-préfet à Clèves par le gouvernement impérial, en 1805, et enfin directeur des droits-réunis dans le Finistère. M. Dorsch a publié sur la philosophie, la théologie et la politique beaucoup d'ouvrages très remarquables. Les principaux sont : 1° *Dissertatio theologica de auctoritate S. S. ecclesiæ patrum*, Mayence, 1781, in-4°; 2° *De naturâ et indole intellectus humani*, ibid, 1786, in-4°; 3° *De legitimo usu intellectus humani*, ibid., in-4°; 4° *Mémoires pour servir à l'étude de la philosophie*, Mayence et Francfort, 1787-1791, 7 parties, in-8°; 5° *Théorie de la sensation*, Francfort, 1789, in-8°; 6° (avec Blau) *Mémoire sur le perfectionnement du culte extérieur de l'église catholique*, Francfort, 1789; in 8°; 7° *Aphorismes de l'histoire de la sensation*, ibid., 1791, in 8°; 8° *De la liberté*, sermon, 1791, in-8°; 9° *Quelques réflexions sur l'établissement de la république cisalpine*, Paris, in-8°; 10° *Statistique du département de la Roër*, Cologne, an 12, gros in-8°. On trouve plusieurs mémoires et discours de Dorsch dans le *Magasin des prédicateurs*, publié par André, dans le *Magasin de la philosophie*, publié par Engel, et dans les *Mémoires* (allemands) *pour servir à l'histoire de la révolution française*.

DORSENNE (le général comte), est originaire de Picardie. Il s'enrôla, en 1791, dans un bataillon des volontaires du Pas-de-Calais, et fit avec lui les premières campagnes de la révolution. Il fut blessé dans la première affaire à laquelle il assista : c'était aussi le premier combat livré aux Autrichiens, entre Lille et Tournay. Il suivit Bonaparte en Égypte, servit en qualité de chef de bataillon dans la division de Desaix, mérita, en plusieurs circonstances, ses éloges, et reçut de nouvelles blessures. Colonel du 61e régiment de ligne, en 1804, au mois de janvier suivant, il fut nommé major des grenadiers à pied de la garde impériale. Dès ce moment, sa fortune et sa gloire militaires se trouvent associées à tous les exploits de cette admirable infanterie. Il la guidait à Austerlitz où il fut nommé général de brigade; il la commandait, en 1806 et 1807, contre les Prussiens et les Russes; en 1808, contre les Autrichiens à Essling, Wagram, Ratisbonne. Dorsenne n'était pas moins connu dans l'armée par sa grande capacité, comme général d'infanterie que par sa beauté. Au milieu des camps et entouré de vieux guerriers, il se plaisait à faire ressortir par la recherche d'une brillante toilette, ses avantages physiques. Il se parait le jour d'une bataille comme s'il eût dû assister à un bal. Ces manières de petit-maître contrastaient singulièrement avec la franchise et la rudesse de son ton militaire. En 1811, il fut élevé au grade de général de division, et alla commander l'armée d'observation du Nord en Espagne. Il mit les Espagnols dans une déroute complète, traversa la Navarre, et la Biscaye, et vint établir son quartier-général à Valladolid. Dans les rapports qu'il adressait à l'empereur, il ne dissimulait point son opinion sur la nature de cette guerre qui lui semblait n'offrir d'autres résultats que de consumer inutilement nos plus braves soldats. En proie à des douleurs violentes, suites de ses blessures et d'une forte contusion reçue à la tête, le général Dorsenne cherchait la mort dans les combats. Il espérait la trouver en Russie : n'ayant pu obtenir de faire partie de cette belle et malheureuse armée, il se décida à souffrir l'opération dangereuse du trépan. Elle ne réussit pas, et, le 24 juillet 1812, le général Dorsenne termina, à Paris, sa glorieuse carrière.

DORVIGNY (N.), acteur et auteur comique des plus féconds, né vers 1733, passait pour être un des nombreux enfants naturels que Louis XV avait procréés dans le Parc-aux-Cerfs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait une ressemblance frappante avec l'effigie de ce prince que l'on voit sur les écus de six livres au millésime de 1726 à 1750, et qu'il avait hérité des goûts crapuleux de son père putatif. On ne sait rien de la première moitié de la vie de Dorvigny, qui la passa sans doute au sein d'une voluptueuse oisiveté : car il paraît que ce n'est qu'en 1774 qu'il commença à travailler pour le théâtre, et depuis ce moment il ne cessa, pendant plus de trente ans, d'inonder tous les spectacles, mais principalement ceux du boulevard, d'une foule de comédies, proverbes, parades, folies, vaudevilles, dont plusieurs obtinrent du succès, et quelques unes, telles que *Les Battus paient l'amende*, *Les Fausses consultations*, *Le Désespoir de Jocrisse*, etc., eurent une vogue prodigieuse. On porte le nombre de ses pièces à plus de cent; on prétend même qu'il va jusqu'à quatre cents, et nous partagerions cette opinion, si en remarquant qu'il en faisait quelquefois dix à douze par an, nous n'avions pas vu aussi qu'il y avait de longues lacunes dans ses travaux. Quoi qu'il en soit, cette fécondité, qui a mérité à Dorvigny le surnom de *Hardi* des boulevards, n'empêche pas que la plupart de ses ouvrages, malgré le style grossier et trivial des principaux personnages, ne soient remplis d'esprit et de traits comiques, et ne renferment un but critique ou moral bien marqué. A tout prendre, le genre simple et gai que Dorvigny avait adopté, moins dispendieux pour les directeurs, moins assourdissant, moins dangereux pour les spectateurs, valait bien mieux que ces pièces à grand spectacle, où le vol, l'assassinat, les crimes les plus horribles sont exposés continuellement sans voile et souvent

sans correctif aux regards du peuple, et même que ces éternels vaudevilles où des chanteurs sans voix, écrasés par le bruit d'un orchestre disproportionné avec leurs faibles moyens, ne peuvent faire parvenir jusqu'aux oreilles du public l'esprit dont les auteurs ont aiguisé leurs couplets. Nous croyons même fermement qu'un spectacle, qui formerait aujourd'hui son répertoire des nombreux ouvrages de Dorvigny, de Guillemain, de Robinot-Beaunoir, de Mayeur, etc., inconnus à la génération présente, aurait le double avantage de réussir à peu de frais, et de faire rire une nation qui a eu tant de sujets de perdre sa gaieté. Dorvigny, pour entretenir la sienne, composait le plus souvent ses pièces au cabaret; aussi était-ce un proverbe reçu sur les boulevards, qu'*on trouverait plutôt de l'esprit dans un mélodrame qu'un manuscrit de Dorvigny sans tache de vin.* Cet auteur ne se fit comédien que par circonstance, et dans un âge ou la plupart abandonnent cette profession. Lorsque le fameux Volange, qui avait tant contribué au succès de Dorvigny, eut un ordre de début pour la comédie italienne, celui-ci offrit de le remplacer sur le théâtre des Variétés-Amusantes, débuta en mars 1780, dans une de ses propres pieces, et fut applaudi. Le retour de Volange aux Variétés fit oublier Dorvigny, qui ne laissa pas de rester à ce théâtre. En 1791 et 1792, il jouait à l'Ambigu-Comique, mais il se retira peu de temps après. Cet auteur aurait pu s'enrichir du produit de ses ouvrages, si son inconduite n'eût dégradé son talent et dérangé sa fortune et sa santé. Lorsqu'il était dans le besoin (ce qui lui arrivait souvent), il vendait ses pièces pour la plus modique somme. On l'a vu donner plusieurs billets de spectacles pour un verre d'eau-de-vie. Il mourut dans la misère, en janvier 1812, à la suite d'une orgie bachique, âgé de soixante-dix-huit ans. Cubières-Palmezeaux, dans son *Epître aux mânes de Dorvigny, ou l'Apologie des buveurs*, 1813, in-8°, a entrepris de démontrer que son ami n'était ni un parasite, ni un libertin, ni un ivrogne; mais il n'a pu lutter avec succès contre l'opinion publique. Voici la liste d'un grand nombre des ouvrages dramatiques de Dorvigny. C'est la première qui ait été publiée; mais elle est loin d'être complète. Toutes ces pièces ont été imprimées, et la plupart sont des comédies: au Théâtre-Italien : 1° *Roger-Bontemps et Javotte*, parodie d'*Orphée*, en 1 acte (avec Moline), 1775; 2° *La Fête de village*, opéra-comique en 2 actes, pour le sacre de Louis XVI, 1775; 3° *La Rage d'amour*, parodie de *Roland*, en 1 acte, en vers, 1778; 4° *La Comédie à l'impromptu*, ou *les Dupes*, comédie en 1 acte, 1780, réimprimée en 1788, sous ce titre : *Le Mariage par comédie, ou les Dupes*; au Théâtre-Français : 5° *Les Etrennes de l'amitié, de l'amour et de la nature*, en 1 acte, en vers, 1780; 6° *Les Noces housardes*, en 4 actes, en prose, 1780; 7° *Les Dédits*, en 1 acte, en prose; Dorvigny n'avait présenté aucune de ces pièces aux comédiens français et italiens : mais ceux-ci, en qualité de censeurs des petits spectacles, gardaient celles qui leur semblaient bonnes pour leurs propres théâtres : il fallut cependant l'autorité du directoire exécutif pour faire jouer par les comédiens français : 8° *L'Emprunt forcé*, en 1798; au théâtre des Variétés-Amusantes, depuis 1779 jusqu'en 1784: 9° *Jeannot, ou les battus paient l'amende*; cette pièce, qui est une critique fine de la police de Paris, eut cinq cents représentations consécutives; on la jouait deux fois par jour : elle fut attribuée au comte de Maurepas; 10° *Jeannot chez le dégraisseur*; 11° *Çà n'en est pas*; 12° *Chacun son métier, les vaches sont bien gardées*; 13° *On fait ce qu'on peut, et non pas ce qu'on veut*; 14° *Les Folies à la mode*; 15° *Oui ou non*; 16° *Ni l'un, ni l'autre*; 17° *Les Bons amis*; 18° *Les Fausses consultations*; 19° *Les Noces de village*; 20° *L'Emménagement de la Folie*; 21° *La Corbeille enchantée*; 22° *A bon chat, bon rat*, 23° *L'Avocat chansonnier*; 24° *Le Nègre blanc*; 25° *Le Mai*; 26° *Le Quiproquo*; 27° *Un clou chasse l'autre*; 28° *Le Poupon*; 29° *Christophe le rond*; c'est la meilleure pièce de l'auteur; elle a pu donner l'idée de *l'Optimiste* à Collin d'Harleville, et lui fournir quelques incidents; 30° *L'Oncle enrolé*, ou *les Dangers de la physique*; 31° *Les Vapeurs*; 32° *Le Gage touché*; 33° *La Fête de la Rose*; 34° *Le Pouvoir de l'Amour*; 35° *Le Duel singulier*; 36° *L'Intendant comédien malgré lui*; à l'Ambigu-Comique (avec Dancourt) : 37° *Carmagnole et Guillot Gorju*, tragédie pour rire en 1 acte, en vers, 1782; (seul) 38° *Le Sultan généreux*, comédie en 3 actes, en vers, 1784; 39° *Georges et Pauline*, vaudeville; 40° *Les Morts qui se volent*, opéra-comique; au théâtre de Nicolet : 41° *Le Moment dangereux*, comédie en 1 acte, en prose, 1790; au théâtre des Associés, en 1790 : 42° *Guillery*, ou *le scieur de bois*; 43° *Çà ira*; 44° *Le Pacte fédératif*, en 2 actes; aux Ombres-Chinoises, en 1790 : 45° *La Bataille d'Arlequin*; 46° *Arlequin changé en nourrice*; 47° *La Fédération*; 48° *Arlequin, corsaire-patriote*; au théâtre Molière : 49° *Le Suisse de Châteauvieux*, 1791; au théâtre Montansier : 50° *Le Désespoir de Jocrisse*, en 2 actes, 1791; 51° *Jocrisse congédié* en 2 actes; 52° *La Leçon des Fermiers*, ou *je lui pardonne sa fortune*, en 2 actes, 1797; 53° *Le Corsaire provençal*; 54° *Le Jumeau et la Jumelle*, en 3 actes; 55° *Le Niais de Sologne*; 56° *Jocrisse presque seul*, vaudeville, 1799; 57° *Jocrisse Jaloux*, 1804; 58° *Jocrisse au bal de l'Opéra*, vaudeville en 2 actes, 1808; il paraît que c'est le dernier ouvrage de Dorvigny, qui cessa de travailler pendant les trois ou quatre dernières années de sa vie; au théâtre de la Cité, en 1794 : 59° *Le tu et le toi*, ou *la Parfaite égalité*, comédie en 3 actes, en prose, la plus régulière peut-être de toutes celles de l'auteur, et qui obtint une grande vogue de circonstance; au théâtre de la rue de Bondy : 60 *Les Métamorphoses d'Arlequin*, comédie en 1 acte, en prose, 1797; au théâtre d'Emulation ou de la Gaieté, en 1797 : 61° *Le père Angot*, en 2 actes; 62° *Le Diable et le Pâtissier*; à l'Odéon (avec G. Duval) : 63° *L'Auberge de Calais*, 1802; 64° *Le Rendez-vous du bois de Vincennes*, 1803; quelques unes des comédies de Dorvigny font partie du *Recueil général des Proverbes dramatiques*, 1785, 16 vol. in 12. On a de lui plusieurs romans qui ne valent pas ses pièces de théâtre : 1° *Le Nouveau roman comique*, ou *Voyages et aventures d'un souffleur, d'un perruquier et d'un costumier de spectacles*, 1799, 2 vol. in-12, nouvelle édition, etc., augmentée de la correspondance du machiniste, 1801, 4 vol. in-18; 2° *Ma tante Geneviève*, ou *je l'ai échappé belle*, 1801, 4 vol. in-18; 3° *Les Amants du faubourg Saint-Marceau*, ou *Aventures de Madelon Friquet et de Colin Tampon*, 1801, 4 vol. in-18; 4° *Le Ménage diabolique*, histoire pour quelques uns, roman pour quelques autres, sujet à réflexion pour tous, 1801, 2 vol. in-12; 5° *Madame Botte*, 4 vol. in-18; 6° *Les jeux, caprices et bizarreries de la nature*, 3 vol. in-12; 7° *Mille et un guignon*, ou *l'Homme qui a renoncé à tout*, roman philosophi-tragi-comique, 1806, 4 vol. in-12; 8° *La Femme à projets*, ou *l'Abus de l'esprit et des talents*, 1807, 4 vol. in-12. Plusieurs des comédies de Dorvigny ont été traduites en allemand et autres langues.

DORVO (Hyacinthe), auteur dramatique et romancier, né à Rennes le 3 novembre 1769, est fils d'un procureur au parlement de Bretagne. Il vint jeune à Paris, et s'y trouvait au commencement de la révolution, dont il embrassa les prin-

cipes avec une ardeur qui s'est bien refroidie depuis. Ce fut dans le premier enthousiasme qu'il donna au théâtre de la république, le 22 novembre 1792 : 1° *Le Patriote du 10 août*, comédie en 2 actes, en vers, qui, malgré son titre et la couleur de son style, qui la mettait *à la hauteur des circonstances*, réussit peu, et n'a plus reparu depuis : ses autres comédies sont au théâtre de la Cité ; 2° *Les Trois héritiers*, en 3 actes et en vers, 1793 ; 3° *Les Contre-révolutionnaires jugés par eux-mêmes*, 1794 ; 4° *Je cherche mon père*, en 3 actes, en vers, 1797 ; on regrette que le théâtre des Variétés, ou quelque autre spectacle secondaire, n'ait pas admis dans son répertoire cette pièce fort comique, qui a commencé la réputation de Brunet et de Pothier à divers théâtres ; 5° *Le Faux député*, en 3 actes, en vers ; cette pièce, qui attaquait ouvertement le système révolutionnaire, obtint le plus grand succès, mais elle compromit la vie de l'auteur ; 6° *Les Parents*, en 5 actes, en vers, 1800 ; 7° *Figaro*, ou *tel père, tel fils*, en 3 actes, en prose, 1801 ; 8° *Les Querelles de ménage*, en 3 actes, en vers ; 9° *M. Lamentin*, ou *la manie de se plaindre*, 1807 ; au théâtre français : 10° *La mort de Duguesclin*, drame héroïque en 3 actes, en prose, justement sifflé en 1807 ; à l'Odéon : 11° *L'Envieux*, comédie en 5 actes, en vers, jouée à Nantes avec succès, mais qui réussit peu à Paris en 1799, malgré des détails charmants, des vers heureux, et un bon style de comédie, parceque le principal caractère était manqué : ce fut après la première représentation de cette pièce qu'eut lieu le premier incendie de l'Odéon ; 12° *Vernon de Kerguelec*, ou *il est arrivé*, en 1 acte, 1802 ; 13° *Les Fâcheux d'aujourd'hui*, en 3 actes, 1804 ; 14° *Les jeunes Femmes*, en 3 actes, en vers, 1809 ; 15° *Le Père ambitieux*, en 5 actes, en vers, 1810 ; au théâtre de Molière : 16° *Les épreuves de Misanthropie et repentir*, 1799 ; à l'Ambigu-Comique : 17° *Bergame*, parodie de *Turlututu*, en 1 acte, en vers, 1797 ; au théâtre de la Gaieté : 18° *Le Savetier du coin*, comédie en 3 actes, en vers, vers 1799 ; au théâtre des Jeunes-Élèves, avec Chartier : 19° *Xercès et Thémistocle*, mélodrame en 3 actes, 1806 ; au théâtre de la Porte-Saint-Martin : 20° *Frédéric à Spandau*, ou *le Libelle*, mélodrame en 3 actes, 1804 ; 21° *Gonsalve de Cordoue*, mélodrame en 3 actes, 1805 ; 22° *Élisabeth*, ou *les Exilés en Sibérie*, mélodrame en 3 actes, 1807, l'une des meilleures pièces de ce genre. On attribue encore à M. Dorvo *Le Temporiseur*, comédie tombée à l'Odéon en 1813, quoiqu'elle présentât beaucoup de traits heureux. Il a publié aussi quelques romans (avec Lemierre d'Argy, suivant les uns, ou avec Lemierre de Corvey, suivant les autres). 1° *Mon Histoire ou la tienne*, avec des notes historiques et géographiques, 1802, 3 vol. in-12 ; 2° *Ainsi va le monde*, ou *les Dangers de la séduction*, 1804, 4 vol. in-12. M. Dorvo avait un talent réel pour l'art dramatique, et l'on jugera de sa facilité si l'on remarque que la plupart de ses ouvrages sont en vers ; mais il s'est fait tort à lui-même par des habitudes peu honorables pour un homme de lettres. Après avoir tenu quelques années un café, qui avait pour enseigne les Deux Philibert, où il n'a probablement pas bien fait ses affaires, il s'est retiré depuis quelque temps à Fontainebleau, où il paraît avoir totalement renoncé à la littérature.

DOTTEVILLE (Jean-Henri), naquit à Palaiseau, près Versailles, le 22 décembre 1716. On le croit enfant naturel d'un ambassadeur étranger. Après avoir porté dans son enfance le nom de sa mère, il prit celui de Dotteville, entra dans la congrégation de l'oratoire, et fut long-temps professeur au collége de Juilly. Il vécut dans la retraite pendant les troubles de la révolution qu'il traversa sans être inquiété, et mourut à Versailles, le 25 octobre 1807. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Traduction de Salluste avec la vie de cet historien, et des notes critiques*, 1749, in-12, réimprimée en 1763, in-12, 1767, in-12, 1782, 2 vol. in-12 et 1806, in-12 (Les trois premières éditions contiennent une *Liste chronologique des éditions, des commentaires et des traductions de Salluste, par Lottin l'aîné*) ; 2° *Histoire de Tacite*, en latin et en français avec des notes sur le texte, 1772, 2 vol. in-12 ; 3° *Annales de Tacite, règne de Claude et de Néron*, 1774, 2 vol. in-12 ; 4° *Règne de Tibère et de Caligula*, 1779, 2 vol. in-12. Malgré le succès qu'obtinrent ces traductions, le père Dotteville ne voulut jamais les compléter en traduisant *Les mœurs des Germains et la vie d'Agricola*. Il fit à la vérité paraître une *Traduction complète de Tacite*, 1792, 7 vol. in-12, 1799, 7 vol. in-8°, ou 9 vol. in-12, dans laquelle il fit entrer la traduction de ces deux ouvrages par l'abbé de Labletterie. Il y ajouta, à la vérité, un *Supplément* pour lier les Annales avec les Histoires ; 5° *Traduction de la comédie de Plaute intitulée* : Mostellaria, *avec le texte revu sur plusieurs manuscrits, et sur les meilleures éditions*, 1803, in-8°, qui devait faire partie d'une traduction complète de Plaute dont le reste n'a pas été publié. Il a, dit-on, laissé en manuscrit les matériaux d'une traduction de Tite-Live et de Pline. Cicéron était l'auteur favori du père Dotteville, mais il le considérait comme intraduisible, parceque le principal mérite de cet orateur consiste dans l'élégance et l'harmonie du style, toujours plus difficiles à faire passer dans une autre langue que les pensées, quelle que soit la concision et l'énergie de l'original.

DOUBLET (François), docteur régent et professeur de la faculté de médecine de Paris, associé ordinaire de la société royale de médecine, sous-inspecteur général des hôpitaux civils du royaume, naquit à Chartres, le 30 juillet 1751. A peine avait-il terminé ses études que séduit par la lecture des livres de voyages, il quitta la maison paternelle guidé par un de ses condisciples plus âgé que lui. Doublet parcourut la Hollande, et peut-être la vue de ce pays n'influa-t-elle pas peu sur le parti qu'il prit par la suite. Bientôt il revint chez son père que sa fuite avait mis au désespoir. Il alla faire son droit à Paris, et fut reçu licencié, le 13 juillet 1772. Mais sa vocation l'appelait aux études médicales. Il prit ses inscriptions, et ses cahiers furent regardés comme de véritables traités. Au bout de trois ans d'exercice il fut nommé médecin de l'hôpital de charité de Saint-Sulpice, aujourd'hui l'hospice Necker. En 1787, la société royale de médecine le choisit avec un de ses collègues pour se rendre à Lorient, rechercher le caractère d'une maladie épidémique qui y régnait. Doublet s'en acquitta avec zèle, et fut nommé après sous-inspecteur général des hôpitaux civils du royaume. En cette qualité il fit introduire de salutaires réformes dans le régime des prisons. Mais les travaux importants auxquels il se livrait sans relâche épuisèrent une santé peu forte : sa dernière leçon de pathologie traitait de la mort, et comme l'ont dit ses biographes, c'était le *chant du cygne*. Une fièvre ataxique cérébrale l'enleva aux sciences et à l'humanité, le 5 juin 1795, à l'âge de quarante-quatre ans. C'est un des hommes qui ont le plus illustré le pays Chartrain. Doublet a publié : 1° *Mémoire sur les symptômes et les traitements de la maladie vénérienne chez les enfants nouveau-nés*, Paris, 1781, in-12 ; 2° *Observations faites dans le département des hôpitaux civils*, Paris, 1785, 1786, 1787, 1788, 4 vol. in-8° ; 3° *Remarques sur la fièvre puerpérale*, 1783, in-8° ; 4° *Nouvelles recherches sur la*

fièvre puerpérale publiées par ordre du roi, 1791, in-8°; 5° *Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons et sur les moyens de l'opérer, suivi de la conclusion d'un rapport sur l'état de prisons de Paris, lu à la séance publique de la société royale de médecine, le 28 août* 1791, Paris, in-8°; 6° en commun avec M. Colombier, deux *Recueils de mémoires sur les épidémies de Paris*, et une bonne *instruction sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asiles qui leur sont destinés*. Doublet a fourni plusieurs articles à l'*Encyclopédie méthodique*, entre autres, air, maladies des armées, caractère du médecin, médecine clinique, conseil, consultation, maladie des enfants, expérience, etc.

DOUBLET DE BOISTHIBAULT (François-Jules), neveu du précédent, avocat en la cour royale de Paris, né à Chartres, le 13 février 1800. Après avoir fait son droit à Paris, il s'est fait recevoir au barreau de Chartres où il exerce en ce moment. Il travaille à la *Thémis*, à la *Revue encyclopédique*, et au *Dictionnaire universel de droit français* publié par M. Pailliet, avocat à la cour royale d'Orléans; il est aussi l'un des collaborateurs de la *Gazette des tribunaux*. Il défendit avec un talent remarquable, devant la cour d'assises d'Eure-et-Loir, le 11 décembre 1826, le sieur A. accusé d'un attentat à la pudeur avec violence sur une sœur de la communauté d'Auneau, et dont les journaux ont rendu compte dans le temps. On a de lui: 1° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de F. Doublet, docteur en médecine, etc.* (*Voy.* l'article précédent), son oncle, Paris, 1826, in-8°, broch. de 34 pages. Cette notice a mérité à son auteur les félicitations de la société libre d'émulation de Cambrai. 2° *Notice historique sur M. G.-R.-G. Guiard-Marigny, décédé le 4 janvier 1827, président du tribunal civil de Dreux*, Paris, 1827, broch. in-8°. M. Doublet est membre de la société libre d'émulation de Cambrai.

DOUCET (Pierre, baron), né à Paris, le 10 mars 1761, était marchand de vin quand la révolution éclata. Incorporé dans la garde nationale, son courage, sa modération, la vigueur de caractère qu'il montra en plusieurs circonstances pour maintenir le bon ordre, le firent remarquer du général Lafayette dont il devint l'aide-de-camp. En 1793, quand la révolution arriva à ce point que ce grand et vertueux citoyen fut rangé parmi les suspects et condamné à la déportation, Doucet fut arrêté et incarcéré. Il fut rendu à la liberté l'année suivante, après le 9 thermidor (juillet), et reparut dans la garde nationale. En 1795, il fut employé comme adjoint du commandant temporaire de la ville de Paris, et, en 1799, comme officier, ensuite chef d'état-major du général Andréossi. Le 23 décembre 1812, il fut nommé général de brigade, en récompense des services qu'il rendit à l'empereur lors de la conspiration Mallet. Averti du mouvement des conjurés, il se dirigea contre eux, en arrêta un grand nombre, et par sa promptitude contribua fortement à faire échouer leurs projets. En 1813, il fut envoyé à la grande armée, et commanda la place d'Erfurt. Il vit maintenant retiré à Paris, jouissant de l'estime générale.

DOUDEAUVILLE (le duc Michel de la Rochefoucault de), ancien officier-général, et l'un des membres de la noblesse qui émigrèrent les premiers à l'époque de la révolution, fut nommé commissaire extraordinaire du Roi en 1814, dans la 2e division militaire à Mézières, puis pair de France le 4 juin de la même année. Lorsque Louis XVIII se vit forcé de quitter la France en 1815, il se réunit aux membres de l'association paternelle des chevaliers de Saint-Louis pour faire offre de ses services contre l'ennemi qui menaçait les Bourbons. Rentré en France après les cent jours, il fut d'abord chargé de présider le collége électoral du département de la Marne. Le Roi le nomma ensuite inspecteur-général des gardes nationales du même département, et dans ce poste M. le duc de Doudeauville employa tous ses efforts à rallier les esprits au nouvel ordre de choses. En 1816, il fut appelé au conseil d'instruction primaire et à la présidence de la commission ayant pour but la réorganisation de l'école polytechnique. Dans le discours qu'il prononça à l'ouverture de cette école, il s'attacha surtout à démontrer que les principes moraux et religieux sont la base de toute science. A la chambre des pairs, M. le duc de Doudeauville, fidèle aux doctrines de l'ancien régime, s'unit constamment à ceux qui voulurent entraver la liberté de penser et d'écrire. En 1818, il fut d'avis qu'on adoptât purement, simplement, et avec reconnaissance, la loi proposée contre la liberté de la presse, convaincu, disait-il, que la presse n'était qu'une source de maux. Dans la discussion des articles, il soutint que ce serait blesser la prérogative royale que d'attribuer les délits de la presse au juri dont il redoutait l'indulgence; il appuya fortement une disposition proposée en faveur de la religion, et fit adopter comme amendement *que l'article 28 du code pénal s'appliquerait aux écrits contraires au respect dû à la religion.* Cette motion donna lieu à de vives discussions, et n'aurait peut-être point passé si un pair ecclésiastique n'eût déclaré qu'il fallait entendre par religion toutes les croyances religieuses. Cette explication servait trop évidemment à cacher le but véritable de cet amendement, qui était de mettre obstacle à toute controverse au profit de la religion catholique. M. de Doudeauville figura encore dans cette session comme rapporteur du projet de loi qui déclarait que les conditions voulues par la Charte pour être admis à la chambre des députés devaient être accomplies au moment de l'élection, et non lors de la vérification des pouvoirs du député. Dans la discussion de la loi de recrutement, il combattit avec chaleur le principe si équitable de l'avancement par ancienneté comme attentatoire à la prérogative royale. Plus tard, il soutint et fit accepter une proposition ayant pour objet d'ajouter au réglement que les ouvrages dont il serait fait hommage à la chambre seraient présentés en séance et renvoyés à la bibliothèque sans qu'il en fût fait mention au procès-verbal, comme il était d'usage. La fin de cette session rendit M. de Doudeauville à ses nombreuses occupations d'administration et de bienfaisance. Il fonda de ses deniers l'hospice de Montmirail; il assista successivement à la distribution des prix de la société d'instruction élémentaire, à celle de l'école d'enseignement mutuel de la halle aux draps, et entra au conseil-général d'administration des hospices de Paris. Elu vice-président de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, il prononça dans son sein un discours où il montra qu'il s'intéressait vivement aux utiles travaux de cette société. Cependant à la rentrée des chambres, il combattit avec la faction qui se faisait si violemment l'antagoniste de nos libertés. Il ne balança pas à prendre part au complot qui se tramait dans la chambre des pairs contre la loi des élections, et dont Barthélemi était le chef. La discussion s'étant rouverte dans cette nouvelle session contre les délits de la presse, il renouvela ses instances pour obtenir des dispositions répressives contre les prétendues atteintes portées à la religion, et en motiva la nécessité sur l'état du clergé qu'il représenta comme beaucoup moins prospère qu'on ne peut s'accorder à le reconnaître. L'expression de morale religieuse qui a été conservée dans la loi lui parut une garantie suffisante pour le culte catholique et ses ministres contre les

attaques de la presse. Le déplorable état des prisons ayant attiré l'attention du gouvernement, il fit partie de la société royale qui, sous la présidence du duc d'Angoulême, fut chargée de son amélioration. En 1820, le projet de loi tendant à suspendre pendant cinq ans la liberté indéfinie des journaux lui fournit une nouvelle occasion de faire d'effrayants tableaux des abus de la presse. Dans son excès de zèle, il voulait étendre la sévérité du projet de loi même aux écrits au-dessous de cinq feuilles; mais cette proposition, qui eût entièrement changé le système de la loi, n'obtint pas l'assentiment de l'assemblée. La nouvelle loi des élections, qui détruisit celle du 5 février, trouva en lui un appui dans la chambre haute, et un exécuteur dévoué dans le collége électoral du département de la Marne, dont il fut peu de temps après nommé président. Par ordonnance du 26 septembre 1822, il fut nommé directeur-général de l'administration des postes, dans laquelle il apporta quelques améliorations réclamées par les nouveaux besoins de la société. De cette direction, il passa au ministère de la maison du Roi, en remplacement de M. le maréchal Lauriston. Lors de la scène scandaleuse qui se passa aux obsèques de M. de Larochefoucault-Liancourt, M. de Doudeauville montra qu'il est de certains abus qui, quelle que soit leur source, révoltent toujours un esprit droit. Il est fâcheux qu'il se soit retiré avant la fin de la cérémonie; un acte d'autorité aussi indécent, et, nous pouvons le dire, aussi irréligieux, n'aurait sans doute pas eu lieu. Quand M. de Doudeauville en apprit les détails : « J'aurais, dit-il, pris sur moi « de laisser transporter ces précieux restes, comme « cela avait eu lieu jusqu'alors, par les jeunes gens « qui y attachaient un si grand prix. » A l'époque du licenciement de la garde nationale de Paris, le 29 avril 1827, M. de Doudeauville, en donnant sa démission de la place de ministre de la maison du Roi, se détacha d'une administration dont la marche repousse toute idée généreuse, et cet acte de vigueur lui a fait trouver, dans l'estime publique, une compensation à ses dignités.

DOUETTE-RICHARDOT. *Voy.* RICHARDOT.

DOUGADOS (JEAN-FRANÇOIS), plus connu sous le nom de père Venance, naquit à Carcassonne, en 1763, d'une famille peu aisée, ce qui ne l'empêcha pas de recevoir une excellente éducation. M. de Puységur, archevêque de Carcassonne, charmé de ses heureuses dispositions, attestées par la manière brillante dont il avait achevé ses humanités, voulut lui faire prendre le petit collet. La vie monastique parut préférable à Dougados, parcequ'il se flattait de pouvoir cultiver les muses plus librement dans le silence du cloître que dans le tumulte du monde. Mais cette illusion d'un jeune homme ne fut pas de longue durée : les censures austères de ses supérieurs, la jalousie de ses confrères l'eurent bientôt dégoûté d'un état qu'il n'avait embrassé que par amour pour les lettres. Des personnes d'un mérite distingué s'empressèrent de lui faire obtenir sa sécularisation; mais on soupçonne qu'il ne la dut qu'aux soins de la princesse Lubormiska, de la maison de Poniatowski, qui avait conçu pour lui une tendre amitié. Cette dame voulut se l'attacher en qualité de secrétaire; elle lui offrit avec cette place la table, le logement et 3,000 livres d'appointements. Dougados suivit la princesse jusqu'à Nice; il la quitta au commencement de la révolution, et devint professeur d'éloquence à Perpignan. Il occupait cet emploi lorsque, dans un tumulte populaire, il eut occasion d'arracher aux mains de la multitude un malheureux qu'elle voulait sacrifier. Le courage et le sang-froid qu'il avait montrés dans cette occasion ayant, pour ainsi dire, donné l'éveil aux inclinations belliqueuses qui dormaient dans son ame, il renonça subitement au professorat pour s'enrôler dans un bataillon de volontaires qui passait à Perpignan, et, dans la guerre d'Espagne de 1792, il s'éleva, par son mérite, jusqu'au grade d'adjudant-général. Député à la convention pour exposer le dénuement de l'armée des Pyrénées-Orientales, il dit hardiment la vérité; sa demande fut accueillie, et son discours imprimé; mais les liaisons qu'il avait formées avec le parti de la Gironde devinrent le motif de sa proscription après le 31 mai. Arrêté comme il s'en retournait dans son pays, il fut traduit au Castillet de Perpignan, puis de là transféré à Paris, où il périt sur l'échafaud, le 30 décembre 1793. Dougados fut bon fils, bon citoyen, ami sincère. La grâce, le naturel, la sévérité font le mérite du petit nombre de morceaux de poésie qui restent de lui. M. de la Bouisse a publié, en 1810, une édition des œuvres de ce poëte; mais il paraît lui avoir attribué plusieurs pièces qui ne sont pas de lui, ou du moins qui n'ont nullement l'empreinte du caractère de son talent.

DOUGALL (JOHN), écrivain écossais, naquit à Kirkaldy, dans le comté de Fife, où son père était maître d'école. Il fit d'excellentes études, et fut chargé de l'éducation de plusieurs jeunes gens qu'il accompagna à diverses reprises sur le continent. Il fut aussi pendant quelque temps secrétaire du général Melville. On lui doit plusieurs ouvrages élémentaires, des traductions du français, etc., dont la plupart n'ont pas été publiés parceque la fortune de Dougall ne lui permit pas d'en faire les frais. On cite entre autres; une *Traduction des commentaires de César, avec explication et notes*; une *Traduction de Strabon*; des *Eclaircissements sur divers passages de Polybe, etc.* Ses ouvrages publiés sont : 1° *Le cabinet des arts, ou règles du dessin, de la gravure, de la peinture, de la perspective et de l'architecture*, 1803-1806, in-4°; 2° Le même, *renfermant les règles de l'arithmétique, de la géométrie et de la chimie*, 2 vol. in-8°, (en société avec Thomas Hodson); 3° *Le précepteur moderne, ou cours universel de bonne éducation*, 1810, 2 vol. in-8°; 4° *L'Espagne maritime, ou le Pilote-Côtier de l'Espagne*, traduit de l'espagnol, 1813, in-4°; 5° *Mémoires militaires*, 1 vol. in-8°. Dougall est mort dans la misère, en 1822.

DOUGLAS (FRÉDÉRIC-SILVESTER, baron GLENBERVIE), naquit dans le comté d'Aberdeen le 24 mai 1743. Il reçut une excellente éducation, et embrassa la carrière du barreau. Plus tard, il devint secrétaire du comte de Westmoreland, lord-lieutenant d'Irlande, et fut nommé, en 1800, gouverneur du cap de Bonne-Espérance; mais il quitta bientôt ces fonctions, et fut créé alors baron Glenbervie de Kincardine. L'année suivante, il fut nommé payeur-général-adjoint des armées anglaises, et, en 1803, intendant-général des forêts royales. Il est mort à Cheltenham le 2 mai 1803. Quoique jurisconsulte et homme d'état, Douglas a cultivé la poésie avec succès. On lui doit : 1° *Précis sur les vins de Hongrie*, inséré dans les *Transactions philosophiques* de 1773. 2° *Histoire des élections contestées*, 4 vol. in-8°; 3° *Recueil des cas résolus par la cour du banc du roi*, 2 vol. in-8°; 4° *Ricciardetto*, poëme traduit de l'italien de Fortiguerra, avec une introduction, 1822. Cet ouvrage n'a pas été mis dans le commerce. Douglas a encore publié une édition des poëmes lyriques de Mercer.

DOUGLAS (JOHN), naquit, en 1721, à Pilleneveen, dans le comté de Fife, en Écosse, et fit ses études à l'université d'Oxford. Attaché, en 1744, comme chapelain, à l'armée anglaise en Flandre, il se trouva à la bataille de Fontenoy, et,

de retour en Angleterre, il fut chargé par lord Bath de l'éducation de son fils Pulteney. Cette éducation terminée, la protection de lord Bath lui fit avoir plusieurs bénéfices qu'il échangea dans la suite pour l'évêché de Carlisle, et plus tard pour celui de Salisbury. Douglas s'est distingué dans la carrière des lettres par plusieurs ouvrages qui lui firent ouvrir les portes de la société royale et des antiquaires de Londres, et conférer l'emploi de conservateur du musée britannique. Lorsque lord Bath mourut, il légua à Douglas sa bibliothèque, que lord Pulteney lui racheta, et qu'il lui légua de nouveau dans son testament. Douglas est mort en 1806. Outre un grand nombre de brochures de circonstance, auxquelles il dut peut-être les faveurs de la fortune, il a publié : 1° *Milton vengé de l'accusation de plagiat portée contre lui par M. Lander*, 1750. Ce Lander avait prétendu que Milton n'était pas l'auteur du *Paradis perdu*, et qu'il était redevable à un poëte latin moderne du sujet et du plan de ce poëme. Les arguments de Douglas furent si péremptoires que Lander fut obligé d'avouer son mensonge, qui n'avait probablement pour but que d'attirer sur lui l'attention publique; 2° *Le Criterion*, ou *Examen des miracles*, etc., 1754; cet ouvrage fut entrepris pour réfuter la doctrine professée par Hume dans son *Essai sur les miracles*; il a été réimprimé quelque temps avant la mort de Douglas. C'est à lui qu'on doit la publication du troisième *Voyage de Cook*, dont il écrivit l'introduction et les notes. Enfin il a été le collaborateur de sir John Dalrymple et de lord Hardwike dans plusieurs ouvrages.

DOULCET. *Voyez* Pontécoulant.

DOUMERC (Jean-Pierre, comte), né le 7 octobre 1767, entra fort jeune dans un régiment de cavalerie. Il participa à la plupart des expéditions glorieuses des armées de la république. Le 4 décembre 1804, il fut nommé par l'empereur colonel du 9e régiment de cuirassiers. Ce corps se distingua à Austerlitz, et Doumerc reçut la croix de commandant de la légion d'honneur. La guerre de 1806 contre les Prussiens lui ouvrit une nouvelle carrière de gloire et d'avancement. Général de brigade le 31 décembre de cette année, il obtint, le 30 novembre 1811, le grade de général de division; il fit en cette qualité la campagne de Russie, se distingua à la Bérésina en 1812, à Dresde en 1813, et à Vauchamp en 1814. Le comte de Doumerc, à la tête des cuirassiers, s'était rendu redoutable à l'ennemi; il avait ce sang-froid et cette ferme assurance qui permettent de saisir, au milieu du combat, les mouvements incertains de l'ennemi, et de tomber sur lui au moment opportun. Aussi presque toujours les charges brillantes qu'il exécuta furent-elles couronnées d'un heureux succès. Lieutenant-général, il ne se montra pas moins habile à combiner les mouvements de la cavalerie, et à tirer de cette arme un parti avantageux; il était regardé dans l'armée comme l'un de nos plus habiles généraux. En 1814, le Roi le nomma chevalier de Saint-Louis, inspecteur-général des 9e, 10e et 11e divisions militaires, puis grand-officier de la légion d'honneur, le 17 janvier 1815. Pendant les cent jours, il fut inspecteur-général de la 1re division militaire et membre de la commission chargée d'examiner les nominations faites par le gouvernement du Roi. Depuis la seconde rentrée des Bourbons, il a cessé d'être employé.

DOURLEN (Victor), né à Dunkerque vers 1779, fut envoyé à Paris pour se perfectionner dans l'étude du piano et de la composition. Élève de MM. Benoît, Mozin et Catel, au conservatoire de musique, il fut bientôt en état de recevoir les leçons de Gossec. En 1806, il remporta le grand prix de composition décerné par l'institut national, et à ce titre il fut admis à l'école des beaux-arts à Rome où il passa quelques années. Il y fit exécuter un *Dies iræ*, dont le secrétaire de la quatrième classe de l'institut, dans son rapport, en 1808, rendit compte avec les plus grands éloges. Avant et depuis son retour d'Italie, M. Dourlen a donné au théâtre de l'Opéra-Comique les ouvrages suivants: *Linnée*, ou *les Mines de Suède*, en trois actes, 1807; — *Philoctète*, en deux actes, 1808; — *La Dupe de son art*, ou *les Deux Amants*, en un acte, 1809; — *Cagliostro*, ou *la Séduction*, en trois actes (avec Reicha), 1810; — *Plus heureux que sage*, en un acte, 1816; — *Frère Philippe*, en un acte, 1818. La plupart de ses ouvrages ont eu peu de succès, l'auteur connaissant mieux les effets de l'harmonie que ceux de la scène. On a aussi de lui des sonates et concerto de piano, des romances et plusieurs scènes avec ou sans accompagnement d'orchestre. M. Dourlen est depuis une dizaine d'années professeur d'harmonie à l'école royale de musique et de déclamation.

DOUSSIN-DUBREUIL (Jacques-Louis), docteur en médecine, issu d'une famille honorable, né à Saintes en 1762. Il fut guidé dans ses premières études médicales par son père qui exerçait aussi la médecine. M. Doussin-Dubreuil a cru reconnaître dans la matière de la transpiration un acide auquel il fait jouer un rôle assez singulier. Selon lui, cet acide en refluant sur les viscères, y coagule la matière de la transpiration, et produit les glaires, sources de presque toutes nos maladies selon l'auteur. M. Doussin-Dubreuil a de meilleurs titres à l'estime publique; il soumit ses enfants à la vaccine dès les premiers instants de l'introduction de cette salutaire pratique en France. C'est à lui qu'on doit l'idée des dépôts de vaccin établis sur tous les points de la France, et qui correspondent avec le comité établi près du gouvernement, dépôts qui ont souvent contribué à arrêter promptement les progrès d'une épidémie variolique. C'est lui qui a fondé la société royale académique que le ministère actuel vient de dissoudre (1826), quoiqu'elle fût sous la protection du Dauphin, son président d'honneur perpétuel. Il a en outre concouru à la fondation de la société d'encouragement pour l'industrie nationale et à celle de la société galvanique. M. Doussin-Dubreuil est encore membre d'un grand nombre de sociétés de médecine. Il a publié: 1° *Des glaires, de leurs causes, de leurs effets et des moyens pour les combattre*, Paris, 1822, in-8°, 8e édition; c'est dans cet ouvrage qu'il expose sa théorie médicale; 2° *De l'épilepsie en général, et particulièrement de celle qui est causée par des causes morales*, Paris, 1800, in-8°; l'auteur écrivit, en 1798, une lettre à Lalande pour l'inviter à expliquer l'influence de la lune dans la production de l'épilepsie; 3° *De la gonorrhée bénigne ou sans virus vénérien, et des fleurs blanches*, Paris, 1814, in-8°, 3e édition; 4° *Lettres sur les dangers de l'onanisme et conseils relatifs au traitement des maladies qui en résultent*, Paris, 1813, in-12; 5° *Nouveaux aperçus sur les causes et les effets des glaires*, 1816, in-8°; c'est un second commentaire des idées de l'auteur.

DOWNMAN (Hugh), poëte et médecin anglais, naquit au village de Newton-Saint-Cyrus, près Exeter, en 1740. Il fit ses études au collége de Baillol, à Oxford, et entra ensuite dans les ordres; mais l'état ecclésiastique ne lui présentant aucune chance d'avancement, il s'adonna à la médecine qu'il exerça plus tard à Exeter avec un grand succès. Downman cultiva en même temps la littérature où il ne fut pas moins heureux. Il s'y livra même entièrement pendant quelques années, l'état de sa santé l'ayant forcé d'abandonner la médecine. Vers 1777, il fut adjoint à une entreprise littéraire for-

mée pour la traduction en anglais des œuvres complètes de Voltaire. La partie poétique fut confiée à Downman, qui traduisit un volume de tragédies contenant *Œdipe*, *Mariamne*, *Brutus* et *la Mort de César*, 1781, in-8°. Le biographe Chalmers, auquel nous empruntons ces détails, prétend que l'expressive énergie du style de Downman était peu propre à rendre le clinquant et la diffusion de l'auteur français. Il nous permettra de ne pas l'en croire sur parole. Quoi qu'il en soit, l'entreprise n'eut pas de succès et ne fut pas continuée. L'année suivante, Downman établit à Exeter une société littéraire, composée de douze membres, dont chacun s'était occupé d'une branche spéciale de littérature, et dont les travaux publiés, à diverses époques, obtinrent beaucoup de succès. Downman y contribua beaucoup par d'excellents mémoires sur plusieurs sujets d'antiquités. Cette société fut dissoute en 1808. Downman étant alors dans un état de souffrance qui ne prit fin qu'à sa mort arrivée le 23 septembre 1809. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *La Terre des muses*, poëme, 1768 ; 2° *L'Enfance*, poëme, 1771 ; cet ouvrage a eu sept éditions du vivant de l'auteur ; 3° *Lucius Junius Brutus*, tragédie, 1779 ; 4° *Bélisaire*, tragédie ; 1781 ; 5° *Edith*, tragédie, 1781 ; 6° *Poésies consacrées à l'amour et à la beauté*.

DOYLE (John), fils d'un avocat distingué de Dublin, naquit en cette ville en 1756. La volonté de ses parents le força de suivre le barreau, et pendant quelques années, il exerça comme avocat. A la mort de son père, il quitta Londres, abandonnant une profession qu'il n'aimait pas pour embrasser la carrière des armes. D'abord enseigne, ensuite lieutenant au 48e, il s'embarqua avec ce régiment pour faire la guerre d'Amérique, en 1775. Pendant les sept années qu'il resta dans ce pays, il se fit avantageusement connaître par sa bravoure dans les combats, et son aptitude pour les travaux de l'état-major. Capitaine des volontaires irlandais, il remplit les fonctions de major de brigade à la retraite dans les Jerseys. Bientôt après, il fut nommé adjudant-général, et s'attira l'amitié des généraux Hould, Stuart, et du lieutenant-général Lesley, auxquels il fut successivement attaché comme secrétaire. Il parvint, dans le cours de cette guerre, à former et accoutumer à l'obéissance un corps de cavalerie recruté par une peuplade de sauvages connus sous le nom de Back-Woodsmen. Il le réunit au 105e régiment qu'il commandait, et, en diverses occasions, sut en tirer un parti avantageux. En 1782, revenu en Angleterre, chargé de dépêches pour les ministres, il se porta au nombre des candidats pour le parlement, et fut nommé par Mullingar. Il s'acquit sur ce nouveau théâtre autant de gloire qu'en Amérique. Membre constant de l'opposition, il insista vivement sur la nécessité de la réforme parlementaire et de l'émancipation des catholiques d'Irlande. La motion qu'il fit d'augmenter les revenus de l'établissement formé en faveur des soldats blessés de cette nation acheva de le rendre cher à ses compatriotes, et le talent avec lequel il soutint ces propositions le fit choisir par le prince de Galles pour son secrétaire particulier. En 1793, il leva, sous le nom de régiment irlandais du prince de Galles, un corps à la tête duquel il accompagna sur le continent lord Rawdon, depuis lord Moir. Blessé grièvement près d'Aust, il retourna en Irlande. Placé à la tête du département de la guerre, il occupa cette place sous le comte Fitz-William et lord Cambden. En 1796, il alla commander les forces de terre du Texel, en qualité de brigadier-général. En 1797, ayant reçu l'ordre de se rendre à Gibraltar, il y joignit Abercromby, se rendit avec lui à Minorque, puis en Égypte, où, après avoir combattu à Rahamanié, il enleva un convoi français destiné pour le Caire, se trouva au siége de cette ville et d'Alexandrie, contribua puissamment au succès de ces deux opérations, et reçut du roi d'Angleterre le grade de major-général, en même temps que le grand-seigneur lui envoyait l'ordre du croissant. Nommé lieutenant-gouverneur de Gernesey à la fin de 1801, il se conduisit dans cet emploi difficile avec une telle franchise et une telle habileté qu'au lieu de plaintes continuelles de vexations, de violations de priviléges dont il était accablé, le gouvernement anglais n'entendit plus qu'un concert d'éloges de la part des habitants. Ce fut un jour de fête pour eux quand, avec le titre de baronnet, M. Doyle reçut le commandement en pied de l'île. Ses manières engageantes et conciliatrices, l'impartiale équité de tous ses actes d'administration, en rétablissant le calme et la confiance, ont rendu plus florissant le commerce de cette colonie.

DRAGONETTI (Hyacinthe, marquis de), naquit à Aquila, dans l'Abruzze supérieure, en 1738. Il exerça à Naples la profession d'avocat, et acquit bientôt la réputation d'un savant jurisconsulte. C'est pourquoi, malgré sa jeunesse, il fut nommé directeur de l'université, et obtint la chaire de droit des gens. Ce fut à cette époque qu'il publia une critique contre l'immortel ouvrage de Beccaria. On sent qu'il ne dut pas avoir un grand succès. Celui qu'il mit au jour ensuite lui attira au contraire l'admiration, non seulement en Italie, mais encore en France, où il fut traduit. Il est intitulé *La Virtu ed ei premii*. Ses talents et ses connaissances le firent remarquer du gouvernement, qui lui confia plusieurs emplois importants dans l'ordre judiciaire. Il fut tour à tour conseiller, conservateur royal, président du tribunal de commerce, etc. On a de lui un excellent traité sur l'établissement des fiefs dans le royaume de Sicile ; *De feudi della Sicilia*. Il mourut à Naples en 1818.

DRAIS (Charles-Guillaume-Louis, baron de), chambellan du grand-duc de Bade, conseiller intime, président de la cour supérieure d'appel à Manheim, et grand'croix de l'ordre de la fidélité de Bade, naquit à Anspach, le 23 septembre 1755. Son père, originaire de la Lorraine, était au service du margrave d'Anspach. Après avoir terminé ses études aux académies d'Erlangen et d'Altorf, le jeune Drais fut envoyé à Vienne, et présenté à Marie-Thérèse et à Joseph II. De Vienne il se rendit à Bade, muni des plus puissantes recommandations, et y fut fait assesseur au collége de la régence. De cet emploi, passant par plusieurs autres selon les lois si méthodiques et si compliquées de la hiérarchie administrative allemande, il devint directeur du consistoire et premier éphore du gymnase. Pendant douze années d'exercice de ces fonctions, et sous les yeux de l'habile baron de Halm, Drais acquit à la fois la théorie et la pratique qui constituent le véritable homme d'état. En 1787, appelé au département de la police, qui venait d'éprouver une utile réorganisation, il fut principalement chargé des établissements relatifs aux pauvres. En 1790, nommé grand bailli de Kirchperg (maintenant dans la Prusse rhénane), il fut particulièrement utile à ce pays en y introduisant diverses branches d'industrie et surtout des filatures de coton. En 1794, momentanément rendu au repos, il mit en ordre un journal d'observations physiques et physiologiques qu'il avait recueillies depuis longues années. Cet ouvrage rempli d'aperçus neufs et ingénieux sur les rapports du physique et du moral, et pour lequel l'auteur avait mis à profit ses propres souffrances, résultat d'une maladie nerveuse obstinée, fut accueilli avec

distinction par la faculté de médecine, et il ne méritait pas moins l'estime des philosophes que des gens de l'art puisque l'auteur y développe systématiquement et scientifiquement l'idée d'une diététique pour l'ame. En 1797, à l'époque du congrès de Rastadt, Drais fut chargé de la direction de la haute police dans cette ville et les environs, et s'y rendit en même temps que les ambassadeurs des diverses puissances. Cette occurence le mit en rapport avec une foule de personnages de distinction de tous les pays de l'Europe, et il eut même l'insigne honneur d'être nommé président du cercle littéraire des ambassadeurs. Drais est un des hommes qui passent pour avoir le mieux connu l'horrible mystère de l'assassinat des envoyés français, cependant il n'en a parlé qu'avec une extrême réserve, et dans ce sens que le crime n'était imputable à aucun gouvernement, parcequ'il était sans utilité pour aucun d'eux; mais que l'on peut croire que des menées sourdes, relatives à un bouleversement politique en Allemagne, tramées par quelques particuliers et favorisées par les envoyés de la république, avaient été la première cause de cet événement. Prévenus de ce complot, il est possible que de hauts fonctionnaires aient voulu le déjouer en s'emparant des documents qui pouvaient s'y rapporter dans les papiers des envoyés, bien qu'il ne résulte d'aucune information que des ordres de cette nature aient été donnés; mais dans ce cas même, le résultat ultérieur ne pourrait être considéré que comme un effet fortuit de la cupidité des subalternes, qui croyant pouvoir agir selon l'usage de la guerre, auraient voulu s'emparer des équipages et de l'argent des envoyés français. La faiblesse de cette apologie n'a pas besoin d'être relevée, et il suffit de rappeler ce que nous avons dit dans l'article de Dohm, savoir que si la culpabilité d'aucun gouvernement n'est résultée d'aucune enquête, c'est qu'en effet il n'y a jamais eu d'enquête sérieuse et de bonne foi de la part du gouvernement ou des gouvernements qui passaient pour compromis. Drais fut depuis nommé conseiller intime de la cour à Carlsruhe, où il s'était retiré, et directeur-général de la police. Carlsruhe lui est redevable d'un établissement pour la guérison des pauvres ouvriers-artisans, et d'une maison de travail pour les enfants pauvres ou orphelins. Il s'occupa aussi de l'achèvement du cadastre du pays. Lorsqu'en 1803, le margrave de Bade fut élevé à la dignité électorale, Drais fut nommé président de la cour de justice qui devait siéger à Rastadt. A la paix de Presbourg, l'électeur le nomma commissaire pour l'occupation du Brisgau et de l'Ortenau qui lui furent adjugés. Drais fut reçu à Fribourg avec le rang de ministre, mais il rencontra beaucoup de difficultés et d'obstacles pour asseoir l'autorité du prince qu'il représentait, jusqu'au moment où Napoléon à son retour d'Autriche, en 1806, et passant par Carlsruhe pour conclure le mariage de sa fille adoptive avec le prince héréditaire de Bade, informé de l'état des choses, décida et arrêta formellement que tout le Brisgau serait occupé par les troupes et les autorités badoises. Drais comme président de la commission d'organisation du pays, sut acquérir l'estime générale, et ce fut pour ainsi dire par le conseil de l'opinion publique que le grand duc de Bade lui conféra la croix de commandeur de l'ordre de la fidélité, et lui écrivit, de sa main, une lettre extrêmement flatteuse. A ces faveurs vinrent se joindre les hommages non moins précieux du collége et de l'université de Fribourg. En 1808, il fut nommé à la présidence de la haute cour d'appel de Bade. En 1810, il fut chargé de négocier avec l'ambassadeur français, comte de Narbonne, la cession du comté de Nellembourg au Wurtemberg, et lorsque le prince Louis succéda (en 1818) au trône ducal, Drais, toujours au même degré d'élévation et de faveur, fut chargé de recevoir le serment de tous les corps et des citoyens de la ville de Manheim. Drais a publié: 1° *Histoire de Charles Frédéric, grand duc de Bade*, 2 vol. in 8°; 2° *De la possession du Palatinat et du Brisgau*. Cet ouvrage lumineux, écrit avec beaucoup d'impartialité, fut consulté par les diplomates réunis en congrès à Aix-la-Chapelle, en 1818; 3° *La vie du baron Guillaume de Gauderode*; 4° *Histoire des cours de justice du duché de Bade, dans ces derniers temps, avec des observations sur la publicité de l'instruction et sur le jury*; *Un Mot à la jeunesse allemande* (écrit tendant à prouver que l'Allemagne n'a pas besoin d'une révolution violente); 5° *Comparaison de la procédure allemande et française*. Drais a publié une foule d'autres écrits sur des matières de jurisprudence, et il est regardé comme l'un des hommes qui ont le plus puissamment contribué à simplifier l'administration de la justice dans le duché de Bade, nous ne parlerons pas de quelques ouvrages de littérature pure, fruit de ses loisirs, tels que plusieurs poëmes. Ce qui le recommandera surtout à l'estime de la postérité c'est d'avoir été au nombre des hommes qui ont cultivé en Allemagne, avec le plus d'ardeur et de philanthropie, les germes nombreux des immenses développements sociaux que prépare l'époque actuelle. Drais vit encore et se repose au sein de sa famille et au milieu de l'estime de ses compatriotes, de cinquante ans de travaux dans l'administration ou la diplomatie.

DRAMALI-MEHEMET, l'un des généraux turcs sur qui la Porte comptait le plus pour réduire le rebelle Ali et les Grecs insurgés, ne répondit nullement à la confiance de son gouvernement, ayant essuyé presque constamment des défaites. Ce fut à l'époque où le pacha de Janina rompit avec la Porte tous les liens de subordination et d'amitié, que Dramali fut nommé visir de Larisse. Une certaine réputation d'équité, qui l'avait précédé dans cette ville, avait fait concevoir aux Grecs l'espoir d'en être mieux traités que par son successeur; mais les malheureux Hellènes apprirent bientôt, à leurs dépens, qu'ils s'étaient trompés sur le caractère de leur nouveau gouverneur. Un des premiers actes, par lequel il se signala, fut d'accabler de mépris les armatolis qui étaient venus le visiter, de leur interdire l'usage des armes, d'emprisonner les prêtres, de souiller et de démolir les temples saints, et de commettre les plus violentes exactions de concert avec Pacho Bey, qu'il avait protégé dans sa disgrace et dont il avait fait son gendre. Parmi les différentes actions qu'il livra à Ali, il n'eut à se glorifier que d'une seule victoire, encore n'eut-elle aucun résultat réellement avantageux pour lui. Environ un an après que la Grèce eut secoué ses chaînes, Dramali qui était toujours visir de Larisse, tenta de s'emparer, avec des forces considérables, du passage des Thermopyles, qui n'était alors défendu que par un très petit nombre de chrétiens. Les Grecs firent des prodiges de valeur, mais trop faibles pour opposer une longue résistance aux barbares, ils cédèrent d'abord et furent obligés de rétrograder; mais ayant reçu quelques renforts, ils mirent Dramali dans une déroute complète, et le poursuivirent de si près, qu'ils furent sur le point de s'emparer de sa personne. Cet échec ne fut pas le seul que le général turc essuya jusqu'à l'époque de sa défaite dans la Morée, defaite qui mit fin à sa carrière militaire. Devenu l'un des principaux lieutenants de Kourshid, général en chef des forces ottomanes, il reçut l'ordre de pénétrer dans l'Argolide, et de se rendre, par cette route, devant Tripolitza. La mésintelligence qui régnait alors parmi les Grecs

avait fait espérer à leurs ennemis qu'ils obtiendraient sur eux une victoire facile; mais ils furent trompés dans leur attente, et les Hellenes leurs prouvèrent, par leur conduite héroïque dans cette circonstance, que si la divergence des opinions, qui est inséparable des révolutions, avait pu les diviser un moment, ils se réuniraient toujours pour combattre l'ennemi commun. Dramali s'étant avancé dans la Morée, à la tête d'une armée considérable, fut étonné de voir que dans les villes et les campagnes où il pénétrait, toutes les habitations étaient brûlées et abandonnées. La vue d'un pays ainsi ravagé, ne lui offrant aucune ressource pour nourrir son armée, ne lui inspira d'abord aucune inquiétude, parcequ'il comptait que Jousouff Pacha, commandant de la flotte turque, lui apporterait des vivres par mer; mais Jousouff ne paraissant pas, il lui fallut renoncer à cet espoir. Son armée qui avait déja parcouru les deux tiers de l'Argolide, épuisée par la faim et la soif, ne pouvait plus combattre, et il s'aperçut qu'il avait attendu trop tard pour ordonner la retraite. Il fit alors des propositions de paix, toujours avec la jactance ottomane, que les Grecs, sûrs du succès de leur plan, refusèrent d'accepter. Réduit à la nécessité de rétrograder, il fit des dispositions de départ; mais cerné de tous côtés par Odyssée, Colocotroni et les autres capitaines grecs, il fut complétement battu et forcé de fuir en hâte à Corinthe, où il arriva tout meurtri, et ses vêtements déchirés. Après cette grande défaite, Dramali essaya de la réparer, en attaquant André Zamaïs sur les bords de la rivière de Nemée; malgré ses efforts, il ne fut pas plus heureux dans cette nouvelle tentative, et y perdit presque entièrement les restes de son armée exténuée par la famine. Renonçant alors aux honneurs qu'il avait espéré acquérir en soumettant les Grecs, Dramali, retiré dans la forteresse de Corinthe, chercha un dédommagement à leur perte, en augmentant, par d'odieux moyens, ses richesses déja considérables, au lieu de pourvoir à l'existence de ses soldats, que la disette avait réduit autant que les armes des Grecs; il s'unit avec les agioteurs, dont les opérations tendaient à tirer de ces malheureux tout l'argent qu'ils possédaient, tout en les laissant mourir de faim. Mais il ne jouit pas long-temps de ses odieuses exactions; enveloppé dans la défaveur dont Kourshid avait été frappé par la Porte, le grand seigneur lui envoya un émissaire par lequel il fut empoisonné.

DRAPARNAUD (Jacques-Philippe-Raimond), naturaliste, né à Montpellier, le 3 juin 1772, fut destiné au barreau par ses parents; mais l'étude de la médecine et plus encore de l'histoire naturelle, devint la passion de sa vie. Après avoir professé pendant deux ans au collége de Sorèze, la physique, la chimie et l'histoire naturelle, il obtint au concours la chaire de grammaire générale à l'école centrale du département de l'Hérault. Son application aux sciences physiques ne l'empêcha pas de se rendre familières les études philosophiques, et de méditer sur les écrits de Locke et de Condillac. Le ministre de l'intérieur ayant demandé à tous les professeurs de grammaire générale, le plan de leur cours, écrivit à Draparnaud, le 11 mars 1800, que « son discours était le meilleur programme qui eût été soumis à l'examen du conseil d'instruction publique. Qu'il l'avait présenté à l'institut comme un travail digne de l'attention générale, et qu'il l'invitait à exécuter un ouvrage qui devait être fait d'après un si beau plan. » Mais cet ouvrage composé par Draparnaud est resté inédit. Appelé, en 1801, par le juri d'instruction publique, à la chaire vacante d'histoire naturelle de l'école de Montpellier, il publia divers mémoires sur cette science qu'il avait approfondie, entre autres celui qui traite du *mirage*, phénomène curieux sur lequel il émit une opinion contraire à celle de Monge. En 1802, il fut nommé conservateur du cabinet de l'école de médecine de Montpellier, professeur d'histoire naturelle, et directeur d'une partie du jardin de l'école. Ce ne fut qu'alors qu'il se fit recevoir docteur en médecine. La thèse qu'il soutint *Sur les avantages de l'histoire naturelle en médecine*, est une des plus remarquables de celles que conserve la faculté de médecine de Montpellier. Un nouveau réglement sur les écoles spéciales de médecine, ayant circonscrit les fonctions des professeurs, en 1803, Draparnaud renonça à sa chaire. Affecté depuis long temps d'une phtisie pulmonaire, il y succomba, le 1er février 1804 (et non pas 1805); mais quoiqu'à peine âgé de trente deux ans, il comptait déja neuf années de professorat: il avait publié quatre opuscules que les étrangers ont traduits, et trente mémoires sur l'histoire naturelle et la physique, que l'institut avait souvent applaudi. Son style élégant noble et ferme l'aurait placé parmi nos meilleurs écrivains, s'il eût fourni une plus longue carrière. Outre la science qu'il cultivait avec tant d'éclat, il possédait le latin, l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand; il était assez fort helléniste, et savait passablement l'hébreu. Il était de plus musicien agréable et bon dessinateur, et les figures de ses ouvrages sur l'histoire naturelle sont de sa main. Draparnaud n'avait pas eu le temps de terminer deux ouvrages entièrement neufs, fruit de quinze ans de recherches; l'amitié les a tirés de l'oubli. L'un a été publié par le docteur Cloz, sous ce titre: *Histoire naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles de la France*, Paris, 1805, in-4°. M. Bory de Saint-Vincent, a pris l'engagement de publier le second, qui traite des plantes cryptogames appelées *conferves*.

DRAPARNAUD (X.-V.), littérateur, probablement frère du précédent, et né à Montpellier, vers 1773, paraît avoir parcouru une carrière très agitée. En 1793, il fut arrêté à Lyon, après la prise de cette ville par les troupes conventionnelles, et renfermé dans les cachots de l'Hôtel-de-Ville: traduit devant le tribunal révolutionnaire, proscrit, condamné, il parvint à s'échapper, et à l'aide d'un faux passe-port qu'il avait fabriqué lui-même, il s'exila de sa patrie. Il se trouvait en Espagne, à l'époque de l'invasion des Français, en 1808, et ayant découvert un complot dont le but était de faire périr la garnison qu'ils avaient à Barcelonne, par des farines empoisonnées, il la préserva de la mort. Accueilli dans les rangs de l'armée française comme un *sauveur*, il la quitta trois mois après et entra seul dans la ville de Reus, où par son éloquence, il détermina vingt mille Espagnols armés à se soumettre, et sauva ainsi cette place du pillage, du carnage et de l'incendie. De retour en France la même année, une captivité de cinq ans dans une prison d'état, fut la récompense de ces deux services dictés par l'honneur et la reconnaissance. Nous avons puisé ces faits dont nous ne garantissons pas l'authenticité, dans les préfaces des deux premières pièces de théâtre de M. Draparnaud qui annonce l'intention de leur donner plus de développement dans les mémoires qu'il se propose de publier. Ces pièces sont: 1° *Le prisonnier de Newgate*, drame en 5 actes, en vers, représenté, en 1817, sur le théâtre de l'Odéon, et reprise, en 1827, in-8°; 2° *Savoir et courage*, comédie en 3 actes, en vers, arrêtée par la censure, avant la représentation à ce théâtre, 1822, in-8°. Il a publié encore: 3° *Louis Ier, le Débonnaire*, ou *le fanatisme du neuvième siècle*, tragédie en 5 actes, dont les répétitions furent aussi suspendues par la censure, 1822,

in-8°; 4° *Aux gens de lettres de toutes les opinions, réponse à un article diffamatoire, publié dans le Journal des Théâtres*, 1822, in 8°; 5° *Une journée de Vendôme*, comédie en 3 actes, en vers libres, à l'Odéon, 1823, in 8°; 6° *Maxime*, ou *Rome livrée*, tragédie en 5 actes, à l'Odéon, 1823, in-8°; 7° *Honneur et préjugé*, drame en 3 actes, en vers, jouée au même théâtre, 1825, in 8°. Cette pièce n'a pas coûté de grands efforts d'imagination à l'auteur. Le sujet, les pensées, la contexture des scènes jusqu'aux noms des personnages, il a trouvé tout cela dans un opéra-comique manuscrit, en trois actes, dont il est devenu possesseur, nous ne savons comment. Ce que nous pouvons attester, c'est que nous avons vu la minute bien véritable, bien authentique de cet opéra dans un volume entre-mêlé d'autres manuscrits autographes, tous de la composition de M. le marquis de Fortia-d'Urban, et que ce dernier en avait confié la copie à un musicien dont la mort ou l'infidélité l'auront mise au pouvoir de M. Draparnaud; nous espérons que celui-ci ne se refusera pas de donner à ce sujet quelques explications pour se justifier du reproche de plagiat. 8° *La clémence de David*, tragédie en 3 actes, avec des chœurs, representée sur le Théâtre-Français, et dans les principales villes de France, à l'occasion du sacre de Charles X, 1825, in-8°. Malgré la solennité d'une pareille circonstance, malgré les morceaux de musique d'harmonie qui ont remplacé les chœurs, cette pièce froide et sans action n'a obtenu aucun succès. Dans une note du discours préliminaire, M. Draparnaud annonce la prochaine publication d'un ouvrage intitulé: *La France littéraire au dix-neuvième siècle*, avec cette épigraphe dont nous l'invitons à se faire l'application:

Rien n'est beau que le vrai; le vrai seul est aimable.

Ce poëte s'est exercé aussi dans le genre lyrique. On a de lui: 9° *Les chants consolateurs*, ode à la duchesse de Berri, sur la naissance du duc de Bordeaux, 1820, in-8°; 10° *Ode à S. A. le duc d'Orléans, sur la mort de sa mère*, 1821, in-8°; 11° *Ode sur le triomphe de la royauté, à l'occasion de la délivrance du roi d'Espagne par l'armée française, aux ordres du duc d'Angoulême*; 12° *Hommage funèbre à S. M. Charles X*, ode sur la fin de Louis XVIII, 1824, in-8°; 13° *Ode au peuple français sur les malheurs de l'anarchie et de l'ambition, pour l'avènement de Charles X*, 1824, in-8°.

DROLLING (MARTIN), peintre, né à Oberghéem, département du Haut-Rhin, le 19 septembre 1752, mort à Paris le 16 avril 1817. La vie de cet artiste présente un exemple frappant de l'entraînement d'une véritable vocation et de la puissance d'une volonté bien arrêtée. Son père, qui était vigneron, le destinait, ainsi qu'il le dit naïvement dans des *Mémoires* qu'il a laissés à sa famille, à la profession d'*homme de plume*, pour laquelle, assure-t-il, il ne se sentait aucun goût; mais avant d'avoir reçu une éducation appropriée à cette direction, un incident vint décider de celle qu'il devait suivre. Il n'avait point encore songé à la peinture, et ne se formait pas même une idée de cet art, lorsque le hasard le conduisit dans l'atelier d'un peintre en voitures de Schelestadt, qui faisait aussi de ces tableaux d'église appelés *ex voto* d'après leur destination. Tout ce qui s'offrit à ses yeux dans cet atelier le frappa d'admiration; son attention fut principalement attirée par un saint Martin, évêque, que le maître du lieu peignait en ce moment, et dans lequel, comme il le dit encore lui-même, il crut voir le *bon Dieu*. Dès lors sa carrière fut irrévocablement décidée dans son esprit, et malgré la répugnance très prononcée de son père, il obtint de lui d'être placé en apprentissage chez le peintre dont le pinceau lui avait inspiré une admiration si vive. Après avoir étudié quatre ans sous ce premier maître, qu'il eut bientôt égalé, il alla à Strasbourg; mais n'ayant pas trouvé dans cette ville les moyens de se perfectionner, et pensant peut-être qu'il était devenu assez habile pour faire valoir son talent avec plus davantage sur un plus grand théâtre, il se décida au bout d'un an à partir pour Paris. Lorsqu'il forma cette résolution, il n'avait point encore quitté les provinces allemandes, et par conséquent ne s'exprimait qu'à peine en français; d'un autre côté, il ne possédait que douze francs pour toute fortune; ces obstacles toutefois ne le rebutèrent pas, et il se mit en route. Avant d'être arrivé au terme de son voyage, sa bourse se trouva épuisée; il fut même obligé, aux portes de Paris, de se dépouiller d'une partie de ses effets pour payer sa dernière dépense. Toutes ses espérances, pour le moment présent, reposaient sur une lettre de recommandation, dont il était porteur, pour un valet-de-chambre du prince de Condé; mais il fut repoussé, ou plutôt chassé de la maison de cet homme, en sorte qu'il se trouva, dès le jour même de son arrivée, jeté sans argent et sans connaître une seule personne à laquelle il pût s'adresser, au milieu d'une population immense dont il ignorait complètement les usages, et dont à peine il parlait la langue. Il lui fallut passer en plein air la première nuit de son séjour à Paris et souffrir, pendant près de vingt-quatre heures, le tourment de la faim. La rencontre tout-à-fait fortuite qu'il fit dans la journée du lendemain de deux hommes de son pays, vint heureusement le tirer de cette situation perplexe, et lui donner le temps de se procurer de l'occupation. Au bas de toutes les gravures d'après lesquelles il avait travaillé en Alsace, il avait toujours vu le nom de la rue Saint-Jacques; c'en était assez pour qu'il s'imaginât que cette rue était le centre des beaux-arts et la demeure de tous les artistes; ce fut donc de ce côté que d'abord il dirigea ses pas. Un marchand de tableaux du Pont-Notre-Dame consentit sur un échantillon de son savoir faire, à lui donner de l'ouvrage; le marché fut conclu entre eux à raison de trente sols par tableau. En travaillant dans cette boutique, il eut occasion de faire connaissance avec quelques domestiques de grandes maisons qui lui firent faire leurs portraits et lui en procurèrent d'autres parmi leurs camarades. Ces travaux, quelque mal payés qu'ils fussent, le faisaient vivre, mais ne lui étaient d'aucune utilité sous le rapport de l'art, et à la seule différence de la promptitude dans l'exécution, il en était toujours à peu près au même point qu'en quittant Strasbourg. Lorsqu'on songe, d'une part, aux mauvaises habitudes qu'il dut contracter sous ses premiers maîtres et dans l'usage forcé et purement mercantile qu'il dut faire de sa profession lors de son arrivée à Paris; que d'un autre côté on réfléchit à l'influence nécessairement peu poétique que durent exercer sur lui les seules relations, que pendant long-temps il lui fut permis de former et d'entretenir, on a peine à concevoir et ses progrès ultérieurs et le ressort moral qui les lui firent faire. La force de son penchant, la constance de ses efforts finirent cependant par l'emporter sur tant de circonstances défavorables. Il se fit admettre aux leçons de l'académie de dessin; mais dès la première séance il lui fallut reconnaître qu'à défaut d'études régulières et de premières notions correctes sur les éléments de son art, il n'était point en état de tirer un grand parti de ces leçons. Pour regagner le temps perdu il fallait qu'il dessinât souvent d'après nature; n'étant point en état de faire les dépenses que comportait un pareil genre d'études, il s'associa avec

un jeune homme, qui sous le rapport de la fortune se trouvait dans les mêmes circonstances que lui, et il fut convenu entre eux qu'ils se serviraient réciproquement de modèle. A force de travail et d'application, il se trouva bientôt en état de prendre part aux concours de l'académie, dans lesquels il ne tarda pas à se montrer au premier rang. Ayant eu occasion d'être remarqué par Mme Lebrun, il fut employé par elle à peindre les accessoires de ses tableaux. Greuze, avec lequel il se trouva en relation dans la suite, lui donna aussi quelques conseils. Mais là se bornent les ressources qu'il trouva hors de lui pour perfectionner son talent. Avec ces ressources cependant il parvint à prendre dans le monde et parmi les artistes, la position qui était due à son étonnante persévérance, et, avant le terme de sa carrière, Drolling se trouvait placé à la tête des peintres de genre de son époque. Les principaux ouvrages qu'il a laissés, sont : Maison à vendre; — le Messager; — le Petit Commissionnaire; — le Marchand forain; — la Marchande d'oranges; — la Laitière; — la Marchande de pommes, — la Cuisine; — la Salle à manger; — et la Maîtresse d'école de village. C'est principalement par ses tableaux d'intérieur que Drolling est connu du public. Ce que l'on admire dans ces compositions, c'est la vérité et l'exactitude avec laquelle les objets sont représentés, ainsi que l'illusion produite par certains effets de lumière. La Maîtresse d'école, cependant qui est la dernière de ses productions, est considérée par les artistes comme la meilleure de toutes, et ce n'est pas sans raison. Dans ses intérieurs c'est la nature morte qui se montre en première ligne; les personnages qui y sont placés n'y figurent en quelque sorte que comme des dépendances matérielles des lieux représentés. Dans la Maîtresse d'école c'est tout autre chose; ici les personnages vivent, et c'est dans leur action que consiste le principal effet du tableau, qui d'ailleurs sous le rapport de l'exécution n'est pas moins parfait que les autres. Drolling, qui en raison des difficultés qu'il eut à surmonter, n'entra que fort tard dans la véritable voie des beaux-arts, fit des progrès jusqu'à la fin de sa vie. Son dernier ouvrage pourrait faire croire qu'il avait compris, qu'entre un tableau de genre et un tableau d'un ordre plus élevé, il ne doit y avoir de différence que dans l'importance de l'action représentée, et que dans l'un comme dans l'autre, c'est la vie qui doit jouer le principal rôle. Drolling a laissé deux enfants, un fils et une fille qui suivent avec distinction la carrière de leur père.

DROSDOFF (Philarète), métropolitain de Moscou, membre du saint synode, de l'académie russe, etc., né en 1784, est un des plus éloquents prédicateurs de la Russie. Il a publié plusieurs ouvrages ecclésiastiques, parmi lesquels on remarque : 1° *Dialogue entre un homme qui examine et un homme qui est convaincu de l'orthodoxie de l'église gréco-russe;* 2° *Esquisse de l'Histoire biblico-ecclésiastique;* 3° *Mémoires sur la Genèse;* 4° *Sermons moraux.*

DROUET (Jean-Baptiste), né le 8 janvier 1763. Après avoir servi dans un régiment de dragons, il se trouvait maître de poste à Sainte-Ménehould, à l'époque où Louis XVI et sa famille essayèrent de sortir de France. Il reconnut le roi à cause de sa ressemblance avec son portrait empreint sur les assignats. Il prit une route détournée, arriva à Varennes en même temps que lui, réunit le maire, le commandant de la garde nationale, et fit arrêter le roi, le 21 janvier 1791, après avoir obstrué le pont de Varennes qui se trouvait sur la route. Drouet prit les devants, s'empressa d'aller rendre compte de cette arrestation à l'assemblée nationale qui l'accueillit avec enthousiasme et lui accorda une récompense de 30,000 francs, qu'il ne refusa pas, comme quelques biographes l'ont avancé. En 1792, député à la convention, il vota la mort du roi, et se fit remarquer entre les plus ardents montagnards, par l'acharnement avec lequel il attaqua la Gironde. Il demanda que tous les Anglais qui se trouvaient sur le territoire de la république fussent mis à mort comme espions, que l'on déclarât aux suspects qu'ils seraient massacrés si la liberté se trouvait en péril, et qu'une armée révolutionnaire fût formée : « Soyons brigands, dit-il à cette occasion, s'il faut l'être pour le salut du peuple. » Ces expressions qui peignent le fanatisme révolutionnaire de Drouet, révoltèrent même les plus exagérés démagogues de la convention. Envoyé en 1793 en qualité de commissaire à l'armée du nord, il fut obligé de se renfermer dans Maubeuge, qui fut aussitôt assiégé par les Autrichiens. La place se trouvant bientôt réduite aux dernières extrémités, un officier se présente à Drouet, et lui dit : « que prêt à sacrifier sa vie au salut public, il va essayer de traverser le camp ennemi pour aller demander des secours à la convention. » Cette proposition audacieuse exalte l'imagination de Drouet, il se met à la tête de cent dragons, se précipite à travers les ennemis, son cheval s'abat, il est blessé, et il tombe entre les mains des Prussiens. On lui demande quel les sont ses qualités, il répond qu'il est représentant du peuple. « Qu'est-ce qu'un représentant du peuple ? — Le roi Guillaume représente la nation prussienne, et en cette qualité, s'il était pris, on aurait des égards pour lui. » Cette réponse en valut d'abord à Drouet, mais quand on eut appris que c'était lui qui avait arrêté le roi à Varennes, Prussiens, Autrichiens et émigrés se réunirent pour l'accabler de mauvais traitements. Le général Latour, émigré, devant lequel il fut amené couvert de chaînes, le chargea de coups et le fit jeter dans un cachot humide, d'où il ne sortit que plusieurs mois après pour être transféré dans la forteresse de Spizberg, en Moravie. Des fenêtres de sa nouvelle prison il aperçut, un jour sur la Sewartz, petite rivière, qui non loin de là se jette dans le Danube, un petit bateau de pêcheur. Cette vue lui inspira le projet de s'évader, de descendre la rivière, de gagner le Danube, la mer Noire, et de se rendre ainsi à Constantinople. Pour arriver au bateau libérateur, il fallait non seulement que Drouet brisât les barreaux de ses fenêtres, mais encore qu'il franchît un précipice de deux cents pieds de profondeur, la forteresse étant construite sur un roc à pic. Le premier point était le plus facile et fut bientôt exécuté : pour le second, il résolut de se servir d'une sorte de parachute qu'il fabriqua de son mieux avec du linge et une arête de poisson qui lui servait d'aiguille. Mais le succès ne répondit pas à tant d'audace. Il se fracassa un pied et resta sur la place jusqu'à ce que ses gardes vinssent le relever, et le reportassent dans sa prison où ils le jetèrent sur le plancher, pensant qu'il était mort. En 1795, il fut échangé avec Camus, Lamarque, et les autres commissaires de la convention livrés par Dumourier, contre la fille de Louis XVI, aujourd'hui Mme la dauphine. Le malheur n'avait rien diminué de l'exagération des principes adoptés par Drouet. En rentrant dans la convention, il dit que s'il s'était trouvé dans sa patrie à l'époque de la terreur, il eût marché sur les traces de Robespierre et de Marat. Cette profession de foi, et la popularité que lui avait acquise ce qu'il avait souffert pour la liberté, le firent choisir pour l'un des chefs de la conspiration de Babeuf, contre le nouvel ordre de choses établi par le 9 thermidor. On croit qu'il coopéra à l'attaque du

camp de Grenelle, et qu'il dut son salut à une laitière qui le cacha sous la paille de sa voiture. Quoiqu'il en soit, il fut arrêté et resta à l'Abbaye, tandis que ses complices étaient transférés devant la haute cour nationale de Vendôme. Il est à remarquer qu'il fut le seul des accusés qui ne comparut pas devant cette haute cour, établie spécialement pour lui, aux termes de la constitution de l'an 3. Le directoire ne voulant pas donner aux gouvernements étrangers la satisfaction de voir tomber la tête de celui qui avait arrêté le roi à Varennes, le fit évader dans la nuit du 18 août. Le 20, il fit paraître dans le *Journal des hommes libres*, les détails de son évasion, qu'il dit s'être opérée par un tuyau de cheminée. Il se retira d'abord en Suisse, s'embarqua ensuite pour les Indes, se battit contre les Anglais au Pic-de-Ténériffe, revint en France après avoir été aquitté par le tribunal qu'il avait fui, fut employé sous le directoire en qualité de commissaire de son département, et finit sous le consulat par être nommé sous-préfet à Sainte-Ménehould, place qu'il occupait et perdit au premier retour des Bourbons. Nommé membre de la chambre des représentants, en 1815, il fut compris dans l'ordonnance royale d'exil du 12 janvier 1816. On ignore s'il sortit de France, mais ce qui est certain, c'est qu'il se retira secrètement à Mâcon, où il passa les dernières années de sa vie, caché sous le faux nom de *Merger*. Il y vécut dans la retraite, régulièrement et même pieusement. On prétend qu'à ses derniers moments il montra beaucoup de contrition et qu'il mourut dans des sentiments chrétiens. On fut étrangement surpris lorsqu'il eut expiré d'apprendre que M. Merger était le fameux Drouet de Sainte-Ménehould. Il mourut le 11 avril 1824, à l'âge de plus de soixante-un ans.

DROUET (comte d'Erlon), né à Reims, le 29 juillet 1765, s'enrôla dans un bataillon de volontaires nationaux, en 1792. Il montra, dès le début de sa carrière, un caractère de vigueur et de résolution qui lui acquit une grande influence parmi ses camarades. Le général Lefebvre, frappé de la justesse d'esprit et de l'audace du jeune Drouet, le prit pour son aide-de-camp. Il eut souvent à s'applaudir de son choix, aux armées de la Moselle et de Sambre-et-Meuse, où, pendant les campagnes de 1793, 1794, 1795 et 1796, Drouet lui rendit d'importants services. Le grade de général de brigade, que celui-ci obtint en 1799, en fut la récompense. Il fit partie, en cette qualité, de l'expédition de Hanovre, en 1803. Nommé général de division en 1805, il prit une part importante à toutes les opérations de la grande-armée d'Allemagne. Le corps qu'il commandait pénétra dans la Bavière par la Franconie. Ce fut lui qui compléta le succès de la bataille d'Iéna, en achevant la défaite de la réserve prussienne, commandée par le prince de Wurtemberg. La prise de Halle fut en partie le résultat de ses sages dispositions. En 1807, il se signala le 14 juin, à la bataille de Friedland, où il fut blessé; il était alors chef d'état major-général de l'armée aux ordres du maréchal Lannes. Appelé, en 1809, à remplir les mêmes fonctions auprès du maréchal Lefebvre, celui-ci retrouva développées dans le général Drouet toutes les qualités qu'il avait reconnues dans l'aide-de-camp de Sambre-et-Meuse. Il s'agissait de soumettre le Tyrol révolté; le chef d'état-major, par la sagesse de sa conduite envers les autorités du pays, seconda les intentions pacifiques du maréchal pour les habitants, autant que par sa bravoure; il contribua à la gloire de ses armes dans une campagne qui fut couronnée par le plus heureux succès. En 1810, le 9e corps de l'armée d'Espagne fit, sous ses ordres, son entrée en Portugal; de nombreux succès accompagnèrent sa marche, et méritèrent les éloges du maréchal Masséna, avec lequel il fit sa jonction, le 26 décembre 1811. Au même mois de l'année suivante, le général anglais Hill ayant dirigé ses colonnes de manière à inquiéter la marche de nos troupes, Drouet manœuvra contre lui et le força de se retirer sous les murs de Lisbonne. Commandant de l'armée du centre, en 1813, il soutint l'honneur de nos armes sur la Guenna. Au mois de juillet il emporta de vive force la position du Col-de-Maya, défendue par les meilleures troupes espagnoles. Il combattit à la malheureuse affaire de Vittoria, suivit le mouvement rétrograde de l'armée, et fut, pendant la campagne de France, un des lieutenants du maréchal Soult. Si la gloire s'acquérait, non par l'événement, mais par la sagesse de dispositions habilement prises et savamment combinées, Drouet, général divisionnaire, en mériterait, sans doute, une beaucoup plus grande que Wellington, général en chef. Le gouvernement royal chercha à l'attacher à sa cause. En 1814, il fut créé chevalier de Saint-Louis, grand cordon de la légion d'honneur, et nommé commandant de la 16e division militaire. A cette époque, il présida le conseil de guerre qui acquitta le général Excelmans (*Voy* ce nom). Le 13 mars 1815, un ordre du duc de Feltre, récemment ministre de la guerre, fit arrêter le général Drouet. Il était accusé d'avoir concerté, avec le général Lefebvre-Desnouettes, le complot de marcher sur Paris à la tête des troupes qui se trouvaient dans le nord de la France, et d'enlever la famille royale. La marche triomphale de Napoléon excitait sur tous les points l'enthousiasme de ses partisans. Drouet trouva en eux un appui assez fort pour se soustraire à sa captivité, et s'emparer de la citadelle de Lille, où il se maintint jusqu'au 20 mars. Le 28, il signa, avec tous les officiers de la 16e division, une adresse à l'empereur, et, le 2 juin, il fut nommé pair de France. Il commandait le premier corps d'armée à Fleurus et à Waterloo. A Fleurus il fit des prodiges de valeur. « A Waterloo, dit Napoléon (*Las » Cases*, tom. II, pag. 15 et 16), Derlon s'est » rendu inutile. Si le soir il eût connu la position » de Grouchy, et qu'il eût pu s'y jeter, il lui eût été » possible, au jour, avec cette magnifique réserve, » de rétablir les affaires, et peut-être même de dé- » truire les alliés par un ces prodiges, de ces retours » de fortune qui lui étaient familiers; ils n'eussent » surpris personne. Mais il n'avait nulle connais- » sance de Grouchy, et puis il n'était pas facile de » se gouverner au milieu des débris de cette armée; » c'était un torrent hors de son lit; il entraînait » tout. » Après cette désastreuse journée, le général Drouet vint commander l'aile droite de l'armée sous Paris, et se retira avec elle au-delà de la Loire après la capitulation. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet, il s'évada, alla chercher un asile à Bayreuth, où il obtint des autorités allemandes la permission de résider. Le 22 juin 1816, le conseil de guerre de la 11e division militaire instruisit son procès par contumace; mais l'insuffisance des pièces fit abandonner la procédure. Il n'a pas été compris dans le rappel des généraux exilés à cette époque.

DROUOT (Antoine, comte), né à Nancy le 11 janvier 1774, entra à l'école d'artillerie en 1793, et le premier juillet de la même année, fut nommé lieutenant au premier régiment de cette arme. L'activité des guerres de la révolution développa rapidement ces dispositions militaires. Toujours sur les champs de bataille, il acquit dans la familiarité du danger, ce sang-froid et cette promptitude d'exécution qui le firent remarquer, en Egypte, par Bonaparte, et nommer, en 1808,

colonel-major de l'artillerie à pied de la garde impériale. C'était un beau titre de gloire de paraître digne de commander un corps illustré par d'aussi brillants faits d'armes; Drouot à Wagram, et pendant la campagne de Russie, se montra capable d'agrandir, aux yeux de l'armée, cette haute réputation. Nommé, en 1813, général de brigade, et aide-de-camp de l'empereur, il fut chargé, sous le titre d'aide-major, du travail de la garde. C'est à ces époques de malheur qu'il justifia la confiance et la bonne opinion que Bonaparte avait de lui. Ces vieux régiments que le froid de Moscou avait détruits, étaient remplacés par une jeune infanterie, brave, mais sans expérience. Le système de guerre allait changer, l'artillerie n'était plus un accessoire, elle devenait une arme principale, et devait décider de tout. Drouot comprit l'importance de son rôle; il préluda à Lutzen à la tête de la fameuse artillerie légère de la garde; à Bautzen il multiplia ses batteries par l'adresse et la promptitude de ses manœuvres. Toujours prêt à foudroyer l'ennemi sur les points où il paraissait redoutable, il négligeait ces précautions de sûreté que la célérité de sa marche ou l'infériorité de nos forces rendaient souvent impossibles: mais il suppléait à l'appui des autres armes par la fertilité de ses combinaisons. Le 3 octobre 1813, à Wachau une cavalerie nombreuse menaçant l'artillerie de réserve, il fit charger à mitraille, forma ses pièces en carré, et commanda si à propos son feu, que l'ennemi fut mis en pleine déroute. Le 3 septembre de la même année, il avait été promu au grade de général de division après la bataille de Bautzen. Le 30 octobre suivant, les corps défectionnaires bavarois étant venus inquiéter la retraite de l'armée, en avant de Hanovre, Drouot leur fit éprouver un échec considérable. Partout on le voyait au-devant des plus grands dangers. Après s'être signalé de nouveau à Nangis, le 17 février 1814, il se présenta le 17 mars devant le défilé de Vauclor. Les généraux Victor et Laferrières venaient d'être blessés; la moitié des grenadiers à cheval avait péri dans une charge infructueuse; soixante bouches à feu défendaient ce passage; Drouot le traversa malgré leur feu, et couronna par cette action héroïque la gloire de ses campagnes. En suivant dans sa carrière militaire ce général dont le coup d'œil si juste et si sûr, les ressources si prodigieuses ont jeté tant d'éclat sur nos derniers désastres, on n'a pas de peine à souscrire à cet éloge que Napoléon faisait de lui à Sainte-Hélène (O'Meara, t. II, p. 76): « Il n'existait pas dans le monde deux « officiers pareils à Murat pour la cavalerie, et à « Drouot pour l'artillerie. » Mais il avait de plus que ce roi-soldat cette droiture politique que la soif des honneurs est incapable d'ébranler. Tandis que l'un joignait ses drapeaux à ceux de l'étranger, l'autre fuyait sa patrie qui en recevait le joug; il suivait Napoléon à l'île d'Elbe, et, par l'effet de cette sympathie naturelle à un grand cœur pour l'infortune, il lui témoignait un attachement que, dans sa prospérité, il eût craint de laisser apercevoir. Le 1er mars 1815, il débarqua avec lui au golfe Juan, et adressa à l'armée une proclamation énergique qu'on peut lire dans le *Moniteur* du 21 mars. Elle était signée par tous les officiers qui débarquèrent avec Napoléon. Chaque mot avait porté trop juste pour qu'on l'oubliât parmi les griefs d'accusation, lors de son procès. D'Antibes à Paris, Drouot commanda l'avant-garde. Le 2 juin, il fut nommé pair, et, bientôt après, alla rejoindre l'armée en Belgique. Il fit à Waterloo d'inutiles, mais incroyables efforts pour arrêter le désastre de cette journée. Son zèle contribua beaucoup à rallier les troupes sous les murs de Laon. Il ne restait plus de ressources que dans la détermination des chambres; leur patriotisme pouvait populariser la guerre, et rendre avantageuses les chances d'une lutte dont l'armée ne pouvait seule supporter le poids. En conséquence, Drouot se rendit à Paris, et quand le maréchal Ney, accusant la fausseté des rapports de Carnot, eut exposé la situation réelle et fâcheuse des affaires, voyant le découragement de l'assemblée, il prit la parole et termina ainsi son discours: « La dernière catastrophe ne doit pas décourager une nation « grande et forte comme la nôtre. Si nous déployons, « dans cette circonstance critique, toute l'énergie « nécessaire, ce dernier malheur ne fera que relever « notre gloire.... Après la bataille de Cannes, le « sénat romain vota des remerciements au général « vaincu, parcequ'il n'avait pas désespéré du salut « de la république, et s'occupa sans relâche de lui « donner les moyens de réparer les désastres qu'il « avait causés par son entêtement et ses mauvaises « dispositions. Dans une circonstance infiniment « moins critique, les représentants de la nation se « laisseront-ils abattre, et oublieront-ils les dangers « de la patrie pour s'occuper de discussions intempestives, au lieu de recourir aux remèdes qui « assurent le salut de la France? » Ce discours fit une vive impression; mais trop d'éléments hétérogènes entraient dans la composition des chambres pour en attendre ces inspirations énergiques qui avaient, comme par enchantement, couvert le sol de défenseurs, au commencement de la révolution. Nommé commandant-général de la garde impériale le jour même de cette séance, Drouot se rendit à son poste pour donner tous ses soins à la défense de Paris; mais cette ville était déjà livrée. Un article de la capitulation lui prescrivait de se retirer derrière la Loire avec la garde; des cris de rage et de désespoir accueillirent cette affligeante nouvelle. Les soldats, indignés et furieux, voulaient marcher aux combats; ils accusaient la trahison: des excès déplorables pouvaient devenir la suite de cette colère; mais Drouot, dont ils ne suspectaient pas les sentiments, se servit habilement de son influence pour les contenir dans le devoir, et les déterminer à une retraite que commandait, leur disait-il, l'intérêt de la patrie. Au licenciement de l'armée, la garde consentit, à sa voix, à déposer les armes, et l'exemple de ces vieux guerriers entraîna le reste de l'armée. Quand il eut connaissance de l'ordonnance du 24 juillet, il se constitua lui-même prisonnier à l'Abbaye. Le 6 avril 1816, il comparut devant un conseil de guerre, présidé par le lieutenant-général d'Anthouard, comme prévenu d'avoir attaqué la France à main armée. La déposition des témoins fut un concert d'éloges pour l'accusé; le maréchal Macdonald se plut à rendre un témoignage éclatant à la loyauté de son caractère; un d'entre eux raconta qu'il avait entendu dire à Napoléon pendant la traversée de l'île d'Elbe en France: « Si « j'avais voulu croire *le Sage* (montrant Drouot), je « ne serais pas parti de l'île d'Elbe; mais il y avait « encore plus de danger à rester. » Il s'était, en effet, toujours montré opposé au projet de débarquement; mais, loin d'insister sur cet incident pour sa défense, il dit que dévoué à l'empereur dans sa prospérité, son attachement pour lui s'était augmenté en raison de sa mauvaise fortune, et que quand la funeste résolution de rentrer en France fut prise, son devoir était de le suivre; ajoutant: « Si je suis condamné par les hommes, « qui ne jugent les actions que sur des apparences « et d'après les événements, je serai absous par « mon juge le plus implacable, ma conscience. Tant « que la fidélité aux serments sera sacrée parmi les « hommes, je serai justifié; mais quoique je fasse « le plus grand cas de leur opinion, je tiens encore

« plus à la paix de ma conscience. J'attends votre « décision avec calme. Si vous croyez que mon sang « soit utile à la tranquillité de la France, mes « derniers moments seront encore doux. » Il fut acquitté à la majorité de quatre voix contre trois. Le Roi défendit au ministère public de se pourvoir en révision, et, avant l'expiration du délai de vingt-quatre heures, il fut mis en liberté. Il se rendit auprès de son frère, pharmacien à Nancy, où il consacre tous ses moments à l'étude. Napoléon lui a fait, par son testament, un legs de 100,000 fr. Il élevait au plus haut point les talents et les facultés du général Drouot. « Tout est problème dans la vie, « disait-il ; ce n'est que par le connu qu'on peut « arriver à l'inconnu. » Or, il reconnaissait comme certain dans Drouot tout ce qui pouvait en faire un grand général. Il avait des raisons suffisantes pour le supposer supérieur à un grand nombre de ses maréchaux; « et peut-être ne s'en doute-t-il pas, « ajoutait-il, ce qui ne serait qu'une qualité de « plus. » (Las Cases, t. IV, p. 346). Et, dans un autre endroit, il dit : « Drouot est un homme qui « vivrait aussi satisfait, pour ce qui le concerne per- « sonnellement, avec 40 sous par jour qu'avec les « revenus d'un souverain. Sa morale, sa probité et « sa simplicité lui eussent fait honneur dans les « plus beaux jours de la république romaine. » (O'Meara, t. II, p. 76). Il serait difficile, en effet, de citer un seul des généraux de Bonaparte qui, à ses qualités militaires, réunît les vertus civiles de Drouot. Son éducation politique est un prodige au milieu des camps. Lié à la fortune de celui qui gouvernait la France, il a suivi l'impulsion de son époque, sans oublier la patrie; il s'est montré guerrier comme Murat, et citoyen comme Lafayette. Depuis 1816, fier de sa pauvreté, il a repoussé toutes les offres de pensions et de places. Il est à désirer que le public soit bientôt admis à jouir du produit de ses veilles

DROVETTI. *Voyez* le Supplément.

DROZ (Jean-Pierre), naquit en 1746, à la Chaud-de-Fond, en Suisse. Son père, fabricant de faux, ayant remarqué ses dispositions pour la gravure et le dessin, lui donna de bonne heure d'excellents principes sur la préparation des métaux, et l'envoya, à l'âge de dix-huit ans, à Paris, où il s'appliqua particulièrement à la gravure des médailles, et aux procédés du monnayage. Il obtint, en 1783, de faire à ses frais, sur un balancier de la monnaie de Paris, des expériences qui eurent le plus grand succès, et frappa, en 1786, avec ce même balancier, les monnaies d'or et d'argent de cette année. Ses succès furent toutefois sans résultats pour lui en France. En revanche, le célèbre Boulton, qui se trouvait alors à Paris, charmé de la perfection des pièces frappées par Droz, lui proposa de le suivre en Angleterre, où il se faisait fort d'obtenir la fabrication des monnaies de cuivre de ce royaume. L'association eut lieu, et Droz établit en Angleterre un atelier de monnayage composé de huit découpoirs et de huit balanciers mus par la vapeur, et dont le service se faisait avec tant de promptitude et de régularité, qu'un balancier pouvait frapper soixante pièces par minute, et qu'un enfant suffisait au service de deux balanciers. C'est dans cet atelier que fut fabriquée cette belle monnaie de cuivre qui circula quelque temps en France sous le nom de *monneron*. Nous n'entrerons point dans les détails techniques que notre cadre rendrait insuffisants pour décrire les améliorations apportées par Droz à la fabrication des monnaies. Il nous suffira de dire que les pièces frappées par ses procédés, présentaient une empreinte de la plus grande netteté, et que la perfection de la tranche en rendait la contre-façon presque impossible; que la gravure des coins s'altérait moins promptement, et qu'en outre il avait trouvé le moyen de les multiplier presque à l'infini, au moyen d'un seul poinçon. En 1790, un concours fut ouvert à Paris pour la place de graveur général des monnaies. Droz, qui aimait la France comme sa patrie, s'empressa d'y revenir, et présenta à un membre du comité monétaire huit pièces pour les faire examiner. Celui-ci ne les présenta pas aux experts, et Droz n'obtint pas une seule voix, parcequ'on ignorait qu'il était au nombre des concurrents. Enfin, sous le directoire, il obtint les fonctions de directeur de la monnaie des médailles, emploi qu'il exerça jusqu'en 1814. Droz s'est aussi occupé de la multiplication des planches en taille-douce, et il est le premier qui y soit parvenu. En 1792, il avait fourni au gouvernement quatorze mille planches parfaitement identiques pour l'assignat de 25 francs. Son procédé est tellement simple, qu'il n'employait que la pression du balancier pour transporter sur un coin d'acier la gravure la plus fine. Lors de l'exposition des produits de l'industrie française, en 1802, Droz obtint une médaille d'or. Voici en quels termes le jury s'exprimait sur son compte : « Cet artiste a « embrassé, dans toute son étendue, l'art du mon- « nayage, et il n'est pas une partie de cet art qu'il « n'ait améliorée. Par ses procédés, s'ils étaient « adoptés, la possibilité de contrefaire les monnaies « serait presque entièrement détruite. Il frappe la « pièce en même temps, sur la tranche et sur le « plat, avec un degré de perfection tel qu'on peut « regarder les monnaies ainsi frappées comme ayant « l'avantage de ne pouvoir être imitées. Toutes les « parties de l'art monétaire, les machines dont il « fait usage ont été révisées, modifiées et perfec- « tionnées avec un succès qu'on refuserait de croire, « si l'on n'avait pas les faits sous les yeux. » En 1818, Droz remporta le prix de la gravure en monnaies sur quatorze concurrents. C'est à son zèle et à ses talents qu'on doit le haut degré de perfectionnement où la monnaie des médailles est parvenue sous sa direction. Il avait entrepris, lors de sa destitution, un ouvrage destiné à constater les perfectionnements qu'il avait introduits dans la fabrication des monnaies; mais cet ouvrage n'a pas été terminé, Droz ayant employé son temps à créer de nouveaux perfectionnements dont l'emploi n'aura probablement lieu que lorsqu'une administration moins routinière remplacera celle qui pèse sur la France. On lui doit toutefois un petit ouvrage publié vers 1803, dans lequel il donne quelques explications de ses procédés. Droz est mort le 2 mars 1823. M. Molard, de l'Institut, a publié une *Notice sur les diverses inventions de J. P. Droz, graveur-mécanicien*, etc., 1823, in-4°, à laquelle nous avons emprunté la plupart des détails qui précèdent.

DROZ (François-Xavier-Joseph), membre de l'académie française, né à Besançon (Doubs), le 31 octobre 1773. Issu d'une famille parlementaire, il fut d'abord destiné à la magistrature; mais les troubles qui survinrent l'éloignèrent du barreau et le dégoûtèrent de l'étude des lois. Il montra dès l'enfance une raison précoce, et une grande maturité d'esprit. M. Droz ne fut jamais jeune. Passionné pour le théâtre, il voulut diriger ses premiers essais vers la scène; mais il sentit qu'il n'était pas né poète, et se garda bien de forcer son talent. Il est rare que l'amour de la philosophie et la rectitude d'idée qu'elle exige s'accorde avec la manie des vers. Appelé par la réquisition aux armées, M. Droz servit trois ans avec honneur, et fut, à son retour, nommé professeur d'éloquence à l'école centrale de Besançon. Nourri de la lecture des anciens, doué d'un tact sûr, il se distingua par la

sagesse de ses leçons et par la clarté de sa méthode. Lors de la suppression de l'école centrale, M. Droz refusa la place de censeur au lycée de Besançon, et vint se fixer à Paris. L'académie française l'a admis dans son sein, le 7 juillet 1825. Il a publié : 1° *Essai sur l'art oratoire*, 1799, in-8° ; 2e édition 1806, in-8° ; 2° *Des lois relatives aux progrès de l'industrie*, ou *Observations sur les maîtrises, les réglements, les priviléges et les prohibitions*, 1801, in-8° ; 3° *Discours sur le droit public, prononcé à l'école centrale du département du Doubs*, 1802, in-8° ; 4° *Lina*, ou *les enfants du ministre Albert*, 1804, 2e édition, 1805, 3 vol. in-12. Ce roman, par sa simplicité, rappelle quelquefois les tableaux naïfs du vicaire de Wakefield. Cependant M. Droz, qui l'a peut-être jugé trop sévèrement, l'a retranché de la collection de ses œuvres ainsi que l'*Essai sur l'art oratoire* ; 5° *Essai sur l'art d'être heureux*, 1806, in-12 : les quatre éditions suivantes sont dans le format in-8° ; la deuxième a paru en 1825, in-18. Il a été traduit en plusieurs langues. L'auteur n'a cessé de retoucher cet essai avec une patience laborieuse. La science de bien vivre est, selon M. Droz, la science d'être heureux. C'est par la réflexion, par l'exercice de ses facultés morales, que l'homme appréciant les biens et les maux apparents de la vie, saura deviner sa noble destinée, et goûter le calme inaltérable que donne une conscience pure. La morale de M. Droz, éloignée de toute exagération systématique, ne demande à l'homme que ce qui est possible à sa nature, elle adopte l'ame humaine telle que le créateur l'a faite ; mais elle règle tous ses mouvements, modère ses désirs, épure ses affections, adoucit ses misères, et pour complément de son bonheur lui donne des espérances religieuses. Du reste M. Droz s'est peint dans son livre ; la douceur de son caractère et la tranquillité de son ame se sont réfléchies sur ses écrits ; 6° *Eloge de Montaigne*, 1812, in-8°. Cet ouvrage obtint de l'académie française, en 1813, une médaille d'or égale au prix décerné à M. Villemain. Il règne dans cet éloge une éloquence persuasive, et une grande élévation de pensées. On y retrouve partout la manière correcte de l'auteur, une foule d'expressions aussi neuves que justes, et une rare noblesse de sentiments ; 7° *Etudes sur le beau dans les arts*, 1815, in-8°, 2e édition, 1826, in-8° ; 8° (avec L. B. Picard) *Mémoires de Jacques Fauvel*, 1822, 4 vol. in-12 ; ce roman se fait remarquer par une peinture exacte des mœurs actuelles, par des tableaux d'un coloris très vif et par des situations qui réveillent sans cesse la curiosité du lecteur ; 9° *De la philosophie morale*, ou *des différents systèmes sur la science de la vie*, 1823, in-8°, 2e édition, 1824, in-8°, 3e édition, 1824, in-18. Cet ouvrage a été couronné par l'académie française, comme le plus utile aux mœurs ; il a obtenu, le 20 octobre 1824, le prix fondé par de Monthyon ; 10° *Application de la morale à la politique*, 1825, in-8° ; l'amélioration des sociétés est le but de l'auteur qui s'élève à des considérations du plus haut intérêt. On peut appliquer à ce livre les paroles de Louis XVI : « C'est l'ouvrage d'un honnête homme ; » 11° *Œuvres de Joseph Droz de l'académie française*, Paris, 1826, 2 vol. in-8° ; elles contiennent seulement : *Essai sur l'art d'être heureux* ; — *Eloge de Montaigne* ; — *Etudes sur le beau dans les arts* ; — *De la philosophie morale* ; — *Application de la morale à la politique* ; — *Notice sur Michel de l'Hôpital* ; — *Discours de réception à l'académie française*. M. Droz donne dans sa vie privée l'exemple de la véritable sagesse, comme il en donne le précepte dans ses écrits. Ce n'est point un *parleur* de vertu.

DRUMMOND (Antonio de Menezes-Vasconcellos de), naquit à Rio-Janeiro, le 21 mai 1794, d'une famille fort ancienne. A quinze ans il avait déjà terminé ses études littéraires, et connaissait à fond la doctrine du célèbre Smith, le maître de l'économie politique. Il avait approfondi Filangieri, Kant, un grand nombre d'autres philosophes, et parlait quatre langues vivantes. On le destinait à la marine militaire, mais son aversion pour cette carrière décida son père à solliciter pour lui une place dans la grande chancellerie des royaumes unis de Portugal, Brésil et Algarves. Il occupa bientôt un des premiers emplois de cette grande administration et s'y distingua, dans un age si tendre, par ses talents, son application et la justesse de ses idées. Une récompense honorifique brilla sur sa poitrine, mais il ne s'en montra point orgueilleux, et sa modestie contrasta sans cesse avec la fierté de ses émules. Lorsqu'en 1817, le premier cri de liberté s'éleva de la province de Fernambouc, il fut dénoncé au roi don Jean VI, comme appartenant à l'un des clubs d'où était partie l'étincelle révolutionnaire ; mais le crédit de son père et la considération dont il jouissait lui-même, le mirent à l'abri des traits de ses ennemis. Cependant le gouvernement jugea convenable de l'éloigner de la capitale, et une espèce de congé, accompagné de lettres spéciales de recommandation, le fit partir sur une frégate pour l'île de Sainte-Catherine. Il y resta sept mois sous la surveillance du gouverneur de la province. Cet exil ne fut pas perdu pour la patrie de M. de Drummond. De retour dans la capitale, il présenta au ministre Villa-Nova ses vastes plans d'améliorations, et fut sur-le-champ dépêché pour les mettre en œuvre. Il débarqua donc de nouveau à Sainte-Catherine, surmonta tous les obstacles qui s'offraient à lui dans un pays encore sauvage, entreprit et exécuta la navigation du grand fleuve Stajahy, établit des peuplades sur ses deux rives, traversa d'immenses forêts vierges, ouvrit des chemins, rapprocha ainsi de grandes distances, et réussit enfin à animer, par son infatigable présence, une contrée qui sommeillait encore dans le chaos primitif. Sur ces entrefaites, une grande révolution éclata à Rio Janeiro, le 26 février 1821. Obligé, par ordre de la cour, de suspendre tous les travaux qui exigeaient de trop fortes dépenses, M. de Drummond entra dans la capitale de la province de Sainte-Catherine, déchirée par les partis qui s'agitaient pour suivre les mouvements de Rio-Janeiro en faveur de la métropole. Il y déclara solennellement que, si le Brésil rompait la chaîne d'obéissance qui l'unissait au Portugal, ce devait être pour son entière liberté et pour son indépendance, et qu'il ne concevait pas et n'approuvait pas qu'un peuple se révoltât pour retomber dans ses anciens fers. Cette opinion, qu'il soutint plusieurs jours, n'ayant pas triomphé, il fut forcé de s'embarquer à la hâte au milieu de la nuit ; le bâtiment qu'il montait fut rasé par la tempête, et tandis qu'il franchissait la barre de Rio-Janeiro, son père expirait dans cette capitale. Il rentra sous le toit paternel en proie à la plus vive désolation. Don Jean VI s'était déjà embarqué pour le Portugal ; la capitale du Brésil gémissait sous le glaive d'une soldatesque effrénée. M. de Drummond, enfoncé dans la retraite, déplora les maux de sa patrie, et rêva son indépendance. L'époque où ses vœux allaient être accomplis s'avançait rapidement. Il prit une part très active à tous les actes qui amenèrent le 9 janvier 1822, et qui vit poser la première pierre de l'édifice constitutionnel du Brésil. Cette révolution, qui avait pour but de retenir en Amérique le jeune Don Pédro, comme gage de la tranquillité publique, et d'empêcher son retour en Portugal, n'était pas sans danger, si l'on considère qu'on n'était encore d'accord qu'avec la province

de Saint-Paul, et qu'il était urgent d'appeler toutes les autres à un même centre d'opinion, afin d'en retirer une force suffisante pour résister à la métropole et aux divisions intestines. Fernambouc était le point qu'il convenait d'attirer le premier au système d'indépendance, non seulement à cause de sa force, mais encore pour sa position géographique et pour le caractère de ses habitants. M. de Drummond s'embarqua sur la goëlette française *la Perle*, avec un passe-port pour la France, relâcha à Fernambouc, sous prétexte de maladie, et resta dans le pays. Là il trouva toutes les autorités contraires à la séparation d'avec le Portugal, et désirant gagner du temps, afin de se séparer aussi de Rio-Janeiro. La plus subtile politique fut, en conséquence, employée par M. de Drummond; et tandis qu'il préparait Fernambouc à sa séparation d'avec la métropole, sa vigilance s'étendait sur toute la côte jusqu'à Maranhaô. Ses efforts ne furent pas inutiles, et il vit, le 1er juin 1822, briller la révolution en faveur de l'indépendance, à la tête de laquelle il s'était placé. Les troupes portugaises furent expulsées, et il fut proclamé *au Récif* le sauveur du Brésil. Le cri retentit dans les provinces du nord : les Alagoas, Parabiba, Piauhy, presque toutes les villes enfin, à l'exception de Maranhaô et de Para, se déclarèrent pour l'indépendance. Le mouvement de Rio-Grande du nord fut déterminé par un jeune littérateur français, M. Eugène Garay de Montglave, que le goût des voyages avait attiré dans ces pays. A peine M. de Drummond fut-il sûr de la simultanéité du mouvement des provinces septentrionales, qu'il fait partir une députation de Fernambouc pour mettre leurs hommages aux pieds de don Pédro. Le prince reçut cette députation avec grande pompe, et annonça d'une des fenêtres de son palais, au peuple qui attendait avec anxiété des nouvelles des provinces, que Fernambouc était indépendant et réuni au Brésil. M. de Drummond ne borna pas là ses efforts en faveur de la liberté. Il forma le projet de passer à Bahia, qui luttait encore contre les troupes portugaises, que par un manque de vigilance impardonnable les autorités avaient laissé s'emparer de la place, des arsenaux, des forteresses. Cette tentative était des plus hasardeuses. Le moindre soupçon mettait sa tête en péril; il quitta secrètement Fernambouc, et sur un frêle radeau atteignit une goëlette des Etats-Unis qui faisait voile vers Bahia. Il arriva dans ce port en quinze jours, s'insinua dans l'amitié du général portugais Madeira, qu'il avait connu autrefois, pénétra l'état de ses forces de terre et de mer, de ses finances, de ses hôpitaux, etc.; anima, d'un autre côté, les Brésiliens, et leur adressa chaque jour de patriotiques exhortations dans le journal *le Constitucional*. L'auteur de ces articles fut bientôt découvert; la fureur des Portugais fut à son comble, et la garnison entière prit les armes contre un journal; il y allait de sa tête. M. de Drummond s'embarqua sur le brick anglais *le Tartare*, et arriva à Rio-Janeiro, le 8 septembre 1822; il déposa, dans les mains du ministre d'Andrade, tous les documents précieux dont il était porteur, notamment ceux qui traitaient des forces de l'ennemi. Bien reçu du prince et de son conseil, M. de Drummond trouva dans cet accueil un dédommagement suffisant des services qu'il avait rendus à sa patrie, de la perte de sa santé, et de la ruine de sa fortune. Il refusa toute indemnité du gouvernement, paya jusqu'à l'ordre qui autorisait son absence de la capitale, et ne voulut pas même avoir son passe-port *gratis*. En août 1823, il vit qu'une conspiration s'ourdissait contre l'indépendance et la liberté de sa patrie, que le gouvernement était à la tête des factieux, et qu'il fallait éclairer le peuple et éloigner la tempête. Il entreprit, en conséquence, et rédigea lui-même le journal *Tamoyo*, dans lequel il exhortait le peuple avec une prudence consommée, et censurait les actes de l'administration en tout ce qui offensait les principes solennellement adoptés. Cette feuille, conçue sur une base large, est sans contredit la meilleure qui ait été publiée en Amérique; elle fait honneur au talent de son rédacteur. La dissolution de l'assemblée frappa aussi M. de Drummond. Sa vie fut encore quelques jours en danger; une soldatesque égarée courait la capitale, demandant à grands cris sa tête. M. de Drummond échappa au danger en passant à Bahia, et de là en Angleterre. Il habite maintenant Paris, où, tout entier à l'étude, il se fait chérir et estimer des savants et des littérateurs. Il est un des collaborateurs les plus actifs du *Journal des Voyages*.

DRUMMOND (sir William), diplomate, homme de lettres distingué, membre du conseil de S. M. Britannique, naquit, d'une famille noble, dans le comté de Perth. Il fut d'abord envoyé, en qualité de ministre de S. M. Britannique, à la cour de Danemarck, ensuite comme ambassadeur auprès du roi des Deux Siciles, et plus tard il obtint l'ambassade de Constantinople. Pendant son séjour dans cette capitale, le grand seigneur lui conféra l'ordre du croissant. A son retour en Angleterre, il fit partie du parlement qui fut dissous en 1802. M. Drummond a publié : 1° *Review of the governments of Sparta and Athens* (Coup d'œil sur le gouvernement de Sparte et d'Athènes), 1794, in-8°; 2° *Satires de Perse*, traduites en anglais, 1798, in-8°; 3° *Academical questions* (Questions académiques), 1805, in-8°; cet ouvrage a été adopté comme livre classique dans plusieurs colléges d'Angleterre; 4° (avec Rob. Walpole) *Herculanensia, Dissertations concernant un manuscrit trouvé à Herculanum*, 1810, in-4°; 5° *Essai sur une inscription carthaginoise trouvée dans l'île de Malte*, 1811, in-4°; 6° *Œdipus Judaicus*. Le but de cet ouvrage, qui ne fut point mis en vente, mais seulement distribué aux amis de l'auteur, est de prouver que quelques parties de l'Ancien-Testament ne sont que des allégories, dont plusieurs ont une signification astronomique. Cette opinion souleva contre Drummond une foule d'ennemis, entre autres le révérend G. Doyly, qui croyant le christianisme attaqué dans sa base, lui répondit dans quelques pamphlets anonymes. La dernière production de sir William Drummond est un poëme sur Odin, dont la première partie a paru en 1818.

DRYANDER (Jonas), naturaliste suédois, disciple de Linnée, naquit, en 1748. Après s'être fait recevoir à Paris maître-ès-arts, en 1776, il passa en Angleterre. Dans sa thèse, il combattit l'opinion absurde de quelques naturalistes, qui voulaient exclure les champignons du règne végétal. Arrivé à Londres, Joseph Banks, qui avait eu occasion de l'apprécier, se l'attacha en le nommant son bibliothécaire. Dryander fit et publia le catalogue raisonné de cette immense bibliothèque, il forme 5 vol. in-8° qui ont paru à Londres de 1796 à 1800, sous le titre de *Catalogus bibliothecæ historico-naturalis Josephi Banks*. C'est un répertoire excellent de presque tout ce qui a été publié dans toutes les branches de l'histoire naturelle. Dryander travaillait à un supplément non moins important, quand il mourut, en 1810. Ce travail a été complété par son successeur M. Robert Brown, homme non moins capable que lui, et avantageusement connu, par une *Flore de la Nouvelle-Hollande*. Dryander a peu écrit. Nous citerons un mémoire sur l'arbre qui produit le benjoin, inséré dans les transactions de la société royale. Son compatriote Thunberg lui a consacré le genre *Dryandra*, nom qu'il a donné à un arbre

du Japon, de la famille des euphorbes, qui fournit une huile employée dans la peinture et bonne à brûler. Ce nom a été généralement admis par les botanistes.

DUAULT (François-Marie-Guillaume), né à Saint-Malo, en 1757, et non pas en 1770, comme l'ont dit la plupart des biographes, se fit connaître dès l'année 1775, par des pièces de vers qu'il fournit régulièrement à divers recueils périodiques, surtout à l'*Almanach des muses*, qui lui doit la vie, suivant l'article que Rivarol a consacré à ce poète dans le *Petit almanach des grands hommes*. M. Duault a été long-temps employé au ministère des affaires étrangères. Il a publié : *Athenaïde*, ou *les amours*; *Les saisons*, et autres petits poëmes sur divers sujets. Ses œuvres ont été recueillies dans un volume intitulé *Poésies de F.-M.-G. Duault*, Paris, 1803, in-18. Quelques exemplaires de cette édition portent le titre d'Athenaïde et la date de 1807. Elles ont été réimprimées, en 1823, sous le même titre et le même format, avec six pages de musique. Les poésies de M. Duault ne sont pas sans mérite, et peuvent être citées dans le genre érotique, après celles de Parny et Bertin. On a encore de lui : *Le bon jeune homme*, par Henri Mackensie, traduit de l'anglais, Paris, 1818, in-8°.

DUBARRY. *Voy.* Barry.

DUBARRAN. *Voy.* Barreau.

DUBOCCAGE. *Voy.* Boccage.

DUBOIS-CRANCÉ (Edmond-Louis-Alexis), député aux états-généraux et à la convention nationale, ministre de la guerre, etc., naquit à Charleville en 1747. Destiné à la carrière des armes, il entra dans les mousquetaires, et parvint au grade de lieutenant des maréchaux de France. La capacité et l'instruction que ses compatriotes remarquèrent en lui le firent nommer, en 1789, député du tiers-état du bailliage de Vitry aux états-généraux. Il s'y prononça énergiquement pour la cause de la révolution, appuya l'organisation de la garde nationale, et présenta, le 12 décembre, au nom du comité militaire, un rapport sur le recrutement de l'armée, où se trouve la première idée de la conscription, mise depuis en vigueur sous l'empire, avec des modifications qui en ont altéré le caractère national : « Dans une nation qui veut être libre, « qui est entourée de voisins puissants, criblée de « factions sourdes et ulcérées, dit-il, tout citoyen « doit être soldat, et tout soldat citoyen, sinon la « France est arrivée au terme de son anéantisse« ment.... Il faut donc une conscription vraiment « nationale, qui comprenne la seconde tête de l'em« pire et le dernier citoyen actif; il faut que chaque « homme, dès que la patrie sera en danger, soit « prêt à marcher. Si vous tolérez une fois les avoués, « les remplacements, tout est perdu; de proche en « proche tous les riches voudront se soustraire au « service personnel, et les pauvres resteront seuls « chargés de cette fonction si noble pour un peuple « libre; alors le métier des armes retombera dans « son avilissement, le despotisme en profitera, et « vous redeviendrez esclaves.... Si la nation s'endort, « son sommeil sera celui de la mort; voilà mon « avis. » Lorsqu'au mois d'avril 1791, les soixante bataillons de la garde nationale parisienne renouvelèrent leur serment d'obéir à la loi et à leur général, M. Lafayette, que des actes d'indiscipline avaient engagé à donner sa démission, le bataillon des Blancs-Manteaux ajouta des expressions de dévouement et de soumission envers son illustre commandant, qui excitèrent quelques réclamations. Dubois-Crancé, entre autres, grenadier de ce bataillon, adressa une lettre à ses commettants, dans laquelle il déclara qu'il eût mieux aimé porter sa tête sur l'échafaud que de signer un semblable arrêté. Le 28 du même mois, il prit la parole sur la question des *citoyens inactifs* qu'on voulait exclure de la garde nationale : « Il est important, dit-il, « de détruire un préjugé qui pourrait être dangereux « par ses conséquences. On propose d'écarter de « la garde nationale les citoyens *inactifs* : il n'est « pas d'autres citoyens inactifs que les mendiants « et les vagabonds; car tout citoyen ayant un genre « quelconque d'industrie ou un endroit pour se « mettre à couvert, acquitte toujours trente ou qua« rante sols d'imposition. Il ne faut donc entendre, « par citoyens inactifs, que la classe qu'il faut sur« veiller sans cesse; et personne sans doute ne veut « procurer à cette classe les moyens de détrousser « les passants ou même de fouiller dans les poches « des gardes nationales. » Vivement applaudi en cette circonstance, Dubois-Crancé vota constamment avec l'extrême gauche, qui laissait déja percer ses opinions républicaines. Ce fut lui qui proposa de déclarer libre tout noir qui toucherait le sol français. Après la session, il fut nommé maréchal-de-camp, et refusa de servir sous les ordres de Lafayette. Au mois de septembre 1792, le département des Ardennes l'envoya siéger à la convention. Il s'y fit remarquer par la violence de ses opinions démocratiques, parut plusieurs fois à la tribune, lors du procès du roi, rejeta l'appel au peuple, comme annulant tous les pouvoirs donnés aux représentants de la nation, et s'écria, dans la délibération sur l'application de la peine : « Que « Louis périsse! Disons ensuite au peuple : Faites « voler nos têtes sur l'échafaud. Nous rendons grâce « aux dieux, nous avons vengé la patrie. » Au 31 mai, il appuya la proscription des girondins, et fut choisi, quelque temps après, pour aller réduire la ville de Lyon, qui s'était insurgée contre la convention. Ses talents militaires et son activité contribuèrent beaucoup à la prise de cette place. A son retour, il fut reçu triomphalement par les jacobins, auxquels il reprocha de n'être pas assez sévères dans les admissions. : « Il faut, leur dit-il, demander à « chaque candidat ce qu'il a fait pour être pendu « en cas de contre-révolution. » Des sentiments de haine personnelle contre Robespierre, qui l'avait fait exclure de cette société, le jetèrent passagèrement dans le parti de Tallien, qu'il aida puissamment dans la journée du 9 thermidor. Rentré aux Jacobins, il y prononça un discours apologétique de sa conduite, fit décréter l'épuration de ce club sur la convention, dénonça Maignet, et provoqua la mise en liberté des nombreuses personnes incarcérées sous le régime de la terreur. Après avoir défendu Santhonax et Polverel, il demanda, le 3 mai 1794, l'annulation des confiscations prononcées depuis le 14 juillet 1789, à l'exception de celles des biens des émigrés, à la rentrée desquels il s'opposa vivement. Le 18, il demanda l'arrestation de Robert Lindet, qu'il accusa d'être l'auteur principal des malheurs de Lyon, pour avoir présenté sous un faux jour, au comité de salut public, la situation de cette ville. Mais aux approches du 13 vendémiaire, lorsque les royalistes, réveillés par la crise thermidorienne, redevinrent menaçants, Dubois-Crancé, que sa fougue réactionnaire avait fait dénoncer par Duhem, recula comme la plupart des plus ardents auxiliaires des Tallien et des Fréron, devant les conséquences de son acharnement contre les restes du parti montagnard. Le 12 (4 octobre), il demanda que les discours de ceux que naguère il poursuivait comme *terroristes*, fussent affichés, et ajouta « que c'était la première réponse « aux factieux, en attendant qu'on leur en fît une « autre à coups de fusil. » Devenu membre de la commission des cinq, nommée à la suite de la défaite des sections, il coopéra à la rédaction

de la loi du 3 brumaire. Réélu au conseil des cinq-cents, il y resta fidèle à ses principes républicains, signala plusieurs journaux comme royalistes, et soutint avec véhémence la cause du directoire contre le tribunal de cassation, à l'occasion du procès de Lavilheurnois, ministre de la police occulte de Louis XVIII. Dubois-Crancé émit, en matière de finance, une opinion qui ne rencontra pas beaucoup de partisans, et qui ne méritait guère en effet d'en avoir; il chercha à faire prévaloir le système de l'impôt en nature, sur les prestations pécuniaires. Sorti du conseil avant le 18 fructidor, il fut appelé aux fonctions d'inspecteur-général de l'infanterie, en 1798, et à celles de ministre de la guerre en 1799, en remplacement de Bernadotte. Sa courageuse opposition au coup d'état du 18 brumaire lui valut une honorable disgrace. Il rentra dès lors dans la vie privée, resta dans la plus entière obscurité sous le consulat et l'empire, et mourut à Rhétel le 29 juin 1814. Les principales brochures de Dubois-Crancé sont : 1° *Observations sur la Constitution militaire, ou bases de travail proposées au comité militaire*, 1789, in-8°; 2° *Examen du Mémoire du premier ministre des finances, lu à l'assemblée nationale, le 6 mars* 1790, in-8°; 3° *Lettre ou compte rendu des travaux, des dangers et des obstacles, à l'assemblée nationale*, 1790, in-8°; 4° *Tableau des persécutions que Barrère a fait éprouver à Dubois-Crancé, pendant quinze mois*, 1795, in-8°; 5° *Réplique de Dubois-Crancé à Barrère*, 1795, brochure in-8°; 6° *Mémoires sur la contribution foncière, suivis d'un projet de loi motivé, pour opérer la conversion de l'impôt en numéraire et en prestation en nature dans toute la république, et d'une réponse à différentes objections*, 1804, in-8°. On lui attribue *Véritable portrait de nos législateurs, ou Galerie des tableaux exposés à la vue du public le 5 mai 1789, jusqu'au 1er octobre* 1791, Paris, 1792, in-8°.

DUBOIS (Jean-Baptiste), né à Paucigny (Bourgogne), le 22 mai 1752. Il commença ses études sous son père, instituteur à Dijon, vint les achever à Paris, et publia, à peine sorti des classes, le premier volume d'un journal périodique destiné à rendre compte des progrès de l'histoire naturelle, de la physique et des arts. Appelé peu de temps après à Varsovie, pour y professer le droit public dans l'école royale des cadets, Stanislas-Auguste le prit en amitié, le fit conseiller de sa cour et bibliothécaire de l'école militaire. Pendant son séjour en Pologne, Dubois traduisit en français plusieurs ouvrages polonais et allemands. Sa santé l'obligeant de quitter ce pays, dont la rigueur du climat ne lui convenait pas, il revint en France en passant par Postdam, où le Grand-Frédéric lui fit un accueil très gracieux et le fit recevoir membre de l'académie de Berlin. De retour à Paris, il se chargea avec succès de la rédaction du *Journal de la littérature, des sciences et des arts*, jusqu'au moment où Malesherbes lui confia l'éducation de Lepelletier de Rosambo, son petit-fils. De cette époque il s'établit entre Dubois et Malesherbes des rapports intimes de confiance et d'attachement, qui durèrent jusqu'à la mort de ce dernier. Dubois resta fidèle jusqu'au dernier moment à son illustre ami, et il eût partagé son sort sans le zèle de quelques uns de ses amis, qui réussirent à le faire appeler par le comité de salut public de la convention nationale, à la commission d'agriculture, avant qu'on eût mis à exécution le mandat d'arrêt décerné contre lui par le comité de sûreté générale. Il ne profita de cette faveur, que pour prendre la fuite, et lorsqu'ensuite il fut découvert, arrêté et jeté dans les prisons, il ne dut son salut qu'aux éloges qu'il donna, devant l'espion chargé de désigner les victimes, à un ouvrage dont ce misérable était l'auteur, sans que Dubois le soupçonnât de l'être. Dès qu'il fut libre, il fut nommé agent de la commission d'agriculture, et bientôt après chef de division au ministère de l'intérieur; il eut dans son département l'agriculture, le commerce et les arts. Chargé d'aller vérifier l'état du commerce et des manufactures dans les départements du midi et de l'ouest, il se rendit à la foire de Beaucaire, en qualité de commissaire du gouvernement directorial. A l'établissement des préfectures, Dubois fut nommé à celle du Gard. Après quatre ans d'une administration douce et sage, il perdit sa place, victime du plus cruel abus de confiance. On lui donna ensuite en dédommagement l'emploi de directeur des droits réunis du département de l'Allier. Il mourut peu d'années après, à Moulins, en 1808. On a de lui : 1° *Tableau des progrès de la physique, de l'histoire naturelle et des arts*, 1771, in-8°; 2° *La Mystide, poëme héroï-comique*, traduit du polonais, 1778, in-8°; 3° *Essai sur l'histoire littéraire de la Pologne*, Berlin, 1778, in-8°; 4° *Réponses aux critiques de l'histoire littéraire de Pologne*, 1778, in-8°; 5° *Mémoire sur l'histoire naturelle de Brandebourg*, inséré dans les mémoires de l'académie de Berlin, 1778. Il a traduit de l'allemand le *Traité du mérite* d'Abbot, le *Livre de l'origine de la terre*, de Wallerius, 1780, in-12, l'*Analyse de quelques pierres précieuses*, par Achard, et le mélodrame d'*Arianne abandonnée*, qui fut joué à la Comédie-italienne, en 1781, enfin il a été un des principaux collaborateurs du *Journal de littérature, des sciences et des arts*, et de la *Feuille du cultivateur*.

DUBOIS (François-Noël-Alexandre), chanoine et théologal de l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans, naquit dans cette ville, le 9 septembre 1752. A peine eut-il achevé ses études, tant au collége qu'au séminaire de sa ville natale qu'il devint maître. Pendant plus de dix ans il professa les mathématiques et la physique au petit séminaire d'Orléans. En 1787, il fut nommé par l'évêque de cette ville à un canonicat de la cathédrale. L'abbé Dubois traversa paisiblement la révolution, dont il n'adopta point les principes. Son goût très vif pour la botanique le fit nommer démonstrateur au jardin des plantes d'Orléans; il établit dans cette ville un pensionnat qui fut long-temps florissant, et qu'il ne ferma qu'à l'âge de plus de soixante ans. Le zèle avec lequel il se livrait à la prédication dans les dernières années de sa vie, abrégèrent, dit-on, ses jours. Il mourut d'une inflammation d'entrailles, le 2 septembre 1824. Par son testament il laissa ses manuscrits théologiques au séminaire, et ses manuscrits historiques à la bibliothèque de la même ville. Il a publié : 1° *Méthode éprouvée avec laquelle on peut parvenir facilement et sans maître, à connaître les plantes de l'intérieur de la France, et en particulier celles des environs d'Orléans*, Orléans, 1803, in-8°, ou avec de nouveaux titres avec le millésime de 1825, Paris. Cette flore dans laquelle la méthode dichotomique est alliée pour la première fois à la méthode naturelle, est d'un usage très facile, et a inspiré à beaucoup de personnes le goût de la botanique; néanmoins, malgré son titre, loin de contenir la description des plantes du centre de la France, elle ne renferme pas même à beaucoup près toutes celles des environs d'Orléans. L'auteur donne comme nouvelles des plantes qui avaient déja été décrites, et d'autres ne sont pas déterminées sous leur véritable nom. Enfin il a eu le tort de négliger entièrement la synonymie, et de ne donner d'autre description des espèces que celle tout-à-fait insuffisante, qui résulte du travail de l'analyse. 2° *Mémoire en faveur des sœurs de la Croix d'Orléans*, 1815, in-8°, de 40 pages; 3° *Question importante. Les frères des écoles chrétiennes peuvent-ils adopter la mé-*

thode d'enseigner, connue sous le nom de méthode de Lancaster, ou méthode d'enseignement mutuel; et s'ils pouvaient l'adopter, serait-il avantageux pour le public qu'ils le fissent, Orléans, 1817, in-8o, de deux feuilles; l'auteur résout négativement ces deux questions. 4o *Nouvelle question importante: Est-il possible d'établir dans tous les chefs-lieux de département, un collége royal dans lequel l'administration serait gratuite, chrétienne et religieuse, en procurant en même temps au gouvernement, une économie annuelle de plus d'un million, et en diminuant d'environ six cents francs, la dépense que font les parents pour chacun de leurs enfants qui étudient comme externes dans les colléges royaux*, Orléans, 1818, in-8o, de quatre feuilles; 5o *Réponse des défenseurs des frères des écoles chrétiennes, à un long article relatif à l'instruction publique, inséré dans le Moniteur du 13 janvier 1818, etc.*, Orléans et Paris, 1818, in-8o, d'une feuille et demie; 6o *Notice historique et description de l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans*, 1818, in-8o; 7o *Troisième question importante: Est-il avantageux aux habitants d'Orléans qu'on établisse dans leur ville une école d'enseignement mutuel*, Orléans, 1819, in-8o d'une feuille et un quart; 8o *Plan d'instruction publique, également propre à procurer l'exécution des intentions que S. M. nous a manifestées dans son ordonnance du 17 février 1815, et à combler les vœux des Français, en assurant à tous leurs enfants dans tous les chefs-lieux de département une éducation chrétienne, religieuse et entièrement gratuite, sans augmenter et même en diminuant les dépenses que le gouvernement fait tous les ans, pour l'instruction publique*, Orléans, 1822, in-8o, d'une feuille et demie. Cet ouvrage reproduit les idées proposées dans le no 4. 9o *Notice historique sur Jeanne d'Arc, et les monuments érigés à Orléans en son honneur*, in-8o, de 16 pages, publiée en 1824. On a trouvé parmi ses manuscrits une *Dissertation* contre le serment de liberté et d'égalité; un travail *sur Jeanne d'Arc*, pour lequel il avait fait des recherches dans les archives de la ville d'Orléans. L'abbé Dubois eut le bonheur d'y faire la découverte bien précieuse de l'interrogation de la pucelle d'Orléans.

DUBOIS (le baron ANTOINE), professeur à la faculté de médecine de Paris, né à Gramat, près de Cahors (Lot), le 17 juillet 1756. Après avoir passé rapidement par les grades de docteur en médecine, de maître en chirurgie, d'élève, et ensuite de prévôt de l'école pratique, il fut nommé, en 1790, professeur royal au collége de chirurgie. Quoique jeune à cette époque, la réputation de M. Dubois était déjà fort étendue, et il passait pour un des premiers chirurgiens de l'Europe. A la réorganisation de la faculté de médecine, il fut de nouveau nommé professeur, et fit peu de temps après partie des savants qui accompagnèrent Bonaparte en Egypte. En 1811, Napoléon le choisit pour accoucher Marie-Louise. M. Dubois est chirurgien en chef de la maison de santé du faubourg Saint-Denis, professeur d'accouchement à la Maternité, et chargé en chef du service de l'hospice de perfectionnement; quoiqu'il soit professeur, il ne fait aucun cours à la faculté de médecine. Mais outre sa clinique qui a lieu tous les matins à l'hôpital dont il est médecin en chef, il donne, trois fois par semaine, dans le même hospice, des consultations gratuites. L'art de guérir doit beaucoup à M. Dubois; outre les procédés opératoires plus ou moins ingénieux qu'il a substitués aux anciens, il a inventé ou perfectionné un grand nombre d'instruments, entre autre le forceps qui porte son nom. Peu de médecins sont doués d'un coup d'œil aussi sûr et aussi pénétrant. Il lui est arrivé de prédire, sur la seule inspection des traits du visage, la mort prochaine et inévitable de personnes qui ne se croyaient atteintes d'aucune affection. M. Dubois a peu écrit, mais chez lui ce n'est point impuissance. Les articles qu'il a fournis au *Dictionnaire des sciences médicales* attestent à la fois et ses connaissances profondes et son talent pour écrire. Il est depuis long-temps membre de la légion d'honneur.

DUBOIS (LOUIS-NICOLAS-PIERRE-JOSEPH, comte), commandant de la légion d'honneur, né à Paris, le 20 janvier 1758. Il était procureur au Châtelet, lorsque la révolution survint, et il y adhéra. Il fut successivement juge dans les tribunaux civils, président du tribunal criminel, commissaire du directoire au dixième arrondissement, et membre du bureau central. Après le 18 brumaire, il fut nommé député de la Gironde. Le 7 mai 1802, le premier consul le fit conseiller-d'état; l'année suivante, il lui conféra le titre de commandant de la légion d'honneur; et, le 24 mars 1803, il le mit à la tête de la police de Paris. Il était difficile que, sous l'influence du ministre Fouché, le préfet de police ne fût pas quelquefois l'instrument de mesures rigoureuses. Le vil espionnage, si difficile à extirper de la civilisation moderne, prit à cette époque une extension considérable, comme si le génie même du dictateur eût désespéré de rétablir, sans cette turpitude, la pompe des formes monarchiques. On ne peut nier cependant que M. Dubois, dont l'humanité et les sentiments de justice sont connus, n'ait toujours modéré, autant qu'il était en lui, l'emploi de cette arme terrible. Ceux contre qui ses fonctions l'obligèrent de déployer des mesures de violence, avouent qu'il n'a rien négligé pour en adoucir les rigueurs. M. Dubois ne mérite pas seulement des éloges pour la modération dont il a usé du pouvoir dont il était dépositaire, il en mérite encore pour les nombreux embellissements dont il a décoré la capitale. Sous son administration éclairée autant qu'active, des travaux immenses d'assainissement y furent exécutés. La construction des quais, des égoûts, subit les plus utiles améliorations; les halles et les marchés qui, sous l'ancien régime, étaient des cloaques impurs, se transformèrent, par ses soins, en bazars propres et commodes. En cela, il a compris et exécuté la pensée de Napoléon, qui disait que les marchés étaient le Louvre du peuple. L'empereur récompensa le dévouement de M. Dubois à sa personne, et le zèle qu'il mettait à remplir ses fonctions, en le nommant conseiller d'état, comte de l'empire et commandant de la légion d'honneur. Cependant, après onze années d'exercice, M. Dubois perdit tout à coup la faveur de l'empereur. C'est à l'événement arrivé au bal donné le 3 juillet 1810, par l'ambassadeur d'Autriche, pour célébrer le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, qu'il faut attribuer sa disgrace. Au moment où l'incendie éclata, l'empereur ayant envoyé chercher le préfet, on vint lui dire qu'il était à la campagne. Irrité de son absence, il le destitua aussitôt, et le lendemain, lorsqu'il se rendit comme de coutume à la ville, pour assister au tirage de la loterie, il y trouva M. Pasquier, qui avait été nommé à sa place. M. Dubois continua néanmoins de siéger au conseil-d'état en service ordinaire. Nommé, pendant les cent jours, membre de la chambre des représentants par le département de la Seine, il vota constamment en faveur des mesures qui tendaient à conserver l'indépendance du pays. Dans cette session, où la gravité des circonstances avait exaspéré tous les esprits, M. Dubois resta fidèle aux principes de modération et de justice qu'il avait professés dans tous les temps, et ce fut lui qui proposa l'abolition de la confiscation des biens. Il prononça, à cette occasion, un discours où se trouve cette phrase: « On « oublie les morts, mais on n'oublie jamais la perte

« des biens. Si j'étais propriétaire des biens d'un « condamné, disait Legendre de la convention nationale, je croirais voir dans chaque goutte de « rosée les larmes de sa famille. » Depuis la seconde restauration, M. le comte Dubois vit tout-à-fait retiré des affaires publiques.

DUBOIS (Louis-François), né à Lisieux, le 30 novembre 1773. En 1790, il obtint au concours la place de bibliothécaire de l'école centrale du département de l'Orne, à Alençon. Il fut ensuite nommé secrétaire de la préfecture de Trasimene, et plus tard de celle du département de l'Orne. Il occupa encore quelques emplois administratifs de peu d'importance, et s'occupa beaucoup plus de littérature et d'histoire naturelle que d'objets d'administration. On a de cet écrivain laborieux : 1° *Ankastroëm*, mélodrame, 1792, in-8°; 2° *Vers sur l'Etre Suprême*, 1794, in-8°; 3° *Voyage à Mortain*, en prose et en vers, 1800, in-12; 4° *Ode à la concorde*, Alençon, 1800, in-8°; 5° *La délivrance de l'Italie*, imitée de l'italien de Monti, Alençon, 1801, in 8°; 6° *La paix*, stances, 1801, in-8°; 7° *Notice historique et littéraire sur Valazé, membre de la convention*, 1802, in-8°, 2e édition, 1811. M. Dubois a fondé et rédigé le *Journal politique et littéraire de l'Orne*, 1805-1812, 6 vol. in-8°; 8° *Du pommier, du poirier, du cormier et des cidres*, 1804, 2 vol, in-12; 9° *Contes en vers*, 1805, in-8°; 10° *Annuaire statistique, historique et administratif du departement de l'Orne*, depuis 1808 jusqu'en 1812, 5 vol. in-12; 11° *Des melons, de leurs variétés et de leur culture*, 1810, in-12; 12° *Geneviève et Siffrid*, roman, 1810, 2 vol. in-12; 13° *Le barde neustrien*, hommage poétique a l'empereur Napoléon visitant la Normandie en 1811, in-8°; 14° *Dissertation sur les bains de Bagnols*, 1813, in-8°; 15° *Dissertation sur le camp du Châtellier, près de Sées, considéré comme n'étant pas un monument romain*, 1813, in-8°; 16° *Des moyens de diminuer la consommation des substances par l'emploi plus économique des substances alimentaires*, 1817, in-12; 17° *Pratique simplifiée du jardinage*, 1821, in-12; 18° *Etrennes d'économie rurale et domestique*, Paris, 1821, in-16; reproduit en 1827, avec un nouveau frontispice, et un calendrier de 1827, 2e édition, 1823, 3e édition, 1825, 4e édition revue dans sa totalité et augmentée de détails sur les fleurs, les arbres et les arbustes d'agrément, etc., 1825, in-12; 19° *Cours complet et simplifié d'agriculture et d'économie rurale et domestique*, Paris 1824, 6 vol. in-12; 20° *Archives annuelles, de la Normandie, historiques, monumentales, littéraires et statistiques*, Caen, 1824-1826, 2 vol. in-8°, fig.: ce journal se continue; 21° *Resumé de l'histoire de Normandie*, Paris, 1824, in-18; 22° *Histoire civile, religieuse et littéraire de l'abbaye de la Trappe et des autres monastères de la même observance, qui se sont établis tant en France que dans les pays étrangers, avant et depuis la révolution de 1789, et notamment de l'abbaye de Melleray, etc*, Paris, 1824, in-8°, 23° *Histoire de Normandie*, par Orderic Vital, traduite en français, Paris, 1826 et 1827, 4 vol. in-8°. Cette histoire fait aussi partie de la *Collection des mémoires relatifs à l'Histoire de France*, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au 13e siecle, publiée par M. Guizot; 24° *Itinéraire descriptif, historique et monumental des cinq départements composant la Normandie*, 1827, in-8°, fig. et cart. L'*Almanach des muses*, la *Decade philosophique*, le *Mercure*, le *Magasin encyclopédique*, le *Moniteur* et les *Mémoires de l'académie celtique*, contiennent un assez grand nombre de pieces de M. Dubois. Il a aussi fourni des articles au *Cours complet d'agriculture*, 1809, 6 vol. in-8°; à la *Biographie universelle*, au *Dictionnaire des anonymes et des pseudonymes* de Barbier, à l'*Encyclopédie moderne* de M. Courtin, etc. Il a encore donné beaucoup de notes dans l'édition des *Œuvres de Voltaire*, publiées par le libraire Dalibon, entre autres une notice remarquable sur le *Poëme de la Pucelle d'Orléans*. Comme éditeur il a publié les *Fables de la Fontaine*, avec des notes choisies de Coste, Champfort, etc., Paris, 1801, 2 vol. in-12; les *Noëls bourguignons de la Monnoie* (Noei borguignou de Gui Barozai), 14e édition, Châtillon-sur-Seine, 1817, in-12; les *Vaux-de-vire*, d'Olivier Basselin, suivis d'anciennes chansons normandes, inédites ou très rares, avec des dissertations et des notes, Paris, 1821, in-8°; *Le duc d'Alençon*, ou *les frères ennemis*, tragédie inédite de Voltaire, avec un discours préliminaire, Paris, 1821, in-8°; l'*Ecole du jardin potager*, par de Combes, sixième édition mise en ordre, enrichie de notes et d'observations, précédée d'une notice sur de Combes et ses ouvrages, Paris, 1822, 3 vol. in-12; *Lettres sur l'Italie*, écrites en 1785, par C. M. J. B. Mercier Dupaty, nouvelle édition, augmentée d'une notice sur la vie et les écrits de l'auteur, Paris, 1824, 2 vol. in-18. On sait que M. Dubois a dans son porte-feuille plusieurs ouvrages qu'il se propose de publier, entre autres, un *Voyage en Italie*, en prose et en vers, dont on a pu lire des fragments dans le *Moniteur* et dans le *Mercure*; un *Traité du châtaignier*, et un du *sarrasin*; des *Considérations sur la révolution, ses causes et ses effets*; *Lydie*, poëme en six chants; l'*Histoire de la ville de Lisieux et de son territoire, depuis les Romains jusqu'à nos jours*; une *Traduction* en vers du *Culex*, et autres petits poëmes attribués à Virgile et à Severus, etc. M. Dubois s'est occupé de beaucoup trop de choses pour exceller dans aucune; cependant plusieurs de ses ouvrages ne manquent ni d'intérêt ni de talent; et quelques uns peuvent être utiles.

DUBOIS (Jean-Baptiste), auteur dramatique, né à Paris, en 1778, a composé seul ou en société plus de cent pièces de théatre, comédies, vaudevilles, etc. Nous nous bornerons à citer les principales, en faisant remarquer que M. Dubois, lorsqu'il a travaillé seul, a généralement mieux réussi qu'avec des collaborateurs. C'est en 1800, et au théâtre des Jeunes Artistes, rue de Bondy, qu'il donna ses premiers essais : *Cassandre tout seul*; — *Gilles n'est pas Gilles*; — *Le petit Jules*, etc., comédies-vaudevilles qui commencerent la réputation de Monrose, de Grévin et de Lepeintre aîné. La même année, il fit jouer au théâtre des Troubadours, rue de Louvois, deux vaudevilles qui eurent beaucoup de succès : *La leçon conjugale*, ou *le voilà pris*; — *Le prisonnier pour dettes*, ou *le portrait*. Il donna ensuite au théâtre du Vaudeville : *Emilie*, ou *les femmes*, 1802; — *Edouard et Adèle*, ou *l'indifférence par amour*, 1804; — *Raphaël*, 1808. Il a fait aussi pour le second Théâtre-Français plusieurs comédies, la plupart représentées pendant la direction de M. Picard, qui fut son maître et toujours son conseil : *Marton et Frontin*, ou *assaut de valets*, en un acte, en vers, 1804; cette jolie piece qui se joue encore sur tous les théâtres de province, a été traduite en anglais, en italien, en espagnol et en allemand; — *Dorat et Colardeau*, en un acte, en vers, 1803; — *M. et Mme Girouette*, ou *je suis de votre avis*, en un acte, en prose, 1804; — *Les projets de divorce*, en un acte, en vers, 1809; et un drame en trois actes, *l'Ecole des juges*, 1808; — avec Dieu-la-Foi, et M. Chazet : *Le mariage de Nina Vernon*, en un acte, en prose, 1802; — avec M. Chazet : *La petite guerre*, en 3 actes, en vers, 1804; — *Molière chez Ninon*, ou *la lecture de Tartuffe*, en un acte, en vers, 1806; — *L'amour au régime*, 1807. Au Théâtre Français, avec le même : *Melpomène et Thalie*, en un acte, en vers, 1803. M. Dubois a presque toujours été à la tête de quel-

que administration théâtrale. En 1800, il fit partie de celle des Troubadours. Co-entrepreneur du théâtre de la Porte-Saint-Martin, en 1804 et 1805, il succéda, en 1806, à Dumaniant, dans la direction de ce spectacle que Napoléon comprit dans son décret de suppression, en 1807, parceque la prospérité de cette entreprise semblait porter préjudice à celle de l'Opéra. M. Dubois a dirigé le théâtre de la Gaieté, depuis 1808 jusqu'en 1821, pendant l'entreprise de Bourguignon et de sa veuve. Nommé, le 22 octobre 1821, régisseur général de l'Académie royale de musique; puis, en 1823, chef du matériel de cet établissement, et, en 1824, directeur du personnel, il a quitté, en 1826, l'Opéra pour être bibliothécaire de S. A. R. le duc de Bourbon. Il occupe cette place aujourd'hui (septembre 1827), et il est en même temps un des administrateurs du théâtre de la Gaieté. M. Dubois a été nommé, en 1824, chevalier de la légion d'honneur. Intéressé à la prospérité des théâtres qu'il a dirigés, il y a fait représenter quelques mélodrames: *La fausse marquise* (seul), 1804; — et en société: *Le soldat tyrolien*, 1820; — *Le paysan grand seigneur*, 1820; — *La famille Sirven*, ou *Voltaire à Castres*, 1820; plusieurs vaudevilles, tels que: *Les valets en goguette* (avec MM. Dumersan et Brasier), 1820; — *Fanfan la Tulipe* (avec Frédéric), 1820; — avec Brasier, en 1821: *La fête de Jean-Bart*; — *La fête du fermier*, ou *la saisie*, etc. Il a eu part à quelques pièces de circonstance qui ont obtenu du succès, mais dont les titres grossiraient inutilement cette liste. On doit aussi à M. Dubois quelques romans: *Delphinette*, ou *le mépris de l'opinion*, 1803, 3 vol. in-12. C'est la contre-partie du roman de *Delphine* par Mme de Staël; — *L'année la plus remarquable de ma vie*, par Kotzebue, trad. de l'allemand, 1801, 2 vol. in-12; — *Les bijoux dangereux*, 180..., in-12; — avec G. Propiac: *Voyage d'Almaza dans l'île de la Vérité*, 1804, in-12.

DUBOIS-DUBAIS (le comte Louis-Thibault), né dans le canton de Cambremer, arrondissement de Pont-Lévêque (Calvados), était chevalier de Saint-Louis, et avait rang de capitaine de cavalerie dans la maison du roi, à l'époque de la révolution, à laquelle il se dévoua tout entier. Il publia, dès 1789, une brochure où se trouve ce passage: « Il « s'agit de réédifier l'édifice politique de la monar- « chie française sur une base immuable, qui fixe « imperturbablement les droits du monarque et « ceux de ses sujets; assigner au pouvoir de l'un « son étendue et ses limites, à l'obéissance des au- « tres son degré et ses bornes; rendre le souverain « grand, en le mettant à portée de faire le bien et « de mériter l'amour de ses sujets; rendre le citoyen « heureux en assurant sa liberté, et en le mettant « sous la protection immédiate des lois les plus « équitables. » Il mérita ainsi la confiance de ses concitoyens, qui l'appelèrent successivement aux fonctions de juge de paix de son canton, de commandant de la garde nationale et d'administrateur de son département. Il fut élu, en 1791, membre de l'assemblée législative, et en septembre de l'année suivante, membre de la convention nationale. Dans le jugement du roi, il essaya de faire renvoyer la décision aux assemblées primaires. La proposition n'ayant point été accueillie, il vota la mort avec cette restriction: « que l'exécution n'aurait lieu « qu'en cas d'invasion du territoire par les armées « étrangères. » Ce vote fut renvoyé avec celui des membres qui avaient opiné contre la mort. Ayant voté d'abord pour l'appel au peuple, il se prononça ensuite en faveur du sursis. Chargé de trois missions pendant la session conventionnelle, il se fit partout remarquer par sa modération; il parlait ainsi aux habitants des provinces de l'ouest: « Je « viens consolider parmi vous, et rendre encore « plus étendus, s'il est possible, les effets bienfai- « sants de la mémorable journée du 9 thermidor, « de cette journée qui, en anéantissant les partisans « de l'exécrable système de terreur, rappelle au « sein de la patrie déchirée, couverte de ruines et « de sang, les jours heureux de justice, d'humanité « et de paix, qui sont les délices de l'homme probe « et vertueux, qui sont la ressource de l'artisan, la « consolation des infortunés et la sûreté de l'inno- « cence, etc. » Cet homme humain et modéré savait prendre dans l'occasion un langage énergique; telle est la lettre qu'il écrivait, en 1793, au prince de Cobourg qui le sommait de lui livrer la place de Condé: « Déjà les malheureux habitants de Condé « n'entendent que l'affreux cliquetis des chaînes « que tu leur proposes; mais sous leur poids dou- « loureux ils conserveront une ame libre, et leurs « valeureux frères ne souffriront pas long-temps « qu'ils supportent le joug odieux des tyrans qui « pèse sur leur tête, etc. » De retour à Paris, il fit mettre en liberté tous les cultivateurs arrêtés comme suspects, et fut élu secrétaire en décembre de la même année. En 1795, il eut une nouvelle mission dans la Sarthe et l'Orne, et passa au conseil des cinq-cents. Il y parla plusieurs fois sur les finances; se prononça fortement contre le parti *clichien*, attaqua le projet de Pichegru sur la réorganisation de la garde nationale, et le 1er septembre 1797, il accusa le conseil des maux de la république, par la protection qu'il avait accordée à ses ennemis. Le 20 mai 1798, il en sortit, et fut réélu au conseil des anciens; il y dénonça Schérer, et l'accusa de dilapidations. Le 20 juin 1799, il fut élu secrétaire, et le 20 juillet président; il l'avait été de presque toutes les assemblées législatives précédentes, avait parlé sur presque toutes les affaires traitées dans les conseils, et s'était montré constamment le protecteur de tous les infortunés injustement proscrits. A la suite des événements du 18 brumaire, il fut successivement créé sénateur, comte de l'empire, commandant de la légion d'honneur, et titulaire de la sénatorerie de Nîmes. Il avait eu préalablement une mission dans les quatre départements réunis de la rive gauche du Rhin, où il s'était comporté de manière à les attacher au gouvernement français. Les événements de 1814 le privèrent de toutes ses places, quoiqu'il se fût prononcé pour la formation d'un gouvernement provisoire, et ensuite pour le rétablissement de la dynastie des Bourbons. Durant les cent jours, il avait signé l'*acte additionnel* aux constitutions de l'empire, mais avec la condition expresse qu'il y serait fait des changements hautement réclamés par l'opinion publique. Forcé de quitter la France, par suite d'une fausse application de la loi du 12 janvier 1816, contre les constitutionnels votants, il se retira dans le pays de Liége, chez des personnes alliées à sa famille, et y resta jusqu'au commencement de 1818, où il fut rappelé en France, attendu que la loi d'exil ne lui est point applicable. Dubois-Dubais, réintégré dans tous ses droits de citoyen, ne fut point appelé à la chambre des pairs, quoique ancien sénateur; il s'est consolé de cet oubli dans le commerce des muses, et a cultivé les lettres avec succès; il est membre de l'athénée des arts et de plusieurs autres sociétés savantes. M. Dubois-Dubais a publié: 1° *Le retour de l'empereur des Français et roi d'Italie*, discours, 1807, in-8°; 2° *Réponse de M. le comte Dubois-Dubais, à une lettre que lui a écrite M. C. D. B., sur l'explication qu'il a donnée de son vote, dans la malheureuse affaire de Louis XVI*, 1814, in-8°, 3° *Mémoire pour le comte Dubois-Dubais, sénateur titulaire de la sénatorerie de Nîmes*, 1814, in-4°; 4° *Réponse à la pétition présentée à M. le commissaire du Roi par*

plusieurs habitants de Cambremer, à l'occasion de la réparation d'un chemin reconnu vicinal, 1815, in-4°; 3° *Observations justificatives sur les votes conditionnels dans la malheureuse affaire du roi Louis XVI*, 1816, in-8°. M. Dubois-Dubais a aussi composé, pour se délasser de ses travaux sérieux, des vers et des chansons agréables; mais ils sont jusqu'à ce jour restés inédits.

DUBOIS (J.-A.), missionnaire dans le Mysore, membre de la société royale asiatique de la Grande-Bretagne, de la société asiatique de Paris et de la société littéraire de Madras, né à Saint-Remèse (Ardèche). Il quitta la France dès le commencement de la révolution; se rendit dans l'Inde, et y prêcha, pendant trente-deux ans, l'Evangile aux Indiens. A son retour, il publia : 1° *Lettres sur l'état du christianisme dans l'Inde, dans lesquelles on démontre que la conversion des Indiens au christianisme est impraticable, etc.*, Londres, 1823, in-4°. Cet ouvrage a été acheté par la compagnie anglaise de l'Inde et publié à ses frais. 2° *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. Les coutumes de l'Inde y sont appréciées et décrites avec cette sincérité, cette naïveté qui porte la conviction dans l'esprit des lecteurs; c'est un tableau fidele de l'Inde. Il est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur expose l'état général de la société dans cette contrée, et il s'attache à caractériser chacune des classes de ses habitants. Ce qui a rapport à la classe des Brahmes est l'objet de la deuxième partie. Dans la troisième, il expose les principes de la mythologie indienne. Ce livre devait produire et a produit une grande sensation. L'abbé Dubois n'a rien négligé pour se mettre à portée des indigènes et gagner leur confiance. Il a vécu constamment au milieu des Indous de toutes les castes et de tous les rangs; il s'est plié, autant que le lui permettait la religion qu'il prêchait, à leurs mœurs, à leurs coutumes, à leurs préjugés mêmes. Le culte catholique, moins éloigné de celui des naturels que les communions protestantes, par ses rites et par la pompe de ses cérémonies, semblait devoir favoriser ses efforts, et cependant ce vénérable missionnaire, doué d'autant de lumières et de prudence que de zèle, a complétement échoué. En vain, pendant trente-deux ans, a-t-il arrosé de ses sueurs et souvent de ses larmes, en vain même était-il prêt à arroser de son sang cette terre rebelle, il a éprouvé une invincible résistance; partout les semences de la parole de vie sont tombées sur le sol et se sont bientôt desséchées. Rebuté enfin par l'inutilité de ses travaux et voyant ses forces décliner, il est revenu en Europe. M. l'abbé Dubois peint, avec une irrécusable naïveté, l'état d'abaissement des basses tribus des Sudras, des Parias, des Chakilyson-Sareties. Ces castes avilies sont cependant les plus nombreuses et les plus utiles. Les plus nombreuses puisqu'elles comprennent les dix-neuf vingtièmes de la population, les plus utiles puisque les arts, les métiers, la culture, le service des mains sont les fonctions qu'elles remplissent; et cependant l'aversion qu'on leur porte est telle que la trace de leurs pas est une souillure : ils ne peuvent même pas traverser les rues où logent les Brahmes sans risquer pour leur vie. Les toucher, se servir des vases qui leur ont appartenu, boire de l'eau qu'ils auraient puisée, entrer dans leur maison, seraient, pour un Brahme, des motifs d'exclusion de sa caste. Le Paria avili se dégrade par ses mœurs basses, infâmes, les vices les plus révoltants sont dans ses habitudes. Les cadavres des animaux, les rats les plus dégoûtants forment sa nourriture. Il ne connait pour frein à sa débauche que l'impuissance de l'assouvir. Le tableau qu'il fait des castes nomades, des Gypsies ou Bohémiens de l'Inde, est encore plus révoltant. Le meurtre, le vol ont, pour ces êtres dégradés, un attrait irrésistible. Les forêts sont leurs demeures, et les bêtes féroces, les tigres, les jackals leurs modèles. Ils vivent de crimes ou de la prostitution de leurs femmes. Le sauvage américain a des vertus; le sauvage indien n'a que des vices. « Puisque, » dit M. l'abbé Dubois, nos mœurs, nos usages et » nos coutumes si opposés aux coutumes indiennes, ne nous permettent pas de songer à nous » concilier leur confiance, au moins continuons de » nous attirer leur respect et leur admiration par » des exemples d'humanité, de générosité et de » bienfaisance. Laissons-leur les lois, les préjugés » qu'ils affectionnent, puisqu'aucun effort humain » ne pourrait les persuader d'en faire le sacrifice à » leur bien-être. Ne nous exposons pas, en les contrariant sur ce sujet, à faire du peuple le plus » doux et le plus soumis qui existe sur la terre, le » plus furieux et le plus indomptable. Gardons-nous d'amener, par quelque démarche imprudente et précipitée, des catastrophes qui feraient » de ce pays un théâtre d'anarchie et de désolation, » et qui finirait par causer sa ruine totale. Car, » selon moi, le jour où le gouvernement du pays » voudra intervenir dans les principaux usages religieux ou civils des Indiens, sera le dernier jour » de son existence politique. 3° *Exposé de quelques uns des principaux articles de la théogonie des Brahmes, etc.*, extrait et traduit des meilleurs originaux, écrits dans la langue du pays, Paris, 1825, in-8°; 4° *Le Pantcha-Tantra*, ou *Les cinq ruses, fables du Brahme Wichnou Sarma; Aventures de Paramarta et autres contes*, le tout traduit, pour la première fois, sur les originaux indiens, Paris, 1826, in-8°.

DUBOIS (le chevalier), était, avant la révolution, commandant du guet à pied et à cheval de la ville de Paris. Au mois d'août 1787, l'archevêque Loménie de Brienne, alors premier ministre de Louis XVI, accusé, par les parlements, de dilapidations, usa contre eux du moyen toujours employé quand leurs remontrances devenaient importunes, il les exila. Le refus d'enregistrer les édits lui servit de prétexte. Les citoyens, mécontents du ministre, s'indignèrent d'une mesure si arbitraire; les avocats, les étudiants en droit et les clercs de la bazoche, plus accoutumés à faire cause commune avec le parlement qu'ils regardaient comme leur protecteur immédiat, se montrèrent ses plus ardents défenseurs. Partout, du milieu des groupes, on entendait leurs cris contre Loménie : quelques uns s'avisèrent de le représenter avec un mannequin, et de l'offrir ainsi aux huées et à la risée du peuple. Au moment où ce mannequin était cérémonieusement brûlé sur la place Dauphine, le chevalier Dubois, chargé de dissiper les attroupements, donna aux siens l'ordre cruel de faire feu : un grand nombre de jeunes gens furent blessés, et huit restèrent morts sur la place. La consternation et la fureur répandues parmi le peuple, ne le portèrent à aucun moyen sanguinaire de vengeance. Sur le Pont-Neuf et à la place de Grève, il brula les baraques des soldats du guet; mais après les en avoir fait sortir. Une nouvelle décharge de mousqueterie, ordonnée par Dubois, fit périr trente-sept individus. Dès lors, la colère n'eut plus de frein; on se porta en foule à l'hôtel de Loménie pour y mettre le feu, dit-on, et à celui du chevalier, situé rue Meslée. Le carnage devint affreux; une multitude sans armes attaquait avec des cris de rage, on lui répondait à coups de fusil et de baïonnette. La troupe du guet usa avec férocité de ses avantages; partout le sang coula avec abondance. Indigné que la sottise et la vanité blessée d'un mi-

nistre causassent dans Paris tant de désordres et d'horreur, le parlement ordonna une enquête : le chevalier Dubois fut mandé à sa barre. Il n'osa comparaître lui-même. Son major exhiba les ordres de la cour, en vertu desquels les massacres avaient été commis, et les poursuites cessèrent !.. Ainsi dans ces scènes déplorables, instrument docile, le chevalier Dubois offrit un exemple des excès auxquels un commandant militaire peut se laisser entraîner quand il soumet sa conscience et sa raison à la rigueur de l'obéissance passive. En 1789, il évita, en émigrant, la vengeance que sa conduite avait provoquée contre lui. Il servit dans l'armée des princes, puis se retira à Londres, où il est mort en 1803.

DUBOIS (Antoine), se signala dans les premières guerres de la révolution, et parvint rapidement, par son mérite, au grade de lieutenant-général. A Fleurus, la division de cavalerie, sous ses ordres, fit éprouver de grandes pertes à l'ennemi. Il contribua puissamment aux divers avantages qui suivirent cette mémorable affaire. Entraîné par son impétuosité, il s'engagea, un jour, trop avant dans les lignes des Autrichiens. Ce fut le sujet, entre lui et le général en chef Jourdan, d'une contestation, à la suite de laquelle il demanda à quitter l'armée de Sambre-et-Meuse. Il se trouvait à Paris au moment de la fameuse insurrection des 2, 3, etc. prairial an 3 (20 mai 1795). Les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau avaient battu la générale, sonné le tocsin et réuni à eux tous les débris du jacobinisme. Ils se portèrent contre la convention, l'accusant de n'avoir fait mourir Robespierre que pour mieux exercer la tyrannie et réduire le peuple à la misère. Les femmes inondaient les tribunes et couvraient la voix des orateurs par ce cri de ralliement de la journée : « Du pain ! du pain ! la constitution de 1793 ! » Le plus grand désordre régnait dans la ville et dans l'assemblée. Forcée d'évacuer celle-ci, la foule s'était réunie autour de la maison commune, les révoltés s'étaient déclarés convention nationale du peuple souverain. Dubois proposa alors de se mettre à la tête de la cavalerie parisienne, et de diriger les sections restées fidèles contre les mutins. Ce mouvement fut exécuté, et l'insurrection, d'abord si formidable, s'apaisa sans la moindre effusion de sang. Employé à l'armée d'Italie, il partagea la gloire de ses prodigieux succès. Atteint d'un coup mortel à la bataille de Roveredo, ses dernières paroles furent : « Je mourrai content si » j'ai le bonheur de voir la fuite de nos ennemis. » Il rendit le dernier soupir au milieu des cris de victoire des Français.

DUBOIS (François-Louis-Esprit), député du Haut-Rhin à la convention nationale, vota dans le procès de Louis XVI sa détention pendant la guerre, et son bannissement à la paix. Il entra au conseil des cinq-cents; en sortit à la fin de la session, et fut nommé, par le directoire, commissaire du gouvernement, près le tribunal de cassation, en remplacement de Berlier. Il reçut quelque temps après la mission d'aller organiser l'administration des îles Ioniennes, et revint au bout de quelques mois sans avoir terminé cette opération. Il était, en 1805, avoué près la cour d'appel séant à Colmar. Depuis lors, il a entièrement été perdu de vue.

DUBOIS DE SANZAY. *Voyez* Sanzay.

DUBOUCHAGE (François-Joseph Gratet, vicomte), général d'artillerie, ancien ministre de la marine, et pair de France, né à Grenoble le 1er avril 1749. Il entra dans l'artillerie en 1763, et parvint, de grade en grade, à celui de chef de brigade dans celle des colonies, le 1er novembre 1784. Lorsqu'on créa, deux ans plus tard, l'artillerie de marine, le vicomte Dubouchage en fut nommé sous-directeur dans le port de Brest, et, le 1er juillet 1792, il obtint le brevet de maréchal-de-camp avec les fonctions d'inspecteur-général de son arme. Les opinions de ce général, contraires à celles qui opéraient la révolution d'alors, le firent nommer par le roi au ministère de la marine, après le renvoi de Roland. Mais l'exercice du pouvoir offrait de telles difficultés, que M. Dubouchage refusa deux fois le porte-feuille, qu'il accepta enfin le 21 juillet 1792. Peu de jours après, il prit aussi, par intérim, celui des affaires étrangères. Bientôt le 10 août vint mettre un terme à ces doubles fonctions. Le matin même de ce jour, ce ministre avait conseillé à Louis XVI de marcher à la tête des Suisses contre le parti populaire. Le roi ayant préféré se réfugier au sein de l'assemblée législative, le vicomte Dubouchage l'y accompagna, donnant le bras à Marie-Antoinette et tenant Madame par la main. Un décret, rendu le même jour, destitua le ministre de la marine, qui crut prudent de quitter Paris dès le 13 ; cependant, un second décret du 15 le réintégra dans ses fonctions d'inspecteur de l'artillerie. Depuis cette époque, jusqu'en 1805, on n'a que des renseignements incertains sur ce général ; mais il paraît qu'il ne fut point au nombre des émigrés ; il a même occupé quelque emploi vers la fin de cet intervalle. Vers 1805, il fut arrêté comme soupçonné d'intelligence avec Londres ; mais, sur la caution d'un ami, il obtint à la fois sa liberté et l'autorisation de séjourner à Paris. En 1814, M. Dubouchage se prononça ouvertement pour les anciens princes français, et Louis XVIII le récompensa par le cordon de commandeur de Saint-Louis. Pendant les cent jours, il resta à Paris, chargé par les Bourbons d'y servir leur cause ; quand l'ennemi l'eut fait triompher, le vicomte Dubouchage se vit une seconde fois chargé du ministère de la marine, le 27 septembre 1815. C'est lui qui présenta au Roi l'ordonnance qui renvoyait le contre-amiral Linois devant une cour militaire. A la chambre des députés, ce ministre combattit, en 1816, les amendements qui étaient proposés par la commission pour ajouter à la sévérité de la loi d'amnistie. Le vicomte Dubouchage eut le tort de faire mettre en inactivité un grand nombre d'officiers de marine très expérimentés, afin de pouvoir les remplacer par d'anciens officiers qui n'étaient marins que de nom : tel était le commandant de la frégate la *Méduse*, qui se perdit sur la côte d'Afrique, et qu'il fallut traduire devant un conseil de guerre. M. Dubouchage créa une école de marine ; l'idée était heureuse ; mais il la plaça dans la ville d'Angoulême, éloignée de la mer, et il est douteux que cette institution soit aussi utile qu'elle eût pu le devenir. Ce ministre rétablit la caisse des invalides, que l'empereur avait jugé devoir supprimer, sur les bases que Louis XVI avait posées. Il se montra, dans le conseil, contraire à l'ordonnance du 5 septembre, et les heureuses conséquences de cette grande mesure trouvant le ministre de la marine de plus en plus en opposition avec elles, il dut remettre le porte-feuille au comte Molé, le 22 juin 1817. Le Roi le nomma en même temps pair de France, lui laissa le titre de ministre d'état, avec le traitement de 20,000 francs, et lui en accorda un particulier de 10,000. Le vicomte Dubouchage ne cessa de voter avec l'extrême droite de la chambre haute jusqu'à sa mort, arrivée le 12 avril 1821.

DUBOUCHET (le marquis Denis-Jean-Florimont Langlois), issu d'une ancienne famille de Normandie, est né à Clermont, département du Puy-de-Dôme, le 20 octobre 1752. A quinze ans, il était dans l'arme du génie qu'il abandonna pour passer dans l'artillerie, puis dans le régiment de la

Marche-Prince, infanterie. Il fit, dans ce corps, la campagne de Corse de 1770. Animé de cet esprit chevaleresque d'indépendance dont la philosophie du 18e siecle avait amené la mode parmi nos jeunes seigneurs, il alla, en 1776, offrir ses services aux Etats-Unis d'Amérique. L'année suivante, au mois d'octobre, il fut nommé major sur le champ de bataille de Saratoga. Depuis le 1er mars 1780, il remplit les fonctions de major-général dans les troupes françaises conduites par Rochambeau; mérita, par sa conduite, l'estime de ce général, et l'affection bien précieuse de Washington et de Franklin. Il obtint la croix de Saint-Louis, le 12 août 1783, et l'ordre de Cincinnatus. De retour en France, il fut nommé colonel, en 1788, et adjudant-général, chef d'état-major de la 21e division militaire en avril 1791. M. Dubouchet éprouvait de la répugnance à soutenir en France les principes pour lesquels il était allé combattre en Amérique: il les désavoua; tant un esprit juste est soumis, même à son insu, aux préjugés des habitudes et de l'éducation. Il donna sa démission, alla rejoindre l'armée des princes, et servit depuis 1791 jusqu'en 1795, époque à laquelle il fut nommé, par le roi, maréchal-de-camp. En 1803, il profita de l'amnistie pour rentrer en France, reçut de l'empereur le commandement de la place d'Ypres, en 1809, de celle de Bréda, en 1810, et le brevet d'officier de la légion d'honneur. Au mois de mars 1815, il se fit inscrire dans les gardes de la Porte, ne prit aucun service pendant les cent jours, et au second retour du Roi, fut nommé lieutenant-général. Par ordonnance du mois d'avril 1816, le titre de marquis a été rendu héréditaire dans sa famille. M. Dubouchet a publié: 1o *De la tactique*, 1785, 1 vol. in-8o; 2o *Histoire du prince de Timor* (roman historique), 1812, 4 vol. in-12; 3o *Recueil d'Anecdotes, contes Moraux et philosophiques*, 1821, 2 vol. in-12. — DUBOUCHET (César, comte), fils du précédent, a publié: 1o *Les adieux de la reine à sa fille*, héroïde, 1814, in-8o; 2o *Le 21 janvier 1793*, poëme, 1816, in 8o; 3o *John Moore*, 1819, 2 vol, in-12; 4o *Le congrès de Carlsbad*, ode, Paris 1819, in-8o; 5o *Ode sur la naissance de S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux*, suivie d'une *Ode sur la mort de S. A. R. Monseigneur le duc de Berri*, 1820, in-8o; 6o *Elisa de Merval, ou mémoires d'une jeune femme*, 1821, 3 vol. in-12.

DUBOUCHET (Pierre), exerçait la médecine à Montbrison, lorsque le département de Rhône-et-Loire le députa à la convention nationale, en septembre 1792. Il vota la mort de Louis XVI. « La » loi, dit-il, déclare Louis coupable; l'intérêt de la » patrie exige qu'il soit condamné. Je vote pour la » mort du tyran. » Il se déclara ensuite contre le sursis. Chargé d'aller faire exécuter les mesures révolutionnaires dans le département de Seine-et-Marne, il en adoucit les rigueurs autant qu'il fut en lui. Il s'opposa vivement à ce qu'une amnistie sans réserve fût prononcée à l'occasion des insurrections pour cause de grains, et proposa de sages amendements qui furent accueillis. Le 3 août 1794, il parla en faveur de Joseph Lebon qui avait été dénoncé par les députés de la commune de Cambrai, et dit qu'il n'avait fait qu'exécuter les ordres du comité de salut public. Le 4 février 1795, il s'opposa à l'envoi de représentants dans les colonies, et termina ainsi son discours: « S'il n'y avait pas eu de faction dans » le sénat de Carthage, Hannon serait parti deux » mois plus tôt, et Rome n'existerait peut-être plus. » Depuis cette époque, Dubouchet avait repris l'exercice de sa première profession, lorsqu'il fut atteint par la loi contre les régicides. Il quitta la France en février 1816.

DUBOURG-BUTLER (le comte Frédéric), né à Paris, en 1778. Il était élève de marine lorsque la révolution éclata; il n'en adopta point les principes, et alla servir à l'armée royale de la Vendée. Blessé et fait prisonnier, il allait être fusillé, lorsqu'une femme lui fournit les moyens de s'évader et d'arriver jusqu'au général Bernadotte qui commandait alors l'armée de l'Ouest. Celui-ci rendit la liberté à Dubourg, qui entra alors dans les rangs de l'armée républicaine. Il se distingua dans plusieurs occasions, notamment, en 1809, en Hollande, ou il faisait partie de l'état-major de Bernadotte. Quand ce dernier fut élu prince royal de Suède, le comte Dubourg l'accompagna à Stockholm, mais Napoléon lui défendit de s'y fixer. Il revint en France, servit en qualité de colonel dans l'état-major du prince de Neufchatel, et fut nommé, en 1812, chef d'état-major d'une division polonaise. En décembre de la même année, sa troupe fut entièrement détruite; lui-même fut blessé, fait prisonnier et conduit à Saint-Pétersbourg. Lorsque Moreau vint se mettre à la tête des troupes alliées, il proposa à M. Dubourg de le suivre; celui-ci accepta sous condition d'y paraître avec la cocarde blanche. Cette demande ayant été refusée, il n'accepta point les faveurs que lui offrit l'empereur Alexandre. Le comte Dubourg rentra en France à la restauration, et fut nommé chef d'état-major au ministère de la guerre. Il suivit Louis XVIII à Gand, et rendit pendant cette retraite les plus grands services à la cause royale. A sa seconde rentrée, Louis XVIII le nomma commissaire et commandant en Artois; il s'empara par ruse ou par force de plusieurs villes, particulièrement d'Arras, parvint à soustraire cette province aux corps francs et aux fédérés de Paris, ainsi qu'à la protection onéreuse des alliés. Il a publié: 1o *Lettres d'un Anglais, à son retour en Angleterre d'un voyage en Italie, au mois d'aout 1814, sur le roi Joachim Murat*, traduit de l'anglais, augmenté de notes pour servir à l'*Histoire du général Murat*, Londres (Paris), 1814, in-8o, M. Dubourg est l'auteur des notes; 2o *De la nécessité de n'employer dans l'épuration de l'armée que des mesures légales, et moyen de former une garde royale qui offre à la nation des garanties suffisantes*, 1815, in-8o; 3o *De la nécessité d'adopter un système stable d'économie dans les dépenses publiques, et quelques moyens de l'établir*, 1816, in-8o. Il était de concert avec M. de Chateaubriand, un des rédacteurs du *Journal politique de Gand*.

DUBOY DE LAVERNE (Philippe-Daniel), né à Trechataux, dans les environs de Dijon, le 17 septembre 1755. Il fit son éducation sous le savant bénédictin dom Clément, son oncle, qui lui fit faire la connaissance de Brequigny et de quelques autres membres de l'académie des inscriptions; par suite de cette liaison, il fut chargé de rédiger la table des tomes 34 a 43 des mémoires de cette société. Le soin avec lequel il s'acquitta de ce travail, détermina Anisson-Duperron, directeur de l'imprimerie royale, à se l'attacher et à lui donner sa confiance. Duboy de Laverne le remplaça par suite des circonstances de la révolution. Il sut dans ces temps difficiles, non seulement conserver cet établissement dans son ancien état de splendeur, mais il parvint encore à l'augmenter considérablement. C'est ainsi qu'il rétablit la typographie orientale, qu'il fit des nouvelles fontes de caractères orientaux de Vitré, et qu'il acheta et fit graver les poinçons d'un grand nombre de caracteres étrangers. Ce fut d'après les instructions qu'il envoya à Rome, que la précieuse collection de caractères exotiques de la Propagande, fut conservée et réunie à celle que possédait déja l'imprimerie nationale. Lors de l'expédition d'Egypte, il fut chargé d'organiser une imprimerie française, grecque et arabe;

il ne lui fallut que peu de jours pour tout réunir, « et les caractères arabes de la république allèrent » servir utilement la politique, l'administration, et » les lettres dans les contrées qui en avaient fourni » les modèles. » Duboy de Laverne continua à remplir ses fonctions avec le plus grand zèle, jusqu'à sa mort arrivée à Paris, le 13 novembre 1802.

DUBRETON (Jean-Louis), baron), pair de France, lieutenant-général, grand-officier de la légion d'honneur, né à Ploermel en Bretagne, le 18 janvier 1773, entra au service à seize ans, dans le bataillon auxiliaire des colonies, le 1er mars 1790. Le 12 avril suivant, il fut nommé lieutenant des gardes-côtes, et sous-lieutenant, puis lieutenant dans le 78e régiment d'infanterie, à quinze jours d'intervalle, en 1791, par la protection de son oncle, premier commis de la guerre. Il y devint adjudant-major en 1793, et, deux ans après, il passa capitaine de grenadiers dans la 143e demi-brigade. Après avoir fait les campagnes de 1792 à 1796, aux armées du Nord et de la Vendée, il passa dans la 52e demi brigade en 1796, et fit, avec ce régiment toutes les campagnes qui suivirent jusqu'en 1800, d'abord à l'armée du Morbihan, ensuite à celle d'Italie. S'étant distingué au passage du Mincio, il fut nommé chef de bataillon, en 1801, dans le 11e régiment d'infanterie légère. Il suivit ce régiment lors de l'expédition de Saint-Domingue, en devint colonel en 1803, par nomination du général en chef, et montra beaucoup de valeur et de sang-froid dans différentes affaires, particulièrement à celle de Vertière. A l'attaque du fort Tournebroche, ce fut lui qui monta le premier à l'assaut. Lorsque les Français évacuèrent le Cap, à la fin de 1803, le colonel Dubreton fut fait prisonnier par les Anglais. Étant parvenu à rentrer en France, il fut aussitôt placé à la tête du 5e régiment d'infanterie légère, dont il avait été nommé colonel à Paris, le même jour qu'il prenait à Saint-Domingue le commandement du 11e régiment. Il servit successivement en Hollande et en Allemagne, et toujours avec beaucoup de distinction. Le 6 août 1811, il fut nommé général de brigade, et employé à l'armée d'Espagne, où il eut le commandement de la province de Saint-Ander. Il y soutint avec honneur plusieurs combats contre les Espagnols et les Anglais, battit les généraux Portier, dit le *Marquesito*, et Mendizabal, à Sidias, et les obligea de se retirer, l'un, le premier derrière la Deba, le second dans les montagnes de Potès. Il évacua cette province après la perte de la bataille de Salamanque, et commanda une brigade d'infanterie dans la Vieille-Castille. En 1812, le général Wellington ayant mis le siége devant la place de Burgos, alors commandée par le baron Dubreton, la résistance des assiégés fut si vigoureuse, que le général anglais fut obligé de se retirer avec perte, le 22 octobre, après trente jours de siége, quoique toutes les forces anglaises et espagnoles se trouvassent à peu près réunies. Ce beau fait d'armes fut mis à l'ordre de l'armée, comme faisant le plus grand honneur au général Dubreton. Le général Caffarelli, commandant l'armée du Nord en Espagne, en ayant fait un rapport circonstancié au ministre de la guerre, l'empereur récompensa le général Dubreton, le 23 décembre suivant, par le grade de général de division. Il passa ensuite à la grande armée, en Allemagne, et y commandait, en 1813, la 1re division du 2e corps, avec laquelle il se distingua de la manière la plus éclatante, particulièrement, le 30 octobre, à la bataille de Hanau. Après la première restauration, le général Dubreton fut nommé chevalier de Saint-Louis, et peu après commandant supérieur de Valenciennes. Le 28 mars 1815, il remit cette place au brave colonel Marbot, envoyé par l'empereur pour en prendre possession. Après le second retour des Bourbons, le général Dubreton fut créé commandeur de Saint-Louis et nommé commandant de la 5e division militaire à Strasbourg. En septembre 1817, il alla commander la 13e division militaire, dont il conserva le commandement jusqu'en 1821. Louis XVIII, en élevant le général Dubreton à la pairie, le 5 mars 1819, récompensa dignement les services que cet excellent militaire a rendus à sa patrie.

DUBREUIL (Alphonse du Congé), né à Paris, le 19 juin 1734, l'un de ces misérables poëtes qui, en raison de leur médiocrité, obtiennent plus de prédilection que les véritables talents, est auteur de quelques mauvais poëmes d'opéras dont la chute a été fatale aux compositeurs célèbres qui s'étaient donné la peine de les mettre en musique. Il avait été greffier des dépôts et des sentences sur productions au Châtelet de Paris. Il est mort, le 22 février 1801, âgé de soixante-sept ans, à la suite d'une chute qu'il fit dans un fossé. Ses ouvrages sont, au théâtre de l'Académie royale de musique : *Iphigénie en Tauride*, opéra en 4 actes, 1781, présent perfide que l'administration fit à Piccini, en le chargeant de faire la musique de cet ouvrage qui n'a pu balancer les succès de l'opéra du même nom que l'on doit aux talents de Guillard et de Gluck. — A la comédie italienne : *Rose d'amour et Carloman*, comédie héroïque, en style gaulois, en 3 actes, musique de Cambini, remise en vers non moins barbares, et avec des changements, mais sans plus de succès, en 1789 ; — au théâtre Feydeau : *L'Amant travesti, ou les Muletiers*, musique de Désaugiers père, 1790 ; — *Paulin et Virginie*, opéra en 3 actes, 1794, qui, malgré la savante musique de M. Lesueur, n'a pu se soutenir au répertoire, à côté du *Paul et Virginie* de MM. Favières et Kreutzer. Dubreuil a laissé plusieurs autres opéras refusés par l'Académie royale de musique : *Myrtil et Sylvie, ou la Rose*, 1778 ; — *Délie*, 1781 ; — *Diane et Endymion*, 1781 ; — *Alcide*, 1782 ; — *Alcmène*, 1782 ; — *Gengiskan, ou l'Orphelin de la Chine*, 1783 ; — *Les amants corsaires* ; — *Le serment indiscret, ou la suite de Pygmalion*, *Esther*, 1800.

DUBREUIL (Joseph), né à Aix, en 1747, fut, avant la révolution, assesseur de cette ville et procureur du pays de Provence. Depuis il y a exercé les fonctions d'avocat et celles de maire pendant les cent jours. Dubreuil est mort le 6 juin 1824 ; on lui doit les ouvrages suivants : 1° *Observations sur quelques coutumes et usages de Provence, recueillies par Jean de Bony : Essai sur la simulation, sur la séparation des patrimoines, les obligations de la femme mariée, et sur l'autorisation maritale*, Aix, 1815, in-4° ; 2° *Analyse raisonnée de la législation sur les eaux, pour servir de suite aux observations sur quelques coutumes de Provence*, Aix, 1817, in-4° ; 3° *Observations sur le rapport des dons faits par le père à ses enfants réclamé par les légataires de la quotité disponible ; sur le cumul de la quotité disponible ordinaire, déterminé par l'article 913 du code civil avec la quotité disponible entre époux, déterminé par l'article 1094 ; sur la double retenue de la quotité disponible et de la réserve légale par l'enfant donataire qui renonce à la succession*, Aix, 1822, in-8°.

DUBROCA (L.), né à Saint-Sever en 1757, fut doctrinaire, puis libraire à Paris, où il a donné, vers 1810, des cours publics de déclamation. On doit à M. Dubroca un grand nombre d'ouvrages, savoir : 1° *La paix, dans ses rapports avec l'ordre actuel des choses*, 1792, in-8° ; 2° *Entretien d'un père avec ses enfants sur l'histoire naturelle*, 1797, 4 vol. in-12 et un petit atlas ; 3° *La politique du gouvernement anglais dévoilée, ou Tableau historique de toutes les manœuvres que ce gouvernement a*

employées, et de tous les attentats qu'il a commis pour empêcher l'établissement de la liberté en France, 1798, in-8°, précédé de l'ouvrage de M. Boulay de la Meurthe *sur l'Etablissement et la chute de la république en Angleterre*, 1800, in-8°; 4° *Discours sur divers sujets de morale et sur les fêtes nationales*, 1798, in-8°; 5° *Eloge de Washington, et des généraux Hoche, Joubert et Desaix*, 1799, in-12; 6° *Les femmes célèbres de la révolution*, 1802, in 12; 7° *La vie de Toussaint-Louverture*, 1802, in-8°; 8° *Itinéraire des Français dans la Louisiane*, 1802, in-8°; 9° *Principes raisonnés de l'art de lire à haute voix*, 1802, in-8°; nouvelle édition sous ce titre: *l'Art de lire à haute voix*, suivi de l'*Application de ses principes à la lecture des ouvrages d'éloquence et de poésie*, Paris, 1824 ou 1825, in-8°; 10° *Histoire universelle de Bossuet*, exposée par demandes et par réponses, 1803, in-12; 11° *Mémoires pour servir à l'histoire des attentats du gouvernement anglais contre toutes les puissances de l'Europe, et particulièrement contre la France*, 1803, in-12; 12° *Les constitutions de l'empire français, précédées d'une notice historique*, 1804, in-12; 13° *La vie de Dessalines*, 1804, in-12; 14° *Exposition d'une méthode élémentaire, propre à former les jeunes gens à la lecture à haute voix, au débit oratoire, et à les disposer aux cours de la haute déclamation*, 1805, in-12; 15° *Les quatres fondateurs des dynasties françaises*, 1806, in-8°; 16° *Essai d'un discours religieux pour l'anniversaire du couronnement de S. M. Napoléon*, 1806, in-12; 17° *De l'institution du célibat, dans ses rapports avec la religion et les mœurs publiques*, 1808, in-8°; 18° *Discours et actions de grâces à l'Eternel pour la naissance du roi de Rome*, 1811, in-8°; 19° *De la censure ministérielle, considérée dans les dispositions morales, politiques et intellectuelles*, 1814, in-8°; 20° *Un vieux républicain à Napoléon, sur la puissance de l'opinion publique dans le gouvernement des états*, 1815, 4 cahiers in-8°; 21° *Traité de la prononciation des consonnes et voyelles finales des mots français dans leur rapport avec les consonnes et les voyelles initiales des mots suivants*, suivi de la *Prosodie de la langue française, etc.*, ouvrage faisant suite à l'*Art de lire à haute voix*, Paris, 1824, in-8°, et avec de nouveaux frontispices portant pour titre: *Supplément de l'art de lire à haute voix*, 1825; 22° *Leçons élémentaires de la diction française, pour servir à l'instruction pratique de la lecture à haute voix, précédées, etc.*, Paris, 1827, in-8°. — Son fils, élève du conservatoire, a débuté aux Français, en 1824, sous le nom de Comte, et a été admis. Ce jeune homme donne des espérances, et paraît avoir profité des leçons qu'il a reçues de son père.

DUBRUEL (Pierre-Jean-Joseph), membre de la chambre des députés, né à Rignac (Aveyron), occupait, avant la révolution, une place de juge. Nommé membre du conseil des cinq-cents, en septembre 1795, M. Dubruel soutint avec chaleur les intérêts de la noblesse et surtout du clergé, proposa un nouveau mode de serment pour les ecclésiastiques, et contribua beaucoup à la restitution des biens des condamnés. Il dénonça les exactions des proconsuls, demanda la liberté des prêtres sexagénaires, et dénonça les autorités de Bordeaux qui retenaient au cachot quelques uns d'eux âgés de quatre-vingts ans. Les événements du 18 fructidor ne permirent pas à M. Dubruel de rester plus long-temps dans les affaires publiques. Il fut appelé dans la composition de l'université, et remplit les fonctions de proviseur au lycée de Marseille. Pendant les cent jours, M. Dubruel refusa de soumettre ce lycée à l'ordre que le général Verdier lui donna de reconnaître l'empereur. Louis XVIII accorda à M. Dubruel des lettres de noblesse, en récompense de son dévouement à la cause des Bourbons. Le département de l'Aveyron le nomma son député en 1816, et depuis il a été constamment réélu. Il fait partie de la contre-opposition. M. Dubruel était, en 1826, un des questeurs de la chambre.

DUBUISSON (Paul-Ulric), auteur dramatique, naquit à Laval, dans le Maine, vers 1746, suivant les uns, suivant d'autres à Saint-Domingue ou à la Martinique; ce qui rend cette dernière opinion plus vraisemblable que l'autre, c'est que Dubuisson, en 1780, dédia son premier ouvrage, *Nadir*, à son père, dont il était séparé par des espaces immenses, et que des circonstances impérieuses l'avaient forcé de quitter, et que dans la préface du même ouvrage il dit: « que victime de toutes les passions, il a » peut-être moins lu, mais beaucoup plus vu que » certaines personnes; » et plus loin, « qu'il a eu la » gaucherie de venir de quinze cents lieues se jeter » à corps perdu dans la carrière dramatique. » Il paraît donc que si Dubuisson n'était pas né en Amérique, il y avait suivi fort jeune son père qui s'y était établi, et il est probable que c'est lui qui, ayant quitté la Martinique, passa à la Dominique, alors appartenant aux Anglais, et y publia une gazette satirique contre ses concitoyens, et surtout contre le commandant de la Martinique. C'est sans doute dans les colonies qu'il avait donné le *Tableau de la volupté*, ou *les quatre parties du jour*, poëme en vers libres, 1771, in-8°. Au reste, il est certain que Dubuisson vint à Paris vers 1778, et qu'il ne tarda pas à y publier quelques ouvrages: *Abrégé de la révolution des états d'Amérique*, 1779, in 8°; *Nouvelles considérations sur Saint-Domingue, en réponse à celles de M. H. D.* (Hilliard d'Auberteuil) 1780, in-8°; *Lettre à M. L****, 1780, in 8°. Il nous apprend, dans la préface de *Nadir*, qu'il n'avait pu forcer les bouches de la renommée à dire même du mal de ses ouvrages, surtout des deux derniers qui étaient restés ignorés. Ce fut dans ces circonstances que Beaumarchais, brouillé avec les comédiens français, mit dans son parti la plupart des auteurs, et forma chez lui un bureau de législation dramatique, pour rabaisser l'orgueil des premiers et assurer les droits des seconds. Dubuisson et Durosoi n'ayant point été appelés à ces conférences, l'un parcequ'il n'était pas assez connu, l'autre parcequ'il l'était trop, saisirent cette occasion de capter la bienveillance de la troupe comique par de basses protestations de zèle, et par un désaveu formel des démarches de leurs confrères. Ce fut par ce moyen que Dubuisson, qui avait fait recevoir quelques pièces, parvint à avancer le tour de son *Nadir*, ou *Thamas-Kouli-Khan*, qui fut joué avec succès le 31 août 1780. La cabale des auteurs employa tous ses efforts pour faire tomber cette tragédie dont les représentations furent très orageuses. Ce fut après la dixième que Dubuisson, cédant au vœu général abandonna l'exactitude historique et substitua un dénouement heureux à la catastrophe sanglante. Il le fit imprimer la même année, avec le double cinquième acte; il y joignit une notice sur Nadir Chah, tirée des *Révolutions de Perse*, par J. Hanway, et une préface fort curieuse qu'auraient dû consulter les biographes qui ont parlé de Dubuisson. Cette tragédie, où, suivant la Harpe, « il n'y a pas la » moindre connaissance ni du cœur humain, ni du » théâtre, ni du style, » offre cependant des traits de génie et des scènes fort pathétiques; aussi, malgré ses défauts, elle s'est soutenue long-temps sur la scène, et l'on se souvient encore de l'effet que produisait Monvel dans le rôle intéressant de Mirza. Impétueux et violent, Dubuisson avait pris pour devise ces deux vers de sa pièce:

Le désir dans mon cœur est un feu dévorant,
Que l'obstacle alimente et rend encor plus grand.

Ayant lu dans les *Petites affiches* un article très sévère sur cette tragédie, il alla trouver le rédacteur principal (l'abbé Aubert), et obtint par ses menaces une palinodie complète qui fut pour tout le monde un sujet d'étonnement. En décembre 1782, il fit représenter *le vieux garçon*, comédie en cinq actes, en vers, imprimée en 1783, in-8° : cette pièce, dont les détails sont souvent ignobles, dont le caractère principal est manqué ainsi que le plan, le style incorrect, inégal, tantôt plat, tantôt d'une élégance prétentieuse, prouve que l'auteur devait se borner au genre tragique. Cependant il échoua dans deux tragédies qu'il donna encore au Théâtre-Français. *Albert et Emilie*, tirée du théâtre allemand, jouée en 1785, et non imprimée, et *Scanderberg*, sujet qui n'avait encore été traité qu'en opéra : cette pièce ne put être achevée à sa première représentation, le 9 mai 1786 ; on y trouve de l'imagination, mais pas le sens commun. L'auteur, après le peu de succès de son *Vieux garçon*, était retourné en Amérique. Après ses derniers échecs, il passa dans la Belgique, alors en fermentation (1787), s'y prononça contre le parti de Vander Noot, dans quelques écrits, fut incarcéré, et ne recouvra la liberté qu'en 1790, suivant la *Biographie moderne*, copiée par la *Biographie universelle* de Michaud, et par la *Biographie* Arnault ; mais il faut bien que la détention de Dubuisson, et même son voyage dans la Belgique, n'aient été que de courte durée, puisque cette époque de sa vie est celle où il a le plus travaillé pour le théâtre, comme on peut en juger par la liste suivante infiniment plus exacte et plus longue que celles qu'on trouve dans les deux ouvrages précités, quoique nous n'assurions pas qu'elle soit tout-à-fait complète. Au théâtre Montansier, tant à Versailles qu'à Paris, plusieurs opéras traduits ou parodiés de l'italien : 1° *Le roi Théodore à Venise*, en trois actes, musique de Païsiello, 1786 ; 2° *Le marquis de Tulipano*, en deux actes, musique du même, 1787 ; 3° *Hélène et Francisque* (*Nozze di Dorina*), en quatre actes, musique de Sarti, 1787, 4° *Gianina e Bernardone*, en deux actes, musique de Cimarosa, 1787 ; 5° *L'Italiana in Londra*, en trois actes, musique de Cimarosa, 1787 ; 6° *Le Gelosie villane*, en un acte, musique de Sarti, 1787 ; 7° *Le maître généreux* (*gli schiavi per amore*), en quatre actes, musique de Païsiello, 1788 ; 8° *La grotta di Trofonio*, en trois actes, musique de Salieri, représentée à Saint-Cloud, 1788 ; 9° *Les philosophes imaginaires*, en trois actes, musique de Païsiello, à Paris, 1789 ; 10° *L'impresario in angustie*, en deux actes, musique de Cimarosa, à Paris, 1789 ; 11° *Les époux mécontents*, en quatre actes, musique de Storace, à Paris, 1790 ; 12° *L'arbre de Diane*, en trois actes, musique de Vincent Martini, Espagnol, 1790. Cette pièce avait été représentée à Bruxelles, avec succès ; elle en eut beaucoup moins à Paris, et l'on n'y goûta que la musique. 13° *Les curieux indiscrets*, en quatre actes, musique italienne, 1790. Au théâtre des Beaujolais : 14° *La revanche*, ou *les deux frères*, opéra-comique en trois actes, mis en musique par Cambini, 1790. Il est probable que Dubuisson avait donné antérieurement à ce théâtre quelques autres pièces. Au théâtre de la rue de Bondy : 15° *La villageoise enlevée*, en trois actes, musique de Bianchi, 1790, jouée l'année précédente chez la Montansier. 16° *Les trois mariages*, en trois actes, musique de Païsiello. Au théâtre de Monsieur (Feydeau) : 17° *Laurette*, en trois actes, musique de Haydn, 1791. Au théâtre Louvois : 18° *Le mari soupçonneux*, en trois actes, musique italienne, 1791. 19° *Zélia*, drame en trois actes, mis en musique par Deshayes, 1791, imprimé en 1793, in-8°. Cet opéra, tiré de la *Stella* de Goëthe, est le seul où Dubuisson ait su plaire et intéresser. Dans la plupart de ses autres ouvrages parodiés sur la musique italienne ou allemande, il est trivial, lorsqu'il veut être comique, et son style est aussi plat que le sujet. Mais Zélia se rapproche du genre tragique. Cette pièce sera conservée long-temps au répertoire des théâtres Louvois et Favart. 20° *Flora*, opéra-comique en trois actes, mis en musique par M. Fay, 1792. Au théâtre du Marais : 21° *Thrasyme et Timagène*, tragédie en cinq actes, en vers, 1791. C'est un des meilleurs ouvrages de l'auteur. L'on doit regretter, qu'entraîné par son imagination ardente, il ait voulu prendre une part active à la révolution, au lieu de suivre une carrière où la maturité de l'âge lui permettait des succès durables. Il se fit recevoir membre du club des jacobins, et dès la fin de 1792, il suivit Dumourier dans la conquête de la Belgique, comme commissaire du pouvoir exécutif. A l'époque de la défection de ce général, il eut avec lui une conférence dont il transmit le résultat à la convention. Inculpé à ce sujet, il provoqua lui-même sa mise en jugement, et un décret, du 6 avril 1793, approuva sa conduite, ainsi que celle de Proly et de Pereyra, ses collègues. Mais ses liaisons avec Ronsin, Vincent, Hébert, Anacharsis Cloots, et les autres chefs, soit de l'armée révolutionnaire, soit du club des cordeliers, le firent traduire au tribunal révolutionnaire, comme complice de ceux dont il avait partagé les intrigues, et comme ayant voulu semer la discorde parmi les jacobins : c'était Robespierre qui l'avait dénoncé et qui l'avait fait exclure de leur société. Condamné à mort, le 23 mars 1794, il périt avec eux le lendemain sur l'échafaud. On a encore de Dubuisson : *Lettres critiques et politiques sur les colonies et sur le commerce des villes maritimes de France, adressées à G.-T. Raynal*, 1785, in-8°. Outre les ouvrages dramatiques que nous avons cités, il avait présenté à l'administration de l'académie royale de musique trois opéra qui n'ont pas été joués, et qui existent peut-être dans les cartons : *Cora et Alonzo*, musique de H. Rigel, 1779, 1782 ; — *Bellérophon*, de Quinault, remis en quatre actes, 1787 ; — *Alexandre et Thémisthée*, en trois actes, traduit de l'italien. C'est à tort que les *Biographies* Michaud et Arnault, dans l'article inexact qu'elles ont consacré à cet auteur, lui attribuent *l'Avare cru bienfaisant*, comédie en cinq actes, en vers, qui est le premier ouvrage de Brousse Desfaucherets.

DUCAMP (Théodore), né à Bordeaux le 10 avril 1792. Il fit ses études médicales dans sa ville natale, et partit, dès 1811, comme chirurgien militaire ; il fut employé à l'hôpital militaire de Strasbourg en 1812, et l'année suivante au Val-de-Grâce, à Paris, où il se livra avec ardeur à ses études complémentaires. Choisi, en 1813, pour le service de santé de la garde impériale, il fut conservé, en 1814, à l'hôpital de la garde royale. En 1820, il présenta à la société de médecine de Paris un instrument ingénieux destiné à replacer le cordon ombilical prématurément sorti. La société reçut avec empressement l'auteur de cette invention, et l'admit au nombre de ses membres. Ducamp se maria en 1821, et mourut deux ans après, le 1er avril 1823, d'une maladie de poitrine dont il était affecté depuis long-temps. On a de Ducamp : 1° *Sur les polypes de la matrice et du vagin*, Paris, 1815, in-4° ; c'est la thèse inaugurale qu'il présenta à la faculté de médecine de Paris ; 2° *Recherches pratiques sur les désordres de la respiration, distinguant spécialement les espèces d'asthmes convulsifs, leurs causes et indications curatives, par Robert Bree, docteur en médecine, traduit de l'anglais sur la cinquième édition, avec addition de notes et d'observations*, Paris, 1819, in-8° ; 3° *Réflexions critiques sur un écrit de M. Chomel ayant pour*

titre : *De l'existence des fièvres*, 1820, in-8°; 4° *Traité des rétentions d'urine occasionnées par le rétrécissement du canal de l'urètre, et des moyens à l'aide desquels on peut détruire complètement les obstructions de ce canal*, Paris, 1822, in-8°. La deuxième édition, qui parut après sa mort, en 1823, est ornée du portrait de l'auteur, et précédée d'une notice sur l'auteur et d'un rapport fait à l'Institut. On a encore de Ducamp de nombreux articles dans le *Journal général de médecine*, dans lesquels il vengeait la chirurgie française des attaques de M. Wirther; dans le *Journal universel des sciences médicales*, et dans la *Revue médicale*.

DUCANGE (Victor-Henri Joseph Brahain), littérateur, fils de M. Ducange, ancien secrétaire d'ambassade en Hollande, naquit à La Haye le 24 novembre 1783. Après avoir fait de bonnes études à Paris, et voyagé durant plusieurs années pour son instruction, il revint, en 1805, s'établir dans cette capitale, où il fut successivement employé dans l'administration du cadastre et au ministère des manufactures et du commerce. La restauration ayant amené la suppression de ce dernier ministère, M. Ducange, se trouvant sans emploi, passa en Angleterre, avec la résolution de s'y fixer; mais l'amour du sol natal le ramena, peu de temps après, en France, et ce fut à dater de cette époque qu'il se décida à se créer un moyen d'existence avec la littérature qui ne l'avait jusqu'alors occupé que comme un simple délassement. Depuis que M. V. Ducange a décidément embrassé la profession d'homme de lettres, il a publié un grand nombre de romans où, sous la forme d'un léger et spirituel badinage, se trouve une critique sévère des abus et des erreurs de l'ancien régime qu'il déteste avec franchise. Une de ses compositions en ce genre mérite surtout d'être distinguée ; c'est le roman intitulé : *Valentine, ou le Pasteur d'Uzès*, dans lequel, employant le burin de l'histoire sous le voile de la fiction, l'auteur a retracé, avec les couleurs les plus énergiques, les massacres qui ensanglantèrent, en 1815, le midi de la France. Traduit, à l'occasion de cet ouvrage, devant les tribunaux, en 1819, il fut condamné, et demeura sept mois sous les verroux de la Conciergerie. Inébranlablement attaché à ses principes, il continua de les manifester dans ses écrits, cette persécution ne fut pas la seule que M. Ducange eut à essuyer. S'étant rendu, en 1822, éditeur d'un journal ayant pour titre *Le Diable rose*, on lui suscita un nouveau procès à cause de ce journal, et on le força de renoncer à sa publication. Enfin un troisième procès lui fut encore intenté pour un ouvrage sur les Grecs. Cette fois, effrayé des indignes traitements que l'administration avait fait essuyer à M. Magalon, et craignant que le même sort ne lui fût réservé, il passa en Belgique, d'où il revint deux ans après pour purger sa condamnation par défaut. Depuis son retour en France, en 1825, M. Ducange a continué ses travaux littéraires, et a publié plusieurs nouveaux romans qui se font remarquer par la pureté et l'élégance soutenue du style. Une critique sévère pourra leur reprocher quelques écarts ; mais il s'y trouve tant d'esprit et de vraie gaieté, des tableaux d'un comique si original et surtout des sentiments si français, que le plus grand nombre de ses lecteurs lui pardonneront d'avoir couvert certaines images d'une gaze un peu légère. M. Victor Ducange a aussi enrichi le répertoire de plusieurs théâtres d'un grand nombre de pièces ; mais il est indispensable d'accorder une mention particulière aux *Trente ans de la Vie d'un Joueur*, qu'il a donné récemment au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Cette pièce, qui renferme une grande innovation littéraire, a donné lieu à de longues discussions de la part des journaux, mais si elle a trouvé beaucoup de critiques parmi ceux qui veulent rester stationnaires en toutes choses, elle a aussi trouvé quelques apologistes. En supposant même que M. Ducange, en peignant les horribles effets de la plus funeste des passions, ait chargé un peu les couleurs, il n'en mérite pas moins de grands éloges pour avoir fait faire à notre théâtre un grand pas hors de la routine, et d'avoir fourni, ce qu'on n'avait pas vu depuis long-temps, une composition neuve. « S'il « naissait, dit M. Charles Nodier, un Shakspeare « en France, il aurait sans doute le bon esprit de « se faire le poëte du peuple, et il faudrait l'at« tendre au mélodrame. » M. Ducange a publié 1° *Agathe*, ou *le Petit Vieillard de Calais*, 1819, 2 vol. in-12; 2° *Albert*, ou *les Amants missionnaires*, 1820, 2 vol. in-12; 3° *Valentine*, ou *le Pasteur d'Uzès*, 1821, 3 vol. in-12; 4° *Léonide*, ou *la Vieille de Surène*, 1823, 5 vol. in-12; 5° *Thélène*, ou *l'Amour et la Guerre*, 1823, 4 vol. in-12; 6° *La Luthérienne*, ou *la Famille morave*, 1825, 6 vol. in-12; 7° *Le Médecin confesseur*, ou *la Jeune émigrée*, 1825, 6 vol. in-12; 8° *Les Trois Filles de la veuve*, 1826, 6 vol. in-12. L'auteur va publier incessamment *L'Artiste et le Soldat*, ou *les fils de Jacques*, 5 vol. Les principales pièces de théâtre de M. V. Ducange sont : 1° *Hasard et Folie*, comédie en 3 actes, représentée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique le 3 août 1819, 1819, in 8°; 2° *Calas*, mélodrame en 3 actes, représenté sur le même théâtre le 20 novembre 1819, 1819, in-8°; 3° *Thérèse*, ou *l'Orpheline de Genève*, mélodrame en 3 actes, représenté sur le même théâtre le 25 novembre 1820, 1820, in 8°; 4° *La Suédoise*, mélodrame en 3 actes, représenté sur le même théâtre le 11 août 1821, 1821, in-8°; 5° *Elodie*, ou *la Vierge du monastère*, mélodrame en 3 actes, représenté sur le même théâtre le 1er janvier 1822, 1822, in-8°; 6° *Lisbeth*, ou *la Fille du laboureur*, mélodrame en 3 actes, représenté sur le même théâtre le 18 novembre 1823, 1823, in-8°; 7° *Le Diamant*, mélodrame en 3 actes, représenté sur le même théâtre le 6 novembre 1824, 1824, in-8°; 8° *Mac-Dowel*, mélodrame en 3 actes, représenté sur le théâtre de la Gaieté le 22 octobre 1826; 9° *Trente ans de la Vie d'un Joueur*, mélodrame en 3 actes, représenté, en 1827, sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin. Cette pièce a obtenu un succès prodigieux.

DUCASSE (Jean-Marie-Auguste), docteur en médecine et en chirurgie, professeur adjoint à l'école de médecine de Toulouse, membre de l'académie des sciences, secrétaire perpétuel de la société royale de médecine de cette ville, correspondant de la plupart des sociétés savantes de France, né à Toulouse, le 26 avril 1786. M. Ducasse est un des plus habiles praticiens du midi. Il a publié un grand nombre de mémoires qui attestent des connaissances profondes et un esprit très observateur. On a de lui : *Mémoires et observations de médecine et de chirurgie*, Toulouse, 1821 in 8°. M. Ducasse cultive aussi les lettres; on lui attribue plusieurs articles de critique du *Journal politique de Toulouse*.

DUCASTEL (J. B. Louis), célèbre avocat au conseil supérieur de Bayeux, né à Rouen, en 1740, d'un père qui était charpentier. Il commençait à exercer la profession de son père lorsque le hasard le conduisit au palais où il assista aux débats d'un procès; il trouva qu'un des avocats avait mal fait valoir les moyens de sa cause ; il fit part à quelques auditeurs de ses réflexions qui furent unanimement approuvées. Ducastel se sentit dès lors une vocation décidée pour le barreau, et il devint avocat. Ayant éprouvé quelques désagréments au par-

lement de Rouen, il vint, vers 1778, se fixer à Paris pour y exercer sa profession. Il débuta avec une telle supériorité que les premiers avocats de Paris en conçurent de la jalousie, et le firent rayer sous prétexte qu'il avait plaidé dans les conseils supérieurs établis par Maupeou. Il fut obligé de retourner à Rouen. Nommé, en 1791, député de la Seine-Inférieure à l'assemblée législative, il appuya avec force, le 6 octobre, le rapport du décret qui portait suppression des titres de sire et de majesté. Dans le courant du même mois, il présida l'assemblée, parla, le 3 novembre, en faveur de la masse des émigrés, prétendant qu'on ne devait regarder comme tels que ceux qui s'étaient formés en rassemblement militaire sur la frontière. Il présenta, à la suite, un projet portant qu'au 1er janvier 1792, les émigrés non rentrés seraient déclarés conspirateurs, et comme tels punis de mort et leurs biens confisqués. Il s'opposa ensuite au décret proposé par M. François de Neufchateau, pour la vente des églises et des presbytères, combattit les vues de Brissot sur les colonies, et défendit le ministre Bertrand de Molleville. Le 2 juin, il fit décréter que l'état civil des citoyens serait constaté par les officiers municipaux, et, le 3 août, il fit adopter le principe du divorce par consentement mutuel, ou d'incompatibilité d'humeur; il demanda de plus, mais sans succès, qu'il ne fût appliquable qu'aux mariages contractés à l'avenir. Après la journée du 10 août, il quitta l'assemblée, et se retira à Rouen, où il occupa quelque temps la chaire de législation qui avait été créée à l'école centrale de cette ville. Ducastel mourut le 17 messidor an VII (14 juin 1799). Il avait publié, avant la révolution un *Mémoire* étendu et plein d'érudition *sur les dîmes pour le clergé de Normandie, contre les cultivateurs de la même province*, Caen, 1773, in-8°. La facilité, la chaleur, l'entraînement et l'abondance formaient les traits caractéristiques du talent de Ducastel, qui se développait plus particulierement dans les répliques. Il aimait à le consacrer a défendre la faiblesse contre la puissance, et la raison contre les préjugés. Ses plus beaux plaidoyers sont ceux qu'il prononça pour M. Canivet contre le marquis de la Londe, et pour M. Dufossé fils, contre son père qui lui contestait sa légitimité, sous prétexte qu'il s'était mésallié en épousant une roturière. La plus belle époque de la carrière de Ducastel fut celle où il plaida dans l'affaire de la réhabilitation du général Lally. Ducastel n'avait que le second rôle à jouer dans cette affaire, car il n'était chargé que de la défense de M. Allen, major du régiment de Lally; le major avait été mis hors de cause par le même jugement qui avait condamné son infortuné général, mais il avait à se défendre, dans le procès en réhabilitation, contre M. Desprémenil, intervenu dans cette affaire comme défenseur de son oncle, dont le témoignage avait surtout contribué à la perte de Lally. C'était une position bien délicate que celle de M. Desprémenil, voulant faire confirmer un jugement déja regardé comme un assassinat dans l'opinion publique; il eut le tort de prendre le titre d'un juge qui parle à des coupables, et l'imprudence de vouloir faire personnellement sentir à Ducastel les avantages que sa naissance, sa fortune et le rang qu'il occupait dans la magistrature, lui donnaient sur un simple avocat; celui-ci se leva indigné et, dans la plus brillante improvisation à laquelle il se soit peut-être jamais livré, il compara la noblesse de sa profession avec la dignité du magistrat, qui venait d'être si étrangement oubliée à son égard. M. Desprémenil fut contraint de désavouer l'injure qu'il s'était permise.

DUCHATEL (Gaspard), né dans une ferme près Thouars, en 1766. Il embrassa avec tant d'ardeur les principes de la révolution, que le département des Deux-Sèvres l'envoya, en 1792, à la convention nationale. Lors du procès de Louis XVI, il était malade, et retenu chez lui depuis plusieurs jours, il se fit porter à l'assemblée, la tête enveloppée de son bonnet de nuit; il déposa son vote pour le bannissement, au milieu des huées des tribunes. Cette conduite lui valut bientôt les accusations de Collot-d'Herbois : pour s'y soustraire, il partit pour Bordeaux, il y fut arrêté, enchainé et transféré à Paris. Duchâtel était grand et fort; il avait le regard mâle et fier, et sa dignité dans ses revers, l'intérêt qu'il inspirait partout l'ayant fait craindre de ses gardes, ils le garottèrent si indignement, qu'il ne pouvait manger pendant le trajet, qu'à l'aide de mains étrangeres. Il avait pour compagnon de voyage Marchena, espagnol, et Riouf, dont les mémoires donnent à ce sujet des détails intéressants. Duchâtel fut enfermé à la Conciergerie avec Vergniaux, Gensonné, Guadet, Provost, et Boyer-Fonfrède. Le 31 octobre 1793, il fut traduit devant le comité révolutionnaire; condamné le meme jour et exécuté, à l'âge de vingt-sept ans. Il reste de lui un discours imprimé sur cette question : *Quelle est la peine que le peuple doit infliger à Louis, pour concilier tout à la fois la justice et son intérêt?* 1792, in-8°. Deux ans après la mort de Duchâtel, et des principaux girondins, plusieurs de leurs anciens collègues avaient voulu instituer une fête funèbre en leur honneur; mais ce projet n'eut pas de suite

DUCHATELET-D'HARAUCOURT (le duc L.-M.-F.), lieutenant-général, est né à Sémur (Bourgogne), en 1727. Fils de la célèbre marquise Duchâtelet, l'*immortelle Emilie* de Voltaire, il entra jeune au service, devint chevalier des ordres et colonel du régiment du roi-infanterie. En 1788, Louis XVI le nomma colonel du régiment des gardes-françaises, l'une des charges les plus enviées à la cour, et dans laquelle le duc Duchâtelet eut l'honneur de succéder au maréchal de Biron. La noblesse du Barrois le choisit pour un de ses représentants aux états généraux, et il fit partie des députés chargés de rédiger le réglement relatif à la discipline de l'assemblée. Dans les différentes assemblées qui se succédèrent à cette époque, sous différentes dénominations, le général Duchâtelet se montra constamment étranger aux passions qui les agitèrent. Il vota le rachat de la dime, dans la séance du 4 août 1789, ce qui fut d'abord adopté; mais, huit jours après, il vit sa motion rejetée par le décret qui supprimait la dime sans rachat. Il proposa la vente de quatre cent millions de biens du clergé, pour subvenir aux besoins de l'état, se prononça, en 1790, en faveur de l'opinion qui voulait accorder au roi le droit de déclarer la guerre, et de faire la paix. L'année suivante, il s'éleva avec énergie, mais sans succès, contre le projet tendant à réunir à la France le comtat Vénaissin et Avignon. La modération du général Duchâtelet le fit bientôt proscrire par les hommes dont l'effrayante énergie sauva la république. Il fut arrêté par ordre d'André Dumont, comme accusé d'avoir pris part à la défense des Tuileries contre les républicains, le 10 août 1792, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, et exécuté le 13 décembre 1793, âgé de soixante-six ans.

DUCHESNE (Henri-Gabriel), naquit à Paris, en 1739. Successivement chef du bureau de l'agence générale, puis garde des archives du clergé de France, et enfin conseiller référendaire à la cour des comptes, il remplit ces diverses fonctions avec le plus grand zèle. C'est surtout à la cour des comptes qu'il a montré ce que peut l'esprit de méthode, en rédigeant un rapport sur l'ordre établi dans ces

immenses archives. Les diverses fonctions que Duchesne eut à remplir lui laissèrent toutefois le temps de s'occuper de travaux d'un autre genre. La théologie, les sciences naturelles et la littérature, furent successivement exploitées par lui, et il a laissé des ouvrages utiles dans chaque genre. Son travail le plus considérable est une analyse complète des ouvrages du père Kircher, dont la collection forme vingt-deux volumes in-folio, onze in-4° et treize in-8°. Duchesne consacra douze années à cette importante analyse, qui forme deux vol. in-folio manuscrits, dans lesquels se trouve consigné tout ce que pouvait offrir d'important ce cahos d'érudition. Duchesne est mort à Paris, le 21 décembre 1822. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Manuel du naturaliste, par les sieurs D. et M.* (Duchesne et Macquer), 1770, 1 vol. in-8°, deuxième édition, 1797, 4 vol. in-8°; 2° *La France ecclésiastique*, années 1774 à 1789, in-12; 3° *Dictionnaire de l'industrie*, ou *collection raisonnée des procédés utiles dans les sciences et dans les arts*, 1776, 3 vol. in-8°, troisième édition, entièrement refondue et considérablement augmentée, 1801, 6 vol. in-8°. Ersch, dans sa *France littéraire*, associe à Duchesne, pour cet ouvrage, Macquer et B. de Préfort. 4° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de J.-B. Porta, gentilhomme napolitain*, 1801, in-8°, 5° *Comédies de Térence*, en vers français, 1806, 2 vol. in-8°. Duchesne n'a traduit que trois des comédies de ce recueil; les trois autres sont les traductions de Lafontaine et de Baron.

DUCHESNE (Jean), né à Versailles, le 28 décembre 1779, fils du précédent, fut élevé sous les yeux de son père; les circonstances politiques ayant interrompu son éducation, il vint avec lui à Paris, à la fin de 1794, et y suivit plusieurs cours au lycée des arts (aujourd'hui athénée), c'était alors le seul refuge de l'instruction publique. M. Duchesne se proposait d'entrer à l'école polytechnique, lorsqu'il obtint, en 1796, une place à la bibliothèque nationale. Constamment attaché au cabinet des estampes, il est depuis long-temps premier employé de cette division de la bibliothèque du Roi. Il étudia encore les mathématiques, la chimie et le dessin, et il aurait fait partie de l'expédition du capitaine Baudin aux terres australes, si les instances de sa famille ne l'eussent retenu à Paris. Son mariage avec la petite-fille du graveur Cheau, lui inspira le goût de s'adonner à la gravure en bois; mais il abandonna la pratique de cet art pour se livrer entièrement à la connaissance des estampes. Le nombre de celles que possédait la bibliothèque du Roi, s'était considérablement accru depuis la révolution, par une foule de pièces venues des couvents et des maisons d'émigrés. Ces nouvelles augmentations n'étaient pas portées sur le catalogue. L'ancien fonds se trouvait dans un grand désordre, il était nécessaire d'établir un ordre uniforme et régulier dans l'arrangement de toutes ces richesses. M. Duchesne créa, d'après le système du baron de Heinecken, une méthode au moyen de laquelle il est facile de classer toutes les collections d'estampes. C'est sur ces bases qu'il a rédigé la *Notice des estampes exposées à la bibliothèque du Roi*, contenant des recherches historiques et critiques sur les estampes et sur leurs auteurs, précédée d'un essai sur l'origine, l'accroissement et la disposition méthodique du cabinet des estampes, Paris, 1819, in-8°, réimprimées, en 1823. Admis à l'athénée des arts, il a partagé les travaux de cette société littéraire comme membre et souvent comme rapporteur de ses diverses commissions, et plus tard comme secrétaire de la section des beaux-arts, et enfin comme secrétaire-général. En 1812, il fit un voyage en Hollande, pour y connaître la précieuse collection d'estampes de La Haye, la comparer à celle de Paris, et compléter celle-ci par l'acquisition des pièces qui lui manquaient. Cette opération fut très bien conduite, suivant les principes du temps; mais, en 1815, on a tout restitué à la Hollande. Chargé par le ministère de l'intérieur d'aller examiner en Angleterre diverses collections d'estampes, M. Duchesne partit pour Londres, le 1er avril 1824, et s'occupa spécialement de recherches sur les estampes anciennes. A son retour, il présenta, le 5 juin, un rapport qui parut dans *Le Moniteur*, sous ce titre : *Compte rendu à S. Exc. le ministre de l'intérieur, d'un voyage fait en Angleterre, etc.*, Paris, 1824, in-8°. Ses autres ouvrages sont : 1° *Quelques idées sur l'établissement des frères Piranesi*, 1802; 2° *Rapport sur la fonte de la statue de Jeanne d'Arc*, 1803; 3° *Notice sur la vie et les ouvrages de Jules Hardouin Mansart*, 1805, in-8°; 4° *Compte rendu des travaux de l'athénée des arts, dans la séance publique de mars* 1806; 5° *Eloge historique de Pierre Puget*, 1807; 6° *L'Opéra, le Trésor et la Bibliothèque*, 1819; aperçu des dangers qui menacaient ce vaste dépôt littéraire, placé entre deux foyers d'incendie, avant que l'Opéra, et tout récemment le trésor eussent été transférés ailleurs. 7° *Persiennes et Jalousies*, 1823; 8° *Coupole de Sainte-Geneviève*, peinte par M. Gros, 1824. La plupart de ces notices et articles ont été insérés dans la *Revue encyclopédique*, ou dans divers recueils et journaux, et imprimés séparément; 9° *Essai sur les Nielles*, gravures des orfèvres florentins du 15e siècle, 1826, in-8°, avec fig. Cet ouvrage sur l'origine de la gravure en taille-douce, a obtenu beaucoup de succès parmi les artistes. L'empereur d'Autriche, à qui l'auteur en avait offert un exemplaire, lui a envoyé, en janvier 1827, une médaille d'or représentant la tête de S. M. I. et R, et au revers un temple à l'Honneur. M. Duchesne est un des quatre éditeurs de l'*Isographie des hommes célèbres*, ou *recueil de fac simile de lettres autographes*, etc., 1827, in-8°, ouvrage qui paraît par souscription et par cahiers.

DUCHESNE (Pierre-François), membre du conseil des cinq-cents et du tribunat, naquit à Romans, dans le Dauphiné, le 10 novembre 1743. Il jouissait d'une grande réputation de probité, de talent et de savoir, au barreau de Grenoble, lorsque les premiers symptômes de la révolution française se manifestèrent dans cette ville. Duchesne en adopta les principes avec l'enthousiasme que devait inspirer la cause de la raison et de la justice à un esprit éclairé, soutenu d'une ame généreuse. Il fut l'un des guides courageux et sages tout à la fois qui conduisirent, avec Mounier et Barnave, la population dauphinoise dans le sentier pénible de la liberté, et ses écrits ne contribuèrent pas peu aux résolutions énergiques qui ont immortalisé les assemblées de Vizille et de Romans dont il fut l'un des membres les plus influents. Nommé ensuite procureur-syndic du district de Crest, dans le département de la Drôme, il obtint, en l'an 5, les suffrages du collége électoral de ce département, et vint siéger au conseil des cinq-cents. Il s'y montra franchement républicain, également éloigné des vues liberticides du parti de Clichy, et des violences inconstitutionnelles du directoire. Il combattit, d'un côté, une proposition, émise par des royalistes déguisés, et tendant à favoriser la rentrée des émigrés, et repoussa, de l'autre, le projet d'exclure tous les nobles des emplois publics. Resté ainsi neutre entre les proscripteurs et les proscrits du 18 fructidor, il chercha, peu de temps avant la journée de brumaire, à faire ressortir les inconvénients des sociétés politiques, et sembla conjurer leur résurrection. Il fut chargé, en l'an 6,

de tous les rapports relatifs aux transactions des particuliers, durant le cours du papier-monnaie, et les décrets de l'assemblée furent toujours conformes à ses conclusions. Il prit aussi une part active à différentes discussions sur des matières judiciaires ou de finances, et figura parmi les opposants au coup d'état de Saint-Cloud. Malgré sa noble résistance en cette grave conjoncture, il fut appelé dans le sein du tribunat, et il y porta la même austérité de principes, la même indépendance qu'au conseil des cinq-cents. Digne émule des Daunou, des Chénier, des Ginguené, etc., il signala les empiétements du gouvernement consulaire, et combattit successivement les projets de loi sur *les relations des trois branches de la puissance législative*, *les notabilités*, *les préfectures*, *la cour de cassation*, *etc.* Son discours contre le plan d'organisation de l'instruction publique, présenté par le ministre de l'intérieur, produisit une vive impression sur ses collègues; il s'y plaignait amèrement que l'on cherchât à rétrécir le cercle des lumières, et à maintenir les classes inférieures de la société dans l'ignorance, comme pour trouver dans leur abrutissement une garantie de leur docilité. « Le rapporteur a fort bien » prouvé, dit-il, et je me plais à emprunter ses » expressions, qu'un grand peuple peut être libre » et conserver son indépendance sans se montrer » ivre de gloire comme les Athéniens, insatiable » d'austérités comme les Spartiates, dévoré de » l'ambition des conquêtes comme les Romains. » Mais ce peuple cesserait bientôt d'être heureux et » libre s'il retombait dans les ténèbres de l'ignorance: » il faut qu'il soit instruit tout à la fois de ses droits » et de ses devoirs; il faut que du sein même des » dernières classes de la société puissent jaillir des » talents et des vertus que le défaut d'instruction » laisserait enfouis au grand détriment de la patrie; » et c'est sous ce rapport que les premiers éléments » de l'instruction publique deviennent un besoin » pour tous les individus. J'ajouterai à ces observations que la nation française étant tout à la fois » agricole, industrieuse et commerçante, et le génie » de ses habitants les portant avec ardeur vers ces » trois grandes sources de la prospérité générale, » la culture, le commerce et les arts, il est de la » politique du législateur de seconder de tout son » pouvoir ces heureuses dispositions; or, il ne peut » le faire qu'à l'aide d'un premier degré d'instruction qui, sagement dirigée, doit nécessairement » étendre le vaste domaine de l'industrie. Donnez à » tous la même instruction dans les écoles primaires; que la nation l'ordonne, l'encourage et le protège, et vous obtiendrez bientôt les mêmes résultats. » Il est des connaissances dont il suffit de développer les premiers germes, en laissant au génie naturel de l'homme ou à son intérêt particulier le » soin de les perfectionner. Une observation plus » importante encore vient naturellement à la suite » de ces réflexions générales. La révolution française ne s'est pas opérée seulement en faveur de » certaines classes de la société; elle a eu pour but » l'avantage commun d'une masse d'hommes absolument égaux quant à leurs droits civils et politiques. Tous ont concouru à la précieuse conquête de la liberté; tous sont intéressés à la maintenir: le retour d'aucun privilége ne doit en flétrir le triomphe, et le plus dangereux privilége » serait celui qui priverait la majorité du peuple » français des avantages inappréciables de l'instruction publique dans son premier degré, pour reporter toute la munificence nationale sur des écoles particulières inaccessibles plus au grand nombre des citoyens. » Après cet éloquent exorde, Duchesne discuta successivement les articles de la loi proposée, et combattit surtout la disposition qui ne mettait à la charge du trésor public que les lycées et les écoles spéciales, c'est à dire les établissements qui étaient destinés seulement aux enfants des classes supérieures de la société. Président du tribunat à l'époque de la bataille de Marengo, il célébra, dans un discours remarquable, ce nouveau triomphe des armes françaises, et paya un juste tribut de regrets à la mémoire du brave Desaix, dont la mort avait été le prix de cette victoire. Lorsque du sein de l'assemblée instituée pour défendre les intérêts populaires, partit le cri d'adulation et de servilisme qui amena la proposition du consulat à vie, Duchesne, fidèle à ses serments, partagea, avec Carnot, la gloire des deux votes négatifs qui, seuls, conservèrent au titre de tribun le caractère civique, profané par la foule ambitieuse des prétendus magistrats du peuple. La publication du sénatus-consulte du 16 thermidor, an 10, lui ayant fait pressentir l'anéantissement prochain et total des formes et des institutions républicaines, et ne lui laissant plus l'espoir d'arrêter l'entraînement des esprits vers le despotisme, il ne voulut pas rester spectateur de la bassesse des grands corps de l'état, et envoya sa démission au tribunat, motivée sur les inconstitutionnalités que le sénat avait consacrées dans l'acte prétendu organique qui venait de détruire la constitution de l'an 8. Ses compatriotes ne l'oublièrent pas néanmoins dans sa retraite; le collège électoral du département de la Drôme le nomma, peu de temps après, candidat au sénat conservateur; mais l'empereur Napoléon, qui gardait le souvenir de la courageuse opposition de Duchesne à l'usurpation du consul Bonaparte, n'ajouta point son suffrage souverain à ceux des électeurs dauphinois. Duchesne continua de vivre éloigné des affaires publiques, obtenant de plus en plus l'estime et l'affection de ses concitoyens et de ses confrères du barreau. Il mourut à Grenoble, le 31 mars 1814, bâtonnier de l'ordre des avocats, et emporta, dans la tombe, des regrets universels.

DUCHESNE (Antoine-Louis-Hippolyte), fils du précédent, est né à Grenoble, le 27 février 1781. Il suivit la même carrière que son père, et se fit connaître avantageusement, en 1814, par la publication de plusieurs opuscules politiques, dans lesquels M. Duchesne soutenait, avec autant de force que de talent, la nécessité d'une constitution soumise à l'acceptation du peuple, et signalait hardiment les vices de forme, les lacunes et les dangers d'une ordonnance, où les ministres du Roi affectaient de reproduire le langage du *bon plaisir*, et les doctrines du *droit divin*. La réputation que ces publications acquirent à M. Duchesne, comme citoyen et comme écrivain, le firent juger digne de recueillir l'héritage que son père lui avait laissé dans l'estime publique, et les électeurs de l'Isère le nommèrent, en 1815, député suppléant à la chambre des représentants. Il y siégea, dès les premières séances, à la suite de la renonciation du prince Lucien au mandat populaire dont les Dauphinois l'avaient honoré, et combattit, au commencement du mois de juin, comme seulement intempestive, la proposition du général Carnot de déclarer que l'armée avait bien mérité de la patrie. Peu de jours après, il appuya la motion de M. Dupin, tendante à faire réviser et à mettre en harmonie avec l'acte additionnel, les sénatus-consultes organiques du régime impérial, qu'il ne craignit pas d'appeler des monuments de bassesse sénatoriale. A la nouvelle des désastres de Waterloo, il s'empressa de monter à la tribune, pour réclamer des mesures capables de retirer l'état des bords de l'abîme, et de conjurer les malheurs d'une seconde invasion. Il déclara ensuite, à l'appui de M. Le-

grand, que l'abdication de l'empereur lui paraissait le seul moyen de salut, et il proposa formellement que la demande lui en fût faite. Napoléon ayant accédé à ce vœu, et le général Mouton-Duvernet ayant invoqué les constitutions de l'empire pour faire proclamer le roi de Rome, empereur des Français, M. Duchesne s'opposa vivement à cette démarche. « Si Napoléon II était ici, dit-il, je « n'hésiterais pas à le reconnaître, parcequ'il est « notre légitime souverain ; mais il est prisonnier, « et l'on ne sait pas encore si l'Autriche veut le « rendre à la France, ainsi que son auguste mère ; « je demande donc que la reconnaissance formelle « soit provisoirement ajournée. » L'assemblée ayant adopté ce dernier parti, M. Duchesne, proposa ensuite des amendements au projet de loi sur les mises en surveillance, présenté par Fouché, pendant son ministère de la police, mis en discussion depuis qu'il avait été élevé à la présidence du gouvernement provisoire, qu'il livra, avec la France, aux étrangers. M. Duchesne parla aussi sur le projet de constitution dont la chambre des représentants s'occupa dans ses dernières séances; et lorsque le temple national se trouva fermé et interdit aux députés du peuple par les soldats de Blucher et de Wellington, il signa sans hésitation la protestation résolue par la minorité de la chambre chez le général Lafayette, et déposée entre les mains du président Lanjuinais. Quelques jours après il fit paraître une brochure intitulée : *Des pouvoirs de la chambre des représentants et de l'usage qu'elle en a fait.* Ce nouvel écrit, publié sous l'empire de la terreur qu'inspiraient la présence des troupes étrangères et l'imminence d'une réaction violente, fut à la fois un acte de justice et de courage; nous en citerons les passages suivants: « Quoiqu'en puissent « dire la malignité et l'esprit de parti, la chambre « des représentants n'a rien à redouter du juge« ment qu'on portera sur les derniers actes émanés « d'elle; le projet de constitution qu'elle a discuté « dans ses trois dernières séances, valait peut-être « la Charte de 1814; il n'est ni l'œuvre de la dé« mence, ni le code de l'anarchie. On ajoute que « la chambre des représentants s'est mise en révolte « ouverte contre Louis XVIII, en ne se séparant « pas d'elle-même au moment où le gouvernement « provisoire lui a annoncé qu'il cessait ses fonc« tions!.... Soyons justes : la chambre pouvait« elle oublier qu'elle tenait ses pouvoirs du peuple, « et que de pareils pouvoirs survivent au chef sous « l'empire duquel ils ont été conférés... Un jour « viendra où l'on pèsera, dans le calme des pas« sions, les prétendus torts de la chambre des re« présentants, où on leur opposera les services non « contestés qu'elle a rendus à la chose publique. « Alors peut-être on dira que, maîtrisée par les « événements, elle n'a pas fait, tout ce qu'on at« tendait d'elle, mais qu'il était difficile de faire « mieux. » M. Duchesne avait été nommé, pendant les cent jours, avocat général près la cour d'appel de Grenoble; le Roi, ne l'ayant pas confirmé dans ces fonctions, il est rentré dans le sein du barreau, et ne s'est occupé depuis ostensiblement des affaires publiques qu'à l'occasion des élections. Il a beaucoup contribué à la nomination des députés patriotes que l'Isère a envoyés à la chambre, et a publié notamment une brochure sur celle de M. Grégoire pour répondre aux calomnies dont ce vertueux citoyen avait été l'objet. M. Duchesne a fait paraître : 1° *Réflexions d'un royaliste constitutionnel sur les diverses brochures qui ont paru depuis le 31 mars 1814*, in-8° ; 2° *Nouvelles Réflexions d'un royaliste constitutionnel sur l'ordonnance de réformation*, 1814, in-8° ; 3° *Vote d'un Dauphinois sur l'acte additionnel aux constitutions de l'empire*, 22 avril 1815, in-8° ; 4° *Mémoires contre les auteurs ou complices de l'assassinat commis, en 1816, sur la personne de Félix Taberet*, in-8° ; 5° *Avis aux électeurs de l'Isère*, 1822, in-8°.

DUCHESNE (Antoine-Nicolas), né à Versailles, le 7 octobre 1747, fut élevé dès sa plus tendre enfance par son père, qui lui donna le goût des sciences naturelles et des notions variées sur la géographie, l'histoire, la littérature, les arts, etc. Les promenades, les voyages même qu'ils faisaient ensemble à pied, avaient toujours l'instruction pour but. Duchesne apprit aussi le grec et le latin, l'anglais et l'italien, les mathématiques, le dessin et la musique; mais les leçons de Bernard de Jussieu qu'il suivit avec assiduité, déterminèrent sa vocation pour l'étude des plantes. Il n'avait que dix-sept ans, lorsqu'il publia son *Manuel de botanique, contenant les caractères et les propriétés des plantes des environs de Paris, etc.*, 1764, in-12 ; ce livre mérita l'approbation des savants : le jeune auteur l'ayant entrepris dans l'intention de populariser la botanique, y a donné aux plantes des noms vulgaires. Dès 1761, il avait obtenu, par la culture des variétés de graines de fraisier, des fruits d'une admirable beauté qui avaient été présentés au roi. Encouragé dans ses travaux, il étendit ses recherches par sa correspondance dans diverses parties du monde, et publia l'*Histoire naturelle des fraisiers*, 1766, in-12, à laquelle il donna un supplément cinq ans plus tard. Cet ouvrage, pour lequel il avait fait de nombreux dessins, encore inédits, plaça Duchesne parmi les naturalistes distingués, et obtint une honorable approbation de l'académie des sciences et les éloges de Linnée et de Haller. Duchesne avait dressé pour son usage, un calendrier qui indiquait les époques de culture des diverses plantes indigènes, et les meilleurs procédés à suivre; il se décida à le faire imprimer sous ce titre : *Le jardinier prévoyant*, 1770, in-12. Le succès de ce petit livre, qui ne coûtait que six sous, et qui donnait des notions exactes et utiles sur le jardinage, détermina l'auteur à y joindre des *observations météorologiques*, des *maximes sur la végétation*, des *proverbes*, des *morceaux de littérature rurale*, etc. Ce fut ainsi qu'il le renouvela tous les ans jusqu'en 1781. Cet ouvrage dont une édition portait pour épigraphe : *Qui veut prédire est fou : qui sait prévoir est sage*, mériterait bien mieux d'être réimprimé que ces almanachs populaires qui ne servent qu'à perpétuer les erreurs. En 1771, il publia une *Notice raisonnée des graines qui se vendaient chez M. Vilmorin-Andrieux*, et rédigea un *Catalogue des meilleures espèces d'arbres fruitiers de cet habile pépiniériste.* Duchesne pour complaire à son père, avait fait son droit, et s'était fait recevoir avocat; mais il quitta bientôt le barreau et reprit ses études chéries. En 1776, il accompagna, en Angleterre, l'abbé Nolin, directeur des pépinières du roi, et les observations qu'il recueillit dans ce voyage lui servirent pour publier à son retour un ouvrage sur *La formation et la distribution des jardins*, dans lequel Delille a puisé des préceptes qu'il a embellis par ses vers. Duchesne à cette époque, fut adjoint à son père dans les fonctions de prévôt des bâtiments du roi, place créée par Louis XIV, en faveur de son aïeul, et que le petit-fils perdit à la révolution. Ferme dans ses principes religieux, il s'était attaché aux prêtres insermentés. Il fut poursuivi et porté sur la liste des suspects, en 1793; mais les sciences qu'il avait tant aimées lui sauvèrent la vie. Admis à l'école normale, il fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de Seine-et-Oise, puis censeur au lycée de Versailles, et mis à la retraite, en 1809. Ayant perdu, vers la même époque sa femme et deux de ses filles, il vint à Paris, où il trouva dans la reconnaissance

des enfants qui lui restaient les soins et les consolations dont il avait besoin, et dans les sciences d'utiles distractions. Il y est mort, le 18 février 1827, dans sa quatre-vingtieme année. Il avait été long-temps secrétaire de la société d'agriculture de Versailles, et il fut membre de celle de Paris. Sa modestie et sa timidité l'empêchèrent seules, d'arriver à l'Institut. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de Duchesne : 1° (avec Leblond) *Le portefeuille des enfants*, 1784 et suivantes, 24 cahiers in-4°. Cet ouvrage qui a obtenu les éloges de Fourcroy, et qui suffirait pour mériter à Duchesne la reconnaissance des pères de famille, fut interrompu à l'époque où commencèrent les persécutions qu'il éprouva ainsi que son collaborateur. Les dessins ont été presque tous exécutés par lui. 2° (avec le même) *Bareme métrique*, 1802, in-12; 3° *Essai sur l'histoire naturelle des courges*, extrait de l'*Encyclopédie méthodique*, et imprimé séparément. Il avait exécuté pour cet ouvrage plus de deux cents dessins coloriés qui sont aujourd'hui déposés au muséum d'histoire naturelle. 4° *Aperçu géologique et agricole du département de Seine et-Oise*; 5° *Dissertation sur la nature du grès recueilli dans les environs de Versailles*; 6° *Lettre sur l'hortensia, contenant sa culture dans les villes et sa propagation*, Paris, J.-G. Mérigot (sans date), in-12; 7° Un grand nombre de *Mémoires* et *Dissertations*, lus ou communiqués à l'Institut, aux sociétés d'agriculture de Versailles et de Paris, à la société d'histoire naturelle de Paris, à celle des méthodes, etc., *sur la disposition à donner aux catalogues d'histoire naturelle; sur l'établissement d'une nomenclature européenne d'histoire naturelle; sur la culture et l'emploi des diverses espèces de pommes de terre; sur la carie des grains; sur l'industrie de l'homme et l'instinct des animaux; sur les rapports qui existent entre les êtres naturels; sur diverses sortes de stérilité dans les plantes; sur les dénominations convenables aux végétaux économiques; sur le plan de topographie de M. Drake; sur l'enseignement de la géographie, de l'histoire et de la chronologie, etc., etc.* Il a laissé de nombreux manuscrits qu'il n'a pas eu le temps de mettre en ordre.

DUCHESNOIS (Joséphine Rafin), née à Saint-Saulve, département du Nord, le jour de Noël, 1786, fut élevée à Paris auprès d'une de ses sœurs. Conduite à l'âge de huit ans à une représentation de *Médée*, l'impression que cet ouvrage fit sur sa jeune imagination décida de sa vocation, et, malgré tous les obstacles que l'on créa pour la détourner de la carrière du théâtre, l'instinct du talent l'emporta chez elle sur les résistances de sa famille. En 1799, elle joua à Valenciennes le rôle de Palmire dans *Mahomet*, à une représentation au bénéfice des pauvres, et un enfant de treize ans, sans étude, sans guides et sans modèle, étonna les nombreux témoins de ses premiers essais par l'expression de sentiments encore étrangers à son âge. Legouvé se chargea de développer par ses conseils, plutôt que par ses leçons, les dons précieux qu'elle avait reçus de la nature; et, après quelques mois d'études, elle débuta au Théâtre-Français, le 21 juillet 1802, par le rôle de Phèdre, ce chef-d'œuvre de l'esprit humain, le plus beau rôle, sans doute, mais aussi le plus difficile qui soit au théâtre. Les amateurs conservent encore le souvenir de la brillante apparition de cette actrice sur la scène française. Dès ses premiers pas elle se montra grande tragédienne, et l'enthousiasme qu'elle inspira aux spectateurs fut porté jusqu'au délire. Jamais les tourments de l'amour, les fureurs de la jalousie, ce que les remords ont de plus déchirant, ce que le désespoir a de plus affreux, n'avait été rendu avec une plus grande vérité d'expression. C'est dans les situations pathétiques, surtout, que Melle Duchesnois se montra supérieure à elle-même. Dans la belle scène de la déclaration, un organe doux, sonore et touchant, une sensibilité exquise, cette énergie de l'ame à laquelle l'art ne peut jamais atteindre, telles furent les grandes qualités qui se firent remarquer en elle. Jamais Racine n'avait eu d'interprète plus digne de lui; jamais le charme de ses beaux vers n'avait été plus senti. Après la représentation, une couronne, jetée sur le théâtre, fut placée sur le front de la jeune actrice, qui reçut ainsi, dès son entrée dans la carrière, un hommage ordinairement réservé aux artistes qui en atteignent le but. Melle Duchesnois continua ses débuts par les rôles de Sémiramis, de Roxelane et d'Hermione, où elle déploya toute la flexibilité de son talent, que nous ne pouvons pas mieux caractériser qu'en rappelant ici l'un de ces feuilletons de Geoffroi, dans lesquels ce fameux critique d'un goût si sûr, quand l'intérêt et la passion ne guidaient pas sa plume, élevait ou abaissait à son gré les grandes réputations théâtrales et littéraires. « Ce qui me reste à dire de Melle Du- » chesnois est mon histoire; elle m'a fait oublier » qu'elle jouait un rôle, et que j'assistais officiel- » lement à un début; elle a déconcerté la gravité » du juge qui doit être impassible comme la loi. » Familiarisé par l'expérience avec les mouvements » tragiques, aguerri par l'habitude contre les émo- » tions théâtrales, et plus prompt à saisir le ridi- » cule qu'à sentir le pathétique, je défiais les illu- » sions de la scène; je me croyais supérieur aux » faiblesses vulgaires..... Je dois à Melle Duches- » nois de savoir que si je n'étais pas touché ce n'é- » tait pas ma faute; elle m'a donné meilleure opi- » nion de moi-même : j'ai senti que je n'avais pas » le cœur dur, mais le goût difficile; je me suis sur- » pris avec plaisir dans un attendrissement tout-à- » fait nouveau pour moi; des larmes involontaires » ont rétabli l'honneur de ma sensibilité, et je suis » tout fier de ma défaite. Mon avis, sur Melle Du- » chesnois, est donc le même que celui de Louis XV » sur Lekain : *elle m'a fait pleurer, moi qui ne pleure* » *guère.* » Quel triomphe pour la jeune débutante dans cet aveu d'un critique si sévère et d'un goût si difficile! Malheureusement ce juge si fier de sa défaite ne resta pas long-temps fidèle à sa première admiration; les débuts de Melle Georges suivirent ceux de Melle Duchesnois, et sa plume outragea, sans pudeur, le talent auquel il avait rendu un si juste hommage. Tous les efforts de la cabale furent employés pour mettre Melle Georges au-dessus de sa rivale, et pour éloigner cette dernière d'une carrière qu'elle était appelée à parcourir avec tant d'éclat. Malgré ses brillants débuts, malgré l'enthousiasme qu'elle avait excité, il fallut à Melle Duchesnois toutes les protections que son beau talent et ses qualités personnelles lui avaient acquises dans le monde, pour l'aider à surmonter les obstacles qu'elle rencontra. Mme de Montesson, dont la maison était alors ouverte aux gens de lettres et aux artistes les plus distingués, lui accorda fort heureusement un appui qui conserva à la scène française un des plus beaux talents qui l'aient illustrée. L'école polytechnique, les écoles de médecine et de droit, toute la jeunesse studieuse et amie des arts, s'était rangée sous les bannières de Melle Duchesnois, et les vieux amateurs, qui avaient admiré Melles Clairon et Dumesnil, retrouvaient dans la débutante plus de sensibilité que dans la première, et moins d'inégalité que dans la seconde, dont elle rappelait souvent les sublimes inspirations. Après avoir abordé avec le plus grand succès les rôles d'Andromaque, d'Ariane, d'Alzire et d'Aménaïde, Melle Duchesnois prouva, dans les rôles de Clytemnestre, d'Athalie et de Mérope, que son talent ne se bornait pas à l'expression de la tendresse et de la

sensibilité, comme l'injustice affecta long-temps de le répéter, et l'on reconnut en elle la fierté, la noblesse et l'énergie nécessaire pour atteindre aux grands rôles de la tragédie. La création du rôle de Jeanne d'Arc fait beaucoup d'honneur à Mlle Duchesnois; ce rôle difficile a peu de mouvements dramatiques, et demandait toute l'intelligence et toutes les ressources d'un talent exercé. Celui de Marie Stuard offrait de plus heureux développements, et Mlle Duchesnois les a saisis avec un grand bonheur. Jamais, depuis ses débuts dans Phedre, la puissance de son talent ne s'était fait sentir avec plus de force; jamais le pathétique n'avait été porté plus loin, et les larmes qui coulent de tous les yeux à la représentation de cette tragédie, en disent plus que ne pourraient le faire tous nos éloges. Depuis long-temps, Mlle Duchesnois n'a pas eu l'occasion de déployer, dans de nouveaux rôles, toutes les ressources d'un talent encore dans toute sa force. Nos auteurs tragiques négligent bien maladroitement une des plus belles portions de leurs richesses. S'ils se pénétraient d'avantage des règles de l'art, ils ne se persuaderaient pas qu'ils ont fait un bon ouvrage, lorsqu'ils ont sacrifié tous les personnages d'une tragédie à un seul rôle, et, à l'exemple de Corneille, de Racine et de Voltaire, ils reporteraient, plus souvent qu'ils ne le font, sur les rôles de femmes, l'intérêt de leurs conceptions dramatiques.

DUCHOSAL (Marie-Emilie-Guillaume), naquit à Paris, le 18 août 1763. Il s'adonna d'abord à la jurisprudence, et se fit recevoir avocat au parlement de Bordeaux; mais son penchant pour la littérature le fit renoncer à cette profession. Lors de la supression des parlements, il travailla successivement au *Journal de Deux-Ponts*, au *Journal des théâtres* et à l'*Ami des arts*. Plus tard, il fut nommé membre du musée, chef de bureau et secrétaire du ministre de la police générale, et membre de la commission des émigrés. Il est mort remplissant ces dernières fonctions, le 6 novembre 1806. Outre quelques brochures de circonstance, on lui doit: 1° *Les Exilés du Parnasse*, poëme, 1783, in-8°, réimprimé en 1784, avec une pièce intitulée *Adieux à la satire;* l'auteur s'était attiré beaucoup d'ennemis par la publication de cet ouvrage, ce qui le fit renoncer au genre satirique; 2° *Mon Songe*, satire imitée du grec de Lucien, suivie des *Sensations d'un homme de lettres*, 1784, in-8°; 3° *Blanchard*, poëme en deux chants, 1784, in-8°, 2e édition, en quatre chants, 1786, in-8°; l'auteur était très lié avec l'aréonaute Blanchard, dont la hardiesse aventureuse lui fournit le sujet de ce poëme; 4° *Discours sur la nécessité de dessécher les marais*, 1791, in-8°; 5° enfin il a été, avec M. Milon, l'éditeur des *Œuvres de Dumarsais*, 1797, 7 vol. in-8°.

DUCIS (Jean-François), naquit à Versailles le 14 août 1733, de parents originaires de Savoie. Pour me servir d'une des expressions de ce poëte: cet enfant croissait *dans sa force et dans sa liberté*, car, à onze ans, il n'avait encore reçu qu'une éducation seulement patriarchale, au sein d'une famille presque pauvre, puisque son père tenait dans Versailles même une petite boutique de poteries et de toiles. Sa mère qui, bien que simple et bonne femme, n'était point insensible aux beautés de nos grands écrivains qu'elle lisait fréquemment, se décida, de concert avec son mari, à le placer au collége d'Orléans, fondé par le régent à Versailles. Non plus que La Fontaine, le jeune Ducis ne se fit point distinguer dans ses études. Néanmoins, à dix-sept ans, il avait achevé sa rhétorique. Rentré sous le toit paternel, il ne se mêla en rien du petit commerce de la maison qui reposait alors en entier sur son frère. Il montrait déjà une grande aversion pour toutes sortes d'affaires, aversion qu'il conserva jusqu'à sa mort. Presque tout le jour il aimait à s'enfoncer dans les magnifiques et délicieuses allées du parc de Versailles; c'était dans ces promenades méditatives, dans cette solitude de l'ame, où l'homme se cherche, se retrouve et reconnait véritablement dans soi l'image de celui qui l'a créé; c'était dans ces sublimes rêveries que ce jeune homme fortifiait dans son cœur cet amour de la religion que lui avait inspiré, dès le berceau, la plus simple comme la plus vertueuse des mères, et qu'il mûrissait, comme à l'insu de lui-même, ce beau talent qui devait jusque dans un long avenir, faire rejaillir sur son nom un si vif éclat. Tout, sous ces frais et antiques ombrages, où il s'arrêtait pour rêver, tout ne semblait-il pas répéter autour de lui ce vers si doux et si flatteur de Virgile:

« Pastores, hederâ crescentem ornate poetam!

« Pasteurs, couronnez de lierre le front d'un poëte » naissant! » Cependant l'amour de la poésie germait lentement dans cette tête si bien organisée pour en recevoir les semences les plus puissantes, car il fit, environ vers ce temps, une traduction en vers des satires de Juvénal; chose rare dans un jeune homme, il fut lui-même son juge: il la brûla, et n'en conserva que ce seul vers, qu'il plaça d'abord dans sa première version de *Macbeth*, et ensuite dans sa tragédie d'*Œdipe chez Admète*, où il est resté:

L'homme est plus cher aux dieux qu'il ne l'est à lui-même.

Cependant, les destinées poétiques du jeune Ducis allaient s'accomplir. La vertu de sa mère, la probité de son père, avaient concilié à cette famille l'estime général de tout Versailles, et des gens les plus distingués de la cour où elles avaient percé. Le maréchal de Belle-Isle, que Louis XV chargea d'aller visiter toutes les places fortes du royaume, emmena avec lui ce fils de Ducis en qualité de secrétaire; et peu de temps après ce seigneur ayant été créé ministre de la guerre, il le plaça dans les bureaux de son département en qualité de commis expéditionnaire, aux appointements de 2,000 fr. L'imagination ardente du jeune Ducis se débattait dans ces entraves; il ne pouvait plus tenir à l'aridité d'un tel travail; il supplia son protecteur de le destituer: le généreux ministre le prit au mot, le renvoya en lui conservant ses appointements, qu'il toucha jusqu'au moment où éclata la révolution. Toutefois Ducis alimentait son génie naissant de tout ce qu'il y avait de beau sur la scène et dans la chaire; il assistait tour à tour aux tragédies de Corneille et aux sermons pathétiques du père de Neuville, et cultivait aussi la société des auteurs les plus distingués d'alors. Enfin, de cet amour des belles-lettres, de cette assiduité au théâtre qu'on remarquait dans Ducis, il semblait devoir naître une production propre à attirer l'attention; sa tragédie d'*Amélise* parut, elle ne présageait point le talent futur de son auteur, alors âgé de plus de trente ans; elle fut reçue du public avec indifférence. Cette pièce, qui n'est point imprimée dans les œuvres de Ducis, fut suivie de neuf autres, dont nous parlerons à la fin de cet article, selon l'ordre où elles ont été composées: touchons d'abord un mot de ce poëte dont s'honore la France, et surtout de son caractère presque toujours si beau, si noble, si élevé, et quelquefois si bizarre. Ducis était d'une forte constitution, sa taille était haute et ample;

il portait bien sa tête à demi-chauve, son front large était imposant et calme ; son regard était l'accord de la fermeté et de la douceur, et tout l'ensemble de sa figure respirait la bonté : par la même raison la rudesse et la douceur se mêlaient ou se succédaient dans son caractère. Tous ceux qui, comme lui, étaient simples et bons, le trouvaient si accessible, qu'ils l'auraient pris volontiers pour un enfant, ou du moins pour un homme très ordinaire s'ils n'avaient point connu et souvent admiré les couleurs vigoureuses dont il teignait son vers ineffaçable, et si plusieurs fois ils n'avaient point été témoins de la foudre prête à éclater dans ses yeux naturellement si bienveillants, lorsque quelques mots, quelques propositions, quelques offres venaient heurter de front son opinion et les principes immuables qu'il s'était tracés : son ame était trempée, il ne souffrait pas qu'on la détrempât. Celui qui depuis si long-temps tenait le sceptre de Melpomène, Voltaire, venait de mourir, sa place à l'académie était vacante, qui osera se montrer dans la lice? qui osera demander à s'asseoir où s'asseyait ce grand homme; Dorat se présenta, mais Ducis fut appelé par la voix publique; qui pouvait mieux remplir la place de l'auteur de *Zaïre* que l'auteur d'*Othello?* il fut élu. C'est alors qu'on s'aperçut qu'à l'abri de sa simplesse le bonhomme décochait quelquefois des traits acérés : il dit lorsqu'il l'emporta sur Dorat : « Je conviens qu'il est bien plus aimable que « moi, et qu'il a dix fois plus d'esprit. » Il s'exprimait ainsi, en parlant du poëme des *Jardins*, de son confrère Delille : « Ces vers sont merveil- « leusement tournés, bien riches d'expressions, « mais le poëte me semble un petit chien qui secoue « des pierreries. » Sitôt que Ducis eut achevé son discours de réception à l'académie, ce fut à sa mere qu'il le lut d'abord; cette bonne femme, après l'avoir écouté jusqu'à la fin, lui dit : « Mon fils, cela « me semble bien beau, mais c'est bien long. » Ce fut aussi l'avis de Thomas. Le bon Ducis se croyant inhabile à la prose, remit son manuscrit entre les mains de cet excellent ami, qui le retoucha et y fit des coupures. Dans le sein de l'académie, ce grand poëte avait cimenté des amitiés qu'il vit rompre une à une par la mort ; la perte la plus sensible qu'il eût faite parmi elles fut Thomas. Il comptait entre ses intimes M. et Mme d'Angivilliers, Florian, Collin d'Harleville, Bitaubé, Champfort, l'ex-directeur Larévelliere-Lepeaux, Legouvé, Campenon, et presque tous les académiciens. La longévité de Ducis sema nécessairement sa carriere des tombeaux de ses amis et de ses proches. Jeune encore, il s'était choisi une compagne riche seulement de ses vertus ; il eut la douleur de la perdre à la fleur de l'âge. Cette ame forte ne put résister à ce coup terrible; elle tomba dans une mélancolie profonde; mais le ciel qui voulait encore éprouver sa fermeté religieuse, quelques années après lui reprit ses deux filles, qui, comme elle portaient sur leurs traits les grâces de leur mere, enfermaient aussi dans leur sein le germe du mal qui l'a consumée. Leur père ne put se consoler ; ce ne fut qu'à un âge tres avancé qu'il consentit de céder aux vœux de ses amis, en donnant à une dame, veuve elle-même, un cœur encore saignant de ses blessures. Quelque temps après son mariage, il perdit encore cette derniere. On a faussement prétendu que Ducis fut un ami zélé des excès de la révolution. Hélas ! Ducis ne se mêlait pas plus de politique que La Fontaine ne se mêlait des intrigues de la cour de Louis XIV ; pareil au Jupiter d'Homère, placé comme lui sur un Olympe, il ne voyait ni n'entendait les foudres de la guerre, ou le choc des partis qui luttaient sous ses pieds ; c'était le véritable dieu d'Epicure; il ne se souciait en rien de ce monde : « Mon troisième étage, disait-il souvent, est mon « troisième ciel : d'ici je crache sur la terre. » Dans ses abnégations des choses d'ici bas, ainsi qu'Horace, il lui semblait devenir oiseau et quitter ce globe de fange. Voici, à ce sujet, une anecdote fort curieuse que nous a transmis un de ses amis, M. Campenon : « Bonaparte, alors général en chef « de l'armée française, ayant envoyé à Ducis une « invitation à dîner à la Malmaison, l'académicien « s'y rendit. Après le café, Bonaparte le tira à part « dans le parc ; ce fut alors que s'établit entre eux « deux ce petit dialogue qui donnera une idée du « caractère d'indépendance du poëte et de la gran- « deur d'ame du général qui ne se fâcha pas. Bona- « parte commença : — Comment êtes vous arrivé « ici, papa Ducis ? — Dans une bonne voiture de « place qui m'attend à votre porte et qui me rame- « nera ce soir à la mienne. — Quoi ! en fiacre? ah ! « à votre âge, cela ne convient pas. — Général, je « n'ai jamais eu d'autre voiture, quand le trajet m'a « paru trop long pour mes jambes. — Non, vous « dis-je, cela ne se peut pas, il faut qu'un homme « de votre âge, de votre talent ait une bonne voi- « ture à lui, bien simple, bien commode ; laissez- « moi faire, je veux arranger cela. — Général (re- « prit Ducis en apercevant une bande de canards « sauvages qui traversait un nuage au-dessus de sa « tête), vous êtes chasseur, voyez-vous cet essaim « d'oiseaux qui fend la nue? Il n'y en a pas un là « qui ne sente l'odeur de la poudre et ne flaire le « chasseur. Eh! bien, je suis un de ces oiseaux ; je « me suis fait canard sauvage. » Comme Alexandre ne s'offensa pas quand il demanda à Diogenes : « Que veux tu? » Et que le philosophe lui répondit: « Que tu te retire de mon soleil. » Le héros d'Arcole et de Lodi ne s'offensa pas de cette boutade audacieuse de misanthropie. Il eut la grandeur d'ame d'offrir au poëte le titre de sénateur, et fut refusé; quelque temps après, il lui offrit la décoration de la légion d'honneur, et fut encore refusé ; le consul, qui n'avait plus rien à offrir au poëte, lui garda toujours son estime et sa protection. Comment expliquer ce refus ? Voici la raison qu'en donna Ducis : *C'est qu'il aimait mieux porter des haillons que des chaînes*. Cette raison paraît plausible; mais comment motiver cette haine virulente que le poëte portait au maître du gouvernement ? Comment a-t-il pu écrire cette pièce intitulée : *Ma protestation*, qui, bien qu'en dise un académicien, est plutôt une diatribe qu'un dithyrambe, comme il veut bien l'appeler; pièce d'ailleurs assez faible, et qui, sans rien ajouter au talent de l'auteur, lui ôte quelque chose de son beau caractère, en lui donnant une teinte d'ingratitude : Diogène parla fièrement au vainqueur d'Arbelles, mais ne l'insulta pas. A la restauration, Ducis reçut du roi Louis XVIII la croix de la légion d'honneur et une pension de 6,000 fr. A cela près de quelques bizarreries, la vie de Ducis fut celle d'un sage ou plutôt d'un patriarche. Ecoutons-le lui-même faire la peinture de son intérieur : « Soyez assuré, mon ami, écrit- « il à quelqu'un, que je n'ai nul souci sur l'avenir. « Je ne dois rien à personne. J'ai du bois pour une « moitié de mon hiver, un quartaut de vin dans « ma cave, et dans mon tiroir de quoi aller pen- « dant deux mois. Mon petit dîner, qui est mon « seul repas, est assuré pour quelque temps comme « vous voyez, et je le prendrai, autant que je le « pourrai, chez moi, et à la même heure. Mais le « chapitre des accidents, des maladies? à cela je « réponds que celui qui nourrit les petits oiseaux « saura bien venir à mon aide. » Un académicien distingué, qui était lié avec l'auteur d'Hamlet, fait à peu près ce tableau du cabinet de ce poëte illustre : « C'était une misérable chambre dont toute

« la tenture était une gravure de saint François, « patron de l'auteur; son ameublement était une « table et une chaise; sa bibliothèque, quatre planches sur lesquelles était une imitation de Jésus-« Christ, la vie des Pères du désert à côté d'un « Horace, et dans le fond de la chambre était un « grand coffre où se trouvaient pêle-mêle les ma-« nuscrits de ses ouvrages; dans l'hiver, une chau-« frette servait de poêle à cette pièce. » Ducis avait une vénération toute particulière pour Shakspeare; la veille de la Saint-Guillaume, fête patronale de l'Eschyle anglais, M. Campenon, son ami, le surprit couronnant de branches de buis le buste de son modèle; pris sur le fait, dans l'exercice de son culte, le tragique français prononça ces paroles charmantes où respire un si doux parfum de poésie et de reconnaissance: « Mon « ami, les anciens ne couronnaient-ils pas de fleurs « les sources où ils avaient puisé? » Cependant ce vétéran des muses tragiques entrait dans sa quatre-vingt-cinquième année, âge où il succomba, à Versailles, le 31 mars 1816, à un mal de gorge auquel il était sujet, car cette fois la gangrène avait gagné l'œsophage, et ne permettait plus d'avoir recours aux calmants. Sa fin fut paisible et sans grandes douleurs; il fut inhumé à Versailles où l'attendaient depuis tant d'années les restes de son épouse et d'une partie de sa famille. M. Voisin, son médecin, prononça sur sa tombe l'oraison funèbre de l'amitié, car son discours entremêlé de larmes fut aussi court que touchant. Nous allons maintenant donner une analyse succincte des neuf tragédies de Ducis, selon l'ordre dans lequel elles ont été composées. *Hamlet*, tragédie en cinq actes, fut représentée pour la première fois le 30 septembre 1769. Il l'acheva à trente-six ans et la dédia à son père: cette pièce, dont les situations sont si énergiques, dévoila pour cette fois au public tout le talent de Ducis; c'est l'*Hamlet* de Shakspeare dégagé de tout ce qu'il a de trivial et de burlesque; Ducis s'y est montré comme un habile magicien qui, par le charme et la force de ses paroles, dégage le soleil de ses brouillards. La scène de l'urne y est terrible, c'est l'effroi dramatique porté à son plus haut degré. Ducis qui destinait le rôle d'Hamlet à Lekain, le lui offrit; l'acteur s'en défendit sous prétexte que lui et le public accoutumés à la majesté soutenue de Corneille et au style sage autant qu'harmonieux de Racine, le style sauvage et désordonné de Shakspeare échouerait à la scène française. Le rôle d'Hamlet fut dès lors confié à Molé, la pièce eut un succès d'enthousiasme. *Roméo et Juliette*, tragédie en cinq actes, fut représentée, le 22 juillet 1772. Dans ce bel ouvrage Ducis imita peu le poëte anglais, il y fondit avec un art admirable un morceau célèbre du Dante, l'épouvantable épisode du comte Ugolin. Cependant Ducis laissant le ciel brumeux de la patrie de Shakspeare, alla chercher sous celui de la Grèce de plus douces inspirations, des sentiments plus tendres, c'est le tableau de l'amour conjugal qu'il va mettre sur la scène. *Œdipe chez Admète*, tragédie en 5 actes, fut représentée le 4 décembre 1778. C'est le génie de Sophocle et d'Euripide fondu ensemble; malgré le double intérêt qui partage dans cette pièce l'attention et le cœur du spectateur, les vers en sont si beaux, les situations si attendrissantes, qu'on arrive, comme par enchantement, à son dénouement. Le *Roi Léar*, tragédie en cinq actes, imitée de Shakspeare, et dédiée à la mère de l'auteur, fut représentée le 20 janvier 1783. Le célèbre Brizard y jouait le principal rôle; elle eut un succès prodigieux; les beautés du style, l'énergie des pensées, des scènes entraînantes, conduisirent les spectateurs jusqu'à la fin sans qu'ils se fussent aperçus de la défectuosité du plan. *Macbeth*, tragédie en cinq actes, représentée pour la première fois le 12 janvier 1784, fut remise au théâtre avec des corrections et des retranchements en 1790. Cette production la plus terrible et la plus dramatique qui soit sortie du cerveau de Shakspeare, eut de la peine à prendre sur la scène française, elle n'y fut point accueillie avec la même chaleur que les précédentes. Ducis fut obligé d'y faire des coupures et d'en adoucir les affreuses couleurs. *Jean-sans-Terre*, tragédie, fut représentée pour la première fois, le 28 juin 1791, d'abord en cinq actes, elle fut réduite à trois, « parceque (c'est l'auteur qui parle), « il semble que la lumière du jour, en s'éteignant « pour le jeune et malheureux Arthur, fasse dispa-« raître en même temps l'intérêt du spectateur pour « la pièce: j'ai donc pris le parti de la resserrer en « trois actes, et de courir à grands pas vers le dénoue-« ment, en hâtant la mort d'Arthur et de sa mère. » Shakspeare a encore fourni le sujet de cette tragédie qui ne s'est point maintenue sur la scène. *Othello*, ou *le Maure de Venise*, tragédie en cinq actes, fut représentée le 28 novembre 1792; elle est dédiée au frère de l'auteur. Ducis y a masqué avec grand soin, jusqu'au dénouement, le caractère affreux du perfide Iago, il a craint avec raison que l'impression prédominante d'horreur qu'il eût inspirée, aurait certainement amorti l'intérêt et la compassion qu'il voulait appeler sur l'amante d'Othello et ce brave et malheureux Africain: c'est dans cette pièce qu'est la charmante romance *du Saule*, mise en musique par Grétry et si chère à Ducis, que le *Saule* figure encore dans son épitaphe. Cette tragédie était le triomphe de Talma. *Abufar*, ou *la famille arabe*, tragédie en quatre actes et dédiée à la mémoire de Florian, fut représentée le 23 germinal an 3. Cette pièce est toute de l'imagination de l'auteur; c'est une peinture fidèle des mœurs patriarchales des familles arabes, c'est le tableau d'un amour chaste et qui semble incestueux. L'expression des sentiments de cette pièce, sans avoir rien de sombre, porte une teinte de mélancolie qui enchante l'ame en même temps qu'elle l'affecte. L'auteur voulut donner un pendant à cette pièce, et il composa *Phédor et Waldamir*, ou *la famille de Sibérie*. Cet ouvrage que Ducis acheva à l'âge de soixante-dix ans, fut reçu du public avec une impudeur qui, dans ce temps, lui fit peu d'honneur; sans respect pour les cheveux blancs du doyen de Melpomène, cette tragédie fut impitoyablement sifflée; il n'en eût point été ainsi à Lacédémone. Cette pièce n'est point imprimée dans les *Œuvres de Ducis*, mises en ordre et publiées par son ami, M. Campenon de l'académie française: elles se composent du théâtre et d'un grand nombre de poésies sur différents sujets, qui sont remarquables par l'énergie des pensées à laquelle succède tour à tour, tantôt la grâce, tantôt la naïveté des sentiments; on y retrouve l'auteur d'Othello, ce sont les mêmes défauts, c'est son même talent; plus châtiées plus correctes, elles perdraient de leur valeur, de même qu'une nature magnifique, mais sauvage perdrait ses beautés primitives, si l'art, y portant la main, venait en distribuer l'ordonnance. Malgré le mérite de ses poésies, c'est incontestablement à son théâtre que Ducis doit toute sa renommée littéraire; c'est pourquoi l'on se demande s'il est un poëte tragique du premier ordre ou du second ordre? C'est une question facile à résoudre: Racine imita Sophocle, Euripide et même Sénèque dans ses conceptions dramatiques, Homère et Virgile, Ovide et les livres sacrés dans les détails; il n'en est pas moins appelé l'admirable Racine: Corneille imita les auteurs espagnols et Lucain, et Corneille n'en fut pas moins appelé le grand Corneille;

pourquoi donc refuserait-on à Ducis cette hauteur de génie ; lui qui, en imitant Shakspeare, sépara de son limon tout l'or de l'Eschyle anglais, et le fit briller de tout son éclat. Bien que les Anglais, dont le patriotisme concentré et exclusif dégénère souvent en injustice, prétendent que notre Ducis n'a offert que le squelette de Shakspeare, ce qu'ils accordent à Corneille et à Racine, qui ne sont que des imitateurs sublimes, la France le refuserait-elle à Ducis ? Non ; elle lui a assigné sa place au premier rang. D'ailleurs il a prouvé dans *Abufar* qu'il pouvait créer, et dans *Roméo et Juliette* qu'il était *lui* quand il le voulait, et qu'il savait enrichir son modèle déja si riche lui-même, tout en convenant que dans le tragique anglais il y a des grâces sauvages, une rudesse naïve, jointes à une virginité d'expression qu'on ne trouve pas dans le tragique français. Le siècle neuf et illétré où vivait Shakspeare lui a donné cet avantage sur Ducis qui vivait dans le siècle le plus maniéré et le moins naturel que la France eût encore compté. Je veux parler du siècle de Louis XV. Outre ses pièces de théâtre, on a encore de Ducis : 1° *Le Banquet de l'amitié*, poëme en quatre chants, 1771, in-8° ; 2° *Au roi de Sardaigne, sur le mariage du prince de Piémont avec mademoiselle Clotilde de France*, 1775, in-8° ; 3° *Discours de réception à l'académie française*, 1779, in-4° ; 4° *Epître à l'amitié*, 1786, in-4° ; 5° *Recueil de poésies*, 1809, in-8°, réimprimé en partie sous le titre d'*Epîtres et poésies nouvelles*, 1813, in-18, et reproduit en entier sous celui d'*Epîtres et poésies diverses*, 1814, 2 vol. in-18. Les œuvres de Ducis ont été imprimées, 1813, 3 vol. in-8° ; 1819, 6 vol. in-18, portr. ; même année, 3 vol. in-8° ; cette édition contient une *Notice sur Sédaine*, qui n'avait pas encore été imprimée ; 1824, 5 vol. in-32 ; 1826, 3 vol. in-8° ; *Œuvres posthumes*, 1826, in-8° ; on trouve dans ce volume la première et la dernière tragédies de l'auteur, *Amélise* et *Fédor de Wladamir*, qui n'avaient point encore été imprimées ; 1827, 7 vol. in-18.

DUCIS (Jean-Louis), neveu du poëte de ce nom, né à Versailles en 1775, fit ses premières humanités sous l'abbé Raynal précepteur des pages de monseigneur le duc de Penthièvre. Admis ensuite au collége royal et militaire de Compiegne, il y développa le goût qu'il avait pour la peinture, sous la direction du maître de dessin de ce collége. De là, il entra dans l'école de David ; mais son oncle voyant que la révolution désorganisait tout, résolut, ainsi que sa famille, de le faire partir pour Rome. Tout était disposé pour ce voyage, lorsqu'il fut atteint par la première réquisition. Il prit alors le parti d'entrer dans un régiment de cavalerie où commandait un de ses parents. Après avoir été privé pendant trois ans de suivre un état auquel il était véritablement appelé, une espèce de loi tacite du gouvernement du jour lui permit, ainsi qu'à plusieurs autres artistes, de revenir à Paris reprendre le cours de ses études. Cette permission révoquée, pendant qu'il faisait tous ses efforts pour réparer le temps perdu, le contraignit de se réfugier en Normandie chez des amis, où il fit plusieurs tableaux de famille, qui décèlent le goût qu'il avait pour la composition, et dans lesquels on retrouve le sentiment qu'il avait des convenances, et le talent de mettre chacune de ses figures bien en rapport avec son sujet. Il donna aussi une idée de son amour pour les convenances en épousant la sœur de Talma, dont le nom était lié depuis long-temps par les talents à celui de Ducis. Nous avons de Jean-Louis Ducis quelques tableaux qui nous prouvent qu'il était né pour peindre l'histoire ; mais son voyage d'Italie l'éclaira sur sa capacité, et il se reploya sur un genre que, sans cesser d'être historique, il a su rendre on ne peut plus intéressant. La vue des lieux qu'habitait le Tasse lui inspira les quatre charmants tableaux de l'auteur de la Jérusalem. Enfin il a justifié cette exclamation de son oncle qui après avoir entendu l'exposition qu'il lui faisait du sujet d'un de ses tableaux lui dit : *Bien, mon neveu, j'ai tâché d'être peintre dans mes vers, je vois avec plaisir que tu tends à être poëte dans tes tableaux.*

DUCIS (Paul-Auguste), officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né aux Cayes, Saint-Louis (île Saint-Domingue), le 6 mars 1789, fils de Georges Ducis, ancien des conseillers à la cour royale de Paris, nommé grand-juge à Saint-Domingue, et neveu de Jean-François Ducis de l'académie française. Destiné à parcourir la carrière du barreau, il fit de bonnes études ; son goût en décida autrement : il embrassa celle des armes dans les guides du général en chef Leclerc à Saint-Domingue. A l'évacuation de cette colonie par les troupes françaises, il subit le sort de la garnison, et fut conduit prisonnier de guerre en Angleterre. Après plusieurs années de captivité, il re- nt en France, et reçu le brevet de sous-lieutenant dans les chevau-légers de la garde du roi d'Espagne ; mais ne voulant point renoncer à sa patrie, il aima mieux débuter simple hussard dans le 2e régiment : il parvint de grade en grade à celui de chef d'escadron dans le même corps. A l'affaire de Montereau, en 1814, où il fut blessé, il commandait l'avant-garde de la division de cavalerie légère ; au moment où l'ennemi venait de s'emparer de la ville et avait passé le pont, il chargea à la tête de cinquante hussards, enleva deux pièces de canon, et fit deux mille prisonniers, au nombre desquels se trouvaient plusieurs officiers généraux. Cette affaire est trop connue pour qu'on ne sache pas qu'elle a retardé de deux mois l'entrée des ennemis à Paris. Napoléon envoya chercher Ducis par le général Bertrand, et lui donna plusieurs décorations de la légion d'honneur pour ses hussards, et lui dit : « Ils ont tous mérité cette « distinction. » En 1814, M. Ducis revint à Paris, et fut nommé officier supérieur et porte-étendard des mousquetaires noirs de la garde du Roi. Passionné pour les lettres, il put mettre à profit les études qu'il avait faites en s'occupant de littérature. Il a publié : *Ode sur le départ des troupes étrangères*, Paris, 1819, in-8°. — Un autre neveu de J.-F. Ducis, Georges Ducis, a publié : *Epître à Jean-François Ducis de l'académie française*, 1817, in-8°.

DUCKWORTH (Sir John-Thomas), vice-amiral anglais, naquit à Leatherhead, dans le comté de Surrey, le 28 février 1748. Il était le plus jeune des cinq fils du recteur de la paroisse de Fulmor, dans le Buckinghamshire. A l'âge de douze ans, il entra dans la marine, et était parvenu, en 1780, au grade de capitaine. En 1794, il se trouvait avec le vaisseau *la Reine*, sous les ordres de l'amiral Howe, et prit une part glorieuse au combat où fut défait l'amiral français Villaret-Joyeuse, le 1er juin de cette année. Peu après il fut chargé de croiser devant Brest, et escorta, en 1795, les convois des Indes-Orientales et Occidentales. Il contribua puissamment, en 1798, à la prise de l'île de Minorque, sur laquelle il avait jeté des troupes de débarquement, et succéda, en 1800, à lord Hugh Seymour, dans le commandement de la station des îles Sous-le-Vent. Il s'empara, à la même époque, avec la coopération du lieutenant-général Trigge, des îles danoises et suédoises, et fut, à cette occasion, nommé chevalier du bain. L'année précédente, il avait reçu le grade de contre-amiral de l'escadre blanche. Lors du renouvellement des hostilités, en 1803, Duckworth fut chargé du com-

mandement en chef de la station de la Jamaïque, et nommé vice-amiral de l'escadre bleue. Il se trouvait devant Saint-Domingue, lorsque Rochambeau fut forcé de capituler. Celui-ci préféra traiter avec Duckworth plutôt qu'avec les nègres, et se rendit prisonnier des Anglais. Duckworth avait quitté cette station, et se trouvait dans la Méditerranée en 1806, lorsqu'on apprit la sortie de Brest d'une flotte française pour aller secourir Saint-Domingue. Collingwood envoya Duckworth à la recherche. Il ne l'atteignit que dans la baie de Saint-Domingue, où, de concert avec l'amiral Cochrane, il lui livra bataille. Les mauvaises dispositions prises par l'amiral Lessegues amenèrent la défaite des Français, qui perdirent presque toute leur flotte. Duckworth reçut, à cette occasion, les remercîments du parlement, le droit de bourgeoisie de la ville de Londres, qui lui offrit en outre une épée de cent guinées. En février 1807, il fut chargé de surveiller la flotte turque dans les Dardanelles; mais il y éprouva des avaries qui le forcèrent à retourner en Angleterre. Il obtint ensuite successivement les fonctions de gouverneur de New F · ndland en 1810, et en 1815 celles de gouverneur de Plymouth, où il mourut le 1er septembre 1817. Il avait été créé baronnet en 1813.

DUCOS (Roger), député à la convention nationale, membre du conseil des anciens, directeur, consul, sénateur, grand-officier de la légion d'honneur, grand'croix de l'ordre de la réunion, comte de l'empire, naquit en 1754. Avocat à l'époque de la révolution, il en adopta les principes avec chaleur, et fut nommé député à la convention en 1792, par les électeurs du département des Landes. Roger Ducos y siégea parmi les membres de la Plaine, vota contre l'appel au peuple dans le procès du roi, et s'exprima ensuite en ces termes sur la peine à appliquer : « Sur la première question, j'ai déclaré Louis coupable de conspiration : j'ai ouvert le code pénal; il prononce la mort. J'ai vu dans quelques opinions imprimées qu'on le présentait plutôt comme complice que comme auteur des attentats; j'ai encore consulté le code pénal; j'y ai vu la même peine contre les complices. Je vote donc pour la mort sans sursis. » Chargé peu de temps après d'une mission en Belgique, il revint à Paris avant le 31 mai, et se prononça contre les girondins. Au commencement de janvier 1794, la société des jacobins le choisit pour son président, et il en remplit les fonctions avec tout le zèle d'un ardent et austère démocrate. Resté étranger aux funestes débats qui survinrent entre Danton et Robespierre, ainsi qu'entre ce dernier et les comités, il ne prit aucune part à la réaction du 9 thermidor, et passa au conseil des anciens après la clôture de la session conventionnelle. Il s'y opposa vivement à l'admission de Job Aimé, et parla en faveur de la loi du 3 brumaire qui interdisait l'entrée du corps législatif aux parents d'émigrés. Appelé plusieurs fois au fauteuil, il l'occupa pendant la fameuse séance du 18 fructidor an 5, tenue par la minorité du conseil à l'école de médecine, et dans laquelle la déportation fut décrétée contre les membres de la représentation nationale soupçonnés d'avoir participé aux trames royalistes des conspirateurs de Clichy. Roger Ducos sortit du corps législatif dans le courant de la même année, et fut ensuite réélu par l'assemblée électorale de l'Oratoire (Paris), dont les choix furent annulés comme entachés de jacobinisme. Il retourna alors dans ses foyers, et y fut nommé juge de paix. Le hasard voulut que Barras, en cherchant à se donner des collègues de plus en plus dociles, songeât à l'obscur magistrat d'un village des Landes, et Roger Ducos abandonna son triste canton pour aller remplir un des premiers postes de la république. Il faisait encore partie du directoire lorsque Bonaparte tenta le coup d'état de Saint-Cloud. D'abord incertain sur le parti qu'il devait prendre, il se décida enfin à quitter Gohier et Moulins pour passer avec Sieyes sous l'étendard de l'usurpation, qui lui parut offrir plus de chances, de sûreté personnelle, ou d'élévation et de fortune. Sa désertion fut récompensée par la place de troisième consul, dont on le gratifia dans la salle même des inspecteurs où il était venu rejoindre les chefs de la conspiration. Roger Ducos jura ce jour-là d'être fidèle à la république consulaire comme il avait donné sa foi à la république directoriale qu'il trahissait, comme il prêta depuis serment au gouvernement impérial, sans égard pour ses engagements de consul, comme il offrit ensuite ses services au Roi, au mépris des liens qui l'attachaient à Napoléon. On raconte qu'à la première réunion des consuls au Luxembourg, Sieyes, impatient de savoir quelle serait l'attitude que chacun d'eux prendrait vis-à-vis de ses collègues, et désireux d'apprendre s'il pourrait obtenir la prééminence qu'il ambitionnait, demanda avec une espèce d'embarras et d'anxiété : « Qui de nous présidera? — Vous voyez bien, lui répondit Roger Ducos, que c'est le général qui préside. » Réponse simple, qui indiquait cependant l'ascendant naturel et irrésistible que Napoléon devait exercer sur tous les hommes avec lesquels il se mettrait en relation. Lorsque celui-ci voulut s'adjoindre de nouveaux collègues, Roger Ducos fut remplacé par Lebrun, et entra au sénat en qualité de second président. Il fut pourvu, en 1804, de la sénatorerie d'Orléans et de toutes les décorations que la complaisance sénatoriale obtenait de la munificence de l'empereur; il prit part néanmoins à la déchéance de Napoléon, ce qui ne l'empêcha pas d'être rejeté dans l'organisation de la pairie, en 1815 : il fit partie de la chambre haute des cent jours, et fut obligé de sortir de France, en 1816, en vertu de la loi du 12 janvier contre les régicides. Il périt au mois de mars de la même année, dans les environs d'Ulm, en s'élançant hors de sa voiture prête à verser.

DUCOS (Nicolas, baron), maréchal-de-camp, commandeur de l'ordre royal de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, frère du précédent, né à Bordeaux le 7 mars 1756. Il embrassa la carrière des armes dès les premières années de la révolution, devint aide-de-camp du général en chef Masséna, et, après plusieurs actions d'éclat, fut promu, le 27 avril 1802, au grade de général de brigade. Il se distingua dans les campagnes de 1805, 1806 et 1807, et fut employé, en 1808, à l'armée d'Espagne. L'évêque de Saint-Ander ayant excité ses diocésains à l'insurrection contre les Français, le général Ducos se dirigea vers les montagnes qui avoisinent cette ville, et, arrivé le 20 juin à Poncillo, il attaqua les Espagnols et les chassa de toutes leurs positions. Le lendemain, il les mit également en déroute dans le passage de la Venta de l'Escudo, qui était défendu par quatre pièces de canon et trois mille hommes, et entra le 23 à Saint-Ander, avec le général Merle qui était venu par un autre chemin. Il ne montra pas moins d'intrépidité à Medina-del-Rio-Secco, où il enleva les positions des insurgés. La part glorieuse qu'il prit au succès de cette journée, le fit élever, le 4 septembre 1808, au grade de commandant de la légion d'honneur. Le baron Ducos continua de servir en Espagne avec honneur jusqu'au moment où il fut nommé commandant de la citadelle d'Anvers. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis en 1814, et chargé, au mois de mai suivant, du commandement de la place de Longwy.

Lorsque la bataille du Mont-Saint-Jean eut ouvert la France aux armées étrangères, le prince de Hesse-Hombourg, commandant un corps de six mille Prussiens, somma, le 27 juin, cette place de se rendre; mais le brave Ducos, qui n'avait sous ses ordres que quinze cents gardes nationaux, un bataillon de trois cent cinquante officiers en retraite, une centaine de douaniers et dix-sept canonniers, répondit en homme d'honneur; et l'ennemi, dans la nuit du 2 au 3 juillet, bombarda la ville où l'incendie se manifesta plusieurs fois. L'ordonnance qui licenciait les gardes nationales ayant réduit la garnison à quatre cents hommes, les assiégeants, qui avaient reçu des forces plus considérables, recommencèrent le bombardement le 9 septembre, et employèrent, dans la nuit du 15 au 16, trois mille hommes à l'attaque d'un blockaus, défendu avec *héroïsme* par le chef de bataillon Sicco et quarante-quatre officiers. Enfin les assaillants s'étant assez approchés pour entourer le réduit de fascines et autres matières combustibles, ils y mirent le feu. Ces matériaux, fabriqués de bois vert et feuillé, produisirent une fumée épaisse qui, pénétrant par les créneaux, fit éprouver les angoisses les plus cruelles à ceux qui y étaient renfermés. Après une résistance prolongée encore plusieurs heures, ces braves, n'espérant plus être secourus, les yeux effroyablement gonflés, près d'étouffer, consentirent enfin à se rendre. La prise de cet ouvrage, et la perte de ses vaillants défenseurs, ne permit pas au général Ducos de tenir plus longtemps; il capitula le 16, et, le 18, les Prussiens, au nombre de dix-huit mille, prirent possession de cette ville, dont les habitants, rivalisant entre eux de courage et de patriotisme, avaient secondé dignement les efforts du général et de sa petite garnison, réduite à deux cent quatre-vingt-dix-neuf hommes à la fin du siége. Le baron Ducos est aujourd'hui retraité.

DUCOS (Jean-François), membre de l'assemblée législative et de la convention nationale, naquit à Bordeaux en 1765, d'un négociant recommandable de cette ville. Éloigné du commerce par le goût des lettres, et par le besoin de développer les dispositions intellectuelles qu'il tenait de la nature, il s'occupait spécialement de la culture de son esprit, lorsque la révolution ouvrit une carrière plus vaste à l'activité morale qui le distinguait. Les ouvrages des philosophes du dix-huitième siecle formaient ses lectures favorites; il en avait adopté les principes avec toute l'ardeur d'un jeune homme de vingt ans, dont l'ame brûlante et généreuse était destinée à ne s'attacher qu'avec passion à ce qui lui offrirait le caractère de la vérité ou de la vertu; aussi manifesta-t-il le plus vif enthousiasme pour la liberté, dès que les états-généraux en eurent annoncé le regne à la France. En 1791, les électeurs de la Gironde, dont les choix ont donné de si beaux talents et de si grands caractères à nos assemblées représentatives, le nommerent député à la législature. Ducos y siégea parmi ses illustres amis, Vergniaud, Guadet, Gensonné, etc., à l'extrême gauche, où se réunissaient les membres soupçonnés de ne pas croire à la possibilité d'une monarchie vraiment constitutionnelle, et de nourrir en secret des vues et des espérances républicaines. Moins accessible aux petites jalousies dont les girondins ne furent pas toujours exempts, et qui finirent par les entraîner d'une querelle d'amour-propre dans une guerre à mort, dédaignant tout ce qui sentait la coterie, et libre de l'influence que la société Roland exerça trop souvent sur quelques uns de ses éloquents et vertueux compatriotes, il se rapprocha même davantage du parti démocratique, connu sous le nom de *jacobin*, et contribua puissamment, dans la journée du 10 août, à la chute du trône. Il avait accusé Louis XVI, quelques jours auparavant, de n'être fidèle à la constitution que dans ses discours, et avait appuyé, dans les commencements de la session, la motion de supprimer les mots de sire et de majesté, faite par Girardin. Bordeaux le réélut en septembre suivant, à la convention nationale. Dans cette nouvelle assemblée, où les membres du côté gauche de la *législative* formèrent le côté droit, Ducos, sans rien faire qui put affaiblir les liens d'estime et d'amitié par lesquels il était uni aux orateurs de la Gironde, montra moins de répugnance qu'eux à pactiser avec la Montagne, et chercha, comme Condorcet, à réconcilier les républicains de nuances diverses, afin de prévenir les funestes résultats de leurs dissensions, appréciant la bonne foi des partis extrêmes, et démêlant à travers les mouvements tumultueux dont leurs débats remplissaient l'assemblée, la faction des prétendus *modérés* ou *neutres*, qui couvraient leur ambition du masque de l'impassibilité, il s'écria un jour : « Le ventre dévorera les deux bouts. » Cette prédiction s'est accomplie. Les hommes incapables de ces sentiments énergiques, et même de ces démonstrations violentes qu'une forte conviction et une certaine chaleur intérieure peuvent seules inspirer, après s'être tenus éloignés de l'arène, tandis que les patriotes enthousiastes, héroïques ou exagérés, s'y précipitaient, et pour servir leur pays, et pour s'immoler eux-mêmes, ces hommes ont recueilli le fruit de leur politique expectative. Demeurés maîtres du champ de bataille, sans avoir partagé les périls du combat, et seulement par la mort successive de tous les champions redoutables des deux camps, ils s'en sont distribué les dépouilles, ont proscrit tour à tour les citoyens échappés à cette mutuelle décimation, et se sont prévalus de ce qu'ils étaient parvenus à pouvoir parler seuls, pour flétrir la mémoire des républicains désintéressés, qui firent la folie de s'entretuer, parcequ'ils étaient divisés sur les moyens de sauver la patrie, au lieu de ne songer comme eux, qu'à leur sûreté personnelle et à leur fortune. La prédiction de Ducos, nous le répétons à regret, n'a été que trop bien accomplie. Au reste, ce député girondin se sépara ainsi que Boyer-Fonfrède, de ses autres collègues de la députation de Bordeaux, à l'occasion du procès du roi. Il rejeta, en effet, l'appel au peuple, dont ils étaient les éloquents défenseurs, et vota ensuite la mort, sans y ajouter, comme Vergniaud, Guadet et Duplantiers, la restriction de Mailhe. Porté néanmoins sur les listes de proscription imposées à la convention par la populace parisienne, dans les journées du 31 mai et du 2 juin, il en fut retiré sur les réclamations réitérées de l'accusateur de ses amis, de Marat lui-même : « J'ai déja témoigné « aux pétitionnaires, dit ce dernier, mon étonne- « ment d'avoir vu sur leur liste Dussaulx, vieillard « radoteur, incapable d'être chef de parti; Lan- « thenas, pauvre d'esprit, qui ne mérite pas qu'on « songe à lui; et Ducos, qui n'ayant eu que quel- « ques opinions erronnées, dont on ne saurait lui « faire un crime, ne peut pas être regardé comme « un chef contre-révolutionnaire. » Cette protection, imprévue de *l'ami du peuple*, en préservant momentanément Ducos du décret d'arrestation que son amitié courageuse et fidèle appela plus tard sur sa tête, lui permit de prendre part, dans le courant du mois de juin, à la discussion de l'acte constitutionnel, rédigé par Hérault de Séchelles. A la séance du 12, il s'opposa à la motion de Thuriot, qui demandait que les électeurs fussent libres de voter à haute voix ou par écrit. « Ne voyez-vous

« pas, dit-il, en suivant un tel mode, quel avantage acquerrait l'homme à qui sa fortune ou ses partisans pourraient faire espérer d'emporter les suffrages! le chef de manufacture, le gros fermier, par exemple, dont les ouvriers sont autant de voix. Si vous voulez mettre un frein à la brigue, rejetez le mode proposé. Les Médicis étaient des marchands; ils avaient dix mille votants à leurs ordres; ils ont fini par être souverains. » Dans la même séance, Ducos prit encore deux fois la parole, d'abord, pour faire substituer le mot *voter* à celui d'*accepter*, dans l'article qui réglait la forme des délibérations des assemblées primaires sur l'acceptation ou le rejet de la loi; ensuite, pour faire restreindre le nombre des députés. Le projet portait qu'il y en aurait un en raison de cinquante mille individus. « Comme il y a peu d'hommes à la fois purs, éclairés et vertueux qui méritent la confiance publique, observa Ducos, et qu'un homme inutile au corps législatif y devient nuisible, je demande que la représentation nationale soit réduite à moitié. » Trois jours après il reparut à la tribune pour combattre la proposition d'Azéma, qui voulait que la déclaration de guerre fût rangée au nombre des lois, et soumise ainsi à la sanction des assemblées primaires. « L'intérêt du peuple, dit-il, exige, lorsque son territoire est menacé, que le gouvernement prévienne l'ennemi, et qu'il mette la plus grande célérité à le repousser. Quel est, en effet, le but de l'institution des gouvernements, si ce n'est de veiller au nom du peuple à ses intérêts et de les défendre? Ce serait avoir un étrange respect pour sa souveraineté, que d'hésiter à marcher contre l'ennemi qui chercherait à la détruire.... Parle-t-on d'une guerre offensive? La question change de point de vue: une guerre de ce genre n'est plus possible; le peuple français ne veut plus s'immiscer dans le gouvernement d'aucun pays. Je ferai observer cependant qu'une guerre défensive, par sa nature et par ses motifs, peut se faire par des plans militaires offensifs.... C'est ce que nous avons fait dans la campagne dernière, et il n'est entré dans l'esprit de personne que notre guerre fut réellement offensive; mais elle en avait les apparences. Ainsi il faut laisser au corps législatif toute latitude à cet égard. L'ambition héréditaire des rois leur faisait entreprendre des guerres désastreuses; le territoire et les peuples étant leur propriété, ils cherchaient à les étendre pour accroître leur puissance; ces ridicules motifs existeront-ils dans une assemblée législative, renouvelée tous les ans, dont la force ne consistera pas dans le nombre des provinces domptées, mais dans la confiance du peuple. » La convention adopta ce sage avis, en arrêtant que la *défense du territoire* serait comprise sous le nom de *décret*, et en réservant celui de *loi* à la *déclaration de guerre offensive*, jugée désormais impossible par Ducos. Cet infatigable orateur répondit le lendemain à Thuriot, qui demandait que lorsqu'il s'agirait d'une guerre offensive, les traités fussent négociés par le conseil, et ratifiés par la nation. « Je ferai observer, dit-il, qu'on fait aussi des traités de paix, de commerce et d'alliance, et qu'il est souvent nécessaire que les négociations en soient secrètes. Je dis on devait se défier d'un conseil exécutif nommé par un roi; mais aujourd'hui cette défiance doit cesser, car le conseil est aussi l'ouvrage du peuple, et doit avoir sa confiance. » Le 17, il appuya la proposition de Levasseur, tendant à faire consacrer en principe qu'on ne pourrait demander aucune contribution à celui qui n'aurait que l'absolu nécessaire. « Je crois, moi, s'écria-t-il, en répondant à Fabre d'Eglantine et à Cambon, qui avaient présenté de judicieuses observations à ce sujet, je crois que c'est un principe de stricte justice que l'homme qui ne jouit que de l'absolu nécessaire ne paie aucune contribution. En effet, si vous exigez de lui le paiement d'une contribution, quelque modique qu'elle soit, il en résultera qu'il aura un peu moins que le nécessaire, et que par conséquent il sera gêné. L'inconvénient que Fabre redoute est spécieux au premier abord; il craint qu'on ne regarde comme une faveur ce qui est de justice rigoureuse; il craint qu'on ne divise les citoyens en deux classes, l'une des citoyens qui paient, et qui seraient actifs, l'autre qui ne paient point et qui seraient passifs. Je dis moi que si cette distinction n'est point établie par les lois et les décrets, elle n'existera jamais. Au reste, le propre de l'industrie étant de grossir les fortunes, il en résulte que cette distinction n'existera pas longtemps pour les mêmes personnes, et tel qui se trouvait hier dans la classe qui ne paie point, se placera demain, par son activité, dans la classe qui paie. Je pense donc qu'il n'y a aucun inconvénient, sinon à consacrer, du moins à ne pas rejeter le principe d'humanité qui a été présenté. » La motion de Levasseur fut néanmoins écartée par l'ordre du jour, sur la demande de Robespierre, qui, avant de réfuter l'opinion de Ducos, déclara *qu'il en avait partagé l'erreur un moment*. Cependant Ducos n'oubliait point, au milieu de ces discussions de politique constitutionnelle, que ses amis étaient sous le poids d'une accusation qui mettait leurs jours en danger. Quoique désigné primitivement par les proscripteurs des sections, et soustrait à peine à leur fureur, par l'intervention d'un homme chez qui la justice et la modération semblaient ne pouvoir se rencontrer que par méprise, Ducos ne craignit pas de rallumer la rage de ses dénonciateurs, et de perdre ses droits à l'appui inattendu dont il avait été l'objet, en défendant courageusement les victimes du 31 mai. Sa générosité héroïque obtint la récompense qu'il s'en était promise, sans doute; il fut compris dans l'acte d'accusation dressé par Amar contre les députés de la Gironde, et refusa, comme Vergniaud, Gensonné, La Source et Boyer-Fonfrède, de se dérober à la surveillance de ses gardiens. Il aima mieux attendre, avec ces illustres citoyens, vrais imitateurs de Socrate, le sort terrible que lui réservait la haine de ses persécuteurs, que d'aller susciter la guerre civile, diviser les patriotes des provinces comme ceux de Paris, et favoriser ainsi le triomphe des ennemis de la république, à laquelle il voulait rester fidèle, malgré tout ce qu'on pourrait lui faire subir en son nom. Il ne perdit jamais, pendant sa détention à la Conciergerie, le calme et la sérénité qui accompagnent toujours la pureté de la conscience et la satisfaction intérieure. Peu de jours avant de paraître au tribunal révolutionnaire, il composa même un pot-pourri plein de verve et de gaieté, sur l'évasion de Bailleul. Condamné à mort le 9 brumaire an 2, il ne se sentit frappé, par cet inique arrêt, que dans la personne de Boyer-Fonfrède, pour lequel il éprouvait un attachement tout fraternel. Ces deux amis marchèrent au supplice, sans laisser apercevoir la moindre altération sur leur visage, et en chantant: *Plutôt la mort que l'esclavage, c'est la devise des Français.* Une seule chose les inquiétait, c'était que l'un d'eux dût survivre un instant à l'autre, et se trouvât ainsi réduit à voir trancher une vie qui lui était plus chère que la sienne propre. Ducos cria: *Vive la république*, en plaçant sa tête sous le couteau. Il était âgé de

vingt-huit ans; son beau-frère Fonfrède en avait vingt-sept.

DUCOUDRAY (Hilaire Rouillé, marquis), lieutenant-général des armées de France, mort à Paris le 1er janvier 1805, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il fit à dix-sept ans ses premières armes au siége de Philisbourg. Il commandait à la bataille de Fontenoy une compagnie de gendarmerie, et il partagea avec ce corps la gloire d'arracher au maréchal de Saxe, qui croyait la bataille perdue, cette exclamation : « Comment de telles troupes ne sont-« elles pas victorieuses? » Il fut blessé et prisonnier à la bataille de Minden. Il avait épousé, le 2 avril 1753, Marie d'Abbadie, fille de Bertrand d'Abbadie, conseiller au parlement de Pau. Ducoudray traversa paisiblement les orages de la révolution.

DUCQ (N.), directeur de l'académie royale de dessin de Bruges, naquit en cette ville vers 1769. Il étudia d'abord dans cette académie, puis en France sous Suvé, et à Rome. On le considère comme l'un des meilleurs peintres de l'école flamande moderne dans le genre historique, surtout pour les compositions gracieuses. Apprécié par le prince Eugène Beauharnais, M. Ducq fut chargé par lui de plusieurs tableaux qui sont aujourd'hui dans la galerie de Munich, où ils occupent une place distinguée. On lui doit encore un Narcisse, un Aphrodite, et Angélique et Médor unis par un pâtre, épisode de l'Arioste. Ce tableau a obtenu à M. Ducq la grande médaille d'or décernée par l'académie des beaux-arts de Gand, en 1817. A son talent comme peintre, M. Ducq joint des connaissances littéraires très étendues; et la noblesse et l'aménité de son caractère lui font compter autant d'amis qu'il a d'élèves et peut-être de rivaux.

DUCRAY-DUMINIL (François-Guillaume), né à Paris en 1761. Il succéda, le 15 septembre 1790, à l'abbé Aubert dans la rédaction des *Petites affiches* de Paris. Un décret du 14 nivôse an II (3 janvier 1794) ordonna son arrestation provisoire pour avoir inséré dans son journal l'annonce d'une vente en assignats démonétisés; il parvint à se justifier, et recouvra sa liberté. Ducray-Duminil était membre de l'académie des arcades de Rome, du musée de Paris et du lycée des arts. Il a publié un grand nombre de romans assez mal écrits, mais dans lesquels on trouve de l'intérêt et de l'imagination. Il est mort, âgé de cinquante-huit ans, à Ville-d'Avray, le 29 octobre 1819. On a de lui : 1° *Lolotte et Fanfan*, ou *Histoire de deux enfants abandonnés dans une île déserte*, 1787, 4 vol. in-12, souvent réimprimé; la 11e édition est de 1823, 4 vol. in-18; 2° *La Semaine mémorable*, ou *Tableau de la révolution depuis le 12 juillet*, 1789, in-8°; 3° *Le Panthéon littéraire, sous l'invocation des neuf Muses, de Thémis, d'Esculape et des trois Grâces*, 1789, in-12; 4° *Alexis*, ou *la Maisonnette dans les bois*, 1790, 4 vol. in-12; 2e édition, 1818, 4 vol. in-18; 5° *Petit-Jacques et Georgette*, ou *les Petits montagnards auvergnats*, 1791; 5e édition, 1812, 4 vol. in-12; 6° *Codicille sentimental*, ou *Recueil de discours, contes, anecdotes, idylles, romances et poésies fugitives*, 1793, 2 vol. in-12; 7° *Les Soirées de la chaumière*, 1794-1798, 8 vol. in-18; 7e édition, 1824; 8° *Victor*, ou *l'Enfant de la forêt*, 1796, 4 vol. in-12; 11e édition, 1825, 4 vol. in-18; 9° *Cœlina*, ou *l'Enfant du mystère*, 1798, 5 vol. in-12; 4e édition, 6 vol. in-18; 10° *Les Veillées de ma grand'mère*, nouveaux contes de fées, 1799, 2 vol. in-18; 5e édition, 1823, 2 vol. in-18; 11° *Contes moraux de ma grand'tante*, faisant suite aux *Veillées de ma grand'mère*, 1799, 2 vol. in-18; 12° *Les Cinquante francs de Jeannette*, 1799, 2 vol. in-12; nouvelle édition, 1824, 2 vol. in-18; 13° *Les Petits orphelins du hameau*, 1800, 4 vol. in-12; 5e édition, 1823, 4 vol. in-18; 14° *Les Déjeuners champêtres de mon cher oncle*, faisant suite aux *Contes moraux de ma grand'tante*, 1800, 2 vol. in-18; 15° *Paul*, ou *la Ferme abandonnée*, 1802, 4 vol. in-12; 4e édition, 1819, 4 vol. in-18; 16° *Les Journées au village*, ou *Tableau d'une bonne famille*, 1804, 8 vol. in-18; 17° *Elmonde*, ou *la Fille de l'hospice*, 1804, 5 vol. in-12; 18° *Jules*, ou *le Toit paternel*, 1806, 4 vol. in-12; nouvelle édition, 1821, 4 vol. in-12; 19° *Le Petit Carillonneur*, 1809, 4 vol. in-12; nouvelle édition, 1821; 20° *Couplets sur le mariage de Napoléon-le-Grand*, 1810, in-8°; 21° *Emilio*, ou *les Veillées de mon père*, 1811, 4 vol. in-18; 2e édition, 1822, 2 vol. in-12; 22° *Madame de Valnoir*, ou *l'Ecole des familles*, 1813, 4 vol. in-12; 23° *La Fontaine de Sainte-Catherine*, 1813, 4 vol. in-12; 24° *L'Ermitage de Saint-Jacques*, ou *Dieu, le Roi et la Patrie*, 1814, 4 vol. in-12; 25° *Jean et Jeannette*, ou *les Aventuriers parisiens*, 1816, 4 vol. in-12; 26° *Les Fêtes des enfants*, ou *Recueil de petits contes moraux*, 6e édition, 1822, 2 vol. in-12; 27° *Contes de fées*, 1817, 4 vol. in-18 ou 3 vol. in-18. On a encore de Ducray-Duminil des pièces de théâtre, des chansons, des pièces fugitives, etc. — Ducray, frère cadet du précédent, a publié quelques mauvais romans, savoir : 1° *Charles Lahoussaye, fils de Cartouche*, 1809, 2 vol. in-12; 2° *Adeline et Joséphine*, ou *les Amies bordelaises, sœurs sans le savoir*, 1809, 2 vol. in-12; 3° *Clémentine de Valville*, ou *les Repentirs d'une jolie femme*, 1812, 2 vol. in-12; 4° *Le Village des Pyrénées*, ou *Est-ce un songe?* 1816, 3 volumes in-12; 5° *Dubreuil et Mélanie*, ou *les Revers de la fortune*, 1820, 2 volumes in-12; 6° *Cécile de Valmérange*, ou *la Guérite redoutable*, fait historique du dix septième siècle, 1825, 2 volumes in-12.

DUCREST (Charles-Louis, marquis de), frère de Mme la comtesse de Genlis, est né le 28 avril 1747, près d'Autun. Après s'être livré avec assez de succès aux mathématiques, il fut reçu dans le génie. Mais il abandonna bientôt cette arme pour celle de la cavalerie, et devint, en 1779, colonel des grenadiers royaux. Décoré, en 1781, de la croix de Saint-Louis, il entra, par la protection de sa sœur, au service du duc d'Orléans, avec le titre de chancelier de la maison du prince. Selon les propres expressions de Mme la comtesse de Genlis, son frère n'était pas aussi brillant qu'elle. « Sa figure « était jolie, dit-elle, dans ses mémoires; mais il « était gauche, maladroit et d'une inconcevable « simplicité. » Ce portrait n'est pas tracé d'une manière trop charitable; mais il faut dire que M. Ducrest était loin de vouloir en reconnaître la fidélité, et qu'il avait au contraire la plus haute opinion de ses talents et de sa capacité; c'est ce que prouvera un exemple choisi entre mille. Dès 1787, le désordre toujours croissant des finances, et la nécessité d'extirper des abus devenus intolérables, faisaient pressentir aux différentes classes de la société une révolution prochaine. M. Ducrest, qui aimait beaucoup l'ancien régime, alarmé des dangers que courait le trône, adressa un mémoire au roi, dans lequel il avançait modestement qu'il était le seul homme en France en état de maintenir la monarchie sur ses antiques bases, et d'étouffer l'esprit de novation qui se manifestait dans toutes les parties de la France. Mais malgré son zèle pour les intérêts de la cour, elle se montra ingrate et unit ses sarcasmes à ceux des chansonniers, qui tous à l'envi imprimèrent à ses prétentions le sceau du ridicule. On ignore s'il fut alors très sensible aux dédains qu'il lui fallut essuyer dans cette circonstance; il est du moins prouvé par sa conduite ultérieure,

que son ressentiment, s'il en éprouva, ne put lui faire déserter le parti du trône auquel il resta constamment attaché : c'est ici l'occasion de dire que M. Ducrest qui est presque toujours ridicule toutes les fois qu'il veut s'ériger en Lycurgue de son pays, a montré, dans tous les temps, les qualités qui constituent l'honnête homme ; et si, de l'aveu de sa sœur, il n'a pas l'esprit et le génie de cette noble dame, il a du moins sur elle cet avantage, c'est qu'il n'encensa point les vainqueurs en foulant aux pieds les vaincus. On ne le vit point comme sa sœur, qui affecte aujourd'hui un royalisme si pur, danser dans le jardin du Palais-Royal avec les amis du marquis de Saint-Huruge, en réjouissance de la chute de la monarchie. Des que M. Ducrest s'aperçut que le duc d'Orléans s'était ouvertement déclaré l'ennemi de Louis XVI, il se démit de son emploi de chancelier. Après avoir donné cette preuve de délicatesse, il en donna une de fermeté qui n'honore pas moins son caractère. Le duc d'Orléans ayant refusé de lui payer une rente de 13,000 francs qu'il lui devait, il le poursuivit devant les tribunaux, et sur le refus que firent plusieurs avocats de se charger de sa cause, il se défendit lui-même et gagna son procès. Il quitta alors la France ou il ne revint qu'en 1800. Ce fut vers cette époque qu'il construisit avec des planches de sapin un navire de cinq cents tonneaux. Cette entreprise échoua. Ce bâtiment après avoir tenu la mer durant trois mois de calme fut submergé par une tempête. M. Ducrest qui toute sa vie a cru avoir dans sa tête les moyens de rendre la France florissante, a publié, en 1817, un ouvrage politique, intitulé : *Traité de la monarchie absolue et des véritables moyens pour opérer la libération de la France, garantir l'intégralité de son territoire et assurer le bonheur du peuple*, in-8°. Cet ouvrage, comme tous ceux de l'auteur, peut lui avoir été dicté par les meilleures intentions, mais on y trouve très peu d'idées raisonnables. Outre l'ouvrage qu'on vient de citer, on a de lui : 1° *Essai sur les machines hydrauliques*, 1777, in-8° ; 2° *Essai sur les principes d'une bonne constitution*, 1789, in-8° ; 3° *Mémoire sur l'impot considéré dans ses rapports avec la constitution*, 1791, in-8° ; 4° *Traité de l'expérience faite à Copenhague, pour le compte de M. Coningh, d'un vaisseau construit en planches*, 1799, in-8° ; 5° *Nouvelle théorie de la construction des vaisseaux*, 1800, in-8° ; 6° *Vues nouvelles sur les courants d'eau, la navigation intérieure et la marine*, 1803, in-8° ; 7° *Mémoire contenant le projet de l'établissement du commerce maritime de Paris à Versailles*, 1806, in-8° ; 8° *Traité d'hydraulérie, ou l'art d'élever l'eau, porté à sa perfection*, 1809, in-8° ; 9° *Nouveau système de navigation, ayant pour objet la liberté des mers, pour toutes les nations, et la restauration immédiate de notre commerce maritime au sein même de la guerre actuelle*, 1811, in-8°.

DUCRET (Paul), né à Orgelet (Jura), en 1774, de parents sans fortune. Il se destinait à l'état ecclésiastique, mais la révolution ayant contrarié ses projets, il se rendit en Russie avec un frère, artiste distingué, qui y avait été appelé. M. Ducret établit à Moscou une maison d'éducation pour la jeune noblesse russe, et il avait obtenu de très grands succès lorsque l'incendie de Moscou vint détruire la fortune qu'il avait acquise par dix-huit années de travaux, et lui enlever son frère. Il quitta alors la Russie, devenue pour lui une terre de deuil et de regrets, et revint en France. Lors de l'invasion de 1814, il revit plusieurs de ses élèves, qui le récompensèrent des soins qu'il leur avait donnés, et lui témoignèrent le plus vif attachement. « Nous sommes dignes de vous, lui dirent-ils ; nous avons cherché à rendre aux Français le bien que nous avons reçu de l'un d'eux. » M. Ducret vit retiré dans la commune de Passenans (Jura) qu'il administre avec l'affection d'un père. Il a publié : *La Russie et l'esclavage dans leur rapport avec la civilisation européenne, ou de l'influence de la servitude sur la vie domestique des Russes, sur leur existence civile, morale et politique, et sur les destinées de l'Europe*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. Il doit faire paraître incessamment : *Sur les moyens de diriger l'éducation dans l'intérêt du bonheur domestique et de la prospérité sociale*.

DUCREUX (Joseph), peintre distingué, né à Nancy, en 1737, vint de bonne heure à Paris et y fut le seul élève de Latour, le plus célèbre peintre de portraits qui ait paru en France, sous le règne de Louis XV. Ducreux, sans égaler son maître, se montra digne de lui. Il excella surtout dans les portraits au pastel, genre ingrat, peu durable et abandonné aujourd'hui. Il s'y fit une grande réputation à laquelle n'ajoutèrent rien ses peintures à l'huile et en miniature. Ce fut lui qui, par ordre du duc de Choiseul, en 1769, se rendit à Vienne pour y peindre la jeune archiduchesse Marie-Antoinette. Le talent qu'il montra dans ce travail, lui valut le titre de membre de l'académie de Vienne, et celui de premier peintre de la princesse, lorsqu'elle fut devenue dauphine et reine de France. Ducreux avait adopté pour les expositions du salon, un genre original et demi-grotesque, qui amusait la multitude, sans déplaire aux amateurs de tout ce qui est piquant et naturel. Il se peignait lui-même, en bâilleur, en dormeur, en éternueur, en rieur, en joueur désespéré, etc. ; mais ses attitudes étaient parfois un peu triviales et son coloris peu agréable. Ducreux était à peu près étranger à tout ce qui n'appartenait pas à son art : toutefois, comme il occupa toujours au Louvre, et ensuite dans d'autres maisons nationales un appartement spacieux et agréable, et qu'il possédait une femme aimable et jolie et deux filles qui ne cédaient en rien à leur mère, sa maison était le rendez-vous des artistes, des gens de lettres et des hommes les plus distingués en tout genre. La révolution, en lui faisant perdre la plus grande partie de ses pensions et de sa fortune, changea peu de chose à ses habitudes. Nous avons vu souvent chez lui Fontanes, Lachabeaussière, Deschamps le vaudevilliste, Méhul, le général Clarke (duc de Feltre), etc. Mais après tant de jours de bonheur, les chagrins l'accablèrent dans sa vieillesse. Il perdit le second de ses fils à l'armée, en 1798 : l'aîné, artiste de la plus grande espérance, mourut entre ses bras, en 1799 (*voy.* l'article suivant). Sa fille aînée, Rose Ducreux, qui s'était fait aussi un nom dans l'art où elle avait eu son père pour maître, ayant été rejoindre son mari qui était parti avec le général Leclerc, pour Saint-Domingue, dont il était un des préfets coloniaux, le trouva mort en arrivant dans cette colonie, où elle périt elle-même peu de temps après (1802). La même année le malheureux Ducreux fut frappé d'une apoplexie foudroyante, le 24 juillet, dans la soixante-sixième année de son âge. Ayant pris une des voitures publiques de Paris à Saint-Denis, il demanda à descendre pour satisfaire un besoin, et on le trouva mort dans un des fossés qui bordent la route.

DUCREUX (Alexandre-Jules), fils du précédent, né à Paris, en 1773, s'appliqua à la peinture et spécialement au genre de l'histoire ; atteint par la loi sur la première réquisition, il fut obligé d'abandonner ses études et de partir pour l'armée, en 1793. Mais la protection du général Clarke le fit nommer, en 1795, adjoint à l'adjudant-général César Berthier, chef du bureau topographique à Bruxelles, pour les armées du Nord et de

Sambre-et-Meuse. Ducreux chargé spécialement de retracer aux yeux de la postérité les faits mémorables des troupes françaises, dessina sur les lieux les batailles de Jemmapes, de la montagne de Fer, et cinq autres actions honorables pour la France. Mais au total, son séjour à Bruxelles fut peu fructueux, et le bureau topographique ayant été supprimé, en 1797, comme inutile, à cause de l'inaptitude du chef, Ducreux revint à Paris, où il fut nommé adjoint à l'état-major de la place. Recommandé au ministre de la guerre par les généraux Moreau et Jourdan, il allait obtenir les secours pécuniaires qui lui manquaient pour faire graver ses dessins, lorsqu'une maladie aussi cruelle qu'imprévue, une goutte remontée, l'emporta, en vingt-quatre heures, le 4 décembre 1799, à l'âge de vingt-sept ans, et au moment où il était le soutien de sa famille.

DUCROISY (Olivier Sauvageot), littérateur et bibliomane, naquit à Chessy, près Ervy, dans le département de l'Aube, le 1er janvier 1752. Il passa la plus grande partie de sa vie à se former une bibliothèque peu nombreuse, mais composée de livres rares. On y remarquait entre autres un exemplaire de Voltaire, en 92 vol. in-12, sur papier dit à 24 sous, auquel il avait ajouté un supplément de près de deux cents pièces inédites, de variantes collationnées sur un grand nombre de manuscrits, de notes, de remarques, etc. Ce supplément formait quatorze volumes de différents formats. A sa mort, arrivée en juillet 1808, les amateurs furent désappointés par l'achat que M. de Solaine fit de cette bibliothèque. Le catalogue, qui n'avait pas été distribué, est très recherché. Les seules fonctions publiques que Ducroisy ait remplies, sont celles de secrétaire-rédacteur du tribunat. Voici la liste de ses ouvrages: 1o *Le triomphe de la raison*, opéra-comique, 1772; 2o *La partie trahie par son conseil*, comédie en deux actes et en prose, 1773; 3o *Aurore et Azur*, comédie en deux actes et en vers, mêlée d'ariettes, 1774; 4o *L'homme qui ne s'étonne de rien*, comédie en un acte et en prose, 1776; ces quatre ouvrages ont été joués seulement en province; 5o *Epître au citoyen François de Neufchâteau sur sa renonciation au ministère de la justice*, 1792, in-8o; 6o *Epître à M.-J. Chénier sur sa tragédie de Caïus Gracchus*, 1792, in-8o. Ducroisy était l'ami de Chénier et fut même l'éditeur d'un de ses ouvrages.

DUCROS (Pierre), peintre et graveur, naquit en Suisse, en 1745, et se fixa pendant long-temps à Rome, où il se lia avec le célèbre Volpato. C'est à leur association qu'est due la belle collection des vues de Rome et de la campagne romaine; ces vues sont exécutées en couleur avec une fidélité et un talent remarquables. Le succès qu'obtint cette collection engagea Ducros à en entreprendre une autre qu'il exécuta avec Paul de Montagnani, et qui renferme vingt-quatre vues de la Sicile et de l'île de Malte. On cite entre autres: La vue de Palerme, prise de Montréal; — la vue du théâtre de Taurominum; — la vue de l'Etna; — la vue de l'amphithéâtre de Syracuse; — la vue de l'intérieur de la ville de Messine après le tremblement de terre de 1784; — et les vues du port aux galères et de l'arsenal de Malte. Il a, en outre, recueilli une immense quantité de dessins faits dans le cours de son séjour en Italie, et qui sont très recherchés des amateurs, principalement en Suisse, en Allemagne et en Angleterre, où ils sont plus connus. Ducros est mort à Lausanne le 18 février 1810.

DUDLEY (Sir Henri Bate), ecclésiastique et écrivain anglais, naquit à Fenny-Compton le 25 août 1745, et porta le nom de Bate qu'il tenait de son père, jusqu'à ce qu'institué légataire par un de ses amis il prit celui de Dudley pour satisfaire aux conditions du testament. Après avoir terminé ses études, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut pourvu successivement de plusieurs bénéfices, bien qu'il fit sa résidence ordinaire à Londres où il se montra plus homme du monde que pénétré de ses devoirs religieux. Il s'établit, en 1775, à Londres, et prit un intérêt dans la publication du *Morning-Post*, qu'il abandonna ensuite pour fonder, en 1780, le *Morning-Herald*, qui fut long-temps l'organe du parti du prince de Galles. Il se fit alors connaître comme écrivain dramatique, et obtint des succès mérités. Trois duels lui attirèrent à cette même époque une réputation peu compatible avec sa profession d'ecclésiastique. En 1781, il acheta le patronage du rectorat de Bradwel, *juxta mare*, à la condition de n'entrer en jouissance qu'à la mort du bénéficiaire actuel. Il y fit en attendant des dépenses considérables, et obtint même la médaille d'or de la société des arts pour avoir mis en culture d'immenses terrains qu'il avait su conquérir sur la mer. Mais lorsqu'à la mort du titulaire il voulut entrer en possession, l'évêque lui refusa l'investiture du rectorat sous prétexte de simonie. Un procès s'en suivit, et fut terminé par un compromis. Plus tard, il devint chancelier du diocèse de Ferns et recteur de Kilcoran. Enfin, en 1812, il fut créé baronnet, et remplit avec beaucoup de zèle les fonctions de magistrat dans divers comtés de l'Angleterre et de l'Irlande. Il est mort à Cheltenham, le 1er février 1824. Voici la liste de ses ouvrages: 1o *Henri et Emma*, intermède, 1774, in-8o; 2o *Les Candidats rivaux*, opéra-comique, 1775, in-8o; 3o *Le Nègre blanchi*, 1776, in-8o; 4o *La Flèche de Bacon*, opéra-comique, 1779, in-8o; 5o *Les Hâbleurs dramatiques*, intermède, 1782, in-8o; 6o *Le Tableau magique*, 1783, in-8o; 7o *Le Bûcheron*, opéra-comique, imité de Guichard, 1791, in-8o; 8o *Les Voyageurs en Suisse*, opéra-comique, 1793, in-8o, et quelques brochures de circonstance.

DUDON (baron), conseiller-d'état en service ordinaire et député du département de l'Ain, débuta dans la carrière administrative par les fonctions d'auditeur au conseil-d'état. En 1806, chargé de porter à Napoléon, alors en Prusse, le travail du conseil-d'état et des ministres, il se laissa escamoter son porte-feuille, ce qui le rendit l'objet des railleries de la nouvelle cour. Il remplit ensuite diverses missions dans les provinces conquises, et notamment en Espagne, où il n'oublia point, dit-on, ses propres intérêts. A son retour, il fut créé maître des requêtes, procureur-général du conseil du sceau des titres, et obtint le titre de baron. M. Dudon demeura inaperçu, après la première rentrée des Bourbons, et durant les cent jours; mais, le 24 août 1815, le Roi le nomma conseiller-d'état en service ordinaire, et, le 24 août suivant, il fut chargé de présider la commission mixte établie à Paris près du ministère des finances, pour liquider les créances des étrangers envers la France. M. Dudon a eu souvent à défendre la manière dont il remplit cette mission de confiance. Dans le sein de la chambre, ses opérations comme membre de la commission de liquidation ont été souvent, de la part de quelques députés de l'opposition, l'objet d'attaques plus ou moins directes. Ainsi, dans la séance de la chambre des députés, du 28 février 1822, lorsqu'à propos des troubles produits par la mission des Petits-Pères, M. Dudon eut signalé un groupe de jeunes gens qui s'étaient avancés par la rue des Bons-Enfants, dans le but, disait-il, de piller la banque de France, un membre du côté gauche l'interrompit, en lui disant: Servez-vous du mot propre, dites que c'était pour la *liquider*. Au mois de janvier 1817, M. Dudon fut

remplacé par M. le baron Mounier, dans les fonctions de président de la commission de liquidation; mais il conserva sa place de conseiller-d'état en service ordinaire, et fut plusieurs fois employé à présenter les projets ministériels à la chambre élective. Chargé de soutenir la loi des finances pour 1817, il prit plusieurs fois la parole sur cette matière. Toutefois son zèle à défendre les doctrines ministérielles de cette époque ne put l'empêcher de perdre ce qu'il y a de matériellement précieux dans la place de conseiller-d'état, car à l'avénement de M. de Serre à la justice, il fut mis en service extraordinaire, et pendant trois ans, il resta, à peu de chose près, étranger aux affaires publiques. Vers la fin de 1820, le grand collége électoral du département de l'Ain le nomma son représentant à la chambre des députés, où il se plaça au côté droit. Durant cette session, M. Dudon, encore sous le poids de la disgrace ministérielle, combattit tour à tour les ministres et le côté gauche. Il vota contre le projet de loi relatif à la perception des six premiers douzièmes des contributions directes de 1821; demanda l'ordre du jour sur la pétition de quinze cents donataires qui réclamaient le paiement d'indemnités pour les dotations accordées par le gouvernement impérial dans les pays étrangers. Le 5 février, il demanda le rappel à l'ordre de M. Benjamin Constant, pour avoir qualifié de libelle un écrit de M. Prosper Ribard, député de la Seine-Inférieure. Un ancien officier de la garde royale espagnole adressa à la chambre une pétition, où il réclamait le paiement de la solde arriérée qui lui était due, et que le ministère lui refusait. M. Dudon appuya l'ordre du jour proposé sur cette pétition, et s'éleva avec force contre le général Foy, qui, en parlant du pétitionnaire et des militaires qui, par l'ordre du gouvernement français, avaient servi dans les rangs de nos alliés, s'était exprimé ainsi: « Les boulets » ne regardaient pas s'ils avaient la cocarde rouge » ou la *glorieuse cocarde tricolore*. » Le 17 février 1821, il attaqua le projet de loi sur les reconnaissances de liquidation. A l'époque de la révolution de Naples, le bruit se répandit dans Paris que les Napolitains avaient remporté une victoire décisive sur les Autrichiens; M. Dudon, qui venait d'apprendre cette sinistre nouvelle, parut à la tribune tout consterné, le 17 mars 1821, et prenant la parole sur la pétition de Cugnet de Montarlot, qui se plaignait d'avoir été détenu arbitrairement par suite des lois rendues sous le dernier ministère, il prononça, d'une voix émue, le discours suivant qui étonna étrangement les deux côtés de la chambre: « Je suis fâché, dit-il, si quelques personnes, qui attendent le retour de cette administration (celle de M. Decazes), trouvent mes » paroles un peu offensives; les événements sont » assez graves, et l'existence de la chambre elle-» même est peut-être assez compromise pour que » nous profitions du peu de moments de liberté qui » nous restent à cette tribune....; je crois qu'il ne nous » reste peut-être pas de temps pour user de la liberté » à cette tribune, et cela avec d'autant plus de raison, » que tout à l'heure on m'a remis des brochures » saisies dans les casernes, par lesquelles on pousse » les troupes à s'ingérer dans la politique de l'état; » des brochures dans lesquelles on dit aux soldats » qu'ils sont citoyens, et qu'ils doivent écouter » l'opinion publique pour agir en conséquence. On » y fait l'éloge de l'insurrection de Naples, et » l'on ajoute, qu'avec le consentement du gouver-» nement français, beaucoup de militaires fran-» çais peuvent aller prendre du service à Naples, » et que c'est là que l'existence de la Charte, en » France, va se décider. » Après s'être élevé contre les lois d'exception et avoir rappelé les diverses applications qu'elles ont reçues, M. Dudon continua ainsi: « Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de recourir à » tous ces moyens. N'avons-nous pas un code fait » dans l'intérêt du pouvoir ami de l'arbitraire, qui » permet de retenir un citoyen en prison sans l'inter-» roger.... Lorsqu'il existe un pareil code, au lieu de le » renforcer, ne devrait-on pas plutôt, dans l'intérêt » de la liberté, chercher à l'adoucir! Un mauvais » code criminel suffit pour détruire toute espèce de » liberté et pour renverser l'état le plus tranquille. » Depuis long-temps on réclame la révision de cette » législation, et c'est dans le même esprit que les » amis mêmes des ministres, mais ceux de ses amis » qui ne veulent pas en devenir les esclaves, cher-» cheront à faire rapporter les lois d'exception. En » effet, l'année dernière, une sorte d'effervescence » pouvait, jusqu'à un certain point, les autoriser; » mais ce n'est pas le gouvernement légitime, ce » n'est pas la race des Bourbons qui a besoin de » ces moyens pour gouverner..... Hâtons-nous de » profiter du temps qui nous reste encore pour pro-» tester contre ces lois d'exception..... » Signalant ensuite l'existence d'un parti qui, mécontent de la Charte, voudrait introduire une seule chambre, il ajouta: « Je crois, messieurs, que nous ne pouvons » nous mettre à l'abri de ces soulèvements qu'en » rentrant franchement dans le système monarchi-» que et constitutionnel. Oui, messieurs, je dis » monarchique et constitutionnel; je pourrais » croire que cette phrase n'est pas française, qu'elle » renferme un pléonasme; car, parmi nous, il ne » peut y avoir de monarchie qui ne soit appuyée » sur la Charte. Oui, messieurs, rentrons dans les » voies monarchiques et constitutionnelles, c'est le » seul moyen d'éteindre les partis. Ce n'est qu'en » observant rigoureusement la Charte que nous » pourrons ramener dans notre malheureuse patrie » la paix et le calme qui en sont bannis depuis long-» temps. Mais, à mes yeux, le premier et le plus » sûr moyen est d'établir enfin la plus importante » de toutes nos institutions; je veux dire la respon-» sabilité ministérielle. Non, il n'existera pas de » garantie pour nous, tant que cette responsabilité » ministérielle ne sera point établie. Je sais que c'est » une arme terrible dans les mains des factieux; » mais elle est salutaire pour la liberté. Je crois » qu'actuellement le ministère n'est pas organisé tel » que la Charte le veut. Ce n'est pas le titre qui fait » la place, ce sont les fonctions. Or, il ne peut y » avoir de responsabilité que là où il y a action. Il » me semble qu'on n'est pas ministre, quand on ne » peut venir dire aux chambres: *Voilà mes actes*; et » quand on n'a que des conseils à donner, on n'en » est, à proprement parler, qu'auditeur aux conseils » des ministres. Rentrons donc dans la Charte; que » les coupables soient poursuivis devant les tribu-» naux, en vertu seulement des lois ordinaires qui » sont assez fortes; *qu'on nous rende la liberté de la* » *presse*. Nous ne craindrons pas le triomphe mo-» mentané de quelques écrivains séditieux..... Nous » déclarons que nous ne voulons pas de lois d'ex-» ception, et que nos commettants, en nous en-» voyant ici, nous ont recommandé de soutenir les » principes de la Charte, et de nous opposer aux lois » d'exception. » Il est inutile de dire que les aberrations politiques de M. Dudon cessèrent avec la cause qui les avait produites. Au mois de mars suivant, il repoussa comme insuffisante la proposition de M. Sirieys de Marinhac, tendant à modifier l'article 21 du réglement intérieur de la chambre, et vota ensuite en faveur du projet de loi sur les pensions ecclésiastiques. Le 22 décembre, il parla contre la proposition de M. Benjamin Constant, tendant à ce que les ministres ne puissent faire partie des

commissions du budjet. Le 14 janvier, il demanda de plus amples secours pour les colons de Saint-Domingue. Le 17 du même mois, il demanda l'ordre du jour sur la pétition de plusieurs habitants de Béziers, réclamant l'abrogation de la loi de vendémiaire an 4, qui rend les communes responsables des pillages et délits commis sur leurs territoires. Peu de temps après, il se prononça en faveur du projet de loi relatif à la répression des délits de la presse, et, le 13 février, combattit un article additionnel à l'article 1er du projet de loi sur la police des journaux et écrits périodiques, portant que, pendant la durée d'une session, le gouvernement ne pourrait refuser l'autorisation d'établir un journal, quand la demande serait appuyée par cinquante députés. Il s'opposa à l'impression du discours de M. Benjamin Constant sur le budjet de 1822, qu'il défendit dans toutes ses parties, et particulièrement en ce qui concerne la chambre des pairs, les ministres d'état, la justice et les dépenses secrètes de la police. Le 22 novembre de cette année, M. Dudon fut nommé président du collége électoral du département de l'Ain qui le réélut pour son député, et, le 8 janvier 1823, le ministère voulant tout à la fois récompenser les services qu'il lui avait rendus dans la session précédente, et stimuler son zèle pour la session à venir, le nomma conseiller-d'état en service ordinaire attaché au comité du contentieux. Le 30 janvier 1823, il vota po r que l'admission de M. Keratry fut ajournée, et fit quelques jours après partie de la commission chargée de la rédaction de l'adresse en réponse au discours du trône. Il vota l'allocation des fonds demandés par le ministère pour subvenir aux frais de la guerre d'Espagne, et termina ses travaux législatifs de cette année en votant l'expulsion de Manuel. Le 24 décembre, la chambre des députés ayant été dissoute, M. Dudon reçut de nouveau la mission de présider le collége électoral du département de l'Ain et fut nommé député. Il débuta dans la session de 1824 par demander l'annulation de l'élection de M. Benjamin Constant, se fondant sur ce que la famille de cet honorable député avait, selon lui, perdu la qualité de Français. Il prononça un discours rempli d'invectives et de personnalités rien moins que parlementaires à l'appui de cette singulière proposition dont l'unique résultat fut de fournir à M. Benjamin Constant une occasion de faire briller ses beaux talents oratoires. Lors de la présentation du projet de loi relatif à la conversion des rentes, M. Dudon combattit cette mesure financière. Il vota dans la même session en faveur de la loi sur le renouvellement intégral et septennal de la chambre élective, en faveur du projet de loi sur le sacrilége, et de toutes les autres conceptions ministérielles. Le 10 juillet 1824, lors de la discussion sur le budjet des affaires étrangères, il loua la conduite de notre cabinet à l'égard des Grecs, et nia la nécessité de reconnaître dans l'intérêt du commerce, l'indépendance des anciennes colonies espagnoles qu'il traita de révoltées. Dans les sessions de 1825 et 1826, il se montra l'appui constant des ministres, et, le 22 mars de cette dernière année, il prit la parole pour combattre M. Benjamin Constant qui demandait des lois plus sévères contre les trafiquants de chair humaine, et défendre les officiers français au service du pacha d'Egypte. Mais c'est surtout, en 1827, dans la mémorable discussion de la loi sur la presse que M. Dudon s'est montré dévoué à M. de Peyronnet. Il présida d'abord la commission chargée d'examiner ce projet, et accepta ensuite les fonctions de son défenseur officieux dans le sein de la chambre. Lui seul, pendant plusieurs jours, répondit aux objections présentées par l'opposition; ce qui le fit surnommer l'éditeur responsable du ministère. Bientôt cependant la maladie ou la défection de M. Bonnet donna un caractère officiel à sa mission. Il devint rapporteur en titre. Les tristes débats qui ont eu lieu sur ce projet de loi, sont trop connus de nos lecteurs pour qu'il ne nous paraisse pas superflu d'entrer à cet égard dans de longs développements. On se rappelle le mépris que M. Dudon s'efforça de déverser sur les lettres françaises et sur tous ceux qui les cultivent, et comment pour obtenir le dépôt de cinq jours il osa prétendre que dans la législation actuelle il y avait en fait un dépôt de trois fois vingt-quatre heures. On se rappelle à l'aide de quels arguments il voulait dépouiller une foule d'individus de propriétés légitimement acquises; comment il avoua que l'intention des ministres était d'assimiler les hommes condamnés pour de simples écrits avec les hommes condamnés à des peines infamantes; comment, en un mot, il sacrifia la vérité, les convenances, la justice à son affection pour le ministère et à sa haine contre nos libertés.

DUFAU (Fortuné), naquit à Saint-Domingue, et fut amené en France, à l'âge de douze ans, par un riche colon qui lui fit une pension considérable; mais dès que Dufau fut en âge d'apprécier sa position, sa délicatesse s'indigna de ne recevoir que des secours pécuniaires d'une personne qui lui refusait le titre de fils, et il renonça à la pension. Il se livra alors à la peinture, et, après avoir travaillé quelque temps sous les auspices de David, il alla se perfectionner en Italie. Appelé au service, il fut fait prisonnier dès sa première campagne, et conduit en Hongrie, où la peinture adoucit les ennuis de sa captivité, et lui procura quelques ressources. Echangé à la paix, il quitta la carrière militaire et se livra tout entier à l'exercice de son art. Son caractère le portait à blâmer ouvertement tout ce qui lui paraissait condamnable, et à louer avec enthousiasme toutes les actions généreuses ou délicates qui venaient à sa connaissance. Républicain par conviction et par sentiment, l'empire trouva en lui un ardent antagoniste : aussi fut-il du petit nombre des hommes de talent dont l'encens ne fuma pas devant le conquérant destructeur des libertés publiques. Avec un pareil caractère, on conçoit aisément que Dufau trouva peu de prôneurs, et qu'il ne dut ses succès qu'à ses talents. Un Saint-Vincent de Paul et Ugolin mourant de faim dans sa prison attirèrent enfin sur lui l'attention de l'autorité, et il fut nommé professeur de dessin de l'école de cavalerie établie à Saint-Germain. Ses amis, qui le jugeaient digne d'une place plus importante, l'engagèrent à célébrer dans un de ses ouvrages quelques unes des actions de l'empereur. Dufau s'y refusa long-temps : enfin, vaincu par leurs importunités, il entreprit un tableau représentant le général en chef restituant les effets appartenant à une caravane pillée par ses soldats pendant l'expédition d'Egypte. Cet ouvrage, qui avait coûté plusieurs années de travail à Dufau, était à peine terminé lorsque la restauration arriva, et, pour éviter les tracasseries que la possession de ce tableau aurait pu lui causer, il l'envoya hors de France. Nommé professeur de dessin à l'école de Saint-Cyr après la suppression de celle de Saint-Germain, Dufau renonça bientôt à cette place qui l'éloignait de Paris. Il entreprit alors pour le gouvernement le tableau de Gustave Wasa haranguant les Dalécarliens, qui eut toutefois peu de succès; il avait été composé au milieu d'une longue maladie produite par un anévrisme au cœur qui causa sa mort, arrivée le 18 juin 1821. Les dernières années de Dufau se sont écoulées dans la misère; il ne faisait rien pour sa fortune, et presque toutes ses productions ont été

données par lui à ses amis, auxquels il a toujours montré un dévouement sans bornes et la plus constante sollicitude. Comme il n'avait point de parents connus, l'état a hérité de son atelier. On y remarquait un philosophe en méditation dont les connaisseurs font grand cas.

DUFAU (P. A.), second instituteur à l'institution royale des jeunes aveugles de Paris, né à Bordeaux vers 1790, a publié : 1° *Histoire générale de France, avant et depuis l'établissement de la monarchie dans les Gaules jusqu'à la paix générale en* 1815, par Velly, Villaret et Garnier, continuée par Dufau : cette continuation devait avoir quinze ou seize volumes in-12; il n'en a paru que sept de 1819 à 1821, savoir : *Introduction, Gaulois, Romans et Francs*, 1 vol.; *Règne de Charles IX*, suite et fin, 1 vol.; *Règne de Henri III*, 2 vol.; *Règne de Henri IV*, 3 vol.; 2° (avec J. Guadet) *Dictionnaire universel abrégé de géographie ancienne comparée*, 1820, 2 vol. in-8°; 3° (avec J.-B. Duvergier et J. Guadet) : *Collections des chartes, lois fondamentales et actes constitutionnels des peuples de l'Europe et des deux Amériques, avec des notes présentant l'histoire des libertés et institutions politiques chez les nations modernes*, 1821-1824, 3 vol. in-8°; 4° *Du Partage de la Turquie d'Europe entre la Russie, l'Autriche, l'Angleterre et les Grecs, sous la médiation de la France*, 1822, in-8°; 5° (avec J. Guadet) : *Etat de l'Angleterre* en 1822, 1822, in-8°; 6° (avec le même) : *Etat de l'Angleterre au commencement de* 1823, écrit officiel publié par le ministère de S. M. Britannique, 1823, in-8°, deux éditions; 7° (avec le même) : *Extrait de l'introduction à l'Histoire de Charles-Quint, et précis des troubles civils de Castille par Robertson, publiés et précédés d'une préface par M. de Pradt*, 1823, in-8°.

DUFOUART (PIERRE), naquit à Castelnau-Rivière-Basse, dans les Pyrénées, le 9 juin 1737. Il étudia la médecine à Paris, sous son frère aîné, membre distingué de l'académie de chirurgie, et, à vingt-deux ans, il fut nommé chirurgien-major à l'armée d'Allemagne. Les talents qu'il déploya, pendant la guerre de sept ans, lui firent obtenir, en 1763, la survivance de la place de chirurgien-major des gardes françaises, occupée par son oncle Fagot. C'est à ses soins et à ses démarches que fut dû l'établissement de l'hôpital spécial des gardes françaises, dont il fut nommé médecin et inspecteur en chef. En 1791, il fut nommé inspecteur-général des hôpitaux de Paris et chirurgien-major-général des troupes parisiennes. En l'an 5, lorsque l'hôpital du Val-de-Grâce fut consacré à l'enseignement de la médecine et de la chirurgie militaire, Dufouart y fut nommé professeur et chirurgien en chef. En 1804, l'âge et les infirmités le forcèrent de donner sa démission : il conserva toutefois le titre de chirurgien en chef honoraire et consultant de l'hôpital du Val-de-Grâce, et fut nommé membre de la légion d'honneur. Il est mort, le 21 octobre 1813, à Seaux, près Paris. Dufouart cultivait la littérature avec succès. Il a traduit en vers français quelques *Eglogues* de Virgile, imprimées à petit nombre et distribuées à ses amis, 1810, in-8°. Comme chirurgien, il n'a rien publié de remarquable. Plusieurs *Mémoires*, qu'il avait lus à l'académie de chirurgie, n'ont pu être publiés à cause de la suppression de cette société. Sa thèse avait pour titre : *De intumescentia partium imprimis vulnerum sclopetarium instantibus*, 1763, in-4°. Il a publié en outre : *Analyse des blessures d'armes à feu et de leur traitement*, 1810, in-8°.

DUFOUR (GEORGE-JOSEPH), lieutenant-général, naquit à Saint-Seine, en Bourgogne, le 17 mars 1758. Il était fils d'un médecin et d'une nièce du célèbre partisan Fischer. Entré volontairement dans le régiment de Nivernais, il y devint fourrier, et fut ensuite employé dans les bureaux de la marine à Rochefort. Dans les premiers jours la révolution, il fut élu major de la garde nationale de cette ville. Parti à la tête d'un bataillon de la Charente, il se trouvait dans Verdun, en 1792, au moment où les Prussiens s'en emparèrent, et fut au nombre des officiers qui refusèrent de signer la capitulation. Après avoir inquiété les Prussiens dans leur retraite, et s'être distingué au passage de la côte de Bienne, il coopéra à la prise de Namur, et fut blessé à la bataille de Nerwinde. Promu au grade de général de brigade, en 1793, le duc de Biron l'employa contre les vendéens, et peu après, il servit sous le général Turreau, et battit plusieurs fois le général Charette dans le Bocage et à Montaigu. En juin 1794, il passa à l'armée de la Moselle; il s'y distingua dans un combat de cinq heures pour enlever les hauteurs de la Montagne-Verte. Lorsque le passage du Rhin fut effectué, le général Dufour passa le Necker et se dirigea sur Heidelberg. Les corps qu'il commandait n'ayant pas tenu devant l'ennemi, il s'exposa de la manière la plus courageuse pour protéger la retraite de son infanterie, et resta pour mort sur le champ de bataille. Mais le comte de Hardeck le fit transporter à Heidelberg, et il fut échangé ensuite contre le général piémontais Provera. Ayant rejoint le général Moreau, il opéra sous ses ordres dans la célèbre retraite de Bavière. Le général Dufour rencontra peu après l'occasion de prouver sa reconnaissance au comte de Hardeck : le neveu de ce dernier ayant été fait prisonnier, ce jeune officier fut renvoyé sans rançon. Il se signala ensuite à la défense du pont de Huningue, contre le général autrichien, prince de Furstenberg, et ne capitula que le 4 février 1797, après deux mois de résistance. Ayant passé le Rhin, la même année, près de Strasbourg, le général Dufour concourut, avec l'aile droite de l'armée, aux victoires que les Français remportèrent les jours suivants. Ce fut lui qui vint complimenter à Bâle le général Bonaparte, lorsque celui-ci traversait la Suisse, en 1798, pour se rendre à Rastadt. M. de Talleyrand, alors ministre, ayant accrédité Mingaud comme chargé d'affaires auprès de la république Helvétique, le général Dufour lui adressa un discours qui respirait de généreux sentiments et des opinions franchement républicaines. En 1799, il ouvrit la campagne sous les ordres du général Bernadotte, et se jeta dans la place de Mayence, menacée par le prince Charles, pour la défendre. Passé à l'armée de Hollande, il contribua à repousser les Anglais et les Russes qui y étaient descendus. Placé, par ses opinions, dans le parti démocratique du conseil des cinq-cents, le général Dufour fut porté sur la liste des candidats au directoire destinés à remplacer les directeurs Merlin, La Réveillère et Treilhard, renversés par la journée du 30 prairial. Depuis le 18 brumaire, il ne fut plus employé que dans l'intérieur, où il commanda successivement les divisions militaires de Bordeaux, de Poitiers et de Nantes. Il était encore revêtu de ce dernier commandement, en 1809, lorsque Napoléon jugea convenable de ne plus l'employer. Le général Dufour, vrai républicain, n'avait pu s'accoutumer aux formes du gouvernement impérial, et des sarcasmes assez amers lui étaient échappés contre l'empereur. Il se retira alors à Bordeaux, y vécut dans la retraite, et ne fut point de ceux qui, en 1814, puisèrent dans l'oubli où ils avaient été laissés, des sentiments d'un royalisme intéressé. Plus éclairé par tout ce qui suivit la restauration, sur la difficulté de la position où s'était trouvé Napoléon pendant l'empire, il accueillit avec joie son retour, en 1815, et il lui offrit

encore le tribut de son inaltérable dévouement à la patrie. Le département de la Gironde le choisit pour l'un de ses représentants à la chambre des députés des cent jours, et c'est aussi comme commandant des gardes nationales de ce département qu'il parut au Champ-de-Mai. Après le second retour des Bourbons, le général Dufour fut arrêté, conduit à l'Abbaye et détenu jusque vers la fin de 1816. Il dut sa liberté aux suites de l'ordonnance du 5 septembre; il se retira de nouveau à Bordeaux, continua de s'y montrer l'ami sincère des libertés publiques, et y mourut, le 10 mars 1820, environné de l'estime de ses concitoyens.

DUFOUR (François-Bertrand, baron), né le 22 janvier 1765, à Souillac (Lot). Il entra au service en 1792, et devint bientôt lieutenant, adjudant-major, capitaine, puis, en mars 1794, chef de bataillon. A l'affaire de Kayserslautern, en juin, son bataillon soutint deux attaques d'une forte colonne de cavalerie prussienne; c'était la première fois que les nouvelles troupes françaises recevaient, sans être ébranlées, des charges d'escadrons. Le général Ambert, témoin de sa conduite valeureuse, tenue dans cette journée, demanda, pour cet officier, le grade de général de brigade. Dufour le refusa pour ne pas se séparer de ses braves compagnons d'armes. Au mois d'août suivant, il emporta à la baïonnette le pont de Wasserbillich sur la Sauer, et fit un grand nombre de prisonniers du régiment de Bender. Après avoir pris part à d'autres opérations heureuses vers Mayence, il fut nommé, au mois de juin 1795, chef de la 108e demi-brigade, et fit les campagnes suivantes dans les armées du Rhin, de Sambre-et-Meuse et du Nord. En 1801, l'ennemi, qui occupait une forte position, la tête du pont d'Aschaffenbourg, fut culbuté et réduit à abandonner la ville. Le chef de brigade Dufour fut récompensé de cette action brillante par le commandement de l'avant-garde avec laquelle il s'empara bientôt de Wurzbourg, de Bamberg et de Vorcheim. Après avoir été envoyé à Nantes et ensuite à Flessingues, et avoir été fait officier de la légion d'honneur, il passa dans la division du général Gudin, combattit dans les gorges du Tyrol, et commanda la place de Presbourg, au mois de novembre 1809; il se distingua, à Austerlitz, à la tête du 21e régiment de ligne, et fut nommé général de brigade, le 24 décembre 1806. Les fortifications de Braunau sur l'Inn étaient détruites, et ce point devenait important pour les opérations de la campagne; après six semaines de travaux, dirigés par le général Merle, que secondait le général Dufour, la place fut plus forte que jamais. Au siége de Dantzick, il rendit les plus grands services, particulièrement en détruisant une mine sous les travaux qu'il faisait achever. Il fut ensuite employé devant Graudentz sur la Vistule, et Stralsund s'étant rendu sans qu'il eut eu le temps d'en former le siége, il prit possession de l'île de Rugen. Envoyé en Espagne, il fit partie de la division Gobert, fut nommé baron de l'empire, le 19 mars 1808, commanda, quatre mois après, une brigade de la division Vedel; puis compris dans la capitulation du général Dupont, il ne revint en France qu'en 1804, après avoir été transféré dans l'île de Minorque et en Angleterre. Le 17 janvier 1815, il reçut du Roi le titre de commandeur de la légion d'honneur et la décoration de Saint-Louis. Employé, au mois d'avril, dans le corps de Vandamme, le général Dufour assista à la bataille de Fleurus, défendit l'entrée de Namur pour faciliter cette longue retraite que l'armée opéra jusque sur la rive gauche de la Loire. L'exacte discipline qu'il maintint dans les colonnes, qui, sous ses ordres, se retirèrent dans le département du Lot, devint pour lui un nouveau titre à l'estime publique. L'ordonnance du 22 juillet 1818 le mit dans la classe des maréchaux-de-camp en disponibilité.

DUFOUR (Guillaume-Henri), colonel du génie de la confédération suisse, chevalier de la légion d'honneur, secrétaire de la société pour l'avancement des arts de Genève, et membre de plusieurs autres sociétés savantes, né le 15 septembre 1787 à Constance, de parents genevois. Il étudia pour entrer à l'école polytechnique, et y fut admis en 1807. En sortant de cette école, il passa à l'école d'application du génie, et servit la France, comme officier de cette arme, jusqu'après la bataille de Waterloo. M. Dufour rentra dans sa patrie, où il fut employé en qualité d'ingénieur civil et d'officier d'état-major. Il a terminé le beau pont de l'Arve, entre Genève et Carrouge, qui avait été commencé sous Napoléon, et construisit le premier pont suspendu qui ait été livré au public sur le continent, et où l'on ait employé les câbles en fil de fer inventés par M. Séguin. Ce premier pont, terminé en 1823, a été suivi d'un second qu'il établit d'après une méthode perfectionnée, et qui a été ouvert en 1825. Il a en outre rédigé divers projets qui ont contribué à faire connaître ce nouveau mode de construction. M. Dufour a coopéré à l'organisation nouvelle et à l'amélioration du système militaire de la Suisse; il dirige, depuis plusieurs années, une des branches d'instruction de l'école fédérale établie à Thun. Il a publié : 1° *Le Mémorial pour les travaux de guerre*, 1820, 1 vol. in-8°, cet ouvrage est adopté par l'école de Thun et traduit en Prusse et en Pologne; 2° *de la fortification permanente*, ouvrage faisant suite au premier, Genève, 1822, in 4° et atlas; 3° *Description du pont suspendu, en fil de fer, construit à Genève*, Genève, 1824, in-8°; 4° *Géométrie perspective, avec ses applications à la théorie des ombres*, Paris, 1827, in-8°. M. Dufour a inséré des articles dans la *Bibliothèque universelle*, dans le *Recueil des mémoires de la société de physique de Genève*, dans les *Annales des faits et des sciences militaires*, formant la suite des *Victoires et conquêtes des Français*.

DUFRENOY (Adélaïde Gillette Billet), naquit à Paris le 3 décembre 1765. A peine âgée de quinze ans, elle épousa un riche procureur au Châtelet, M. Dufrénoy, dont elle devait immortaliser le nom. Jeune, belle, réunissant, aux avantages de la fortune et de l'esprit, un caractère charmant, une instruction solide et variée, Mme Dufrénoy composa sa société des littérateurs, des savants et des artistes les plus remarquables. Ainsi entourée, elle cultiva son goût pour la poésie; mais elle fit long-temps un mystère de ses études. Elle se confia timidement à des amis qui la décidèrent enfin à publier quelques unes de ses touchantes élégies, qui, bientôt, lui acquirent une réputation brillante. Dès l'anné 1787, elle publia une pièce de vers intitulée: *Boutade à un ami*. En 1788, elle fit représenter, au Théâtre-Français, *L'amour exilé des cieux*, pièce allégorique qui obtint du succès. Les années suivantes, Mme Dufrénoy publia: *Le pouvoir d'un amant*; — *La journée d'une amante*; — *L'anniversaire*, pièces charmantes qui figurent encore parmi ses titres de gloire. Mme Dufrénoy était déjà placée au premier rang des femmes qui honorent la littérature, lorsque les orages politiques renversèrent la fortune de son mari, dont l'âge avancé multipliait les infirmités. Privée de l'appui de ses amis, que la tourmente révolutionnaire avait écartés, épouse et mère, elle éprouva tout ce que l'infortune a de plus cruel, les privations et les souffrances de ceux qu'on chérit. Une place de greffier, offerte à son mari dans une petite ville d'Italie, fut sa seule

ressource; elle accompagna, loin de sa patrie, un vieillard, qui, tout à coup frappé de cécité, se vit exposé à perdre son modique emploi. Mais forte d'un pieux courage, elle s'appliqua à étudier les détails arides du greffe, et bientôt elle put suppléer aux travaux de son mari, et l'émule du chantre d'Éléonore, condamne sa plume poétique à copier les dossiers poudreux de la chicane! Des événements imprévus les ramenèrent en France; elle devint veuve, et peut-être l'infortune aurait éteint son génie et terminé son existence, si l'auteur de *Marius;* digne ami des arts, qu'il a lui-même illustrés, ne l'avait recommandée à M. de Ségur: cet homme vertueux, dont la vie entière est un tissu de glorieux travaux et d'actions généreuses, obtint pour elle des secours du gouvernement. En recevant un bienfait, ce qui flatte le plus une ame sensible, est de pouvoir se livrer à la reconnaissance; aussi Mme Dufrénoy fit-elle son bonheur de vouer à son illustre protecteur ce noble sentiment qu'elle a consacré pour jamais dans ses plus touchantes élégies. Replacée dans un état qui lui permettait de se livrer à ses brillantes inspirations, elle publia, en 1807, son *Recueil complet d'élégies*, qui rendit sa réputation universelle. On admira, dans Mme Dufrénoy, l'interprète fidèle du sentiment, qui semble n'avoir eu d'autre muse que la nature et d'autre art que la vérité. Fort au-dessus des Deshoulières, rivale heureuse de Bertin, émule de Parny, aucune femme, en France, n'avait porté si haut le talent élégiaque; La première parmi les femmes lettrées, Mme Dufrénoy cueillit les palmes académiques; son poëme héroïque des *Derniers moments de Bayard*, lui mérita une couronne partagée avec un de nos littérateurs distingués. Le malheur fit sans cesse expier à Mme Dufrénoy le triomphe du génie, et la calomnie ne respecta ni la bonté de son caractère, ni les brillantes qualités qui la rendaient si chère à ses amis. On renouvela contre elle une attaque, souvent employée comme la dernière ressource des envieux, qui, ne pouvant triompher de l'opinion publique, préfèrent attribuer à un personnage, quelquefois inconnu, le talent qu'ils sont contraints d'admirer dans leur ennemi. C'est au poëte Fontanes qu'ils firent honneur des meilleures pièces de Mme Dufrénoy. Il était lié d'amitié avec elle, on savait qu'il recevait souvent la première confidence de ses nouvelles productions. Le rôle politique, les hauts emplois de cet écrivain courtisan, la flexibilité de son caractère, qui, se prêtant à tout, fit tout pour ses succès, lui avaient acquis une célébrité qui semblait obtenue par la supériorité de son mérite. On admit donc généralement cette supposition perfide, on n'examina point à quel degré elle était absurde, parcequ'on y trouvait un aliment à la malignité, qui se plaît surtout à accabler le sexe le plus faible. Mais les vrais arbitres de l'art ne purent regarder Fontanes comme l'auteur d'un recueil d'élégies, dont il était souvent l'objet, et qui découvraient une élévation de talent à laquelle il était si loin d'atteindre. Les élégies de Mme Dufrénoy sont vivantes de sentiments, expressions fidèles d'une ame passionnée qui joint la force à la délicatesse, la franchise à la générosité; elles portent les traits caractéristiques de leur origine, elles sont, elles ne peuvent être que de madame Dufrénoy. Une autre espèce de calomnie la blessa bientôt plus profondément; elle n'était pas moins invraisemblable, mais elle frappait la victime d'une manière plus sensible; elle tentait de flétrir l'honneur et la bonne foi de celle qui regardait l'honneur et la bonne foi comme les premiers objets de son culte. Au commencement de 1823, on fit circuler des listes de prétendus agents politiques. Parmi des noms plus ou moins obscurs, on plaça des noms célèbres et respectés: celui de notre Sapho s'y trouva. Ces listes étaient d'autant plus incertaines que chacun se les communiquant, et les copiant sans cesse, y ajoutait les personnes désignées par une malignité perfide. Celle dont le cœur généreux et sincère fut regardé par ses amis comme le plus inviolable sanctuaire des secrets de l'infortune et de l'amitié, dédaigna de se justifier; elle se croyait assez garantie par l'absurdité même de l'accusation et par le nouveau témoignage d'estime qu'elle reçut alors de ses nombreux et illustres amis. Cependant la calomnie est un venin qui laisse toujours sa trace; on commence par la mépriser, bientôt elle irrite, et l'on finit par s'indigner amèrement de la crédulité complaisante d'un public dont elle amuse l'oisiveté. Mme Dufrénoy éprouva bientôt une longue et douloureuse maladie, elle y résista; mais le coup mortel était porté, et la crise, qui termina sa vie deux années plus tard, ne fut regardée que comme le résultat de ses premières souffrances. Sa gloire était au comble, mais tous ses moments se remplissaient d'amertume. Son existence n'offrait plus qu'une suite de douleur et d'espoir, de succès et de chagrins. La douce philosophie de cette femme extraordinaire luttait courageusement contre l'adversité. Elle unissait à une sensibilité exquise une humeur facile et enjouée; ses affections étaient inébranlables, et pourtant rien n'égalait la mobilité de son ame; les sentiments les plus opposés s'y succédaient avec la rapidité de l'éclair. De cette fluctuation de pensées riantes et sombres, légères et profondes, résultait une agitation perpétuelle qui ressemblait à un état de souffrance. Depuis une année sa situation devenait plus heureuse; elle se livrait avec joie et persévérance au travail qui lui promettait des succès nouveaux; elle vivait entourée d'une famille intéressante. Son fils, M. Dufrénoy, digne élève de l'école polytechnique, suivait sa carrière avec distinction; la jeune épouse de ce fils unique contribuait puissamment au bonheur de cette tendre mère; Caroline Jay, fille de l'un de nos plus célèbres écrivains, douée d'un esprit cultivé sous des yeux paternels, d'une amabilité franche et inaltérable, faisait le charme et l'ornement d'une société composée des hommes de lettres, des artistes et des savants les plus illustres de notre époque. Une souffrance subite vint accabler douloureusement Mme Dufrénoy, à peine aperçut-on le danger, elle n'était plus. Le 9 mars 1825, deux jours après sa mort, un concours immense de savants et d'hommes de lettres lui rendirent les honneurs funèbres. Interprètes de la douleur générale, MM. de Ségur, de Pongerville et Tissot prononcèrent des discours interrompus par leurs larmes et par celles de ses nombreux amis qui admiraient les talents et chérissaient le caractère de cette femme illustre. Mme Dufrénoy a publié: 1° *Courrier lyrique et amusant*, ou *Passe-temps des toilettes*, 1re année, 1786; 2e édit., 1787, in-8°; 2° *L'Amour exilé des cieux*, pièce allégorique, représentée au Théâtre-Français en 1788; 3° *Armand*, ou *le Bienfait des perruques*, pièce anecdotique, 1799; 4° *Santa Maria*, ou *la Grossesse mystérieuse*, roman traduit de l'anglais de Fox, 1800, 2 vol in-12; 5° *Le jeune héritier*, ou *les Appartements défendus*, conte traduit de l'anglais de W. Henley, 1800, 2 vol. in-12; 6° *Opuscules poétiques*, 1806, in-12; 7° *Élégies*, suivies de poésies diverses, 1807; 2e édition, Paris, 1813, in-12; 3e édition, *ibid.*; 4e édition, revue, corrigée, augmentée de quatre livres de notes historiques et ornée de gravures, *ibid.*, 1821, in-12; 7° *La femme auteur*, ou *les Inconvénients de la célébrité*, Paris, 1812, 2 vol. in-12; 9° *La naissance du roi de Rome*, hymne, 1811; *L'Anniversaire du roi de*

Rome, Paris, 1812, in-8°; 10° *Le tour du monde*, ou *Tableau géographique et historique de tous les peuples de la terre, contenant, etc.*, Paris, 1813, 6 vol. in-18; 2e édition beaucoup augmentée, 1822, 6 vol. in-18; 11° *Etrennes à ma fille*, ou *Soirées amusantes de la jeunesse*, Paris, 1824, 2 vol. in-12; 2e édition, 1816 et 1823, 2 vol. in-12; 12° *Les derniers moments de Bayard*, poëme couronné par l'Institut, le 5 avril 1815, Paris, 1815, in-4°; 13° *La petite ménagère*, ou *l'Education maternelle*, Paris, 1815, 4 vol. in-18; 2e édition, 1822, 4 vol. in-18, fig.; 14° *L'Enfance éclairée*, ou *les Vices et les Vertus*, 2e édition, Paris, 1816, in-18; 15° *Contes des fées*, par Charles Perrault, avec une notice sur sa vie et ses ouvrages, Paris, 1816, in-18; 2e édition, 1824, in-18; 16° *Biographie des jeunes demoiselles*, ou *Vies des femmes célèbres depuis les Hébreux jusqu'à nos jours*, Paris, 1816, 2 vol. in-12; 2e édition, 1820, 4 vol. in-12; 17° *Petite Encyclopédie de l'enfance*, ou *Leçons élémentaires de grammaire, de géographie, de mythologie, d'histoire ancienne et moderne, d'histoire des religions, d'arithmétique, de mathématiques, etc.*, Paris, 1817, 2 vol. in-18, fig; 18° *Plaintes d'un jeune Israélite sur la destruction de Jérusalem*, élégie qui a remporté le prix à l'académie des jeux floraux, le 3 mai 1816, Paris, 1817, in-8° d'une demi-feuille; 19° *Hommage aux demoiselles*, rédigé par Mme Dufrenoy, Paris, 1816 à 1826, 9 vol. in-18; 20° *Les Conversations maternelles*, Paris, 1817, 2 vol. in-18; 21° *Les Françaises*, nouvelles, Paris, 1817, 2 vol. in-18; 22° *Bibliothèque choisie pour les dames*, rédigée par Mme Dufrénoy, Paris, 1818 et années suivantes; 23° *Contes, nouvelles et historiettes*, par Mme la comtesse de Genlis, Mme la comtesse Beaufort d'Hauponlt, Mme Dufrénoy, M. L.-C.-L., etc., Paris, 1820, 2 vol. in-12; 24° *Les Turcs dans la balance politique de l'Europe au dix-huitième siècle*, ou *Considérations sur l'usurpation ottomane et sur l'indépendance de la Grèce, par J.-M. Berton*, *suivies d'une nouvelle traduction des Lettres de lady Montague sur la Turquie, avec des notes et une notice biographique sur l'auteur anglais*, par Mme Dufrénoy, Paris, 1822, in-8°; 25° *Le Dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille*, Paris, 1822, in-8°; 26° *Collection de livres en miniature*, Paris, 1822, in-8°, fig.; 27° *Beautés de Buffon sous le rapport du style*, ou *Choix de morceaux de ses œuvres les plus propres à inspirer la religion, la morale et la vertu, recueillis et publiés par madame Dufrénoy, et destinés à la jeunesse*, Paris, 1822, in-12; 28° *Abécédaire des petits gourmands*, Paris, 1822, in-8°, gravures; 29° *Le Livre du premier âge*, ou *Instruction religieuse et maternelle*, Paris, 1822, in-18, planches; 2e édition, dédiée à son petit-fils Ant.-Armand-Léonce Dufrénoy, *ibid.*, *idem*, 1826; 30° (avec Mme Amable Tastu) *Le Livre des femmes*, *choix de morceaux extraits des meilleurs écrivains français sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes*, ouvrage enrichi de plusieurs fragments inédits ou peu connus, orné de quatre portraits lithographiés, Paris, 1823, 2 vol. in-18; 31° *La Convalescence*, élégie à M. Lacroix, D. M. de la faculté de Paris, Paris, 1824, in-8°; 32° *Beautés de l'histoire de la Grèce moderne*, ou *Récit des faits mémorables des Hellènes depuis 1770 jusqu'à ce jour, avec l'état du gouvernement des contrées où s'étend la régénération, le tableau de leurs mœurs, de leur esprit public, de leur caractère, de leurs lois, etc., et un précis des actions extraordinaires d'Ali-Pacha*, ornés d'une carte et de douze vignettes, Paris, 1814, 1824, 2 vol. in-12.

DUFRESNE (Bertrand), né à Navarreins, en Béarn, en 1736. Ses parents, qui n'avaient aucune fortune, ne purent lui donner qu'une éducation très médiocre. Néanmoins il fit tant par lui-même qu'il parvint à obtenir un rang distingué dans le monde Après avoir travaillé jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans chez divers négociants de Bordeaux, il vint à Versailles, où il fut successivement commis du ministère des affaires étrangeres, commis de la banque de la cour chez le banquier Delaborde, premier commis de la caisse d'escompte, premier commis du trésor royal, premier commis des finances, intendant-général des fonds de la marine et des colonies, intendant, puis directeur du trésor public, receveur-général des finances de Rouen, et conseiller d'état. Necker ne tarda pas à remarquer Dufresne, et lui donna la place de directeur du trésor public. Ayant eu dans l'exercice de ses fonctions de fréquentes occasions de s'approcher de Louis XVI, il s'attacha à ce prince dont les vertus et les bontés le touchèrent vivement Cette vénération qu'il ne pouvait dissimuler attirèrent sur lui la haine des terroristes. Il fut incarcéré, et ne dut sa liberté, quelques jours après le 9 thermidor, qu'à Chénard, acteur de l'Opéra Comique. Dufresne devait être décapité quelques jours après suivant les listes écrites de la main de Robespierre. Appelé au corps législatif, il se montra en opposition avec le directoire, qui le comprit dans la proscription du 18 fructidor. Il se retira alors dans sa terre de Plessis-Piquet, et vécut étranger aux affaires jusqu'au 18 brumaire. Le consul Lebrun, qui avait une haute estime pour les talents de Dufresne, le rappela dans l'administration des finances. L'attachement inviolable qu'il portait à la famille des Bourbons le retint quelque temps indécis; on assure même qu'il n'accepta la place de directeur du trésor public que lorsqu'un agent de Louis XVIII lui eut assuré que ce prince approuverait sa condescendance. Quoi qu'il en soit, Dufresne rendit de grands services à l'état en introduisant un ordre admirable dans son administration. Il réunit sous les yeux du ministre tous les éléments de la comptabilité d'une manière si exacte, si lumineuse, qu'il put à chaque instant connaître le mouvement des fonds, leur rentrée et leur emploi. Sous son administration le crédit prit des accroissements considérables; il porta bientôt à 60 pour 100 les capitaux des rentes qu'il avait trouvés à 19. Cet homme si utile mourut le 22 février 1801. Le premier consul, si bon appréciateur du mérite, et qui perdait dans Dufresne un administrateur difficile à remplacer, vint le voir en grand appareil trois jours avant sa mort, écrivit une lettre dans laquelle il exprimait ses regrets sur sa perte, et ordonna que son buste fût placé dans une des salles de la trésorerie.

DUFRESNE (Abel-Jean-Henri), neveu du précédent, né à Etampes le 8 novembre 1788. Il fut successivement avocat et membre du conseil contentieux du trésor et des finances; il entra dans la magistrature à l'époque des cent jours, et fut nommé juge-suppléant au tribunal de la Seine. Il perdit sa place à la seconde restauration, et retourna à la culture des lettres qu'il avait étudiées dans sa jeunesse. Il a publié : 1° *Le Monde et la retraite*, 1817, 2 vol. in-12; 2° *Samuel d'Harcourt*, ou *l'Homme de lettres*, 1820, 2 vol. in-12; 3° *Contes à Henriette*, 1822, in-18; 4° *Les Petites Félicités*, Paris, 1824, in-12; 5° *Nouveaux contes à Henriette*, 1824, in-18; 6° *Pensées, Maximes et Caractères*, 1826, in-8°; 7° *Leçons de morale pratique à l'usage des classes industrielles*, 1826, in-18, ouvrage couronné par la société d'enseignement élémentaire de Paris, et réimprimé à Namur aux frais de la société pour l'instruction élémentaire. M. Dufresne travaille pour plusieurs journaux littéraires On reconnait dans tous ses écrits le véritable

homme de bien, le citoyen dévoué, le patriote enthousiaste, qui ne croit point avoir assez fait tant qu'il reste de beaux exemples à citer et de bons principes à défendre. M. Abel Dufresne cultive aussi les arts. Il a exposé au salon des paysages à l'huile et à l'aquarelle qui lui ont valu les suffrages des amateurs. — DUFRESNE (Jean-Nicolas), frère du précédent, né à Paris en 1747, mort à Etampes le 24 octobre 1812, se livra à l'étude des sciences naturelles. Il partit, en 1781, pour faire le tour du monde avec le célèbre Lapeyrouse, et quitta ce navigateur à Macao pour rapporter en France les mémoires de l'expédition. A son retour, en 1787, il fut nommé secrétaire-général des mines de France. Sous l'empire, le comte Mollien, ministre du trésor public, le nomma adjoint du caissier-général, et lui confia le porte-feuille de la caisse de service. Il a laissé un journal manuscrit contenant la relation des faits principaux de son voyage avec Lapeyrouse.

DUFRESNE-SAINT-LÉON. *Voyez* SAINT-LÉON.

DUFRESSE (SIMON-CAMILLE, le baron), commandeur de la légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né à la Rochelle (Charente-Inférieure), le 2 mars 1763. Il était artiste dramatique au théâtre Montansier à l'époque de notre régénération politique. Entré soldat, le 8 septembre 1792, au 2e bataillon de fédérés nationaux, il devint bientôt capitaine. Adjudant-général, en 1793, il fut employé à Lille, sous le général Lavalette, qui, officier supérieur, en 1792, s'était fortement attaché au parti de Robespierre, dont la chute entraîna la sienne. Choisi dans le même temps pour commander l'armée révolutionnaire du département du Nord, Dufresse fut accusé de beaucoup d'excès. Le 23 juillet, les représentants du peuple Duhem et Lesage-Senault, le firent arrêter et apposèrent les scellés sur ses papiers. Décrété d'accusation et emprisonné au Luxembourg, il fut mis en jugement et acquitté. Général de brigade après la bataille de Neuwied, il passa successivement à l'armée des côtes de Brest, du Rhin et des Alpes. Dufresse se distingua dans la campagne d'Italie sous Bonaparte. Il concourut, en l'an 7, à la conquête du royaume de Naples, sous les ordres du général Championnet, partagea la disgrace de ce général, et traduit avec lui, en 1799, devant un conseil de guerre pour avoir attaqué les agents dilapidateurs du directoire; mais la chute de Merlin de Douai et de Laréveillière-Lepeaux, annula cette procédure. Le général Dufresse, réintégré dans son grade, fut chargé du commandement de la 12e division militaire à Nantes, et se concilia dans ces fonctions l'estime générale. Employé en Espagne, il fut pendant trois ans gouverneur de Valladolid. En 1812, il faisait partie de l'expédition de Russie, et succéda, le 6 février 1813, comme gouverneur de Stettin, au général Grandeau. Cette place, qui la veille avait été déclarée en état de siége, fut bientôt approvisionnée et capable de soutenir un siége. Le 15 mars, le général Dufresse rejeta les sommations du général Bulow, commandant un corps d'armée considérable qui, le siége commencé, le menaçait lui et sa garnison de la mort, ou du sort des prisonniers tombés entre les mains des Russes. Le 29, il battit l'ennemi sur tous les points, et, le 15 avril, avec deux cents hommes et quatre pièces de bataille, il soutint pendant deux heures le choc de forces sept fois plus nombreuses, et essuya le feu très bien servi de six chaloupes canonnières, armées de pièces du calibre de 27. Le baron Dufresse se montra plus humain sur le territoire ennemi envers les habitants de Stettin, que les officiers étrangers à l'égard de leurs concitoyens. Indigné des ordres que le comte de Tauentzien, avait donnés pour empêcher les habitants de Stettin de passer par les chaînes des avant-postes de l'armée formant le blocus, le général français écrivit au général prussien : « La place de Stettin est bien » en état de siége, mais cela n'empêche pas de » laisser aux habitants de la ville, qui n'ont plus de » provisions, la possibilité de sortir pour aller cher- » cher une terre hospitalière : refuser le passage à ces » malheureux dévorés de besoin, n'est pas un trait » d'humanité à citer de la part de militaires de la » même nation. Mes ordres, mieux réfléchis, sont » donnés à cet égard : les vôtres seront ce que vous » voudrez ; cela ne me regarde pas; l'extrême malheur de vos concitoyens ne retombera pas sur » moi. » Après cinq mois de siége, douze cents Français obtinrent une capitulation honorable dans une ville que sept ans auparavant, six mille Prussiens avaient rendue sans brûler une amorce. A son retour en France, le général Dufresse reçut la croix de Saint-Louis, et en 1815, il fut de nouveau chargé du commandement de la 12e division militaire. Depuis cette époque, il est resté sans fonctions.

DUGAS-MONTBEL (N.), né à Saint-Chamond dans le Forez, en 1776, est un des intéressés de la fabrique de rubans de Saint-Chamond, l'une des plus considérables de la France, ce qui ne l'empêche point de cultiver les lettres avec distinction. Il a publié : 1° *Eloge de J.-J. Boissieu*, Lyon, 1810, in-8° ; 2° *Iliade d'Homère*, traduction nouvelle, Paris, 1815, 2 vol. in-8° ; 3° *L'Odyssée, suivie de la Batrachomyomachie, des hymnes, de divers poëmes et fragments attribués à Homère*, Paris, 1818, 2 vol. in-8°. Il y a des exemplaires de ces quatre volumes qui portent le titre d'*Œuvres d'Homère*, Paris, 1825 ; cette traduction, quoique la moins répandue de toutes, est sans contredit la meilleure. M. Dugas n'a point cherché à donner de l'esprit à Homère et à l'habiller à la moderne. On retrouve dans la simplicité de ses phrases, dans la fraîcheur de ses expressions, le goût antique, et cette naïveté des premiers temps si précieuse dans les poésies homériques, et que le traducteur a eu le bonheur de conserver dans toute sa pureté. 4° *Des épithètes dans les poésies homériques*, extrait d'un nouveau commentaire sur Homère, Paris, 1825, in 8° ; 5° *Mémoire sur les commentaires d'Eustathe, et sur les traductions qui en ont été faites par M. Jean Andrès* (article sur le), Paris, 1826, in-8° (extrait du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie.*) M. Dugas a encore fait imprimer, dans les *Annales Biographiques*, en 1826, publiées par M. Mahul, une très bonne notice sur Lemontey.

DUGAST DE BOIS SAINT-JUST (JEAN-LOUIS-MARIE), naquit à Lyon, en 1743, et fut destiné à la carrière des armes. Après avoir passé quelque temps à l'école des chevau-légers, il obtint le grade d'officier dans les gardes françaises, et fit, en cette qualité, les dernières campagnes de la guerre de sept ans. Plus tard il donna sa démission et fut chargé successivement de diverses missions secrètes près de plusieurs souverains. Dans la suite, il continua à avoir, avec la cour, des relations suivies, et prenait plaisir à recueillir les anecdotes particulières que sa position lui permettait de connaître. C'est à cette habitude qu'est dû l'ouvrage intitulé : *Paris, Versailles et les provinces au 18e siècle*, dont la première édition parut en 1809, 2 vol. in-8°, la seconde en 1811 ; il est aujourd'hui à la cinquième, et forme 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui renferme une foule d'anecdotes piquantes, et peut donner une idée des mœurs de la cour à cette époque, a obtenu le plus grand succès. Ces diverses éditions, à dater de la seconde, ont été publiées par M. Mely-Janin, qui supprima toutes les anecdotes scanda-

leuses sur Necker, à la demande de son éditeur Nicolle, qui publiait en même temps l'ouvrage de Mme de Staël *sur l'Allemagne*. Dugast se laissa, comme tant d'autres, entraîner à la manie de l'émigration. Il y perdit une fortune considérable dont il recueillit les débris lorsqu'il revint en France. Nommé maire de Saint-Génie-Laval (Rhône), il s'appliqua à propager autour de lui les préceptes d'une saine morale, en publiant de petits ouvrages à la portée du peuple. Il est mort au château de Lurette, près Lyon, le 23 mai 1820. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut, Dugast de Bois-Saint-Just a publié : 1° *Les sires de Beaujeu, ou mémoires historiques sur le monastère de l'île Barbe et la Tour de la belle Allemande*, 1811, 2 vol. in-8° ; 2° *Le véritable chemin de la fortune*, Lyon, 1812, in-8° ; c'est une imitation de *La science du bonhomme Richard* de Francklin ; 3° *Catéchisme politique, à l'usage des sujets fidèles*.

DUGAZON (Jean-Baptiste-Henri Gourgault, dit), comédien français, né vers 1743, était fils d'un acteur qui, après avoir débuté sans succès à la Comédie française, en 1739, dans l'emploi des valets, s'engagea dans une troupe de province. Dugazon avait deux sœurs qui le précédèrent au théâtre, Mlle Dugazon et Mme Vestris. Il y parut, en avril 1771, dans les premiers comiques et les Crispins, à une époque où Préville était dans toute la force de son talent. Il sut se faire applaudir à côté de ce célèbre acteur, fut reçu pensionnaire la même année, et sociétaire en 1772. Mais si dès lors il remplaça quelquefois Préville dans l'emploi des valets, ce ne fut point alors qu'il lui succéda, comme l'ont dit MM. Arnault et Jouy dans leur *Biographie des contemporains*, ou par une méprise bien étonnante de la part de deux auteurs dramatiques, ils ajoutent que Préville (qui ne se retira qu'en 1786), obtint sa retraite en 1772. Dugazon joignait à beaucoup d'intelligence, à une connaissance approfondie de l'art théâtral, un excellent masque, une extrême mobilité de physionomie, un rare talent pour imiter les caricatures et les baragouins, de l'esprit, de la chaleur, une gaîté franche et communicative, et une agilité surprenante qu'il conserva jusqu'au déclin de l'âge. Le reproche qu'on a fait à cet acteur de donner quelquefois dans la charge n'est pas sans fondement, mais il a besoin de correctif. Sévère observateur des convenances théâtrales, Dugazon se laissait souvent entraîner par sa verve : plus souvent encore, réglant son jeu d'après la manière dont l'auditoire était composé, il devenait grimacier et trivial, lorsque l'assemblée n'était pas brillante. C'est ainsi que l'auteur du *Misanthrope* avait donné *le Fagotier* pour plaire à la multitude. Les rôles où Dugazon excellait sont ceux de Mascarille dans *l'Étourdi*, de Scapin dans *les Fourberies*, de Sganarelle dans *le Festin de Pierre*, de Jourdain dans *le Bourgeois gentilhomme*, de Bernadille dans *la Femme juge et partie*, de Zeronès dans *le Séducteur*, de l'Olive dans *le Grondeur*, de Frontin dans *le Muet*, du peintre dans *l'Intrigue épistolaire*, du régent dans *les Amis de collège*, de Sans-Quartier dans *le Chanoine de Milan*, d'Antoine Kerlebon dans *les Héritiers*, etc., etc. Peu d'années après ses débuts, il trouva un rival dans Dazincourt, mais un rival qui, en adoptant une manière différente, se fit une grande réputation dans *Figaro* et dans les valets de Destouches et de Marivaux, sans éclipser celle de Dugazon. L'habileté de celui-ci dans la danse et dans l'escrime lui donnait beaucoup d'avantage au théâtre. Avant la révolution, il était admis aux petits spectacles de la cour, et il y jouait avec les plus grands seigneurs. Reçu comme bouffon dans les meilleures sociétés, il y mit à la mode le genre des *mystifications* dans lequel il a eu de nos jours beaucoup d'imitateurs qui ne l'ont point fait oublier. Nous avons rapporté celles qu'il se permit envers son camarade Desessarts Voici quelques anecdotes moins connues qui donneront une idée de son sang-froid, de sa présence d'esprit, mais en même temps de son audace qui allait jusqu'à l'impudence. Il jouait quelquefois des proverbes avec un M. Caze, maître des requêtes, et fils d'un fermier-général. Ayant eu des soupçons fondés sur les liaisons que ce jeune homme avait avec sa femme, il se rend chez lui et le force, le pistolet sur la gorge, à lui remettre les lettres et le portrait de Mme Dugazon. Muni de ces pièces de conviction, il se retire tranquillement. Mais l'amant revenu de sa frayeur le poursuit sur l'escalier en criant : « au voleur ! qu'on « arrête ce coquin ! » Les valets accourent, et Dugazon, sans se déconcerter, se retournant vers Caze : « Bravo, monsieur, lui dit-il, à merveille : « si vous jouez ce soir comme cela, vous me surpasserez, etc., » et il gagna la porte en laissant les domestiques persuadés que les fureurs de leur maître étaient dans un rôle que Dugazon venait de lui faire répéter. Quelques jours après, sur le théâtre de la Comédie-italienne, pendant que la foule s'écoulait, après le spectacle, Dugazon aperçoit Caze, lui donne deux coups de canne, et se remet en posture. Le maître des requêtes se retourne, voit son rival, le menace, et se plaint de son insolence. Mais le comédien assure que c'est encore une parade de ce jeune homme, et qu'un histrion comme lui ne peut avoir l'effronterie d'outrager ainsi un magistrat. Les témoins n'ayant paru qu'à la fin de la scène, cette affaire n'eut pas de suites. Dugazon montra la même impudence dans une aventure à peu près semblable que nous ne rapporterons point, parceque l'homme de lettres qui en fut la victime, est encore vivant. Dugazon se crut appelé à jouer un rôle pendant la révolution dont il adopta les principes avec une exagération peu convenable à sa profession. Il fut, en 1793, aide-de-camp du fameux Santerre, et prit part à plusieurs événements de cette époque. Cette conduite l'exposa à des avanies, lorsqu'il reparut sur la scène, après la réaction du 9 thermidor, 1794. Son courage et sa présence d'esprit le tirèrent de ce mauvais pas. Il jeta sa livrée, et s'avançant vers le parterre irrité, « je ne suis plus que citoyen, dit- « il, j'attends de pied ferme celui qui croit avoir « quelques reproches à me faire, et je suis prêt à « lui répondre sur tous les tons. » Personne ne se présenta, et la paix fut rétablie. Ce comédien a été, durant plusieurs années, professeur de déclamation au Conservatoire ; il a fait de bons élèves, et ses conseils ont été utiles à Talma et à Lafon. Mais son physique n'avait ni la noblesse ni la dignité qu'il enseignait si bien aux autres. Nous nous rappelons de l'avoir vu jouer l'ambassadeur d'Espagne dans *Pinto*, comédie de M. Lemercier, en 1800. L'ambassadeur, avec son manteau court, n'était autre que Crispin. Dugazon y parut si plaisamment ridicule que son rôle fut supprimé. Après la mort de Molé, il voulut prendre les rôles de l'Optimiste et du Bourru bienfaisant, mais il échoua complètement dans cette tentative. Cet acteur estimable sous le rapport du talent, avait des connaissances en littérature, mais ses productions dramatiques eurent peu de succès. On a de lui : 1° *L'avénement de Mustapha au trône, ou le bonnet de la vérité*, comédie en trois actes, en vers (en société avec Riouffe) ; 2° *L'émigrante, ou le père jacobin*, comédie en trois actes, en vers ; ces deux pièces n'ont pas été imprimées ; 3° *Le modéré*, comédie en trois actes, en vers, autre pièce de

circonstance, représentée en 1794, imprimée, in-8°; 4° *Les originaux*, comédie de Fagan, remise au théâtre avec trois scènes nouvelles, 1802, in-8°; ces trois scènes d'un bas comique étaient fort plaisantes, surtout celle du maître à danser, lorsqu'elles étaient jouées par l'auteur. Dugazon avait fait aussi une fable que lui dicta sa reconnaissance pour Préville, et qu'il répétait dans les représentations qu'il donnait en province : lorsque sur la fin de sa carrière, il eut des absences de raison, il mit cette fable en action, en s'entourant d'oiseaux de toutes les espèces. Il quitta le théâtre, en 1807, se retira dans sa terre de Sandillon près d'Orléans, et il mourut dans un état complet d'aliénation mentale, le 11 octobre 1809, à soixante-six ou soixante-huit ans. La *Biographie* Arnault s'est trompé en le faisant mourir à Versailles.

DUGAZON (Louise-Rosalie Lefevre), épouse séparée puis divorcée du précédent, a joui sur le théâtre Italien et sur celui de l'Opéra-Comique, d'une réputation égale et supérieure même à celle de son mari. Née à Berlin, en 1755, elle vint en France à l'âge de huit ans; elle n'en avait que douze lorsqu'elle débuta avec sa sœur, en 1767, à la Comédie-italienne dans un pas de deux du ballet ajouté à *La nouvelle école des femmes*, et elle fut aussitôt attachée à ce théâtre comme danseuse. Mais son zèle, son intelligence et ses heureuses dispositions ayant été remarqués dans les petits airs qu'on lui fit chanter et dans les petits rôles où elle voulut s'essayer, on la fit débuter, en 1774, dans celui de Pauline du *Sylvain*. Le succès qu'elle y obtint la fit recevoir pensionnaire aussitôt, et ses progrès lui méritèrent d'être reçue sociétaire, en avril 1776. Ce fut peu de temps après qu'elle épousa Dugazon, mais leur union ne dura que peu d'années. Douée d'une figure piquante et d'une tournure pleine de grâce, dans sa jeunesse, Mme Dugazon joignait à ces dons naturels, beaucoup de finesse, de mordant, de gaieté, et en même temps une extrême sensibilité et une chaleur entraînante : aussi brillait-elle également dans les soubrettes et dans les jeunes amoureuses, dans la comédie et dans l'opéra-comique. Sa voix était peu étendue, sa méthode de chant peu travaillée; mais elle chantait avec expression, et c'était tout ce que l'on exigeait à une époque où la musique n'était qu'accessoire dans les opéra-comiques, et où l'orchestre n'était là que pour soutenir les voix et non pour les écraser comme aujourd'hui. Les rôles de Babet dans *Blaise et Babet*, et dans le *Droit du seigneur*; de Justine dans *Alix et Justine*; de Colette dans *la Dot*; et particulièrement de Nina dans *la Folle par amour*, mirent le sceau à la réputation de Mme Dugazon. Dans ce dernier rôle surtout, on ne pouvait porter plus loin le délire de la passion. Cette actrice y était déchirante; et plusieurs femmes, en la voyant, avaient des attaques de nerfs. Sa taille ayant épaissi subitement, elle fut forcée de renoncer à l'emploi d'amoureuse, mais son triomphe ne fut pas moins certain dans les nouveaux rôles qu'elle créa; la *comtesse d'Albert*, Catherine dans *Pierre-le-Grand*; Camille dans *le Souterrain*, etc., et elle a eu l'honneur de donner son nom à ces deux emplois appelés par les comédiens, *Jeunes Dugazon* et *Mères Dugazon*. En 1792, cette actrice quitta le théâtre sous prétexte de dérangement de santé, mais plus probablement parcequ'elle ne partageait pas les opinions politiques qui dominaient à cette époque. Elle y reparut en 1795, et prouva que si elle avait gagné en embonpoint, elle n'avait rien perdu de son talent; *la pauvre femme*, *Marianne*, la mère dans le *Prisonnier* et dans le *Calife de Bagdad*, etc., lui valurent presque autant d'applaudissements qu'elle en avait obtenus autrefois. Elle savait être alternativement pathétique, affectueuse, fière, comique, emportée, sans qu'aucune de ces transitions parût fausse ou peu motivée. On lui reprochait cependant de dépasser quelquefois les bornes de la nature, dans l'expression de ses rôles; mais ce défaut chez elle provenait d'une ame brûlante. Mme Dugazon n'était que pensionnaire, depuis sa rentrée au théâtre Favart; elle devint sociétaire, en 1801, après la réunion des deux Opéra-Comiques à la salle Feydeau, et fut un des cinq membres du comité d'administration. Elle se retira, en 1806, et mourut à Paris le 22 septembre 1821, à soixante-six ans.

DUGAZON (Gustave), fils de la précédente, élève de M. Berton au Conservatoire de musique, et habile pianiste, est né à Paris vers 1780. Après s'être fait connaître avantageusement par un grand nombre de romances, il s'est essayé dans la composition dramatique; mais il y a obtenu peu de succès. On a de lui : 1° *Marguerite de Valdemar*, opéra en 3 actes, 1812; 2° *La Noce écossaise*, opéra-comique en 1 acte, 1814; 3° *Les Fiancées de Caserte*, ballet en 1 acte, 1817; 4° *Le Chevalier d'industrie*, opéra-comique en 1 acte (avec M. Pradher), 1819.

DUGUA (Charles-François-Joseph), général de division et commandant de la légion d'honneur, né à Toulouse, en 1740. Son père, major de la citadelle de Valenciennes, après lui avoir fait faire de bonnes études, le fit entrer, en 1760, au régiment de Bourbon-infanterie, en qualité de cadet. Seize ans plus tard, il n'était encore que capitaine, lorsqu'un passe-droit lui fit donner sa démission. Il se retira dans une propriété, près de Sens. En 1790, il fut nommé lieutenant de gendarmerie dans sa ville natale. Lorsque les Espagnols entrèrent sur le territoire français, il marcha pour repousser cette invasion, comme colonel de son arme, et fut nommé peu après général de brigade. En 1793, il se trouvait au siége de Toulon et chef d'état-major du célèbre Dugommier. C'est là qu'il montra une rare intrépidité, une intelligence peu commune et toute l'ardeur d'un jeune homme. Il suivit son général en chef à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il se distingua souvent de la manière la plus brillante, surtout le 26 prairial an 3, où il parvint à rétablir l'ordre parmi douze mille hommes, attaqués par vingt-huit mille Espagnols. L'année suivante, il passa, sous les ordres du général Hoche, à l'armée de l'Ouest, et ensuite sous ceux de Bonaparte en Italie. Il rendit des services signalés à Rivoli et au passage du Tagliamento. Après celui de l'Izonzo, il occupa Trieste. Les preuves de talents militaires et administratifs qu'il donna dans la suite de la campagne, le firent nommer, en France, après le traité de Campo-Formio, au commandement de la 14e division militaire. Il fit ensuite partie de l'expédition d'Égypte, combattit à la bataille des Pyramides, et décida la déroute des Mameluks. Pendant que Bonaparte était en Syrie, il étouffa les révoltes du Caire, et refusa l'indigne proposition du chef d'escadre anglais, qui lui offrait de le laisser revenir en France pendant l'absence de l'armée. Le général Dugua était membre de l'institut d'Égypte, et il fut un de ceux qui retrouvèrent les ruines de Memphis d'après un récit d'Hérodote. Le 6 fructidor an 7, il fit l'ouverture du canal Menouf, destiné à remédier aux inconvénients qui résultaient pour les provinces du Delta et de Bahireh, de la diminution des arrosements. Après son retour en France, Dugua fut nommé préfet du Calvados, où il avait laissé de si honorables souvenirs comme gouverneur militaire. Il y rétablit l'académie de Caen, fondée, par M. Foucault, en 1705, et il

fournit à cette société deux dissertations qui annoncent des connaissances étendues, l'une sur le charbon des blés, l'autre relative à l'instruction religieuse chez les Egyptiens modernes. Lors de l'expédition que le premier consul envoya à Saint-Domingue, le général Dugua, malgré son âge, voulut en faire partie, et il accompagna le général en chef Leclerc comme chef d'état-major. Il se distingua de nouveau à tous les combats contre les armées noires; mais le 16 octobre 1802, dix jours avant la mort du général en chef, il fut atteint de deux coups mortels à l'attaque du fort à Pierrot, et ne survécut que peu d'instants.

DUGOMMIER (Jean-François Coquille), général en chef, né à la Guadeloupe, en 1736. Il entra au service dès l'âge de treize ans, et était chevalier de Saint-Louis et lieutenant-colonel lorsqu'un passe-droit lui inspira la résolution d'abandonner la carrière militaire. Retiré à la Martinique, il y faisait valoir une riche habitation à la Basse-Terre; mais la révolution ayant éclaté dans la métropole, le cri de liberté franchit l'Atlantique et divisa la colonie. Les colons les plus opposés à toute idée de *réforme* furent précisément ceux qui, trompés par leur passion, eurent recours aux moyens révolutionnaires et mirent des armes dans les mains des nègres. Obligé de défendre sa personne et ses propriétés, Dugommier eut à soutenir contre les nègres et les mulâtres plusieurs combats sanglants, pendant et après lesquels les insurgés commirent des actes de barbarie que la plume refuse d'écrire; cependant le patriotisme qui animait Dugommier, et la considération dont il jouissait, le firent nommer colonel des gardes nationales de la Martinique. L'insurrection, faisant des progrès effrayants, il se retira avec environ quatre mille hommes dans le fort Saint-René. Il fut investi par une armée nombreuse et formidable de rebelles de toute couleur, sous la conduite d'un nommé Behague. Il soutint ce blocus pendant sept mois, malgré la diminution de ses troupes, que la famine avait enlevées progressivement. En 1791, des commissaires ayant été envoyés par Louis XVI, le colonel Dugommier crut pouvoir rentrer dans le repos, mais on l'avertit de songer à sa sûreté; et sa tête était mise à prix lorsqu'il s'embarqua, après avoir erré avec ses deux enfants dans des mornes remplis de reptiles. Il arriva en France en 1792, se présenta chez le ministre, et n'y reçut que des refus et des dégoûts pour tout fruit de ses sacrifices et de ses pénibles démarches. Il se disposait à retourner aux îles, lorsque la guerre vint interrompre les communications. Dans cet état de choses, Dugommier sollicita de défendre sa patrie sur le continent. Il avait été nommé député de la Martinique à la convention nationale; mais il préféra suivre la carrière des armes. Il fut assez long-temps sans pouvoir obtenir du service, mais, en 1793, il fut nommé général de brigade, et placé aux avant-postes dans une division de l'armée d'Italie: il plut aux soldats. Il y avait dans sa physionomie de la douceur et de la fermeté; sa taille était haute, et ses cheveux étaient déjà blanchis par le malheur. Aussi intègre que valeureux et sincèrement attaché aux principes de la liberté, il ne tarda pas à mériter le respect de ses frères d'armes. Son premier combat fut un triomphe, et lui valut le grade de général de division. Il était avec huit cents hommes sur une éminence que six mille Autrichiens et Piémontais voulaient gravir; il les arrêta, fondit sur eux, et les dispersa dans les montagnes. Toulon avait été livré aux Anglais, Dugommier remplaça Barras à la tête de l'armée assiégeante, forte seulement de vingt-deux mille hommes. La résistance de la part des Anglais, secondés de divers corps espagnols ou italiens, était savante et opiniâtre; cependant les plus fortes redoutes ayant été enlevées avec une hardiesse et une persévérance qu'entretenait l'admirable intrépidité du général, les Anglais désespérèrent de se maintenir dans la ville. On sait qu'ils firent, en se retirant, tout le mal possible, et qu'après eux la vengeance aveugle du comité de salut public acheva le désastre de cette malheureuse ville. Dugommier ne vit pas sans frémir d'indignation la docile fureur des proconsuls; mais, dans cette occasion, il ne put rien obtenir. La frontière la plus méridionale de la France était fortement menacée; déjà la plupart des places, sur ce point, étaient occupées par les Espagnols. Dès que la saison permit de commencer les opérations, Dugommier, qui avait préparé ses troupes, voulut que le premier choc fût terrible et déconcertât les ennemis. Le 30 avril 1794, leurs retranchements furent tournés par le général Pérignon, leurs bataillons mis en fuite, leur commandant fait prisonnier, et deux cents pièces de canon tombèrent en notre pouvoir. Quelque temps après, Dugommier, qui avait été gravement blessé auprès du fort Saint-Elme, ne parut occupé que de la perte des braves qui venaient de se dévouer pour sa délivrance. En réduisant Collioure à capituler, on renvoya, sur parole, huit mille étrangers; mais les Français, qui devaient être donnés en échange, furent retenus, et un décret de Paris annonça que la guerre à mort punirait cette infraction. Dugommier eut le courage de protester contre de semblables représailles, et il ne cessa pas de traiter les vaincus avec générosité. Déjà la voix publique le saluait du nom de libérateur du midi; il pénétra en Catalogne, et désira qu'une action générale terminât la campagne et en complétât les triomphes. L'action était engagée lorsqu'un éclat d'obus frappa le général au milieu de quelques officiers et lui ôta subitement la vie le 17 novembre 1794: l'armée consternée s'arrêta au moment de la victoire. Un décret de la convention, rendu quelques jours après, ordonna d'inscrire son nom sur une colonne du Panthéon. Ses deux fils, qui avaient combattu à ses côtés, et dont l'un d'eux a donné des preuves d'une audace surprenante, moururent l'un et l'autre dans les guerres de la révolution. Quant au général, après être parvenu au commandement et avoir été dépouillé d'un revenu de 200.000 fr., il ne songeait qu'à se concilier, par la justice, l'amour des soldats ou à soutenir glorieusement la cause qu'il avait promis de défendre; il ne laissa pas de quoi subvenir aux frais de ses funérailles. Il avait écrit au lieutenant-général Dumoustier, qui était alors colonel, et qui a justifié une si noble confiance: « Si je succombe, « prends soin de ma malheureuse femme et de mes « enfants. » On a remarqué que ce guerrier n'avait jamais été vaincu, bien qu'il n'eût eu que des forces inférieures, en nombre, à opposer à des ennemis retranchés dans les gorges des Pyrénées derrière les remparts de Toulon. Une énergie franche et élevée distinguait ses proclamations, et généralement son style était pur, élégant, animé. Nul n'a mieux prouvé qu'on peut en même temps et jouir de tout l'attachement des soldats et s'en faire ponctuellement obéir. — L'épouse du général Dugommier se montra digne de lui appartenir. Mise aux fers par les Anglais lorsqu'ils s'emparèrent de la Guadeloupe, elle supporta, avec toute la fermeté d'une Lacédémonienne, les rigueurs qu'un ennemi cruel se plut à faire éprouver à la femme d'un général français que la victoire protégeait. Des officiers, qui partageaient sa captivité et

auxquels sa constance et ses sentiments élevés avaient inspiré la vénération, ont assuré que, couchée sur le plancher et manquant de nourriture, elle ne descendit jamais à la moindre prière pour obtenir sa liberté. Dans la plus pénible situation, cette femme, qui avait à regretter une fortune considérable, montra un courage héroïque. Elle écrivait à sa fille : « Ce qui doit me consoler, s'il est possible, de la mort de ton père, c'est qu'il a péri glorieusement en défendant sa patrie. » Et quelque temps après : « Tous mes biens sont séquestrés ; quoique je sois dans la plus affreuse misère, mon courage ne m'abandonne pas ; suis mon exemple, fille infortunée. »

DUHAMEL (le comte Louis), conseiller-d'état, préfet, officier de la légion d'honneur, chevalier de Malte, commandeur de l'ordre de Charles III d'Espagne, est né, en 1777, à Bordeaux, d'une famille noble. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par S. A. R. Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII). Son père fut pendant trente années à la tête de l'administration de Bordeaux et nommé député aux assemblées des notables de 1787 à 1788. Trop jeune pour choisir une carrière avant la révolution, Louis Duhamel fut jeté dans les cachots révolutionnaires avec toute sa famille, en 1793. Il y resta dix mois, et après la terreur, se retira, jusqu'en 1803, dans les propriétés de sa famille. Le comte Duhamel demanda alors à entrer dans l'administration. Napoléon, qui prodiguait à l'aristocratie et à l'émigration ses richesses, ses honneurs, ses dignités, le nomma, en 1810, maître des cérémonies et introducteur des ambassadeurs. Préférant la carrière administrative, le comte Duhamel fut nommé, l'année suivante, sous-préfet de Toulon. Les soins qu'il prit pour faire arriver des grains dans la Provence, pendant la cruelle disette de 1812, lui valurent de grands éloges et la décoration de la couronne de fer. Appelé, en 1813, à la préfecture des Pyrénées-Orientales, il remplit en entier, à cette époque critique, son devoir de fonctionnaire utile et de bon Français. Aussi, en 1814, le conseil général de ce département s'empressa-t-il de lui voter une adresse de remerciments pour tous les maux qu'il avait épargnés au pays qu'il administrait et pour l'union qu'il parvint à rétablir entre le Roussillon et la Catalogne. Le comte Duhamel, qui avait au retour du Roi, conservé sa préfecture, fit, lors de la révolution du 20 mars, tous ses efforts pour maintenir, dans les Pyrénées-Orientales, l'autorité des Bourbons, mais obligé, le 4 avril 1815, de céder à la puissance militaire, qui proclama le gouvernement de Napoléon, il se démit de sa place de préfet, et, après avoir conduit sa famille près de Bordeaux, il alla, déguisé sous un faux nom, rejoindre le duc d'Angoulême en Espagne. Nommé de nouveau, par le prince, préfet des Pyrénées-Orientales et son commissaire royal dans cette partie du midi, le comte Duhamel rentra à Perpignan dès que les circonstances le permirent, et fut appelé, peu de temps après, à la préfecture de la Dordogne. En décembre 1815, nommé préfet de la Vienne, il resta trois ans à ce nouveau poste. Sa conduite, dans la disette de 1816 et les différents établissements qu'il créa dans ce département, lui valurent la reconnaissance de ses administrés; mais se trouvant en dehors de la ligne du système adopté par le ministre Decazes, le comte Duhamel fut le premier des trente-cinq préfets destitués, en 1819, sous ce ministère. Le département de la Gironde le nomma, l'année suivante, membre de la chambre des députés, et le réélut en 1824. C'est sur sa proposition et sur son rapport qu'a été décrétée la loi des chemins vicinaux, et l'article 22, proposé par lui, a été ajouté à la loi des indemnités. Le comte Duhamel a parlé aussi en faveur des colons et des malheureux Hellènes. En 1822, le Roi récompensa son dévouement en le faisant entrer dans son conseil-d'état, où il est depuis cette époque en service ordinaire.

DUHEM (Pierre-Joseph), député à l'assemblée législative et à la convention nationale, naquit à Lille en 1760. Quoique fils d'un tisserand, que certains biographes disent être mort insolvable, il reçut une bonne éducation, et fit d'excellentes études. Son instruction et sa moralité le firent choisir pour maître de quartier au collége d'Anchin à Douai. Mais s'étant dégoûté de cette carrière, il embrassa celle de la médecine, exerça pendant quelque temps sa nouvelle profession au village du Quesnoy, et fut enfin employé à l'hôpital de sa ville natale. L'enthousiasme qu'il manifesta de bonne heure pour la révolution l'ayant recommandé aux patriotes de Douai, il fut nommé d'abord juge de paix, puis député à l'assemblée législative. Il y vota constamment avec les républicains de l'extrême gauche, et parla souvent avec une véhémence qui approchait parfois de la brutalité et de la fureur contre les prêtres, les nobles et les ministres. Réélu à la convention nationale, il ne s'y montra pas moins fougueux qu'à l'assemblée législative, demanda, lors du procès de Louis XVI, que ce prince ne pût choisir un conseil, attaqua vivement les partisans de l'ajournement et de l'appel au peuple, et vota la mort sans sursis. Voyant partout des conspirateurs contre la république, il dénonçait incessamment à la tribune tout ce qui lui paraissait ennemi de la liberté. Le 8 mars 1793, il provoqua des mesures de rigueur contre les journaux, et l'exclusion des députés journalistes du sein de l'assemblée. « Il faut faire taire, s'écria-t-il, ces insectes calomniateurs qui sont les seuls, les véritables obstacles des progrès de la révolution. Je demande que ces folliculaires, dont l'unique emploi est de corrompre l'esprit public, de calomnier la convention nationale, de la représenter aux yeux de ses commettants comme indigne de sa mission; il faut que ces hommes qui s'attachent à calomnier les patriotes, que tous ces auteurs de journaux, que ces courriers qui vont jeter l'alarme dans les départements, que les rédacteurs de tous ces papiers incendiaires soient enfin soumis à la puissance nationale, et que ces reptiles impurs soient obligés, comme après la révolution du 10 août, de se cacher dans leur honte. Je demande que la convention nationale chasse de son sein tous ces êtres immondes, et qu'on charge le comité de sûreté générale de les mettre à la raison. Je demande que les journalistes soient tous expulsés de cette salle. » Cette motion, qui menaçait d'exclure Robespierre et Marat d'un côté, Brissot et Gorsas de l'autre, fut couverte de nombreux applaudissements qui partirent simultanément de tous les points de l'assemblée. Boyer-Fonfrède se leva néanmoins pour la combattre, en invoquant le respect pour la plus précieuse des libertés publiques. « La liberté de la presse, répliqua vivement Duhem, n'est pas celle de faire la contre-révolution. » La convention ayant passé à l'ordre du jour, Duhem dénonça le lendemain Baudouin comme imprimant des pamphlets, et se joignit à Thuriot pour faire décréter que cet imprimeur de la convention, qui se plaignait de n'avoir pas assez d'ouvriers depuis qu'ils s'enrôlaient ou se rendaient à leurs sections, ne pourrait livrer ses presses à aucun autre ouvrage. A la séance du 10, Duhem reprit la parole dans la discussion relative à l'organisation du tribunal criminel extraordinaire, et repoussa en ces termes la proposi-

tion d'y admettre des jurés, faite par Vergniaud et Cambon. « On égorge dans Liége les patriotes sans « leur donner de jurés, et nous en donnerions aux « assassins de la patrie ! Quelque mauvais que soit « ce tribunal, il est encore trop bon pour des scé-« lérats ! » L'assemblée s'étant prononcée contre cette effroyable opinion, Duhem ne craignit pas de la reproduire quelques heures après, encouragé par la voix fulminante de Danton, dont les terribles accents, accueillis par un mouvement presque universel d'approbation, semblaient avoir donné quelque faveur au parti des implacables. La Réveillère-Lepeaux, Vergniaud et Rabaut-Saint-Etienne firent maintenir le décret, et demandèrent que les jurés fussent pris dans tous les départements. Guadet ayant voulu appuyer cette motion, le côté gauche l'interrompit par des murmures, et Duhem s'écria : « Nous ne pouvons entendre un conspirateur. » Cette apostrophe excita l'indignation des girondins qui se levèrent vivement pour protester contre l'insulte odieuse faite à leur ami. Mais Duhem, soutenu par David, Chabot et quelques autres, reprit avec plus de force : « Oui, oui, il y a ici des conspirateurs. » Et Guadet somma alors l'assemblée de faire constater dans le procès-verbal que la représentation nationale avait été violée en lui. Cependant les menaces dont le côté droit était l'objet de la part des jacobins et des sections de Paris ayant fait proposer de placer la convention sous la sauve-garde d'un corps armé quelconque, Duhem s'y opposa en disant que « l'amour du peuple devait être la seule garde de « ses représentants. » Au 31 mai, il prit une part active à la chute et à la proscription de la gironde, dénonça, peu de temps après, la circulation à Bruxelles de médailles à l'effigie de Louis XVI, avec le titre de martyr, et reparut à la tribune, le 24 prairial, pour se plaindre des réclamations élevées par Lacroix-Constant et Mallarmé, au sujet du décret du 22, connu sous le nom de loi *Merlin* ou *des suspects*. « A force de demander des explications, « dit-il, on atténue les lois les plus salutaires. Nous « entendons tous ce que c'est qu'un juré patriote ; « c'est un homme dans le sens de la révolution, un « véritable ami de la liberté, un chaud défenseur « du patriotisme qu'on opprime et qu'on calomnie. « Je n'ajouterai qu'un mot. La loi, en faisant un « devoir sacré aux jurés de défendre le patriote ca-« lomnié, leur dit : *Non seulement vous êtes ici pour « prononcer sur un fait, mais vous êtes ici pour protéger « l'innocence contre les artifices du crime.* Je répéterai « ce qui fut dit lors de l'établissement du tribunal « révolutionnaire : *C'est Brutus, assis sur la chaise « curule, condamnant ses fils conspirateurs, et couvrant « de son égide tous les amis de la liberté.* » Duhem, par ses liaisons avec le parti dantoniste, fut conduit à se brouiller avec Robespierre : aussi parut-il d'abord dans les rangs des thermidoriens. Mais lorsqu'il vit les progrès rapides de la réaction menacer ceux-là mêmes qui l'avaient provoquée, il se hâta d'abandonner le drapeau de Tallien et de Fréron, et fut un des premiers adversaires de Robespierre à se repentir d'avoir applaudi ou coopéré à sa chute. A la tribune de la convention, comme à celle des jacobins, il combattit avec sa véhémence ordinaire le système de persécution adopté contre les patriotes et les républicains ardents, qu'on ne désignait plus que sous le nom de *robespierristes*, de *terroristes* ou de *buveurs de sang*. Il signala ensuite la rentrée des émigrés, favorisée par le parti thermidorien, s'éleva contre la mise en liberté des ducs d'Aumont et de Valentinois, et repoussa en un mot toutes les mesures qui impliquaient la condamnation du régime révolutionnaire. Dénoncé par Legendre pour avoir entretenu des correspondances avec les républicains du midi, il fut compris dans la proscription du 12 germinal, et conduit au château de Ham, d'où l'amnistie du 4 brumaire le fit sortir. Rendu à la vie privée, Duhem reprit l'exercice de sa profession, servit dans les hôpitaux militaires de Mayence, et mourut en cette ville, le 25 mars 1807, d'une fièvre catharrale.

DUHESME (GUILLAUME-PHILIBERT, comte), général de division, né en 1760 à Bourgneuf, dans la Bourgogne. Il fit de bonnes études au collége de Dijon, et se livra avec passion à la lecture de Plutarque et de l'*Histoire romaine*. Lorsque la révolution éclata, en 1789, il fut nommé commandant des gardes nationales de son canton. Au moment de la création des compagnies franches, en 1791, il équipa deux cents hommes à ses frais, et les réunit à un bataillon dont le général en chef Dumourier le nomma lieutenant-colonel. Sa conduite pleine de fermeté, et la discipline dont il voulait que son corps donnât l'exemple, trop rare à cette époque, lui acquirent l'estime du général Lamarlière, qui lui confia le commandement de Ruremonde. Après avoir assuré les communications de l'armée avec la Hollande, en conservant les postes de Herestalt, Duhesme fit ses premières courses dans cette guerre de partisans sur laquelle il a écrit plus tard d'une manière si instructive. Il brûla, devant l'ennemi, un pont sur la Loo, par suite de la défaite de Nerwinde, apaisa avec un courage inflexible une révolte de soldats dont il avait arrêté le pillage, et contribua à faire reprendre aux troupes l'offensive, malgré la défection de Dumourier. Au bois de Villeneuve, le 6 juillet 1793, les grenadiers français se découragent ; Duhesme, blessé de deux coups de feu, met un genou en terre pour se soutenir, présente la pointe de son sabre aux fuyards, parvient à rétablir l'ordre, et obtient même des avantages sur l'ennemi. Le grade de général de brigade fut le prix de ce beau fait d'armes. Après la guérison de ses blessures, il rendit de grands services, en 1794, à la tête de l'avant-garde destinée à se porter vers la Flandre. Rentré dans la division Marceau, il donna de nouvelles preuves de bravoure et d'activité. Près de Charleroi, voyant les grenadiers incertains, Duhesme saisit le fusil d'un soldat, se mit à pied en ligne avec un des pelotons les plus exposés sous une grêle de balles, et lui fit prendre une position choisie pour protéger la colonne. Au passage de Marchiennes qu'il fallait forcer, il employa des espèces de matelas roulants : cette idée heureuse permit aux canonniers d'approcher des retranchements. La veille de la bataille de Fleurus, il imagina une manœuvre qui fut habilement exécutée par le colonel Bernadotte, aujourd'hui roi de Suède, et à laquelle on dut la défaite de l'aile droite des Autrichiens. Au centre de l'armée, Duhesme contribua plus directement encore à cette victoire, et lorsque le commandement général devant Maëstricht lui fut confié en l'absence de Kléber, les ennemis tentèrent inutilement cinq sorties. Après la reddition de la ville, Kléber obtint pour lui, le 8 novembre 1794, le grade de général de division. L'année suivante, il commanda trois divisions dans l'armée de Hoche, puis il passa sous les ordres de Pichegru et de Moreau. Des fournisseurs de vivres, dont il découvrit les malversations, supposèrent, pour se venger de lui, qu'il était frère du représentant Duhem ; mais l'estime dont le général jouissait discrédita aussitôt ces bruits mensongers. Quelque temps après s'être distingué devant Manheim, il effectua avec beaucoup d'art une retraite durant laquelle des colonnes supérieures en nombre l'attaquèrent impétueusement. Il prit une part très active à la bataille de Biberach, contribua à la belle défense de Kehl, et, en 1797, sous Moreau, donna de nouvelles preuves d'intrépidité. Repoussé du village de Diersheim, il

saisit la caisse d'un tambour tué auprès de lui, et, précédant ses soldats, il battit la charge avec le pommeau de son épée; mais une balle lui perça la main. Le 28 février 1798, il présenta au directoire les drapeaux conquis par l'armée de Rhin-et-Moselle. Commandant l'aile gauche de Championnet qui marchait sur Rome, il s'empara, le 7 décembre, de Civita-del-Tronto, fit capituler Pescara, et battit une division de Napolitains. Il fut blessé par des paysans insurgés en sortant de la ville de Sulmona, où il était arrivé le 3 janvier 1799, et contre laquelle il n'exerça pas à cette occasion le droit rigoureux de la guerre. Ayant rejoint le gros de l'armée, au milieu du mois, il marcha sur Naples, se rendit maître avec beaucoup d'art de toute l'artillerie des lazzaronis, et contribua puissamment à la prise de la ville. La Pouille et la Calabre s'étant insurgées, Duhesme commanda les troupes envoyées contre ces provinces, chassa d'une forte position un parti de douze mille hommes, et mit surtout sa confiance dans des moyens d'ordre et de discipline. Lorsque le commissaire civil Faypoult obtint la destitution de Championnet, Duhesme partagea cette disgrace. Acquitté honorablement trois mois après, il eut bientôt la direction de l'armée des Alpes. Au printemps de l'année 1800, il passa à l'armée de réserve, puis il commanda l'aile gauche de l'armée gallo-batave, et lorsqu'elle prit ses cantonnements, il fut mis, en France, à la tête de la dix-neuvième division militaire. C'est le 14 juin 1804 qu'il fut fait grand-officier de la légion d'honneur, et quatre ans plus tard le titre de comte lui fut conféré. En 1805, il reprit le cours de ses campagnes, et l'année suivante, il fit partie de l'armée qui envahit le royaume de Naples. Plus tard, il pénétra en Catalogne à la tête de douze mille hommes, surprit Barcelonne, et lutta contre les insurgés dans les montagnes. Bloqué, vers le mois de novembre, dans cette même ville, il força les lignes de l'ennemi dès que le maréchal Saint-Cyr s'avança pour le secourir, et il conserva le commandement dans cette province jusqu'en 1810. Alors on l'accusa de n'avoir pas réprimé des abus qu'on dénonçait; il fut renvoyé en France, et il resta éloigné des affaires. Rappelé à l'armée en 1814, il fit cette campagne sous les ordres du maréchal Victor; mais malgré les talents du général et la bonne conduite de sa division, elle fut faite prisonnière en grande partie au combat de la Rothière, le 1er février. Après s'être distingué à celui de Montereau, le général Duhesme soutint le choc de l'armée bavaroise; et, malgré ses pertes, il se retira en bon ordre. Le 15 mars, tandis que l'armée se concentrait vers Arcis, il repoussa vivement une attaque du général russe Schachafskoï. Après la première abdication, il fut inspecteur-général d'infanterie, et le 27 juin, il reçut la décoration de Saint-Louis. L'année suivante, le 1er juin, Napoléon, pour qui il s'était déclaré, le fit pair de France, et lui confia le commandement de la jeune garde. Le général Duhesme fut tué sur le champ de bataille de Waterloo. Cet officier-général, en qui l'intégrité ne le cédait pas à la bravoure, a laissé peu de fortune. Son fils, après avoir servi dans les gardes-du-corps de Noailles, a passé dans l'armée. On a du général Duhesme un ouvrage estimé : *Précis historique de l'infanterie légère et de son influence dans la tactique des différents siècles*, Lyon, 1806, in-8o, réimprimé à Paris sous ce titre : *Essai sur l'infanterie légère*, etc, 1814, in-8o.

DUHOUX-D'HAUTERIVE (N), maréchal-de-camp avant la révolution, en adopta les principes, et consacra son épée à la défendre. Le général Duhoux fut nommé, au mois d'août 1792, commandant du camp de Soissons, et remplaça, dans la même année, le maréchal de camp Ruault, dans le commandement supérieur de Lille, dont trente-trois mille hommes de l'armée autrichienne avaient, dès le 23 septembre, formé l'investissement. Il contribua à conserver à la France cette place, la plus forte de nos frontières du nord, et contre laquelle le duc de Saxe-Teschen avait lancé près de cent mille projectiles. Après cette glorieuse défense, Duhoux fut employé dans la Vendée. Il y combattit les 26 et 28 juillet 1793 au pont de Cé, que les sages dispositions du commissaire de la convention, Phelippeaux, enlevèrent aux vendéens, dont le chevalier Duhoux, neveu du général républicain, commandait l'avant-garde; assista, le 17 septembre suivant, au combat de Coron, où la déroute des républicains fut complète, et fut attaqué, deux jours après, à Saint-Lambert, ou son neveu, avec le centre de l'armée de d'Elbée, marcha sur ses troupes qui se dispersèrent sans combattre, à demi-portée de l'ennemi. Les bagages et l'artillerie furent abandonnés dans des chemins affreux. La levée en masse jeta ses armes; cinq cents pères de famille d'Angers, tournés par l'ennemi, furent massacrés sans défense. La perte des républicains, dans cette affaire, fut évaluée à quatre mille hommes tués, blessés ou prisonniers. Le général Duhoux, traduit devant le tribunal révolutionnaire, fut non seulement accusé de négligence et d'impéritie, ce qui parut certain, mais encore de s'être concerté avec le chevalier Duhoux, par qui il venait d'être battu. Il avait fui le champ de bataille, et pour mieux criminaliser ses actions, on lui cita un propos que ce dernier avait tenu aux royalistes à Chalonnes, et qui pouvait aussi résulter de la parfaite connaissance que le chevalier avait des faibles moyens de son oncle. *Prenez patience*, avait-il dit; *mon oncle ne nous laissera pas manquer de munitions.* Ces divers griefs étaient suffisants pour faire tomber la tête du général Duhoux, surtout dans un moment où la république avait besoin d'un exemple pour effrayer ceux des généraux dont les soldats suspectaient le plus la fidélité; mais il ne fut pas condamné à mort, si l'on en croit la *Biographie des Contemporains*, qui assure qu'au 13 vendémiaire cet officier-général, dont on n'a plus entendu parler depuis, prit parti pour les sections contre la convention nationale, et commandait une partie de leurs forces. — Le chevalier Duhoux, neveu du précédent, avait servi dans la cavalerie avant la révolution. L'insurrection de la Vendée le détermina à prendre les armes, et il devint adjudant-général. Lieutenant du comte d'Elbée, il fut regardé comme l'un des meilleurs officiers de l'armée d'Anjou. Il mourut en héros à l'âge de trente ans, après la défaite du Mans, pour n'avoir pas voulu abandonner les blessés qu'il avait pris sous sa garde. — Duhoux-d'Hauterive, chef des armées royales vendéennes, parent des précédents, après avoir servi comme capitaine d'infanterie et obtenu la croix de Saint-Louis, prit les armes au commencement de l'insurrection de la Vendée, et rendit, soit dans les conseils, soit sur le champ de bataille, les plus grands services à la cause royale. L'expérience et les talents militaires dont il fit preuve le firent nommer membre du conseil et gouverneur en second du pays insurgé. Il commandait à Beaupréau, où il était parvenu à établir une fabrique de poudre, lorsqu'il fut condamné à mort et exécuté avec son beau-frère d'Elbée, généralissime des armées royales.

DUIGENAN (Patrick), naquit en Irlande, vers 1735, d'une famille pauvre et obscure. Il obtint une bourse au collége de Dublin, et s'y distingua par son aptitude et ses succès. Il embrassa ensuite la carrière du barreau, et devint successive-

ment conseiller du roi, assesseur du collége des jurisconsultes, en 1784; avocat-général, en 1795, et enfin juge de la cour des prérogatives d'Irlande. Le zèle qu'il montrait contre le catholicisme fut la source de cet avancement rapide. Dès 1790, il avait été nommé membre du parlement d'Irlande, où il se montra l'adversaire passionné du papisme, et provoqua le premier la réunion définitive de l'Irlande à l'Angleterre. Lorsque cette réunion fut consommée, Duigenan fit partie du parlement anglais pour le bourg d'Armagh qu'il représenta jusqu'à sa mort arrivée le 10 avril 1816. On a remarqué que malgré son antipathie pour le catholicisme, il avait épousé une femme de cette religion. Duigenan a laissé les ouvrages suivants: 1° *Lachrimæ academicæ sur l'état déplorable du collége de la Trinité à Dublin*, 1777, in-8°, écrit à l'occasion de l'élection d'Hutchinson, prévôt de collége; 2° *Adresse de Théophile à la grande et petite noblesse d'Irlande*; 3° *Discours sur le bill catholique, proposé à la chambre des communes d'Irlande*, 1795, in-8°; 4° *Réponse à l'adresse de M. Grattan à ses concitoyens de Dublin*, 1797; 5° *Tableau complet de l'état politique de l'Irlande*, ou *suite de réflexions sur deux pamphlets intitulés*, *l'un:* The case of Ireland reconsidered; *l'autre*: Considerations on the state of public affairs, 1799, in-8°; 6° *Discours sur le projet d'union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande*, 1800, in-8°; 7° *Discours prononcé dans la chambre des communes d'Irlande, le 5 février 1800, sur une motion tendant à approuver la conduite du roi dans son refus de négocier avec le gouvernement français*, 1800, in-8°; 8° *Explication complète de la nature et de l'étendue des demandes des catholiques romains d'Irlande*, 1810, in-8°.

DULAULOY (Charles-François Randon, comte), lieutenant-général, grand cordon de la légion d'honneur, né à Laon, le 9 décembre 1764, d'une famille distinguée, qui le fit entrer dans l'artillerie, le 1er août 1780, en qualité d'élève. En 1781, il fut nommé lieutenant, et capitaine en 1788. On l'adjoignit à l'état-major de l'armée, en 1792, et la même année il fut chargé d'une mission importante en Angleterre, relativement à la fabrication des armes. Lors de l'invasion de l'armée prussienne en France, il fut chargé du commandement de l'artillerie du camp de Paris. En 1793, il fut adjoint aux adjudants-généraux et employé à l'armée de Sambre-et-Meuse. On le destitua comme noble; mais on le réintégra ensuite. Il se montra avec distinction dans la guerre de la Vendée, et il obtint successivement les grades de chef de bataillon et de colonel, qu'il reçut les 24 juillet et 27 août 1793. En récompense des services qu'il avait rendus et qu'il rendit successivement au déblocus de Granville, aux combats d'Angers, de Baugé, de la Flèche, aux batailles du Mans et de Savenay, ainsi qu'aux siéges d'Ypres, de Nieuport, de l'Ecluse, de Bois-le-Duc et de Grave, pour lesquels il avait été requis par le comité de salut public, il fut nommé général de brigade le 10 décembre 1794. La capitulation qu'avait faite la place de Nieuport fut présentée par le général Dulauloy à la convention nationale, dans la fameuse séance du 8 thermidor an 3, et peu après il fut employé à la direction du mouvement des armées par le comité de salut public. Il servit ensuite avec distinction, comme chef d'artillerie, aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, ainsi qu'à celles d'Angleterre et de l'Ouest. Il se rendit en Italie pour défendre Tortone; eut le commandement de Gênes et de la Ligurie, et prit celui de son arme à l'armée d'observation, en Toscane et à Naples. En 1801, ce fut lui qui fut chargé d'organiser à Metz l'école d'artillerie. L'année suivante il passa à l'armée de Hanovre, et fut nommé général de division le 27 août 1803. Revenu à l'armée d'Italie, il se trouva à la bataille de Caldiero, ainsi qu'aux affaires du Tagliamento, de la Piave et de l'Isonzo. Employé à l'armée dirigée contre Naples, toujours comme commandant de l'artillerie, il mit fin à cette campagne par le combat de Capoue et le siége de Gaëte, en 1805. L'année d'après, il passa au 4e corps de la grande armée, se distingua aux batailles d'Eylau, de Heilsberg et de Friedland, en 1807, et reçut la croix de grand officier de la légion d'honneur. Avant de passer à l'armée d'Espagne, il fut créé comte de l'empire en 1808. Il eut une grande part aux combats qu'y livra le 2e corps, en 1809, et notamment à celui d'Oropesa, le 7 du mois d'août. On l'envoya en Hollande, lors de l'expédition anglaise contre le port d'Anvers, puis il revint à la grande armée d'Allemagne, et servit avec beaucoup de distinction dans la campagne de Russie. Le 29 mars 1813, il fut nommé colonel-commandant de l'artillerie de la garde impériale, et décoré du grand cordon de l'ordre de la réunion, le 3 avril suivant. Il se couvrit de gloire à la bataille de Lutzen, où à l'exemple du général Travot, il contint et chargea toute la ligne ennemie avec l'artillerie légère. Il se signala de nouveau à la bataille de Bautzen, où il attaqua le centre de l'armée ennemie avec les réserves de l'artillerie de la garde, et aux batailles de Dresde et de Leipsick. Le 5 décembre 1813, le général Dulauloy fut appelé au conseil-d'état, et, le 7, il fut nommé chambellan de Napoléon. Il avait été désigné pour commander en chef le corps destiné à opérer dans le Nord de la France; mais son attachement à l'empereur lui fit obtenir de rester auprès de sa personne pendant toute cette campagne de 1814, où il donna souvent de nouvelles preuves de son courage et de ses talents militaires. Il fut nommé chevalier de Saint-Louis, le 1er juin 1814, conseiller-d'état honoraire, le 30, et le jour suivant, inspecteur-général d'artillerie dans les divisions de Paris, Besançon et la Fère. Le 13 janvier 1815, il fut créé grand cordon de la légion d'honneur. Après le retour de l'empereur, il reprit ses fonctions au conseil-d'état, fut nommé pair de France et gouverneur de Lyon. Sa conduite dans cette ville fut une nouvelle preuve de son attachement à son pays et à Napoléon. Après la seconde restauration, une ordonnance royale, du 6 octobre 1815, le mit à la retraite. La France, privée de ses services, se souvient qu'il fut un de ses généraux les plus distingués et les plus honorables.

DULAURE (Jacques-Antoine), né, le 3 décembre 1755, à Clermont en Auvergne, fit ses études au collége de cette ville, et étudia avec passion le dessin et les mathématiques, dans l'espoir d'être admis dans le corps des ingénieurs des ponts et chaussées. Des motifs étrangers à ses goûts le détournèrent de cette carrière. Au mois d'octobre 1779, il se rendit à Paris, suivit des cours d'architecture, et travailla sous l'architecte Rondelet, célèbre par la construction du dôme du Panthéon. Après deux années d'étude, il fut appelé par un ingénieur en chef à concourir à l'entreprise du canal projeté entre Bordeaux et Bayonne. Il fit pour ce projet divers travaux; mais la guerre qui fut alors déclarée entre la France et l'Angleterre, ne permit pas au ministère de fournir les fonds destinés à cette entreprise. Cet événement changea sa destinée. Il se livra à la géographie, publia plusieurs cartes géographiques de France, et notamment une carte d'Auvergne qui fut accueillie par l'intendant de cette province. Ses connaissances en architecture le portèrent à publier quelques écrits sur des monuments de Paris, principalement sur l'édifice du théâtre Français qu'on a depuis nommé

l'Odéon. Cet ouvrage obtint du succès. Ennemi décidé des abus, des injustices, des fausses doctrines et de toute espèce de tyrannie, ses principes se trouvèrent en harmonie avec ceux des premiers apôtres de la révolution. Nommé, en septembre 1792, à la convention nationale par l'assemblée électorale du département du Puy-de-Dôme, il vota la mort de Louis XVI sans sursis et sans appel, et se rangea parmi les girondins. Le 3 octobre 1793, lorsque Amar fit le fameux rapport contre les députés proscrits ou arrêtés, le nom de M. Dulaure s'y trouva plusieurs fois cité au rang de ces prétendus conspirateurs auxquels il n'avait jamais parlé; mais dans la liste des quarante-un députés qui furent alors décrétés d'accusation, son nom ne se trouva point. Le 20, Amar vint réparer cette omission, et proposa contre M. Dulaure le décret d'accusation qui fut adopté sans discussion. M. Dulaure aurait obéi au décret s'il n'eût ordonné que son arrestation; mais il était décrété d'accusation, il crut devoir se soustraire à cette iniquité. M. Dulaure, après s'être tenu caché pendant près de deux mois à Paris et à Saint-Denis, et craignant de compromettre les personnes qui lui donnaient asile, prit la résolution de s'exposer seul au danger, et de se refugier en Suisse, pays neutre. Il partit de Paris, le 11 décembre 1793, le lendemain du jour où fut décapité son collègue Noël, arrêté près des frontières de la Suisse où il tentait de se réfugier. Il courut plusieurs dangers dans sa route, et séjourna dans les montagnes du Jura, au village nommé Lamarche, ou il fut arrêté par les officiers municipaux; sa présence d'esprit le sauva. Il habita successivement Genève, Coppet, et diverses villes de la Suisse. Pendant près de huit mois, dans un pays dont il ignorait la langue, il ne dut son existence qu'au travail de ses mains, et ne trouva de ressources que dans le dessin. Après le 9 thermidor, instruit de la modération du gouvernement français, il écrivit a la convention pour lui demander des juges. « J'irai sur la frontière, » disait-il, je me ferai arrêter, on me conduira devant un tribunal; on me jugera. » Le manufacturier chez lequel il travaillait, informé de cette résolution, lui fournit tous les moyens nécessaires pour effectuer son retour en France, et faire son voyage avec sécurité. Les journaux lui apprirent qu'un décret le rappelait dans le sein de la convention et lui restituait tous ses droits. Le député Devérité et lui furent les seuls qui, parmi les députés décrétés d'accusation et mis hors la loi, furent alors rappelés à leur poste. Le décret fut rendu, le 8 décembre 1794, dans la même séance où la convention décréta la mise en liberté des soixante-treize députés en arrestation. Rentré dans la convention, son premier soin fut de se rendre au comité de sûreté générale pour demander la communication des pièces qui avaient servi de base à son décret d'accusation. Le chef du bureau de ce comité, après plusieurs recherches, lui déclara qu'il n'en existait aucune, qu'il n'en avait pas existé, et qu'il n'avait pas même trouvé de dossier sous son nom. M. Dulaure fut nommé membre du comité d'instruction publique, par décret du 20 germinal an 3 (9 avril 1795) Envoyé en mission dans les départements de la Corrèze et de la Dordogne, il n'employa l'autorité dont il était revêtu qu'à cicatriser des plaies, et qu'à réparer des malheurs. Le 1er thermidor suivant (19 juillet), il fut, ainsi que tous les représentants en mission, rappelé à la convention pour assister à la discussion de l'acte constitutionnel. Le 4 brumaire an 4 (26 octobre 1795), la convention nationale, ayant terminé sa session, M. Dulaure fut nommé député par trois départements, ceux du Puy-de-Dôme, de la Corrèze et de la Dordogne. N'ayant pas atteint l'âge de quarante ans, il dut être classé dans le conseil des cinq-cents. Il fut, en germinal an 5, conservé par le sort, membre de ce conseil. En germinal an 6, il reçut de son département un nouveau témoignage de confiance; il fut, pour la troisième fois, nommé député. Il s'occupa principalement, pendant qu'il siéga au corps législatif, de travaux sur l'instruction publique, et fit plusieurs rapports sur cette matière. Le 19 brumaire an 8, Bonaparte ayant renversé le gouvernement de l'an 3, M. Dulaure ne fut pas réélu, sans doute parcequ'il ne fit aucune démarche pour l'être. Rentré dans la classe des citoyens, il renonça à la politique, pour reprendre le cours de ses études favorites. Il obtint néanmoins, en 1808, dans les bureaux d'une administration financière, une place de sous-chef qui lui était devenue nécessaire par suite de la faillite d'un notaire de Paris, dépositaire de toute sa fortune. En 1814, à la première restauration, une circulaire, datée du 1er juillet, lui annonça qu'il n'était pas conservé dans la nouvelle organisation. M. Dulaure se vit alors dans un âge avancé sans autres ressources que son talent. Il y trouva des compensations suffisantes aux rigueurs du sort. Il a publié : 1° *Lettre critique sur la nouvelle salle des Français*, Paris, 1782, in-8°; 2° *Les Italiens aux boulevards*, ou *Dialogue entre leur nouvelle salle et celle des Français*, Rome et Paris, 1783, in 8°; 3° *Retour de mon pauvre oncle*, ou *Relation d'un voyage dans la lune, écrite par lui-même, et mise au jour par son cher neveu*, Ballomanipolis et Paris, 1784, in-8°; 4° *Nouvelle description des curiosités de Paris*, 1785, 2 vol. in-12; 5° *Nouvelle Description des environs de Paris*, 1786, 2 vol. in-12; 6° *Pogonologie*, ou *Histoire philosophique de la barbe*, 1786, 2 vol. in-12; 7° *Lettre à M*** sur le cirque qui se construit au Palais-Royal*, Paris, 1787, in 8°; 8° *Réclamation d'un citoyen contre une nouvelle enceinte de Paris, élevée par les fermiers-généraux*, 1787, in-8°; 9° *Critique de quinze critiques du salon*, Paris, 1788, in-8°; 10° *Singularités historiques*, ou *Tableau critique des mœurs, des usages et des événements des différents siècles*, Londres (Paris), 1788, in-12, 2e édit. avec changements, et dans un autre ordre, Paris, 1825, in-8°; cet ouvrage a été saisi comme attentatoire aux mœurs; 11° *Description des principaux lieux de France*, 1788-1790, 6 vol. petit in-12; 12° *Liste des noms des ci-devant nobles, nobles de race, robins, prélats, financiers, intrigants, et de tous les aspirants à la noblesse ou escrocs d'icelle, avec des notes sur leurs familles*, Paris, in-8°; ce pamphlet est composé de trois parties : la première est sans date, les deux autres sont de l'*an second de la liberté* (1791); la première édition de cette liste a paru sous le titre de *Métamorphoses*; 13° *Etrennes à la noblesse*, ou *Précis historique et critique sur l'origine des ci-devant ducs, comtes, barons, etc., monseigneurs et grandeurs, etc.*, 1790, in-8°; 14° *Supplement aux crimes des anciens comités du gouvernement, et tableau de la conduite politique de Dulaure*, 1795, in-8°; 15° *Discours prononcé à l'occasion de la fête funèbre en l'honneur du représentant du peuple Ferrand*, 1795, in-8°; 16° *Des cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie et l'adoration des figures humaines*, 1805, in-8°; 17° *Des Divinités génératrices, ou du culte du Phallus chez les anciens et les modernes, des cultes du dieu de Lampsaque, de Pan, de Vénus, etc.*, 1806, in-8°; ces deux derniers ouvrages (numéros 16 et 17), ont été réimprimés pour la seconde fois sous ce titre : *Histoire abrégée des différents cultes*, 2e édit., Paris, 1825, 2 vol in-8°; 18° *Histoire civile, physique et morale de Paris*, Paris, 1821, 7 vol. in-8°, 2e édit., 1823, 10 vol. in-8°; 3e édit, 1825, 10 vol. in-12; cet

ouvrage, plein de recherches curieuses et de faits peu connus, souleva contre l'auteur les attaques les plus violentes des partisans de l'ancien ordre de choses : il faut avouer que M. Dulaure a rarement montré de l'impartialité, et qu'il accumule avec affectation contre l'ancien gouvernement, les rois de France et le clergé, tous les faits qui tendent à les rendre odieux, sans rapporter aucun de ceux qui pourraient leur être favorables; 19° *Esquisses historiques des principaux événements de la révolution française, depuis la convocation des états-généraux jusqu'au rétablissement de la maison de Bourbon*, Paris, 1823-1825, 6 vol. in-8°, ornés de gravures et du portrait de l'auteur; 2e édit., 1826; 3e édit., 1827; 20° *Histoire physique, civile et morale des environs de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*, Paris, 1825-1827, 6 vol. in-8°; 21° *Les Religieuses de Poitiers, épisode historique*, Paris, 1826, in-8°. Il rédigea, en 1790, un ouvrage dont il ne parut que seize numéros, sous le titre de : *Évangélistes du jour* : il était dirigé contre les auteurs des *Actes des Apôtres*; et du premier août 1791, au 25 août 1793, un petit journal intitulé : *Le thermomètre du jour*. M. Dulaure a en manuscrit un grand nombre d'ouvrages, entre autres une *Histoire d'Auvergne*, et un *État géographique et politique de la Gaule pendant la domination romaine*. Il a publié, dans les *Mémoires de la société royale des antiquaires de France*, dont il est un des plus anciens membres, plusieurs dissertations sur les Gaulois. Dans une de ces dissertations, qui se trouve au volume 2 du recueil, il prouva qu'avant la domination romaine, les Gaulois étaient dépourvus de villes, et n'avaient que des bourgades composées de chaumières isolées, et des forteresses qu'ils n'habitaient qu'en temps de guerre. Il a recueilli assez de matériaux pour établir solidement cette autre vérité méconnue que le territoire de chaque peuple de la Gaule était entouré de frontières très larges, incultes, et ordinairement inhabitées. Un journal a attribué à M. Dulaure *La petite Lutèce devenue grande fille*, Paris, 178.., 2 vol. in-12, que M. Barbier attribue à Caraccioli.

DULAURENS (l'abbé Henri-Joseph), né à Douay le 27 mars 1719, était fils d'un chirurgien-major au régiment de la Roche-Guyon. Il fit ses études avec la plus grande distinction, et montra dès lors une sagacité qui donnait les plus brillantes espérances. A seize ans il avait acquis plus de savoir que l'on n'en possède ordinairement à cet âge, et il montrait un esprit d'observation bien rare, même parmi les hommes qui ont vécu dans le monde. De bonne heure il s'était senti du goût pour le sarcasme et pour la satire; sa mère, femme très dévote, le fit entrer chez les trinitaires. Trois ans après il fut admis à la profession. Quoique moine, le jeune Dulaurens ne s'endormit pas; doué d'une imagination ardente et vive, il se livra à l'étude de la théologie, et en même temps il ne négligea pas la littérature. Bientôt il acquit, par la culture de son esprit, une supériorité qui excita contre lui la jalousie de ses confrères, et surtout celle des jésuites, qu'il prenait un malin plaisir à confondre dans les thèses publiques. Cet ordre ne lui pardonna pas des attaques qu'il réitérait chaque fois qu'il en trouvait l'occasion. Les révérends pères, pour se venger, lui suscitèrent tant de désagréments, qu'afin de se soustraire à leurs atteintes, il se vit obligé de demander sa translation dans l'ordre de Cluni; mais un refus qu'il éprouva l'amena à Paris, où il vint protester juridiquement contre ce qu'il appelait un *déni de justice*. Il essaya alors de faire valoir ses droits, mais ce fut inutilement; ses sollicitations restèrent sans effet. Dès ce moment il lui vint à l'idée de chercher dans les lettres la fortune et la gloire, et il se mit à l'œuvre, plein de cet espoir qu'inspire l'audace d'un début. Ce fut au mois d'août 1761 que le parlement de Paris lança le célèbre arrêt contre la compagnie de Jésus. L'abbé Dulaurens, qu'elle avait persécuté, crut que l'heure était venue où il pourrait enfin prendre sa revanche; il résolut de composer, à l'imitation des *Philippiques*, une satire dirigée contre les suppôts de Loyola. Le projet conçu, il en fit confidence à un ami qui logeait dans la même maison que lui, et en moins de huit jours cet ouvrage, qu'ils firent en commun, fut imprimé sous le titre de *Jésuitiques*. Quoique condamnés par la première cour du royaume, les jésuites étaient encore puissants, et la police dans laquelle ils eurent toujours des intelligences et des affidés, n'avait pas cessé d'être à leur service : l'abbé Dulaurens craignant qu'elle ne lui jouât quelque mauvais tour, partit à pied pour la Hollande, le lendemain de la publication du pamphlet, et sa précaution n'était pas inutile : son collaborateur, Grouber de Groubental, qu'il n'avait pas averti, ne tarda pas à en acquérir la preuve : un matin, tandis qu'il se réjouissait de faire du bruit dans le monde, on vint le prendre au gîte en vertu d'une lettre de cachet, et on le conduisit à la Bastille, où il resta un mois. Dulaurens alla se mettre à la solde des libraires d'Amsterdam; il écrivit force volumes pour eux, et en fut très légèrement payé; quoiqu'il en soit, il lui fut impossible de se convaincre qu'il ne tirerait pas un jour un meilleur parti de sa plume. Il se rendit successivement à Liège et à Francfort; mais les libraires de ces deux villes, où il séjourna, ne le traitèrent pas assez libéralement pour qu'il ne fût pas exposé à mourir de faim; et bien qu'il produisît beaucoup et en peu de temps, sa situation ne fit qu'empirer. Aussi se serait-il vu réduit à périr d'inanition si la nature, qui lui avait donné une tête dans laquelle il y avait des idées, ne l'avait en même temps pourvu d'une constitution robuste. Souvent il n'eut, pour subsister, d'autre ressource que le travail de ses mains : il est bien peu de ses ouvrages où il n'ait consacré quelques pages, à peindre l'état de détresse dans lequel il se trouvait. On peut voir, dans la préface d'*Imirce*, le tableau aussi piquant qu'original qu'il fait de sa misère, et des expédients auxquels il fut obligé d'avoir recours pour soutenir sa pénible et bizarre existence. Dénoncé comme auteur d'ouvrages antireligieux, il fut jugé et condamné par sentence du 30 août 1767, à une prison perpétuelle. Après cet arrêt, il fut enfermé aux environs de Mayence, dans une maison de pauvres prêtres, appelée *manabom*, où il termina sa misère et ses jours en 1797. « Dulaurens, dit Grouber de Groubental, est « gros, court, replet; il a l'air plus pesant que l'es« prit; il n'a rien de piquant à l'extérieur, tout est « caché; méchant, caustique et vindicatif; il est « officieux sans être obligeant, vif, turbulent, in« quiet et hypocondre, souvent même visionnaire, « inconstant plus qu'un Français; il forme mille « projets en un jour, et n'a pas la force d'en exécuter « un seul; sa vivacité le rend brouillon, mais son gé« nie est une de ces sources qui jaillissent sans cesse; « son abondance extrême rend son travail inégal « et ses idées peu suivies. Il a fait beaucoup de « vers, dans lesquels on remarque des pensées « profondes et une poésie sonore. Dans ses nombreu« ses productions, il se trouve toujours des pensées « neuves et hardies à côté des trivialités les plus « basses et au milieu du cynisme le plus dégoû« tant. » On connaît de l'abbé Dulaurens : 1° *Les Jésuitiques*, dont la seconde édition est augmentée de plusieurs pièces nouvelles, Rome (Amsterdam),

1762, in-12; 2° *Le Balai*, poëme héroï-comique en 18 chants, qui ne lui coûta que vingt-deux jours de travail, Constantinople (Amsterdam), 1761, in-8°; 3° *La chandelle d'Arras*, poëme héroïque en 18 chants, Berne, 1765, in-8°, et Paris, 1807, in-12; ce poëme, commencé le 2 décembre, était déjà sous presse le 17 du même mois; 4° *L'Arétin moderne*, Rome, 1776, 2 vol. in-12, réimprimé plusieurs fois; l'auteur y raconte quelques traits de sa vie privée; 5° *L'Observateur des spectacles*, La Haye, 1780, in-8°, journal rempli d'anecdotes curieuses; 6° *Imirce*, ou *la Fille de la nature*, La Haye, 1774, 2 vol. in-12; l'idée aussi féconde qu'ingénieuse de ce roman a été souvent empruntée à l'abbé Dulaurens; 7° *L'Évangile de la raison*, imprimée avec des écrits de Voltaire en 1764; 8° *Je suis Pucelle*, histoire véritable, La Haye, 1767, in-12; 9° *La vérité dédiée à J.-J. Rousseau*; 10° *Le compère Mathieu*, Londres, 1766-1777, 3 volumes in-8°, réimprimé souvent sous toute espèce de formats; cet ouvrage, dans lequel il y a une source abondante de comique, a été attribué à Voltaire par des personnes qui n'avaient pas remarqué sans doute que l'*humour*, cette qualité qui y est dominante, n'est pas précisément celle à laquelle Voltaire peut être reconnu. Le *Compère Mathieu* est de tous les romans modernes celui qui a eu le plus de vogue; nous devrions dire de succès, car on le lira toujours. Les caractères en sont très bien tracés, et les épisodes en sont ingénieux; il est semé de traits d'esprit et de saillies heureuses, et l'intérêt qu'il excite provient souvent d'une justesse et d'une nouveauté d'observation qu'on ne rencontre nulle autre part. On attribue à Dulaurens: 1° *Les Abus dans les cérémonies religieuses*, 1767, in-12; 2° *Antipapisme révélé*, Genève, 1767, in-8°; 3° *Portefeuille d'un philosophe*, Cologne, 1770, 6 vol. in-12. Parmi les œuvres inédites de Dulaurens, on compte surtout un poëme héroïque en 18 chants, intitulé: *La Thérésiade*, dont le sujet était le couronnement de l'empereur Charles VI. On a lieu de le croire auteur d'un ouvrage intitulé *Le Destin*, mais il l'est certainement d'un autre intitulé: *Dictionnaire d'esprit*. Ce dernier, qui peut-être est perdu, est mentionné dans le jugement de la chambre ecclésiastique de Mayence.

DULONG DE ROSNAY (Louis-Étienne, comte), lieutenant-général, grand-cordon de l'ordre de Saint-Louis, grand officier de la légion d'honneur, né à Rosnay, département de l'Aube, le 12 octobre 1780. Il entra de bonne heure au service, et dut à ses talents, comme à son courage, son avancement et ses titres. Simple lieutenant de hussards au siége d'Ancone, au commencement de de 1798, il y tint une conduite qui le fit citer avec éloge. En 1801, au célèbre combat du 12 brumaire, il fut blessé de deux coups de feu, et ne quitta le champ de bataille que lorsqu'une troisième blessure l'eut mis hors d'état de se défendre. Au moment où une partie de l'Italie était soulevée contre la domination française, cet officier commandait dans Pesaro, ville assez peu connue, mais à laquelle sa position sur l'Adriatique pouvait donner de l'importance, et dont il fallait contenir la population, forte de dix mille hommes. Il soutint, pendant plus d'un mois, les attaques des Anglais et des insurgés, et signa une capitulation honorable lorsque la résistance fut devenue impossible. Il reçut, à ce sujet, les félicitations de l'armée, quand il y reparut, et l'accueil le plus flatteur du premier consul, lorsqu'il lui fut présenté dans le Valais. « J'aime, lui dit ce héros, les « braves, et vous en êtes un. » Le 12 avril 1813, il fut nommé, par l'empereur, général de brigade, et, le 28 août 1814, par le Roi, grand-officier de la légion d'honneur, puis lieutenant-général, la surveille de son départ pour Gand. N'ayant point rempli de fonctions pendant les cent jours, le comte Dulong fut nommé, au retour du Roi, lieutenant-commandant de la compagnie des gardes-du-corps, dite alors *écossaise*. Il prit, en 1823, le commandement de la 17e division militaire à Bastia (en Corse), qu'il exerce encore aujourd'hui (1827). Le général Dulong a été nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, le 23 mai 1825.

DUMANIANT (Jean-André Bourlain, dit), auteur dramatique, né à Clermont en Auvergne, en 1754, dans une famille de robe, suivit quelque temps la carrière du barreau: mais entraîné par la passion du théâtre, il se fit comédien, au plus tard, en 1778 (car il prenait alors le titre de *comédien du roi*, ce qui donne lieu de croire qu'il avait débuté à Paris sur l'un des deux théâtres royaux), et il parcourut les provinces sous le nom de Dumaniant. En 1785, il entra au théâtre des Variétés du Palais-Royal, sous la direction de Gaillard et Dorfeuille, et les suivit, en 1790, au grand théâtre de la rue Richelieu. Lorsque la troupe qui jouait à ce spectacle, renforcée par l'émigration d'une partie des comédiens français du faubourg Saint-Germain, eut pris un essor plus élevé, sous le titre de Théâtre-Français de la rue Richelieu, et renoncé au répertoire qui avait posé les bases de sa fortune, tous les acteurs des Variétés furent congédiés, et se réunirent au théâtre du palais (Cité-Variétés), dont l'ouverture eut lieu le 20 octobre 1792. M. Dumaniant fit partie de la nouvelle troupe, où il jouait, comme par le passé, les rôles de pères; il était en même temps membre du comité d'administration, et il continua de remplir ces fonctions lors même qu'en 1793 il eut cessé de paraître sur la scène. Au reste, son talent, comme acteur, pouvait seulement contribuer à l'ensemble de ses pièces, sans ajouter à la réputation qu'elles lui avaient faite. En 1798, il n'était plus attaché à ce théâtre auquel il avait vendu tous ses ouvrages dramatiques, moyennant une rente viagère. Il fut directeur du théâtre de la Porte-Saint-Martin depuis 1803 jusqu'en 1805, puis administrateur de ce spectacle qu'il quitta en 1806. M. Alexandre Duval ayant été nommé, en 1808, directeur de l'Odéon, prit pour secrétaire-général de cette administration, son ancien camarade Dumaniant, qui conserva cette place jusqu'en 1816, époque où M. Picard reprit la direction de l'Odéon. M. Dumaniant devint alors entrepreneur breveté de spectacles en province: il dirigeait, en 1819 et en 1824, ceux de Clermont, Bourges, Nevers et Moulins. En 1825, il se chargea de la direction du treizième arrondissement des théâtres, contenant ceux de la Vienne, de la Charente et de la Haute-Vienne, moins Limoges qui a une troupe particulière. Mais, en 1826, il fut autorisé, par le ministre de l'intérieur, à alterner avec le directeur de ce dernier théâtre pendant une partie de l'année. Ce directeur étant mort, en juin 1827, nous ignorons si M. Dumaniant aura réuni l'exploitation du théâtre de Limoges à celle qu'il avait déjà. On doit regretter que les devoirs de comédien et l'administration dramatique, auxquels il paraît s'être consacré entièrement, lui aient dérobé tant d'années qu'il aurait plus honorablement employées à composer d'autres ouvrages ou à corriger ceux qu'il a publiés. Nous allons donner la liste de ceux-ci, après avoir fait remarquer une erreur grave de la *Biographie Arnault*, qui prétend que Dumaniant n'est devenu auteur que depuis qu'il n'est plus comédien et que *Guerre ouverte* a été

son début dans la carriere littéraire, en 1793. Son premier ouvrage connu fut : *Le Français en Huronie*, comédie en un acte en vers, jouée en province, en 1778, et imprimée à Paris la même année, in-8°. Nous ignorons les titres des pièces qu'il a dû faire representer sur divers théâtres de France; voici celles qui ont été jouées à Paris : Aux anciennes Variétés : *Le médecin malgré tout le monde*, comédie en 3 actes, en prose, 1786, in-8° ; — *Le Dragon de Thionville*, fait historique, en un acte, en prose, 1786, in-8°. Cette piece fait plus d'honneur au patriotisme de l'auteur qu'a son talent. Quoique bien accueillie dans le temps, elle s'éloigne tout-à-fait du genre dans lequel il a obtenu les succès les plus mérités, la comédie d'intrigue ; — *Guerre ouverte*, ou *Ruse contre ruse*, en 3 actes, en prose, 1786, imprimée en 1787, in-8°. C'est le chef-d'œuvre de M. Dumaniant, malgré quelque ressemblance dans le dénouement avec le *Barbier de Séville*. Cette piece, qui a obtenu partout le plus grand succès et qui est restée au répertoire, est imitée de l'espagnol, et a été remise dans cette langue. Elle a été traduite aussi en allemand, en hollandais, deux fois en anglais, etc., et mise en opéra-comique par Louis Jadin, pour les spectacles de la cour. — *La Loi du Jatab*, ou *le Turc à Paris*, en un acte et en vers, 1787, in-8° ; — *La Nuit aux aventures*, ou *les Deux morts vivants*, en 3 actes, en prose, 1787, in-8° ; — *Les Intrigants*, ou *Assaut de fourberies*, en 3 actes, en prose, 1787, imprimé en 1788, in-8° ; — *L'Amant femme de chambre*, en un acte, en prose, 1787 ; — *Les Deux cousins*, en 3 actes, 1788 ; — *Urbélise et Lanval*, ou *la Journée aux aventures*, comédie-féerie, en 3 actes, en prose, 1788, in-8° ; — *L'Honnête homme*, en 3 actes, 1789 ; — *Minnore*, ou *les Deux epoux*, en 3 actes, 1789 ; — *Ricco*, en 2 actes, en prose, 1789, in-8° ; — *Le Soldat prussien*, en 3 actes, en prose, imitée de l'allemand, d'apres la traduction de Berquin, 1789, imprimé en 1790, in-8° ; — au théâtre des Beaujolais : *La Belle esclave*, opéra-comique en un acte, 1787 ; — au théâtre de Monsieur : *Éléonore de Gonzague*, comédie en 2 actes, en prose, 1789 ; — au théâtre du Palais-Royal (aujourd'hui Theatre-Français) : *La Double intrigue*, en 2 actes, en prose, 1790 ; — *Les Soixante mille francs*, 1790, pièce dont le titre n'éblouit pas le parterre ; — *Le Prodigue par bienfaisance*, en 5 actes, en prose, 1790 ; — *La Vengeance*, ou *Alonzo et Rosamore*, tragédie en 5 actes, 1791, reprise, en 1793, sous le titre d'*Alonzo et Cora* ; (avec M. Pigault-Lebrun) : — *Les Calvinistes*, comédie en un acte, en prose ; — au théâtre de la Cité : *La Journée difficile*, ou *les Femmes rusées*, en 3 actes, en prose, 1792 ; — *La Mort de Beaurepaire*, fait historique en 2 actes, 1792 ; — *Le Projet de fortune*, opéra-comique en un acte, 1793 ; — *Beaucoup de bruit pour rien*, comédie en 3 actes, en prose, 1793 ; — *Les Deux Roussels*, ou *les Voyages et aventures de Cadet Roussel*, comédie en 2 actes, en prose, 1793. Cette pièce est la seule qui n'ait point participé à la vogue des *Roussels*. — *Le Pirate*, pantomime en 3 actes, 1793 ; — *La Chute du tyran*, ou *la Journée du neuf thermidor*, pièce en 2 actes, 1794 ; — *Isaure et Germance*, ou *les Réfugiés religionnaires*, drame en 3 actes, en prose, 1794 ; — *Les Ruses déjouées*, comédie en 3 actes, 1797 ; — au théâtre Montansier : *Le Secret découvert*, en un acte, 1797 ; — *Jodelet*, en un acte, 1798 ; — *Les Brouilleries*, opéra-comique, en un acte, 1799 ; — *Le duel de Bambin*, opéra-comique en un acte ; — au théâtre Louvois et à l'Odéon : *L'Espiègle et le Dormeur*, comédie en 3 actes, en prose, 1806 ; — *L'Honnête menteur*, en un acte, 1809 ; — *Le Mariage impossible*, en 3 actes, en prose, 1809 ; — *La Femme de vingt ans*, en trois actes, en vers, 1811 ; — *Est-ce une fille ou un garçon?* en un acte, en prose, 1812 ; — *Qui des deux a raison ?* en un acte, en vers, 1813 ; — *La Gageure anglaise*, en un acte, en vers, 1814 ; — à l'Ambigu-Comique : *La Sœur rivale*, ou *Adresse et mensonge*, comédie en 3 actes, arrangée en mélodrame, 1818, in-8°. Les meilleures pièces de M. Dumaniant sont en général celles qu'il a données au théâtre des Variétés dans le temps qu'il était comédien; elles se distinguent par un dialogue plein de verve, par une intrigue fortement compliquée et par une foule de situations comiques ; aucun auteur moderne n'a mieux réussi dans les *imbroglio*. On a encore de lui : 1° *L'Enfant de mon pere*, ou *les Torts du caractère et de l'éducation*, 1798, 2 vol. in-12 ; 2° *Les Aventures d'un émigré*, 1798, in-12; 1801, 2 vol. in-18 ; 3° *Herclès*, poëme en trois chants, suivi de la *Création de la femme*, 1805, in-8° ; 4° *Grammaire en chansons*, 1805, dont les journaux rendirent un compte peu favorable ; 5° *Trois mois de ma vie*, ou *Histoire de ma famille*, 1811, 3 vol. in-12 ; 6° *Des moyens de prévenir la décadence de l'art du comédien*, 1813, in-8°. On lui attribue aussi une *Epître à l'auteur de la gastronomie*, où l'on remarque de grandes connaissances dans cet art, ce qui a fait dire que M. Dumaniant, moins poëte que M. Berchoux, était beaucoup plus gourmand.

DUMAREST (Rambert), graveur en médailles, naquit, en 1750, à Saint-Étienne en Forez, et fut d'abord employé comme graveur à la manufacture d'armes de cette ville. Le désir de se perfectionner dans le dessin, l'engagea à se rendre à Paris, où tout en ciselant des pièces d'orfévrerie, il consacra à son instruction tous ses moments de loisir. A cette époque, M. Boulton, si célèbre en Angleterre par sa manufacture de Soho, près de Birmingham, ayant apprécié les talents de Dumarest, se l'attacha comme premier graveur. Mais lorsque la révolution française éclata, Dumarest revint à Paris, pour concourir aux prix proposés par le gouvernement. Il presenta une médaille de J.-J. Rousseau et une autre du premier Brutus. La première obtint le prix, et les coins furent achetés par la monnaie des médailles. Dumarest se fixa alors en France, et fut nommé membre de l'Institut. Mais une mort prématurée vint trop tôt mettre fin à ses travaux. Il succomba à une longue maladie, le 4 avril 1806. Dumarest a laissé peu de productions, parcequ'il était rarement content de lui, et qu'il brisait et recommençait souvent le même ouvrage. On cite parmi ses meilleurs travaux : Une grande médaille représentant le Poussin ; — la médaille du conservatoire de musique, représentant la figure en pied d'Apollon, d'après le modèle de M. Lemot ; — La médaille des membres de l'Institut, représentant la Minerve du musée du Louvre ; — une autre médaille du Poussin, mais plus petite, et peut-être plus parfaite que la première ; — une petite médaille d'Esculape. Cette médaille n'avait d'abord été destinée qu'à servir de jeton de présence aux membres de l'école de médecine ; mais le mérite de son exécution et un accident qui arriva aux coins, l'ont rendue rare et la font rechercher des amateurs ; — enfin la médaille de la paix d'Amiens. Au moment de sa mort, Dumarest avait commencé une collection des médailles des grands hommes de la France. Voltaire et Rousseau étaient déja prêts, et La Fontaine était modélé.

DUMAS (le comte Mathieu), né à Montpellier, le 23 décembre 1753, d'un trésorier des finances, ce qui lui valut des lettres de noblesse. Il entra, dès sa quinzième année, dans le régiment de Mé-

doc, en qualité de sous-lieutenant. Il fut fait lieutenant de chasseurs en 1774, et capitaine dans la même arme en 1776. Lorsque la France s'arma en faveur des Etats-Unis, le capitaine Dumas suivit, comme aide-de-camp, le marquis de Puységur, chargé de tenter une descente en Angleterre. Ce projet ayant été abandonné, le général de Rochambeau emmena cet officier en Amérique aussi comme aide-de-camp. En 1781, il y fut nommé aide-maréchal-des-logis de l'état-major général, et chef d'état-major de l'armée de Saint-Domingue en 1783. Nommé major en 1784. A son retour en France il fut envoyé, dans la même année, à Constantinople et sur la mer Noire, pour reconnaître militairement les îles du Levant. En 1787, il fut fait chevalier de Saint-Louis, et fut chargé d'une mission en Hollande, où il assista au siége d'Amsterdam, sans pouvoir empêcher les Prussiens de prendre cette ville. En 1788, il remplaça le comte de Guibert comme rapporteur du conseil de la guerre, et, immédiatement après, commanda dans l'Alsace, la Guyenne et le Languedoc. Il était, en 1789, aide-de-camp du maréchal de Broglie; mais il devint aide-de-camp du général Lafayette, dès que le commandement de la garde nationale fut confié à cet ami de Washington. En 1791, le général Dumas commandait les rassemblements des gardes nationales qui accoururent des départements voisins à la nouvelle du départ de Louis XVI, et reçut l'ordre de ramener ce prince dans la capitale. Nommé maréchal-de-camp bientôt après, et commandant en second de la 3e division militaire, il fut chargé d'organiser à Metz la 1re compagnie d'artillerie à cheval qu'on ait formée en France. Au mois de septembre de cette année, le département de Seine-et-Oise le nomma membre de l'assemblée législative. Animé d'un patriotisme vrai et pur, il professa des principes modérés, et pressa la punition de Jourdan Coupe-Tête, et autres égorgeurs, et ne craignit pas de défendre vivement la cause des émigrés en ce qu'elle pouvait avoir de juste. Le 28 janvier 1792, le général de Rochambeau, commandant l'armée du Nord, demanda qu'il fût permis au député Dumas de se rendre auprès de lui. « Je l'ai élevé, disait-il, » dans sa lettre à l'assemblée législative; ses talents » l'ont poussé rapidement dans la carrière; je crois » avoir acquis de lui le droit d'en être secondé » dans ma vieillesse. » L'assemblée s'y refusa, et élut pour président le général Dumas, le 19 février 1792, en remplacement de Condorcet. Il vota contre l'amnistie relative aux événements d'Avignon, et fut un des sept députés qui s'opposèrent à ce qu'on déclarât la guerre à l'Autriche. On retrouve, dans tout ce qu'a proposé le général Dumas, cette modération qui, lorsqu'elle ne peut être soupçonnée de tenir à la faiblesse du caractère, annonce une grande droiture d'intentions. Il n'approuvait pas, à la vérité, l'entière émancipation des noirs; mais il insistait pour qu'on prît des mesures qui du moins eussent beaucoup adouci leur sort. Lorsque le comte de Rochambeau fut victime des intrigues de Dumourier, le général Dumas, fidèle à la reconnaissance, eut le courage de dire à l'assemblée que les manœuvres d'un factieux ne pourraient jamais flétrir la couronne civique de ce maréchal. En désapprouvant tous les désordres, et même l'invasion, imprudente à ses yeux, du territoire belge, il devint suspect aux esprits exaltés, et il n'évita qu'avec peine la proscription après la journée du 10 août. Cependant le comité de salut public résolut de profiter de ses lumières, et il fut alors directeur du dépôt des plans de campagne au ministère de la guerre. Nommé au conseil des anciens, en 1795, il n'y démentit pas la modération de ses principes, et entre autres rapports utiles, il en fit un en faveur de l'établissement des conseils de guerre aux armées. Le 27 août 1797, il prononça, au sujet de la paix de Léoben, un discours remarquable, dans lequel, en célébrant la gloire des armées françaises, il offrait une couronne de chêne aux généraux Bonaparte et Berthier. Quelques jours après il alla chercher à Hambourg un refuge contre les proscriptions que le directoire essayait pour se distraire du sentiment de sa faiblesse. Rappelé en France au mois de mars 1800, Bonaparte lui confia l'organisation de l'armée de réserve à Dijon; nommé chef d'état-major de cette armée, il fit, en cette qualité, la campagne de 1801, en Suisse, approvisionna les magasins de Corse, sauva l'artillerie d'avant-garde engagée pendant quatre jours à Splugen, et contribua au succès de cette guerre par ses talents, son zèle et son activité. Nommé conseiller-d'état après cette campagne, le général Dumas proposa, au nom du gouvernement, la création de la légion d'honneur, qu'un décret avait établi le 19 mai 1802. Il en fut fait grand-officier le 1er février 1805, et, en même temps, nommé général de division. Attaché ensuite à Joseph Bonaparte, il devint ministre de la guerre à Naples; en 1806, grand maréchal du palais, et, deux ans après, grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles. En 1809, le général Dumas, après s'être trouvé au passage du Danube et à la bataille de Wagram, fut chargé de l'exécution des conditions de l'armistice de Znaïm, signé le 12 juillet, et, en cette occasion, il fut décoré de la grand-croix de l'ordre du mérite militaire de Maximilien-Joseph. Employé comme intendant-général de l'armée pour l'expédition de Russie, il suivit Napoléon en Saxe, et fut fait prisonnier à Leipsick. Il ne revint en France qu'après l'entrée des Bourbons. Conseiller-d'état sous Louis XVIII, il en reçut diverses marques de confiance, fut nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis, le 23 août 1814, directeur général de la liquidation des armées, et grand-croix de la légion d'honneur le 27 décembre; mais ayant accepté, durant les cent jours, la direction générale des gardes nationales de France, il fut mis à la retraite, par décision royale du 4 septembre, après quarante-cinq ans de service effectif et vingt-trois campagnes. On le nomma, en 1818, membre de la commission de défense du royaume, et il fut classé dans le service extraordinaire du conseil d'état. En 1819, il rentra dans le service ordinaire de ce conseil, et fut nommé président du comité de la guerre; il présida, la même année, le collége électoral du département de la Vienne. Il a été chargé, en qualité de commissaire du Roi, de la défense de plusieurs projets de loi présentés par le gouvernement, à la chambre des députés. Le général Mathieu Dumas a publié : 1° *Précis des événements militaires*, ou *Essai sur la guerre présente avec des cartes et plans*, Hambourg, 1799-1800, douze cahiers in-8°, seconde édition, entièrement refondue, Paris, 1817, 8 vol. in-8°, et 14 atlas in-fol.; savoir, — *Campagne de* 1800, 1816, 2 vol. in-8°, et atlas; — *Campagne de* 1801, 1817, 2 vol. in-8° et atlas; — *Campagne de* 1802, 1819, 2 vol. in-8°, et atlas; — *Campagne* de 1803 et 1804, 1820, 2 vol. in-8°, et atlas; — *Campagne de* 1805, 1822, 4 vol. in-8°, et atlas; — *Campagne de* 1806, 1824, 2 vol. in-8°, et atlas; — *Campagne de* 1806 et 1807, jusqu'à la paix de Tilsitt, 1826, 3 vol. in-8°. L'auteur se propose de faire l'histoire complète de nos campagnes; cet ouvrage est très estimé : c'est un tableau général de tous les événements politiques et militaires; le style en est correct, soutenu et même oratoire, à la manière des anciens; 2° *Histoire*

d'Espagne, d'après la plus ancienne époque jusqu'à la fin de l'année 1800, par John Bigland, traduite de l'anglais, et continuée jusqu'à l'époque de la restauration de 1814; ouvrage revu et corrigé par le comte Mathieu Dumas, Paris, 1825, 3 vol. in-8°, atlas. Cet ouvrage est rempli d'incorrections, et on explique difficilement comment un écrivain aussi distingué que M. le comte Dumas a pu y attacher son nom. Il a rédigé le *Journal de l'adjudant-général Ramel, l'un des déportés à la Guyane*, Hambourg, 1799, in-8°.

DUMAS (Charles-Louis), naquit à Lyon, le 8 février 1765. Son père, qui exerçait la chirurgie dans cette ville, le destina de bonne heure à l'étude de la médecine. A dix-sept ans il l'envoya à l'université de Montpellier. Lorsqu'il arriva à cette école, tout en conservant une partie du langage des mécaniciens, il avait porté des coups terribles à leurs doctrines: il avait fait connaître Sthall que Barthez avait étudié et médité en secret. Bordeu modifiait la doctrine de Sthall avec les idées de Vanhelmont. Barthez jetait les premiers fondements du vitalisme, de la réforme salutaire, de la manière de philosopher en médecine. Grimaud qui n'avait pas voulu adopter cette réforme, se tenait plus strictement à l'animisme de Sthall, et avait établi cette division entre la vie organique ou intérieure et la vie de relation ou animale, qui, tout erronée qu'elle est, fit plus tard une si grande fortune entre les mains de Bichat. Ce fut sous l'influence des idées de Grimaud, avec qui Dumas s'était lié, que ses premières études se dirigèrent. Elles dominent dans le premier ouvrage auquel il travailla, sa thèse de bachelier intitulée: *Essais sur la vie*, etc. On les retrouve encore plus prononcées dans un mémoire qu'il publia après avoir été reçu docteur, *Sur les avantages et les inconvénients de la fièvre dans les maladies chroniques*. Cet ouvrage obtint un prix proposé par la société royale de médecine, circonstance qui fut une recommandation puissante auprès du secrétaire perpétuel Vicq-d'Azyr, lorsqu'en 1787 Dumas se rendit à Paris. Une chaire étant devenue vacante à Montpellier par la mort de Sabatier, on nomma Dumas pour la remplir; mais la juste réclamation des Ludovicées empêcha cette violation de ses anciennes prérogatives, et la chaire fut mise au concours. Dumas dut trembler d'entrer en lice avec les adversaires qui s'y présentèrent: Goguet, qui peu après quitta la médecine pour la profession des armes, et mourut, en 1793, général de division; Dorthas, le Linnée de Montpellier; Barthez, Vigarous, Baumes. Dumas n'obtint pas la chaire, mais il se montra digne de tous ses rivaux. Nous n'énumèrerons pas ici les ouvrages divers qu'il composa pour le concours, ni les mémoires, articles de journaux et cours particuliers qu'il fit jusqu'à l'époque où, M. Vigarous étant mort, le Ludovicée le nomma vice-professeur. Les progrès de la révolution le firent retourner à Lyon, où il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu. Il en fit le service pendant le siége et après la prise de Lyon par l'armée de la convention. Il fut proscrit, et obligé de se cacher jusqu'à ce que le dévouement d'un camarade de collége lui permit de s'évader. Il gagna Paris, chercha à se faire employer dans les armées, et ne put obtenir qu'une place de chirurgien de quatrième classe au port de Toulon. Le service militaire étant à cette époque le seul refuge pour les personnes qui avaient le malheur de porter ombrage à la convention, Dumas se rendit au poste qu'on lui avait assigné. Il passa bientôt à Nice en qualité de médecin dans l'aile droite de l'armée d'Italie. A la réorganisation de l'instruction publique et des écoles de France, il fut nommé professeur d'anatomie et de physiologie à l'école de santé de Montpellier. Quand celle-ci eut pris le nom d'école et de faculté de médecine, il en devint d'abord directeur, à la mort de René; ensuite il fut nommé successivement doyen de la faculté, recteur de l'académie de Montpellier, conseiller extraordinaire de l'université. Outre les cours de physiologie, Dumas a fait à Montpellier des cours de clinique, dits de perfectionnement pour les maladies réputées incurables, et des cours de bibliographie, en sa qualité de directeur de la bibliothèque de l'école. Il mourut, le 3 avril 1813, âgé de quarante-huit ans. Dumas a publié: 1° *Essai sur la vie*, ou *Analyse raisonnée des facultés vitales*, Montpellier, 1785, in-8°; 2° *Mémoire dans lequel, après avoir exposé la nature de la fièvre et des maladies chroniques, on tâche de déterminer dans quelles espèces et dans quel temps des maladies chroniques la fièvre peut être utile ou dangereuse, et avec quelles précautions on doit l'exciter ou la modérer dans leur traitement*, Montpellier, 1787, in-8°; 3° *Utrum ex recentiori chimiæ verisimilior assignari queat caloris animalis origo?* Paris, 1788, in-4°, 4° *Dissertation sur la nature et le traitement des fièvres rémittentes qui compliquent les grandes plaies*, inséré dans les *Mémoires de la société médicale d'émulation*, tome IV; 5° *Système méthodique de nomenclature et de classification des muscles du corps humain*, Montpellier, 1797, in-4°, 6° *Principes de physiologie*, ou *Introduction à la science expérimentale, philosophique et médicale de l'homme vivant*, Paris, 1800-1803, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, refait dans un autre esprit, a été réimprimé à Montpellier, 1806, 4 vol. in-8°; 7° *Doctrine générale des maladies chroniques pour servir de fondement à la connaissance théorique et pratique de ces maladies*, Montpellier, 1812, in-8°; traduit en italien, Florence, 1813, 3 vol. in-8°; 8° *Discours prononcé à la séance publique de l'école de médecine de Montpellier*, Montpellier, an 6, in-4°; 9° *Discours sur les progrès futurs de la science de l'homme*, Montpellier, an 13, in-4°; 10° *Eloge de Henri Fouquet*, Montpellier, 1807, in-4°; 11° *Eloge de Barthez*, Montpellier, 1808, in-8°; 12° *Discours prononcé à l'installation de la faculté des lettres*, Montpellier, 1810, in-4°. Dumas a traduit avec Petit-Darsson l'*Essai sur la nature et le traitement de la phthisie pulmonaire* de Thomas Reid, Lyon, in-8°. On trouve plusieurs mémoires de lui dans le *Journal d'instruction médicale*, Montpellier, 1791-1792, 2 vol. in-8°.

DUMAS (Alexandre-Davy), général en chef, né à Jérémie, dans l'île Saint-Domingue, le 25 mars 1762, était fils naturel d'une négresse et du marquis de la Pailleterie. Dumas entra au service le 2 juin 1786. Long-temps simple dragon dans le régiment de la reine, il faisait partie du camp de Maulde lorsque la révolution éclata, et fut assez heureux pour ramener à lui seul douze Tyroliens qu'il avait désarmés. Cette action lui valut un avancement rapide. Il fut nommé lieutenant de hussards, devint presque aussitôt lieutenant-colonel, s'élança lui cinquième sur un poste ennemi de cinquante hommes, en tua six, en prit seize, et mit le reste en fuite. Créé général de brigade à la suite de ce brillant coup de main, il fut chargé de la défense du Pont-à-Marque, par lequel communiquaient nos deux ailes, repoussa les colonnes qui vinrent l'assaillir, et fut promu au grade de général de division, le 3 septembre 1793. Appelé au commandement en chef de l'armée des Pyrénées-Orientales, il la quitta presque aussitôt, passa à celle des Alpes, attaqua le mont Saint-Bernard, l'emporta, suivit l'ennemi, le chassa de position en position, et arriva aux pieds du mont Cenis que couronnait une artillerie nombreuse. Les obstacles ne firent qu'irriter son courage; il escalada les rochers, enleva les ouvrages

Les troupes sardes défaites, taillées en pieces, nous abandonnèrent dix-sept cents prisonniers et quarante pièces de canon. Il quitta les Alpes dans le courant de juillet, alla commander l'armée de l'Ouest, la quitta le 8 octobre suivant, et fut nommé général en chef des troupes qui composaient celle de Brest. « La désolation, dit-il dans ses mémoires, était à son comble dans ce triste pays. » Les vendéens n'avaient plus besoin du prétexte de « la religion et de la royauté pour prendre les « armes; ils étaient forcés de défendre leurs chaumières, leurs femmes qu'on violait, leurs enfants « qu'on passait au fil de l'épée. On m'envoya dans « cet affreux moment pour combattre les vendéens. « Je voulus discipliner l'armée et mettre à l'ordre « du jour la justice et l'humanité. Des scélérats, « dont la puissance a fini avec l'anarchie, me dénoncèrent. On calomnia le dessein que j'eus d'arrêter le sang qui coulait; on m'accusa de manquer « d'énergie, et on m'exila dans mes foyers. » Toutefois cette disgrace ne fut pas de longue durée; Dumas fut chargé, le 5 octobre 1795, d'apaiser une insurrection qui venait d'éclater dans le pays de Bouillon. Appelé bientôt après à l'armée d'Italie, il eut le bonheur d'intercepter la correspondance du cabinet de Vienne avec le feld-maréchal Wurmser, bloqué dans Mantoue. La manière dont se fit cette découverte mérite d'être rapportée. L'émissaire, surpris comme il cherchait à pénétrer dans la ville, avait éludé toutes les questions qui lui avaient été adressées, et allait être relâché lorsqu'un soldat, témoin de l'interrogatoire, s'avisa de l'interpeller à sa manière « Avoue, remets tes papiers, lui dit-il, ou « je te fends le ventre. » La menace frappe l'Autrichien; il se croit pénétré, et porte les doigts à la bouche. Eclairé par ce geste, le général demande un vomitif; il fait son effet, et l'émissaire rend une petite boule de cire dans laquelle se trouvèrent les dépêches. Dumas prit part aux diverses affaires qui eurent lieu sous les murs de Mantoue, et se distingua à celle de la Favorite, où il eut deux chevaux tués sous lui. Il suivit le général Joubert dans le Tyrol, attaqua, de concert avec le général Belliard, l'arrière-garde autrichienne, qui fut culbutée, taillée en pieces au-delà du pont de Newmarck, et laissa 900 prisonniers dans nos mains. Blessé le même jour de deux coups de sabre à l'affaire de Brixen, il se plaça sur un pont que voulait franchir un escadron autrichien, et arrêta long-temps la colonne entière. Mis a l'ordre du jour pour l'intrépidité qu'il avait déployée dans cette circonstance, et surnommé l'*Horatius Coclès du Tyrol* par le général en chef, il concourut à l'attaque de la gorge d'Inspruck, et harcela l'ennemi jusqu'à Sterzing, à quinze lieues du champ de bataille. Il revint en France apres le traité de Campo-Formio, s'embarqua bientôt après pour l'Egypte, prit part aux affaires de Chebreiss, des Pyramides, et ne tarda pas à repasser en Europe. Menacé de faire naufrage dans la traversée, il relacha à Tarente pour implorer des secours; mais le gouvernement de Naples l'y retint deux ans prisonnier, avec le célebre Dolomieu qui l'avait suivi. Dix hommes entrèrent dans son cachot pour l'assassiner. Dumas, saisissant sa canne à dard, menaça de mort le premier qui l'approcherait, et de la vengeance de Bonaparte ceux qui oseraient attenter à ses jours. Son regard et sa voix avaient produit leur effet sur les dix brigands; ils s'enfuirent épouvantés comme le soldat cimbre à l'aspect de Marius. Le séjour du général Dumas dans un cachot humide avait rendu ses blessures mortelles, et son bras, naguère si redoutable à l'ennemi, était devenu, depuis sa détention, inhabile à porter l'épée. Condamné au repos, il traina jusqu'en 1807 une vie languissante. Il n'avait que quarante-cinq ans lorsqu'il mourut. Il était d'une force extraordinaire, et, malgré son teint cuivré, un des plus beaux hommes de l'armée.

DUMAS (Jean-Baptiste), né à Lyon le 22 novembre 1777, a été long-temps chef de division à la préfecture du Rhône. Depuis le rétablissement de l'académie de cette ville, en 1800, il a rempli les fonctions de secrétaire pour la classe des lettres et arts jusqu'en 1825, époque à laquelle il fut nommé secrétaire-perpétuel à l'unanimité des suffrages. En quittant la carrière administrative, au commencement de 1813, J.-B. Dumas devint propriétaire d'un établissement industriel qui faisait subsister deux cents personnes, et que l'extrême concurrence a détruit en 1824. Outre un grand nombre de pièces fugitives répandues dans divers recueils, il a publié : 1° *Hommage rendu à la mémoire de Marc-Antoine Petit*, 1811, in-8°; 2° *Notice sur Chinard, statuaire de Lyon*, 1814, in-4°; 3° *Raymond*, ou *le généreux fermier*, traduit de l'anglais, 1813, 3 vol. in-12; 4° *Alphonse de Beauval*, ou *les quinze chapitres*, 1813, 2 vol. in-12; 5° *Des secours publics en usage chez les anciens*, 1814, in-8°; cet ouvrage a été imprimé au profit des pauvres par les soins de MM. Benjamin Delessert, Mathieu de Montmorency et autres philanthropes; 6° *Résumé du prix de poésie proposé en 1815 par l'académie de Lyon*, 1816, in-8°; 7° *Compte rendu des travaux de l'académie de Lyon*, 1818, in-8°; 8° *Le Fablier des dames*, 1820, in-12; 9° *Notice historique sur la vie et les ouvrages d'Antoine-François Delandine*, 1820, in-8°. Il a rédigé pendant plusieurs années le *Bulletin de Lyon*.

DUMERBION (N.), entra de bonne heure au service, et fut long-temps capitaine de grenadiers. Lors de la révolution française, il servait sous les ordres du général en chef Biron, et se distingua plusieurs fois d'une manière particulière. Il obtint le grade de colonel, de général de brigade et de division, dans les campagnes de 1792 et 1793, à l'armée d'Italie. En 1794, il en eut par intérim le commandement en chef pendant quelque temps. Il défit les Autrichiens a Cairo, et reçut du comite de salut public l'ordre d'entreprendre la conquête d'Oneille et de Saorgio. Vingt mille hommes furent employés à cette expédition qui fut couronnée d'un entier succès. Les positions des Fourches et du col de Raoux furent enlevées; la prise de 60 pièces de canon et de plus de 2,000 prisonniers furent le résultat de la victoire. C'est au général Dumerbion que Bonaparte, alors employé sous ses ordres comme officier d'artillerie, dut peut-être sa fortune. A cette époque Robespierre le jeune était représentant du peuple à l'armée d'Italie; il s'était enthousiasmé de Bonaparte, et voulait absolument, lorsqu'il fut rappelé par son frère aîné, un peu avant le 9 thermidor, qui se préparait sourdement, emmener le jeune officier d'artillerie à Paris. Celui-ci eut toutes les peines du monde à s'en défendre, et ne parvint à lui échapper qu'en faisant intervenir le général en chef, dont il avait toute la confiance, et auquel il se montra absolument nécessaire. « Si je l'eusse suivi, « disait l'empereur, quelle pouvait être la différence de ma destinée? A quoi tient, après tout une « carrière? » Après la victoire dont on a parlé plus haut, le général Dumerbion fut remplacé dans le commandement de l'armée par le général Schérer. Il quitta le service, et se retira dans une campagne, où il mourut, en 1797. Il avait alors soixante-trois ans. « C'était un homme d'un esprit droit, selon l'expression de Napoléon, brave de sa personne, assez instruit, mais rongé de goutte et « qui restait constamment au lit, ou il se trouvait « retenu des mois entiers. »

DUMÉRIL (André-Marie-Constant), docteur en médecine et naturaliste distingué, né à Amiens le 1er janvier 1774. Il avait à peine dix-neuf ans lorsqu'il fut nommé au concours, en 1793, prévôt d'anatomie à Rouen. L'année suivante, il obtint de la même manière la place de prosecteur à l'école de médecine de Paris. Quatre ans après, il fut nommé, à un troisième concours, professeur d'anatomie et de physiologie à l'école de médecine de Paris. Il occupa cette chaire pendant dix-huit années, après lesquelles il passa à celle de pathologie interne, qu'il remplit encore en ce moment. M. Duméril a succédé à M. Lacépède, dont il était suppléant depuis plus de vingt ans, comme professeur d'erpetologie et d'ichtyologie au jardin du Roi. Il avait pendant quatre ans remplacé M. Cuvier dans ses cours d'histoire naturelle à l'école centrale du Panthéon. Un décret de l'empereur l'envoya en Espagne, dans le courant de l'année 1805, pour y observer la fièvre jaune qui y faisait des ravages. M. Duméril est membre de l'académie des sciences depuis 1814. Il a été secrétaire de la société de la faculté de médecine depuis 1806 jusqu'au 1er mars 1821, et il l'est maintenant de la section de médecine de l'académie royale de médecine. Il a publié : 1° *Leçons d'anatomie comparée de M. Cuvier*, Paris, 1799, 2 vol. in-8°; 2° *Essai sur les moyens de perfectionner et d'étendre l'art de l'anatomiste*, Paris, 1802, in-4°; cette dissertation intéressante servit à M. Duméril de thèse pour l'obtention du doctorat; 3° *Traité élémentaire d'histoire naturelle*, composé par ordre du gouvernement, Paris, 1803, in-8°; *ibid.*, 1807, 2 vol. in-8°; 4° *Zoologie analytique*, ou *Méthode naturelle de classification des animaux*, Paris, 1806, in-8°; traduit en allemand par Froriep, Weimar, 1806, in-8°; on distingue dans cet ouvrage une classification particulière pour les insectes (contenue en 72 tableaux synoptiques avec des détails explicatifs), et les changements importants qu'il a fait subir à celle des reptiles et des poissons; 5° *Recueil de quatre cent cinquante formules proposées dans les jurys de médecine*, 1811-1813, Paris, 1813, in-4°; 6° *Protestation de l'un des professeurs de la faculté de médecine de Paris contre un arrêté de la commission de l'instruction publique qui change l'organisation de l'enseignement dans cette faculté établie par la loi du 14 frimaire an 3*, 1819, in-8°; 7° *Considérations générales sur la classe des insectes*, ouvrage orné de soixante planches, représentant plus de 350 genres d'insectes, Paris, 1823, in-8°; c'est la réunion avec quelques changements et augmentations des articles sur les insectes que M. Duméril a fourni au *Dictionnaire des sciences naturelles*. 8° *Éléments des sciences naturelles*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°. On a encore de M. Duméril un grand nombre de mémoires dans le *Magasin encyclopédique*, dans le *Bulletin de la société phylomatique*, dans le *Bulletin de la société de la faculté de médecine de Paris*, dans les *Mémoires de l'Institut*, etc. Il a rédigé toute la partie entomologique du *Dictionnaire des sciences naturelles*, et un grand nombre d'articles de zoologie.

DUMERSAN (..... Marion), numismatiste, littérateur et l'un des plus féconds auteurs dramatiques de notre époque, est né, en 1780, au château de Castelnau, près d'Issoudun, en Berri, il n'a point reçu de prénoms au baptême. Son aïeul, Marion du Landa était Breton et sénéchal du Catelan; son père Marion Dumersan fut commissaire général de l'armée française auxiliaire du roi de Golconde et agent général de la nation française dans le Dekhan, en 1752, du temps de Dupleix et de Bussy. Dès son enfance, M. Dumersan manifesta son goût pour le théâtre, et quoiqu'il n'eût été qu'une seule fois au spectacle, à l'âge de sept ans, il faisait des petites pièces qu'il jouait avec ses frères et ses camarades. La révolution ayant ruiné ses parents, il fut forcé de se livrer de bonne heure à l'étude et au travail. Attaché, dès 1795, au cabinet des médailles et antiques de la bibliothèque du roi, il s'appliqua à l'archéologie et à la numismatique, sans abandonner l'art dramatique, vers lequel il était entraîné par un penchant irrésistible; ce fut, en 1798, au théâtre Sans Prétention, l'un des petits spectacles des boulevards, qui n'existent plus, qu'il donna son premier essai : *Arlequin perruquier*, ou *les têtes à la Titus*, et ensuite deux autres vaudevilles : — *La cave mystérieuse*; — *Les ridicules*, et un drame en cinq actes, qui eut une centaine de représentations : — *L'ange et le diable*, fruits d'une imagination vive, mais sans règles. Les pièces qu'il a données sur les divers théâtres de Paris, jusqu'à ce jour (25 août 1827) sont au nombre de cent quatre-vingt-deux, dont cent douze imprimées, et cinquante-quatre de lui seul. Nous ne citerons que les principales, en commençant par celles qui ont été jouées aux petits spectacles. Au théâtre des Jeunes-Élèves : *La jalousie de Molière*; — *Le forte piano*. Au théâtre de la Cité : *La vaccine*. Au théâtre Molière : *La petite revue*; — *M. Botte, ou le nouveau bourru-bienfaisant*, comédie en quatre actes, en prose; — *Le spectre du château*, mélodrame en trois actes. Au théâtre de la Gaieté : *Les quatre Adam*, parodie de la *Mort d'Adam*; — *Je vais en Russie*; — *Alphonsine, ou la tendresse maternelle*, mélodrame en trois actes. Au théâtre du Marais : *Un trait de Fanchon*; — *La tour isolée*, mélodrame en quatre actes. Au théâtre de la Porte-Saint-Martin : (avec M. Merle et Brazier) *Les deux Philiberte*; — (avec M. Brazier) *Jehan de Saintré*, en trois actes, — (avec Aubertin) *Zoé, ou l'effet au porteur*. Au Vaudeville : *Le petit pêcheur*; — *L'original de Pourceaugnac*. Au théâtre des Variétés : *L'intrigue sur les toits*; — *Diane de Poitiers*; — *Cadet-Roussel beau-père*; — *Le Petit Chaperon rouge*; — *L'intrigue hussarde*; — *Les deux matinées*; — *Gargantua, ou Rabelais en voyage*; — *Le tribunal des femmes*; — *M. Bon Enfant*; — *Le tyran peu délicat*; — *Le grelot magique*; — (avec M. Brazier) *Maître André et Poinsinet*; — *Sage et coquette*; — *Jocrisse grand-père*; — *L'école du village*; — *Le vieux berger*; — *Le coin de rue*; — *Les cuisinières*; — *Les bonnes d'enfants*; — *Le soldat laboureur*; — *La fille mal gardée*; — *Les ouvriers*; — *Le petit bossu*; — *Les cochers*, — *Les paysans*; — *Les petites biographies*; — *Élise, ou la sœur de l'artiste*; — (avec M. G. Duval) *Le pont des Arts*; — *Dorat et Vadé*; — (avec Désaugiers) *Le chanteur éternel*; — *Turlupin*; (avec M. Sewrin) *Le Port au Blé*; — *Les Anglaises pour rire*; — (avec M. Sewrin et Merle) *La laitière suisse*; — *Une heure de prison*; — *Les intrigues de la Rapée*. Au théâtre de Madame : (avec MM. Scribe et Dupin) *La pension bourgeoise*; — (avec M. Brazier) *Clara Wendel*; — *La chercheuse d'esprit*, de Favart, arrangée. A l'Odéon : *Les comédiennes*, comédie en un acte, en prose; — *La petite Rose*, vaudeville; — (avec Désaugiers) *Le valet d'emprunt*, comédie en un acte, en prose; — (avec M. Merle) *La fête d'un bourgeois de Paris*, comédie en trois actes, en prose. A l'Opéra-Comique : *La noce écossaise*, en un acte; — (avec M. Sewrin) *La jeune belle-mère*, en trois actes. Enfin M. Dumersan a donné au théâtre Français deux comédies en trois actes : *Le méchant malgré lui*, en vers, 1824, et *Pauline, ou brusque et bonne*, en prose, 1826. On a de lui aussi plusieurs chansons qui sont imprimées dans les *Dîners du Vaudeville*. Ce qui caractérise en général les ouvrages de M. Dumersan, c'est le talent d'observer les mœurs et les habitudes des différentes classes du peuple, et de les peindre de la manière la

plus vraie et la plus plaisante; aussi c'est dans ce genre qu'il a obtenu les succès les plus soutenus et les plus mérités. Mais ce qui doit distinguer cet auteur dramatique de la plupart de ses confrères, c'est que ses productions, dont le nombre seul suffirait pour faire la réputation de plus d'un vaudevilliste, semblent n'avoir été pour lui que les délassements de travaux plus abstraits et plus importants. En effet, comme archéologue et numismatiste, il a publié : 1° *Description d'un médaillon inédit de la ville d'Eryx*, Paris, 1810, in-8°, deux vignettes; 2° *Notice des monuments exposés dans le cabinet des médailles et antiques de la bibliothèque du roi*, 1819, in-8° : 12e édition, avec 42 planches, 1825 ; 3° *Numismatique du Voyage du jeune Anacharsis*, ou *médailles des beaux temps de la Grèce*, 1818, 2 vol. in-8°, avec 90 planches ; 4° *Tablettes numismatiques*, ou *les médailles appliquées à la littérature et aux arts*, article inséré, en 1821, dans la *Revue encyclopédique*, dont M. Dumersan est collaborateur depuis 1819, époque où a commencé ce journal ; 5° *Notice sur le zodiaque de Denderah et sur son transport en France*, 1824, in-8°, avec 5 planches; 6° *Silène précepteur des amours*, ou *description d'un camée antique inédit du cabinet du roi*, avec une gravure par Saint-Aubin, 1824, in-8°; 7° plusieurs *articles d'archéologie et de numismatique* dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, depuis 1797 jusqu'en 1817 ; 8° divers *articles d'archéologie* dans l'*Encyclopédie moderne* de M. Courtin, sous ces titres : *Archéologie*, *Bas-relief*, *Bronze*, *Cirque*, *Comices*, *Costume*, *Dactyliothèque*, *Ecriture*, etc. On a encore de M. Dumersan, comme littérateur : 9° *Comparaison du théâtre romain avec le théâtre grec*, 1808, in-8° ; 10° *Eloge historique de Pierre Pujet* (avec M. Duchesne), 1807, in-8° ; 11° *Précis historique sur Enguerrand de Monstrelet et sur les chroniques*, discours qui a remporté le prix proposé par la société d'émulation de Cambray, 1808 ; in-8° ; 12° *Le soldat laboureur*, roman philosophique, 1822, 3 vol. in-12 ; 13° *Poésies diverses*, 1822, in-12; 14° *l'Homme à deux têtes*, roman, 1825, 4 vol. in-12. M. Dumersan s'occupe depuis long-temps d'une *Numismatique homérique*, annoncée dans les journaux littéraires. Ses ouvrages d'érudition se font remarquer par une clarté et une élégance de style qui ne sont pas toujours le partage des érudits.

DUMESNIL (ALEXIS), est né à Caen en 1783, d'une famille qui tenait un rang distingué dans l'ancienne magistrature de cette province, et dont les opinions étaient nécessairement toutes monarchiques. La nature avait doué le jeune Dumesnil de cette chaleur de sang et de cette vigueur athlétique de constitution qui semblent destiner invinciblement certains hommes à la profession des armes. A quinze ans et demi, il était déja l'épée à la main dans les champs de la Vendée et avec le grade de lieutenant. Bientôt il fut renommé, malgré sa grande jeunesse, brave entre les plus braves, et lorsqu'enfin le pavillon tricolore, à la suite de l'expédition de Hoche, flotta sur toutes les provinces de l'ouest, dévastées et soumises, Dumesnil, qui avait alors dix-sept ans, passa dans les rangs de l'armée républicaine, et fit la dernière campagne de Moreau. Revenu dans ses foyers avec une blessure, il ne tarda pas à supporter impatiemment le repos de la cité et du foyer domestique, et il allait probablement rentrer dans le service, lorsqu'un événement imprévu vint changer cette direction d'idées, et donner un tout autre aliment à son énergie et à son activité. La 43e demi-brigade était en garnison dans sa ville natale. Les officiers de ce corps eurent avec les bourgeois une de ces querelles, qui se renouvellent si souvent dans les villes de garnison. Les habitants de Caen sont beaucoup plus militaires que bourgeois; et dans cette ville une brave et fière jeunesse s'est toujours piquée de manier l'épée avec distinction. Ils se réunirent, et mettant Alexis Dumesnil à leur tête, expulsèrent de leur ville la 43e demi-brigade. Cet acte, d'une éclatante audace, suffit pour signaler le jeune Dumesnil au gouvernement impérial comme un homme dangereux, et sur lequel il importait de tenir constamment les yeux. Là commence cette longue suite de persécutions injustes que Dumesnil éprouva de la part des agents de Napoléon, et là commence aussi de son côté cette invincible opposition au despotisme de son gouvernement, et cette suite de manifestations intrépides de sa part et de services rendus à la cause dont le triomphe tenait au renversement du régime impérial. A l'époque que nous venons de retracer, amené au Temple avec une escorte de dragons et de gendarmes, il y passa quinze mois dans la captivité la plus dure, et n'en sortit que pour être conduit à Nancy, et mené, les fers aux pieds et aux mains l'espace de quatre-vingts lieues, attaché sur une charrette, tant son énergie morale et sa force physique paraissaient redoutables. Cependant, comme l'on pouvait se flatter qu'il serait suffisamment dompté, une demi-liberté lui fut rendue; il eut la ville de Lunéville pour prison, et y vécut sous la plus rigoureuse surveillance. Ici une liaison de cœur vint modifier, par son influence plus puissante que toutes les autorités et les menaces du monde, sa situation et sa fougue. Dumesnil devint amoureux d'une jeune personne, bien digne par ses charmes et son esprit, d'exercer sur lui un ascendant irrésistible, et il l'épousa. Quelque temps après ce mariage, son inclination première l'emportant encore une fois, il rentra dans la carrière militaire; mais le spectacle de la brillante servitude et du dévouement exclusif aux volontés d'un maître qui, de jour en jour, se substituait plus complétement dans les affections du soldat, à la pensée de la patrie et aux inspirations de la liberté, ne tarda pas à le dégoûter pour jamais du métier des armes. Définitivement retourné dans ses foyers, l'activité de son ame chercha un plus digne aliment dans la culture des lettres; mais l'ame de Dumesnil était naturellement sérieuse, et à travers les orages de sa jeunesse, resté pur d'une contagion morale trop universelle parmi les hommes de son temps et de sa profession, des instincts religieux fortement prononcés chez lui avaient emprunté de tous les événements de sa vie un nouveau degré de force, ils étaient devenus de la conviction. Dans cette disposition d'esprit, en se vouant aux lettres, il ne pouvait les considérer que comme le moyen d'expression des plus hautes vérités morales, et il devait avoir le plus souverain mépris pour cette littérature frivole qui, servile compagne de tous les déréglements du cœur et de toutes les puérilités de la vie, est un abus de la parole écrite, peut-être aussi coupable que la proscription même de la pensée. Dumesnil choisit, pour l'objet de ses premiers travaux, l'histoire des religions. Il se livra tout entier aux plus sérieuses études, fit d'immenses recherches dans ce vaste et riche sujet, et publia, au bout de trois ans, c'est à dire en 1810, son livre de *l'Esprit des religions*. Si nous n'avions qu'un seul mot à dire de ce livre remarquable, nous écririons qu'il est digne de son titre et de son sujet, et c'en serait sans doute la plus haute appréciation et le plus bel éloge ; mais il convient d'autant mieux que nous en parlions un peu plus au long que cet important ouvrage, classé nécessairement par son objet et par le ton élevé de sa discussion, hors de la ligne de ceux qui peuvent devenir populaires, n'est point encore assez connu, malgré ses trois éditions. L'auteur, parcourant

d'abord tous les siècles et tous les climats, trouve partout l'idée d'un dieu créateur et conservateur suprême, comme condition, en quelque sorte, inséparable des premiers développements de l'intelligence humaine. Il trouve ensuite, comme corollaires de ce premier principe, l'idée du châtiment et de la rémunération, archétype de toute construction sociale, et enfin l'idée de l'expiation, par laquelle on peut, dès cette vie, racheter les dettes imposées sur l'autre. Tels sont les premiers dogmes que la dispersion des nations d'abord, ensuite l'influence des climats, puis celle des langues, et enfin les erreurs des traditions ont couvertes d'un voile sur lequel l'imagination des divers peuples a, pour ainsi dire, brodé une multitude de figures emblématiques et d'allégories, causes immédiates de l'immense variété des cultes et de l'altération des dogmes primitifs. Mais la même puissance providentielle qui avait déposé dans l'intelligence humaine les premiers germes religieux, n'a pas permis que leur essence fût complétement oblitérée, et pour qui veut attentivement observer l'histoire des croyances, à travers les innombrables modifications des lieux et des temps, la divine suprématie du Dieu de l'univers se retrouve toujours partout. C'est à la constatation de cette grande vérité, c'est à cette magnifique investigation qu'Alexis Dumesnil a consacré son beau livre; il arrive ensuite à une seconde conséquence. Ces portions isolées de vérité que portent en eux les cultes les plus sauvages, les plus étrangement défigurés par la superstition et la férocité des hommes, ces portions, ou si l'on veut, ces fractions de vérité, la religion chrétienne en contient la somme. Cette religion a donc les conditions et les caractères de l'universalité que ses fondateurs inspirés lui ont promise; elle est donc destinée à devenir le centre de conciliation de tous les peuples de l'univers, et dès ce moment même un œil clairvoyant peut les y voir toutes converger. Admirable et majestueuse perspective: et combien le cœur est plus fortement ému de la beauté de cette espérance, lorsqu'en étudiant cette religion avec Dumesnil, on arrive avec lui à cette heureuse conséquence, qu'elle est le plus grand moyen de liberté que la providence ait ménagé aux peuples. « La religion chrétienne, dit-il, a rétabli la nature « dans ses droits, et il n'y en a jamais eu qui ait « été plus ennemie de l'esclavage. » Mais en posant cette vérité, il a soin de distinguer de la religion cette église dégénérée qui, au contraire, a autorisé et sanctionné tous les genres de servitude jusqu'à nos jours, témoin le commerce des malheureux Africains. Sans doute, dans le vaste ensemble du travail de Dumesnil, quelques parties paraissent plus faiblement liées au plan que les autres; quelques contradictions apparentes, causées par le manque de développement; peuvent être signalées, mais tel qu'il est il honorera à jamais le caractère, le talent et les lumières de son auteur dont il a été le début dans la carrière des lettres. En effet, ce livre plein de mérite, et que tout écrivain serait glorieux de présenter comme le titre et le tribut de son âge mûr, fut le coup d'essai d'un jeune homme. Dumesnil n'avait pas trente ans lorsqu'il le publia. L'*Esprit de vérité* suivit de près l'*Esprit des religions*. Dans ce nouvel ouvrage, inspiration fervente des doctrines primitives apostoliques, l'auteur semble avoir eu pour but de montrer combien est grande la distance qui sépare le christianisme falsifié de nos jours, de la morale divine prêchée par le Christ. Et il semble avoir voulu prouver aussi combien ce christianisme primitif, en admettant la plus positive fraternité parmi les hommes, est en opposition avec les lois et les fondements actuels de l'organisation sociale; mais comme dans cet ouvrage tout plein de l'esprit évangélique, l'auteur adoptant les formes de style de même que les maximes de ses modèles, est souvent affirmatif, prophétique, impérieux, et, par l'emploi continuel du présent *il faut*, tend à présenter comme des nécessités dont l'accomplissement doit être immédiat, des changements soumis à toutes les chances dont il plaira à Dieu de composer l'avenir lointain des sociétés humaines, des critiques de peu de bonne foi, ou de peu de pénétration, en ont conclu qu'il prêchait la communauté des biens, la spoliation des riches et le renversement violent de tout ordre légal. Cette erreur, à l'égard des intentions de l'auteur de l'*Esprit des religions* et de l'*Esprit de vérité*, facile à démontrer, serait au reste de peu de conséquence, si l'on n'avait à regretter qu'elle ait été trop légèrement partagée par un homme du mérite de M. de La Mennais. Après ces deux ouvrages, Dumesnil publia *Le règne de Louis XI, considéré comme une des principales époques de la monarchie française*. L'histoire des circonstances de cette publication est devenue très curieuse, grâce aux ombrages de la police impériale, et aux tracasseries qu'elle fit éprouver à l'auteur. Le détail qu'il en a consigné dans la deuxième édition de son ouvrage est si caractéristique du temps et des hommes, que nous ajouterons sans doute beaucoup à l'intérêt de cette notice, en empruntant à M. Dumesnil quelques traits de son récit. *Le règne de Louis XI*, accusé de renfermer des allusions audacieuses contre l'empereur, après avoir passé sous la coupelle des Procustes de la censure, était enfin arrivé tout mutilé jusque dans les mains du libraire qui devait l'imprimer, et il fut imprimé. « Mais, dit l'auteur que nous allons laisser parler « un moment, un ouvrage qui avait passé à la cen« sure, qui était revêtu de l'approbation de M. le « directeur de la librairie, trouvait, au moment où « on le publiait, un nouveau censeur dans le mi« nistre de la police générale. Son excellence pou« vait même le faire saisir, et ordonner des pour« suites contre l'auteur; mais lorsqu'un livre prê« tait à des applications qu'on eût craint de fortifier « par le scandale d'une persécution ouverte, le « ministre se servait plus heureusement des jour« naux pour en paralyser l'effet; c'est aussi le « moyen que le duc de Rovigo crut devoir employer « contre *Le règne de Louis XI*. Il réunissait alors « chez lui cette bande fameuse connue sous le nom « des *déjeûneurs*; c'était une certaine classe de gens « de lettres auxquels le ministre commandait pen« dant le déjeûner un article de journal, un éloge « ou une diatribe, et ces beaux morceaux d'enthou« siasme qu'on renouvelait à de certaines époques. « Mon livre fut abandonné à la censure de la troupe « affamée, qui se chargeait de publier les arrêts lit« téraires de la haute police, et tandis qu'ils se ré« pandaient contre moi en invectives et en paroles « de menaces, on ne laissait passer dans les jour« naux aucun article en ma faveur. Il y eut un feuil« leton de supprimé par le ministre lui-même, où « un critique célèbre (M. Dussault) osait louer mon « ouvrage et dire du mal de Tibère! Sur ces entre« faites, poursuit l'auteur, le duc de Rovigo m'envoya « un petit billet pour m'inviter à passer le lende« main matin dans son cabinet. Je m'y rendis à « l'heure qui m'avait été indiquée, et je trouvai le « ministre seul dans son appartement. Là il me « fallut entendre pendant une heure toutes les ab« surdités, toutes les extravagances et les sottises « qu'il plut à son excellence de m'adresser. Au « milieu des *f*.... et des *b* ... qui représentaient dans « son style soldatesque les interjections et les points « d'interrogation, il me reprocha d'être un *Bour-*

» *bonien* : mais ajouta-t-il avec fureur, *ni vous ni* » *les vôtres, ne passerez le Rubicon*. Il répéta si sou- » vent cette phrase qu'il était facile de voir qu'on la » lui avait nouvellement apprise. J'essayai différen- » tes fois de lui répondre, mais inutilement : *écri-* » *vez pour le siècle, donnez-nous des gages*, s'écriait- » il, et aussitôt il recommençait à faire de nou- » velles apostrophes. *Qu'est-ce qu'un Turenne? Qu'est-* » *ce qu'un Condé auprès des lieutenants de Napoléon?* » Son excellence désespérant sans doute de se sur- » passer dans un plus long discours, ouvrit brus- » quement une petite porte mystérieuse pratiquée » dans la boiserie et disparut comme une ombre » de roman. Resté seul, je gagnai la porte par où » l'on m'avait introduit, et je n'eus pas du moins » en sortant la peine de saluer le maître de la mai- » son. » M. Dumesnil ajoute plus loin : « Le gouver- » nement ne voulait pas que l'on montrât la révo- » lution française comme une révolution de peuple » plutôt que comme une révolution de principes ; » ni qu'on parlât d'une intention malheureuse de » liberté toujours mal exprimée ; ni qu'on fît à » Louis XI le reproche d'avoir jeté dans la multi- » tude le germe d'une funeste égalité. C'était accuser » en face tous ces républicains titrés, tous ces *li-* » *béraux* à venir, qui ne s'étaient fait connaître que » par leurs crimes et l'excès de leur bassesse. C'était » leur dire à eux-mêmes : nous vous déclarons les » plus mortels ennemis de la cause des peuples ; » votre égalité n'est point celle qui rend les hom- » mes frères. Esclaves révoltés, que vouliez-vous? » Les richesses et les grandeurs de vos maîtres, » pour devenir à votre tour d'insupportables tyrans. » Vous promîtes, il est vrai, d'abolir les institu- » tions des temps barbares ; mais vous n'avez fait » la guerre qu'à ceux qu'elles favorisaient, et main- » tenant que vous dominez à leur place, la condi- » tion du peuple est cent fois pire qu'elle ne l'était » auparavant. » — « En effet, on me traitait de » *Bourbonien*, et l'on prenait contre moi la défense » de Louis XIV ; on m'accusait de ne point aimer » la liberté, et l'on retranchait tout ce que m'avait » inspiré l'enthousiasme d'une si noble cause ; mais » c'est qu'il fallait aimer la liberté et l'égalité sans » condition, c'est à dire une liberté qui menât à » la tyrannie, une égalité qui fît descendre jusqu'à » nous les rangs et les honneurs. — Un prodige tou- » jours nouveau pour moi, est de voir ces vils agents » du despotisme embrasser avec fureur aujourd'hui » la cause de la liberté. La liberté! Ce nom si doux » ne sort point de leur bouche qu'il ne m'offense. » Je les ai vus de près, leur cœur n'était point » changé : l'impiété mène toujours à la servitude. » Ainsi persécuté à cause de ses productions litté- raires de même qu'il l'avait été pour les actes de sa vie politique, Dumesnil, de plus en plus amant de la liberté n'avait encore trouvé aucune bonne rai- son de se réconcilier avec le gouvernement de l'em- pire, lorsque les événements de 1814, vinrent mettre un terme à sa durée. Comme tant d'autres il entrevit dans la restauration l'affranchissement de la France, et dans l'enthousiasme de cette illusion gé- néreuse, il tira de nouveau l'épée pour les Bourbons. C'est lui qui, dès les premiers jours de la restaura- tion, nommé commissaire extraordinaire du Roi en remplacement de M. Latour-Maubourg, fit recon- naître son autorité dans la Basse-Normandie. Dans les cent jours les volontaires royaux de Caen vou- lurent l'avoir pour chef. Il marcha avec eux jus- qu'à Evreux ; et là son corps, ayant été forcé, par le départ du Roi, de se replier sur Caen, il se détermina à se rendre seul dans la Vendée. Mais sa fortune n'y fut point meilleure, il fut ar- rêté et jeté dans un cachot, et n'en sortit qu'à la seconde restauration, après l'arrivée du Roi. Re- venu en Normandie, il reçut aussitôt l'honorable mission d'aller avec onze cents hommes défendre la ville de Cherbourg, contre les Prussiens. En effet, il occupa avec ce peu de troupes les forts Havré, Descouplets, Kerkeville, et les mit en état de résister aux attaques de l'étranger. Mais comme cette généreuse conduite gênait la faction qui au- rait voulu voir toutes nos places frontières et tous nos arsenaux au pouvoir des ennemis de la France, on ne craignit pas d'essayer auprès de Dumesnil une sorte de séduction : on voulut l'attirer dans les rangs d'une société ou affiliation qui depuis sem- ble avoir couvert la France entière d'un mystérieux réseau. Fidèle à la patrie, et bien plus jaloux d'hon- neur que d'or ou de pouvoir, Dumesnil s'indigna lorsqu'il entendit le mot de *congrégation*, et de cette époque date sa séparation d'avec le parti monar- chique. Dumesnil ne voulut plus même entendre parler des plus légitimes récompenses : c'est ainsi qu'il refusa la croix, une épée et un brevet d'hon- neur que les généraux Guérin de Toqnigny et Puteaux, qui commandèrent successivement la 14e division militaire dans l'espace de quelques mois, avaient voulu lui décerner. Rentré dans le repos de la vie civile, Dumesnil s'occupa de la composition d'une histoire de Philippe II. Dans *l'Esprit des religions* il nous avait offert l'impo- sante perspective de tous les peuples réunis un jour et affranchis par le christianisme. Dans l'his- toire de Philippe II, il semble avoir voulu signa- ler l'obstacle qu'il s'agit de vaincre pour parvenir à ce terme définitif de réunion et de liberté. Cet obstacle, c'est Rome, son ambition et ses doc trines. Il n'y avait pas de moyen plus expressif de signaler sa redoutable influence que de la mon- trer s'exerçant sur un caractère de la trempe de celui de Philippe II, et courbant ce despote superbe, cet homme de fer, aux pieds du saint pontife. Mais cette vue de l'ascendant de la papauté toute juste et profonde qu'elle est, semble avoir entraîné l'au- teur un peu trop loin. Par elle il explique et excuse presque tous les actes tyranniques et toutes les cruautés de l'odieux Philippe. Le désir de concen- trer sur Rome tout le poids de sa haine généreuse, ne lui permet presque pas de frapper la mémoire de ce prince d'une suffisante réprobation. Il est vrai que sa condamnation se trouve nécessairement dans la manière dont l'auteur nous présente cette noble et majestue se figure du prince de Nassau, fonda- teur de la liberté des pays que sa valeur et ses ta- lents avaient arrachés à la domination espagnole. *Don Juan*, autre ouvrage puisé aux mêmes sources, offre à notre siècle le tableau de la vie du vain- queur des Othomans à Lépante. L'auteur avait le désir de ranimer quelques étincelles de cette flamme généreuse qui anima jadis les contempo- rains de Don Juan, ceux de Sobieski et ceux enfin du prince Eugène, qui, le dernier, eut à défendre les remparts de la chrétienté contre ces barbares. Ces diverses compositions historiques brillent à la fois par la sagesse du plan, la singulière élégance des proportions, et par une vigueur et un éclat de pinceau dont bien peu de productions de la nou- velle école offrent l'exemple. Nourri à l'école des écrivains de l'antiquité, amoureux de simplicité en même temps que plein de force, Dumesnil est du nombre des écrivains dont les succès ne coûtent rien au goût. Son style a toujours cette grâce ma- jestueuse qui caractérise les grands maîtres, et l'on pourrait dire cette sévère pudeur qui se défend de tous les abus de mots au milieu desquels tant d'é- crivains aventureux, cherchent des effets outrés. Il est presque toujours éloquent parceque son ame est toujours de la partie quand il écrit, et parceque écrire n'est pour lui que manifester et développer

des convictions. Dumesnil a travaillé à quelques journaux. En 1823, il fut poursuivi à raison de plusieurs articles insérés dans *l'Album*, journal dont le nom suffit pour rappeler les rigueurs excessives dont Magalon fut victime. Les articles de Dumesnil dont le nom et le talent plein de verve dans ce genre, avaient puissamment contribué au succès de ce journal, étaient signés de lui. Il accepta sa part de responsabilité, et parut devant le tribunal dans l'attitude qui convenait à un homme tel que lui; sa défense modèle de franchise et de noblesse, aurait été faite pour contribuer à ouvrir les yeux au parti que de si notables défections affaiblissaient tous les jours. Néanmoins Dumesnil fut condamné à un mois de prison. Nous avons entendu dire qu'un homme de lettres lié avec lui, mais craignant de se compromettre s'il allait le voir, se borna à lui envoyer, par un tiers, son compliment de condoléance. « Dites-lui, répondit « Dumesnil, que je suis plus libre à Sainte-Pélagie « qu'il ne le sera jamais dans son cabinet. » M. Dumesnil s'occupe dans ce moment d'un ouvrage où l'on retrouvera de même la vigoureuse empreinte de la hauteur de caractère et de talents dont nous venons de donner une idée. Il a publié : 1° *Examen politique; philosophique et moral*, 1806, in-12; 2° *De l'Esprit des religions*, 1810, in-8°; 2e édition, 1811, in-8°; 3e édition, 1825, in-8°; 3° *Esprit de vérité*, 181..., in-8°; 4° *Le Règne de Louis XI*, 1811, in-8°; 2e édition, 1819, in-8°; 5° *Eloge de Pascal*, 1813, in-8°; 6° *Epitre aux Français*, 1819, in-8°; 7° *Histoire de Philippe II, roi d'Espagne*, 1822, in-8°, 2e édition; 1824, in-8°, 8° *Révélations puisées dans les cartons du comité de salut public et de sureté générale*, ou *Mémoires inédits de Sénart, agent du gouvernement révolutionnaire*, 1824, in-8°, deux édit.; 9° *Considérations sur les causes et les progrès de la corruption en France*, 1824, in-8°; 2e édition, 1825, in-8°; 10° *La Nation française et son roi, appelés à juger de la conspiration permanente et progressive du parti jésuite*, 1825, in-8°; 11° *Réfutation de l'instruction pastorale et de l'ordonnance de S. E. M. l'archevêque de Rouen, primat de Normandie, sur le rétablissement de la discipline ecclésiastique dans son diocèse*, etc., 1825, in-8°; 12° *Histoire de don Juan d'Autriche*, 1826, in-8°; 2e édit., 1827, in-8°.

DUMESNIL (Ange-Benjamin-Marie), membre des académies de Rouen et de Caen, de la société des lettres, sciences et arts de Metz, de la société de géographie, etc., né à Périers, en Normandie, le 19 septembre 1789. Il vint à Paris à l'âge de douze ans, et fut accueilli par le prince Lebrun, architrésorier de l'empire, qui, devinant un homme dans cet enfant, prit plaisir à développer ses heureuses dispositions. Il avait dix-sept ans lorsqu'il sortit du collège pour entrer dans le notariat; mais dominé par ses goûts, il désertait souvent l'étude de son patron pour courir au collège de France, où, disciple attentif, il allait s'instruire aux leçons des hommes éloquents qui occupaient alors les chaires de cette célèbre institution. C'est là qu'il continua à puiser, comme dans les entretiens de son illustre protecteur, cette passion pour les lettres qui depuis a fait le charme et l'occupation de ses loisirs. En 1810, le prince Lebrun, devenu gouverneur-général de la Hollande, fit placer à Amsterdam son jeune compatriote. A peine âgé de vingt ans, Marie Dumesnil sut résister à toutes les séductions dont on enveloppait dans ce pays ceux qui exerçaient quelques fonctions publiques. Il resta pur au milieu de la contagion, se concilia par la sévérité de ses principes l'estime de ceux-là mêmes qu'il contrariait par sa rigidité, et mérita l'amitié des personnages qui exerçaient les hautes fonctions du gouvernement. Il allait être nommé auditeur au conseil-d'état au moment où la catastrophe du mois d'avril 1814 vint établir un nouvel ordre de choses. M. Marie Dumesnil occupe aujourd'hui l'emploi de chef de bureau à l'administration générale des douanes. Il a publié : 1° *Epître au prince Lebrun*, Amsterdam, 1811, in-8°. Le prince, après avoir lu les vers, dit au jeune auteur en lui serrant affectueusement la main : « Mon « enfant, j'ai lu vos vers; il y a de la profondeur; « mais je n'aime pas qu'on me loue. » 2° *Ode aux Français sur la guerre de Russie*, 1811, in-8°; 3° *Manuel des employés des douanes de France*, cinq éditions, Paris, 1813, 1816, 1817, 1818, 1821, in-8°; 4° *L'Esclavage*, poëme, 1813, in-8°; il est remarquable par la pureté de la diction et les peintures animées des tourments des esclaves; 5° *Le Cri de la patrie*, ode, 1815, in-8°; cette pièce, dans laquelle il déplore en beaux vers les malheurs de la France, avait obtenu, en 1813, le prix de poésie à l'académie de Caen; 6° *Aux mânes de Louis XVIII*, dithyrambe, Paris, 1824, in-4°; 7° *Chroniques neustriennes*, ou *Précis de l'histoire de Normandie, ses ducs, ses héros, ses grands hommes, etc., etc., suivies de chants neustriens tirés du sujet*, Paris, 1825, in-8°; 8° *Du commerce, des douanes et du système des prohibitions, considéré dans ses rapports avec les intérêts respectifs des nations, par M. Billiet fils aîné de Lyon, augmenté par M. Marie Dumesnil*, Paris, 1825, in-8°.

DUMOLARD (Joseph-Vincent), membre de l'assemblée législative, du conseil des cinq-cents, du corps législatif, de la chambre des députés et de celle des représentants, naquit à Laffrey, près de Vizille, en Dauphiné, en 1766. Il exerçait la profession d'avocat à Grenoble lorsqu'il fut nommé, à l'âge de vingt-cinq ans, député de l'Isère à l'assemblée législative. Partisan zélé de la monarchie constitutionnelle, il lutta courageusement contre la majorité, défendit le roi dans la journée du 20 juin, s'opposa vivement, le 8 août, au décret d'accusation contre Lafayette, fut assailli par un groupe de jacobins au sortir de la séance, et ne parvint à mettre sa vie en sûreté qu'en se sauvant dans un corps-de garde du Palais-Royal, d'où il fut ensuite forcé de s'évader par une fenêtre de derrière. Deux jours après, il se fit remarquer encore par son attachement au trône constitutionnel, dont il s'efforça vainement de conjurer la chute. Cependant ayant été nommé membre du conseil des cinq-cents en 1795, il prononça, le 23 thermidor an 5, comme président de cette assemblée, un discours fort éloquent pour célébrer l'anniversaire de la dernière journée de la monarchie constitutionnelle. « Représentants « du peuple, dit-il, le canon du 10 août retentira « dans les siècles; il mit en poudre un trône antique « et la faible constitution dont on l'avait étayé; il « ouvrit à la France des destinées nouvelles; il « préluda pour ainsi dire à cette longue suite d'é« vénements mémorables qui semblent avoir pressé « les âges dans le cadre étroit de quelques années. « Abandonnant à l'histoire les passions, les préjugés, « les intrigues qui ne sont plus, il est digne de vous « de chercher dans l'anniversaire de cette époque « fameuse des souvenirs dégagés d'amertume, des « leçons utiles à tous les Français échappés comme « par miracle à la tourmente révolutionnaire; il est « temps, ou jamais, pour tous ceux qui m'écoutent, « d'abjurer les préventions, d'éteindre les haines, « d'immoler sans murmure, sur l'autel de la patrie, « les oppositions de l'esprit et les ressentiments du « cœur. Vous qui, le 10 août, voulûtes la républi« que, vos désirs doivent être satisfaits; la répu« blique est là, couronnée des lauriers de la victoire, « épurée des horreurs de l'anarchie. Amis de la jus-

» tice et de l'ordre, vous qui réclamiez un gouver-» nement nerveux et tutélaire, vos vœux se sont » accomplis; ce gouvernement existe; il se conso-» lidera tous les jours embelli des couleurs de la » liberté. Hommes imprudents, qui ne craindriez » pas, dans le fol espoir d'améliorations idéales, de » porter une main sacrilége sur l'unique garantie » de la tranquillité publique, l'anniversaire du 10 » août est plus éloquent que je ne pourrais l'être. » Malgré cette solennelle profession de foi en faveur de la constitution de l'an 3, Dumolard se lia bientôt au parti de Clichy, dirigé par les royalistes déguisés, ne cessa de faire entendre les plus violentes récriminations contre les jacobins, et déclama avec autant d'emphase que d'amertume contre le *gouvernement* qu'il avait appelé naguère *nerveux et tutélaire*. Cette opposition passionnée le fit comprendre parmi les victimes du 18 fructidor, mais il échappa aux poursuites de la police, et ne put être conduit à Cayenne. La révolution du 18 brumaire ayant mis fin à sa proscription, il fut nommé sous-préfet à Cambray, et devint, en 1805, membre du corps législatif, comme député de l'Isère. En 1809, il paya son tribut d'adulation au grand homme, à l'occasion d'un poëme intitulé : *Napoléon en Prusse*, par Bruguières du Gard. « Je » ne parlerai point du talent du poëte, dit-il; mais » que dirai-je du choix du sujet? On répète depuis » long-temps que pour peindre *Alexandre* il faut être » *Apelle*. Ah! soyons moins rigoureux pour les » poëtes et les peintres de nos jours! Si Homère » avait à chanter Napoléon et ses triomphes, son » embarras serait peut-être de s'élever et de se » soutenir à la hauteur de son sujet et de son héros. » Réélu en 1811, par le collége électoral de l'Yonne, il abandonna insensiblement le char de l'empire, à mesure que les cris du peuple, souffrant de la prolongation de la guerre et de la plus violente oppression administrative, vinrent démentir de plus en plus le langage des panégyristes et des courtisans. En 1813, il fit partie de la tardive, mais courageuse opposition dont M. Lainé fut l'éloquent interprète. Il adhéra, en 1814, à la déchéance du héros qu'Homère lui-même n'aurait pu chanter dignement, et se constitua peu de temps après à la chambre des députés le chef de la minorité constitutionnelle qui combattit avec persévérance la tendance réactionnaire du ministère. A la première séance, il demanda que M. Pictet, député du Léman, qui cessait d'appartenir à la France, ne fit plus partie de la représentation, et parla successivement ensuite contre le projet de loi sur la presse, contre l'organisation nouvelle de la cour de cassation, et la restitution des biens d'émigrés qui n'avaient pas été vendus. Les journaux ministériels de cette époque qualifièrent son discours contre la censure d'homélie révolutionnaire; il y disait entre autres choses: « Amis de la liberté, nous supportâmes la tyrannie de Robespierre; mais le 9 ther-» midor perçait dans le lointain à travers les nuages! » Nous pûmes souffrir celle de Napoléon; mais le » despotisme comme la guerre civile était en viager » sur nos têtes, et nous avions un avenir. Français, » cet avenir on veut l'éteindre, et couvrir à jamais » d'un voile de plomb la statue de la liberté! Le » souffrirez-vous? Ah! j'en appelle au Roi, qui » dans sa jeunesse la protégea de son amour; au » Roi, que de longs malheurs n'ont pu détourner » de son culte; au Roi, qui nous a juré de la défendre » et de l'asseoir sur les fondements de la monarchie. » Ses compatriotes de l'Isère lui préparaient une réception digne de l'honorable conduite qu'il avait tenue pendant cette session lorsqu'il fut surpris dans ses terres de Bourgogne par le débarquement de Napoléon. Nommé d'abord préfet des Basses-Alpes et conseiller-d'état, il refusa ces faveurs du gouvernement impérial pour venir siéger dans la chambre des représentants, dont il devint l'un des secrétaires. Le 6 juin, il prit la parole sur le serment exigé des députés, et s'écria : « Il faut que l'on » sache que nous sommes dévoués à notre souverain, » et que nous le sommes d'une manière honorable; » mais s'il fallait opter entre l'empereur et la na-» tion, mon choix ne serait pas douteux. » Il continua de se montrer le défenseur infatigable des libertés publiques dans toutes les discussions importantes, et fut un des premiers à demander, après les désastres de Mont-Saint-Jean, que l'assemblée envoyât des commissaires à l'armée pour que la présence des représentants pût stimuler le patriotisme du soldat, dont le moral avait été ébranlé par nos revers et par l'abdication de l'empereur. Il signa aussi la protestation de la minorité déposée chez le général Lafayette, se rendit à la chambre le jour même de l'occupation de la capitale par les Anglo-Prussiens, trouva le palais national fermé par les étrangers aux mandataires de la France, et ne craignit pas de protester encore énergiquement, sur le perron du corps législatif, contre la puissance des baïonnettes qui l'empêchaient de remplir la mission populaire dont il était investi. Retiré depuis dans le département de l'Yonne, d'où il se rendait quelquefois en Dauphiné auprès de sa famille, Dumolard était proposé comme candidat libéral aux électeurs de l'Isère lorsqu'il mourut en 1820. Napoléon l'a cité, dans son récit du 13 vendémiaire, comme un des hommes influents qui déployèrent de la capacité et de l'énergie dans les rangs des sectionnaires insurgés. L'abbé de Montgaillard le classe, à l'assemblée législative, « parmi » les hommes recommandables dans leur vie privée » qui se laissèrent entraîner par les idées spécula-» tives du temps, et furent des sectaires plus ou » moins de bonne foi, par conséquent très portés à » faire de fausses applications des nouvelles théo-» ries. » Nous croyons, en effet, que Dumolard a prouvé depuis qu'il ne devait pas être confondu avec les monarchistes Becquey, Ramond, Hue, Jaucourt, etc., quoiqu'il eût voté avec eux dans la plupart des discussions, par opposition aux vues extrêmes du parti démocratique.

DUMOLARD (Henri-François-Etienne-Elisabeth Orcel), homme de lettres, né à Paris, le 2 octobre 1771, parent du précédent, fut secrétaire-général de l'administration de police municipale en 1789 et 1790. Défenseur officieux pendant le gouvernement révolutionnaire, ensuite vérificateur au trésor public jusqu'en 1813, il est aujourd'hui avocat à la cour royale de Paris, où il exerce depuis 1814. M. Dumolard est membre de la société académique des sciences; il est auteur de plusieurs ouvrages dramatiques, la plupart représentés avec succès. Il a donné, au théâtre de Molière : *Le Philinte de Destouches*, ou *la Suite du Glorieux*, comédie en 5 actes, en vers, 1802; Baptiste aîné avait empêché cette pièce d'être reçue au Théâtre-Français, parcequ'il n'y avait joué que le second rôle; — au théâtre de la Porte-Saint-Martin: *Le mari instituteur*, ou *les nouveaux époux*, comédie en un acte, en vers, 1804; — à Orléans: *La mort de Jeanne d'Arc*, tragédie en 3 actes, en vers, 1805; cette pièce a été de quelque utilité à MM. d'Avrigny et Soumet qui, depuis, ont traité le même sujet; — au second Théâtre-Français: *Vincent de Paul*, drame en 3 actes, en vers, 1804; — *Bon naturel et vanité*, ou *la petite école des mères*, comédie en 1 acte, en vers, 1808; — au Théâtre-Français : *Lafontaine chez Fouquet*, comédie en 1 acte, en prose, 1809; — au théâtre des Jeunes-Elèves : *Une heure d'Alcibiade*, vaudeville, 1804;

— au théâtre du Vaudeville : *Le pied de nez, ou les trois souhaits*, 1809; — *Marmontel et Thomas*, 1813; — (avec M. Moreau) : *Madame Favart*, 1806; — *Les avant-postes du maréchal de Saxe*, 1808; — *Le secret de madame*, 1810; — *L'exil de Rochester*, 1811; — (avec M. Favart), petit-fils de l'auteur des *Trois Sultanes* : *Le rival par amitié*, 1809; — (avec divers) : *Les expédients*, 1811; — *Le roman d'un jour*, 1812; — *Calot à Nancy*, 1813; — *La vieillesse de Fontenelle*, 1814; — au théâtre des Variétés : *Un tour de Colalto*. — M. Dumolard a publié encore : *Fénélon au tombeau de Rotrou*, poëme, 1811, in-8°. Il a été éditeur des *Mémoires et correspondances littéraires, dramatiques, etc., de C. S. Favart*, précédés d'une *Notice historique*, etc., 1808, 3 vol. in-8°; mais on lui a faussement attribué les *Œuvres choisies de Favart*, et divers autres ouvrages; il n'avoue que ceux que nous avons cités.

DUMONCEAU (Jean-Baptiste), comte de Bergendael, maréchal de Hollande, grand-officier de la légion d'honneur, grand-croix de l'ordre de la fidélité de Bade, chevalier de Saint-Louis, membre de la seconde chambre du royaume des Pays-Bas. Il naquit vers la fin de 1760, d'une famille honnête. Après avoir fait de bonnes études chez les jésuites de Bruxelles, il suivit un cours d'architecture à l'âge de seize ans, se rendit à Rome pour se perfectionner dans cet art, qu'ensuite il pratiqua dans sa ville natale. On y remarque, au nombre des plus beaux édifices, ceux qui furent construits d'après ses dessins. Malgré ses succès et les avantages qu'il pouvait s'en promettre, la carrière des armes était plus conforme à ses penchants; il s'y livra lorsque le mécontentement de la Belgique, en 1787, détermina l'organisation des compagnies volontaires. Ce premier zèle n'eut point d'effets suivis; un accord conclu entre les états de Brabant et la régence autrichienne désarma les milices nationales, dans lesquelles les états eux-mêmes avaient d'abord cherché un soutien. Cependant aucune satisfaction n'avait été donnée au peuple; le mal paraissait même s'aggraver, et un grand nombre de citoyens s'expatrièrent. La plupart d'entre eux se réunirent sur le territoire hollandais, sans que le gouvernement du pays y mît obstacle; ils s'y organisèrent militairement, sous la direction de l'infortuné Vandermech. Lorsqu'on leur apprit que le moment paraissait favorable, ils arborèrent l'étendard de l'indépendance, et repassant la frontière, ils occupèrent la ville de Diest, où, vers la fin de 1788, le jeune Dumonceau se joignit à eux. Bientôt sa valeur et son intelligence lui fit donner le commandement d'un corps d'infanterie légère organisé par lui-même, et que, d'après la couleur de l'uniforme, on désigna sous le nom de *Canaris*. Ce corps, presque toujours heureux dans de nombreuses affaires de postes, avait constamment à sa tête son chef intrépide. On l'a surtout remarqué, soit lorsqu'il protégea la retraite de la division dont il faisait partie au combat des hauteurs d'Anseremme, au-dessus de Dinant, soit à l'attaque de Falmagne, où les Autrichiens, forcés dans leurs retranchements et mis en déroute, virent un de leurs corps détruit tout entier ou fait prisonnier. A Anseremme, dans une seconde attaque plus heureuse que la première, Dumonceau, suivi de ses *canaris*, et soutenu par un bataillon d'infanterie régulière, ainsi que par deux escadrons de dragons, se précipite sur l'ennemi et le chasse de ses retranchements. Quelque temps après, un envoyé du cabinet de Saint-James se rendit auprès de cette armée belge, sous les ordres de Koehler, général d'origine prussienne, pour avoir des renseignements exacts sur les événements. Dumonceau, appuyé d'un régiment de West-Flandre, passe la Meuse, chasse de tous leurs postes les Autrichiens, étonnés de sa valeur, et reçoit une blessure dans cette affaire. Sa brillante conduite à Falmagne, le 22 septembre, aurait eu de grands résultats sans le désordre que mit dans les rangs des Belges l'explosion de plusieurs caissons. Ce fut le signal des revers. Quelques chefs manquaient d'expérience, et d'autres étaient soupçonnés de s'entendre avec l'ennemi : bientôt la cause embrassée par Dumonceau parut désespérée. Les vainqueurs montrèrent d'abord de la modération; Dumonceau même fut libre de rentrer dans ses foyers, bien qu'il eût été un des derniers à poser les armes; mais prévoyant ensuite qu'on voulait le rendre suspect au gouvernement autrichien, il céda à l'invitation du prince de Béthune, et se réfugia en France, où ses concitoyens le devancèrent en grand nombre. En 1792, la guerre ayant été déclarée contre l'Autriche, Dumonceau se rendit à Paris pour offrir, au nom des Belges réfugiés, leurs services et les siens. Cette proposition faite par des braves qui d'ailleurs ne pouvaient inspirer aucune défiance, devait être accueillie. Ils reçurent l'ordre de se rendre à Lille où l'on organisa plusieurs bataillons belges de troupes légères. Nommé lieutenant colonel, Dumonceau fut envoyé au camp de Maulde. Il se fit remarquer dans divers combats, contribua à la victoire de Jemmapes, où il s'empara de la formidable redoute de Carignan, et facilita ensuite, par une vive escarmouche, l'entrée des Français à Bruxelles : ces services lui firent donner le grade de colonel. Il combattit à Nerwinde, où la déroute de l'aile gauche changea seule la victoire en désastre. Entre Lille et Tournay, il défit complétement un corps de troupes hollandaises. Dans une autre rencontre, il renversa un corps d'émigrés français soldés par l'Angleterre sous le nom de hulans britanniques : leur brave colonel Ch. de Bouillé fut blessé mortellement. La loi de ces temps funestes autorisait à fusiller les émigrés saisis les armes à la main; mais, sans être arrêté par le danger d'encourir l'animadversion du gouvernement révolutionnaire, le colonel Dumonceau procura à ceux qui tombèrent dans ses mains des facilités pour s'évader, ou même pour rentrer en France comme déserteurs. On sait que plus tard Dumonceau ne fut pas moins utile en Hollande à des émigrés belges ou français, et entre autres à l'évêque de Clermont. Chez les peuples qui ont des lumières et qui commencent à être dignes de la liberté, on est encore réduit à combattre les hommes du parti contraire, mais on sait ne les plus haïr. A la sollicitation du général Lamorlière qui fit à Gasparin et aux autres représentants un grand éloge de la vaillance de Dumonceau, il fut nommé général de brigade, et on le chargea, vers le milieu d'octobre, d'enlever Menin défendu par un corps d'émigrés, et par quelques régiments de Hanovre. Les mesures sont prises pour attaquer à midi; à une heure les ouvrages avancés sont enlevés, ainsi qu'une immense artillerie, et le soir on est maître de la ville. Pichegru, qui envahit la Belgique, au mois de mai 1794, ne fit que suivre le plan tracé par Dumonceau, conjointement avec l'adjudant-général Regnier. Après la bataille de Fleurus, Dumonceau assista aux siéges de Bois-le-Duc et de Nimègue, s'avança avec Pichegru dans la Hollande que le froid livra aux légions françaises. Des munitions considérables tombèrent au pouvoir de Dumonceau, et il s'empara successivement de Stievezande et de quatre autres forts. Chargé du commandement de La Haye, il adressa aux habitants une proclamation énergique pour les inviter à l'union dans l'intérêt de la liberté. Le gouvernement batave et le peuple rendirent justice à la con-

dutte de Dumonceau. La nouvelle république lui ayant offert le titre de lieutenant-général, il passa à son service, au mois de juin 1795, avec l'agrément de l'autorité française. En 1799, il eut à réprimer un mouvement insurrectionnel; sa fermeté suffit, et lui épargna le malheur de recourir à des mesures violentes. On lui confia la division hollandaise qui partit du Texel pour seconder la descente des Français en Irlande. Mais pendant cette expédition les Anglais et les Russes opérèrent à leur tour, en 1799, une descente en Hollande. Le 19 novembre, il mit en déroute, près de Bergen, une de leurs divisions forte de quinze mille hommes. Une blessure grave qu'il reçut vers la fin de l'action n'empêcha pas l'effet des sages dispositions qu'il avait prises. Le général Hermann et toute son artillerie tombèrent au pouvoir de Dumonceau, et l'ennemi perdit trois mille hommes. Brune qui commandait en chef fit déposer les drapeaux russes au pied du lit de Dumonceau. Sa blessure était à peine fermée qu'il contribua à rejeter sur ses navires l'armée anglo-russe. L'année suivante, commandant en Franconie le contingent batave fourni à la France, il dirigea les opérations d'un siége qu'une vive résistance obligea de convertir en blocus, celui de la citadelle de Marienbourg, dont les portes s'ouvrirent après la bataille de Hohenlinden. La paix de Lunéville permit à Dumonceau de rentrer dans ses foyers; mais il revint au champ d'honneur lorsque les Anglais rompirent le traité d'Amiens. Chargé, en 1803, de la réorganisation totale de l'armée hollandaise, il la mit sur un pied respectable, et commanda ensuite les troupes déja embarquées au Texel pour se joindre au formidable armement qui, sur les côtes de la Manche, menaçait l'Angleterre. Cependant Bonaparte ayant donné l'ordre aux troupes bataves de se porter vers le Danube, Dumonceau prit, au mois d'octobre, le commandement d'une division de l'armée de Bernadotte; il se distingua à la prise d'Ingolstadt, et empêcha après la reddition de la ville d'Ulm, la retraite de l'archiduc Ferdinand sur Nordlingen. De retour dans son pays après la journée d'Austerlitz, Dumonceau vit avec peine le décret qui donnait un roi à la république des Bataves; mais le frère de Napoléon, trop juste pour que cette opinion l'offensât personnellement, choisit pour son ministre plénipotentiaire en France le général Dumonceau. Lorsque la guerre éclata avec la Prusse, il fut chargé du siége de Hameln; après la capitulation de cette ville, il se dirigea sur Brême, et au mois de février 1807, il fut nommé maréchal de Hollande et grand' croix de l'ordre de l'union. Vingt-cinq mille hommes étaient alors sous ses ordres dans la campagne de Poméranie; lorsqu'elle fut terminée, le roi Louis le fit entrer dans son conseil-d'état. En 1809, il repoussa les Anglais qui avaient imaginé de s'établir dans l'île de Walcheren, et, l'année suivante, il reçut le titre de comte de Bergendael, récompense flatteuse qui consacrait le souvenir d'un de ses plus beaux faits d'armes. Appelé auprès de l'empereur après la réunion de l'ancienne Batavie à la France, Dumonceau refusa de se rendre à Amsterdam avec les troupes françaises, et de paraître ainsi donner son adhésion à la prise de possession de la Hollande. Ce refus n'empêcha point Napoléon de le faire comte de l'empire, commandant de la légion d'honneur, et commandant à Mézières. Parmi les nombreux services que rendit ce général dans la campagne de Saxe, en 1813, on cite la savante manœuvre qui empêcha Czernitscheff de se réunir aux alliés devant la ville de Hambourg, et la promptitude avec laquelle, le 26 août, les Russes postés sur les hauteurs de Pirna, à quatre lieues de Dresde, furent expulsés de leurs retranchements; mais le courage et l'habileté de Dumonceau devinrent plus utiles encore dans la fatale journée de Kulm. Inquiété par un corps de Prussiens qui manœuvrait sur les derrières, il effectua néanmoins sa retraite dans le meilleur ordre devant une nombreuse division autrichienne. L'empereur lui en témoigna publiquement sa satisfaction. Le général Dumonceau ne sortit de Dresde, après la bataille de Leipsick, qu'en vertu d'une capitulation que l'ennemi viola. Retenu prisonnier à Oldenbourg, il ne rentra en France que le 1er juin 1814. Le Roi le confirma dans ses grades, lui rendit le commandement de la deuxième division, et lui conféra l'ordre de Saint-Louis. A cette époque, Dumonceau désirait rentrer en Hollande redevenue, sinon libre, du moins indépendante; mais n'ayant pas été du nombre des officiers-généraux hollandais ou belges qui furent invités à rentrer, il crut devoir rester en France, où du moins on manifesta le désir de le retenir. Lorsque Napoléon, suivi de quelques hommes de la vieille garde, marcha des côtes de Provence aux Tuileries, le général Dumonceau, qui était à Mézières, demanda les ordres de Louis XVIII; mais il ne reçut point de réponse. Apprenant alors que la capitale est abandonnée et que le duc de Bellune lui-même, de qui il attendait des instructions, venait de passer à Mézières sans en donner aucune, il prit l'avis du conseil, et crut nécessaire au maintien de la tranquillité publique d'arborer le drapeau qui, du consentement même de ceux qui s'éloignaient, semblait redevenir le drapeau de la France. Remplacé presqu'aussitôt, il fut appelé à Paris, où l'empereur l'accueillit et lui offrit même, après un mot d'explication, un commandement dans l'armée. Le refus, uniquement fondé sur ce que la Belgique devait être le premier théâtre de la guerre, ne déplut pas à Napoléon qui rendit à Dumonceau le commandement de la seconde division. Après le 18 juin, la France ayant été ouverte aux étrangers, il se retira dans son ancienne patrie, où il a obtenu, comme en France, l'estime générale. Le roi des Pays-Bas lui promit de placer ses fils dans l'armée. Elu député du Brabant méridional à la seconde chambre des états-généraux, il jouit peu de ce témoignage de la confiance publique; il mourut à Bruxelles, le 29 décembre 1821. Au milieu des relations multipliées et des vicissitudes d'une carrière remplie avec un zèle aussi actif, on ne saurait échapper toujours aux effets de l'envie, aux atteintes de la calomnie; mais Dumonceau ne songeait à s'en venger qu'en méritant davantage, dans chaque nouvelle campagne, une gloire qu'il n'a plus été possible de lui contester, et qu'il n'a pas due seulement à ses exploits. Citoyen irréprochable, militaire loyal et humain, ennemi des déprédations, et donnant lui-même l'exemple le plus sévère de la loi imposée à ses subordonnés, il conserva parmi les troupes le surnom du général *Sans tache*.

DUMONT-D'URVILLE (JULES-SÉBASTIEN-CÉSAR), capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis et de la légion d'honneur, issu d'une ancienne famille de Normandie, est né à Condé sur Noireau, département du Calvados, en septembre 1791. De bonne heure son esprit fut dirigé vers les études sérieuses par un oncle instruit, chanoine de la cathédrale de Caen. Bientôt il posséda à fond les auteurs grecs et latins, qu'il étudie encore tous les jours avec un nouvel attrait. A vingt ans il se présenta à l'examen de l'école polytechnique, où son âge trop avancé ne permit pas qu'il fut reçu. Il se destina alors à la marine, et passa un examen brillant qui le fit nommer de suite aspirant de première classe. Il n'eut point l'occasion de se montrer jusqu'à la paix. A cette époque il était enseigne de vaisseau, et fit deux des campagnes scientifiques du

capitaine Gauttier, dans la mer Noire. Pendant ces voyages il mit à profit les connaissances qu'il avait acquises en botanique, en recueillant de nombreux matériaux qu'il publia à son retour. Il donna depuis un *Mémoire géologique sur l'île volcanique de Santorin*, et un *Mémoire archéologique sur les ruines d'un temple de Mélos*. On lui doit la belle *Vénus* dite *de Milo*, qui décore la galerie des antiques du muséum. Il fut le premier qui signala son mérite à l'ambassadeur de France à Constantinople. Nommé, en 1822, au poste de commandant en second de la corvette *la Coquille*, il fit le voyage autour du monde avec le capitaine Duperrey (*voy.* ce nom), et fut chargé de la partie botanique. Le cabinet d'histoire naturelle lui doit une riche collection d'insectes, et plusieurs centaines de plantes nouvelles qui ont été un des fruits de cette expédition. A son retour il publia divers écrits qui sont consignés dans les journaux scientifiques, et notamment une *Flore des Malouines*, très estimée et écrite en latin; le grade de capitaine de frégate fut le prix de ces travaux. Il allait s'occuper de rédiger la partie descriptive et botanique du voyage, lorsqu'il a été appelé au commandement d'une nouvelle expédition de découvertes, qui a quitté Toulon, le 20 avril 1826, et qui explore en ce moment la Nouvelle-Zelande et la Nouvelle-Guinée. Il entre aussi dans sa mission de faire des recherches sur le lieu où a péri le célèbre Lapeyrouse. C'est pour cela que la corvette qu'il monte a reçu le nom de *l'Astrolabe*, et qu'il a dû d'abord se rendre directement à Port-Jackson. Cet officier est froid, méditatif et fort instruit. On dit ses journaux de voyage remplis de faits curieux. Il a en porte-feuille une épopée en prose, intitulée: *Les Zélandais*, dans laquelle il a peint les mœurs de ces anthropophages. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, il a publié: *Enumeratio plantarum quas in insulis Archipelagi, aut littoribus Ponti-Euxini, annis 1819 et 1820, collegit atque detexit J. Dumont-d'Urville*, Paris, 1822, in-8°.

DUMONT (George-Louis-Marie, baron de Courset), agronome, naquit à Boulogne-sur-Mer, ancienne province d'Artois, le 16 septembre 1746. Destiné à l'état militaire, il y entra très jeune encore et parvint jusqu'au grade de capitaine de cavalerie. Le hasard lui inspira le goût des travaux de la campagne qui fit le charme et l'occupation de toute sa vie; il se trouvait en garnison dans les Pyrénées, lorsqu'il se livra, par désœuvrement, à l'étude de la botanique avec un zèle constant et un succès rare. A l'âge de trente-un ans il quitta le service, se maria, et s'adonna exclusivement aux études et aux expériences agronomiques. La terre de Courset, située à cinq lieues de Boulogne-sur-Mer, au pied de la chaîne circulaire des montagnes qui séparent le haut et le bas Boulonnais, s'enrichit par ses soins persévérants, des plus belles espèces du règne végétal, soit nationales, soit exotiques. « Les jardins de Courset, dit M. P.-A. Lair, « contiennent un peu plus de cinq hectares (dix « arpents); le parc est encore plus étendu; M. Dumont cultive, sans parler des plantes annuelles, « au-delà de trois mille six cents espèces étrangères, « vivaces et ligneuses, de toute température, dont « la plupart sont très multipliées. Les chassis ont « cent vingt pieds de longueur, et les serres plus de « cent cinquante; celles-ci renferment de six à sept « mille pots et cent vingt caisses. Je ne me lassais « pas de voir cette réunion immense de plantes que « l'on devait à un seul homme, et qui était entretenue par un seul jardinier et un petit nombre « d'ouvriers. Le jardinier est chez M. Dumont depuis la fondation de son établissement; il en a « reçu les premières leçons de botanique; à travers « sa simplicité, je remarquai beaucoup de bon « sens, et même de l'instruction. Tous les jours la « collection de M. Dumont augmente; l'on en sera « peu surpris. Placé près des frontières de la France, « voisin de la Belgique, de l'Allemagne, de la « Hollande et de l'Angleterre; on dirait que Courset est, en quelque sorte, au centre botanique, « aussi est-il cité comme un modèle, dans tous les « ouvrages nouveaux sur l'agriculture et le jardinage..... M. de Courset est le créateur de cette belle « propriété; lui seul en a dirigé les distributions, « et il l'a fait d'une manière d'autant plus habile, « qu'il ne possédait pas d'abord tout le terrain, « qui a été réuni à des époques différentes et par « des acquisitions successives. La forme actuelle des « jardins n'existe que depuis 1792 et 1794, et les « plantations n'ont été commencées qu'en 1784 et « 1788. » M. Lair nous apprend encore que le portefeuille de Dumont de Courset renfermait plus de mille plantes dessinées par lui, dans les Pyrénées. Cet habile agronome est décédé dans sa terre au mois de juin 1824, âgé de près de soixante-dix-huit ans. Il était membre de la société royale d'Agriculture, et correspondant de l'Institut; il entretenait une correspondance étendue avec un grand nombre de savants. On doit à M. Dumont les ouvrages suivants: 1° *Observations sur l'agriculture du Boulonnais*, 1784, in-8°; 2° *La météorologie des cultivateurs; suivie d'un avis aux habitants des campagnes sur leur santé et sur quelques uns de leurs préjugés*, 1798, in-12; 3° *Le botaniste cultivateur*, ou *description, culture et usages de la plus grande partie des plantes étrangères, naturalisées et indigènes, cultivées en France et en Angleterre, et rangées suivant la méthode de Jussieu*, 1798, 3 vol. in-8°; tome IV, 1802; tome V, 1805; seconde édition entièrement refondue et considérablement augmentée, 1811, 6 vol in-8°; tome VII, supplément, 1814, in-8°; traduit en allemand par C.-G. Berger, Leipsick, 1804 et années suivantes, in-8°. *Le botaniste cultivateur* mérite le succès qu'il a obtenu. Il offre, outre la nomenclature considérable des plantes, une description simple et précise de leurs caractères et de leurs propriétés avec la méthode de les conserver et de les propager. Dumont de Courset a donné encore des *Observations géorgico-météorologiques* dans les *Trimestres* de l'ancienne *Société d'agriculture de Paris*, et inséré des *Mémoires* dans les *Annales de l'Agriculture française*, et dans *la Bibliothèque des propriétaires ruraux*; enfin il a été l'un des collaborateurs des *Ephémérides des sciences naturelles et médicales*, dont il n'a paru qu'un numéro, en 1816.

DUMONT (Étienne), littérateur et publiciste distingué, né à Genève vers 1765. Il se consacra au ministère évangélique, et déploya beaucoup d'éloquence dans ses sermons. Obligé de quitter sa patrie, en 1789, par suite de ses opinions, il se réfugia en France, où il rédigea, avec Duroveray, son compatriote, la suite du *Journal de Mirabeau*. Il passa en Angleterre, en 1792, et devint bibliothécaire du marquis de Lansdowne. Il s'y lia avec le célèbre Jérémie Bentham, dont il a traduit en français plusieurs manuscrits, savoir: 1° *Traité de législation civile et pénale*, 1802, 3 vol. in-8°, 2e édit., 1820, 3e édition, 1823; 2° *Théorie des peines et des récompenses*, 1811, 2 vol. in-8°, 2e édit., 1818, 2 vol., 3e édition, 1826; 3° *Tactique des assemblées législatives*, *suivi d'un traité des sophismes politiques*, 1816, 2 vol. in-8°, 2e édition, 1822. Trois mille exemplaires du premier de ces ouvrages se sont vendus à l'époque de son apparition. M. Dumont est aujourd'hui membre du conseil souverain de la république de Genève. C'est sur la proposition qu'il en fit qu'on a établi, dans cette ville, une prison pénitentiaire, qui a déjà produit les plus heureux résultats.

DUMONT (André), né le 24 mai 1764, près d'Abbeville, fut député à la convention nationale par le département de la Somme; il s'y fit peu remarquer d'abord, et ne commença à devenir célèbre qu'après la mort du roi, qu'il vota sans sursis et sans appel. Dès ce moment André Dumont se montra forcené démagogue, et les journaux ainsi que la tribune nationale ne retentirent plus que des atroces plaisanteries dont ce proconsul accablait ses malheureuses victimes; ce jugement est sévère sans doute, nous allons le justifier en citant quelques passages de ses proclamations et de ses correspondances qui l'ont motivé. Le 24 mars 1793, il témoigna à la ville d'Amiens qui avait concouru à sa nomination, sa reconnaissance, en dénonçant à la convention une adresse de cette ville qui demandait « qu'on décrétât d'accusation Robespierre, Danton, » Marat, etc., etc., et qu'on portât une loi contre » les assassins et promoteurs d'assassinats. » Il fut dès lors le plus grand ennemi des girondins qu'il ne cessa de poursuivre que quand ils eurent succombé, le 31 mai 1794. Son département où il fut envoyé en mission, en juillet 1793, devint surtout l'objet de ses fureurs. Ses collègues partout ailleurs poursuivaient les riches, Dumont n'épargnait par les pauvres, *il leur ordonnait de porter pendus à leur cou*, leurs noms et le lieu de leur domicile; il les faisait participer ainsi aux avantages de l'égalité. Le 9 septembre, ayant fait emprisonner deux cents personnes, dont soixante-quatre prêtres, il écrivit à la convention: « J'ai fait lier, deux à deux, ces cinq douzaines d'animaux, de bêtes noires; elles ont été exposées à la risée publique, sous la garde des comédiens, et ensuite incarcérées. » En parlant de Louis XVI, à la fin de ce rapport, il insultait au malheur de ce prince qu'il appelait *Louis le raccourci*. Il écrivait encore, que trois choses faisaient trembler le département, savoir: le tribunal révolutionnaire, la guillotine, et le moraliste André Dumont. Une autre fois, il annonça une riche capture de nobles et de prêtres, qu'il appelait son gibier de guillotine. Nous pourrions multiplier les citations, nous en ferons grâce à nos lecteurs, déja trop indignés de ce qu'ils ont lu. Il nous suffira de présenter ce cruel Pasquin sous une autre face, et l'on verra qu'en changeant d'objet il n'a pas changé de principes, et qu'il n'épargna le sang d'un parti que pour faire couler celui de l'autre. Il contribua, il est vrai, à la chute de Robespierre et à l'arrestation de plusieurs députés qui, comme lui, avaient encensé le décemvir; il se sépara aussi des jacobins, quand il vit leur puissance faiblir, mais il fut un des ennemis les plus acharnés des girondins. Il s'opposa à la suppression des comités révolutionnaires et à la rentrée de Lanjuinais, de Fermont et autres, et il demanda l'abolition de la peine de mort, *excepté contre les royalistes*, et après l'insurrection du 1er germinal, où il avait montré beaucoup d'énergie, il attribua l'agitation qui régnait dans l'intérieur, aux prêtres réfractaires, et sollicita des mesures contre eux. C'était autant de concessions qu'il faisait à ses anciens principes, sans doute pour que le passage à ceux qu'il avait nouvellement adoptés ne parût pas trop brusque. Il n'en eut pas moins des ennemis acharnés dans les deux partis, et lorsqu'on lui reprochait ses vexations proconsulaires, il répondait qu'il n'avait dépouillé et fait incarcérer beaucoup de citoyens qu'afin de les soustraire à la rage des terroristes, et il ajouta, en style révolutionnaire, dans un compte rendu, « que les comi» tés du gouvernement lui avaient demandé du sang; » mais qu'il ne leur avait envoyé que de l'encre. » Ce qui pourrait donner une apparence de vérité à cette déclaration, c'est la manière dont M. Lacretelle jeune parle d'André Dumont, dans son *Précis historique de la révolution française*; voici ses paroles: « La mission d'André Dumont dans le dé» partement de la Somme, est *une sorte de phéno» mène historique*. Personne ne parla avec plus de » dureté que lui le langage révolutionnaire; il fit » de nombreuses et de continuelles arrestations; » mais, j'ose le dire, parceque j'en ai acquis la » conviction sur les lieux mêmes, il sauva la vie » de ceux envers lesquels il se montrait si redou» table; et le comité de salut public, le tribunal » révolutionnaire et l'échafaud les réclamèrent en » vain. » Il s'ensuivrait qu'André Dumont fut étranger à la mort d'André Chénier, que son frère, M. J. Chénier lui attribue dans son *Epître sur la calomnie*. Nous sommes loin de récuser le témoignage de M. Lacretelle; mais nous avons vu dans ces jours de malheur des administrateurs modérés qui n'étaient pas dans le secret d'André Dumont, s'accuser de mollesse à la lecture de ses proclamations furibondes, et se porter à des excès qu'ils n'eussent pas commis sans elles. Après la session conventionnelle, il passa, par suite de la réélection des deux tiers, au conseil des cinq-cents, se prononça, le 15 janvier 1796, en faveur des parents des émigrés, et parla une seconde fois sur le même sujet, avec une grande énergie, à la séance du 7 avril. Sorti du conseil, en mai 1797, il fut nommé, après le 18 brumaire, sous-préfet à Abbeville, où il s'attacha à faire oublier, par une bonne administration, ses opinions et ses torts révolutionnaires. Il conserva cette place jusqu'à la première restauration, et obtint pendant les cent jours la préfecture du Pas-de-Calais. Atteint par la loi de 12 janvier 1816, contre les membres de la convention *dits votants*, il fut obligé de quitter la France. On attribue à André Dumont: *Manuel des assemblées primaires et électorales de France*, Hambourg, 1797, in-12.

DUMOUCHEL (Jean-Baptiste), fils d'un pauvre cultivateur de la Picardie, d'autres disent des environs de Rouen, naquit vers 1737. Il fit d'excellentes études au collége de Sainte-Barbe, à Paris, où il avait obtenu une bourse, embrassa l'état ecclésiastique, devint successivement maître de quartier au collége de Louis-le-Grand et professeur de rhétorique à Rhodez, où il eut, pour élève, M. Chaptal. Rappelé ensuite à Paris pour y remplir une chaire au collége de la Marche, il y obtint des succès tels qu'il fut nommé recteur de l'université de Paris. En 1789, il fut élu député du clergé de Paris aux états-généraux, et fut l'un des premiers à se réunir au tiers-état. L'année précédente, il avait été nommé secrétaire de l'assemblée électorale du clergé. Dumouchel adopta franchement les principes de la révolution; il accepta la constitution civile du clergé, et fut nommé évêque de Nismes, en 1791. Enfin, lorsque le culte fut aboli, il rentra dans la vie civile, se maria, et fut, plus tard, attaché au ministère de l'intérieur, d'où il fut exclu par Lucien Bonaparte, pour quelques paroles déplacées; mais M. Chaptal, qui ne l'avait pas oublié, l'y fit bientôt rentrer avec le titre de chef de bureau de l'instruction publique, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1814, où il fut mis à la retraite. Dumouchel est mort le 17 décembre 1820. On a porté sur lui bien des jugements contradictoires; mais, quelle que soit l'opinion qu'on ait de sa conduite comme ecclésiastique, on ne pourra lui contester de grands talents, une probité sans tache et les vertus qui font le bon citoyen et l'ami dévoué. Aussi modeste que laborieux, Dumouchel n'a pas recherché la gloire littéraire à laquelle ses talents lui permettaient de prétendre. Il n'a mis son nom qu'à un choix de *Narrations*, tirées des auteurs latins (*Narrationes excerptæ*).

DUMOULIN (Évariste), né, en 1776, dans le département de la Gironde, était destiné au commerce, et s'était appliqué à l'étude des sciences exactes qui ne purent le fixer malgré les succès qu'il y avait obtenus, parcequ'en s'y livrant il avait contrarié la nature et son penchant pour la littérature et pour les plaisirs. C'est à Bordeaux, où il habita d'abord, qu'il commença à se faire remarquer, en publiant quelques pièces de vers, quelques brochures et surtout en insérant divers articles dans le journal du département, dont il avait la rédaction. Ses talents réclamaient un champ plus vaste, et lui avaient préparé, dans la capitale, parmi les hommes les plus recommandables, des partisans avec lesquels il ne tarda pas à se lier étroitement dès qu'il y fut arrivé. A l'époque où commença de paraître *le Constitutionnel*, il concourut à sa publication, et en est encore aujourd'hui l'un des principaux rédacteurs. C'est à lui que l'on doit le nouvel intérêt que présentent les journaux politiques; il enrichit, le premier, les colonnes de son journal de comptes rendus exacts et détaillés des séances législatives; nouveauté qui a été ensuite, plus ou moins heureusement, imitée par d'autres journalistes. M. Dumoulin, chargé de la partie des théâtres, exploite avec succès le domaine des Fréron et des Geoffroy dont il s'est constitué l'héritier; on ne peut lui reprocher ni la partialité du premier, ni les injustices du second; aucune passion de haine ou d'amour ne s'interpose entre sa conscience et ses jugements; aussi l'opinion qu'il exprime sur les pièces et sur les acteurs est-elle presque toujours confirmée par le public, et ceux d'entre eux, qu'il est forcé de censurer, désarmés par le ton modéré de la critique, restent-ils le plus souvent ses amis. Comme littérateur, M. Évariste Dumoulin a constamment montré le caractère le plus estimable; ennemi de toute hypocrisie politique, il démasque sans pitié ces lâches faussement libéraux, qui oublient leurs excès d'une autre époque et exagèrent impitoyablement ceux d'autrui; il n'a pas même épargné les hommes en crédit lorsqu'il s'est cru obligé de les attaquer, mais il l'a fait loyalement et a toujours signé ses écrits. M. Dumoulin est dans la vie privée tel qu'il se montre en public, ami de la liberté par principes, excellent citoyen, fidèle en amitié, il éprouve la même constance d'affection de la part de tous ceux qui lui sont une fois dévoués. Il était associé aux auteurs de la *Minerve française*. M. Dumoulin a publié: 1° *Procès du général comte Drouot*, précédé d'une *Notice historique* sur cet officier, Paris, 1816, in-8°, portrait; 2° *Histoire complète du procès du maréchal Ney*, 1816, in-8°; 3° *Procès du général Cambronne, contenant toutes les pièces, interrogatoires et débats*, 1816, in-8°; 4° *Lettre sur la censure des journaux et sur les censeurs*, 1820, in-8°.

DUMOURIER (Charles-François Duperier), naquit à Cambray, le 25 janvier 1739, d'une ancienne famille parlementaire de Provence qui portait le nom de Duperier. François Duperier, bisaïeul de Dumourier, ayant épousé une demoiselle de *Moriès* ou *Mouriès*, et son grand-père paternel ayant eu, de deux lits, vingt-quatre garçons et huit filles, il adopta ce nom qui fut, par la suite, corrompu en celui de Dumourier. Son père était commissaire des guerres, et a laissé une assez bonne traduction du *Ricciardeto*, poëme italien. Le général était le frère cadet de deux sœurs, dont l'une est morte abbesse de Fervacques, à Saint-Quentin; l'autre épousa le baron de Schomberg, Saxon, mort lieutenant-général au service de France. L'enfance de Dumourier ne promettait pas une longue vie, il fut noué jusqu'à l'âge de six ans et demi, mais, vers les dix ans, il commença à se fortifier, et fit avec succès ses premières études au collége de Louis-le-Grand, à Paris, qu'il quitta, en 1753, après avoir fait sa rhétorique. Son père l'ayant retiré, lui fit apprendre les mathématiques et les principales langues vivantes. Il avait un goût décidé pour la lecture, et l'on assure que celle des *Lettres édifiantes* lui inspira le désir passager de se faire missionnaire. En 1757, il suivit son père dans la campagne du Hanovre, sous le maréchal d'Estrées, et fit bientôt éclater son penchant irrésistible pour la carrière des armes. A dix-neuf ans, il entra cornette de cavalerie dans le régiment d'Escars: il se battit la première fois contre les Anglais près de Cherbourg, fit la campagne de 1759, sous le marquis d'Armentières, aux environs de Munster, et celle de 1760 sous le comte de Saint-Germain. Il fut blessé, pour la première fois, à Amstetten, ensuite à Klosterkamp, où, son cheval s'étant abattu sous lui, il fut fait prisonnier après des prodiges de valeur, ayant reçu huit blessures graves et seize fortes contusions; il y perdit le doigt moyen de la main droite, et eut la figure criblée de plomb. Seul contre vingt hussards ennemis dont il avait mis deux hors de combat et blessé trois, il ne dut la vie qu'au baron de Behr, aide-de-camp du prince héréditaire de Brunswick (le même qui envahit la France en 1792), qui fut forcé de mettre le sabre à la main pour se faire obéir de ces barbares. On lui extirpa la moitié du radius du bras gauche, qui était coupé et éclaté. Les *Lettres provinciales de Pascal* qu'il avait dans la poche de sa redingotte, arrêtèrent une balle de carabine qui, sans cela, lui aurait percé la hanche. De retour à Paris, il fit cadeau du précieux livre au père Latour, jésuite, qui avait été son principal au collége de Louis-le-Grand, en lui demandant si ce n'était pas là un miracle de Port-Royal. Il reçut la croix de Saint-Louis, et, à la paix de 1763, il fut compris dans une réforme nombreuse, se trouvant, au bout de sept ans de service, avec vingt-deux blessures, une stérile décoration, une pension nominale de 600 livres et des dettes. Se voyant à vingt-quatre ans sans fortune et sans état, il cherchait un emploi lorsqu'il faillit perdre la vie à la suite d'un dépit amoureux qui lui fit prendre quinze grains d'opium dans le dessein de se tuer. Il visita ensuite l'Italie, et offrit, dit-on, ses services aux Génois et ensuite aux Corses; arrivé chez ces derniers, on assure qu'il prit parti contre Paoli, mais n'ayant pas réussi dans ses projets, il revint à Paris, où il présenta au duc de Choiseul un plan, qui ne fut point agréé, pour s'emparer de la Corse, et au sujet duquel Dumourier eut une scène très vive avec le ministre dans une audience publique. Il quitta alors la France, se rendit en Portugal, en 1766, et, après y avoir demeuré près d'un an, passa en Espagne, où on lui offrit le grade de lieutenant-colonel qu'il refusa. Il en fut bientôt rappelé par le duc de Choiseul qui lui rendit enfin justice, oublia noblement sa querelle personnelle, le nomma aide-maréchal-général-des-logis, lui donna 18,000 livres de gratification, et lui fit une pleine réparation en audience publique. Il fit la campagne de Corse, en 1768, sous M. de Chauvelin, et celle de l'année suivante sous M. de Vaux, dans lesquelles il déploya la valeur la plus brillante et une grande intelligence, tout en prenant part aux intrigues du quartier-général et même aux correspondances secrètes avec la cour. Dumourier fut aussi chargé de déporter, sur les côtes des états du pape, les jésuites espagnols, expulsés d'Espagne par le comte d'Aranda, et qui s'étaient réfugiés en Corse: il remplit cette mission avec beaucoup de douceur. Au

commencement de 1770, le duc de Choiseul l'envoya en mission secrète auprès de la confédération ou insurrection de Bar, pour soutenir les Polonais contre la Russie; il s'y conduisit en homme habile et courageux, mais la disgrace de son protecteur fit échouer tous ses plans. Il fut remplacé par le baron de Vioménil, et revint à Paris où il resta quelque temps dans l'inaction; mais bientôt chargé, en 1772, par Louis XV lui-même, d'une mission secrète en Suède, dont l'objet était de favoriser Gustave III dans ses projets contre l'aristocratie suédoise, à l'insu du duc d'Aiguillon, principal ministre, celui-ci, pour se venger, impliqua Dumourier dans une prétendue intrigue avec le duc de Choiseul et avec le comte de Broglie, et Favier, intrigant diplomatique employé aux correspondances secrètes, avec qui Dumourier s'était lié depuis long-temps. Il fut arrêté, par ordre du ministre, à Hambourg, pendant qu'il levait des troupes pour Gustave III, d'accord avec le roi de France; on le conduisit à la Bastille; après six mois de détention, il fut transféré au château de Caen, où il resta jusqu'à la mort de Louis XV, malgré ce roi sans caractère, toujours le jouet de ses ministres et de ses maîtresses. Dumourier se délassa pendant sa captivité à écrire des mémoires sur l'art de la guerre, la politique et l'administration. Une ame douée d'autant d'énergie dut dès lors concevoir une haine profonde contre le despotisme des ministres qui, à l'ombre du nom révéré du monarque, opprime quiconque leur déplaît, au mépris de tous les droits et en foulant aux pieds la justice et les lois. Enfin, à l'avénement de Louis XVI, il fut réintégré dans son grade de colonel et envoyé à Lille pour exercer les troupes aux manœuvres de l'armée prussienne, dont on était alors engoué, mais dont le soldat français ne s'accommoda guère, surtout dans la partie de la discipline de Frédéric relative aux coups de bâton, dont la distribution, chez les Prussiens, allait de pair avec la célérité des manœuvres. Peu de temps après, Dumourier ayant démontré, dans un mémoire qu'il presenta au roi, le grand avantage de la localité de Cherbourg pour un grand établissement de la marine militaire dans la Manche, il obtint le commandement de cette ville, et, pendant qu'il dirigeait les travaux du nouveau port, il s'occupa assidument des moyens de s'emparer des îles de Jersey, Guernesey et Wight, qu'il communiqua en vain à un ministère inhabile. Au mois de juin 1786, il y reçut Louis XVI qui vint assister à l'immersion du premier des cônes sur lesquels reposent les piles de maçonnerie de la nouvelle rade. En 1788, il fut nommé maréchal-de-camp par ancienneté. Alors parut l'aurore de la révolution, et l'année 1789 s'offrit à Dumourier comme une époque que personne mieux que lui n'était en état d'apprécier, et qui devait, selon toute apparence, lui fournir une carrière digne de son génie et capable de satisfaire son ambition. Fort de ses moyens, étranger à la crainte, capable de tout concevoir, de tout entreprendre et d'exécuter les plans les plus vastes et les plus hasardeux, Dumourier embrassa avec ardeur et franchise les doctrines nouvellement proclamées et depuis long-temps senties par la grande majorité des hommes probes et éclairés. Il se fit d'abord remarquer par une brochure spirituelle et piquante, intitulée : *Cahiers d'un bailliage qui ne discutera pas aux états-généraux*, et se distingua, ensuite en qualité de commandant de la garde nationale du departement par, la fermeté qu'il déploya dans ses nouvelles fonctions, et par le bon ordre qu'il sut maintenir à Cherbourg, à une époque où toutes les têtes étaient en fermentation. A la fin de 1789, il vint à Paris, fut reçu dans la fameuse société des *Amis de la constitution*, qui comptait parmi ses membres les hommes les plus distingués par les lumières et le caractère, et bientôt après, il fut chargé par le ministre Montmorin, d'aller en Belgique, examiner le véritable état des choses pendant l'insurrection qui venait d'y éclater. Sa mission remplie à la satisfaction du ministère, il retourna à Paris, en 1790, et fut envoyé pour apaiser l'insurrection qui dès lors éclata dans la Vendée; ce fut à Niort qu'il se lia d'amitié avec Gensonné, qui y était commissaire civil du gouvernement. C'est à cette liaison qu'il dut la protection du parti girondin dont Gensonné était un des chefs les plus influents. Parvenu, en 1792, au grade de lieutenant-général par droit d'ancienneté, le même parti le fit nommer, le 15 mars 1792, au ministère des affaires étrangères, après avoir fait chasser M. Delessart et ses collègues. Il avait aussi été appuyé auprès du roi par de Laporte, intendant de la liste civile et son ami. Bertrand de Molleville accuse Dumourier d'avoir causé la disgrace de M. Delessart. Ici commence la double carrière de Dumourier; à partir de ce point, les pensées du guerrier furent constamment liées aux projets du politique, et c'est dans cette intime connexion des vues de Dumourier, que nous trouverons la clef de toute sa conduite publique. Les girondins, connaissant la convention de Pilnitz, et regardant la guerre comme inévitable, étaient persuadés qu'il valait mieux prendre l'offensive que d'attendre l'attaque des puissances coalisées; Dumourier dont la guerre était l'élément, et qui se flattait, non seulement de vaincre à la tête des armées, mais de plus qui se croyait sûr de la Belgique et de la Hollande, brûlait de se voir nommé à un commandement en chef, et entrevoyait vaguement qu'une fois couvert de lauriers, il lui serait aisé de conduire le roi et la nation, ou du moins d'exercer sur l'état une influence illimitée; connaissant d'ailleurs l'opinion des principaux officiers-généraux, et la portée d'esprit de chacun d'eux, il lui fut aisé de prévoir que la plupart émigreraient, et que les autres succomberaient faute de talents ou d'énergie. Ce n'était pas sans raison que Dumourier se regardait comme le premier officier-général qui fût alors en France, mais il se trompa en se croyant également le premier homme d'état de son pays. La guerre fut donc décidée malgré l'opposition d'une fraction du parti jacobin, dans laquelle se trouvait Robespierre, qui se prononça hautement pour le système défensif. Louis XVI y consentit sans la moindre répugnance, approuva le rapport de Dumourier, le corrigea de sa main, et composa le discours qu'il prononça lui-même à l'occasion de la déclaration de la guerre. Le crédit de la Gironde fit nommer un nouveau ministère, composé de Dumourier, Roland, Clavière, Servan, la Coste et Duranton. La guerre ayant été déclarée, le 20 avril 1792, Dumourier fit un plan de campagne pour entrer en Belgique, mais il ne put réussir à le faire exécuter par les généraux qui se trouvaient à la tête de l'armée et qui étaient loin de partager ses vues, et de croire ses plans sages et praticables. Dumourier aurait dû prévoir ce contre-temps, qui rendit tout l'avantage de l'offensive illusoire, en tournant au contraire au profit des alliés, l'avis d'avoir un si beau prétexte pour entrer en France à main armée sans paraître les agresseurs; mais la fougue ambitieuse du général ne lui permit pas d'apercevoir les intrigues de la cour, celles des partis et les menées de l'étranger. Des personnes très versées dans l'histoire secrete de cette époque nous ont assuré que les girondins furent poussés à la guerre par des conseillers perfides aux gages du cabinet britannique,

et que Brissot, en particulier, fut complétement leur dupe. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la déclaration de guerre fut l'ouvrage de Dumourier, et que ce fut une très grande faute. Louis XVI ne tarda pas à être dégoûté de ses trois ministres républicains; et après avoir long-temps refusé de sanctionner le décret proposé par Servan pour former un camp de vingt mille fédérés à Paris, et avoir mis son veto à celui relatif à la déportation des prêtres réfractaires, il s'empressa de congédier d'abord Servan, Roland et Clavières, qui, disait-il, *le tuaient à coups d'épingles*, et, deux jours plus tard, Dumourier le fut lui-même, le 15 juin 1792: après avoir en habile courtisan joué ses confrères dans l'espoir de devenir le seul chef du nouveau ministère, il se trouva lui-même la dupe de ses intrigues. Le roi, qui ne l'aimait point, profita du cri général qui s'était élevé dans tous les partis contre le ministre, pour s'en débarrasser. Tout le monde avait pénétré les projets de Dumourier, et les girondins, naguère ses protecteurs, ne le ménageaient encore que par la crainte qu'ils avaient du parti jacobin. Dumourier s'aperçut bien de sa position, mais son esprit fécond en ressources lui présenta sur-le-champ d'amples compensations dans l'avenir, et sa disgrâce dut lui paraître une source de bonheur; car, en l'éloignant du foyer des intrigues, et en le privant d'un poste précaire et périlleux, elle le lançait dans la seule carrière qui pouvait désormais le conduire à la gloire et à la puissance. Il prit donc son parti, et obtint avant de quitter le ministère une lettre de service pour l'armée du Nord, commandée par le maréchal Luckner; mais, arrivé à son quartier-général de Valenciennes, il en reçut un accueil très froid, et eut de la peine à obtenir de ce chef le commandement d'un petit camp volant à Maulde. Le fait est que le vieux Luckner ne voyait pas d'un bon œil un général diplomate, un ministre des affaires étrangères disgracié, parmi ses subordonnés; il connaissait trop Dumourier pour croire qu'un pareil homme, à une époque semblable, aurait assez de vertu pour ne s'occuper que de ses devoirs militaires; en un mot, il était peut-être jaloux des talents de l'ex-ministre, et redoutait surtout ses intrigues. Cependant dès son arrivée à Maulde, il se signala par une grande activité, obtint quelques succès sur les Autrichiens qu'il repoussa vigoureusement, et se fit aimer de ses troupes qu'il habitua à la petite guerre, et même des paysans dont il sut tirer un grand parti pour la défense du terrain en leur faisant voir qu'en servant la patrie ils combattaient également pour leurs foyers. L'enthousiasme devint général, et le beau sexe même y prit part. Ce fut à Maulde que les deux jeunes et belles demoiselles Fernig, animées d'une ardeur martiale peu commune, se rangèrent sous les étendards de la patrie, et partagèrent les périls et la gloire du général dont elles devinrent par la suite des aides-de-camp. Bientôt la fameuse journée du 10 août fournit à Dumourier l'occasion d'augmenter sa popularité en reconnaissant le nouveau gouvernement, et en se soumettant à ses ordres sans réserve. La perspective d'arriver enfin au commandement en chef de l'armée lui fit sans doute oublier la cause de Louis XVI et de sa famille, dont il a prétendu dans la suite avoir toujours été le défenseur. Le départ du général Lafayette, qui, plus franc et plus loyal, avait abandonné la révolution dès le moment que la constitution de 1791 fut violée et le roi constitué prisonnier, avait laissé l'armée sans chef. Dumourier, choisi pour le remplacer, se rendit sur-le-champ à Sedan, où, par son infatigable activité et son esprit adroit et persuasif, il sut rétablir l'ordre et inspirer la confiance fort ébranlée par les événements et le départ de tant d'officiers-généraux universellement aimés et estimés. C'était à la fin d'août: le duc de Brunswick avait pris Longwy dès le 23, et marchait sur Verdun à la tête d'environ soixante mille hommes, Prussiens pour la plupart, et deux corps d'émigrés français, les Autrichiens étant restés en arrière. Dumourier n'eut d'abord qu'environ vingt-huit mille hommes à lui opposer; mais son génie suppléa au nombre, et fit au-delà de ce qui paraissait possible pour sauver la capitale. Il s'empara des défilés d'Argonne, seul moyen d'arrêter l'armée prussienne, et, toujours porté à chercher dans les événements de l'antiquité des analogies avec ceux du moment, il écrivit de Grandpré, le 4 septembre 1792, au conseil exécutif la dépêche suivante: « Verdun est pris; j'attends les Prussiens. Les défilés de l'Argonne sont les Thermopyles de la France; mais je serai plus heureux que Léonidas. *Dumourier*. » Il ne se trompait pas, et après plusieurs combats qu'il eut à soutenir le 8, le 10 et le 12 du même mois, et la prise du défilé de la Croix-aux-Bois par les Autrichiens, Dumourier, forcé d'évacuer Grandpré, passa l'Aisne, et malgré le retard des renforts qu'il attendait en vain depuis plusieurs jours, et des terreurs assez fondées pendant les journées du 15 et du 16, il eut la fermeté de résister aux ordres du gouvernement et aux clameurs des troupes, et ne cessa de tenir les défilés de la forêt d'Argonne et la grande route. Il se contenta de faire un mouvement de conversion en arrière, établit, le 17, son quartier-général à Sainte-Ménehould, et fit camper son armée devant cette place, ayant sa droite, sous le général Dillon, aux Filets, sa gauche à Breux-Sainte-Cohère, et l'avant-garde à Brienne-le-Château. L'armée prussienne, retardée par les mauvais chemins, le manque de fourrages, et d'autres causes moins apparentes, donna à Kellerman le temps de faire sa jonction avec Dumourier, le 19 septembre, sur les hauteurs de Valmy. Ce nouveau corps de vingt-sept mille hommes porta l'armée française à environ cinquante-cinq mille combattants, et elle fut encore renforcée, le 20, par dix mille hommes que Beurnonville amenait de la Flandre. Kellerman occupait la gauche, qui, le jour même de la jonction, fut attaquée après avoir été tournée par les Prussiens, et par suite de ce mouvement les communications entre Châlons et Paris se trouvèrent momentanément coupées. Cependant le duc de Brunswick, après avoir reconnu la belle position de l'armée française, et surtout celle du corps de Kellerman, se borna, le 20, à une vive canonnade à laquelle les Français ripostèrent vigoureusement sans quitter leur position, et cette journée, mémorable plutôt par ses résultats que comme fait militaire, fut le terme de l'invasion de l'armée ennemie qui commença sur-le-champ sa retraite. Dès le 21, à la pointe du jour, les avant-gardes n'apercevant plus les Prussiens poussèrent des cris de joie, et tous les rangs s'écrièrent: « Ils sont partis! Vive la république! vive notre petit bonhomme! » C'est par ce sobriquet que les soldats désignaient le général Dumourier, dont la taille était en effet très petite. Voilà les faits patents. Maintenant il est de notre devoir d'entrer dans quelques éclaircissements sur les vraies causes qui décidèrent le duc de Brunswick à abandonner la partie, et à faire une retraite précipitée, pendant laquelle il fut à peine inquiété par les troupes françaises. Il nous sera facile de faire voir que si l'attitude imposante de l'armée française à Valmy, et les immenses préparatifs qui se faisaient dans toute la France, contribuèrent puissamment à décider le général ennemi, dont l'armée était d'ailleurs en proie à une dyssenterie très meurtrière, il y eut des

raisons politiques non moins fortes qui lui firent un devoir d'évacuer la France au plus vite, après y avoir pénétré moins en général consommé qu'en vrai rodomont. Lorsque les puissances alliées résolurent d'envahir la France, elles étaient intimement persuadées que rien n'y était prêt pour la défense, et que leur armée ne ferait qu'une marche triomphale jusqu'à Paris, où ils comptaient sur de nombreux auxiliaires. C'était également l'opinion presque unanime de tous les émigrés français, et c'est dans cette persuasion que le duc de Brunswick, homme d'ailleurs sensé et prudent, eut l'inconcevable faiblesse de lancer son ridicule et menaçant manifeste où il n'était question que de châtier et non de combattre. Mais pendant qu'il parlait on agissait à Paris, et le 10 août venait de changer entièrement la face des choses en faisant tomber la royauté presque au moment que les armées étrangères entraient sur le sol de la France pour soutenir le roi contre le parti républicain. Le duc de Brunswick n'apprécia pas d'abord la portée de la révolution qui venait de s'opérer, et il crut qu'en avançant rapidement sur Paris il intimiderait le parti antimonarchique, et parviendrait non seulement à sauver la famille royale, mais à replacer Louis XVI sur son trône. Cet espoir ne l'abandonna entièrement que le 20 septembre, et c'est pourquoi il fit sa retraite après la canonnade de Valmy, convaincu d'ailleurs, d'un côté, que ses moyens étaient insuffisants pour entreprendre une guerre qu'il n'avait point cru avoir à soutenir, et, de l'autre, qu'en se retirant il diminuait pour le moment les dangers qui menaçaient la vie du roi et de la reine, livrés à la merci des conventionnels, exaspérés par les menaces et exaltés par les succès récents qui leur présageaient de nouveaux triomphes. Il paraît même probable que c'est dans l'intérêt de la famille royale, dont Dumourier ne fut jamais l'ennemi, qu'il consentit, par un accord secret entre lui et le duc de Brunswick, à ne point l'inquiéter dans sa retraite; car, dans l'état où était l'armée prussienne, il est presque certain que son sort était entre les mains du général français : telle est du moins l'opinion de plusieurs officiers distingués qui servaient sous le duc de Brunswick dans cette campagne. C'est peut être la première fois qu'on a vu une armée triomphante ayant à sa tête un homme du caractère le plus audacieux et le plus entreprenant rester immobile devant un ennemi fuyant en toute hâte, et dont l'armée dépérissait chaque jour par les progrès d'une épidémie des plus destructives. Les Prussiens commencèrent leur retraite le 21 septembre, et Dumourier ne fit que les suivre jusqu'à Barancy sans les inquiéter. Là il renforça l'armée de Kellerman d'un corps de troupes aux ordres du général Valence, et réduisit la sienne à vingt-cinq mille hommes, dont il forma deux colonnes, l'une commandée par le général Beurnonville, et l'autre par le duc actuel d'Orléans, qui portait alors le titre de général *Egalité*. Il leur ordonna de se diriger sur Valenciennes, tandis qu'il se rendait à Paris pour y concerter avec le gouvernement le plan d'une nouvelle campagne. Tel fut du moins le but ostensible de son voyage, qui dut favoriser la paisible retraite de l'ennemi par la dispersion de l'armée et le manque d'un chef pour la faire mouvoir de manière à porter des coups décisifs aux alliés. Quoi qu'il en soit, Dumourier fut accueilli à bras ouverts à la convention et au club des jacobins, où il reçut le bonnet rouge et l'accolade fraternelle de tous les partis, et celle de Robespierre même. Il ne paraît pas que son aversion pour la république, à laquelle il a prétendu plus tard n'avoir cru que trois jours, eût pris encore de fortes racines. Il est permis de croire que Dumourier à cette époque ne songeait qu'à suivre sa fortune, à cueillir de nouveaux lauriers, et surtout à en profiter pour son compte. Son projet favori était de faire soulever les Belges pour en devenir le protecteur et le chef, et peut-être même croyait-il pouvoir opérer une pareille révolution en Hollande. Toutes les personnes qui ont connu Dumourier, et qui ont pu étudier son caractère, conviennent qu'un tel plan n'avait rien qui ne fût parfaitement d'accord avec les vues ambitieuses du général, et il avoua lui-même dans la suite qu'il avait compté se servir des Belges contre la convention, c'est à dire pour dicter des lois à la France, peu importe dans quel sens, car là-dessus nous n'avons que ses assertions pour garant. D'ailleurs Dumourier, depuis l'instant qu'il prit une part active à la révolution, ne cessa de se croire tantôt César ou Cromwell ou bien Monck; il voyait partout la Grèce et Rome, ou bien l'Angleterre pendant les guerres civiles, comme d'autres portaient sans cesse leurs regards vers la nouvelle république des Etats-Unis. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Dumourier, dès son arrivée à Valenciennes, le 26 octobre, adressa une proclamation aux Belges dans laquelle il les excitait à s'insurger contre les Autrichiens, et apprenant que le général Clairfayt était déjà à Mons, et que le duc Albert de Saxe-Teschen occupait les hauteurs retranchées de Jemmapes avec environ trente mille hommes, il se disposa à aller l'attaquer. Il avait une force peu inférieure à celle du duc, bien fournie d'armes et d'artillerie, quoique assez mal équipée et n'ayant qu'une faible cavalerie; mais en revanche cette petite armée était animée du meilleur esprit, et brûlait de se mesurer avec l'ennemi. Les routes étaient presque impraticables, et il fallait atteler vingt-quatre chevaux pour traîner une pièce de 16; cependant le génie de Dumourier, son adresse à conduire des Français, son calme imperturbable et sa persévérance surmontèrent tous les obstacles; après un échec de son avant-garde au village de Thulin, qui fut bientôt réparé par un succès important, il se présente devant Jemmapes le 5 novembre. Dès le soir les Autrichiens commencèrent la cannonade, qui se renouvela le lendemain avec le jour; cependant Dumourier attendait un renfort de six mille hommes partis de Maubeuge aux ordres du général Harville, et hésitait à donner le signal de l'attaque. Sur ces entrefaites, le général autrichien croyant l'armée française beaucoup plus forte qu'elle ne l'était réellement, et redoutant l'arrivée de nouvelles troupes, se décida à quitter sa position. A peine les premiers mouvements des Autrichiens furent-ils aperçus des Français, que l'armée entière par un élan général, et croyant l'ennemi à demi vaincu, puisqu'il n'osait tenir dans une si belle position, se porta d'elle-même à l'attaque, et Dumourier eut à peine le temps de donner ses ordres. L'impétuosité française emporta les redoutes au second assaut, et s'empara d'une partie de l'artillerie autrichienne; l'ennemi se retira sur Mons qu'il évacua pendant la nuit, et où les Français entrèrent, le 7, aux acclamations des habitants. Cette journée mémorable exalta le courage du soldat et lui donna le sentiment de sa supériorité sur les troupes ennemies, tandis que ce triomphe éclatant répandit le découragement parmi les Autrichiens. Dumourier avait eu peu de part à cette victoire qui fut moins le résultat de manœuvres ou de dispositions militaires, qu'un acte de la plus fougueuse bravoure des soldats et des officiers qui donnèrent l'assaut; mais il sut en habile général profiter de ses avantages, et après avoir fait un emprunt aux états de Hainaut pour pouvoir payer son armée en numéraire, au-delà de la frontière, suivant un décret de la convention, il se remit en

marche le 9; combattit, le 13 à Anderlecht devant Bruxelles; le 19, à Tirlemont, et, le 27, à Varoux, près de Liége, ou il fit son entrée le 28. Il fit occuper Aix-la-Chapelle pendant que les généraux Miranda et Valence emportaient, l'un la citadelle d'Anvers, l'autre les fortifications de Namur. Ici s'arrêtèrent les succès de cette campagne; Dumourier, contrarié par le ministre de la guerre Pache, qui était son ennemi, par les commissaires de la convention, et par le refus que fit le conseil exécutif de ratifier les marchés qui avaient été faits dans le Brabant pour l'approvisionnement de l'armée, et voyant la désertion à l'intérieur faire de rapides progrès, il se décida à se rendre à Paris, au mois de décembre pour essayer de faire renvoyer Pache, rappeler les commissaires, et en un mot pour tenter de prendre un ascendant sur la marche de la révolution duquel dépendait la réussite de ses plans futurs et son propre salut. Il dit dans ses mémoires que le but principal de son voyage fut de sauver la vie à Louis XVI et à sa famille; il se peut que cela soit entré dans ses vues, mais il est bien plus croyable qu'il était, à cette époque, trop occupé de ses intérêts particuliers, du sort des Belges et des moyens d'être le maître absolu de son armée en y subordonnant celle de Custine, que du salut de l'infortuné Louis. Quoiqu'il en soit, il est certain que, malgré des succès aussi brillants, il fut mal reçu des jacobins et dénoncé à la convention par Drouet: il s'attacha de nouveau aux girondins qui le regardèrent comme le seul homme capable de les soutenir contre leurs ennemis irréconciliables, devenus d'autant plus à craindre pour les amis de Brissot que ces derniers avaient reconnu leur propre impuissance en invoquant le secours de la commune à l'époque du 10 août. Dès ce moment le parti de la Gironde perdit sans retour son influence, et il se mit à la merci des jacobins qu'il avait tant méprisés. Dumourier était trop habile pour ne pas juger sainement la force relative de la Montagne et de la Gironde; mais repoussé par le premier de ces partis, il crut se rendre maître de la France à l'aide du second, précisément parceque celui-ci se voyait à la veille de succomber. En relevant les brissotins, Dumourier crut sans doute qu'ils deviendraient les instruments de son ambition, si, par de nouvelles victoires et l'influence qu'il comptait acquérir en Belgique et sur l'armée, il parvenait à la dictature; mais il quitta Paris, le 26 janvier, ayant échoué dans toutes ses démarches, et convaincu qu'il ne devait compter à l'avenir que sur lui-même. Arrivé, le 2 février, à Anvers, il y apprit bientôt la rupture entre la France et l'Angleterre, qui entraînait la guerre avec la Hollande liée avec cette dernière puissance par un traité offensif et défensif. Il se décida sur-le-champ, et conçut le projet de conquérir la Hollande; entreprise au-dessus des moyens dont il pouvait disposer, et qui n'aurait été exécutable que dans l'hypothèse d'une révolution dans ce pays, opérée contre le stadthouder et en faveur des principes républicains. Tout porte à croire qu'à partir de cette époque, Dumourier, frappé d'un esprit de vertige, maladie commune aux ambitieux lorsqu'ils se trouvent soudainement arrêtés par des résistances imprévues, se livra à toutes les suggestions de sa capricieuse imagination, s'exagéra son influence sur l'armée, et compta trop sur sa bonne fortune. Toujours est-il certain qu'il négligea les conseils de la prudence, et que le reste de sa carrière militaire n'offre plus qu'une suite non interrompue d'entreprises téméraires, mal conçues et marquées au coin de l'imprévoyance et du délire. Il commença cette campagne mémorable et désastreuse, sur la réussite de laquelle il fondait tout son espoir, en pénétrant en Hollande avec treize mille cinq cents hommes très mal équipés, et manquant surtout d'argent, ayant fait investir Maestricht par les généraux Miranda et Valence. Persuadé, on ne sait sur quel fondement, que la garnison ne ferait point de résistance, il ordonna à Miranda d'en brusquer le bombardement, et dans le cas où la place tiendrait, d'en laisser le siége à l'armée des Ardennes, et de la Belgique, et d'aller le rejoindre en Hollande pour prévenir les Prussiens qui étaient dans la Gueldres, et les empêcher d'entrer en Hollande et de venir l'écraser. C'était avec moins de trente mille hommes que Dumourier se flattait de faire face aux armées alliées, tout en investissant des places très fortes et en en masquant d'autres. A moins d'un dérangement du cerveau, il est difficile de se persuader qu'un homme possédant les connaissances militaires de Dumourier, ait pu sérieusement concevoir un plan aussi absurde. Néanmoins son audace devant Bréda ayant eu un succès inattendu, il put se croire invincible; en effet, cette ville très forte, défendue par une garnison de deux mille hommes, par une inondation, ayant une nombreuse artillerie et une grande abondance de vivres et de munitions, se rendit le troisième jour du bombardement, lorsqu'il ne restait au général d'Arçon qui dirigeait l'attaque, que soixante bombes à tirer. Le comte de Begland, qui en était le commandant, crut avoir toute l'armée française devant lui, et fut fort surpris lorsqu'après la capitulation, il vit que la place n'était cernée que par cinq mille hommes. Les Français y trouvèrent deux cent cinquante bouches à feu, trois cents milliers de poudre et trois mille fusils qui leur furent très utiles Ce fut avec ces munitions qu'ils attaquèrent et prirent ensuite les places de Klendert et de Gertruydenberg où il y avait également un matériel considérable, des munitions, et dans la dernière un grand nombre de bateaux qui furent conduits au Moerdick, en même temps que d'Arçon assiégeait Willemstadt, vigoureusement défendu par les Hollandais aidés des Anglais, et dont il ne put point se rendre maître Tel était l'état des choses lorsque, le 1er mars 1793, l'armée du prince de Saxe-Cobourg s'étant mise en mouvement, fit lever le blocus de Maestricht et chassa les Français sur Liége, et ces deux corps se réunirent à Louvain. Dumourier, arrivé à Bruxelles, le 11 mars, ayant appris que de nombreux insurgés de la West-Flandre se rassemblaient et menaçaient de marcher contre les Français et sur Bruxelles, prit des mesures énergiques qui étouffèrent l'insurrection. Au nombre desquelles fut le renvoi des commissaires civils de la convention, la suspension du décret de la même assemblée relatif au gouvernement des provinces belges, et un vigoureux discours qu'il prononça au sein même de l'assemblée des représentants de la Belgique. Ce fut à cette occasion que Camus, l'un des commisssaires de la convention, dit à Dumourier: « Général, on vous « accuse de vouloir jouer le rôle de César; si cela « vous arrivait, je prendrais celui de Brutus, et je « vous poignarderais! » Dumourier ne lui répondit que par une plaisanterie, et laissa Camus bien persuadé de la duplicité du général ambitieux, aigri et déçu dans ses calculs. Les commissaires partirent pour la capitale décidés à démasquer et à perdre Dumourier, qui de son côté s'apprêta à jouer son va-tout dans une bataille générale qui devait décider de son sort et de celui de la France; mais trop occupé de ses projets politiques et plus soucieux de l'avenir que du présent, il prit mal ses mesures, car dans la position où il venait de se placer par rapport à la convention, il ne suffisait pas de remporter une victoire, il fallait de plus qu'elle fût décisive, et c'est ce qui était presque impossible sur

le terrain qu'il avait choisi pour champ de bataille, et qui offrait aux alliés beaucoup plus d'avantages qu'aux Français, même dans le cas d'une retraite. Après quelques avantages à Tirlemont et à Goëtrenhoven, la bataille fut livrée le 18 mars. L'aile droite était commandée par le général Valence, la gauche par Miranda, le centre par le duc actuel d'Orléans, et l'avant-garde était aux ordres du général Lamarche, dont le célèbre et malheureux Ney était aide-camp. Cette bataille mémorable ne fut pas tout-à-fait perdue; mais elle eut pour la France et pour Dumourier toutes les suites de la défaite la plus complète. Ce général eut la lâcheté d'accuser Miranda, non seulement du mauvais succès de la journée, mais, ce qui est inconcevable, il le dénonça au gouvernement comme coupable de ne pas avoir exécuté ses ordres, qui étaient, écrivit-il à la convention, *de pivoter avec l'aile gauche sans quitter sa position*. C'était là, en effet, l'ordre que Dumourier aurait dû donner, mais qu'il ne donna pas; car la gauche de l'armée française, placée à la chapelle de Bethanie, avait en face un terrain très difficile, défendu par une force presque double de celle du corps de Miranda, par une artillerie très supérieure, et de plus, les Français avaient une rivière à passer, et seulement deux ou trois ponts sur une grande distance, le général en chef ayant négligé d'en faire jeter d'autres. Voici l'ordre textuel de Dumourier à Miranda, lequel ne dut son salut, lorsqu'il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, qu'à ce précieux monument qu'il avait eu le bonheur de conserver (*Voyez* l'interrogatoire de Miranda, dans la séance de la convention du 8 avril 1793) « Le général Miranda attaquera par la » gauche, entre Olfmael et la chapelle de Bethanie, » tant avec ses troupes qu'avec celles du général » Champmorin; il passera la rivière sur tous les » ponts, et attaquera, sur autant de colonnes et » vigoureusement, l'ennemi dans sa position; il est » prévenu que l'attaque est générale depuis Olfvervendem jusqu'à la Chapelle de Bethanie; la totalité de l'attaque de gauche est absolument à ses » ordres. Le général Champmorin doit nécessairement faire garder le pont de Budengen, et y » employer une force assez imposante pour pouvoir, » au besoin, menacer l'ennemi d'une attaque de » flanc vers la partie de Leaw, où cette force marcherait en colonne. Signé, le général en chef, » *Dumourier*. » Miranda attaqua, en effet, l'ennemi sur sept colonnes commandées par les généraux Ruault, Champmorin, Miarinski, Dumenil et Keating; ces différentes colonnes passèrent la petite Gette par le pont d'Olfmael, Helem et Leaw, et poussèrent vigoureusement l'ennemi. Le général Miranda ayant conduit en personne l'attaque de celles aux ordres de Champmorin, Ruault et Dumenil. Cependant, la position très avantageuse que l'ennemi occupait sur la droite que les Français devaient attaquer, sa nombreuse artillerie, le nombre presque double de ses troupes et les grands obstacles qu'offrait le terrain pour faire avancer l'artillerie, rendirent cette attaque extrêmement périlleuse. Les troupes françaises se battirent avec la plus grande bravoure pendant trois heures consécutives, et après avoir laissé deux mille morts sur le champ de bataille, elles furent forcées à céder au nombre, et ne perdirent que quelques canons presque tous démontés. Quoiqu'ayant une rivière à dos, et à peine trois ponts fort éloignés l'un de l'autre pour la passer, la retraite se fit en bon ordre, à l'exception d'une petite partie de la division qui se débanda. Miranda réunit ses troupes, et ordonna aux corps qui étaient en désordre de se rallier derrière Tirlemont. Pendant que cela se passait à l'aile gauche, le général Valence enlevait les villages d'Oberwinden, Newdinden, que les Autrichiens reprirent bientôt. Le duc actuel d'Orléans, qui venait de s'emparer de Leaw, rentra à Nerwinde à la tête de seize bataillons; mais l'ennemi renforcé par quelques troupes détachées de sa droite, et qui avaient repoussé l'aile gauche française, attaquèrent à leur tour Nerwinden, et battirent la division française qui venait de le reprendre; le cri funeste de *sauve qui peut* se fit entendre, et dès lors la déroute fut complète; cependant la cavalerie du général Neuilly, et le feu de quelques bataillons, dirigés par le duc actuel d'Orléans, ayant donné le temps à l'infanterie de se rallier, l'armée autrichienne fut contenue et même repoussée, en sorte que les Français restèrent les maîtres de leur position primitive avant la bataille; mais les pertes qu'ils venaient d'essuyer étaient trop considérables pour permettre de se maintenir dans cette position, et Dumourier ordonna la retraite, et la confia au général Miranda, précisément au moment qu'il écrivait à la convention pour le dénoncer, en lui attribuant la perte de la bataille! Ce fut Miranda qui, pendant quatre jours et quatre nuits, ne cessa de combattre et de repousser les Autrichiens, et termina sa retraite dans le meilleur ordre le 25 mars 1793, le jour même où il reçut l'ordre de se rendre sur-le-champ à la barre de la convention. Les rapports officiels du général ennemi, et ceux de l'officier anglais qui accompagnait l'armée autrichienne en qualité de commissaire du gouvernement britannique, s'accordent à rendre justice à la belle conduite du général Miranda, que tant d'écrivains se sont plus à dénigrer, et dont le noble caractère et les rares qualités ne sont pas encore appréciées par les contemporains. A qui fera-t-on croire qu'un général habile, au moment d'une retraite forcée et périlleuse, en confie le commandement à un officier qu'il croit coupable d'avoir été la cause de la défaite. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Dumourier chargea Miranda de cette opération, et il faut croire que son intention fut de le sacrifier; il ne s'attendait sûrement pas à le voir ramener en aussi bon ordre les troupes qu'il avait confiées à ce général. L'ordre que Dumourier donna à Miranda, après la bataille de Nerwinden, était conçu en ces termes: « Le corps » d'armée aux ordres des généraux Miranda, Chancelle, Hemhoff et Egalité se forment sur deux » colonnes; une colonne passera par la Chaussée, » et se retirera sur les hauteurs en arrière de Louvain, où le camp a été placé; l'autre marchera » par Lauwemhoul, Corbekhowitloo et Hawerné, » où elle prendra une position en arrière de Louvain, la droite appuyée à la rivière de Voir, et la » gauche vers le bois de la Communauté. Louvain, » le 21 mars 1793, l'an deuxième de la république, » le général en chef, signé, *Dumourier* » *P. S.* « Le » mouvement se fera à onze heures précises; le général Miranda prendra le commandement de ces » deux colonnes pour y maintenir l'ordre. » Le 20 mars, Danton et Lacroix, commissaires de la convention, arrivèrent à l'armée et essayèrent en vain de ramener Dumourier à la soumission aux décrets de la convention; mais, sur son refus, ils repartirent aussitôt pour Paris. Cependant Dumourier se voyant perdu, préféra le déshonneur à la mort. Dès le 22 mars, il fit des ouvertures au prince de Cobourg et au baron de Mack son chef d'état-major, et leur communiqua un projet pour enlever la famille royale du Temple, pour le rétablissement de la constitution de 1791, la dissolution de la convention et l'élévation au trône du jeune dauphin. Il devait y avoir cessation d'hostilités jusqu'à la réussite de ce projet; les Autrichiens s'engageraient à ne pas troubler la retraite de l'armée française jusqu'à la frontière, et à laisser revenir de Hollande

les garnisons et l'artillerie qui y étaient restées. Ces propositions furent acceptées par le prince de Cobourg; il ne pouvait y voir que de grands avantages, et il était assez versé dans la diplomatie pour savoir combien il serait aisé de se débarrasser de la constitution inexécutable et décrépite de 1791, lorsqu'on serait parvenu à dissoudre la convention. Dumourier arriva le 28 à Tournay, et le lendemain Proly, Dubuisson et Pereira, commissaires de la convention, y arrivèrent aussi dans le dessein de sonder Dumourier et connaître ses projets; ils n'eurent point de peine à s'en assurer, car Dumourier lui-même, avec une forfanterie puérile, et se croyant déjà maître des destinées de la France, leur déclara sans détour qu'il n'y avait d'autre moyen de sauver la patrie que de rétablir la constitution de 1791 et un roi, et menaça de marcher sur Paris. Sa confiance était telle, qu'il ne chercha point à retenir les commissaires, dont le retour à Paris ne laissa plus de doute sur sa trahison, car, quelle que soit l'opinion qu'on adopte sur les vrais desseins de Dumourier à cette époque, il restera toujours incontestable qu'il a trahi l'autorité qu'il avait reconnue et jusqu'alors servie avec zèle, et qu'il ne commença à conspirer contre la convention que du moment où il cessa d'espérer qu'il pourrait la diriger à son gré. Dumourier se trompa encore, et bien grossièrement sur les hommes et les choses, et tous ses calculs renversés en un clin d'œil le conduisirent promptement à une ignoble nullité qui ne finit qu'avec sa vie. Le 30 mars, il passa la frontière, rentra en France avec le dessein de s'emparer de Lille, Condé et Valenciennes, et, à cet effet, il partagea son armée en deux corps, l'un qu'il plaça à Maulde, et l'autre à Breuille; mais il échoua dans toutes ses tentatives, et la convention ayant décrété qu'il serait traduit devant elle pour rendre compte de sa conduite, les commissaires Camus, Lamarque, Bancal, le ministre Beurnonville et Quinette furent chargés de l'exécution de ce décret; ils trouvèrent Dumourier à Saint-Amand le 2 avril, et lui notifièrent l'objet de leur mission. Après une altercation assez vive, Dumourier les fit arrêter par des soldats allemands du régiment de hussards de Berchigni, et les livra aux Autrichiens. On assure qu'il voulut excepter son ami Beurnonville, qu'il avait décoré du titre d'*Ajax français*, à une époque où ce général n'avait rien fait de marquant; mais sur l'observation que celui-ci lui fit à l'oreille que ce serait le perdre, il le comprit au nombre de ce qu'il appelait les *otages*, et ils furent livrés au général Clerfayt, à Tournay. Cette action n'a pas besoin de commentaire; non seulement les amis les plus sincères de Dumourier l'ont blâmée, mais nous sommes assurés qu'il en éprouva plus tard des remords, comme il se repentit des calomnies que le dépit lui avait suggérées contre le général Lafayette et contre Miranda, dont il chercha vainement à se rapprocher pendant son séjour à Londres. Le 3 avril, il harangua ses troupes et crut encore qu'elles lui resteraient fidèles, mais il ne tarda pas à reconnaître son erreur; assailli près de Condé, où il se rendait sans escorte pour tenter de s'assurer de la place, par trois bataillons de volontaires qui firent un feu très vif sur lui sans l'atteindre, il se vit forcé de passer l'Escaut sur un bateau, et de se réfugier sur le territoire belge. Il arriva à pied à un poste autrichien, où Mack s'empressa de le rejoindre; il rédigea alors une proclamation au peuple français, dans laquelle on promettait le rétablissement de la constitution de 1791, et le prince de Cobourg consentit à la signer: elle parut en effet le 5 avril. Plusieurs officiers français se rendirent auprès de lui pendant la nuit et l'assurèrent que les troupes, en général, s'étaient prononcées en sa faveur, et avaient hautement désapprouvé la conduite des bataillons qui avaient tiré sur lui. Dumourier les crut et se mit sur-le-champ en route pour Saint-Amand; mais ayant appris que l'artillerie qui était cantonnée dans cette ville se rendait à Valenciennes, et reconnaissait l'autorité de la convention, il se retira à Rumégies, où il acquit la triste et tardive certitude que toute l'armée était restée fidèle à ses serments, et qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de se sauver chez l'étranger. Il quitta donc la France pour n'y plus revenir, et arrivé aux postes avancés des Autrichiens, il fut conduit à Tournay devant le général Clerfayt, ayant avec lui un petit nombre d'officiers qui avaient voulu partager sa mauvaise fortune. Ce fut alors que Dumourier, fasciné jusque là par les rêves d'une imagination déréglée, connut toute l'étendue de sa faute, et combien il avait eu tort d'ajouter foi aux promesses fallacieuses des ennemis de la France, et de cette même constitution de 1791, contre laquelle ils s'étaient précisément coalisés à Pilnitz. Les ministres des puissances alliées réunis à Anvers, décidèrent que la première proclamation du prince de Saxe-Cobourg serait désavouée; et l'Autriche déclara en même temps, dans un manifeste, qu'elle ferait désormais la guerre pour son propre compte, et qu'elle s'emparerait, à titre d'indemnité et de conquêtes, de toutes les places qu'elle pourrait réduire. Dumourier eut là dessus une explication très vive avec le prince de Cobourg, à qui il reprocha d'avoir manqué à ses engagements mais celui-ci lui répondit que ce n'était pas sa faute et qu'il était forcé d'obéir aux ordres de son gouvernement; il ajouta que d'ailleurs la situation des choses était entièrement changée, puisque au lieu de disposer de son armée pour opérer la contre-révolution projetée, le général Dumourier était réduit à venir chercher un asile dans le camp autrichien. « Puisque désormais tout le fardeau tombera sur « nous, dit le prince, il est juste que nous nous « chargions de diriger la guerre à notre profit. » Dumourier déclara alors qu'il ne resterait point dans le camp autrichien, et, après avoir recommandé ses camarades d'infortune à la générosité du prince de Cobourg, il partit pour Mergueshein en Franconie, où il se flattait que l'électeur de Cologne lui accorderait un asile; mais il eut la douleur de n'en recevoir qu'un refus exprimé en termes fort durs; de là, il se rendit à Stuttgard, où il ne fut pas mieux accueilli, et se vit forcé de parcourir, sous un nom supposé, la Suisse, l'Italie et l'Angleterre, car, dès qu'il était reconnu, tout séjour lui était interdit partout. Lord Grenville lui fit signifier l'ordre de quitter l'Angleterre, et il fut enfin obligé de se fixer dans la petite ville de Neriss, sur le territoire danois, près de Hambourg, où, dénué de toute ressource, il ne vécut long-temps que du produit de ses écrits. Proscrit en France, où sa tête était mise à prix, il se vit en butte à la haine des émigrés qui attira sur sa tête une suite de persécutions auxquelles il n'échappa qu'avec peine. A Heidelberg, le gouverneur eut même besoin d'interposer son autorité pour le soustraire aux outrages de plusieurs Français de ce parti. « Ils lisent, disait Dumourier, sur mon « front le mot *Champagne*, tracé en gros caractè« res. » Lors de l'élévation de Bonaparte au consulat, Dumourier se crut de nouveau appelé à jouer un rôle, et sa haine pour le premier consul, auquel il se croyait supérieur, le porta à faire un voyage en Russie, en 1800, la dernière année du règne de Paul Ier. Dumourier avait été appelé à Pétersbourg par ce monarque, à qui il avait offert ses services contre Bonaparte, avec l'approbation de Louis XVIII. Le moment paraissait favorable

pour susciter un puissant ennemi à Napoléon, et Dumourier étant parvenu à parler à Paul à la parade, après avoir cherché en vain à lui être présenté à la cour, s'en fit goûter, lui inspira de la confiance, et saisissant adroitement la première occasion favorable, il lui présenta, pour envahir la France, l'ébauche d'un plan dont le succès paraissait assez probable et qui fut bien reçu de l'empereur. Paul ayant dit à Dumourier : « Il faut que vous soyez « le Monk de la France, » le général lui répondit : « Si V. M. I. veut m'en donner les moyens, j'arri- « verai au même but. » Cependant les ministres redoutant l'ascendant qu'un homme tel que Dumourier pouvait prendre sur l'autocrate, firent tous leurs efforts pour faire avorter ses projets et l'éloigner de Pétersbourg, tout en lui prodiguant les compliments et les caresses ; toutefois il est à croire que Dumourier aurait fini par triompher si Paul, mécontent du cabinet britannique, au sujet de la campagne de Hollande, et flatté par les bons traitements faits en France à l'armée russe prisonnière et au renvoi du général Essen et de ses troupes habillées à neuf, dans leur patrie, ne se fût subitement prononcé pour l'alliance avec Bonaparte contre l'Angleterre. Dumourier fut congédié avec toutes les démonstrations de bienveillance, et reçut de la part de l'empereur une gratification et des marques d'estime très flatteuses. Ce fut alors que l'Angleterre l'accueillit, et, depuis 1804, il ne cessa d'y résider et de recevoir du gouvernement britannique une pension annuelle de 1200 livres sterling, en récompense du service qu'il avait voulu lui rendre en suscitant à Bonaparte une guerre qui aurait pu le renverser. Depuis cette époque, Dumourier vécut au milieu de quelques amis, et obtint des marques non équivoques de l'estime de plusieurs personnages distingués, parmi lesquels on cite les ducs de Kent et de Glocester et M. Canning. Il contribua à la réconciliation des membres de la famille royale de France avec le duc actuel d'Orléans, dont il ne cessa de recevoir des preuves d'une amitié sincère et active. L'ouvrage qu'il avait publié dans sa jeunesse sur le Portugal et ses notes aux *campagnes de Schomberg*, ne contribua pas médiocrement à la réussite de lord Wellington contre Masséna, et les avis qu'il donna aux Espagnols sur l'organisation des guérillas, furent mis à profit avec un grand succès contre les armées françaises pendant la guerre de la péninsule. Plus tard, il offrit ses services à Louis XVIII, lors de sa retraite à Gand, en 1815, mais son offre resta sans réponse. L'on ignore jusqu'à présent pourquoi parmi les proscrits depuis long-temps éloignés de la France, Dumourier fut le seul exclu des bienfaits de la restauration. Lors des révolutions de Naples et de la Grèce, il s'empressa d'adresser à ces deux nations d'utiles conseils pour la défense de leur territoire et de leur liberté; car il faut le dire à l'honneur de Dumourier, il aima toujours la liberté, et crut la servir lors même qu'il trahissait la patrie et lui suscitait des ennemis; il eut tort sans doute, car il n'est point permis à un citoyen d'appeler l'étranger pour renverser le gouvernement national, fût-il le plus oppresseur et le plus tyrannique, c'est à la nation à en faire justice; mais parmi les nombreux transfuges qui ont abandonné la cause qu'ils avaient embrassée, il en est peu de moins coupables que Dumourier. S'il faussa ses serments, ce ne fut pas du moins pour un vil salaire, et la persécution dont il fut si long-temps la victime, est un de ses plus beaux titres de gloire. D'ailleurs, dans ses dernières années, revenu des anciennes illusions et éclairé par l'expérience, il est certain que son amour pour les institutions libérales se fortifia, et nous sommes persuadés que ses derniers vœux furent pour la France et la liberté. Dumourier est mort à Turville en Angleterre, le 14 mars 1823, âgé de quatre-vingt-quatre ans, d'une affection catarrhale de la poitrine suivie d'une attaque apoplectique : il a été enterré dans l'église paroissiale de Henley sur la Tamise. M. John Bowring, qui fut l'ami des derniers jours de Dumourier et qui a été le légataire de ses papiers, a placé sur son tombeau une épitaphe latine, et a publié son oraison funèbre : (*A funeral oration on general Dumourier; with considerations on the events of his life*, London, 1823, in-8°). Ainsi termina sa longue carrière un homme envers qui la nature avait été prodigue de ses dons, et à qui il ne manqua pour être mis au rang des héros que des temps plus favorables et une tête plus froide. Franc par caractère et imprévoyant par trop de confiance en lui-même, il ne sut jamais mûrir un plan; trop impatient pour épier le moment opportun, il usait sa renommée avant de l'avoir employée, et, tout entier à son but, il négligeait trop souvent les moyens de l'atteindre. Il se crut appelé à diriger la révolution, et ne vit pas que c'était un volcan qui entraînait tout ce qui lui résistait avec d'autant plus de violence que l'obstacle était plus fort. Le temps où un homme pouvait s'emparer du mouvement révolutionnaire n'était pas encore venu, et Bonaparte n'y aurait pas mieux réussi que Mirabeau et Dumourier s'il avait paru quelques années plus tôt. A l'époque où ce dernier brilla sur la scène politique, la seule route pour acquérir de la gloire était de servir la patrie au champ d'honneur, sans prendre part aux débats qui agitaient le corps social. Quel qu'eût été son sort, il n'aurait point subi l'humiliation de se voir méprisé par l'étranger, et dût-il trouver la mort sous la hache révolutionnaire comme Custine, Biron et tant d'autres illustres victimes de leur patriotisme, un tel sort eût été préférable à la honte d'être rangé parmi les ennemis de sa patrie et à la douleur de se voir repoussé de son sein par tous les partis. Dumourier était d'une petite taille, sa physionomie spirituelle annonçait l'étendue et la vivacité de son esprit; sa conversation était entraînante et nourrie de pensées fines et profondes, et sa société avait beaucoup de charmes. Il possédait des connaissances solides et variées, était doué d'une grande pénétration et d'un jugement sûr, toutes les fois qu'aucun projet ambitieux ne le fascinait pas. Il fut brave jusqu'à la témérité, calme dans le danger, infatigable à l'armée comme dans le cabinet, bon administrateur et ministre habile. Injuste envers ses collègues dans les orages politiques, il a plus d'une fois reconnu ses torts, et ne conserva jamais des passions haineuses. Il écrivait avec facilité et énergie, et même avec élégance, et n'a jamais cessé de cultiver les lettres; c'est à elles et aux consolations de l'amitié qu'il a dû le calme de ses vieux jours qui furent peut-être les plus heureux de sa vie. Il ne fut malheureux qu'à demi, car, dans son infortune, il trouva des amis, et ils lui restèrent fidèles jusqu'à sa dernière heure. Voici la liste des ouvrages du général Dumourier : 1° *Etat présent du royaume de Portugal, en l'année* 1766, Lausanne, 1775, in-12 (anonyme), réimprimé sous le titre : *Œuvres complètes*, tome premier; Hambourg (Châteauneuf), 1797, in-4°; il a été traduit en allemand et en anglais : c'est un ouvrage d'un grand mérite, et sauf quelques erreurs peu importantes et des omissions, il est d'une grande exactitude : la 2e édition contient beaucoup d'additions et corrections, dont la plupart lui furent fournies par un diplomate portugais, qui, en voulant faire l'apologie du Portugal, a un peu trop

dissimulé les fautes de son gouvernement. Il est facheux que Dumourier n'eût pas visité ce pays, à l'époque où il publia la 2e édition de cet excellent livre; 2° *Cahiers d'un bailliage qui n'enverra point de députés aux états-généraux*, 1789, 40 pages; 3° *Galerie des aristocrates militaires, et Mémoires secrets* (*de la guerre de* 1757), Paris, 1790, in-8°; 4° *Correspondance du général Dumourier avec Pache, ministre de la guerre, pendant la campagne de la Belgique en* 1792, Paris, 1793, in-8°, traduit en anglais; pour bien apprécier cet écrit, il faut consulter les deux ouvrages du général Miranda, intitulés: *Correspondance du général Miranda avec le général Dumourier, les ministres de la guerre Pache et Beurnonville, depuis janvier* 1793, *et ordre du général Dumourier pour la bataille de Nerwinden, et la retraite qui en a été la suite*, Paris, 1793, in-8°; 5° *A la Convention nationale et à la Nation française*, Francfort, 1793, in-8°; 6° *Mémoires du général Dumourier, écrits par lui-même*, Hambourg et Leipsick, 1794, 2 vol. in-8°, trad. en allemand et en anglais; cette première édition ne contient que les deux derniers livres (le 7e et 8e) des *Mémoires*; il donna la collection complète sous le titre de: *La Vie et les Mémoires du général Dumourier*, Hambourg, 1795, 3 vol. in-8°, réimprimé avec des notes et des éclaircissements historiques, dans la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution française*, Paris, 1823, 4 vol. in-8°; trad. en allemand et en anglais; on a publié également *Notes sur les Mémoires du général Dumourier et sa Correspondance avec le général Miranda* (par Servan, ancien ministre de la guerre), Paris, 1795, in-8°; 7° *Coup d'œil politique sur l'avenir de la France*, mars 1795, Hambourg et Londres; traduit en allemand et en anglais; 8° *Lettre du général Dumourier au traducteur de l'Histoire de sa vie, pour faire suite au coup d'œil politique*, etc., Hambourg et Londres, 1795, in-8°; 9° *Aux Assemblées de la France, pour faire suite au Coup d'œil politique*, etc., juillet 1795, in-8°; 10° *Examen impartial d'un écrit intitulé: Déclaration de Louis XVIII*, septembre 1795, in-8°; 11° *Réponse au rapport du député Camus*, mars 1796, in-8°; 12° *De la République, ou Coup d'œil politique sur l'avenir de la France*, décembre 1796, in-8°; 13° *Tableau spéculatif de l'Europe*, 1798, in-8°; 14° *Nouveau tableau spéculatif de l'Europe*, 1799, in-8°, trad. en allemand et en anglais; 15° *Fragments sur Paris*, par F.-D.-L. Meyer, trad. de l'allemand, 1800, 2 vol in-12; 16° *Campagnes du maréchal de Schomberg en Portugal, de* 1662 *à* 1668, Londres, 1807, in-12; cet ouvrage est tiré de l'allemand, mais Dumourier l'a enrichi de notes importantes, écrites dans le but d'indiquer aux Portugais les moyens les plus efficaces de s'opposer à l'invasion des troupes françaises; lord Wellington en a beaucoup profité; 17° *Jugement sur Bonaparte, adressé par un militaire à la nation française et à l'Europe*: il parut d'abord à Londres en avril 1807, fut réimprimé à Paris en 1814, et se trouve à la fin du 4e volume des *Mémoires*, de l'édition de Baudouin. Dumourier parle, dans sa vie, d'un grand nombre de mémoires et ouvrages manuscrits qui furent saisis parmi ses papiers en 1793, dont voici les titres: 1° *Leçons de Géographie*; — *Leçons d'Histoire et de Philosophie*, composées à Madrid en 1767 2° *Mémoires sur la Pologne*; — *Notes sur la Hongrie*, écrites en Pologne en 1770 et 1771; 3° *Instruction sur les troupes légères*; 4° *Tableau spéculatif de l'Europe*, rédigé en 1772, pour M. de Monteynard, ministre de la guerre, et dont Louis XV eut une copie; 5° *Essai philosophique sur les Voyages*; 6° *Mémoire politique et commercial sur Hambourg et la Basse-Saxe*; 7° *Principes militaires*; 8° *Traité des Légions, avec l'emploi et le mélange des armes, et une tactique adaptée à ce genre de troupes*; 9° traduction en vers du vingt-cinquième chant du *Morgante-Maggiore du Pulci*; ces cinq derniers ouvrages furent composés à la Bastille en 1774; 10° *Mémoire de défensive sur la Normandie*, 1777; 11° *Vie de Benjamin Cellini*, sculpteur florentin, écrite par lui-même, trad. de l'italien, 1777; 12° *Vie des principaux généraux de Charles XII*, 1777; 13° *Mémoires sur le Cotentin*, 1778; 14° *Mémoire diplomatique*, rédigé pour M. de Montmorin, ministre des affaires étrangeres en 1791, et dont une partie a été lue à la société des jacobins et imprimée.

DUMOUSTIER (Pierre, comte), lieutenant-général, commandant de la légion d'honneur, et ancien membre de la chambre des députés, est né à Saint-Quentin en Picardie, le 17 mars 1771, d'une famille protestante distinguée. La loi de 1793, sur la réquisition, le plaça dans le 6e régiment de hussards. Après avoir fait la guerre avec valeur à l'armée du Nord, il devint aide-de-camp du général Krieg en 1795. Lors de l'organisation de la garde du directoire, il y servit en qualité de lieutenant, puis de capitaine, et se trouvait adjoint à l'état-major de la garde consulaire, en 1800. Il dut à ses talents et à sa conduite les grades de chef d'escadron et de colonel. Il commanda dès lors le 34e régiment d'infanterie de ligne, et se montra de la maniere la plus distinguée à la tête de ce corps, pendant les campagnes de 1805 et 1806, à la grande-armée. Blessé à Iéna, et s'étant particulierement signalé au combat de Pultusk, il fut nommé général de brigade le 30 décembre suivant. Il servit avec non moins de distinction pendant les guerres de Prusse et de Pologne en 1807 et 1808. L'année suivante, il se vit appelé dans la garde impériale, et fit avec elle la célebre campagne de cette époque. Passé à l'armée d'Espagne en 1810, il y resta jusqu'en 1812, et y reçut, en 1811, le grade de général de division, toujours dans la garde de l'empereur, comme une nouvelle récompense de ses excellents services. Il quitta la péninsule pour passer à la grande-armée. Placé, en 1813, à la tête de seize bataillons de la jeune garde, il fit la campagne de Saxe, et se montra à la bataille de Lutzen, de maniere à mériter d'être cité avec éloge dans le bulletin de l'armée. Les champs de Bautzen et de Wurschen furent bientôt de nouveaux témoins de son rare courage. A la bataille de Dresde, le 26 août, le général Dumoustier commandait la 1re division de la jeune garde, et il y montra une intrepidité et un dévouement à toute épreuve. Malgré une blessure grave qu'il y avait reçue, il continua à suivre l'armée, et revint avec elle de Leipsick à Mayence. L'empereur alors lui donna l'ordre de se rendre à Paris pour se faire guérir. Le général Dumoustier, se trouvant dans cette ville au 31 mars 1814, partit avec l'armée pour Fontainebleau, et ne revint à Paris qu'après l'abdication de l'empereur. Il demanda aussitôt sa retraite au ministre de la guerre, et l'obtint le 24 décembre suivant. En 1815, le département de la Loire-Inférieure le nomma membre de la chambre des députés. Cette nomination et ces fonctions lui valurent l'exil de son domicile en 1816. Le général Dumoustier, rentré dans la retraite, continue d'y vivre environné de l'estime de ses concitoyens. Très jeune encore, il avait eu le bonheur d'être l'ami de Dugommier, et sa conduite a montré qu'il en était digne. A une époque où le colonel Dumoustier se trouvait en non-activité et presque sans solde, il fit deux cents lieues à pied, pour aller consoler la fille de son ami, que l'ingratitude du gouvernement directorial laissait dans la misère. Son cœur fut déchiré lorsqu'il la vit accablée de tristesse et en proie à l'amertume d'un avenir in-

certain. La pauvreté la lui rendit plus chère, et il l'épousa.

DUMUY. *Voy.* MUY.

DUNCAN (lord ADAM), célèbre amiral anglais, naquit à Dundee, dans le comté d'Angus, en 1731. Destiné dès son enfance à la marine, il passa par tous les grades inférieurs, et était parvenu, en 1761, au grade de capitaine en second. L'amiral Keppel devint son protecteur, son ami, et l'aida efficacement dans sa carrière : ce qui n'empêcha pas Duncan de siéger comme juge dans la cour martiale, appelée à prononcer sur le sort de son bienfaiteur. Nommé, en 1767, contre-amiral, il obtint le grade de vice-amiral en 1793, et celui d'amiral en 1799. Parmi les nombreux faits d'armes qui ont illustré la carrière de Duncan, nous citerons le suivant : Il était, en 1797, en station dans la mer du Nord, et bloquait la flotte hollandaise dans le Texel. Ses équipages se révoltent, et les Hollandais, saisissant cette circonstance pour s'échapper, Duncan apprend cette nouvelle, et dans un discours plein d'énergie, il montre à ses subordonnés la honte attachée à leur conduite et les funestes résultats qu'elle aurait pour la patrie. Tout rentre alors dans le devoir ; l'escadre anglaise met à la voile, atteint la flotte hollandaise à cinq milles de la côte, et force l'amiral Dewinter à amener son pavillon. Huit bâtiments de haut-bord tombèrent, dans cette circonstance, au pouvoir des Anglais. Duncan obtint, en récompense, les titres de vicomte Duncan, de Camperdown et de baron de Dundee, avec celui de pair. Le parlement lui vota en outre des remerciments, et une pension de 2,000 liv. sterling. Il est mort le 4 août 1804.

DUNDAS (DAVID), général anglais, naquit à Edimbourg, en 1735, d'un négociant de cette ville. Destiné à la médecine, il quitta bientôt cette carrière pour embrasser celle des armes. L'appui de son oncle David Watson, quartier-maître-général de l'armée anglaise, lui fit bientôt franchir les grades inférieurs. En 1770, il fut nommé major du 15e de dragons, peu après quartier-maître-général, puis adjudant-général en 1781, et major-général en 1790. La tactique militaire avait été l'objet spécial de ses méditations : aussi s'empressa-t-il de profiter de la paix de 1783 pour aller visiter la Prusse, et assister aux manœuvres que faisait exécuter Frédéric-le-Grand. Lorsque la guerre éclata avec la France, Dundas faisait partie des troupes anglaises auxquelles la trahison livra Toulon en 1793. Plusieurs fois il tenta, mais vainement, des sorties pour détruire les batteries élevées par Bonaparte. Obligé d'évacuer Toulon, il se rendit en Corse, dont il s'empara, puis fut renvoyé sur le continent à l'armée du duc d'York. Il se signala à l'affaire de Tournay, le 10 mai 1794, et enleva le poste fortifié de Tuyt, le 30 décembre suivant. Plus tard, il remplaça le général Harcourt dans le commandement en chef de l'armée anglaise, et parvint à effectuer le départ de ses troupes pour l'Angleterre. En 1797, Dundas fut nommé quartier-maître-général, et employé, dans une nouvelle expédition en Hollande, sous le commandement du duc d'York. En 1801, il fut chargé d'exercer un camp de vingt-cinq mille hommes, et s'acquitta de cette mission avec un grand succès, et, en 1809, lorsque la chambre des communes força le duc d'York à donner sa démission de commandant en chef, Dundas fut chargé de cet emploi, qu'il conserva deux ans, au bout desquels il fut nommé gouverneur de l'hôpital militaire de Chelsea, membre du conseil privé, etc., etc. Dundas est mort le 18 février 1820. On lui doit un *Traité des principes des mouvements militaires appliqués particulièrement à l'infanterie*, 1788, in-4°. Le roi, à qui Dundas avait dédié cet ouvrage, en ordonna l'application à l'armée, et l'auteur, pour se conformer aux intentions du roi, le rendit applicable à la cavalerie, et le fit réimprimer sous ce titre : *Modèles et règlements pour la formation, l'exercice en campagne, et les mouvements des troupes de S. M.*, 1792. Cet ouvrage, au surplus, n'offre rien de neuf ; ce n'est que la théorie prussienne avec quelques modifications.

DUPATY (CHARLES-MERCIER), naquit à Bordeaux le 29 novembre 1771. Fils du président de ce nom, il avait commencé par étudier le droit, et fut même reçu avocat au mois d'août 1790 ; mais il se sentait entraîné vers une autre direction que bientôt il suivit exclusivement. Il avait d'abord étudié le paysage chez Valenciennes, et en conserva toujours le goût quoiqu'il se fût depuis entièrement adonné à l'art statuaire. Lors de l'appel aux armes de tous les Français de dix-huit à vingt-cinq ans, Dupaty servit dans un régiment de dragons ; il revint dans ses foyers en 1795, servit de nouveau, pendant plusieurs années, comme dessinateur géographe dans le département du Mont-Terrible, et fut enfin rappelé par le directoire qui l'employa près de l'école nationale. Il étudia alors la peinture chez Vincent et ensuite chez Lemot avec une telle ardeur qu'il remporta le grand prix de sculpture, à la fin de l'an 7 ; le sujet était : Périclès visitant Anaxagore ; on en loua la disposition, mais on le critiqua sous d'autres rapports. Le désordre qui régnait alors dans l'administration de l'école de Rome l'empêchant d'y être admis, et les désastres de nos colonies l'ayant privé d'une grande partie de sa fortune, il fit, comme travail utile, un buste de Desaix, dont il employa le produit au modèle de sa première figure : l'Amour présentant des fleurs et cachant des chaînes ; cette première figure qui se ressentait du goût de l'ancienne école, donna lieu au célèbre David, qui lui en montrait les défauts, de diriger son talent vers un sentiment plus élevé. Il put enfin satisfaire le vif désir qu'il nourrissait depuis long-temps d'aller visiter l'Italie. Arrivé dans la métropole des arts, il redoubla de zèle, et pendant un séjour d'environ huit ans, il y composa un grand nombre d'ouvrages : Philoctète blessé ; Vénus génitrix ; Cadmus terrassant le serpent de Castalie ; une petite figure de Pomone ; Biblis mourante. Ces différents ouvrages qu'il termina en France, furent successivement exécutés en marbre, et ornent aujourd'hui différents édifices royaux. De retour à Paris, son premier et peut-être son principal ouvrage, fut Ajax poursuivi par la fureur de Neptune, dont il exposa le modèle en même temps que le marbre de sa Vénus génitrix ; il composa bientôt après l'Ajax, dont M. Denon lui avait commandé le marbre ; il fit ensuite Les remords d'Oreste, groupe colossal de trois figures qui n'est encore que modelé, et enfin l'Ajax foudroyé, dont il n'existe également que le modèle. Nommé membre de l'Institut, en 1816, il fut dès lors chargé d'exécuter la statue équestre de Louis XIII, destinée à la place royale, et conjointement avec M. Cartellier, le monument élevé au duc de Berri. Ces grandes entreprises auxquelles il a travaillé jusqu'à sa mort, sont restées inachevées. Il se délassait de ses importantes compositions en modelant une Vénus se découvrant aux yeux de Pâris, qu'il recommença, pour l'exécuter en marbre, après avoir corrigé les imperfections qu'on lui fit remarquer à l'exposition. Il existe aussi, à l'église de Saint-Germain-des-Prés, une Vierge que lui avait commandée la ville de Paris. Son dernier ouvrage est une Tête d'étude colossale, d'un très beau caractère qu'il n'a pas même pu faire couler en plâtre ; et sa main défaillante n'a pu qu'ébaucher un Jeune berger jouant avec un che-

vreau. Un sentiment de nature qui ne lui était pas ordinaire, caractérise cette production. M. Dupaty a fait de nombreux et d'importants ouvrages; les bornes d'une notice biographique ne permettent pas de les apprécier tous comme ils le mériteraient, nous nous contenterons, en exprimant notre opinion sur son talent, de faire connaître le genre de mérite qui le distingue. Dupaty, comme tous les artistes de son temps, était d'abord engoué de l'antique, il l'avait beaucoup étudié, et avait fini par réduire en code, pour ainsi dire, les principes que les statuaires anciens ont suivi. Trop préoccupé de ce que lui fournissait sa mémoire, il ne s'est pas assez abandonné à ses propres inspirations, et ne s'est pas toujours montré original. Mais ce défaut était racheté par des qualités de premier ordre; ainsi l'on trouve dans toutes ses productions un sentiment de noblesse, d'élévation, qu'il devait à l'étude même à laquelle il s'était livré avec tant d'ardeur, et au caractère particulier de son talent. Fidèle observateur des principes qui font la base de l'art statuaire, il était, dans les derniers temps de sa vie, une sorte de protestation vivante contre la fausse direction dans laquelle la nouvelle école semble vouloir se précipiter. Ainsi lorsqu'il fut arrivé au point culminant de son talent, et qu'il fut éclairé par sa propre expérience, il essaya de devenir plus vrai, et il se dédommagea de la grâce qui lui manqua souvent par la grandeur, la force et la noblesse; il suppléait au talent dont il était dépourvu par tout ce que l'étude et un goût sûr peuvent inspirer de plus heureux. La probité, la droiture s'unissaient chez Dupaty à des sentiments aussi bienveillants que généreux. Personne dans sa sphère n'a rendu plus de services, et personne par compensation n'a emporté de plus vifs regrets. Il avait épousé, à l'âge de cinquante-deux ans, sa cousine, la fille de M. Cabanis, il en eut un enfant. Cette union qui faisait son bonheur ne dura que deux ans, il expira au bout de ce terme dans les bras de sa femme, inconsolable de sa perte. Il avait exprimé, avant de mourir, le désir que M. Cortot, son ami, fût chargé de terminer les ouvrages qu'il laissait inachevés, et ce vœu a été rempli. M. Cortot achèvera la statue équestre de Louis XIII, ainsi que le monument élevé au duc de Berri. Dupaty était membre de l'Institut, officier de la légion d'honneur, professeur à l'école royale des beaux arts et conservateur adjoint de la galerie du Luxembourg.

DUPATY (Emmanuel), auteur dramatique, né à la Rochelle, est le second fils du président au parlement de Bordeaux. Atteint par la réquisition, quoique d'une constitution délicate, il servit comme matelot à bord des vaisseaux de la république française, et devenu aspirant il s'y distingua dans un combat qui fut livré le 2 juin 1794. Il fut ensuite envoyé sur les côtes d'Espagne avec le corps des ingénieurs hydrographes, où il venait d'être reçu, jusqu'au moment où il entra dans celui du génie militaire. Un tel début, au commencement de sa carrière, semblait fixer à jamais son état dans le monde; il en fut autrement: l'âme active du jeune Dupaty, dans le loisir et le tumulte des camps, se recueillait quelquefois et se rappelait les leçons son père, auteur des *Lettres sur l'Italie*. Son goût dominant était pour la littérature dramatique, et il débuta dans ce genre par un opéra comique très piquant, *Les valets dans l'antichambre* (aujourd'hui *Picaros et Diégo*). Cette pièce fut jouée à Feydeau, en 1802, et obtint beaucoup de succès. Le gouvernement y vit, et peut-être avec raison, des allusions malignes contre ses agents et ses principaux personnages; il en défendit les représentations, et sous le prétexte que son auteur n'ayant point encore son congé, appartenait à l'état, on le dirigea sur Brest, où il fut détenu en attendant qu'on le fit partir avec l'expédition de Saint-Domingue pour rejoindre l'armée du général Leclerc qui y était alors: mais M. Dupaty fut mis en liberté avant le départ de cette armée et put revenir à Paris où il n'a pas cessé de cultiver les lettres. Il a donné sur divers théâtres de la capitale les ouvrages suivants. *L'opéra comique*, en un acte (avec M. de Ségur); — *Le chapitre second*, en un acte; — *L'auberge en auberge*, en trois actes; *l'Antichambre* (aujourd'hui *Picaros et Diégo*); — *La jeune Prude*, en un acte; — *Ninon chez madame de Sévigné*, en un acte; — *Mademoiselle de Guise*, en trois actes; — *Le camp de Sobieski*, en deux actes; — *L'intrigue aux fenêtres*, en un acte, et *Françoise de Foix*, en trois actes (avec M. Bouilly) — *Félicie*, en trois actes; — *Le poëte et le musicien*, en trois actes, et les *Les voitures versées*, en deux actes, représenté à l'Opéra-Comique le 29 avril 1802; — (avec Scribe) *Un dernier jour de fortune*, comédie-vaudeville en un acte, représentée sur le théâtre du Gymnase-Dramatique, le 11 décembre 1823, — (avec Scribe et Pichat) *Les trois genres*, prologue en un acte, représenté au théâtre royal de l'Odéon, le 27 avril 1824. Au théâtre Louvois, *La prison militaire*, en cinq actes, et *L'amant par vanité*, en trois actes et en vers Au Français, *Le portrait de Préville*, et *L'avis aux maris*, en un acte et en vers. Au théâtre du Vaudeville, *Arlequin sentinelle*, en un acte; — *Arlequin tout seul*, en un acte; — *Sophie*, ou *la malade qui se porte bien*, en trois actes; — *Les deux pères*, ou *la leçon de botanique*, en deux actes; — *Le jaloux malade*, en un acte; — *La jeune mère*, en deux actes, — (avec M. Bouilly) *Agnès Sorel*, en trois actes, et avec divers collaborateurs une vingtaine d'autres vaudevilles qui, presque tous, ont obtenu un grand succès. *Les heures*, quadrille allégorique en action, exécuté au palais des Tuileries, devant LL. MM. II., par sa majesté la reine des Deux-Siciles (Mme Murat), in-4o sans date; — *La fête de Meudon*; — *Le triomphe du mois de mars*, ou 1811; — *Le berceau d'Achille*, opéra-ballet, tableau allégorique à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Lorsqu'en 1814, Napoléon laissa à la garde nationale de Paris le soin de défendre sa femme et son fils, M. Dupaty qui était officier dans cette garde composa une ronde, dont le refrain était: *Gardons-la bien*, et qui a été imprimée sous ce titre: *Gardons-la bien, ronde chantée, le 13 mars 1814, à l'Académie impériale de musique*. A la fête que la ville de Paris donna à S. M. Louis XVIII, ce fut M. Dupaty et Millevoye qui furent chargés de composer les vers qui furent présentés au Roi. On a encore de lui: 1o *Les délateurs*, ou *Trois années du 19e siècle*, 1819, in 8o, 2e édit., la même année; 3e édition, 1820, in-8o. Dans cet ouvrage le vers alexandrin se changeait sous la plume du poëte en iambe redoutable; avec cette arme tranchante d'Archiloque, il stygmatisa d'une marque indélébile un classe flétrie de la société. 2o *L'art poétique des demoiselles et des jeunes gens*, ou *Lettre à Isaure sur la poésie*, 1re partie 1823, in-12, 2e édit., 1824. M. Dupaty a travaillé à *la Minerve*, à *l'Abeille*, journal littéraire, à *l'Opinion*, dont il était un des principaux rédacteurs, au *Miroir*, etc. Il est auteur de l'article *Académie* dans *l'Encyclopédie moderne*, publié par M. Courtin, plusieurs exemplaires en ont été tirés à part. M. Dupaty a encore fait imprimer plusieurs *Discours* qu'il a prononcés à la société des enfants d'Apollon.

DUPERAT (Isaac-Daniel-Jean Dartaud), maréchal-de-camp, officier de la légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, né à Cognac, département de la Charente. Il joignit, comme cavalier volontaire, les vendéens à la prise de

Thouars, en avril 1793 Devenu aide-de-camp de Lescure, il fut blessé, le 13 mai, à la prise de la Châtaigneraie. Dupérat servit ensuite sous le marquis de Poisaye qui le désigna pour commander entre Château-Giron et la Guerche; mais ayant quitté ce chef après l'affaire de Liffré, il rentra dans la Vendée, commanda sous Sapinaud l'infanterie de l'armée royale, dite du centre, et fut compris dans la pacification de la Jaunais. Cette armée s'étant, peu de temps après, déclarée pour Charette, Dupérat passa dans l'Anjou et se rendit chez Stofflet. Tombé au pouvoir des républicains, il avait été condamné par une commission militaire à être détenu jusqu'à la paix, lorsqu'il s'échappa au mois de mars 1796 du Bouffet, où il était enfermé depuis quatre mois. Daniaud Dupérat vint ensuite à Lyon, y fut employé dans la fameuse association des *fils légitimes*, et lors de la pacification consulaire retourna dans la Vendée pour participer au bénéfice de l'amnistie. Après un nouveau voyage à Lyon, il se rendit à Bordeaux, où il se lia de nouveau avec MM. Roger, Acquart, Oreilhac, membres de l'association des *fils légitimes*. Le gouvernement anglais envoya, par l'entremise du banquier espagnol Carreca, des sommes considérables à Daniaud-Dupérat qui, pour mieux réussir dans ses projets en faveur des Bourbons, avait feint de se livrer à des opérations commerciales, acheté et fait transporter à Nantes une grande quantité de vins et de liqueurs qui furent distribués dans les campagnes à d'anciens chefs vendéens. Une somme de 9,000 fr. fut consacrée par lui à l'achat de plombs en saumons qu'effectua son ami Gogué, et il dirigea lui-même un chargement de ce métal sur la ville de la Rochelle. Sa maison située sur la Fosse, à Nantes, servait de lieu de réunion aux anciens chefs vendéens, mais la découverte faite par le préfet de la Vendée des plombs déposés chez le curé Jacqueneau força les conjurés à s'éloigner. M. Daniaud-Dupérat, qui s'était rendu à Bordeaux avec Kerenmar, fut arrêté à son retour au château de la Gaudisserie. Une somme considérable fut trouvée sur lui, et on le conduisit dans les prisons de Nantes comme prévenu d'être le caissier d'une association royaliste. La commission militaire de cette ville, malgré ses dénégations obstinées, le condamna au mois de décembre 1805 à deux années de détention. Il fut d'abord mis au Temple, ensuite enfermé à Vincennes d'où il ne sortit que pour être envoyé au château de Saumur. La chute du gouvernement impérial le rendit à la liberté. Dix ans de guerre, autant de blessures, onze ans de cachot, ne lui avaient encore valu aucune récompense, lorsque le 20 mars arriva. Il courut aux armes, et succéda au comte Auguste de Larochejarquelein dans le commandement du 4ᵉ corps de l'armée royale. M. Dupérat, promu le 15 mai 1815 au grade de maréchal-de-camp, s'opposa d'abord à la pacification de la Vendée; mais, cédant à la nécessité, il signa la paix en qualité de commissaire, et fut ensuite nommé prévôt du département des Deux-Sèvres. Il commandait celui de la Vendée lorsqu'il mourut, le 12 octobre 1826, à l'âge de cinquante-six ans. Il avait acquis dans son parti une grande réputation de courage et de fermeté, et le Roi eut peu de serviteurs plus recommandables par leur zèle, leur fidélité et leur extrême désintéressement.

DUPEROU (N.), surnommé *Marchand*, naquit vers 1770; aucune Biographie n'a pu indiquer encore le lieu de sa naissance. Il étudia à l'université d'Heidelberg, apprit cinq langues vivantes, montra de l'aptitude pour les négociations diplomatiques, figura, dès les commencements de la révolution, parmi les orateurs les plus fougueux des clubs de Paris, prit le nom de Junius Brutus, fut nommé, après le 10 août, directeur de la police secrète de la capitale, et prononça, à l'occasion de la mort du roi, un discours dans lequel il débutait ainsi: « La tête du tyran est enfin tombée. » Envoyé aux frontières par le ministre Lebrun-Tondu pour reconnaître la position et les forces des armées ennemies, il fut l'ame de la correspondance secrète de l'armée du Rhin, et fournit des renseignements importants au gouvernement républicain. Charles Lacroix, devenu ministre des affaires étrangères, l'employa, comme sous-chef, au bureau des consulats. Mais à l'époque du 13 vendémiaire, Dupérou laissa tomber le masque patriotique dont il s'était soigneusement couvert jusque-là, et mérita d'être considéré comme l'un de ces plus perfides intrigants subalternes, agents de l'étranger ou du royalisme, qui ne s'étaient signalés par des excès démagogiques que pour nuire à la cause de la liberté. Il publia une brochure en faveur des sectionnaires insurgés, après avoir obtenu de la convention un pistolet d'honneur et un diplôme, pour avoir défendu cette assemblée à main armée contre ces mêmes sectionnaires, et cette bizarre conduite lui fit perdre sa place. Ne pouvant se faire réintégrer dans ses fonctions et désespérant de triompher de l'inimitié du chef de division Boulouvard, avec lequel il avait eu de vives et nombreuses querelles pendant qu'il était encore en exercice, Dupéron passa en Angleterre, où il devint secrétaire de Miranda, qui préparait une expédition insurrectionnelle pour l'Amérique méridionale. Mais ce général n'ayant pu mettre ses projets à exécution, Dupérou l'abandonna, se lia plus étroitement alors au parti royaliste par l'intermédiaire des émigrés et du comité de Londres, revint en France pour y seconder les machinations contre-révolutionnaires, s'attacha à MM. Hyde-de-Neuville et de Coigny, et se fit remarquer par son activité sous le nom de Marchand. La police consulaire ayant découvert les traces de ces conspirateurs, ils repassèrent précipitamment la Manche, et tentèrent ensuite de reparaître sur le sol français pour y renouer le fil de leurs intrigues; mais ils tombèrent, cette fois, entre les mains du gouvernement, et Dupérou fut enfermé au Temple avec ses complices. Le rapport de M. de Champagny, au conseil d'état, le signala comme ayant organisé la chouannerie dans Paris et les environs, dirigé les voleurs de diligence, et médité l'assassinat de l'amiral Bruix. Le premier consul le fit pourtant mettre en liberté, ce qui donna lieu à ses compagnons d'infortune de l'accuser d'avoir joué auprès d'eux un rôle infâme. Tous les biographes, nos devanciers, à quelques opinions qu'ils appartiennent, les collaborateurs de M. Michaud, comme ceux de M. Arnault, s'accordent à dire que Dupérou alla dès lors se fixer à Grenoble. Tout ce que nous pouvons assurer, c'est qu'il existe encore au barreau de cette ville un avocat de ce nom, décoré, en 1816, de la croix de la légion d'honneur pour avoir donné, à l'occasion de la conspiration de Didier, des renseignements importants au préfet Montlivault, selon les expressions employées par ce magistrat dans son mémoire au Roi. Nous ajouterons que l'*Echo des Alpes* ayant désigné en conséquence cet avocat comme chef de la police secrète et bourgeoise du département de l'Isère, M. Dupérou (Louis) porta plainte en diffamation contre les rédacteurs de cette feuille, qui furent condamnés à 60 francs de dommages-intérêts pour simple injure. Dans les débats, le plaignant déclara que s'il n'avait pas poursuivi les biographes qui avaient publié la notice *Dupérou*, dont nous avons parlé, il ne fallait l'attribuer qu'au profond mépris que ces écrivains lui avaient inspiré; il avoua du reste avoir vécu à Paris dans le

temps de la révolution, au milieu des orages politiques, et parla avec quelque fierté de ses rapports avec Boissy-d'Anglas et le parti de Clichy. Il ajouta qu'il avait refusé, depuis la restauration, une place dans la haute magistrature, à quinze mille francs d'appointements; trait de désintéressement qu'il avait déja consigné dans sa plainte. M. Dupéron ne resta pas cependant tout-à-fait étranger aux affaires publiques sous le gouvernement des Bourbons; outre les services qu'il rendit au comte de Montlivault, il fut constamment le conseil et le guide des principaux fonctionnaires du Dauphiné, et notamment du procureur-général Achard de Germane. On a fait un rapprochement assez piquant, c'est que, comme le champion de la convention, qui se fit l'apologiste des insurgés de vendémiaire, M. Dupéron défendit chaleureusement, devant la cour prévôtale de l'Isère, un des principaux accusés (le commandant Biolet) dans le procès d'une conspiration, à la répression de laquelle il avait gagné la croix d'honneur. Il est juste de dire que personne ne lui conteste des vertus domestiques: marié deux fois à Grenoble, il s'est toujours allié à des familles recommandables, et n'a cessé d'être cité comme bon père et excellent époux.

DUPERRÉ (Victor-Guy, baron), contre-amiral, grand-officier de la légion d'honneur, né à la Rochelle, le 20 février 1775. Son père, trésorier de la guerre, le fit élever à l'oratoire de Juilly. Il entra dans la marine marchande en sortant du collége, et partit pour les Indes en 1791. De retour en France un an après, la guerre qui avait lieu avec la Hollande le porta à entrer dans la marine militaire. En 1795, il était enseigne de vaisseau, et l'année suivante, après un combat contre sir Edward Pelew, depuis lord Exmouth, qui montait le vaisseau rasé *l'Infatigable*, il fut fait prisonnier sur la frégate *la Virginie*, et conduit en Angleterre. Échangé, en 1799, il commanda un brick de guerre, et escorta des convois sur les côtes de Bretagne. Il remplit ensuite plusieurs missions après la paix d'Amiens sur le même bâtiment. Lorsque la guerre reprit, en 1803, il faisait partie de la station des Antilles; mais désirant prendre part à la campagne qui se préparait, ayant d'ailleurs besoin de rétablir sa santé, il quitta son commandement et revint en France: il était alors lieutenant de vaisseau. On l'employa aussitôt à l'état-major-général de la flottille de Boulogne. En 1805, lorsqu'elle fut désarmée, il fit partie de l'état-major du vaisseau monté par le prince Jérôme Napoléon. Il fit ensuite une campagne dans les mers d'Afrique et d'Amérique, et fut nommé, à son retour, capitaine de frégate; il eut le commandement de *la Sirène*, et transporta des troupes à la Martinique, sur ce bâtiment, en 1808. Pendant son retour, le vaisseau anglais *le Gibraltar* et la frégate *l'Aigle*, le coupèrent devant Lorient; mais après plus d'une heure de combat bord à bord, il parvint à forcer le passage, se réfugia sous l'île de Groix, et gagna Lorient trois jours après, à la vue de l'ennemi. Il fut alors promu au grade de capitaine de vaisseau, prit le commandement de la frégate *la Bellone*, qui armait à Saint-Malo, et partit pour l'île de France, en 1809. Il croisa aussitôt dans les mers de l'Inde, prit la corvette anglaise *le Victor*, plusieurs bâtiments marchands, et la frégate portugaise *la Minerva*, dont il ne s'empara qu'après deux heures d'un combat opiniâtre. Le 1er janvier 1810, le capitaine Duperré rentra à l'île de France avec ses prises, en présence de l'escadre anglaise qui bloquait la colonie. Trois mois après, à la tête de *la Bellone*, de *la Minerva* et du *Victor*, il reprit la mer, et rencontra trois vaisseaux anglais de la compagnie des Indes, qui transportaient le 24e régiment d'infanterie. Il les attaqua et les obligea d'amener; mais l'obscurité favorisa la fuite de l'un d'eux; on ne put amariner que les deux autres. Lorsqu'il voulut rentrer à l'île de France, il trouva des forces considérables qui en bloquaient le nord-ouest, et le fort qui commande l'entrée du port occupé par l'ennemi. Le capitaine Duperré conçut alors l'espérance de reprendre ce poste important; malgré une frégate anglaise qui mouillait à l'entré du port, il se détermine à forcer le passage, et parvient à introduire sa division dans la baie. Les frégates ennemies *le Syrius*, *la Magicienne*, *la Néréide* et *l'Iphigénie*, vinrent l'attaquer deux jours après; mais après plusieurs combats très sérieux, le capitaine Duperré obtint une victoire complète: ces quatre vaisseaux furent pris ou détruits, et le fort se rendit à discrétion. Les succès constants qu'obtenaient les croisières françaises dans ces parages ayant déterminé l'Angleterre à tout tenter pour s'emparer de l'île de France, une escadre de guerre et plus de cent bâtiments de transport, amenèrent vingt mille hommes de troupes pour attaquer la colonie. Elle était alors dépourvue de moyens de résistance, et fut contrainte à faire une capitulation honorable. Le capitaine Duperré revint en France au commencement de 1811, et y trouva la récompense de ses services. L'empereur l'avait crée baron, et, par une exception très remarquable dans l'ordre de la légion d'honneur, il l'avait élévé de simple membre de cet ordre, à celui de commandant. La même année, il fut nommé contre-amiral et commanda l'armée navale de la Méditerranée. Au commencement de 1812, il reçut le commandement en chef des forces françaises et italiennes dans l'Adriatique. L'amiral Duperré s'occupait d'organiser un personnel de bons officiers de marine, de faire construire et armer plusieurs vaisseaux, et de former une escadre à Venise, lorsque les événements de 1813 et de 1814 amenèrent l'évacuation de l'Italie. C'est l'amiral Duperré qui, à cette époque, organisa le système de défense des lagunes pendant le blocus de Venise par les Autrichiens, et qui en eut le commandement en chef. Il était en outre chargé de la défense de l'un des quatre arrondissements de Terre-Ferme formés par le prince Eugène. La convention du 20 avril 1814, relative à l'évacuation de l'Italie, ayant omis, en ce qui concernait Venise, de parler de la marine, l'amiral Duperré se refusa d'abord à remettre les vaisseaux français; mais ils les livra sur de nouveaux ordres du vice-roi. Revenant à la tête des marins qu'il avait commandés, il ne voulut s'en séparer que lorsqu'il furent rentrés dans leur patrie. En juillet 1814, il fut fait chevalier de Saint-Louis, et préfet maritime, en 1815, à Toulon, qu'il garantit des entreprises que cette place eut à redouter de la part des troupes anglo-siciliennes débarquées à Marseille. Trois ans plus tard, il retourna aux Antilles prendre le commandement des stations françaises, qu'il conserva jusqu'en 1821, et pendant lequel il se signala par la sécurité dont il fit jouir le commerce français en poursuivant sans cesse les pirates qui infestent ces mers. Cette campagne valut au baron Duperré le cordon de grand-officier de la légion d'honneur. En 1823, pendant la guerre d'Espagne, il fut chargé, en remplacement du contre-amiral Hamelin, du commandement de l'escadre chargée du siége de Cadix. Il fit approcher sept canonnières françaises, trois espagnoles et quelques autres bâtiments, à huit cents toises de la place et la bombarda tout le temps que le vent le permit. Cette tentative consterna les cortès, qui reconnurent qu'il leur était impossible de différer la reddition de la ville.

DUPERREY (Louis-Isidor), capitaine de frégate, chevalier de Saint-Louis et de la légion d'honneur, né à Paris, le 22 octobre 1786. Il étudia les mathématiques sous le célèbre professeur Lacroix, et entra au service de la marine dès l'âge de seize ans. Sa conduite distinguée dans divers combats auxquels il assista lui fit successivement parcourir les grades d'aspirant de première classe et d'enseigne de vaisseau, et lui valut plusieurs fois l'honneur de commander des bâtiments de guerre. La paix lui ouvrit une carrière nouvelle en lui fournissant l'occasion de se faire remarquer par ses talents et ses connaissances nautiques. En 1817, le capitaine de Freycinet ayant été chargé de l'honorable mission d'un voyage autour du monde, sur la corvette l'*Uranie*, M. Duperrey fut du nombre des officiers choisis pour l'accompagner. Pendant cette brillante campagne scientifique, qui dura plus de trois ans, il participa aux observations du pendule, et accomplit à lui seul, presque en totalité, la tâche laborieuse et éminemment importante des travaux hydrographiques qui forment un des principaux titres de cette expédition à l'estime publique. Dans le naufrage qui força l'*Uranie* d'échouer elle-même sur les îles Malouines, c'est lui, qui, après avoir dirigé la corvette vers une plage où elle put le faire sans danger pour sa précieuse cargaison, allait partir dans la chaloupe pour réclamer du secours à Montévidéo, si un navire américain, en recueillant les naufragés à son bord, n'eût fait renoncer à ce parti désespéré. M. Duperrey trouva la récompense de ce dévouement et de ses travaux dans le grade de lieutenant de vaisseau, et la décoration de l'ordre de Saint-Louis qui lui furent conférés à son retour en France; mais il en obtint bientôt une autre plus flatteuse encore pour son illustration en recevant le commandement d'une nouvelle expédition dont il avait présenté le projet au gouvernement avec M. Durville, vers la fin de 1821. Parti du port de Toulon, le 11 août 1822, sur la corvette la *Coquille*, il ne revit la France que le 24 avril 1825, jour de son entrée dans le port de Marseille, après avoir accompli, autour du monde, une navigation de vingt-cinq mille lieues, sans qu'il eût à regretter la perte d'un seul homme de son équipage, et sans avoir éprouvé aucune avarie un peu grave ni dans ses mâts, ni dans ses vergues, ni dans ses voiles. Dans un si grand bonheur, dont on ne pourrait peut-être citer un second exemple, il faut, sans doute, faire la part de la fortune; mais il n'est point de bonheur pour les gens inhabiles, et il faut reconnaître que l'autre part ne fut que l'ouvrage du chef qui y fit concourir le perfectionnement de nos arts et les connaissances des officiers distingués dont il était entouré. Entrée par le cap Horn dans le Grand-Océan, la *Coquille* visita successivement les côtes du Pérou, l'archipel Dangereux, ceux de la Société et des Carolines, Port-Jakson et la Nouvelle-Guinée, recueillant partout des plans, des positions astronomiques, des matériaux pour l'histoire naturelle et des observations pour l'histoire des peuples. Parmi les nombreux résultats de cette expédition, pour ne parler ici que de ceux qui auront avancé d'une manière notable nos connaissances dans les diverses branches auxquelles ils se rapportent, nous citerons, pour la géographie, la carte générale des Carolines qui a été dressée par M. Duperrey lui-même et qui coordonne enfin ce vaste archipel où tout était encore confusion; nous citerons l'exploration complète des îles Oualan et Rotoumah, à peine connues de nom, et une reconnaissance détaillée des îles Schouten également mal connues. Les observations du pendule ont fourni cette importante déduction que, en opposition avec une opinion long-temps accréditée, les deux hémisphères nord et sud ont, à très peu près, la même forme. Enfin une récolte de plus de cinq mille espèces en zoologie et en botanique seulement, sur lesquelles on en peut compter un millier qui sont autant de découvertes pour nos naturalistes, vient augmenter encore l'éclat des services rendus à la science dans cette heureuse campagne. A son retour, M. Duperrey a été promu au grade de capitaine de vaisseau, et a reçu la décoration de la légion d'honneur. Appelé à soutenir la gloire de la France sur les traces des Cook, des Bougainville, des Lapérousse dans une carrière où ces grands navigateurs n'ont plus laissé aux marins de nos jours que le mérite de perfectionner leurs découvertes, M. Duperrey paraît avoir dignement satisfait l'honneur national.

DUPETIT-THOUARS. *Voy.* Petit-Thouars.

DUPHOT (Léonard), né en 1770, à Lyon, au faubourg de la Guillotière, entra, dès l'âge de quinze ans, dans le 61e régiment, où son application à l'étude, son zèle et sa bonne conduite lui procurèrent de l'avancement, quoiqu'il manquât de naissance, selon l'expression de ce temps. Quelques années après, Duphot commanda avec honneur aux Pyrénées-Orientales, un des bataillons de volontaires créés en 1792. Chef de bataillon adjoint aux adjudants-généraux au mois de novembre 1794, il tua, à la prise du fort de Figuyères, en combat singulier, un général ennemi. Au moment d'être accablé par plusieurs Français, contre lesquels il se défendait courageusement, le général espagnol cria à l'adjudant-général Duphot: Faites cesser le carnage, et battons-nous ensemble. Duphot y consent, et un autre défi est accepté contre un autre officier espagnol par le colonel Lannes, depuis duc de Montebello. Cette lutte, dont les annales militaires de notre âge fournissent peu d'exemples, termina le combat, et occupa toute l'attention des troupes. Les deux Français, victorieux, s'efforcent avec empressement, mais en vain, de secourir leurs adversaires, qui, en mourant, leur disent: « Vos soins ne peu- « vent nous sauver; mais, si vous estimez le pa- « triotisme, promettez-nous d'épargner le soldat « vaincu. » Duphot et Lannes leur serrent la main avec émotion, et jurent que ce noble vœu sera respecté. En 1796, Duphot fut chargé, par Bonaparte, de l'organisation des troupes de la république cisalpine, le 7 janvier 1797, et du commandement de l'avant-garde de la division Augereau. Il eut un engagement très vif près de Bevillacqua, avec l'avant-garde autrichienne, guidée par le comte Hohenzollern. Devenu adjudant-général, chef de brigade, il fut blessé le 8 mars à Lavadina, près de Mantoue. Le 16, faisant partie d'une reconnaissance ordonnée par Bonaparte sur le Tagliamento, il se jeta dans la rivière à la tête de la 27e demi-brigade d'infanterie légère, soutenu par deux bataillons de grenadiers, et atteignit la rive gauche sous le feu de l'artillerie ennemie. Le 30 du même mois, il fut nommé général de brigade. Vers la fin de l'année, il se rendit à Rome avec Joseph Bonaparte, ambassadeur près du saint-siége, et dont le général devait épouser la belle-sœur. Des réunions d'hommes, dont les opinions inquiétaient la cour de Pie VI, avaient lieu dans le palais de l'ambassadeur, et chaque jour, dit-on, elles devenaient plus nombreuses. Des troupes s'approchent du palais, le peuple s'y porte en tumulte. Joseph Bonaparte, ne pouvant souffrir qu'on attente à l'inviolabilité de la résidence française, se présente l'épée à la main, accompagné du général Duphot, de l'adjudant-général Scherlock et

de deux autres officiers. La multitude, ainsi ameutée, semble vouloir faire le siége du palais. Se figurant que ce corps de troupes a été envoyé pour la réprimer, le brave Duphot, qui n'a pas encore vingt-sept ans, et qui est au moment de quitter Rome, puisqu'il vient d'être chargé du commandement des grenadiers de l'armée d'Angleterre, va droit aux soldats, et veut les empêcher de charger leurs armes; entraîné par cette troupe même jusque vers la porte Septimiana, il reçoit un coup de fusil dans la poitrine. Il se relève, et se soutenant sur son sabre, il fait quelques pas vers Joseph Bonaparte qui l'appelle; mais d'autres furieux tirent sur lui, et bientôt après sur l'ambassadeur lui-même, qui ne leur échappe qu'en rentrant précipitamment. Des officiers entreprennent toutefois d'enlever le corps de Duphot; ils le trouvent recouvert de pierres. Aidés de quelques domestiques, ils le rapportent, malgré des coups de feu tirés encore, mais d'un peu loin, par la lâche soldatesque du Vatican. Le général avait été dépouillé, les soldats se partagèrent ses habits et ses armes, et ses autres effets furent recueillis par le chevalier Azara, ministre d'Espagne. L'ambassadeur français se retira à Florence, d'où il écrivit au directoire pour qu'il envoyât promptement des troupes. Le souverain pontife prit la fuite; mais les Français, devenus maîtres de Rome, ne daignèrent pas châtier une populace qui avait été stupidement égarée sous l'influence d'un gouvernement plus misérable qu'elle. Le 23 février 1798, Berthier, général en chef, fit célébrer les funérailles de Duphot, et lui éleva un mausolée sur la place du Capitole. La nouvelle république romaine accorda une indemnité de 150,000 francs à la famille du général que toute l'armée française regretta; mais, au mois de novembre de la même année, le roi de Naples, accompagné d'une troupe nombreuse, réduisit Championnet à évacuer Rome momentanément. Alors la populace, à qui on persuada qu'elle devait être satisfaite du renversement de la république, ne manqua pas d'abattre le monument.

DUPIN (Antoine), membre de la convention nationale, naquit en Champagne vers 1755. Il était employé dans les fermes lorsque la révolution éclata. L'enthousiasme patriotique qu'il manifesta constamment, depuis 1789 jusqu'en 1792, le fit choisir pour député à la convention par le département de l'Aisne. Il y vota, comme Condorcet, son collègue de députation, pour qu'on appliquât à Louis XVI la peine la plus forte qui ne serait pas celle de la mort, et rejeta d'ailleurs l'appel au peuple et le sursis. Les auteurs de *la Biographie nouvelle des contemporains*, publiée sous les auspices de MM. Jay, Arnault, etc., le peignent comme un homme ambitieux et timide, dépourvu de talents, approuvant les proscriptions sans oser y prendre part, obéissant servilement aux orateurs de la Montagne, et vivant dans l'intimité avec Barrère et Amar (Mercier l'avait traité, dans son *Nouveau Paris*, de valet d'Amar), et ces mêmes écrivains avouent cependant que ce *timide montagnard* eut le courage de signer, au mois de juin 1793, une protestation énergique en faveur des girondins contre la journée du 31 mai et les proscripteurs qui suivaient la bannière d'Amar, de Barrère et de la Montagne. Il est vrai qu'il se rétracta peu de temps après, mais cette démarche fut moins commandée chez lui par la peur, que par les instances d'un grand nombre de ses collègues. On lui a surtout reproché d'avoir fait périr une foule de fermiers-généraux, afin de s'approprier leurs dépouilles. Génissieux et Lesage l'accusèrent, après le 9 thermidor, d'avoir enlevé à M. Cugnot de l'Epinay, avant de le faire condamner, 100,000 francs en assignats et 95 louis en or. Mais il est avéré aujourd'hui que le rapport de Dupin sur les fermiers-généraux, auxquels il imputa d'avoir altéré le tabac râpé en le mouillant au-delà de toute mesure pour faire des gains illicites; il est avéré, disons-nous, que ce rapport n'énonçait rien que de vrai, et que l'infortuné Lavoisier avait constaté lui-même les faits reprochés à ses collègues, en s'y opposant de toutes ses forces. D'un autre côté, la spoliation, dont on accuse le député qui fut l'organe de la commission nommée en cette circonstance, est si peu établie, et même si peu vraisemblable, que ce prétendu dilapidateur, dépourvu de moyens d'existence au sortir de la convention, fut obligé de solliciter un emploi subalterne dans les finances, dont il a vécu exclusivement jusqu'en 1814. On ne doit pas oublier ensuite qu'il préserva de la faux révolutionnaire trois adjoints aux fermiers-généraux, MM. Sanlot, Lahaute et Bellefaye. Cependant l'accusation de Génissieux et de Lesage le fit décréter d'arrestation; il ne fut même rendu à la liberté que par l'amnistie de brumaire an 4. Sous l'empire, il exerça, dans les départements réunis, le modeste emploi dont il avait été pourvu. Nos revers l'ayant ramené en France, il en aurait été banni, en 1816, par la loi d'amnistie, si, pendant les cent jours, il ne se fût abstenu de reparaître dans les affaires publiques et de voter l'acte additionnel. D'ailleurs, son opinion dans le procès du roi, quoique plus rigoureuse peut-être que celle des votants proprement dits, n'aurait pu être assimilée au vote pour la mort et le faire considérer par conséquent comme régicide.

DUPIN (Claude-François-Etienne, baron), naquit à Metz, le 30 novembre 1767, du premier secrétaire de l'intendance de Lorraine. Nommé, le 15 décembre 1787, inspecteur des commis mouleurs de bois à Paris, et secrétaire du parquet du procureur du roi, il passa, en la même qualité, auprès de l'administration départementale de la Seine, en 1791. Deux ans après, il devint secrétaire-général, et il conserva cette place jusqu'en 1797. Quoique maintenu dans ses fonctions sous le régime de la *terreur*, et lié avec quelques uns des principaux révolutionnaires, il ne profita de son crédit, dans ces temps orageux, que pour soustraire des victimes à l'échafaud, ou la fortune de plus d'un citoyen proscrit à la confiscation. En 1796, il épousa la veuve de Danton, qu'il avait désirée en mariage, pendant que ce puissant démagogue était encore dans les liens de sa première union. En l'an 6, M. Dupin fut chargé par le directoire de surveiller et de diriger les opérations électorales de Paris; il ne remplit que trop bien cette mission peu honorable, et donna le signal de la scission qui frappa de nullité les élections de l'assemblée légale tenue à l'Oratoire, et fit prévaloir les choix d'une poignée d'intrigants réunis à l'Institut sous les auspices de l'agent directorial. Celui-ci fut aussitôt récompensé de son zèle par l'emploi de commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale du département de la Seine, mais il ne garda pas long-temps cet emploi; les directeurs qui l'en avaient revêtu ayant été chassés de leur poste un an après, par suite de l'un de ces coups d'état dont ils avaient fait usage eux-mêmes contre leurs adversaires, il fut entraîné dans la disgrace de ses protecteurs, et destitué le 8 juillet 1799. La révolution du 18 brumaire le fit sortir de la retraite où il s'était caché, pour échapper aux poursuites qu'avait réclamées contre lui Lesage-Senault dans son journal. Nommé d'abord administrateur du département de la Seine par le gouvernement consulaire, il passa, le 3 mars 1800, à la préfecture des Deux-Sèvres, où il porta des vues conciliatrices, et parvint à apaiser les pas-

sions que le voisinage de la Vendée y avait soulevées. Il obtint, en 1804, la croix de la légion d'honneur, et devint officier de cet ordre le 1er septembre 1808. Napoléon le créa baron de l'empire, le 15 août 1809, et le renvoya, quatre ans après, de la préfecture, où il s'était fait chérir et estimer de ses administrés. Sa disgrace ne fut pas entière : l'empereur lui accorda le titre de maître des comptes. Il a présidé, en 1815, la société royale des antiquaires de France. Les principaux ouvrages de M. Dupin sont : 1° *Mémoire sur la statistique du département des Deux-Sèvres*, Paris, an 9, in-8° ; 2° un autre *Mémoire statistique*, an 10, in-8° ; 3° *Dictionnaire géographique agronomique et industriel du département des Deux-Sèvres*, Niort, an 11, 2 vol. in-4° ; 4° *Instructions pour les maires*, Niort, 1808 et 1812, in-8° ; 5° *Précis historique de l'administration et de la comptabilité des communes*, Paris, 1820, in-8° ; 6° *Histoire de l'administration des secours publics*, Paris, 1821, in-8°.

DUPIN (Charles), oncle de Charles-André, naquit à Clamecy, le 11 août 1731. Après s'être fait admettre chez les jésuites, il se dégoûta bientôt de leur institut, et quitta la robe pour entrer dans l'administration de l'enregistrement et des domaines. Il fut successivement notaire et contrôleur des actes à Paray-le-Monial, receveur de l'enregistrement à Saulieu et à Bourg en Bresse, inspecteur à Aix et à Montpellier. Tous les avantages que lui offraient ces divers emplois ne purent le faire renoncer au projet qu'il nourrissait depuis longtemps d'étudier la jurisprudence, et il parvint en peu d'années à se faire classer parmi les avocats les plus instruits du barreau de Toulouse. Le vicomte de Saint-Priest ayant ouï parler de son rare mérite, voulut se l'attacher, en 1775, comme secrétaire particulier. Deux ans après, les états du Languedoc lui conférerent la défense des diocèses et communautés de la province contre les exactions des agents du fisc, dans la perception des droits de contrôle, insinuations, etc. Sous M. de Ballainvillers, successeur de M. de Saint-Priest, il devint secrétaire en chef de l'intendance. Sa capacité, reconnue et utilisée par les grands de l'ancien régime, trouva sur le théâtre de la révolution un champ plus vaste pour se développer. Les électeurs du département de l'Hérault l'appelèrent, dès 1790, aux fonctions de procureur-général-syndic, et il ne quitta ce poste important, en l'an 4, que pour passer à la cour de cassation. Mécontent du séjour de la capitale ou de la marche des affaires publiques après les événements du 18 fructidor, il répudia l'honneur de siéger dans le premier tribunal de la république, pour retourner auprès de sa famille, et il rentra bientôt après dans l'administration des domaines. Nommé d'abord directeur à Rouen, il fut placé, l'année suivante, en la même qualité, à Montpellier, où il mourut le 9 novembre 1808, emportant dans la tombe l'estime et les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. On a de lui : *Instruction sur diverses questions relatives aux droits de contrôle, d'insinuation, de centième denier, et autres avec des observations analogues à chaque espèce, précédés du tarif du 19 novembre 1722*, Montpellier, 1780 et 1788, in-4°.

DUPIN (Charles-André), membre de l'assemblée législative, procureur impérial et sous-préfet à Clamecy dans le Nivernais, naquit en cette ville le 20 juin 1758. Il fut élevé au collége de Sainte-Barbe, se livra à l'étude des lois, et fut reçu avocat au parlement de Paris sur la présentation de Treilhard. En 1779, il obtint une dispense d'âge pour exercer les fonctions de procureur du roi, et fut ensuite nommé, par le duc de Nivernais, conseiller, lieutenant particulier au bailliage ducal de Clamecy. Il remplit ces divers emplois jusqu'à l'époque de la révolution, dont il adopta les principes avec un enthousiasme qui était loin d'exclure chez lui la sagesse et la modération. Porté à l'assemblé législative par les suffrages de ses compatriotes, il travailla beaucoup dans les comités, surtout dans celui d'instruction publique, où Lacépède et Condorcet apprirent assez à le connaître pour l'honorer de leur amitié. Une surdité cruelle l'éloigna constamment de la tribune, et ne lui permettait pas de suivre les discussions de manière à y prendre part, et il se trouva ainsi empêché, par des difficultés insurmontables, d'essayer ses forces dans cette brillante carrière du discours public, que ses enfants devaient parcourir avec tant de succès. Proscrit, en 1793, il eut à gémir pendant plus d'une année dans les prisons de Clamecy, et ne recouvra sa liberté qu'à la chute de Robespierre. Depuis le 9 thermidor, il occupa divers postes importants dans la magistrature judiciaire, et devint, sous le directoire, commissaire central près l'administration départementale de la Nièvre. Elu, en 1799, député au conseil des anciens, il s'y montra favorable au 18 brumaire, et continua de siéger en conséquence dans le corps législatif jusqu'en 1804. Pendant la durée de sa mission de représentant, il eut plus d'une fois l'occasion de donner des preuves de l'indépendance de son caractère, en refusant successivement la place de président du tribunal criminel de la Seine, et celles de secrétaire-général du ministère de la police et d'avocat-général à la cour de cassation. Quand le terme de son mandat populaire fut expiré, il crut devoir accepter les fonctions de chef de division à l'inspection générale de la gendarmerie sous le maréchal Moncey ; l'intérêt de ses enfants, dont il était jaloux d'achever l'éducation dans la capitale, le détermina en cette circonstance. En 1807, il fut envoyé à Clamecy avec le titre de procureur impérial, qu'il échangea, en 1814, contre celui de sous-préfet en la même ville. M. Dupin a continué depuis d'administrer le pays où il est né. Le Roi l'a nommé, en 1820, chevalier de la légion d'honneur.

DUPIN (André-Marie-Jean-Jacques), avocat, fils aîné du précédent, naquit à Varzi le 1er février 1783. Élevé par son père, qui lui apprit le latin, l'histoire, la philosophie, les belles-lettres et les premiers éléments des sciences exactes, il vint ensuite étudier le droit à Paris, où il soutint, devant Theilhard, la première thèse pour le doctorat, depuis la réorganisation de l'instruction publique et le rétablissement des écoles de jurisprudence. A peine admis au barreau de la capitale, M. Dupin se fit remarquer par un rare talent pour la plaidoierie, une sagacité profonde et une science vaste comme jurisconsulte ; mais les travaux de l'audience et les consultations ne pouvant suffire à l'activité et à la fécondité de son esprit, il consacra une partie de son temps à indiquer, dans de lumineux écrits, aux élèves en droit une route plus facile et plus sûre pour parvenir à la connaissance et à l'interprétation des lois, et publia ses *Principia juris*, que les plus savants jurisconsultes de cette époque, Merlin et Lanjuinais entre autres, honorèrent de leurs suffrages. En 1810, il concourut pour une chaire de professeur, et la mérita, de l'avis unanime des spectateurs du concours, sans l'obtenir des juges. Cette injustice ne le rebuta point ; il n'y vit, au contraire, qu'une raison de redoubler de zele et d'application pour arriver à un tel degré de savoir et d'éloquence qu'il ne fut plus permis à l'envie ou à la partialité de lui contester les droits qu'il avait déjà, et ceux plus grands encore qu'il devait acquérir à l'estime et à l'admiration publique. Après avoir étudié, médité et donné même quelques consultations, sous les aus-

gices de MM. Poirier et Ferey, il eut encore la modestie et le bon esprit, malgré le succès de ses premiers pas et le sentiment de ses forces, de rechercher un nouveau patronage intellectuel, et de se placer sous la direction du célèbre Delacroix-Frainville. En 1812, Merlin voulut se l'attacher comme avocat-général a la cour de cassation, et le proposa pour candidat a son insu : la recommandation de M. de Fontanes lui fit préférer, dit-on, l'avocat-général actuel, M. Joubert. Un an après, le grand juge, ministre de la justice, Reignier, le désigna comme adjoint a la commission chargée de débrouiller le cahos des lois impériales, pour les coordonner et les classer. Sa réputation d'orateur, de savant et de patriote, appela sur lui, en 1815, l'attention des électeurs de la Nièvre, qui le nommèrent député à la chambre des représentants. « En acceptant cette mission, a-t-il dit « depuis, je considérai que je ne changeais point « de profession ; que j'aurais seulement une cause de « plus à défendre, celle de mon pays. » M. Dupin manifesta, dès les premières séances, toute l'indépendance de son caractère, en s'opposant énergiquement à la proposition faite par M. Felix Lepelletier, d'élever une statue à Napoléon sur les bords du golfe Juan avec cette inscription : *Au sauveur de la patrie!* « Quoi! s'écria le courageux « député de la Nièvre, le poison de la flatterie cher« cherait déja a se glisser dans cette enceinte ! » et son éloquente indignation ne contribua pas peu à faire rejeter une motion qu'on ne devait pas attendre de l'honorable citoyen qui l'avait hasardée. L'opinion de M. Dupin sur le serment a été remarquée et citée avec éloge par les écrivains les plus distingués qui se soient occupés de notre histoire contemporaine ; la liberté, stipulant ses garanties contre le despotisme, cherchant à ne pas trop lier sa cause à celle d'un homme, tout puissant, avait besoin d'appeler à son aide toutes les ressources de l'art oratoire : M. Dupin fut son interprète, et son digne avocat en cette grande circonstance. Au moment du départ de l'empereur pour l'armée, il demanda la formation d'une commission chargée d'extraire des constitutions de l'empire tout ce qu'il y avait en elles de compatible avec l'ordre constitutionnel, que les amis de la liberté étaient impatients de substituer aux traditions sénatoriales, et même a certaines dispositions de l'acte additionnel. Après les désastres du Mont-Saint-Jean, et le retour inopiné de Napoléon dans sa capitale, M. Dupin se montra l'un des députés les plus jaloux de prévenir un nouveau 18 brumaire, en provoquant une seconde abdication de la part du chef de l'état : c'est à ses efforts et à ceux de Manuel qu'on doit attribuer les résultats du comité secret du 21 juin, et le refus qu'exprima la chambre des représentants de proclamer expressément Napoléon II. Appelé bientôt, par une ordonnance royale, à la présidence du collége électoral de Château-Chinon, il fut désigné comme candidat par deux arrondissements de la Nièvre, et ne put obtenir néanmoins les suffrages du collége départemental. Rendu à la vie privée, il se livra de nouveau à l'éloquence judiciaire qu'il n'avait point oubliée ni désapprise, dans les discussions politiques; et comme les événements de la seconde restauration et le mouvement réactionnaire de 1815 amenèrent sur le banc des criminels jusqu'aux premiers citoyens de l'état, et lièrent la cause du pays à celle des individus, il eut souvent occasion de transformer la barre des avocats en véritable tribune nationale, d'où il fit retentir dans toute la France les vérités les plus hardies sur la marche des affaires publiques et sur les questions de l'ordre le plus élevé. Le maréchal Ney, l'ayant choisi avec M. Berrier père pour le défendre devant la chambre des pairs, il se chargea de la rédaction des mémoires, et répondit avec autant de zèle que de talent à la confiance de son illustre client. Pendant les débats, le procureur-général Bellart voulut s'opposer aux développements historiques dont les avocats avaient cru devoir faire précéder l'examen et la justification de la conduite du maréchal : « Accusateur, s'écria M. Dupin, vous voulez placer « sa tête sous la foudre ; et nous, nous voulons « montrer comment l'orage s'est formé ! » Lorsqu'il invoqua le traité du 26 novembre, en vertu duquel le pays natal *du brave des braves* avait cessé d'appartenir à la France, il ne fit que céder aux intentions de ce dernier, jaloux de protester solennellement contre l'application d'un acte diplomatique qui ne lui aurait conservé la vie qu'au prix du titre de citoyen français. Cette généreuse protestation avait été rédigée par M. Dupin, et l'original, écrit de sa main, se trouvait encore entre les mains de l'accusé après sa condamnation. Ayant oublié de lui redemander cette pièce, dans une de leurs dernières entrevues, il pria M. Berrier fils de retourner auprès du maréchal pour se le faire remettre. « Il l'a « jetée au feu, lui dit son collègue. » Et le mot *au feu*, entendu des gardes qui les environnaient, les fit mander, l'un et l'autre, le soir même, au ministère de la police, où on leur demanda s'il n'était pas question de mettre le feu au Luxembourg pour sauver le héros de la Moskowa. M. Dupin fut depuis chargé de toutes les causes politiques de quelque importance; il prêta l'appui de son talent à la veuve du maréchal Brune contre le libelliste Martainville, qui avait outragé la mémoire de cette grande victime de la populace avignonaise, et défendit successivement sir Robert Wilson, Bruce et Hutchinson, accusés d'avoir favorisé l'évasion du comte de Lavalette; les lieutenants-généraux Alix, Savary, Gilly, Caulaincourt, Porest de Morvau; l'adjudant-commandant Boyer; MM. Fiévée, Bavoux, Mérilhou, de Pradt, Jouy, Forbin-Janson, Montain jeune, Duhamel de Rouen, Marinet, Madier-Montjau, etc, etc. Dans le procès du chevalier Desgraviers contre la liste civile, il déploya toutes les ressources de son habileté oratoire, de sa vaste érudition et de sa puissante dialectique. L'avocat du comte de Provence (alors Louis XVIII) avait eu la maladresse d'invoquer certains articles d'un décret de la convention pour prouver que son auguste client devait être déchargé du paiement de la dette réclamée par l'un de ses sujets. M. Dupin, après avoir posé en principe qu'on ne peut scinder une loi pour se prévaloir d'une partie de ses dispositions et rejeter les autres, n'hésita pas à rappeler, avec autant d'énergie que de décence, et sans oublier le respect dû à son royal adversaire, que le décret dont on demandait l'application en faveur de ce dernier prononçait le bannissement à perpétuité contre les Bourbons. Il n'en fallut pas davantage pour faire reculer d'horreur les défenseurs de la liste civile devant les conséquences de leur citation inconsidérée. M. Dupin leur opposa d'ailleurs un dilemme auquel il n'était guère possible qu'ils échappassent. « Ou la dette est personnelle au comte « de Provence, disait-il, et alors il est seul tenu de « la faire acquitter par les administrateurs de ses « revenus, qui ne sont autres que les agents de la « liste civile ; ou la créance du chevalier Desgraviers « était attachée aux biens qui ont été enlevés à son « auguste débiteur et vendus au profit de l'état, et « dans ce cas, c'est encore le représentant actuel de « l'état, l'héritier des gouvernements qui reçurent « le prix de l'aliénation, c'est le monarque ou la « liste civile qui doit libérer le comte de Provence, « et payer pour le prince spolié. » En 1819, M. Dupin refusa la place de sous-secrétaire-d'état au dé-

partement de la justice avec le titre de maître des requêtes au conseil-d'état; il préféra l'indépendance de sa profession à tous les avantages d'honneurs et de fortune que les ambitieux recherchent si ardemment. Un an après, il entra dans le conseil de S. A. R. le duc d'Orléans, qui l'a chargé depuis d'enseigner à son fils aîné, le duc de Chartres, les notions élémentaires de la science du droit. Ce fut encore à M. Dupin que s'adressa le premier de nos poëtes lyriques lorsqu'il eut à défendre les sublimes inspirations de son génie et de son patriotisme contre la susceptibilité de MM. Bellart ou Marchangy, et le talent de l'avocat s'éleva au niveau de celui de l'accusé. Plusieurs journaux ont eu recours à son zèle infatigable dans les procès qu'ils ont eu à soutenir contre le ministère public. Les rédacteurs du *Miroir*, après s'être placés sous la protection de son éloquence, se virent contraints de faire céder leur reconnaissance à son désintéressement. Mais de toutes les feuilles publiques, nulle n'a mis à profit l'admirable facilité et l'esprit fécond de M. Dupin comme *Le Constitutionnel*. La cour d'assises, le tribunal correctionnel, la cour royale ont retenti tour à tour des accents du célèbre avocat en faveur de ce journal. Ce fut à la fin de 1825, et dans le fameux procès de *tendance*, qu'il peignit d'un seul trait l'institut de Loyola, en le comparant à une épée dont la poignée était à Rome et la pointe partout. En 1826 et 1827, de nouvelles accusations n'ont fait que fournir au défenseur des écrivains libéraux l'occasion de se montrer de plus en plus digne de sa haute réputation, et les débats du procès intenté à M. Isambert, pour avoir soutenu le principe de la résistance légale contre les actes arbitraires, inspirèrent à son éloquent collègue un mouvement qui fit autant d'honneur à la générosité de son ame qu'à la promptitude de son esprit. Le ministère public réclamait le rappel à l'ordre de M. Barthe, qui, disait-il, renouvelait le délit imputé à l'accusé en cherchant à le justifier. « Oui, s'écria M. Dupin, interrompant vivement » et son ami et l'avocat-général, nous ne disons pas » seulement innocence à Isambert, mais honneur à » Isambert ! » Il fut aussi le conseil et le guide de M de Montlosier dans sa dénonciation aux cours royales contre la société de Jésus. Les électeurs de l'arrondissement de Mamers ont récompensé dignement en lui le grand orateur et l'énergique citoyen en lui ouvrant, en 1827, une carrière où il pourra déployer de nouveau toute sa puissance oratoire et consacrer spécialement l'activité de son esprit aux intérêts publics. Depuis sa nomination à la chambre des députés, M. Dupin a publié une *Consultation contre la censure*, en faveur des propriétaires et rédacteurs du *Constitutionnel*. « On sait bien, dit-il, » ce que veut la censure; *elle existe, et ne voudrait* » *pas être aperçue*; elle veut qu'en lisant un journal » *censuré*, il ait encore l'air d'être *libre*, et c'est » pour cela qu'elle veut qu'il soit *plein*. Par cette » manœuvre, nous n'hésitons pas à le dire, la cen- » sure excède ses pouvoirs; elle n'exerce plus un » droit, elle veut mettre en pratique la plus odieuse » tyrannie. Non contente d'effacer ce que j'ai pensé, » elle veut me forcer à penser autre chose pour » mettre à la place! » M. Dupin a publié les ouvrages suivants : 1° *Traité des successions ab intestat*, Paris, 1804, in-12; 2° *Principia juris civilis cum romani, tum gallici, seu selecta legum romanarum cum civili Gallorum codice aptè concordantium, etc.*, Parisiis, 1806, 5 vol. in-12; 3° *Reflexions sur l'enseignement et l'étude du droit, suivies de règles sur la manière de soutenir thèse dans les actes publics*, Paris, 1807, brochure in-8°; 4° *Précis historique de droit romain*, 1809, in-18, 8 éditions; la dernière est de 1824, in-18; 5° *Examen sur les éléments du droit romain selon l'ordre des Institutes de Justinien*, traduit du latin de M. Perrau, Paris, 1810, in-12; 6° *Jo. Gottlieb Heineccii recitationes in elementa juris civilis secundùm ordinem institutionum, accesserunt operâ et curâ A. M. J. J. Dupin, notæ et observationes quibus textus vel explanatur, vel emendatur, vel illustratur, quibusque sedulo ac perpetua romanarum et gallicarum legum collatio continetur*, Parisiis, 1810, 2 vol. in-8°; 7° *Dissertation sur les rapports entre cohéritiers, avec une dédicace latine à M. Poirier*, 1810, in-12; 8° *Synopsis elementorum juris romani juxta Heineccii doctrinam accesserunt notulæ in quibus variæ quæque definitiones à Lorry, Ferrière, etc., incomptæ, Heineccianis breviter apponuntur*, Parisiis, 1811, in-18; 9° *Dissertation sur le domaine des mers et la contrebande*, Paris, 1811, brochure in-12; 10° *Dictionnaire des arrêts modernes*, Paris, 1812, 2 vol. in-4°; 11° *Des magistrats d'autrefois, des magistrats de la révolution, des magistrats à venir*, Paris, 1814, in-8°; nouvelle édition, 1824, in-18; 12° *De la nécessité de réviser et de classer toutes les lois promulguées depuis* 1789, 1814, brochure in-8°; 13° *Compte rendu à mes commettants, comme député de la Nièvre, le* 6 *juillet*, 1815, in-8°; 14° *De la libre défense des accusés*, Paris, 1815, brochure in 8°; nouv. édit. revue et augmentée, 1824, in-18; 15° *Lois des lois, ou Recueil de toutes les dispositions législatives, concernant les lois, etc.*, Paris, 1817, in-12; 16° *Code de commerce de bois et de charbon*, Paris, 1817, 2 vol. in-8°, avec cartes; 17° *Lettre sur la profession d'avocat, et bibliothèque choisie des livres de droit, avec un supplément contenant des notices historiques et biblio graphiques sur plusieurs ouvrages de droit et de pratique remarquables par leur antiquité ou leur originalité*, Paris, 1818, 2 vol. in-8°; 18° *Lois sur l'organisation judiciaire, recueil extrait de la collection in-4°, et du Bulletin des lois, en exécution de l'avis du conseil d'état, du 7 janvier* 1813, *sur la commission spéciale du garde-des-sceaux*, 1819, 2 volumes in-8°; 19° *Lois civiles, servant de supplément au code civil, suivi d'un recueil particulier de lois concernant spécialement le droit des tiers, avec cette épitaphe : Sauf en autres choses notre droit, et l'autrui en tout*, 1819, 2 volumes in-8°; 20° *Prolegomena juris ad usum scolæ et fori*, 1820, in-18; 21° *Lois commerciales, servant de supplément au code de commerce*, 1820, 1 volume in-8°; 22° *Principe du droit de la nature et des gens de Burlamaqui, augmentée d'une introduction et d'une table analytique et raisonnée par M. Dupin*, Paris, 1820, 5 vol. in-8°; 23° *Lois et actes sur les majorats*, 1820, in-8°; 24° *Bibliothèque choisie à l'usage des étudiants en droit, ou Notice des livres qui leur sont le plus nécessaires*, 1821, in-18; 2e édition; 25° *Plaidoyers et répliques, tant en première instance que sur appel, dans l'affaire du chevalier Desgraviers, créancier de Louis XVIII, avec un recueil de pièces et l'arrêt de la cour royale de Paris*, Paris, 1821, in-8°; 26° *Lois de procédure*, 1821, in-8°; 27° *Lois criminelles*, 1821, in-8°; 28° *Observations sur plusieurs points importants de notre législation criminelle*, 1821, in-8°; 29° *Lois forestières*, 1822, in-8°; 30° *Legum leges, sivè Bsconii tractatus de fontibus universi juris, per aphorismos, etc., cum quibusdam annotationibus*, Paris, 1822, in-18; 31° *De la jurisprudence des arrêts, à l'usage de ceux qui les font et de ceux qui les citent*, 1822, in-18; 2e édition, 1824; 32° *Lois des communes*, 1823, 2 vol. in-8°; 33° *Examen et discussion des actes de la commission militaire instituée, en l'an* 12, *pour juger le duc d'Enghien*, 3e édition, 1823, in-8°; la quatrieme fait partie de la *Collection des mémoires sur la révolution française*; on y trouve aussi la *Réponse de M. Dupin pour le comte Hullin*, et l'*Examen impartial sur M. de Caulaincourt, duc de Vicence*; 34° *Manuel des étudiants en droit et des jeunes avocats*, 1824, in-18; on

a réimprimé sous ce titre les divers opuscules indiqués sous les nos 14, 24, 30, 31; 35o *Les libertés de l'église gallicane*, Paris, 1824, 1 vol. in-12; 2e édit., in-18; 36o *Lois sur la compétence des fonctionnaires publics de toutes les hiérarchies*, 1825, 4 vol. in-8o; 37° *Plaidoyer pour le Constitutionnel accusé de tendance*, Paris, 1825, in-8o, 3e édition, in-18; 38o édition de *Pothier, avec une dissertation préliminaire sur la vie et les ouvrages de Pothier, par M. Dupin, et une table de matières par M. Boudet*, Paris, 1825, 11 vol. in-8o; quelques exemplaires de la *Dissertation* ont été tirés séparément; nouvelle édition, avec les *Notices sur L'Hôpital, Omer et Denis Talon, et Lanjuinais*, 1827, in-12; 39o *Précis historique du droit français, dédié à S. A. R. Mgr le duc de Chartres*, 1826, in-18; 40o *Du droit d'aînesse, discussion du projet de loi présenté par M. de Peyronnet en 1826, dédié à mes frères*, in-8o; 41° *Plaidoyer et réplique pour Isambert devant le tribunal de première instance*, 1826, in-8o; 42° *Réponse aux calomnies répandues contre moi, à l'occasion de ma visite à Saint-Acheul*, 1826; 43o *Consultation par le comte de Montlosier contre l'illégalité des jésuites*, 1826, in-8o; 44o *Procès fait à la congrégation dite des Bacchanales, l'an de Rome 556, avant Jésus-Christ*, traduit de Tite-Live, Paris, 1826, 2 éditions; 45o *Plaidoyer et réplique pour Isambert devant la cour royale*, 1827, in-8o, 46o *Notions élémentaires sur la justice, le droit et les lois, professées à S. A. R. le duc de Chartres*, in-18; 2e édition, 1827, avec quelques additions; 47o *Des apanages en général et de l'apanage d'Orléans en particulier*, 1827, 1 vol. in-18. On trouve dans le tome X des *Annales du barreau*, première partie, les discours que M. Dupin a prononcés à la chambre des représentants sur le serment, le projet de constitution, et la nécessité d'une seconde abdication; et un choix de ses plaidoyers en matière politique, savoir ceux de Ney, Brune, Rovigo, les trois Anglais, Marinet, troubles de Lyon, Bavoux, souscription nationale, Jay, Jouy, de Pradt, *le Miroir*, Béranger. Il a encore publié dans divers journaux les notices sur L'Hôpital, Omer Talon, Pothier, Lanjuinais, Bilecoq, Loyseau de Moléon, et les analyses de beaucoup d'ouvrages de jurisprudence. Enfin on a de lui une foule de mémoires et plaidoyers dont la collection, depuis 1808 jusqu'au 1er janvier 1827, forme 17 volumes in-4o.

DUPIN (Charles), frère du précédent, membre de l'Institut, officier supérieur au corps du génie maritime, chevalier de l'ordre militaire du royaume de Suède, chevalier de Saint-Louis, officier de la légion d'honneur, baron, etc., naquit à Varzi dans le Nivernais, le 6 octobre 1784. L'aptitude extraordinaire qu'il montra, dès sa plus grande jeunesse, pour les sciences mathématiques, le fit destiner à l'école polytechnique où il fut admis, le premier, en 1801, entre tous les candidats de cette année. Ses essais de géométrie descriptive, qu'il composa sur les bancs de cette école, le recommandèrent à l'estime de Monge, qui prédit alors les succès réservés à ce jeune homme, et lui accorda son amitié. Encouragé par un tel suffrage, M. Dupin continua ses travaux sur cette science, dont il hâta les progrès, et déposa ensuite le fruit de ses laborieuses spéculations dans une série de douze mémoires, dont neuf furent soumis à l'Académie des sciences qui s'empressa de les accueillir. Mais il fallait plus que des palmes académiques à un jeune savant qui, dévoré du besoin d'utiliser ses découvertes au profit de son pays et de la civilisation de tous les peuples, avait compris que les esprits supérieurs ne devaient plus se lasser à de stériles exercices de cabinet, mais descendre dans le champ de l'application, avec toutes les idées neuves acquises par la méditation. M. Dupin se livra donc d'une manière tout-à-fait spéciale à la recherche des moyens capables de donner la plus grande valeur pratique aux efforts et aux créations des mathématiciens. Il s'occupa successivement de la stabilité des vaisseaux, du tracé des routes, des déblais et remblais, de la force et de l'élasticité des bois. Étant entré comme ingénieur dans la marine, il fut employé depuis 1803 jusqu'en 1807, en Hollande, à Anvers, en Italie et en Provence, et rendit partout d'éminents services. En 1808, il s'embarqua sur l'escadre de l'amiral Gantheaume, dirigée sur les îles Ioniennes. Pendant le trajet, le vaisseau amiral ayant été démâté par une violente tempête, M. Dupin fut chargé d'en réparer toutes les avaries, ce qu'il exécuta en cinq jours avec ses ouvriers militaires. Mécontent des chefs de la marine de Toulon, il ne voulut pas y revenir avec l'expédition dont il avait fait volontairement partie, et se fixa pendant quelque temps à Corfou. Il y devint secrétaire de l'académie ionienne, fondée depuis son arrivée dans l'île, et fit établir, sous le titre de *Prix olympiadiques*, des prix de langue grecque ancienne et moderne, pour être distribués, à chaque olympiade. Les littérateurs grecs, répandus chez les diverses nations du monde policé, furent invités à ce concours, qui semblait destiné à commencer la régénération de leur patrie par le réveil des *lettres*, qui en avaient fait autrefois la principale gloire. M. Dupin prouva du reste, pendant son séjour à Corfou, que sa haute intelligence pouvait s'exercer à la fois sur les questions transcendentales des sciences mathématiques, et sur les objets purement littéraires; qu'il possédait en un mot la raison puissante du savant et le goût d'un helléniste, capable d'apprécier les chefs-d'œuvre oratoires de l'antiquité. Il traduisit les *Olynthiennes* de Démosthène, et y joignit des *Considérations sur l'éloquence de l'orateur athénien*. Il quitta Corfou, en 1811, après avoir participé à la réduction des mesures anciennes des îles Ioniennes, en nouvelles mesures françaises, et se rendit en Italie, où des fièvres contagieuses le retinrent pendant treize mois. Mais son esprit infatigable ne pouvait s'accommoder des exigeances de sa situation physique; il oublia souvent sa maladie, pour satisfaire son besoin d'activité intellectuelle, et s'occupa, aux bains de Pise, de la *Vie du major Léopold Vacca*, son ancien ami, ainsi que de la publication d'un ouvrage posthume de ce militaire, intitulé: *Examen des travaux de César au siége d'Alexia*. En 1813, quoique encore convalescent, il fit paraître ses développements de géométrie, qui étendirent et consolidèrent sa réputation scientifique, et revint ensuite à Toulon, où sa vive sollicitude pour les beaux arts enrichit le musée maritime des scultures que Le Puget avait faites pour les galères de Louis XIV, monument précieux dont il provoqua et surveilla la restauration. Il s'occupa ensuite de son tableau de l'architecture navale aux 18e et 19e siècles, et ne discontinua ce travail qu'à l'époque des cent jours. Envoyé alors à Lyon pour y concourir à la défense de cette place, il ne s'y distingua pas moins par son zèle patriotique que par sa rare capacité. Après les événements de juillet, qui livrèrent la seconde ville du royaume aux Autrichiens, il se retira d'abord en Auvergne, puis à Rochefort, avec les ouvriers placés sous ses ordres. Mais à peine arrivé dans ce port, il apprit le licenciement du corps qu'il commandait. Dès ce moment il s'efforça d'utiliser son séjour dans cette ville, en s'appliquant à l'étude des nouvelles machines qui s'y trouvaient établies, et dont il fit une description exacte, qu'il s'empressa d'offrir à l'Institut. De retour à Paris, et n'étant plus retenu par aucun service d'urgence, M. Du-

pin voulut mettre à profit ce temps de repos, pour visiter les ports de la Grande-Bretagne. Il demanda un congé, qui ne lui fut accordé qu'après dix mois de sollicitations, pendant lesquels il composa et présenta au ministère de la marine un examen approfondi d'un nouveau système de charpente, appliqué à la construction des vaisseaux anglais. Le gouvernement lui ayant refusé les moyens d'essayer cette innovation, il passa la Manche, et parcourut, pendant vingt mois, toutes les parties de l'empire britannique, où il espéra d'obtenir des connaissances positives et d'utiles renseignements sur la situation industrielle, politique et même littéraire de la nation rivale de la France. Une chute grave l'ayant forcé de séjourner à Dublin, il ne sut pas mieux, qu'aux bains de Pise, y observer le repos nécessaire à son rétablissement, et composa sa *Lettre à lady Morgan, sur Racine et Shakspeare.* A son arrivée à Londres, il trouva tous les esprits émus par la sortie violente que lord Stanhope venait de faire en plein parlement contre le peuple français, et son patriotisme indigné lui inspira cette réponse éloquente qui, publiée à Londres, réimprimée à Paris, et saisie dans cette dernière capitale, fut enfin rendue à l'auteur, dont la généreuse obstination repoussa toutes propositions de retranchements qui lui furent faites. M. Dupin fit paraître trois mois après ses *Mémoires sur la marine et les ponts et chaussées de France et d'Angleterre.* Le succès de cet ouvrage fut tel, que traduit sur-le-champ en anglais, il obtint à Londres deux éditions dans l'espace de quelques mois. Il ne fut pas moins favorablement accueilli en France, où les portes de l'Institut furent immédiatement ouvertes à l'auteur (en octobre 1818) Le nouvel académicien n'imita point ceux de ses devanciers qui avaient considéré le fauteuil des savants comme le but de leurs efforts; il n'y vit au contraire qu'un honorable encouragement, et se crut même obligé de justifier par de nouveaux travaux les suffrages éclatants qu'il venait d'obtenir dans le monde scientifique. Il publia successivement l'*Histoire des travaux de Monge*, son maître et son ami, et plusieurs discours prononcés dans les séances publiques de l'Institut; le premier de ces discours, intitulé : *Influence des sciences sur l'humanité des peuples*, était dirigé contre les apôtres de l'obscurantisme, qui, à l'exemple de M. de Fontanes osaient nier l'utilité des connaissances positives; le second formait un tableau des progrès de la marine française depuis la paix; le troisième, sous le titre de *Considérations sur les avantages de l'industrie et des machines*, combattait victorieusement les ennemis aveugles que le préjugé et la routine soulèvent contre les découvertes et les entreprises industrielles. M. Dupin fonda ensuite, au Conservatoire des arts et métiers, ce *Cours de mécanique appliquée aux arts*, qui, faisant descendre la science des hauteurs de la théorie pour la mettre à la portée de ceux qui peuvent en rendre usuelles les créations spéculatives, a popularisé le nom de l'éloquent et savant professeur, non moins connu désormais dans les ateliers, que dans les sociétés académiques. Il a fait depuis trois nouveaux voyages en Angleterre, pour continuer la description des forces de la Grande-Bretagne. En 1820, il a publié la *Force militaire*; en 1821, la *Force navale*; en 1823, la *Force commerciale intérieure*. Cet ouvrage, qui fait autorité jusque dans le parlement britannique, a été traduit en anglais et en russe. M. L. Walz, ancien officier d'artillerie, en a fait une traduction allemande, avec des commentaires, publiés en 1820; et le gouvernement brésilien a fait traduire en portugais tout ce qui concerne l'organisation des milices. La *Force militaire de la Grande-Bretagne* est le premier livre où l'on ait fait connaître au public la nature et les avantages du nouveau système d'artillerie, que la France a fini par adopter en le perfectionnant. La Suède a pareillement adopté ce système, ainsi que plusieurs améliorations relatives à la marine et à l'armée, qui se trouvent indiquées dans les voyages de M. Charles Dupin. Le roi de Suède, en signe de gratitude, a décoré cet ingénieur du titre de chevalier de l'ordre militaire de son royaume : le gouvernement français l'a nommé successivement chevalier de Saint-Louis, officier de la légion d'honneur et baron, en récompense de ses nombreux et importants services. La marine française doit à M. Charles Dupin l'usage des câbles en fer et celui des caisses en fer pour contenir l'eau destinée à la boisson des équipages. Beaucoup d'institutions et d'innovations dont les avantages sont démontrés dans la *Force navale de la Grande-Bretagne* ont été depuis adoptées pour la marine française, par exemple, l'amirauté, l'amélioration des vivres, une charpente plus solide pour les bâtiments de guerre, etc. Telle est l'influence qu'ont exercée sur les institutions militaires et maritimes, les premières parties des *Voyages dans la Grande-Bretagne*. Il reste à publier trois autres parties, savoir : la *Force commerciale extérieure*, la *Force productive* et la *Force sociale*. Les travaux de M. Charles Dupin, en faveur de l'industrie française, commencés, en 1820, ont continué sans interruption jusqu'à ce jour. C'est en 1820 qu'il a commencé d'enseigner au Conservatoire la mécanique appliquée aux arts. Chaque année, dans la séance d'ouverture de son cours, il a traité des sujets importants pour l'industrie, et jeté dans le public une foule de vues nouvelles, sur le commerce, les manufactures, la production en général, l'emploi des machines, la force des hommes, etc. Il a suivi la même marche et traité des sujets analogues dans les discours qu'il a prononcés aux séances générales de l'Institut. Parmi les idées qu'il a présentées dans ses discours, un grand nombre combattaient les préjugés les plus enracinés, attaquaient des erreurs accréditées, et paraissaient des innovations hardies, qu'on a repoussées d'abord avec violence, que le temps a justifiées ensuite, et qui sont maintenant universellement reçues. La collection des discours prononcés par M. Charles Dupin à l'académie Ionienne, à l'Institut et au Conservatoire, forme 2 vol. in-8°, publiés, en 1825. En 1822, cet infatigable explorateur du domaine scientifique a mis au jour ses applications de géométrie, 1 vol. in-4°, ouvrage qui contient les profondes recherches par lesquelles l'auteur prépara son entrée à l'Académie des sciences. Sa théorie de la stabilité des vaisseaux est aujourd'hui professée à l'école polytechnique; ses travaux sur la lumière, en rectifiant, en généralisant un beau théorème de Maley, sont devenus la source de nombreuses recherches mathématiques; enfin son mémoire sur la charpente des vaisseaux anglais, a fait changer plusieurs parties essentielles de la charpente des vaisseaux français. Dans la même année 1822, il a publié sous le titre de *Système de l'administration britannique*, l'exposé des grandes améliorations du gouvernement anglais sur tous les objets d'utilité publique depuis que ce gouvernement est revenu vers les principes favorables à la civilisation. En 1823, il a rendu compte des produits de l'industrie nationale, dans une série de vingt-trois articles publiés dans *Le Constitutionnel*. Le public a facilement reconnu l'auteur à l'intérêt jeté sur des sujets naturellement arides, à l'abondance des vues profondes et des aperçus nouveaux qui caractérisent cet examen général de nos productions industrielles. En 1824, M. Charles Dupin crut devoir combattre quelques assertions de

M. de Pradt sur la puissance comparée de l'Angleterre, de la Russie et de la France; mais en publiant ses *Observations sur la puissance de la Russie*, il rendit pleine justice au talent et à l'élévation d'esprit de son adversaire. Au mois de février de cette même année, il fit paraître la troisième partie de ses *Voyages dans la Grande-Bretagne*. Il y reprochait aux Anglais de n'avoir pas encore élevé de monument à Watt; le reproche fut compris, et dès le mois d'avril une assemblée générale tenue à Londres, rendit au célèbre inventeur des machines à vapeur les honneurs réclamés par l'ingénieur français, qui fut lui-même témoin de cette séance, dont il nous a donné une espèce de procès-verbal, dans un écrit remarquable, sur les assemblées consacrées à des objets d'utilité publique, dans la Grande-Bretagne. Pendant ce voyage, M. de Frenilly, rapporteur de la commission du budjet, dans la chambre des députés de la France, ayant attaqué fort légèrement les écoles d'arts et métiers fondées par l'illustre Larochefoucault-Liancourt, M. Charles Dupin envoya de Londres une éloquente défense de ces établissements qui furent ainsi suffisamment vengés des attaques du vandalisme de quelques publicistes rétrogrades. A son retour d'Angleterre, il s'occupa d'introduire en France, l'instruction des ouvriers, analogue à celle qu'il avait vue établir au-delà de la Manche. Cette instruction était pratiquée à Glascow depuis vingt-six ans : le savant français, par l'éloge qu'il en fit en 1818, dans ses *Mémoires sur la marine et les ponts et chaussées de France et d'Angleterre*, attira, sur l'institution écossaise, l'attention des Anglais; et l'enseignement des ouvriers se propagea rapidement dans toute la Grande-Bretagne. Durant l'automne de 1824, commença, le soir, à l'heure de la sortie des travaux, un cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, qui fut suivi par une affluence extraordinaire d'artistes français de toutes professions. Un an après, il voulut recommencer ce cours; mais le ministre de l'intérieur fit défense expresse de continuer cette heureuse innovation. Le professeur tourna alors vers les provinces son ardeur philanthropique, en s'efforçant d'y répandre un bienfait dont l'autorité privait la capitale. Il établit une immense correspondance avec les préfets et les sous-préfets de presque tous les départements, ainsi qu'avec les maires des villes les plus importantes, afin d'obtenir qu'on ouvrît sur tous les points du royaume, en faveur des ouvriers et des chefs d'ateliers, des cours de géométrie et de mécanique. Des préjugés, aussi nombreux que puissants, s'élevaient contre cet enseignement qu'on déclarait inutile, surtout pour les applications de la géométrie. M. Dupin entreprit son *Tableau des arts et métiers*, dans lequel il s'attacha à démontrer que plus de cent cinquante arts et métiers tirent ou peuvent tirer des secours de la géométrie. Il offrit cet ouvrage aux magistrats des départements et des villes, qu'il voulait convaincre, et parvint, en effet, à triompher de leur répugnance et de leurs doutes. Il fit ensuite un appel à tous les anciens élèves de l'école polytechnique et de l'école normale, répandus dans les provinces pour les engager à professer gratuitement son cours, qu'il publia avec des planches très bien exécutées, et distribua par leçons, avec leur planche, pour 40 centimes par cahier, afin de mettre l'ouvrage à la portée des ressources des simples ouvriers. Grâces à tant de soins, des cours furent ouverts successivement dans soixante-dix villes de l'intérieur, et le ministre de la marine, convaincu par les démonstrations de M. Dupin, ordonna que, dans quarante-cinq ports de mer, les professeurs d'hydrographie donnassent aussi, pour les ouvriers de toute profession, des leçons de géométrie et de mécanique appliquées aux arts. C'est ainsi qu'en trois années de travaux et de sollicitude, la persévérance d'un savant, délaissé et même parfois contrarié par le pouvoir, a doté la France de cent quinze écoles de ce genre, et qu'elle a pu établir à Paris un cours normal où se forment des professeurs pour les villes qui en désirent, et qui en a déjà fourni de très distingués à Toulouse, à Troyes et à Beauvais. En ouvrant son cours, en 1826, M. Dupin a prononcé un discours sur les effets de l'instruction populaire, et montré la grande supériorité de la France septentrionale sur la France méridionale, tant pour le nombre des élèves des écoles populaires, que pour tous les travaux des sciences, des arts et de l'industrie. Cette statistique comparée, dont on n'avait encore aucune idée, frappa vivement les esprits; elle était accompagnée d'une carte figurative, dans laquelle des teintes plus ou moins noires représentent proportionnellement le nombre plus ou moins restreint des enfants envoyés à l'école dans les divers départements. La masse accablante de faits réunis en faveur de l'instruction populaire réduisit au silence les antagonistes de cette instruction. Les départements marqués d'une teinte noire, surpris eux-mêmes d'un état déplorable dont ils n'avaient qu'une idée confuse, honteux de paraître si fort en arrière du reste de la France, ont éprouvé le besoin d'améliorer l'instruction dans leurs villes et dans les campagnes. Déjà plusieurs ont commencé cette régénération intellectuelle. A la mort du duc de Larochefoucault, des personnes éminentes par leur rang ou leur mérite s'étant effrayées de l'attentat sacrilége de la police, jusqu'à quitter le convoi, à s'abstenir de prononcer les discours qu'elles avaient preparés pour célébrer la mémoire du père des pauvres, du bienfaiteur des ouvriers, de l'ami de la jeunesse, M. Charles Dupin osa seul faire entendre sa voix éloquente et donner un libre cours à sa douleur sur le cercueil de ce vénérable philanthrope. Ce fut à la barrière de Clichy, au milieu d'un cercle immense d'individus de toutes les classes, qu'il exprima courageusement son indignation contre les profanateurs qui avaient jeté dans la boue les cendres de cet illustre citoyen, et qu'il rendit un hommage solennel aux vertus publiques et privées, dont un pouvoir inquisitorial poursuivait le souvenir au-delà du tombeau. En 1827, M. Dupin a fait paraître la *Situation progressive des forces de la France depuis* 1814 : cet ouvrage, de quelques feuilles seulement, a produit plus de sensation que tous ceux que le même auteur avait publiés jusque-là. Il révèle des accroissements admirables de force et de prospérité, dus à l'activité, au génie, aux lumières et à la persévérance des particuliers; il a détruit, par des faits, les espérances des amis de la rétrogradation, relativement à la marche de l'esprit humain; il a signalé la révolution profonde opérée depuis 1814 dans le personnel de la société, par une division naturelle de l'ancienne et de la nouvelle génération : la première, qui avait plus de vingt ans en 1789, a conservé, jusqu'en 1824, la majorité dans les colléges électoraux, et l'a perdue depuis cette époque. Des calculs simples et clairs, l'explication, la révélation de l'état des esprits ont montré l'extinction graduelle et prochaine des forces contraires aux progrès de la raison publique et des prospérités de la France. Six élections consécutives ont justifié les calculs et les prévisions de l'auteur, dont le livre a obtenu, en trois mois, quatre éditions en France, et autant à l'étranger. M. Dupin vient enfin de publier, en juillet dernier, son grand ouvrage sur *les Forces productives et commerciales de la France*, 2 vol. in-4° avec des planches. Il énumere, il

compare les forces dans le nord et dans le midi; il les décrit avec détails pour les trente-deux départements de la France septentrionale; il annonce la continuation de ce travail pour les cinquante-quatre départements de la France méridionale, à laquelle il dédie son ouvrage, accompagné de la carte à teintes noires et claires pour les départements ignorants ou éclairés. Tous les journaux se sont empressés de signaler au public les parties les plus utiles de ce nouveau travail, dont les conséquences seront profondes en faveur de l'agriculture, des fabriques et du commerce. La mort de M. Canning a fourni à M. Dupin l'occasion de montrer que si, en 1817, il se constitua le champion de son pays, contre les attaques d'un insolent étranger aveuglé par les vieux préjugés de l'Angleterre, il ne subit point, lui-même, alors le joug de ces préventions nationales, de ce patriotisme étroit, de ces antipathies invétérées qui font s'entre-déchirer les membres de la grande famille humaine, parcequ'ils sont placés en deçà ou au-delà d'un fleuve, d'un bras de mer ou d'une montagne. Le ministre anglais était mort le 7 août à Chiswick; le 8 on l'apprit à Paris, le 9, M. Dupin fit insérer, dans plusieurs journaux, une lettre où il proposait d'ouvrir une souscription, dont le but était de faire frapper une médaille en l'honneur de l'homme d'état qui avait pris pour devise: *Liberté civile et religieuse dans tout l'univers.* Malgré les efforts des partisans de la rétrogradation, et l'opposition de quelques libéraux dont le patriotisme arriéré s'indigne encore, comme au temps de Pitt et de Cobourg, contre tout ce qui porte un nom anglais, les hommes éclairés de toutes les nations ont répondu à l'appel du savant français, en s'empressant de prendre part à un acte qu'on peut considérer comme un grand triomphe sur les préjugés de localité, et un pas immense vers l'association et la fraternité universelles des peuples. M. Charles Dupin a publié: 1° *Expérience sur la flexibilité et la force des bois*, 1813, in-4°; 2° *Développement de géométrie, pour faire suite à la géométrie de M. Monge*, 1814, in-4°; 3° *Essai sur Démosthène et son éloquence*, 1814, in-8°; 4° *Du rétablissement de l'académie de marine*, 1815, in-8°; 5° *Tableau de l'architecture navale militaire aux 18e et 19e siècles*, 1815, in-4°; 6° *Mémoire sur la marine et les ponts et chaussés de France et d'Angleterre*, contenant deux relations des voyages faits par l'auteur dans les ports d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, dans les années 1816, 1817 et 1818; la description de la jetée de Plymouth, du canal Calédonien, etc., 1818, in-8°; 7° *Travaux théoriques et pratiques de Charles Dupin*, 1811, in-8° d'une feuille; 8° *Essai historique sur les services et les travaux scientifiques de Gaspard Monge*, 1819, in-8° et in-4°; 9° *Influence des sciences sur l'humanité des peuples*, discours prononcé dans la séance publique des quatre académies, le 24 avril 1819, 1815, in-8°; 10° *Progrès des sciences et des arts de la marine française depuis la paix*, discours lu à la séance publique de l'Académie des sciences le 27 mars 1820, 1820, in-4°; 11° *Voyages dans la Grande-Bretagne, entrepris relativement aux services publics de la guerre, de la marine et des ponts et chaussées*, en 1816, 1817, 1818 et 1819, 1826, 8 vol. in-4°, contenant: Force militaire, 2 vol.; force navale, 2 vol.; Force civile des ponts et chaussées, 2 vol.; Force commerciale, 2 vol. 12° *Influence du commerce sur le service, sur la civilisation des peuples anciens et sur leur force navale*, discours prononcé, en 1822, dans la séance générale de l'Institut, 1822, in-8°; 13° *Application de géométrie et de mécanique à la marine, aux ponts et chaussées, etc., pour faire suite aux développements de géométrie*, 1822, in-4°; 14° *Considérations générales sur les applications de la géométrie*, 1822, in-8°; 15° *Système de l'administration britannique, en 1822, considéré sous le rapport des finances, de l'industrie, du commerce et de la navigation, d'après un exposé ministériel*, 1823, in-8°; 16° *Notice sur un monument de Jeanne d'Arc à Domremy*, 1823, in-8°; 17° *Rapport fait à l'Institut de France sur les avantages, sur les inconvénients et sur les dangers comparés des machines à vapeur, dans les systèmes de simple, de moyenne et de haute pression* (avec MM. de Laplace, de Prony, Girard), 1823, in-8°; 18° *Du commerce et des travaux publics en Angleterre et en France*, discours prononcé le 2 juin 1823, dans la séance publique de l'Académie des sciences, 1823, in-8°, 19° *Observations sur la puissance de l'Angleterre et sur celle de la Russie, au sujet du parallèle établi par M. de Pradt entre deux puissances* (l'Angleterre et la Russie), 1823, in-8° (extrait de *la Revue encyclopédique*); 2e édition, 1824, in-8°; 20° *Progrès de l'industrie française depuis le commencement du 19e siècle*, discours prononcé le 29 novembre 1823, pour l'ouverture du cours de mécanique appliqué aux arts, professé dans le Conservatoire royal des arts et métiers, 1824, in-8°; 21° *Avantages sociaux d'un enseignement public, appliqué à l'industrie, en réponse aux observations de la commission du budget de 1824, faits dans son rapport à la chambre des députés*, 1824, in-8°; 22° *Introduction d'un nouveau cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, à l'usage des ouvriers, des sous-chefs et des chefs d'ateliers et de manufactures*, discours prononcé dans l'amphithéâtre du Conservatoire royal des arts et métiers, le 11 novembre 1824, 1824, in-8°; 23° *Second discours sur la géométrie et la mécanique appliquées aux arts: Résumé général des applications de la géométrie*, discours prononcé dans l'amphithéâtre du conservatoire des arts et métiers, le 22 décembre 1824, 1825, in-8°; 24° *Discours et leçons sur l'industrie, le commerce, la marine et sur les sciences appliquées aux arts*, 1825, 2 vol. in-8°; 25° *Discours prononcé le samedi 26 mars 1825, dans l'amphithéâtre du Conservatoire des arts et métiers, pour la clôture du nouveau cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, ouvert en faveur de la classe ouvrière*, 1825, in-8°; 26° *Considérations sur les avantages des concessions perpétuelles des travaux publics utiles à l'industrie*, 1825, in-4°; 27° *Notice sur un nouvel enseignement de la géométrie et de la mécanique appliqués aux arts et métiers et aux beaux-arts*, lue à l'académie des sciences, séance du 16 août 1825, 1825, in-8°; 28° *Géométrie et mécanique des arts et métiers, et des beaux arts, cours normal à l'usage des artistes et des ouvriers, des sous-chefs et des chefs d'ateliers et de manufactures*, professé au Conservatoire royal des arts et métiers, 1825-1826, 3 vol. in-8°; 29° *Tableau des arts et métiers et des beaux-arts, présenté pour servir à propager l'institution des cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts dans les villes de la France*, 1826, in-8°; 30° *Tableau statistique du département de Seine-et-Oise*, discours prononcé pour l'ouverture du cours *de géométrie et de mécanique appliquées aux arts à Versailles*, en 1826, 1826, in-8°; 31° *Effet de l'enseignement populaire de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique jusqu'à la géométrie et à la mécanique appliquées aux arts sur les prospérités de la France*, discours prononcé dans la séance d'ouverture *du cours normal de géométrie et de mécanique appliquées*, le 30 novembre 1826, *au Conservatoire des arts et métiers*, 1826, in-8°; 32° *Le petit producteur français*, 1827 et années suivantes. Cette collection publiée sous le format in-12 se composera d'un grand nombre de petits ouvrages destinés à être vendus séparément et au prix le plus minime, 75 centimes l'exemplaire; le premier volume a pour titre: *Petit tableau des forces productives de la*

France, et le second : *Le petit propriétaire français*, 1827, 2 vol. in-12.

DUPIN (Philippe-Simon), dit Dupin Jeune, troisième fils de Charles-André, naquit à Varzi le 7 octobre 1793. Il suivit la même carrière que son père et son frère aîné, et débuta au barreau de Paris, sous les auspices de ce dernier. Il y a obtenu de brillants succès, et s'est fait remarquer surtout dans la cause du capitaine Dequevauvillers qu'il défendit devant la cour des pairs, au sujet de la conspiration du mois d'août 1820. Il a plaidé aussi avec beaucoup d'éloquence pour *le Constitutionnel*, et divers autres journaux ou accusés politiques. Se trouvant à Compiègne, en 1826, au moment où le Roi venait d'y arriver, il obtint une audience de sa majesté. M. Dupin jeune a publié : 1º *Notice sur Antoine Lemaistre*, Paris, 1822, in-8º; 2º *Souvenirs d'audience*, ou *Résumé des plaidoieries prononcées devant la cour royale d'Orléans*, pour Mme veuve Desgraviers, contre le marquis de Lauriston, Paris, 1824, in-8º; 3º *Plaidoyer de Me Dupin jeune pour M. Barba, libraire-éditeur du roman de M. Pigault-Lebrun, intitulé : M. de Roberville*, Paris, 1825, in-8º. Il a travaillé au *Journal de législation et de jurisprudence*, et a fourni aux *Annales du barreau français les notices sur Lépidor, sur Leroy de Saint-Valery, sur Mérilhou*, etc.

DUPLANTIER (Fronyin), habitait Bordeaux, lorsqu'il fut nommé par le département de la Gironde, député suppléant à l'assemblée législative, où il ne fut point appelé. Choisi en septembre 1792, par le même département, comme député à la convention nationale, il se prononça dans le procès de Louis XVI pour la mort sans appel ni sursis. Le despotisme de la Montagne ne tarda pas à le convaincre de l'inutilité de ses efforts pour le combattre; il aima mieux se retirer que de s'exposer à une mort sans gloire pour lui résister, donna sa démission dans le mois de juin 1793, et vécut ignoré pendant tout le règne de Robespierre. Il rentra dans les fonctions publiques sous le directoire, qui le nomma président de l'administration du département de la Gironde. Il devint, dans le mois de germinal an 6, membre du conseil des cinq-cents; il y resta jusqu'au 18 brumaire, où il s'opposa, avec toute l'énergie dont il était capable, à la révolution qui s'opéra dans cette fameuse journée. Son attachement connu à des principes qu'on venait de détruire, le fit exclure du nouveau corps-législatif, formé sous l'influence de Bonaparte, et il a cessé depuis d'être en évidence.

DUPLESSIS-GRÉNÉDAN (N.), ancien conseiller au parlement de Rennes, membre de la chambre des députés, naquit en Bretagne vers 1756. L'exagération de ses principes contre-révolutionnaires le fit envoyer, en 1815, à la chambre dite *introuvable*, par les électeurs d'Ille-et-Vilaine. Il ne tarda pas d'y justifier la confiance et les espérances de ses nobles amis, en demandant qu'il fût enjoint à tous les gens du Roi, dans toute l'étendue du royaume, de faire traduire devant les cours prévôtales tous les individus qui seraient soupçonnés d'avoir pris part, d'une manière quelconque, au retour de Napoléon. Dans son aveugle prédilection pour l'ancien régime, il osa réclamer la restauration du gibet, et la solidarité de flétrisure pour les parents des condamnés. L'ordonnance du 5 septembre le rendit à sa première obscurité d'où il fut retiré de nouveau, en 1820. Il remplit cette seconde mission législative avec la même ferveur ultra-monarchique. Au mois de janvier 1822, il attaqua violemment la liberté de la presse, se plaignit de l'impunité qu'obtenaient les écrits les plus scandaleux, notamment ceux dirigés contre la mémoire de Louis XVI, et finit, comme M. de Marcellus, par une touchante péroraison en faveur des institutions religieuses sur lesquelles devaient être basées essentiellement les institutions politiques. Réélu en 1824, il prononça, dans la discussion sur la loi d'indemnité, un discours ridicule à force d'exagération et plein d'invectives contre les acquéreurs de biens nationaux, auxquels il ne craignit pas d'appliquer l'épithète de *voleurs*, en ajoutant, avec l'accent d'une conviction qui peut du moins excuser ses écarts et lui donner des droits à la pitié de ceux mêmes qu'il insulta : « Oui, ce sont des voleurs, » et je le dirai sur les toits ! » Toujours cramponné aux bancs de l'extrême droite, il a refusé de se ranger sous l'étendard du moderantisme contre-révolutionnaire, déployé avec succes par M. de Villèle. MM. Mery et Barthélemy n'ont pas oublié M. Duplessis Grénédan, ni son frère, dans leur charmant poëme sur la *Prise du château de Rivoli*; ils les ont surnommés les *Ajax de l'armée*, dans l'énumération des principaux guerriers qui combattent M. de Villèle pour mettre à sa place M. de Labourdonnaye. Outre les discours de M. Duplessis-Grénédan, qui pour la plupart ont été imprimés, nous connaissons de lui : 1º *Réflexions sur les réflexions d'un membre de la chambre des députés, touchant la discussion sur les canaux, par un autre membre de la chambre des députés*, 1822, in-8º; 2º *Résumé des motifs de M. Duplessis-Grénédan pour rejeter la proposition de loi sur le remboursement et la réduction des rentes cinq pour cent*, 1824, in-8º.

DUPONT DE NEMOURS (Pierre-Samuel), député à l'assemblée constituante, conseiller-d'état, membre de l'Institut, etc., naquit à Paris en 1739. Il obtint de brillants succès au collége, où il se fit surtout remarquer en remportant le prix de rhétorique, dans un âge si rapproché de la première enfance, que ses camarades lui exprimèrent l'admiration qu'ils éprouvaient pour son génie précoce, en lui offrant un panier de fruit. « Ce petit événement, a dit depuis Dupont de Nemours, a influé » sur le cours entier de ma vie. » Les conseils et les leçons de sa mere contribuèrent aussi à donner à ses idées et à ses actions cette direction philanthropique, à laquelle il n'a cessé d'obéir pendant sa longue carrière. Ses études classiques terminées, le jeune Dupont, au lieu de chercher à satisfaire son goût pour la poésie, et de céder à la tendance de son esprit, n'écouta que les inspirations de son cœur, et se livra spécialement à des spéculations philosophiques, qui pussent lui découvrir quelque moyen d'améliorer le sort des peuples et de perfectionner leur état social. En jetant les yeux sur l'agriculture et le commerce, il comprit que ces branches nourricières, dévorées par le ver rongeur de la fiscalité, et gênées dans leur développement par des institutions, des lois et des préjugés profondément enracinés, réclamaient une législation plus éclairée et des réformes indispensables. Il s'occupa de la théorie de l'impôt et de toutes les matières qu'il jugea fondamentales en économie politique. A vingt-trois ans, il avait rédigé un travail lumineux pour la généralité de Soissons, et publia, sous le voile de l'anonyme, ses *Réflexions sur l'écrit intitulé : Richesses de l'état*, Londres, 1763. Cet ouvrage ne pouvait manquer d'appeler sur son auteur l'attention des philanthropes qui se réunissaient alors chez le docteur Quesnay, pour y traiter les plus graves questions de bonheur, de prospérité et d'ordre publics; mais cet auteur s'était dérobé modestement aux louanges que son livre devait attirer sur lui. M. de Meillan, intendant de Soissons, se chargea de le faire connaître, et le présenta aux économistes. Dupont de Nemours devint dès ce moment l'un des plus actifs et des plus fervents,

apôtres des doctrines que les amis de l'humanité s'efforçaient alors de propager dans toute l'Europe. Il se lia étroitement avec le fondateur de la secte, et vécut dans l'intimité de Turgot. Mais on ne tarda pas de remarquer quelque différence dans les opinions des principaux novateurs. Quesnay, en divisant la société en classe productive et classe stérile, n'avait compris que l'agriculteur dans la première, et rejeté le fabricant dans la seconde. De Gournay s'éleva justement contre cette distinction fautive; il démontra que le travail du fabricant était productif, augmentait la richesse publique, aussi bien que le travail de l'agriculteur, et laissa même apercevoir qu'il sentait les avantages résultant de la baisse de l'intérêt, c'est à dire de la réduction de la rente que les travailleurs font aux oisifs qui leur louent les instruments du travail. Dupont de Nemours suivit la bannière de Quesnay, avec le marquis de Mirabeau, le comte Verri, Tavanti, ministre d'état à Florence, l'abbé Roubaud, Saint-Peravi, Fourqueux, Chreptowicz, le grand duc de Bade, l'archiduc Léopold, Vauvilliers, Mercier de la Rivière, Bertin, Abeille, l'abbé Beaudeau, etc., tandis que Malesherbes, Trudaine, Morellet, Invau, le cardinal de Boisgelin, l'archevêque d'Aix de Cicé, d'Angeul, Beccaria et Filangieri adoptèrent préférablement les opinions de Gournay. Dupont de Nemours s'attacha, du reste, à la rédaction du *Journal d'agriculture, de commerce et de finances*, et continua les *Ephémérides du citoyen*, entreprises par l'abbé Baudeau. Il publia, en 1764, un écrit sur *l'Exportation des grains, et une lettre sur la cherté des blés en Guyenne*. Trois ans après, il mit au jour un nouvel ouvrage relatif *à l'administration des chemins*, et fit paraître successivement, en 1770, 1° *Un traité du commerce et de la compagnie des Indes*; 2° *Des observations sur les effets de la liberté des grains*. Mais ce fut surtout dans la *Physiocratie*, publiée par Dupont de Nemours, que se trouvent exposés les vues générales et le système de Quesnay et de son école: le *Tableau économique* y est largement développé. L'agriculture seule s'y présente comme une puissance productive à l'exclusion des manufactures et du commerce, et la distinction entre les différents moyens d'appliquer le travail humain à l'exploitation du globe et à l'appropriation des matières brutes qu'il fournit à l'homme; il entraîne des conséquences contraires au grand principe de liberté que les économistes proclamaient; car elles établissent, en faveur de l'agriculture, une priorité qui engagerait l'administration à en faire l'unique objet de sa protection et de sa sollicitude, et la porterait à diriger, à exciter là, ou, suivant la maxime de Quesnay et de ses disciples, elle devrait se borner à *laisser faire et laisser passer*. D'un autre côté, Dupont de Nemours et les économistes, qui avaient attaqué si vigoureusement le préjugé de la balance du commerce, ne surent pas se mettre à l'abri des illusions de l'argent. Ils évaluaient à cinq milliards la production totale qu'ils partageaient d'abord entre les nouveaux privilégiés (les agriculteurs et les propriétaires), dont ils essayaient de constituer la prépondérance sociale, sur les débris de l'aristocratie féodale. Si, en conservant leur division de la société, on ôtait ce mot de *milliards*, et si l'on raisonnait sur des chiffres qui représenteraient des produits et non de l'argent, le *tableau économique* se réduirait à cette phrase: la classe productive (les agriculteurs) consomme les deux cinquièmes de la récolte sur le sol même qui la donne; elle en emploie un cinquième à se faire faire, par la classe stérile (les fabricants, ouvriers, etc.), des habits, des meubles, etc.; enfin elle donne les deux cinquièmes restants aux propriétaires oisifs qui les consomment, soit sous leur fortune brute (ce qui n'arrive presque jamais, tous les produits agricoles exigeant une préparation quelconque), soit en les faisant confectionner par la classe stérile, qui en retient encore une partie comme salaire de son travail. Dupont et ses amis se figuraient, d'après leur *tableau*, si clairement expliqué dans la *Physiocratie*, que la classe productive *vendait* ses produits aux propriétaires, comme à la classe dite *stérile*, et il en résultait une très fausse manière d'envisager les rapports des trois classes entre elles. La classe productive vend bien ses produits aux fabricants, c'est à dire qu'elle leur livre des produits bruts qui lui sont rendus manufacturés; mais elle ne vend pas le blé, le vin, tous les produits au moyen desquels elle paie les fermages ou l'intérêt des fonds qu'elle emprunte, car on ne lui rend rien en échange: elle donne gratuitement à une certaine classe d'hommes les moyens de se reposer. Lorsqu'on s'abandonne aux principes des économistes, non seulement il est impossible de concevoir l'existence d'un pays où il n'y aurait pas une classe oisive composée de propriétaires et de rentiers, mais il semble encore que la production soit réellement encouragée, favorisée par les rentes que paient les travailleurs aux oisifs. Le médecin de Louis XV, dont la pensée a été soigneusement recueillie et fidèlement retracée par Dupont de Nemours, dans le livre dont nous nous occupons, s'était formé d'ailleurs un type d'organisation sociale, correspondant à son tableau économique. Envisageons la société du point de vue des propriétaires, et non de celui des producteurs: ces sages modernes plaçaient exclusivement le principe de l'ordre social dans la propriété, qu'ils faisaient dériver du droit naturel et fondaient sur la justice. Quoique cette théorie ne puisse être adoptée aujourd'hui par les hommes qui comprennent le présent et pressentent l'avenir, elle avait alors un caractère progressif, puisqu'elle substituait à l'ancienne base féodale de l'économie sociale, une base nouvelle, beaucoup plus large, sur laquelle les producteurs, enrichis par leurs travaux et leurs épargnes, pouvaient s'établir un jour à côté des propriétaires héréditaires, et partager avec eux l'exercice des droits politiques, en attendant d'obtenir une distribution de l'influence, du crédit et de tous les avantages sociaux, mieux proportionnée à l'utilité de chacun dans la société particulière appelée patrie, comme dans le vaste atelier du genre humain. Le droit naturel, sur lequel Dupont et son école appuyaient leur système organique, n'était au reste qu'un principe abstrait, qu'un point de départ tout-à-fait conjectural, qui n'était guere conciliable avec la prétention qu'ils avaient manifestée d'asseoir toutes leurs conceptions sur l'évidence, et de n'élever leur édifice qu'avec des éléments puisés dans le domaine des connaissances positives, comme l'indiquait assez ce titre même de l'ouvrage de Dupont de Nemours. Réformateurs prudents ou timides, comme on voudra les appeler, les économistes, ainsi que l'a observé Turgot dans l'éloge de Gournay, ne voulaient pas qu'on abattît le vieil édifice avant d'avoir jeté les fondements du nouveau, et ils s'occupaient de création à côté de ces philosophes du 18e siècle qui, sous les auspices de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot, hâtaient la destruction d'une organisation surannée, sans songer à celle qu'on pourrait mettre à la place. L'opinion publique, en délaissant Quesnay, Dupont et les citoyens vertueux attachés à leur doctrine, pour suivre l'impulsion des encyclopédistes, témoigna que ces derniers avaient mieux compris les besoins de l'époque et l'ordre chronologique dans lequel devait s'exécuter la régénération sociale. Quand Louis XVI appela les économistes dans son conseil

pour s'aider de leur civisme et de leurs lumières dans la réparation des désordres de l'état, l'inutilité des efforts de Turgot et de Malesherbes vint attester que leurs vues étaient inapplicables aux circonstances, qu'il n'y avait pas lieu à réparer une masure gothique tombant en ruines de toutes parts, ni à s'occuper d'une reconstruction avant que le sol ne fût devenu libre et vacant par l'entière disparition et la chute définitive de l'édifice féodal. Cependant Dupont de Nemours, que ses écrits seuls avaient successivement recommandé au roi de Suede, Gustave III, qui le décora de l'ordre de Vasa; au Margrave de Bade qui le nomma conseiller aulique de légation; au roi de Pologne, Poniatowski, qui le choisit pour secrétaire du conseil d'instruction publique, et lui confia l'éducation du prince Czartoryski, son neveu; Dupont de Nemours s'empressa de répondre à l'appel de Turgot, et il ne cessa de travailler avec lui tant qu'il resta au ministère des finances. Ayant ainsi partagé l'élévation de son ami, il dut être associé à sa disgrace. Le vieux Maurepas l'exila verbalement, et il se retira dans le Gatinais, où l'agriculture et la poésie devinrent pour lui d'utiles et agréables délassements. Il y composa une traduction en vers du *Roland furieux*, en tête de laquelle il mit une préface dont nous extrairons les passages suivants: « Lorsque le premier « chant parut, j'étais exilé pour avoir eu l'honneur « d'être l'ami d'un grand homme, et par la grâce « de M. de Maurepas: c'est le bon temps pour faire « des vers. Si ceux qui croyaient affliger de pauvres « écrivains en les envoyant à la campagne avaient « connu le prix du doux loisir qu'ils leur procu« raient, il les auraient laissés dans le tourbillon « de Paris. » Ce fut aussi de sa terre d'exil qu'il adressa des vers et des projets économiques à Voltaire qui lui répondit: « Vous m'envoyez de fort « jolis vers avec des calculs de 740 millions: une « pareille finance ne ressemble pas à la poésie, c'est « une très noble fiction; il faut que l'auteur avance « la somme pour achever la beauté du projet. » Bientôt M. de Vergennes voulut réparer l'injustice qu'un opiniâtre courtisan, tout-à-fait étranger à la science politique, avait fait commettre à Louis XVI. Dupont de Nemours, qui venait de publier ses *Mémoires sur la vie de Turgot*, fut rappelé et chargé de préparer avec le commissaire anglais, James Hutton, les bases du traité de 1783, qui émancipa les Etats-Unis, selon les formes du droit des gens, après qu'ils avaient été affranchis de fait par la victoire. Dupont participa, aussi avec le même agent diplomatique, à la conclusion du traité de commerce qui intervint alors entre la France et la Grande-Bretagne. Il passa ensuite au conseil-d'état sous le ministère de Calonne, et y resta sous celui de M. d'Ormesson. En 1788, il fit paraître un nouvel écrit dans lequel il exposa le résultat de ses dernières négociations avec le docteur James Hutton; cet écrit portait pour titre: *Lettre à la chambre du commerce de Normandie, sur le mémoire qu'elle a publié relativement au traité de commerce avec l'Angleterre.* Admis, pendant le cours de cette année, à l'assemblée des notables, il y fut élu secrétaire. Un an après, le bailliage de Nemours le nomma député aux états-généraux. Il s'y fit peu remarquer dans les discussions, mais travailla beaucoup dans le comité des finances, où l'appelait inévitablement l'aptitude spéciale qu'il avait montrée pour ces matières. Honoré plusieurs fois des fonctions de président et de secrétaire, il vota le plus souvent avec les constitutionnels modérés; fit décréter la liberté absolue du commerce des grains, et l'établissement d'une banque nationale; se prononça pour le *veto suspensif* et les deux chambres; combattit véhémentement la motion tendant à faire déclarer la religion catholique *religion de l'état*; appuya la vente des biens du clergé, et la supression des ordres monastiques; proposa des armements maritimes pour surveiller la conduite du cabinet de Saint-James, à l'égard de la France, et se trouver prêts à tout événement; refusa au roi le droit de paix et de guerre, sans le concours du corps-législatif, et défendit avec chaleur les droits des gens de couleur, dans la discussion sur les colonies. Malgré tous ces gages donnés au parti populaire, Dupont faillit périr sous les coups de la multitude, à l'occasion d'un petit écrit qu'il publia le 5 septembre 1790, et de l'opinion qu'il émit ensuite à l'assemblée constituante sur la question des assignats. Imbu des préjugés des économistes en faveur de l'*argent*, il repoussait, avec plus d'entêtement et de violence que de raison, toute idée de papier-monnaie. Dans sa brochure intitulée: *Effets des assignats sur le prix du pain, par un ami du peuple*, il voulut faire considérer les *écus* (ce sont ses expressions) comme une marchandise réelle, ayant une valeur de même nature que celle attribuée aux objets de consommation et d'application directe et immédiate à l'usage de la vie. Barnave dénonça ce pamphlet à l'assemblée, et le contre-révolutionnaire Duval d'Esprémenil remercia le dénonciateur d'avoir fait connaître un bon ouvrage. Dupont de Nemours, voyant que ses intentions, qui n'avaient jamais cessé d'être pures, étaient incriminées par ses amis, tandis que son opinion obtenait l'assentiment de ses adversaires politiques, crut devoir déchirer le voile dont il s'était couvert, et refusa de garder plus long-temps l'anonyme: « Je dé« clare, s'écria-t-il, à la séance du 10 septembre, « que je suis le citoyen auteur de cette brochure. Je « n'ai pas voulu y mettre mon nom, parceque je « craignais, comme député, de lui donner trop « d'influence, et j'ai mis le titre d'*Ami du peuple*, « parceque je me crois digne de le porter. » Le 25 du même mois, il vint soutenir, à la tribune, les principes qu'il n'avait pu qu'indiquer dans cet opuscule: « Les raisons débitées plus ou moins « éloquemment en faveur de l'émission de deux « milliards d'assignats, dit-il, se réduisent à celles « que je vais résumer en peu de mots. On a des « dettes exigibles, il faut les acquitter; on a des « domaines à vendre, il faut s'en défaire le plus « chèrement possible; il faut pour cela procurer des « moyens d'acquisition. Ces principes isolés sont « très vrais; mais l'application porte sur des sup« positions fausses; on n'a donc pas pu parvenir « à un résultat certain; aussi a-t-on eu recours aux « sophismes les plus exagérés; aussi a-t-on pris « les conclusions les plus dénuées de sens. » L'orateur s'attacha ensuite à combattre les raisonnements et les calculs des partisans du papier-monnaie, en partant toujours de l'idée qu'il avait conçue depuis long-temps du numéraire, et de la valeur intrinsèque de l'argent. Mirabeau, en répondant à l'abbé Maury, qui se trouvait d'accord avec Dupont de Nemours sur cette question, n'oublia point de réfuter l'opinion de ce dernier. Après avoir parlé de quelques objections, hasardées par les détracteurs du vaste projet qu'avait présenté le comité des finances, il s'écria: « Fasse « le ciel que les assignats ruinent bientôt notre « commerce comme la multitude des quittances et « des papiers ruine aujourd'hui celui de l'An« gleterre! Ce ne sont là, sans doute, de la part de « nos adversaires, que des caricatures écono« miques, qui ne permettent pas les regards sérieux « de la raison. Mais, ajouta-t-il, je dois à cette « assemblée une observation plus grave sur les « aberrations de M. Dupont, en fait d'économie

» politique, et sur le cas qu'on doit faire de sa » diatribe contre les assignats et leurs défenseurs. » Comment, après avoir *blanchi*, comme il le dit, » dans l'étude des matières qui nous occupent, et » j'ajouterai, dans la carrière de la probité, étonne-t-il si fort aujourd'hui et ceux qui le lisent, » et ceux qui l'entendent? Quoi! le même homme » qui naguere, dans cette assemblée, justifiait les » arrêts de surséance obtenus par la caisse d'escompte; qui défendait un privilége de mensonge » et d'infidélité accordé aux billets de cette caisse, » puisque ces billets portaient *je paierai à vue*, et » que l'arrêt disait *vous êtes dispensés de payer à vue*; qui trouvait très convenable, très légale » l'immoralité de ce papier-monnaie créé par » l'impéritie du gouvernement, et dont le jus e discrédit a donné à la confiance publique un ébranlement que nous ressentons encore; le même » homme vient décrier aujourd'hui notre papier » territorial, dont le prix repose sur l'or de nos » plus riches propriétés; un papier qui étant toujours payable en fonds nationaux, ne peut jamais perdre un denier de sa valeur foncière, ni » tromper un instant la confiance de son possesseur! Ainsi donc M. Dupont caresse une caisse » en faillite, un gouvernement subornenr, et il diffame un papier national, un titre sacré dont la » solidité est inaltérable! Est-ce là le résultat que » nous devions attendre de ses travaux et de ses » lumières! » L'intègre économiste n'en fut pas quitte pour cette leçon sévère, où l'amertume du sarcasme s'alliait à la puissance de la raison et de la plus pressante dialectique. En sortant de la séance, il fut assailli par la populace, qui le menaça de le jeter dans la Seine, et des fureurs de laquelle il ne fut préservé que par l'intervention de la garde nationale. Après la clôture de la session de l'assemblée constituante, Dupont de Nemours acheta une imprimerie, et publia un journal en faveur des doctrines constitutionnelles. Les envahissements de la démocratie, provoqués par les résistances des aristocrates, qui avaient été soulevés eux-mêmes par la perte de leurs priviléges, donnèrent de plus en plus à Dupont de Nemours les apparences d'un ennemi de la révolution, en lui fournissant l'occasion de manifester son opposition au torrent de l'opinion républicaine. Il protesta, dans son isolement, contre la journée du 20 juin 1792, et ne craignit pas d'adresser des lettres vigoureuses à Pétion au sujet de la fête donnée aux Suisses du régiment de Châteauvieux. Dans la matinée du 10 août, il se rendit auprès du roi, avec son fils, et se montra disposé à le défendre. Mais Louis XVI aima mieux céder aux conseils de Rœderer, et se rendre à l'assemblée législative, que de se mettre à la tête des défenseurs du château, et de tenter le sort des armes. Dupont de Nemours l'accompagna dans le sein de la représentation nationale, et c'est là que ce prince se plut à attester la générosité de son ame, en lui adressant ces paroles mémorables: « M. Dupont, on vous trouve » toujours partout où l'on a besoin de vous. » Proscrit peu de jours après, il échappa aux recherches de la police par les soins d'un de ses amis, M. Harmand, jeune astronome, qui le cacha dans l'observatoire du collége Mazarin, où il venait chaque jour, d'accord avec le célèbre Lalande, lui apporter une demi-livre de pain. Il passa trois semaines dans cet asile, pendant lesquelles eurent lieu les massacres de septembre, dont il serait devenu sans doute victime, s'il n'avait été ainsi soustrait aux agents chargés de son arrestation. Ayant réussi à sortir de Paris, sans être reconnu, il se retira à la campagne, où sa *Philosophie de l'univers*, qu'il adressa, sous la forme épistolaire, à M. et Mme *Lavoisier*, l'occupa tout entier. Il voulut établir, dans cet ouvrage, les rapports de tous les êtres entre eux, pour en déduire une morale universelle, proportionnée dans chaque espèce, à l'étendue de son intelligence, et dérivant d'une loi ou principe unique, qu'il exprima par le mot *aimer*. Cependant l'activité de ses persécuteurs ne se ralentissait pas; ils redoublèrent de vigilance et de fureur, et parvinrent à découvrir sa retraite. Il fut arraché à ses spéculations transcendentales, pour être plongé dans une affreuse prison, d'où l'on n'eût pas manqué de le conduire bientôt à l'échafaud, si la chute de Robespierre n'était venue, au bout de deux jours, arrêter le cours sanglant des sacrifices révolutionnaires. Un an après, Dupont de Nemours fut nommé député au conseil des anciens par le département du Loiret; il s'y chargea de plusieurs rapports sur des matieres de finance, telles que les loteries, les maisons de jeu, les canaux, les droits de passe, etc. Il parla aussi sur la contrainte par corps, défendit la cause des parents d'émigrés et des créanciers de l'état, et se prononça fortement contre les démocrates, désignés alors sous le nom de *jacobins* ou de *terroristes*. Ses attaques contre ce parti ne furent pas même bornées à la tribune; il les reproduisit dans un journal intitulé l'*Historien*, qui attira sur sa tête une nouvelle persécution. Les planches de son imprimerie furent brisées, et son nom aurait figuré parmi les déportés du 18 fructidor, sans le généreux mensonge de Chénier, qui le fit passer pour octogénaire, quoiqu'il n'eût guère alors que soixante ans. Décidé à se refugier en Amérique, pour chercher le repos que l'avenir de la France ne lui permettait pas, il refusa de partir, jusqu'à ce qu'il se fût assuré que Boissy-d'Anglas, et quelques autres proscrits dont la vie lui était chère, étaient parvenus à se mettre en lieu de sûreté. Il aurait voulu les emmener avec lui; mais n'ayant pu les déterminer à ce voyage lointain, il s'embarqua avec ses deux fils, et gagna le rivage des États-Unis, où il reçut l'accueil que cette république devait à un homme qui avait contribué, comme diplomate, à la reconnaissance de son indépendance. « Ce ne sont point des affaires d'état que je viens traiter ici, dit-il; j'en ai » bien donné ma démission.... Mais les ambitieux, » les cupides, les héros, les législateurs qui négligent leur métier, couvrent la terre de ruines; » les commerçants et les agriculteurs sont les seuls » réparateurs de tant de maux: ils sont au monde » ce que les pompiers sont dans les incendies, ou » les infirmiers dans les hôpitaux.... Il nous convient de mourir en servant nos amis et l'humanité. » Fixé près de New-York, et livré aux travaux agricoles, il n'oublia point, dans sa douce retraite, le culte des sciences, qui avait fait la principale occupation, le charme et la consolation de sa vie; l'histoire naturelle et l'économie politique se partagèrent surtout ses loisirs. Il fut chargé, en 1800, par le président Jefferson, de rédiger un *plan d'éducation nationale*, qu'il présenta en effet à ce magistrat républicain. Il indiqua aussi au gouvernement espagnol les moyens de faire remonter le produit de ses mines par le Mississipi, et proposa d'établir des paquebots entre la France et l'Amérique. Il avait été compris parmi les membres de l'Institut, lors de la première organisation de ce corps illustre: son éloignement du sol natal ne l'empêcha pas de correspondre avec les savants français, et de fournir sa part de travail pour le progrès des sciences qui devrait être le but de toute institution académique. Il fit parvenir, à ses collègues, divers mémoires sur plusieurs espèces d'animaux marins, sur la force des courants dans

l'Océan Atlantique, sur la formation de l'eau dans les corps animés, sur la théorie des vents, sur la cause chimique des pluies, etc., etc. La révolution du 18 brumaire le ramena en France; il y fut accueilli par le gouvernement consulaire, rentra dans le sein de l'Institut, fit partie de la société d'encouragement pour l'industrie nationale, et devint, en 1803, d'abord secrétaire, ensuite président de la chambre de commerce. Il s'occupa, sous l'empire, de différents mémoires sur les sciences, les *institutions sociales et le langage des animaux*. En 1814, il fut nommé secrétaire du gouvernement provisoire, qui précéda et prépara le rétablissement des Bourbons, ce qui lui valut, dans le courant de la même année, le titre de conseiller-d'état et la décoration de la légion d'honneur. Le retour de Napoléon, en 1815, lui fit abandonner une seconde fois, et pour toujours, le territoire européen. Il retourna en Amérique auprès de ses enfants, qui dirigeaient de vastes entreprises industrielles dans la Delaware, et refusa de venir reprendre sa place à l'Institut et au conseil-d'état, après la seconde restauration. A la fin de 1816, il tomba dans une rivière, et fut sur le point d'y périr, n'ayant plus la force de gagner le bord à la nage. Une maladie cruelle, causée par cet accident, par toutes les fatigues et tracasseries qui avaient tourmenté sa vieillesse, l'emporta dans la tombe le 6 août 1817. Le président des Etats-Unis voulut le voir à son lit de mort, et lui fermer en quelque sorte les yeux au nom de la république, dont il avait favorisé l'émancipation définitive. Dupont de Nemours avait épousé, en secondes noces, la veuve du célèbre Poivre, femme éminemment vertueuse, qui lui a survécu. Il concourut, pendant sa longue carrière littéraire, à la rédaction du *Mercure*, des *Archives littéraires*, de la *Bibliothèque française*, de la *Revue philosophique*, etc., et composa des notices, pleines d'intérêt, sur Quesnay, Thouret, Toulongeon, Gibert, Barlow, Lalande et Gudin. Il a publié: 1° *Réflexions sur l'écrit intitulé: Richesse de l'état*, Paris, 1763, in-8°; 2° *Réponse demandée par M. le marquis de *** à celle qu'il a faite aux réflexions sur l'écrit intitulé: Richesse de l'état*, Paris, 1763, in-8°; 3° *De l'exportation et de l'importation des grains*, 1764, in-8°; 4° *Lettre sur la cherté des blés en Guyenne*, 1764, in-12; 5° *Lettre sur la différence qui se trouve entre la grande et la petite propriété avec une réponse* (par Puricelli) *et des notes en réplique par l'auteur de la lettre*, Soissons, 1764, in-8°; 6° *De l'administration des chemins*, 1767, in-8°; 7° *Physiocratie*, ou *constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain, recueil de traités du docteur Quesnay*, Paris, 1768, 2 parties, in-8°, réimprimée la même année avec de nombreuses augmentations, à Yverdun, en 6 vol. in-8°; 8° *Les éphémérides du citoyen*, ou *Chronique de l'esprit national, à dater de mai 1768, jusques et compris le mois de mars 1772*, Paris, 1768, et années suivantes, 40 vol. in-12, environ; 9° *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, Paris, 1764-1769; 10° *Objections et réponses sur le commerce des grains et des farines*, Paris, 1769, in-12; 11° *Du commerce de la compagnie des Indes*, 1770, in-8°; 12° *Observations sur les effets de la liberté du commerce des grains*, 1770, in-8°; 13° *Essai de traduction en vers du Roland le Furieux de l'Arioste*, Paris, 1781, in-8°, nouvelle édition, Paris, 1812, in-8°; 14° *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Turgot*, Paris, 1782, 2 vol. in-8°; 15° *Idées sur les secours à donner aux pauvres malades dans une grande ville*, Paris, 1786, in-8°; 16° *Notice sur la vie de M. Poivre*, Paris, 1786, in-8°; réimprimée dans les dernières éditions des *Voyages d'un philosophe*, par Poivre; 17° *Des administrations provinciales, mémoire présenté au roi par Turgot, suivi des observations d'un républicain* (J. P. Parissot), Lausanne, 1788, in-8°. On trouve des exemplaires de cet ouvrage qui sont intitulés *Œuvres posthumes de Turgot*; 18° *Lettre à la chambre du commerce de Normandie, sur le mémoire qu'elle a publié relativement au traité de commerce avec l'Angleterre*, Paris, 1788, in-8°; 19° *Rapport sur le droit de marque des cuirs* (1788), *par un conseiller-d'état*, Paris, an 12 (1804), in-8°; 20° *Procès-verbal de l'assemblée bailliale de Nemours pour la convocation des états-généraux avec les cahiers des trois ordres*, 1789, 2 vol. in-8°; 21° *Tableau comparatif des demandes contenues dans les cahiers des trois ordres réunis à MM. les députés aux états-généraux*, Paris, 1789, in-8°, extrait du *Résumé général des cahiers*, publié la même année en 3 vol. in-8°; 22° *Instruction de la paroisse de Chevannes pour ses députés à l'assemblée du bailliage de Nemours*, 1789, in-8°; 23° *Notes sur l'examen du gouvernement anglais, comparé aux constitutions des Etats-Unis*, traduit de l'anglais, Londres et Paris, 1789, in-8°; 24° *Le pacte de famille et les conventions subséquentes entre la France et l'Espagne, avec des observations sur chaque article*, 1790, in-8°; 25° *Nouvelles politiques et publicistes*, dont il fut un des rédacteurs sous les lettres D. D. N., 1789-1792; 26° *Analyse historique de la législation des grains depuis 1792*, à laquelle on a donné la forme d'un rapport à l'assemblée nationale, Paris, 1789, in-8°; insérée aussi dans la *Bibliothèque de l'homme public*, Paris, 1790, in-8°; 27° *Effet des assignats sur le prix du pain, par un ami du peuple*, Paris, 1790, 5 tomes in-8°; 28° *Journal de la société de 1789*, commencé le 5 juin 1790, 15 numéros; 29° *Le conciliateur*, 3e édit. publiée avec un avertissement, Paris, 1791, in-8°; 30° *L'historien*, Paris, an 4 (1796), 17 vol. in-8°; 31° *Plaidoyer de Lysias* (*contre les membres des anciens comités de salut public et de sureté générale*), Paris, 1794, in-8°; 32° *Du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif convenables à la république française*, Paris 1795, in-8°: ouvrage attribué à M. Dupont de Nemours; 33° *Philosophie de l'univers*, Paris, 1796, 3e édit. augmentée, Paris, an 7 (1799), in-8°; 34° *Vues sur l'éducation nationale*, n° 1er, vers 1797, in-8°; 35° *Sur la banque de France*, Paris, 1806, in-8°; 36° *Quelques mémoires* sur différents sujets, la plupart d'histoire naturelle, 1807, 2e édit., 1813, in-8°. Ce recueil contient, entre autres un *Mémoire sur l'instinct et sur les mœurs des animaux*; 37° *Irenée Bonfils, sur la religion de ses pères et de nos pères*, Paris, 1808, in-8°, de 16 p., extrait du *Journal des arts et des sciences*, réunis à la *Bibliothèque française*; 38° *Sur l'éducation nationale dans les Etats-Unis d'Amérique*, 2e édit, 1812, in-8°. Dupont de Nemours a encore fourni un grand nombre d'articles dans les *Archives littéraires*, le *Mercure*, le *Publiciste*, et autres journaux. Il a été l'éditeur des *Œuvres de Turgot*, 1811, 9 vol. in-8°.

DUPONT-DE-L'EURE (Jacques-Charles), membre du conseil de cinq-cents, du corps législatif et de la chambre des députés, officier de la légion d'honneur, etc., naquit au Neubourg en Normandie, le 27 février 1767. Il embrassa la carrière du barreau, et fut reçu avocat au parlement de Normandie, en 1789. Ses opinions favorables à la révolution, le firent choisir, en 1792, pour maire de sa commune. Il montra dans ce poste honorable cette droiture et cette intégrité, qui ne l'ont jamais abandonné depuis, et qui lui ont valu le surnom d'*Aristide* de la tribune française, dans un temps de corruption et de lâcheté politiques. Sous la république, M. Dupont exerça successivement les fonctions d'administrateur du district, et de juge

au tribunal de Louviers, et fut ensuite nommé, en l'an 5, substitut du commissaire du directoire exécutif près le tribunal civil du département de l'Eure, place qu'il échangea bientôt contre celle d'accusateur public près le tribunal criminel du même département. Nommé député au conseil des cinq-cents, en l'an 6, il fut appelé deux ans après à la cour d'appel de Rouen, comme conseiller. Le gouvernement consulaire lui confia peu de temps après la présidence du tribunal criminel d'Évreux. Fouché lui fournit alors l'occasion de signaler sa nouvelle magistrature par un de ces actes d'indépendance et d'héroïsme civique dont sa vie a été remplie. La police voulait faire condamner des innocents pour justifier ses trames et ses infernales machinations : M. Dupont, sourd à toutes les sollicitations du pouvoir, n'écouta que les inspirations de sa conscience, dans l'examen des faits soumis au tribunal qu'il présidait, et quand il se fut assuré de la non culpabilité des accusés, il n'hésita pas à prononcer leur acquittement et à placer sa rigoureuse et inébranlable équité entre des têtes innocentes et les poursuites d'une administration malfaisante. La réorganisation de l'ordre judiciaire, en 1811, le fit passer du tribunal d'Évreux à la cour impériale de Rouen, dont il devint bientôt l'un des présidents de chambre. Présenté deux fois (en 1806 et 1812) comme candidat au corps législatif par le collége électoral de l'Eure, il fut nommé député, en 1813, par le sénat. Un an après, il siégea, dans la chambre des députés, organisée conformément aux dispositions de la Charte royale, et fut élu premier vice-président, quoiqu'il ne cachât pas dès lors son opposition aux vues illibérales que laissaient apercevoir les conseillers de la couronne et les meneurs de la restauration. M. Dupont parla peu néanmoins pendant la session de 1814 ; il ne se fit guère remarquer à la tribune que par sa proposition relative à la formule du serment, qu'il voulait rendre tout-à-fait constitutionnelle, et purger des vieilles expressions consacrées sous la monarchie absolue. Réélu pendant les cent jours, il obtint de nouveau les honneurs de la vice-présidence à la chambre des représentants, où il figura parmi les chefs de l'opposition que les arrière-pensées de Napoléon, sa tendance au despotisme et ses reproches intempestifs eurent bientôt fait naître. Après les funestes événements militaires de la campagne de Waterloo, et la seconde abdication de l'empereur, il fut le rédacteur de l'énergique déclaration que l'assemblée, impuissante contre les armées de la coalition, opposa aux violences des envahisseurs, en faisant un appel aux générations futures. Cette protestation portait : « que « la France ne connaîtrait d'autre gouvernement « que celui qui lui garantirait, par des institutions « librement consenties, l'égalité devant les lois, la « liberté individuelle, la liberté de la presse et des « cultes, le gouvernement représentatif, le juri, « l'abolition de toute la noblesse héréditaire, l'in- « violabilité des domaines nationaux, et tous les « grands résultats de la révolution. » Le mouvement réactionnaire qui suivit la seconde restauration ne put empêcher M. Dupont d'être élu candidat à la chambre des députés par les arrondissements de Rouen et de Louviers, au moment même où M. de Vaublanc l'excluait du conseil général de son département. En 1817, il fut nommé député à Évreux, et vint prendre place aussitôt à l'extrême gauche de la chambre, qu'il n'a point désertée depuis. Il fit plusieurs discours pour signaler des actes arbitraires, notamment ceux commis sur le sieur Bidon de Gisors et le médecin Aubry, du département du Cher, exilé à Montpellier par le préfet, M. de Villeneuve. Cette courageuse conduite, qui n'était, aux yeux de l'autorité, qu'un manque d'égards pour ses agents, irrita le ministère ; et celui dont Fouché lui-même avait respecté l'opposition aux exigences de la police consulaire, fut destitué par un ancien préfet de la police impériale, pour s'être montré indépendant à la tribune dont le gouvernement royal se glorifiait pourtant d'avoir rétabli la liberté. L'estime publique consola M. Dupont de sa disgrace auprès de M. Pasquier, et l'honorable député de l'Eure continua de parler et de voter sans faiblesse et sans crainte, toujours soumis exclusivement à l'impulsion d'une conscience aussi pure qu'éclairée. Lorsque les ministres présentèrent des projets de loi, qui lui parurent conformes au vœu national, tels que ceux sur le recrutement de l'armée et les délits de la presse, il oublia ses griefs personnels contre une administration dont le chef, M. Decaze, n'était pas entièrement étranger au coup frappé par son ancien collègue, M. Pasquier, et il se contenta de réclamer le vote annuel pour la nouvelle conscription, et des jurés pour les écrivains. Il plaida la cause des membres de la légion d'honneur, privés de la moitié de leur traitement, et proposa constamment, dans toutes les discussions financières, d'alléger le poids des charges publiques, au moyen de réductions qu'on pouvait faire sans danger et sans injustice, sur les appointements des fonctionnaires, en commençant par les ministres, ainsi que sur la solde des régiments suisses. En 1818, il combattit la proposition faite par le marquis Barthélemy, et adoptée par la chambre des pairs, de modifier la loi électorale du 5 février 1817. Ce fut pendant la même session qu'il demanda l'ordre du jour sur la pétition du capitaine Pourrée, réclamant le paiement d'une pension que lui avait accordée le gouvernement consulaire, pour avoir sauvé Bonaparte, au 18 brumaire, des poignards que son frère Lucien avait signalés calomnieusement entre les mains des représentants, qui malheureusement n'avaient opposé qu'une énergique et stérile indignation aux violences du général usurpateur. M. Dupont, voyant quelques uns de ses honorables amis, parmi lesquels figurait l'éloquent Manuel, disposés à accueillir une réclamation, fondée sur l'imposture qui avait servi d'excuse à la violation du temple national, monta précipitamment à la tribune, et là, d'une voix qui retentit dans tous les cœurs qui avaient gardé le souvenir de la journée de Saint-Cloud, il adjura ses anciens collègues du conseil des cinq-cents, Daunou, Jard-Panvilliers, etc., de déclarer si l'histoire des poignards levés sur Bonaparte, au 18 brumaire, par des mandataires de la France, n'avait pas été une fable odieuse, imaginée par les conspirateurs pour irriter les soldats contre les députés fidèles à leur serment ; et si les récompenses, distribuées ensuite à de prétendus libérateurs, ne furent pas le complément de ce mensonge officiel, destiné à tromper, sinon la postérité, qui ne croira pas au *Moniteur*, du moins les contemporains, sur les circonstances accidentelles de ce grand attentat aux droits de la nation. Cet appel au témoignage des honorables députés qui avaient été témoins oculaires du coup d'état, et qui avaient semblé pencher même à cette époque pour les vainqueurs ; cette invocation à la vérité historique, dans la bouche d'un homme dont personne n'aurait osé contester la sincérité, entraîna la décision de la chambre et l'ordre du jour fut prononcé. La session de 1819, fournit plus souvent à M. Dupont l'occasion de manifester son zèle et son dévouement civique. Il répondit, le 24 décembre, au discours de M. Decaze, qui réclamait six douzièmes provisoires sur les contributions publiques, en appelant toujours à son aide la loi de la nécessité. « N'oublions pas que le vote

« annuel de l'impôt ne serait bientôt plus qu'une « faible garantie pour la liberté, dit il, s'il n'était « toujours accompagné d'une discussion libre, ap- « profondie et préalable des recettes et des dépenses « de l'état. Craignons, messieurs, à force de lois pro- « visoires et de mesures précipitées, d'ébranler « cette précieuse prérogative, et de la livrer ainsi et « presque sans défense aux novateurs qui menacent « la plupart de nos libertés constitutionnelles. Peut- « être n'est-il pas hors de saison de rappeler, que « malgré le texte précis de la constitution de l'an 8, « Bonaparte, dont il est à craindre que plus d'un « ministre actuel n'ait pas oublié les doctrines, « s'abstenait quelquefois de convoquer le corps lé- « gislatif, et suppléait à la loi par de simples dé- « crets..... C'est à lui seul au reste que le minis- « tère doit s'en prendre, s'il a perdu la confiance « publique; et il s'abuse étrangement s'il croit qu'il « soit en notre pouvoir de la lui rendre, en votant « quelque millions de plus! » Le 14 janvier suivant, il reparut à la tribune pour appuyer les nombreuses pétitions qui demandaient le maintien de la loi des élections; comme le centre et le côté droit incriminaient ou insultaient les signataires de l'une de ces pétitions, qu'il avait été chargé de déposer lui-même sur le bureau de la chambre, il s'écria avec l'accent d'une noble fierté, qui n'était que la naïveté de la vertu sûre d'elle-même : « Je déclare « qu'il sont tous aussi bons Français que moi. » — « Messieurs, ajouta-t-il, les reproches que j'ai « faits au ministère, je les ai puisés dans ma con- « science, d'accord, j'ose le dire, avec la con- « science publique, dont la voix se fait entendre de « toutes les parties de la France : c'est avec la « même conviction que je viens m'opposer à l'ordre « du jour proposé par la commission, et dont l'a- « doption serait une véritable calamité publique. » Lorsque la discussion s'ouvrit, au mois de mars, sur les lois d'exception, présentées par le ministère, à la suite de l'assassinat du duc de Berri, Dupont de l'Eure s'empressa de rentrer dans la lice contre les ennemis des libertés publiques, et prononça un discours qui laissa dans l'assemblée de profondes impressions. Il s'agissait d'investir trois ministres du pouvoir d'emprisonner arbitrairement les citoyens qu'ils jugeraient suspects : « Député, s'é- « cria-t-il en terminant, je vote contre un projet « qui viole la Charte dans sa plus précieuse garan- « tie; Français, je ne veux ni prendre part à une « odieuse accusation contre la France, ni m'asso- « cier à une législation d'espionnage et de délation : « ami de l'humanité, je ne me prêterai jamais à « une mesure que je trouve plus barbare que la loi « du 29 octobre 1815 elle-même, puisque au lieu « de frapper de simples opinions, qui ne flétris- « sent pas, elle doit appliquer à ses victimes l'iné- « façable inculpation d'avoir eu l'idée d'attenter à « la vie ou à la personne du Roi. Ami de l'ordre et « bon citoyen, je ne favoriserai point les desseins « de ceux qui veulent donner à notre gouvernement « constitutionnel les formes acerbes et silencieuses « du gouvernement absolu, courber encore une « fois la France sous le joug honteux de l'arbitraire, « ou la jeter de nouveau dans l'abîme des révolu- « tions. Voilà, messieurs, mon immuable pro- « fession de foi. J'aime mieux encourir toutes « les chances de la réaction que de m'exposer aux « remords de l'avoir favorisée sous le prétexte de « prudence, ou par aucune considération d'intérêt « personnel. » L'ame de l'orateur se montrait tout entière dans cette éloquente péroraison. Son irrésistible conviction et sa vertueuse ténacité le ramenèrent, le 12 juin, sur la brèche que les partisans du privilége étaient parvenus à faire à l'édifice constitutionnel, et ce ne fut que pour y protester, au nom d'une courageuse minorité, contre l'espèce de capitulation que quelques membres du côté gauche, pour ne pas laisser la tribune veuve de leur beau talent, avaient eu la faiblesse d'accepter, au lieu de prendre le parti d'une honorable retraite, pour laquelle le prévoyant Manuel avait insisté, quoiqu'il perdît par là, plus que personne, l'occasion de faire admirer la puissance de sa parole. On délibérait sur le dernier article de la loi qui détruisait celle du 5 février. « Je vote contre cet arti- « cle, dit Dupont de l'Eure, d'une voix forte, et je « voterai contre toute la loi. Je voterai contre la loi, « parceque, présentée à cette chambre sous l'in- « fluence d'une catastrophe déplorable et de la con- « sternation publique, sa délibération a été trou- « blée par les funestes événements qui ont répandu « l'effroi dans la capitale. » Il énuméra ensuite tous les vices et les dangers qu'il apercevait dans cette loi, en faisant de chacun d'eux un motif de rejet, qu'il exprima dans une forme solennelle, pour donner à son langage le caractère d'une protestation, faite au nom de la portion du côté gauche, qui était restée inébranlable dans son attachement à la liberté, et ne s'était pas laissé séduire par les amendements et les transactions. « Je re- « jette ce projet, dit-il, parceque le pouvoir, envahi « par le ministère, est déja et sera bientôt plus « complétement la proie d'une faction toujours en- « nemie de la liberté publique, dont la haine pour « nos institutions s'est de nouveau si clairement « manifestée, et qui, par sa violence, nous eût « fait pressentir tous les maux attachés à sa domi- « nation, si une époque récente et tristement mé- « morable ne nous eut offert assez de terribles té- « moignages. Je le rejette enfin parceque, fortement « repoussé par l'opinion publique, il ne se présente « à la France que comme un sujet d'épouvante et de « désolation, et que je veux en éloigner de moi la « terrible responsabilité. Lorsque je résume ainsi « les graves motifs qui déterminent mon vote dans « cette circonstance, j'ose croire que j'exprime les « sentiments d'une grande partie de mes collègues, « de tous ceux au moins qui, dans le cours de ce « débat mémorable, ont si bien manifesté leur « désapprobation. » Les *inflexibles* du côté gauche, sans être intimidés par leur *petit nombre*, donnèrent de vives marques d'adhésion à ce discours et surtout à la phrase qui les associait aux sentiments énergiques de l'orateur. Malgré les dispositions de la nouvelle loi et les manœuvres ministérielles, M. Dupont fut nommé député, au mois de novembre suivant, par deux arrondissements du départements de l'Eure. Il combattit, pendant la session de 1820, le projet de loi qui tendait à modifier l'article 351 du code d'instruction criminelle sur le juri, et celui relatif aux journaux. Il persista dans l'opinion qu'il avait développée, en 1819, pour faire juger les délits de la presse par les cours d'assises; mais la discussion ayant été close avant que l'ordre d'inscription l'eût appelé à la tribune, il fut obligé de faire imprimer le discours qu'il avait préparé à ce sujet; nous en citerons le passage suivant qui en formait la péroraison : « Messieurs, la « France attend dans la plus pénible anxiété ce que « vous allez prononcer sur l'une de ses plus précieu- « ses libertés, la dernière qui lui reste peut-être! « Déja la société a été mise en dehors de ses élections. « Si vous la déshéritez encore de la liberté de la presse « et du jugement par jurés, en matière politique, c'en « est fait du gouvernement représentatif. Si mon « pays est destiné à subir ce dernier malheur, je « déclare ne vouloir y prendre aucune part; j'aime- « rais mieux mille fois abdiquer mes fonctions lé- « gislatives que de me rendre complice de tout le « mal qui pourra résulter de l'adoption du projet de

« loi. » Dans les sessions subséquentes, il continua de s'opposer de toutes ses forces aux envahissements de la faction dont il avait signalé la présence et les progrès en 1820. Rendu à la vie privée par la dissolution de la chambre en 1824, il fut réélu, dans le courant de la même année, par un des collèges électoraux de la capitale. Il a paru rarement depuis à la tribune, et a semblé répugner à descendre dans une arène qui, dans ses principes, a cessé d'être ce que la Charte avait voulu qu'elle fût. Cependant il prit la parole, en 1825, pour remercier les ministres, qui venaient de présenter une loi qu'il croyait désastreuse, de ce qu'ils avaient bien voulu prouver, contre l'opinion générale, qu'il leur était possible d'accroître l'animadversion universelle qui pesait, à si juste titre, sur leur tête. En 1827, il a repoussé la loi *Peyronnet*, sur la presse, avec une indignation si éloquente et si profonde que son discours produisit sur l'assemblée une sensation de toute autre nature que celle qu'y font naître les organes habituels de l'opposition, par leur adresse oratoire et leur inépuisable faconde. On aurait dit que Dupont de l'Eure refusait de disputer péniblement à la contre-révolution les quelques pouces de terrain qu'elle envahissait ce jour-là, pour ne l'attaquer que dans son principe et dans son ensemble. Honneur à l'intègre député qui a donné l'exemple d'une sévérité, poussée jusqu'à la rudesse, envers les ennemis des libertés publiques, dans un temps où trop d'orateurs, qui se disent les défenseurs du peuple, aiment mieux rendre imparfaitement l'opinion populaire, qu'ils sont chargés d'exprimer, que de manquer à l'étiquette parlementaire et de s'exposer à passer pour impolis, soit à la cour, soit dans le faubourg Saint-Germain, ou le quartier d'Antin, voire dans les salons des ministres!

DUPONT-CHAUMONT (Pierre-Antoine, comte), lieutenant-général, né à Chabanais, en Angoumois, le 27 décembre 1759. Il entra dans le régiment de la Fère-infanterie, le 18 mai 1775, comme volontaire, et y montra les qualités essentielles à la carrière qu'il embrassait. L'année suivante, il fut fait sous-lieutenant, et lieutenant en 1783. A l'époque de la révolution, en 1790, il fut choisi pour présider la députation de Strasbourg au Champ-de-Mars. En 1791, il fut nommé capitaine et aide-de-camp du général d'Aumont. Six mois après, il était lieutenant-colonel du 24ᵉ régiment d'infanterie, et, en 1792, il fut promu au grade d'adjudant-général, avec lequel il alla servir à l'armée du Nord. Il s'y distingua aussitôt sur le champ de bataille de Tournay, et la croix de Saint-Louis lui fut décernée par un décret de l'assemblée législative. Devenu colonel dans la même année, il commandait le même régiment à la bataille de Jemmapes, où il fut blessé. Il fit ensuite partie de l'état-major du général Morton, en 1793, fut nommé général de brigade la même année, et commanda à Douai, qu'il sut garantir des attaques de l'ennemi. Pendant le régime de la terreur, il fut suspendu de ses fonctions et resta sans activité; mais à la fin de 1794, il commandait le camp de Marly. En 1795, il fut chargé par la convention de s'opposer à la descente que les Anglais voulaient exécuter sur les côtes de l'ouest, et cette mission remplie, il obtint le grade de général de division, le 1ᵉʳ septembre de la même année. En 1797, il fut encore suspendu, et deux ans après on l'admit au traitement de réforme; mais quelques semaines après il fut remis à la disposition du ministre. Après le 18 brumaire, le premier consul Bonaparte, qui avait apprécié le général Dupont-Chaumont, lui confia le commandement de la 14ᵉ division militaire. Inspecteur-général de l'infanterie de l'armée du Rhin un mois après, il ouvrit la campagne de 1799, sous les ordres d'Augereau. Mis de nouveau en inactivité, en 1801, il fut replacé en 1803, et commanda la 27ᵉ division militaire à Turin. En 1805, il y reçut Napoléon qui allait se faire couronner roi d'Italie. La même année, le général Dupont-Chaumont passa à l'armée de Hollande par suite de ses démêlés avec le général Menou, et lorsque Louis Bonaparte fut devenu roi de ce pays, le général Dupont fut envoyé comme ministre plénipotentiaire à la cour d'Amsterdam. En 1806, il suivit en Prusse Louis Bonaparte, et dans les années qui succédèrent, il fut chargé de différentes missions, entre autres du commandement du camp de Boulogne. En 1809, il reprit encore ses fonctions d'inspecteur-général d'infanterie. L'année suivante, il alla servir en Italie, et, en 1812, il fut mis à la retraite. Après la première restauration, en avril 1814, il fut remis, pour la quatrième fois, en activité, et nommé inspecteur-général de l'infanterie dans la 1ʳᵉ division militaire. Le Roi le nomma grand-officier de la légion d'honneur, le 29 juillet suivant, et le lendemain gouverneur de l'école militaire de Saint-Cyr, et inspecteur de celle de la Flèche. Le 23 août, il fut créé commandeur de Saint-Louis, et obtint le titre de comte, le 24 septembre suivant. Lors du retour de l'empereur, en 1815, le général Dupont-Chaumont fut remis en retraite; mais, après la seconde rentrée du Roi, le décret de Napoléon fut annulé, et il rentra en activité jusqu'au 1ᵉʳ septembre 1817, époque à laquelle il a définitivement été mis à la retraite.

DUPONT (le comte Pierre), lieutenant-général, frère puîné du précédent, né à Chabanais, en Angoumois, en 1766, fut destiné par sa famille à l'état militaire pour lequel il montra lui-même un goût très vif. A peine eut-il terminé ses études, qu'il entra comme sous-lieutenant dans la légion française de Maillebois, au service de la Hollande, et dans l'artillerie vers laquelle son éducation militaire avait été dirigée. Revenu en France, en 1791, il fut nommé capitaine dans le régiment d'Auxerrois, et passa quelques mois après dans celui de Brie, où le général Théobald Dillon le choisit pour son aide-de-camp. Lors de la déroute de Tournay, il fit preuve d'un grand courage, et faillit périr, comme son général, en voulant le défendre. Guéri de ses blessures, il se présenta à l'assemblée nationale, et obtint une pension pour la veuve et les enfants de son infortuné chef, et un décret pour que la croix de Saint-Louis lui fut accordée avant l'âge, ainsi qu'à son frère, Arthur Dillon, qu'il suivit aux frontières en qualité de son premier aide-de-camp. Détaché de son armée avec un corps de flanqueurs, il combattit à Valmy, et se trouva le soir même aux Islettes, où il contribua au succès qu'y obtint son général. En 1792, il passa comme chef d'état-major dans l'armée de la Belgique, et dirigea depuis les opérations du camp de la Madeleine. Dunkerque à cette époque était menacé par le duc d'York; le comte Dupont donna l'avis de le devancer à marches forcées, et de couvrir cette ville par l'occupation du camp de Cassel, ce qui fut exécuté. On lui dut ainsi la victoire d'Hondscoote et le salut de nos places maritimes. Quelques jours après, à l'affaire de Menin, il fit mettre bas les armes à un bataillon de grenadiers, commandés par le prince de Hohenlohe, ce qui lui valut le grade de général de brigade. En 1793, il se retira dans ses foyers pour échapper à la tourmente révolutionnaire, et ne reparut que sous le directoire, qui l'employa avec le général Clarke, et ensuite seul à la direction du cabinet topographique. Nommé général de division, le 2 mai 1797, et directeur du dépôt de la guerre, il perdit ces fonctions au 18 fructidor,

et fut ensuite réintégré. Il coopéra au 18 brumaire, et devint chef de l'état-major-général de l'armée de réserve, réunie au pied des Alpes. Il se distingua d'une manière particulière à la bataille de Marengo, fut chargé par le premier consul de traiter avec le général Mélas, et de surveiller une capitulation qui procurait d'immenses avantages à la France. Il gouverna à cette époque le Piémont avec autant de sagesse que d'habileté, et contribua puissamment à faire aimer à ses habitants le gouvernement français. Il entra ensuite en Toscane, s'empara de Florence malgré les obstacles que lui opposait le général Sommariva, et y établit un gouvernement provisoire. Il passa le Mincio avec un corps de quatorze mille hommes, parmi lesquels se trouvait une partie des troupes du général Suchet, et gagna contre quarante-cinq mille Autrichiens la célèbre bataille de Pozzolo. En 1805, il fut employé à la grande armée d'Allemagne, et y soutint sa réputation : il battit devant Ulm, avec six bataillons d'infanterie et trois régiments de cavalerie, trente mille Autrichiens, auxquels il fit quatre mille prisonniers; deux jours après, s'étant emparé de la position d'Albeck, il la conserva contre vingt-cinq mille hommes, commandés par le prince Ferdinand, et le lendemain, ayant reçu quelques renforts, il se mit à sa poursuite et lui prit vingt mille hommes. Il termina cette campagne en repoussant dix mille Russes qui tenaient bloqué dans les montagnes le corps du maréchal Mortier. Ses succès dans la guerre contre la Prusse ne furent pas moins brillants; il s'empara de Halle malgré la faiblesse de ses moyens et la force de l'ennemi, prit deux régiments des gardes royales suédoises le long de la Trave, contribua à la prise de Lubeck et du corps de Blucher, et plus puissamment encore au gain de la bataille de Friedland par une manœuvre improvisée qui décida la victoire. L'empereur l'en récompensa en le décorant sur le champ de bataille du grand cordon de la légion d'honneur. La vie militaire du général Dupont devrait se terminer ici; sa gloire n'eût essuyé aucun échec et son nom fût arrivé sans tache à la postérité. Malheureusement il fut envoyé à Bayonne pour organiser une nouvelle armée à la tête de laquelle il entra en Espagne; il battit d'abord un corps de 36,000 insurgés à Cordoue dont il s'empara; il remporta encore quelques avantages, mais il ne fut pas heureux dans le choix de ses positions vers Andujar. L'inconvénient ou même, comme le dit le général Foy, le vice de l'éparpillement des corps français déjà faibles en nombre fut aperçu, du moins confusément, par Castaños, à qui on ne pouvait refuser des talents secondaires, et qui s'avançait avec quarante mille hommes de troupes régulières. Bientôt la retraite fut coupée; les mesures de l'ennemi paraissaient bien prises. Le manque d'eau, la rareté des vivres, l'extrême chaleur, l'incertitude des manœuvres conduisirent à ce malheur étrange de capituler avec des Espagnols un général qui, dans des guerres plus sérieuses, avait eu de brillants succès, et qui même à Baylen manqua moins de courage que de prudence et ensuite de résolutions hardies. Le sort voulut que le général Marescot fût invité à partager cette infortune dans le moment où la détresse des soldats et l'indécision du général en chef ne permettait plus de différer. On a prétendu que la formation subite des milices espagnoles l'avait obligé de suspendre sa marche jusqu'à ce que ses divisions fussent réunies; mais que les événements de Madrid avaient empêché cette réunion; Murat, qui y commandait, ayant gardé la plus grande partie de ces troupes, et le corps du général Védel, qui fut le seul qu'il lui envoya, ayant eu, dans sa route, deux fois à combattre contre des rassemblements d'insurgés. On ajoute qu'il s'établit à Andujar avec les faibles renforts qui lui arrivaient, parcequ'il avait ordre de s'y maintenir jusqu'à la dernière extrémité; que cependant il s'y serait maintenu si les ordres qu'il avait expédiés avait été exécutés, et qu'enfin il ne traita avec l'ennemi que de l'avis et même sur les instances de tous les généraux de l'armée. Nous avons sous les yeux un récit du général Privé (*Voy.* ce nom), entièrement opposé aux assertions ci-dessus; il affirme s'être présenté plusieurs fois, jusqu'à se rendre même importun chez le général Dupont pour lui exposer des moyens qu'il croyait certains pour faire face aux nombreux ennemis dont il se disait accablé, et sortir de la fâcheuse position où il se trouvait, et que toujours il en avait été repoussé de manière à faire croire que ses conseils n'étaient pas agréables. Le général Privé attribue à l'importunité de ses avis l'ordre qu'il reçut de rester avec les prisonniers français pour subir toute l'horreur des pontons; cruelle exception quand il était arrêté que tous les généraux seraient transportés en France! mais elle délivrait, selon lui, le général Dupont d'un témoin incommode dans les informations que nécessiterait cette fatale affaire. Le désastre de Baylen devait avoir des effets dont Napoléon entrevit aussitôt l'étendue. Insensiblement ce qui paraissait avoir été décidé à Tilsitt fut remis en question, et on vit se ranimer les jalouses entreprises de l'Angleterre. La junte espagnole, à qui cette funeste capitulation donnait de la consistance, en viola les conditions pour en tirer un plus grand profit, et ceux d'entre les Français qu'on ne mit pas à mort furent jetés sur des pontons. Quant à leur général, qui n'avait point d'excuse pour ne pas partager l'infortune des troupes, en arrivant à Toulon avec son état-major, il dut s'attendre à être traduit aussitôt devant la haute cour impériale. L'instruction de cette affaire, compliquée d'ailleurs, se fit lentement, et elle n'était pas encore terminée le 31 mars 1814; il se trouva libre avec tous les avantages que lui donnait alors son ancienne défaite. Nommé commissaire au département de la guerre, dès le commencement d'avril, par le gouvernement provisoire, il promit à l'armée, au nom du frère de Louis XVIII, dans une proclamation datée du 20 du même mois, la conservation de tous les grades, des honneurs et de la solde, et il fut nommé ministre au mois de mai. Sur sa proposition les gouverneurs des divisions militaires furent institués, et les princes furent désignés comme colonels-généraux des diverses armes. Des plaintes s'élevèrent en vain sur des marchés de vivres qu'il signa. L'influence étrangère à laquelle son administration était soumise lui fit faire d'autres fautes beaucoup plus graves. Louis XVIII fut obligé de lui ôter le porte-feuille. Remplacé par le maréchal Soult, le 3 décembre 1814, mais nommé trois jours après commandeur de l'ordre de Saint-Louis, et mis à la tête de la vingt-deuxième division militaire. Lorsqu'il écrivit au Roi, en 1815, à l'occasion du débarquement de Napoléon, il parut se souvenir des rigueurs dont il avait été l'objet à cause de la capitulation de Baylen : il qualifia de rebelle et de traître le souverain de l'île d'Elbe. Destitué après l'événement du 20 mars, mais réintégré après la journée de Waterloo, il fut élu député par le département de la Charente, en 1815 et 1816, et il entreprit de modifier, au moyen de plusieurs amendements, la loi de recrutement proposée par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr. Le général Dupont fut créé comte par l'empereur, devint grand-officier de la légion d'honneur le 14 juin 1804, et grand-aigle le 11 juillet 1807. Il a publié : 1° *La liberté*, poëme, 1799, in-8°, qui a obtenu la première mention honorable à l'Institut; 2° *Observa-*

trons de M. le lieutenant-général comte Dupont, sur l'Histoire de France, etc., par M. l'abbé de Montgaillard, 1827, in-8°; on a broché à la suite, *Ma lettre sur l'Espagne*, en 1808, qui avait été imprimée et publiée dès 1823. On lui a attribué à tort *Catheluina*, ou *les Amis rivaux*, imitation d'Ossian, qui appartient au général Despinoy.

DUPORT DUTERTRE (Marguerite-Louis-François), avocat, garde-des-sceaux sous Louis XVI, etc., naquit à Paris, le 8 mai 1754, d'un homme de lettres, collaborateur de Fréron. Il se fit remarquer par de grandes lumières, et une rigoureuse équité au barreau de la capitale, et fut nommé lieutenant de maire, au commencement de la révolution, dont il embrassa la cause avec ardeur, quoique d'ailleurs ses opinions politiques fussent modérées et purement constitutionnelles. Devenu substitut du procureur syndic de la commune, il obtint, en 1790, le ministère de la justice sur la recommandation de M. de Lafayette, qui le signala au roi comme un homme intègre, éclairé et partisan d'une sage liberté. Il occupa ce poste éminent jusqu'à l'arrivée des girondins au pouvoir, et vécut pendant quelque temps dans la retraite. Arrêté à la suite des événements du 10 août, il fut conduit dans les prisons d'Orléans, d'où il fut ensuite transféré dans celles de Versailles, où il eut le bonheur d'échapper aux massacres de septembre; mais sa vie fut bientôt exposée à de nouveaux dangers. On l'accusa d'avoir apporté des entraves à la liberté de la presse pendant son ministère, et bien qu'il pût se prévaloir du témoignage même de Marat pour démentir cette inculpation, il fut traduit au tribunal révolutionnaire et condamné à mort le 28 novembre 1793. A la lecture de son arrêt, il s'écria: « Les révolutions tuent les hommes, la postérité les juge. » Il mourut avec courage.

DUPORT (Jean-Louis), célèbre violoncelliste, était le second fils d'un maître de danse, et naquit à Paris, le 4 octobre 1749. Destiné à la profession de son père, il apprit à jouer du violon; mais il le quitta bientôt pour prendre des leçons de son frère aîné (Jean-Baptiste Duport), qui s'était fait de bonne heure une brillante réputation sur le violoncelle. Ses progrès furent si rapides qu'il ne tarda pas à égaler son maître et même à le surpasser. Celui-ci ayant fait un voyage à Berlin, en 1772, y fut attaché à la musique de la chambre de Frédéric II, qui lui donna pour élève, en 1773, le prince royal son neveu (depuis Frédéric-Guillaume II), et, en 1787, il devint surintendant de la musique du nouveau monarque. Duport le jeune était resté à Paris, où il perfectionna son talent jusqu'au point d'éclipser tous ses rivaux. Il se faisait entendre chez le baron de Bagge, mélomane ridicule; mais qui était pour les musiciens de cette époque un Amphytrion et un Mécène fort utile. Duport jouait aussi au concert des amateurs qui prit depuis le nom de Société olympique, et au concert spirituel, où ses concerto de violoncelle furent admirés sous le double rapport de la composition et de l'exécution. Ils sont pour cet instrument ce que ceux de Viotti sont pour le violon, les premiers du genre. Duport eut occasion de prouver que s'il était le Viotti des violoncellistes, il était seul digne de lutter avec ce célèbre violoniste. Un jour Viotti se faisait attendre chez la reine Marie-Antoinette pour y exécuter un duo de violon et violoncelle avec Crosdik, fameux violoncelliste anglais. La reine paraissait mécontente. Duport qui s'en aperçut jeta un coup d'œil sur la partie de violon et la joua avec une telle supériorité qu'on douta si Viotti aurait fait autant de plaisir en l'exécutant sur le violon. Peu d'années avant la révolution, Duport fit un voyage en Angleterre, où ses qualités personnelles, non moins que ses talents, lui procurèrent d'illustres amis. En 1789, il fut appelé à Berlin pour partager les travaux de son frère. La réunion de ces deux superbes talents fit époque en Allemagne. Des princes, de riches particuliers, de simples amateurs vinrent de quatre-vingts et cent lieues pour les entendre. Le genre des deux frères ne se ressemblait pas: l'aîné était plus fort sur l'allegro, et exécutait hardiment les passages les plus difficiles. L'autre ne s'était exercé à vaincre les difficultés que pour mieux rendre les choses les plus simples. Le cachet de son talent était l'expression, et il s'était particulièrement attaché à imiter la voix humaine qu'il regardait comme le plus bel instrument. La monarchie prussienne ayant été ébranlée, en 1806, Duport jeune vint en France, et donna, l'année suivante, dans la salle de la rue Chantereine, un concert qui est encore présent au souvenir des amateurs, tant par l'effet qu'y produisit cet artiste célèbre, que par la réunion des talents dont il s'entoura; mais de pompeux éloges, de vifs applaudissements ne pouvaient suffire à relever la fortune de Duport, ruinée par la guerre de Prusse, et par des faillites particulières. Aucune place ne lui fut offerte au Conservatoire, à l'Opéra, ni dans la musique de Bonaparte; il se disposait à quitter la France, lorsqu'il entra dans la musique du roi d'Espagne (Charles IV), qui résidait alors à Marseille. Ce prince ayant préféré le séjour de Rome, en 1812, Duport, âgé de soixante-trois ans, revint à Paris dans l'hiver de 1812 à 1813, et parut trois fois aux concerts de l'Odéon, où il enleva tous les suffrages par la vigueur, l'aisance, le charme et la pureté de sa brillante exécution. C'est alors qu'il fut admis d'abord à la musique particulière de l'impératrice Marie-Louise, puis à la chapelle, comme violoncelle récitant, et enfin au Conservatoire comme professeur; mais, il faut le dire à la honte de la France, trop souvent injuste et ingrate envers ses enfants, trop souvent engouée des médiocrités exotiques, ce fut à un compositeur étranger aussi estimable que modeste, à M. Paër, qu'elle dut l'honneur et l'avantage de fixer dans son sein un talent qu'elle avait vu naître. Tranquille alors sur son avenir, Duport sembla reprendre une nouvelle existence; recherché dans toutes les maisons de Paris, il montrait partout l'homme simple, le convive aimable et le grand artiste. Dans les intervalles que lui laissaient ses engagements de sociétés, il composa des duo, des trio, des nocturnes, où le son de son violoncelle se mariait d'une manière ravissante à ceux de la Harpe, du violon, du cor ou du piano. Tous ces morceaux ont été gravés, ainsi que ses concerto, et le mérite de leur composition leur assure un long succès, quoiqu'ils aient perdu une partie de leur prix, exécutés par des mains moins habiles. A la suppression du Conservatoire, en 1815, Duport ne fut pas compris dans l'organisation de l'Ecole royale de musique; mais il resta attaché à la musique du Roi. Plein de force, de talent et de vivacité, il fut atteint d'une maladie bilieuse qui, s'étant jetée sur le foie, l'enleva, le 7 septembre 1819, à soixante-dix ans. Ses cendres reposent auprès de Grétry et de Méhul, au cimetière de l'Est. Son frère aîné était mort à Berlin, quelques mois auparavant, à soixante-dix-sept ans. Parmi les diverses musiques composées par ce dernier, six sonates ont été gravées à Paris. L'un des deux frères avait épousé la sœur de Trial, acteur de la Comédie italienne.

DUPORT-LAVILETTE (Jean-Pierre), membre de la chambre des représentants, savant jurisconsulte, naquit à Grenoble en 1757. Le barreau de cette ville le considérait, même avant la révolu-

tion, comme l'un de ses guides les plus sûrs, et Barthélemy d'Orbanne, avocat célèbre que le Dauphiné avait nommé aux états-généraux, ou une mort prématurée l'empêcha de siéger, prédit les succès de son jeune collègue, qu'il désigna comme devant le remplacer lui et ses rivaux de gloire. « Duport, dit-il, a toute la science de Perrard; il est homme d'affaires consommé comme Desvial, et si j'ose me nommer aussi, il a toute la rectitude du jugement que l'on dit être mon partage. » Duport prit part aux mouvements populaires de sa province, et fut l'un des plus éclairés, des plus constants, des plus énergiques et des plus sages patriotes de 1789. Quatre ans plus tard, il se prononça courageusement pour la Gironde, et fit ses efforts pour entraîner l'administration départementale, dont il était membre, dans la fédération méridionale, dirigée contre la convention. L'influence de ses conseils allait amener l'assemblée générale à prendre une mesure de rigueur contre quatre commissaires de la Montagne qui se trouvaient alors à Grenoble, lorsque le citoyen, depuis comte Français de Nantes, exposa avec tant d'éloquence et de force les résultats d'une semblable détermination, que le Dauphiné refusa de s'associer à l'insurrection fédéraliste, et resta fidèle à la république une et indivisible. Duport et ses amis furent ensuite persécutés; il subit un emprisonnement de quelques mois, et recouvra la liberté au 9 thermidor. Sous le consulat, il rédigea un pacte d'assurance mutuelle entre les acquéreurs des biens nationaux, pour résister, au besoin, aux tentatives réactionnaires que la conduite de Napoléon faisait craindre. Le despotisme impérial le trouva inflexible dans ses principes libéraux. En 1815, il fut nommé, par les électeurs de l'Isère, membre de la chambre des représentants, et s'acquitta de cette mission avec tout le courage qu'exigèrent les circonstances : aussi ne fut-il point épargné par les réacteurs de 1815. Malgré son grand âge et la vénération universelle qu'inspiraient sa science et son caractère, le préfet Montlivault, le général Donnadieu et le commissaire de police Bastard de l'Estang, ne craignirent pas de l'envoyer en exil, et de priver ainsi la province, qui était tombée sous leur autorité, des lumières d'un homme justement considéré comme le *phare du barreau*. Sa vieillesse ne l'empêcha pas de supporter cette odieuse persécution avec sa fermeté stoïque; et lorsqu'il revint au milieu de ses concitoyens, il rapporta toute sa simplicité et sa douceur originelles, sans avoir donné accès, en son ame, au fiel ou à l'amertume dont les victimes de la proscription ne savent pas toujours se défendre. Il est mort au mois d'avril 1827, emportant avec lui l'estime et les regrets des Dauphinois et de tous ceux qui, en France, s'occupent de l'étude et de l'interprétation des lois. Un de ses collègues, qui joint un beau talent à un beau caractère, M. Jules Mallein, a prononcé, sur sa tombe, un éloge funèbre, dont nous extrairons quelques mots qui serviront à peindre, mieux que nous ne saurions le faire, ce profond jurisconsulte. « Toutes les connaissances étaient de son ressort. La littérature, l'histoire, la politique, les sciences physiques et mathématiques, les arts, rien ne lui était étranger. L'âge où l'on n'étudie plus le trouvait avide d'études nouvelles: à cinquante-cinq ans, un volume des éléments de chimie de Lavoisier tomba sous sa main; quelques pages l'ont captivé; il dévore l'ouvrage entier, et bientôt il étonne ceux même qui ont fait une étude approfondie de cette science..... Son caractère simple et facile, qui, dans le commerce ordinaire de la vie, le faisait céder avec complaisance aux volontés, et même quelquefois à l'opinion d'autrui, se raidissait quand le devoir l'exigeait, et cette bonhommie indulgente qu'on aimait en lui, faisait place alors à une fermeté inébranlable. » M. Duport a laissé un fils qui s'occupe de rassembler les précieux manuscrits qu'il lui a légués, et dont un prospectus annonce la publication prochaine. Ils formeront huit ou dix volumes in-8°, et paraîtront sous le titre de : *Questions de droit*, ou *Répertoire de jurisprudence*.

DUPORT (Adrien), conseiller au parlement de Paris et député de la noblesse de cette ville aux états-généraux, naquit dans cette capitale en 1759. Son caractère ardent, son instruction, ses talents oratoires et une activité égale à la supériorité de son esprit, lui acquirent une grande influence dans sa compagnie. Quoique fort jeune encore, il fut le véritable moteur de toutes les démarches énergiques du parlement contre le ministère de Calonne et de Brienne, et dirigea l'opposition de ce corps jusqu'au moment ou la révolution éclata. Nommé alors aux états-généraux, il se trouva transporté sur un théâtre plus digne de sa vaste capacité, et ne tarda pas d'y déployer tour à tour la science du publiciste, la haute prévoyance de l'homme d'état, l'éloquence d'un orateur élégant, fleuri, disert et profond. La première fois qu'il parut à la tribune, ce fut pour réclamer l'inviolabilité du secret des lettres, à l'occasion de la correspondance saisie entre les mains du baron de Castelnau. On était au 25 juillet 1789, c'est à dire au milieu de l'effervescence et de l'irritation d'un peuple immense qui semblait interdire la modération à ses représentants; et Duport osa néanmoins se montrer prudent et généreux en dépit des passions exigeantes qui l'entouraient. Deux jours après, il proposa que les auteurs d'un complot, découvert à Brest, fussent livrés à un comité d'informations ou de recherches, pris dans le sein de l'assemblée, et il fut le premier membre désigné pour faire partie de cette commission. En peu de temps ses hautes lumières lui acquirent un tel ascendant sur ses collègues qu'il devint l'un des régulateurs de l'assemblée, et forma, avec Barnave et Alexandre Lameth, ce triumvirat qui ravit le sceptre populaire à Mirabeau, et régna depuis à la tribune et dans les comités jusqu'à la fin de la session, alors même que l'opinion du dehors ne vint plus sanctionner les décrets de la représentation nationale, comme à l'époque de la révision et de la fuite du roi. Le 29 mars 1790, Duport présenta son beau travail sur l'organisation du pouvoir judiciaire, et fit admirer l'ordre et la régularité de son plan, la profondeur de ses vues et l'étendue de ses connaissances. Comme nos institutions judiciaires, qui ont fait l'étonnement et l'envie de l'Europe entière, remontent à cette savante conception, nous croyons devoir citer ici quelques passages du discours qui produisit une si vive impression sur l'assemblée constituante : « Quel est ici, messieurs, cet intérêt du peuple? Le voici : Que la justice soit facile, prompte et impartiale; que son administration soit telle que, loin de favoriser la chicane et la mauvaise foi, elle puisse détruire entièrement ces deux fléaux et tous les vices qu'ils entraînent; que des juges éclairés, honorés sans être craints, sachent inspirer de la confiance et faire respecter leurs décisions par des hommes libres et qui n'obéissent qu'à la loi; qu'enfin ces juges ne puissent jamais étendre leur autorité jusqu'à mettre en danger la liberté publique... Mon plan est fort simple : des jurés au civil et au criminel; des juges ambulants, tenant des assises dans les départements; des grands-juges pour tout le royaume, pour reviser les jugements; une partie publique dans chaque ville d'assises, et un officier de la couronne

« dans chaque chef-lieu. » Duport développa ensuite les motifs et les moyens d'exécution de ce plan ; il obtint de nombreux applaudissements, mais ne put faire adopter néanmoins l'établissement des jurés au civil, ni plusieurs autres parties de son travail, qui fut vivement attaqué par Lanjuinais, alors partisan des idées de Sieyès. Le 28 avril suivant, Duport répondit à cette attaque, et après avoir combattu toutes les objections que son plan avait fait naître, Duport en présenta le mode d'exécution en vingt-sept articles : mais l'assemblée restant toujours indécise entre ce projet et ceux de Chabroud et de Sieyès, Tronchet parut à la tribune, et, dans un discours, accueilli par de vifs applaudissements, allait emporter une décision contraire à l'établissement des jurés au civil, quand l'orateur, qui avait insisté jusque-là pour cet établissement avec tant d'éloquence, essaya de ramener la majorité à son opinion. Le 30, Duport prit encore une fois la parole : mais à peine avait-il commencé son discours que les cris : *Aux voix*, vinrent l'interrompre ; il poursuivit néanmoins, et sur de nouvelles interruptions, l'assemblée décida qu'il serait entendu. « J'ai désiré des contradic-« tions, s'écria-t-il, mais j'ose dire que je n'ai à m'éton-« ner que de leur faiblesse.... Si vous n'admettez pas « les jurés au civil, tout ce que vous avez fait pour la « liberté de votre pays est inutile. Qu'est-ce que des « lois ? ce sont des principes, ce sont des abstrac-« tions qui ne se réalisent que par l'application. Si « les lois peuvent être appliquées contre le peu-« ple, le peuple n'est pas libre. Si votre organisa-« tion judiciaire est telle que la loi puisse être « appliquée à d'autres circonstances que celles qui « seront présentées ; si le juge peut appliquer à « la circonstance proposée telle loi, au lieu de telle « autre qui appartient réellement à la circonstance, « cédez vos places aux juges ; ce sont eux qui sont « législateurs. Vous admettrez donc, dans les élec-« tions du peuple, des juges de tous les jours, qui tous « les jours décideront du sort du peuple, et pourront « faire trembler le peuple, et vous croiriez être « libres ! Comme vous l'a dit un opinant (Cha-« broud), qui a aussi de la réflexion et de l'expé-« rience, ployez la tête ; vous êtes indignes de la « liberté ! » Cette violente apostrophe ne put convaincre l'assemblée qui se prononça pour l'avis de Tronchet, et chargea ses comités de constitution et de jurisprudence réunis de lui présenter un rapport sur l'organisation des jurés au criminel. Duport fut adjoint à cette commission extraordinaire, qui le nomma même son rapporteur. Ce fut en cette qualité que, le 27 novembre 1790, il monta à la tribune pour y exposer les vues de ses collègues et les siennes propres sur la police de sûreté, la justice criminelle et l'institution des jurés. « Le véritable, « le légitime, le seul fondement de l'ordre public, « dit-il, est la justice. Nul homme ne peut être « obligé que par la convention qu'il a souscrite, ou par « la justice qui est la base de toutes les conventions. « S'il en existe une seule dans laquelle on n'ait « écouté ni ma volonté, ni mon intérêt, elle est « nulle à mon égard ; et si l'on emploie la force « pour me contraindre à y obéir, cette force étant « illégitime n'est plus qu'une oppression ; je puis, « je dois y résister. » L'orateur distingue ensuite la police de la justice. Il confia la première aux juges de paix et autres officiers chargés de recevoir les plaintes, etc. ; quant à l'organisation de la seconde, il y fit entrer, 1° un juré d'accusation dans chaque district ; 2° un tribunal criminel par département ; 3° un juré de jugement ; 4° un commissaire du roi ; 5° un tribunal de cassation. L'assemblée ayant ordonné l'impression de ce rapport, l'orateur y joignit un avertissement qui lui servit d'introduction. Cependant les résistances naturelles que la révolution rencontra sur son passage ayant provoqué le déchaînement des passions populaires et favorisé les envahissements du parti républicain, Duport se repentit d'avoir trop sacrifié aux principes démocratiques, et crut, avec ses amis Barnave et Lameth, que la constitution n'était pas assez monarchique, soit pour empêcher l'état de tomber dans l'anarchie, soit pour rendre le monarque satisfait de son lot dans la distribution des pouvoirs politiques, et l'éloigner par là des projets contre-révolutionnaires. Cette erreur les fit songer à refaire leur ouvrage ; ils se séparèrent des jacobins pour fonder le club des Feuillants, et semblèrent devenir royalistes à mesure que le roi montrait davantage son aversion pour l'ordre constitutionnel. Duport perdit sa popularité à cette tentative rétrograde, et continua néanmoins de jouir d'un grand crédit dans le sein de l'assemblée nationale. Le 17 mai 1791, il prit la parole dans la discussion sur la réélection immédiate des législateurs, et établit que pour fixer l'opinion, inspirer de la confiance sur la stabilité des principes du gouvernement, il ne fallait pas appeler incessamment des hommes nouveaux dans le corps législatif, et il conclut à ce que l'on ne dépouillât pas le peuple de son droit inaliénable de choisir ses députés comme il lui plairait. Ce discours ébranla la majorité que Pétion avait disposée à voter pour l'opinion contraire ; mais à la séance du lendemain, Robespierre remporta un nouveau triomphe sur les *constitutionnels-réviseurs*, et détruisit toutes les impressions qu'avaient laissées dans les esprits les arguments de Duport. Celui-ci se rapprocha pourtant, sur la peine de mort, des orateurs qui venaient de le combattre dans la question de la réélection. Appelé à la tribune le 31 mai, il y prononça un discours dont nous extrairons les passages suivants : « Je n'ai garde ici, messieurs, « d'abuser de l'humanité qui semble embellir la « cause que je défends, et d'opposer à mes adver-« saires la défaveur de celle qu'ils soutiennent ; je « conviens qu'aucun motif honteux ne peut les por-« ter à se déterminer en cette matière, et il ne faut « se défendre que d'une résolution légère et de la « fausseté du raisonnement..... Je le demande aux « plus zélés partisans de la peine de mort ; qu'ils « répondent au dilemme suivant : Ou le scélérat est « affecté de l'idée de l'infamie attachée à son sup-« plice ; alors il est bien plus utile de le joindre à « un supplice vivant et durable, car il y sera certai-« nement plus sensible lorsqu'il en sera personnelle-« ment l'objet que lorsque après lui elle doit s'atta-« cher à sa mémoire ; ou bien il ne sera pas affecté « de l'idée de l'infamie ; alors vous êtes forcés de « convenir que la mort n'est plus pour lui qu'un « accident commun à tous les hommes que le crime « et la vertu accélèrent également..... Ainsi raisonne « surtout l'homme que votre loi a pour objet. Mais « ne voyez-vous pas que cet homme est déjà fami-« liarisé avec l'idée de la mort et de l'effusion de « sang ? Vos menaces ne sauraient l'y retenir, et « votre loi même l'y encourage..... L'horreur du « meurtre diminue en lui lorsqu'il se dit à lui-« même qu'il s'expose à la même peine ; une sorte « de courage semble ennoblir son crime et le rendre « moins odieux à ses yeux. » De violents murmures l'ayant interrompu à ces mots, il éleva la voix et s'écria : « Si Montesquieu ou Beccaria étaient en « ce moment à cette tribune, je demande qui au-« rait l'audace de les interrompre ? Ce sont pour-« tant les idées de ces grands hommes que je vous « exprime. » L'éloquence de Duport, appuyée de l'autorité de Montesquieu et de Beccaria, ne put toutefois déterminer l'assemblée à l'abolition de la peine capitale. Trois jours après cet orateur com-

battit l'abbé Maury sur le droit de grâce. Arrêté dans plusieurs endroits de son discours par l'abbé Maury, Dufraisse-Duché et le comte de Montlosier, il répliqua avec une présence d'esprit admirable à ces divers interrupteurs, et termina ainsi : « Ce n'est pas « la sensibilité d'un roi, d'un homme, qui doit servir « de base à la liberté d'un pays, mais l'exercice régulier d'un pouvoir légal..... L'on vous dit que si tout « le peuple français était rassemblé en comices, il « donnerait unanimement au roi le droit de faire « grâce.... Tel est, messieurs, l'avantage des gouvernements représentatifs, que le peuple choisit « pour le représenter un petit nombre de personnes « afin de se prémunir contre ces mouvements oratoires avec lesquels du haut d'une tribune on « pourrait l'égarer. » En refusant ainsi à la couronne une des plus importantes prérogatives, Duport attesta la pureté de ses intentions, dans l'appui qu'il avait prêté d'ailleurs aux défenseurs du trône constitutionnel, depuis que l'assemblée était revenue sur ses résolutions antérieures. Son avis triompha du reste des clameurs du côté droit, et le 8 août suivant, il parla de nouveau sur cette question pour faire introduire, dans l'acte constitutionnel, le décret qu'il avait fait rendre le 3 juin. Mais nous ne devons pas oublier que la fuite et l'arrestation du roi le ramenèrent plusieurs fois à la tribune à la fin de ce mois et au commencement de juillet. Chargé avec Tronchet et Dandré d'interroger le monarque, il s'acquitta de cette mission avec tous les égards dus à la grandeur déchue, et sans trahir les intérêts publics. Le 26 juin, il avait présenté un projet de décret au nom du comité des recherches pour investir le tribunal de l'arrondissement des Tuileries de l'instruction de ce grand procès, et pour faire nommer la commission dont il devint l'un des trois membres, malgré l'opposition de Robespierre qu'il combattit cette fois avec succès. Le 14 juillet, il s'attacha de nouveau à réfuter le député d'Arras qui insistait sur la mise en cause de Louis XVI pour le fait de son évasion. Son opinion fixa encore la majorité en faveur des partisans ou des défenseurs du roi. Le 13 août, il s'éleva avec beaucoup de force contre la proposition qui voulait exclure du ministère les membres de la législature, et fit ressortir la justesse d'une observation faite par Thouret, que c'était une erreur profonde que de traiter encore le pouvoir exécutif en ennemi de la chose publique, lorsque la révolution était terminée, lorsque après avoir tout détruit il fallait tout rétablir, et former un gouvernement qui donnât le mouvement et la vie au corps politique. L'assemblée décréta néanmoins que ses membres et ceux des législatures suivantes ne pourraient être promus au ministère ni à aucunes places données par le pouvoir exécutif, pendant la durée de leurs fonctions, ni pendant deux ans après en avoir cessé l'exercice. A la séance du 26 du même mois, Duport s'opposa vivement à ce que les décrets du corps législatif en matière de contributions publiques ne fussent pas assujettis à la sanction ou à l'initiative du pouvoir exécutif. Il lutta dans cette discussion contre Demeunier et Larochefoucault, l'un rapporteur et l'autre membre du comité des contributions, qui avait été réuni aux comités de constitution et de révision. « Sur cet article, dit-il, « les comités ont été effectivement assemblés, et la « vérité est que le comité des contributions a fait « la majorité. » Un membre ayant alors observé que ce fait était inexact, en disant : « Nous étions « quinze, et vous étiez huit, » Duport s'élança vers la tribune, et, s'adressant au président, lui dit d'une voix forte : « Faites-moi donc obtenir du silence..... On a bien donné trois jours à la discussion « sur le mot *prince*. » Puis il continua ainsi : « J'ai dit « que la majorité du comité de révision était d'un avis « différent que le décret, et l'expérience de la délibération vous le prouve. Maintenant je dis que le « décret qui vous est soumis, à la différence de « presque tous ceux que vous avez délibérés, est un « article entièrement neuf, sur lequel rien n'a été ni « jugé ni préjugé encore par l'assemblée nationale.... « M. Beaumetz vous a fait observer avec raison que « dans votre gouvernement vous avez cru nécessaire « de resserrer le pouvoir législatif par l'action d'un « autre pouvoir qui mît le peuple à même de connaître comment il est représenté..... Je sais que « dès ce moment on peut faire une objection ; c'est « que l'impôt doit être établi chaque année. On en « conclut qu'il n'est pas possible d'appliquer à « l'impôt la forme des autres lois. Je conviens de « cette différence, puisque sans cela il n'y aurait « point d'article à proposer ; mais la question est « celle-ci : Doit-on laisser à un corps législatif, qui « n'est susceptible, ni en masse, ni par ses membres, « d'aucune espèce de responsabilité, pas même moralement, puisqu'il disparaît à chaque législature, « doit-on laisser sans aucun frein les corps législatifs imposer et répartir les impôts sur la nation ? « Voilà la vraie et unique question. Or, cela ne peut « pas être. » L'avis du comité des contributions n'en prévalut pas moins, et M. Beaumetz ne put pas même obtenir de répliquer à ses adversaires. Dans les derniers jours de la session, le 23 septembre 1791, Duport fut chargé par le comité de constitution de présenter un décret sur les protestations du côté droit ; il s'acquitta de cette tache en demandant que les signataires fussent déclarés inhabiles à remplir des fonctions publiques. « Il est « évident, dit-il, que l'effet d'une protestation « contre la constitution est celui d'une rétractation « du serment civique ; or, il est certain que si, « pour être fonctionnaire public en France, il est « nécessaire de prêter ce serment civique, il est « nécessaire aussi de n'avoir pas rétracté ce serment, « de n'avoir point protesté contre ce serment. » Prieur de la Marne ayant voulu aggraver les mesures proposées contre les *protestants politiques*, en demandant qu'on leur enlevât jusques à leurs pensions de retraite, Duport combattit cette motion comme contraire aux principes de l'éternelle justice, et le décret passa tel qu'il l'avait présenté. Après la séparation de l'assemblée, il devint président du tribunal criminel de Paris, et conserva ce poste jusqu'au 10 août. Poursuivi alors comme monarchien, il se retira à Melun, où il aurait été massacré sans la protection de Danton, qui lui avait, dit-on, des obligations, et dont la reconnaissance lui fournit les moyens de gagner le territoire étranger. Il rentra en France quelque temps après le 9 thermidor, en sortit de nouveau après la journée de fructidor, et mourut à Appenzel en 1798.

DUPORT (Louis), né vers 1775. Après avoir figuré dans les ballets de l'Ambigu-Comique, était, en 1800, premier danseur du théâtre de la Gaîté lorsqu'il fut appelé à l'Opéra. Saint-Amand se trouvant un jour indisposé (1802), Duport fut requis de danser à sa place le rôle de Zéphir dans le ballet de *Psyché* : il y enleva tous les suffrages, et jeta ce jour-là les fondements de la grande réputation qu'il se fit depuis. Vestris avait eu des émules, Didelot, Laborie, Deshayes, Nivelon. Il trouva dans Duport un rival plus redoutable ; et l'envie opposa Duport à Vestris, dans le même temps où elle tâchait de de rabaisser Talma et Mlle Duchenois par une injuste préférence pour Lafon et Mlle Georges. L'Opéra, comme le Théâtre-Français, se vit divisé en deux factions, et les Parisiens prirent parti dans ces fameuses querelles. Celle des *Deux nourrissons de*

Terpsycore fit tant d'éclat qu'un de nos poëtes la jugea digne du même honneur qu'avait fait Boileau aux *Champions de la Sainte Chapelle*. *La danse*, ou *la guerre des dieux de l'Opéra*, par M. Berchoux, décrivit la lutte et les efforts comiques de Vestris et de Duport ; mais le poëte ne garda point la neutralité. Il immola sans pitié et sans justice Vestris à son rival. Duport était sans doute un danseur étonnant. Plus jeune et non moins hardi que son adversaire, il le surpassait en souplesse et en légèreté ; mais Vestris pouvait lui dire :

Vous êtes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus.

La taille courte, les petits bras de Duport, sa physionomie peu expressive ne le rendaient propre qu'aux rôles de faunes et de bergers ; et la nature semblait l'avoir borné au genre inférieur de la danse, à la saltation, aux entrechats, à la voltige et aux pirouettes ; mais si abusant quelquefois de ce genre, il sacrifiait les convenances théâtrales au désir de faire des choses prodigieuses, pour obtenir les applaudissements du public, il ne faisait rien de plus extraordinaire que ce qu'on avait vu faire à Vestris dix ans auparavant. Celui-ci avait d'ailleurs sur son jeune rival l'avantage d'une taille plus théâtrale, plus convenable aux développements héroïques, et d'une pantomime plus animée. Ce ne fut point les fatigues d'une guerre qui commençait à se ralentir, mais des motifs d'intérêt qui déterminèrent le Zéphire de la Seine à s'envoler furtivement, en 1808, au mépris de ses engagements pour aller faire admirer sa légèreté aux peuples de la Neva. Duport a fait pendant plusieurs années, à Saint-Pétersbourg, une ample moisson de lauriers et de roubles ; mais ayant élevé des prétentions exagérées, on les rejeta et on accepta sa démission en 1816. Nous ignorons s'il est rentré au théâtre de cette capitale, s'il danse sur quelque autre théâtre, ou si, parvenu à la cinquantaine, il a renoncé à une carrière qu'il ne lui est plus permis de parcourir avec gloire. Duport avait du talent pour la chorégraphie. Il a donné à Paris trois ballets : *Atys et Galathée*, en un acte, 1805 ; *Figaro*, en trois actes, et *Le volage fixé*, en un acte, 1806 ; et il en a sans doute composé d'autres en Russie. La sœur de Duport a partagé ses succès dans le second genre. Sa figure peu régulière, mais piquante, son physique un peu grêle ne lui ont pas permis de s'élever audessus des rôles de nymphes et de bergères qu'elle jouait avec beaucoup de vivacité, de finesse et d'espiéglerie.

DUPRAT (LOUIS), né à Avignon, vers 1756, était fils d'un commissionnaire du roulage, qui avait fait donner une assez bonne éducation à ses enfants. Doué d'un physique assez avantageux et d'un esprit souple et adroit, Duprat vint à Paris de bonne heure, dans l'espoir d'y parvenir plus facilement à une rapide et grande fortune. Cependant il n'était encore au commencement de la révolution que secrétaire du vicomte Mathieu de Montmorency dont il partageait les opinons révolutionnaires, et dont il composait sans doute les discours d'apparat. Voyant que son patron n'avait ni les talents ni l'énergie d'un chef de parti, et qu'il n'y avait rien à gagner à son service, il s'empressa de retourner à Avignon, dès la fin de 1790, pour y figurer dans la nouvelle organisation de ce pays qui, par l'expulsion du vice-légat du pape (*Voyez* CASONI), venait de conquérir son indépendance, et surtout pour y prendre part au pillage des églises et des monastères. Duprat parvint à être élu membre d'une assemblée électorale représentative qui ne tarda pas à s'arroger tous les pouvoirs, et qui offrit en petit un échantillon de la tyrannie que la convention nationale usurpa deux ans après. Cette assemblée ayant déclaré la guerre à la ville de Carpentras qui avait refusé de demander sa réunion à la France, Duprat fut un des lieutenants-généraux du fameux Jourdan *Coupe-Tête*, et chef d'état-major de cette armée non moins ridicule qu'affreuse des braves brigands de Vaucluse qui, pendant la première moitié de l'année 1791, couvrit de carnage et de dévastations le Comtat-Vénaissin, pour se venger de l'inutilité de ses attaques contre Carpentras. L'arrivée des commissaires médiateurs envoyés par le roi de France, ayant mis fin aux hostilités, Duprat revint à Avignon, et pour prix de ses exploits, fut fait commandant de la garde nationale de cette ville. Alors, et de concert avec son frère, avec Mainvielle, Jourdan, Tournal, et les autres chefs de son parti, après avoir désarmé tous les citoyens qui, franchement prononcés pour être réunis à la France, s'étaient opposés aux mesures anarchiques et aux dilapidations, il envahit la maison commune, le 21 aout, enleva le registre des délibérations, fit arrêter quatre des officiers municipaux et deux notables, et les fit conduire dans les prisons du palais où, dans la nuit du 16 au 17 octobre suivant, ils furent massacrés, avec un grand nombre d'habitants des deux sexes arrêtés la veille sous prétexte de complicité dans l'assassinat du secrétaire de la commune, Lescuyer (*Voy.* ce nom), et précipités ensuite dans la tour de la Glacière. Duprat fut un des principaux ordonnateurs de ces massacres, antérieurs de près d'un an à ceux qui épouvantèrent Paris les 2 et 3 septembre 1792. Poursuivi en raison de ces crimes, après l'arrivée des nouveaux commissaires chargés d'opérer la réunion d'Avignon et du Comtat à la France, il eut le bonheur de se sauver et de trouver à Marseille dans la société populaire des amis zélés qui s'employèrent utilement pour les assassins de la Glacière, tandis que, d'un autre côté, on intriguait auprès de la société des jacobins à Paris. Ces efforts réunis triomphèrent de la justice et de l'humanité. L'assemblée législative rendit, le 19 mars 1792, son trop fameux décret d'amnistie. Aussitôt les assassins recouvrèrent leur liberté. Le tribunal spécial établi pour les juger, fut dissous ; les juges, les nombreux témoins qui avaient déposé contre eux, prirent la fuite pour se dérober à leur vengeance, et, au mois d'avril, les Duprat, les Mainvielle, etc., furent ramenés en triomphe dans Avignon par les commissaires marseillais Bertin et Rebecqui, escortés d'un détachement de gardes nationaux des Bouches-du-Rhône. Mais à peine la faction démagogique eut-elle ressaisi le pouvoir dans cette malheureuse ville, qu'elle se divisa. Duprat n'ayant pu, au mois de septembre, se faire élire député à la convention nationale, fut blessé de la préférence que son frère avait obtenue. Il devint son ennemi le plus implacable, et s'attacha au parti de Robespierre, opposé à celui des girondins avec lesquels Duprat jeune succomba, au 31 mai 1793. Après le 9 thermidor, Duprat l'aîné fut à son tour recherché et poursuivi. Il trouva, à la fin de 1795, un asile à l'armée d'Italie où Schérer l'employa comme adjoint attaché à l'état-major. Il revint à Paris, lorsque Bonaparte eut pris, l'année suivante, le commandement de l'armée d'Italie, et il se rapprocha alors de Rovère, son compatriote, son ancien collègue, à Avignon, et l'un des chefs de la faction thermidorienne. Il obtint une mission en Suisse, fut nommé adjudant-général, sous le ministère de Schérer, servit en cette qualité sous les gouvernements consulaire et impérial, et périt, le 23 avril 1809, à la bataille de Ratisbonne. Veuf de sa première femme, il avait épousé une ex-religieuse.

DUPRAT (JEAN), député conventionnel, et frère puîné du précédent, est plus connu sous le nom

de Duprat jeune quoiqu'ils eussent un troisième frere qui, plus sage qu'eux, n'a point pris parti dans les révolutions, et a vécu dans une heureuse tranquillité. Jean Duprat, né à Avignon, en 1763, y faisait le commerce des soies, et y jouissait d'une bonne réputation. C'était un gros réjoui de bonne mine, dont la mémoire était ornée et qui ne manquait pas d'esprit naturel. Lorsque les principes de la revolution française pénétrèrent dans Avignon, qui appartenait alors au pape, Duprat s'en montra zélé partisan comme tous les hommes qui désiraient la réunion de ce pays à la France, et il fut un des membres de la municipalité que le vice-légat Casoni laissa nommer par le peuple, en avril 1790. Le parti papiste ayant succombé, à la suite d'un combat qui eut lieu, le 10 juin, dans la ville, Duprat fut un des quatre députés qui portèrent à l'assemblée constituante le vœu des Avignonnais pour leur réunion à la France. Il revint après la fédération du 14 juillet, laissant à Paris deux de ses collègues chargés de poursuivre la conclusion de cette grande affaire. Mais les intrigues et les obstacles qui entravèrent long-temps la décision de l'assemblée, donnèrent le temps aux passions de fermenter. Carpentras et la plupart des communes du comtat Vénaissain persistaient à demeurer sous la domination ultramontaine; les autres communes avaient cédé à l'influence d'Avignon. Il s'éleva alors dans cette ville deux partis: l'un composé des hommes sages et modérés qui voulaient attendre constitutionnellement le décret du sénat français, sans s'immiscer dans les délibérations que pourraient prendre les communes dissidentes; l'autre formé d'hommes ardents, audacieux, auxquels se joignirent des étrangers, des individus tarés qui ne voyaient dans une révolution qu'une carrière ouverte à la licence, au pillage, aux vengeances particulières et à l'impunité de tous les crimes. Duprat par caractere et par tempérament appartenait au premier parti; il fut entraîné dans le second par son beau-pere Mendes, par sa femme, fille de cet apothicaire, et par Mainvielle aîné amant de sa femme. Ce fut chez lui que se tinrent les conciliabules. On y décida la création d'une assemblée électorale en opposition de l'assemblée représentative qui siégeait à Carpentras. Duprat, Mendes, Mainvielle aîné, Lescuyer, furent élus membres de cette assemblée électorale qui, par son audace, plus que par ses droits, lutta avec avantage contre la municipalité. Un de ses premiers actes fut de déclarer la guerre à Carpentras et aux communes du haut Comtat, qui demandaient aussi à être réunies à la France, mais sans vouloir entendre parler de fédération avec Avignon. Cette guerre ne fut qu'une suite de brigandages et de dévastations pendant trois mois. Elle se termina enfin par une paix signée à Orange, le 14 juin 1791, devant les trois commissaires médiateurs de la France, par les députés d'Avignon, de Carpentras, de l'armée des braves brigands de Vaucluse, et de l'assemblée électorale. Duprat jeune fut un des signataires du traité, comme président de cette assemblée qui avait siégé tour à tour à Avignon, à Sorgues et à Cavaillon. Une procédure avait été instruite contre Duprat jeune, Mainvielle aîné et Lescuyer, en raison de leur conduite dans l'assemblée électorale, contre la municipalité d'Avignon qui, pour le même motif, les avait exclus de son sein. La violation de la maison commune, le 21 août, l'arrestation de quatre officiers municipaux et de plusieurs de leurs partisans, la fuite du maire et de ses collègues, furent le résultat de la vengeance de Duprat et de ses amis. Le maire étant parti pour Paris avec Lescène-des-Maisons, l'un des commissaires médiateurs, qui allait rendre compte à l'assemblée nationale de l'état des affaires et presser le décret de réunion, Duprat et Rovère prirent la même route, trois jours après, avec Vergniaud qu'ils avaient mis dans leur parti, et qui allait être leur défenseur à la tribune nationale. La réunion d'Avignon et du Comtat à la France fut décrétée le 14 septembre 1791, à la suite du rapport de Lescène-des-Maisons. Trois nouveaux commissaires furent nommés pour mettre ce décret à exécution; mais avant leur arrivée, la faction démagogique d'Avignon prévoyant la fin d'une anarchie qui lui avait été si favorable, voulut la terminer par un coup d'éclat; elle exécuta les massacres de la Glacière, le 16 et 17 octobre. Les yeux des commissaires en furent souillés quelques jours après. Des poursuites furent dirigées contre les assassins, un tribunal spécial fut établi pour les juger, et la plupart d'entre eux furent arrêtés. Duprat jeune n'avait point pris part à ces forfaits; il était resté à Paris; mais comme il était un des principaux directeurs de sa faction, on ne peut douter qu'il n'en ait eu connaissance, et qu'il ne les ait conseillés. Il est du moins certain que c'est à ses intrigues, à ses démarches pressantes auprès des jacobins, aux liaisons intimes qu'il avait formées avec les girondins et les autres membres du côté gauche de l'assemblée législative, qu'on doit attribuer le fameux décret d'amnistie qui couvrit d'infamie cette assemblée, le 19 mars 1792, et dont les principaux auteurs portèrent la peine, en 1793. Quant aux assassins d'Avignon ils recouvrèrent leur liberté. Duprat jeune, leur bienfaiteur, revint triomphant à Avignon, où il fut élu maire par la faction qui avait repris la prépondérance. Au mois de septembre, il fut nommé l'un des députés de la convention nationale, par le département des Bouches-du-Rhône, dont Avignon faisait alors partie. On peut voir à l'article précédent les causes et les suites de ses démêlés avec son frère. Duprat, à la convention, donna d'abord un libre cours à l'exagération de ses principes. Mais ses liaisons avec ses collègues Barbaroux et Rebecqui, et ses relations avec les girondins, le jetèrent dans le parti de ces derniers. Dans le procès de Louis XVI, lorsque le duc d'Orléans se fut prononcé contre l'appel au peuple, de l'arrêt qui serait porté, Duprat, appelé pour voter, s'écria: « Puisque Philippe a dit *non*, » moi je dis *oui*. » Il vota néanmoins pour la mort et contre le sursis. Il demanda que les fonctions militaires fussent incompatibles avec celles de législateur, et que ceux qui les cumulaient eussent à opter. Nommé secrétaire de la convention, il fut accusé d'avoir publié et adressé à la commune de Marseille une *Lettre contre la Montagne*. On le dénonça aussi comme modéré, ce qui étonna fort les hommes qui avaient été témoins ou victimes de ses premiers écarts. Compris dans le décret d'accusation, lancé, le 3 octobre 1793, contre quarante-six de ses collègues, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort, le 29 du même mois, avec Brissot, Vergniaud, etc.; il montra beaucoup de courage en allant à l'échafaud, et ne cessa de chanter l'*Hymne des Marseillais* avec Mainvielle aîné, son compatriote, son ami, l'amant de sa femme et depuis peu son collègue à la convention. Il était à peine âgé de trente ans et non pas trente-six. En 1795, sa veuve et ses enfants obtinrent des secours du gouvernement.

DUPRÉ-SAINT-MAURE (P.-J. Emile), né à Carcassonne vers 1772, appartient à une famille ancienne dans la magistrature et dans le commerce aux Echelles-du-Levant. Il était, en 1789, conseiller de grand'chambre au parlement de Paris; mais la révolution le força à choisir une autre carriere, il se décida pour celle des armes, fut

d'abord adjoint à l'état-major de l'armée des Pyrénées-Orientales, puis aide-de-camp du général d'Hargenvilliers dans la même armée. Le 27 septembre 1805 il devint secrétaire des commandements de la princesse Borghèse; fut appelé au corps-législatif en 1807, et en sortit en 1812. L'empereur le nomma, le 8 avril 1813, sous-préfet à Beaune. M. Dupré fut créé chevalier de la légion d'honneur, par le Roi, en 1814. Il resta étranger aux affaires publiques pendant les cent jours, vécut quelque temps dans la retraite à Pérense, département de l'Yonne, et se rendit, en 1819, en Russie, où il résida quelques années. Il a publié: 1° *Essai sur les réclamations commerciales du département de l'Aude*, 1808, in-8°; 2° *Hier et aujourd'hui*, satires, 1818, in-8°; 3° *Anthologie russe, suivie de poésies originales, dédiée à S. M. l'empereur de toutes les Russies*, Paris, 1823, in-8°. M. Dupré avoue, avec une bonne foi assez rare, qu'il a entrepris cette traduction sans savoir le russe, à l'aide de versions littérales et de quelques littérateurs russes, qui avaient quelque connaissance de la langue française. Elle remplit parfaitement le but que s'était proposé l'auteur, de faire connaître en France une littérature qui y était inconnue, et qui n'avait pas encore été suffisamment appréciée. On a encore de M. Dupré un petit opéra-vaudeville intitulé: *La jeunesse de Préville*, joué, en 1805, avec quelques succès sur le théâtre de la rue de Chartres.

DUPRÉ (Louis), peintre d'histoire, né à Versailles, le 9 janvier 1789. Il fut envoyé très jeune à Paris pour y suivre les écoles, et s'attira dès l'âge de quatorze ans la protection de Clément-de-Riz. Le célèbre David lui porta aussi beaucoup d'intérêt, et se plut à développer en lui les dispositions qu'il avait pour la peinture et le dessin. Joseph Bonaparte, le cardinal Fesch, Jérôme, roi de Westphalie, l'employèrent successivement, et il fut, très jeune encore, nommé peintre ordinaire de ce dernier. M. Dupré, indépendamment de plusieurs portraits, exécuta à Cassel un grand tableau représentant le Roi sauvant à la nage un de ses gardes-du-corps. Ce travail lui valut une pension qu'il conserva jusqu'en 1814, et qui lui permit de se rendre à Rome. Il était encore dans cette ville lorsque les autorités françaises en furent expulsées et que le pape y reprit sa souveraineté. Accusé par une populace fanatique d'avoir manqué de gravité à une bénédiction solennelle que le pape donnait sur la place du Monte-Cavallo, il fut assailli et faillit perdre la vie. Après avoir été mis en prison, où il resta quatre jours au secret, M. Dupré se hâta de quitter Rome dès qu'il fut libre, et se rendit à Naples, où la reine Murat le chargea de faire un tableau qui se trouve maintenant dans les appartements du prince de Salerne, et dont le sujet est Homère au tombeau d'Achille. Il visita soigneusement les environs de Naples, séjourna assez longtemps à Pompeia, enrichit son porte-feuille, et revint à Rome avec M. Blacas d'Aulps. M. Dupré y fit trois tableaux pour l'église de la Trinité-du-Mont, et partit pour la Grèce de concert avec trois Anglais. Il dessina tout: édifices, paysages, costumes, et revint par la Hongrie, l'Allemagne, la Lombardie, la Suisse, continuant toujours à se servir de son pinceau. Cette course quoique rapide puisqu'elle eut lieu dans l'espace de l'année 1819, fut très fructueuse pour M. Dupré. Il retourna encore une fois à Rome et y donna une grande preuve de patriotisme en exécutant son tableau de Camille enseignant aux Romains que ce n'est qu'avec du fer qu'on doit rassasier la cupidité ennemie, à une époque où les alliés levaient sur la France des contributions onéreuses, et où le souvenir de la spoliation de nos musées était encore récent. Ce tableau transporté en France fut acquis par le Roi pour la galerie de Versailles, et valut une médaille d'or à M. Dupré. Il travaille maintenant à un tableau représentant un guerrier grec plantant un drapeau sur les murs de Salone, et à dix dessins destinés à l'ouvrage sur le sacre de Charles X. On a de M. Dupré: *Voyage à Athènes et à Constantinople*, ou *Collection de portraits, de vues et de costumes grecs et ottomans, dessinés sur les lieux, d'après nature, lithographiés et coloriés*, Paris, 1825 et ann. suiv., 10 livraisons in-folio.

DUPUIS (Charles-François), naquit le 16 octobre 1742, à Trie-le-Château, département de l'Oise, de parents respectables et peu fortunés. Son père, qui était instituteur, lui apprit les mathématiques et l'arpentage, dans lesquels il fit des progrès rapides. Étant un jour, à l'âge de onze ans, sur les bords de la Seine, occupé à prendre, avec un graphomètre, la hauteur de la tour de la Roche-Guyon, où ses parents s'étaient établis, il fut remarqué par le duc de La Rochefoucault, qui, l'ayant questionné et ayant été charmé de la justesse des réponses du jeune géomètre, le prit sous sa protection, et le plaça au collége d'Harcourt, où il lui fonda une bourse. Cet illustre protecteur des talents n'eut pas lieu de se repentir de sa générosité envers le jeune Dupuis, dont les progrès furent si rapides, que, parvenu à l'âge de vingt-quatre ans, il passa professeur de rhétorique à l'université de Lisieux. Dans ses moments de loisir, il étudia le droit, et fut reçu avocat au parlement de Paris en 1770. A cette époque, il quitta l'habit ecclésiastique, et se maria en 1775. La même année, il fut chargé de composer le discours latin pour la distribution des prix de l'université, cérémonie d'autant plus solennelle, que le parlement de Paris, qui venait d'être rétabli après la mort de Louis XV, y assistait en corps. Son discours lui valut des applaudissements unanimes, et lui fit beaucoup d'amis parmi les magistrats, auxquels il avait adressé des éloges présentés avec beaucoup d'art. L'oraison latine qu'il prononça, en 1780, au nom de l'université, pour l'éloge funèbre de l'impératrice Marie-Thérèse, établit sa réputation littéraire; ces deux morceaux furent généralement goûtés par l'élégance et la correction du style et la pureté du langage. Bientôt son goût pour les mathématiques, et pour l'étude de l'antiquité, le portèrent à suivre les cours d'astronomie de Lalande, dont il devint l'ami, comme il l'était déjà des abbés Barthélemy et Leblond, et des savants les plus distingués de la France. Il conçut dès lors le plan de l'*Origine de tous les cultes*, ouvrage capital auquel la postérité rendra pleine justice, lorsqu'il n'y aura rien à gagner à le combattre, ni rien à risquer, à le défendre. Il s'était retiré à Belleville, et y passait la belle saison, livré à ses études favorites; ce fut là qu'aidé par Letellier, il construisit, dans sa maison, en 1778, un télégraphe dont il avait puisé l'idée dans les ouvrages de Guillaume Amontons, célèbre géomètre et mécanicien français. Au moyen d'un télescope, il correspondait avec son ami Fortin, qui demeurait à Bagneux. Au commencement de la révolution, il le détruisit, dans la crainte de se rendre suspect au gouvernement, et cette découverte si importante resta sans effet, jusqu'à ce que les frères Chappe en firent l'utile application. En 1788, Dupuis fut élu membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de Rochefort, traducteur de l'*Iliade* d'Homère. Le duc de Larochefoucault, son ami et l'abbé Barthélemy, firent pour lui les visites d'usage. Peu de temps après, il fut nommé, par le département de Paris, l'un des commissaires de l'instruction publique; mais, dès

les premiers orages de la révolution, il se retira à Evreux, où il demeura jusqu'à l'époque où il fut nommé député à la convention par le département de Seine-et-Oise; il s'y distingua par sa modération et sa fermeté. Dans le procès de Louis XVI, il refusa de reconnaître, dans l'assemblée, le droit de juger le roi, dont il ne vota la détention que comme mesure de sûreté générale. Après la condamnation, il se déclara pour le sursis, fut persécuté pendant la terreur, et ne dut son salut qu'au 9 thermidor. Il fut nommé secrétaire de la convention en l'an 3. Nommé au conseil des cinq-cents l'année suivante, il fut l'un des quarante-huit membres qui formèrent le premier noyau de l'Institut, et se trouva porté sur la liste des candidats au directoire. Après le 18 brumaire, il fut élu membre du corps-législatif, qu'il présida, fut présenté par les deux chambres candidat au sénat, et reçut bientôt après la décoration de la légion d'honneur. Ici finit sa carrière politique, dans laquelle il se montra constamment attaché à la patrie, et étranger à toutes les intrigues. En 1781, Condorcet l'avait proposé au grand Frédéric, pour remplacer Thiébaut dans la chaire de littérature au collége de Berlin; le roi philosophe l'avait agréé; mais sa mort, arrivée peu après, rompit ses engagements. Ce fut en 1781 qu'il fit paraître, sous le titre de *Mémoire sur l'origine des constellations et sur l'explication de la fable par l'astronomie*, la première ébauche de son grand travail. Ce mémoire avait été précédé par quelques fragments sur le même sujet, insérés dans les cahiers du *Journal des savants*, de juin, octobre et décembre 1779, et de février 1781. Lalande le publia à la suite de son *Astronomie*. Plusieurs auteurs entreprirent de réfuter le système de Dupuis, qui renversait les idées des modernes, en confirmant d'une manière victorieuse toutes les traditions des savants de la Grèce et de l'Egypte, et notamment les opinions positives de Platon et de Solon sur l'antiquité des peuples des bords du Nil. Bailly fut du nombre de ceux qui combattirent la doctrine qui plaçait le berceau des connaissances astronomiques, et l'origine des constellations dans le Saïd ou Haute-Egypte, parceque le nouveau système détruisait celui qu'il avait cherché à établir, en plaçant dans la Haute-Asie la civilisation primitive. Depuis 1781 jusqu'à nos jours, plusieurs écrivains ont tenté de renverser l'édifice élevé par Dupuis; mais il l'a posé sur des bases tellement solides, que non seulement aucun adversaire n'a encore réussi à l'ébranler, mais qu'ils paraissent tous au contraire intimement convaincus, ou du moins fort enclins à l'adopter *in petto*, tout en le combattant ostensiblement. Quoiqu'il soit généralement connu, nous croyons devoir nous étendre un peu sur les seules objections, qui méritent d'être citées; et comme il est impossible de les bien apprécier sans avoir les bases du système présentes à l'esprit, nous allons les rappeler brièvement. Les constellations, figurées par des images d'hommes, de femmes, d'animaux, remontent évidemment à une époque où l'écriture était hiéroglyphique, et la pensée exprimée par des symboles ou des tableaux allégoriques; il faut donc que ces tableaux ou figures aient dans l'origine désigné des faits palpables, des rapports physiques des corps célestes et de la marche du soleil dans sa course apparente, diurne et annuelle. Or cette cause étant ce qu'on nomme le *zodiaque*, ou le *cercle des douze signes*, ou *figures*, il s'ensuit que ce sont des emblèmes renfermant autant de phrases qu'il s'agit de déchiffrer. C'est ce que plusieurs savants anciens et modernes avaient entrepris, mais sans succès: car ne partant que de suppositions gratuites, et séduits par le sens assez clair de plusieurs des emblèmes du zodiaque, tout en expliquant les uns d'une manière naturelle, ils forçaient les autres à rentrer dans leur hypothese, au lieu d'en chercher une qui les expliquât tous sans effort. L'ignorance où l'on a été pendant tant de siècles sur l'intelligence de ces symboles astronomiques et de l'écriture hiéroglyphique, s'explique fort bien par le caractère des institutions de l'antique Egypte, où les dépositaires des doctrines fondamentales et des hautes connaissances en faisaient un mystère dont il ne communiquaient qu'une faible partie aux initiés, non moins jaloux des secrets qu'on leur avait une fois révélés. A force de cacher la vérité au vulgaire et de la masquer sous des images qui la rendaient méconnaissable, les prêtres de l'Egypte ont fini par ne plus comprendre leurs propres mystères, et déja sous la domination des Ptolémées, une foule de livres et d'annales étaient perdus. Quant aux Grecs, leur ignorance sur l'intelligence des differents systèmes d'écriture des Egyptiens est avérée; non seulement aucun des non initiés ne comprit les hiéroglyphes, mais ce qui paraît plus surprenant, c'est de ne trouver, dans les ouvrages qui sont venus jusqu'à nous, aucun indice clair de l'existence du système phonétique et alphabétique que les Egyptiens ont possédé dès l'antiquité la plus reculée, ainsi que les découvertes récentes et les travaux du docteur Young, de Grotefend, de Salt et de M. Champollion le jeune, l'ont démontré sans réplique. Il ne faut donc pas s'étonner si les hiéroglyphes zodiacaux n'ont pas été déchiffrés jusqu'à Dupuis. En considérant ces emblêmes et leur antiquité incontestable, Dupuis s'est dit: « Cherchons à les déchiffrer, et pour « juger si le sens que nous aurons cru trouver, est « le véritable, essayons d'en faire l'application aux « diverses contrées reconnues par tous les savants « pour les plus anciennement civilisées. Le pays « auquel seul les images conviendront, à une « époque donnée, sera celui qui en fut l'inventeur, « et nous connaîtrons à la fois le peuple et son antiquité. » Or, en prenant les figures dont le sens paraît manifeste, et en faisant l'essai dont on vient de parler, Dupuis trouva que c'est à la Haute-Egypte et vers douze à treize mille ans avant notre ère que les douze emblèmes du zodiaque appartiennent, car dans aucun autre pays et à aucune autre époque, ces figures symboliques n'ont pu répondre aux phénomènes célestes et terrestres. Quelques exemples rendront ce raisonnement sensible. La balance désigne égalité ou mesure; le bœuf ou taureau le labourage; le verseau et les poissons, des eaux croissantes, soit pluviales soit par la crue des fleuves; le cancer, le mouvement rétrograde et la situation rampante, tandis que le capricorne indique l'élévation, l'action de grimper des chèvres qui broutent sur le sommet des montagnes, en même temps que sa queue de poisson annonce, qu'à l'idée d'élévation on a voulu associer celle d'eau, séjour des poissons; de plus le caper est le chef du troupeau et épiphi signifie en copte *énumération* ou point initial d'une série de nombres; le bélier indique les troupeaux et par conséquent les pâturages; la vierge à l'épi, les récoltes; le lion, les chaleurs; le scorpion, les maladies, le venin, la corruption; le sagittaire à deux faces opposées, la fin de l'année et le commencement d'une autre; et les gémeaux enfin, annoncent assez clairement la production abondante, la génération par couples. Il paraît donc que chez le peuple inventeur de ces douze signes, les mois auxquels répondaient le capricorne, le verseau et les poissons, étaient accompagnés de la crue des eaux; que le mois du bélier était celui des pâturages; celui du taureau, le mois où l'on commençait à labourer; les gémeaux, le temps de la génération ou germination; le cancer,

le mois humble, déprimé, rétrograde, ou celui du solstice d'hiver dans lequel le soleil est très faible et le moins élévé dans notre hémisphère, et où il commence à rétrograder vers le pôle boréal; le lion, en suivant les signes, devait annoncer les chaleurs et la couleur jaunissante des blés; la vierge, la récolte des épis; la balance, l'égalité des jours et des nuits ou l'équinoxe du printemps, puisque le cancer était le signe du solstice d'hiver, et en même temps la vente des denrées au poids; enfin le scorpion devait être un mois malsain; et l'année se terminait au sagittaire à deux faces : son corps de quadrupède, son arc et sa flèche paraissent désigner en même temps la rapidité, la chasse ou les vents aigus et perçants. Or toutes ces conditions se trouvent en Égypte, et ne se trouvent que là. En voici la preuve : l'inondation y commence peu de jours après le solstice d'été, elle dure trois mois; le quatrième, les troupeaux sortent pour paître l'herbe nouvelle; le cinquième on laboure; le sixième, les grains poussent, les animaux mettent bas; le septième, est le mois du solstice d'hiver; le huitième, les blés mûrissent; le neuvième, on fait la récolte; le dixième, on vend les denrées; le onzième, les vents du sud amènent la peste ou des maladies épidémiques, et le Nil très bas et limoneux exhale une odeur fétide et répand des miasmes infectants; le douzième et dernier mois, les vents éthériens commencent à souffler et à rafraîchir l'atmosphère, et ils sont les avant-coureurs du solstice et de l'inondation qui ramène le bonheur et la fécondité dans le pays. Mais ces phénomènes qui n'arrivent dans cette succession nulle autre part sur le globe, n'ont pu coïncider avec les symboles du zodiaque égyptien, qui est le même que les Grecs nous ont transmis, qu'à l'époque déja indiquée; car le mois qui maintenant répond au commencement de l'inondation en Égypte, est sous la constellation des gémeaux, le deuxième est au cancer; le troisième, au lion, le mois des pâturages, répond à la vierge; le labourage, à la balance; la germination, au scorpion; l'hiver, humble, et le soleil très déprimé, au sagittaire; la maturité des blés, au capricorne à queue de poisson; la récolte, au verseau, et la vente des blés, aux poissons, précisément lorsque le Nil est presque à sec; la saison des maladies arrive sous le bélier et les vents vifs au taureau. Il faut donc, pour que le sens des symboles s'accorde entièrement avec les phénomènes célestes et le climat de l'Égypte, remonter d'environ quinze mille ans; alors tout se trouve d'accord, et les figures hiéroglyphiques désignent parfaitement chaque mois, lors de l'invention de ce zodiaque primitif. Il n'existe aucune objection fondamentale contre ce système; la crainte seule de choquer des opinions, reçues sans examen sur l'âge du monde et sur l'antiquité des sociétés, a pu faire douter de la vérité de la doctrine de Dupuis. Quelques personnes ont même cru la religion chrétienne et juive compromises par un semblable système, ne faisant pas attention sans doute que l'âge du monde n'est pas plus clairement énoncé dans *la Genèse*, que la fixité de la terre et le mouvement du soleil, auxquels aucun homme instruit ne croit maintenant, et que les jours et les années dont il est question dans la cosmogonie de ce livre, ne sont que des époques; telle est l'opinion du savant Deluc, connu pour son attachement au christianisme. Pour s'en convaincre, il suffit de réfléchir que les expressions *jour*, *matin* et *soir* dans le premier chapitre de *la Genèse*, sont données à des temps antérieurs à l'existence du soleil. D'autres auteurs, tout en reconnaissant la solidité des fondements de la doctrine de Dupuis, ont cru pouvoir adopter une idée qu'il a suggérée lui-même, mais qu'il n'a présentée que comme le membre d'un dilemme. « Si l'on refuse « d'admettre, a dit Dupuis, que les symboles du « zodiaque indiquent le lieu que le soleil occupait « dans le ciel pendant chaque mois à l'époque du « zodiaque primitif, il faut alors que chacun de ces « emblèmes ait désigné le lieu du ciel opposé à la « dodécatémorie que le soleil parcourait tout le long « du mois. » Cette supposition rend le zodiaque beaucoup moins ancien, mais elle n'a que cet avantage. C'est cette hypothèse que le savant M. Fourier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a reproduite il y a quelques années; elle suppose qu'à l'époque de l'invention du zodiaque en Égypte, le capricorne n'était pas la constellation occupée par le soleil au solstice d'été, mais qu'elle était précisément au point opposé du ciel qui se levait lorsque le soleil solstitial se couchait. L'explication de Dupuis subsiste, mais seulement les termes des emblèmes et les noms des mois égyptiens, qui s'y adaptent parfaitement, comme cela a été démontré par Raige, se rapportent au point du ciel opposé à celui du soleil. Il nous semble aisé de prouver l'invraisemblance et même la fausseté d'une pareille supposition. En effet, si, par exemple, le nom d'épiphi et la figure du capricorne furent donnés, non aux étoiles que nous comprenons dans ce groupe et qui se trouvent au-dessous de l'aigle ou épervier, constellation extra-zodiacale de l'hémisphère boréal, mais aux étoiles rapprochées du lion et du cancer dans l'hémisphère austral, il en résulterait que dans une langue tout en images, on aurait pris les attributs d'élévation pour désigner ce qui est déprimé, en appelant haut, culminant, ce qui était bas, rampant ou couchant. Comment supposer que le point du ciel dont les étoiles se couchaient au lever du soleil solstitial d'été ait été peint, par le symbole de l'animal qui ne broute que sur le sommet des montagnes, et que le nom et la figure de l'aigle ou épervier ait été donnés en même temps à un groupe d'étoiles plus près du pôle boréal placé précisément au-dessus du capricorne, l'oiseau qui, dans son vol hardi, paraît vouloir monter jusqu'à l'astre du jour, qui tourne circulairement autour du soleil, et semble le fixer, aurait donc servi à peindre les étoiles qui s'élevaient dans les cieux lorsque le soleil disparaissait sous l'horizon, et qui se couchaient au lever de cet astre! Cela est d'autant plus inadmissible que l'épervier ou l'aigle a été, dès l'antiquité la plus reculée, l'emblème de Hor ou Horus, ou du soleil, dominateur de la région supérieure, et dans sa plus grande élévation. Dans le système de peinture hiéroglyphique de la pensée, il aurait fallu tracer, non un caper et un aigle, là où nous les voyons dans les planisphères, mais bien une taupe ou un crabe, tandis que c'eût été près de Régulus et des étoiles du cancer qu'il aurait fallu peindre l'aigle ou épervier et le caper. Une chose digne de remarque, et que la connaissance des deux zodiaques du temple de Dendérah a mis dans tout son jour, c'est que les principales constellations extra-zodiacales, représentées par des symboles parlants, et même nommées dans des légendes écrites en caractères phonétiques, se trouvent à la place qui répond à leur position dans le ciel. M. Biot a mis ce fait hors de doute, et ne s'est trompé qu'en prenant les étoiles, sculptées dans le zodiaque circulaire, pour l'image des astres mêmes, désignant, avec une précision mathématique, le vrai lieu de chaque constellation. Néanmoins, dans le zodiaque rectangulaire, il y a une suite de groupes d'étoiles parfaitement représentées dans leur ordre et positions vraies. Il résulte de ces faits deux vérités très importantes : 1° que les étoiles, comprises dans chaque signe du

zodiaque, étaient à peu près les mêmes chez les Égyptiens et chez nous, et qu'il y a identité entre leurs figures et les nôtres et le lieu qu'elles occupent dans le ciel; 2° que les figures zodiacales ou signes prirent leurs formes et leurs noms du lieu occupé par le soleil dans chaque douzième de son cours annuel, lors de l'invention du zodiaque primitif. Quant à l'observation de M. Fourier, sur la difficulté des observations astronomiques du matin en Egypte et de la facilité de celles du soir, nous répondons que, malgré cette difficulté, il est démontré, par des documents historiques irrécusables, que les prêtres égyptiens firent régulièrement, dès la plus haute antiquité, des observations des levers héliaques; le cercle d'Osymandias, qui régnait, selon M. Champollion le jeune, 2,300 ans avant l'ère vulgaire, suffit pour le prouver. D'ailleurs, n'était-il pas aussi aisé d'observer le ciel du côté où le soleil se couchait et de marquer le lieu où cet astre disparaissait chaque jour, et de mesurer l'espace qu'il parcourait dans le cours d'un mois? Cela a dû même avoir lieu à cause de l'observation des premiers quartiers des lunes, qui, chez tous les peuples, ont donné la première idée des mois. L'explication de M. Fourier, qui réduit l'antiquité du zodiaque à 6,000 ans environ, nous semble donc tout-à-fait dénuée de preuves, même plausibles. Le savant M. G. Cuvier a cru également porter un coup décisif au système de Dupuis, sur l'antiquité du zodiaque, en faisant observer combien il est invraisemblable que les Egyptiens aient, pendant plus de 9,000 ans, conservé, aux signes du zodiaque et aux mois, des dénominations qui n'exprimaient plus des rapports réels entre les lieux du soleil dans chaque mois ou saison avec les phénomènes terrestres de leur pays. Il nous est impossible de concevoir la force de cette objection, car personne n'ignore que nous nommons, depuis plus de dix-huit siècles, septembre, octobre, novembre et décembre, des mois qui, au lieu d'être le 7e, 8e, 9e et le 10e de l'année, n'en sont que les 9e, 10e, 11e et 12e, et cela pourra bien durer 12 ou 13,000 ans encore. Si le calendrier républicain se fût maintenu en France, le Sénégal, Cayenne et les Antilles auraient de même pu avoir, pendant des milliers d'années, un mois de nivôse, comme l'Egypte, restée sous la domination française, aurait eu son mois de pluviôse, quoiqu'il ne tombe pas une goutte de pluie dans cette contrée, pas plus qu'il n'y avait en Normandie et en Bretagne des vendanges au mois de vendémiaire. Mais une observation qui a échappé à la perspicacité de ce savant et de tous ceux qui ont traité le même sujet, c'est que l'année égyptienne ayant été vague depuis un temps qui remonte au-delà de tous les monuments historiques, chaque mois de la grande période de 1461 années de 365 jours répondait, dans cet espace de temps, successivement à tous les points du ciel ou à toutes les saisons, et quel que fût le nom donné à chacun d'eux, il devait nécessairement se trouver en contradiction avec les phénomènes célestes et terrestres, et même avec l'ordre numérique de succession; car le mois qui avait été le deuxième de l'année, à une époque quelconque de la période sothique, en devenait le premier dans l'espace de 120 ans, par l'effet de la rétrogradation opérée par l'excédant des six heures accumulées et formant un jour entier tous les quatre ans. Or, puisque cette année vague existait dès les temps les plus reculés et que les noms des mois des anciens Egyptiens nous sont connus et ont, en langue copte, représentant fidèle de l'ancien langage, des significations entièrement conformes aux constellations zodiacales et aux phénomènes correspondants du climat de l'Égypte, on ne peut qu'y voir la confirmation complète du système de Dupuis, qui ne vécut pas assez long-temps pour développer cette preuve nouvelle et décisive de ses opinions. En effet, épiphi signifie *capricorne*, chef du troupeau, mouvement des eaux, et de plus *numération*; tybi ou tobi, signifie *rétrogradation*, et répond au cancer; phamenoth ou la vierge, veut dire *belle femme qui vend des épis*; pharmonthi ou la balance, signifie *mesure*; pachon ou le scorpion, veut dire *venin*, *maladies*, et ainsi de tous les autres qui expriment l'état du ciel et du sol en Egypte dans chaque mois. Ne serait-ce pas dans le but de perpétuer le souvenir de l'époque de l'invention du zodiaque, et la connaissance de la grande révolution apparente des fixes ou précession des équinoxes qui s'effectue en 26,000 ans ou environ, que les prêtres égyptiens auront inventé l'année vague, élément de la période sothique? Dans ce cas, chaque mois de la seconde, répondant successivement à toutes les saisons, représenterait chaque signe céleste ou symbole zodiacal, répondant de même et successivement à chacune des douze divisions de l'écliptique dans le cours d'environ 26,000 ans, l'un comme l'autre par un mouvement rétrograde. Ce qu'il y a de très singulier et ce que personne avant nous n'avait remarqué, c'est qu'en remontant dans l'année vague des Egyptiens, depuis l'époque où elle est devenue fixe sous Auguste, on trouve que vers l'époque où le calcul fait remonter l'invention du zodiaque primitif, c'est à dire à environ 13,000 ans avant l'ère d'Auguste, le premier jour du mois du capricorne ou d'épiphi, coïncida avec le solstice d'été, le soleil étant dans les étoiles des cornes de cette constellation et dans l'alignement de celles de l'aigle ou épervier-phénix. Nous lui joignons cette épithète parcequ'il nous semble démontré, ainsi que l'affirme le savant évêque Synésius, initié aux mystères de l'Egypte, que le phénix ne fut jamais autre chose que l'expression du soleil parcourant la période sothique, c'est à dire le soleil solstitial d'été, point de départ du temps impérissable qui renaît de ses cendres. Nous croyons que le phénix fut primitivement l'emblême, non seulement de la période de 1460 ans de 365 1/4 jours, mais de la grande année de la précession des équinoxes, et que le type physique et céleste de l'oiseau-soleil, oiseau-palmier, ou oiseau-temps fut la constellation de l'aigle ou épervier, placée au-dessus du capricorne. Revenons à Dupuis. En 1794, il publia son grand ouvrage intitulé: *Origine de tous les cultes*, ou *la Religion universelle*, 3 vol. in 4° et atlas, et 12 vol. in-8°, dont il donna un *Abrégé*, en 1798, en un volume in-8°, qui eut plusieurs éditions depuis sa mort, auxquelles on a ajouté le *Mémoire sur le zodiaque de Tentyris* (Dendra ou Dendérah), qui avait été d'abord inséré dans la *Décade philosophique*. La meilleure édition est celle de Paris, 1822, in-8°, augmentée d'une *Notice* sur sa vie, de la clef de l'*Origine de tous les cultes* et de son *Abrégé*, et enrichie de deux plans très corrects des zodiaques circulaire et rectangulaire de Tentyra et du portrait de l'auteur. Une nouvelle édition a également été faite à Paris de l'*Origine de tous les cultes*, en 7 vol. et atlas. M. le comte Destutt-Tracy a publié une excellente *Analyse raisonnée* de cet ouvrage, qui a aussi été commenté par le savant Pierre Brunet, de l'ancienne maison de Saint-Lazare, dans sa compilation intitulée: *Parallèle des religions* (5 vol. in-4°). L'ouvrage de M. Dulaure, *Des cultes qui ont précédé et amené l'idolâtrie et l'adoration des figures humaines* (Paris, 1805, in-8°), peut être considéré comme une véritable introduction au grand ouvrage de Dupuis. Il a encore inséré, dans les *Mémoires de l'académie des inscriptions*, un *Mémoire* sur le poëme de l'Héracléide, dans lequel

il commença à développer son système sur les fables astronomiques des anciens, et dans la *Collection de l'Institut*, classe de littérature ancienne, des *Mémoires* sur les Pélasges, qu'il croit avoir été une nation puissante, originaire d'Ethiopie, qui s'est répandue dans l'ancien monde, et à laquelle la Grèce, l'Italie et l'Espagne doivent plus particulièrement leur civilisation. Cette opinion a depuis été adoptée par plusieurs autres auteurs, et, en effet, s'il est prouvé que *pelargues* ou *pelacks*, signifie *peaux tannées*, cela donnerait beaucoup de vraisemblance à l'hypothèse de Dupuis. Les rapports très anciens des Etrusques avec l'Egypte, d'où ils paraissent avoir tiré leur peinture et leur religion, viendrait encore à l'appui de cette conjecture. Il publia aussi un *Mémoire sur le Phénix*, où il confirme l'opinion de Synésius et de Court de Gébelin sur cet oiseau mystérieux et symbolique; un fragment d'une traduction en vers du *Poëme de Nonnus*, qu'il se proposait de traduire en entier; et enfin un *Mémoire explicatif du zodiaque chronologique et mythologique*, Paris, 1806, 1 vol. in-4°. Dupuis est mort dans une petite campagne qu'il possédait à Is-sur-Til, en Bourgogne, le 29 septembre 1809, d'une fièvre putride, regretté de sa famille, de ses amis, et ayant eu le rare bonheur de n'avoir pas été calomnié, même par les auteurs et les biographes les plus opposés à ses opinions. Tous s'accordent sur ses vastes connaissances, sa probité sévère, la douceur de son caractère et le plus parfait désintéressement. Il est mort sans fortune, et a laissé à sa veuve plusieurs ouvrages manuscrits, parmi lesquels on cite un grand travail *sur les cosmogonies et les théogonies*, un autre fort étendu *sur les hiéroglyphes égyptiens, des lettres sur la mythologie, adressées à sa nièce*, et *une traduction des oraisons choisies de Cicéron*. M. Dacier, son collègue à l'Institut, a fait son éloge. C'est dans une conversation entre feu le comte de Volney et Dupuis, que le premier puisa la première idée de *ses Ruines*. Naturellement très circonspect, Dupuis avait craint de s'attirer de nombreux ennemis par la publication de son grand ouvrage, et s'était décidé à le brûler; mais sa femme s'en était emparée, et c'est à elle que nous devons ce précieux fruit de tant d'années de travail. Bornés par l'espace, nous ne ferons que peu de remarques sur le caractère et le mérite de l'*Origine de tous les cultes*. Plusieurs auteurs de l'antiquité avaient, depuis bien des siecles, énoncé les mêmes opinions que Dupuis a reproduites, et parmi les modernes, Court de Gébelin, Bryant et surtout le savant et infortuné Rabaut de Saint-Etienne avaient soutenu que toutes les mythologies des anciennes religions n'étaient autre chose que des allégories, et que les formes humaines et d'animaux données aux dieux, n'étaient que la manière primitive de figurer les puissances de la nature, le soleil, les astres et les planetes, l'homme ayant tout personnifié d'après lui-même, et prêté ses formes, ses facultés et ses affections à l'univers et à chacune de ses parties. On avait déjà avancé que la représentation des dieux, au moyen de la peinture et de la sculpture, n'était qu'un langage particulier et métaphorique, dont l'intelligence bornée aux prêtres et aux initiés, était inconnue du vulgaire qui, prenait pour des personnages réels, supérieurs, mais en tout point semblables à l'homme, ce qui n'était que des images symboliques de la nature. Bacon avait dit: « L'antiquité primitive, » relativement au temps, mérite la plus haute véné- » ration; et, relativement à sa manière d'ensei- » gner, elle mérite notre admiration, renfermant » dans l'allégorie, comme dans une riche cassette, » tout ce que les sciences ont de plus précieux; » et, ailleurs, il a ajouté: « J'avoue, sans peine, » que je suis persuadé que, dès leur origine, les » fables anciennes furent allégoriques et renfer- » mèrent des leçons importantes, soit que j'aie » conçu la plus haute idée de ce premier temps, » soit que j'aperçoive, dans la plupart de leurs fa- » bles, un rapport si sensible avec l'objet représenté, » et dans le tissu même de la fable et dans la valeur » des noms qu'y portent leurs personnages, qu'il » est impossible de se refuser à l'idée que ceux qui » les inventèrent avaient réellement ces objets en » vue.... » Ce que le grand Bacon a entrevu fut démontré, cent soixante ans plus tard, par Dupuis, et il reste désormais prouvé que tous les personnages de la mythologie ne sont que des êtres emblématiques, et n'ont pas plus d'existence individuelle que l'Amour, Cupidon, Vénus, Mars et Neptune, Osiris, Isis, Mithra et Krischna. L'ouvrage de Dupuis sera, à l'avenir, le point de départ pour tous ceux qui voudront continuer et achever l'explication de l'antiquité fabuleuse et même historique, car partout, dans les annales et les traditions des anciens peuples, la Chine exceptée, les récits historiques sont constamment mêlés aux fables, tantôt à dessein et pour masquer certaines vérités relatives aux dates, aux lieux et aux pays, et plus souvent par l'ignorance des auteurs ou par l'effet de l'imagination des poëtes qui ont dénaturé les allégories primitives. Sous ce rapport, il faut convenir qu'un grand travail reste à faire pour séparer, dans les poëmes antiques, ce qui est allégorique de la partie historique, et les personnages fabuleux des êtres réels. Cela est d'autant plus nécessaire et difficile, que, les hommes ont eu l'inconcevable faiblesse de vouloir s'élever au rang des puissances immortelles; c'est ainsi que les Pharaons d'Egypte portèrent les noms d'Osiris, de Horus, de Mandonei, et de fils d'Ammon, etc.; leurs statues, placées à côté de celles des dieux, reçurent dans les temples une adoration dont aucun mortel n'est digne. Alexandre, ses successeurs et les empereurs romains en firent autant; c'est pourquoi Dupuis, et avant lui Rabaut de Saint-Etienne, ont eu tort de pousser trop loin l'application du principe fondamental et vrai de leur système, en refusant de reconnaître l'histoire partout où dominait l'allégorie. Il nous semble démontré que le siége et la prise de Troie sont des faits historiques, quoique, sur un fond très mince, Homère ait bâti son poëme presqu'entièrement allégorique. Nous pensons même que l'expédition des Argonautes et les Dionysiaques de Nonnus, renferment des vérités historiques masquées par l'allégorie. Le second poëme, pris évidemment du Ramayan des Brahmes, paraît fondé sur la tradition d'une très ancienne expédition des peuples des bords du Nil, en Asie, dont ils firent la conquête jusqu'à Lanka ou Ceylan. Le système absurde d'Evehmère, renouvelé par l'abbé Banier, ne doit pas nous porter à l'autre extrême opposé. Parmi la multitude de faits importants et d'aperçus nouveaux qu'on trouve à chaque page de l'ouvrage de Dupuis, nous citerons l'opinion qu'il a émise sur l'usage primitif astronomico-religieux des grandes pyramides d'Egypte, et qui était également celle de Platon. On a cru la réfuter en faisant remarquer que ce n'étaient que des caveaux, puisqu'elles renfermaient des sarcophages; mais, de ce que dans nos églises, et même, dans le maître-autel, il y a souvent des mausolées, s'ensuit-il que nos temples ne sont point des monuments religieux? Et n'est-il pas constant que pendant des siecles ils ont été assis de manière à regarder l'Orient? Le savant Volney, tout en admettant, pour la plus grande des pyramides, l'opinion de Dupuis, la combat pour les autres, et a cru même découvrir la vraie étymologie du mot *Pyramis*, qui signifierait, selon lui, *le tom-*

beau du mort. Cela ne prouverait rien, car Osiris ou le soleil était censé mourir ou habiter les régions inférieures en hiver, et la base des pyramides répondant à celle du cône obscur formé par le globe, représente bien l'opposé de leur sommet qui désigne la flamme montante ou le soleil culminant. Le savant Rossi, dans son excellent ouvrage *sur la langue copte*, publié à Rome en 1808, a prouvé que le mot *Pyramis* vient du radical égyptien *rama*, qui signifie *élévation*, et qui paraît lui-même composé de *ré* (soleil); la syllable *pyr* des Grecs pourrait bien n'être que le mot égyptien *or* ou *ré*, précédé de l'article masculin *Ph* ou *p*, signifiant *le soleil dominateur des régions supérieures*, le mot entier répondant à l'idée *exaltation du soleil*, Dupuis a donc eu raison de dire qu'en construisant les pyramides avec l'inclinaison qu'ils ont donnée à leurs faces, les Egyptiens voulurent élever un piédestal au soleil, dont le disque, à l'entrée de cet astre dans les signes équinoxiaux, paraît posé sur le haut de la pyramide pour l'observateur placé en adoration à sa base. Le mémoire de Dupuis, *sur les zodiaques de Tentyris*, se distingue par la sagacité de l'auteur qui, sur des données insuffisantes, a cependant, selon nous, approché singulièrement de la vraie date astronomique qu'ils expriment en signes hiéroglyphiques et astronomico-cosmiques. Quant aux données archéologiques sur lesquelles Visconti et MM. Letronne et Champollion ont fondé leur opinion de la construction récente du temple et de ses deux représentations zodiacales, elles nous semblent tout-à-fait inconcluantes, ainsi que les rapprochements tirés de l'exécution et du fini de l'architecture et des sculptures, sur lesquels MM. Hugot et Gau voudraient établir des époques précises de l'antiquité respective de chaque monument. Un seul fait, vérifié par M. Salt sur plusieurs monuments antiques de l'Egypte, suffit pour réduire à leur juste valeur les arguments tirés des noms de rois grecs ou d'empereurs romains inscrits sur les murs, et même sur les sanctuaires de ces temples antiques. A Medinet-Abou, M. Salt trouva le nom de Pharaon Tiraka *partout effacé sur le fronton du portique et remplacé par celui d'un Ptolémée.* De même, le nom d'Alexandre se lit dans le sanctuaire de Karnac, dont la date antique est admise par M. Champollion le jeune. Il est également reconnu par tous les voyageurs éclairés, et il est aisé même de s'en convaincre par l'inspection de nos collections, que les différences entre les ouvrages de sculpture sont pour le moins aussi grandes dans des monuments reconnus pour très anciens, qu'entre ceux-là et d'autres qu'on croit beaucoup plus récents; par exemple, entre les constructions de Karnac et Longsor, et les temples d'Esné et de Tentyris. En Egypte, comme ailleurs, les arts ont eu plusieurs époques de décadence et de perfectionnement, et chaque ville a éprouvé des vicissitudes particulières à cet égard. On reconnaît également une très grande différence entre les ouvrages d'architecture et de sculpture des Egyptiens, selon le talent des artistes, et souvent une stèle offre, sur un des côtés, le plus beau travail, et d'un autre la plus grossière sculpture. Une dernière réflexion nous semble devoir renverser sans retour des arguments aussi peu solides, tandis que MM. Hugot et Gau, se fondant sur le mauvais goût de l'architecture du temple de Dendérah, en concluent qu'il appartient à la troisième et dernière époque de l'art, ou à celle de sa décadence commencée sous les Ptolémées, et complétée sous les empereurs romains; le célèbre Visconti soutenait que ce temple avait été construit du temps de ces derniers dominateurs, précisément parceque le caractère de son architecture et de la sculpture décelait un perfectionnement sensible dû à l'influence des arts de la Grèce, introduits en Egypte par Alexandre et ses successeurs! En attendant que les archéologues s'accordent, tenons-nous-en aux preuves astronomiques, aux légendes positives et formelles, et aux monuments historiques qui nous sont parvenus; et avant de donner des démentis aux anciens auteurs, tâchons de les comprendre, de les apprécier, et imitons M. Champollion le jeune, qui, par des recherches savantes et approfondies, a démontré la véracité de Manéthon et la haute antiquité des pyramides, qui remontent à la quatrieme dynastie égyptienne de cet auteur, ou à plus de quatre mille deux cents ans au-delà de notre ère. Comme écrivain, Dupuis se distingue par la clarté et la précision, ainsi que par la mâle énergie de son éloquence, toutes les fois que le sujet l'enflamme; s'il paraît quelquefois diffus dans son grand ouvrage, c'est qu'il est bien difficile de traiter des questions aussi complexes, sans être forcé de se répéter; et des discussions pareilles, par le peu d'attrait qu'elles présentent, sont souvent cause de quelques négligences dans le style. L'ouvrage, d'ailleurs, n'a point été revu par l'auteur lorsqu'il fut livré à l'impression. Son ami, l'abbé Leblond, se chargea de ce soin pénible. L'abrégé est écrit d'un style plus soutenu, et Dupuis s'y montre, dans plus d'un chapitre, éloquent et sublime.

DUPUIS-DELCOURT (J.-F.), né à Berru, pres Reims, département de la Marne, le 25 mars 1802. Ce jeune émule des Pilastre de Rosier et des Blanchard, issu d'une famille de bons et simples cultivateurs de la Champagne, originaire du pays de Liége, a déja marqué dans le monde savant par la publication d'un *Mémoire*, fort intéressant, *sur l'aérostation et la direction aérostatique*, et par celle de la relation d'une ascension qu'il fit chez M. le duc d'Aumont, à Montjean, près Paris, au mois de novembre 1824. Ce voyage aérien, dans lequel il était accompagné de son ami M. John Richard, est remarquable par les observations curieuses que les aéronautes furent à même de faire sur la pression de l'atmosphère, la température de l'air dans les hautes régions, la respiration animale, et par l'essai que fit M. Dupuis-Delcourt des moyens qu'il croit propres à diriger les aérostats. Cette expérience a achevé de le convaincre de la possibilité de se diriger dans les airs, de créer une *nautique aérienne* dont les avantages incalculables et les merveilleux résultats reculeraient bien loin les bornes des connaissances actuelles. Ce jeune artiste, que la persévérance et la chaleur avec laquelle il soutient cette opinion recommandent vivement à l'intérêt public, le mérite encore par plusieurs écrits distingués qu'il a donnés sur différents objets, notamment *sur l'éclairage par le gaz hydrogène*, dont il a démontré les avantages, et qu'il a contribué à introduire et naturaliser en France.

DUPUY (le comte), pair de France, ancien gouverneur des établissements français dans l'Inde, né en 1755, entra de bonne heure dans la carrière de la magistrature, et exerça jusqu'à la suppression du Châtelet les fonctions de conseiller auprès de ce tribunal. Lorsque la révolution éclata, il se montra partisan des principes constitutionnels; mais n'étant pas resté en France, il ne fut témoin ni de nos longues discordes, ni de nos malheurs. En 1790, sous le ministère de M. de la Luzerne, il passa dans l'Inde, avec le titre d'intendant-général de tous les établissements français à l'est du Cap. Tant que M. Dupuy demeura à l'Ile de France, qui était alors le chef-lieu de nos possessions dans cette partie du globe, il s'y fit chérir de tous les habitants par la sagesse de son administration et surtout par sa bonté. Rappelé en France sous le consulat, en

1800, il prit part aux négociations diplomatiques à la suite desquelles fut signé le traité d'Amiens, et devint successivement conseiller-d'état et sénateur. Après la restauration, M. le comte Dupuy fut créé pair par Louis XVIII, et appelé peu de temps après aux fonctions de gouverneur civil des établissements français dans l'Inde. En retournant dans une contrée qu'il avait administrée durant dix années de manière à lui gagner l'affection de toute la population, M. Dupuy n'avait pas sans doute de plus grand désir que de la mériter encore; mais quiconque connaît notre situation actuelle dans l'Inde sait que les meilleures intentions ne suffisent pas pour y faire tout ce que réclament l'intérêt des comptoirs que nous y possédons et celui du commerce métropolitain. Sans cesse inquiétés et troublés par la politique envahissante de l'Angleterre, nos établissements dans l'Inde ont besoin d'être dirigés par une administration forte qui sache opposer, lorsqu'il le faut, une ferme résistance aux prétentions britanniques. Malheureusement au lieu de soutenir avec pertinacité nos droits dans cette contrée toutes les fois qu'ils furent violés, M. le comte Dupuy a mis dans ses réclamations auprès des agents anglais une bienveillance et une politesse de cour dont ceux-ci se sont moqués. Ils ont persisté, pour ainsi dire, sans obstacles dans leur système d'envahissement: aussi ont-ils réussi à rendre leur influence toute puissante dans une contrée où nous avons possédé autrefois de si riches établissements. M. Dupuy a été rappelé en France en 1826, et remplacé dans ses fonctions par M. le vicomte Eugène Desbassyns, neveu de M. de Villèle.

DUPUY (J.-B.-C.-H.), était homme de loi et juge de paix à Montbrison lorsque le département de Rhône-et-Loire l'envoya à l'assemblée législative, puis à la convention nationale. Il y vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Envoyé en mission à Lyon, en 1793, il ne s'y rendit coupable d'aucun excès. Après la session conventionnelle, il disparut de la scène politique. Frappé par la loi du 24 juillet 1815, il se retira sur les bords du lac de Constance.

DUPUY (François-Victor), maréchal-de-camp, officier de la légion d'honneur, naquit à Limoges en 1772. A peine sorti du collège, il entra dans les bureaux de l'ingénieur en chef de son département, et s'empressa d'abandonner cette carrière pour embrasser celle des armes, lors de la formation des premiers bataillons de volontaires en 1792. D'abord simple soldat, il passa successivement et avec rapidité par les divers grades militaires jusques à celui de maréchal-de-camp, qu'il obtint dix mois après sa promotion au grade de capitaine. Après avoir fait admirer sa bravoure dans la guerre de la révolution, il prit une noble part aux triomphes de l'empire, suivit Napoléon dans ses glorieuses campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne, montra tant de valeur à Eylau, à la tête du 14e régiment de ligne, dont il était colonel, qu'il fut nommé maréchal-de-camp sur le champ de bataille; fut chargé de commander le convoi funèbre de l'héroïque maréchal Lannes, reçut, en 1809, le titre d'officier de la légion d'honneur, et ne déposa les armes qu'après les funestes événements de 1815. Le licenciement de l'armée le fit rentrer alors dans ses foyers, où il a vécu depuis entouré de l'estime de ses concitoyens, et avec toute la simplicité et la modestie d'un soldat, qui n'a rapporté de vingt-cinq ans de combats sur les diverses parties du territoire européen que seize blessures et sa part de gloire dans les triomphes de son pays. L'ordonnance du 2 décembre 1824 l'a mis à la solde de retraite.

DUPUYTREN (le baron Guillaume), chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre de Saint-Michel, premier chirurgien du Roi, etc., naquit à Pierre-Bussière, département de la Haute-Vienne, le 5 octobre 1778. Après avoir terminé ses études aux collèges de Baval-Magnac et de La-marche, il quitta, très jeune encore, les auteurs latins pour les livres d'anatomie qui devinrent l'objet de toutes ses méditations. Doué d'une grande rectitude de jugement, l'anatomie, plus que toute autre science médicale, devait lui plaire, soit parcequ'elle repose exclusivement sur les faits, soit parcequ'elle est la base naturelle de la chirurgie vers laquelle son génie le portait. On le vit, à 17 ans remporter au concours la place de prosecteur à l'école de santé de Paris, et commencer l'enseignement de l'anatomie et de la physiologie à un âge où l'on est généralement encore sur les bancs des colleges. Nommé troisième chirurgien de l'Hôtel-Dieu, en 1802, sans appointements, il reçut à titre d'indemnité du conseil-général des hôpitaux, en 1803, un superbe exemplaire des *Œuvres d'Hippocrate et de Galien*. Il se fit recevoir docteur en chirurgie, en 1803, et la these qu'il soutint à cet effet renferme un grand nombre de faits nouveaux et d'idées ingénieuses sur l'anatomie, la physiologie et l'anatomie pathologique. Vaincu par M. Duméril dans un concours pour la place de chef des travaux anatomiques de la faculté, il obtint cette place en mars 1804, lorsque la chaire d'anatomie fut donnée à son concurrent. En 1808, il devint chirurgien en chef adjoint du même hôpital, et enfin, le 9 septembre 1815, il remporta dans un concours brillant et solennel la place de chirurgien en chef. Déjà depuis plusieurs années il occupait à l'école de médecine la chaire de l'illustre Sabatier. Placé de bonne heure sur un aussi grand théâtre, M. Dupuytren acquit en peu de temps, comme opérateur, une célébrité qui égala et surpassa bientôt celle de ses maîtres et de ses rivaux. Un coup d'œil sûr, une rare dextérité, une hardiesse étonnante, un esprit inventif pour les procédés de son art, un sang-froid imperturbable, telles sont les qualités essentielles au chirurgien qui distinguent particulièrement M. Dupuytren et qui lui ont valu la réputation européenne dont il jouit. Appelé dans la nuit fatale du 13 février 1820, auprès de la victime de Louvel, il fut le dernier à perdre l'espérance de conserver ce prince infortuné. Devenu chirurgien de Louis XVIII, ce fut lui qui annonça à la France qu'elle venait de perdre le Roi législateur. La faveur dont il jouissait à la cour n'a fait qu'augmenter de plus en plus; premier chirurgien du Roi, de Mme la duchesse de Berri, du duc de Bordeaux; inspecteur général de l'université, membre de l'académie de médecine, membre de l'Institut, M. Dupuytren jouit depuis long-temps du fruit de ses longs et pénibles travaux. Dans un siècle où l'on voit tant de jeunes médecins s'efforcer de percer la foule par leurs écrits, sans attendre que l'observation et l'expérience puissent étayer leurs arguments, on pourrait presque reprocher à M. Dupuytren d'avoir donné dans l'excès contraire. En effet, à l'exception de quelques mémoires et de quelques articles détachés consignés dans les journaux et les dictionnaires de médecine, on n'a rien de lui, et cependant de combien d'améliorations dans les procédés anciens, de combien de procédés nouveaux la chirurgie ne lui est-elle pas redevable? C'est le plus souvent par ses élèves que ses travaux sont connus et répandus; c'est à sa clinique, devant le nombreux concours d'étudiants et de savants français et étrangers qu'elle attire à l'Hôtel-Dieu, qu'il se plait à exposer le résultat de ses recherches et de ses expériences. Outre d'assez grands services rendus par M. Dupuytren à l'anatomie, à la phy-

siologie et à l'anatomie pathologique, c'est surtout par ses travaux en chirurgie proprement dite que ce professeur s'est acquis des droits à la reconnaissance des hommes. Ainsi, après avoir recherché les effets de la ligature des nerfs pneumo-gastriques sur les phénomènes de la respiration; après avoir donné l'impulsion par ses travaux et ses cours sur l'anatomie pathologique, et avoir ouvert cette intéressante carrière aux Marandal, aux Cruveilher, et à cet autre professeur non moins distingué, M. le docteur Andral; après avoir ajouté aux recherches de Bichat la découverte et la description du tissu jaune élastique, et celle du tissu érectile, les procédés chirurgicaux ont occupé toute son attention. Praticien habile et expérimenté, novateur hardi, il a simplifié et perfectionné un grand nombre d'opérations, et en trouvant des moyens pour remédier à plusieurs maladies jusqu'alors réputées incurables, il a sauvé des victimes dévouées à une mort certaine. Nous nous bornerons à indiquer ses travaux les plus importants. Ainsi il a modifié le procédé de Foubert pour l'opération de la fistule lacrymale en laissant à demeure la canule dans le canal nasal: il a trouvé un procédé pour guérir la *grenouillette*. Le premier il a pratiqué l'excision complete du col de l'utérus squirrheux. Après une série d'expériences comparatives sur les différentes méthodes d'opérer la cataracte, il a prouvé qu'il fallait préférer la méthode par abaissement, et a fait construire à cet effet une aiguille particulière. Il a pratiqué plusieurs fois et avec un succès inespéré l'amputation du corps de la mâchoire inférieure en laissant à peine quelques dents molaires de chaque côté. On lui doit des préceptes importants sur l'arrachement des polypes sarcomateux qui se développent dans différentes cavités; il a aussi éclairé l'histoire des hernies dans les cas d'étranglement interne formé par le collet du sac; il a inventé un *compresseur* qui remplace avec beaucoup d'avantage le tourniquet; il a fait construire une sorte de pince extrêmement ingénieuse pour guérir les anus contre nature, et remédier ainsi à l'une des plus dégoûtantes infirmités qui puisse affliger l'humanité; il a enfin beaucoup avancé le traitement des fractures, et en particulier de celles du col du fémur et du péroné. Les grands succès de M. Dupuytren n'ont pas manqué de lui attirer de nombreux envieux; il a été en butte à de fréquentes épigrammes. On l'accuse d'une dureté qui n'est peut-être que la fermeté nécessaire, et on lui a surtout reproché de s'être trop défié de son propre mérite pour arriver à certaines distinctions auxquelles il avait des droits incontestables. On n'a guère de M. Dupuytren que sa thèse qui a pour titre: *Propositions sur quelques points d'anatomie, de physiologie et d'anatomie pathologique*, Paris, 1803, in-8°. C'est dans cette thèse que se trouve la description des veines des os du crâne; un *Mémoire*, lu à l'Institut, *sur la ligature des nerfs pneumo-gastriques*; un autre *Mémoire sur la fracture du péroné*; un *Discours* d'ouverture prononcé à la faculté de médecine pour l'année 1821; plusieurs articles dispersés dans les journaux et dictionnaires de médecine. Enfin, MM. Bégin et Sanson ont publié sous ses yeux une nouvelle édition de la *Médecine opératoire* de Sabatier, dans laquelle on trouve presque tous les travaux dont M. Dupuytren a enrichi la chirurgie française.

DUQUESNOY (E.-D.-F.-J.), membre de l'assemblée législative et de la convention nationale, naquit à Bouvigny-Boyeffles, en 1748. Il embrassa l'état monastique, abandonna ensuite son couvent et se livra à l'agriculture. La révolution, dont il adopta les principes avec enthousiasme, vint l'arracher à la vie paisible des champs pour le porter sur la scène tumultueuse de la politique; il fut élu, au mois de septembre 1791, député du Pas-de-Calais, à l'assemblée législative, où il siégea parmi les républicains les plus ardents de l'extrême gauche. Il proposa, après le 10 août, l'arrestation et l'emprisonnement, par mesure de sûreté, de toutes les personnes soupçonnées d'incivisme. Réélu à la convention, il y conserva toute la ferveur de son zèle démocratique, qu'il poussa quelquefois jusqu'à la fureur. Ainsi, dans le procès du roi, il vota, non seulement la mort sans appel et sans sursis, mais il contraignit encore son collègue Ballet, à coups de bâton, de suivre cet exemple. Au 31 mai, il figura parmi les ennemis les plus violents des girondins, et fut envoyé quelque temps après à l'armée du Nord. On l'accuse d'avoir exercé avec trop de rigueur son apostolat révolutionnaire, et d'avoir été l'excitateur de Joseph Lebon, à qui l'on prétend qu'il écrivit: « Courage, va toujours ferme, » nous reviendrons, Saint-Just et moi, et ça ira » bien plus raide. » Il passa de l'armée du Nord à celle de la Moselle, et y donna l'exemple de l'intrépidité républicaine aux soldats, à la tête desquels il combattit constamment. Le 9 thermidor le fit rappeler dans le sein de la convention. Duquesnoy s'y opposa vainement au torrent réactionnaire: ses accents énergiques en faveur des patriotes les plus purs, qu'on proscrivait comme terroristes, ne contribuèrent qu'à le rendre lui-même odieux aux dominateurs de cette époque. Après avoir déclaré que les républicains étaient opprimés dans toute l'étendue de la république, et défendu les membres des anciens comités, il fut obligé de se justifier, à son tour, des relations qu'il avait eues avec Robespierre. S'étant montré favorable à l'insurrection du 1er prairial, il fut arrêté, comme l'un des chefs de la révolte, et traduit, avec Rome, Goujon, Rhul, Soubrany, Bourbotte et Duroy, devant une commission militaire qui les condamna à mort. Duquesnoy apprit son arrêt avec calme. « Je désire, » s'écria-t-il, que mon sang soit le dernier sang in» nocent versé. *Vive la république!* » Il se frappa ensuite du même couteau qui servit à ses collègues pour soustraire leur tête à l'échafaud, et plus heureux que Duroy, Bourbotte et Soubrany, il mourut sur-le-champ du coup qu'il se porta.

DUQUESNOY (N.), général républicain, frère du précédent, et violent comme lui, fut employé, en 1793, à l'armée de Sambre-et-Meuse, et commandait sous Jourdan une division avec laquelle il combattit d'une manière brillante à Watignies, dans les journées du 15 et du 16 octobre, dont le succès fut dû en partie à sa valeur. Dans l'armée même on désignait la division de Duquesnoy sous le nom de *colonne infernale*. Envoyé, en 1794, dans la Vendée, avec un corps de vingt mille hommes, il y montra le même courage, battit plusieurs fois Charette, et contribua beaucoup à mettre un terme aux maux qui affligeaient ce malheureux pays; mais sa cruauté fut plus fatale aux républicains que ses succès ne leur avaient été favorables, et il en résulta pour lui une tache honteuse pour sa mémoire: on l'accusa d'avoir fait noyer des femmes et des enfants à la mamelle: il s'intitulait lui-même le boucher de la convention, et justifiait ce titre en faisant mettre à mort tous ses prisonniers. Après le 9 thermidor, la convention ne voulant plus de bouchers pour la défense de la patrie, destitua le général Duquesnoy, qui alla vivre obscurément chez lui, et y resta jusqu'en 1796, qu'il obtint sa pension de retraite et son admission aux Invalides; il y mourut en 1797. Les blessures dont il était couvert, avaient en quelque sorte cessé d'être honorables par la manière dont il usait de la victoire; il semblait vouloir exercer des vengeances sur ceux qui les lui avaient faites.

DURAND (Jacques-François), né en 1727, dans une chaumière du village de Semalé, près d'Alençon en Normandie, fit ses études à Paris, où il eut le bonheur de passer quelque temps auprès de l'abbé Poule. En étudiant l'Écriture-Sainte, Durand s'aperçut que l'église romaine avait fait subir d'importantes altérations à la religion chrétienne, et forma le projet de renoncer au catholicisme. En 1755, il se rendit à Lausanne, où il embrassa, en effet, le protestantisme. Il professa quelque temps le latin dans le séminaire des étudiants français, et après s'être appliqué à la théologie et y avoir fait des progrès rapides, il fut consacré au ministère évangélique dans le mois de janvier 1760. Durand acquit par ses ouvrages et par ses sermons une haute réputation. Après avoir exercé à Berne, pendant dix-sept ans, les fonctions pastorales, il fut nommé, en 1767, professeur en histoire ecclésiastique dans l'académie de Lausanne; on lui donna ensuite une chaire d'histoire civile, et enfin celle de morale chrétienne. Il mourut en avril 1816, âgé de quatre-vingt-sept ans. On a de lui : 1° *Agiaé philosophe*, Lausanne, 1755, in-12; 2° *Abrégé des sciences et des arts*, Lausanne, 1762, in-12. Ce livre eut un grand succès; on y a fait quelques changements pour le faire servir à l'instruction de la jeunesse dans plusieurs pays catholiques. 3° *Esprit de Saurin*, 1767, 2 vol. in-12. L'abbé Pichon réimprima cet ouvrage avec quelques changements, sous ce titre : *Principes de la religion et de la morale, extrait des ouvrages de Jacques Saurin*, Paris, 1768, 2 vol. in-12; 4° *Sermons pour les solennités chrétiennes*, Lausanne, 1767; 5° *Année évangélique*, 1780, 7 vol. in-8°. Cet ouvrage encore recherché a été traduit en anglais et en allemand; on y trouve plus de facilité que de logique, trop souvent l'auteur emploie des expressions peu usitées en France, et il prodigue les citations de *la Bible*, d'après des versions peu élégantes. 6° *Supplément à l'année évangélique*, 1792, 2 vol. in-8°; 7° *Statistique élémentaire de la Suisse*, Lausanne, 1795, 4 vol. in-8°; 8° *Le bon fils*, ou *la piété filiale*, 1803. Cet ingénieux roman n'étonne pas par des aventures extraordinaires; mais il attendrit par des scènes touchantes. Des savants l'ont appelé le *Télémaque bourgeois*. Malheureusement, il y a des négligences de style et des longueurs dans les détails. 9° *Sermons nouveaux*, Valence, 1809, 2 vol. in-8°. — Durand (Antoine-Joseph), religieux de la Trinité, docteur de Sorbonne, prieur curé de la paroisse Saint-Remy, à Meaux, mort le 9 avril 1798, était animé d'un zèle très vif contre les jansénistes et les philosophes. On a de lui un ouvrage tombé depuis long-temps dans l'oubli : *Je veux être heureux*, entretiens familiers, Paris, 1782, 2 vol. in-12.

DURAND-MAILLANE (Pierre-Toussaint), membre de l'assemblée constituante et de la convention nationale, naquit à Saint-Remy en Provence, le 1er novembre 1729, il embrassa la profession d'avocat, et se livra spécialement à l'étude du droit canonique. Chargé par ses concitoyens de plaider contre le seigneur du lieu, au sujet des vexations qui résultaient du droit de bannalité, il défendit avec autant de zèle que de talent la cause du faible opprimé contre un oppresseur puissant, et s'exposa par son courage à de redoutables inimitiés. Le haut baron qu'il avait attaqué sans ménagement voulut en effet le faire considérer comme le complice de quelques jeunes gens auxquels il avait prêté son ministère dans un procès scandaleux. Mais tous les efforts de la calomnie vinrent échouer devant la magistrature d'Aix, où les syndics du barreau entourèrent leur jeune collègue de la plus vive et de la plus constante sollicitude. Cette inique persécution ne contribua pas peu sans doute à lui inspirer contre la caste nobiliaire, des sentiments d'hostilité, que la révolution allait bientôt lui fournir l'occasion de manifester. Il s'occupa, dans le silence du cabinet, des questions politiques, par lesquelles on préludait aux grandes réformes de 1789, et publia un petit écrit sur la *taille réelle* et la *taille personnelle*, sur les *pays d'état* et les *assemblées provinciales*. Nommé député du tiers-état du bailliage d'Arles, aux états-généraux, il concourut avec son compatriote Servan, à la rédaction des cahiers de l'assemblée qui l'honora de ses suffrages. Durand-Maillane ne démentit point, sur les bancs de la représentation nationale, les espérances qu'il avait fait concevoir au parti populaire dans sa province. Il associa constamment son vote à celui des patriotes pour délivrer la France des abus de l'ancien régime; s'il ne put briller, par ses talents oratoires, à la tribune qu'occupaient alternativement les Mirabeau et les Maury, les Barnave et les Cazalès, il se rendit du moins fort utile dans les comités par son activité, son instruction et la droiture de son esprit. Il travailla surtout à la constitution civile du clergé. Après la cession de l'assemblée constituante, il retourna dans ses foyers, et fut réélu, en 1792, à la convention nationale, sur la recommandation de *la Sentinelle*, journal républicain, et du Marseillais Barbaroux, à qui il avait été désigné par Pétion et l'abbé Fauchet. « Dès les premières séances, dit-il lui-même, dans ses *Mémoires*, on vit « deux partis bien prononcés l'un contre l'autre, et « tous deux amis passionnés de la liberté, dans les « premiers principes de la révolution. Cela me fit « une peine extrême et m'embarrassa; mais ne pouvant être ou rester partagé, je ne balançai pas à « me ranger du côté de Pétion. » Durand-Maillane se glorifie ici d'un choix que l'un de ses amis a démenti dans la notice qu'il lui a consacrée en tête de son *Histoire de la convention*. « Au milieu des « hommes dont les cris menaçants demandaient la « mort de Louis XVI, dit Lanjuinais, il vota pour « la détention et le bannissement à la paix : » c'était assurer son salut. Quand il reconnut plus tard que les girondins se flattaient de vaincre avec les discours, ceux qui les attaquaient par des insurrections, désespérant malgré lui du succès de leur cause, il garda le silence. On le vit parmi ces hommes de la *Plaine*, qu'insultait, que méprisait, la *Montagne*, mais que ménagea constamment Robespierre, après le 31 mai. Ces hommes immobiles et silencieux sur leurs siéges; ces hommes qui semblaient étrangers à ce qui se passait autour d'eux, sourds aux menaces, insensibles au bien comme au mal, devaient, lorsque le joug du tyran épouvanterait même ses plus ardents complices, décider et précipiter sa chute. « Nous seconderez-vous? leur « disaient Legendre et Tallien, la veille du 9 thermidor. — Oui, si vous êtes les plus forts; non, « si vous êtes les plus faibles. » Ces mots qui ressemblent aux calculs de la peur, décelaient le secret d'une indifférence étudiée.... Quand Robespierre, épuisé de fatigues, attaqué par Tallien, repoussé par les anciens amis de Danton, s'avança vers les bancs des députés échappés au massacre du 31 mai, et leur dit : « Hommes vertueux, c'est « maintenant à vous que je m'adresse; je vous ai « tous arrachés aux fureurs de ceux qui m'accusent : « sauvez-moi donc, ou vous périrez tous avec moi, » le côté droit garda d'abord son ordinaire immobilité. Mais tout à coup, rompant ce long silence, une voix fit entendre ces mots : « Scélérat! la vertu « dont tu profanes le nom doit te traîner à l'écha- « fand. » A l'instant, d'un mouvement spontané, le côté droit se leva tout entier, et le décret d'accusation fut rendu. A l'accent lent et sombre de la voix qui prononça les paroles, on avait reconnu Durand-

Maillane. » Il résulte de ce récit que le député provençal ne se prononça pas sans balancer, comme il le prétend, pour Pétion ou la Gironde, puisque ce ne fut qu'au moment où Robespierre, attaqué par ses anciens amis, était réduit au rôle de suppliant, qu'il osa s'élever contre lui et sortir de sa longue impassibilité. Le reproche que Lanjuinais adresse indirectement à son ami, est d'ailleurs justifié par Durand-Maillane lui-même. « Pour moi, dit-il, je » pris le dessein de me tenir constamment à l'écart » sous l'égide de mon silence. » Après le 9 thermidor, il ne redouta plus autant la tribune. Parvenu à s'entourer de quelque crédit auprès des réacteurs, il se montra tellement disposé à servir leurs passions vindicatives qu'il fut envoyé dans le midi pour y surveiller la punition des *terroristes*; et il s'acquitta si bien de cette mission que l'un des plus fougueux thermidoriens l'accusa d'avoir trop favorisé la réaction, et l'impunité des assassins. S'il faut en croire Fréron, Durand-Maillane protégea ouvertement les émigrés, plaça les royalistes, et ne craignit pas de dire dans un cercle assez nombreux, qu'on ne pouvait plus se passer de roi. Ce dernier trait est révoqué en doute par Lanjuinais. Quoiqu'il en soit, Durand-Maillane passa au conseil des anciens en vertu de la constitution de l'an 3, et y justifia les imputations de Fréron en se liant entièrement avec les conspirateurs de Clichy. Il fut proscrit au 18 fructidor, et enfermé au Temple comme coupable d'avoir entretenu des relations avec les émigrés. Un jugement du tribunal de la Seine, du 21 février 1798, le releva de cette accusation. Après le 18 brumaire, il fut nommé président du tribunal civil de Tarascon, et fut ensuite élevé aux fonctions de conseiller à la cour d'appel d'Aix, à laquelle il resta attaché jusqu'en 1809. Il demanda et obtint alors sa retraite, et mourut, juge honoraire, le 15 août 1814, ou 1811 suivant M. Barbier (*Examen des dictionnaires, etc.*), dans son pays natal. Durand-Maillane avait sincèrement désiré l'établissement de la liberté en France; mais son âge et son caractère ne lui permirent pas toujours de montrer un courage proportionné à la gravité des circonstances et de donner à sa conduite la même rectitude qui n'abandonna jamais sa conscience, d'après le témoignage des citoyens irréprochables qui vécurent dans son intimité. Les principaux ouvrages de Durand-Maillane, sont: 1° *Dictionnaire du droit canonique*, Avignon, 1761, 2 vol. in-4°; la troisième édition est de 1787, 6 vol. in-8°; 2° *Institutes du droit canonique, traduites du latin de Lancelot, et adaptées par des explications aux usages présents de l'Italie et de l'église gallicane*, Lyon, 1770, 10 vol. in-12, y compris l'*Histoire du droit canonique* qu'il avait publiée l'année précédente; 3° *Les libertés de l'église gallicane, prouvées et commentées suivant l'ordre et la disposition des articles dressés par Pithou, et sur les recueils de P. Dupuis*, Lyon, 1771, 5 vol. in-4°; 4° *Le parfait notaire apostolique et procureur des officialités, par J. L. Brunet, nouvelle édition, augmentée*, Lyon, 1775, 2 vol. in-4°; 5° *La Noblimanie*, Avignon, 1788, in-8°. Dans cette brochure il dénonce aux états-généraux, alors prochains, les plus criants abus politiques du gouvernement envers le tiers-état, les chaînes accablantes du régime féodal, et les vexations des grandes corporations civiles et ecclésiastiques, où il n'entrait que des nobles et des ennoblis. 6° *Rapport sur le projet de décret des comités ecclésiastique et de constitution, contenant les empêchements, les dispenses et la forme des mariages*, 178..., in-8°. Le projet de loi qui suit le rapport est signé Durand de Maillane, Lanjuinais, commissaires du comité ecclésiastique. On trouve encore, après ce projet un *Rapport* de Durand de Maillane, *sur l'affaire du sieur Talma, comédien français*, imprimé par ordre de l'assemblée nationale. Le rapporteur proposait dès lors de déclarer les mariages devant les municipalités; mais conséquent dans ses principes, il proposait aussi de ne point gêner les ministres de l'église, dans le droit et la liberté de régler l'admission à la bénédiction nuptiale. Ainsi Durand de Maillane reconnaissait le mariage de Talma, comme valable aux yeux de la loi; mais il ne blâmait pas le curé de Saint-Sulpice, qui lui refusait la bénédiction nuptiale, ou les censures de l'église contre la profession de comédien. La sagesse de ces principes, que la loi du 20 septembre 1792 sanctionna, attirèrent à Durand-Maillane des attaques aussi vives qu'imprudentes de l'abbé Barruel, de l'abbé Rougane, etc. Il répondit à ses adversaires dans une *Suite et défense du rapport, sur les empêchements, les dispenses et la forme des mariages*, in-8°; 7° *Histoire apologétique du comité ecclésiastique de l'assemblée nationale*, Paris, 1791, in-8°; 8° *Plan du C. de civil et uniforme pour toute la république française*, 1793, in-8°; 9° *Réponse au mémoire de Fréron, sur le midi*, 1796, in-8°. Cet habile jurisconsulte a eu part au *Dictionnaire universel raisonné de justice naturelle et civile, ou code de l'humanité, rédigé par le professeur Félice*, Iverdun, 1778, 13 vol. in-4°.

DURAND (David-Henri), neveu du savant David Durand, naquit, en 1731, à Neufchâtel en Suisse. Il s'y consacra au saint ministère, en 1753, après avoir fait ses études théologiques à Genève, où il trouva, dit-il, leçon, émulation et exemple. Venu à Londres, en 1756, il y fut élu, l'année suivante, aux trois églises françaises, alors unies; en 1760, à celle de la Savoie, qu'il a desservie pendant quarante-huit ans, c'est à dire jusqu'à sa mort, arrivée en 1808, dans la soixante-dix-septième année de son âge. Durand, quoique doué d'excellentes qualités, a éprouvé les peines d'esprit les plus déchirantes, et les souffrances de corps les plus aiguës. Un coup de pistolet lui fut tiré, le 2 mai 1783, lorsqu'il prêchait sur l'idolâtrie spirituelle. La peur que cet événement lui fit éprouver, occasionna probablement la faiblesse de caractère qui lui a été reprochée. L'accusation de plagiat, intentée contre lui, se trouve réfutée par des faits trop curieux pour ne pas les rapporter ici. Après avoir échappé aux flammes d'un incendie nocturne et subit, ce digne pasteur fit transcrire ses sermons pour en laisser une copie chez un ami. L'écrivain auquel il les remit à cette fin, était fort lié avec un ministre anglais, qui, étant venu le voir un jour, en escamota un fort adroitement, le traduisit, le prêcha plusieurs fois à Bath, avec le plus grand succès, et le fit imprimer avec deux sermons de Saurin, qu'il s'était pareillement appropriés, le tout sous son nom. Un ministre de Neufchâtel, qui allait postuler une place en Amérique, pria un jour Durand de lui céder sa chaire, ce qui fut accordé; mais quelle fut la surprise de Durand lorsqu'il entendit réciter un de ses propres sermons, sauf quelques changements dans le style. Après le service, le prédicateur pria Durand de lui faire part de ses observations; celui-ci refusa, en disant que le discours qu'il avait entendu était un des siens. Le prédicateur étonné, lui avoua qu'il avait traduit ce sermon de l'anglais; il lui apporta, le lendemain, le volume qui était celui qu'avait publié l'ami du copiste de Durand. Le plagiaire était alors en prison, pour avoir escamoté la fortune d'une honnête famille, dont la fille lui avait été promise en mariage; il avait surpris sa confiance en prêchant le sermon de Durand. M. Chorel, pasteur à Londres, a publié un *Choix des sermons de Durand*, Londres, 1815, in-8°. Ces sermons sont remarquables par la grandeur et la simplicité des divisions, par l'énergie du style et la force des arguments.

DURAND (Charles-Étienne), architecte, né à Montpellier en 1763, fut professeur d'architecture, pour les états du Languedoc, à l'âge de dix-huit ans. Il exécuta dès lors plusieurs travaux d'art importants, ordonnés par les états de la province, et notamment la fondation du pont de Ners sur le Gardon. Entré dans le corps des ponts et chaussées à la révolution, il dirigea, pendant vingt-cinq ans, les travaux extrêmement importants de l'arrondissement de Nîmes. Il construisit, en 1812, la belle chaussée du milieu du Rhône, entre Beaucaire et Tarascon. Comme architecte, il fut chargé de la restauration du temple antique dit la *Maison-Carrée*, qu'il préserva d'une ruine imminente, et d'une partie de celle de l'amphithéâtre, où il imita complétement la construction romaine. Il a élevé, sur ses plans, l'hôpital général et le palais de justice de Nîmes, les temples de Vauvert et de Calvisson, et plusieurs églises pour différents cultes. On remarque, dans tous ses monuments, une heureuse imitation des plus beaux modèles antiques, un style pur, facile et correct. M. Durand est auteur d'une *Description des antiquités du midi de la France*, in-fol., dont on attend le second volume, et de diverses publications sur les arts. Le conseil général des ponts et chaussées a approuvé avec éloge, en 1827, son utile projet d'un canal de navigation, principalement destiné à l'exportation des houilles du Gard. M. Durand est l'ami de plusieurs artistes célèbres, et sa modestie seule l'a tenu dans une sorte d'obscurité, d'où ses travaux qu'il a exécutés le tirent tous les jours. — Durand (Charles), fils du précédent, homme de lettres, né à Saint-Hippolyte-le-Gard en 1795, annonça de bonne heure les plus heureuses dispositions. En 1815, au moment où les protestants étaient massacrés dans le Gard, le premier et le seul, il dénonça à la France, dans trois brochures vigoureuses, les attentats dont ils étaient victimes. Cet appel à l'opinion publique concourut puissamment à en arrêter le cours. Depuis lors, M. Durand fut attaché à la rédaction de plusieurs journaux. En 1825, il ouvrit un cours public d'éloquence à Genève, qu'il transporta à Lyon en 1827. Dans ces deux villes, il eut l'art d'exciter vivement l'attention, et l'on attend avec impatience la publication de ses leçons, que la sagacité des vues et la pureté des doctrines littéraires ont fait autant remarquer que la facilité de l'improvisation.

DURANDE (Jean-François), médecin, né à Dijon, membre de l'académie de cette ville et professeur de botanique, a publié : 1° *Notions élémentaires de botanique*, 1781, in-8°; 2° *Flore de Bourgogne*, Dijon, 1782, 2 vol. in-8°. Durande a suivi, dans cette *Flore*, une méthode qui lui est particulière et qui se rapproche beaucoup de celle de Jussieu. On trouve à la fin du premier volume un catalogue des plantes des environs de Cluny, disposé par Dumoulin (et non Desmoulins, comme le dit la *Biographie universelle*), suivant un nouvel ordre établi sur le couronnement du pédoncule. 3° *Éléments de chimie, rédigés dans un nouvel ordre*, 1778, in-8°; 4° *Mémoire sur l'abus de l'ensevelissement des morts*, Strasbourg, 1789, in-8°; 5° *Observations sur l'efficacité du mélange d'éther sulfurique et d'huile volatile de thérébenthine dans les coliques hépatiques, produites par des pierres biliaires*, 1770, in-8°. On a encore de lui plusieurs mémoires dans le *Recueil de l'académie de Dijon*, et dans le *Journal de physique*. Il est mort à Dijon, le 23 janvier 1794.

DURAS (le duc Amédée-Bretagne-Malo de Durfort) issu d'une des plus anciennes familles de France, a succédé à son père, dans la charge de premier gentilhomme de la chambre du roi. Destiné à remplir de hautes fonctions dans l'état, il eut une éducation digne de ce brillant avenir, et voyagea pour la perfectionner. La révolution seule l'arrêta dans sa carrière. Il était en fonctions auprès de Louis XVI, lorsque ce prince, prisonnier aux Tuileries, voulant faire un voyage à Saint-Cloud, en fut empêché par le peuple; le duc de Duras ne pouvant retenir son indignation allait périr victime lui-même de son dévouement, si le roi ne fût parvenu à calmer la populace. Il partit ensuite pour Vienne, chargé de complimenter l'empereur Léopold sur son avénement au trône. Il revint en France, émigra à la suite des princes, et habita successivement, pendant son émigration, l'Espagne, l'Italie, l'Angleterre, où il épousa la fille du comte de Kersaint. De retour en Italie, il commença son service à Véronne auprès du roi Louis XVIII, après la mort de Louis XVII, en 1795. M. le duc de Duras ne prit aucune part aux différentes campagnes que les émigrés firent avec si peu de succès à la France. Il revit sa patrie, en 1800, et chercha la gloire, non pas dans les hasards des combats, mais dans son attachement inviolable pour ses anciens maîtres. Lorsque les puissances de l'Europe réunies furent parvenues à renverser Napoléon du trône, le duc de Duras alla jusqu'à Londres au-devant du Roi, fut nommé pair de France, le 4 juin 1814, et secrétaire du sixième bureau de la chambre dans les premiers jours de juillet. Pour que rien ne manquât, cette année, à son illustration, il obtint le 24 novembre le titre de maréchal-de-camp. Le repos attaché à ses fonctions, toutes pacifiques et de confiance, fut bientôt troublé par la nouvelle qui se répandit tout à coup que Napoléon venait de mettre le pied sur le sol français. Cet événement, qu'on pouvait à peine concevoir, donna lieu à la convocation extraordinaire des deux chambres, et M. de Duras fut nommé, dans la séance des pairs du 9 mars, membre de la commission chargée de faire un rapport au monarque sur cette échauffourée, comme on l'appelait alors; il était à la même époque de service auprès du Roi comme premier gentilhomme de la chambre; doubles fonctions qui demandaient autant de fermeté que de présence d'esprit, dans l'embarras où l'on se trouvait alors. Il les remplit avec un calme et une dignité qu'apprécièrent tous ceux qui en furent les témoins. Il partit de Paris, dans la nuit du 19 au 20 du même mois, avec sa majesté qu'il accompagna à Gand et avec laquelle il revint quelques mois après dans la capitale. M. le duc de Duras se trouvait auprès de la personne du Roi lorsque le maréchal Ney vint, le 7 mars 1815, prendre congé de sa majesté avant de marcher contre Napoléon. Il comparut en conséquence dans le procès du maréchal, et déclara l'avoir entendu dire au Roi la fanfaronnade que tout le monde sait, et qui certes ne l'engageait à rien, vu l'impossibilité où il se trouvait de tenir parole. En 1816, le duc de Duras fut nommé par le roi l'un des quarante de l'académie française, et a été créé chevalier, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, le 30 septembre 1820. Il est aussi décoré de la croix de l'ordre de Saint-Louis, et de celle d'officier de la légion d'honneur. — Mme la duchesse de Duras, femme du précédent, née de Kersaint, a publié les deux ouvrages suivants, dans lesquels on remarque une sensibilité exquise et une grâce d'expression qui assignent à leur auteur un rang distingué parmi les femmes qui cultivent les lettres: 1° *Ourika*, avec cet épigraphe : This is to be alone, this is solitude, Paris, imprimerie royale, 1823, in-12; cette édition ne fut tiré qu'à quarante exemplaires, 2e édition, Paris, 1824, in-12; 2° *Édouard*, Paris, 1825, 2 vol. in-12. Mme Duras est présidente d'une société de bienfaisance, et fait partie de la société d'enseignement élémentaire.

DURBACH (François-Jean-Frédéric), membre du corps-législatif, de la chambre des députés et de celle des représentants, naquit à Longueville-les-Saint-Avald, en Lorraine, le 15 avril 1763. Il embrassa, en 1789, le parti de la révolution avec enthousiasme; fut nommé administrateur du département de la Moselle en 1790; protesta, en 1792, contre la journée du 20 juin, et fut condamné à mort en 1793, pour cette manifestation courageuse de dévouement au trône constitutionnel. Durbach eut le bonheur d'échapper à l'exécution de cette terrible sentence, qui atteignit tous ses collègues. Inaperçu durant le cours de l'ère républicaine, il entra au corps législatif après le coup d'état de Saint-Cloud, et fit partie de cette assemblée de *muets*, qui n'exista, en quelque sorte, que comme une simple fiction constitutionnelle, tant que l'usurpateur des droits nationaux trouva la victoire fidèle à ses drapeaux. En 1814, après la déchéance de Napoléon et le retour des Bourbons, Durbach fut un des premiers députés à mettre à profit l'émancipation de la tribune pour y faire entendre les mâles accents d'un ami de la liberté, et la voix énergique d'un véritable défenseur de la cause populaire. Il prit la parole au sujet de l'*Adresse au Roi*, et présenta, sur l'*octroi* de la Charte, des observations dont il nous appartient aujourd'hui d'apprécier la justesse : « Je viens, messieurs, dit-il, remplir une tâche pénible, que m'impose, en cette grande circonstance, ma qualité de représentant de la nation. En cette qualité, et comme citoyen français, toujours fidèle aux principes de la monarchie constitutionnelle que j'ai hautement professés jusqu'ici, je déclare que c'est avec une profonde douleur, avec d'inexprimables regrets, que j'ai vu les ministres de Sa Majesté parvenus à déterminer le Roi à n'accorder à ses sujets qu'une Charte uniquement *concédée* par son autorité, au lieu d'*adopter* ou d'*accepter* une véritable *constitution libérale*.... Dans sa *déclaration* du 2 mai, Sa Majesté a daigné invoquer elle-même la confiance mutuelle, si désirable, si nécessaire, entre le Roi et ses sujets; c'est en exécution de cette sage déclaration que nous nous sommes tous attendus à voir présenter à l'examen, ainsi qu'aux respectueuses observations des deux grands corps de l'état, le travail préparatoire des commissaires nommés par Sa Majesté. J'en appelle à la conscience de chacun de vous, messieurs; vous conviendrez tous que pas un seul d'entre vous n'a eu une autre opinion; que cette opinion a été et a dû être partagée par tous les Français. Il était réservé à M. le chancelier d'humilier la France entière, en attribuant un sens différent à des paroles si justes et si claires.... Cette Charte, ainsi *concédée*, telle solennelle et formellement prononcée qu'elle puisse paraître, demeure toujours *révocable par sa nature*, et ne saurait tenir lieu d'un pacte social, librement débattu, *et concerté entre les trois branches du pouvoir législatif*. En effet, messieurs, Henri IV, l'idole des Français, n'avait-il pas proclamé le fameux édit de Nantes, qui mettait si heureusement fin à toutes les querelles religieuses! Et cet édit, solennellement proclamé *de son propre mouvement*, ne fut-il pas révoqué par un simple arrêt du conseil de Louis XIV? On sait quelles calamités suivirent cette funeste révocation? L'histoire nous apprend aussi que, lorsque l'édifice élevé chez une nation voisine fut tombé, Charles II mit le plus grand soin à rassurer les Anglais sur la crainte que le rétablissement de sa famille ne produisît des vengences et des réactions; que les villes d'Angleterre se remplirent de déclarations sur l'oubli du passé; que Charles II s'annonça comme le restaurateur de la paix et de la liberté publique; qu'il assura que son intention était d'assurer les droits du peuple; qu'il fit toute espece de promesses aux armées; qu'il tranquillisa les acquéreurs de domaines nationaux; qu'enfin l'opinion publique se prononça hautement pour le rétablissement de la monarchie dans la famille des Stuarts. Mais l'histoire nous apprend également qu'à tout cela il a manqué une chose essentielle, *un vrai pacte social*. Cette faute entraîna des malheurs sans nombre. Un torrent d'opinions factices précipita tout vers le système absolu, et Charles régna moins par les lois qu'au gré des caprices de ses courtisans. Il fit arrêter les juges qui avaient condamné son père; ils furent livrés à des commissions, et Hume a observé que leurs supplices ne suspendirent pas les réjouissances de la cour. En Irlande, les acquéreurs de biens nationaux furent dépouillés. On forgea de prétendues conspirations, qui se terminèrent par des assassinats juridiques. Ce ne fut donc qu'à travers une multitude d'orages que l'Angleterre arriva enfin au système constitutionnel, qui depuis a fait sa gloire et sa prospérité. » Ce discours est des premiers jours de la session de 1814, ouverte le 4 juin. A la fin du même mois (le 27), M. Durbach demanda, par motion d'ordre, que le Roi fût supplié de faire compléter la législation relative à la presse; et lorsqu'il fut admis à développer sa proposition, à la séance du 30, il insista pour que la liberté de publier ses opinions fut entière, sauf la répression légitime des délits qui pourraient être commis par la voie de l'impression. Il s'éleva avec beaucoup de force contre les réglements impériaux sur l'imprimerie et la librairie, et dénonça la saisie arbitraire d'une brochure dont il était l'auteur, intitulée : *Des véritables intérêts de la maison de Bourbon*, 1814, in-8°. Lorsqu'au mois d'octobre suivant, le ministre de la guerre, Dupont, se trouva inculpé au sujet du marché des vivres, le courageux député de la Moselle réclama vivement le dépôt sur le bureau des pièces relatives à cette accusation, et s'écria : « Quoi! déja de tels abus, sous un roi qui veut se consacrer au bonheur de son peuple? Ce marché a-t-il été conclu dans l'intérêt de la chose publique? Il est permis d'en douter, lorsque l'on a pris connaissance des tortuosités qui l'accompagnent. » M. Durbach fit un nouveau discours en faveur de la liberté de la presse, lorsque la loi *Montesquiou* fut discutée dans la chambre des députés. Il combattit ensuite le projet de restituer aux émigrés leurs biens invendus, et proposa d'y substituer la création de rentes sur l'état au profit des familles expropriées dans nos orages révolutionnaires; mais il s'attacha surtout, dans cette discussion, à réfuter les principes émis par le plus ardent des meneurs de la contre-révolution, le comte Ferrand. « Toute la France a reconnu, dit-il, dans la funeste doctrine que ce ministre a établie, le désir d'ouvrir une porte secrète sur le vaste terrain des domaines nationaux. Déja l'effet a été ressenti jusqu'aux extrémités du royaume, où toutes les transactions civiles ont été tellement paralysées à la fois, que le trésor royal s'en est déja aperçu, à son détriment. » Pendant le reste de la session, Durbach continua d'opposer une vigoureuse résistance au torrent de la réaction monarchique; et lorsque sa mission législative fut terminée, il se rendit en Allemagne, où l'appelaient ses affaires personnelles. La nouvelle du débarquement de Napoléon vint l'y surprendre; il s'empressa de rentrer dans ses foyers, et y fut investi de nouveau de la confiance populaire, qui l'envoya siéger à la chambre des représentants. Sa conduite, dans cette assemblée, répondit à toute sa vie poli-

tique antérieure. Il prit place à côté des plus ardents amis de la liberté, et compta parmi les chefs de cette imposante majorité, qui, sans être précisément hostile à Napoléon, appréhendait le réveil de son despotisme, et s'occupait, avant tout, de la patrie. Après la déroute de Mont-Saint-Jean, Durbach et son collègue Flaugergues se rendirent à l'Elysée-Bourbon, pour y déterminer l'empereur à une seconde abdication, dont ils attendaient sans doute d'autres résultats que ceux sur lesquels il aurait bientôt à gémir, savoir : la démoralisation et la dispersion de l'armée, l'absence d'un lien commun, la renaissance de vingt partis divers, et le triomphe des étrangers. Le 22 juin, Durbach attaqua violemment les rois coalisés contre la France, et répondit aux interruptions que sa véhémence provoqua : « Nous verrons bientôt si ces monarques « sont de bonne foi. » Huit jours après, il prononça un discours violent contre la maison de Bourbon, dont il aurait voulu conjurer le retour. Cette espèce de protestation, contre la force des événements, fut accueillie par la chambre, qui en ordonna l'impression et la distribution à l'armée. Le 5 juillet, il proposa d'envoyer des commissaires pris dans le sein de l'assemblée, pour aller stimuler le patriotisme des soldats, et demanda l'abolition de toutes les qualifications féodales. Sa philippique véhémente, contre la dynastie que l'issue de la bataille de Waterloo ramena sur le trône de France, le fit comprendre sur la liste des proscrits, dressée par Fouché et Talleyrand, et publiée dans l'ordonnance du 24 juillet. Durbach essaya de repousser le coup qui le frappait ; il écrivit au ministre de la police une lettre ainsi conçue : « Si les opinions que j'ai manifestées dans ma car- « rière politique ont pu déplaire, c'est un malheur ; « mais loin d'y trouver la marche d'un conspi- « rateur, on a dû y reconnaître toujours le carac- « tère d'un citoyen franc et loyal, étranger à tout « esprit de parti comme à toute ambition, dont « l'unique désir a été de voir la France, après « vingt-cinq ans de sacrifices et de malheurs, jouir « enfin d'une constitution qui assurât la liberté, le « repos, le bonheur de la nation, et garantît au « trône toute la force et l'éclat qu'il doit avoir pour « le bien même du peuple. » Le régicide Fouché ne crut pas que ces observations pussent atténuer les torts de Durbach envers la famille royale, et il le maintint en conséquence sur la liste des bannis. Celui-ci, après avoir subi pendant quelque temps la surveillance de la police française, fut en effet obligé de chercher un asile à l'étranger. Il gagna d'abord la Belgique, d'où il se rendit ensuite à Tœplitz, qu'il habita pendant toute la durée de son exil. Une ordonnance royale lui permit de rentrer en France, sous le ministère de M. Decaze. Indépendamment de l'ouvrage que nous avons cité, M. Durbach a publié quelques brochures politiques : 1° *Nécessité d'une constitution*, par M. D***, 1814, in-8° ; 2° *Encore un mot sur la constitution*, par un membre du corps législatif, 1814, in-8°.

DURDENT (R.-J.), homme de lettres, né à Rouen vers 1776, se crut d'abord des dispositions pour la peinture, et se fit recevoir au nombre des élèves de David, dont il était grand admirateur. Il fit ensuite un voyage à Rome, dans l'espérance de perfectionner son talent ; mais ayant reconnu qu'il n'avait point une vocation décidée pour cet art, il l'abandonna, revint en France, et se consacra entièrement à des spéculations littéraires. Durdent est mort à Paris le 30 juin 1819. On a de lui : 1° *Austerlitz, ou l'Europe préservée des Barbares*, poëme historique en deux chants, 1806, in-8° ; 2° *Les Orphelins de Werdemberg*, traduit de l'anglais par G. Lewis, 1810, 4 vol. in-12 ; 3° *Le Tombeau mystérieux, ou les Familles de Hénarez et d'Almanza*, 1810, 2 vol. in-12 ; 4° *Sésostris époux et père*, poëme pour la naissance de sa majesté le roi de Rome, 1811, in-4° ; 5° *Promenades de Paris*, 1er cahier, 1812, in-8° ; 6° *Adriana, ou les Passions d'une jeune Italienne*, 1812, 3 vol. in-12 ; 7° *Narrations françaises, ou Choix des meilleurs morceaux dans tous les genres, tirés de nos plus célèbres prosateurs*, 1812, in-12 ; 8° *Beautés de l'histoire grecque, ou Tableau des événements qui ont immortalisé les Grecs*, etc., 1812-1816, in-12 ; 9° *Galerie des peintres français du salon de 1812, ou Coup d'œil critique*, etc., 1812, in-8° ; 10° *Vue et description du jardin du Palais-Royal*, anonyme, 1813, in-4° ; 11° *Vues et description du jardin des Plantes*, anonyme, 1813, in-8° ; ces deux ouvrages ont été publiés par Guérin et Schewartz ; 12° *Alisbelle et Rosmond, ou les Châtelaines de Grentmesnil*, 1813, 3 vol. in-12 ; 13° *Cinq Nouvelles*, 1813, 2 vol. in-12 ; 14° *Campagne de Moscou en 1812*, 1814, in-8°, trois éditions ; 15° *Epoques et faits mémorables de l'histoire de France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à l'arrivée de Louis XVIII dans la capitale*, 1814, in-12, 2e édition, 1815, in-12 ; 16° *Bataille de Leipsick, depuis le 14 jusqu'au 19 octobre 1813, ou Récit*, etc., traduit de l'anglais de M. F. Shobert, 1814, in-8° ; 17° *L'Ecole française en 1814, ou Examen critique*, etc., 1814, in-8° ; 18° *Cent dix Jours du règne de Louis XVIII*, etc., 1815, in-8°, deux éditions ; 19° *Epoques et faits mémorables de l'histoire d'Angleterre*, 1815, in-12 ; 20° *Histoire critique du sénat dit conservateur*, 1815, in-8°, 21° *Epoques et faits mémorables de l'Histoire de Russie*, 1815, in-12 ; 22° *Ode sur les Evénements du mois de mai 1816*, 1816, in-8° ; 23° *Beautés de l'histoire de Portugal*, 1816, in-12 ; 24° — *de Turquie*, 1816, in-12, deux éditions ; 25° — *des Trois royaumes du Nord, Suède, Danemarck et Norvège*, 1816, in-12 ; 26° *Histoire de Louis XVI*, 1816, in-8° ; 27° *Mémoires historiques de mon temps*, etc., trad. de W. Wraxall, 1817, 2 vol. in-8° ; 28° *Clémentina ou Cigisbéisme*, 1817, 2 vol. in-12 ; 29° *Histoire de la convention nationale de France*, 1817, 2 vol. in-12 ; 30° *Quatre Nouvelles*, etc., 1818, 2 vol. in-12 ; 31° *Mémoires de Saint-Felix, ou Aventures d'un jeune homme pendant la révolution*, 1818, 3 vol. in-12 ; 32° *Le renégat de Palerme*, 1818, 2 vol. in-12 ; 33° *Histoire littéraire et philosophique de Voltaire*, 1818, in-8° et in-12 ; 34° *Beautés de l'histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem*, 1820, in-8°. Durdent a en outre fourni des articles à la *Gazette de France*, au *Mercure étranger*, à la *Biographie universelle*, à la *Biographie des jeunes gens*.

DUREAU DE LA MALLE (Jean-Baptiste-Joseph-René), né à Saint-Domingue le 21 novembre 1742, d'une famille noble originaire d'Anjou ; son grand-père avait été nommé gouverneur de Saint-Domingue en récompense de ses services militaires pendant la guerre de la succession. Dureau de la Malle devenu orphelin à l'âge de cinq ans, quitta son pays natal et vint à Paris, où il fit d'excellentes études au collége du Plessis. Son amour pour les lettres ne tarda pas à se manifester, et la fortune considérable dont il était maître, lui permit de s'y consacrer entièrement. Après avoir mûri son talent par de longues études, il ne demeura pas long-temps incertain sur le genre de travail auquel il se livrerait : la connaissance parfaite qu'il avait acquise de la langue latine, le décida à faire passer dans la nôtre quelques uns des principaux auteurs de l'ancienne Rome. Les essais infructueux que deux écrivains célèbres du 18e siècle avaient faits en ce genre ne le découragèrent pas, et il espéra obtenir dans cette entreprise un meilleur succès qu'eux. En effet, d'Alembert qui a traduit des morceaux choisis de Tacite, n'a pu, avec son style souvent froid et sec,

reproduire l'éloquence toujours palpitante de l'historien latin, et Rousseau, dont les compositions originales sont si pleines de vie, n'a donné, dans les premiers livres *des Annales*, qu'une traduction décolorée. De l'échec qu'avaient essuyé ces deux hommes célèbres, on pouvait conclure que l'entreprise présentait des obstacles impossibles à surmonter; mais Dureau de la Malle ne se laissa point arrêter par les difficultés : il se mit à l'œuvre avec un zèle d'autant plus digne d'éloges, que son travail achevé avec le plus grand succès, il ne pouvait espérer d'en voir apprécier le mérite que par un petit nombre de personnes qui accordaient aux utiles efforts du traducteur l'estime méritée qu'on leur a long-temps refusée en France. Après seize années de peines assidues, M. Dureau de la Malle publia sa traduction de *Tacite;* elle obtint un succès non contesté, et excita un vif intérêt, malgré le malheur des temps et les orages de la révolution qui commençaient à gronder. Il a publié en tête un discours préliminaire dans lequel il développe, avec le plus grand talent et une rare sagacité, la constitution donnée aux Romains par Auguste. M. Dureau fit suivre la traduction de Tacite de celle de Salluste qui obtint un égal succès. La révolution éclata dans le temps où il s'occupait de reproduire dans notre langue les annales presque toujours sanglantes de l'empire romain; mais, quoiqu'il eût alors sous les yeux le tableau le plus sombre et le plus énergique des maux qu'enfante l'oppression, il n'applaudit pas à l'aurore de la liberté qu'il vit luire en France, et se montra constamment opposé aux principes constitutionnels. La convention lui accorda néanmoins 200 livres, par un décret du 3 janvier 1795. Sous le gouvernement impérial, il entra au corps législatif, en fut nommé président, et donna à la personne de Bonaparte des preuves réitérées de dévouement. M. Dureau de la Malle fut reçu à l'Institut en 1804. Il mourut, dans sa terre de Landres, département de l'Orne, le 19 septembre 1807. Dureau de la Malle a publié : 1° *Traité des bienfaits, de Sénèque, avec un discours sur la traduction*, 1776, in-12; 2° *Œuvres complètes de Tacite*, nouvelle traduction, 1790, 3 vol. in 8°; 2e édition, 1808, 5 vol. in-8°; 3e édition augmentée de *la vie de Tacite, de notes et des suppléments de Brottier*, traduits par Dotteville, revu par Dureau de la Malle fils, 3e édition, Paris, 1817, 6 volumes in-8°, 4e édition, Paris, 1827, 6 volumes in-8°; 3° *Des principes et des causes de la révolution en France*, Londres (Paris), 1790, in-8°; 4° *Les Œuvres de Salluste*, traduction nouvelle, Paris, 1808, in-8°; 5° *Histoire romaine de Tite-Live*, traduction nouvelle, Paris, 1810-1812, 15 vol. in-8°; 2e édition, revue, corrigée et augmentée des suppléments de Frenshemius, Paris, 1824, 17 vol. in-8°. La mort surprit Dureau lorsqu'il n'avait encore terminé que la première décade, les trois premiers livres de la troisième, et les deux premiers de la quatrième. M. Noel se chargea de l'achever et de la publier.

DUREAU DE LA MALLE (Adolphe-Jules-César-Auguste), membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, fils du précédent, né à Paris vers 1780, fit de bonnes études sous les yeux de son pere, dont il partagea par la suite les travaux. Il a publié : 1° *Géographie physique de la mer Noire de l'intérieur de l'Afrique et de la Méditerranée*, 1807, in-8°; dans cet ouvrage, l'auteur tend a établir que l'intérieur de l'Afrique était beaucoup plus connu des anciens qu'il ne l'est des modernes. Cette opinion était plus fondée il y a quelques années qu'elle ne l'est aujourd'hui, que les excursions de Mungo Park, de Mollien et de Beaufort, bien loin au-delà du littoral de l'Afrique, ont fourni sur cette contrée les notions les plus précieuses ignorées jusqu'à eux. 2° *Les Pyrénées, poëme précédé d'un voyage à Vignemale, et d'une description de la vallée d'Azun et de Lectoure*, 1808, in-18; 3° *Argonautique de Valérius Flaccus*, ou *la conquête de la toison d'or*, poëme, traduit en français, Paris, 1811, 3 vol. in-8°: M. Dureau père a coopéré a cette traduction; elle est tres estimée pour les notes pleines d'érudition qui y sont jointes; 4° *Poliorcétique des anciens*, ou *de l'attaque et de la défense des places avant l'invention de la poudre*, Paris, 1819, in-8°; 5° *Description du boccage Percheron*, Paris, 1823, in-8°; 6° *Bayard*, ou *la conquête du Milanais*, poëme, Paris, 1823, 2 vol. in-18; il a encore traduit *l'Episode de Rimini de l'Enfer du Dante*, mais avec peu de succès. M. Dureau de la Malle a peu de génie poétique, quoiqu'il s'obstine a rimer.

DURFORT-BOISSIÈRE (Sarrain-Alphonse-Marc-Armand-Emmanuel-Louis, comte de), lieutenant-général, né le 19 janvier 1753; mort, le 28 août 1822, près de Nogent-le-Rotrou. Il fut d'abord officier au régiment de Chartres-cavalerie, puis officier supérieur de gendarmerie, ensuite colonel de chasseurs à cheval, et enfin maréchal-de-camp. Au mois de mai 1791, il fut chargé, par le roi et la reine de France, d'aller à Mantoue, vers S. A. R. M. le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, et l'empereur d'Autriche Léopold pour les instruire de la situation où se trouvaient leurs majestés. Apres avoir conféré avec ces princes, il revint en France, ou il ne rentra pas sans péril, et reçut les remerciements de la reine qui lui dit avec bienveillance : « Nous vous devons beaucoup, mais nous n'avons à « vous offrir que de la reconnaissance. » Ce fut encore lui, quoiqu'en dise la *Biographie des hommes vivants*, que Louis XVI chargea d'aller instruire l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas, du départ de leurs majestés de Paris. La reine, en le recommandant à sa sœur lui écrivait : « J'aime beau- « coup les Durfort; vous marquerez à cette famille « en toute occasion votre reconnaissance et votre « attention. » Le comte de Boissière émigra vers cette époque et fit, à l'armée des princes, les campagnes de 1792, 1793 et 1794, et celle de 1795, sous les ordres de lord Moira. Depuis lors, il ne s'est plus occupé que d'entretenir une correspondance secrète entre les émigrés et les royalistes du midi de la France. A Londres, en 1810, il présenta à M. de Blacas et au ministere anglais, un habitant de Bordeaux, nommé J. S. Rolac, qui proposait des plans pour la rentrée des Bourbons en France. On trouve dans les derniers mémoires publiés par M. Bertrand-Molleville, le détail de ces sortes de négociations, auxquelles des difficultés provenant des circonstances générales, attachaient quelquefois le mérite du dévouement, et donnaient le plus souvent néanmoins tout le caractère de l'intrigue. Le succes de la cause royale, en 1814 fut dû surtout, selon le comte de Boissiere, à ses démarches importantes et assiduement répétées. Rentré en France avec le Roi, et nommé lieutenant-général, le 13 août 1814, le comte de Boissière se présenta à Bordeaux en 1816, et répondit a une députation de la garde nationale qui avait été admise à le complimenter : « C'est aux relations « entre Londres et Bordeaux qu'est dû l'heureux ré- « sultat de la journée du 12 mars, et à cette « mémorable journée sont dus la séparation du con- « grès de Châtillon, les événements du 31 mars à « Paris, et la paix générale. » Le comte de Boissière ajoutait ces derniers mots parcequ'on se figurait alors, sur les rives de la Garonne, que l'ancienne prospérité de diverses branches de commerce maritime allait renaître. Lorsque le comte de Durfort-Boissière a été mis à la retraite, sur la fin de

1815, on lui attribuait quarante-six ans de service.

DURHAM. *Voyez* BARRINGTON.

DUROC (GERARD-CHRISTOPHE-MICHEL), duc de Frioul, né, le 25 octobre 1772, à Pont-à-Mousson, où s'était fixé son père, appartenait à une ancienne famille d'Auvergne. Le jeune Duroc, après avoir fait ses études à l'école militaire de sa ville natale, fut reçu, le 1er mars 1792, élève sous-lieutenant d'artillerie à l'école de Brienne. Il était, en 1795, capitaine d'artillerie employé à l'armée d'Italie dans l'équipage des ponts, commandé par le général Andréossy. Lorsque le général l'Espinasse dirigea l'artillerie de cette armée, le capitaine Duroc devint un de ses aides-de-camp, et fut signalé dans les bulletins de l'armée d'Italie, particulièrement à l'époque du blocus de Mantoue et du combat de Sismone. Il fut ensuite aide-de-camp de Bonaparte, qui l'avait remarqué au siége de Toulon. Le vainqueur de l'Italie se l'attacha avec un soin particulier, que justifièrent la bravoure active et froide de Duroc, et une grande capacité jointe à beaucoup d'esprit d'ordre. Il se distingua au combat de Primonalo, et, le 19 mars 1797, dans le Frioul. A l'occasion du passage de l'Isonzo, le nom de Duroc fut mis à l'ordre de l'armée. Bonaparte, écrivant au directoire, parla de la bravoure que venait de montrer le capitaine Duroc, qui, en mémoire de ce même fait d'armes, porta, beaucoup plus tard, en 1809, le titre de duc de Frioul. Pendant la campagne d'Égypte, il reçut le grade de chef de bataillon; son nom fut encore mis à l'ordre de l'armée, après la victoire de Salahieh, due en grande partie à sa valeur. Au siége de Jaffa, en Syrie, plusieurs grenadiers tombaient au pied de la brèche et les autres se décourageaient; Duroc se mit spontanément à leur tête, et entra dans une tour défendue avec opiniâtreté. L'armée le croyait perdu; mais elle le salua de ses acclamations, en le voyant presqu'aussitôt maître de la tour et du rempart. Il ne montra pas moins d'intrépidité devant Saint-Jean-d'Acre, et, dans un des derniers assauts, il fut grièvement blessé d'un éclat de bombe. La journée d'Aboukir ajouta encore à sa réputation. Nommé successivement colonel et chef de brigade, il revint en France avec Bonaparte, et prit part à la journée du 18 brumaire. Presqu'aussitôt, il fut envoyé à Berlin, pour que l'intervention du roi de Prusse déterminât la paix avec l'Allemagne, ou que, dans la supposition contraire, le cordon des troupes prussiennes s'étendît jusqu'au Bas-Rhin, afin de diminuer la ligne défensive de la France. Duroc fut reçu avec une grande distinction, et réussit parfaitement à faire maintenir la bonne intelligence entre les cabinets des Tuileries et de Berlin. Duroc, premier aide-de-camp du consul, l'accompagna en Italie, et fut cité honorablement dans la relation du passage du Tésin, où il faillit s'y noyer en s'élançant un des premiers, dans une barque, pour aller à l'ennemi. Après la victoire de Marengo, il présenta à Vienne l'ultimatum du gouvernement de France pour la paix; et ensuite il y porta les articles préliminaires signés à Paris. Après la paix d'Amiens, il fut chargé de diverses missions diplomatiques à Pétersbourg, à Stockholm et à Copenhague, où il reçut du roi de Suède une lettre et un présent. Il fut promu ensuite au grade de général de division, présida, en 1804, le collége électoral du département de la Meurthe, et la même année fut nommé gouverneur des Tuileries et grand officier du palais, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort avec le titre de grand maréchal. Cette faveur ne lui inspira point le désir du repos, et ne le sépara point de l'armée: il y suivit toujours l'empereur. En 1805, après une négociation en Prusse, il commanda une division de grenadiers en l'absence du général Oudinot, blessé récemment, et, le jour de la bataille d'Austerlitz, il était encore à la tête d'une partie de ce corps d'élite. En 1806, pendant la campagne de Prusse, il traita de la paix, dans Charlottenbourg, avec le marquis de Lucchesini et le général Zastrow. Il conclut aussi un traité avec la Saxe, et vers la même époque il reçut du roi de Hollande, Louis Bonaparte, le grade de major-général dans ses armées. Il fut le principal négociateur de l'armistice signé le 21 juin 1807, et qui suivit la paix de Tilsitt. Il fut aussi chargé de régler le sort du Portugal avec don Eugenio-Izquierdo. Durant cette négociation, conduite dans l'ombre, Duroc ne rendait de comptes qu'à l'empereur même, et Izquierdo communiquait directement avec le prince de la Paix. Le traité qui fut conclu à Fontainebleau, le 27 octobre 1807, retranchait les Portugais du nombre des nations. Dans ces diverses missions, la justesse d'esprit de Duroc a toujours répondu à l'attente de Napoléon. Après l'avoir suivi en Espagne, le grand maréchal se trouva aux batailles d'Essling et de Wagram. A Essling, des batteries qu'il plaça promptement sur la rive droite du dernier bras du Danube, et qui furent dirigées avec habileté, arrêtèrent le mouvement des Autrichiens prêts à tourner l'aile droite des Français. L'empereur ayant reçu à Znaïm des propositions de paix, envoya Duroc auprès de l'archiduc Charles pour négocier l'armistice. Après les malheurs de 1812, Duroc réorganisa toute la garde impériale et en eut le commandement. Avant de suivre Napoléon au-delà du Rhin, en 1813, il avait été nommé sénateur. Le 22 mai, après la bataille de Wurtchen, et à l'entrée du village de Mackersdorf, il fut frappé au bas ventre par un boulet qui venait de tuer le général du génie Kirsgener; tous deux étaient derrière l'empereur. On a remarqué que ce boulet avait été le dernier qu'on eût tiré dans la journée, et qu'il était venu d'une telle distance, et malgré tant d'obstacles apparents du terrain, que le malheur du duc de Frioul parut l'effet d'une singulière fatalité. C'est peut-être cette absence de tout danger probable dans ce moment, qui aura donné le courage de hasarder contre ce général dans la *Biographie universelle*, une ridicule imputation de lâcheté. « Duroc, y est-il dit, était plus propre à servir dans l'intérieur du palais que sur les champs de bataille; cependant il a eu l'honneur d'y mourir à Wurtschen, où il fut tué d'un boulet de canon, quoiqu'il se tînt alors fort loin de la mêlée. » Duroc ne mourut que douze heures après avoir été frappé; la connaissance ne lui manqua point; et il conserva beaucoup de sang froid. Les adieux de Napoléon, qui vint le visiter à son lit de mort, furent accompagnés de larmes. De toutes les peines éprouvées par Napoléon, celles qui l'ont affecté le plus profondément, ou qu'il a cachées avec le moins de soin sans doute, ont été la perte du duc de Montebello, et, quatre ans après, celle du duc de Frioul. Tous deux eurent le temps de connaître à son émotion le prix qu'il avait attaché à leurs services. Duroc prit la main de l'empereur, lui dit: « Toute ma vie vous a été consacrée; je ne la regrette que par l'utilité dont elle pouvait vous être encore. » On assure que Napoléon répondit: « Duroc, il est une autre vie, c'est là que nous nous retrouverons un jour. » Le guerrier mourant, encore occupé des destinées apparentes de Napoléon, répliqua. « Oui, sire; mais ce sera dans trente ans, lorsque votre majesté aura triomphé de tous ses ennemis, et réalisé les espérances de notre patrie.. J'ai vécu en honnête homme, je ne me reproche rien. Je laisse une fille, votre majesté lui servira de père. » Napoléon, serra la main de Duroc, et resta un quart d'heure dans un profond silence, la

tête appuyée sur sa main gauche. Mais Duroc lui dit : « Ah! sire, allez-vous-en ; ce spectacle « vous peine. » Et l'empereur se retirant, ne put dire que ces mots : « Adieu donc, mon ami. » Aux yeux d'un prince qui observait surtout les hommes dans leurs rapports avec l'accomplissement de ses desseins, le premier mérite devait être cette aptitude distinguée, fidèle et circonspecte, à laquelle suffit toujours un rôle honorable, mais secondaire. Aussi de tous les compagnons d'armes que l'arbitre de l'Europe a comblé de ses faveurs, nul autre que le grand maréchal n'a joui aussi constamment d'une confiance plus intime. « Nul autre, dit le « général Foy, n'était dépositaire de tant et de si « importants secrets politiques. La tournure des ses « idées, plus justes qu'étendues, sa tenue parfaite, « et plus que tout cela l'empire de l'habitude, l'avait « mis sur le pied de confident intime. On aurait « qualifié autrement les rapports de Duroc avec Na- « poléon, si un prince de cette trempe avait pu « avoir un favori. » Dix semaines après la journée de Wurtchen, dans une marche militaire de Reichembach à Gorlitz, Napoléon s'arrêta à Mackersdorf, et, ayant mandé le propriétaire de la ferme où était mort le maréchal du palais, il donna seize mille francs à cet étranger, outre quatre mille francs pour la construction d'un monument funèbre. L'empereur avait perdu un conseiller prudent, un ami sûr, un des officiers les plus braves et les plus éprouvés. Dans les missions diplomatiques, comme dans les travaux de l'administration, Duroc savait toujours garder une mesure dont l'habitude est bien rare chez ceux qui ont aussi contracté celle de l'impétuosité militaire Il y joignait une habileté, une modestie, une présence d'esprit et un désintéressement non moins remarquables. Durant de longues années, où une faveur constante lui rendait tout possible, on ne cite pas un homme à qui il ait nui ; mais il a usé de toute son influence soit pour le bien de l'état, soit pour celui d'un grand nombre de particuliers. Son corps a été embaumé et déposé aux Invalides. Une cérémonie projetée à cette occasion, et dans laquelle M. Villemain devait prononcer une oraison funèbre, a été empêchée par le cours des événements. Napoléon avait voulu que la fille du général Duroc eût en héritage le titre de duchesse de Frioul, et que la dotation de son père lui fût transmise. Sept ans après, loin de l'oublier au milieu de sa propre infortune, il lui a fait un legs considérable. On a remarqué aussi comme un indice de ses regrets ineffaçables qu'un mérite extraordinaire pouvait seul laisser dans une ame aussi forte que celle de Napoléon, l'idée qu'il eut, en 1815, de demander à aller vivre en Angleterre sous le nom de colonel Duroc.

DURONCERAY (Pierre Lesoneau), littérateur, et avocat à la cour royale de Paris, né à Tours, sur la fin 1774. Il fit ses études au collége de l'oratoire de cette ville, et s'y fit remarquer du célèbre cardinal de Rohan, alors en exil à l'abbaye de Marmoutiers: ce prélat daigna, dans sa munificence, ajouter une couronne à celles qu'avait remportées le jeune Duronceray. Ses professeurs de leur côté n'oublierent rien pour l'attirer dans cette congrégation dont on disait avec raison : *C'est un corps où personne ne commande où chacun obéit*. Il y entra par amour pour les lettres, et fut bientôt professeur au collége même où il avait obtenu tant de succès. Il y publia, en 1792, à peine âgé de dix-huit ans, une petite brochure qui fut remarquée plutôt par le fond des pensées, la vérité des sentiments et la candeur du publiciste, que par le style; elle avait pour titre : *Sentiment de sociabilité, ou la religion du citoyen*, 1792, in-8°. Ce premier essai néanmoins lui valut d'honorables encouragements, et ne lui fit rien perdre de la bienveillance que lui avaient témoignée jusque là Mercier, Daunou et Domergue, qui furent tour à tour ses maîtres : soupçonné de *modérantisme* dans ses écrits, notre publiciste fut emprisonné. Une jeune personne de beaucoup d'esprit, qui venait d'épouser un prêtre de la Touraine, plaida cependant, dit-on, si bien la cause de l'auteur devant le représentant du peuple Guimbertaut, que celui-ci brisa soudain les fers de l'écrivain accusé, pour en charger son persécuteur Sénart, alors agent de Robespierre. M. Duronceray, né avec quelques unes des plus importantes qualités de l'orateur se fit avocat, ou si on veut défenseur-officieux. Il défendit avec un zèle souvent couronné du succès, un grand nombre de personnes mises en jugement par rapport à des opinions et à des faits de révolution. Bientôt poursuivi lui-même, pour excès de zèle, par un témoin à charge, dont il avait discuté la moralité dans une affaire criminelle, il publia, en 1794, une brochure intitulée : *Développement des principes et des lois qui seront de garantie aux défenseurs des accusés*, etc., 1799, in-12. Dans un temps où l'ordre des avocats était anéanti, où les divers partis méconnaissaient tour à tour le droit sacré de la défense, un pareil écrit devait être recherché. Comme époux et père, M. Duronceray recueillit ses observations et ses souvenirs dans un autre opuscule intitulé : *Opuscule moral, littéraire et sentimental, dédié aux adolescents de l'un et de l'autre sexe, suivi de quelques idées sur l'éducation*, 1798, in-12; un ministre, homme de lettres, qui a laissé de grands exemples dans l'administration de l'intérieur, François de Neufchâteau, accueillit publiquement, avec faveur, ce petit ouvrage, et sur sa recommandation, l'auteur fut aussitôt nommé membre du juri central d'instruction publique du département de l'Orne. M. Duronceray, vint à Paris y fut reçu avocat à la cour impériale, en 1808, et se délassa des graves occupations du barreau par la culture des lettres et de la poésie. Il publia successivement : 1° *Tablettes philosophiques, religieuses et littéraires*, 1804, in 8°; 2° *Nouveaux délassements du cœur et de l'esprit*, 1805, in-8°; 3° *Barthèle*, ou *Encore une victime de la jalousie*, 1808, 2 vol. in-12; 4° *Les souvenirs de Barthèle*, 1809, 2 vol. in-12; 5° *Harpaginet*, ou *la Cassette*, comédie-vaudeville, 1812, in-12; 6° *De la pensée*, ou *Réflexions sur la liberté de la presse*, 1814, in-8°; 7° *Consolations d'un solitaire*, ou *Quelques opuscules philosophiques, politiques et littéraires*, 1815, 3 vol. in-12; 8° (sous le pseudonyme de de Siphodrétis), *A qui le fauteuil*, ou *revue microscopique de nos auteurs*; 9° (sous le même nom), *Les illustres lilliputiens*, ou *deux grains d'encens à tous nos demi-dieux*, 1818, in-8°. Malgré de beaux vers, ces dernieres pièces, faites avec beaucoup trop de précipitation auraient besoin d'être soigneusement revues. L'auteur se propose, dit-on, de les publier de nouveau avec d'autres compositions inédites, sous ce titre : *La bonbonnière des beaux esprits et nos illustres du dix-neuvième siècle*. On lui doit encore des idylles, des chansons et quelques autres pièces de vers insérés dans divers recueils ; on cite parmi les plus agréables la *Revue au Palais-de-Justice* et ses *Rêveries d'un vieil abbé*.

DUROSNEL (Antoine-Jean-Auguste-Henri, comte), lieutenant-général, né à Paris, le 9 novembre 1771, d'un chef de bureau au ministère de la guerre. Après avoir reçu une belle éducation, son goût pour l'état militaire s'étant manifesté, le général d'Harville le prit avec lui et en fit son aide-de-camp, quoique fort jeune encore. Il passa rapidement par tous les grades, et parvint à celui de colonel du 16e régiment de chasseurs à cheval. En 1800, à la

bataille de Moskirch, il se distingua en chargeant avec avantage un corps trois fois plus nombreux que le sien. Il ne montra pas moins de courage et d'intelligence au combat d'Enns, en 1805. La manière brillante avec laquelle il se montra sur les champs d'Austerlitz, le fit élever au grade de général de brigade, le 24 décembre suivant. Une charge très hardie, qu'il exécuta à Iéna, eut le plus grand succès. Dans la campagne de Pologne, en 1807, il se distingua de nouveau au combat de Glottau, où il défit complètement l'arrière-garde des Russes. Il fut créé commandant de la légion d'honneur le 14 mai de la même année, obtint de porter l'ordre du lion de Bavière, et reçut, en 1808, le titre de comte. Ses talents militaires et son mérite personnel firent choisir le général Durosnel par Napoléon pour l'un de ses aides-de-camp. La même année il suivit l'empereur en Espagne, et s'y fit remarquer en détruisant une colonne anglaise avec quatre cents cavaliers de la garde impériale. Appelé, en 1809, à la grande armée, il fit la campagne contre l'Autriche, et fut nommé général de division le 16 avril. Il combattit au passage de la Traun, sur le pont d'Ebersberg, ainsi qu'à la bataille d'Essling, avec un courage remarquable. Il fut blessé, dans cette dernière affaire, en portant des ordres au duc de Montebello, et fut ensuite fait prisonnier, ce qui le fit passer pour mort jusqu'au moment de l'armistice. Le général Durosnel fut nommé grand officier de la légion d'honneur, en 1811, et reçut peu après l'ordre de l'éléphant de Danemarck. L'année suivante, il fit la désastreuse campagne de Russie, et fut chargé du commandement de la ville de Moskow. Napoléon lui confia encore les mêmes fonctions dans la ville de Dresde, en 1813, aussitôt que cette place fut prise. Après la première restauration, le comte Durosnel fut fait chevalier de Saint-Louis; mais pendant les cent jours, Napoléon l'ayant nommé pair de France, et commandant en second, et sous ses ordres immédiats, de la garde nationale de Paris, fonctions qu'il accepta, il fut laissé en non activité après le second retour des Bourbons. N'oublions pas de dire que le général Durosnel avait conservé ce commandement, par ordre du gouvernement provisoire, sous les ordres du prince d'Essling, et que sa conduite fut telle, que lorsque le comte Dessoles prit le commandement en chef de cette garde, ce général exprima dans un ordre du jour du 8 juillet, les sentiments de reconnaissance que la garde nationale devait au comte Durosnel, pour la sagesse et le talent avec lesquels il n'avait cessé de diriger son service.

DUROURE (Louis-Henri-Scipion-Grimoard Beauvoir, comte), né à Marseille, en 1763, était petit-fils par sa mère du comte de Catherlong, pair d'Irlande, et petit-neveu par sa grand'-mère du lord Bolingbroke, fameux chef de torys, du temps de la reine Anne. Élevé en Angleterre, Duroure y passa toute sa jeunesse, mais entraîné par la fougue de ses passions, il n'en contracta que les habitudes vicieuses dont il porta, toute sa vie, les traces sur sa figure. Une affaire fâcheuse le força de revenir dans sa patrie, peu avant la révolution. Ayant enlevé la femme de son médecin, il brûla la cervelle au mari qui s'était mis à la poursuite des fugitifs. Ses principes et ses actions l'avaient disposé à adopter les nouvelles idées. Il vint à Paris, se fit recevoir d'abord au club de 1789, mais ses liaisons peu honorables le jetèrent bientôt dans la société des jacobins, puis dans celle des cordeliers. Ses opinions exagérées le firent nommer membre de la commune de Paris qui remplaça la municipalité provisoire du 10 août 1792. Au mois de novembre, il fit partie de la commission chargée d'examiner la conduite du ministre Roland, et après le 31 mai 1793, il fut encore chargé, par ses collègues, d'écrire l'histoire de cette fameuse journée, où il avait personnellement contribué à la chute du parti girondin. Il ne paraît pas qu'il se soit beaucoup occupé de cet ouvrage qui n'a jamais été publié. A l'époque du 9 thermidor, il aurait partagé la révolte et le juste châtiment de la commune de Paris, dont il partageait les crimes depuis près de deux ans; mais fort heureusement pour lui, ses désordres et ses prodigalités l'avaient forcé de se rendre en Provence pour y aliéner une partie de sa fortune, et il échappa ainsi à la mort. Il ne fut point compromis dans les journées de germinal et prairial, ne s'étant point mis en évidence; mais, en juin 1799, il fut un des fondateurs du club du Manége, et rédigea, dans le *Journal des hommes libres*, auquel il avait déjà travaillé, les articles intitulés : *Aux hommes libres*. Aussi, après le 18 brumaire, fut-il inscrit sur la liste de déportation aux îles Séchelles; il parvint encore à se dérober à cette mesure arbitraire. Violent, immoral, bavard et surtout braillard, Duroure au fond n'était réellement ni méchant, ni sanguinaire, et on a fini par le regarder comme un homme peu dangereux et qu'il suffisait de surveiller. Ayant dissipé sa fortune dont il avait négligé le soin pour s'occuper de politique, il a traîné long-temps à Paris une obscure et pénible existence, et il est allé mourir à Londres, en septembre 1822. Il a publié: *Le maître d'anglais*, ou *Grammaire raisonnée*, par W. Cobbett, enrichie de nouveaux chapitres, de nouvelles tables, revue soigneusement, corrigée et augmentée de notes critiques et explicatives, d'additions essentielles au texte, etc., Paris, 180.., 1805, 1808, 1810 et 1816, in-8°. Dans la préface de la quatrième édition, il annonçait la prochaine publication de deux ouvrages qu'il avait traduits en français: *Œuvres philosophiques de lord Bolingbroke* et *Lettres familières de sa sœur lady Luxborough au poëte Shenstone*, mais ces deux ouvrages de famille n'ont point paru. Duroure a traduit divers actes du parlement anglais, et fourni plusieurs notes dans la traduction française, par M. Comte, du *Traité des pouvoirs et des obligations des jurys*, de sir Richard Phillips, Paris, 1819, in-8°.

DUROY (N.), membre de l'assemblée législative et de la convention, naquit en Normandie, vers 1750. Il étudia la jurisprudence, devint avocat à Bernay, puis juge au tribunal de cette ville, à l'époque de la révolution dont il avait embrassé la cause avec chaleur. Nommé, en septembre 1791, député suppléant du département de l'Eure, à l'assemblée législative, il fut élu, un an plus tard, membre de la convention nationale. Il y prit place à la Montagne, vota la mort du roi, sans appel et sans sursis, et demanda, quelque temps après, la mise en accusation de Buzot, l'un des chefs du parti girondin. La convention l'envoya dans le Calvados pour y seconder la répression de l'insurrection fédéraliste, fomentée par Guadet, Félix Wimpfen, etc. A son retour il dénonça le luxe de quelques faux démocrates, qui lui semblaient n'avoir voulu que changer de maître, et désigna spécialement Merlin de Thionville. « J'estime plus, » dit-il, ceux qui n'ont pas voté la mort du tyran, que » ceux qui l'ont condamné pour en mettre un au» tre à sa place. » Républicain sincère, Duroy craignait que le zèle démocratique ne cachât chez quelques uns de ses collègues une arrière pensée en faveur du duc d'Orléans. Il n'était point aveuglé du reste par son enthousiasme pour la démocratie jusqu'à proscrire indistinctement tout ce qui avait appartenu à la classe aristocratique; il se plaignit vi-

vement au contraire de ce que l'on destituait une foule d'officiers distingués, qui, « pour avoir le malheur d'être nés nobles, dit-il, n'en sont pas moins « sans-culottes. » La chute de Robespierre ne le fit point dévier des principes qu'il avait crus les meilleurs : cette généreuse persévérance à défendre des opinions proscrites dont les partisans subissaient toutes les conséquence d'une défaite complete, le placèrent parmi les chefs du parti républicain, qui lutta courageusement, mais sans succes, contre les progrès de la réaction thermidorienne. Nommé membre du comité de sûreté générale par les insurgés du 1er prairial, il fut considéré comme l'un des instigateurs de la révolte, et traduit avec Rome, Goujon, Bourbotte, Duquesnoy, Rhul et Soubrany, devant un conseil militaire qui les condamna à mort, le 28 du même mois. « A l'instant ou on leur prononça l'arrêt, dit M. Thiers, « ils remirent au greffier des lettres, des cachets et « des portraits destinés à leurs familles. On les fit « retirer ensuite, pour les déposer dans une salle « particulière, avant de les conduire à l'échafaud : « ils s'étaient promis de n'y pas arriver. Il ne leur « restait qu'un couteau et une paire de ciseaux qu'ils « avaient cachés dans la doublure de leurs vêtements. « En descendant l'escalier, Rome se frappe le « premier, et, craignant de se manquer, se frappe « plusieurs fois encore, au cœur, au cou, au visage. « Il transmet le couteau à Goujon, qui, d'une « main assurée, se porte un coup mortel, et tombe « sans vie. Des mains de Goujon, l'arme libératrice passe à celles de Duquesnoy, Duroy, Bourbotte et Soubrany. Malheureusement Duroy, Bourbotte, Soubrany n'ont pas réussi à se porter des « atteintes mortelles ; ils sont traînés tout sanglants « à l'échafaud. Soubrany, noyé dans son sang gardait malgré sa douleur, le calme et l'attitude fiere « qu'on avait toujours remarqués en lui. Duroy était « désespéré de s'être manqué. Jouissez, s'écriait-il, « jouissez de votre triomphe, messieurs les royalistes! » Et il livra sa tête au bourreau sans laisser « apercevoir la moindre altération sur son visage. « Les noms de ces hommes, a dit un rédacteur du « *Globe*, ne font pas honte a ceux de Camille Desmoulins, de Roland, de Valazé, de Barbaroux, et « pour devenir aussi célèbres, il ne leur a manqué « peut-être que des amis pieux qui recueillissent « leurs cendres et relevassent leur mémoire. Mais « ils appartenaient à un parti extrême, et ceux qui « meurent à son service, fussent-ils dignes de regrets, ne peuvent espérer pour eux pitié et réparation qu'après un long temps et auprès de la « postérité. »

DUROY DE CHAUMAREYS (Hugues, vicomte), né à Van, département de la Corrèze, vers 1776, il était lieutenant de vaisseau, en 1791. Il émigra et servit quelque temps dans l'armée du prince de Condé. Ayant quitté ce corps, il alla en Angleterre, débarqua ensuite en Bretagne, assista au combat de Quiberon et y fut fait prisonnier. Après avoir échappé au sort que subirent, trois cents officiers de mer, il fut détenu à Auray, amnistié et gratifié quelque temps après par le gouvernement impérial d'une place de receveur des droits réunis à Bellac. Ainsi dans le cours des vingt-quatre années, qui s'écoulerent depuis son départ de France jusqu'à l'époque de la restauration, il ne reparut pas une seule fois sur l'élément, ou attendu son extrême jeunesse, au moment de son émigration, il n'avait pu acquérir que des connaissances fort peu étendues. Ce fut cependant à un officier qui devait être aussi inexpérimenté, que le ministre Dubouchage confia la destinée de plus de quatre cents hommes et la conduite d'une expédition importante. L'objet de cette expédition était la reprise de possession des établissements situés sur la côte occidentale d'Afrique, depuis le Cap-Blanc jusqu'à l'embouchure du fleuve de la Gambie, et qui avaient été rendus à la France par les traités de 1814 et 1815. Il partit le 17 juin 1816, de la rade de l'île d'Aix, ayant sous son commandement la frégate *la Méduse*, sur laquelle il était monté, la corvette *l'Echo*, sous les ordres de M. Cornet de Venancourt, la flûte *la Loire*, montée par M. Giguel Destouches, et le brick *l'Argus* sous les ordres de M. Parnajon. Dès le commencement du voyage, M. Duroy de Chaumareys signala son imprévoyance en laissant prendre à la *Méduse* une marche supérieure qui l'éloigna bientôt du reste des bâtiments de la division et la mit ainsi hors d'état d'en être secourue. Malgré les représentations des officiers et des passagers, il persista à ne vouloir ordonner aucunes des mesures de précaution qu'emploient toujours les navigateurs qui fréquentent les mers d'Afrique, afin d'éviter le banc d'Arguin, qui s'étend à plus de trente lieues au large et est célèbre par plus d'un naufrage. Toutes les observations qui lui furent faites furent tout-à-fait inutiles : étranger aux premières notions de son état il ne voulut jamais admettre la possibilité des dangers qui menaçaient son bâtiment. Tandis que toutes les personnes qui ne partageaient pas sa folle sécurité, s'attendaient a chaque instant à voir éclater quelque malheur, ce capitaine oubliant tous ses devoirs, s'amusait a présider la bizarre cérémonie du baptême et de la distribution des dragées du bonhomme Tropique. Pour donner une idée de sa cruelle ignorance, il suffit de rapporter la manière singulière dont il se laissa tromper par ses officiers qui lui firent accroire qu'un nuage qui se trouvait dans la position du Cap-Blanc, et que ses instructions lui prescrivaient de reconnaître, était le Cap-Blanc lui-même. Tant de sottise pourrait exciter l'hilarité, si elle n'eût pas été suivie d'aussi affreuses conséquences. Mais les prédictions des gens expérimentés qui montaient *la Méduse*, ne tardèrent pas à se réaliser. La frégate échoua, le 2 juillet, sur le banc d'Arguin où les passagers firent pendant cinq jours d'inutiles efforts pour la remettre à flot. Apres avoir, par sa seule faute, fait périr la frégate, si M. Duroy de Chaumareys fût du moins resté pour partager les dangers où il avait précipité tant de malheureux, il eût pu atténuer ses torts, mais mettant le comble à son indigne conduite, il prit la fuite sur son canot et viola ainsi tout à la fois les devoirs de sa place et ceux de l'humanité. Abandonnés avec tant de lâcheté, les naufragés construisirent un radeau et s'y placèrent au nombre de cent cinquante-deux. Nous n'essaierons pas de retracer les souffrances qu'endurèrent sur cette frêle construction tant de malheureux livrés pendant treize jours aux horreurs de la faim, à la rage des flots, aux fureurs de quelques uns d'entre eux que le désespoir avait poussés à la révolte. C'est dans l'ouvrage intitulé : *Naufrage de la Méduse*, par M. Corréard, l'un des passagers, que l'on trouvera des détails étendus et curieux sur ces terribles scènes dont il fut l'un des plus énergiques témoins. Nous nous bornerons à dire qu'atteints treize jours après par *l'Argus*, ce bâtiment ne recueillit a son bord que treize personnes reste des cent cinquante-deux passagers qui avaient cherché un abri sur le radeau. Cependant M. Duroy de Chaumareys, on aura peine à le croire, osa reparaître en France ; poursuivi par la clameur universelle, on fut obligé pour satisfaire la vindicte publique, de le mettre en jugement : mais au lieu de la peine de mort à laquelle il avait bien mérité d'être condamné, et dont la loi atteint tout commandant qui abandonne son bâtiment, il fut seulement cassé, et il vit aujourd'hui tranquillement retiré dans son département. On dit, même, mais

sans que nous osions affirmer le fait, tant il nous paraît extraordinaire, que dans la tournée que fit M. de Clermont-Tonnerre, en 1822, M. Duroy de Chaumareys alla trouver le ministre et demanda à être réintégré dans son grade et à être admis à servir de nouveau sur les bâtiments de l'état.

DU ROZOI ou DE ROSOI (Pierre-Barnabé Farmin), littérateur médiocre, dont la mort a été plus honorable que la vie, était, dit-on, originaire de la Picardie, où ses ancêtres, habitant la petite ville du Rozoi, s'appelaient *Cochon*. L'un d'eux (son père ou son aïeul), quitta ce nom mal sonnant, et prit celui de son pays natal. Né à Paris en 1742, et non pas en 1745, comme l'ont dit les biographes qui nous ont devancés, Du Rozoi débuta de bonne heure dans la littérature, avant d'avoir acquis de l'instruction, formé son goût et mûri son jugement. Il publia, en février 1762, *Mes dix-neuf ans, ouvrage de mon cœur*, in-12, recueil assez volumineux d'opuscules en tous genres, en vers et en prose, et contenant *Caliste*, comédie en deux actes. L'auteur imberbe prenant déjà un ton tranchant, indice des talents médiocres, indisposait le public, et annonçait une tragédie toute prête. C'était probablement *Les Décius français*, ou *le siége de Calais*, qu'il ne put faire jouer, et qui parut en 1765, in-8°, quelques jours avant la première représentation du *Siége de Calais* de Du Belloy. Dans sa préface, Du Rozoi avançait que la pièce qu'il publiait, pour ne pas être soupçonné de plagiat, avait été communiquée par un de ses amis à l'auteur de la tragédie qu'on allait représenter. Il insinuait aussi que Maillet du Clairon n'était pas le véritable auteur de celle de *Cromwel*. Ces assertions injurieuses, pour deux hommes de lettres estimés, valurent à Du Rozoi une détention temporaire au Fort-L'Évêque, d'où il ne sortit que par la protection du duc de Grammont, auquel il avait dédié sa pièce. Il donna bientôt *Les sens*, poëme en six chants, 1766, in-8° Dans ce gros volume, orné de figures et de vignettes, mais dénué d'imagination, l'auteur, au lieu d'un sixième chant, que la décence lui défendait d'ajouter, aurait dû ne pas oublier le sens commun. La même année parurent *le Génie, le Goût et l'Esprit*, poëme en quatre chants, in-8°, qui prouva que Du Rozoi était dépourvu des qualités qu'il voulait célébrer; *La Loi de l'honneur*, épître à la maîtresse que j'ai eue; *L'Usage des talents*, épître à Mlle Sainval, jeune débutante au Théâtre-Français. En 1770, il fit cause commune avec une vingtaine d'auteurs médiocres, maltraités comme lui dans *la Dunciade* de Palissot, pour empêcher la publication d'une suite de ce poëme. Il adressa ses plaintes au chancelier; mais, dans le même temps, il fut arrêté lui-même pour avoir fait imprimer, sans permission, deux ouvrages, l'un sur la morale, l'autre sur la politique, et remplis de maximes hardies et d'idées contraires au système du gouvernement; c'étaient *Les jours d'Ariste* (qu'Alex. Barbier attribue à l'abbé Rémy), qui devaient faire le pendant des *Nuits d'Young*, et *Le nouvel ami des hommes*, sorte de parodie de l'ouvrage de Mirabeau le père. Quoique ces deux livres eussent été saisis avant d'être publiés, Du Rozoi fut détenu à la Bastille depuis le 12 mai jusqu'au 21 juillet, et ne dut sa liberté qu'à la duchesse de Grammont et au duc de Choiseul. Cette détention, qui aurait donné de l'importance à tout autre écrivain, ne put tirer le pauvre Du Rozoi de l'obscurité. Ses *Annales de la ville de Toulouse*, 1771 et années suivantes, 4 vol. in-4°, compilation lourde et emphatique, bigarrée de différents styles, et surchargée de réflexions parasites, valurent cependant à l'auteur le titre de citoyen de Toulouse, dont il décora depuis le frontispice de tous ses ouvrages. Du Rozoi devint, en 1774, le principal rédacteur du *Journal des dames*, dont la baronne de Prinzen (Mme de Montanclos), venait d'obtenir le privilége. Il n'avait pu parvenir jusqu'alors à faire représenter aucun de ses ouvrages dramatiques. Ce fut le 14 novembre 1774, que son drame lyrique d'*Henri IV*, ou *la bataille d'Ivry*, en 3 actes, fut joué à la Comédie italienne. La fable de cette pièce ne roule que sur un *incognito* de ce prince, et ne présente rien de neuf après les situations du *Roi et le Fermier*, et de *la Partie de chasse d'Henri IV*. Le dialogue est froid et ridicule, lorsque l'auteur ne fait point parler son héros, d'après les anecdotes et les bons mots de ce prince, que l'histoire nous a transmis; mais c'était la première fois que le personnage du bon roi était mis publiquement sur la scène à Paris: la comédie de Collé, imprimée depuis long-temps et jouée en province et en société, ne parut sur le Théâtre français que le 16 novembre. C'est à ces circonstances et en partie à la musique de Martini, que la pièce de Du Rozoi dut son succès qui ne s'est pas soutenu: imprimée en 1774, elle a été reprise en 1789, puis en 1814, avec des changements. *La réduction de Paris*, drame lyrique en 3 actes, musique de Bianchi, fut représentée au Théâtre italien et imprimée en 1775, in-8°. L'auteur n'ayant plus rien à compiler dans les *Mémoires historiques*, fut obligé de prêter son langage à Henri IV, qui ne débita que des madrigaux et des fadeurs dans cette pièce sans plan et sans intérêt; elle ne réussit point. Comme on avait été encore plus choqué que la première fois, d'entendre Henri IV chanter des ariettes, l'auteur s'imagina qu'en supprimant la musique, son drame se relèverait. Il le retoucha, y adapta une intrigue romanesque, et le reproduisit le 12 août 1783; mais la *Clémence d'Henri IV* parut encore plus mauvaise que la *Réduction de Paris*, et disparut après une seule représentation. Cette obstination de Du Rozoi à travestir et à défigurer un héros cher à la France, le fit surnommer *Ravaillac second*. *Les Mariages samnites*, en 1776, in-8°, durent une partie de leurs succès à la charmante musique de Grétry. Ce drame lyrique, en 3 actes, fut repris en 1777 et 1780, remis au théâtre, en vers, et imprimé en 1782, in-8°. Quoique cette pièce, tirée du conte de Marmontel, soit en général langoureuse, monotone et boursoufflée, elle offre des situations intéressantes, un rôle de femme neuf, et un beau spectacle: c'est le meilleur ouvrage de Du Rozoi. Cet écrivain, qui jouissait de peu de considération, ne fit point partie de la ligue des auteurs dramatiques, formée par Beaumarchais en 1780, contre les comédiens français. Il partagea cette exclusion avec Dubuisson, et on peut remarquer que ces deux poëtes, compris alors dans la même catégorie, périrent de la même manière, quoique ayant suivi des partis différents. C'est sans doute aux égards que Du Rozoi montra pour les comédiens, et à la pénurie où ils étaient de bons ouvrages dramatiques, qu'il dut la réception et la représentation de sa tragédie de *Richard III*, sifflée assez justement, le 6 juillet 1781, mais avec une prévention et une animosité que l'orgueil de l'auteur pouvait seul justifier. Cette pièce ne réussit guère mieux à sa reprise en 1782, et fut imprimée la même année in-8°. Du Rozoi travailla aussi pour l'académie royale de musique; mais la salle ayant été brûlée, ce fut à celle des Menus-Plaisirs qu'il fit jouer, en 1781, l'*Inconnue persécutée*, comédie-opéra en 3 actes, parodiée sur la musique d'Anfossi; un opéra en 3 actes, *Palmyre*, présenté en 1778 et 1782, n'a point paru sur le théâtre; et *Stratonice*, ballet héroïque en 3 actes, musique de

Langlé, fut représenté devant le roi à Fontainebleau, en 1786. Ces pièces ne paraissent pas avoir été imprimées. Du Rozoi avait donné aussi, à Versailles, en 1777, *Les trois roses*, ou *les grâces*, opéra-comique en 3 actes, 1778, in-8°. Au théâtre Italien : *Les deux amis*, ou *le faux vieillard*, opéra-comique en 3 actes, arrangé sur la musique des plus célèbres compositeurs d'Italie, joué sans succès et imprimé, 1779, in-8°; — *Pygmalion*, comédie lyrique en un acte, musique de Bonesi, 1780, in-8°; — *L'amour filial*, opéra-comique en un acte, musique de Ragué, 1786, non imprimé; — *Le siége de Mézières*, comédie héroïque en 3 actes, en vers libres, tombée, 1788, in-8°; cette pièce est la même qu'un opéra de *Bayard*, refusé en 1782 par l'académie royale de musique; au théâtre de Monsieur, *Les fourberies de Marine*, opéra-comique en trois actes, musique de Piccini, 1790. Malheureux dans sa carrière littéraire, Du Rozoi y cherchait encore les moyens de s'illustrer, lorsque la révolution arriva. Ce fut en haine de la plupart des gens de lettres, qui en adoptèrent les principes, qu'oubliant les persécutions qu'il avait éprouvées sous l'ancien régime, il se jeta dans les rangs des royalistes; car jusque-là tous ses écrits étaient imbus de l'esprit philosophique. Rédacteur de la *Gazette de Paris*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Journal de Paris*, il s'y déclara le défenseur du sacerdoce et du gouvernement absolu, et l'ennemi de toutes les améliorations constitutionnelles. Après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il engagea, dans sa feuille, les partisans de ce prince à s'offrir comme otages pour obtenir sa liberté, et il publia successivement les noms des personnes qui demandaient à se constituer prisonnières à la place du roi. C'est ce qui a donné lieu à l'ouvrage de M. Boulage, intitulé: *Les otages de Louis XVI et de sa famille*, 1814, 2 volumes in-8°. Les circonstances devenant plus difficiles, Du Rozoi suspendit la publication de ses listes, qui pouvaient compromettre les jours de ceux dont il signalait les noms et les offres; mais plus tard il proposa, dans son journal, un plan d'armement et de défense pour les Tuileries. Arrêté le jour du 10 août 1792, et traduit devant le tribunal spécial, créé à cette époque de fanatisme révolutionnaire, il fut condamné à mort le 25 août, comme coupable de haute trahison et de conspiration. Son exécution eut lieu le soir même, aux flambeaux, sur la place du Carrousel. Il montra beaucoup de courage dans sa prison et devant ses juges. S'étant blessé à la tête en sortant de la Conciergerie, il ne reprit ses sens que dans la fatale charrette, monta d'un pas assuré sur l'échafaud, et demanda qu'on utilisât sa mort en faisant sur son corps l'expérience de la transfusion du sang. Il fut la troisième victime de la nouvelle méthode de décapitation, qui depuis moissonna tant de têtes. Avant d'aller au supplice, il avait écrit une lettre où il se félicitait de mourir pour son roi et pour sa religion, le jour de la Saint-Louis. Sabatier de Castres, Palissot et Laharpe ont traité Du Rozoi avec une sévérité qui tiendrait plus de la justice, s'il ne s'y mêlait pas un peu de passion et d'aigreur. Outre les ouvrages que nous avons cités, on a de lui : 1° *Lettres de Cécile à Julie*, 1764, in-12; 1769, 2 vol. in-12; 2° *Le joyeux avénement*, poëme, 1764, in-8°; 3° *Clairval philosophe*, ou *la force des passions*; 4° *Mémoires d'une femme qui s'est retirée du monde*, 1765, 2 vol. in-12; on trouve de la chaleur, mais des négligences et des longueurs dans ce roman, dont l'héroïne regarde l'honneur, les mœurs et les devoirs les plus sacrés comme des préjugés et des chimères; 5° *Œuvres mêlées* (en vers et en prose), 1769, 2 vol. in-8°, contenant une soixantaine de fables, des épîtres, des contes, des chansons, etc.; 6° *Essai philosophique sur l'établissement des écoles gratuites du dessin pour les arts mécaniques*, 1769, in-8°; 7° *Azor*, ou *les Péruviens*, tragédie non représentée, 1770, in-8°; 8° *Dissertation sur le drame lyrique*, 1775, in-8°; l'auteur y manifeste le vœu pour l'établissement d'un spectacle forain, où l'histoire serait mise en action, et qui, en respectant les mœurs, offrirait de grandes leçons et de grands tableaux. Tel devrait être le but des mélodrames, puisqu'on tolère ce genre bâtard. Sabatier de Castres attribue à Du Rozoi : *Dissertation sur Corneille et Racine*, etc., 1775, in-8°; et Alex. Barbier lui attribue aussi *Le vrai ami des hommes*, Amsterdam, 1772, in-12; réimprimé, Riom, 1796, in-8°, comme ouvrage posthume de Thomas.

DU ROZOIR (CHARLES), littérateur, de la même famille que le précédent, mais à un degré fort éloigné, et avec une légère différence dans le nom, est fils d'un avocat qui fut pendant vingt-cinq ans caissier de la Comédie italienne. Né à Paris, le 15 décembre 1790, il débuta, en 1811, dans la carrière des lettres, sous les auspices de M. Lacretelle jeune, dont il suivait les cours d'histoire à la faculté des lettres, et qui, l'ayant pris pour secrétaire, l'attacha ensuite à la rédaction de la *Gazette de France*. M. Du Rozoir fut un des provocateurs du mouvement royaliste qui éclata, le 31 mars 1814, et il reçut de l'empereur Alexandre des paroles de paix et de bienveillance qu'il publia dans sa feuille. Arrêté, le 1er avril, par les agents de police du gouvernement impérial, il ne dut sa délivrance, deux jours après, qu'aux sollicitations de MM. Lacretelle et Michaud aîné. En mars 1815, il prit une part active au *Journal général de France*, où il rédigea les délibérations des deux chambres. Inscrit parmi les volontaires royaux, il suivit la maison du Roi jusqu'à Beauvais. De retour à Paris, pendant les cent jours, il consigna sur les registres de la préfecture son vote négatif contre l'acte additionnel aux constitutions de l'empire. Durant le même intervalle, il rédigea les séances publiques de la chambre des pairs de Bonaparte, s'égaya sur le compte du roi Joseph, de Cambacérès et de quelques ministres, sans qu'aucun mal lui en advînt; mais plus tard il ne devait pas trouver la même longanimité dans les membres de cette majorité royaliste, qui, à certains égards, pouvait le regarder comme un des siens. Le 7 juillet, il publia dans le *Journal général*, comme grenadier de la garde nationale, un écrit où il invitait ses camarades à se jeter dans les bras de Louis-le-Désiré. Cet article lui attira les attaques du *Nain jaune*. Pendant la session de 1815, il fut porté comme candidat pour une place vacante de secrétaire-rédacteur à la chambre des députés, et réunit le plus de suffrages après M. Conchery, qui fut élu. A cette époque, il se prononça dans le même journal contre les principes de la majorité de cette chambre, surtout à l'occasion du rapport de M. Corbière sur la loi d'amnistie, et aussi du comité secret auquel donna lieu la proposition tendante à ce que le clergé eût la faculté de recevoir des donations sans l'autorisation du gouvernement. La franchise de ses opinions dans ces deux affaires excita un tel mécontentement parmi les membres du côté droit que la plupart demandèrent qu'il fût exclu à l'avenir de la salle des séances; quelques-uns proposèrent de l'exiler de Paris, et l'un d'eux (M. Chifflet) avait même écrit à M. Lainé, président de l'assemblée, pour que l'audacieux rédacteur fût incarcéré. Mais ces diverses propositions n'eurent pas de suite, grâce à l'estime personnelle que MM. Lainé, Maine de Biran, Hyde de Neuville, Kergorlay, etc., portaient à M. Du Rozoir; et le ministre de la police, M. Decazes, se contenta

d'ordonner que le rédacteur du *Journal général* s'abstînt de signer ses analyses et de parler des comités secrets, conditions auxquelles M. Du Rozoir ne se soumit qu'après des injonctions réitérées. En février 1817, il cessa de prendre part à la rédaction principale de ce journal, et il travailla successivement et souvent même simultanément au *Messager des chambres*, aux *Annales politiques*, au *Journal des Maires*, au *Bon Français* et à *l'Etoile* (de 1816 à 1822). Il s'attacha de nouveau à la *Gazette de France*, en 1823, et s'y occupa spécialement du compte rendu des séances de l'Institut et de celles des chambres. Ses articles se faisaient remarquer par des plaisanteries un peu vives contre les hommes de tous les partis, et surtout contre les députés ministériels. Mais depuis 1825, il s'est borné à fournir quelques articles littéraires au *Moniteur*. Nommé, sous le ministère de M. Decazes, en 1817, examinateur des livres, près la direction de la librairie, il conserva cette place jusqu'en 1819, époque où elle fut supprimée. Il fut alors nommé professeur d'histoire au collége de Louis-le-Grand, par M. Royer-Collard, et il occupe encore (1827), cette chaire, à laquelle il joint celle de suppléant de M. Lacretelle, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Paris. Lorsque celui-ci a été privé de sa place de censeur dramatique, à cause de sa noble conduite à l'académie française, M. Du Rozoir a publié, dans le *Journal des Débats* du 6 janvier 1827, une lettre qui lui a fait beaucoup d'honneur, et l'on a été surpris que le disciple reconnaissant n'ait pas été destitué comme son maître. On aurait tort de taxer de versatilité les opinions politiques de M. Du Rozoir. Elles tiennent au contraire à un sentiment d'honneur et d'indépendance qui le pousse hors des rangs de tous les partis extrêmes. On a de lui : 1° *Le Dauphin, fils de Louis XV, père de Louis XVI et de Louis XVIII, ou Vie privée des Bourbons depuis* 1725 *jusqu'en* 1789, 1815, in-8°; cet ouvrage, publié pendant les cent jours, n'attira cependant aucune persécution à l'auteur; 2° *Chronologie historique des rois de France*, 4 éditions de 1820 à 1824, in-8°, ouvrage adopté par le conseil royal d'instruction publique pour l'enseignement des écoles primaires; 3° *Programme de l'histoire romaine*, 4 éditions in-4° et in-8° de 1820 à 1826, adopté par le même conseil pour les colléges royaux; 4° *Des arrière-pensées du parti libéral*, 1820, in-8°; 5° *Des partis et de la modération, ou Réflexions adressées aux électeurs de toutes les opinions*, 1821, in-8°; ces deux brochures, inspirées sous l'influence du second ministère Richelieu, n'en furent pas moins attaquées par les journaux des deux oppositions, et la dernière fut désavouée dans un article semi-officiel du *Journal de Paris*, à cause de quelques attaques un peu fortes contre l'extrême droite; 6° *Considérations générales sur les changements qu'a subis l'instruction publique depuis* 1789 *jusqu'en* 1820, in-8°, extrait du *Dictionnaire des découvertes*, auquel l'auteur a fourni quelques articles; 7° *Description géographique, historique, militaire et routière de l'Espagne*, 1823, in-8°; 8° *Discours d'ouverture du cours d'histoire ancienne à la faculté des lettres en décembre* 1823, 1824, in-8°; 9° *Louis XVIII à ses derniers moments, précédé des exemples édifiants de la mort des Bourbons*, 1823, in-12; cet ouvrage, dont Charles X agréa l'hommage, déplut aux ministres parceque l'auteur s'y était élevé contre la censure établie dans les derniers jours du feu Roi, et qu'il y avait fait l'éloge de M. de Chateaubriand : aussi ne fut-il pas adopté par le conseil royal d'instruction publique, quoique dédié à la jeunesse; la société des bons livres a fait la politesse à l'auteur et la malhonnêteté au libraire de réimprimer pour son compte les *Exemples édifiants*; 10° *Eloge historique de Pie VI, avec l'histoire religieuse et politique de l'Europe sous son pontificat*, etc., 1825, in-8°; cet ouvrage, purement écrit, perd de son intérêt à cause des formules oratoires que l'auteur s'était imposées en choisissant le genre bâtard d'éloge historique qui lui interdisait la critique et le blâme; M. Du Rozoir semble s'être condamné lui-même en ne publiant pas l'*Eloge de Pie VII* qu'il avait annoncé dans un prospectus; 11° *Abrégé de l'histoire ancienne* (le premier volume seul a paru, 1826, in-12); l'ouvrage, qui doit en avoir deux, a été adopté par le conseil royal pour l'instruction des colléges; 12° une traduction de *Florus*, imprimée depuis 1823, chez Belin, in-12, mais non encore publiée; 13° *Discours prononcé aux funérailles de M. de Guerle*, 1824, in-8°; 14° *Notice littéraire et historique sur les historiens du département du Nord, et particulièrement sur Froissard, Monstrelet et Commines*, Cambray, 1827, in-8°. Cette notice vient d'obtenir le prix proposé par la société d'émulation de Cambray. M. Du Rozoir a donné beaucoup d'articles à la *Biographie des jeunes gens*, par M. Alph. de Beauchamp, 1813, in-12; les notices des femmes célèbres de l'Ecriture Sainte à la *Biographie des demoiselles*, par Mme Dufrénoy, 1817, 2 vol. in-12. Il a fourni quelques articles à la *Biographie des vivants*; il est collaborateur pour l'*Histoire romaine* de l'*Art de vérifier les dates avant Jésus-Christ* (nouvelle édition), et il coopère depuis 1824 à la *Biographie universelle* de Michaud, où il a donné plusieurs articles de Romains célèbres, et ceux de Raynal, Richelieu, Terray, Turgot, Vergennes, Voisenon, Voiture, Volney, etc. — Son frere, Charles-François Du Rozoir, né à Paris, en 1774, élève de l'école polytechnique, en 1799, premier élève admis à l'école des mines, et mort en 1803, par suite d'excès de travail, a publié (avec M. Héron de Villefosse) : *Histoire de la révolution française, par une société d'auteurs latins*, 1800, in-8°, faussement attribuée à M. Chambry, et dont nous avons sous les yeux le manuscrit presque entièrement de la main de Du Rozoir : cet ouvrage obtint beaucoup de vogue dans les premiers temps du consulat de Bonaparte, et prouva que les deux amis qui l'avait composé, avaient une connaissance locale et très approfondie des auteurs latins. Du Rozoir a laissé manuscrits une foule de travaux sur diverses matieres, dont la publication lui aurait assuré une réputation durable.

DURRIEU (le baron), maréchal-de-camp, officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de la couronne de fer, né en 1775 à Grenade, département des Landes. Son père, ancien cultivateur, devenu avant la révolution notaire et juge, a été depuis receveur des finances, puis administrateur de son département. On destinait en vain le jeune Durrieu à l'état ecclésiastique, il se joignit, en 1793, au corps de mille hommes qui, armés à leurs frais, partirent de Bayonne pour garder, à la frontière, les positions que la troupe de ligne ne pouvait occuper. Il servit ensuite comme capitaine à l'armée des Pyrénées orientales. La paix faite avec l'Espagne, il passa en Italie, et, dans l'invasion du Tyrol, il combattit sous les généraux Joubert et Belliard. Plus tard il était devant Malte, et il partagea en Egypte la gloire de la journée des Pyramides. Sa santé ne lui permit pas de rester dans ce pays; il revint en Europe, et fit la plupart des campagnes où s'illustrèrent les armées françaises : il se trouva aux batailles de Marengo et du Mincio, et s'y distingua, mais il était aide-de-camp d'un général auprès duquel on obtenait peu d'avancement, et, durant une partie de sa vie, la fortune lui fut si peu favorable, qu'il resta capitaine pendant quatorze années de travaux dans les guerres les plus actives. Enfin, ayant été blessé dans la Ca-

labre ou il servait sous les ordres de Masséna, il fut fait chef de bataillon, et, dix-huit mois après, il reçut le grade de colonel sur le champ de bataille de Wagram. Il était, dans la campagne de Russie, chef d'état-major-général du prince Eugène qui remarqua sa conduite dans la journée de la Moskowa, et qui, après le combat de Maloiaroslawetz, regretta de ne pouvoir le nommer général. La défense de Glogau fut ensuite confiée au colonel Durrieu. La garnison se composait des débris de l'armée de Russie; il fallait rendre le courage et l'espérance à ces soldats de diverses nations, et les préparer pour de nouveaux périls. La persévérance de leur chef, et leur fidélité furent ensuite récompensées, puisqu'ils prirent part aux triomphes de Lutzen et de Bautzen. Devenu à cette occasion général de brigade, le commandant de Glogau se trouva ensuite jeté, avec un fort détachement, dans Torgau, sur l'Elbe, où une fièvre épidémique consuma vingt-cinq mille hommes. Les Prussiens attaquèrent la ville, et le général Durrieu y défendit vaillamment, jusqu'à ce que des ordres supérieurs s'y opposassent, un retranchement à peine palissadé. Étant rentré en France lorsque les ennemis eurent franchi le Rhin, il était, en 1815, chef de division au ministère de la guerre. Rappelé sous les armes pour la campagne de juin, il combattit à Fleurus, et il fut blessé à Waterloo dès le milieu de l'action, puis démonté au moment du désastre. Le général Durrieu ne prétendait pas combattre contre un parti, mais servir la France. En 1818, il a été un des seize maréchaux-de-camp du corps royal d'état-major. Les détails de l'administration lui étant devenus aussi familiers que ceux du commandement, il est un de ces hommes utiles et sûrs dont la patrie peut réclamer les services dans tous les temps, quoiqu'ils aient été dans les rangs de l'ancienne armée, ou plutôt parcequ'ils y ont été. Le maréchal-de-camp, baron Durrieu est encore aujourd'hui employé dans son grade, dans la 17e division militaire à Ajaccio (Corse).

DURUTTE (Joseph-François, comte), lieutenant-général, né le 14 juillet 1767. Il entra au service dans l'infanterie dès le commencement de la révolution, fit toutes les campagnes de cette époque, et passa assez rapidement de grade en grade jusqu'à celui de général de brigade. S'étant distingué dans les dernières guerres d'Italie sous le consulat, il fut nommé, le 27 août 1803, général de division, et obtint le commandement de la 10e division militaire, à Toulouse. Lors de la guerre contre l'Autriche, en 1809, le général Durutte commandait une division avec laquelle il se distingua au passage de la Piave, puis à celui du Tagliamento, et fut un des premiers à s'élancer dans le fort Malborghetto. Dans la campagne de 1812 en Russie, il servait dans le corps d'armée du duc de Bellune et passa ensuite dans celui du maréchal Augereau. Sur la fin de cette désastreuse campagne, étant sous les ordres du général Reynier, il reçut la mission de couvrir la ville de Dresde en se portant en avant de cette place. Il battit une colonne ennemie à Colditz, en 1813. Il se trouvait, le 2 mai à la bataille de Lutzen, et se conduisit, le 6 septembre suivant, à celle de Dennevitz, de la manière la plus distinguée. C'est en partie à la fermeté avec laquelle il tint en cette circonstance, que l'armée dut son salut. Il ne mérita pas moins d'éloges à la bataille de Leipsick, où les Saxons, abandonnant l'alliance de la France sur le champ de bataille, tournèrent leurs feux contre la division Durutte. La conduite qu'il tint à Metz pendant le blocus de cette ville, en 1814, lui fit décerner une épée, par le conseil municipal, comme une marque de la reconnaissance des habitants. Après la déchéance de l'empereur, il fut nommé par le Roi, le 23 mai, commandant de la 3e division militaire à Metz, chevalier de Saint-Louis, le 27 juin, et grand-officier de la légion d'honneur le 23 août de la même année. Ayant accepté le commandement de la 4e division du 1er corps de l'armée du Nord, il ne fut point réemployé après le second retour des Bourbons.

DURZY (Marie-Pierre-Henri), naquit à Montargis, le 24 avril 1788. Il s'adonna à la jurisprudence et fut nommé, en 1812, conseiller auditeur à la cour impériale d'Orléans. En 1815, il fut appelé à remplir les mêmes fonctions à la cour royale de Paris, et, l'année suivante, celles de conseiller titulaire à la cour d'Orléans. Les travaux judiciaires n'occupèrent pas néanmoins tous les instants de Durzy qui consacra ses loisirs à la culture de la poésie, notamment de la chanson. Le *Recueil du caveau moderne* contient plusieurs jolies pièces de cet auteur qui ne mit son nom à aucun de ces écrits. Il est mort, le 5 janvier 1822, des suites d'une lésion organique au cœur. On lui doit les deux ouvrages suivants: 1° *Essai sur l'esprit de conversation et sur quelques moyens de l'acquérir*, par M.-P.-H. D..y, in-8°, 1819. (En 1821, le charlatanisme du libraire fit paraître une seconde édition de cet ouvrage dont le titre seul avait été réimprimé); 2° *Guerre aux passions, ou dictionnaire du modéré, par M. D..y, royaliste constitutionnel*, 1821, in-8°. Durzy était membre de la société royale des sciences, belles lettres et arts d'Orléans.

DUSAULCHOY DE BERGEMONT (Joseph-François-Nicolas), littérateur journaliste, né à Toul le 21 février 1761. Il se rendit dès sa jeunesse en Hollande, où il rédigea, plusieurs années, la *Gazette d'Amsterdam*, l'un des journaux les plus philosophiques de cette époque, et il y dirigea les éditions de plusieurs des principaux écrivains français du 18e siècle. De retour en France, et employé au trésor extraordinaire des guerres, il publia quelques pièces fugitives, et un recueil de prose et de vers intitulé: *Étrennes aux uns et aux autres*, Paris, 1789, in-12. Dès le commencement de la révolution, il se montra un des plus zélés partisans de la cause populaire, fit paraître plusieurs brochures de circonstance, et rédigea *Le Courrier national, politique et littéraire*. En 1790, il s'associa avec Camille Desmoulins pour la rédaction des *Révolutions de France et de Brabant*; poursuivi, ainsi que lui, par le Châtelet de Paris, pour avoir dénoncé, dans ce journal, M. Talon, ancien lieutenant civil et député à l'assemblée constituante, comme un juge prévaricateur, il fut contraint à une rétractation publique et condamné à une amende de 1200 francs. En 1791, M. Dusaulchoy rédigea seul *la Semaine politique et littéraire*, faisant suite au journal précédent, et quelque temps après devenu plus modéré, il se réunit à André Chénier, à Suleau, etc., pour publier *le Contre-poison*; cet ouvrage périodique, écrit dans le sens du gouvernement monarchique-constitutionnel, eut beaucoup de succès jusqu'au départ du roi pour Varennes, époque où il cessa de paraître. Une compagnie de Hollandais confia alors à M. Dusaulchoy la rédaction du *Batave*, journal quotidien; mais, en 1793, on lui fit un crime d'avoir coopéré au *Contre-poison*. Arrêté avec André Chénier, et renfermé à Saint-Lazare, il y fut oublié parcequ'il n'adressa aucune réclamation au comité de sûreté générale, et il échappa ainsi au sort de son compagnon d'infortune; il ne recouvra néanmoins sa liberté qu'en septembre 1794, plus d'un mois après la chute de Robespierre. Il reprit aussitôt la rédaction de son journal, et publia une brochure in-8°, *l'Agonie à Saint-Lazare sous la tyrannie de Robespierre*, qui eut quatre éditions dans huit jours. Une autre brochure qu'il fit paraître, en 1796, sous ce titre: *Rendez-*

nous nos myriagrammes, si vous ne faites le bonheur du peuple, et dirigée contre les lois révolutionnaires que l'on faisait encore, lui attira de nouvelles persécutions. Traduit, au mois de décembre, devant le tribunal criminel, comme prévenu « d'avoir provoqué la dissolution de la représentation nationale » et du directoire exécutif, le meurtre des membres » qui les composaient et le rétablissement de la » royauté, » il choisit pour son défenseur Isidore Langlois qui, dans *le Messager du soir*, avait fait un article virulent contre la brochure inculpée : Langlois remplit cette fonction avec autant de talent que de loyauté, et l'accusé ayant plaidé aussi lui-même sa cause avec succès, fut acquitté à l'unanimité. Peu de temps après, le ministre de la police, Duval, lui confia, dans son administration, la place de chef du bureau des journaux. A la nouvelle organisation de ce ministère, sous le consulat, Fouché le nomma l'un des quatre chefs de division. M. Dusaulchoy ne s'y occupa qu'à faire rentrer les émigrés. Pour y parvenir plus aisément, et leur rendre la jouissance de leurs biens sans qu'ils eussent besoin d'être rayés de la liste, il trouvait moyen de constater que l'inscription ne les concernait pas, et il faisait lever le séquestre. Quoique sa conduite fut entièrement désintéressée, on le dénonça, et il perdit sa place en 1802. Il s'associa bientôt avec Jos. Lavallée, Villeterque et Landon pour la rédaction du *Journal des Arts, des Sciences et de la Littérature*; il en acquit ensuite la propriété et rédigea seul, durant plusieurs années, ce recueil périodique, adopté par les artistes. Il n'y renonça que pour coopérer à la rédaction du *Courrier de l'Europe*. Depuis la réunion de cette feuille au *Journal de Paris*, il est constamment resté l'un des rédacteurs de ce dernier journal, qui, après cinquante ans d'existence, vient de succomber (juillet 1827), victime de son dévouement au système ministériel. M. Dusaulchoy est président de la société lyrique des *Soupers de Momus*, depuis sa fondation en 1813, et membre de plusieurs académies. Outre les ouvrages déja cités, on a de lui : 1° *Almanach du peuple*, 1792 et 1793, 2 vol in-18; 2° *La Confédération générale des fidèles et leur réunion au tombeau de Louis XVI*, 1797, in-8°; 3° *Les Triomphes des armées françaises*, ode, 1801, in-8°; 4° *La paix*, ode, 1802, in 8°; 5° *Histoire du Couronnement, ou Relations des cérémonies religieuses, politiques et militaires, qui ont eu lieu pendant les jours mémorables destinés à célébrer le sacre et le couronnement de S. M. I. Napoléon*, 1805, un gros vol. in-8° : le *Discours préliminaire* est de Lavallée; 6° *Les Victoires des armées françaises*, ode, 1808, in-8°; 7° (avec M. Charrin) *Le Rappel des Dieux, ou le Conseil céleste*, scènes héroïques pour la naissance du roi de Rome, 1811, in-8°; 8° *Epître à M. Esmenard*, 1811, in-8°; 9° *Les Soirées de famille*, recueil philosophique, moral et divertissant, 1817, 3 vol. in-12; 10° *Le Censeur*, ambigu littéraire, politique et philosophique, 1817, 2 vol. in-12; 11° *Mosaïque historique, littéraire et politique, ou Glanage instructif et amusant d'anecdotes inédites ou très peu connues, de recherches biographiques, de traits curieux, bons mots et médisances*, 1818, 2 vol. in-12; 12° *Epître à M. de La Fare, évêque de Nancy*, 18...., in-8°; 13° *Epître à un prétendu libéral*, 1820, in-8°; 14° *Quelques pièces de théâtre jouées aux petits spectacles : La Leçon perdue*, opéra-comique; — *Les Infortunes de Nicaise*, vaudeville en un acte; — (avec Charrin) *La Romance et le Portrait*, comédie en un un acte. Au théâtre de Lazzari (incendié en 1798) : *Le Pied de Nez, ou la Nouvelle de la paix*, 1797; — *Colas, trente fois Colas*, vaudeville en trois actes; — *Mahomet II, ou les Captifs Vénitiens*, mélodrame héroïque en trois actes, au théâtre de la Porte Saint-Martin, 1820, in-8°; 15° *Perry Mallory, ou Orgueil, Honneur, Infamie*, par l'auteur de P.n-Owen, traduit de l'anglais, 1824, 4 vol. in-12; 16° *Les Nuits poétiques, épanchements religieux et philosophiques, épitres, amours, deuils*, 1825, in-18; 17° *Poésies et Chansons, etc.*

DUSAUSOIR (François-Jean), naquit à Paris, le 30 janvier 1737. Poëte médiocre, il a chanté du même ton et avec la même lyre l'amour, les belles et la circonstance. Ses dignités littéraires se sont bornées au titre de membre de la société libre des lettres, sciences et arts de Paris, qui, dans la suite s'est fondue avec l'Athénée des arts. Il est mort à Paris, le 21 décembre 1822. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *La Fête de J.-J. Rousseau*, intermède en prose, mêlé de chants, 1794, in-8°; 2° *Le Sultan indécis, ou les Deux Circassiennes, anecdote turque, suivie de contes en vers*, 1795, in-8°; 1815, in-8°; 3° *Epître aux détracteurs des femmes, suivie du portrait de l'homme*, stances, 1799, in-12; 4° *Réponse a la satire intitulée : La fin du dix-huitième siècle* (de Colnet), 1799, in-12; 5° *Le bois de Boulogne, poëme, suivi de notes historiques et critiques*, 1800, in-8°; 6° *Lettres amoureuses d'Emilie et de Saint-Val, suivies de quelques poésies fugitives*, 1802, in-12; 7° *Le retour de Louis XVIII et de la famille des Bourbons*, 1814, in-8°; 8° *Olympie à Byrène, héroïde, suivie de quelques pièces fugitives*, 1814, in-8°; 9° *L'heureux retour, fête anniversaire de la rentrée en France de Louis XVIII*, 1815, in-8°; 10° *Les deux chutes de l'usurpateur, suivies de stances aux incrédules et de couplets sur le mariage du duc de Berri*, 1816, in-8°; 11° *Opuscules et vers*, 1817, in-8°; 12° *Poëme sur le luxe, considéré comme source de la corruption des mœurs, suivi de poésies fugitives*, 1818, in-8°, tiré à 100 exemplaires; 13° *Montgeron, poëme, suivi de l'Hermitage de Chalendray et de l'Orage*, idylle, 2e édition, 1819, in-8°; 14° *Fête à l'hymen : A madame Ferrere, sur le mariage de mademoiselle Enna, sa fille, avec M. Girard, colonel, etc.*, 1820, in-8°, tiré à 50 exemplaires; 15° *Poésies relatives aux événements qui ont eu lieu dans la famille royale depuis le mois de juin 1816, époque du mariage de feu S. A. R. Mgr le duc de Berri avec Caroline-Ferdinande-Louise, princesse de Naples et des Deux Siciles, jusqu'au 29 septembre 1820, époque de la naissance de S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux*, 1820, in-8°. On trouve aussi dans divers recueils un grand nombre de pieces de poésie et de chansons de Dusausoir

DUSILLET (Claude-Joseph-François-Léonard), littérateur distingué, né a Dole, le 14 octobre 1769. M. Dusillet appartient, par son goût épuré, son âge et ses études, au dix-huitieme siecle. Il s'est nourri de bonne heure de la lecture des poëtes anciens et modernes, et l'on assure que sa mémoire est si prodigieuse qu'il sait par cœur Virgile, Horace, Racine, Boileau, etc. Sa modestie lui a fait long-temps méconnaitre son talent pour la poésie, et ce n'est qu'à l'age de quarante ans qu'il débuta par adresser une *Ode* à l'Académie des jeux floraux et un *Poëme* à l'Athénée de Niort. Ces deux pieces furent couronnées. Malgré ce début honorable, M. Dusillet ne reparut plus dans les lices académiques. Nommé maire de Dole, en 1816, il s'occupa de ramener le goût des lettres et des arts parmi ses compatriotes. C'est à lui qu'ils doivent la création d'une ecole de dessin et d'un musée. Il a publié : *Yseult de Dole*, Paris, 1823, 2 vol. in-12. La 2e édition de ce charmant ouvrage, augmentée de notes fort curieuses sur les vieilles coutumes, les mœurs et les usages de la Franche-Comté, doit paraître bientôt. On attend encore de M. Dusillet un *Choix de poésies* qui est maintenant sous presse.

DUSSAULT (Jean-Joseph), littérateur, publi-

ciste et critique distingué, naquit à Paris, le premier juillet 1769. Le collége de Sainte-Barbe, justement célèbre par les humanistes remarquables qu'il forma dans son sein, compte Dussault au nombre des élèves qui lui ont fait le plus d'honneur; il ne le quitta que l'esprit nourri de toute la substance de l'antiquité pour les productions de laquelle il conserva jusqu'à sa mort un amour et une vénération sans bornes. Son enthousiasme pour les chefs-d'œuvre de la Grece et de Rome allait si loin qu'il regardait avec indifférence, pour ne pas dire avec mépris, ces compositions neuves et hardies dont l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, et quelquefois la France, ont enrichi la littérature moderne: hors de l'antiquité, Dussault ne voyait point de salut pour l'écrivain ou pour le poëte. Dussault rédigea, après le 9 thermidor, *l'Orateur du peuple*, et, quoique fort jeune, tonnait contre les bourreaux de la France; il y avait alors dans son style un feu, une exagération d'images et d'opinion qui ne peignaient que trop cette époque. On aurait peine à reconnaître dans son style d'alors la logique précise et serrée qui depuis caractérisa ses écrits. Au surplus, ce publiciste ne courut point un grand danger à rédiger cette feuille. Fréron, qui en avait la direction, en avait toute la responsabilité. L'ouvrage de Dussault intitulé: *Fragments pour servir à l'histoire de la convention nationale*, écrit avec plus d'ordre, de soin et de mesure, est excellent à consulter. A cette époque, il parut de lui une *Lettre au citoyen Rœderer sur la religion*, an 3 (1795), in-8°; et une *Lettre au citoyen Louvet au sujet de son journal*. Il concourut bientôt après à la rédaction du *Véridique*. Au 18 fructidor, lui et ses collaborateurs furent condamnés à la déportation; il eut l'adresse de se dérober à cette proscription. Après le 18 brumaire, il prit part à la rédaction du *Journal des Débats*. Ce fut une bonne acquisition pour cette feuille. Dussault, avec une conscience plus droite que celle de Geoffroy, n'en frappait pas moins d'une critique seulement injuste par l'excès de sa sévérité des ouvrages aimés du public, ou des imaginations brillantes et jeunes avaient pris leur essor par des chemins jusqu'alors ignorés, tandis qu'il portait aux nues des ouvrages, à la vérité, d'un plan sage, d'un style correct, sans écarts, mais dont la médiocrité soutenue glaçait le lecteur à chaque page. Quand *Atala* parut, quand les grâces et la nouveauté de son style nous transportaient, comme par enchantement, des plaines de la vieille Europe dans les forêts vierges de la Floride; quand les malheurs de René faisaient couler tant de larmes, Dussault notait, décomposait, soulignait chaque phrase, chaque mot de ces romans. Il n'aurait dû appesantir sa férule que sur *les maudits traducteurs, sur les froids écrivains*, puisque son admiration pour l'antiquité était portée au point qu'il ne reconnaissait en littérature aucune bonne traduction des auteurs grecs et latins. Il ne heurta point avec plus de ménagement l'opinion des hommes de lettres, ce qui fit que, chaud apologiste du gouvernement impérial, il s'entendit plus d'une fois reprocher ses paroles et ses écrits de 1793. La passion de la critique le possédait à un tel degré qu'il se serait sans doute peu ménagé lui-même s'il eût composé quelque ouvrage remarquable. A défaut de matière il appela, de la chaire où ils professaient les professeurs à son tribunal. En 1807, il eut à ce sujet une discussion fort animée avec Chénier, dont il avait critiqué les leçons à l'Athénée de Paris. Dussault ne se contenta pas de l'arme de la parole; il adressa une *Lettre à M. Chénier*, 1807, in-8°. L'auteur de *Charles IX* lui riposta par quelques feuilles d'impression. Les redoutables articles de cet *Aristarque* étaient signés d'un Y, lettre qu'il signa toujours dans le *Journal des Débats*. Depuis 1818, Dussault ne fournissait que fort peu d'articles à ce journal, mais il jouissait d'une pension sur la caisse de cette feuille qu'il avait si long-temps alimentée de sa plume. Dussault fut décoré, en 1818, de la croix de la légion d'honneur, et obtint, peu de temps après, l'une des places de conservateur de la bibliothèque de Sainte-Geneviève; il n'était âgé que de cinquante-cinq ans quand il termina sa carrière, le 14 juillet 1824. Outre les ouvrages que nous avons déjà cités, il a publié: 1° *Lettre au citoyen Laharpe*; 2° *Annales littéraires, ou Choix chronologique des principaux articles de littérature insérés, par M. Dussault, dans le Journal des Débats, depuis 1800 jusqu'en 1817 inclusivement, recueillis et publiés par l'auteur des Mémoires historiques sur Louis XVII* (M. Eckbard), Paris, 1818, 4 vol. in-8°; tome V publié par M. Massabiau. Dussault a été l'éditeur des ouvrages suivants: 1° *Oraisons funèbres de Bossuet, Fléchier, Mascaron, Delarue, Bourdaloue, Massillon*, etc., Paris, 1820-1822, 4 vol. in-8°, fig.; cette collection, dont Dussault n'a publié que 3 volumes, contient de lui un *Discours sur l'oraison funèbre* et des notices biographiques sur ces orateurs sacrés; 2° *Quintus Fabius Quintilianus, de institutione oratoriâ, ad codices parisinos recensitus, cum integris commentariis G. L. Spalding, quibus novas lectiones et notas adjecit J. J. Dussault*, Paris, 1821-1823, 4 volumes in-8°; 3° *Notice sur la vie et les ouvrages d'Augustin de Barruel*, 1823, in-12; 4° *Mémoires de mademoiselle Dumesnil, en réponse aux Mémoires d'Hippolyte Clairon, revus, corrigés et augmentés d'une notice sur cette comédienne, par M. Dussault*, Paris, 1823, in-8°; ils font partie d'une série de mémoires intitulée: *Collection de mémoires sur l'art dramatique*. Plusieurs articles ont aussi été fournis par Dussault à la *Biographie universelle*.

DUSSAULX (Jean), littérateur et membre de la convention, naquit à Chartres, le 28 décembre 1728. Après avoir fait d'excellentes études au collége de la Flèche, sa famille le destina au barreau; mais sa gaîté et son humeur légère s'accordant mal avec la gravité de l'état qu'il avait embrassé malgré lui, il y renonça, et acheta la charge de commissaire des guerres auprès de la gendarmerie royale. La vie oisive de garnison lui permit de se livrer au vif penchant qui l'entraînait vers les lettres. Malheureusement l'étude ne remplissait pas tout son temps, et il en consacrait le plus grande partie à satisfaire la passion qu'il avait pour le jeu. Mais, comme tous les hommes nés avec le goût de la vertu, et dont les désordres ne sont que des égarements passagers, il se corrigea de ce terrible défaut, et son repentir nous a valu un ouvrage dans lequel il a retracé, avec toute l'énergie d'un homme qui les connaissait, les affreuses conséquences de la passion du jeu. Ce fut son premier ouvrage, et ce fut aussi une bonne action. Plus tard, son corps ayant été envoyé en garnison à Lunéville, il y capta la bienveillance et l'amitié du roi Stanislas qui favorisa son entrée à l'académie de Nancy, quoiqu'il n'eût alors d'autres titres, pour y être reçu, que son livre sur le jeu et une traduction de Juvénal qui n'était pas encore entièrement achevée. Cette traduction qu'il publia en 1770 et son discours sur les satiriques qui parut peu de temps après, lui ouvrirent les portes de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Après plusieurs années de services, Dussaulx obtint sa retraite, et entra alors, auprès du duc d'Orléans, en qualité de secrétaire. Il était tout entier livré aux occupations littéraires lorsque la révolution éclata. La prédilection qu'il avait éprouvée toute sa vie pour Juvénal, partisan de la vertu plébéienne et implacable ennemi de l'aristocratie, laisse assez pressentir

quel parti il embrassa dans la conflagration générale qui éclata en France en 1789. Quoique plus que sexagénaire, il sembla avoir recouvré l'ardeur de la jeunesse pour plaider la cause de la liberté. Mais comme beaucoup de gens, vraiment partisans des réformes, qui prirent un rôle dans le terrible drame qui a rempli les dernières années du 18e siècle, il eût voulu que notre régénération s'opérât sans déchirements et sans tempêtes : ce vœu, digne d'un homme de bien, annonça toutefois que Dussaulx, tout-à fait ignorant de l'état de la société en France, en 1789, n'avait prévu ni la résistance aveugle et obstinée des privilégiés, ni l'effet que devait produire cette résistance sur une nation impétueuse et jalouse de consolider une liberté qu'elle avait conquise au prix de son sang. Ce penchant, qui le faisait toujours incliner du côté de l'indulgence et de la modération, le porta à combattre le parti, qui, à l'époque où la France républicaine était attaquée à la fois au dedans et au dehors, crut devoir, pour assurer le succès de la révolution, déployer une énergie souvent sauvage. Dussaulx qui, dès l'époque de la convocation des états-généraux, avait fait partie des électeurs de Paris, rédigea, après la journée du 14 juillet 1789, un discours historique sur l'insurrection parisienne et la prise de la Bastille, qu'il publia en 1790. Nommé, en 1792, membre de l'assemblée législative, il y défendit la cause de la liberté et celle de la modération, deux sentiments qui partageaient son cœur. Du caractère dont était Dussaulx, les terribles exécutions de septembre durent lui faire éprouver une profonde horreur. Aussi s'éleva-t-il, contre leurs auteurs, avec toute l'énergie de la vertu et de l'humanité indignée. Choisi pour être un des commissaires chargés d'arrêter l'effusion du sang qui coulait dans les prisons, il proposa, à cet effet, diverses mesures, à l'exécution desquelles s'opposèrent Chabot et Bazire. Dussaulx a retracé, dans quelques pages de ses *Mémoires*, le spectacle qu'offraient les prisons dans cette terrible journée : il est impossible d'offrir une peinture plus frappante de vérité et plus propre à exciter la pitié. Les principes d'indulgence qu'il avait constamment professés depuis son entrée dans la carrière politique et défendus avec la plus grande chaleur, ne pouvaient manquer d'exciter contre lui l'animosité des membres de la convention qui, au 31 mai, avaient proscrits les partisans de la modération dans la personne des girondins. Il avait déjà été attaqué dans cette fameuse journée où il avait plaidé la cause de ses amis, et Billaud-Varennes avait été jusqu'à demander sa mort : mais sa vertu en avait imposé à ses plus ardents adversaires, et chose étrange! Marat, le fanatique Marat, avait pris sa défense. Il échappa donc, cette fois, à l'échafaud et à la proscription; mais, attaqué de nouveau au mois d'octobre suivant, il fut jeté en prison, et ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor. Rentré dans le sein de la convention, il y professa les mêmes principes de modération et de justice qu'il avait toujours défendus. Après la dissolution de cette assemblée, il fit partie du conseil des cinq-cents, dont il devint président en 1796. Il proposa d'ajouter au serment de haine à la royauté, les mots *en France*, et s'opposa fortement au rétablissement des loteries. Rendu à la vie privée en 1798, Dussaulx mourut d'une maladie douloureuse en 1799, et emporta dans la tombe la réputation d'un homme de bien. Ses talents, comme littérateur, lui assurent une place distinguée parmi les gens de lettres. Son style a de l'éclat, de la chaleur, et il n'est pas une seule page de ses ouvrages où ne se trouve le développement d'une pensée généreuse. On a de lui : 1° *Lettres et réflexions sur la fureur du jeu, auxquelles on joint une autre lettre morale*, Paris, 1775, in 8°; 1777, in-8°; 2° *Discours sur la passion du jeu dans les différents siècles, lu à l'académie en 1775*; 3° *Mémoire sur les classiques latins.* Premier mémoire, *Horace*, lu à l'académie des inscriptions, le 11 avril 1777, et inséré dans le tome XLIII de la *Collection des mémoires de cette société*; 4° *Satires de Juvénal, traduites en français*, Paris, 1779, in-8°. Cette excellente traduction est précédée de l'*Éloge* historique de Dussaulx, par Villeterque; elle a été souvent réimprimée sous divers formats; la dernière édition est de Paris, 1825, 2 vol. in-8°; elle fait partie de la *Bibliothèque des classiques latins*, publiée par Jules Pierret. 5° *De la passion du jeu depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, 1779, in-8°. L'auteur y a refondu, dans un ordre différent, et avec de plus grands développements, le sujet des deux ouvrages précédents. Le style en est lâche, inégal et déclamatoire; 6° *Vie de l'abbé Blanchet*, insérée à la tête des *Apologues et Contes orientaux de ce dernier*, Paris, 1784, in-8°; 7° *De l'insurrection parisienne et de la prise de la Bastille, discours historique prononcé par extrait dans l'assemblée nationale*, Paris, 1790, in-8°; 8° *Lettre au citoyen Fréron*, 1796, in-8°; 9° *Voyage à Barrège et dans les Hautes-Pyrénées, fait en 1788*, Paris, 1796, 2 vol. in-8°; 10° *De mes rapports avec J.-J. Rousseau et de notre correspondance*, suivie d'une *Notice* très essentielle, Paris, an 6 (1798), in-8°.

DUSSEK (Jean-Louis), fameux compositeur de musique, pianiste et virtuose célèbre, né, en 1760, à Czaslau en Bohême. Il comptait dans sa famille des organistes distingués, entre autres son père qui, ayant composé de très belles fugues, eut la modestie, peut-être l'indifférence, de ne point les publier; tant l'art divin de la musique semble inné en Allemagne, puisque les maîtres en tirent si peu de vanité. La simplicité et le talent du père répandirent nécessairement sur le fils leur douce influence; des protecteurs de distinction se chargèrent du jeune Dussek, et l'envoyèrent, à l'âge de dix ans, à l'un des collèges de l'université de Prague, où il resta sept années, pendant lesquelles il orna son esprit de ce que la littérature ancienne et moderne a de plus élevé. A l'âge de vingt ans, il avait déjà poussé fort loin ses études musicales, il était surtout fort habile dans tous les contrepoints, ce qu'il est facile de remarquer dans ses compositions. Décidé à se rendre à Saint-Pétersbourg, il rencontra en chemin le prince Charles Radziwill qui le retint quelque temps auprès de sa personne. A son retour, en passant par Magdebourg, il fit connaissance du prince infortuné Louis-Ferdinand, à la mémoire duquel il composa un morceau de musique funèbre. Après avoir parcouru une partie du nord de l'Europe, et être resté plusieurs années à La Haye, à la cour du stathouder de Hollande, il se rendit à Hambourg, où il se forma sous les yeux du fameux Bach, et partit ensuite pour Berlin, où il séjourna peu de temps. Enfin Paris eut l'avantage de posséder ce célèbre virtuose; il y demeura jusqu'à la révolution, époque à laquelle il se retira en Angleterre, dont il ne sortit qu'en 1800, pour revenir à Paris; mais auparavant il voulut remplir un devoir bien doux au cœur d'un fils, il voulut aller en Bohême revoir son vieux père après vingt ans d'absence. Revenu à Paris, M. Talleyrand-Périgord, lui offrit sa maison, sa protection et son amitié; ce fut toujours chez lui qu'il resta, jusqu'en 1812, où sa mort priva son protecteur du charme de son talent et de l'agrément de sa société. Parmi les compositions de ce pianiste, on estime particulièrement à Londres sa pièce musicale que les Anglais ont nommée le *Plus ultra*, par opposition à une sonate de Wolff,

nommé *Nec plus ultrà*. Ce grand maître ne dédaigna pas non plus d'écrire les principes d'un art qu'il possédait à si haut degré ; sa méthode pour le piano-forte, imprimée en allemand chez Breitkopf, est certainement la meilleure pour les commençants ; elle a été traduite par l'auteur lui-même d'après l'original anglais, et augmentée de quantité d'exemples. De plus il a composé en Angleterre deux opéras anglais; mais tous les compositeurs ne sont point des Mozart, il ne réunissent point comme lui à une si grande élévation la musique dramatique et la musique instrumentale; Dussek n'eut point de succès dans ce premier genre, peut-être aussi l'idiôme britannique se refuse-t-il trop aux rhythmes du chant et à la mélodie? Il existe encore de Dussek une messe solennelle qu'il a composée à Prague, à l'âge de treize ans. Parmi ses oratorio, on distingue celui de la *Résurrection*, d'après les paroles du célèbre Klopstock. En divers temps, comme en divers pays, il composa des œuvres pour le piano au nombre de soixante, qui consistent en sonates, symphonies, concertos, duos, fantaisies et concertantes pour deux pianos. Il donna à l'Odéon plusieurs concerts, où la force, la grâce, la netteté et le fini de son jeu attirèrent une foule considérable. Si Fontenelle eût entendu Dussek, il n'eût point dit son mot accoutumé : « Sonate, que me veux-tu? » Dussek, comme Steibelt ne perd jamais son thème de vue, même dans ses points d'orgue, qui sont à la musique ce que sont des épisodes à un poëme; en général ses compositions sont sages, classiques, quoiqu'étincelantes d'une verve tempérée par la grâce des chants. Il manque à ces chants, pour être parfaits, la mélancolie de ceux de Mozart et le charme vierge de ceux de Beethoven ; mais Dussek a des qualités que ces deux derniers n'ont point, ce sont des coupes heureuses, des phrases musicales toujours claires, et une mélodie soutenue qui enchante sans fatiguer jamais.

DUTAILLIS (le comte ADRIEN-JEAN-BAPTISTE-AMABLE RAMOND), lieutenant-général, commandeur de l'ordre royal de la légion d'honneur, grand'croix de l'ordre du mérite militaire de Maximilien-Joseph, né à Nangis (*Seine-et-Marne*), le 12 novembre 1760. Elève du génie, en 1773, il prit du service, comme cadet, dans le corps de Nassau-Siegen, en 1779, et assista aux affaires de Jersey et de Cancale. En août 1789, il entra dans la garde nationale parisienne comme capitaine-adjudant-major du bataillon des Filles-Saint-Thomas; capitaine au 14e bataillon d'infanterie légère, il combattit à Jemmapes, à Verviers et à Liége, fut ensuite employé, en Italie, sous les ordres et à l'état-major d'Alexandre Berthier. Après la bataille de Castiglione, chargé, par le général en chef Bonaparte, d'apporter à Paris les drapeaux pris à l'ennemi, il reçut du directoire le grade de chef de bataillon et des pistolets d'honneur. De retour à l'armée, il eut un cheval tué sous lui à Rivoli et à Arcole. Après le passage du Tagliamento, il porta au général Joubert, commandant l'armée du Tyrol, l'ordre d'attaquer Bolzano et Brixen, prit part à ces deux affaires dont il avait à rendre compte, repoussa, avec six hommes, un corps d'Autrichiens qui fermait le passage, perdit quatre de ses compagnons d'armes, eut son cheval et ses vêtements criblés de balles, et arriva, lui troisième, à Balzano. Nommé colonel le 23 brumaire an 6, il eut un cheval tué sous lui à la bataille de Marengo. Il était aide-de-camp du général Berthier lorsqu'il fut nommé général de brigade en 1804, et employé, en cette qualité, au camp de Bruges. Le général Dutaillis fit les campagnes de 1805 et 1806 à la grande armée, et signa, le 8 novembre, comme chef d'état-major du 2e corps, la capitulation de Magdebourg, dont le maréchal Ney avait été chargé de faire le siége, et où seize mille prisonniers, des munitions immenses et huit cents bouches à feu passèrent dans nos camps. Cet officier-général eut un bras emporté, le 6 juin 1807, au combat de Deppen, où le corps dont il faisait partie, fort seulement d'une quinzaine de mille hommes, eut à se défendre contre quarante mille Russes, et il fut élevé, le 29 du même mois, au grade de général de division. Chargé, dans la campagne de 1809, du commandement supérieur de Munich, il reçut du roi de Bavière la grande décoration de l'ordre de Maximilien-Joseph. Il fut, à la même époque, créé comte, et, au mois de janvier 1811, élu candidat au sénat par le collége électoral du département de Seine-et-Marne. Envoyé en Pologne au commencement de la campagne de Russie, et investi du gouvernement de Varsovie, le comte Dutaillis fut présenté depuis, par l'abbé de Pradt, dans ses *Mémoires de l'ambassade de Varsovie*, comme ayant exercé, dans cette ville, les plus condamnables vexations. Le 10 septembre 1815, cet officier-général crut devoir réclamer, dans les journaux, contre cette assertion, et il publia deux lettres qui lui avaient été adressées en février 1813, l'une par le président du conseil des ministres du grand-duché, l'autre par le maire de Varsovie, et dans lesquelles ces deux fonctionnaires lui témoignaient leur reconnaissance pour sa conduite. Lorsque la retraite de l'armée française obligea les Français d'évacuer la Pologne, le comte Dutaillis alla prendre le commandement supérieur de Torgau, et il devint gouverneur de cette place le 17 novembre 1813, après la mort du comte de Narbonne. Rentré en France en 1814, ce brave général obtint, en juillet, la croix de Saint-Louis; mis à la retraite et éloigné de toute intrigue, il cultive en paix aujourd'hui l'héritage de ses pères, et a été associé à plusieurs sociétés d'agriculture.

DUTENS (LOUIS), naquit à Tours le 15 janvier 1730, d'une famille protestante. Dès son enfance il montra beaucoup de goût pour l'étude des lettres et de l'antiquité. A l'âge de dix-huit ans, il avait composé une tragédie, *Le retour d'Ulysse à Ithaque*, qu'il vint présenter à Paris, au comédien Lanoue. Celui-ci indiqua quelques corrections à faire; mais Dutens, qui croyait avoir produit un chef-d'œuvre, s'y refusa. Il se rendit à Orléans, où il fit jouer sa pièce, qui obtint un succès d'enthousiasme; mais lorsque la réflexion eut fait place à l'enivrement du succès, il reconnut les défauts de son ouvrage, le jugea lui-même avec sévérité, et renonça à ce genre de travail. Vers cette époque, une de ses sœurs, âgée de douze ans, fut enlevée et renfermée dans un couvent par ordre de l'archevêque de Tours. Dutens, indigné qu'on osât ainsi violer les lois de l'humanité, abandonna une patrie, où l'intolérance religieuse était portée au plus haut degré d'exaltation, et se réfugia en Angleterre, où long-temps il ne put trouver d'emploi. Enfin, il obtint une éducation particulière; mais le père de son élève, homme d'une vaste instruction, ne tarda pas à s'apercevoir que les connaissances de Dutens étaient très bornées; et pour le mettre à même de mieux remplir ses devoirs, il se plut à lui enseigner tout ce qu'il savait lui-même. C'est ainsi que Dutens apprit les langues orientales, celles de l'Europe, et les mathématiques. Au bout de trois ans, son élève mourut, et Dutens fut chargé de continuer l'éducation de la sœur de cet élève, qui était sourde et muette. L'écolière devint amoureuse de son maître, auquel la délicatesse prescrivit de s'éloigner. Il obtint alors, en 1758, la place de chapelain et de secrétaire du mi-

nistre d'Angleterre à Turin, Stuart Mackenzie, frère de lord Bute. En 1760, Mackenzie ayant été nommé secrétaire-d'état pour les affaires d'Écosse, Dutens resta par *interim* chargé d'affaires à Turin, et fut remplacé par J. Pitt, qui, plus tard, se fit lui-même remplacer par Dutens. Ce fut pendant cette dernière mission qu'il entreprit l'édition des *Œuvres complètes de Leibnitz*, travail immense qui avait effrayé les savants d'Allemagne. Il quitta ensuite Turin, pour prendre possession d'un riche prieuré, que le duc de Northumberland lui avait procuré, et accompagna le fils de ce duc dans ses voyages. En 1775, il fut agrégé à l'académie des inscriptions, continua de voyager, et exerça encore par *interim* les fonctions de chargé d'affaires à Turin. Il se retira enfin des affaires dans son prieuré d'Elsdon, et y mourut le 23 mai 1812. Il était membre de la société royale de Londres, et avait le titre d'historiographe du roi d'Angleterre. Voici la liste des ouvrages que Dutens a publiés comme éditeur: 1° *J. G. H. Leibnitzii opera omnia, nunc primum collecta, in classes distributa, præfationibus, et indicibus exornata* Genève, 1769, 6 vol. in-4°; 2° *Manuel d'Epictete*, trad. par Dacier, 1775, in-18; 3° *Longi pastoralia de Daphnide et Chloe, græcè*, Paris, 1776, in-12. Comme auteur : 1° *Le caprice poëtique*, 1750, in-16; 2° *Recherches sur l'origine des découvertes, attribuées aux modernes*, 1766, 2 vol. in-8°; 2e édition, 1776, 2 vol. in-8°; 4e édition, 1812, 2 vol. in-8° : cet ouvrage a beaucoup perdu aujourd'hui de l'estime qu'il obtint d'abord ; en voulant tout rapporter aux anciens, Dutens n'a rien prouvé : on y remarque plus d'érudition que de critique, et une partialité aveugle qui lui ôte toute confiance; Condorcet a réfuté une grande partie des erreurs de Dutens, dans sa *Seconde lettre d'un théologien à l'auteur des trois siècles*, 1774, in-8°; 3° *Poésies*, 1767, in-12; 1777, in-8°; 4° *Le tocsin*, Rome, 1769, in-12; réimprimé sous le titre d'*Appel au bon sens*, Londres, 1777, in-8°; pris dans les *Œuvres mêlées* de l'auteur; et en 1798, in-8°; c'est une diatribe contre la philosophie de l'époque, particulièrement contre Voltaire et Rousseau; 5° *Explication de quelques médailles de peuples, de villes et de rois, grecques et phéniciennes*, 1773, in-4°; 6° *Explication de quelques médailles du cabinet de Duane*, 1774, in-4°; 7° *Troisième dissertation sur quelques médailles grecques et phéniciennes, où se trouvent des observations pour servir à l'étude de la paléographie numismatique*, 1776, in-4°; 7° *Logique, ou l'Art de raisonner*, 1773, in-12; 1777, in-8°, réimprimée dans les *Œuvres mêlées*; 8° *Du miroir ardent d'Archimède*, 1775, in-8°; 1777, in-8°; 9° *Des pierres précieuses et des pierres fines, avec les moyens de les connaître et de les évaluer*, 1776, in-12, Londres, 1777, in-8°; Paris, 1783, in-12; 10° *Itinéraire des routes les plus fréquentées, ou Journal d'un voyage aux principales villes d'Europe*, 1775, in-8°; 1777, in-8°; 1783, in-8°; 1788, in-8°; 1791, in-8°, 11° *Lettre à M. D. B.* (de Bure) *sur la réfutation du livre de l'Esprit, par J.-J. Rousseau*, 1779, in-12; 12° *De l'église du pape, de quelques points de controverse et moyens de réunion de toutes les églises chrétiennes*, 1781, in-8°, réimprimé plusieurs fois, la dernière sous le titre de *Considérations théologiques sur les moyens de réunir toutes les églises chrétiennes*, 1798, in-8°. Dans cet ouvrage, Dutens propose d'assembler, pendant la vacance du siége de Rome, un concile où l'on rédigerait un symbole de foi, d'après les décisions des conciles des six premiers siècles de l'église. On rejeterait, comme innovation, tout ce qui ne s'y trouverait pas. 13° *Œuvres mêlées*, 1784, in-8°; Londres, 1797, 4 vol. in-8°; 14° *L'Ami des étrangers qui voyagent en Angleterre, etc.*, 1789, in-8°; réimprimé sous le titre de : *Guide moral, physique et politique des étrangers, etc.*, 1792, in-12, et, sous le premier titre, 1794, in-8°, 1803, in-12; 15° *Histoire de ce qui s'est passé pour le rétablissement d'une régence en Angleterre*, 1789, in-8°; 16° *Table généalogique des héros de roman*, in-4°, sans date; 17° *Mémoires d'un voyageur qui se repose*, 1806, 3 vol. in-8°; les deux premiers volumes contiennent une histoire un peu romanesque de Dutens jusqu'en 1789; le troisième porte le titre de *Dutensiania*. Ces mémoires avaient déjà paru, en 1782, sous le titre de *Correspondance interceptée*, 3 vol. in-8°. Mais Dutens ayant remarqué que beaucoup de personnes vivantes y étaient désignées, en brûla presque tous les exemplaires. On lui doit en outre le *Catalogue des médailles*, qui se trouve dans les *Voyages de Swinburne*, et un petit ouvrage sur *L'Homme au masque de fer*, qu'il croit être le comte Girolamo Magni, secrétaire d'état du duc de Mantoue. — Dutens (Michel-François), frère du précédent, naquit à Tours, en 1732, exerça le commerce dans cette ville, avec distinction et y mourut, en 1804. On lui doit des *Principes abrégés de peinture*, 1779, in-12, réimprimés avec des augmentations, 1804, in-8°.

DUTENS (Joseph-Michel), fils du précédent, naquit à Tours, en 1765. Il s'adonna à l'étude des sciences et parvint au grade d'inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées. Ses premiers essais, publiés en l'an 8 et en l'an 9, avaient pour but l'instruction publique et la statistique; mais l'ouvrage qui commença sa réputation fut l'*Analyse raisonnée des principes fondamentaux de l'économie politique*, 1804, dans lequel il a démontré jusqu'à l'évidence que la richesse, le bonheur est la puissance des nations est en proportion de leurs lumières. En 1818, il publia un *Eloge de Montaigne* qui, en 1811 avait obtenu une mention honorable à l'Institut. Enfin, la même année il fut envoyé en Angleterre, pour examiner le système de petite navigation, en usage dans ce royaume. Le résultat de ce voyage fut l'ouvrage suivant, publié en 1819 : *Mémoire sur les travaux publics de l'Angleterre, suivi d'un autre mémoire sur l'esprit d'association, et sur les différents modes de concessions et de quinze planches, avec une carte générale de la navigation intérieure, indiquant les deux systèmes des grands et petits canaux de ce royaume*. Cet ouvrage qui révèle une partie des causes auxquelles l'Angleterre doit sa prospérité commerciale, a fixé l'opinion en France sur des points jusqu'alors peu examinés, et sous ce rapport l'auteur a rendu un service important à son pays.

DUTHEIL DE LAPORTHE. *Voy.* Laporte.

DUTRAMBLAY (Antoine-Pierre, baron), fabuliste et administrateur, né à Paris, le 27 avril 1745, appartenait à une ancienne famille de robe qui s'était distinguée à la chambre des comptes et à la cour des aides. Destiné à la carrière de la magistrature, Dutramblay étudia la jurisprudence aussitôt qu'il fut sorti du collége, et il obtint bientôt une place d'auditeur à la chambre des comptes, où les grâces de son esprit et la bonté de son cœur lui gagnerent la bienveillance de M. de Nicolaï, son digne président. Il assistait à toutes ses fêtes de famille; souvent même il en était l'ordonnateur. Devenu maître des comptes quelques années après, il en remplit les fonctions jusqu'à la suppression des anciennes cours de magistrature. Nommé, en janvier 1791, membre du directoire du département de Paris, que présidait le duc de la Rochefoucault, et trois mois après, commissaire de la trésorerie par Louis XVI, ce fut sur sa proposition que cet établissement prit le nom de trésorerie nationale. La sévérité de ses principes le força de renoncer à cette place sous le gouvernement révolutionnaire, mais

il resta attaché à la même administration, comme simple commis, avec un traitement de 4000 francs. Lors du rétablissement de la loterie, sous le directoire exécutif, Dutramblay en fut un des administrateurs en septembre 1797. Sous le gouvernement consulaire il fut nommé un des administrateurs de la caisse d'amortissement; puis, directeur-général de cette caisse à laquelle on avait réuni celle des consignations. Après cinquante-quatre ans de fonctions publiques remplies avec autant d'intelligence que de probité, Dutramblay se retira, en 1817, avec la croix de la légion d'honneur, sa pension réduite à la moitié par des charges personnelles, et le titre de baron que le Roi lui conféra en récompense de ses services. Il est mort, le 24 octobre 1819, en sa maison de campagne de Rubelle, près Melun, dans sa soixante-quinzième année. Allié à la famille de Lafontaine par une de ses aïeules qui avait épousé le fils unique du fabuliste, il a doublement justifié ce titre de gloire en plaidant avec chaleur la cause du dernier rejeton de cette famille, du jeune Marson de Lafontaine, à qui Louis XVIII a accordé une pension de 1500 francs, et en composant lui-même de fort jolies fables. Il les récitait avec un charme inexprimable dans des réunions littéraires qui avaient lieu chez lui un jour de la semaine, et chacun se disait tout bas: « Le bon homme! oh il est bien de la famille! » Le recueil en a été publié, pour la première fois en 1801, anonyme, ainsi que la seconde édition qui parut en 1806; la troisième fut donnée en 1810, et la quatrième, en 1818, sous ce titre: *Apologues de A.-P. Dutramblay*, in-18. Celle-ci contient cent trente-trois fables ou contes, et elle est précédée d'une épître dédicatoire de l'auteur à ses petits enfants. Plein de reconnaissance pour leur respectable aïeul, ils ont honoré sa mémoire en donnant une cinquième édition très augmentée de ses *Apologues*, 1822, in-8°, réservée à sa famille et à ses amis. Elle est précédée d'une longue notice sur sa vie et ornée de son portrait. Dutramblay se rapprochait véritablement de Lafontaine par la simplicité de ses mœurs et l'aménité de son caractère. Ses apologues portent l'empreinte de cette douce philanthropie qui fait chérir la vertu, de cette justesse d'observations qui caractérise le philosophe, de ce tendre et délicieux abandon, de cette franchise respectable qui décèlent à la fois l'homme instruit et l'homme de bien. Dutramblay s'est délassé aussi de ses travaux administratifs par quelques essais dramatiques. Il a donné au théâtre des Troubadours, en 1799 et 1800: (avec Lefèvre) *A bas les diables*, comédie-vaudeville en un acte; *Le bureau d'adresses des mariages*, idem, idem; (avec Cadet-Gassicourt et Bonin) *Deux et deux font quatre*, id., id., etc. Il avait composé pour son usage un *Code des règles de l'administration domaniale*, en 9 vol., qu'il déposa, en 1791, au comité des domaines de l'assemblée nationale: il avait commencé un *Dictionnaire analytique, par ordre de matières, des actes les plus importants de la législation française*, depuis les établissements de saint Louis; ce travail fort avancé fut suspendu par la révolution. Il a été déposé au ministère des finances où on le continue. Dutramblay a laissé manuscrit un *Recueil de contes*.

DUVAL D'ESPRÉMENIL (Jacques), né à Pondichéry, en 1746, vint faire ses études en France, et y fut successivement revêtu des fonctions d'avocat du roi au Châtelet, et de conseiller au parlement de Paris. Ardent, impétueux, il figura en tête des membres de cette compagnie qui manifestèrent la plus vive opposition aux édits bursaux, et s'attira l'animadversion ministérielle autant que la faveur populaire par sa courageuse conduite. En mai 1788, il séduisit un ouvrier imprimeur et parvint à se procurer par ce moyen un exemplaire de l'édit qui devait remplacer les cours souveraines par de grands bailliages et créer une cour plénière. A peine eût-il obtenu cette importante communication, qu'il courut au parlement pour dénoncer l'attentat préparé contre la magistrature, à laquelle il fit prendre une résolution qui ne contribua pas peu à accélérer la crise révolutionnaire. Le parlement exposa dans une déclaration solennelle les principes qu'il considérait comme fondamentaux dans la monarchie française, et protesta contre toute atteinte qui pourrait y être portée. Les ministres répondirent à ces énergiques démonstrations par des mesures violentes; ils ordonnèrent l'arrestation des conseillers Goislart-Monsalbert et d'Esprémenil. Ces magistrats se réfugièrent dans le sein de leur compagnie, et lorsque les satellites du pouvoir vinrent les y chercher, tous leurs collègues se levèrent à la fois, en s'écriant: nous sommes tous d'Esprémenil et Monsalbert. Cependant les ordres ministériels ne pouvaient rester long-temps inexécutés. Un lit de justice, tenu trois jours après, revêtit les édits de la formalité de l'enregistrement, et Duval d'Esprémenil fut envoyé en exil dans les îles Sainte-Marguerite. Il y resta plusieurs mois, au bout desquels la chute de Brienne et le triomphe des doléances populaires le firent rappeler à Paris. A son passage à Lyon, vers le milieu de novembre, il fut couronné, avec son épouse, au théâtre de cette ville; et la poésie se rendit en cette occasion l'interprète de la reconnaissance publique. Nous croyons devoir citer quelques uns des vers qui lui furent adressés:

> J'entends dire partout: « Voilà ce digne apôtre
> « De nos droits, de nos lois, de notre liberté:
> « Aux dépends de la sienne, il conserva la nôtre,
> « Et sa prison ajoute à sa célébrité. »

Plein des heureuses impressions que cette ovation lui avait procurées, d'Esprémenil écrivit de Moulins, au comte d'Entraigues, une lettre qui était loin de faire présager les motions contre-révolutionnaires qu'il fit un an après à l'assemblée constituante. « Oui, oui, disait-il, c'est le 5 mai, à dix « heures du soir, au palais, dans la grande cham- « bre, que nous nous sommes séparés pour ne plus « nous revoir que sous les drapeaux de la liberté « ou de la mort. J'ai bien cru la mienne résolue; « mon ame était toute prête; j'aurais dit en quit- « tant cette misérable enveloppe: *exoriare aliquis nos- « tris ex ossibus ultor.* C'eût été mon dernier sou- « pir, ma dernière pensée sur la terre, et par con- « séquent ma dernière pensée eût été pour vous et « mon dernier soupir pour la patrie.... Eclairez, « éclairez les notables, mon sage ami; quelques « uns en ont besoin. J'ai pourtant lieu de croire « que l'événement sera conforme à vos principes. « Au reste le parlement est décidé à ne plus juger « que des hommes libres dans leurs personnes, « dans leurs pensées, dans leurs propriétés, c'est « un point résolu. La liberté individuelle, la li- « berté politique et la liberté de la presse, nous « obtiendrons ces trois biens pour la nation, ou « nous périrons. » Malgré cette profession de foi, que Duval d'Esprémenil répétait à tous ceux qui pouvaient l'entendre, il y eut des personnes qui doutèrent de la sincérité de son zele pour la cause du peuple, et qui aperçurent en lui, le futur champion des abus et des privilèges. Instruit des soupçons dont il était l'objet, il en écrivit, le 19 novembre, à un de ses amis du Dauphiné, et lui dit entre autres choses: « Je solliciterai la députation « du tiers aux états-généraux, dans le bailliage de « Montivilliers où mes terres sont situées; et le der-

« nier des Français sera aussi libre que le premier ; « les droits du plus pauvre seront aussi respectés en « toute matière que ceux du plus riche ; ou ma voix « ne sera pas écoutée. Que faut-il donc faire pour « convaincre de ses vrais sentiments, si les miens « laissent encore des doutes ?.... A quiconque se « méprendra sur mes desseins, demandez-lui, s'il « a depuis vingt-trois ans, consacré à ce grand œu- « vre (la régénération de la France) ses veilles, sa « fortune, sa liberté, sa vie, et s'il est prêt à con- « tinuer les mêmes sacrifices, jusqu'au moment du « succès, non pour lui, mais pour la nation. Rap- « pelez-moi aux bontés des personnes qui m'ai- « ment et me jugent bien ; et cette explication don- « née encore pour la dernière fois, laissez dire les « autres ; ou répondez qu'il m'est bien difficile de « ne pas soupçonner les sentiments patriotiques de « ceux qui se plaisent à décrier un citoyen connu « par des preuves si nombreuses, si frappantes et si « uniformes. » Peu de jours après sa rentrée dans la capitale, il publia un petit écrit sous le titre de *Réflexions d'un magistrat sur la question du nombre et celle de l'opinion par ordres ou par têtes, dans les états-généraux.* Quatre vers qu'il plaça en tête de cette brochure semblerent destinés à attester encore son dévouement à la cause populaire.

Assurer à chacun ses légitimes droits,
Et mourir, s'il le faut, pour fonder sur les lois
La liberté, la paix, la fortune publique ;
Voilà mes vœux, voilà toute ma politique.

Cependant il laissa percer dans cet opuscule les opinions aristocratiques qu'il développa plus tard à l'assemblée nationale. Considérant comme indifférente la double représentation du tiers-état, il combattit le vote par têtes, prétendit que la délibération des ordres en commun ne pouvait avoir lieu que par exception, indiqua le despotisme ministériel comme l'unique objet auquel devait s'attacher l'animadversion publique, et parla de *mettre hors d'atteinte les justes prérogatives de la noblesse et du clergé.* Cette sollicitude pour les privilégiés le fit nommer député aux états-généraux par la noblesse de la capitale. Dès les premières séances, il acheva de justifier les soupçons des hommes prévoyants qui n'avaient vu dans sa conduite que le résultat de sa haine pour le ministère. Il s'opposa de toutes ses forces à la réunion des ordres, et lorsque la minorité de celui dont il était membre passa sous les drapeaux du tiers-état qui venait de se constituer en assemblée nationale, il s'écria : « Nous sommes « sur le champ de bataille, les lâches désertent ; « mais serrons nos rangs et nous sommes encore « assez forts. » La noblesse en corps ayant été néanmoins forcée par les événements de se réunir aux représentants de la nation, Duval prit place dans le sein de l'assemblée constituante, et sembla vouloir protester d'abord contre toutes ses opérations par un silence obstiné. Mais le 20 février 1790, il parut à la tribune pour y représenter l'insurrection populaire comme une simple émeute ou un attroupement de bandits. S'attaquant à Mirabeau lui-même, il combattit l'opinion de cet orateur sur la loi martiale, qu'il jugea insuffisante pour arrêter le cours des désordres qui se propageaient dans le royaume. « Il faut imposer aux brigands par une « grande terreur, dit-il ; quel moyen prendrons- « nous ? Un seul, et c'est le seul raisonnable ; il « faut investir le roi de la plénitude du pouvoir ré- « primant. » Cette proposition de dictature dut étonner dans la bouche du plus fougueux adversaire de l'ancien despotisme ministériel. Mais Duval ne s'en tint pas là. Le 29 septembre suivant, il osa proposer à l'assemblée de renverser toutes ses œuvres, de faire une contre-révolution complète, et lui soumit un projet de décret ainsi conçu : « L'assemblée « nationale, toujours animée du zèle du bien pu- « blic, avertie par l'expérience qu'elle n'obtiendra « pas la paix, tant qu'une défiance, bien ou mal « fondée, éloignera une partie des citoyens de leur « patrie ; a décrété et décrète : 1° La caisse d'es- « compte reprendra ses opérations originaires ; les « quatre cents millions d'assignats décrétés seront « rendus à leur valeur primitive ; 2° le clergé sera « rétabli dans la possession de tous les biens dont « il jouissait ; 3° les parlements seront rétablis cours « souveraines, et la justice reprendra son ancien « cours ; 4° tous les citoyens seront rétablis dans « leurs propriétés, les nobles dans leurs titres et « dans leurs droits ; 5° le décret qui prescrit l'a- « liénation des domaines de la couronne sera re- « gardé comme non avenu ; 6° la juridiction pré- « vôtale sera rétablie ; 7° la maréchaussée sera aug- « mentée d'un tiers ; 8° les princes du sang seront « priés de rentrer dans le royaume ; 9° le comité « des recherches de l'assemblée nationale et tous « ceux qui pourraient être établis dans le royaume « seront abolis ; 10° l'assemblée nationale désirant « que le souvenir des troubles qui ont désolé le « royaume depuis un an soit effacé, suppliera le « roi d'accorder une amnistie générale ; 11° le pré- « sent décret sera porté au roi par l'assemblée na- « tionale en corps ; 12° le roi sera supplié d'y don- « ner une prompte sanction, en lui assurant qu'il « n'est point de vrai Français qui ne soit disposé à « tous les sacrifices pour le retour aux vraies maxi- « mes ; 13° l'assemblée en sortant de chez le roi ira « porter ses respects à la reine. » A ces mots, des éclats de rire interrompent l'orateur, qui s'empressa d'y répondre : « Ce que je propose est bon, « l'événement décidera. » Et il continue la lecture de son projet. « 14° Il sera chanté dans toutes les « églises et paroisses un *Te Deum* en actions de « grâces de la réunion des esprits ; le roi sera sup- « plié de se trouver avec son auguste famille à celui « qui sera chanté dans la cathédrale de Paris ; l'as- « semblée y assistera en corps, et espère y voir tous « les princes et tous les Français absents. » Cette ridicule motion excita un long mouvement d'hilarité. Plusieurs membres en demandèrent le renvoi au *comité de santé*, d'autres à celui d'*aliénation* ; M. Charles Lameth proposa d'envoyer M. Duval à Charenton pour quinze jours, et son frère Alexandre invoqua l'ordre du jour, ainsi motivé : « L'as- « semblée nationale, ayant pour prouver la liberté « la plus entière des opinions, entendu jusqu'à la « fin la lecture du projet de décret de M. Duval, et, « le regardant, comme l'effet d'une imagination en « délire, a passé à l'ordre du jour. » M. Mathieu de Montmorency qui, vingt ans plus tard, imita d'Esprémenil en se faisant le champion de la contre-révolution, appuya vivement alors la proposition de M. Alexandre Lameth, et déclara que *le délire et la folie pouvaient seuls excuser un projet qui mériterait*, dit-il, *toute la sévérité de l'assemblée.* M. Duval, soutenu par Cazalès et Maury qui insistèrent vivement pour qu'il lui fût permis de répondre à ses accusateurs, voulut monter à la tribune ; mais les murmures, les rires et les huées l'en firent descendre, et le décret fut adopté tel qu'il avait été présenté par Alexandre Lameth et appuyé par Mirabeau. Dans la discussion sur les assignats, Duval avait combattu avec sa véhémence ordinaire l'établissement du papier monnaie, et défendu Dupont de Nemours, à raison du pamphlet que l'économiste avait publié contre la décision de l'assemblée. En 1791, il s'opposa de toutes ses forces aux décrets par lesquels on essaya de limiter l'autorité royale ; il protesta ensuite avec le coté droit contre

toutes les opérations de l'assemblée constituante. Un groupe de gens armés l'assaillit, en juillet 1792, sur la terrasse des Feuillants, il fut conduit de là au Palais-Royal, où on l'accabla d'injures et de mauvais traitements. Arraché presque mourant aux assassins, il ne voulut pas chercher un refuge hors de France, comme ses amis le lui conseillaient, lorsque sa santé fut rétablie. « Je dois suivre, dit-il, « toutes les vicissitudes d'une révolution, dont j'ai « été l'un des premiers moteurs. » Arrêté au mois de septembre 1793, et traduit ensuite au tribunal révolutionnaire, il y fut condamné à mort, en avril 1794, pour avoir conspiré contre la république. Par une singulière destinée il fut conduit au supplice avec son ancien collègue Lechapelier, l'un des chefs du parti qu'il avait combattu si violemment à l'assemblée constituante. « On nous donne, lui dit « celui-ci, un terrible problème à résoudre dans « nos derniers moments. — Quel problème ? — C'est « de savoir, quand nous serons sur la charrette, à « qui de nous deux s'adresseront les huées. — A Tous « deux, répondit d'Esprémenil. » Il attendit du reste le coup fatal avec plus de calme qu'il n'en avait montré dans tout le cours de sa vie, et le reçut avec courage.

DUVAL (Amaury Pineux), est né à Rennes, le 28 janvier 1760. Ce savant, qui parle si peu de lui, mais dont les ouvrages pleins d'une érudition solide, et de vastes connaissances en archéologie proclament assez le haut mérite, après avoir terminé d'excellentes études au collège de cette ville, exerça d'abord la profession d'avocat au parlement de Bretagne, où il avait été reçu fort jeune. A vingt ans il s'était déjà distingué au barreau, et avait publié, en faveur d'un de ses clients, un mémoire qui eut dix éditions; on ne doit pas s'en étonner si l'on pense que cette cause intéressait vivement la société, surtout les femmes, car il s'agissait de défendre un jeune homme, plus malheureux que criminel, qui, dans le délire de la jalousie avait tiré un coup de pistolet sur son rival. Malgré de si beaux succès, le barreau ne conserva pas cet avocat naissant qui donnait de si belles espérances : dominé par son goût pour l'étude de l'antiquité, il voulut s'y livrer sans réserve. En 1785, il quitta la carrière du barreau, et vint à Paris, où il accepta la place de secrétaire de l'ambassadeur de France à Naples qui lui fut offerte. Son séjour à Naples ayant été de plusieurs années, il y rassembla les matériaux d'un grand ouvrage sur l'archéologie qu'il méditait depuis long-temps. Les germes d'une révolution prochaine fermentaient déjà en France, l'ambassadeur fut rappelé, Amaury Duval le suivit; puis, après un court espace de temps, revint à Naples, qu'il quitta pour aller à Rome, où il était en 1792. Basseville, député à Rome en qualité d'envoyé de la république, avait obtenu du ministre des relations extérieures, que M. Duval prendrait le titre de secrétaire attaché à la légation de la république française, à Rome. Cet emploi faillit être funeste à ce savant, car ayant vu sous ses yeux Basseville massacré dans une émeute populaire, il fut lui-même arraché de l'hôtel où il se trouvait avec cet infortuné, et traîné impitoyablement par une populace effrénée sur les places et dans les rues de la ville; il allait être mis en pièces, mais plus heureux qu'Archimède, il trouva un protecteur dans un soldat qui le défendit au prix de son propre sang. Arraché à la rage du peuple, il fut néanmoins mis en prison, d'où il sortit quelques jours après par l'ordre du gouvernement romain, et fut conduit, sous la sauve-garde d'une escorte, à Naples, où il désirait retourner. De cette ville il revint à Paris, d'où il fut bientôt envoyé à Malte en qualité de secrétaire de légation: le grand-maître le refusa comme étant agent de la république française; dans toutes les cours de l'Europe c'était alors un titre de proscription. Ce fut de ce moment que M. Duval sortit de la carrière diplomatique, pour n'y plus rentrer. Rendu tout entier à ses études favorites, il créa avec Champfort et Ginguené l'ouvrage périodique qui porta d'abord le nom de *Décade philosophique* jusqu'en 1808, où elle le changea en celui de *Revue*, lorsqu'enfin elle fut réunie au *Mercure de France*, que M. Duval rédigea jusqu'en 1814. Dans cet intervalle il remporta trois prix au concours de l'Institut, et deux aux académies de Rouen et de Lyon. Appelé sous le directoire à l'emploi de chef du bureau des sciences et beaux arts au ministère de l'intérieur, il en remplit les fonctions jusqu'en 1808. Créé membre de l'Institut, en 1811, il devint en 1816, le 21 mars, membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres. Le 18 novembre, il faisait partie de la députation qui assista aux obsèques de Ginguené; il prononça un éloge attendrissant sur la tombe de celui qui était en même temps son compatriote, son collègue et son ami. Les principaux ouvrages de ce savant sont. 1° des *Mémoires* dans plusieurs affaires criminelles; 2° *Relation de l'insurrection de Rome en 1793, et de la mort de Basseville*, Naples, 1793; 3° avec M. Toscan, bibliothécaire du muséum d'histoire naturelle, la traduction du *Voyage de Spallanzani dans les Deux Siciles, et dans quelques parties des Apennins*, Paris, 1796, 6 vol. in-8°; 4° *Observations sur les spectacles*, 1799; 5° *Des sépultures chez les anciens et les modernes*, ouvrage couronné par l'Institut, 1800, in 8°; 6° *Précis de la nouvelle méthode d'éducation de Pestalozzi*, suivi de quelques *considérations sur cette méthode*, 1804, in-8°; 7° *Paris et ses monuments*, 25 livraisons formant 3 vol. in-fol.; 8° *Les fontaines de Paris, anciennes et modernes*, 1813, in-fol.; 9° Amaury Duval entreprit, en 1813, *Le Mercure étranger*, ou *annales de la littérature*, il en a publié 4 volumes; 10° *La collection des moralistes français avec un commentaire et des notices sur leurs vies*, Paris, 1820: la collection est de 15 vol.; 11° de société avec son frère Alexandre Duval, des *Dissertations et notes* sur le théâtre des Latins; l'ouvrage entier forme 15 vol.; 12° *Des notes et des additions aux Mémoires sur Naples*, par M. le comte Orloff, Paris, 1820, 5 vol. in-8°; 13° un opuscule sur la *Cession de Parga aux Turcs*; 14° il s'occupe, comme membre d'une commission nommée par l'Institut, de la continuation de l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par des bénédictins; 15° il a fait imprimer *des lettres*, écrites de Rome sur l'étude de la science des antiquités, 1 vol. in-8°. On le comptait au nombre des collaborateurs de l'*Athenæum*, 1806, in-4°. Il coopéra à la rédaction de l'*Abeille*, recueil hebdomadaire de poésies, d'histoire et de littérature. Dans sa jeunesse, Amaury Duval cultiva aussi la langue poétique avec succès; les almanachs des Muses de 1780 à 1784, renferment de ce savant plusieurs *pièces fugitives*, qui ne le cèdent en rien à celles de nos poëtes les plus spirituels et les plus aimables. Entre autres morceaux on en distingue un d'une assez longue haleine; il est intitulé *Les Amours des bonnes gens*. Il est plein de grâces et de naturel et a été réimprimé plusieurs fois.

DUVAL (Alexandre-Vincent Pineux), l'un des premiers auteurs dramatiques de notre époque, et frère du précédent, est né à Rennes, le 6 avril 1767, suivant la *Biographie Arnault*, ou peut-être, et avec plus de vraisemblance, deux ou trois ans plus tôt. Il fit ses études au collège de cette ville, où il eut pour condisciples Elleviou, M. de Corbière, etc.; mais avant qu'elles fussent entièrement terminées, des dégoûts qu'il éprouva le décidèrent à entrer dans la marine. Il se rendit à Brest avec une petite pacotill,

que ses parents lui avaient donnée, et dont il avait déja dissipé le produit avant l'embarquement qui eut lieu en mars 1781. Il fit, en qualité de volontaire d'honneur, les deux dernières campagnes de la guerre de l'indépendance de l'Amérique, sous MM de Grasse et de la Mothe-Piquet, servit sur le continent des Etats-Unis jusqu'à la paix, et revint dans sa patrie sans un sou, mais imbu des principes d'une sage liberté. Il y joua la comédie en société, et y mena quelques années une vie dissipée et turbulente, avec une douzaine de jeunes gens, au nombre desquels étaient Elleviou et Moreau (depuis général). Placé par ses parents dans le corps du génie des ponts et chaussées, il s'ennuya bientôt d'une carriere qui le forçait de vivre en province ; et brûlant du désir de voir Paris, il sollicita et obtint à l'insu de sa famille la place de secrétaire de la députation des états de Bretagne. Les troubles qui éclatèrent, en 1788, dans cette province, y rappelèrent les députés, et changèrent la destinée de M. Duval en le privant de son emploi. Il reprit à Paris l'équerre et le compas. Après avoir travaillé au canal de Dieppe comme ingénieur-géographe, il suivit les cours de l'académie d'architecture. Son zèle et son assiduité lui méritèrent la bienveillance d'un architecte distingué qui lui fit obtenir une place dans les bâtiments des domaines du roi. Il aurait probablement suivi cette carrière avec succès si la révolution n'était venue déranger encore une fois ses projets. Il se trouvait chez la comtesse de Brionne, à Limours, pour y tracer les plans d'une partie du parc et du château, auxquels le roi consentait à faire des changements, lorsqu'il apprit les événements de juillet 1789, et la fuite de ses hôtes. Il retourna à Versailles ; mais la suppression de sa place l'obligea bientôt de venir à Paris, où il s'établit tout-à-fait, déterminé à ne pas être à charge à sa famille qui avait aussi perdu son aisance. Tandis qu'il résistait à l'impulsion secrète qui l'entraînait vers le théâtre, un jeune peintre, son compatriote, le fit admettre comme collaborateur à l'entreprise formée par le célèbre graveur Massard pour dessiner les députés de l'assemblée constituante. Ces portraits faits en un demi-quart d'heure, dans une salle voisine de celle des séances législatives, étaient payés 6 francs par tête. M. Duval, dont le caractère est naturellement mélancolique, et dont la vie avait été jusqu'alors très agitée, nous apprend que ce fut à cette seule époque peut-être qu'il connut la gaieté. Il avait pour camarades, et il a conservé pour amis des artistes dont la réputation est devenue européenne, MM. Gérard, Gros, Isabey, etc. Il se délassait de tant de travaux divers, pour lesquels il ne se sentait pas de vocation décidée, en composant des essais dramatiques dont plusieurs ont été depuis mis en scène ou publiés par lui. S'il faut s'en rapporter aux almanachs des spectacles, M. Duval, en 1790 et 1791, était engagé au théâtre du Palais-Royal (depuis théâtre de la République). Il le quitta, en 1792, lorsque la France fut menacée par une double invasion de troupes étrangères, et il se joignit à la compagnie de volontaires formée par la réunion des artistes de toutes les académies du Louvre, et dont plusieurs étaient ses compagnons d'étude. Il devint l'orateur et le troubadour de ce corps qui, précédé d'une *enseigne à la romaine*, donna l'exemple du patriotisme et de la discipline à la jeunesse parisienne, et des rangs duquel sont sortis plusieurs officiers supérieurs, entre autres le général Lejeune, et des hommes d'un mérite reconnu, tels que M. J.-B. Say. Ce fut avec eux que M. Duval fit la première campagne des guerres de la révolution. Lorsque les Prussiens eurent été chassés de la Champagne, il revint à Paris et s'attacha, la même année, au Théâtre-Français du faubourg Saint-Germain. En septembre 1793, il partagea l'arrestation de ses camarades et leur incarcération aux Madelonnettes. Mais il en sortit avant eux, et, dès les premiers jours de 1794, il était rentré au théâtre de la République, auquel se rallièrent successivement, mais plus tard, tous les débris épars de la comédie française. On doit s'étonner que M. Duval, dont le talent comme acteur n'était pas assez transcendant pour s'élever au-dessus des rôles d'utilité, ait eu la patience, pendant dix ou douze ans, de suivre une carrière qui ne lui offrait aucun agrement. Ces années n'ont cependant pas été entièrement perdues pour lui. Il leur a dû cette étude approfondie qu'il a faite des combinaisons dramatiques, et cette entente de la scène qu'on remarqua de bonne heure dans ses premiers ouvrages, et qui lui valut dès lors les encouragements du public. Malheureusement il débuta comme auteur dans un temps où l'on applaudissait moins sur la scène le goût de la bonne littérature que l'enthousiasme du patriotisme. *Le Maire*, drame en trois actes, en 1791 ; — *Le Dîner des peuples*, vaudeville (1792), imité des *Chevaliers d'Aristophane*, furent ses premières pièces représentées. Il donna ensuite au théâtre de la République, avec M. Picard : *La vraie bravoure*, comédie en un acte, en prose, 1793 ; seul, au théâtre Favart : *La reprise de Toulon*, opéra-comique en un acte, 1794 ; — avec M. Picard : *Andros et Almona*, ou *le Philosophe français à Surate*, opéra-comique en trois actes, 1794 ; avec le même, au théâtre Louvois : *Les Suspects*, opéra-comique en un acte, 1795 ; seul, au théâtre de la Cité : *Le Défenseur officieux*, comédie en trois actes, en vers, 1795. Cet ouvrage, le seul que l'auteur ait vendu aux comédiens avant la représentation, est le premier dont le produit en numéraire, à l'époque du discrédit des assignats, ait sauvé M. Duval de l'état de détresse où il se trouvait dans les premiers temps de son mariage, et lui ait fait connaître l'aisance. De ces sept pieces, dont la dernière a été perdue, l'auteur n'a conservé dans ses œuvres complètes que la troisième et la sixième, que M. Picard n'a pas insérées dans sa collection. Après ces pièces de circonstance, qui, la plupart, eurent la vogue du moment, M. Duval donna les ouvrages suivants, tous imprimés dans ses œuvres : Au théâtre Louvois : *Hella*, ou *la Femme aux deux maris*, comédie lyrique en trois actes, 1795 ; c'est la contre-partie de *Zélia*, ou *le Mari à deux femmes*, de Dubuisson. Au théâtre de la République : *La manie d'être quelque chose*, ou *le voyage à Paris*, comédie en trois actes, en prose, imitée d'une pièce anglaise (*Le voyage à Londres*), et défendue par le comité de salut public, en 1795, après la sixième représentation, sous prétexte que l'auteur y avait avili l'habit de général par un travestissement alors fort en usage. — *Le Souper imprévu*, ou *le Chanoine de Milan*, comédie en un acte, en prose, 1796. Cette pièce, d'une gaîté folle, obtint le plus grand succès. Bonaparte l'aimait beaucoup, et la faisait représenter souvent à la Malmaison ; mais il la défendit sous son consulat, lorsque, par le conseil de quelques patriotes devenus grands seigneurs, il eut pris le costume, les mœurs et les préjugés des anciennes cours. On allégua qu'elle profanait la religion dans ses ministres. Elle a reparu depuis en opéra-comique, arrangé par Mme Gay, sous le titre de *Maître de Chapelle*, et mise en musique par M. Paër ; mais elle a perdu presque tout son comique, qui résultait du contraste entre l'homme d'épée et l'homme d'église. C'est à cette pièce, remplie de l'éloge du macaroni, que l'on doit la propagation de ce mets italien. — *Les Héritiers*, ou *le Naufrage* comédie en un acte, en prose, 1796, restée au répertoire, où on la revoit toujours avec plaisir

quoique elle ne soit plus soutenue par le jeu plaisant et vrai de Baptiste cadet, de Dugazon et de Michot. — *La jeunesse du duc de Richelieu, ou le Lovelace français*, drame en cinq actes, en prose, 1796, affiché et imprimé, dans la nouveauté, avec le nom de Monvel, qui s'arrogea ce droit parcequ'il avait fait, pour la forme, quelques corrections dans les marges du manuscrit, pressé la représentation de la pièce, et procuré à l'auteur quelques avances de fonds. Ce drame, défendu par Bonaparte lorsqu'il ouvrit son antichambre aux grands seigneurs, est le premier ouvrage marquant que M. Duval ait donné au théâtre; mais nous croyons qu'il se trompe quand il dit que c'est la première pièce, dans le genre historique, qui ait paru en France depuis *la Partie de chasse de Henri IV*. Il la composa d'après les conseils de son frère Amaury. — *Les projets de mariage*, comédie en un acte, en prose, 1798; — *Les tuteurs vengés*, comédie en trois actes, en vers, 1799, qui n'obtint qu'un succès d'estime parcequ'elle tenait à l'ancien genre. Au théâtre de la Cité: *Montoni, ou le château d'Udolphe*, drame en cinq actes, en prose, 1797, cette pièce avait été composée d'abord pour le Théâtre-Français, et le principal rôle, destiné à l'acteur qui avait créé avec tant de succès celui de Robert, chef de brigands. La musique des deux romances fut un des premiers essais qui firent connaître l'aimable talent de Mme Gail. Au théâtre Feydeau: *Le vieux château*, opéra-comique en un acte, en prose, 1798, musique de Della-Maria, ainsi que les suivants. Au théâtre Favart: *Le prisonnier, ou la ressemblance*, opéra-comique en un acte, 1798, qui ramena en France le genre gracieux que la révolution avait banni; — *L'oncle valet*, opéra-comique en un acte, 1798, imité en partie d'une pièce de Sheridan; ces trois ouvrages valurent à l'auteur et au compositeur l'épithete d'*aimables*, dont M. Duval ne fut point du tout flatté, surtout lorsque, composant de grandes comédies de mœurs et de caractere, il craignit d'être rangé parmi les poëtes de l'école de Dorat; — *Le trente et quarante, ou le portrait*, opéra-comique en un acte, 1799, musique de Tarchi; — *Beniowsky, ou les exilés du Kamchatka*, opéra-comique en trois actes, musique de Boïeldieu, 1800; — *La maison du Marais, ou trois ans d'absence*, opéra-comique en trois actes, musique de Della-Maria, 1800; la chute de cette piece est le premier échec que M. Duval ait éprouvé au théâtre; il y peignait des ridicules qui auraient été mieux développés dans une comédie; — *Maison à vendre*, opéra-comique en un acte, 1800; la jolie musique de Dalayrac n'a pas nui à cet ouvrage, qui, sans musique, serait encore une charmante comédie. Au théâtre Feydeau, depuis sa réunion avec l'opéra-comique du théâtre Favart: *Une aventure de Saint-Foix, ou le coup d'épée*, opéra-comique, 1802, musique de Tarchi; cette pièce qui, par le choix du sujet et le fond, appartient à M. de Saint-Chamans, offrit la singularité d'avoir été composée par un Rennois, et d'exposer sur la scene un Rennois représenté par un Rennois. Au Théâtre-Français: *Edouard en Ecosse, ou la nuit d'un proscrit*, drame historique en trois actes, en prose, 1802. Cette pièce intéressante, dont le sujet est tiré du siecle de Louis XV, par Voltaire, et d'un épisode de M. Pigault-Lebrun, est celle qui a coûté le plus de travail à l'auteur, qui lui a causé le plus de chagrins, et qui a le plus influé sur sa destinée. Il l'avait lue chez M. Maret, secrétaire-général du consulat, et chez M. Chaptal, ministre de l'intérieur, devant d'autres grands personnages qui tous n'avaient vu que le but moral de l'ouvrage, sans y soupçonner le désir d'exciter une contre-révolution. La première représentation excita un enthousiasme général auquel s'était mêlé un intérêt politique. L'auteur reçut le lendemain un grand nombre de cartes de personnes qualifiées avec lesquelles il n'avait aucune relation de société. A la seconde représentation, on supprima, par ordre de Fouché, ministre de la police, ces mots dans le rôle d'Edouard: *Je ne bois à la mort de personne*; mais l'acteur chargé du rôle substitua à ces mots une pantomime expressive; il brisa son verre. Bonaparte fut ému au premier acte; mais ayant remarqué les nombreux applaudissements qui partaient de la loge occupée par M. de Choiseul et d'autres émigrés, il crut y voir la manifestation de leur haine pour lui et de leur amour pour les Bourbons, et dans l'ouvrage un signe de ralliement de leurs partisans contre lui. Informé des menaces du premier consul, M. Duval jugea prudent d'aller passer quelque temps dans sa famille. Il revint à Paris lorsqu'il supposa que sa colère était calmée; mais bientôt les rigueurs injustes et inhumaines exercées contre un de ses confrères (M. Dupaty), au sujet d'un opéra-comique, qui avait irrité les courtisans de Bonaparte, déterminèrent l'auteur d'*Edouard* à quitter la France et en même temps la profession de comédien, que sa santé délabrée lui rendait trop pénible. Il partit pour la Russie, où il séjourna quelque temps, et fit représenter à Pétersbourg son *Edouard en Ecosse*, après l'avoir lu aux impératrices. Cette pièce, traduite en allemand par Kotzebue, et de l'allemand en français par M. le baron de Staël, jouée dans ces deux langues en Suisse et en Allemagne, n'a été reprise qu'en 1814, sur le Théâtre-Français; elle a été depuis mise encore à l'index. M. Duval, après avoir voyagé en Prusse, en Allemagne et en Suisse, et reçu, de la part des souverains et des grands seigneurs l'accueil le plus honorable et de riches présents, revint en France en 1803. Il fut chargé de composer une petite pièce qui fut jouée à la Malmaison pour la fête et par la famille et les courtisans de Bonaparte. Il en fit une seconde pour une autre fête donnée à Morfontaine. On lui avait fait espérer la permission de faire reparaître *Edouard*; mais on trouva probablement qu'il n'avait pas assez flagorné son héros. Il fut oublié dans les récompenses accordées au compositeur Plantade, au comédien Michot, qui dirigeait le théâtre; n'obtint pas l'autorisation dont on l'avait flatté, et en fut pour les frais d'un habit, de ses courses et de son travail. Lorsque Bonaparte conçut, ou feignit de concevoir le projet d'attaquer les Anglais dans leur île, on commanda des chansons et des pièces de théâtre. A la persuasion de son frère, M. Duval composa *Guillaume le Conquérant*, drame historique en cinq actes, en prose, avec un *prologue* en vers, joué au Théâtre-Français le 16 décembre 1803. Le parterre applaudit la piece, et surtout la chanson de *Roland*; mais les loges furent courroucées de ne voir dans ce drame que l'audace et la gloire de Guillaume, et point d'allusions à Bonaparte. On n'avait pas voulu exciter le patriotisme des Français; mais leur enthousiasme pour leur chef qu'on se disposait à faire empereur. Les intentions de l'auteur furent encore empoisonnées, et il était à la veille de subir les mêmes traitements que M. Dupaty, ou d'être forcé à s'expatrier, si Joséphine n'eût conjuré l'orage: la piece fut défendue avant la seconde représentation. M. Duval donna depuis au Théâtre-Français: *Shakspeare amoureux, ou la Pièce à l'étude*, comédie en un acte, en prose (1804), où Talma se montra grand comédien; — *Le Tyran domestique, ou l'Intérieur d'une famille*, comédie en cinq actes, en vers, 1805: cette pièce estimable a survécu aux injures de Geoffroi et des journalistes qui le prenaient pour modele; elle fut désignée, en 1810, par l'Institut, comme ayant droit à l'un des prix décennaux; mais, plus tard,

Regnault-de-Saint-Jean-d'Angely ne la cita point parmi les titres qui méritèrent à M. Duval le fauteuil académique. — *Le Menuisier de Livonie*, ou *les Illustres voyageurs*, comédie en trois actes, en prose, 1805, celle des pièces de l'auteur qui a été le plus souvent jouée, tant à Paris qu'en province, quoique la première représentation en ait été très orageuse; — *La Jeunesse d'Henri V*, comédie en trois actes, en prose, 1806, imitée d'une pièce de Mercier (*Charles II en certain lieu*), et l'une de celles qu'on représente le plus souvent : l'auteur en avait fait d'abord un opéra-comique, et lui avait laissé le titre de *Charles II*; mais la censure de Bonaparte craignit que ce nom ne rappelât celui de Cromwel; de là, les anachronismes qu'on a reprochés à l'auteur (tels que la montre), et qu'il n'a pas cru devoir faire disparaître parcequ'ils sont inhérents au sujet. Au théâtre de la Porte-Saint-Martin : *Les Hussites*, ou *le Siège de Naumbourg*, mélodrame en trois actes, en vers, 1804 : cette pièce, composée d'après le récit de celle de *Kotzebue*, et destinée pour l'Opéra, n'y fut pas jouée, parceque Méhul, l'auteur de la musique, était alors brouillé avec l'administration de ce théâtre. A l'Opéra-Comique (Feydeau) *La Méprise volontaire*, ou *la Double leçon*, en un acte, musique de Mlle Le Sénéchal de Carcado, 1805 : le sujet de cette pièce est tiré du *Spectateur anglais*; — *Joseph*, drame lyrique en trois actes, en prose, 1807, musique de Méhul; c'est l'heureux résultat d'un défi fait à l'auteur, de traiter ce sujet sans épisode et sans amour; — *Les Artistes par occasion*, ou *l'Amateur de Tivoli*, en un acte, en prose, musique de M. Catel, 1807 : c'est le même fond que la pièce de circonstance représentée à la Malmaison.— *Le Prince troubadour*, en un acte, musique de Méhul, 1813 : pièce, dont le peu de succès fut attribué aux surabondantes beautés de la partition. Sur la proposition de M. Picard, son ami, qui avait été nommé directeur de l'Opéra, M. Duval fut appelé à la direction du théâtre Louvois, qu'on appelait depuis peu de temps théâtre de l'Impératrice, et il entra en exercice le 1er janvier 1808. Il y donna *La Tapisserie*, comédie-folie en un acte, dont le fond est tiré des *Souvenirs de Félicie*, par Mme de Genlis, et qui eut beaucoup de succès. La troupe qu'il dirigeait ayant passé la même année à l'Odéon qu'on venait de rebâtir, il composa, par ordre, pour l'ouverture, qui eut lieu le 15 juin, *Le vieil amateur*, prologue en vers, accolé avec un *Épilogue* de M. Chazet. Il donna encore à ce théâtre : *Le Faux Stanislas*, comédie en trois actes, en prose, 1809; — *Le retour d'un Croisé*, ou *le Portrait mystérieux*, grand mélodrame en un petit acte, 1810; c'est la satire fort plaisante en action du genre bâtard et uniforme des mélodrames. La direction du théâtre de l'Odéon, auquel était réuni l'Opéra Buffa italien, fut pour M. Duval une source de tracasseries et de chagrins continuels. Après avoir obtenu deux arrêts qui condamnaient comme calomniateur André Murville, auteur d'un pamphlet publié contre lui en faveur d'un fonctionnaire subalterne qui s'était rendu coupable d'une faute grave, il fut en butte à des persécutions d'une importance plus sérieuse. Quoique sa gestion et sa conduite fussent irréprochables, il trouva dans les bureaux du nouveau ministère de l'intérieur, en 1814, des hommes acharnés à le priver de sa place, et à compromettre son honneur et sa fortune. Il lutta avec courage contre sa déchéance, qui eut lieu en juin 1815; mais il n'était pas encore quitte des tribulations. M. Guichard, avocat de la liste civile, ayant publié, en 1816, un mémoire contre les prétentions de M. Duval et de ses sociétaires qui réclamaient une indemnité auprès du ministère de la maison du Roi, mémoire dans lequel il les signalait, comme partisans de Napoléon, M. Duval se justifia dans une brochure in-8° intitulée : *Affaire de l'Odéon, mémoire en vers, en réponse au mémoire en prose de M. l'avocat de la liste civile*, 1816, in-8°. Il crut, en employant l'arme de la satire, réveiller l'indifférence de ses amis; mais en ayant raison, il fut injuste; car il attaqua M. Picard qu'il regardait comme un de ses adversaires, parceque, trompé sur le but où tendaient ses ennemis, il n'avait pas écouté ses premières plaintes. M. Picard publia une réponse, et cette discussion pouvait avoir des suites scandaleuses, lorsqu'elle fut terminée, le 10 août 1816, par un conseil de trois académiciens, Bigot de Préameneu, MM. Lemercier et de Ségur : leur décision fut que si l'un avait eu des torts, l'autre avait fini par en avoir. Enfin, après une explication loyale, les deux amis s'entendirent et renouèrent les nœuds de leur ancienne intimité. M. Duval avait été membre d'une réunion de gens de lettres, formée en 1795, et fameuse sous le nom de *société du Déjeuner*, parceque chaque membre donnait, à son tour, le dimanche, un déjeuner qui consistait en café, thé et chocolat. Cette société s'éteignit vers la fin du consulat, lorsque le luxe s'introduisit dans les déjeuners, et l'inégalité des rangs parmi les déjeuneurs. M. Duval remplaça Legouvé, à l'Institut, en 1812, et fut nommé membre de l'Académie française par ordonnance du 21 mars 1816. Long-temps incertain sur la nature de son talent, il a réussi également dans la comédie, dans le drame et dans l'opéra-comique; mais c'est au Théâtre-Français qu'il a obtenu les succès les plus constants dans la comédie de mœurs et de caractère, comme le prouvent, à l'exception d'un seul, ses derniers ouvrages. *Le Chevalier d'industrie*, en cinq actes, en vers, 1809, remise depuis au théâtre avec de nombreuses corrections; — *La Femme misanthrope*, ou *le Dépit d'amour*, en trois actes, en vers, tombée en 1811, malgré le succès qu'elle avait obtenu aux lectures particulières; — *La Manie des grandeurs*, en cinq actes, en vers, 1817; — *La Fille d'honneur*, en cinq actes, en vers, 1818; — *Le Faux-bonhomme*, en cinq actes, en vers, 1821. Il a donné aussi au Gymnase dramatique, en 1821 : *Le Jeune homme en loterie*, comédie en un acte, en prose. Ce qui distingue les ouvrages dramatiques de M. Alexandre Duval, c'est l'art de nouer fortement une intrigue, de semer des traits essentiellement comiques sur un tissu qui semblait destiné à la comédie sérieuse; c'est le naturel du dialogue, la raison et la philosophie des idées, enfin la facilité du style qui cependant, par trop de surabondance, manque quelquefois de correction. C'est en 1822 et 1823 que M. Duval a publié ses *Œuvres complètes*, en 9 vol. in-8°; elles contiennent quarante-neuf pièces, dont une tragédie, un grand opéra, huit drames ou mélodrames, vingt-trois comédies et seize opéra-comiques. Dans ce nombre, il en est neuf qui n'avaient pas encore été exposées sur la scène, soit que diverses circonstances eussent déterminé l'auteur à ne pas les y faire paraître, soit qu'il en eût été empêché par la censure. En voici les titres : *Christine*, ou *la Mort de Monaldeschi*, tragédie en cinq actes, composée dans sa jeunesse, avec Corbigny, mort baron et préfet de Loir et Cher. (*Voyez* ce nom.) — *Le Capitole sauvé*, tragédie lyrique en trois actes, reçue par l'administration de l'Opéra; — *Marie*, ou *les Remords d'une mère*, drame lyrique en un acte, imité de l'allemand; — *La Courtisane*, ou *le Danger d'un premier choix*, drame en cinq actes, en vers, imité de la *Sara Sampson*, de Lessing; — *Struensée*, ou *le Ministre d'état*, drame en cinq actes, en prose, composé dans le genre des théâtres étrangers, sauf la règle des trois unités, avec un collaborateur qui occupe un grave emploi dans l'instruction publique. Cette pièce, destinée

au Théâtre-Français, fut arrêtée par la censure, en 1802, sous prétexte que les faits récents, qui en font le sujet, intéressaient des personnages vivants; — *L'Enfant prodigue*, ou *le Bon troubadour*, comédie du 12e siècle, en cinq actes, en prose; — *L'Orateur anglais*, ou *l'École des députés*, comédie en cinq actes, en vers, composée, en 1819, sous l'empire de la Charte, et prohibée comme révolutionnaire en 1820. Cette pièce est précédée de *Réflexions sur l'art de la comédie*, imprimées en 1820, in-8° : les deux ouvrages furent lus par l'auteur dans la séance extraordinaire de l'Académie française du 4 avril 1820; — *La Princesse des Ursins*, ou *les Courtisans*, comédie en cinq actes, en prose, composée après la disgrace de M. Decazes, en 1820, mise à l'index par la censure, et jouée enfin au Théâtre-Français, en 1826, réduite en trois actes; — *Le Complot de famille*, comédie en cinq actes, en vers. L'auteur ayant adressé une petite requête, en vers, à M. de Corbière, nouvellement ministre, son compatriote et son camarade de collége, pour obtenir l'autorisation de faire jouer sa pièce retenue depuis long-temps par la censure, ne reçut aucune réponse; mais on lui renvoya son manuscrit sans autorisation. Ce procédé, qui paraît avoir déterminé M. Duval à quitter une carrière où, quoi qu'il en dise, il a cueilli plus de roses que d'épines, nous a valu la publication de ses œuvres complètes. Toutes les pièces y sont précédées de *Notices intéressantes*, dont la réunion formerait près de deux volumes de *Mémoires historiques et littéraires*, et qui font désirer vivement que la santé de l'auteur lui permette de réaliser sa promesse de donner au public le *Recueil de ses souvenirs et de ses observations pendant ses voyages*. Il manifeste, dans ces *Notices*, des opinions très indépendantes, et l'on voit qu'il n'aimait pas plus le despotisme impérial qu'il n'aime la censure ministérielle et la société des *Bonnes lettres*. Outre les pièces que nous avons citées, M. Duval a donné encore au théâtre Feydeau deux opéra-comiques dont le premier n'a point obtenu de succès, et ne figure pas dans ses *Œuvres*: *Le Colonel*, ou *l'honneur militaire*, 1813; et *l'Officier enlevé*, en un acte en prose, 1819. Il a arrangé plusieurs ouvrages dramatiques pour le théâtre des Variétés étrangères, qui jouait, en 1807, à la salle Molière. Il coopère, depuis 1820, avec son frère Amaury, au *Théâtre complet des latins*, pour les notes et les dissertations dont il enrichit cet ouvrage.

DUVAL (Henri Pineux), frère des précédents, né à Rennes, en juillet 1770. Après avoir achevé ses études au collége de cette ville, il fut placé dans l'administration des états de Bretagne, et, en 1789, il fut maintenu dans les bureaux de l'administration départementale. En 1793, il entra dans le corps des canonniers volontaires, formé à Rennes, et fut envoyé à Nantes où il servit sous le général Beysser, contre les vendéens nouvellement insurgés. Mais après la révolution du 31 mai, les canonniers de Rennes s'étant prononcés pour le parti des girondins, M. Duval se joignit avec eux aux troupes départementales qui marchèrent contre Paris, et qui furent vaincues à Pacy, près d'Evreux, par l'armée conventionnelle. De retour à Rennes, il fit partie de la députation que cette ville envoya à Nantes, au représentant Carrier, pour le rendre responsable du sang qu'il ferait couler. Soit frayeur ou dissimulation, le féroce proconsul entendit les députés sans apparence de colère et ne se livra envers eux à aucun excès. En 1797, M. Duval accompagna en qualité de secrétaire, son compatriote Ginguené, nommé à l'ambassade de Turin; mais cette légation ayant fini, au bout d'un an, par suite de l'occupation des états du roi de Sardaigne par les Français, il revint à Paris, fut nommé sous-chef du bureau des sciences et beaux arts, au ministère de l'intérieur, dont son frère aîné était le chef, et il eut dans ses attributions particulières les théâtres qui prospérèrent à cette époque; mais en 1800, on les lui retira pour en former un bureau particulier qui eut pour chef Esmenard, et ensuite M. Campenon. En 1812, M. Duval passa au bureau des hospices et établissements de bienfaisance, et, en 1816, il fut compris dans les nombreuses et injustes réformes du ministère Vaublanc. Il vit aujourd'hui dans la retraite et sans fonctions, à l'Etang-la-Ville, près de Saint-Germain-en-Laye. Il a épousé une fille du célèbre statuaire Houdon, et se trouve ainsi beau-frère de M. Raoul-Rochette. On a de lui : 1° *Essai sur la critique*, 1807, in-8°; 2° *Eloge de Duplessis-Mornay*, 1809, in-8°; 3° *De la vraie philosophie*, discours qui a remporté le prix d'éloquence à la société de belles-lettres de Montauban, 1814; 4° *Le procès*, opéra-comique, représenté en 1815, au théâtre Feydeau; 5° *Melcal et Adèle*, ou *la destinée*, *histoire pour les uns*, *roman pour les autres*, suivi de *Trois nouvelles*, 1818, 3 vol. in-12; 6° (avec Durdent) *Choix d'anecdotes anciennes et modernes*, *recueillies des meilleurs auteurs*, *contenant les faits les plus intéressants de l'histoire en général*, *etc.*, *etc*, suivi d'un *Précis sur la révolution française*, par Bailly, quatrième édition, 1824, 3 vol. in-18; 7° *Sophie de Blamont*, ou *mémoires d'une femme de ce temps-ci*, *écrits par elle-même*, 1820, 4 vol. in-12; 8° *Mes contes et ceux de ma gouvernante*, *par Marc-Luc Roch Polycarpe*, *autrefois militaire*, *maintenant maître d'école du village de Tonquedec*, 1820, 3 vol. in-12; 9° *Gambadoro*, ou *le jeune aventurier*, histoire publiée d'après des manuscrits du dix-huitième siècle, 1825, 4 vol. in-12, roman annoncé par tous les journaux comme une production très distinguée, 10° des *Mémoires*, couronnés par des sociétés savantes. M. Duval a été un des coopérateurs de la *Décade philosophique*, et ensuite de la *Revue philosophique* qui en fut la continuation. Il a pris part à la rédaction de divers ouvrages d'arts, tels que *Les fontaines de Paris*, *l'Athénéum*, *etc.* M. Duval a été nommé chevalier de la légion d'honneur, en 1819.

DUVAL (Georges), auteur dramatique, né à Valogne, en 1777, fut destiné à l'état ecclésiastique par ses parents qui le conduisirent, en 1788, à Paris, où il continua au collége de Sainte-Barbe les études qu'il avait commencées dans sa province, et qu'il termina au collége d'Harcourt, en 1793, époque de la suppression des colléges. La révolution ayant éloigné M. Duval de la carrière vers laquelle avait été dirigée son éducation, il était depuis peu de temps placé dans une étude de notaire, lorsque Léger l'engagea à travailler pour le théâtre des Troubadours qu'il venait d'établir. G. Duval s'essaya dans un genre étranger à ses études, mais vers lequel il se sentait entraîné par le penchant de son esprit. Il composa un vaudeville intitulé: *Clément Marot*, le communiqua à l'un de ses anciens camarades de collége, M. Armand Gouffé, déjà connu par quelques pièces agréables; ce dernier revit l'ouvrage de M. Duval, et tous deux le firent représenter le 8 avril 1799. Le succès de ce vaudeville engagea les deux amis à continuer une association si heureusement commencée. Nous rapporterons ici la liste des pièces qu'ils ont faites en commun, et nous nous dispenserons de les répéter à l'article de M. Gouffé, dont la coopération paraît consister spécialement dans les couplets. Ils ont donné ensemble au théâtre des Troubadours, en 1799 et 1800 : *Le val de vire*, ou *le berceau du vaudeville*, — *Piron à Beaune*; — *Le panorama*; — *Vadé à la Grenouillère*; — *Garrick double*, ou *les deux acteurs anglais*; — *La pipe cassée*; après la clôture des Troubadours, *Le val de vire* passa au théâtre du Vaude-

ville, et *Vadé*, *Piron*, *Garrick* et *Regnard* aux Variétés. M. Duval a donné, — (avec Vieillard) *La soirée de Chapelle*. — Il a eu part à *Regnard à Alger*; — *Les comédiens au Caire*; — *Rancune*, parodie d'*Hécube*, etc. Au théâtre de la Cité : (avec M. Gouffé) *Les débats des comédiens*; — *Ramponneau*, 1803; — en société : *Le petit oratorio*, 1802; — (avec Dabaytua) *Ferdinand XV*, ou *les barons allemands*, 1799. Au théâtre du Vaudeville : (avec M. Gouffé) *Dancourt marquis*, ou *la poste aux quiproquos*, 1799; — *Philippe le Savoyard*, ou *l'origine des Ponts-Neufs*, 1800. Le public en voyant la toile du fond, qui représentait le Pont-Neuf, tel qu'il existait avant la révolution avec la statue d'Henri IV, applaudit à plusieurs reprises; — *Clémence Isaure*, 1803. Au théâtre de la Gaieté : (avec Vieillard) *Les masques*, 1799. Au théâtre Montansier et des Variétés : (avec M. Gouffé) *Le voyage de Paris à Saint-Cloud, par mer et par terre*, en trois actes, 1799; — *Jocrisse autre part*, 1800; — *Cri-Cri*, ou *le petit mitron de la rue de l'Oursine*, 1803; — *Jean Bart*, 1807; — (avec le même et Tournay) *Seringa*, ou *la fleur des apothicaires*, 1803. La date de la représentation et de l'impression de cette pièce devait prouver à M. Jouy que ce n'était point (comme on l'a dit dans la *Biographie des contemporains*, dont il est un des éditeurs-rédacteurs) une parodie de sa tragédie de *Tippo-Saëb*, jouée dix ans plus tard. M. Duval a donné au même théâtre : (en société) *La pièce qui n'en est pas une*, 1801; — *M. Chose*, ou *la forêt de Pantin*, 1804; — *Le vieux baron*, 1804; — *L'Héloïse de l'île Saint-Louis*, 1805; — *M. Vautour*, ou *le propriétaire sous le scellé*, 1805; — *Le Pont-des-Arts*, ou *scène sur Seine*, 1805; — *Jeannette colère*, 1805; — *Chapelle et Bachaumont*, 1806; — *Jean de Nivelle*, ou *les oreilles et les perdrix*, 1807; — *M. Moquette*, ou *le galant tapissier*, 1808; — *M. Mouton*, ou *le déjeuner d'un marchand de laine*, 1810. A l'Odéon : *La mouche du coche*, 1810; — *Le chemin de Fontainebleau*, 1816. Le succès de cette pièce lui valut les félicitations du duc et de la duchesse de Berri, auxquels il fut présenté. — *La chaumière bretonne*; pour la fête du roi, 1817, — *La Saint-Louis au Jardin du Roi*; pour la même circonstance, 1818. Aux Variétés : *Werther*, ou *les égarements d'un cœur sensible*, 1817; — *Dorat et Vadé*, ou *les poëtes à la Halle*, 1818; *Les cancans*, ou *les cousines à Manette*, 1823; — *La Pénélope de la Cité*, ou *le Mentor de la jeunesse*, 1824. Au théâtre du Vaudeville : (en société) *Le retour au comptoir*, ou *l'éducation déplacée*, 1805; — *Les philosophes par dépit*, vaudeville, 1819; — *La blanchisseuse de fin*, ou *tout ce qui reluit n'est pas or*, 1825; — *L'orthopédie*, 1826. Au théâtre Louvois : (avec Dorvigny et Bonel) *L'auberge de Calais*, comédie en un acte, 1802, remise en 1819; — *L'auberge de Strasbourg*, comédie en un acte, 1806; — (avec Dorvigny) *Le rendez-vous au bois de Vincennes*, comédie en un acte 1803; — *Grippeminaud*. Les pièces que M. G. Duval a données seul, sont : Aux Troubadours : *Midi*, ou *coup d'œil sur l'an 8*, 1800. Au théâtre des Jeunes-Artistes : *Ildalmor et Zulema*, ou *l'étendard du prophète*, mélodrame en 3 actes, 1803. Aux Variétés : *L'anguille de Melun* 1804; — *Fagotin*, ou *l'espiègle de l'île Louviers*, 1803; — *Parchemin*, ou *le greffier de Vaugirard*, 1803; — *Le carlin perdu*, comédie, 1804; — *Malherbes*, 1809; — *Les mariages, par demande et par réponses*, 1810; — *Mon cousin l'Allure*, 1812; — *Le retour de Werther*, ou *les derniers épanchements de la sensibilité*, 1820. A la Cité : *Le subdélégué de Falaise*, 1803. Au théâtre de la Porte Saint-Martin : *L'auteur soi-disant*, comédie en un acte, en vers, 1806. Cette pièce, répétée au théâtre Louvois, fut defendue la veille de la représentation pour complaire à un notaire de Paris, M. Dubos, connu à cette époque, par sa manie de faire des distiques pour tous les édifices publics de la capitale. A l'Odéon : *Une journée à Versailles*, ou *le discret malgré lui*, comédie en trois actes, en prose, 1814, remise en 1819, et puis au Gymnase, en 1822, en un acte, et imprimée en trois actes, 1825, in-8°. Cette pièce est le chef-d'œuvre de l'auteur. Le sujet en est gai, la marche ingénieuse et le dialogue piquant. — *L'accident en voyage*, ou *la rencontre à Valogne*, comédie en trois actes, en prose, 1820, in-8°; — *Le mari impromptu*, ou *la coutume anglaise*, comédie, 1826. M. Georges Duval, employé depuis long-temps au ministère de l'intérieur, y est aujourd'hui sous-chef de bureau.

DUVAL (F.-M.-Charles), avocat à la Guerche, puis juge au tribunal de ce district, fut nommé député à l'assemblée législative par le département d'Ille-et-Vilaine. Il passa ensuite à la convention nationale où il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Attaché au parti de la Montagne, il fut chargé par le club des jacobins de rédiger le journal qui portait le nom de cette société. Cependant au 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), il attaqua Robespierre avec beaucoup de vigueur, et fut proposé pour le remplacer au comité de salut public. Il travailla aussi quelque temps à la rédaction du journal des *Hommes libres*. En mars 1794, la société des jacobins le nomma son président. En 1796, il accusa Merlin de Thionville, de s'être enrichi en vendant Manheim et Mayence aux ennemis de la France. Etant sorti du conseil, au mois de mai 1795, il fut désigné pour le consulat de Turquie, mais il refusa cette place et fut chargé, jusqu'en octobre 1799, de l'échange des prisonniers de guerre. M. Duval fut ensuite chef de bureau dans l'administration des droits réunis, dont M. Français de Nantes était le directeur, et il conserva cet emploi jusqu'en 1816, époque à laquelle la loi d'amnistie le força à sortir de France : M. Duval s'est rétiré en Belgique dans la ville de Liége.

DUVAL (Jean-Pierre, le chevalier), était avocat *ad honores*, à Rouen, lorsqu'il fut nommé député à la convention nationale, en septembre 1792, par le département de la Seine-Inférieure. Il vota en ces termes dans le procès de Louis XVI : « Je » ne crains pas la guerre civile; c'est une calomnie » contre le peuple, un vrai fantôme avec lequel on » voudrait le conduire vers le despotisme. Je ne veux » pas ravir sa souveraineté; je vote l'appel au peu- » ple. — Quelle peine? — La réclusion et le bannis- » sement. — Sursis? — Oui. » Au mois d'août 1793, M. Duval fut décrété d'accusation et envoyé au tribunal révolutionnaire par suite des événements du 31 mai. Il eut le bonheur de se soustraire aux recherches de ses persécuteurs et rentra dans le sein de la convention après la révolution du 9 thermidor an 2. Devenu membre du conseil des cinq-cents lors de la réélection des deux tiers conventionnels, il en sortit au mois de mai 1797, et fut nommé ministre de la police générale, le 29 octobre 1798, à la place de Lecartier. Il se conduisit dans cet emploi avec douceur et modération, servit avec zèle les intérêts du directoire et montra beaucoup d'attachement à la personne de Merlin, à qui il était redevable de sa nomination. En 1799, il fut mis sur la liste des candidats pour remplacer Rewbel au directoire : mais Sieyes l'emporta. Après le 30 prairial an 7, qui amena au directoire Roger-Ducos, Moulin et Gohier, M. Duval céda son porte-feuille à M. Bourguignon-Dumolard. Sous le consulat il redevint membre du corps législatif, dont il fut nommé président en janvier 1800. Ce ne fut qu'en 1803 qu'il cessa de faire partie de cette assemblée.

L'année suivante il passa au commissariat-général de police de Nantes, et le 1er février 1805 il fut nommé préfet du département des Basses-Alpes, qu'il administra pendant dix ans, ayant été maintenu dans ses fonctions, en 1814, par le Roi. On l'a accusé dans plusieurs brochures, et notamment dans l'*Itinéraire de Buonaparte, de l'île d'Elbe à l'île Sainte-Hélène*, de n'avoir pas fait au commencement de mars 1814, tout ce qui était en son pouvoir pour arrêter la marche de Napoléon, qui traversa son département. Il est certain que M. l'abbé de Montesquiou, alors ministre de l'intérieur, lui écrivit en ces termes : « Hâtez-vous M. le préfet, » sonnez le tocsin, et tâchez du moins de fermer » retraite à celui à qui vous n'avez pu disputer le » passage. Un second malheur serait un crime : » le Roi qui vous connaît et vous estime compte sur » vous. » Pendant les cent jours, il accepta la préfecture du département de la Charente, qu'il ne conserva point après le second retour du Roi. Depuis cette époque, M. Duval vécut éloigné des affaires publiques, et mourut vers 1819, aux environs de Poitiers.

DUVAUCEL (CHARLES), astronome, naquit à Paris le 5 avril 1734. Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il commença à s'occuper d'astronomie avec Lalande ; il fut nommé correspondant de l'académie des sciences le 24 mars 1776, et de l'Institut, section d'astronomie, le 27 novembre 1803. On a de Duvaucel des *Mémoires de mathématiques et de physique*, présentés à l'académie, etc. (dans le tome V des *Mémoires présentés*, Paris, 1768, in-4°). On y trouve le calcul de toutes les éclipses de soleil visibles à Paris, depuis 1767 jusqu'à 1900. La dernière partie de ces calculs a été reproduite dans l'*Art de vérifier les dates*, édition de 1783, pour servir de complément à ce que Lacaille et Pingré avaient donné dans les premières éditions. Duvaucel a exécuté, pendant plusieurs années, les cartes des éclipses pour la *connaissance des temps*. Ce savant est mort, en 1820, à Evreux, où il avait exercé la place de maire de 1790 à 1792.

DUVAUCEL (ALFRED), voyageur naturaliste, naquit vers 1793. Un penchant irrésistible le porta, jeune encore à l'étude de l'histoire naturelle; mais forcé de payer sa dette à la patrie, il servit dans l'armée française, se distingua au siége d'Anvers, fut nommé officier d'ordonnance, et profita du rétablissement de la paix pour reprendre ses études d'histoire naturelle, dans lesquelles il eut l'avantage d'être dirigé par le célèbre Cuvier, son beau-père. Envoyé dans l'Inde par le gouvernement français, comme naturaliste du Roi, il s'embarqua en décembre 1817, arriva à Calcutta, au mois de mai 1818, et s'y joignit à M. Diard qui l'y avait précédé de quelques mois. Pour se livrer sans distraction aux travaux dont ils étaient chargés, ils allèrent s'établir au comptoir français de Chandernagor, et y louèrent une maison qu'ils transformèrent en *Muséum*, ne se réservant qu'un cabinet pour coucher, et cultivant dans leur jardin les plantes du pays pour en avoir la graine. Leurs recherches eurent un tel succès, qu'à la fin de la même année ils envoyèrent, parmi beaucoup d'autres objets, un squelette du dauphin du Gange, le crâne de la vache à courte queue, une description du tapir, deux faisans à cornes et un bouc de Cachemire, le premier qu'on ait possédé en France, où il existe encore. Les deux naturalistes se disposaient à pénétrer dans l'intérieur du Bengale, et à partir pour Patna, lorsqu'ils acceptèrent les propositions de sir Stamfort Raffles, gouverneur de Bencowlen dans l'île de Sumatra, et chargé de quelques missions politiques dans les îles de la Sonde. Ils s'embarquèrent avec lui, à la fin de décembre 1818, sous la condition qu'ils seraient défrayés dans leurs recherches, et que le résultat en serait partagé également entre eux et le gouverneur. Ils passèrent quelques jours dans l'île de Poulo-Pinang, s'arrêtèrent devant celle de Carimou, et relâchèrent à Singapour, où il s'agissait d'affermir un prince malais que ses sujets trouvaient trop anglomane. Ils passèrent plus d'un mois à Achem pour mettre d'accord deux souverains intraitables en en plaçant un troisième qui paya son trône avec l'argent de ses sujets. Leur séjour à Achem, à Padis, etc., n'enrichit que fort peu leurs collections, à cause des obstacles que leur suscita le naturel pervers des habitants. Après un assez court séjour à Malacca, ils revinrent à Singapour, et arrivèrent Bencowlen, en août 1819. Mécontents du gouverneur, qui, loin de tenir ses promesses, envoya presqu'en entier en Angleterre le produit de leurs recherches et de leurs travaux, ils prirent congé de lui et se séparèrent. M. Diard se rendit à Batavia, puis en Cochinchine, et Duvaucel partit pour Padand, d'où il revint au Bengale, en 1820, avec une riche collection. Parmi les objets curieux qu'elle contenait, se trouvait un dugong, celui de tous les animaux qui se rapproche le plus de la fabuleuse syrène. Il envoya à Paris, pendant les années 1820 et 1821, quatre collections nombreuses qui furent déposées dans les galeries du Muséum. En juillet 1821, Duvaucel partit de Chandernagor, et s'embarqua sur *l'Hougly* pour explorer le Sylhet, peu connu des naturalistes, visita les villes d'Hougly, de Gouptipara, lieux vénérés des Indous, Patoly et Coulbarria sur la rivière de Cossimbazar, la plaine de Plassey, célèbre par la victoire des Anglais sur le dernier nabab, souverain du Bengale, et reprenant la route directe du Sylhet, il entra dans le Gange, le 16 août, vit les villes de Commercelly et de Dacca, et remonta le grand fleuve Burrampouter, où il vit le rajah de Tanjaour qui avait quitté ses états lointains pour venir se purifier de trois ou quatres homicides dans ces eaux réputées saintes. Arrivé à la ville de Sylhet, et désirant visiter les montagnes de Cossya et de Gentya qui se trouvent au-delà du territoire anglais, il en fit demander la permission au roi de Cossya, qui la lui envoya par quatre de ses officiers, et il trouva ce prince, grand vieillard à figure tartaro-chinoise, au pied d'une montagne, avec cinq à six personnes de la famille royale qui ressemblaient à des brigands. Le roi le conduisit à l'entrée de la singulière et vaste caverne Bhubana, ou *caverne du diable*, qu'aucun Européen avant lui n'avait visitée, et qui est un lieu de pélerinage. De retour à Sylhet, où il demeura jusqu'au mois de décembre, il y ménagea si peu sa santé dans ses pénibles recherches que le climat malsain du pays lui donna une fièvre des bois qui le força de revenir à Calcutta, emmenant une grande quantité d'animaux, d'un grand intérêt, soit local, soit général. Les événements politiques l'ayant empêché de visiter le Népaul et le Thibet, il passa les années 1822 et 1823 à Bénarès et à Katmendou, où il réunit les collections les plus précieuses; mais des dangers et des fatigues inouis, joints à la fièvre qui ne le quittait plus, rendirent de nouveaux efforts impossibles, et il fut obligé de retourner à Calcutta; il rapportait une collection d'oiseaux, les quadrupèdes ayant formé un premier convoi; il s'y trouvait aussi une quantité considérable d'alligators, de lézards, de serpents et d'insectes. Le nombre des objets se montait à plusieurs centaines. Cependant son état empirait de jour en jour ; on le décida, comme dernière ressource, à aller respirer l'air de la mer. Il quitta Calcutta vers la fin des dernières pluies, et n'arriva à Madras que pour y rendre le dernier soupir, en 1824, à l'âge de trente-un ans. Duvaucel réu.

nissait aux talents d'un habile collecteur, ceux d'un observateur spirituel des mœurs animales; il décrivait avec un art admirable tous les objets de ses recherches, et avait une facilité étonnante pour apprendre les langues étrangères; il ignorait complétement l'anglais quand il arriva dans l'Inde, et malgré ses nombreux travaux, il rédigea et écrivit, dans cette langue, un mémoire sur l'hippélaphe d'Aristote, qui vient d'être inséré dans les *Recherches asiatiques*. Duvaucel était un des correspondants les plus actifs et les plus zélés de la société asiatique de Paris, pour laquelle il s'attachait à découvrir des matériaux pour l'histoire de l'Inde, des monuments de la langue antique et sacrée des Brahmanes. Cette société est redevable au jeune et intéressant voyageur de plusieurs médailles indiennes, d'un manuscrit de *Bhâgavatghita*, et d'une très belle copie de *Shri-Bhâgavata-Pourâna*, ou Biographie mythologique de Vichnou, chef-d'œuvre de calligraphie samskrite.

DUVERGER (Alexis-Jean-Henri), né à Etampes, département de Seine-et-Oise, le 14 décembre 1755. Après avoir fait ses études à Paris, il entra dans le corps de l'ancienne gendarmerie de France, compagnie des Anglais, où il servit jusqu'au mois d'avril 1781. Exempt des gardes-des-maréchaux-de-France; lieutenant en premier des grenadiers royaux du régiment de Picardie; capitaine dans le 43e régiment de ligne; adjudant-général, le 6 septembre 1792; général de brigade le 7 avril 1795; lieutenant-général le 2 septembre 1818, cet officier-général n'a point émigré. Partisan sincère du système monarchique, sans blâmer les émigrés de 1789 et 1790, il a toujours pensé qu'on ne pouvait servir la monarchie si on abandonnait le souverain à ses seules forces et à ses ennemis. Il a été constant dans ses principes jusqu'à la mort de Louis XVI. Employé sans interruption jusqu'au premier janvier 1815, soit en France, soit dans les pays étrangers, il a, autant qu'il l'a pu, soutenu l'honneur des armes françaises dans les Pays-Bas, en Hollande, dans tout le Hanovre et en Prusse. Comme la plupart des généraux français, il a sauvé la vie à une quantité d'émigrés pris les armes à la main, à beaucoup d'Anglais et d'Hanovriens. Cette conduite, que lui commandait l'humanité, lui a valu une arrestation, et il fut livré à une commission militaire extraordinaire, convoquée à Lille, le 10 novembre 1793. Mais, grace à l'attestation honorable de tous les représentants à l'armée du Nord, ainsi qu'à celle de tous les généraux en chef et autres, il fut acquitté et renvoyé à ses fonctions. Pendant les trois années qu'il a exercé les fonctions de prévôt à Colmar, il n'y a jamais eu un seul procès politique, quoique le pain y valût treize et quinze sous la livre, et si la cour prévôtale n'eût pas été supprimée en 1818, il est probable que la considération dont jouissaient cette cour et son prévôt aurait mis la Haute-Alsace à l'abri de l'affaire scandaleuse de Caron. A sa rentrée en France dans les premiers jours de juillet 1814, le général Duverger fut accueilli avec bienveillance de S. M. Louis XVIII, et en reçut la promesse que la restauration ferait pour lui ce que n'avait pas fait l'ancien gouvernement; Mgr. le comte d'Artois (aujourd'hui Charles X) fit même inscrire, par M. le duc de Maillé, son fils, en qualité d'un de ses pages à former; mais les courtisans, qui presque toujours s'interposent entre le monarque et ses sujets, firent si bien qu'aucune de ces promesses ne fut réalisée. Après avoir attendu six mois sans rien obtenir, M. Duverger prit le parti de se rendre à Nancy auprès de sa femme et de ses enfants, après avoir au préalable obtenu le consentement du Roi, et quinze jours après, il reçut de M. le maréchal Soult, qui venait de recevoir le porte-feuille du ministère de la guerre, l'avis de sa radiation de la liste de MM. les officiers-généraux, ajoutant qu'il avait trouvé ce travail préparé par son prédécesseur. Le général dut se conformer à cette décision, et attendre des temps plus heureux; ils ne tardèrent pas à se présenter; M. Duverger a obtenu, sous le second ministère de M. le duc de Feltre, le maximum de la pension de maréchal-de-camp; sa philosophie, l'estime de ses concitoyens, une vie indépendante, au sein de sa famille, le dédommagent des faveurs de la fortune. Il est chevalier de Saint-Louis et commandeur de la légion d'honneur.

DUVERGIER DE HAURANNE (Jean-Marie), né à Rouen, le 21 mars 1771, d'une famille originaire de Bayonne, entra, comme aspirant, dans la marine, en 1793 et 1794, et assista en cette qualité au fameux combat de prairial. Retiré à Rouen depuis cette époque jusqu'en 1815, il y exerça la profession de négociant et y remplit successivement les fonctions de juge au tribunal de commerce, de membre de la chambre de commerce, du conseil d'arrondissement, de la commission administrative des hospices et de chef de bataillon de la garde nationale. Plus tard il fut nommé membre du conseil général du commerce, et du conseil du département. Au mois de septembre 1815, les électeurs du département de la Seine-Inférieure l'élurent membre de la chambre des députés; il fit partie de la minorité de cette chambre qui défendait les principes constitutionnels, et luttait contre les exagérations royalistes. Membre de la commission chargée de l'examen du projet de loi d'amnistie, il y combattit le bannissement des juges de Louis XVI, et les catégories. Ce fut même sur sa demande que celles-ci furent écartées par la question préalable dans la discussion générale. Il parla contre la proposition de confier exclusivement l'instruction publique aux petits séminaires, et d'exclure les patentables du droit électoral; contre la consolidation forcée de l'arriéré, la remise au clergé des registres de l'état-civil et l'augmentation de sa dotation. Il dénonça les fraudes tolérées par quelques employés des douanes. Après la session il fut appelé à la commission royale qui prépara le budjet de 1817, et qui posa les bases du système de crédit. La chambre de 1815 ayant été dissoute, il fut réélu au nouveau corps législatif, en octobre 1816, par le département de la Seine-Inférieure. Il fut alors nommé questeur de la chambre des députés, vota pour le ministère qui venait de dissoudre la chambre de 1815, et parla dans presque toutes les occasions importantes, principalement sur les lois de finances et de douanes. Il fit adopter, en 1817, l'amendement en vertu duquel les colléges électoraux nomment leur bureau définitif, et dénonça l'introduction furtive des jésuites en France. Il soutint, en 1818, la loi du recrutement et le titre sur l'avancement, fit la proposition de la loi du 25 mars sur les conditions d'éligibilité, et sur l'option à faire dans le cas d'élection par plusieurs départements. Il défendit, en 1819, M. Corvetto qui n'était plus ministre, et dont les opérations étaient vivement attaquées, et vota contre la proposition de M. Barthélemy, tout en prétendant qu'il fallait modifier la loi des élections. Etant sorti de la chambre, à la fin de 1819, il ne fut point réélu, et par conséquent n'assista pas à la session orageuse qui vit éclore la loi d'élections actuelle. Nommé de nouveau par le collége départemental de la Seine-Inférieure, à la fin de 1820, il siégea sur les bancs ministériels sans prendre une part active aux discussions, jusqu'à la chute du ministère de M. de Richelieu. Cependant il continua à s'occuper parti-

culièrement des lois de finances, et par des comparaisons entre nos budgets et les budjets de l'Angleterre, signala plusieurs erreurs généralement commises. En 1822, il parla contre la loi du 17 mars sur la police des journaux et contre le nouveau système de droits sur les matières premières. Il provoqua des réformes dans le régime colonial et la négociation de traités de commerce avec les nouveaux états d'Amérique. Mais ce fut en 1823 que son opposition devint plus marquée. Il parla vivement en comité secret contre la guerre d'Espagne, en prédit les funestes effets, même en cas de succès, et répondit à cette assertion de M. de Villèle : « Que nous allions faire la guerre dans le midi » pour l'éviter dans le nord. » Son discours produisit alors beaucoup d'effet. Dans la même session il fit distribuer une opinion contre l'expulsion de M. Manuel, et ne s'étant point retiré après cette expulsion il se trouva en quelque sorte le seul organe de l'opposition. Sa conduite dans cette circonstance lui concilia l'estime de ceux même que ses anciennes liaisons avec le ministère Richelieu, prévenaient le plus contre lui. Il revint à plusieurs reprises sur l'injustice et l'inopportunité de la guerre d'Espagne, se plaignit de ce qu'aucune communication n'avait été faite sur les négociations avec les cortes et avec l'Angleterre ; et blâma fortement la suppression de l'école de médecine, ainsi que la destitution illégale de professeurs inamovibles dont le talent honorait la France. Après cette session, la chambre fut dissoute, et le ministère parvint à empêcher la réélection de M. Duvergier de Hauranne. Il obtint pourtant au collége du département cinq cents voix sur neuf cent cinquante ; mais, par une bizarre combinaison, cette majorité ne suffit pas. M. Duvergier de Hauranne a publié : 1° *Réflexions sur l'organisation municipale*, 1818, in-8° ; 2° *Réponse à M. Benjamin Constant*, 1818, in-8° ; 3° *Discours improvisé par M. Duvergier de Hauranne sur le projet d'adresse au Roi*, 2e édit., 1823, in-8° ; 4° *Coup d'œil sur l'Espagne*, 1824, in-8°, trois éditions ; 5° *De l'ordre légal en France*, 1825, in-8° ; 6° *De l'égalité des partages*, 1826, in-8° ; 7° *Du juri anglais et du juri français*, 1827, in-8°. De tous les ouvrages l'*Ordre légal* est le plus important, et M. Duvergier prépare en ce moment le second volume. Dans le premier il examine avec soin ce que sont nos institutions et ce qu'elles devraient être. Il énonce les principes les plus libéraux sur l'instruction publique, sur la liberté religieuse, sur l'interprétation des lois, sur le conseil d'état. Comme tous les hommes de bonne foi, M. Duvergier de Hauranne convient d'ailleurs que l'étude et l'expérience l'ont éclairé ; il condamne bien des lois dont les vices ne l'avaient pas frappé, en 1816, et déclare que le premier soin d'une administration amie du pays doit être de travailler à les réformer. — DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper), fils du précédent, né à Rouen, le 4 août 1798, est un de nos jeunes écrivains qui donnent le plus d'espérances. Il travaille à la rédaction du *Globe*, où ses articles sont remarqués du public. Il fit, en 1826, un voyage en Angleterre à l'époque du renouvellement de la chambre des communes, et a publié sur les élections anglaises une série de lettres pleines d'esprit, et qui contiennent un tableau animé des avantages et des inconvénients de la constitution de ce pays.

DUVERGIER (JEAN-BAPTISTE), avocat à la cour royale de Paris, né à Bordeaux le 25 août 1792, d'une famille de négociants, a concouru, pendant six années, à la rédaction du *Recueil général des lois et arrêts de Sirey*. Il a publié, en 1821 et années suivantes, conjointement avec MM. Guadet et Dufau, une *Collection des constitutions, chartes et lois fondamentales des peuples de l'Europe et des deux Amériques, accompagnée de précis offrant l'histoire des libertés et des institutions politiques chez les nations modernes*, 6 vol. in-8°, travail remarquable par l'abondance des matériaux historiques, et par l'ordre et la sagacité qui ont présidé à leur choix ; M. Duvergier est aussi l'auteur d'un excellent article sur la législation qui parut en 1824 dans l'ouvrage intitulé : *Opinions philosophiques et industrielles*, publié par M. de Saint-Simon. Enfin il a commencé, cette même année, à livrer au public son grand ouvrage ayant pour titre : *Collection complète des lois, décrets, ordonnances, réglements et avis du conseil d'état, publiée sur les éditions officielles de 1788 à 1824, inclusivement par ordre chronologique, avec un choix d'instructions ministérielles et des notes sur chaque loi, indiquant, 1° Les lois analogues ; 2° Les décisions et arrêts des tribunaux et du conseil d'état ; 3° Les discussions rapportées au Moniteur, suivie d'une table analytique des matières*, 24 vol. in-8°, 1824. Cette compilation, dont le défaut était depuis long-temps senti, est faite avec un soin qui ne laisse rien à désirer. Les notes que M. Duvergier a ajoutées à son texte, et qui ont principalement pour but de rapprocher les différentes lois rendues sur la même matière et d'éclairer la législation par les lumières de la jurisprudence, ont acquis à ce jeune avocat le double titre de publiciste et de jurisconsulte très distingué.

DUVEYRIER (HONORÉ-NICOLAS-MARIE), né à Pignans, le 6 décembre 1753. Son père, lieutenant-colonel, lui fit faire ses études au collége du Plessis. Il en sortit pour être élève de l'école militaire de Perpignan ; mais son peu de fortune ne lui permit pas d'entrer dans le corps du génie, auquel il avait été destiné. Son oncle, directeur des fermes, lui fit donner alors une des places les plus subalternes dans les aides ; mais un tel emploi ne pouvait lui convenir long-temps, et il revint bientôt à Paris, où il étudia le droit chez son parrain, M. Teissier, avocat au parlement. Reçu au barreau, en 1779, M. Duveyrier fut porté sur le tableau des avocats de Paris quatre ans plus tard, et plusieurs circonstances l'ayant servi heureusement, il obtint promptement quelque réputation. Il parvint à déterminer le célèbre Gerbier, qui s'était retiré depuis plusieurs années, à reparaître pour plaider une cause célèbre qu'il gagna. Gerbier conçut alors pour son jeune confrère une amitié qui fut toute tutélaire. Le jour où M. Dambray débuta au parquet comme avocat-général, fut aussi celui où M. Duveyrier plaida devant lui sa première cause. Il la gagna sur les conclusions du jeune magistrat, qui prit dès lors à M. Duveyrier un intérêt qui dure encore. Dans sa seconde cause, il plaida de manière à mériter les éloges du célèbre Target. Peu après, Gerbier le désigna pour être avocat d'office de la comtesse de Valory, qui ne trouvait point de défenseur contre l'avocat Courtin, défendu par Target, aux audiences solennelles de la grand' chambre du parlement. Ce dernier triompha ; mais M. Duveyrier acquit dans cette circonstance une réputation que lui méritait le talent qu'il avait déployé. Cet avocat se vit alors au nombre de ceux chargés des causes vraiment importantes, et on le vit successivement se montrer avec avantage dans nombre de plaidoiries intéressantes, entre autres pour M. Cadet de Gassicourt contre le nommé Acher, pour la fille mineure du marquis de Sales contre sa mère, en déchéance de ses droits matrimoniaux, pour cause d'adultère, dans l'an de deuil ; pour la marquise de Samson, contre son mari, en séparation de corps ; pour le jeune Thierry, que son père voulait faire déclarer bâtard ; pour le vieux Chassé, chanteur de l'Opéra, contre M. de Baudeville, conseiller-d'honneur, en stellionnat ; pour Alexandrine, fille de la célèbre Sophie Arnould,

contre son mari André de Marville, en séparation de corps; pour M. l'archevêque de Paris, contre la reine, sur la mouvance de Saint-Cloud; pour Laque et Vaucher, contre Bette d'Etienville et autres; enfin M. Duveyrier eut encore à faire un heureux emploi de son talent dans le fameux procès de Kornmann et Bergasse, contre le sieur Daudet de Jossan, la dame Kornmann, Beaumarchais, le prince de Nassau et M. Lenoir. Lors de l'exil du parlement, en 1788, M. Duveyrier, à la prière de M. Lefèvre d'Ammécourt, composa le pamphelt intitulé: *La cour plénière*, héroï-tragi-comédie en trois actes et en prose. Cet écrit, qui est encore recherché quoique l'à-propos n'existe plus, était assez satirique pour qu'on le crût alternativement parti de la plume de Beaumarchais, de Palissot, de Laharpe, etc. En 1789, M. Duveyrier fut choisi pour président et pour secrétaire du district de Saint-Étienne-du-Mont, et, après la mort de Bailly, il devint secrétaire du corps électoral. L'année suivante, il se rendit à Nancy en qualité de commissaire du roi, et contribua beaucoup à apaiser les troubles qui y régnaient. Lorsque Duport du Tertre fut nommé garde-des-sceaux, M. Duveyrier lui fut donné comme directeur du sceau, titre qu'il abandonna modestement pour celui de secrétaire du sceau. Bientôt il fut chargé d'une mission importante; le 19 juin 1791, le roi le nomma envoyé extraordinaire auprès du prince de Condé, pour notifier à ce prince le décret que l'assemblée nationale venait de rendre à son égard. La conduite de Louis XVI, cherchant à gagner la frontière, trois jours après le départ de M. Duveyrier, empêcha cette mission de produire son effet, et mit les jours de l'envoyé en danger. Revenant en France par Luxembourg, il y trouva l'armée royaliste, fut arrêté, et resta vingt-cinq jours en prison. Cependant le gouvernement des Pays-Bas le remit en liberté, et prit même des précautions pour assurer son retour en France. A son arrivée à Paris, il rendit compte de sa mission à l'assemblée nationale. Lorsque Dumourier se retira du ministère ainsi que Duport du Tertre et ses autres collègues, ce général se rendit à la chancellerie pour remettre les sceaux à M. Duveyrier; celui-ci ne les reçut pas et donna aussi sa démission. Peu de jours après il défendit et justifia son ami Duport du Tertre accusé par l'assemblée. Déjà il avait montré le même dévouement pour l'ancien ministre des affaires étrangères, de Lessart. Nommé député, le 10 août par la section des Piques, à la commune de Paris, M. Duveyrier était dénoncé le soir même et remplacé par Robespierre. Le 24 suivant, il fut arrêté sur la demande de ce dernier, qui l'accusa avec acharnement, et qui fut soutenu par Billaud-Varennes, malgré une défense pleine de force, il fut incarcéré à l'Abbaye. Heureusement que la veille des massacres du 2 septembre, l'acteur Dugazon parvint à sauver M. Duveyrier par une de ces scapinades qu'il inventait et exécutait avec un si rare talent. M. Duveyrier se tint caché jusqu'au mois de février 1793, époque où le ministre Garat le nomma membre de la commission chargée de veiller dans le Nord, aux approvisionnements de la France. M. Duveyrier n'y rentra qu'en avril 1796, après un long séjour à Copenhague, à Stockholm et à Hambourg. Il reprit sa profession d'avocat et plaida, entre autres causes, celle de Mlle Lange contre le Hambourgeois Hoppé. Il accepta peu après, de la compagnie chargée du service des hôpitaux, la place d'administrateur-général, et fut obligé, en cette qualité, de se rendre en Italie. Les événements qui s'y succédaient alors firent passer M. Duveyrier par divers emplois: il fut un moment à Rome administrateur-général des finances de l'armée, puis il suivit à Naples le général Macdonald en qualité de secrétaire. Le commissaire du directoire, Abrial, qui se trouvait à Naples, le choisit pour secrétaire de la commission directoriale. Enfin, au mois d'août 1799, M. Duveyrier revint en France. Lors de la formation du tribunat, il en fut nommé membre; il s'y distingua dans les discussions relatives au Code civil, et s'y montra, dès la première séance, le sage partisan des résultats heureux de la révolution. Lorsqu'en 1807, cette assemblée fut dissoute, il obtint la place de président du tribunal d'appel de Montpellier, puis ensuite celle de premier président de la cour impériale au même siége. Il occupa encore cette place pendant l'année 1814, après la restauration. Destitué après les cent jours, après vingt-six ans de services publics, par un homme dont la femme devait à M. Duveyrier la conservation de sa fortune et sa rentrée en France, en 1792, le Roi voulut, en 1820, réparer en partie cette injustice, en donnant à M. Duveyrier le titre de premier président honoraire.

DUVIQUET (Pierre), avocat et homme de lettres, né à Clameci (Nièvre), le 30 octobre 1765. Envoyé dès l'âge de neuf ans à Paris, il y fit de brillantes études, d'abord au collége de Lisieux, ensuite à celui de Louis-le-Grand, et comme il se destinait à la carrière de l'instruction, il se fit recevoir docteur-agrégé à l'université de Paris en 1788; il avait alors vingt-deux ans, il fallait en avoir vingt-cinq pour être professeur. Les premiers événements de la révolution, qui éclata l'année suivante, ayant menacé l'université d'une destruction qui ne tarda pas à se réaliser, M. Duviquet se tourna vers le barreau, se rendit à Orléans pour y faire son droit, y prit ses grades, en 1790, et revint exercer la profession d'avocat dans sa patrie, où l'on avait récemment établi un tribunal de première instance. Ce fut à cette époque qu'il épousa une dame veuve, et mère d'un fils qui depuis s'est fait un nom dans la diplomatie et dans la législature, M. le chevalier Bogne de Faye (*voy.* ce nom). En 1791, M. Duviquet fut nommé membre du directoire du département de la Nièvre et substitut du procureur-général. Il montra beaucoup de modération dans l'exercice de ses fonctions; aussi, immédiatement après le 10 août, il fut destitué, et le règne de la terreur le menaça de la perte de la liberté et de la vie. Il était caché à Nevers lorsque sa retraite fut découverte par le comité révolutionnaire; il fut arrêté; avant de se rendre en prison, il demanda et obtint d'être présenté à Fouché, alors représentant de la convention; il ne connaissait pas cet homme devenu depuis si fameux, et il se servit, pour se recommander auprès de lui, de ses titres universitaires. Fouché avait été lui-même professeur au collége de Juilly; il s'intéressa au sort d'un confrère, le prit sous sa protection, et déclara aux satellites du comité qu'il allait débarrasser la Nièvre de la présence d'un modéré, en le faisant partir comme soldat pour l'armée des Alpes. Dès le lendemain, M. Duviquet reçut sa feuille de route et se rendit à Lyon, où Fouché lui avait donné ordre de l'attendre. Quelques jours après Fouché arriva dans cette ville, manda M. Duviquet, et le plaça dans les bureaux d'une commission de surveillance organisée par lui et par ses autres collègues de la convention. A la cessation des pouvoirs de cette commission, M. Duviquet alla à Grenoble avec un grade fictif d'adjudant-général, dont les fonctions l'occupèrent moins que celles d'accusateur militaire que ses talents le mettaient à même de remplir. Après le 9 thermidor, M. Duviquet, échappé à la persécution active et à la haine personnelle de Robespierre, re-

vint dans sa patrie, et le directoire ayant été organisé, Aubert-Dubayet, alors ministre de la guerre, qu'il avait connu à Grenoble, l'appela auprès de lui. A cette époque on créa un ministère de la police générale. Aubert-Dubayet engagea le nouveau ministre, Merlin (de Douai), à s'attacher M. Duviquet, qui fut nommé secrétaire-général. Merlin ayant été transféré trois mois après au ministère de la justice, l'emmena avec lui et lui conféra l'emploi analogue à celui qu'il quittait. En 1797, M. Duviquet fut nommé par le département de la Nièvre au conseil des cinq-cents; on lui reprocha d'avoir pendant cette session prononcé un discours tendant à faire mettre en jugement les naufragés de Calais. Ce tort trop réel, et sur lequel il paraît que M. Duviquet a depuis long-temps passé condamnation, est tellement opposé à la douceur bien connue de son caractère et à la modération de ses principes politiques, qu'il fut généralement attribué à une suggestion étrangère et puissante de laquelle il était difficile à M. Duviquet de se défendre. Après le 18 brumaire, nommé commissaire du gouvernement, puis procureur-impérial près le tribunal de Clameci, des raisons purement domestiques lui firent donner sa démission. Il revint à Paris, consacra son temps à l'instruction publique, et obtint une place de professeur au collège de Henri IV, alors lycée Napoléon. Geoffroy mourut dans les premiers mois de 1814; les propriétaires du *Journal des Débats*, obligés de lui chercher un successeur, jetèrent les yeux sur M. Duviquet, qui, depuis cette époque, est resté chargé de la partie dramatique de ce journal. Cet emploi comprenait d'abord tous les théâtres de Paris sans exception. Leur nombre allant toujours croissant, il était physiquement impossible qu'un seul homme de lettres suffît à l'examen de toutes les pièces nouvelles. On a donné à M. Duviquet un collaborateur, et il ne s'est réservé que les grands théâtres. M. Duviquet a publié depuis quelques années les deux premiers volumes d'un commentaire latin d'Horace qui fait désirer le prompt achèvement d'un ouvrage important et conçu sur un plan entièrement nouveau. On lui doit également les six premiers volumes d'une très belle édition de Marivaux, enrichie de commentaires et de notices; les septième et huitième volumes sont sous presse. On accorde à M. Duviquet du goût, de l'érudition et de l'impartialité. Il connaît parfaitement l'histoire du théâtre et les règles de l'art dramatique; et les classicistes le mettent à la tête des écrivains qui, avec une persévérance courageuse, combattent tous les jours et se montrent à chaque instant sur la brèche pour la défense de ce qu'ils appellent exclusivement les doctrines de la bonne littérature.

DUVIVIER (Claude-Raphael), ingénieur, né à Charleville, en 1771. Il entra à l'école des ponts et chaussées dès l'âge de dix-sept ans, obtint promptement le premier rang d'élève après un concours, et fut chargé d'enseigner les mathématiques. Il fut un des jeunes gens qu'on plaça à l'école polytechnique, dès qu'elle fut fondée, pour y recevoir et transmettre aux premiers élèves les leçons de Monge et des autres savants qui commençaient une si grande révolution dans l'enseignement des sciences exactes. En 1797, Duvivier passa dans le service actif des ponts et chaussées. Il dirigea, sous les ordres de M. Boutard, la construction du pont de Nemours, si remarquable par sa légèreté, le choix des matériaux et la perfection d'exécution, et construisit sur la Durance le pont de Bonpans, au milieu de difficultés qu'on croyait insurmontables. Ce succès lui valut la place d'ingénieur en chef du département de la Vendée. Il y fut chargé de l'achèvement de Napoléon-Ville, aujourd'hui Bourbon-Vendée, construite sur l'emplacement du village de la Roche-sur-Yon. A la restauration, Duvivier resta chargé du service ordinaire du département de la Vendée. Il succomba à une maladie aiguë, étant encore à la force de l'âge, le 9 novembre 1821. C'était un homme d'un extérieur calme et froid et d'un esprit circonspect. Il a laissé la réputation d'un très habile ingénieur.

DUVOISIN (Jean-Baptiste), naquit à Langres, le 16 octobre 1744, et fit ses études au collège des jésuites de cette ville. Montmorin, évêque de Langres, ayant remarqué ses heureuses dispositions, le fit entrer à ses frais à la petite communauté de Saint-Sulpice, à Paris, où il fit ses cours de philosophie et de théologie. Il entra aussitôt au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonneret, comme maître de conférences, et ne tarda pas à être reçu docteur en Sorbonne, où il obtint bientôt une chaire. Plus tard il obtint successivement les fonctions de promoteur de l'officialité de Paris, de chanoine d'Auxerre, de chanoine et de grand vicaire du diocèse de Laon, de censeur royal, etc. En 1792, Duvoisin se réfugia en Angleterre et de là à Bruxelles, auprès de l'évêque de Laon. L'envahissement de la Belgique par les troupes républicaines, le força de se rendre à Brunswick, où ses talents littéraires assurèrent son existence. Il revint en France, en 1801, et fut nommé à l'évêché de Nantes. Napoléon ayant eu occasion d'apprécier son mérite et sa droiture, le consulta souvent dans les matières de religion, le combla d'honneurs, l'envoya deux fois à Savone auprès du pape, et le fit entrer dans la commission d'évêques et de cardinaux chargée d'examiner les questions relatives à la discipline ecclésiastique. Il était aussi du nombre des quatre évêques placés auprès du pape pendant son séjour à Fontainebleau. Cette circonstance, et la faveur que lui accordait Napoléon, donnèrent lieu à des bruits calomnieux sur le compte de Duvoisin, dont le testament répond victorieusement aux attaques de la malveillance. « Je supplie, y disait-il, l'empereur de rendre la liberté au saint père le pape; sa captivité trouble encore les derniers instants de ma vie. J'ai eu l'honneur de lui dire plusieurs fois combien cette captivité affligeait toute la chrétienté, et combien il y avait d'inconvénients à la prolonger. Il serait nécessaire, je crois, au bonheur de S. M. que S. S. retournât à Rome. » Duvoisin est mort d'une fluxion de poitrine, le 9 juillet 1813. Il a laissé les ouvrages suivants: 1° *Dissertation critique sur la vision de Constantin*, 1774, in-12; 2° *Autorité des livres du Nouveau-Testament contre les incrédules*, 1775, in-12; 3° *L'autorité des livres de Moyse, établie et défendue contre les incrédules*, 1778, in-12; 4° *Essai polémique sur la religion naturelle*, 1780, in-12; 5° *De vera religione, ad usum theologiae candidatorum*, 1785, 2 vol. in-12; 6° *Examen des principes de la révolution française*, 1795, in-8°; 7° *Défense de l'ordre social contre les principes de la révolution française*, Londres, 1798, in-8°; ce livre est peu connu en France; 8° *Démonstration évangélique*, Brunswick, 1800, in-12. Cet ouvrage a eu deux éditions la première année; il a été réimprimé à Paris en 1802 et 1805; à la quatrième édition Duvoisin a ajouté un *Traité sur la tolérance*, dans lequel il blâme fortement la contrainte en matière de religion, parce qu'elle est contraire à la liberté individuelle, et qu'elle ne peut produire que des hypocrites. Enfin on lui doit la meilleure traduction connue des voyages de Mungo Park. Avant la révolution, il avait été chargé de compulser tous les conciles et synodes tenus dans les Gaules, pour en extraire ce qui concernait la discipline de l'église gallicane; ce travail est resté sans résultat.

DYZES (le comte d'Anzex). Il était homme de loi avant la révolution, et fut nommé procureur-syndic du département des Landes, en 1790. Il embrassa avec chaleur les principes de la révolution, et fut député à la législature, et enfin à la convention nationale, où il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis. Il entra au sénat conservateur, en décembre 1799, où il resta jusqu'en 1814. N'ayant point exercé de fonctions pendant les cent jours, il ne fut point atteint par la loi contre les régicides.

DZIALYNSKI (Xavier), général polonais, issu d'une famille illustre qui se signala par des services rendus à l'état, pendant la mémorable diète constitutionnelle de Pologne, de 1788 à 1792, où il siégeait en qualité de nonce de Posnanie. Dzialynski fut membre de la députation chargée de réformer différentes branches de l'administration, et de présenter les bases d'une nouvelle constitution. En 1794, il contribua puissamment à organiser l'insurrection qui éclata le 17 avril à Varsovie contre les Moscovites. Mais la conjuration, révélée par un jeune homme, nommé Sierpinski, qui était parvenu à se faire associer aux patriotes, parvint presque en même temps à la connaissance du roi et à celle du général russe Igelstrom. Dzialynski, et avec lui Wengierski, un jeune Stanislas Potocki, Kraiewski et quelques autres chefs du complot furent arrêtés sur l'heure, quelques jours avant l'explosion de l'insurrection. Le féroce Igelstrom donna même ordre à un officier moscovite de les égorger tous sans distinction; mais, soit par humanité, soit par crainte de la vengeance populaire, ils furent épargnés. Le régiment de Dzialynski était connu par son attachement à la constitution du 3 mai, et avait le premier prêté serment de la maintenir. Le maréchal de la confédération de Targowitza avait toujours voulu l'éloigner de Varsovie et n'avait jamais pu y parvenir. Sûr du corps qu'il commandait, irrité des trois refus qu'il venait d'éprouver, Haumann, qui en était alors colonel, n'hésita pas à attaquer les Russes; leur résistance fut opiniâtre. Pendant près de trois heures ils se soutinrent, commandés par le prince Gagarinn et le général Milaschevitch; on se canonna dans la rue; en un moment la terre fut jonchée de cadavres; puis, après un intervalle assez considérable, ou de part et d'autre les bouches à feu firent un ravage horrible, Lipnicki, aide-major du régiment polonais, marcha avec un bataillon, et tombant sur les Moscovites avec la baïonnette, il les culbuta. Gagarinn y fut tué, et toute sa troupe passée au fil de l'épée. Le colonel Haumann s'avança alors vers le centre de la ville, et eut la condescendance de se rendre au château à la sollicitation du roi. Il y demeura le reste de la journée dans l'inaction, tandis qu'Igelstrom se défendait encore, et que la victoire n'était rien moins que décidée. Lorsque les Russes furent chassés complètement de la ville, Dzialynski fut mis en liberté, et nommé, au mois de mai, membre du conseil suprême de Varsovie. Après l'anéantissement total de la Pologne, et dans les moments terribles d'une vengeance aveugle des usurpateurs, Dzialynski, avec nombre de ses vertueux et malheureux compatriotes, encourut de nouvelles persécutions. Le roi de Prusse le fit arrêter dans ses terres, conduire dans la forteresse de Glogau, et la tzarine de Russie l'envoya en Sibérie dans le courant de mars 1795. L'avénement de l'empereur Paul Ier, au trône de Russie, signalé par un acte de justice et de clémence envers l'immortel Kosciuszko et douze mille Polonais qu'il mit en liberté, délivra aussi le général Dzialynski. Quelque temps après il termina sa belle carrière militaire et civique, emportant à la tombe les regrets universels de ses compatriotes. — Dzialynski (Pierre), frère du précédent, fut nommé sénateur du duché de Varsovie, et fut employé dans les négociations de Bayonne en 1808. Il mourut vers 1812.

DZIEDUSZYCKI (Valérien), patriote polonais, issu d'une famille illustre. Dévoué aux intérêts de sa patrie, il lui consacra ses talents et sa fortune, toutes les fois qu'elle eut besoin des uns ou des autres. Après avoir pris une part active aux événements qui eurent lieu dans le courant des années 1788 à 1795, il n'agit pas avec moins de patriotisme à l'époque la plus critique de la Pologne. Dzieduszycki demeurait, en 1796, en Gallicie, dans ses terres, et se trouvait, par conséquent, sur un point favorable pour communiquer avec les agents patriotes, qui travaillaient au rétablissement de la Pologne, tant à Paris, qu'à Venise et à Constantinople. Il ouvrit sa maison et sa bourse aux persécutés. En 1796, il facilita le passage, par la Gallicie, de Michel Oginski, qui, après neuf mois de séjour à Constantinople, à titre d'agent des patriotes polonais près la Porte-Ottomane, et protégé par l'ambassadeur de la république française, se rendait à Paris pour concentrer la suite des opérations que les Polonais refugiés devaient exécuter. Mais la police autrichienne ayant connu la conduite de Dzieduszycki, le plongea dans des cachots d'une des forteresses situées près de Brünn en Moravie. Ce ne fut qu'après quatre années d'un pénible emprisonnement qu'il fut rendu à la liberté. Retiré depuis dans ses terres, il vit entouré de glorieux souvenirs et jouissant de l'estime de ses concitoyens.

DZIEWANOWSKI (Dominique), général polonais. Il commença sa carrière militaire, en 1794, en se joignant aux défenseurs de la liberté pour éloigner les dangers auxquels sa patrie était exposée, il rallia un nombre considérable de ses braves compatriotes, et se mettant à leur tête il combattit vaillamment pour l'indépendance de la Pologne. Ce dévouement, digne d'un meilleur sort, lui valut une détention de plusieurs mois dans les forteresses prussiennes. Il vivait retiré des affaires publiques, après avoir obtenu sa liberté, lorsque les campagnes de 1806 et 1807 lui permirent de reparaître sur la scène politique. Nommé colonel d'un régiment des lanciers polonais, il s'illustra à plusieurs reprises dans la glorieuse guerre de 1809 contre les Autrichiens. Dans la campagne de 1812, il fut promu au grade de général, fit partie de la division du général Dombrowski. Chargé de bloquer Bobruysk, il prit position à Wilcza. Le général Hertel qui occupait Mozyr avec douze mille hommes d'infanterie moscovite, et deux mille chevaux, forma d'après l'avis qu'il reçut de ces dispositions, le projet d'une double attaque; il envoya la moitié de son corps sur Pinsk, sous les ordres du major-général russe Sapolsky, et marcha avec le restant vers Hlusk, où il arriva le 14 septembre. Il attaqua l'avant-garde de la brigade Dziewanowski et l'obligea à se retirer sur Wilcza. Le 15, le général Hertel ayant continué son mouvement rencontra au-delà de Wilcza le gros de cette même brigade. Les braves Lithuaniens malgré la supériorité numérique de leurs adversaires, soutinrent le combat depuis cinq heures du soir jusqu'à onze; forcé de se replier, le général Dziewanowski rejoignit en bon ordre le général Dombrowski à Swislocz. Lors de la retraite de l'armée française, il combattit sur les bords de la Bérézina, mais grièvement blessé il y fut fait prisonnier par les Russes, ce qui l'empêcha de participer aux campagnes postérieures. Mécontent de la tournure que prirent les affaires de Pologne, en 1814, il se retira du service. Il vit paisi-

blement dans la retraite entouré du respect de ses compatriotes. Il a publié : *La petite guerre*, ou *Manuel à l'usage des régiments de chevau-légers*, *écrit par le capitaine de Grand maison*, *et traduit en polonais par le colonel Dziewanowski*, Varsovie, 1812, in-8°. — Son neveu, Jean-Népomucène Dziewanowski, capitaine des chevau-légers de la garde de Napoléon, né en 1783, dans la Grande-Pologne, mourut glorieusement au champ d'honneur, en 1808, à la bataille de Sommo-Sierra.

DZONDI (Charles-Henri), professeur ordinaire de chirurgie et directeur de l'institut de chirurgie et de clinique à Halle, naquit, le 25 septembre 1770, à Oberwinkel au pied des montagnes des mines saxonnes, près Waldenbourg, son père y était prédicateur. A l'âge de quinze ans il se rendit au gymnase d'Altenbourg, où il se livra entre autres à l'étude de l'hébreu et des langues modernes. Il était destiné à l'étude de la théologie, mais il avait plus de penchant pour la philosophie, pour les sciences médicales, la botanique, l'anatomie et l'anthropologie. En 1799, il obtint le grade de docteur en philosophie à Wittenberg, et écrivit à cette occasion : *Vindiciæ antiquitatis carminum Ossiani*, in-4°. Il fit des cours de logique, de psycologie, d'anthropologie, d'anatomie comparée et de cranologie suivant le docteur Gall ; il se livra en outre à l'étude de la chirurgie, et fut nommé, en 1800, bibliothécaire de l'université de Wittenberg. Il fut reçu docteur en médecine et en chirurgie à Wurzbourg, en 1808, et écrivit à cette occasion : *Supplementa ad anatomiam potissimum comparatam*, lib. 1, Leipsick, 1806. Il ouvrit alors des cours sur les principales branches de la médecine ; deux fois il fut nommé doyen de la faculté de philosophie, la première fois en 1804 ; il écrivit à ces occasions : *Comment. sistens novam complexionis et temperamentorum theoriam*, in-4° ; la seconde en 1808, *De vi corporum organica*, in-4°. Il eut pendant un an, de 1806 à 1807, la direction comme chirurgien et ensuite comme médecin en chef d'un grand hôpital militaire contenant de sept à huit cents malades ; les années suivantes il continua ses cours académiques, mais il se rendit, en 1810, à Vienne pour s'y perfectionner comme opérateur, et pour y étudier l'art de l'accouchement et de la guérison des ophtalmies, sous Bœr et Beeri. En 1811, il fut appelé à Halle comme professeur en chirurgie, et directeur de l'institut de clinique. Dzondi s'acquit l'attachement des étudiants et la confiance du public, mais ses ennemis le dénoncèrent comme partisan des Français, et sans autre examen il fut privé pour quelque temps, en 1813, de ses émoluments. En 1817, il fut destitué de la direction de la clinique. Il écrivit alors un mémoire pour se disculper. Un institut de chirurgie et de clinique qu'il forma à ses propres frais, eut un plein succès. Il fut appelé, en 1820, comme professeur de chirurgie et de directeur de clinique à l'université de Grietswalde, mais il n'accepta point. En 1821, il fit un voyage à Paris pour y connaître les établissements de santé. Dzondi a publié un assez grand nombre d'ouvrages sur la chirurgie et la médecine, il a contribué par des articles à plusieurs journaux, il a découvert plusieurs instruments de chirurgie, mais son mérite principal, et sans contredit, consiste dans ses recherches sur la nature des inflammations, et sur les moyens les plus efficaces de leur guérison.

E

EANDI *Voyez* Vassali.

EBEL (Jean-Godefroy), docteur en médecine et membre de l'académie des siences de Munich, est né à Francfort-sur-l'Oder. Après avoir voyagé en Allemagne, il visita la Suisse, et publia l'excellent ouvrage intitulé : *Le manuel du voyageur en Suisse*, qui parut en allemand, en 1793, à Zurich. Cet ouvrage commença et fit la réputation du docteur Ebel qui s'y est montré bon observateur, profond naturaliste et écrivain agréable. En 1797, il visita Paris, et fit un assez long séjour dans cette capitale, où il obtint l'estime des hommes les plus distingués, et se perfectionna dans diverses branches des sciences. De retour en Suisse, il publia un second ouvrage intitulé : *De la structure de la terre dans les Alpes*, 2 vol. in-8°, avec fig., et, en 1802 et 1803, il fit paraître à Leipsick la *Description des peuples montagnards de la Suisse*, 2 vol. in-8°, ornés de planches. En 1801, les Suisses voulant donner au docteur Ebel un témoignage de leur estime et de leur reconnaissance lui décernèrent le titre de citoyen de la république helvétique. En effet, cet homme, aussi savant qu'aimable, est le premier voyageur qui ait bien connu la contrée, sous tous les rapports intéressants, qu'il a si bien décrits ; il a réuni le mérite très rare d'être à la fois peintre de la nature et juste appréciateur des mœurs ; il a su saisir avec autant de bonheur les traits qui caractérisent les roches des Alpes, et ceux qui sont particuliers aux habitants helvétiques. L'auteur a eu raison de se plaindre des libraires français qui ont retranché de son *Manuel de la Suisse* toute la partie géologique, minéralogique et botanique, regardée à juste titre en Allemagne comme la plus importante de l'ouvrage, et qui passe même pour classique, le docteur Ebel possédant à fond toutes les connaissances nécessaires pour bien décrire ces magnifiques montagnes et tous les végétaux dont elles sont couvertes. Une deuxième édition du *Manuel du voyageur en Suisse* parut en 1814 et 1815, et on nous assure qu'une troisième existe déjà fort augmentée.

EBEN (le baron), officier allemand, né dans le pays d'Hanovre, entra jeune encore au service de sa patrie, passa ensuite à celui d'Angleterre, où il devint capitaine dans le régiment de dragons du prince de Galles. Il était fort aimé de ce prince, et fit partie de l'armée envoyée en Portugal sous sir Arthur Wellesley, aujourd'hui duc de Wellington. Pendant la guerre, il passa avec un grade supérieur dans l'armée portugaise, fit avec beaucoup de distinction toutes les campagnes contre les Français, et resta en Portugal jusqu'en 1817, universellement aimé et considéré de tous les Portugais ; mais, cette année, un complot ayant été découvert, dont le général Gomès Freire d'Andrade passait pour être le chef, le baron d'Eben fut arrêté comme complice, et condamné à un exil perpétuel, après avoir été renvoyé du service : la peine de mort fut même prononcée contre lui dans le cas où il reviendrait en Portugal. Le prince régent d'Angleterre, qui jusque-là lui avait témoigné une grande affection, ne fit rien pour le sauver, ce qui ne doit pas surprendre, attendu que ce complot, dont on n'a jamais bien connu le véritable but, en avait pourtant un incontestable qui était de se débarrasser du maréchal Beresford, véritable grand-visir du Portugal à l'époque dont nous parlons, et de secouer le joug anglais. Le baron d'Eben se rendit dans la Colombie, où il fut très bien accueilli

par Bolivar, qui l'admit dans l'armée nationale avec le rang de colonel. Le baron d'Eben n'a cessé depuis de rendre les services les plus éminents à la cause de l'indépendance, et a joui constamment de l'estime du président Libérateur qui est devenu son ami intime. Probe autant que brave et intelligent, d'un caractère doux et très liant, il a été généralement aimé et respecté partout où il a commandé. Depuis quelques années, il commande dans l'intérieur de la province de Quito, avec le grade de général. Il a rempli souvent les fonctions d'aide-de-camp de Bolivar. Lors de la révolution de 1820 en Portugal, il fut invité à retourner dans ce pays. On ne sait pas s'il reçut les lettres qui l'y engageaient; mais il est sûr qu'il apprit avec une vive satisfaction l'établissement du système constitutionnel dans un pays qu'il avait adopté et qu'il avait voulu aider à sortir de l'état abject où le despotisme et la dépendance d'une puissance étrangère l'avaient tenu depuis un siècle et demi.

EBERHARD (Jean-Auguste), naquit à Halberstadt le 31 août 1739. Après avoir fait ses études à l'université de Halle, il fut admis comme précepteur dans la maison du baron de Vanderhorst, qu'il suivit à Berlin, lorsque le baron fut attaché à l'administration suprême des états prussiens. Nommé pasteur de la maison de travail, il reprit avec plus d'ardeur ses études théologiques. A cette époque les philosophes allemands s'efforçaient de prêter à la révélation l'appui des doctrines philosophiques. Eberhard fut un des théologiens allemands qui embrassèrent ce système avec chaleur, et le défendirent avec talent; leurs efforts amenèrent une révolution dans la théologie. En 1772, Eberhard avait donné le signal, en publiant son *Apologie pour Socrate;* il sentit qu'il avait dépassé son but, mais la justesse de son esprit lui traça les limites dans lesquelles il devait se renfermer. En 1782, il publia l'*Amyntor;* cet ouvrage rendit plus raisonnable des hommes qu'une ardeur inconsidérée conduisait au déisme. Semler venait, dans son *Institutio ad liberalem eruditionem theologicam*, dans ses *Historiæ ecclesiasticæ selecta capita*, et dans ses *Recherches sur le canon* (en allemand), de porter le flambeau d'une critique hardie dans l'histoire des dogmes de l'église des premiers siècles. Eberhard s'attacha à répandre les idées de Semler. L'occasion lui en fut fournie par la controverse qu'avait provoquée le *Bélisaire* de Marmontel. Le ministre calviniste d'Amsterdam (Pierre Hofstede) avait publié un commentaire sur la maxime de quelques pères de l'église, que *les vertus des païens n'étaient que des vices brillants;* et il avait fait un dernier effort pour ternir celles de Socrate. Eberhard combattit le ministre avec toute la force de sa dialectique, et publia, à cet effet, une nouvelle *Apologie pour Socrate*, qui non seulement contenait la justification de Socrate, mais encore l'ensemble des dogmes du christianisme sur la corruption de l'homme, la grâce, la rédemption et les conditions du salut. Partant des principes de Leibnitz sur ces points délicats, et de la définition de Wolf, qui fait consister la justice de Dieu dans l'exercice d'une *sage bonté*, Eberhard mit en scène Socrate se défendant contre les inculpations de Hofstede. La publication de cet écrit a fixé l'ère de la nouvelle théologie du nord de l'Allemagne protestante, que ses sectateurs regardent comme le christianisme pur, ramené à ses vérités essentielles et primitives, tandis que les adversaires de ce système le qualifiaient de socinianisme, de déisme, etc. Eberhard compta, parmi ses antagonistes, Lessing, qui voulut prouver l'incohérence des idées de son adversaire sur le sort de l'homme dans une autre vie, en lui faisant observer que, dans le *Gorgias* de Platon, Socrate lui-même s'était prononcé pour l'éternité des peines. Eberhard, excité par cette attaque et par d'autres de la même nature, publia, en 1778, une suite à son Apologie de Socrate; ce nouvel ouvrage lui fit infiniment d'honneur, ajouta encore à sa réputation, déjà si brillante; mais comme il choquait plusieurs opinions reçues, et lui donnait l'air d'un novateur, il lui ferma la porte aux emplois qu'il aurait pu obtenir dans le ministère ecclésiastique. Pendant six ans, il desservit deux chétives cures dont les émoluments suffisaient à peine à sa subsistance; il parvint enfin à obtenir l'emploi de prédicateur à Charlottembourg; encore lui fallut-il la puissante intervention du grand Frédéric, pour dissiper les ombrages et lever les difficultés que son Apologie de Socrate avait fait naître contre lui. Ses principes devinrent insensiblement plus familiers, et aboutirent en définitive à une révolution complète dans les opinions des hautes classes de la société. Son emploi de prédicateur était plus lucratif; il s'était marié, père de famille, il s'était créé de nouveaux besoins: ce fut ce qui le détermina à accepter l'offre qui lui fut faite d'une chaire de philosophie à Halle. Il fut redevable de sa nomination à sa *Théorie de penser et de sentir*, qui, en 1776, avait remporté le prix proposé sur ce sujet par l'académie de Berlin. Dans le cours de sa longue carrière académique, il publia, sur toutes les parties de la philosophie, des écrits didactiques qui contribuèrent singulièrement à former le goût des Allemands, et à rendre leur langue propre à exprimer toutes les nuances d'idées les plus subtiles et de sentiments les plus délicats. Eberhard était un zélé partisan de la philosophie leibnitzienne. Kant attaqua cette philosophie, et parvint à la faire bannir des écoles. Eberhard ne resta ni muet ni oisif dans cette circonstance. Il publia, de 1787 à 1795, un journal uniquement destiné à combattre le kantisme, et à prouver que son analyse des facultés humaines n'offrait point de bases plus solides que celles qu'avait ébauchées Leibnitz, et que ses sectateurs avaient perfectionnées. La philosophie de Leibnitz est sans doute l'ouvrage d'un génie extraordinaire et transcendant; mais elle n'en est pas moins un tissu de rêveries. Leibnitz croit que la matière toute seule ne peut pas constituer de véritable unité, et qu'ainsi tout animal est uni à une forme qui est un être simple, indivisible, véritablement unique. Il suppose en outre que cette forme ne quitte jamais son sujet, d'où il résulte qu'à proprement parler, il n'y a ni mort ni génération dans la nature; il excepte de tout ceci l'ame de l'homme. Il veut encore que l'ame des animaux agisse indépendamment du corps, que tout lui naisse de son propre fond par une parfaite spontanéité à l'égard d'elle-même, et pourtant avec une parfaite conformité aux choses de dehors, d'où il résulte qu'elle sentirait la faim et la soif, quand même il n'y aurait aucun corps dans l'univers, quand même il n'existerait que Dieu et elle. Voilà le fondement du système de l'*Harmonie préétablie* de Leibnitz. Kant combattit les opinions de ce célèbre philosophe, et resta maître du champ de bataille. Eberhard, désolé de ce triomphe, et voyant que des doctrines qu'il croyait fausses et préjudiciables aux bonnes études, gagnaient tous les esprits des littérateurs et des savants, se dégoûta d'une polémique qui n'avait eu pour lui que des résultats désagréables; il chercha des délassements dans des travaux moins arides; il fit en conséquence paraître successivement, depuis 1795 jusqu'en 1802, six volumes d'un recueil de synonymies embrassant toutes les parties de la langue allemande. Cet ouvrage fut très bien

accueilli; il obtint même les suffrages des plus zélés sectateurs de Kant. On y reconnaît un philologue plein de goût, et d'un esprit aussi juste que pénétrant. Lorsqu'il eut terminé cet important travail sur les synonymies d'une langue qu'il avait épurée et enrichie, il fit la revue de ses richesses, et lui donna pour pendant le tableau de celles de l'étranger, dans un cours de poétique et de rhétorique, joint à la théorie générale des beaux-arts. Cet ouvrage, devenu classique, parut, de 1803 à 1805, en quatre volumes, sous le titre de *Manuel esthétique pour les lecteurs d'un esprit cultivé, dans toutes les classes de la société*. Il avait développé, dans son *Amyntor*, l'excellence de la morale du christianisme; il voulut prouver, par un long commentaire historico-psychologique sur l'état politique et moral des contemporains de Jésus Christ, que le christianisme était né du choc, du concours, et d'une fusion, pour ainsi dire, de la culture intellectuelle des Grecs avec la culture morale des peuples de l'Asie; des lumières de la Grèce avec l'enthousiasme et la profondeur de sentiment qui caractérisent les Orientaux. Ce système est présenté avec autant de subtilité que d'érudition, mais il manque de fondement solide; l'auteur sacrifie les opinions reçues à ce que l'on peut appeler *ses visions*. Il abandonne à chaque instant le monde matériel et sensible, pour planer dans les plaines infinies de l'intelligence et de l'imagination. On l'abandonne, parcequ'on sent l'impossibilité de le suivre, et d'apercevoir le but où il veut arriver. Dans l'introduction à son ouvrage, sur l'*Esprit du christianisme*, publié à Halle, 1807-1808, 3 vol. in-8o, il cherche à deviner les causes qui, en peu d'années, ont fait passer la nation française d'une admiration sans réserve pour les ouvrages de Voltaire, à un goût non moins prononcé pour les écrits de M. de Châteaubriand. Eberhard mourut le 7 janvier 1809. La douceur de ses mœurs, l'aménité de son caractère, et les agréments qu'il portait dans le commerce de la vie, lui avaient fait des amis de tous ceux que ses doctrines philosophiques n'avaient pas trop contrariés. Il était bon musicien, possédait les langues savantes et la plupart des langues modernes; il parlait surtout la langue française avec la plus grande pureté. Il était membre de l'académie de Berlin, et était devenu, en 1805, conseiller intime de sa majesté prussienne. Les ouvrages qu'il a publiés sont: 1o *Nouvelle apologie pour Socrate*, ou *examen de la doctrine touchant le salut des païens*, qui fut imprimée, pour la première fois, à Berlin, en 1772, in-8o; le second volume n'a paru qu'en 1778. Le premier volume a été traduit en français par Dumas, Amsterdam, 1773, in-8o. On sait que Turgot publia sous le nom d'un Bachelier ubiquiste, *Les trente-sept vérités opposées aux trente-sept impiétés contenues dans Bélisaire*, c'est une réfutation ironique des hérésies que la Sorbonne trouvait dans le roman de Marmontel. Eberhard prit la réfutation pour le jugement même de la Sorbonne; « Je ne « crois pas, dit-il, que depuis Robert Sorbonne, la « faculté théologique de Paris se soit exposée, ait « prêté le flanc à ses adversaires avec autant d'im- « prudence qu'elle l'a fait dans cet écrit. » « Elle sen- « tit et trop tard, dit-il plus loin, combien elle « s'était exposée par l'imprudente publication des « trente-sept vérités, et elle eût bien voulu cacher « la honte de sa défaite. Elle fit voir ce qu'elle en « pensait elle-même par la suppression de sa pre- « mière censure, et par la publication d'une autre « sous le titre de *Censure de la faculté de Paris contre « le livre qui a pour titre Bélisaire*. » Cette dernière censure était la seule que la Sorbonne eût publiée. 2o *Théorie de la faculté de penser et de celle de sentir*, Berlin, 1776, in-8o; 3o *Morale de la raison*, *ibid.*, 1781, in-8o; 4o *Préparation à la théologie naturelle*, Halle; 5o *Amyntor*, histoire en forme de lettres, Berlin, 1782, in-8o; 6o *Théorie des belles-lettres et des beaux-arts*, Halle, 1783, in-8o; 7o *Mélanges*, *ibid.*, 1784, in-8o; 8o *Histoire générale de la philosophie*, *ibid.*, 1787, in-8o; 9o *Magasin philosophique*, 1788-1791, 4 vol., chacun de quatre parties in-8o; 10o *Archives de la philosophie*, Berlin, 1792-1795, 2 vol. in-8o; 11o *Sur les formes de gouvernement et leur amélioration*, Berlin, 1793-1794, in-8o; 12o *Esquisse de métaphysique*, Halle, 1794, in-8o; 13o *Essai d'un dictionnaire universel des synonymes de la langue allemande*, Halle, 1795-1802, 6 vol. in-8o; 14o *Sur le dieu de M. le professeur Fichte et sur l'idole de ses adversaires*, Halle, 1799, in-8o; 15o *Essai d'un éclaircissement sur l'état de la question dans la dispute entre M. Fichte et ses antagonistes*, *ibid*, in-8o; 16o *L'esprit du christianisme primitif*, Halle, 1807 et 1808, 3 vol. in-8o. Eberhard a fourni en outre un grand nombre d'articles, à presque tous les journaux littéraires d'Allemagne, qui parurent de son temps, et surtout à la *Bibliothèque allemande*, rédigée par M. Nicolaï, son ami intime. On peut voir le détail de ces articles dans la notice que M. Nicolaï a publiée, sous le titre de: *Gedæchtniss-shrift auf Johann-August Eberhard*, Berlin, 1810, in 8o.

EBERT (Jean-Jacques), naquit à Breslau en 1737, et se lia, jeune encore, avec Gellert et Ernesti. Après avoir voyagé en Allemagne et en Italie, et terminé l'éducation du fils du ministre d'état Teplof à Saint-Pétersbourg, il fut nommé, en 1769, professeur de mathématiques à Wittemberg; la manière dont il s'acquitta de ces fonctions importantes, lui fit confier en même temps la chaire de philosophie qu'il remplit, comme l'autre, à la satisfaction générale. Les parents eurent surtout beaucoup à se louer de la surveillance qu'il exerçait sur leurs enfants; il leur inspirait ses vertus, comme il leur inculquait ses connaissances, et il ne mérita pas moins l'estime de ses contemporains, que l'attachement de ses élèves. Il mourut le 18 mars 1805. Ses ouvrages, presque tous consacrés à l'instruction de la jeunesse, annoncent dans leur auteur un goût pur et éclairé, et se distinguent par une profondeur qui ne nuit en rien à la clarté; tous ses ouvrages, fruit de ses veilles (ses nombreuses occupations ne lui permettant pas de travailler le jour), portent l'empreinte de son zèle pour l'instruction de la jeunesse. Il a publié, comme philosophe et comme mathématicien, les ouvrages suivants: 1o *Leçons de philosophie et de mathématiques pour les hautes classes*, Francfort et Leipsick, 1783, in-8o; 4e édit., 1790; 2o *Abrégé des principes de physique*, 5e édit., Francfort et Leipsick, 1790; 3o *Abrégé des principes de physique*, Leipsick, 1775; 4e édit. 1803; 4o *Leçons de physique pour la jeunesse*, Leipsick, 1776-78, 3 vol. in-8o; 1793-96, ibid.; 5o *Éléments des principales parties de la philosophie pratique*, Leipsick, 1784, in-8o; 6o *Entretiens sur les principales merveilles de la nature*, 1er vol., Leipsick, 1804, in-8o; 7o *Loisirs d'un père*, *consacrés à l'instruction de sa fille*, Leipsick, 1785, in-8o; 8o *Journal pour l'instruction des jeunes dames*, avec figures, de 1794 à 1801. Ces deux livres eurent le plus grand succès. Ebert a aussi publié les *Nouvelles littéraires de Wittemberg*, pour les écrits nouveaux de 1778 à 1785, et de 1801 à 1804, et la nouvelle feuille hebdomadaire de Wittemberg, dirigée avant lui par S. C. Titius. Il a encore donné des *Éditions* de plusieurs livres, et l'*Extrait* de l'introduction complète à l'algèbre par Euler, avec des éclaircissements et des additions, Francfort, 1789.

ECKMULH. *Voy.* DAVOUT.

EDDY (J.-H.), géographe américain, naquit à New-York en 1784. Ayant eu le malheur de perdre l'ouïe à l'âge de douze à treize ans, par suite d'une maladie longue et douloureuse, et se voyant privé du principal moyen de communiquer avec les jeunes gens de son âge, il chercha et parvint à y suppléer en s'appliquant aux sciences et aux arts, pour lesquels, par une sorte de compensation, la nature lui avait donné un goût précoce. Ainsi il donnait à l'étude tous les moments qu'il eût perdus peut-être à s'amuser sans cet accident. Il s'appliqua d'abord aux langues latine et française, et s'occupa ensuite de l'algèbre et de quelques autres branches de mathématiques, et quoiqu'il étudiât seul et sans maître, il eut bientôt une connaissance parfaite de ces différentes sciences. Ce fut avec le même succès qu'il s'adonna à l'étude de l'histoire ancienne et moderne. L'ardeur qu'il mit à s'instruire fit craindre pour sa santé; on lui conseilla, pour faire trêve à des travaux sédentaires trop prolongés, de se livrer à la botanique et à la minéralogie. Mais bientôt une nouvelle étude, la géographie, vint absorber toutes les autres; il la crut d'autant plus digne d'occuper tous ses moments qu'il y trouvait un moyen d'acquitter la dette que tout citoyen doit à sa patrie; aussi n'épargna-t-il rien pour arriver au degré de perfection qu'il avait en vue. Fortune, santé, il sacrifia tout à cet objet unique; le succès surpassa en quelque sorte ses espérances. Dès 1814, il fit paraître son premier essai; c'était une carte circulaire des environs de New-York, à trente milles de distance, qui fut bientôt suivie d'autres plus importantes; mais il ne développa tout son talent que dans la carte de l'état de New-York: elle lui avait coûté quatre années de travaux assidus; c'est la meilleure qui ait jamais été publiée en Amérique, et le dernier ouvrage d'Eddy. Il mourut le 22 décembre 1817, à l'âge de trente-cinq ans. La certitude où l'on était que sa mort était l'effet du zèle avec lequel il poursuivait un ouvrage national, l'atlas complet de toute l'Amérique, augmenta beaucoup les regrets de sa perte. Il avait aussi composé et inséré dans divers journaux un nombre considérable d'essais sur la géographie, la botanique et sur d'autres branches d'histoire naturelle. La société d'histoire naturelle et celle de littérature de New-York l'avaient admis parmi leurs membres.

EDELCRANZ (le baron ABRAHAM-NICOLAS), directeur de l'académie d'agriculture, membre des autres académies et du comité du commerce en Suède, né à Abo, en 1754; il ne s'occupa d'abord que de littérature, et composa des odes et des pièces de théâtre; il fut nommé, en 1787, secrétaire et caissier particulier du roi et directeur des spectacles. En 1790 et 1791, il fit, par ordre du roi, un voyage en Angleterre et en France; à son retour, il fut appelé à la chancellerie, et nommé archiviste des ordres royaux. Ce fut alors que commença sa carrière vraiment utile. Perfectionnant d'abord la méthode de Chappe, il fit connaître, en 1796, par son *Traité sur les télégraphes*, deux mille vingt-quatre signaux différents, que l'on peut transmettre, à l'aide de dix pièces, à une distance de trois milles et demi suédois. On lui accorda, à Londres, un prix pour cette invention qu'il mit en pratique dans la guerre contre la Russie, en 1808. Appelé à la présidence de l'académie des sciences, il prononça un discours sur l'incertitude de nos connaissances relatives à l'électricité. Il fit connaître une pompe pneumatique où le mercure fait les fonctions de piston, et qui a été décrite ensuite dans les journaux de Lamétherie, Nicholson, etc. En 1801, il fit encore, par ordre du roi, un voyage en Allemagne, en Hollande, en France et en Angleterre; il était chargé de s'informer de plusieurs procédés des arts mécaniques et industriels, tels que ceux de la distillerie écossaise, de la fabrication du fer, etc. Dans ce voyage Edelcranz perfectionna plusieurs machines et instruments; à Berlin, il améliora le digesteur de Papin; à Paris, la lampe d'Argand et l'instrument pour mesurer les étoffes et les cuirs. Il rapporta de ces voyages, surtout de celui d'Angleterre, un recueil riche en observations pratiques sur l'agriculture, les arts mécaniques et le commerce. Ce manuscrit n'a pas encore été imprimé. En 1805, il fut nommé intendant des musées royaux, et fut appelé aux comités pour l'amélioration des objets d'industrie et d'agriculture. En 1808, il fut revêtu de la dignité de chancelier de la cour. Il fit aussi, pendant plusieurs diètes des états du royaume, partie du comité de constitution. A la fin de ses jours, il fut nommé baron, et mourut à Stockholm, le 15 mars 1821. La Suède lui doit plusieurs machines importantes; d'abord les télégraphes, puis une machine pneumatique qui a l'avantage de pouvoir être appliquée à divers usages. On s'en est servi dans les mines de Suède comme machine hydraulique; on l'a appliquée également aux distilleries royales à Stockholm; il avait fait une lampe statique, où l'huile est mise en balance avec une petite portion de vif-argent; un métier pour la toilerie, et d'autres machines utiles.

EDELMANN (JEAN-FRÉDÉRIC), musicien-compositeur, né à Strasbourg, le 6 mai 1749, s'était fait connaître avantageusement par quatorze œuvres de sonates et de concertos pour le clavecin, qu'il avait fait graver tant à Manheim et à Offenbach qu'à Paris, de 1770 à 1790. Il avait remis en musique, en 1782, pour le grand Opéra, l'acte du feu, l'une des entrées du fameux ballet des *Éléments*, et donné au même théâtre en 1782, *Ariane abandonnée dans l'île de Naxos*, opéra en un acte, qui a joui long-temps d'un succès constant et mérité; mais la révolution détourna Edelmann d'une carrière qu'il parcourait avec distinction. Démagogue forcené, il provoqua par ses dénonciations la mort d'une foule de victimes, entre autres du baron de Dietrich, son bienfaiteur; mais il périt à son tour sur l'échafaud, en 1794, avec son frère, après la chute de Robespierre. Il a laissé plusieurs compositions manuscrites, entre autres, l'oratorio d'*Esther*, et les opéra présentés à l'Académie royale de musique et non joués, d'*Alcione*, 1782, *Mérope*, 1784, *Vénus et Adonis*, 1785, et *Palémon*, 1788.

EDGEWORTH (RICHARD LOVELL), naquit à Edgeworth-Town en Irlande, vers 1743, et montra, dès sa jeunesse, un goût décidé pour les sciences exactes et leurs applications à la mécanique. Il acquit des connaissances générales et variées; nommé membre du parlement d'Irlande, il s'y montra constamment le défenseur des libertés nationales, et combattit avec fermeté et éloquence les abus du gouvernement oppresseur. Ayant visité la France, il y publia plusieurs écrits où il proposait des moyens pour détourner le cours du Rhône, et obtint à cette occasion le titre de citoyen de Lyon. De retour dans sa patrie, il y perfectionna plusieurs inventions mécaniques, et introduisit chez ses compatriotes de nouvelles méthodes avantageuses de culture. Philanthrope éclairé, il chercha à améliorer la condition de ses semblables et surtout celles du peuple irlandais, en perfectionnant leur éducation: dans ce noble but, il fit paraître plusieurs écrits très distingués: 1° *Lettre sur le télégraphe et sur la défense de l'Irlande*, 1796, in-8°; 2° *Poésie expliquée à l'usage de la jeunesse*, 1802, in-8°, 3° *Essais sur l'éducation relativement aux diverses professions*, 1809,

in-4°; 4° *Essai sur la construction des routes et celle des voitures*, 1813, in-8°. Richard Edgeworth jouissait d'une fortune considérable et en faisait un noble usage; il est mort dans sa terre en Irlande, le 13 juin 1817, à l'âge de soixante-quatorze ans, vivement regretté de sa famille et de ses nombreux amis. Il était proche parent de l'abbé Edgeworth de Firmont, confesseur de Louis XVI.

EDGEWORTH (miss Marie), fille du précédent, et née en Irlande à Edgeworth-Town, annonça de bonne heure des talents d'un ordre supérieur, et réalisa bientôt les espérances que son digne père en avait conçues, en s'élevant au premier rang parmi les bons écrivains de son pays. Moins jalouse de plaire que de se rendre par ses écrits utile à ses compatriotes, elle débuta dans la carrière littéraire par un excellent ouvrage dicté par le désir de répandre des préceptes d'une morale douce et solide parmi la nation irlandaise dont les mœurs avaient été corrompues par le despotisme, l'ignorance et la superstition, traînant à leur suite la paresse et tous les vices qui en sont le cortége inséparable. Cet ouvrage intitulé: *Education pratique*, est un des plus intéressants qu'on connaisse en ce genre; les exemples s'y trouvent toujours placés avec beaucoup d'art à côté des préceptes, ou, pour mieux dire, le précepte ressort du récit même, et c'est le lecteur qui fait lui-même l'application morale des scènes qu'il vient de lire. Des critiques ont fait à l'auteur le reproche d'être un peu diffus; mais cela tient en partie au genre de l'ouvrage et aux habitudes des lecteurs auxquels il est destiné. Miss Edgeworth a visité la France, a étudié avec fruit les habitudes, les mœurs et la littérature des Français, et a habilement profité des connaissances qu'elle a acquises dans ses voyages pour peindre au naturel plusieurs caractères qui figurent dans ses derniers romans. Les principaux ouvrages de miss Edgeworth sont : 1° *Education pratique*, 1798, 2 vol. in-8°; traduit en français par Pictet, Genève, 1801, 2 vol. in-8°; 2° *Le guide des pères et des mères* (The parent's assistant), 6 vol. in-12; 3° *Lettres pour les dames qui s'occupent de littérature* (Letters to litterary ladies), 1799, in-8°, 2e édition, 3 vol. in-8°; 4° *Belinde*, conte moral, 1801, 2 vol. in-8°; traduit en français, Paris, 1802, in-8°, et depuis 4 vol. in-12; 5° *Leçons de l'enfance* (Early lessons), 1801, dix parties; la première partie a été traduite en français par Cheron, Paris, an 11, 2 vol. in-16; 6° *Le château de Rackrent*, 1802 in-8°; 7° (avec son père) *Contes moraux pour la jeunesse*, 1802, 3 vol. in-12; 8° *Essai sur les balourdises irlandaises*, 1803, in-8°; 9° *Contes populaires*, 1804, 3 vol. in-12; 10° *La Griselda moderne*, conte, 1804, in-8°; 11° *Léonora*, 1806, 2 vol. in-12; 12° *Annales du grand monde* (Tales of fashionable life), 1806-1812, 6 vol. in-12, 2e édition, 1824, 6 vol. in-12; cette collection contient *l'Ennui, ou Mémoires du comte de Glenthorn; — Almerie; — Madame de Fleury; — Le créancier; — l'Intrigante* (Manœuvring); *— Vivian; — Emilie de Coulanges; — l'Absent*; 13° *Le patronage*, 1814, 4 vol in-12, traduit en français par Cohen sous ce titre: *Les protecteurs et les protégés*, 1816, 5 vol. in-12; 14° *Harrington*, 1817, 2 vol. in-12; 15° *Ormond*, 1817, 2 vol. in-12; 16° *Forester*, ou *l'Ami de l'indépendance, suivi d'Angélina*, 1821, 2 vol. in-12; 17° *Les jeunes industriels*, ou *Discours, expériences, conversations et voyages d'Henri et Lucie*, traduit par Mme Sw. Belloc, 1826, 4 volumes in-12. Les ouvrages de miss Edgeworth ont été pour la plupart traduits en français et dans les principales langues de l'Europe.

EDGEWORTH (l'abbé). *Voy.* Firmont.

EDWARDS (Bryan ou Brian), écrivain anglais, naquit, en 1743, à Wesbury, dans le Wiltshire Aîné de six enfants que la mort de leur père aurait réduits à l'indigence si un oncle maternel, riche propriétaire à la Jamaïque, n'était venu à leur secours, il fut placé dans une école de Bristol, dirigée par un ministre *dissenter*, qui reçut l'ordre de ne lui apprendre ni grec, ni latin, et qui suivit strictement cette injonction. Il entra ensuite dans une maison d'éducation française où il n'apprit que le français. Un autre parent qu'il avait à Londres, membre du parlement, voulant lui faire partager son opulence, l'appela auprès de lui, en 1759; mais il le fit bientôt passer à la Jamaïque, ne lui trouvant pas la docilité qu'il en exigeait. Cette circonstance décida de sa destinée. Son oncle le reçut comme un fils, lui fit recommencer ses études, et le confia à un ecclésiastique instruit qu'il chargea de lui enseigner les langues anciennes. Malheureusement celui-ci avait du talent pour la poésie, et en inspira le goût à son élève, qui lui sacrifia ses études classiques : aussi ne comprit-il jamais bien les auteurs latins; ce qui ne l'empêcha pas de traduire en vers des odes d'Horace, dont les journaux des colonies firent l'éloge. Les chefs-d'œuvre de Molière le dégoûtèrent enfin de ces occupations frivoles, et il se livra à des études plus sérieuses. Possesseur, en 1784, d'une plantation de sucre, il fit paraître en cette qualité une brochure qui lui fit honneur comme écrivain et comme diplomate. Il s'y élève contre un projet tendant à ne permettre qu'aux bâtiments anglais les relations des deux pays. Il prononça, le 25 novembre 1789, comme membre de l'assemblée de la Jamaïque, un discours éloquent sur la traite des nègres, contre les propositions de M. Wilberforce. Ayant appris, au mois de septembre 1791, la révolte des noirs à Saint-Domingue, il s'y rendit sur-le-champ; mais l'explosion avait eu lieu au Cap-Français, et il n'en put voir que les tristes débris. Un long séjour dans les îles de l'Amérique, un esprit éclairé et observateur, un style élégant, pittoresque et animé lui donnaient tous les avantages propres à éclairer l'Europe sur la situation civile et commerciale de ces contrées éloignées; il le fit, et remplit l'attente générale. Il tonna surtout contre l'odieux commerce des hommes; mais juste envers tout le monde, il chercha à justifier les colons des graves inculpations dirigées contre eux. Il n'eût pas voulu, malgré sa philanthropie, une émancipation soudaine; ses lumières et son expérience lui montraient les dangers qui pouvaient en résulter; il aurait désiré qu'elle fût graduée et restreinte d'abord par quelques limites; mais ce qui honore son caractère, c'est que, bien qu'intéressé à cet odieux trafic, il désirait franchement qu'il fût aboli. Il se souvint à Londres, lorsqu'il fut devenu membre du parlement, des cruautés exercées envers les esclaves de la Jamaïque; il en obtint la répression, et fit rendre des lois qui leur assuraient des jugements plus équitables. Tous les ouvrages d'Edwards, marqués au coin de la plus humaine philosophie, ont, en quelque sorte, leur type dans les réflexions qui précèdent; nous allons citer les principaux et transcrire les titres qui les distinguent : 1° *Réflexions sur les dernières opérations du gouvernement, relativement au commerce des îles des Indes occidentales avec les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale*, 1784, in-8°; 2° *Discours sur la traite des nègres, prononcé, le 25 novembre 1789, dans l'assemblée de l'île de la Jamaïque*, imprimé en 1790, in-8°; 3° *Histoire civile et commerciale des colonies anglaises dans les Indes occidentales*, 1793, 2 vol. in-4°, dédiée au roi d'Angleterre. On y trouve une *Hymne à la Vénus noire*. La 3e édition est accompagné d'une gravure représentant le voyage de cette Vénus, d'Angola

aux Indes occidentales; 4° *Conduite du gouvernement et de l'assemblée de la Jamaïque à l'égard des nègres marons, précédé d'un tableau contenant des observations sur le caractère, les mœurs et la manière de vivre des marons, et des détails sur l'origine, les progrès et le terme de la guerre entre eux et les habitants blancs*, 1796, in-8°. Il donna la même année une *Description historique de la colonie française de l'île de Saint-Domingue, comprenant le récit des calamités qui ont désolé ce pays depuis l'année 1789, avec des réflexions sur leurs causes et sur leurs conséquences probables, et le détail des opérations militaires de l'armée anglaise dans cette île jusqu'à la fin de 1794*, in-4°, avec une carte de l'île. Cet ouvrage a été traduit en français, Paris, 1813, in-8°; 5° *Histoire de la guerre dans les Indes occidentales, depuis son origine en février 1793*. La mort, qui le surprit le 16 juillet 1800, l'empêcha de donner la suite de cet ouvrage dont il n'a paru que les trois premiers chapitres. L'impartialité qui nous caractérise nous fait un devoir d'en faire l'éloge et de regretter qu'il ne soit pas terminé, quoiqu'il y traite peu avantageusement la nation française. Edwards, peu de temps avant de mourir, avait composé quelques pages sur les détails de sa vie, qui furent insérées dans une édition posthume de ses œuvres; mais elles ne donnent que des renseignements incomplets sur ce philanthrope. La 3e édition de l'*Histoire des colonies anglaises* est ornée du portrait de Brian Edwards et de vingt-deux cartes géographiques ou autres planches gravées. On a lieu de croire, d'après quelques mots de l'éditeur, qu'il ne fut pas étranger à la compilation des voyages de Mungo Park.

EDWARDS (W. Frédéric), docteur en médecine de la faculté de Paris, membre de la société philomatique, etc., exerçant la médecine à Paris, est né à la Jamaïque en 1777. Lorsqu'il vint, pendant la révolution, habiter la France avec sa famille, il se fixa à Bruges, où il enseigna les langues anciennes et les sciences naturelles. Voulant se perfectionner dans ces dernières, il vint à Paris, et commença à étudier la médecine; il s'appliqua surtout à l'étude de l'anatomie et de la physiologie pathologique. Il s'occupa ensuite de la structure de la peau et des causes de sa coloration, et fut aidé dans ses recherches par M. Gaultier (*Voyez* ce nom), médecin de l'école de Paris. Leurs efforts réunis produisirent un mémoire, couronné par la société de médecine de Besançon, qui avait proposé pour sujet de prix: *L'anatomie, la physiologie et la pathologie de la peau*. On regrette, dans l'intérêt de la science, que les auteurs ne l'aient pas rendu public. En 1813, M. Edwards a lu à l'Institut un *Mémoire sur l'anatomie de l'œil*, dans lequel il décrit avec plus de soin qu'on ne l'avait fait jusqu'à lui la membrane de l'humeur aqueuse; il la considère comme tapissant toute la chambre intérieure de l'œil, c'est à dire la face de la cornée transparente et la face antérieure de l'iris. M. Edwards y traite aussi de la structure de l'iris. Il prétend que cette membrane est composée de quatre feuillets: 1° un antérieur appartenant à la membrane de l'humeur aqueuse; 2° deux postérieurs provenant de la choroïde; 3° enfin un tissu propre. M. Edwards fut reçu, en 1815, docteur à la faculté de médecine de Paris. Sa thèse fut une *Dissertation sur l'inflammation de l'iris et sur la cataracte noire*. Il fit vers cette époque, en commun avec M. Chevillot, des *Recherches chimiques sur le caméléon minéral*. Le rapport fait à l'Académie se trouve parmi les mémoires des savants étrangers et dans les *Annales de chimie et de physique*; on y trouve également trois *Mémoires sur les batraciens*, résultat de recherches sérieuses et importantes sur ces reptiles, considérés sous trois rapports différents. En 1819, il présenta à l'Académie des sciences quatre nouveaux mémoires qui font suite aux précédents et qui ont pour titres: *De l'influence des agents physiques sur les animaux vertébrés*, ouvrage qui partagea le prix de physiologie expérimentale fondé par cette académie. Il obtint le même prix, en 1820, pour un ouvrage intitulé: *Sur la respiration des animaux à sang chaud, et sur l'influence des saisons sur l'économie animale*. Le 8 mai 1826, M. Edwards lut à l'académie des sciences un mémoire qui a pour titre: *De la liaison du règne végétal et du règne animal*. On peut voir dans le *Globe* du 11 mai 1826, une analyse de ce mémoire, dans lequel M. Edwards consigne une découverte importante; c'est à dire que les parties principales des conferves, en se décomposant dans des conditions convenables, peuvent acquérir une vie indépendante, soit d'animalcule, lorsqu'elles restent isolées, soit de plantes en restant agglomérées ensemble, etc. M. Edwards, indépendamment des mémoires que nous avons cités, et qui n'ont pas été imprimés, a publié: *De l'influence des agents physiques sur la vie*, Paris, 1824, in-8°. Les différents mémoires dont nous avons parlé, sont la base de cet ouvrage, fruit des longues expériences de l'auteur. Il est un des collaborateurs du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, publié sous la direction de M. Bory-de-Saint Vincent.

EGA (le comte de), seigneur portugais de l'ancienne famille de Saldanha, a joué un rôle assez remarquable dans les événements qui eurent lieu en Portugal, par suite de l'occupation de ce pays par l'armée française sous les ordres du général Junot. Lors de l'entrée de ce corps en Espagne, le comte d'Ega se trouvait à Madrid en qualité d'ambassadeur de son souverain, et ne quitta son poste qu'après le départ du prince régent pour le Brésil. Arrivé à Lisbonne, il fit la cour au général Junot, et devint l'instrument de ses volontés: s'étant aperçu que ce militaire, fier de la protection spéciale de Napoléon, avait l'ambition de devenir roi à l'instar de Murat, le comte crut le rendre propice à ses vues particulières et aux intérêts de la noblesse, en suggérant le projet d'une adresse à Napoléon faite au nom de toutes les classes de la nation, mais dans le seul intérêt des privilégiés, dans laquelle on lui demanderait un roi de son choix ou un gouverneur général permanent. Dans l'un et dans l'autre cas, le comte d'Ega et ses amis se flattaient d'obtenir du nouveau roi ou gouverneur des grâces et des faveurs, et la continuation des priviléges et de l'influence dont ils étaient depuis si long-temps en possession, de manière à ne rien perdre au changement de dynastie. Le projet s'exécuta, mais avec quelques modifications, car plusieurs zélés patriotes ayant eu connaissance des plans de la noblesse, se hâtèrent de rédiger une adresse à Napoléon, lui demandant aussi un roi de son choix, et de plus une constitution dont ils posaient les bases, et qui aurait garanti à la nation les droits les plus précieux; ils engagèrent le *juiz do povo*, espèce de magistrat populaire élu par les corps de métiers, à présenter aux autorités françaises cette pièce, au moment où il serait appelé à signer l'adresse des privilégiés. Cela eut lieu en effet, et irrita beaucoup le général Junot qui fit réprimander sévèrement l'honnête tonnelier qui avait osé lui parler au nom du peuple. Cependant le comte d'Ega se vit obligé de modifier son adresse et la rendit un peu moins anti-populaire; on y prononçait la déchéance de la maison de Bragance, on demandait à Napoléon un roi, dans le cas où il ne préférerait pas de réunir le Portugal à son empire, et on lui prodiguait les expressions de la plus basse flatterie. L'adresse signée par tous les nobles qui se trouvaient alors en

Portugal (le marquis de Minas seul ayant refusé d'y adhérer), fut envoyée à Napoléon; mais bientôt l'évacuation du Portugal, par suite de la bataille du Vimeiro et de la convention de Cintra, força le comte d'Ega à quitter sa patrie et à s'embarquer avec sa femme et ses filles sur un des transports destinés à conduire l'armée de Junot en France. Arrivé à Paris, il fut très bien reçu de l'empereur qui lui accorda la jouissance du traitement de ministre de la justice, place à laquelle le général Junot l'avait nommé, et qui était de 60,000 francs par an. Il vécut à Paris jusqu'en 1823, perdit sa pension à la restauration; mais il en obtint une autre modique, et rentra enfin dans son pays en profitant de l'amnistie prononcée d'abord par les cortès, confirmée et maintenue par Jean VI, car pendant son séjour en France le comte avait été condamné à mort dans son pays comme traître à son roi. Il est mort à Lisbonne en 1827. Il a laissé un fils, successeur de son titre et deux filles, dont une a épousé M. de Choiseul, et l'autre un négociant portugais. Il avait épousé en secondes noces, et dans le déclin de l'âge, une demoiselle Oyenhausen, nièce du marquis d'Alorna, femme du caractère le plus aimable et possédant beaucoup d'instruction et des talents variés; cette alliance fut malheureuse. Après la mort de son époux, cette dame qui en était séparée depuis long-temps, a épousé M. le baron de Strogonoff, seigneur russe aussi instruit qu'aimable; cette union assure le bonheur de Mme la comtesse d'Ega et lui fera oublier ses chagrins passés. Comme homme public, le comte d'Ega n'a rien fait qui puisse illustrer sa mémoire; mais il faut avouer qu'en s'attachant à Napoléon, lorsqu'il était au sommet de sa puissance et maître du Portugal, le comte n'a fait que suivre l'impulsion de la noblesse portugaise, et, certes, il fut bien plus excusable que le marquis de Marialva, qui, chargé des fonctions d'ambassadeur extraordinaire du prince régent de Portugal auprès de Napoléon, s'empressa de trahir ses devoirs en allant à Bayonne se joindre à la députation portugaise présidée par M. de Lima, et signer avec les autres nobles la demande d'un roi à l'empereur des Français. Comme homme privé, le comte d'Ega fut d'un commerce agréable, mais ses goûts pour la dissipation l'entraînaient toujours dans des dépenses au-delà de ses facultés, au grand détriment de ses nombreux créanciers. Dans son pays il n'avait jamais joui de l'estime publique; il n'y était connu que par une avidité sans bornes qui égalait sa prodigalité. En France les revers de fortune, loin de le corriger, ne firent au contraire qu'enraciner davantage ses vices; il mourut sans laisser de regrets, comme il avait vécu sans considération. Il fut le premier de sa famille qui porta le titre de comte d'Ega.

EGERTON (François), duc de Bridgewater, marquis de Brackley, baron Ellesmere, naquit en 1726, il était fils de Scroop Egerton, qui, le premier de sa famille, porta le titre de Bridgewater. François Egerton fut l'unique héritier de l'immense fortune de son père, qu'il perdit de bonne heure. Dès qu'il se vit maître de ses actions, il conçut le dessein hardi d'exécuter le grand projet conçu par son père, mais que des obstacles sans nombre l'avaient forcé d'abandonner; il s'agissait de tirer parti des mines très riches de charbon de terre, que la famille possédait dans son domaine de Worsley, dont l'exploitation était désavantageuse, à cause de la difficulté des transports et de l'éloignement de Manchester, seule ville où il eût été possible de les débiter; cette ville n'était éloignée de Worsley que de huit milles, mais le sol intermédiaire offrait des obstacles qu'on regardait comme insurmontables. Le duc, doué de beaucoup de lumières et de persévérance, et encouragé par la connaissance qu'il avait du magnifique canal du Languedoc, résolut de tout tenter pour surmonter les difficultés, et voulut avoir la gloire de donner un exemple utile à ses compatriotes. Pendant qu'il s'occupait des moyens de réaliser son projet, il fit la connaissance d'un homme de génie, nommé Brindley, qui s'était fait une réputation méritée par son habileté en mécanique-pratique. Consulté par le duc de Bridgewater, l'ingénieur examina les localités, déclara qu'un canal était praticable, et se chargea de son exécution. Le duc sollicita et obtint, en 1758, quoique avec peine, du parlement, l'autorisation de creuser un canal navigable de Salford, près Manchester, jusqu'à Worsley, et plus tard il obtint de même que le canal passerait encore de Worsley sur la rivière d'Irwel jusqu'à Manchester. Il suivait lui-même les travaux dans une barque couverte, qui lui tenait lieu de logement. Résolu de prolonger le canal jusqu'à la rivière de Mersey, il obtint encore du parlement l'autorisation nécessaire à cet effet; et enfin, après cinq ans de travaux assidus et d'énormes dépenses, cet ouvrage, si important par son utilité, et si étonnant par la hardiesse de l'entreprise et son heureuse exécution, se trouva entièrement terminé. On fut frappé d'étonnement à la vue du spectacle vraiment nouveau d'un canal pratiqué à quarante pieds au-dessus d'une rivière. Non content encore de ce qu'il avait fait, le duc songea à faire construire un aqueduc, qui, partant de Bartonbridge, se prolongerait jusqu'à l'Irwel, et s'élèverait à une très grande hauteur au-dessus du niveau de cette rivière. Le projet fut regardé comme chimérique; mais rien ne put ébranler la résolution du duc. Pour transporter le charbon des mines de Worsley, qui forment partie d'une montagne très étendue, il fit percer, dans cette même montagne, au niveau du canal, un passage souterrain par lequel sortent les bateaux en s'éclairant de torches pendant le trajet: ce fut encore une imitation du canal du Languedoc. Depuis la construction de ce canal, qui a pris le nom de *Bridgewater*, Manchester et les villes environnantes ne tirent les charbons, dont elles ont besoin, que des mines de Worsley, et le revenu du duc s'est accru par là à un point extraordinaire. Son exemple fut bientôt généralement suivi, et l'Angleterre et l'Écosse lui doivent les nombreux canaux qui les traversent en tout sens, et qui y ont rendu si aisées les communications intérieures par eau. La vie politique du duc n'offre rien de remarquable. En sa qualité de pair, il a pris plus d'une fois part aux discussions, mais sans jamais s'occuper des querelles des partis. En 1800, il reçut de la société d'encouragement, des arts et du commerce de Londres, une médaille d'or, qui lui fut présentée comme un témoignage de la considération que lui avaient mérité ses grandes et utiles entreprises. La même année, il lui fut voté des remercîments pour sa *Description du plan incliné du souterrain de Bridgewater*, dont une traduction française parut à Paris en 1803, in-8°, avec figures. On a justement reproché, au duc de Bridgewater, de n'avoir pas rendu, dans cet ouvrage, assez de justice aux talents, au mérite reconnus et au caractère de l'ingénieur Brindley. Le duc ne se maria jamais, et n'eut point d'enfants naturels; il mourut le 8 mars 1803.

EGERTON (l'honorable Francis-Henry), prébendaire de Durham, recteur de Whitchurch, dans le comté de Salop, et membre de la société royale de Londres, est le dernier fils de Jean, évêque de Durham, et d'Anne-Sophie, fille de Henry Grey, duc de Kent, frère et héritier du riche duc de Bridgewater. M. Egerton, après avoir

fait de bonnes études, a beaucoup cultivé la langue grecque, et passe dans son pays pour un des premiers hellénistes. Jouissant d'une grande fortune et d'un revenu d'environ 20,000 livres sterling, célibataire, d'une humeur très singulière et d'un caractère extrêmement original, et surtout attaqué de la funeste maladie si commune parmi les Anglais, l'*ennui*, pour lequel ils n'ont point d'équivalent dans leur langue, peut-être parce qu'ils craignent de la nationaliser davantage, M. Egerton n'a cessé de chercher tous les moyens de s'amuser et de se distraire, sans jamais avoir pu y réussir. Il a parcouru l'Angleterre, la France et l'Italie, a composé de savants ouvrages, réuni chez lui la meilleure société, et a enfin quitté sa patrie depuis 1810, pour venir résider à Paris, où il a fait l'acquisition du bel hôtel de Noailles; mais rien n'a pu le guérir de l'ennui, et il est douteux que miss Edgeworth, lorsqu'elle traça *les Mémoires du comte de Glenthorn*, ait eu devant les yeux, pour modèle, une victime aussi déplorable de cette disposition d'esprit qui empoisonne les jours de ceux qui nagent dans l'opulence, et qui paraissent à l'observateur superficiel être les enfants gâtés de la nature. Ce qui a sans doute augmenté l'humeur chagrine de ce riche Anglais, c'est une affection paralytique dont il fut frappé il y a quelques années, et qui lui a laissé un embarras dans la prononciation. Plus tard il eut le malheur d'être renversé de voiture, et depuis ce temps il est très valétudinaire. Il a hérité, depuis peu d'années, de la grande fortune de son frère, le comte de Bridgewater, et jouit maintenant de plus de 70,000 livres sterling de rente. Il n'est pas, dans nos principes, d'occuper le public des détails de la vie privée des personnes dont nous lui donnons des notices biographiques; c'est pourquoi nous passerons sous silence des traits fort originaux, et même assez connus, qui pourraient divertir le public aux dépends du descendant des Bridgewater. Nous nous bornerons à ceux qui n'ont rapport qu'à la littérature. M. Egerton a voulu faire connaître plus généralement le petit poëme de Milton, intitulé *Comus*, dont il fait le plus grand cas, et comme production d'un rare mérite, et comme ayant été composé par Milton, pour être récité par les membres des deux sexes de la famille Egerton; dans ce but il l'a fait traduire en italien et en français, en exigeant des traducteurs la plus scrupuleuse fidélité, en sorte qu'une ligne en italien et en français répondît à chaque vers anglais; il leur recommanda de s'attacher à l'original, sans s'inquiéter du génie de la langue dans laquelle ils devaient le rendre. Nous pouvons assurer, que ce n'est que par bizarrerie et nullement par défaut de goût, que M. Egerton a forcé ses traducteurs à se conformer à ses vues; c'est en dépit du bon goût, avec pleine connaissance de l'opinion des critiques, que M. Egerton a voulu braver leur censure et se moquer de l'esprit des deux langues qu'il possède en perfection; en un mot, il a voulu montrer sa puissance et sa supériorité, en faisant traduire, comme personne n'a traduit et ne traduira jamais. Écoutons d'abord M. Egerton lui-même: « J'ai engagé, dit-il, deux personnes, dont les talents « littéraires sont connus, à faire ces deux traduc- « tions; je les ai revues avec soin, afin qu'elles « fussent littérales, et exprimassent le véritable « sens de l'auteur. Dans ce but, je me suis permis « de faire des mots composés; j'en ai même créé « de nouveaux: on trouvera que le français et l'ita- « lien ne sont pas bien purs. L'on y découvrira « aussi de nombreux défauts: je désirerais que l'on ne « les imputât qu'à moi seul, etc. » Nous allons citer quelques lignes disposées en guise de vers, qui convaincront le lecteur de la sincérité de M. Egerton:

« Avant que cet espion babillard d'Orient,
« L'aube délicate des hauteurs indiennes,
« Commence à poindre par son soupirail,
« Et découvre au soleil bavard
« Nos solennités cachées. »

M. Francis-Henry Egerton a publié: 1° *Description des travaux souterrains exécutés à Walkdenmoor, dans le comté de Lancaster, par le dernier duc de Bridgewater*, insérée dans les *Transactions de la société des arts de Londres*; 2° *Euripidis Hippolytus gr. cum scholiis, versione latina, variis lectionibus, Valckenarii notis integris et selectis aliorum quibus suas adjecit*, Oxford, 1796, in-4°; tous les exemplaires de cet ouvrage ont été donnés par l'auteur; il s'en est vendu dernièrement dans une vente un exemplaire au prix de 150 fr.; 3° *Comus, masque de Milton*, trad. littérale française, Paris, 1812, in-4°; 4° *Il Como, favola boscareccia di Milton, tradotta in italiano da Gaetano Polidori da Bientina*, 3a edizione, Paris, 1812, in-4°; 5° *Description du plan incliné souterrain, exécuté par Francis Egerton, duc de Bridgewater, dans ses mines de charbon de terre*, etc., Paris, 1812, in-4°; 6° *Lettre inédite de la seigneurie de Florence au pape Sixte IV*, Paris, 1814, in 8°; 7° *Fragment d'une ode de Sapho*, grec et latin, avec des notes, Paris, 1815, in-8°; 8° six *planches gravées*, contenant les plans et élévations du bel hôtel de Noailles, Paris, mai 1816; 9° *The first part*, etc., *Première partie d'une lettre aux Parisiens et à la nation française sur la navigation intérieure*, etc, Paris, 1819, in-8°; 2e partie, 1820, in-8°; *Note* (c) *indiquée à la page* 113 *de la première partie de la lettre aux Parisiens*, 1825, in-8°, le tout a été traduit en français, Paris, 1826, in 8°; on trouve à la suite une notice et des anecdotes sur James Brindley; 10° *Number IX, X, XI, XII, XIII, of addenda and corrigenda to the edition of the Hippolytus stephanephorus of Euripides* (n° 2), Paris, 1822, in-4°; 11° *An address to the people of England*, Paris, 1826, in-8°. M. Egerton a encore publié la vie de son aïeul, le grand-chancelier, imprimée à Paris, en anglais et en français, 1812, in 4°. Il possède une collection assez curieuse de lettres originales de plusieurs personnages distingués. Il a eu dernièrement un procès assez plaisant avec un célèbre dentiste de la capitale, qui exigeait de lui une somme exorbitante, pour prix d'un ratelier qu'il lui avait fourni; c'était, à ce qu'il paraît, un ratelier digne d'un empereur, mais la cour royale réduisit de beaucoup les prétentions de l'artiste. Des personnes qui connaissent très particulièrement ce riche ecclésiastique anglican, prétendent qu'il a plus d'ostentation que de générosité. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il est du très petit nombre d'Anglais qui se plaisent moins chez eux qu'en France; il paraît aussi qu'il n'est pas très aimé chez lui, ce qui est d'autant plus étonnant, qu'il est très riche, très noble, très instruit, et aussi fier d'être Anglais qu'on puisse l'être. — EGERTON (sir Brydges Bart.), a publié: 1° *An impartial portrait of lord Byron*, Paris, 1825, in-12, 2° *A note on the suppression of memoirs announced by the author in june 1825, containing numerous strictures on contemporary public characters*, Paris, 1825, in-12; 3° *Odo, count of Lidgen, a poetical tale in six cantos*, 2e édition, Paris, 1826, grand in-32.

EHRENBERG (le docteur), savant voyageur et naturaliste prussien. Le général Menu de Minutoli, s'étant rendu en Égypte, en 1820, pour en explorer les antiquités, demanda à l'académie de Berlin de lui adjoindre deux jeunes naturalistes, MM. Ehrenberg et Hemprich et quelques autres

savants. Une première excursion vers la Cyrénaïque et l'oasis de Siwa, n'ayant point eu une heureuse issue, la société se dispersa : le général Minutoli l'avait abandonnée le premier. Ehrenberg et Hemprich, restés seuls, résolurent de poursuivre leur voyage, d'après le plan qui leur avait été tracé, et ils accomplirent ce projet avec un zèle et une persévérance qu'aucun danger, aucune privation ne put ralentir. En mars 1821, ils pénétrèrent dans la province de Fajum, qui leur procura une récolte abondante, surtout pour l'entomologie. Plus tard, en s'attachant à la suite de l'armée victorieuse de Mehemet-Ali, ils traversèrent la Nubie, et parvinrent jusqu'au désert qui sépare Sennaar, Cordofan et Dongola : ces contrées inconnues jusqu'alors aux naturalistes, réalisèrent leurs plus belles espérances. Partis ensuite, en mai 1823, de l'Égypte, qui était devenue le centre de leurs opérations, ils employèrent près d'une année à parcourir les bords du golfe de Suez, les montagnes de Sinaï, et les îles situées le long de la côte, depuis Akaba jusqu'à Moïle. A leur retour à Alexandrie, ces deux voyageurs reçurent d'Europe les plus tristes nouvelles : le consul prussien à Trieste, chargé de leur faire parvenir des fonds, dont ils éprouvaient le plus pressant besoin, était mort après avoir perdu toute sa fortune. Cependant la peste ravageait le pays; fuyant ce redoutable fléau, nos voyageurs traversèrent la Méditerranée, et vinrent gravir à deux reprises le sommet neigeux du Liban, et visiter les forêts de cèdres et les ruines de Balbeck. Enfin, le 27 novembre 1824, après avoir reçu des secours long-temps et impatiemment attendus, ils purent entreprendre le voyage qu'ils avaient projeté en Abyssinie. La mer Rouge, ses mollusques, ses coraux, ses annélides; la Mecque et ses environs, qui produisent la précieuse plante d'où l'on extrait le baume; l'île volcanique de Ketumbul; celle que les indigènes appellent Farsan, et que l'on ne trouve point sur la carte de lord Valentia; diverses parties de l'Arabie Déserte et de l'Arabie Heureuse; enfin les montagnes de Gedam, celles de Taranta, les sources chaudes d'Eilet, etc., en Abyssinie devinrent tour à tour les objets de leurs savantes et fructueuses explorations. Mais de nouveaux malheurs vinrent interrompre le cours de leurs travaux; déjà la maladie et les fatigues avaient enlevé plusieurs des aides-naturalistes attachés à l'expédition, lorsque le 30 juin 1825, le docteur Hemprich succomba, après avoir donné pendant cinq années des preuves réitérées de talent, d'activité et de courage, sans lesquels toute entreprise en Orient devient impossible. M. Ehrenberg abandonna bientôt la triste contrée où il venait de perdre son compagnon et son ami, et au commencement de novembre, il s'embarqua pour Trieste, dans le port d'Alexandrie. De retour à Berlin, en 1826, M. Ehrenberg reçut du roi de Prusse l'ordre de l'aigle rouge. Ce savant s'occupe en ce moment de décrire avec détail les objets qu'il a recueillis en commun avec Hemprich, et de rédiger la relation circonstanciée de leur voyage. Cette relation ne manquera pas d'offrir un grand intérêt et les noms de Ehrenberg et de Hemprich seront unis désormais à ceux des Margrave, des Hornemann, des Burkhardt et des Schmidt.

EHRENSTROEM (J.-A.), né en Suède, avait mérité par ses talents et ses qualités personnelles la confiance de Gustave III. Il était devenu son secrétaire intime, et avait obtenu le rang de colonel et la décoration d'héraut d'armes de l'ordre des Séraphins. Après la mort tragique du roi, une intrigue de cour, formée de tous ceux qui prétendaient, sous la régence du duc de Sudermanie, à une plus grande part d'autorité, imagina une conspiration, dont ils firent chef le baron d'Armfeldt, favori tout puissant sous le règne précédent, et à qui ils donnèrent pour complices M. Ehrenstroem et une demoiselle d'honneur de la cour. Cette conspiration, selon l'acte d'accusation, avait pour but d'opérer à main armée une révolution en Suède, à l'aide d'une flotte et de troupes russes, d'enlever la régence au duc de Sudermanie, de se défaire même de lui, s'il résistait, de déclarer le roi majeur, et de l'investir sur-le-champ de l'autorité suprême qu'avait exercée le feu roi. Nulle preuve matérielle ne venait à l'appui de ces graves accusations; mais M. d'Armfeldt chargé d'une mission diplomatique à Naples, avait perdu, dans un voyage à Rome, une cassette contenant toute sa correspondance avec ses amis de Suède, dans laquelle ses ennemis de Stockholm n'étaient pas épargnés; cette cassette renvoyée au prince-régent, servit de pièce de conviction; on décida que des hommes capables de bafouer des courtisans, étaient assez barbares pour assassiner le chef de l'état; l'amour-propre blessé vint au secours de l'ambition déçue; mais le baron était absent, et l'on demanda vainement son extradition à la cour de Naples, qui lui donna un asile généreux jusqu'au moment où il jugea à propos d'aller en Russie, et d'entrer au service de cette puissance. Cependant il fallait des victimes; le chancelier de Suède, et un autre ministre favori, tous deux vains et irascibles, particulièrement maltraités dans la correspondance, ne pouvant se rendre maîtres du chef, réunirent leurs efforts pour faire procéder avec une rigueur extrême contre leurs complices, et, ce qui n'arrive que trop souvent, ils trouvèrent des juges qui se dévouèrent à leurs passions haineuses. Armfeldt absent, fut condamné à mort par contumace, et son nom attaché à tous les gibets du royaume. Ehrenstroem fut aussi condamné à avoir la tête tranchée, la demoiselle d'honneur fut exposée en place publique et mise au carcan sur l'échafaud. Le chancelier avait même décidé qu'elle serait fouettée par la main du bourreau, jouissance ministérielle à laquelle s'opposa le prince-régent. M. Ehrenstroem conserva son noble caractère pendant tout le cours d'une longue procédure; son courage ne l'abandonna pas même sur l'échafaud; mais au moment de placer sa tête sur le billot, on lui annonça sa grâce; la peine de mort était commuée en celle d'une prison perpétuelle dans la forteresse de Karlstein, où on le conduisit sur-le-champ. Gustave-Adolphe, en montant sur le trône, mit un terme à sa captivité et dédommagea tous ceux qu'on avait accusés d'avoir voulu le faire jouir quelques années plus tôt du pouvoir absolu. Armfeldt surtout fut traité avec la plus haute distinction. Ehrenstroem qui avait le plus souffert fut le plus négligé; il n'obtint qu'une pension avec laquelle il vécut dans la retraite qu'il s'était choisie, et disparut entièrement de la scène politique.

EHRENSWARD (Charles-Frédéric, baron d'), naquit en Suède, en 1770 : son père qui était feld-maréchal, fonda plusieurs établissements militaires, fit construire la forteresse de Suearborg, la plus importante de la Finlande. Le jeune baron servit dans l'artillerie, et devint aide-de-camp du général en chef de cette arme; il pouvait parvenir aux premiers grades militaires, mais une circonstance malheureuse ne tarda pas à lui ravir toute espérance de faire de nouveaux progrès dans cette carrière, et à le forcer même d'abandonner sa patrie. Gustave III avait renversé successivement, en 1772 et en 1789, le pouvoir du sénat et des grands pour gouverner d'une manière absolue. Cette manière despotique de procéder indisposa la nation et exaspéra la noblesse au point qu'elle conçut le projet de se défaire d'un monarque devenu odieux. La mort de Gustave fut résolue vers la fin de 1791,

l'exécution du complot, ajournée par suite de la convocation de la diete à Gefle, le 23 janvier 1792. Les décisions de cette diete ne firent qu'aigrir encore davantage la noblesse suédoise, qui n'en fut que plus portée à persister dans sa résolution de détruire le monarque. Les conjurés convinrent d'attaquer Gustave, dans un bal masqué, le 15 mars. Anckastroëm porta le coup mortel! Ehrensward fut impliqué dans la conspiration, on ignore s'il y prit une part active, ce qui pourrait faire naître des doutes à cet égard, c'est qu'il ne fut condamné que comme non révélateur; toutefois la peine de mort, fut prononcée contre lui, mais cette peine fut commuée en un exil perpétuel. Il se retira en Dannemarck, où il se livra à des travaux littéraires et d'économie politique et rurale; il remporta plusieurs prix académiques, et obtint du gouvernement danois protection et des secours: on croit qu'il est mort à Copenhague, il y a peu d'années.

ELBÉE (Gigot d'), gentilhomme de l'ancien Poitou et général vendéen, né en 1752 à Dresde, où son père s'était fixé en épousant une Saxonne. Envoyé en France et naturalisé, dit-on, dès l'an 1757, d'Elbée obtint de bonne heure une lieutenance dans le régiment de Dauphin-cavalerie. On le remarquait peu parmi les officiers dont il ne se distinguait que par des mœurs plus scrupuleuses. Il donna sa démission, en 1783, se maria, et vécut à la campagne près de Beaupréau. Entraîné par l'exemple, il sortit de France vers la fin de 1791; mais il revint dans son domicile quand la loi enjoignit aux émigrés de repasser la frontière. Il ne prit aucune part aux premiers mouvements des vendéens, soit qu'il les crût prématurés, soit qu'il fût alors exempt de toute ambition; mais, le 13 mars 1793, les paysans des environs le décidèrent sans peine à se mettre à leur tête. Leur refus de s'enrôler pour servir la république avait été suivi de leur soulèvement, et ils venaient de s'emparer de la ville même de Beaupréau. A cette troupe se joignirent dès le lendemain celle de Stofflet et de Cathelineau. D'Elbée aurait préféré que l'insurrection n'eût pas lieu dans ces départements avant d'éclater dans ceux de la Bretagne, et il parait qu'ensuite il eut le dessein de porter la guerre dans le midi, mais qu'il en fut empêché surtout par Charette et par Talmont. Tous ces chefs qui agissaient rarement de concert obtinrent pourtant des succès, et se rendirent maîtres de plusieurs villes. On brûla Bressuire, et la troupe d'Elbée s'empara de Thouars. L'insurrection devenant presque générale dans le département des Deux-Sèvres, les colonnes vendéennes s'accrurent jusqu'à près de quarante mille combattants; mais il leur manquait un homme qui régularisât leurs efforts; d'Elbée contribua au choix qu'on fit de Cathelineau. Après la mort de ce paysan généralissime, il le remplaça, et réunit sous sa direction plus de vingt-cinq mille hommes. Sa piété, qui était réelle, mais qu'il montrait avec soin afin d'édifier davantage ses compagnons d'armes, et son mot ordinaire : *La providence nous donnera la victoire*, le faisaient appeler le *général la Providence*. Les images que d'Elbée cousait dans ses habits ne pouvaient être pour ces vendéens un objet de dérision; d'ailleurs ils aimaient généralement sa droiture, sa physionomie heureuse, sa politesse un peu affectée, sa douce éloquence, son grand courage et ses talents dans le genre de guerre que les localités exigaient. Sous ses ordres étaient quatre généraux de division, parmi lesquels on avait oublié de placer Charette, qui peut-être s'en aperçut à peine, tant il y avait peu de différence, dans cette sorte d'armée, entre l'autorité de fait et l'autorité régulière. La mésintelligence parmi les chefs et l'inconstance des soldats arrêtèrent les effets de l'enthousiasme et du fanatisme. Au commencement de septembre, Santerre fut entièrement défait, près de Coron, par le général d'Elbée, qui le lendemain tailla en pièces, à Beaulieu, une division de républicains; et les fit renoncer à une levée en masse dans ces contrées; mais, vers la fin du mois, les paysans royalistes ne voyant plus d'ennemis en campagne refusèrent de rester sous les drapeaux. Leurs adversaires les en firent repentir en reprenant l'offensive, et en brûlant Châtillon-sur-Sèvres et Mortagne, dans le département de la Vendée. Ils furent repoussés ensuite par d'Elbée dans leur première attaque à Chollet; mais ayant reçu des renforts, ils engagèrent une action générale. Après avoir eu l'avantage pendant deux heures, d'Elbée fut vaincu et blessé à mort; il ne put suivre ses troupes réduites à s'éloigner. Il se cacha à Beaupréau où le chagrin que lui causaient les revers éprouvés journellement par les vendéens aggrava ses souffrances. Charette, à qui on le confia, l'envoya dans l'île de Noirmoutier, qui paraissait un lieu sûr. Elle fut prise trois mois après par le général Thureau, et d'Elbée dit aux soldats qui entraient dans sa chambre : « Oui, voila votre plus grand » ennemi; vous auriez pris Noirmoutier plus diffi» cilement si j'avais eu assez de force pour com» battre. » Ses réponses devant le conseil de guerre furent pleines de modération et de franchise. Il affirma sur son honneur que, bien qu'il désirât réellement le régime monarchique, ramené toutefois aux vrais principes, il eut vécu en citoyen paisible sous des lois qui eussent assuré la tranquillité de tous et le libre exercice de la religion. Fatigué d'un interrogatoire très pénible dans son état de langueur, il interrompit ces formalités en disant : « Messieurs, il est temps que cela finisse; » faites-moi mourir. » Il ne pouvait se tenir debout; on le porta dans un fauteuil sur la place publique et il fut fusillé, au mois de janvier 1794, à l'âge de quarante-deux ans. Sa femme eût pu se sauver; mais elle ne le quitta pas, et elle reçut aussi la mort. Ce général a laissé un fils unique. Les habitants de la Vendée parlent encore de lui avec un grand intérêt, et se souviennent des chants guerriers que l'on composa pour honorer sa mémoire.

ELEZ-AGA, issu d'une des plus anciennes familles ottomanes offre peut-être l'unique exemple que l'histoire aura à citer d'un Turc observant envers les Grecs les lois de la justice et de l'humanité. Les habitants de *Scala-Nova*, dont il était gouverneur, n'avaient qu'à se louer de son administration paternelle. Une telle conduite, dans laquelle la Porte, habituée à traiter les Grecs avec la plus odieuse cruauté, était tentée de voir une trahison dans cette conduite, et les grandes richesses que possédait Elez donnèrent au grand-seigneur l'idée de terminer les jours de son aga par le lacet fatal; il l'avait même mandé dans ce dessein à Constantinople; mais le vertueux gouverneur de Scala-Nova parvint, à forces de sacrifices pécuniaires, à sauver sa vie. Revenu dans cette ville, il s'y trouvait à l'époque où les Grecs tentèrent de briser leurs chaînes. Il reçut alors de la Porte le titre de séraskier avec l'ordre de marcher sur Samos pour y soumettre les habitants chrétiens révoltés. Forcé d'accepter cet emploi, au moment où il se dirigeait sur cette ville, des bandes d'Ottomans, ivres de sang et de butin, tentèrent de pénétrer dans Scala-Nova. Elez, qui en chérissait les habitants autant qu'il en était chéri, ne voulut point souffrir qu'on les maltraitât, et il réprima avec sévérité ceux qui exercèrent quelque violence sur eux. Au moyen de cette fermeté, il réussit à maintenir pendant quelque temps l'ordre dans la ville; mais de nouvelles bandes de sbires y étant arrivées, il lui devint im-

possible de maîtriser davantage leur fureur. Ses propres soldats l'abandonnèrent pour aller se ranger parmi les assassins des Grecs, et il eut la douleur de voir, d'une fenêtre de son palais, égorger impitoyablement une population qu'il s'était inutilement efforcé de protéger. Tous les hommes en état de porter les armes furent immolés avec les enfants en bas âge, les femmes flétries, les temples pollués; et ce fut pour avoir voulu s'opposer à ces actes inhumains que la Porte exila Elez à Chio, et confisqua ses biens qu'elle convoitait depuis long-temps. Cet excellent homme ne quitta ce sanglant théâtre que pour être témoin dans la malheureuse Chio de scènes encore plus horribles. A peine y était-il arrivé que commencèrent les horribles hécatombes pour lesquelles l'histoire ne pourra jamais trouver de couleurs assez sombres. Ses efforts, dans cette dernière circonstance, pour mettre un frein à la cruauté ottomane, ne furent pas plus heureux qu'à Scala-Nova. Lorsqu'il n'y eut plus de sang à répandre, ou que les assassins, las d'égorger, quittèrent la ville, où il ne restait pas cent individus chrétiens, Elez en fut nommé pacha, rang qu'il occupe encore.

ELGIN (lord, comte d'), diplomate anglais, pair, etc., né en 1769, descend de Robert Bruce, l'un des compagnons de Guillaume-le-Conquérant. Après avoir fini son éducation, il se destina à la carrière diplomatique, fut nommé, dès l'année 1790, ambassadeur extraordinaire de sa cour à Vienne pour complimenter Léopold sur son avénement au trône, et fut en même temps chargé de quelques négociations secrètes relatives à la coalition projetée contre la révolution française. Il s'en acquitta à la satisfaction du cabinet britannique, qui le nomma ambassadeur à Vienne en 1792. Il résida ensuite à Bruxelles près la gouvernante des Pays-Bas-Autrichiens, et fut forcé de se retirer à La Haye lors de la conquête de ces provinces par l'armée française. A la suite des revers de l'armée de Dumourier, lord Elgin revint à Bruxelles, et ne cessa de contribuer de tous ses moyens aux succès des armées autrichiennes, dont il exagérait les avantages et dissimulait les revers. Pendant son séjour en Belgique, les dépêches de lord Elgin acquirent une sorte de célébrité en Angleterre; il donna tant de fausses nouvelles, et fut si souvent déçu dans ses calculs, qu'on finit par n'ajouter aucune foi à tout ce qui venait de cette source. Il passa, en 1799, à Constantinople, où il fit son entrée, le 23 novembre, en grand apparat, en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi d'Angleterre près la Porte-Ottomane. Il mit tout en œuvre pour empêcher la conclusion de la paix entre la France et le grand-seigneur qui le décora de l'ordre du croissant, nouvellement créé en Turquie. Amateur d'antiquités, lord Elgin proposa à son gouvernement d'envoyer des artistes en Grèce pour y mesurer et dessiner les principaux monuments d'architecture de cette terre classique, dont plusieurs tombaient en ruines; mais le cabinet de Saint-James se montra peu sensible à la gloire de sauver de l'oubli ces restes précieux de l'antique Grèce, dont les sublimes artistes n'ont pas été égalés jusqu'à ce jour. Lord Elgin se décida alors à parcourir cette contrée, et fit venir à ses propres frais quelques étrangers qu'il chargea du soin d'exploiter les antiquités d'Athènes et d'autres villes grecques, où il réunit une collection très considérable de morceaux de sculpture qu'il fit transporter en Angleterre. Le gouvernement anglais la lui acheta, et la fit placer dans le musée britannique de Londres. Tout en reconnaissant le goût de lord Elgin et le louable désir de faire jouir sa patrie des chefs-d'œuvre de l'antiquité, plusieurs amis des arts n'ont pu retenir leur indignation lorsqu'ils apprirent que non seulement ce lord avait enlevé des statues, des bustes, des pièces détachées, mais que son insatiable avidité lui avait fait porter une main sacrilége sur les édifices mêmes dont il a consommé la dégradation et accéléré la ruine totale en détachant les ornements les plus beaux des temples et autres constructions. Corniches, bas-reliefs, frises, entablements, rien ne fut épargné, et le marteau destructeur de l'amateur anglais a plus fait en deux ans pour démolir les créations du génie de nos maîtres dans les arts que la stupide barbarie des Turcs en plusieurs siècles. Ce qu'il y a de plus déplorable dans cette entreprise, c'est qu'en dégradant les plus beaux monuments de l'architecture on a fait un tort irréparable aux artistes qui voudraient les étudier, tandis que les morceaux dont on a dépouillé les édifices perdent la plus grande partie de leur fini, et par conséquent de leur utilité comme modèles dès qu'ils sont déplacés, et qu'au lieu de décorer un monument et d'en compléter l'architecture, ils sont étalés dans un musée comme dans l'atelier du sculpteur. Il est juste d'ajouter que parmi les amateurs des arts aucun ne s'est élevé avec autant de force contre lord Elgin que son illustre compatriote lord Byron. Dans son *Childe Harold*, il tonne avec toute la vigueur d'une verve poétique contre le profanateur de la Grèce. En l'accablant de tout le poids de son indignation, le poëte semble vouloir expier aux yeux de l'Europe civilisée les torts du pseudo-amateur d'antiquités, dans lequel lord Byron ne voit qu'un barbare démolisseur, l'opprobre de son pays et du siècle. Nous partageons là-dessus les sentiments de ce grand poëte, et l'indignation, excitée par les souvenirs des monuments que l'avide cupidité des Barberini a démolis à Rome, redouble lorsqu'on voit un Anglais, du rang et de l'éducation de lord Elgin, devenir, au dix-neuvième siècle, l'émule des méprisables familles papales qui ont renversé une partie du Colysée pour se bâtir des palais. Dans des contrées livrées à des peuples barbares, il est sans doute permis d'enlever des statues, des bustes, des sarcophages et autres objets détachés; mais nulle part il n'est permis d'arracher aux monuments les ornements essentiels de leur architecture. Il faut être bien cupide et dépourvu de tout sentiment du beau pour dégrader les plus belles constructions, les plus parfaits modèles que le génie des anciens ait légués à notre admiration, et que la main des temps et des hommes a épargnés.

ELIÇAGARAY (Dominique), naquit, vers 1760, dans le diocèse de Bayonne. Il entra de bonne heure dans la carrière de l'enseignement et professa la philosophie à Toulouse. Il était official de la basse Navarre en 1790, époque à laquelle il émigra en Espagne, d'où il revint en France sous le directoire. On lit dans l'*Ami de la religion et du roi* qu'un écrit qu'il avait publié en faveur des droits de l'église, lui concilia l'estime du cardinal Maury, au point qu'il lui envoya de Montefiascone, des lettres de grand-vicaire pour ce diocèse. On a aussi prétendu que l'abbé Eliçagaray fut invité par le cardinal nommé archevêque de Paris, à venir le seconder dans son administration, mais que sa divergence de principes, sur les contestations qui divisaient alors le clergé de France, lui aurait fait refuser cette honorable distinction. Heureusement il se montra moins scrupuleux lorsque sous l'empire on lui offrit des places universitaires; il fut en même temps recteur de l'académie de Pau, professeur de philosophie, doyen de la faculté des lettres et aumônier du lycée. Lorsque les cent jours l'eurent arraché à ses occupations chéries, il suivit Mme la duchesse d'Angoulême à Londres, et fut son au-

mônier durant ce second exil. Plus tard il devint membre du conseil royal d'instruction publique, sur la démission et d'après la désignation de M. l'abbé Frayssinous, appelé au ministère. Il était en même temps membre de la légion d'honneur, chanoine honoraire de la métropole de Paris, et avait reçu de M. de Coucy, archevêque de Reims, des lettres du grand-vicaire. Ces dignités qui pleuvaient de toutes parts sur l'abbé d'Eliçagaray lui donnaient sans doute de l'aisance, mais ne lui assuraient pas une réputation durable. Il était réservé à M. Corbière de lui fournir les moyens de l'acquérir, en lui confiant, lorsqu'il fut placé à la tête de l'instruction publique, l'inspection des colléges du midi de la France. Le *Caducée* de Marseille, journal d'opposition (nº 67, du 18 juin 1821), s'est chargé de rendre cette mission célèbre en publiant un discours qu'il affirma avec persévérance avoir été prononcé au collége royal de cette ville par le conseiller de l'université; cet abbé, recommandable d'ailleurs, par ses mœurs et par sa piété, était connu par la naïveté et la bonhommie de son caractère. Il crut servir le parti dominant auquel il était dévoué, en exposant ses principes avec une exagération révoltante. On se ferait difficilement une idée de l'effet que produisit la publication de ce discours; jamais on n'avait tenu un pareil langage à un corps enseignant, et le malheureux orateur fut l'objet des brocards et des épigrammes les plus piquants. Ceux qui doutaient du fait furent en quelque sorte obligés d'y croire, lorsqu'ils virent la mission du conseiller révoquée par l'université elle-même. Il est vrai que l'abbé Eliçagaray démentit dans les journaux le discours qu'on lui imputait. Et, en effet, il est peu vraisemblable que tous les propos incohérents, grotesques, bouffons, dont se compose l'écrit imprimé, aient formé un discours suivi; il serait possible, et c'est notre opinion, qu'on eût réuni toutes les phrases proférées successivement à différentes stations, dans le collége de Marseille pour en faire un tout sans suite et sans liaison. Ce discours a été imprimé chez Corréard, in-8°, orné d'une caricature, à Marseille et à Carcassonne, 1821, in-8°. Le nom d'Eliçagaray, un moment célèbre, fut bientôt oublié; le chagrin qu'il éprouva de cette affaire contribua, dit-on, à accélérer le terme de ses jours. Cette assertion paraîtra peu vraisemblable à ceux qui savent qu'il avait déjà ressenti plusieurs attaques d'apoplexie avant la dernière qui l'enleva, le 22 décembre 1822. M. Marcellus, député de la Gironde, n'aurait donc pas été autorisé à dire dans une épitaphe proposée pour son tombeau. *Tædio antequam senio confectus obiit.* Ses obsèques furent célébrées avec pompe dans l'église de Saint-Sulpice. On renouvela dans les billets d'invitation un vieil usage tombé en désuétude, en donnant au défunt les qualifications de *vénérable, discrète et scientifique personne.* Il a été enterré au cimetière de l'Est. M. Laurentie, son collègue, comme inspecteur-général de l'université, prononça un discours sur son tombeau.

ELIO (François-Xavier), général espagnol, né dans le royaume de Valence, fit la guerre contre Napoléon avec distinction, et fut choisi par la régence d'Espagne pour aller en qualité de capitaine-général prendre le commandement des provinces de Rio-de-la-Plata peu de temps après qu'elles se furent insurgées. Il eut d'abord à combattre le général Liniers, et ensuite Artigas et Rondeau, et se vit forcé à s'enfermer dans Monte-Video, où il fut assiégé par ce dernier. Craignant de succomber dans la lutte, il implora le secours du Brésil par l'entremise de la princesse Charlotte, épouse du régent et sœur de Ferdinand, et parvint à obtenir, non sans peine, un renfort de quatre mille Portugais, et une somme assez considérable en argent. Les insurgés apprenant la prochaine arrivée de ces troupes qui marchaient en toute hâte, s'empressèrent d'accéder aux conditions de paix que leur fit ce général, et ils conclurent, en novembre 1811, un traité qui fut rompu un mois après. Elio se vit pour la seconde fois bloqué dans Monte-Video, et aurait probablement été forcé de se rendre; mais l'arrivée du général Vigodet qui vint le remplacer, le tira d'un mauvais pas. De retour en Espagne, il s'y montra d'abord attaché aux cortès, mais à peine Ferdinand eût-il, en vertu du traité conclu avec Napoléon, passé les Pyrénées, qu'Elio alla lui offrir ses services, et l'aida de tous ses moyens pour renverser la constitution. Cette conduite d'Elio fut récompensée par sa nomination de capitaine-général du royaume de Valence; il s'y montra fanatique, persécuteur, agent docile de la camarilla de Ferdinand, et se fit généralement détester. En 1819, une émeute populaire dirigée par des patriotes qui cherchaient à secouer le joug tyrannique qui pesait sur l'Espagne, contraignit Elio de se renfermer dans la citadelle de Valence après un combat sanglant; mais l'arrivée de renforts le mit à même d'étouffer l'insurrection. Il donna alors un libre cours à sa soif de vengeance; non seulement il fit mettre à mort le colonel Vidal et plusieurs de ses compagnons, mais il fit également périr le jeune Bertram de Lys, âgé de dix-huit ans, et fils du banquier de Madrid du même nom: ils moururent tous en héros. La proclamation qu'Elio publia à Valence, le 20 janvier 1819, à cette occasion est un monument de férocité digne des siècles les plus barbares. En 1820, la révolution ayant éclaté et réussi, Elio, chercha à éviter le sort qui le menaçait en s'offrant à proclamer à Valence la constitution rétablie; mais le peuple indigné d'un tel excès d'audace allait lui arracher la vie, lorsque le comte d'Almodovar, qui venait d'être nommé son successeur, le fit d'abord conduire chez lui, et le transféra ensuite à la citadelle, d'où il ne cessa d'entretenir des liaisons avec les partisans du pouvoir absolu. Le 30 mars 1822, une sédition dirigée par Elio et ses agents, ayant éclaté parmi l'artillerie de la place, il fut mis en jugement, et condamné à mort (à la peine de *garrote*), par un conseil de guerre, et fut exécuté le 3 septembre de la même année. Il se défendit lui-même. Un des premiers actes de Ferdinand, après le renversement de la constitution et le rétablissement du pouvoir absolu, fut d'annuler la procédure et le jugement, et, le 20 novembre 1823, il le nomma marquis de la Fidélité, et ajouta aux armes de sa famille une couronne royale avec les lettres initiales des mots: *fidélité, loyauté, honneur*, et conserva la solde entière de général à la veuve et aux enfants d'Elio. Ses juges sont compris dans les nombreuses exceptions au décret d'amnistie du mois de mai 1824.

ELISABETH (Philippine-Marie Hélène, Madame), sœur des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, née à Versailles le 23 mai 1764. Elevée par la comtesse de Marsan, et confiée aux soins de Mme de Mackau, sous-gouvernante des enfants de France, elle montra bientôt les nobles qualités qui s'accordent avec un esprit moins brillant que solide. Dans ses études, elle s'attacha surtout à l'histoire et aux mathématiques. Ses goûts étaient sérieux, et elle avait du penchant pour la solitude; elle ne cherchait guère d'autres délassements que la promenade à cheval, ou même à pied, la lecture et la société de ses frères, de la comtesse de Mackau, des marquis de Souzi et de Dombelles. Elle visitait souvent la maison de Saint-Cyr et celle des Carmélites de Saint-Denis, où était sa tante Marie-Louise, auprès de qui elle se plaisait tellement, qu'un jour le roi lui dit: « Je ne demande

« pas mieux que vous alliez visiter votre tante, « mais à condition que vous ne l'imiterez pas en « nous quittant, car, ma sœur, j'ai besoin de « vous. » Ainsi se développèrent, chez cette princesse, des dispositions paisibles et religieuses qui, dit-on, opérèrent en elle des changements semblables aux réformes que Fénélon avait obtenues dans l'éducation du duc de Bourgogne. Des soins bienfaisants devinrent la plus douce occupation de Mme Elisabeth. Lorsque sa maison fut formée, elle demanda instamment que les 25,000 francs destinés à orner annuellement son écrin, fussent comptés à une jeune personne dénuée de fortune, et dont elle désirait assurer l'établissement. D'autres projets également généreux et des occupations champêtres partageaient tous ses moments à Montreuil, dans une maison agréable, que le roi lui avait achetée, et qui avait appartenu à Mme de Guéméné. Les événements publics interrompirent ce bonheur. Préoccupée de l'idée que la convocation des états généraux aurait les suites les plus funestes, elle se prépara dès ce moment à consoler le roi dans les chagrins auxquels l'exposerait un caractère trop faible pour les événements, dont la rapidité inspirait à Mme Elisabeth une sorte de terreur. Il paraît même que ces pénibles émotions réveillèrent des penchants dont on avait remarqué les indices dès l'enfance de cette princesse. Les maximes d'une politique prudente peut-être, mais vulgaire, l'emportèrent dans son esprit sur les conseils d'une plus haute raison; et, considérant trop d'ailleurs la révolution comme une émeute qu'on eût pu empêcher, elle insistait pour qu'on en arrêtât les progrès par des rigueurs d'une utilité incertaine, et par des vengeances difficiles à concilier avec la piété. On peut consulter, à cet égard, l'*Eloge historique de madame Elisabeth*, publié en 1814 par l'auteur de l'*Esprit de l'Histoire*. Ramenée à Paris avec le roi, le 6 octobre 1789, elle se regardait comme prisonnière aux Tuileries, et elle disait dans une de ses lettres: « Nous sommes « perdus; mon frère ne veut pas le croire, mais le « temps le lui apprendra. » Elle paraissait ensuite se décider à suivre ses tantes en Italie, mais le péril même du reste de sa famille la faisait hésiter, et enfin elle promit de partager le sort de Marie-Antoinette, qui venait de lui dire : « Vous aussi, « vous nous abandonnez? » Quelques mois avant la journée du 10 août, on pressa vainement Mme Elisabeth de se réfugier auprès de sa sœur à Turin; elle répondit : « Qu'une femme n'ayant que des « soins ou des consolations à offrir à sa famille, ne « pouvait du moins se dispenser de ce devoir dans « des temps malheureux. » Elle le remplit avec beaucoup de constance dans la tour du Temple où elle était seule avec la reine; et, après l'événement du 16 octobre, elle fut durant près de sept mois l'unique soutien de la fille de Marie-Antoinette. Ce dévouement était aussi profond que sincère. On l'avait entendue, le 20 juin 1792, reprocher au chevalier de Saint-Pardoux d'avoir détrompé des furieux qui voulaient l'immoler, la prenant pour la reine. Dans les débats qui précédèrent la condamnation de Marie-Antoinette, on découvrit une correspondance entretenue par Mme Elisabeth avec les princes, ses frères, sortis du territoire français. Destinée dès lors à la hache révolutionnaire, elle ne quitta le Temple que pour être conduite à la Conciergerie, le 9 mai 1794. La bienfaisance et les autres vertus de la sœur de Louis XVI faisaient craindre à Robespierre que son supplice ne déplût au peuple; mais Billaud-Varennes eut soin que ce sacrifice fût demandé par les jacobins. Elle fut interrogée avec moins de ménagements encore que ne l'avaient été le roi et la reine au sujet du repas des gardes-du-corps, et du combat du 10 août; elle répondit que ces faits lui étaient étrangers, mais elle garda le silence à l'égard de l'imputation d'un envoi de diamants fait au comte d'Artois, son frère. « Lorsque le tyran « s'est évadé, lui demanda le président du tribunal « révolutionnaire, ne l'avez-vous pas suivi? — Tout « me l'ordonnait, répondit-elle; et je me suis fait « un devoir, dans cette occasion comme dans toute « autre, de ne le pas quitter. — N'avez-vous point, « poursuivit-on, pansé vous-même les blessures des « assassins envoyés par votre frère aux Champs-« Elysées contre les braves Marseillais? — Je n'ai « jamais su, répliqua-t-elle avec fermeté, que mon « frère eût envoyé des assassins contre qui que ce « fût; s'il m'est arrivé de donner des secours à « quelques blessés, je n'avais pas besoin de m'in-« former de la cause de leurs maux, et je n'imagine « pas qu'on puisse m'en faire un crime. » Enfin le président s'exprima ainsi : « L'accusée Elisabeth, « dont le plan de défense est de nier tout ce qui « est à sa charge, aura-elle la bonne foi de con-« venir qu'elle a bercé le petit Capet de l'espoir de « succéder à son père sur le trône, et qu'elle a « par conséquent provoqué le retour de la royauté? » La réponse de la princesse fut : « Je causais fami-« lièrement dans ma prison avec cet enfant qui « m'était cher à plus d'un titre, et je lui adminis-« trais sans conséquence les consolations propres « à le dédommager de la perte de ceux qui lui « avaient donné la vie. » Condamnée le jour même, Mme Elisabeth, qui avait subi une captivité de vingt-un mois, reçut la mort avec résignation. Parmi plus de vingt autres victimes traînées en même temps à l'échafaud, se trouvèrent des dames connues d'elle, qui rendirent hommage à ses vertus, et qui parurent plus occupées de son sort que de leur propre infortune.

ELISABETH (Caroline-Henriette), troisième fille de George III, et sœur du roi actuel de la Grande-Bretagne, née le 22 mai 1770. Douée de beaucoup de goût et de beaucoup d'esprit, elle cultive les lettres avec un véritable succès. On sait qu'elle a pris part à plusieurs ouvrages importants, auxquels sa position élevée ou d'autres considérations plus décisives l'auront dissuadée de mettre son nom; mais on peut attribuer hautement à S. A. R. celui qu'elle a distribué de ses propres mains aux personnes qui ont l'honneur de l'approcher. Il est intitulé : *Pouvoir et progrès du génie, dans une série de vingt et une esquisses*, 1806, in-fol.

ELLENBOROUGH (lord Edward), né dans la comté de Cumberland, est le fils d'Edmund Law, évêque de Carlisle. Après avoir reçu une bonne éducation, il se voua au barreau, fut admis au collége des avocats de Lincoln's-Inn, et commença à plaider dans le nord de l'Angleterre, où il acquit bientôt une grande réputation. Revenu à Londres, on lui confia la défense d'un procès important relatif à une question d'assurances; il y déploya beaucoup de talent et de connaissances en matière de droit commercial. Bientôt après le célèbre Warren Hastings le choisit pour être un de ses défenseurs dans le procès mémorable intenté par la chambre des communes à cet ex-gouverneur des possessions anglaises dans l'Inde. M. Law eut à combattre de puissants adversaires, car l'accusation était soutenue par Fox, Burke, Adams et Sheridan. Ce dernier surtout doué de la plus brillante éloquence et maniant le sarcasme d'une manière redoutable, fit éprouver plus d'une mortification à l'avocat de M. Hastings. Toutefois M. Law ne se laissa pas déconcerter, mit beaucoup d'art dans ses plaidoyers, et eut le bonheur de contribuer à l'acquittement de son client, ce qui lui valut de la renommée et de

l'argent. Dévoué au parti de la cour, cet avocat fut bientôt nommé procureur-général, puis premier juge de la cour du banc du roi, fut enfin créé pair sous le titre de lord Ellenborough, et a voté constamment avec le ministère pendant une longue suite d'années, jusqu'en 1827. Lorsque, par suite de la maladie de lord Liverpool, M. Canning fut élevé à la place de premier ministre, lord Ellenborough combattit le nouveau ministère en se liguant avec les plus ardents torys, tels que le duc de Wellington, et il a cherché à entraver la marche de M. Canning. Il a accumulé de grandes richesses par sa profession et par les places lucratives qu'il a occupées; à la fin de 1817, il vint passer quelque temps à Paris. Lord Ellenborough n'est point un orateur parlementaire bien brillant, mais il possède à un haut degré l'éloquence du barreau, et en ce genre il est regardé en Angleterre comme un des avocats les plus distingués.

ELLEVIOU (Jean), célèbre acteur de l'Opéra-Comique, est né le 14 juin 1769, à Rennes, où il fit ses études. Son père (mort depuis quelques années, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de cette ville), le destinait à suivre la carrière de la médecine; mais Elleviou, qui ne pouvait s'habituer, comme il le disait lui-même, *à fouiller dans les cadavres*, préférait se livrer au penchant qui l'entraînait vers le théâtre; et pour satisfaire son goût, il jouait la comédie de société. Les succès qu'il y obtint décidèrent de sa vocation. A l'insu de sa famille, il vint à Paris, et fut engagé par le directeur du spectacle de La Rochelle; mais, à la veille de débuter, il fut arrêté par ordre de l'intendant, et ne recouvra sa liberté qu'à l'arrivée de son père. Tout fut pardonné, et il se laissa ramener à Rennes, d'où il fut envoyé à Paris, pour achever ses cours. Déterminé à ne se faire recevoir docteur qu'au Théâtre-Italien, à peine arrivé, il y débuta le 1er avril 1790, sans avoir jamais joué en province. L'emploi qu'il avait choisi était bien différent de celui auquel il devait donner son nom. Il s'essaya dans le rôle du *Déserteur* (basse-taille); et quoiqu'on eût pu juger que sa voix n'était pas encore développée, il fut reçu, la même année, avec appointements. En 1791, il créa le petit rôle du nègre Zabi dans *Paul et Virginie*; en 1792, ceux de Philippe dans *Philippe et Georgette*, et d'un émigré français dans *le Siége de Lille*; en 1793, celui de Théobalde dans *Roméo et Juliette*, de Dalayrac. Mais, dans ces rôles peu importants, Elleviou ne se faisait connaître que comme chanteur agréable, et son jeu était encore loin d'être comparable à celui de Michu. Il échoua même complétement dans l'emploi des *Colins*, où brillait celui-ci. La loi sur la réquisition interrompit ses études dramatiques, et les progrès d'Elleviou. Après avoir fait un acte d'apparition à l'armée, il revint à Paris, et figura en 1795, dans les réactions des jeunes gens contre ce qu'on appelait alors *la queue de Robespierre*. Poursuivi par la police, il se réfugia dans les départements, et ce fut à Strasbourg qu'il commença à obtenir des succès plus signalés. Ils le suivirent dans la capitale, où les rôles de Dely dans *Gulnare*, de Zainar dans *Zoraïme*, et surtout de Blinval dans *le Prisonnier*, d'Armand dans l'*Oncle valet*, de Valcourt dans le *Trente et quarante*, d'Adolphe dans *les Deux prisonniers*, de Versac dans *Maison à vendre*, etc., le firent regarder comme un des plus fermes soutiens de l'Opéra-Comique. Sa taille était avantageuse, sa figure distinguée, sa physionomie agréable et ouverte; son jeu franc, spirituel et fin; son débit vif, mais sage et naturel; son geste vrai, quoique peu développé. Sa voix assez forte, mais un peu sourde, tenait de la haute-contre et de la basse-taille; c'était un ténor étendu, d'un beau volume de son et d'un timbre fort agréable; elle avait du mordant, de la flexibilité; et sans être grand musicien, il savait la manier avec adresse, avec expression, varier ses intonations et ses traits, et se faire applaudir même dans les passages qu'il exécutait après Martin. On n'avait à lui reprocher qu'un peu de gêne et de raideur dans les bras. Les rôles de militaires et de petits maîtres mauvais sujets étaient ceux qui convenaient le mieux au caractère et au talent d'Elleviou, et pourtant il réussissait également dans ceux qui exigeaient de l'ame, de la chaleur et de la sensibilité. Il a même prouvé qu'il était excellent comédien, en jouant, de la manière la plus plaisante, et la plus naturelle des rôles tout-à-fait opposés à son genre habituel, ceux de niais et des caricatures, comme dans le *Gabriel et Jaune*, dans l'*Irato*, dans *Une folie*, et dans *Picaros et Diégo*. Ces deux dernières pièces furent représentées au théâtre Feydeau, auquel s'étaient réunis les acteurs du théâtre Favart, en 1801. Ce fut alors seulement qu'Elleviou, qui n'était encore que pensionnaire de l'Opéra-Comique, fut reçu sociétaire, et il devint plus tard un des cinq membres du comité d'administration. Ce fut alors aussi que, sans renoncer à l'emploi auquel il devait sa réputation et qui porte encore son nom, et en continuant d'ajouter à l'un et à l'autre, dans *Le médecin turc*, *Les maris garçons*, *Joseph*, *Les rendez-vous bourgeois*, *Jean de Paris*, etc., il calcula les effets que pouvait produire sur lui la maturité de l'âge, et augmenta son répertoire de plusieurs des rôles qui avaient appartenu à Clairval. Ses efforts furent heureux. Il montra autant d'à-plomb, de décence, de noblesse et d'expression, dans Blondel de *Richard Cœur-de-Lion*, dans Richard du *Roi et le Fermier*, dans *Félix*, etc., qu'il avait mis d'esprit et de légèreté dans ses rôles d'étourdis. C'est donc à tort qu'on lui a reproché de ne savoir porter que les bottes, la veste, et le sabre traînant de hussard. Après vingt-trois ans de service, mais à un âge où il pouvait encore compter sur dix années de succès, Elleviou quitta le théâtre en 1813, soit qu'un embonpoint précoce le mît dans la nécessité d'adopter un autre emploi, soit qu'il voulût jouir paisiblement d'une fortune qu'il devait à ses travaux, autant qu'à un mariage avantageux qu'il avait contracté depuis une quinzaine d'années, soit enfin que des prétentions que l'on trouvait exagérées alors, mais qui ne le seraient peut-être pas aujourd'hui, eussent été mal accueillies de ses camarades, et rejetées par le souverain. On prétend qu'il demandait cent vingt mille francs par an, et que Napoléon exigeait même une réduction sur les quatre-vingt-quatre mille francs qui lui étaient alloués. Sa représentation de retraite eut lieu le 10 mars. Il y joua dans *Adolphe et Clara*, et dans *Félix*. Une foule considérable assistait à ses adieux; et à la fin du spectacle, l'Opéra-Comique, en corps, vint mêler ses regrets à ceux du public; regrets bien légitimes, car ce charmant acteur, le sujet le plus précieux de son théâtre, et dont le nom était un talisman pour y attirer la foule, n'a été jusqu'à ce jour remplacé qu'*en monnaie*. Elleviou était vif et brave comme un Breton. On a parlé d'une affaire d'honneur qu'il eut avec M. Lesueur, et d'une incartade contre M. Etienne. Pendant l'invasion des étrangers, en 1815, il organisa un corps franc, qu'il commandait lui-même pour la défense du canton qu'il habite encore aujourd'hui (la terre de Roncières, près de Tarare, dans le département du Rhône, et où il se livre à son goût pour les travaux de l'agriculture). Elleviou est auteur de *Délia et Verdikan*, opéra-comique, que son talent d'acteur et la musique de M. Berton ne pu-

rent préserver d'une chute en 1803 ; mais on lui attribue peut-être à tort l'*Auberge de Bagnères*, qui passe pour être de M. Jalabert.

ELLIS (Henri), voyageur anglais, servait dans la marine. Lorsqu'il fut question, en 1746, d'une expédition pour aller chercher par la baie d'Hudson un passage au nord-ouest, on proposa à Ellis le commandement d'un navire ; il le refusa, malgré son expérience, parcequ'il n'avait jamais navigué dans les mers septentrionales. Il partit alors comme agent du comité, avec des instructions particulières qui lui recommandaient de noter soigneusement tout ce qui concernait la géographie, l'art nautique, l'histoire naturelle, etc. L'expédition composée de la galiote *le Dobbs*, capitaine G. Moor, et de *la Californie*, capitaine Smith, partit de Gravesend le 24 mai. On arriva, le 8 juillet, à l'entrée du détroit d'Hudson, après avoir passé par les Orcades, et rencontré sur la route tantôt des glaçons, tantôt des masses énormes de glace et des bois flottants. Près de l'île de *Marbre*, par les 64°, on mit les canots à la mer, pour explorer les côtes. Ellis fit partie du détachement envoyé à la découverte, et remarqua, comme l'atteste le rapport, plusieurs grandes ouvertures à l'ouest de l'île, et que la marée venait du nord-est, partie dans laquelle courait la côte. A cette époque, c'était le 19 août, la saison déjà avancée, ne permettant plus de tenir la mer, on alla hiverner au fort Nelson, où l'on se mit, autant que possible, à l'abri des rigueurs de l'hiver. On ne put déterminer le degré de froid, parceque le thermomètre, dont on s'était muni, avait été cassé dans la route. L'hiver avait fini le 6 mai, ce ne fut que le 24 juin que les Anglais voguèrent au nord, ils ne furent débarrassés des glaces dont ils ne cessèrent d'être entourés, qu'au nord du cap Churchill. Deux canots, partis des deux vaisseaux, ne reconnurent que quelques ouvertures, sans aucun rapport à l'objet de leurs recherches. On remarqua seulement, qu'au milieu d'un groupe d'îles près du 62°, les aiguilles magnétiques perdirent tout à coup leur vertu. Ellis, en s'avançant dans le détroit de Wager, à trente lieues au-delà des 65° 5', où il avait découvert, à la côte de Welcome, le cap Fry, reconnut que la largeur de ce bras diminuait de dix lieues à une. Enfin, quand le détroit devint impraticable, il descendit à terre, et s'assura qu'il ne pouvait exister de passage de ce côté. Une tentative du même genre, faite à la côte nord de la baie Wager, ayant eu le même résultat, on se décida à retourner en Angleterre, malgré les réclamations d'Ellis, qui voulait que l'on fît de nouvelles recherches le long de la côte de la Repulse. Le 15 août, on sortit du port Douglas, et le 29 on entra dans le détroit d'Hudson. Les deux bâtiments furent alors assaillis d'une affreuse tempête qui les sépara ; ils se rejoignirent le 6 octobre aux Orcades, et mouillèrent ensemble le 14 à Yarmouth. La relation de ce voyage fut publiée en anglais par Ellis, sous ce titre : *Voyage à la baie d'Hudson, fait par la galiote le Dobbs et la Californie, en 1746 et 1747, pour la découverte d'un passage au nord-ouest, avec une description exacte de la côte, et un abrégé de l'histoire naturelle du pays*, Londres, 1748, 1 vol. in-8°, cartes et figures. Cette relation a été assez mal traduite en français, Paris, 1749, 2 vol. in-12, fig. ; Leyde, 1750, 2 vol. in-8°, fig. ; en allemand, avec des notes tirées du *Voyage du capitaine Smith*, Goettingue, 1750, in-8°, fig. ; en hollandais....., Amsterdam, 1750, 1 vol. in-8°, fig. Cette relation d'Ellis fut réfutée par un anonyme, qui publia l'ouvrage suivant : *Relation d'un voyage entrepris pour la découverte d'un passage au nord-ouest, pour pénétrer par le détroit d'Hudson à l'Océan occidental*, par l'écrivain de *la Californie*, Londres, 1749, 2 vol. in 8°, cartes et fig. L'auteur s'applique surtout à affaiblir les services d'Ellis, et à faire valoir les siens ; il lui conteste les titres dont il se disait revêtu dans cette entreprise ; mais du reste il n'a d'autre mérite sur lui que d'avoir donné une carte plus exacte des parages du nord-ouest de la baie d'Hudson, puisqu'il convient aussi qu'on n'a point suffisamment exploré toutes les ouvertures qui se sont présentées, et qu'il partage l'idée du capitaine Middleton sur l'existence d'une mer glaciale, qui, partant de la baie Repulse, unit la baie Welcome à celle de Baffin et au détroit d'Hudson ; ce qui prouve évidemment qu'il croit à l'existence du passage. Au reste, ce problème géologique est résolu aujourd'hui : il reste démontré que le passage n'existe pas dans les parages où on le supposait, et que si l'Océan baigne l'Amérique de tous côtés au nord, c'est à une latitude si élevée, que cette communication des différentes mers ne peut servir à la navigation. Quoi qu'il en soit des services d'Ellis, le gouvernement l'en récompensa par les places de gouverneur de la Nouvelle-York et ensuite de la Géorgie. C'est de cette province qu'il écrivit à Jean Ellis, célèbre naturaliste, une lettre sur la chaleur qui y règne. Sa santé l'ayant forcé de revenir en Europe, il alla se fixer en Italie ; mais ne pouvant s'accoutumer à une vie sédentaire, il faisait de temps en temps quelques voyages sur le continent. Sulzer, célèbre littérateur allemand, le rencontra à Marseille en 1775. Il était à Naples en 1805, s'occupant encore des recherches relatives à la marine. Il était membre de la société royale de Londres.

ELLISTON (Robert-William), auteur et artiste dramatique, fils d'un horloger de Bloomsbury, naquit dans cette ville, en 1774. Le docteur Elliston, son oncle, principal du collége de Sidney, prit soin de son éducation, dans l'intention de le faire entrer dans les ordres. Elliston fut d'abord envoyé à l'école de Saint-Paul et ensuite à celle de Cambridge ; mais il abandonna bientôt l'université pour la profession de comédien, vers laquelle il se sentait un penchant irrésistible. Il demeura quelques temps à Bath, où il épousa miss Rundell, la première femme qui ait commencé à donner des leçons publiques de danse. Il eut neuf enfants de cette femme aimable, qu'il eut le malheur de perdre, en 1821. Il débuta à Londres, sur le théâtre de Haymarket, où le naturel et la finesse de son jeu et surtout l'élégance de son élocution lui valurent des applaudissements mérités. Cet accueil favorable l'enhardit à s'essayer dans la tragédie, mais ses succès dans ce genre furent au-dessous de ceux qu'il avait obtenus comme acteur comique. En 1804, il prit un engagement à Drurylane, et continua d'y faire les délices du public jusqu'à l'époque où un violent incendie consuma entièrement cette salle. Voulant ensuite exploiter à son propre compte, il devint successivement directeur du cirque royal et des théâtres olympique de Birmingham, et de Drurylane. Il parvint à former la troupe de ce dernier théâtre d'excellents acteurs parmi lesquels se trouvait Kemble, dont nous avons eu récemment, à Paris, l'occasion d'admirer le beau talent dans les principales tragédies de Shakspeare. Ces succès excitèrent contre lui l'envie, et les cabales des directeurs des autres théâtres ; mais le propre mérite d'Elliston et la faveur que lui accorde le public l'ont mis facilement à même d'en triompher. Comme littérateur, M. Elliston se fait remarquer par un goût exquis. On a de lui : *The venetian Outlaw, a drama, adapted to the english stage*, 1805, in-8°. Il est aussi éditeur de plusieurs pièces de théâtre.

ELPHINSTON (JACQUES), poëte, grammairien, traducteur, naquit à Edimbourg, en 1721, étudia dans l'université de cette ville et devint, dès l'âge de dix-sept ans, gouverneur de lord Blantyre. Il parcourut ensuite la Hollande et le Brabant, et demeura assez long-temps à Paris, pour apprendre à parler et écrire correctement la langue française. De retour en Ecosse, il se lia avec le célèbre docteur Johnson, et mérita son amitié en contribuant puissamment au succès du *Rambler*, ouvrage périodique de ce dernier, qui se composait d'essais, précédés de vers latins, leur servant d'épigraphes, et accompagnés, pour la plupart, de traductions, tirées des meilleurs poëtes anglais, travail qu'Elphinston compléta dans une nouvelle édition du *Rambler*, et dont Johnson fut si content qu'il l'adopta dans toutes les éditions subséquentes de cet ouvrage. Elphinston vint ensuite habiter l'Angleterre, et y reprit la carrière de l'instruction; c'est dans les loisirs que lui laissaient ces fonctions pénibles qu'il composa les nombreux ouvrages auxquels il dut la réputation dont il jouit de son vivant, mais qui ne se soutint pas après sa mort par son affectation constante à changer le système de l'orthographe anglaise. Néanmoins ses traductions sont remarquables par la précision et l'énergie. Les principaux ouvrages d'Elphinston sont: 1° traduction en vers du poëme de *la Religion* de Louis Racine, 1753, ouvrage qui obtint le suffrage d'Young et de Richardson; 2° *Analyse des langues française et anglaise*, 1755, 2 vol. in-12; 3° *Poëme sur l'éducation*, 1763; 4° *Recueil de poëmes tirés des meilleurs auteurs, adaptés à tous les âges, mais particulièrement destinés à former le goût de la jeunesse*, 1764, in-8° Il a justifié dans cet ouvrage le proverbe: *Fier comme un Ecossais*, en admettant ses propres poésies parmi celles des meilleurs auteurs. On lui a même reproché de n'avoir pas fait un choix sévère pour ne pas paraître trop inférieur aux hommes auxquels il s'associait. 5° *Principes raisonnés de la langue anglaise, ou la grammaire anglaise réduite à l'analogie*, 1764, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, rempli de recherches intéressantes sur la langue anglaise, a le grave inconvénient, dont nous avons parlé plus haut, de faire disparaître toute espèce d'étymologie en rendant l'orthographe absolument conforme à la prononciation, système plusieurs fois tenté en France, mais qui n'a pas mieux réussi chez nous que chez nos voisins. 6° *Principes raisonnés de la langue anglaise, pour l'usage des écoles*, 1763; 7° *Vers anglais, français et latins*, 1767, in-fol.; 8° *Epigrammes de Martial, avec un commentaire*, 1782, in-4°, et en 1783 une édition de l'auteur original, ou les épigrammes sont rangées dans un ordre différent, et précédées d'une introduction à la lecture des poëtes; 9° *Propriety ascertained in her picture, or english speech and spelling reduced mutual guides*, 1786, 2 vol. in-4°, ouvrage dans lequel Elphinston a le plus développé son système d'orthographe; 10° *Fifty years correspondence, english, french and lattin, in prose and verse, between geniusses ov booth sexes and James Elphinston*, échantillon de son orthographe. Voici la traduction du titre de cet ouvrage: *Correspondance de cinquante années, en anglais, en français et en latin, en prose et en vers, entre des littérateurs des deux sexes et Jacques Elphinston*, 1791 et 1794, 8 vol. in-8°. On regrette que cet ouvrage, où figurent des hommes très distingués dans les sciences et dans les lettres, soit mutilé par la manière d'orthographier de l'auteur. On prétend néanmoins que ce travail, dont on lui sut si peu de gré, n'est pas inutile, et qu'il sera pour les étrangers et pour la postérité un type de ce qu'était la prononciation anglaise au temps où il a écrit. Elphinston mourut à Hammersmith, le 8 octobre 1809, à l'âge de près de quatre-vingt-neuf ans. Il avait conservé jusqu'à la fin l'amabilité de son caractère et l'originalité dans son extérieur. Nous rapporterons à l'occasion d'un second mariage, qu'il contracta en 1784, une anecdote qui confirme un fait cité par Bernardin-de-Saint-Pierre dans ses *Etudes de la nature*, à l'appui de son système sur les courants et les remous des mers. Son frère, alors dans les grandes Indes, manquant de moyens pour faire parvenir une lettre à sa belle-sœur, s'avisa de la renfermer dans une bouteille vide qu'il jeta à la mer. Cette bouteille fut retrouvée, neuf mois après, par des pêcheurs, sur la côte de Normandie, près de Bayeux.

ELSNER (JOSEPH), recteur de l'académie de musique de Varsovie, membre de la société des amis des sciences de cette ville, né en Pologne, a enrichi le théâtre national de productions très remarquables. Jeune encore, il fit aux frais de la princesse Isabelle Czartoriska un voyage à Vienne, où il devint un des élèves les plus distingués de Haydn. Il composa plusieurs opéras, qui furent reçus du public très favorablement. L'école dramatique de Varsovie, fondée par Albert Boguslawski, célèbre dans les annales de la scène polonaise, est redevable à Elsner des soins avec lesquels il s'occupe à former de bons sujets. Il mérite en outre la reconnaissance de ses compatriotes, par la composition de plusieurs morceaux de musique consacrés à chanter la gloire et le patriotisme des Polonais. En 1824 il ouvrit, pour la première fois, le cours de théorie musicale. Le succès couronna les efforts d'Elsner, et on doit au patriotisme et aux soins infatigables de ce compositeur distingué des chanteurs et des chanteuses de premier ordre.

ELTON (CHARLES-ABRAHAM), né en 1778, servit d'abord comme capitaine dans le 48e régiment d'infanterie, et faisait encore partie de l'armée lorsqu'il débuta dans la carrière des lettres par un volume de poésies. On a de lui: 1° *Poëmes*, 1804, in-8°; 2° *Traduction en vers anglais des œuvres d'Hésiode*, 1809, in-8°; cette traduction est fidèle, élégante, et surpasse de beaucoup la seule version qui existait jusque-là en Angleterre, celle de Cooke. 3° *Contes de roman* (Tales of Romance) et autres poésies, 1810, in-8°; 4° *Modèles de poëtes classiques, avec des notes biographiques et critiques*, 1814, 3 vol. in-8°; 4° *Les Frères*, monodie, et autres poëmes, 1820, in-8°. Il pleure, dans cette monodie, la mort de ses deux fils aînés qui s'étaient noyés dans le canal de Bristol.

EMERIAU (le comte MAURICE-JULIEN), vice-amiral, né, le 20 octobre 1763, à Carhaix, département du Finistère. Il avait été destiné, par ses parents, au génie militaire, mais une vocation décidée pour le service de la marine le fit débuter, comme volontaire d'honneur, dans une carrière où il devait acquérir une grande illustration. Embarqué sur l'*Intrépide*, réuni à la flotte du comte d'Orvilliers, il combattit, dans le golfe de Gascogne, contre l'escadre anglaise, commandée par l'amiral Keppel (combat d'Ouessant, 1778). Lors de la prise de la Grenade, par le comte d'Estaing, il fut du nombre des officiers français qui enlevèrent à l'assaut le morne de l'Hôpital. Il rentra à bord assez à temps pour se trouver au combat glorieux que l'amiral d'Estaing livra, après la prise de l'île, à l'escadre anglaise. Lorsque ce même amiral fit le siége de Savanah, Émeriau demanda l'honneur d'y être employé. Le commandeur de Dampierre, sous les ordres duquel il servait, lui opposa d'abord sa jeunesse, et lui accorda néanmoins le commandement d'un détachement de trente hommes de troupes de la marine. Pendant toute la durée du siége, Émeriau assista aux

tranchées; dans l'une des attaques il fut blessé grièvement à l'œil droit, et, malgré cette blessure, il sauta un des premiers dans les lignes avancées de l'ennemi. Le courage et le dévouement qu'il avait montré pendant cette campagne lui valurent, à l'âge de dix-sept ans, la décoration de Cincinnatus. A la Martinique, il prit part au combat mémorable que Lamotte-Piquet soutint, à l'ouverture de la baie du Fort Royal, contre une escadre anglaise. L'amiral français, avec trois vaisseaux seulement, résista à douze vaisseaux anglais; sa manœuvre hardie et savante sauva un convoi précieux poursuivi par l'ennemi. Émériau combattit devant Lagrange, dans le parage de Saint-Domingue, sur le même vaisseau, *le Diadème*, qui fit beaucoup de mal à l'ennemi, et il reçut plusieurs blessures dans cette affaire qui dura deux jours. Il passa sur *le Fendant* avec le grade de lieutenant de frégate; sur *le Triomphant*, il eut part au combat que ce vaisseau soutint dans le golfe de Gascogne, contre une partie de l'escadre de l'amiral Kimperfeld, et contribua à la prise des îles Saint-Christophe et Mont Serrat. Émériau reçut encore deux blessures sur *le Triomphant*, commandé par M. du Pavillon, et monté par le comte de Vaudreuil, dans les deux combats que le comte de Grasse livra aux vaisseaux anglais, près de la Dominique. Après diverses campagnes dans l'Inde, en Afrique et en Amérique, ce brave officier reçut, en 1792, le grade de lieutenant de vaisseau sur la frégate *la Fine*, combattit sur mer les noirs insurgés de Saint-Domingue, et repoussa diverses attaques qu'ils firent dans la plaine des Cayes. Après les premiers désastres de la ville du Cap, son vaisseau, qui faisait partie de l'escadre aux ordres de M. de Sercey, se rendit avec un convoi précieux aux Etats-Unis d'Amérique. Presque toute l'escadre, dans ce temps d'indiscipline, était insurgée contre les officiers; le vaisseau seul du lieutenant Émériau fut soumis et tranquille. Son ascendant sur des esprits indociles, le fit choisir pour transmettre aux équipages, qui refusaient d'obéir, les décisions d'un conseil-général. L'energie et la fermeté d'ame d'Émériau contribuèrent puissamment à ramener l'ordre et la subordination. Au départ de l'amiral de Sercey, il fut chargé du commandement de toutes les forces navales de France aux Etats-Unis, et de veiller à la conservation d'un convoi précieux. Après des croisières et des prises, il revint en France avec ce même convoi, sous les ordres du contre-amiral Vanstable, protégea l'aile gauche pendant toute la traversée, et enleva des bâtiments aux ennemis. A peine arrivé à Brest, Émériau, qui avait été nommé capitaine, reçut l'ordre de remettre sous voile dans quarante-huit heures, et d'aller avec sa division de frégates reconnaître l'ennemi; il s'acquitta avec succès de cette mission, fit un grand nombre de prises dans plusieurs croisières, et, chargé de seconder avec sa division et d'autres bâtiments de guerre les opérations de l'armée des Pyrénées-Occidentales, il fit de nouvelles prises, combattit contre des forteresses, et eut une part glorieuse à la reddition de Guataria. Nommé chef de file de l'armée navale et commandant la division d'avant-garde dans la campagne d'Egypte, il entra le premier à Malte, sur le vaisseau *le Spartiate*. Arrivé sur les plages d'Egypte, il protégea le débarquement des troupes en prenant position très près du fort Marabouk. A la bataille d'Aboukir, si glorieuse et en même temps si funeste pour notre marine, il fit des prodiges de valeur en résistant pendant long-temps à quatre vaisseaux ennemis, et eut la gloire de désemparer le vaisseau *le Wangard*, monté par l'amiral Nelson. Ayant eu, dans cette journée, le bras droit rompu et l'artère ouverte, il resta sur le pont, continua de donner ses ordres, et ne cessa de résister à l'ennemi que lorsque son vaisseau, auquel le feu avait pris deux fois, fut criblé de boulets, eut ses mâts entièrement coupés et neuf pieds d'eau dans la cale. Le général Bonaparte lui écrivit après le combat: « J'ai appris avec beaucoup de peine que vous »restiez estropié du bras droit. Vous devez vous »consoler de cet accident, puisque vous l'avez eu »en remplissant glorieusement votre devoir. » Émériau était chef militaire à Toulon et avait préservé ce port et les troupes de la marine de la famine qui les menaçait, lorsque le premier consul l'éleva au grade de contre-amiral et lui confia le commandement d'une division de vaisseaux qui portait des troupes à Saint-Domingue. Cet officier-général rétablit les communications dans toute la bande du sud de l'île et sauva la ville du Port-au-Prince, assiégée par les insurgés commandés par Dessalines. De retour en France, il fut appelé, par le premier consul, au commandement en chef de l'aile droite de la flotille à Ostende, avec les honneurs et les prérogatives accordés à l'amiral dans la partie du service qui lui était confiée, il accéléra les constructions et fit de nombreux armements. Le contre-amiral Émériau, prit quelque temps après, malgré ses blessures, le commandement d'une division de vaisseaux et de frégates qu'on armait à Lorient; il trompa la surveillance des forces ennemies, bien supérieures aux siennes, sortit du port et opéra heureusement sa jonction avec l'amiral Villeneuve. Après avoir commandé l'escadre de Rochefort, il fut nommé préfet maritime à Toulon, où il fit construire, armer et équiper quinze superbes vaisseaux et dix frégates; nommé, en 1811, commandant de l'escadre réunie dans ce port, il eut, avec une escadre anglaise, plus forte que la sienne, divers engagements dont les résultats furent honorables pour lui, protégea efficacement la navigation du commerce, fit entrer à Toulon, sous le canon de l'ennemi, quatre-vingts convois non moins riches que nombreux, et n'eut pas, pendant les trois ans de son commandement, un seul bâtiment à regretter. Il était depuis grand-officier de la légion d'honneur le 28 mars 1812, lorsqu'il fut élevé au grade de vice-amiral, et nommé inspecteur-général des côtes de la Ligurie en 1813. Bloqué au commencement de l'année suivante par une escadre très supérieure en forces et ayant 18 à 20,000 hommes de débarquement, il sut imposer à l'ennemi, dirigea et organisa avec tant d'habileté ses moyens de défense, que le port et l'arsenal de Toulon furent conservés intacts, ainsi que la moitié de notre marine. Après le retour des Bourbons, il conclut, avec l'amiral lord Exmouth, un armistice qui, en assurant la libre navigation des bâtiments français, conserva à la France l'un de ses plus importants arsenaux. C'est aussi aux soins du vice-amiral Émériau que quatre mille Français, détenus depuis trois ans et exposés à toutes les privations et aux injures du climat dans l'île déserte de Cabrera (Baléares), durent leur délivrance. Une ordonnance du 19 mai 1814 le nomma membre de plusieurs commissions chargées d'examiner les services des officiers et d'organiser le corps de la marine et les différentes parties de ce service. En juin et août, il fut fait chevalier de Saint-Louis et grand-cordon de la légion d'honneur. Nommé membre de la chambre des pairs pendant les cent jours, il ne prit aucune part aux délibérations, et fut mis à la retraite après la seconde restauration.

EMERIC-DAVID (Toussaint-Bernard), né à Aix en Provence, le 20 avril 1755, a parcouru honorablement différentes carrières avant de se vouer entièrement à celle des lettres. Après avoir

suivi les conférences des jeunes avocats à Paris, et fait un voyage en Italie comme amateur des beaux-arts, il revint dans sa ville natale, et il y exerçait la profession d'avocat, lorsque la mort de son oncle maternel, Antoine David, auteur de plusieurs ouvrages sur l'agriculture, le rendit héritier d'un fonds considérable d'imprimerie et de librairie à la condition de devenir le gérant de cette maison et d'ajouter à son nom celui du testateur. M. Emeric fut dès lors appelé Emeric-David, et c'est sous ce nom qu'il obtint, en 1787, le brevet d'imprimeur du roi, comme successeur de son oncle. Lorsque la révolution éclata, il s'en montra partisan, mais avec une modération qui tenait autant à ses principes qu'à son caractère. Élu maire d'Aix, le 13 février 1791, il donna sa démission, le 27 novembre de la même année, et crut échapper aux proscriptions en ne figurant plus dans les fonctions publiques. Mais, en 1793, il fut frappé de deux mandats d'arrêt, mena quelque temps une vie errante et trouva dans Paris un asile contre les fureurs des démagogues de la Provence. Après la terreur, il se défit avec désavantage de son imprimerie et de sa librairie, et il se livra pendant quelques années à des opérations commerciales auxquelles il renonça à l'époque où un discrédit général lui fit craindre de compromettre les restes de sa fortune. Il avait déjà publié quelques productions littéraires, lorsqu'en 1809, il fut appelé au corps législatif par le vœu des électeurs du département des Bouches-du-Rhône, et par le choix du sénat. Il adhéra, le 3 avril 1814, à la déchéance de Bonaparte, et fit partie de la députation qui, le 2 mai, alla au-devant de Louis XVIII. Le 22 septembre, il fit un long rapport sur diverses demandes relatives à la fabrication des étoffes de coton, attribua les pertes des fabricants à la funeste influence des lois commerciales de la révolution, ainsi qu'aux fautes du dernier gouvernement, et proposa néanmoins l'ordre du jour sur leurs réclamations en indemnités, motivées sur le dédommagement qui résultait pour eux du maintien de la prohibition. Le 4 octobre, il s'éleva contre l'effet rétroactif du projet sur l'importation des fers étrangers. Le 5 novembre, il rappela la parole du Roi pour la suppression de la régie, et démontra énergiquement les résultats vexatoires du projet d'impôt sur les boissons. Le 18, dans un discours sur les douanes, il discuta quelques dispositions du tarif qu'il trouva contradictoires aux principes libéraux émis par le rapporteur du projet de loi, entra dans des détails techniques et historiques sur l'origine et l'emploi de diverses productions étrangères dont il blâma la prohibition proposée, et demanda qu'admises comme moyens d'échanges, elles ne fussent soumises qu'à un droit de balance. Le 5 décembre, il parla en faveur du rétablissement de franchise du port de Marseille, et il demanda, au nom de dix-sept cent cinquante pétitionnaires, que le Roi fût investi du droit de modifier par des dispenses, l'article du Code civil qui prohibe les mariages entre oncle et nièce, tante et neveu, beau-frère et belle-sœur. Retiré de la scène politique depuis la dissolution du corps dont il faisait partie, M. Emeric-David a été nommé, le 11 avril 1816, membre de l'Institut de France, classe de l'académie des inscriptions et belles-lettres, il avait reçu de Napoléon l'ordre de la réunion. Il a été créé par le Roi chevalier de la légion d'honneur. La mort de Millin ayant laissé vacantes, en 1818, une des places de conservateur du cabinet des médailles et antiques de la bibliothèque du roi, et celle de professeur d'antiquités près le même établissement, M. Emeric-David se mit sur les rangs pour la première de ces places, à laquelle son âge, ses connaissances, ses écrits lui donnaient de justes droits, et que lui faisait espérer les suffrages promis de la majorité des conservateurs, et la bienveillance du ministre de l'intérieur, M. Lainé, son ancien collègue au corps législatif; mais il eut la générosité, ou plutôt la faiblesse de céder aux instances de M. Raoul-Rochette, en faveur duquel il renonça à être porté sur la liste des trois candidats, et M. Raoul-Rochette fut élu. Restait la chaire d'antiquités, à laquelle celui-ci avait promis de ne pas prétendre; mais de nouvelles intrigues suspendirent la nomination du professeur pendant le ministère de MM. Decazes et Siméon, qui préférèrent laisser vague la place plutôt que de commettre une injustice; et ce n'est que sous le ministère de M. de Corbière que la place a été donnée encore à M. Raoul-Rochette, comme suppléant de M. Quatremère de Quincy, titulaire, et à l'exclusion de M. Emeric-David. On a de ce dernier : 1° *Recherches sur la répartition des contributions foncière et mobilière*, Aix, 1791, in-4°, de 39 pages, où sont établis les points principaux de la statistique du département des Bouches-du-Rhône; 2° *Musée olympique de l'école vivante des beaux-arts* (sans nom d'auteur et sans date, 1796), Paris, in-8° de 51 pages; 3° *Recherches sur l'art statuaire, considéré chez les anciens et les modernes*, etc., ouvrage couronné par l'Institut, en 1800, et publié d'après son invitation, Paris, 1805, in-8°. L'auteur, dans son avertissement, avoue que ce sont les encouragements de son ami, M. J. B. Giraud, membre de l'ancienne académie de peinture et de sculpture, qui l'ont déterminé à composer cet ouvrage; qu'il en doit l'exécution à ses conseils et à ses nombreux secours; qu'il lui doit surtout les passages qui traitent des principes de l'art statuaire, etc. Pour donner à cet artiste une marque plus signalée de sa reconnaissance, il lui avait fait hommage de la médaille d'or qu'il avait reçue de l'Institut, et sur laquelle leurs deux noms étaient gravés : mais peu satisfait de ce présent, et voulant avoir la moitié du prix, M. Giraud publia deux lettres dans lesquelles il prétendait avoir eu la plus grande part à cet ouvrage. Sa réclamation grossière et injurieuse mit M. Emeric dans la nécessité de se défendre par les deux écrits suivants : 4° *Réponse au libelle intitulé : Lettre de M. Giraud à Emeric-David*, 1806, in-8°; 5° *Réponse à un écrit intitulé : Seconde lettre, etc.*, 1806, in-8°; 6° *Les quarante dernières pages du Discours historique sur la sculpture ancienne*, commencé par Croze-Magnan; 7° *Discours historique sur la gravure en taille-douce et sur la gravure en bois*; 8° *Premier discours historique sur la peinture moderne, renfermant l'histoire de cet art depuis Constantin jusqu'au commencement du 13e siècle*; ces trois discours ont été placés en tête de trois différents volumes du *Musée français*, publié par MM. Robillard-Péronville et Laurent. Le fragment du premier et le troisième ont été réimprimés dans le *Magasin encyclopédique*, l'un, en 1807, sous le titre d'*Essai sur le classement chronologique des sculpteurs grecs les plus célèbres*; l'autre, en 1812, avec des additions et des corrections. 9° *Choix de notices sur les tableaux du Musée*, in-8°, extrait des quarante-deux livraisons que M. Emeric-David a fournies pour le texte du *Musée français*. 10° *Éloge de Pierre Pujet*, ouvrage qui a remporté le prix décerné par l'académie de Marseille, en 1807, inédit. 11° *Éloge de Nicolas Poussin*, ouvrage couronné par la société philotechnique de Paris en 1812. 12° *Examen des inculpations dirigées contre Phidias*, fragment, etc., 1817, in-8°; 13° *Suite d'études calquées et dessinées d'après cinq tableaux de Raphaël, accompagnées de gravures et de notices, etc.*, 1818 à 1821, 6 livraisons in-fol. M. Emeric-David a fait des observations importantes sur l'histoire des artistes anciens, et a rectifié de nombreuses erreurs échappées à Winckelman sur le même sujet. Ces rectifications se trou-

vent principalement dans son fragment de discours sur la sculpture ancienne. Collaborateur de la *Biographie universelle*, M. Emeric y a donné plusieurs articles d'artistes tels que *Van-Eyck*, *Gioia*, *Giotto*, *Phidias*, *Praxitele*, *Pujet*, *etc.* Il est aussi un des coopérateurs à la *Revue encyclopédique* et aux *Annales encyclopédiques*.

EMERIC (Louis-Damien), homme de lettres, né à Eyguières en Provence, vers 1765, vint jeune à Avignon où il fit son droit; mais la révolution l'empêcha de suivre la carrière du barreau. Il joua un rôle obscur dans les troubles de cette ville, et se rangea dans le parti modéré plus par apathie que par système. Balloté par les événements, il vint se réfugier à Paris, vers 1795, et il y a végété, trente ans, de la manière la plus honteuse et la plus misérable. Il voulait obtenir des places, mais sans avoir l'humiliation de les demander; et il ne lui fallait rien moins qu'une sinécure qui ne le dérangeât en rien de ses molles habitudes. En 1812, il fut placé par le comte de Cassac, dans l'administration des postes militaires en Hollande. Il trouva cet emploi trop pénible, se plaignit de l'intempérie du climat, et revint, quelques mois après, se réchauffer dans son lit, d'où il ne sortait que pour aller chercher un mauvais repas. Pauvreté n'est pas vice; mais Emeric avait un défaut qui ne lui faisait pas moins de tort que son orgueil et sa paresse. Il était caustique et se vengeait, par des épigrammes, de ceux qui n'avaient pas deviné ses besoins, prévenu ses désirs, satisfait à ses demandes, ou qui ne s'étaient pas trouvés honorés de l'admettre à leur table. Avec un pareil caractere, Emeric s'est vu fermer toutes les portes, et il est mort à l'hôpital, en 1825, oublié du monde entier. On a de lui: 1° *De la politesse, ouvrage critique, moral et philosophique, suivi de notes et d'un petit aperçu littéraire*, 1819, in-8°. Il y a des exemplaires qui ont paru avec un nouveau frontispice, sous ce titre: *Nouveau guide de la politesse, ouvrage critique et moral, avec des notes, etc.*, 1821, 2e édit. L'auteur y parle de la politesse comme un aveugle des couleurs. Dans l'*Aperçu*, il régente le Parnasse et proclame que Boileau est un mauvais poëte; 2° *Généalogie de la maison de France*, 1822, brochure in-8°. C'est une notice sur un mémoire de MM. de Fortia et de Courcelles, mis en tête de l'*Histoire généalogique des pairs de France*, etc. Dans cette notice où il doit analyser avec éloge un ouvrage sur la généalogie, Emeric débute par une satire contre cette science et ceux qui en font leur état, et il la termine par des vers en l'honneur du duc de Bordeaux. C'était la manière de l'auteur; il disait du mal des hommes qui étaient disposés à lui être utiles, et donnait des louanges à ceux qui ne devaient rien faire pour lui. Ce n'était pas le moyen de réussir. Emeric a publié plusieurs pieces de vers dans les *Almanachs des muses*. Il a laissé manuscrites une satire et trois comédies en 5 actes, dont une avait été lue au comité du Théâtre-Français.

EMERIC (Jean-Joseph), avocat, frere aîné du précédent, né à Eyguières, vers 1755, suivait la carrière du barreau à Avignon, où il avait été reçu docteur ès-droit. Lorsque la révolution éclata, il se montra partisan du gouvernement ultramontain, échappa par la fuite aux dangers qu'il aurait pu courir dans les diverses réactions; et alla, sous le gouvernement consulaire, s'établir à Nîmes, où il est aujourd'hui doyen des avocats. On a de lui: 1° *La vérité et la justice*, ou *le cri des royalistes français, adressé à MM. les députés des departements*, 1816, in-8°; 2° *L'ermite de Vaucluse*, ou *les souhaits de bonne année pour* 1818, in-8°, n° 2 (il avait paru un n° 1 dont on ignore le titre); 3° *Réponse aux réflexions faites par Agricol-Moureau sur les protestations du pape*, *etc.*, servant d'introduction à l'*Histoire d'Avignon et du comtat Venaissin*, et de suite à l'*Ermite de Vaucluse*, n° 3, Avignon, 1818, in-8°; 4° *La sainte alliance*, ou *le tombeau des jacobins*, servant de suite à l'*Ermite de Vaucluse*, n° 4, 1819, in-8°.

EMERY (Jacques-André), supérieur-général de la congrégation de Saint-Sulpice, né à Gex, le 27 août 1732, était le second fils du lieutenant-général criminel au bailliage de cette ville. Il étudia d'abord chez les jésuites de Mâcon, et entra, vers 1750, à la petite communauté de Saint-Sulpice, à Paris. Ordonné prêtre en 1756, il professa le dogme trois ans après au séminaire d'Orléans, alla quelque temps après enseigner la morale à celui de Lyon, et fut reçu docteur en théologie, en 1762, dans l'université de Valence. Après douze années employées à s'instruire et à composer divers ouvrages, M. Emeric devint supérieur du séminaire d'Angers et grand-vicaire du diocèse, qu'il administra presque seul, soit à cause des absences, soit à cause de la maladie de M. l'évêque d'Angers, qui mourut en 1782. Cette même année, il succéda à M. le Gallic, démissionnaire, dans la place de supérieur général de sa congrégation. M. Emery ne s'y montra pas inférieur aux hommes estimables qui l'avaient précédé, et obtint comme eux de la bienveillance du roi une abbaye de peu de valeur à la vérité, mais suffisante aux besoins d'un homme désintéressé et sans ambition. Dès l'aurore de la révolution, il en prévit les suites, et songea à remplacer au-dehors les établissements qui allaient lui manquer en France. C'est dans cette vue qu'en 1789 il établit un séminaire de sa congrégation à Baltimore, qui venait d'être érigé en évêché, et qu'il y envoya plusieurs de ses prêtres. Il éprouva, dans la terreur, ce qu'il avait redouté; on l'enleva à ses fonctions. Renfermé six semaines à Sainte-Pélagie et seize mois à la Conciergerie, il n'échappa à la mort, qui atteignit presque tous ses compagnons d'infortune, que par une sorte de calcul de Fouquier-Tinville. « Ce petit prêtre empêche les « autres de crier, disait l'affreux cannibale. » Rendu à la liberté, il devint l'un des administrateurs du diocèse de Paris dont il avait été nommé grand-vicaire, et mérita l'estime et la reconnaissance de tous ceux qui, dans ces temps difficiles, avaient besoin d'un guide éclairé. Il se fit même une réputation de tolérance et de modération que ses successeurs n'ont pas toujours imitées depuis. Ferme et constant dans ses principes, il resta toujours le même quand tout changeait autour de lui, ce qui le faisait accuser tantôt de rigueur, tantôt de mollesse par tous ceux qui ne le voyaient qu'à travers le prisme de leurs opinions du moment. Malgré sa vie active et ses nombreuses occupations, il trouva le moyen de composer une foule d'ouvrages, soit relativement à l'esprit du siècle en général, soit relativement aux attaques journalières que la religion éprouvait dans le cours de la révolution. Nous citerons les principaux lorsque nous aurons terminé la notice biographique de cet homme respectable. Après la chute du directoire, on l'accusa d'ambition; il fit taire les soupçons en refusant, en 1802, l'évêché d'Arras, et subit une arrestation à l'occasion de la signature du concordat. Il reprit bientôt ses fonctions chéries de supérieur de séminaire; la confiance que lui accordaient les évêques lui en facilita les moyens. Il établit plusieurs maisons, soit à Paris, soit dans les départements; fut nommé conseiller de l'université par l'influence du cardinal Fesch, et grand-vicaire de Paris par le cardinal de Belloy. Il fit partie, en 1809, d'une commission de deux cardinaux et de cinq évêques chargés de répondre à différentes questions sur les affaires de l'église; il se mit en opposition avec eux

tous, et refusa de signer l'arrêté qui fut pris en cette occasion. Le gouvernement s'irrita et l'obligea de quitter son séminaire. On n'approuvait pas ses principes ultramontains, mais on admirait sa fermeté, et l'on avait besoin de ses lumières; on l'adjoignit de nouveau à une seconde commission; mais on n'en tira pas un meilleur parti; on lui fournit même une occasion de manifester son opinion tout entière. Admis aux Tuileries, il parla au chef du gouvernement avec une si noble fermeté et en même temps avec une telle mesure qu'il put dire sans l'offenser tout ce qu'il voulait lui faire connaître. C'est le dernier trait qui honora la carrière de M. Emery. Il tomba malade quelque temps après, et mourut le 28 avril 1811. On pratiqua à ses obsèques ce que nous avons vu se renouveler de nos jours pour d'honorables citoyens : les séminaristes, ses élèves, portèrent eux-mêmes son corps à sa maison d'Issy, où il fut enterré. Voici la liste de ses principaux ouvrages : 1° *L'Esprit de Leibnitz* et l'*Esprit de Sainte-Thérèse*. L'auteur réunit dans le premier ouvrage ce que Leibnitz avait écrit en faveur de la religion; il recueillit dans le second tout ce que les écrits de la sainte lui avaient offert de plus usuel et de plus pratique. Ces deux ouvrages furent publiés à Lyon, deux éditions, 1775-1779; 2° *Les religieuses peuvent elles aujourd'hui, sans blesser leur conscience, recueillir des successions et disposer par testament*, 1797; 3° *Conduite de l'Église dans la réception des ministres de la religion qui reviennent de l'hérésie et du schisme*, 1797; 2ᵉ édition, 1801; 4° *Christianisme de François Bacon*, 1799, 2 vol. in-12; 5° *Pensées de Leibnitz sur la religion et la morale*, nouvelle édition de l'*Esprit de Leibnitz*, 1803, 2 vol. in-8°; 6° *Pensées de Descartes*, 1811, 1 vol. in-8°. M. Emery s'est aussi rendu éditeur de plusieurs ouvrages : 1° *De la défense de la révélation contre les objections des esprits forts, par M. Euler, suivie des pensées de cet auteur sur la religion, supprimée dans la dernière édition de ses lettres à une princesse d'Allemagne*, Paris, 1805, in-8°; 2° *Des nouveaux opuscules de Fleury*, 1807, 1 vol. in-12; 3° des *Lettres à un évêque sur divers points de morale et de discipline, par M. de Pompignan*, 1802, 1 vol. in-8°. M. Emery a aussi inséré plusieurs articles importants dans les *Annales catholiques*.

EMMERICH (Frédéric-Charles-Timothée), né à Strasbourg, le 7 février 1786, étudia d'abord au gymnase protestant de cette ville; il suivit ensuite les cours du séminaire protestant et ceux de plusieurs facultés de l'académie de Strasbourg. Toutes ses études avaient été dirigées vers le ministère évangélique auquel il se destinait, et c'est dans ce but qu'il soutint, en 1807, une savante dissertation : *De Evangelio secundum Hebræos, Ægyptios, atque Justini martyris*. Le succès qu'il obtint alors prouva l'étendue de ses connaissances. Il entreprit ensuite un voyage littéraire, commençant par Gœttingue, où il fréquenta pendant six mois les cours des savants professeurs qui s'y trouvent réunis, il se rendit ensuite en Prusse, en Saxe, en Bohême, dans l'Autriche, et enfin en France; séjourna six mois à Paris, visita les principales villes du royaume, fut accueilli partout par les savants les plus distingués, et devint l'ami de plusieurs d'entre eux. De retour à Strasbourg, il fut nommé supérieur du collége de Saint-Thomas, séminaire protestant pour les études théologiques. En 1809, il donna des leçons latines, grecques et hébraïques au gymnase de Strasbourg, fut chargé, en 1812, comme professeur agrégé au séminaire protestant, d'y faire les cours d'histoire ecclésiastique, et devint, en 1819, professeur de la même science à la faculté de théologie, qu'une ordonnance royale avait créée dans cette ville cette même année. Emmerich sentit toute l'importance des fonctions qu'il avait à remplir, et voulant donner et plus d'importance et une nouvelle forme à ses leçons, il étudia l'histoire dans ses sources mêmes sans s'arrêter aux changements que la révolution des siècles avait fait subir à l'extérieur des formes religieuses; il remonta aux causes de ces changements, et étudia l'esprit du siècle qui les avait produits. A cet effet il réunit dans sa bibliothèque tout ce qu'il put trouver d'auteurs sacrés et profanes, dont les œuvres sont les sources de l'histoire politique et de l'histoire ecclésiastique. Les cours qu'il donna, pendant plusieurs années, sur cette dernière science, furent le résultat de ses profondes recherches et de sa vaste érudition. Il n'est pas de prodige en ce genre qu'on n'attendît de ce savant professeur, lorsque la mort le surprit à l'âge de trente-quatre ans, le premier juin 1820. Malgré ses travaux multipliés, il remplissait encore les devoirs de ministre protestant, auxquels l'obligeait d'ailleurs la place de prédicateur-vicaire de Strasbourg, qu'il tenait du directoire. Il passa, en 1818, à l'église de Saint-Thomas en la même qualité, et ses discours éloquents ne manquaient jamais d'y attirer un savant et nombreux auditoire. On doit à ce savant, outre la dissertation dont nous avons parlé plus haut : 1° deux discours, Strasbourg, 1817, in-8°; 2° un choix de discours, publié après sa mort, intitulé, *Choix des sermons posthumes du docteur F.-C.-T. Emmerich*, 1821, in-8°.

EMMERICH (Anne-Catherine), religieuse au couvent des Augustins de Dulmen en Westphalie, s'est rendue célèbre par des circonstances extraordinaires renouvelées du 13ᵉ siècle, et qui trouvèrent peut-être moins d'incrédules au centre de la civilisation et des lumières, que n'en avait trouvé saint François-d'Assise, dans un temps d'ignorance et de barbarie. Les affections qu'on attribue à sœur Emmerich, étaient-elles pathologiques, imaginaires ou miraculeuses? Nous nous garderons bien de porter un jugement sur des faits que n'ont pas éclairés ceux même qui en étaient les témoins. Dans tous les cas, nous aurions peine à croire que les lois de la nature eussent été dérangées pour un objet sans but, enseveli dans l'obscurité d'un cloître, et qui ne séduisit que quelques enthousiastes qui ne furent pas d'accord entre eux. Nous nous bornerons donc à faire un extrait sommaire d'un opuscule intitulé : *Relation des faits miraculeux concernant la révérende mère Emmerich, avec les témoignages qui constatent ces faits subsistant depuis onze années*, 1820, in-8° de 24 pages. Anne-Catherine Emmerich avait dix-sept ans, en 1795; elle fut admise, à cette époque, au noviciat chez les dames augustines de Dulmen, où elle exerça bientôt les fonctions de sacristine. Cette ville étant tombée au pouvoir des Français, et la communauté religieuse ayant été dispersée, la sœur Emmerich se retira dans une petite chambre où, tout en pratiquant les vertus de son état, elle se livrait entièrement à la vie contemplative. Ses idées durent s'exalter alors au plus haut degré, et elle éprouva de grandes souffrances de corps et d'esprit; mais, au milieu de ces combats intérieurs, au rapport du père Limberg, dominicain, son directeur, et de M. Manesse, ancien chanoine régulier de Saint Jean-des-Vignes, à Soissons, elle s'éleva à un état si dégagé des sens, que pendant environ onze ans, elle ne prit aucune nourriture solide, et malgré cette privation, loin d'être décharnée, elle conservait le même degré d'embonpoint. On cite quelques exemples semblables de privation; mais une distinction qu'elle ne partage qu'avec saint François-d'Assise, est « la faveur, « tels sont les termes de la relation, dont Dieu l'a « gratifiée, en traçant sur sa personne, par des

« stigmates manifestes et sensibles, les cinq plaies « de N. S., parmi lesquelles celle du côté se trouve « surmontée d'une petite croix. Ces cinq plaies, « tous les vendredis, rendent du sang fort visible- « ment, depuis sept à huit heures du matin jusqu'à « midi. Dans le même temps, le sang jaillit du « front de cette sainte fille et tout à l'entour de sa « tête, où il trace une couronne qui se trouve tou- « jours en harmonie avec les cinq plaies, pour ren- « dre le sang à la même heure. Elle éprouve alors « des extases pendant lesquelles elle est si brillante, « qu'il est presque impossible de la fixer, quoi- « qu'elle soit alors, en apparence, dans un état de « mort. » La sœur Emmerich tint d'abord son état caché, mais enfin elle en parla au grand-vicaire de Munster qui prit, dit-on, les précautions nécessaires pour constater le fait ; il alla lui-même sur les lieux, s'y fit accompagner par des médecins, et dressa des procès-verbaux. D'autres personnes exercèrent la surveillance la plus active, et parurent convaincus; des médecins du pays furent appelés, procédèrent, par tous les moyens que leur prêtait leur art, pour arrêter ces exsudations hebdomadaires et ne purent en venir à bout. Malgré tant de témoignages favorables, nous ne pouvons nous dispenser de rapporter quelques faits qui tendraient à les atténuer. 1° Il n'y a, pour ainsi dire, que les prêtres et les médecins du pays qui aient paru reconnaître quelque chose de surnaturel dans l'état de cette religieuse; un ecclésiastique anonyme de Munster assure même que la petite croix qu'a si bien dessinée M. Manesse, n'a jamais existé. 2° Après la réunion du pays à la France, des médecins et des chirurgiens français furent envoyés près d'elle pour vérifier les faits, mais la *relation* ne nous apprend pas quels furent les résultats et la conclusion de leur examen, à moins qu'on ne regarde, comme faits d'après leurs rapports, les articles de quelques journaux allemands et du *Courier français*, 13 décembre 1819, qui niaient l'état surnaturel de la sœur Emmerich et qui se permettaient d'inculper sa bonne foi. 3° Enfin, un Hollandais avait offert 2,000 fr., et un habitant de Munster 3,000 fr., pour avoir le corps de la sœur Emmerich, après sa mort; mais il avait été enlevé furtivement, ce qui semblerait indiquer qu'on voulait le soustraire à un examen dont on craignait le résultat. Au reste, tous les hommes instruits et désintéressés ne virent, dans cette histoire, que l'effet naturel d'une cause qu'il ne leur fut pas possible de vérifier; le peuple seul cria au miracle, et cette opinion s'est maintenue dans le pays. Cette femme extraordinaire est morte, durant l'hiver de 1823, à l'âge de quarante-six ans.

EMMERY DE GROZYEULX (JEAN-LOUIS-CLAUDE, comte de), pair de France, fils d'un procureur au parlement de Metz, et dont le bisaïeul avait abjuré la religion juive, naquit à Metz le 26 avril 1762. Il exerçait la profession d'avocat dans sa ville natale, lorsqu'il fut choisi député par le tiers-état aux états-généraux en 1789. Le 12 janvier 1790, il demanda une loi pour la liberté de la presse. Il fit décréter qu'aucun député ne serait admis, s'il n'avait prêté le serment civique, après que Louis l'aurait eu prêté. En juillet, il développa, comme rapporteur du comité militaire de l'assemblée constituante, les profondes connaissances qu'il avait acquises sur les lois relatives à l'administration militaire, et accusa le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, et les princes de l'Alsace, d'exciter des troubles dans cette province. M. Emmery fit un rapport sur l'insurrection de la garnison de Nancy, et provoqua l'ordre d'en poursuivre les moteurs. Il fut dirigé, en cette circonstance, par le marquis de Bouillé, avec lequel il était en correspondance, par l'entremise de M. de Lafayette, qui avait résolu de gagner ce général à la cause constitutionnelle. M. de Bouillé, qui dans ses *Mémoires* rend hommage à l'esprit, aux talents, et à l'honnêteté de M. Emmery, y raconte que conversant un jour avec lui sur les changements qui avaient lieu, celui-ci lui dit : « Mais, monsieur, qu'êtes-vous dans tout « ceci? car personne ne connaît vos opinions. » M. de Bouillé répondit : « Je ne suis ni aristocrate, « ni démocrate; je suis un royaliste obéissant à « votre constitution, que je trouve détestable, parce- « que le roi l'a reconnue; mais si le roi s'en dé- « tachait, je l'abandonnerais avec lui. » A quoi M. Emmery aurait répliqué : « Vous avez raison ; si « j'étais né gentilhomme, je penserais et j'agirais « comme vous. » M. Emmery fut appelé, le 25 septembre, à la présidence de l'assemblée nationale; s'opposa, le 4 janvier 1791, à la destruction de l'hôtel des Invalides; et lors de la fuite du roi à Varennes, il présenta le décret pour l'arrestation de M. de Bouillé, qui avait été le principal auteur dans cette affaire, et dont il avait vanté le patriotisme peu de temps auparavant. Une relation du voyage de Varennes, attribuée à M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, cite M. Emmery parmi les députés du parti des *réviseurs* qui firent, avec l'argent de la liste civile, d'inutiles efforts pour rendre à Louis sa popularité et une portion de son ancien pouvoir. Il fit ensuite adopter divers décrets sur le régime militaire, les tribunaux et les colonies. Après la session, il entra au tribunal de cassation, et vint le 20 mai 1792, conformément à la loi, rendre compte à l'assemblée législative, des travaux de ce tribunal. Emprisonné pendant la terreur, il recouvra la liberté après le 9 thermidor, fut nommé, en 1797, député du département de la Seine au conseil des cinq-cents, et vota avec la majorité de cette assemblée. Le 30 juin de la même année, il proposa et obtint l'abrogation de la loi, qui dépouillait de leurs biens les parents d'émigrés pour des événements qu'ils n'avaient pu empêcher. Elu secrétaire le 19 juillet, il fit annuler, le 30 août, le décret qui pesait sur les fortunes des pères et mères d'émigrés. Il obtint aussi la suspension de la scandaleuse facilité de divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur. Il faisait partie de la commission des inspecteurs. Lors de la révolution du 18 fructidor, il dut à sa prudence, ou au soin qu'il avait eu de se ménager des amis, de n'être point porté sur la liste de déportation; toutefois son élection fut annulée par la mesure générale. Après la journée du 18 brumaire an 8, il fut appelé à la section judiciaire du conseil-d'état, devint l'un des rédacteurs du code civil, et passa au sénat-conservateur en août 1803. En mars 1800, on lui avait confié l'examen des pièces de la correspondance, saisie chez M. Hyde-de-Neuville, et qui fut imprimée sous le titre de *Correspondance anglaise*. M. Emmery, qui avait signé l'acte de déchéance de Napoléon, fut nommé pair de France par le Roi; resta sans fonctions pendant les cent jours, et rentra à la chambre des pairs à la seconde restauration. Il y vota avec les défenseurs de nos libertés; et quoique accablé de souffrances et d'infirmités, il se fit transporter au palais du Luxembourg, pour voter en faveur de la loi des élections, attaquée par la proposition de M. le marquis de Barthélemy. Le comte Emmery est mort le 15 juillet 1823, des suites d'une fluxion de poitrine, à sa terre de Grozyeulx, près de Metz, où il vivait retiré depuis plusieurs années. Cet honorable pair s'était livré, avant la révolution, à des recherches sur les antiquités du pays messin; et ses premiers travaux, continués par intervalles à diverses époques de sa vie, n'ont

point été publiées. L'aîné de ses fils, qui avait embrassé la carrière des armes, a péri à l'armée d'Espagne; le second a succédé à la pairie de son père.

EMPECINADO (Don Juan-Martin-Diez, surnommé l'*Empecinado*), guerrier et patriote espagnol très célèbre, naquit à Castrillo, village de la Nouvelle-Castille, et était le fils d'un pauvre paysan; il fit, en 1793, la guerre contre la France, en qualité de simple soldat, se retira à la paix dans son pays natal, et se livra de nouveau aux travaux de l'agriculture. Doué d'une ame énergique et né avec le génie militaire, l'amour de la patrie, qui n'était pas moins prononcé chez ce digne Espagnol, le décida à se dévouer à la défense de son pays dès qu'il le vit prêt à devenir la proie de Napoléon. L'Empecinado prit les armes, et débuta par s'emparer d'un courrier français qui portait des dépêches à l'armée. Il s'occupa ensuite de former une *guerrilera*, d'abord peu nombreuse, mais qui devint bientôt le premier corps de ces redoutables milices; il l'organisa d'après les instructions du comte de la Romana, tirées de l'ouvrage que Dumourier venait de faire paraître à Londres, sur le meilleur mode d'organiser les paysans de l'Espagne en corps francs. L'Empecinado, devenu le premier *guerrillero* d'Espagne, fut un des plus redoutables ennemis des Français, mais bien différent du père franciscain Nebot, du curé Merino, du Trapiste et d'autres féroces brigands fanatiques, il fit toujours la guerre en brave et loyal militaire. La division Dessolles, cantonnée aux environs de Madrid, l'a vu voltiger sans relâche sur ses flancs, inquiéter ses mouvements, traverser ses opérations, et pousser audacieusement des reconnaissances jusqu'aux portes de cette capitale. Aucun des nombreux chefs, soit de l'armée régulière, soit de guérillas, n'égala l'Empecinado: son activité, sa valeur, son habileté à choisir les positions les plus avantageuses et à en profiter, lui firent bientôt une réputation méritée parmi les ennemis, aussi bien que chez les Espagnols; la régence de Cadix voulant récompenser ses services et tirer parti de ses talents, l'éleva d'abord au grade de colonel et ensuite à celui de maréchal-de-camp. En 1811, à la tête d'un corps de cinq à six mille hommes, il occupa momentanément les villes de Siguenza, Bridanega et Cuença, y désorganisa les autorités établies par les Français, et épuisa tellement les habitants par des contributions, qu'il rendit par là infructueuse la réoccupation de ces villes par l'armée française, qu'il ne cessa de harceler pendant toute la guerre. Ce fut l'Empecinado qui entra le premier avec son corps à Madrid, lors de l'évacuation de cette ville par les Français, à la suite des revers éprouvés par le maréchal duc de Raguse et la marche du roi Joseph, pour aller rejoindre le corps de ce général avant la bataille des Arapiles. A la rentrée de Ferdinand, en 1814, le roi confirma don Juan-Martin dans ses grades et l'autorisa à porter le nom d'Empecinado, sobriquet qu'il avait illustré par sa vaillance et les éminents services rendus à l'état. Cette épithète lui était commune avec les habitants du village où il était né; elle signifie en espagnol *enduit de poix*, et on la donne aux gens de Castrillo, parcequ'ils sont presque tous cordonniers. Non content d'avoir défendu sa patrie les armes à la main, il ambitionna la gloire de se montrer aussi bon citoyen que vaillant guerrier, et eut le courage de plaider en faveur de la constitution, en présentant, en 1815, directement au roi, un *Mémoire* énergique, où il faisait l'apologie des travaux des cortès de Cadix de 1812, et où il suppliait S. M. de rétablir le régime constitutionnel, en restituant à la nation des droits usurpés par les rois d'Espagne. Ce mémoire, qui offrait un exposé fidèle de la situation déplorable du royaume, indiquait à Ferdinand les besoins du peuple, et dévoilait les intrigues coupables des courtisans, parmi lesquels il désignait plusieurs grands d'Espagne qui entouraient alors le trône qu'ils n'avaient pas su défendre. « Ces hommes nuls, disait-il, « qui restèrent oisifs pendant l'invasion de Napo« léon, jouant un rôle honteusement passif, tan« dis que leurs concitoyens succombaient par mil« liers dans une lutte généreuse. » Arrêté immédiatement après la présentation de cet écrit, ainsi qu'il s'y était attendu, les conseils du général patriote furent payés de l'exil. Lors de la révolution commencée par Riégo en 1820, l'Empecinado était à Valladolid, sous la surveillance des autorités civiles et militaires de cette ville, dont il fut, bientôt après, nommé commandant en second, par suite du rétablissement du gouvernement constitutionnel. Appelé, peu de temps après, au gouvernement de Zamora, il le quitta pour aller à la poursuite du curé Merino, qui avait pris les armes contre les constitutionnels et s'était mis à la tête d'une bande de paysans fanatisés, auxquels s'était joint bon nombre de voleurs de grand chemin et de contrebandiers. Merino, défait en plusieurs rencontres, prit la fuite et se cacha jusqu'à l'invasion de l'Espagne en 1823. L'Empecinado servit en 1822 et 1823, dans le corps du comte de l'Abisbal en Estremadure, et a de nouveau eu à combattre Merino qui s'était réuni au corps d'armée du général comte de Bourmont. Cette campagne, si malheureuse pour l'Espagne, par l'ineptie et la corruption de la plupart des chefs de l'armée nationale, ne fournit à l'Empecinado aucune occasion de se signaler, mais il y montra un dévouement à toute épreuve et un zèle patriotique digne d'un Romain. Le pouvoir absolu ayant été rétabli par suite des succès de l'armée française, il fut dès lors signalé comme une victime réclamée par les chefs de l'armée dite *de la Foi*; il fut arrêté dans son pays, et l'alcade-major de Tuedo le fit juger et condamner à mort. Sa sentence, soumise au tribunal criminel de Madrid, fut approuvée par la majorité des juges, malgré l'énergique discours que prononça en sa faveur le digne président Fernandez del Pino, et l'opinion de quelques autres des juges qui fut favorable à l'accusé. Les parents et amis de l'infortuné général firent beaucoup de démarches auprès du roi, pour sauver la vie à don Juan-Martin, et l'on se flatta même un instant d'avoir fléchi Ferdinand en faveur d'un homme qui lui avait rendu de si éminents services et dont le nom était un titre de gloire pour la nation; mais tout fut en vain, et le roi livra ce brave soldat à ses ennemis, qui poussèrent l'atrocité jusqu'au point d'assaillir à coups de bâton leur victime enchaînée, au moment où l'on venait de lui lire son arrêt de mort. Il fut conduit au supplice, entouré d'une foule parmi laquelle les gens de la lie du peuple, excités par les moines, insultèrent à ses derniers moments. Ainsi périt un des hommes les plus intrépides et les plus vertueux des temps modernes, un héros à qui la postérité érigera un jour des statues, et dont la nation espagnole regrettera vivement la perte irréparable, en gémissant sur l'injustice de sa condamnation et sur les crimes enfantés par le fanatisme religieux et l'inconstance populaire. Son frère, don Damasio, montra comme lui beaucoup d'attachement à la cause de la liberté constitutionnelle. Lieutenant-colonel en 1823, il n'a point échappé aux persécutions dirigées contre les partisans de la constitution des cortès; il fut arrêté et conduit dans les prisons de Madrid en 1824: nous ignorons s'il a été jugé.

EMPIS (Adolphe), auteur dramatique, né, vers 1790, après avoir été quelques années secré-

taire des bibliothèques du roi, fut remplacé, en septembre 1824, par M de Riancey, et nommé vérificateur du service des gouvernements des maisons royales. En juillet 1825, il est devenu chef de la première division du ministère de la maison du roi. Il a donné à l'Académie royale de musique: avec M. Cournol, *Sapho*, 1822; — avec M. Mennechet, *Vendôme en Espagne*, 1823, il a présenté au même théâtre quatre autres opéras non représentés: avec M. Cournol, en 1819, *Hercule à Trachine*; — *L'enlèvement des Sabines*; — seul, *Romulus*, en 3 actes, reçu depuis 1822; — *Jeanne d'Arc*, 1822. Au Théâtre-Français: *Bothwel*, drame en 5 actes, en prose, 1824; — avec M. Picard: *L'agiotage*, ou *le métier à la mode*, comédie en 5 actes, en prose, 1826; — *Lambert Symnel*, ou *le Mannequin politique*, comédie en 5 actes, en prose, 1827. A l'Odéon, avec M. Picard, *Le généreux par vanité*, comédie en 5 actes, en prose, 1827.

ENGEL (Jean-Jacques), fils du pasteur de Parchim, petite ville du duché de Mecklembourg-Schwerin, naquit le 11 septembre 1741. Dès l'âge de neuf ans, il commença ses études au gymnase, et les termina à l'université de Rostock. Destiné au ministère évangélique, il négligea la théologie, pour la philosophie, les mathématiques et la physique, et se rendit à Leipsick, où il publia quelques ouvrages qui furent accueillis et assurèrent son indépendance. Son attachement pour sa mère lui fit refuser une chaire à l'université de Goëttingue, et la direction de la bibliothèque de Gotha, où il se contenta de l'emploi de professeur de morale et de belles-lettres à un des gymnases de Berlin, qui le rapprochait davantage de l'auteur de ses jours. Il remplit ces fonctions jusqu'en 1787, époque où le prince de Prusse, aux enfants duquel il avait enseigné les belles-lettres, étant parvenu au trône par la mort du grand Frédéric, lui confia, ainsi qu'au célèbre poëte Ramler, la direction du théâtre de Berlin. Les intrigues de coulisses l'eurent bientôt fatigué; il se dégoûta du théâtre et de la capitale, et donna sa démission en 1794. Il fut rappelé à Berlin par Frédéric-Guillaume III, qui lui assura une pension, et l'attacha à l'académie des sciences. Engel, qui n'était assujetti dans cette place à aucun travail réglé, donna tout son temps à la publication de ses œuvres complètes, mais il n'eut pas le bonheur de la voir terminée. Cédant au désir de sa mère, qui, dans un âge très avancé, voulait voir son fils encore une fois, il partit malgré le délabrement de sa santé, affaiblie par des travaux excessifs, et fut à peine arrivé au terme de son voyage, que son mal devint incurable. Il mourut le 28 juin 1802, sans avoir jamais été marié. Engel était bon fils, bienfaisant, et constant dans ses amitiés; il aimait la vérité, et détestait l'intrigue. Il se distingue, comme écrivain, par des qualités bien rares en Allemagne, un excellent jugement, un goût sûr, un style élégant et pur. La collection de ses œuvres a été faite avec choix; elle ne contient aucun ouvrage qui soit indigne d'y figurer; elle parut à Berlin de 1801 à 1806, 12 vol. in-8°. La nomenclature complète des ouvrages d'Engel excéderait les bornes d'une notice; nous nous bornerons à indiquer les principaux: 1° *Le fils reconnaissant* et *le page*, deux petites comédies qui commencèrent sa réputation, et eurent le plus grand succès en Allemagne, 1770 et 1774; elles ont été traduites en français, et insérées dans le *Théâtre allemand* de Friedel. C'est l'original de la comédie des *Deux pages*, augmenté de quelques rôles, tels que celui d'un second page et autres rôles secondaires (*Voyez* Dezède). 2° *Le philosophe au monde*, 1775, 2 vol. in-8°; recueil de morceaux sur diverses questions de philosophie, de morale et de littérature, dont quelques uns sont extraits des meilleurs écrivains allemands, et dont l'ensemble forme une lecture aussi variée qu'attrayante et instructive. 3° *Théorie de la mimique*, 1785, 2 vol. in-8°, ornée de gravures au trait, ouvrage utile aux orateurs et aux acteurs qui veulent imiter les mouvements de la nature, en leur faisant connaître le principe d'après lequel les passions s'expriment sur la physionomie et par les gestes; 4° *Miroir des princes*, 1re édition, 1796; ouvrage destiné à l'instruction des princes, et surtout de ceux qui doivent régner un jour; 5° *Lorenz Stark*, roman que l'auteur composa à l'âge de soixante ans, et dans lequel se trouvent réunies au plus haut degré les différentes qualités qui distinguent les ouvrages d'Engel, diction pure, caractères bien tracés, et surtout admirablement soutenus, observations fines et morale excellente. Malheureusement l'intérêt du roman est faible et l'action languissante, malgré l'art avec lequel il est dialogué. Le nom d'Engel sera cité parmi les écrivains qui font le plus d'honneur à l'Allemagne. Ce savant s'est aussi fait une réputation comme musicien. Depuis 1790 jusqu'en 1794, il cumula la place de directeur du théâtre national de Berlin, avec celle de directeur du concert des amateurs de cette ville. Outre ses écrits sur l'art théâtral et sur la mimique, il a aussi composé plusieurs ouvrages intéressants sur la musique, et entre autres celui sur la peinture en musique, adressé à Reichardt, et qui a été traduit en français. Lui-même a traduit en allemand les lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne.

ENGELMANN (Godefroi), artiste recommandable, à qui la France doit l'introduction de la lithographie ou impression sur pierre, est né à Mulhausen en Alsace, au mois d'août 1788. Ayant appris à Munich les principes de cet art nouveau chez les inventeurs mêmes, il s'empressa d'en faire jouir ses compatriotes, en formant à Mulhausen un établissement où, dès l'année 1814, il exécuta d'assez beaux dessins, qui furent mentionnés fort honorablement par la société d'encouragement de Paris. Ce fut en 1816 qu'il fit connaître ses procédés dans la capitale, où il ouvrit de nouveaux ateliers. Les impressions qu'il fit présenter à l'Institut, le 3 août de cette année, furent l'objet d'un rapport très favorable, et la société d'encouragement lui décerna une médaille d'argent, le 9 novembre. Quoique plusieurs établissements dans ce genre se soient formés à Paris, M. Engelmann a conservé sa réputation et sa supériorité. Il ne s'est pas borné à lithographier les ouvrages des meilleurs artistes. Elève de Regnault, il a aussi donné de ses propres dessins en différents genres, qui offrent de grandes beautés. Ses expositions au salon du Louvre lui ont valu, en 1819, une médaille d'or du ministère de la maison du roi, et, après l'exposition des objets d'industrie de 1823, il a obtenu du ministère de l'intérieur une médaille d'argent qui lui a été confirmée après l'exposition de 1827. On a de lui: 1° (avec G. Berger) *Portefeuille géographique et ethnographique*, 1816 à 1823, 25 cahiers in-4°. Il en paraît une deuxième édition; 2° *Recueil d'essais lithographiques*, 1817, in-4°; 3° *Manuel du dessinateur lithographe*, 1823, in-8°, deuxième édition, 1824. Parmi les ouvrages les plus remarquables sortis de ses ateliers, nous citerons les lithographies des *Lettres sur la Suisse*, par M. Raoul-Rochette et autres, 1822 et suivantes; d'*Un mois à Venise*, et du *Voyage au Levant*, par M. le comte de Forbin, de la *Description historique et pittoresque du château de Chambord*; des *Antiquités de l'Alsace*, du *Cours d'histoire naturelle*, par Oudard, grand in-4°, 1824 et suivantes; *Cours de dessin linéaire*, par Laurent, 1827, in-fol.;

Voyage pittoresque dans le Brésil, par Rugendas, 1827 et suivantes; *Voyage pittoresque et militaire en Espagne*, par M. C. Langlois, 1826 et suivantes.

ENGHIEN (Louis-Henri de Bourbon duc d'), naquit à Chantilly, le 2 août 1772, de Louis-Henri-Joseph duc de Bourbon et de Louise-Marie-Thérèse-Bathilde d'Orléans. Après avoir fait de bonnes études, le jeune prince qui annonçait des qualités brillantes, fut reçu, en 1788, chevalier du Saint Esprit, et siégea au parlement où il prononça un discours qui lui attira des applaudissements. Le duc d'Enghien qui partageait les opinions de sa famille accompagna, en juillet 1789, le prince de Condé à Turin, d'où ce prince se déclarant le champion de toutes les aristocraties et de tous les gouvernements absolus, fit un appel à la noblesse, et chercha, par de ridicules menaces, à effrayer la France constitutionnelle. Le jeune prince plein de courage et d'audace trouva plusieurs fois l'occasion de se distinguer. Après la campagne de 1791, qui se passa en marches et en contre-marches; celle de 1792 s'étant ouverte sous de meilleures auspices, il mérita les éloges de ses adversaires eux-mêmes, par la manière dont il se comporta aux lignes de Weissembourg et au combat de Bersheim. En quittant le champ de bataille où il avait donné des preuves de courage, il montra une humanité dont l'histoire doit lui faire honneur. Les soldats français devenus prisonniers de l'armée royaliste, allaient subir l'arrêt que la fatale loi des représailles, horrible conséquence des guerres civiles, prononçait contre eux, lorsque le duc d'Enghien demanda et obtint leur grâce. En 1796, les troupes royalistes ayant fait la campagne avec l'armée autrichienne, le jeune duc qui commandait l'avant-garde française, se couvrit de gloire au combat de Fribourg. Le traité de Campo-Formio détacha l'Autriche de la coalition armée contre la France; le prince de Condé vendit alors les restes de son armée à l'empereur de Russie qui la divisa en deux corps, un d'infanterie et un de dragons, dont le duc d'Enghien fut fait colonel. Ce fut en cette qualité qu'il suivit, en 1799, les troupes russes commandées par Suwarow, dans les plaines lombardes et les vallées suisses. Le pont de Constance et Rosenheim fournirent encore une fois au prince l'occasion de déployer sa bravoure; mais l'intrépide Masséna ayant, par plusieurs victoires, forcé les Russes d'abandonner le territoire français, leur éloignement mit fin de ce côté aux hostilités. Alors le duc d'Enghien se fixa au château d'Ettenheim, à quatre lieues de Strasbourg, sur la rive droite du Rhin, château appartenant à l'électeur de Bade, prince souverain. Le duc avait choisi cette résidence parcequ'elle était la demeure de la princesse de Rohan-Rochefort, dont il était vivement épris. Avant de raconter l'horrible catastrophe qui souillera éternellement une page de l'histoire d'un grand homme, il est nécessaire de parler des événements qui se passèrent, à Paris, au commencement de 1803. Moreau, Georges et Pichegru venaient d'y être arrêtés à la veille d'exécuter un plan de conspiration approuvé par l'Angleterre, et dont le but était d'ôter la vie au premier consul et de proclamer les Bourbons. Dans le cours de la procédure, deux affidés de Georges avaient déclaré que leur maître recevait tous les dix ou douze jours la visite d'un personnage mystérieux, dont le portrait, tel qu'ils le firent, pouvait s'accorder avec le signalement qu'on avait du duc d'Enghein. Dans les interrogatoires subis par les conjurés, ils déclarèrent qu'ils n'attendaient pour agir que l'arrivée d'un prince français; et des rapports parvenus à la même époque à Bonaparte, de l'agent qu'il entretenait à Ettenheim pour surveiller les démarches du duc, lui apprirent que le général Dumourier était auprès de lui. Dès lors le premier consul ne parut plus douter que le duc d'Enghien ne fût venu à Paris et qu'il n'eût tramé sa perte avec les autres conjurés royalistes. Le 10 mars 1804, après avoir confié au général Caulincourt la direction du coup de main dont il avait résolu l'exécution, le premier consul donna l'ordre au ministre de la guerre d'envoyer le général Ordener avec le colonel Charlot à Strasbourg, afin de se porter sur Ettenheim, de cerner la ville, d'y enlever le duc d'Enghein, Dumourier, un colonel anglais et tout autre individu qui serait à leur suite. Dans la nuit du 15 au 16, l'ordre fut exécuté sur la personne du duc d'Enghien et quatre autres personnages. Conduit à Strasbourg, où il resta jusqu'au 17, le duc fut ensuite dirigé sur Vincennes et renfermé dans le château, où il était arrivé le 20. Il parut le même jour un arrêté des consuls dont voici la teneur: « Le ci-devant duc d'Enghien prévenu d'avoir pris » les armes contre la France, et d'être encore à » la solde de l'Angleterre, de faire partie des » complots tramés par cette dernière puissance » contre la sûreté intérieure et extérieure de la république, sera traduit devant une commission » militaire. » Un arrêté rendu en même temps et signé de Murat, gouverneur de Paris, créa cette commission qui se composait du général Hullin, président, du colonel Guiton, du colonel Barancourt, du colonel Ravier, du colonel Barrois, du colonel Rabbe, et du citoyen d'Autancourt, remplissant les fonctions de capitaine rapporteur. Dans la nuit du 20 au 21, vers minuit, immédiatement après avoir été interrogé par le capitaine major d'Autancourt, le duc comparut devant la commission militaire, fut déclaré coupable à l'unanimité, et en conséquence condamné à mort. La commission ayant ordonné que le jugement fût exécuté de suite, le duc d'Enghien, fut conduit, aussitôt après l'arrêt rendu, dans les fossés de Vincennes, fusillé par un détachement de gendarmerie commandé par le général Savary, et enterré dans une fosse creusée, à quatre heures de l'après midi, par le nommé Bonnetlet, ouvrier terrassier. Tel fut l'horrible précipitation qui fut apportée dans ce procès. En vain voudrait-on qualifier cet acte de coup d'état; jugé depuis long-temps par les hommes de tous les partis qui ont l'habitude d'appeler les choses par leur nom, cet acte passera aux yeux de la postérité pour un crime dont les auteurs chercheraient en vain à se justifier. D'abord le duc d'Enghien, qui habitait depuis plus de trois ans un pays libre, souverain et en pleine paix avec la république, ne pouvait être compris au nombre des émigrés arrêtés en France ou sur un territoire ennemi; l'y faire saisir, c'était donc violer tous les droits. En passant même condamnation sur une telle violence, existait-il des motifs suffisants pour le mettre en jugement? Les conjurés Moreau, Pichegru et Cadoudal avaient déclaré, il est vrai, qu'ils attendaient pour agir l'arrivée à Paris d'un prince de la famille royale; mais cette assertion ne pouvait constituer la preuve que le duc d'Enghien, qui avait montré du courage à l'armée et de la grandeur d'ame, eut consenti à tremper dans des trames aussi misérables qu'odieuses, et à prendre part à un assassinat. Les visites du personnage mystérieux chez Georges, avaient été expliquées antérieurement à l'arrestation du duc; et il était prouvé que c'était Pichegru lui-même qu'on avait vu, et qui avait été pris pour lui. Le fait de la présence de Dumourier à Ettenheim avait également été trouvé inexact; l'espion du premier consul, trompé par une fausse consonnance de mots, avait confondu le nom de Dumourier avec celui du général Thumery qui était réellement la personne qui se trouvait auprès du duc. Ceux qui avaient in-

térêt à pallier l'énorme injustice commise dans cette circonstance, ont avancé qu'il venait souvent à Strasbourg, et qu'il cherchait à y soulever le peuple contre la république. Si le fait n'est point faux, quoique nous ayons tout lieu de croire le contraire, comment au lieu de faire saisir ce prince sur un territoire neutre, n'a-t-on point procédé à son arrestation dans une de ses courses en France: car pris sur le territoire français, il se fût trouvé dans le cas des émigrés non compris dans l'amnistie, et sa condamnation eût acquis dans ce cas une apparence de justice; mais si l'on a violé dans l'arrestation les droits les plus sacrés, on n'a pas respecté davantage, lors du procès, les formes judiciaires. La législation s'opposait formellement à ce que le duc d'Enghein, qu'on accusait de complots contre la sûreté de l'état, fût traduit devant une commission militaire, attendu que ces sortes de crimes étaient exclusivement du ressort des tribunaux ordinaires. Ensuite, malgré la règle générale qui veut que toute procédure ait lieu le jour, ce fut à minuit que le duc d'Enghein, brisé de fatigue, fut amené devant la commission; on ne lui donna point lecture de son interrogatoire; on ne l'avertit point de faire choix d'un défenseur; on ne lui en donna point un d'office; enfin aucune des formalités prescrites par la loi ne fut observée. L'arrêté de renvoi devant la commission, étant la seule pièce qui existait au procès, des révélations faites, depuis quelques années, par des membres de la commission qui jugèrent le duc d'Enghein, ont fait connaître que ses dépositions l'avaient perdu. Selon eux, il avoua avoir demandé du service en Angleterre qui lui avait fait répondre qu'il eût à rester sur le Rhin, où il aurait incessamment un rôle à jouer. Ces promesses qui n'étaient peut-être qu'une déception de l'Angleterre pour amuser son ardeur chevaleresque, ne nous paraissent pas plus que les autres charges élevées contre lui, suffisantes pour le faire déclarer coupable d'être l'un des fauteurs et complices de la conspiration tramée par les Anglais contre la vie du premier consul. Un autre vice entache encore cette malheureuse procédure; au mépris des lois qui accordent la révision aux jugements prononcés par des commissions militaires, celui qui condamnait le duc d'Enghien fut exécuté sur-le-champ et le fut de nuit, ce qui est encore une nouvelle irrégularité. Il faut le dire, car l'histoire ne doit rien taire, Bonaparte était trop bien instruit de ce qui se passait, pour n'être pas convaincu que le duc d'Enghien n'avait point pris part au complot de Moreau, Georges et Pichegru; mais il connaissait l'activité, le courage et le caractère entreprenant du duc d'Enghien, et, comme à l'époque de la conspiration dite *machine infernale*, où il avait frappé sciemment avec injustice sur les républicains, il se saisit avec avidité du prétexte qui lui était fourni, de prévenir, par la voie de la mort, les entreprises ultérieures auxquelles le duc aurait pu se livrer contre son autorité. Il résulte d'ailleurs de tous les faits que nous avons religieusement recueillis et fidèlement rapportés, qu'au moment de l'arrestation du duc à Ettenheim, sa mort était résolue. Les ministres de Bonaparte se sont mutuellement renvoyé la responsabilité de cet horrible attentat. En 1823, le duc de Rovigo rédigea une brochure dans la vue d'en laver son maître et lui-même, et d'en rejeter tout l'odieux sur un haut fonctionnaire qui était alors ministre des relations extérieures; mais c'était bien inutilement troubler la cendre des morts: car toute la vérité se trouve dans ce peu de mots: « Bonaparte « a ordonné, et ses agents ont exécuté l'attentat. » Il nous reste à parler d'une prétendue lettre du duc d'Enghien à Bonaparte dans laquelle il reconnaissait son autorité et lui offrait ses services, lettre qui, confiée au prince de Talleyrand, ne serait parvenue au premier consul que deux jours après la mort du duc. Ce fait démenti par les renseignements les plus exacts et par M. de Talleyrand lui-même, est un roman inventé dans le but de fournir aux auteurs de l'attentat commis sur le duc d'Enghein, un moyen de plus de justification. Le 21 mars 1816, l'exhumation du corps a été faite en présence de commissaires nommés par le Roi. Des os à demi consumés, quelques débris de vêtements, voilà tout ce qui a été recueilli, ces restes d'un jeune guerrier dont le courage promettait d'être utile à sa patrie si de malheureuses circonstances ne lui avaient fait prendre les armes contre elle, ont été déposés dans un monument funèbre élevé dans les fossés de Vincennes.

ENGLEFIELD (Sir Charles-Henry), descend d'une famille très ancienne du Berkshire et du Wiltshire, s'est livré à la fois aux études philosophiques et à la culture des beaux arts. Il a écrit de nombreuses dissertations qui ont été insérées dans les recueils de la société royale et ceux de la société linnéenne, etc. Il a publié en outre, 1° *Les Tables de la place supposée de la comète de 1661, dont le retour, d'après la prédiction des savants, devait avoir lieu en 1788*, avec une *Méthode nouvelle de faire usage du rhomboïde*, 1788, in-4°; 2° *Lettre à l'auteur de la revue sur les protestants dissidents*, 1790, in-8°; 3° *Sur la détermination de l'orbite des comètes d'après la méthode du père Boscovich et celle de M. de Laplace*, 1793, in-4°; 4° *Promenade à Southampton, avec des gravures représentant ses antiquités*, 1801, in-8°; 5° *Promenade dans l'île de Wight, avec des gravures représentant ses antiquités.* Sir Henry Englefield a fourni beaucoup d'articles aux *Mémoires de la société des antiquaires et de celle de Linnée* et a beaucoup alimenté leurs recueils. Lorsque le fauteuil du président de la société des antiquaires devint vacant par la mort du marquis de Townshend, il fut désigné par plusieurs membres indépendants pour lui succéder; mais le gouvernement qui ne le trouvait pas assez souple, nomma à sa place un gentilhomme de noble extraction, entièrement étranger aux travaux de la société. Sir Henry Englefield était catholique et défendait les principes de sa communion avec autant d'adresse que de zèle. Il a publié sur cette matière l'ouvrage suivant: *Revue sur les motifs de la séparation des protestants de l'église romaine.* Il est mort à Londres le 21 mars 1822, âgé de soixante-dix ans.

ENGRAND (Henri, Dom), né à Saint-Fiacre, près de Meaux, le 12 décembre 1753, entra de bonne heure dans la congrégation enseignante de Saint-Maur, ordre de Saint-Benoît, et professa d'abord la philosophie au collége de Laon, et ensuite la théologie, à l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, jusqu'en 1789; la révolution ayant supprimé toutes les congrégations religieuses, il fut obligé de choisir une autre carrière; il se livra à l'instruction publique, et dirigea, pendant trente ans, les études d'un pensionnat de demoiselles, à Reims, pour lequel il a composé plusieurs ouvrages élémentaires. Dom Engrand fut aussi, pendant plusieurs années, conservateur des dépôts littéraires de cette ville. Il donna les plus grandes preuves de zèle et d'intelligence dans le travail qu'il s'imposa, gratuitement, de mettre en ordre les livres de la bibliothèque publique, et d'en faire le catalogue. Il allait obtenir la juste récompense de ses soins, lorsque des intrigues locales le fatiguèrent au point qu'il donna sa démission. Dom Engrand a succombé à une maladie aiguë, le 10 octobre 1823, à l'âge de soixante-dix ans. Voici la liste des ouvrages de Henri Engrand: 1° *Principes de la langue française, rappelés à*

leurs plus simples éléments, 2e édition, 1819, in-12; nouvelle édition, sous le titre de *Principes élémentaires de la langue française*, 1823, in-12; 2° *Leçons élémentaires sur l'histoire de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'au 18 brumaire an 8*, 2e édition, 1809, 4e édition, venant jusqu'à la restauration de 1814 exclusivement, 1821, in-12; 5e édition venant jusqu'en 1817; 3° *Leçons élémentaires sur la mythologie, suivies d'un traité sommaire de l'apologue*, 4e édition, 1809, in-12: cet ouvrage a eu sept éditions; 4° *Leçons élémentaires sur l'histoire romaine*, 3e édition, 1809, in-12: cet ouvrage a eu huit éditions; il s'arrête au 4e siècle; 5° *Leçons élémentaires sur l'histoire ancienne et l'histoire grecque*, 3e édition, 1809, in-12; 4e édition, 1813, in-12: cet ouvrage a eu huit éditions. Tous les ouvrages de Dom Engrand, sont écrits avec méthode et clarté: cet auteur a aussi laissé des manuscrits qui sont déposés à la bibliothèque de la ville de Reims.

ENLART (Nicolas-François-Marie), né le 23 mars 1760, était avocat à Montreuil-sur-Mer avant la révolution. Elu député aux états-généraux, il donna son adhésion à tous les actes de l'assemblée constituante, et après la session, en 1790, il fut nommé administrateur du Pas-de-Calais. Il se démit de ses fonctions à l'époque du 10 août 1792. Il se sentit effrayé par ces grandes commotions politiques. Quoique dévoué aux principes dont elles étaient le résultat, Enlart n'avait point un caractère assez ferme pour conserver un poste qui, dans l'agitation des choses, devenait un centre où se pressaient tous les intérêts et toutes les craintes de ses administrés. Capable de suivre une impulsion, ses forces n'allaient pas jusqu'à la diriger. Au lieu de rester à la tête de son département, il aima mieux venir se mêler aux membres peu influents de la convention. Il fut nommé par le Pas-de-Calais, et promit à ceux dont il venait d'obtenir les suffrages, qu'il saurait déployer, à l'assemblée, plus de fermeté qu'il n'en avait montré par les actes de son administration. Dans le procès de Louis XVI, il s'opposa à l'appel au peuple, et exprima ainsi son vote pour la détention jusqu'à la paix: « Les rois chassés du trône, n'y sont » jamais remontés. Les rois qui ont trouvé des » Brutus, ont eu des successeurs. Ceux qui ont » péri sur l'échafaud, ont été remplacés par des » Cromwell. Je crois donc pouvoir m'écarter du » code pénal. Je demande que Louis soit renfermé dans une ville ou château quelconque, » pendant la guerre, et banni à la paix. » Enlart s'absenta pour être dispensé de voter au second appel sur la question du sursis. Au mois d'octobre 1793, il fut chargé de procéder à la vente du mobilier du château de Marly. Il fit ensuite plusieurs rapports sur des objets d'administration, et, à l'installation du directoire, il se retira pour jouir dans sa famille des douceurs d'une vie paisible. La haine que lui portèrent ses compatriotes Robespierre, Duquesnoy et Joseph Lebon, honore l'humanité d'Enlart. En 1800, il accepta les fonctions de président du tribunal civil de Montreuil, et parut satisfait de se trouver ainsi à la tête des premiers émules de sa carrière. Il les remplissait encore en 1815, lorsqu'il fut élu membre de la chambre représentative pendant les cent jours. Après la seconde rentrée du Roi, il n'a pas été compris dans la nouvelle organisation des tribunaux.

ENSOR (Georges), né à Ardrow-Longhgall en Irlande, où il vit actuellement, unit à de vastes connaissances des principes éminemment libéraux. Son esprit indépendant et son amour pour la liberté lui ont attiré la censure de ceux qui n'ont ni son génie, ni ses talents; mais il sut s'en consoler par la juste admiration qu'il a inspirée à tous les hommes qui détestent les doctrines de l'esclavage. M. Ensor a beaucoup voyagé: il n'est pas une seule nation en Europe qu'il n'ait visitée, sans en excepter même une partie de la Turquie: mais l'Allemagne, la France et l'Italie sont les contrées où il a fait un plus long séjour. Les manières simples de M. Ensor et sa bonté le font aimer de tous ceux qui le connaissent; il est auteur de 1° *Principes de morale*, 1801, in-8°; 2° *L'Homme indépendant*, ou *Essai sur la formation et le développement des facultés de l'esprit humain qui constituent la perfection morale et intellectuelle*, 1808, 2 vol. in-8°; 3° *Du gouvernement national*, 1810, 2 vol. in-8°; 4° *De l'éducation nationale*, 1811, in-8°; 5° *Vices des tribunaux et des lois anglaises*, 1812, in-8°; 6° *Observations sur la situation actuelle de l'Irlande*, 1814, in-8°; 7° *Etat de l'Europe au mois de janvier 1816*; 8° *Recherches sur la population des différentes nations, contenant une réfutation de l'Essai de M. Malthus sur la population*, 1818, in-8°.

ENTRAIGUES ou ANTRAIGUES (Emmanuel-Louis-Henri de Launey, comte d'), député aux états-généraux de 1789, naquit à Villeneuve-de-Berg en Vivarais, vers 1755. Il était neveu du comte de Saint-Priest, ministre sous Louis XVI, et eut pour précepteur l'abbé Maury, qui lui inspira le goût de cette éloquence plus brillante que solide, qui séduit et entraîne la multitude, sans convaincre les hommes sages. Enthousiaste du système des réformes, d'Entraigues publia un *Mémoire sur les états-généraux, leurs droits et la manière de les convoquer*, 1788, in-8°, sans nom de ville ni d'imprimeur. Cet écrit produisit une grande sensation à une époque où un changement de choses paraissait inévitable. Le comte d'Entraigues avait pris pour épigraphe la formule employée par le justicier d'Aragon, lorsqu'il prêta serment au roi, au nom des cortes: « Nous qui valons autant que » vous, et qui sommes plus puissants que vous, » nous promettons de vous obéir si vous maintenez » nos droits et nos privilèges, sinon, non. » L'ensemble de l'ouvrage n'est que le développement de ce texte; l'auteur y justifiait l'insurrection des peuples contre leurs souverains; il voulait qu'on rétablit la constitution que la France avait sous Charlemagne; il attaquait tous les successeurs de ce grand prince, qui seul lui semblait digne d'éloges; il déclarait la guerre aux ministres de tous les rois; il appelait la noblesse héréditaire *le présent le plus funeste que le ciel irrité ait fait à l'esprit humain*; enfin il montrait une prédilection marquée pour le gouvernement républicain, et le préférait même à la monarchie constituée d'après les principes qu'il manifestait. Plein de ces idées, il adressa au comte de Saint-Priest, son oncle, appelé au ministère, une lettre de félicitation, non sur ce qu'il avait été jugé digne de la confiance du roi, mais parce qu'il pourrait contribuer à rendre au peuple son indépendance et ses droits. Rien de plus étonnant que le changement subit du comte d'Entraigues, aussitôt qu'il eut été élu par la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, député aux états-généraux de 1789. A peine arrivé dans la chambre de la noblesse, il soutint avec chaleur une doctrine bien différente. Lorsqu'il s'agit, dans les trois chambres, de discuter si les pouvoirs des députés seraient vérifiés en commun ou dans les salles particulières de chaque ordre, d'Entraigues, délégué par la noblesse, défendit les anciens usages, dans les conférences qui eurent lieu à ce sujet, et y soutint les prétentions de cette noblesse héréditaire qu'il avait proscrite quelques mois auparavant. Peu de jours après il fut un des provocateurs de l'arrêté portant que la séparation des ordres, ayant le *veto* l'un sur l'autre, était un des principes constitutifs de la

monarchie, et que la noblesse ne s'en départirait jamais. Fidèle à son nouveau système, après que la réunion des ordres eut formé l'assemblée constituante, il fut néanmoins d'avis que la déclaration des droits précédât la discussion sur le projet de constitution; mais il fut un des plus ardents défenseurs de la sanction royale et de ses prérogatives. Il s'opposa aux systèmes d'emprunt proposés par Necker, et dont l'inefficacité obligea de recourir aux biens du clergé et à la création du papier-monnaie. Là se bornèrent à peu près les travaux du comte d'Entraigues, pendant sa courte présence à l'assemblée constituante, où il parut avec bien moins d'éclat que d'autres députés qui n'égalaient pas sa réputation. Il quitta l'assemblée à la fin de 1789, et la France au commencement de 1790, et se retira d'abord en Suisse. Dénoncé pour avoir tenu des propos incendiaires, le 5 mars, à son passage à Bourg en Bresse, excité les citoyens de cette ville à ne point payer la contribution patriotique, et les avoir menacés de la banqueroute de l'état, en blâmant les décrets de l'assemblée, il adressa de Lausanne, en date du 20, au président, une lettre justificative qui fut lue dans la séance du 27. Il se rendit à Vienne, où il toucha quelque temps un traitement de 36,000 francs que lui faisaient différentes cours, pour les services qu'il devait leur rendre. Aucun Français, pendant son émigration, n'a joui d'un sort plus brillant; et cependant peu d'écrivains s'étaient montrés d'abord aussi ennemis du système pour lequel combattaient les *émigrés*. Il avait attaqué tous les gouvernements de l'Europe, et ils semblèrent se disputer l'honneur de l'accueillir et d'employer ses talents. Il est vrai de dire qu'invariable dans les nouveaux principes qu'il avait adoptés, il ne cessa, dans les écrits qu'il publia chez l'étranger, d'appeler la contre-révolution sur sa patrie, et d'employer tous ses efforts pour être utile à la maison de Bourbon. Ses fonctions diplomatiques lui donnaient la facilité de faire pénétrer en France ses correspondances et ses mémoires. Il usait de tous les moyens pour attirer des partisans à la légitimité, et l'on voit, dans la correspondance de Lemaître, publiée en 1795, que d'Entraigues échoua dans ses tentatives, pour gagner des révolutionnaires importants, entre autres Cambacérès. Il réussit mieux auprès du général Pichegru. En 1797, il se trouvait à Venise avec un titre diplomatique russe, au moment où les Français menaçaient cette république. Il y était l'ame et l'agent de toutes les machinations qui se tramaient contre la France. Quand il jugea imminent le péril du gouvernement vénitien, il prit la fuite; mais il tomba dans un avant-poste de l'armée de Bonaparte, et fut arrêté avec tous ses papiers. Une commission spéciale fut nommée pour en faire le dépouillement, et l'on y trouva les preuves de la conspiration de Pichegru. Le comte d'Entraigues montra beaucoup de fermeté pendant sa détention; et comme il s'était fait naturaliser sujet de l'empereur de Russie, il réclama le droit des gens violé dans sa personne. Toutes ses protestations n'auraient pu le tirer de la fâcheuse position où il se trouvait, si l'adresse de sa femme (*Voy.* Saint-Huberty) ne lui eût fourni les moyens de s'évader. Après avoir résidé quelque temps à Vienne, il retourna en Russie, où il embrassa la religion grecque, dans l'hiver de 1800 à 1801. Il y reçut une pension et un riche présent de l'empereur Alexandre, avec lequel il entretenait une correspondance secrète. Nommé conseiller de la légation russe à Dresde, il y publia un écrit violent contre Bonaparte qui, par ses menaces, obligea le gouvernement saxon de renvoyer cet agent diplomatique, au commencement de novembre 1803. D'Entraigues, de retour en Russie, y trouva bientôt la source d'une grande fortune. Ayant eu connaissance des articles secrets du *Traité de Tilsitt*, il se rendit à Londres, et les communiqua au ministère qui, en échange de cette précieuse confidence, lui assura une forte pension. On prétend qu'il eut alors la plus grande influence dans la conduite du gouvernement anglais, à l'égard de la France, et qu'il passait même en Angleterre pour un des plus grands politiques de l'Europe. Toutefois il ne possédait pas la confiance de Louis XVIII, et il vivait éloigné d'Hartwell, où ce prince tenait sa cour. On croit que les relations qu'il entretenait à Paris, avec de grands personnages, ont contribué à replacer la maison de Bourbon sur le trône de France; mais il ne devait pas voir cette restauration qu'il avait préparée. La police de Bonaparte, instruite des liaisons du comte d'Entraigues avec le ministère anglais, envoya à Londres deux émissaires qui, ayant corrompu le Piémontais Lorenzo, son domestique, en obtenaient lecture et même copie des dépêches et des notes qu'il était chargé par son maître de communiquer à M. Canning. Le 22 juillet 1812, le comte d'Entraigues, qui résidait au village de Barne, près de Londres, annonça son intention d'aller chez M. Canning, pour avoir son avis sur un mémoire important que Lorenzo venait de lui remettre la veille. Celui-ci, qui n'avait pas encore retiré cette pièce des mains des deux agents de police français, comprit que son infidélité allait être découverte. Il perdit la tête, et dans son désespoir, il tua M. et Mme d'Entraigues au moment où ils allaient monter en voiture, et se brûla la cervelle aussitôt après. Telles sont les causes les plus vraisemblables d'un événement qui n'eut pour témoin que le cocher du comte, et que l'on n'a su que par les journaux anglais. Ce qui a pu faire croire qu'il était dépositaire de grands secrets, et qu'on l'avait assassiné pour s'assurer de son silence, c'est que le gouvernement anglais s'empara de tous ses papiers. Le comte d'Entraigues avait beaucoup d'esprit et d'érudition, et il était doué de tous les avantages physiques. En épousant Mme Saint-Huberty, il a légitimé un fils qu'il avait eu d'une autre femme, et qui porte aujourd'hui son nom d'une manière honorable. Voici la liste de ses ouvrages : 1° deux *Discours d'un membre de l'assemblée nationale à ses co-députés*, 1789, in-8°; 2° un écrit sur cette question : *Quelle est la situation de l'assemblée nationale?* 1790, in-8°; 3° *Dénonciation aux Français catholiques, des moyens employés par l'assemblée nationale, pour détruire en France la religion catholique*, 1791, in-8°, 4ᵉ édit., 1792, in-8°; ouvrage publié sous le pseudonyme d'Henri-Alexandre Audainel; 4° *Exposé de notre antique et seule règle de la constitution française, d'après nos lois fondamentales*, 1792, in-8°; 5° *Mémoire sur la constitution des états de la province de Languedoc*; 6° *Sur la régence de Louis-Stanislas-Xavier*, 1793, in-8°; 7° *Observations sur la conduite des princes coalisés*, 1795, in-8°; 8° *Lettre à M. de L. C. sur l'état de la France*, 1796, in-8°; 9° *Réponse au coup d'œil de Dumourier*, des *Réflexions sur le divorce*, une *Adresse à la noblesse française, sur les effets d'une contre-révolution*, et des *Poésies fugitives*, éparses dans divers *recueils*.

EON DE BEAUMONT (Charles-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'), naquit à Tonnerre en Champagne, le 5 octobre 1728 et fut baptisé le 7. Les fautes d'orthographe et les contradictions qu'on remarque à son article sur les registres de la paroisse, où on lui donna les prénoms de *Charlotte*, etc., ont contribué à rendre problématique le sexe de ce singulier personnage qui doit à cette incertitude sa plus grande célébrité.

Fils d'un avocat au parlement, conseiller du roi et subdélégué de l'intendant de la généralité de Paris, il fit ses études au collége des Quatre-Nations, et ses progrès furent si rapides qu'avant l'âge requis il fut reçu docteur en droit, et, bientôt après, avocat au parlement de Paris; mais ne trouvant pas dans cette profession de quoi satisfaire ses vues ambitieuses, il se livra à l'étude de la politique et des belles-lettres. Deux ouvrages qu'il publia, *Essai historique sur les différentes situations de la France, par rapport aux finances*, et *Considérations politiques sur l'administration des peuples anciens et modernes*, lui valurent la protection du prince de Conti qui dirigeait le ministère secret de Louis XV. A la recommandation de ce prince, d'Eon fut chargé d'une mission délicate à la cour de Russie, il y arriva, en apparence, pour donner des leçons d'escrime au grand-duc (depuis Pierre III) qui avait demandé un maître d'armes; mais ses instructions secrètes étaient de seconder le chevalier de Douglas, pour ménager un traité d'alliance entre les deux couronnes, et la réception d'un ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg. Il s'insinua dans l'esprit du grand-duc, en figurant dans ses parties de plaisir, gagna les bonnes grâces de l'impératrice Elisabeth, et revint, avant la fin de l'année, à Versailles, rendre compte de l'heureuse issue de ses premieres négociations. On le revit bientôt à Saint-Pétersbourg, où il fut chargé, pendant cinq ans, de la correspondance secrète entre l'impératrice et Louis XV. L'adhésion de la Russie aux traités de Versailles de 1756, 1757 et 1758, entre la France et l'Autriche; la renonciation de la part de cette puissance aux subsides qu'elle recevait de l'Angleterre; l'engagement de faire marcher en faveur des cours de France et de Vienne, les quatre-vingt mille Russes, qui, rassemblés en Courlande et en Livonie, devaient soutenir la cause de la Prusse et de l'Angleterre, la disgrace du grand chancelier Bestucheff, dévoué à ces deux puissances, et son remplacement par le comte de Woronzow, qui était dans les intérêts de la France, furent les heureux résultats des démarches de d'Eon, comme secrétaire d'ambassadeur, et ensuite comme sécrétaire d'ambassade sous le marquis de l'Hôpital. Une tabatière d'or ornée du portrait du roi, une lieutenance, et plus tard une compagnie dans le régiment de dragons colonel-général, et une pension de 2400 francs furent les récompenses successives de ces négociations dont il apporta les pièces à Paris, en 1757 et en 1759. Cette dernière fois, il avait sollicité son rappel pour raison de santé. Sa carrière politique se trouvant alors interrompue, il se jeta dans celle des armes, fit les dernières campagnes de la guerre de sept-ans, et se distingua à l'affaire d'Hoxter, où il fut blessé, à celles d'Ultorp, d'Einbeck et d'Osterwick. En 1762, il quitta l'épée pour la plume, fut envoyé à Londres, comme secrétaire d'ambassade du duc de Nivernois, pour y négocier la paix qui fut conclue, en 1763, et il parvint à s'y rendre maître de plusieurs papiers importants dont il envoya les copies à Versailles par un courrier extraordinaire. Louis XV lui donna la croix de Saint-Louis avec deux mille écus de pension, et le nomma, après le retour du duc de Nivernois, résidant, puis ministre plénipotentiaire auprès du roi de la Grande-Bretagne. Bientôt de sourdes intrigues renversèrent sa fortune et ses espérances. Il eut une rixe chez lord Halifax avec un Français nommé Vergy, au sujet du dernier traité de paix que celui-ci disait honteux, et que d'Eon soutenait indispensable. Le comte de Guerchy, ambassadeur de France, ayant vainement interposé son autorité, adressa ses plaintes à la cour de France. Le chevalier d'Eon eut ordre de revenir à Paris; il refusa d'obéir; caresses, menaces, injures, mauvais traitements, tout fut employé, mais en vain pour le déterminer. Il n'échappa aux persécutions de l'ambassadeur qu'en se retirant dans la cité de Londres, asile inviolable d'où le roi d'Angleterre ne pouvait l'arracher. Assuré de l'impunité, il y publia, au commencement de 1764, un in-4° contenant les instructions et les lettres particulières qu'il avait reçues des ducs de Praslin et de Nivernois, et toute la correspondance de Guerchy, relative au traité de paix, avec des notes et des portraits qui firent rechercher ce livre auquel il avait mis pour épigraphe ces vers de la *Sémiramis* de Voltaire:

> Pardonnez, un soldat est mauvais courtisan:
> Nourri dans la Scythie, aux plaines d'Arbazan,
> J'ai pu servir la cour et non pas la connaître.

A la requête de l'ambassadeur, des poursuites furent dirigées, par le procureur général de la cour du Banc, contre le chevalier d'Eon, comme libelliste et calomniateur; déclaré coupable par les jurés, le 9 juillet, il fut décrété de prise au corps; mais il ne comparut point pour entendre le jugement qui devait être prononcé au mois de septembre; on n'osa point le faire arrêter, et dans l'intervalle, Tressan de Vergy ayant publié des *Lettres au duc de Choiseul*, dans lesquelles il déclarait que sa querelle avec d'Eon était le résultat de ses conversations avec le duc de Praslin et les comtes de Guerchy et d'Argental qui lui avaient promis la place de ce diplomate, l'affaire n'eut pas de suite. Le chevalier continua de résider à Londres, d'y publier de nouveaux écrits, et d'y être en correspondance avec Saint-Foix, Suard, l'abbé Arnaud, au sujet du *Journal étranger*, auquel il fournissait des articles. On voit dans ces lettres qu'il s'occupait d'une *Histoire du Kamschatka* qui n'a point paru. Malgré l'état de proscription dans lequel d'Eon vécut à Londres pendant quatorze ans, Louis XV qui l'aimait et qui n'avait consenti qu'à regret à sa disgrace, chercha à l'en consoler, en lui envoyant, en 1766, le brevet d'une pension de 12,000 francs qui lui fut régulièrement payée. Quoique le chevalier n'eût plus aucun caractère en Angleterre, il demeura inviolablement attaché à sa patrie, et refusa les offres brillantes qu'on lui fit pour le décider à prendre des lettres de naturalisation. Le roi voulait l'attacher de nouveau à son service; mais d'Eon s'obstinait à n'accepter aucune faveur, jusqu'à ce que son innocence eût été publiquement reconnue. Cette résistance paraît avoir été la seule cause qui retarda son retour en France, jusqu'après la mort de Louis XV. Dans cet intervalle se renouvelèrent à Londres d'anciens soupçons sur le sexe du chevalier d'Eon: des paris énormes furent ouverts à ce sujet. On prétend même que Louis XV envoya un émissaire à Londres pour vérifier le fait. Cette circonstance parut aux comtes de Maurepas et de Vergennes, ministres de Louis XVI, un prétexte plausible pour vaincre l'opiniâtreté du chevalier d'Eon, le faire rentrer en France, et empêcher un duel inévitable avec le fils d'un homme qu'il avait impitoyablement bafoué, le comte Guerchy; en conséquence Louis XVI signa, le 25 août 1775, une commission par laquelle il fut permis à d'Eon de revenir dans sa patrie ou d'habiter tel pays qu'il lui plairait, sous condition de garder un silence absolu, lui promettant secours et protection, etc. Cette négociation avait été entamée à Londres par le fameux Caron de Beaumarchais qui fut chargé de la commission. Beaumarchais, suivant sa coutume, avait fait de cette affaire un objet de spéculation. Il espérait gagner de l'argent au moyen des polices d'as-

surances sur le sexe du chevalier qu'il ne put déterminer à s'associer à ce honteux projet. Il accrédita le bruit que c'était une femme, qu'elle était amoureuse de lui, et qu'il voulait l'épouser. Ses intrigues, ses mauvais procédés, son peu de délicatesse dans les paiements qu'il avait été chargé de faire, tant au chevalier d'Eon qu'à ses créanciers, excitèrent le mécontentement de celui-ci et ses plaintes au comte de Vergennes. Dans une lettre, du 27 mai 1776, adressée au ministère par le chevalier qui l'a écrite comme femme et signée comme homme, on trouve le détail de ses griefs contre Beaumarchais. Ces démêlés, qui donnèrent lieu à bien d'autres lettres écrites de part et d'autre, retardèrent encore le départ de ce personnage mystérieux; ce ne fut que le 13 août 1777 qu'il se décida à quitter Londres, d'après une lettre du comte de Vergennes, du 12 juillet précédent, aux conditions expresses de garder le silence le plus absolu sur le passé, d'éviter la rencontre des personnes auxquelles il attribuait ses malheurs, et de reprendre les habits de son sexe. Arrivé à Versailles, le chevalier y fut accueilli avec distinction par le ministre qui lui renouvela l'ordre de se vêtir en femme; mais ce ne fut qu'à son retour de Tonnerre, qu'il se prêta à cette métamorphose, et qu'il fut présenté au roi et à la cour, le 27 novembre, sous le nom de *chevalière d'Eon*. Il demeura quelque temps à Montreuil, près Versailles, dans une maison qu'il appelait son ermitage, et d'où il adressa *aux femmes* une lettre, du 10 février 1778, par laquelle il leur annonçait qu'un arrêt définitif de la cour du banc du roi, rendu à Westminster, le 31 janvier, admettant l'opposition des parieurs qui avaient soutenu qu'il était homme, venait de casser les jugements antérieurs, concernant la validité des polices ouvertes sur son sexe, et d'interdire toute versification contraire aux mœurs et aux bienséances. Cependant les quolibets et les chansons pleuvaient sur lui. Fatigué de ces plaisanteries indiscretes et des propos absurdes qui se répétaient à ses oreilles, il écrivit au comte de Maurepas, le 8 février 1779, qu'il s'ennuyait de porter le cotillon, et qu'il demandait à rentrer au service. Cette lettre peu respectueuse, ou une querelle qu'il eut à l'Opéra avec des jeunes gens qu'il provoqua en duel, servirent de prétexte pour le faire exiler à Tonnerre. Comme il éludait d'obéir aux ordres du roi, on l'enleva au mois de mars, malgré les précautions qu'il avait prises pour se défendre et pour se faire sauter, et on le conduisit au château de Dijon, où il fut traité avec beaucoup d'égards. Rendu à la liberté, il se retira dans sa ville natale. En 1783, il partit pour l'Angleterre, sur l'invitation du baron de Breteuil, et il s'y trouvait encore lorsque la révolution française éclata. L'étude qu'il avait faite des institutions anglaises l'avait préparé aux changements qui s'opéraient en France. Il y revint, et écrivit à l'assemblée législative, en 1792, une lettre où il demandait à reprendre son uniforme et son rang dans l'armée; n'ayant jamais donné sa démission, sa demande fut renvoyée aux comités. Il retourna à Londres, après le 10 août, et fut mis sur la liste des émigrés. Privé de sa pension et du produit de la vente de sa bibliothèque, il eut recours à son industrie. Il donna des leçons d'escrime, et fit assaut avec le fameux Saint-George; mais l'âge et ses infirmités rendirent ses dernieres années misérables, et il ne dut son existence qu'aux secours de quelques amis généreux. Il mourut à quatre-vingt-deux ans, le 21 mai 1810, et non pas en 1795, comme le dirent Chaudon et Delandine dans leur *Dictionnaire historique*. L'inspection et la dissection de son corps en presence du célèbre père Elysée, ont constaté que le chevalier d'Eon appartenait au sexe masculin, et il ne resta plus nul doute à cet égard, lorsqu'on a vu la gravure anglaise publiée à cette époque et représentant le corps de ce personnage problematique, au bas de laquelle se trouve une attestation authentique des gens de l'art. Toutefois les lettres même d'Eon font foi qu'il n'avait pas de barbe, ce qui dénote qu'il n'avait pas tous les signes de la virilité, et a pu donner au moins des doutes sur la réalité ou même sur l'ambiguité de son sexe. Il est probable qu'on ne connaîtra jamais les véritables motifs du travestissement forcé du chevalier d'Eon; mais ce qu'il y a de certain, c'est que, homme ou femme, sa conduite et ses mœurs furent irréprochables, et que sa mémoire est à l'abri des atteintes de la malignité. Ses ouvrages ont été publiés sous le titre de *Loisirs du chevalier d'Eon*, Londres, 1775, 13 vol. in-8°. Ils contiennent: 1° *Mémoires sur ses différends avec M. de Guerchy*; 2° *Histoire des Papes*; 3° *Histoire politique de la Pologne*; 4° *Recherches sur les royaumes de Naples et de Sicile*; 5° *Recherches sur le commerce et la navigation*; 6° *Pensées sur le célibat et les maux qu'il a causés à la France*; l'auteur y insiste sur la nécessité de rendre à la société trois cent mille célibataires religieux des deux sexes; 7° *Mémoires sur la Russie et sur le commerce avec les Anglais*; 8° *Histoire d'Eudoxie Federowna*; 9° *Observations sur le royaume d'Angleterre, son gouvernement, ses grands officiers*, etc.; 10° *Détails sur l'Ecosse et sur les possessions de l'Angleterre en Amérique*; 11° *Mémoires sur la régie des blés en France, les mendiants, le domaine des rois*, etc.; 12° *Détails sur toutes les parties des finances de France*, etc.; 13° *Mémoire sur la situation de la France dans l'Inde avant la paix de* 1763, etc. On a publié: *Pièces relatives aux démêlés du chevalier d'Eon*, etc., avec Caron de Beaumarchais, 1778, sans nom de ville ni d'imprimeur, in-8°; *La vie militaire, politique et privée de Mlle Charles*, etc., *d'Eon de Beaumont*, etc., par Lafortelie, a paru à Paris, 1779, in-8°, avec un portrait gravé par J. B. Bradel. Elle a été réimprimée la même année, et précédée d'une épître par Dorat, et suivie des *Pièces sur ses démêlés avec Beaumarchais*. Le *Catalogue* in-8° de sa bibliothèque, vendue en 1791, est précédé d'un *Exposé* (en anglais et en français) qui fournit des détails curieux sur sa vie privée. En 1812, MM. Ourry et Moreau ont donné au théâtre de la rue de Chartres: *La chevalière d'Eon, ou les parieurs anglais*, vaudeville en un acte, in-8°.

EPAGNY (Jean-Baptiste-Bonaventure de Violet d'), poëte dramatique, né, en 1789, à Gray (Haute-Saône), d'une famille très anciennement connue dans la magistrature et dans l'épée. Son père, lieutenant-général-criminel de l'un des quatre grands bailliages de la Franche-Comté, mourut des suites des persécutions qu'il avait éprouvées pendant la révolution. Le jeune Violet d'Epagny, après avoir fait de bonnes études à Dijon, vint à Paris étudier le droit public dans l'espoir d'entrer aux relations extérieures. Il avait acquis quelques protections assez puissantes, et allait être présenté comme auditeur au conseil d'état lorsque le gouvernement impérial fut renversé. M. d'Epagny se fit recevoir avocat, et embrassa bientôt après la carrière des lettres. Après avoir coopéré à la rédaction de plusieurs journaux, il présenta, en 1819, au Théâtre-Français, une pièce en trois actes et en vers, sous le titre de l'*École des exagérés*. Elle fut reçue par acclamations, mais au moment d'être représentée, la censure l'ajourna indéfiniment. La réputation de M. d'Epagny commença par sa belle comédie de *Luxe et Indigence*, ou *le Ménage parisien*, jouée à l'Odéon, en 1824: après avoir été trouvée trop hardie par les comédiens

français qui l'avaient accueillie d'abord, elle eut un succès de vogue, et maintenant encore elle est vue avec plaisir après plus de cent trente représentations. Il a donné, cette année (1827), une autre grande comédie aussi en vers et en cinq actes, comme la première, sous le titre de *l'Homme habile, ou Tout pour parvenir*. Elle a obtenu le même succès que *Luxe et Indigence*. L'auteur a su trouver le secret d'intéresser sans recourir à ces moyens factices dont on croit aujourd'hui que l'art dramatique ne saurait plus se passer. Le caractère de chacun des personnages de cette comédie est largement dessiné; celui de *Derneville* produit beaucoup d'effet, et le public applaudit plusieurs scènes étincelantes de vérité et singulièrement remarquables par le naturel du style. Il y a beaucoup de verve comique dans *Luxe et Indigence*, mais il y en a plus encore dans *l'Homme habile*. Le talent de M. d'Epagny s'est évidemment perfectionné, et promet à la scène une suite de bons ouvrages dont le succès ne peut manquer d'être durable.

ERMAN (Jean-Pierre), naquit à Berlin en 1733. Il était issu d'une de ces familles protestantes qui furent forcées d'abandonner la France, après la révocation de l'édit de Nantes, et qui se réfugièrent en assez grand nombre dans la Marche de Brandebourg. Erman fit ses études au collége français de Berlin, se consacra au ministère évangélique, et fut nommé pasteur de la colonie française, emploi qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il en remplit encore plusieurs autres qui lui donnèrent beaucoup d'influence. Il fut principal du collége français, directeur du séminaire de théologie, conseiller du consistoire supérieur et membre de l'académie des sciences et belles-lettres. Il maintint, dans son collége, la méthode d'enseignement que les réfugiés avaient importée de France, et notamment de Saumur, où avait long-temps professé le célèbre Tanneguy-Lefèvre. Ses nombreuses occupations ne l'empêchèrent pas toutefois de se répandre dans le monde, où il brillait par la finesse de son esprit et les charmes de sa conversation. Sous ce rapport il attira particulièrement l'attention de la reine qui le recevait souvent, et le chargeait de réviser les traductions françaises qu'elle faisait des ouvrages de Spalding et de quelques autres théologiens ou moralistes allemands. Toute la cour du grand Frédéric avait adopté la passion de ce monarque, non seulement pour la littérature brillante, mais encore pour les sciences abstraites. Il n'était pas rare de trouver, dans le cabinet de toilette des princesses, d'énormes in-folios dont elles faisaient l'objet le plus habituel de leurs méditations. Les ministres du grand Frédéric, soit par goût naturel, soit par le désir de se conformer au sien, cultivaient aussi la littérature. Le comte de Hertzberg était de ce nombre. Comme il connaissait la capacité d'Erman, il le consultait souvent sur ses ouvrages, et le savant profitait des fréquents entretiens qu'il avait avec le ministre pour lui signaler les jeunes gens qui, par leurs heureuses dispositions ou leurs talents déja formés, lui paraissaient pouvoir être utilement employés dans la carrière diplomatique. Il a composé, de concert avec le pasteur Reclam, *les Mémoires pour servir à l'Histoire des réfugiés français dans les états du roi de Prusse*, 1782 à 1794, Berlin, 8 vol. in-8°. C'est une compilation assez indigeste, ou l'on chercherait vainement l'élégance du style; mais elle est précieuse sous le rapport des faits intéressants qu'elle contient, et des anecdotes piquantes qui interrompent souvent la monotonie des récits. Il a aussi publié un *Eloge historique de la reine de Prusse*, épouse de Frédéric Ier, et aïeule du grand Frédéric. C'est une suite de mémoires lus par l'auteur à l'académie des sciences et des belles-lettres de Berlin, depuis 1790 jusqu'à 1795; on y trouve les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans les mémoires pour servir à l'*Histoire des réfugiés*; même intérêt et même assommante prolixité. On doit encore à Erman un *Abrégé de la géographie ancienne* en latin, quelques traductions de l'allemand, des sermons, des discours académiques, des rapports sur le collége et le séminaire français de Berlin, des articles insérés dans la *Nouvelle bibliothèque germanique*, dans la *Gazette littéraire* de Francheville, dans le *Journal encyclopédique* et dans quelques autres recueils. Erman est mort à Berlin, en 1814. Il avait eu deux fils, l'un nommé George, pasteur à Berlin, mourut avant son père, après avoir publié quelques sermons. Le second, nommé Paul, acquit une brillante réputation comme physicien. Il a fait des expériences intéressantes sur le galvanisme, et a écrit sur ce sujet plusieurs mémoires dont l'un a été couronné par la première classe de l'institut de France.

ERNOUF (Jean-Augustin, baron), lieutenant-général, né, le 28 août 1753, à Alençon, prit le parti des armes pendant la révolution. Après avoir servi dans le bataillon de l'Orne, il fut nommé capitaine en 1792. Ses connaissances dans l'art militaire le firent bientôt adjoindre à l'état-major de l'armée, et le grade d'adjudant-général chef de bataillon lui fut conféré à la suite de quelques mémoires qu'il avait présentés sur le système de défense convenable dans la Flandre maritime. Lorsque le duc d'York assiégea Dunkerque, le plan que suivit Houchard, général en chef, en allant secourir cette place, fut celui de l'adjudant-général Ernouf, qui lui-même commença l'attaque par un mouvement très bien exécuté. La victoire d'Hondscoot ayant fait lever ce siége, le général de brigade Ernouf exerça les fonctions de chef de l'état-major-général des armées du Nord et des Ardennes. Le 16 octobre 1793, devant Avesnes, l'armée se battant depuis vingt-quatre heures sans aucun avantage, il conseilla de tourner l'ennemi par le bois de Watignies, ce qui réussit parfaitement, et lui procura, le 12 novembre, le grade de général de division. Appelé à Paris avec Jourdan qui commandait en chef, pour justifier la mesure d'après laquelle l'armée avait pris de bonne heure des quartiers d'hiver, le général Ernouf fut nommé, par le comité de salut public, chef d'état-major-général à l'armée de la Moselle, et lorsque, forte de quatre-vingt-dix mille hommes, elle reçut le nom de Sambre-et-Meuse, il y remplit les mêmes fonctions. Après avoir fait investir Charleroi, obligé de repasser la Sambre devant des forces supérieures, il le fit avec autant de précision que de promptitude. Trois jours après, dans la brillante journée de Fleurus, le succès fut dû en partie au rapport fait par le chef d'état-major sur ce qui se passait à la droite, au moment ou de faux avis faisaient ordonner un mouvement rétrograde sur toute la ligne. En 1799, tandis qu'il était à la tête de la direction du dépôt de la guerre, il fut accusé d'avoir causé, par des concussions dans une des campagnes précédentes, le soulèvement de l'ancienne Franconie et la perte de la caisse de l'armée. Acquitté d'une manière qui ne porta pas la conviction dans tous les esprits, il fut nommé à la fin de l'année, après la révolution du 18 brumaire, chef de l'état-major-général de l'armée du Danube. Chargé du commandement provisoire, il la fit manœuvrer en retraite, et lui assura, derrière la Kintzig, une position avantageuse jusqu'à l'arrivée de Masséna. L'année suivante, en sa qualité de chef d'état-major-général, il organisa l'armée des Alpes pour la réunir à l'armée d'Italie, et fut ensuite inspecteur-

général de l'infanterie auprès de différents corps, particulièrement dans le Piémont et le royaume de Naples. Après avoir été chargé à Aix, en 1802, du recrutement de l'armée d'Italie, il fut nommé à Paris, le 8 mars 1803, capitaine-général de la Guadeloupe, où il remplaça le général Richepanse, et d'où il fit parvenir au chef de l'état, pour le féliciter de son avénement à l'empire, une adresse qui parut être d'un courtisan bien plus que d'un guerrier, mais qui valut à son auteur, le 14 juin suivant, le titre de grand-officier de la légion d'honneur. L'administration de l'île était difficile à cette époque; les nègres n'étaient pas rentrés dans l'obéissance, et la solde des troupes n'était pas assurée. Le général Ernouf prévint les effets d'une nouvelle conspiration, dont quelques blancs étaient complices, et une année lui suffit pour rétablir la tranquillité. En détruisant un club établi à Saint-Thomas, en se rendant maître de l'île suédoise de Saint-Barthélemy, où se faisait un commerce qui eût nui à la prospérité des Antilles, et en favorisant la course qui, jusqu'en 1809, eut pour résultat la prise de plus de sept cents bâtiments ennemis et d'une valeur de quatre-vingt millions, le général Ernouf parut mériter la reconnaissance de la colonie; mais il y fut accusé de dilapidations et d'actes arbitraires. On prétendit même ensuite que, malgré la réunion de toutes les forces qu'ils avaient dans ces parages, les Anglais ne se seraient pas emparé de l'île, si le capitaine-général ne la leur eût pas vendue. Cependant il obtint, par sa capitulation, au mois de janvier 1810, avec lord Cochrane, les honneurs de la guerre. Après avoir été retenu prisonnier chez les Anglais pendant treize mois, il fut mis en jugement à Paris, soit qu'on eût égard aux plaintes d'une partie des habitants de la Guadeloupe, soit que ce fût seulement un prétexte, et qu'on voulût punir ce général d'avoir blâmé le traité fait avec les États-Unis, ainsi que la guerre d'Espagne. Rendu à la liberté, il eut ordre de s'éloigner à vingt lieues de la capitale et des frontières; mais les événements de 1814 l'ayant rappelé à Paris, il fut nommé presqu'aussitôt chevalier de Saint-Louis et, le 30 août, inspecteur-général de l'infanterie dans le midi de la France. Se trouvant en tournée à Marseille lorsque Napoléon débarqua au golfe Juan, il courut auprès du duc d'Angoulême qui lui confia le commandement d'un corps de troupes, et, après une marche forcée, il entra dans Marseille au cri de *Vive le Roi*. Les circonstances ne répondant pas à son attente, il fit cacher les armes, renvoya les nouvelles gardes nationales, et prit la fuite. En 1815, ayant obtenu le commandement de la 3e division militaire, il fut choisi pour député par le département de l'Orne, et, en 1816, il fut élu par celui de la Moselle. Nommé, le 3 mai de la même année, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, il devint, en 1818, l'objet d'une faveur plus particulière, une ordonnance royale fut rendue en ces termes: « Voulant donner au général Ernouf une » preuve de notre attachement particulier, et ré- » compenser la fidélité de ses services, sur le compte » que nous nous sommes fait rendre qu'il existait » une cause criminelle pendante.... où ledit général » se trouvait prévenu... de vol de deniers publics, » de trahison pour avoir livré la Guadeloupe aux » Anglais, etc.... Considérant que les faits sont an- » ciens.... ordonne qu'il ne sera donné aucune suite » à la procédure. » Cette mesure a paru beaucoup moins décisive, pour l'entière justification du général Ernouf, que remarquable à d'autres égards; toutefois il quitta le commandement de la 3e division, le 1er janvier 1819, et fut compris au nombre des généraux mis alors à la retraite.

EROLES (le baron d'), né en Catalogne, en 1785, se distingua pendant la guerre contre Napoléon; profitant de la connaissance des localités et de l'ascendant qu'il avait sur les paysans catalans, il inquiéta constamment les Français en se mettant à la tête des *somatènes*, ou milices du pays, en faisant des levées en masse, lorsque les généraux français s'y attendaient le moins. Lors de la reprise de Figueiras par les Espagnols, à la suite d'un coup de main, le baron d'Eroles réussit à y faire entrer la plus grande partie d'un convoi, qui cependant n'empêcha pas la place de se rendre peu de temps après aux troupes françaises par le manque de vivres. A l'époque de la révolution de 1820, qui rétablit la constitution de Cadix, le baron d'Eroles se prononça en faveur du pouvoir absolu, et fut un des premiers à lever l'étendard de la révolte en Catalogne, en 1822, et contribua puissamment à organiser les bandes anti-constitutionnelles, dites *armée de la foi;* il fut un des trois membres de la célèbre régence de la Seu-d'Urgel, et seconda de tous ses moyens l'armée française lorsqu'elle franchit les Pyrénées en 1823. L'intervention française seule sauva Eroles et son parti, car Mina avait anéanti les bandes fanatisées des absolutistes, et repris Urgel; le baron et ses associés ayant été obligés de se sauver en France, ainsi que les principaux chefs des apostoliques. Il n'a point joui du triomphe de son parti; atteint d'une aliénation mentale, il vint en France pour se faire traiter; mais quoique sa raison ait paru s'améliorer, on assure que la guérison ne fut pas complète. Il retourna en Espagne, et mourut, au mois d'août 1825, dans la province de la Manche, âgé de quarante ans. Il avait un esprit assez borné, et peu de talents militaires, mais il était doué de beaucoup d'audace, d'énergie, de persévérance; il savait remuer les passions d'un peuple superstitieux et féroce, en lui parlant au nom de la religion et de tous les préjugés enracinés par l'état d'ignorance dans lequel les paysans de la Catalogne croupissent depuis tant de siècles. Le baron était lui-même peu instruit et très superstitieux, ou faisait semblant de l'être; il était, comme la plupart des chefs de ce parti, un instrument aveugle de l'ambition des moines, uniques moteurs de l'insurrection anti-constitutionnelle, en 1822, et des révoltes anti-royalistes qui ont signalé le rétablissement de Ferdinand dans toute la plénitude du pouvoir absolu.

ERRANTE (JOSEPH), peintre italien, naquit, en 1760, à Trapani, en Sicile. Il apprit les éléments de son art dans son pays natal, et alla ensuite à Rome pour y étudier les grands modèles. Errante ne se fit connaître d'abord que par son adresse à imiter les plus grands maîtres, au point que souvent on confondait ses copies avec les originaux. C'était l'époque où Appiani, dans toute la force de son génie, éclipsait à Milan les artistes ses contemporains. Errante n'hésita pas à y aller exercer son talent, et sut se faire distinguer auprès de ce redoutable antagoniste. Les ouvrages qui ont surtout établi la réputation d'Errante sont: *Artémise pleurant sur les cendres de Mausole; La mort du comte Ugolin au milieu de ses enfants; Endymion; le Concours de la beauté;* plusieurs tableaux de *Psyché*, etc. Ses tableaux, pour la plupart, ont été gravés par quelques uns de ses élèves. Il se fit entre lui et ses amis un échange de talents qui contribua à sa gloire et à la leur; il faisait leurs portraits, et ils lui prodiguaient les vers et les éloges. Forcé de quitter Naples par suite de ses opinions politiques; il obtint du duc de Monteléone qui partageait son sort, une pension de 60 ducats par mois. On doit aussi à Errante deux *Mémoires*, l'un *sur les couleurs employées par les plus célèbres artistes italiens et flamands*, l'autre sous le titre d'*Essai sur les couleurs*.

Par suite de son habileté à faire des armes, il s'était fait une idée particulière sur cette gymnastique moderne; il la croyait aussi utile aux peintres modernes, que l'autre l'avait été aux anciens; il se proposait en conséquence d'écrire un traité sur l'étude du mouvement des muscles d'un corps vivant en action; surpris à Rome par la mort, en 1821, il ne put ni commencer cet ouvrage, ni en achever beaucoup d'autres qui n'existaient encore que dans son imagination; mais qu'il se proposait de réaliser sur la toile. Les admirateurs de son talent lui élevèrent un monument qui fut exécuté par le sculpteur sicilien Léonard Fennino, et le savant abbé Fr. Cancellieri lui a consacré une *Notice nécrologique*, publiée en 1823.

ERSCH (Jean-Samuel), bibliographe laborieux, naquit, le 23 juin 1766, à Glogau en Silésie; il enseigna la philosophie d'abord à Iéna, puis à Hambourg, en 1793, et retourna à Iéna, en 1800, pour y remplir les fonctions de bibliothécaire de l'université. En 1803, il passa à l'université de Halle pour y enseigner la géographie et la statistique, et se fixa dans ce poste qu'il occupe encore aujourd'hui (1827). Il profita des loisirs que ses fonctions lui laissaient pour se livrer à d'immenses recherches bibliographiques. Il a publié: 1° *Catalogue de tous les ouvrages et mémoires anonymes* que renferme la quatrième édition de l'*Allemagne littéraire* (de Mensel), et les premier et deuxième suppléments avec un *Catalogue des traductions en diverses langues, des ouvrages qui y sont indiqués*, Lemgo, 1788, in-8°. Ce dernier catalogue des traductions n'a été publié que quelques années plus tard, avec la continuation de celui des auteurs anonymes du quatrième et cinquième suppléments de l'*Allemagne littéraire*, Lemgo, 1794-1796, in-8°; 2° *Répertoire des journaux allemands et d'autres recueils périodiques pour la géographie, l'histoire et d'autres sciences qui y ont rapport*, ibid., 1790 à 1792, 3 vol. in-8°; 3° *Répertoire universel de la littérature de* 1785 à 1790, Iéna, 1790-1792, 3 vol. in-4°. La suite de ce *Répertoire* de 1791 à 1795, a été publiée par le même, Weimar, 1799-1800, 3 vol. in-4°, et jusqu'en 1800, ibid., 1807, 2 vol. in-4°. Cette entreprise bibliographique est continuée. Les premiers et les seconds volumes de cet ouvrage contiennent un catalogue de tous les écrits publiés depuis cinq ans, dans quelque langue que ce soit, rangés d'après le système bibliographique le plus methodique, avec l'indication du volume et de la page des journaux qui ont rendu compte de chaque ouvrage; c'est la table des matières de la *Gazette littéraire*, et même de tous les autres journaux littéraires. La table générale alphabétique des auteurs et des matières forme le troisième volume de chacune de ces périodes de cinq ans, et rend les recherches très faciles; 4° *La France littéraire*, ou *Dictionnaire des auteurs français de* 1771 *jusqu'en* 1796, Hambourg, 1797-1798, 3 vol. in-8°, avec deux suppléments publiés en 1802 et 1806; l'auteur y rectifie beaucoup d'erreurs qui auraient pu échapper à un bibliographe étranger; 5° *Manuel de la littérature allemande, depuis* 1750 *jusqu'à nos jours*, 1812, 2 vol. in-8°. Il est classé par ordre de matières, et l'on peut s'en procurer séparément les diverses parties; telles que la théologie, l'histoire, les beaux arts, etc. La table alphabétique qui termine l'ouvrage forme seule un assez gros volume. M. Ersch a rédigé pendant plusieurs années la *Nouvelle gazette de Hambourg*. Il a aussi enrichi plusieurs ouvrages périodiques d'articles fort intéressants sur la géographie et la statistique. C'est encore M. Ersch qui a rédigé le vingtième volume des *Annales britanniques*, par Archenholtz, renfermant une table des matières sur les dix-neuf volumes précédents.

ERSKINE (Thomas, lord), troisième fils du comte de Buchan, naquit en Ecosse en 1747; il perdit son père de très bonne heure, et ne dut son éducation qu'aux soins affectueux de son frère aîné, dont l'héritage était tellement grevé de dettes qu'il se trouva à peine jouir du modique revenu de cent cinquante livres sterling. Malgré cela, son économie suppléa à ses besoins, et il trouva le moyen d'élever ses deux frères, et fit si bien qu'il est parvenu à avoir un revenu assez considérable. Thomas Erskine qui leur survécut, fit ses études à Edimbourg et à Saint-André, et annonça, dès sa première jeunesse, une grande pénétration, et montra une supériorité décidée sur tous ses camarades. Son éducation terminée, il se vit forcé de prendre un état pour subsister; il entra d'abord dans la marine royale, et s'embarqua pour les Grandes-Indes avec sir John Lindsey, neveu du comte de Mansfield; mais dégoûté de ce service, dans lequel il ne monta pas au-delà du grade de garde-marine, il revint en Angleterre, et, en 1768, il entra, en qualité d'enseigne, dans le 1er régiment d'infanterie, nommé Royal-Ecossais, et continua de servir pendant six ans. Il avait épousé une demoiselle sans fortune qui l'accompagna à Minorque, où son régiment resta en garnison pendant deux ans; et n'ayant que sa solde pour toute ressource, il y vécut dans un état habituel de gêne qui lui fit désirer de quitter l'armée. On assure que sa mère contribua beaucoup à le décider à se consacrer au barreau; il suivit ses conseils, et justifia bientôt les pressentiments qu'elle avait conçus sur l'avancement rapide de ce fils chéri. Il était âgé de 26 ans lorsqu'il commença l'étude de la jurisprudence, d'abord à l'université de Cambridge et ensuite à Lincoln's-Inn. Il se mit ensuite sous la direction de M. Buller, avocat très célèbre, pour apprendre la pratique des cours de justice, et après l'élévation de M. Buller à la place de juge, le jeune Erskine suivit les affaires dans le bureau de M. Wood pendant un an. En 1778, il commença à plaider à la session de la Trinité, et se trouva bientôt placé parmi les avocats les plus accrédités; en 1783, il fut décoré, par le roi, de la robe de soie, marque distinctive des avocats de première classe. Erskine, moins versé dans le dédale des lois civiles anglaises que dans la législation criminelle, et doué d'ailleurs d'un esprit vif, pénétrant, d'une éloquence facile et également propre à convaincre et à étonner, conçut le projet de se frayer une nouvelle route en sortant de la vieille routine des avocats anglais, dont le style lourd et pédantesque ne convenait guère à son ardente imagination. Dès sa première plaidoirie pour le capitaine Baillie, directeur de l'hôpital de Greenwich, destitué et poursuivi en calomnie, Erskine étonna l'auditoire, et se montra orateur consommé. Les vieux praticiens même ne purent refuser des éloges à leur nouveau collegue, et le public applaudit d'une voix unanime à un discours qui offrait un si heureux assemblage d'élégance et de force, de fine raillerie et de mouvements pathétiques. C'était un garant assuré de nombreux triomphes. Bientôt une cause des plus importantes vint lui offrir l'occasion de faire briller tout son talent, et son succès lui assura dès lors une supériorité incontestable sur tous ses rivaux. Voici le sujet du procès. Lord George Gordon, président de l'association protestante, s'était rendu à la tête d'une foule immense pour présenter à la chambre des communes une pétition dont l'objet était de faire rapporter un bill favorable aux catholiques. La pétition fut rejetée, et la multitude irritée se porta aux plus grands excès. Lord Gordon, désigné comme l'instigateur du tumulte, fut accusé de haute trahison, et choi-

sit Erskine pour son défenseur. Lord Gordon était évidemment coupable des faits qu'on lui imputait ; il n'y avait d'autre moyen de le défendre qu'en démontrant que c'était un abus monstrueux et des plus funestes à la liberté des citoyens de donner une semblable extension au crime de haute trahison. En partant de ce principe salutaire, l'avocat mit dans le plus grand jour les terribles conséquences du système des tendances et des trahisons présumées ou indirectes, et rétablit, dans toute son autorité, le vénérable statut d'Édouard III, qui définit d'une manière nette et positive un crime que les agents de l'autorité suprême ont tant d'intérêt d'étendre, en le laissant dans le vague. Le prévenu fut acquitté, et ceux même qui détestaient lord George Gordon et qui avaient en horreur les scènes tumultueuses qu'il avait excitées, se réjouirent du triomphe des principes de justice, et s'enorgueillirent de posséder un si éloquent défenseur des libertés nationales. Le docteur Johnson lui-même, si connu par son attachement aux doctrines monarchiques et si avare de louanges, sortit de l'audience en disant : « Je hais lord Gordon, mais je suis » bien aise qu'il n'ait point été condamné pour une » trahison *indirecte*; car, quoique je le haïsse, » j'aime mon pays et je m'aime moi-même. » La défense de l'amiral Keppel, traduit devant un conseil de guerre pour sa conduite dans le combat d'Ouessant, ne fut pas moins glorieuse pour Erskine, et lui valut sa nomination à la chambre des communes par la ville de Plymouth en 1783. L'année suivante, il remporta une victoire encore plus éclatante et des plus honorables, car il fit triompher un des principes les plus salutaires de la jurisprudence anglaise, principe depuis long-temps méconnu. Il était reçu en Angleterre parmi les juges que, dans la question de libelle, le juri n'avait à connaître que du fait de la publication, et qu'au juge il appartenait de prononcer sur la culpabilité de l'ouvrage, comme question de droit ; doctrine absurde et insoutenable, qui, convertissant en crime le fait non contesté de la publication et non criminel en lui même, livrait la presse aux juges nommés par le roi, et anéantissait en réalité toute liberté de publier ses opinions. C'est cette doctrine monstrueuse qu'Erskine résolut de combattre dans le procès intenté au doyen de Saint-Asaph pour libelle. Les jurés ayant déclaré que l'accusé était *seulement* coupable du fait de la publication, M. Erskine eut une altercation assez vive avec le juge Buller, qui prétendait que les termes dans lesquels la déclaration des jurés était conçue, ne permettaient pas de l'enregistrer. L'avocat soutint le contraire ; le président lui dit d'un ton impératif : « Monsieur, asseyez-vous, et rappelez-vous vos de- » voirs, ou je me verrai forcé de procéder d'une » autre manière. » Erskine lui répondit : « Votre » seigneurie est libre de procéder comme elle le » jugera à propos. Je connais mes devoirs aussi » bien que V. S. connaît les siens. Je ne changerai » pas de conduite. » A la fin du plaidoyer, faisant allusion à la menace du magistrat, il ajouta avec une noble fierté : « Le premier précepte et le pre- » mier conseil que je reçus dans ma jeunesse, furent » de faire toujours ce que ma conscience me pre- » scrivait comme mon devoir, et d'abandonner les » conséquences à Dieu. J'aurai toujours présente à » ma pensée, et je mettrai en pratique, jusqu'au » tombeau, cette leçon de mon père, et la trans- » mettrai à mes enfants. » Néanmoins, le juge faisant valoir une longue suite de précédents, persista à maintenir l'erreur établie, et arracha au juri une déclaration contraire à ses intentions. M. Erskine se pourvut par-devant la cour du banc du roi pour faire arrêter le prononcé du jugement ; la cour se contenta de le suspendre et d'ordonner une nouvelle information ; mais, dans l'intervalle, un bill, présenté au parlement par M. C. F. Fox, érigea en loi la doctrine proclamée par l'avocat patriote. Ce mémorable résultat d'une lutte soutenue avec autant de talent que de courage, couvrit M. Erskine de gloire, et identifia son nom avec *les droits du juri* : ces mots forment la devise qu'il fit inscrire sur ses armoiries lorsqu'il fut créé pair de l'Angleterre. Voici en quels termes la *Revue d'Edimbourg* parle de ce plaidoyer célèbre : « Les différents dis- » cours, prononcés dans la cause du doyen de Saint- » Asaph, forment le meilleur commentaire que nous » possédions sur la nature de cet inappréciable » mode de jugement. Le bill de M. Fox ne fit que » sanctionner les principes qui y sont exposés d'une » manière si lumineuse et avec une vigueur de rai- » sonnement qu'on ne contesta jamais à ce grand » avocat, si ce n'est en l'écoutant ; car alors, sub- » jugué par l'incroyable puissance de sa parole, l'on » doutait qu'un si rare assemblage de qualités tel- » lement différentes pût exister dans la nature hu- » maine, et l'on ne pouvait comprendre comment » cette brûlante éloquence, cette imagination si » vive, ce pathétique si entraînant pouvaient s'allier » à cet ordre, cette méthode, cette sagacité de dis- » tinction, cet enchaînement de preuves qui carac- » térisent tous ses discours. » Erskine échoua dans la défense du célèbre Thomas Paine, auteur des *Droits de l'homme* et accusé de libelle, malgré l'éloquent plaidoyer qu'il prononça à cette occasion, moins pour obtenir l'acquittement du prévenu, qui était alors à Paris et siégeait parmi les membres de la convention, et qui ne se souciait nullement de l'issue du procès, que dans l'intérêt de la liberté de la presse. Le fait est que les doctrines de Paine étaient identiques avec celles qu'avaient professées avant lui une foule d'écrivains anglais, et d'ailleurs, en sa qualité d'Américain, il pouvait bien vanter la supériorité de la constitution des États-Unis sur celle de l'Angleterre. Néanmoins, ce trait de courage de la part d'Erskine le fit destituer de la charge de procureur général du prince de Galles ; mais il regagna, quelque temps après, les bonnes grâces de ce prince qui le nomma son chancelier. La défense du libraire Stockdale, qui se rattache au mémorable procès de Warren Hastings, offrit une nouvelle occasion à l'illustre orateur de fixer l'opinion sur l'étendue de la liberté de la presse et de préciser ce qui constitue un libelle. Cette doctrine, pour la première fois exposée complètement dans la défense de Stockdale, est aujourd'hui généralement admise en Angleterre. Le plaidoyer d'Erskine passe pour son chef-d'œuvre, on y retrouve réunies plusieurs des qualités qui distinguaient éminemment Burke, Fox et Sheridan, qui, tous trois chargés de diriger l'accusation, rivalisèrent de talent et de génie. Erskine était devenu le défenseur naturel de tous les opprimés, le redoutable ennemi du despotisme et le champion courageux de la liberté ; ce fut donc à lui que s'adressèrent Horne-Tooke et Hardy, accusés de haute trahison. Leur acquittement honora les jurés et éleva l'orateur au plus haut degré dans l'estime publique. Parmi les nombreux procès où ce grand homme fit briller son rare talent, on doit compter quelques uns pour adultère ; il y a déployé toutes les finesses de son esprit et manié la plaisanterie et le sarcasme avec le plus grand succès. Il prononça plusieurs discours au parlement, mais, excepté dans la discussion du bill relatif aux droits du juri, il ne soutint pas sa réputation comme orateur. On dirait qu'en déposant la toge, et en changeant d'auditoire, les avocats modernes, éprouvent une gêne qui nuit au développement de leur éloquence. Après la paix d'Amiens, il

vint à Paris avec Fox dont il était l'ami, et fut présenté à Bonaparte. En 1806, peu après la mort de Pitt, M. Erskine fut nommé membre du conseil privé, créé baron avec le titre de lord Erskine, de *Restormair castle in Cornwall*, et investi en outre de la dignité de lord chancelier de la Grande-Bretagne; mais le ministère ayant changé l'année suivante, il cessa d'en faire partie. Depuis cette époque il a pris part aux discussions parlementaires et a écrit quelques brochures, qui font honneur à ses sentiments, mais qui n'ont rien ajouté à sa réputation. Dans l'exercice de ses fonctions de grand-chancelier il s'est montré peu versé dans le labyrinthe des lois civiles de son pays, et ses décisions n'ont jamais été citées comme faisant autorité. Après une vie entièrement consacrée à ses devoirs d'avocat et d'homme public, dans le cours de laquelle il avait acquis beaucoup de gloire et peu de fortune, la mort est venue le frapper à l'âge de soixante-quinze ans, le 17 octobre 1823, à Almondale, en Écosse, dans la maison qui avait appartenu à feu son frère, l'honorable Henri Erskine. Il était parti de Londres pour Edimbourg, trois semaines auparavant, accompagné du fils aîné de son second mariage, qu'il allait placer dans un collége en Ecosse. Il s'était embarqué sur un bâteau à vapeur, et revenait à Londres par la même voie, lorsqu'un fort coup de vent l'obligea de relâcher à Scarborough. Le froid et surtout une pluie à laquelle il avait été exposé, et lui occasionnèrent une violente inflammation de poumon à laquelle il succomba. Déjà deux fois il avait été atteint de la même maladie; dans la seconde on avait désespéré de lui, mais il se fit saigner à un point qui étonna les médecins, et c'est au courage qu'il eut de mépriser leurs avis qu'il attribua sa guérison. Cette fois tous les soins furent inutiles, et ses deux autres fils qui, à la nouvelle de sa maladie, accoururent auprès de lui, n'arrivèrent que pour pleurer sur sa tombe. Il leur légua un nom sans tache, mais ne leur laissa point de fortune; c'est peut-être le seul exemple en Angleterre, d'un avocat aussi célèbre qui, après une longue carrière de succès soit mort pauvre : il eût amassé des trésors si, au lieu de se vouer à la défense des opprimés, il s'était rangé du côté des oppresseurs, et si, au lieu de procès criminels il avait préféré les causes civiles, moins brillantes mais bien plus lucratives. Lord Erskine était d'une taille ordinaire et d'une physionomie agréable, ses manières étaient pleines d'abandon; il inspira l'estime à tous ceux qui furent à même de le connaître, et un vif attachement à toutes les personnes qui vécurent dans son intimité. Les auteurs de la *Revue d'Edimbourg* ont donné du caractère de ce grand homme l'idée la plus juste dans le passage suivant : « Lord Erskine a montré qu'une basse et servile soumission au pouvoir n'est pas toujours la meilleure voie pour arriver aux honneurs. Il a élevé le caractère de l'avocat anglais au-dessus de ce qu'il avait été jusqu'alors, et donné un illustre exemple de patriotisme et d'indépendance uni au plus profond savoir, et couronné du plus beau succès. Sa vie tout entière a prouvé combien un seul homme peut contre la corruption de son siècle, et tout ce que la liberté publique a droit d'attendre de l'habileté secondée par le courage. » Les seuls ouvrages dont la publication ait été avouée par lord Erskine, sont deux brochures, l'une intitulée : *Considérations sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle avec la France*, 1797, et un écrit récent sur les Grecs. Dans la première il se prononce très fortement contre l'intervention anglaise dans les affaires de la France, et se montre partisan des principes mis en avant par les patriotes français au commencement de la révolution; il prédit à l'Angleterre des malheurs qui seront la suite inévitable de l'accroissement de la dette publique, et il vécut assez long-temps pour voir toute la nation convaincue de la vérité d'une proposition que Pitt et ses partisans, nationaux et étrangers, regardaient comme erronée. Dans l'écrit sur la Grèce, il plaide avec énergie la cause de ce peuple malheureux et brave, qu'une tyrannie prolongée n'a pas pu flétrir. Les amis de lord Erskine ont recueilli ses principaux discours, et les ont publiés en cinq volumes in-8°, dont une deuxième édition a paru à Londres en 1816. MM. Clair et Clapier, avocats à la cour royale de Paris, en ont traduit les plus remarquables dans l'ouvrage intitulé : *Barreau anglais*; le tome deuxième publié en 1824, en contient les plus estimés. Lord Erskine composa beaucoup de poésies fugitives qui ne sont pas sans mérite, surtout un petit poëme intitulé *Geranium*, que tout le monde s'accorda à trouver charmant, et qui fut attribué à Sheridan. On a fait un recueil de ces poésies que la modestie de l'auteur l'empêcha d'avouer.

ERSKINE (Henri), frère du précédent, né en Ecosse, se voua au barreau dans son pays natal, et malgré quelques écarts de jeunesse, il s'est acquis par son mérite et ses succès une grande réputation. Il suivit, ainsi que ses frères, le parti des whigs, dont il fut un des plus ardents soutiens. En 1782, il fut nommé lord-avocat d'Ecosse, siégea au parlement d'Angleterre comme membre pour les districts de Dunbar et Dumfries, et fut une seconde fois élevé au poste important de lord-avocat, qu'il perdit par suite de la mort de son ami et protecteur M. Fox. La faculté des avocats d'Edimbourg l'avait nommé leur doyen. Il mourut en 1817, universellement regretté. Il se distingua pendant sa longue et brillante carrière, non moins par l'éclat de son esprit, la grâce et la vivacité de son éloquence, que par ses vastes connaissances, et la force et la justesse de son raisonnement.

ERSKINE (Charles), cardinal, né à Rome, le 13 février 1753, et issu d'une des familles écossaises qui suivirent les Stuarts lorsqu'ils cessèrent de régner, embrassa la profession d'avocat et se fit distinguer par sa latinité élégante et pure. Il plut beaucoup à Pie VI, qui le fit prélat et chanoine de Saint-Pierre, et l'envoya plus tard, en qualité de son ministre, à Londres, lorsque ce pape devint un des membres de la coalition contre la France. Il y resta pendant huit ans, sans figurer beaucoup parmi les diplomates, et chercha sans succès, à plusieurs reprises, à obtenir l'émancipation des catholiques d'Irlande, quoiqu'il eût fait habilement sentir que c'était le plus sûr moyen de les détacher de leurs liaisons avec la France. Ce prélat reçut enfin la récompense de ses services diplomatiques, et fut fait cardinal par Pie VII; il vint peu après à Paris, où le premier consul lui fit l'accueil le plus distingué. Il se rendit ensuite à Rome, où il fut compté parmi les cardinaux les plus instruits et les plus aimables. Il est mort le 19 mars 1811. Il joignait à de vastes connaissances sur l'histoire, les arts et la littérature, le talent le plus prononcé pour les langues; il parlait et écrivait, avec une égale facilité, le latin, l'italien, le français et l'anglais. Il fut négociateur habile, souple et adroit, et était entièrement exempt de préjugés religieux.

ERSKINE (sir William), lieutenant-général anglais, né en Ecosse, d'une famille alliée à celle de lord Buchan, était officier-général au commencement de la révolution de France, et commanda l'arrière-garde du duc d'York dans la retraite qu'il fit, en septembre 1793, de devant Dunkerque. Il rendit de grands services à l'armée anglaise après ses revers, et fut chargé du commandement en

chef pendant l'absence du duc; mais l'année suivante il servit sous ses ordres et se distingua dans plusieurs occasions, notamment à l'affaire de Bouchain et à la défense de Wahl. Depuis lors le général Erskine n'a plus paru à la tête des armées anglaises. Nous ignorons s'il vit encore.

ERSKINE (JOHN), fils de John Erskine de Carnock, naquit à Edimbourg en Ecosse, vers l'an 1721, et y mourut le 19 janvier 1803. Il fut le camarade d'études du célèbre Robertson, et ministre presbytérien dans la même église que cet historien. Il s'est acquis une réputation méritée par son éloquence; les sermons qu'il a prêchés à Edimbourg, sont les premiers où l'on trouve des beautés de style inconnues auparavant aux lourds et austères prédicateurs de cette communion. Il publia plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue les suivants: 1° *Esquisses de l'histoire de l'église*, Edimbourg, 1770-1797, 2 vol. in-8°; 2° *Sermons*, *ibid.*, 2 vol. in-8°; 3° *Nouvelles religieuses des pays étrangers.* Ce dernier ouvrage était périodique: il n'en a paru que les premiers cinq numéros. Ce théologien a laissé un grand nombre des manuscrits dont le public ne jouira probablement jamais, l'écriture de l'auteur étant presque indéchiffrable.

ESCHASSERIAU (JOSEPH), aîné, conventionnel et membre de la légion d'honneur. Il était homme de loi à Saintes, et administrateur du département de la Charente-Inférieure au commencement de la révolution, lorsque ce même département le députa successivement à l'assemblée législative et à la convention. Partisan exagéré des opinions de la Montagne, il vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Ayant ainsi mérité d'être membre du comité de salut public, où il entra après la journée du 9 thermidor, il y montra beaucoup d'activité: ses fréquents rapports furent surtout relatifs à des objets de police et d'administration intérieure. Favorable à toutes les mesures proposées contre les émigrés, il ne se montra pas moins ennemi des prêtres; il s'opposa constamment, soit à leur rentrée, ainsi qu'à la liberté du culte, soit à la clôture des clubs. Au conseil des cinq-cents il se chargea de plusieurs rapports sur les finances, et en fut élu secrétaire le 21 mai 1796. Quelques jours après avoir fait une motion sur le rétablissement de l'ordre dans les colonies, il proposa un moyen qui, selon lui, pouvait seul sauver Saint-Domingue. Ayant été réélu, il s'opposa vivement, le 11 juillet 1797, dans la discussion sur la police des cultes, aux projets, insidieux, selon lui, des hommes qui ne croyant à la vérité d'aucune religion, prétendaient néanmoins acheter et doter les églises des catholiques. « Bientôt, ajoutait-il, la royauté elle-même, se masquant sous des formes populaires, trouvera des orateurs assez hardis pour présenter à la barre l'expression de ses vœux. Sans cesse vous parlez de la religion de nos pères, mais vous ne nous ramènerez pas à d'absurdes croyances. » Insistant sur le maintien des sociétés populaires, il proposa un mode de surveillance que l'autorité exercerait sur elles. Le 23 septembre de la même année, il demanda qu'on érigeât un monument à la gloire des fondateurs de la république. Le 15 août 1799, la faiblesse du directoire ayant fait proposer de déclarer la patrie en danger, ce député s'écria que les projets des puissances coalisées étaient moins à craindre que ceux des ennemis intérieurs, des royalistes qui chaque jour perçaient au cœur la république. L'événement du 18 brumaire ne l'engagea pas à la retraite; il devint membre du tribunat. Le 27 novembre 1804, il accepta la décoration de la légion d'honneur, et ensuite, après avoir été chargé d'affaires dans le Valais, il remplit en Italie des missions diplomatiques, particulièrement auprès de la princesse de Lucques. Mais M. Eschasseriau quitta entièrement la scène politique à l'époque de la rentrée des Bourbons, et resta auprès de son beau-père l'ex-sénateur Monge. Il n'a occupé aucune place durant les cent jours, et n'ayant point signé l'acte additionnel, il ne se trouva pas au nombre des régicides expulsés du sol de la France. Les principaux ouvrages qu'il a publiés sont: 1° *Rapport fait* (à la convention) *au nom du comité d'agriculture*, 1794, in-8°, 2° *Tableau politique de l'Europe au commencement du dix neuvième siècle, et moyens d'assurer la paix générale*, 1802, in-8°; 3° *L'Homme d'état*, 1803, in-8°; 4° *Lettres sur le Valais, les mœurs des habitants, avec les tableaux pittoresques de ce pays*, 1806, in-8°, de 136 pages. Cet opuscule, insuffisant pour faire bien connaître un pays aussi varié, n'est pas dénué d'intérêt, et même on y trouve quelque sensibilité.

ESCHASSERIAU (RENÉ), médecin, frère du précédent. Après avoir été un des administrateurs du district de Saintes, il fut élu député suppléant de la Charente-Inférieure, à l'assemblée législative et ensuite à la convention, où il eut le bonheur de n'entrer qu'après le procès de Louis XVI. Il présenta au nom des comités de nombreux rapports; mais beaucoup plus modéré que son frère, il parla souvent en faveur des parents ou des créanciers des émigrés, et il cherchait à étendre les moyens de se pourvoir en radiation. Le 7 octobre 1794, il fut nommé secrétaire de la convention, et, l'année suivante, il parvint à faire rentrer dans ses biens la famille de Dietrich, qui avait été maire de Strasbourg et victime des proscriptions de cette époque. En 1798, il sortit du conseil des cinq-cents, mais il fut immédiatement réélu. Après avoir voté, en 1799, la suppression des lois qui entravaient la liberté de la presse, il siégea vers la fin de l'année au corps législatif qu'on venait de réorganiser, et dont il ne cessa de faire partie qu'en 1803. Jusqu'en 1810, il remplit les fonctions de conseiller de préfecture du département de la Charente-Inférieure, qui lui avaient été confiées après sa sortie du corps législatif, et après s'être démis de cette place, il exerça celle de maire de la ville de Saintes. Nommé à la chambre des députés de 1815, après le retour de Napoléon, M. Eschasseriau n'eut point l'occasion de s'y faire remarquer. Il a de nouveau été réélu à la chambre des députés, par le département de la Charente-Inférieure, lors du renouvellement intégral de 1827.

ESCHENBURG (JEAN-JOACHIM), célèbre littérateur allemand, naquit à Hambourg le 7 décembre 1743. Ses études dans l'université de Leipsick, et ensuite dans celle de Gœttingue, furent rapides; et, fort jeune encore, au mois de septembre 1767, il fut nommé gouverneur public des élèves du collége de Saint-Charles à Brunswick. Après six années d'exercice, il occupa la chaire de philosophie et de belles-lettres dans le même collége qui, plus tard, sous le gouvernement de Jérôme Bonaparte, fut transformé en une école militaire. Dès 1769, Eschenburg commença à livrer au public le résultat de ses travaux. Laborieux à toutes les époques de sa vie, il ennoblissait encore ce goût pour l'étude, en consacrant surtout à des objets d'utilité publique sa vaste érudition. Il contribua beaucoup à faire bien connaître en Allemagne la littérature nationale et celle de l'Angleterre. Il écrivit aussi diverses dissertations sur la musique-pratique, et adapta au théâtre, ou même aux concerts allemands, de grands ouvrages étrangers, dont il fit d'excellentes traductions. Les élèves de ce vertueux professeur étaient pour lui des amis, et sa bibliothèque, bien composée, particulièrement en livres classiques, leur

était toujours ouverte. Il les occupait habituellement des vérités morales et historiques dans leurs rapports avec la liberté de l'Allemagne, et cherchait à leur inspirer en toute occasion l'amour de la patrie. En 1786, il avait été nommé conseiller aulique; mais, après les événements de 1814, la nouvelle administration de Westphalie le mit à la retraite. Il mourut dans sa soixante-seizième année, le 29 février 1819, généralement regretté de ses concitoyens, et pleuré par ses élèves ainsi que par les autres. Ses principaux ouvrages originaux ou traduits sont : 1° *Considérations sur la poésie et la musique, par le docteur Brown, traduit de l'anglais, avec des notes, et augmenté de deux appendices*, Leipsick, 1769, in-8°; 2° *Musée britannique pour les Allemands*, Leipsick, 1770-1781, 7 vol in-8°, continué sous le titre d'*Annales de la littérature britannique*; ce recueil périodique, rédigé entièrement par Eschenburg, est regardé comme un modèle de critique; 3° *Réflexions sur l'affinité de la poésie et de la musique, par Webbe, traduit de l'anglais*, Leipsick, 1771, in-8°; 4° *Commentaire de Heerd sur les Épîtres d'Horace, traduit de l'anglais*, Leipsick, 1772, 2 volumes in-8°; 5° *Théâtre de W. Shakspeare, d'après la version de Wieland, revue et augmentée de quatorze pièces non encore traduites*, Zurich, 1775-1787, 14 vol. in-8°; le troisième renferme sept pièces attribuées seulement au grand tragique anglais : il existe une contre-façon de Manheim, 1780, etc., in-8°; cette traduction ainsi améliorée, passe pour une des meilleures qu'on ait faites du poëte anglais; une seconde édition, Zurich, 1798-1806, contient un discours sur la vie et le caractère de Shakspeare; 6° *Dissertation sur la musique ancienne, par Burney, traduit de l'anglais, avec quelques notes*, Leipsick, 1781, in 4°; cette dissertation de Burney précédait son *Histoire générale de la musique*, ouvrage dont Eschenburg s'était proposé de donner aussi une traduction; 7° *Manuel de la littérature classique de l'antiquité et de la mythologie*, Berlin, 1783, in-8°, et 1808, in-8°, 6e édition augmentée, Berlin, 1816, in-8°, trad. en français par Ch. J. Cramer, Paris, 1802, 2 vol. in-8°; la traduction française est défectueuse, mais l'original est regardé comme classique par les Allemands; 8° *Précis d'une théorie et d'un cours de belles-lettres*, Berlin et Stettin, 1783, in-8°, et 1805, in-8°, 5e édition; 1813, in-8°, trad. en français par Storch, sous le titre de *Principes généraux de belles-lettres*, Saint-Pétersbourg, 1789, in-8°; 9° *Notice sur la vie de Haendel, et sur la pompe funèbre célébrée en son honneur à Londres, en mai et en juin 1784*, par Burney, traduit de l'anglais, Berlin, 1785, in-4°, avec figures; 10° *Lettre sur la pompe funèbre de Jomelli, traduite de l'italien*; insérée dans le *Musée allemand*, tom. Ier, pag. 464; 11° *Dissertation de Cécile* dans le *Magasin d'Hanovre*, n° 96, 1786; 12° *Collection d'extraits des meilleurs auteurs anciens et modernes dans tous les genres de poésie et d'éloquence*, Berlin et Stettin, 1788-1795, 9 vol. in-8°; 13° *Collection complète des œuvres de Lessing* (enrichies de notes curieuses et importantes par Eschenburg), Berlin, 1790, 2 vol. in-8°; 14° *Manuel de l'étude des sciences*, Berlin et Stettin, 1792 et 1800, in-8°; 15° *Monuments de la poésie et de la langue allemande anciennes*, Breme, 1799, in-8°; 16° *Œuvres de Hagedorn* (ami d'Eschenburg), *précédées de sa vie et de sa correspondance littéraire*, Hambourg, 1800, in-8°. Eschenburg a traduit en vers allemands l'*Esther* de Racine, et en prose quelques autres ouvrages français. On a aussi de lui : 1° *Robert et Calliste, ou le triomphe de la fidélité, traduit de l'italien*, musique de Guglielmi; 2° *Judas Machabée, traduit de l'anglais*, musique de Haendel; 3° *Les pèlerins, traduit de l'italien*, musique de Hasse. Dans l'extrait que Hiller a publié de cet *oratorio*, pour le clavecin, il a préféré cette traduction au texte original.

ESCHER DE LA LINTH (Jean-Conrad), conseiller d'état, naturaliste et géologue, naquit à Zurich le 24 août 1767. Son père, conseiller d'état, après avoir surveillé sa première instruction, l'envoya à Genève pour perfectionner son éducation et y apprendre la langue française. Le jeune Escher joignit à cette étude obligée celles de la logique et de la physique, pour lesquelles il avait un goût particulier. Cependant, dominé par ses idées philantropiques, s'il eût été libre de suivre son inclination particulière, il aurait préféré aux études qui forment les savants, celles qui font un bon artisan et un bon agriculteur. Aussi de retour à Zurich, il ne s'occupa que de ce qui pouvait contribuer à la prospérité de son pays, et à acquérir les connaissances nécessaires pour tirer le meilleur parti possible des voyages, auxquels la coutume soumettait les fils des premières familles de Zurich. Il séjourna deux ans à Gœttingue, et y étudia la minéralogie, la géologie, la statistique et l'économie politique. Il visita ensuite les principales manufactures de l'Angleterre, et se rendit enfin en Italie où l'appelaient particulièrement les relations de commerce, depuis long-temps établies entre ce pays et sa famille. Escher appartenait à la classe privilégiée, il n'en embrassa pas avec moins d'ardeur les principes démocratiques de la révolution française; il fit partie du grand conseil helvétique et fut un des rédacteurs du *Républicain suisse*. Mais les anciennes constitutions ayant été modifiées par l'influence de Napoléon, et les cantons aristocratiques ayant été obligés d'admettre, parmi leurs citoyens, ceux qu'ils appelaient autrefois leurs sujets, Escher rentra comme simple particulier dans sa ville natale, et quoique le parti, autrefois dominant à Zurich, eût conservé d'assez fortes préventions contre lui, il le nomma néanmoins à la place de conseiller d'état. Une nouvelle carrière s'ouvrit bientôt pour Escher, le desséchement des marais de la Linth. Cette rivière qui descend des Alpes de Glaris, avait formé un vaste marais sur une surface de plusieurs lieues carrées, envahissait tous les jours de nouvelles propriétés, et les habitants périssaient victimes de maladies contagieuses. Après une foule de réclamations et de tentatives toujours ajournées, Escher fut chargé, avec le doyen Ith de Berne, de rédiger un appel à la nation suisse, pour que chacun fournît aux dépenses que le desséchement des marais de la Linth devait nécessiter, et Escher avait été nommé président de la commission formée pour l'exécution du projet. Tout allait marcher selon ses vues; les plans étaient levés, les devis dressés, lorsque tous ceux qu'il avait réunis pour le seconder, l'abandonnèrent. Alors il alla habiter les marais de la Linth et se mit à la tête des travailleurs, et ces immenses travaux, commencés en 1807, ne furent terminés qu'en 1815. Cet intervalle de huit années paraîtra court à ceux qui compareront leur état actuel à ce qu'ils étaient auparavant. La Linth, qui se perdait dans des marais infects où l'on pouvait à peine diriger quelques barques, coule maintenant dans deux magnifiques canaux, dont le premier encaissé la conduit au lac de Wallenstadt ou de Wesen, et dont l'autre, plus large, navigable et pourvu d'un chemin de hallage, la ramène de ce lac à celui de Zurich, qu'elle forme presque tout entier, et d'où elle sort sous le nom de Limmat. Nous ne pouvons nous empêcher de transcrire un passage de la notice d'Escher, faite par le professeur Vaucher, où sont décrites les métamorphoses merveilleuses qu'avaient subies les marais de la Linth. « J'avais visité ces marais autrefois avec mon

« ami, dit-il, et j'avais été affligé comme loi du « hideux spectacle qu'ils offraient. Je les ai revus, « en 1819, avec quelques uns de mes compatriotes, « conduits par M. Escher, et je ne crois pas que « j'aie passé, dans ma vie, de journée plus heureuse. « Nous remontâmes les marais à pied, depuis Uznach jusqu'à Wesen, et depuis Wesen jusqu'à « Miollis, par un des plus beaux jours : tous ces lieux, « que j'avais vus inondés et fangeux, commençaient « à se charger de la plus riche végétation, ou étaient « déja couverts des plus beaux fourrages. Des canaux plus petits venaient se rendre dans le canal « principal, et opéraient le desséchement jusque « dans les parties les plus lointaines et les plus abandonnées. Ici s'élevaient de petites fermes, là on « voyait des maisons déja opulentes. Une école « d'agriculture avait été fondée d'après la méthode « de Fellenberg, etc., etc. » Escher, qui avait sacrifié une partie de sa fortune et ses plus belles années à cette utile entreprise, en reçut la récompense la plus glorieuse pour lui, la reconnaissance de ses concitoyens; autant il avait éprouvé de résistance et de contrariétés au commencement, autant on lui prodiguait d'éloges quand le succes de ses travaux fut constaté, et une commune voisine, pour lui témoigner sa reconnaissance, ayant daigné lui accorder, à lui et à sa famille, le droit de bourgeoisie, il en fut touché comme d'une faveur signalée. Ce n'était qu'un hommage particulier; la Suisse entière lui en décerna un autre également selon son cœur, en l'appelant *Escher de la Linth*, dénomination qui est consacrée par un monument que la diète helvétique a fait élever à sa mémoire. Escher, débarrassé de sa vaste entreprise, ne fut pas pour cela rendu au repos; consulté de toutes parts, ou chargé par le gouvernement de diverses commissions pour des objets du même genre, il portait partout le tribut de ses lumières; cependant il trouva enfin le moment de revenir à la géologie et particulièrement à l'étude de la structure des montagnes suisses, qu'il avait parcourues, à plusieurs reprises, et il consigna ses observations dans une foule de mémoires, insérés dans divers journaux allemands et dans la *Bibliothèque universelle de Genève*. Il les communiquait au préalable à la société helvétique, dont il était un des membres les plus zélés. Aimé et respecté dans toute la Suisse, on se portait en foule partout où on espérait le rencontrer. Son extérieur prêtait admirablement à la vénération qu'il inspirait; sa physionomie était un mélange de noblesse, de décence, de douceur et de bonté. On devinait, en le voyant, ce qu'il était; il jouit, de son vivant, de toute sa renommée. Quoique jeune encore par suite de ses immenses travaux, sa santé s'affaiblissait de jour en jour, sans qu'il ralentît en rien ses occupations ordinaires. Huit jours avant sa mort, ne pouvant plus aller au conseil d'état, il s'y fit porter, et y parla avec la même force et la même clarté. Il mourut à Zurich, le 9 mars 1823, au milieu de sa famille en larmes, rassemblée autour de son lit. La population entière de Zurich suivit, dans un silence religieux, son convoi funèbre. Ce fut un deuil général dans toute la Suisse. M. Brukmann, graveur à Heilbroun, a publié, en sa mémoire, une médaille qui a été frappée en or, en argent et en bronze. D'un côté, on voit l'image d'Escher avec cette légende : J.-C. ESCHERUS. LIMAGTANUS. TURICENSIS. NAT. 24. AUG. 1767. OB. 9. MART. 1823. Sur le revers, on lit les mots entourés d'une couronne de chêne : INGENIO. CANDORE. VIRTUTE. CIVIS. OPTIMUS.

ESCHWEGE (GUILLAUME-LOUIS d'), naquit, le 15 novembre 1777, dans le domaine patrimonial d'Aue, près de la ville d'Eschwege, dans le pays de Hesse en Allemagne. Son éducation fut peu soignée; il fit ses premieres études à l'université de Gœttingue, en 1796, et trois ans après il se rendit à celle de Marbourg. C'est là qu'il se dévoua à l'étude des mines, et qu'il cultiva toutes les connaissances qui y ont quelque rapport. Il partit à la fin de 1800 de Marbourg, et apres avoir subi un examen, il fut nommé à la place d'assesseur à l'administration des mines hessoises à Riecheldorf, où il chercha à se familiariser avec la pratique de l'exploitation des mines et des usines. Dans cette vue il alla visiter toutes les usines de la Hesse et du HARZ. La renommée que son talent lui avait fait acquérir, le fit nommer directeur des mines et usines de fer du Portugal et ensuite du Brésil. Il abandonna alors le service de sa patrie, et avec deux de ses compatriotes qu'il choisit pour l'aider dans ses nouvelles fonctions, il partit, en 1803, pour Lisbonne, plein d'une espérance illusoire; mais la réalité vint bientôt le détromper. La première année de son séjour en Portugal fut la plus triste et la plus misérable de toute sa vie. Transporté dans le pays désert qui environne ordinairement les mines, climat auquel il n'était pas encore accoutumé, au milieu d'un peuple dont il ne connaissait pas la langue tout se réunissait pour lui rendre ce séjour ennuyeux et insupportable. Ces obstacles ne firent, à ce qu'il paraît, qu'accroître son zèle pour acquérir les connaissances qu'exigeait la profession à laquelle il s'était consacré. Il fut chargé par le ministère d'aller, en 1815, chercher en Allemagne des gens habitués à travailler dans les usines. A son retour il fut nommé au grade de capitaine d'artillerie, et l'année suivante on le chargea de voyager dans tout le Portugal pour inspecter les mines et les usines de fer de ce pays. Il consigna ses observations sur l'exploitation des mines et des usines portugaises dans les *Ephémérides* de Moll, ainsi que dans d'autres écrits périodiques; il a donné les premiers renseignements sur les mines qu'on exploitait à Foz d'Alge, à Figueiro dos Vinhos et à Thomar. Il serait difficile de se faire une idée des obstacles qu'il eut à surmonter pour établir en Portugal une exploitation un peu régulière des mines de fer. Le principal obstacle provenait du manque de combustible ou de bois. Eschwege a publié, en 1820, plusieurs relations très intéressantes des voyages qu'il a faits à diverses époques dans l'intérieur du Portugal, particulièrement dans les provinces septentrionales, à Arabida et à Pampilhosa. La catastrophe qui, en 1807, changea tout d'un coup la face du Portugal, arriva avant que le ministère portugais eût pu concevoir et ordonner les améliorations indispensables à la prospérité intérieure du pays. Tandis que la famille royale s'exilait elle-même avec ses trésors au Brésil, le général Junot, à la tête de l'armée française, faisait son entrée à Lisbonne. Comme l'importation du charbon de terre d'Angleterre était prohibée, et que la capitale manquait de combustible, Eschwege reçut l'ordre des autorités françaises d'exploiter quelques mines de charbon de terre du pays. Dès l'an 1804, il avait déja fait des recherches dans les environs de la capitale, et il était parvenu à découvrir près de Santarem une mine considérable de ce combustible. Il fut encore plus heureux près du village de Vallo où il en trouva une mine d'une étendue d'un million de pieds cubiques, d'une excellente qualité, brûlant promptement et sans avoir une forte odeur; le transport à Lisbonne en était facile et peu dispendieux, au moyen d'une petite rivière qui communiquait au Tage. Mais la jalousie, le préjugé et l'indolence, firent mépriser les avantages que présentait cette découverte. Il n'y eut que la dure loi de la nécessité qui parvint à vaincre tous les

obstacles; mais Eschwege à qui on était redevable de cette importante découverte, ne fut que pendant très peu de temps chargé de la direction de cette exploitation. Les Portugais excités par les Espagnols de l'Andalousie et de la Galice, s'étant révoltés contre les Français, Eschwege servit dans l'armée anglo-portugaise, comme commandant de la 2e brigade d'artillerie. Lorsque l'armée française évacua le Portugal après la bataille de Vimeira, il se retira de nouveau au milieu des montagnes et des mines de fer; mais il n'y resta pas long-temps tranquille, les nouveaux armements de la France, nécessitèrent des préparatifs pour opposer une vigoureuse résistance, et il prit volontairement le commandement de la milice de son district. Il fit fortifier par des redoutes les bords de Rio-Zezere, fit couler des canons de fer dans les usines dont il avait la direction, et les fit monter sur des affûts, à ses propres frais. Mais l'extrême jalousie que les Portugais avaient conçue envers tous les étrangers sans distinction, ayant mis, en 1809, sa vie en péril, il se retira à Lisbonne ou il reçut de Rio-Janeiro un ordre du roi pour venir au Brésil, avec les gens qui étaient sous sa direction, exploiter les mines; il s'embarqua au mois de janvier 1810. A son arrivée il fut chargé de visiter une partie des côtes et l'Ila-Grande. Il a donné une description détaillée de ce voyage dans la deuxième partie de son journal du Brésil publié, en 1818, à Weimar. On y trouve des connaissances positives sur la géologie, la minéralogie, la statistique et les mœurs des habitants de cette région. Il mesura la hauteur de la chaîne des monts Minas, et examina les plantes qui croissent sur un sol si élevé. A son retour, le comte de Barca, qui le protégeait, le chargea de la surveillance et de l'arrangement de la collection royale de minéralogie; travail qui l'occupa pendant toute une année. Eschwege se procura une riche provision minéralogique de la capitanerie de Minas Geraes, et avec l'aide de ses compatriotes, les majors Varhagen et Feldener, qui exploitèrent les capitaneries de Saint-Paulo, de Rio-Grande, et da Camara, il augmenta la collection d'une riche suite de diamants. Cet établissement fut peu de temps après transféré à l'académie militaire, ou Eschwege occupa une place de professeur. Suivant ses désirs, il reçut de nouveaux ordres pour voyager, en 1811, dans l'intérieur du pays, afin d'y faire des découvertes minéralogiques. Il se fit accompagner d'un mineur et d'un fondeur, et choisit Villa Rica, le siège du gouverneur de la province de Minas Geraes, pour le point central de ses excursions. Le journal du Brésil dont Eschwege a enrichi la littérature allemande, contient des détails précieux sur cette entreprise, et surpasse le mérite de l'ouvrage de l'auteur anglais Mawe (*Travels in the interior of Brazil*). Il eut aussi beaucoup à se louer de l'aide qu'il reçut d'un zélé zoologue nommé Freireis, et d'un jeune et habile botaniste Sellow, qui l'empêchèrent de tomber dans cette léthargie littéraire si commune dans ce pays. Comme l'or exerce une grande influence dans la société, la relation d'Eschwege sur les immenses trésors que le Brésil possède en ce genre, est très intéressante. Il entreprit de Villa Rica, par Maianna, un voyage à la chaîne des montagnes qui s'étend de l'est à l'ouest, où il se trouve des mines qui, depuis la découverte du Nouveau-Monde, ont fourni une si grande quantité d'or à l'Europe. Son principal siége est dans des couches de quartz (*Panellas*) tendres, c'est à dire qu'il se brise facilement. L'auteur donne les renseignements les plus importants sur l'exploitation de ces mines. Après s'être instruit de l'état de la minéralogie de la contrée, il s'occupa de la fabrication du fer, et établit d'abord une grande usine près de Congonhas do Campo, qui eut le plus grand succès. Cet exemple a été suivi par plusieurs particuliers, de sorte qu'il existe actuellement plus d'une trentaine d'usines où l'on travaille le fer avec succès. Mais Eschwege dirigea particulièrement son attention sur l'exploitation des fameuses mines d'or du Brésil; il entre dans de grands détails concernant leurs produits qui diminuent annuellement, et n'oublie pas de faire mention des précieuses mines de diamant, et du commerce clandestin qu'on en fait. Il ouvrit dans le Sertao d'Abaete (la montagne d'Abaete), une mine de plomb, rectifia, d'après les ordres qu'on lui donna, les limites entre les provinces de Goyaz et de Minas Geraes, inspecta et dirigea l'amélioration des routes. Il fut nommé, en 1817, avec le grade militaire de lieutenant-colonel, directeur-général des mines d'or. Il fit en outre plusieurs voyages dans les pays éloignés et peu connus qui s'étendent jusque dans les provinces de Goyaz et de San-Paulo. Il était infatigable, et ses talents le faisaient employer à toutes sortes d'opérations; tantôt on le chargeait de dresser, d'après ses propres observations, une carte géographique de la province de Minas Geraes; tantôt de surveiller la nouvelle fabrique de poudre à canon qu'on venait d'établir à Villa Rica; tantôt d'organiser un haras royal à Loxoeira do Campo. Le désir de voir sa patrie et d'y jouir du grade de lieutenant-colonel du génie, auquel il s'était élevé par son mérite personnel, lui fit solliciter la permission de s'y rendre. On lui accorda un congé de deux ans, et il s'embarqua au mois de juillet 1821 pour se rendre à Lisbonne, où il arriva au mois de septembre, c'est à dire trois mois après l'arrivée du roi. Il se mit sur-le-champ en relation avec l'académie royale des sciences, ainsi qu'avec les cortes qui étaient assemblées, auxquelles il présenta la premiere description géographique et statistique qu'on eut encore de la province de Minas Geraes au Brésil. Les cortes à leur tour le chargèrent de toutes les opérations concernant les mines qui se trouvaient dans une situation des plus déplorables, ce qui l'occupa pendant cinq mois entiers à Lisbonne. Il partit alors pour l'Allemagne en passant par l'Angleterre et la France. Mais il ne séjourna que fort peu de temps dans sa patrie; il se rendit à travers la Bohême et Vienne en Hongrie, ainsi que dans une partie de la Pologne et de la Silésie; de là il parcourut le Harz, le bois de Thuring, et arriva enfin dans sa ville natale. Ce voyage avait principalement pour but d'augmenter ses observations et ses connaissances minéralogiques et géognostiques. Outre plusieurs fragments qu'il publia dans les *Ephémérides* allemandes de Moll, on a encore de lui des traités géologiques et minéralogiques fort intéressants dans les *Mémoires de l'académie des sciences de Lisbonne*, dont il était un des membres, ainsi que dans le *Patriote*, journal publié à Rio-Janeiro. Il publia au Brésil et en portugais une *Instruction pour les ingénieurs qui se destinent aux mines*. Mais il donna en allemand le journal du Brésil qui fut publié en deux volumes à Weimar, en 1818, ainsi qu'un autre ouvrage ayant pour titre: *Renseignements sur le Portugal et ses colonies*, publié par de Zincken à Brunswick, en 1820. Le public attend encore de lui un ouvrage fort intéressant qui aura pour titre: *Le Brésil observé sous les rapports de la topographie, de la géognostique, des mines, et de la statistique, avec des renseignements sur les derniers événements*, qui doit paraître à Brunswick. M. Eschwege a aussi publié l'année dernière, à Weimar, un ouvrage qui porte le titre de *Tableaux géognostiques du Brésil*. Eschwege est retourné au Brésil par le Portugal; il y publie, sans doute, le second volume de son journal.

ESCOIQUIZ (Don Juan), ministre d'état,

commandeur de l'ordre de Charles III, naquit en 1762 dans la Navarre, d'une famille ancienne. Son père, général au service d'Espagne, et ancien gouverneur d'Oran en Barbarie, lui fit donner une bonne éducation, et lui obtint, lorsqu'il eut terminé ses études, la place de page du roi. Le jeune Escoiquiz, doué de beaucoup d'esprit et d'une grande activité, s'appliqua à acquérir des connaissances dans tous les genres, et se livra, avec succès, à l'étude des sciences exactes et à la littérature. Ayant choisi l'état ecclésiastique de préférence à la carrière des armes, il obtint un canonicat dans le chapitre de Saragosse, et se fit bientôt distinguer par ses talents et son esprit adroit. Le prince de la Paix le choisit pour enseigner les humanités et les éléments des mathématiques au prince des Asturies, aujourd'hui Ferdinand VII, et ce chanoine, qui se montra depuis si ingrat envers son bienfaiteur, lui dut non seulement cet emploi éminent, mais de plus il se vit, par la protection de Godoï, à l'abri des poursuites commencées contre lui, à cause de ses mœurs trop libres pour un ecclésiastique. Plein d'ambition et sachant la déguiser, Escoiquiz s'attacha moins à instruire son élève qu'à prendre de l'ascendant sur son esprit; et comme personne ne soupçonnait les intentions de l'adroit chanoine, on le laissa faire, et ce ne fut qu'en 1797, après la disgrace du prince de la Paix, qu'on s'aperçut, pour la première fois, à la cour, que l'instituteur du prince des Asturies aspirait à gouverner la monarchie. Pour y parvenir, il s'avisa de proposer au roi d'admettre le prince, qui à cette époque n'avait pas encore treize ans, au conseil, afin, disait-il, de l'habituer de bonne heure aux affaires, mais dans l'intention d'être lui-même le guide du successeur du trône, et en cette qualité de gouverner le docile roi, et de balancer le crédit de la reine s'il ne pouvait gagner sa confiance. Le roi reçut fort mal la proposition de Escoiquiz, et attribua, avec raison son prétendu zèle pour le bonheur de la monarchie et pour le prince des Asturies, au désir de commander et de se mettre à la place de Godoï, dont la disgrace, quoique réelle, n'était pas aussi complète que le croyait l'intrigant chanoine. Escoiquiz fut écarté, et reçut la nomination de chanoine de la cathédrale de Tolède avec l'ordre d'y résider; mais avant de partir il se concerta avec le jeune prince des Asturies, pour établir avec lui une correspondance à l'insu de ses parents; et il réussit à persuader à ce prince qu'il était son seul ami, et qu'il devait se méfier de toutes les personnes qui l'entouraient. En 1799, le prince de la Paix rentra en faveur, et bientôt après il devint beaucoup plus puissant qu'avant sa disgrace. Dès lors Escoiquiz chercha à envenimer le prince des Asturies contre Godoï, et ensuite contre le roi et la reine, qui soutenaient le favori, et qui avaient refusé d'admettre leur fils au conseil. C'est depuis cette époque que commença à se former le parti du prince, et qu'il parut opposé au parti du roi; mais ce ne fut qu'en 1804 qu'il prit de la consistance par les soins du chanoine qui, dévoré d'ambition et se croyant un grand ministre et un diplomate consommé, dirigeait toutes les intrigues chez son ancien élève, quoique éloigné de lui. C'était la place de Godoï qu'il convoitait, et pour y parvenir, il fallait renverser les obstacles qui s'opposaient à son triomphe: voilà le secret de la conduite déloyale que n'a cessé de tenir envers son roi, ce prêtre fourbe et immoral. Bientôt une occasion se présenta, dont il crut pouvoir tirer un grand parti. La princesse des Asturies étant morte, le favori proposa au roi et à la reine de donner en mariage à Ferdinand la fille cadette de feu l'infant Don Louis, cousine germaine de leurs majestés, et sœur de la comtesse del Chinchon, épouse du prince de la Paix. Par ce mariage, le favori croyait se ménager une protection à la cour, dans le cas du décès de Charles IV, car il ne doutait pas, à cette époque, de l'inimitié que lui portait le prince des Asturies, quoiqu'il ne se doutât guère de la part qu'avait l'ancien instituteur de Ferdinand dans les dispositions de son élève; Godoï croyait Escoiquiz uniquement occupé de petites intrigues à Tolède et de ses plaisirs domestiques, dont le scandale était public. Par les conseils de ce prêtre, Ferdinand refusa, et Escoiquiz, qui fit alors plusieurs voyages à Madrid et à Alcobendas, forma le projet d'une alliance entre son élève et une princesse du sang de Napoléon; il intrigua, avec l'ambassadeur de France, dans ce dessein, et crut avoir fait un coup de maître en se servant de l'immense influence de l'empereur des Français pour supplanter Godoï, en devenant le premier ministre de Ferdinand, qu'il croyait, par suite du mariage projeté, devoir monter sur le trône, après l'abdication de Charles IV, qui, entièrement dépourvu d'ambition, n'a jamais tenu beaucoup à l'exercice du pouvoir royal. Mais pendant que Escoiquiz et Ferdinand appelaient Napoléon à leur secours, le prince de la Paix, de son côté, cherchait en lui un appui pour l'avenir, et négociait la ruine du Portugal, afin d'obtenir, pour sa part, dans le partage de ce royaume la souveraineté des Algarves; projet approuvé par Charles IV, et qui facilita le célèbre traité de Fontainebleau, conclu par Izquierdo avec le maréchal Duroc. Dans cette double négociation, Escoiquiz, Godoï et son agent Izquierdo furent également dupes, car Napoléon, sollicité par les deux partis opposés, dont l'un possédait la puissance en Espagne, et dont l'autre aspirait à s'en emparer, crut faire un coup machiavélique, en renversant à la fois Charles IV et son successeur pour prendre leur place, et chasser la dynastie des Bourbons de l'Espagne. Cependant Napoléon, voulant posséder l'Espagne en propre, se garda bien d'accéder à la demande du prince des Asturies; il ne lui fit point de réponse, et se borna à le leurrer de l'espoir de sa protection, en laissant à l'ambassadeur Beauharnais tout l'odieux de l'intrigue qui se tramait sous la direction de Escoiquiz contre Charles IV, se réservant la faculté de désavouer l'ambassadeur si le cas l'exigeait. Tandis que Escoiquiz et Godoï avaient le fol espoir de triompher l'un de l'autre par le moyen de Napoléon, celui-ci faisait occuper le Portugal, envahissait l'Espagne, et n'attendait plus que l'explosion d'une mine secrète pour avoir un prétexte plausible de disposer du trône d'Espagne en faveur de son frère. L'arrestation et le procès du prince des Asturies arriva à propos pour mettre le fils et le père à la merci de Napoléon; il sauva Ferdinand, tout en désapprouvant sa conduite et en blamant, dans les termes les plus sévères, la démarche coupable d'avoir correspondu secrètement avec un souverain étranger, en lui proposant une alliance de famille, sans avoir au préalable obtenu l'aveu du roi son père et de la reine sa mère. Il fit également sentir au prince des Asturies combien étaient inconvenantes les insinuations relatives au prince de la Paix, et à ses liaisons avec la reine Marie Louise, et lui fit observer finement qu'il y avait même de la maladresse de sa part, car les soupçons élevés sur la fidélité conjugale de la reine compromettaient sérieusement les droits de son fils au trône de l'Espagne; mais en même temps il menaçait le roi et intimidait le prince de la Paix, si le procès qui compromettait le caractère de l'empereur n'était mis au néant. C'est ainsi que Ferdinand fut par-

donné; quant à son principal conseiller Escoiquiz, il fut acquitté d'avoir conspiré contre le roi; mais il reçut l'ordre de sortir de Madrid, et fut exilé en province. Nous ignorons si du fond de sa retraite, dans le couvent de Fardon, il ne contribua pas à l'insurrection d'Aranjuez, qui empêcha le départ de Charles IV pour l'Amérique, et ravit à la dynastie régnante pour toujours la plus riche partie de ses états; mais après l'abdication forcée du roi, Escoiquiz fut immédiatement appelé par Ferdinand, et nommé par lui conseiller-d'état. On assure qu'il refusa la place de ministre; si cela est, il faut l'attribuer à l'état précaire ou il vit les choses, et au désir de se mettre moins en évidence pour mieux profiter des chances favorables. Il comprit bien que le sort de l'Espagne ne dépendait plus que de Napoléon; c'est pourquoi il ne songea qu'à lui être agréable, sans cependant abandonner les intérêts de Ferdinand, car il fallait que celui-ci fût roi pour que Escoiquiz devînt ministre tout-puissant. Néanmoins la conduite du chanoine diplomate prouve son peu de pénétration, si on n'aime mieux l'attribuer à une noire perfidie. Dès l'arrivée d'Escoiquiz à la cour de Ferdinand, et d'après l'aveu même de ce prêtre, on croyait généralement à la protestation de Charles IV et de la reine contre l'abdication en faveur du prince des Asturies, et l'on savait que le roi et la reine étaient en correspondance avec Napoléon par l'intermédiaire de la reine d'Etrurie et du grand duc de Berg (*Voyez* l'écrit de Escoiquiz, intitulé : *Idea sencilla*, etc., chap. I, pag. 15). Arrivé à Madrid avec Ferdinand, Escoiquiz convient également que la fermentation y était générale, et que peut-être les Français eux-mêmes désiraient un soulèvement pour faire un sanglant exemple sur les habitants de la capitale, et *peut-être pour entraîner le roi Ferdinand et son parti dans une ruine commune* (chap. II, pag. 10). On ne peut concevoir comment dans un tel état de choses, Escoiquiz a pu conseiller à Ferdinand de se rendre à Bayonne, malgré l'opinion universelle de toute la nation et les conseils des hommes les plus distingués et les plus dévoués à ses intérêts, parmi lesquels on doit citer en première ligne Urquijo. Il y a plus : voici ce qu'on lit dans le même ouvrage du chanoine, chap. I, pag. 14 : « Etant arrivé le 28 mars à Madrid, j'y trouvai « Ferdinand VII entouré de toutes parts par l'ar- « mée française; j'appris que l'ambassadeur de « France avait refusé de reconnaître Ferdinand « pour roi d'Espagne; que le grand-duc de Berg « avait pris sous sa protection Charles IV et son « épouse, et que tous les deux demandaient (même « avec des menaces) qu'on leur remît la personne « du prince de la Paix. » Le fait est que Escoiquiz, effrayé de la puissance française, ne vit d'autre moyen de salut pour lui et d'autre espoir pour sa fortune que de s'attacher au char de Napoléon, soit qu'il eût l'ineptie de croire qu'il conserverait Ferdinand sur le trône, en se contentant de lui enlever la Navarre, soit qu'il ne songeât qu'à servir celui qui serait nommé roi d'Espagne. Arrivé à Victoria, il dédaigna les avis très sages de Urquijo. Comme il avait négligé à Miranda de Ebro ceux de Don Manuel Maron, et précédemment ceux du général O'Farril et de Don Joseph Hervas, qui tous avertirent Ferdinand des projets de Napoléon sur sa personne et sur l'Espagne. Parvenu à Bayonne, il vit enfin toute la profondeur de l'abîme qu'il avait creusé, et chercha alors, par un vain étalage de sentiments et de phrases tournées avec art, à faire oublier ou plutôt à couvrir ce qu'il y avait de répréhensible dans toute sa conduite passée, dont le public n'était point alors suffisamment instruit. Ayant conduit Ferdinand en France, et l'ayant livré à Napoléon pour se sauver lui-même, on le voit ensuite plaider la cause de son élève au sort duquel il se vit irrévocablement attaché. Après avoir tergiversé, cet adroit courtisan ne rédigea pas moins l'acte d'abdication de Ferdinand, et le traité du 10 mai 1808, qui en fut la suite. Il accompagna ce prince à Valençay, et lui montra de l'attachement. Il vint ensuite à Paris, et pendant le peu de temps qu'il séjourna dans cette capitale, il vit plusieurs ministres étrangers et les engagea à persuader à leurs souverains de se coaliser contre la France; Napoléon en fut averti, et envoya le chanoine en exil à Bourges, où il resta quatre ans et demi, se livrant aux fonctions ecclésiastiques et à des travaux littéraires, auxquels il était plus propre qu'à la politique. Lorsqu'à la fin de 1813, Napoléon se décida à renvoyer Ferdinand en Espagne, Escoiquiz fut chargé des négociations qui se terminèrent par le traité signé entre ce roi et Napoléon, et que Ferdinand n'exécuta point. A peine ce roi fut-il sur le trône, qu'il nomma son ancien précepteur ministre d'état, et bientôt après il lui conféra le riche archidiaconé de Talavera. Escoiquiz se montra indigne de ces faveurs, il ne songea qu'à satisfaire son esprit vindicatif, et dirigea des persécutions contre une foule d'Espagnols les plus estimables. Disgracié en 1814, il se retira à Saragosse, où il fut arrêté et enfermé ensuite au château de Murcie. Rappelé de nouveau au ministère, il éprouva une nouvelle disgrace, fut relégué dans l'Andalousie, et mourut à Ronda le 19 novembre 1820, dans la cinquante-neuvième année de son âge. Il est probable qu'il déplut à son ancien élève, par le ton tranchant qu'il avait conservé avec lui, se croyant toujours son pédagogue. Tel fut la fin d'un homme dont l'esprit et les lumières ne servirent qu'à perdre l'Espagne, qui ne sut rien apprendre à l'école du malheur, et que l'exemple de Napoléon ne put corriger de son amour pour le despotisme. Le ministre Cevallos, Llorente et plusieurs autres écrivains espagnols, ont jugé sainement ce prêtre turbulent et hypocrite. M. de Pradt, en adoptant le roman qu'il publia lui-même après la chute de Napoléon, sur ce qui se passa au château de Marrac entre l'empereur et Escoiquiz, a fait à son confrère le chanoine une réputation qu'il ne mérita jamais. La plupart des *Biographies* ont répété tout le bien que ce conseiller de Ferdinand a dit de sa propre personne, et ont adopté sur sa parole une foule d'assertions mensongères, démenties par des faits incontestables, et des autorités irrécusables. Il a publié : 1° *Las noches de Young*, traduites en vers espagnols, 1797, 2 vol. in-8°; 2° *Mejico conquistado*, 1802, 1 vol. in-8°; *El paradiso perdido de Milton*, en vers espagnols, Bourges, 1812, 3 vol. in-8°, fig.; 4° *Les fameux traîtres réfugiés en France*, 1814, in-8°; c'est une violente et injuste diatribe contre quelques uns de ses compatriotes réfugiés en France; 5° *Idea sencilla*, trad. deux fois en français sous le titre d'*Examen des motifs qui ont engagé, en 1808, Ferdinand VII à se rendre à Bayonne*, 1816, in 8°; le second traducteur y a ajouté des notes et une réfutation; cet écrit renferme l'apologie de Escoiquiz, et fourmille de mensonges; 6° *Réfutation d'un mémoire contre l'inquisition*; il y fait l'apologie de cet abominable tribunal, et ce seul fait suffit pour faire juger l'auteur principal des malheurs de l'Espagne; 7° *M. Botte*, roman de Pigault-Lebrun, réduit, corrigé et traduit en espagnol. Comme littérateur, Escoiquiz a du mérite, quoique son style, soit en prose, soit en vers, laisse beaucoup à désirer, et ne puisse en aucune manière soutenir la concurrence avec plusieurs écrivains modernes qui honorent la littérature espagnole.

ESCUDERO (don Pedro), né à Valladolid, en Espagne, en 1800. Il embrassa de bonne heure la carrière musicale, et fit ses premières études dans son pays. Étant encore fort jeune, il vint à Paris. Il se montra un des élèves les plus distingués de M. Baillot, célèbre professeur de violon, et dans les longs voyages ultérieurs qu'il entreprit, il justifia l'attente de son maître. En 1814, en traversant la mer Baltique, il se rendit à Saint-Pétersbourg. A peine s'y fit-il entendre qu'on lui offrit une place de prémier violon de l'empereur; mais le jeune Escudero, préférant l'agrément des voyages à une place sédentaire, quitta la capitale de la Russie et vint en Lithuanie. Dans un grand concert qu'il donna à Wilna, il s'attira les applaudissements unanimes. Son talent, l'aménité de ses procédés, et la noblesse de son caractère lui méritèrent l'estime et la considération des premières familles du pays. Le comte Michel Oginski, aussi zélé protecteur des arts que célèbre lui-même par ses compositions musicales, honora de son amitié intime et apprécia particulièrement et pendant plusieurs années les qualités aimables d'Escudero. A son exemple, les autres seigneurs de la Pologne lui accordaient la même estime. Après avoir visité Moscou, Kazan, Kiow, Tulczyn, il passa, en 1823, à Varsovie, Breslau, Posen, Berlin, Vienne, et, après avoir recueilli dans toutes ces capitales des applaudissements mérités, il se rendit en Angleterre, où il cultive aujourd'hui ses talents.

ESCUDIER (Jean-François), naquit en 1760, dans les environs de Toulon. Juge de paix de cette ville en 1792, il fut nommé par le département du Var à la convention nationale, où il vota la mort du roi sans appel; il était absent lorsqu'on proposa la question du sursis. Envoyé au mois de juillet 1793, avec Gasparin, dans les départements des Bouches-du-Rhône et du Var, et près de l'armée de Cartaux, il atténua, autant qu'il lui fut possible, les mesures sévères prescrites par le comité de salut public. Sa modération le fit rappeler à la convention, ce qui ne l'empêcha pas, en réunissant ses efforts à ceux de son collègue Granet, d'empêcher la destruction des villes de Marseille et de Toulon ordonnée par Fréron. Cette dernière ville devait être rasée tout entière; le port seul eût été conservé. Pendant l'occupation anglaise, cette malheureuse cité était livrée à toutes les horreurs de la plus cruelle réaction; on y avait rétabli le supplice de la potence, et les victimes se succédaient sans interruption. Escudier fit cesser ces vengeances populaires en déclarant au général anglais O'Hara que si ces cruautés se prolongeaient, il ferait subir le même sort à tous les officiers anglais qui tomberaient entre ses mains, et bien lui en prit d'avoir égard à cette menace, car il fut pris lui-même dans une sortie quelque temps après par le 4e bataillon de l'Ardèche, commandé alors par Suchet, depuis maréchal duc d'Albuféra. Escudier fut, au 9 thermidor, un de ceux qui contribuèrent à la chute de Robespierre; mais il s'opposa avec énergie aux mesures réactionnaires proposées à cette époque. Un mouvement insurrectionnel ayant éclaté à Toulon dans les derniers jours de floréal an 3, on l'accusa d'en être l'instigateur et il fut décrété d'arrestation; on apprit bientôt que le ministre anglais Wickam, qui résidait à Bâle, en était le véritable auteur. Les manœuvres du cabinet britannique n'étaient pas connues alors comme elles l'ont été depuis. A différentes époques de la révolution, de vrais Français ont été punis pour des désordres soldés par la politique étrangère ou par des traîtres ennemis de leur patrie. Mais ici l'on sut que le ministère anglais, pour désorganiser la flotte stationnée dans le port de Toulon, avait provoqué la désertion des équipages en excitant une insurrection. Sorti de la convention, Escudier ne reparut plus sur la scène politique; il remplit à Toulon les fonctions gratuites d'intendant de la santé, auxquelles il ne crut pas devoir renoncer pendant les cent jours, circonstance dont profitèrent ses ennemis pour le faire comprendre dans les exceptions de la loi dite d'amnistie du 12 janvier 1816. Il alla demander un asile aux barbares de Tunis. Une ordonnance du mois de décembre 1818, motivée sur ce que les fonctions qu'il exerçait à Toulon n'avaient rien de politique, l'autorisa à rentrer en France. Cette justice tardive ne lui procura que le bonheur de revoir sa patrie; il mourut, au mois d'avril de l'année suivante, à l'âge de 58 ans.

ESMENARD (Joseph-Alphonse), littérateur, né à Pélissane en Provence, en décembre 1769, d'une famille ancienne et considérée, était le fils aîné d'Étienne Esmenard, avocat distingué au parlement d'Aix. Après avoir fait de bonnes études au collége des Oratoriens à Marseille, il s'embarqua pour Saint-Domingue, et fit deux voyages aux îles et sur le continent de l'Amérique. L'aspect imposant de la mer frappa de bonne heure son imagination, et y traça la première idée du poëme de la *Navigation*. De retour en France, il se livra à son goût pour la littérature, et puisa, dans le roman des *Incas*, le sujet d'un opera qui n'a jamais été representé, mais qui lui valut les encouragements de Marmontel. La révolution arriva: Esmenard, quoique jeune Provençal et poëte, n'en adopta les principes qu'avec modération. Député à la grande fédération en 1790, il se fixa à Paris, travailla à la rédaction de divers journaux consacrés à la défense de la royauté constitutionnelle, suivant les opinions du club des Feuillants dont il était membre. Proscrit après le 10 août 1792, il passa en Angleterre, s'embarqua ensuite pour la Hollande, parcourut une partie de l'Allemagne et de l'Italie, visita Constantinople et la Grèce, et revint à Venise, où il offrit ses services à Monsieur, frère de Louis XVI (depuis Louis XVIII). Ce fut là qu'Esmenard esquissa son poëme de la *Navigation*, et qu'il s'occupa de la rédaction de ses voyages, dont il n'a publié que quelques fragments dans les journaux. Il rentra en France en 1797, fut attaché un moment à l'ambassade de Hollande, et travailla quelques mois à la *Quotidienne*; mais la révolution du 18 fructidor l'exposa a de nouveaux dangers. Poursuivi comme émigré, comme écrivain royaliste, il fut enfermé plusieurs mois au Temple, et n'en sortit que pour être banni une seconde fois. Au bout de deux ans, la journée du 18 brumaire 1799 le ramena à Paris, et le rendit à la littérature. Croyant la cause des Bourbons perdue, il s'attacha alors au gouvernement de Bonaparte. Il travailla au *Mercure de France* avec La Harpe et Fontanes, et publia quelques fragments de son poëme. Nommé chef du bureau des théâtres au ministère de l'intérieur, par Lucien Bonaparte, il fut remplacé en octobre 1801 par M. Campenon, partit peu de temps après pour Saint-Domingue, avec l'expédition commandée par le général Leclerc; fut témoin des premiers désastres de l'armée française, et revint en France avant la fin de 1802, avec l'amiral Villaret-Joyeuse. Cet officier-général, ayant été nommé presque aussitôt gouverneur de la Martinique, Esmenard l'accompagna en qualité de secrétaire du gouvernement de cette colonie, d'où il alla, en 1804, résider six mois à l'île Saint-Thomas, avec le titre de consul de France. Ces fréquents voyages d'un hémisphère à l'autre, cette vie errante et aventureuse ne furent perdus ni pour Esmenard ni pour les lettres. Toujours occupé de son poëme,

ce fut dans les colonies, ce fut à bord des vaisseaux qu'il le termina, et qu'il parvint à donner à ses descriptions poétiques, ce ton de vérité et d'exactitude qui en font un des principaux mérites. Il était, depuis peu, venu chercher à Paris un repos qui semblait toujours le fuir, lorsqu'il publia *La navigation*, poëme en 8 chants, Paris, 1805, in-8°. Cet ouvrage n'obtint pas un succès populaire, mais il fit sensation dans le monde littéraire, quoiqu'il manque de plan et de mouvement. On y remarque une vigueur de style, une élégance, une pureté de versification, une fidélité des couleurs locales, qui classèrent aussitôt l'auteur parmi nos grands écrivains. Loué par La Harpe, critiqué par Geoffroi, ce poëme réveilla la haine et l'envie des nombreux ennemis qu'Esmenard s'était attirés par son caractère, et surtout par ses mœurs. Il en donna une seconde édition, corrigée et réduite à six chants, 1806, in-8°. La même année, il fit représenter à l'Opéra un *intermède*, pour célébrer le retour de l'empereur Napoléon après la bataille d'Austerlitz. La musique de Steibelt, les talents de Gardel et les décorateurs contribuèrent à la pompe et au succès de cette brillante fête. Esmenard donna au même théâtre, en 1807, *Le Triomphe de Trajan*, tragédie lyrique en 3 actes, musique de Persuis et de Lesueur, imprimée en 1808, in-8°. Cet opéra, auquel on prétend que Fouché, duc d'Otrante, a eu quelque part, obtint plus de cent représentations, dont il ne fut pas moins redevable au style qu'aux circonstances et à la magnificence du spectacle: il fut réimprimé en 1810, avec des changements et des corrections, et s'est maintenu au répertoire au moyen des nouveaux changements que le Vieillard y fit en 1814. Les autres ouvrages d'Esmenard sont: 1° *Recueil de poésies extraites des ouvrages d'Helena-Maria Williams*, trad. de l'anglais par lui et par le chevalier de Boufflers, 1808, in-8°; 2° *Fernand Cortez*, opéra en 3 actes, représenté en 1809, composé avec M. Jouy, musique de Spontini, 1809, in-8°; 3° plusieurs poésies de circonstance, la plupart insérées dans la *Couronne poétique de Napoléon*, 1807, in-8°. Nommé successivement et cumulativement censeur des théâtres, de la librairie et du *Journal de l'empire*, et, en 1810, chef de la 3e division du ministère de la police générale, sous le duc de Rovigo, il fut élu membre de la seconde classe de l'Institut en décembre 1810. On prétend que ses diverses places lui donnaient un revenu de 100,000 francs. Alors furent lancées des épigrammes qui attaquaient bien plus sa moralité que ses titres littéraires. Il s'en vengea en prononçant un discours qui rappela les beaux jours de l'académie française, car il joignait au talent de la poésie celui d'écrire en prose avec élégance. Les morceaux qu'il a insérés dans le *Mercure*, et dans d'autres journaux, sont des modèles de critique littéraire. Esmenard ne jouit pas longtemps d'une fortune à laquelle il était parvenu. Après une carrière si agitée, si long-temps orageuse, et qui fut loin d'être irréprochable, il avait fait imprimer, dans le *Journal des débats*, une satire contre l'envoyé de Russie. Bonaparte, qui ne voulait pas encore se brouiller avec l'empereur Alexandre, feignit d'être irrité contre l'auteur d'un écrit dont on croit qu'il avait lui-même fourni la première idée. Esmenard reçut ordre de quitter la France. Après trois mois de séjour en Italie, il obtint la permission de revoir sa patrie. Il part de Naples; mais à une descente rapide, près de Fondi, le postillon ayant négligé d'enrayer, la voiture est entraînée vers un précipice. Pour se soustraire au danger, le malheureux voyageur s'élance, va se briser le crâne contre un rocher, et meurt cinq jours après, le 25 juin 1811, dans sa quarante-deuxième année, laissant une veuve sans fortune et trois filles, qui ont trouvé dans leurs talents d'honorables moyens d'existence. Esmenard est auteur des *Notes historiques et littéraires*, jointes à la 1re édition du poëme de *l'Imagination*, par Delille, dont il avait été l'élève. On trouve des *Odes* et autres *Poésies* dans les *Almanachs des Muses*. Il a fourni aussi plusieurs articles aux premiers volumes de la *Biographie universelle* de Michaud; mais ses notices, en général superficielles et peu exactes, sont souvent tirées, presque mot pour mot, des notes de son poëme de la *Navigation*. Malgré son inconduite, ses dettes et ses vices, Esmenard était d'un commerce doux, facile, aimable; et les regrets qu'il a laissés dans sa famille et parmi ses amis, prouvent qu'il n'était point un méchant homme.

ESMENARD (Jean-Baptiste), frère puiné du précédent, et né à Pélissanne, en Provence, a servi plusieurs années dans les troupes espagnoles. Obligé de quitter son corps, il était employé à l'état-major de la place de Madrid, lorsque les Français y arrivèrent en 1808. Il prit du service dans leur armée, et fut successivement attaché à divers états-majors à Madrid, en Galice et en Portugal. Jusqu'en 1810, époque où, envoyé à Paris par le maréchal Ney, il y fut presqu'aussitôt arrêté par ordre du ministre de la guerre, Berthier, et conduit à la Force. Après une détention de quatre ans, dont on n'a jamais su les motifs, il recouvra sa liberté en avril 1814. Il fut alors nommé chef d'escadron de cavalerie, et servit en juin 1815 dans un état-major. Versé dans la littérature espagnole, il a fourni des articles sur l'Espagne à plusieurs journaux, notamment à la *Gazette de France*; il a travaillé au *Mercure*, et il a donné, dans les premiers volumes de la *Biographie universelle* de Michaud, quelques notices en général peu exactes de personnages espagnols.

ESPAGNAC (M.-R. Sahuguet d'), fils du baron d'Espagnac, gouverneur des Invalides, naquit vers 1753. Destiné par son père à l'état ecclésiastique, il était à l'époque de la révolution chanoine de l'église de Paris. Libre alors de suivre ses inclinations, il négligea les devoirs de son état pour se livrer tout entier à la culture des lettres, et eut lieu, quant au succès, de s'applaudir de son choix. Il s'aperçut bientôt néanmoins que la gloire ne donne pas toujours l'aisance, et crut devoir spéculer sur des objets plus productifs. Ayant fait connaissance avec M. de Calonne, il entra dans quelques opérations de finances qui commencèrent sa fortune; mais le protecteur en tombant du ministère entraîna son protégé dans sa chute, et d'Espagnac fut exilé. Il reparut quand la révolution éclata, se lia avec les faiseurs de l'époque, se fit recevoir à leur club, et fit imprimer, sur l'invitation de l'assemblée nationale, un plan de finances qu'il lui avait présenté; il n'avait d'autre but que de se faire regarder comme un homme essentiel, et de saisir, à ce titre, toutes les chances favorables que lui offrirait le nouvel ordre de choses. Elles se présentèrent en foule; il put choisir. La guerre étant survenue, il se chargea de la fourniture de l'armée des Alpes. La soif de l'or dont était dévoré l'abbé d'Espagnac était connue; il eut alors autant d'ennemis que d'envieux; les dénonciations succédèrent aux critiques, et il fut accusé par le conventionnel Cambon de marchés frauduleux, et par suite décrété d'arrestation. Il fallait répondre; il le fit assez mal; mais on trouva sa défense complète, parcequ'on avait besoin de son intelligence et de son crédit pour des opérations de finances dont il avait seul le secret à cette époque. Il crut alors pouvoir tout oser, certain que rien ne s'opposerait plus à ses désirs

insatiables. Il sut capter la confiance de Dumourier, et fit l'entreprise des charrois de son armée; mais pour se ménager un appui contre les coups du pouvoir, il fonda un club à Bruxelles, dont il fut, on le sent bien, le régulateur. La fortune vint encore une fois renverser ses projets; le général fut proscrit, et d'Espagnac dénoncé comme complice d'un traître et fournisseur infidèle. Arrêté au mois d'avril 1793, on apura ses comptes; on l'envoya un an après au tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort, le 15 avril 1794, à l'âge de quarante-deux ans, avec Chabot, Basire, Danton, etc., comme ayant pris part à une conspiration tendant à détruire le gouvernement républicain par la corruption. L'abbé d'Espagnac avait publié: 1° *Eloge de Catinat*, 1775, in-8°, qui obtint un accessit à l'Académie française; 2° *Réflexions sur l'abbé Suger et sur son siècle*, 1780, in-8°.

ESPAÑA (don Carlos), général espagnol, est fils d'un Français qui émigra en Espagne pendant la révolution. Son véritable nom est Espaign qu'il espagnolisa ensuite en entrant au service, afin de vaincre l'antipathie des Espagnols pour les étrangers. Au commencement de la guerre de l'indépendance, il commanda un bataillon de chasseurs de nouvelle création, et se fit remarquer par tant de valeur et d'activité que peu d'années après il fut promu au grade de lieutenant-général. C'est un des généraux espagnols qui sut le mieux maintenir la discipline parmi les levées turbulentes qui composaient les armées espagnoles pendant toute la guerre, et quiconque connaît le peu de subordination et le penchant qu'ont pour le brigandage la plupart des recrues espagnoles, doit se convaincre du mérite du général España. Au mois d'août 1813, chargé du blocus de Pampelune, il le dirigea si bien qu'en vain les Français tentèrent des sorties; ils furent toujours repoussés, et la place fut forcée de se rendre le 31 octobre suivant. España, qui avait été blessé pendant le blocus, n'avait pas, pour cela, discontinué de le diriger. Au retour de Ferdinand, il se prononça pour le pouvoir absolu et fut constamment employé jusqu'au rétablissement de la constitution des cortès. S'étant alors montré opposé au régime constitutionnel, il fut destitué du commandement de Tarragone qu'il a obtenu au mois de mars 1814; plus tard, il se rangea parmi les partisans du pouvoir absolu. Le plan de la contre-révolution ayant été organisé, il se rendit en France, et l'on prétend que c'est d'après les plans qu'il fournit au ministère français que l'invasion des Français en Espagne eut lieu en 1823. Il s'était rendu au congrès de Véronne, avant cette invasion, pour y donner des explications sur la situation de l'Espagne et faire hâter l'agression hostile de la France. Après le rétablissement de l'autorité despotique de Ferdinand, il déploya toute sa haine contre les constitutionnels et contre tous les ennemis de Ferdinand pour lequel sa fidélité n'a point de bornes. C'est par ses soins que le général Bessières, devenu général des apostoliques, fut pris et mis à mort en 1825, à la suite d'une tentative infructueuse pour arracher le trône à Ferdinand, et le donner à don Carlos, le coryphée des apostoliques et des moines. Depuis cette époque, España n'a cessé d'être en activité, et, là où il a commandé, la discipline a toujours été maintenue, au grand déplaisir des brigands décorés du nom de volontaires royalistes, et qui sont la véritable armée des couvents. Ce parti redoute España, et il est probable que si les moines venaient à triompher complétement, ce général serait une des premières victimes de la fureur monacale, et qu'il éprouverait le sort réservé, par ces féroces apôtres de la superstition, à tous les amis de l'ordre et de la monarchie non tyrannique, car, pour eux, il ne suffit pas d'être partisan de la royauté, il faut de plus reconnaître la suprématie du clergé et des moines. En 1827, lors de la dernière levée des boucliers des carlistes en Catalogne, le général d'España fut chargé de la pacification de ce pays, et il paraît y avoir réussi en partie.

ESQUIROL (Jean-Etienne-Dominique), né le 4 janvier 1772, à Toulouse, commença ses classes au collège de l'Esquille de cette ville, les termina à Paris aux philosophes de Saint-Sulpice, et s'y distingua dans les mathématiques. Il se destina depuis à l'étude de la médecine, et se trouvait, en 1794, en qualité d'élève, dans les hôpitaux militaires de Narbonne. Il eut le bonheur, à cette époque, d'arracher au tribunal révolutionnaire, par un plaidoyer plein de chaleur et de logique, un officier accusé d'avoir abandonné ses drapeaux. Reçu, en 1805, docteur en médecine à la faculté de Paris, il visita, en 1808, tous les hôpitaux d'aliénés de la France, fut nommé, en 1811, médecin de la Salpêtrière pour les aliénés, et, en 1814, membre de la légion d'honneur. Il fit dans cette même année un second voyage pour visiter les hôpitaux des aliénés. En 1817, il commença un cours de clinique des maladies dites mentales, qu'il continue chaque année, et qui est jusqu'ici le seul en Europe. En 1818, il signala, avec beaucoup de force et un zèle louable, les abus qu'il avait observés, et détermina ainsi le gouvernement à nommer une commission pour l'amélioration de ces hôpitaux; il fut mis au nombre des membres qui la composèrent. Dans un troisième voyage qu'il entreprit pour le même objet, il remarqua, avec la plus grande satisfaction, des améliorations exécutées d'après ses vues. Il a fait plus encore; voulant opérer en grand dans cette importante réforme, il a inspiré ses sentiments de bienfaisance aux agents du pouvoir, et notamment à M. le préfet de Rouen, qui a autorisé M. Esquirol à bâtir, sur l'emplacement qu'il avait choisi, l'asile qui s'élève dans cette ville, d'après son plan, pour les aliénés; enfin il a été nommé membre de l'académie royale de médecine. M. Esquirol, en attirant les regards du gouvernement sur le sort des aliénés, paraît avoir intéressé sa sollicitude en leur faveur; il s'est montré par là l'heureux émule de Howard. Les amis de l'humanité doivent espérer que son zèle portera ses fruits, et que le ministère ne se bornera pas à de simples promesses. « Ce médecin » a formé depuis vingt ans, dit la *Biographie médi-* » *cale*, un établissement extrêmement remarquable » pour le traitement de la folie; les malades y abondent non seulement de toutes les parties de l'Europe, mais encore du nouveau continent; on y » voit avec une vive satisfaction et en même temps » avec un sentiment difficile à rendre, que les aliénés » y jouissent de toute la liberté et de tous les agréments compatibles avec la surveillance que leur » état exige, tandis qu'on les enchaîne ailleurs » comme des criminels ou comme des forçats. » La vie active de M. Esquirol ne lui a pas permis d'écrire beaucoup; on ne lui doit que les ouvrages suivants: 1° *Des passions considérées comme causes, symptômes et moyens curatifs de l'aliénation mentale*, Paris, 1805, in-4°; cette dissertation a été traduite en allemand; 2° *Des établissements des aliénés en France, et des moyens d'améliorer le sort de ces infortunés, mémoire présenté au ministre de l'intérieur en* 1818, Paris, 1819, in-8°; cet opuscule remarquable est en quelque sorte le prospectus d'un ouvrage important sur la folie et sur les hôpitaux d'aliénés, que M. Esquirol se propose de publier; cet ouvrage aura pour but de prouver que ces établissements doivent être remplacés par un certain nombre d'asiles spéciaux; 3° *Mémoire sur la folie à la suite des couches*,

dans l'*Annuaire médico-chirurgical des hôpitaux*. On doit encore à M. Esquirol la rédaction d'une partie de la *Médecine clinique* de Pinel, plusieurs articles dans le journal de MM. Corvisart, Leroux et Boyer, dans celui de M. Sedillot, et, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, ceux qui ont rapport à la folie. L'article *Démonomanie* est surtout remarquable; l'auteur y montre une saine raison dégagée de toute espèce de préjugés. Si M. Esquirol a peu écrit jusqu'ici, il a beaucoup observé; espérons que ses constants efforts parviendront, sinon à détruire entièrement, du moins à adoucir l'un des plus funestes fléaux qui affligent l'humanité.

ESSEN (JEAN-HENRI, comte d'), feld-maréchal suédois, d'une ancienne famille livonienne, naquit à Kasinoës, en Westrogothie, en 1755. Il fit ses études aux universités d'Upsal et de Gœttingue, devint officier de dragons, et mérita la faveur de Gustave III par l'adresse et la grâce qu'il déploya dans un tournoi que ce monarque donnait à sa cour. Dès lors il fut comblé de biens et d'honneurs, et obtint successivement le grade d'officier-général, le poste d'écuyer de la cour et les décorations de plusieurs ordres. Il ne quitta presque plus la personne du roi, et sut conserver ses bonnes grâces pendant tout le cours de son règne par les agréments de son esprit et le plus entier dévouement à sa personne et à l'état. En 1783, il accompagna Gustave en Allemagne et en Italie, puis dans la campagne de Finlande, en 1788. Il rendit à la fin de cette campagne fatale à la Suède un service signalé à son prince, refugié à Gothembourg, menacé par les Norwégiens, en réunissant à la hâte quelques troupes, auxquelles il associa des levées de paysans de différentes provinces, ce qui mit le monarque en position d'attendre le résultat des négociations qui finirent les hostilités. Par suite de ce service, le roi le nomma son écuyer de cour commandant de sa garde. Il ne tint pas à lui que le roi n'échappât au coup affreux qui l'atteignit en 1792. Il avait été instruit, par des avis anonymes, du complot tramé contre ses jours, et avait fait tous ses efforts pour l'empêcher d'assister au bal masqué où il s'effectua en effet; il lui prodigua pendant sa longue agonie tous les secours du plus tendre attachement. C'est à sa présence d'esprit qu'on dut l'arrestation des coupables, en donnant l'ordre sur-le-champ de fermer les portes de la salle M. d'Essen, qui n'avait jamais abusé de son crédit, le conserva sous le règne des princes qui succédèrent à Gustave III. Il était du voyage de Saint-Pétersbourg, où l'amour-propre de l'impératrice Catherine fut si cruellement blessé, lorsque le jeune roi Gustave-Adolphe quitta brusquement sa cour après avoir opiniâtrement refusé d'épouser sa petite-fille. Nommé, en 1795, gouverneur de Stockholm, gouverneur général de la Poméranie, en 1800, il eut, en 1807, le commandement en chef de l'armée réunie en cette province, se soutint à Stralsund pendant deux mois et demi contre les efforts d'une armée française, et conclut avec son chef un armistice honorable. Lorsque Gustave-Adolphe, mécontent de ses généraux, prit en personne le commandement de ses armées, M. d'Essen se retira dans ses terres d'Uplande. Après la révolution de 1809, il fut appelé par les états-généraux du royaume à une place de conseiller-d'état, et le nouveau roi Charles XIII l'envoya, avec le titre de comte, en qualité d'ambassadeur, à Paris, où il signa le traité de paix qui rendait la Poméranie à la Suède. En 1814, il agit contre la Norwège à la tête du deuxième corps de l'armée suédoise; il y entra au mois de juin, franchit tous les obstacles que lui opposait un pays coupé de défilés et hérissé de montagnes, s'empara de Berby et de Presbacka, prit une position avantageuse à Hafslund, et contribua puissamment à la capitulation qui termina enfin les hostilités. Après la soumission de la Norwège, il en devint gouverneur-général jusqu'au temps où le prince Oscar eut atteint sa majorité; il échangea alors le titre de gouverneur-général contre celui de grand-maréchal du royaume de Suède. Le comte d'Essen mourut, âgé de soixante-neuf ans, à Uddevalla, où il était allé prendre les bains de mer, dans le mois de juillet 1824. Il n'a pas joui du bonheur auquel ses grandes qualités lui donnaient droit de prétendre. Sa première épouse mourut, jeune encore, d'une maladie de langueur, et un fils unique de la plus belle espérance fut emporté en peu d'heures par une maladie aiguë.

ESTÈVE (le baron JEAN-BAPTISTE), né à Entrecasteaux (Var), le 3 janvier 1768, entra à l'âge de seize ans dans le régiment de ci-devant Normandie, fit une partie des guerres de la révolution, et dut à des actions d'éclat les différents grades auxquels il fut successivement promu. En l'an 3, au siége de Mayence, il fut nommé sous-lieutenant pour s'être élancé un des premiers sur la brèche de la redoute dite *Merlin*. Depuis cette époque jusqu'en l'an 6, il servit dans l'armée de Sambre-et-Meuse, et devint lieutenant, ensuite capitaine dans la 2e légion franche, et, en messidor an 6, aide-de-camp du général de division Quentin. Il passa, en l'an 8, en qualité de capitaine adjoint, auprès de l'adjudant général Boissier, et fut ensuite attaché à la division du général Lannes avec lequel il combattit à Marengo, où il eut trois chevaux tués sous lui, et mérita le titre de chef de bataillon qui lui fut donné par le premier consul sur le champ de bataille. Il suivit depuis le général Leclerc à Saint-Domingue, s'y distingua par sa valeur, y reçut deux coups de feu dont l'un lui traversa la poitrine, et l'autre le bras, échappa à la contagion qui détruisit l'armée française, et revint en France où il reçut du premier consul un sabre d'honneur. Passé chef de bataillon dans le 1er régiment de la garde de Paris, et major dans le 2e régiment de la même garde, l'année suivante; il se rendit en Espagne à la tête de deux bataillons de cette garde, et combattit sous le général Dupont, se signalant dans tous les succès qui précédèrent la malheureuse capitulation de Baylen, et qui lui méritèrent le grade de colonel et le titre d'officier de la légion d'honneur. Fait prisonnier dans cette fatale circonstance et jeté sur le ponton *la Vieille-Castille*, devant Cadix, il fut un de ceux qui conçurent et exécutèrent le hardi projet de rendre cinq cents officiers à leur patrie, en coupant le câble de ce ponton, et en passant sous toutes les batteries ennemies. Employé de nouveau en Espagne, il s'y distingua par d'éclatants succès tant contre les Espagnols que contre les Anglais, et repassa en France pour cause de blessures graves. Il fit la guerre de Russie à la tête du 4e régiment des voltigeurs de la garde, dont l'empereur lui avait confié le commandement en le nommant général de brigade. Il servit dans cette désastreuse campagne sous les ordres du maréchal Ney, et eut le commandement en second de Mayence, après la retraite. La première restauration lui valut de la part du Roi le titre de maréchal-de-camp d'infanterie, le 13 juillet 1814, et la croix de Saint-Louis par ordonnance du 13 août suivant. Pendant les cent jours il fut envoyé dans la Vendée pour y combattre les insurgés; il les atteignit dans différentes circonstances, et malgré l'infériorité de ses forces, obtint constamment l'avantage par la supériorité de ses manœuvres. C'est dans une de ces rencontres que fut tué le marquis de la Rochejacquelein, frère puîné du héros de la Vendée. Après la seconde restauration le général Estève fut

mis à la retraite; il n'avait alors que quarante-sept ans.

ESTKO (N.), général polonais, neveu de l'illustre Kosciuszko, commença son apprentissage militaire dans les derniers temps de l'existence de la Pologne. Après la malheureuse issue de la campagne de 1794, Estko se rendit à l'étranger avec plusieurs de ses compatriotes. Il entra depuis dans les légions polonaises d'Italie, commandées par le général Dombrowski, assista, en 1806, aux événements militaires qui eurent lieu dans le duché de Varsovie, et fut envoyé en 1808, en Espagne, où il commanda le 4e régiment d'infanterie polonaise. En 1812, il fit encore la campagne de Russie, comme général de brigade, et termina, quelque temps après, ses jours dans sa patrie. Le général Estko était aussi habile que brave.

ETIENNE (Charles-Guillaume), poëte dramatique, littérateur et publiciste, est né le 6 janvier 1778, à Chamouilly, village aux environs de Saint-Didier, département de la Haute-Marne. Venu à Paris, en 1796, il fit ses premières armes dans les journaux du temps, mais un attrait particulier pour le théâtre tourna bientôt toutes ses études vers la littérature dramatique, et la pièce spirituelle de *Brueys et Palaprat* y marqua son début. Il n'est point de branche littéraire dont l'exploitation mène plus vite, et à moindres frais, à la célébrité; c'est ce qu'éprouva M. Etienne à qui le succès de sa jolie comédie procura d'emblée les bonnes grâces d'un homme alors tout puissant, M. Maret, duc de Bassano, ministre et secrétaire d'état, dont il devint le secrétaire particulier. Une intelligence prompte, un talent de rédaction très facile, un caractère sans raideur en firent un homme précieux pour l'homme d'état devenu le faiseur universel de l'empereur, et par conséquent l'homme de France le plus surchargé de besogne. Bientôt après arrivèrent, par ce canal, les places et les faveurs qui ont été le véritable fondement de la fortune de M. Etienne. En 1810, il remplaça dans la place de censeur près le journal de *l'Empire*, M. Fiévée qui s'était attiré, dit-on, la disgrace du maître par ses nobles condescendances en faveur des principes de cette coterie politique que l'on nommait alors les *nouveaux saints*, et dont Bonaparte ne sut malheureusement pas réprimer assez sévèrement les intrigues. Ces fonctions ne tardèrent pas à conduire M. Etienne à celles plus importantes qui avaient pour objet la surveillance générale des journaux. C'est au milieu du mouvement de ces occupations politico-administratives que, poursuivant en silence ses travaux littéraires, M. Etienne avait composé sa comédie des *Deux gendres*, jouée pour la première fois sur le Théâtre-Français, en 1811. Cet ouvrage méritait par sa seule importance d'occuper le monde littéraire; mais elle donna lieu à des accusations envers son auteur, et par suite à une polémique si ardente et si envenimée qu'elle devint un événement dont toute la France eut à s'occuper, et dont les journaux étrangers même répétèrent le retentissement. La pièce avait eu déjà vingt représentations aux applaudissements de la foule, et les connaisseurs l'avaient classée parmi les meilleures productions du genre et comme un excellent tableau des mœurs de l'époque, et surtout de cette affectation de philanthropie qui est peut-être encore aujourd'hui un des ridicules de la société. L'Institut avait ouvert ses portes à l'auteur, à qui sa nomination avait été annoncée d'une manière gracieuse par un billet contenant ces mots empruntés aux actes des apôtres: *Et elegerunt Stephanum virum plenum spiritu.* Tout à coup au milieu des joies de ce triomphe littéraire s'élevèrent des voix pleines d'aigreur et d'amertume qui, contestant à M. Etienne la légitimité de son succès, le traduisaient au tribunal de l'opinion publique comme un misérable plagiaire. M. LeBrun Tossa, jadis ami de M. Etienne et son compagnon à la suite de nos armées en Allemagne, lorsque le premier des deux y suivit M. de Bassano, son patron, dénonça la conception de la comédie des *Deux gendres* comme un emprunt fait à un jésuite mort depuis cent ans, lequel avait lui-même puisé dans un vieux fabliau le sujet de sa pièce. Cette pièce intitulée *Conaxa* avait effectivement été communiquée à M. Etienne, par M. Lebrun Tossa qui l'avait exhumée on ne sait de quelles poudreuses archives en Bretagne. En effet, l'auteur des *Deux gendres* avait pris dans la pièce du jésuite une partie de son canevas, quelques unes de ses principales données; mais pour juger du peu d'importance de cet emprunt et de la transformation complète qu'avait éprouvée la conception dramatique du jésuite en passant dans le creuset épurateur de l'homme de goût, notre contemporain, il suffit de remarquer que celui-ci en avait fait un tableau des mœurs vivantes plein de vérité, de grâce et de fraîcheur: or quelle apparence y avait-il qu'un jésuite, il y a cent ans, eût été doué d'une assez rare précision de génie pour peindre des travers et des vices futurs? Mais la haine des ennemis de l'auteur ne raisonnait pas, et l'accusation de plagiat, de vol littéraire honteux fut accueillie et propagée avec une sorte de rage. Les ennemis de M. Etienne étaient nombreux, et il est vrai de dire que s'il en devait quelques uns à la jalousie, il s'en était attiré bien davantage par son titre de censeur littéraire, quelle que fut l'équité et la mansuétude qu'il eût portées dans l'exercice de ces toujours fâcheuses fonctions. *Conaxa* fut imprimée et lue avec la plus grande avidité, et dès lors les pièces du procès étant connues, l'opinion publique fut à même de prononcer avec connaissance de cause. Son arrêt vengea l'auteur des *Deux gendres*, et conformément aux idées reçues sur l'originalité en matière de composition littéraire, il resta pour certain parmi les hommes éclairés et impartiaux, que l'auteur si hostilement mis en cause n'avait nullement dérogé à la dignité d'auteur, ni à sa réputation d'homme d'esprit, en convertissant en or quelques paillettes de cuivre prises dans la défroque d'un jésuite sans renommée. Au surplus, jaloux de se justifier lui-même par des preuves irrécusables de talent et de fécondité personnelle, M. Etienne donna bientôt au théâtre une nouvelle pièce sous le titre de *l'Intrigante*, comédie en cinq actes, qui eut le plus grand succès, malgré les efforts de la même cabale qui avait exhumé *Conaxa*. Il était impossible même à la mauvaise foi la plus obstinée de nier le talent d'observation et le talent d'écrire qui brillaient au même degré dans cette comédie, autre tableau de nos nouvelles mœurs, non moins piquant et non moins ingénieux que le premier; alors on en revint à la triste ressource de crier à la réminiscence et au plagiat. On prouva qu'il existait quelques analogies entre la contexture de la comédie de *l'Intrigante* et celle d'une pièce allemande intitulé: *Pas plus de six plats.* Cet acharnement ne méritait pas de réponse; tout le monde sait bien que dans l'état de surabondance, et en quelque sorte de continuelle superfétation qui surcharge notre littérature dramatique, et peut-être celle de nos voisins, il n'a pas été joué une pièce depuis cent ans dont il ne fut aisé de contester l'invention, soit dans l'ensemble, soit dans les détails. Quoiqu'il en soit, l'envie vaincue sur le terrain littéraire se retrancha sur celui de la politique, et provoqua les soupçons du gouvernement sur les intentions que semblaient révéler quelques allusions critiques. La pièce fut

suspendue bien qu'ayant déja été jouée au château des Tuileries sans que l'œil perçant du maître lui-même eût pu y découvrir autre chose que les généralités morales qui sont le patrimoine de la muse comique. Cette sévérité injuste donna à la lecture de la pièce une vogue extraordinaire. En 1814, le gouvernement des Bourbons leva l'interdiction dont cet intéressant ouvrage dramatique était frappé; mais par une délicatesse généreuse qui lui fit beaucoup d'honneur, M. Etienne refusa de profiter du bénéfice de cette mesure, et il consigna dans une feuille publique les motifs de son refus. « Quand ces mots, disait-il, *défendu sous tel » ou tel régime*, cesseront d'avoir de l'influence, » quand les ouvrages seront jugés indépendamment » de toute circonstance politique, peut-être me dé- » ciderai-je à remettre *l'Intrigante* sous les yeux du » public. » En se refusant ainsi aux bontés du nouveau régime, M. Etienne avait peu à se flatter de conserver ses places; il les perdit toutes. Réintégré après le retour de l'île d'Elbe et nommé président de l'Institut, il porta la parole, en cette qualité, pour féliciter Napoléon, et osa mêler aux éloges que l'on ne pouvait refuser à ce puissant et encore heureux génie, la demande des garanties constitutionnelles que réclamait unanimement la France dans le commun intérêt du trône impérial et de la nation. A la seconde restauration, destitué de nouveau et expulsé de l'Institut, il fut de plus accusé d'avoir conspiré pour le retour de l'usurpateur. Toutefois, prévoyant les conséquences possibles de cette imputation, il porta plainte en calomnie contre ses accusateurs dont les menées n'eurent pas d'autre suite. Depuis cette époque, le talent de M. Etienne a beaucoup grandi, précisément parcequ'il a conquis dans les disgraces d'une révolution politique toute l'indépendance qui était digne de lui. Refugié dans les journaux de l'opposition, devenus d'éloquentes tribunes, il s'est offert comme orateur plein d'énergie et comme publiciste lumineux à l'estime d'un public qui n'avait encore vu en lui qu'un auteur dramatique brillant. Ses lettres sur Paris dans la *Minerve française*, sont peut-être le modèle d'un genre de polémique qui n'existait pas encore parmi nous; tout ce que notre langue a de finesse, de grâce et de piquante désinvolture, s'y trouve mis en œuvre avec le plus grand bonheur pour peindre ces tripotages ministériels qui, depuis si long-temps, remplacent en France l'action d'un gouvernement fort et digne. Ces *Lettres*, dont le succès fut prodigieux, ayant donné à M. Etienne une popularité toute nationale, le département de la Meuse le choisit, en 1820, pour un de ses députés, et le renomma en 1822. La carrière parlementaire de M. Etienne lui a été plus honorable encore que sa carrière littéraire. La mauvaise foi, ni l'esprit de parti n'ont pu lui contester ses succès de tribune, dont toute la France a pu juger. Abordant les questions politiques les plus élevées avec cette facilité, et cette grâce qui sont les caractères distinctifs de son esprit, M. Etienne s'est attiré, nous ne disons pas a mérité, le singulier éloge d'être le *Fontenelle de la politique*; mais nous croyons qu'il a droit à un éloge plus grave que ce rapprochement avec un philosophe timide, qui se serait bien gardé *d'ouvrir sa main*, si elle eût été *pleine de vérités*. M. Etienne en a dit de courageuses dans toutes les occasions, et c'est principalement dans celles où il s'est constitué l'organe des débris de notre gloire militaire, ou le défenseur des droits de la pensée, qu'il s'est placé par la verve et la vigueur de son talent, au rang de nos premiers orateurs. A l'heure où nous parlons, la Meuse vient de le renommer député, et la France le voit avec joie augmenter cette phalange constitutionnelle en qui repose l'espoir de sa liberté, de son repos et de sa grandeur future. M. Etienne a publié : 1° (avec Morel) *Les dieux à Tivoli*, arlequinade, 1800, in-8°; 2° *Le rêve*, opéra; 3° (avec Servières, Morel et Morus) *Rembrandt*, ou *la vente après décès*, 1801, in 8°; 4° (avec Nanteuil) *Le jugement dernier*, ou *Hayda vengé*; 5° (avec Morus) *La lettre sans adresse*; 6° (avec Vial) *Le grand deuil*, opéra; 7° (avec Morus et Nanteuil) *La confession du vaudeville*, 1801, in-8°; 8° (avec Martainville) *Histoire du Théâtre-Français, depuis le commencement de la révolution jusqu'à la réunion générale*, 1802, 4 vol. in-12; 9° (avec Nanteuil) *Les deux mères*, comédie, 1802, in-8°; 10° (avec le même) *Le pacha de Surène*, ou *l'amitié des femmes*, comédie, 1802, in-8°; 11° (avec le même) *La petite école des pères*, 1803, in-8°; 12° *Les amis en bonne fortune*, 1803, in-8°; 13° *Une heure de mariage*, opéra-comique, 1804, in-8°; 14° *La jeune femme colère*, comédie, 1804, in-8°, 2e édit., 1821. Cette pièce jouée pour la première fois sur le théâtre Louvois, le 20 octobre 1804, a été reprise sur le Théâtre-Français, le 28 septembre 1821. Elle a depuis été arrangée en opéra et mise en musique par Boieldieu. M. Etienne eut à son occasion une polémique très vive avec Geoffroy, dans laquelle les deux adversaires se prodiguèrent à l'envi des expressions injurieuses. 15° (avec Nanteuil) *Isabelle de Portugal*; 16° *Brueys et Palaprat*, comédie en un acte et en vers, 1807, in 8°, 2e édition, 1824, in-8°; 17° *Les deux gendres*, comédie en 5 actes, 1810, in-8°; 18° *Le choix d'Alcide*, ode, 1810; 19° *Cendrillon*, 1810, in-8°. Cette bluette féerie eut un succès prodigieux et presque sans exemple; 20° *La fête du village*, divertissement pour la naissance du roi de Rome, 1811; 21° *L'intrigante*, comédie, 1813, in-8°; 22° (avec Baour-Lormian) *L'oriflamme*, 1814, in-8°; 23° *Joconde*, opéra, 1814; 24° *Jeannot et Colin*, 1814, in-8°; 25° *Ronde militaire, adressée à la garde nationale, le 18 avril* 1815; 26° *Racine et Cavoie*, comédie, 1815, in-8°; 27° *Le rossignol*, opéra-comique, 1816, in-8°; 28° *Les deux maris*, opéra-comique, 1816, in-8°; 29° *L'un pour l'autre*, idem, 1816, in-8°; 30° *Lettres sur Paris*, ou *correspondance pour servir à l'histoire de l'établissement du gouvernement représentatif en France*, 1820, 2 vol. in-8°. Ces lettres avaient déja été imprimées dans la *Minerve française*. 31° *Les plaideurs sans procès*, comédie en 3 actes et en vers, 1821, in-8°, 2e et 3e édition, 1822, in-8°; 32° *Réponse à l'écrit du ministère sur la question du renouvellement intégral de la chambre des députés*, 1823, in-8°. M. Etienne a travaillé aux *Fastes civils de la France*, au *Théâtre Français, avec un nouveau commentaire, etc.*, publié par le libraire Panckoucke, et dont il n'a paru que quelques livraisons. Il a encore publié dans la collection des *Discours du général Foy*, un éloge de ce grand orateur.

EUSTACE (John-Chetwode), prêtre catholique romain, né à Stonyhurst, dans le comté de Lancaster, d'une famille ancienne. Il accompagna plusieurs jeunes gens dans leurs voyages et parcourut particulièrement avec eux l'Italie, la Suisse et la France. Il mourut à Naples, en 1815. Eustace a publié : 1° *Elégie à la mémoire de l'honorable Edmond Burke*, 1797, in-4°; 2° *Réponse à l'attaque de l'évêque de Lincoln, pendant sa visite en* 1812, 1812, in-4°; 3° *Voyage classique en Italie*, 1813, 2 vol. in-4°, réimprimé plusieurs fois sur le continent, dans le format in-8°. On a encore de lui une *Lettre* écrite de Paris, dans laquelle il donne la description de cette capitale.

EVANS (Olivier), célèbre par l'invention des machines à vapeur, naquit à Philadelphie en 1775. Quoique simple charron, il devint un habile mé-

canicien. Il n'avait pas reçu d'instruction, mais il était doué d'un goût et d'une intelligence remarquable dans l'emploi des forces motrices. Sa position lui offrait peu de ressources; il y suppléa par un zèle qu'excitèrent quelquefois les circonstances et même d'heureux hasards. Pendant la guerre de l'indépendance, les Anglais ayant cessé d'importer aux États-Unis des cardes à laines, instruments dont diverses manufactures ne pouvaient se passer, Evans, très jeune encore, conçut et exécuta deux machines; l'une, qui faisait les dents des cardes, en donnait trois mille par minute, et l'autre perçait en douze heures quatre cents cardes. Encouragé par ce succès, il s'occupa dans d'autres genres de différents perfectionnements. En 1782, il construisit des moulins à farine, dont un seul, au moyen de trois hommes qui se relayaient, pouvait moudre en un jour treize mille sept cent vingt livres de farine. Evans fut sur le point de perdre les avantages de cette invention; mais dans ce pays toutes les décisions juridiques sont rendues par des jurés: il conserva son brevet, et ces moulins sont maintenant en usage dans tous les états de l'Union. Les découvertes d'Evans ont été nombreuses, et on lui doit quatre-vingts procédés mécaniques, les uns exécutés par lui, les autres publiés seulement; mais ce qui le fait compter parmi les hommes dont le génie a contribué puissamment aux progrès de l'industrie, c'est le parti qu'il a su tirer de la force expansive de la vapeur pour communiquer aux machines un mouvement que la dynamique n'avait pas encore obtenu. Jusqu'alors les pompes à feu n'avaient été mues que par la pression atmosphérique; la vapeur, répandue sous le piston, était seulement en équilibre avec la pression extérieure, qui ensuite faisait redescendre le piston quand un jet d'eau froide, condensant la vapeur, occasionnait un vide: ainsi se reproduisait le mouvement alternatif, et, dans le principe, un de ces deux modes animait seul le mécanisme qu'on y adaptait. Cette belle invention de Newcommen fut perfectionnée par le célèbre Watt, qui, en condensant tour à tour la vapeur sur les deux surfaces du piston, rendit également utiles les deux actions. Mais ce qui manquait, c'était d'élever la température de l'eau jusqu'au degré qui devait donner à la vapeur une force très supérieure à la pression de l'atmosphère. Evans osa employer ce redoutable agent. Comme Vaucanson, Pascal et plusieurs autres, il sut bien voir ce que le hasard mit sous ses yeux. Il a rapporté lui-même qu'il avait environ dix-huit ans lorsqu'il remarqua des enfants qui, pour faire des pétards, introduisaient un peu d'eau dans un canon de fusil dont ils avaient bouché la lumière, et qu'ils bourraient ensuite: la culasse étant mise dans un feu de forge, bientôt l'explosion avait lieu. « Voilà, s'écria le jeune Evans, la force « motrice qu'il fallait trouver. » Et toute sa vie il s'occupa du meilleur emploi possible de ce grand moyen. L'eau introduite dans une chaudière solide, qui est fermée hermétiquement et fortement chauffée, acquiert en se résolvant en vapeur une force qu'on estime au moins égale à la pression de cinq atmosphères. Une soupape de sûreté indique cet état, et laisse échapper le gaz qui, se répandant tour à tour en dessus et en dessous du piston, lui imprime le double mouvement de *va et vient*, pourvu que cette vapeur soit condensée alternativement et du côté opposé à son action par un jet d'eau froide. Tel est en peu de mots le jeu des machines dites à haute pression. En 1786, Evans demanda un brevet pour substituer aux moyens ordinaires de transport des charriots mus par la vapeur; mais en tout genre, le moins qui puisse arriver à l'homme qui devance avec trop de courage et de bonheur ses contemporains, c'est d'être accusé de folle témérité. La requête d'Evans fut rejetée par la législature de Pensylvanie comme n'étant pas l'œuvre d'une tête bien saine. Cependant, onze ans après, les états de Maryland accordèrent un privilége, mais qui resta long-temps inutile, nul ne voulant hasarder des fonds pour une entreprise aussi bizarre, et dont l'idée fut tournée en ridicule par un ingénieur renommé des États-Unis. A Londres même, personne n'avait alors confiance en ces ingénieux procédés qui depuis ont eu tant de succès, particulièrement à Newcastle, et qui sont devenus une des causes de la prospérité industrielle de l'Angleterre, où elles remplacent le travail de plus de trois millions d'hommes. Réduit à exécuter à ses frais une petite machine conforme à ses idées, Evans la fit en 1800; elle remplit parfaitement son attente, et les yeux commencèrent à s'ouvrir. Quelque temps après, Trevethick et d'autres mécaniciens, en Angleterre, ayant hasardé quelques essais, mais avec peu de précautions, des accidents graves, occasionnés par la force de la vapeur, discréditèrent un moment ces machines. Celles qu'Evans dirigea plus tard, et qui se multiplièrent enfin, n'occasionnèrent aucun malheur. En prouvant que les siennes étaient les moins coûteuses à tous égards, il confondit ses détracteurs, et enfin, au congrès de 1814, il reçut des témoignages distingués de la reconnaissance nationale. Après des efforts si constants, il voyait prospérer son établissement de Philadelphie, lorsqu'il fut incendié en 1819. Bien qu'Evans ne fût pas d'un âge très avancé, la force lui manqua pour supporter ce désastre, et il mourut quatre jours après, le 13 mars. Le besoin de lutter sans cesse contre les préventions qui faisaient méconnaître l'importance des travaux d'Evans, et qui empêchaient les capitalistes de le seconder, l'avait obligé à composer plusieurs mémoires, ainsi que l'ouvrage intitulé: *Manuel de l'ingénieur mécanicien constructeur de machines à vapeur, par Olivier Evans de Philadelphie*. Cet ouvrage, qui a été récemment traduit de l'anglais, et augmenté de notes par Doolittle, citoyen des États-Unis, contient quelques erreurs que le traducteur a pris soin de rectifier dans ses notes; elles sont rédigées conformément à l'état actuel de la science, d'après les travaux des Dalton, des Clément, de Gay-Lussac. Mais ces erreurs d'Evans n'altèreront pas l'estime qui lui est due, si on considère qu'il était né dans une condition très peu favorable, qu'à cette époque les théories physiques étaient fort imparfaites chez ses compatriotes, et qu'il manquait de toute facilité pour communiquer avec des pays plus éclairés. La machine à vapeur telle qu'elle a été conçue par Evans, et expliquée dans son ouvrage, est très ingénieuse et très utile. La soupape tournante qu'on y remarque a été imaginée par un homme du Kentucky, par un simple menuisier qui ne connaissait les machines à vapeur que pour les avoir entendu décrire.

EVE (Antoine-François), fils d'un avocat au parlement, naquit à Dôle, le 21 mai 1747. Il fit ses études au collége de cette ville, et servit ensuite dans le régiment de Guyenne-infanterie. Il était sergent dans ce même régiment, qui tenait garnison à Sarre-Louis, lorsqu'il déserta. Il prit alors le nom de Desmaillot, se fit comédien, et exerça cette profession à Amsterdam pendant huit ans. En 1783, il reçut du roi une gratification pour sa *Célestine*, comédie en trois actes et en prose, mêlée d'ariettes, imitée d'un roman de Mme Riccoboni. Cette pièce est attribuée, dans *l'Almanach des spectacles*, à Magnitot; c'est une faute d'impression. Quoique Desmaillot ait beaucoup travaillé pour les spectacles des boulevards et les théâtres de la foire, nous ne connaissons de cet auteur que *Figaro directeur des marionnettes*. On accorde à Desmaillot de l'esprit, mais au-

cune solidité dans le jugement. En 1814, il publia *le Tableau historique des prisons d'état, sous le règne de Bonaparte*, in-8° de 123 pages. On trouve dans cette brochure, qui est parsemée de vers, des détails curieux sur son auteur, qui fut détenu pendant dix ans, pour ses opinions politiques, dans les prisons de la Force, de Sainte-Pélagie et à Vincennes ; il ne dut sa mise en liberté qu'à la restauration. Desmaillot était un vrai jacobin. Accablé d'infirmités pendant les trente-quatre dernières années de sa vie, il mourut à Paris, à l'hôpital Dubois, le 18 juillet 1814.

EVERS (Charles-Joseph, baron), lieutenant-général au service des Pays-Bas, inspecteur-général de cavalerie, officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, membre de l'ordre des Deux-Siciles, et commandeur de l'ordre militaire de Guillaume, naquit à Bruxelles, le 8 mai 1773. Dès que son âge le permit, il suivit la carrière des armes, et fit promptement remarquer son intelligence et son activité dans la cavalerie de la garde nationale de Bruxelles, où il avait été admis au mois de septembre 1787. Le 4 novembre 1788, il fut fait sergent dans un bataillon de chasseurs. Entré plus tard comme sous-lieutenant dans le régiment des dragons de Namur, un des premiers corps de cavalerie des Pays-Bas, il reçut dans cette arme tous les grades de la milice. Après la rentrée des Autrichiens dans ces provinces, il passa au service de France, ne démentit pas sa réputation de courage et de fidélité en combattant pour sa nouvelle patrie, et il y dut tout son avancement à plusieurs beaux faits d'armes. Sa brillante valeur lui ouvrit les portes de Menin, où il entra à la tête de l'avant-garde. Evers ne se distingua pas moins, le 6 septembre 1792, sur les bords de la Lys, en se jetant à la nage avec quelques soldats liégeois et belges pour délivrer des Français qu'on venait de faire prisonniers, et dans cette rencontre il fut blessé d'un coup de sabre à la tête. Il servit successivement dans les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, sous Rochambeau, Labourdonnaye, Dumourier et Jourdan, puis vers le Rhin, dans la Suisse, dans le Hanovre et en Italie, sous Pichegru, Moreau, Masséna et Mortier. Chaque campagne lui fournissait l'occasion de montrer sa bravoure personnelle ; il fit prisonniers plusieurs officiers supérieurs, et enleva souvent des drapeaux ou des canons. Le 28 frimaire an 9, suivi d'un escadron de hussards du 5e régiment, il enfonça deux bataillons du corps d'élite désigné sous le nom de *Manteaux-rouges*, et un coup de feu le renversa de cheval. Chargé trois ans après d'organiser une légion hanovrienne, le colonel Evers mérita les éloges des généraux en chef sur la discipline et la belle tenue de ce corps dont il conserva le commandement. Dans le royaume de Naples, il prit d'assaut, avec l'audace la plus heureuse, la forteresse vaillamment défendue de Civitella-del-Tronto. Ayant dressé lui-même la première échelle, et suivi de ses chasseurs il escaladait les remparts sous une grêle de pierres et un feu bien nourri, lorsqu'un coup de grenade lui cassa le bras ; mais il ne cessa pas de combattre, et reçut encore deux autres blessures. Ces Hanovriens et leur chef soutinrent dans d'autres contrées leur réputation. Faisant partie, en 1809, de la division Franceschi dans la Galice, ils attaquèrent des insurgés retranchés sur une chaîne de collines, les délogèrent en leur faisant éprouver une grande perte, et assurèrent ainsi le succès du combat général dont près de huit mille prisonniers furent le résultat. Dans cette affaire le colonel Evers, après s'être saisi d'un drapeau, avait aussi fait prisonnier de ses propres mains le lieutenant-général espagnol Maïz. Dans la retraite de Braga, culbutant et poussant jusqu'aux portes de Guimaraens l'aile droite des Portugais, il s'empara d'une partie des bagages, ainsi que de beaucoup de prisonniers, après avoir franchi une redoute, et reçu du maréchal duc de Dalmatie les plus grands éloges. A Porto, où il commandait l'arrière-garde, il reçut une blessure grave, et fut démonté deux fois. Un décret du 31 mars 1812, le nomma général de brigade. Il escorta, à l'entrée de la campagne de Russie, un convoi d'argent que, malgré de nombreux cosaques, il fit entrer intact dans Smolensk, quoiqu'il n'eût que trois mille cavaliers pour la sûreté de ces charriots chargés de onze millions. Conduisant ensuite cinq mille hommes à la rencontre de l'empereur, pour lui ménager dans sa retraite un passage à travers l'ennemi, le général Evers rétablit les ponts brûlés par les Russes, ouvrit une nouvelle communication de Viasma à Kalouga, et fut nommé baron de l'empire. Retenu à Kœnisberg par suite de ses fatigues et de ses blessures, le général Evers fut fait prisonnier, le 5 janvier 1813. L'intervention du prince royal de Suède lui ayant rendu la liberté, en 1814, et la Belgique ayant été détachée de la France, il renonça au grade de lieutenant-général que Louis XVIII venait de lui conférer ; mais il reçut du roi des Pays-Bas le même titre, le 18 septembre 1814. Il fut généralement approuvé dans l'organisation de la cavalerie belge, dont il eut soin que les plus beaux corps fussent composés en partie d'hommes qui avaient servi parmi les Français. Après avoir été à la tête de la cavalerie de l'armée de réserve, le général Evers se vit chargé définitivement du sixième commandement général. Conservant beaucoup d'attachement pour le pays dont il avait partagé la gloire, il rendit de nombreux services aux réfugiés français, en 1815, et il lui arriva, dit-on, de réprimer, au moyen de quelques observations sans réplique, la jactance d'un général anglais favorisé par la fortune, mais plus célèbre qu'illustre. Une maladie provenant des longs travaux du général Evers et de ses blessures, termina ses jours, le 9 août 1818, au château de Jambes, dans la province de Namur. Une loyauté, une franchise égales à son courage, le firent vivement regretter : des députations de la plupart des corps de l'armée assistèrent au service qui fut fait en son honneur, le 12 septembre, dans l'église du Grand-Béguinage, à Bruxelles.

EXMOUTH (Edward-Pellew, lord), amiral anglais, baronnet, pair d'Angleterre, commandeur du bain, etc., naquit à Douvres, où son père le capitaine de la marine royale Pellew avait obtenu l'emploi lucratif de collecteur des douanes. Il entra jeune dans la marine et reçut une éducation distinguée. Il fut nommé lieutenant de vaisseau en 1780, et fit avec distinction la guerre d'Amérique ; en 1782 il parvint au rang de capitaine de vaisseau. En 1793, il montait la frégate *la Nymphe*, avec laquelle il livra un combat sanglant à la frégate française *la Cléopâtre*, dont il s'empara après la plus vigoureuse résistance. Cet exploit lui valut le titre de baronnet ; la frégate anglaise ne perdit que peu de monde, tandis que les Français eurent une quantité extraordinaire de tués et de blessés, ce qui, dans ce combat comme dans tous les autres, n'a été dû qu'à la grande supériorité du matériel et du personnel de l'artillerie de la marine anglaise sur toutes les autres nations, les Américains-Unis seuls exceptés. Commandant ensuite le vaisseau *le Lancer*, sir Edward Pellew détruisit, près des côtes d'Irlande, une petite division de bâtiments français commandée par le capitaine Bompart. En 1802, il entra à la chambre des communes comme membre de Barnstable dans le Devonshire, y défendit lord Saint-Vincent, alors chef de l'amirauté, accusé

par l'opposition d'avoir négligé la marine, fut fait contre-amiral du pavillon blanc, et, en 1804, nommé commandant en chef des forces navales anglaises dans l'Inde. Créé pair de la Grande-Bretagne, sous le nom de lord baron Exmouth, en 1814, et chevalier grand'croix de l'ordre du bain, il eut, l'année suivante, le commandement en chef des forces navales de la Méditerranée, et reçut, en 1816, l'ordre de négocier avec les puissances barbaresques pour en obtenir la reconnaissance des îles Ioniennes, comme possessions anglaises, pour conclure la paix entre les Barbaresques et les royaumes de Sardaigne et de Naples, et enfin pour exiger des trois régences l'abolition entière de l'esclavage des prisonniers chrétiens. Lord Exmouth se rendit à cet effet à Alger, avec une escadre assez forte pour appuyer ses négociations. Il conclut effectivement avec le dey un traité dans lequel les conditions exigées furent toutes accordées, à l'exception de l'abolition de l'esclavage des prisonniers chrétiens. D'Alger il passa à Tunis et à Tripoli, où il conclut des traités semblables, et obtint de plus la concession de la clause relative au traitement des prisonniers. Pendant ces négociations lord Exmouth se vit exposé à de grands dangers; à Tunis la soldatesque effrénée l'entoura un jour, et les cimeterres étaient déjà levés pour lui trancher la tête, quand il eut le bonheur d'être sauvé par un officier du bey, qui l'arracha des mains de ces furieux. L'amiral anglais montra un très grand sang-froid dans cette occasion, et son maintien ferme déconcerta ses féroces assaillants. Après avoir terminé sa mission, lord Exmouth partit pour l'Angleterre, mais il n'y était pas encore arrivé que les Algériens avaient déjà violé leurs promesses. Le consul anglais fut insulté, maltraité et jeté en prison; plusieurs pêcheurs de corail, anglais, français et espagnols, furent massacrés et même égorgés, à Bona, au pied de l'autel, pendant le service divin. Cet attentat indigna l'Europe entière, le gouvernement britannique se décida sur-le-champ à en tirer une vengeance éclatante, et lord Exmouth en fut chargé. L'expédition se prépara avec le plus grand mystere et sortit de Portsmouth le 24 juillet 1816; forcé par la tempête de relâcher à Plymouth, il y fut joint par l'escadre du contre-amiral Milne, et arrivé à Gibraltar le 13 août, il y prit cinq chaloupes canonnières, et accepta la coopération de la division hollandaise de six frégates et un brûlot, aux ordres du vice-amiral Van der Capellen. Le 26 août, cette escadre combinée, forte de trente-deux bâtiments, se trouva en vue d'Alger. L'amiral anglais envoya le lendemain un parlementaire chargé de proposer au dey les conditions suivantes: « 1° La délivrance immédiate « et sans rançon de tous les esclaves chrétiens; 2° la « restitution des sommes que le dey avait reçues « pour le rachat des captifs sardes et napolitains; « 3° une déclaration formelle qu'à l'avenir les prisonniers de guerre seraient traités d'après les usages « suivis par les nations européennes; 4° la paix « avec le royaume des Pays-Bas aux mêmes conditions qu'avec l'Angleterre. » Le dey, pour toute réponse, fit tirer sur la flotte anglaise, et d'après les mesures de défense qu'il avait prises, il se crut assuré de triompher de l'escadre ennemie; mais la trahison de son ministre de la marine qui était d'intelligence avec les Anglais, et l'audace de lord Exmouth que le vent favorisa, rendirent inutiles tous les efforts et la bravoure des Algériens. Lord Exmouth s'approcha jusqu'à une demi-portée des canons, fit embosser ses vaisseaux sous le canon des batteries du fort et de la rade, et se plaça lui-même si près des quais à l'entrée du port, que le mât de Beaupré du vaisseau amiral *la Reine Charlotte*, de cent dix canons, touchait les maisons. Les batteries prenaient à revers toutes celles de l'intérieur du port, et foudroyaient en même temps la flotille d'Alger. Cette manœuvre hardie, et parfaitement exécutée, eut le plus éclatant succès, et déconcerta entièrement les Algériens qui, n'ayant jamais imaginé qu'ils seraient serrés de si près, s'étaient portés en foule sur le port pour être témoins d'un combat dans lequel ils se croyaient à l'abri de tout danger. L'amiral anglais eut l'humanité de les avertir du risque où ils se trouvaient, mais cette multitude s'obstina à rester sur le terrain jusqu'à ce que les premières bordées de l'artillerie anglaise eurent fait de terribles ravages parmi eux; ils s'enfuirent alors en poussant des hurlements affreux. Pendant tout le combat les soldats et canonniers algériens se battirent en désespérés, et tirèrent avec succès, sur l'escadre combinée les pièces qu'ils avaient en batterie, et dont quelques unes portaient des boulets de soixante livres. Le dey montra la plus grande valeur, se précipitant au milieu de la grêle des balles et des boulets pour encourager ses troupes. Dès le commencement de l'action il avait fait trancher la tête à son ministre de la marine accusé d'avoir, par de mauvaises dispositions, laissé l'ennemi s'approcher si près et embosser tranquillement ses vaisseaux à l'entrée du port; mais cette faute était irréparable. Le combat durait depuis six heures avec le même acharnement, quand deux officiers anglais offrirent à lord Exmouth d'aller attacher une chemise soufrée à la premiere frégate algérienne qui barrait l'entrée du port. La proposition ayant été acceptée, ils exécuterent leur audacieuse entreprise avec un succès qui dépassa toutes les espérances. Non seulement ils mirent le feu à la frégate, mais un vent d'ouest assez fort s'étant élevé, l'incendie gagna toute la flotte algérienne, et cinq frégates, quatre corvettes et plusieurs chaloupes canonnières devinrent en peu de temps la proie des flammes. Pendant le combat, une balle morte frappa le capitaine Brisbane, commandant *la Reine Charlotte*, et l'amiral, l'ayant cru mort, appela aussitôt le premier lieutenant et lui dit: « Voilà le pauvre « Brisbane mort, prenez le commandement du « vaisseau. — Pas encore, milord, pas encore, « répond Brisbane en soulevant la tête et en se re- « mettant sur son séant. » Un moment après il reprit le commandement. Lord Exmouth reçut deux blessures, l'une au visage, et l'autre à l'os de la jambe. Son bâtiment était jonché de morts; pendant cinq heures et demie il n'avait cessé de tirer ses deux bordées, celle de tribord sur le môle d'Alger, et celle de basbord sur la flotte algérienne. Le soir, à neuf heures et demie, ce bâtiment courut un nouveau danger; une frégate algérienne en feu vint l'aborder, et l'on ne parvint qu'avec la plus grande peine à sauver des flammes le vaisseau amiral anglais. A dix heures du soir la destruction du môle étant achevée, lord Exmouth se retira pour la nuit dans la rade, mais il rentra le lendemain matin dans le port d'Alger, et imposa au dey les conditions suivantes qu'il n'était pas en état de refuser. Le 30 août un traité fut signé, dans lequel le dey consentit: 1° A l'abolition perpétuelle de l'esclavage des chrétiens; 2° à la remise de tous les esclaves dans les états d'Alger, à quelque nation qu'ils appartinssent, faite le lendemain à midi pour tous ceux qui demeureraient dans la ville; 3° à la restitution de toutes les sommes reçues par le dey depuis le commencement de l'année, pour le rachat d'esclaves; 4° à donner une indemnité au consul britannique, pour le dédommager de toutes les pertes qu'il avait éprouvées par suite de son emprisonnement; 5° à faire des excuses publiques en présence de ses ministres, et à demander pardon au consul dans les termes dictés par le ca-

pitaine de *la Reine Charlotte*. Le royaume des Pays-Bas participa au traité, et la division hollandaise prit une part active au combat. La perte des escadres combinées fut de neuf cents hommes environ; celle des Algériens monta à plus de six mille. Les esclaves chrétiens qui se trouvaient dans les états du dey furent délivrés; quelques uns y étaient captifs depuis plus de quarante ans (*voy.* Dumont). Trois cent cinquante sept mille piastres furent rendues au roi de Naples, et vingt-cinq mille à celui de Sardaigne. Lord Exmouth écrivit au pape une lettre qui fut vivement censurée dans les journaux anglais; elle finissait ainsi: «J'ai le bonheur de renvoyer » à leurs familles cent soixante-treize esclaves, vos » sujets. J'espère qu'ils seront un présent agréable » pour V. S., et qu'ils me donneront un titre à » l'efficacité de vos prières.» On trouva encore inconvenant le début de sa lettre au roi de Naples: » Sire, un des chevaliers de votre ordre de Saint-» Ferdinand, etc.» Des reproches plus graves ont été faits à lord Exmouth au sujet du traité conclu avec le dey, et dans lequel il s'était borné à venger l'affront fait à son pays, et à rendre la liberté à quelques malheureux, sans avoir songé à effectuer la destruction entière des fortifications d'Alger, à se faire livrer le reste de leur marine, et surtout à stipuler la défense de rétablir les fortifications et de reconstruire une marine militaire. C'était en effet le seul moyen de détruire le mal dans la racine, et d'anéantir ce dangereux repaire de pirates, tolérés depuis si long-temps par l'Angleterre et les autres puissances de l'Europe. Ces reproches sont fondés, mais peut-être n'est-ce pas à lord Exmouth qu'il faut s'en prendre de ce qu'une si éclatante victoire n'a produit que des résultats éphémères. En effet, le repaire principal des pirates barbaresques n'a pas été détruit, et le combat sanglant livré par la flotte combinée n'a servi qu'à montrer aux Algériens les points faibles de leur système de défense. A peine l'escadre anglo-batave était-elle en mer, que les fortifications d'Alger furent de nouveau élevées sur un meilleur plan, tellement bien combiné, qu'il serait aujourd'hui extrêmement hasardeux d'attaquer cette ville par mer avec des forces même très supérieures à celles du lord Exmouth. Nous croyons que cet amiral suivit ses instructions à la lettre, et qu'il n'entrait nullement dans la politique du cabinet anglais de détruire la puissance algérienne, beaucoup plus redoutable aux états rivaux de l'Angleterre qu'à la Grande-Bretagne, qui d'ailleurs est bien aise d'avoir un pareil instrument à sa disposition pour nuire au commerce et à la navigation des autres puissances, sans être obligée de leur faire ouvertement la guerre. Il faut encore considérer pour la justification de l'amiral anglais, qu'il fut sur le point d'échouer, malgré la trahison du ministre de la marine algérienne, et qu'il restait encore au dey assez de ressources pour prolonger la défense, tandis que le manque de troupes de débarquement ôtait aux Anglais tout espoir de détruire la ville. Il est même évident que le cabinet britannique ne voulait que punir le dey et non anéantir la puissance algérienne, puisqu'on n'a pas fait soutenir l'attaque du port, par un corps de douze ou quinze mille hommes de troupes de terre, ce qui eût été très facile à l'Angleterre en cette conjoncture. Après le départ de lord Exmouth la soldatesque turque indignée du traité se révolta, mit à mort le dey, et nomma pour son successeur un homme propre à être le chef de ces brigands; c'est sous lui que les nouvelles fortifications ont été complétées. Lord Exmouth arriva le 15 septembre à Londres, et fut accueilli en triomphateur. Le prince régent le complimenta et l'admit à sa table; la cité de Londres vota des remerciements à l'amiral vainqueur, et lui décerna une épée d'or d'un grand prix. Le prince régent, dans son discours d'ouverture au parlement, en janvier 1817, parla de lord Exmouth avec les plus grands éloges, et les deux chambres du parlement lui votèrent des remerciements publics. Cet illustre guerrier est aussi brave que modeste; dans le rapport qu'il fit à son gouvernement du combat d'Alger, il donne les plus grands éloges et parle dans un grand détail des services rendus en cette mémorable journée par le comte amiral Milne, le capitaine Brisbane et le vice-amiral Van der Capellen, et d'autres vaillants officiers; mais il ne dit pas un mot des blessures qu'il reçut lui-même dans le combat. C'est d'ailleurs un usage assez généralement suivi en Angleterre par les chefs militaires, et qui, ne nuisant en rien à leur gloire, ne fait que relever encore d'avantage leurs exploits en remettant à d'autres le soin de les publier.

EYMAR (CLAUDE), né à Marseille, en 1748, était destiné au commerce qui était la profession de son père; mais une circonstance particulière l'en dégoûta bientôt. L'*Emile* de Jean-Jacques Rousseau lui tomba dans les mains, il lut et relut cet ouvrage qui remplit son esprit d'idées philosophiques, et lui inspira l'amour du travail: il s'engoua tellement du philosophe de Genève, qu'en 1774, il fit le voyage de Marseille à Paris exprès pour le connaître personnellement; il n'était pas facile de s'introduire auprès d'un homme qui se défiait de tous les autres, et qui croyait l'univers conjuré pour le déshonorer et le perdre; Eymar dut donc recourir à une innocente ruse pour atteindre son but et mettre en défaut la soupçonneuse imagination du philosophe. Il se présenta chez lui sous prétexte d'avoir de la musique à copier; on sait qu'alors Rousseau faisait de ce genre de copie sa principale occupation; il accepta la proposition d'Eymar, et lui fit même un accueil assez cordial. Il se forma entre eux une sorte de liaison qui toutefois ne fut pas de longue durée, car des affaires ayant rappelé Eymar à Marseille, il ne conserva plus la moindre relation avec Rousseau, dont peut-être il avait eu à éprouver quelques brusqueries et les effets d'une humeur qui se manifestait souvent d'une manière assez impolie. Cependant l'absence n'affaiblit point l'enthousiasme qu'Eymar avait conçu pour le philosophe, dont les ouvrages continuèrent à faire ses délices et l'unique objet de ses méditations; et il écrivit les détails les plus minutieux de la liaison momentanée qu'il eut avec lui. Il mourut à Bellegarde près Nismes, en 1822. Les écrits d'Eymar, tous relatifs à J.-J. Rousseau, sont: *Mes visites à J.-J. Rousseau*, Paris, 1825, in-8°; on trouve dans le même volume les ouvrages suivants du même auteur: *Examen de la lettre de J.-J. Rousseau à d'Alembert*; — *Examen du jugement de M. Servan sur les ouvrages de J.-J. Rousseau*; — *Réponse aux critiques* (concernant Rousseau) *de MM. Sennebier, Trembley et Prevost*; — *Question de droit politique: Rousseau pouvait-il renoncer à sa patrie?* — *Examen de la Nouvelle Héloïse*; — *Coup d'œil sur l'Emile*; — *Analyse du Contrat social*. Ces écrits ont été publiés dans le tome 2 des œuvres inédites de J.-J. Rousseau, publiées par M. Musset-Pathai. On lui attribue encore un ouvrage inédit ayant pour titre: *Appel à la postérité*, ou *Examen du discours de J.-J. Rousseau sur l'inégalité des conditions*, et du *Discours de J.-J. Rousseau sur les sciences*. On a encore de lui: Sur *la nature et l'essence de la loi*; — sur *le droit de punir et la peine de mort*; — sur *la mendicité*; — *Des causes favorables à la population*; — *De la liberté de la presse*; — *De l'influence de la sévérité des peines*, discours qui a remporté le prix de l'académie de Marseille, 1787, in-8°.

EYNARD (JEAN-GABRIEL), est né, en décembre

1776, à Lyon, où son père avait récemment établi une maison de banque; il descend d'une de ces familles françaises qui, par attachement à leur religion, se virent contraintes de fuir leur patrie, après la révocation de l'édit de Nantes. Celle de M. Eynard se retira à Genève, et ce ne fut que lorsque la philanthropie de Louis XVI eut fait cesser les persécutions religieuses, et rétabli la liberté de conscience, que le père de M. Eynard rentra dans la patrie de ses ancêtres. L'éducation de ce dernier fut confiée à un précepteur allemand. En 1793, lors du siége de Lyon, M. Eynard, âgé de dix-sept ans, se sentant enflammé d'un zèle véritablement patriotique, et brûlant du désir de figurer au nombre des défenseurs de sa ville natale, s'échappa de la maison paternelle et s'enrôla dans une des compagnies de grenadiers qui fut toujours aux avant-postes, et perdit la moitié de ses soldats. Les Lyonnais ayant succombé, M. Eynard proscrit et condamné se sauva à Genève, déguisé en femme; sa famille prit le même parti, mais elle courut de nouveaux dangers dans cette ville où la révolution commençait, et se réfugia en Suisse. En 1795, M. Eynard se rendit à Gènes, où il forma une maison de commerce; la fortune favorisa ses entreprises. Au mémorable siége de cette ville, en 1800, où périt le quart de la population, il servit comme canonnier volontaire. En 1801, il arriva à Livourne au moment où le roi d'Etrurie venait d'ouvrir un emprunt dont les conditions étaient affichées: malgré les avantages qu'il présentait, aucun négociant ne voulut l'entreprendre. M. Eynard offrit au gouvernement toscan de remplir seul cet emprunt; sa proposition fut accueillie, et, en rendant un service essentiel à l'Etrurie, il trouva lui-même l'avantage d'augmenter considérablement sa fortune. En 1808, il liquida ses affaires commerciales, et se retira en Suisse, où il avait apporté d'Italie le goût des arts, et le désir de les favoriser en encourageant ceux qui les cultivent. Il épousa, en 1810, M[lle] Lullin de Châteauvieux, femme aussi recommandable par les grâces de sa personne, que par l'amabilité de son caractère et la délicatesse de son esprit. Les événements de 1814 appelèrent M. Eynard sur un grand théâtre où il dut jouer un rôle dans les importantes négociations politiques qui se traitaient alors. Il se rendit à Paris pour réclamer auprès des souverains alliés, Parme et Plaisance, au nom de la reine d'Etrurie (*voy.* Marie-Louise reine d'Etrurie); mais il était déjà trop tard; en dépit de la légitimité, la reine d'Etrurie fut éconduite. En 1815, la Suisse ayant envoyé des députés au congrès de Vienne, M. Eynard y accompagna son oncle, M. Pictet de Rochemond, et fit la connaissance des principaux diplomates de l'Europe. L'année suivante, il fut appelé en Toscane par le grand duc Ferdinand pour aviser aux moyens de rétablir ses finances, et surtout de diminuer le taux énorme de l'argent qui était de douze à quinze pour cent par an. M. Eynard fit un emprunt à six pour cent, racheta pour le compte de l'état une portion des créances, établit une caisse d'escompte, et en peu de mois l'intérêt de l'argent tomba à cinq pour cent. A cette occasion, le grand duc le créa chevalier et le décora de l'ordre de Saint-Joseph. En 1818, le grand duc de Toscane le chargea d'une mission particulière auprès du congrès d'Aix-la-Chapelle. Ce prince le nomma, en 1820, son conseiller aulique, et lui donna des lettres de noblesse florentine. En 1825, il se rendit à Paris pour aviser aux moyens de faire triompher la cause sacrée des Grecs. Il parvint à y conclure, avec des maisons respectables, un emprunt très avantageux pour la Grèce, mais la conduite coupable des députés grecs fit échouer cette négociation qui aurait sauvé leur patrie, si elle eût été consommée à Paris, car il était convenu que le comité grec de cette capitale dirigerait l'emploi des fonds; mais les députés séduits par l'appât d'une provision illicite, aimèrent mieux conclure l'emprunt à Londres. M. Eynard, quoique étranger, fut alors nommé membre du comité de Paris. Dès lors il se consacra tout entier à la cause des Grecs, se rendit en Italie, et chercha partout à embraser les ames du zèle philanthropique dont il était animé; aussi de toutes parts on s'adressa à lui, et une correspondance très active s'ouvrit entre lui, les chefs grecs et les philhellènes de l'Europe. Lors du siége de Missolonghi, M. Eynard écrivit partout pour faire sentir l'urgente nécessité de secourir cette place; il s'empressa lui-même d'y envoyer des secours; ses lettres au comité de Paris furent une des causes du mouvement admirable qui se manifesta en France, en faveur de la malheureuse Hellade. Il se rendit à Ancône pour accélérer le départ des vivres qui devaient soutenir la garnison de Missolonghi; mais à son arrivée il apprit la catastrophe qui avait terminé les destins de cette ville héroïque. M. Eynard ne fut point déconcerté par ce déplorable événement; il fit toutes les dispositions nécessaires pour que les envois fussent dirigés sur d'autres points de la Grèce, et aucun des navires, expédiés par lui, ne tomba en la puissance des Turcs. Il écrivit à l'occasion du siége de Missolonghi une lettre remarquable qui fut insérée dans les journaux. De retour à Florence, M. Eynard redoubla d'efforts pour arriver à son noble but: quoique conseiller aulique et dans un état qui était sous l'influence de l'Autriche, il ne cessa de solliciter des secours pour ses infortunés clients; les autorités autrichiennes, le ministre, prince de Metternich, lui-même, n'opposèrent jamais la moindre entrave au zèle et aux opérations de M. Eynard; de nombreux chargements de vivres et de munitions partirent de Livourne et des ports de l'Adriatique. A cette époque, le généreux et bienfaisant roi de Bavière, vivement touché des malheurs de la Grèce, écrivit à M. Eynard pour lui demander des renseignements sur le sort de ce malheureux pays; satisfait des vues et des dispositions prises par ce philanthrope, ce prince l'honora d'une entrevue à Florence, et lui envoya des sommes considérables qui devaient être consacrées en secours pour les Grecs. M. Eynard devenu membre de presque tous les comités grecs de l'Allemagne et de la Suisse, comme il l'était déjà de celui de Paris, devint pour la plupart de ces comités un centre vers lequel se dirigeaient les secours destinés aux Grecs. Au mois d'octobre 1826, il adressa une circulaire aux comités suisses et allemands pour les engager à ouvrir des souscriptions hebdomadaires d'un à cinq sous. En 1827, M. Eynard se rendit à Londres, toujours dans l'intention d'être utile aux Grecs; là il chercha à réveiller la philanthropie des Anglais, il écrivit à sir Mackintosh, et fit un appel à la nation britannique, pour soutenir les opérations de lord Cochrane et du général Church. Il proposa une souscription pour les Grecs, et souscrivit lui-même pour trois cents livres sterling. Mais cet appel fut inutile. M. Eynard eut à Londres plusieurs conférences avec les ministres; nous avons lieu de croire qu'il en fut bien reçu, et que les renseignements qu'il leur a donnés auront très probablement avancé la signature du traité conclu entre les trois grandes puissances. La dernière lettre qu'il adressa d'Angleterre aux comités européens, contient des détails importants sur les secours envoyés en Grèce par ces comités depuis le désastre d'Athènes; on peut les évaluer en argent à 98,200 piastres d'Espagne, faisant 515,000 francs, sans compter les vivres et les munitions de toute espèce convoyés sur dix bâ-

timents qui n'ont dû parvenir à leur destination qu'après le 1er juin de cette même année. On peut voir par ces détails, que M. Eynard a été le principal missionnaire d'une sainte croisade; sa voix a été entendue dans toute l'Europe, et le désir d'achever la noble entreprise à la tête de laquelle il s'était placé, a réuni tous les partis dans un centre commun de philanthropie et de charité. Les travaux de M. Eynard ont dû cesser au moment ou l'Angleterre, la France et la Russie se sont unies par un traité solennel pour mettre un terme aux scènes de désolation dont la Grèce n'a été que trop longtemps le théâtre. La nomination du comte Jean Capo-d'Istria, comme chef du gouvernement grec, a réuni tous les suffrages. M. Eynard, qui est l'ami particulier de ce diplomate philanthrope, a dû ressentir une satisfaction bien vive, en apprenant la détermination des autorités grecques. On peut assurer, sans craindre de commettre une erreur, que, par sa persévérance, ses fréquents appels à la charité, et la ferme volonté qu'il a souvent manifestée de continuer à s'occuper du sort de la Grèce, jusqu'au moment ou les puissances voudraient s'en mêler, M. Eynard a été l'un de ceux qui contribuèrent le plus à décider enfin cette intervention tardive. Il n'a pas seulement consacré tout son temps à la défense de cette sublime cause, mais il y a fait encore de grands sacrifices d'argent, car indépendamment des sommes qu'il a envoyées en son particulier, nous savons que, membre de presque tous les comités d'Europe, il a souscrit chez chacun de ces comités, et nous voyons par les notes qu'a publiées le comité de Paris, qu'il a versé dans sa caisse 31,000 fr. Nous lisons dans la *Gazette grecque*, que la dernière assemblée nationale, avant de se dissoudre, a voté des remerciments à M. Eynard, et l'a nommé citoyen grec.

EYRIÈS (Jean-Baptiste-Benoît), homme de lettres, principalement connu par de nombreuses traductions de voyages, est né à Marseille en 1767. Après avoir passé une grande partie de sa vie dans les états du nord de l'Europe, dont il connaît toutes les langues, il s'est fixé à Paris depuis 1803. Dès la formation de la société asiatique et de la société de géographie, il en est devenu membre. Collaborateur de la *Biographie universelle* de Michaud, il y a donné la plupart des articles des voyageurs et des géographes. Après avoir fourni plusieurs morceaux aux *Annales des voyages*, publiées par Malte-Brun, il est devenu, en 1818, son coopérateur aux *Nouvelles Annales des voyages*, dont il est aujourd'hui le principal rédacteur. M. Eyriès coopère aussi au *Nouveau Dictionnaire géographique* et à la *Continuation de l'Art de vérifier les dates*, où il a donné la chronologie historique des rois d'Angleterre, de Suède, de Danemarck et des empereurs de Russie, depuis 1770 jusqu'à nos jours. Les ouvrages qu'il a publiés seul sont : 1° *Voyage de découvertes dans la partie septentrionale de l'océan Pacifique par le capitaine Broughton*, trad. de l'anglais, 1806, 2 vol. in-8°; 2° *Voyage en Pologne et en Allemagne par un Livonien*, trad. en allemand, Paris, 1807, 2 vol. in-8°; 3° *Tableaux de la nature*, ou *Considérations sur les déserts, sur la physionomie des végétaux, etc., de l'Amérique*, trad. de l'allemand de A. de Humboldt, 1808, 2 vol. in-12; 4° *Barneck et Saldorf*, ou *le triomphe de l'amitié*, trad. de l'allemand d'Auguste Lafontaine, 1810, 3 vol. in-12; 5° *Fantasmagoriana*, trad. de l'allemand, 1812, 2 vol. in-12; 6° *Nouveau recueil de Contes*, trad. de l'allemand, 1813, 3 vol. in-12; 7° *Histoire des naufrages*, ou *Recueil des relations les plus intéressantes des naufrages, hivernements, délaissements, etc., et autres événements funestes arrivés sur mer, par de Perthes*, nouvelle édition, 1815, 3 vol. in-8°; 1819, 3 vol. in-12; 8° *Voyage en Norvège et en Laponie pendant les années 1806, 1807 et 1808*, trad. de l'allemand de Buch, 1816; 9° *Voyage en Perse, en Arménie, en Asie mineure et à Constantinople, fait en 1808 et 1809 par Jacques Morier*, trad. de l'anglais, Paris, 1813, 2 vol. in-8°; M. Eyriès n'a point eu de part au troisième volume qui contient la traduction du voyage de Scott-Waring à Chiraz; 10° *Voyage dans l'intérieur du Brésil, etc., en 1809 et 1810, avec un voyage au Rio de la Plata et un essai historique sur la révolution de Buenos-Ayres*, trad. de l'anglais de J. Mawe, Paris, 1816, in-8°; 11° *Voyage de Golownin, contenant le récit de sa captivité chez les Japonais, en 1811, 1812 et 1813, etc., suivi de la relation de Ricord aux côtes du Japon en 1812 et 1813*, trad. sur la version allemande, Paris, 1818, 2 vol. in-8°; 12° *Voyages dans le Beloutchistan et le Sindhy, suivis de la description géographique et historique de ces deux pays, par H. Pottinger*, trad. de l'anglais, Paris, 1818, 2 vol. in-8°; 13° *Abrégé de l'histoire générale des voyages, par Laharpe*, nouvelle édition, revue et corrigée, 1820 et années suivantes, 30 vol. in-8°; 14° *Mémoire sur les découvertes de M. Mollien et des voyageurs qui l'ont précédé dans l'intérieur de l'Afrique*, à la fin du tome II des *Voyages de M. Mollien*, 1820, 2 vol. in-8°; 15° *Voyage au Brésil en 1815, 1816 et 1817, par Maximilien, prince de Wied-Neuwied*, 1821 à 1822, 3 vol. in-8° et atlas; 16° *Costumes, mœurs et usages de tous les peuples, suite de gravures avec des explications*, 1821 et suiv., in-4°; 17° *Voyage autour du monde de 1803 à 1806, par ordre d'Alexandre Ier, empereur de Russie*, etc., trad. revue, 1821, 2 vol. in-8° et atlas; 18° *Abrégé des voyages modernes depuis 1780 jusqu'à nos jours*, 1822-1824, 4 vol. in-8°; 19° *L'Angleterre*, ou *Costumes, mœurs et usages des Anglais*, 1823, in-18, fig.; 20° *La Chine*, ou *Costumes, mœurs et usages des Chinois*, 1823, in-18, fig.; 21° *La Turquie*, ou *Costumes, mœurs et usages des Turcs*, 1823, in-18, fig.; 22° *L'Autriche*, ou *Costumes, mœurs et usages des Autrichiens*, 1823, in-18, fig.; 23° *La Russie*, ou *Costumes, mœurs et usages des Russes*, 1823, in-18, fig.; 24° *La Suisse*, ou *Costumes, mœurs et usages des Suisses*, 1824, in-8° et in-18; 25° *Extrait de l'Encyclopédie moderne, Afrique, Angleterre, Chine*, 1824-1825, in-8°; 26° *Bibliomappe*, ou *Livre-carte, textes analytiques*, etc., 1824 et suiv., in-4° obl.; 27° *Cinq années de séjour au Canada, par Ed. Allen-Talbot*, trad. de l'ang., etc., 1825, 3 vol. in-8° et atlas.

EYSYMONT (l'abbé Martin), naquit, en 1735, en Pologne, dans le palatinat de Wolynie. Il entra de bonne heure dans la congrégation des piaristes à Varsovie, et pour se perfectionner, fut envoyé aux frais de la même congrégation en Italie et en France. Parmi ses poésies, on remarque : *Philémon et Galathée*, citées avec de grands éloges par le célèbre Dmochowski dans son *Art poétique*. Il fit aussi paraître : 1° *Le Manuel d'un honnête homme*, en vers, Varsovie, 1779; 2° *Les Compliments adressés aux rois Stanislas-Auguste de Pologne, Frédéric-Guillaume II de Prusse, et François II, empereur des Romains*. Ces vers, adressés à des princes ennemis de la Pologne, et à l'époque où la vengeance des Polonais envers leurs usurpateurs était très prononcée, valurent la critique la plus amère à son auteur qui avait osé consacrer sa plume à complimenter les oppresseurs de sa patrie. Le tourment qu'il en ressentit l'accompagna jusqu'à sa tombe. Il traduisit, en outre, en excellents vers polonais, une ode latine du célèbre Stanislas Konarski, réformateur de l'instruction publique en Pologne, intitulée : *Le roi sage*. Eysymont laissa en manuscrit un ouvrage sur l'architecture civile et militaire, et mourut, en 1812, à Varsovie.

EZPELETA DE VEYRE (le comte don JOSEPH), lieutenant-général espagnol, issu d'une ancienne famille de Navarre, né vers 1740. Il embrassa la carrière militaire, et servit son pays avec distinction dans la guerre contre la république française et dans celle contre Napoléon. Ayant, en 1814, été nommé, par le roi Ferdinand VII, vice-roi de la Navarre, ce général, se trouvant à Pampelune, fit échouer la première tentative du célèbre Mina pour s'emparer de cette forteresse. Quoique ce projet n'ait jamais été légalement prouvé, il paraît avoir existé en effet, car Mina, plus tard, ne l'a point désavoué. Le fait est que, voyant la marche suivie par Ferdinand depuis son retour de France, et le renversement de la constitution si solennellement jurée et si chèrement achetée, Mina tenta dès lors de se mettre à la tête du parti constitutionnel en s'assurant d'une ville aussi importante que Pampelune où il comptait tant de partisans et d'amis, ainsi que dans toute la Navarre, théâtre de ses exploits. Le gouvernement conçut quelques soupçons, et le vice-roi fut, à ce qu'on croit, informé du projet de Mina par un des conjurés. Il fit sur-le-champ arrêter plusieurs des anciens officiers de ce chef hardi et entreprenant, qui eut le bonheur de se réfugier en France (*Voyez* MINA). Le comte Ezpeleta est mort à Pampelune le 23 novembre 1823. Il passait pour avoir peu de talents militaires, et était regardé comme un homme doux et faible, peu fait pour commander dans des temps difficiles.

F

FABBRI (ÉDOUARD de), auteur dramatique, né à Césene vers 1775. Jeune encore, il se fit remarquer par l'expression énergique des sentiments et des pensées qu'il croyait convenir le mieux aux circonstances; son premier essai fut la tragédie de *Thrasybule*, jouée, en 1802, aux applaudissements de tous les spectateurs, mais proscrite aussitôt par le gouvernement. Loin d'être découragé par cette rigueur, il composa plusieurs autres pièces toujours dans le même esprit. Il a publié depuis une *Iphigénie en Aulide*, une *Sophonisbe* et une *Mariamne*. Mais s'étant aperçu que de pareils sujets commençaient à vieillir, il en puisa d'autres dans l'histoire moderne, et s'attacha surtout à celui de *Françoise de Rimini*, déjà traité par tant d'auteurs. Il entreprit à la fois, comme poëte, de faire couler de nouvelles larmes sur cette funeste aventure, et comme historien, de justifier la Romagne de l'horrible barbarie dont plusieurs étrangers ont accusé cette province, en cherchant surtout à réfuter les assertions de M. de Sismondi dans l'*Histoire des républiques italiennes du moyen âge*. Il n'est parvenu qu'à prouver l'ardeur de son patriotisme par cette réfutation et sa tragédie; l'héroïne, amenée par lui sur la scène, nous émeut beaucoup moins que dans le récit du Dante. Les tragédies de M. Fabbri ont été réunies et publiées à Rimini, 1821 et 1822, in-8°.

FABBRONI (JEAN-VALENTIN-MATHIAS), né à Florence, le 13 février 1752, de parents qu'on a dit originaires d'une ancienne et illustre famille de Pistoia, à laquelle appartenait Luc Fabbroni, qui suivit Marie de Médicis, et qui, ayant été fait, pendant la régence de cette princesse, vicomte de Dornant en France, demeura auprès d'elle, à Cologne, jusqu'à sa mort, et fut particulièrement recommandé, dans son testament, à son petit neveu, le grand duc Ferdinand II. Quoiqu'il en soit, J. V. M. Fabbroni passa ses premières années dans la situation la plus pénible; heureusement la vivacité de son esprit, sa figure aimable et la modestie de son caractère, intéressèrent le général comte de Ligneville-Lorrain, qui avait été placé en Toscane par l'empereur François Ier. Il le prit en affection, lui facilita ses premières études et le fit connaître avantageusement au grand duc Léopold. Ce souverain, qui aimait à se récréer par des expériences de chimie et de physique, admit le jeune Fabbroni dans son laboratoire et lui accorda sa bienveillance. Il l'envoya avec le célèbre Félix Fontana voyager en Angleterre et en France, avec la mission d'y suivre les découvertes qui dès cette époque, annonçaient que bientôt les doctrines reçues éprouveraient de grands changements. Les Priestley, les Ingenhous, les Kirwan, les Lavoisier l'accueillirent, et l'eurent bientôt initié à leurs méthodes, à leurs manières de considérer les objets de leurs recherches. Il ne négligea pas non plus de cultiver les naturalistes; Solander, Hunter, Banks, l'admirent dans leurs cabinets, et Georges Forster, l'un des compagnons de Cook, se lia avec lui d'une amitié tendre. Le célèbre Jefferson s'attacha tellement à Fabbroni, qu'il lui fit construire une maison de campagne à Monticelli en Virginie, lieu qu'il avait nommé d'après un petit bourg, près de Florence, et que n'ayant pu le déterminer à venir y résider, il lui en garda toujours le loyer, comme si elle eût été sa propriété. Fabbroni revint dans sa patrie, muni de connaissances variées, et parlant avec facilité le français, l'allemand et l'anglais. Le grand-duc qui s'était assuré personnellement de ses progrès, le nomma vice-directeur de son cabinet de physique et le chargea conjointement avec Fontana de donner aux princes, ses fils, des leçons dans les diverses sciences naturelles. C'est ainsi qu'il concourut à l'éducation de l'empereur d'Autriche aujourd'hui régnant, de son frère le grand-duc de Toscane, et des archiducs Charles et Jean. Fabbroni seconda puissamment Fontana (*Voy.* ce nom) dans la formation et dans la direction du célèbre musée de physique de Florence. Lorsque Léopold devint, en février 1790, empereur d'Allemagne par la mort de son frère Joseph II, il laissa la Toscane à son deuxième fils l'archiduc Ferdinand. Fabbroni perdit en Léopold un protecteur qui l'avait rapproché de sa personne et vivait avec lui dans une sorte de familiarité; mais le nouveau grand-duc ne lui accorda pas moins de confiance que son père, et même il l'employa dans des affaires encore plus importantes. Il fut, en 1792, un de ceux qui durent examiner un projet de code civil que l'on méditait pour la Toscane. En 1793, il eut la commission de vérifier et d'inventorier la célèbre galerie de Florence. En 1797, il fut chargé conjointement avec M. Fossombroni, aujourd'hui premier ministre du grand-duc, d'examiner les puits salins de Volterra, et d'y régler la fabrication du sel d'après de meilleurs procédés. La Toscane ayant reconnu la république française, fut invitée, en 1798, ainsi que les autres puissances alliées de la France à envoyer à Paris des commissaires pour la vérification solennelle de

l'unité des poids et mesures. Fabbroni fut chargé de cette honorable mission. Il aida de ses avis et de sa coopération M. Lefèvre-Gineau qui avait été chargé de la fixation spéciale de l'unité des poids, et, en 1807, lorsque la Toscane fut réunie à la France, ce fut lui qui dressa les tables de comparaison des mesures de ce pays avec le mètre et ses dérivés. Lorsqu'une insurrection violente éclata en Toscane et qu'en septembre 1800, le général Dupont fut chargé de la reprendre, la régence, dans cette extrémité, eut recours à Fabbroni. Elle l'envoya au commandant français pour traiter des moyens de maintenir la tranquillité publique, et d'éviter au pays des maux inutiles. Il eut le bonheur de réussir, autant qu'en pareilles circonstances, on pouvait l'espérer. Par les traités qui s'en suivirent, et notamment par la convention du 21 mars 1801, le prince de Parme devint roi d'Etrurie. Ami des sciences et surtout de la chimie, il ne voulut pas témoigner à Fabbroni moins d'égards que les princes de Lorraine; il le nomma, en 1802, professeur honoraire de l'université de Pise, et le chargea, en 1803, de réformer les procédés et la comptabilité de la monnaie de Florence dont il le fit bientôt après directeur et administrateur. Le prince eut sans doute fait encore davantage pour Fabbroni, si l'état affreux de sa santé n'eût promptement mis un terme à son règne et à sa vie. Sa veuve, princesse faible et peu instruite, n'était guère en état d'apprécier le mérite de Fabbroni; toutefois elle lui laissa d'abord la plupart de ses fonctions, et le chargea même d'une mission qui lui était en apparence étrangère. Une sorte de fièvre jaune s'étant déclarée subitement à Livourne, au mois de janvier 1805, il fut envoyé dans cette ville pour y reconnaître la nature de la maladie, et y prendre les précautions sanitaires qu'elle exigeait. Un désordre absolu dans les finances et la perte totale du crédit, résultat des invasions et de tous les changements que le gouvernement avait éprouvés, effrayait la Toscane plus que n'avait fait la fièvre jaune. Une commission fut chargée d'en trouver les remèdes, et Fabbroni en fut membre avec M. Fossombroni et Neri Corsini. Dans une année de travail le bon ordre fut complétement rétabli. On lui donna encore la mission de concerter avec des commissaires du royaume d'Italie, le plan d'une nouvelle grande route qui devait conduire de Sarzane a Reggio, et celle de munir de paratonnères les tours et les magasins à poudre du pays. C'est au milieu de travaux aussi actifs et si variés, et peu de temps après avoir obtenu, à la mort de Fontana (1806), la direction seul du musée de physique de Florence, qu'il avait conçu le projet de rendre d'une utilité bien plus générale, en y instituant des cours publics, qu'il fut frappé, comme d'un coup de foudre, par la nouvelle que ce cabinet qu'il préférait aux honneurs et aux richesses, avait été confié à un autre. En 1806, la reine d'Etrurie, Marie-Louise, pendant son éphémère administration, crut devoir, on ne sait pour quels motifs, ôter a Fabbroni une place qu'il remplissait depuis plus de vingt-cinq ans avec autant de lumière que de zèle. Lorsque la France se substitua à la reine d'Etrurie, le tort que cette dernière avait eu ne fut point réparé, et Fabbroni continua à être éloigné de cet établissement. Cependant Fabbroni, déjà si avantageusement connu en France, ne pouvait être oublié. Dès le moment de la réunion, l'université de Pise le députa à Paris pour solliciter sa conservation. En 1809, son nom fut placé à la tête des députés que la Toscane eut à envoyer au corps législatif. L'année suivante, il fut nommé maître des requêtes et directeur des travaux des ponts et chaussées dans les départements au-delà des Alpes. Il a posé, en cette qualité, la première piere du grand pont en granit sur la Doire; il a ouvert et rendu viable, en cinq mois, la route du Mont-Genèvre, dont le col est plus élevé de quelques centaines de mètres que celui du Mont-Cenis. Il a fait commencer la route de la Corniche qui, terminée aujourd'hui par les ordres du roi de Sardaigne, a donné à l'Italie une entrée enchanteresse, digne de la patrie des beaux arts et du paradis de l'Europe. A la restauration du gouvernement grand-ducal, Fabbroni fut rétabli dans son titre de professeur honoraire de l'université de Pise, et fut nommé membre de la commission qui devait liquider les créances de la Toscane sur la France, commissaire pour les mines et usines du grand-duché, et commissaire du cadastre; il était enfin décoré de l'ordre de Saint-Joseph, et aurait continué de jouir dans sa patrie de l'existence la plus honorable, si la mort de son épouse n'eût troublé ce bien-être pour toujours. Un coup violent d'apoplexie mit fin à son chagrin et à sa vie, le 31 décembre 1822, à l'âge de soixante-dix ans. M. Cuvier a lu son éloge à l'Institut. Il a publié: 1° *Sulla natura dell' arsenico, e preparazione dell' acido arsenicale*, Milan, 1780; 2° *Memoria sopra i volcani estinti*, Florence, 1783; 3° *Della coltivazione del gelso, et della educazione del filugel'o, secondo che si pratica dai Chinesi*, Pérouse, 1784; 4° *Elegio di Dalembert*, Florence, 1784; 5° *L'agricoltore*, ouvrage périodique, Pérouse, 1784-1786, 6° *Lega, valore e proporzione reciproca delle monete*, Florence, 1786; 7° *Dell 'arte de fare il vino*, Florence, 1787, 2e édit., 1790; trad. en français par Baud, Paris, 1801; 8° *Sopra la miniera di Rame, esistente nella communita di Arcidosso in Toscana*, 1788; 9° *Della prosperita nazionale, dell' equilibrio del commercio e d'istituzioni delle dogane*, Florence, 1789; 10° *Lettera sul giudizio dato da Andres, relativamente alla eloquenzia italiana*, Londres, 1788, publié sous le nom supposé de Henri Maty, trad en espagnol, Madrid, 1790; 11° *Di una singolarissima specie di mattoni, ossia ritrova mento degli antichi mattoni galleggianti*, Florence, 1790, Naples, 1794, Venise, 1797; 12° *Dell' antracitco carbone dicaea, detto carbone fossile*, Florence, 1790; 13° *Vera verissima relazione dei fatti della bacchella divinatoria, dal suo avvento alla sua morte in Toscana*, Florence, 1791; 14° *Lettera de Diego Lopes all' autore delle lettere spagnuole ossia esalta idea del libro che ha per titolo: Sentimento imparziale per la Toscana spora la sete e lana*, ibid, 1791; 15° *Sugli effetti del libero commercio delle materie sode o gregge*, Florence, 1791; 16° *Dei premi d'incorraggimento che si ritribuitcono alla mercatura, dei privilege esclusivi che si accordano alle manifatture; della liberta che si concede al commercio dei grane*, Florence, 1791, 17° *Dell' azione chimica dei metalli, nuovamenta avvertita*, Florence, 1792; 18° *Sulla forza refrattiva dei diversi fluide*, Florence, 1793; 19° *Storia delle opinioni chimiche, relativamente alla formazione degli eteri*, Florence, 1795; 20° *Idea di un repertorio per i risultati di osservazioni ed esperienze relative alle materie combustibile*, Naples, 1795, Florence, 1796. 21° *Della utilita dei prati artificiali*, Florence, 1796, 22° *Di una nuova tinta che puo estrarsi dall' a'oe saccotrino*, Florence, 1796; 23° *Elogio di Redi*, Naples, 1796, Florence, 1816; 24° *Experimenti sul' liquido estinguente di Knox*, Naples, 1797; 25° *Vernice alla a dare apparenza di mahagoni al legno commune*, Naples, 1797; *Di una vernice mera economica per conservare i legni*, Naples, 1797; 26° *Antichita, vantaggi e metodo della pittura encausta*, Rome 1797; 27° *Metodo facile per nettare ed imbiancare le stampe*, Naples, 1797; 29° *Tributo d'amicizia a Pierce Smith, ossia lettera sopra alcune novita fisiologiche*, etc., Naples, 1797 et 1798; 30° *Sur les alcarazzas d'Espagne*, Paris, 1799; 31° *Ricerche sulli quinò*,

Modene, 1803, Pise, 1804, Milan; 1805, 32º *Derivazione e coltura degli antichi abitanti d'Italia*, Florence, 1803; 33º *Se la gravita specifica degli ori e delgi argenti allegati semplicemente in combinazione binarie possa servire a determinare il valore*, Modène, 1806, 34º *Lo statere filippico, ovvero rilievi sulla bonia e titolo dell' oro nativo*, Sienne, 1808; 35º *Sulla maniera di transformare in bilancia idrostatica ogni buona bilancia commune*, Sienne, 1808; 36º *Del Bronzo ed altre leghe metalliche degli antichi*, Livourne, 1809; 37º *Nuovo termometro stazionario*, Modene, 1809; 38º *Del trasceggliere delle sostanze eteroge e le molecole d'argento e d'oro mediante l'amalgamazione*, Véronne, 1815; 39º *della estrazione del glutine dalla ossa*, Pistoie, 1816; *Della agricoltura de' Guidei, sopra Isaia altri profeti e sacri scrittori*, Florence, 1825, ouvrage posthume. — FABBRONI (Mme Thérèse Pelli-), fille adoptive de M. Pelli, directeur de la galerie de Florence, était recommandable autant par sa beauté que par ses talents et par une instruction peu commune. Elle avait passé son enfance au milieu des chefs-d'œuvre des arts; leurs beautés étaient devenues pour elle un sentiment intime; d'un goût non moins exquis pour les productions de l'esprit, elle était sans cesse entourée des plus beaux génies de l'Italie, empressés de rendre hommage à ses qualités supérieures. Sa maison était devenue ainsi l'une des plus agréables de Florence, et des plus fréquentées par les étrangers distingués. Elle est morte à Florence, en 1810, âgée seulement de quarante-sept ans. M. Jean Rosini, professeur de belles-lettres à l'université de Pise, a publié un écrit plein d'intérêt sur Mme Fabbroni, intitulé: *Elogio di Teresa Pelli-Fabbroni*, 1812, in-12. Fabbroni a laissé un fils, dont le grand-duc Léopold voulut être le parrain, et qui remplit avec honneur des fonctions importantes dans la magistrature.

FABIEN-PILLET. *Voy.* PILLET.

FABRE (MARIE-JACQUES-JOSEPH-VICTORIN), né le 19 juillet 1785, à Jaujac, département de l'Ardèche, d'une famille très anciennement considérée dans le pays. Son père fut un des principaux rédacteurs du *Cahier* des instructions et doléances remis par la sénechaussée du Bas-Vivarais à ses députés, en 1789. Venu à Paris dès l'âge de dix-huit ans, après avoir fait à Lyon de brillantes études, M. Victorin Fabre débuta par des poésies et quelques morceaux de prose qui, révélant déjà un homme supérieur, inspirèrent à Parny ces beaux vers où il comparait le poëte naissant à la jeune plante qui, sous les feux du tropique,

> Devance la saison trop lente,
> Et mêle des fruits à ses fleurs.

Un sujet fait pour inspirer tout écrivain qui sent la noblesse de sa mission (l'indépendance de l'homme de lettres), proposé en 1805, par la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut national, entraîna le jeune poëte dans la carrière des concours. Millevoye, plus âgé de quelques années, et qui avait précédemment obtenu une mention honorable, remporta le prix; mais l'académie exprima le regret de n'en avoir pas un autre à décerner à la pièce de M. Victorin Fabre. Dans le concours suivant (1807), dont le sujet était *le voyageur*, Millevoye et M. Victorin Fabre furent tous deux couronnés; le gouvernement s'étant empressé de faire frapper une seconde médaille qui fut donnée à M. Fabre comme prix extraordinaire, d'après la déclaration suivante, faite par l'Institut: « Pendant cent cinquante ans l'Académie française » avait distribué des prix de poésie, et nous osons » affirmer que dans ce long espace de temps, dans » les plus beaux jours même de notre siècle de » gloire littéraire, aucun concours de l'académie » n'a produit à la fois deux ouvrages en vers d'un » talent aussi mûr, d'un goût aussi sain, d'une » poésie aussi brillante, d'une élégance aussi sou» tenue que les pièces des deux athètes vainqueurs » dans cette noble carrière. » En 1811, M. Victorin Fabre s'étant déterminé à traiter le sujet des *Embellissements de Paris*, mis vainement au concours depuis quelques années, remporta la couronne à l'unanimité des suffrages. Millevoye obtint le premier *accessit*, et M. Soumet, aujourd'hui de l'Académie française, le second. M. Fabre ne parut pas avec moins d'éclat dans les concours des académies de province. Son *Ode*, intitulée *le Tasse*, obtint encore à l'unanimité le premier prix de poésie à l'académie des jeux floraux, en 1811 ou 1812; et son *Poëme sur la mort d'Henri IV* fut couronné, aussi à l'unanimité, en 1809, par l'académie du Gard, qui accorda un *accessit* à M. Mollevault, membre de l'Institut. Tant de succès dans la lice poétique ne détournaient pas l'auteur d'une autre carrière où son entrée avait été signalée par un véritable triomphe. « L'*Eloge de* » *grand Corneille*, disent les *Mémoires* de Palissot » *sur la littérature française*, ajouta, le 6 avril 1808, » une nouvelle couronne à celle qui, l'année d'au» paravant, avait été décernée à M. Victorin Fabre » comme un prix extraordinaire....; et l'on vit avec » surprise que le talent de l'éloquence la plus » élevée n'appartenait pas moins à ce jeune athlète » que celui de la poésie. » Tout, dans ce concours, se réunit pour rehausser la gloire du vainqueur. La palme lui fut adjugée par acclamations, et avec un enthousiasme que chacun de ses juges s'empressa de répandre dans le monde. Son discours produisit, à la séance publique, le même effet que dans le sein de l'académie. « Au passage sur la pre» mière représentation du *Cid*, dit M. François de » Neufchâteau (dans son *Esprit du grand Cor*» *neille*), le public se prêta tout entier à l'illusion.... » On se reportait en idée à l'époque où le *Cid* » fut joué pour la première fois.... Enfin de toutes » parts il y eut un transport et un cri d'admi» ration en l'honneur de Corneille, et qui dut être » aussi flatteur pour son jeune panégyriste. » La lecture du cabinet ne fut pas moins favorable à l'ouvrage. Outre l'édition in-4º, imprimée par ordre de l'Institut, l'auteur en donna deux éditions in-8º dans l'espace de quelques mois. M. Auger, maintenant secrétaire perpétuel de l'académie, obtint, dans ce concours, un *accessit*. En 1810 M. Fabre, couronné encore à l'unanimité des suffrages pour un *Eloge de La Bruyère*, le fut aussi pour un ouvrage plus important par son sujet et par son étendue, le *Tableau littéraire de la France au dix-huitième siècle*. En décernant ainsi la palme à deux productions oratoires du même auteur, dans la même séance, ce qui était sans exemple, comme il l'était qu'un seul écrivain eût réuni tant de prix de poésie et d'éloquence, l'académie termina l'exposé du jugement qu'elle avait porté sur le *Tableau du dix-huitième siècle* et l'*Eloge de La Bruyère*, par cette phrase remarquable: « Nous n'avons pas be» soin d'appeler les regards de cette assemblée sur » le phénomène que présentent les triomphes mul» tipliés d'un talent si varié, si brillant et si mûr. » L'académie, quand elle s'exprimait ainsi, *à l'unanimité*, comptait parmi ses membres les Delille, les Bernardin de Saint-Pierre, les Ducis, les Parny, les Chénier, les Maury, les Fontanes, etc.; et M. Victorin Fabre n'avait pas encore vingt-cinq ans! Plusieurs académiciens, dit-on, souhaitaient alors qu'il se présentât pour la première place va-

cante. Quel que fut son motif, il allégua sa jeunesse, et préféra rester au nombre des concurrents; mais on ne tarda guère à le mettre hors des concours, ou, en effet, il était temps que M. Fabre fît place à d'autres. L'académie parlait en ces termes de son *Éloge de Montaigne* qui concourut en 1812 : « Il est un discours qui a plus particulièrement fixé l'attention des juges par les beautés du premier ordre qui y sont répandues. Le plan en est plus hardi, le cadre plus vaste, la marche plus animée que dans les autres discours; le style a plus de couleur, de mouvement et de variété; on y trouve plus d'idées fortes et de mouvements d'éloquence; tout y annonce un esprit très exercé et un talent supérieur.... On y reconnaît toujours un écrivain qui sait manier habilement la langue, et qui en possède toutes les ressources; qui pense fortement, et qui ne paraît étranger à aucun des sujets qui peuvent intéresser la raison humaine. » Qui croirait qu'après de tels éloges, ce discours ne fut pas couronné? C'était un véritable *ostracisme*; M. Fabre le comprit, et cessa de concourir : voila du moins ce qu'on a publié dans le temps. Mais aujourd'hui, quand on voit que ses juges lui reprochaient une censure trop amère de notre jurisprudence criminelle, et surtout de la manière franche dont était traitée la vie politique de Montaigne, il est permis de conjecturer que l'*Institut impérial*, qui venait tout récemment de perdre plusieurs de ses anciens membres, ne suivait déjà plus la pensée de l'*Institut national*, qui avait mis en concours l'indépendance de l'homme de lettres. M. Fabre avait constamment refusé les places et les pensions qui pleuvaient sur les hommes de lettres, et qu'on le pressa tant d'accepter. Il repoussa plus tard encore toutes les séductions qu'employait le pouvoir pour l'engager à chanter *les grands événements qui fondaient le repos du monde*. De tous les poëtes qui avaient alors de la réputation, M. Fabre est peut-être le seul, avec Delille, dont le nom ne se trouve pas dans les deux volumes de l'imprimerie impériale, intitulés : *L'hymen et la naissance*, ni dans la *Couronne poétique de Napoléon-le-Grand*. Mais lorsqu'après le désastre de Moscou, M. Victorin Fabre fut choisi pour prononcer l'oraison funèbre du brave maréchal Bessières, il accepta sur-le-champ, sous la seule condition qu'on retrancherait de son discours tout ce qu'on voudrait, mais qu'on n'ajouterait pas un mot. Ce discours devait être prononcé aux Invalides, devant le cercueil de Bessières, en présence de l'empereur, des chefs de l'armée et des grands corps de l'état. La bataille de Leipsick amena l'invasion de 1814, et la cérémonie n'eut pas lieu. Dans les années 1810 et 1811, M. Victorin Fabre fit à l'Athénée de Paris un cours de littérature qui obtint un succès prodigieux. Les administrateurs de l'Athénée ont témoigné, dans le *Programme des cours pour* 1825, le regret de n'avoir pu engager son auteur à le relire dans la même chaire, après douze ans d'intervalle. Et ce que l'on doit bien plus regretter, c'est que le cours de littérature dont nous parlons, attendu du public avec impatience, n'ait pas encore été imprimé, comme plusieurs annonces l'avaient fait espérer. En 1815, après le second retour du Roi, des électeurs de l'Ardèche jetèrent les yeux sur M. Fabre. C'étaient les mêmes qui portaient Boissy-d'Anglas, dont on ignorait encore le rappel à la chambre des pairs; mais à cette époque de vertige, surtout dans les départements du midi, les membres d'un collège électoral qui osaient donner leur vote a de tels candidats, devaient être en petit nombre : ils échouèrent. Qui saurait dire quelle puissance eût exercée, dans cette session mémorable, un talent aussi éminemment oratoire, aussi entraînant que celui de l'auteur de l'*Éloge de Corneille?* M. Fabre, que sa santé, profondement altérée par le chagrin que venait de lui causer la mort de deux sœurs tendrement aimées, avait contraint, pendant l'année de la première restauration, à un triste et cruel silence, était alors rétabli; et déjà l'on annonçait son retour comme très prochain, quand on apprit qu'il était retenu par de nouveaux malheurs domestiques. Comme l'ont dit les journaux : « Son absence du théâtre nécessaire de toutes les réputations, a été le juste triomphe des affections les plus tendres et les plus saintes sur tout ce que devait avoir d'attraits pour un jeune écrivain la carrière où il s'était lancé avec tant d'ardeur et de succès. Après avoir perdu une partie de sa famille, il n'a pu consentir à se séparer de l'autre, tant que son dévouement pouvait lui être utile, » ni surtout, ajouterons-nous, à quitter son frere, M. Auguste Fabre, que des pertes si cruelles avaient mis sur le bord de la tombe, et qu'il a soigné pendant quatre ans avec une vive et touchante tendresse. Ces quatre années sont peut-être perdues pour sa renommée littéraire; mais elles ne le seraient point pour sa gloire, si la gloire récompensait toujours la manifestation de ce qu'il y a de plus noble dans le cœur et de plus élevé dans le caractere. De retour à Paris en 1821, M. Victorin Fabre a reparu, l'année suivante, dans la chaire de l'athénée, ou il a lu la première partie d'un grand travail sur les *Principes de la société civile*. Tous ceux qui l'ont entendu regardent l'ouvrage comme destiné à éclairer la science du gouvernement par l'histoire de la civilisation, à fonder la morale publique sur l'*expérience des peuples*, et à faire sortir de cette expérience, immuable dans ses leçons, une *politique* aussi certaine que nos autres connaissances les plus *positives*, puisqu'elle serait également une science d'observation. Il n'est pas surprenant que de si hautes questions aient déjà éveillé l'attention du public, et qu'on reproche à M. Fabre de ne point ouvrir assez promptement son porte-feuille; mais ses doctrines paraissent de nature à ne pouvoir être bien appréciées que dans leur ensemble, et un ouvrage de cette importance semble exiger les méditations d'une vie entière. N'oublions pas que Montesquieu a donné vingt ans à la composition de l'*Esprit des Lois*; et qu'a l'aspect de ce monument immortel, Voltaire l'a accusé de précipitation. Voici la liste des ouvrages de M. Fabre : 1° *Éloge de Boileau Despréaux*, 1805, in-8°; 2° *Opuscules en vers et en prose*, 1806, in-8°; 3° *Discours en vers sur les Voyages*, 1807, in 8°; 4° *Éloge de P. Corneille*, 1808, in 8°; 5° *La mort de Henri IV*, poëme suivi de *mots historiques*, 1808, in-8°; 6° *Éloge de La Bruyère*, 1810, in-4°; 7° *Tableau littéraire du 18e siècle*, suivi de l'*Éloge de La Bruyère*, 1810, in-8°; 8° *Éloge de Montaigne*, 1813, in-8°; 9° *Bibliothèque française, publiée par une société de gens de lettres, et dirigée par M. Victorin Fabre*. Cette collection, dont il n'a encore paru que le premier prospectus, doit être considérée, suivant ce même prospectus, sous trois aspects différents : 1° comme collection, *un répertoire complet de lettres françaises*; 2° comme réunion de fragments littéraires et de morceaux de critique, *un Cours de littérature*; 3° comme réunion de notices sur les auteurs et sur les époques, *une Histoire littéraire de France*. Il a fourni, à la *Biographie universelle*, l'article *Corneille*.

FABRE (Jean-Raymond-Auguste), ne à Jaujac le 24 juin 1792. Venu très jeune à Paris, avec son frère M. Victorin Fabre, il continuait de s'y livrer aux études les plus variées et les plus approfondies, quand des chagrins domestiques (*Voyez*

l'article précédent), rappelèrent les deux frères au sein de leur famille. Bientôt de nouveaux malheurs, la perte d'une mère adorée, firent craindre pour les jours de M. Auguste Fabre. Ce fut, comme il le dit lui-même, dans le lit de douleur d'où il semblait ne devoir sortir que pour aller au tombeau, et quand les progrès du mal lui ôtaient la force d'écrire, qu'il composa presque en entier, de mémoire, *la Calédonie*, ou *la Guerre nationale*, poëme en douze chants, Paris, 1824, in-8°. Le second titre, *la Guerre nationale*, fait connaître le sujet de cette noble épopée; le premier, *la Calédonie*, en indique le cadre historique : c'est l'expédition de Septime Sévère contre les Calédoniens; c'est, d'un côté, l'univers esclave sous un empereur conquérant; de l'autre, un seul peuple resté libre, et qui sort de la lutte en lambeaux, mais vainqueur. Les critiques ont généralement loué, dans cet immense tableau, l'abondance des peintures touchantes ou terribles, la physionomie originale des caractères et la hardiesse d'une composition où revivent, pour ainsi dire, toutes les grandes émotions politiques qui ont agité, depuis trente ans, l'Europe et le nouveau monde. Le général Foy a dit, après avoir lu ce poëme : « Je me croyais encore à Jemmapes! » Dans une carrière où tout semblait épuisé, l'auteur a su être neuf, non en se permettant les défauts évités par les modèles, mais en s'emparant de beautés qui ne pouvaient être à leur usage, puisqu'elles ont leur source dans les besoins et les idées de notre époque. Dans l'automne de 1825, M. Fabre présenta, au théâtre de l'Odéon, *Irène*, ou *l'Héroïne de Souli*, tragédie avec des chœurs. La pièce, d'abord reçue à l'unanimité, a depuis ce temps été ensevelie dans les cartons de la censure. Il est vrai que l'auteur l'ayant récitée dans des réunions particulières, fut prié d'en donner une lecture publique à l'Athénée de Paris, où l'ouvrage, quoique privé de tous les prestiges de la scène, produisit sur l'auditoire un effet d'enthousiasme. Les journaux se sont accordés à reconnaître dans la marche de l'action, disposée d'après le système de l'ancien théâtre grec, cette manière à la fois large et simple qui, à force d'être antique, est une nouveauté pour nous; dans la peinture des caractères et dans plusieurs traits du dialogue, une vigueur toute *cornélienne*; et, en même temps, dans les chœurs, une poésie dont la grâce rappelle les chants d'*Esther* et d'*Athalie*. M. Berton faisait la musique, lorsque la censure a proscrit les paroles. On regrettera long-temps qu'il n'ait pas été permis à l'auteur de *Montano*, et à celui de la *Calédonie*, d'unir leurs talents, pour payer, de concert, un tribut à ces héroïques et malheureux Hellènes, si dignes de les inspirer tous deux. M. Fabre, perdant l'espoir de faire servir à leur cause les vives émotions de la scène, s'est hâté de leur consacrer un ouvrage qui n'eût pas à redouter les oubliettes de la rue de Grenelle. L'*Histoire du siége de Missolonghi*, publiée en décembre 1826, in-8°, vient d'obtenir, à l'étranger comme en France, un succès trop mérité pour ne pas réunir tous les suffrages. Les critiques ministériels eux-mêmes, sans dissimuler leur mauvaise humeur contre les opinions de l'écrivain, se sont montrés d'accord, sur le mérite du livre, avec M. Etienne, qui a donné une si juste idée de cet ouvrage, en disant : « Tout » est dramatique, dans le récit comme dans l'action » même..... C'est un édifice qui traversera tous les » âges..... » M. Auguste Fabre raconte ces prodiges de grandeur d'ame comme les Missolonghiotes les ont faits, et l'on croit sentir que, dans leur position, il les aurait accomplis lui-même comme il les raconte. Ainsi, le même auteur a donné, en trois ans, trois ouvrages dans les genres les plus élevés, en prose et en vers; mais ce qui n'est pas moins digne de remarque, qu'une réunion de talents si rare, c'est l'unité de dessin et la suite que montrent ces trois grandes compositions jusque dans le choix des sujets. Après avoir fait d'une épopée la leçon de tous les peuples qui veulent rester libres ou périr, le poëte des *Guerres nationales* a choisi, dans la guerre actuelle des Grecs, pour en faire une tragédie, le plus surprenant de leurs triomphes; et, pour en écrire l'histoire, le plus terrible et le plus glorieux de leurs revers. Que M. Auguste Fabre dédaigne les entraves que peut mettre à ses succès une ombrageuse censure! Quand on possède un talent tel que le sien, et qu'on en fait constamment un si noble usage, on est assuré, quoi qu'il arrive, de se placer haut dans l'opinion.

FABRE DE L'AUDE (Jean-Pierre), né à Carcassonne le 8 décembre 1755, exerçait, avant 1789, la profession d'avocat au parlement de Toulouse. Il adopta avec modération les principes de la révolution, et fut nommé successivement commissaire du roi dans le département de l'Aude, procureur syndic du même département, et commissaire royal près le tribunal de Carcassonne. Proscrit pendant l'ère de la terreur, après le 9 thermidor, il fut envoyé, par son département, au conseil des cinq-cents (1796), où il s'occupa principalement de matières financières. Il fut presque constamment, pendant quatorze ans, le rapporteur des commissions de finances, et dans presque tous ses travaux on trouve, avec les intentions les plus pures, des vues utiles et des connaissances approfondies en économie politique. Il participa à la réorganisation de la direction des postes, au rétablissement des rentes foncières, au mode nouveau d'imposer la propriété, etc., etc. Il faudrait citer tous les travaux financiers du directoire et du consulat, pour faire l'énumération complète des services qu'il a rendus dans cette partie. Vers la fin du directoire, Fabre fut membre de la faction soi-disant modérée, qui, cédant à l'influence de Sieyes, eut la plus grande part à la révolution du 18 brumaire qui mit le pouvoir dans les mains de Bonaparte. Sous le consulat, Fabre, nommé d'abord tribun, puis président du tribunat, continua de prendre part à la réorganisation des finances. Il présidait le tribunat, lorsque Napoléon fut proclamé empereur. Chargé de haranguer le nouveau monarque au nom de son corps : « Sire, lui dit-il, ce nouveau titre » n'ajoute rien à votre gloire; il est indépendant de » la majesté du trône; vous ne le devez ni à la force » des circonstances, ni au hasard de la naissance; etc. » S'adressant ensuite à l'impératrice Joséphine, Fabre de l'Aude lui dit : « Les femmes reprennent le rang dont une grossière démagogie » les avait écartées, nous ne séparons plus l'épouse » de l'époux. » Lors de la suppression du tribunat, Fabre de l'Aude fut nommé sénateur, comte de l'empire, commandant de la légion d'honneur, procureur-général près le grand conseil du sceau des titres, etc. malgré tant d'honneurs, il fut l'un des premiers à oublier l'homme de qui il les tenait; il vota, en 1814, pour la déchéance de l'empereur et la nomination d'un gouvernement provisoire; mais s'il fut infidèle à l'homme qui l'avait comblé de bienfaits, il resta ami sincère de la liberté. Il proposa les bases constitutionnelles que Louis XVIII reconnut par la déclaration de Saint-Ouen, et insista surtout pour l'abolition de la confiscation. Nommé pair de France, il vota contre les lois d'exception et en faveur des principes de la liberté. Dans les cent jours, l'empereur appela Fabre de l'Aude à la chambre des pairs. Ce fut lui qui proposa l'adresse à S. M. I. Malgré cette nouvelle marque de dévouement que l'on aurait pu croire l'effet du généreux oubli que Napoléon avait fait de la conduite du sé-

nateur de 1814, Fabre de l'Aude prouva bientôt que son attachement au chef de l'état n'était pas à l'abri des circonstances. Après la désastreuse bataille de Waterloo, il s'opposa à la proclamation de Napoléon II, comme empereur, et s'engagea auprès du baron Sosthène de la Rochefoucault, à faire, dans le sens de la chambre, une motion formelle pour le rappel des Bourbons, et à rédiger une adresse que Larochefoucault aurait été chargé de porter à Louis XVIII; enfin, répondant à Thibaudeau, qui demandait l'explication d'un passage d'une proclamation de la commission de gouvernement, il s'exprima, en ces termes, si peu conformes à la charge qu'il avait acceptée, et aux louanges qu'il avait données quelques jours plus tôt au fugitif de l'île d'Elbe « La fortune et la volonté nationale se sont prononcées contre la lutte engagée pour soutenir sur le trône la famille de Bonaparte..... Des conspirations royalistes ont éclaté dans beaucoup d'endroits; la cocarde blanche y a été arborée; le drapeau blanc y a remplacé le drapeau tricolore: les faits peuvent-ils laisser aucun doute sur les sentiments qui animent une grande partie de la France..... Nos garanties sont dans la sagesse du prince qui va nous gouverner. » Le ministère ayant refusé des passe-ports à M. Sosthènes de Larochefoucault, le projet de Fabre de l'Aude manqua, et il fut compris au nombre des pairs de France expulsés de la chambre pour avoir servi le gouvernement impérial: néanmoins il fut réintégré dans ses fonctions en 1819. Il a depuis siégé et voté avec les défenseurs des libertés constitutionnelles. M. Fabre de l'Aude est un ami sincère et modéré de la liberté; mais timide à l'excès, il est tombé, faute de courage civil, dans plusieurs tergiversations que l'histoire lui reprochera. Il a publié: 1° *Recherches sur l'impôt du tabac, et moyens de l'améliorer*, 1802, in-8°; 2° *Lettre à mon fils sur ma conduite politique*, 1816, in-8°; 3° *Réflexions politiques et morales*, traduites de l'italien, 1817, in-12; 4° *Opinion sur la compétence et la manière de procéder de la chambre des pairs*, 1820, in-8°.

FABRE D'EGLANTINE (Philippe-François-Nazaire), poëte dramatique, et membre de la convention nationale, naquit à Limoux et non à Carcassonne, le 28 décembre 1755, d'une famille bourgeoise. Son éducation ne fut point négligée, comme l'a dit la *Biographie universelle*, puisque outre l'instruction littéraire qu'il reçut au collége des doctrinaires, il apprit la musique, la peinture, la gravure; mais si ces arts qu'il cultiva toute sa vie, comme talents de société, comme objets de délassement, lui offrirent quelques ressources dans des circonstances critiques, il ne faut pas croire à la lettre qu'il en ait fait tour à tour son état, ainsi qu'on l'a dit dans la *Biographie Arnault*. S'il est vrai, comme on l'a prétendu aussi, qu'il ait pris le parti des armes, ce ne fut pas pour long-temps, et il est même difficile d'en fixer l'époque. Ce qu'il y a de plus certain, et ce qu'on ne trouve dans aucune biographie, c'est que Fabre après avoir achevé ses études chez les doctrinaires, entra dans leur congrégation, et professa les basses classes à Toulouse. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il remporta l'*églantine d'or* à l'académie des jeux floraux: de là vint le surnom de d'*Eglantine* qu'il prit dans la suite, après en avoir fait son nom de théâtre. On ignore le titre et la date de la pièce couronnée; elle ne se trouve point dans la collection des poésies de l'auteur, où ont été conservées des pièces plus anciennes, telles qu'une *Ode à la lyre* qui date de 1771, ainsi qu'une *Romance sur la ville d'Alais*. C'est peut-être la romance des *Amants de Beauvais*, publiée en 1775, in-8°, ou le *Berger Martin*, poëme sirvente, composé en 1776. Nous n'avons pu découvrir à quelle époque et pour quel motif Fabre d'Eglantine se fit comédien. Des chagrins domestiques, tels que l'indifférence de sa mère, dont il se plaint dans une épître à un de ses amis, avaient bien pu influer sur sa première vocation. Une intrigue amoureuse le détermina probablement à monter sur le théâtre. En 1777, il avait quitté les doctrinaires et se trouvait à Paris où il composa une *Ode sur le jardin des Plantes*, une autre sur la statue de Buffon, et un poëme: l'*Histoire naturelle et son étude dans le cours des saisons*, imprimé depuis sous ce titre: l'*Etude de l'histoire naturelle*, 1783, in-8°. En 1779, il jouait la comédie à Maestricht, et, en 1780, à Liége où il lut, le 23 septembre, entre les deux pièces, un poëme intitulé: *Le triomphe de Grétry*, qu'il avait composé pour l'inauguration du buste de ce célèbre compositeur, et où l'on remarquait, parmi plusieurs beaux vers, celui-ci qui servait d'épigraphe:

Le cri d'un peuple libre est le cri de la gloire.

En 1782, il était à Genève; en 1783 à Châlons-sur-Saône, où il composa un poëme en quatre chants sur cette ville. A Lyon, il publia une satire: *l'Amateur chagrin*, 1784. Enfin il jouait, en 1786, à Avignon, les premiers rôles tragiques et comiques, lorsque poursuivi par ses créanciers, il trouva un asile, comme ancien confrère, chez les doctrinaires qui tenaient le collége de cette ville. Pour charmer l'ennui de sa retraite forcée, il donnait des leçons de déclamation aux écoliers destinés à paraître dans les exercices littéraires qui précèdent la distribution des prix, et l'auteur de cet article (M. Audiffret), fut au nombre de ses élèves. Fabre d'Églantine ne tarda pas à quitter une carrière qui ne lui promettait aucune illustration. Il se rendit à Paris, en 1787, avec plusieurs pièces de théâtre, et y fit représenter successivement: au théâtre Italien: *Les gens de lettres, ou le Poëte provincial à Paris*, comédie en cinq actes et en vers, tombée, le 21 septembre 1787, à la première représentation. L'auteur y avait pris un ton prétentieux et tranchant, qui indisposa le public contre lui. Au Théâtre-Français: *Augusta*, tragédie en cinq actes, qui, mal accueillie, le 8 octobre, par un parterre encore irrité, n'obtint que cinq ou six représentations, et n'en méritait pas davantage. *Le Présomptueux, ou l'Heureux imaginaire*, comédie en cinq actes et en vers, étouffée dès la seconde scène, le 7 janvier 1789, par une caballe qui avait pris l'auteur en aversion. C'est le même sujet que Collin d'Harleville mit sur la scène peu de temps après et avec plus de succès, sous le titre des *Châteaux en Espagne*. Mais celle-ci n'est qu'une pièce à tiroirs qui n'offre que des tableaux, des rêveries; l'autre est une comédie de caractère, qui peint un travers d'esprit. La comédie de Fabre d'Églantine, rejouée le 20 février 1790, eut alors quelques représentations, et fut imprimée la même année, in-8°; mais l'auteur ni ses héritiers n'ont pu obtenir qu'elle fût depuis remise au théâtre, tandis que *les Châteaux en Espagne* sont restés au courant du répertoire. Tel est le motif de la haine que Fabre d'Eglantine conçut contre Collin d'Harleville, et qui perce dans plusieurs de ses écrits. *Le Collatéral, ou l'Amour et l'intérêt*, comédie en trois actes et en vers qui fut très applaudie, le 26 mai 1789, et que le public demanda pour le lendemain, 1790, in-8°. *Le Philinte de Molière, ou la Suite du Misantrophe*, comédie en cinq actes et en vers (22 février 1790). Cette pièce, dont le titre peu exact et trop prétentieux, devrait être changé en celui de *Philinte*, ou *l'Egoïste*, est sans contredit le chef-d'œuvre de Fabre d'Eglan-

tine, et peut-être l'ouvrage dramatique le plus fortement conçu, le plus moral et le plus vigoureusement tracé qui ait paru en France depuis Molière. Laharpe a traité trop sévèrement cette comédie; mais il est évident que son jugement a été dicté par la partialité, lorsqu'il parle du fond, de la conduite de la pièce; il est plus juste lorsqu'il parle du style, c'est le côté faible de l'auteur du *Philinte*. Versification dure, locutions incorrectes, expressions impropres, tels sont les défauts qui choquent dans tous les ouvrages de Fabre d'Eglantine, et qui en affaiblissent le mérite. C'est dans la longue et fameuse préface de cette comédie, 1791, in-8°, que l'auteur, au sujet de la pièce de l'*Optimiste*, dont il suppose à tort que le caractère est synonyme de l'*Egoïste*, attaque avec autant d'injustice que de violence, les principes et les intentions du pauvre Collin d'Harleville, qu'il avait déja cherché à ridiculiser, en 1789, dans une satire accompagnée de notes, intitulée: *Mes souvenances*. Mais Fabre en revenant sans cesse sur son *Présomptueux* et sur *les Châteaux en Espagne* de son rival, laisse trop bien deviner la cause première de ses récriminations. On a supprimé aux éditions subséquentes du *Philinte*, cette préface qui a fait moins de tort au modeste et estimable auteur du *Vieux célibataire*, qu'au caractère et à la mémoire de son fougueux antagoniste. *L'Apothicaire*, opéra-comique en deux actes, musique de Foignet, joué avec succès au théâtre Montansier en 1790. *L'Aristocrate*, ou *le Convalescent de qualité*, comédie en deux actes et en vers, représentée avec beaucoup de succès au théâtre Favart, en janvier 1791, in-8°. Cette pièce, où l'auteur a peint avec énergie les prétentions ridicules et despotiques des gens de cour, et qui n'a pas été conservée dans les dernières éditions des Œuvres de Fabre d'Eglantine, est bien supérieure à la plupart des ouvrages de circonstance. Elle dut néanmoins une partie de son succès au talent de Charval qui, dans le principal rôle, offrait la caricature frappante du maréchal de Richelieu. *L'Intrigue épistolaire*, comédie en cinq actes et en vers, représentée, le 15 juin 1791, au théâtre du Palais-Royal (aujourd'hui Théâtre-Français), 1792, in-8°. On a accusé Fabre d'Eglantine d'avoir déja vendu cette pièce au théâtre de Monsieur, et on lui a reproché d'avoir eu plus d'amour-propre que de délicatesse. Au reste, *l'Intrigue épistolaire*, trop déprimée par Laharpe, eut une grande vogue et s'est maintenue au répertoire. Le rôle original du peintre Fougère fait autant d'honneur à l'auteur qui l'avait imaginé, qu'à l'acteur (Dugazon), qui le jouait de la manière la plus plaisante. *Isabelle de Salisbury*, opéra en trois actes, refusé à l'Académie royale de musique, et représenté au théâtre Montansier, en 1791, avec la musique de Mengozzi. Cette pièce froide et mal écrite, ne dut son succès passager qu'au talent du machiniste et du décorateur. *L'héritière*, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 5 novembre 1791. *Le Sot orgueilleux*, comédie en cinq actes et en vers, 1791. *L'Usurier*, comédie en un acte, jouée, en 1793, au théâtre de la Cité. Ambitieux, inquiet et sans fortune, Fabre d'Eglantine ne pouvait manquer d'être chaud partisan de la révolution. L'enthousiasme avec lequel il en adopta et il en propagea les principes, lui fut doublement favorable, en le réconciliant avec le parterre parisien que son orgueil avait indisposé, et en le liant avec Danton, Camille Desmoulins, et autres personnages qui figuraient en première ligne dans les affaires politiques; et surtout à la société des jacobins. Quelques pamphlets qu'il publia avant la journée du 10 août 1792, le firent nommer membre de la commune provisoire qui s'installa à Paris aussitôt après la chute du trône, et ensuite secrétaire de Danton. Cette place qu'il occupait à l'époque des 2 et 3 septembre, l'a fait soupçonner peut-être sans fondement, de n'avoir pas été étranger aux massacres des prisons, d'où l'on prétend qu'il fit auparavant sortir sa cuisinière. Elu membre de la députation de Paris à la convention nationale, il débuta dans cette assemblée par une motion en faveur du général de génie, Cafarelli Dufalga, injustement suspendu de ses fonctions, démarche qui le fit censurer comme modéré. Plus tard il proposa de mettre sous la sauve-garde de la loi, les Anglais et les Hollandais qui se trouvaient en France. Mais bientôt voyant que l'exagération était à l'ordre du jour, il se prononça pour les mesures les plus violentes. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, sans appel et sans sursis. Membre du comité de salut public, il fit décréter le *maximum* qui anéantit le commerce et l'industrie en France; ordonner l'arrestation des Anglais sur le territoire de la république; se prononça contre l'agiotage; fit décréter la liberté des costumes, et adopter le calendrier républicain, dont il fut le rapporteur, et non pas l'inventeur (*voy.* Romme). On remarque dans ce rapport qu'il n'était guère plus fort sur la grammaire que sur l'astronomie. Fabre d'Eglantine avait déposé contre Brissot et les girondins au tribunal révolutionnaire, mais son dévouement au parti montagnard ne put le sauver. Son faste, son orgueil, ses liaisons avec Danton l'avaient rendu suspect à Robespierre. L'arrestation de Vincent, secrétaire-général du ministre de la guerre, et de Mazuel, adjudant-général de l'armée révolutionnaire, lui attira la haine d'Hébert et de la commune de Paris. Dénoncé par ce journaliste aux jacobins, et accusé par Robespierre, il voulut se justifier dans cette société populaire d'où on voulait l'exclure, et fut interrompu par les cris *à la guillotine*. Celle des cordeliers lui ayant retiré sa confiance, il fut bientôt après arrêté comme falsificateur d'un décret relatif à la compagnie des Indes, inculpation non prouvée depuis plus de trente ans, et dont il se justifia énergiquement dans un mémoire intitulé: *Fabre d'Eglantine à ses concitoyens, à la convention nationale, et aux comités de salut public et de sureté générale*, et imprimé en tête de ses *Œuvres mêlées et posthumes*. Son véritable crime fut d'avoir voulu arrêter les progrès du système de terreur qui menaçait la France d'une entière destruction. Attaqué à la fois par toutes les factions démagogiques, il fut déclaré chef du modérantisme et traître à la patrie par les sociétés des cordeliers et des droits de l'homme. Enfin, sur le rapport d'Amar, il fut décrété d'accusation, comme complice d'une conspiration de l'étranger, tendant à rétablir sur le trône le fils de Louis XVI. Sa détention dura plusieurs mois, et avant d'être traduit au tribunal révolutionnaire, il eut la consolation d'apprendre le supplice d'Hébert, de Vincent, de Mazuel, et de plusieurs autres de ses persécuteurs. Il fut mis en jugement peu de jours après, avec Danton, Camille Desmoulins, etc., condamné à mort, le 3 avril 1794, et exécuté le même jour. Fabre n'avait pas encore accompli sa trente-neuvième année. On doit regretter que ce poëte, lancé malgré lui peut-être dans la carrière révolutionnaire, et arrêté au milieu de sa vie par une mort violente et prématurée, n'ait pas eu le temps de mûrir son talent, de composer un plus grand nombre d'ouvrages, ou du moins de corriger ceux qu'il avait publiés, ou fait représenter. Il a été un des rédacteurs des *Révolutions de Paris* par Prud'homme. Parmi les nombreux manuscrits qu'il a laissés, ses héritiers ont fait imprimer depuis sa mort: 1° *Correspondance amoureuse, précédée d'un précis historique de son existence morale, physique et*

dramatique, *et d'un fragment de sa vie écrite par lui-même*, etc., 1796, trois vol. in-12; production peu digne de lui, si toutefois il en est véritablement l'auteur; 2° *Les précepteurs*, comédie en cinq actes et en vers, représentée, en 1799, et imprimée la même année, in 8°, aux frais de la république et au profit de la veuve et du fils de l'auteur. Cette pièce qui eut une grande vogue, et qui fourmille de beautés et de défauts, a été traduite en allemand par Mme Kotzebue; 3° *Œuvres mêlées et posthumes de P.-F.-N. Fabre d'Eglantine*, 1802, 2 vol. in-8° et in-12. On y trouve outre les divers ouvrages que nous avons cités, à l'exception des pièces de théâtre, une *Satire à un poète comique*; *Réponse du pape à F.-G.-J.-S Andrieux*; épître qui avait paru en 1792, in-8°; quelques *Contes et épîtres*, et un grand nombre de romances et chansons parmi lesquels on distingue celles *Il pleut, il pleut bergère*; *Je t'aime tant*; *A peine encor le couchant brille*; et celle de *Laure et Pétrarque* qui, avec les trois précédentes, faisaient partie d'un opéra-comique perdu, qui portait le même titre. On ne sait ce qu'est devenue une comédie de Fabre d'Eglantine, intitulée: *l'Orange de Malte*, dont on a dit beaucoup de bien, et qui peut avoir fourni à MM. Etienne et Nantueil l'idée de *l'Espoir de la faveur*, comédie en cinq actes et en vers, jouée en 1805, et à M. Alexandre Duval le sujet de sa *Fille d'honneur*. Fabre d'Eglantine nous apprend dans ses notes qu'il avait composé dix-sept pieces de théâtre; nous en avons cité douze qui ont été représentées ou imprimées, et deux autres dont on ne connaît pas les titres. Nous ignorons si les trois pièces qui devraient compléter le nombre des dix sept ont été perdues, ou si elles ont été publiées sans nom d'auteur, ou jouées sur quelques théâtres subalternes. De tous les ouvrages de cet auteur dramatique, trois comédies seulement, *le Philinte*, *l'Intrigue épistolaire*, et *les Précepteurs*, ont été réimprimées dans les diverses collections qui ont paru sous le titre de *Répertoire*, de *Chefs-d'œuvre dramatiques*, de *Bibliothèque dramatique*, etc. On avait accusé Fabre d'Eglantine de s'être enrichi à la révolution. Il s'est lavé de ce reproche dans son mémoire précité, en démontrant que les représentations de ses pièces lui ont rapporté cent cinquante mille francs, et en offrant de céder pour moins de quarante mille francs tout ce qu'il possédait de bien dans l'univers. On sait d'ailleurs que sa veuve, qu'il laissa presque sans fortune, sollicita et obtint des secours du gouvernement, en 1798. Il en a eu un fils, élève de l'école polytechnique, employé dans la marine à Brest, en 1803, et depuis ingénieur des ponts et chaussées à Arles, homme aussi distingué par ses talents que par sa conduite morale et politique. Le buste de Fabre d'Eglantine a été fait par Ceracchi, sculpteur italien, qui périt sur l'échafaud, en 1800.

FABRE (Jean-Antoine), né, en 1749, à Saint-André, département des Basses-Alpes, était fils d'un propriétaire de cette ville. Après avoir fait de bonnes études, il se voua à l'enseignement, et professa les mathématiques et les sciences physiques au collége de Bourbon à Aix. Son goût dominant et bientôt exclusif, l'entraînant vers l'architecture hydraulique, il quitta, à l'âge de trente ans, la carrière de l'enseignement et fut nommé ingénieur hydraulique des états de Provence. Bientôt après, il fut spécialement chargé de la direction du canal de Boisgelin, aujourd'hui canal des Alpines. Ces deux places ayant été supprimées, et les travaux du canal suspendus par suite de la révolution, M. Fabre fut nommé ingénieur en chef des ponts et chaussées, et chargé en cette qualité du service du département du Var. Il en remplit les fonctions jusqu'en 1812 qu'il obtint sa retraite, et se fixa à sa campagne de Tivoli, près Brignole. Là il consacre encore ses loisirs à des objets d'utilité publique relatifs à la profession qu'il a exercée avec une haute distinction. Les travaux qu'il a fait exécuter sont nombreux, et tous ont été utiles. Il a, dans le temps, fait dériver du canal des Alpines un second canal dont il a porté les eaux dans la Crau d'Arles, plaine pierreuse de sept lieues de longueur et de quatre de largeur, laquelle est arrosée aujourd'hui en très grande partie et qui peut l'être en totalité. Il a fait dériver de la Durance dans le territoire de Château-Renard un canal d'arrosage dont la prise d'eau a été combinée avec tant d'habileté qu'elle ouvre le passage aux eaux et le ferme aux graviers. La commune de Marseille et son territoire manquent d'eau; un canal serait d'un grand bienfait pour cette commune; M. Fabre fut chargé de l'établir en dérivant les eaux du canal des Alpines. Sur les remontrances de l'ingénieur, ce travail fut abandonné, parceque, indépendamment du prix énorme qu'il aurait coûté, les eaux bourbeuses de la Durance auraient engravé le port de Marseille, dans lequel il aurait dû se décharger. A ce projet inexécutable, M. Fabre en a substitué un nouveau, simple, facile, économique et très utile. C'est celui de dériver les eaux de la rivière d'Arc. Ce projet, présenté par l'auteur, fut approuvé par l'assemblée constituante et autorisé par la loi du 27 mars 1791. La révolution empêcha l'exécution de cet utile projet, qui a été repris en 1821. Mais sans analyser tous les travaux que M. Fabre a fait exécuter, nous nous arrêterons à l'innovation la plus heureuse qu'il ait faite. Le système suivi de tout temps en Provence pour réduire le lit des rivières était défectueux et n'atteignait jamais son but. Le mode que M. Fabre a imaginé est simple, économique, et tel que le courant, loin de dégrader le canal ou ses bords, les fortifie au contraire par les atterrissements. Les principaux ouvrages de M. Fabre sont: 1° *Essai sur la manière la plus avantageuse de construire les machines hydrauliques, et en particulier les moulins à blé*, Paris, 1783, in-4°; 2° *Mémoire sur l'irrigation artificielle de la Provence*, Aix, 1790, in-4°; 3° *Projet d'arrosement pour les vallées de l'Arc, Marignane et Marseille*, Aix, 1791, in-4°; 4° *Essai sur la théorie des torrents et des rivières*, Paris, 1797, in-4°; M. Fabre travaille en ce moment à une seconde édition de cet ouvrage qui sera considérablement augmentée; 5° *Traité complet sur la théorie et la pratique du nivellement*, Paris, 1812, in-4°. M. Fabre est depuis long temps membre correspondant de l'académie royale des sciences de Paris, de celles de Turin et de Stockholm, de la société royale et centrale d'agriculture, associé de la société physique de Zurich et des académies de Florence, Upsal, Boston, Marseille, Dijon, Rouen, Aix et Toulon.

FABRE D'OLIVET (N.), né, le 8 décembre 1768, à Ganges, dans le Bas-Languedoc, était de la même famille que le protestant Fabre, dont le dévouement filial et religieux a fourni le sujet du drame intitulé *L'honnête criminel*. Elevé dans la religion protestante et destiné au commerce, il se dégoûta de cet état peu après son arrivée à Paris, en 1780, et se livra à son goût pour les lettres et la musique. Il composa d'abord plusieurs ouvrages dramatiques qui furent assez bien accueillis aux théâtres secondaires, entre autres un opéra dont il avait fait les paroles et la musique; aux Associés, en 1789, *Le génie de la nation*; en 1790, *Le quatorze juillet*; *L'Amphigouri*; en 1791, *Le miroir de la vérité*, etc. Ces pièces mêlées de couplets médiocres, offraient de la gaîté et des situations comiques, mais l'auteur manquait de goût, et ses saillies étaient noyées dans un déluge de réflexions rebattues et de lieux communs usés. Après ces fai-

bles essais, il entreprit, avec beaucoup d'ardeur et de persévérance, l'étude des langues anciennes, des langues vivantes, de la philosophie morale et de la métaphysique. Occupé uniquement de ses études, il ne prit qu'une faible part aux événements de la révolution. En 1802, il était placé au ministère de la guerre, bureau du personnel du génie, et il fut employé plus tard au ministère de l'intérieur; mais il donna sa démission pour se soustraire à la nécessité de rédiger, d'après les ordres de ses chefs, une pièce qui était en opposition avec ses opinions et ses sentiments. Il avait épousé une personne fort instruite, et qui a même composé et publié divers écrits; mais il paraît que cette conformité de goûts et d'occupations ne contribua pas à rendre les deux époux heureux. Fabre d'Olivet est mort à Paris, au mois d'avril 1825, âgé de cinquante-six ans, avec la réputation d'un visionnaire, et d'un fou. Il joignait à une vaste érudition un esprit original et une imagination des plus exaltées qui le portait d'une manière irrésistible vers le merveilleux. Dans ses recherches, il rejetait toujours ce qui paraissait clair, simple et à la portée du vulgaire, et ne visait qu'à pénétrer dans les régions ténébreuses où il espérait trouver des merveilles inconnues. Dans ses travaux sur les langues, il s'attache de préférence et presque exclusivement au sens mystique, en s'écartant soigneusement du sens patent et direct. Il raffine sur toutes les matières, et lorsqu'il ne peut pas trouver des faits à l'appui de ses hypothèses, il les suppose ou les invente. C'est ainsi que, par l'abus le plus étonnant du savoir, il a créé un nouveau système d'étymologie et d'analyse des langues qui offre des résultats aussi bizarres que tout ce que les anciens cabalistes nous ont laissé de plus absurde. Comme eux, il voit partout des allégories morales, et un sens caché dans chaque mot, dans chaque lettre de l'alphabet, dans chaque chiffre. Cependant, au milieu de ses nombreux paradoxes et de ses rêveries, il est certaines vérités qu'il a entrevues, mais qu'il n'a pas su développer, ou qu'il a voulu trop généraliser. Par exemple, en soutenant que chaque lettre de l'alphabet hébraïque avait, dans l'origine, un sens individuel et précis, et que les mots primitifs, composés de la réunion de plusieurs lettres, exprimaient exactement le sens résultant de la valeur des idées dont chacune était le symbole ou le représentant, il est peut-être parti d'un principe vrai et lumineux dont il a abusé. Pour donner une idée du système de Fabre d'Olivet, dans lequel chaque lettre est un mot et chaque mot une phrase, il suffira de rapporter ici ce qu'il dit sur la valeur de quelques lettres de l'alphabet. Selon cet auteur, « la lettre A est le signe de la *puissance* et de la *stabilité*; elle renferme les idées de *limite* et du principe qui la détermine; il est le signe *paternel* et *civil*, l'image de l'*action intérieure et active*. G, image d'un canal, est le signe *organique*, celui de l'*enveloppement matériel*, et de toutes les idées dérivant des organes corporels ou de leur action. D, signe de la *nature divisible et divisée.* » L'explication des autres lettres est encore plus alambiquée et inintelligible, et il suppose toujours que l'homme, en inventant des signes, a commencé par tracer l'image, non des objets physiques les plus frappants, mais des emblèmes tropologiques les plus métaphoriques des opérations les plus abstraites de la pensée. C'est comme si l'on soutenait que l'homme dans l'enfance des sociétés commence par être métaphysicien avant d'inventer une langue, ou que toute langue a été créée d'après un système tracé d'avance dans le cerveau des peuples sauvages. Voici la liste des ouvrages publiés par Fabre d'Olivet : 1° *Toulon soumis*, grand opéra, représenté en 1794; 2° *Le sage de l'Indostan*, drame philosophique en un acte et en vers, Paris, 1796, in-8°; 3° *Azalaïs, ou le gentil Aimar*, Paris, 1800, in-8°; 4° *Lettres à Sophie sur l'histoire*, 1801, 2 vol. in-8°; 5° *Le troubadour, poésies occitaniques du treizième siècle*, Paris, 1804, 2 vol. in-8°, ouvrage supposé, traduit par l'auteur, mais où l'on trouve de l'imagination et du talent; 6° *Notions sur le sens de l'ouïe en général, et en particulier sur le développement de ce sens opéré chez Rodolphe Grivel et chez plusieurs autres enfants sourds-muets de naissance*, Paris, 1811, in-8°. La deuxième édition, augmentée des éclaircissements nécessaires, de notes et de pièces justificatives à l'appui, fut publiée à Montpellier, 1819, in-8°. Cet écrit lui suscita des attaques très virulentes, et donna lieu à un rapport peu favorable fait au ministre de l'intérieur par feu l'abbé Sicard et M. Prony. Des personnes dignes de foi, et témoins de plusieurs guérisons opérées par Fabre d'Olivet, nous ont assuré que sa méthode était très efficace; mais jamais il n'a voulu en faire part à personne; il prétendait l'avoir puisée, ainsi que des secrets encore plus merveilleux, dans les hiéroglyphes égyptiens dont il se vantait d'avoir découvert la clef. Ses amis les plus intimes ont même soupçonné qu'il avait trouvé la pierre philosophale. D'après quelques mots qui lui sont échappés, il semblerait qu'il était question de magnétisme animal et de somnambulisme dans sa méthode de restituer l'ouïe aux sourds-muets de naissance. Il est certain qu'il attachait une si grande foi au pouvoir de la volonté, qu'il assurait avoir souvent fait sortir un volume du rayon de sa bibliothèque en se plaçant en face, et en s'imaginant fortement qu'il avait l'auteur devant les yeux. Cela, disait-il, lui arriva souvent avec Diderot. 7° *Les vers dorés de Pythagore, expliqués et traduits pour la première fois en vers eumolpiques français, précédés d'un discours sur l'essence et la forme de la poésie chez les principaux peuples de la terre*, Paris, 1813, in-8°. L'assertion de l'auteur n'est pas exacte; les vers, assez légèrement attribués à Pythagore, avaient été déjà traduits par Coupé, dans le tome IV des *Soirées littéraires*, en 1796. 8° *La langue hébraïque restituée, et le vrai sens des mots hébreux rétabli et prouvé par leur analyse radicale, ouvrage dans lequel on trouve réunis : 1° une Dissertation sur l'origine de la parole, l'étude des langues qui peuvent y conduire et le but que l'auteur s'est proposé; 2° une Grammaire hébraïque fondée sur de nouveaux principes, et rendue utile à l'étude des langues en général; 3° une Série de racines hébraïques envisagées sous des rapports nouveaux, et destinée à faciliter l'intelligence du langage et celle de la science étymologique; 4° un Discours préliminaire; 5° une traduction en français du Sepher, contenant la cosmogonie de Moïse, destinée à servir de preuve aux principes posés dans la grammaire et dans le dictionnaire, précédée d'une version littérale, en français et en anglais, faite sur le texte hébreu présenté en original, avec une transcription en caractères modernes, et accompagnée de notes grammaticales et critiques où l'interprétation donnée à chaque mot est prouvée par son analyse radicale, et la confrontation avec le mot analogue samaritain, chaldaïque, syriaque, arabe ou grec*, Paris, 1816, 2 parties in-4°. Cet ouvrage renferme une immense érudition, et prouve jusqu'à quel point l'auteur avait poussé d'un côté la connaissance des langues orientales, et de l'autre la manie des explications cabalistiques. Selon lui, *la Genèse* n'a qu'un sens allégorique, comme c'était également l'opinion de Platon et des plus savants juifs anciens et modernes. Son auteur, dit Fabre d'Olivet, a voulu peindre la création du monde telle que la concevaient les colléges des prêtres égyptiens dont Moïse faisait partie sous des noms que leur racine véritable faisait facilement comprendre de ceux

qui étaient initiés aux sciences et à la philosophie de l'Egypte. Le lecteur, peu familiarisé avec cet ouvrage à la portée de peu de personnes, apprendra avec satisfaction que le père Adam ne fut point un homme, et que ce mot signifie le genre humain. Eve n'est pas non plus une femme, mais une faculté de l'homme. Noé signifie le repos universel. Tout cela peut être vrai, mais il ne suffit pas que le nom d'un individu ait une signification quelconque pour nier l'existence de celui qui l'a porté. C'est en partant d'un principe aussi vicieux qu'on a si longtemps contesté l'existence des Pharaons d'Egypte, parcequ'ils portaient des noms de divinités, tels que Horus, Mandou, Ousirei. Nous convenons toutefois que l'explication de Fabre d'Olivet paraît bien fondée quant à Adam, qui est évidemment un nom collectif, équivalant à l'expression d'*homme*, pour dire les *hommes* ou le *genre humain*. S'il n'a point cette signification, il désigne pour le moins une race particulière d'hommes à teint foncé ou couleur de terre, qui est une des acceptions du mot en hébreu. Quant aux autres personnages allégoriques, nous croyons que l'auteur a été beaucoup moins heureux, et cela uniquement parcequ'il n'a pas su s'arrêter au monde physique, et a voulu s'enfoncer dans le pays des songes et des chimères. 9° *De l'état social de l'homme*, ou *Vues philosophiques sur l'histoire du genre humain*, *précédé d'une dissertation introductoire sur les motifs et l'objet de cet ouvrage*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. Il y a des exemplaires portant la date de 1824 et le titre suivant : *Histoire philosophique du genre humain*, ou *l'Homme considéré sous tous les rapports religieux et politiques dans l'état social, à toutes les époques et chez les différents peuples de la terre.* Dans cet ouvrage l'auteur a quitté la recherche exclusive des allégories et a cherché à deviner en quelque sorte l'histoire des temps héroïques. C'est ainsi que sur les données les plus vagues et les moins historiques, il nous retrace l'expédition de Rama dans l'Inde, et les guerres antiques des peuples noirs et des nations blanches, des adorateurs du principe mâle contre ceux du principe féminin. Il y a toutefois dans ce singulier livre quelques faits curieux et quelques aperçus très ingénieux. Ce qu'il contient de plus remarquable, c'est le projet de soumettre toute l'Europe au pouvoir modérateur d'un pontife ou du pape. Cette pensée extravagante parut à Fabre d'Olivet devoir assurer la vogue de l'ouvrage et mériter à l'auteur les plus hautes faveurs, et il fut fort étonné du froid accueil qu'éprouva son livre. Aucun journal n'en fit mention, excepté *la Quotidienne*, dans laquelle certain courtisan, plus jésuite que chrétien, fit un pompeux éloge de l'auteur et de la sublime conception d'ériger le pape en arbitre des rois et des nations. Le complaisant analyste glissa adroitement sur les passages dans lesquels Fabre d'Olivet soutient, par de puissants arguments, la haute antiquité de l'espèce humaine sur une grande partie du globe à des époques où ceux qui lisent *la Genèse*, sans la comprendre, prétendent que toute la terre était submergée par les eaux du déluge universel ; 10° *Caïn*, *mystère dramatique en trois actes*, *de lord Byron*, *traduit en vers blancs français*, *et réfuté dans une suite de remarques philosophiques et critiques*, *précédé d'une Lettre adressée à lord Byron*, *sur les motifs et le but de cet ouvrage*, Paris, 1823, in-8°. Le traducteur regarde les opinions de lord Byron comme injurieuses à la divinité. 11° *Le retour aux beaux arts*, dithyrambe pour l'année 1824, Paris, 1824, in-8°. Fabre d'Olivet a laissé beaucoup de manuscrits que sa veuve a, dit-on, l'intention de publier ; entre autres, une traduction complète du *Sepher*, et un opéra de *Cornélie et César*, non représenté. Il a été collaborateur de la *Bibliothèque des romans*. Des personnes qui l'ont connu intimement, assurent qu'il a souvent caché ses véritables opinions sous un voile qu'il est difficile de soulever, à moins d'en posséder le secret. S'il est vrai qu'il n'ait écrit que pour les initiés, il aurait dû en admettre quelques uns dans le sanctuaire, pour qu'ils pussent transmettre sa doctrine secrète à ceux qu'ils en jugeraient dignes. En littérature comme en musique, Fabre d'Olivet n'avait eu d'autre maître que la nature et lui-même. De là l'incohérence que l'on remarque dans la diversité de ses ouvrages, la singularité et la bizarrerie de ses idées. Comme musicien, il a composé un grand nombre de romances et dédié à M. Ign. Pleyel, un œuvre de *Quatuors* pour deux flûtes, alto et basse. Dans ses recherches archéologiques, il crut avoir trouvé le système musical des Grecs, et il en composa un troisième mode, sous le nom de *mode hellénique*, dont la marche harmonique est essentiellement différente des deux autres. Pour donner un exemple de son système, il fit exécuter, en 1804, par les premiers artistes de l'Opéra, dans le temple de la religion réformée, à Paris, à l'occasion du couronnement de Napoléon, un *Oratorio* à grand orchestre, qu'il avait composé presqu'entièrement dans son *mode hellénique*. Ce morceau fut écouté avec plaisir par plus de deux mille personnes, et les journaux en rendirent un compte avantageux. Quoique l'auteur ait publié depuis un air sur ce nouveau mode, il est reconnu aujourd'hui que sa prétendue découverte n'est autre chose, au fond, que le troisième mode dont Blainville s'était cru aussi l'inventeur, en 1751, si préconisé par J.-J. Rousseau, et le même à peu près que notre ancien mode plagal qui subsiste encore dans le plain-chant.—FABRE (Mme), femme du précédent, a publié : *Conseil à mon amie sur l'éducation physique et morale des enfants*, Paris, 1820, in-12 ; 2e édition, 1822, in-12.

FABRE (de l'HÉRAULT), membre de la convention nationale, était avocat à Montpellier, lorsque la révolution éclata. L'exaltation avec laquelle il en adopta les principes, le fit nommer l'un des députés de son département à la convention, en septembre 1792 ; il s'y fit d'abord peu remarquer, n'y parla que dans des discussions peu importantes, et ne s'y occupa que des subsistances et des moyens de réprimer les assassinats et de rétablir la tranquillité. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la culpabilité et la mort sans appel au peuple et sans sursis. Après la journée du 31 mai 1793, il fut envoyé en mission à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il montra plus de courage que de prudence et d'habileté. Il fut blessé, ainsi que son collègue Cassaignole, à l'affaire de Salces, le 17 septembre, où les Français triomphèrent des Espagnols. Il contribua à désorganiser l'armée française, en y entretenant l'insubordination et l'anarchie, fut cause de la défaite de Dagobert à Truillas, le 22, et fit manquer l'attaque de Turreau sur le Boulou, le 14 octobre, en retirant une division de l'armée de ce général pour renforcer celle de Collioure, dans le dessein de faire une invasion en Catalogne, du côté de Rosas. Cette expédition mal conçue n'eut aucun succès. Les empiètements de Fabre et de son collègue sur l'autorité militaire furent un des principaux motifs de la retraite du général Turreau et de l'inaction forcée de Doppet, son successeur. Un décret de la convention venait de changer la destination de Fabre en l'envoyant à l'armée des Alpes. Mais le sort en avait décidé autrement. Attaqué, le 20 décembre, par le général Lacuesta, sur les hauteurs qui couvrent les places maritimes du Roussillon, ce conventionnel fut entraîné dans la déroute de cette partie de l'armée française, et périt près de

Port-Vendres, en cherchant à rallier les fuyards. Les honneurs du Panthéon furent décernés à un homme qui avait compromis plusieurs fois le salut de l'armée. Les généraux Daoust et Delâtre périrent sur l'échafaud, comme fauteurs d'une prétendue trahison dont il avait été la victime, et, en 1797, une pension fut accordée à sa veuve.

FABRICIUS (JEAN-CHRETIEN), entomologiste célèbre, né à Tundern, dans le duché de Sleswick, en 1742. Après avoir terminé ses études, il se rendit à Upsal, où il s'attacha au célèbre Linnée, dont il suivit assidument les cours. Fabricius conserva toute sa vie le souvenir des moments heureux qu'il passa auprès de son illustre maître, et il ne prononçait jamais sans attendrissement le nom de son *bon Linnée*. Il prit ses écrits pour modèle, et on retrouve dans les ouvrages de Fabricius, les préceptes, la méthode et même le style de Linnée appliqués au développement de ses propres idées. C'est en étudiant sous cet illustre maître qu'il conçut le projet de ses travaux sur les insectes, et l'idée de son système. La première bouche d'insecte qu'il disséqua fut celle d'un hanneton; il en montra la description qu'il en fit à Linnée, et l'engagea à établir sa méthode sur les caractères fournis par les organes de la bouche, dans la nouvelle édition du *Systema naturæ* qu'il préparait. Linnée encouragea Fabricius à poursuivre ses travaux; mais il refusa de changer de méthode, parcequ'il était, disait-il, trop âgé. Fabricius, malgré sa passion pour l'histoire naturelle, ne négligea pas la médecine que l'intérêt de sa fortune l'avait forcé d'étudier, et en 1762, il se fit recevoir docteur en médecine à l'âge de vingt-cinq ans. Il fut nommé peu de temps après professeur d'histoire naturelle à Kiell, et put désormais se livrer entièrement à ses études favorites. Le premier ouvrage qu'il publia fut son *Système d'entomologie*, système uniquement fondé sur la considération des organes nutritifs. Personne avant lui n'avait songé à en faire l'unique base d'un système; l'idée est hardie, et Fabricius exécuta cette vaste entreprise avec une patience et une habileté rares. Aujourd'hui que tous les bons esprits reconnaissent la nécessité de ranger les êtres dans un ordre naturel, c'est à dire suivant une *Méthode* dont les divisions sont établies, non d'après un seul organe, mais d'après les caractères fournis par l'ensemble de l'organisation étudiée dans tous ses détails, le *Système* de Fabricius, malgré l'art admirable avec lequel il est établi, doit être rejeté comme éloignant la science du but où elle doit tendre. A ce vice, commun à tous les systèmes, il faut ajouter l'extrême difficulté de pouvoir observer les diverses pièces dont se compose la bouche dans les petits insectes; difficulté qui a dégoûté, même dans son origine, la plupart des entomologistes d'adopter la classification de ce naturaliste. Lui-même dans la préface de son *Species insectorum* (1781), avoue qu'il n'a pu discerner les caractères génériques de la bouche d'un grand nombre de petites espèces dans les genres des phalènes, des charansons, des carabes, des mouches, des ichneumons et des tenthrèdes. Un mérite qu'on ne peut contester à Fabricius, c'est d'avoir imprimé un grand mouvement à la science qu'il cultivait, et d'avoir décrit un nombre très considérable d'insectes inconnus avant lui. Possédant à fond plusieurs langues anciennes et modernes, il parcourut, chaque année, dans l'intérêt de l'entomologie, les états du nord et du centre de l'Europe, fréquentant les musées d'histoire naturelle, formant des liaisons avec les hommes instruits de tous les pays, et décrivant partout avec une infatigable activité les insectes inédits. Fabricius avait des connaissances très étendues en botanique, et dans toutes les parties de l'histoire naturelle. Il avait été nommé conseiller du roi de Danemarck, et professeur d'économie rurale et politique; en cette qualité il a publié en allemand et en danois plusieurs ouvrages utiles, quoique moins célèbres que ceux qu'il fit paraître sur l'entomologie. Tous ses travaux littéraires, ses fréquents voyages, les soins qu'il donnait à ses élèves, remplissaient sa vie, qui paraissait devoir être longue. Les désastres qui eurent lieu dans sa patrie, en 1807, l'affectèrent douloureusement; il était alors à Paris, où il aimait à séjourner. Il se hâta de retourner en Danemarck, et y mourut à son arrivée, âgé de soixante-cinq ans. Fabricius était de petite taille, sa physionomie était vive, gaie, expressive; elle avait un caractère de bonhommie qui, lorsqu'on le considérait avec attention, contrastait avec la finesse de son regard. Il a publié sur l'entomologie : 1° *Systema entomologiæ*, Flensbourg 1775, in-8°; 2° *Genera insectorum*, Kiell, 1776, in-8°; on trouve à la suite une *Mantissa*, ou supplément d'espèces nouvellement découvertes et qui font suite au Systema; 3° *Philosophia entomologica*, Hambourg, 1778, in-8°; ouvrage excellent: M. Saint-Amand en a publié une traduction, Agen, an 6, in-8°; 4° *Species insectorum*, ibid., 1781, 2 vol. in-8°; 5° *Mantissa insectorum*, Copenhague, 1787, 2 vol. in-8°; c'est un supplément de l'ouvrage précédent, 6° *Nova insectorum genera*, inséré dans les *Mémoires de la société d'histoire naturelle de Copenhague*, tome 1er, 1re partie; 7° *Entomologia systematica*, Copenhague, 1792-1796, 7 vol. in-8°, y compris *l'Index alphabeticus*; 8° *Supplementum entomologiæ systematicæ*, Copenhague, 1798-1799, 2 vol. in-8°, y compris *l'Index alphabeticus*; 9° *Systema eleutheratorum*, Kiell, 1801, 2 vol. in-8°, avec un *Index* in-4°; 10° *Systema rhyngotorum*, Brunswick, 1803, in-8°, et un *Index* in-4°; 11° *Systema piezatorum*, ibid., 1804, in-8°, et *Index* in-4°; 12° *Systema antliatorum*, ibid., 1805, in-8°, et *Index* in-4°. La mort surprit Fabricius au moment où il venait de finir le premier volume du *Systema glossatorum*, qui n'est connu que par l'extrait qu'en a donné Illiger. Ses autres ouvrages sont : 13° *Éléments d'économie politique à l'usage des étudiants*, Flensbourg, 1775, in-8°, 2e édit., Copenhague, 1783, in-8°; 14° *Voyage en Norwège*, Hambourg, 1779, in-8°, trad. en franç. par Malin et Wenckler, 1800, in-8°; 15° *Considérations sur l'ordre général de la nature*, Hambourg, 1781, in-8°; 16° *Traité de la culture des plantes, à l'usage des cultivateurs*; 17° *Lettres sur Londres*, Leipsick, 1784, in-8°; 18° *Recueil d'écrits sur l'administration*, Kiell, 1786-1790, 2 vol. in-8°; 19° *En quoi consiste la vertu civique*, 1786, in-8°; 20° *Sur les académies, particulièrement en Danemarck*, Copenhague, 1796, in-8°; dans la préface de cet ouvrage Fabricius donne sa propre biographie; 21° *Résultat des leçons sur l'histoire naturelle*, Kiell, 1804, in-8°; 22° *Sur l'accroissement de la population, particulièrement en Danemarck*. On a encore de lui plusieurs mémoires insérés dans les journaux savants de France et d'Allemagne, et dans les mémoires des sociétés savantes.

FABRICIUS (OTTO), naquit, le 6 mars 1744 à Rudkiœbing, dans l'île de Langeland (une de celles du Danemarck, dans la Baltique), où son père était pasteur. Pendant son séjour à l'université de Copenhague, la lecture des ouvrages de Hans Egede sur le Groënland, fit naître en lui le désir d'aller prêcher l'évangile dans le même pays. Il fut ordonné, en 1768, et nommé missionnaire pour la colonie danoise de Frederikshaab, où il passa cinq à six ans, vivant souvent dans les cabanes des Groënlandais, les accompagnant même à la chasse des phoques, et ne négligeant aucune occasion d'ac-

quérir une connaissance parfaite de leur langue et d'observer les produits du pays. L'étude le dédommageait de toutes les privations attachées à ce genre de vie. Sans aucune instruction préliminaire, sans autre livre d'histoire naturelle que le *Systema naturæ*, il devint naturaliste par ses propres efforts et par la correspondance du célèbre Otto-Frédéric Muller, qui lui donna quelques avis. Revenu à Copenhague, en 1773, il fut nommé successivement à différentes cures, tant en Norwége qu'en Danemarck. Il a occupé, depuis 1789 jusqu'à sa mort, celle de Christianshavn, à laquelle le roi attacha, pour lui, le titre et le rang d'évêque. Il mourut, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, le 20 avril 1822; il avait été marié deux fois, et avait été père de seize enfants. Son principal ouvrage d'histoire naturelle, et celui qui l'a fait particulièrement connaître des étrangers, est celui qu'il publia à Copenhague, en 1780, sous le titre de *Fauna Groënlandica*.

FABRONI (Angelo), célèbre biographe, né à Marradi, dans le grand duché de Toscane, le 7 septembre 1732; ses parents qui étaient pauvres, se trouvaient hors d'état de lui faire achever ses études qu'il avait commencées avec le plus grand succès, lorsque le cardinal Neri, l'ayant pris sous sa protection, l'emmena avec lui à Rome, et le fit entrer au collége de Bandinelli. Fabroni s'y livra avec beaucoup d'ardeur à l'étude de la philosophie et des mathématiques, en même temps qu'il faisait de rapides progrès dans la littérature latine. A dix-huit ans il écrivit en latin une vie du pape Clément XII, qu'il dédia au cardinal, son protecteur. Cet ouvrage, quoique médiocre, fut le commencement de sa fortune; il lui attira des bienfaits de la part du prélat, et lui valut un legs dans la succession de la princesse Camille Borghèse. Fabroni s'appliqua, pendant quelque temps à la jurisprudence ecclésiastique et à la théologie, mais bientôt l'aisance dont il jouissait lui permettant de suivre ses goûts, il renonça à ce genre d'étude et se livra uniquement aux belles lettres. Fabroni aimait beaucoup l'argent, et il fit un grand nombre de panégyriques pour s'en procurer: il était à la piste de toutes les occasions de se faire payer un éloge, et souvent il fut assez heureux pour qu'on le lui payât fort cher: il prodiguait indifféremment son encens aux vivants et aux morts. Après la mort du prétendant Jacques Stuart, il trouva le moyen d'exalter dans une pompeuse oraison funèbre les qualités de ce prince qui n'avait que des défauts, ou des vices; et le fils du défunt, le cardinal d'York, devant qui il prononça ce discours adulateur, l'en récompensa par un présent considérable. Fabroni tout en exploitant de la sorte la circonstance dès qu'elle pouvait tourner à son profit, ne laissait pas de songer à sa réputation. Le premier ouvrage, un peu remarquable, qu'il fit paraître fut une traduction italienne des *Entretiens de Phocion*, de l'abbé Mably. Peu de temps après il entreprit la vie des savants qui avaient illustré l'Italie dans les 17e et 18e siècles. En 1766, il publia le premier volume de ce travail, qui passe pour assez exact sous le rapport des faits, quoique généralement il manque de critique dans les appréciations. Fabroni n'y ménage pas les jésuites, qu'il traite souvent avec une partialité trop marquée: les injures qu'il avait lancées contre cet ordre, si essentiellement vindicatif, ne tardèrent pas à lui attirer des persécutions. En 1767, il fut obligé de quitter Rome, et se rendit à Florence, où il fut nommé, par le grand duc Léopold, prieur du chapitre de la basilique de Saint-Laurent; quelque temps après ce prince, qui, en haine des suppôts de Loyola, l'avait pris en singulière affection, le nomma provéditeur de l'université de Pise. Fabroni ayant alors été désigné pour précepteur des enfants du grand duc, craignit que cette faveur ne lui attirât des ennemis, et pour se soustraire à ce danger, il voyagea en Angleterre et en France. A son retour en Toscane, il trouva que la place pour laquelle il avait été choisi n'était plus vacante, sans qu'il pût savoir pourquoi il avait ainsi été remplacé. Il ne s'occupa plus dès lors que de continuer sa Vie des grands hommes, et se mit à parcourir l'Allemagne. Il s'arrêta à Berlin, où il eut quelques démêlés avec l'abbé Denina, et fut fort mal accueilli par le roi de Prusse, qui ne put jamais voir en lui qu'un *imbécille chargé de latin*. En Saxe, Fabroni fut mieux reçu, mais ainsi qu'il l'a dit lui-même, *il n'était pas assez philosophe pour ce pays.* En 1791, Fabroni revint en Toscane, et sur l'invitation du grand duc, il écrivit l'*Histoire de l'université de Pise*. Cet ouvrage étant terminé, il ne s'occupa plus que de matières religieuses: bientôt sa santé s'affaiblissant par l'effet de l'âge, il tomba dans une sorte d'état d'imbécillité pendant lequel en proie à une véritable terreur, il se croyait sans cesse obligé de faire réparation aux jésuites qu'il avait autrefois traités suivant leurs mérites; il ne se pardonnait pas d'avoir dit d'eux « qu'ils ressemblent aux cochons qui fondent tous ensemble sur vous s'il vous arrive de blesser l'un d'eux. » Dans les premiers mois de 1803, Fabroni tourmenté par ses prétendus remords, prit la résolution, pour expier ses torts, de se renfermer à Saint-Cerbon, dans une maison de franciscains réformés, située aux environs de Lucques; mais en septembre de la même année, il se fit ramener à Pise, où il mourut le 22 de ce mois. On lui fit de superbes obsèques, et de pompeuses inscriptions furent placées sur son tombeau et au bas de son buste. Le nombre des ouvrages de Fabroni est des plus considérables, mais la plupart sont oubliés; et il n'est que ses travaux biographiques qui puissent assigner une utilité réelle à son existence comme littérateur. Dans la foule des écrits dont il est l'auteur, on cite particulièrement: 1° *Vitæ Italorum doctrinâ excellentium qui sæculis XVII et XVIII floruerunt*, Pise et Lucques, 1778-1805, 20 vol in-8°; 2° *Giornale de' letterati*, Pise, 102 vol. in-12; 3° *Laurentii Medicis Magnifici vita*, Pise, 1784, 2 vol, in-4°; 4° *Magni Cosmi Medicei vita*, Pise, 1789, 2 vol. in-4°; 5° *Leonis X, pontificis maximi vita*, Pise, 1797; 6° *Historia Lycæi Pisani*, Pise, 1791, 1793 et 1795, 3 vol. in-4°; 7° *Francisci Petrarchæ vita*, Parme, 1799, in-4°; 8° *Elogj d'illustri Italiani*, Pise, 1786-1789, 2 vol. in-8°; 9° *Elogj di Dante Alighieri, di Angelo Poliziano, di Lodovico Arioste, di Torquato Tasso*, Parme, 1800; 10° *Traduction abrégée du voyage du jeune Anacharsis en Grèce*: il a fait d'importantes rectifications au travail de l'abbé Barthélemy, qui s'empressa de reconnaître qu'elles étaient justes. Fabroni a encore écrit sur la musique qu'il aimait avec passion.

FABRY (Jean-Baptiste-Germain), né à Cornus (diocèse de Vabres), en 1780, puisa de bonne heure, au sein d'une famille respectable, le goût et les habitudes de la religion. Il vint faire son droit à Paris, et se fit remarquer par sa conduite et ses principes religieux. Reçu avocat, en 1804, il n'exerça point sa profession, et se livra de préférence à des travaux littéraires. Il se lia avec cette classe de philosophes aristocrates et religieux, qui secondaient sous le gouvernement impérial, la restauration effective des principes et des institutions de l'ancienne monarchie. A la restauration, il publia, soit contre Bonaparte, soit contre les principes de la révolution, plusieurs écrits remplis de l'exagération la plus prononcée. Fabry avait épousé, en 1814, Mlle Clément, d'une famille parlemen-

taire de Paris. Il partageait son temps entre la pratique des devoirs religieux et des vertus chrétiennes, des occupations littéraires et la société des hommes les plus distingués de son parti, lorsqu'un événement cruel vint trancher ses jours. Le 4 janvier 1821, à cinq heures du matin, il voulut aller lui-même chercher M. Dubois, pour une de ses parentes qui était alors dans les douleurs d'un accouchement laborieux ; son empressement le porta à devancer les personnes qui l'accompagnaient. Arrivé au perron de la maison du professeur, il glisse sur les degrés et s'enfonce dans la cuisse droite une des pointes de fer qui garnissent le perron. Cette pointe lui coupa la grosse artère, par laquelle le sang jaillit en si grande abondance qu'il s'évanouit, après avoir proféré quelques paroles, et expira sur le lieu même ; il avait à peine quarante ans. Fabry a publié : 1° *Le spectateur français au dix-neuvième siècle, ou variétés morales et littéraires, recueillies des meilleurs écrits périodiques*, 1805-1812, 12 vol. in-8° ; MM. de Boulogne, de Bonald, Delalot, Dussault, de Feletz, Geoffroy, sont ceux qui ont fourni le plus d'articles à cette collection. Fabry n'y a rien fourni. 2° *Chefs-d'œuvre d'éloquence chrétienne, ou sermons de Bourdaloue, Bossuet, Fénélon, Massillon, sur la vérité de la religion*, formant un corps d'ouvrage, 1810, 2 vol. in-12 ; 3° *La régence à Blois, ou les derniers moments du gouvernement impérial*, Paris, 1814, in-8°, cinq éditions la même année, 6e édition, 1815, in-8° ; 4° *Itinéraire de Bonaparte, depuis son départ de Doulevent, le 28 mars, jusqu'à son embarquement à Fréjus, le 28 avril, avec quelques détails sur ses derniers moments à Fontainebleau, et sur sa nouvelle existence à Porto-Ferrajo, etc.*, Paris, 1814, in-8°, 2e et 3e éditions, 1815, in-8° ; 5° *Itinéraire de Bonaparte, de l'île Sainte-Hélène, ou mémoire pour servir à l'histoire des événements de 1815, avec le recueil des principales pièces officielles de cette époque*, Paris, 1816, in-8°, 2e édition, 1817, 2 vol. in-8° ; 6° *Le Génie de la révolution considéré dans l'éducation, ou mémoires pour servir à l'histoire de l'instruction publique, depuis 1788 jusqu'à nos jours, etc.*, Paris, 1817-1818, 3 vol in-8° ; 7° *Les missionnaires de quatre-vingt-treize*, Paris, 1819, in-8°, 2e édition, 1820 ; in-8° ; 8° *Monuments de la reconnaissance nationale, votés en France, au mérite éminent, depuis 1789 jusqu'à la loi du 2 février 1819, relativement à M. le duc de Richelieu*, Paris, 1819, in-8°. Tous ces ouvrages sont anonymes.

FABULET (Adolphe), né à Saint-Lô, le 15 août 1782, fit d'excellentes études, et annonça de bonne heure un goût décidé pour la chimie qu'il vint étudier à Paris, dans les cours de Fourcroy. Il remporta plusieurs prix, entre autres une médaille en or, de la valeur de 500 francs. Ses talents précoces lui méritèrent, jeune encore, des distinctions honorables ; il servit dans les premières guerres de la révolution, en qualité de pharmacien-major, et fut nommé démonstrateur de chimie à l'hôpital militaire d'instruction de Paris, d'où il passa, en 1814, avec le même titre, à l'hôpital militaire de Metz. Outre plusieurs mémoires sur la chimie et la pharmacie, disséminés dans différents recueils, il a publié à l'âge de dix-neuf ans, un ouvrage intitulé : *Nouveaux éléments de chimie théoriques et pratiques*, 1802, 2 vol. in-8°, 2e édit., Paris, 1815, 3e édit., 1817.

FABVIER (Charles-Nicolas), né à Pont-à-Mousson le 15 décembre 1783, sortit de l'école polytechnique pour entrer dans le premier régiment d'artillerie, au mois d'avril 1804. Parti du camp de Boulogne pour faire ses premières armes en Allemagne, il fut blessé à l'affaire de Crems et Dierns-tein, ce qui lui valut la croix de la légion d'honneur. Quelque temps après il fut envoyé en Italie, chargé d'une mission de confiance, ce qui prouve le cas que ses chefs faisaient dès lors de sa capacité. Au commencement de 1807, il fut compris au nombre des officiers que l'empereur adressa au sultan Sélim pour défendre sa capitale contre les Anglais. Le général Foy, alors colonel, faisait partie de la même expédition ; et c'est à leur séjour à Constantinople que remonte l'amitié que l'illustre orateur porta jusqu'à sa dernière heure au brave Fabvier. Le 10 septembre 1807, le général Gardanne, nommé ministre plénipotentiaire auprès de Feth-Ali-Shah, roi de Perse, alla s'embarquer à Scutari pour se rendre à sa destination. Il devait engager ce souverain à se déclarer contre la Russie, et il avait à sa suite un certain nombre d'officiers chargés d'organiser l'armée persanne à la française ; le lieutenant Fabvier obtint de se joindre à eux. Arrivé à la cour de Téheran, le général le détacha à Ispahan pour y fonder un arsenal, et y créer un matériel d'artillerie. Malgré les difficultés qu'il eut à vaincre, il s'acquitta de cette mission avec succès, et fit fondre trente pièces de canon qu'il présenta au shah, qui le décora de l'ordre du soleil. On sait que le plénipotentiaire français, trop sensible à quelques tracasseries diplomatiques que lui suscita le ministre des affaires étrangères du shah, prit sur lui de quitter la Perse sans ordres, et avant d'avoir rempli la totalité de ses instructions, ce qui le fit tomber dans la disgrace de l'empereur. Fabvier rentra lui-même en Europe par la Russie, utilisant son voyage par divers travaux topographiques. A la fin de 1809, il servit comme volontaire à l'armée polonaise sous l'illustre Poniatowski. Arrivé à Vienne, et nommé capitaine à l'ancienneté, il passa dans la garde impériale. En 1811, il devint aide-de-camp du duc de Raguse, et l'accompagna en cette qualité en Espagne. Après la bataille de Salamanque, ce maréchal l'envoya en Russie pour rendre compte à l'empereur de cette sanglante journée ; et telle fut la rapidité avec laquelle il parcourut cet immense intervalle, qu'il ne crut pas même devoir se permettre de visiter sa famille, bien qu'il ne passât qu'à deux ou trois lieues de la maison de son père. Arrivé, le 6 septembre 1812, sur le champ de bataille de la Moskowa, il fut, le lendemain, grièvement blessé à l'assaut de la grande redoute. On l'avait vu, arrivant à peine, s'armer d'un fusil de munition, et combattre au premier rang de nos soldats ; l'empereur l'en récompensa en le nommant chef d'escadron. Attaché au sixième corps, il fit la campagne de Saxe en 1813, reçut la croix d'officier de la légion d'honneur, fut élevé au grade de colonel d'état-major, et nommé baron de l'empire. Il continua de servir avec distinction pendant les campagnes de France, et jusqu'à l'abdication de Napoléon. Le 31 mars 1814, à deux heures du matin, il signa avec le colonel Denis, la capitulation de Paris, au nom des maréchaux Mortier et Marmont. Après son retour, en 1815, il fit partie, comme volontaire, des corps de partisans qui se levèrent pour défendre les frontières envahies par l'ennemi. En 1817, lorsque le duc de Raguse fut envoyé à Lyon pour y ramener le calme, et éclairer le gouvernement sur la conduite des premiers fonctionnaires du Rhône, le colonel Fabvier l'accompagna en qualité de chef d'état-major. On sait quelle fut la noble conduite du maréchal dans ces circonstances difficiles. L'instrument de mort qui parcourait les campagnes s'arrêta à sa voix, les prisons se vidèrent ; l'insolence des délateurs se calma ; enfin le plus grand bienfait que lui durent les Lyonnais, fut le renvoi du général Canuel, qu'il priva de son commandement. Revenu à Paris, qui croirait qu'il eut à se défendre des calomnies d'un certain parti,

des insinuations perfides des journaux de la même coterie, et que sa conduite fut attaquée jusqu'à la tribune nationale par un député du côté droit. Le maréchal répondit en publiant les événements de Lyon; mais c'est de cette époque surtout que date la célébrité qui s'est attachée au nom du colonel Fabvier. Indigné de l'impudence des calomniateurs, il résolut de publier un précis de tout ce qui s'était passé dans le département du Rhône, depuis le mois de juillet 1816, jusqu'en septembre 1817. Méprisant et les menaces et les voies de séduction que l'on employa pour lui faire abandonner cette résolution, il mit au jour son écrit de *Lyon en* 1817, Paris, 1818, in-8°. Cette production, si recommandable par la noble indépendance qui l'a dictée, acheva d'éclairer l'opinion sur les événements de cette époque désastreuse. Les principales autorités du Rhône y étaient inculpées, le lieutenant de police, M. Sainneville excepté. Lui-même, dans une brochure intitulée : *Compte rendu des événements de Lyon en* 1816 *et* 1817, ne tarda pas à appuyer les faits dénoncés par le colonel Fabvier. L'un et l'autre furent attaqués en calomnie par le général Canuel; et, entre autres pièces remarquables produites durant le cours de ce procès, parut une lettre du maréchal Marmont au président du conseil des ministres qui attestait la vérité de tout ce qu'avait avancé son chef d'état-major. Le tribunal de première instance ne crut pas pourtant devoir juger le fond du procès, et mit en quelque sorte les parties hors de cour. Appel fut interjeté par le général Canuel à la cour royale. Le colonel fut défendu avec beaucoup de talent par son frère aîné, avocat à Nancy; mais la cour considérant d'après une loi rendue sous l'empire, que les pièces fournies par les parties n'étaient pas légales, et qu'on ne pouvait regarder comme telles que celles qui résultaient d'un jugement, MM. Fabvier et Sainneville furent condamnés. Après ce jugement, qui fut loin d'obtenir la sanction du public, le colonel fut mis à la réforme, et quelque temps après en disponibilité. Il se livrait depuis lors à des spéculations commerciales, lorsqu'il fut arrêté comme prévenu d'avoir pris part aux troubles qui éclatèrent au mois d'aout 1820, et conduisirent devant la chambre des pairs un assez grand nombre d'officiers et sous-officiers de l'armée. Ecroué d'abord à Sainte-Pélagie, il fut bientôt remis en liberté par le défaut de charges. Cité ensuite à la requête du ministère public, comme témoin dans cette mémorable affaire, sa déposition fut doublement remarquable, et par l'opinion généreuse qu'elle lui donna l'occasion de manifester sur les devoirs d'une profession qu'il avait parcourue avec tant d'honneur, et par un débat singulier qui s'éleva entre lui et le procureur-général Peyronnet, devenu depuis ministre de la justice. « Si j'étais appelé, dit le colonel, avec des troupes sous mes ordres « pour dissiper un attroupement, j'emploierais tous « les moyens possibles pour dissoudre les groupes, « la douceur, la persuasion, la menace, et même « la force de mes bras; mais, après avoir épuisé « toutes ces voies, s'il fallait faire feu sur le peuple, « je briserais mon épée et donnerais ma démission.... » Ayant eu, dans le cours de son interrogatoire, et à propos d'un fait assez insignifiant, à parler d'une personne qu'il ne crut pas devoir désigner autrement, dans la crainte de la compromettre et de la priver ainsi d'un emploi qu'elle tenait du gouvernement, le procureur-général insista vivement pour qu'il eût à faire connaître son nom. « Vous avez juré, « lui dit-il, de déclarer toute la vérité; vous devez « parler sous peine de forfaire à l'honneur. » Après plusieurs sommations toutes aussi inutiles, le colonel continua de garder un généreux silence. « Violer son serment, reprit le procureur-général, « est un parjure; commettre un parjure, c'est re« noncer à l'honneur, c'est accepter l'ignominie... » — « Vous me parlez d'ignominie, répliqua le co« lonel d'un ton profondément indigné, ce n'est « point ainsi qu'on encourt l'ignominie! Je vous « livre mes actions, je vous abandonne ma vie, et « je laisse à la noble cour le soin de prononcer. « Quant aux motifs d'après lesquels M. le procureur « du roi veut que je règle ma conduite, il trouvera « bon que je cherche ailleurs des conseils sur ce « qui touche à l'honneur. Militaire et citoyen, « c'est parceque j'ai une juste idée de l'honneur « que je garde et garderai le silence. » Se méprenant sur le sens d'une partie de cette réponse, et donnant une acception générale à des paroles, qui n'étaient évidemment qu'une application particulière, M. Peyronnet reprit : « C'est tomber dans « une inconvenance bien choquante que de déclarer « aux dépositaires de la justice, lorsqu'on est cité « devant elle, que l'on n'a pas besoin de ses con« seils: nul n'est autorisé à repousser les conseils des « interprètes de la loi; » et il requit, contre le témoin, l'application des articles 80 et 355 du code d'instruction criminelle. Avant que la cour se retirât pour en délibérer : « On m'a conseillé, dit le colonel « Fabvier, de déclarer, pour me dérober aux « questions, que j'avais oublié le nom de la per« sonne que la cour désire connaître. Je me suis « refusé à ce mensonge. Je connais cette personne, « je me rappelle son nom, et je le tais. Je sais qu'il « est, dans la société, des devoirs légaux que désa« vouent les sentiments naturels et les conseils de « l'honneur. J'attends la décision de la noble cour « avec un profond respect; si les organes de la « loi me condamnent lorsqu'ils sont revêtus de ce « caractère, sortis de cette enceinte, dépouillés de « l'habit des magistrats, ils ne me refuseront pas « une estime que je me suis toujours efforcé de mé« riter. » Après deux heures de délibération, la cour rentrée en séance, le président prononça l'arrêt suivant : « Attendu que Charles-Nicolas « Fabvier, assigné comme témoin, a refusé de dé« poser sur un fait dont il a déclaré avoir connais« sance, la cour condamne ledit Fabvier à cent « francs d'amende. » Le colonel continua de se livrer à ses occupations commerciales jusqu'en 1822, époque de la conspiration dite de la Rochelle, où, accusé d'avoir tenté de faciliter l'évasion de Bicêtre des quatre jeunes et infortunés sous-officiers qui portèrent leur tête sur l'échafaud, il fut ensuite acquitté. Au mois de décembre suivant, il s'embarqua au Hâvre pour se rendre en Angleterre, fit de là un voyage en Espagne et en Portugal, et revint à Londres au mois de mai 1823. Les Grecs combattaient déja depuis deux ans pour leur indépendance. Le colonel Fabvier ne pouvait rester indifférent à leurs efforts : dégagé, par la manière dont le gouvernement français avait reconnu ses services, de toute obligation envers lui, il prit la généreuse résolution de porter aux Hellènes le secours de ses talents et de ses conseils. Débarqué à Navarin, il s'occupa aussitôt d'y établir un moulin à poudre et d'indiquer les réparations indispensables aux fortifications de la citadelle. Avant de se rendre à Napoli, où siégeait alors le pouvoir exécutif, présidé par Conduriotis, il fit un nouveau voyage en Angleterre pour ranimer l'intérêt attiédi des amis de la Grèce et leur faire part des vues qu'il croyait les plus utiles à sa délivrance. Il en ramena plusieurs officiers français, et revint dans le Péloponèse par la Belgique, l'Allemagne et l'Italie. Dès son arrivée, le gouvernement le pria de se charger, avec le titre de général, du commandement et de l'organisation supérieure des troupes régulières grecques, abandonnées depuis deux ans

à la profonde incapacité du nommé Rhodius. Le colonel, avant d'accepter des charges aussi importantes, crut devoir exiger certaines garanties propres à le mettre à l'abri des intrigues qu'il prévoyait pouvoir entraver la marche de ses travaux; mais la suite a prouvé que cette précaution fut insuffisante; enfin, il refusa le titre de général. Peu de temps après avoir prêté le serment exigé par la constitution, dans le courant d'octobre 1825, il partit de Napoli pour passer dans l'Attique. Cette place, en effet, était peu propre à former des troupes, à cause de la nature de son assiette, de l'encombrement de population et de soldats irréguliers qui s'y trouvaient alors, enfin de l'insalubrité de son atmosphère. Il y laissa son dépôt, composé du nombre d'hommes indispensable au service intérieur de cette résidence du gouvernement, et se rendit à Athènes avec cinq ou six cents fantassins, soixante cavaliers et une petite compagnie d'artillerie, formant alors la totalité des troupes régulières de la Grèce. Les Athéniens, opprimés par Goubras, et menacés par les Turcs de Négrepont qui poussaient souvent leurs excursions jusques sous leurs murailles, virent arriver le colonel avec une grande joie; aussi s'empressèrent-ils de fournir aux besoins de ses soldats et d'en grossir les rangs. Le nombre en fut rapidement porté à trois mille; il employa l'hiver à les instruire, et, grâces au zèle infatigable avec lequel il fut secondé, dans cette tâche pénible, par MM. Maillet et Robert (*Voyez* ces noms), il put entrer en campagne dès le mois de mars 1826. Pensant, ainsi que Philippe de Macédoine, que la possession de l'Eubée devait assurer tôt ou tard la conquête de l'Attique, il résolut d'arracher aux Turcs cette île importante. Il s'embarqua donc sur le golfe de Négrepont, et se porta sous les murs de Karisto, dans l'intention de surprendre cette place. Il serait trop long d'exposer ici toutes les causes qui firent échouer une entreprise commencée sous les plus heureux auspices, et qui pouvait amener de si grands résultats; mais on n'apprendra pas sans un sentiment pénible que ceux même qui devaient en faciliter l'exécution, firent leur possible pour l'entraver. En effet, à la vue des éléments de succès que le colonel avait su se créer en aussi peu de temps, des craintes ridicules sur ses projets ultérieurs, avaient été répandues sourdement; et déjà de lâches envieux s'étaient promis de paralyser ses efforts par tous les moyens possibles. Après avoir essuyé une perte légère et surmonté toutes les difficultés qui semblaient devoir empêcher sa retraite, il parvint à quitter l'île de Négrepont, et passa dans l'Archipel. Mais cette épreuve, et la perspective des contrariétés locales qu'il prévoyait encore, l'engagèrent à renoncer à son commandement. Il se rendit donc à Napoli pour s'en démettre entre les mains des membres du pouvoir exécutif; et ce ne fut qu'à leurs instances réitérées qu'il accorda de le conserver encore pendant un temps determiné. Les députés de la nation grecque, réunis alors à Epidaure, s'occupaient de l'organisation d'un nouveau gouvernement. Le colonel Fabvier y fut mandé pour y entendre à la fois les expressions de reconnaissance que méritait son noble dévouement, une invitation de continuer ses efforts pour régulariser les troupes, enfin un désaveu formel des coupables menées par lesquelles on avait cherché jusqu'alors à le dégoûter. Il retourna donc à Athènes; mais il y retrouva le chef Goubras, dont le mécontentement, au sujet du choix des nouveaux membres composant le pouvoir exécutif, s'exhalait en plaintes violentes, et surtout injurieuses à l'autorité du président Zaïmi, proscrit par le gouvernement précédent, et qui, par un de ces retours de fortune si fréquents en révolution, venait de se voir appelé à remplir la première magistrature de son pays. Diverses factions avaient cherché à s'attirer le colonel Fabvier depuis son arrivée en Grèce; mais il avait déclaré dès lors ne vouloir être l'homme d'aucun parti et toujours celui du gouvernement, quelleque fût d'ailleurs son opinion personnelle sur les membres qui pourraient le composer. Sa conduite à Athènes fut conséquente à ce principe; aussi ne partagea-t-il point l'humeur de Goubras, et s'en suivit-il, entre eux, une aigreur que quelques intrigants, dont ce dernier était environné, ne tardèrent pas à amener à une rupture ouverte. Les soldats irréguliers de Goubras se crurent autorisés dès lors à manifester, plus qu'ils n'avaient encore osé le faire, un sot mépris pour ceux de Fabvier, dont quelques uns furent même assassinés. Enfin, il ne fallut rien moins que la prudence du colonel et toute sa fermeté pour calmer l'irritation de sa troupe et prévenir une grande effusion de sang. Cependant, convaincu que ces dispositions alarmantes ne pouvaient aller qu'en empirant de part et d'autre, et que le contact d'hommes pillards et indisciplinés rendrait toujours inutiles les soins qu'il se donnerait pour régulariser ceux qui lui étaient confiés, il résolut de se retirer dans un lieu isolé, ou du moins il n'eût point à redouter les effets d'un tel voisinage. Il jeta les yeux sur la petite presqu'île de Méthana, située au sud-est du Peloponèse et séparée du continent par un isthme de trois ou quatre cents toises de largeur, sur laquelle se voient encore les ruines d'une muraille du moyen âge. Le gouvernement donna son adhésion à ce déplacement; mais la population d'Athènes témoigna assez par ses larmes l'appréhension à laquelle la livrait le départ d'un homme dont la présence maintenait l'ordre le plus parfait dans ses murs, et en avait toujours tenu l'ennemi à une distance respectueuse. Une bonne partie se retirèrent dans l'île de Salamine, qui de tout temps eut le privilége de donner asile aux Athéniens à l'approche d'un danger quelconque; enfin un nombre de familles, non moins grand, suivit le colonel à Méthana. Il y occupa sur-le-champ ses soldats à mettre l'isthme en état de défense, et ne dédaigna point, ainsi que ses officiers, de partager tous les détails de ces travaux; aussi avancèrent-ils avec rapidité, et vit-on bientôt, dans ce lieu sauvage, s'élever plusieurs batteries et quelques magasins, premières fondations d'une ville future qui reçut le nom de *Tacticopolis*. Mais la négligence du gouvernement ne tarda pas à introduire des privations de tout genre dans la petite colonie. On s'y procurait des vivres avec peine; et des gens mal intentionnés, parmi lesquels on se contentera de signaler le nommé Rhodius, qui avait conservé de secrètes relations avec quelques officiers du corps régulier, profitèrent de cette circonstance pour exciter les soldats à la désertion. Cependant les Turcs de Négrepont, enhardis par le départ du colonel Fabvier d'Athènes, avaient recommencé leurs excursions jusques sous les murs de cette place; enfin Reschid Pacha, après la chute de Missolonghi, s'y était porté lui-même à la tête de six mille hommes d'infanterie et de mille cavaliers. Le général Goubras, renonçant à défendre la ville, s'était jeté dans l'Acropolis avec cinq ou six cents soldats irréguliers. Ce nombre était plus que suffisant pour conserver une position qui ne pouvait être forcée; mais au lieu d'obliger le reste de la population, qui se trouvait encore dans la place, à passer dans les îles à l'approche de l'ennemi, il eut assez peu de prudence pour négliger une précaution qui le força de recevoir dans la citadelle une foule de bouches inutiles,

qui réduisirent à quelques mois des approvisionnements dont la quantité devait exposer l'ennemi à toutes les conséquences d'un siége de plusieurs années. Il durait déjà depuis soixante-dix jours environ, lorsque le colonel Fabvier reçut du gouvernement l'ordre de se porter à Eleusis, pour y opérer sa jonction avec Karaïscaki et quelques capitaines qui s'y trouvaient avec quatre mille hommes. Ils devaient, de là, marcher sur Athènes pour attaquer l'armée turque, ou du moins couper ses communications et harceler ses derrières. Le colonel se trouvait encore alors à la tête de deux bataillons de cinq cents hommes chacun, et il se voyait obligé d'entrer en campagne sans pouvoir compter sur huit jours de subsistances assurés pour sa troupe, lorsqu'arriva à Méthana, sous les ordres du lieutenant-colonel Raybaud, un navire chargé de vivres, d'habillements, d'armes, de munitions, envoyés par les philhellènes de France, enfin de quarante officiers ou volontaires français. Le secours, venu dans une circonstance si urgente, ramena un assez grand nombre de déserteurs sous les drapeaux de Fabvier, qui, dès le lendemain, s'embarqua pour Eleusis. Le débarquement eut lieu le 15 du mois d'août 1826, et, dans la nuit du 17, l'armée grecque franchit les montagnes qui bornent la plaine d'Athènes au nord. Il était deux heures du matin lorsqu'elle s'arrêta à peu de distance du camp ennemi, dans un lieu nommé Kaidari. En vain le colonel Fabvier avait-il désiré lui dérober ce mouvement pour pouvoir le surprendre avec avantage à la pointe du jour, on ne put empêcher quelques soldats de décharger leurs armes dans l'obscurité, et, en peu de minutes, cet exemple fut imité par tous les autres. Dès l'aurore, un parti d'éclaireurs ennemis vint pousser une reconnaissance qui fut bientôt suivie d'une attaque générale de la cavalerie turque, soutenue par une forte batterie d'obusiers. Le désordre ne tarda pas à gagner les troupes irrégulières grecques, et les musulmans en eussent sans doute fait un affreux carnage sans la bonne contenance des bataillons de Fabvier, qui les chargèrent en colonne serrée avec tant de succès, qu'à peine eurent-ils le temps de sauver une partie de leur artillerie de l'impétuosité de quatre-vingts philhellènes Français qui se précipitèrent pour l'enlever à la baïonnette. L'avis de Fabvier était de marcher sur Athènes sans donner le temps à l'ennemi de se reconnaître, ou du moins de s'emparer du Pirée qui n'était gardé que par deux cents Albanais; il eut le déplaisir de voir Karaïscaki s'y refuser obstinément. La journée du 19 se passa sans autre événement remarquable; mais, le lendemain, le général turc, renforcé par la cavalerie du pacha de Négrepont, vint attaquer les Grecs à la tête de huit mille hommes. On se battit de part et d'autre avec acharnement pendant la plus grande partie du jour. Formés en carrés, les bataillons de Fabvier soutinrent avec intrépidité plusieurs charges de cavalerie jusqu'à ce qu'enfin l'un d'eux fut rompu. Les soldats irréguliers avaient commencé à prendre la fuite, bientôt la déroute devint générale. Fabvier, se mettant alors à la tête des philhellènes, protégea la retraite, et contint ainsi l'ennemi jusqu'au pied des montagnes que l'on repassa dans le plus grand désordre. Jusqu'au mois d'octobre, il fit encore plusieurs tentatives pour intercepter les communications du séraskier avec la Thessalie; mais la faiblesse numérique de sa troupe et la mauvaise volonté des chefs grecs de cette partie, rendirent ses efforts inutiles. Cependant Goubras, qui commandait les assiégés d'Athènes, venait d'être assassiné, et le capitaine Grisiottis l'avait remplacé. Il fit connaître au gouvernement que l'Acropolis était sur le point de manquer de munitions, et l'on jeta encore les yeux sur Fabvier pour approvisionner de poudre cette dernière possession des Grecs dans la Hellade continentale. Le colonel quitta donc, au mois de décembre, son camp de Méthana, où il n'était rentré que depuis quelques semaines. Il emmena avec lui quarante philhellènes et son premier bataillon composé de quatre cents hommes qu'il chargea chacun de vingt-cinq livres de poudre. Le gouvernement, guidé par un motif que la suite des événements a fait deviner, lui remit, pour les chefs de la citadelle, des lettres cachetées qui enjoignaient à ceux-ci de s'y tenir par tous les moyens possibles. Il se rendit à Salamine, débarqua pendant la nuit à côté du Pirée, arriva, une heure après, sur la ligne ennemie, la culbuta, et pénétra dans l'Acropolis. Sa mission ainsi remplie, il voulut se retirer en se faisant, une seconde fois, jour à travers les Turcs, mais on réussit à le retenir par le seul argument qu'on put employer avec succès auprès d'un tel homme; on le menaça, s'il sortait de la citadelle, de la quitter avec lui et de l'abandonnner à l'ennemi. Cette position, longue à peine de 160 toises et large de 80, encombrée d'ailleurs de ruines d'anciens monuments, se trouva ainsi occupée par plus de deux mille personnes; aussi les maladies et la famine ne tardèrent pas à s'y établir. Depuis quatre mois, les assiégés étaient ainsi abandonnés à eux-mêmes, lorsqu'arriva en Grèce le colonel anglais Church, que le gouvernement, avec une précipitation que rien ne saurait justifier, s'empressa de nommer généralissime des troupes grecques. Douze mille hommes furent réunis, sous ses ordres, à Phalère, pour faire lever le siége d'Athènes. Jamais, depuis le principe de la guerre, un si grand nombre de soldats grecs n'avait été réuni sur le même point. Mais les justes espérances que l'on concevait de cette expédition ne tardèredt pas à s'évanouir. Telles furent les dispositions du nouveau général, que, le 7 mai 1827, l'armée grecque essuya une défaite des plus désastreuses. Trois mille hommes furent tués. Les soldats, que Fabvier avait laissés à Méthana, et qui formaient un bataillon de quatre cent cinquante hommes, qu'on avait fait venir pour prendre part à cette affaire, furent anéantis. Enfin, il ne restait plus aucun espoir de sauver l'Acropolis, lorsque le major Cornero, commandant un brick de guerre autrichien, arriva au Pirée. Il fit une tentative auprès de Reschid Pacha, pour obtenir une capitulation honorable aux assiégés. Celui-ci ne voulut leur accorder, pour la remise de la citadelle, d'autres conditions que la vie sauve et la faculté de conserver ses armes au seul colonel Fabvier; mais cet officier repoussa avec indignation une faveur qui n'était que pour lui, et les autres, peu confiants dans la parole du général turc, craignant d'ailleurs qu'il ne vengeât sur eux plusieurs capitulations violées antérieurement par les Grecs, jurèrent de mourir plutôt que de les accepter. Heureusement l'amiral français, le chevalier de Rigny, vint mouiller dans les eaux d'Athènes vers la fin de mai. Ses pressantes démarches obtinrent non seulement du séraskier que tous les assiégés pussent sortir avec armes et bagages, mais encore il ne négligea aucune des dispositions capables d'assurer l'exécution rigoureuse de cette capitulation, qui, cependant, ne fut acceptée que sur l'ordre écrit du général en chef Church. Fabvier rentra donc à Méthana avec les débris de son corps décimé par la faim, les maladies et le feu de l'ennemi. Cet établissement, qu'il avait commencé avec tant de peine, était entièrement dévasté: ses redoutes avaient été désarmées, ses magasins pillés. Enfin, il ne recueillit de tant de persévérance, de fatigues et de dangers que

de lâches calomnies, auxquelles, disons-le, il eut d'autant plus tort de se montrer sensible, qu'elles étaient plus loin de pouvoir l'atteindre. Tout annonce cependant qu'il ne quittera pas les Grecs avant que leur sort n'ait été entièrement fixé, et l'ingratitude de quelques individus n'empêchera point la reconnaissance de ce peuple d'inscrire le nom du colonel Fabvier en tête de ses plus braves, de ses plus constants et de ses plus généreux défenseurs.

FAGET DE BAURE (Jacques-Jean, baron), naquit à Orthez, Basses-Pyrénées, le 30 octobre 1755, d'une famille distinguée dans la magistrature. Il fut envoyé fort jeune au collège de Juilly, où il se fit remarquer par les dispositions les plus heureuses. Ses progrès furent si rapides qu'à peine âgé de quatorze ans, il avait achevé ses études, et qu'à dix-neuf ans il remplissait déjà les fonctions d'avocat-général au parlement de Pau. La révolution vint interrompre une carrière commencée d'une manière si brillante, et Faget de Baure demeura entièrement étranger à tout ce qui eut lieu pendant sa durée. Ce ne fut que vers l'année 1809, qu'il reparut sur le théâtre des affaires. Il obtint à cette époque, par la recommandation de M. Daru, son beau-frère, d'être nommé rapporteur du conseil du contentieux de la maison de Napoléon. Il fut élu, en 1810, membre du corps législatif, et, en 1811, l'empereur le nomma président de chambre à la cour impériale de Paris. Malgré ces faveurs qui lui furent si rapidement accordées, Faget de Baure adhéra, le 6 avril 1814, à la déchéance de Napoléon, et signa, le 8 du même mois, l'acte qui rappelait les Bourbons en France. Le Roi, par son ordonnance du 17 février 1815, le comprit au nombre des membres qui composèrent le conseil de l'instruction publique. Le 14 du mois suivant, et au moment où l'on apprit le débarquement de Napoléon en France, Faget de Baure fit à la chambre des députés un rapport sur le projet de loi qui décernait des récompenses aux maréchaux ducs de Tarente et de Trévise, et aux garnisons de Lille, de Cambray, de Lafère et d'Antibes, restées fidèles au Roi. Il se plaça à cette occasion dans les rangs des députés les plus opposés à l'homme qu'on désigna alors du nom d'usurpateur, et vota pour toutes les mesures de rigueur proposées dans cette session. Aussi Napoléon raya son nom de la liste des membres du conseil de l'instruction publique. A la seconde restauration, Faget de Baure présida le collège électoral des Landes, et l'ouvrit, le 26 juillet 1815 par un discours plein de modération et de sagesse, et dans lequel il cherchait à concilier toutes les opinions et à les ramener à la paix. Le département des Basses-Pyrénées le nomma député à la chambre de 1815, dont il fut élu vice-président après avoir obtenu quatre-vingt-seize voix pour la présidence. Le 24 octobre suivant, il remplit les fonctions de commissaire de la cour royale de Paris, lors de l'installation du tribunal de première instance de la Seine, et prononça un discours pour cette cérémonie, conjointement avec M. Try, président du tribunal, et M. Jacquinot Pampelune, procureur du roi. Un mois après il fit à la chambre des députés un rapport sur le projet de loi relatif à l'organisation de la cour des comptes. Ce rapport renferme des idées justes et des notions instructives mêlées à quelques erreurs que le rapporteur a avancées sur la compétence du conseil d'état, comme tribunal de révision. Le projet de loi composé de quinze articles qui avaient été adoptés dans la discussion particulière, fut rejeté à une assez forte majorité, lorsqu'on délibéra au scrutin secret sur l'ensemble du projet. Faget de Baure fut nommé président du collège électoral des Basses-Pyrénées, après la dissolution de la chambre prononcée par l'ordonnance du 5 septembre 1816, et ouvrit les travaux de ce collège par un discours où l'on trouve le passage suivant : « Si dans une circonstance » extraordinaire et qui ne se représentera plus, » les dispositions réglementaires de cette loi (la » Charte), ont paru devoir être soumises à une » révision, un premier essai a bientôt montré » l'inconvénient de l'entreprendre. Il y a quelque » chose d'arbitraire dans les théories du gouvernement représentatif, lorsqu'on veut en déduire les » règles propres à déterminer l'âge et le nombre des » députés, et leur réélection totale ou partielle. Ce » sont des questions problématiques que des publicistes peuvent résoudre à leur gré, sans que leurs » disputes aient quelqu'influence dans l'état ; mais » si elles sont portées devant une assemblée délibérante, elles y deviennent un foyer de controverse ; » les meilleurs esprits se divisent, l'amour propre » s'irrite, le bien public se diffère, et les débats inutilement prolongés conduisent à ce résultat qu'à » côté de l'avantage d'améliorer est le danger d'innover. C'est ainsi que l'ordonnance du 5 septembre est devenue nécessaire pour maintenir toutes » les dispositions de la Charte, leur imprimer le sceau » de la stabilité et rasseoir les fondements de la tranquillité publique. » Les arrondissements de Pau, d'Orthez, d'Oleron et de Mauléon le choisirent simultanément pour candidat, mais il fut élu par le département, des Basses-Pyrénées, et vint siéger à la chambre parmi les députés du côté droit. Il fut encore, dans cette session, nommé vice-président de la chambre, et il présenta plusieurs rapports sur divers projets de lois, entre autres sur celui relatif aux abus de la liberté de la presse. Mais une maladie le contraignit à suspendre ses travaux, il ne put suivre la discussion ouverte sur ce sujet, et le résumé qu'il devait en faire comme rapporteur, fut présenté en son nom par le député Becquey. Faget de Baure mourut, le 30 décembre 1817, des suites d'une fluxion de poitrine, à l'âge de soixante-deux ans. Il a laissé plusieurs fils, dont l'un après avoir suivi les cours de l'école de droit de Paris avec beaucoup de succès et de distinction, remplit aujourd'hui les fonctions de substitut du procureur du roi dans un tribunal du ressort de la cour royale de Paris. On a de Faget de Baure : 1° divers morceaux de littérature, et notamment des vers sur le Dante, insérés sans nom d'auteur dans le *Spectateur du nord*; 2° *Histoire du canal de Languedoc*, rédigée sur les pièces authentiques conservées à la bibliothèque impériale et aux archives du canal, par les descendants de Pierre-Paul Riquet de Bonrepos, Paris, 1805, in-8°. Dans cet ouvrage il combat les prétentions de M. Andréossy (*Voy.* ce nom), et revendique les droits de la famille Caraman ; 3° *Essai historique sur le Béarn*, Paris, 1818, in-8°. Cet ouvrage posthume a été publié par les soins de M. le comte Daru, beau-frère de Faget de Baure.

FAIN (Agathon-Jean-François, baron), né à Paris, le 11 janvier 1778, montra de bonne heure une grande aptitude pour le travail de cabinet, et fut nommé, à l'âge de dix-sept ans, secrétaire du comité de la force armée, institué, en l'an 3, pour résister aux menées du parti, qui, sous le masque du républicanisme, cherchait à rétablir la monarchie. Ce comité contribua puissamment à renverser les projets des sections, le 13 vendémiaire de la même année. A 18 ans, M. Fain se maria, et fut nommé par le directoire chef de ses bureaux de correspondance. Sous le consulat il devint chef de division aux archives, passa ensuite à la secrétairerie d'état, devint bientôt garde des archives impériales, et entra au cabinet particulier

de l'empereur comme secrétaire du porte-feuille. Après la retraite de Menneval, il fut premier secrétaire du cabinet, et secrétaire intime de l'empereur qu'il avait accompagné dans toutes ses campagnes. Le zè e et l'intelligence dont il donna de nombreuses preuves dans l'exercice de ses fonctions, son désintéressement, et une conduite sans tache lui valurent l'estime de Napoléon qui le nomma maître des requêtes, le créa baron d'empire et lui acheta de ses propres écus deux dotations, l'une sur le Monte-Napoléone, et l'autre sur l'île de Rugen; il les perdit toutes deux à la restauration, ainsi que ses places. Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, il reprit ses fonctions et fut un des signataires de la délibération du conseil-d'état du 25 mai 1815. Le 6 juillet suivant, il fut nommé secrétaire d'état par la commission du gouvernement provisoire. M. le baron Fain vit maintenant retiré à la campagne près de Montargis. Il a publié : 1° *Manuscrit de 1814, trouvé dans les voitures impériales prises à Waterloo, contenant l'histoire des six derniers mois du règne de Napoléon*, Paris, 1823, in-8°, 2e édit., 1824, 3e édit., 1825; 2° *Manuscrit de 1813, contenant le précis des événements de cette année, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°; 3° *Manuscrit de 1812, pour servir à l'histoire de Napoléon*, Paris, etc. Ces trois ouvrages sont sans contredit les plus véridiques et les plus intéressants de tous ceux qui ont été publiés sur cette époque mémorable. L'auteur, quoique très attaché à Napoléon, n'a point cherché à déguiser la vérité. Il a voulu être et a été véritablement impartial. Son style est clair, naturel et remarquable par beaucoup d'élégance et de chaleur. Le baron Fain rédige en ce moment des mémoires sur le 13 vendémiaire et sur les intrigues et ses projets du parti qui insurgea les sections de Paris contre la convention. Cet ouvrage ne peut manquer de jeter beaucoup de jour sur des événements encore mal connus. — FAIN (Armand-Louis-Jean), frère du précédent et l'un des imprimeurs les plus recommandables de la capitale, né à Paris, était imprimeur de l'université sous le gouvernement impérial. En 1815, il fut nommé major de la 11e légion de la garde nationale, et signa en cette qualité la déclaration sur les couleurs nationales. L'établissement d'imprimerie de M. Fain, l'un des plus importants de Paris, a fourni un grand nombre d'éditions remarquables par leur belle exécution. — FAIN (Louis-François), cousin-germain des précédents, professeur de langue anglaise, né à Paris, a donné de nouvelles éditions soigneusement revues des ouvrages anglais suivants : 1° *Le maître anglais*, par W. Cobbett, 1815, in-12; 2° *The elements of english conversation by John Perrin*, 1817, in-12; 3° *Dictionnaire anglais-français et français-anglais*, par Boyer, augmenté par Salmon, Paris 1816, 2 vol. in-8°; 4° *Dictionnaire français-anglais, et anglais-français*, par A. Boyer, L. Chambaud, J. Garner et Des Carrières, Paris, 1817, 2 vol. in-4°; 5° *Nouveau dictionnaire de poche anglais-français, et français-anglais*, Paris, 1818, 2 part. in-16. La plupart de ces ouvrages ont été souvent réimprimés.

FALCKENSKIOLD (SÉNEQUE-OTHON de), naquit le 15 avril 1738 à Flagelse, dans l'île de Seeland. Issu d'une famille noble de Danemarck, il fut destiné par son père, officier supérieur de l'armée danoise, à la profession des armes, et il entra dans un régiment à l'âge de treize ans. Cet engagement prématuré causa, dans son instruction, un vide qu'il ne put jamais combler; et malgré ses efforts constants, il n'eut jamais qu'une connaissance très imparfaite des langues savantes et de la littérature ancienne. Cependant il était passablement versé dans l'histoire, les langues vivantes et les sciences relatives à la guerre. Au commencement de la guerre de sept ans, il servit en France dans le régiment d'Alsace, fut blessé aux journées de Bergen et de Closterkamp, légèrement à Bergen, et mis hors de combat à Klosterkamp. Durant cette guerre, il s'appliquait à prendre connaissance du mouvement des armées, à relever leurs positions, et à vérifier, par la pratique, les théories enseignées dans les livres. A la paix de 1762, Falckenskiold rentra au service du Danemarck, et obtint une compagnie dans le régiment d'infanterie de Delmenhorst, alors en Norwege. Il sollicita quelque temps après et obtint un congé pour voyager en Suède, en Allemagne, en France, et en Angleterre; il fit dans tous ces pays une ample provision de connaissances sur les langues, les usages et les institutions, revint à Copenhague, fut nommé adjudant-général du roi de Danemarck, et en reçut la clef de chambellan. Il servit, en 1768, dans l'armée russe contre les Turcs, en qualité de lieutenant-colonel d'ingénieurs, fut chargé de faire les cartes des opérations de la guerre, servit, en 1769, dans la grande-armée sous les ordres du prince de Gallitzin, et assista au siége et à la prise de Choczim. L'année suivante, employé dans la même armée, commandée alors par le comte de Roumanzof, il se signala à la journée du Larga, pénétra le premier dans le camp retranché des Turcs, reçut la croix de Saint-George, et fut l'un des douze premiers chevaliers de cet ordre. Il se fit également remarquer à la journée de Cahul, et fut nommé colonel effectif avec commission et rang de brigadier. Rappelé en Danemarck pour servir les projets du comte de Struensée, il se détermina avec peine à obéir, parcequ'il fallait renoncer aux espérances que lui offrait la Russie; mais enfin des considérations particulières, relatives à des négociations concernant le Holstein-Ducal, le décidèrent à partir pour Copenhague. Après un séjour de quelques mois dans cette capitale, il fut chargé, au sujet de ces négociations, d'une commission diplomatique auprès de la cour de Pétersbourg, et il s'y rendit. A son retour, il s'aperçut qu'un orage commençait à menacer Struensée et ses partisans; il donna au ministre des avis qu'il négligea, et l'orage éclata en janvier 1772. Falckenskiold, bien qu'étranger à toutes les opérations de Struensée, se vit entraîné dans sa chute; il fut arrêté en même temps que lui, jeté dans un cachot, et condamné sans forme de procès à perdre ses biens, emplois, dignités, et à être enfermé pour le reste de ses jours dans la forteresse de Munckholm, située sur un rocher voisin de Drontheim, vers le 64e degré de latitude septentrionale. Au bout de cinq ans, on lui permit d'aller vivre en Languedoc, d'une pension qui lui fut accordée, sous l'engagement de renoncer à son pays, de ne point quitter le lieu de son exil sans une autorisation du roi de Danemarck, et surtout de n'entrer au service d'aucune puissance étrangère. En 1780, il obtint la permission de se retirer dans le pays de Vaud, où son ami Reverdil l'appelait, et il fixa son domicile à Lausanne. Il avait eu de bonne heure la prudence de se créer une fortune indépendante, en épargnant chaque année une partie de son revenu, qu'il plaçait ensuite dans les banques étrangères : ce qui augmenta son aisance lorsqu'il vécut dans l'exil. En 1787, la cour de Pétersbourg lui fit proposer de rentrer à son service. Lié par les engagements qu'on lui avait fait prendre, il consulta sa cour, qui lui refusa son consentement, sous prétexte qu'elle avait besoin de ses services. L'année suivante, il lui fut permis de rentrer à Copenhague, et l'on parut vouloir révoquer son arrêt de proscription. Trompé dans son espoir, il

retourna à Lausanne, et plaça en viager dans les fonds de France une partie de ses biens saisis qu'on lui avait rendue. La même année, on lui conféra le grade et les appointements de général-major, pour servir dans la guerre qui venait d'éclater entre le Danemarck et la Suède; mais la paix se fit avant son départ, et il resta en Suisse. Il y vécut au milieu de ses cartes, de ses plans et de ses livres, étudiant les événements qui se passaient autour de lui, les comparant à ceux des temps passés, et notant dans ses mémoires les réflexions que ces comparaisons lui suggéraient. La révolution de la France et les succès de ses armées lui inspiraient l'intérêt le plus vif, quoiqu'il perdît dans les fonds français la plus grande partie de ce qu'il avait épargné; mais, malgré ce déficit dans ses finances, il se rappela toujours avec plaisir d'avoir fait ses premières armes dans ce pays. Sa situation, loin de la cour et des affaires, avait pour lui le plus grand charme, et il attribuait aux persécutions qu'il avait éprouvées, le calme et le bien-être dont il y jouissait. La société la mieux choisie venait le distraire dans ses soirées des occupations du jour. Quoiqu'il eût naturellement une tête froide et un caractère ardent, l'étude et les affaires l'avaient accoutumé de bonne heure à la réflexion; le malheur l'avait rendu circonspect et retenu, sans altérer la candeur de son ame. Dans les dernières années de sa vie, il ne se souvenait des persécutions qu'il avait essuyées que par les douleurs que lui causait un rhumatisme goutteux dont il avait contracté le principe dans sa prison de Munckolm. Le comte de Falckenskiold mourut le 30 septembre 1820, à l'âge de quatre-vingt-deux ans et quelques mois. Ce général, qui pouvait illustrer son pays, fut victime de l'absolutisme, et confirma ce qu'attestent toutes les histoires du monde, que « là où un roi est tout, il suffit de le surprendre et « d'emprunter son nom pour tout oser. » M. Philippe Sécretan, vice-président de la cour des appellations suprêmes du canton de Vaud, a publié: *Mémoires de M. Falckenskiold, officier-général au service de S. M. le roi de Danemarck*, etc., Paris, 1826, in-8o. M. Sécretan mourut peu de jours avant la publication du volume.

FALK (Jean-Daniel), né à Dantzick en 1770, embrassa dans son enfance la profession de son père, qui était perruquier. Le jeune Falk, afin de satisfaire son penchant irrésistible pour l'étude, portait l'argent de ses épargnes au cabinet de Briedner, où il se procurait les œuvres de Gellert, Wieland, Lessing, etc., qu'il lisait en secret, le jour ou la nuit, suivant l'occasion, et quelquefois même dans les rues à la faible lumière d'une lanterne. Quoique son père contrariât ses goûts, il lui permit de se livrer à la musique. Il y fit de si grands progrès, qu'à la fête qui fut donnée dans l'église de Schwarzenunch, il fut en état d'occuper la place du second violon. Cependant sa situation ne s'améliorait pas, ce qui lui fit prendre la résolution d'abandonner la maison paternelle, et de chercher fortune sur mer. Il partit secrètement, et erra plusieurs jours dans les forêts sur le bord de la mer. Les marins auxquels il s'offrit le trouvèrent trop jeune; et comme il ne savait pas l'anglais, ils ne voulurent pas se charger de lui. Cette dernière circonstance l'engagea à s'adresser au maître d'anglais Drommert, qui lui donna des leçons, et le mit bientôt en état de traduire, avec succès, des passages d'Ossian. Son maître fit voir cette traduction au pasteur de l'église Saint-Pierre, et tous les deux sollicitèrent auprès du père de Falk son consentement, pour que son fils fît ses études. En 1785, il se présenta chez le recteur Payne; mais il eut encore bien des difficultés à vaincre pour se procurer les livres nécessaires et fournir aux dépenses indispensables. Les poëtes grecs et romains l'occupèrent particulièrement. Il ressentit, à l'âge de dix-huit ans, les premiers feux de l'amour; mais ayant éprouvé, comme tant d'autres, que ce dieu volage est souvent plus sensible aux appas de la fortune qu'aux tendres sentiments, il tomba dans une noire mélancolie. Il se rendit, en 1788, à l'université de Halle, et entra dans le collége de philologie pour se livrer à la littérature ancienne et moderne. Jaloux de son indépendance, il se consacra entièrement à la profession d'homme de lettres, et adopta d'abord le genre de la satire, où il se distingua en imitant Boileau. Mais ayant eu le malheur de porter ombrage à un conseiller de Dantzick, qui crut voir dans un passage une satire de sa personne et de son avarice, il perdit sa pension, dont il ne put, dans la suite, recouvrer qu'une partie. Il publia bientôt après, avec succès, un poëme sous le titre des *Heros* (*Die Helden*). La vigueur et la beauté de l'exposition, les descriptions surtout révélèrent un rare génie poétique. Wieland s'appliqua principalement à réveiller l'attention du public sur le talent naissant de ce poëte, tout en faisant une sage critique des défauts qu'il remarqua dans cette production. Falk fit paraître, en même temps, deux satires sous les titres des *Tombeaux sacrés à Kom, et des Prières*, publiées en 1796, à Leipsick. Le malentendu d'un grand personnage, qui prétendait avoir lu *les Tombeaux sacrés à Rome* au lieu *de Kom*, mit quelques entraves à la nouvelle édition de cet ouvrage. On s'obstina à le regarder comme une satire du saint siége, et le poëme fut saisi. L'autre poëme satirique intitulé *les Prières*, est un tableau de la folie, de l'imprévoyance et de la contradiction qu'on observe dans la plupart des vœux des mortels. Vers 1796, Falk conçut l'idée de publier un *Annuaire* orné de gravures et de caricatures, dans lequel il s'efforça de faire une parodie des classiques, soit anciens, soit modernes, en y ajoutant des observations critiques sur les préjugés et les abus de chaque siècle. Cet annuaire parut depuis 1797 jusqu'en 1803 sous le titre d'*Almanach portatif de la plaisanterie et de la satire*. L'indépendance et la singularité des idées lui attirèrent, dès la première année, des tracasseries. Il fit, en 1796, encore un voyage à Berlin, pour y trouver quelque sujet qui se prêtât à la satire; il n'en manqua pas, mais il ne manqua pas non plus de contradicteurs. Peu de temps après son retour à Halle, il prit la résolution de quitter cette ville, pour se fixer à Weimar, où il se rendit, dit-on, en 1797, et où il se maria. Il informa le public de son hymen, par la chanson qu'il adressa à Caroline. La poésie devint dès lors la seule occupation et aussi la seule ressource de Falk. Ce poëte ne méritait pas l'approbation des gens sensés, car au lieu d'attaquer les vices, les préjugés et les folies des hommes comme il avait fait dans les *Tombeaux sacrés de Kom*, et dans son poëme *des Heros*, il s'attachait à des personnalités, en critiquant des auteurs estimables. Profondément touché des événements politiques de l'époque, il conçut l'idée de publier un journal sous le titre d'*Elisée et Tartare* (Elysium et Tartarus). Ce journal écrit avec une entière indépendance, finit fort à propos quatre jours avant la fameuse bataille d'Iéna. Il quitta, en 1806, la carrière littéraire, sur la recommandation de Wieland; la commission française chargée de faire rentrer les contributions, le prit pour secrétaire, interprète et médiateur avec les autorités allemandes. Pour le récompenser des services qu'il avait rendus, le grand duc de Weimar le nomma, après que la tempête eut cessé, conseiller de légation avec des honoraires.

Falk se chargea de quelques entreprises littéraires, et publia le *Théâtre romain des Français et des Anglais* (c'est à dire des pièces qu'ils avaient imitées des Romains) Il y avait joint le *Coriolan* de Shakspeare, qu'il avait traduit en allemand; mais la première livraison qui parut en 1811, n'ayant pas été accueillie par le public, cet ouvrage fut suspendu. Il communiqua aussi, dans ce temps, des pièces de poésies sur la marine (*See Stucke*). Il donna des preuves des sentiments d'humanité qui l'animaient, lorsqu'il resta, en 1813, deux jours aux bivouacs des maréchaux Marmont et duc de Raguse, et qu'à l'aide d'une compagnie d'infanterie, que le commandant général baron de Coehorn avait mise à sa disposition, il s'opposa vigoureusement au pillage de Wiegendorf, Schwabsdorf, et d'autres endroits du duché de Weimar. Il en a donné une description détaillée dans un petit livre sur les *Événements de la guerre depuis* 1806 *jusqu'en* 1813, qui parut en 1815 à Weimar. Il a contribué à établir la société des nécessiteux, établissement destiné aux orphelins et aux enfants abandonnés, et a composé à ce sujet un ouvrage sous le titre de *Miroir du peuple allemand* (Wolksspiel des Deutschen). Le grand duc reconnut son mérite, en lui donnant les insignes de l'ordre du Faucon. Ce poète s'est dégoûté de la satire sur ses derniers ans, et a consacré le produit de son travail à la prospérité de l'établissement qu'il avait fondé. Les vers qu'il composa en l'honneur du duc de Weimar, pour la fête qu'on célébra à l'occasion du jubilé de ce prince, furent les derniers de sa vie, dont le cours avait été si pénible et si fertile en événements. Sa santé, qui avait beaucoup souffert dans sa jeunesse, s'affaiblit promptement par un refroidissement qui le tint pendant cinq mois au lit dans les plus grandes souffrances. Il est mort le 14 février 1826, à sept heures du soir, après avoir fait les derniers efforts pour dicter son testament. Plusieurs auteurs allemands ont publié des biographies et des notices littéraires sur ce poète satirique de l'Allemagne. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de lui: 1° *Les Uhus*, où l'on remarque l'*Hymne sur le* 19e *siecle*; 2° *La Résurrection des morts*, etc., *poésies diverses*, 1804; 3° *Aventures de Jean de la Baltique*, 1805; 4° *Le forgeron d'Apolion*, 1805.

FALKOWSKI (N.), général de brigade, né en Podolie, vers, 1770, entra au service dans les légions polonaises en Italie. Appelé, en 1805, comme officier interprète au grand-quartier-général, il fut ensuite nommé officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon, et le suivit dans les campagnes de 1805, 6 et 7. Envoyé en mission en Espagne, en 1808, il fut, à son retour, nommé major de la légion de la Vistule, et fut chargé de l'administration de ce corps pendant les années 1809, 10 et 11. Adjudant-commandant, en 1812, il fut attaché à l'état-major du prince de Neuchâtel, major-général de l'armée pendant les campagnes de 1812 et 1813. Nommé enfin général, en 1814, il commanda une brigade dans l'armée du royaume de Pologne jusqu'à sa mort, arrivée, en 1821, à Warsovie.

FALKOWSKI (l'abbé Jacques), né, vers 1785, embrassa de bonne-heure la carrière ecclésiastique, et fit ses premières études aux frais d'un seigneur polonais. Celui-ci ayant laissé à sa mort un fils sourd-muet, Falkowski saisit cette occasion de prouver sa reconnaissance pour son bienfaiteur, en se vouant à l'éducation de cet enfant. Après avoir terminé cette éducation, appuyé de la munificence de la princesse Lubomirska, veuve du grand-maréchal de la couronne de Pologne, il fit un voyage scientifique dans l'étranger. De retour dans sa patrie, il conçut le premier l'idée d'ouvrir une école pour les sourds-muets. Il admit d'abord dans son établissement la jeunesse pauvre; mais son affluence fut telle, qu'il fut obligé de choisir un autre local, et, le 1er novembre 1817, il ouvrit à Warsovie l'institut des sourds-muets. Trouvant peu d'encouragement dans le gouvernement, l'infatigable Falkowski parvint, au moyen de quêtes, à réunir des fonds capables d'entretenir plus de cent sourds-muets, en élevant aux frais de l'institut, même ceux qui ne pouvaient fournir aux dépenses de leur entretien. Le digne fondateur d'une institution si remarquable, jouit aujourd'hui du fruit de ses nobles et persévérants efforts, et a mérité d'être placé parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

FALLET (Nicolas), auteur dramatique, né à Langres, en 1753, se lia dans sa jeunesse, avec Durufflé et Gilbert, ses compatriotes, et cultiva comme eux la poésie, mais sans s'y livrer exclusivement comme ce dernier. Ainsi, tandis qu'il fournissait des pièces fugitives à l'*Almanach des Muses*, il travaillait à la *Gazette de France*, donnait des articles au *Journal de Paris*, coopérait, pour la moitié d'un volume, au *Dictionnaire universel, historique et critique des mœurs, lois, usages et coutumes civiles*, 1772, 4 vol. in-8°, et faisait représenter quelques ouvrages sur les Théâtres-Français et Italien. En 1789, Fallet fut un des administrateurs de police de la ville de Paris, et mourut presque subitement, le 22 décembre 1801. On a de lui: 1° *Mes prémices*, 1773, in-8°, recueil de poésies; 2° *Le phaéton*, poëme héroï-comique en six chants, imité de l'allemand de Zacharie, 1775, in-8°; 3° *Les aventures de Chéreas et de Callirohé*, traduit du grec, 1775-1776, in-8°, 2e édition, 1784, in-8°, 4° *Mes bagatelles*, ou *les torts de ma jeunesse*, *recueil sans conséquence*, 1776, in-8°; *Le phaéton* y est reproduit. 5° *La fatalité*, *épître*, *précédée d'un discours sur quelques sujets de littérature et de morale*, 1779, in-8°; 6° *Tibère et Serenus*, tragédie en 5 actes, imprimée sous le titre de *Tibère*, 1782 et 1783, in 8°. Cette pièce, où l'auteur a dénaturé le caractère de Tibère, en le faisant paraître moins odieux, et en voulant *le rendre aimable*, n'eut que dix représentations, et obtint cependant les honneurs de la parodie au théâtre Italien. 7° *Matthieu*, ou *les deux soupers*, comédie en 3 actes, en prose, mêlée d'ariettes, musique de Dalayrac, 1783, in-8°. Cet opéra fut représenté à Fontainebleau sans succès; les courtisans trouvèrent qu'il n'y avait pas un plat de passable dans ces deux soupers: mais joué à Paris, sous le titre de: *Les deux Tuteurs*, en deux actes, et imprimé la même année (1784), in-8°, il fut très goûté d'un public moins blasé, et il s'est conservé plusieurs années au théâtre. 8° *Les fausses nouvelles*, opéra-comique en 2 actes, musique de Champein, représenté en 1786, non imprimé. Cette pièce qui a beaucoup de rapport avec *Le double veuvage*, comédie de Dufresny, fut mise au théâtre, en 1790, sous le titre de: *Les noces cauchoises*; 9° *Alphée et Zarine*, tragédie en 5 actes, représentée, en 1788, au Théâtre-Français, non imprimée; 10° *Barnevelt*, ou *le stathoudérat aboli*, tragédie en 3 actes, 1795, in 8°, non représentée.

FALLOT DE BEAUMONT DE BEAUPRÉ (Étienne-André-François de Paule, comte), né à Avignon, en 1750, d'une famille noble, embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, fut sacré évêque titulaire de Sébastopolis, le 23 décembre 1782, et nommé co-adjuteur de Vaison. Devenu évêque de cette ville, peu d'années avant la révolution, il se montra l'un des plus zélés défenseurs des prétentions du saint-siège sur le comtat Vénaissin, et l'un des plus opiniâtres op-

posants à la réunion de ce pays à la France. Il fut même accusé, le 20 avril 1791, à la tribune de l'assemblée constituante, par le député Bouche, d'avoir provoqué le massacre de huit ou dix patriotes, et fait chanter ensuite un *Te Deum* en action de grâces. M. de Beaumont écrivit, le 3 mai, à l'assemblée, une lettre dans laquelle il assurait qu'à l'époque où les patriotes avaient été assassinés à Vaison, il se trouvait à Valréas, qui en est à quatre lieues, et qu'il n'avait point été chanté de *Te Deum* à cette occasion; il terminait en déclarant qu'il se réservait de poursuivre Bouche devant les tribunaux après la législature. Cette lettre ne fut point insérée au procès-verbal, malgré les réclamations de l'abbé Maury, son ami et son compatriote. Quelques jours après, l'évêque de Vaison publia dans le *Moniteur* un article par lequel il essayait de prouver son *alibi*, par un certificat de la mairie de Valréas, inséré dans le *Courier* de Montélimart, du 18 mai. L'affaire n'eut pas de suite. Privé de son évêché par suite de la réunion du Comtat à la France, M. de Beaumont cessa ses fonctions ecclésiastiques, après la fermeture des églises, et se retira en Italie. Il reparut à l'époque du concordat de 1801, fut nommé par Bonaparte, en 1802, évêque de Gand, et peu après, membre de la légion d'honneur. Le 22 mai 1807, il passa au siége épiscopal de Plaisance. M. de Beaumont ayant adopté le système du cardinal Maury, son ami, adressa, le 26 février 1811, à Napoléon, sa soumission pleine et entière. Cette condescendance, à une époque où le pape était détenu en France, valut au prélat, en 1813, l'archevêché de Bourges, pour lequel il prêta serment, le 15 août, entre les mains de l'impératrice Marie-Louise; mais il ne put en obtenir les bulles, et ne fut, comme Maury, qu'archevêque nommé. En janvier 1814, il fit plusieurs voyages à Fontainebleau, pour déterminer Pie VII à prendre avec Napoléon de nouveaux arrangements, dont le résultat devait être de céder à la France une partie des états de l'église pour conserver le reste. Mais ces négociations furent sans succès, et valurent au prélat négociateur quelques désagréments. M. de Beaumont ayant voulu officier le samedi saint dans la cathédrale de Bourges, le chapitre fit retirer son trône pontifical du sanctuaire, signifia à l'archevêque nommé que s'il se présentait dans l'église, tout le clergé déserterait. La chose arriva en effet, lorsque M. de Beaumont vint inopinément le dimanche de la Quasimodo, au *Te Deum* que l'on chantait pour célébrer la rentrée des Bourbons. Au retour de Napoléon, en mars 1815, le prélat fut nommé son premier aumonier. Ce fut lui qui officia à la cérémonie du *Champ de mai*, et qui reçut sur le livre des évangiles le serment que fit le souverain de maintenir les constitutions de l'empire. Il fut admis, le 3 juin, à la chambre des pairs, où il vota toujours en faveur du gouvernement auquel il devait son élévation. Il paraît que les services de M. de Beaumont furent récompensés, car son nom figure pour une somme de près de trente deux mille francs dans les dépenses de la maison de l'empereur, depuis le 20 mars jusqu'au premier juin 1815. Après la seconde abdication de Bonaparte, il publia une pièce justificative dans les journaux, mais il n'en fut pas moins privé de l'épiscopat et de la pairie. Il habite encore aujourd'hui Paris (décembre 1827), et il y trouve dans une retraite paisible et studieuse des dédommagements aux honneurs qu'il a perdus.

FAMIN (Pierre-Noël), littérateur, né à Paris, en 1740, fut le condisciple et l'ami de Laharpe. Après avoir remporté, en 1755, les quatre prix de rhétorique et achevé sa philosophie, il travailla dans une étude de procureur, et ensuite chez son père, qui, en 1767, alla établir une maison de commerce à Rouen. Obligé d'embrasser l'état ecclésiastique, parcequ'il était le second de douze enfants; se sentant peu de dispositions pour cette carrière, il se retira à Londres chez un de ses frères. De retour en France, avec le fils de l'ambassadeur d'Angleterre, qui l'avait chargé de l'éducation de ses enfants, il revint à Paris, et y reprit les fonctions ecclésiastiques. Il fut nommé, en 1772, curé de Samois, près de Fontainebleau, où il se fit chérir par sa bienfaisance et la régularité de sa vie. Attaché, en 1780, comme lecteur à l'éducation du duc de Valois (le duc d'Orléans actuel), et de ses frères, il employa les loisirs, que lui laissait sa place, à l'étude des hautes sciences. Il acheva, en 1783, un cabinet de physique, et ouvrit, l'année suivante, un cours public, annuel et gratuit, d'électricité, qu'il interrompit pendant l'hiver de 1789, pour voyager dans le midi de la France avec la fameuse baronne de Krudner et ses enfants; et il le continua jusqu'en 1798, dans l'appartement qu'il occupait au Palais-Royal. Forcé alors de quitter ce local, où le tribunat vint tenir ses séances, et de vendre son cabinet; il fut employé quelques années au musée de Versailles. Lors de la formation de l'Institut, on proposa à M. Famin de faire valoir ses titres pour y être admis comme savant, ou comme littérateur; mais il ne voulut s'assujettir à aucune des démarches nécessaires, et il a préféré, au fauteuil académique, l'indépendance et la liberté qui font encore, à quatre-vingt-sept ans, le charme de son heureuse vieillesse, que soutiennent les bienfaits de S. A. R. le duc d'Orléans. Il a publié : 1° *Cours abrégé de physique expérimentale, mis à la portée de tout le monde*, 1791, in-8°; 2° *Considérations sur le danger des lumières trop vives pour l'organe de la vue, et sur les moyens de s'en garantir*, 1802, in-8°. Il a donné aussi comme littérateur : 3° *L'obligeant maladroit*, comédie en trois actes, imitée de la pièce anglaise, *Busy body*, représentée au théâtre, 1792, in 8°; 4° *Les deux perdrix*, comédie en un acte, joué à l'Ambigu-Comique, 5° *L'école de la médisance*, imitée du *School for scandal* de Sheridan, et représentée au théâtre des Variétés étrangeres rue Saint-Martin; 6° *Carmen paris; le chant de la paix*, odes latine et française, suivies de trois autres traductions en vers français et italiens, par différents auteurs, et précédées d'une anecdote en forme de préface, 1801, in-8°; 7° *Divertissement en prose, mêlé de chants*, 1802, in-8°; 8° *Mes opuscules et amusements littéraires*, 1821, in-8°, recueil de poésies fort agréables, et qui, pour la plupart, avaient été lues aux séances publiques de l'Athénée de Paris et de l'Athénée des arts, dont l'auteur est encore membre. M. Famin possède des talents de société; il est bon musicien, joue de plusieurs instruments, et a composé les paroles et la musique de plusieurs romances et chansons qui ont eu de la vogue. C'est à tort que la *Biographie des hommes vivants* lui a attribué *Le voyage à Chantilly*, en prose et en vers, qui est de M. Damin, avec lequel on l'a quelquefois confondu.

FANTIN DÉSODOARS. *Voy.* Désodoars.

FANTUCCI (le comte Marc), savant italien, né à Ravenne, en 1743, d'une famille noble. Il était encore très jeune lorsque le cardinal Gaëtan, son oncle, le fit venir à Rome, et se chargea de perfectionner son éducation. Il ne pouvait avoir un maître plus habile. Fantucci profita de ses leçons, et quand il revint dans sa patrie, il avait acquis toutes les connaissances nécessaires pour remplir les places les plus importantes de la magistrature. Appelé à d'éminentes fonctions, il crut qu'il était

de son devoir de rechercher les causes de la décadence de la petite république dont il était membre, et s'appliqua à les découvrir dans le but d'y remédier s'il était possible. Il dressa à ce sujet des observations très judicieuses qu'il consigna dans un mémoire qu'il présenta au pape Clément XIV, et qu'il fit imprimer en 1767. Toujours occupé de la prospérité de sa cité natale, Fantucci fit tous ses efforts pour la rendre à son ancienne gloire. En 1778, lorsque le cardinal Valentin de Gonzague fut agrégé au grand conseil de Ravenne, Fantucci prononça un discours plein d'éloquence, dans lequel, tout en donnant des éloges au prélat, il lui prescrivait des règles de conduite auxquelles il semblait croire que son éminence aurait de la peine à se conformer. Cette liberté déplut au cardinal, qui en témoigna son mécontentement, et chercha, par de sourdes menées, à soulever les esprits contre l'orateur; mais Fantucci n'en persévéra pas moins dans la volonté d'être utile à ses compatriotes, et Ravenne, bien qu'il fût contrarié dans ses projets, lui dut plusieurs établissements qui contribuèrent à lui rendre une partie de l'éclat dont elle avait brillé. Ce fut lui qui fit achever le superbe canal au moyen duquel son importance commerciale s'est maintenue, et c'est sous sa direction et d'après ses plans qu'ont été exécutés les grands travaux hydrauliques qu'il fallut entreprendre pour rendre ce canal propre à la navigation. En 1783, Fantucci, devenu premier magistrat de la république, se démit de ses hautes fonctions, afin d'avoir plus de loisir pour méditer sur les améliorations dont il concevait la possibilité. Une épidémie, qui dépeupla une grande partie du territoire de Ravenne, lui fournit une occasion de donner de nouvelles preuves de son dévouement; il déploya le plus grand courage et affronta tous les périls pour secourir les victimes de la contagion : nouveau Belzunce, il employa toute son activité à alléger leurs maux; et quand le fléau eut cessé ses ravages, il s'occupa d'en prévenir le retour. Ce fut dans cette intention qu'il composa un excellent ouvrage sur la nécessité de dessécher les marais dans les vallons où le soleil du midi vient transformer des eaux bourbeuses en vapeurs délétères. Fantucci obtint de cet écrit le résultat qu'il en avait espéré; le desséchement des marais eut lieu, et les paysans des alentours de Ravenne bénissent le nom d'un bienfaiteur dont ils garderont long-temps la mémoire. Bonaparte, pendant son séjour en Italie, voulut voir un homme dont la vie avait été remplie par les plus touchantes vertus de l'humanité. Fantucci prévint ce désir; il alla au-devant du général, mais ce ne fut que pour obtenir de lui qu'il allégeât les charges de la guerre en faveur de ses concitoyens. Depuis cette époque, Fantucci, dédaignant de profiter pour lui-même de la bienveillance que lui témoignait le chef d'une armée qui allait bientôt l'élever sur le pavois, ne prit plus aucune part aux affaires publiques. Ce grand citoyen mourut le 10 janvier 1806, généralement regretté dans le pays, dont les intérêts avaient été l'objet constant de sa sollicitude. Parmi les principaux ouvrages qu'il a publiés, on cite les suivants : 1° *Sopra i benefici communicativi*, suivi d'un *Plan militaire* que lui avait demandé le pape Pie VI, qui professait pour lui la plus haute estime; 2° *Dei monumenti Ravennati di secoli di mezzo*, Venezia, 1801, 6 vol. in-4°, fig.; 3° *De gente honestiæ*, Césène, 1786, in-fol.; 4° *Memorie di vario argomento del conte Fantucci*, Venise, 1804, in-4°. On doit encore à ses soins la magnifique édition des *Papiri diplomati raccolti ed illustrati dall' abate Gaëtano Marini*. — Un autre FANTUCCI, devenu général de brigade, de la même famille que le précédent, est mort, en 1805, au camp de Boulogne.

FARCOT (JOSEPH-JEAN-CHRYSOSTÔME), né à Senlis le 8 avril 1744. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il enseigna la philosophie des écoles et ensuite la physique expérimentale, dont il fonda la seule chaire spéciale qui existât dans l'enseignement de cette congrégation. Il fut depuis professeur spécial de mathématiques, d'abord à Vendôme, puis à Juilly. En 1779, des affaires de famille l'ayant obligé de quitter la congrégation de l'Oratoire, il transporta à Paris l'établissement de commerce de sa famille, et le dirigea jusqu'en 1793. En 1789, il fut nommé électeur, puis suppléant de la députation de Paris, membre de la municipalité provisoire, du bureau de ville et du tribunal de la même municipalité. En 1793, il fut mis en arrestation, et ses magasins furent saisis. Mis en liberté après onze mois de détention, il fut appelé aux discussions qui eurent lieu à l'hôtel de Conti, pour la restauration du commerce et des arts, avec Monge, Chaptal, Laplace, Lagrange, Berthollet, Costaz, etc. Nommé membre du directoire du département de la Seine, après le 9 thermidor, il fut spécialement chargé de la restitution des édifices destinés au culte. Sur ses représentations, la convention fit ajouter aux douze églises dont la restitution était décrétée Notre-Dame, Saint-Sulpice et Saint-Médard. En 1796, il fut nommé membre de la commission pour le tableau de dépréciation des assignats. Appelé au conseil des anciens par les suffrages unanimes du corps électoral de Paris, des motifs graves l'empêchèrent d'accepter, malgré les instances d'une députation de l'assemblée pour le faire changer de résolution. La même année, il s'occupa d'une institution pour la destruction de l'usure; le Mont-de-Piété la portait alors à 60 pour 100 par an. Depuis, il fut successivement membre du conseil des arts, agriculture et commerce du département de la Seine, membre du juri des arts pour l'exposition de 1806, membre de l'instruction publique du département, enfin directeur de la statistique. On doit à Farcot un grand nombre de rapports et mémoires sur les arts et l'agriculture et commerce, entre autres : *Rapport technique sur les produits spéciaux exposés en 1806*; *Rapport raisonné sur le même sujet*; *Mémoire sur les attributions de la préfecture du département relatives à l'industrie et au commerce, et sur les caractères qui les distinguent des attributions de la préfecture de police*; *Projets de statut constitutionnel d'une société pour l'exécution des inventions utiles au perfectionnement et aux progrès de l'industrie*. Ce projet, divisé en cent deux articles et en onze chapitres, est sans doute susceptible de modifications; mais tel qu'il est, on y découvre le résultat des méditations d'un esprit ingénieux et d'un jugement droit. Les deux ouvrages suivants de Farcot ont été les seuls qui, à notre connaissance, aient été imprimés : 1° *Discussions relatives à l'influence du gouvernement sur les arts et le commerce*, Paris, 1808, in-4°; 2° *Mémoire sur les moyens d'encourager les découvertes utiles*, Paris, 1819, in-4°, ouvrage posthume, publié par M. J. Farcot, son fils. Farcot entreprit ce travail pour tâcher de trouver un moyen de mettre à exécution l'importante découverte de M. Chassaigne pour le perfectionnement de la filature de coton, découverte qui eut lieu pendant le cours de ses travaux pour la statistique, et qui avait attiré l'attention du préfet de la Seine et de la chambre du commerce. Farcot mourut le 23 août 1815, âgé de soixante-onze ans.

FARE (ANNE-LOUIS-HENRI, duc de LA), député aux états-généraux, est né, le 8 septembre 1752, à Luçon (Vendée), fit de brillantes études à Paris, et fut nommé, en 1778, vicaire-général du diocèse de Dijon et doyen de la chapelle du roi en

cette ville. Devenu par suite, en 1784, agent général du clergé des états de Bourgogne, et chef de l'administration de cette province. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa nomination par le roi à l'évêché de Nanci, le 7 octobre 1787. Notable en 1788, il fut en 1789 député du clergé aux états généraux, et prononça au nom de son ordre, lors de l'ouverture des états, le discours d'usage. M. de La Fare y fit partie de la minorité, et s'opposa constamment à toutes les suppressions ou changements proposés relativement au clergé. Voyant toutes ses propositions rejetées et toutes les doctrines opposées aux siennes admises, il quitta la France et se retira à Trèves dont il était le suffragant. Il passa en Autriche, en 1791, et y fut, jusqu'en 1812, chargé de la correspondance des princes de la maison de Bourbon. Ce fut aussi l'évêque de Nanci qui négocia le mariage du duc d'Angoulême avec la fille de Louis XVI, lorsque cette princesse fut échangée contre les représentants du peuple livrés à l'Autriche par Dumourier. Depuis 1807 jusqu'en 1814, il ordonnança, en qualité de commissaire vérificateur, le paiement des pensions, sur une maison de banque de Vienne, des soldats retraités de l'armée de Condé. De retour en France avec la famille royale, il fit aussitôt parti de deux commissions, l'une ayant pour objet de procurer des secours aux émigrés rentrés, et l'autre d'organiser l'église de France. Il devint, le 19 décembre, aumônier de Mme la duchesse d'Angoulême, et, le 17 janvier 1815, il fut l'un des commissaires chargés de recueillir les cendres de Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette, et de les faire transporter du cimetière de la Madeleine à l'église de Saint-Denis. Au commencement de 1816, le roi l'adjoignit, pour l'administration des affaires ecclésiastiques, à M. de Talleyrand-Périgord, alors archevêque de Reims. M. de La Fare est aujourd'hui cardinal-archevêque de Sens et Auxerre, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, ministre d'état, pair de France, et premier aumônier de Mme la Dauphine.

FARIA (l'abbé), Portugais-métis, né à Goa, dans les Indes orientales, était fils d'un habitant de la même ville, qui, après avoir perdu sa femme, embrassa l'état ecclésiastique, et devint évêque de Goa. Le jeune Faria, après avoir fait les études ordinaires, suivit la même carrière, fut ordonné prêtre, et continua à résider dans sa ville natale. Cependant son père ayant été accusé d'entretenir des correspondances criminelles avec le gouverneur français de Pondichéry, dans le but de livrer Goa aux Français, il fut arrêté, ainsi que son fils, par ordre du vice-roi portugais, qui les envoya à Lisbonne. Après une détention assez longue dans le couvent des paulistes, le jeune Faria fut élargi, vint en France dès le commencement de la révolution, et y résida jusqu'à sa mort arrivée peu de temps après la seconde rentrée des Bourbons. Sous le gouvernement impérial, il avait été nommé professeur de philosophie morale dans le midi de la France. Il acquit dans les dernières années de sa vie quelque célébrité comme magnétiseur, et sa renommée lui valut même les honneurs d'être parodié sur le théâtre des Variétés par l'original et facétieux acteur Potier, qui contrefit en perfection la voix, les gestes et même la couleur marron de l'abbé indien. Il fit un grand nombre de dupes, parmi lesquelles il faut compter plus d'un savant estimable, mais trop crédule. M. Deleuze admirait la grande puissance magnétique de notre abbé, dont la perte fut vivement déplorée par les adeptes et les candidats à l'initiation des mystères des successeurs de Mesmer. L'abbé Faria possédait, il faut en convenir, les qualités essentielles pour bien jouer son rôle; il était remarquable par la vivacité et l'originalité de sa physionomie, d'ailleurs assez régulière et assez agréable, malgré sa couleur malabare; il avait l'œil vif et pénétrant, le regard fin et scrutateur, le débit facile, et s'exprimait assez bien en français, quoique avec un accent étranger. Mais ce qui était plus précieux encore pour un professeur de magnétisme, c'était le ton d'assurance et l'imperturbable maintien qui caractérisaient ce charlatan. Malgré le nombre de ses prôneurs, il mourut dans un état voisin de l'indigence, et quelques personnes qui étaient liées avec lui pensent qu'après avoir trompé les autres, il avait fini par se faire illusion à lui-même sur le prétendu magnétisme animal.

FARINE (Pierre-Joseph, vicomte), maréchal-de-camp, naquit à Danrichard (Franche-Comté), le 2 octobre 1770. Il entra, le 9 octobre 1791, dans le 2e bataillon des volontaires du Doubs, et se distingua plusieurs fois dans les affaires qui amenèrent le déblocus de Landau, notamment dans les bois de Saverne, où il fut blessé de deux balles, et à la bataille de Kaisers-Lautern. Il fut nommé successivement lieutenant et capitaine de grenadiers, adjoint aux adjudants-généraux, et fut attaché en cette qualité à la division Saint-Cyr, chargée du blocus de Mayence. En 1796, il fit partie de la division Delmas, passa le Rhin avec l'armée de Moreau, se distingua à Rendchen, Radstadt, Bopfingen, Nortlingen, Neubourg, etc., et fut assez heureux pour établir une communication avec l'armée de Sambre-et-Meuse, d'après l'ordre qu'il en avait reçu du général Desaix. Chargé, lors de la retraite du général Moreau, de ramener, de Stockach à Huningue, le parc général de l'armée, plusieurs centaines de prisonniers, ainsi que tous les bagages des corps de l'armée, il fut rencontré par l'avant-garde autrichienne du corps du général Meerfeld, il combattit à outrance contre des forces bien supérieures, fit tête à l'ennemi, et reçut dans une mêlée très vive plusieurs coups de sabre à l'épaule gauche et à la tête. La calotte de fer placée sur son chapeau fut coupée de coups si violents qu'il fut renversé de son cheval, fait prisonnier et conduit en Bohême. Cependant les heureuses dispositions qu'il avait prises sauvèrent son convoi qui rétrograda intact sur l'armée. Après six mois de captivité dans la forteresse de Thérésienstadt, le capitaine Farine revint en France et fut bientôt échangé; nommé aide-de-camp du général Michaud, en 1797, il l'accompagna, en 1800, à l'armée d'Italie, et se distingua au passage du Mincio. Devenu chef d'escadron au 23e régiment de dragons, il fit la campagne de 1805 en Italie sous Masséna, se distingua au passage du Tagliamento, fut chargé d'explorer et d'observer les gorges de Carinthie, et s'avança jusqu'au-delà de Taris. Il fit, en 1806, la campagne de Naples, fut nommé commandant de la place et de l'arrondissement de Salerne, major du 29e de dragons, le 7 janvier 1807, et, le 7 avril 1809, colonel du 4e de même arme qui servait alors au 1er corps de l'armée d'Espagne, et qu'il s'empressa de joindre. Dans la nuit du 20 au 21 décembre 1809, le colonel Farine, fit exécuter, par une partie de son régiment, une surprise nocturne qu'il avait conçue contre un fort poste de cavalerie espagnole placé au village del Visilo (Manche), et distant de trois lieues de son régiment: la réussite de ce coup de main fut si complète, que sans perdre un homme ni un cheval, on ramena 22 prisonniers et soixante-un chevaux enlevés à l'ennemi. Le 14 mars 1810, chargé d'une forte reconnaissance sur Tarifla, il trouva quinze cents Espagnols retranchés dans un camp sur les montagnes de Torre-Pena; malgré l'infériorité numérique de sa troupe, son infanterie marcha aux Espagnols au pas de charge, pendant que

sa cavalerie passait au galop sous les feux de la tour pour tourner la position de l'ennemi. Plus de cent cinquante Espagnols furent tués, et toutes les munitions et équipages furent pris et brûlés. Le colonel Farine s'étant porté rapidement avec sa cavalerie sous les murs de Tariffa, profita de la terreur des habitants pour s'en faire ouvrir les portes, y entrer avec sa compagnie d'élite, et y rester le temps nécessaire pour bien reconnaître la place, ses fortifications et celles de l'île Verte. Cette expédition, qui fait tant d'honneur au colonel Farine, ne coûta que quatre hommes. Au commencement de 1811, il se rendit au siége de Badajoz et s'y distingua de manière à être cité honorablement dans les rapports du général en chef maréchal Soult. Le 16 mai de la même année, il fournit plusieurs belles charges sur l'infanterie anglaise, à la bataille d'Albuera, et eut un cheval grièvement blessé sous lui par un biscayen. Le 25 du même mois, à Usagré, en Estramadure, le 4e régiment de dragons étant en tête de la colonne, reçut ordre du général Latour-Maubourg de passer le défilé de ce village, et de se porter sur des hauteurs en avant. Le colonel Farine, malgré l'artillerie ennemie qui foudroyait l'étroit défilé, parvint à le passer et à se former de l'autre côté; mais à peine eut-il gagné la sommité des hauteurs, qu'il vit à dix pas de lui plusieurs escadrons anglais qui s'avançaient au pas, ayant derrière eux et sur leurs flancs toute la cavalerie anglaise, espagnole et portugaise. Son cheval fut aussitôt tué d'un coup de pistolet par un officier anglais qui n'en était pas à quatre pas. Tombé sous son cheval, le colonel Farine en fut dégagé de la manière la plus courageuse par l'adjudant sous-officier Domoutier et le maréchal-des-logis Herbut, et sauta rapidement sur le cheval de ce dernier. Bientôt la mêlée eut lieu; son cheval ayant encore été tué, il tomba au pouvoir de l'ennemi, fut conduit à Lisbonne, et de là en Angleterre, où il débarqua à Plymouth, le 28 juillet, après deux mois de traversée. Il y fut jeté, quoique malade, dans un cachot humide, obscur et non pavé, où il resta pendant dix jours avec plusieurs officiers français prisonniers de guerre comme lui, et même quelques femmes de ces officiers. Cette conduite irrita tellement le colonel Farine qu'il forma le projet de se soustraire à sa captivité, aussitôt qu'il le pourrait. Il exécuta ce projet au prix de beaucoup d'argent dans les derniers jours de décembre 1811. Au mois de mars 1812, envoyé à l'armée de Russie, il y protégea la retraite du maréchal Macdonald qu'il joignit au-delà de Kœnigsberg, prit part au combat de Braunsberg, et se jeta dans la place de Dantzick, dont il eut l'honneur de partager la belle et longue défense. Pendant l'armistice conclu, le 4 juin, en Silésie, après les batailles de Lutzen et Bautzen, la garnison de Dantzick ayant communiqué avec la grande armée, le colonel Farine fut promu, le 26 juin, au grade de général de brigade. A la reprise des hostilités, il fut chargé du commandement de la première ligne de cavalerie qui chargea si rapidement les quatre redoutes russes établies sur le front de Pitzkendorf, et qui s'en empara après avoir sabré ou fait prisonniers tous les fantassins qui les occupaient. Quelque temps après, les chevaux de la cavalerie, qui avaient survécu, ayant été mangés par la garnison, le général Farine fut chargé du commandement d'une brigade d'infanterie en remplacement du général Breissand, mort de ses blessures. Il remplit les fonctions de chef d'état-major-général à la place du général d'Héricourt, atteint d'une maladie très grave, fonctions qui, pendant les deux derniers mois du siége, firent peser sur lui tous les détails de la capitulation et de l'évacuation de la place. Le 2 janvier 1814, la garnison ayant été forcée de se rendre prisonnière de guerre, le général Farine suivit son sort, et fut emmené à Kiow en Ukraine, d'où il envoya, le 4 juin, de concert avec les autres généraux français, également prisonniers de guerre, son adhésion à la déchéance de Napoléon. Bientôt de retour en France, il fut nommé par le Roi chevalier de Saint-Louis et commandeur de la légion d'honneur. Il exerçait les fonctions d'adjoint à l'inspection générale de la cavalerie à Strasbourg, lorsque Napoléon revint de l'île d'Elbe. L'empereur lui donna le commandement de la 4e brigade de la 3e division de cuirassiers. Le 16 juin, à la bataille de Fleurus, cette brigade et une partie de la division Delort, firent, en avant de Ligny, une charge qui eut le plus grand succès, et décida la retraite de l'armée prussienne: le général Farine y fut blessé d'un coup de sabre à l'épaule gauche. A Waterloo, il eut trois chevaux tués sous lui, et fut blessé d'une balle à la tête. Dans cet état, il se retira dans ses foyers, à Paris, et ne suivit point l'armée au-delà de la Loire. En décembre 1815, il fut chargé du licenciement de plusieurs corps de cavalerie dans la 21e division militaire; en 1816, il fut envoyé dans la 4e division militaire, comme inspecteur de la cavalerie, et eut la même mission, en 1817, dans la 10e division militaire. Il prit, en 1818, le commandement du dépôt général des remontes de Caen; reçut, le 1er mai 1821, le titre de vicomte, et fut nommé, le 20 juin 1822, inspecteur d'armes pour la cavalerie. Il est aujourd'hui en disponibilité.

FARRILL (Don Gonzalo O'), lieutenant-général au service d'Espagne, est né, en 1753, d'une famille d'origine irlandaise, domiciliée à la Havane. Il reçut sa première éducation dans le célèbre collége de Sorèze, embrassa, de très bonne heure, la vie militaire, et prit part à toutes les guerres que son pays a soutenues depuis cette époque. Il se trouva et se signala au siége de Melilla et à Oran sur la côte d'Afrique, ainsi qu'à Mahon et devant Gibraltar. En 1780, il s'engagea comme volontaire; mais la guerre qui paraissait imminente, n'ayant point éclaté, il visita la France, y examina, dans les plus grands détails, les écoles d'artillerie et du génie, et se rendit ensuite en Prusse, chargé, par le gouvernement espagnol, d'étudier la nouvelle organisation de l'armée et la tactique introduite, par Frédéric II, dans l'armée prussienne. De retour dans sa patrie, il fut nommé directeur de l'école de tactique, établie au Port-Sainte-Marie, près de Cadix. La guerre, entre la république française et le roi d'Espagne, ayant éclaté en 1793, O'Farrill servit d'abord dans le corps d'armée commandé par don Ventura Caro et par le comte de Colomera, fut blessé aux combats de Lecomberri et de Tolosa en Biscaye et dans le Guipuscoa, et passa, en 1795, à l'armée de Catalogne en qualité de quartier-maître-général; il prit part aux affaires de Bañalos et de Col d'Oriol, remporta quelques avantages sur les troupes françaises, et pénétra, à la tête d'une division de l'armée espagnole, jusqu'à la vue de Perpignan. Bientôt les Français ayant refoulé les Espagnols dans leur pays, mis en déroute leurs armées, pris Rosas et Figueras, et menacé déjà la capitale, le gouvernement se vit réduit à signer la paix à Bâle. O'Farrill fut chargé de la délimitation des frontières de l'Espagne, conformément aux stipulations de ce traité; en 1798, il fut nommé inspecteur-général de l'infanterie espagnole, et, l'année suivante, il reçut le commandement d'une division de troupes espagnoles envoyée à Rochefort pour coopérer dans une expédition méditée par le gouvernement français. Quelque temps après, il remplit une mission en Prusse,

et voyagea ensuite en Suisse, en Italie, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre, tantôt comme simple particulier, tantôt comme agent diplomatique de la cour d'Espagne. Lors de l'abdication forcée de Charles IV, en 1808, O'Farrill, qui depuis long-temps s'était attaché au parti opposé au prince de la Paix, fut nommé, par Ferdinand, dès son avénement au trône, colonel-général directeur de l'artillerie et ministre de la guerre, et fut employé par ce prince dans toutes les négociations qui eurent lieu, avec les généraux français, antérieurement à son voyage à Bayonne. Le général O'Farril eut beaucoup de part à la résolution que prit Ferdinand de se rendre à l'insidieuse invitation de Bonaparte; mais la loyauté reconnue de ce militaire ne permet pas de soupçonner ses intentions, et on ne doit l'accuser que d'avoir été imprévoyant et mauvais politique. C'est d'ailleurs un reproche qui s'attache bien plus fortement à la conduite de Escoïquiz, de Cevallos, du duc de l'Infantado et d'autres conseillers de Ferdinand, qui tous dédaignèrent les sages avis du profond Urquijo. Ferdinand, plein de confiance en Napoléon, quitta Madrid le 10 avril 1808, et nomma O'Farrill membre de la junte qui, sous la présidence de l'infant don Antonio, devait tenir les rênes du gouvernement pendant l'absence du roi Ferdinand. Six jours après son départ pour Bayonne, Murat communiqua au ministère espagnol le projet de proclamation par laquelle il allait déclarer, au nom de l'empereur des Français, que Ferdinand ne pouvait être considéré que comme l'usurpateur du trône de son père. O'Farrill combattit de toutes ses forces un tel projet, et déclara formellement à Murat que les autorités n'y obtempéreraient point, et que le peuple s'y opposerait. Néanmoins Murat persista, et deux jours après, ayant demandé deux commissaires espagnols pour conférer à ce sujet, MM. Azanza et O'Farrill furent choisis, et deployèrent la plus grande prudence dans cette conjoncture critique. Les prédictions de O'Farrill furent bientôt réalisées, et l'affreuse journée du 2 mai aurait dû convaincre Napoléon de la faute qu'il avait commise en cherchant à humilier la nation espagnole en traitant avec mépris un peuple si fier et si obstiné. Dans cette sanglante journée, O'Farril contribua puissamment, par sa fermeté, sa sagesse et par l'ascendant qu'il avait sur les esprits, à arrêter l'effusion du sang et à rétablir la tranquillité. Le départ subit de don Antonio laissa la junte sans chef; Murat demanda à y être admis, ou plutôt il l'exigea, pour être entièrement le maître à Madrid; mais O'Farrill s'y opposa, et voyant que ses collègues fléchissaient, il donna sa démission après avoir remis, au secrétaire du gouvernement, une protestation énergique contre les prétentions de Murat. Il se retira en effet, mais bientôt après on le vit accepter un emploi éminent sous le roi Joseph, qu'il servit avec fidélité. Ceux qui ne connaissent point l'état des choses en Espagne à cette époque mémorable, pourront s'étonner de voir un homme d'un caractère aussi ferme passer si rapidement du service du roi, qu'il avait regardé comme étant le souverain légitime, à celui d'un autre qu'il ne pouvait considérer que comme un lieutenant de l'usurpateur. Pour comprendre la conduite que tinrent alors les hommes les plus vertueux, les plus instruits et les plus attachés à leur pays, tels que l'étaient, sans contredit, Azanza, O'Farrill, Massaredo, il faut se rappeler d'un côté la puissance colossale de Napoléon, puissance que nul autre, que lui-même, ne pouvait détruire, et d'un autre, la déplorable situation de l'Espagne et l'impossibilité d'y établir un gouvernement quelconque. Tous les Espagnols éclairés, et que la passion ne poussa point à une résistance dont ils ne pouvaient rien attendre, et qui n'a réussi que par une suite de prodiges, dont le plus grand fut l'aveuglement de Napoléon; tous ces hommes, amis de leur pays et connaissant leur nation et l'état de l'Europe, ont cru, de bonne foi, qu'en acceptant des places importantes sous Joseph, ils pourraient encore rendre de grands services à la patrie et en opérer la régénération. L'exemple de l'Italie, singulièrement améliorée sous le gouvernement du prince Eugène, leur faisait espérer un pareil résultat pour l'Espagne, dont ils déploraient, depuis long-temps, la dégradation et la décadence. Ils ne se sont trompés que parcequ'ils ont raisonné d'après une supposition qui paraissait la plus naturelle, et qui cependant s'est trouvée entièrement fausse : ils ont cru que Napoléon agirait en homme prudent et qu'il suivrait, envers l'Espagne, la marche qui convenait le mieux à ses propres intérêts. Peut-on leur faire un crime d'avoir ignoré que Napoléon avait une manière d'envisager les questions politiques qui lui était propre et que personne ne pouvait pénétrer? A la chute de Joseph, O'Farrill, fut compris dans les proscriptions qui signalèrent le retour de Ferdinand en Espagne; et quoiqu'il ait adressé au roi une lettre de soumission renfermant l'exposé fidèle des motifs qui avaient guidé sa conduite pendant toute la révolution, il n'en fut pas moins déclaré traître à la religion et au roi, condamné à la peine capitale, et dépouillé de ses titres, grades et propriétés. Telle fut la récompense de cinquante ans de service militaire et diplomatique, et d'une fidélité à toute épreuve envers Ferdinand, tant qu'il fut sur le trône. Il a trouvé en France un asile, et il y vit presque ignoré, ainsi qu'un grand nombre de ses anciens amis et collègues, parmi lesquels on compte les hommes les plus distingués de l'Espagne. Le général O'Farrill a fait paraître conjointement avec M. Azanza (duc de Santa-Fé) des mémoires qui ont été traduits en français par M. Alexandre Foudras de Lyon, sous le titre de : *Mémoire de don Miguel Azanza et de don Gonzalo O'Farrill, et exposé des faits qui justifient leur conduite politique depuis mars 1808 jusqu'en avril 1814.* Le général O'Farrill possède de vastes connaissances, et était regardé, non seulement comme le premier officier-général de son pays, mais comme un des généraux les plus distingués de l'Europe.

FAUCHE-BOREL (Louis), issu d'une famille noble de Franche-Comté, que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée de se réfugier en Suisse, naquit à Neufchâtel le 12 avril 1762. Il dirigeait, avant la révolution, un vaste établissement typographique dans cette ville; et cet établissement rendit alors beaucoup de services aux Français émigrés. M. Fauche fut exilé pendant six mois, en 1793, pour avoir imprimé le Testament de Louis XVI dans un almanach. En 1795, il abandonna toutes ses affaires pour se vouer sans réserve à la cause de Louis XVIII; et il fut chargé par le prince de Condé de faire, au général Pichegru, des propositions pour l'engager à quitter les drapeaux républicains, et à passer, avec son armée, au service des Bourbons. Il prit le nom de *Louis*, pour suivre cette négociation périlleuse, qui l'obligea de faire plusieurs voyages à Huningue, à Bâle, à Strasbourg et à Mulheim, où se trouvait le prince de Condé. Le 14 août de cette année, il se présenta devant Pichegru, à son quartier-général d'Altkirch, sous prétexte de lui dédier un ouvrage inédit de J.-J. Rousseau; et, après quelques mots insignifiants sur cet objet, il lui dit, avec un grand courage, le véritable motif de sa visite. Pichegru n'hésita pas, et promit de seconder la cause royale, pourvu toutefois qu'il fût assuré de la coopération

des Autrichiens. Fauche Borel se rendit auprès du prince de Condé, pour lui faire part de l'heureux commencement de sa mission ; il reçut aussitôt de nouvelles instructions, et l'ordre d'aller suivre cette importante négociation. Comme elle nécessitait tous ses soins, et l'abandon de ses plus chers intérêts, le prince lui fit la promesse, au nom du roi, de lui donner au jour de la restauration, pour récompense, la direction de l'imprimerie royale et le cordon de Saint-Michel. Arrivé à Strasbourg, centre de l'armée française, il y prit son domicile ; et, pour écarter tout soupçon, il s'annonça comme désirant acheter une maison pour y établir une imprimerie. Il se lia avec plusieurs officiers de l'armée française, et prépara leurs esprits à l'exécution de ses plans, correspondant toujours avec le prince de Condé : mais le directoire exécutif, qui venait de s'établir, reçut quelques avis, et Pichegru fut rappelé. M. Fauche lui-même fut arrêté, le 21 décembre 1795, à Strasbourg, comme agent des princes, sur la dénonciation d'un journaliste nommé Cotta. Heureusement on ne trouva rien dans ses papiers qui pût le compromettre, et il fut remis en liberté. Au mois de juin 1796, S. M. Louis XVIII, qui lui témoignait beaucoup de bonté et de confiance, le chargea d'une nouvelle mission auprès de Pichegru, alors retiré à Arbois, son pays natal. Ce général adressa, à S. M., une lettre dans laquelle, en lui réitérant la promesse de servir sa cause, il faisait sentir la nécessité d'abandonner des projets partiels et sans résultat, pour attendre que de grands résultats militaires amenassent une occasion décisive. M. Fauche remit cette réponse au roi à Dillingen. Vers ce même temps il fut envoyé par S. M. à l'archiduc Charles, qui était à la tête de l'armée autrichienne, pour lui faire connaître l'utilité du séjour du roi à l'armée de Condé. Pichegru ayant été nommé président du conseil des cinq-cents, Fauche-Borel se rendit à Paris, d'après les intentions des princes. La révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), vint renverser le plan de contre-révolution qu'avait préparé Pichegru. M. Fauche se trouva nominativement enveloppé dans la proscription de cette époque ; et sa correspondance avec Pichegru saisie dans les équipages du général autrichien Klinglin, servit de base à l'exposé de la conspiration que publia le directoire. N'osant rester dans son domicile, il se réfugia dans la maison d'un certain David Monnier, avec lequel il avait eu des relations commerciales. Là, dès le lendemain même du 18 fructidor, cet infatigable agent des Bourbons, s'occupa de nouer les fils d'un nouveau complot, dans l'intérêt de ces princes. Il sut amener David Monnier à le mettre en rapport avec Barras, qui ne s'était opposé au mouvement royaliste que parcequ'on ne s'était pas confié à lui. (*Voy.* Barras.) Quelques jours après, le directeur lui fit remettre, sous le nom de *Borelly*, un passe-port pour sortir de Paris. Fauche, après avoir couru les plus grands dangers avant d'arriver à la frontière, passa en Angleterre pour attendre des communications que Barras s'était engagé à faire à S. M. Louis XVIII. Ces communications furent portées à Hambourg, par David Monnier, qui devait de là les faire parvenir en Angleterre à Fauche-Borel, lequel n'attendait que leur arrivée pour se rendre auprès du roi à Mittau, et les remettre à S. M. Monnier ayant rencontré à Hambourg un autre agent des princes, crut devoir se confier à lui. Cet incident amena des conflits et des malentendus, qui retardèrent l'envoi des lettres de Barras. Fauche-Borel eut toutefois, en Angleterre, la satisfaction de *serrer dans ses bras son admirable Pichegru* (ce sont les expressions de ses mémoires). Il informa ce général des dispositions de Barras, en faveur de la maison de Bourbon, et n'eut pas de peine à l'engager à entrer dans ce nouveau projet. Ayant enfin reçu les lettres qu'il attendait, Fauche se hâta de se rendre d'abord à Hambourg pour se concerter avec David Monnier ; mais celui-ci en était parti, après avoir long-temps attendu. Ce contre-temps ne diminua pas la confiance du roi en son courageux serviteur. On peut en juger par la réponse que ce prince fit, dans ce même temps (novembre 1799), au marquis de la Maisonfort, qui voulait obtenir des pouvoirs pour suivre, en Allemagne, avec Monnier, la négociation que M. Fauche avait liée à Paris. « Si je n'écris pas à M. Fauche-Borel, dans cette « occasion, disait S. M., c'est parceque j'ignore s'il « est à Hambourg ; mais les sentiments que je vous « exprime à son égard, ne sont pas nouveaux pour « lui. Vous ne trouverez pas non plus étrange, que « ma sensibilité à son zèle soit encore plus vive « qu'au vôtre. Il n'est Français que de cœur ; vous « l'êtes de naissance : mais que Dieu nous aide, il « ne tiendra qu'à Louis (Fauche-Borel) de le de- « venir aussi. » Enfin, Monnier revint à Hambourg. MM Fauche-Borel et la Maisonfort le virent, et ils s'entendirent avec lui sur les dispositions de Barras, et sur ce qu'il exigeait du roi, pour prix de ses services. Ils partirent aussitôt pour aller à Mittau, porter à S. M. ces dernières communications. On peut voir à l'article Barras (le vicomte de), de quelle nature elles étaient. A la suite de cette entrevue, le Roi chargea MM. Fauche et la Maisonfort de se rendre auprès de l'empereur de Russie, Paul Ier, afin d'instruire, de ce qui se passait, ce prince, qui venait d'offrir à Louis XVIII un asile dans ses états. Les deux agents du Roi de France prirent la route de Berlin, pour y attendre des passe-ports. Mais l'envoi de deux agents en Russie ayant paru inutile, M. de la Maisonfort partit seul pour Saint-Pétersbourg, et M. Fauche, après avoir vu une seconde fois S. M. Louis XVIII à Mittau, reçut l'ordre d'aller s'établir à Wesel pour correspondre avec Monnier, qui était retourné à Paris, afin d'instruire Barras des heureux préliminaires de cette négociation. Impatient de ne recevoir, depuis deux mois, aucune nouvelle du directeur, Fauche profita du départ d'un courrier, que le cabinet prussien envoyait à Paris avec des dépêches, pour faire parvenir une lettre directement à Barras. Cette lettre, conçue de manière que le directoire pouvait en prendre communication, fut remise dans une séance à Barras lui-même, qui ne put se dispenser de la communiquer à ses collègues. M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, proposa de communiquer avec Fauche, par le moyen de M. Eyriès, qu'il envoyait alors en mission à Clèves. Celui-ci vint à Wesel trouver M. Fauche-Borel, qui, jugeant que cette voie indirecte de communication avec Barras n'était rien moins que sûre, écrivit une seconde lettre, pour le prier de vouloir bien lui envoyer Monnier ou Botot. M. de Barras envoya alors à Wesel son confident intime, le chevalier Tropez de Guérin, avec lequel Fauche-Borel put s'expliquer avec une entière confiance, et auquel il remit des lettres patentes du Roi pour Barras. Ce fut pendant le cours de cette négociation qu'il eut un démêlé avec Montgaillard, au sujet de pièces royalistes que ce dernier voulait soustraire pour les vendre au directoire. Le succès de leur plan paraissait assuré, lorsque la révolution du 18 brumaire vint le renverser, en éloignant Barras du gouvernement. Découragé par ce revers, M. Fauche prit la résolution de se livrer exclusivement aux travaux de sa profession ; il partit pour Londres, où un de ses amis l'appelait, afin d'y établir une imprimerie et une librairie française. Alors se négociait le traité d'Amiens, et quelques per-

sonnes, dévouées aux Bourbons, crurent qu'il importait, plus que jamais, de réconcilier Moreau, qui était à Paris, avec Pichegru, qui se trouvait à Londres. M. Fauche fut choisi pour aller porter à Moreau des paroles de réconciliation, de la part de son ancien chef. Il trouva ce général sensible à la démarche de Pichegru, et très disposé à entrer dans ses vues. Mais M. Fauche, qui avait été tant de fois signalé à la police de Bonaparte, ne tarda pas à être arrêté par ses ordres, et fut conduit au Temple. Il parvint néanmoins encore, du fond de cette prison, à ouvrir des communications avec Moreau, par le moyen de son neveu Vitel (frère de celui qui depuis a péri si malheureusement) et de Fresnières, secrétaire de ce général; mais la détention prolongée de Fauche, détermina Moreau à se servir d'un autre intermédiaire; et cet agent fut l'abbé David, qui bientôt après fut arrêté. Il y avait déjà dix-huit mois que Fauche était retenu au Temple, lorsque Bonaparte, voulant tirer de lui des aveux contre Moreau, le fit interroger par divers agents, et notamment par Réal. Ces interrogatoires furent inutiles : M. Fauche ne fit aucun aveu, et il ne cessa de protester contre sa détention, en se déclarant sujet du roi de Prusse. Cependant plusieurs autres personnes, détenues pour la même cause, avaient commis des indiscrétions. On conçut des inquiétudes pour le général Pichegru, qui devait arriver à Paris dans cette conjoncture. Fauche tenta tous les moyens imaginables pour s'évader : il y réussit; mais trahi par la personne même qui lui avait donné asile, il fut ramené au Temple dix-huit heures après son évasion, et jeté dans un cachot. Le conseiller d'état Réal vint l'interroger de nouveau. Toutes les questions roulèrent sur ses relations avec Pichegru et avec Moreau; M. Fauche persista dans une négative absolue. Il resta encore dix-huit mois prisonnier. Enfin les instances de M. de Lucchesini, ambassadeur de Prusse, et une lettre de S. M. prussienne elle-même, déterminèrent Bonaparte à le mettre en liberté. Des gendarmes le reconduisirent jusque sur le territoire prussien. Arrivé à Wesel, il fut informé, par M. le baron de Hardenberg, que le gouvernement français exigeait qu'il ne retournât pas à Neufchatel. Il partit alors pour Berlin, obtint une audience du roi et de la reine, et recueillit de la bouche de Frédéric-Guillaume ces paroles remarquables : « Je vous ai » suivi depuis huit ans, et je n'ai rien ignoré de vos » constants efforts pour le service du roi de France. » Vous avez été bien malheureux d'avoir affaire à » ce comte de Montgaillard, dont j'ai lu les mé- » moires. » Fauche s'établit à Berlin, et ne cessa de rendre de nouveaux services à la cause des Bourbons. Il fut chargé, en juillet 1805, par le comte d'Avaray, ministre de Louis XVIII, d'imprimer, à dix mille exemplaires, une déclaration adressée aux Français, que ce monarque avait faite à Colmar le 4 décembre 1804. A cette époque, les desseins de Bonaparte sur la Prusse n'étaient plus un mystère. M. Fauche eut, à cet égard, des conférences avec le roi et la reine de Prusse, auxquels il suggéra l'idée d'appeler des États-Unis le général Moreau, pour opposer ses talents, son expérience et sa popularité à l'ambition de Bonaparte. Le roi lui demanda, à ce sujet, des notes conformes à celles que, les 5, 12 et 18 juillet, il avait remises à M. de Novositzoff, ambassadeur de Russie à Berlin, et qu'on peut lire dans ses *Mémoires*. Cependant M. Fauche avait réussi à faire répandre en France un grand nombre d'exemplaires de la déclaration de S. M. Louis XVIII. Bonaparte, informé de ces démarches, envoya, à la fin de 1805, trois commissaires à Berlin, pour faire de nouvelles réclamations contre lui. Fauche-Borel courait le risque d'être enlevé même dans cette capitale; mais instruit à temps par la reine, il partit pour Londres, passant par Boitzembourg, où il eut une conférence avec M. de Fersen, ministre suédois; et par Lunébourg, où il obtint plusieurs audiences du roi de Suède, auquel il remit deux exemplaires de la déclaration de Louis XVIII. Arrivé à Londres dans le mois de janvier 1806, il reçut l'ordre de suivre, sous la surveillance et l'inspection de M. le comte De la Charte, une correspondance déjà commencée avec l'ancien journaliste Perlet. Dans cet intervalle, il adressa à S. M. Louis XVIII un projet tendant à rattacher à la monarchie le maréchal Berthier. Il suivit encore, et toujours par ordre, en la communiquant aux ministres, une correspondance particulière, avec MM. d'Entraignes et de Puisaye. En 1813, quelques partisans du Roi, trompés par des agents secrets de Bonaparte, et surtout par Perlet, avaient été amenés à regarder comme possible le débarquement de Mgr. le duc de Berri sur les côtes de France. Fauche-Borel fut envoyé à Jersey, pour voir si cette entreprise était praticable. Les renseignements qu'il obtint, le convainquirent du contraire; et il fit tous ses efforts pour empêcher ce voyage, qui eût infailliblement été funeste au prince, puisque S. A. R. fût tombée dans un piége qui lui était tendu par la police de Bonaparte. Peu de mois après, quand Louis XVIII, quittant le séjour d'Hartwell, se rendit à Londres pour rentrer en France, S. M. remarqua Fauche-Borel parmi la foule, dans l'hôtel de Grillon où il était descendu, et lui tendit les mains avec bonté, en lui disant : « Je suis bien aise de vous voir, mon cher Louis; » nous nous reverrons. » Lorsque le Roi arriva à Calais, son épée s'étant engagée dans sa décoration de l'ordre de la jarretière, M. Fauche, n'écoutant que son zèle, se précipita aux pieds de S. M., pour la délivrer de cette entrave; mais quelqu'un de la suite de S. M. parut scandalisé de cette liberté : « Soyez tranquille, dit le Roi; c'est Fauche » qui me rend un nouveau service. » En arrivant à Paris, M. Fauche avait porté au roi de Prusse les dépêches que son ministre lui avait confiées pour ce monarque. Il accompagna ensuite M. de Hardenberg à Londres, pendant le séjour que les souverains alliés firent dans cette ville. A leur départ, il se rendit à Neufchatel, sa patrie, où il arriva le jour même que le roi de Prusse y faisait son entrée; et quand ce monarque en partit, il le suivit jusqu'à Zurich. En revenant en France, il fut chargé, par le gouvernement de Berne et par celui de Lausanne, de deux dépêches pour le roi de France, dans lesquelles on faisait connaître à S. M. les trames qui s'ourdissaient sur la frontière du pays de Vaud, et la correspondance que Joseph Bonaparte entretenait avec l'île d'Elbe et l'intérieur de la France. Il revint à Paris au mois d'octobre 1814, dans l'intention de s'y fixer. Toujours animé du même zèle, il s'efforça plusieurs fois de faire parvenir à S. M. des renseignements utiles et de la nature des communications qu'il avait transmises de la Suisse. Au mois de novembre 1814, il vit plusieurs fois M. de Barras, qui lui donna des renseignements importants sur les desseins et les espérances des agents de Bonaparte. M. Fauche eut, à ce sujet, des entretiens fréquents avec M. le duc d'Havré, dont il fut toujours traité avec bonté. Lors des événements qui précédèrent le 20 mars, il se présenta plusieurs fois aux Tuileries, pour démentir les fausses nouvelles à l'aide desquelles on parvenait à inspirer à la cour une dangereuse sécurité. Le 15, il offrit, avec cinquante Suisses, de se réunir aux volontaires royaux. Le lendemain, le comte de Goltz, ambassadeur de Prusse, lui confia ses dépêches et

celles des autres ministres étrangers, pour le congrès de Vienne. Il était, en outre, chargé d'instructions verbales. Arrivé à sa destination le 23 mars, il vit successivement le prince de Hardenberg, le duc de Wellington et le prince de Talleyrand. Ce dernier l'accueillit avec d'autant plus d'empressement, que, depuis onze jours, il n'avait aucune lettre officielle de Paris. Après ces différentes entrevues, et deux conférences avec l'archiduc Charles, M. Fauche fut chargé par le roi de Prusse, qui se trouvait alors à Vienne, d'une lettre olhographe pour le roi de France, qui assurait S. M. Louis XVIII que les puissances en congrès ne quitteraient les armes qu'après avoir rétabli les Bourbons sur le trône de France. Il partit le 13 avril, et arriva le 22 à Gand; il se présenta le même jour à M. de Blacas, qui se chargea de remettre au Roi les dépêches qu'il apportait pour S. M.; il se rendit ensuite auprès de M. de Jaucourt pour lui remettre les dépêches de M. de Talleyrand : mais en rentrant à son hôtel garni, il reçut la visite du directeur de la police, sous l'influence de M. Blacas, qui lui intima l'ordre de quitter cette ville dans les vingt-quatre heures. Ce fut en vain que M. Fauche fit, pendant trois jours, les démarches les plus actives auprès de plusieurs personnages importants, et qu'il s'efforça de parvenir jusqu'auprès du roi. Deux gendarmes lui furent d'abord donnés pour escorte; et, le 26 avril, il fut transféré à Bruxelles, et jeté dans un cachot, où il resta pendant huit jours. Il ne dut sa liberté qu'aux vives réclamations de M. le baron de Brockhausen, ministre du roi de Prusse à Bruxelles, qui lui donna un passe-port et des dépêches pour le prince de Hardenberg. Arrivé, le 7 mai, à Vienne, M. Fauche n'eut pas de peine à se laver entièrement, aux yeux du roi de Prusse et de son ministre de l'accusation d'avoir servi Bonaparte au détriment de la Prusse, accusation qui avait servi de prétexte à son arrestation. Il établit également sa justification dans un memoire adressé au roi de France. Enfin, après le retour de S. M. à Paris, M. le comte de Goltz fit des diligences auprès du gouvernement français pour avoir, d'après les registres de la police, tous les renseignements possibles sur la conduite de Fauche-Borel, et il résulta des ses recherches la justification la plus positive, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la lecture des pièces justificatives qui accompagnent ses *Mémoires*. Mais, dans cet intervalle, le zele de M. Fauche-Borel avait trouvé de nouvelles occasions de se signaler. Etant revenu à Neufchâtel en juin 1815, il se mit, à la première nouvelle de la bataille de Waterloo, en devoir de concourir à la réintégration de la monarchie. Les 17 et 18 juillet, il fit, auprès du commandant du fort de Joux, des démarches qui amenèrent ce dernier, dès le 19, à arborer le drapeau blanc, sans attendre les ordres du maréchal Jourdan. Quelques jours auparavant, il avait, par son crédit, procuré des fonds, pour le service du Roi, à M. Gaëtan de la Rochefaucauld, qui commandait un corps de volontaires royaux, à la tête duquel ce général pénétra en Franche-Comté, par la frontière de Suisse. Enfin le 7 juillet, il avait écrit à M. le maréchal Jourdan, qui commandait à Besançon, pour lui demander un sauf-conduit qui lui permit d'arriver jusqu'à lui, afin de le seconder dans ses efforts pour arborer le drapeau blanc. Au mois d'octobre 1815, il publia, a Paris : *Précis historique des differentes missions dans lesquelles M. L. Fauche-Borel a été employé pour la cause de la monarchie, suivi de pièces justificatives*, in 8°, fig., avec cette épigraphe : *Pænam pro munere*. Cet ouvrage fut lu avec beaucoup d'empressement; et l'on y remarqua surtout une accusation très grave contre Perlet, avec qui M. Fauche avait eu si long-temps des relations dans les intérêts du Roi. Mais éclairé depuis peu par des pièces irrécusables, il s'était assuré que cet homme avait abusé de sa crédulité de la manière la plus horrible; qu'il avait attiré perfidement à Paris son neveu Vitel pour le livrer à la police, enfin qu'il avait causé la mort de ce malheureux jeune homme (*Voyez* PERLET). Celui-ci répondit à ces mémoires en accusant lui-même son adversaire d'avoir trahi la cause qu'il défendait. Il ne resta plus alors à M. Fauche d'autre moyen pour se justifier que de traduire en justice le sieur Perlet. L'amnistie, accordée à tous les crimes révolutionnaires, ne lui permit pas de l'attaquer comme meurtrier de son neveu, et il ne put former d'autre plainte que celle en calomnie. Des mémoires très curieux furent publiés dans cette affaire, et après des débats fort longs, auxquels le public parut prendre beaucoup d'intérêt, il fut établi, par un jugement du tribunal de police correctionnelle, en date du 24 mai 1816, que Perlet était un escroc et un infâme calomniateur, et que M. Fauche n'avait manqué ni à l'honneur ni à la fidélité qu'il avait promise aux Bourbons. Les deux derniers mémoires qu'il a publiés, sont intitulés : 1° *Mémoire pour L. Fauche Borel contre Perlet, ancien journaliste*, seconde édition, revue, corrigée et augmentée par Lombard de Langres, avocat, avec cette epigraphe : *Le jour vient révéler tous les crimes de la nuit*, vol. in-4° et in-8°, Paris, 1816; 2° *Réponse de Fauche-Borel à M. Riffé, substitut de M. le procureur du roi, ayant porté la parole dans l'affaire contre Perlet, suivie du jugement rendu contre ce dernier*, 1816, vol. in-8°, orné du portrait de Vitel. On a encore de lui des *Notices* sur les généraux Pichegru et Moreau, Londres, 1807, in-8° Au moment où nous imprimons cet article (novembre 1827), nous apprenons que M. de Fauche-Borel s'occupe de la rédaction de ses propres mémoires sur la révolution, qui formeront plusieurs volumes et seront ornés des portraits des principaux personnages avec lesquels il a été en rapport dans l'intérêt de la restauration des Bourbons.

FAUCHER (CÉSAR et CONSTANTIN), frères jumeaux, sont tellement inséparables que nous les réunirons dans la notice que nous leur consacrons. Nés à la Réole (Gironde), le 20 mars 1759, à la même heure, de la même mère, nourris, élevés ensemble, ils étaient d'une ressemblance si parfaite que leurs parents ne pouvaient les distinguer. Mêmes traits, même taille, mêmes goûts, mêmes succès, et enfin mêmes malheurs, tout leur fut pareil, organisation physique et morale, ainsi que le bien et le mal qui en résultèrent pour tous deux. Leur existence était un phénomène de la nature qui semblait s'être plue à former un seul homme en deux individus, enfin, comme on l'a dit dans le temps : « Chacun était deux, tous deux étaient un. » Quand les besoins de la patrie réclamèrent leurs services, ils entrèrent dans le même corps, obtinrent les mêmes grades, furent nommés adjudants généraux et généraux de brigade sur les mêmes champs de bataille, à l'armée du Nord. Egalement courageux, également intelligents, il n'y eut jamais entre eux de rivalité propre à les désunir, et si leurs chefs avaient eu un choix a faire, ils n'auraient su auquel des deux donner la préférence. Au combat de Fontenay, Constantin légèrement blessé, courut au secours de César qui l'était grièvement, le tira de la mêlée, pansa sa blessure, le mit en lieu de sûreté, et le soigna jusqu'au moment où ils furent tous deux en état de reparaître sur les champs de bataille. Amis d'une sage liberté, mais ennemis des excès révolutionnaires, ils tenaient au parti de la Gironde; ils furent accusés de fédéralisme, arrêtés et condamnés à mort par le tribunal de Rochefort.

Ils marchaient au supplice, et étaient parvenus au pied de l'échafaud, quand l'ordre arriva de surseoir à l'exécution. Le procès fut révisé et un nouvel arrêt les acquitta. Ces illustres jumeaux n'avaient combattu que pour la liberté, il donnèrent leur démission quand la liberté fut détruite par le gouvernement impérial, et se retirèrent à Bordeaux où ils établirent une petite maison de commerce qu'ils exploitèrent pendant quinze ans. César nommé, en 1815, membre de la chambre des représentants, voulait refuser, parcequ'il fallait se séparer de son frère, mais celui-ci le força d'accepter, parcequ'il s'agissait d'un devoir à remplir. Après la session dont les armées étrangères avaient hâté la clôture, il revint à Bordeaux, et trouvant son frère commandant de la Réole, poste que lui avait confié le général Clausel; il vint se ranger sous ses drapeaux, heureux de contribuer avec son frère à la défense de son pays. Ils ignoraient que le Roi fut rentré pour la seconde fois en France, et continuaient à se défendre vaillamment contre les hordes ennemies, jusqu'à même se barricader dans leur propre maison. Enfin ils mirent bas les armes quand des rapports certains leur apprirent la vraie situation des choses. Cette action glorieuse dans tout autre circonstance, leur fut imputée à crime. Et, le 22 septembre 1815, les généraux Faucher furent traduits devant le tribunal de Bordeaux. Rien ne fut omis pour rendre leur situation douloureuse: le barreau de Bordeaux, illustré par tant d'hommes généreux, ne put leur offrir un seul avocat qui voulût les défendre. M. Ravez, depuis président de la chambre des députés, qui avait été lié d'intimité avec eux, leur refusa son ministère dans la crainte de se compromettre auprès de la maison de Bourbon. « Il « poussa, dit l'abbé de Montgaillard, la réserve « jusqu'à refuser d'eux un magnifique camée anti« que, représentant la tête de Démosthène, que « César Faucher avait rapporté d'Italie. M. Ravez ne « voulait rien conserver qui pût lui rappeler d'an« ciens et bons amis qu'il effaçait de son souvenir, « dès l'instant où ils avaient trahi la cause de la lé« gitimité. » Ils parurent seuls devant leurs juges et se servirent de défenseurs l'un à l'autre, c'était pour eux un nouveau champ de bataille, où ils montrèrent le même sang-froid et le même courage que devant l'ennemi; leur éloquence ne se ressentit nullement de l'émotion qu'ils devaient éprouver. Ils ne répondirent à la condamnation qui fut prononcée qu'en se jetant dans les bras l'un de l'autre, et marchèrent au supplice, sans que leur fermeté se démentît un seul instant. Arrivés au terme fatal, ils se serrèrent plus étroitement et le plomb mortel les atteignit au même endroit. Les frères Faucher avaient de l'esprit et des connaissances; leurs neveux ont entre les mains un recueil de pièces inédites qui feraient le plus grand honneur à des hommes qui chercheraient la gloire dans les lettres. Trois lettres écrites, une heure avant de mourir, deux à M. Malardeau, notaire à Marmande, leur ami intime, et l'autre à M. le duc de Bassano qui les honorait de ses bontés, pour leur recommander leurs neveux, sont des modèles d'éloquence, de sentiment et de résignation.

FAUCHERETS (Jean-Louis Brousse Des), auteur dramatique, naquit à Paris en 1742. Fils d'un riche procureur au parlement, nommé Brousse, il cultiva les lettres en amateur, et il avait plus de quarante ans lorsqu'il débuta dans la carrière dramatique. Travaillant à son aise et ayant tout le temps de donner à ses ouvrages le degré de perfection nécessaire, il n'a cependant laissé qu'une comédie digne d'être conservée. Pendant la révolution, il fut souvent dérangé de ses occupations littéraires par des fonctions publiques qu'il remplit avec autant de sagesse que de zèle et d'intégrité. En 1789, il fut nommé lieutenant de maire au bureau des établissements publics, et bientôt après membre du directoire du département. Devenu suspect sous le régime révolutionnaire, il fut destitué en 1793; après la terreur, il rentra au département comme chef de bureau, et devint ensuite administrateur des hospices. Il était censeur au ministère de la police, sous le gouvernement impérial, lorsqu'il mourut, le 18 février 1808, d'une maladie de langueur. Voici la liste des ouvrages de Des Faucherets, au Théâtre-Français: *L'Avare cru bienfaisant*, comédie en 5 actes, en vers, 1784. Cette pièce, que les amis de l'auteur avaient applaudie dans une représentation qu'il en avait donnée à sa campagne, fut justement sifflée par le public. Ce n'est ni une comédie ni un drame. Il n'y a ni gaîté ni intérêt; le titre est mal rempli, le principal caractère manqué: l'auteur s'était fait d'ailleurs beaucoup d'ennemis par son ton tranchant et présomptueux; on l'avait entendu traiter avec une rigueur inconvenante les productions de ses rivaux, entre autres le *Jaloux* de Rochon de Chabannes, et on saisit l'occasion de l'humilier. Cette leçon corrigea Des Faucherets qui, depuis, sut se faire des amis et les conserver. *Le Mariage secret*, comédie en 3 actes, en vers, 1786. Cette pièce, qui avait été goûtée, à la cour, est le principal titre littéraire de l'auteur. Elle a presque toujours dû néanmoins son succès au jeu des acteurs, surtout de Molé et de Mlle Contat, aussi perd-elle de son mérite à la lecture. Elle offre en effet plus de bizarrerie que de comique, ne roule que sur des quiproquo, des surprises, n'offre que des aperçus, et ne se distingue véritablement que par l'esprit et le style. L'auteur crut devoir garder l'anonyme, à l'impression comme au théâtre. *Le Portrait*, ou *le Danger de tout dire*, comédie en un acte, en vers, 1786. Cette pièce, qui avait eu beaucoup de succès en société, ne réussit point au théâtre. On a trouvé le style négligé, de mauvais ton, et l'on fut choqué de voir dans une bluette des scènes de désespoir qui d'ailleurs parurent calquées sur le *Jaloux de Rochon*. *Les dangers de la présomption*, comédie en 5 actes, en vers, 1798. Les journaux en louèrent le style, mais le vide de l'action et la faiblesse du caractère principal justifièrent l'accueil peu favorable qu'elle avait reçu. Au théâtre Italien: *La Double clef*, ou *Colombine commissaire*, comédie-parade en 2 actes, en vers mêlée d'ariettes, 1786, plate et ennuyeuse, qui fut à peine entendue au milieu des sifflets et qui n'aurait pas été achevée si Mlle Renaud (depuis Mme d'Avrigny) n'y eût chanté. — Au théâtre Feydeau: *L'Astronome*, opéra-comique en 2 actes, en prose, 1798, remis en un acte, 1799; — *La Punition*, opéra-comique en un acte, 1799; — au théâtre Louvois (avec M. Roger): *La Pièce en répétition*, comédie en 2 actes, en prose, 1801; — au théâtre du Vaudeville (avec le même): *Arioste gouverneur*, ou *le Triomphe du génie*, 1800; — (avec Ségur jeune et M. Desprès): *Le portrait de Fielding*, 1800. Il a laissé, manuscrits, plusieurs comédies, *L'Ennemi de soi-même*, en 5 actes; — *Le Danger des petits ennemis*, en 3 actes; — *Les deux soubrettes*, en 3 actes, des chansons, des contes, des fragments de traductions, etc.; il a publié aussi: *Compte rendu concernant l'administration de Paris*, 1790.

FAUCHET (Claude), prêtre, évêque constitutionnel, né à Dorne, département de la Nièvre, le 22 septembre 1744. Il fut d'abord grand-vicaire de l'archevêque de Bourges, et, s'étant fait remarquer par son talent pour la chaire, il parvint facilement à être nommé prédicateur du roi, titre qui lui valut bientôt une autre faveur plus lucrative, celle d'abbé commandataire de Montfort. Sa reconnaissance pour la cour n'enchaîna point la liberté de sa pen-

sée et l'indépendance de ses opinions. La philosophie qui transpirait dans ses discours parut souvent plus libérale et plus hardie qu'il ne convenait à son caractère d'homme d'église et à sa position à la cour. Bien d'autres avant lui avaient osé faire retentir jusqu'aux pieds du trône toute la sévérité des admonitions apostoliques; mais dans ce rôle périlleux, quand on n'avait ni l'autorité imposante d'un Bossuet, ni la mansuétude surabondante de Massillon, ni l'insinuante souplesse du jésuite La Neufville, il était presque impossible de ne pas échouer. C'est ce qui arriva à l'abbé Fauchet. Les élans impétueux de sa verve oratoire déplurent, et il éprouva la mortification de se voir rayer de la liste des prédicateurs du roi. Il est hors de doute que cette disgrace contribua plus que tout autre motif à lui faire embrasser ardemment les innovations politiques qui se préparaient. Déjà l'ardeur de son imagination l'avait jeté dans la secte des illuminés dont le mysticisme allemand avait, comme l'on sait, un but tout politique, et il avait figuré comme l'un de leurs chefs dans le rassemblement connu sous le nom de la *bouche de fer*. En 1789, il déploya le plus grand zele dans les assemblées des électeurs et des sections, et prit une part non moins active au mouvement populaire qui eut pour résultat la prise de la Bastille. On le vit même, le sabre à la main, figurer au nombre des plus intrépides assaillants, et les mémoires du temps lui attribuent l'honneur d'avoir ramené trois fois de suite le peuple dispersé par le canon de la forteresse. Après s'être ainsi comporté en vaillant homme de guerre, il n'en retourna pas moins à son premier métier; mais la chaire fut dès lors pour lui un autre champ de bataille sur lequel il ne cessa de se signaler par la vigueur de ses coups contre l'édifice monarchique et religieux. C'est lui qui proposa, en 1790, de réunir toutes les gardes nationales de France sous le commandement de Lafayette. Déjà électeur de Paris et membre du comité permanent du 14 juillet, il fut nommé l'année suivante (1791) évêque constitutionnel du Calvados. C'est durant l'exercice de ces fonctions qu'il publia une brochure où il développait la nécessité d'un nouveau partage des terres, ou, en d'autres termes, de la loi agraire. Dénoncé, à raison de cette brochure, par le district de cette ville, et, à la suite de cette dénonciation, décrété d'accusation par le ministre de la justice, il trouva un appui victorieux dans les passions populaires qu'il avait flattées par cette imprudente doctrine. Les électeurs allerent le chercher dans sa maison, l'amenèrent en triomphe à leur assemblée, l'élirent président et le nommèrent immédiatement premier député à la législature. Son admission y souffrit quelques difficultés, mais ses amis l'emporterent, et il fut reçu comme représentant du Calvados. A peine installé, il se porta accusateur des ministres, et surtout de celui de l'intérieur, M. Delessart; parla contre les émigrés, contre les prêtres réfractaires; signala les menées de Coblentz et celles que les agents des princes tramaient à Paris. En 1792, il demanda la suppression des félicitations de nouvelle année que les grands corps de l'état étaient dans l'usage d'adresser au trône, renouvela ses attaques contre le ministre Delessart, et engloba le général Lafayette lui-même dans l'accusation vague de vouloir attenter à la liberté de la nation. Mais il avait produit des pièces contre le ministre. C'est à cette époque, et pendant la séance où fut décrétée l'abolition du costume ecclésiastique, qu'il jeta lui-même très lestement le froc aux orties en ôtant sa calotte pour la mettre dans sa poche. Tout ce que nous venons de dire des exploits politiques de l'abbé Fauchet prouve que la raison de cet évangéliste républicain était ordinairement dominée par la chaleur de sa tête. Cependant cette ardeur n'était pas chez lui un obstacle aux inspirations d'un cœur essentiellement droit, ami de l'équité et capable de tous les mouvements généreux. Sous ce rapport du moins il n'était pas prêtre. Lorsque du sein de la convention nationale, où l'avait renvoyé le département du Calvados, il vit le char de la révolution sanglante s'avancer à travers tant de désastres, sa fougue républicaine parut diminuer beaucoup. On prétendit qu'à l'époque des massacres de septembre, il fut membre d'une députation envoyée aux prisons de l'Abbaye, et qu'il demeura, ainsi que ses collègues, spectateur tranquille des horreurs qui s'y commirent. On ajoute même que quelqu'un lui ayant dit : « Pourquoi ne faites-vous pas cesser ce massacre? cent » hommes armés suffiraient; » il répondit par cette phrase cruellement insignifiante : « Le peuple est » justement indigné ou il est cruellement trompé. » Si cela est exact, il faut croire qu'il eut quelques remords de cette sorte de complicité, car, devenu membre de la convention, il s'y montra, comme nous venons de le dire, beaucoup plus modéré. C'est par l'effet de ce considérable changement de principes que, dans le procès de Louis XVI, il vota l'appel au peuple et le bannissement de l'infortuné monarque. Il se prononça également contre le mariage des prêtres et pour le maintien du culte catholique. Ces manifestations et plus encore ses liaisons avouées avec tous les chefs du parti de la Gironde ne tardèrent pas à lui attirer la haine des montagnards. Il fut d'abord rayé de la liste des jacobins, et dénoncé pour avoir procuré un passeport à l'ex-ministre Narbonne. Il résista cependant à cette première attaque, et continua jusqu'au 31 mai les fonctions de secrétaire de l'assemblée qu'il exerçait depuis quelques mois. Mais dans cette fatale journée, après avoir vu proscrire tous ses nouveaux amis, il se suspendit lui-même de ses fonctions en déclarant qu'il se mettait sous la sauve-garde du peuple. Cette peur tardive ne le sauva pas. Le 18 juillet 1793, Chabot monta à la tribune pour l'accuser non seulement d'avoir trempé dans tous les projets des fédéralistes, mais encore d'avoir encouragé l'attentat de Charlotte Corday. (Nous avons dit, en effet, à l'article de cette femme célèbre, que le jour de son arrivée à Paris elle avait été conduite à la séance de la convention par l'abbé Fauchet.) Rien ne prouve cependant qu'il eût pénétré le dessein généreux de cette illustre meurtrière de Marat. Quoi qu'il en soit, ce fut principalement sur ce chef d'accusation que, le 3 octobre suivant, après le rapport d'Amar, la convention le décréta d'accusation, et que le tribunal révolutionnaire le condamna à mort. Il marcha à l'échafaud le 31 du même mois, et par conséquent avec les vingt-un députés de la Gironde. On remarqua qu'il fut le seul assisté d'un prêtre, les autres ayant repoussé des consolations qu'ils trouverent suffisantes apparemment dans la conscience de leur pureté civique. L'abbé Fauchet montra toutefois le même courage que ses collègues. Il était l'aîné de presque tous, ayant déja atteint cinquante ans, âge où la vigueur de l'ame est déja affaiblie chez la plupart des hommes. L'abbé Fauchet a laissé un assez grand nombre de discours. La plus remarquable de toutes ces compositions oratoires est le sermon moitié évangélique et moitié républicain, dans lequel il a prétendu établir le parfait accord qui existe entre la morale évangélique et les doctrines de la réformation politique à laquelle il prit part avec tant d'ardeur et de bonne foi : démonstration dans laquelle il nous paraît avoir assez bien réussi pour que son discours ait mérité de survivre aux circonstances qui l'ont vu naître. On a de lui :

1° *Panégérique de Saint-Louis*, prononcé à l'académie française, 1774, in-8°; 2° *Oraison funèbre de Louis-Philippe d'Orléans*, 1786, in-4°; 3° *Oraison funèbre de Philippaux d'Herbaut, évêque de Bourges*, 1782, in-4°; 4° *Discours sur les mœurs rurales pour la fête de la rosière*, 1788, in-8°; 5° *De la religion nationale*, 1789, in-4°; 6° *Oraison funèbre de Michel de l'Epée*, 1790, in-4°; 7° *Eloge civique de B. Franklin*, 1790, in-4°; 8° *Sermon sur l'accord de la religion et de la liberté*, etc., 1791, in-8°; 9° *Opinion sur la question de savoir si Louis XVI est jugeable*, prononcée à la convention nationale en 1792.

FAUCHET (Jean-Antoine-Joseph), baron, commandant de la légion d'honneur, né à Saint-Quentin (Aisne) en 1763, était destiné au barreau, et achevait son droit au collège de Louis-le-Grand, quand la révolution éclata; il en adopta les principes, et consigna son opinion dans une brochure intitulée: *La France heureuse par la constitution*, Paris, 1792, in-8°. Cet ouvrage annonçait des talents qui fixèrent les regards du gouvernement, et qui firent donner à l'auteur la place de chef dans un bureau de la guerre, et ensuite celle de secrétaire de l'administration de la mairie de Paris. Malgré les dangers qui l'environnaient dans cette place, il eut le bonheur de sauver la vie à plusieurs individus, et notamment à l'abbé Legris-Duval, prédicateur célèbre, qui était allé, le 20 janvier, réclamer à la commune le dangereux honneur d'assister Louis XVI dans ses derniers moments; il devint ensuite secrétaire du pouvoir exécutif, et fut envoyé presque aussitôt aux Etats-Unis, en qualité de ministre plénipotentiaire. Sa conduite sage et modérée réconcilia, avec la république française, l'illustre Washington, qu'avaient aigri, par des menaces insensées, quelques agents diplomatiques français, et il fut rappelé au moment où il discutait un traité avantageux à son pays; néanmoins sa conduite fut hautement approuvée, sans obtenir pour cela de nouvelles fonctions. Il se retira à la campagne, et profita de ses loisirs pour publier plusieurs brochures sur les Etats-Unis. Les connaissances qu'elles décelaient lui valurent un brevet de commissaire du gouvernement à Saint-Domingue; il refusa, et fut destitué. Lorsqu'après la chute du directoire une nouvelle organisation vint régir la France, il fut nommé, le 3 mars 1800, par le premier consul, préfet du Var (Draguignan), d'où il passa à la préfecture de la Gironde (Bordeaux), le 7 décembre 1805. Le décret qui le transférait dans la Guienne, était daté du camp impérial d'Austerlitz. Il remplissait encore ce poste, lorsque Napoléon, dans un entretien qui précéda la réception des autorités, du clergé et du commerce de Bordeaux, lui ayant demandé quelle était la dynastie que préféraient les Bordelais, Fauchet lui répondit avec une noble franchise: «Celle qui leur donnera la paix maritime.» Il fut nommé, en 1809, préfet de l'Arno à Florence, et y resta jusqu'à l'évacuation de l'Italie par les armées françaises, en 1814. Il ne fut point employé pendant la première restauration. Rendu à la Gironde, le 22 mars 1815, il n'y parut que pour empêcher les réactions; il s'interposa, en quelque sorte, entre les soldats et les habitants, pour arrêter l'effusion du sang, et pour faire cesser une lutte devenue inutile. Il ne fut pas employé après la seconde rentrée du Roi. M. Fauchet fut constamment ferme et modéré dans l'exercice de ses fonctions, et laissa des regrets dans tous les pays qu'il administra. Il sut concilier les intérêts du pays avec les exigences du gouvernement; et tandis que d'une part on le comblait de bénédictions, il recevait de l'autre soit du premier consul, soit de l'empereur, les témoignages les plus honorables de satisfaction. Il n'est point parent de l'évêque constitutionnel de ce nom qui a péri sur l'échafaud révolutionnaire.

FAUCONPRET (Auguste-Jean-Baptiste de), né à Lille, département du Nord, le 12 juillet 1767, fit ses études au collége Mazarin, et remporta, en 1786, à l'université les quatre premiers prix de rhétorique et celui d'honneur. M. de Fauconpret après avoir exercé pendant quinze ans les fonctions de notaire à Paris, se retira à Londres où il s'est livré à tout son amour pour les lettres qu'il n'avait jamais cessé de cultiver. On lui doit plusieurs ouvrages qui lui appartiennent en propre, mais c'est surtout par ses traductions qu'il s'est rendu célèbre. Le nombre d'ouvrages anglais qu'il a fait passer dans notre langue, depuis douze ans qu'il habite l'Angleterre, est presque incalculable, ce qui a fait supposer à quelques critiques qu'il avait à Londres un bureau de traductions. Nous pouvons assurer qu'il n'a d'autre collaborateur que son fils qui l'aide quelquefois dans ses travaux. Ses traductions se distinguent par une grande exactitude, et par une connaissance approfondie du génie de la langue anglaise. Il a publié: 1° *Nouveau barême*, ou *Tables de réduction des monnaies et mesures anciennes en monnaies et mesures républicaines*, Paris, 1799, in-12; 2° *Observations sur l'ouvrage intitulé*: La France *par lady Morgan*, Paris, 1817, in-8°; 3° *Quinze jours à Londres à la fin de 1815, par M****, Paris, 1817, in-8°; 4° *Six semaines à Londres*, Paris, 1818, in-8°; 5° *Anecdotes sur la cour et l'intérieur de la famille de Napoléon Bonaparte* (communiquées par Mme Durand, première femme de l'impératrice Marie-Louise), Paris et Londres, 1818, in-8°; 6° *Une année de séjour à Londres*, Paris, 1819, in-8°; 7° *Londres en* 1819, 1820, 1821 *et* 1822, ou *Recueil de lettres sur la politique, la littérature et les mœurs dans le cours de ces années, par l'auteur d'Une année à Londres*, Paris, 1822, 4 vol. in-8°; 8° *Jeanne Maillotte*, ou *l'Héroïne lilloise*, Paris, 1824, 3 vol. in-12; 9° *Wat-Tyler*, ou *Dix jours de révolte*, roman historique, Paris, 1825, 3 vol. in-12; 10° *Londres en* 1824, ou *Recueil de lettres sur la politique, la littérature et les mœurs de cette ville dans le cours de l'année* 1824, Paris, 1825, in-8°; 11° *Mazaniello*, ou *Huit jours à Naples*, 1827, 3 vol. in-12. Il a trad. de l'anglais de sir Walter Scott: *Œuvres complètes*, Paris, 1823, 75 vol. in-12; 1822-1823, 18 vol. in-8°; 1826 et années suivantes, in-18, *Voy.* Walter Scott pour la nomenclature des ouvrages. De Cooper: *Les pionniers*, ou *les Sources du Susquehannah*, Paris, 1823, 3 vol. in-12; *l'Espion*, roman américain, 1824, 4 volumes in-12; *le Pilote*, 1824, 4 volumes in-8°; *Redwood*, 1824, 4 volumes in-12; *Précaution*, ou *le Choix d'un mari*, 1825, 4 vol. in-12; *Sir Lionel Lincoln*, 1825, 4 vol. in-12; *Le dernier des Mohicans*, 1826, 4 vol. in-12; *La prairie*, 1827, 4 vol. in-12. De lady Morgan: *Florence Maccarthy*, Paris, 1819, 4 vol. in-12. De William Playfair: *La France telle qu'elle est, et non la France de lady Morgan*, Paris, 1820, in-8°. De Morier: *Les aventures de Hajji-Baba*, 1824, 4 vol. in-12. D'Adam Neale: *Voyage en Allemagne, en Pologne, en Moldavie et en Turquie*, 1818, 2 vol. in-8°. De Mac-Leod: *Voyage du capitaine Maxwel, commandant l'Alceste, etc, sur la mer Jaune, le long des côtes de la Corée, etc.*, 1818, in-8°, 2e édit. De John Martin: *Histoire des naturels des îles Tonga ou des Amis, situées dans l'océan Pacifique, depuis leur découverte par le capitaine Cook*, 1817, 2 vol. in-8°. De Parry: *Voyage au pôle arctique, dans la baie de Baffin, fait en 1818 par les vaisseaux de S. M. Britannique l'Isabelle et l'Alexandre, pour re-*

rifier s'il existe un passage au nord-ouest de l'océan atlantique, dans la mer Pacifique, Paris, 1819, in-8°. De John Barrow : *Histoire chronologique des voyages vers le pôle arctique*, Paris, 1819, 2 vol in-8°. De Théodore Hook : *Penowen*, roman, Paris, 1823, 4 vol. in-12. De Galt : *Les lairs de Grippy ; ou le Domaine substitué*, Paris, 1823, 4 vol. in-12 ; *Les chroniques écossaises*, 1824, 2 vol. in-12 ; *Rothelan*, 1825, 3 vol. in-12. De Marie Edgeworth : *Harrington*, 1817, 2 vol. in-12 ; *Ormond*, 1817, 2 vol. in-12. De mistriss Isaacs : *Les trois romans*, ou *Contes d'aujourd'hui*, Paris, 1817, 4 vol. in-12. De Thomas Hope : *Anastase*, ou *Mémoires d'un Grec, écrits à la fin du 18e siècle*, 1820, 2 vol. in-8°. D'un auteur anonyme : *Calthorpe*, ou *Les revers de fortune*, 1821, 4 vol. in-12 ; *Le mystère*, ou *Il y a quarante ans*, Paris, 4 vol. in-12. De mistriss Ross : *Le pour et le contre, ou la Vieille fille et la femme mariée*, 1817, 3 vol. in-12. De miss Ferriar : *l'Héritage*, 5 vol. in-12. De Smith : *Brambletye House*, ou *les Cavaliers et les têtes rondes*, 1826, 5 vol. in-12 ; *Torhill*, 1827, 5 vol. in-12. De mistriss Bennett : *l'Orpheline du presbytère*, 1816, 5 vol. in-12 ; *Beauté et laideur*, 1820, 2 vol. in-12. De miss Opie : *Catherine Shirley*, 1816, 4 vol. in-12. De miss Anna-Maria Porter et de sa sœur miss Jane : *Le jeune de Sainte-Madelaine*, 3 vol. in-12 ; *Le duc de Christian de Lunebourg*, 182.., 4 vol. in-12. De Fielding : *La roue de fortune*, 1819, 3 vol. in-12. M. de Fauconpret est encore auteur d'une traduction complete en vers de *Martial*, et d'un nouveau *Dictionnaire des rimes* Ces deux ouvrages sont inédits — FAUCONPRET (Charles-Auguste de), préfet des études au collége de Sainte-Barbe, fils du précédent, né à Saint-Denis près Paris, le 19 décembre 1797, a publié avec MM. Planche et Alexandre : *Dictionnaire français-grec, composé sur le plan des meilleurs dictionnaires français latins, enrichi d'un vocabulaire de noms propres, et d'une table très complète de tous les verbes irréguliers ou difficiles*, Paris, 1824, in-8° ; 2e tirage, 1826, in 8°. Il a travaillé avec son père à plusieurs traductions de l'anglais, entre autres à l'*Histoire d'Ecosse*, par sir Walter Scott, au *Voyage du capitaine Maxwel en Chine*, etc.

FAUJAS DE SAINT-FOND (BARTHÉLEMY), administrateur du Jardin du Roi, et géologue célèbre, principalement par ses travaux sur les matières volcaniques, naquit à Montélimart, le 17 mai 1741, dans l'ancien Dauphiné. Son père, jurisconsulte, le fit étudier cinq ans chez les jésuites, à Lyon. Le jeune Faujas revint ensuite faire son droit à Grenoble, où bientôt il se distingua dans la profession d'avocat. Ses goûts pour la minéralogie le portèrent à explorer les Alpes voisines, et malgré sa jeunesse, il en remarquait, avec la curiosité d'un naturaliste, les diverses couches : il observa que la régularité en est encore frappante après tant de bouleversements, qui depuis les temps inconnus de la formation des montagnes, y ont creusé ces abîmes ou le désordre accidentel a surtout pour effet de laisser à découvert des traces irrécusables de l'ordre primitif. Rappelé à Montélimart, en 1765, il y remplit les fonctions de président au tribunal de la sénéchaussée ; mais sa répugnance à prononcer dans les cas où la loi décernait la peine capitale, servit à ranimer son penchant pour les études géologiques. Dès 1776, elles le mirent en correspondance avec Buffon. Après avoir publié ses premiers ouvrages, Barthélemy Faujas fut nommé, le 7 janvier 1779, adjoint au Jardin du Roi, et, le 1er mai 1785, commissaire du roi pour les mines. Au milieu de ses recherches sur la minéralogie des volcans, il s'occupa en particulier de la pouzzolane. En 1775, il en avait fait ouvrir à ses frais une mine, découverte par lui au mont Chenavari, dans les Cévennes : le gouvernement en employa les produits au port de Toulon, et dans d'autres constructions. Faujas parcourait annuellement, dans l'intérêt de la science, diverses parties du royaume et des états voisins. Il visita ainsi la Bourgogne, l'Ile-de-France et les provinces méridionales, ainsi que la Lombardie, le Piémont, la Carinthie, la Bohême, une partie de l'Allemagne, les Pays-Bas, la Hollande, la Grande-Bretagne. On lui doit la connaissance de la grotte de Fingal, ou Finma-Coul, dans l'île Staffa, l'une des Hébrides ; il mesura cette caverne basaltique avec l'exactitude qui le caractérisait, et les deux tableaux qu'il en a fait faire, par un peintre hollandais, ont été très bien gravés en France. Remontant avec une grande pénétration des effets aux causes premieres, Faujas s'est convaincu de la coopération des eaux et des feux souterrains à l'arrangement actuel de la surface du globe. Il a reconnu que l'eau a sillonné la terre, qu'elle a pu fonder et détruire des montagnes, qu'elle a procédé par zones, et qu'elle a formé, sur une prodigieuse épaisseur, les couches de la croûte du globe. Buffon qui avait obtenu que Faujas fût son successeur, lui donna une autre marque d'estime, en lui léguant son cervelet. Professeur de géologie au muséum du Jardin du Roi, Faujas s'occupa de la méthode, de la base et des démonstrations mathématiques de cette science, qui trop long-temps avait paru conjecturale. La simplicité de sa diction ne l'empêchait pas de répandre sur ce sujet un peu sévère, tout l'intérêt dont il se trouve susceptible. On en eut surtout la preuve dans le discours d'ouverture qu'il prononça en 1818, devant de savants auditeurs et d'augustes personnages. Après avoir montré dans ce discours que vraisemblablement les anciens ont porté très loin les sciences naturelles, qui par la succession des temps peuvent se perdre et renaître, il indique les rapports de la géologie avec les notions générales de l'ordre du monde. « Les faits particuliers doivent se rattacher, dit-il, à ces grandes et premieres causes qui dérivent du système dans lequel se meut, conjointement avec les autres planètes, notre globe où nous voyons tous les caractères de l'ordre, à côté de vastes et de nombreux déchirements, ouvrage du déplacement des eaux et des plus violentes commotions. De très hautes montagnes ne sont entièrement formées que des productions de la mer, et des restes d'animaux qui ont vécu autrefois dans son sein ; tandis que d'autres chaînes non moins escarpées n'offrent dans leurs dispositions, et dans leur contexture, que les résultats d'un fluide qui a tenu en dissolution toutes les molécules constitutives... Dans d'autres lieux le feu ayant disputé son empire à la terre, l'a soumise à l'action destructive des plus terribles embrasements, l'a soulevée en montagnes brûlantes, et a ouvert des abîmes au milieu de ses entrailles. » Les suites de la révolution privèrent Faujas d'une partie de ses traitements ; mais il conserva celui qui était attaché à sa place au muséum d'histoire naturelle, dont il a beaucoup augmenté les collections. En avançant en âge, il n'a pas éprouvé de maladies ; sa mémoire même est restée entière jusqu'au dernier moment. Il expira au milieu des personnes qui lui étaient chères, le 18 juillet 1819, et il fut inhumé, comme il l'avait désiré, dans son domaine de Saint-Fond, près de Loriol, dans le département de la Drôme. Il avait mérité une fin si paisible. Généreux envers les jeunes savants et les artistes, bienfaisant dans toutes les circonstances, parfait ami, d'une sensibilité vraie, d'un commerce agréable et d'un esprit solide, il eut le véritable amour de la science, celui qui ne dégénère pas en manie, mais qui la fait chérir surtout comme un moyen de servir l'humanité. « Heureux, disait-il,

« l'homme laborieux qui marque d'un jalon nouveau « la marche trop lente des connaissances humaines, « et surtout celui qui dissipe quelques ténèbres de « l'esprit des hommes! » Sous le nom de Cap Faujas, un promontoire vers les terres Australes, a été récemment consacré par l'amitié à la mémoire de ce savant qui a joui de l'estime universelle. Il a laissé cinq manuscrits, sur le passage du Rhône et des Alpes par Annibal, sur la fontaine de Vaucluse, etc., et il avait publié quarante-huit ouvrages ou mémoires, dont les principaux sont : 1° *Mémoire sur des bois de cerf fossiles, trouvés dans les environs de Montélimart*, Paris, 1776, petit in-4° ; 2° *Œuvres de Bernard Palissy, revues sur les exemplaires de la bibliothèque du roi avec des notes*, Paris, 1777, in-4° ; 3° *Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay, avec un discours sur les volcans brulants, des mémoires analytiques sur les schorls, la zoolithe, les basaltes*, etc., Paris, 1778, in-fol., avec 20 planc. ; 4° *Mémoire sur la manière de connaître les différentes espèces de pouzzolane, et de les employer dans les constructions sous l'eau et hors de l'eau*, Paris, 1780, in-8°, avec fig. ; 5° *Histoire universelle de la province du Dauphiné*, 1781, in-8°, avec fig. ; 6° *Description des expériences de la machine aérostatique de MM. Montgolfier, etc.*, Paris, 1783 et 1784, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est le plus complet sur cette matière ; 7° *Minéralogie des volcans, ou description de toutes les substances produites ou rejetées par les feux souterrains*, Paris, 1784, in-8°, avec fig. ; 8° *Essai sur l'histoire naturelle des roches de Trapp, avec leurs analyses, et des recherches sur leurs caractères distinctifs*, Paris, 1788, in-12 ; 9° *Voyage en Angleterre, en Ecosse et aux îles Hébrides, où l'on trouve la description détaillée de la grotte de Fingal*, Paris, 1797, 2 vol. in-8°, avec fig., traduit en anglais, 1799, 2 vol., in-8°, et en allemand, 1799, par Wiedman, avec des notes de J. Macdonald ; 10° *Histoire naturelle de la montagne de Saint-Pierre de Maestricht*, Paris, 1798, grand in-4°, avec 54 planches ; 11° *Essais de géologie, ou mémoire pour servir à l'histoire naturelle du globe*, Paris, 1803 et 1809, 3 vol in-8°, fig. Le premier volume traite des coquilles, des madrépores, des quadrupèdes fossiles, des bois siliceux, etc. ; le second est relatif à tous les minéraux considérés géologiquement, et sous le rapport de leurs principes constitutifs ; le troisieme est consacré à l'histoire naturelle des volcans, et forme à cet égard une minéralogie complète. 12° *Histoire naturelle des roches de Trapp, considérées sous le rapport de la géologie et de la minéralogie*, Paris, 1813, in-8°. Cette seconde édition de l'*Essai sur les roches de Trapp*, qui avait paru en 1788, est entièrement refondue. Les autres écrits de Barthélemy Faujas, sont des mémoires particuliers relatifs à des questions géologiques, et à quelques autres objets d'histoire naturelle. Ils ont été insérés, au nombre de trente-six, dans les annales et les mémoires du muséum d'histoire naturelle, de 1802 à 1818. L'éloge de Faujas de Saint-Fond, a été prononcé à Bruxelles, en 1819, par le colonel Bory-Saint-Vincent ; et l'année suivante M. de Freycinet, ami de Faujas de Saint-Fond, a publié : *Essai sur la vie, les opinions et les ouvrages de Barthélemy Faujas de Saint-Fond, administrateur du Jardin du Roi, etc.*, Valence, 1820, in-4°. On trouve à la suite : 1° *Dernière promenade géologique de B. Faujas* ; 2° *Discours inédit, prononcé par B. Faujas, le 16 juin 1818, à l'ouverture de son cours de géologie fait au Jardin du Roi.*

FAULCON (Félix), ancien conseiller au présidial de Poitiers, député suppléant du tiers-état de la sénéchaussée du Poitou, aux états-généraux de 1789, où il remplaça M. Filleau à l'assemblée nationale. En septembre 1795, il fut nommé au conseil des cinq-cents par le département de la Vienne, et fit dans cette session une motion d'ordre tendant à ce que le conseil des cinq-cents ne reçût plus dès lors aucune des pétitions que le peuple pourrait lui adresser ; motion qui parut assez singulière de la part d'un mandataire du peuple. En 1796, il accusa le directoire de gêner la liberté de la presse, et soutint, en 1797, qu'on ne devait pas forcer, mais inviter le peuple à célébrer les décadis ; il appuya dans la même session l'utilité du divorce sur le mode d'incompatibilité : « Si ce mode « était rejeté, dit-il, le divorce serait rabaissé au « niveau de ces scandaleuses demandes en sépara« tion, qui en dévoilant les turpitudes voilées du « mariage, furent le long fléau des mœurs. » En 1798, il sollicita des dédommagements en faveur des prêtres qu'on voulait exclure de l'enseignement public. En janvier 1799, il publia des vers sur le premier jour de l'an de l'ancien régime, qui lui valurent une violente attaque de la part du *Journal des hommes libres.* Le 26 juillet suivant, il soutint qu'il existait toujours en France un parti d'anarchistes, et insista pour le maintien de la formule de haine à l'anarchie dans le serment national. Après la journée du 18 brumaire, il entra au corps législatif d'où il sortit, en 1804, pour faire partie du conseil de discipline et d'enseignement de l'école de Poitiers. Nommé de nouveau, en 1809, par le département de la Vienne, au corps législatif, il y parla sur les douanes dans la section des finances ; et le 23 décembre 1813, il fut élu vice-président, lors de la nouvelle convocation que l'empereur fit de ce corps ; les événements de la fin de mars 1814, ayant forcé le président, le duc de Massa, de s'absenter, M. Faulcon remplit ses fonctions d'une manière à faire croire qu'il était moins guidé par l'intérêt de la patrie que par sa haine contre le chef de l'état. Le 3 avril, il vota et signa en qualité de député et de président, une déclaration du corps législatif, qui d'après un acte du sénat, prononçait la déchéance de Napoléon. Le 14 du même mois, il alla, à la tête du corps législatif, complimenter M. le comte d'Artois, sur le retour de la maison de Bourbon au trône de France. Depuis le 20 mars 1815, il n'a plus reparu sur la scène politique. Le Roi l'a décoré, l'année suivante, de la croix de la légion d'honneur. M. Félix Faulcon a publié les ouvrages suivants : 1° *Extrait de mon journal, dédié aux mânes de Mirabeau*, 1791, in-8° ; 2° *Vers aux héros de l'Italie* (dans le *Journal de Paris*, du 26 frimaire an 6) ; 3° *Aux membres du conseil d'état, précis historique de l'établissement du divorce, suivi de notes et réflexions relatives au livre II du nouveau projet de code civil*, Paris, 1800, in-8° ; 4° *Mélanges législatifs, historiques et politiques pendant la durée de la constitution de l'an 3*, 1801, 3 vol. in-8° ; 5° *Voyages et opuscules*, 1805, in-8°.

FAUR (N.), litterateur, né vers 1753, était secrétaire du duc de Fronsac, lorsqu'il donna, en 1780, au théâtre Italien : 1° *Le déguisement forcé*, comédie féerie en deux actes, ouvrage sans intérêt, écrit sans goût, et joué sans succès, quoique réduit depuis en un acte. Plus heureux dans la suite, il donna au même théâtre : 2° *Isabelle et Fernand, ou l'Alcade de Zalamea*, comédie en trois actes et en vers, musique de Champein, 1783 ; 3° *Amélie et Monrose*, drame en quatre actes et en prose, 1783 ; cette pièce, dont le sujet est tirée d'une anecdote anglaise et d'un drame allemand, offre beaucoup d'intérêt, malgré quelques situations invraisemblables ; 4° *L'amour à l'épreuve*, comédie en un acte, en vers, 1784, pièce agréablement écrite et assez piquante qui fut bien accueillie ; 5° *Colombine et Cassandre-le-Pleureur*, opéra-comique en deux actes, en vers, 1785 ; cette farce insipide ne fut pas achevée ; 6° *La prévention vaincue*, comédie

ou plutôt drame en trois actes, en prose, qui obtint du succès, quoiqu'on y trouve beaucoup d'invraisemblances et peu de choses neuves, 1786; 7° *La veuve anglaise*, comédie en un acte et en prose, 1786; pièce romanesque qui dut sa réussite au personnage de quaker bien établi. Au théâtre Louvois : 8° *La cinquantaine*, opéra-comique en deux actes, 1793; 9° *L'intrigant sans le vouloir*, opéra-comique en deux actes, 1794. Au théâtre de la Cité : 10° *Alphonse et Séraphine*, drame en trois actes, en prose, 1795. Au théâtre Feydeau : 11° *Plus de peur que de mal*, opéra-comique en un acte; 12° *Phanor et Angela*, opéra-comique en trois actes. Au Théâtre-Français : 13° *Le confident par hasard*, comédie en un acte, en vers, 1801. Au théâtre du Vaudeville : 15° (avec Désaugiers) *Arlequin dans l'île de la Peur*, 1812. A l'Odéon : 15° *La comédie de société*, comédie en 3 actes, en prose; 1814. La chute de ces deux dernières pièces dégoûta sans doute Faur de la carrière dramatique. Ses ouvrages se distinguent en général par un but moral et par un style élégant, correct, quelquefois même trop prétentieux. Il a donné aussi : 16° *Vie privée du maréchal de Richelieu*, 1791, 3 vol. in-8°, ou 4 vol. in-12. Faur doit être mort avant l'année 1817, puisque la *Biographie des hommes vivants* n'en fait aucune mention à cette époque. Il est possible cependant qu'il existe encore, mais loin de Paris, dans une retraite absolue et ignoré de tous les biographes.

FAURIE DEVIENNE (Joseph-Barnabé), né à Bordeaux, en 1751, membre de la légion d'honneur, a été directeur des fermes du roi, et directeur des douanes à Besançon, depuis 1785 jusqu'en 1823, époque à laquelle il prit sa retraite. M. Faurie avait principalement dirigé ses études vers l'économie politique. Il appliqua cette science à l'administration des douanes, et lui dut en partie ses succès. Passionné pour la musique, il la cultiva dès l'enfance, et a composé plusieurs œuvres, dont un des plus remarquables, est une scène pieuse et dramatique : l'*Oraison dominicale et la salutation angélique*. Ces *oratorio*, d'une composition large et d'un grand effet, ont laissé de profondes traces dans la mémoire de ceux qui ont eu le plaisir de les entendre. L'auteur s'est créé un système, le seul propre à étendre à l'infini la puissance de l'art. Il débute par une brillante paraphrase du *Pater* et de l'*Ave*, dont il donne l'*idéal* en style plein d'images et du coloris le plus vif. C'est cet *idéal* seul qui l'a inspiré, sans que jamais le poëte se soit écarté de son sujet; car ici, M. Devienne s'est montré aussi bon poëte que bon musicien. On connaît plusieurs opéra de M. Devienne, un en deux actes, dont il a fait la musique et les paroles, et qui a pour titre : *Madame de Beaumont*; un autre en quatre actes, intitulé : *Colgard et Sullatin*, sujet écossais. On admire dans ce dernier une scène de sorciers, d'une grande étendue et d'une vigueur telle que, pour en bien juger, il faudrait l'entendre à l'Académie royale de musique. M. Faurie a composé en outre plusieurs morceaux à grand orchestre, un *Domine, salvum*, des symphonies, dont une concertante pour deux violons, un nocturne, scène de nuit espagnole, production fort originale. L'auteur, toujours rempli du même sujet, a voulu prouver que la musique, vague de sa nature, pénètre plus avant dans le cœur, est plus propre à exprimer ces sensations délicates et confuses d'une passion naissante, et est d'un effet plus rapide que la parole. Aussi n'a-t-il employé ici la parole que comme indication, sous la forme élégante d'une espèce de mélopée que développe la musique. Il a composé dans le même système, sans employer de paroles, une aubade, ou, joyeux enfant du midi, il a rassemblé, avec un rare bonheur, les souvenirs et les premières sensations de sa jeunesse. Enfin, il est l'auteur de la musique des couplets tirés du roman poétique d'*Iseult de Dôle*; c'est le seul œuvre qu'il ait consenti à faire graver, par amitié pour le traducteur et par égard pour la mémoire de l'archevêque Turpin, encore n'y a-t-il mis que les lettres initiales de son nom. Partout on retrouve la même verve, le même esprit, la force unie à la même grâce, à cette grâce plus belle que la beauté. M. Faurie qui chérit tous les arts, ne laisse jamais échapper l'occasion de leur rendre hommage. Son jardin de Besançon, dessiné par le célèbre Morel, celui de Boult (maison de campagne), que le grand architecte Paris a tracé, une magnifique collection de vues maritimes, chefs-d'œuvre de Noël, émule et disciple du grand Vernet, attirent les connaisseurs chez M. Devienne, qui joint au talent qu'on estime, cette douceur de caractère et cette noble politesse qui le font aimer.

FAURIS DE NOYERS DE SAINT-VINCENT (Alexandre-Jules-Antoine), président au parlement d'Aix, naquit en cette ville, en 1750, il était fils de feu Fauris de Saint-Vincent, aussi président au même parlement, et d'une dame de l'ancienne maison de Villeneuve-Vence. Le jeune Fauris, doué des mœurs les plus douces, et destiné à la carrière de la magistrature, fit de l'étude de la législation et de l'histoire ses seules occupations; mais des diverses branches dont se compose l'histoire, il se livra plus particulièrement à l'étude de la numismatique et à celle des antiquités. Lorsque la révolution arriva il était déjà président à mortier depuis dix ans. L'intégrité de sa vie publique et la haute estime de ses concitoyens le firent nommer maire de la ville d'Aix; il ne le fut pas long-temps. Un homme de son caractère ne pouvait convenir au régime de la terreur. Heureux de se faire oublier, tout son temps fut consacré à ses études historiques jusqu'en 1809. A cette époque son département le nomma député au corps législatif, et, en 1814, il passa dans la chambre des députés, dans l'intervalle (en 1811), il fut nommé président à la cour impériale d'Aix. Il a rempli cette charge jusqu'au 15 novembre 1819, époque de sa mort. Il s'était composé un riche cabinet de médailles et objets d'antiquités. En 1816, il fut admis, par l'académie des inscriptions et belles lettres, au nombre de ses associés libres. Il a publié : 1° *Notice sur Jules-François-Paul Fauris Saint-Vincent*, Aix, 1800, in-4°; 2° *Mémoire sur l'ancienne position d'Aix*, Paris, 1812, in-8°; 3° *Notice sur les lieux où les Cimbres et les Teutons ont été défaits par Marius, et sur le séjour et la domination des Goths en Provence*, Paris, 1814, in-8°. On y lira avec intérêt le gisement et la description d'un camp retranché des Romains, à trois lieues d'Aix, dans un lieu appelé *Roque-Favour*. 4° *Mémoire sur l'état des lettres et des arts, et sur les mœurs et usages suivis en Provence, dans le quinzième siècle*, Paris, 1814, in-8°; 5° *Mémoire sur les bas-reliefs des murs et portes extérieurs de Notre-Dame de Paris, et sur les bas reliefs extérieurs du chœur de la même église*, Aix, 1815, in-8°.

FAUST (Bernard-Christophe), médecin célèbre, né le 23 mai 1775, à Rotembourg, dans le pays de Hesse. Après avoir fait ses études à l'université de Gœttingue, et avoir suivi les hôpitaux, il commença à pratiquer la médecine en 1785, et fut nommé, en 1788, conseiller de cour et premier médecin de la comtesse douairière de Schaumburg-Lippe. En 1792, Faust se prononça pour les nouvelles opinions qui avaient fait naître la révolution française, et un an après, l'hommage qu'il fit à notre convention de son livre sur *Un vêtement libre, uniforme et national à l'usage des enfants*, lui valut le titre de citoyen français, qui lui fut conféré par un

décret. Faust avait connu le docteur Huffland, avec qui il était resté en relation : ainsi que lui, il se voua à la carrière de médecin philanthrope, et tous ses travaux eurent principalement pour but d'être utiles à l'enfance et aux classes peu fortunées de la société. Il conçut le premier l'idée de faire donner des notions d'hygiène privée dans les écoles primaires, et il composa plusieurs livres, dans lesquels il essaya de rassembler les préceptes d'une science, qui n'était et qui n'est pas encore faite. Le docteur Faust, qui est un des plus savants médecins de notre époque, a fait insérer une foule d'articles très intéressants dans le *Journal pour la médecine*, dans le *Magasin hanovrien*, dans l'*Indicateur de l'empire* et dans plusieurs des revues allemandes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Descriptio anatomica duorum vitulorum bicipitum et conjecturæ de causis monstrorum*, Rinteln, 1777, in-4°. Dans cet écrit il s'attache à combattre le préjugé qui fait attribuer à l'influence de l'imagination des mères la création des monstres. 2° *Réflexions sur les sages femmes et les établissements d'accouchement dans les campagnes*, Francfort, 1784, in-8°; 3° *De la direction à donner à l'instinct du sexe pour rendre les hommes meilleurs et plus heureux*, avec une préface de J.-H. Campe, Brunswick, 1791, in-8°; 4° *Projet d'un catéchisme de santé*, Bückebourg, 1792, in-8°; 5° *Sur un vêtement libre, uniforme et national à l'usage des enfants*; réimprimé sous ce titre : *Idées sur l'éducation physique des enfants*, Strasbourg, an 7, in-4°. Cet ouvrage a fait sensation dans le temps. L'auteur soutient que les culottes gênent et empêchent le développement des organes de la génération ; il prétend que ces organes, tenus dans une sorte de bains de vapeurs, éprouvent une irritation continuelle. On peut réfuter, sans beaucoup de peine, ces deux assertions; mais une troisième mérite l'assentiment général, c'est celle que les culottes, telles au moins que nos pères les portèrent, sans bretelles, sont une source féconde de hernies, par la compression qu'elles exercent sur toute la circonférence de l'abdomen. L'opuscule du docteur Faust lui attira des sarcasmes piquants, Frédéric Schultz, entre autres, plaisanta l'auteur, en lui disant qu'il voudrait faire de la génération actuelle un peuple de sans-culottes; plusieurs philanthropes, chez nous, par exemple, MM. Clairian et Chaussier, ont proposé de sages réformes relativement aux culottes; mais que peut la raison contre l'empire de la mode. 6° *Catéchisme de santé à l'usage des écoles et de l'enseignement domestique*, Leipsick et Bückebourg, 1794, in-8°. On connaît treize éditions de ce livre, un des plus utiles que l'on ait fait, et qui ne saurait être trop répandu. 7° *Les périodes de la vie humaine*, Berlin, 1794, in-8°; 8° *Règles de santé pour les jeunes gens, avec l'histoire de la petite vérole et une instruction sur les secours à donner aux noyés, etc.*, Nuremberg, 1795, in-8°; 9° *De l'épizootie provenant uniquement de la contagion, et de la manière de la prévenir et de l'extirper*, Leipsick, 1797, in-8°; 10° *Adresse au congrès de Rastadt, sur l'extirpation de la petite vérole*, 1798, in-fol., en français et en allemand. Le docteur Faust a combattu dans les rangs des plus intrépides adversaires de la vaccine, dont il reconnait l'efficacité immédiate, mais dont il révoque en doute les bons effets, quant à l'avenir de l'espèce humaine, se fondant principalement sur ce que la somme de vie accordée à l'ensemble de l'espèce, ne peut-être changée ; il prétend que si un plus grand nombre d'individus atteint la période de l'adolescence, un moins grand nombre atteindra celle de l'âge mûr et de la vieillesse : suivant son système la vaccine aurait pour résultat de charger le total des années de faiblesse de la vie entière de l'humanité, et de diminuer le total des années de force.

FAUVEL (N.), vice-consul de France à Athènes, naquit en Bourgogne vers l'année 1754. Un goût décidé pour l'étude des beaux arts qu'il avait déjà commencé à cultiver avec succès dans sa patrie, le conduisit, jeune encore, en Italie et en Grèce. En 1782, il rapporta de cette dernière contrée des dessins, et fit paraître quelques notices archéologiques qui, commençant à établir sa réputation, lui valurent les encouragements de plusieurs savants de l'époque. Dès l'année de 1787, il retourna dans l'Orient sous les auspices du comte de Choiseul Gouffier, ambassadeur de France à Constantinople. Il visita avec lui cette capitale, la plaine de Troie, les côtes de l'Asie Mineure et les îles de la mer Egée; enfin il coopéra, comme peintre et dessinateur, au magnifique *Voyage pittoresque de la Grèce*, que publia son illustre protecteur. La vue des restes mutilés, mais encore si imposants, de la grandeur d'Athènes avaient surtout échauffé l'imagination du jeune Fauvel. Il s'établit dans cette ville et s'y livra avec ardeur à l'étude de ses monuments, à la recherche de ses ruines. La destination primitive de la plupart de celles déjà connues était restée douteuse, ou même avait échappé complètement à la pénétration des voyageurs qui le précédèrent ; il la devina, et rétablit entre autres, dans leurs droits au respect des admirateurs de l'antiquité, le tombeau de Thémistocle, et le monument de la tribu Acamanthede, vulgairement connu sous le nom de *Lanterne de Diogène*. C'est sur les dessins de M. Fauvel qu'ont été gravés, dans la *Galerie antique*, le célèbre bas-relief des Panathénées, l'intérieur du Parthénon, et un grand nombre de morceaux non moins précieux de sculpture ou d'architecture. Ces travaux fixèrent enfin sur lui l'attention du gouvernement, qui le nomma vice-consul de France à Athènes. Il en résulta un accroissement à la considération personnelle qu'il avait su déjà s'acquérir par son caractère et la douceur de son commerce, qui facilita singulièrement ses recherches. Il put les étendre bien en dehors des limites qui les avaient circonscrites jusque-là. Il visita la plaine de Marathon, en fouilla même plusieurs parties, et publia une notice intéressante sur ce célèbre champ de bataille, où fut anéantie l'armée du grand roi. Le temple de Minerve au cap Sunium, celui de Jupiter Panhellenien à Egine, exercèrent tour à tour ses savantes observations. Il fit plusieurs pèlerinages au lieu où furent Thèbes, Eleusis, Delphes, Mégare, Sparte, Mycènes, Argos, Corinthe, et cette cité d'Olympie qui a laissé si peu de traces et de si brillants souvenirs. Ses courses ne furent pas moins utiles à la géographie qu'aux arts ; il détermina une grande quantité de points douteux, et les meilleures cartes publiées jusqu'à ce jour sur cette contrée, ont été rédigées en partie d'après des documents fournis par M. Fauvel. Il fit un voyage en France sous le consulat, fut accueilli avec distinction par Bonaparte, et nommé peu de temps après membre correspondant de l'Institut. De retour à Athènes, il enrichit le musée de Paris de plusieurs objets de sculpture précieux, et commença à s'occuper de la confection de ces plâtres de l'Acropole, dont la vue a excité la juste admiration des voyageurs. La demeure de cet artiste n'était point elle-même, dans cette ville, le spectacle le moins digne de piquer leur curiosité. Une partie était couverte de tuiles antiques, trouvées dans des excavations, et provenant peut-être du toit de Socrate ou de celui de Phocion. Les murailles, l'escalier, en étaient incrustés de bas-reliefs, de pierres tumulaires, de fragments de statutes, d'inscriptions consacrées aux héros et aux citoyens qui avaient bien mérité de la patrie, ou destinées à transmettre à l'avenir des décrets publics, des nécrologues, des adieux

éternels, des consécrations, et des mentions honorables décernées à des services éclatants. On voyait dans l'intérieur des urnes cinéraires, des médailles, des vases chargés de dessins curieux, enfin une immense quantité d'objets trouvés dans des tombeaux, la plupart d'un usage journalier chez les anciens Athéniens, et dont la nomenclature nous entraînerait trop loin. Helléniste profond, artiste éclairé, philosophe aimable, M. Fauvel a reçu, à ces différents titres, un tribut d'éloges justement mérité de l'auteur des *Martyrs* et du chantre de *Childe Harold*. Enfin le voyageur quittant Athènes, était indécis s'il devait se louer davantage de son hospitalité, de son inépuisable complaisance à satisfaire et à diriger sa curiosité, ou enfin de sa grâce à lui offrir, parmi les objets composant sa collection, ceux qui avaient paru l'intéresser d'avantage. M. Fauvel fut continué dans ses fonctions de vice-consul d'Athènes, le 12 septembre 1814, et, en 1821, il reçut la décoration de la légion d'honneur. L'époque où lui fut remise cette récompense des long-temps méritée, doit être éternellement célèbre par la résolution généreuse que prirent les Grecs de secouer le joug de leurs oppresseurs. Oubliant le caractère de paix dont M. Fauvel était revêtu, ils exigèrent plus que des vœux d'une bienveillance à laquelle ils se croyaient des droits comme descendants d'une nation dont les chefs-d'œuvre avaient contribué si puissamment au bonheur de cet homme respectable. Ils voulaient des conseils, ou plutôt une sorte de coopération; et, déçus dans leur espérance, ils allèrent jusqu'à accuser M. Fauvel de partialité en faveur de leurs ennemis. Quarante années de séjour à Athènes n'avaient point rassasié son admiration; il était devenu, pour ainsi dire, l'esprit de ses ruines, et le bruit lointain des orages qui, pendant un quart de siècle, grondèrent sur sa patrie, avait à peine frappé son oreille. Exempt des infirmités qui affligent ordinairement le déclin de la vie, il n'aspirait qu'à voir son heureuse vieillesse s'éteindre en paix au milieu des objets de son culte, lorsque la révolution des Grecs éclata. Faut-il s'étonner de la peine qu'il ressentit aux premiers symptômes d'une commotion dans laquelle il n'entrevit d'abord que des flots de sang inutilement répandu, et des fers plus profondément rivés. L'autorité que lui donnaient ses fonctions et le respect général qui l'environnait, furent constamment employés à garantir le Grec *Raïa* de la tyrannie de ses maîtres; et si les mœurs des Turcs d'Athènes, ainsi qu'on s'accordait généralement à le penser, étaient devenues plus douces que celles du reste des Musulmans, peut-être la longue présence de M. Fauvel au milieu d'eux ne fut-elle point étrangère à ce résultat. Enfin, s'il fut partial, ce fut toujours en faveur de l'infortune. Au moment où les bandes victorieuses d'Omer Brionès Pacha, rentrant dans Athènes, en chassèrent les Grecs, quelques semaines après qu'ils y eurent levé l'étendard de l'insurrection, la maison de M. Fauvel devint l'asile de tous les chrétiens qui n'eurent pas le temps de fuir. Un an plus tard, les Turcs, renfermés dans l'Acropole, et réduits à l'extrémité la plus déplorable, témoignaient la généreuse résolution de s'ensevelir avec leurs familles sous les ruines de la citadelle, plutôt que de se livrer à la foi douteuse des Grecs, M. Fauvel parvint à leur faire promettre, sous le sceau du serment, la vie sauve et la liberté de se retirer en Asie. C'est donc à lui que les arts sont redevables de la conservation du Parthénon, et des monuments groupés autour de ce chef-d'œuvre de l'architecture antique; mais, moins heureux dans ses efforts pour le maintien d'une capitulation qui n'avait été acceptée que parce qu'il y était intervenu, il eut la douleur de voir égorger sous ses yeux la plus grande partie des malheureux qu'il avait voulu sauver. Profondément indigné, il se crut dès lors obligé de fuir ces lieux qui devaient recevoir sa cendre, ces lieux souillés par un parjure, et sur lesquels avait d'ailleurs cessé de régner la puissance auprès de laquelle il était accrédité. Ainsi privé de son caractère public, il se retira d'abord dans l'île de Zéa; bientôt, s'éloignant davantage du théâtre d'horribles représailles, il passa à Syra, et enfin à Smyrne, où, malgré son grand âge, la gestion du consulat-général de France dans cette échelle importante, lui a été confiée à la mort du chevalier Schmaltz, successeur de M. David.

FAVARD DE LANGLADE (GUILLAUME-JEAN, baron), né à Saint-Florent, près d'Issoire (Puy-de-Dôme), le 20 avril 1762, fut reçu avocat au parlement de Paris à l'âge de vingt-trois ans, et nommé, en 1792, commissaire national, près le tribunal d'Issoire. Il ne prit aucune part aux troubles de la révolution, et ne reparut que lorsqu'il fut élu, en 1795, membre du conseil des cinq-cents. Il y présenta des rapports ou des exposés de motifs relatifs aux projets de lois sur les successions, sur le divorce, sur les transactions pendant la dépréciation du papier-monnaie, sur les enfants naturels, sur le notariat, et enfin sur les parties les plus importantes de notre législation, et qui, pour la plupart, n'ont pas été inutiles à la formation du Code civil. Il fut élu deux fois secrétaire. M. Favard se montra l'un des plus zélés partisans de la révolution du 18 brumaire an 8. Nommé au tribunat en janvier 1800, il travailla aux différents codes. Le tribunat ayant rejeté le premier chapitre du Code civil, concernant la publication des lois que Bonaparte avait présenté, M. Favard fut nommé un des trois orateurs chargé de soutenir ce rejet devant le corps législatif. Le vœu du tribunat fut adopté, et le mois suivant M. Favard se vit appelé à la présidence. Le premier consul, mécontent du succès que le tribunat venait de remporter, fit réduire ce corps à la moitié de ses membres par un sénatus-consulte. M. Favard fut conservé, et vota avec empressement, en 1804, pour l'établissement de la puissance impériale. Chargé, en sa qualité de tribun, de se rendre, en 1805, avec quelques autres membres du tribunat, au quartier-général, pour féliciter Napoléon sur le gain de la bataille d'Austerlitz, à son retour à Paris, il exprima le vœu de donner au héros un témoignage d'admiration, d'amour et de reconnaissance qui restât immortel comme sa gloire. Il demanda: « 1° Que sur une des principales places de la capitale il soit érigé une colonne, surmontée de la statue de l'empereur, avec cette inscription: *A Napoléon-le Grand la patrie reconnaissante*. La place recevra le nom de *Napoléon-le-Grand*; 2° qu'il soit élevé un édifice où soient réunis les chefs-d'œuvre des arts destinés à conserver la gloire de Napoléon et des armes françaises; que dans ce monument soit déposée, avec l'appareil le plus pompeux, pour y rester pendant la paix, l'épée que l'empereur portait à Austerlitz, et qu'elle en soit retirée avec la même pompe si la guerre impose la nécessité d'en faire usage; que dans ce même lieu soient distribués les grands prix que S. M. doit donner de sa propre main aux productions du génie et de l'industrie nationale, et que chaque année l'anniversaire de la naissance de Napoléon soit célébré par une fête nationale dont l'éclat soit digne d'un monarque si cher à son peuple. » Napoléon reconnaissant le nomma successivement baron de l'empire, conseiller à la cour de cassation, le 5 décembre 1809, et l'appela, en mars 1813, au conseil-d'état, avec

le titre de maître des requêtes. Lors des événements de 1814, M. Favard fit partie d'une commission chargée par le Roi d'examiner les demandes en restitution des biens nationaux non vendus. Durant les cent-jours, il signa l'adresse que la cour de cassation envoya à l'empereur, fut nommé député au corps législatif par le département du Puy-de-Dôme, et but au prompt retour de Marie-Louise dans le banquet donné à Paris par les électeurs de ce département. A la seconde restauration, il signa avec une égale facilité une nouvelle adresse au Roi, et fut nommé membre de la commission d'épuration créée par ordonnance du 20 septembre 1815. Il fut renommé à la chambre des députés par le département du Puy-de-Dôme, et depuis cette époque il a voté pour les ministres, et s'est constamment montré l'ennemi des libertés publiques. M. Favard est du petit nombre de candidats ministériels qui ont été réélus au renouvellement intégral de 1827. Il a été envoyé à la chambre par l'arrondissement d'Issoire. Il est depuis 1817 conseiller-d'état, et une ordonnance du Roi du 25 janvier de la même année a rendu transmissible à son gendre, Girod de Langlade, ancien sous-préfet, le titre personnel de baron qu'il reçut de l'empereur en 1811. M. Favard a publié : 1° *Code civil des Français, suivi de l'exposé des motifs et des discours prononcés tant au corps législatif qu'au tribunat*, 1804-1820, 10 vol. in-12; 2° *Conférences du Code civil avec la discussion particulière du conseil-d'état et du tribunat, avant la rédaction définitive de chaque projet de loi*, 1805, 8 vol. in-12; 3° *Répertoire de la législation du notariat*, 1807, in-4°; 4° *Code de commerce, avec le rapprochement du texte des articles du Code civil et du Code de procédure civile qui y ont un rapport direct, etc.*, Paris, 1807, in-12; 5° *Code de procédure civile, avec le tarif des frais, suivi des motifs et rapports, etc*, Paris, 1808, 2 vol. in-12; 6° *Code d'instruction criminelle, avec l'exposé des motifs et les rapports*, Paris (sans date), in-12; 7° *Manuel pour l'ouverture et le partage des successions, avec l'analyse des principes sur les donations entre-vifs, les testaments et les contrats de mariage*, 1811, in-8°; 8° *Code pénal, avec l'exposé des motifs et des rapports, etc.*, Paris, 1812, 2 vol. in-12; 9° *Traité des privilèges et hypothèques*, 1812, in-8°; 10° *Supplément au Code civil, ou Collection raisonnée des lois et décrets rendus depuis 1789, et qui se rattachent au Code civil, avec des notes explicatives de la relation que ces lois ont entre elles ou avec le Code civil*, Paris, 1821, 2 vol. in-12; c'est le complément du n° 1; 11° *Répertoire de la nouvelle législation civile, commerciale et administrative, ou Analyse raisonnée des principes consacrés par le Code civil, le Code de commerce et le Code de procédure; par les lois sur le contentieux de l'administration, par les décrets et ordonnances qui s'y rattachent et par les arrêts qui en ont fixé l'application*, Paris, 1823-1825, 5 vol. in-4°; MM Delamalle, Faure, Tarbé de Vauclair, Janet, Olivier de la Drôme, Hua, Quequet, Barbette ont contribué à la rédaction de cet ouvrage.

FAVART (Charles-Nicolas-Joseph-Justin), auteur dramatique et comédien, était le fils aîné du célèbre Charles-Simon Favart à qui l'ancien Opéra-Comique, la Comédie-Italienne et même la Comédie-Française doivent un si grand nombre de jolies pièces. Il naquit à Paris en 1749, et fut élevé chrétiennement quoique sa mère fût comédienne et que son père ne travaillât que pour les comédiens. Aussi ne fut-il point destiné au théâtre, et ce ne fut que sept ans après la mort de sa mère et à l'âge de trente ans qu'il parut sur la scène, moins par vocation peut-être que par nécessité. En effet, les soi-disant protecteurs de sa famille n'avaient pu lui procurer un emploi dans les bureaux de l'intendant de Paris, Berthier de Sauvigny. Il voyait d'ailleurs que son père, qui avait fait la fortune du Théâtre-Italien, n'en avait reçu qu'une pension viagère de 800 francs, tandis que les parts des comédiens sociétaires s'élevèrent à 25 et 30 mille francs par an. Il débuta sur ce théâtre, le 2 septembre 1779, dans Cassandre du *Tableau parlant* et dans Mathurin des *Trois fermiers*. Il dut au nom qu'il portait, plus qu'à des talents réels, l'accueil bienveillant et les encouragements qu'il reçut du public. Ce fut lui qui composa et prononça le compliment de clôture, à la fin de l'année théâtrale, mars 1780, fonctions dont il s'acquitta souvent et à la satisfaction générale de ses camarades et des spectateurs. Ces compliments n'étaient pas toujours des discours en prose et en vers; ils se composaient souvent d'intermèdes, de couplets et de divertissements. Favart fut admis comme sociétaire en 1780; il avait de l'esprit, de l'intelligence, un organe agréable, un débit sage; il mettait dans ses rôles de vieillards du naturel et de la sensibilité, mais c'était un acteur médiocre, et sa retraite fit si peu de sensation que nous n'avons pu en découvrir l'époque précise; elle eut lieu dans l'intervalle de 1794 à 1796. C'était d'ailleurs un homme fort estimable par ses qualités sociales. Employé depuis à la bibliothèque du tribunat, et maire de la commune de Belleville, où reposent les cendres de son père et de sa mère, il mourut à Paris le 1er février 1806, âgé de 57 ans. Il avait donné au théâtre Italien, en 1782: *Le Diable boiteux*, ou *la Chose impossible*, opéra-comique en un acte, qui n'a que le titre de commun avec le roman de Lesage; — en 1783: *Le déménagement d'Arlequin, marchand de tableaux*, comédie en prose, mêlée de vaudevilles; — en 1786: *Les trois folies*, opéra-comique; — en 1787: *Le Mariage singulier*, comédie en prose et en vaudevilles; — en 1790: *La famille réunie*, comédie en 2 actes, en prose, mêlée d'ariettes; — avec Marcouville: *La suite des solitaires de Normandie*, comédie-vaudeville; — au théâtre Feydeau, en 1791, avec son père: *La vieillesse d'Annette et Lubin*, comédie en prose et en deux actes: il est d'autant plus étonnant que cette pièce, le dernier ouvrage auquel ait travaillé Favart le père, n'ait été citée par aucun de ses biographes, qu'elle est véritablement historique, et que le couple villageois, dont les amours avaient inspiré à Marmontel un conte charmant, et à Favart une pastorale pleine de grâce et de naïveté, assista à la représentation de ce dernier opéra, dont il avait aussi fourni le sujet. Les six ouvrages dramatiques de Favart le fils ont été imprimés, à l'exception peut-être du troisième et du quatrième. Il a de plus donné au théâtre des Jeunes Artistes, rue de Bondy, en 1797: *La sagesse humaine*, ou *Arlequin Memnon*, opéra-comique en un acte; — *Joseph*, ou *la Fin tragique de madame Angot*, comédie en un acte, en prose. Il a aussi composé des poésies fugitives, la plupart inédites.

FAVART (Antoine-Pierre-Charles), fils du précédent, né à Paris, en 1784, a publié avec M. H.-F. Dumolard: *Mémoires et correspondance littéraires, dramatiques et anecdotiques de C.-S. Favart*, son aïeul, 1808, 3 vol. in-8°. Il a aussi donné au théâtre du Vaudeville, en 1808, avec M Gentil: *La jeunesse de Favart*. L'auteur voulut signaler son début dans la carrière dramatique par un hommage à son aïeul; avec M. Dumolard: *Le Rival par amitié*; — en 1810, avec Armand Dartois et Dupin: *Les six pantoufles*, ou *la Revue des Cendrillons* M. Favart a quitté Paris, en 1815, pour suivre comme secrétaire M. de Caraman, ambassadeur de France à Vienne, et depuis 1822, il est attaché à cette légation. Quoique M. Favart paraisse avoir abandonné la littérature pour se livrer à la pein-

ture et à la gravure, où il s'est déja fait une grande réputation, il sait allier le goût des lettres et celui des arts, et il s'occupe d'un grand ouvrage sur la peinture. Parmi ses tableaux marquants, on cite celui qui représente le couronnement de l'impératrice actuelle d'Autriche. M. Favart, par son esprit, ses talents et son caractère, se montre le digne héritier du nom qu'il porte.

FAVIÈRES (Edme Guillaume-François de), auteur dramatique, né vers 1755, était avant la révolution conseiller au parlement de Paris, et gendre du marquis de Mandat qui fut massacré le 10 août 1792. Étranger, par opinion et par caractère, à tous les événements politiques, il n'a rempli d'autres fonctions publiques que celles d'électeur du département de Seine-et-Oise, depuis 1795, et il a cultivé la littérature en amateur éclairé, plutôt que comme objet de spéculation. Il a travaillé pour divers théâtres de la capitale, et a composé aussi, dit-on, divers romans dont nous ignorons les titres. Ses ouvrages dramatiques sont, au théâtre des Variétés : *Le Seigneur supposé*, comédie en 2 actes, 1789; — *Mauvaise tête et bon cœur*, comédie en 3 actes, 1789. Ces deux pièces ont reparu depuis au théâtre de la Cité, en 1795. Au théâtre Italien (Favart) : *Les espiégleries de garnison*, opéra-comique en un acte, musique de M. Berton, 1790; — *les deux sous-lieutenants*, opéra-comique en un acte, musique du même, 1791; — *Paul et Virginie*, comédie lyrique, en 3 actes, musique de Kreutzer, 1791. Peu de pièces ont obtenu un succès plus décisif et plus soutenu; — *Jean et Geneviève*, opéra-comique, en un acte, musique de Solié, 1792; — *Le coin du feu*, opéra-comique en un acte, musique de Jadin, 1793; — *Lisbeth*, comédie lyrique en 3 actes, musique de Grétry, 1797; — (avec M. Morel de Vindé) *Primerose*, comédie lyrique en 3 actes, musique de Dalayrac, 1797; — *Elisca, ou l'amour maternel*, comédie lyrique en 3 actes, musique de Grétry, 1798; — *Fanny Morna*, ou l'*Écossaise*, comédie lyrique en 3 actes, musique de Solié, 1799; — (en société) *Une nuit de Frédéric II*, comédie-vaudeville en un acte, 1800; — (avec Marsolier) *Le concert interrompu*, opéra-comique en un acte, musique de M. Berton, 1802; — (avec M. Vial) *Aline, reine de Golconde*, comédie lyrique en 3 actes, musique de M. Berton, 1803. Au Théâtre-Français : *L'aimable vieillard*, comédie en 5 actes, en vers, représentée en 1801 et non imprimée; — *Herman et Verner*, ou *les militaires*, comédie en 3 actes, en prose, 1804.

FAVRAS (Thomas Mahy, marquis de), né à Blois en 1745, entra fort jeune dans le corps des mousquetaires, et fit avec distinction la campagne de 1761. Après avoir été capitaine et aide-major dans le régiment de Belsunce, il obtint, en 1772, la place de premier lieutenant, avec le grade de colonel dans les gardes suisses de Monsieur, depuis Louis XVIII. Il s'en démit en 1775, et alla à Vienne pour faire légitimer sa femme comme fille unique du prince d'Anhalt-Schaumbourg, et en 1787, lors de l'insurrection des patriotes bataves, il se rendit en Hollande, où il obtint le commandement d'une légion. Il revint quelque temps après en France, au moment où la révolution éclata, et fut admis dans une sorte de familiarité auprès de Monsieur, auquel il proposa divers plans qui tendaient tous au renversement de l'ordre de choses établi par l'assemblée constituante. On ignore jusqu'à quel point le prince donna son assentiment aux projets contre-révolutionnaires de Favras; mais il paraît certain que Monsieur voulait faire enlever le roi et se faire nommer régent du royaume. Il avait acquis des terres dans plusieurs provinces, et on lui supposa le dessein de ressusciter la grande féodalité. Favras fut chargé de négocier un emprunt pour le compte du prince, et en reçut l'ordre de trouver de manière ou d'autre des sommes considérables. En conséquence, il fut mis en relation particulière avec M. le comte de la Châtre, premier gentilhomme de la chambre de Monsieur, en qui il avait une grande confiance. Favras était sur le point de mettre à exécution un des projets qu'il avait conçus lorsque sur des avis donnés au commandant-général de la garde nationale (M. de Lafayette), l'hôtel-de-ville le fit arrêter. La trame étant ainsi déjouée, Lafayette, qui était instruit que Favras avait de fréquents rapports avec Monsieur, envoya à ce dernier un aide-de-camp pour le prévenir de ce qui venait d'arriver. Le premier mot du prince fut de dire à cet officier, qu'il avait soupçonné cette intrigue, et à l'appui de ce soupçon il désigna une maison du faubourg Saint-Antoine dans laquelle devaient se réunir les conjurés. Il se détermina ensuite à aller à l'hôtel-de-ville renier Favras (*Voy.* Louis XVIII); cette démarche fit alors beaucoup de bruit. Favras était accusé d'avoir voulu introduire des gendarmes dans Paris, afin de se défaire des trois principaux chefs de l'administration (Lafayette, Bailly et Necker); attaquer la garde du roi, enlever le sceau de l'état, et même entraîner le roi et sa famille à Péronne à l'aide des chevaux de sa maison et de celle de Monsieur. Confronté avec les nommés Morel, Turcatti et Marginé, recruteurs, qui déclaraient avoir eu connaissance de son plan par lui-même, et qu'il devait marcher sur Paris avec douze mille Suisses et douze mille Allemands qui auraient été réunis à Montargis, il répondit que cet armement ne devait avoir lieu que pour favoriser la révolution qui se préparait en Belgique. Il se défendit avec la même adresse sur tous les points de l'accusation, et jusqu'à la fin de la procédure il conserva la même présence d'esprit. Reconnu coupable de haute trahison à la majorité de vingt-huit voix sur trente-huit, il fut condamné à être pendu. Il entendit son arrêt avec le calme le plus profond. « Mes plus grandes consolations, répondit-il au rapporteur, qui disait qu'il n'en avait point d'autres à lui offrir que celles de la religion, sont celles que me donne ma conscience. » Ce fut le 19 février 1790 que Favras fut exécuté en place de Grève, à la lueur des flambeaux, à un gibet très élevé et avec un appareil extraordinaire, afin de complaire à la populace qui, violemment ameutée contre le condamné, et se méfiant de la réalité du supplice, voulut en bien voir l'exécution. Il lut lui-même son arrêt devant l'église Notre-Dame. Quoiqu'il semblât résigné à la mort, il demanda pourtant en marchant au supplice à s'arrêter à l'hôtel-de-ville; mais on ne lui donna aucun espoir de sa grâce. D'abord il fit une déclaration dans laquelle il protesta de son innocence; puis, sur de nouvelles instances qui lui furent faites, il se décida à faire quelques aveux insignifiants, tel que celui, par exemple, d'avoir été chargé de surveiller le faubourg Saint-Antoine par un des plus grands seigneurs de la cour, qui, disait-il, lui avait remis à cet effet une somme de cent louis; mais il refusa de nommer ce seigneur, que le peuple pensait être ou l'un des membres de la famille royale ou l'un de ses plus intimes confidents. Favras conserva son courage jusqu'au dernier moment. Après avoir corrigé les fautes d'orthographe faites par le greffier, il monta sur l'échelle, parla encore de son innocence, et engagea lui-même le bourreau à faire ses fonctions. Trois heures après qu'on lui eût passé au cou le cordeau fatal, son corps fut remis à sa famille, et transporté chez le curé de Saint-Paul. Comme il n'était pas encore refroidi, on conçut l'espoir de le rappeler à la

vie. Un médecin le saigna ; Favras ouvrit les yeux, jeta un soupir et expira. Il fut en mourant discret et noblement courageux, et s'il avait vécu, ainsi qu'on l'assure, en aventurier, sa fin fut celle d'un héros de fidélité. Favras publia un mémoire où il dit : « Une main invisible, je n'en doute pas, se » joint à mes accusateurs pour me poursuivre, mais » qu'importe ? Celui qu'on m'a nommé, mon œil » le suit partout ; il est mon accusateur, et je ne » m'attends pas à un remords de sa part.... Un Dieu » vengeur prendra ma défense, je l'espère du moins ; » car jamais, non, jamais des crimes comme les » siens ne sont restés impunis. » Le testament de Favras fut publié dans les feuilles du jour, et donna lieu à beaucoup de conjectures ; il y parle d'un grand personnage sur le nom duquel on fait garder au condamné le plus grand silence ; il y dit « qu'un » seigneur l'employa à observer ce qui se passait » parmi le peuple, et lui tourna le dos d'après une » réflexion qu'il fit sur un plan qui tendait à créer » un connétable. » On peut voir à l'article Louis XVIII une lettre que M. Regnault-Warin attribue à ce prince, et qui, si elle était authentique, confirmerait les soupçons qui se sont répandus sur lui. On crut dans le temps que Favras conserva jusqu'au dernier moment de son existence l'espoir qu'il obtiendrait sa grâce, ou qu'il serait délivré de manière ou d'autre. On remarqua que pendant qu'il s'était arrêté à l'hôtel-de-ville, avant son exécution, plusieurs hommes à cheval arrivèrent de la place de Grève au palais du Luxembourg, où résidait Monsieur, et qu'après l'exécution ils y retournèrent à toute bride. On prétendit alors que la reine craignait infiniment que Favras ne fît des aveux qui la compromissent. Sa femme et ses fils furent présentés à la reine qui fit une pension à la veuve. Il paraît certain que les interrogatoires et le testament de Favras ne furent pas livrés au public tels qu'ils avaient eu lieu. On sait aujourd'hui que M. Talon, lieutenant civil, avant l'interrogatoire du rapporteur, se rendit auprès de Favras, reçut de lui l'aveu de tout ce qui s'était passé ; mais, en lui disant qu'il ne pouvait pas être sauvé, il l'exhorta à se laisser tuer de bonne grâce et à mourir avec son secret. La commune de Paris, le maire et le commandant-général furent étrangers à ces transactions judiciaires. La garde nationale maintint l'ordre public ; mais il n'est que trop vrai que de féroces applaudissements partirent du sein de la foule au moment de l'exécution, qui, d'après les délais éprouvés au Châtelet et pendant la déclaration faite à la ville, n'eut lieu qu'aux flambeaux : ce furent plutôt ses complices que ses adversaires qui témoignèrent de l'impatience de voir périr le dépositaire de leurs secrets. On leur attribua dans le temps les clameurs et les efforts excités autour de la prison, et qui furent réprimés par la garde nationale. Il paraît même certain que les pièces principales du procès furent soustraites du greffe du Châtelet et recueillies par Talon, qui les conserva soigneusement. Ils passèrent ensuite dans les mains de sa fille, soit lorsqu'il perdit la raison, soit après sa mort. Le duc de Rovigo en eut connaissance peu de temps avant la chute de Napoléon ; mais ils restèrent dans les mains de Mme du Cayla, fille de M. Talon, qui en fit hommage à Louis XVIII. Ce prince les fit brûler dans une des premières conférences qu'il eut avec cette dame. Dès que Favras eut cessé de vivre, les voix de ses complices s'élevèrent ; elles furent secondées par tout ce qui avait intérêt à discréditer d'avance la procédure du 6 octobre. Le frère de Favras, soit qu'il cédât à la conviction, soit qu'il n'obéît qu'au devoir du sang, écrivit pour le justifier. Sa veuve exhala sa douleur en plaintes injustes contre Lafayette ; elle a conservé long-temps dans son appartement un tableau qu'elle avait fait faire, et dans lequel, au milieu de toute sa famille agenouillée en présence du cadavre de Favras, son fils, un poignard à la main, jurait haine éternelle au général et à toute sa postérité. Il existe de Favras des mémoires relatifs aux troubles de la Hollande. Son testament, ainsi que sa correspondance avec sa femme pendant sa détention, ont été imprimés. Monsieur accorda à la veuve de Favras une gratification de 12,000 livres, et une pension qui ne fut pas long-temps payée, ce prince étant sorti de France dans la nuit du 20 au 21 juin 1791. A la restauration, Louis XVIII lui rendit cette pension sur sa cassette privée.

FAY (Étienne), compositeur dramatique et ancien acteur de l'Opéra-Comique, est né à Tours en 1770. Reçu enfant de chœur à l'église métropolitaine de cette ville, dès l'âge de huit ans, il en avait dix-huit lorsqu'il quitta cette école, où il avait appris les diverses parties de l'art musical. Les espérances qu'il aurait pu concevoir d'obtenir une maîtrise de cathédrale, ayant été dérangées par la révolution, il se fit comédien, et débuta, à la fin de 1790, dès l'ouverture du théâtre de la rue de Louvois, qui était alors un spectacle lyrique, et auquel M. Fay fut attaché deux ans. En 1792, il passa au théâtre Italien, où il commença sa réputation comme chanteur dans les rôles de haute-contre et de tenor. Il le quitta, en 1796, et tint le même emploi au théâtre Feydeau, mais avec un succès plus marqué, jusqu'à la réunion des deux troupes d'opéra-comique (Favart et Feydeau) en 1801. N'ayant pas été compris dans la nouvelle organisation, il voyagea plusieurs années dans les départements, donnant des représentations dont le produit considérable fut absorbé dans sa malheureuse entreprise de la direction du théâtre de Marseille. Il reparut au théâtre Feydeau en 1818, et y revint en 1819, après avoir joué quelque temps en Hollande, où il retourna en 1820. De retour à Paris en 1821, il se montra sur le théâtre du Gymnase pendant les premiers débuts de sa fille, mais il n'a jamais été attaché à ce spectacle, et il a continué de parcourir la Belgique et la France jusqu'en 1826, époque où l'engagement de sa fille, au théâtre de *Madame*, paraît l'avoir fixé à Paris. Comme acteur, M. Fay était un peu froid, et n'avait pas toute la légèreté qu'exige l'emploi des jeunes amoureux ; mais dans des rôles plus marqués, tels que ceux de Salvator dans *Montano et Stéphanie*, d'Érasistrate dans *Stratonice*, de Constantin dans *Héléna*, etc., il ne manquait ni d'aisance, ni de noblesse, ni d'expression. Comme chanteur, il a mérité de justes éloges ; et quoique sa voix eût peu d'éclat et de mordant, elle était fort agréable, et il la conduisait avec beaucoup de goût. M. Fay est un des acteurs qui ont le plus contribué à perfectionner en France la nouvelle méthode de chant. Comme compositeur, il a donné les opéras suivants, au théâtre Louvois : *Flora*, en 3 actes, qui eut un grand succès, 1791 ; — *Le Projet extravagant*, en un acte, 1792 ; — *Le bon père* ; — au théâtre Favart : *Les rendez-vous espagnols*, en 3 actes, qui fut bien accueilli, 1793 ; — au théâtre Feydeau : *Emma*, ou *le Soupçon*, en 3 actes, 1793 ; — *Clémentine*, ou *la Belle-mère*, en un acte, qui obtint un succès de vogue, 1793 ; — *La famille savoyarde*, 1800 ; — (avec M. Spontini) : *Julie*, en un acte, 1804, remis au théâtre, en 1805, sous ce titre : *Le Pot de fleurs*. On ignore pour quels motifs M. Fay a renoncé sitôt à une carrière qui lui aurait assuré une réputation plus durable que celle de comédien et de chanteur.

FAY (Mme Jeanne), épouse du précédent, née en 1781, est fille de Mme Rousselois, l'une des meilleures actrices et cantatrices qui aient paru à

l'Académie royale de musique, qu'elle fut forcée de quitter, parcequ'elle y éclipsait Mlle Maillard, son chef d'emploi. Mme Fay, héritière du double talent de sa mère, mais douée d'un physique beaucoup plus agréable, a éprouvé les mêmes entraves. Sans études préliminaires, mais excellente musicienne, elle débuta fort jeune, en 1797, au théâtre Feydeau, sous le nom de Mme Bachelier, dans les grands rôles de Juliette dans *Roméo*, de Séraphine dans *la Caverne*, et de *Lodoïska*; elle y montra une intelligence et une énergie au-dessus de son âge, et fut jugée digne de remplacer Mme Scio: mais bientôt des intrigues l'obligèrent de passer au théâtre Favart, où elle eut les mêmes succès et les mêmes désagréments. Ayant épousé M. Fay, elle voyagea avec lui et fit partout une ample moisson de lauriers et d'argent; partout elle excita l'enthousiasme, et les journaux des départements ne lui épargnèrent pas les louanges. Le bruit de ses talents la fit rappeler à Paris. Elle parut au théâtre Feydeau, en 1818, dans Isaure de *Raoul Barbe-Bleue*. Mais le volume de sa voix, l'expression de sa physionomie et de son jeu, la noblesse de sa taille, la firent juger plus convenable à l'académie royale de musique, pour remplacer Mme Branchu qui songeait à se retirer. Mme Fay y débuta en 1819, et joua successivement les rôles d'Armide, de la Vestale, de Clytemnestre dans *Iphigénie en Aulide*, de Climène dans *Panurge*, de Didon, etc. Les applaudissements qu'elle y obtint lui valurent un ordre de réception; mais de nouvelles intrigues la forcèrent de quitter au bout d'un an. On s'était flatté de la voir rentrer à l'Opéra, en 1822, après la retraite de Mme Branchu; mais l'attente du public fut cruellement déçue; car aucune des actrices, qui ont paru ou qui sont encore à ce théâtre, ne possède assurément l'ensemble des talents qui distinguent Mme Fay. C'est ainsi que, sous une administration sans lumières et sans énergie, dans les choses d'agrément, comme dans les affaires importantes, la médiocrité l'emporte trop souvent sur le mérite. Mme Fay, éloignée de la scène dans un âge où la conservation de tous ses moyens lui permettait encore de longs succès, paraît s'être consacrée entièrement aux soins particuliers qu'exigeaient les dispositions précoces et l'éducation théatrale de sa fille.

FAY (Léontine), fille des précédents, née en 1810, débuta au théâtre du Gymnase à Paris, le 4 juin 1821, dans *Frosine*, ou *la dernière venue*, et y obtint les plus vifs applaudissements; elle y donna encore quelques autres représentations qui attirèrent à ce théâtre une affluence prodigieuse. L'étonnement qu'excita un talent si extraordinaire dans un âge aussi tendre, la fit surnommer la *Merveille* du siecle. Elle reparut au Gymnase, l'année suivante, et y produisit la même sensation. Elle y a été définitivement engagée en 1826. La réputation de Mlle Léontine Fay a retenti dans toute la France et chez nos voisins; c'est un motif pour elle de redoubler d'efforts pour la soutenir; car il serait fâcheux que la nature épuisée de trop bonne heure l'empêchât de perfectionner son talent. Un fruit trop hâtif parvient rarement à la maturité. Cette jeune actrice joint à un physique très agréable, à une physionomie très expressive, de la décence, du naturel, un organe doux, une prononciation nette, beaucoup d'intelligence et de zèle, et l'on doit regretter que le peu de volume de sa voix ne lui permette pas de paraître sur un de nos deux grands théâtres lyriques.

FAYAU (N.), député à la convention nationale par le département de la Vendée, siégea au sommet de la Montagne, dont il partagea toutes les exagérations et appuya tous les excès. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel et sans sursis, en disant: « Afin de ne pas faire croire » aux nations voisines, qu'il faut vingt-cinq millions » d'hommes pour juger un roi, parceque la respon» sabilité de Brutus fut une couronne civique, je dis » *non*, et quand j'aurais à prononcer sur le sort de » Charles Stuart, je dirais encore *non*; mais mon » seul regret en mourant serait de ne pas renaître de » mes cendres pour offrir à mes concitoyens autant » de fois ma vie que de fois ils seraient assez lâches » pour se donner un tyran.» Il demanda que les départements occupés par les vendéens fussent entièrement ravagés. Ennemi ardent des modérés, il prit une grande part aux journées des 31 mai, 1er et 2 juin, qui renversèrent la Gironde. Il se prononça avec une égale force contre la faction des indulgents, et s'opposa vivement à la motion de Legendre tendant à permettre à Danton, Camille Desmoulins, Philipeaux et Lacroix de se justifier à la barre de la convention. Après le 9 thermidor, Fayau se trouva à son tour dans la minorité; il déploya alors un ferme caractère en défendant les anciens patriotes par excellence, qui étaient à leur tour décimés par la proscription. Cette conduite était noble et courageuse, car elle exposait à de grands dangers, aussi Fayau faillit il en devenir victime. Après la journée du 1er prairial, il fut compris au nombre des députés décrétés d'accusation. Il échappa pourtant à la peine de mort portée contre six de ses collègues. Il resta seulement en prison pendant près d'une année, et ne dut sa liberté qu'à l'amnistie du 4 brumaire an 4. Après la session conventionnelle, Fayau occupa successivement plusieurs places peu importantes dans la magistrature. Il devint dans la suite un chaud partisan du gouvernement de Bonaparte, et fut nommé, en 1811, procureur impérial près le tribunal de Napoléon-Vendée. Destitué, en 1814, il fut rétabli dans ses fonctions à l'époque des cent jours. A la seconde restauration, Fayau fut compris parmi les conventionnels proscrits pour leur vote dans le procès du roi.

FAYOLLE (François-Joseph-Marie), littérateur, né à Paris le 15 août 1774, est fils d'un dentiste fort riche dont la fortune, disait-on plaisamment, *avait fait crier tout Paris*, mais il n'a pas conservé la fortune de son père. Après avoir fait ses études au collège de Juilly, il entra, en 1792, dans le corps des ponts et chaussées, et devint chef de brigade à l'école polytechnique, lorsqu'elle fut établie. Il étudia, pendant trois ans, les hautes mathématiques sous Lagrange, Monge et M. Prony, mais les cours de littérature de Fontanes, auxquels il assista, en 1797, au collége Mazarin, développerent en lui le goût de la poésie, et dès lors il ne cessa de répandre ses vers dans les journaux et dans les almanachs. Ce n'était guère, en général, que des distiques et autres pièces d'une extrême brièveté, à l'exception de ses fragments traduits du VIe livre de l'*Enéide*, notamment la *Descente d'Enée aux enfers*, sa traduction de l'épisode de *Nisus et Euryale*, et son *Discours sur le gout*. Ces deux derniers morceaux, ont été insérés dans les *Veillées des muses*. En 1801, M. Fayolle professa au Louvre, et publia, dans le *Moniteur*, le plan d'un cours de mathématiques qui n'a pas été imprimé. Il n'en a pas moins continué de s'occuper de littérature. Successivement mathématicien, poëte, compilateur et biographe, il se rendit en Angleterre vers 1818. Passionné pour la musique, M. Fayolle a étudié l'harmonie sous M. Perne et le violoncelle sous Barni. Il possède une bibliothèque musicale assez considérable, tant pour la théorie que pour la pratique. On y remarque la collection des œuvres de tous les violonistes célèbres depuis Corelli jusqu'à nos jours. Il avait rassemblé de nombreux matériaux sur l'histoire de la musique, et il s'en

est servi dans sa coopération au *Dictionnaire historique des musiciens*, qu'il a publié avec M. Choron, 1810-1812, 2 vol. in-8°. Il a eu part à la rédaction de la plus grande partie du tome second, qui ne vaut pas le premier. Il avait aussi entrepris une *Histoire du violon*, dont il a extrait les *Notices sur Corelli*, *Tartini*, *Gaviniés*, *Pugnani et Viotti*, qu'il a publiées en 1810, in-8°. On a encore de lui : 1° *Discours sur la littérature et les littérateurs*, 1801, in-8°; 2° *Le petit magasin des dames*, 1802-1803, 8 vol. in-18; 3° *Les quatre saisons du Parnasse* (tom. II à XVI), 1805 à 1809, in-12; M. Fayolle y a inséré divers morceaux sur la musique et des notices sur plusieurs musiciens; 4° le sixième livre de l'*Enéide*, trad. en vers français, avec des notes littéraires, 1808, in-8°; 5° *Elégie de Thomas Gray, sur un cimetière de campagne*, trad. en vers français, 1812, in-8°; 6° *Le Goût*, ode, 1814, in-8°; 7° *Dialogue des morts; Racine et madame de Sévigné, sur l'opinion*, 1814, in-8°; 8° *Mélanges littéraires composés de morceaux inédits de Diderot, Caylus, Thomas, Rivarol, André Chénier*, 1816, in-12; 9° *Pour et contre Delille*, ou *recueil des divers jugements portés sur ses ouvrages par des critiques célèbres, Voltaire, Lebrun, Rivarol, Geoffroy*, etc., 1816, in-8°, fig. Comme cette compilation contenait divers morceaux de Delille, elle fut saisie à la requête des frères Michaud, éditeurs des œuvres de ce poëte; 10° *Cours de littérature en exemples*, ou *morceaux choisis des meilleurs écrivains français*, 1817, 2 vol. in-12; 11° *Acanthologie*, ou *Dictionnaire d'épigrammes*, in-12, 1817; ce recueil, dans lequel il avait inséré trente-cinq épigrammes d'Escouchard-Lebrun, lui suscita un procès avec le libraire Warée, éditeur des œuvres de ce poëte. Parmi ces épigrammes, plusieurs étaient dirigées contre M. Fayolle lui-même, qui n'avait pas cru devoir les exclure, entre autres la suivante, qui est de Beauroche:

> Fayolle peut un jour agrandir son destin,
> Le héros du distique est l'espoir du quatrain.

On lui doit aussi : 1° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Demoustiers*; 2° les éditions de plusieurs *Opuscules de Condorcet*; 3° de l'*Esprit de Rivarol*, 1808, in-8°; 4° *Œuvres choisies de Châteaubrun, de Bernard, de Gresset*, etc. Il a donné des *Notices* sur des ouvrages nouveaux et sur quelques auteurs, dans le *Magasin encyclopédique*, le *Mercure*, le *Journal des défenseurs de la patrie*, le *Journal des arts*, le *Courrier des spectacles*, etc.; enfin il a composé, avec le comte de Valory, deux grands opéras non représentés : *Hercule au mont Æta*, et *Anacréon à Théos*.

FAYPOULT (Guillaume Charles, chevalier de Maisoncelles), né, en 1752, d'une maison noble de Champagne. Ainsi que la plupart des gentilshommes qui se destinaient à la carrière des armes, il entra très jeune au service. Lorsque les colonies anglaises d'Amérique secouèrent le joug de leur métropole, il était capitaine du génie, et il demanda à aller combattre pour la défense de leur cause. Un refus qu'il essuya de la part du ministère de la guerre le détermina à donner sa démission. Dès ce moment, Faypoult, qui était possesseur d'une fortune assez considérable, se livra exclusivement à la culture des sciences. Peu d'années après éclata la révolution française. Faypoult, qui depuis long-temps en affectionnait les principes, les vit proclamer avec enthousiasme. Bientôt il accepta des fonctions publiques. Secrétaire-général du ministère de l'intérieur sous Roland, il fut banni de Paris par le décret de la convention qui en renvoyait tous les anciens nobles. Rappelé par le directoire, il fut ministre des finances pendant plus d'un an, et ce fut sous son administration que les planches des assignats furent brisées. Nommé plus tard ministre plénipotentiaire de la république à Gênes, qui était alors travaillée par les agents de l'Angleterre et de l'Autriche, il parvint à y miner leur influence, et à y rétablir celle du gouvernement français. Les services qu'il rendit dans cette circonstance lui méritèrent toute la confiance du vainqueur de l'Italie, avec qui il était déjà lié. La ville de Gênes, qu'il avait préservée de céder à de perfides suggestions, fit frapper une médaille à son effigie et à celle du général en chef, avec cette exergue : *A Napoléon Bonaparte et à Guillaume Faypoult la Ligurie reconnaissante.* Pendant que l'expédition d'Égypte se préparait, Faypoult reçut de Bonaparte une lettre par laquelle celui-ci l'engageait à l'accompagner; mais plusieurs missions dont il fut chargé successivement à Gênes, à Milan, à Rome et à Naples le retinrent en Italie. Il présida dans ce pays à l'organisation de la plupart des petites républiques qui furent créées à cette époque. Il ne trouva pas dans Championnet la même bienveillance que lui avait témoignée Bonaparte, ni le même désir de servir les intérêts de la patrie avec désintéressement. Il eut avec lui une querelle très vive, à la suite de laquelle le général fut destitué. La conduite de Faypoult dans cette occasion et le zèle qu'il montra devinrent, après le 18 fructidor, le motif d'une proscription qui fut dirigée contre lui. Il fut obligé de se cacher jusqu'au 18 brumaire. Le premier consul se souvint alors de lui, et le nomma préfet du département de l'Escaut, qu'il administra jusqu'en 1808. Une rupture des digues, par suite de laquelle la mer inonda une grande partie du pays, ayant été injustement attribuée à un manque de surveillance dont il n'était pas coupable, Napoléon, trompé par de faux rapports, prononça la destitution de Faypoult. Il supporta cette disgrace sans se plaindre. Loin de là, il put en ressentir une sorte de satisfaction, puisque les habitants, pénétrés d'estime et de gratitude pour le bien qu'il avait fait, décidèrent, par une résolution spontanée, que son portrait en pied, exécuté par l'un des plus habiles artistes du pays, serait placé dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Gand, où on le voit encore. Joseph Bonaparte était à Madrid, où il essayait de s'asseoir sur le trône d'Espagne; il s'empressa d'appeler Faypoult auprès de lui, et il le nomma son ministre des finances. Pendant trois ans, il s'acquitta des fonctions qui lui avaient été confiées de manière à ajouter encore à la réputation d'intégrité qu'il s'était acquise. A la fin de 1813, il revint en France avec le roi Joseph. L'empereur l'envoya alors en Italie avec une mission des plus importantes. Il pénétra, à travers mille difficultés, jusqu'à Bologne, quartier-général du roi Murat, avec qui il eut plusieurs entrevues. Tout faisait espérer le succès des négociations qu'il avait tentées près de ce prince, quand la fatale nouvelle de la reddition de Paris vint mettre fin à ses démarches. Pendant les cent jours, Faypoult fut nommé préfet du département de Saône-et-Loire. Aidé du patriotisme des habitants, et fort de son dévoûment à la cause nationale, il déploya une grande énergie et une incroyable activité pour résister à l'invasion. Malheureusement la trahison livra les gués et les passages de la Saône, et, tandis qu'il venait, en quelque sorte, d'imposer un armistice au général ennemi, la ville de Mâcon, chef lieu de son administration, tomba au pouvoir des Autrichiens, après un combat de quelques heures, dans lequel ils perdirent plus de huit cents hommes. Faypoult fut pris, dépouillé et jeté en prison. Toutefois le baron

de Frimont le fit presque aussitôt remettre en liberté, en lui enjoignant de reprendre les rênes de l'administration. Bientôt vinrent de Paris les ordres d'arborer la cocarde blanche. Faypoult se rendit chez le général en chef de l'armée autrichienne pour apprendre de lui quelle conduite il devait tenir. Le baron de Frimont lui répondit que son gouvernement ne reconnaissait d'autre couleur que celle que la nation avait adoptée, d'autre pouvoir que celui auquel elle était soumise. Faypoult ayant reçu de nouveaux ordres fit une nouvelle démarche, qui eut le même résultat. Vingt jours après, M. de Rigny, nommé préfet du département, arriva à Mâcon. Faypoult le conduisit chez le comte Wurmser, qui venait de remplacer dans la ville le général Frimont, et il le lui présenta comme son successeur; mais l'Autrichien, alléguant qu'il n'y avait à ses yeux d'autorité légale que celle qu'il avait trouvée à son entrée en France, refusa de reconnaître le nouveau préfet, et lui interdit formellement de faire aucun acte administratif. Fatigué de cet état d'incertitude, Faypoult prit le parti de se retirer, et, après avoir installé secrètement son successeur, il quitta Mâcon. Quelques mois après, il alla se fixer dans les Pays-Bas. Il fut accueilli à Gand comme un père que des enfants sont heureux de revoir après une longue absence. Le conseil municipal voulut demander au roi des Pays-Bas la permission de lui constituer une pension. Faypoult, averti de cette intention, fit savoir aux membres du conseil qu'il était très sensible à cette marque de l'estime qu'ils avaient pour lui, mais qu'étant à l'abri du besoin il ne croyait pas devoir accepter. En 1816, Faypoult revint à Paris, où il mourut en octobre 1817. Il n'a laissé qu'une fille adoptive, mariée au colonel baron de Ségonville, ancien aide-de-camp du maréchal Bessière.

FÉE (Antoine-Laurent-Apollinaire), pharmacien et botaniste distingué, professeur à l'hôpital militaire d'instruction de Lille, né à Issoudun (Indre), le 7 novembre 1789, a publié : 1° *Pélage*, tragédie en cinq actes, Paris 1818, in-8°. Cette pièce n'a point été représentée ; 2° *La maçonnerie, ode, par le F. Fée de la L. des FF. artistes, O. de Paris*, 1819, in-8° ; 3° *Éloge de Pline le naturaliste*, lu à la société de pharmacie dans sa séance du 15 mars 1821, Paris, 1821, in-8°, 2e édit., Lille, 1827, in-8° ; 4° *Flore de Virgile, ou nomenclature méthodique et critique des plantes, fruits et produits végétaux mentionnés dans les ouvrages du prince des poëtes latins*, composée pour la *Collection des classiques latins* (de Nicolas-Éloi Lemaire), Paris, 1823, in-8°. Cette *Flore* aussi a fait partie du tome 8 et dernier de *Virgile*. « La *Flore* » antique que M. Fée présente au public, dit » M. Bory de Saint-Vincent (*Revue encyclopédique*), » est embellie d'un style pur et même élégant. Le » nom de chacun des végétaux mentionnés par ce » prince des poëtes est soigneusement rapporté, et » M. Fée cherche, dans l'épithète ou dans les deux » ou trois mots qui accompagnent ce nom, les » moyens de reconnaître chaque espèce. Il y réussit » avec un rare bonheur, et l'on ne saurait trop ad- » mirer la sagacité avec laquelle il trouve le mot de » l'énigme. » 5° *Essai sur les cryptogames des écorces exotiques officinales, précédé d'une méthode lichénographique et d'un genera, avec des considérations sur la reproduction des agames*, Paris, 1824-1825, in-4°, avec 33 pl. coloriées; 6° *Méthode lichénographique et genera, ornée de 4 planches, dont trois coloriées donnant les caractères des genres qui composent la famille des lichens, avec leurs détails grossis*, Paris, imprimerie de Firmin Didot, 1825, in-4°. « Ces deux » ouvrages, dit le *Bulletin des sciences* de M. de Férussac, ne font pas moins d'honneur à l'art typo- » graphique qu'au zèle du savant qu'ils placent » entre les premiers cryptogamistes. Si la méthode » lichénographique de M. Fée n'est pas absolu- » ment irréprochable, elle n'en est pas moins la » meilleure qu'on ait encore publiée. Les erreurs » d'Acharius, dont les travaux ont eu tant de fois » pour résultat le renversement de ses travaux anté- » rieurs, y sont redressés avec autant de politesse » que de sagacité, et M. Fée, en rendant justice au » mérite de ses compatriotes, MM. Léon Dufour, » Mongeot et Delisle, démontre indirectement la » supériorité de nos lichénographes sur les lichéno- » graphes étrangers. » 7° *Essai sur la phytonymie, ou nomenclature végétale*, Lille, 1827, broch. in-8° ; 8° *Cours d'histoire naturelle pharmaceutique, ou histoire des substances usitées dans la thérapeutique, les arts et l'économie domestique*, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. M. Fée a donné une nouvelle édition, Paris, 1826, in-8° du *Code pharmaceutique*, qu'il a revue, corrigée et augmentée, et fait précéder d'un discours préliminaire, où il relève sans aigreur les erreurs qui avaient échappé aux auteurs de l'ouvrage latin. Il a fourni des articles importants au *Dictionnaire des sciences médicales*, au *Journal de pharmacie*, au *Journal de la société de chimie médicale de Paris*, dont il est l'un des fondateurs, et au *Bulletin universel des sciences et de l'industrie* (partie botanique), publié par le baron de Férussac. Il est l'un des rédacteurs du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, publié par les frères Baudouin. On a encore de lui divers écrits ayant pour but l'amélioration de la pharmacie en France, et notamment une brochure intitulée : *Observations sur le projet de loi relatif à la création des écoles de médecine secondaires, la création des conseils de discipline*, etc. Ce n'est pas seulement par ses écrits que M. Fée a des droits à l'estime et à la reconnaissance publique, il a employé huit années de sa vie en efforts les plus honorables, quoique presque tous infructueux, pour améliorer la profession de pharmacien qu'il importe tant à la société de voir exercer par des hommes dignes de sa confiance. Il fonda, en 1819, une société des pharmaciens du département de la Seine, et créa une chambre de discipline dans le but d'opposer une digue aux progrès toujours croissants du charlatanisme, ainsi qu'une caisse de bienfaisance et un mode régulier de placement pour les élèves. On sait que si le gouvernement ne crut pas devoir donner sa sanction à cette société, du moins les derniers projets de lois présentés aux chambres ont montré dans plusieurs points un rapprochement entre les idées du pharmacien et celles du législateur. Depuis 1820, M. Fée a attaché son nom à toutes les tentatives qui avaient pour but l'amélioration de quelques unes des branches de sa profession. De tous les établissements qu'il a formés, le placement pour les élèves et la caisse de bienfaisance ont seuls survécu. M. Fée est membre de l'académie royale de médecine, de la société de pharmacie de Paris, dont il a été secrétaire, du jury médical du département du Nord et des académies de Nancy, Orléans, etc., correspondant de la société linnéenne de Lyon, et de celle du Calvados, et, depuis 1827, membre honoraire de la société de minéralogie de Iéna et de l'académie royale des beaux-arts de Gand.

FEITH (Rhynvis), célèbre poëte hollandais, né à Zwolle dans la province d'Over-Issel, le 7 février 1753, d'une famille patricienne qui compte parmi ses ancêtres plusieurs personnages qui ont illustré leur nom, soit dans la politique, soit dans la littérature. Feith montra de bonne heure les dispositions les plus heureuses pour la poésie. Il étudia d'abord le droit et fut reçu docteur, en cette faculté, à l'université de Leyde, à l'âge de dix-sept ans. Il devint ensuite successivement bourguemestre de Zwolle,

et receveur du collége de l'amirauté dans la même ville. Les loisirs que lui laissaient ces différentes places étaient tous employés à cultiver les lettres. Feith mourut, vers la fin de 1824, âgé de plus de soixante-onze ans. Il était membre de l'institut royal des Pays-Bas et de l'ordre du lion de Belgique. Le nombre de ses ouvrages, tant en prose qu'en vers, est considérable. Voici les principaux : 1° *Le bonheur de la paix*, 1799, poëme qui remporta le premier prix d'un concours ouvert par la société poétique de Leyde ; 2° *Éloge de l'amiral de Ruyter*, prix proposé par la même société. Feith y envoya deux mémoires, l'un en vers alexandrins, l'autre sous la forme d'une ode qui obtinrent, l'un le premier prix, et l'autre le second ; 3° *Poëme sur la providence* ; 4° *Poëme sur l'humanité* ; 5° *Poëme de Charles V à son fils Philippe II, en lui remettant le gouvernement des Pays-Bas* ; 6° *Traité sur la force de la vérité et de la divinité de la doctrine de l'Evangile, déduite des miracles opérés par Jésus-Christ et par ses apôtres* ; 7° *La vertu et les mœurs peuvent-elles, chez des peuples où la civilisation a fait de grands progrès, trouver un appui suffisant, et une garantie durable dans les meilleures constitutions humaines de législation, d'économie politique et d'éducation, sans avoir besoin de l'influence des idées religieuses ? et qu'est-ce que l'expérience nous apprend à cet égard?* L'auteur, après la discussion la plus lumineuse, répond négativement à cette question, et cet ouvrage, ainsi que ceux qui le précèdent, obtint le premier prix, comme tous les autres, aux différents concours où ils furent envoyés ; 8° *Odes et poésies*, 5 vol. Elles ont mérité à leur auteur la réputation de premier poëte de la Hollande ; 9° *Lettres sur différents sujets de littérature*, 6 vol in-8° ; 10° *Ferdinand et Constantin*, 1785, 2 vol. in-8°, roman sentimental qui eut le plus grand succès en Hollande et dans la Grande-Bretagne. On a encore de lui : *Lettres* (en vers) *à Sophie*, 1809. Feith se propose dans ces lettres de démontrer que la philosophie de Kant n'est pas compatible avec la doctrine de l'Évangile ; elles ont été sévèrement critiquées par le professeur Kinker, grand partisan du philosophe de Kœnigsberg, dans un écrit intitulé : *Lettres de Sophie à Feith* (en vers); *Odes et poésies diverses*, 1809 et années suivantes, nouvelle édition, 1824 et suivantes, in-12 ; *Le tombeau*, poëme didactique, 1782. Ce poëme a été traduit en français par A. Clavareau, Bruxelles, 1827, in-18. *Le Tombeau* a plus d'un rapport avec les *Nuits d'Young*. Si Feith y est moins pathétique, moins éloquent peut-être, du moins il ne se perd jamais dans les brouillards de la métaphysique. C'est une suite de méditations philosophiques sur les vanités des plaisirs que présente cette vie passagère, sur les chagrins de toute espèce auxquels la vertu ne cesse d'être en butte, et sur le bonheur que nous promet la certitude d'une autre vie, si nous remplissons ici bas la tâche imposée par la providence ; *La Vieillesse*, 1803. Quatre tragédies : *Thyrsa, ou le triomphe de la religion*, 1784 ; — *Lady Jeanne Gray*, 1791 ; — *Inès de Castro*, 1794 ; — *Mutius Cordus, ou la délivrance de Rome*. Il a coopéré avec Bilderdyk, à refondre le poëme hollandais de van Haren, intitulé *Les gueux*.

FELETZ (Charles-Marie Dorimond de). *Voy.* le Supplément.

FELINSKI (Aloïse), un des poëtes les plus distingués de la Pologne, membre de la société des amis des sciences de Varsovie, de l'université de Wilna, et directeur du lycée de Krzemieniec, naquit, en 1773, à Ossow, dans le district de Luck, en Wolhynie. Il fit ses premières études au collége de Dombrowica, et les acheva à Wlodzimierz. En 1783, le célèbre Thadée Czacki l'appela auprès de lui, et il se trouvait à Varsovie à l'époque de la mémorable diète constitutionnelle. Felinski composa alors un ouvrage intitulé : *Senatus-consulta, sous le règne de Jean Sobieski*, suivi de plusieurs autres questions de droit, qu'il remit aux archives de la couronne par les mains du chancelier Hyacinthe Malachowski. Il publia dans le même temps plusieurs écrits politiques, tendant à corriger la forme du gouvernement de la Pologne. Il se fit aussi connaître par des poésies adressées à l'immortel Kosciuszko, au poëte Stanislas Trembecki et à d'autres hommes distingués. En 1791, Czacki lui confia l'éducation de Jean Tarnowski, son neveu. Peu de temps après, il remplit les fonctions de secrétaire des correspondances françaises auprès du généralissime Kosciuszko, et les deux années qu'il consacra à ces occupations lui valurent l'estime et la considération de son illustre chef. En 1808 et 1809, il fit un voyage en Allemagne. Rentré dans sa patrie, il occupa la chaire d'éloquence et de poésie à Krzemieniec. Indépendamment de son talent poétique, il se constitua le réformateur de l'orthographe, et même de la langue polonaise, en y introduisant des nouvelles expressions. Sa méthode trouva d'abord beaucoup de partisans ; depuis elle a été combattue et défendue successivement. Le savant célèbre Jean Sniadecki fut au nombre de ses adversaires. Felinski est auteur d'une excellente tragédie, intitulée : *Barbe Radziwill*, sujet puisé dans l'histoire de Pologne. Cette tragédie a été traduite en prose française dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. Felinski a traduit du français *L'homme des champs* de Delille, le *Rhadamiste et Zénobie* de Crébillon, et de l'italien la tragédie de *Virginie* d'Alfiéri. Plein d'admiration pour la littérature française, il se conforma dans ses ouvrages au goût classique de Racine et de Voltaire. La tragédie originale de *Barbe Radziwill*, qu'il légua à la postérité, est un chef-d'œuvre dans ce genre. C'est par l'autorité de cet ouvrage admirable qu'il arrêta pour un instant l'élan des jeunes poëtes polonais, qui, pénétrés des beautés de la littérature anglaise et allemande, penchent généralement aujourd'hui vers le romantisme. Ce genre semble répondre mieux à la position actuelle de leur patrie qui demande des chants populaires : aussi a-t-il prévalu malgré l'opposition des coryphées de l'ancienne école. Élevé au poste de directeur du lycée de Krzemieniec, par les soins de Thadée Czacki, Felinski répondit dignement à l'attente de celui qui l'appelait à cette place, et par ses sentiments patriotiques, et sa conduite honorable, il sut mériter l'estime de ses nombreux élèves. Felinski mourut, le 12 février 1822, à Krzemieniec. Le comte Gustave Olizar, protecteur des lettres et son ancien élève, paya un tribut de reconnaissance à son instituteur en publiant ses *Œuvres*, en 1825, conjointement avec la femme du défunt. On y inséra tout ce que les circonstances politiques de la Pologne pouvaient permettre ; une première édition avait déjà paru de 1816 à 1821, Varsovie, 2 vol in-8o. — Felinska (Émilie), comme du précédent, a traduit en beaux vers polonais la cantate de Jean-Baptiste Rousseau, intitulée : *Circé*. Cette traduction a été insérée dans le *Journal de Wilna*, en 1806.

FELLENBERG (Philippe-Emmanuel de), célèbre agronome et instituteur suisse, naquit, le 27 juin 1771, à Berne. Son père, qui était membre du gouvernement de cette ville, donna les plus grands soins à son éducation ; mais ce fut sa mère, arrière-petite-fille du fameux amiral hollandais Van Tromp, qui lui inspira l'amour le plus vif pour l'humanité, et l'ardent désir d'être utile à ses semblables. Cette femme respectable lui disait souvent : « Les grands » ont assez d'amis; sois celui des pauvres. » En 1793, le jeune Fellenberg fut envoyé à l'institut

d'éducation de Colmar, ou il resta quelques années, mais le mauvais état de sa santé le força de revenir dans son pays natal. Peu de temps après, il commença ses voyages dans la Suisse, en France et en Allemagne, cherchant partout la société des artisans et du peuple des villages de préférence à celle des riches oisifs habitants des villes. Son but était d'étudier à fond les hommes pour connaître leurs mœurs et leurs besoins, afin de pouvoir un jour contribuer à améliorer leur condition. Il s'attacha aussi à connaître les méthodes d'enseignement des arts les plus usuels et les plus utiles, et se convainquit, dès ses premières observations, combien était vicieuse la routine suivie par les maîtres, et déplora le temps qu'elle faisait perdre aux élèves, dont l'instruction d'ailleurs restait toujours très incomplète. Frappé de cette vérité féconde en résultats, il conçut dès lors le projet d'établir un nouveau mode d'enseignement pratique pour l'agriculture et les arts qui s'y rattachent. De retour dans sa patrie, il fut nommé, par suite de la révolution de 1798, commandant de quartier à Berne, et en cette qualité rendit d'importants services à ses concitoyens dans une révolte des paysans du canton; il les apaisa en leur faisant des promesses que le gouvernement ne tint point. Cela le décida à se démettre de sa place pour se consacrer exclusivement à l'agriculture et à l'éducation qu'il entreprit de perfectionner. Dans ce double but, il fit l'acquisition de la terre de Hofiwyl, à deux lieues de Berne, et y fonda successivement un institut d'agriculture théorique et pratique, une fabrique d'instruments aratoires, un atelier pour la confection et le perfectionnement des machines employées en agriculture, ou servant à préparer et a élaborer ses produits, une école d'industrie pour les pauvres, un pensionnat pour les enfants nobles, et enfin une école normale destinée à former des instituteurs. Ce bel établissement, unique en son genre, acquit à son auteur une très grande réputation, et lui mérita l'approbation et l'estime universelles. Bientôt des élèves accoururent de tous les pays de l'Europe, et plusieurs princes y envoyèrent des pensionnaires. Des progrès surprenants et jusqu'alors sans exemple attestèrent l'excellence de la méthode de Pestalozzi suivie par Fellenberg et l'habileté des professeurs qui, au nombre de treize, l'aidaient dans ses travaux. Afin de perpétuer l'existence de cet établissement et de le rendre indépendant de son instituteur, il créa une commission permanente, chargée de l'exécution de son testament, dont toutes les dispositions tendent a maintenir un si bel ouvrage. Cette commission se compose de trois commissaires et de quatre suppléants. L'entreprise de Hoffwyl eut un succès toujours croissant pendant plusieurs années, et le respectable créateur de cet incomparable institut a reçu la visite des hommes les plus instruits de l'Europe et de l'Amérique, et les personnages les plus distingués par le rang et les lumières se sont plu à rendre hommage a ses rares talents et à ses sublimes vertus. Avant de commencer l'exploitation de la propriété de Hoffwyl, il obtint du gouvernement du canton de Berne que la dîme à percevoir sur les produits de ce bien serait convertie en une prestation annuelle et invariable; mesure extrêmement sage et qui seule peut laisser un libre essor à l'agriculteur accablé du poids d'un impôt si onéreux et si funeste à l'agriculture et à la prospérité des nations. Bientôt l'accroissement et l'amélioration de tous les produits agricoles de Hoffwil excitèrent l'admiration générale, mais en même temps les succès inattendus de l'intelligent agronome lui suscitèrent un grand nombre d'envieux, qui cherchèrent à le dénigrer dans l'esprit du peuple, et eurent l'audace de dénoncer, en quelque sorte, au gouvernement de Berne, comme mauvais citoyen, le bienfaiteur de sa patrie et le modèle des hommes. Pour donner au lecteur une idée de la méchanceté stupide des détracteurs que Fellenberg trouva dans son propre pays, il suffira de rappeler ici les deux accusations principales dirigées contre l'établissement de Hoffwil. La première porte sur l'excès de production qui doit résulter d'un tel système d'agriculture, et qui, disaient-ils, amènera une si grande abondance que le peuple, n'ayant plus besoin de travailler pour gagner sa subsistance, se livrera à l'oisiveté et à l'immoralité, avec un détriment notable des intérêts de l'état. L'accusation est du même genre et a autant de valeur que celle que font des hommes de la même trempe contre l'enseignement mutuel, dont le grand vice, selon eux, est d'instruire trop vite et trop bien, car ils veulent que le peuple soit a la fois ignorant et misérable. La seconde objection contre le système de Fellenberg, c'est que l'introduction des machines, tirées des pays étrangers ou inventées par cet agronome, pour faciliter et perfectionner les travaux agricoles, ôtait l'ouvrage à un très grand nombre de laboureurs et d'ouvriers. Ces clameurs, qui déshonorent leurs auteurs, devinrent encore plus violentes à la suite de la fête agraire, donnée par Fellenberg, dans son établissement, le 28 mai 1807, dans laquelle il fit la distribution des prix aux élèves qui s'étaient distingués le plus, et aux laboureurs qui avaient obtenu les meilleurs résultats en suivant les méthodes adoptées et enseignées dans cette école. Les hommes instruits et patriotes applaudirent hautement, mais ces nouvelles marques de faveur ne firent qu'envenimer d'avantage les ennemis de l'*Institut agricole*. La fureur de ces méprisables adversaires fut portée si loin que la diète générale de Suisse se crut obligée d'intervenir; elle arrêta, après une délibération, le 7 juillet 1807, qu'une commission, nommée par le landamman, se rendrait sur les lieux, et après un mûr examen de la nature de l'établissement, elle serait tenue de faire un rapport exposant son utilité et ses défauts et désavantages. Cette commission, composée d'un magistrat, d'un ecclésiastique et de trois citoyens, fit un rapport unanime, dans lequel on rendait une justice pleine et entière à M. de Fellenberg, et qui était aussi flatteuse pour l'institution qu'honorable pour son créateur. Outre ses vastes et profondes connaissances en agriculture, M. de Fellenberg possède beaucoup d'instruction; il sait le grec et le latin, et est un des admirateurs de Kant, dont il professe la doctrine. Les langues anglaise, française et italienne lui sont familières. Parmi les auteurs dont il fait le plus de cas et dont il suit, de préférence, les méthodes agricoles, on doit citer le célèbre Thaër. Il entretient une correspondance active avec les principaux agronomes de l'Europe, et il comptait l'illustre et respectable Thouin au nombre de ses amis. Voici les titres des principaux ouvrages que M. de Fellenberg a publiés : 1° *Lettres de M. Fellenberg à M. Charles Pictet de Genève*; 2° *Vues sur l'agriculture de la Suisse et les moyens de la perfectionner*, par E. de Fellenberg, traduit de l'allemand par Charles Pictet; 3° *Feuilles d'Hoffwil*, 1809, 1810 et 1813; *Rapport présenté à S. M. l'empereur Alexandre, par le comte de Capo d'Istrias, sur les établissements de M. de Fellenberg à Hoffwil*, en 1814; ce rapport plut tellement a ce souverain éclairé qu'il lui envoya la décoration de Saint-Wladimir de quatrième classe, accompagnée d'une lettre autographe très flatteuse. Parmi les nombreux écrits qui ont paru relativement à l'institut de Hoffwil, on distingue : *Lettres de M. de Villevieille*; *Coup d'œil de M. Gaultheron*; *Rapport de la commission helvétique*; *Voyage de M. Hoffmann à Hoffwil*, avec

des notes de Thaër; enfin *Rapport fait au gouvernement du canton de Saint-Gall, par MM. Knus'i et Velsch sur les méthodes et les succès de l'institut agricole de Hoffwil.*

FELLER (François-Xavier, de), ex-jésuite autrichien, né le 16 août 1735, d'un pere anobli pour des services rendus au gouvernement autrichien des Pays-Bas, reçut sa première éducation sous les yeux de son aïeul maternel a Luxembourg, et acheva ses études au collége des jésuites à Reims, ou ses succes lui ouvrirent les portes de l'institut de Loyola Admis, à dix-neuf ans, au noviciat des jésuites de Tournay, il s'y livra à l'étude avec une telle ardeur qu'il faillit y perdre la vue; il se rétablit, et alla enseigner les humanités a Liége, ou il commença à publier quelques ouvrages qui le firent connaître. Apres avoir donné des leçons de théologie a Luxembourg, et ensuite à Tyrnau en Hongrie, où il resta quelques années pour explorer tout ce que ce pays pouvait offrir de curieux, il se rendit de nouveau a Liége, où il se trouvait encore lors de l'extinction de son ordre. Il se livra alors exclusivement a la composition de ses nombreux ouvrages. Il quitta Liége en 1794, a l'approche des armées françaises, et se retira en Westphalie, dans le collége des ex-jésuites de Paderborn. Il se rendit ensuite a Bartenstein, a l'invitation du prince de Hohenlohe, qui y résidait et se fixa enfin, en 1797, chez le prince évêque de Fressingen, à Ratisbonne, ou il mourut le 23 mai 1802. Feller a beaucoup écrit. Nous n'indiquerons que ses principaux ouvrages: 1o *Musæ bodienses*, 1761, in-8o, recueil de poésies latines, composées par ses élèves de Liége; 2o *Observation sur le système de Newton, le mouvement de la terre et la pluralité des mondes, avec une dissertation sur les tremblements de terre, l'épidémie, les orages, les inondations*, Liége, 1771, in-12; Paris, 1778; Liége, 1788; 3o *Catéchisme philosophique*, ou *recueil d'observations propres à défendre la religion chrétienne contre ses ennemis*, Liége, 1773, in-8o; Paris, 1777, in-8o; Paris, 1825, 3 vol. in-12; Clermont, 1825, 3 vol in-12; la première édit. avait d'abord paru sous le nom de *Flexier de Reval*, anagramme de *Xavier de Feller*; 4o *Discours sur divers sujets de religion et de morale*, Luxembourg, 1777, 2 vol. in 12; 5o *Discours sur divers sujets de religion et de morale*, Luxembourg, 1777, 2 vol. in-12; 6o *Dictionnaire historique*, Liége, 1781, 6 vol.. in-8o; *ibid*, 2e édition, en grande partie refondue, 1789, 1794, 8 volumes in-8o; cet ouvrage a été réimprimé fréquemment, tant en France qu'à l'étranger, avec des additions pour le compléter: la 7e édition, *enrichie d'un grand nombre d'articles nouveaux*, intercalés par ordre alphabétique, etc., Paris, 1827-1828, forme 17 vol. in-8o, auxquels seront ajoutés trois volumes intitulés: *Bibliographie du Dictionnaire historique de Feller.* Cet ouvrage n'est guere qu'un plagiat du *Dictionnaire historique* de l'abbé Chaudon. Feller, mécontent de la modération dont s'honorait Dom Chaudon, s'empara de son ouvrage pour le défigurer par un grand nombre d'articles qui respirent la haine aveugle que cet auteur avait conçue pour les principes du 18e siècle, et même pour ceux que l'église gallicane s'est toujours honorée de professer. S'il a amélioré quelques articles de théologie ou de littérature, il a substitué presque partout les préjugés aux principes, le mensonge a la vérité; d'ailleurs, il a fréquemment reproduit les méprises de son modèle. Un tel ouvrage ne devait pas avoir de partisans en France; il en a trouvé dans une portion du clergé, que la révolution française a rendu ennemi ouvert ou déguisé de la puissance civile. 7o *Dictionnaire géographique*, Liége, 1788-1792, 2 vol. in-8o. C'est le dictionnaire de Vosgien, revu avec soin; plusieurs articles, entre autres ceux de la Hongrie, sont entièrement refondus. 8o *Examen impartial des époques de la nature de M. de Buffon*, Maestricht, 1792, in-8o. Feller a aussi rédigé, de 1774 à 1794, un journal historique et littéraire, publié d'abord à Luxembourg et ensuite à Liége. On a publié, en 1819, à Lyon, un prospectus *des sermons et catéchisme philosophique de l'abbé de Feller*, qui devaient former 4 vol. in-8o Ils n'ont point encore paru.

FELTRE. *Voy.* Clarke.

FENOUILLOT DE FALBAIRE DE QUINGEY (Charles Georges), auteur dramatique, né a Salins en Franche-Comté, le 16 juillet 1727, se distingua dans ses études qu'il fit a Paris, au collége de Louis-le-Grand. Destiné à l'état ecclésiastique, il en porta l'habit quelques années; mais dans la suite il dut à l'amitié de Trudaine, dans la société duquel il était admis, un emploi dans les finances qui, lui assurant une existence honorable, lui permit de suivre son goût pour les lettres. Ayant épousé, en 1772, une jolie femme qui inspira de l'amour au fameux Baujon, banquier de la cour, il parvint bientôt à une fortune plus considérable, par le crédit peu honorable de ce protecteur. Il obtint, en 1773, et non pas en 1778, un domaine du roi, la baronnie de Quingey, dont il prit le nom. Un quart de place de fermier-général, dont les fonds furent faits par l'amoureux Turcaret, qui donna en outre 12,000 francs de rente aux deux époux, un équipage, etc. On prétend que l'honneur de Fenouillot de Falbaire, loin d'avoir à souffrir de cette intimité, était préservé d'attaques plus dangereuses par la jalousie de cet amant sans conséquence. En 1782, il fut nommé inspecteur-général des salines de l'est, dont il sut accroître les revenus pour l'état. La révolution lui ayant enlevé son emploi et sa fortune, il se retira a Sainte-Ménehould, ou il mourut le 28 octobre 1800, suivant la *Biographie universelle*, ou, selon d'autres, en mai 1801. Ses ouvrages sont: 1° *L'Honnête criminel*, ou *l'amour filial*, drame en 5 actes, en vers, 1767, in-8o, 2e édition augmentée de la vie du héros de la pièce, 1768, in-8o; ce drame, qui offre des situations intéressantes, et de beaux vers, au milieu d'un style négligé, a été souvent réimprimé et traduit en allemand, en hollandais et en italien. Joué pour la première fois à Versailles en 1778, a la demande de la reine, il ne put l'être a Paris qu'en 1790. On sait que le sujet de cette pièce est l'histoire véritable de Jean Fabre (*Voyez* ce nom), qui dut a l'ouvrage et au zele de Fenouillot de Falbaire sa délivrance des galeres et sa réhabilitation, ce qui fait plus d'honneur à ce poëte qu'un drame médiocre. 2o *Le premier navigateur*, pastorale lyrique en 3 actes, en vers, avec un prologue destiné pour le théâtre italien, ou elle devait être jouée en 1771; demandée ensuite par l'administration de l'Opéra, ou les retards qu'éprouva sa représentation facilitèrent le plagiat du ballet qui fut joué sous le même titre. Falbaire s'en plaignit dans la *Dissertation sur les ballets-pantomimes*, imprimée à la suite de sa pièce; 3o *Les deux avares*, comédie en 2 actes, en prose, mêlée d'ariettes, musique de Grétry, représentée au théâtre Italien, 1770, in-8o, restée long-temps au répertoire, et traduite en allemand et en suédois; 4o *Le fabricant de Londres*, drame en 5 actes, en prose, qui dut sa chute au Théâtre-Français, le 12 janvier, au bon mot d'un plaisant du parterre qui s'écria: *J'y suis pour mes vingt sous* (prix du billet), lorsqu'on vint annoncer la banqueroute du fabricant; la pièce a été traduite en allemand par le célebre Wieland, ainsi qu'en italien, et jouée avec succès a Vienne et a Vicence; 5o *L'Ecole des mœurs*, ou *les suites du libertinage*, drame en 5 actes, en vers, 1776, in 8o, mal accueillie cette année au

Théâtre-Français, ou elle ne réussit pas mieux en 1790, mais traduite en allemand et en hollandais; 6° *Les Jammabos, ou les moines japonais*, tragédie en 5 actes, non représentée, et dirigée contre les jésuites; on estime davantage l'épître dédicatoire aux mânes d'Henri IV, et les notes qui sont curieuses; toutes ces pièces ont été réunies dans les *Œuvres de Fenouillot de Falbaire*, 1787, 2 vol. in-8°; on y a joint deux articles qu'il avait donnés dans l'*Encyclopédie : de l'Insensibilité; Description des salines de Franche-Comté*, et des *poésies* très médiocres; 7° *Avis aux gens de lettres*, 1770, in 8°, réimprimé dans divers recueils; il s'agit des mauvais procédés de quelques libraires envers les auteurs; Robert Estienne, libraire très instruit, publia à cette occasion : *Remercîment à l'auteur de l'avis aux gens de lettres*, Bouillon (Paris), 1770, in-8°; c'est une pièce ironique; 8° *Mémoire adressé au roi et à l'assemblée nationale sur quelques abus*, 1790, in-8°. On y trouve de grands détails sur les salines de l'est.

FERAUD (Jean-François), lexicographe, né à Marseille le 17 avril 1725. Il fut du nombre des jésuites expulsés de France lors du célèbre arrêt rendu contre eux. Retiré dans le comtat Vénaissin, il y séjourna quelque temps, revint dans sa patrie, qu'il quitta de nouveau au commencement de la révolution, et n'y reparut qu'en 1798, qu'il fut nommé associé correspondant de la seconde classe de l'Institut national. Le père Féraud s'est constamment occupé de solutions grammaticales. Il mourut à Marseille le 8 février 1807. Il a publié : 1° *Dictionnaire grammatical de la langue française*, 1761 et 1768, in-8°. Cet ouvrage, dans lequel il a réuni les observations des premiers grammairiens français, est le même dans lequel Giraud-Duvivier a puisé, sans en rien dire, presque tous les matériaux de sa *Grammaire des Grammaires*, qui n'est, à proprement parler, qu'une nouvelle mise en ordre du travail du père Féraud. 2° *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1787 et 1788, 3 vol. in-4°. Le père Féraud a laissé le manuscrit de 3 autres volumes, contenant les changements et les additions qu'il se proposait de faire à son *Dictionnaire*. Il a travaillé à la traduction en français du *Nouveau Dictionnaire anglais des sciences et des arts de Th. Diche*.

FERAUDY (Joseph-Barthélemy de), colonel au corps royal du génie, en retraite, officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis et de l'ordre militaire de Pologne, né à Marseille (Bouches-du-Rhône), le 22 décembre 1762, d'une ancienne famille noble de la ci-devant Provence. Il fit ses études avec succès au collége de l'Oratoire, où il remporta au concours une des bourses fondées par M. de Matignon; se rendit ensuite à Paris pour se perfectionner dans les sciences et les lettres, et fut admis, fort jeune encore, en qualité d'associé, au Musée de Paris, institué par Court de Gébelin. Son goût pour les mathématiques le détermina à suivre la carrière du génie; il entra d'abord dans le corps des ingénieurs des ponts et chaussées, et fut appelé peu de temps après dans le génie militaire; il a été employé dans l'un et l'autre corps à des travaux importants, notamment à ceux de la rade de Cherbourg, aux opérations relatives au projet du canal militaire de jonction de la Sambre à l'Ille, dont il fut commandant en second, et à l'exécution des nouvelles fortifications de Belle-Ile-en-Mer. Il servit d'une manière distinguée aux armées, fut chargé par le général Lery, commandant le génie à l'armée des Grisons, de faciliter, à la tête de quatre compagnies de sapeurs, le passage des diverses divisions de l'armée par le mont Splugen; parvint, par l'activité avec laquelle il dirigea les sapeurs qui étaient sous ses ordres, à faire retirer de dessous les neiges une compagnie de dragons qui avait été engloutie par une avalanche; jeta sur l'un des bras du Bug, sous le feu de l'ennemi, un pont provisoire pour le passage de vive force, effectué par la division du général Morand; fit le service de major de tranchée à l'attaque de gauche du siége de Stralsund; construisit en Pologne plusieurs ponts pour l'armée; fut employé à fortifier la place de Thorn; et contribua efficacement, par son expérience et ses talents, à la construction des ponts de Lobau sur le Danube, exécutée si rapidement dans la campagne de 1809. Cet officier, qui avait acquis une grande habitude pour diriger ce genre de travail, fut appelé à cet effet au grand quartier impérial par le général comte Bertrand. Il a rempli diverses missions importantes relatives à de nouveaux projets de travaux de construction; s'est occupé de plusieurs mémoires scientifiques et militaires, dont les uns sont imprimés, et les autres ont été remis au dépôt des fortifications. M. de Feraudy a utilisé ses loisirs en composant des fables ingénieuses, où l'on trouve une morale pure, une douce philosophie et des vers heureux. Il a publié : *Quelques fables ou mes loisirs*, Paris, 1820, in-16, nouvelle édition (2e), revue, corrigée et augmentée d'une deuxième partie, Paris, 1821, in-12; troisième partie, Blois, 1823, in-12. M. de Feraudy est membre correspondant de l'académie de Châlons-sur-Marne.

FERDINAND (archiduc d'Autriche), né le 25 avril 1781 de Marie-Béatrix d'Este, et de Ferdinand d'Autriche, fut destiné à la carrière des armes, et devint bientôt général de cavalerie. Il commandait, au mois d'octobre 1805, une armée de 90,000 hommes en Souabe, sous la direction du général Mack, et ne put, malgré son courage, empêcher sa défaite à Ulm; mais ne voulant point partager sa honteuse capitulation, il fit ce qu'avait essayé vainement à Marengo le général Melas, et ce que le général Mack s'était mis dans l'impossibilité d'exécuter ici, en disséminant en petits corps une armée imposante; il prit la généreuse résolution de se faire jour avec sa cavalerie à travers l'armée française, et de se retirer en Bohême par la Franconie; mais toujours poursuivi et attaqué à Guntburg, à six lieues d'Ulm, par le maréchal Ney, il fut mis en déroute après avoir essuyé une perte considérable. De nouveaux obstacles se succédant sans cesse, ce qui lui restait de troupes se dispersa en route, et l'archiduc arriva presque seul à Prague. Le commandement des troupes autrichiennes en Bohême lui fut confié après cet événement, et il se distingua dans plusieurs combats, disputant le terrain pied à pied aux troupes bavaroises jusqu'à la bataille d'Austerlitz, qui mit fin à cette guerre. Ce prince reparut encore dans les guerres qui ne tardèrent pas à éclater. Il commandait à Varsovie en 1809; il évacua cette ville le 1er juin, et commença sa retraite du grand-duché. Il eut aussi un commandement dans les campagnes de 1814 et 1815; mais il ne trouva pas l'occasion de se faire remarquer : cependant une partie de ses troupes, confiées au général comte de Hochberg, fit le siége de Huningue. En 1816, l'archiduc Ferdinand fut nommé par l'empereur, commandant général des forces militaires en Hongrie.

FERDINAND III (Joseph-Jean-Baptiste), grand-duc de Toscane, archiduc d'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, naquit le 6 mai 1769. Son père Léopold, ayant été appelé au trône impérial par la mort de Joseph II, céda la souveraineté de la Toscane à Ferdinand, qui fut proclamé grand-duc le 7 mai 1791. Jamais prince ne monta sur le trône dans une époque aussi critique, et ne se trouva menacé de plus de dangers. D'un côté le bonheur de ses sujets, qu'il voulait gou-

verner plutôt en pere qu'en souverain, et d'apres les sages maximes de son illustre père, lui faisait un devoir de maintenir la neutralité de la Toscane dans la lutte qui allait s'engager entre la France républicaine et les rois coalisés. Vivement pressé par l'Angleterre, il eut le courage de lui résister, et fut le premier souverain de l'Europe qui reconnut la république, et son envoyé a la cour de Florence, M. de La Flotte, que le comité de salut public confirma dans le même poste. Lord Hervey, ministre d'Angleterre, s'en plaignit dans plusieurs notes, et accusa assez ouvertement le marquis de Manfredini, ancien gouverneur de Ferdinand, d'être l'auteur du système politique adopté par son élève. Le chargé d'affaires de Russie se plaignit également, et reprocha au gouvernement de la Toscane d'avoir empêché la publication dans les gazettes de Florence du manifeste de Catherine II contre *les monstres qui, pour le malheur du monde*, gouvernaient la France, tandis qu'on souffrait la vente de la constitution française. Le grand-duc persista néanmoins dans sa neutralité, qui était si avantageuse pour la Toscane; mais le cabinet de Saint-James, acharné à nuire à la France, ne put souffrir que Ferdinand préférât le bonheur de son peuple aux intérêts de la coalition. Au mois de septembre 1793, le gouvernement anglais fit enjoindre par son ministre, au grand-duc, d'éloigner de ses états, dans un court délai, le ministre de la république française, et tous les Français professant des principes démocratiques, d'interrompre toutes relations commerciales avec la France, et de faire punir sévèrement les Toscans reconnus pour partisans des idées républicaines. Le grand-duc reçut cette note avec dignité, et n'y fit aucune réponse; mais lord Hervey, voulant forcer le prince à prendre une détermination, lui signifia, le 8 octobre 1793, que si les intentions de sa cour n'étaient pas remplies dans le délai de douze heures, l'amiral Hood, dont la flotte était devant Livourne, bombarderait cette ville et débarquerait un corps de troupes. Le grand-duc, indigné d'un procédé aussi étrange, et se flattant que ces menaces pouvaient bien ne pas avoir été autorisées par le cabinet de Saint-James, fit demander a lord Hervey sa déclaration par écrit. Ce ministre la donna sur-le-champ, et Ferdinand, prévoyant les suites funestes d'une résistance pour laquelle il n'était point préparé, céda a la nécessité, fit ce qu'on exigeait de lui, et se joignit à la coalition. Le ministre français reçut dès le lendemain, du secrétaire du grand-duc, un billet conçu en ces termes : « Son Altesse Royale » m'ordonne de vous annoncer que, d'après les in» stances pressantes des puissances coalisées, elle » se trouve obligée de vous déclarer que pour la » tranquillité publique, vous ayez à sortir des états » de Toscane, dans le plus bref délai. » Forcé de subir la loi du plus fort, Ferdinand sut du moins concilier les obligations qu'il venait de contracter envers ses nouveaux allies, avec les règles de la justice. Il ne cessa de protéger les Français domiciliés en Toscane, et chassa de ses états des contrefacteurs d'assignats, tandis que Pitt regardait ce moyen d'anéantir le crédit du papier-monnaie de la France comme très légitime, en encourageant les contrefacteurs. Le grand-duc fit même restituer à la France, par une résolution de *motuproprio* du 9 novembre 1794, des grains saisis par les Anglais à Livourne, comme appartenant à la république, et les fit transporter a Marseille à ses frais. Les éclatantes victoires des armées françaises, et la conquête du Piémont, déterminèrent Ferdinand à envoyer à Paris le comte Carletti, pour négocier la paix. Ce ministre arriva dans la capitale le 18 janvier 1795, et le 9 février il signa une convention avec le comité de salut public. Elle était ainsi conçue : « Le grand duc de Toscane révoque tout acte » d'adhésion, consentement ou accession à la coa» lition armée contre la république française : en » conséquence il y aura paix, amitié et bonne in» telligence entre la république française et le grand » duc de Toscane. » Le 21 du même mois, admis au sein de la convention, le comte Carletti complimenta l'assemblée au nom de son souverain. Thibaudeau, alors président, lui fit une réponse dans laquelle il parla avec beaucoup d'éloge de la noblesse de caractère et de la politique du grand-duc. Le plénipotentiaire toscan reçut l'accueil le plus flatteur a Paris, et les journaux lui décernèrent le titre d'*excellent patriote*; mais un incident imprévu l'exposa bientôt au ressentiment du directoire nouvellement installé, et jaloux d'acquérir de la popularité. Le comte Carletti ayant demandé au ministre de l'intérieur la permission de présenter ses hommages à la princesse Marie-Thérèse, fille de Louis XVI, qui était sur le point d'être envoyée en Autriche, cette démarche donna de l'ombrage aux directeurs, et le comte Carletti reçut l'ordre de quitter Paris et la France. Le gouvernement déclara en même temps que cette mesure n'étant que personnelle, il espérait qu'elle n'altérerait en rien les relations nouvellement rétablies entre les deux états. En effet, le grand-duc, toujours prêt à faire tous les sacrifices qui ne blessaient que sa personne, sans nuire à ses sujets, dissimula l'affront, désavoua la conduite de son envoyé, et lui donna pour successeur M. Neri Corsini. Le nouvel ambassadeur fut reconnu par le directoire, le 18 janvier 1796, et s'exprima en ces termes dans son discours de présentation : « Je me crois heureux de représenter » ici un prince qui, depuis le commencement de » la guerre actuelle, s'est armé du bouclier de la » raison et de la philosophie pour surmonter tous » les préjugés; qui a reconnu formellement le gou» vernement républicain aussitôt que le vœu sacré » du peuple français lui a été annoncé; qui, » contraint de renoncer momentanément à son sys» tème politique par une violence connue de toute » l'Europe, et a laquelle il lui était impossible de ré» sister, n'a été que pendant un mois l'ennemi ap» parent de la France; qui, franchissant tous les » obstacles, a recherché de nouveau son amitié; » qui n'a cru avoir atteint le but de ses désirs qu'en » renouant avec elle des liaisons précieuses qui doi» vent contribuer au bonheur des deux états, etc. » Le grand-duc, pour prouver la sincérité de sa réconciliation, renvoya de la Toscane tous les émigrés français qui s'y étaient refugiés; mais la marche rapide des événements, et l'insolence des Anglais, l'exposèrent bientôt à de grands dangers. Les Anglais avaient insulté le pavillon de la république à Livourne, et violé les propriétés des négociants français dans le même port. Le grand-duc voulut en vain s'opposer à ces actes qui compromettaient sa neutralité; il ne pouvait ni lutter contre l'Angleterre ni braver impunément la France. Dans cette situation critique, il se résigna à son sort; et au mois de juillet 1796, la Toscane fut envahie par l'armée française, conduite par le général Bonaparte, qui entra à Livourne, où il saisit toutes les propriétés anglaises, ou qui furent soupçonnées de l'être, et fit arrêter le chevalier Spanocchi, gouverneur de la ville, et très attaché aux Anglais. Le général en chef renvoya l'ex-gouverneur au grand-duc, à qui il écrivit en ces termes : « J'espère que » vous donnerez des ordres pour faire punir sévè» rement ce traître. » Le grand-duc lui fit la réponse suivante : « Le général Spanocchi, arrêté par vos » ordres, a été transporté ici (à Florence); il est » de ma délicatesse que je le retienne en arresta-

« tion, jusqu'à ce que j'en connaisse les motifs « (que je présume être justes), et de vous donner, « ainsi qu'à la république française et à toute l'Europe, le plus grand témoignage de cette équité, « conforme aux lois de mon pays, auxquelles je me « suis toujours fait un devoir d'être soumis moi-même. Je vous prie de me dire en quoi ledit Spanocchi s'est rendu coupable. » L'affaire en resta là, et Bonaparte, s'étant rendu à Florence avec son épouse Joséphine et son oncle Joseph Fesch, depuis cardinal, le grand-duc leur fit l'accueil le plus gracieux. Bonaparte lui témoigna sa satisfaction de ce qu'il avait résisté aux sollicitations de ceux qui l'avaient engagé à quitter sa capitale à l'approche des troupes françaises; et dans son rapport au directoire, il manifesta la haute estime que lui avait inspirée la conduite franche de Ferdinand. La paix fut bientôt signée, et le grand-duc, dont les états étaient menacés d'être incorporés dans la république Cisalpine, acheta son indépendance en s'obligeant à payer deux millions de francs à la France, à laquelle il céda en même temps plusieurs des chefs-d'œuvre les plus précieux de peinture et de sculpture, parmi lesquels était la *Vénus de Médicis*. Ils furent tous restitués en 1815. Les troupes françaises évacuèrent la Toscane, que le directoire ne ménagea que dans l'espoir de conclure bientôt la paix avec l'Autriche. L'armistice du mois d'avril, et les conférences d'Udine suspendirent l'exécution des projets que le directoire n'avait cessé d'entretenir sur la Toscane. Le grand-duc profita de ce moment de calme pour arrêter les progrès des menées révolutionnaires des agents des républiques Cisalpine et Ligurienne, qui cherchaient à établir la démocratie en Toscane. Cependant, avant de sévir, il instruisit le général Bonaparte de la position délicate et critique dans laquelle il se trouvait. Le général français qui, dans le fond du cœur, détestait les républicains et leur doctrine, répondit au grand-duc: « Qu'ennemi des perturbateurs de la paix publique, « il ne les protégerait jamais. » Bonaparte, en effet, n'aima jamais les révolutions qu'autant qu'elles lui parurent favoriser son ambition. Fort d'un si puissant appui, Ferdinand, après avoir fait avec la république de Lucques une convention de garantie mutuelle, rassembla des troupes, et fit arrêter un grand nombre de personnes accusées d'avoir voulu renverser la monarchie, et les livra à la sévérité des lois. En même temps il fit punir avec rigueur plusieurs individus qui avaient insulté les Français à Pise et à Livourne, et offrit des satisfactions au directoire. Parmi les factieux expulsés de la Toscane, il se trouva plusieurs Génois qui se plaignirent fortement au gouvernement provisoire ligurien; celui-ci, protégé par les directoires français et cisalpin, adressa des notes très énergiques et menaçantes au grand-duc qui, toujours prêt à faire des concessions pour obtenir la tranquillité de ses états, offrit une réparation au gouvernement ligurien, et permit aux citoyens de la nouvelle république de porter en Toscane leur cocarde nationale; il reconnut bientôt après la république Cisalpine, et cédant aux vœux du directoire français, il ordonna à l'abbé Dijon, agent des Bourbons, de s'éloigner de la Toscane. Sur ces entrefaites les Français, qui avaient marché par Sienne contre le pape, s'emparèrent de Rome, et Pie VI avec plusieurs cardinaux, vint chercher un asile en Toscane; mais s'étant arrêté quelques jours à Sienne, le grand-duc, qui avait fait préparer pour le recevoir le magnifique couvent du Saint-Esprit à Florence, fit dire au saint-père qu'il le suppliait d'attendre, pour se rendre dans la capitale, qu'il eût reçu la réponse du gouvernement français à ce sujet. Il eut d'ailleurs toutes les prévenances pour Pie VI et sa suite, et fit dire au pape qu'il pouvait se regarder comme s'il était dans ses propres états. Cette conduite lui fut impérieusement prescrite par la crainte d'irriter le directoire, alors maître de l'Italie, et qui pouvait en un clin d'œil lui ravir la couronne. Ferdinand avait d'autant plus de raisons de ménager la France, que vers cette même époque de nouveaux symptômes de révolution se manifestèrent en Toscane. On trouva un matin, devant les fenêtres du palais ducal, un petit arbre de la liberté, sur lequel on avait mis un écriteau portant les mots: *il croîtra sous peu*. On découvrit un complot, à la tête duquel était un certain Aletis, et le grand-duc parut sérieusement alarmé. Toutefois des personnes bien instruites ont pensé que l'Autriche avait, par des agents secrets, provoqué ces démonstrations factices dans le but d'intimider Ferdinand, et de le faire déclarer contre la France. Ce qu'il y a de sûr, c'est que l'Autriche prit dès lors beaucoup d'ascendant sur la cour de Florence. Le grand-duc envoya bientôt le marquis de Manfredini à Vienne, et, sous prétexte de se mettre à l'abri d'un coup de main de la part de la république Cisalpine, favorisée par les démocrates de la Toscane, il réunit une armée de seize mille hommes. Le directoire ne fut pas dupe de cette manœuvre; et dès le commencement de 1798, il somma le grand-duc d'opter entre le rôle d'allié sincère et actif de la France ou de son ennemi. Ferdinand donna toutes les explications en son pouvoir, et ne négligea rien pour apaiser le directoire; mais les Napolitains ayant, au mois de décembre de la même année, pénétré en Toscane et occupé Livourne, le grand-duc fut soupçonné d'être de connivence avec les ennemis de la France, et le directoire donna ordre au général Serrurier d'entrer en Toscane et d'en chasser les Napolitains et les Anglais. Ferdinand obtint, moyennant 1,500,000 francs, qu'il donna aux premiers, qu'ils évacueraient ses états, et le gouvernement français consentit à retirer ses troupes. Cette condescendance n'avait d'autre motif que les négociations avec l'Autriche; mais aussitôt qu'elles furent rompues, la déclaration de guerre contre cette puissance parut au mois de mars 1799, et la Toscane s'y trouva comprise. En conséquence les généraux Schérer, Miollis et Gautier envahirent la Toscane, sans que le grand-duc leur opposât la moindre résistance, et il partit pour Vienne avec toute sa famille le 27 du même mois, après avoir adressé à ses sujets une proclamation, dans laquelle il leur recommandait de rester tranquilles. Cette guerre mémorable fut terminée par le traité de Lunéville, signé en 1802; et Ferdinand obtint le duché de Saltzbourg avec la dignité électorale, faible dédommagement de la perte de ses états d'Italie. Il ne resta pas long-temps dans la jouissance tranquille de ses nouvelles possessions. La guerre ayant de nouveau été déclarée par l'Autriche en 1805, les succès de l'armée française le forcèrent de quitter son duché, de se réfugier à Vienne, et ensuite de suivre l'empereur François, lorsqu'il fut contraint lui-même d'évacuer sa capitale. Le traité de Presbourg ramena encore une fois la paix sur le continent. Par une de ses stipulations, Ferdinand céda à l'Autriche son duché de Saltzbourg, et reçut, avec la dignité électorale, le pays de Wurtzbourg. Il accéda ensuite à la confédération du Rhin, reçut le titre de grand-duc, et vint, en 1810, à Paris, assister au mariage de l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. En 1812, dans une proclamation adressée aux Polonais, Napoléon s'exprimait ainsi: « Je viens pour vous donner un roi, « et pour étendre vos frontières. Votre territoire « sera plus considérable qu'il ne l'était sous Stanislas; le grand-duc de Wurtzbourg sera votre

« roi. » Il eût été heureux pour les Polonais, et plus encore pour Napoléon, qu'il eût tenu cette promesse, qu'il oublia bientôt, en se livrant au fol espoir de soumettre la Russie dans une seule campagne. Le traité de Paris, en 1814, rendit la Toscane à Ferdinand III, et son retour dans le pays qu'il avait gouverné avec sagesse excita le plus vif enthousiasme parmi ses anciens sujets; mais l'invasion du roi Joachim, au commencement du mois d'avril 1815, força encore le grand-duc de s'éloigner de sa capitale; il se retira à Livourne, après avoir protesté énergiquement contre cet acte d'hostilité non provoqué. La retraite précipitée de Murat mit bientôt fin à la guerre; Ferdinand rentra à Florence le 20 du même mois, et jouit enfin de quelque repos jusqu'à sa mort, arrivée le 18 juin 1824. Son fils lui succéda (*Voy.* LÉOPOLD II)

FERDINAND Ier, roi des Deux-Siciles, né à Naples le 12 janvier 1751, était le troisième fils de don Carlos, roi de Naples, depuis roi d'Espagne, sous le nom de Charles III, et de Marie-Amélie de Saxe. Le 5 octobre 1759, il succéda à son père, Charles III, appelé au trône d'Espagne, à la mort de Ferdinand VI, en vertu des traités qui établissaient l'indépendance du royaume des Deux-Siciles et s'opposaient à sa réunion avec l'Espagne. Avant de s'embarquer pour l'Espagne, Charles III avait donné à son fils, à peine âgé de huit ans, un conseil de régence, dans lequel il n'avait appelé que des hommes recommandables par leurs talents et leurs vertus. Ce dernier bienfait d'un monarque qui s'éloignait fut perdu pour la nation. Le marquis de Tanucci, ancien professeur de droit à Pise, qui avait été nommé président du conseil de régence, s'attacha à détourner l'attention du jeune roi des affaires publiques, espérant ainsi s'emparer par la suite de toute l'autorité, et confia son éducation au prince de Saint-Nicandre, l'un des hommes les plus nuls de la cour. Il rendit ainsi le caractère de Ferdinand faible, indécis et timide. Par suite du traité d'Aix-la-Chapelle, Ferdinand épousa, au mois d'avril 1768, la princesse Marie-Caroline-Louise d'Autriche, fille de Marie-Thérèse. Une clause de son contrat de mariage stipulait qu'après la naissance d'un premier fils, elle aurait voix délibérative au conseil. Elle n'attendit pas jusque-là pour faire éclater ce caractère impérieux qui devait avoir une si funeste influence sur les affaires de l'état. Quelques années après son mariage, elle réussit à éloigner le marquis de Tanucci, et prit dès lors, sur l'esprit de son époux, le pouvoir le plus absolu. Le marquis de la Sambuca, qui succéda à Tanucci, ne resta pas long-temps en place. Ce dernier n'avait pu s'accorder avec la reine; Sambuca bientôt ne la ménagea plus assez, et se prononça, sur son compte, d'une telle manière que l'exil fut le prix de son indiscrétion. En 1784, un Français, nommé Acton (*Voy.* ce nom), lui succéda. Plus adroit que ses prédécesseurs, il unit ses intérêts à ceux de la reine; et ces deux personnages gouvernèrent l'état au gré de leurs caprices. La mémoire d'Acton est aujourd'hui en horreur à Naples et en Sicile, et l'histoire, en effet, nous offre peu de ministres qui aient mérité comme lui l'exécration générale. Cet indigne favori, précipita son maître dans un abîme de malheurs, en s'unissant à tous les ennemis de la France. La révolution française éclata, Ferdinand, ou pour mieux dire Acton, chercha à se lier avec l'Autriche, et entretint en même temps des relations avec l'Angleterre. L'arrivée d'une escadre française, sous les ordres de l'amiral Latouche-Tréville, arrêta momentanément toutes ces intrigues, et Ferdinand effrayé remit à une époque plus favorable l'exécution de ses projets. Peu de temps après, il fit un voyage à Rome, où il termina avec le pape tous les différends qui existaient entre Naples et le saint-siége. Par ce traité, la cour de Rome cédait une partie de ses droits aux nominations aux évêchés, et renonçait définitivement à l'hommage de la haquenée; et les rois de Naples se trouvaient engagés de leur côté à payer aux papes 500,000 ducats à leur avénement au trône. En 1793, Ferdinand entra dans la coalition, et réunit son escadre à celle d'Espagne et d'Angleterre. Cependant la conduite d'Acton avait achevé d'exaspérer le peuple. Plusieurs conspirations, dirigées contre ce ministre, échouèrent, et des flots de sang assouvirent la vengeance du favori. Enfin, en 1795, il fut obligé de donner sa démission. Mais cette concession ne fut qu'illusoire; l'ex-ministre conserva tout son crédit. Bientôt Ferdinand se vit réduit à traiter de nouveau avec la France : il s'engagea à renoncer à toute ligue avec les ennemis de la république; à observer une stricte neutralité avec les puissances belligérantes, et à ne point recevoir dans ses ports leurs vaisseaux de guerre, s'ils se présentaient au nombre de plus de quatre. Cette paix ne fut pas de longue durée. L'occupation des états du pape par les troupes françaises fut le prétexte que saisit Ferdinand pour se réunir à l'Autriche et aux autres ennemis secrets de la France. Son armée fut portée à soixante mille hommes, et le commandement confié au général autrichien Mack. Le roi s'avança lui-même avec dix ou douze mille hommes sur Rome, s'en empara, et vit, sans y mettre d'obstacles, les excès auxquels se livrèrent ses troupes. Là, se bornèrent les succès des armées napolitaines. Le général français Championnet, ayant reçu quelques renforts, attaqua le général Mack, le battit complétement et envahit le royaume de Ferdinand. Ce prince voyant sa capitale dans le plus grand danger, et se trouvant hors d'état de résister à un ennemi victorieux, s'embarqua avec toute sa famille dans la nuit du 24 septembre 1798, et se retira à Palerme, où Acton, son mauvais génie, le suivit. Il emmenait aussi avec lui Aicola, son ministre de la guerre, qu'il soupçonnait de trahison : et comme si ce n'était pas assez des malheurs de l'état pour déchirer son cœur, il eut encore la douleur de perdre un de ses fils dans la traversée. Les excès les plus déplorables eurent lieu à Naples après le départ de Ferdinand. Les uns, partisans des nouvelles idées qui avaient régénéré la France, appelaient de tous leurs vœux l'armée de Championnet : d'autres, et c'était le plus grand nombre, montraient un attachement invincible à l'ancienne forme de gouvernement. Au milieu de cette agitation générale le vice-roi don François Pignatelli-Strongoli crut devoir songer à la retraite; et pour ne pas laisser au pouvoir des Français les bâtiments qui se trouvaient en rade, il prit le parti de les faire incendier. Ferdinand le fit arrêter quelque temps après. Enfin Championnet ayant écrasé le reste des forces napolitaines dans une dernière affaire, parut devant Naples qui se rendit le 23 janvier 1799. Ferdinand, retiré à Palerme, en Sicile, attendait une occasion favorable pour rentrer dans sa capitale. Elle se présenta enfin. Des bandes organisées par des prêtres à la tête desquels était le cardinal Ruffo, récemment nommé par le roi vicaire-général du royaume, se répandirent dans l'Abruzze et dans la Pouille. On se ferait difficilement une idée des excès auxquels se livrèrent ces bandes féroces et indisciplinées. L'incendie s'alluma de toutes parts. Les Français trop faibles durent céder; mais ce ne fut qu'après la plus vigoureuse résistance. Ruffo entra de vive force dans Naples au mois de juin, et les massacres recommencèrent. L'histoire retracera ces horreurs et flétrira la mémoire de l'amiral Nelson (*Voy.* ce nom), pour la part qu'il prit à ces sanglantes réactions. Enfin le

roi rentra dans Naples, au mois de janvier 1800, avec toute sa famille. Son autorité était rétablie dans tout le royaume, et ses sujets espérèrent que, prenant une part plus active au gouvernement, ce prince s'efforcerait de faire oublier par ses bienfaits le souvenir de tant de malheurs. On comptait sur sa bonté naturelle; sa faiblesse en paralysa les effets. Par suite de la bataille de Marengo gagnée par Bonaparte contre les Autrichiens, la paix fut conclue à Florence, le 28 mars 1801, entre Ferdinand et la république française. L'intégrité du royaume de Naples fut à peu près garantie par ce traité, et le roi s'engagea à pardonner les délits politiques commis jusqu'à ce jour, et à restituer les biens confisqués aux condamnés. Cependant les Français occupèrent les points les plus importants du pays jusqu'à l'évacution de l'Egypte par les Anglais; et, en 1803, sous prétexte de chasser ces derniers de l'île de Malte, ils se firent remettre plusieurs ports de l'Adriatique. Ferdinand était trop faible pour se refuser à toutes ces prétentions; mais bientôt il crut pouvoir impunément recevoir dans ses états des troupes russes et anglaises, et joindre son armée à celles des ennemis de la France. Napoléon ayant forcé l'Autriche à signer la paix de Presbourg, déclara les Bourbons déchus du trône de Naples, et couronna son frère Joseph. Ferdinand, abandonné de ses alliés et réduit à ses propres forces, fut obligé de se retirer une seconde fois en Sicile. Les Calabres devinrent alors un foyer d'insurrection que les Anglais et la cour de Palerme eurent soin d'entretenir. Ils y réussirent si bien que malgré tous les efforts de Joseph, le sang continua à couler dans cette partie du royaume; et ce ne fut que plusieurs années après, sous le règne de Murat, que le général Manhes parvint à pacifier cette contrée. Ferdinand avait établi sa résidence à Palerme, où de nouvelles épreuves l'attendaient. Des débats sérieux s'élevèrent entre la reine et les Anglais; ceux-ci ayant des forces considérables dans la Sicile, cherchèrent à anéantir l'autorité de la reine, qui cependant les avait constamment favorisés, et ils voulurent dominer en maîtres. La reine, ne pouvant se résoudre à voir échapper de ses mains le pouvoir dont elle était accoutumée à disposer, chercha à former un parti. Les grands auxquels elle s'adressa, refusèrent de favoriser ses projets, mais le peuple se montra tout disposé à la servir. Acton, qui sans être ministre, conservait toute son ancienne influence, forcé de prendre un parti entre la reine à laquelle il devait tout, et les Anglais auxquels il s'était vendu, crut qu'il était dans son intérêt de faire cause commune avec ces derniers, et osa déclarer à la reine qu'il était temps qu'elle permît au roi d'être maître. Le mécontentement fut tel parmi les grands que le parlement refusa les subsides nécessaires aux besoins de l'état. On résolut de se passer du concours du parlement, et on établit donc, sans le consulter, une taxe d'un pour cent sur le montant de tout contrat: et des biens qui appartenaient à des congrégations religieuses et à l'ordre de Malte, furent mis en vente. Ces deux décrets ne remplirent pas à beaucoup près les espérances de la cour; plusieurs barons furent emprisonnés pour avoir osé faire entendre au roi une voix généreuse en faveur de la nation. Lord Bentinck arriva alors en Sicile, en qualité d'ambassadeur d'Angleterre, et ensuite de capitaine-général des troupes anglaises dans l'île. Il commença par demander d'un ton ferme le renvoi des ministres, le rapport des deux décrets et l'adoption d'une nouvelle constitution. La reine s'opposa de toutes ses forces aux propositions de Bentinck. Celui-ci, après avoir pris toutes ses précautions contre les dispositions peu favorables des Siciliens, fit approcher douze mille hommes de Palerme, menaça de faire arrêter le roi et la reine, et de remettre le gouvernement entre les mains du prince héréditaire. Ferdinand, fatigué de toutes ces dissentions, prétexta le mauvais état de sa santé et remit à son fils le souverain pouvoir avec le titre de vicaire-général du royaume. Cette concession ne satisfit pas les Anglais que la présence de la reine inquiétait toujours: son éloignement seul peut les rassurer. Le malheureux monarque fut enfin obligé de consentir à cette séparation, et Marie-Caroline, que son époux ne devait plus revoir, quitta la Sicile à la fin de décembre 1811. Deux ans auparavant il avait marié la princesse Amélie, sa seule fille vivante, à S. A. R. le duc d'Orléans. Cependant les revers de Napoléon semblaient préparer le retour du roi dans sa capitale. Les alliés, en proclamant les droits de la légitimité, entretenaient les espérances de Ferdinand; mais la légitimité n'était qu'un prétexte, et le trône de Naples fut assuré à Murat pour prix de sa coopération à la chute de son beau-frère. En 1815, Murat ayant perdu par son imprudence le fruit de sa défection, l'armée autrichienne marcha sur Naples, s'en empara, et l'autorité de Ferdinand fut rétablie le 17 juin. Il resserra les liens qui l'unissaient aux Bourbons de France par le mariage de la princesse Marie-Caroline, sa petite-fille, avec le duc de Berri. Vers la même époque, les Etats-Unis se crurent en droit de réclamer quatre millions de dollars du gouvernement napolitain; une escadre américaine parut même devant Naples pour appuyer cette réclamation: Ferdinand termina heureusement cette affaire; et dès lors, libre de toute inquietude, il se flattait de l'espérance d'achever tranquillement une carrière qui avait été si cruellement agitée, lorsque le cri de liberté qui s'était fait entendre à l'extrémité de l'Espagne, trouva un écho audelà des Alpes. Dans la nuit du 1er au 2 juillet 1820, quelques escadrons partent de Nola avec armes et bagages et se dirigent sur Avellino au cri de vive la constitution! La milice nationale de cette province se joint à eux, ainsi que la garnison d'Avellino. Le gouvernement veut d'abord arrêter ce mouvement, et envoie à cet effet quelques troupes sous les ordres du général Carrascosa: celles-ci passent en partie du côté des insurgés. En apprenant cette nouvelle défection, le roi prend une résolution généreuse: il déclare que la nation ayant manifesté son vœu pour une constitution, il se décide à la lui donner; qu'on va s'occuper d'en fixer les bases, et qu'elle seront connues avant huit jours. Les insurgés d'Avellino, dans leur enthousiasme, trouvent ce délai trop long, demandent qu'on adopte de suite la constitution des cortès espagnoles de 1812, et qu'elle soit signée par le roi dans les vingt-quatre heures. Ferdinand, alléguant l'état de sa santé qui l'empêche de s'occuper des affaires de l'état, nomme son fils son vicaire-général dans le royaume des Deux Siciles. Celui-ci se rend aux vœux des réclamants; le roi confirme la promesse de son fils et s'engage à jurer la constitution devant la junte provisoire qui allait être formée, en attendant qu'il pût jurer devant le parlement général légitimement assemblé. Il prononça en effet ce serment qu'il devait sitôt oublier. Dès lors les transports des Napolitains ne connurent plus de bornes; la Sicile ne partagea pas cet enthousiasme; cependant quelques troubles y éclatèrent, et à Palerme principalement, on fut obligé d'employer la force. La capitale se soumit enfin au général Pépé. L'ouverture solennelle du parlement eut lieu le premier octobre; le roi, dans son discours qui fut lu par le vicaire général, déclara qu'il continuait de confier à son fils bien aimé et héritier, le duc de Calabre, les rênes de l'état: « Quant à moi, ajoutait-il, je ne

« ferai que seconder le vœu de mes peuples, je leur « resterai uni avec la même confiance qu'ils m'ont « témoignée. » L'Europe ne pouvait rester étrangère aux événements qui venaient de se passer dans le royaume de Naples. Les souverains surtout voyaient avec effroi renaître ces idées de liberté qu'ils croyaient avoir étouffées, et qu'ils regardaient comme une atteinte à leur puissance. Les empereurs d'Autriche et de Russie, et le roi de Prusse écrivirent à Ferdinand, et l'invitèrent à se rendre à Laybach où ces grands intérêts devaient se débattre. En conséquence Ferdinand annonça au parlement son prochain départ, et son intention de défendre près de ses augustes alliés l'indépendance nationale, et protesta de son attachement au nouvel ordre de choses. Le parlement ne fut sans doute dupe, ni des promesses du roi, ni de l'apparente modération des souverains réunis à Laybach. Néanmoins il ne s'opposa pas au départ de Ferdinand qui s'embarqua dans le mois de décembre. Le dénouement approchait; il ne fut bientôt plus possible de se faire illusion sur le résultat des conférences du congrès. Les armées autrichiennes s'ébranlèrent, et le 23 février 1821, Ferdinand adressa à ses peuples une proclamation par laquelle il ordonnait de recevoir les Autrichiens, et de dissoudre le parlement. Le parlement fit une réponse énergique, et déclara le roi prisonnier à Laybach. On était depuis long-temps préparé à la guerre, mais l'enthousiasme des Napolitains s'évanouit devant les baïonnettes autrichiennes. L'ennemi marcha sur Naples sans presque rencontrer d'obstacles, en prit possession et tout fut terminé. On établit un gouvernement provisoire qui déploya, contre les partisans du régime constitutionnel, la plus grande sévérité. Plusieurs périrent sur l'échafaud, d'autres eurent le bonheur d'échapper par la fuite au sort qui les menaçait. L'Espagne et l'Angleterre accueillirent avec empressement ces malheureux proscrits, et Ferdinand fit sa rentrée dans Naples au mois de mai suivant. Pour assurer la tranquillité du royaume, il fut convenu que les Autrichiens l'occuperaient pendant plusieurs années. Ferdinand ne survécut pas long-temps à ces tristes événements, il mourut à Naples le 4 janvier 1825. Il avait épousé, le 27 novembre 1815, la duchesse de Floridia, la reine Marie-Caroline, sa première femme, étant morte à Vienne le 8 septembre de la même année. Ferdinand a fait imprimer : *Origine de la colonie de Saint-Leucio* (ancien belvédère de Caserte), *et de ses progrès jusqu'à ce jour, par Ferdinand, roi des Deux-Siciles*, Naples, de l'imprimerie royale, 1789. Ce petit ouvrage, traduit en français par l'abbé C***, contient l'établissement de la colonie, ses lois, le catéchisme de ses écoles et ses réglements pour les exercices de piété et les travaux. C'est plutôt une espèce d'instruction d'un père à ses enfants, que les lois d'un souverain à ses sujets. On doit encore à ce prince plusieurs établissements qui prouvent la bonté de son cœur et son humanité. Avec un caractère plus ferme, Ferdinand eût fait le bonheur de ses sujets.

FERDINAND VII, roi d'Espagne et des Indes; naquit à Saint-Ildefonse, le 13 octobre 1784, de Charles IV, roi d'Espagne, et de Marie-Louise de Parme. Il fut proclamé à six ans prince des Asturies après quelque opposition des députés des provinces qui demandaient, avant de prêter le serment de fidélité à l'héritier présomptif du trône, le rétablissement des cortès, supprimées par Charles IV, et que le peuple regardait comme le boulevard des libertés publiques. L'éducation du jeune prince fut confiée au duc de San Carlos et au chanoine don Juan Escoiquiz, par le choix de Manuel Godoï, prince de la Paix, qui gouvernait alors l'Espagne sous le nom du débile Charles IV. Faible, comme la plupart des princes de sa famille, il adopta entièrement les opinions de l'ambitieux Escoiquiz, qui malgré les obligations qu'il devait à Godoï, conçut pour ce favori une haine violente. Godoï s'aperçut promptement de l'aversion de Ferdinand, et chercha vainement à la dissiper en éloignant d'auprès du jeune prince les hommes qui la lui avaient inspirée, et en saisissant toutes les occasions de s'attirer ses bonnes grâces. Il comprit bientôt que ses efforts n'obtiendraient jamais aucun succès, et, dès lors, il résolut de rendre à Ferdinand haine pour haine. De son côté Escoiquiz non content d'avoir excité le prince des Asturies contre Godoï, l'indisposa ensuite contre le roi et la reine, et parvint facilement à semer la division entre le père et le fils. Le prince des Asturies épousa, en aout 1802, une princesse de Naples; cette union fut célébrée, à Barcelonne, avec tout le faste espagnol. La nouvelle princesse des Asturies était douée de toutes les grâces de son sexe; elle avait en outre un esprit cultivé et un caractère affectueux; mais abreuvée de dégoûts et d'ennuis, elle périt à l'âge de vingt-deux ans, en 1806, après quatre années d'un mariage qui ne lui avait causé que des douleurs. Cette mort subite et imprévue devint l'objet de graves soupçons contre la reine et le favori; on se rappela que la princesse avait éprouvé des douleurs cruelles aussitôt après avoir pris une tasse de chocolat. Il n'en fallait pas plus pour accréditer des bruits sinistres dans la sombre cour de Madrid; mais aucune lumière suffisante n'est venue jusqu'à ce jour éclaircir ce mystère. Godoï songea à faire contracter de nouveaux nœuds à l'héritier du trône, et proposa au roi et à la reine de donner en mariage à Ferdinand la fille cadette de feu l'infant don Louis, cousine germaine de LL. MM., et sœur de la comtesse de Chincon, épouse du prince de la Paix. Le favori se ménageait par là une protection à la cour dans le cas du décès de Charles IV. Mais d'après les conseils d'Escoiquiz, Ferdinand refusa, et le prêtre intrigant forma le projet d'une alliance entre son élève et une princesse du sang de Napoléon; il établit des négociations secrètes avec Beauharnais, ambassadeur de France, et se flatta en acquérant la protection de l'empereur des Français, de supplanter Godoï, et de devenir premier ministre de Ferdinand qu'il croyait, par suite du mariage projeté, devoir monter sur le trône, après l'abdication à laquelle il deviendrait facile de contraindre le faible Charles IV. Le prince des Asturies écrivit à l'empereur pour lui demander la main de l'une de ses nièces, la fille de Lucien Bonaparte. Beauharnais se chargea de faire parvenir la lettre que le jeune prince lui écrivit. Napoléon qui voulait s'emparer de l'Espagne, se garda bien d'accéder à la demande du prince des Asturies; il ne lui fit point de réponse, et se borna à le leurrer de l'espoir de sa protection, en se proposant de laisser à l'ambassadeur Beauharnais tout l'odieux de l'intrigue qui se tramait sous la direction de Escoiquiz, s'il devenait nécessaire de le désavouer. Tout fut bientôt connu de Godoï. Charles IV, instruit de ce qui s'était passé, ne put contenir son indignation; il fit saisir les papiers du prince, jeter en prison ses amis que l'on regardait comme ses complices, et donna même l'ordre d'arrêter son fils, qui fut conduit prisonnier à l'Escurial. Les papiers saisis dans son palais étaient : 1° La copie, écrite en entier de sa main, de sa lettre à Napoléon; 2° un *Mémoire* véhément contre la tyrannie de Godoï; 3° enfin, la nomination du duc de l'Infantado à la place de capitaine-général de la Nouvelle-Castille en cas de mort du vieux roi. Sur ces in-

dices, un décret, rédigé par le favori, fut adressé, le 30 octobre, au conseil de Castille, pour faire déclarer traîtres à la patrie le prince des Asturies et les courtisans qui l'avaient servi. Napoléon ayant exigé que le procès fût mis au néant, Ferdinand d'après ses conseils, sollicita son pardon du roi, et adressa à son père des lettres où il protestait de son entière soumission à ses volontés. Une réconciliation suivit bientôt cet acte, et de grandes réjouissances en signalèrent la ratification. Les succès du marquis de la Romana, dans le nord, où il commandait l'armée espagnole auxiliaire des Français, ajoutèrent encore à la joie publique; mais ce repos et ce bonheur ne devaient pas être de longue durée. Des troupes françaises, conduites par Murat, franchirent la frontière et s'avancèrent vers Madrid, en vertu d'un traité signé à Fontainebleau entre Napoléon et Godoï, pour porter concurremment la guerre en Portugal. Le peuple ignorait la signature de ce traité, tenu secret jusqu'alors. On apprit bientôt que le roi se disposait à partir pour l'Andalousie, et l'on craignit qu'il n'eût l'intention de se réfugier en Amérique. Le prince de la Paix, que l'on accusait de ce projet funeste et de toutes les calamités qui menaçaient la patrie, fut plus que jamais en butte à l'animadversion publique. Des troubles sérieux éclatèrent sur plusieurs points du royaume, et Aranjuez devint le centre d'un mouvement insurrectionnel effrayant. Le peuple demandait à grands cris le renvoi de Godoï; mais Charles IV et surtout la reine étaient résolus à descendre du trône plutôt que d'abandonner leur favori. Quand l'insurrection fut parvenue à son comble, le faible roi, saisi de terreur, signa volontairement un acte d'abdication en faveur du prince des Asturies, qui fut aussitôt proclamé roi sous le nom de Ferdinand VII. Le premier acte de son règne fut l'incarcération du prince de la Paix et la confiscation de tous ses biens. Plus de 25,000,000 de francs, saisis chez cet ex-favori, servirent à payer les troupes. Les impôts furent diminués; les bois de la couronne furent vendus pour subvenir à des dépenses d'utilité publique. Ces diverses mesures, conseillées par Escoïquiz, remplirent le peuple de joie et d'enthousiasme pour son jeune monarque. Cependant les Français continuaient à s'avancer vers le centre de l'Espagne, et Ferdinand VII, qui ignorait encore le traité de Fontainebleau, ne pouvait deviner le but de ces dispositions. Il voyait pourtant avec terreur que toute résistance était impossible. Murat occupait déjà la capitale avec l'élite des troupes françaises avant que le nouveau roi eût quitté l'Escurial pour faire son entrée triomphale dans Madrid. La soumission était le seul parti possible. Ferdinand VII s'y résigna: il envoya trois grands d'Espagne vers Napoléon pour le complimenter et pour lui témoigner le désir de conserver avec lui des relations de paix et d'amitié. Napoléon refusa de reconnaître Ferdinand comme roi. Charles IV était son *allié et son ami*; il ne pouvait, disait-il, reconnaître une violation manifeste de ses droits. On peut lire à l'article GODOÏ le texte de la lettre que Napoléon écrivit à Ferdinand. Murat refusa également de donner à Ferdinand d'autres titres que celui de prince des Asturies. Tels étaient, disait-il, aux envoyés chargés de lui faire connaître l'abdication de Charles IV, tels étaient les ordres de l'empereur. Cependant, peu de jours après (le 24 mars 1808), Ferdinand VII fit son entrée à Madrid, et l'enthousiasme que fit éclater toute la population étonna Murat, et lui démontra le danger de sa position. Il fut dès lors résolu qu'on essaierait d'arracher le roi d'Espagne de son trône, à l'aide de ruses diplomatiques, avant de tenter d'arriver par la violence à l'accomplissement de cette entreprise, qui était, depuis long-temps, dans les plans secrets de Napoléon. Savary, duc de Rovigo, fut envoyé à Madrid pour complimenter le nouveau roi, et pour l'assurer de la bonne volonté de l'empereur qui s'avançait en personne vers la frontière d'Espagne. Ferdinand feignit d'être charmé de cette illustre visite. Il donna l'ordre à tous les capitaines-généraux de se préparer à recevoir magnifiquement son puissant *allié*, mais telle n'était pas l'intention de Rovigo. Après quelques jours de conférences amicales, il insinua à Ferdinand qu'il serait convenable d'aller jusqu'à Burgos à la rencontre de l'empereur des Français. Le roi céda après quelques hésitations, et quitta Madrid le 10 avril 1808, en faisant annoncer au peuple que son absence serait de courte durée. Arrivé à Burgos, et n'y trouvant point Napoléon, Ferdinand conçut des doutes sur la bonne foi des Français. Cependant Rovigo parvint à le décider à continuer sa route jusqu'à Victoria; mais là Ferdinand déclara formellement qu'il n'irait pas plus loin, et Savary se rendit seul à Bayonne pour y prendre les ordres de Napoléon. Cependant tout était prêt pour employer la violence contre le roi, si sa docilité venait à s'ébranler. L'envoyé français revint bientôt près de lui avec une lettre de Bonaparte dont les termes assez froids effrayèrent le faible prince. Rovigo le pressa vivement de le suivre jusqu'à Bayonne, en lui promettant la protection de son maître. Ferdinand céda et se laissa entraîner, malgré les prières du peuple de Victoria, qui voulait s'opposer à son départ, et qui, dans sa sollicitude pour le jeune monarque, s'emporta même jusqu'à des démonstrations presque séditieuses. Ferdinand se rendit donc immédiatement à Bayonne. Il fut reçu, sur la frontière, par Duroc et Berthier, et accompagné par une garde d'honneur que lui avait envoyée son hôte. Peu de temps après son arrivée il reçut la visite de Napoléon. Tous deux affectèrent les dehors de l'amitié, et s'embrassèrent affectueusement. Ils dînèrent ensemble au château de Marac. Mais la grande scène qui se préparait touchait à son dénouement. Aussitôt après être rentré dans ses appartements, le prince reçut la visite de Rovigo, qui, changeant avec lui de ton, lui déclara que Bonaparte avait résolu d'ôter le trône d'Espagne aux Bourbons, et qu'en conséquence il exigeait une renonciation formelle en sa faveur. Ferdinand résista d'abord avec courage. Il refusa le trône d'Étrurie, que l'empereur lui offrait en échange de ses états héréditaires. Il déclara qu'il voulait conserver l'héritage de ses pères, ou mourir au milieu de ses fidèles Espagnols. Ses ministres Escoïquiz et Cevallos mêlèrent à ses efforts leurs remontrances impuissantes. Napoléon avait pris une résolution fixe; rien ne pouvait désormais la changer. Ferdinand, renfermé dans ses appartements, cessa d'être traité en roi. Manuel Godoï, mis en liberté par Murat, Charles IV, la reine, les infants arrivèrent bientôt à Bayonne, et là les scènes affligeantes qui se passèrent entre les membres de cette royale famille servirent, en rendant le monde témoin de leur dégradation, les projets ambitieux de Napoléon. On assure que la haine du père contre le fils allait si loin, qu'il préférait voir échapper la couronne des mains de sa famille que de la laisser sur la tête de Ferdinand. Quoiqu'il en soit, Charles IV rétracta son abdication, comme n'ayant été souscrite que par la force, et il somma son fils de lui résigner ses droits. Ferdinand obéit, mais en mettant à sa renonciation des restrictions habilement combinées. Il ne la signerait, disait-il, qu'à condition : « 1° Que son père retournerait à » Madrid, et y assemblerait les grands corps de

« l'état pour les rendre témoins de cet acte important; 2° que sa majesté cesserait de s'entourer de « gens qui s'étaient justement attiré la haine du « peuple (Godoï); 3° enfin qu'au cas où sa majesté ne serait pas dans l'intention de reprendre « le gouvernement, il (Ferdinand) conserverait « les rênes de l'état. » Charles IV ne vit, dans cette renonciation conditionnelle, qu'un subterfuge pour gagner du temps. Il manda devant lui son fils (le 5 mai 1808), et lui intima formellement l'ordre de renoncer, sans condition, au trône d'Espagne, sous peine d'être traité comme traître et rebelle. Il se livra même, ainsi que la reine, à une colère si étrange contre Ferdinand, que Bonaparte, témoin de cette scène, en fut vivement ému. Le prince, accablé de malédictions par ses parents, effrayé de leurs menaces secondées par la puissance de l'empereur, obéit enfin aux ordres du vieux roi. Toute la famille royale d'Espagne fut alors transférée à Bordeaux, où Bonaparte lui fit signer une renonciation en forme à tous ses droits à la couronne, renonciation qui avait été rédigée à Bayonne par Duroc, duc de Frioul, et le chanoine Escoiquiz. En vertu de cet acte, l'empereur appela son frère Joseph au trône d'Espagne, devenu vacant. Ferdinand fut relégué au château de Valençay, en Berri, appartenant au prince de Talleyrand, avec les infants Don Antonio, son oncle et Don Carlos son frère, le chanoine Escoiquiz, le duc de San-Carlos et le secrétaire Macanaz. Pendant cinq ans que dura son emprisonnement, Ferdinand parut résigné à son sort; il fit même plusieurs efforts pour se réconcilier avec l'empereur, et, pour obtenir sa puissante protection, il demanda la main d'une princesse de sa famille ou d'une femme de son choix, et lui fit réitérer les assurances les plus vives d'admiration et d'amitié. Ces soumissions ne rendirent pas sa captivité moins rigoureuse. On lui dressa même souvent des embûches pour connaître ses sentiments secrets; mais il sut les déjouer par une prudente réserve. En 1810, un baron de Kolly, se disant envoyé du cabinet britannique, lui offrit des moyens d'évasion, qu'il rejeta avec obstination. Pendant ce temps les Espagnols avaient repoussé, avec la plus grande énergie, le joug étranger. L'assemblée des cortès, réunie à Cadix, avait proclamé Ferdinand VII, et rédigé une constitution libérale qui devait remplir d'enthousiasme les peuples de la péninsule. Les Espagnols se levèrent de toutes parts au nom de Ferdinand VII et de la constitution, et organisèrent la plus vigoureuse résistance. Après une lutte de cinq ans, dans laquelle les succès et les pertes avaient été balancés, Napoléon, forcé de combattre à la fois toutes les puissances de l'Europe, fit faire des ouvertures de paix à Ferdinand. Un traité fut signé à Valençay, le 11 décembre 1813, par le duc de San-Carlos et le comte de Laforêt. Le 3 mars suivant, Ferdinand VII, sous le nom de comte de Barcelonne, reprit le chemin de ses états accompagné de l'infant don Antonio son oncle, et de l'infant don Carlos son frère. Avant de quitter Valençay, le roi avait reçu une députation de la régence à laquelle il avait promis de reconnaître le gouvernement des cortès, et d'exécuter tous les engagements pris en son nom. Nous verrons bientôt comment ces promesses sacrées furent accomplies. Ferdinand VII entra à Perpignan en même temps que le maréchal Suchet, duc d'Albuféra, chargé par l'empereur de l'accompagner jusqu'à Barcelonne. Le roi témoigna beaucoup d'estime au maréchal, et l'admit plusieurs fois à sa table. Ils se dirigèrent aussitôt vers l'Espagne, accompagnés d'une garde d'honneur formée des différens corps de l'armée française. En arrivant sur la frontière, Suchet dit au roi : « Je forme le vœu de ne plus voir ces li« mites franchies, et d'être le dernier général qui « les traverse avec des soldats armés. » Le bruit du retour du roi s'était répandu dans les environs; une foule d'Espagnols se pressèrent sur son passage, et lui témoignèrent la plus vive affection. Suchet accompagna le prince jusqu'à quelques lieues de Figuières, sur les bords de la Fluvia. Depuis la ville jusqu'à la rivière, la haie était formée par les troupes des deux nations; les salves d'artillerie, le bruit du tambour se mêlèrent aux cris d'allégresse du peuple : « Sire, dit le maréchal Su« chet, en prenant congé de Ferdinand, j'espère « voir bientôt votre majesté affermie sur son trône « et les deux nations unies, puisque les deux ar« mées cessent déjà d'être ennemies. — M. le ma« réchal, répondit le roi, cette journée vaut une « victoire. J'espère que l'avenir vous le prouvera. » Le roi partit alors pour Gironne, au milieu de toute la population de la Catalogne accourue sur son passage et empressée de lui adresser ses vives félicitations. Il écrivit de Gironne à la régence qu'il espérait bientôt pouvoir lui prouver sa reconnaissance, et s'entendre avec elle pour faire le bonheur de ses peuples. Cependant tant de protestations devaient rester sans effet. Plusieurs députations des cortès se présentèrent successivement devant le roi, qui refusa constamment de signer la constitution. Le général Eguia précéda de deux jours le roi dans la capitale, et fit aussitôt arrêter les membres de la régence et un grand nombre de députés des cortes. L'assemblée protesta contre cette violation de tous les principes de la justice. Elle fut immédiatement dissoute et tous ses actes furent abolis : l'ancien régime fut rétabli avec tout son exécrable cortège, la puissance des moines, l'ascendant des camarillas et jusqu'à la redoutable corporation inquisitoriale. Tous les bons citoyens tremblèrent. Une partie de ceux qui s'étaient dévoués pour le roi et pour la patrie furent contraints de prendre la fuite; d'autres furent incarcérés, traînés dans les bagnes, immolés sur des échafauds. Tous les citoyens qui avaient servi sous Joseph, furent condamnés à un exil perpétuel. Tous ceux qui furent soupçonnés d'être libéraux, furent placés sous la surveillance de l'inquisition. Au mois d'avril 1816, Ferdinand épousa, en secondes noces, Marie-Thérèse, princesse de Portugal, qui mourut peu d'années après (26 décembre 1818), sans laisser d'enfants. Vers le même temps, moururent également Charles IV et la reine Marie-Louise, qui s'étaient refugiés à Rome, où ils touchaient une pension de trois millions de francs que leur avait accordée Ferdinand. Cependant l'état de l'Espagne devenait de plus en plus déplorable. Les colonies de l'Amérique méridionale avaient proclamé leur indépendance dès l'année 1810; les persécutions, dirigées par le roi contre ses sujets de la métropole, encouragèrent les colons dans leur noble projet. Trois expéditions furent en vain dirigées contre eux sous la conduite du célèbre général Morillo. Les indépendants, qui avaient choisi l'illustre Bolivar pour chef, furent partout vainqueurs. L'état de la péninsule n'était guère plus satisfaisant pour le gouvernement royal : le peuple et les soldats, réduits à la plus extrême misère et en butte à toutes sortes de vexations, témoignaient le plus grand mécontentement; des hordes de brigands parcouraient toutes les provinces; des soulèvements, des émeutes, des conspirations éclataient de toutes parts et fournissaient de nouvelles victimes aux bourreaux. Lacy et Porlier, les plus célèbres de ces malheureux patriotes, sont encore regardés comme des martyrs par les Espagnols. Au milieu de ces circonstances alarmantes, Ferdinand songea

à prendre une troisième épouse. Le 2 octobre 1819, on célébra son mariage avec Marie-Josèphe-Amélie, princesse de Saxe. On proclama, à ce sujet, un acte d'amnistie; mais cette clause, *sans préjudice de la vindicte publique*, le rendit illusoire. L'inquisition et les commissions militaires continuèrent à envoyer des conspirateurs à la mort sur tous les points du royaume. La peste vint encore ajouter aux maux du peuple; jamais aucune nation n'avait vu assembler à la fois tant de calamités sur sa tête; aussi pouvait-on prévoir une réaction prochaine. Déjà les symptômes s'en montraient de toutes parts et partout effrayants: une armée avait été assemblée en Andalousie pour être envoyée en Amérique, où Morillo avait été, sur tous les points, battu par les indépendants de Bolivar; les troupes de la nouvelle expédition refusèrent d'abord de s'embarquer. Bientôt, don Raphaël Riégo, lieutenant-colonel, se réfugia, avec une faible troupe, dans l'île de Léon, appela aux armes tous les amis de la liberté, et proclama la constitution des cortès de 1812. L'insurrection s'étendit bientôt. Don Antonio Quiroga fut nommé général en chef de l'armée constitutionnelle; Mina, réfugié en France, alla se placer à la tête des guérillas de la Catalogne: toute l'Espagne suivit ce mouvement. Ferdinand VII, partout abandonné, céda au torrent, et, d'après les conseils du général Ballesteros, accepta la constitution et jura de la faire exécuter. Une junte provisoire fut nommée jusqu'au moment de la réunion des cortès; l'inquisition fut abolie, les jésuites chassés, la liberté de la presse rétablie: le peuple put respirer; enfin les cortès s'ouvrirent, le 9 juillet 1820, en présence du roi et de la famille royale. Cette illustre assemblée était composée d'une partie des membres des anciennes cortès. On y remarquait surtout ceux de ces vénérables députés qui, comme Augustin Arguelles, avaient été jetés dans les bagnes à cause de leur attachement aux principes de la liberté. Le premier acte de l'assemblée fut la suppression des couvents, la sécularisation des moines et la confiscation des biens du clergé; ses travaux subséquents furent en harmonie avec cette conduite ferme. C'était promettre beaucoup pour l'avenir; mais c'était attirer à la cause de la constitution de puissants ennemis. Cependant Ferdinand VII souscrivit à toutes les mesures que lui présentèrent les cortès, mais non sans être soupçonné de prendre part en secret aux sourdes menées contre l'ordre établi, qu'il désapprouvait ostensiblement. On croyait généralement que le roi n'avait accepté qu'à regret la constitution, et qu'appuyé sur un conseil secret, il cherchait, par tous les moyens, à entraver la marche du gouvernement constitutionnel. Nous ne suivrons pas les cortès dans tous leurs actes, et nous ne ferons connaître, de cette époque, que ce qui a un rapport intime avec l'histoire de Ferdinand. Le 6 février 1821, une rixe violente eut lieu, presque sous les yeux du roi, entre les gardes-du-corps et le peuple de Madrid: les soldats avaient été agresseurs. On apprit bientôt qu'une conspiration avait été ourdie par eux pour renverser la constitution. Les coupables furent punis; mais non sans que leur complot ne portât ombrage à la popularité du roi. Il en fut de même de l'insurrection de don Manuel de Castro, à la tête d'une bande qui s'intitula la première *armée de la foi;* de la conspiration du chapelain Viñosa, condamné à dix ans de travaux forcés; de celle du général Ellio, condamné à mort et exécuté à Valence. Rarement le roi s'entourait de ministres constitutionnels; plus rarement encore de ministres dont les idées fussent en harmonie avec celles de l'assemblée: cette conduite faisait éclater chaque jour un mécontentement nouveau; mais l'acte qui contribua le plus à rendre Ferdinand VII comptable, aux yeux du peuple, des complots des contre-révolutionnaires fut l'affaire du 8 juillet 1822. Les immenses résultats de cette journée rendent quelques détails nécessaires. Déjà, comme nous l'avons dit, il existait, depuis long-temps, dans la Catalogne et dans la Navarre, sur les frontières de France, des troupes de révoltés absolutistes qui prenaient le nom d'*armée de la foi*. Le général Quésada et quelques moines, parmi lesquels on remarquait le trapiste don Antonio Marañon et le curé Mérino, étaient à la tête de ces bandes. Le fort de la Seu-d'Urgel était tombé en leur pouvoir et était devenu le siége d'une régence apostolique, dont Mata-Florida était le chef; cependant le brave général constitutionnel Lopès-Baños avait été envoyé contre les révoltés et avait obtenu contre eux d'immenses avantages. La guerre qu'ils avaient entreprise, désastreuse par la férocité des soldats de *la foi*, était peu dangereuse pour la tranquillité de l'Espagne. Le roi Ferdinand protestait de son horreur pour les absolutistes. Il s'était réuni, avec toute l'apparence de la bonne foi, aux vœux des cortès de 1822, plus prononcées que les précédentes cortès en faveur du système constitutionnel, il leur avait même déclaré ses sentiments, au sujet des insurgés, dans la séance de clôture du 28 juin, par un discours, dans lequel on remarque le passage suivant: « Il est douloureux pour moi que le feu de » l'insurrection se soit allumé dans les provinces qui » composent l'ancienne Catalogne; mais quoique la » pauvreté de quelques districts et la simplicité de » leurs habitants rendent ceux-ci propres à servir » d'instruments et de victimes *à la plus coupable séduction*, le bon esprit qui règne dans les chefs-lieux, l'enthousiasme des milices et la bonne disposition que montrent, en général, les peuples » lorsqu'ils voient leurs foyers et leur liberté en » danger, tout enfin contribue à me donner la juste » confiance de voir déjouer les machinations des » malveillants... » Cependant le même jour vit éclater la scène funeste qui ne devait plus permettre de douter des vœux secrets du roi. Lorsque Ferdinand sortit de la salle des cortès pour rentrer dans son palais, il fut entouré par une foule de peuple qui l'accompagna en criant avec enthousiasme: *Vive le roi constitutionnel! Vive la constitution! Vive Riégo!* Car le général Riégo, premier chef des insurgés et l'un des membres les plus vigoureux de la majorité des cortès, était devenu l'idole des patriotes. Les soldats de la garde royale manifestèrent une vive désapprobation de ces cris, quoiqu'ils fussent en parfaite harmonie avec les principes apparents de leur maître. Cependant aucune rixe n'éclata jusqu'à ce que Ferdinand fut rentré au château. Mais dans la soirée du même jour, de nouveaux cris ayant été proférés par le peuple, la garde royale voulut se précipiter sur les citoyens. Quelques uns de ses chefs essayèrent de la retenir; ils furent maltraités, et l'un deux, le brave Landaburoc, connu comme patriote, fut assassiné. Cette nouvelle se répandit promptement dans la ville, et y fit naître une grande fermentation. La garde nationale, les citoyens, les troupes constitutionnelles, se rassemblèrent à la hâte; de leur côté, les gardes royaux restèrent sous les armes. Tout annonçait une crise prochaine. Le lendemain (29), un milicien patriote ayant crié: *Vive le roi constitutionnel!* fut massacré par la garde royale sous les yeux de Ferdinand, qui n'intervint pas pour faire cesser ces déplorables scènes. Le 30, les gardes royaux se prononcèrent plus ouvertement. Ils mirent à mort ceux de leurs officiers qui avaient adopté le système constitutionnel, et chargèrent les bourgeois aux cris de *Vive le roi absolu!* Dans la nuit qui sui-

vit ces mouvements, les bataillons des gardes se déclarèrent en pleine insurrection, et prirent le château pour leur quartier-général. De leur côté, les patriotes rassemblèrent toutes leurs forces sur la place du château, de sorte que les deux partis se trouvèrent en présence. Le 1er juillet, une partie des révoltés quittèrent leurs casernes, sortirent de Madrid et se rendirent à la résidence royale du Prado, peu distante de la capitale. Ils avaient invité Morillo, récemment revenu d'Amérique, à se mettre à leur tête pour rétablir le gouvernement absolu. Mais ce général avait refusé de *commander des rebelles*. Cependant les deux bataillons qui étaient de garde au palais, s'y étaient cantonnés et annonçaient l'intention de combattre à outrance la milice nationale. Les refugiés du Prado nommèrent pour leur chef le marquis de Torreatta. Pendant ce temps, la commune, le conseil d'état, la junte permanente des cortès délibéraient. Ils envoyèrent une députation au roi pour l'inviter à se rendre à l'hôtel-de-ville et à se séparer de sa garde indisciplinée. Ferdinand, croyant avoir acquis, par l'insurrection, une force assez grande pour lever le masque, répondit : « Ma garde n'est pas indisciplinée ; laissez-moi me mettre à sa tête, et vous verrez si elle ne m'obéira pas. Cette réponse, à laquelle on était loin de s'attendre, prouva qu'il n'y avait plus aucune foi à faire sur les précédentes protestations du roi. Cependant les autorités constitutionnelles ne se découragèrent point. Quelques jours se passèrent en pourparlers sans que l'ont put s'entendre de part et d'autre, les propositions des insurgés ne tendant à rien moins qu'au renversement de la constitution. Le roi, sans se prononcer formellement, montrait une tendance sensible en faveur des rebelles. Le 5, il leur fit faire une distribution extraordinaire d'argent. Il écrivit à son conseil d'état que le pacte social était dissous, et qu'il rentrait en conséquence dans ses droits; qu'il désirait offrir à ses gardes les moyens de sortir *avec honneur* de la position où ils se trouvaient; qu'il croyait nécessaire de faire blâmer publiquement la conduite de Riégo. La junte de gouvernement répondit avec fermeté à ce message. Elle déclara au roi que s'il restait plus long-temps au milieu des rebelles, on se trouverait dans la nécessité, prévue par la constitution, de nommer une régence. Enfin, le 7 juillet, la lutte commença d'une manière plus sérieuse; dès le matin, les réfugiés du Prado cherchèrent à rentrer dans Madrid par la Puerta-del-Sol. Ils furent repoussés par les miliciens nationaux. Un combat opiniâtre s'engagea, à la suite duquel les absolutistes, défaits sur tous les points, furent contraints de fuir de Madrid, et de se réfugier au palais, où ils se placèrent sous la protection royale. Ferdinand adressa alors à la junte des cortès un message dans lequel il disait que quelques coupables que fussent ses gardes, il était contraire à sa dignité personnelle de les voir désarmer sous ses yeux. On ne tint pas compte de ce message. Les gardes furent réduits à accepter une capitulation, par laquelle il se livraient à discrétion aux vainqueurs, mais ils cherchèrent à la violer par la suite. Poursuivis par les constitutionnels, ils furent tués ou faits prisonniers. Tel fut le résultat de cette sanglante lutte dans laquelle le nom de Ferdinand s'était trouvé compromis par la trahison et le parjure envers les deux partis opposés. Un procès fut instruit contre les conspirateurs; ils fournirent plusieurs lettres autographes du roi, d'après les ordres duquel ils avaient agi. Ces pièces furent présentées à Ferdinand par le rapporteur don Evariste San-Miguel. « C'est vrai, répondit-il, ces lettres sont de moi. Tant pis pour eux; ils savaient que mes ordres étaient nuls sans la signature des ministres : pourquoi les ont-ils exécutés ? — Mais enfin, dit San-Miguel, V. M. ne peut pas abandonner ces infortunés ! — Tu es chargé du procès, reprit le roi, poursuis-le avec activité, parceque je ne veux plus entendre parler de cela. » De tels faits, rendus publics, devaient achever d'ôter toute considération à un prince pour lequel la nation espagnole avait montré tant de dévouement. Cependant, pour atténuer l'effet de la conspiration, Ferdinand assembla les cortès extraordinaires que les constitutionnels désiraient voir réunir ; il nomma, en même temps, un ministère patriote, à la tête duquel fut placé le jeune Évariste San-Miguel, ancien officier d'état-major de Riégo. Les résistances avaient de jour en jour exalté l'esprit libéral des Espagnols, et déjà deux partis se formaient parmi les patriotes. Les modérés, à la tête desquels étaient placés Quiroga, Arguelles, etc., et les exaltés ou *communeros* que dirigeaient Riégo et Canga Arguelles. Les absolutistes du continent feignirent de croire que l'Espagne était sur le point de se livrer aux excès qui ont signalé la révolution française. L'armée de la foi fut hautement protégée. La régence d'Urgel, forcée par Mina de se réfugier en France, y fut reçue avec affection par les hommes influents. Son chargé d'affaires, Balsaméda, fut reçu dans les dîners diplomatiques, d'où l'on commençait à repousser l'ambassadeur San-Lorenzo. Le banquier Ouvrard prêta des fonds aux apostoliques; on leur donna des moyens de recruter leurs troupes. Déjà, sous le prétexte de former un cordon sanitaire contre l'invasion de la fièvre jaune qui désolait Barcelonne, le gouvernement français avait réuni une armée d'observation aux pieds des Pyrénées. Un congrès, où tous les monarques de la sainte-alliance envoyèrent leurs chargés de pouvoir, se réunit à Veronne et conclut le renversement du gouvernement constitutionnel d'Espagne. La France fut chargée de commencer la guerre. Dans ce moment des dissensions politiques agitaient aussi notre pays. Un grand nombre de conspirations, vraies ou supposées, avaient fait traduire devant les tribunaux beaucoup de jeunes gens intéressants par leur âge et par l'exaltation même de leurs sentiments. Ceux qui échappèrent à la vindicte des tribunaux, un grand nombre de leurs frères d'opinion passèrent en Espagne; ils se réunirent aux réfugiés piémontais et napolitains, chassés de leurs pays pour causes politiques, et se préparèrent à défendre la liberté espagnole sous le nom de *légion libérale étrangère*. Sir Robert Wilson accourut également en Espagne pour prendre part à une lutte, où la liberté, l'idole de son cœur généreux, était intéressée. De son côté, Louis XVIII avait réuni une armée considérable destinée, sous les ordres du duc d'Angoulême, à envahir la péninsule. La campagne s'ouvrit le 7 avril 1823. Le premier coup de canon fut tiré contre ceux de nos compatriotes que leur exaltation politique avait portés de l'autre côté des Pyrénées. Le même jour, la Bidassoa fut passée sur toute la ligne. La marche des troupes françaises fut rapide. La Catalogne seule, où le vieux Moncey eut à lutter contre l'intrépide Mina, fit une vigoureuse résistance. Dans les autres provinces, à peine les Français eurent-ils quelques combats à soutenir. Le 20 mai ils s'avancèrent jusqu'aux portes de Madrid. Une capitulation fut signée; mais le jour même où les Français entrèrent dans la capitale de l'Espagne, les patriotes, commandés par Zagas, livrèrent dans cette ville un combat aux apostoliques qui furent battus et dispersés. Une régence royale fut aussitôt installée. Le duc de l'Infantado la présidait. Ses premières décisions portèrent un caractère effrayant; elle annulait l'emprunt des cortès et tous les autres actes du gouvernement constitutionnel, et annonçait des vengeances. En vain le prince généralissime

chercha-t-il à lui communiquer l'esprit de modération qui avait dirigé toutes ses mesures. Les inflexibles apostoliques étaient résolus à donner cours à leurs haines. Ils voyaient déja d'un œil ennemi les officiers français qui les avaient sauvés, mais qui ne voulaient pas partager leurs fureurs. Pendant que les troupes françaises s'avançaient, l'Espagne était dans un état d'agitation toujours croissante. Ferdinand, qui attendait le duc d'Angoulême comme un sauveur, feignit d'être uni d'intention avec la nation et les cortès. Déja, long-temps avant le commencement des hostilités, les Espagnols s'étaient préparés à la guerre. Le ministre San-Miguel avait répondu, avec une sévérité républicaine, aux notes hautaines des ministres européens; de nouvelles levées d'hommes, de nouveaux emprunts avaient été votés par les cortès, dans le sein desquelles toutes les opinions s'étaient ralliées, tous les partis avaient disparu. L'Abisbal, Ballesteros, Quiroga, Morillo, Riégo, Mina avaient été mis a la tête des troupes qui renouvelaient chaque jour avec enthousiasme le serment de mourir pour la liberté. Malgré ces préparatifs, les bandes d'insurgés qui occupaient toujours une partie de la Navarre, de la Catalogne et même de la Castille, ou Bessière venait d'être battu par l'Abisbal, donnaient de l'inquiétode au congrès, et rendaient probable la prompte invasion de ces provinces et l'arrivée prochaine des Français à Madrid. Galiano proposa de mettre le roi et le gouvernement à l'abri d'un coup de main, en transportant S. M. et les cortès à Séville: cette proposition fut adoptée à la presqu'unanimité. Ferdinand n'osa pas la rejeter ouvertement; mais il feignit une maladie grave pour en retarder l'exécution, et donner le temps à l'armée française de s'emparer de la capitale. Galiano demanda que S. M. fût suppliée de partir malgré sa maladie, pour éviter le plus grand danger, celui de tomber entre les mains de l'ennemi. Ferdinand chercha à gagner du temps; mais il lui fallut enfin céder, et il quitta Madrid le 20 mars, accompagné des cortès, du ministere et des miliciens nationaux. Bertrand de Lys et quelques royalistes chercherent pourtant à empêcher le départ du roi; mais ils furent blâmés par Ferdinand, lui-même, qui les traita de *canailles*, et prétendit qu'ils voulaient lui nuire en semant les défiances entre son peuple et lui. Malgré ces protestations, les constitutionnels avaient peu de confiance dans la bonne foi du roi; il cherchait, en effet, sans cesse a détruire par des mesures sourdes celles qu'il adoptait publiquement. Chargé par la constitution de nommer les ministres, il ne choisissait des patriotes avoués par l'opinion que dans les moments de danger, et cherchait ensuite a mettre à la tête des affaires des ennemis connus du parti national. De nouvelles circonstances vinrent lui rendre le courage, et faire éclater davantage son peu d'affection pour la constitution. On apprit à Séville, peu de temps après l'arrivée du gouvernement, qu'une contre-révolution venait d'éclater à Lisbonne, où l'infant Don Miguel avait proclamé le gouvernement absolu. En même temps le général Bordesoulle s'avançait à marches forcées vers Séville; plusieurs trahisons avaient désorganisé l'armée constitutionnelle, entre autres la défection de l'Abisbal, sur lequel tous les patriotes avaient cru pouvoir compter. Dans ces tristes moments, les cortès ne perdirent pas courage; elles jurèrent de nouveau de défendre la liberté; elles savaient que Ferdinand pouvait devenir, dans les mains de leurs ennemis, un gage assuré de victoire, aussi ordonnèrent-elles sa translation à Cadix. Cette fois, se croyant fort du voisinage des troupes françaises, le roi refusa de se soumettre aux vœux des représentants du peuple. Il leur répondit même avec une insultante dérision.

Pendant ce temps, une conspiration était organisée pour faciliter son évasion. Cinquante officiers royalistes devaient l'enlever pendant la nuit et le conduire au camp des Français. Le danger était imminent; une grande mesure pouvait seule y porter remède. Les cortès suspendirent Ferdinand VII de ses fonctions; nommerent une régence a la tête de laquelle furent placés Don Cayetano, Valdès et le général Vigodet, et ordonnèrent que le roi et le siége du gouvernement quitteraient Séville dans les vingt-quatre heures, et s'établiraient à Cadix. Renfermés dans cette dernière ville, les constitutionnels se préparèrent à la plus vigoureuse résistance. De son côté, Ferdinand, sans cesser de déclarer hautement son affection pour le gouvernement constitutionnel, n'attendit plus sa délivrance que des Français. Enfin, le duc d'Angoulême parut devant Cadix, et Ferdinand put regarder comme prochain le jour où il devait recommencer son regne comme souverain absolu. De nouvelles defections avaient eu lieu dans l'armée. Ballesteros avait suivi l'exemple de l'Abisbal. Morillo s'était également soumis. Quiroga et VVilson blessés et abandonnés par Morillo avaient cessé de combattre. Riégo, prisonnier des Français, avait été livré a la régence royale, conduit a Madrid, et plongé dans les cachots. Les cortes montrerent de l'irrésolution et peu de courage. Quelques membres voulaient que le siége du gouvernement fût transféré à Ceuta, d'autres que l'on s'ensevelît sous les ruines de la place, d'autres enfin parlèrent de négociations. La prise du Trocadéro, fort qui domine Cadix, par les troupes françaises, donna la majorité au parti le plus pusillanime. On négocia. Alara fut envoyé auprès du duc d'Angoulême avec des lettres du roi, écrites dans le sens constitutionnel et des propositions de paix au nom des cortès. Son altesse royale répondit qu'elle ne pouvait admettre aucune transaction, et qu'elle ne poserait les armes que si les cortès étaient dissoutes et le roi rendu a la liberté. Après d'assez vives discussions, le 28 septembre, les cortès se déclarèrent dissoutes et rendirent le gouvernement absolu au roi. Ferdinand publia alors une proclamation dans laquelle il promettait amnistie à tous les partis, et des garanties constitutionnelles a ses sujets. Le 30 septembre il fut conduit auprès du duc d'Angoulême, au quartier-général du port Sainte-Marie. Les troupes françaises occupèrent Cadix le 2 octobre. On avait lieu d'espérer que l'influence du duc d'Angoulême, qui avait suivi dans tout le cours de la guerre un système sage et modéré, auquel il avait mis le sceau par l'ordonnance d'Andujar, ferait adopter à Ferdinand des mesures douces et conciliatrices. Il n'en fut point ainsi. Les premiers actes de Ferdinand, rendu à la liberté, rappelèrent son ancienne domination. Don Victor Saëz, prêtre exalté, fut nommé premier ministre. Les généraux, les chefs politiques constitutionnels, les membres des cortès qui avaient ordonné la translation du roi à Cadix furent frappés de proscription. Morillo, Ballesteros, et les autres chefs qui avaient trahi leurs serments à la constitution en faveur de Ferdinand, ne furent pas même épargnés. Les emprunts faits sous le régime des cortès, au nom du roi, furent annulés; odieuse banqueroute qui a détruit a jamais le crédit du gouvernement espagnol; enfin les chefs de l'armée de la foi eurent seuls part aux faveurs royales. Ferdinand VII, fit, peu de temps après avoir pris ces mesures de rigueur, son entrée a Madrid, qui venait d'être témoin du supplice de l'héroïque et infortuné Riégo. Depuis ce temps l'Espagne est retombée sous le joug monachal et nobiliaire. Tout ce qu'il y avait de gens sages et modérés ont quitté ce malheureux pays. Les troupes françaises, laissées

dans la plupart des places fortes, y ont seules maintenu une apparence de paix. Les libéraux d'une part, et les apostoliques de l'autre, n'attendent qu'une occasion favorable pour se soulever. Déjà Ferdinand a vu éclater plusieurs conspirations des deux partis rivaux. Il les a confondus l'un et l'autre dans ses vengeances. Le même jour a vu conduire à la mort l'ancien chef de l'armée de la foi, Bessières et le constitutionnel l'Empecinado. On ne comprend plus, dans notre siècle, le système de vengeances qui a été établi en Espagne, depuis 1823. Les lois des suspects, les décrets sanguinaires y règnent, et leur pouvoir n'est surpassé que par celui des volontaires royalistes qui sont restés armés même après la paix, et qui se livrent sans frein à des exactions et à des cruautés sans nombre, sur les débris du parti constitutionnel, avec lequel ils confondent, dans leur haine, les soldats français qui ont rétabli Ferdinand VII sur son trône. Toutes les remontrances du ministère français et de l'Angleterre, auprès de ce prince, ont été vaines. On l'a inutilement menacé de retirer les garnisons qui seules empêchent un soulèvement général. Il a voulu, à tout prix, persévérer dans son système oppressif. Une circonstance récente a de nouveau menacé l'Espagne de bouleversements prochains. A la mort du roi de Portugal, don Juan VI, son fils aîné et son successeur don Pédro, empereur du Brésil, ayant octroyé une charte libérale à ses peuples, des factieux se sont élevés contre ce monarque, et ont proclamé roi absolu son frère don Miguel. Ferdinand s'est déclaré en faveur des rebelles portugais. Sur les remontrances des cabinets des Tuileries et de Saint-James, il a enfin consenti à leur refuser tout secours ostensible, mais il a été évident, pour toute l'Europe, qu'il leur prêtait un appui secret. L'Angleterre a déclaré formellement qu'en cas de guerre elle soutiendrait les Portugais, ses alliés, auxquels elle a déjà envoyé des troupes auxiliaires. Les choses en sont restées là jusqu'à ce jour, mais il est certain qu'une déclaration de guerre deviendrait pour l'Espagne le signal de nouveaux désastres et de nouvelles révolutions. La Catalogne, la Navarre, l'Andalousie sont couvertes de bandes armées. Les unes appellent à grands cris l'inquisition, qui n'a pas encore été rétablie, quoique plusieurs exécutions aient eu lieu pour crime d'hérésie. D'autres proclament l'infant don Carlos comme professant des principes *plus monarchiques* que son frère; d'autres enfin appellent à grands cris le rétablissement de la constitution et de la liberté. La dernière insurrection des *agraviados* qui éclata en Catalogne dans le courant de 1827, parut à Ferdinand d'une nature tellement alarmante, qu'il prit la résolution de se rendre sur le théâtre des troubles. Il quitta sa capitale le 22 septembre, et le 24, il adressa aux insurgés une proclamation pleine d'une indulgence perfide et de promesses fallacieuses que ce prince se promettait d'oublier comme toutes celles qu'il avait faites jusqu'alors. Quelques jours après il publia une amnistie qui amena la reddition de la majeure partie des révoltés; mais à peine eurent-ils déposé les armes que, malgré la parole royale solennellement engagée, les échafauds furent dressés et les exécutions organisées; les prisons et les bagnes devinrent insuffisants pour les victimes; des officiers agraviados qu'on avait réunis sous prétexte d'une revue, furent saisis en masse, et conduits dans les bagnes de la côte d'Afrique. Au moment où nous écrivons (janvier 1828), la terreur n'a pas encore cessé de régner en Catalogne, et nous ignorons même quand Ferdinand, pour satisfaire la soif de ses vengeances, croira avoir assez fait couler le sang d'un peuple malheureux que son gouvernement tyrannique oblige à la révolte, et qui tantôt au nom de la constitution, tantôt au nom de l'inquisition et du pouvoir absolu, ne cessera, jusqu'à ce qu'il l'obtienne de réclamer un nouvel ordre de choses plus conforme à ses besoins.

FERGUSON (ADAM), célèbre philosophe et historien anglais, naquit en Ecosse, en 1723, dans la paroisse de Logierait. Son père en était ministre, et prit un soin particulier de sa première éducation. A l'âge de quinze ans il se rendit à l'université de Saint-André, et s'y livra avec ardeur à l'étude des langues latine et grecque et ensuite à celle des mathématiques, de la physique et de la philosophie morale, et reçut le grade de docteur. Il passa ensuite à Edimbourg, où il se lia avec les hommes les plus distingués de son temps, au nombre desquels on peut citer David Hume et les docteurs Blair et Robertson; il se joignit à ces grands hommes, et partagea leurs travaux dans la société philosophique qu'ils avaient créée. La lecture des classiques de la Grèce et de Rome inspira à Ferguson l'amour de la liberté, et il fut toute sa vie attaché au parti whig ou franchement constitutionnel. Ayant pris les ordres avant l'âge de vingt-un ans et n'ayant point de fortune, il fut obligé d'accepter la place de chapelain en second du 42e régiment d'infanterie qui fut envoyé sur le continent, et que Ferguson suivit en Allemagne, en Flandres et en Hollande. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, il revit ses foyers, partagea son temps entre l'étude et les devoirs de son état, et se fit par ses sermons une grande réputation à Edimbourg. Cependant la fortune n'avait pas encore souri au jeune chapelain lorsqu'il eut le bonheur d'entrer chez lord Bute en qualité de gouverneur des enfants de ce seigneur, alors si puissant à la cour. En 1767, il publia son premier ouvrage intitulé: *Essai sur la société civile* qui le fit admettre au sein de l'université d'Edimbourg, où il fut nommé professeur de physique et ensuite de philosophie morale. Cet écrit fut très bien accueilli du public; il parut à Londres in-4° et in-8°, et a été traduit en français et en d'autres langues, et commença la réputation de l'auteur. En 1769, il fit paraître les *Institutions de philosophie morale*, in-8°, à l'usage de sa classe, ouvrage de beaucoup de mérite qui a également été traduit en plusieurs langues et en français par Reverdil. Comme il aimait beaucoup les voyages, il obtint la permission d'accompagner le jeune neveu de lord Chesterfield sur le continent, en qualité de gouverneur, et à son retour ayant repris ses cours de philosophie, il vit ses leçons plus suivies que jamais, et compta parmi les auditeurs des personnes d'un rang très élevé. Obligé de se conformer sur certaines matières aux doctrines reçues, il n'osa point exposer en public ses véritables opinions en métaphysique, mais il paraît très probable qu'il partageait jusqu'à un certain point la philosophie sceptique de son illustre ami et compatriote David Hume. En 1776, il publia un écrit remarquable pour la libéralité des idées et la manière délicate avec laquelle l'auteur y réfute une opinion contraire aux siennes. En 1778, le gouvernement anglais le nomma secrétaire de la commission qui fut envoyée en Amérique pour traiter avec le congrès; cette mission n'ayant rien pu conclure, Ferguson revint peu après en Ecosse, où il se consacra entièrement à l'exécution d'un ouvrage dont il s'occupait depuis long-temps, et qu'il publia, en 1782, sous le titre d'*Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, 3 vol. in-4°, avec 6 cartes géographiques: une nouvelle édition avec des additions considérables et des changements importants parut à Edimbourg en 1799. Cet ouvrage a été traduit en français par Demeunier et Gibelin, Paris, 1784, 7 vol. in-8°, en allemand et en italien. L'auteur a, dans la seconde édition,

profité d'une foule de renseignements qu'il s'était procurés sur la ville de Rome et ses antiquités. Il avait entrepris un long voyage sur le continent, et visita successivement la Prusse, l'Autriche et l'Italie; mais la révolution française l'ayant forcé de quitter ce dernier pays, il retourna en Écosse, s'établit à Saint-André, où il passa le reste de ses jours au sein d'une nombreuse famille. Il mourut, ou plutôt il s'éteignit insensiblement, sans douleur ni souffrances, le 22 février 1816, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. *L'Histoire de la république romaine* est son ouvrage capital et le plus beau titre de gloire de cet écrivain philosophe, il y développe avec le plus grand talent ce que le génie de Montesquieu n'a fait qu'ébaucher. Il approfondit avec une grande sagacité et un esprit dégagé de tout préjugé l'origine et la nature des institutions de ce peuple étonnant, il apprécie avec une rare impartialité les torts des patriciens et ceux des plébéiens, et retrace avec les plus vives couleurs les principaux événements qui influèrent sur le sort de la république depuis l'expulsion des Tarquins jusqu'à sa chute. Il passe légèrement sur les premiers siècles de Rome dont il ne nous reste que peu de faits et beaucoup de traditions fabuleuses; mais en revanche il s'étend lorsqu'il traite des époques vraiment historiques et mémorables de l'ancienne Rome. Son style est tel qu'il convient à la gravité du sujet, toujours noble et élégant; s'il paraît quelquefois diffus aux étrangers, c'est que l'auteur, plus jaloux d'instruire que de plaire, entre souvent dans des détails qui lui ont paru indispensables pour bien apprécier les hommes et les choses. Il ne se borne pas à des aperçus lumineux, il développe son sujet et offre au lecteur un tableau complet des opinions, des vues et des moyens de chaque parti, de chaque chef populaire ou patricien. Il se montre toujours, sinon impartial, du moins équitable, et quoique penchant plutôt pour le parti aristocratique, il ne dissimule point l'insatiable ambition et les fréquentes injustices des patriciens envers le peuple, et reconnaît que ce fut en aigrissant les plébéiens qu'on les porta à élire les tribuns, et à se constituer en état d'hostilité permanente contre le sénat. Il rend justice entière aux Gracques, et reconnaît qu'il ne tenait qu'aux patriciens de satisfaire le peuple en lui tenant la parole donnée pour la distribution des terres. Si, au lieu de corrompre le peuple en l'avilissant, les riches l'avaient rendu propriétaire et laborieux, les patriciens auraient pu jouir tranquillement de leurs avantages, et la république n'eut point fini par être mise à l'enchère.

FERINO (Pierre-Marie-Barthélemy, comte), lieutenant-général, naquit en Piémont, en 1747. Il prit du service en Autriche, devint major dans un régiment d'infanterie, et le quitta à cause d'un acte d'injustice dont il fut l'objet. Il vint à Paris, en 1789, s'éleva rapidement aux premiers grades, et fut employé en qualité de général de brigade, en 1794 et 1795, à l'armée du Rhin, où il mérita par ses talents et par sa bravoure le grade de général de division. Il commanda sous Desaix, en 1796, la première division de l'armée de Moreau qui passa le Rhin à Kehl, et défit l'armée des Cercles. Le 26 et le 27, il eut plusieurs affaires avec le corps de Condé qui s'était avancé contre lui; le 28, il vint à bout de repousser ses avant-postes, et d'entrer dans la ville d'Offenbourg. Opposé long-temps à ce corps, il lui livra, pendant la nuit du 13 août, à Ober-Kamelach, un combat sanglant où les deux partis perdirent beaucoup de monde. Le 24 du même mois, il passa le Lech avec la plus grande intrépidité à Kussing, battit les Autrichiens et les poursuivit avec vigueur. Il continua à servir utilement pendant le reste de la campagne, rendit des services importants pendant la fameuse retraite de Moreau dont on a parlé si diversement, et rejoignit le corps de l'armée; après en avoir été séparé pendant quarante-huit jours, sans avoir perdu un seul canon, et ayant même fait des prisonniers. Chargé de défendre la tête du pont d'Huningue, il se signala particulièrement dans une sortie qu'il opéra pendant la nuit du 28 au 29 janvier 1797, et dans laquelle il encloua l'artillerie de l'ennemi, lui enleva des canons, lui fit des prisonniers et détruisit une partie de ses travaux. Il commandait, en 1799, la 7e division militaire, passa dans la 3e, en 1803, fut nommé par l'empereur, le 1er février 1805, membre du sénat conservateur, et décoré en même temps du titre de grand officier de la légion d'honneur; il obtint ensuite la sénatorerie de Florence, fut pourvu, en 1807, du gouvernement de la ville et des ports d'Anvers, et chargé, en 1813, par le ministre de la guerre, de l'organisation des gardes nationales de la Hollande. Il revint, au mois de novembre, siéger au sénat, et prit part à ses actes jusqu'à la déchéance de l'empereur qu'il vota le premier avril 1814. Le Roi lui accorda la croix de Saint-Louis, le 27 juin, et des lettres de naturalisation, en décembre suivant. Le général Ferino ne jouit pas long-temps de ces faveurs; il mourut à Paris, le 28 juin 1816, à l'âge de soixante-huit ans, avec la réputation d'un excellent officier doué de toutes les vertus guerrières, mais privé de toute espèce de courage civil. Nous lisons dans l'*Histoire de France* de Montgaillard, ouvrage qu'on doit lire avec circonspection, l'anecdote suivante qui prouve néanmoins que Férino savait être ferme quand il s'agissait de son honneur; ayant été, le 17 juin 1814, admis à une audience de Louis XVIII, le Roi lui dit: « Je vois avec grand plaisir un » aussi bon général, un homme aussi recommandable, quoique vous ayez refusé de me servir » dans une conjoncture importante, et que vous » ayez même désobéi à votre général en chef. » Férino témoignant toute la surprise que lui cause un pareil reproche, le Roi s'empresse d'ajouter: « Vous rappelez-vous, général, l'ordre qui vous » fut donné à***, par M***, aide-de-camp de Moreau, de faire faire à votre division un mouvement en avant des Autrichiens? vous refusâtes » de l'exécuter. — Oui, sire, mais cet ordre m'était » donné de vive voix, et me paraissait d'ailleurs » tout-à-fait contraire aux premières règles de » l'état militaire. Je répondis à l'aide-de-camp, » que je n'effectuerais pas le mouvement, à moins » d'un ordre formel de la main même de Moreau. » — Son aide-de-camp revint auprès de vous (reprit Louis XVIII), avec l'injonction formelle de » prendre les positions prescrites, et vous refusâtes » encore d'obéir. — Cela est très vrai, sire, et » j'admire à quel point V. M. connaît et se rappelle » des détails aussi particuliers; mais le général » Moreau ne voulut jamais donner cet ordre par » écrit, et dans la position qu'il m'était enjoint de » prendre, le sort de la division que je commandais » était compromis à tel point que je regardai comme » un devoir de ne pas obtempérer; car un général » qui eût été d'accord avec les Autrichiens pour me » faire battre, ne m'eut pas prescrit d'autres mesures. — Vous aviez deviné, dit Louis XVIII, » j'étais d'accord avec Moreau, il était à moi depuis l'an 4. »

FERNAND-NUÑEZ (le duc de), né à Madrid en 1788, est fils du comte de Fernand-Nuñez, grand d'Espagne de première classe, homme généralement respecté par ses talents et ses vertus. Le jeune Fernand-Nuñez se prononça avec chaleur contre le prince de la Paix (Manuel Godoï). Attaché vivement au jeune prince des Asturies, il s'op-

posa de tout son pouvoir à son emprisonnement, et fut exilé par le vieux roi Charles IV. Après la délivrance de Ferdinand VII, et son avènement au trône, Fernand-Nuñez fut un de ses plus zélés partisans. Il chercha à le détourner du voyage de Bayonne que ce prince était sur le point d'entreprendre d'après les insinuations du duc de Rovigo, et lorsqu'il vit que sa résolution était inébranlable, il le suivit dans ce fatal voyage. Joseph Bonaparte en montant sur le trône d'Espagne, nomma Fernand-Nuñez grand veneur. Le jeune Espagnol, à la faveur de ce titre, retourna dans sa patrie et arma secrètement ses vassaux. Ses immenses richesses lui permirent également de lever un grand nombre de troupes; il assigna en outre sur ses biens une somme de 10,000 francs par mois aux armées insurgées. Déclaré, par l'empereur, ennemi public, et frappé d'un décret d'arrestation, Fernand-Nuñez se réfugia dans ses terres où il employa tous ses moyens à servir la cause de son roi et de son ami. Lorsque Ferdinand VII remonta sur son trône, Fernand-Nuñez se montra l'un des plus actifs partisans du gouvernement absolu. Il eut part à l'intimité du roi, et l'on pense qu'il fut l'un des conseillers qui le portèrent à détruire la constitution et à sévir contre les libéraux. Le roi récompensa son zèle en le créant duc de Casa-Fernand-Nuñez et de Montelano. Il fut, en 1815, ambassadeur d'Espagne à Londres, et, en 1817, ambassadeur à Paris. Il cessa ses fonctions lors de la révolution de 1820. Depuis lors il n'a pas reparu sur la scène politique.

FERNANDES-THOMAS (Manoel), né dans la province de Beira, en Portugal, vers l'année 1770, fut un des principaux auteurs de la révolution qui, en 1820, établit le régime constitutionnel, après avoir renversé le gouvernement arbitraire et anarchique qui pesait depuis si long-temps sur la nation portugaise. Il avait parcouru, avec distinction, la carrière de la magistrature, et était juge à Porto lors de l'explosion qui eut lieu en cette ville le 24 août 1820. Il fut élu membre de la junte provisoire de gouvernement créé à Porto par les constitutionnels, laquelle se réunit à la junte de Lisbonne. Nommé aux cortès extraordinaires et constituantes par la province de Beira, il prit la part la plus active à tous les travaux de cette assemblée, montra, dans toutes les discussions, beaucoup de profondeur, et déploya constamment la plus grande fermeté, jointe à l'amour le plus ardent et le plus éclairé des institutions libres qui devaient régénérer sa malheureuse patrie, tombée par suite du despotisme et de la superstition dans le dernier abaissement. Jouissant d'une santé faible, et épuisé par les veilles, il succomba à une courte maladie le 20 novembre 1822. Sa mort plongea dans le deuil tous les amis de la liberté, et le public manifesta de la manière la moins équivoque combien il déplorait la perte du plus ferme défenseur des droits de la nation. Il mourut pauvre, et ses amis eurent bien de la peine à lui faire accepter, pendant la maladie qui mit fin à ses jours, quelque argent indispensable pour subvenir aux dépenses urgentes de son traitement et à l'entretien de sa famille. Sa veuve et ses enfants se trouvèrent, par sa mort, dans le plus grand dénuement, et une souscription fut ouverte en leur faveur; elle produisit une somme assez considérable. On avait décidé qu'il serait élevé un monument sépulcral à la mémoire de cet illustre patriote; mais la contre-révolution étant survenue en 1823, le projet n'eut point de suite. La mort prématurée de Fernandes-Thomas fut un des événements qui contribuèrent puissamment à jeter le découragement dans les cortès et dans le parti constitutionnel, tandis que l'invasion de l'Espagne par l'armée française, en 1823, dans le but avoué de renverser la constitution de la monarchie espagnole, rendit toutes les forces aux partisans du gouvernement absolu et de la puissance des prêtres. Pendant la courte durée de ses fonctions parlementaires, Fernandes-Thomas prit part à toutes les discussions importantes, et montra une grande supériorité, même dans les matières qui étaient étrangères à ses études. Il possédait, à un degré très remarquable, le talent de saisir le point vraiment essentiel d'une question, et aucun autre de ses collègues ne sut résumer une discussion comme lui, ni déduire des arguments des divers orateurs une conclusion tellement forcée et frappante, qu'il était impossible de ne pas l'adopter. Ce fut presque toujours lui qui fixa l'opinion de l'assemblée dans les discussions les plus débattues et les plus importantes. Ses connaissances, hors de la jurisprudence, n'étaient pas très étendues; mais le génie suppléait chez lui à l'instruction, et son éloquence mâle entraînait l'auditoire, quoique le plus souvent elle fût dépourvue de fleurs de rhétorique. Il fut membre du comité qui rédigea l'acte constitutionnel, et fit partie de la députation des cortès qui se rendit à bord du vaisseau sur lequel Jean VI avait fait la traversée de Rio-Janeiro à Lisbonne. Il se distingua surtout dans la discussion sur la liberté de la presse, dont il se montra partisan zélé; il se prononça contre le *veto* absolu et en faveur du *veto* suspensif; parla avec énergie en faveur de l'institution du jury et de la nomination des jurés par le peuple; contribua puissamment à l'abolition immédiate de l'inquisition, et s'éleva avec force contre le préambule du décret qui en prononçait l'extinction dans lequel on donnait pour motif de cette mesure l'économie dans les dépenses. « Baser un tel décret sur de pareils » motifs, s'écria-t-il, c'est offenser l'honneur de » l'assemblée, les sentiments de ses membres et les » lumières du siècle. Il est souverainement ridicule » de dire que l'inquisition est supprimée, parceque » la nation n'a plus les moyens de l'entretenir, tan- » dis que la véritable et unique raison, pour abolir » cet abominable tribunal, c'est que son exis- » tence est incompatible avec celle d'un peuple » composé d'hommes libres. » Sa mémoire sera toujours chère aux Portugais, tant qu'il restera parmi eux quelque sentiment noble et généreux; et plus le despotisme s'appesantira en Portugal, plus les opprimés se rappelleront cet homme vertueux qui d'une main hardie détrôna le despotisme, et fit tous ses efforts pour lui substituer le régime de la justice et des lois fondées sur l'intérêt général et non sur celui d'une poignée de privilégiés. Il eut le bonheur de mourir avant de voir son pays replongé dans un despotisme plus odieux encore que celui dont il venait de le délivrer. Il possédait des connaissances très étendues en jurisprudence, et avait toutes les lois de son pays présentes à la mémoire. Très assidu au travail et à ses devoirs, il fut magistrat intègre et bon citoyen; ses manières et son éloquence avaient quelque chose de rude; mais quoique brusque et même un peu bourru, il était bon, bienfaisant, et savait se posséder. Un jour, en sortant de l'assemblée des cortès, un solliciteur importun l'ayant poussé à bout, il lui répondit avec un peu d'humeur, ce qui lui attira, de la part de l'individu, un torrent d'injures et d'imprécations qu'il termina par ces mots: « A quoi donc a servi la révolution, si tout est » maintenant comme autrefois? » Fernandes-Thomas, après l'avoir écouté sans s'émouvoir, lui dit: « Non, monsieur, tout n'est pas tout-à-fait comme » jadis, car avant le régime constitutionnel vous » n'eussiez jamais osé dire à un ministre d'état ce

« que vous venez de me débiter. » Avant de mourir, il eut la satisfaction de présenter à Jean VI la constitution, en qualité de président des cortès. Le discours qu'il prononça, à cette occasion, est plein de force, de dignité et de mesure, et le roi lui en fit compliment. Ce fut le dernier acte important de sa vie publique, car il tomba gravement malade pour ne plus se relever. Le parti anti-constitutionnel ne put contenir sa joie, en apprenant la mort de ce patriote, dont ils redoutaient le caractère et l'ascendant.

FERNIG (le baron LOUIS-JOSEPH-CÉSAR de), maréchal-de-camp, commandeur de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né, le 12 août 1772, à Mortagne, département du Nord, prit à l'époque de notre régénération politique du service comme volontaire dans la garde nationale de Valenciennes, fut reçu, en qualité de sous-lieutenant, le 8 mai 1792, dans le 12e régiment de ligne (Auxerrois), et employé aussitôt aux armées du Nord et de la Belgique. Blessé de deux coups de baïonnette en s'élançant dans une redoute, il fut sauvé par quatre hommes, les seuls de son détachement qui n'eussent point été atteints par le fer ou le feu de l'ennemi. Il combattit à Valmy, à Jemmapes et à Anderlecht, où, avec deux escadrons et deux pièces d'artillerie, il poursuivit et culbuta jusque dans Bruxelles l'arrière-garde ennemie, à laquelle il fit un grand nombre de prisonniers. Cette action lui valut le grade de capitaine adjoint à l'état-major. Le 18 mars 1793, à la journée de Nerwinde, qui nous coûta quatre mille hommes, et enleva à Dumourier la confiance de son armée découragée par des revers continuels, le capitaine Fernig, inspiré par le danger que courait la division Chancel déjà entamée, feignit d'exécuter les ordres du général en chef, rallia trois cents hommes, et chargeant trois fois à leur tête, rétablit le combat. Le grade de lieutenant-colonel fut le prix de ce service, et du dévouement qu'il avait montré en commandant encore deux charges, quoique blessé dans une première. Ses blessures encore ouvertes n'empêchèrent pas cet officier supérieur d'accompagner dans sa fuite le général Dumourier. Il entra à cette époque, en qualité de volontaire, dans l'armée de Danemarck où il resta six ans. Fernig revint, en l'an 6, partager les travaux de ses anciens compagnons d'armes, et quoique son nom n'eût point été rayé de la liste des émigrés, il fit, comme volontaire à l'état-major de l'armée du Rhin, les campagnes des années 6, 7 et 8. Chef de bataillon à l'armée des Grisons, il obtint enfin sa radiation, assista à la prise de Trente, et commanda plusieurs bailliages italiens. Rentré en France, il fut nommé lieutenant-colonel (major) du 112e régiment de ligne, le 30 frimaire an 12, et commanda une brigade d'infanterie pendant la descente des Anglais en Zélande. Lors de la guerre d'Espagne, il fit, en 1809 et 1810, une guerre de partisans dans l'Aragon, la Navarre et la Vieille-Castille, avec le 1er régiment d'infanterie de ligne étranger, dont le commandement lui avait été confié, et qui, fort de 2,700 hommes, se trouva pendant son commandant réduit à 1,200. Le colonel Fernig fut appelé, en 1811, à la grande armée en qualité d'adjudant-commandant, fit, comme sous-chef d'état-major du maréchal Berthier, la campagne de Russie, et porteur de dépêches de l'empereur au prince d'Eckmuhl qui assiégeait Smolensk, il fut blessé, en traversant sous le feu des batteries ennemies, un passage qui devait abréger son chemin. Lorsque pendant la retraite, les officiers conçurent la noble et généreuse idée d'environner de leurs personnes le chef de l'armée qui manquait d'escorte, l'adjudant-commandant Fernig fit partie de cet escadron sacré, où les généraux faisaient les fonctions de capitaines, et les colonels celles de sous-officiers. Il fut ensuite employé en Pologne comme sous-chef de l'état-major du vice-roi, et rendit de grands services au combat du 5 avril 1813, près de Magdebourg. Il contribua aussi puissamment au succès de la bataille de Lutzen en enfonçant la garde de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, qui formait la réserve des alliés. L'adjudant-commandant Fernig promu, le 14 juin 1813, au grade de général de brigade, fut envoyé à l'état-major de Hambourg, devint, en 1815, aide-major-général de l'armée qui s'organisait à Paris, et fut chargé, après le retour de Napoléon, du commandement des gardes nationales actives des départements du Nord et du Pas-de-Calais. Il était en état de disponibilité lorsqu'à la formation de l'armée d'Espagne, le général Guilleminot, qui a épousé une de ses sœurs, lui fit obtenir le commandement d'une brigade dans le 5e corps, aux ordres du maréchal de Lauriston. Après cette campagne, le général Fernig qui avait été nommé baron, fut élevé au grade de commandeur de la légion d'honneur. Il accompagna ensuite le comte Guilleminot dans son ambassade à Constantinople.

FERNIG (les demoiselles de), Félicité, âgée de seize ans, et Théophile de treize, filles d'un greffier de Mortagne, étaient nées avec un courage peu commun que portèrent jusqu'à l'exaltation les événements dont elles furent fréquemment les témoins dans les premières guerres de la révolution. Les dangers auxquelles elles avaient été exposées, et ceux plus grands encore qu'elles avaient à craindre, les déterminèrent à s'associer à la garde nationale, seule force alors sur la frontière, commandée par M. Fernig, leur père. Une nuit donc, elles s'arment en silence, après avoir revêtu des habits d'homme, vont se placer dans un peloton et marchent à l'ennemi; la victoire se décide pour elles, et la carrière militaire n'a plus rien qui les effraie; mais les succès qu'elles obtiennent chaque jour instruisent enfin les Autrichiens de la cause d'une résistance qu'il n'avaient pas encore éprouvée, et les mesures sont prises pour incendier le village et en massacrer les habitants. Le général Beurnonville, qui arriva sur ces entrefaites avec ses troupes, les délivra de ce danger en éloignant l'ennemi de nos frontières, et les demoiselles Fernig n'hésitent pas à le poursuivre sur son terrain. Cependant la France retentit des éloges dus à leur valeur, et la convention leur envoie deux chevaux caparaçonnés. Dumourier qui vint alors commander l'armée française, sentant tout l'avantage qu'il pouvait tirer de l'enthousiasme que les deux sœurs excitaient parmi les troupes, leur donna des commissions d'officiers d'état-major, et s'en fit suivre dans toutes ses opérations. Ainsi, elles combattirent à Valmy, à l'attaque du village de Quarégnon, au combat d'Anderlecht, en avant de Bruxelles, à la bataille de Nerwinde et dans toutes les affaires qui eurent lieu jusqu'au 3 avril 1793; elles se trouvèrent partout où il y avait des dangers à courir, et partout elles firent des actions d'éclat qui auraient illustré de vieux guerriers. Attachées à Dumourier par les liens de la reconnaissance et peut-être de l'admiration, elles ne l'abandonnèrent pas lorsqu'il fut forcé de quitter la France; elles se firent un point d'honneur de partager ses dangers et sa fortune au moment de passer sur le sol ennemi; Dumourier et la cadette des demoiselles Fernig ayant eu leurs chevaux tués, l'aînée mit pied à terre, fit monter le général et le guida vers le bac de Boncaulde, pour passer l'Escaut. Enfin l'instant de se séparer arriva, et l'ex-général ne put retenir ses larmes lorsqu'il vit ses généreux compagnons vider leur bourse pour grossir la sienne, où il ne se

trouvait que quelques louis, tandis qu'on l'accusait en France d'avoir emporté la caisse de l'armée. Les jeunes Fernig, regardant leur mission comme finie, reprirent les habits et les occupations de leur sexe, et se rendirent en Hollande qu'elles quittèrent bientôt pour parcourir l'Allemagne, cherchant partout un asile qu'on leur refusait partout; les habitants les accueillaient, mais les gouvernements les repoussaient. Jetées en prison en Hollande, elles accourent à Paris dès qu'elles furent libres, mais on les condamna à un exil plus cruel que la mort. Enfin, le consulat leur rouvrit les portes de la France; mais leurs biens avaient été vendus, leur maison incendiée, et, malgré un décret de la convention qui ordonnait qu'elles seraient dédommagées de leurs pertes, elles ne reçurent aucune indemnité. Le témoignage de leur conscience et l'estime de leurs concitoyens furent leur seule récompense; elles parurent même oublier l'héroïsme qui les avait illustrées et la gloire qui en avait été la suite. L'aînée des deux sœurs, Félicité, épousa un officier belge retiré, et devint le modèle des mères et des épouses; la cadette, Théophile, se consacra aux lettres et aux soins qu'elle devait à son vieux père. Après sa mort, arrivée en 1816, elle se retira auprès de sa sœur à Bruxelles, où elle mourut deux ans après.

FERRAND (Antoine-François-Claude, comte), naquit à Paris le 4 juillet 1751, d'une famille de robe. Il avait à peine atteint sa dix-huitième année qu'il obtint une dispense d'âge pour entrer au parlement de Paris, où il fut reçu conseiller le 29 juillet 1769. Il se fit bientôt remarquer par ses talents, partagea la résistance que sa compagnie opposa aux attentats du chancelier Maupeou, et subit, en 1771, les honorables rigueurs de l'exil. Ferrand débuta, à cette époque, dans la carrière des lettres par quelques ouvrages de poésie d'un style facile et correct, et par plusieurs compositions dramatiques assez remarquables. Il ne se contentait pas de lire ses pièces dans les salons, il y jouait lui-même quelques uns des héros qu'il avait mis en scène. Cependant ces occupations légères ne le fixèrent pas long-temps, et il se livra bientôt à des travaux plus utiles sur la législation et la politique qu'il considérait en philosophe. Lorsque le parlement opposa ses remontrances du 24 juillet 1787, à l'enregistrement forcé des édits royaux et de l'impôt du timbre, Ferrand perdit beaucoup de son crédit au parlement, pour n'avoir pas, dans la rédaction de ses remontrances, porté cette force et cette ardeur d'opposition qui animaient la magistrature entière. Il trouva occasion de se réhabiliter dans la séance royale qui eut lieu le 19 novembre suivant. Il y prononça un discours remarquable par la fermeté et l'énergie du style et surtout par les conseils qu'il donnait au monarque en lui rappelant ce qui s'était passé au parlement en 1770, lorsque Louis XV, abandonnant ses projets, s'était rendu aux vœux de cette assemblée. « Combien cet accord entre le monarque et le parlement, s'écria-t-il, serait à la fois honorable pour les magistrats et avantageux pour la chose publique.... Cette séance doit faire époque dans le règne de Votre Majesté, peut-être même dans l'histoire; elle a été signalée par une grande liberté d'opinions; faites, sire, qu'elle se termine sous les mêmes auspices; ce nouveau bienfait est ce qui peut le plus contribuer à affermir le crédit public et à inspirer la confiance. » Ce vœu ne fut pas écouté, et le roi eut recours à des lits de justice. Malgré son opposition, Ferrand combattit le projet de convocation des états-généraux. Il fut néanmoins nommé membre de la commission chargée de préparer les remontrances où ils devaient être demandés. Obligé de présenter le rapport des travaux de cette commission, il se trouva placé dans une position difficile, entre ses opinions et les idées de la majorité qui devait l'écouter. Il se tira cependant de cette situation délicate avec beaucoup de talent et de bonne foi, et recueillit d'unanimes éloges. Cependant conservant, malgré ce rapport, sa conviction entière sur cette question, il publia un écrit dans lequel il proposait, il est vrai, de réformer complétement l'organisation du gouvernement, mais en soumettant cette organisation à l'entière disposition de l'autorité suprême. Dès ce moment, Ferrand ne prit plus une part aussi active aux travaux politiques du parlement, et l'on pourrait presque dire que là finissent ses travaux en faveur de l'établissement des libertés nationales. Ferrand émigra en septembre 1789, s'attacha d'abord au prince de Condé qui l'admit à son conseil dès sa première campagne, et il fut nommé membre du conseil de régence au commencement de 1793. Il se rendit à l'armée de Monsieur, suivit ce prince sur le champ de bataille; mais fatigué de la vie tumultueuse des camps, il se retira à Ratisbonne, où il se livra à des travaux littéraires et surtout à la composition d'un ouvrage qu'il destinait à l'éducation d'un fils unique qu'il eut le malheur de perdre à l'âge de seize ans. Exposé au plus grand dénuement par suite de l'interruption de toute communication avec la France, il obtint du Roi la permission de revenir en France en 1801. Il ne s'y occupa plus que d'études historiques et publia, quelque temps après, *L'Esprit de l'histoire*. Ce livre fut accueilli avec le plus grand empressement, et par les hommes qui s'étaient toujours montrés opposés aux idées de la révolution et par ceux qui, produits par cette même révolution, cherchaient déjà à entraîner l'opinion publique dans un mouvement rétrograde, favorable aux projets de Bonaparte. L'on sait que *L'Esprit de l'histoire* est un long plaidoyer en faveur du despotisme contre la liberté. C'est pourquoi l'université en favorisa le débit et le donna fréquemment en prix dans les colléges. Cependant la censure du gouvernement d'alors prit ombrage d'un discours adressé par Viomandus à Childéric, légitime roi des Français, qu'il rétablit sur son trône. Elle vit un conseil indirect adressé à Bonaparte, et fit cartonner les passages suspects de l'ouvrage. L'empereur de Russie apprécia le livre autrement et adressa à l'auteur une lettre pleine de compliments, en y joignant une bague de grande valeur. Une autre entreprise littéraire lui attira de nouveaux démêlés avec l'autorité. Chargé d'achever le manuscrit de *l'Histoire de l'anarchie de Pologne*, dont l'auteur Rulhières n'avait terminé que les onze premiers livres, il ne craignit point de faire subir au texte des changements considérables. Au moment où l'ouvrage allait paraître, la police fit enlever le manuscrit et en dépouilla le libraire sous le prétexte qu'il ne pouvait être publié sans l'autorisation du gouvernement, parce-que Rulhières avait été pensionnaire de l'état. Ce manuscrit fut remis à M. Daunou qui en devint l'éditeur et qui crut devoir s'élever contre les procédés de Ferrand, à l'égard du travail de Rulhières. Au moment de la première entrée des armées étrangères à Paris, Ferrand assistait, avec une grande assiduité, aux réunions qui avaient lieu chez M. Lepelletier de Morfontaine, réunions si connues par l'exaltation des hommes qui s'y trouvaient, et qui, tous à l'envi, se vantaient de leurs services, de leurs titres, de l'époque de leur émigration et surtout d'avoir servi l'usurpateur pour mieux le trahir. Au milieu d'une de ces séances bruyantes, un homme s'élance tout à coup sur une table, s'écrie d'une voix de Stentor que l'on perd un temps précieux en inutiles paroles, et que le seul parti à prendre c'est

d'envoyer une députation à l'empereur Alexandre et de lui demander la couronne de France pour Louis XVIII. Cet homme était M. Sosthène de Larochefoucauld. Sa proposition fut accueillie, et la députation composée de lui et de MM. de Châteaubriand et Ferrand. L'on sait qu'arrivés devant M. de Nesselrode qui les reçut pour l'empereur, M. de Châteaubriand ne voulut pas parler, M. Ferrand ne le put pas, et que M. Sosthène de Larochefoucauld dut, bon gré malgré, prendre la parole au nom des trois. Le 13 mai 1814, M. Ferrand fut nommé ministre d'état et directeur-général des postes. Il fit aussi partie de la commission chargée de rédiger le projet de la Charte constitutionnelle. Ce fut comme ministre du Roi qu'il signa avec plusieurs de ses collègues l'acte par lequel Louis XVIII ordonna que le séquestre fut mis sur les biens de Napoléon et sur ceux de sa famille. Au mois de juillet suivant, il fut nommé membre de la commission chargée d'examiner les demandes en restitution des biens non vendus des émigrés. Il présenta, le 13 septembre, un projet de loi sur ce sujet, et dans l'exposé des motifs sur lesquels il l'appuya, on trouve le passage suivant, plus propre à exaspérer les esprits qu'à les calmer dans un moment où tant d'agitation et de craintes s'élevaient de toutes parts : « Vous » vous hâterez, messieurs, disait-il, de donner à » cette loi l'avantage d'une prompte publication ; » vous reconnaîtrez qu'elle est impatiemment at- » tendue par un grand nombre de sujets dévoués et » recommandables, dépossédés pendant plus de » vingt ans, qui se sont noblemement résignés à » cette longue privation, mais qui souffriraient dou- » blement s'ils la voyaient encore se prolonger. Vous » vous empresserez de seconder les vues du Roi. » Sans doute, il doit jouir du bonheur de ceux à » qui il va rendre leurs propriétés, mais croyez » aussi qu'il a besoin de cette jouissance pour adou- » cir les regrets qu'il éprouve de ne pouvoir donner » à cet acte de justice toute l'extension qui est au » fond de son cœur. Grâces à la sagesse de son ad- » ministration, grâces aux principes que vous main- » tiendrez dans les recettes et les dépenses publiques, » il est permis de croire qu'un jour viendra où l'é- » tat, heureux des finances, diminuera successivement » les pénibles exceptions commandées dans les » circonstances actuelles. » Il suffit de citer de semblables paroles pour faire comprendre quel était l'esprit des ministres de cette époque. Durant la maladie et après la mort de M. Malouet, Ferrand remplit, par intérim, les fonctions de ministre de la marine. Ce fut pendant ce temps qu'il rédigea un projet de loi sur l'abolition de la traite des noirs. Le 20 mars 1815, il occupait encore les fonctions de directeur des postes, lorsqu'il céda la place à M. le comte de Lavalette qui l'avait remplie pendant vingt ans. Mais avant de quitter l'hôtel, Ferrand réclama de ce dernier un sauf-conduit pour sortir de Paris. M. de Lavalette refusa de le donner, pensant que dans la circonstance présente, il était absolument inutile et que Ferrand pouvait voyager dans la plus grande sécurité. Peu satisfait d'une garantie verbale, celui-ci qui, dans ce moment, n'était pas inaccessible à la peur, fit renouveler sa demande par Mme Ferrand, et cette dame, à force d'instances et d'obsessions, finit par se faire délivrer ce sauf-conduit qui, quelque temps après, devint la principale charge du procès qui se termina par la condamnation capitale de M. Lavalette. Au lieu de suivre le Roi à Gand, M. Ferrand se dirigea vers la Vendée, y séjourna quelque temps, ayant toujours le sauf-conduit dans sa poche sans avoir eu besoin de le montrer une seule fois. Après un court séjour dans cette contrée, il se rendit à Orléans, où on le laissa tranquille. A la seconde restauration, il reprit la direction des postes, et fut de plus nommé pair de France, membre du conseil privé, grand-officier et secrétaire des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, et créé, par autorité d'ordonnance, membre de l'académie française. Depuis cette époque, et malgré ses infirmités, M. Ferrand suivait, avec beaucoup d'assiduité, les séances de la chambre des pairs, où il vota constamment en faveur des projets ministériels et contre les libertés nationales. Il prit fréquemment la parole en qualité de rapporteur des commissions chargées d'examiner, et l'on connaît le discours qu'il fit à ce titre en proposant l'adoption du projet de loi sur le rétablissement des cours prevôtales. Mais parmi les différents sujets qu'il a discutés à la tribune de la chambre haute, il s'était particulièrement occupé de provoquer une loi sur la compétence et un réglement sur les formes de procéder de la cour des pairs, proposition qu'il avait déjà soumise à la session de 1822, et, qui, renvoyée à la session suivante, fut encore ajournée après qu'il en eut lui-même présenté le rapport. Le même jour qu'il avait annoncé cette proposition, il en avait fait une autre dont il développa les motifs dans la séance du 19 février 1823, et qui excita dans la chambre des débats intéressants et dans le public quelque sensation. Elle avait pour objet de provoquer une loi en vertu de laquelle l'érection des communautés religieuses de femmes pourrait à l'avenir être autorisée par une simple ordonnance du Roi. Il existait déjà en France une grande quantité d'établissements religieux autorisés par la loi ; mais plusieurs s'étaient formés sans autorisation légale et la demandaient en vain. Le comte Ferrand, tout en exposant la nécessité de favoriser les établissements religieux, soit qu'ils eussent en vue l'intérêt de l'humanité, le soulagement des pauvres ou des malades, ou l'éducation de la jeunesse, avait reconnu l'avantage de soumettre l'établissement des communautés d'hommes à la décision des trois branches de la puissance législative. Mais il ne pensait pas que celui des communautés de femmes put avoir les mêmes inconvénients, et les avantages qu'ils offraient à l'humanité et à la religion lui paraissaient de puissants motifs pour s'en reposer à cet égard sur la sagesse du gouvernement. Cette proposition, prise en considération, fut renvoyée à l'examen d'une commission spéciale. M. Portalis en présenta le rapport dans la séance du 20 mars, et après une discussion animée, à laquelle prirent part plusieurs pairs ecclésiastiques, et sur l'avis de M. l'archevêque de Paris et de M. Pasquier, la proposition fut ajournée. Reproduite en forme de projet de loi dans la session de 1824, M. Ferrand en présenta encore le rapport ; et, après une discussion lumineuse, à laquelle prirent part les membres les plus influents et les plus éclairés de la chambre, le projet fut rejeté. Cependant, le ministère qui attachait une grande importance au succès de cette mesure, ne se rebuta pas, et la reproduisit encore dans la session suivante. Ferrand, qui avait servi les desseins du gouvernement, en se rendant auteur de cette proposition à la session de 1823, fut encore nommé, dans cette circonstance, pour en présenter le rapport. Il avait fixé le 17 janvier, jour de la fête de Saint-Antoine son patron, pour lire son discours à la chambre des pairs, lorsque ce jour-là même il fut enlevé inopinément à sa famille. Ce fut M. le duc Mathieu de Montmorency qui le remplaça dans ses fonctions le 29 janvier suivant, et le projet de loi fut enfin, après quelques modifications, adopté par les deux chambres. M. Ferrand est mort à Paris, le 17 janvier 1825, à l'âge de soixante-douze ans. Son éloge historique a été lu à la chambre des pairs, le 15 juin 1825, par le marquis de Clermont-Tonnerre, qui lui devait son rapide avancement dans la carrière

politique, et il eut pour successeur, à l'académie française, M. Casimir Delavigne, qui apprit, dans son discours de réception, que Ferrand, appréciant mal l'indépendance de son caractère et la fermeté de ses convictions, lui avait offert précédemment d'ouvrir devant lui les portes de l'académie, au prix de certaines concessions que le poëte dut écarter, bien qu'on lui laissât entendre que ces arrangements obtiendraient une haute approbation. M. Ferrand a publié : 1º *Essai d'un bon citoyen*, Paris, 1789, in-8º ; 2º *Accord des principes et des lois sur les évocations, commissions et cassations*, Paris, 1786, in-12, et 1789, avec notes et additions, 3º *Nullité et despotisme de l'assemblée prétendue nationale*, Paris, 1789 ; 4º *Les conspirateurs démasqués par l'auteur de Nullité et Despotisme*, Turin, 1790, in-8º ; 5º *État actuel de la France*, Paris, 1790 ; 6º *Les Français à l'assemblée nationale* ou *Réponse aux pamphlets de l'assemblée nationale aux Français*, Paris, 1790 ; 7º *Adresse d'un citoyen actif aux questions présentées aux états-généraux du Manége*, vulgairement appelé *Assemblée nationale*, février, 1790 ; 8º *Douze lettres d'un commerçant à un cultivateur sur les affaires du temps*, Paris, 1790 ; 9º *Le dernier coup de la ligue*, octobre, 1790 ; 10º *Réponse au post-scriptum de M. Lally-Tollendal, à M. Burke*, 1791, ou 1793 ; 11º *Le rétablissement de la monarchie française*, Nice, septembre, 1793, in-8º, 2e édit., Liége, 1794, in-8º ; 12º *Lettres d'un ministre d'une cour étrangère sur l'état actuel de la France*, 1793 ; 13º *Considérations sur la révolution sociale*, Neufchâtel et Londres, 1794, in-8º ; 14º *L'Esprit de l'histoire, ou Lettres politiques et morales d'un père à son fils sur la manière d'étudier l'histoire en général et particulièrement celle de France*, 1802, 4 vol. in-8º, 2e édition, 1803 ; 3e édit., 1804 ; 4e édit., 1805 ; 5e édit., 1809, et avec de nouveaux titres, 1816 ; 6e édit., précédée d'une *Notice biographique* (par M. Hericart de Thury, neveu de Ferrand), Paris, 1826, 4 vol. in-8º, ou 5 vol. in-12. 15º *Eloge historique de Mme Elisabeth de France, suivi de plusieurs lettres de cette princesse*, Paris, 1814, in-8º ; une première édition de cet *Eloge*, mais très différente, avait déja paru long-temps avant, Lyon, 1795, in-8º ; 16º *Œuvres dramatiques* de M. A. F., Paris, 1817, in-8º. Ce volume contient le *Siége de Rhodes*, tragédie en 5 actes, de 1784 ; — *Zouré*, tragédie en 5 actes, de 1799, reçue au Théâtre Français, en 1786 ; — *Philoctète*, tragédie en 3 actes, de 1780, imprimée précédemment, Paris, 1786, in-8º ; — *Alfred*, tragédie en 5 actes, de 1785. 17º *Théorie des révolutions, rapprochée des principaux événements qui en ont été l'origine, le développement ou la suite, avec une table générale et analytique*, Paris, 1817, 4 vol., in-8º ; 18º *Histoire des trois démembrements de la Pologne, pour faire suite à l'histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhières, Paris, 1820, 3 vol. in-8º ; 19º *Vues d'un pair de France sur la session de 1826*, Paris, 1821, in-8º ; 20º *Réflexions sur la question du renouvellement intégral de la chambre des députés*, Paris, 1823, in-8º. On a encore de Ferrand des *Opinions* et des *Rapports* prononcés à la chambre des pairs et qui ont été imprimés par ordre de la chambre.

FERRAND (MARIE-LOUIS), général de brigade, né à Besançon, département du Doubs, le 12 octobre 1753, appartenait à une famille aisée de la Franche-Comté, et reçut une assez bonne éducation. Il venait de terminer ses études lorsque son frère, ayant été nommé chirurgien en chef de l'armée de Rochambeau, l'emmena avec lui en Amérique, où il fit, comme volontaire, les glorieuses campagnes de la guerre de l'indépendance. De retour dans sa patrie, Ferrand entra dans un régiment de dragons, où il fut nommé lieutenant en 1792 et chef d'escadron en 1793. A cette époque, il eut le courage de blâmer les violences des anarchistes, ce qui le fit accuser de *fayettisme*. Il fut arrêté et détenu comme suspect jusqu'à la chute de Robespierre. Peu de temps après avoir recouvré sa liberté, il fut nommé général de brigade, commanda, en cette qualité, aux armées de l'Ouest, des Ardennes et de Sambre-et-Meuse. A la paix d'Amiens, il fut nommé commandant du département du Pas-de-Calais et fit, plus tard, partie de l'expédition de Saint-Domingue, sous les ordres du général Leclerc. En moins de quatre mois, cette ancienne colonie se trouva de nouveau soumise à la France ; mais la tranquillité ne tarda pas à être troublée par une insurrection générale des hommes de couleur, qui éclata en novembre 1802. Sur ces entrefaites, le général en chef Leclerc mourut emporté par la fièvre jaune. Ferrand fut alors chargé de défendre la partie française de la colonie ; mais Dessalines occupant le Cap, il se vit contraint de se retirer à Santo-Domingo, dont les habitants, d'un commun accord, lui confièrent le commandement. Investi par Dessalines à la tête de vingt-deux mille noirs, il le combattit, et le força de lever le siége, le 18 mars 1803. Ferrand se maintint à son poste, et se fit respecter pendant près de cinq ans. A la fois administrateur et guerrier, il s'était concilié les suffrages de tous les habitants, lorsqu'on apprit aux Antilles que la guerre venait d'éclater entre la France et l'Espagne : le gouverneur de Porto-Rico n'eut pas plutôt été instruit de ces hostilités, qu'il résolut de traiter en ennemi le général français : celui-ci, désirant épargner de grands malheurs aux colons, essaya de faire comprendre à l'Espagnol qu'il était de l'intérêt commun de vivre en bonne harmonie, et de ne pas épouser les différends entre les deux métropoles. Il répugnait à une inutile effusion du sang, et il mit tout en œuvre pour l'éviter ; mais le gouverneur de Porto-Rico, sourd à la voix de la raison et de l'humanité, fomenta une insurrection à Barahonde, et le général Ferrand se vit réduit à prendre les armes pour la réprimer. Le nombre des rebelles s'élevait à plus de deux mille, et il avait à peine cinq cents soldats à leur opposer. Afin de les ramener dans le devoir, il tenta d'abord la voie des pourparlers ; ses propositions ayant été rejetées, il ne balança pas à marcher contre les insurgés ; son intention était de les attaquer avant que la révolte eût fait des progrès plus étendus. En vain les habitants s'efforcèrent-ils de le détourner de ces projets, et lui représentèrent-ils les dangers de son exécution. Ferrand, à la tête de sa petite troupe, sortit de Santo-Domingo, et le 7 novembre 1808, il se trouva en présence de l'ennemi, qui avait pris position à Porto-Hincado. Aussitôt il engagea l'action : le premier choc fut terrible ; le général Ferrand, pour saisir l'avantage, avait avec lui des forces trop inférieures à celles de ses adversaires. Bientôt la cavalerie de ces derniers, débordant les deux ailes de sa colonne, les rangs furent rompus, la plupart des officiers et des soldats furent tués, et le reste s'enfuit sans pouvoir se rallier. Dans cette cruelle extrémité, Ferrand, ne pouvant survivre à sa défaite, et n'ayant plus d'espoir de la retarder, se fit sauter la cervelle d'un coup de pistolet.

FERRAND DE LA CAUSSADE (JEAN-HENRI-BECAYS), général de division, né à Montflanquien, d'une famille noble, le 16 septembre 1736, fut destiné de bonne heure à la profession des armes, et à vingt ans était lieutenant au régiment de Normandie-infanterie. Il fit avec ce corps les campagnes de 1747 et 1748, et assista aux siéges de Berg-op-Zoom, à la prise du fort Hillo, ainsi qu'à la bataille de Laufelt. A Clostercamp, on fut

livré l'un des plus remarquables combats de la guerre de sept ans, il se signala par sa bravoure et fut grièvement blessé. Cette belle conduite lui valut le grade de capitaine, et plus tard il fut fait chevalier de Saint-Louis, et devint major-commandant de Valenciennes. Il occupa ce poste jusqu'en 1790, époque de la suppression des états-majors de place. En 1790 les habitants de Valenciennes, dont Ferrand s'était concilié l'affection, le nommèrent commandant de la garde nationale de leur ville. La même année, il fut promu au grade de maréchal-de-camp, et envoyé à l'armée du Nord, dont il guida l'aile gauche à la célèbre bataille de Jemmapes. Il contribua au succès de cette journée par l'intrépidité avec laquelle il emporta à la baïonnette les villages de Carignan et de Jemmapes; et par l'habileté qu'il déploya en manœuvrant sur le flanc droit de l'ennemi. Après la victoire, il fut nommé commandant de Mons. Devenu général de division le 15 mars 1793, il reçut de Dumourier l'ordre de se rendre à Condé et à Valenciennes, dont il ferma les portes aux troupes du général transfuge, ce qui conserva ces places à la France. Bientôt Ferrand fut investi par cent cinquante mille hommes de l'armée des coalisés, commandés par le prince de Cobourg, le duc d'York et le général Ferraris. Il n'avait avec lui que neuf mille hommes. Avec une si faible garnison, il défendit, pendant trois mois, les remparts qu'il avait arrachés à la trahison, et ne capitula qu'en désespoir d'être secouru, après avoir soutenu quatre assauts et défendu trois brèches praticables au corps de la place. Le gouvernement de la terreur récompensa mal cette noble conduite. Ferrand, destitué comme ancien noble, fut arrêté et détenu jusqu'après la révolution du 9 thermidor an 2, (27 juillet 1794). Bonaparte, devenu premier consul, se souvint de la belle défense du général Ferrand. Il voulut réparer les torts de la convention à son égard, et le nomma préfet de la Meuse-Inférieure. Après deux années d'exercice de ses fonctions, Ferrand fut, en 1804, appelé à une autre préfecture; mais les fatigues de la guerre ayant considérablement altéré sa santé, il dut malgré lui renoncer à la carrière administrative. Il se retira dans une propriété qu'il avait à la Planchette près de Paris, et y mourut le 25 novembre 1805. Il a publié: *Précis de la défense de Valenciennes*, 1805, in-8°.

FERRARI (Pierre), architecte de la chambre apostolique, né à Spolète et mort à Naples, le 7 décembre 1825, s'était distingué de bonne heure par une profonde connaissance de son art. Dans les premières années du 19e siècle, ses talents furent appréciés par l'administration française, qui ne tarda pas à les employer pour le bien de l'Italie. Il fut chargé de beaucoup de travaux, comme ingénieur en chef, dans le département de Trasimène, et s'occupa surtout de concert avec le chevalier Fontana, des préparatifs nécessaires pour exécuter le projet d'un grand canal, par lequel on espérait joindre la mer Adriatique à la Méditerranée; mais ce ne fut qu'en 1823, après avoir bien mûri son plan, que certain de triompher de toutes les objections, il fit part au public de ses méditations sur cet important travail dans un ouvrage qui a pour titre: *De l'ouverture d'un canal navigable qui, de la mer Adriatique, en traversant l'Italie, déboucherait par deux endroits dans la mer Méditerranée.* L'Italie doit encore à Ferrari des projets bien conçus pour dessécher les lacs de Trasimène et de Fucino. Son porte-feuille renferme, entre autres morceaux précieux, de nombreux dessins de maisons de campagne qui ne tarderont pas à voir le jour. Savant et vertueux, entouré de l'estime et de la vénération de ses amis, cet homme distingué s'est éteint à l'âge d'environ soixante-treize ans.

FERRAUD (N.), né, en 1764, dans la vallée d'Aure, fut envoyé, par le département des Hautes-Pyrénées, à la convention nationale en septembre 1792. Patriote ardent, et sincère ami de l'ordre public, il s'attacha au parti de la Gironde et combattit avec toute la véhémence de son âge les propositions démagogiques de la Montagne. Cependant diverses circonstances heureuses le sauvèrent de la proscription qui frappa bientôt ses collègues. Lors de la fatale journée du 31 mai 1793, il était en mission près de l'armée des Pyrénées-Orientales; avant cette époque il s'était principalement occupé des subsistances et avait montré quelques connaissances en économie politique. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel et sans sursis. Il se prononça vivement contre Pache, et demanda qu'il ne fût pas permis à cet ex-ministre de la guerre de quitter Paris avant d'avoir rendu ses comptes. Il proposa également à la convention de déclarer que les vingt-deux députés accusés par Pache à la tête des sections de Paris, avaient bien mérité de la patrie. Commissaire près de l'armée des Pyrénées-Orientales, il ne put assister aux travaux des troupes françaises sans les partager. Doué d'un caractère ardent et d'un esprit belliqueux, il devint soldat en se trouvant au milieu de nos braves cohortes. Il chargea plus d'une fois à la tête des colonnes républicaines, et montra autant de talents que de courage. Il fut grièvement blessé dans une affaire d'avant-poste, et peut-être dut-il à cette honorable blessure de ne point porter sa tête sur l'échafaud révolutionnaire. Lors de la journée du 9 thermidor, qui ouvrit une ère nouvelle pour la république, Ferraud qui venait d'être rappelé de l'armée, fut adjoint à Barras par la convention nationale pour marcher à la tête de la garde nationale contre les rebelles réfugiés à la commune. Il dirigea l'une des trois colonnes qui cernèrent l'hôtel-de-ville, et contribua à l'arrestation de Robespierre et de ses partisans. Depuis cette époque il se rallia au parti thermidorien dont il partageait les sentiments d'humanité sans avoir pris part aux excès dont plusieurs de ses membres s'étaient souillés. Il contribua à la nouvelle organisation des comités de gouvernement, et vota constamment avec la nouvelle majorité qui s'était formée des débris de la Gironde et du parti de Danton. Envoyé de nouveau, en l'an 3, en mission à l'armée du Rhin, il se signala, comme l'année précédente, par son intrépidité et par un dévouement sans bornes à la république. Ses rapports à la convention sont l'œuvre d'un bon citoyen et d'un guerrier modeste. Rentré dans le sein de l'assemblée peu de temps après la fatale journée du 12 germinal, il ne devait plus s'y faire remarquer que par sa mort. Quoique les montagnards eussent perdu la majorité dans la convention, ils espéraient encore pouvoir ressaisir les rênes du gouvernement par leur influence sur le peuple. Les chefs de ce parti fixèrent le premier prairial pour tenter un coup décisif. Plusieurs sections se déclarèrent en insurrection. Les faubourgs se levèrent en masse et vinrent assiéger la convention en demandant à grands cris *du pain* et la *constitution de 93!* Les couloirs de la salle des séances furent envahis et bientôt les portes furent brisées malgré les efforts que firent pour les défendre Legendre, Kerwélégan et surtout l'infortuné Ferraud. Ce député fit preuve dans ce moment redoutable d'une rare intrépidité. Seul, il voulut s'opposer au passage de la multitude après que les portes de la salle furent brisées. Renversé, foulé aux pieds, il ne put faire que de vains efforts contre une foule en furie. La représentation nationale fut outragée, avilie, et les hordes insurgées

envahirent ses bancs et, sous la direction de quelques conspirateurs, se substituèrent à elle et voulurent la forcer à justifier ses actes par un simulacre de délibération. Plusieurs décrets furent ainsi rendus ; les rebelles eurent l'audace de les présenter au président, Boissy-d'Anglas, et de le sommer de les signer et d'en proclamer l'adoption. Boissy-d'Anglas refusa ; aussitôt on se précipita vers son siége ; vingt piques furent tournées contre lui, vingt fusils le couchèrent en joue. Ferraud se jeta entre ces instruments de mort et le vertueux président qu'il couvrit long-temps de son corps. « J'ai été « atteint plus d'une fois du fer ennemi, dit-il aux « factieux ; voilà mon sein couvert de cicatrices. Je « vous abandonne ma vie ; mais respectez le sanc« tuaire des lois. » A peine terminait-il ces paroles qu'un coup de pistolet l'atteint dans la poitrine. Il tombe. Ses ennemis se précipitent sur lui, insultent à ses restes. Sa tête séparée de son corps et placée au bout d'une pique est présentée à Boissy-d'Anglas qui s'incline avec respect devant ce triste trophée, et ne persiste pas moins à repousser les ordres des factieux. La tête du brave Ferraud est ensuite promenée dans toute la ville au milieu des cris de joie de ses bourreaux. On assure qu'une méprise cruelle fut en partie cause de la mort de Ferraud. Le conventionnel Fréron, violent réacteur après avoir été démagogue fougueux, était l'objet de la haine particulière des jacobins. Le nom du jeune Ferraud l'aurait, dit-on, fait confondre avec l'*orateur du peuple*, et aurait ainsi excité contre lui la rage des factieux. Quoiqu'il en soit la convention reprit bientôt l'avantage, et les révoltés furent chassés et poursuivis jusque dans le faubourg Saint-Antoine, où ils avaient établi leur quartier-général. Un serrurier nommé Boucher, convaincu d'avoir coupé la tête de Ferraud fut condamné à mort ; mais ayant été délivré et porté en triomphe dans le faubourg Saint-Antoine, au moment de marcher à la mort, il ne fut exécuté qu'après une nouvelle lutte qui se termina le 4 prairial, et dans laquelle l'assemblée eut encore le dessus. La convention nationale fit élever un tombeau à l'infortuné Ferraud et fit rendre des honneurs funèbres à sa mémoire. Ses collègues Louvet et Dulaure prononcèrent son oraison funèbre qui arracha des larmes à tous les partis. Hommage touchant, plus digne de ce brave jeune homme, que les supplices dont on fit suivre sa mort, et qui atteignirent plusieurs hommes généralement respectés, Goujon, Bourbotte, etc., *voyez* ces noms.

FERRIER et non pas FERRIÈRES (P. J. et non pas NICOLAS de), général français, né à Béfort en Alsace, vers 1745, était fils d'un avocat. Préférant la carrière des armes à celle du barreau, il servit d'abord dans le régiment de Bouillon, d'où il passa, en 1770, dans la légion de Soubise. Admis ensuite dans l'état-major-général avec le grade de major, il fut réformé peu de temps après. Il rentra dans le barreau, et fut chargé d'aller soutenir à Vienne un procès que la maison d'Orléans plaidait devant le conseil aulique ; quoiqu'il eût échoué dans cette affaire, il ne laissa pas d'être nommé secrétaire des commandements du duc d'Orléans, dont la protection lui procura même le grade de maréchal-de-camp. C'était peu de temps avant la révolution ; Ferrier en adopta les principes, mais il est faux qu'il figura, en 1788, dans l'armée révolutionnaire du comtat Vénaissin, comme l'a dit la *Biographie Arnault*, parcequ'en 1788, on ne connaissait point encore d'armée révolutionnaire dans aucun pays ; que celle qui désola le comtat Vénaissin, en 1791, s'appelait l'armée des braves brigands de Vaucluse, et qu'enfin ce fut plutôt contre elle, que pour elle, que le général Ferrier figura, non pas en 1788, mais en 1791. Ce fut lui qui commanda le corps de troupes françaises mises à la disposition des commissaires médiateurs, que le gouvernement français avait envoyés pour rétablir la paix dans cette contrée. Témoins, et presque victimes de la conduite équivoque et suspecte du général Ferrier à cette époque de sa vie, nous hésitons encore à prononcer si c'était réellement un homme dévoué aux jacobins, comme Verninac, l'un des commissaires, ou si ce n'était qu'un militaire sans caractère et sans énergie. Ce qu'il y a de certain, c'est que, soit malveillance, soit pusillanimité, il paralysa à la fois les bonnes intentions des deux autres commissaires, et le courage de ses troupes qu'il réduisit à se laisser insulter par les démagogues. Lorsque les excès commis par ces derniers eurent forcé les commissaires à quitter Avignon (*Voy.* LESCÈNE et MULOT), le général Ferrier alla camper à une lieue de cette ville, près du bourg de Sorgues. Il s'y trouvait, le 16 octobre 1791, lorsqu'il fut requis par l'abbé Mulot de se porter sur Avignon pour empêcher les suites funestes que pouvait avoir l'assassinat de Lescuyer (*Voy.* ce nom). Ferrier avait, de son propre aveu, douze cents hommes disponibles au moins, tant infanterie que cavalerie et artillerie. C'était plus qu'il n'en fallait pour tenir en respect une poignée de factieux et de scélérats, et pour en triompher si le cas l'exigeait. Ferrier tergiversa, n'obéit point, et les massacres de la Glacière eurent lieu la nuit suivante (*Voy.* JOURDAN). Signalé dans le rapport que Mulot fit à l'assemblée législative, et à la suite duquel ses réponses à ce commissaire furent imprimées parmi les pièces officielles, il s'inscrivit en faux, mais ne se justifia point. Aussi fut-il nommé lieutenant-général, et employé, en 1792, à l'armée de l'Alsace sous Custines, qui, dans le mois de janvier de l'année suivante, se plaignit de ce qu'il n'avait pas fait son devoir dans une action. Ferrier remporta quelques avantages sur l'avant-garde du prince de Cobourg, en mai 1793, mais il fut battu lui-même par les impériaux. Custines étant allé prendre le commandement de l'armée du Nord, il le dénonça à son tour pour cause d'incivisme, et fut par conséquent un des auteurs de sa mort. Houchard ayant succédé à Custines, le commandement de l'armée de la Moselle qu'il quittait fut donné, au mois d'août, au général Ferrier, qui montra bientôt combien il était peu digne de cet honneur. S'étant laissé battre par les émigrés, il fut disgracié, rayé des contrôles de l'armée, mais ne fut point guillotiné. Il méritait de rentrer dans l'obscurité, et c'est là qu'il est mort, ou qu'il existe peut-être, entièrement oublié.

FERRIÈRES (CHARLES-ÉLIE, marquis de), naquit à Poitiers, le 27 janvier 1741. Il descendait, par son aïeule, des Dubellay, qui, sous François Ier, acquirent de la célébrité dans les armes, dans la diplomatie et dans la littérature. Le jeune Ferrières passa ses premières années à Vendôme, sous la direction de l'abbé Dubellay son oncle. A dix ans il fut rappelé à Poitiers, entra au collége de Puigarreau, puis au collége de la Flèche, tenus l'un et l'autre par les jésuites. Il puisa dans les leçons de ses instituteurs l'amour des lettres, qui charmèrent sa vie. L'élève ne fut point ingrat envers ses maîtres ; il leur voua la reconnaissance la plus tendre, et son attachement pour eux dura autant que son existence. Envoyé à l'école des chevau-légers de la maison du roi, il paya le tribut à son âge, en se livrant à la dissipation et aux plaisirs ; mais le goût de la musique, l'étude des lettres, le défendirent toujours contre les séductions du vice et de la débauche. Ferrières se maria, en 1766, et peu de temps après se retira au château de

Marsay, près de Mirebeau, où il partageait sa vie entre l'éducation de ses deux filles, et la culture des lettres. Il fit paraître à cette époque: *Le théisme*, ou *Introduction générale à l'étude de la religion*, Paris, 1785, 2 vol. in-12, réimprimé en 1790; et *Justine Saint-Flour*, ou *Histoire d'une jeune Française du 18e siècle*, *précédée d'un entretien sur les femmes considérées dans l'ordre social*, Paris, 1792, 2 vol. in-12. Ces ouvrages, dans lesquels respirent une morale pure, et des sentiments doux, avaient pour but de combattre les doctrines de l'athéisme. La convocation des états-généraux vint l'arracher à sa retraite. Ferrières, simple et modeste, ne cherchait point à se produire; quelques amis l'engagèrent à se rendre à l'assemblée bailliagère de Saumur. Il y vint donner son suffrage, et fut lui-même élu. Sensible à ce témoignage d'estime, d'autant plus honorable qu'il était spontané, Ferrières accepta la mission qui lui était confiée, et parut aux états-généraux comme député. Sa naissance, son éducation, ses relations sociales, ses habitudes religieuses, les principes qu'il s'était fait à lui-même sur l'organisation des sociétés, l'appelaient sur les bancs du côté droit, où siégeaient la plupart des députés de la noblesse, et une partie des députés du clergé. Il se joignit à la majorité qui se refusait à la réunion des ordres, vota sur les principales questions dans le sens de l'opposition, et protesta, avec presque tous les membres du côté droit, contre la constitution de 1791. Ferrières ne parut point à la tribune de l'assemblée constituante; mais il fit imprimer plusieurs écrits. En 1789, il publia une brochure intitulée: *De la constitution qui convient aux Français*, in-8°, et l'année suivante un *Plan de finances pour l'établissement d'une caisse territoriale*, in-8°. Son opinion contre l'arrestation du roi à Varennes parut également imprimée, 1791, in-8°. Enfin, après la clôture de la session, il écrivit un *Compte rendu à ses commettants*, 1791, in-8°. Là se bornèrent ses travaux pendant les deux années de sa carrière politique. Rentré dans ses foyers, il reprit ses premières occupations, traversa paisiblement les temps orageux de la révolution, au milieu de ses travaux littéraires, et mourut à son château de Marsay, le 30 juillet 1804, après huit mois d'une maladie douloureuse. Il était dans sa soixante-quatrième année. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a encore de Ferrières: 1° *La femme*, ou *les Vœux*, histoire véritable, Amsterdam et Paris, 1788, 2 parties, in-12; 2° *De l'état des lettres dans le Poitou depuis l'an 300 de l'ère chrétienne, jusqu'à l'année 1789*, *suivi d'un discours sur le goût*, *de l'éloge historique de Brequigny*, *de Lydia*, conte imité du grec de Parthenius de Nicée, an 7, in-8°; 4° *Mélanges de littérature et de morale*, Poitiers, 1798, in-8°; ils renferment: — *Discours sur le goût*; — *Eloge de Brequigny*; — *Lydia*; 5° *Mémoires pour servir à l'histoire de l'assemblée constituante et de la révolution de 1789*, Paris, 1798, 3 volumes in-8°, réimprimé dans la *Collection des mémoires relatifs à la révolution française*, publiée par MM. Berville et Barrière. Ces mémoires sont, de tous les ouvrages de Ferrières, celui qui doit le plus long-temps survivre à son auteur. Le ton de sincérité qui les distingue, la droiture d'intention, la modération de l'écrivain, l'impartialité, sinon de son jugement, du moins de son cœur, feront toujours de ces mémoires une lecture intéressante. Ils ont entre autres avantages, celui d'offrir le tableau de la plus importante époque de notre histoire contemporaine, tracé par un témoin oculaire, et par un témoin dont le caractère a souvent dominé et presque toujours tempéré les préventions. Le marquis de Ferrières n'a point écrit sous l'influence des passions ni d'un système; mais sous l'influence nécessairement mobile de ses impressions. Il a laissé quelques manuscrits. Il avait écrit sur cette question que l'académie de Lyon avait proposée, à la sollicitation de l'abbé Raynal: *La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain?* Il a également composé une suite de ses *Mémoires* sur la révolution qui doit paraître dans la *Collection des mémoires relatifs à la révolution*.

FERRONNAYS (Pierre-Louis-Auguste Ferron, comte de la), ministre des affaires étrangères, pair de France, maréchal-de-camp. Après avoir servi avant la révolution française, il émigra en 1791, fut fait premier gentilhomme de la chambre du duc de Berri, et rentra en France avec ce prince, en 1814. Louis XVIII le nomma maréchal-de-camp le 4 juin de la même année, et le créa pair de France, le 17 août 1815. M. le comte de la Ferronnays a rempli les fonctions de juge dans le procès du général Bonnaire. En 1817, il était attaché au ministère des affaires étrangères lorsqu'il fut nommé ambassadeur ordinaire et plénipotentiaire près la cour de Danemarck. Il arriva à Copenhague le 30 décembre de la même année. Il fut compris dans la liste des comtes, pairs de France, présentée à la chambre des pairs, par ordre du Roi, le 15 janvier 1818. Rappelé de l'ambassade de Copenhague, en juillet 1819, il fut en même temps nommé envoyé extraordinaire près la cour de Russie. Il arriva à Saint-Pétersbourg, au mois de novembre de la même année, et suivit l'empereur Alexandre au congrès de Troppau, au mois d'octobre 1820. Il se rendit, en janvier 1821, à Vienne, et de là au congrès de Laybach. On l'envoya, au mois de juin de la même année, auprès du roi de Sardaigne Charles-Félix, pour féliciter ce souverain sur son avénement au trône. Il obtint, dans le mois de décembre suivant, la grand'croix de l'ordre de Saint-Ferdinand et du mérite du royaume des Deux-Siciles. Il remplissait encore les fonctions d'ambassadeur près la cour de Russie lorsqu'il fut appelé, par ordonnance du 4 janvier 1828, au ministère des affaires étrangères, après la chute du ministère Villèle.

FERROUX (Étienne-Joseph), né à Besançon, le 25 avril 1751, était fils d'un conseiller au parlement de cette ville. Il occupait à l'époque de la révolution une place au ministère des finances. Son patriotisme et ses talents le firent nommer, par le département du Jura, député à la convention nationale, où il siégea sur les bancs de la Gironde. Il vota comme la majorité de ce parti dans le procès de Louis XVI, pour la mort, avec l'appel au peuple et le sursis. Homme d'état peu brillant, mais courageux, il prit peu de part aux luttes du côté droit contre la Montagne, mais il se montra au jour du danger. Après le 31 mai, il signa la fameuse protestation des soixante-treize, et fut compris parmi les députés décrétés d'arrestation. Enfermé pendant quatorze mois dans la prison du Temple, il y fut en butte aux plus violentes accusations de la part des jacobins de son département; cependant il échappa à la mort qui le menaçait, et fut, après le 9 thermidor, rappelé à la convention. Il remplit pendant le cours de l'an 3 plusieurs missions peu importantes. Porté, par les départements du Jura et de la Haute-Saône, au conseil des anciens, il vota constamment avec le parti modéré, et quoique patriote, se laissa entraîner dans les rangs de la majorité contre-révolutionnaire des conseils. Cette alliance faillit lui devenir fatale. Compris d'abord dans le nombre des députés proscrits au 18 fructidor an 5, il fut condamné à la déportation, mais plusieurs de ses collègues qui connaissaient ses principes obtinrent sa radiation de la liste fatale. Après

la session de l'an 6, il rentra dans l'administration des finances, et occupa successivement les places de commissaire du gouvernement près des salines du Jura, et de directeur des contributions directes de ce département. Il exerça cette dernière place jusqu'au 20 juillet 1814, époque à laquelle il fut mis à la retraite après quarante années et trois mois de services. Cet estimable administrateur a perdu sa pension de retraite, et a été exilé pendant la réaction de 1815, à cause de son vote dans le procès de Louis XVI. Agé aujourd'hui de près de quatre vingts ans, il n'a pu obtenir de venir mourir dans sa patrie. Triste effet des discordes civiles qui peuvent faire regarder comme dangereux un vieillard probe, doux et essentiellement inoffensif.

FERSEN (Axel, comte de), fils du comte de Fersen, feld-maréchal et sénateur de Suède, né à Stockholm vers 1750, fit ses études sous la direction de son père, et vint en France où il devint colonel propriétaire du régiment Royal-Suédois. Il fit aussi les campagnes d'Amérique. A son retour en Europe, il voyagea en Angleterre et en Italie. Il se trouvait à Paris au commencement de la révolution française, et montra le plus entier dévouement pour la famille royale. Ce fut lui qui se chargea de procurer à Louis XVI une voiture lorsque ce prince voulut quitter Paris, le 20 juin 1791. Il l'accompagna dans ce voyage, et, ramené prisonnier avec lui dans la capitale, il ne recouvra la liberté qu'à la faveur de l'amnistie qui suivit l'acceptation de la constitution. Le comte de Fersen redoubla de zèle lorsque cette infortunée famille fut enfermée au Temple; il brava tous les obstacles pour lui faire parvenir des consolations, et il ne cessa de correspondre avec elle que lorsqu'il fut forcé de quitter la France. Il séjourna successivement à Vienne, à Dresde, à Berlin, et retourna enfin dans sa patrie, où il remplit auprès de Gustave la place de capitaine des gardes, et fut envoyé, en août 1791, à Vienne, chargé de missions secrètes relatives à la révolution française. Le roi étant mort vers cette époque, le comte de Fersen eut un instant de défaveur sous le régent, mais Gustave-Adolphe l'en dédommagea bientôt en le nommant grand-maître de sa maison, chevalier de ses ordres, chancelier de l'université d'Upsal, et en lui donnant une place parmi les grands du royaume, qui ont la prérogative de porter le titre d'excellence. Il fut nommé, en juillet 1797, ministre près de la diète de l'empire pour les affaires concernant la paix. Membre de la légation suédoise à Rastadt, il eut, en novembre 1797, une entrevue avec le général en chef Bonaparte, et fut remplacé peu de temps après. Il était, en septembre 1805, ambassadeur du roi de Suède à Dresde, où il portait la croix de Saint-Louis. Ayant été invité, sur la plainte du chargé d'affaires de France, à la quitter, et s'y étant refusé, il fut obligé de s'éloigner. Il retourna dans sa patrie, où ses titres et ses hautes qualités ne purent le garantir d'une injuste prévention dont il fut la malheureuse victime à l'occasion de la mort de Charles-Auguste d'Augustembourg, prince royal de Suède qu'on supposait avoir été empoisonné. Des factieux le soupçonnant l'auteur de ce crime l'assaillirent à coups de pierres pendant le convoi funèbre du prince, et l'entraînèrent sur une place publique, où ils le firent mourir au milieu des traitements les plus barbares.

FÉRUSSAC (Jean-Baptiste-Louis d'Audebard, baron de), né, le 30 juin 1745, à Clérac, département de Lot-et-Garonne, issu d'une ancienne famille toute militaire, dont le berceau est la terre de Férussac, près d'Agen. Son père était lieutenant-colonel du régiment de Clermont-prince-cavalerie. Il entra à l'école royale militaire, en 1754, et en sortit, en 1762, comme sous-lieutenant de grenadiers au régiment de Béarn-infanterie, et fut alors admis, comme tous les élèves de cette époque, dans les ordres réunis de Notre-Dame du mont Carmel et de Saint-Lazarre, dont Louis XVIII, alors Monsieur, était le grand-maître. Appelé alors le chevalier de Férussac, pour le distinguer de son frère aîné, désignation sous laquelle il a été connu depuis, il annonça de bonne heure des principes sévères, beaucoup de caractère et un goût prononcé pour les études sérieuses, et surtout pour les sciences exactes. Dominé par le besoin de savoir, et doué d'une grande rectitude d'esprit, le chevalier de Férussac s'occupa avec un égal succès de l'art militaire, de l'artillerie surtout, corps dans lequel il entra plus tard; des mathématiques, de la physique, de l'histoire naturelle, de la géologie, de l'histoire, et des plus hautes questions littéraires et philosophiques. Il s'acquit une grande réputation dans son corps, et était à l'époque de la révolution l'un des hommes les plus instruits que l'on connût. Le régiment de Béarn ayant été réformé à la paix de 1763, le chevalier de Férussac se prépara pour être admis dans l'artillerie, arme qui convenait mieux à ses talents et à ses goûts. En six mois, il fut en état d'être reçu, et, en 1764, il fut attaché, comme aspirant, au régiment de Besançon, dans lequel il continua de servir jusqu'à la révolution. Nommé successivement lieutenant en second, en 1765, capitaine, en 1778, capitaine de canonniers, en 1786, il reçut la croix de Saint-Louis, en 1790, ayant alors vingt-huit ans de service effectif. Il allait être nommé major lorsque la révolution éclatant le détermina à profiter d'une disposition particulière de l'assemblée nationale pour quitter le service, et il reçut à titre de récompense nationale une pension de retraite de 1,600 francs. Compagnon d'armes de Lamartillère, Lespinasse, Lénarmont, Daboville, Gassendi, Leroux, il serait arrivé comme eux aux plus hautes dignités s'il ne se fût pas cru engagé par l'honneur à suivre les princes. Il émigra en 1791. Avant de le suivre dans cette seconde période de sa vie, nous indiquerons ses divers travaux. Vers 1780, les réformes tentées dans l'état militaire occupaient tous les esprits. L'*Instruction provisoire sur le service de l'infanterie*, envoyée par l'ordre du roi à tous les corps, fut pour M. de Férussac l'objet d'un travail important qu'il adressa au ministre. Employé successivement dans les principaux établissements de l'artillerie, il se livra à l'étude de toutes les constructions qui concernent cette arme; il s'occupa utilement de l'amélioration des outils à pionniers, et en fit adopter d'autres plus avantageux par leur forme. En mai 1783, il adressa un mémoire au gouvernement pour signaler les abus qui s'étaient introduits dans la répartition du logement des troupes, toujours logées chez les habitants les plus malheureux, les plus aisés se faisant exempter. Il s'élevait avec force contre cet abus aussi nuisible au bien du service et à la santé du soldat qu'aux malheureux forcés de lui céder leurs lits. Il publia, au camp de Saint-Omer, une petite brochure sur la *Tactique prussienne*, qui fit alors sensation, et où il s'élevait avec force contre l'engouement outré où l'on était au sujet de cette tactique. En 1782, il rédigea, sur la demande des directeurs de l'*Encyclopédie*, par ordre de matières, l'*Essai sur la défense des îles et des provinces maritimes*, imprimé dans le *Dictionnaire de tactique*. Cet essai a depuis été traduit en plusieurs langues. Lié avec les savants les plus célèbres de cette époque, il fit, en 1783, avec Monge, les fameuses expériences sur la décomposition de l'eau. En 1784, il composa un *Essai sur la forme et la construction la plus avantageuse à donner aux aérostats pour parvenir à les diriger*, et, en 1788, il fit imprimer, dans le *Jour-*

nal de Physique, un mémoire intitulé : *Examen de l'effet de l'attraction*. La botanique occupait surtout les loisirs que lui laissaient ses autres occupations; il fut à une époque le botaniste qui connaissait le mieux les plantes de France; il n'a cependant rien publié sur cette branche favorite de ses études, mais il avait rassemblé un herbier considérable. Dans tous ses voyages, il tenait un journal détaillé de ses observations. Deux d'entre elles ont fait le sujet de deux mémoires anonymes, imprimés dans un journal de septembre 1781 : *Observations faites à Dunkerque sur les polypes, nommés vulgairement anémones de mer*; l'autre intitulé : *Observations microscopiques sur les animalcules de différentes eaux*. Ces observations donnerent lieu à la lettre d'Othon-Frédéric Muller, célebre naturaliste danois, insérée dans le même journal, 1783, page 455. Un des premiers, peut-être, M. de Férussac porta dans les études géologiques le sentiment de la véritable méthode; il avait beaucoup observé, beaucoup étudié, non seulement dans le cabinet, mais en parcourant à pied les plus hautes montagnes. Il lut, en décembre 1778, à l'Académie royale des sciences, un mémoire important *sur les deux groupes de montagnes de Sallenage et de la Chartreuse*. Il lut également à cette académie deux autres mémoires intéressants, l'un : *Essai sur la formation et sur l'organisation de certains corps fossiles isolés, nommés géodes*, qui n'a pas été imprimé, non plus que le précédent; et le second: *Observations sur les couches solides et terreuses de la terre*, imprimé dans le *Journal de Physique*, juin 1780. En juin 1789, il fit paraître, dans le même recueil, son mémoire sur cette question : *La mer a-t-elle un changement de place et de niveau progressif dans l'étendue de côte comprise entre Sangatte et la Frise*. Ce mémoire, ou l'érudition vient appuyer les preuves géologiques, fit abandonner par tous les esprits non prévenus l'opinion, alors en vogue, que la mer gagnait d'un côté ce qu'elle perdait de l'autre. Il publia, en juillet 1782, une petite brochure intitulée : *Observations sur l'Encyclopédie*, ou il signale dès lors les vices du plan adopté pour cet ouvrage, vices dont l'expérience n'a que trop montré la réalité. Il a laissé en porte-feuille des *Mélanges*, où l'on distingue des *Remarques sur le Dictionnaire de l'Académie et sur la langue française*, des *Remarques sur l'alternative du progrès et de la décadence des sciences et des belles-lettres*, une suite de *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution*, etc., etc. Il a laissé un ouvrage historique sur la *Recherche du véritable caractere des Français et de leur génie national, depuis l'origine de la monarchie*. Ce travail, resté manuscrit, n'est terminé que pour la première race. Émigré à la fin de 1791, il joignit l'armée du prince de Condé, ou il servit constamment jusqu'au départ de ce corps pour la Wolhinie. Il reçut, en août 1796, du maréchal de Broglie, et par ordre de Monsieur, depuis Louis XVIII, le brevet de chef de brigade, puis quelques années apres celui de lieutenant-colonel. Il rentra dans ce corps à son retour, en 1799, et ne le quitta qu'en 1801, époque ou l'amnistie lui rouvrit les portes de la France. Il commanda presque constamment l'artillerie de l'avant-garde sous le duc d'Enghien qui conduisait celle-ci. Cette artillerie du petit corps de Condé était presque entierement composée d'officiers de tout grade qui remplissaient les fonctions de simples soldats et de sous-officiers. Il se trouva à toutes les affaires de ce corps, et s'y comporta en brave et habile militaire; il fut complimenté à la tête de son armée par Monsieur après la singulière affaire de Schussenried, ou la bravoure et le sang-froid de M. de Férussac sauverent le corps de Condé d'un désastre inévitable. A sa rentrée en France, il se trouva riche de souvenirs honorables, mais sans autre fortune que celle de sa femme. Il se consacra à l'éducation de ses enfants et à la culture des sciences qui l'avaient consolé dans son long exil, et dédommagé de tant de privations, de peines et de dangers. Des propositions brillantes lui furent faites au nom de l'empereur, qui l'avait connu de réputation dans le corps ou il servaient tous deux. Il n'accepta que les modestes et utiles fonctions de maire de sa commune. Pendant ses voyages et son long séjour en Allemagne, M. de Férussac se lia avec les savants les plus célèbres de ce pays, visita toutes les grandes collections, et étudia constamment le pays et les hommes. Il s'occupa surtout de la botanique et de l'étude des coquilles terrestres et fluviatiles. Il publia, en 1802, dans le quatrieme volume des *Mémoires de la société médicale d'émulation*, un *Essai d'une nouvelle méthode conchyliologique*, ou il s'efforçait, contre l'usage alors suivi, de montrer que l'on ne pouvait étudier les coquilles indépendamment de leurs animaux, et de ramener cette partie de l'histoire naturelle à des bases rationnelles. Il augmenta la collection qu'il avait rassemblée, et cette étude fut jusqu'à sa mort l'objet de son affection et de ses recherches. On vint le chercher dans sa retraite, ou il ne tarda pas à être entouré de la considération et des égards de tous ses compatriotes, et l'académie de Montauban lui demanda d'accepter le diplôme de membre de cette société, la seule à laquelle il ait appartenu. Au retour du Roi, M. de Férussac reçut le grade honorifique de colonel et une pension de 1,800 fr., c'est à dire de 200 fr. de plus que celle qu'il avait eue, en 1790, de l'assemblée nationale. M. de Férussac avait épousé Mlle de Prozet, d'une des plus anciennes familles du Quercy. Il en a eu deux enfants. Il est mort au château de Lagarde, près de Lauzerte, département de Tarn-et-Garonne, en 1815.

FERUSSAC (André-Étienne-Just-Pascal-Joseph-François d'Audebard, baron de), né le 30 décembre 1786, au Chartron, près de Lauzerte, département de Tarn-et-Garonne, fils du précédent. Militaire et savant, la carrière de M. de Férussac a beaucoup d'analogie avec celle de son père. A l'âge de quatre ans, le jeune de Férussac se trouva transporté en Franche-Comté, avec ses parents, chez son aïeule maternelle, qui habitait la petite ville d'Arbois, située au pied du Jura. C'est de cette ville que son père émigra pour ne revoir sa famille qu'après dix ans de séparation. Le jeune Férussac y fut mis en prison avec sa mère, qui éprouva toutes les horreurs du temps, et qui fut même placée sur la liste fatale, les administrateurs de son district ayant pris Arbois pour une ville étrangère. Le penchant qu'il avait reçu en naissant, peut-être aussi le souvenir des occupations de son père, le porta dès son bas âge à recueillir toutes les pierres, toutes les coquilles et tous les insectes qu'il rencontrait, surtout les pétrifications dont ce pays abonde. Cette étude remplit ainsi, pendant ses premières années, tous les instants que lui laissaient les études plus sérieuses dont son père avait pris, à son arrivée, la direction. De retour, à quinze ans, dans son pays natal, les productions du midi augmentèrent encore l'ardeur du jeune Férussac pour les recherches. Il eut bientôt exploré les environs de Lauzerte, de Moissac et d'Agen; mais il lui manquait des livres pour déterminer les insectes qu'il recueillait. Il était déjà à cette époque en relation avec tous les naturalistes de France et de l'étranger qui s'occupaient des mêmes objets que lui. Cependant d'autres désirs, d'autres besoins étaient venus. Il fallait à dix-sept ans penser à une carrière. Bonaparte organisait les vélites; le jeune

Férussac voulut y entrer, et son père le confia à un ami qui partait pour Paris. Accueilli par les amis de son père, il est bientôt admis chez tous les savants. Le comte de Lacépède lui procure l'entrée aux séances de l'Institut, l'introduit au jardin du Roi, où MM. Cuvier, de Lamarck, Latreille, Faujas, Desfontaines, toujours empressés à encourager les jeunes gens, lui témoignent une grande bienveillance et l'aident de leurs avis. N'étant encore que dans sa dix-huitième année, il lut à l'académie, où sa jeunesse, son uniforme de vélite fixaient l'attention et excitaient l'intérêt, son premier travail qui mérita l'honneur d'être inséré dans les *Annales du muséum d'histoire naturelle*. (tome VII, 1806.) C'est un *Mémoire sur plusieurs espèces nouvelles d'entomostracées et d'hydrachnes*, sorte de petits crustacés microscopiques qu'il avait observés aux environs du château qu'il habitait. Il a communiqué à M. de Lamarck des *Observations sur les nérides*, genre de la classe des annelides, observations dont ce savant célèbre s'appuya dans son cours public lorsqu'il proposa l'établissement de cette classe d'animaux. En partant, son père l'avait chargé de donner une nouvelle édition de son *Essai d'une méthode conchyliologique appliquée aux mollusques fluviatiles et terrestres*. Il s'occupa sans relâche de ce travail, prévoyant que d'un instant à l'autre son corps serait appelé à l'armée. En effet, à peine en eut-il terminé le manuscrit qu'il fallut partir. Ce manuscrit fut imprimé pendant son absence. Il eut cependant le temps de le présenter à l'Institut, et MM. de Lamarck et Cuvier, nommés pour en faire le rapport à la classe des sciences, signalèrent son intérêt, et appelèrent sur le savant de dix-huit ans, les encouragements les plus honorables de l'Académie. Cet ouvrage avait pour but de fixer l'attention des naturalistes sur les bases plus rationnelles, plus philosophiques d'une nouvelle classification pour les mollusques, dont on ne considérait alors, à l'exemple de Bruguière, que la seule enveloppe ou la coquille. M. de Férussac le fils étendait l'application de ces bases à l'ensemble des coquillages de terre et d'eau douce, son père n'ayant parlé que des genres de l'Europe, et il fit de cet ouvrage un petit traité complet, aujourd'hui rare et recherché. Ce travail est le fondement du grand ouvrage qu'il a entrepris depuis sur les mêmes animaux, et la méthode de MM. de Férussac a fini par être adoptée par tous les naturalistes qui ont suivi les progrès de la science. Sans cesser de s'occuper en route de ses recherches en histoire naturelle, il se rendit à l'armée, combattit à Iéna, à Austerlitz, à Heilsberg, à Friedland et à Eylau, et fut envoyé comme sous-lieutenant dans le 103e régiment, alors en garnison en Silésie, où ce corps resta plus d'un an. Là, sa position et les loisirs de l'état de paix lui permirent d'étudier cette province dans le plus grand détail. Il parcourut à pied ce pays dans tous les sens, ainsi que le comté de Glatz et les belles vallées de Jauer et de Lignitz. Il suivit toute la chaîne de Riesengeberge, descendit dans les mines, visita tous les champs de bataille illustrés par Frédéric, les manufactures si intéressantes et si nombreuses de cette belle province, et en étudia les antiquités et les productions diverses. Il put recueillir ainsi tous les éléments de la statistique de la Silésie, mais forcé d'en partir pour se rendre en Espagne avec son régiment, les matériaux assez considérables qu'il a rassemblés n'ont point été publiés. Il arriva sous les murs de Saragosse au moment du siége, et en devint acteur et historien. C'est au son du canon et d'une fusillade presque continuelle, à bivouac, et entouré des ouvrages qu'il trouvait dans les bibliothèques des couvents occupés par nos troupes, et quittant à tout instant la plume pour l'épée, qu'il écrivait son journal sous la forme de lettres à un ami. Ces lettres ont été publiées à son retour en France, sous le titre de *Notice historique sur le siége de Saragosse*, Paris, in-8°, et l'on y trouve des tableaux de la vie guerrière pleins de franchise et d'intérêt. Le jour de la prise du faubourg qui décida la capitulation de cette ville, et après une suite de combats meurtriers dans chaque maison, constamment à la tête des tirailleurs de l'avant-garde, il arriva des premiers au pont sur l'Èbre, fut signalé comme l'officier qui s'était le plus distingué dans cette brillante affaire, et l'on demanda pour lui la croix de la légion d'honneur qui ne lui fut cependant pas accordée. Pendant quatre années que M. de Férussac séjourna en Espagne, il prit part à toutes les affaires où se trouva son régiment, et visita une partie de la Catalogne, l'Aragon, les deux Castilles, l'Estramadoure et toute l'Andalousie. De longs séjours à Madrid et à Séville, où il fut accueilli par les savants de ces deux villes, le mirent à même d'étudier l'Espagne et d'y recueillir de nombreux matériaux sur la géographie ancienne, l'histoire, la géologie et l'histoire naturelle de ce pays si riche en souvenirs et en productions nouvelles et curieuses. Il s'attacha surtout à rassembler les médailles celtibériennes et étudia tout ce qui avait été écrit sur les caractères qu'offrent ces médailles, dites *desconocidas* (inconnues), parceque l'on n'a pu encore lire ni expliquer leurs légendes. On attend, depuis long-temps, la publication des matériaux que ce savant a réunis sur cette branche d'érudition qui laisse une grande lacune à combler. Il a découvert et fait graver une inscription en caractères de cette espèce, qui est le monument le plus considérable et le plus important qui nous reste des anciens Celtibériens. Blessé à Moguer d'un coup de feu qui lui traversa la poitrine, après avoir échappé à mille dangers, dans une expédition périlleuse et difficile que fit son régiment dans la Sierra de Ronda, l'un des pays les plus curieux de l'Espagne, expédition où il se distingua par sa bravoure et son intelligence militaire, il fut obligé de quitter son régiment. Après sa convalescence, le général Darricaud, alors gouverneur de Séville, le prit pour son aide-de-camp. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé en mission au camp de Cadix, mission dont il profita pour étudier la topographie des environs de cette ville, et chercher à reconnaître ce que les anciens avaient dit de la fameuse île Tartesse et des embouchures du Guadalquivir. Revenu en France, afin de s'y rétablir entièrement, il se vit obligé de prendre sa retraite, par suite de sa blessure, et au moment où il venait d'être nommé capitaine. Il avait repris à Paris, avec une nouvelle activité, ses relations et ses travaux scientifiques, et il lut successivement à la société philomatique : 1° un *Mémoire* sur le puceron du térébinthe (*aphis pistaciæ*), et sur les galles ou vésicules qu'il produit (imprimé par extrait dans le bulletin de cette société, 1813); à l'Institut : 2° un *Mémoire sur les terrains formés sous l'eau douce* (imprimé dans les *Annales du muséum d'histoire naturelle*); 3° *Considérations générales sur les mollusques terrestres et fluviatiles et sur les fossiles des terrains d'eau douce*, Paris, 1812, in-4°; à l'académie celtique : 4° une *Notice sur une inscription et sur une médaille phéniciennes, trouvées en Andalousie*. L'inscription est celle dont nous avons parlé plus haut, la médaille fort intéressante, est attribuée à Tyr par M. de Férussac. *Notice sur Cadix et sur son île*, où il examinait toutes les traditions de l'antiquité sur cette île célèbre, sur les divers Hercules, dont l'un fut, dit-il, son fondateur, et où il cherchait à expliquer tous les témoignages de l'histoire à leur sujet; cette notice n'a été imprimée qu'en 1823, lors de la prise de cette ville par le duc d'Angoulême, Paris, 1823,

in-8°; mais M. de Férussac publia d'abord dans les *Annales des voyages de Malte-Brun*, et ensuite, à part, son *Coup d'œil sur l'Andalousie*, Paris, 1812, in-8°), qu'il soumit au jugement de M. Suard et de M. de Châteaubriand, et qui eut un grand succès. L'empereur voulut lire cet ouvrage, où M. de Férussac, rassemblant les souvenirs historiques dont cette contrée est remplie et les inspirations locales qu'elle avait fait naître en lui, présente un tableau, plein d'intérêt et de charmes, de cette délicieuse Andalousie, si justement célèbre. Bonaparte se fit, sur-le-champ, rendre compte de la position de notre jeune invalide, et le nomma sous-préfet d'Oleron, dans le département des Basses-Pyrénées; il avait alors près de vingt-six ans. Lorsque la terrible déroute de Vittoria ramena nos troupes sur le sol français, M. de Férussac donna tant de preuves de talent et d'activité, que l'empereur, appréciant sa conduite, lui fit écrire par le général Savary qu'il serait le premier préfet nommé, et que le maréchal Soult lui accorda des éloges ainsi que sa confiance. Forcé d'évacuer son arrondissement à l'approche des alliés, M. de Férussac se rendit à Agen, ensuite à Bordeaux lors de la déchéance de l'empereur. Le duc d'Angoulême ordonna à M. de Férussac de le suivre à Toulouse, et bientôt il le renvoya reprendre à Oleron les fonctions qu'il y exerçait. La conduite qu'il y avait tenue, le mal qu'il avait empêché, l'estime, l'attachement qu'on lui conservait, le firent choisir par le pays pour présider la députation qui devait porter aux pieds du trône l'expression de la confiance et du dévouement des Béarnais qui entourent le berceau d'Henri IV. Avant de partir, M. de Férussac voulut rendre au pays le service d'éclairer le prince sur l'état du Béarn, sur le caractère de ses habitants, et sur les maux qu'ils avaient soufferts. Il lui adressa un mémoire que le prince fit examiner par M. Lainé, après l'avoir lu lui-même. Ce mémoire, dont le prince garda long-temps le souvenir et dont M. Lainé lui rendit le compte le plus flatteur pour son auteur, devint l'objet d'une calomnie singulière. On chercha, plus tard, à persuader au prince que ce mémoire n'était pas de M. de Férussac. Il fut dénoncé par un homme qui convoitait sa place et qui l'obtint en effet. Le duc d'Angoulême pour dédommager M. de Férussac lui fit obtenir le grade de chef de bataillon, et il fut attaché, en cette qualité à l'état major de la garde nationale de Paris, alors commandée par le général Dessoles. Pendant le court ministère de M. le maréchal Soult, M. de Férussac reçut enfin la croix de la légion d'honneur qui avait été demandée, en vain pour lui, à cinq reprises différentes, pendant la campagne d'Espagne. Pendant les cent jours M. de Férussac fut nommé à la sous-préfecture de Bazas. Il alla trouver Carnot, et lui demanda une sous-préfecture près de Paris, voulant que l'on fût à même de bien juger sa conduite; mais, en même temps, il déclara n'accepter cet emploi qu'autant qu'il pourrait se borner à servir le pays, et qu'il n'entendait nullement être l'instrument de l'arbitraire et du désordre. Le ministre lui répondit ces paroles remarquables: « La France, « la France d'abord, Bonaparte après; » il lui donna la sous-préfecture de Compiègne: quelques jours plus tard, il fut au ministère pour y signer le fameux acte additionnel; il refusa sa signature, et ne fut cependant point remplacé. Arrivé à Beauvais, il refusa également son serment au préfet. A peine rendu à Compiègne, il se hâta de faire instruire le sous-préfet qu'il remplaçait, qu'il regardait sa place comme un dépôt, qui lui serait fidèlement rendu au retour du Roi. A l'entrée des Prussiens, M. de Férussac s'opposa à ce que l'on fît sauter le pont, mesure inutile puisqu'on pouvait passer l'Oise presqu'à pied sec, et prit les mesures les plus efficaces pour la sûreté des personnes et des propriétés. Blucher, en arrivant, voulait l'envoyer en Sibérie; le lendemain, lorsque l'opinion lui eut appris la conduite de M. de Férussac, il voulait le forcer à conserver ses fonctions; mais, fidèle à sa promesse, il les remit à son prédécesseur. A peine de retour à Paris, les démarches les plus actives furent faites par les habitants les plus influents de Compiègne et des environs auprès du comte de Tocqueville, commissaire du Roi et préfet de Beauvais pour obtenir que M. de Férussac revînt à Compiègne. Ce magistrat s'empressa d'exprimer leurs vœux au ministre près duquel on agit avec non moins de chaleur. M. de Férussac reçut des magistrats et des principaux habitants de cette ville une attestation où ils consignaient l'expression de la reconnaissance de la ville entière. Ces témoignages ne permirent pas d'y laisser l'ancien sous-préfet; mais un autre que M. de Férussac fut nommé à cette place. Heureux de la seule satisfaction d'avoir fait quelque bien, il reprit ses travaux scientifiques, et peu après ses fonctions militaires. Sous le régime de la chambre introuvable, M. de Férussac, pénétré de la gravité des circonstances où l'on se trouvait, composa un écrit fort remarquable par l'ingénieuse et nouvelle combinaison politique qu'il proposa pour s'opposer à toutes les usurpations sur la puissance légale, et pour rendre à l'administration départementale les attributions et les libertés qu'elle réclame. Des vérités importantes sont proclamées dans cet écrit, contre lequel un pair lança, du haut de la tribune, une virulente philippique; cet ouvrage est intitulé: *Chambres départementales, considérées comme moyen d'arrêter toute usurpation sur la puissance légitime, et de rétablir la liberté convenable aux communes, suivi de quelques observations sur différents sujets d'administration et de politique*, Paris, 1816, in-8°. M. de Férussac venait d'épouser la fille du marquis de Pleurre, colonel des carabiniers avant la révolution, lorsqu'il fut nommé, en mai 1816, sous-chef d'état-major de la 2e division militaire, et dix-huit mois après chef d'état-major de la même division. Il profita de son séjour en Champagne, pour en étudier la géologie, et recueillir les fossiles nombreux et célèbres de Courtagnon et des environs de Reims et d'Epernay. Rappelé à Paris, par suite de l'organisation du corps royal d'état-major, il fut nommé successivement par le maréchal Saint-Cyr, qui sut apprécier son zèle, l'un des quatre-vingt-dix chefs de bataillon de ce corps, membre de la commission chargée de l'organisation de l'école d'application; et, en juillet 1818, professeur de géographie et de statistique militaire à cette école, cours qu'il avait choisi dans l'espoir de fonder un enseignement qu'il considérait comme étant d'une haute importance pour le corps royal d'état-major. Frappé depuis longtemps de l'absence de doctrine pour l'étude de la géographie et de la statistique, notre nouveau professeur publia successivement deux mémoires où ces sciences sont, pour la première fois, envisagées sous le point de vue de leur théorie et de leur véritable sphère, et dans leurs rapports avec les sciences qui les touchent. L'une, sous le titre suivant: *De la nécessité de fixer et d'adopter un corps de doctrines pour la géographie et la statistique*, Paris, 1819, in-8°, imprimé dans le *Journal militaire*, et tirée à part; l'autre intitulée: *La géographie et la statistique considérées dans leurs rapports avec les sciences qui les avoisinent de plus près*, Paris, 1820, in-4°. Dans ces deux *Mémoires*, M. de Férussac a fixé la doctrine et la marche de ces deux sciences; le dernier, qui a été traduit en plusieurs langues, contient le *Programme de son Cours à l'école d'état-major*, et le *Plan*

détaillé d'un traité général de géographie et de statistique, considérées sous les rapports militaires, plan qu'il fut chargé de rédiger par ordre du ministre de la guerre: ce plan, et le programme dont il s'agit, montrent la justesse et l'étendue des vues de leur auteur, qui voulait appuyer l'étude de la géographie politique sur celle de la géographie physique et la statistique sur ses véritables bases, en offrant, en même temps, aux élèves de l'école d'état-major, destinés à exercer les fonctions les plus importantes, toutes les applications de ces connaissances pour la guerre et à la guerre. Il eut à faire, pendant la première année, le cours d'astronomie; mais ayant fait de vains efforts pour obtenir des résultats, M. de Férussac donna sa démission de ses fonctions, et quitta l'école sans avoir obtenu d'autres récompenses que la croix de Saint-Louis que son temps de service l'appelait à obtenir. Ce savant n'avait point négligé l'histoire naturelle et la géologie : il entretenait une correspondance très étendue avec les géologues et tous les naturalistes des deux mondes qui s'occupaient des mollusques. Aidé, d'ailleurs, par les démarches bienveillantes des ministres de la marine et des affaires étrangères près des agents du Roi, par les communications des voyageurs de tous les pays, il était parvenu à réunir la collection la plus riche et la plus complète qui soit connue de coquillages terrestes et fluviatiles, et à rassembler les matériaux d'un ouvrage général sur ces coquilles, et sur leurs habitants. M. de Férussac s'occupait de cet ouvrage, autant dans le but de mettre cette partie de la zoologie au niveau des autres, que pour élever des bases sur lesquelles la géologie pût faire des progrès. Il en présenta le manuscrit, presque complet, à l'académie des sciences, en 1817, accompagné de planches magnifiquement exécutées sur peau de vélin, par MM. Huet et Bella. Il n'a encore paru que vingt-une livraisons de l'ouvrage, déjà célèbre, qui aura trois forts volumes in-folio, et les amis de la science en attendent impatiemment la continuation; il est intitulé : *Histoire naturelle générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles, tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes, que des dépouilles fossiles de celles qui n'existent plus*, et tous les journaux scientifiques en ont parlé comme de l'un des plus beaux et des plus savants livres qui aient été exécutés dans ce genre. Toutes les coquilles terrestres et fluviatiles y sont figurées, d'après nature, avec un soin et un talent rares. Il a été l'objet de plusieurs rapports très mémorables à l'Académie des sciences et à celle des beaux-arts. De 1822 à 1824, M. de Férussac a publié, dans le format in-4°, la première partie du *Prodrome général* de cet ouvrage, et l'on attend la seconde avec impatience. On trouve dans le *Journal de physique*, en 1820, une *Concordance systématique pour les mollusques terrestres et fluviatiles de la Grande-Bretagne*, avec un *Aperçu des travaux modernes des savants anglais sur les mollusques*; en 1821, une *Notice sur un nouveau genre de limaçon terrestre*, nommé *cartie*; dans les *Mémoires de la société d'histoire naturelle de Paris*, une *Monographie des espèces vivantes et fossiles du genre mélanopside*, et *Observations géologiques à leur sujet*; — *Mémoires sur les éthéries trouvées dans le Nil*, par M. Caillaud; — *Notice sur un nouveau genre de la famille des huîtres*; — *Notice sur l'animal de l'argonaute*. On doit aussi à M. de Férussac la *Description des mollusques terrestres et fluviatiles, recueillis pendant l'expédition autour du monde*, commandée par M. de Freycinet, dans la zoologie de ce magnifique voyage. Ce savant s'était chargé de traiter les articles du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, relatifs aux mollusques; il n'a pu travailler qu'aux deux premiers volumes, au grand regret des naturalistes. On trouve cependant, dans un autre volume, un important article dans lequel il offre une partie des résultats généraux de ses observations sur l'application de l'étude des mollusques à la géologie. Déjà, en 1821, et aussi dans sa *Monographie des mélanopsides*, M. de Férussac avait présenté des résultats analogues. Il lut, pendant plusieurs séances, à l'Académie des sciences, en 1821, une *Notice géologique sur la formation de l'argile plastique et des lignites dans les différents bassins des fleuves de l'Europe*, suivie de *Quelques idées générales sur les terrains superposés à la craie*. Dans ce mémoire qui n'a pas été publié, mais dont les résultats ont été donnés dans le *Journal de physique*, M. de Férussac cherchait, au grand étonnement des académiciens, à réhabiliter la mémoire de Buffon comme géologue; il montrait que ce célèbre écrivain avait devancé les temps et les observations, et que les bases principales de son système géologique sont autant d'accord avec les théories physiques qu'avec les faits géologiques. Il y combattait la théorie des cataclismes, et y montrait que l'on peut conclure de tous les faits observés que, par suite de la diminution de la température à la surface du globe, il y a eu une sorte de refoulement de la végétation et de l'animalisation des parties hautes vers les parties basses, des pôles vers l'équateur, et que c'est principalement à cette cause générale que l'on doit attribuer les changements qu'elles ont subis, et l'anéantissement de tous les animaux dont M. Cuvier a si heureusement reconstitué la charpente osseuse. Dans son article *Géographie des mollusques*, M. de Férussac examina des questions du plus haut intérêt. *Y a-t-il eu une ou plusieurs créations, ou la vie a-t-elle été une ou plusieurs fois renouvelée sur le globe*, etc. Il y détermine la loi de la répartition des espèces sur la surface de la terre, il y montre que les changements que la vie a éprouvés sous le globe ont été gradués, qu'elle n'a point été renouvelée, que les races n'ont point été modifiées, mais qu'à mesure que les conditions d'existence changeaient, ou qu'il s'en développait de nouvelles, de nouvelles espèces ont remplacé celles qui ne pouvaient plus exister, et qui n'avaient plus de rôle à remplir, et cela jusqu'à l'époque où, pour chaque partie de la surface terrestre successivement, l'équilibre entre les causes influentes a été établi. En 1825, M. de Férussac fut chargé par le ministre de la guerre de lui soumettre un projet pour la formation d'un bureau de statistique militaire, où l'on devrait réunir tous les faits propres à éclairer la marche du ministère, et à faire connaître l'état de la France et celui des principales puissances de l'Europe, sous les points de vue de leurs puissances et de leur force militaire. Ce projet fut soumis à l'examen d'une commission et adopté en principe; mais le ministre ne crut pas devoir donner pour le moment à ce bureau les développements qui seuls pouvaient lui permettre de produire les résultats demandés. M. de Férussac fut d'abord attaché au dépôt de la guerre, et nommé ensuite chef du bureau de statistique étrangère. En 1823, M. de Férussac, pénétré de l'importance d'établir, après le long isolement où la guerre avait retenu les savants des divers pays, un lien commun qui pût les réunir, et des rapports habituels entre eux, jeta les fondements du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, qui depuis s'est mis à la tête de tous les recueils périodiques par son étendue hors de toute comparaison, comme par l'importance de son but. La confiance des savants et des hommes occupés d'industrie, les plus célèbres de Paris, lui permet d'alimenter les huit recueils dont se compose le *Bulletin*, et il est devenu le centre de toutes les relations scientifiques du globe. Une foule d'articles sur la géologie, ou l'histoire naturelle, la

géographie et la statistique sont dus dans ce recueil à M. de Férussac, et plusieurs ont beaucoup contribué aux progrès de la science; parmi ceux-ci, nous citerons le *compte rendu de la célèbre conférence sur Moïse, considéré comme historien du temps primitif, de M. l'évêque d'Hermopolis*, article qui a fait beaucoup de sensation, en 1827, et qui a été reproduit par divers journaux étrangers. M. de Férussac appartient à près de quarante sociétés ou académies les plus célèbres de France et de l'étranger.

FESCH (JOSEPH), cardinal, oncle de Napoléon Bonaparte, naquit à Ajaccio le 3 janvier 1763. Il fit ses études à Aix en Provence, où il était encore lorsque les états-généraux furent convoqués. Au commencement de la révolution, il quitta l'habit ecclésiastique, et se retira auprès du général Montesquiou, qui lui fit donner l'emploi de garde-magasin. En 1796, il devint commissaire des guerres en Italie. Bonaparte ayant été placé à la tête du gouvernement français, Fesch rentra dans la carrière ecclésiastique. Après le concordat de 1801, il fut nommé à l'archevêché de Lyon, et promu au cardinalat le 25 février 1803. On l'envoya ensuite ambassadeur à Rome; il accompagna le pape, en 1804, pour assister au couronnement de son neveu. L'empereur le nomma, en 1805, grand aumônier, grand cordon de la légion d'honneur, et membre du sénat; le roi d'Espagne lui donna aussi l'ordre de la toison d'or. Le prince primat le choisit, en 1806, pour son coadjuteur et son successeur, et, en 1809, Napoléon l'appela à l'archevêché de Paris, qu'il refusa, à cause des discussions qui avaient lieu entre le chef de l'état et le saint-siége, touchant les affaires ecclésiastiques. Elu président du concile de Paris, le 28 février 1810, le cardinal Fesch se prononça fortement en faveur du pape contre l'empereur même, qui, mécontent de son opposition à ses vues, le relégua dans son archevêché de Lyon, et transporta au prince Eugène Beauharnais les avantages que lui donnaient les arrangements faits avec le prince primat. Le cardinal, en quelque sorte disgracié, alla d'abord à Lyon, où il acheta le bâtiment des Chartreux, qu'il meubla richement, et qu'il habita jusqu'en 1814. Les Autrichiens menaçant cette ville, il suivit d'abord les autorités à Roanne, et s'enferma dans une communauté de religieuses qu'il avait fondée à Pradines. Les circonstances le forcèrent de s'en éloigner, et il partit avec Mme Lætitia, sa sœur, pour Rome, où le pape Pie VII l'accueillit gracieusement. Bonaparte étant rentré en France, en 1815, M. Fesch alla le rejoindre, et fit partie de la chambre des pairs. Louis XVIII ayant repris les rênes du gouvernement après la bataille de Waterloo, le cardinal retourna à Rome avec sa sœur. Il vit fort tranquille dans cette capitale. On assure qu'il a constamment refusé de renoncer à son archevêché de Lyon, et que sous l'empire il favorisa le rétablissement des jésuites en France.

FESSLER (IGNACE-AURÈLE), historien hongrois, né à Czurendorf, en 1755. Son père, qui était aubergiste, le mit entre les mains des jésuites qui le rendirent capable d'écrire une vie de saint Ignace, et de composer en latin un livre de prières. Cependant il ne resta pas chez eux; il avait dans le caractère le genre d'indépendance des hommes que les Allemands appellent excentriques. Il a publié lui-même dans des confessions ou mémoires, les aventures et les singularités de sa vie romanesque. Sorti de chez les jésuites, il se fit capucin; mais à peine fut-il renfermé dans sa cellule, uniquement occupé de livres pieux, que trouvant à la vie monastique des inconvénients, il se mit à chercher au dehors des distractions dont le premier effet paraît avoir été de l'attacher à la femme d'un tailleur. Condamné par les capucins au pain et à l'eau, et privé de ses livres, il se lia avec le secrétaire d'état Mohnari qui lui fit faire d'autres connaissances. Chez une comtesse à qui le jeune Fessler s'était chargé d'expliquer un auteur latin, qui par malheur était Ovide, il lut des livres dont les capucins ne lui avaient point parlé. C'était l'époque des premières réformes entreprises par l'empereur Joseph; Fessler dénonça les abus des couvents dans une brochure intitulée : *Qu'est-ce que l'empereur?* On voulut, dit-on, enfermer l'audacieux novice dans les cachots où plusieurs capucins, retenus durant de longues années pour des fautes de discipline, étaient tombés en démence. Mais les circonstances changèrent; protégés par une commission impériale, soixante-dix capucins, à la tête desquels était Fessler, traversèrent, les uns avec joie, les autres malgré eux, les rues de Vienne pour assister aux cours publics de l'université. Fessler fut nommé professeur de langues orientales à Lemberg, et il fit ensuite représenter une tragédie intitulée : *Sydney*. Il n'était plus capucin; mais les jésuites, toujours vigilants, le punirent de les avoir quittés. Voyant sa pièce dénoncée à la police, comme immorale et impie, et ne pouvant plus compter sur la protection de Joseph II qui était mourant, Fessler se réfugia auprès de son libraire Korn, à Breslau, et se maria dans une petite ville de ces contrées après avoir abjuré le catholicisme. Il divorça quatre ans après, vécut du seul produit de sa plume, se mêla de plusieurs intrigues en Silésie et en Livonie, fut de nouveau poursuivi par la police, et enfin se maria une seconde fois. Une pension du gouvernement prussien lui rendit alors quelque aisance; mais Napoléon envahit la Prusse, et la demeure de Fessler fut dévastée. Chargé de quatre enfants, il accepta sans hésiter, mais il ne sut pas garder une chaire de langues orientales et de philosophie à Pétersbourg; avec des appointements de 2,500 roubles. Après avoir erré en Russie, comme il avait erré en Prusse, il se fixa dans la colonie des Moraves, à Sarepta, sur le Wolga. Des incidents inattendus le retirèrent de la misère où il était tombé dans ce pays lointain, il fut consacré comme évêque de la communion protestante de Russie, et il se maria pour la troisième fois. Depuis ce temps il vit retiré, partageant dans sa pensée, selon ses propres paroles, l'espèce humaine en trois groupes, les enfants, les malades et les fous, mais oubliant de dire dans laquelle des trois classes il se place lui-même. Au milieu d'une vie aussi agitée, Fessler s'est acquis une juste réputation par des écrits dans lesquels on remarque de l'instruction, le talent du dialogue, beaucoup de connaissance du cœur humain, des vues philosophiques, et un style correct et élégant. Parmi ses romans historiques, dont l'érudition n'est pas le seul mérite, on cite surtout : *Aristide et Thémistocle*, Berlin, 1792, 2 vol. in-8°, et *Mathias Corvin roi de Hongrie*, etc., Breslau, 1793-1794, 2 vol. in-8°, et 1796, 2 vol. in-8°. *Marc-Aurèle* est un morceau philosophique du genre du *Bélisaire* de Marmontel. On a aussi de Fessler: *Continuation de l'histoire de l'ancienne Grèce, renfermée dans le voyage d'Anacharsis*, Berlin, 1797-1798, 2 vol. in-8°, et divers livres maçonniques, mais son ouvrage le plus important est l'*Histoire de la Hongrie*, en dix volumes, publiée depuis peu d'années, et où il a fait preuve du plus grand talent.

FETH-ALY-CHAH, roi de Perse régnant, s'appelait *Baba Khan*, avant de monter sur le trône. Il appartient à l'ancienne et puissante tribu turque des Khadjars, dont une branche s'était établie dans la province d'Asterabad, sur les bords de la mer Caspienne. C'est là que son bisaïeul Feth-Aly-Khan, ministre et général des troupes de Chah-Hhah-

masp II, avant-dernier roi de la dynastie des Sofys, périt en 1728, victime des intrigues du fameux Thomas-Kouli-Khan, qui fit de cette mort le premier degré de son élévation. Ce fut là que Mohammed-Hacan-Khan, fils de Feth-Aly-Khan, après avoir joué un grand rôle en Perse, perdit l'ex-prétendant au trône, pendant l'anarchie qui suivit la mort de l'usurpateur Nadir-Chah (le même que Rhahmasp-Kouli-Khan), fut tué les armes à la main en 1758, par les troupes de son heureux compétiteur Kerim-Khan. Parmi les fils de Mohammed-Hacan-Khan, nous n'en citerons ici que deux: Agha-Mohammed-Khan, qui, fait eunuque dès son enfance, en 1747, réussit, dans l'intervalle de 1779 à 1794, par son ambition, ses talents et surtout par ses cruautés, à dominer sur toute la Perse; le second, Houcein-Kouly-Khan, qui fut tué par les Turcomans, en 1779, et qui fut père du roi de Perse, dont nous allons nous occuper: ces détails généalogiques ont été donnés de la manière la plus inexacte et la plus confuse dans la *Biographie des hommes vivants*. Le rédacteur (Langlès), pour embrouiller encore plus la matière, a confondu le Feth-Aly-Khan, tué en 1728, dont il ne parle pas, avec un autre Feth-Aly-Khan de la tribu des Afschars, qui figura aussi parmi les concurrents au trône de Perse, et que Kerim-Khan fit périr en 1762. Le scribe qui s'est avisé d'esquisser un article de Feth-Aly-Chah, dans la *Biographie Arnault*, a fort sagement supprimé ce pathos généalogique qu'il lui était impossible de comprendre, et par conséquent de copier en l'abrégeant. Mais, aussi ignorant en histoire qu'en géographie, il a, par une bévue tout-à-fait plaisante, dit, en propres termes, « que trois « prétendants au trône, nommés Ispahan, Sabiras « (Chiraz ou Schiras) et Téheran, furent défaits « par Baba Khan. »

Notre magot prit pour le coup
Le nom d'un port pour un nom d'homme.

Nous tâcherons de ne pas mériter les mêmes reproches. Baba-Khan, neveu d'Agha Mohammed, est né vers 1762. Il fut dès son enfance l'objet des affections de son oncle, qui, parvenu à la suprême puissance, l'en déclara héritier présomptif. Un des premiers actes connus de sa vie, et ce n'est pas le plus honorable, c'est d'avoir participé, quoique d'une manière passive et indirecte, au meurtre d'un de ses oncles, par ordre d'Agha-Mohammed. Après avoir accompagné celui-ci dans diverses expéditions, il fut fait gouverneur de Chiraz, pour contenir dans la soumission les provinces méridionales, et il résidait dans cette ville, lorsqu'il apprit qu'Agha-Mohammed avait été assassiné dans le nord de la Perse, où il faisait la guerre aux Russes. Baba-Khan se rendit aussitôt à Téheran, où, mis en possession des trésors de l'état par le premier ministre Mirza-Ibrahim, il fut reconnu roi sans obstacles. Trois prétendants s'élevèrent contre lui dans les provinces; son frère Houcain-Kouly-Khan, qui se fit un parti dans le Mazanderan, le général Sadek-Khan-Chakaki, qui, ayant quitté l'armée avec un corps de troupes, en emportant la caisse militaire, s'empara de Tauris et de l'Adzerbaïdjan; enfin, Mohammed-Khan, prince de la famille Zend, dont il s'efforça de relever la puissance. Le premier se soumit et se révolta plusieurs fois, et lassa l'indulgence du roi, qui le fit enfin aveugler; le second, corrigé par quelques revers, obtint son pardon par une soumission pleine et entière, et par la restitution des sommes et du trésor d'Agha-Mohammed qu'il s'était approprié; le troisième réussit à s'emparer d'Ispahan, mais il ne put s'y maintenir que deux jours, et se sauva sur le territoire ottoman. Délivré de ses compétiteurs, Baba-Khan se fit couronner solennellement au commencement de 1798, et prit le nom de Feth-Aly-Chah. La vaste province de Choraçan, nouvellement conquise, avait conservé, en quelque sorte, son indépendance sous divers chefs. Le nouveau monarque tenta de la soumettre, mais ne put en obtenir que de vains hommages et de faibles tributs. Les progrès de la secte des Wahabites, le pillage et les massacres qu'ils exercèrent en 1801, à Rinam-Houcein, ville réputée sainte par les Persans, quoique dépendante des Turcs, indigna Feth-Aly-Chah. Déjà il avait rassemblé une armée sur ses frontières occidentales, dans le dessein d'attaquer ces sectaires, et de punir le pacha de Bagdad, dont l'inertie avait favorisé leur invasion, lorsque l'apparition subite des Russes, dans le nord de la Perse, obligea ce prince à s'opposer à leurs desseins et à pourvoir à la sûreté de cette partie de son empire. La Russie venait alors de prendre possession de la Géorgie, d'après l'acte de cession qui lui en avait été fait, en 1801, par le prince Georges, fils et successeur d'Héraclius II. La Perse voulut élever des droits comme ancienne suzeraine de cette province: telle fut la cause de la guerre qui éclata, en 1803, entre les deux empires. Elle fut presque toujours malheureuse pour les Persans, qui n'obtinrent qu'un seul avantage signalé, en 1812, la victoire du sultan Bout, qu'ils durent à leur artillerie dirigée par des officiers européens; ils achetèrent la paix, en 1813, en renonçant à leurs prétentions sur la Géorgie, et en cédant la province entière de Chyrwan, sur les bords de la mer Caspienne, et quelques autres territoires jusqu'à l'embouchure de l'Araxe. Dans l'intervalle, les Wahabites, par les égards qu'ils témoignèrent pour les pèlerins persans, et par les lettres amicales qu'ils envoyèrent à la cour de Téheran, se concilièrent la bienveillance du Chah, qui ordonna à l'un de ses fils, gouverneur de Chiras et des provinces maritimes, de vivre en bonne intelligence avec ces sectaires fanatiques. Le roi de Perse paraissant aux Anglais un puissant auxiliaire contre les Afghans qui menaçaient les possessions britanniques dans l'Inde et contre la France, si elle portait ses vues sur cette contrée, avaient envoyé à Feth-Aly-Chah, dès l'année 1800, une ambassade, dont le chef, le major Malcolm, fit un traité d'alliance avec ce prince. Bonaparte, qui cherchait aussi tous les moyens de nuire aux Anglais, rechercha l'amitié du roi de Perse, et lui fit faire des ouvertures par M. Amédée Joubert. Un ambassadeur persan, Mahmoud-Riza-Khan, vint trouver l'empereur des Français à Varsovie, en 1806. L'année suivante, le général Gardanne partit pour la Perse avec le titre d'ambassadeur de France. Sa mission était d'abord d'offrir des secours contre les Russes; mais la paix de Tilsitt et l'alliance de Napoléon avec l'empereur Alexandre, réduisit les relations de la Perse et de la France, à des échanges de politesse et de présents. Gardanne revint avec un ambassadeur persan, Asker-Khan, qu'on a vu à Paris, en 1808, et qui apporta à l'empereur des Français les prétendus sabres de Tamerlan et de Nadir-Chah, et un manuscrit des poésies composées par son souverain. Cependant les Anglais ayant conçu des alarmes sur ces négociations insignifiantes et sans résultat, firent de nouvelles démarches auprès du gouvernement persan, qui, n'ayant rien à craindre ni à espérer de la France, et ayant tout à redouter du voisinage des Anglais et de leurs forces maritimes dans le golfe Persique, renouvela son alliance avec eux, en 1809, par l'intermédiaire de sir Harford Jones, leur envoyé extraordinaire: elle fut confirmée par un nouveau traité, conclu en 1812, par sir Gore Ouseley. C'est par le conseil et le secours des Anglais que Feth-Aly-Chah est parvenu sans

efforts, sans obstacles, sans effusion de sang, à établir un corps de troupes disciplinées et équipées à la manière européenne : ces soldats se nomment *serbaz*. Cette institution n'a point choqué les Persans naturellement légers, inconstants, et moins fermes dans leurs principes, dans leurs préjugés, que les Turcs leurs voisins. Cette milice aida la Perse à soutenir, contre les Russes, une guerre de dix ans, qui fut terminée par la médiation de l'Angleterre. Dans cet intervalle, la cour de Téheran eut avec la Turquie quelques démêlés suivis d'hostilités peu importantes et de peu de durée. En 1813, les peuples de Khoraçan se révoltèrent, soutenus par le roi des Afghans. Feth-Aly-Chah, qui depuis plusieurs années s'en reposait sur ses fils du commandement des armées, marcha en personne contre les rebelles, remporta sur eux plusieurs avantages, et s'empara de Hérat, le foyer de la révolte, qu'il parvint à assoupir par sa clémence, plus encore que par la terreur de ses armes. Deux de ses fils furent moins heureux, en 1818, dans une expédition qu'ils entreprirent contre cette province qui s'était insurgée de nouveau; mais leur rivalité causa leurs mauvais succès. Feth-Aly-Chah a eu de ses diverses femmes un très grand nombre d'enfants; mais c'est le troisième, Abbas-Mirza, qu'il a depuis long-temps fait reconnaître comme héritier présomptif du trône, parcequ'il a eu pour mère une femme de la tribu royale des Khadjars. Cette préférence, autorisée par les usages de l'Orient, aurait pu donner lieu à des guerres intestines, soit du vivant de Feth-Aly-Chah, soit après sa mort, si le prince Mohammed-Aly-Mirza, son fils aîné, gouverneur de Kermanchah, ne fût pas mort vers 1820, au milieu de ses projets d'ambition et de vengeance. Le prince Abbas-Mirza gouverne depuis plus de vingt ans Tauris et l'Adzerbaïdjan, ou plutôt il y règne en souverain. C'est lui qui a commandé les armées persannes contre les Russes, dans la guerre de 1803 à 1813 : c'est encore lui qui les commanda dans la nouvelle guerre, que les troubles survenus en Russie à l'avénement au trône de l'empereur Nicolas, ont déterminé la cour de Perse à entreprendre en 1826. La première campagne paraît avoir été désavantageuse aux Russes pris au dépourvu ; mais la prise d'Érivan, le 13 octobre 1827, la soumission de Tauris, le 25 du même mois, et leur entrée dans le cœur de l'empire persan, ont amené un traité de paix qui assure à la Russie la possession d'Érivan et de tous les pays sur la rive gauche de l'Araxe. Feth-Aly-Chah est un bon prince, si on le compare à la plupart de ses prédécesseurs. Il paraît se piquer de justice, de modération et de tolérance religieuse. Il aime le faste, la magnificence ; il possède, dit-on, plus de diamants et de pierreries qu'aucun souverain de l'univers, et les yeux sont éblouis de l'éclat de celles qu'il porte sur sa personne. Il est bel homme, et sa barbe longue et majestueuse ne contribue pas peu à lui concilier la vénération de ses sujets. Son règne, généralement paisible, dure depuis trente ans, chose sans exemple depuis la mort de Chah-Abbas-le-Grand, il y a précisément deux siècles. Il a fait renaître les lettres en Perse; M. Gauttier d'Arc a publié dans l'ouvrage intitulé *La Perse*, 7 vol. in-8°, une traduction en vers français d'une pièce de poésie de ce prince qui protège et cultive les lettres.

FETIS (François-Joseph), compositeur et l'un des hommes les plus versés de notre époque dans l'histoire et la théorie de la musique, est né à Mons, dans les Pays-Bas, le 25 mars 1784. Il eut pour premier maître son père, organiste distingué, et apprit d'abord à jouer du violon; mais il laissa cet instrument pour se livrer à l'étude du piano, et à neuf ans il était déjà organiste. Un concerto de violon qu'il composa en 1793, et qu'il fit exécuter au concert des amateurs dont son père dirigeait l'orchestre, et quelques autres compositions qui suivirent ce premier essai, déterminèrent ses parents à l'amener à Paris, en 1800. Il fut admis au Conservatoire de musique, et devint l'élève de Rey pour l'harmonie, et de Boïeldieu pour le piano. Comme il n'y avait point alors de professeur de contrepoint au Conservatoire, M. Fétis n'ayant plus rien à apprendre au bout d'un an, et voulant augmenter la somme de ses connaissances, voyagea en Allemagne, et lut avec fruit les ouvrages didactiques allemands et italiens. De retour à Paris, en 1804, il y enseigna la musique pendant trois ans. En 1807, après avoir obtenu le second grand prix au concours de l'Institut (aucun premier prix ne fut décerné cette année), il écrivit un opéra italien et remit en musique *L'école de la jeunesse*, opéra-comique français, qui ne fut point représenté. En 1808, il fit exécuter au concert spirituel une symphonie concertante de sa composition pour hautbois, flûte, cor et basson. S'étant retiré à cette époque dans les environs de Givet, auprès de la famille de sa femme, il abandonna la profession de musicien, sans discontinuer ses recherches sur l'histoire et la théorie de la musique, recherches dont ne put le détourner la perte de deux de ses ouvrages manuscrits qui lui furent dérobés, savoir : une *Histoire de la notation musicale dans le moyen âge* et une *Dissertation historique sur Gui d'Arezzo*. Un renversement de fortune obligea M. Fétis, vers la fin de 1813, à chercher des ressources dans l'exercice de son art. Ayant obtenu au concours la place d'organiste de l'église Saint-Pierre, à Douai, et celle de professeur à l'école municipale de musique, il remplit ces doubles fonctions depuis janvier 1814 jusqu'au printemps de 1818. Il ne composa dans cette ville qu'une messe de *requiem* pour le service du 21 janvier 1815, une messe solennelle à cinq voix et orgue, et un sextuor pour piano à quatre mains, deux violons, alto et basse. Mais ce fut dans cet intervalle que, réfléchissant sur les défauts du système d'harmonie généralement adopté jusqu'alors, il commença à s'occuper de deux ouvrages plus simples et plus clairs qu'il a publiés quelques années après. M. Fétis vint se fixer à Paris en 1818, et s'y fit avantageusement connaître par quelques œuvres de musique instrumentale. Il a donné depuis au théâtre Feydeau quelques opéras-comiques qui, presque tous, ont été bien accueillis et sont restés au répertoire. Nommé, le 23 août 1821, professeur de composition à l'école royale de musique et de déclamation pour la fugue et le contrepoint, il est devenu bibliothécaire de cet établissement, le 30 novembre 1826. Voici la liste des ouvrages de M. Fétis : Opéras représentés au théâtre Feydeau, 1° *L'amant et le mari*, en deux actes, 1820, qui a eu cent trente représentations, 2° *Les sœurs jumelles*, en un acte, 1823; 3° *Marie Stuart en Écosse*, en trois actes, 1823; cette pièce a eu moins de succès que les autres; 4° *Le bourgeois de Reims*, en un acte, à l'occasion du sacre de Charles X, 1825; 5° *La vieille*, en un acte, 1826, qui a déjà obtenu plus de cent soixante représentations. A l'Odéon : 6° musique instrumentale pour le second acte de *Saül*, tragédie de M. Soumet, 1822. Bien que les compositions dramatiques de M. Fétis lui aient justement valu la bienveillance du public, c'est surtout par les ouvrages suivants sur la théorie de la musique qu'il a bien mérité de l'art, et qu'il s'est acquis des droits à l'estime et à la reconnaissance des connaisseurs. 7° *Traité élémentaire d'harmonie et d'accompagnement*, Paris, 1824, in-4° ; 2e édition, 1828. L'extrême simplicité de cette théorie lui a valu un succès et

Pl. 8.


GIRODET.
GUILLAUME III
A.E.M. GRETRY.
TH. JEFFERSON.
HENRY-GREGOIRE.
GOETHE.
CAMILLE JORDAN.
HENRY HUNT.
Dessiné et Gravé par Montaut

rapide qu'en moins de quatre ans elle a été adoptée par le plus grand nombre des professeurs, et l'on s'étonne aujourd'hui qu'il ait fallu passer par tant d'erreurs pour arriver à des résultats si simples. Ce livre est le manuel des professeurs et le guide des élèves. 8° *Traité du contrepoint et de la fugue depuis deux jusqu'à huit parties réelles*, Paris, 1825, deux parties in-folio. Ce que M. Fétis avait fait pour l'harmonie, il l'a fait ici pour le contrepoint dont le nom seul était un épouvantail. L'académie des beaux-arts, d'après le rapport que la section de musique, composée de MM. Cherubini, Lesueur, Catel et Berton, avait fait sur ce travail le 4 septembre 1824, l'a signalé comme le meilleur livre qui existât sur cette matière. 9° *Principes élémentaires de musique, suivis de solféges progressifs, avec accompagnement de piano*, 1827, in-4° L'auteur y a substitué les formes logiques à la routine. Son ouvrage, qui, suivant M. Castil-Blaze, présente aux élèves les éléments de l'art musical dans l'ordre le plus naturel et le moins compliqué, est supérieur à tous ceux qui existaient auparavant sous le rapport du plan, du diapason des voix, de la rédaction, et par conséquent de l'utilité. Nous croyons cependant que ce livre serait encore plus utile si les solféges étaient sans accompagnement, comme autrefois : 10° *Revue musicale*, journal hebdomadaire, relatif à toutes les parties de l'art musical, 1re année, 1827, 2 volumes in-8°. Malgré les difficultés d'intéresser le public français à une pareille entreprise, elle se continue avec succès depuis le mois de février. Il paraît chaque semaine un cahier d'une feuille et demie; 11° *Galerie des musiciens célèbres, composée de portraits lithographiés, de notices biographiques et critiques et de fac simile*, Paris, 1827, in-fol., max. Cette collection intéressante se publie par livraisons dont deux ont déjà paru. 12° des walses en harmonie pour instruments à vent, des sonates, préludes, sextuor, duo, fantaisies, marches variées, etc., pour piano. 13° Morceaux de chant : Deux nocturnes italiens et une chansonnette, un *miserere* à trois voix; 14° plusieurs messes, motets, ouvertures, symphonies, etc. M. Fétis a un opéra reçu à l'Académie royale de musique, *Phidias*, en deux actes, paroles de M. Jouy, et trois opéra-comiques, en un acte et en trois actes, prêts à être donnés au théâtre Feydeau. Outre les ouvrages que nous avons cités, M. Fétis en a quatre qui vont bientôt être mis sous presse : 1° *Dictionnaire historique des musiciens de tous les temps*, qui formera environ 4 vol. in-8°; c'est le fruit de vingt ans de recherches; 2° *Traité de composition dans le style moderne, pour faire suite au Traité du contrepoint et de la fugue*; 3° *L'art de préluder sur l'orgue et le piano*; 4° *Manuel de l'organiste catholique et luthérien*, ouvrage immense et curieux. M. Fétis s'occupe aussi d'une *Histoire générale de la musique chez tous les peuples et dans tous les temps*, d'un *Dictionnaire chronologique de la musique*. Enfin il compte publier : *Scriptores ecclesiastici de musicâ sacrâ potissimùm, cum annotationibus et commentariis historicis*, tomes IV et V, pour faire suite à la collection de l'abbé Gerbert, en 3 vol. De pareils travaux et la manière dont ils sont exécutés prouvent que M. Fétis n'est pas seulement un musicien habile, mais un érudit et un littérateur distingué.

FEUERBACH (Paul-Jean-Anselme), naquit à Iéna en Prusse, le 14 novembre 1775, d'une famille qui avait déjà fourni plusieurs savants. Il vint très jeune avec ses parents à Francfort, et fit ses études au gymnase de cette ville. Il retourna à Iéna, en 1792, à peine âgé de dix-sept ans, et parvint, en luttant courageusement contre tous les genres de privation, à y faire ses cours universitaires. Il avait à peine atteint sa vingtième année, qu'encouragé par Tennemann et d'autres savants, il publia quelques traités qui furent insérés dans le journal de *Viethammer*, tels qu'un *Essai sur la connaissance du droit*, sur *l'Impossibilité d'un premier principe absolu de la philosophie*, et plusieurs autres opuscules qui parurent dans *l'Apollon de Meissner*; sur le *Ridicule*; sur *l'Idée d'un grand homme*; *Acaiphron et Agathokles*, ou sur *la Destinée de l'homme*. Excité par les attaques de Rehberg, contre la réalité des droits naturels, il publia encore : *Seules preuves possibles contre l'existence et la légitimité des droits naturels*, Leipsick, 1795; *Critique du droit naturel, comme fondement de la science du droit de la nature*, Altona, 1796. Ces divers ouvrages reçurent l'approbation universelle. Feuerbach fut à cette époque reçu docteur en philosophie. Il continua ses études avec plus d'ardeur que jamais, en se dévouant plus particulièrement à la jurisprudence. Il fit paraître, en 1798, à Erfurt, son *Anti-Hobbes*, ou *Limites du pouvoir suprême*, etc.; in-8°; ensuite, comme précurseur de son grand ouvrage sur le droit pénal : *Recherche philosophique et juridique sur la haute trahison*, Erfurt, 1798; il fit aussi un traité sur le *But des peines* qui parut dans la *Bibliothèque de la science du droit pénal* de Grolmann. En 1799, Feuerbach après avoir soutenu publiquement sa thèse, *De causis mitigandi ex capite impeditæ libertatis*, imprimé dans le *Sel. diss. juris criminalis* de Martin, 1822, 1 vol., fut reçu docteur en droit. Il obtint bientôt après la permission de faire des lectures, qui depuis le commencement de sa carrière académique à Iéna jusqu'à la fin, attirent toujours un grand nombre d'auditeurs. Il publia en même temps le premier volume de son ouvrage de la *Révision des principes et des notions qui servent de fondement au droit pénal*, dont le second volume parut en 1800 : cet ouvrage polémique dogmatique qui considérait la science du droit, ainsi que les principes du code pénal, sous de nouveaux rapports, produisit une grande sensation et engagea l'auteur dans des disputes interminables. Il s'efforça de soutenir ses principes et de perfectionner le système du droit pénal par différents écrits polémiques, tel que la *Punition considérée comme moyen de sûreté pour la société*, etc., publiée en 1800, ainsi que par plusieurs traités qui parurent soit dans la *Bibliothèque d'Almendingen*, de Grolmann, soit dans celle qu'ils faisaient paraître en commun sur la science du droit pénal; de même que des considérations sur *Dolus et Culpa*, que *la mort est le plus grand mal et la punition la moins effrayante*. Enfin il publia aussi des observations sur le 159e article de l'ordonnance concernant le tribunal criminel. Il écrivit pareillement un *Essai sur la jurisprudence criminelle du Koran*, etc. Ce système fut développé dans un ouvrage intitulé : *Instruction sur le droit pénal particulier généralement en usage en Allemagne*, publié, en 1801, qui depuis lors a été adopté pour l'instruction presque par toutes les universités de l'Allemagne, et qui, en 1820, était parvenu à sa septième édition. L'auteur fut nommé, en 1801, professeur extraordinaire à l'université de Iéna, et peu de temps après, professeur ordinaire du droit féodal. A cette époque il fut appelé, dans l'espace d'un mois, à quatre universités étrangères parmi lesquelles se trouvait aussi celle de Kiel. Comme la place de professeur du droit féodal était une *ordinaria honoraria* qui était gratuite, Feuerbach quitta Iéna pour aller remplir sa nouvelle chaire à Kiel où il entra en exercice, au printemps de 1802, ainsi que dans l'emploi d'un syndic de l'université qui y était réuni. Pendant le séjour de deux années qu'il fit à Kiel, il fit des lectures sur le droit de la nature, sur le droit criminel, sur les Pandectes, prit aussi une part active dans les

discussions que soutint son collègue Trendtenbourg ; et conçut la premiere idée d'une jurisprudence générale, positive et comparative. Il commença pour cet objet à rassembler une collection d'ouvrages étrangers et nationaux, surtout des peuples d'Orient, qu'il a continué depuis lors avec un zèle infatigable. Il composa aussi : *Essais sur le droit civil*, 1805 (in-18) ; *Critique du projet de Kleinschrod sur un code pénal pour les états bavarois du Palatinat*, 1804, 3 vol. in-8o. Il esquissa dès lors la base d'un code criminel, qui ne tarda pas à devenir une des principales occupations de sa vie entiere. Quoique jouissant de la considération des Cramer, Tendtenbourg, Reinbold, Niemann, des deux Hensler, ainsi que d'autres savants, Feuerbach, habitué aux nombreux auditeurs de Iéna, pouvait difficilement se plaire dans le cercle étroit d'une université de province. C'est pourquoi, en 1804, il accepta la place de conseiller et de professeur à l'université de Landshut en Bavière, honneur qui n'avait pas encore été accordé à aucun étranger. Mais malgré la confiance que le gouvernement lui témoignait et l'augmentation assez considérable de son traitement, il n'y fit pas un long séjour. La susceptibilité de son caractère le détermina a demander sa démission, en 1805. Dès le 19 août 1804, il avait été chargé par un rescript de l'électeur de travailler à un projet d'un code pénal bavarois. En conséquence on lui accorda la démission qu'il demandait de son professoriat, et, le 16 décembre 1805, il fut transféré a Munich en qualité de membre du département du ministère de la justice et de la police, avec le rang et les fontions de référendaire privé. Il fut ensuite nommé, le 15 novembre 1806, membre ordinaire du même département, et, le 1er octobre 1808, conseiller privé en activité. Lorsque Feuerbach entra au ministère, le *Codex juris criminalis Bavarici* de 1751 était encore en vigueur, ainsi que la torture qui a été en activité en Bavière jusqu'en 1806. Il n'y avait point d'audition de témoins, aucun défenseur avant les preuves acquises, aucune exposition du résumé des principaux faits du délit, aucun moyen de droit pour l'accusé, ni aucun appel. Après avoir subi cet examen, et avoir éprouvé quelques changements, sur la proposition de Feuerbach, le code pénal fut soumis, en 1810 et 1812, au conseil d'état assemblé sous la présidence du roi, et il obtint, le 16 mai 1813, la sanction royale, et fut publié sous le titre de *Code pénal pour le royaume de Bavière*. Tous les états voisins reconnurent le mérite de ce code, et le prirent pour le fondement de la réformation de leurs lois pénales. Il fut traduit en suédois, et il servit par ordre du roi à la confection du code criminel de la Suede. Feuerbach fut encore chargé par le roi de Bavière de réviser le code Napoléon. Ce travail fut présenté, en 1808, a la commission de législation, et reçut la sanction royale jusqu'au 3e livre, titre xi ; il fut imprimé, en 1809, sous le titre de *Code civil pour le royaume de Bavière*, mais ne fut pourtant pas mis en vigueur. En 1812, Feuerbach, conjointement avec Adam d'Aretin et le conseiller-d'état Gonner, fut pareillement chargé de la rédaction et révision de l'ancien *Codex maximilianeus* qui ne fut point non plus mis en exécution. Malgré tous ces travaux et les devoirs des hautes fonctions qu'il remplissait, il fit paraître, de 1808 à 1811, indépendamment de plusieurs petits écrits, un ouvrage qui portait le titre de *Causes remarquables de la jurisprudence criminelle*. L'année suivante il publia à Landshut sa *Themis*, ou *supplément à la législation*. On remarque aussi, entre autres pièces diplomatiques qu'il composa, le projet d'une convention sur les rapports judiciaires entre deux états voisins, lequel, huit ans plus tard (en 1821), fut adopté et signé avec très peu de changements par les rois de Bavière et de Wurtemberg. Il publia aussi, en 1812, des *Considérations sur le juri*. Enfin, de 1813 a 1814, époque mémorable dans l'histoire des nations, il publia plusieurs brochures politiques en faveur de l'indépendance de l'Europe et de l'Allemagne contre la domination universelle qu'il représentait comme le tombeau de l'humanité. Dans cette même année il fut nommé second président de la cour d'appel à Bamberg, en conservant son rang et son traitement. Après avoir fait un voyage en Suisse pour rétablir sa santé délabrée, il entra en fonctions, fut ensuite nommé, au mois de mars 1816, commissaire-général du cercle de Salzach, et après avoir sollicité d'être relevé de cet emploi, il obtint un congé illimité pour voyager à l'étranger. Il s'était à son retour éloigné des affaires, lorsqu'au mois de mars 1817, il fut nommé premier président de la cour d'appel du cercle de Rezat à Anspach, où il se consacra exclusivement aux devoirs de sa charge ainsi qu'aux sciences qu'il aimait toujours à cultiver. Indépendamment de plusieurs petits écrits parmi lesquels on remarque une traduction métrique du poëme indien *Gita govinda*, avec un commentaire et des observations dont il parut plusieurs fragments dans le journal périodique *Eos*, en 1821, il s'occupa principalement dans sa retraite a la composition d'un ouvrage ayant pour titre : *Considérations sur la publicité et la parole dans les fonctions judiciaires* qu'il publia en 1821. Dans la même année il obtint de son souverain la permission qu'il avait longtemps désirée, de faire un voyage a Paris pour examiner sur les lieux mêmes les institutions si renommées de la France. Il séjourna deux mois dans cette capitale, où il fréquenta les principaux jurisconsultes, et assista aux séances des tribunaux. Il retourna ensuite dans sa patrie, où l'on attend le résultat de ses observations dans un ouvrage qu'il prépare. Plusieurs académies des sciences, pour récompenser son zèle, le nommèrent un de leurs membres honoraires. Il fut aussi un des membres de la commission législative établie à Saint-Pétersbourg, et il fut nommé chevalier, ensuite commandeur de l'ordre du mérite civil de la couronne de Bavière ; chevalier de l'ordre de Sainte-Anne de la deuxième classe, et commandeur de l'ordre du faucon blanc du grand duché de Saxe. En vertu de sa nommination de commandeur de l'ordre du mérite civil, son nom fut inscrit sur la matricule de la noblesse dans la classe des chevaliers.

FEUILLADE (Pierre), né, le 17 mars 1761, a Villeneuve-de-Berg, en Vivarais (Ardèche), embrassa l'état ecclésiastique en 1785, et fut obligé de se cacher sous le régime de la terreur, pour avoir refusé le serment à la constitution civile du clergé. Devenu vicaire de Privas, après la restauration des autels par Bonaparte, sa mauvaise santé le força d'abandonner ce poste en 1807, et il se retira dans sa famille, où la lecture de l'histoire ecclésiastique de l'abbé Fleury, dont il fit son occupation spéciale, vint lui inspirer des doutes sur la vérité des dogmes pour lesquels il avait souffert la persécution. Impatient de s'arracher à la pénible incertitude qui s'était emparée de son esprit, il entreprit, en 1810, le voyage de Paris, pour consulter les plus savants théologiens de cette capitale sur les difficultés qui avaient altéré sa foi. Il vit successivement les docteurs les plus célèbres de Saint-Sulpice, et leur présenta cette série de principes : « 1o Il n'y a qu'un seul et vrai Dieu, » rémunérateur de la vertu et vengeur du crime ; » 2o n'y ayant qu'un seul et vrai Dieu, il ne doit » y avoir qu'une seule et vraie religion ; 3o Dieu » étant infiniment juste, il ne peut exiger de ses » créatures leur adhésion à une doctrine, à moins

« qu'il ne leur en fasse connaître la vérité en elle-« même, ou par des motifs suffisants de crédibi-« lité ; 4° Dieu étant infiniment bon, et étant le « père commun du genre humain, il veut, sans « doute, comme l'enseigne l'apôtre des nations, « que tous les hommes parviennent à la connais-« sance de la vraie religion : il doit, par consé-« quent, faciliter à tous les moyens de la con-« naître ; car qui veut sincèrement la fin, doit vou-« loir pareillement les moyens d'y parvenir. Or, la « plupart des hommes étant très bornés dans leurs « conceptions, et même incapables de la moindre « discussion, et ne pouvant par conséquent être « frappés que par l'évidence, la doctrine de la vraie « religion, si elle est incompréhensible à la raison « humaine, doit être appuyée sur des motifs clairs « et évidents de crédibilité : autrement la plus « grande partie du genre humain ne saurait avoir « une foi raisonnable ; 5° à l'exception de la religion « naturelle, dont les premiers principes du moins « sont gravés par l'auteur de la nature, en carac-« tères ineffaçables, dans le cœur de tous les hom-« mes, il n'y a aucun culte en particulier qui soit « connu de l'universalité des hommes ; 6° en « faisant usage de la raison que Dieu a donnée à « l'homme comme un flambeau qui doit diriger tous « ses jugements, on doit sentir la solidité de tous « ces principes. » La réponse des profonds théolo-giens et des prédicateurs habiles qui passaient alors, comme depuis, pour les plus puissants dé-fenseurs de la foi chrétienne, n'ayant pu convaincre M. Feuillade qu'il fut dans l'erreur, il retourna dans ses foyers avec la résolution de développer les idées sommaires dont il avait cherché en vain une réfutation satisfaisante. Il composa, en effet, un ouvrage en quatre volumes in-8°, sous le titre de *Projet de réunion de tous les cultes*, ou *le christianisme rendu à son institution primitive*, etc., dans lequel il s'efforce d'établir que la religion naturelle était la seule qui fût d'institution divine, et que Jésus-Christ n'en avait pas enseigné d'autres. Une chose remarquable, c'est que l'auteur puisa presque tous ses arguments dans le texte des écritures sacrées. La censure impériale ne voulut pas permettre l'im-pression de ce livre. La restauration ne leva pas les entraves opposées par la police de Bonaparte, et la république de Genève ne fut pas plus tolé-rante que les directeurs de la librairie française. Mais Napoléon revint bientôt de l'île d'Elbe, et cette fois il donna une assez grande latitude à la liberté de la presse. M. Feuillade en profita pour faire imprimer son ouvrage à Lyon. L'impression n'était pas encore terminée que Louis XVIII se trouva ramené à Paris par l'issue de la bataille de Waterloo. Le nouveau préfet du Rhône crut de-voir mettre le *Projet de réunion de tous les cultes* sous le séquestre, à mesure qu'il sortait de sous presse. En 1819, sous le ministère de M. Decaze, ce séquestre fut levé, et les idées originales et har-dies de M. Feuillade ont reçu une entière publi-cité. Les ultramontains, les gallicans, les jansé-nistes et les protestants se sont empressés à l'envi de combattre plus souvent par des injures que par des raisons, un écrivain dont la candeur et la bonne foi méritaient des égards de la part de ceux-là même qui éprouvaient le plus de répugnance pour ses opinions. M. Feuillade ne leur a répondu qu'en renouvelant l'offre qu'il fit, en 1816, à l'évêque de Mendes, maintenant archevêque d'Avignon, de faire une rétractation solennelle, si l'on pouvait le convaincre de la fausseté des principes énoncés dans le premier chapitre de son ouvrage. Il nous apprend lui-même, dans son quatrième volume, qu'il fit à la même époque, une proposition sem-blable au supérieur du séminaire de Viviers, à qui il promit en outre de faire un mois de retraite, et de donner, quoique peu fortuné, une somme de cent francs pour augmenter la pension d'un ec-clésiastique pauvre, si l'on parvenait à le réfuter solidement. Outre son *Projet de réunion de tous les cultes*, il a publié : 1° *Les vices communs à tous les concordats*, Paris, 1818, in-8° ; 2° *Qu'est-ce que l'abbé de la Mennais?* broc., 1826, in-8° ; 3° *Calcul des chances et des probabilités qu'offre le jeu de la loterie en France*, broc. in-8° ; 4° *Instruction sur l'art de conserver le vin sans la moindre altération*, bro-chure in-8°.

FEUILLANT (Etienne), journaliste, né à Brossac, en Auvergne, était avocat en 1789 ; cette carrière tranquille convenant peu à son génie en-treprenant, et ne lui offrant pas les ressources qu'il ambitionnait, il se fit journaliste en s'associant à un nommé Beaulieu qui exploitait le *Journal du soir*. En rendant compte, le jour même, des séances de l'assemblée constituante. Lorsqu'elle fut transfé-rée de Versailles à Paris, en 1790, Feuillant pu-blia un journal, à son compte, qu'il intitula : *Jour-nal du soir sans réflexions*, excellente spéculation, car, outre l'avantage de paraître plusieurs heures avant le journal de Beaulieu, il avait celui de plaire à tous les partis, ne présentant que des faits à ses lecteurs, sans aucune nuance d'opinion, aussi ga-gna-t-il des sommes considérables qu'il eut le talent d'augmenter encore par d'heureuses entreprises. Il crut que la révolution de 1814 allait lui ouvrir une nouvelle source de fortune. Il spécula sur le parti qui triomphait, et créa un journal, non libéral, sous le titre de *Journal général de France*. Le dépar-tement de Maine-et-Loire se chargea de l'en ré-compenser, en le nommant député à la chambre de 1815. M. Feuillant répondit à cette confiance en votant constamment avec la majorité ; mais ce qu'on n'attendait pas de son caractère modéré, ce sont ses attaques continuelles contre ceux d'une autre opinion, et ses véhémentes provocations qui rappelaient trop bien une époque désastreuse. On peut s'en convaincre par l'espèce d'acharnement avec lequel, après la mort du maréchal Ney, il poursuivit M. Lavalette, miraculeusement sauvé par son épouse. « Un grand coupable, s'écriait-il, « vient de se soustraire à sa condamnation. Il faut « sans retard chercher à en pénétrer la cause poli-« tique ; une enquête est indispensable. Il faut savoir « si la conspiration du 20 mars trouve encore des « protecteurs puissants... Quand les lois de la sévère « justice l'ont emporté sur la clémence, comment « se peut-il qu'on ait pu laisser à ce conspirateur « le temps et le moyen de s'évader aussi facile-« ment ? etc., etc. » Sa conduite ne se démentit point pendant toute cette session. Il se prononça avec la même ardeur pour les lois contre la liberté de la presse, contre la liberté individuelle et politi-que, les cris et les propos séditieux, etc., etc. Ses commettants trouvant peut-être intempestif l'excès de son zèle, ne l'ont pas renommé à la chambre de 1816. M. Feuillant n'a pas besoin de titres pour préserver de l'oubli un nom que ses journaux et ses opinions de tribune ont rendu célèbre.

FEVRE (J.-B. le) *Voyez* Villeneuve.

FICHTE (Jean-Théophile), célèbre philosophe et métaphysicien allemand, naquit dans le village de Rammenau en Lusace, le 19 mai 1762. Son père, fabricant de rubans, faisait un petit commerce de mercerie, qui ne lui permit pas de donner à son fils une éducation soignée. Heureusement pour le jeune Fichte, un protecteur de sa famille, re-connaissant en lui des dispositions heureuses, le plaça dans une école pour y faire les études préli-minaires ; mais Fichte, doué d'une âme ardente et d'un esprit indépendant, se dégoûta bientôt de la

contrainte à laquelle il se voyait assujetti, et plus encore de la manière pédantesque et aride de l'enseignement; ne rêvant que liberté, il conçut le projet de voyager, et un jour s'étant sauvé de chez sont maître, on le trouva sur les bords de la Saale, examinant avec attention une carte d'Amérique, où il voulait se rendre. Cependant il reprit ses études qu'il poursuivit ensuite dans les universités de Wittemberg et de Leipsick, sans néanmoins mettre beaucoup d'assiduité dans la fréquentation des classes; son esprit supérieur ne trouvait pas, dans la plupart des professeurs, les lumières qu'il aurait souhaitées, et leurs leçons ne satisfaisaient guère un homme qui, de très bonne heure, avait commencé à douter et à juger par lui-même, sans avoir beaucoup d'égards pour l'autorité des autres, ni beaucoup de respect pour les opinions reçues. Au sortir de l'université de Leipsick, son manque de fortune l'obligea d'accepter une place de précepteur dans une famille de Kœnigsberg, et ce fut dans cette ville qu'il fit la connaissance du célèbre Kant, dont il embrassa la doctrine. En 1792, il publia, sous le voile de l'anonyme, son premier ouvrage, intitulé : *Essai de critique de toutes les révélations*; il fut généralement attribué à Kant, et eut une grande vogue en Allemagne, où, depuis quelques années, tous les esprits étaient tournés vers les matières métaphysiques et religieuses. En 1793, Fiche épousa une nièce du célèbre Klopstock, et publia en Suisse un ouvrage qui eut le plus grand succès; il était intitulé : *Matériaux pour rectifier les jugements du public sur la révolution française*. L'auteur y soutient que l'espèce de contrat synallagmatique qui existe entre une nation et son chef héréditaire, peut être dissous par la volonté de l'une des deux parties, et surtout par celle de la nation, qui est incontestablement la principale des deux. Cette doctrine démocratique lui suscita beaucoup d'ennemis et lui fit un nombre encore plus grand de partisans; les premiers ne purent cependant empêcher sa nomination à la chaire de philosophie vacante à l'université de Iéna, par la retraite du professeur Reinhold, qui quitta cette université pour aller professer à Kiel. Ce fut alors que Fichte modifia les théories de Kant et publia un système également fondé sur l'*idéalisme transcendental*, auquel il donna le nom de *Doctrine de la science*, et en fit la base de ses cours, qui furent suivis avec un engouement dont il est impossible de se faire une idée si l'on n'a point visité l'Allemagne à cette époque. Les bornes d'un article biographique ne nous permettant pas d'analyser le système de Fichte, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages de M. Ancillon et à l'*Histoire comparée des différents systèmes de philosophie*, par M. de Gerando. En 1798, Fichte fit paraître son *Système de morale* qui lui suscita une sorte de persécution, et l'obligea à donner sa démission de la chaire qu'il avait occupée avec tant d'éclat; il fut accusé d'hérésie et d'athéisme, et il eut bien de la peine à se justifier de ce double reproche. Il se retira à Berlin, poursuivit ses travaux, et donna des cours qui furent très suivis; mais il eut la douleur de voir un de ses disciples, Schelling, s'élever avec violence contre sa doctrine, ce qui donna lieu à une guerre de plume dans laquelle la plupart des savants de l'Allemagne prirent part pour l'un ou l'autre des deux rivaux. La discussion, comme toutes celles qui ont eu lieu en Allemagne, sur de pareils sujets depuis trente ans, fut conduite avec un acharnement et une violence digne des controverses théologiques des siècles passés. Schelling, en sa qualité de dernier venu, et comme plus outré, plus mystique que son adversaire, eut pour lui les esprits les plus exaltés, les plus avides de nouvelles doctrines dogmatiques; mais il est impossible de dire à qui est resté la victoire, attendu que chaque parti la réclame et que le public, depuis ce temps, s'est déjà rangé sous les bannières de nouveaux chefs qui se disent tous infaillibles, et méprisent tout ce qui leur est étranger. En 1805, Fichte occupa, pendant l'été, la chaire de philosophie transcendante à l'université d'Erlang, et l'année suivante il donna un cours à Berlin, dans lequel il reproduisit les doctrines qui l'avaient fait condamner quelques années auparavant, et publia ses leçons en un volume intitulé : *Guide de la vie bienheureuse*. La guerre de 1806 lui ayant fait perdre sa place de professeur à Erlang, M. G. de Humboldt lui fit obtenir, après la paix, la place de recteur de la nouvelle université de Berlin qu'il conserva jusqu'à sa mort. Fichte, dont la santé était dérangée depuis plusieurs années par suite de ses occupations sédentaires et des chagrins qu'il avait essuyés, finit sa carrière le 29 janvier 1814. Voici la liste des ouvrages de Fichte, qui sont tous écrits en allemand : 1° *Essai de critique de toutes les révélations*, Kœnigsberg, 1792, réimprimé en 1793, in-8°. L'auteur y défend la révélation d'après des raisonnements puisés dans la métaphysique de Kant; 2° *Matériaux pour rectifier les jugements du public sur la révolution française*, publiés en Suisse, 1793, in-8°; 3° *Sur la notion de la doctrine de la science, appelée communément philosophie*, Weimar, 1794-98-99, in-8°; 4° *La liberté de penser réclamée des souverains de l'Europe*, Weimar, 1794, in-8°; 5° *Discours sur la destination de l'homme de lettres*, Iéna, 1794, in-8°; 6° *Bases de la doctrine de la science*, ibid., 1794, in-8°, réimprimée en 1801-1802, 2 vol. in-8°; 7° *Précis de ce qui caractérise la doctrine de la science relativement à la faculté théorétique*, ibid., 1794 et 1802, in-8°; 8° *Bases du droit naturel, d'après les principes de la doctrine de la science*, ibid., 1796-97, 2 vol. in-8°. La 2e partie porte le titre de *Droit naturel*; 9° *Système de morale d'après les principes de la doctrine de la science*, 1798, in-8°; 10° *Essai pour servir à l'histoire de l'athéisme*, Marbourg, in-8°; cet ouvrage parut sous le nom de Forberg; 11° *Appel au public sur l'imputation d'athéisme*, Tubinge, 1799, in-8°; 2e édition, Iéna, 1799, in-8°. Fichte, dont le système n'est au fond qu'un spinosisme enté sur l'idéalisme des anciens, pouvait bien passer pour athée, puisque Dieu, dans son système, n'était autre chose que l'ame du monde, le *moi* universel, et par conséquent inséparable de l'univers. C'était pour le moins le panthéisme des anciens sous des formes nouvelles. Toutefois, à force de subtilité, il essaya de prouver son orthodoxie, et le public parut convaincu de sa sincérité. Schelling est allé plus loin que lui, car selon ce dernier philosophe, Dieu n'est que l'ordre moral ou la raison universelle, et le monde n'a d'autre existence que celle qu'on peut appeler *idéale*, tout le reste n'étant qu'une illusion. Kant commença à rétrécir les bornes du monde matériel, Fichte en retrancha encore, et Schelling ne laissa plus que le monde intellectuel. Mais en cela, il ne fit que reproduire les rêveries de Bekley et de Mallebranche. Dans ce système, les corps ne sont rien par eux-mêmes; Dieu est tout ce qui existe, et l'univers est Dieu. Toutes les écoles des philosophes allemands sont d'accord sur un seul point; c'est dans leur mépris pour la philosophie inductive ou expérimentale qu'ils l'appellent *empirique*. Aucun des trois coryphées ne veut remonter de la pensée à ses causes; ils posent en principe que les fonctions intellectuelles sont cause et non effet, et en cela ils démentent le fait le plus certain dont les hommes aient la conscience intime. Fichte exige, en effet, dans celui qui veut s'élever au *premier acte libre et créateur*, un certain sens dont la privation est absolument irréparable, et exclut le philosophe profane

du sanctuaire. Dépourvu de cet instinct, il ne peut plus s'élever à la sublimité du monde des abstractions, et est condamné à rester attaché à la matière. Reinhold, qui a souvent combattu et quelquefois plaisanté son ancien ami Fichte, s'en vit absolument privé, et ce malheur lui est commun avec bien du monde. En un mot, l'idéologisme des Allemands étant une doctrine qui doit être plutôt sentie que raisonnée, n'est point susceptible de preuves inductives, et celui dont l'esprit n'est point frappé de la vérité de ces dogmes ne saurait y ajouter foi. Mais si de pareilles notions sont innées et font partie de notre essence, comment se fait-il que les hommes soient si bien d'accord là-dessus dans tous les pays et dans tous les temps? Certes si ces notions primordiales sont les conditions de notre intelligence, l'homme doit en avoir la conviction intime au même degré qu'il possède celle de l'existence de ses organes, des corps extérieurs et de son propre être Cependant sans chercher ailleurs des preuves de la divergence d'opinion qui existe à cet égard, nous rappellerons que Fichte lui-même a avoué que les kantiens ne comprenaient pas la doctrine de leur maître, lequel à son tour déclara que Fichte ne l'avait point compris. 12° *La destination de l'homme de lettres*, Berlin, 1800, in-8°; 13° *Rapport plus clair que le jour, adressé à la majeure partie du public, sur la nature réelle de la philosophie récente*, ou *Essai pour forcer le lecteur à comprendre*, Berlin, 1801, in-8°; ce titre assez bizarre montre suffisamment combien il est difficile de comprendre les sublimes rêveries des idéalistes; 14° *Vie et opinions singulières de Frédéric Nicolaï, publiées par Schlegel*, Tubinge, 1801, in-8°; 15° *Réponse à l'écrit de R. L. Reinhold sur le tableau abrégé de l'état de la philosophie au commencement du dix-neuvième siècle*, Tubinge, 1802, in-8°; 16° *Discours sur la condition de l'homme de lettres et sur ses travaux dans l'empire de la liberté*, Berlin, 1806, in-8°; 17° *Matériaux pour les traits caractéristiques du temps actuel*, Berlin, 1806, in-8°; 18° *Guide de la vie bienheureuse*, ou *Doctrine religieuse présentée dans un cours public*, Berlin, 1806, in-8°; 19° *Discours adressés à la nation allemande*, Berlin, 1806; cet écrit offre des vœux patriotiques et des vues profondes sur l'avenir de l'Allemagne; 20° *La doctrine de la science exposée dans toute son étendue*, Straubing, 1807, in-8°; 21° *Principes fondamentaux de toute la doctrine de la science, pour servir de manuel à ceux qui en suivent les cours*, et *Esquisse du caractère distinctif de cette science relativement à la faculté théorique*, 1810, in-8°. Outre ces ouvrages, Fichte est l'auteur de plusieurs opuscules et mémoires insérés dans les journaux philosophiques et autres recueils périodiques d'Allemagne. Fichte s'est plaint amèrement des critiques des journalistes, de l'injustice du public et de la mauvaise foi de ses adversaires; mais il mit toujours dans la discussion beaucoup de décence et ne se permit point de personnalités. Malgré les paradoxes qu'on trouve dans ses écrits, Fichte fut, sans contredit, un des penseurs les plus hardis et les plus distingués de son pays, et dans plusieurs de ses ouvrages il a même montré du génie. Schelling lui reprocha d'être trop mécanique dans sa philosophie et de trop négliger le principe dynamique. Cette accusation prouve que Fichte était plus physicien, et par conséquent plus raisonnable que son mystique adversaire.

FIEVEE (J.), né à Paris vers 1770, perdit son père en bas âge, et fut élevé à Soissons où sa mère avait épousé le directeur des postes. Il revint à Paris dans sa première jeunesse, et embrassa l'état d'imprimeur, qu'il abandonna bientôt pour se livrer à son goût pour la littérature, et surtout pour la politique. D'abord partisan du nouvel ordre de choses, il débuta par coopérer avec Millin, Condorcet, etc., à la rédaction de la *Chronique de Paris*, et par une comédie intitulée : *Les rigueurs du cloître*. M. Fiévée renonça, quelques années plus tard, aux principes de la révolution, et se rangea, en 1795, parmi les ennemis du gouvernement. Doué de toutes les qualités qui constituent l'orateur, il acquit une grande influence dans les assemblées sectionnaires qui luttèrent avec tant d'énergie contre la convention nationale, et occupa le fauteuil dans les moments les plus orageux. Persécuté par le parti triomphant, il resta néanmoins à Paris, où il rédigeait la *Gazette française*, journal royaliste. Proscrit de nouveau au 18 fructidor, par le décret de déportation rendu contre les rédacteurs de journaux contre-révolutionnaires, il parvint à se soustraire à son exécution, et se retira à la campagne, où il composa deux romans qui ont obtenu un très grand succès. M. Fiévée ne cessa pas, dans sa retraite, d'entretenir des relations avec les chefs du parti royaliste. Deux de ses lettres, qu'il écrivait aux commissaires du roi à Paris, ayant été saisies dans les mains de ceux auxquels elles étaient adressées, il fut arrêté en 1799, et détenu au Temple pendant près d'un an. Le premier consul lui rendit la liberté, et l'envoya en Angleterre en 1802, pour y remplir une mission délicate. A son retour il publia des *Lettres sur l'Angleterre et Réflexions sur la philosophie du 18e siècle*, lettres qui furent vivement critiquées par l'*Edimburgh review*, parceque M. Fiévée jugeait avec sévérité le pays qu'il venait de visiter. Il se livra de nouveau à la rédaction des journaux, et devint censeur et propriétaire, pendant plusieurs années, du *Journal de l'empire*. Il fut, en 1810, envoyé en mission secrète à Hambourg, par le gouvernement français, et avait été nommé, peu de temps auparavant, maître des requêtes et chevalier de la légion d'honneur. Le 13 mars 1813 il reçut sa nomination à la préfecture de la Nièvre, emploi qu'il perdit le 22 mars 1815. Depuis cette époque M. Fiévée n'a plus rempli de fonctions publiques. Il fait partie de l'opposition royaliste, et n'a pas cessé, depuis la restauration, de lutter, avec le talent le plus souple, contre les divers ministères qui se sont succédés. M. Fiévée coopère à la rédaction du *Journal des Débats*, et les articles pleins d'esprit et de vigueur qu'il y signe d'un L., et souvent en toutes lettres, n'ont pas peu contribué, dans ces derniers temps, à accélérer la chute du ministère de Villèle. Il a publié : 1° *Les rigueurs du cloître*, comédie en deux actes et en prose, jouée avec succès en 1790 et imprimée en 1792, in-8°; 2° *La dot de Suzette*, 1798, in-12; 1803, in-12; 1821, in-12; 1825, in-12; production charmante remplie de grâce et de sensibilité; 3° *Frédéric*, 1800, 3 vol. in-18, trad. en ang. 1802, 3 vol. in-12; 4° *Du 18 brumaire opposé au système de la terreur*, 1802, in-8°; 5° *Lettres sur l'Angleterre* 1802, in-8°; 6° *Six nouvelles*, 1803, 2 vol. in-12; 7° *Le divorce*, roman, 1805, in-12; 8° *Observations et projet de décret sur l'imprimerie et la librairie*, Paris, 1809, in-4°; 9° *Des opinions et des intérêts pendant la révolution*, 1815, in-8°; 10° *Correspondance politique et administrative commencée au mois de mai 1814, et dédiée à M. le comte de Blacas d'Aulps*, 1815-1819, 15 parties in-8°. Cet ouvrage, dans lequel M. Fiévée a montré le royalisme le plus prononcé, est remarquable par le talent et l'esprit avec lequel il est écrit. Il y attaquait des hommes puissants et des intérêts d'une haute importance, blâmait l'imprudence qui conserva le mode de perception des droits-réunis, et signalait cette coterie d'ambitieux hypocrites qu'il appelle *accapareurs de places*; il y accablait surtout le système ministériel de M. Decazes. La

hardiesse de ses attaques donnèrent lieu, en 1818, à une procédure correctionnelle par suite de laquelle M. Fiévée fut condamné à trois mois d'emprisonnement et à 50 francs d'amende; 11° *Histoire de la session de 1815*, 1816, in-8°, trois éditions; 12° *Histoire de la session de 1816*, 1817, in-8°; 13° *Histoire de la session de 1817*, 1818, in-8°; 14° *Quelques réflexions sur les trois premiers mois de 1820*, Paris, 1820, in-8°; 15° *Ce que tout le monde pense, ce que personne ne dit*, 1821, in-8°, trois éditions; 16° *Lettres sur le projet d'organisation municipale*, présenté à la chambre des députés le 21 février 1821, 1821, in-8°; 17° *Examen du rapport fait à la chambre des députés, au nom de la commission nommée pour le projet d'organisation municipale*, 1821, in 8°; 18° *Histoire de la session de 1820*, 1821, in-8°; 19° *De l'Espagne et des conséquences de l'intervention armée*, Paris, 1823, in-8°, trois éditions; quatrieme édition avec un *avertissement nouveau et des notes sur les résultats connus jusqu'à ce jour*, 1824, in-8°; 20° *Résumé de la conviction publique sur notre situation financière, et moyen proposé pour en diminuer les dangers*, 1825, in-8°. 21° *Nouvelle correspondance politique et administrative*, Paris, 1828, in-8°; le premier cahier a été publié le premier février 1828. M. Fiévée a coopéré à la rédaction du *Mercure* en 1800; à la *Nouvelle bibliothèque des romans*, Paris, 1799 et suivantes, 112 vol. in-12; au *Répertoire du Théâtre-Français*, Paris, 1803 et années suivantes, 23 vol. in-8°, auquel il a fourni des notices et des examens des pièces pour la partie philosophique.

FIGON (Louis), naquit aux Pennes, près Marseille, le 9 février 1745, embrassa l'état ecclésiastique, fit sa théologie aux missions de France, fut ordonné prêtre, exerça le ministère durant quelques années dans diverses paroisses, et finit par entrer dans la congrégation de la mission de Saint-Lazare. Au commencement de la révolution, il professait la théologie à Marseille; mais ayant refusé de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, il sortit de France, et se retira à Nice, où il s'adonna à la prédication. Revenu en France sous le directoire, il brava les lois encore existantes sur l'exercice du culte, et remplit publiquement ses fonctions sacerdotales dans l'église des missions jusqu'au concordat de 1802. Un zèle aussi éprouvé le fit remarquer du nouvel archevêque d'Aix, M. de Cicé, qui lui donna la cure d'Aubagne, qu'il continua d'administrer sans cesser d'appartenir à la congrégation de Saint-Lazare rétablie en 1816. Il mourut à Aubagne le 9 juillet 1824. Cet ecclésiastique avait de la piété et de l'instruction; il montra surtout ce caractère de fermeté et d'insistance qui brave les dangers, et donne souvent les succès. Il a publié un opuscule intitulé: *L'Encyclique de Benoît XIV*, vix pervenit, *expliquée par les tribunaux de Rome; par un curé, ancien professeur de théologie*, Marseille et Paris, 1822, in-8°. C'est un extrait des cahiers de théologie de l'auteur. Il y démontre que *L'Encyclique* n'est pas contraire au prêt à intérêt.

FILANGIERI (N.), né vers 1785, fils aîné du célèbre et savant Napolitain de ce nom, fut élevé au prytanée de Paris, et y reçut une éducation conforme aux différentes places auxquelles sa haute naissance lui donnait le droit de prétendre. Sa santé, très faible d'abord, avait changé les dispositions de sa famille, qui le destinait à l'état militaire; mais s'étant fortifiée avec les années, on revint aux vues qu'on avait eues sur lui, et il exerça la profession des armes avec des talents, une intelligence et une bravoure qui lui méritèrent un avancement rapide. Murat, devenu roi de Naples, devina l'instinct guerrier du jeune Filangieri, et le plaça parmi ses aides-de-camp. Après l'avoir éprouvé dans quelques circonstances difficiles, il le nomma général de brigade; mais ce fut surtout dans la campagne de 1814 que tour à tour général et soldat, il rendit à son souverain les services les plus signalés. Il commandait les troupes napolitaines, qui, en qualité de troupes alliées de la France, étaient destinées à combattre les puissances coalisées. En 1815, lorsque, par la plus déplorable imprévoyance, le roi Joachim (Murat), car à cette époque il dédaignait le surnom de Napoléon, déclara, contre l'avis de son conseil et celui de la reine, la guerre à l'Autriche, ce fut le général Filangieri qu'il chargea d'annoncer le commencement des hostilités au comte de Bellegarde, gouverneur de la Lombardie. Il trouva, à son retour, Joachim à la tête de son armée, combattit à ses côtés avec son intrépidité ordinaire, et reçut une blessure qui fit désespérer long-temps de ses jours. Pendant sa convalescence, qui fut longue, la fortune avait décidé du sort de Murat et du royaume de Naples. Filangieri, dont la première pensée fut toujours de servir sa patrie, revint franchement à ses rois légitimes; il regarda comme un devoir de se rapprocher de Ferdinand qui, de son côté, sut apprécier l'avantage de posséder un officier aussi distingué. Son dévouement pour la cause royale était d'autant plus sincère, que Ferdinand paraissait protéger les droits du peuple, dont Filangieri était un des plus chauds partisans. Dans les derniers événements de Naples, où la constitution adoptée par le roi laissait aux hommes de tous les rangs la liberté d'être constitutionnels, fidèle à ses principes, il afficha hautement son attachement au libéralisme; mais lorsqu'après le retour du roi de Laybach, et l'envahissement du pays napolitain par les Autrichiens, les lois jurées furent abolies, il eut la prudence de ne point prendre part à des projets de révolution mal concertés, et échappa ainsi aux proscriptions qui atteignirent une foule de conspirateurs maladroits. Filangieri a conservé l'estime de son roi, et continue d'occuper un rang distingué dans son armée.

FILASSIER (Jean-Jacques), né à Warwick-Sud, dans la Flandre, vers 1736. Après avoir fait ses études, les ouvrages du philosophe du 18e siècle lui tombèrent dans les mains, et devinrent l'objet unique de ses méditations. L'*Émile* de J.-J. Rousseau surtout, captiva son esprit à un tel point, qu'il ne rêva plus qu'aux moyens de perfectionner le système d'éducation, qui était alors en usage. Ce fut dans cette intention que, de concert avec un ancien magistrat nommé Rose, il composa *Eraste*, ou l'*Ami de la jeunesse*, ouvrage qui eut le plus grand succès dans sa nouveauté, et qui valut aux deux auteurs l'honneur d'être admis à l'académie d'Arras. Filassier aimait le séjour de la campagne, et se délassait de ses études par la culture de quelques arpents de terre, avec lesquels il vérifiait les expériences agronomiques annoncées dans les journaux. Il vint ensuite habiter les environs de Paris, et se chargea de diriger la pépinière de Clamart. Malgré la modestie de Filassier, ses travaux et ses qualités attirèrent sur lui l'attention de ses concitoyens; il fut d'abord nommé procureur-syndic du district de Bourg-la-Reine, puis député à l'assemblée législative, où il parla en faveur de la liberté de conscience. Après le 10 août 1792, il fut dénoncé, mais il se justifia, et retourna dans sa commune où il fut élu juge de paix. Suspendu de ses fonctions peu de temps après, il rentra dans la vie privée, se renferma dans ses anciennes et paisibles habitudes, et mourut à Clamart en 1806. Il était membre des académies d'Arras, Lyon, Toulouse, Marseille, etc. Il a publié: 1° *Dictionnaire histo-*

rique de l'éducation, Paris, 1771, 2 vol. in-12; 1784, 2 vol. in-8°; cet ouvrage a été traduit en allemand, et continué par F.-L. Brunn, Berlin, 1788-1792, 5 vol. in-8°; 2° *Eraste, ou l'Ami de la jeunesse*, Paris, 1773, in-8°; ces deux compositions, utiles et estimées, ont été plusieurs fois réimprimées depuis; les dernières éditions d'*Eraste* se composent de deux volumes; 3° *Eloge du Dauphin, père de Louis XVI*, Paris, 1777, in-8°; 4° *Culture de la grosse asperge, dite de Hollande la plus précoce, la plus hâtive, la plus féconde et la plus durable que l'on connaisse*, Paris, 1783, in-12; ce traité est aussi complet qu'il pouvait l'être; 5° *Dictionnaire du jardinier français*, Paris, 1790, 2 vol. in-8°; cet ouvrage est estimé.

FIRMAS-PÉRIEZ (le comte de), d'une famille noble du Languedoc qui professait la religion protestante, avait embrassé la carrière militaire et était officier au régiment du Piémont au commencement de la révolution. Quoique absent de son corps qui se trouvait alors en Alsace, il se rendit au camp de Jalès, et prit part à cette insurrection royaliste. De retour à son régiment, il défendit devant le tribunal de Colmar le général de Roch, commandant la place d'Huningue, qui était accusé de menées anti-nationales. M. de Firmas-Périez émigra peu de temps après, fut employé à l'état-major de l'armée du prince de Condé, et fut blessé à la tête du régiment de Hohenlohe dans plusieurs affaires, notamment au village de Berchem, dans la Basse-Alsace, dont les princes de la maison de Bourbon restèrent maîtres, après y avoir perdu plus de mille soldats nobles et plus de trois cents cavaliers. Le comte de Firmas-Périez se rendit à la cour de Wurtemberg, après le licenciement de l'armée de Condé, et y accepta les fonctions de chambellan et de grand-maître des cuisines. Rentré en France après les événements de 1814, il obtint le grade de maréchal-de-camp. M. de Firmas-Périez a publié: 1° (avec M. de Maimieux) *Pasitélégraphie*, Stuttgart, 1811, in-8°, avec figures; 2° *Notice historique sur L. A. H. de Bourbon-Condé duc d'Enghien, prince du sang*, Paris, 1814, in-8°. On trouve à la suite l'oraison funèbre de ce prince prononcée dans la chapelle catholique de Saint-Patrice, à Londres, par l'abbé de Bouvens; 3° *Bigamie de Napoléon Bonaparte*, 1815, in-8°; 4° *Réflexions politiques sur le projet d'une constitution pour le royaume de Wurtemberg*, 1815, in-8°; 6° *Jeu de stratégie, ou les échecs militaires*.

FIRMONT (Henri-Essex-Edgeworth de), vicaire-général de l'église de Paris, né, en 1745, au bourg d'Edgeworthstown, d'une famille qui avait été considérée dans le comté de Middlesex en Angleterre, et qui, sous le règne d'Elisabeth, alla s'établir en Irlande. Après avoir été confié pour ses premières études aux jésuites de Toulouse, par son père qui avait abandonné la religion anglicane, le jeune de Firmont reçut les ordres, et se montra pénétré du véritable esprit de sa profession. Il se proposait d'exercer son zèle comme missionnaire dans quelqu'une des vastes contrées occupées par les infidèles; mais on lui fit entendre qu'il importait surtout de lutter au centre de la civilisation contre l'affaiblissement de la foi. Guidé par une vertu exempte de toute ambition, il choisit les fonctions obscures de confesseur. Ses compatriotes qui résidaient à Paris lui ayant offert un évêché, s'il voulait retourner en Irlande, il ne l'accepta point. Mme Elisabeth, pendant sa détention au temple, parla à Louis XVI de l'abbé de Firmont, son directeur, qui demeurait à Choisy-le-Roi, sous le nom d'Essex, depuis les événements de septembre 1792. Quand il sut qu'il serait agréé par le roi, il regarda comme un arrêt de mort cette haute marque de confiance, mais il ne balança pas. « Mon malheureux maître, disait-il dans une lettre écrite à un Anglais, le 21 » décembre, a jeté les yeux sur moi pour le disposer à la mort si l'iniquité de son peuple va jusqu'à commettre ce parricide. Je me prépare moi-même à mourir... Ma vie n'est rien; si en la » perdant, je pouvais sauver celui que Dieu a placé » *pour la ruine et la résurrection de plusieurs*, j'en » ferais volontiers le sacrifice, et je ne mourrais » pas en vain. » Quelques jours après le ministre de la justice, qui avait été annoncer à Louis XVI sa condamnation à mort, fut chargé par ce prince de demander à l'abbé de Firmont s'il voulait se rendre au Temple: « Oui sans doute, répondit-il, » l'intention du roi est un ordre pour moi. » Conduit auprès de Louis XVI, il se jeta à ses pieds en versant des larmes. Après plusieurs entretiens, dans l'un desquels le roi déplora le sort des ecclésiastiques proscrits, son confesseur lui demanda s'il ne serait pas satisfait d'entendre la messe, et de recevoir la communion. Louis assura que ce serait pour lui une grande consolation; mais, ajouta-t-il, le conseil du Temple n'en donnera pas la permission. L'abbé de Firmont s'étant chargé d'en faire la demande, un des commissaires de la convention objecta le nombre de prêtres qui, au rapport des historiens, avaient empoisonné des hosties. « Fournissez-les » vous-mêmes, répliqua l'ecclésiastique; tout passera par vos mains. » Sa demande lui fut enfin accordée, à cette condition que la cérémonie serait terminée dès sept heures du matin, Louis Capet devant partir à huit heures pour le supplice. C'était le 20 janvier; le confesseur entretint son pénitent jusqu'à minuit passé. Le lendemain, après avoir dormi paisiblement, le roi entendit la messe, et communia au pied d'un autel que l'abbé de Firmont et Cléry, valet-de-chambre du prince, avaient élevé dans sa chambre. Lorsqu'on vint le chercher quelques moments après, il dit à son confesseur: « Tout est consommé, mon cher abbé, donnez-» moi votre bénédiction. » Mais ce digne prêtre avait résolu de l'assister jusqu'au dernier moment, et le roi, qui ne s'y était pas attendu, y parut très sensible. Lorsqu'il fut descendu de voiture sur la place Louis XV, trois bourreaux entourèrent le malheureux prince; il les repoussa avec fierté, et arrangea de ses propres mains le col de sa chemise, après avoir ôté son habit. Cependant ils s'avancèrent de nouveau, et voulurent lui lier les mains malgré son refus. Louis XVI regarda l'abbé de Firmont comme pour lui demander conseil; celui-ci heureusement inspiré dans ce moment cruel lui dit: « Sire, » je ne vois dans ce dernier outrage qu'un » nouveau trait de ressemblance entre Votre Majesté » et le Dieu qui va être sa récompense. » En levant les yeux au ciel, Louis répondit: « Il ne faudra rien » moins que son exemple pour que je me soumette » à un pareil affront. Faites ce que voudrez, dit-il, » aux bourreaux, je boirai le calice jusqu'à la lie. » L'escalier de l'échafaud étant raide, le roi s'appuya pour le monter sur le bras de son confesseur, qui, dit-il lui-même, craignit alors que le courage ne manquât enfin à la victime. On a beaucoup répété qu'il s'était écrié dans ce moment-là: « *Fils de* » *saint Louis montez au ciel.* » Le ministre Bertrand de Molleville rapporte dans ses mémoires, qu'interrogé par lui-même s'il avait prononcé ces mots, cet ecclésiastique, simple et ennemi de toute dissimulation, lui avait répondu qu'il ne se souvenait pas de s'être exprimé ainsi, bien que c'eût été à peu près sa pensée. Chez les anciens un mot aussi heureux serait resté, mais aujourd'hui la critique est inexorable. Après s'être rendu auprès de Malesherbes, l'abbé de Firmont rentra le soir même dans sa retraite à Choisy, et n'en sortit qu'au mois

d'avril 1795. En 1796, il passa en Angleterre, et alla remettre à MONSIEUR, depuis Louis XVIII, qui était en Ecosse, les papiers où étaient déposés les dernières paroles de Louis XVI et de Mme Elisabeth. Il rejoignit plus tard Louis XVIII à Blankenbourg, et resta dix ans auprès de lui. A cette époque il saisit avec empressement l'occasion de soulager, ou de consoler des soldats français prisonniers et blessés. Atteint lui-même du mal épidémique qui se déclara parmi eux, il succomba, le 22 mai 1807, à l'âge de soixante-deux ans. Le duc d'Angoulême suivit à pied le convoi de ce respectable ecclésiastique, et Louis XVIII composa lui-même l'épitaphe latine qui fut placée sur son tombeau.

FISZER (STANISLAS), général de division des armées polonaises, naquit dans la Grande-Pologne, vers 1755. Il embrassa de bonne heure la carrière militaire, et mérita d'être distingué particulièrement par le général Kosciuszko, dont il fut aide-de-camp dans la campagne de 1792. En 1793, il se trouvait, avec le rang de capitaine, dans la division du général Byszewski, et lorsqu'à la même époque le vice-brigadier Jean-Henri Dombrowski, fit la proposition au général Byszewski de se porter à Dantzick, où l'on attendait des secours de la France, le brave Fiszer se chargea d'une mission à Warsovie, pour aller chercher les ordres du roi; mais trahi par Gorzynski, adjudant-général de Stanislas-Auguste, il revint au quartier-général sans avoir pu réussir. Après le funeste résultat des efforts des patriotes, en 1794, Fiszer s'empressa de rejoindre en Italie les légions polonaises, commandées par les généraux Dombrowski et Kniaziewiks. Elevé au rang de général de brigade, il rentra, en 1806, dans sa patrie. Comme chef inspecteur de l'infanterie, il prit une part très active à l'organisation de l'armée polonaise du grand-duché de Warsovie, et à l'époque de l'envahissement de ce duché par les Autrichiens, en 1809, il combattit vaillamment ces ennemis de la Pologne. En 1812, il remplit les fonctions de chef d'état-major du 5e corps d'armée, commandé par le prince Joseph Poniatowski, signala son intrépidité aux batailles de Smolensk, de Borodino ou de la Moskowa, et à plusieurs autres combats, et succomba glorieusement, en 1812, au champ de bataille de Voronovo près de Rojestro. Il a publié en polonais un extrait de l'ouvrage de l'illustre Carnot, *Sur la défense des places*, Varsovie, 1811. Antoine Gorecke, connu par ses belles poésies, et compagnon d'armes du général Fiszer, a composé un poëme en quatre chants, intitulé : *La mort de Fiszer*. Cet ouvrage est encore inédit.—FISZER (Mme), épouse du précédent, célèbre par son patriotisme, est morte à Dresde, en 1825. Elle a laissé en manuscrit, la *Vie de Kosciuszko*, dont la publication est attendue avec impatience par ses compatriotes. Lors du séjour de Mme Fiszer à Paris, Kosciuszko aimait à passer ses soirées dans sa maison, rendez-vous des Polonais de distinction.

FITZGERALD (lord EDWARD), né au château de Carton, près de Dublin, le 15 octobre 1763, était fils du comte de Kildare, premier duc de Leinster, et petit-neveu, par sa mère, du célèbre Fox. Il embrassa fort jeune la carrière des armes, et parvint bientôt au grade de major d'un régiment d'infanterie, à la tête duquel il fit avec la plus grande distinction la guerre d'Amérique, et acquit la réputation d'un des meilleurs officiers de cette arme. Le célèbre Cobbett servait dans ce corps, et ce fut lord E. Fitzgerald qui lui fit avoir son congé. Il vint en France peu avant la révolution, et s'y prit d'une vive passion pour la belle Paméla, élève de Mme de Genlis. Il l'épousa à Tournay, et l'emmena en Irlande, où elle fut très bien accueillie par la famille de son époux. Deux enfants furent le fruit de ce mariage, dont l'aîné était il y a quelques années capitaine de hussards dans l'armée anglaise. De retour dans sa patrie, lord E. Fitzgerald la trouva en proie aux dissensions intestines, et partagée en deux partis également violents et acharnés l'un contre l'autre. Pour une ame aussi noble et généreuse que l'était celle de ce patriote irlandais, il n'y avait pas à balancer; il prit parti pour les opprimés contre les oppresseurs, et devint l'idole du peuple. Les Irlandais, fatigués du joug anglais, poussés à bout par des vexations sans nombre, et séduits par l'exemple de la France, montrèrent le plus grand enthousiasme et s'organisèrent avec le plus grand secret sous le nom d'*Irlandais unis*. Des comités furent formés dans tous les comtés, et un directoire central à Dublin donnait l'impulsion aux mécontents. Lord Fitzgerald fut regardé par eux comme le généralissime des Irlandais unis. Cependant le gouvernement anglais conçut des soupçons sur la conduite de ce chef dangereux, et malgré le secret inviolable gardé par les conjurés, les autorités parvinrent à saisir quelques indices de ce qui se tramait contre la domination anglaise, appuyée puissamment par le parti appelé *orangiste*, dévoué à l'Angleterre. Pendant que les ennemis de Fitzgerald épiaient toutes ses démarches, un vil dénonciateur qui depuis a été forcé de quitter l'Irlande, et même l'Angleterre, pour aller cacher son infamie chez l'étranger, le dénonça, et se porta son accusateur devant la cour du banc du roi, lui imputant les crimes de haute trahison et de lèse-majesté. L'ordre fut donné d'arrêter lord Fitzgerald; mais il se cacha, et sa retraite resta ignorée du gouvernement, quoiqu'il reçût tous les jours la visite d'un grand nombre de conspirateurs, parmi lesquels il y avait beaucoup de gens des classes pauvres; l'or ne séduisit aucun d'eux, et le hasard seul livra ce courageux défenseur des libertés de l'Irlande entre les mains des agents du gouvernement. La police anglaise ayant appris qu'un individu avec lequel Fitzgerald était étroitement lié, et en qui il avait la plus entière confiance, venait d'arriver à Dublin, le fit suivre, et découvrit bientôt qu'il se rendait fréquemment dans une maison de la rue Thomas, occupée par un marchand nommé Murphi. Déjà des mouvements populaires avaient eu lieu dans les comtés de Kildare et de Wicklow; on annonçait qu'une insurrection générale devait éclater dans la journée du 20 mai 1794, et l'on répandait que lord E. Fitzgerald se mettrait à la tête des insurgés. Le gouvernement se croyant assuré que ce chef était en effet caché chez Murphi, fit investir sa maison pendant que les majors de place Sirr et Swan, accompagnés du capitaine Ryan, forcèrent les portes, et pénétrèrent dans la chambre où Fitzgerald se trouvait seul et se promenait tranquillement. Swan et Ryan se jettent à l'improviste sur lui; mais il se défend en brave, perce l'un d'eux d'un coup de poignard et l'étend à ses pieds, et blesse dangereusement l'autre dans le bas-ventre; mais tandis qu'il lutte corps à corps avec ce dernier, Sirr, qui s'était caché derrière la porte, lui tire d'une main tremblante un coup de pistolet qui lui traverse la poitrine. La garde de l'hôtel des invalides arriva en ce moment, et porta le malheureux Fitzgerald, baigné dans son sang, à la prison de Newgate, où il expira peu de jours après. Le capitaine Ryan ne survécut que deux heures à sa blessure; le major Swan fut guéri des siennes. La cour du banc du roi condamna Fitzgerald, et fit confisquer ses biens; mais le roi Georges IV a eu la générosité de les faire restituer à ses enfants, ce qui l'a rendu populaire en Irlande.

Ce n'était cependant qu'un acte de justice, car la confiscation était un acte inique qui reposait sur de simples soupçons, aucune preuve judiciaire n'ayant été produite de la culpabilité de lord Fitzgerald. Toutefois si, d'après les lois anglaises, des preuves suffisantes manquaient pour condamner lord Fitzgerald, il est avéré pour l'historien qu'il méditait la chute de la puissance anglaise en Irlande, et que sa mort délivra l'Angleterre d'un de ses plus redoutables ennemis. Il possédait les qualités les plus aimables, une singulière fermeté de caractère, un coup d'œil pénétrant et juste, et un courage à toute épreuve. Jamais personne n'a joui d'une aussi grande popularité parmi ses compatriotes; ils avaient pour lui une sorte de vénération que le temps n'a point diminuée. La mémoire de Fitzgerald est impérissable parmi les Irlandais, et peut-être un jour le souvenir de cet illustre patriote, qui mourut victime de son dévouement, donnera-t-il à la nation la force de briser pour toujours des chaînes qu'elle n'aurait jamais dû porter. Lord Fitzgerald était représentant du comté de Kildare au parlement d'Irlande, et fut l'ami intime et le collègue du brave O'Connor, aujourd'hui général au service de France, et l'un des plus illustres chefs des Irlandais unis.

FITZ-JAMES (Edouard, duc de), arrière-petit-fils du duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, naquit à Versailles en 1776. Dès 1789, il se prononça en faveur de l'ancien régime contre les innovations révolutionnaires. Il émigra bientôt en Italie, où il se livra pendant plusieurs années à son goût pour les beaux-arts. Il passa ensuite à l'armée de Condé, où il servit avec quelque distinction en qualité d'aide-de-camp du maréchal de Castries. Après la campagne, il voyagea dans les trois royaumes de la Grande-Bretagne, et étudia, dit-on, les mœurs des pays qu'il parcourut. S'il en est ainsi, il ne s'est du moins pas occupé de l'étude des rouages du gouvernement représentatif, ou cette étude n'a pas été dans son esprit à l'avantage de cette forme de gouvernement, si l'on en juge du moins par les travaux du noble duc à la chambre des pairs. Sous le consulat, le duc de Fitz-James sollicita et obtint sa radiation de la liste des émigrés, et rentra en France, où il vécut dans la retraite pendant tout le temps que dura le régime impérial. En 1813, il entra comme caporal dans la garde nationale de Paris, et fut envoyé en cette qualité avec sa légion à la barrière Mousseaux, le 30 mars 1814, pour combattre les ennemis. Les gardes nationaux se préparaient à la défense; le duc de Fitz-James sort des rangs, et monte sur une butte pour les haranguer : « Le devoir est de désobéir, leur dit-il, dans « les circonstances présentes; la sûreté des habi- « tants de Paris est compromise si l'on fait un seul « pas en avant; c'est une extravagance de penser « que quelques milliers de bourgeois, mal armés, « soient capables d'arrêter ceux devant qui la plus « brave armée du monde est obligée de reculer. « Paris étant pris de vive force, rien ne pourrait « soustraire les femmes et les enfants à la fureur d'un « soldat irrité par la résistance. Enfin le seul but du « gouvernement est de sacrifier la capitale pour « donner un élan au reste de la France. » Ce discours, que nous ne nous permettrons pas de juger, à cause des égards que l'on doit aux vivants, produisit son effet. Quelques bourgeois intimidés refusèrent de combattre. Cependant le plus grand nombre ne voulut point croire que son *devoir* fût de refuser de combattre les Prussiens et les Cosaques; il pensa même que, pour sauver les femmes et les enfants des Parisiens, le moyen le plus sûr était d'opposer aux hordes étrangères une héroïque résistance. Près d'un million d'habitants, resserrés dans les mêmes murs, ne subissent les chances de la guerre que lorsqu'ils ne savent pas résister. Un autre Fitz-James partagea ces sentiments que nous avons beaucoup de peine à croire contraires à l'idée du devoir; mais celui-là n'était qu'un baladin; il mourut sur le champ de bataille, atteint par la lance d'un Cosaque, tandis que son noble homonyme, glorieux de ses succès, ramenait dans leurs foyers les timides citadins qu'il avait encouragés à la peur. Le lendemain, la capitulation de Paris fut signée, et le duc de Fitz-James, réuni à quelques jeunes nobles, arbora la cocarde blanche, et parcourut Paris en criant *vive le Roi!* Cet acte de dévouement lui valut les titres d'aide-de-camp et de premier gentilhomme de la chambre de Monsieur (Charles X), pair de France, etc. Dans les cent jours, il suivit Monsieur à Gand, et revint à Paris avec ce prince. Il se signala d'abord à la chambre des pairs par l'acharnement avec lequel il réclama la condamnation de l'infortuné maréchal Ney. Un autre acte de dévouement à la cause royale, qu'il se crut permis dans ce moment, est de telle nature que nous ne croyons pas pouvoir y ajouter une seule réflexion. Le général Bertrand était son beau-frère, et ce général, alors inscrit sur une liste de proscription, ne pouvait alléguer pour sa défense que son ancien serment de fidélité à Napoléon, serment auquel il n'avait jamais renoncé : le duc de Fitz-James crut devoir publier une lettre qui faisait croire que M. Bertrand avait prêté serment à Louis XVIII. Démenti par la famille du général Bertrand, il répondit par une lettre fort injurieuse, dans laquelle l'oubli de tous les sentiments de famille, ou même de tous les égards que l'on doit au malheur, se fait remarquer. Cette pièce, que conservera l'histoire, se termine ainsi : « ..... L'homme qui, à « la faveur de faux serments, et pour assouvir une « ambition criminelle, trame des complots odieux, « ne peut plus rien être pour moi, eût-il été mon « ami le plus intime. Peu m'importe l'idée que se « fait de mes principes la famille de M. Bertrand! « Ces principes sont connus de mes amis, estimés « de tous ceux que j'estime; et certes je n'en changerai pas pour adopter ceux qui ont perdu le général Bertrand, et qui dirigent encore les per- « sonnes qui persistent à voir en lui le modèle de « l'honneur et le héros de la fidélité. » Le duc de Fitz-James fut peu de mois après nommé commandant de la garde nationale à cheval, et fit à ce sujet à sa troupe une harangue où l'on trouve les phrases suivantes : « Oui, messieurs, je vous en « préviens, si les circonstances l'exigeaient, et si les « factions soulevaient encore la tête, si un usurpa- « teur, quel qu'il fût, venait nous livrer encore à l'é- « tranger (et cette fois ce serait pour toujours), c'est « au plus fort du danger que je vous conduirais « pour faire de mon corps un rempart à la France, « au Roi et à nos adorables princes; je vous condui- « rais, et je suis sûr que vous m'y suivriez tous.... » Et qu'on ne fasse pas un reproche d'inconséquence de ce discours, où le noble duc promet des dangers à cette garde nationale qu'il avait un an plus tôt dissuadée de combattre; qu'on remarque bien au contraire que, tout en parlant d'une invasion étrangère, ce n'est pas contre l'étranger qu'il promet de tirer l'épée. Fitz-James se jeta dans l'opposition lorsque le ministère sembla marcher dans les voies constitutionnelles. Il s'opposa fortement à la loi d'élection du 5 février 1817, que la France regrette encore. Il s'éleva avec force contre un ministre qui *avait osé prononcer cette inconcevable phrase :* « Ayez des vertus et vous aurez de l'in- « fluence; » et le foudroya dans une vive prosopopée qu'il terminait ainsi : « Non, ce n'est point ici- « bas, c'est dans un séjour plus élevé que la vertu

« doit s'attendre à recevoir sa récompense. » Pendant tout le temps que le duc de Fitz-James fit partie de l'opposition, il s'éleva souvent avec force, quelquefois avec éloquence contre les *lois d'exception*, qu'il avait approuvées en 1815, et qu'il approuva depuis. Il fut l'un des premiers qui réclamèrent la restitution des biens du clergé et des indemnités pour l'émigration. Tant que M. de Villèle resta au ministère, le duc de Fitz-James vota constamment, à la chambre des pairs, dans le sens du pouvoir. Il a soutenu la loi du sacrilége, la loi d'indemnité, et le droit d'aînesse. Cependant son éloquence, que l'on avait plus d'une fois remarquée dans l'opposition, s'est éclipsée au sein des bataillons ministériels. On a seulement retenu l'une de ses phrases de l'avant-dernière session : « La corruption, disait il, est descendue « des salons dans les boutiques. » Si toute polémique ne nous était pas interdite, nous citerions au noble duc quelques numéros de la *Gazette des tribunaux* qui pourraient lui faire juger que tous les salons ne sont pas aussi *moraux* qu'il veut bien le croire.

FLAHAUT DE LA BILLARDIÈRE (le comte Auguste-Charles-Joseph de), lieutenant-général, aide-de-camp de Napoléon, commandeur de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, naquit à Paris le 20 avril 1785. Fils d'un officier général, il entra, à peine âgé de quinze ans, dans un corps de volontaires à cheval, organisé en 1800, pour accompagner le premier consul en Italie. Devenu capitaine aide-de-camp du prince Murat, il fut grièvement blessé le 1er novembre 1805, au combat de Lambach, en Autriche. Placé ensuite comme chef d'escadron dans un régiment de chasseurs à cheval, il se distingua à la bataille de Friedland, reçut peu de jours après la décoration d'officier de la légion d'honneur, et obtint à la suite des campagnes de 1808 et 1809 l'emploi de colonel aide-de-camp du prince de Neufchâtel, major général de l'armée, qui le fit créer baron. M. de Flahaut combattit en Russie, et fut cité pour sa conduite au combat de Mohilow. Promu au grade de général de brigade, en 1813, il devint aide-de-camp de Napoléon, qui le nomma l'un des commissaires chargés de l'exécution des dispositions de l'armistice conclu entre les Français et les alliés. Il se signala depuis à la bataille de Dresde, où il fut élevé au grade de général divisionnaire. Il se rendit, le 22 février 1814, auprès des plénipotentiaires russes, autrichiens et prussiens réunis à Lusigny, pour traiter d'un nouvel armistice que les prétentions de Napoléon firent rejeter. Le titre de comte et le grade de commandeur de la légion d'honneur lui furent accordés dans la même année. Le général Flahaut ne suivit pas l'empereur à l'île d'Elbe; mais il avait repris son service auprès de lui comme aide-de-camp, lorsqu'en 1815 il fut envoyé à Vienne avec des dépêches du gouvernement impérial pour le prince Talleyrand. Arrêté à Stuttgard, il revint en France sans avoir pu remplir sa mission; fut nommé pair de France le 2 juin, accompagna Napoléon à l'armée, et combattit à Fleurus et à Mont-Saint-Jean. De retour à la chambre des pairs, après les désastres de cette campagne, il défendit le rapport du ministre de la guerre, attaqué par le maréchal Ney, donna des détails sur les opérations du maréchal Grouchy, certifia qu'il avait alors 40,000 hommes sous ses ordres, et appuyant ensuite la proposition de Lucien en faveur de Napoléon II, « Si Napoléon avait été « tué, dit-il, n'est-ce pas son fils qui lui succéderait? « Il a abdiqué, il est mort politiquement, pour- « quoi son fils ne lui succéderait-il pas. » Le général Flahaut fut chargé, le 1er juillet, par le gouvernement provisoire, du commandement d'un corps de cavalerie. Après la seconde restauration, le prince de Talleyrand, qui était depuis long-temps attaché à la famille de cet officier général, fit rayer son nom de la liste des personnes qui devaient être exilées de France, sans jugement préalable et par mesure de sûreté. Cette faveur ne permit pas, toutefois, au comte Flahaut d'habiter la France; on l'engagea à s'éloigner pour quelque temps; il voyagea en Suisse et se rendit en Angleterre, où il obtint la main de l'une des plus riches héritières des trois royaumes, la fille de lord Keith. — Mme de Flahaut, dont les romans ont obtenu tant de succès, et qui épousa en secondes noces M. de Souza, ministre du Portugal, était la mère du général Flahaut.

FLAHAUT (Mme de). *Voyez* **SOUZA**.

FLAMAND-GRETRY (Louis-Victor), né le 25 novembre 1764, à Fère en Tardenois (Aisne), de parents peu fortunés, mais honorables, quitta son pays natal, très jeune encore, pour suivre son père à Mantes (Seine-et-Oise), et commença ses études dans le collége de cette ville. Son père étant mort quelque temps après, il passa sous la direction d'un religieux génovéfain, son parent, qui se chargea de son éducation. Il entra chez les religieux de Sainte-Geneviève ou de Saint-Benoît, et ensuite chez les frères de la doctrine chrétienne. Les austérités auxquels il se livra ayant altéré sa santé, il entra successivement dans plusieurs maisons de commerce, et parut se fixer enfin chez son frère, tapissier de la cour. Il fit ensuite la librairie, et se maria le 9 janvier 1787. Ce mariage, contracté sous les plus funestes auspices, ne fut pas heureux; et après sept ans d'union, père de sept enfants, il fut obligé d'en réclamer la dissolution, qu'il obtint le 4 décembre 1794. Après plusieurs unions de cette nature contractées et dissoutes légalement, remarié le 30 décembre suivant, il recourut encore, trois mois après, à la loi du divorce, mais pour des motifs qui ne pouvaient compromettre ni son épouse, ni lui. De faux amis cherchèrent alors à le réunir à sa première femme; mais ayant acquis, à temps, des preuves évidentes de sa mauvaise conduite, il rompit tout commerce avec elle. Sa seconde femme se mit alors sur les rangs pour revenir à lui. N'ayant jamais eu de reproches graves à lui faire, il contracta de nouveaux liens qu'il fut encore forcé de briser cinq semaines après. Un heureux hasard lui fit rencontrer MM. Grétry, neveu; il intéressa par ses malheurs, fut admis dans la société du grand Grétry, et parvint, à force de soins, à épouser Ernestine Grétry, sa nièce, qui joignait aux agréments de la figure et aux avantages d'une bonne éducation, un talent distingué sur le piano. Le caractère de M. Flamand, ses soins assidus pour l'oncle de sa femme, le bonheur dont il fit jouir celle-ci, l'ordre qu'il mit dans ses affaires, l'aisance qu'il sut se procurer, lui méritèrent d'abord l'estime de l'immortel Grétry, et bientôt après l'attachement le plus inviolable. Ce nouveau mariage avait été célébré le 31 janvier 1796. M. Flamand était alors marchand de meubles, profession qu'il exerça utilement jusqu'en 1809. A cette époque il se lia, par un traité, avec le sieur Beunat de Sarrebourg, inventeur de sculpture en mastic. Cette association, qui dura trois ans, lui procura des profits immenses; mais obligé d'y renoncer, il se consacra tout entier au culte de son oncle, fut honoré de toute sa confiance, et en reçut la plus grande preuve d'attachement, ayant été choisi par lui pour essuyer ses larmes, lorsqu'il perdit son épouse le 17 mars 1807. Dès ce moment, M. Flamand ne quitta presque plus Grétry, l'accompagna partout et l'assista à ses derniers moments, le 24 septembre 1813. Lorsque toutes les discussions relatives à la

succession furent terminées, et celle-ci présentait d'autant plus de difficultés, que les cohéritiers étaient plus nombreux et de caractères plus opposés, M. Flamand se rendit adjudicataire de l'Ermitage où était mort Grétry, y fit des améliorations considérables, sans pour cela en changer l'aspect, et conçut l'heureux projet d'y conserver le cœur de Grétry. Mais avant d'obtenir ce résultat, auquel il n'arriva qu'après mille obstacles, qu'un élan de générosité lui avait suscités, en faisant, aux magistrats de Liége, sa ville natale, l'offre de son cœur, il eut à soutenir les tracasseries de sa famille, les intrigues des personnes intéressées à le contrarier, et les attaques judiciaires des magistrats liégeois réclamant, après plusieurs années, un don qu'ils avaient dédaigné lorsqu'il leur fut offert. La vie de M. Flamand-Grétry devait être agitée de toutes les manières; le grade paisible de lieutenant, et ensuite de capitaine-commandant de la garde nationale, devint pour lui une source de tribulations; il fut insulté publiquement dans ses fonctions; des ennemis secrets l'accusèrent auprès des autorités compétentes; il se justifia, et l'affaire se termina par la dissolution de la garde nationale de la ville d'Enghien-Montmorency. Une visite que Mme la duchesse de Berri fit vers cette époque, à l'Ermitage, le consola de tous ces désagréments, et lui assura la protection de cette princesse dans le procès du cœur de Grétry, qu'un arrêt foudroyant de la cour royale venait de lui faire perdre. Dès lors le succès d'une cause à laquelle il avait sacrifié une partie de sa fortune, fut assuré. M. Flamand-Grétry a publié : 1° *Le 21 janvier*, poëme élégiaque, dédié aux mânes de Louis XVI, 1818, in-8°; 2° *La mort du duc de Berri*, ode, 1820, in-8°; 3° *La naissance du duc de Bordeaux*, ode, 1820, in-8°; 4° *L'Ermitage de J.-J. Rousseau et de Grétry*, poëme en huit chants avec prologue, notes historiques, et orné de portraits, vues et *fac simile*, 1820, in-8°; 5° *Le Baptême du duc de Bordeaux*, dithyrambe, 1821, in-8°; 6° *Cantate à l'occasion de l'inauguration et du couronnement du buste de S. A. R. Madame, duchesse de Berri, à l'Ermitage d'Enghien*, musique de Mlle Herminie Daubonne, 1823, in-8°; 7° *Le Retour de Monseigneur le duc d'Angoulême*, poëme héroïque, 1823, in-8°; 8° *Hymne à l'occasion de l'ouverture du temple expiatoire érigé à la mémoire des augustes victimes*, musique du célèbre Grétry, entre-acte de Lisbeth, 1824, in-8°; 9° *Ode présentée à S. A. R. Madame, duchesse de Berri, à l'occasion de l'inauguration du cœur de son auguste époux à Rosny*, 1824, in-8°; 10° *Hommage à Charles X, à l'occasion de la mort de Louis XVIII et de son avènement au trône*, dithyrambe, 1824, in-8°; 11° *Le Sacre de Charles X*, ode, 1825, in-8°; 12° *Le Passage de la Bidassoa, hommage poétique à Monseigneur le Dauphin, à l'occasion de sa fête*, 1825, in-8°; 13° *Bouquet à Charles X*, poëme, 1825, in-8°; 14° *Second Bouquet à Charles X*, poëme, 1826, in-8°; 15° *Cause célèbre relative au procès du cœur de Grétry contre la ville de Liége, orné des vues de la chapelle qui doit être érigée à l'Ermitage, d'un beau portrait de Grétry, de fac simile*, 1825, in-8°; 16° *Itinéraire historique, biographique et topographique de la vallée d'Enghien-Montmorency*, précédé des *Mémoires* de l'auteur, et de l'*Histoire complète du procès relatif au cœur de Grétry*, Paris, 1826, in-8°. Cet ouvrage aura deux autres volumes. On a encore de M. Flamand-Grétry, plusieurs mémoires et brochures relatifs au procès du cœur de Grétry.

FLASSAN (Gaétan de Raxis de), né dans le comtat Vénaissin, d'une famille originaire de Grèce, à laquelle Paul III avait donné, en 1536, la seigneurie de Flassan, dans le comtat Vénaissin, fut élevé à l'école militaire de Paris. Il fit ensuite plusieurs voyages dans les pays étrangers, séjourna assez long-temps à Rome, où il reçut plusieurs témoignages de bonté du pape Pie VI, et revint à Paris en 1787. Il s'attacha d'abord à la carrière diplomatique, et devint chef de la première division du ministère des affaires étrangères. Il quitta la France en 1791, avait été rejoindre à Coblentz le corps de la noblesse française, et était retourné en Italie après le licenciement de cette troupe. Il revint en France après la terreur, dans un temps où l'émigration était encore un crime puni de mort. Un commissaire de police, son adjoint et deux soldats armés étaient venus chez lui pour l'arrêter; il eut l'adresse de les enfermer dans son appartement et se sauva. Rentré en France après le 18 brumaire, il remplit, à l'école de cavalerie de Saint-Germain-en-Laye, la place qu'il a quittée, en 1814, après le retour du Roi. Il obtint en échange le titre d'historiographe du ministère des affaires étrangères; il est aussi chevalier de Constantin des Deux-Siciles, et de Dannebrog de Danemarck. M. de Flassan a publié : 1° *La Question du divorce sous le rapport de l'histoire, de la politique et de la morale*, 1790, in-8°; 2° *De la Pacification de l'Europe*, 1802, in-8°; 3° *De la Colonisation de Saint-Domingue*, 1804, in-8°; 4° *Histoire générale et raisonnée de la Diplomatie française, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au 10 août 1792*, 1808, 6 vol. in-8°, 2e édition, 1811, 7 vol. in-8°; 5° *Apologie de l'histoire de la diplomatie française*, ou *Réfutation de cent faux littéraires, et erreurs en tous genres contenus dans trois articles de la Gazette de France et un article du Journal de l'Empire*, 1811, in-8°; 6° *Des Bourbons de Naples*, 1814, in-8°. M. de Flassan ayant suivi la diplomatie française à Vienne, en 1814, a écrit, pendant son séjour, l'*Histoire du congrès tenu dans cette ville*, et a continué l'*Histoire de la diplomatie française jusqu'à ce jour*; ces deux ouvrages sont inédits.

FLASSEN. *Voy.* SIDI-MAHMOUD.

FLATTERS (N.), naquit, le 18 novembre 1784, à Crevele, ex-département de la Roer. Son père fabricant de meubles et architecte, lui fit commencer ses études sous ses yeux, et donna lui-même à son fils les premières notions du dessin. Plus tard, quand l'élève eut atteint sa dixième année, il le confia à un peintre assez distingué nommé Meninger. Le père de Flatters le destinait à la profession qu'il exerçait. Le jeune homme fut envoyé à Paris, placé chez un ébéniste, et après bien du temps n'ayant pu montrer comme preuve de ses dispositions qu'une commode en noyer grossièrement faite, on le déclara inhabile au métier qu'il avait embrassé. Pendant quinze mois un nouvel essai dans un autre genre de travail ne fut pas plus heureux pour l'auteur de l'Hebé. Placé chez un mécanicien nommé Colas, faubourg Poissonnière, il ne se montra pas doué de dispositions plus heureuses que celles qu'il avait déployées chez l'ébéniste. Une circonstance vint cependant au secours de l'artiste; des dames qui recevaient de lui quelques principes de dessin, le détournèrent du travail pour lequel il ne semblait pas né. Un avocat, M. Mativoire, le conduisit chez le célèbre sculpteur Houdon, qui donna à copier au jeune Flatters une figure en bas-relief dont il fut très satisfait; le protecteur ravi de l'exécution, fit un élève de son protégé. Flatters n'ayant aucun moyen d'existence, M. Henrard, élève de l'Académie impériale de musique, lui-même peu fortuné, lui assura une petite pension de soixante-quinze centimes par jour; ce qui fit vivre cet l'artiste pendant l'espace de dix huit mois. Une persévérance aussi soutenue, appuyée par de brillantes dispositions et de bonnes études, devaient enfin tirer le nom de Flatters de l'obscurité. Des médailles décernées par l'académie

des beaux-arts, furent les premiers encouragements qu'il reçut. En 1813, il remporta le deuxième grand prix de sculpture. Peu de temps après ce triomphe, un désespoir amoureux le fit entrer dans les rangs de nos soldats qui firent la campagne de France. Il passa du grade de sous-lieutenant à celui de lieutenant adjudant-major. En 1814, il reprit la vie de citoyen, et, en 1815, il endossa encore l'uniforme; la même année le rendit à la retraite et aux arts. Les principaux ouvrages de Flatters sont : un bas-relief de la fausse gloire (maintenant en Allemagne); — les bustes du feu roi Louis XVIII, de Grétry, de Talma, du général Foy, de Goethe et de Byron. On a remarqué aux expositions du salon : un Chasseur grec au repos; — Hebé; — Ganymède; — la Statue du sommeil, en bronze (maintenant à Londres); — une Baigneuse; — un Amour, en bronze (maintenant en Russie). De nombreux témoignages de bienveillance des promesses de la plus haute distinction ont rendu hommage au talent de Flatters. Le roi de Prusse, le grand duc de Bade, et plusieurs personnages éminents de l'Europe, ont acquis pour leurs musées ou galeries, des ouvrages qu'on se contentait d'admirer à Paris. Les Anglais ont plusieurs ouvrages de cet artiste, qui répond à ce reproche que lui fait l'orgueil national, comme le signor Crescendo de M. Scribe :

En France on aime les talents,
Mais on les paie en Angleterre.

FLAUGERGUES (Pierre-François), né à Rhodez en 1769, d'une ancienne famille bourgeoise du Rouergue, qu'il faut distinguer des branches cadettes répandues dans le midi, exerçait à Toulouse la profession d'avocat au commencement de la révolution. Il en adopta les principes avec modération et en ami sincère de la liberté. A la destruction des parlements il quitta cette ville, et revint dans sa famille. Elu, en 1792, président de l'administration de son département (Aveyron), il s'opposa, avec une louable fermeté, après le 21 janvier 1793, à une adresse de félicitation aux auteurs de cette fatale journée. Il venait de quitter le deuil de son père; il le reprit le jour de la discussion, et ouvrit la séance en ces termes : « Je » porte le deuil de celui dont on veut vous faire » approuver la condamnation; je ne saurais pré- » sider à cette discussion; que le vice-président » vienne prendre le fauteuil. Je demande à parler » contre. » Encouragés par ce début énergique, plusieurs membres demandèrent et obtinrent l'ordre du jour sur l'adresse. M. Flaugergues se prononça également contre le triomphe de la Montagne, au 31 mai. Le 17 juillet de la même année, il fut arrêté au lieu même des séances, par ordre du représentant du peuple, Châteauneuf-Randon, et détenu chez lui pour être traduit à la barre de la convention; mais les réclamations des autorités, et les instances énergiques des habitants de Rhodez, ses concitoyens, prêts à courir aux armes, imposèrent au représentant qui rendit M. Flaugergues à la liberté; mais il ne fut pas pour cela hors de tout danger; une armée révolutionnaire, envoyée dans l'Aveyron, avait l'ordre de le fusiller sans procédure partout où on le trouverait. La publicité donnée à cet ordre le sauva; il y échappa non pas en prenant la fuite, mais en se réfugiant dans les bois et les rochers de l'Aveyron. Son nom fut inscrit sur la liste des émigrés, et tous les biens de sa famille furent séquestrés. Le 9 thermidor mit un terme à cette proscription. Il reprit les fonctions d'avocat, qu'il abandonna encore à la fin de 1795. Ayant été nommé haut juré national, et, pour la seconde fois, administrateur de son département, il n'exerça jamais en la première qualité, et il s'abstint des fonctions d'administrateur, parcequ'il n'avait pas reçu encore sa radiation de la liste des émigrés qui ne lui fut envoyée par le directoire qu'en 1796, avec l'ordre de se rendre à son poste. Son début, dans cette carrière, avait été signalé par sa lutte contre les jacobins; il va lutter ici contre les réactionnaires non moins sanguinaires que les premiers. Des troubles de cette espèce éclatèrent à Rhodez en 1797; l'administration s'étant divisée sur les mesures à prendre, le directoire, devant qui la contestation fut portée, cassa l'administration entière, et replaça au même instant dans la nouvelle M. Flaugergues, et celui de ses collègues qui avait voté comme lui. Peu de temps après, il obtint la permission de s'absenter de son poste pour aller apprendre dans la Belgique l'art de faire l'alun, qu'il voulait appliquer à des terres alunifères qu'il avait achetées. Arrêté à Namur, vers le milieu de l'an 6, par ordre de l'administration centrale du département de Sambre-et-Meuse, comme émigré rentré, il lui était d'autant plus difficile de prouver que la loi ne devait pas l'atteindre, que le *Bulletin des Lois* ne parvenait pas encore en Belgique à l'époque où sa radiation avait été prononcée, et il devait être jugé dans les vingt-quatre heures. Un hasard heureux lui sauva la vie; sa signature, comme administrateur du département de l'Aveyron, se trouva dans les bureaux du département de l'Ourthe; on constata l'identité d'écriture, et cette circonstance, jointe à quelques autres adminicules, ayant convaincu ses juges, il fut acquitté, et revint à Paris, après avoir été de nouveau arrêté pendant quelques jours à Namur. Des dénonciations, de la part de l'administration de Sambre-et-Meuse, l'avaient devancé au ministère de l'intérieur; il fit connaître la vérité, et ses persécuteurs furent destitués. De retour à Rhodez, M. Flaugergues trouva l'administration renouvelée, sans y avoir été appelé; il partagea alors son temps entre le barreau et un établissement d'alunerie, projeté depuis long-temps, et se choisit une épouse dans une ancienne famille de Rhodez. Il fut bientôt arraché au repos de la vie privée, ayant été nommé par le premier consul, en 1799, sous-préfet à Villefranche, place qu'il remplit jusqu'à la fin de 1810. Plusieurs colleges électoraux l'ayant présenté, en 1811, comme candidat au corps-législatif, il y fut nommé par le sénat à la fin de 1812. Le 22 décembre 1813, ses collègues l'élurent membre de la commission extraordinaire chargée de l'examen des pièces originales concernant les négociations entre Napoléon et les puissances coalisées contre la France. M. Flaugergues se prononça fortement sur la nécessité de conclure la paix, et de rendre à la France sa liberté. Toute la commission pensa comme lui, et le rapport qu'elle fit était d'autant plus énergique qu'il était plus modéré dans les expressions et plus respectueux dans la forme. On sait que ce rapport fut supprimé dans la nuit par ordre supérieur, et que le 31 décembre suivant le corps-législatif fut dissous. Ce fut la première fois que ce corps, condamné au silence par les constitutions de l'empire, tint un langage digne de lui. On n'a pas oublié que M. Flaugergues, dans la discussion de ce rapport, avait dit, à l'appui d'un de ses collègues, à qui le grand-juge, duc de Massa, reprochait sans fondement une inconstitutionnalité : « Je » ne connais ici rien de plus inconstitutionnel que » vous-même, vous qui, au mépris de nos lois, » venez présider les représentants du peuple, quand » vous n'avez pas même le droit de siéger à côté » d'eux. » Le soir du même jour M. Flaugergues proposa, aux députés présents à Paris, de provo-

quer la déchéance de Napoléon, et de proclamer les Bourbons, à la charge de régner suivant le gouvernement représentatif, et il fut député au sénat pour lui faire part de cette résolution. Dans la séance du 3 avril suivant, il vota un des premiers pour cette déchéance, comme il signa un des premiers, le 7, la lettre d'adhésion à la constitution projetée par le sénat. Le corps-législatif, que la Charte avait converti en chambre des députés, ayant été convoqué par le Roi pour le mois de juin suivant, M. Flaugergues fut présenté comme candidat à la présidence. Le 5 août il parla avec force en faveur de la liberté de la presse, solennellement promise, mais qu'on tendait déjà à détruire. Le 2 septembre il s'opposa à diverses mesures financières contenues dans le budget, démontra qu'il n'y avait pas de déficit, fit ressortir le vice de la cumulation des exercices, et combattit le projet de création des bons royaux, et, le premier, il proposa d'établir le système de crédit public, auquel on a recouru depuis, et d'appliquer à l'amortissement le produit du domaine extraordinaire. M. le baron Louis, ministre des finances, lui succéda à la tribune, et rendit un noble hommage à la vérité des principes invoqués par le préopinant. Il paraît que le budget ne fut approuvé qu'à la suite de la promesse faite de suivre à l'avenir le plan proposé par cet orateur. Le 22 septembre, il parla en faveur des habitants des départements désunis de la France, qui désireraient se fixer parmi nous, et auxquels on voulait ravir le droit de cité, qu'ils avaient si chèrement acquis. Rapporteur d'une commission de la chambre, il s'opposa avec force, au mois de décembre suivant, à l'extension des pouvoirs du chancelier de France, et à l'asservissement de la cour de cassation que proposait le ministère. On visait à rétablir en elle l'ancien conseil des parties. Pour la première fois, l'opposition obtint la majorité dans cette discussion mémorable, et ce succès sauva l'indépendance de la cour suprême, et de tout l'ordre judiciaire. M. Flaugergues fit à cette époque sa profession de foi en ces termes: « Si jamais on voulait restreindre les prérogatives « de la couronne, je croirais prouver mon patriotisme en m'y opposant avec chaleur; et si l'on « voulait les étendre, je croirais prouver mon dévouement au trône, en m'y opposant avec la « même force. C'est en résistant aux empiétements « des différents pouvoirs qu'on leur rend d'éminents services. Le véritable homme d'état est celui « qui ne perd jamais de vue l'inévitable loi de la « réaction. » Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, M. Flaugergues fut membre de la chambre de 1815, et au premier tour de scrutin il obtint, après M. Lanjuinais, le plus grand nombre de voix pour la présidence. Quelques jours après, il fut nommé vice-président. Sa conduite, dans cette assemblée, fut très circonspecte; cependant il ne se montra jamais au-dessous des graves circonstances où se trouvait placée cette chambre, où il développa souvent des talents oratoires très distingués. A l'agitation qui se manifestait quelquefois, lorsque des nouvelles désastreuses étaient communiquées, M. Flaugergues opposait le calme et la dignité si convenables aux représentants d'un grand peuple. « Lorsque Annibal, disait-il, eut « vaincu à Cannes, le tumulte était dans Rome, « mais la tranquillité dans le sénat. » Il proposa de déclarer la guerre nationale, et que tous les Français étaient appelés à la défense commune; mais comme cette mesure ne pouvait devenir effective (c'était après la bataille de Waterloo), et qu'elle fit échouer un projet présenté par le ministère de la guerre, contenant des mesures très rigoureuses contre les conscrits retardataires, on douta si l'orateur n'avait pas eu l'intention d'écarter ces mesures comme injustes ou trop sévères. Le 24 juin, il fut chargé, avec MM. Andréossy, Boissy-d'Anglas, Labénardière et de Valence, de négocier un armistice auprès des généraux ennemis. Dans les entrevues que ces négociateurs eurent avec lord Wellington, M. Flaugergues s'opposa fortement à ce qu'on mît, pour condition de l'armistice, que les troupes coalisées entreraient dans Paris. Il demanda qu'on reconnût préalablement l'indépendance de la nation française, et le droit qu'elle avait de régler ses affaires intérieures comme elle le jugerait à propos, et qu'on renonçât à lui imposer aucune espèce de gouvernement. Après la seconde restauration, le Roi nomma M. Flaugergues président du collége électoral de l'Aveyron, qui l'élut député. On ignora long-temps par quels motifs, après avoir accepté cette nomination, il ne se rendit pas au poste d'honneur où il venait d'être appelé. Des malveillants répandirent le bruit que des engagements nouveaux avaient peut-être étouffé en lui les sentiments de patriotisme et de dévouement à la liberté dont il avait donné tant de preuves; mais ce qui prouvait que ces bruits étaient calomnieux, c'est qu'il ne reçut aucune faveur. On a su depuis qu'avant d'accepter la présidence du collége électoral, il avait déclaré à MM. le baron Pasquier et Louis, ministres, qu'il ne se trouverait payer les mille francs de contributions exigés pour l'éligibilité, qu'autant que ses associés reconnaîtraient tous les droits qu'il avait sur les mines d'alun qu'il possédait. Il trouva des obstacles à cette reconnaissance, et une maladie qu'il essuya dans son pays l'empêcha de vaincre ces obstacles, avant la fin de la session de 1815. Les amis de la liberté regrettèrent de ne pas entendre la voix éloquente de M. Flaugergues dans la chambre introuvable, et de voir la cause nationale privée d'un défenseur tel que lui. Depuis il n'a pas été réélu. Les années 1816, 1817, 1818, 1819, s'écoulèrent sans qu'il reparut sur la scène. Dans les derniers jours de cette année 1819, et au moment où l'on travaillait à changer le système électoral, M. Flaugergues, qui n'avait jamais partagé l'opinion des auteurs de la loi du 5 février 1817, publia une brochure pour prouver que si l'on voulait avoir une bonne représentation nationale, il fallait la former de députés élus en nombre égal et séparément, par les grands, par les moyens et par les petits propriétaires. Il tendait à faire réintégrer la masse du peuple, moins les prolétaires, dans son droit de se faire représenter. Il censurait la loi du 5 février, soit comme s'écartant de ce principe, soit sous le rapport des indues attributions données au conseil-d'état et au gouvernement en matière d'élection. Il prévit, dans cette brochure, tout ce qui est résulté de cette déviation des principes. Le parti constitutionnel, qui regarda toujours le salut de la liberté comme attaché à la conservation de la loi du 5 février, se plaignit amèrement des attaques que M. Flaugergues avait dirigées contre cette loi, mais sans trop discuter ses principes et ses déductions. Dans une seconde brochure, il attaqua le projet de la loi actuelle avec la même force que celle qu'il avait mise à combattre celle du 5 février, et il en appela à l'expérience de l'avenir pour juger définitivement son système. A la fin de 1820, M. Flaugergues fut nommé maître des requêtes. Il ne l'était plus en 1823. On assure qu'il portait au conseil-d'état l'indépendance de la tribune, et cela ne pouvait convenir au ministère. M. Flaugergues vit ignoré à la tête d'une nombreuse famille, sans avoir retiré la moindre fortune de ses travaux.

FLAUGERGUES (Honoré), naquit, le 16 mai

1755, d'une des branches cadettes de la famille du précédent. Son père membre de la cour des aides de Montpellier, avait éprouvé tant de mauvais traitements dans les écoles publiques, qu'il se fit à lui-même le serment de n'y jamais envoyer ses enfants. Aussi quitta-t-il sa place en se mariant, et quand il lui vint un fils, il acquit toutes les connaissances qu'il voulait lui inculquer. Jamais éducation ne fut mieux soignée, jamais élève ne répondit mieux aux soins d'un maître. Dès l'âge de huit ans, il lut la cosmographie de Mallet qui lui inspira du goût pour l'astronomie, et fit marcher simultanément cette science avec l'étude de l'histoire naturelle, des mathématiques et de la morale. Cette sorte de polymathie fut justifiée par le succès, et Flaugergues fut honorablement mentionné, et même couronné dans chacun de ces genres, par plusieurs académies. Celle de Paris, en 1779 et 1781, fit une mention honorable de son mémoire *Sur la théorie des machines simples*. Il remporta des prix, à Lyon, *Sur la différente réfrangibilité des rayons et sur la figure de la terre*; à Montpellier, *Sur l'arc-en-ciel*; à Toulouse, *Sur les trombes*. Ce ne fut qu'alors qu'il se procura des instruments et qu'il devint l'un de nos plus habiles astronomes. Il fut nommé, en 1796, associé de l'Institut, et, en 1797, directeur de l'observatoire de Toulon. Il n'accepta pas cette place; mais la science n'y perdit rien; il se livra avec tant de zèle aux travaux astronomiques, qu'il enrichit de beaucoup d'observations et de calculs l'ouvrage périodique du célèbre Lalande intitulé: *Connaissances des temps*. M. Flaugergues fut le premier qui découvrit et observa, en mars 1811, la comète qui fit tant de bruit en France et même en Europe dans le mois de septembre suivant. L'académie de Nimes, dont il est associé, ayant, en 1815, mis au concours la question suivante: *Soumettre à une discussion soigneuse toutes les diverses hypothèses imaginées jusqu'ici, pour expliquer l'apparence connue sous le nom de queue, chevelure ou barbe des comètes*, M. Flaugergues mérita le prix qui lui fut décerné, le 13 juin 1815. Croira-t-on que ce savant distingué ne soit jamais sorti de la petite ville de Viviers dans l'Ardèche? Il fallait qu'il eût une capacité naturelle peu commune pour parvenir, sans autre secours, depuis la mort de son père, que son travail et son génie, à une aussi grande célébrité. Si l'on compare les obstacles qu'il a eus à vaincre, en restant dans sa bicoque, à l'abondance des moyens qui entourent ceux qui passent leur vie dans de savantes capitales, on sera forcé de lui reconnaître une grande supériorité de moyens naturels sur ceux avec qui il marche de pair pour les résultats.

FLAXMAN (John), sculpteur anglais, le plus habile artiste dont s'honore la Grande-Bretagne, né, en 1754, passa une grand partie de sa jeunesse en Italie, où il se livra avec assiduité à l'étude du dessin et de la sculpture. Doué d'un goût exquis et ayant d'ailleurs reçu une éducation classique qui le familiarisa avec les chefs-d'œuvre de la littérature grecque, Flaxman s'est distingué de bonne heure par une suite de beaux dessins destinés à orner et à éclaircir les sublimes poëmes d'Homère, du Dante et le théâtre d'Eschyle. On a généralement vanté l'élégance classique de ces charmantes compositions dont toutes les figures rappellent avec bonheur le style des étrusques fondu avec celui des frises du Parthénon. Flaxman a aussi produit plusieurs statues et bas-reliefs qu'on admire encore à Rome, et de retour dans sa patrie, il l'a enrichie d'un grand nombre de belles statues et de monuments funéraires. On lui doit le beau mausolée élevée au poëte Collins dans la cathédrale de Chichester, celui de lord Mansfeld dans l'abbaye de Westminster, ceux de lord Howe, du général Abercromby et la statue de sir Joshuah Reynolds. Il a aussi exécuté la statue de Washington et plusieurs autres ouvrages estimés. On admire dans toutes les productions de cet artiste une grande correction et le goût le plus exquis; mais on voudrait trouver dans ses grandes compositions plus d'expression, de grâce et de moelleux. En général ses bas-reliefs sont très supérieurs à ses statues, parcequ'il a plus de délicatesse que de force et de grandeur; son talent tient plus de Raphaël que de Michel Ange. Dans le genre où il excelle, il ne connaît point de rivaux, mais comme statuaire il est inférieur à l'Espagnol Alvarès, et peut-être même à Thorevaldsen. Nous ne parlons pas de Canova; car, quoique ce grand sculpteur nous semble avoir adopté une manière plus séduisante que sublime, il est certain qu'il s'y est élevé au-dessus de tous les artistes connus par le fini de ses compositions et la grâce des formes féminines. Le seul artiste vivant qui puisse le disputer à Flaxman pour la conception et l'exécution des bas-reliefs, c'est Alvarès, qui, dans les morceaux composés par ordre de Napoléon pour décorer le palais de Monte-Cavallo à Rome, a éclipsé tous ses concurrents, sans en excepter Canova lui-même, et a su reproduire dans toute sa pureté et dans tout son effet l'art des Grecs. Flaxman a adopté un genre moins vigoureux, et ses compositions d'un fini précieux ont besoin d'être examinées de près et dans le plus grand détail. Quant aux dessins, nous ne connaissons rien qui égale ceux de Flaxman. Ce grand artiste était professeur à l'académie royale de peinture de Londres et peintre du roi. C'est d'après son avis communiqué à la chambre des communes (1816, in-8°); que le gouvernement anglais fit l'acquisition de la collection de lord Elgin composée de frises, bas-reliefs, bustes et autres débris de l'architecture grecque que ce diplomate avait enlevés à Athènes. Flaxman est mort, le 8 décembre 1826, âgé de soixante-douze ans. Il a publié: 1° *Séries de gravures pour expliquer et illustrer les poëmes d'Homère, d'Eschyle et du Dante*: l'Homère forme 2 vol. in-4°, Londres, 1793; une deuxième édition a paru en 1805: l'Eschyle et le Dante forment 2 vol. in-fol., Londres, 1805; 2° *Deuxième série de dessins pour illustrer et expliquer les Travaux, les Jours et la Théogonie d'Hésiode*, Londres, 1817, un vol. in-fol.

FLEURIAN (*Voyez* Lasalle).

FLEURIEU (Charles-Pierre Claret, comte de), ancien ministre de la marine, sénateur, membre de l'Institut et du bureau des longitudes, naquit à Lyon, le 2 juillet 1738, d'une famille distinguée de cette ville. Son père qui y occupa les premieres places dans l'administration et dans la magistrature, fit preuve de bon sens et de bonté paternelle en cédant à la vocation impérieuse qu'il manifesta dès l'âge le plus tendre pour l'étude de la navigation et le service de la marine. L'usage alors établi dans les familles de consacrer le plus jeune des enfants à l'état ecclésiastique, semblait lui rendre cette profession d'autant plus inévitable qu'il était le dernier de neuf enfants vivants, et que son aptitude extraordinaire au travail faisait présager qu'il y obtiendrait beaucoup de succès. Mais sa répugnance pour cette destination parut si décidée, que ses parents ne s'opposèrent plus à son penchant, et le placèrent, dès l'âge de treize ans et demi, dans la marine royale. Il débuta par la guerre de sept ans, durant laquelle il se fit remarquer par son courage et ses heureuses dispositions. La paix qui suivit, en le rendant à une vie moins agitée, ouvrit un libre champ à son goût pour l'étude. Il tourna toute son application vers le perfectionnement de l'art nautique, et le problème qui consistait à trouver le meilleur moyen de déterminer

les longitudes en mer, fixa surtout ses méditations. Les savants s'occupaient beaucoup alors de cette question importante. Les moyens astronomiques dont on se servait pour obtenir les longitudes d'une manière exacte, étaient à la portée de peu de marins, on sentait vivement le besoin d'une méthode sûre, commode et facile pour l'usage journalier de la navigation, et le parlement d'Angleterre n'avait pas cru trop faire pour montrer tout le prix qu'il attachait à cette découverte en proposant une récompense de plus de 100,0000 francs à celui qui présenterait une solution satisfaisante. L'horlogerie semblait devoir fournir le résultat demandé plutôt que les procédés mathématiques, si l'on parvenait à donner aux instruments assez de perfection; ce fut à cette branche de la mécanique que Fleurieu s'adressa pour en tirer l'objet de ses recherches. Ses efforts ne furent pas inutiles, il conçut le plan d'une montre dont l'invariabilité pouvait toujours assurer, quelque longue que fût la traversée, et quelque climat que l'on visitât, l'heure existant au point de départ. Il ne restait plus qu'à obtenir sur le vaisseau l'heure existant au moment donné, et comme cette opération est vulgaire, la comparaison des heures obtenues devait donner la longitude sans aucune difficulté. Fleurieu communiqua son projet au duc de Choiseul, qui en apprécia le mérite, et l'engagea à le mettre à exécution. Il vint à Paris, entra en relation sous les auspices du ministre avec le célèbre Berthoud qui s'occupait depuis long-temps du même objet, et devenu apprenti dans son atelier, il construisit de ses propres mains une pendule à secondes qui, pendant quarante ans, a conservé toute sa régularité. Les travaux du navigateur et du mécanicien devinrent communs; dès 1754, Berthoud avait présenté des essais imparfaits de montres marines, mais les vues et les lumières de Fleurieu portèrent cette découverte à son degré de perfection; le mécanicien avait révélé au navigateur les secrets de son art, et celui-ci se chargea de constater le succès de leurs communs efforts en faisant lui-même l'épreuve de leurs montres marines dans un voyage sur mer. Il fit même prévaloir la part que Berthoud avait prise à cette découverte au-dessus de la sienne propre, et il ne cessa par la suite d'appuyer les inventions de son maître de toute l'autorité de son talent et de sa plume contre ses rivaux. A l'annonce du nouvel instrument, on refusa d'abord de croire que sa précision fût toujours assez constante pour remplir le but qu'on désirait, mais les scrupuleuses épreuves qui en furent faites par Fleurieu dans une navigation de deux années sous les yeux de l'astronome Pingré, et en concurrence avec ses observations, forcèrent l'incrédulité dans ses derniers retranchements. Fleurieu avait tracé le plan de ce voyage qui fut adopté sans aucun changement par le gouvernement, et il l'exécuta dans les années 1768 et 1769. Son zèle ne se renferma pas dans les strictes limites de sa mission, il fit servir cette navigation à déterminer beaucoup de positions incertaines, et recueillit beaucoup d'observations sur les courants de l'Océan. Quand il en présenta les résultats, il le voulut faire de manière à étendre nos connaissances en hydrographie, et à rendre ses travaux utiles à l'avancement de la science nautique; aussi ne regretta-t-il pas d'y consacrer trois années de soins assidus. Cet ouvrage le plaça à un haut degré de considération dans le corps de la marine. On put croire alors que se montrant si capable de diriger une de ces expéditions de découvertes qui accroissent la gloire nationale, il ambitionnerait la tache de marcher sur les traces des Cook et des Bougainville; mais le penchant qui le portait aux études sérieuses du cabinet, lui fit prendre une direction différente. Au lieu d'ajouter à nos connaissances par de nouveaux voyages, il entreprit de les accroître en portant sur ceux déja faits le flambeau de la critique, et d'éclairer d'un jour nouveau tout ce qu'ils offrent de confus ou de contradictoire. C'était entre deux rôles qu'il se sentait également de force à remplir, choisir le moins éclatant, mais non le moins utile à notre instruction. Il céda même tellement au désir de se consacrer tout entier à une vie purement studieuse, qu'il voulut se démettre de ses fonctions d'officier de marine qui l'obligeaient à de longs et fréquents déplacements; mais le gouvernement sentant qu'il ne pouvait trop faire pour attacher à son service un homme d'un tel mérite, créa pour lui une place de directeur-général des ports et arsenaux de la marine, qui dut le mettre à même de faire profiter l'administration de ses conseils sans l'enlever à ses travaux scientifiques. Il était difficile que ce double but fût également rempli; en effet, quoiqu'il se fût environné de tous les moyens nécessaires pour pénétrer avec avantage dans l'obscur dédale des navigations anciennes, en acquérant une des plus belles collections de cartes et de livres géographiques qui ait existé, les circonstances ne lui permirent jamais de se livrer assez exclusivement à ce travail pour accomplir les projets que son esprit supérieur avait conçus pour l'agrandissement de la science. La guerre que la France eut à soutenir contre l'Angleterre pour l'affranchissement des Etats-Unis, vint mettre à contribution toutes les ressources de son esprit, et les divers ministres qui se succédèrent au département de la marine puisèrent abondamment à cette source féconde. Inaperçu sur la scène des événements, il fut, à cette époque, l'ame de l'administration par la sagesse de ses conseils et l'efficacité de ses mesures. Tandis qu'il pourvoyait à tous les besoins de la guerre par une active vigilance, il rédigeait aussi les plans de campagnes qui devaient assurer le succès à nos flottes, et la voix publique, qui sait distinguer le bras utile à l'état, même alors qu'il se cache, lui attribua le mérite d'avoir relevé notre marine de l'abaissement où elle était tombée vers la fin du règne de Louis XV. Lorsque la paix de 1783 eut rouvert les mers aux explorations scientifiques, il traça la route aux marins français qui furent chargés de soutenir notre gloire dans cette noble carrière; ce fut lui qui rédigea les instructions données à l'infortuné Lapérouse pour son voyage autour du monde, ainsi que celles du contre-amiral d'Entrecasteaux, non moins malheureux, qui fut envoyé à sa recherche, en 1791. La révolution qui appela aux premières dignités les hommes dont les talents étaient la principale recommandation, le porta au ministère de la marine. Mais cette élévation, sans le mettre à même de rendre plus de services, ne fit que lui donner une attitude embarrassante, en le mettant aux prises avec les partis qui s'agitaient dans le sein de l'assemblée constituante et semaient de mille difficultés la carrière de l'homme d'état. En butte à des attaques violentes, il demanda qu'on fît des colonies un ministère séparé, ne se sentant pas, pour cette partie de son administration, les moyens de s'en acquitter selon ses désirs. Malheureusement une loi récente s'opposait à cette division; on ne put obtempérer à ses vœux; et il prit le parti de se retirer. Entré au ministère, le 27 octobre 1790, il en sortit six mois après, vivement regretté des marins de distinction qui avaient fondé de grandes espérances sur l'accroissement de son pouvoir. La fermeté avec laquelle il avait résisté aux instances qu'on avait employées pour le retenir, ne nuisit en rien à la haute opinion que le monarque avait prise de lui. On peut même croire qu'elle la fortifia,

car il fut presqu'immédiatement choisi pour être le gouverneur du prince royal. Il n'occupa encore que bien peu de temps ce poste, dont les fonctions étaient d'un genre tout nouveau pour lui. Les événements terribles qui survinrent, le séparèrent bientôt de son auguste élève, et le forcèrent à chercher dans la vie privée une sûreté que ses relations avec l'ancien gouvernement et surtout sa dernière charge, pouvaient facilement compromettre. Il ne put, en effet, se dérober entièrement à la triste inquisition politique qui domina la France; la loi des suspects l'enleva à ses foyers ainsi que son épouse, et, heureux d'échapper au sort qui fut le partage de tant d'autres, il ne sortit de prison que pour voir la destruction de sa fortune et la dispersion de ses richesses scientifiques. Les jours de calme revinrent enfin, et il reprit place dans le nouvel édifice monarchique qui ne tarda pas à se reconstruire sous l'influence du pouvoir impérial. Le premier pas qu'il fit dans cette carrière réparatrice, fut d'entrer à l'Institut et ensuite au bureau des longitudes. Les émoluments de ces deux places le mirent en état de continuer avec plus de sécurité l'ouvrage qu'il avait commencé depuis quelque temps sur le voyage du capitaine Marchand dans le Grand-Océan. (*Voyez* Marchand). Cette navigation autour du globe, qui avait été entreprise dans un but tout commercial, serait sans doute demeurée dans l'oubli sans son habile sagacité qui sut en tirer un parti vraiment admirable pour l'art nautique et la géographie. Elle lui fournit l'occasion de montrer toute son impartialité relativement aux divers procédés employés pour connaître les longitudes, question sur laquelle ses propres travaux et son admiration pour Berthoud pouvaient bien le faire soupçonner de prévention contre toute autre méthode que celle des horloges marines. Dans le voyage de Marchand, ce capitaine n'avait point été pourvu de cet instrument; les longitudes avaient toujours été déterminées d'après des distances de la lune au soleil et aux étoiles. Fleurieu ne s'en empressa pas moins de proclamer et de reconnaître que ce moyen avait constamment fourni pendant cette longue navigation des déterminations toujours exactes, et qu'employé avec soin, il pouvait équivaloir à tout autre. Il fit encore preuve dans cet ouvrage d'un talent fort distingué dans l'art d'écrire. Les descriptions de lieux, de peuples, et les détails de leurs mœurs sont revêtus des couleurs les plus brillantes et semées de traits spirituels et de rapprochements heureux. L'introduction dans laquelle il trace le tableau de toutes les navigations qui avaient été entreprises à la côte nord-ouest d'Amérique, est un morceau qui peut servir de modèle pour la clarté et la précision que l'on doit désirer dans l'histoire des voyages. Attentif à remonter à la source des découvertes et à rendre à chaque navigateur la part de gloire qui lui appartient, il est impossible de faire une plus juste appréciation des travaux de chacun et de mieux les combiner pour en tirer ce qu'ils ont de vrai et d'utile. Dans un premier ouvrage entrepris au milieu des occupations de son ministère orageux, pour réclamer les découvertes des Français dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée, dont les Anglais semblaient vouloir usurper la priorité, il avait déjà établi pour principe en géographie de conserver à chaque découverte le nom primitif qu'elle avait reçu de son premier explorateur; dans son voyage de Marchand il ne cessa de faire une juste application de cette règle, et les recherches qu'il y a jointes pour démontrer la réalité des découvertes de Drake et de Roggewein, qui passaient en partie pour problématiques, prouverent que s'il se faisait un devoir d'enlever aux uns ce qui ne leur appartenait pas, il n'avait pas moins de plaisir à restituer aux autres ce qui leur appartenait. Le mérite de ces deux ouvrages, et la reprobation dont ils frappent les usurpations de découvertes, ont été appréciés des nations étrangères et sont devenus des modèles sous le rapport de la lucidité et de la bonne foi qui conviennent à ce genre d'écrits. Cette tendance qui le portait vers toutes les améliorations dont il croyait susceptible la science qu'il cultivait, lui avait fait reconnaître combien il serait avantageux de réformer une foule de dénominations vicieuses données à diverses parties du globe, et d'avoir en géographie, comme dans plusieurs autres de nos sciences, une nomenclature systématique et raisonnée qui eût pour base la nature même des objets désignés et non le caprice, ou, la plupart du temps, l'ignorance des anciens navigateurs. Il présenta donc ses idées sur ce sujet dans un mémoire qu'il a joint à son voyage de Marchand, et il eut la satisfaction par la suite de voir, de son vivant, une partie des nouvelles dénominations qu'il proposait adoptées dans la langue géographique de l'Europe. L'ouvrage entier fut lu par fragments dans les séances de la classe des sciences morales et politiques, et l'intérêt qui s'y attacha contribua puissamment à rappeler l'auteur sur la scène du monde, d'où il avait un instant disparu. Les électeurs du département de la Seine le portèrent, en l'an 5 (1797), au conseil des anciens où il ne siégea que deux mois; puis, remontant rapidement sous un pouvoir qui était mieux en harmonie avec ses principes, l'échelle des hautes dignités d'où il avait été précipité, il fut nommé successivement conseiller-d'état, président de la section de la marine, ministre plénipotentiaire pour la signature d'un traité avec les États-Unis d'Amérique, grand-officier de la légion d'honneur et intendant général de la maison de l'empereur. Enfin lorsque l'âge l'avertit de songer au repos, son entrée au sénat et la place de gouverneur des Tuileries, mirent le comble à tous ces honneurs et attestent assez qu'il sut servir le nouveau monarque avec la chaleur et le dévouement qui lui avaient valu les bonnes grâces de l'ancien. Ces temps de prospérité ne furent cependant point tous sacrifiés aux occupations de l'ambition; les talents avaient été pour Fleurieu le principal véhicule à cette haute destinée, et il ne cessa de les employer aux travaux de son goût dans tous les moments que lui laissaient ses nombreuses fonctions. Les preuves qu'il avait données de sa capacité pour porter la lumière dans les annales de la navigation, avait fait espérer qu'il satisferait ce besoin de la science en composant une histoire générale des expéditions maritimes. Il songea, en effet, à exécuter cette vaste entreprise, dont la difficulté n'était pas au-dessus de son immense instruction. A la connaissance parfaite la langue latine, il joignait aussi celle de l'anglais, de l'espagnol, de l'italien, du portugais, et il avait lu une prodigieuse quantité de voyages et de traités géographiques écrits dans ces divers idiômes. Déjà il avait rédigé l'introduction de ce grand travail, et le premier livre qui devait traiter des voyages anciens était en grande partie préparé. Cet ouvrage occupa concurremment avec un autre non moins important, les derniers instants de sa vie. Depuis vingt ans, il travaillait à un *Neptune des mers du Nord*, auquel il consacra plus de 200,000 francs de sa fortune, et qui lui offrait une égale espérance de gloire et de profit. Lui-même, ne ménageant ni sa peine ni ses soins, traçait sur le cuivre les principaux traits de cet atlas pour mieux en assurer la justesse. La mort qui le frappa subitement au milieu de sa famille, le 18 août 1810, vint interrompre ces grands travaux auxquels son âge avancé ne l'empêchait point de se livrer avec la vigueur de la jeunesse. Le duc

nier de ces ouvrages a cependant été publié depuis. Le texte était imprimé en entier; il ne restait d'inachevé que la soixante-onzième carte. Fleurieu avait épousé, en 1792, Mlle Deslacs d'Arcambal, qui charma leur union par les grâces de son esprit et les qualités de son cœur. Pere de deux filles en bas âge, il ne leur laissa guère pour héritage que son nom, n'ayant pas joui assez long-temps des places élevées qu'il occupait, pour reformer la fortune qu'il avait perdue. Ses principaux ouvrages sont: 1º *Voyage entrepris pour éprouver en mer les horloges marines*, 1773, 2 vol. in-4º; 2º *Ordonnance du roi sur la régie et l'administration des ports et arsenaux de la marine*, 1776, in-4º; 3º *Instructions pour M. de Lapeyrouse*, imprimées dans le premier volume de la *Relation du voyage de Lapeyrouse*, 1797; 4º *Instructions pour M. d'Entrecasteaux*, imprimées dans le premier volume du *Voyage d'Entrecasteaux*, par de Rossel, 1808; 5º *Découvertes des Français en 1768 et 1796, dans le sud-est de la Nouvelle-Guinée*, 1790, in-4º; 6º *Voyage autour du monde, pendant les années 1790, 91 et 92, par Et. Marchand*, auquel on a joint des recherches sur les terres australes de Drake, et un examen critique du voyage de Roggewein, an 6, an 8, 4 vol. in-4º ou 5 vol. in-8º avec atlas, in-4º. Ces deux derniers ouvrages ont été traduits en anglais; 7º *Neptune des mers du Nord, ou atlas du Cattegat et de la Baltique.*

FLEURIOT-LESCOT (N.), né à Bruxelles, en 1761, prit part aux troubles qui s'élevèrent dans sa patrie à l'occasion des réformes méditées par l'empereur Joseph II, et fut contraint de s'expatrier. Réfugié en France, il s'établit à Paris, où il exerça la profession d'architecte avec quelque succès. La révolution le fit bientôt sortir de son obscurité. Il devint, comme une foule d'autres étrangers, soupçonnés par les plus purs patriotes d'avoir été de perfides agents de l'émigration et de la coalition, l'un des plus ardents promoteurs des excès de cette époque glorieuse et funeste. Il traversa les premières années de notre régénération politique dans les emplois inférieurs. Le talent était alors le seul moyen de s'élever, et Fleuriot était sans talents. Il se lia pourtant à Robespierre qui lui fit obtenir la place de commissaire aux travaux publics. Reçu membre de la société des jacobins, au commencement de 1793, il s'y fit connaître par un patriotisme exagéré qui lui valut bientôt la promotion aux fonctions de substitut de Fouquier-Tinville, l'atroce accusateur public du tribunal révolutionnaire. Lescot-Fleuriot s'attacha plus particulièrement à Robespierre, dont il devint le flatteur assidu; aussi malgré sa liaision avec les démagogues de la commune, Hébert, Chaumette, etc., échappa-t-il à la proscription qui les frappa; il profita même de leurs dépouilles et fut nommé maire de Paris lors de la révolution de germinal an 2 qui abattit la faction ultra-démagogique. Dès lors Robespierre put compter sur le zele de la commune de Paris qui lui fut entièrement dévouée, aussi pensait-il s'appuyer de sa force, lorsqu'au 8 thermidor, il se sépara audacieusement de la majorité de la convention et des comités de gouvernement. Dans le soir de cette journée célèbre, les jacobins et la commune promirent à Robespierre de le défendre; mais le supplice de la faction d'Hebert leur avait ôté une partie de leur redoutable énergie. Aucunes mesures offensives ne furent prises, et les audacieux démagogues se laissèrent prévenir par leurs ennemis. Cependant lorsque, dans la journée du lendemain, Robespierre eut été décrété d'accusation et renfermé au Luxembourg, Fleuriot-Lescot réunit à la hâte le conseil de la commune qui se déclara en insurrection, fit sonner le tocsin, battre la générale, et délivrer les députés décrétés d'accusation. Il publia ensuite une proclamation dans laquelle il excitait le peuple à se lever en masse pour défendre ses véritables amis l'*incorruptible* Robespierre, le *vertueux* Couthon, le *patriote* Saint-Just, etc. Cette pièce extraordinaire produisit peu d'effet; le peuple ne se souleva point, et la convention nationale, instruite de cette imprudente levée de boucliers, frappa d'un décret de hors la loi le maire Fleuriot-Lescot, l'agent national Payan, et tout le conseil de la commune. A la réception de ce décret, Fleuriot-Lescot, conservant son audace, crut s'attirer de nouveaux défenseurs en en donnant une lecture publique, et en comprenant au nombre des proscrits les citoyens des tribunes; mais cette étrange falsification, au lieu de porter ses auditeurs à la révolte, les frappa de terreur; ils se dispersèrent soudain, et laissèrent le conseil de la commune poursuivre ses délibérations dans la solitude. Cependant quelques mesures furent prises pour résister aux forces de la convention, quelques bataillons des faubourgs, et quelques corps de l'artillerie furent rassemblés autour de l'hôtel-de-ville; mais ces troupes se retirèrent lorsque les commissaires de la représentation nationale, à la tête d'une force armée nombreuse leur donnèrent lecture du décret de hors la loi porté contre les insurgés et de l'amnistie offerte aux citoyens entraînés par erreur dans leurs rangs. Fleuriot-Lescot fut arrêté avec Robespierre et ses partisans. Il périrent le lendemain sur l'échafaud au nombre de soixante-dix. La plupart montrerent à leurs derniers moments, une faiblesse peu commune dans ces temps d'enthousiasme.

FLEURY (Bernard), sociétaire de la comédie française, naquit, en 1749, dans une petite ville de Champagne, où son père, directeur de comédiens ambulants, avait élevé momentanément un théâtre. Il fut remis à une nourrice de village qui, pour s'approprier les mois qu'on lui avait payés d'avance, exposa l'enfant et le fit porter à un hôpital voisin. Sept ans après, cette malheureuse femme, se trouvant au lit de la mort, confessa son crime à son curé, qu'elle autorisa à instruire les parents. Le pere de Fleury accourut, et, sur des renseignements non équivoques, retrouva son fils et le ramena avec lui à la maison paternelle. Fleury n'eut pas plutôt atteint sa douzième année que son pere, qui avait d'autres enfants et une existence très gênée, l'engagea à aller tenter la fortune et le fit partir de Nancy pour Lyon, où il arriva, un paquet assez léger sur le dos et deux écus de six francs dans son gousset. Ces fonds ne pouvaient pas le mener bien loin. Fleury ne perdit pas courage; il était enfant de la balle, il avait vu jouer la comédie, il savait par cœur quelques petits rôles; il alla offrir ses services au directeur du théâtre de Lyon, qui, par égard pour son confrère de Nancy, voulut bien associer un enfant à sa troupe, et, ce qui valait beaucoup mieux, lui offrit sa maison et sa table. Fleury, qui n'avait reçu aucune autre éducation que l'éducation théâtrale, eut le bon sens de comprendre que la scène était son unique ressource, il savait lire, il avait de la mémoire; quant à l'orthographe qu'il n'a jamais connue (et il était sur cet article de la meilleure foi du monde), c'était assurément la science la moins nécessaire à celui dont l'état est de débiter de vive voix les écrits des autres; il s'en passa donc; et avec un zèle aiguillonné par la nécessité et la reconnaissance, il se livra tout entier aux études du comédien. Dès l'âge de quinze ans, il commença à jouer d'abord à Lyon, puis dans quelques autres villes du midi, ce que l'on appelle l'emploi des *jeunes premiers* dans la tragédie et celui des *amoureux* dans la comédie; mais il racontait naïvement que ses premiers essais furent pénibles, et que son amour-propre paya fort cher les leçons que les

parterres de province se chargèrent de lui donner. En effet, la nature n'avait pas été prodigue envers Fleury de ces avantages extérieurs si favorables à un débutant, parcequ'ils couvrent sa faiblesse des illusions de l'espérance; un jeune acteur qui se présente sur le théâtre, protégé par la beauté de la taille, de la figure et de l'organe, a déja pour lui la moitié de l'assemblée et, par cette moitié, une grande partie de l'autre. Fleury eut, au contraire, à lutter contre les désagréments d'une taille médiocre, d'une figure peu régulière, et d'une espèce de bégaiement qui gênait la liberté de sa déclamation. Le travail surmonta tant d'obstacles; à vingt-trois ans, il fut jugé digne d'être appelé au Théâtre-Français. Il y débuta, le 7 mars 1774, par le rôle d'Egisthe dans *Mérope*. On peut voir par les mémoires du temps qu'il y obtint peu de succès; il retourna en province, bien résolu de réparer le malheur de sa défaite et de revenir bientôt à Paris pour y conquérir la place qui lui était destinée. L'année 1778 marque dans les fastes de la littérature et dans ceux de la comédie française. Elle enleva aux lettres Voltaire et J.-J. Rousseau; au théâtre, Lekain et Bellecourt. Par la mort de Bellecourt, Molé devint chef d'emploi; Fleury, désigné pour être le double de Molé, débuta, le 20 mars, par Saintville de la *Gouvernante* et Dormilly des *Fausses infidélités*: il obtint quelques succès. Cependant il eut besoin de temps pour accoutumer le public à lui voir remplacer un acteur qui avait, sur son suppléant, une supériorité évidente. A cette époque, les affiches ne portaient point le nom des comédiens et quand, par l'apparition subite d'un double, l'espérance du parterre se trouvait déçue, le malheureux comédien était une victime dévouée à son mécontentement. Fleury en fit plus d'une fois l'expérience dans la tragédie. Les occasions de réconciliation furent si rares qu'il se détermina à quitter ce genre; ce fut alors que Saint-Fal débuta; environné de la faveur générale, le jeune acteur parut suffire à tous les rôles tragiques du second emploi; et Fleury, débarrassé d'un fardeau qui l'accablait, reprit son allure naturelle, et se consacra exclusivement à la comédie. Fleury avait sous les yeux un chef digne de lui servir de modele; mais en cherchant à en approcher, il se garda bien de le copier servilement; il s'attacha d'abord à jouer en second, et souvent à côté de lui, les rôles moins importants de petits maîtres, de marquis du bon ton; et, après avoir accoutumé par degré le parterre à le voir avec plaisir auprès du premier rôle, il chercha, dans une pièce excellente, mais oubliée comme tant d'autres, une occasion de se montrer en première ligne dans un rôle analogue à ceux ou l'on ne faisait plus difficulté de l'applaudir. La supériorité bien reconnue de Molé ne lui permettait pas de descendre à ces basses rivalités qui enlèvent trop souvent aux jeunes gens les occasions de se produire avec avantage; Molé était en possession de tous les grands rôles, et il vit sans jalousie l'acteur qui jouait le petit marquis du *Misanthrope*, créer ou plutôt ressusciter le Moncade de l'*Ecole des bourgeois*. Ce fut-là l'époque la plus brillante de la réputation de Fleury. Le succès fut prodigieux, et, quoiqu'il ne fût pas encore de nature à promettre un successeur aux deux Alceste, au Glorieux, à Morinzer, à l'Almaviva du *Mariage de Figaro*, on pressentit du moins que la portion de l'héritage dans laquelle se trouvaient enclavés *L'Homme à bonne fortune*, le Clitandre des *Femmes savantes*, celui de la *Coquette corrigée*, le Déticulette de la *Gageure imprévue*, le Cléon du *Méchant*, le marquis de *Turcaret*, *etc.*, *etc.*, ne resterait point sans possesseur et sans culture. Apres la mort de Molé, Fleury, qui commençait à être sur le retour, se trouva un peu embarrassé des charges de la succession; il l'accepta cependant d'assez bonne grâce, et, comme il y avait tres loin de son talent à celui de ses concurrents, le public, qui se contente de ce qu'il y a de mieux pour le moment, compara Fleury, non pas à son prédécesseur, mais à ceux qu'il voyait tous les jours. Pendant les seize années qui s'écoulèrent depuis la mort de Molé jusqu'en 1818, où Fleury obtint sa retraite, cet acteur joua tout le premier emploi; et, malgré la diminution sensible de ses forces et l'empreinte trop marquée des outrages du temps, il se soutint dans la faveur du parterre, et ne cessa de recueillir des témoignages de sa bienveillance Le caractère du talent de Fleury était la grâce, l'élégance et la finesse. Seul, il avait conservé au théâtre la tradition des manières de l'ancienne cour, le port, les gestes, les habitudes de la haute société; il avait moins de noblesse, moins de force, une chaleur beaucoup moins expansive que Molé; mais dans le persiflage, dans les scènes de *rouerie*, dans celles même ou le caractère d'un personnage d'un certain rang était dégradé par l'ignoble vice de l'ivresse, Molé n'était que son rival; du reste, son debit était saccadé, sa respiration courte et une infirmité locale donnait à sa démarche un air de contrainte et de gêne. En dépit de ces imperfections, Fleury n'est point remplacé et il le sera difficilement. Le cours des événements politiques l'entraîna dans la proscription des autres acteurs de la Comédie française. Lorsque les deux théâtres du faubourg Saint-Germain et de la rue Richelieu réunirent leurs forces dispersées, il fit partie de la nouvelle association; et il comptait quarante-quatre ans de service lorsqu'il reçut, non la permission, mais l'ordre de le cesser; cet ordre ne lui fut pas intimé par l'autorité, mais par des tracasseries et des rivalités qui vinrent empoisonner des jours qu'il pouvait encore consacrer aux plaisirs du public. Fleury n'a joui que quatre ans d'un repos qu'il n'avait pas ambitionné. Il est mort, le 3 mars 1822, dans une de campagne qu'il possédait aux environs de Blois.

FLEURY DE CHABOULON (P.-A. Edouard), ancien maître des requêtes, secrétaire de l'empereur Napoléon et de son cabinet, baron, officier de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre de la réunion, est né en 1782; il prit part aux affaires publiques dans un âge où les jeunes gens, qui annoncent les plus heureuses dispositions, sont encore sur les bancs de l'école, et fut nommé commandant d'un bataillon de garde nationale à seize ans; il justifia ce choix en se portant, le 13 vendémiaire, avec les sections insurgées, contre la convention. Il fut fait prisonnier; mais tant de courage, dans une aussi grande jeunesse, inspira un intérêt qui lui sauva probablement la vie. Les lois révolutionnaires l'ayant éloigné de la carrière à laquelle il se destinait, il suivit celle de l'administration, où son ame ardente et son génie actif lui procurèrent des succès non moins brillants. Employé d'abord dans les finances, sous les ordres du ministre d'état Dermont, il y montra une intégrité à toute épreuve, déjoua plusieurs manœuvres habilement concertées et préserva le trésor public de spoliations qui le menaçaient. Nommé auditeur au conseil-d'état, il fut attaché à la direction-générale des domaines, et alla, bientôt après, remplir à Château-Salins (Meurthe), la place de sous-préfet; il y fit chérir son administration par sa gestion pleine de justice et de bienveillance, et surtout par le bienfait inappréciable de la vaccine qu'il introduisit et propagea par ses soins et à ses frais. L'empereur lui accorda, à cette occasion, l'une des deux médailles, destinées, en 1804, aux fonctionnaires civils. Sa philanthropie se signala de nouveau, en 1812, au moment où la disette commençait à se faire sentir,

il ouvrit de nombreuses souscriptions, donna l'exemple des offrandes généreuses, et la famine fut remplacée par l'abondance. Cette sage mesure lui mérita les félicitations des riches et les bénédictions des pauvres. Les villes de Château-Salins, de Dieuze, de Vic lui envoyèrent des députations et consignèrent sur leurs registres le bienfait et la reconnaissance. Une fièvre contagieuse, si justement appelée la *fièvre du malheur*, rapportée dans le département de la Meurthe, par les braves échappés aux désastres de Moscow, lui fournit, à la fin de cette année, l'occasion de satisfaire ses inclinations bienfaisantes; sans être arrêté par le danger auquel succombèrent une foule de citoyens généreux, il mit un zèle infatigable à préserver ses administrés de ce fléau destructeur, et eut le bonheur de voir ses mesures de prévoyance couronnées du plus heureux succès. M. de Chaboulon fut bientôt appelé sur un plus vaste théâtre, où il servit à la fois sa patrie et son prince; les puissances alliées venaient de franchir le Rhin, et, guidées par la trahison, marchaient audacieusement sur Paris. Il s'agissait de les circonvenir, et de prendre les mesures propres à les arrêter. M. de Chaboulon sut se multiplier dans cette circonstance difficile, et remplit à la fois les fonctions d'administrateur, d'intendant et de chef militaire. Cette admirable conduite fut signalée à l'empereur par le comte Colchen, commissaire extraordinaire, et par le maréchal Ney, qui ne le désignait que sous le nom de l'*intrépide sous-préfet*. Les progrès de l'ennemi l'ayant forcé de quitter son poste, il fut envoyé en qualité d'auditeur au quartier impérial, et rejoignit Napoléon à Montereau. Ce prince, depuis long-temps convaincu de l'intelligence et de la fidélité de M. Fleury, qu'il qualifie, dans ses *Mémoires*, de *jeune auditeur plein de feu et de mérite*, le chargea de plusieurs missions importantes, et lui confia les fonctions de préfet à Reims, que le général Corbineau venait d'enlever de vive force à l'ennemi. Il fallait suppléer alors aux forces numériques des armées françaises; M. Fleury, chargé d'organiser les bataillons nationaux, fit insurger les campagnes au bruit du tocsin, sans s'inquiéter des menaces, publiées par l'ennemi à son de trompe, de mettre hors du droit des gens, et de passer par les armes qu conque chercherait à soulever le peuple. Il parut même redoubler d'énergie, et inonda la Champagne de proclamations vigoureuses qui exaltèrent le courage des Rhémois à un tel point qu'ils aimèrent mieux se laisser emporter d'assaut, par vingt-cinq mille Russes, que de céder aux sommations multipliées qui leur furent faites de se rendre. M. Fleury, caché dans les murs de Reims, échappa au supplice que lui préparait l'ennemi, et recouvra la liberté par suite de la victoire que remporta, peu de temps après, Napoléon, au moment où la trahison rendait ailleurs ses efforts inutiles. Pendant la première restauration, M. Fleury fit un voyage en Italie, et reparut en France le jour même où Napoléon débarqua au golfe de Juan; à Lyon, il devint son secrétaire intime, et fut mis avec lui hors la loi par l'ordonnance royale du 6 mars 1815. A peine rentré aux Tuileries, il fut envoyé à Bâle, d'après les révélations d'un agent autrichien qu'on venait d'arrêter, pour y déjouer, s'il en était temps encore, un complot ourdi par le trop célèbre Fouché. Cette mission habilement remplie, ayant rassuré Napoléon sur les projets qu'on prêtait à ses ennemis, n'hésita plus à entamer des négociations avec l'Autriche, et il ne doutait nullement de leur succès, lorsque la bataille de Waterloo vint ruiner toutes ses espérances. Au moment de sa seconde abdication, Napoléon accorda des récompenses à quelques serviteurs, en bien petit nombre, restés fidèles à son infortune; M. Fleury, dont le dévouement avait été si désintéressé, ne voulut accepter que la croix d'officier de la légion d'honneur, heureux et fier d'obtenir une distinction semblable dans un moment où tant d'hommes cessaient de s'en rendre dignes. M. Fleury a publié à Londres, en 2 vol. in-8°, des *Mémoires pour servir à l'histoire du retour et du règne de Napoléon en 1815*. Cet ouvrage, extrêmement intéressant par l'importance des événements qu'il retrace, tire un nouveau prix du talent remarquable de l'auteur et surtout des témoignages d'amour, de respect et d'admiration qu'il ne cessa de donner à un grand homme, quand des ennemis, qu'il avait tant de fois épargnés, fiers d'un seul triomphe qu'ils ne devaient qu'au hasard et à la trahison, l'accablaient, avec si peu de gloire, d'un mépris qui ne retombait que sur eux. Le grand jour que ces *Mémoires* jettent sur la révolution du 20 mars, fut également une des causes qui leur donnèrent un succès prodigieux et qui les firent traduire dans presque toutes les langues de l'Europe. Ils proposent à la sagacité du lecteur une énigme qui exercera, peut-être inutilement plus d'un OEdipe; M. Fleury connaissait le secret du retour de Napoléon; il en désigne, comme auteurs, un grand personnage et un jeune colonel, cachés sous les initiales X et Z. Nous nous bornerons à citer: « Le colonel, muni « d'instructions et de signes de reconnaissance, af- « fronte tous les périls, surmonte tous les obstacles, « et, déguisé en matelot, arrive sur le rocher de « l'île d'Elbe, où le sort avait relégué l'ancien maî- « tre du monde; Napoléon l'écoute, et se décide à « exécuter l'entreprise la plus audacieuse qu'un « homme eut jamais pu concevoir. » Quel est ce colonel dont la démarche et les conseils changèrent, pendant quelques mois, les destinées de l'Europe? Les *Mémoires* ne le nomment pas; mais, avec un peu de réflexion, il est possible de le deviner. Quant au grand personnage, désigné par X, c'est le secret de l'auteur des *Mémoires*, et il n'a laissé échapper aucun signe qui pût le trahir.

FLINDERS (Mathieu), navigateur anglais, né à Donington, dans le Lincolnshire, se consacra de bonne heure à la marine, et était de retour d'un voyage dans le grand Océan, lorsqu'il s'embarqua de nouveau, en 1795, comme volontaire sur un vaisseau, partant pour Jackson, et commandé par le capitaine Hunter, qui avait été chargé de prendre le gouvernement de la colonie de la Nouvelle-Galles méridionale; Flinders n'avait entrepris ce voyage que dans le désir de faire des découvertes. Il communiqua ses vues à Georges Bass, chirurgien du vaisseau, et le trouvant animé des mêmes dispositions que lui, ils résolurent de mettre leurs projets à exécution. Flinders et Georges Bass, que rien ne pouvait détourner d'une entreprise qui paraissait aussi téméraire, obtinrent un bateau long d'environ huit pieds, et, aidés d'un seul mousse, ils se portèrent sur plusieurs points de la côte inconnue jusqu'alors, et en dressèrent le plan, ainsi que celui d'une partie de la rivière Georges. Le gouverneur applaudit à leurs succès, et voulant les seconder, il confia, en 1798, au chirurgien Bass, un bateau avec six hommes, et à Flinders le commandement d'une corvette. A leur retour de ce second voyage qu'ils firent séparément, leurs rapports s'accordèrent, et on acquit la certitude qu'il y avait un passage entre la Nouvelle-Hollande ou la Notasie et la terre de Van-Diémen ou la Tasmanie. Flinders et son ami obtinrent de nouveau, en septembre 1798, le commandement d'une autre corvette, visitèrent une partie des côtes de Van-Diémen, et reconnurent l'existence d'un canal que l'on soupçonnait déjà, et qu'ils nommèrent *Détroit de Bass*. Après cette expédition, le gouverneur envoya Flinders, au nord du port Jackson, pour reconnaître

les baies de Hervey et de Glass House. Les détails de la navigation de Bass et de Flinders se trouvent dans un ouvrage du colonel Colin, intitulé : *Tableau de la colonie anglaise de la Nouvelle-Galles méridionale*. De retour à Londres, en 1800, Flinders fit paraître un mémoire intitulé: *Observations sur la côte de Van-Diémen*, 1801, in-4°, et dressa une carte du détroit de Bass. Il proposa ensuite au gouvernement anglais un moyen de compléter la reconnaissance des côtes de la *Nouvelle-Hollande*. Ses propositions ayant été accueillies, il partit sur la corvette *l'Investigateur*. Durant les années 1801, 1802, 1803, Flinders explora les côtes méridionales et orientales de la Notasie ou Nouvelle-Hollande, le golfe de Carpentaire, et le détroit de Torrès. Le 17 août 1803, il fit naufrage entre la Nouvelle Calédonie et la Nouvelle-Hollande; revint au port Jackson sur une frêle embarcation, et repartit avec deux corvettes pour aller au secours de ses compagnons d'infortune restés sur le banc du naufrage, et passa de là par le détroit de Torrès et se dirigea vers Timor. La corvette *le Cumberland* qu'il commandait, se trouvant en mauvais état, il se rendit à l'île de France pour la ravitailler. Il ignorait que la France fût en guerre avec son pays, et les passeports que lui avait accordés le gouvernement français pour faire respecter son vaisseau même, dans le cas d'hostilités, donnant le signalement de la corvette *l'Investigateur*, et non celui du *Cumberland* que commandait alors Flinders, il fut soupçonné d'espionnage; on mit l'embargo sur son bâtiment, le scellé sur ses papiers, et il fut retenu prisonnier. Sa captivité dura six ans et demi. Les circonstances critiques dans lesquelles se trouvait la colonie pouvaient motiver les premières mesures de rigueur qu'on prit envers Flinders; mais le gouvernement est inexcusable de les avoir prolongées aussi long-temps. Des écrivains anglais, Pinkerton entre autres et les auteurs du *Quarterly Review* et du *Monthly Review*, ont prétendu que le but de cette détention était de s'emparer des découvertes de Flinders pour en faire honneur à l'expédition du capitaine Baudin qui, à cette époque, parcourait les mêmes parages. Ces imputations ont été victorieusement réfutées par Flinders lui-même, qui rend la plus éclatante justice aux navigateurs français, et se plaît à confirmer l'exactitude et la légitimité de leurs observations. Tous ses plans portent sur des noms français imposés à des côtes qu'il avait reconnues, et sur des omissions et des réticences qu'il considère comme nuisibles à de justes droits. Cet habile navigateur fut de retour en Angleterre en 1810, et ne cessa de s'y occuper de la rédaction de sa relation et de l'atlas qui devait l'accompagner. Il mourut, le 19 juillet 1814, quelques jours après avoir corrigé la dernière feuille de son ouvrage. Il a pour titre : *Voyage à Terra-Australis, entrepris pour compléter la découverte de ce grand pays, et exécuté pendant les années*, 1801, 1802 *et* 1803, etc., etc., Londres, 1814, 2 vol. in-4° et atlas. Il est précédé d'une introduction curieuse dans laquelle il donne l'histoire des découvertes faites avant lui sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Brown y ajoint une *Flore* estimée de la Nouvelle-Hollande. On a encore de Flinders un *Mémoire pour reconnaître la proximité des côtes*, inséré dans les *Transactions philosophiques* de 1806. Les *Annales des voyages*, vol. 10, contiennent aussi une lettre que Flinders adressa aux membres de la société d'émulation de l'île de France, sur le banc du naufrage, et sur le sort de *Lapeyrouse*.

FLORIDA-BLANCA (François-Antoine-Monino, comte de), ministre du roi d'Espagne Charles III, né à Hellin, dans la province de Murcie, en 1730, était fils d'un notaire peu fortuné de cette ville, qui l'envoya faire ses études à l'université de Salamanque, où il fit de grands progrès dans la jurisprudence. De retour de l'université, il suivit l'état de son père; plus tard il embrassa la profession d'avocat, et acquit une telle réputation comme jurisconsulte, qu'il fut porté successivement aux charges les plus distinguées de la magistrature. Le marquis d'Esquilache, alors ministre de Charles III, ayant eu occasion d'apprécier ses talents, le fit nommer ministre d'Espagne à Rome sous le pontificat de Clément XIV. Florida-Blanca se conduisit dans sa mission avec habileté, et à la suite de la disgrace du marquis d'Esquilache, il fut appelé à le remplacer dans le ministère, à la tête duquel il se conserva pendant tout le reste du règne de Charles III. L'Espagne dut beaucoup à ce ministre qui seconda très bien le roi dans les efforts qu'il fit avec constance pour retirer la nation de l'ignorance et de l'état de décadence et de nullité où elle était tombée. Pour y parvenir, le nouveau ministre travailla sans relâche à remonter la marine, à organiser l'armée, à améliorer l'éducation de toutes les classes, et surtout celles des officiers de terre et de mer; il protégea le commerce et la navigation, établit des académies et des écoles de médecine, de chirurgie, et des autres sciences et des beaux arts. En même temps il faisait creuser des canaux, ouvrir de superbes routes, et embellissait Madrid de beaux édifices et de magnifiques fontaines, et comblait de bienfaits toutes les académies du royaume. Au dehors il fit respecter le pavillon espagnol, et rendit à sa patrie la considération dont elle avait joui autrefois. Il fit même de grands efforts pour ranimer l'industrie nationale, mais il n'y réussit qu'imparfaitement en raison des obstacles invincibles inhérents à la nature du gouvernement de l'Espagne, et de l'immense prépondérance que les ordres religieux et les nobles privilégiés y avaient acquise depuis des siècles, dont un des effets était de paralyser l'activité du peuple et d'encourager parmi toutes les classes l'oisiveté et les vices qui en sont inséparables. Ce ministre établit à grands frais des fabriques royales qui eurent du moins l'avantage de créer des ouvriers habiles et de familiariser le peuple espagnol avec l'industrie manufacturière. Le royaume de Valence, la Catalogne et la Biscaye firent des progrès sensibles, et même dans les autres provinces l'industrie fit quelques pas en avant. Florida-Blanca, très partisan du pouvoir royal et absolu, chercha par cela même à détruire les priviléges des provinces et ceux de la noblesse; cela, joint à un caractère hautain, lui fit de nombreux et puissants ennemis qui, ne pouvant lui nuire du vivant de Charles III, dont il possédait toute la confiance, s'en dédommagèrent dès l'avénement de Charles IV. Florida-Blanca fut moins heureux dans les guerres, et se montra peu politique en engageant son pays dans celle d'Amérique. Le désir de porter un coup mortel à la Grande-Bretagne l'aveugla sur les vrais intérêts d'un royaume qui, possédant les plus vastes et les plus riches colonies du globe, devait être le dernier à favoriser la révolte de celles d'une autre nation. Cette guerre coûta cher à l'Espagne; elle dépensa des sommes énormes en pure perte, et sacrifia des milliers d'hommes et de dispendieux armements devant Gibraltar, où les fameuses batteries flottantes inventées par Darçon furent foudroyées et consumées par les boulets rouges des Anglais. Les Espagnols échouèrent de même dans l'expédition contre Alger, légèrement entreprise, et encore plus mal dirigée par les chefs des armées de terre et de mer. La faveur de son maître consola le ministre de tant de revers, et l'indépendance des États-Unis parut au ministre espagnol, ainsi qu'au cabinet de Versailles un grand

triomphe sur les Anglais. La paix permit à Florida-Blanca de poursuivre ses plans d'amélioration dans l'intérieur, ce qu'il fit avec beaucoup de persévérance. Les démêlés entre le Portugal et l'Espagne, au sujet des limites de leurs possessions respectives dans l'Amérique-Méridionale, avaient été arrangées à l'amiable par les deux traités signés au Prado, en 1777 et l'année suivante, par suite de la mort du roi Joseph de Portugal, de la disgrace de Pombal et de l'ascendant de la reine douairière de ce royaume, sœur de Charles III. Florida-Blanca profitant de la faiblesse de la reine Marie Ire qui avait succédé à son père, conçut le projet de resserrer les liaisons entre les deux couronnes par un double mariage, dans l'espoir sans doute qu'une semblable alliance conduirait tôt ou tard à livrer le Portugal à l'Espagne, laquelle depuis Philippe II n'avait jamais cessé de le regarder comme lui appartenant de droit. Le projet se réalisa en effet, en 1790, sous le règne de Charles IV, et le Portugal, après avoir déjà payé cher les suites d'une alliance impolitique, est en ce moment menacé des plus grands malheurs par suite de l'influence que l'Espagne a acquise dans ce royaume par les nombreux mariages des princes et princesses des deux maisons régnantes. Jaloux à l'excès de son autorité, Florida-Blanca, quoique très affable pour ses inférieurs, se plaisait à humilier les grands, dont plusieurs devenus ses ennemis irréconciliables, profitèrent du caractère nonchalant de Charles IV pour faire disgracier le ministre; il fut en effet remplacé par le comte d'Aranda, le 27 février 1792, envoyé en exil dans ses terres par suite d'intrigues de cour, et quelque temps après enfermé dans le château de Pampelune, d'où il ne sortit que pour retourner en exil, où il resta jusqu'en 1808. A cette époque il fut placé à la tête des cortes convoquées par le peuple espagnol; mais il s'y montra fort au-dessous de sa réputation, et mourut, au mois de novembre de la même année, âgé de soixante-dix-huit ans. Il s'était toujours montré très ennemi des principes de la révolution de France, dès son commencement; et l'on assure que la chaleur avec laquelle il manifestait son opposition au nouvel ordre des choses, irrita tellement un Français nommé Perret, que celui-ci frappa le ministre de plusieurs coups de couteau, en 1790, dans une accès de fanatisme révolutionnaire. *La Biographie nouvelle des contemporains* attribue la disgrace de Florida-Blanca à la haine qu'il montra pour la révolution française qui, dit l'auteur de l'article, avait alors un grand nombre de partisans en Espagne. Rien n'est moins exact; si cette révolution avait des partisans en Espagne, ce n'était point à la cour qu'il fallait les chercher; et le successeur de Florida-Blanca fut disgracié précisément parcequ'il s'opposait à la guerre contre la France conseillée par Godoï qui le remplaça et fit en effet commencer les hostilités et envahir le Roussillon. Le comte de Florida-Blanca est l'auteur de quelques écrits sur les diverses branches de l'administration, dont aucun n'est remarquable, et qui sont à peu près oubliés dans sa patrie. Ce ministre eut plus d'activité que de génie, plus d'ostentation que de patriotisme, et ne tenta pas même de porter des remèdes efficaces aux maux invétérés de sa patrie. Trop enclin au despotisme, il flatta l'orgueil de l'impérieux Charles III pour maintenir son influence et augmenter sa fortune et celle de ses parents. Né bourgeois, il oublia bientôt son origine, et eut la double faiblesse de se croire un grand seigneur, et de vouloir humilier la noblesse la plus fière de toute l'Europe.

FODÉRÉ (François-Emmanuel), docteur en médecine de la faculté de Turin, né à Saint-Jean de Maurienne (Savoie), le 8 janvier 1764. Après être venu compléter ses études médicales à Paris, il fut nommé médecin-juré du duché d'Aoste, et ensuite médecin du fort de Bard. Lors de la réunion de la Savoie à la France, il entra en qualité de médecin dans l'armée française, et depuis occupa successivement les places de professeur de physique et de chimie à l'école centrale du département des Alpes-Maritimes, de membre du juri d'instruction publique de ce département, de médecin de l'Hôtel-Dieu et de l'hospice des Insensés de Marseille, de médecin consultant du roi d'Espagne, Charles IV, dans cette ville, et enfin de médecin de Ferdinand VII à Valençai. En 1814, M. Fodéré a remporté au concours la place de professeur de médecine légale qu'il occupe aujourd'hui à Strasbourg avec autant de zèle que de distinction. Il a publié: 1° *Opuscules de médecine philosophique et de chimie*, Turin, 1789, in-8°. Ce recueil comprend entre autres un travail excellent de M. Fodéré sur le goître et le crétinisme, dont il a été fait une réimpression avec des notes, Turin, 1791, in-8°; 2° *Mémoire sur une affection de la bouche et des gencives, endémique à l'armée des Alpes*, Embrun, an 3, in-8°; 3° *Analyse des eaux thermales et minérales du Plan-de-Saly sous Mont-Lyon*, Embrun, an 3, in-8°; 4° *Essai sur la phthysie pulmonaire relativement au choix à donner au régime tonique ou relâchant*, Marseille, an 4, in-8°; 5° *Les lois éclairées par les sciences physiques, ou Traité de médecine légale et d'hygiène publique*, Paris, an 7, 3 vol. in-8°; Bourg, 1812, in-8°; Paris, 1815, 6 vol. in-8° avec portrait de l'auteur. Cet ouvrage infiniment supérieur à tous les traités connus de médecine légale, est néanmoins trop long et gagnerait beaucoup à être réduit à des proportions plus convenables; 6° *Mémoire de médecine pratique sur le climat et les maladies des montagnards, sur la cause fréquente des diarrhées chroniques des jeunes soldats, sur l'épidémie de Nice*, Paris, 1800, in-8°; 7° *Essai de physiologie positive appliquée spécialement à la médecine pratique*, Avignon, 1806, 3 vol. in-8°; 8° *De Apoplexiâ disquisitio theorico-practica*, Avignon, 1808, in-8°; 9° *Recherches expérimentales sur les succédanées du quinquina et sur les propriétés de l'arseniate de soude*, Marseille, 1810, in-8°; 10° *De infanticidio*, Strasbourg, 1814, in-8°. Cette dissertation que M. Fodéré fit lors du concours pour la place de professeur à Strasbourg, est une de ses meilleures productions; 11° *Manuel du garde-malade*, Strasbourg, 1815, in-18; 12° *Traité du délire appliqué à la médecine, à la morale, et à la législation*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°; 13° *Voyage aux Alpes-Maritimes, ou histoire naturelle, agraire, civile et médicale du comté de Nice et pays limitrophes, enrichi de notes, de comparaisons avec d'autres contrées*, Paris, 1821, 2 vol. in-8°; 14° *Leçons sur les épidémies et l'hygiène publique faites à la faculté de médecine de Strasbourg*, Strasbourg, 1822-1824, 4 vol. in-8°; 15° *Essai historique et moral sur la pauvreté des nations, la population, la mendicité, les hôpitaux et les enfants trouvés*, Paris, 1825, in-8°; 16° *Mémoire sur la petite vérole vraie et fausse et sur la vaccine, ou faits et preuves servant à démontrer que la vaccine régulière n'a nullement besoin d'être renouvelée, et qu'elle est aussi bien préservatrice que l'inoculation et que la petite vérole naturelle elle-même*, Strasbourg, 1826, in-8°. M. Fodéré a fourni plusieurs mémoires dans la *Collection de l'académie des sciences de Turin*, et coopère au *Dictionnaire des sciences médicales*, et au *Journal complémentaire*.

FODOR-MAINVIELLE (Joséphine), célèbre cantatrice, née à Paris, en 1793, est fille de M. Joseph Fodor, violoniste distingué, l'aîné des trois fils d'un officier hongrois qui s'était retiré à Venlo, dans les Pays-Bas. Les deux autres, Antoine

et Charles Fodor, se sont fait aussi un nom comme pianistes : l'un est fixé depuis plus de trente ans à Amsterdam, où il dirige encore les concerts de la fameuse société de Félix Meritis ; le plus jeune est mort depuis environ vingt-cinq ans. Joseph Fodor vint à Paris vers 1787, et s'y fit entendre plusieurs fois avec succès au concert spirituel. Il y passa les premières années de la révolution, et n'en partit qu'à la fin de 1794, avec sa femme, et sa fille encore au berceau, pour aller à Saint-Pétersbourg, où il vit encore aujourd'hui. C'est ce qui a fait supposer que Mme Mainvielle-Fodor était née sur les bords de la Newa. Musicienne dès son enfance, la jeune virtuose fit applaudir son talent sur le piano et la harpe, à l'âge de onze ans, dans les concerts publics donnés par son père. Trois ans plus tard, elle s'essaya comme cantatrice, et les encouragements qu'elle reçut lui présagèrent des triomphes plus certains. Attachée au théâtre impérial de Saint-Pétersbourg, Mlle Fodor y débuta, en 1810, dans l'opéra des *Cantatrice villane*, qui eut soixante représentations. A cette époque, elle épousa M. Mainvielle qui, après avoir obtenu des succès sur la scène française à Paris, jouait à Saint-Pétersbourg les premiers emplois tragique et comique. L'empereur Alexandre ayant réformé ses comédiens étrangers, par suite des désastres de 1812, Mme Mainvielle-Fodor fut appelée à la cour de Suède et à celle de Danemarck. De là, elle se rendit à Paris, débuta au théâtre Feydeau, le 9 août 1814, et y chanta successivement, avec une égale supériorité, dans *la Fausse magie*, *le Concert interrompu*, *Jean de Paris*, *le Calife de Bagdad*, *la Belle Arsène*, *Zémire et Azor*, etc. Mais son talent ayant été jugé plus nécessaire à l'Opéra-Italien, où la mort de Mme Barilli laissait vacant depuis plusieurs mois l'emploi de *prima donna*, Mme Fodor fut immédiatement engagée à ce théâtre. Elle ne craignit pas d'y paraître, le 16 novembre, dans *la Griselda*, rôle favori de la cantatrice qu'elle remplaçait, et elle y remporta tous les suffrages, ainsi que dans *le Nozze di Figaro*, *il Re Teodoro*, *la Penelope*, etc. En 1816, elle passa de l'Odéon au théâtre Favart, dont Mme Catalani-Valabrègue venait d'obtenir la direction, et y resta aussi peu de temps que Garcia, Crivelli et autres artistes distingués qui furent forcés de se retirer pour faire place aux mannequins que M. Valabrègue groupait à dessein autour de sa femme. Mme Fodor, abreuvée de dégoûts, acheta sa liberté, au bout de trois mois, en payant 14,000 francs de dédit, et se rendit en Angleterre, où elle chanta jusqu'en décembre 1818, époque où elle fut appelée au grand théâtre de Fenice à Venise. Elle y débuta dans le rôle d'*Elisabetta*, opéra de Caraffa, qu'elle joua trente-huit fois de suite. Elle y fut couronnée, et l'on frappa en son honneur la grande médaille d'or, prix qui jusqu'alors n'avait été décerné qu'au seul Marchesi. Pour entendre Mme Fodor dans l'opéra-buffa, un théâtre fut ouvert aux frais des abonnés ; elle y joua Rosine dans le *Barbiere* de Rossini, *la Capricciosa corretta* de Martini, et obtint une autre couronne et de nouveaux honneurs. Mme Fodor revint à Paris (mai 1819), et son nom seul attira pendant trois ans la foule au théâtre Italien. Elle y chanta dans les deux opéras que nous venons de citer, dans l'*Agnese* de Paër, le *Matrimonio segretto*, *la Gazza ladra*, etc., etc. Mais malgré l'admiration qu'elle ne cessa d'y exciter, on peut dire qu'elle ne se montra que de profil à ses compatriotes. L'administration, par un préjugé absurde dont elle s'est affranchie depuis, ne voulait pas alors qu'on jouât au théâtre Italien des *opera seria*, dans la crainte d'empiéter sur les prérogatives de l'Académie royale de musique. Ce ne fut qu'à l'expiration de l'engagement de Mme Fodor, et la veille de son départ pour Naples, qu'il lui fut permis de jouer une seule fois l'*Elisabetta* de Rossini. Cette représentation fut un éclair qui fit sentir aux Parisiens tout ce qu'ils avaient à envier à l'Italie et à l'Allemagne. Les *dilettanti* qui purent y assister gardent le souvenir de l'impression que cette cantatrice produisit dans un rôle si difficile, et surtout dans le beau duo *Quell' alma perfida*, et ont pu juger de l'énergie qu'elle sait déployer quand elle est inspirée par les accents de la lyre tragique. Pour mettre le sceau à la réputation de Mme Mainvielle-Fodor, il lui manquait l'assentiment des amateurs les plus difficiles de l'Europe, des Napolitains. Sa santé d'ailleurs nécessitait un changement de climat. Ce fut au mois d'août 1822 qu'elle parut pour la première fois sur le fameux théâtre de San-Carlo, dans le rôle de Desdemona d'*Otello*, et elle y excita un enthousiasme universel qui dura jusqu'au jour de son départ (28 août 1825). Cet enthousiasme était bien dû à l'artiste qui, dans *Semiramide*, dans *Zelmira*, et surtout dans les deux derniers actes d'*Otello*, sans gestes prétentieux, sans emphase dramatique, par les inflexions de sa voix, par la seule magie de l'expression musicale, faisait fondre en larmes tout son auditoire. Pendant son séjour à Naples, elle a créé vingt rôles divers, tant dans le genre sérieux que dans le *semi-seria* et le bouffe. La patrie de Mozart et de Haydn, Vienne, connue par son goût éclairé pour l'art musical, posséda concurremment avec Naples la cantatrice française, et n'hésita pas à la nommer *la regina del canto*. A Naples, comme à Vienne, des couronnes et des médailles furent décernées à *la prima delle prime donne*. L'Allemagne avait eu sa Mara, l'Angleterre sa Billington, l'Espagne sa Colbran, qui tour à tour avaient occupé le trône du chant sur la terre classique de la musique. La France doit à Mme Mainvielle-Fodor de n'avoir plus à se plaindre d'une honteuse exclusion. La voix de cette cantatrice est un don extraordinaire de la nature ; elle s'étend depuis les cordes basses du *contralto*, jusqu'aux sons les plus élevés qu'atteigne le *soprano*, c'est à dire depuis le *la* grave jusqu'à l'*ut*, et même au *ré* aigu, sans qu'on puisse remarquer dans les tons et les semi-tons qui composent ces deux octaves et demi la moindre faiblesse, la moindre lacune. Toutefois c'est moins encore l'étendue et l'égalité de cette voix que sa qualité qui la rendent admirable. Elle est à la fois vibrante et veloutée, forte et suave, énergique et légère, métallique et onctueuse, elle émeut, elle pénètre jusqu'au cœur ; elle est ce que les Italiens appellent *voce di cigno*, voix extrêmement rares, dont on trouve à peine cinq à six notes dans quelques *contralto*. Cette voix d'abord dure et rebelle semblait condamnée à ne chanter que le grand opéra français. Il a fallu que, passionnée pour la musique italienne, Mme Fodor se soit imposé la tâche d'en surmonter toutes les difficultés, et qu'après quelques années d'un travail extraordinaire, elle ait, pour ainsi dire, conquis un organe si souple, si bien dompté, que de ce moment elle n'a plus eu d'autre objet d'étude que d'orner son goût, et qu'elle a pu en toute sécurité hasarder les traits les plus hardis. Elle réunit tous les avantages du travail et de l'improvisation. Aussi jamais talent ne fut-il plus varié : autant elle met de grâce, de candeur, de mélancolie en chantant la musique de Mozart, autant elle éblouit par ses sons légers et brillants dans les roulades de Rossini. C'est elle qui la première fit entendre à Paris, dans le *Barbiere*, cette délicieuse manière de chanter à *mezza voce*, que d'autres cantatrices ont voulu imiter sans y produire les mêmes effets. Telle était Mme Fodor, en 1825, lorsque les pressantes sollicitations

de M. le vicomte Sosthène de Larochefoucault, mais plus encore l'amour de la patrie, la déterminèrent à ne pas renouveler avec M. Barbaja un engagement très lucratif pour Naples et Vienne, et à revenir à Paris à des conditions bien moins avantageuses. Elle se montra, le 9 décembre, sur le théâtre Italien, dans *Semiramide*, qu'elle avait joué soixante fois à Vienne, mais elle n'y a plus reparu. Une extinction de voix qui n'est pas continuelle, mais qui lui survient après qu'elle a chanté un quart d'heure, et qu'elle n'a éprouvé qu'à Paris, éloigne depuis deux ans cette cantatrice de la scène, et ne lui laisse que les regrets de n'avoir pu faire connaître aux Parisiens la partie la plus admirable de son talent, celle qui a le plus contribué à sa grande réputation en Italie, en Allemagne, celle qui lui a valu tant d'honneurs, c'est à dire le genre *seria*, où elle se surpassait elle-même. Cet accident a donné matière à un procès aussi injuste qu'absurde qu'elle a à soutenir contre la liste civile, quoiqu'elle ait prévu et stipulé dans son engagement le cas de maladie, quoiqu'elle ait vainement offert au bout de deux mois de rompre son engagement, et qu'elle ne soit restée à Paris que d'après les instances de M. de Larochefoucault, qui espérait sans doute que son indisposition ne serait que passagère, le directeur des beaux-arts et l'intendant de la maison du Roi refusent de lui faire payer ses appointements, qui ne se seraient pas accumulés si on ne l'eût retenue, en quelque sorte, malgré elle. Forcée de recourir aux voies judiciaires, parceque la forme de son engagement lui en donne le droit, elle allait être jugée par le tribunal de première instance, qui s'était déclaré compétent, lorsqu'un conflit, élevé par l'administration, a fait porter l'affaire devant le conseil d'état qui, depuis près d'un an, n'a pas encore prononcé, preuve assez évidente de la bonté de la cause de Mme Mainvielle-Fodor. Espérons que ce corps, dégagé de l'influence honteuse d'un ministère inique, se montrera juste et indépendant, soit en jugeant cette cantatrice sans partialité, soit en la renvoyant devant les tribunaux ordinaires, pour qu'elle puisse enfin, sous le beau ciel de l'Italie, aller recouvrer entièrement sa santé et sa belle voix, et nous restituer un talent supérieur dont la France s'honore, et qui est encore dans toute la force de sa maturité.

FOISSET (Jean-Louis-Séverin), naquit à Bligny-sous-Beaune, département de la Côte-d'Or, le 11 février 1796. Il composa des vers à l'âge de dix ans; à treize, il fit les premiers chants d'un poëme imité du *Lutrin* de Boileau, et à quatorze, il avait parcouru les degrés de l'instruction que l'on reçoit ordinairement dans les colléges. Au mois de novembre 1815, il vint à Dijon, où il suivit les cours de droit, qu'il acheva à Paris en 1817. Indépendamment de la jurisprudence, il avait cultivé la littérature et esquissé en vers le premier acte d'une tragédie de *Marie Stuart*, qu'il abandonna voyant le succès de celle de M. P. Lebrun. L'année d'après, il disputa en même temps trois couronnes littéraires, et obtint le prix proposé par la société philosophique de Bordeaux pour l'*Éloge du maréchal d'Ornano*, ancien gouverneur de la Guyenne; mais son *Éloge d'Ausonne*, dédié à l'académie de la même ville, s'étant trouvé sans concurrents, la médaille ne lui fut point donnée. Son *Éloge du président Jeannin* n'étant point parvenu en entier à l'académie de Mâcon, cette société témoigna le regret qu'elle avait de ne pouvoir couronner l'auteur. Dégoûté de la lice académique, il devint un des rédacteurs de la *Biographie universelle*, et se chargea des articles de jurisprudence et des hommes illustres de l'ancienne province de Bourgogne, sa patrie. Ces articles se distinguent par leur concision, la clarté et l'élégance du style; mais ils se ressentent des préventions de l'auteur contre la révolution. Foisset a terminé ses jours dans sa ville natale, le 22 octobre 1822. « Foisset, dit M. Beuchot, *Bibliographie de la France*, 1822, page 751, » est le quarante-unième collaborateur de la *Biographie universelle* que la mort ait frappé depuis » son commencement, en 1811. »

FONFREDE (Jean-Baptiste Boyer), né à Bordeaux, en 1766, d'une famille de négociants, se livra à la profession de ses pères. Il était en Hollande, où ses affaires de commerce l'avaient appelé, au commencement de la révolution. Les événements politiques, qui étaient en harmonie avec ses sentiments, le ramenèrent dans sa patrie. Député à la convention nationale, en septembre 1792, il devint l'un des plus éloquents orateurs et l'un des plus courageux soutiens de cette intéressante Gironde, où brillaient tant de talents et tant de vertus! Ses premiers pas dans la carrière furent autant de combats. Il attaqua violemment Marat et Robespierre, et dénonça les auteurs des massacres de septembre. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel et sans sursis. La lutte recommença bientôt avec plus d'acharnement entre les girondins et la Montagne. Boyer-Fonfrède fut toujours l'un des premiers sur la brèche. Il défendit éloquemment toutes les libertés contre ceux qui voulaient les étouffer au nom du peuple, comme il les avait défendues contre l'aristocratie et la royauté. Républicain ardent, il détestait les excès qui pouvaient souiller la cause sacrée qu'il avait embrassée. Le 8 mars 1793, il s'éleva avec force contre l'organisation du tribunal révolutionnaire, proposée par Robert Lindet et soutenue par Danton. Après une longue lutte, il finit, dans les journées suivantes, par faire admettre au moins le juri dans la composition de ce tribunal; mais ses généreuses intentions furent faussées, et le mode d'organisation de ce juri n'en fut rien moins qu'une commission temporaire et révocable. Peu de jours après (14 mars), il dénonça le comité insurrectionnel qui avait résolu d'assassiner les membres influents du côté droit, dans la séance du 10 mars au soir; mais il ne put parvenir à le faire punir. Il défendit le brave Custines contre ses calomniateurs; accusa Marat de demander un dictateur et de provoquer le peuple aux plus grands excès. Le discours qu'il prononça alors (16 mai), produisit un généreux enthousiasme; le journaliste éhonté fut décrété d'accusation, mais le tribunal révolutionnaire le renvoya absous, et il rentra en triomphe dans le sein de la convention qui l'avait chassé avec horreur. On ne saurait blâmer Fonfrède de cette accusation, suscitée par une noble et vertueuse indignation. Cependant les effets en furent terribles. Il fit ainsi donner, par la majorité, l'exemple du manque de respect pour l'inviolabilité des représentants, exemple funeste qui ne fut que trop suivi dans la suite par la Montagne. Peu de temps après, lorsque Pache, au nom des sections de Paris, vint présenter à la convention une liste de proscription contre vingt-deux députés du côté droit, Boyer-Fonfrède s'élança à la tribune et protesta qu'il aurait tenu à honneur d'être inscrit sur cette liste funeste. Président de la convention le 2 mai 1793, il répondit, avec une vertueuse énergie, aux orateurs des diverses sections qui apportaient, à la barre de la convention, d'insolentes pétitions. Cette conduite vigoureuse le fit nommer membre de la commision des douze, instituée le 21 mai pour sévir contre les anarchistes. Lors des événements du 31 mai, Fonfrède fut d'abord compris au nombre des proscrits par Bourdon (de l'Oise), qui avait rédigé la liste de ses collègues dévoués à la

mort. Marat, par un bizarre caprice, quoique son ennemi personnel, l'en fit rayer comme n'ayant pas signé l'arrestation d'Hébert et de Dumas, vils démagogues, décorés alors du titre de magistrats du peuple. Fonfrède, après avoir échappé à ce danger, ne fit que redoubler de courage. Il attaqua sans cesse les nouveaux dominateurs, leur reprocha leur usurpation et leurs cruautés. Cette noble audace devait enfin recevoir son prix. Amar proposa un décret d'accusation contre lui, dans la séance du 3 octobre. Traduit aussitôt au tribunal révolutionnaire, il porta sa tête sur l'échafaud (31 octobre) avec les éloquents amis qui avaient partagé ses périls et sa gloire. Fonfrède était à la fois un bon citoyen et un homme de talent et de courage. Tant qu'il y aura en France quelque patriotisme et quelque énergie, son nom sera regardé comme un nom national, seule récompense qui puisse suivre au tombeau les martyrs de la liberté.

FONTAINE (Jean-Claude), professeur de philosophie au collége d'Annecy, et chanoine de la collégiale de la même ville, né à Talloires, en Savoie, en 1715, mort en 1807, a publié: 1° *Dissertation latine sur l'existence de Dieu, prouvée par le consentement unanime des peuples*, couronnée, en 1775, par l'académie de Leyde; 2° *Réfutation de la nécessité et du fatalisme*, Annecy, 1783, 2 vol. in-8°; 3° *Méthode facile et simple pour calculer les intérêts, etc.*, Paris, 17...., in-8°; 4° *Le véritable système sur le mécanisme de l'univers*, ou *Démonstration de l'existence du premier moteur, etc.*, Annecy, 1785, 2 vol. in-8°; 5° *Discours sur l'amour de Dieu, etc*, Annecy, 1791. Il a laissé en manuscrits des *Dissertations sur divers points des mathématiques, et un assez grand nombre de comédies.*

FONTAINE (Joseph), correspondant de l'Académie des sciences de Turin, professeur de philosophie au collége d'Annecy, est né à Boëge, en Savoie. Il a, le premier, enseigné dans le collége d'Annecy, le système de Newton. Il habite l'Allemagne depuis environ trente années. Nous connaissons de lui: 1° *Nouveau plan de mathématiques*, Annecy, 1779, in-8°; 2° *Lettre en réponse à des difficultés proposées par l'abbé Genevois, de Chambéry*; 3° *Exposition succincte sur le serment civique*, 1791; 4° *Notes importantes sur les pensées, et observations morales et politiques de Sabatier de Castres*, Vienne, 1795, in-8°.

FONTANA (Félix), connu généralement sous le nom d'*abbé*, parcequ'il porta long-temps l'habit ecclésiastique, naquit le 15 avril 1730 à Pomarole, bourg du Tyrol, d'une famille patricienne et peu aisée de Roveredo. Ses parents, qui connaissaient tout le prix d'une éducation soignée, s'imposèrent des sacrifices pour le faire étudier, et l'envoyèrent fort jeune en Italie. Il étudia d'abord les belles-lettres à Véronne et à Parme, et suivit pendant plusieurs années les fameuses écoles de Bologne et de Padoue, et séjourna ensuite quelque temps à Florence et à Rome. L'empereur François Ier, alors grand duc de Toscane, le nomma professeur de philosophie rationnelle dans l'université de Pise, à cette époque la première de la Toscane. Fontana se fit connaître par ses recherches ingénieuses sur l'irritabilité en général, et sur celle de l'iris en particulier, ainsi que par ses travaux sur le venin de la vipère. Pierre-Léopold, fils et successeur de François Ier, comme grand duc, et depuis empereur sous le nom de Léopold II, appela Fontana à Florence, et lui donna la direction de son muséum de physique et d'histoire naturelle. La munificence des Médicis, et leur goût pour les sciences, avaient fondé cet établissement, dont l'académie del Cimento fut le berceau. On y voit encore avec une admiration mêlée de respect les instruments et les machines dont se servirent pour leurs observations et leurs expériences les Galilée, les Torricelli, les Viviani. Fontana obtint l'agrément du grand duc pour voyager aux frais de ce prince dans toute l'Europe; mais ce voyage scientifique, par des raisons inconnues, se borna à la France et à l'Angleterre. Il se livra dans ces contrées à ses goûts habituels, visita les savants, fit avec eux des échanges, et mérita leur estime. Il avait pour compagnon de voyage le jeune Fabbroni (Jean) (*Voyez* ce nom), qui est devenu un des savants les plus distingués de sa patrie. De retour à Florence, il mit trente ans à enrichir le muséum qui embrasse la physique, la chimie, l'anatomie, l'histoire naturelle, y compris la botanique. A l'observatoire, est un cabinet spécialement destiné à l'étude de la météorologie. Sept instruments différents, le thermomètre, le baromètre, l'hygromètre, une mesure pour l'eau pluviale, une autre pour son évaporation, un indicateur de la direction des vents, et un autre de leur force et de leur vitesse, tracent sur le papier leurs opérations diverses. La collection d'anatomie, exécutée en cires coloriées, se compose de vingt-quatre statues grandes comme nature, et de plus de trois milles pièces de détail. Il y a une statue pour les ligaments, quatre pour les muscles, huit pour les vaisseaux sanguins, quatre pour les lymphatiques, une pour les chylifères, cinq pour les nerfs et une représentant une femme enceinte qui s'ouvre et se décompose de viscère en viscère. Les pièces ont été exécutées d'après des dissections répétées auxquels il n'employait que des hommes fort habiles: ceux qui ont critiqué les cires anatomiques de Florence, parcequ'elles n'ont pas les teintes du cadavre, se sont trompés; ils ont voulu voir la nature morte et défigurée, là où l'on n'a voulu peindre que la vie et la santé. La névrologie qui, outre quatre statues, compte plus de cinq cents pièces de détail, est un chef-d'œuvre de l'anatomie artificielle. La splanchnologie est représentée par environ six cents cinquante pièces, dont cinquante-huit sont consacrées au cerveau. On y voit encore tout ce qui concerne l'art des accouchements et un grand nombre d'opérations de chirurgie, telles que la cystotomie, des collections de champignons, des plantes grasses et autres objets d'histoire naturelle. Pour que l'on puisse s'instruire sans démonstrateur, Fontana a fait dessiner toutes les cires anatomiques du cabinet, enluminées avec leurs couleurs naturelles. Les explications, écrites sur des feuilles à part, suivent de même l'ordre numérique, de manière que l'on peut passer du dessin à l'explication, et de l'explication au dessin, comparés à l'original dans le même instant, ce qui facilite l'étude et fait saisir nettement les objets compliqués. Le nombre des dessins coloriés du muséum de Florence monte à plus de quinze cents, de sorte qu'il égale au moins celui de toutes les planches anatomiques publiées jusqu'à présent. On doit à Fontana l'art de composer des cires propres à confectionner des pièces anatomiques, et, en cela, il a rendu un service important à l'art et à l'humanité. Joseph II, dans son premier voyage d'Italie, vit avec plaisir ce muséum qui ne faisait que de naître, et remarqua surtout le fusil à vent: il demanda qu'on lui en confectionnât cent cinquante pour l'armée: on ignore s'il en a fait usage. Le prince, dans son second voyage d'Italie, trouva le muséum fort avancé, créa Fontana chevalier du Saint-Empire romain, et demanda, pour Vienne, le double de la collection anatomique, ce qui fut exécuté en peu d'années. Ce savant, qui avait tant de droits au bonheur, vit son repos altéré par une circonstance que nous croyons devoir rapporter. Il venait de répéter les expériences des Français sur la décomposition de l'eau, et avait ob-

tenu les mêmes résultats. Un physicien, soutenu par la haute société de Florence, voulut faire en public la même expérience, et s'y prit maladroitement; le tube de fer, destiné à conduire dans l'appareil pneumato-chimique le produit de l'opération, s'étant ouvert par un coup de feu imprudemment poussé, l'air atmosphérique y plongea, et l'expérimentateur en conclut que les Français n'avaient rien décomposé. Fontana eut bientôt prouvé le contraire; mais les spectateurs abusés le décrièrent avec acharnement. Un autre motif excitait encore ses ennemis. Léopold s'était prononcé pour une réforme religieuse dans ses états. Trois évêques, des jurisconsultes et des courtisans formaient un parti opposé avec le reste de la population. Le public instruit ne put voir sans se scandaliser Fontana, jadis si indulgent, si hardi dans ses opinions religieuses, passer tout à coup à l'austérité de l'église primitive; on l'attaqua de toutes parts; les choses allèrent si loin, qu'il en résulta un procès criminel. Les injures ne furent pas épargnées de part et d'autres. Fontana terrassait ses adversaires; mais la lutte ne cessa que quand l'autorité, qui se trouvait en quelque sorte compromise, mit fin aux débats. Léopold remplaça Joseph II, et le nouveau grand-duc ne vit plus Fontana avec la même bienveillance. Ce dernier devint aussi moins heureux dans l'exécution de ses travaux. Ayant entrepris de faire exécuter en bois une statue anatomique colossale qui devait se décomposer dans l'ordre de la dissection, et ensuite se recomposer. Il échoua par des difficultés insurmontables; on ne lui tint aucun compte de ses efforts, et lui, de son côté, se montra peut-être trop sensible à ce désagrément. La révolution française survint. Fontana fut soupçonné de former des vœux pour la liberté des nations; les Français étant venus en Italie, eurent pour lui les égards qu'il méritait. Il n'en fallut pas d'avantage pour augmenter la haine contre lui. Aussi, quand les Autrichiens occupèrent la Toscane, les bandes insurgées d'Arezzo, qui les précédaient, le plongèrent dans un cachot; mais il n'y resta pas long-temps. Le gouvernement français lui avait demandé le double de sa collection anatomique. L'idée d'une semblable collection n'était pas neuve en France. Dès 1792, elle avait été suggérée au gouvernement, et, au commencement de 1793, l'auteur du projet envoya, à ce sujet, un rapport au ministre Roland. Les événements ne permirent pas d'y donner suite alors, mais, en 1802, le gouvernement annonça qu'il accordait la préférence aux travaux de M. Laumonier, et il établit, à Rouen, une école spéciale pour cet objet. Les cires de Fontana, qui étaient arrivées en France ne furent point employées. Les dégoûts sans nombre qu'il éprouva changèrent son caractère. Il devint, si l'on peut s'exprimer ainsi, moins âpre, et fut plus sensible à l'amitié, qui, à son tour, embellit et charma ses dernières années, et le consola de l'injustice des hommes. Il mourut, le 9 mars 1805, des suites d'une chute. Ses restes furent déposés avec pompe dans l'église de Sainte-Croix de Florence, sa patrie adoptive, église destinée à conserver les cendres des grands hommes. L'éloge de Fontana fut prononcé solennellement, le 12 mars 1812, à l'ouverture des cours de l'université de Pavie, par le professeur Joseph Mangili, et imprimé à Milan en 1813. Les principaux ouvrages de Fontana sont: 1° *Expérience sur les parties irritables et sensibles*, 3e volume des *Mémoires de Haller*, 1757; il démontra, en 1765, que les mouvements de l'iris sont soumis, dans plusieurs cas, à la volonté; 2° *De' moti del iride*, Lucques, 1767, in-8°; 3° *Ricerche filosofiche sopra il veleno della vipera*, Lucques, 1767, in-8°; c'est un recueil d'expériences où on prouve particulièrement que le venin de la vipère détruit l'irritabilité, que la morsure de notre vipère d'Europe ne peut tuer un homme, etc.; 4° *Descrizioni ed usi di alcuni instromenti per misurar la salubrità dell'aria*, Florence, 1774, in-8°; 5° *Recherches physiques sur la nature de l'air déphlogistiqué et de l'air nitreux*, Paris, 1776, in-8°; c'est l'exposition des observations et des expériences qui l'ont conduit à l'invention d'un eudiomètre qui porte son nom, et qu'emploient encore quelques physiciens; les *Mémoires* de l'académie des sciences de Sienne, tome III, contiennent plusieurs travaux de Fontana sur l'irritabilité, qu'il compléta par son excellent livre intitulé: *Ricerche filosofiche sopra la fisica animale*, Florence, 1775, in-4°; 6° *Traité sur le venin de la vipère, sur les poisons américains, sur le laurier-cerise, et quelques autres poisons végétaux*. On y a joint des observations sur la structure primitive du corps animal, différentes expériences sur la reproduction des nerfs et la description d'un nouveau canal de l'œil, Florence, 1781, 2 vol. in-4°, avec fig; trad. en allemand, Berlin, 1807, in-8°, etc. Ce livre a mis le sceau à la réputation de Fontana. On lui doit encore nombre de mémoires sur différents sujets, et notamment sur les gaz, dès qu'ils furent découverts. Gibelain d'Aix, traducteur et bibliographe distingué, a publié à Paris, en 1785, in-8°, un *Recueil* ou *Choix d'observations physiques et chimiques du directeur du museum de Florence*. Son dernier ouvrage a pour titre: *Principes raisonnés sur la génération*. Il avait aussi l'intention de donner un *Traité sur la résurrection des animaux*, ce qui alarmait bien du monde, quoiqu'il ne s'agît que de la résurrection du rotifère, et de celle de quelques anguilles microscopiques qu'il croyait avoir vues dans le seigle ergoté.

FONTANA (Grégoire), savant mathématicien, frère du précédent, né, le 7 décembre 1735, à Villa-de-Nogarola, dans le Tyrol, montra, de bonne heure, une grande aptitude pour les sciences, et y fit de rapides progrès. Après avoir fait, avec un succès marqué, ses premières études à Roveredo, il alla les terminer à Rome, et entra dans la congrégation dite des *Écoles pies*. Bientôt il fut jugé capable de prendre part à l'enseignement, et ses supérieurs l'envoyèrent à Sinigaglia en qualité de professeur: ce fut là qu'il fit la connaissance du marquis de Fagnani, mathématicien distingué; cette circonstance décida sa vocation: il se livra, avec une infatigable ardeur, à l'étude d'une science à laquelle il allait devoir la plus grande célébrité; de Sinigaglia, Fontana obtint d'aller à Bologne, puis à Milan, où il professa les mathématiques et la philosophie dans les écoles de l'ordre auquel il appartenait. Peu de temps après, il dut à sa réputation de savoir, qui commençait à s'étendre, d'être nommé, en 1763, professeur de logique et de métaphysique à l'université de Pavie. Vers la même époque, le comte de Firmian, ministre de l'empereur d'Autriche, dans la Lombardie, le nomma conservateur de la bibliothèque publique qu'il se proposait de fonder à Pavie. Fontana profita de la bienveillance de ce ministre pour presser l'exécution de ce projet, et il n'épargna rien pour que la ville fût promptement mise en possession d'un établissement si utile; ses travaux, pour arriver à ce but, furent immenses. Le comte de Firmian voulut récompenser tant de zèle: la chaire de mathématiques transcendantes, occupée par le savant Boscovich, devint vacante par la mort de ce professeur; il choisit Fontana pour la remplir, et ce dernier se montra digne de succéder à un si grand mathématicien; pendant une longue suite d'années, il s'acquitta de ses fonctions, sans que ce surcroît de travail lui fît négliger ses autres devoirs.

Lorsque le général Bonaparte vint prendre le commandement de l'armée d'Italie, le pere Fontana fut, parmi les savants, un de ceux qu'il traita avec la plus grande distinction, et il le fit nommer membre de la *consulta* pour la république cisalpine. En 1800, Fontana, dont la santé, usée par le travail et le défaut d'exercice, était fort délabrée, vint se fixer à Milan, où il fut reçu dans le collége *de' Dotti*. Quoique le repos lui fût nécessaire, il ne cessa pas de se livrer à ses occupations favorites, et il continua de mener une vie sédentaire comme auparavant. Constamment adonné à l'étude, il se séquestrait de toute autre société que de celle de ses livres : toute sa vie, il avait passé dans son cabinet les instants que lui laissaient ses divers emplois qui n'étaient pas des sinécures. Ce genre d'existence explique, en quelque façon, l'universalité de cet homme qui, dans le même temps qu'il se tenait au courant de toutes les découvertes en mathématiques et en faisait lui-même, trouvait encore des heures à consacrer à l'histoire, à la physique, à la botanique, à l'histoire naturelle, à la chimie, à la littérature, à l'étude des langues et des antiquités, ainsi qu'à la musique. Il a fait en italien plusieurs bonnes traductions de différents auteurs. Passionné pour la lecture, il avait dépensé la plus grande partie de son patrimoine à se former une bibliothèque, dont tous les volumes ont été enrichis de notes précieuses de sa main. Tant de travaux et de veilles, joints au genre de vie sédentaire qu'il menait, malgré les conseils des médecins et les sollicitations de ses amis, enflammèrent son sang; il succomba au mois d'août 1803, léguant à son frère, presque pour unique héritage, ses nombreux manuscrits. Le pere Fontana a beaucoup écrit, mais il n'a publié aucun ouvrage de longue haleine : on connaît de lui une foule de mémoires, opuscules, dissertations, observations, etc., qui bien que de peu d'étendue, n'en sont pas moins estimés des savants; tels sont sept *Dissertations et opuscules académiques*, en latin et en italien sur diverses questions de physique, publiées à Venise et à Pavie, de 1763 à 1776; — quinze *Mémoires* sur divers sujets, insérés dans les recueils de l'académie de Sienne; — dix-sept autres dans la collection des mémoires de mathématiques et de physique et de la société italienne des sciences; — cinq dans la collection de l'académie de Turin, etc. Il a publié en outre : 1° *Essai d'une défense de la divine révélation de Léonard Euler, traduit de l'allemand, avec addition de l'examen de l'argument déduit de la plus courte durée de l'année solaire et planétaire*, Pavie, 1777; 2° *Dissertation de Jean-Laurent Mosheim, sur le livre d'Origène contre Celse avec de nombreuses notes du traducteur*, Pavie, 1778; 3° *Traduction de l'hydrodinamique et de quelques traités de l'abbé Bossut*, Sienne, 1779; 4° *Compendium d'un discours de physique expérimentale de Georges Atwood, à l'usage du collége de la Trinité*, Pavie, 1781; 6° *Essais sur les principes de la composition historique et sur leur application aux œuvres de Tacite, de Jean Hill, traduit de l'anglais, avec un appendice*, Pavie, 1789; 7° *Discours d'ouverture des travaux de la société linnéenne de Londres, sur l'origine, les progrès de l'histoire naturelle et plus particulièrement de la botanique, par Jacob-Edwards Smith, avec des notes*, Pavie, 1792, etc., etc.

FONTANA (Mariano), célèbre mathématicien, né, comme les précédents, dans le Tyrol, le 18 février 1746, d'une famille pauvre. Il fut élevé dans les écoles de la congrégation des barnabites de Milan, où il fit de rapides progrès dans les mathématiques, pour lesquelles il avait montré, de bonne heure, les plus heureuses dispositions. Il ne s'adonna pas avec moins de succès à l'étude de la physique, sans négliger la philosophie, la littérature et les beaux-arts : il suivit aussi des cours d'anatomie et de physiologie, et prit un goût particulier pour toutes les connaissances positives, auxquelles il donnait la préférence sur toutes les autres. A dix-sept ans, il fut nommé professeur de philosophie au collége de Sainte-Lucie à Bologne; les leçons qu'il fit en public ne tardèrent pas à porter sa réputation à la cour du grand-duc de Toscane, qui l'appela à Livourne pour y professer la même science. En 1780, le comte de Firmian, qui déja avait été le protecteur d'un autre Fontana, voulut emmener Mariano à Mantoue, où il lui donna la chaire de professeur de mathématiques; plus tard, Fontana fut appelé à occuper celle de mathématiques appliquées aux arts, à la statistique et à l'économie politique que le comte de Vilzech, successeur du comte de Firmian, venait de fonder à Milan dans le fameux collége de la Brera. En 1785, Fontana alla à Pavie, où il était chargé du même enseignement; mais bientôt il renonça à donner des leçons de mathématiques appliquées, et ne professa plus que la géométrie et l'algèbre. En 1802, le père Fontana, ayant obtenu la pension d'émérite, se retira à Milan, où il mourut le 18 novembre 1808. Il était membre de plusieurs sociétés savantes, tant nationales qu'étrangères : l'académie des sciences, lettres et arts du royaume d'Italie l'avait admis dans son sein; il faisait aussi partie du collége *de' Dotti*. L'ouvrage le plus estimé du père Fontana est son *Cours de dynamique* qu'il composa pendant qu'il était professeur au collége de la Brera et qu'il publia à Pavie, 1792, 1793 et 1795, 3 vol. in-4°. Dans un mémoire, inséré dans les recueils de l'institut, il a cherché à réfuter le traité analytique de la résistance des solides d'égales résistances, publié, en 1798, par M. Girard, l'un des plus savants ingénieurs français. On trouve dans le même recueil, sous le titre de *Osservazioni storiche sopra l'aritmetica di Francesco Mauretico*, un mémoire fort curieux, dans lequel le père Fontana montre que ce fut ce mathématicien, dont le nom était à peine connu, qui, dans le courant du 16e siècle, introduisit l'usage des caractères et formules algébriques. Le père Fontana a donné un grand nombre d'autres mémoires sur diverses matières, mais il n'a point laissé de travaux d'une grande importance. Comme la plupart des érudits, il avait un faible pour les anciens, auxquels il était rare qu'il ne sacrifiât pas les modernes : cette manie l'a porté à attribuer aux premiers des découvertes qui appartenaient réellement à ses contemporains. Peu d'hommes ont porté aussi loin que lui le goût de ce que l'on doit appeler l'érudition des beaux arts; sans avoir jamais tenu le pinceau, il s'était si exactement rendu compte de la manière et du genre des grands maîtres de toutes les écoles anciennes et modernes, qu'au premier aspect il reconnaissait à quel maître appartenait un tableau, et savait distinguer un original d'une copie quelque parfaite qu'elle fût. Souvent il lui arriva d'être pris pour arbitre dans des contestations entre artistes. Son jugement était alors sans appel. Il recherchait avec ardeur les manuscrits et les livres rares; quoiqu'il ne fût pas riche, il en avait formé une collection précieuse. Le père Fontana a laissé la réputation d'un homme modeste, vertueux, exempt d'ambition et ne recherchant qu'une seule gloire, celle que donnent les services rendus à la science. Quoiqu'il lui arrivât parfois d'avoir des doutes, il fut toute sa vie religieux, et lorsqu'on lui disait comment lui, qui exigeait des démonstrations pour toutes choses, pouvait croire en Dieu d'après les simples lumières de la révélation : « Dieu, répondait-il, serait trop petit s'il pouvait se démontrer par A plus B. »

FONTANA (François-Louis), cardinal, né à Casal-Maggiore dans le Milanais, le 28 août 1750.

Dès qu'il eut achevé ses études, il entra, à peine âgé de seize ans, dans la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul ou barnabites, et prononça ses vœux en 1767. Après qu'il eut terminé ses cours de philosophie et de théologie, sa santé ayant souffert de son application au travail, il fut nommé pour accompagner le P. Herménégilde Pini, habile naturaliste que l'impératrice Marie-Thérèse venait d'appeler, en 1772, pour visiter les mines de Hongrie. Durant le séjour qu'il fit à Vienne, le jeune Fontana connut plusieurs gens de lettres célèbres, entre autres Métastase, et se fit remarquer dès lors par son savoir et par sa piété. Il revint en Italie au bout d'un an, et seconda son frère Mariano Fontana dans la direction du collége de Saint-Louis de Bologne. Peu après il fut chargé d'une chaire d'éloquence, dans le grand collége de Milan, et c'est là surtout qu'on put apprécier son mérite littéraire. Il était également instruit dans la littérature, dans les langues grecque, latine, italienne et française, dans l'histoire sacrée et dans l'histoire profane, dans les mathématiques et dans les sciences naturelles, dans le droit civil et dans le droit ecclésiastique. Sa congrégation l'élut provincial de Milan. Il se conduisit avec tant de prudence au milieu des révolutions de l'Italie, qu'il sauva les colléges, placés sous sa surveillance, du naufrage général dans lequel le gouvernement démocratique de ce temps-là menaçait d'envelopper tous les corps religieux. Après l'élection de Pie VII, le cardinal Gerdil qui connaissait le mérite et la capacité de Fontana, le fit appeler à Rome, où une nouvelle carrière s'ouvrit pour ce savant religieux. Il fut d'abord procureur-général de son ordre, et devint successivement provincial à Milan, général à Rome, puis secrétaire de la société des livres orientaux, consulteur du saint-office et des reliques, et censeur de l'académie de la religion catholique. Dans ces divers postes il se fit remarquer par la noblesse de son caractère et par une érudition qui n'était jamais en défaut. Animé d'un zèle ardent pour les progrès des arts et des belles-lettres, pour la gloire de sa patrie et surtout pour la splendeur de son ordre, il se livra à de nombreuses et pénibles recherches sur la vie et les ouvrages des savants italiens, il fournit des matériaux précieux à son compatriote Jean Romain, auteur de plusieurs éloges historiques justement estimés, et composa lui-même les vies de plusieurs hommes illustres, dont la plupart sont imprimées dans l'ouvrage publié par Fabbroni sous le titre de *Vitæ Italorum doctrina præstantium*. Une oraison funèbre qu'il prononça sur la tombe du cardinal Gerdil, son ami, est généralement regardée comme un modèle de cette éloquence du cœur qui est si rare et pourtant si touchante. Ce morceau très remarquable a été traduit en français par l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau. Peu de temps après, Fontana lut un éloge historique du même prélat dans une séance solennelle de l'académie des Arcades de Rome, en présence des membres du saint collége réunis pour honorer la mémoire de leur confrère. Ce nouveau panégyrique du cardinal ne fit qu'ajouter à la réputation de son auteur. A sa mort Gerdil avait laissé des manuscrits précieux, Fontana s'occupa de les publier, et non seulement il aida le père Scati, exécuteur testamentaire du défunt, à les mettre en ordre, mais encore en tête des vingt volumes in-4° dont se compose la collection des œuvres de ce savant théologien, il donna sur lui une notice qui est regardée comme un excellent morceau de littérature. Fontana consacra toute son existence et les avantages qu'il retirait de sa vaste érudition, à défendre la religion, et surtout à soutenir les droits et les prétentions du saint-siége. On avait tant de confiance dans ses lumières et dans la sûreté de ses avis, que son opinion faisait autorité dans les questions théologiques les plus difficiles, et qu'à diverses époques dans les circonstances graves résultant des changements politiques survenus soit en Italie, soit en France, il fut toujours consulté soit par des corporations religieuses, soit par la cour de Rome elle-même. De tous les ecclésiastiques, il est sans contredit celui qui, depuis notre révolution, a joué le principal rôle dans tous les démêlés entre la France et Rome. En 1804, lorsque le souverain pontife quitta son siége pour venir sacrer Napoléon, Fontana fut du nombre des prêtres qui l'accompagnèrent à Paris. Pendant la halte qu'ils firent à Lyon, il administra le viatique au cardinal Borgia tombé malade en route, et reçut ses derniers soupirs. Tant que dura le séjour du pape dans la capitale, Fontana vécut dans la retraite, ne paraissant jamais en public et n'assistant à aucune cérémonie. Quelques années après, en 1809, Napoléon ayant résolu de faire prononcer son divorce, manda à Paris tous les chefs de congrégations religieuses; Fontana fit alors une seconde fois le voyage de Paris; mais, soit qu'il fut réellement malade, soit qu'il feignit de l'être, il s'abstint de prendre part aux conférences relatives à la dissolution du mariage. On lui a attribué un écrit trouvé, assure-t-on, dans les papiers du saint-père où le projet formé par Napoléon de rompre les liens, qui l'unissaient à Joséphine, pour en contracter de nouveaux, était blâmé sans ménagement; ce qui paraît du moins certain, c'est que Fontana était l'ame et le conseiller d'une intrigue qui avait pour but de faire recouvrer au chef de la catholicité toute son ancienne influence en profitant du besoin ou du désir que Napoléon semblait avoir de la sanction ecclésiastique. On se fut alors relâché de la sévérité que l'on avait montrée d'abord, et de nouveaux liens eussent été bénis sous certaines conditions. Quoiqu'il en soit, il n'y eut aucune espèce de transaction, et comme le parti des théologiens purs ne présenta que des impossibilités, Napoléon coupa court à tous les obstacles en se reconnaissant suffisamment autorisé par les théologiens impériaux. Dès ce moment il y eut rupture entre le saint-siége et Napoléon, qui ne suivit que sa volonté sans conserver le moindre scrupule. Bientôt après, au sujet de l'exaltation du cardinal Maury à l'archevêché de Paris, le pape lança ce fameux bref du 5 septembre 1810, qui fut le signal des hostilités; Fontana et Gregorio furent chargés de le signifier à l'homme qu'un décret impérial avait institué de fait le chef de l'église gallicane; mais le ministre Fouché fit arrêter les deux délégués, et ils furent enfermés au donjon de Vincennes avec les cardinaux et autres ecclésiastiques impliqués dans cette affaire. Fontana supporta cette disgrace avec résignation. Bientôt après il fut transféré au château de Joux, près de Besançon, et comme on ne crut plus utile de prolonger la détention de ces hommes, qui ne pouvaient être raisonnablement considérés comme dangereux, on finit par se borner à les mettre en surveillance dans quelques villes de province, avec défense d'en sortir. L'exil de Fontana et de ses compagnons d'infortune se termina à la chute de Napoléon, il retourna alors à Rome et fut nommé secrétaire de la congrégation des affaires ecclésiastiques. Lorsque, par suite des événements de 1815 et du mouvement de Murat, le pape fut forcé d'abandonner la capitale de ses états, Fontana le suivit à Gênes avec l'ambassadeur du roi Louis XVIII et la plupart des membres du sacré collége. Après que la fortune eut, en couronnant une seconde fois les efforts de la coalition, dissipé tous les périls, Fontana revint à Rome avec la cour papale: le chapeau de cardinal acheté par quelques tribulations et un dévouement qui ne s'était jamais démenti, devint

alors la récompense de ses services. En 1816, il fut nommé membre d'une commission chargée de rédiger un nouveau code inquisitorial, et de restreindre dans de justes bornes, les redoutables attributions de ce tribunal de la foi. Il fit encore partie d'une autre commission chargée d'organiser dans les états romains un système d'éducation mieux approprié aux lumières du siècle, et à fonder sur divers points des écoles dont le besoin se faisait sentir depuis long-temps. Le cardinal Fontana était de toutes les académies d'Italie, de celles des Arcades, de Florence, de celles de Turin et de Milan. Il était président de la Propagande, de la congrégation de l'index, de celle des livres orientaux, etc., etc. Le pieux et zélé cardinal s'acquittait de tous ces emplois avec autant de lumières que de dévouement, s'occupant particulièrement des affaires de la Propagande, lorsque des attaques d'apoplexie successives vinrent pronostiquer sa fin prochaine. Au retour d'un voyage à Naples, que les médecins lui avaient conseillé, de nouvelles attaques le conduisirent au tombeau, le 19 mars 1822, à l'âge de soixante-douze ans.

FONTANELLE (Jean-Gaspard Dubois-), littérateur, né à Grenoble, le 29 octobre 1737, fit ses études dans sa patrie, et vint à Paris, vers 1760, avec quelques ouvrages dramatiques de sa composition, qu'il présenta au Théâtre-Français. Deux de ses comédies y furent jouées; mais on refusa sa tragédie de Pierre-le-Grand, ouvrage de sa première jeunesse, et dont le principal défaut était d'avoir marqué le caractère du czar, en le peignant comme un tyran et non comme un législateur. Son drame d'*Ericie*, ou *la vestale* fut reçu par les comédiens qui se préparaient à le jouer, mais la pièce ayant été portée à la police, le censeur Marin y trouva des choses si fortes contre le fanatisme et les couvents, qu'il refusa son approbation. Elle fut successivement renvoyée à l'archevêque de Paris et à la Sorbonne. La représentation en fut arrêtée, mais, malgré la défense, on l'imprima clandestinement, en 1760, et elle fut avidement recherchée; mais plusieurs colporteurs furent condamnés à la marque et aux galères pour en avoir vendu des exemplaires. Elle parut sur le théâtre de Lyon, le 9 juin, avec le plus grand succès; mais la cabale des dévots s'étant soulevée contre un drame qui peignait la vie monastique sous les couleurs les plus effrayantes, il devint, comme à Paris, une affaire de religion, et fut aussi mis à l'index. Fontanelle travaillait depuis quelques années à l'*Année littéraire de Fréron*, lorsque le duc de Deux-Ponts, ayant établi dans ses états une *Gazette universelle de politique et de littérature*, en 1770, le choisit pour diriger cette double entreprise. Fontanelle avait fait recevoir au Théâtre-Français la tragédie de *Lorédan*; mais les comédiens, abusant de son absence, ballottèrent l'auteur et la pièce, et il fallut que Mercier, qu'il avait chargé de ses pouvoirs, eût recours à l'autorité de la reine. *Lorédan* fut joué, le 17 février 1776, et dut son peu de succès moins à l'activité du sujet qu'à la malveillance des acteurs qui s'acquittèrent fort mal de leurs rôles, et qui, par une mauvaise plaisanterie, donnèrent *le Deuil* pour petite pièce. La même année Fontanelle cessa de travailler à la *Gazette* de Deux-Ponts, et se chargea de la partie politique du *Journal de politique et de littérature* de Panckoucke jusqu'en 1778; il fit alors la partie politique du *Mercure* jusqu'en 1784, et rédigea ensuite la *Gazette de France*, durant plusieurs années. Fontanelle quitta Paris pendant le gouvernement révolutionnaire, et se retira dans sa patrie où il devint professeur aux écoles centrales du département de l'Isère. Il y mourut le 15 février 1812. Voici la liste de ses ouvrages, publiés la plupart sans nom d'auteur: 1° *Le connaisseur*, comédie en deux actes, en vers, 1762, in-8°; 2° *Le bon mari*, comédie en un acte, en vers, 1763, in-8°; 3° *Aventures philosophiques*, 1765, in-12. 4° *Pierre-le-Grand*, tragédie en 5 actes, 1766, in-8°; 5° *Métamorphoses d'Ovide*, traduction nouvelle, avec le latin à côté, 1766, 2 vol in-12, plus exacte, mais moins élégante que celle de Banier, et plusieurs fois réimprimée. La meilleure édition est de 1802, 4 vol in-8°, avec des notes; 6° *Ericie, ou la Vestale*, drame en 3 actes, 1768, in-8°, représenté au Théâtre-Français, le 19 août 1789, et réimprimée à Grenoble, 1799, in-8°. Le fond de cette pièce est tiré de l'acte de *la Vestale* ou du *Feu* du fameux ballet des *Eléments* par Roy. Quoiqu'en ait dit Sabatier, la *Mélanie* de Laharpe vaut mieux que l'*Ericie* de Fontanelle; 7° *Essai sur le feu sacré et les vestales*, 1768, in-8°; 8° *Vie de P. Aretin et de Tassoni*, 1768, in-12; 9° *Effets des passions*, ou *mémoires de M. de Floricourt*, 1768, 3 vol. in-12, réimprimés sous le second titre, 1782, 3 vol. in-18; 10° *Naufrage et aventures de Pierre Viaud*, 1768, ouvrage devenu populaire et souvent réimprimé; 11° *Anecdotes africaines, depuis l'origine et la découverte des royaumes qui composent l'Afrique jusqu'à nos jours*, 1775, in-8°. Ce volume fait partie de la *Collection des anecdotes* publiée chez Vincent, et rédigée avec bien plus de soin et d'exactitude que la plupart des compilations historiques qui ont paru depuis sous d'autres titres; 12° *Lorédan*, tragédie, 1776, in-8°. C'est la première qui ait été donnée en quatre actes, avec quatre changements de décoration; 13° *Vezins*, drame en trois actes, 1779, in-8°; 14° *Contes philosophiques et moraux*, 1779, 2 vol. in-18; 15° *Nouveaux mélanges sur différents sujets, contenant des essais dramatiques, philosophiques et littéraires*, 1781, 3 vol. in-8°; 16° *Théâtre et œuvres philosophiques égayés de contes nouveaux, dans plus d'un genre*, 1785, 3 vol. in-8°; c'est le même ouvrage que le précédent; 17° *Anna, ou l'héritière galloise*, par miss Bennet, traduit de l'anglais, 1788 et 1798, 4 vol. in-12; 18° *Clara et Emmeline*, par miss Helme, traduit de l'anglais, 1788, 2 vol. in-12; 19° *Etat actuel de l'empire ottoman*, par Ali-Abesci qui a résidé plusieurs années à Constantinople, attaché au service du grand-seigneur, traduit de l'anglais, 1791, 1793, 2 vol. in-8°; ouvrage superficiel; 20° *Cours de belles-lettres*, 1813, 4 vol. in-8°, publié par M. Renauldon, petit-fils de l'auteur. Ce livre élémentaire tient le milieu entre la diffusion du *Cours* de Laharpe et la sécheresse de celui de Batteux. Fontanelle avait entrepris une *Histoire universelle ancienne*, dont l'impression commencée, en 1769, ne paraît pas avoir été continuée.

FONTANES (Louis de), naquit à Niort, en 1761, d'une mère catholique et d'un père protestant. Le jeune Fontanes élevé dans le culte de sa mère, fit ses premières études sous d'anciens jésuites qui surent diriger habilement son goût naissant pour la littérature. Il avait à peine fini ses humanités, qu'il se trouva chef de sa famille, par la mort de son père et par celle d'un frère aîné mort à dix-huit ans, mais laissant des essais qui promettaient déjà un poëte distingué. Louis Fontanes que son talent et une inquiétude vague appelait sur un plus grand théâtre, se hâta de régler ses affaires domestiques, et vint à Paris sous prétexte de réclamer une pension à laquelle, disait-il, les services de son père lui donnaient des droits, mais, en effet, pour se livrer tout entier à son goût pour les lettres. Admis dans la bonne compagnie et chez les poëtes les plus distingués de l'époque, il ne tarda pas à prendre rang parmi eux par des vers insérés dans le *Mercure* et dans l'*Almanach des muses*, ou-

vrages périodiques qui furent long-temps des instruments de célébrité, quand ils n'étaient pas des registres mortuaires d'écrivains médiocres. Déja l'on remarquait dans ses essais le goût et la correction qui se sont faits de plus en plus remarquer dans les ouvrages de M. de Fontanes. N'ayant pu obtenir de M. Necker la pension qu'il sollicitait, il céda a la manie de l'époque, et alla étudier la langue et les mœurs anglaises; son séjour dans ce pays ne fut pas infructueux, il y commença la traduction en vers français de l'*Essai sur l'homme* de Pope, à laquelle il ne mit la derniere main que pendant les deux années qu'il passa en Normandie, apres avoir visité la Suisse et plusieurs contrées de la France. Cette traduction, publiée a Paris avec son poëme du *Verger*, augmenta considérablement la renommée de l'auteur, et les distributeurs de réputation de l'époque, tels que Labarpe, Marmontel, etc., n'hésitèrent pas a placer Fontanes sur la même ligne que l'abbé Delille, traducteur des Géorgiques de Virgile, tout en lui assignant un rang distingué parmi les meilleurs écrivains en prose, pour le discours préliminaire de sa traduction de Pope. Fontanes n'a pas justifié toute l'étendue de ces eloges, mais il soutint sa réputation dans des poëmes de courte proportion, tels que le *Cloître des chartreux*, des *Fragments traduits de Lucrèce*; et surtout *La journée des morts*. Son *Epître sur l'édit en faveur des non-catholiques*, fut couronnée par l'académie française. En 1789, Fontanes ami d'une sage liberté, adopta les principes de la révolution avec la modération de son caractere, et publia néanmoins un *Poëme séculaire*, pour la fête du 14 juillet 1790, jour de la fédération et anniversaire de la prise de la Bastille. Il devint ensuite l'un des rédacteurs du *Modérateur*, journal le plus approprié a sa maniere de voir et de sentir; mais un mariage avantageux qu'il contracta a Lyon, lui procura une existence indépendante qui lui permit de s'éloigner de la scene politique, et il alla jouir d'une vie paisible dans sa nouvelle famille. Il se trouvait à Lyon pendant le siége de cette ville, avec une femme enceinte de huit mois, au milieu des bombes et des obus qui pleuvaient sur la ville. Risquant tout pour sauver ce dépôt précieux, il parvient enfin a s'échapper avec son épouse, et il la conduisit dans un petit hameau, ou une pauvre auberge lui servit d'asile; elle y accoucha d'une fille quelques jours après. Rentré à Lyon apres le siége, mais privé de la plus grande partie des ressources que lui avait procurées son mariage, il eut le courage de rédiger une pétition à la convention, ou il peignait les atrocités qui pesaient alors sur cette malheureuse cité. On ne connut pas l'auteur de cette pétition, mais on commençait a le deviner, lorsque Fontanes, pour éviter la proscription dont on le menaçait, prit le parti de venir se refugier à Paris; il s'ensevelit lui et sa famille dans une campagne, où il attendit en silence la fin du mois de thermidor an 12. A cette époque il rentra dans la capitale, et fut nommé membre de l'Institut (classe de la langue et de la littérature française), et professeur a l'ecole centrale des Quatre-Nations. Il eut occasion d'y prononcer des discours ou il serait difficile de reconnaître le président du corps-législatif sous l'empire. Le 4 janvier 1795, la convention lui adjugea une gratification de 3,000 francs. Cette générosité ne put le rattacher aux idées républicaines; il écrivit, avec Laharpe et l'abbé de Vauxelles, dans le *Mémorial*, journal dévoué a l'opposition royaliste. Compris dans la proscription du 18 fructidor, il n'échappa à la déportation qu'en se refugiant d'abord a Hambourg, et ensuite a Londres. Il y fut egalement bien accueilli et par les émigrés français et par le gouvernement, dont il obtint des secours. Ce fut alors qu'il se lia avec M. de Châteaubriand d'une amitié que la mort seule a pu dissoudre. Rentré en France après le 18 brumaire, Fontanes ne tarda pas à se faire remarquer de l'homme extraordinaire qui devait jouer un si grand rôle sur la scène du monde. Admis d'abord dans la société d'Elisa Bonaparte, il fut apprécié par Lucien, son frère, ministre de l'intérieur, qui lui confia une division de son département, et le chargea de prononcer l'éloge funèbre de Washington dans l'église des Invalides, appelée alors le *Temple de Mars*. Il s'éleva dans son discours, comme orateur, à la hauteur de son sujet; il s'y montra même, ce qui était plus difficile, philosophe et républicain; il devait être au moins l'un et l'autre le jour où il célébrait, au nom de la république française, le fondateur de la république américaine. Quoiqu'il en soit, ce morceau d'éloquence fixa la réputation de M. de Fontanes, et depuis ce moment il tint constamment le premier rang parmi la foule de concurrents qui, pendant quinze années si fécondes en événements merveilleux, cherchèrent a fixer les regards du maître par des éloges plus ou moins adroitement ménagés. Dès lors il devint l'homme de toutes les places, et fut successivement nommé membre de l'Institut et du corps-législatif, créé chevalier de la légion d'honneur lors de l'institution de l'ordre, et bientôt après commandant; et enfin appelé à la présidence annuelle du corps-législatif. C'est dans ce poste éminent, où d'ailleurs il avait seul le droit de parler sans que personne eut celui de le contredire, qu'il développa si long-temps toutes les ressources d'un talent inépuisable pour varier les formes de l'adulation, sans jamais rester en deçà, ni aller au-delà du but qu'on lui permettait d'atteindre. Ce qui frappe le plus dans ses louanges diversifiées de mille manieres, c'est cette attention scrupuleuse a en exclure toute parole qui pût prêter à quelque interprétation qui en dénaturât le sens. Le dévouement de M. de Fontanes au pouvoir, parut surtout dans l'affaire de Georges et Pichegru, lorsque des commissaires du gouvernement vinrent proposer au corps-législatif de rendre un décret par lequel les personnes qui recéleraient ces deux prévenus, seraient punis de six années de fers, si le recélement avait eu lieu avant la promulgation du décret, et condamnées à mort, s'il avait eu lieu postérieurement. Le président du corps-législatif, loin de reculer d'horreur devant cette atroce mesure, sembla la justifier en traitant les accusés de *vils assassins*. Et l'on a osé écrire *qu'il déploya, dans cette circonstance, toute la dignité et tout le courage d'un beau caractere!* Tant que M. de Fontanes exerça le privilége de la tribune, ses discours roulerent exclusivement sur les victoires, la gloire et le génie de Napoléon. Les ouvertures et les clôtures de session, la guerre et la paix, les statues et les drapeaux, les hymens et les naissances fournirent tour à tour des sujets à son inépuisable rhétorique. M. de Fontanes avait trop bien rempli, au gré de Napoléon, le poste de président du corps-législatif, pour qu'il fût confié à un autre en 1805; aussi fut-il porté par ses collègues au premier rang de la candidature pour cette année, et confirmé par le choix de l'empereur. Sa conduite fut la même tout le temps que durèrent ses fonctions de président, son talent pour louer toujours neuf malgré la ressemblance des objets; mais le moindre incident suffisait pour leur donner une forme nouvelle; bien entendu que la vérité n'en était point le caractere obligé; par exemple, il traitait de révolte et d'anarchie les héroïques efforts des Espagnols, et l'immortelle résistance de ce grand peuple contre l'attaque brutale de Napoléon;

et il ne craignit pas de dire au guerrier qui bouleversait l'Europe : « On aime surtout à louer en « vous ce désir d'épargner le sang des hommes, « que vous avez si souvent manifesté. » Un éloge qu'on ne peut refuser à M. de Fontanes, c'est celui du talent ; il est, sous ce rapport, un homme à part, malgré le grand nombre des panégyristes qui ont voulu suivre ses traces. Au mois de septembre 1808, M. de Fontanes fut nommé grand-maître de l'université qui venait d'être organisée. La veille au soir il avait appris de la bouche même de Napoléon, qu'il destinait cette place à Fourcroy (*Voy.* ce nom) ; il fut d'autant plus surpris, en apprenant le lendemain que le choix était tombé sur lui. M. de Fontanes fut nommé comte à la même époque. On lui a reproché d'avoir préféré aux oratoriens et aux doctrinaires, si propres à donner à la jeunesse une éducation libérale et religieuse, des hommes imbus des doctrines ultramontaines et affiliés aux corporations jésuitiques ; ce choix lui fut imposé par ordre supérieur, ainsi que le régime fiscal et militaire auquel fut soumise la nouvelle université. On doit encore lui rendre cette justice qu'il ne souffrit jamais qu'il fût porté atteinte à l'autorité paternelle. Les pensionnats, qu'il était aussi dans l'intention de Napoléon de fermer, restèrent ouverts. On eût dit que M. de Fontanes, depuis qu'il exerçait des fonctions publiques, dédaignât les lettres ; il y revint à cette époque, en répondant à M. Etienne, lors de sa réception à l'académie française, et en adressant quelques stances à M. de Châteaubriand, contre lequel la publication des *Martyrs* avait soulevé une foule de critiques qui n'étaient pas toutes dictées par des préventions littéraires. Appelé au sénat le 5 février 1810, il fut nommé, le 27 novembre 1813, rapporteur d'une commission extraordinaire, chargée de l'examen des pièces relatives aux négociations qui avaient été entamées avec les puissances coalisées. Il commençait son rapport par cette phrase : « Le premier devoir du « sénat envers le monarque et le peuple, est la vé« rité. » Cette vérité promise par le sénat ne fut révélée que par le corps législatif qui expia ainsi son éternel silence. M. de Fontanes vota la déchéance de Napoléon, le premier avril 1814, et le 6, il adressa au gouvernement provisoire son adhésion, au nom de l'université, aux actes du sénat, et fut continué dans ses fonctions. Le 22, il harangua MONSIEUR (aujourd'hui Charles X), et le 3 mai Louis XVIII ; on vit dans cette dernière circonstance que la langue élogieuse n'était pas inépuisable ; M. de Fontanes répéta à peu près dans les mêmes termes ce qu'il avait dit à Napoléon long-temps auparavant. La presse devenue libre s'exerça sur une foule d'objets qu'on n'eût osé attaquer auparavant. Le régime universitaire ne fut pas épargné, on critiqua son système arbitraire et despotique ; on censura l'esprit même de l'administration, et ce qui dut paraître étonnant, c'est que M. de Fontanes lui-même se rangea du côté de ses détracteurs, et avoua des abus qu'il ne tenait qu'à lui de détruire ou du moins d'atténuer. D'un autre côté, ses amis (car il en avait beaucoup), par une maladresse inconcevable, se partagèrent en deux classes pour l'absoudre de ses panégyriques officiels. Les uns assuraient que ce qui paraissait exagéré avait un double sens qu'il était aisé de saisir ; les autres soutenaient qu'il fallait enivrer Napoléon d'éloges fréquents, pour le forcer quelquefois à moins mal faire, en le louant d'avance d'avoir bien fait. A des amis maladroits se joignirent bientôt des ennemis puissants, et le sort de M. de Fontanes fut décidé. L'ancienne aristocratie plus avide que capable, enviait toutes les places occupées par la nouvelle, celle de M. de Fontanes flattait surtout quelques ambitions. On modifia la constitution de l'université, on remplaça le grand maître par un président, et M. de Fontanes fut dédommagé par le grand cordon de la légion d'honneur. Pendant les cent jours, il vécut retiré à sa maison de campagne de Courbevoye. Au retour du Roi, il fut nommé président du collége électoral des Deux-Sèvres, et revit, à cette occasion, son pays natal, pour la première fois, après trente ans d'absence. Le 22 septembre, il fut nommé ministre d'état et membre du conseil privé. Dans le procès du maréchal Ney, il vota pour la mort au premier tour d'opinion ; mais au deuxième tour qui fut définitif, il vota simplement la déportation d'après les bons conseils de son loyal ami, M. de Lally-Tollendal. Du reste, il ne se fit point remarquer à la tribune politique pendant la session de 1815 ; mais il parla deux fois avec son élégance accoutumée à l'académie française. Le 24 avril, il fit en qualité de vice-président, les honneurs de la séance d'installation, et le 25 août, il répondit au discours de réception de M. Desèze. Chaque année, jusqu'à sa mort, M. de Fontanes fut chargé de rédiger l'adresse de la chambre des pairs, en réponse au discours du trône, pour l'ouverture des sessions. Ce fut autant de nouveaux chefs-d'œuvre ajoutés à ceux de ce genre, qu'il avait si souvent fournis. Il appuya, jusqu'en 1819, le système ministériel de M. Decazes. A cette époque, il reprit ses habitudes du gouvernement impérial, se réunit au parti aristocratique, parla et vota en faveur de la proposition de M. Barthelemy, et, en 1820, pour l'abolition de la loi des élections du 5 février. Cette année, il eut le malheur de perdre M. de Saint-Marcellin, jeune homme qu'il chérissait comme un fils, et dont la jeunesse fougueuse était loin de lui faire prévoir les succès qu'il avait obtenus comme littérateur et comme guerrier, lorsqu'il fut tué en duel. On a prétendu que cette perte avait accéléré le terme de ses jours. Il mourut d'une attaque d'apoplexie, le 17 mars 1821, âgé de soixante ans. Son corps fut porté au cimetière de l'Est, où M. Roger prononça un discours au nom de l'académie française. Un nouvel hommage fut rendu à sa mémoire au sein de cette compagnie littéraire, le 28 juin 1821, par M. Roger et par M. Villemain qui a remplacé M. de Fontanes au fauteuil académique, et que l'amitié et l'estime particulière du défunt semblaient avoir destinés pour cet honneur. Ce fut M. Pastoret qui prononça son éloge à la chambre des pairs, dans la séance du 30 mars ; il fut imprimé par ordre de la chambre. Enfin pour qu'il ne manquât rien aux honneurs rendus à M. de Fontanes, son portrait, peint par M. Robert Lefebvre, fut placé par arrêté du conseil royal de l'instruction publique, dans le lieu ordinaire de ses séances. M. de Fontanes avait été classé parmi les pairs, au rang des marquis ; mais il n'a laissé qu'une fille. Il existe des collatéraux de son nom. Peu de jours avant sa mort, la société des bonnes lettres venait de le choisir pour son président. Comme poète et comme prosateur, même en mettant à part les circonstances qui ont dû grandir immodérément sa réputation, Fontanes doit être placé à un rang très distingué parmi les écrivains de l'époque actuelle. Sa poésie unit à la grandeur des pensées une versification pleine de nerf, de pompe et d'harmonie ; ses écrits en prose sont des modèles de correction et d'élégance ; ils sont particulièrement remarquables par la délicatesse avec laquelle il traite les bienséances oratoires. Néanmoins, il faut l'avouer, toutes ces qualités sont plutôt le produit de l'art que du génie, et l'on ne peut guère reconnaître que du talent dans Fontanes. Il fallait, il est vrai, que ce talent fût bien grand pour qu'il pût reproduire incessamment d'éternels compliments de cour, et revêtir de

formes nouvelles et toujours heureuses les basses adulations qu'il parvenait en quelque sorte à ennoblir, mais où l'on ne retrouve point cette âme, principe de l'éloquence, et dont Vauvenargues fait la source des grandes pensées. Napoléon appréciant à sa manière les productions de cet écrivain, disait en se frappant la poitrine : « Tout cela est bien, » mais il n'y a pas de ça. » Il traduisait ainsi, par un geste, ce passage de Quintilien : *Pectus est id quod facit disertos.* M. de Fontanes possédait tous les moyens de briller dans un cercle, mais il était rare qu'il ne se tînt pas dans l'isolement; il était aisé de voir que, parvenu au faîte des grandeurs, il n'eût pas été fâché qu'on oubliât son origine, et même ses droits au titre d'auteur. M. de Fontanes a publié : 1° *Nouvelle traduction* (en vers) *de l'Essai sur l'homme* de Pope, Paris, 1783, in-8°; nouvelle édition, 1821, in-8°; 3e édition, 1822, in-8°; 2° *Le verger*, poëme, 1788, in-8°; 3° *Poëme sur l'édit en faveur des non-catholiques*, 1789, in-8°; 4° *Poëme séculaire*, ou *Chant pour la fédération du 14 juillet* 1790, in-8°; 5° *La journée des morts*, poëme, 1796; 6° *Éloge de Washington*, 1800, in-8°; 7° *Extraits critiques du génie du christianisme* (de M. de Chateaubriand), 1802, in-8°; 8° *Les tombeaux de Saint-Denis*, ou *le Retour de l'exilé*, ode, 1817, in-8° et in-4°; 9° *Collection complète des discours de M. de Fontanes*, 1821, in-8°. M. de Fontanes a coopéré : 1° en 1790, au *Modérateur*; 2° en 1796, au *Mémorial*; 3° en 1800, au *Mercure*; 4° suivant Ersch, en 1790, au *Journal des amis de la constitution monarchique*; 5° en 1795, à la *Clef du cabinet des souverains*, 6° enfin M. Barbier (*Dictionnaire des anonymes*), lui attribue une part dans la rédaction du *Journal littéraire* de Clément (de Dijon), 1796-1797, 4 vol. in-8°. M. de Fontanes a laissé en porte-feuille un poëme épique, intitulé : la *Grèce délivrée*, qui, sans avoir paru, jouit d'une sorte de célébrité. Le *Mercure* et l'*Almanach des muses*, contiennent aussi quelques unes de ses poésies. Outre celles que nous avons citées, nous indiquerons une imitation en vers français de l'épisode du second livre des *Géorgiques : O fortunatos nimium*; des vers récités au théâtre de Saint-Cloud, et dans une séance publique de l'Institut en l'honneur du premier consul; un *Essai sur l'astronomie*; une traduction en vers français du 6e livre du poëme de Lucrèce : *De naturâ rerum*; un poëme dans le genre gracieux dont nous ignorons le titre; et enfin une soixantaine d'*Odes* inédites. M. de Fontanes avait lu à l'Institut : 1° en prairial an 4, un *Mémoire sur un exemplaire de Virgile imprimé chez les Elzevirs*, et dont les marges contenaient des notes qu'il croyait de l'écriture de Voltaire; M. Beuchot a contesté cette opinion; 2° la même année, un *Fragment historique de la vie de Louis XI*, faisant partie d'un travail sur les principales époques de l'histoire de France. On attribue à M. de Fontanes les *Remarques sur les beautés de l'Enéide* qui ont été imprimées avec la traduction de Delille pour le cinquième et le sixième livres. Enfin il paraît certain qu'il a laissé des mémoires sur les premières années du gouvernement de Napoléon et du 19e siècle. On dit que le manuscrit avec tous ceux de M. de Fontanes, est passé, d'après sa volonté, dans les mains de M. Villemain, ou selon d'autres, de M. Châteaubriand.

FONTENAY (LOUIS-ABEL DE BONAFONS, connu sous le nom d'abbé de), né à Castelnau-de-Brassac, en 1737. Il entra dans la compagnie de Jésus vers l'âge de seize ans, et pendant quelques années il fut professeur d'humanités à Tournon. Il se rendit à Paris lors de la suppression des jésuites, et fut employé, en 1776, à la rédaction des petites *Affiches de province*, puis à celle des *Affiches de Paris pour les provinces*, et presqu'en même temps au *Journal général de France*. L'année suivante, il publia un *Dictionnaire des Artistes*, dans lequel il inséra tous ceux qui s'étaient distingués dans les arts, et même ceux qui avaient réussi à se faire un nom dans les arts mécaniques. Cette compilation, étant loin d'être complète, M. Sue le jeune y fit un supplément qu'il publia en 1778, dans son *Précis historique sur la vie et les ouvrages de Passemant*. Plus tard, l'abbé de Fontenay publia sur les Bourbons une compilation historique qui ne fut connue que de l'auteur et du libraire; ce qui ne l'empêcha pas de lui donner une suite plusieurs années après. Lors de la révolution, l'abbé de Fontenay se prononça dans le *Journal général de France*, contre les nouveaux principes. Le 10 août le contraignit à passer en Allemagne; mais, après le 18 brumaire, il profita de la loi d'amnistie et rentra en France, où il continua de se livrer à des travaux littéraires. Il mourut à Paris, le 28 mars 1806, dans un dénuement presque absolu. On a de lui, outre le *Journal général de France*, depuis le n° 18 (1er mai 1776) jusqu'au 10 août 1792 : 1° *Dictionnaire des Artistes*, Paris, 1777, 2 vol. in-8°; 2° *Table de l'Histoire universelle*, trad. de l'anglais, formant le tome 46e, 1 vol. in-4°; 3° *L'Ame des Bourbons*, Paris, 1783; 2 vol. in-12; 4° une grande partie du texte de la *Galerie du Palais-Royal*, Paris, 1786 à 1808, 59 livraisons in-folio; 5° la suite du *Voyageur français*, 6° *L'Illustre destinée des Bourbons*, Paris, 1790, 4 vol. in-12; cet ouvrage est la réimpression du n° 3, dont on a changé le titre, et auquel on a ajouté une suite. L'abbé de Fontenay a été aussi l'éditeur 1° du *Dictionnaire de l'élocution française*, par Demandre, Paris, 1802, 2 vol. in-8°; 2° du *Dictionnaire géographique de Vosgien*, Paris, 1803, 1 vol. in-8°; 3° de la *Géographie moderne de Nicolle-de-la-Croix*, Paris, 1802, 2 vol. in-12. C'est à tort qu'on lui a attribué le *Traité du rétablissement des jésuites et de l'éducation publique* dont l'abbé Proyart est l'auteur.

FONVIELLE (B.-F.-A.), aîné, littérateur et publiciste, est né à Toulouse, en 1759, comme il le dit quelque part. Ce n'est qu'avec défiance que nous écrivons la biographie de M. Fonvielle, d'après les matériaux qu'il paraît avoir fournis lui-même à quelqu'un de nos devanciers, et que nous avons puisés dans ses *Mémoires*, préfaces, notes, etc., mais dont il est souvent permis de mettre en doute la véracité :

Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon.

Destiné d'abord au barreau, puis employé dans la régie des aides à Perpignan, M. Fonvielle fut nommé, au commencement de la révolution, secrétaire-général de l'assemblée provinciale du Roussillon; mais la régie l'empêcha d'accepter cette place. Il se retira à Montpellier, où son opposition aux nouveaux principes lui fit donner par le club de cette ville, le surnom d'*abbé Maury*. Ayant reçu, le 14 novembre 1791, sept coups de fusil de la part de ses collègues du club, pendant ses fonctions de secrétaire de l'assemblée primaire, occupée de l'élection des députés à la seconde législature, il alla chercher un asyle à Marseille. Il fit fermer le club de son autorité privée, et devenu secrétaire de sa section, il donna par son énergie l'impulsion à la révolte des départements méridionaux contre la convention nationale. Apôtre du fédéralisme, il en insurgea sept pour sa part. Quel dommage qu'il n'y ait pas eu en France, une dixaine d'hommes dignes de seconder M. Fonvielle dans ses missions insurrectionnelles! La convention aurait été renversée, et le règne affreux de la

terreur ne serait pas arrivé. Mis nominativement hors la loi, quoiqu'il ne soit pas nommé dans la *Table du moniteur*, il entra dans Lyon, et devenu tout à coup général, il allait avec dix-huit cents hommes qu'on lui confiait un peu légèrement, tomber sur les derrières de l'armée de Cartaux qui marchait contre Marseille, lorsque les intrigues de Dubois-Crancé lui firent manquer cette occasion de déployer ses talents militaires. Il s'en dédommagea en colletant et en culbutant au milieu de l'assemblée départementale de Lyon, un des députés franc-comtois qui étaient venus proposer aux Lyonnais de se soumettre à la convention. Par ce trait d'audace et de vigueur, et plus encore par son éloquence foudroyante, M. Fonvielle fit expulser ignominieusement les députés, et c'est à lui que Lyon doit l'attitude imposante qu'elle prit dès ce moment, et le glorieux siége qu'elle soutint. Il en sortit probablement avant le siége, puisqu'il ne dit rien de ses exploits, et prenant par la Suisse et l'Italie, il rentra en France, non pour revenir à Marseille où le parti fédéraliste était abattu et proscrit, mais pour se renfermer dans Toulon, occupé alors par les Espagnols. Après la reprise de cette place par les républicains, il émigra, erra en Espagne et en Italie, et vint à Vérone, où il dédia au régent de France (depuis Louis XVIII), le 24 septembre 1794, sa tragédie de *Louis XVI*, et reçut de ce prince un diplôme qui attestait son dévouement à la monarchie et le recommandait aux puissances de l'Europe. Arrêté dans les états du grand-duc de Toscane qui avait fait la paix avec le comité de salut public, M. Fonvielle, après dix-huit mois d'absence, rentra en France par Lyon, où il composa une tragédie de *Collot-d'Herbois dans Lyon*, dont le 13 vendémiaire empêcha la représentation. Il fut inquiété à la même époque à Marseille, où il venait de rétablir sa maison de commerce : on voulut l'arrêter en pleine bourse comme émigré, et il ne dut sa liberté qu'à sa vigoureuse résistance. Le désir de faire imprimer quelques ouvrages et de négocier une grande opération de finances avec le gouvernement espagnol, le conduisit à Paris, en 1797. Il y arriva tout juste la veille du 18 fructidor, et il ne tint pas à lui que le parti clichien ne triomphât, dans cette journée, du directoire ; car il se donna beaucoup de mouvement pour en réunir les membres chez M. Lafon-Ladébat. Il envoya la relation de ce mouvement révolutionnaire à un ministre du roi dont il était le correspondant assidu depuis sa rentrée en France. Se croyant dénoncé par un article de l'*Ami des lois* de Poultier, qui signalait à la police un M. de F..., comme agent de Louis XVIII, il n'eut pas encore de motif de s'attribuer le *de*, et il se tira d'affaire soit en se présentant au ministre de la police Sotin, soit en lui écrivant, et en menaçant Poultier de le rouer de coups de bâton. Il partit pour l'Espagne à la fin de 1797, et le 15 avril 1798 il débarqua à Cette. Dans la relation que M. Fonvielle a publiée de ce rapide voyage, il ne dit absolument rien de l'Espagne ; mais il trouva le temps de composer plusieurs fables analogues à des pensées, à des circonstances, à des événements qui lui sont personnels. N'ayant pu se rendre à Marseille, où la tranquillité était troublée de nouveau, il vendit les propriétés qu'il y avait, y cessa toute opération de commerce, et vint au mois de mai à Paris, où il forma un établissement qui sans doute ne prospéra pas, puisque sous le gouvernement impérial il a été plusieurs années chef de bureau à l'administration de la guerre. Nous faisons grâce au lecteur de divers traits de *crânerie*, faits et rapportés par M. Fonvielle, tel que celui où *seul*, en 1798, il attaqua sur les boulevards, *fit pirouetter comme des toupies*, et mit en fuite deux soldats qui insultaient des jeunes gens coiffés avec des cadenettes. Son dévouement à la cause monarchique a été mal récompensé. Il perdit sa place en 1814, et s'il faut l'en croire, une maison de campagne qu'il avait et qu'il a vendue depuis, fut pillée et dévastée par les cosaques la même année, ainsi qu'à la seconde restauration. En 1816, le Roi et son frère lui donnèrent des éloges ; mais il n'a obtenu ni places, ni pension, pas même le remboursement de ce qu'il avait perdu à Toulon, et il est faux qu'il ait reçu la croix de la légion d'honneur. Nous ignorons la date du diplôme par lequel Pie VII l'a nommé chevalier de l'éperon-d'or. Depuis cette époque, M. Fonvielle de Toulouse a pris le titre de chevalier de Fonvielle, auquel il a ajouté plus récemment celui de *secrétaire de l'académie des ignorants*. Comme il a été un des fondateurs de la société des *bonnes lettres*, nous ne pouvons dire si les deux dénominations sont synonymes, ou si M. de Fonvielle a voulu faire une allusion ou une plaisanterie. M. le chevalier de l'éperon-d'or cultive depuis long-temps les lettres ; mais doué d'une fécondité malheureuse, il n'a pas mieux réussi, il y a trente ans, à faire insérer les premiers essais de sa muse dans la *Décade philosophique*, qu'il n'est parvenu depuis à faire jouer ses pièces de théâtre et à vendre ses autres ouvrages. Il a publié : 1° *Essai sur l'état actuel de la France*, 1796, in-8° ; c'est le développement d'un mémoire que l'auteur dit avoir remis en 1794, à Louis XVIII, alors régent à Vérone ; 2° *Essais de poésies*, 1798, 2 vol. ; on y trouve ses deux *Odes*, *à Louis XVI martyr*, et *sur l'émigration*, qui lui valurent un mandat d'arrêt qu'il prévint, dit-il, par sa bonne contenance, devant le chef de la police ; ces deux *Odes* ont été réimprimées en 1816 et 1817, in-8° ; 3° *Les mœurs d'hier*, satire, 1799, in-8° ; 4° *Résultats possibles de la journée du 18 brumaire an 8*, ou *Continuation de l'état actuel de la France*, 1799, in-8° ; la première idée de cet ouvrage est dans la correspondance que M. Fonvielle entretenait alors avec un ministre de Louis XVIII ; 5° *Essais de poésie*, 1800, in-8° ; 6° *Situation de la France et de l'Angleterre à la fin du dix-huitième siècle, et réfutation de la situation des finances de la Grande-Bretagne*, par Fréd. Gentz, 1800, 2 vol. in-8° ; 7° *Essais historiques, critiques, apologétiques et économico-politiques sur l'état de la France au 14 juillet 1804* ; la police arrêta le débit et la circulation de cet ouvrage, dont l'auteur présenta *la défense* au ministre Fouché ; 8° *Considérations sur la situation commerciale de la France au dénouement de la révolution*, 1814, in-8° ; 9° *La théorie des factieux, dévoilée et jugée par les résultats*, ou *Essais sur l'état actuel de la France*, 1815, in-8° ; 10° *Ode à Louis XVI martyr, présentée au roi à Vérone, en 1795*, 1816, in-8° ; 11° *Coup d'œil sur le budget, sur nos besoins, sur le projet d'emprunt, sur la théorie moderne du grand-livre, sur nos ressources, sur nos vacillations politiques* ; et *Projet d'un emprunt pour acquitter notre contribution de guerre*, 1817, in-8° ; 12° *Recueil de fables*, dédié au Roi, 1818, in-8° ; elles sont au nombre de 109, y compris les quatre que contient l'épître dédicatoire ; il y publie le prospectus de ses *Œuvres complètes en 16 vol. in-8°*, par souscription ; mais il s'est borné à n'en faire imprimer qu'une partie ; 13° *Condé mourant, hommage à la mémoire du prince de Condé*, 1818, in-8° ; 14° *Sur la congrégation des sœurs de Saint-André*, extraite du *Mercure royal*, 1820, in-8° ; 15° *Ali, ou les Karégites*, tragédie en 5 actes, 1811, in-8°, cette pièce, refusée au Théâtre-Français, a été publiée par M. Fonvielle comme un ballon d'essai ; son théâtre devait former 3 volumes, dont il paraît avoir extrait les pièces suivantes, succes-

sivement imprimées; 16° *Louis XVI à l'école des peuples*, tragédie en 5 actes, 1820, in-8°; 17° *Diomedon*, tragédie en 5 actes, 1820, in-8°; 18° *Théodebert, ou la Régence de Brunehaut*, tragédie en 5 actes, 1821, in-8°; 19° *Annibal*, tragédie en 5 actes, dédiée en 1794 au prince de Condé, 1821, in-8°; 20° *Arthur*, tragédie en 5 actes, 1821, in-8°; 21° *Sapho, ou le Saut de Leucade*, tragédie lyrique en 3 actes, 1821, in-8°; 22° *Hélène*, tragédie lyrique en 3 actes, 1821, in-8°; 23° *Le mauvais joueur*, comédie en 3 actes, en vers, 1822, in-8°; M. Fonvielle a fait quatre autres pieces qu'il a réunies aux autres, sous le titre d'*Œuvres dramatiques*; l'*Agioteur*, comédie en 5 actes, en vers; *Momus régisseur de comedie*, prologue en vers, représenté en 1788, pour l'ouverture des théâtres de Nîmes et de Montpellier; *Les réfugiés provençaux*, comédie historique, mêlée d'ariettes; 23° *Agar au désert*, tragédie lyrique en 3 actes; la plupart de ces pièces ont été représentées et refusées à divers théâtres; M. Fonvielle convient lui-même qu'il n'est pas poëte: que n'écrit-il en prose? Chenier avait déja dit de lui:

Fonvielle, en son patois, osera nous louer?

24° *Voyage en Espagne en* 1798, 1823, in-8°; dans sa préface, l'auteur prétend que le manuscrit de cet ouvrage lui avait eté vole dans le pillage de sa maison par les cosaques en 1814, et lui fut renvoyé de Suisse en 1822; il n'est pas moins vrai que c'est un ouvrage de circonstance et de spéculation qui n'apprend rien du tout sur l'Espagne, et qui n'offre aucun intérêt; 25° *Poëme sur la guerre d'Espagne*, 1823, in-8°; 26° *La guerre d'Espagne*, poëme en stances irrégulières, qui a concouru pour le prix décerné par la société des bonnes lettres, 1824, in-8°; ce poëme est different du précédent et d'un autre sur le même sujet, que l'auteur dit avoir publié à la fin de 1823; 27° *Le parachute monarchique, ou Mémoires de l'académie des ignorants*, ouvrage semi-périodique, publié par livraisons de cinq feuilles, 1823 et suiv., 2 vol. in-8°; le premier cahier, publié en épreuves en 1817, sous le titre de l'*Accusateur public*, avait eu l'approbation personnelle de Louis XVIII; 28° *Mémoires historiques sur la révolution*, etc, 1825, quatre gros vol. in-8°; c'est un rabachage de tout ce que M. de Fonvielle dit de lui dans les préfaces et les notes de ses divers ouvrages; il semble, à l'en croire, qu'il a tout vu, tout fait, tout dit; 29° *Trois fables* extraites du porte-feuille de l'*Académie des ignorants*, 1825, in-8°; 30° *Les trois Fonvielle ramenés à leur honorable et invariable unité, ou justification eclatante du chevalier de Fonvielle, affermi pour jamais dans ses incontestables droits aux bontés du Roi, à l'intérêt des ministres de S. M., à l'estime des honnêtes gens*, 1825, in-8°; 31° *Note entièrement confidentielle, dictée par la confiance la plus absolue dans le bon esprit, la sagesse, l'équité et la bienfaisance de M. Doudeauville, et destinée s'il y a lieu, contre toute espérance à servir comme document historique du règne de S. M. Charles X; à justifier, quand le temps en sera venu, M. le chevalier de Fonvielle des injustes et outrageants dédains dont sa fidélité immaculée continuerait de se voir abreuvée*, 1825, in-8°. M. Fonvielle, avant d'être chevalier de l'éperon-d'or, a tenu quelque temps l'hotel d'Angleterre et un restaurant vis-à-vis le Palais-Royal. M. le chevalier de Fonvielle a une épouse digne de lui, par son courage et ses talents littéraires. On lit, dans la *Gazette des tribunaux* de 1826 et 1827, qu'elle a tenu tête à un huissier et à ses records, et les a mis à la porte, après avoir déchiré leur exploit. Elle a publié: *Dernier cri d'une famille royaliste, ruinée par la restauration*, 1825, in-8°.

FORBES (John), botaniste anglais, né en 1799. Son zele et ses connaissances avaient engagé la société horticulturale de Londres à le charger d'une mission importante. Il partit en février 1822, avec l'escadre commandée par le capitaine William Owen, et dont l'objet était la surveillance des côtes orientales de l'Afrique. Après avoir touché à Lisbonne, Ténérife, Madère et Rio-Janéiro, il séjourna au cap de Bonne-Espérance, à la baie de Lagoa, et à Madagascar, d'où il expédia des collections dont la beauté, le nombre, la variété et le bon état justifiaient pleinement la confiance qui lui avait été accordée. Ce malheureux jeune homme succomba en 1824, dans une expédition sur la riviere Zambesi, de la côte est d'Afrique. Son but était de faire huit cent milles en canot sur la rivière, et de se diriger ensuite vers le cap. M. Forbes était élève de M. Shepherd, directeur du jardin botanique de Liverpool.

FORBIN DES ISSARTS (le marquis Charles-Joseph-Louis-Henri), pair de France, né à Avignon vers 1771. Il y avait à peine un an qu'il était entré dans la marine, lorsqu'il émigra en 1790. Il passa alors au service de l'Espagne, assista à plusieurs affaires navales, et se distingua au siége de Toulon. Rentré en France en 1803, il resta ignoré jusqu'au moment de la restauration. La révolution lui avait fait perdre une partie de sa fortune, et deux de ses freres avaient péri victimes de nos tourments politiques. M. Forbin des Issarts voulut donner de nouveaux gages de son vif attachement à la cause royale. Il fut l'un des premiers à faire entendre, au milieu de la capitale, le cri de vive le Roi. Rien n'était encore décidé à l'égard des Bourbons, et peu s'en fallut que cet excès de zele ne lui devînt fatal. Jeté à bas de son cheval, maltraité par un peuple furieux, il n'échappa qu'avec peine au danger qui le menaçait; mais bientôt les faveurs royales lui firent oublier sa mésaventure: pour prix de son dévouement, il fut nommé lieutenant des gardes-du-corps et chevalier de Saint-Louis. Les evénements du mois de mars 1815 ayant obligé les Bourbons à quitter une seconde fois la France, Forbin des Issarts accompagna les princes jusqu'aux frontières, et chercha ensuite à rejoindre le duc d'Angoulême dans le midi. N'ayant pu y parvenir, il se rendit à Gand, d'où la seconde restauration le ramena quelque temps apres à Paris: il entra dans les gardes du corps, compagnie de Luxembourg. Appelé alors par le gouvernement aux fonctions de président du collége electoral de Vaucluse, il fut élu député par ce departement, et fit partie de la chambre de 1815, où il se fit remarquer par l'exaltation de ses principes. Dans les débats relatifs à la priorité de la délibération entre la loi des finances et celle sur l'organisation des colléges electoraux, il s'établit entre lui et M. Lainé, président de la chambre, une discussion assez vive, par suite de laquelle M. Lainé crut devoir le rappeler à l'ordre. La chambre ayant été dissoute, M. des Issarts ne fut point d'abord réélu; mais il reparut à la session de 1820, et devint un des plus ardents défenseurs du ministère. Au mois de juin 1822, une lettre, qu'il fit insérer dans la *Quotidienne*, en reponse à celle de M. Benjamin Constant, que le *Courrier français* et le *Constitutionnel* avaient publiée, amena entre les deux députés un duel où chacun montra le plus grand sang-froid. M. Benjamin Constant étant souffrant, et presque hors d'etat de marcher, les deux adversaires s'assirent sur des chaises a dix pas l'un de l'autre, et échangèrent deux coups de pistolet a un signal donne. Aucun n'ayant été touché, les temoins jugerent que le combat devait être terminé. M. Forbin des Issarts fut nommé maréchal-de-camp

le 17 août 1822, et, en 1823, conseiller-d'état en service ordinaire, et attaché au comité de la guerre. Il fit partie de la commission chargée de l'examen de la proposition tendant à exclure Manuel de la chambre. On en connait le scandaleux résultat. Président du collége départemental de Vaucluse, après cette session, il fut réélu à une immense majorité, et défendit à la tribune, avec une ardeur toute nouvelle, les déplorables projets du ministère. Il devait bientôt recueillir le prix d'un pareil dévouement. M. Forbin des Issarts est un des députés que la reconnaissance ministérielle a fait entrer au mois de novembre 1827, à la chambre des pairs.

FORBIN (Louis-Nicolas-Philippe-Auguste, comte de), directeur-général des musées de France, né, en 1779, à la Roque (Bouches-du-Rhône), échappa, commme par miracle, aux événements tragiques qui environnèrent sa première jeunesse. Réfugié à Lyon à l'époque du siége, il vit périr, sous ses yeux, son oncle et son père. Privé de toute fortune par suite de ce désastre, il ne lui restait d'autre ressource que la pitié publique lorsqu'un habile dessinateur lyonnais, M. de Boissieu, lui donna un asile et les premiers éléments de l'art auquel il dut son illustration. Son protecteur ne borna pas ses soins à des secours momentanés, il les lui continua tant qu'ils ne lui furent pas indispensables. Forcé de prendre parti dans un bataillon dirigé sur Nice et sur Toulon, il trouva, dans cette dernière ville, l'ami de toute sa vie, le peintre Granet. La campagne terminée, il se rendit à Paris, fut admis à l'école de David, et y perfectionna le goût et le talent que ses maîtres ou plutôt ses amis lui avaient précédemment inspirés. La conscription l'arracha bientôt à ces paisibles occupations; il reprit de nouveau les armes, et reparut sur les champs de bataille. Il servit d'abord dans le 24e de chasseurs, passa ensuite dans le 9e dragons, dont le général Sébastiani, admirateur de son talent, était alors colonel, et en obtint l'autorisation de sacrifier à la peinture la plupart de ses devoirs militaires; il ne s'était réservé que celui de combattre. Cependant M. de Forbin sentant de plus en plus le besoin de se livrer exclusivement à la peinture, obtint son congé et alla se fixer en Italie. Il y fut accueilli avec bienveillance, et, comme Français et comme artiste, il trouva une protection spéciale auprès de plusieurs membres de la famille Bonaparte, et ne revint à Paris qu'à l'époque du couronnement de l'empereur. Une nouvelle carrière s'ouvrit alors devant lui; il fut nommé chambellan de la princesse Pauline; mais bientôt cédant à l'ascendant guerrier qui l'environnait, il reprit du service dans l'armée, et fit plusieurs campagnes en Autriche, en Portugal et en Espagne. Après la paix de Schœnbrunn, il quitta l'armée et ses fonctions de chambellan, pour aller reprendre à Rome cette heureuse indépendance qu'il avait perdue à la cour. Cette disgrace fut utile à son talent qui grandit, dès cette époque, et assigna à M. de Forbin un des premiers rangs parmi les artistes. A la chute du trône impérial, M. de Forbin vint à Paris plusieurs mois après la famille royale, il y reprit ses travaux accoutumés, et composa son magnifique tableau de l'éruption du Vésuve. Il fut nommé membre de l'Institut et directeur-général des musées royaux. Ces monuments de la gloire nationale, devastés par les alliés, n'offraient plus que des ruines; M. de Forbin sut les réparer et remplir les vides, et sous son administration, notre musée fait encore l'admiration des étrangers. En 1817 et en 1818, M. de Forbin fit en Syrie, en Grèce et en Egypte, un voyage, dont il a publié la relation; l'épisode intéressant de Maryam et d'Ismaël, qui se trouve dans le voyage de Syrie, a inspiré le génie d'Horace Vernet et lui a fourni le sujet d'un beau tableau. Chargé, en 1821, de l'inspection générale des beaux-arts, dans tous les départements de la France, il mit, dans ces fonctions honorables, un zèle si empressé qu'il n'employa qu'un très petit nombre d'années à terminer ces travaux importants. C'est sous sa direction qu'une grande galerie et vingt salles richement décorées ont été mises, sous le nom de Musée de Charles X, en état de recevoir les nouveaux trésors dont s'enrichit journellement le musée français. Mais un seul musée, quelque vaste qu'il fût, ne suffisait pas à son ingénieuse prévoyance, il avait fait une large part aux morts, il voulut aussi en faire une aux vivants, et le musée du Luxembourg fut créé pour que les peintres contemporains pussent y jouir de leur gloire. Versailles lui dut aussi la création d'un musée qui embellit l'ancienne demeure de nos rois. M. de Forbin, dans ces fonctions importantes, s'est constamment mis au-dessus de toutes les petites rivalités dont ne sont pas toujours exempts les hommes du premier mérite. On doit à son pinceau: La Vision d'Ossian; — la Procession des pénitents noirs; — Inès de Castro; — la Mort de Pline; — Gonzalve de Cordoue; — Une scène de l'inquisition; — Un Arabe mourant de la peste dans un lazareth de Saint-Jean-d'Acre. Ces trois derniers ouvrages ont fait partie de l'exposition de 1822. Il a exposé, en 1827, deux tableaux, l'un est la Vue de Campo-Santo à Pise, représentant le pape innocent II, échappant aux sicaires de l'anti pape Anaclet; l'autre est la Vue intérieure du cloître de Santa-Maria Novella, à Florence. M. le comte de Forbin ne dut point à sa naissance le point élevé où il est parvenu, mais à son mérite; la fortune lui avait tout enlevé, elle le mit à même de tout réparer, et il sut en profiter: soldat en quelque sorte par circonstance, il devint lieutenant-colonel de cavalerie, officier de la légion d'honneur, chevalier des ordres de Saint-Michel et de Saint-Jean-de-Jérusalem, et dut à ses talents de devenir membre de l'académie des beaux-arts et directeur-général des musées de France; M. le comte de Forbin ne s'est pas moins acquis de réputation dans les lettres que dans la peinture, et on lui doit plusieurs ouvrages où l'on retrouve toute la grâce et la richesse d'imagination qui caractérisent particulièrement ses tableaux. Il a publié: 1º *Charles Barimore*, Paris, 1810, in-8º; 2e édition, Paris, 1817, in-8º; 4e édition, 1823, 2 vol. in-12; 2º *Voyage dans le Levant*, en 1817 et 1818, Paris, imprimerie royale, 1819, grand in-fo., max. fig., et in-8º; 3º *Souvenirs de la Sicile*, 1823, in-8º; 4º *Un mois à Venise, ou Recueil de vues pittoresques, dessinées par M. le comte de Forbin et M. Dejuinne*, Paris, 1824-1825, in-fol.

FORBIN-JANSON. *Voyez* Janson.

FORDYCE (George), médecin anglais très célèbre, naquit en Écosse en 1736, et montra, de bonne heure, un goût prononcé pour la médecine qu'il exerça depuis avec tant de succès. Reçu maître-ès-arts ad'âge de quatorze ans, il entra chez son oncle Jean Fordyce qui était chirurgien apothicaire à Uppingham, passa ensuite à l'université d'Édimbourg, où il suivit les premiers cours du célèbre Cullen et les leçons du vieux Monro et de Whytt, et fut reçu docteur en 1758. Il vint alors s'établir à Londres, et acquit bientôt une grande réputation, malgré ses manières grossières et brusques et son langage, qui paraissait plutôt celui d'un paysan écossais que d'un homme instruit. Il se livra bientôt à l'enseignement et commença à faire des cours publics de matière médicale et de médecine clinique et pratique qu'il continua avec le plus grand succès jusqu'à un âge très avancé. Il avait, dès sa jeunesse, contracté l'usage des boissons fortes qu'il

prenait à l'excès à la suite de son dîner ; c'est pourquoi, disait-il à ses élèves : « Je traite des » maladies aiguës dans mes leçons du matin, car » nous en savons quelque chose, tandis que je » réserve le peu que j'ai à vous dire sur les affec- » tions chroniques, pour celles du soir, attendu » que les méprises que je pourrais commettre, par » suite d'une dose trop forte de punch, ne tireraient » pas à conséquence, vu notre extrême ignorance à » ce sujet. » En 1770, il fut nommé médecin de l'hôpital de Saint-Thomas, et, en 1776, membre de la société royale, en 1787, le collége des médecins de Londres, l'admit dans son sein *speciali gratiâ*. Il se rendit célèbre par les expériences qu'il fit avec sir Joseph Banks et M. Charles Blagden, pour connaître l'effet de plus hautes températures sur le corps humain, et il conclut, des faits observés, que l'économie animale possède la faculté de résister à la chaleur excessive comme au froid, tant que l'organisation et la vie ne sont point attaquées au point d'amener la décomposition des solides et des liquides. Ces expériences ne sont pas toutefois parfaitement concluantes quant au degré précis de température et au temps pendant lequel l'homme peut y être exposé sans éprouver d'altération notable dans la circulation et dans la chaleur propre des corps, mais elles ne laissent aucun doute sur le fait principal, et sur les moyens par lesquels nous pouvons balancer l'effet d'une température trop élevée. Ses recherches sur la digestion attestent la sagacité et la justesse de son esprit ; il prouva que l'on est encore loin de connaître la nature de cette importante fonction de l'économie animale, et fit voir que, malgré les expériences de Spallanzani, on ignore comment s'opère la conversion des aliments en chyle. Cependant de nombreuses expériences et des considérations physiologiques le firent pencher pour la doctrine mécanico-chimique qui paraît établie maintenant par les expériences récentes de plusieurs savants expérimentateurs. Ennemi des hypothèses, il préférait avouer son ignorance, à la vanité puérile de la déguiser sous le voile de brillantes suppositions ; et, par suite de ce même principe, il se montra toujours contraire aux classifications nosologiques et à l'application des méthodes artificielles empruntées à la botanique, aux maladies du corps humain. Une nosologie, disait il, ne sert qu'à induire en erreur et à détourner le médecin de l'étude des phénomènes dont l'enchaînement constitue une maladie, et qui, dans chaque individu, offrent plus ou moins de variations. Une maladie, ajoutait-il, n'est point un individu à forme constante et à fonctions stables et permanentes, comme un minéral, une plante ou un animal, c'est, au contraire, une suite plus ou moins variable de phénomènes dont l'existence, étant successive, ne permet à aucun d'eux de servir de caractère fondamental à une dénomination nosographique. Le seul moyen de reconnaître une maladie, consiste à la considérer dans toutes ses phases ; par conséquent nul mot, quelque compliqué qu'il soit, nulle définition, telle complexe qu'elle puisse être, ne peut suffire à donner l'idée exacte d'une maladie. Quant aux maladies dont la marche est assez constante, il est possible de les reconnaître facilement dans tous les systèmes de classification ; mais, dès qu'il s'agit d'établir la place qu'elles doivent occuper d'après les analogies, les ressemblances et les dissemblances qu'on observe dans leur marche et dans leurs phénomènes, les difficultés deviennent insurmontables, et le nosographe se voit forcé de sacrifier les faits à la méthode. C'est surtout dans ses dissertations sur la fièvre que Fordyce s'est montré grand observateur et médecin philosophe, et, sauf quelques opinions hasardées sur la contagion qui sont étrangeres au fond de sa doctrine, nous osons assurer que son ouvrage est le plus profond qui ait paru dans les temps modernes sur la médecine pratique. Il est à peine connu en France, où nous croyons même qu'il n'a pas été traduit. Fordyce nous semble avoir posé les vraies limites entre la fièvre et les maladies locales ou affections fébriles symptomatiques. La première est une série de mouvements déréglés qui s'enchaînent, et se reproduisent sans qu'il y ait un foyer *constant et unique* d'où ils émanent. On ne saurait dire de la fièvre : *Sublata causa tollitur effectus ;* car la cause n'est point une, et il faut rétablir plusieurs fonctions pour obtenir la guérison. Tout au contraire, dans les pyréxies symptomatiques, dès que la congestion locale ou la phlogose disparaît, la circulation reprend son état normal, et tout symptôme fébrile cesse, à moins qu'une nouvelle maladie ne survienne. Darwin a développé l'opinion de Fordyce dans son excellente *Théorie sympathétique de la fièvre*, qui, selon lui, n'est que le résultat d'une série de mouvements associés. Le docteur Fordyce est mort d'une hydropisie de poitrine, le 25 juin 1802, âgé de soixante-six ans. A ses connaissances médicales, il joignait une vaste érudition, et possédait à fond les langues grecque, latine, hébraïque, l'arabe, l'astronomie et les mathématiques. Il fut profond penseur et mauvais écrivain ; il manque de méthode ; son style est souvent obscur et jamais élégant. On a de Fordyce : 1° *Dissertatio de catarrho*, Edimbourg, 1758, in-4° ; 2° *Elements of agriculture and vegetation*, Edimbourg, 1765, in-8° ; Londres, 1771, in-8°, 3° *Elements of the practice of physic*, Londres, 1768, in-8° ; *ibid*, 1770, in-8° ; *ibid*, 1777, in-8° ; *ibid*, 1784, in-8° ; 4° *Dissertations* (*five*), *on fever*, Londres, 1795 ; 1803, 5 vol. in-8° ; 5° *Treatise on the digestion of food*, Londres, 1791, in-8°.

FORFAIT (Pierre-Alexandre-Laurent), ingénieur constructeur, naquit à Rouen, en 1752. Au sortir de ses études, où il avait obtenu de brillants succès, il fut envoyé à Brest pour y exercer les fonctions d'ingénieur ; les talents qu'il y développa le firent désigner, en 1782, pour aller remplir les mêmes fonctions à Cadix, sous les ordres du compte d'Estaing. Rappelé en France, à l'époque de la paix, en 1787, il fut chargé de l'exécution d'un plan qui avait pour objet d'établir une communication régulière entre la France et ses colonies dans les deux mondes et les Etats-Unis d'Amérique. Cette navigation devait s'exécuter par des paquebots qui réunissent à la rapidité de la marche, la possibilité de porter des marchandises et un grand nombre de passagers. C'était un problème que Forfait résolut d'une manière qui ne laissait rien à désirer. Les expéditions se faisaient au Hâvre, et les étrangers comme les Français allaient y admirer l'élégance des formes, ainsi que les distributions intérieures de ces bâtiments. Il venait de remplir en Angleterre pour le ministère de la marine une mission de la plus haute importance, quand le département de la Seine-Inférieure le nomma membre de l'assemblée législative en 1791. Il eut occasion d'y déployer les différentes connaissances dont son esprit était orné, toute la sensibilité de son ame à la vue des maux qui commençaient à peser sur la France, et enfin la fermeté de son caractère en s'opposant avec énergie aux mesures exagérées qui ne tardèrent pas à prévaloir. Il vit avec plaisir arriver le moment de cesser des fonctions où il ne pouvait ni faire le bien ni empêcher le mal, et courut se faire oublier au Hâvre en ne s'occupant que de ses travaux ; mais il ne put échapper à l'envie ; le proconsul en mission dans cette ville lança contre lui un mandat d'arrêt qui, par le besoin qu'on avait de ses services, fut con-

mué en une simple surveillance de gendarme. Cependant le comité de salut public, juste quelquefois par exception, et lorsque son intérêt l'exigeait, lui rendit bientôt la liberté tout entière. Le jour où l'on sut que la surveillance du gendarme avait cessé, tous les citoyens firent éclater leur joie, tous s'empressèrent d'aller féliciter Forfait. Quand la Belgique et la Hollande furent réunies à la France, chargé d'aller examiner les côtes des deux pays, il conçut le vaste projet d'établir un port militaire à Anvers, entreprise qui a bien moins d'importance qu'autrefois, mais qui honorera toujours son auteur. On s'occupait, sous le directoire comme aujourd'hui (1828), des moyens de faire remonter directement des bâtiments d'une certaine dimension du Hâvre à Paris; Forfait explora, en l'an 4, le cours de la Seine, depuis son embouchure jusqu'à la capitale, et prouva ainsi la possibilité de cette navigation; le seizième jour après son départ il mouillait au bas du Pont-Royal. Il consigna tous les détails relatifs à ce projet, les moyens ingénieux qu'il sut employer pour abattre et relever les mâts aux passages des ponts, les améliorations qu'exigerait le cours du fleuve, dans un mémoire remis à la commission de la marine, et digne sous tous les rapports de fixer l'attention du gouvernement. Le général Bonaparte, élevé à la dignité de premier consul, se souvint de Forfait qu'il avait vu à Venise lors de la prise de son arsenal, et s'empressa de l'appeler au ministère de la marine. Il y resta trop peu de temps pour les besoins de la France, ayant donné sa démission, en 1801, et devint successivement conseiller-d'état, inspecteur-général de la flotille destinée contre l'Angleterre, commandant de la légion d'honneur, préfet maritime au Hâvre et enfin à Gênes. Des envieux acharnés à sa perte, étant parvenus à lui faire perdre la confiance du gouvernement, il alla chercher du repos et des consolations au sein de sa famille; mais le coup mortel était porté; il mourut des suites d'une attaque d'apoplexie, le 8 novembre 1807. Forfait a publié: 1° *Mémoire en latin sur les canaux navigables*, couronné par l'académie de Mantoue, 1773; 2° *Traité élémentaire de la mâture des vaisseaux*, Paris, 1788, 1 vol. in-4°. Cet ouvrage, entrepris par ordre du ministre de la marine pour l'instruction des élèves, est le plus parfait et le plus complet qui existe sur cette matière. Tout ce qui concerne les bois, les mâts, les voilures, les vergues et toutes les parties des vaisseaux y est décrit avec une telle précision, que les règles qu'il pose à cet égard ont constamment servi de guide aux constructeurs et aux marins depuis que son livre existe. La seconde édition, publiée, en 1815, ne diffère de la première que parcequ'on y a ajouté les calculs d'après les nouvelles mesures; 3° un grand nombre de *mémoires* envoyés à l'académie des sciences dont il était correspondant, et d'excellents articles dans le *Dictionnaire de marine de l'Encyclopédie méthodique*, sur les moyens de briser les rochers, et d'aplanir les hauts fonds de la mer, sur ceux de relever les corps submergés, sur une machine à plonger et travailler sous l'eau, enfin, dans la *Collection des arts et métiers*, un mémoire sur l'art de faire les peignes. Il a laissé aussi beaucoup de manuscrits sur divers objets qui intéressent la marine.

FORKEL (Jean-Nicolas), naquit, le 22 février 1749, à Méeder, près Cobourg, d'un père qui, trop pauvre pour lui donner de l'éducation, ne contraria pas du moins son goût naissant pour la musique, et le laissa s'exercer sur un clavecin qui se trouvait dans sa maison. Il fut bientôt assez fort pour toucher de l'orgue dans les villages voisins; mais sa supériorité offensant la vanité des maîtres d'école qui remplissaient cet office, ils ne tardèrent pas à lui refuser cet avantage. Il en fut dédommagé par l'ouvrage de Matthesons, intitulé *Le parfait maître de chapelle*, qui lui tomba entre les mains, et où il apprit les règles de la composition de manière à composer un trio qui commença sa réputation. De Cobourg, Forkel passa au chœur de Lunébourg, et, peu d'années après, il fut appelé à Schwerin, où il devint préfet du chœur, à l'âge de dix-sept ans. Sa belle voix et son habileté à jouer de plusieurs instruments lui méritèrent la bienveillance du duc de Mecklenbourg qui lui procura les moyens de se rendre à Gœttingue pour y étudier en droit. Il fut reçu dans l'académie d'Album et y resta dix ans sur la liste des *studios juris*; mais, lassé d'une étude qui ne le menait à rien, et qui ne lui fournissait aucun moyen de subsister, il revint à ses occupations chéries, écrivit sur la musique, et, s'étant fixé à Gœttingue, il y tint des séances sur la théorie de son art, et dirigea le concert académique qui s'y donnait pendant l'hiver. Il quitta cette résidence, en 1815, après avoir publié un petit ouvrage qui le fit connaître sous les rapports les plus avantageux. Dès 1778, il avait publié le premier volume d'un ouvrage important, qui fut suivi, dans la suite, de deux autres volumes, sous le titre de *Bibliothèque musicale et critique*, qu'il dédia au duc de Mecklenbourg, son protecteur. Cet ouvrage produisit une grande sensation, parcequ'il y attaquait Gluck, dont il était l'antagoniste, et surtout peut-être parceque la princesse Amalie de Prusse venait de faire une critique amère de l'*Iphigénie* de Gluck. Néanmoins Forkel trouva des partisans en France, où Gluck n'eut que des admirateurs, et le *Journal encyclopédique* (mars 1779) fit l'éloge de son livre. Forkel, pour soutenir son opinion et la défendre méthodiquement, publia pendant quatre années de suite, à commencer par 1782, un *Almanach musical pour l'Allemagne*. Tout en défendant son système il avait pour but de répandre dans son pays la connaissance des ouvrages de musique, ainsi que les noms des musiciens distingués, en y ajoutant des notes critiques, et ce qui prouve le mérite réel de Forkel, c'est que ses ouvrages reçurent l'approbation des partisans de systèmes opposés, tels que Marpurg et Kirnberger. Dès lors il eut des relations avec tous les musiciens célèbres de l'Allemagne, et, au jubilé du 17 septembre 1787, l'université de Gœttingue, n'écoutant sans doute que la voix publique, le reçut dans la faculté de philosophie, et lui accorda le grade de docteur avec le droit de bourgeoisie. En 1788, il publia le premier volume d'un ouvrage qui devait faire sa gloire et celle de l'Allemagne, s'il avait pu le terminer; il avait pour titre: l'*Histoire de la musique*. Marpurg le considérait comme une production dont l'Allemagne devait s'enorgueillir, et ce fut aussi l'opinion de tous les savants. Le second volume parut, en 1801, et donna une nouvelle preuve de l'immense érudition de l'auteur. Cet ouvrage est resté incomplet malgré les ressources que lui offraient toutes les bibliothèques d'Allemagne; il n'a pas tenu non plus la promesse qu'il avait faite d'y joindre une histoire spéciale de la musique en Allemagne. Il crut y suppléer en publiant, en 1792, un ouvrage sur la littérature universelle de la musique, où il fait mention de plus de trois mille écrits relatifs à cet art. Il fut ensuite chargé de la direction d'un travail immense, pour lequel il fit paraître, en 1803, un magnifique prospectus, sous le titre de *Monument de l'art musical, depuis la découverte de la contrepointe jusqu'aux temps actuels*, rédigés par J. N. Forkel, en cinquante cahiers in-folio qui devaient contenir les chefs-d'œuvre de toutes les sortes de musique. Pour l'exécution de ce vaste plan, il fit des voyages sans nombre, ex-

plora toutes les bibliothèques, visita tous les savants d'Allemagne, trouva les trésors les plus rares de l'art musical, et revint chargé de tous les éléments propres à remplir les engagements qu'il avait pris envers le public; mais cette masse de connaissances ne fut utile qu'à Forkel, elle fut perdue pour la science, les éditeurs de Vienne ayant formellement renoncé au contrat qu'ils avaient signé. Il retourna à Gœttingue, vers 1806, et ne quitta plus cette ville depuis cette époque; après la mort de Em-Bach, il espéra un instant le remplacer à Hambourg, mais n'ayant pas réussi dans ses démarches, il se consola de ce petit désappointement en se livrant sans relâche à la perfection de son art. Il mourut d'une hydropisie de poitrine le 20 mars 1818. Le nom de Forkel était devenu célèbre, et avait franchi les bornes de l'Allemagne. Les académies de Stockholm et de Livourne l'avaient choisi pour un de leurs membres, la première, en 1804, et la seconde en 1811.

FORLENZE (Joseph-Nicolas-Blaise), chevalier de la légion d'honneur, membre de plusieurs sociétés savantes, chirurgien-oculiste de tous les hôpitaux, des colléges royaux, et des établissements de bienfaisance du royaume de France, etc., etc., né à Picerno, petite ville de la Basilicate, royaume de Naples, en mai 1769, de parents aisés et qui jouissaient de beaucoup de considération. A peine entré dans sa sixième année, il se rendit à Naples chez un oncle qui l'adopta pour son enfant, et se chargea de son éducation. A seize ans M. Forlenze avait achevé ses études avec beaucoup de succès. Il entreprit dès lors ses premiers voyages, et visita les villes principales du royaume de Naples, passa en Sicile, à Malte et dans les îles de la Grèce. Il fit le journal de son voyage, où il sut allier, à une instruction solide, cette sagacité de bien observer, et de porter des jugements sains sur les hommes et sur les choses. M. Forlenze avait toujours témoigné du goût pour l'art de guérir. Son oncle ne balança pas de l'envoyer à Paris pour y suivre les cours des célèbres M. Louis et M. Dussault, qui remplissaient l'Europe de leur renommée. Son ardeur pour le travail, l'assiduité qu'il mit dans ses études, et surtout la rapidité de ses progrès le firent bientôt remarquer des professeurs, parmi cette foule immense d'élèves qui, de toute les parties de l'Europe, accouraient à leurs leçons. M. Dussault voulut se l'attacher d'une manière particulière, et M. Forlenze, de disciple qu'il était, devint son ami intime et le collaborateur de ses travaux anatomiques. M. Forlenze, voulant connaître par lui-même l'état de la chirurgie et de la médecine dans les pays les plus instruits de l'Europe, alla passer deux ans entiers, en Angleterre, à l'hôpital Saint-Georges, dirigé par le célèbre John Hunter. Il se rendit ensuite en Hollande, et de là dans quelques villes de l'Allemagne, pour observer et recueillir ce qui pouvait contribuer aux progrès et à la perfection de ces mêmes sciences. De retour à Paris, il ne fut pas long-temps sans s'apercevoir qu'une des branches importantes des sciences médicales, celle qui a pour objet les maladies des yeux, était tout-à-fait livrée à la merci des charlatans. Dès lors, sans négliger pourtant les autres parties chirurgicales, il en fit l'objet principal de ses études. Il détermina les différentes espèces de maladies des yeux, et les fit représenter sur des masques en cire, avec une ressemblance parfaite. Cette invention lui mérita, avec justice, le nom de créateur de la pathologie des yeux; et il fut nommé chirurgien-oculiste de l'Hôtel-Dieu de Paris. Son nom devenait de jour en jour plus célèbre. Des philosophes qui pensaient que toutes nos idées sont le produit des sensations, avaient élevé des questions sur l'influence de la vue : faute d'expériences positives, leurs solutions ne pouvaient être que purement hypothétiques. Il fallait avoir des hommes qui n'eussent jamais vu, et qui fussent doués d'un certain degré d'intelligence. Il n'y avait que M. Forlenze qui pût satisfaire leurs désirs. Il avait déjà remarqué un jeune homme, aveugle-né, de vingt-quatre ans, et qui possédait toutes les qualités requises. On le fit entrer, en 1797, à l'hospice des vieillards de Paris, et l'opération de la cataracte fut pratiquée en présence d'une commission nommée par l'Institut, de plusieurs membres du gouvernement et d'un grand nombre de savants tant nationaux qu'étrangers. Le résultat fut décisif en faveur des questions métaphysiques pour lesquelles on les avait entreprises, et les nombreuses épreuves que M. Forlenze a faites depuis ont toutes produit les mêmes résultats. Le gouvernement français le nomma, en 1798, chirurgien-oculiste des Invalides : ce fut précisément dans le temps que les soldats de l'armée d'Egypte revenaient en France atteints de graves maladies d'yeux. On ne trouva pas d'autres moyens de reconnaître les services importants qu'il rendit dans cette occasion, que de créer pour lui une nouvelle place, en le nommant chirurgien-oculiste de tous les hôpitaux de la France ainsi que de tous les établissements de bienfaisance. Dans l'impossibilité de remplir ces deux places à la fois, M. Forlenze donna sa démission de celle des Invalides. Dans une longue série de courses, que le devoir de sa place l'a obligé de faire dans les départements, et qu'il a faits dans les pays étrangers, le docteur Forlenze n'a pas manqué l'occasion de voir tous les cas, toutes les espèces, toutes les complications dont sont susceptibles les maladies des yeux. La supériorité de son esprit, et surtout ce talent de bien observer et de bien juger, sont de sûrs garants que rien n'a été perdu, que tout a été recueilli, noté et classé. Il se déterminera, sans doute, à livrer au public le fruit de ses travaux. En attendant, la médecine oculaire qu'il a arrachée des mains des empiristes, doit tous ses progrès à M. Forlenze. Le premier, il a reconnu la nécessité de préparer les malades avant de les soumettre à une opération quelconque, et a prescrit les différents traitements. Le premier, il préféra dans la cataracte l'extraction du cristallin à la méthode très incertaine et même périlleuse de l'abaissement; lui seul, dans le même cas, pour en assurer le succès, proposa et pratiqua la section à la partie supérieure de la cornée transparente; il a conçu l'heureuse idée d'injecter l'intérieur de l'œil après l'extraction de la cataracte; le premier, il songea à pratiquer l'opération qu'on nomme *de la pupille artificielle*, et que la reconnaissance, aussi bien que l'usage établi, devrait appeler plutôt la *pupille de Forlenze*. La gloire de cette opération lui reste encore tout entière. Le docteur Forlenze a publié : *Considérations sur l'opération de la pupille artificielle*, *suivies de plusieurs observations relatives à quelques maladies graves de l'œil*, Paris, 1815, in-4°.

FORMAGE (Jacques-Charles-César), fabuliste, né à Coupesarte, près de Lisieux, le 16 septembre 1749, fit ses études et son cours de philosophie à Paris avec succès, et s'étant voué à l'instruction publique, devint, en 1779, professeur de troisième au collége de Rouen. Il y resta lors de l'organisation des écoles centrales, comme professeur de langues anciennes, et conserva sa chaire lorsqu'elles prirent le nom de lycée. En professant les lettres, il les cultiva avec succès, et s'est fait principalement connaître par des *Fables mises en vers*, 1801, 2 vol. in-12, formant douze livres. Quelques unes avaient déjà paru dans divers recueils, entre autres dans l'*Ecole amusante des enfants*.

l'auteur en préparait une nouvelle édition dont il aurait supprimé plusieurs pièces, lorsqu'il mourut à Rouen, le 11 septembre 1808. Les sujets traités par Formage l'avaient été, la plupart, par d'autres auteurs. Celles qu'il a imaginées sont faibles d'invention, mais la morale y est assez bien amenée. Au total, c'est un fabuliste médiocre. Ses autres ouvrages sont : 1° *In Licentiam nostræ poëseos*; 2° *Ignis*; 3° *In Pestem quæ Rothomago incubuit*. Ces trois poëmes, couronnés par l'académie de l'immaculée conception de Rouen, en 1778, 1779 et 1780, sont insérés dans le recueil des pièces de cette académie. 4° *Stances sur la guerre présente* (d'Amérique), couronnées par la même académie et imprimées dans ses recueils. 5° *Discours sur la réunion de la Normandie à la couronne de France par Philippe-Auguste*, couronné en 1781, mais dont on ne trouve que l'extrait dans le recueil de cette académie. Formage a laissé manuscrite une traduction des *Métamorphoses d'Ovide*, et il avait au moins commencé un *Traité sur l'intelligence de la mythologie*.

FORNIER-SAINT-LARY (Bertrand-Pierre-Dominique), né le 11 mars 1763, embrassa les opinions de la révolution, et fut envoyé par le département des Pyrénées-Orientales à la fédération du 14 juillet 1790. Député de son département à l'assemblée législative, il siégea avec les constitutionnels, et vota constamment contre les propositions des patriotes exaltés. Le 10 août 1792, il prit part à la défense du château, et n'échappa que par une prompte fuite à la fureur des assaillants. Il vécut dès lors dans la plus profonde retraite jusqu'au 18 brumaire. Nommé successivement, sous le consulat, membre du conseil général de son département, président du collége électoral de Bagnères, et député au corps législatif, il se fit peu remarquer dans ces diverses fonctions. Appelé de nouveau au corps législatif, il en était encore membre en 1814, époque à laquelle il siégea avec la majorité, et vota comme elle les diverses lois restrictives de la Charte que l'on a tant reprochées aux imprudents ministres de Louis XVIII. Fornier-Saint-Lary signa, en 1815, la fameuse protestation contre le gouvernement impérial, rédigée par M. Lainé, et suivit la duchesse d'Angoulême à Bordeaux. Appelé à la chambre introuvable et à toutes les législatures qui se sont succédées depuis cette époque, M. Fornier-Saint-Lary siégea constamment au centre, et vota silencieusement pour toutes les mesures ministérielles. Il est aujourd'hui l'un des questeurs de la chambre des députés.

FORSYTH (William), né en Écosse dans le comté d'Aberdeen, en 1737, reçut une bonne éducation, et se livra dès sa jeunesse à l'étude de l'agriculture, à la pratique du jardinage et à la culture des arbres. En 1763, il vint à Londres et travailla sous la direction du célèbre Miller, à Chelsea : ce dernier étant mort en 1771, Forsyth le remplaça et occupa son emploi de jardinier du jardin des apothicaires jusqu'en 1784; il fut alors nommé par le roi surintendant des jardins royaux de Saint-James et de Kensington. Profitant des facilités que lui donnait sa place, Forsyth poursuivit ses recherches sur la culture des arbres fruitiers et forestiers, et s'occupa avec succès des moyens de guérir plusieurs de leurs maladies. Il eut bientôt le bonheur de découvrir une composition qui, appliquée aux arbres, arrête leur dépérissement; des commissaires nommés pour en constater l'efficacité, firent un rapport très favorable à l'inventeur, et l'utilité de la recette fut bientôt reconnue en Angleterre et sur le continent. Le roi ayant accordé une récompense à Forsyth, afin qu'il rendît sa recette publique, celui-ci la donna dans un écrit intitulé : *Observations sur les maladies, les défauts et les accidents auxquels les arbres à fruit et les arbres forestiers sont sujets*. Londres, 1791, in-8°. Il publia ensuite un *Traité de la culture des arbres fruitiers*, Londres, 1802, in-4°. Ce dernier ouvrage, traduit en français, enrichi de notes intéressantes par M. Pictet-Mallet, reçut un tel accueil du public, que trois éditions en furent faites en peu d'années. Ce savant jardinier et agronome mourut le 25 juillet 1804; il avait autant de modestie que d'instruction, et était membre de plusieurs sociétés savantes anglaises et étrangères.

FORTIA DE PILE. *Voy.* Pile.

FORTIA D'URBAN. *Voy.* Urban

FORTIS (l'abbé Jean-Baptiste, dit Albert), naquit à Vicence en 1740. Il entra d'abord dans l'ordre de Saint-Augustin; mais son esprit, impatient de tout joug, ne lui permettait guère de s'accommoder long-temps de la vie monastique. Aussitôt qu'il eut obtenu l'autorisation de quitter son couvent, il entreprit des voyages pendant lesquels il acquit une manière hardie de penser qui le fit surnommer par ses compatriotes le *voyageur philosophe*. L'abbé Fortis se montra tour à tour physicien naturaliste, poëte, journaliste, bibliographe et même érudit. Il écrivit avec facilité et élégance; mais la vivacité de son imagination, qui promenait son talent d'une manière assez rapide d'un objet à l'autre, ne lui permit jamais de s'appliquer à la composition d'un ouvrage de longue haleine. Fortis était très aimable dans la société, sincère et affectueux envers ses amis. La vivacité de son imagination n'influait en aucune manière sur la constance de ses sentiments. Pendant les troubles qui agitèrent l'Italie, l'abbé Fortis en avait abandonné le théâtre; mais, après la victoire de Marengo, il retourna dans sa patrie, devint membre et secrétaire perpétuel de l'institut national, que le premier consul Bonaparte avait fondé. En 1801, il fut nommé préfet de la riche bibliothèque de Bologne, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 21 octobre 1803. On a de lui les ouvrages suivants : 1° *Saggio d'osservazioni sopra l'isola di Cherso ed Osero*, Venise, 1771, in-4°; on croit que ces îles sont les anciennes Absyrtides : ce volume est joint à ceux de l'ouvrage qui suit : 2° *Viaggio in Dalmazia*, ibid., 1774, vol. 2 in-4°, avec cartes et figures; l'exactitude de cette relation est contestée dans une excellente dissertation de Jean Lovrich, intitulée : *Osservazioni sopra diversi pezzi del viaggio in Dalmazia*, 1776, in-4°; il a paru une traduction française du *Voyage en Dalmatie*, Berne, 1782, 2 vol. in 8°, et une traduction anglaise publiée à Londres, 1778, in-4°, ornée de vingt planches et enrichie d'un appendice et d'autres additions considérables qui n'avaient pas encore paru; 3° *Voyage minéralogique dans la Calabre et la Pouille*, ou *Lettres au comte Thomas de Bassegli, patricien de Raguse*; ces lettres, d'abord écrites en italien, ont été publiées en allemand, Weimar, 1788, in-4°; elles avaient déjà paru dans la même langue, 1786 et 1787, dans le *Mercure allemand*; 4° le tome XI des *Opuscoli scelti di Milano*, contient une dissertation de Fortis, sous le titre de : *Storica fisica sul' nitro minerale*, par laquelle il réfuta quelques savants qui regardaient comme impossible la découverte d'une nitrière naturelle qu'on prétendait avoir faite près de Molfetta, dans le royaume de Naples. Il publia aussi une lettre sur les poissons fossiles : lorsqu'en 1799 Fortis se rendit en France, il publia à Paris des *Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle, et principalement à l'oryctographie de l'Italie*, Paris, 1802, 2 vol. in 8°. On lui attribue un opuscule intitulé : *Dissertazioni sopra la coltura del castagno*. Il serait difficile d'énumérer tous les petits ouvrages sortis de la plume féconde de cet écrivain.

Les *Relazioni dell' accademia scientifica di Padova*, publiées à Pise au commencement de ce siècle, dans le corps des ouvrages de l'abbé Cesarotti, les *Memorie della società italiana delle scienze*, et les actes de plusieurs académies d'Europe, contiennent des mémoires de la composition de Fortis, qui prouvent l'étendue et la variété de ses connaissances. Il a aussi rédigé des journaux, en commençant par traduire le *Journal de physique* de l'abbé Rozier. Il continua, pendant quelque temps, le journal de Fuselloni, qui traitait principalement de l'agriculture, des arts et du commerce, et que celui-ci avait abandonné après son treizième volume. Il travailla assez long-temps à l'*Europa letteraria*, que publiait à Venise Mme Caminer Turra. Le sentiment qu'il avait conçu pour cette femme, aussi belle que savante et spirituelle, le ramena à ses premiers goûts pour la poésie ; mais il n'acquit jamais une grande réputation comme poëte.

FOSCOLO (Ugo), naquit dans l'île de Zante en 1777, d'une famille vénitienne. Doué d'une imagination ardente, d'une ame forte et d'un esprit indépendant, Foscolo ne pouvait se contenter de la sphère étroite et obscure de sa patrie ; il se rendit à Venise. Après avoir quelque temps erré, sans dessein et sans but, sur les bords de l'Adriatique et dans quelques villes d'Italie, il s'arrêta à Padoue, et suivit un cours de Cesarotti. Le jeune Foscolo profita des leçons de cet habile professeur, qui avait le talent de communiquer une véritable passion pour la littérature, et devenu admirateur enthousiaste des écrivains classiques, grecs, latins et italiens, il se lança dans la carrière. Il avait dix-huit ans lorsque l'aurore de la liberté parut se lever pour l'Italie, jadis maîtresse du monde, et devenue depuis l'esclave des esclaves. Son cœur patriotique tressaillit de joie aux premiers succès des armées de la république française, et leur entrée en Italie fut saluée par le jeune Foscolo, et par l'immense majorité des Italiens, comme le signal de la régénération de la patrie et le terme de l'oppression étrangère et de la tyrannie patricienne. Pénétré d'un espoir si flatteur, et saisi d'un enthousiasme patriotique en voyant la chute de l'aristocratie vénitienne, Foscolo se fit remarquer par quelques discours improvisés que les circonstances lui inspirèrent, et sa muse qui avait commencé à chanter l'amour, consacra ses vers à la liberté. Il célébra la délivrance de ses compatriotes du joug d'un patriciat qui avait usurpé les droits du peuple et avait converti l'ancienne république en un gouvernement de privilégiés corrompus et tyranniques. Ce fut peu de temps après la conquête de Venise par les Français, que Foscolo débuta dans la carrière des lettres par sa tragédie de *Thieste*, pièce qui eut le plus brillant succès, et l'emporta dès la première représentation sur deux tragédies jouées le même jour sur d'autres théâtres de Venise, l'une de Pindemonte et l'autre de Pescoli, auteurs qui avaient alors la vogue en Italie, et qu'on préférait généralement à Alfieri, dont Foscolo adopta le genre et la sévérité. Cette tragédie n'a que quatre personnages ; elle est peu dramatique, mais des passions fortes exprimées en style énergique, et la terreur portée au plus haut degré dans les dernières scènes, ont enlevé tous les suffrages et empêché le public de s'arrêter aux défauts du plan. D'ailleurs le goût des Italiens pour la tragédie est encore trop récent pour que le public ait des principes bien arrêtés sur ce genre. Sensibles aux grandes beautés poétiques, séduits par les charmes du style, les Italiens jugent plutôt en enthousiastes qu'en critiques éclairés. Le jeune poëte fut porté aux nues. Foscolo montra un jugement plus sûr que ses panégyristes ; il reconnut lui-même les imperfections de sa tragédie. Il en publia même, sous le voile de l'anonyme, une critique très sévère, qui indigna le public et excita l'indignation parmi ses admirateurs. Jusque-là Foscolo s'était montré l'ami des Français, et s'était lié avec les plus distingués de ses compatriotes qui, sous les auspices du directoire, cherchaient à organiser en république la Lombardie et les pays environnants, et avec les littérateurs qui employaient leurs talents à former l'esprit public, et qui plaidaient avec énergie pour les libertés nationales ; mais bientôt la conduite de plusieurs généraux et fonctionnaires français en Italie, et surtout l'infame abandon des états de Venise livrés par Bonaparte à l'Autriche, souleva l'indignation dans le cœur généreux et patriotique de Foscolo. Ne pouvant sauver la patrie, il la vengea du moins en vouant à l'opprobre éternel la perfidie politique du général français, qui n'avait un moment favorisé la liberté en Italie que pour s'en servir ensuite comme d'un instrument. À cette époque il devint passionnément amoureux d'Isabelle Roncioni, depuis mariée au marquis Léopold Bartolommei, dame célèbre par sa beauté, son esprit et la force de son caractère. On prétend que cet amour lui inspira ses fameuses *Lettres de Jacopo Ortis*, dont le style nerveux, concis et original autant que les allusions à des personnages contemporains ont fait la fortune. Cet ouvrage remarquable a été traduit en français, en allemand et en anglais ; l'original parut à Milan en 1802. Cependant Foscolo, quoique vivement irrité par la cession de Venise à l'empereur d'Autriche, ne porta pas aussi loin qu'Alfieri la haine contre les Français, qu'il ne ménagea cependant pas toutes les fois que l'intérêt ou l'amour-propre de ses compatriotes se trouvèrent intéressés. En 1801, choisi pour orateur de l'assemblée des notables de la république cisalpine, convoquée par Bonaparte, sous le nom de *Consulta*, dans la ville de Lyon, il déploya toute l'indépendance et l'énergie de son caractère dans le discours qu'il adressa à Napoléon. Loin de faire le panégyrique du nouveau gouvernement cisalpin, Foscolo présenta le tableau le plus sombre de ses vices et de ses abus. Il peignit à grands traits, et en couleurs très vives, les factions qui déchiraient la patrie, la corruption des dépositaires de l'autorité, la triste situation de l'armée et des finances, et appuya fortement sur les mesures impolitiques et les malversations des agents français commandant en Italie. Il ne ménagea pas davantage le puissant empereur des Français, à qui il adressa ces paroles prophétiques : « Il n'est » pas une seule de tes nobles qualités qui ne se re» trouve dans les pages de l'histoire, dans la politique » profonde de Tibère, dans l'esprit philosophique » de Marc-Aurèle, et dans ce patron libéral des » lettres, dans Léon X. Si plusieurs de ces arbitres » suprêmes des destinées de notre espèce n'ont pu » sauver leur mémoire de taches éternelles, c'est » qu'ils étaient hommes et mortels comme toi. » N'oublie pas que ce ne furent ni les espéran» ces, ni les craintes de leurs contemporains, » mais la voix de la postérité, qui prononça de » justes sentences sur leurs tombes. Ils sont nom» breux et illustres, les exemples qui ont enfin » rendue sacrée cette maxime des sages : Nul homme » ne doit être proclamé heureux ou vertueux en » deçà du tombeau. » Son discours, qui dura trois heures, et qu'il prononça du ton le plus calme et solennel, fut écouté avec ravissement, et personne n'osa l'interrompre par le plus léger murmure désapprobateur. Cette noble conduite rendit le courageux patriote cher à tous ses concitoyens, et le fit respecter de Napoléon. Déjà célèbre comme poëte, comme romancier et comme orateur, Foscolo voulut encore acquérir la réputation d'érudit ;

il traduisit en italien le petit poëme de Callimaque sur la *chevelure de Bérénice*, que Catulle avait mis en latin. Il y ajouta un long commentaire, et il plaisantait avec ses amis de ses citations nombreuses d'auteurs anciens et modernes qu'il n'avait pas eu le temps de lire ni de consulter. On blâma cette simplification qui ne trompa personne, et qui n'eût pas été honorable pour lui, s'il eût prétendu se faire un titre ridicule d'un savoir qui n'était pas le sien. Nommé professeur de belles-lettres à l'université de Pavie, il succéda au célèbre Monti, dont il s'était déclaré l'ami, à l'époque où l'on poursuivait l'auteur de *Basseville*. Il débuta par un *Discours sur l'origine des règles fondamentales de la littérature*. Il s'empara des théories de Locke et de Condillac, ses amis, et traita des sciences littéraires en philosophe. Les muses continuaient à l'inspirer, et dans ses loisirs il chantait ses amours ou les malheurs de sa patrie; il entreprit alors un ouvrage plus important, une traduction de l'*Iliade* en vers *sciolti*. M. Monti s'occupait, en même temps, d'un semblable travail. Foscolo, qui était l'ami de ce poëte, voulut se montrer son émule. Ils publièrent ensemble leur premier chant comme un essai de leurs forces. Le public applaudit aux deux athlètes; on admira, dans l'un, cette noblesse de style et cette harmonie de rhythme qui sont propres à l'épopée; on distingua, dans l'autre, une force et une concision qui le rapprochaient peut-être plus de son modèle. Au milieu de sa carrière littéraire, Foscolo nourrissait la pensée de suivre celle des armes. Il s'attacha, pendant quelque temps, au général Thuillier, dont il partageait les sentiments patriotiques, et il se rendit à Calais en 1805, pour prendre part à l'expédition que Bonaparte préparait contre l'Angleterre. La tête remplie d'idées militaires il revint en Italie, et publia à Milan, en 1808, la belle édition des ouvrages classiques du prince Raimond Montecucolli, remarquable par les corrections qu'il y fit, et par les considérations importantes sur l'administration militaire dont il l'enrichit. On trouva surprenant que l'orateur des comices de Lyon eût dédié son ouvrage au général Caffarelli, alors ministre de la guerre dans le royaume d'Italie. Foscolo travailla encore pour le théâtre, et fit jouer à Milan sa nouvelle tragédie d'*Ajax* (*Aiace*), qui faillit lui attirer un ordre d'exil de la part du prince Eugène, vice-roi d'Italie, à cause des allusions piquantes qu'on avait cru y apercevoir sur les idées religieuses de Napoléon qui, pour mieux parvenir au pouvoir absolu, voulait s'appuyer des prêtres contre les philosophes. Cette tragédie, plus forte de pensées et belle de style que d'un effet dramatique, ne réussit point au théâtre, mais elle plaît à la lecture. Foscolo alla chercher un refuge dans la patrie du Dante et de Machiavel. Il se lança une troisième fois dans la carrière tragique, et donna sa *Ricciarda*, qu'on représenta sur quelques théâtres d'Italie, et qu'on a imprimée à Londres. Il prit ce sujet dans l'*Histoire des Lombards*, et resta fidèle au système qu'il avait adopté; son style et quelques scènes ne manquent pas de chaleur, mais l'ensemble est évidemment défectueux. Foscolo redevint militaire, à l'époque du mouvement éphémère que produisirent à Milan la chute de Napoléon, et les principes proclamés par la sainte-alliance. Le royaume d'Italie osa se flatter un moment de l'espoir que son indépendance serait reconnue et garantie. Foscolo, devenu l'un des aides-de-camp du général Pino, harangua la garde nationale de Milan; ses opinions et ses espérances, hautement manifestées, compromirent sa sûreté, et il fut obligé de quitter sa patrie et d'aller s'établir en Angleterre. Il mourut dans une campagne près de Londres, d'une hydropisie ascite qui le consumait depuis deux ans, le 11 septembre 1827, à peine âgé de cinquante ans. L'assiduité au travail de cabinet, et le profond chagrin causé par le déplorable état dans lequel il voyait l'Italie plongée, ont miné sa santé et accéléré sa mort. Foscolo fut dans le monde tel qu'il se montre dans ses ouvrages, et la postérité, en lisant les *Dernières lettres d'Ortis*, y trouvera l'image de cet illustre écrivain. Ardent dans toutes ses passions, il aima la vertu, la liberté, les femmes et les lettres avec le même enthousiasme; ferme et inflexible, il ne composa jamais avec sa conscience, et fut aussi insensible aux menaces et aux dangers qu'aux faveurs et aux séductions. La vivacité et la franchise de son caractère et son esprit caustique, lui suscitèrent beaucoup d'ennemis et un grand nombre de duels. Il fut trop fougueux et trop impatient pour être heureux, et trop indépendant et trop enthousiaste pour parvenir aux grandeurs. Comme écrivain, il a plus de génie et d'originalité que de goût; l'excès même de sa verve capricieuse l'a empêché de s'élever au premier rang dans aucun genre de littérature. Son langage est pur, et exempt de gallicismes et locutions étrangères, et il cherche à se rapprocher de celui des classiques italiens de l'époque, comprise entre le Dante et Machiavel. On remarque une grande variété dans son style, selon les sujets qu'il traite, et l'on chercherait en vain l'auteur d'*Ortis* dans le discours prononcé dans l'assemblée des notables italiens à Lyon. Ce roman est, selon nous, son meilleur ouvrage, celui où Foscolo s'élève à la plus grande hauteur comme écrivain, comme penseur, et surtout comme peintre des passions. L'amour et le désespoir n'ont jamais été peints en couleurs plus vraies, et aucun autre auteur, ancien ou moderne, n'a peut-être aimé la patrie avec autant de chaleur, ni exprimé ce noble sentiment avec autant d'éloquence. Sa verve part du cœur, et son génie est l'instinct du vrai, du juste et du beau. Foscolo, enfin, fut un grand citoyen, un patriote intrépide et un écrivain sublime. Outre les ouvrages dont nous avons déjà parlé, Foscolo a traduit en italien le *Voyage sentimental* de Sterne, qu'il publia sous le nom de *Didimo Chierico*. Cette belle traduction fit connaître plus généralement l'ouvrage de Sterne aux Italiens, et inspira aux littérateurs anglais des sentiments de reconnaissance et d'affection pour l'illustre exilé, qui fut désormais plus honoré sur les bords de la Tamise qu'il ne l'avait été dans son propre pays. Son talent, encouragé, brilla d'un plus vif éclat. Il mit au jour plusieurs productions nouvelles, et donna un certain nombre d'articles remarquables aux journaux d'Angleterre, où il s'éleva spécialement contre cet esprit de servilité et de superstition qui domine dans les feuilles publiques de l'Italie. Il fit aussi quelques cours de littérature italienne, que la pureté de son goût et ses théories les plus saines firent suivre par beaucoup d'hommes distingués. Il condamnait également la stérile impuissance des imitateurs serviles et la licence audacieuse des novateurs. Lui-même, en imitant les grands modèles classiques, a su intéresser ses contemporains par la profondeur de ses pensées et par la vérité de ses sentiments. Parmi les écrits qu'il a publiés à Londres, on compte ses *Essais sur Pétrarque*, où il cherche à relever cette délicatesse de sentiment et de style que des barbares seuls refusent d'apprécier; une savante *introduction aux Nouvelles de Boccace*, et un travail encore plus important sur la *Divine Comédie du Dante*, dont il n'a publié que le premier volume. C'est dans ce nouveau commentaire qu'il a entrepris de présenter le *Dante* plutôt comme un apôtre d'une religion nouvelle ou réformée, que comme un poëte. Il est difficile de décider si l'intention de l'auteur

était de se moquer de ses lecteurs, ou de la folie des commentateurs. Quelle qu'ait été sa véritable opinion, il a répandu, dans son ouvrage, assez de lumières, et l'a semé de traits assez piquants pour le rendre agréable et intéressant. On a de Foscolo diverses poésies, telle que l'*Alcée*, les *Grâces*, quelques odes et plusieurs sonnets. On estime surtout sa pièce intitulée : *Sepolcri*, dans laquelle il lutte de talent avec H. Pindemonte, qui a traité à peu près le même sujet. On trouve, dans les vers de Foscolo, du pathétique et de l'élévation. Cet homme célèbre eut à se reprocher quelques désordres dans sa vie privée ; mais ses talents et ses malheurs sont des titres suffisants pour qu'on les pardonne à sa mémoire. La postérité le classera parmi les hommes les plus distingués de l'Italie.

FOUCAULD DE LARDIMALIE (Louis, marquis de), membre de l'assemblée constituante, né dans le Périgord, le 29 novembre 1755, fut reçu chevalier de Malte, dès l'âge de neuf ans, d'après un bref du pape de 1762. Il était capitaine dans les chasseurs de Hainaut lorsqu'il fut élu député de sa province aux états-généraux de 1789. Violent et emporté, mais sans moyens oratoires, il se fit constamment remarquer parmi les membres de la minorité, soit par ses bravades chevaleresques, soit par son zèle fougueux et opiniâtre à défendre la monarchie absolue, les prérogatives féodales et les prétentions du clergé. Aussi Mirabeau, disait-il de lui : « Qu'il redoutait plus son gros bon sens que » l'esprit et l'éloquence de beaucoup d'autres membres du côté droit. » Doué d'un fond de justice et de probité, et partisan de quelques réformes indispensables, on le vit, dans la séance nocturne du 4 août 1789, provoquer la réduction des pensions et traitements accordés à des gens de la cour, qui, gorgés des bienfaits du roi, l'abandonnaient lâchement. « Les courtisans, s'écria-t-il, soutirent la » pure substance des campagnes. » Dans la séance du 7, il vota contre l'emprunt proposé par Necker, mais il déclara qu'il engageait ses commettants jusqu'à concurrence de six cent mille francs, montant de sa fortune. Ce trait de désintéressement excita une vive sensation dans l'assemblée. Le 10 septembre, il fit écarter et retirer une adresse violente de la ville de Rennes sur le *veto* royal. Il justifia l'émigration de ceux que leur zèle pour la monarchie et la religion, disait-il, exposait à de cruelles persécutions. Le 13 avril 1790, il s'opposa au rejet de la motion tendant à déclarer nationale la religion catholique. Inculpé, le 28 août, dans l'affaire de l'abbé de Bermond, son ami, et de Bonne-Savardin, pour avoir donné asile à ce dernier et favorisé sa fuite, il déclara qu'il acceptait l'accusation, et que, dans toute circonstance semblable, on le trouverait invariablement le même. Dans la séance orageuse du 18 septembre, où l'orateur d'une députation sans mandat et sans caractère fut fréquemment interrompu par les membres du côté droit, le marquis de Foucauld, menacé d'être envoyé à l'Abbaye, tint tête à l'orage : il osa défier la majorité en déclarant, avec Faucigny, son collègue et son ami : « Qu'il ne restait plus d'autre parti à » prendre que de tomber à coups de sabre sur ces » b...là ; » et quitta son banc, la canne à la main, comme pour exécuter sa menace. Il demanda la poursuite de la procédure relative aux attentats du 6 octobre 1789, sans égard pour les membres de l'assemblée qui s'y trouvaient impliqués. Dans la séance du 21 octobre 1790, il fit, avec Cazalès, d'inutiles efforts pour que le pavillon tricolore ne fût pas substitué au drapeau blanc. Le 4 janvier 1791, il parla en faveur des ecclésiastiques qui refusaient de prêter serment à la nouvelle constitution. Le 21, il sortit de la salle pour ne point prendre part à la discussion sur la constitution civile du clergé, et s'éleva, dans la séance du 26, avec Maury, Cazalès et M. de Montlosier, contre le projet de remplacer les prêtres qui refuseraient de prêter le serment civique. Le 16 février, il signala les spoliateurs et les incendiaires qui désolaient les provinces, et particulièrement le Périgord et le Quercy, et invoqua la répression de ces délits par la force armée, et non par des adresses au peuple, ajoutant qu'il ne croyait pas à la prophétie faite à la tribune : « Que bientôt toute la France saurait » lire. » Il combattit ensuite la loi sur le duel, et fut un des membres les plus acharnés à réclamer la suppression des clubs et de toutes les sociétés délibérantes. Le 8 août, lors de la discussion sur l'acte constitutionnel, il s'écria qu'il persistait avec la minorité dans ses constantes protestations contre les empiétements continuels faits, depuis deux ans, sur l'autorité royale. Dans la séance du 18 de ce mois, il interpella vivement le président de l'assemblée, en lui reprochant d'avoir rendu, pour ainsi dire, à lui seul, le décret qui assurait des récompenses aux hommes qui avaient arrêté le roi à Varennes. Enfin le marquis de Foucauld fut un des signataires des protestations des 12 et 15 septembre 1791, contre les changements décrétés par l'assemblée constituante. Sorti de France, après la session, il servit, en 1792, à l'avant-garde de l'armée des princes, frères de Louis XVI ; il passa, en 1793, à celle de Condé, y fut employé comme officier dans les corps nobles, et fit toutes les campagnes de l'émigration. Il rentra dans ses foyers, après la paix générale et l'amnistie de 1801, et il s'y occupait à faire réparer son château de Lardimalie, lorsque son caractère impatient et fougueux hâta la fin de ses jours. Ses maçons ayant refusé de monter l'escalier d'une terrasse qui menaçait ruine, il les traita de lâches, de poltrons, et eut la témérité de braver le danger. Mais l'édifice s'écroula, et il fut écrasé et enseveli sous les décombres le 2 mai 1805, et non pas en 1804, comme on l'a dit dans une autre biographie. Il n'a point laissé d'enfants de sa femme qui lui a survécu jusqu'en 1824.

FOUCHÉ. *Voyez* OTRANTE.

FOUCHER D'OPSONVILLE. *Voy.* OPSONVILLE.

FOUQUET (HENRI), docteur en médecine, membre de plusieurs académies et correspondant de l'Institut, né à Montpellier en 1727. Il fit son éducation chez les jésuites, où il fit dès lors remarquer son penchant pour l'étude de la médecine. Son père le fit entrer dans le commerce ; mais peu fait pour cette profession, le jeune Fouquet l'abandonna et suivit, à Paris, en qualité de secrétaire, un personnage dont il pouvait se faire un protecteur. Il fut ensuite secrétaire-général de l'intendance du Roussillon. Il revint dans sa ville natale, et céda sans retour à son ancienne inclination. Déjà âgé de trente-deux ans, il ne craignit pas de se livrer aux premières études de la médecine ; mais il y porta la sagacité d'un esprit déjà formé, dans la capitale, par la fréquentation assidue des cours au Jardin du Roi et des bibliothèques publiques. Il fut reçu bachelier en 1759, et soutint, à cette occasion, une thèse *sur les propriétés et les maladies de la fibre*. Après avoir exercé la médecine avec succès à Marseille pendant quelques années, il se fixa, en 1766, à Montpellier, et dès l'année suivante il publia son *Essai sur le pouls*. C'était une extension nouvelle de la doctrine de Solano, déjà appliquée par Bordeu aux crises des maladies. Quelques médecins ont pensé que Fouquet avait poussé trop loin sa division des pouls organiques ; et ils ont prétendu que l'expérience ne confirmait pas toutes ces distinctions. Vers cette époque, Fouquet fut nommé médecin de l'hôpital militaire de Montpellier. Après avoir donné plusieurs *Dissertations*, dont une renferme

d'intéressants détails sur l'injection de divers fluides dans le tissu cellulaire, il a fourni, pour l'*Encyclopédie*, plusieurs morceaux, tous relatifs à l'art medical, entre autres les articles *Sécrétions*, ou le mécanisme en est expliqué selon la théorie de Bordeu; *Sensibilité*, où l'irritabilité dite *hallérienne*, est considérée comme une branche égarée de la sensibilité; *Vésicatoire*, ou sont expliqués le mode d'action et les effets de ce moyen preservatif. Fouquet, à qui on devait déja une bonne traduction des *Mémoires de Lind sur les fièvres et la contagion*, ajouta à sa traduction de l'ouvrage de Dimsdale, *sur l'inoculation de la petite vérole*, un mémoire qui contribua beaucoup à en répandre la pratique. Habitué à regarder ce procédé comme suffisant, il vit ensuite, sans y prendre intérêt, s'accréditer la vaccine, et, par un aveu naïf, il confirma les nombreux exemples de la répugnance reprochée à beaucoup d'hommes avancés en âge pour des découvertes précieuses, mais propres à diminuer l'importance de leurs anciens travaux. « Pourquoi n'adoptez-vous pas la » vaccine, lui demanda-t-on un jour? C'est une » jeune personne, répondit-il, et me voilà devenu » si vieux, que ce n'est pas la peine de faire con» naissance avec elle. » En vertu d'une commission spéciale du roi, Fouquet remplaça, en 1782, Imbert et Barthez, retenus à Paris par d'autres fonctions, et pendant trois ans il enseigna la physiologie. Il occupa ensuite la chaire vacante par la mort de Sabatier, et cette nomination fut approuvée généralement. Fouquet fit alors des cours de semeiologie, et quelques autres dans lesquels il assigna aux premiers symptômes de la maladie vénérienne dans l'ancien monde, une époque antérieure de beaucoup à la découverte de l'Amérique. Lorsque les écoles de médecine subirent une nouvelle organisation, il professa, dans celle de Montpellier, la médecine clinique, et le mode d'enseignement qu'il adopta fut aussitôt suivi dans les universités etrangeres. Peu après il rendit compte de cette méthode dans son discours sur la clinique, et il y joignit, à l'exemple de Sydenham, le *Tableau des observations recueillies dans ses leçons*. Fouquet était médecin des salles militaires à l'hospice civil de Montpellier, et on le regardait comme l'oracle de la célèbre école de cette ville, lorsque la mort le frappa le 10 octobre 1806. On a publié, en 1807 et 1808, deux *Éloges* différents de ce savant praticien, qu'on a quelquefois appelé l'*Hippocrate moderne*, parcequ'il s'identifiait, pour ainsi dire, avec ce modele pour lequel il montrait une constante vénération. Ce médecin s'est surtout illustré par ses succès dans l'enseignement, et, conformément à sa grande maxime, que la pratique doit sans cesse accompagner la théorie, c'était auprès du lit des malades qu'il formait ses élèves. On a comparé ensemble Barthez et Fouquet, nés tous deux à Montpellier, et morts, dans le même mois, à cinq jours de distance. Les heureuses conceptions du premier ont avancé la théorie de l'art de guérir; mais le second en a perfectionné l'application. On ne doit pas moins à la sagacité, aux connaissances profondes, au tact sûr, aux talents supérieurs et modestes de celui-ci, qu'à la hardiesse et à la vigueur du génie plus ardent qu'étendu de Barthez. Ils entretenaient l'un et l'autre des relations avec les savants de presque tous les pays; mais la correspondance de Fouquet, plus positive, a été plus utile. S'il devinait moins que Barthez, comme physiologiste, il voyait avec plus d'exactitude comme praticien, et généralement l'utilité de ses travaux fut directe et certaine. Fouquet porta tres loin surtout la science du pronostic; il calculait avec précision la marche des maladies les plus compliquées, et on l'a vu reconnaître, par la seule exploration du pouls, celles du cœur, du foie, de la matrice, de la tête ou de la poitrine. Les traités qu'il a écrits, en français, sont aussi tres remarquables par l'élégance et la simplicité du style. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De fibræ natura, viribus et morbis in corpore animali*, Montpellier, 1759, in-4°; 2° *De corpore cribroso Hippocratis, seu de textu mucoso Bordevii*, *ibid.*, 1774, in-4°; 3° *Prælectiones medicæ decem in Ludoviceo Monspeliensi*, *ibid.*, 1777, in-12; 4° *Essai sur le pouls, considéré par rapport aux affections des principaux organes*, *ibid.*, 1767, in-8°; 5° *De nonnullis morbis convulsivis œsophagii*, *ibid.*, 1778, in-4°, 6° *Dissertatio medica de diabete*, *ibid.*, 1783, in-4°; 7° *Observations sur la constitution des six premiers mois de l'an 5*, 1798, in-8°; 8° *Discours sur la clinique*, *ibid.*, 1803, in-4°.

FOUQUET-TINVILLE. *Voyez* TINVILLE.

FOURCROY (ANTOINE-FRANÇOIS DE), conseiller d'état, commandant de la légion d'honneur, directeur-général de l'instruction publique, membre de l'Institut et de la plupart des académies et sociétés savantes de l'Europe, professeur de chimie au Muséum d'histoire naturelle, à l'école de médecine, à l'école polytechnique, etc., etc., naquit à Paris, le 15 janvier 1755, de Jean-Michel Fourcroy et de Jeanne Laugier. Son père, issu d'une famille noble, mais pauvre, exerçait l'état de pharmacien, en vertu d'une charge qu'il avait dans la maison d'Orléans. La corporation des apothicaires ayant obtenu la suppression générale de ces sortes de charges, il perdit le peu de fortune qu'il avait, et la premiere jeunesse de Fourcroy fut atteinte par les malheurs que le monopole des privilégiés faisait éprouver à sa famille. Il en conserva un souvenir d'autant plus vif qu'un tempérament délicat lui avait donné, dès l'enfance, une extrême sensibilité. Ayant perdu sa mere, à l'âge de sept ans, il voulait se jeter dans sa fosse. Les soins tendres d'une sœur aînée, Mme Bailly, eurent peine à le conserver jusqu'à l'âge où l'on put le faire entrer au collége. Il ne brilla pas dans ses premieres études autant que pourraient le faire croire les succès prodigieux qu'il a obtenus depuis. Il quitta le collége d'Harcourt à quatorze ans, un peu moins instruit qu'il n'y était entré. Si Fourcroy eût été riche, il en serait probablement resté là: le dégoût, inspiré par le mode d'instruction des colléges, aurait peut-être étouffé en lui les heureux germes que la nature y avait placés. L'adversité l'attendait. Elle devint, pour lui, un maître plus utile, et répara les torts de l'autre; il sentait bien la nécessité du travail, mais il ne savait quel parti prendre. Passionné pour la musique et les beaux vers, auteur de quelques pièces de théâtre, il eut un moment la fantaisie de se faire comédien. Toutes ses mesures étaient prises. Le mauvais succes d'un de ses amis qui l'entraînait dans cette périlleuse carriere et qui voulait le faire débuter après lui, le guérit pour jamais de son goût pour la comédie et de la folle passion de vaine gloire qui l'avait séduit quelques instants. Palissot de Beauvois a nié cette circonstance de la vie de Fourcroy, mais nous pouvons en garantir la vérité. Ses vues se tournerent vers le commerce. Il prit des leçons d'écriture, étudia les changes étrangers et accepta un emploi dans le bureau d'un commis du sceau, ami de sa famille. Il se fit bientôt, du produit de ses honoraires et des leçons d'écriture qu'il donnait en ville, un petit revenu de neuf francs par jour. Au bout de deux ans, outré de l'injustice qu'on lui fit éprouver en le privant, en faveur d'un nouveau venu, d'un avancement auquel il avait des droits incontestables, il sortit du bureau pour n'y plus reparaître. Il retomba, pour la troisième fois, dans l'incertitude et les perplexités d'un jeune homme sans fortune et sans état.

Par bonheur pour lui, Vicq-d'Azir s'était mis en pension chez son père. Dans la liberté d'une intime familiarité, cet homme illustre avait senti, depuis long-temps, quelle était la trempe d'esprit de Fourcroy. Ses conseils, son exemple, la juste célébrité qu'il s'était faite de bonne heure, les facilités et les secours qu'il offrait à son jeune protégé, achevèrent de le déterminer pour la médecine. Il étudiait, avec ardeur, l'anatomie de l'homme et des animaux, la chimie, la botanique et l'histoire naturelle. Deux ans après, il publia une traduction de Ramazzini sur les *maladies des artisans*, qu'il enrichit de notes et d'éclaircissements puisés dans les lumières d'une chimie toute nouvelle. Ce premier essai parut sous les auspices de la *Société royale de médecine*, instituée, en 1776, sur la demande et le plan de Vicq-d'Azyr qui en fut créé secrétaire perpétuel. Cette société était une sorte d'académie et comme un ministère de la médecine. La nature de ses fonctions lui donnait presque l'importance et l'autorité d'un corps politique. L'ancienne faculté crut voir, dans cette institution, un attentat à ses priviléges. Ceux de ses membres, qui siégeaient à la société, étaient traités, par elle, de rebelles et d'hérétiques. Le schisme devint général, et ce ferment de discorde alla jusqu'à troubler le repos et corrompre l'équité de ce corps si respectable d'ailleurs. Ce fut dans ces circonstances que s'ouvrit, à la faculté, un concours dont voici le sujet et l'origine. Un ancien membre de la faculté, le docteur Diest, avait institué un legs pour la réception gratuite, tous les deux ans, d'un jeune médecin. L'époque d'un de ces concours étant arrivée, en 1778, Fourcroy se présenta dans la lice et réunit tous les suffrages; la faculté ne vit en lui qu'un protégé de Vicq-d'Azyr, et se plut à humilier, dans sa personne, toute la société royale: il fut rejeté tout d'une voix. Bucquet se récria contre cette injustice; il tenta de faire rougir ses confrères d'une partialité si honteuse, et leur proposa de faire les fonds pour la réception de Fourcroy. La faculté consentit seulement à le recevoir *usque ad meliorem fortunam*, c'était la formule usitée. Fourcroy refusa à son tour, et trouva, dans la générosité de ses amis, plus qu'il ne fallait pour suffire à tant de dépenses: il fut enfin reçu en 1780. Il n'était pas seulement médecin, c'était un chimiste du premier ordre. Élève de Roux, de Maquer et surtout de Bucquet, dont il était devenu au moins l'égal, il attirait une foule prodigieuse à ses cours de chimie. En 1784, la mort de Maquer laissa vacante la chaire de chimie du Jardin du Roi: c'était Buffon qui devait nommer à cette place. Fourcroy se mit sur les rangs; il avait pour concurrent un grand chimiste protégé par un grand prince; mais les recommandations nombreuses des personnages considérables, dans le monde ou dans les sciences, l'emportèrent, et l'homme de génie, à qui un talent séduisant fut alors préféré, dit M. Cuvier, s'est applaudi depuis d'avoir, en perdant sa place, gagné un si heureux propagateur de ses découvertes. L'année suivante, une place fut vacante à l'académie des sciences, Fourcroy y fut admis. On le fit entrer dans la section d'anatomie, d'où il sortit dans la suite pour passer dans celle de chimie, à laquelle il appartenait plus naturellement. La chimie cependant allait prendre une face nouvelle par le changement qu'on faisait subir à sa nomenclature. La première idée de ces innovations était due à Bergmann, qui entretenait souvent M. de Morveau sur cette matière. Lavoisier recevait alors chez lui les hommes les plus éclairés, Condorcet, Monge, Berthollet, Vicq-d'Azir, Baumé, Vandermonde, Poulletier de la Salle, etc. De ces excellents esprits, il avait composé une sorte d'aréopage, auquel il soumettait, depuis 1778, ses belles expériences sur l'acide nitrique, l'acide sulfurique, l'acide carbonique, l'air atmosphérique et l'eau. En 1782, Fourcroy eut l'honneur de participer à ces conférences. De 1786 à 1787, on y jeta les fondements de la nouvelle nomenclature. Dans le courant de l'année 1787, Fourcroy publia le résultat de ce beau travail, le mieux raisonné sans doute, à quelques petits défauts près, qui se soit jamais fait dans les sciences naturelles, en ce qu'il est parfaitement historique. Avec une célébrité et, on peut le dire, avec une gloire si grande et si méritée, il ne pouvait rester étranger aux événements qui signalèrent l'année 1789. Avant le 14 juillet, il fit partie de la réunion des électeurs qui secondèrent le mouvement de l'assemblée nationale. Il connut tous les dangers de l'insurrection, refusa même la présidence à laquelle quelques électeurs voulaient le porter, et, quoique toujours actif, toujours occupé de la chose publique, il resta dans l'incognito qu'il désirait. Depuis 1789 jusqu'en 1792, il remplit beaucoup de postes dans les sections, mais de ceux où il n'y avait rien à recevoir, rien à dépenser, où il y avait à travailler gratuitement. En septembre 1789, porté au corps électoral, il fut nommé, malgré lui, septième suppléant de Paris, quoique l'on ne l'eût vu figurer ni dans les tribunes, ni dans les journaux, ni dans les affiches, ni dans aucun acte public. Après avoir travaillé jour et nuit, pendant dix-huit mois, à l'extraction et à la purification du salpêtre, au comité de salut public, il fut appelé, en juillet 1793, à la convention, au moment où l'on ne pouvait refuser d'y siéger, sans être emprisonné ou traduit devant un tribunal extraordinaire: il reconnut, dès le premier jour, qu'il n'y avait rien à faire contre l'affreux despotisme qui dominait l'assemblée. Il se cacha, en quelque sorte, dans le comité d'instruction publique, où il fit tout le bien qu'il pouvait faire, en empêchant le plus de maux qu'il lui fut possible, en défendant les hommes de lettres, et les établissements d'instruction, en soutenant les savants et les artistes, en leur faisant donner des récompenses nationales, en augmentant l'étendue du Jardin des Plantes, en faisant nommer une commission des arts pour sauver de la destruction une foule d'ouvrages de l'art et de chefs-d'œuvre. Il réussit à arracher Desault, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, des prisons, ou plutôt à la mort. Il parvint à soustraire Chaptal à l'accusation de fédéralisme, en le faisant appeler, de Montpellier à Paris, pour l'occuper au salpêtre. Il prit courageusement la défense de Darcet, déjà porté sur les tables de proscription de Robespierre, et eut le bonheur de le sauver. Mais ses efforts furent vains lorsqu'il voulut, au péril même de ses jours, détourner le coup qui devait frapper Lavoisier. Son sort était décidé avec celui de tous les fermiers-généraux; et cependant la calomnie osa attaquer Fourcroy: elle lui fit un crime de son impuissance. Écoutons Fourcroy lui-même s'exprimer sur les soupçons qui ont plané sur lui; soupçons qui firent le tourment de sa vie: « On m'accuse de » la mort de Lavoisier! moi, son ami, le compagnon » de ses travaux, son collaborateur dans la chimie » moderne, son admirateur constant, comme on » peut le voir dans tous mes ouvrages écrits avant » ou depuis la révolution; moi! naturellement doux, » non envieux, sans ambition; moi, qui, de tous » ses confrères et ses amis, l'ai le plus *défendu*, le » plus regretté, le plus pleuré, le plus loué publiquement et dans toutes les occasions. Elle est trop » absurde cette calomnie pour avoir fait quelque impression sur ceux qui me connaissent de près ou » de loin, mais elle laisse du louche dans quelques » esprits peu accoutumés à réfléchir; elle a fait plaisir à des hommes qui se repaissent de méchan-

« cetés, à quelques hommes jaloux de mes succès « et de la portion de gloire que j'ai acquise dans la « carrière des sciences. Je l'ai trop méprisée pour y « répondre; mais j'ai été peiné de voir que per- « sonne, parmi ceux qui me connaissaient, parmi « ceux que j'ai instruits, servis, avancés, n'ait pris « ma défense; ils l'ont, sans doute, méprisée « comme moi; peut-être ont-ils bien fait. Il y a des « choses si atroces dans l'ame des méchants qu'on « se refuse à les envisager, à les combattre. » A cette justification pleine de candeur, dans laquelle on entend le langage de la vérité, ajoutons l'opinion d'un savant célèbre, M. Cuvier. « Si dans les sévères re- « cherches que nous avons faites, dit-il, lors de la « lecture de son éloge historique en plein institut, « nous avions trouvé la moindre preuve d'une si « horrible atrocité, aucune puissance humaine ne « nous aurait contraint de souiller notre bouche de « son éloge. » Au 9 thermidor, Fourcroy fut appelé au comité de salut public: il y resta étranger à tout parti, à toute intrigue, partagea tous les malheurs et les dangers d'une disette factice provenant de la chute du papier que la main de fer du gouvernement précédent avait soutenu malgré son accroissement, manqua lui-mêmeme de pain pendant cinq mois, et fut réduit à vivre, lui et cinq personnes de sa famille, de pommes de terre. Non content d'organiser l'école polytechnique, qui n'était alors que l'école des travaux publics, Fourcroy fit créer trois écoles de médecine, et rétablit l'instruction sur ses premières bases, en obtenant des arrêtés de la convention. Il donna la première idée de cette école normale, supprimée trop tôt, et contre son vœu, réinstituée sous l'autorité impériale, et détruite depuis quelques années. Lors de la rédaction de la constitution de l'an 3, ce fut grâce à lui que l'instruction publique et l'Institut furent compris dans l'acte constitutionnel. Sorti du conseil des anciens où il siégea pendant deux ans, il reprit ses cours publics, et rédigea son grand ouvrage intitulé: *Système des connaissances chimiques*, le plus grand monument élevé à la gloire de la chimie française. Six semaines environ après la révolution du 18 brumaire, il reçut du premier consul l'invitation de se rendre au château du Luxembourg. Le soir même le conseil-d'état était assemblé dans une salle du château, Fourcroy fut retenu par Bonaparte, qui lui fit prendre place au conseil, et le consulta sur les affaires qu'on y traitait. Cette faveur inopinée fut pour Fourcroy une occasion nouvelle de reprendre ses travaux sur l'éducation publique. Nommé directeur-général de l'instruction, il créa des lycées dans toute l'étendue de la France, et rendit ses écoles florissantes jusqu'à l'époque où, par l'érection de l'université impériale, elles reçurent toute la perfection qu'elles pouvaient atteindre. Alors le ministère de l'instruction fut remis entre les mains de M. de Fontanes, grand-maître de l'université. Fourcroy espérait être revêtu de cette dignité: il y avait des droits. Déçu dans ses espérances, il se crut disgracié. Sa gaieté naturelle l'abandonna; sa santé, déjà altérée par l'agitation des affaires, les devoirs de ses places, les méditations et les veilles du cabinet devint de plus en plus chancelante. Il disait fréquemment qu'une griffe de fer lui déchirait le cœur; et telle était la vivacité de cette cruelle sensation que, souvent au milieu de la nuit, elle le réveillait en sursaut avec des douleurs si aiguës et des palpitations si tumultueuses, qu'il se croyait près d'expirer de suffocation. L'un de ses amis, le célèbre Corvisart se détermina à parler à Napoléon de l'état de Fourcroy. L'empereur, dont il était le médecin, paraissait douter que le chagrin fût une maladie mortelle: « Oui, sire, on meurt de chagrin, lui « dit-il, et je connais quelqu'un qui, dans ce mo- « ment, meurt de cette maladie? — Qui donc? « repart Napoléon. — C'est Fourcroy, sire. — Vous « croyez... Rassurez-vous; je me suis occupé de sa « guérison. » La dotation qu'il avait faite à Fourcroy, et sa nomination à la direction des mines, étaient signées depuis quelques jours. « Allez le « voir, vous me rapporterez de ses nouvelles. » En ce moment même, Fourcroy expirait dans les bras d'une compagne chérie, entouré de ses enfants, et de MM. Vauquelin et Laugier, ses élèves, devenus tous deux ses confidents et ses collaborateurs. Ce fut le 16 décembre 1809, le matin même d'une fête de famille, qu'il fut subitement frappé d'une attaque d'apoplexie. Fourcroy fut un des professeurs les plus distingués dont puisse s'honorer la France. « Il était né pour le talent de la parole, dit M. Pa- « riset, et ce talent, il l'a porté au plus haut degré; « ordre, clarté, expression, il avait toutes les « parties d'un orateur consommé; ses leçons te- « naient de l'enchantement. A peine avait-il ouvert « la bouche, le cœur était saisi par les sens et l'es- « prit captivé par l'attente. Les phénomènes les « plus subtils, les théories les plus abstraites et les « plus compliquées prenaient, à mesure qu'il par- « lait, une évidence et une simplicité qui jetaient « dans la surprise et le ravissement. Son élocution « vive, facile, variée, élégante, et pourtant fa- « milière, semblait se jouer avec les obstacles, et « faisait tomber, pour ainsi dire, en courant les « voiles sous lesquels la nature s'est enveloppée. « Tout cet éclat, soutenu par les accents d'une « voix sonore et flexible, et par le jeu d'une phy- « sionomie qui se prêtait à mille expressions, et « qui s'animait du feu de la parole, donnait à « ses démonstrations tout le prestige, et j'oserais « presque dire toute la passion d'une scène dra- « matique. » Aussi quelque lieu qu'il choisît pour ses cours, ce lieu n'était jamais assez vaste pour l'affluence de ses auditeurs. On a vu les premiers personnages de l'état, les plus grands seigneurs de la cour, et même des princes étrangers, s'inscrire à ses cours particuliers, remplir seuls les places de son laboratoire, et partager avec le public l'admiration dont on ne pouvait se défendre en l'écoutant. Fourcroy était sensible et impétueux: la rapidité de ses premiers mouvements a pu donner quelque prise contre lui; mais si jamais cœur fut dévoué à la vérité, à la justice, à la reconnaissance et aux saints devoirs de l'amitié, ce fut assurément le sien. Jamais dans les triomphes de sa gloire, et dans le faste de ses dignités, il ne perdit le goût de la simplicité domestique, et le sentiment de ses premières affections. Dépositaire d'une portion de l'autorité publique, il ne trouvait d'attrait dans ce bienfait du souverain, que pour concourir au bien général, servir ses amis et soulager les malheureux. Fourcroy a laissé deux enfants, le comte de Fourcroy, officier d'artillerie, est mort sur le champ de bataille à Lutzen; sa fille, Mme Foucaud, a épousé un ancien receveur général. Les places qu'il occupait dans les établissements scientifiques furent et sont encore remplies par les plus dignes de ses élèves. M. Thénard lui a succédé à l'Institut, M. Laugier au Muséum d'histoire naturelle, M. Gay-Lussac à l'école polytechnique. On a de lui: 1° *Traité des maladies des artisans*, Paris, 1787, in-12; 2° *Leçons d'histoire naturelle et de chimie*, 1781, 2 vol. in-8°; *ibid*, 1789, 4 vol. in-8°; *ibid.*, 1791, 5 vol. in-8°; *ibid.* sous le titre nouveau de *Système des connaissances chimiques, et de leur application aux phénomènes de la nature et de l'art*, 1801, 6 vol. in-4° ou 11 vol. in-8°; 3° *Collection de mémoires de chimie*, Paris, 1784, in-8°; 4° *L'art de reconnaître et d'employer les médicaments dans les*

maladies qui attaquent le corps humain, Paris, 1785, 2 vol. in-8°; 5° *Entomologia Parisiensis, sive catalogus insectorum quæ in agro Parisiensi reperiuntur, secundum methodum Geoffræanam in sectiones, genera et species distributus* 1785, 2 vol. in-12; Fourcroy a ajouté plus de trois cents espèces d'insectes à celles que Geoffroy avait décrites dans son *Histoire des insectes*; 6° *Analyse de l'eau sulfureuse d'Enghien*, Paris, 1788, in-8°; 7° *Essai sur le phlogistique et les acides*, 1788, in 8°; 8° *La Médecine éclairée par les sciences physiques*, 1791, 4 vol. in-8°; 9° *La Philosophie chimique*, 1792, in-8°; *ibid.*, 1795; *ibid.*, 1806; 10° *Procédé pour extraire la soude du sel marin*, 1795, in-4°; 11° *Tableaux synoptiques de chimie*, 1805, in-fol. atlantique. Il a travaillé avec Lavoisier, Guyton-Morveau et Berthollet, à la *Méthode de nomenclature chimique*, Paris, 1787, in-8°. On a encore de lui plus de soixante mémoires de chimie et de découvertes, insérés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, dans les *Annales de chimie*, dans le *Journal de physique*, dans le *Bulletin de la société philomatique*, etc., etc. Fourcroy a inséré un grand nombre d'articles dans l'*Encyclopédie méthodique* et dans le *Dictionnaire des sciences naturelles*. Ventenat a donné le nom de *Furcræa* à l'*agave vivipara*, belle plante de la famille des liliacées, qui croît dans l'Amérique-Méridionale. MM. Cuvier et Palissot de Beauvois ont donné chacun un éloge historique de Fourcroy.

FOURIER (Jean Baptiste-Joseph, baron), et non Fournier, comme l'ont écrit plusieurs biographes, l'un des premiers géomètres de l'Europe, et en même temps l'un des membres les plus distingués de l'académie française, né à Auxerre, le 21 mars 1768, d'une famille originaire de Lorraine. Son grand-oncle, Pierre Fourier, réformateur et général de l'ordre des prémontrés, honora le clergé par de grandes vertus, et institua une congrégation de femmes, qui ajouta aux trois vœux des religieuses celui d'enseigner les enfants des pauvres. Plusieurs maisons de cet ordre ont été conservées en France, et notamment dans la capitale. M. Fourier fut placé fort jeune à l'école militaire d'Auxerre. Une profonde intelligence se développa chez lui de très bonne heure; il fit toutes ses classes avec une rapidité surprenante, et en avait achevé le cours à l'âge de treize ans. C'est alors qu'il commença à se livrer avec ardeur à l'étude des mathématiques. Cependant il trouvait aussi du charme dans la culture des lettres, et pressentait qu'il y trouverait un jour un de ses plus beaux titres de gloire. A peine âgé de dix-huit ans, il avait déjà fait plusieurs découvertes mathématiques importantes; qui sont consignées dans un mémoire où d'excellents juges reconnurent un génie précoce. On le nomma vers cette époque professeur de mathématiques à l'école militaire où il avait été élevé. Peu de temps après, lorsqu'on institua à Paris l'école normale, M. Fourier y fut envoyé par son département comme un des professeurs les plus capables de cultiver la partie philosophique des sciences. On sentit bientôt la nécessité de diviser l'auditoire en plusieurs sections destinées à des entretiens scientifiques avec les élèves, et M. Fourier fut choisi pour être un des directeurs de ces conférences. Plus tard, l'école centrale des travaux publics, depuis école polytechnique, fut organisée sur des bases fixes, et Lagrange, ainsi que Monge, désignèrent M. Fourier pour être un des professeurs de cette institution que l'Europe a tant enviée à la France, et où les sciences étaient alors enseignées par ceux mêmes qui en avaient recule les limites. L'élocution facile et élégante de M. Fourier, l'urbanité de ses manières, l'intérêt qu'il savait répandre sur la science par les idées profondes dont il enrichissait ses leçons, et par la manière philosophique dont il les présentait, le firent généralement chérir et respecter des élèves. On méditait alors en silence l'utile et glorieuse conquête de l'Egypte. Le grand homme qui devait diriger cette mémorable expédition voulut que la guerre conduisît la civilisation à sa suite, afin de lui imprimer le caractère de son propre génie, et la commission d'Egypte fut organisée. Les connaissances variées et profondes de M. Fourier, les talents qu'il annonçait, l'avaient fait apprécier du gouvernement, et il fut mis au nombre des savants qui devaient accompagner le général Bonaparte: il fut chargé en même temps de proposer les élèves de l'école polytechnique qu'il convenait de leur adjoindre. La vie littéraire de M. Fourier est liée intimement à cette expédition lointaine, dont le but était alors inconnu, et qui devint une époque à jamais mémorable pour les sciences et les arts, comme elle fut un brillant épisode de gloire pour les armes. Après la soumission du Kaire, l'Institut d'Egypte fut créé. M. Fourier y fut compris, et comme l'expérience fit connaître la nécessité d'établir dans les sociétés savantes des secrétaires perpétuels, on procéda à cette nomination; toutes les voix appelèrent alors M. Fourier, qui, plusieurs fois, y présenta et y lut d'importants mémoires. Bientôt des soins politiques vinrent se mêler à ces travaux; M. Fourier, justement apprécié, fut choisi pour être le commissaire de l'armée française auprès d'un divan formé des principaux Ulemâ de la ville du Kaire et des provinces, après que la prudente sévérité de Bonaparte eut calmé l'humeur inquiète des révoltés de la capitale. Il n'avait rien négligé pour entretenir des relations utiles et familières avec les habitants, et l'art de communiquer avec les hommes rendait en effet ce jeune savant très propre à unir, en quelque sorte, l'administration civile et l'armée. Bonaparte partit alors pour aller dissoudre la trame immense qui s'ourdissait contre lui en Syrie. M. Fourier fut retenu au Kaire. Pendant l'absence du chef suprême, le pouvoir de l'administrateur s'accrut encore, et le secrétaire perpétuel d'une académie se trouva presque le gouverneur d'une moitié de l'Egypte, singularité qui ne devait pas surprendre à une époque où l'adroite politique du conquérant inscrivait en tête de ses proclamations et de ses lettres: « Membre de l'Institut et général en chef de l'armée « française en Orient. » Plus tard, l'administration de la justice en Egypte fut aussi confiée à M. Fourier. On vit alors, au milieu de la guerre, les Orientaux malheureux éprouver le bienfait des lois; et la justice et l'indulgence, dissipant les alarmes des peuples, achevèrent ainsi l'œuvre de la victoire. Bonaparte, en quittant l'armée pour revenir en France, avait laissé, avec la prévoyance la plus attentive, tous les ordres nécessaires pour favoriser les nobles excursions que le zèle des savants français devait tenter de nouveau dans la Haute-Egypte. Il avait divisé ces ardents explorateurs en deux sections, et avait senti la nécessité de nommer un chef dans chacune d'elles. M. Fourier se trouva désigné pour être l'un de ces chefs. Jusque-là les savants français n'avaient pu que rarement s'avancer dans les provinces méridionales de l'Egypte. La victoire leur ayant ouvert cette contrée, ils visitèrent plus librement les ruines magnifiques de Thèbes, et chacun d'eux prit part à ces découvertes que l'on pouvait dire conquises sur l'ennemi, puisqu'elles avaient lieu dans des courses périlleuses où le géomètre, l'artiste, l'élève de Buffon calculaient les grandeurs, dessinaient les monuments, observaient la nature à la faveur d'une victoire ou dans l'intervalle de deux combats. Ils remontèrent le cours du Nil, visitèrent l'île mystérieuse d'Eléphantine, et c'est dans ce voyage célèbre que M. Fourier recueillit

sur le lieu même ces impressions si vives dont il a plus tard animé ses récits. Si son zèle fut surpassé, ce ne put être que par celui de l'infatigable Denon; mais en général nul n'a concouru plus efficacement que M. Fourier à la composition du grand ouvrage sur l'Egypte, fruit de l'union des sciences et des armes. Il n'en menait pas moins de front les hautes fonctions qu'il avait dans l'armée. Lorsque Mourâd, craignant le départ des Français, offrit de traiter avec Kléber, par l'entremise de son épouse, la belle Sitty Nefiçah, que ce bey avait enlevée à Aly, ce fut M. Fourier qui conclut le traité avec cette femme célèbre, alliance qui amena une pacification vivement désirée, mais qui dura trop peu. Dans ces grandes scènes de douleur qui survinrent ensuite au milieu de cette aventureuse armée d'Egypte, ce fut encore lui dont elle emprunta la voix pour exprimer ses regrets unanimes. Ainsi lorsque le fer d'un assassin fanatique mêla les derniers soupirs de Kléber aux accents de la victoire qui venait de le couronner, M. Fourier, du haut d'un bastion, naguère enlevé par nos armes, ayant sous les yeux cette héroïque armée d'Orient, célébra dignement le vainqueur de Maëstricht et d'Héliopolis. Quand il fit entendre ces mots: « Je vous prends à témoin, intrépide « cavalerie, qui accourûtes pour le sauver sur les » hauteurs de Coraïm, » l'armée se troubla en agitant ses étendards, et l'orateur, partageant la douleur commune, s'arrêta, interrompu par le bruit des armes et le frémissement de tant de soldats en pleurs. Peu de mois après cette triste solennité, on apprit au Kaire le destin du généreux Desaix, qui, récemment parti d'Egypte, avait déjà trouvé la mort et donné la victoire dans les plaines d'Italie. L'orateur de l'armée d'Orient eut encore à célébrer la mémoire d'un grand capitaine au lieu même où il avait honoré les restes de Kléber, et il s'en acquitta avec non moins d'éloquence. Ainsi des bords du Nil aux champs de Marengo les armées de la France se communiquaient leur deuil et leur gloire. Retenu en Egypte jusqu'au terme de l'expédition, M. Fourier revit enfin la France avec le petit nombre de savants et de guerriers échappés à cette dévorante épreuve. D'une conquête si hardie, de tant de combats et de gloire, il restait les travaux de la science, la carte du pays, la copie des monuments; il était au moins à désirer qu'on ne laissât perdre aucun de ces signes précieux de notre passage en Egypte. Mais il était à craindre que chaque savant en particulier ne voulût faire usage séparément de ce qu'il avait recueilli, et que l'ensemble des résultats ne fût ainsi morcelé. M. Fourier, interpellé par le premier consul sur ce que l'on disait de la grandeur et de la magnificence des porte-feuilles rapportés d'Orient, profita de cette circonstance pour appeler sa sollicitude sur ce sujet. Il fut arrêté que toutes ces richesses seraient réunies, et que l'ouvrage sur l'Egypte serait publié aux frais du gouvernement. Les savants distingués auxquels ce soin fut commis désignèrent alors, par un suffrage unanime, pour tracer le frontispice du temple qu'ils élevaient à la gloire des sciences et de la patrie, M. Fourier qui, sans solliciter aucune distinction, s'était montré tour à tour géomètre habile, savant dévoué à la gloire de la France, orateur et administrateur non moins distingué. Mais le premier consul voulut récompenser un homme qui avait rendu d'aussi éminents services; il écrivit à Berthollet, le 18 pluviôse an 10, pour savoir si la préfecture du département de l'Isère pourrait être agréable à ce savant. Cette désignation était un ordre, et, le 2 janvier 1802, M. Fourier, fut en effet nommé préfet de Grenoble. Il fut aussi compris dans la légion d'honneur aussitôt qu'elle fut créée, et nommé baron avec dotation en 1808. Pendant quatorze années, son administration active et sage ne parut pas souffrir de ses distractions solitaires de la science; elle en profita même: de grands travaux publics furent achevés; le desséchement des marais de Bourgoin, qui infectaient plus de quarante communes, fut exécuté, et cette vaste et salutaire entreprise, si souvent et si inutilement tentée, fut terminée par l'influence d'une administration pleine de sagesse et de fermeté. Au milieu de soins administratifs aussi importants, M. Fourier parvint cependant à accomplir la tâche difficile qui lui avait été confiée. Ce fut pendant les huit premières années de son séjour à Grenoble qu'il écrivit ce discours sur l'Egypte qui sert de préface historique à ce grand ouvrage; exposition éloquente, rapide et bien ordonnée, écrite, selon l'expression de M. de Fontanes, avec les grâces d'Athènes et la sagesse d'Egypte, et où sont réunis à grands traits les événements de l'histoire, les observations de la science, les vues de la politique. L'auteur y invoque à la fois l'autorité des âges et les spéculations du génie; il y montre Saint-Louis, ame sublime, dans un siècle barbare, qui, devançant la civilisation par l'enthousiasme, aspire à la conquête de l'Egypte, et remplit tout l'Orient du bruit de ses infortunes et de la nouveauté de son héroïsme; il rappelle le grand Leibnitz dans le siècle des arts, proposant l'Egypte à Louis XIV, et traçant pour ce prince le plan de l'invasion que le courage français et le génie devaient accomplir de nos jours. Dans ce discours, regardé comme un des beaux monuments de la langue française, M. Fourier jette de grandes lumières sur les entreprises que pourrait essayer l'Europe pour humaniser l'Orient: là se trouvent quelques unes de ces hautes pensées auxquelles récemment encore il a prêté une élévation et une énergie nouvelle. En donnant ainsi pour appui la supériorité de la raison à des espérances généreuses, il justifie l'enthousiasme par le savoir. L'Institut de France ayant proposé, en 1806, une question d'une difficulté égale à son importance, celle de déterminer les lois de la propagation de la chaleur dans les corps solides, M. Fourier créa pour résoudre ce problème, en l'agrandissant encore, des méthodes entièrement nouvelles; il les vérifia par des expériences extrêmement curieuses, faites avec les instruments les plus précis dont on eût encore fait usage, et donna, en 1807, une solution complète de la question proposée. Elle obtint le prix, et plaça l'auteur au rang des hommes rares qui savent prouver, quelques illustres qu'aient été leurs prédécesseurs, que le génie peut toujours ajouter à la science. En 1811, M. Fourier remit à l'Institut un second mémoire sur le même sujet: ces deux écrits ont formé le corps du grand ouvrage qu'il a publié plus tard. En 1815, lorsque l'empereur Napoléon débarqua en France et s'avança vers Grenoble, M. Fourier, sur un avis du préfet du Var, fit publier, le 5 mars, une proclamation pour maintenir l'ordre et faire respecter le gouvernement du Roi et la Charte constitutionnelle, et sortit de Grenoble à l'arrivée du vainqueur. Dans cette circonstance difficile, il était exposé à un danger imminent; mais il fut préservé par l'affection des habitants et par la politique habile de Napoléon, à qui il fut présenté au milieu d'un concours immense, et qui le nomma, le 12 mars, à la préfecture du département du Rhône. Les principaux habitants de Lyon, qui connaissaient tout le bien qu'on pouvait attendre de ce magistrat dans des conjonctures aussi critiques, désiraient vivement qu'on lui confiât cette fonction; il lui était alors impossible de la refuser; mais les principes de justice et de modération qui ont toujours réglé sa conduite ne lui permirent pas de conserver cette place. Il se refusa par écrit aux mesures qu'on exigeait, et il fut révoqué par décret du

12 mai suivant. M. Fourier vint alors habiter Paris. En 1816, il lut à l'académie des sciences un mémoire sur les vibrations des surfaces élastiques, qui contenait plusieurs intégrales encore inconnues d'équations appartenant à des questions dynamiques. La même année, cette académie l'appela dans son sein; mais Louis XVIII, induit en erreur sur la conduite politique de ce géomètre, lui refusa sa sanction royale. Cependant, ayant réuni une seconde fois les suffrages, en 1817, le Roi, après un examen attentif de tous les faits, approuva l'élection, et M. Fourier fut ensuite choisi pour secrétaire perpétuel de l'académie, conjointement avec M. le baron Cuvier. La société royale de Londres et d'autres académies étrangères voulurent aussi compter ce savant au nombre de leurs membres. En 1820, il ajouta à ses découvertes la solution d'une question extrêmement compliquée; elle consiste à former les équations différentielles qui expriment la distribution de la chaleur dans les liquides en mouvement, lorsque toutes les molécules sont déplacées par des forces quelconques, combinées avec les changements de température. Ces équations appartiennent à l'hydrodynamique générale, et l'on doit à M. Fourier d'avoir complété cette branche de la mécanique analytique. En 1822, ce grand géomètre livra au monde savant son bel ouvrage intitulé : *Théorie analytique de la chaleur*. Le discours préliminaire suffisait seul pour mettre M. Fourier au nombre des géomètres philosophes auxquels il appartient d'arracher à la nature quelques uns de ses secrets les plus cachés. Jusqu'à lui les effets de cet élément universel étaient restés en dehors des théories mécaniques. Les lois constantes qui en règlent la distribution étaient encore inconnues; on avait recueilli des observations précieuses; mais on ne connaissait ainsi que des résultats partiels, et non la démonstration mathématique des lois qui les comprennent tous. L'illustre auteur est parvenu à les découvrir et à les renfermer dans les formules d'une haute analyse, en sorte que désormais cette théorie formera une des branches les plus importantes de la physique générale. Ses principes sont déduits, comme ceux de la mécanique rationelle, d'un très petit nombre de faits primordiaux, dont les géomètres ne considèrent point la cause, mais qu'ils admettent comme résultat des observations communes et confirmées par toutes les expériences. Les principaux résultats de cette théorie sont, comme on l'a déja dit en partie, les équations différentielles du mouvement de la chaleur dans les corps solides ou liquides, et l'équation générale qui se rapporte à la surface. Ces équations, comme celles qui expriment les vibrations des corps sonores ou les dernières oscillations des liquides, appartiennent à une des branches de la science du calcul les plus récemment découvertes, et qu'il importait beaucoup de perfectionner. Après avoir établi ces équations différentielles, il fallait en obtenir les intégrales, ce qui consiste à passer d'une expression commune à une solution propre assujettie à toutes les conditions données. Cette recherche difficile exigeait une analyse spéciale que M. Fourier a créée, et qui est fondée sur des théorèmes nouveaux dont nous ne pourrions ici faire connaître la nature. Il suffira de dire que la méthode qui en dérive ne laisse rien de vague et d'indéterminé dans les solutions; qu'elle les conduit jusqu'aux dernières applications numériques, condition nécessaire de toute recherche, et sans laquelle on n'arriverait qu'à des transformations inutiles. Il est digne de remarque que ces mêmes théories s'appliquent à des questions d'analyse générale et de dynamique dont on désirait depuis long-temps la solution. On peut facilement juger de quelle importance doit être cette théorie toute nouvelle pour les sciences physiques et pour l'économie civile, et quelle peut être son heureuse influence sur les progrès des arts qui exigent l'emploi et la distribution du feu. En général, et c'est ici un des caractères de son génie, M. Fourier, dans toutes ses recherches, se propose toujours d'en déduire de nouveaux avantages pour la société; bien différent en cela de ces géomètres qui consacrent trop souvent des facultés intellectuelles fort remarquables à des questions vagues et à des calculs sans issue. La théorie de la chaleur a aussi une relation nécessaire avec le système du monde. Un ordre de phénomènes très importants s'accomplissent, dans ce système, par suite des lois de la distribution de la chaleur. Pourquoi les températures terrestres cessent-elles d'être variables à une profondeur si petite par rapport au rayon du globe? Quel temps a dû s'écouler pour que les climats pussent acquérir les températures diverses qu'ils conservent aujourd'hui, et quelles causes peuvent faire varier maintenant leur chaleur moyenne? A quel caractère pourrait-on reconnaître que le globe terrestre n'a pas entièrement perdu de sa chaleur propre, et quelles sont les lois exactes de la déperdition? Indépendamment des deux sources de chaleur pour notre globe, l'une fondamentale et primitive, l'autre due à la présence du soleil, n'y a-t-il point une cause plus universelle, qui détermine la température du ciel dans la partie de l'espace qu'occupe maintenant le système solaire? Dans cette question entièrement neuve, quelles sont les conséquences d'une théorie exacte? Comment pourra-t-on déterminer cette valeur constante de la température de l'espace, et en déduire celle qui convient à chaque planète? Si nous ajoutons à ces questions principales celles qui dépendent des propriétés de la chaleur rayonnante, et plusieurs autres non moins importantes, nous nous formerons une idée de l'ensemble des conceptions de ce savant écrivain, et nous entreverrons les données qu'il fournit à l'esprit de l'homme au-delà même de la sphère, déja si vaste de toutes les sciences positives. On a peine à concevoir comment, au milieu de méditations si profondes, il est possible de se livrer à des travaux qui exigent le génie des lettres aussi bien que celui des sciences. M. Fourier offre souvent la preuve de la possibilité de ce double effort, et c'est toujours avec une admirable souplesse de talent qu'il l'exécute. Les beaux éloges qu'il a prononcés comme organe de l'académie des sciences, l'ont placé à côté de Fontenelle, de Condorcet et de Vicq-d'Azyr. Aussi ingénieux que le premier, mais avec plus de simplicité, il s'élève, comme Condorcet, par la généralité des idées et l'universalité des connaissances, et se rapproche du dernier par l'harmonie, l'élégance et les mouvements animés du style. En 1827, l'académie française voulut acquitter la dette de la littérature envers ce savant, et le 17 avril ses suffrages le demandèrent à l'académie des sciences. La même année, après la mort de Laplace, M. Fourier le remplaça dans la présidence du conseil de perfectionnement de l'école polytechnique, et, en 1828, après la chute du ministère Villèle, il fut nommé membre de la commission établie auprès du ministère de l'intérieur, pour les encouragements à accorder aux lettres. Les ouvrages principaux de M. Fourier sont : 1° *Discours préliminaire, servant de préface historique au grand ouvrage sur l'Égypte*, Paris, 1810, 1 vol. grand in-fol., 2° plusieurs *Mémoires*, insérés dans les collections académiques, *sur diverses questions de physique générale et de mathématique*; 3° *Rapport sur les établissements appelés tontines*, Paris, 1821, in-4°; 4° *Théorie de la chaleur*, Paris, 1822, in-4°; 5° plusieurs *Rapports sur les progrès des sciences mathématiques*, Paris, 182.. à

1827; 6° *Eloge de Delambre*, Paris, 1823, in-4°; 7° *Eloge historique de sir Williams Herschel*, Paris, 1824, in-4°; 8° *Eloge historique sur la vie et les ouvrages de Breguet*, Paris, 1826, in-4°.

FOURNEL (Jean-François), naquit dans une condition médiocre, en 1743. Destiné à la profession d'avocat, il l'embrassa de bonne heure, et l'exerça avec distinction. Ses nombreuses plaidoieries, les divers mémoires et les ouvrages de jurisprudence qu'il a publiés lui donnent une place honorable parmi les érudits et les légistes de l'époque. Il était fort jeune encore lorsqu'il composa, dans la cause de la fille Salmon, un mémoire qui, après deux arrêts qui la condamnaient à être brûlée vive, l'arracha à l'échafaud. Ce mémoire, parvenu on ne sait comment à la cour de Rome, mérita à Fournel, qui l'apprit un jour avec surprise, l'honneur d'être créé, par le pape, chevalier de l'éperon-d'or. Fournel fut long-temps membre du conseil de discipline de son ordre, et n'en devint bâtonnier qu'en mars 1816. Il se trouvait le doyen des avocats de Paris, lorsqu'il mourut en cette ville le 22 juillet 1820, âgé de soixante-quinze ans. Ce savant a publié les ouvrages suivants: 1° *Traité des injures, considérées dans l'ordre judiciaire*, dont le tiers seulement appartient à Darceau, avec des *observations*, 1783, 2 vol. in-12; 2° *Traité de l'adultère, considéré dans l'ordre judiciaire*, 1778, in-8°; 1783, in-12; 3° *Traité de la séduction*, 1781, in-12; 4° (avec Vermeil) *Code des transactions, avec des explications*, an 5, in-8°; 5° *Explication de la loi du 19 floréal sur l'action en rescision pour cause de lésion*, an 4 (1796), in 8°; 6° *Dictionnaire raisonné, ou exposition par ordre alphabétique des lois concernant les transactions entre particuliers*, an 6, in-8°; 7° *Traité de la contrainte par corps, considérée dans tous ses rapports avec les lois nouvelles*, an 6 (1798), in-8°; 8° *Traité du voisinage, considéré dans ses rapports avec l'ordre judiciaire*, an 7 (1799), in 12, 3e édition, 1812, 2 vol. in 8°; 9° *Analyse critique du projet du code civil*, an 9 (1801), in-8°; 10° *Etat de la Gaule à l'époque de la conquête des Francs, extrait des Mémoires d'Urbalde*, ouvrage inédit, et contenant des détails sur l'entrée des Francs dans les Gaules, an 14, (1805), 2 vol. in-12; 11° *Code de commerce, accompagné de notes et observations*, 1807, in-8°; 12° *Formule des actes et opérations relatifs aux faillites*, 1808, in-8°; 13° *Histoire des avocats du parlement et du barreau de Paris, depuis Saint Louis jusqu'au 15 octobre 1790*, Paris, 1813, 2 vol. in-8°, ouvrage estimé des érudits; 14° *Histoire du barreau de Paris, dans le cours de la révolution*, Paris, 1816, in-8°; c'est la suite de l'ouvrage qui précède; 15° *Les lois rurales de la France, rangées dans leur ordre naturel*, 1819, 2 vol. in-8°, ouvrage estimé des jurisconsultes, ainsi que le *Traité du voisinage*; 16° *Recueil des lois, ordonnances, réglements, arrêts et décisions cités dans les lois rurales*, 1820, in-8°; 2e édition, Paris, 1821, in-8°; ce volume forme le troisième des *Lois rurales*, dont il est le supplément. Il faut joindre à cette liste des ouvrages de Fournel, ses *Mémoires judiciaires*, qui sont fort nombreux.

FOURNIER (Claude), surnommé l'*Américain*, à cause du long séjour qu'il fit en Amérique, propriétaire et habitant de Saint-Domingue, naquit en Auvergne en 1745. Parti pour cette colonie vers 1772, il y servit comme volontaire dans les dragons blancs, pendant l'espace de treize années, ce qui ne l'empêcha pas de se livrer, pour le compte d'autrui, à l'agriculture, et surtout au commerce et à l'art de perfectionner la fabrication du tafia, genre d'industrie dans lequel il acquit une telle habileté, qu'il créa pour l'île un nouveau genre de commerce, et fit, pour son compte, de tels profits, qu'il fut en état de devenir lui-même propriétaire de plusieurs fabriques. Sa fortune, devenue colossale, excita l'envie des fabricants ses rivaux; de là, cette longue suite de persécutions qu'il a éprouvées pendant plus de quarante-cinq ans, dont il a passé plus de vingt-sept en prison, renfermé quand il demandait justice, mis en liberté quand il demandait des juges, et n'obtenant jamais ni l'un ni l'autre; il eut toujours le tort impardonnable d'avoir raison et de vouloir le prouver, tandis que ses ennemis furent toujours assez puissants pour lui fermer tout accès près des autorités compétentes. Forcé de quitter Saint-Domingue, après avoir vu incendier ses propriétés, et avoir échappé, comme par miracle, aux tentatives faites contre sa vie, il repassa en France en 1785. Ses premières démarches eurent pour but d'obtenir justice; il trouva tous les esprits prévenus; bientôt les préventions se dissipèrent; on lui offrit des indemnités provisoires; il voulait une réparation complète. La révolution qui survint lui ôta les moyens de poursuivre les agents de l'autorité qui avaient attenté à ses propriétés et à sa vie, et rendit nulle la bonne volonté dont le roi lui avait donné des marques éclatantes. Ici commence pour Fournier une nouvelle ère plus terrible peut-être que la première; le malheur qu'il eut de figurer dans quelques scènes sanglantes de la révolution, soit comme témoin, soit comme acteur, ou même comme opposant, a rattaché son nom à toutes les époques désastreuses, de maniere qu'il était arrêté avant qu'on sut qu'il y eut pris part. Nommé, le 13 juillet 1789, commandant de volontaires, il fut appelé, le 14, à la Bastille pour y rétablir l'ordre, et parvint à sauver les archives et à les faire transporter à l'Hôtel-de-Ville. Le 15, il empêcha que les lettres fussent incendiées à la poste, et il y rétablit le service, mesure qui fut affichée dans tout Paris. Du 16 au 30, il fut spécialement chargé de protéger les halles et assura les convois des subsistances au-dedans et au-dehors de la ville. Dans les premiers jours d'août, il préserva l'Opéra de l'incendie dont il était menacé, et sauva la vie a plusieurs personnes. Il continua le service le plus exact jusqu'aux 5 et 6 octobre 1789, époque ou il fut commandé pour se rendre a Versailles; il y prévint le désordre, empêcha le pillage et fut chargé de venir annoncer, à Paris, l'arrivée du roi. Il n'était plus, à cette époque, que simple fusilier; ses fonctions de commandant avaient cessé le 15 juillet, ou avait été organisée la milice bourgeoise ou garde nationale. Il ne prit pas plus de part, quoiqu'on l'en ait accusé, aux massacres des prisons de Paris, dans les funestes journées de septembre 1792, qu'au guet-à-pens commis sur le général Lafayette, lors de l'insurrection du Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791, pendant laquelle un coup de pistolet, tiré à bout portant, faillit atteindre ce général. Si Fournier se trouvait, le 10 août 1792, à la tête des Marseillais qui concoururent si puissamment a l'attaque du château des Tuileries, il faut le plaindre, sans doute, d'avoir été obligé de vaincre la résistance d'une foule d'hommes, que dans ces temps d'effervescence, on regardait comme des rebelles et des ennemis du peuple; mais on doit lui savoir gré de s'être opposé de tout son pouvoir aux massacres, et d'avoir arraché personnellement plusieurs victimes à la mort. Il faut se rappeler encore que Fournier n'était, à cette époque, que l'agent de Danton, de Marat, de Robespierre et de Collot-d'Herbois. On l'accusa ensuite d'avoir fait assassiner à Versailles, les prisonniers qu'il était chargé de conduire d'Orléans à Paris, et Fournier a prouvé, dans un écrit auquel on n'a répondu qu'en le faisant mettre en prison, sans lui permettre de se justifier devant les tribunaux, qu'il avait pris à Orléans, à

Étampes et même à Versailles, auprès des autorités, toutes les mesures propres à garantir la sûreté des prisonniers. Il a si peu contribué aux massacres qui eurent lieu aux portes de Versailles, qu'au moment où les assassins exécutaient leur exécrable projet, il était lui-même assailli et renversé de cheval, et eût infailliblement péri, si on ne fût accouru à son secours. Il prit alors la seule précaution qui lui fût possible, c'était de recueillir les effets des victimes, et ils étaient précieux, pour les faire remettre à leurs ayant-cause. Ils furent enlevés, non par le peuple, mais par des hommes puissants alors, et devenus encore plus puissants depuis, qui se les approprièrent, et n'en ont jamais rendu compte. Bourdon de l'Oise, sur qui devait peser la responsabilité morale de ces assassinats, le fit mettre en prison; mais redoutant ses révélations il n'osa le faire mettre en jugement. La chute de Robespierre le rendit à la liberté, sans le rendre au bonheur. Toutes les fois que le gouvernement avait besoin de quelques mesures révolutionnaires, on était sûr de voir figurer Fournier parmi les proscrits. A l'époque de l'explosion du 3 nivose an 9, dont on accusa successivement les jacobins et les contre-révolutionnaires, Fournier, que l'on considérait comme un des hommes le plus attachés aux premiers, fut compris au nombre des cent soixante-treize déportés, qui, sans jugement, et par une de ces mesures de haute politique, qui, si souvent se sont renouvelées depuis, furent jetés sur les îles Séchelles : tous ses compagnons y périrent, lui seul survécut au désastre commun, et à l'aide d'une créole qui ne l'a jamais quitté dans ses malheurs, il gagna la Guadeloupe, où Victor Hugues, son ancien ami, qui y commandait pour l'empereur, l'employa sur les corsaires qu'il avait sous ses ordres. Fournier s'y distingua par plusieurs actions d'éclat, mérita et obtint un grade d'officier supérieur avec lequel il revint en France, lorsque la colonie eut passé sous la domination anglaise, en 1808. La restauration ne lui fut pas plus favorable que les gouvernements qui l'avaient précédée. Arrêté, en 1815, par mesure de sûreté générale, il demanda encore des juges, et fut mis en liberté. Depuis ce moment, accablé d'années, de blessures et d'infirmités, il traîna son existence au-delà des bornes ordinaires, toujours demandant justice, et refusant des secours; Fournier qui avait possédé deux millions avec un commerce propre à décupler ce capital, mourut, en 1823, âgé de près de quatre-vingts ans, dans un état voisin de l'indigence. Il a publié : 1° *Extrait d'un mémoire contenant les services de la compagnie de M. Fournier, l'un des commandants du district de Saint-Eustache, depuis le 13 juillet 1789, époque de la révolution;* 2° *Massacres des prisonniers d'Orléans*; 3° *Fournier, dit l'Américain, à Barras, ex-directeur, à Grosbois*; 28 nivose an 8; 3° *Aux honorables membres de la chambre des députés, pour la présente session 1822*, in-8°.

FOURNIER (Pierre-Nicolas), architecte, antiquaire et littérateur, naquit à Paris en 1747. Fils d'un financier et destiné à suivre la même carrière, il fut mis au collége du Plessis, où il annonça les plus heureuses dispositions. Des étourderies de jeunesse déterminèrent bientôt ses parents à l'en retirer et à le confiner dans un couvent. Il en sortit pour entrer dans le régiment de colonel-général, d'où il passa dans celui de Larochefoucault qu'il quitta bientôt pour servir dans l'artillerie royale de la marine. Il y resta treize ans; la paix de 1783 l'ayant rendu à la liberté, il alla remplir à Nantes la place d'administrateur du grand théâtre. En 1789, il partagea l'élan de la liberté qui se présentait sous les plus heureux auspices, et se joignit aux Nantais qui se rendaient à Rennes pour le favoriser. Il fut nommé, en 1792, après le 14 juillet, capitaine d'une des compagnies armées qui précédèrent la formation des gardes nationales. Au mois de novembre de la même année, il fut élu chef de bataillon, et nommé ingénieur de la garde nationale. Dans un moment où la convention nationale paraissait dominée par la commune de Paris et les jacobins, et que divers départements lui envoyaient des forces, sous le double but de la protéger et de veiller à la liberté publique, Fournier, nommé commissaire civil du détachement nantais, l'accompagna dans la capitale; mais la convention qui redoutait ces forces réunies, ayant, par un décret du 5 mars 1793, ordonné à ces volontaires de rentrer dans leurs foyers, Fournier, passant à Orléans, fut requis, par Collot-d'Herbois, pour protéger Léonard Bourdon, dont les jours étaient, dit-on, menacés, et reçut en même temps l'ordre d'aller combattre les vendéens qui venaient de s'insurger contre les excès de la convention. Il s'y distingua, perdit trente-cinq hommes, eut quatre-vingt-dix blessés, et rentra à Nantes avec le reste de son détachement. Cette ville, assiégée en juin par les armées combinées de l'Anjou et du Poitou, trouva un défenseur dans Fournier, alors commandant d'arrondissement; il défendit le quartier de Gigan avec deux bataillons de la garde nationale nantaise et un bataillon de paysans de la Guerche, à l'aide des fortifications que sa prévoyance lui avait fait élever. Mis par Carrier au nombre des cent trente-deux victimes nantaises que ce fougueux conventionnel feignait d'envoyer à Paris avec l'ordre, exprès donné, au conducteur de les faire toutes périr en route, il fut sauvé, ainsi que ses compagnons, par l'humanité du brave Broussard, chef de l'escorte, et par la fermeté du général Danican. Ils arrivèrent à Paris, languirent un an dans les cachots, où ils virent périr un tiers d'entre eux, furent jugés deux mois après le 9 thermidor, et acquittés unanimement. Fournier publia, pendant sa détention, deux mémoires fortement empreints de l'esprit du temps; les bourreaux, à cette époque désastreuse, ne s'abordaient pas sans se demander *ce qu'ils avaient fait pour mériter d'être pendus*, leurs victimes devaient également, pour éviter la mort, afficher les principes anarchiques les plus exagérés, quoiqu'ils ne fussent pas les leurs, et se vanter d'excès qu'ils n'avaient pas commis. Beaulieu défendit, devant le tribunal révolutionnaire, Fournier qui était devenu son ami. Cet acteur, à qui l'on n'avait reconnu jusque là que le talent de faire rire, attendrit tout l'auditoire jusqu'aux larmes; l'amitié sut lui inspirer les mouvements de la plus sublime éloquence. Fournier retourna à Nantes exercer ses fonctions d'architecte-voyer, qu'on lui avait confiées avant son arrestation. C'est de ce moment que date sa vie littéraire. En creusant un aqueduc, il trouva des médailles antiques. Encouragé par cette découverte, il fit faire des fouilles dans plusieurs endroits, et trouva des tombeaux anciens, des pièces de monnaie du commencement de notre monarchie, et des monuments romains de différents âges. Il a composé sur tous ces objets des *Dissertations* et des *Mémoires* qu'il a lus à la société des sciences, lettres et arts de Nantes. L'auteur les a remis en un corps d'ouvrage sous le titre d'*Antiquités de Nantes*. Ce manuscrit précieux, accompagné d'un grand nombre de dessins, est déposé à la bibliothèque publique. Fournier a aussi tracé un plan de la ville de Nantes, telle qu'elle était sous le règne de Henri III, et y a joint une savante dissertation. Il était, lorsqu'il mourut, le 20 septembre 1810, ingénieur et architecte-voyer de Nantes, membre de la société des sciences, lettres et arts de la même ville, et correspondant de l'académie celtique. Il avait étudié pen-

dant quinze ans les monuments de sa ville adoptive, et en avait dirigé, pendant le même nombre d'années, les fêtes publiques. Quoiqu'il fût sans fortune, son économie lui avait procuré les moyens d'adopter, en quelque sorte, plusieurs indigents, et d'armer et d'équiper plusieurs soldats à ses frais.

FOURNIER-SARLOVÈSE. *Voyez* SARLOVÈSE.

FOURNIER-DE-PESCAY. *Voy.* PESCAY.

FOX (CHARLES-JAMES), l'un des hommes d'état les plus célèbres de la Grande-Bretagne, naquit, le 13 janvier 1748, de Henri Fox, premier lord Holland, dont le père, sir Stephen, s'était réfugié en France après la retraite de Charles II à Worcester. Bien qu'il y eût d'autres Fox en Angleterre, on a prétendu que ce nom était dans cette famille une corruption de celui de Palafox, et que sir Stephen, ou Étienne, était originaire de l'Aragon. Devenu baronnet, sir Stephen vit élever à la pairie ses deux fils jumeaux. L'un des deux, lord Holland, secrétaire d'état au département de la guerre sous Georges II, fut dans la chambre des communes l'antagoniste de William Pitt, si célèbre depuis sous le nom de comte Chatam. Cette rivalité passa, pour ainsi dire, en héritage à leurs fils, comme une conséquence de leur position. Tous quatre étaient cadets dans leurs familles; c'est une remarque faite par H. Walpole, à l'appui de son opinion sur le peu de capacité ordinaire alors chez les aînés, dans la noblesse anglaise. Charles Fox montra de bonne heure des dispositions heureuses; son père en fut trop vivement flatté, et eut la faiblesse de ne pas réprimer dans ce caractère ardent la passion du jeu, qui détruisit ensuite la fortune de Fox, et l'empêcha même de jouir d'une considération égale à sa célébrité. Il avait étudié aux colléges de Westminster et d'Eton, puis à Oxford, lorsqu'après des entretiens sur des matières graves avec lord Holland, qui ne négligeait aucun moyen d'exciter le développement des facultés de son fils, il fut envoyé sur le continent pour y faire le séjour dont ne pouvait se dispenser aucun Anglais de quelque distinction. Il y conserva ce goût excessif pour la parure qu'il avait contracté en Angleterre, et il eut le triste avantage d'être cité comme un modèle parmi les élégants de plusieurs capitales; il ne tarda pas à préférer une simplicité toute contraire, lorsqu'il se vit des titres moins vains à la grande réputation qui lui avait été prédite dès les dernières années de son enfance. A Paris on le trouva moins aimable que brillant, à quelques égards, dans son originalité; mais durant son séjour au-delà des Alpes, il se livra à des études sérieuses, et fit des progrès dans la langue et la littérature italienne. Il n'avait pas encore l'âge légal, lorsqu'en 1768, abusant de l'influence de sa famille, il se fit nommer par le bourg de Midhurst, à la chambre des communes. A cette époque la popularité n'était pas l'objet de son ambition. Ainsi les premiers pas d'un homme supérieur sont souvent indécis, et bien que sa pénétration se soit déjà exercée sur des objets essentiels, il ne voit pas encore distinctement sous quel aspect principal il convient de les envisager. Wilkes, détenu arbitrairement, réclamait sa rentrée au parlement. On estimait peu le caractère de cet écrivain; mais dans cette circonstance les jurisconsultes devaient lui être favorables, et, en le protégeant, l'opinion publique défendait les principes. Fox, qui la combattit, n'en fut félicité que par le ministère; mais sous le rapport du talent, il fut applaudi du public, et particulièrement de l'auteur des *Lettres de Junius*. Après avoir récompensé le jeune Fox par la place de payeur de la caisse des veuves et des orphelins, le chancelier de l'échiquier le nomma lord de l'amirauté, puis lord de la trésorerie. Partisan, jusqu'en 1772, du système ministériel, il laissait néanmoins apercevoir quelque indépendance lorsque sa franchise naturelle était mise à une trop rude épreuve. On le vit enfin se lier tout à coup avec quelques uns de ses antagonistes, et entre autres avec Burke, qu'il a depuis appelé le plus beau génie de l'Angleterre au 18e siècle. Les reproches du ministre ne firent qu'accélérer ce changement, pour lequel tout obstacle fut levé par la mort du père de Fox, en 1774. Une occasion se présenta alors de professer les maximes de tolérance religieuse qu'il adoptait pour toujours; mais le ministre ne souffrit pas long-temps qu'un lord de la trésorerie se permît de ne pas voter dans le sens indiqué par l'administration. Au milieu même de la chambre des communes, pendant une discussion animée, Fox apprit qu'il était destitué; le billet du lord North était remarquable par son insolente concision: « S. M., lui écrivait-il, a « jugé à propos de faire expédier une nouvelle commission de lord de la trésorerie, je n'y aperçois pas « votre nom. » Très sensible à cette disgrace, qu'il affecta cependant d'apprendre sans aucun trouble, il ne sut s'en consoler que dans la dissipation. Deux mille livres sterling qu'il retirait de la place de clerc du Palls en Irlande, ne pouvaient compenser ses pertes au jeu; il vendit cette sinécure, ainsi qu'une terre considérable située à Kingsgate. Son patriotisme, tous les jours plus éclairé, s'accordant enfin avec l'humeur que lui donnaient les sarcasmes des partisans de l'administration, il n'hésita plus à passer dans les rangs de l'opposition. La conduite des ministres dans la guerre de l'indépendance américaine, lui fournit de fréquentes occasions de se venger contre ceux par qui il s'était vu humilié. Les orateurs les plus distingués du parti wigh l'accueillirent comme un émule qui pouvait bientôt devenir leur chef. Il soutint alors avec toute la vigueur de son talent, que les colonies avaient droit de se taxer elles-mêmes, et il insista sur cette maxime de tous les siècles, que l'injustice produit enfin l'indépendance. « Les opérations de lord North, « dit-il un jour, ont quelque chose de grand; il « aura eu l'art de perdre en une seule campagne un « pays plus vaste que les conquêtes d'Alexandre. » Réellement occupé des intérêts de son pays, Fox se rendit en France avec l'intention de démêler les desseins du cabinet de Versailles; ce qu'il crut apprendre le confirma dans son système, et il blâma toutes les mesures qu'on imagina pour soumettre la Nouvelle-Angleterre. Ceux dont la défection pouvait affaiblir les rangs de l'opposition le trouvaient inexorable. C'est après une vive sortie contre eux qu'il reçut, dans un duel, une légère blessure qui lui valut des témoignages publics d'un intérêt qu'il ne laissa point refroidir. En 1780, tous les obstacles qu'on lui suscita ne l'empêchèrent pas d'être élu à Westminster, où il captiva tellement les suffrages, qu'on l'appela dès lors l'*homme du peuple*. Mais au milieu de cette grande faveur, son inconduite le privait de l'ascendant moral que ses talents mêmes eussent dû l'engager à mériter. Il avait dissipé dans les excès, ou perdu au jeu, toute sa fortune, et il était souvent obligé de recourir aux expédients les moins honorables. Mais des discussions de quelque importance survenaient-elles, aussitôt on admirait jusque dans les rangs opposés ses talents et son énergie: la pénétration du publiciste, le génie de l'orateur faisaient oublier les désordres du jeune homme. Quelquefois cependant on lui reprochait trop de véhémence, et l'amertume de ses plaintes ne lui fut pas toujours pardonnée. Lorsqu'il s'éleva, en 1781, contre la proposition de déclarer la guerre à la Hollande, il rappela que le règne de Charles II, qui avait rompu deux fois avec les Hollandais, avait été appelé un règne infâme. « Mais, ajouta-t-il, une révolution

» a réparé les malheurs causés par les Stuarts ; où » sera le remède des maux présents ? Catherine II et » Georges III montèrent sur le trône à peu près en » même temps; sous leur règne, la Russie s'est éle- » vée, l'Angleterre est tombée dans le mépris. » Dès cette époque, ce génie inconsidéré, qui prétendait allier, comme le tenta depuis Mirabeau, l'extrême irrégularité des mœurs et les travaux de l homme d'état, vit s'altérer sa santé naturellement robuste ; se bornant à l'espoir de suspendre les effets de cette intempérance, il eut recours a l'usage de l'opium, qui parut lui réussir, et qui, peut-être, avança ses jours. Quelquefois néanmoins, en voyant grandir sa réputation, il songeait aux devoirs plus sévères qu'elle lui imposait; mais il n'avait pas la force de quitter des habitudes déja anciennes. Du moins les plaisirs ne lui firent point négliger les affaires. Devenu le chef de l'opposition, il ne laissa aux ministres aucun moyen de se maintenir apres la capitulation de lord Cornwallis, fait prisonnier par ces rebelles qu'on avait prétendu châtier. Ce n'était pas, disait Fox, impéritie, mais trahison ; les ministres, selon lui, avaient été gagnés par la France, ils méritaient l'échafaud. Admis dans la nouvelle administration, en février 1782, comme secrétaire d'état des affaires étrangeres, il avait besoin d'un succès imposant qui remplît l'attente du public; cependant il ne put décider la Hollande à une paix séparée, avantage qu'il s'était hautement flatté d'obtenir s'il devenait ministre. Malgré l'offre, de la part des Anglais, de suspendre les hostilités pour faciliter les négociations, et malgré l'intervention du ministre de Russie, les états-généraux de Hollande, fidèles à leurs engagements envers la France, refusèrent de traiter seuls. On ne fut pas plus heureux auprès du congrès américain; mais dans ces mesures, relatives a l'intérieur, le nouveau ministere se rendit agréable à la nation. Le droit de voter dans les élections, fut ôté aux préposés des douanes et de l'accise, et tout fournisseur fut exclu de la chambre des communes. On se relâcha, jusqu'à un certain point, de la politique ombrageuse et intolérante, suivie précedemment à l'égard de l'Irlande; la mort du marquis de Rockingham fournit a la cour un prétexte pour composer un ministère qui lui déplût moins. Alors le désir de rentrer en place décida Fox à se rapprocher de lord North, qu'il avait long-temps attaqué avec si peu de ménagement : l'opposition même avoue que cette ambition était peu délicate dans le choix des moyens. Ne savons-nous pas, disait-on de toute part, qu'il a eu l'imprudence de s'écrier l'année dernière : « Je consens à être appelé » le plus vil des hommes si j'amais j'entre en con- » ciliation avec un seul personnage appartenant au » cabinet de lord North. » Apres avoir ainsi bravé l'opinion, dont sans doute il calculait l'inconstance, il se concilia de nouveau, à force d'activité ou d'adresse, les esprits attachés aux vrais principes ; il mit assez d'art dans sa conduite pour conserver cette réputation d'un homme franc, que lui avaient acquise ses manieres simples et douces hors la tribune. C'est alors que, nommé une seconde fois secrétaire-d'état, il déclara solennellement qu'il renonçait pour jamais a toute dissipation indigne des hommes dont les moments doivent être consacrés au service de leur patrie; mais il ne lui fallut que six mois pour oublier cette résolution. En 1783, la paix générale fut signée, sans rien changer aux préliminaires arrêtés précédemment par lord Shelburne; mais desapprouvés alors par North et par Fox. Ce fut encore une de ces circonstances ou ce dernier sacrifiait, a d'autres considérations, le besoin, si bien senti quelquefois par lui-même, d'obtenir l'estime générale. Les partisans de Fox restaient en majorité dans la chambre des communes ; néanmoins l'opinion l'abandonna, surtout lorsqu'il eut appuyé, par un discours, regardé du reste comme un chef-d'œuvre, un bill destiné à faire dépendre entierement du ministere la direction des affaires de l'Inde, en ôtant à la compagnie sa charte, sous le prétexte de punir des malversations et d'éviter une banqueroute. Cette proposition passa, malgré les efforts de Pitt et de Dundas; mais la cour trouva que les ministres allaient trop loin. Le roi les changea, fit rejeter le bill par la chambre haute, et convoqua un nouveau parlement, dans lequel Fox n'entra qu'à la faveur des intrigues de son parti pour lui ménager des votes, dont il fallut ensuite, a force d'argent, empêcher de constater l'irrégularité. Le public aimerait sans doute qu'on fût irréprochable, mais comme, avant tout, il veut qu'on le serve, le nom de Fox redevint populaire dès qu'il se fut opposé à l'établissement de quelques taxes nouvelles. Les diverses sessions du parlement de 1784 offrirent des discussions d'un haut intérêt ; l'opposition était soutenue par de nombreux talents, à la tête desquels Fox se maintenait. En 1787, on songea sérieusement a demander l'abolition de la traite des noirs : Fox adopta cette idée, et lorsque la proposition en fut faite deux ans apres, il l'appuya, ainsi que Pitt et Burke. Si cette mesure n'a été enfin adoptée que quand on a senti qu'elle coûterait aux autres nations des sacrifices réels, et que ceux de l'Angleterre seraient illusoires, Fox n'en avait pas moins été sincère au moment ou il était entré, avec l'autorité d'un homme d'état, dans les vues de l'estimable Wilberforce. La maladie du roi, en 1788, paraissait assez grave pour changer la face des affaires : neuf jours apres en avoir reçu la nouvelle au milieu de l'Italie, Fox était à Londres. Des débats s'étant élevés relativement à la régence, il prétendit que l'héritier présomptif de la couronne était régent de droit, puisqu'il se trouvait majeur. La contestation fut vive, mais le prompt rétablissement de George III frustra les espérances que l'opposition pouvait avoir fondées sur la gratitude du prince de Galles. En 1790, Catherine II fut si contente du discours que Fox avait prononcé, afin de dissuader l'Angleterre d'une rupture avec la Russie, au sujet des fortifications d'Oczakow, qu'elle demanda à ce grand orateur de laisser sculpter son buste, qu'elle voulait placer entre les statues de Démosthenes et de Cicéron. La révolution avait éclaté de l'autre côté du détroit ; les Français avaient proclamé des principes auxquels ne pouvait se refuser nulle part un esprit vaste et libre : peu tempérée quelquefois, mais naturellement indépendante, l'ame de Fox applaudit sans retour a ce grand changement. Lorsque ces principes mêmes furent altérés, lorsque les crimes se multiplièrent en France, Burke, ainsi que d'autres membres de l'opposition anglaise, se livrant à leur indignation, se séparèrent de Fox, qui, plus juste en cela, et discernant mieux les diverses causes du désordre, jugea qu'on pouvait persister dans des maximes vraies, bien qu'on en abusât. Cette rupture entre Burke et Fox, fut pénible, surtout pour ce dernier, qui révéra toujours son ancien ami, et duquel Burke a dit aussi plusieurs années apres : « Sans doute, c'était un homme fait pour être aimé. » Incapable d'ailleurs d'excuser aveuglément ce que peut conseiller aux factions leur intérêt momentané, Fox désirait que le parlement intervînt, auprès de la convention, en faveur de Louis XVI ; mais la proposition formelle qu'il en fit ne fut pas appuyée. Excepté dans des circonstances particulieres, ou l'ambition fait regarder comme indispensable tout moyen de succès, la politique de Fox était aussi éclairée que généreuse. Son rival, au con-

traire, voulait se servir de la révolution française pour venger les Anglais de la coopération du cabinet de Versailles à l'émancipation de l'Amérique, et la guerre fut déclarée. Ses efforts, pour prévenir une rupture ouverte avec la république française, lui ravirent presque entièrement la popularité qu'il venait de reconquérir en demandant une réforme parlementaire. C'était une occasion bien favorable, pour un orateur, d'avoir à tourner en ridicule le patriotisme de quelques baronnets qui rêvaient, assure-t-on, la conquête de la France. « Antiques » croisades trop calomniées, disait Fox à ce sujet, » dans sa lettre aux électeurs de Westminster, » combien vous étiez raisonnables et modérées ; » O Louis XIV, qu'on fut injuste en vous accusant » d'une ambition insatiable! Timide et faible Cervantes, avec quel pâle coloris avez-vous peint les » déréglements de l'imagination! » Si Fox n'eut pas plus de succès lorsqu'il appuya la demande d'une médiation du ministère en faveur du général Lafayette, détenu dans les prisons d'Olmutz, il fit du moins admirer sa réplique aux insinuations ironiques du secrétaire de la guerre qui, selon une habitude reprochée à la plupart des dépositaires du pouvoir, s'était montré inexorable pour l'infortune. Les paris et le jeu n'ayant pas même laissé à Fox des débris de sa fortune, il désirait plus que jamais le retour de la faveur populaire, et il lui arriva de porter un toast au peuple souverain ; ce qui le fit immédiatement rayer de la liste des conseillers privés du roi. La paix, signée en 1801, lui permit de voyager en France, où il reçut l'accueil le plus distingué. Pendant son séjour à Paris, il s'occupa surtout de puiser, dans les archives, des renseignements particuliers pour l'histoire des Stuarts. La guerre s'étant rallumée, il parut s'entendre avec Pitt, son ancien antagoniste, pour un plan d'administration formé sous les auspices de lord Greenville ; mais le roi ne voulut point admettre, dans son conseil, un partisan de la révolution française. Plus tard, et après la mort de Pitt, à l'intégrité duquel il rendait justice, mais dont il condamna toujours le système, Fox, devenu ministre des affaires étrangères, proposa de déclarer la guerre à la Prusse, au sujet du Hanovre. Quant aux hostilités contre les Français, il ne cessa point de les désapprouver, et il entama, auprès du gouvernement impérial, des négociations dont l'issue eût pu changer les destinées de l'Europe, si une hydropisie ne fut venue terminer ses jours, le 13 septembre 1806. On peut remarquer qu'à cette époque, dans l'espace d'une année, la Grande-Bretagne perdit plusieurs hommes supérieurs : le marquis de Cornwallis, lord Nelson, Pitt et lord Thurlow. « Si Fox eût vécu, a dit Napoléon, la » paix se fût faite; il avait de la droiture, et il voyait » juste. Chez Fox, le cœur échauffait le génie, au » lieu que chez Pitt le génie desséchait le cœur. » L'instant de la mort de Fox a été une des fatalités de ma carrière. S'il eût continué de vivre, la » cause des peuples l'eût emporté, et nous eussions » fixé un nouvel ordre de choses en Europe..... » Après la mort de Fox, on lui rendit des honneurs peu ordinaires, et ceux même qui avaient été ses ennemis montrèrent qu'ils conservaient surtout la mémoire de ses belles qualités. Il avait été doué particulièrement de celles qui permettent d'exercer une grande influence sur les autres hommes. On compara Fox à Démosthènes, et Pitt à Cicéron. Avec moins d'élégance, Fox avait plus de feu ; il joignait à une vigueur soutenue, et quelquefois immodérée, beaucoup d'instruction, des idées justes, une dialectique irrésistible, et les ressources d'une ironie dont l'habitude lui était naturelle. Il s'attachait moins à la grace du discours qu'à la force et à la clarté des moyens de conviction. Il remuait fortement les esprits; son art consistait à saisir le point essentiel dans les questions les plus compliquées, ou à détruire avec justesse et promptitude les raisonnements qu'on prétendait lui opposer. Lorsqu'il rencontrait un sujet analogue à son génie, son éloquence devenait profonde, sans cesser d'être impétueuse; et, comme le vrai est le premier aliment de toute supériorité d'esprit, on était sûr alors de trouver en lui le défenseur des plus nobles principes. Il avait acquis un goût sûr, ainsi que des connaissances variées en histoire et en littérature, et on a loué ses essais poétiques en latin et en anglais. Sa coutume était de parler peu, et de ne pas substituer à la liberté de la conversation la pesanteur des dissertations politiques. Il s'exprimait en français avec une grande facilité, savait parfaitement l'italien, et le grec ne lui était guère moins familier. On rapporte que dans une de ces nuits qu'il passait au jeu, il parut affecté des pertes considérables qu'il venait de faire. Un de ses amis crut devoir se rendre chez lui quelques heures après pour le distraire de cette idée ; il le trouva s'amusant de la manière de conter d'un historien grec. Les travaux parlementaires, les délassements multipliés de la littérature, et même le jeu ou les autres plaisirs, qui séduisaient malheureusement cet homme né pour une activité moins stérile, n'absorbaient pas tous ses instants; il aimait aussi la chasse, l'exercice du cheval, la culture des arbustes, et particulièrement celle des rosiers dont il se plaisait à multiplier les variétés. Il s'était même livré à la botanique. Dans ses dernières années, durant son séjour à Saint-Anns-Hill, près Cherzey, il vivait sans faste, et d'une manière assez réglée. On remarquait, dans les traits de Fox, beaucoup de ressemblance avec ceux de Charles II, dont il descendait du côté maternel; malgré des sourcils épais, ce qu'il y avait de sombre dans sa physionomie était fréquemment tempéré par une expression de bienveillance. Dans les moments où il s'animait, son regard était pénétrant, et son visage ne manquait pas de noblesse. Le prince de Galles, devenu régent, prouva qu'il n'avait pas oublié le dévouement du chef de l'opposition en 1788, en faisant placer, dans la salle du conseil, le buste de Charles Fox. Le seul ouvrage, publié par ce célèbre orateur, est sa *Lettre aux dignes et indépendants électeurs de la cité de Westminster*, 1793, sorte de harangue dont on a fait au moins douze éditions en Angleterre, mais dont le goût français excuserait difficilement la prolixité. Il n'est pas certain que Fox ait écrit dans le *Morning-Chronicle;* seulement on a souvent cru y reconnaître son style, et il préférait ce journal, bien qu'il fût dans l'usage de les parcourir tous. Durant ses dix dernières années, il s'occupa principalement de l'*Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*. Il n'a pu l'achever, et elle n'a été publiée, suivie de pièces originales et justificatives, qu'en 1808, Londres, in-4°. Elle a été traduite en français avec une notice estimée sur la vie de l'auteur, Paris, 1809, 2 vol. in 8°. L'objet de Fox, dans ce grand ouvrage, était de justifier la révolution de 1688 ; il l'a fait moins en historien à quelques égards qu'en panégyriste, mais avec beaucoup de pénétration et une grande force de raisonnement. Une défense de cet ouvrage a été publiée par Samuel Heywood, en 1811, in-4°. On a rassemblé les discours parlementaires de Fox sous ce titre : *Discours du très honorable Ch. J. Fox, prononcés dans la chambre des communes, depuis 1768 jusqu'en 1806, auxquels sont joints une introduction, des mémoires, etc.*, Londres, 1814, 6 vol. in-8°. En 1815, on a fait paraître *Correspondance de J.-C. Fox avec feu J. Wakefield, de 1796 à 1801, principalement sur des objets de littérature classique*, in-8°.

FOY (Maximilien-Sébastien), naquit à Ham (Somme), le 3 février 1775. Son père, l'un des vainqueurs de Fontenoy, devenu maire et directeur de la poste de sa ville natale, ne put que pressentir les heureuses dispositions de son fils, sans pouvoir les diriger, étant mort lorsque celui-ci n'avait encore que quatre ans et demi; mais le jeune Maximilien trouva dans les soins et l'amour d'Elisabeth Wisbeck, sa mère, dont il était le dernier enfant, tout ce qu'il pouvait attendre du père le plus tendre et le plus vigilant. Ses succès dans toutes les études de l'enfance furent étonnants et ne laissèrent aucun doute sur ceux qu'il obtiendrait dans des études plus sérieuses. Le goût le plus vif d'apprendre, secondé chez lui par une intelligence précoce, lui faisait comprendre par ses propres efforts ou par les explications qu'il demandait aux autres, tout ce qui frappait ses yeux ou ses oreilles. Il n'avait que quatorze ans lorsqu'il termina ses études classiques au collège de Soissons. Son extrême jeunesse suggéra l'idée de l'envoyer à Paris pour y faire une seconde année de rhétorique, mais, se sentant plus fort que ses condisciples, il résolut, au bout de huit jours, de quitter une maison où il ne ferait aucun progrès; il revint trouver sa bonne mère à qui il n'eut pas de peine à faire agréer ses excuses; et l'on convint dans un conseil de famille de seconder les dispositions qu'il annonçait pour l'état militaire, et de l'envoyer à l'école d'artillerie de Lafère, où dix-huit mois de travail suffirent pour le mettre en état de se présenter aux examens de Chalons-sur-Marne. Il y fut admis le troisième dans un concours de plus de deux cents élèves, et, quelques mois après, il partit comme second lieutenant dans le troisième régiment d'artillerie qui se rendait à l'armée du Nord. C'était, en 1790, époque où la politique occupait tous les esprits, et où les divergences d'opinions commençaient à devenir sensibles; le général Foy se montra dès lors constitutionnel, et cette opinion de son jeune âge fut celle de toute sa vie. Militaire novice dans les campagnes de 1792 et 1793 en Flandre et dans la Belgique, mais porté à l'observation, il sentit à Jemmapes la grande faute commise par un général qui, moins tardif dans sa marche pour arriver sur le champ de bataille, aurait pu couper la retraite aux ennemis, et rendre plus complète et plus décisive la victoire héroïque de nos jeunes volontaires contre les vieilles bandes de l'Europe; mais le jeune Foy ignorait que Dumourier, peu ferme dans ses principes républicains et vainqueur en quelque sorte malgré lui, affaiblit autant qu'il put les succès de cette brillante journée. Après la fatale retraite de Belgique, Foy entra comme premier lieutenant dans le 2e régiment d'artillerie à cheval, arme nouvellement admise dans notre système militaire, à laquelle on dut plus d'un triomphe; il y servit sous les généraux Dumourier, Dampierre, Jourdan, Pichegru et Houchard, qui tous rendirent à sa valeur et à ses talents le plus éclatant témoignage. Franchement constitutionnel, il ne put voir sans frémir les excès de 1793; il s'indigna surtout de la journée du 31 mai, si funeste à la représentation nationale, et s'en expliqua avec la franchise d'un soldat. Joseph le Bon, si célèbre dans les fastes du crime, le fit jeter dans les prisons de Cambrai et traduire au tribunal révolutionnaire de cette ville; mais au préalable il voulut voir le prisonnier qui, loin d'avoir recours à une lâche dissimulation, aggrava sa généreuse imprudence par des paroles aussi franches que hardies. La même assurance le soutint devant ses juges, qui néanmoins se contentèrent de le renvoyer en prison jusqu'à plus ample informé. Rendu quelques mois après à la liberté, sans l'être encore à l'armée, il ne revit les drapeaux qu'à la suite d'un décret sollicité et obtenu par ses deux frères après des démarches multipliées. En l'an 4 et en l'an 5, il servit sous Moreau, et se vengea de ses ennemis par d'importants services rendus à la république. C'est alors qu'il fit connaissance avec Desaix, et vécut avec lui dans une intimité dont le temps ne fit que resserrer les liens. C'est au capitaine Foy que Desaix dit en voyant apparaître Bonaparte sur l'horizon : « Voilà l'homme que j'attendais. » Pendant la campagne de 1796 (an 5), le capitaine Foy, attaché, avec sa batterie, à la droite de l'armée du général Férino, se trouva à toutes les affaires importantes qui signalèrent cette armée, et prit une part active à tous les succès qu'elle obtint. Toutes les relations officielles de cette époque citent avec éloge les services que lui rendit ce jeune capitaine avec sa compagnie. Abatucci défendait alors la tête du pont d'Huningue, instruit de tous les brillants faits d'armes du capitaine Foy, il avait désiré cet officier pour commander l'artillerie de la demi-lune dans l'ouvrage à corne adossé au fleuve; Foy vint se proposer lui-même, mit ses canonniers à pied, laissa leurs chevaux à Huningue, et s'établit avec ses pièces au poste du péril et de l'honneur. Il eut l'occasion de connaître tout ce que valait Abatucci, partagea tous ses périls dans une place autour de laquelle toutes les troupes de l'Autriche semblaient s'être rassemblées, et après des succès inouis, il eut la douleur de voir son ami expirer dans ses bras. Au passage du Rhin à Diersheim, le 1er floréal an 5, une manœuvre hardie qu'il fit, sans en avoir reçu l'ordre, en portant sa compagnie dans une île du Rhin, à cent toises de l'ennemi, favorisa le passage et l'établissement de l'infanterie française sur l'autre rive du fleuve; mais attira sur lui le feu de la mousqueterie et de l'artillerie des Autrichiens. Blessé grièvement par un boulet au fort de l'action, il fut nommé chef d'escadron sur le champ de bataille, avec le privilége de conserver le commandement de la 5e compagnie du 2e régiment d'artillerie à cheval; on ne voulut pas le séparer des braves qu'il avait si souvent conduits à la victoire. Cherchant tous les moyens de s'instruire, il profita des loisirs que lui laissait sa convalescence pour étudier le droit public des nations sous le célèbre professeur Koch de Strasbourg, et alla ensuite en cantonnement dans les environs de Colmar et de Béfort; il passa, au printemps de 1798 (an 7), avec son régiment sur les côtes du Nord, à l'armée dite d'Angleterre, et quelqu'admiration qu'il eût conçue pour le génie militaire et l'immense supériorité du général Bonaparte, il refusa la place d'aide-de-champ qu'il lui fit offrir. Envoyé, par un ordre du directoire, à l'armée d'Helvétie sous les ordres de Schawembourg, il y obtint des succès qui l'affligèrent; il combattait à regret un peuple qui voulait défendre une liberté acquise par le courage et conservée par des mœurs antiques. En 1799, le chef d'escadron Foy servit dans l'armée de Suisse, commandée par le général Masséna, sous les ordres du général Oudinot qui était à la tête de l'avant-garde, avec deux batteries d'artillerie à cheval, et contribua puissamment au passage du Rhin à gué en face de l'ennemi, et au succès du combat de Feldirch. Cette armée devenue armée du Danube, offrit au chef d'escadron Foy une foule d'occasions de se signaler; il concourut de la manière la plus active à l'établissement du pont sur le Rhin, et au passage de nos troupes qu'il fallait dérober à Korsakoff. Elles avaient enfin franchi tous les obstacles. Masséna, en passant le pont à son tour, laissait percer sur son visage un air d'inquiétude. « Qu'avez-vous, mon général, lui

« dit le chef d'escadron Foy avec sa franchise et sa « vivacité accoutumées? tout réussit à merveille, « l'ennemi n'a pas senti notre passage. — Je vois « Suwarow qui me tourne. — Vous aurez battu « Korsakoff avant que Suwarow ne débouche sur « vous, répondit Foy. » Et la prédiction s'accomplit. Dans la même affaire, il donna son cheval au général Oudinot exposé à perdre la vie, et combattit pendant deux heures à pied avec son artillerie volante. Il fut nommé adjudant-général, chef de brigade. Ce fut surtout au passage du Rhin, au-dessus de Schaffouse qu'il se distingua d'une manière toute particulière; il donna dans cette circonstance, comme dans celles qui l'avaient précédée, une telle idée de ses talents, de son courage, et de son coup d'œil que Masséna en conçut pour lui la plus haute estime. L'adjudant-général Foy commença l'année 1800, à l'aile droite de l'armée du Rhin, sous le commandement du général Lecourbe. Après avoir effectué la jonction de cette aile avec l'armée principale aux ordres du général Moreau, il combattit aux batailles d'Engen, de Moëskirch et de Biberach, et après avoir forcé avec une brigade le passage de l'Ister à Altrach, il quitta l'armée du Rhin pour se rendre en Italie, avec un corps de quinze mille hommes, confié au général Moncey, et passa le Saint-Gothard, en même temps que le premier consul franchissait le Saint-Bernard. Occupé à différentes expéditions dans la haute vallée des Grisons, le comté de Chiavenne et la Valteline, s'il n'eut pas le bonheur de se trouver à la bataille de Marengo, il n'eut pas non plus la douleur de voir tomber près de lui, le magnanime Desaix qu'il appelait son premier maître de guerre et de politique. Vers la fin de 1800, l'Autriche ayant renouvelé la guerre en Italie, il se distingua de nouveau par une foule d'actions d'éclat, et fut blessé au passage de la division Delmas, qu'il avait dirigée, en présence de trois mille Autrichiens. En 1801, il commanda la ville de Milan, visita Naples, Rome et tout ce que l'Italie offre de curieux, et revint en France, après la paix d'Amiens, avec le grade de colonel du 5e régiment d'artillerie à cheval. En 1803, il fut chargé de commander, sous les ordres de l'amiral Bruix, six batteries flottantes, destinées à la défense des côtes de la 16e division militaire. Compromis, en 1804, dans le fameux procès de Georges, à cause de ses liaisons avec Moreau, il sut qu'un mandat d'arrêt était lancé contre lui, il y échappa par la fuite, et le mandat resta sans exécution. Cependant, le commandant en chef du camp d'Utrecht, dont Foy était chef d'état-major d'artillerie, ayant fait signer à son corps une adresse au premier consul sur les auteurs présumés de cet événement, et voulant avoir l'adhésion du général Foy, son ancien camarade, celui-ci répondit : « Je « féliciterai, autant qu'on le voudra, le premier « consul d'avoir échappé à une conspiration contre « sa vie; mais je ne signerai jamais, je ne ferai jamais signer à mes officiers une adresse qui désigne « tels ou tels individus comme auteurs ou chefs de « cette conspiration, parceque je suis militaire, « et que je ne suis pas juge. » Vers la même époque, le gouvernement de la France passa subitement du consulat à vie à la monarchie absolue; fidèle à ses principes, Foy refusa de voter pour la nouvelle dignité qui, selon lui, allait détruire le prestige que l'Italie et l'Égypte avaient attaché au nom immortel de Bonaparte. On l'invitait, dans un repas, à se joindre aux convives, pour porter un toast à l'empereur; il but au premier consul. Napoléon connut ces actes de franchise et de courage, et ne l'employa pas moins; mais il le laissa neuf années dans le grade de colonel, sans même lui laisser celui d'adjudant-général. Foy, qui servait pour accomplir un devoir et non pour obtenir des récompenses, montrait toujours le même zele; il parut même s'accroître pendant la campagne d'Autriche, qu'il fit avec l'artillerie du 2e corps de la grande armée. Il développa, dans cette brillante campagne, toutes les qualités d'un général d'artillerie, et Napoléon, qui ne l'aimait pas, ne put lui refuser son estime. Il commandait, dans le Frioul, l'artillerie du corps qui y était stationné; le général Baraguay-d'Hilliers, revêtu des premiers grades militaires, sut apprécier le colonel, lui donna sa belle fille en mariage, et fit ainsi le bonheur de tous les deux. Envoyé, en 1807, à Constantinople pour y commander un corps de 1200 canonniers que Napoléon envoyait au sultan Sélim, contre les Anglais et les Russes, il se rendit seul à sa destination, la nouvelle de la révolution, survenue dans l'empire Ottoman, qu'ils avaient apprise en route, ayant forcé les canonniers à retourner sur leurs pas. Quant à lui, il mit les Dardanelles en défense, et tandis que la Porte amusait, selon sa coutume, par la lenteur de ses réponses évasives, l'amiral anglais, le colonel faisait mettre en position un grand nombre de batteries qui forcèrent l'ennemi à se retirer. Ce voyage, utile à la Porte Ottomane, le fut également au colonel, outre la gloire, qui n'était qu'un objet secondaire pour lui, il y acquit des connaissances sur le gouvernement, le caractère et les mœurs d'un peuple digne, sinon d'être imité, au moins d'être connu, et en conserva un souvenir qui ne s'est jamais effacé. Il passa de Constantinople en Portugal, et se trouva à la bataille de Vimeiro, où il fut blessé. Nommé général de brigade, le 3 septembre 1808, il se distingua de la manière la plus brillante dans toutes les affaires qui eurent lieu pendant cette campagne; il commença la suivante sous de mauvais auspices, mais qui n'eurent pas les suites funestes qu'ils semblaient présager. Il reçut d'abord une blessure assez grave, et comme les opérations militaires étaient suspendues, le maréchal Soult qui connaissait son habileté à manier les esprits, et qui voulait épargner à Oporto les horreurs d'un assaut de vive force et ses conséquences, envoya le général Foy pour sommer cette ville de se rendre. Pendant les conférences ouvertes avec les chefs portugais, il fut saisi par des paysans, dépouillé, traîné au milieu du camp d'une population qu'irritait la perspective des maux qui la menaçaient, et n'échappa à la mort que parcequ'on le jeta presque nu dans un cachot. Heureusement, les Français entrèrent le lendemain dans la ville et le délivrèrent. Il donna, le 12 mai suivant, une nouvelle preuve d'activité en arrêtant la marche des Anglais, prêts à surprendre une partie de l'armée qui se trouvait encore dans la ville d'Oporto. La campagne de 1810 fut encore plus glorieuse, pour le général Foy, par les occasions qu'elle lui fournit de combattre. En février, il aborde et culbute, avec cinq cents fantassins et cent dragons, trois mille Espagnols à Arrago-del-Goreo en Estramadure. Deux jours après, détaché à douze lieues de l'armée pour rassembler des vivres et des moyens de transport, il se voit tout à coup attaqué par le corps du général O'Donnel, composé de sept mille hommes d'infanterie et de deux mille cavaliers; Foy n'avait à leur opposer que douze cents fantassins et trois cents chevaux: néanmoins malgré les efforts de l'ennemi, ses attaques réitérées, la difficulté des chemins, et un renfort de huit cents chevaux qu'il a rencontrés en chemin, il fait six lieues d'Espagne en cinq heures, arrive au but qu'il se proposait, et ne laisse à l'ennemi que des morts; la fin de cette campagne offrit encore au général Foy plusieurs occasions de faire preuve de courage et de talents, mais malgré d'incroyables

efforts, et après avoir gravi avec une étonnante impétuosité, à Busaco, la montagne que les Anglais occupaient, il est accablé par le nombre, blessé pour la dixième fois et culbuté avec les siens. C'est après cette bataille que le maréchal prince d'Essling, reconnaissant l'impossibilité de marcher sur Lisbonne et de forcer les Anglais à se rembarquer, mais voulant faire connaître les difficultés de sa position, jeta les yeux sur le général Foy pour l'expliquer à l'empereur. Le général, qui n'était pas encore guéri de sa blessure, part avec une faible escorte, est attaqué en route par un détachement considérable; renversé sous son cheval, abattu d'un coup de feu, il allait périr, mais secouru à propos par des gendarmes, il laisse sa chaise de poste, brisée et pillée, ainsi que les habits dont on l'avait dépouillé, arrive presque nu à la frontière, et poursuit sa route jusqu'à Paris : là, il se hâta d'acheter un habit de son grade, et se présenta aux Tuileries. Jusqu'alors Napoléon ne connaissait pas bien le général Foy; il fut si frappé de la manière dont le général lui rendit compte des opérations, des ressources et de la position de l'armée de Portugal, qu'il le prit dans une haute estime et l'éleva au grade de général de division. Le lendemain, Napoléon fut instruit du désastre que le général Foy et son escorte avaient éprouvé à Pan-Corvo. L'empereur surpris fait revenir le général et lui demande pourquoi il a passé sous silence ses périls et son malheur : « Il ne s'a- « gissait plus que de moi, répond le général avec « simplicité, j'ai jugé le fait sans importance pour « votre majesté. » L'empereur donna des éloges à ce désintéressement, et bientôt une gratification de 20,000 fr qui lui fut envoyée pour réparer ses pertes, lui offrit un nouveau témoignage d'estime et de satisfaction. Si cette mission fit connaître le général Foy à Napoléon, elle fut aussi, pour le général, une occasion d'apprécier le grand homme à qui les destinées de la France étaient confiées. Pendant les campagnes de 1811 et de 1812, le général Foy commanda presque toujours, soit en Espagne, soit en Portugal, des corps détachés, se composant de plusieurs divisions. Son inconcevable activité semblait les multiplier pour courir au-devant de l'ennemi et déranger ses desseins; aussi disait-on de la première division qu'il commandait : « Voilà « les voltigeurs de l'armée. » A la bataille de Salamanque, où les plus anciens généraux de division de l'armée furent blessés, le général Foy, à la tête de l'arrière-garde, couvrit la retraite de l'armée pendant les engagements qu'elle eut avec l'ennemi, jusqu'à son arrivée sur le Duero. Sa conduite dans cette retraite, et pendant l'année 1813, fut admirable; elle fut appréciée par tous les militaires les plus distingués. Plus les dangers croissaient, plus il redoublait de courage et d'activité; plus son talent semblait s'accroître, les fatigues, les blessures, rien ne l'arrêtait; il ne pensait à lui que quand il avait pourvu au salut des autres. Il enleva, à cette époque, plusieurs bataillons aux Espagnols dans la petite ville de Posa, et emporta de vive force celle de Palencia, et fit deux mille prisonniers aux Anglais. En 1813, il prit d'assaut la place de Castro-Urdiales, défendue par une nombreuse garnison espagnole et par une escadrille anglaise, et balaya devant lui ou détruisit successivement les bandes armées qui infestaient le pays. Après la bataille de Vittoria, il rassembla les débris de l'armée au nombre de vingt mille hommes, qu'il opposa soit aux Espagnols qui couraient sur Bayonne, soit au général Graham, qui arrivait au secours des Espagnols avec une division portugaise et trois divisions anglaises. Obligé de céder après un combat de dix heures, il occupa le défilé d'Ardouin, qu'il ne quitta que sur l'ordre exprès du roi Joseph; mais pour assurer la retraite du maréchal Soult, il prit la précaution de renforcer la garnison de Saint-Sébastien; enfin il repassa la Bidassoa, sans avoir laissé un homme vivant, un canon, ni un fusil au pouvoir de l'ennemi. Arrivé sur le sol français, il disposa tellement toutes choses que l'amiral anglais, quoique victorieux, n'osa rien entreprendre sans de nouveaux secours. Après la réorganisation de l'armée et quelques succès qui en furent la suite, Wellington étant tombé sur elle avec toutes ses troupes, au nombre de cent vingt mille hommes, et ayant forcé presque toutes nos divisions à la retraite, le général Foy, chargé de faire un diversion importante, se jeta sur les derrières de Wellington, aborda le corps de Morillo, le poursuivit l'épée dans les reins, le culbuta, et jeta la terreur sur la droite de l'armée ennemie. Des revers éprouvés ailleurs l'obligèrent à reculer; mais il se retira avec les trophées qu'il avait conquis, et le lendemain il força les ennemis, plus nombreux que la veille, à abandonner leur entreprise sur le pont de Cambo. Le 2 et le 13 décembre furent également signalés par des efforts presque surnaturels, dont il ne perdit l'avantage que par des renforts immenses qui arrivèrent aux ennemis au moment de leur défaite. En février 1814, la victoire ne lui fut arrachée, à la bataille d'Orthez, que par suite d'une blessure qu'on crut mortelle, et qui le retint au lit jusqu'au moment où la France vit revenir l'ancienne dynastie sous les auspices d'une charte constitutionnelle. Il fut nommé, dans le cours de l'année, inspecteur-général d'infanterie; emploi qu'il exerçait à Nantes le 20 mars 1815. La France fut attaquée, comme en 1792, par l'Europe coalisée, comme en 1792 le général Foy courut aux armes. Voici comme il parlait à la tribune des sentiments qui l'entraînèrent alors, ainsi que ses compagnons d'armes : « Les dix-neuf « vingtièmes de ceux qui tirèrent l'épée pendant « les cent jours, pour la défense de la patrie, n'a- « vaient contribué en rien à la réussite du 20 mars; « ils marchèrent comme leurs pères avaient mar- « chés vingt-trois ans auparavant, aux cris de l'Eu- « rope coalisée contre la France. Vouliez-vous que, « pour la première fois, nous nous fussions arrêtés « devant les ennemis, et que nous eussions de- « mandé combien sont-ils? Nous avons couru à « Waterloo comme les Grecs aux Thermopyles, « tous sans crainte, et presque tous sans espoir. « Ce fut l'accomplissement d'un magnanime sa- « crifice; et voilà pourquoi ce souvenir, tout dou- « loureux qu'il puisse être, nous est resté précieux « à l'égal de nos plus glorieux souvenirs. » D'après ce que nous avons dit du général, on doit croire qu'il ne se montra pas inférieur à lui-même dans cette campagne si courte et si fameuse. Il commença, le 16 juin, l'attaque dans la position des Quatre-Bras, et obtint des succès importants, mais long-temps disputés. A la bataille de Waterloo sa division soutint, toute une journée, les efforts d'un ennemi trois fois plus nombreux; mais au moment qu'il cédait le terrain, et que le général Foy redoublait d'efforts, une balle lui traverse l'épaule; c'était sa quinzième blessure : il ne quitta pas pour cela le champ de bataille; mais le bras, soutenu par un lien, il continua de résister à l'ennemi pendant l'action. Il conviendrait peut-être d'entrer dans le détail des moyens immenses que s'était créés ce général pour n'être jamais pris au dépourvu, pour trouver des ressources dans les affaires les plus désespérées, pour obtenir des succès quand les autres n'éprouvaient que des revers; mais, qu'ajouteraient ces recherches à l'idée qu'on a dû se former de ses talents, d'après le concours

des belles actions qui l'ont illustré, et des honorables suffrages qui ont rendu justice à son mérite? Rentré dans la vie civile, en 1815, il s'occupa avec ardeur d'une histoire de la guerre et de la révolution d'Espagne, qu'il interrompit au moment où il fut nommé candidat pour la chambre des députés, par le collége électoral de l'arrondissement de Péronne; mais cette candidature n'ayant point eu de résultat, il reprit ses travaux avec une ardeur qui faillit lui coûter la vie. Sauvé de plusieurs attaques d'apoplexie par le docteur Gall, il recouvra par degrés les forces de sa santé, aux dépens, il est vrai, de ses occupations chéries, et se restreignit à suivre dans les journaux les débats de la chambre. Les réflexions que faisaient naître ces lectures réveillaient en lui la flamme du talent et l'instinct de son avenir, et lui firent enfin désirer les combats de la tribune politique, où il pût soutenir, avec le glaive de la parole, cette cause sacrée de la liberté qu'il avait longtemps défendue avec les armes du guerrier. Il était, en juillet 1819, sur les rangs pour la députation dans le département de l'Aisne. Une lettre aux électeurs du département, où il faisait la plus noble profession d'indépendance, détermina le choix des électeurs qui l'élurent aux applaudissements de tous les amis de la liberté. On attendait beaucoup du général Foy, il surpassa toutes les espérances. Son grand talent se révéla d'abord dans la discussion des budgets. Il montra toujours, et dans toutes les questions, la même supériorité. La Charte et ses principes, les lois organiques, garanties nécessaires de sa durée, le système des élections, base de notre édifice social, la liberté individuelle et la liberté de la presse, ont trouvé en lui le défenseur le plus énergique et le plus habile. Ses discours admirables, ses étonnantes improvisations étaient les fruits d'un grand savoir et d'une longue réflexion. Il savait tout, il était préparé sur toutes les questions. Il connaissait tous nos codes français, les détails comme l'ensemble de l'administration. Il faudrait citer toutes les discussions auxquelles il prit part, pour énumérer toutes les occasions où brillèrent son éloquence et son patriotisme. Son mandat expira en 1823; il fut réélu pour la session de 1824, et triomphe unique peut-être en son genre, Paris, Saint-Quentin et Vervins lui accordèrent simultanément leurs suffrages. Rentré dans la carrière par une voie aussi honorable, il sembla redoubler de talent soit dans la brillante défense de l'élection de M. Benjamin-Constant, soit en attaquant l'augmentation de vingt mille hommes que l'on voulait faire au contingent annuel, ou plutôt à l'*impôt du sang*, expression qui parut être un cri de l'humanité, échappé du cœur d'un guerrier citoyen. La funeste mesure de la septennalité, la loi sur la retraite imposée à des héros encore pleins de force et de courage; le scandale des marchés Ouvrard, l'indemnité des émigrés qui sont, disait-il, deux contre un dans la chambre, et un sur mille dans la nation, trouvèrent un adversaire redoutable dans le général Foy; on triompha de lui sans le combattre. Son courage et son éloquence s'accroissaient de jour en jour; mais enfin ses forces physiques ne répondant pas à l'énergie de son ame, il en vint à un point où l'on fut obligé de lui prescrire du repos. « Cesser de travailler, disait-il à ses medecins, pour moi c'est mourir. » Cependant l'ascendant d'une épouse chérie le détermina à un voyage dans les Pyrenées. Ce voyage, entrepris pour sa santé, ne fit qu'aggraver son mal; portant partout l'activité de son corps et de son esprit, il lui fut impossible de jouir du repos qu'il était allé chercher, et les courses fatigantes auxquelles il se livra développèrent en lui une ancienne et douloureuse affection du cœur, qui finit par le conduire au tombeau; alors il recueillit à Bordeaux, comme quatre ans auparavant il l'avait fait à Strasbourg, les témoignages les plus éclatants d'amour, de reconnaissance et d'estime; partout on lui rappela son premier cri à la tribune: « Il y a de l'écho en France, quand on prononce les noms d'honneur et de patrie. » Il voulut en vain se dérober aux honneurs qu'on lui rendait et aux fêtes préparées pour lui, il ne put, malgré sa modestie, s'y refuser, et ceux qui n'avaient pas le bonheur de l'approcher s'en dédommageaient par les cris répétés de *vive le Roi! vive la Charte! vive le général Foy*! Il revint de ce voyage, si agréable pour sa sensibilité, plus malade qu'auparavant, mais plus déterminé que jamais à faire jouir un peuple si reconnaissant envers ses défenseurs de tous les bienfaits de la Charte. Il forma des projets, recueillit des connaissances, prépara des discours, et tout fut inutile. Les soins empressés de ses médecins, de sa famille, et surtout de sa tendre et héroïque épouse, rien ne put arrêter la marche du mal, et il y succomba à une heure trente-cinq minutes après midi, le 28 novembre 1825. Quelques heures après, tout Paris retentit de ces lugubres paroles: « Que la France entière se couvre de deuil; le général Foy est mort. » Plus de cinquante mille ames, représentant toute la France, assistèrent à ses funérailles. Le cercueil fut porté par des jeunes gens qui se relevaient de distance en distance; des membres des deux chambres, des citoyens célèbres exprimèrent, dans des discours, la reconnaissance et la douleur publiques, dont ils avaient le droit de se rendre les interprètes. Le général Foy laissait cinq enfants, deux filles et trois garçons. Ces derniers furent portés comme des trophées à la suite du cercueil de leur père. Quand on les rendit à leur mère elle apprit, en les recevant, les honneurs extraordinaires rendus à la mémoire de son époux. « Mes enfants, leur dit-elle, vous êtes maintenant mon seul bien; mais si vous deviez un jour manquer à la mémoire de votre père, et tromper l'espoir de la nation, j'aimerais mieux que vous fussiez, dès à présent, descendus avec lui dans la tombe. » M. Casimir Perrier avait dit, devant la tombe du général Foy, que la France adopterait la famille de son défenseur; il ne s'était pas trompé. Un cri unanime demanda à doter, au nom de la nation, les enfants de ce grand citoyen, qui, pour mieux servir sa patrie, avait négligé les soins de sa fortune. Aussitôt les dons affluèrent de toutes parts, et ils s'élevèrent bientôt à la somme d'un million, qu'aucune souscription n'avait encore atteinte en France. On a du général Foy: 1° *Histoire de la guerre de la péninsule sous Napoléon, précédée d'un tableau politique et militaire des puissances belligérantes*, publié par Mme la comtesse Foy, Paris, 1827, 4 volumes in-8°; ouvrage rédigé par M. Tissot sur de simples notes du général Foy; 2° *Discours du général Foy, précédés d'une notice biographique, par M. P. F. Tissot, d'un Eloge par M. Etienne, et d'un Essai sur l'éloquence politique en France, par M. Jay*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°, portrait et *fac simile*, deux éditions, publiées au profit de la souscription en faveur des enfants du général Foy. Ces discours avaient déja été imprimés séparément aux diverses époques où ils avaient été prononcés, ou du moins dans divers recueils.

FRA-DIAVOLO ou **FRERE-DIABLE**, voleur et brigand redoutable et ensuite chef d'insurgés calabrais, se nommait Michel Pozza, et était né à Itri de parents pauvres. Il apprit d'abord le métier de fabricant de bas, mais il se dégoûta bientôt d'un état qui, grâce à l'abrutissement du peuple

dans la plus grande partie de l'Italie méridionale, paraît ignoble en comparaison du métier de brigand. Il suivit sa vocation et devint bientôt chef d'une bande d'assassins et de bandits auxquels il s'était associé, et fut long-temps la terreur des voyageurs et l'effroi des villageois. En 1799, Pozza, à qui des exploits sans nombre avaient fait décerner le surnom de *Frère-Diable*, se rangea sous les bannières du féroce cardinal Ruffo, et combattit les Français; le prélat, satisfait de ses services, lui accorda le pardon de ses crimes et lui conféra le grade de colonel ou chef de *masse*. En cette qualité, il fit la campagne avec l'armée napolitaine, et obtint, peu après, une pension de 3,600 ducats et une ferme provenant des chartreux de Saint-Martin. Après la conquête définitive du royaume de Naples, par les troupes françaises, et l'élévation de Joseph Bonaparte au trône, Fra-Diavolo, d'après les ordres du cardinal Ruffo, réunit le reste de ses camarades, et se rendit à Gaëte, dont le prince de Hesse, Philipsthal, était gouverneur; mais le vieux bandit, fidèle à ses anciennes habitudes, commit tant d'excès dans la ville que le prince de Hesse l'en fit chasser. Il se rendit de nouveau en Calabre, mais, détesté par les autres chefs de masse, il fut forcé de quitter le pays, et se réfugia à Palerme. Peu après son arrivée dans cette ville, il eut connaissance du projet conçu par sir Sidney Smith, d'accord avec la reine de Naples, pour organiser un soulèvement général contre les Français, et accueilli, avec empressement, par ce commodore anglais, il le suivit, rassembla quelques uns de ses soldats vers le Cilento, se rendit à l'île de Caprée et dans toutes celles qui l'environnent, et après avoir recruté sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens propres à tenter un coup de main, il débarqua à Spelonga et se porta dans l'intérieur en ouvrant les prisons et en marquant sa route par des vols, des meurtres et des incendies. Cette fois, son bonheur accoutumé l'abandonna; attaqué immédiatement par les Français, il se défendit en désespéré, et quoique blessé, il parvint même à s'échapper avec quelques uns des siens; il se réfugia à San-Severino et se cacha chez un paysan qui le livra. Arrêté et conduit à Naples, il fut mis en jugement le 10 novembre 1806, condamné à être pendu et exécuté à deux heures du même jour sur la place du marché en présence d'une foule immense. On lui fit l'honneur de le faire juger par une commission spéciale chargée de prononcer sur le sort des rebelles, tandis qu'il aurait fallu le punir comme un scélérat. Ce courageux brigand, malgré la férocité de son caractère et les crimes atroces dont il s'est souillé, montra néanmoins, plus d'une fois, de la générosité et de la grandeur d'ame envers des voyageurs tombés en son pouvoir et qui lui inspiraient de l'intérêt. Il a eu cela de commun avec la plupart des bandits italiens chez qui les habitudes sanguinaires n'ont pas entièrement étouffé la sympathie pour les malheureux, dès qu'ils cessent d'être redoutables. Pendant l'instruction de son procès, il se plaignit amèrement de sir Sidney Smith qu'il accusa de l'avoir sacrifié de gaieté de cœur et sans qu'il y eût le moindre espoir de réussir dans un projet aussi impraticable.

FRADIN (Charles-Pierre), homme de lettres, professeur de droit à Poitiers, né, en avril 1769, à Lusignan, département de la Vienne, suivit, de bonne heure, le barreau avec succès, prit ses degrés de docteur à l'université de Poitiers, et fut nommé, en 1791, à la chaire de philosophie de la même ville. Il obtint, quatre ans après, celle d'histoire à l'école centrale du département, et à l'organisation des lycées, il réunit à ses deux chaires celle de professeur suppléant de droit. Destitué à la fin de 1815, il ne recouvra sa place, à l'école de droit, qu'en 1817. Élu, en 1824, député par le département de la Vienne, il vota contre les lois d'exception, contre la loi de septennalité, et contre l'exclusion de l'abbé Grégoire. Exclu de la représentation par les élections de 1824, M. Fradin n'a pas été réélu depuis. Il a publié : *Pomponius Mela*, traduit en français sur le texte d'Abraham Gronovius, Poitiers, 1804, 3 vol. in-8°, texte en regard. Cette traduction est assez faible, mais la partie la plus considérable consiste en notes très étendues et dans lesquelles l'auteur a fait preuve de beaucoup d'érudition et de goût.

FRAGONARD (Nicolas), peintre d'histoire, mort à Paris le 22 août 1806, âgé de soixante-quatorze ans, quitta fort jeune le notaire chez lequel son père l'avait placé pour suivre les écoles de dessin. Il y fit, grâce à un travail soutenu, des progrès rapides; il adopta d'abord les principes de Boucher, dont il était l'élève; mais plus docile aux leçons que lui donnait la nature qu'à celles qu'il recevait de son maître, il sut se former un genre à lui. Cependant il ne put échapper entièrement à l'influence des exemples qu'il avait sous les yeux; il mit comme son maître, trop d'affectation dans la distribution de ces groupes et dans l'expression de ses figures; mais il rachetait ses défauts par un ensemble mieux raisonné, plus noble et plus poétique. Fragonard remporta le grand prix de peinture, et partit pour Rome. La vue des chefs-d'œuvre qu'il rencontra, dans cette patrie des arts, fit sur lui une impression à laquelle il était bien loin de s'attendre. Les plus belles peintures des temps anciens et modernes, loin de lui inspirer le désir de rectifier son talent, lui ôtèrent presque entièrement le goût du travail; il les trouvait tristes et monotones, au point d'en être découragé; l'énergie de Michel-Ange l'effrayait; les beautés de Raphaël le touchaient jusqu'aux larmes, et le crayon lui tombait des mains, tant il désespérait de pouvoir jamais approcher de ces grands modèles. Le courage ne lui revint que lorsqu'il rencontra des peintres qui lui donnaient l'espérance de rivaliser un jour avec eux; c'est ainsi que Baroche, Piètre de Cortone, Solimène et Tiépolo fixèrent son attention. De retour à Paris, Fragonard fit successivement deux tableaux, dont l'un représente Corésus et Callirhoë, et l'autre, la Visitation de la Vierge. Le premier, qui lui ouvrit les portes de l'académie, était digne des éloges qu'il lui mérita, et du prix qu'il en obtint; aussi avait-il pris pour l'exécuter les précautions propres à réussir. Plein de son sujet, et du désir de se surpasser, l'artiste s'enferme dans son atelier, et exécute un tableau où l'on admirait, outre une belle ordonnance, des effets de lumière, non seulement piquants, mais encore dirigés avec adresse. Quant au second tableau qu'il peignit pour le duc de Grammont, le peu d'estime dont il jouit fit sentir à Fragonard que la faiblesse de ses études serait toujours un obstacle à ce qu'il prît rang parmi les grands peintres d'histoire; il s'abaissa alors au genre érotique dans lequel il réussit parfaitement. C'est par suite de ses succès en ce genre qu'il se plaisait à répéter souvent à ses amis que la nature, en le poussant à la vie, lui avait dit avec malice : *Tire-toi d'affaire comme tu pourras*, et qu'il avait mis la leçon à profit. En suivant ainsi l'inspiration de son génie, il devint un peintre à la mode; les amateurs se disputaient à l'envi ses productions frivoles. Ce fut dans le temps de cette grande vogue qu'il fit paraître ses tableaux les plus renommés dans ce genre : la Fontaine d'Amour, le Sacrifice de la Rose et le Serment d'Amour. Dans le même temps il peignit, dans la manière de Rembrandt, un tableau re-

présentant l'Adoration des Bergers ; l'amateur pour qui il l'avait fait, lui en demandant un second pour pendant, l'artiste, par un contraste bizarre, lui fit un tableau libre, connu sous le nom de *Verrou ;* on ne peut nier que les compositions licencieuses de Fragonard n'aient trop souvent fait rougir la pudeur ; mais s'il mérite des reproches à cet égard, on ne peut qu'applaudir à l'épigramme pittoresque qu'il se permit contre Mlle Guimard. Fragonard, chargé de peindre son salon, l'avait représentée en Terpsichore, de la manière la plus séduisante. Les tableaux n'étaient pas encore achevés, lorsque cette femme fantasque se brouilla avec son peintre, et en choisit un autre. Fragonard, piqué au vif, résolut de se venger. Il trouve, quelque temps après, le moyen de s'introduire dans la maison, pénètre dans le salon, aperçoit dans un coin une palette et des couleurs, conçoit sur-le-champ le plan de sa vengeance, et l'exécute sans délai. En quatre coups de pinceau il efface le sourire des lèvres de Terpsichore, et leur donne l'expression de la colère et de la fureur, sans rien ôter d'ailleurs au portrait de sa ressemblance, quoiqu'il eût également touché aux yeux. A peine est-il dehors, que Mlle Guimard arrive avec plusieurs de ses amis, qui venaient juger les talents du peintre. Quelle est son indignation, en se voyant transformée en furie ! mais plus sa colère éclate, plus la caricature devient ressemblante. La nature avait doué Fragonard de toutes les qualités propres à former un peintre habile, mais entraîné d'un côté par l'influence de l'école dans laquelle il avait étudié ; cédant de l'autre au goût frivole de son siècle, il a entièrement négligé les plus belles parties de l'art qu'il aurait pu traiter avec avantage. Fragonard avait amassé une certaine fortune qu'il espérait arrondir par de nouveaux succès ; la révolution vint l'arrêter dans sa marche ; de plus grands objets occupèrent alors les esprits, non seulement il n'ajouta rien à ce qu'il possédait, mais il consomma insensiblement ce qu'il tenait en réserve : il ne peignit plus et mourut malheureux.

FRAMERY (Nicolas-Etienne), littérateur médiocre, mais doué de connaissances aussi étendues que variées, naquit à Rouen le 25 mars 1745. Il cultiva, de bonne heure, la poésie, la musique, l'art dramatique, et, sans exceller dans aucun genre, il sut y acquérir des droits à l'estime publique. L'art musical est ce qu'il savait le mieux. Il en connaissait fort bien la théorie et les différents systèmes ; aussi fut-il de bonne heure surintendant de la musique du comte d'Artois. Dès l'âge de dix-huit ans, il présenta au théâtre Italien, 1° *la Nouvelle Ève*, opéra-comique qui fut défendu par la police et joué, en 1764, avec beaucoup de succès, sous le titre de *Nanette et Lucas*, ou *la Paysanne curieuse*, musique de Herpin. Il donna depuis successivement au même théâtre : 2° *Nicaise* de Vadé, avec des changements, 1767 ; 3° *L'Indienne*, opéra en un acte, musique de Cifolelli, 1770, imitation triviale de la *Veuve de Malabar* ; 4° *La colonie*, opéra en 3 actes, parodiée sur la musique de Sacchini, 1775. Cet ouvrage, dont le succès a été constant dans les provinces, comme à Paris, est un des ceux qui ont le plus contribué à la révolution qui s'opéra dans la musique en France, vers la fin du 18e siècle. 5° *L'Olympiade*, ou *le Triomphe de l'amitié*, opéra-comique, traduit de Métastase et parodié sur la musique de Sacchini, 1777 ; Framery ne se borna pas à faire connaître en France la délicieuse musique de Sacchini, il y attira ce célèbre compositeur quelques années après. 6° *La Sorcière par hasard*, comédie lyrique en 2 actes, en vers, 1783 ; cette pièce ne dédommagea pas Framery des peines qu'il avait prises comme auteur des paroles et de la musique. A l'Académie royale de musique : 7° *Les deux comtesses*, opéra en 3 actes, parodié sur la musique de Païsiello ; 8° *Le Jaloux à l'épreuve*, opéra en 3 actes, parodié sur la musique italienne ; 9° *L'infante de Zamora*, opéra en 3 actes, parodié sur la musique de *la Frascatana*, de Païsiello ; ces trois pièces avaient été jouées précédemment devant la cour, et furent représentées aussi avec succès à Strasbourg, en 1779 et 1781. Le sujet de la dernière est tiré du *Diable amoureux* de Cazotte. Au théâtre Feydeau : 10° *La Tourterelle*, ou *les Enfants dans le bois*, comédie lyrique en 3 actes, musique de Gresnick, 1796 ; un concours ayant été établi pour les drames lyriques, Framery remporta le prix, en 1786, par un opéra de *Médée à Corinthe*, que la mort empêcha Sacchini de mettre en musique, qui n'a jamais été joué, quoique l'auteur l'ait présenté au juri de lecture de l'opéra, en 1809, sous le titre de *Médée*, avec une musique de sa composition. Framery avait présenté, au même théâtre, en 1785 et 1786, un autre poëme lyrique, *Alcine*, qui n'a pas obtenu les honneurs de la représentation. C'est lui qui, en 1796 et en 1802, fut chargé de faire des changements à l'opéra de *Tarare* de Beaumarchais, pour le mettre au niveau des circonstances de ces deux époques. Outre les ouvrages dramatiques cités, on a de lui : 1° *Réponse de Valcour à Zélis*, 1764, in-8° ; 2° *Les trois contes nationaux*, 1765, 2 vol. in-12 ; 3° *Le passé, le présent, l'avenir*, contes, 1766, in-12 ; 4° *Mémoires du marquis de Saint-Forlaix*, 1770, 4 vol. in-12 ; 5° *La pureté de l'ame*, ode couronnée à Rouen, 1770 ; 6° *Mémoire sur le conservatoire de musique*, 1775 ; 7° *Le musicien pratique*, traduit de l'italien, d'Azopardi, 1786, 2 vol. in-8° ; 8° (avec Panckoucke) *Traduction littérale en prose de la Jérusalem délivrée*, Paris, 1785, 5 vol in-18 ; 9° (avec le même) *Traduction littérale du Roland Furieux*, 1787, 10 vol. in-18. Ces deux versions, publiées en regard du texte italien, sont fidèles, mais sans verve et sans coloris. 10° *De l'organisation des spectacles de Paris*, 1791, in-8° ; 11° *Avis aux poëtes lyriques*, ou *De la nécessité du rhythme et de la césure dans les hymnes*, etc., 1796, in-8° ; 12° *Discours couronné par l'Institut sur cette question : Analyser les rapports qui existent entre la musique et la déclamation, et déterminer les moyens d'appliquer la déclamation à la musique, sans nuire à la mélodie*, 1802, in-8° ; 13° *Notice sur Joseph Haydn*, 1810, in-8° ; 14° il a été le principal rédacteur du *Journal de musique*, 1770, 1771 ; 15° (avec Ginguené) *Le Dictionnaire de musique de l'Encyclopédie méthodique*, la première partie du tome 1er, 1791 ; le reste n'a pas paru. Collaborateur du *Mercure*, il y a donné des articles sur l'opéra, sur la musique, et des notices de compositeurs, entre autres celle de Sacchini. Il a fait insérer, dans le *Moniteur*, numéro 112 de 1807, une *Lettre sur la Médée de Gluck*. Framery fut long-temps l'agent des auteurs dramatiques, et remplit ces fonctions avec autant de désintéressement que de loyauté. Il était membre de la société philotechnique, du Lycée des arts, et correspondant de la société d'émulation d'Abbeville depuis 1802. Nommé, en 1803, correspondant de l'Institut de France, il faisait partie de la commission que la quatrième classe avait chargée de la rédaction du *Dictionnaire des beaux-arts*. Il est mort à Paris le 26 novembre 1810, laissant plusieurs ouvrages manuscrits sur la musique et les musiciens, entre autres des notices détaillées sur Della Maria, Gaviniés, etc.

FRANÇAIS DE NANTES (Antoine), comte, législateur, conseiller-d'état, directeur-général des droits-réunis, grand officier de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre de la réunion, etc., etc.,

naquit le 17 janvier 1756 à Valence en Dauphiné. Il entra de bonne heure dans l'administration des finances, et se trouvait revêtu d'un emploi assez élevé en Bretagne, lorsque les premiers symptômes de la révolution française se manifestèrent simultanément dans cette province et dans celle où M. Français était né. Imbu des idées philosophiques de son siècle et partisan enthousiaste des idées de réforme, il se fit remarquer à Nantes par la chaleur de son patriotisme, et devint l'un des membres de la municipalité de cette ville. En 1791, les électeurs de la Loire-Inférieure le nommèrent député à l'assemblée législative, où il ne tarda pas de montrer du talent et d'acquérir quelque influence. Au mois d'avril 1792, la commission des douze lui confia le rapport *sur les troubles intérieurs*, et il s'acquitta de cette tache avec le zèle d'un fervent constitutionnel, qui ne prévoyait pas alors qu'il serait démocrate un an plus tard, pour se couvrir ensuite de titres nobiliaires dans une nouvelle monarchie. Repoussant les sinistres présages du ministre Roland, il l'accusa d'avoir cédé trop facilement à sa sensibilité et à ses alarmes, quand il était venu déclarer que *la patrie était en danger.* « Le caractère de l'homme d'état, » s'écria-t-il, se compose de la sensibilité du cœur » et de la froideur de la raison; celui-là, chez un » peuple libre, serait peu propre à servir la chose » publique qui pourrait jamais désespérer d'elle... » Il n'est qu'une seule situation où tout est vraiment » perdu, c'est lorsque la noble passion de la liberté » est éteinte dans toutes les ames. Lorsqu'on ne vit » plus que pour soi et non pour la patrie, lorsqu'on » ne trouve plus de volupté à lui offrir son sang » et son patrimoine, lorsque chaque citoyen est » un tout isolé qui ne ressent plus l'outrage fait à » son pays.... Eh! quel est celui des Français qui » pourrait se livrer à un lâche abattement lorsqu'il » considère que les despotes ne pouvaient faire en » plusieurs années cette levée de cent mille hommes, que le cri seul de la liberté a faite en un » jour; lorsque nous avons tant de peine à retenir » cette bouillante ardeur, qui semble entraîner la » France libre sur l'Europe esclave ou ennemie; » lorsque dix millions de bras n'attendent que le » premier coup de canon pour aller délivrer les » peuples qui les appellent, et préparer l'affranchissement du genre humain! Et nous aussi, » nous avons eu à gémir, en parcourant l'histoire » des troubles que cette effervescence a fait naître; » mais lorsqu'après avoir payé à l'humanité ce tribut de sensibilité, nous avons considéré de sang-froid les causes de ces troubles, nous n'y avons » trouvé aucun caractère qui puisse présager des » périls pour la liberté. Nous avons entendu, à la » vérité, une poignée d'esclaves décorés crier *à la noblesse*; d'autres, armés de poignards, crier » *à la monarchie*; d'autres, couverts d'habits lugubres, crier *à la religion*, et quelques uns *à la république*; mais au milieu de tous ces cris nous » avons entendu une voix toute puissante qui les » couvrait tous; cette voix retentissait de tous les » points de l'empire, c'était celle de la nation; » elle disait : *Périssent toutes les factions! nous voulons la constitution et la loi.* » Le 5 mai suivant, M. Français reparut à la tribune pour achever le tableau de la situation intérieure de la France; et cette fois il s'occupa spécialement des troubles provoqués par le clergé. « Vous connaissez tous, dit-il, » l'histoire du schisme de Sicile; vous savez le nombre prodigieux de bulles, toutes plus fulminantes » les unes que les autres, que la cour de Rome » lança au commencement de ce siècle sur cette » île, déjà assez malheureuse par le volcan que la » nature lui a donné sans que le saint-père cherchat encore à y en allumer un autre; vous savez » enfin tout ce fracas d'explosions pontificales qui » grondèrent durant cinq années au sujet d'un panier de légumes.... Cet incendie s'accroissait tous » les jours par des excommunications nouvelles, » lorsque le vice-roi de Sicile, d'après les ordres de » l'empereur, à qui cette île venait d'échoir, fit » enlever les prêtres dissidents, et les fit embarquer » sur un vaisseau qui les laissa sur les terres du » pape. Alors la paix se rétablit en Sicile; toutes » les bulles s'évanouirent comme de vains météores, et l'on ne s'aperçut pas que l'Etna vomit » plus de feux et de laves sur la Sicile excommuniée que sur la Sicile orthodoxe.... Grande leçon » pour les princes de ne jamais s'abandonner aux » conseils des ultramontains! Voyez ce qu'ils firent » du faible et pusillanime Charles IX! Toujours » ces conseils italiens, dont on empoisonne l'oreille » des princes, aboutirent à faire assassiner les peuples par les rois, ou les rois par les peuples. » L'orateur peignit ensuite les excès du fanatisme et de la superstition dans les campagnes, et il présenta un projet de loi qui put y apporter un terme. Ce rapport est, au reste, le travail le plus remarquable de M. Français dans sa carrière législative; on peut même dire qu'il lui dut la réputation dont il jouit dès lors parmi les patriotes. Il prit une part active au partage des biens communaux, dénonça les massacres d'Avignon, et accusa de forfaiture Bertin et Rebecqui. Cependant les obstacles, de plus en plus graves, que les amis de la liberté rencontraient dans leur marche révolutionnaire, ne leur permirent bientôt plus de s'attacher exclusivement à la constitution de 1791, et de proscrire la république. M. Français, entraîné par les événements, oublia aussi ses anathèmes contre le parti démocratique, et se soumit aux circonstances qui voulaient alors des républicains. Bien plus, dans la lutte de la Gironde contre la Montagne, et quoique non réélu, il se prononça hautement pour cette dernière dans une assemblée de patriotes dauphinois, qui eut lieu à Grenoble après le 31 mai. Il contribua à la chute du fédéralisme dans le midi, en empêchant le département de l'Isère de se joindre aux insurgés qui marchaient contre la convention. Dirigeant en quelque sorte l'administration centrale de ce département dont il était membre, il fut atteint par la réaction thermidorienne, rentra en fonctions après le 13 vendémiaire, et fut enfin reporté à la représentation nationale en 1798. Il siégea dans le conseil des cinq-cents, où il défendit la liberté de la presse, et fit décréter la mise hors la loi de quiconque attenterait à la sûreté du corps-législatif. Il y dénonça aussi les machinations et les excès des royalistes du midi, et proposa que les veuves et les enfants des patriotes massacrés par eux, fussent assimilés à ceux des défenseurs de la patrie. Membre de l'opposition républicaine, qui renversa le directeur Merlin, en juin 1799, il figura aussi parmi les désapprobateurs du 18 brumaire. Le gouvernement consulaire parvint cependant bientôt à triompher de sa répugnance pour la constitution de l'an 8, et lui fit accepter une place de préfet dans la Charente-Inférieure. Sous l'empire, M. Français fut appelé successivement au conseil-d'état et à la direction générale des droits-réunis. Il ne se souvint plus de ses véhémentes philippiques contre les *esclaves décorés qui criaient à la noblesse*, et se laissa faire *comte*, *grand-officier de la légion d'honneur*, *commandeur de l'ordre de la réunion*, etc., etc. En 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon et au rétablissement des Bourbons; fut conservé par le Roi sur la liste des conseillers-d'état, et continua ses fonctions pendant les cent jours. La se-

conde restauration lui enleva toutes ses places, et il resta dans l'obscurité de la vie privée jusqu'en 1819, époque de sa nomination à la chambre des députés par le collége électoral de l'Isère. Collègue de M. Grégoire, il ne parut point à la séance où l'exclusion de ce vénérable citoyen fut prononcée. Quelques journaux signalèrent cette absence de l'un des députés dauphinois, dans une discussion où les droits du collége électoral qui l'avait honoré de ses suffrages, devaient être attaqués et méconnus. M. Français assura que l'état de sa santé ne lui avait pas permis ce jour-là d'être à son poste; et l'on doit croire que cette désertion forcée et passagère dut coûter beaucoup à l'homme qui, en 1792, flétrissait si éloquemment l'égoïsme, qui éteint dans les ames la noble passion de la liberté, qui fait qu'on ne vit plus que pour soi et non pour la patrie, et qui isole chaque citoyen de manière à le rendre incapable de sentir l'outrage fait à son pays. M. Français vota du reste constamment avec le centre gauche de l'assemblée. Dans une discussion sur le budget, il prit la parole à l'occasion des contributions indirectes, et sema de tant de fleurs le domaine de l'impôt, naturellement peu poétique, qu'on aurait pu l'appeler l'*Anacréon de la fiscalité*. Pendant sa direction générale, il avait manifesté son goût pour les lettres, en peuplant ses bureaux d'hommes qui les cultivaient. C'était un administrateur tout paternel, surtout pour ses employés. On raconte que se trouvant forcé, par des plaintes réitérées, de gourmander un commis qui n'arrivait jamais à son poste à l'heure indiquée, et ce jeune homme ayant expliqué ses retards journaliers par la puissance attrayante d'un polichinelle du boulevard du Temple, devant lequel il était obligé de passer pour se rendre à son bureau. « Bah! lui dit M. Français, avec une surprise mêlée de satisfaction, et comment se fait-il donc que je ne vous y aie jamais rencontré? » M. Français sortit de la chambre des députés en 1822, et ne fut point réélu. Il a publié sous le voile de l'anonyme: 1° *Manuscrit de M. Jérôme*, Paris, 1825, in-8°; 2° *Recueil de fadaises de M. Jérôme*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. Ces deux ouvrages sont pleins d'esprit et d'originalité.

FRANCESCHETTI (Dominique-César), né à Bastia en Corse, en 1776, est issu de l'une des familles les plus considérables de l'île, et petit-fils du beau-frère du général Paoli. En 1791, à l'organisation de la garde nationale, il fut, très jeune encore, nommé capitaine, et, en 1805, capitaine d'un corps dont Napoléon avait ordonné la levée en Corse. Arrivé à Naples avec ce même corps, il fut désigné pour prendre le commandement d'une compagnie de grenadiers de la garde. Il fut bientôt distingué par Joachim Murat, qui en fit son confident et son ami. Chargé, à différentes reprises, de missions secrètes et importantes, il brava tous les dangers, et parvint à mériter toute la confiance et l'amitié du roi, qui l'éleva successivement au grade de général. Il accompagna l'épouse du roi Murat à bord du vaisseau anglais, qui devait, selon la capitulation faite en 1815, la transporter à Trieste; et à l'invasion du royaume de Naples par les troupes autrichiennes, il la conduisit à Toulon. A son arrivée, il sollicita un congé de trois mois pour retourner en Corse, et dans la ferme résolution de renoncer aux affaires politiques. Cependant deux mois après il vit paraître Murat, qui venait lui demander l'hospitalité. Franceschetti accueillit son ancien maître et son ami, se dévoua entièrement à son service, et le suivit dans cette expédition désespérée. Après l'exécution de Murat (*Voy.* ce nom), Franceschetti se cacha dans les gorges des Abruzzes, où il eut à souffrir la misère et la faim. Succombant enfin à ses souffrances, il se livra lui-même aux tribunaux. Ferdinand IV défendit qu'on donnât suite aux procédures, et le fit conduire de prison en prison jusqu'à celle de Draguignan, où une cour prévôtale devait définitivement prononcer sur son sort. Il fut rendu à la liberté et réhabilité dans le grade de colonel. Franceschetti, de retour en Corse, dirigea contre madame Murat, comtesse de Lipano (ex-reine Caroline de Naples), des réclamations pour une somme de 80,000 francs qu'il prétendait avoir avancée à Murat pendant son séjour dans sa propriété du Vescavato (Corse). Madame Murat se refusa au paiement de cette dette. Franceschetti ayant alors appris que la comtesse de Lipano venait d'acquérir une propriété en France, mit opposition sur les fonds qu'elle avait fait passer dans ce pays. La cause fut portée devant le tribunal de première instance de Paris. Me Gilbert-Boucher plaidait pour Franceschetti; Me Barthe défendait madame Caroline Murat. L'opinion publique se prononça fortement contre le général. On lui reprocha de vouloir se faire payer à prix d'argent des services qu'un sentiment de dévouement aurait dû seul lui faire rendre à son roi, à son bienfaiteur. On lui reprocha surtout d'avoir voulu attaquer les mœurs de la princesse dont il avait été le courtisan, en indiquant qu'elle avait, avec un général Macdonald, des liaisons qu'il incriminait par de perfides réticences. Le tribunal, d'accord avec l'opinion publique déclara Franceschetti mal fondé dans sa demande, et le condamna aux dépens (27 juillet 1827). M. Franceschetti a publié: *Mémoires sur les événements qui ont précédé la mort de Joachim Ier, roi des deux Siciles*, suivi de la *Correspondance privée de ce général avec la reine, comtesse de Lipano*, Paris, 1826, in-8°.

FRANCIA (don José-Gaspard Rodriguez de), né à l'Assomption, capitale du Paraguay, en 1756. Son père, né en France, passa dans sa jeunesse en Portugal, et de là au Paraguay, où il se maria. Quoique dans ce pays le docteur Francia passe généralement pour Portugais, il n'en convient point et se glorifie du sang français qui coule dans ses veines. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il reçut sa première instruction dans les écoles que les moines tenaient dans sa ville natale, et alla ensuite à l'université de Cordova du Tucuman, que dirigeaient les franciscains, depuis 1767 que les jésuites en avaient été expulsés. Il y obtint des succès en théologie, mais l'étude du droit canonique lui ayant donné du goût pour la jurisprudence, il ne prit point la tonsure et se fit avocat. De retour dans sa patrie, le docteur Francia se distingua par un courage et une probité à toute épreuve; jamais une cause injuste ne souilla son ministère, jamais il n'hésita à défendre le faible contre le fort, le pauvre contre le riche. Il exigeait des honoraires considérables de ceux qui pouvaient payer, de ceux surtout qu'il savait aimer les procès; mais il était d'un désintéressement rare envers les plaideurs qui n'étaient pas aisés, ou que des prétentions injustes poussaient devant les tribunaux. Peu sociable, aimant le travail du cabinet, et à cet amour de l'étude joignant le goût du libertinage, il resta célibataire; il repoussa d'ailleurs toutes les affections tendres, et ne connut point l'amitié. Enfin le peu d'instruction que lui offrait le commerce de ses compatriotes, et le manque absolu de ressources littéraires, ne lui permirent guère d'acquérir quelque connaissance du monde. De là cette inflexibilité de caractère qui le conduisit par suite d'écarts en écarts. Il avait encore le malheur d'être sujet à des accès d'hypocondrie, qui allaient quelquefois jusqu'à la démence.

Circonstance d'autant plus facile à expliquer que son père avait passé pour un homme très singulier, que son frère est aliéné, et qu'une de ses sœurs l'a été pendant quelque temps. Arrivé à l'âge viril, le docteur Francia fut nommé membre du cabildo, ou conseil de l'Assomption, et, plus tard, remplit les fonctions d'alcade. Dans sa vie publique comme dans sa vie privée, il conserva la même inflexibilité et le même caractère d'indépendance, et se montra juge aussi incorruptible, qu'il avait été avocat intègre. Cette conduite lui mérita l'estime et l'attachement de ses administrés. A la révolution du Paraguay, le docteur Francia, auquel la supériorité de ses talents et l'étendue de ses connaissances donnaient un ascendant marqué sur ses compatriotes, devint aussitôt l'ame du nouveau gouvernement. Aussi dès qu'on eut réglé avec Buenos-Ayres les intérêts commerciaux et les libertés des deux états, il mit tous ses soins à empêcher qu'il ne s'établît des liaisons trop étroites avec cette république, dont il craignait l'ambition; ce fut lui qui s'opposa constamment à ce que le Paraguay fournît un seul homme aux armées qui défendirent la cause de l'Amérique contre les Espagnols, et à ce qu'il envoyât un seul député aux différents congrès qui furent assemblés durant la guerre. Il manifesta dès lors le dessein d'isoler sa patrie; et malheureusement, tandis qu'on ne l'écoutait point, lorsqu'il s'efforçait de contenir les excès de la révolution, on suivait ses conseils pour les choses nuisibles. Au lieu de s'occuper d'affaires et d'imprimer une marche régulière au gouvernement, les deux vocales et le président don Fulgencio Yegros, riche campagnard, qui ne savait que monter à cheval et manier le lacet, passaient leur temps à jouer, à parader, à recevoir et à donner des fêtes. Ils trafiquaient de tout pour subvenir aux dépenses qu'entraînait leur amour de la représentation. Sachant à peine eux-mêmes ce que c'était qu'indépendance nationale, liberté civile ou politique, ils laissaient leurs subordonnés commettre partout mille actes arbitraires. Emprisonner, c'était administrer; condamner ou absoudre, selon que la haine ou l'intérêt le commandaient, c'était juger. Le docteur Francia essayait en vain de donner une autre marche à la révolution. Les habitudes étaient prises; nul ne voulait renoncer à celles qu'il s'était données. Un gouvernement où la mésintelligence s'était introduite dans le principe, ne pouvait être de longue durée. La junte sentit elle-même la nécessité d'un changement; un nouveau congrès se rassembla à l'Assomption en 1813. Jamais assemblée chargée de jeter les bases d'un gouvernement et de donner des chefs à l'état, ne fut plus mal composée. Les députés passaient leur temps dans les tavernes, et comme ils n'avaient aucune opinion propre sur les affaires qui allaient se traiter, ils se faisaient instruire par d'autres sur ce qu'ils devaient dire ou voter. Le docteur Francia, à raison de ses connaissances, fut consulté plus que personne, se fit par là une nombreuse clientelle, et parvint à se faire nommer consul pour un an avec don Fulgencio Yegros. Les consuls prirent possession de leurs places. Le docteur Francia fit pressentir dès cette circonstance le sort qu'il réservait à son collègue. On leur avait préparé deux chaises curules, c'est à dire deux fauteuils recouverts de cuir, qui portaient les noms, l'un de César, l'autre de Pompée. Francia s'empara du premier et laissa le second à Yegros qui ne fut pas mieux partagé dans la distribution du pouvoir. Les affaires marchèrent régulièrement sous ce régime; le docteur Francia consacra son temps et ses soins à exercer les soldats et à se les attacher. Pour ôter aux Espagnols toute influence politique, les consuls rendirent, en mars 1814, un décret qui les frappait de mort civile et leur défendait d'épouser des femmes blanches. Quoiqu'il se commît toujours des actes arbitraires par des magistrats dont le premier était si peu déterminé, cela se faisait avec quelque apparence de formes; en sorte que pour un pays comme le Paraguay, ce consulat pouvait passer pour un gouvernement assez régulier; mais le docteur Francia n'était point fait pour partager l'autorité suprême avec personne, et surtout avec un homme qu'il méprisait autant qu'il redoutait son parti. Son ambition ne tarda pas à se mettre dans tout son jour, lorsqu'en 1814, le congrès se réunit pour renouveler le gouvernement. Afin de se débarrasser de son adversaire, il engagea à confier la direction de la république à un seul magistrat, à l'imitation des provinces voisines, qui avaient à leur tête soit un gouverneur, soit un directeur. Il proposa, en s'appuyant sur l'exemple des Romains, la dictature comme unique moyen de sauver la république menacée au dehors. Voyant le premier jour que les voix se portaient sur don Fulgencio Yegros, il eut l'adresse d'empêcher qu'on ne passât au scrutin. Menacé du même résultat à la seconde séance, il usa du même artifice. Enfin, le troisième jour, les députés comprirent le motif qui faisait ajourner l'élection, et las de vivre à leurs dépens dans la capitale, las surtout d'assister au congrès où ils ne faisaient que s'ennuyer, ils votèrent à une grande majorité pour le docteur Francia. Celui-ci ne dut pas tout cependant à la lassitude; le soin qu'il eut de faire arriver, au moment le plus critique, une garde d'honneur de quelques centaines d'hommes dévoués, qui cernèrent l'église où siégeaient les députés, lui valut sans doute plus d'un suffrage. Le congrès attribua en même temps à Francia le titre d'excellence avec un traitement de 9000 piastres, dont il ne voulut accepter que le tiers, disant que l'état avait plus besoin d'argent que lui. Preuve d'un désintéressement dont il ne s'est jamais départi. Lorsque la troupe, qui était sous les ordres du consul Yegros, apprit cette détermination, elle se mutina, et refusa de recevoir un autre chef. La fermentation devint telle qu'on craignait un soulèvement, heureusement le commandant parvint à rétablir la tranquillité publique. Dès qu'il se trouva seul à la tête de l'état, le docteur Francia réforma sa vie, abandonna le jeu et les femmes et montra la plus grande austérité dans ses mœurs. Actif, studieux, juste pour tout le monde, il porta ses regards sur chaque branche de l'administration, et abolit l'inquisition. Les trois ans de sa dictature allaient expirer, et un nouveau congrès devait se réunir en 1817. Il parvint à le faire composer de ses créatures et se fit nommer dictateur à vie. Ce fut alors qu'il éclaira ses administrés sur la nature du pouvoir dont ils l'avaient investi; car ces gens simples n'en avaient aucune idée. Il commença par faire mettre aux fers des individus qui avaient affiché des caricatures contre sa personne. Comme ces individus n'étaient pas aimés, leur condamnation fit peu de sensation dans le public. Quelques arrestations au sujet de trames contre lui, augmentèrent sa méfiance et il prit une escorte de hussards, qui exerça tant d'actes de tyrannie contre les citoyens, que nul n'osait paraître quand il sortait. Il finit par déclarer traître à la patrie quiconque s'opposerait à sa volonté, ou blâmerait seulement ses actes. On ne vit plus bientôt qu'exécutions arbitraires; il délivrait lui-même les cartouches, ne commandait que trois hommes pour ménager les munitions, de sorte que souvent il fallut achever les victimes à coups de baïonnettes. Il assistait à ces scènes d'horreur qui avaient toujours lieu sous ses fenêtres. Malgré sa cruauté, il donna ses soins à l'agriculture, et aux manufac-

tures, et contribua beaucoup à l'essor que prit l'industrie. Comme les ouvrages qu'il commandait excédaient souvent les talents des ouvriers, il eut recours à la terreur pour éveiller leur intelligence. Il fit dresser une potence, et menaça d'y faire attacher un cordonnier qui n'avait pas su tailler des ceintures dans la forme qu'il avait indiquée. De cette sorte les forgerons devinrent serruriers, armuriers et fourbisseurs; les cordonniers, selliers; les orfèvres, fondeurs, et les maçons, architectes. Pendant que le dictateur faisait tout trembler, une conspiration se forma contre lui; mais un des conjurés s'étant confessé à un moine, le complot fut découvert; ceux qui y trempaient furent arrêtés, entre autres son ancien collègue don Fulgencio Yegros. Depuis Francia ne vit plus que traîtres et conspirateurs. Malheur à qui se trouvait sur son passage. Il punissait l'accident le plus léger comme la faute la plus grave. Un jour son cheval s'étant effrayé à la vue d'un tonneau, il fit arrêter le maître de la maison devant laquelle ce tonneau était placé. Craignant d'être assassiné quand il sortirait, il fit abattre, en 1820, les orangers qui bordaient les rues étroites et tortueuses, les arbres et une infinités de maisons, pour donner moins de retraite à ses ennemis, et coucha tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre. Il se défit des conjurés qu'il tenait aux fers, et ayant découvert de nouveaux complices, il les traita avec la dernière cruauté. Ces scènes se répétèrent presque tous les deux mois jusqu'au mois de juillet 1822. Le gouvernement absolu du docteur Francia fut au moins utile à l'avancement de l'agriculture. Il fit des réglements qui changèrent toute l'économie rurale. Elle avait été jusque-là tellement négligée au Paraguay, que quantité de comestibles que le sol pouvait produire, se tiraient de Buenos-Ayres, et des autres provinces voisines. Du temps des Espagnols on se bornait à donner quelques soins au tabac, à la canne à sucre et au manioc. L'exploitation de l'herbe du Paraguay, dont l'arbre croît spontanément dans les vastes forêts du nord et de l'est, absorbait d'ailleurs tous les bras. Les ordres du dictateur remédièrent à cet abus, et l'étendue du terrain qu'il prescrivit à chacun de mettre en culture, accrut considérablement la production agricole. La cessation des relations qu'on avait constamment entretenues avec le dehors contribua aussi à cet heureux résultat, en faisant refluer dans les champs des bras autrefois occupés, soit à la navigation, soit à la récolte de la *yerba*. Dans le cours de cette administration ombrageuse et impitoyable, les étrangers, c'est à dire les Européens non Espagnols, étaient les seuls que le dictateur parut vouloir ménager. Cependant toutes les fois qu'il les soupçonnait de s'être immiscés en quelque chose que ce fut de son gouvernement, il devenait envers eux aussi impitoyable qu'envers les Paraguays. C'est ainsi qu'il fit arrêter et qu'il retient le célèbre Bonpland (*Voy.* ce nom). Ce naturaliste avait formé un établissement pour la préparation de l'herbe du Paraguay, dans les missions d'Entre-Rios. Le docteur craignant pour ses établissements la concurrence de celui de M. Bonpland, et sous prétexte que ce dernier entretenait des relations avec ses ennemis, et que son établissement n'avait été formé que pour faciliter une invasion dans le Paraguay, le fit arrêter par ses soldats qui massacrèrent une partie des Indiens. M. Bonpland, sans qu'il eût opposé de résistance, reçut un coup de sabre sur la tête, ses effets furent pillés, et, sans égard pour ses souffrances, il fut conduit les fers aux pieds jusqu'à Santa-Maria, chef des missions, sur la rive gauche du Parana. Toutefois, du moment que le dictateur eut connaissance de la manière dont M. Bonpland avait été traité, il donna ordre de lui ôter ses fers, en même temps qu'il lui fit rendre de ses effets tout ce qui était échappé au pillage des soldats, et lui assigna pour séjour la bourgade de Santa-Maria, dont il ne pouvait s'éloigner que de quelques lieues. Depuis il s'est établi entre Santa-Maria et Santa-Rosa, où ses travaux en agriculture lui fournissent à peine les moyens de subsister de la manière la plus déplorable. La tentative chevaleresque de M. Grandsire qui se présenta, vers la fin de 1824, sur le Parana, comme naturaliste et envoyé par l'Institut de France, pour réclamer M. Bonpland, fit à celui-ci plus de tort que de bien, et au reste l'invasion des Français en Espagne, en 1823, a beaucoup refroidi le docteur Francia pour la France et les Français. La reconnaissance des républiques américaines par l'Angleterre le satisfit beaucoup, il dit à ce sujet à un voyageur (M. Rengger, à qui nous devons ces détails): « Le gouvernement français a eu tort de ne » pas prévenir les Anglais. L'analogie du carac» tère national, la communauté de religion et la » nature des produits industriels de la France, plus appropriés aux besoins de ces contrées, sem» blaient appeler ces relations, qui eussent ou» vert des voies nouvelles et inappréciables au » commerce français. Mais ce gouvernement, au » lieu de se signaler par un acte libéral et con» forme aux intérêts de la France, a préféré sou» tenir par une expédition ruineuse un trône chan» celant dont il ne fait par là que reculer la chute. » Je ne serais même pas étonné de la voir attaquer » nos républiques au nom de Ferdinand VII, et » c'est une raison qui m'empêche de laisser partir les » Français. » Nous terminerons cette notice par quelques détails sur la vie privée de ce singulier personnage. Le docteur Francia loge dans l'habitation des anciens gouverneurs, c'est un des plus grand édifices de l'Assomption, qui avait été construit par les jésuites peu de temps avant leur expulsion. Il y loge avec quatre esclaves, savoir : un petit nègre, un mulâtre et deux mulatresses qu'il traite avec beaucoup de douceur. Les deux premiers lui servent à la fois de valets et de palfreniers; une des mulâtresses fait sa cuisine, et l'autre prend soin de sa garde-robe. Le service journalier est d'une grande régularité. Rarement les premiers rayons du soleil le surprennent au lit. Dès qu'il est levé, le nègre lui apporte un réchaud, une bouilloire et une cruche pleine d'eau qu'il fait chauffer en sa présence; alors le dictateur prépare lui-même, et avec tout le soin possible, son *maté*, ou thé du Paraguay; le maté pris, il se promène dans le péristyle intérieur qui donne sur la cour, en fumant un cigare qu'il a soin de dérouler auparavant pour voir s'il ne renferme rien de nuisible, bien que ce soit sa propre sœur qui lui fasse ces cigares. A six heures, arrive le barbier, mulâtre, sale, mal vêtu et ivrogne, mais l'unique membre de la faculté auquel il se confie; si le dictateur est de bonne humeur, il se plaît à jaser avec lui, et souvent il se sert de ce moyen pour préparer le public à ses projets; c'est sa gazette officielle. Il se rend ensuite, vêtu d'une robe de chambre indienne, dans le péristyle extérieur qui règne tout autour du batiment, et là, reçoit, en se promenant, les particuliers admis à l'audience. Vers les sept heures, il rentre dans son cabinet, où il reste jusqu'à neuf; les officiers et les autres employés viennent alors lui faire leurs rapports et recevoir ses ordres. A onze heures, le *fiel de fecho* apporte les papiers qui doivent lui être remis et écrit sous sa dictée jusqu'à midi : à cette heure-là tous les employés se retirent, et le docteur Francia se met à table. Son dîner est très frugal, il le commande toujours lui-même. Lorsque sa cuisinière revient du marché avec des emplettes, elle les dépose devant

la porte du cabinet de son maître, qui sort, et met à part ce qu'il destine pour sa personne. Après le dîner il fait la sieste, et travaille ensuite jusqu'à environ cinq heures, qu'arrive son escorte pour la promenade. Le perruquier entre alors et le coiffe pendant qu'on selle son cheval : cela fait, le dictateur visite les travaux publics ou les casernes, surtout celle de la cavalerie, où il s'est fait arranger une habitation. Dans ces promenades, quoiqu'au milieu de son escorte, il est armé, non seulement d'un sabre, mais encore d'une paire de pistolets de poche à double canon. Rentré chez lui à la nuit tombante, il se met à l'étude, et sur les neuf heures il procède à son souper. Si le temps est beau, il se promène encore dans le péristyle extérieur d'où il ne se retire souvent que fort tard ; à dix heures il donne le mot d'ordre, et ferme lui-même en rentrant toutes les portes de son habitation. Dans les chambres qu'il habite, il a toujours des armes à sa portée, des pistolets sont suspendus à la muraille, ou placés à côté de lui sur la table, et des sabres nus pour la plupart se trouvent dans tous les coins. Ces précautions se remarquent jusque dans l'étiquette prescrite pour les audiences. Lorsqu'on y est admis, on ne doit s'approcher du dictateur que de six pas tout au plus, jusqu'à ce qu'il vous fasse signe de vous avancer, et même alors il faut s'arrêter à la distance de trois pas. Les bras doivent être étendus le long du corps, et les mains pendantes et ouvertes, afin qu'il voie qu'on n'y cache aucune arme. Au commencement de la conversation il cherche toujours à intimider; mais si l'on soutient avec fermeté sa première sortie, il s'adoucit et finit même par causer très agréablement, lorsqu'il est bien disposé. C'est alors qu'on reconnaît l'homme à grands talents. Il montre beaucoup d'esprit, une grande pénétration et des connaissances fort étendues. Libre de cette foule de préjugés dont ses compatriotes sont imbus, il en fait souvent le sujet de ses plaisanteries. Le curé de Curuguaty lui ayant envoyé une pauvre femme enchaînée et affublée d'un immense rosaire, avec un procès-verbal dont il résultait qu'elle était sorcière, il se moqua beaucoup du curé et finit par dire : « Voyez à quoi » servent à ces gens-là les prêtres et la religion; à » croire au diable, bien plus qu'à Dieu.» Il répondit à un commandant qui lui demandait l'image d'un saint, afin de le placer comme patron dans un fort qu'on venait de construire : « Ah Paraguays, jusqu'à » quand resterez-vous idiots ? Lorsque j'étais encore » catholique, je pensais comme toi (il tutoie tout le » monde, excepté quelques étrangers); maintenant » je reconnais que les balles sont les meilleurs saints » pour garder nos frontières. » Il dit ordinairement aux étrangers qui viennent au Paraguay : « Professez la religion que vous voudrez, soyez chrétiens, juifs, musulmans, mais ne soyez pas athées. »

FRANCIS (Marie-Denis-François-Thérèse Le Roy, baron d'Allarde, plus connu sous le nom de), chansonnier et auteur dramatique, est fils du baron d'Allarde, député de la noblesse à l'assemblée constituante. (*Voyez* Allarde.) Né à Besançon, le 12 mars 1778, et destiné à la carrière des armes, il fut élevé à Paris dans une pension militaire; mais la révolution changea les projets de ses parents, qui, voulant le faire entrer dans la diplomatie, l'envoyèrent, en 1794, aux États-Unis d'Amérique. M. d'Allarde y publia, en 1796, plusieurs essais sur les mœurs, dans le *Magasin de Massachusset*, journal politique et littéraire, et deux ouvrages sur le style et l'étude, qui lui méritèrent un degré honoraire à l'université de Cambridge. Il avait adopté dès lors le nom de Francis qu'il a conservé depuis. Il revint en France en 1797, avec la légation française, et, en 1798, il donna au théâtre des Troubadours, rue de Louvois, son premier ouvrage dramatique : *Arlequin aux Petites-Maisons*, vaudeville en un acte. Cette pièce fut suivie la même année de cinq ou six autres, en société avec MM. Étienne et Servière, entre autres : *Les Dieux à Tivoli* et *La Martingale*, qui obtinrent plus de cent représentations. Il donna ensuite au théâtre des Variétés-Montansier, en société avec MM. Chazet et Lafortelle : *Les Deux Trappes*, ; — *Les Deux Valets*, 1802; — *Caponet*, 18 ; — *L'Hôtel de Lorraine*, 18 ; — *L'École des gourmands*, 1804 ; — *M. Pistache*, 1805; — *Faut-il se marier?* 1806. Il y a donné aussi quelques opéra-comiques, mis en musique par divers compositeurs. Avec M. Moreau : *Les Chevilles de maître Adam, menuisier de Nevers*, ou *le Poëte artisan*, 1805; — *Boileau à Auteuil*, 1806 ; — *Gallet*, ou *le Chansonnier droguiste*, 1806 ; — *Haine aux hommes*, 1808; — avec Désaugiers, en 1806 : *Jancier et nivôse*; — *Ma tante Urlurette*; — *Mars en carême*; — *Taconnet*, ou *le Réveillon de la Courtille*, 1807 ; — *Les Bateliers du Niémen*, 1807 ; — *Jocrisse aux enfers*, 1809 ; — avec Désaugiers et Moreau : *Le Panorama de Momus*, prologue d'ouverture de la nouvelle salle sur le boulevard, en 1807 ; — avec M. Ourry : *Le Loup-garou*, 1807 ; — seul, en 1808 : *Comme ça vient, comme ça passe*; — *Les Bons Gobets*, ou *Comme on s'aime à Montmorency*; — *Le Gâteau des rois*, 1809. Au théâtre du Vaudeville, avec Désaugiers : *Arlequin Musard*, 1804 ; — *Une matinée du Pont-Neuf*, 1805, — avec Dupaty et Moreau : *Les Femmes colères*, 1804 ; — avec Désaugiers et Tournay : *Arlequin tyran domestique*, 1805; — *Le Vieux Chasseur*, 1807 ; — avec Moreau : *Une Journée chez Bancelin*, 1807 ; — avec Désaugiers et Moreau : *Mincétoff*, 1808. M. Francis ayant perdu son père, en 1809, cessa de travailler pour le théâtre pendant quatre ans, et ne donna plus ensuite que de loin en loin quelques ouvrages aux Variétés et au Vaudeville; seul : *M. Brouillon*, ou *l'Ami de tout le monde*, 1813 ; — *Les Étourdis en voyage*, 1814 ; — avec Désaugiers et Simonin : *Les Deux Boxeurs*, ou *les Anglais de Falaise et de Nanterre*, 1814 ; — avec divers : *Les Deux Testaments*; — *Les Féeries des arts*; — *Les Visites à Momus*, etc. Ce n'est qu'en 1820 que M. Francis, reprenant son activité première, a donné seul ou en société une soixantaine d'ouvrages dramatiques dont un grand nombre attire encore la foule, tant au Vaudeville qu'aux Variétés, tels que *La Marchande de goujons*; — *Le Soldat laboureur*; — *La Route de Poissy*; — *Le Centenaire*; — *Le Concordat*; — *La Diligence*; — *Polichinelle aux eaux d'Enghien*; — *Polichinelle sans le savoir*; — *Les Ouvrières*; — *Clara Wendel*; — *Les Jolis Soldats*; — *La Famille du porteur d'eau*; — *Les Cris de Paris*; — *La Fille mal gardée*. Il a donné aussi au théâtre de Madame, avec M. Scribe: *Les Déménagements*; — *Partie et Revanche*; et au théâtre des Nouveautés, en 1826 : *L'Homme de paille*, qui, après avoir obtenu une vingtaine de représentations, en 1827, a été défendu par la censure. Il a donné à la fin de janvier 1828, au théâtre des Variétés, avec M. Dartois : *Jean Pacot*, ou *Cinq ans d'un conscrit*, pièce en cinq tableaux, qui a été bien accueillie. M. Francis a été membre du caveau moderne, et il fait partie de la société des *Soupers de Momus*. Le recueil de ses chansons, éparses dans divers ouvrages périodiques, a été publié en 1824, in-18. On peut remarquer que dans le nombre d'environ deux cents pièces qu'il a données à différents théâtres, il n'a éprouvé que trois ou quatre échecs.

FRANCOEUR (Louis-Benjamin), l'un des géomètres les plus distingués et les plus savants de l'époque actuelle, né à Paris le 16 août 1773. Son père, surintendant de la musique du roi et direc-

teur de la musique de l'Opéra, le fit élever au collége d'Harcourt, où il fit d'assez faibles études. Ce n'est qu'après en être sorti qu'il apprit le latin et qu'il étudia avec succès les mathématiques. L'administration de l'Opéra ayant été donnée, en avril 1792, à la compagnie Francœur et Cellerier, le jeune Francœur en devint sous-caissier. Son père fut incarcéré, dix-huit mois après, *comme suspect*, et ce fut dans une circonstance aussi cruelle que la réquisition transporta le fils sous les drapeaux de l'armée du Nord. De retour à Paris au bout de quelques mois sans autorisation, et par le seul désir d'arracher son père au danger qui le menaçait, M. Francœur chercha à entrer dans l'arme du génie, où ses connaissances en mathématiques pouvaient être un titre d'admission et devenir une cause d'avancement; mais on ne lui trouva pas l'exagération des hommes qu'on appelait alors patriotes, et sa demande fut rejetée. Il fut alors employé dans un bureau de fabrication de fusils, cherchant, non sans péril, à rester inaperçu dans Paris, afin de pouvoir adoucir la captivité de son père, et de veiller sur sa tête menacée par le tribunal révolutionnaire. Quelques jours après le 9 thermidor, M. Francœur fit sortir son père de prison, et le 24 août 1794, il épousa Mlle Mariette; mais bientôt il eut lieu de redouter de se voir contraint à rejoindre l'armée comme simple soldat, et pour échapper aux recherches, il fut obligé de quitter son emploi. L'école centrale des travaux publics, depuis école polytechnique, venait d'être créée; c'était une route nouvelle offerte au talent. M. Francœur y entra comme élève, fut choisi pour être un de ses chefs de brigade, et y devint répétiteur; ce qui le conduisit à être successivement, mais d'une manière passagère, ingénieur-géographe, employé au trésor public, officier d'artillerie et instituteur de Jérôme Bonaparte. L'usage qu'il fit du crédit qu'il avait sur ce frère du premier consul fut de faire obtenir à son père une pension qui lui était si légitimement due d'après les réglements de l'Opéra, après cinquante ans de services, et qu'on avait toujours eu l'injustice de refuser à ses sollicitations. En 1803, M. Francœur fut nommé professeur de mathématiques élémentaires à l'école centrale de la rue Saint-Antoine. L'année suivante, il cessa ses fonctions de répétiteur à l'école polytechnique pour prendre celles d'examinateur des candidats à la même école, et en 1805, quand les écoles centrales furent organisées en lycées, M. Francœur, reconnu dès cette époque comme un des plus habiles professeurs, passa de la chaire de mathématiques élémentaires à celle des mathématiques transcendantes. En 1809, à l'organisation de la faculté des sciences, M. Francœur fit partie des savants qui furent chargés d'y professer. Les travaux excessifs auxquels il se livra, pour remplir avec zèle les différentes fonctions qui lui étaient confiées, ainsi que pour la publication de ses ouvrages, les dangers qu'il courut dans ses voyages, comme examinateur de l'école polytechnique, et les veilles passées à des observations astronomiques, avaient déjà altéré sa santé, lorsqu'en 1812 une chute de cheval lui cassa la cuisse, et acheva de la détruire pour toujours. Nous rapportons ces détails afin de mieux faire ressortir l'ingratitude de la conduite tenue plus tard envers un savant dont la vie était dévouée depuis long-temps à la science et consacrée au service de son pays. En 1815, après le second retour du Roi, la place d'examinateur de l'école polytechnique lui fut retirée, et en 1816 on lui ôta encore celle de professeur au lycée Charlemagne. Cette disgrace peut s'expliquer par l'amitié qui unissait le général Carnot et M. Francœur, amitié qui dut singulièrement lui nuire dans l'esprit des réacteurs de cette époque; mais c'est surtout, si l'on en croit le bruit public, au refus que M. Francœur aurait manifesté d'abandonner ce grand citoyen au moment même où la loi venait de le frapper d'exil, qu'il faudrait attribuer les mesures dont il fut victime. Au surplus, on connaissait l'indépendance de ses opinions et sa haine contre l'oppression; il était juste de punir de tels crimes. En 1824, M. Francœur fut nommé membre de la légion d'honneur, récompense tardive qui n'a réparé que bien faiblement les injustices exercées contre lui. Ce géomètre est membre de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg, des sociétés philomatiques, d'enseignement élémentaire, d'encouragement, et des académies de Rouen, de Toulouse, Cambray, etc., etc., On pense généralement que la place de M. Francœur devrait être marquée à l'Institut; mais ce qui précède ne fait que trop deviner quelles peuvent être les causes qui l'en ont éloigné jusqu'à ce jour. Il a publié: 1° *La Flore parisienne*, Paris, 1800, in-18; les plantes, dans cet ouvrage, sont classées conformément à la méthode suivie au jardin du Roi; 2° *Traité de mécanique élémentaire et théorique*, Paris, 1800, in-8°, 5e édition, 1826; 3° *Cours de mathématiques pures*, Paris, 1810, 2 vol. in-8°; 3e édition, 1828; 4° *Uranographie*, Paris 1812, in-8°; 4e édit., 1828. Dans cet excellent traité d'astronomie, l'auteur a adopté, relativement à l'antiquité du monde, et même de l'homme civilisé, celui des deux systèmes de Dupuis (*Origine de tous les cultes*), qui s'éloigne le moins des traditions historiques, c'est à dire qu'il fait remonter l'antiquité de la civilisation à trois ou quatre mille ans avant notre ère, opinion toutefois qui ne saurait s'accorder avec le fait du déluge universel. M. Francœur ne rejette cependant pas l'autre système de Dupuis, qui accorderait quinze mille ans d'antiquité à la civilisation égyptienne. On assure, à ce sujet, qu'il a eu l'occasion de se refuser à la suppression des passages de ce traité d'astronomie, qui déplaisaient à quelques personnes pour lesquelles il est important que toutes les lignes de la Genèse soient également vraies et sacrées; 5° *Traité du dessin linéaire*, pour l'enseignement de toutes les écoles élémentaires, Paris, 1819, in-8°; 2e édition, 1827; 6° *Goniométrie, ou l'Art de tracer sur le papier des angles dont la graduation est connue, et d'évaluer le nombre de degrés d'un angle déjà tracé, accompagnée d'une table des cordes de 1 à 10,000*, 1820, in-8°. M. Francœur est auteur, pour un cinquième, du *Dictionnaire technologique*, ou *des arts et métiers*, dont il a déja paru 12 vol. in-8°. Il est un des rédacteurs de la *Revue encyclopédique*, et de l'*Encyclopédie moderne*. Plusieurs *Mémoires* ont été présentés et lus par lui à l'académie des sciences. Ce géomètre est du petit nombre de ceux qui, à un mérite incontestable, savent réunir celui d'exprimer les vérités scientifiques dans un style pur et élégant.

FRANÇOIS Ier (Joseph-Charles), empereur d'Autriche, né le 12 février 1768, fils de Léopold II et de Marie-Louise d'Espagne, fut élevé sous les yeux de son père et ensuite appelé à Vienne par Joseph II, son oncle, qui confia son éducation aux personnes les plus capables de lui donner des idées saines dans l'art de gouverner. Cet illustre empereur, se montrant supérieur à ses compatriotes, avait entrepris de réformer le gouvernement des états héréditaires de sa couronne, et, malgré la résistance opiniâtre des grands et des prêtres, il était déja parvenu à exécuter une partie de son plan, dont la réussite devait lui paraître d'autant plus certaine que son successeur Léopold était, sous tous les rapports, l'homme le plus capable de l'affermir en y mettant la dernière main. Cepen-

dant, il importait que son neveu fût élevé à la même école, et, c'est pourquoi, d'accord avec son pere, Joseph le fit venir à Vienne. L'archiduc François profita des leçons qu'il reçut et des exemples qu'il eut sous les yeux, et si, depuis son élévation au trône, il s'est écarté de la route tracée par son oncle et son pere, il ne faut l'attribuer qu'aux circonstances extraordinaires dans lesquelles il se trouva placé dès la mort de Léopold, et qui, jointes à l'irrésolution de son caractère, permirent à l'olygarchie autrichienne de s'emparer de l'esprit du jeune empereur et même de lui inspirer des terreurs qui le subjuguèrent entièrement. La mort de Joseph et surtout celle de Léopold, offraient d'ailleurs des circonstances capables d'inspirer des craintes à leur successeur. L'archiduc François accompagna Joseph dans sa campagne contre les Turcs, en 1788, mais il ne montra aucun goût pour l'art militaire, et c'est cependant sous le plus timide et le plus pacifique des princes que l'Autriche a fait le plus de guerres! Il épousa, le 6 janvier de la même année, Elisabeth, fille du duc Frédéric-Eugène de Wurtemberg, qui mourut le 17 janvier 1790, et s'unit, en secondes noces, à Marie-Thérese, fille de Ferdinand IV, roi de Naples, dont il a eu plusieurs enfants. Le 1er mars 1792, il succéda à son père Léopold II, fut proclamé roi de Hongrie le 6 juin, élu empereur romain le 7, et couronné, en cette qualité, le 14 juillet de la même année. La révolution française faisait de grands progres, et une coalition se préparait contre les nouvelles doctrines, à la tête de laquelle était le cabinet anglais qui comptait, du même coup, étouffer les principes républicains et s'enrichir des dépouilles de cette France dont il sera toujours l'ennemi. En Autriche, le vieux Kaunitz, fidele aux traditions féodales et chef du parti opposé aux réformes salutaires commencées par l'empereur Joseph, saisit habilement l'occasion, et profitant de l'inexpérience du jeune monarque, parvint à lui inspirer des craintes s'il ne se prêtait pas aux vœux de son cabinet et à ceux des puissances coalisées : on lui fit presque entrevoir qu'il ne pourrait régner qu'à cette condition. François se prêta à tout, fit ce que lui dicta Kaunitz, et se disposa à remplir les engagements contractés par Léopold avec le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, dans la célèbre conférence tenue, le 27 août 1791, à Pilnitz, en présence de plusieurs personnages notables, français et étrangers, au nombre desquels se trouva, dit-on, le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, roi de France. Léopold parut bientôt se repentir, et ne prit réellement aucune mesure qui indiquât des dispositions bien hostiles. Mais à peine son fils fut-il sur le trône que l'Autriche fit marcher une forte armée contre la France et continua la guerre, pendant plusieurs années, avec le plus grand acharnement, malgré les nombreuses défaites que les Autrichiens éprouverent successivement (*Voyez* DUMOURIER, PICHEGRU, HOCHE, JOURDAN, MOREAU, DESAIX, NAPOLEON) jusqu'à la conclusion de la paix de Campo-Formio, signée le 17 octobre 1797. Par ce traité, François obtint des conditions beaucoup plus favorables qu'il n'eût pu l'espérer. Il renonça à la Belgique que les Français occupaient depuis long-temps, et reçut Venise et toutes ses anciennes possessions sur la terre ferme, avec la Dalmatie, l'Istrie et les îles en compensation de la Lombardie qu'il céda à la république française. Mais la modération de la France et le sacrifice inexcusable de la nation vénitienne, ne satisfirent point le cabinet autrichien. L'or et les intrigues de l'Angleterre eurent bientôt formé une nouvelle coalition; le cabinet britannique, profitant des querelles intestines qui déchiroient la France, et qu'il fomentait lui-même, d'accord avec les émigrés français, engagea Paul Ier à se joindre aux forces autrichiennes; leurs armées combinées obtinrent d'abord des succès signalés en Italie, mais la bataille du Zurich donna un terrible échec aux Russes, et bientôt les victoires éclatantes de Hohenlinden et de Marengo forcèrent de nouveau l'empereur François à traiter avec la république française, qui eut la générosité de lui accorder une paix trop favorable. L'empereur Paul, peu satisfait de la conduite des généraux autrichiens, abandonna son allié et se rapprocha, peu après, de Napoléon. Le traité de Lunéville, signé le 3 février 1801, fut calqué sur celui de Campo-Formio, mais il ébranla la vieille et décrépite constitution de l'empire germanique jusque dans ses bases. L'Autriche reconnut les républiques batave, helvétique, cisalpine et ligurienne; mais, quoique vaincue et humiliée, elle ne songeait qu'à se venger, et dès lors François crut avoir assez de ressources nationales ou étrangères pour recommencer la lutte : il forma, sous les auspices de l'Angleterre, une ligue avec l'empereur Alexandre, et une nouvelle guerre contre la France éclata vers la fin de 1805; mais la capitulation de l'armée autrichienne, commandée par Mack à Ulm, et la déroute complete de l'armée russe à Austerlitz, forcèrent encore une fois François à recevoir la loi de la France. Cette fois les conditions de la paix furent dures, et telles que cette puissance devait en attendre d'un ennemi dont elle s'était si souvent jouée. La France, par le traité signé à Presbourg le 6 décembre 1805, conserva en toute propriété le Piémont, Parme et Plaisance; l'Autriche reconnut le royaume d'Italie, et lui céda toutes les possessions de l'ancienne république de Venise qu'elle avait reçues par les traités antérieurs; elle abandonna à la Baviere tout le Tyrol et le Vorarlberg, avec les évêchés de Brixen et de Trente, Burgau, Eichstadt, Passau, Lindau et autres seigneuries. L'empereur François céda de plus la majeure partie du Brisgau, l'Ortenau, la ville de Constance au grand duc de Bade et le reste de l'Autriche antérieure au Wurtemberg. L'Autriche acquit Salzbourg et Berchtolsgaden à titre de duché et la grande maîtrise de l'ordre teutonique pour un de ses princes. La Baviere et le Wurtemberg furent érigés en royaumes. Ce traité fut signé, de la part de la France, par M. de Talleyrand, et, pour l'Autriche, par le prince de Lichtenstein et le comte de Giulay. A la suite de cette paix, le cabinet de Vienne renonça, pendant quelques années, à l'espoir de vaincre la France. En 1806 (le 6 août) François, sur la simple déclaration de Napoleon, portant qu'il ne reconnaissait plus l'empire germanique, renonça à son titre d'empereur romain, et, lors de la guerre qui, la même année, éclata entre la Prusse et la France, il offrit sa médiation qui fut refusée. L'occupation de l'Espagne survint, et les difficultés que Napoléon y rencontra réveillèrent de nouveau le cabinet autrichien, toujours dévoué à l'Angleterre qui cherchait à tirer le plus grand parti du fanatisme espagnol et de la docilité des Portugais dont elle disposait à son gré. La guerre fut dès lors résolue, et, cette fois, l'armée autrichienne, aux ordres de l'archiduc Charles, débuta par une marche hardie sur la Bavière; mais Napoléon étant survenu avec la rapidité de l'aigle, repoussa les Autrichiens qu'il défit ensuite complétement à Wagram, après avoir pris Vienne. C'en était fait alors de la couronne de François sans l'aveuglement de son vainqueur; celui qui pouvait anéantir la monarchie autrichienne en vengeant la France de l'atroce perfidie que ce cabinet n'avait cessé de déployer envers une nation trop généreuse, fut le dupe d'une conception diplomatique qui, en séduisant l'ambition de Bonaparte, fut la véritable source de tous ses malheurs et

de sa fin désastreuse. L'astucieux cabinet autrichien, mettant de côté tout sentiment élevé, foulant aux pieds toutes les convenances et méprisant les préjugés qui paraissent si respectables aux anciennes familles souveraines, suggéra un moyen de sauver la monarchie aux dépens de l'honneur, et François, toujours passif, adhéra sans difficulté au projet de donner sa fille, l'archiduchesse Marie-Louise, en mariage à Napoléon. L'excessive ambition de ce guerrier le fit donner dans le piége; l'enfant de la révolution, ne rêvant que le despotisme, se crut tout à coup identifié avec les vieilles familles de rois qu'il comptait déjà parmi ses vassaux; il tressaillit à l'idée de devenir le gendre de l'empereur François; et, en épousant Marie-Louise, il se sépara tout-à-fait des intérêts de la révolution pour s'attacher à l'aristocratie française et étrangère. L'Europe entière fut saisie d'étonnement en apprenant ce mariage; mais tandis que Napoléon croyait s'assurer la fidélité de l'Autriche, les politiques les plus clairvoyants jugèrent qu'un monarque capable de consentir à une pareille union par la simple raison d'état, pourrait bien un jour vaincre sa tendresse paternelle lorsqu'il s'agirait des intérêts de sa couronne, tandis que Napoléon, fasciné par ce triomphe d'un nouveau genre, et auquel il ne s'attendait pas, redoublerait d'égards pour son beau-père et lui donnerait le temps de réparer ses pertes en attendant le moment de se venger de l'excès d'humiliation qu'il avait consenti à subir. Le traité de Vienne fut signé le 4 octobre 1809, et laissa à l'Autriche la plus grande partie de ses états; Napoléon divorça avec sa première épouse Joséphine, le 15 décembre de la même année, épousa Marie-Louise le 2 avril 1810, et quatre années étaient à peine écoulées que la cour de Vienne se joignant à la Russie, à l'Angleterre et à la Prusse, renversa Napoléon et son épouse du trône. Avant cette époque l'Autriche, tant qu'elle redouta la puissance de l'empire français, s'empressa d'exécuter les volontés de Napoléon. En 1812, au mois de mai, François Ier vint à Dresde lorsque son gendre eut formé le dessein de punir la Russie, et souscrivit une convention d'après laquelle il s'engageait à fournir un corps de troupes auxiliaires pour former l'aile droite de l'armée française. Ce corps fut en effet organisé, et combattit, quoique faiblement, les Russes. Le général prince de Schwartzenberg, qui le commandait, se conduisit avec loyauté; mais il faut croire qu'il avait l'ordre de ménager ses troupes et les Russes, car dès lors son gouvernement méditait une vengeance et épiait l'occasion favorable d'attaquer la France. Elle se présenta bientôt par l'inconcevable aveuglement de Napoléon sur la politique du cabinet russe, et l'obstination qu'il mit à rester à Moscou après l'incendie de cette ville. La désastreuse campagne de 1812 ranima le courage abattu des ennemis de Napoléon et de la France; mais le colosse était encore trop redoutable pour que le cauteleux cabinet de Vienne osât l'attaquer de front. Il fallut un étonnant concours de revers pour décider enfin l'empereur François à jeter le masque en devenant, d'allié peu fidèle, l'ennemi déclaré de son gendre. La déroute de Vittoria mit un terme aux hésitations du cabinet autrichien. Dès qu'il vit la perspective de triompher de la France, affaiblie et menacée par tous les peuples soulevés contre elle, il ne balança plus, et ceux qui avaient sacrifié l'honneur pour sauver la monarchie crurent qu'il était très légitime d'y renoncer encore une fois pour reconquérir la puissance. L'Autriche conservait d'immenses ressources, car le complaisant Napoléon ne lui avait enlevé, par le traité de Vienne, que les provinces illyriennes, une partie de la Gallicie, la moitié de la Croatie, Trieste, Fiume, le cercle de Villach, et quelques autres territoires de moindre importance. Bientôt elle mit sur pied une armée formidable qu'elle dirigea vers la Bohême, en tenant dès ce moment un langage menaçant à Napoléon. Enfin, le 9 septembre, François conclut à Tœplitz un traité d'alliance avec l'empereur de Russie et le roi de Prusse, et joignit la coalition. L'armée autrichienne fut battue devant Dresde, et éprouva une perte énorme; mais l'immense supériorité des forces réunies à Leipsick l'emporta enfin sur la valeur française, et depuis cette époque mémorable le triomphe des coalisés parut assuré. Les armées alliées pénétrèrent en France sur divers points, et les Autrichiens se portèrent sur Lyon et la Franche-Comté, où une poignée de braves les tinrent long-temps en échec. L'empereur François se trouvait de sa personne à Dijon, lorsque l'empereur Alexandre et le roi de Prusse entrèrent à Paris, et n'opposa aucune résistance à l'acte qui dépouilla Napoléon et son fils du trône. Il vint à Paris le 15 avril 1814, et M. de Talleyrand lui ayant fait un compliment à la tête du sénat, François Ier répliqua par un discours dans lequel on distingua ces mots que les sénateurs refusèrent d'inscrire sur leurs registres : « J'ai combattu pendant vingt ans « ces principes qui ont désolé l'univers. » Cette assertion n'était pourtant pas exacte, car, à coup sûr, Napoléon n'avait guère d'autres principes que François, et il pouvait dire avec plus de vérité que ce monarque : « J'ai toute ma vie détesté les principes « républicains, et je les ai combattus sans cesse « dès que j'en ai eu le pouvoir. » Mais ce n'était nullement aux principes que la coalition faisait la guerre; c'était la France qu'on voulait dépouiller, et c'est en effet ce qui fut exécuté par le mémorable traité de Paris, du 30 mai 1814. Est-ce pour faire triompher les saines doctrines et pour anéantir les principes anarchiques de Napoléon, que l'Autriche consentit à reprendre la Lombardie et tous les états de l'ancienne république de Venise, à l'exception des îles, états auxquels elle n'avait pas plus de droit que le roi de Sardaigne à Gênes, le roi de Prusse à la Saxe, la Russie à la Pologne, ou l'Angleterre à Malte, aux îles vénitiennes et à l'empire de l'Inde? Ce fut en effet un beau triomphe des principes que de réduire la France à ses anciennes limites de 1789, tandis que toutes les puissances, ses ennemies, se sont agrandies outre mesure. Affaiblir la France était la maxime de l'Angleterre et le désir de l'Autriche, alliée qu'elle avait si long-temps stipendiée. Il quitta Paris après un séjour de deux mois, pendant lesquels il se fit peu remarquer, et retourna ensuite à Vienne avec les autres souverains alliés, pour régler définitivement les affaires des rois dans un congrès. Leurs discussions n'étaient pas encore terminées que Napoléon, par le coup le plus hardi et le plus inattendu, renversa seul et en peu de jours ce que toute la coalition avait eu tant de peine à effectuer par des efforts inouis. Sa perte fut jurée de nouveau, et elle se réalisa à Waterloo plutôt par sa propre faute et la confiance mal placée qu'il accorda à des généraux mal habiles ou traîtres, que par la vaillance des Anglo-Hollandais et des Prussiens. Dans cette seconde guerre les Autrichiens déployèrent encore moins d'activité que dans la première; ce qui ne doit pas surprendre, car la monarchie autrichienne avait recouvré le Tyrol et toutes ses possessions en Italie, avec les états de Venise sur la Terre-Ferme, rétabli un membre de sa famille sur le trône de la Toscane, et n'avait rien à espérer de cette guerre qui d'ailleurs ne lui donnait pas d'inquiétude pour les possessions de sa couronne, dont aucune ne confinait avec la France. Il profita donc

de la seconde abdication de Bonaparte pour replacer l'ancien roi de Naples sur le trône de Joachim Murat, qui avait puissamment aidé l'armée autrichienne à expulser les Français de l'Italie pendant la campagne de 1814. Ce fut alors que les conseillers de François lui rappelèrent sans doute les principes de Kaunitz; l'alliance, dite *sainte*, fut formée entre Alexandre, François et le roi de Prusse, et d'autres rois y adhérèrent ensuite. Conçue dans des termes vagues, et sous le masque de la religion, elle avait pour but la sécurité des rois et l'oppression des peuples, les premiers devant commander et les seconds obéir. On oublia les belles promesses de constitutions qu'on avait faites aux Allemands, lorsqu'on avait besoin de leur enthousiasme contre le despotisme de Napoléon, et on ne songea plus qu'à intimider le peuple et à mettre des barrières éternelles à toute tentative de réforme chez les nations de l'Europe. Les alliés se promirent une assistance mutuelle contre tout mouvement insurrectionnel, et ils ont tenu parole jusqu'à la mort d'Alexandre; mais le cabinet autrichien est le seul qui, jusqu'à ce jour (janvier 1828), ne se soit point départi des principes arrêtés alors entre les souverains alliés. Lorsqu'au mois de juillet 1820 les Napolitains voulurent se donner un gouvernement libre, l'Autriche se chargea de renverser la constitution proclamée par l'armée et le peuple, d'accord avec le prince héréditaire, et consentie par le roi Ferdinand IV. Ce souverain fut attiré à Laybach, et l'armée autrichienne, ayant marché contre Naples, occupa cette ville le 24 mars 1821; elle était commandée par le général baron de Frimont, et n'éprouva qu'une très faible résistance de la part des troupes napolitaines peu aguerries, et dont plusieurs des généraux trahirent la cause nationale. Le royaume fut occupé jusqu'en 1827, et gouverné entièrement sous l'influence autrichienne. En même temps que les troupes de François Ier marchaient sur Naples, le Piémont s'insurgeait contre le roi, et cherchait à se donner aussi un gouvernement constitutionnel; les Autrichiens s'y portèrent, et n'eurent pas de peine à étouffer ce mouvement mal concerté; mettant à profit la division qui régnait parmi les Piémontais, ils affermirent le pouvoir royal en la personne de Charles-Félix, devenu roi par la double résignation de son frère Victor-Emmanuel. Peu de temps après, le cabinet autrichien manœuvra en Espagne et en Portugal contre le parti constitutionnel, et contribua à renverser les cortès dans les deux pays. Lors de l'insurrection des Grecs contre les Turcs, l'Autriche, fidèle à son système, se prononça contre les premiers, et n'a cessé de soutenir les droits du grand-seigneur, qu'elle regarde comme le légitime possesseur de la Grèce et le seul arbitre des peuples qui l'habitent. Cette conduite est plus conséquente que celle des autres puissances qui, après avoir prononcé un anathème contre les actes émanés des nations espagnole, napolitaine et portugaise, et approuvés spontanément par leurs rois, reconnaissent enfin le droit d'insurrection chez les Grecs contre un souverain qui les opprime; mais l'Autriche, ou plutôt M. de Metternich, redoute les Grecs rendus à la liberté, et organisés en gouvernement représentatif, comme voisins incommodes des provinces que le cabinet autrichien régit avec un sceptre de fer ou plutôt de plomb. Comment, en effet, se flatter de tenir long-temps l'Italie dans le plus abject esclavage, lorsque la Grèce offrira l'exemple d'un peuple brave qui, par des flots de sang, est parvenu à conquérir son indépendance et sa liberté, ou du moins qui, par son immortelle résistance, a forcé les trois plus grandes puissances de l'Europe à venir à son secours pour le délivrer de ses ennemis, et l'aider à fonder un gouvernement basé sur les droits du peuple? Nous pensons, avec le profond Lucchesini, que M. de Metternich, aveuglé par des succès qu'il doit bien plus aux fautes de Napoléon qu'à ses minces talents, se flatte en vain de commander à son siècle, d'arrêter la marche de l'esprit humain, et de s'opposer aux arrêts du destin, en imaginant qu'il peut, par la toute-puissance de sa police, isoler la monarchie autrichienne du reste du globe, et en faire une petite Chine immobile et tyrannisée par un corps de mandarins héréditaires, appuyés par des mercenaires armés. Déjà, en 1827, la diète hongroise a osé opposer une résistance courageuse aux ordres impérieux du grand-visir autrichien, qui a été forcé de plier. Malgré tous les efforts de ce cabinet pour arrêter les progrès des lumières, en traitant l'instruction publique comme une marchandise de contrebande, les Autrichiens même finiront par vouloir être traités en hommes et non comme du bétail. Le souvenir du règne de Joseph n'est pas encore éteint chez eux. L'empereur François est doux, affable, bon, et possède beaucoup d'instruction, surtout en botanique et en histoire naturelle; ses manières sont simples, il est ennemi du faste, et très assidu au travail de cabinet. Comme chef de l'empire germanique, il aurait dû porter le titre de François II; mais c'est en qualité d'empereur d'Autriche qu'il s'est fait nommer François Ier. Il a été marié quatre fois; la première avec une princesse de Wurtemberg; la seconde avec une fille de Ferdinand IV de Naples, dont il a déjà été fait mention; la troisième, avec Marie-Louise-Béatrix, fille de Ferdinand, duc de Modène-Brisgau, et oncle de l'empereur; la quatrième fois avec Caroline-Auguste, fille du roi de Bavière, le 10 novembre 1816. Il n'a des enfants que de son second lit; ils sont au nombre de six, depuis la mort de l'impératrice du Brésil: 1° L'ex-impératrice des Français, Marie-Louise; 2° le prince impérial et héritier présomptif, Ferdinand-Charles; 3° l'épouse du prince Léopold des Deux-Siciles; 4° l'épouse du prince Frédéric-Auguste de Saxe; 5° l'archiduc François-Charles; 6° et l'archiduchesse Marie-Anne.

FRANCOIS DE NEUFCHATEAU. *V.* NEUFCHATEAU.

FRANCONI père (N.), écuyer et entrepreneur de spectacle, né en 1743, vint, pour la première fois, à Paris, en 1783, et s'associa avec Astley, qui avait construit un cirque dans le faubourg du Temple. Astley étant parti pour Londres en 1784, M. Franconi resta seul pour exploiter cet établissement qu'il quitta, quelque temps après, pour aller à Lyon, où il établit un cirque dans le quartier des Broteaux. C'est de ce point central qu'il faisait des excursions dans diverses parties de la France. La révolution ayant ruiné le commerce de Lyon, il revint à Paris, à la fin de 1792, et reprit la direction du cirque du faubourg du Temple. En 1793, il parut, avec sa troupe et ses chevaux, sur le théâtre national, vis-à-vis la bibliothèque nationale, dans la *Constitution à Constantinople*, chose qu'on n'avait pas encore vue, et, en 1796 et 1797, il exécuta des combats et des tournois dans les pantomimes du théâtre de la Cité. En 1802, il transporta son établissement à l'ancien jardin du couvent des Capucines, et commença à y faire représenter quelques pantomimes. Il y resta jusqu'en 1806, époque où la construction de la rue de la Paix nécessita la démolition des bâtiments des Capucines et du cirque. M. Franconi, qui avait éprouvé des pertes, céda alors le droit et le fond de son entreprise à ses deux fils qui avaient été ses élèves

et ses collaborateurs, et qui arrivaient des voyages qu'ils avaient faits dans les pays étrangers. M. Franconi s'est distingué des divers écuyers qui ont paru dans le siècle dernier, par sa moralité, par son austère probité, et c'est à ses qualités personnelles qu'il a dû principalement les fondements de sa réputation et de sa fortune. Il avait imaginé une voiture de voyage qui a, dans le temps, excité la curiosité publique, par la réunion de tout ce qu'elle offrait de commode et d'agréable. M. Franconi qui était devenu aveugle, a été heureusement opéré de la cataracte, et il est encore vivant.

FRANCONI (Antoine-Laurent), fils aîné du précédent, né en 1777, obtint avec son père le privilége du gouvernement et la permission de faire bâtir, rue du Mont-Thabor, un cirque et un théâtre, où ils donnèrent le nouveau genre de spectacle qu'ils ont si heureusement exploité jusqu'à ce jour. M. Franconi l'aîné s'occupait spécialement de l'équitation et du soin d'élever les chevaux, les cerfs, les éléphants, les chameaux qui figuraient dans ses exercices et qui ont excité l'admiration générale. Ils restèrent dans la rue Mont-Thabor depuis 1807 jusqu'en 1816, époque où ils achetèrent le terrain et les vastes bâtiments occupés précédemment par Astley; ils y firent construire un beau théâtre dont l'ouverture eut lieu le 8 février 1817, et qui a été consumé, par un incendie, dans la nuit du 15 au 16 mars 1826. Ce spectacle, remarquable par son genre, par ses moyens, par ses effets, a donné, au faubourg du Temple, une existence nouvelle. Les plus brillants succès ont récompensé les travaux de MM. Franconi frères, dont la réputation est devenue européenne et qui n'ont cessé de mériter l'estime publique et la protection du gouvernement par leur noble caractère et leurs talents. Après l'incendie du cirque, M. Franconi a cédé à son frère Henri et à son neveu Adolphe, sa part dans l'entreprise, et il est aujourd'hui entièrement étranger au nouvel établissement.

FRANCONI (Henri), frère du précédent, né vers 1778, s'était spécialement chargé, pendant sa société avec son frère, de la mise en scène des pantomimes et des mimodrames qu'ils donnaient à leur cirque, et dont plusieurs sont de sa composition. Les deux frères y jouaient les principaux rôles. Depuis la construction du nouveau Cirque-Olympique, sur le boulevard du Temple, dont l'ouverture a eu lieu le 31 mars 1827, M. Henri Franconi a cédé à son fils Adolphe la direction spéciale de l'établissement, où les Parisiens et les étrangers continuent à se porter en foule. Les pièces qu'on y représente sont des mimodrames à grand spectacle, mêlés de dialogue, de musique, où les chevaux sont obligés de paraître, et précédés de divers exercices d'équitation, de voltige et d'adresse. Nous ne donnerons pas la liste des pièces de ce genre, composées par M. H. Franconi et par ses collaborateurs; il suffit de dire que la plupart ont obtenu une très grande vogue.

FRANK (Jean-Pierre), conseiller aulique et premier médecin de l'empereur d'Autriche, né à Rotalben le 19 mars 1745. Son père, qui était Français, le fit étudier chez les piaristes, à Radstadt, dans l'intention de le faire entrer dans les ordres. Le jeune Frank avait une si belle voix, que la margrave de Bade voulut l'envoyer en Italie pour qu'on en fît un castrat, et peut-être que sans le général Dieger, qui parvint à détourner la princesse de ce projet, tel eut été son sort. Se sentant du goût pour la médecine, il se rendit à l'université d'Heidelberg après avoir été étudier la philosophie en France. Il y revint, en 1765, suivit la clinique des hôpitaux de Strasbourg, puis retourna à Heidelberg recevoir le bonnet de docteur. Ayant eu d'abord l'intention d'exercer son art en Lorraine, il avait été contraint de se faire recevoir une seconde fois à Pont-à-Mousson, d'où il s'était ensuite rendu à Bitche. Cependant il ne resta en France que deux ans, et retourna se fixer à Baden. En 1769, il fut nommé médecin de la garnison de cette ville, et, trois ans après, le prince-évêque de Spire le nomma à la fois son premier médecin et conseiller-d'état. Le docteur Frank fit alors à Brucksal, pendant l'espace de neuf années, des cours d'anatomie, de physiologie, et, en présidant à l'enseignement des sages-femmes, il parvint à diminuer d'un tiers la mortalité parmi les femmes enceintes. L'université de Gœttingue l'appela à sa chaire de clinique, en 1784, et en même temps le roi d'Angleterre lui envoya le titre de conseiller-d'état. Deux ans plus tard, il quitta Gœttingue, dont le climat était contraire à sa santé, et se rendit à Pavie pour y remplacer le célèbre Tissot. C'est alors qu'il imprima aux études médicales une direction à laquelle on a donné trop d'éloges sans doute, mais qui a eu de très heureux résultats. La place de directeur-général pour l'état sanitaire de la Lombardie, qu'il obtint vers cette époque, et sa clinique, suivie par un grand nombre d'élèves, ne firent qu'accroître sa réputation. Il fut appelé à Vienne, en 1795, par l'empereur d'Autriche, pour donner de nouvelles bases au service de santé des armées impériales, et les places de conseiller aulique et de directeur-général de l'hospice civil de Vienne, furent la récompense due à ses talents et aux services qu'il rendit en cette circonstance. Le docteur Frank se rendit à Wilna, en 1804, pour y occuper la chaire de clinique, et l'empereur Alexandre le nomma, en même temps, son premier médecin et professeur de médecine-pratique à l'académie médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg. L'affaiblissement de sa santé ne lui ayant pas permis de rester en Russie, il se rendit, en 1808, à Fribourg en Brisgaw, avec une pension de trois mille roubles que lui accorda l'empereur. En passant à Vienne, où il fut obligé de s'arrêter par suite des événements de la guerre, Napoléon le consulta sur la blessure dont mourut le maréchal Lannes, et lui proposa de venir occuper en France une place importante. Frank dont la santé réclamait le repos, préféra la retraite, et se rendit à Fribourg à la fin de 1809. La mort de sa fille, arrivée en 1811, ramena Frank dans la capitale de l'Autriche, où il fut plusieurs fois consulté, en 1814, par l'impératrice Marie-Louise, sur la santé du roi de Rome et sur la sienne; plus tard il reçut de cette princesse, le cordon de commandeur de l'ordre de Saint-Georges. Le docteur Frank mourut à Vienne, le 24 avril 1821. Il a publié: 1° *Lettre sur quelques principes émis par le collége des médecins à Munster*, Manheim, 1776, in-8°; 2° *Epistola invitatoria ad eruditos, de communicandis quæ ad politiam medicam spectant, principum ac legislatorum decretis*, Manheim, 1776, in-8°. Cette invitation ne produisit pas tout l'effet que Frank en attendait; peu de matériaux lui furent envoyés. 3° *Système complet de police médicale*, Manheim, Tubingue et Vienne, 1780-1817, 6 volumes in-8°. De tous les ouvrages de Frank, celui-ci est le plus important et celui qui a le plus contribué à sa réputation. 4° *Observationes medico-chirurgicæ, de singulari abcessu hepatico et de sectione symphysis ossium pubis in episcopatu Spirensi peracta*, Erfurd, 1783, in-4°; 5° *Oratio inauguralis, de instituendo ad praxim medico*, Gœttingue, 1784; 6° *Prolusio de larvis morborum biliosis*, Gœttingue, 1784, in-4°; 7° *Prospectus de l'Institut clinique de Gœttingue et de son rétablissement en faveur des malades pauvres et des personnes qui se destinent à la médecine pratique*, Gœttingue, 1784, in-4°; 8° *Dissertatio de magistratu medico felicissimo*, Gœttingue, 1784, in-4°; 9° *Delectus opusculorum medicorum ante*

hâc in Germaniâ, in diversis academiis editorum, quam in auditorum commodum collegit, et cum notis, hinc inde aucta recudi curavit, Pavie, 1785-1793, 12 vol. in-8°; 10° *Sermo academicus de civis medici in republicâ conditione atque officiis, ex lege præcipue erutis*, Pavie, 1786, in-8°; 11° *Oratio academica de vesicâ urinali, ex viciniâ morbosâ ægrotante*, Pavie, 1786, in-8°; 12° *Synopsis nosologiæ methodicæ, continens genera morborum, auctore G. Cullen, editio quarta emendata et plurimum aucta, recudi curavit et præfatus est*, Pavie 1787, in-8°; 13° *Oratio academica de signis morborum ex corporis situ partiumque positione petendis*, Pavie, 1788, in-8°; 14° *Plan de règlement pour le directoire medico-chirurgical de Pavie*, Milan, 1788, in-4°; 15° *Plan de règlement pour la pharmacie dans la Lombardie autrichienne*, Milan, 1788, in-4°; 16° *Opuscula medici argumenti*, Leipsick, 1790, in-8°; 17° *Plan d'école clinique, ou Méthode d'enseigner la pratique de la médecine dans un hôpital académique*, Vienne, 1790, in-8°; traduit en italien, Crémone, 1790, in-8°; 18° *Apparatus medicaminum ad usum nosocomii Ticinensis*, Pavie, 1790, in-8°; 19° *De periodicarum affectionum ordinandis familiis, oratio academica*, Pavie, 1791, in-8°; 20° *Discursus academicus de circumscribendis morborum historiis*, Pavie, 1792, in-8°; 21° *De curandis hominum morbis epitome, prælectionibus academicis dicata*, Manheim et Vienne, 1792-1821, in-8°; traduit en français sous le titre de *Traité de médecine pratique*, par Goudareau, Paris, 1820-1823, 5 vol. in-8°; en allemand, Vienne, 1793, in-8°. Cet ouvrage n'a point été terminé, mais M. le comte Ostrowski a promis qu'il en publierait la suite. Le docteur Frank avait voulu y renfermer tout ce que l'on savait alors de positif en médecine, mais la lenteur qu'il mit à sa composition, dans un temps où la science s'enrichissait journellement de nouvelles découvertes, fit que l'ouvrage ne fut plus au niveau de la science lorsqu'il parut. Cependant plusieurs traductions italiennes en ont été faites dans ces dernières années, les doctrines de Frank se trouvant encore suivies en Italie par plusieurs médecins. 22° *Biographie du docteur J.-P. Frank, écrite par lui-même*, Vienne, 1802, in-8°; elle a été traduite en italien; 23° *Interpretationes clinicæ observationum selectarum*, Tubingue, 1811, in-8°. Le docteur Frank a encore composé la préface de l'ouvrage intitulé : *Ratio instituti clinici Ticinensis*, publié par son fils Joseph Frank.

FRANK (JOSEPH), fils du précédent, naquit à Rastadt, le 23 décembre 1771. Son père le destina fort jeune, à une carrière qui était pour lui-même une source de fortune et de célébrité. Après avoir étudié sous Blumenbach, à Gœttingue, et sous Spallanzani, Volta et Scarpa, à Pavie, le jeune Frank fut reçu docteur à vingt ans. Peu après, il accompagna son père en Suisse, et se lia avec les célèbres médecins qui s'y trouvaient alors. Il étudia, à cette époque, le système de Brown, dont il fut long-temps partisan outré, et qu'il eut plus tard le courage de reconnaître en opposition avec les saines doctrines auxquelles on doit les progrès marqués que la science a faits dans ces derniers temps. Frank revint en Italie et se livra surtout à la médecine pratique. En 1794, l'université de Pavie le choisit pour répétiteur et adjoint à l'école de clinique, et l'année suivante, son père ayant été appelé à Vienne, il fut chargé de ses fonctions académiques, et fut nommé professeur par *interim*, par le gouvernement de Milan. L'éloignement où il se trouvait de son père lui fit solliciter, pour s'en rapprocher, la place de médecin ordinaire à l'hôpital général de Vienne, et elle lui fut accordée. Sur la fin de 1802, il fit un voyage à Paris, et y fut accueilli avec distinction par le ministre Chaptal et les premiers médecins de cette capitale. L'année suivante il se rendit à Londres et à Edimbourg, puis il revint à Vienne par Hambourg, afin de visiter divers établissements scientifiques de l'Allemagne. En 1804, le docteur Frank fut appelé par l'empereur de Russie pour occuper la chaire de pathologie à l'université de Wilna; l'année suivante, il succéda à son père dans la chaire de médecine pratique et clinique dans cette même université, et occupa cette place jusqu'en 1823. L'empereur Alexandre lui conféra le titre de conseiller-d'état, et lui donna les décorations de Saint-Vladimir de la troisième classe et de Sainte-Anne de la deuxième classe. Joseph Frank a fondé à Wilna une société de médecine, chirurgie et pharmacie, qui, en 1810, obtint le titre d'impériale. Cette société publiait un *Journal de pharmacie*, en langue polonaise, qui a cessé de paraître en 1824. On lui doit aussi plusieurs établissements de bienfaisance; une espèce de clinique pour venir au secours des pauvres de la ville et un comité de vaccine. Les fonds pour l'entretien de ces établissements sont en grande partie fournis par les nobles efforts de son respectable fondateur. On lui doit encore une autre institution dans laquelle cinquante jeunes Lithuaniens et Wolhyniens sont entretenus aux frais de l'état, pour y étudier les sciences médicales. Cet institut dirigé par son fondateur a fourni un grand nombre d'hommes distingués. Parmi ces élèves de l'infatigable Frank, on compte les médecins les plus remarquables qui presque tous occupent aujourd'hui des chaires : Nicolas Mianowski, professeur d'accouchement; Vincent Herberski, qui avait remplacé Frank, après son départ de Wilna, en 1824, mais que la mort a enlevé, en 1826; Vincent Homolicki, professeur de physiologie; Adam Bielkiewicz, professeur d'anatomie humaine; Abicht, professeur de pathologie; Constantin Porcyanko, professeur de thérapeutique-générale et de matière médicale; Wroblewski; Frédéric Hechel; les deux frères Kaczkowski; Louis Sauvan; Jean Kulesza; Constantin Weryha; les deux frères Knoth, et plusieurs autres médecins qui exercent avec beaucoup de talent dans les différentes parties de l'ancienne Pologne, et de la Russie. Joseph Frank a publié : 1° *Observationes medicinales circà res gestas in clinico instituto nosocomii Vindobonensis*, Vienne, 1796, in-8°; 2° *Ratio instituti clinici Ticinensis*, Vienne, 1797, in-8°. C'est en tête de cet ouvrage que le père de J. Frank a placé une dissertation importante sur les avantages et les défauts de la doctrine de Brown; 3° *Erlæuterungen über die Erregungstheorie*, Vienne, 1797, in-8°, réimprimé à Heilbronn, 1803, in-8°; 4° *Anleitung zur Kenntniss und Wahl des Arztes*, Vienne, 1800, in-8°; 5° *Handbuch der toxicologie oder der Lehre der Giften und Gegengiften*, Vienne, 1800, in-8°; 6° *Gesundheits-Taschenbuch fuer das jahr 1803*, Vienne, 1803, in-8°; 7° *Grundriss der Pathologie nach den Gesetzen der erregungstheorie*, Vienne, 1803, in-8°; 8° *Versorgungshaeuser, und uebrige Armeninstitute, medicinische Lehranstalten und Gefaengnisse*, Vienne, 1804, in-4°; 9° *Reise nach Paris, London und einen grossen Theile des übrigen Englands und Schottlands, in Beziehung auf spitaeler*, Vienne, 1804-1805, 2 vol. in-8°; 10° *Acta instituti clinici cæsareæ universitatis Vilnensis*, Leipzick, 1808 et suiv., 6 vol. in-8°. Parmi les discours académiques prononcés par M. Frank, plusieurs sont écrits en langue française, et sont relatifs aux *Devoirs du médecin*, à la *Police médicale des prisons*, aux *Etablissements scientifiques de Wilna*, à l'*Origine et à la nature de la plique polonaise*, enfin à l'*Influence de la révolution française sur les objets relatifs à la médecine pratique*; 11° *Præcepta praxeos medicæ uni-*

versa, Leipsick, 1817-1827, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage, destiné principalement à la nation allemande, est le plus remarquable de tous ceux du docteur Frank, qui s'y est montré aussi savant qu'habile praticien. Joseph Frank a aussi traduit en italien l'ouvrage du docteur Jones, et y a joint des notes fort intéressantes à l'appui du système de Brown. Il a encore donné la traduction d'un ouvrage de Weikard, avec un grand nombre de remarques. Cette traduction a été elle-même traduite en français par Bertin, Paris, 1798, in-8°. — Frank (Mme), épouse du précédent, est tout à la fois recommandable par ses talents et son humanité. Pendant le séjour qu'elle fit à Wilna, elle réunissait chez elle la société la plus distinguée, dont son esprit et ses grâces faisaient le charme. La maison de bienfaisance de Wilna et plusieurs autres établissements charitables furent redevables à Mme Frank de sommes considérables, produit de concerts brillants dans lesquels elle faisait entendre sa voix qui faisait l'admiration des amateurs et des artistes les plus célèbres. Depuis plusieurs années Mme Frank et son époux se sont établis en Lombardie.

FRANKLIN (John), voyageur anglais, capitaine au corps royal de la marine, n'était encore que lieutenant, lorsqu'en 1818 on lui confia le commandement du bâtiment le *Trent*, pour accompagner le capitaine David Buchan dans l'expédition au pôle Arctique, que celui-ci était chargé d'exécuter sur la *Dorothée*. Ce voyage l'aguerrit contre la rigueur des climats septentrionaux, et lui inspira la passion des découvertes. A cette époque l'amirauté anglaise avait résolu d'obtenir, à quelque prix que ce fût, la solution de la fameuse question géographique, restée toujours insoluble, de savoir où se terminait dans le nord le continent américain, et s'il existait à cette limite un passage praticable pour les vaisseaux de l'Océan-Atlantique dans la mer Pacifique. Le capitaine Ross avait été envoyé à cet effet dans la mer de Baffin, mais il s'était contenté d'en visiter le pourtour; et au lieu de s'avancer dans le détroit de Lancastre, dont la direction semblait annoncer le passage cherché, avait ordonné le retour en Angleterre. Sa conduite fut blâmée, et une nouvelle expédition fut immédiatement envoyée pour faire ce qu'on lui reprochait de n'avoir pas fait. Le capitaine Parry (*Voyez* ce nom) fut chargé de cette mission. Mais pour ne négliger aucun des moyens qui pouvaient assurer le succès de cette tentative, on imagina d'y faire concourir une expédition par terre, qui irait à la découverte du même passage par le nord de l'Amérique. Le capitaine Franklin reçut le commandement de ce voyage pédestre. Son objet était de marcher sur les traces qu'avait autrefois suivies Hearne pour arriver à l'embouchure de la rivière des Mines-de-Cuivre sur l'Océan glacial; puis de là, se dirigeant à l'est en suivant les côtes de la mer, de déterminer le point le plus rapproché des établissements européens par lequel les vaisseaux pouvaient y entrer. Ce projet était judicieux, car il devait fournir, à coup sûr, le passage le plus méridional que l'on pût espérer, et par conséquent celui par lequel l'empêchement qui pouvait résulter des glaces sous une latitude trop élevée devait être le moins à craindre. L'expérience a, en effet, démontré depuis que c'était le seul moyen de parvenir à connaître les bornes de l'Amérique au nord, sous le climat acerbe et au sein des sites sauvages où la nature les a cachées. Mais le capitaine Franklin éprouva bien rudement que ce moyen, dont l'exécution était remise à son courage, n'était pas le moins périlleux ni le moins pénible des deux que l'on faisait alors concourir au même but. Les vaisseaux sont des édifices flottants dans lesquels on peut accumuler des approvisionnements considérables, et toutes les choses qui peuvent subvenir non seulement aux besoins, mais encore aux jouissances de la vie, et la nature, vaincue dans ce cas par la supériorité de l'industrie humaine, offre elle-même le véhicule qui doit transporter facilement ces énormes masses; elle oppose, au contraire, au piéton qui s'aventure à travers les régions glacées de l'Amérique, mille obstacles contre lesquels l'homme ne trouve dans ses machines et les inventions de son esprit que de bien faibles ressources. Avec un traîneau attelé de quelques chiens, avec un frêle canot d'écorce d'arbre qu'il faut même porter sur ses épaules d'un lac ou d'une rivière à un autre, pendant des trajets assez longs, comment pourrait-il songer à la prévoyance? Presque réduit à ses propres forces, tout approvisionnement pour lui est une charge qu'il ne tend qu'à diminuer, et resté seul aux prises avec la nature sans abri solide contre les intempéries, sans autres moyens de subsistance que la chasse ou la pêche, chaque jour il a devant les yeux le péril de la famine ou d'un froid excessif. Telle était la redoutable carrière dans laquelle le capitaine Franklin allait s'engager, avec MM. Hood et Bouk, officiers de marine comme lui, et le docteur Richardson, qu'on lui donna pour compagnons. Il s'embarqua à Gravesend le 23 mai 1819, à bord du bâtiment marchand le *Prince de Galles*, appartenant à la compagnie de la baie d'Hudson, et fit voile pour le fort d'York, une des factoreries de cette compagnie. Il y arriva le 30 août suivant, après avoir failli faire naufrage dans la traversée, et s'y occupa des préparatifs nécessaires pour pénétrer dans l'intérieur. Le 9 septembre, il quitta cet établissement, et employa un mois et quatorze jours de marche et de navigation pour atteindre, par le lac Ouinipeg, celui de Cumberland-House. La saison était déjà avancée, on lui conseillait d'y passer l'hiver; mais désirant s'avancer le plus possible dans la ligne des établissements européens, où il était sûr de trouver des ressources pour avoir plus de temps devant lui, lorsqu'il faudrait en dépasser la limite, il continua sa route en faisant des stations plus ou moins longues dans les divers établissements qu'il rencontra, et arriva au fort Tchipiouan sur le lac Athapesco, le 26 mars 1820. Il avait fait huit cent cinquante milles depuis son départ de Cumberland-House. Ayant dépassé dans cette marche quelques uns de ses compagnons, qu'il avait laissés à Cumberland, il les attendit jusqu'au mois de juillet. Le 17 de ce mois ils s'embarquèrent ensemble pour traverser le lac Athapesco, et gagner celui de l'Esclave par la rivière du même nom. Là, ils s'avancèrent vers le fort de la Providence, qui est le dernier que possèdent les Anglais dans cette direction, et y parvinrent le 28 juillet. Il est situé sous le 62° 17′ 19″ de latitude nord, et 114° 9′ 28″ de longitude à l'ouest de Greenwich. Cet endroit fut pour eux le point de départ d'où ils s'avancèrent dans la région des découvertes; car, quoiqu'ils se proposassent d'arriver au même but que le voyageur Hearne, ils ne suivaient pas la même route que lui. L'expédition se trouva alors composée de trente-deux personnes, tant sauvages servant de guides ou d'interprètes que Canadiens, réunis aux officiers anglais. A peine était-elle pourvue de provisions pour la consommation de dix jours; mais on n'en partit pas moins dans les premiers jours d'août, en s'en remettant sur le succès de la chasse et de la pêche, et on marcha jusqu'au 19, qu'on arriva à un lac qui fut nommé *lac Winter* (lac d'hiver), parcequ'on prit la résolution de passer l'hiver sur ses bords. On y construisit quelques

bâtiments en bois, auxquels on donna le nom de *Fort de l'entreprise*. On y réunit quelques provisions, et l'on attendit le retour de la saison favorable. Elle ne reparut qu'au mois de juin suivant. Dès le 4, on se divisa en plusieurs détachements, et le premier qui parvint au lac de la Pointe le trouva encore couvert d'une croûte de glace de six à sept pieds d'épaisseur. Ce lac est traversé par la rivière des Mines-de-Cuivre que l'on cherchait. On s'y embarqua le 2 juillet 1821, et, en reconnaissant la route qu'Hearne avait signalée, on déboucha dans la mer après seize jours de navigation. La position de cette embouchure fut déterminée par 67° 47' 50" de latitude, et 115° 36' 49" de longitude. Le capitaine se mit alors en devoir d'exécuter le projet indiqué de suivre le rivage de la mer à l'est; mais le manque de vivres, la fragilité de son embarcation ne tardèrent pas à lui faire reconnaître l'impossibilité d'aller bien loin. Il navigua dans cette direction, en suivant les sinuosités de la côte, et en distribuant des noms aux caps et aux baies qu'il découvrait, depuis le 21 juillet jusqu'au 18 août. Après avoir reconnu cette portion de mer tout-à-fait inconnue, il ne songea plus qu'au retour; mais au lieu de revenir sur ses pas par la rivière des Mines-de-Cuivre, sentant le besoin de rentrer au plus tôt dans une contrée où la nourriture de son monde fût plus assurée, il voulut gagner directement le Fort-de-l'Entreprise du point avancé où il se trouvait. Les Indiens, qui l'avaient amené jusqu'à la mer, l'avaient quitté; il se trouva donc obligé de s'aventurer sans guides au milieu d'un pays tout-à-fait nouveau. Dans ce trajet, l'expédition assaillie par la famine et par le froid fut en proie aux plus affreuses extrémités. On en fut réduit à dévorer le cuir des souliers et les animaux tombés en putréfaction. Si l'on parvenait de temps en temps à tuer quelque renne, on en mangeait jusqu'aux ossements réduits en poudre, et le plus horrible dénouement succédait bientôt à cet instant de satisfaction. Cette épouvantable position dura près de deux mois. Cependant le capitaine et les autres Anglais, à l'exception de M. Hood, survécurent à tant de misères, et parvinrent à rentrer dans les établissements européens. Revenus d'abord au Fort-de-l'Entreprise, vers la mi-octobre, ils reçurent quelque soulagement à leurs maux; et enfin grâce aux Indiens qui vinrent à leurs secours, ils regagnèrent, le 11 décembre 1821, le fort de la Providence, où l'on s'empressa de pourvoir aux besoins qu'exigeait le déplorable état de leur santé. Au mois de juin de l'année suivante (1822), ils revirent le fort Tchipiouan; de là ils se rendirent à Norway-House, puis à la factorerie d'York, où ils arrivèrent le 14 juillet 1822, après un voyage de cinq mille cinq cent cinquante milles. Quoique le but de l'expédition n'eût pas été complètement rempli, les félicitations de tout le monde savant, qui devait s'intéresser à leurs dangers et à leurs efforts, les attendaient en Europe; ils ne tardèrent pas à venir les y recevoir. Le 15 octobre 1822, ils entrèrent dans la rade de Yarmouth, sur le même vaisseau qui les avait conduits en Amérique. Le capitaine, à son retour en Angleterre, publia la relation de son voyage, et il en parut des traductions dans toutes les langues de l'Europe. Les souffrances de cette expédition ne le dégoûtèrent point de la pénible carrière qu'il avait embrassée. Le rapport qu'il avait fait sur l'état de la mer glaciale, au moment qu'il la vit, en établissant qu'elle était libre de glaces dans la région éloignée du rivage, favorisait l'espérance d'un passage. Le capitaine Parry fut donc chargé d'une nouvelle expédition, et le capitaine Franklin, de son côté, reprit le commandement de la sienne. Elle se composait des officiers qui l'avaient déjà accompagné, auxquels on en joignit quelques autres. Il quitta l'Angleterre au mois de mars 1825, et se rendit à New-York. De là prenant sa route à travers les États-Unis, par les lacs Ontario, Huron et Supérieur, il atteignit, le 15 juin, l'établissement anglais Cumberland-House, qui avait été une de ses stations dans la campagne précédente. Il gagna de même l'établissement de Tchipiouan, et, le 26 juillet, tout son monde se trouva réuni sur les rives du grand lac de l'Esclave; mais il prit de là une direction différente de celle qu'il avait déjà suivie. Le projet était de se rencontrer au détroit de Béring avec le capitaine Parry, que l'on supposait devoir découvrir un passage qui l'y conduirait, et, dans cette espérance, le capitaine Beechey, avait été envoyé avec un navire par l'Océan-Pacifique, pour leur porter à ce rendez-vous les provisions dont on jugeait qu'ils pourraient avoir besoin. Le capitaine Franklin s'achemina de cette fois sur les traces de Mackenzie (*Voyez* ce nom), et descendit le fleuve qui porte le nom de ce voyageur. Les Anglais ont poussé leurs établissements de ce côté jusqu'à une petite distance de la mer, et en ont même élevé un en l'honneur du capitaine, auquel ils ont donné le nom de Franklin; il les franchit successivement, et arriva à l'Océan-Arctique, là où Mackenzie l'avait découvert pour la première fois trente-six ans auparavant. Il s'avança de trente milles environ plus loin que l'île des Baleines, où Mackenzie avait aperçu ces animaux, et débarqua à l'île Garry, six mois juste après l'époque de son départ d'Angleterre. Cette île est située par 69° 29' de latitude, et par 135° 41' de longitude occidentale, et de ses bords l'œil s'étendait sur une mer libre de glaces. Rentré, le 6 septembre, dans les établissements européens, il y passa l'hiver de 1826, et l'on sait par les nouvelles, récemment reçues de ce voyageur infatigable, qu'il a repris le cours de ses travaux avec le retour de la belle saison. Dans cette campagne il est parvenu, avec un détachement de son expédition, jusqu'au 149e degré 33' de longitude à l'ouest de Greenwich, ce qui le rapproche de plus en plus vers le détroit de Béring. Cependant, parmi les tribus d'Eskimaux qu'il rencontra, il n'en vit point qui eussent communication commerciale directe avec les Russes de la côte; les couteaux dont ils étaient armés lui indiquèrent seulement qu'ils les tenaient de peuplades qui devaient avoir de ces relations avec les Russes. Son entrevue avec ces sauvages grossiers, ne fut pas sans quelque danger pour lui et pour le petit nombre d'hommes qui le suivaient. Ils entourèrent en foule les voyageurs, et voulurent s'emparer des objets qu'ils portaient. On les repoussa sans violence, et ils parurent n'avoir point non plus le dessein de l'employer, quoique trois d'entre eux, avec qui le capitaine Franklin se vit obligé de colleter assez long-temps, levèrent plusieurs fois sur lui leurs poignards comme pour l'en frapper. Cette lutte dangereuse se termina sans effusion de sang; mais s'il avait fallu en venir aux armes, le capitaine Franklin et ses sept compagnons auraient sans doute succombé sous le nombre de ces barbares. Pendant cette excursion du capitaine, l'autre détachement de son expédition exécutait une exploration non moins utile. Il s'était séparé de lui, sous le commandement du docteur Richardson, le 4 juillet, et avait pris un des bras du fleuve Mackenzie pour arriver à l'Océan-Arctique. A son embouchure il se dirigea à l'est, en suivant le rivage de la mer jusqu'à la rivière des Mines-de-Cuivre. Cette exploration maritime se termina le 8 août. Il paraît résulter des observations qu'elle

a fournies, que la mer peut être libre certaines années, pendant quelque temps seulement. La question du passage nord-ouest peut donc être regardée comme à peu près décidée négativement, au moins par rapport aux avantages que le commerce pourrait en attendre. Espérons que le capitaine Franklin achevera de lever toute espèce de doute à cet égard, et qu'il mettra sa gloire à compléter la decouverte du grand Colomb, en dissipant l'obscurité qui avait si long-temps enveloppé cette partie du nouveau continent. — FRANKLIN (Eléanor-Anne), femme du précédent, mourut le 22 février 1825, peu de jours après le départ de son mari pour sa seconde expédition au pôle nord. Mrs. Franklin, plus généralement connue sous le nom de Porden, qui est celui de sa famille, est auteur de deux poëmes : *The veils; Cœur de Lion, ou la Troisième croisade*, et de quelques poésies qui ont obtenu du succes.

FRANKOWSKI (FRANÇOIS), né en 1798 dans le palatinat de Podlaquie, d'une famille respectable, fut un des élèves les plus distingués de l'université de Warsovie, fondée par l'empereur Alexandre en 1816. Pénétré de nobles sentiments, il consacra ses talents à chanter les souvenirs de sa patrie. Son enthousiasme le fit emprisonner à plusieurs reprises. Libre aujourd'hui, il consacre ses loisirs à cultiver les lettres. Il fut un des collaborateurs zélés des journaux indépendants, avant que la censure y mît obstacle, et son nom s'associa à ceux de Kicinski, de Morawski et de tant d'autres écrivains honorables. Frankowski publia, en 1819, une bonne traduction des *Géorgiques de Virgile*. Il faut regretter que les circonstances politiques, dans lesquelles se trouve sa patrie, ne lui permettent pas de publier un recueil des chants patriotiques qu'il composa à l'époque des fêtes données par la jeunesse de l'université de Warsovie.

FRANZINI (MARINO-MIGUEL), savant Portugais, né à Coïmbre, est le fils du professeur Franzini, mathématicien très distingué que le marquis de Pombal fit venir de Venise pour remplir une chaire de mathématiques à l'université de Coïmbre, qu'il venait de réorganiser, et à qui il confia l'éducation du jeune prince don Joseph, petit-fils du roi du même nom. Le jeune Franzini, après avoir fait d'excellentes études, entra dans le génie, et s'est livré, avec distinction, à des recherches hydrographiques, météorologiques et statistiques qui l'ont fait avantageusement connaître parmi les savants. Sa carte des côtes du Portugal est un chef-d'œuvre d'exactitude et lui a mérité les éloges des personnes en état d'apprécier son travail. Ses calculs sur la statistique du Portugal sont très précieux, et M. Balbi s'en est servi dans son intéressant ouvrage de la *Statistique du Portugal*. M. Franzini est parvenu au grade de major du génie, et est membre de l'académie des sciences de Lisbonne, à laquelle il a fourni plusieurs mémoires sur divers sujets, et notamment des tableaux annuels très bien faits sur la météorologie. Nommé député aux cortès en 1822, il a pris part aux travaux de cette assemblée, et a mis beaucoup de zèle dans les commissions dont elle l'a chargé. Malgré l'attachement qu'il fit paraître pour le système constitutionnel, il ne fut point privé de ses emplois par suite de la contre-révolution opérée en 1823, et conserva même celui de directeur de la corderie ; ce qui a donné lieu à quelques bruits peu favorables pour sa réputation. Quoiqu'il en soit, on l'a vu de nouveau, en 1826, soutenir le gouvernement fondé sur la représentation nationale, et il s'est fortement prononcé, pour la constitution donnée aux Portugais par le roi don Pedro IV, dans un écrit très lumineux sur les finances du Portugal, qu'il fit paraître à Lisbonne en 1827, et dans lequel il démontre jusqu'à l'évidence les désavantages qui résulteraient pour la nation du renversement de la constitution et de la désobéissance aux volontés d'un roi patriote et magnanime. Il est fâcheux que M. Franzini ait interrompu, depuis quelques années, ses observations météorologiques qui avaient un grand intérêt, surtout dans un pays où ce genre d'études a été trop négligé.

FRAYSSINOUS (DENIS), comte, pair de France, évêque d'Hermopolis, membre de l'académie française, grand maître de l'université, ministre des affaires ecclésiastiques, est né le 9 mai 1765 dans le village de Curières, arrondissement d'Espalion, département de l'Aveyron. Il se destina de bonne heure à l'état ecclésiastique, et passa dans la retraite les temps orageux de notre révolution. Lorsque le concordat eut rendu quelqu'influence au clergé catholique, il commença dans l'église des Carmes ses conférences sur l'évidence du christianisme qui devaient lui ouvrir plus tard la carrière des honneurs. Fontanes, son protecteur, alors grand maître de l'université, l'appela au conseil de ce corps comme membre de la faculté de théologie. Il continua, dans l'église de Saint-Sulpice, ses conférences, qui commencèrent à obtenir quelque célébrité, tant à cause du talent de l'orateur que par la violence avec laquelle il attaquait les opinions régnantes. Combattre, avec l'apparence de la conviction la philosophie avait, au commencement de ce siècle, tout le piquant du paradoxe. Cependant l'orateur sacré céda à l'influence de l'époque, en rendant grâce à Dieu d'avoir suscité une main puissante pour relever ses autels. D'imprudents amis affirment que ces éloges ne venaient que des injonctions de la police. Pour nous qui aimons à voir dans S. G. le courage du chrétien réuni aux talents de l'orateur, nous aimons mieux croire qu'il parlait alors selon sa conviction intime, et que de nouvelles lumières ont changé cette conviction. Quoiqu'il en soit, malgré son éloge de Napoléon, ses conférences, qui avaient donné lieu à quelques discussions, furent fermées. Il les reprit, en 1814, après le retour des Bourbons, et l'espèce de persécution dont il avait été l'objet leur donnèrent un nouveau succès ; il fut nommé prédicateur du roi. En 1815, il obtint la place de membre de la commission d'instruction publique qu'il quitta l'année suivante : cependant il avait repris ses conférences qui augmentèrent bientôt son crédit. En moins d'un an, il sortit de sa position encore obscure pour être promu aux hautes dignités de l'état. Nommé d'abord évêque d'Hermopolis, puis grand maître de l'université le premier juin 1822, il vit ouvrir devant lui les portes de l'académie française, quoiqu'il n'eût alors publié aucun ouvrage qui lui donnat le droit de faire partie de cette illustre société. Sa nomination fut le sujet de grandes contestations et de nombreuses épigrammes. Nommé successivement pair de France, comte, etc., il semblait ne pouvoir plus obtenir de nouvelles faveurs, lorsque le 26 août 1824 le ministère des affaires ecclésiastiques fut créé pour lui. Le 25 octobre de la même année, chargé de prononcer dans la basilique de Saint-Denis l'oraison funèbre de Louis XVIII, il retraça les calamités et les misères qu'eut à soutenir le feu Roi, et s'attacha à faire ressortir la résignation et la magnanimité qu'il leur opposa jusqu'au moment où il monta sur le trône de ses pères ; il indiqua ensuite brièvement les motifs qui obligèrent ou qui portèrent le monarque « à donner à la France les institutions qu'il la crut « capable de porter, laissant au temps ce qui n'appartient qu'au temps, le soin de révéler les avantages comme les imperfections de son ouvrage. » Le nom de la Charte constitutionnelle ne fut pas prononcé dans un discours aussi solennel. L'orateur

crut néanmoins devoir justifier le monarque dont il était appelé à retracer les vertus, d'avoir, de sa plume puissante, octroyé la Charte: « Il devait, « disait-il, plier devant la force des choses. » On trouve dans le même discours une attaque presque directe contre la liberté de la presse, et contre « tous ces enseignements qu'on a tant de soin de « faire descendre jusqu'aux dernières classes du peu- « ple. » Enfin l'orateur ne craignit pas d'y rappeler l'assassinat du 13 février 1820, pour prouver la nécessité de laisser le peuple dans l'ignorance. L'évêque d'Hermopolis ne passe pas pour être affilié à la puissante société des jésuites; une lettre fameuse de l'abbé de La Mennais prouve même qu'il a souvent voulu lui résister; mais on croit généralement que trop faible pour lutter contre elle, il cède tous les jours à ses obsessions, après avoir mollement combattu. Il a, le premier, parlé publiquement de cette société, et ses deux discours, de 1826 et 1827, sont les seules pieces officielles qui existent encore sur une corporation puissante dont le nom se trouve dans toutes les bouches. Malgré la modération apparente de son eminence, on a pu croire que ses discours étaient destinés à préparer le rétablissement de corporations proscrites jusqu'à ce jour par les lois de l'état. « Oui, messieurs, a « dit monseigneur l'évêque d'Hermopolis à la « chambre des députés, depuis vingt-sept ans, au « sein de la capitale, existe une association qui n'a « pas cessé un seul jour d'exister. Pour ma part, j'en « parle avec d'autant plus de désintéressement, que « je n'en suis pas membre. J'ai refusé plusieurs fois « d'en faire partie, quoiqu'on me l'ait plusieurs fois « proposé, non que je ne sois rempli d'estime et de « respect pour elle, j'y ai même fait entrer plusieurs « jeunes gens d'après leur désir ou celui de leur « famille, et je n'ai jamais eu qu'à m'en féliciter; « mais je n'ai pas voulu porter d'autres liens que « ceux qui m'attachaient à mes supérieurs ecclésias- « tiques. » Après avoir loué la congrégation en général, M. de Frayssinous poursuivait ainsi: « Que « quelques uns de ses membres aient pris le masque « de la dévotion pour déguiser des desseins ambi- « tieux, cela ne serait pas étonnant; mais, en vé- « rité, je n'en sais rien; ce que je sais, c'est que « plusieurs sont l'honneur et la consolation de leurs « familles. On dit, mais je ne le sais pas davantage, « on dit que dans les jours qui ont précédé, accom- « pagné et suivi la restauration, la congrégation « s'est formée en association politique. Je n'en con- « nais ni l'origine, ni le but, ni les statuts; . . . . « mais, dit-on, des affiliations s'établissent de toutes « parts; on cite l'association pour la propagation de « la foi. Eh! messieurs, l'esprit d'association est dans « la nature humaine, le type est dans la famille, etc... « Mais, dit-on, n'avons nous pas au milieu de « nous une société qui veut s'emparer de l'instruction « publique..... lui insinuer ses idées et renverser « toutes les doctrines de l'église gallicane. N'avons- « nous pas au milieu de nous ce que nous appelons « les *jésuites*..... Combien, continue-t-on, combien « y a-t-il de séminaires sous la main des jésuites? « Combien, dites-vous, sur quatre vingts, pas un « seul qui soit dans leurs mains. Mais, ajoutera-t- « on, parmi les petits séminaires, combien y en a- « t-il? messieurs, il y en a sept; il n'y en a que « sept..... Mais comment y sont-ils arrivés? Est-ce « avec une bulle du pape! est-ce de leur propre « autorité qu'il se sont emparés des colléges? Non, « messieurs, ils y ont été appelés par les évêques.... « Voilà donc à quoi se réduit cette grande influence « que l'on a attribuée aux jésuites. » Dans ces discours il n'était pas, comme on le voit, mention de la grande question alors controversée, de la légalité de l'existence des jésuites parmi nous, après les lois et les arrêts rendus contre eux. L'évêque d'Hermopolis, reconnaissait leur existence, sans en prouver la légalité. Lors de la révolution ministérielle des premiers jours de 1828, qui renversa M. de Villèle, M. de Frayssinous conserva son portefeuille, toutefois on lui enleva l'instruction publique, dont on créa un ministère pour M. de Vatismenil. Quoiqu'il en soit, ces étonnants aveux ont retenti dans toute la France, qui a témoigné par l'organe des grands corps judiciaires et par les autres voies qui étaient en son pouvoir, la terreur que lui inspiraient ces congrégations que le ministre des affaires ecclésiastiques avait osé louer en avouant qu'il n'en connaissait ni l'origine, ni les statuts, ni le but. On a de M. de Frayssinous: 1° *Les vrais principes de l'église gallicane sur le gouvernement ecclésiastique, la papauté, les libertés gallicanes, la promotion des évêques, les trois concordats et les appels comme d'abus, suivis de Reflexions sur un écrit de M. Fiévée*, Paris, 1818, in-8°, deux éditions; 3e édition, 1826, in-8°; 2° *Discours prononcé aux obsèques du très haut et puissant prince Louis Joseph de Bourbon, prince de Condé, dans l'église Saint-Denis, le 26 mai 1818*, 1818, in-8°; 3° *Oraison funèbre de S. E. Monseigneur le cardinal de Talleyrand-Périgord, archevêque de Paris, etc.*, prononcé dans la basilique de Notre-Dame de Paris, le 29 novembre 1821, 1821, in-8°, 4° *Discours de réception prononcé dans la séance de l'académie française le 28 novembre 1822*, 1822, in-4°, 5° *Discours sur le prix de vertu, prononcé dans la séance publique du 25 août 1823*, Paris, 1823, in-4°; 6° *Oraison funèbre du très haut, très puissant et très excellent prince Louis XVIII, roi de France et de Navarre*, prononcée dans l'église royale de Saint-Denis, le 25 octobre 1824, 1824, in-8°; 7° *Défense du Christianisme*, ou *Conférences sur la religion*, Paris, 1825, 3 vol. in-8°, ou 4 vol. in-12; 3e édition, 1826, 5 vol. in-12. On a encore imprimé divers discours prononcés à la chambre députés par M. de Frayssinous.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, roi de Saxe, né le 23 décembre 1750, était le fils de l'electeur Frédéric-Christian; il perdit son père à l'âge de treize ans, et l'aîné de ses oncles, le prince Xavier, gouverna, en qualité de regent, jusqu'en 1768. En prenant les rênes du gouvernement, Frédéric trouva le pays dans l'état le plus déplorable, par suite de la mauvaise administration du régent et des maux que la Saxe avait soufferts pendant la guerre de sept ans; mais, secondé par l'habile ministre Guldschmid, il parvint, en peu de temps, à ranimer l'agriculture et l'industrie. Il fit de notables améliorations dans les codes, adoucit l'extrême rigueur des lois criminelles et, en 1770, il abolit, dans ses états, la torture, institution des législateurs féroces des siecles d'ignorance et de tyrannie. Il encouragea, par des réglements sages, les manufactures, le commerce, et favorisa, pendant tout le cours d'un long règne, l'introduction des belles races de mérinos d'Espagne qui, acclimatés en Saxe, fournissent les plus belles laines de l'Europe. L'instruction fut protégée, et, quoique catholique, il se montra toujours très tolérant en matière de religion, et traita les protestants saxons, bien plus nombreux que ses sujets catholiques, avec la même justice et la même équité, n'ayant jamais eu d'autre but que de rendre son peuple heureux. Grand amateur et connaisseur distingué, il accorda une protection spéciale aux beaux-arts, et enrichit la magnifique galerie de Dresde d'un grand nombre de chefs-d'œuvre. Tant de vertus ne le préservèrent cependant pas de la haine de quelques ambitieux qui, en 1776, tramèrent contre lui une conspiration, dirigée, à ce qu'on assure, par sa propre mère. La cour de Prusse en eut connaissance, et avertit Frédéric à temps pour déjouer

le complot, dont le chef principal était le colonel Aydolo, Saxon d'origine, qui fut arrêté et enfermé dans une forteresse. Mariolini, chambellan de l'électeur, lui rendit des services signalés en cette occasion, et fit preuve d'un zèle et d'un dévouement sans bornes pour son souverain. Frédéric-Auguste s'était ligué, avec Frédéric II, roi de Prusse, pour défendre les droits échus à sa mère par la mort de l'électeur de Bavière, dernier enfant mâle de sa famille; le traité de Teschen, signé le 10 mai 1779, mit fin à la guerre, et garantit à l'électeur de Saxe la substitution à tous les droits de sa mère, et l'Autriche se vit forcée de renoncer à ses prétentions sur la Bavière. En 1791, il fut assez prudent pour refuser la couronne héréditaire de Pologne, que toute la nation polonaise lui offrit, et résista également aux sollicitations de l'Autriche et de la Prusse, pour se joindre à la coalition contre la France. Il ne fournit son contingent à l'armée de l'empire germanique qu'après l'invasion des Pays-Bas par les troupes françaises, et continua à prendre part à la guerre jusqu'en 1796, époque de l'entrée du général Jourdan en Franconie; il conclut avec lui un armistice, et obtint sa neutralité qu'il conserva pendant plusieurs années, n'ayant pris aucune part à la guerre entre l'Autriche et la France; mais, en 1805, il ne put s'opposer au passage des troupes prussiennes sur son territoire, et, en 1806, il se vit même contraint de fournir, à cette puissance, vingt-deux mille hommes, formant un corps auxiliaire, destiné à agir contre la France. Les batailles décisives de Iéna et de Auerstaedt décidèrent bientôt du sort de la Prusse, et mirent la Saxe à la merci du conquérant, qui occupa militairement le pays, et le frappa de fortes contributions. L'électeur n'obtint la paix et sa neutralité que moyennant une somme de 25,000,000 de francs qu'il paya à Napoléon, et dont il tira une partie de son trésor particulier. Cependant l'empereur des Français sachant apprécier le noble caractère et la loyauté de Frédéric-Auguste, eut la générosité d'oublier son alliance avec la Prusse, et, par le traité de Posen du 11 décembre 1806, l'électorat de Saxe fut érigé en royaume, et ce fut en qualité de roi que Frédéric-Auguste accéda à la confédération du Rhin. Mais tandis qu'on le couronnait on faisait raser les fortifications de Dresde, mesure de prévoyance nécessaire à cette époque, pour empêcher la Russie, la Prusse, ou l'Autriche de s'emparer de cette importante place et d'entraîner encore une fois la Saxe dans une coalition, malgré son souverain. Le nouveau roi reçut de plus le cercle de Cotbus en compensation de quelques territoires qu'il céda, et après le traité de Tilsitt, Napoléon incorpora au royaume de Saxe les provinces méridionales enlevées à la Prusse, sous le titre de duché de Varsovie. Dès ce moment, le roi de Saxe devint l'allié fidèle de la France, et lui fournit un contingent de vingt mille hommes. En 1809, les Saxons se signalèrent dans la guerre entre l'Autriche et la France et montrèrent une grande bravoure, mais ils ne purent empêcher les armées ennemies d'entrer à Dresde. Le roi se retira à Francfort-sur-le-Mein, et ne revint dans ses états qu'après la défaite des Autrichiens. Par le traité de Vienne du 14 octobre 1809, le royaume de Saxe fut encore agrandi de plusieurs districts de l'ancienne et de la nouvelle Gallicie. Le roi de Saxe vint à Paris pour assister à l'anniversaire de la fête du couronnement de Napoléon, et, pendant son séjour à Paris, il gagna tous les cœurs par son affabilité, et se montra appréciateur éclairé des beaux-arts et des arts utiles. En 1812, Napoléon, avant de partir pour son expédition de Russie, eut à Dresde une entrevue avec les rois de Saxe et de Prusse, l'empereur d'Autriche et plusieurs souverains d'Allemagne, alors ses alliés, et qui tous, à l'exception de Frédéric-Auguste, le trahirent aussitôt qu'ils cessèrent de le craindre. Après les désastres de l'armée française, Napoléon retrouva, dans le roi de Saxe, un ami fidèle, décidé à partager le sort de son allié et de son bienfaiteur. A l'approche des Russes, il quitta sa capitale après avoir, dans une proclamation adressée à ses sujets, déclaré qu'il ne s'écarterait point du système politique suivi par lui depuis six ans, et que, fidèle à ses traités et à ses engagements, il comptait encore sur l'appui de son puissant allié et sur la bravoure de ses armées. Il remit ensuite aux Français les places fortes de Wittemberg, de Fergau et de Kœnisberg. Le roi de Saxe rentra encore une fois dans sa capitale, le 12 mai 1813, avec Napoléon, à la suite des glorieuses batailles de Lutzen et de Bautzen; mais bientôt de nouveaux revers accablèrent l'armée française, réduite et épuisée par tant de combats meurtriers, et assaillie même par deux de ses plus célèbres généraux, l'un à la tête des Suédois et l'autre dirigeant les opérations des coalisés contre sa patrie. La bataille meurtrière de Gross-Gorchen, près de Leipsick, l'attaque de Dresde par les alliés, la bataille du 26 août sous les murs de cette ville et les funestes journées du 18 et 19 octobre devant Leipsick, et la prise de Dresde qui en fut la suite, achevèrent la ruine de la malheureuse Saxe, en portant un coup mortel à la puissance de Napoléon. Frédéric-Auguste devait payer cher la fidélité qu'il lui avait gardée; conduit à Berlin, il fut enfermé avec sa famille dans un château, en attendant que les souverains alliés prononçassent sur son sort. La Prusse exigeait la Saxe pour prix des services rendus à la coalition et comme une indemnité pour les sacrifices énormes qu'elle avait faits pendant la guerre; ses ministres firent, à cet effet, les plus grands efforts au congrès de Vienne, et offrirent au roi de Saxe des compensations qu'il rejeta avec un noble dédain. Alexandre paraissait décidé à sacrifier la Saxe à la Prusse, mais Louis XVIII et l'empereur d'Autriche s'intéressèrent fortement pour le roi, et obtinrent enfin sa réintégration qui lui coûta néanmoins une partie de son ancien territoire; il fut obligé de céder à la Prusse 864,000 de ses sujets, et à l'Autriche et au duc de Weimar des portions importantes de ses états, outre l'abandon qu'il fit de ses possessions en Pologne à l'empereur de Russie. Avant de consommer cette œuvre d'iniquité, que les Saxons méritaient d'autant moins que ce fut à la défection de leurs troupes, devant Leipsick, que les Français durent, en grande partie, la perte de cette mémorable bataille, le prince de Repnin avait administré le pays pour le compte de la Prusse et l'avait ensuite remis aux Prussiens, en annonçant la réunion prochaine de la Saxe à la Prusse. Frédéric-Auguste II, contre cette usurpation, une protestation vigoureuse, dans laquelle, après avoir fait un exposé fidèle de sa conduite politique, il se plaignait de l'empereur Alexandre, qui l'avait trompé en lui assurant que *des intérêts militaires avaient seuls nécessité son éloignement de la Saxe.* Le 9 février 1814, fut signé, à Presbourg, le traité qui conserva le titre de roi à Frédéric-Auguste et la possession d'une partie de ses états, réduits à une population de 1,280,000 âmes. Lors du retour de Bonaparte de l'île d'Elbe, le roi de Saxe, soumis aux volontés de la coalition, fournit un contingent de troupes qui furent employées contre Napoléon et firent partie de l'armée d'occupation en 1815. Depuis cette époque, Frédéric-Auguste, profitant de la paix générale, ne s'est occupé qu'à réparer les pertes énormes que ses sujets avaient éprouvées, et a travaillé, sans relâche et avec le plus grand succès, à fermer les blessures de l'état et à faire

oublier à son peuple les maux cuisants qui l'ont accablé. En 1817, il fut forcé d'accéder à la prétendue sainte-alliance, et est mort en 1827, âgé de soixante-dix-sept ans; il n'a laissé qu'un enfant, la princesse D. Marie-Auguste, née le 21 juin 1782, qu'il eut de son épouse la reine Marie-Amélie-Auguste, sœur du feu roi de Bavière et fille de Frédéric, prince palatin de Deux-Ponts, née le 10 mai 1752. Ferme et constant dans les revers, probe dans la vie privée et dans la vie publique, aimant la justice et regardant ses sujets comme sa famille, ce prince fut l'idole des Saxons, et sa mémoire ne cessera de leur être chere. Excellent administrateur des revenus de l'état et des siens, il porta l'économie dans toutes les branches, et, malgré les grands sacrifices auxquels il s'est vu forcé, il a laissé de grandes richesses qu'on évalue à la somme de 200,000,000 de francs. La reine ne lui a survécu que peu de mois.

FRÉDÉRIC II (Guillaume-Charles), roi de Wurtemberg, naquit, le 6 novembre 1754, à Treptow dans la Poméranie ultérieure où le régiment de son père était en garnison. Il alla achever son éducation à Lausanne avec trois de ses frères, et entra ensuite au service prussien, à l'exemple de son père, et obtint aussitôt du roi de Prusse le grade de colonel. S'étant fait remarquer dans la guerre de la succession, il fut promu au grade de major-général. Le 27 octobre 1780, il épousa la princesse Auguste-Caroline-Frédérike-Louise, fille aînée du duc régnant de Brunswick-Wolfenbüttel, dont il eut deux princes et deux princesses. Il était encore au service de Prusse lorsque le grand-duc Paul de Russie avec son épouse et sa sœur passerent en Allemagne, dans le voyage qu'ils avaient entrepris en Suisse, en France et en Italie. Il abandonna aussitôt le service prussien pour les accompagner, et revint avec eux à Saint-Pétersbourg. L'impératrice Catherine l'éleva au rang de lieutenant-général, et le nomma gouverneur-général de la Finlande russe; mais, en 1786, il quitta le service de la Russie pour se retirer en Suisse. La cause de cette retraite fut une affaire de famille: la princesse de Wurtemberg avait gagné l'affection de Catherine II, et jouissait de beaucoup de faveur à la cour de Russie. De retour de la campagne contre les Turcs, Frédéric apprit que sa femme avait compromis sa réputation par sa conduite légère. Il écrivit à son beau-père, le duc de Brunswick, pour savoir quelles mesures il conviendrait de prendre dans ces circonstances. Il fut convenu alors entre le duc de Brunswick et le prince de Wurtemberg que celui-ci quitterait sans délai, avec sa famille, l'empire russe. Frédéric demanda et obtint promptement son congé; mais Catherine refusa obstinément de laisser partir la princesse Auguste-Caroline. Frédéric revint en Allemagne avec ses enfants: quelques semaines après son départ, sa femme fut séparée de sa suite allemande, et reléguée, en vertu d'un ordre impérial, dans un château à environ cinquante lieues de la capitale. On prétend que Catherine n'agit avec cette dureté que pour empêcher son ancienne confidente de divulguer dans les cours d'Allemagne les particularités de la cour de l'impératrice. Deux ans après cet exil, Catherine informa, par lettres, le duc de Wurtemberg et le duc de Brunswick, de la mort de la princesse Auguste-Caroline, dont ils n'avaient plus reçu aucune nouvelle. Le mystère de sa mort donna lieu à divers bruits; on prétendit qu'elle n'était pas morte, et qu'on l'avait reléguée en Sibérie. Ces bruits, que l'on entremêla d'histoires romanesques, s'accréditèrent tellement que lorsque dans la suite le duc Frédéric demanda la main d'une princesse d'Angleterre, le roi Georges III eut beaucoup de répugnance à accéder à cette demande, et qu'il prit d'abord des informations pour savoir si la premiere femme de Frédéric était réellement morte. On assure que la mère de la malheureuse épouse du duc de Wurtemberg est toujours demeurée persuadée que Catherine l'avait trompée par la nouvelle de la prétendue mort de sa fille. Après sa retraite du service de Russie Frédéric se retira sur les bords du lac de Genève, au château de Montrepos, puis s'établit dans celui de Bondenheim qu'il venait d'acquérir dans les environs de Mayence. Il fut ensuite envoyé en Hollande et en France, et y arriva, en 1789, au moment où les états-généraux venaient de commencer leurs travaux à Versailles. En 1795, à l'avénement de son père au duché de Wurtemberg, Frédéric-Guillaume-Charles prit le titre de prince héréditaire. A l'arrivée des Français il se retira à Anspach, et de là à Vienne où s'ouvrit une négociation pour son mariage avec la princesse d'Angleterre Charlotte-Auguste-Mathilde (sœur de Georges IV); mais ce mariage ne reçut son exécution que le 18 mai 1797, à cause du bruit qui courait sur la premiere femme du duc. Il revint aussitôt d'Angleterre à Stuttgard, et ne tarda pas à succéder à son père qui mourut subitement le 23 décembre 1797. Il se fit proclamer duc régnant, et donna bientôt des preuves de ce système prononcé et despotique qu'il suivit durant son règne sans être toujours bien constant dans ses principes. Il fit d'abord des levées onéreuses pour former un contingent plus fort que celui qu'il devait fournir dans la coalition contre la France, et se joignit aux troupes autrichiennes destinées à agir sur le Rhin. Les Wurtembergeois eurent quelque part aux succès qu'obtinrent les Autrichiens dans l'été et l'automne de 1799, contre les Français, qu'ils repoussèrent du Wurtemberg sur Manheim. Cependant les victoires de Moreau ramenèrent les Français dans le duché; Frédéric fut obligé de nouveau de s'enfuir à l'étranger: le fort wurtembergeois de Hohentwiel fut démoli, et une contribution de six millions de francs fut imposée au pays. La république française continuait d'ailleurs d'occuper les possessions que le duc de Wurtemberg avait eues sur la rive gauche du Rhin. D'Erlangen, où Frédéric s'était retiré, il se rendit à Vienne, probablement pour sonder les intentions de la cour impériale, à l'égard des indemnités qu'il avait à réclamer pour l'époque de la paix générale; mais voyant que d'autres puissances commençaient à négocier directement avec la France, Frédéric s'empressa d'entamer, à leur exemple, des négociations à Paris, ainsi qu'en Russie, où il fit valoir habilement ses relations de parenté avec la cour impériale. Il ne trouva pas des dispositions aussi favorables dans le gouvernement français qui craignait probablement que le Wurtemberg ne fût à jamais une dépendance de l'Autriche. La Russie et la France firent proposer à Frédéric de renoncer à son duché qu'on voulait partager, conformément aux avis de Necker, entre la Bavière et le duché de Bade, et d'accepter en échange tout l'électorat de Hanovre que la France aurait bien voulu enlever à l'Angleterre. Frédéric rejeta ces propositions, en déclarant que plutôt que de céder un seul village de son duché héréditaire, il perdrait tout. Grâce à l'influence de la Russie, la France assura au duc de Wurtemberg des indemnités suffisantes. Quoique ami du pouvoir absolu, Frédéric avait eu jusqu'alors beaucoup de déférence pour les sages conseils de son ministre Zepplin, gentilhomme mecklembourgeois, qui depuis long-temps avait toute sa confiance; mais la mort lui enleva ce conseiller fidele. Après le traité de Lunéville du 9 février 1801, le duc revint dans ses états, et signa

avec la France un traité particulier, dans lequel des indemnités lui furent garanties. Elles lui furent en effet assignées le 25 du même mois de février, par le recès de la députation de l'empire dont il devint membre. Le duché de Wurtemberg fut érigé en électorat : neuf villes impériales, sept abbayes, et une prévôté princière furent incorporées dans ses états; en sorte que, pour une population de quarante mille ames qu'il avait perdue sur le Rhin, Frédéric recevait un dédommagement de deux cent mille ames et des pays contigus à ses anciens états héréditaires. Il n'avait pas voulu perdre un village de son duché, mais il ne fit aucune difficulté de prendre possession des terres qu'on distribuait libéralement dans l'empire germanique aux dépens des états faibles. Lors de la troisième guerre de la France avec l'Autriche, Napoléon vint, le 4 octobre 1805, à Ludwigsburg, et lui témoigna dès lors la plus grande considération; Frédéric s'allia à la France et lui fournit huit mille hommes contre l'Autriche. Il y fut peut-être déterminé par la dignité royale dont on flattait dès lors son ambition, et par la promesse d'une nouvelle augmentation de territoire. Le traité de Presbourg ayant ramené la paix le 2 décembre 1805, l'Autriche reconnut l'autorité royale et la souveraineté de Frédéric II, comme roi de Wurtemberg, et lui céda en même temps quelques unes de ses possessions, ce qui, joint à l'ancien duché et à l'acquisition du nouveau Wurtemberg, forma la portion constitutive du nouveau royaume. En conséquence Frédéric fut proclamé solennellement roi de Wurtemberg, le premier janvier 1806. Dans le cours de la même année ce royaume reçut encore des accroissements considérables en entrant dans la nouvelle confédération du Rhin; à cette occasion Frédéric fournit cette même année un contingent de douze mille hommes qui servit sous le commandement de Jérôme, auquel le roi de Wurtemberg avait donné sa fille en mariage. Il se trouva en 1808 à Erfurt, à l'entrevue des empereurs de Russie et de France, et l'année suivante il prit une part, plus active qu'aux précédentes, à la guerre de la France contre l'Autriche. Il entreprit lui-même une guerre particulière contre les provinces allemandes du sud et du nord, qui, ayant été soustraites par les armées françaises à leurs légitimes possesseurs, supportaient impatiemment le joug de leurs nouveaux maîtres, et menaçaient de se soulever. Les habitants de Voralberg, à l'exemple des Tyroliens, se révoltèrent et se disposaient à attaquer la Souabe wurtemburgeoise, lorsque Frédéric, à la tête de ses gardes et des militaires qui se trouvaient disponibles dans ses états, auxquels se joignirent les vétérans, marcha rapidement contre eux. Sa seule présence les intimida. La nouvelle de la bataille de Wagram et de l'armistice qui fut suivi de la paix de Vienne acheva de rétablir la tranquillité. Napoléon, à son retour de l'Autriche, promit de nouveau au roi de Wurtemberg, ainsi qu'à la Bavière, des augmentations considérables de territoire; mais avant de rien recevoir, il dut, comme d'autres princes de la confédération du Rhin, se rendre à Paris à la fin de l'an 1809. Les nouvelles acquisitions qu'il fit portèrent ses sujets définitivement à un million trois cent cinquante mille ames, et la superficie de son territoire à trois cent soixante-huit milles carrés d'Allemagne. A la vérité Frédéric fournit, comme les autres souverains d'Allemagne, son contingent d'environ quinze mille hommes de troupes à Napoléon lorsqu'il marcha au commencement de 1812 en Russie; mais la majeure partie périt dans cette malheureuse guerre. Il mit de nouveau sur pied un corps de troupes, et resta fidèle à la France jusqu'après la bataille de Leipsick, qu'il fut enfin forcé de se réunir avec les armées alliées, ce qui lui valut la garantie de tous ses états et de son indépendance. Peu de temps après il se rendit lui-même au quartier-général des princes alliés à Francfort, pour conclure définitivement sa paix avec eux. Ce fut alors que les troupes wurtemburgeoises, sous les ordres du prince héréditaire, marchèrent en plus grand nombre que jamais contre les Français qu'ils envahirent pour la seconde fois en 1815. A la paix générale, Frédéric ne participa pas à la nouvelle confédération germanique; mais il y entra après coup, et y occupa la place qu'on lui avait réservée: c'est la sixième à la diète, à l'assemblée générale; quatre suffrages y sont joints. Lors de son retour il donna à ses états une constitution plus conforme au nouvel ordre de choses, et ordonna l'élection des nouveaux représentants du peuple. La noblesse, le chancelier de l'université de Tubingen, le plus ancien prélat luthérien, ainsi que l'évêque catholique et le second ecclésiastique catholique, devaient avoir voix délibérative dans l'assemblée des états du royaume. Leur ouverture devait avoir lieu le 15 février pour qu'on leur fît part de la nouvelle constitution qu'avait rédigée une commission particulière; mais la rédaction en avait été faite, comme on peut le penser, sous l'influence du roi, et tout le monde s'attendait bien à ce que ce prince n'abandonnerait pas aisément la plénitude de ses pouvoirs: on prévoyait qu'il voulait continuer à régner despotiquement sous des formes différentes. Les députés, surtout ceux de la noblesse, qui connaissaient d'avance le projet de constitution, se réunirent secrètement à Stuttgard, et prirent la décision de la rejeter. En effet, lorsqu'elle fut présentée, elle éprouva la plus énergique opposition, et elle fut repoussée à l'unanimité. Frédéric, qui ne se doutait pas de l'opposition que sa volonté devait éprouver, fut étrangement surpris à cette nouvelle: il congédia, le 8 août, l'assemblée qui termina la session sans avoir rien décidé, et assembla les états une seconde fois, au mois d'octobre de la même année. Cette fois-ci il parut plus disposé à céder de ses prétentions, et se détermina, par une influence étrangère, à présenter comme ultimatum quatorze propositions qui devaient servir de fondement à la constitution du royaume. On nomma des commissaires de part et d'autre pour les discuter, et ils dressèrent enfin le projet d'une constitution. Mais le roi mourut avant que la discussion pût commencer à l'assemblée des états. Ce prince termina sa carrière le 30 octobre 1816, dans sa soixante-deuxième année, des suites d'un rhume qui se changea en catharre et en une inflammation de poitrine. Frédéric gouverna ses états avec despotisme, et fit peser sur ses peuples un joug qui fut souvent intolérable. A l'exemple de la France impériale, ses états furent soumis à un régime militaire, et presque toutes ses institutions furent calquées sur celles de Napoléon. Soupçonneux, jaloux de son autorité, plein d'orgueil et de vanité, ce souverain de l'un des plus petits royaumes de l'Europe, voulant surpasser en faste les plus grands rois, dépensa des sommes immenses en superfluités aux époques les plus désastreuses, et prodigua les richesses de l'état à des favoris ou à de méprisables courtisans qu'il comblait d'honneurs. Quoiqu'il eût du goût pour les arts, il les encouragea avec peu de discernement, et ses bienfaits allaient plutôt chercher des hommes peu dignes d'encouragement, que des artistes et des savants d'un mérite véritable. Son fils, Guillaume 1er, né le 27 septembre 1787, lui succéda.

FRÉDÉRIC VI, roi de Danemarck, fils de Christian VII et de Caroline-Mathilde d'Angleterre, est né le 28 janvier 1768. Il dut à la reine sa mère

l'avantage de recevoir une éducation telle qu'il convenait à un prince destiné à gouverner un royaume tombé dans un état déplorable de nullité. Le gouverneur du jeune Frédéric fut le célèbre Struensee, qui, quoique étranger, avait été choisi, par l'influence de Caroline pour être ministre de Christian, aussi faible de corps que d'esprit, et qui, dès l'année 1784, fut obligé de céder la régence du royaume à son fils, alors âgé de seize ans. Il trouva le pays dans la situation la plus critique; mais la confiance entière qu'il plaça dans le ministre comte de Bernstorff, secondé par plusieurs hommes de mérite, le rendit bientôt très populaire, et il réussit à renverser les projets que la reine Juliane, veuve de Frédéric V, avait formés pour s'emparer du pouvoir souverain. Dès lors le jeune régent régna sans obstacle, et se concilia l'estime de toute la nation par sa droiture et sa docilité à suivre les conseils de son excellent ministre. Le Danemarck jouissait de la paix, l'agriculture y prospérait, et la navigation et le commerce prenaient chaque jour un nouvel essor, lorsque la guerre qui, en 1788, éclata entre la Russie et la Suède mit les Danois dans la nécessité d'envoyer des troupes contre la Suède, en vertu de l'ancienne alliance qui subsistait entre le Danemark et la Russie Heureusement la paix bientôt rétablie par la médiation de la Prusse et de l'Angleterre rendit le calme au Danemarck qui conserva la neutralité dans toutes les guerres qui agitèrent l'Europe jusqu'en 1800. Pendant la première coalition contre la république française, le comte de Bernstorff résista à tous les efforts des puissances alliées, et fortifia le régent dans sa résolution de garder une parfaite neutralité. Cette sage politique fut pour le Danemarck une source de prospérité, et son commerce prit un développement extraordinaire pendant que celui des autres petites puissances, qui s'étaient laissées entraîner par le cabinet anglais, voyaient chaque jour leur navigation éprouver des pertes énormes et leurs ressources disparaître. Le crédit de l'état se releva promptement, et le papier-monnaie, créé, en 1736, par suite de la pénurie du trésor, et qui, en 1789, perdait 25 pour 100 de sa valeur nominale, fut bientôt au pair. En 1799, le Danemarck fit une convention avec la Suède, dont l'objet était de s'entre aider pour la protection de leur neutralité: les deux puissances déployèrent en cette occasion des forces navales imposantes qui forcèrent les Anglais à respecter pendant quelque temps les deux pavillons. Les Danois remportèrent même dans la Méditerranée un avantage sur les Anglais, qui, quoique en lui-même de peu d'importance, contribua néanmoins à maintenir la liberté de leur navigation. Cette convention dura jusqu'en 1799; mais dès l'année suivante le Danemarck se vit contraint de faire cause commune avec la Russie et la France contre l'Angleterre. Paul Ier, mécontent des Autrichiens et des Anglais, qui avaient sacrifié les armées russes en Italie, en Suisse et en Hollande, et, séduit par la conduite généreuse et politique de Napoléon envers les prisonniers russes en France, prit tout à coup le parti de se liguer avec cette puissance contre la Grande-Bretagne; et, d'après son caractère et les immenses ressources qu'il avait à sa disposition, le cabinet de Saint-James fut vivement alarmé des suites d'une si formidable alliance. Le prince régent de Danemarck ayant fait occuper Hambourg par ses troupes, les Anglais se disposèrent à frapper un coup décisif, et envoyèrent Nelson dans la Baltique pour attaquer la flotte danoise, et la mettre hors d'état de se réunir à la flotte russe. Ce hardi marin arriva, en effet, devant Copenhague, et, malgré les remontrances de l'amiral sir Hyde Parker, qui commandait en chef, et les difficultés de l'entreprise, il osa se mesurer avec la flotte danoise dans la position très avantageuse qu'elle occupait, et, profitant d'un bon vent, dont le changement eût suffi pour perdre entièrement l'escadre aux ordres de Nelson, il attaqua les Danois. Après plusieurs heures d'un combat terrible, où l'on se battit avec une bravoure et une adresse égales de part et d'autre, Nelson, aussi adroit négociateur qu'intrépide guerrier, fit proposer une suspension d'armes qui fut suivie d'une convention par laquelle le prince régent s'obligea d'évacuer Hambourg, et se détacha de la ligue. En cette occasion le cabinet danois montra peu d'énergie et commit une faute impardonnable en refusant de suivre le conseil des braves officiers de la marine qui soutinrent qu'il fallait continuer le combat, en assurant que la destruction des vaisseaux de Nelson en serait la suite inévitable. Ils ne se trompaient pas, et cependant ils ignoraient qu'au moment où l'astucieux Nelson cherchait à intimider le régent et son conseil, son vaisseau avait touché de manière à ne pouvoir plus être mis à flot, ce qui non seulement assurait sa perte, mais empêchait les autres vaisseaux de passer outre, et de manœuvrer contre l'escadre danoise. On en eut bientôt la preuve après la conclusion du traité, et le dépit fut extrême parmi les marins danois lorsqu'ils virent avec quelle difficulté on parvint à tirer le vaisseau de Nelson du bas-fond où il était échoué. Il fallut pour le dégager enlever une de ses batteries. Peu de jours après ce combat, la nouvelle de l'assassinat de Paul Ier parvint à Copenhague, et le gouvernement se regarda comme très heureux d'avoir signé une convention qui ne lui enlevait aucune de ses possessions, et par laquelle les Anglais s'étaient engagés à restituer au Danemarck les îles de Sainte-Croix et de Saint-Thomas, en Amérique, tandis que Nelson, dont l'escadre avait été extrêmement maltraitée, et qui avait cru devoir tout sacrifier pour détacher ce royaume de la coalition contre son pays, se repentit peut-être d'avoir tenté un coup si hasardeux; mais la gloire qu'il acquit en cette journée le consola complétement. Depuis cette époque jusqu'en 1807, rien ne troubla la paix du Danemarck, et un léger nuage élevé entre ce pays et la France, par suite de la marche d'un corps de troupes danoises qui se rapprochèrent de Hambourg, en 1806, fut bientôt dissipé. Cependant les combinaisons de la politique ne tardèrent pas à attirer sur le Danemarck une horrible catastrophe, qui n'a point d'exemple dans les annales des peuples civilisés. Le cabinet de Saint-James, informé des démarches de Napoléon auprès de différentes puissances maritimes, et notamment du Danemarck, pour former une ligue contre les prétentions des Anglais à l'empire de la mer, et leur doctrine inique sur les droits des neutres, résolut de s'emparer de Copenhague et de la flotte danoise par surprise et sans déclaration préalable de guerre, c'est à dire en vrais flibustiers et au mépris du droit des gens. L'amiral sir Home Popham fut envoyé, à la tête d'une escadre portant des troupes de débarquement, demander impérieusement au gouvernement danois la remise de tous ses vaisseaux de guerre à l'Angleterre pour y rester en dépôt jusqu'à la paix générale. Une demande aussi insolente ayant été rejetée avec toute l'indignation qu'elle méritait, les Anglais bombardèrent pendant trois jours la malheureuse ville de Copenhague, qu'ils réduisirent en cendres: les principaux édifices furent détruits, et les magasins, remplis d'une valeur immense en marchandises, furent consumés. Tous les moyens de défense ayant été épuisés, les farouches Anglais s'emparèrent de la ville, et en conservèrent la possession jusqu'en

1808. Sir Home Popham quitta alors le Danemarck après avoir détruit les arsenaux de marine, et emmena dans les ports de l'Angleterre quinze vaisseaux de ligne, quatorze frégates, cinq bricks de guerre, formant la totalité de la marine danoise, et une très grande quantité de navires marchands, et enleva même jusqu'aux plus petites embarcations. Ils s'emparèrent également des îles d'Anholt et de Heligoland, dès le commencement de l'attaque de Copenhague. Le roi Christian VII se rendait, avec le prince royal sur le continent, lorsqu'il mourut à Rensburg, le 13 mars 1808. Frédéric VI monta alors sur le trône, et se montra digne de l'occuper. La Suède, en violation du traité qui la liait au Danemarck, entretenait des relations avec l'Angleterre, et permettait l'entrée dans ses ports aux vaisseaux de cette nation dont la Suède recevait mêmes des subsides. Le roi voulut, avant de prendre un parti extrême, connaître les dispositions positives de Gustave-Adolphe; mais sa réponse ayant paru peu satisfaisante la guerre fut résolue; Frédéric la déclara la veille de son avénement au trône, et exposa dans un manifeste les motifs qui l'y avaient forcé. Les Suédois tentèrent de s'emparer de la Norwège; mais les milices du pays, secondées par quelques régiments de ligne danois, les repoussèrent vigoureusement. Cet échec fit beaucoup de sensation à Stockholm, où le mécontentement contre Gustave faisait chaque jour des progrès; plusieurs des ennemis de ce roi songèrent même alors à mettre sur la tête du roi de Danemarck la couronne scandinave, mais l'antipathie entre les deux nations empêcha l'exécution de ce projet. La paix signée à Jœnkœping, le 10 décembre 1809, mit fin aux hostilités, et rétablit la bonne harmonie entre les deux états. Les Danois ne possédant plus un seul vaisseau de guerre armèrent un grand nombre de corsaires qui firent éprouver des pertes considérables au commerce anglais; mais le cabinet de Copenhague, qui depuis dix ans avait constamment entretenu des relations amicales avec la France, crut, après la malheureuse campagne de Napoléon en Russie, qu'il était temps de se rapprocher de l'Angleterre, et fit la paix avec cette puissance. Cependant il garda la neutralité, et résista avec fermeté à toutes les propositions que lui firent les coalisés, en 1813, pour s'unir à eux contre la France; mais la Suède ayant accédé à la coalition, Bernadotte, devenu prince royal, pénétra dans le Holstein et le pays de Schleswig, à la tête des troupes suédoises, et livra aux Danois plusieurs combats dans lesquels ceux-ci eurent souvent le dessus. Enfin, le 15 décembre 1813, un armistice fut conclu, et la paix fut signée entre la Suède et le Danemarck, le 14 janvier 1814. Frédéric, intimidé par les désastres multipliés qui accablèrent Napoléon et les armées françaises depuis la bataille de Leipsick, et se voyant sans appui, consentit à fournir dix mille hommes à la coalition et à recevoir la Poméranie suédoise en échange de la Norwège. Il subit la loi du plus fort, et le traité de Paris lui arracha la Norwège sans lui accorder aucune indemnité. Le prince héréditaire Christian-Frédéric voulut en vain s'opposer à cette cession, et forma la résolution hardie de conserver l'indépendance aux Norwégiens; il fut même proclamé roi de Norwège, le 19 mai 1814; mais il se vit obligé de renoncer à un projet au-dessus de ses forces, et il abdiqua le 15 août de la même année. Après la conclusion définitive de la paix générale, Frédéric VI alla à Vienne, et, quoique son contingent n'eût pris aucune part à la guerre provoquée par le retour de Napoléon, en 1815, il reçut neanmoins sa quote part des contributions payées par la France. Frédéric VI est chéri de ses sujets; il a établi dans son royaume la liberté de la presse dès les premières années de sa régence, et toutes les opinions politiques et religieuses y sont également tolérées; il a fondé les universités de Kongsberg et de Christiana en Norwège, et a efficacement protégé les arts, les sciences, l'agriculture, l'industrie et le commerce, et soutenu le crédit public. Il a épousé, le 31 juillet 1790, Marie-Sophie-Frédérique, fille de Charles, landgrave de Hesse-Cassel, dont il n'a que deux filles.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, roi de Prusse, né le 23 septembre 1744, était neveu du grand Frédéric et fils aîné du malheureux prince royal qui mourut en 1759. Son éducation fut confiée à deux hommes de mérite, M. de Béguelin et le comte de Bork, le premier en qualité de précepteur, et le second de gouverneur, qui, en se conformant aux instructions du roi, cherchèrent à lui inspirer le goût des armes. Frédéric prit en affection son neveu, et parut vouloir le dédommager des mauvais traitements qu'il avait fait éprouver au père. Satisfait des dispositions martiales qu'il crut apercevoir en lui, il disait souvent: « Ce jeune homme » me recommencera. » Il ne se trompa pas tout-à-fait, car si le neveu resta fort au-dessous de l'oncle pour les talents militaires et l'esprit philosophique, il se montra digne de lui par le machiavélisme et la duplicité. Le jeune prince fit ses premières armes vers la fin de la guerre de sept ans, et le roi, loin de le ménager, l'exposa aux plus grands dangers, le soumit à la plus stricte discipline, et le traita avec beaucoup de sévérité, malgré l'affection qu'il lui portait. Dans la guerre de la succession de la Bavière, le prince, à la tête d'un corps d'armée qu'il eut ordre de conduire en Silésie, déploya beaucoup de courage et d'habileté, et parvint à se dégager des forces supérieures ennemies, qui ne cessèrent de le harceler et de l'attaquer dans sa marche, sans avoir été entamé. Frédéric en le voyant lui dit froidement: « Vous n'êtes plus » mon neveu. » Le prince resta tout interdit d'un tel accueil qu'il croyait n'avoir point mérité; mais il fut agréablement détrompé quand son oncle, le serrant dans ses bras, ajouta: « Vous êtes mon » fils. » Devenu roi à l'âge de quarante-deux ans, le 16 août 1786, il commença son règne sous d'heureux auspices, et acquit même de la popularité par quelques actes de bienfaisance et le soin qu'il mit à réparer des injustices commises par le feu roi, dont les grands talents ne feront jamais oublier la dureté et le caractère despotique. Le nouveau roi diminua les impôts, abolit des monopoles vexatoires, et accorda la jouissance de quelque liberté au peuple prussien, accoutumé depuis long-temps au gouvernement militaire et à l'obéissance passive. Cependant Frédéric-Guillaume se montra très jaloux de son autorité, et pour bien faire sentir à la nation qu'il comptait gouverner par et pour lui-même, il écarta successivement du ministère tous les hommes distingués par leurs talents et leur caractère, dont les conseils eussent pu mettre un obstacle à ses volontés. Ses penchants naturels, qu'il avait si long-temps été forcé de dissimuler, éclatèrent alors avec une violence redoublée, et, voulant se dédommager de l'état de contrainte où son impérieux oncle l'avait tenu, il se livra sans frein aux jouissances les plus déréglées. Dès ce moment, on ne vit auprès de lui que favoris et maîtresses, et le palais n'offrit que des scènes de la débauche la plus effrénée et la plus scandaleuse, tandis que les revenus de l'état et les épargnes du feu roi étaient dissipés en folles et honteuses dépenses. Parmi les nombreuses maîtresses du roi, on cite une Mme Rietz, née Henck, qu'il combla de richesses, et dont il eut un fils qu'il perdit ensuite,

et Mlle Voss, qu'il fit comtesse d'Ingenheim, et qu'il épousa de la main gauche, après avoir répudié sa première femme, la princesse Élisabeth de Brunswick. Il épousa en secondes noces une princesse de Hesse-Darmstadt, et remplaça Mlle Voss, qui venait de mourir, par la comtesse de Doenoff, qui ne tarda pas à être disgraciée. Mme Rietz reprit alors tout son ancien ascendant, et, ayant été créée comtesse de Lichtenau, elle choisit pour sa résidence un des plus beaux palais de Berlin, et y tint une espèce de cour. Pendant que le roi faisait des plaisirs son affaire principale, il négligeait son royaume. Après avoir éloigné du conseil son respectable oncle, le prince Henri, il se laissa guider par ce qu'il y avait de plus méprisable en Prusse, surtout depuis que le digne ministre Hertzberg avait été renvoyé par l'influence des favoris et des maîtresses, qui dès lors firent nommer à tous les emplois de l'état des hommes sans mérite et généralement méprisés. Le trésor se trouva bientôt épuisé, l'indiscipline s'introduisit dans l'armée, et la corruption prit des racines profondes dans tous les départements de l'administration. A tant de vices vint se joindre un singulier travers qui finit par rendre Frédéric le jouet d'une foule d'intrigants. Séduit par la métaphysique visionnaire qui depuis un demi-siècle s'est emparée des cerveaux dans une grande partie de l'Allemagne, ce roi, usé par la débauche, se laissa fasciner par l'illuminisme, et devint un adepte ou un dupe de Cagliostro et autres charlatans de la même trempe, qui prétendirent faire comparaître devant lui les ombres de Moïse et d'autres personnages de l'antiquité. Il paraît certain que la fantasmagorie, alors à peine connue en Europe, joua un grand rôle à la cour de Frédéric-Guillaume, et plus d'un seigneur prussien se crut à la veille de posséder la pierre philosophale et d'être initié dans les mystères égyptiens. Si nous disions ce qui nous a été raconté par des témoins oculaires, au sujet des scènes qu'on jouait devant le crédule roi, le lecteur aurait peine à y ajouter foi; et comme les courtisans s'empressent constamment de copier le maître, on ne doit pas s'étonner de voir la cour de Frédéric-Guillaume convertie en un théâtre de jongleurs. Le roi, blasé sur tous les plaisirs et devenu capricieux et fantasque, n'eut plus de marche assurée en politique, et se montra à la fois versatile et ambitieux. Ce dernier penchant ne l'abandonna jamais, et ce fut par cupidité qu'il trompa ses alliés et trahit ses amis aussitôt qu'il y vit quelqu'avantage. On le vit, en 1787, conseiller aux Turcs de faire la guerre à la Russie, et, après leur avoir permis de tenir en échec l'empereur d'Allemagne, trahir le grand seigneur, le laissant seul se débattre contre les armées formidables de ces deux grandes puissances. L'année suivante, après avoir leurré les Polonais de son appui contre la Russie, dans le cas où elle voudrait attenter à leur indépendance, il les trahit de même. En 1790, il reconnut et approuva la nouvelle constitution de la Pologne, et fit même un traité de garantie avec cette puissance, et trois ans après il concerta avec la Russie l'envahissement et le partage de ce malheureux pays. En 1792, il fut le boute-feu de la coalition contre la France, dont l'objet était de rétablir Louis XVI dans toute la plénitude du pouvoir absolu; à cette fin il entraîna Léopold, conclut avec lui le célèbre traité de Pilnitz, et entra en France à la tête d'une armée considérable. Le duc de Brunswick, qui la commandait, montra en cette occasion peu de perspicacité, et sa forfanterie même trahit sa faiblesse. La France électrisée et pleine d'indignation à la vue de l'insolent manifeste de ce général, courut aux armes et se préparait à écraser l'armée ennemie, lorsque les Prussiens, après avoir pris Longwy et Verdun et pénétré dans les plaines de la Champagne, se trouvèrent soudainement arrêtés à Valmy, autant par l'attitude ferme de l'armée française (*voy.* Dumourier et Kellerman), que par la révolution qui s'était opérée à Paris et qui avait fait échouer les projets du parti sur l'appui duquel le roi de Prusse avait compté bien plus que sur sa propre armée. Dès qu'il vit tout espoir perdu de marcher sur Paris en triomphateur, ainsi qu'il l'avait annoncé à toute l'Europe, il renonça à son plan et ne songea qu'à faire une retraite, devenue d'autant plus nécessaire, que l'armée prussienne était en proie à une dyssenterie meurtrière, et que les Autrichiens ne l'avaient appuyée que faiblement. Il évacua donc la France et se retira avec son armée sur le Rhin; les Prussiens furent peu inquiétés dans leur retraite, et tout porte à croire que ce fut le résultat d'une convention secrète faite entre le duc de Brunswick et le général Dumourier. En 1793, de concert avec la Russie, il envahit la Pologne, s'empara de Dantzick, de Thorn, et quoiqu'ayant échoué devant Varsovie, il finit par battre le malheureux et brave Kosciusko, et s'empara de Cracovie en 1794: cette guerre inique se termina par le partage de la Pologne, dont Frédéric-Guillaume, naguère l'allié des Polonais, garda pour lui une bonne part. Déjà, quelques années auparavant, il avait également trahi les Belges qu'il avait excités à s'insurger contre l'Autriche; mais, du moins, il ne s'était point emparé de leur territoire; il se contenta de les livrer à leurs oppresseurs. La Prusse continua à faire la guerre à la France, avec des succès divers, mais sans résultat décisif jusqu'en 1795, qu'elle abandonna la coalition et signa à Bâle la paix avec la république française à laquelle elle céda toutes les possessions prussiennes sur la rive gauche du Rhin. L'année précédente, Frédéric avait reçu de l'Angleterre un subside de 50,000,000 de francs, moyennant lequel il s'obligea à faire marcher 62,000 hommes de troupes pour appuyer les forces de l'Autriche; mais la lenteur qu'il mit à l'exécution de cette convention, après qu'il eut touché l'argent des Anglais, fit soupçonner qu'il n'avait voulu faire qu'une opération de finances et réparer une partie des pertes que la guerre lui avait causées. Fidèle à son système, il abandonna l'Autriche au moment du danger, après avoir été le premier à l'entraîner dans une guerre qui répugnait à Léopold. Frédéric-Guillaume mourut le 16 novembre 1797, et eut son fils pour successeur.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME III, roi de Prusse, fils de Frédéric-Guillaume II, et de Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt, est né le 3 août 1770. Il plut au grand Frédéric par le goût qu'il montra dès sa première jeunesse pour les armes et qui se fortifia par la suite. Il fit la campagne de 1792 contre la France, et se trouva plus tard à la prise de Francfort, au siége de Mayence, au blocus de Landau, et commanda même, à cette époque, un corps d'avant-garde qui obtint des avantages sur les Français. Le 24 décembre, il épousa Wilhelmine-Amélie de Mecklenbourg-Strelitz, princesse belle, aimable, spirituelle et de plus douée de beaucoup de pénétration, de caractère, et possédant des vertus qui la rendirent bientôt l'idole de la nation. Le 16 novembre 1797, Frédéric-Guillaume III monta sur le trône, et s'empressa de faire cesser le scandale qui, pendant le règne de son père, avait déshonoré la cour; il fit arrêter la comtesse de Lichtenau, et chassa de la cour une foule d'individus devenus odieux par leur corruption et des mœurs dissolues; il abolit les édits intolérants de 1788 relatifs à la religion, fit jouir la nation d'une liberté qu'elle n'avait jamais connue, et accorda quelque

indépendance aux opinions politiques; il abolit aussi la ferme des tabacs, et fit d'autres réformes utiles qui furent reçues avec enthousiasme. On reconnut bientôt en lui les qualités essentielles qui constituent un bon roi; l'affabilité seule lui manquait; quoique bienfaisant et doux, il porte une physionomie bourrue qui décourage tous ceux qui l'approchent. Heureusement la reine, son épouse, avait le secret de captiver les cœurs, et c'est en grande partie à ses rares qualités qu'il doit l'amour que lui ont porté les Prussiens : on prétend même que c'est aux sages conseils de la reine qu'il faut attribuer les principaux changements que Frédéric-Guillaume III opéra successivement dans ses états après son avénement au trône. Ne pouvant réparer tout à coup les maux déja invétérés et introduits sous les règnes précédents, il s'attacha à faire disparaître ceux qui menaçaient l'état d'une ruine immédiate. Il trouva le trésor vide, l'état obéré et les revenus publics livrés à d'avides traitants, parmi lesquels on distinguait un essaim de juifs, naguère si méprisés dans toute l'Allemagne, et maintenant si recherchés dans les cours. L'administration livrée à des militaires absolument étrangers aux affaires de ce département, était dans le plus grand désordre, et la vénalité était devenue générale. L'armée, mal payée, ne connaissait plus de discipline ni de subordination, et quoiqu'elle parût encore formidable aux observateurs superficiels, il était aisé d'y découvrir de puissants éléments de désorganisation, surtout parmi les vieux officiers. Le jeune roi chercha à remédier à une partie de ces maux; il changea son ministère et accorda toute sa confiance au baron de Hardenberg, qui devint le chef du cabinet; c'était un homme habile et actif; mais outre son excessive partialité pour l'Angleterre, il avait d'ailleurs de grandes faiblesses pour ceux qui savaient le flatter, et pour les femmes qui avaient l'art de le subjuguer. Ce ministre était né dans le Hanovre et avait séjourné long-temps en Angleterre; il remplaça le comte de Haugwitz dans le département des affaires étrangères, en 1804, après avoir siégé dans le cabinet comme ministre d'état chargé d'autres départements. Frédéric-Guillaume III se prononça pour le système de neutralité adopté par son père après la signature de la paix de Bâle, et résista à l'offre réitérée de subsides de la part de l'Angleterre, et même aux menaces du cabinet de Saint-Pétersbourg. On assure que ce prince, fatigué par les sollicitations de la Russie, dit avec vivacité : « Je demeu- « rerai neutre, et si Paul me force à la guerre, ce « ne sera que contre lui-même que je prendrai les « armes. » Cette fermeté lui réussit, et pendant que l'Europe était ravagée par la guerre, le roi de Prusse travaillait à améliorer son royaume, et négociait avec succès pour l'agrandir. Il obtint, par le recez de l'empire, en compensation des provinces cédées à la France par le traité de Bâle, un accroissement de cent quatre-vingt-neuf milles carrés d'Allemagne, et de quatre cent quatre-vingt-quatorze mille habitants. En 1803, il défendit l'entrée de ses états aux émigrés français, et en fit même arrêter plusieurs. En 1805, les Russes ayant demandé impérieusement un passage à travers les terres de la Prusse, le roi, après avoir fait mine de vouloir s'y opposer de vive force, finit par l'accorder, et signa, à cet effet, le 3 novembre 1805, une convention avec l'empereur de Russie, à la suite d'une conférence qu'ils eurent ensemble à Potsdam. On croit que la reine eut beaucoup de part à cette affaire, qui irrita Napoléon au plus haut degré; mais il fut forcé de dissimuler, en ajournant la vengeance qu'il compta dès lors tirer du roi de Prusse, à une époque plus opportune. De quelque manière qu'on envisage la conduite du roi dans cette conjoncture, il est impossible de ne pas le blâmer, car étant assez fort pour défendre sa neutralité, ou pour faire pencher la balance contre Napoléon, il ne sut prendre un parti décisif, et se plaça dans une fausse position par rapport à la France et à la coalition. C'est à cette hésitation que la Prusse a dû tous les malheurs qui l'accablèrent ensuite, et qu'elle ne surmonta que par les fautes nombreuses de Napoléon et l'élan patriotique du peuple prussien. A peine les troupes d'Alexandre eurent-elles franchi le territoire prussien, que Frédéric se repentit de sa condescendance. Prévoyant les effets du ressentiment de Napoléon, dans le cas où il triompherait des coalisés, il s'empressa de lui offrir sa médiation, et, pour se rendre agréable à l'empereur des Français, il renvoya M. de Hardenberg du ministère, et lui donna pour successeur M. d'Haugwitz qui se rendit auprès de Napoléon vers la fin d'octobre. Ce ministre courtisan fit éclater une grande joie en apprenant la victoire remportée à Austerlitz sur les Russes, et dit, devant M. de Talleyrand, à cette occasion : « Nous avons vaincu, Dieu merci. » Cependant la duplicité ou la versatilité du cabinet prussien parut encore dans cette conjoncture, car, tandis que M. de Haugwitz signait, le 15 décembre, un traité avec Napoléon, par lequel la Prusse recevait le Hanovre et cédait à la France Anspach, Clèves et Neufchâtel, les deux puissances se garantissant mutuellement leurs nouvelles possessions, M. de Hardenberg, mandait à lord Harrowby que l'Angleterre n'avait rien à redouter de la part de la Prusse pour le Hanovre. Cette lettre était partie trois jours avant qu'on eût connaissance à Berlin du traité conclu par M. de Haugwitz. Il fallut désavouer l'un ou l'autre; et comme la France l'emportait alors, M. de Hardenberg fut renvoyé, mais non disgracié, car il conserva l'administration de Bayreuth, qu'il exerçait depuis long-temps. Le roi de Prusse chercha à éviter une rupture avec l'Angleterre, que Napoléon voulait, au contraire, provoquer. A cet effet, il envoya M. de Haugwitz à Paris, au commencement de janvier 1806, pour obtenir des modifications au traité, et, le 17 du même mois, il annonça aux habitants du Hanovre qu'il venait d'occuper pour la seconde fois, le 17 octobre 1805, qu'il le garderait en dépôt pour l'évacuer à la paix générale. Le ministre prussien échoua à Paris, et fut même obligé de signer avec le général Duroc un nouveau traité qui rendit inévitable une rupture avec l'Angleterre. La Prusse s'y étant engagée à fermer ses ports aux navires anglais, le gouvernement britannique lui déclara la guerre par un manifeste publié le 20 avril, dans lequel on protestait contre l'occupation du Hanovre, et on accusait le roi de Prusse de s'être mis sous la dépendance de Napoléon. Une querelle suscitée par l'Angleterre s'engagea bientôt entre la Prusse et la Suède au sujet du duché de Lauenbourg occupé par les Prussiens et réclamé par les Suédois. Après un léger combat, les Prussiens restèrent en possession du duché; mais le roi de Suède, par représailles, mit un embargo sur tous les vaisseaux prussiens dans ses ports, et fit bloquer ceux de la Prusse par ses escadres. Un mécontentement général commença alors à se manifester dans ce royaume, d'abord parmi les commerçants et ensuite dans toutes les classes. Les jeunes militaires, pleins de suffisance et se croyant invincibles, demandaient à grands cris la guerre contre la France; cette jeunesse turbulente suscita des troubles à Berlin, fit briser les vitres du ministre Haugwitz, et l'ambassadeur de France fut sur le point d'être publiquement insulté. Enfin le parti de la guerre, à la tête duquel était le prince Louis-Ferdinand, l'emporta, et l'Angleterre, malgré le

ressentiment qu'elle garda contre la Prusse, saisit le moment pour susciter à Napoléon de nouveaux ennemis ; elle intrigua en Espagne, en Autriche et en Russie, et parvint a engager cette derniere puissance à faire cause commune avec la Prusse, tandis que le prince de la Paix, croyant que la derniere heure de Napoléon allait sonner, commença des préparatifs hostiles contre la France. De son côté Napoléon, bien assuré de ce qui se tramait contre lui, n'attendait qu'une occasion favorable pour tirer une vengeance éclatante de la Prusse ; mais il se faisait une idée trop avantageuse de l'armée de Frédéric pour vouloir précipiter la guerre, et il est à croire que sans la jactance des Prussiens, les hostilités eussent encore été retardees. Il est même certain que le clairvoyant Lucchesini, ministre de Prusse à Paris, ne cessa de rassurer sa cour sur les intentions de la France. Cependant Napoléon avait acquis la preuve d'un projet de confédération de plusieurs puissances allemandes, à la tête desquelles devait se mettre la Prusse, et dès lors il se prépara à une guerre inévitable. Frédéric-Guillaume fit d'abord la paix avec la Suède, demanda ensuite d'un ton impérieux à la France de retirer ses troupes de l'Allemagne, exigea l'abandon de la forteresse de Wesel, l'évacuation des abbayes d'Essen, d'Ecten et de Werden, et manifesta ouvertement le projet d'établir une confédération du Nord dont il serait le chef. Enfin, le 6 octobre 1806, il publia un manifeste contre la France et adressa une proclamation à son armée qui était très nombreuse, bien pourvue de tout, soutenue par des places fortes et renforcée par vingt-deux mille Saxons. Le 8 octobre, les Prussiens, pleins d'enthousiasme et comptant sur la victoire, commencèrent les hostilités ; mais dès le lendemain un de leurs corps fut battu complètement par Bernadotte, prince de Porte-Corvo qui ne prévoyait pas alors qu'un jour, tournant les armes contre sa patrie, il sauverait la Prusse. Le 10 fut signalé par la mort du prince Louis-Ferdinand tué près de Saalfeld à la tête d'une avant-garde. Le 13, la mémorable bataille de Iéna porta un coup décisif à la monarchie prussienne ; jamais défaite n'eut de résultats aussi prompts et aussi étendus; la jactance fit place au plus entier découragement ; non seulement l'armée battue se désorganisa, mais la monarchie entière s'écroula dans une seule journée. Napoléon nous a révélé dans ses mémoires l'effet que produisit sur lui cette victoire, la plus éclatante et décisive qu'il eût encore remportée. Il avoue que le spectacle d'un état essentiellement militaire qui tombe par la perte d'une seule bataille, l'émut profondément et lui fit voir le peu de stabilité d'une puissance basée sur la seule supériorité de son armée. C'est à dater de cette journée qu'il commença à se défier de la fortune, et c'est là, selon nous, un trait caractéristique de son grand génie ; car un triomphateur vulgaire se serait au contraire cru invincible après avoir anéanti avec tant de facilité une armée regardée comme la plus redoutable de l'Europe, et commandée par des généraux formés par le grand Frédéric. Le duc de Brunswick qui commandait en chef y périt ; le roi eut deux chevaux tués sous lui et montra beaucoup de bravoure et de sang-froid. Le prince de Hohenlohe qui commandait les Saxons, se vit réduit a capituler, et son exemple fut suivi par des divisions entières qui mirent bas les armes. La terreur fut telle qu'on ne songea plus à se défendre, et ce fut alors que l'on vit les funestes effets du manque total d'esprit public et de vertus patriotiques; l'égoïsme se montra à découvert, des commandants de places fortes en état de soutenir de longs siéges, se rendirent avant même d'être bloqués, et a la première sommation. Dans toutes ces honteuses capitulations l'article essentiel fut la conservation du traitement aux officiers, et quelques autres avantages personnels ; la patrie et le roi étaient regardés comme des choses tout-à-fait étrangères. Il y eut cependant quelques exceptions, et le général Blucher fut un de ceux qui ne cédèrent au vainqueur qu'après avoir épuisé tous les moyens de résistance. Pendant que la monarchie s'écroulait, les troupes russes s'avançaient à son secours et entraient dans les provinces septentrionales ; c'est ce qui empêcha Napoléon de ratifier l'armistice signé à Charlottenbourg, le 6 novembre. La situation de la Prusse paraissait désespérée, et pourtant Frédéric-Guillaume montra beaucoup de constance dans le malheur ; le 2 décembre, il adressa à son armée une proclamation dans laquelle il s'exprimait ainsi : « Dans la guerre de sept ans la Prusse était seule, » sans aucun secours considérable d'aucune autre » nation, contre les principales puissances de l'Europe. Dans la guerre actuelle elle compte sur les » secours du puissant et magnanime Alexandre qui » emploiera toutes ses forces en sa faveur. Dans » cette grande contestation, la Prusse n'aura qu'un » seul et même intérêt avec la Russie. » En effet le puissant secours de la Russie pouvait laisser encore de l'espoir au roi, et malgré la perte de la plus grande partie de son armée, et celle des places de Spandau, Magdedourg, Stettin et Custrin, il restait encore des ressources à la monarchie. Fréderic eut une entrevue avec Alexandre, le 1er avril à Polengen, réunit les débris de son armée à celle des Russes, et bientôt fut livrée la bataille sanglante d'Eylau ; quoiqu'indécise, elle tourna au profit des Français, et l'éclatante victoire de Friedland enleva tout espoir au roi de Prusse. Le traité de Tilsitt, signé le 8 juin 1807, lui enleva la moitié de ses états, qui servit à former le royaume de Westphalie et le grand duché de Varsovie, qu'il fut forcé de reconnaître. La Russie s'agrandit même aux dépens de la Prusse qui abandonna aux Français le Hanovre, s'engagea à fermer ses ports aux Anglais, et consentit a laisser traverser ses états par une route militaire. Les Français gardèrent les places de Stettin, Custrin et Glogau. Avant de rentrer a Berlin, Frédéric, accompagné de la reine son épouse et de ses deux fils, alla a Saint-Pétersbourg, et reçut de tous les membres de la famille impériale des témoignages d'estime et d'attachement ; mais les seules consolations efficaces qui le soutinrent au milieu de si terribles revers, il ne les dut qu'à sa famille et surtout à son épouse, dont les vertus et la fermeté parurent encore avec plus d'éclat dans le malheur. Rentré dans sa capitale, vers la fin de décembre 1809, le roi s'empressa de donner une nouvelle organisation à son royaume et de porter quelque soulagement aux maux récents; il nomma chancelier-d'état le baron de Hardenberg, changea l'ordre municipal des villes, ordonna l'aliénation des domaines de la couronne, et la sécularisation des biens ecclésiastiques. Le 19 juillet 1810, il eût le malheur de perdre la reine, dont la santé affaiblie depuis long-temps s'était entièrement détériorée par suite des cruels chagrins qui l'avaient consumée ; elle emporta les regrets de tous les Prussiens. Cependant les malheurs inouis de cette nation, le joug qui pesait sur elle et l'occupation des places fortes par les Français, à laquelle on ne voyait point de terme, retrempèrent les esprits, et le moment ou tout paraissait perdu fut précisément celui qui rendit au peuple l'énergie qui devait bientôt le replacer au rang des nations indépendantes. Le peuple fit ce que le gouvernement n'eût jamais pu effectuer, et l'amour de la liberté parmi les citoyens sauva la monarchie. Il se forma a cette épo-

que une vaste association sous le nom de *Société de la vertu* (Tugend bund), à la tête de laquelle était M. de Stein, homme de capacité et qui avait manifesté hautement le désir de voir la liberté constitutionnelle établie dans tout le nord de l'Allemagne et surtout en Prusse dont le roi devait, selon lui, être le chef des états libres confédérés. Plusieurs généraux distingués firent partie du comité central de la nouvelle société, dont le double but était l'expulsion des Français et l'établissement de la liberté : le général Gueisseneu fut de ce nombre. Bientôt les amis de la vertu comptèrent de nombreux affiliés dans toute l'Allemagne, et le gouvernement prussien, d'abord passif à leur égard, finit par leur accorder son appui dans l'espoir de profiter de l'enthousiasme et des secours précieux de si utiles auxiliaires, dont il crut sans doute qu'il pourrait se débarrasser aisément si une fois les Français étaient vaincus. Napoléon, averti de l'existence de cette association, du danger qui le menaçait et de la grande influence que les sociétés secrètes acquéraient chaque jour dans tous les cabinets et parmi les militaires de l'Allemagne, dédaigna de pareils avis ; accoutumé à se jouer de l'opinion et à ne compter que sur son bonheur et les baïonnettes, il crut qu'il triompherait de l'opinion européenne qui se formait contre lui, avec la même facilité qu'il avait battu tant d'armées ennemies ; mais il ne tarda pas à se convaincre de son erreur, et il reconnut trop tard qu'il est bien plus aisé de vaincre des armées que des peuples. Les associations procédèrent avec prudence, et commencèrent par admettre dans leur sein des hommes de capacité ou exerçant de l'influence, mécontents de Napoléon et du joug de la France ou partisans de la liberté et du gouvernement représentatif ; on ne fit aucune distinction de rang, et les nobles allemands déposèrent leur orgueilleuse morgue pour s'allier à des roturiers de toutes les professions : des princes même ne dédaignèrent point de se réunir à une société fondée sur le principe de l'égalité. Cependant Frédéric-Guillaume ayant trop à redouter de la puissance de Napoléon, n'osait seconder ouvertement l'élan patriotique de ses sujets qu'il essaya même de contenir, au risque de perdre entièrement sa popularité. Il se vit même bientôt dans la nécessité d'envoyer M. de Krusemarck à Paris, où il signa, le 24 février 1812, une convention par laquelle la France et la Prusse se garantissaient mutuellement leurs possessions, et s'engageaient, en cas de guerre, à fournir l'une à l'autre un corps de troupes auxiliaires. A la fin du mois de mai de la même année, le roi se trouva à Dresde avec l'empereur d'Autriche et plusieurs autres souverains, à l'époque où Napoléon se rendit dans cette ville avant de partir pour la campagne de Russie. Le corps prussien auxiliaire commandé par le général York, fit partie de la division Macdonald, marcha en Courlande, fut chargé du siége de Riga, se battit avec intrépidité, et obtint des avantages signalés contre les Russes. Cependant, dès que les désastres de la retraite de l'armée française furent connus, le général York saisit cette occasion pour se venger des Français ; il abandonna Napoléon et se joignit à Alexandre : son exemple fut bientôt suivi par les généraux Bulow et le colonel Massenbach. Le roi de Prusse se trouva alors dans la position la plus critique ; n'étant pas assez fort pour lever entièrement le masque en essayant de couper la retraite aux troupes françaises, il feignit de désapprouver la trahison de ses généraux et essaya de convaincre Napoléon de son innocence à cet égard. Le désordre dans lequel se fit la retraite des armées françaises à travers la Prusse, acheva d'exaspérer les Prussiens. Il n'y eut dès lors qu'un cri contre les Français ; jeunes gens, vieillards, pauvres, riches, roturiers, paysans, nobles, tous coururent aux armes dès le premier appel fait à la nation par le roi qui, pour mettre à couvert sa personne, s'était retiré à Breslau. Les étudiants des universités, presque tous membres des associations secrètes, montrèrent un enthousiasme tenant du fanatisme, et se formèrent en corps de chasseurs volontaires. Une armée considérable fut formée dans la Silésie, et se réunit aux forces de la Russie. Les Français évacuèrent la Prusse et la Saxe et se rallièrent en Franconie, tandis que Frédéric-Guillaume et Alexandre, étroitement liés, firent des efforts inutiles pour engager l'Autriche à se déclarer contre la France. Toutefois Napoléon organisa, comme par enchantement, une nouvelle armée composée presqu'entièrement de troupes non aguerries, mais dont la bravoure triompha des Russes et des Prussiens. Dans les premiers mois de 1813, Napoléon remporta sur leurs armées réunies deux victoires mémorables, la première à Lutzen, le 2 mai, et la seconde à Bautzen et à Würschen : le 20 et le 21, à la suite desquelles les alliés furent contraints de se retirer derrière l'Elbe et de demander une trêve de quarante jours que Napoléon eut peut-être tort de leur accorder. Pendant la suspension des hostilités, l'empereur d'Autriche tenta de concilier les deux partis ; mais l'obstination de Napoléon se refusant à tout accommodement, François se décida alors à abandonner son gendre, et résolut de profiter des revers qu'il venait d'éprouver en Espagne pour lui porter le dernier coup ; il entra donc en campagne, et, avec un tel surcroît de forces, les coalisés ne doutèrent plus du succès. Cependant ils essuyèrent encore une défaite, le 26 et le 27 août, à Dresde, et devant cette ville, trente mille prisonniers, presque tous Autrichiens, tombèrent au pouvoir des Français. Le général, Moreau, arrivé des Etats-Unis sur l'invitation du prince-royal de Suède pour combattre contre sa patrie et se venger de Napoléon, fut blessé dans la première de ces deux journées par un boulet français, et périt peu de jours après. Le 23 du même mois au moment où Berlin allait tomber au pouvoir des Français, le prince-royal de Suède sauva cette ville en remportant une éclatante victoire à Gross-Beeren sur les maréchaux Oudinot et Victor ; ce secours opportun décida le sort de Napoléon. Ce fut encore cet ancien général français qui sauva les alliés à Dennewitz le 6 septembre 1813. Enfin, le 18 et le 19 octobre, Napoléon fut vaincu à Leipsick en grande partie par suite de la défection des Saxons Wurtembergeois, et dès ce moment la Prusse se trouva à l'abri de tout danger, il ne restait plus qu'à profiter de la victoire, et c'est ce que Frédéric-Guillaume et ses ministres firent sans relâche. Le roi de Prusse décora les soldats qui s'étaient distingués dans ces dernières actions, de la croix de fer, ordre récemment institué exprès pour récompenser le mérite militaire ; et tous ceux qui avaient fait la campagne de 1813 reçurent une médaille de bronze. Les armées alliées marchèrent alors contre la France, dès les premiers jours de janvier 1814, elles passèrent le Rhin, et les corps prussiens prirent part à toutes les opérations de cette campagne, qui se termina par l'occupation de Paris, l'abdication de l'empereur Napoléon, et le traité de paix générale conclu dans cette ville, le 30 mai de la même année. Lorsque les affaires de Champaubert et de Montmirail où les alliés furent complément battus, forcèrent le maréchal Blucher à la retraite, la terreur se mit dans le quartier-général, et la déconfiture des armées alliées paraissait assurée, surtout après le combat de Saint-Dizier où Napoléon s'empara de tous les équipages

de la réserve des alliés, lorsqu'une lettre de Napoléon à son épouse dans laquelle il lui faisait part de son plan et de ses espérances, tomba entre les mains des ennemis. Se voyant placés entre deux dangers imminents, ils prirent alors le parti de marcher sur Paris, et réussirent complétement, moins par leur courage et le nombre imposant de leurs troupes, que par des négociations et des intrigues dont tous les fils ne sont pas encore connus avec assez de certitude pour être dévoilés au public. Le roi de Prusse entra à Paris, le 31 mai, et y resta trois mois; il se fit remarquer par la simplicité dans ses manières et la modestie dans ses discours. On ne peut en dire autant de ses généraux, et les Parisiens n'oublieront jamais les efforts que fit Blucher pour faire sauter le pont de Iéna, qu'on avait rebaptisé par déférence pour les Prussiens. Le roi quitta Paris, le 4 juin, et se rendit avec l'empereur de Russie en Angleterre, où ils furent traités avec beaucoup de magnificence, et eurent de plus l'honneur de recevoir le bonnet de docteur en droit à l'université d'Oxford. Par le traité de paix la Prusse obtint la province du Bas-Rhin, presque la moitié du royaume de Saxe et une grande partie du grand-duché de Varsovie. Lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, Frédéric fit un appel à tous les Prussiens, et mit immédiatement en campagne une armée formidable commandée par Blucher. Battu à Ligny, ce général, renversé de son cheval, fut sur le point d'être fait prisonnier, et l'armée anglo-prussienne ne dut son salut à la mémorable journée de Waterloo qu'au corps du général Bulow, lequel, profitant de l'inaction du maréchal Grouchy, prit les Français en flanc lorsqu'ils s'y attendaient le moins. La seconde abdication de Napoléon suivit de près cette catastrophe; trente mille Prussiens firent partie de l'armée d'occupation, et la Prusse eut une bonne part aux contributions qui furent imposées à la France par les alliés. Depuis cette époque le roi accéda à la sainte alliance, et assista, en 1818, au congrès d'Aix-la-Chapelle, mais il a conservé une sorte de neutralité dans ses relations politiques pendant les révolutions d'Espagne, de Naples et du Portugal, et ne refusa pas d'admettre les agents diplomatiques des rois constitutionnels. Néanmoins les vœux de la nation furent méprisés, et l'espoir d'une constitution représentative parut entièrement perdu pour la Prusse; plusieurs des chefs des associations patriotiques abandonnèrent la cause de la liberté, et le général Gneisenau fut de ce nombre. En 1819, le roi défendit sous des peines graves toutes les associations secrètes, fit fermer les écoles gymnastiques, et assujettit la presse à une censure qui en détruisit la liberté; les ministres populaires furent disgraciés, et on les remplaça par des hommes partisans connus du pouvoir arbitraire. Cet état de choses a cependant changé depuis les trois dernières années, et quelques démonstrations partielles qui ont été faites paraissent devoir conduire à l'établissement d'un gouvernement semblable à ceux que les rois de Wurtemberg et de Bavière ont eu le bon esprit de donner à leurs peuples, et à la constitution du royaume des Pays-Bas qui fait le bonheur des nations batave et belge. D'après le caractère connu de Frédéric-Guillaume, nous sommes portés à croire que l'opposition au système constitutionnel doit plutôt être attribuée à l'orgueilleuse noblesse prussienne, qu'au roi lui-même, et tout fait espérer que le jour n'est pas éloigné où les Prussiens recevront la récompense de leur dévouement à la patrie et au roi, et seront enfin dédommagés des énormes sacrifices qu'il ont faits pour reconquérir l'indépendance, par la jouissance du plus précieux des biens, la liberté.

FREIRE D'ANDRADE (Gomes), général portugais, issu d'une famille illustre, naquit, en 1762, à Vienne, en Autriche, où son père était ministre de Portugal. Il entra d'abord comme cadet dans un régiment d'infanterie. Après avoir été nommé sous-lieutenant, il passa ensuite dans la marine, et parvint au grade de lieutenant de vaisseau. Son amour pour l'art militaire l'engagea à quitter le service de son pays pour aller faire la guerre sous les drapeaux de Catherine II contre les Turcs. Il se distingua beaucoup dans plusieurs occasions, et fut le premier à arborer le drapeau russe sur les remparts d'Oczakow. L'impératrice, instruite de cette action d'éclat, lui accorda le grade de colonel et la décoration de Saint-Georges, et lui fit en même temps le don d'une épée d'honneur. De retour en Portugal, il obtint le commandement du 4e régiment d'infanterie, à la tête duquel il fit les campagnes du Roussillon et de la Catalogne, en 1793, contre la France, et fut successivement élevé au rang de maréchal-de-camp et de lieutenant-général. Ami intime du marquis d'Alorna, il avait toujours partagé les opinions politiques de celui-ci, et s'était constamment rangé du côté des partisans de l'Angleterre; mais lors de l'occupation du Portugal par l'armée française, à la fin de 1807, le marquis d'Alorna, mécontent du prince régent, changea tout à coup de principes, et consentit à organiser un corps formé de l'élite de l'armée portugaise que Junot venait de licencier, à la tête duquel il devait se rendre en France pour servir sous les drapeaux de Napoléon. Ce seigneur, aimable, intrépide et ambitieux, conçut l'espoir de se rendre agréable à l'empereur des Français, et d'obtenir, par sa puissante protection, les biens du feu duc d'Aveiro avec son titre et la révocation de la fameuse sentence qui, sous le roi Joseph, condamna ce seigneur et ses complices à mort, confisqua leurs biens et dégrada leurs descendants de leur rang. Les familles intéressées à la révision du procès étaient nombreuses et puissantes, et peu de temps après l'arrivée du général Junot, on commença des démarches auprès de lui à cet effet, et l'on sonda même plusieurs des membres du tribunal suprême de grâce et justice, appelé *Desembargo do Paço*. Gomes Freire suivit l'impulsion donnée, et, comme il aimait la guerre, il fut bien aise d'avoir une occasion de se signaler en combattant à côté des premiers officiers de l'Europe, et sous les ordres du héros militaire du siècle. Il partit donc en qualité de lieutenant-général, se trouva au premier siége de Saragosse; mais, arrivé en France, il ne fut point employé dans l'armée active, et refusa d'accompagner le maréchal Masséna dans son expédition contre le Portugal. Les motifs d'un tel refus lui attirèrent l'estime de Napoléon. Il servit dans la campagne de 1812 avec distinction, et commandait à Dresde, en 1813, lorsque, par suite de la capitulation signée par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, cette ville se rendit aux alliés. Gomes Freire, resté prisonnier, rentra en France en 1814, donna sa démission de général au service de cette puissance, et en 1815, quelques jours avant l'arrivée de Napoléon à Paris, il quitta cette ville, et se rendit en Portugal, où il se proposait de jouir de la tranquillité en rentrant dans la vie privée. Possesseur d'une grande fortune, et naturellement insouciant et peu versé dans les affaires politiques, n'ayant point d'ennemis personnels, du moins hors de sa propre famille, tout lui souriait, lorsque, contre l'attente générale, on le vit tout à coup compromis dans un complot qui lui coûta la vie. Il fut arrêté, le 25 mai 1817, comme l'un des principaux chefs d'une conspiration dont le but réel n'est pas encore connu. On trouva chez lui des proclamations imprimées, dans lesquelles il n'était question que de la tyrannie

de la régence et de celle du maréchal Beresford, commandant en chef de l'armée portugaise, et qui, par sa morgue et son caractère hautain, ainsi que par l'insolence de ses favoris, était devenu odieux à toute la nation portugaise, et surtout à un grand nombre d'anciens officiers. On y parlait du malheur de la patrie, devenue colonie du Brésil et de l'Angleterre; mais rien n'indiquait quel gouvernement les conjurés se proposaient d'établir lorsqu'ils auraient réussi à renverser la régence. Comme le procès fut instruit et jugé par une commission, le public n'en a connu que la sentence qui ne contient aucune allégation positive sur la conspiration. D'ailleurs, à l'exception de Gomes Freire, aucun individu marquant ne paraît y avoir trempé, ou du moins il ne s'en est point trouvé parmi les condamnés, qui furent au nombre de onze. Gomes Freire fut fusillé sur l'esplanade du fort de Saint-Julien, où il était détenu, et les autres complices furent pendus sur la place Sainte-Anne et leurs cadavres brûlés. C'étaient d'anciens officiers, la plupart en retraite, et dont aucun ne jouissait d'une certaine réputation. On assure que Gomes Freire demanda à faire d'importantes révélations, et que malgré les instances de Beresford à la régence pour qu'il fût écouté, on refusa de l'entendre. C'est ce qui fit soupçonner qu'outre les obscurs conspirateurs dont l'autorité s'était saisie, il y en avait d'autres bien plus marquants qui eurent assez d'influence pour empêcher les révélations du seul individu qui connût leur complicité. On croit que des personnages d'un haut rang, et qui étaient entrés dans la conspiration, firent d'abord espérer à Gomes Freire son absolution ou le pardon, afin de l'engager au silence, et qu'ensuite lorsque l'ordre du prince régent, alors au Brésil, arriva à Lisbonne pour l'exécution de la sentence, ils employèrent tous les moyens pour que leur malheureuse victime ne fît point de révélations. Le complot fut découvert par des créatures du maréchal Beresford, mais il paraît constant qu'il n'intervint en aucune manière dans la procédure qu'il abandonna entièrement à la régence. Toute la nation éprouva la plus vive indignation en voyant le secrétaire de la guerre Miguel Pereira Forjaz, très proche parent et ennemi juré de Gomes Freire, mettre le plus grand acharnement à sa perte, et l'odieux d'une procédure secrète, dont les pièces ne furent point communiquées au public, même après l'exécution des condamnés, excita une horreur qui contribua puissamment à développer parmi les Portugais le désir de conquérir la liberté et de secouer pour toujours l'intolérable joug du pouvoir arbitraire. Des personnes fort instruites sur les affaires de cette époque pensent que le cabinet de Madrid ne fut point étranger au plan des conjurés, et il paraît certain qu'un agent espagnol se rendit à Lisbonne, et eut avec Gomes Freire des conférences secrètes, qui furent remarquées par le soin même que celui-ci prit de choisir des lieux peu fréquentés dans le voisinage de Lisbonne pour se rencontrer avec le personnage mystérieux arrivé de Madrid. Il eut aussi l'imprudence de le conduire plusieurs fois, dans sa propre voiture, hors de la ville. L'Espagnol, après un séjour peu prolongé, retourna à Madrid, et l'arrestation de Gomes Freire suivit de près. On a avancé dans plusieurs écrits publiés à ce sujet que le projet de Gomes Freire était de se débarrasser de Beresford et des officiers anglais qui servaient en Portugal, de déclarer ensuite la maison de Bragance déchue du trône, prenant pour motif l'abandon dans lequel elle laissait le Portugal, et de placer ensuite la couronne sur la tête du duc de Cadaval. Ce projet convenait à l'Espagne, qui se flattait peut-être de rentrer en possession du Portugal à l'aide des désordres qu'entraînerait l'exécution de la conspiration, et en intervenant dans les affaires du Portugal à main armée et en se liguant avec un parti contre l'autre. On croit aussi qu'une grande partie de la noblesse, qui avait, en 1808, prononcé la déchéance de la maison de Bragance, et qui supplia Napoléon de leur accorder un roi de son choix, n'était pas fâchée de voir la couronne passer dans une autre famille, laquelle, pour prix de son élévation au trône, garantirait tous les priviléges et commanderies possédées abusivement par les nobles, et leur accorderait même de nouvelles grâces, comme firent jadis Philippe II et Jean IV, le premier lorsqu'il usurpa le trône de Portugal, et le second à l'époque de la révolution qui l'y plaça. Une des conditions exigées par les conjurés qui proclamèrent le duc de Bragance roi, fut que les familles nobles conserveraient les biens ecclésiastiques et de la couronne que Philippe II leur avait accordés pour prix de leur soumission. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, d'après le caractère connu de Gomes Freire, son peu d'ambition et ses habitudes, personne ne se serait attendu à le voir devenir le chef d'une conspiration; et, pour qu'il ait consenti à se charger d'un tel rôle, il faut supposer qu'il comptait sur l'appui, ou plutôt qu'il était l'instrument d'un parti puissant dont les véritables chefs se tenaient dans l'ombre. Ou cette supposition est vraie, ou le complot ne fut qu'un enfantillage conçu par des écervelés que la passion avaient égarés — FREIRE D'ANDRADE (Bernadin), cousin du précédent, suivit également la carrière militaire, fit les campagnes du Roussillon et de la Catalogne avec le corps auxiliaire que les Portugais envoyèrent en Espagne en 1793, fut nommé colonel d'infanterie, et parvint ensuite au grade de lieutenant-général. En 1808, lors de l'insurrection des Portugais contre les troupes françaises, dans les provinces septentrionales de ce royaume, Bernardin Freire fut élu général en chef des bandes indisciplinées, qui formaient plutôt une multitude furieuse qu'une véritable armée. L'insubordination y était générale, et le trop faible chef, n'ayant pas assez de fermeté pour contenir ces forcenés, fut accusé par eux de trahison, et eut la tête tranchée. C'était un officier habile, mais il passait pour manquer de résolution.

FREIRE D'ANDRADE SALAZAR DE EÇA (JEAN), né à Lisbonne, le 17 janvier 1773, et parent éloigné de Gomes Freire d'Andrade, entra au service, en 1793, comme cadet du régiment de l'artillerie de la marine, passa ensuite dans l'armée de terre, fit les campagnes du Roussillon et de la Catalogne avec le grade de sous-lieutenant, et, à son retour, fut d'abord nommé lieutenant, et ensuite colonel le 14 mars 1808. Il fit partie du corps de troupes portugaises qui, la même année, fut envoyé en France, sous le commandement du marquis d'Alorna, et depuis organisé sous le nom de *légion portugaise*. Il fit les campagnes d'Espagne d'abord, sous le maréchal duc de Bellune, ensuite celle de Portugal, en qualité de premier aide-de-camp du marquis d'Alorna, sous le maréchal Masséna, et celles de Russie, en 1812 et 1813. Il fut blessé dans la retraite de Russie, et parvint par sa présence d'esprit et son courage à se dégager des Cosaques et à sauver tous les bagages de son général. Il se trouva à la bataille de Leipsick, et fut envoyé, après cette désastreuse journée, à Grenoble organiser deux régiments d'infanterie et deux escadrons portugais en brigade. En 1815, il fut blessé, à Fleurus, de deux coups de lance, et, malgré ses blessures, il commanda un régiment de cavalerie à Waterloo, et s'y montra guerrier intrépide et habile officier. Il fut nommé

chevalier de la légion d'honneur le 5 novembre 1813, et reçut sa retraite le 4 juin 1816. Lors de l'établissement du régime constitutionnel en Portugal, le colonel Freire accepta des fonctions diplomatiques, et fut nommé premier secrétaire attaché à la nouvelle légation de Portugal en Autriche, mais cette cour ayant refusé de recevoir le chargé d'affaires dom Francisco de Almeida, M. Freire retourna dans sa patrie, fut ensuite chargé d'une mission extraordinaire à Madrid, en 1822, dont l'objet était de conclure un traité d'alliance entre l'Espagne et le Portugal pour la garantie de leurs institutions; mais après avoir surmonté bien des difficultés, et lorsque rien ne s'opposait plus à la signature du traité, il vit tous ses efforts frustrés par des intrigues ourdies à Lisbonne, et retourna en Portugal sans avoir rien terminé. Après le renversement de la constitution portugaise, il rentra en France, fut réintégré dans ses droits comme officier en retraite, et s'est fixé définitivement dans sa patrie adoptive.

FRERE (le comte GEORGES), lieutenant-général, commandant de la légion d'honneur, est né le 2 octobre 1764 à Montréal, département de l'Aude. Il entra au service en 1791, et mérita, deux ans après, le commandement du 2e bataillon de l'Aude, dont il faisait partie. Les deux armées des Pyrénées et celle d'Italie, où il fit les campagnes qui précédèrent le traité de Campo-Formio, furent témoins de sa valeur. Lors de l'entrée de l'armée française dans le Piémont, il fut blessé aux redoutes de Sezia. Chef de bataillon à la 4e demi-brigade de ligne, il fut encore blessé le 8 septembre 1796, au combat de Bassano, où ce régiment, se précipitant sur les pièces qui défendaient le pont de la Brenta, les enleva, passa le pont, et pénétra dans la ville malgré la résistance opiniâtre des bataillons de grenadiers, élite de l'armée autrichienne. La conduite de cet officier supérieur lui mérita les éloges du général Bonaparte, qui le cita honorablement dans le rapport qu'il adressa au directoire sur cette affaire, et le nomma colonel du régiment dont il avait partagé la gloire et les dangers. Il passa, en cette qualité, à l'armée de l'Ouest, puis en Hollande, et ensuite à l'armée du Rhin, qu'il quitta pour venir commander la garde des consuls. Promu, le 12 septembre 1802, au grade de général de brigade, il fit partie du corps d'armée qui s'empara du Hanovre en 1803. Il combattit en Autriche, en Prusse et en Pologne, dans les campagnes de 1804 à 1807, et fut cité avec distinction dans les bulletins de l'armée. Le général Frère contribua à la prise de Lubeck, et entra un des premiers dans cette ville. Dans la campagne de Pologne, il fut chargé de défendre le passage important du pont de Spanden (sur la Passarge); sept fois la droite des alliés, forte de dix mille hommes, marcha sur les retranchements, et sept fois elle en fut repoussée par le général Frère, qui n'avait avec lui que le 27e régiment d'infanterie légère et quatre pièces de canon. Cette glorieuse défense, qui coûta à l'ennemi plus de mille hommes, eut lieu le 5 juin 1807, et fut un des plus brillants faits d'armes de la campagne. Le général Frere reçut, l'année suivante, le titre de comte de l'empire, la croix de commandant de la légion d'honneur, le grade de divisionnaire, et un commandement en Espagne. Le 7 juin, il marcha sur Ségovie, et arrivé à un quart de lieue de cette ville, il envoya un officier comme parlementaire aux magistrats, pour les inviter à faire rentrer les insurgés dans le devoir. Les Espagnols, forts de cinq mille hommes, et soutenus par trente pièces d'artillerie, ayant accueilli le parlementaire à coups de canon, le comte Frère ordonna aussitôt l'attaque. La place fut emportée de vive force; beaucoup d'Espagnols périrent dans le combat; un grand nombre furent pris, et l'on s'empara des canons. Le général Frère prit part au siége de Saragosse en qualité de chef d'état-major du maréchal Lannes, avec lequel il retourna en Autriche, où la guerre s'était rallumée; il donna, dans cette campagne, de nouvelles preuves de valeur et de talents, et fut grièvement blessé à la bataille de Wagram. De retour dans la péninsule, il se signala encore aux siéges de Tortose et de Tarragone, revint en France en 1813, et fut alors appelé au commandement de la 13e division militaire, dont le chef-lieu est Rennes, et ensuite à celui de la 16e, à Lille. Après la première restauration, le comte Frère fut nommé chevalier de Saint-Louis. Le ministère n'ayant tenu aucun compte de la conduite sage et modérée de cet officier général pendant les cent jours, il perdit en 1816 son commandement. Le bonheur dont il jouissait fut cruellement troublé dans ses dernières années, par la mort prématurée d'un fils, seul héritier de son nom, qui fut tué en duel. La douleur et les regrets du général Frère altérèrent sa santé, il mourut le 16 février 1826, âgé de soixante-deux ans.

FRERON (LOUIS-STANISLAS), fils du journaliste si déplorablement célèbre par les satires de Voltaire, succéda à son père dans la propriété de l'*Année littéraire*, qu'il fit publier sous son nom par l'abbé Royou et l'abbé Geoffroy. Dès 1789, le jeune Fréron adopta avec chaleur les principes de la révolution; mais dès cette époque aussi son patriotisme parut plus voisin de la frénésie que du véritable enthousiasme. Il commença, en 1790, la publication de l'*Orateur du peuple*, journal qui devint bientôt le digne émule des feuilles de Marat. On y remarquait cependant, avec beaucoup d'enflure et beaucoup de cynisme, quelque esprit et quelque talent. Fréron avait été condisciple de Robespierre et de l'intéressant Camille Desmoulins, au collége Louis-le-Grand. Il se rallia d'abord à leur parti, et fut comme eux l'un des premiers promoteurs de la république. Aussitôt après la fuite de Louis XVI à Varennes, l'*Orateur du peuple* proclama que la France n'avait pas besoin de roi. Lors de l'insurrection du mois de mars, en juillet 1791, Fréron fut, comme Camille Desmoulins, remarqué à la tête des insurgés, et contraint de se cacher pour échapper au décret de prise de corps lancé contre lui; mais bientôt les circonstances lui fournirent les moyens d'acquérir une funeste célébrité. Il devint l'un des plus violents orateurs du club des cordeliers, qui prit une si grande part à l'insurrection du 10 août. Pendant cette journée, qui renversa l'ancienne monarchie, Fréron, avec quelques autres clubistes, sous les ordres de Robespierre et de Danton, s'empara de vive force de la commune, et devint l'un de ses membres sans avoir fait ratifier sa nomination. En cette qualité, il eut une cruelle part dans la responsabilité des assassinats du 2 septembre. Nommé par le département de Paris, avec quelques uns de ses plus terribles collègues de la commune, député à la convention nationale, il prit place au sommet de la Montagne, où il se montra ennemi déclaré des illustres et malheureux girondins. Il vota la mort du roi sans appel et sans sursis. Violent, courageux, mais sans talents, sans connaissances politiques, il n'attacha son nom à aucune mesure remarquable. Après la révolution du 31 mai et l'insurrection départementale qui en fut la suite, Fréron fut nommé avec Barras, Salicetti et Robespierre le jeune, commissaire auprès de l'armée chargée de reconquérir Marseille sur les insurgés. La lutte ne fut pas longue, Marseille

succomba. C'est alors que Fréron put donner carrière à son caractère féroce, les mitraillades, les fusillades menacèrent tous les citoyens. Le terrible proconsul ne borna pas là ses vengeances, les monuments, les pierres insensibles lui parurent complices de la révolte, il en fit démolir un grand nombre. Il voulait même raser la ville, et donner à ses débris le titre de *la ville sans nom*. On ne peut lire sans éprouver l'horreur et l'étonnement qu'inspirent les actes d'un fou frénétique, les lettres qu'il écrivait alors à la convention et à ses collègues. Il n'y parle que de meurtre, de sang, de destruction. Fréron suivit ensuite l'armée qui devait assiéger Toulon, récemment livrée aux Anglais par la trahison. Son nom se fait à peine remarquer pendant la durée de ce siége célèbre; mais après la victoire, on voit reparaître le sanguinaire proconsul ordonnant des fêtes et des supplices, et à défaut d'hommes, s'acharnant sur des pierres. Après ces infames exploits, Fréron revint à Paris, fut reçu comme un triomphateur par la société des jacobins, et proclamé le *sauveur du midi!* Cependant Fréron ne tarda pas à porter ombrage à Robespierre, tant à cause de ses liaisons avec la faction dantoniste que par son ambition personnelle. Sa tête fut demandée au comité de salut public, et les récits du temps nous montrent ce comité très porté à l'accorder. Dans le même temps des dissensions ayant éclaté au sein même des deux fameux comités, Robespierre ajourna ses projets de vengeance. Cependant les dantonistes, Tallien et Fréron à leur tête, résolurent de faire échouer des projets dont ils n'étaient que trop assurés. Ils soulevèrent tous les partis contre celui qu'ils appelaient le *dictateur;* ils prêchèrent la vengeance aux membres des comités opposés à Robespierre, aux débris de la faction de la commune, aux girondins mêmes. La révolution du 9 thermidor fut accomplie. Après la chute de Robespierre, Fréron, ainsi que la faction dantoniste, prirent le nom de *thermidoriens*, quittèrent la Montagne, et allèrent s'asseoir au côté droit. Là, Fréron, aussi ardent et aussi sanguinaire que dans son premier parti, devint l'apôtre de la réaction, et poursuivit avec un cruel acharnement ses anciens amis. En lui voyant faire la motion de raser l'hôtel-de-ville et le club des jacobins, et plus tard de brûler le faubourg Saint-Antoine, on reconnaît encore en lui le proconsul de Toulon fumant et de Marseille saccagée. Il publia de nouveau son *Orateur du peuple* avec une égale frénésie d'expressions, quoique dans des principes différents, et se mit à la tête d'une troupe de jeunes gens qui, sous le nom de *jeunesse dorée de Fréron*, devinrent le faubourg Saint-Antoine de la contre-révolution. Alors, en habits élégants, coiffés en cadenettes et la tête ornée de poudre, cette milice nouvelle insultait et massacrait les patriotes en chantant le *Réveil du peuple*, comme peu de temps avant les anciens amis de Fréron, parés de leur grossière carmagnole, chantaient la *Marseillaise* en courant accomplir des assassinats. Le club des jacobins fut fermé à la suite d'une rixe. Les patriotes tremblèrent, plusieurs villes du midi furent ensanglantées. Chose étrange! Fréron devait encore changer de parti, et revenir à ses anciennes idées avec une véhémence toute nouvelle. Après l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire, insurrection dont le but ne pouvait rester caché, les thermidoriens sentirent qu'ils s'étaient laissés entraîner trop loin en propageant la réaction. Ils soupçonnèrent même quelques uns de leurs collègues d'avoir fait un pacte secret avec les royalistes. Alors Fréron, Tallien, Barras, reparurent à leur ancienne place, au sommet de la Montagne qu'ils avaient déserté depuis long-temps. Ils firent nommer un comité extraordinaire, dont Tallien fut rapporteur; enfin Fréron et Tallien rêvèrent le renouvellement de la terreur. L'éloquence de Thibeaudeau, et la lassitude de la majorité de la convention, déjouèrent leurs projets. La session conventionnelle fut close. Fréron ne fut point réélu. Envoyé en mission dans le midi pour arrêter la réaction royaliste, chaque jour plus sanglante, il agit avec modération et fermeté. Il publia un mémoire sur sa mission, dans lequel on trouve, avec un certain cynisme d'expression, plus de justice qu'on aurait pu en espérer d'un tel homme. Fréron, rentré dans la vie privée, se trouva fort pauvre, ce qui semble au moins rendre témoignage de sa probité. Il fut contraint d'accepter une place peu importante dans l'administration des hospices. Bonaparte, devenu premier consul, le nomma sous-préfet de l'un des arrondissements de Saint-Domingue. Il fit en conséquence partie de l'expédition du général Leclerc; mais il mourut presqu'en arrivant sous cette zône brûlante, à peine âgé de trente-cinq ans. On a de Fréron: 1° *Mémoire historique sur la réaction royale et sur les massacres du midi*, avec des notes et des pièces justificatives, première partie (il n'y en a pas eu d'autres), an 4, in-8°; 2° *Moyse Bayle au peuple souverain et à la convention*, in-8°; 3° *Réflexions sur les hôpitaux, et particulièrement sur ceux de Paris, et l'établissement d'un mont-de-piété*, 1800, in-8°.

FRESIA D'OGLIANTO. *Voy.* OGLIANTO.

FRESNEL (AUGUSTIN-JEAN), physicien célèbre, naquit à Broglie, département de l'Eure, le 10 mai 1788. Jacques Fresnel, son père, était architecte et entrepreneur de travaux publics. En 1794, il se vit forcé par l'anarchie révolutionnaire de renoncer aux entreprises, et de venir, avec sa famille, chercher un refuge dans une petite campagne qu'il possédait aux environs de Caen. Là, durant sept années consécutives, ce bon père, secondé par sa digne épouse, Mlle Augustine Mérimée, se livra tout entier aux soins de l'éducation de ses quatre enfants. Les progrès d'Augustin furent singulièrement retardés par sa complexion faible et valétudinaire. A peine savait-il lire à huit ans, et l'étude des premiers éléments de la langue latine lui coûta les plus pénibles efforts. Jusqu'à l'âge de treize ans, il n'eut d'autre instituteur que son père et d'autres répétiteurs que sa mère et son frère aîné Louis-Jacques Fresnel. Celui-ci, doué d'une santé plus robuste et d'une facilité prodigieuse, semblait appelé, dès l'enfance, aux plus brillants succès dans la carrière des sciences et des lettres; mais il suivit l'entraînement général, et préféra la carrière des armes où l'attendait une mort prématurée. Il avait entrepris, à l'âge de douze ans, l'étude du grec, sans autre secours que celui d'une de ses tantes, qui, sachant seulement lire cette langue, lui faisait réciter ses leçons de grammaire. Privé de ce répétiteur au bout de peu de temps, il imagina d'y suppléer en faisant apprendre à Augustin à lire le grec, et parvint ainsi, en moins d'un an, à pouvoir traduire Homère. Augustin paraissait loin de pouvoir prétendre aux mêmes succès que son frère aîné. Sa conception lente, sa mémoire infidèle masquaient, en quelque sorte, la rectitude et la finesse de son jugement. Cependant un esprit de recherche et d'invention se révélait au milieu des amusements de son jeune âge, et déjà ses frères le décoraient entre eux du beau titre d'*homme de génie*, qu'il n'apparaissait encore à la plupart des étrangers que comme un enfant chétif, morose et de peu d'espérance. A treize ans, A. Fresnel quitta la campagne pour venir continuer ses études à l'école centrale de Caen. Deux professeurs du plus rare mérite, feu Quesnot et M. l'abbé de Larivière, chargés l'un du cours de mathématiques, l'autre du

cours de grammaire générale et de logique, contribuèrent éminemment à développer et fortifier, chez Augustin, ce sens droit, ce jugement exquis, trait caractéristique de son esprit et de son génie. A seize ans, il fut admis à l'école polytechnique, où son frère aîné l'avait précédé d'une année. Augustin paraissait alors si faible et si souffrant que l'on craignit qu'il ne pût fournir les deux années d'études qui devaient précéder son admission dans un service public. Pendant toute la durée de son séjour à l'école polytechnique, il eut à lutter contre les infirmités précoces qui accablaient déjà sa jeunesse, et cependant on le vit figurer constamment parmi les élèves les plus distingués, et il fixa sur lui l'attention de ses professeurs par la solution de quelques problèmes d'une difficulté remarquable. Au sortir de l'école polytechnique, il entra à l'école des ponts et chaussées, et fut ensuite employé comme ingénieur dans le département de la Vendée. Il s'y distingua, comme il a toujours fait depuis, par le zèle et les talents d'un bon ingénieur, par les vertus d'un bon citoyen, et se concilia au plus haut degré l'estime et l'affection de ses chefs et de ses collègues. En 1813, il fut envoyé à Nyons, dans le département de la Drôme, où il resta jusqu'à l'époque trop mémorable du mois de mars 1815. Les événements de cette époque désastreuse, qui compromit tant d'existences publiques et particulières, eurent, sur la destinée de Fresnel, une influence trop grave pour que nous n'entrions pas, à cet égard, dans quelques développements. Profondément pénétré de l'absurdité et de l'immoralité du gouvernement absolu, Fresnel avait salué le retour des Bourbons et la promulgation de la Charte comme l'aurore d'une régénération politique qui allait s'étendre rapidement de la France à toute l'Europe. Au premier bruit de la soudaine invasion de Bonaparte, il crut voir la civilisation menacée de nouveau par la barbarie. Sans être arrêté par l'extrême délabrement de sa santé, il s'arme, monte à cheval et court offrir ses services au chef d'état-major de l'armée royaliste du midi. Un des généraux de cette armée, touché de l'air de faiblesse et de langueur de Fresnel, lui témoigne sa surprise de le voir s'offrir, dans un pareil état, aux fatigues et aux dangers d'une guerre civile. « Vos chefs auront peut-être commandé cette démarche, monsieur ? — Non, je n'ai pris conseil que de moi. — Ah çà, parlez-moi franchement : vous payait-on vos appointements ? — Très régulièrement. — D'honneur, vous m'étonnez, et je ne puis qu'admirer votre dévouement ; mais je dois vous prévenir, entre nous, qu'il ne faut guère compter ici que sur le casuel. — Je n'ai dû compter que sur mes propres ressources, et je n'attends de récompense que de ma conscience. — Parfaitement, monsieur ; c'est ainsi que doit penser et agir tout bon serviteur de la cause royale, et vous pouvez compter que je partage bien vivement vos sentiments. » Malgré les pénibles réflexions que dut suggérer à Fresnel l'étrange naïveté de ce noble champion de la bonne cause, il eût partagé jusqu'à la fin la fortune de l'armée royaliste, s'il ne fût pas tombé sérieusement malade au bout de peu de jours. Il retourne à Nyons où l'a précédé la nouvelle des événements de la Palud, et où il est accueilli par les huées et les pierres d'une populace toujours ennemie des vaincus. Bientôt un commissaire impérial vient prononcer sa destitution, et le placer sous la surveillance de la haute police. Cet acte d'une sotte réaction décida de la vocation de Fresnel et lui ouvrit la carrière des sciences. Découragé des hommes, et désespérant du salut de la France, il va se réfugier en Normandie, et poursuivre, dans la retraite où s'étaient écoulées ses jeunes années, des recherches physico-mathématiques, qu'il méditait depuis long-temps, mais auxquelles il n'avait pu jusqu'alors se livrer avec la continuité nécessaire. Dès l'époque de ses premières études en physique, il avait été singulièrement frappé de la multiplicité et de l'incohérence des hypothèses à l'aide desquelles on a prétendu rendre raison des divers phénomènes que nous présente la lumière. A cet égard, les physiciens de l'école newtonienne lui paraissaient loin d'avoir pénétré le secret de la nature : ils avaient seulement enregistré les phénomènes en les groupant d'après leurs rapports les plus apparents, et en présentant, comme explications théoriques, des traductions plus ou moins paraphrasées des faits. L'hypothèse généralement adoptée, d'après Newton, de l'émission des molécules lumineuses du corps éclairant et de leur trajet presque instantané à travers des espaces immenses, semblait à Fresnel en opposition manifeste avec toutes les analogies que nous offre la nature. Il entrevoyait beaucoup plus de probabilité dans le système admis par Descartes, Hook, Huyghens, Euler. Tout le portait à croire, avec ces philosophes, que la lumière se propage à la manière du son, par les vibrations d'un fluide extrêmement subtil répandu dans l'espace. Les premières recherches physiques de Fresnel eurent pour objet d'éclaircir ce point fondamental de la théorie de la lumière. Dès le début, la rare sagacité qui présida au choix de ses expériences lui rendit manifestes les vérités qu'il n'avait encore fait qu'entrevoir. L'analyse approfondie du phénomène des franges colorées, que présente l'ombre des corps éclairés par un faisceau lumineux très mince, introduit dans une chambre obscure, conduisit Fresnel à déterminer les lois, jusque-là très imparfaitement connues, de la diffraction de la lumière. Les circonstances de la formation et de la disparution des franges intérieures de l'ombre, lui démontrèrent le principe des interférences, ou de l'influence réciproque des ondes lumineuses. Il ignorait alors que ce principe, entrevu, dès 1665, par Grimaldi, et plus clairement reconnu par Hook, avait été reproduit et démontré, depuis quelques années, par le docteur Thomas Young. Les premiers résultats des recherches de Fresnel, sur la diffraction de la lumière, sont consignés dans un mémoire déposé à l'Institut le 23 octobre 1815, et publié l'année suivante dans les *Annales de physique et de chimie*. Les principales questions traitées dans ce mémoire devinrent le sujet d'un prix proposé, en 1817, par l'académie des sciences. Fresnel reprit et compléta ses expériences, rectifia en quelques points ses calculs, et présenta un nouveau travail qui fut couronné par l'académie en 1819. Observons dès à présent, que la plupart des faits nouveaux mis en évidence, et des lois découvertes par Fresnel, eussent échappé à l'observateur le plus exercé, qui n'eût pas été guidé dans ses recherches par une théorie vraie. Fresnel était loin sans doute de se livrer à cet esprit de système, qui a prolongé durant tant de siècles l'enfance de la philosophie naturelle ; mais il pensait que l'étude des phénomènes devait avoir pour but essentiel la détermination des lois par lesquelles ils sont liés entre eux, et que la découverte de ces lois mettait bientôt en évidence d'autres faits inaperçus d'abord, et qui en devenait la sanction la plus irréfragable. « Une théorie qui n'a jamais conduit à la découverte d'aucun fait nouveau, disait-il souvent, est très probablement une théorie fausse ». Depuis la production de son premier travail sur la diffraction, Fresnel s'était trouvé en relations fréquentes avec M. Arago, à qui il avait communiqué successivement tous les résultats de ses recherches. Cet illustre physicien accueillit Fresnel avec le plus vif empressement, lui prodigua les encouragements

les plus flatteurs, reprit et vérifia avec lui ses expériences sur la lumière, et s'occupa activement des moyens de le fixer à Paris. Dès lors s'établit entre ces deux savants une intimité également honorable pour l'un et pour l'autre, et l'on doit reconnaître que la généreuse amitié de M. Arago, n'a pas peu contribué à la prompte et éclatante justice rendue en France et à l'étranger aux travaux scientifiques de Fresnel. Après la tourmente de 1815, il avait été réintégré dans ses fonctions d'ingénieur, et envoyé dans le département d'Ille-et-Vilaine, où l'attendaient des difficultés et des dégoûts de plus d'un genre. On ne saurait trop regretter, dans l'intérêt de la science, la dépense de forces et de santé que lui coûta son séjour dans ce département. Ce séjour fut heureusement abrégé par les congés multipliés que M. le comte Molé, alors directeur-général des ponts et chaussées, accorda à Fresnel, sur la recommandation de l'Institut. M. Becquey appelé, vers la fin de 1817, à la direction générale des ponts et chaussées et des mines, eut bientôt apprécié le mérite transcendant du jeune physicien, et s'empressa de le fixer à Paris en le chargeant d'un service qui lui laissait le loisir nécessaire pour continuer ses recherches scientifiques. Nous n'entreprendrons pas de suivre dans leur ordre chronologique et dans tous leurs développements, les travaux de Fresnel sur la théorie de la lumière, et sur d'autres branches de la physique. Ce serait excéder de beaucoup le cadre de cette notice pour des détails qui ne sauraient être d'un intérêt général. L'importance de pareils travaux et la puissance d'imagination qu'a dû déployer leur auteur, ne peuvent être bien appréciés que par les physiciens qui ont fait une étude approfondie de ces questions si épineuses. Qu'il nous suffise donc de retracer ici les principaux résultats des recherches de Fresnel sur les phénomènes et la théorie de la lumière. Les lecteurs qui désireront de plus amples détails, pourront consulter les divers mémoires publiés par ce savant. A l'aide de la théorie des ondulations et du principe des interférences, il a trouvé des formules qui représentent avec la plus grande exactitude toutes les circonstances du phénomène de la diffraction de la lumière, la largeur des franges colorées, la marche curviligne de leurs bandes obscures et brillantes, et l'intensité de la lumière infléchie dans l'ombre. Il a démontré d'ailleurs que le système de l'émission, et même le principe des interférences, quand on ne l'applique, comme paraît l'avoir fait le docteur Young, qu'aux rayons directs et aux rayons réfléchis ou infléchis sur les bords de l'écran, sont insuffisants pour représenter tous les phénomènes de la diffraction. Il a donné d'après la même théorie l'explication de la réflexion et de la réfraction. Il a concouru avec M. Arago à déterminer l'action que les rayons polarisés exercent les uns sur les autres. Les résultats de ce beau travail sont consignés dans un mémoire publié en commun par ces deux savants, et dans lequel est indiquée la part que chacun d'eux y a prise. Il a expliqué de la manière la plus satisfaisante les phénomènes que présente la coloration des lames cristallisées douées de la double réfraction, phénomènes qui, depuis quelques années, ont tant occupé les physiciens de France, d'Angleterre et d'Allemagne. Il a prouvé à cette occasion que l'ingénieuse théorie de la polarisation mobile due à M. Biot, était inadmissible, et il a démontré qu'il y avait la liaison la plus intime entre la coloration des lames cristallisées, le phénomène des anneaux colorés et celui de la diffraction. Il a fait voir que, même en admettant l'hypothèse si compliquée de Newton, sur les accès de facile réflexion et de facile transmission, le phénomène des anneaux colorés n'était encore qu'incomplétement expliqué; tandis que dans la théorie des ondulations il devient une conséquence naturelle de l'hypothèse fondamentale. En discutant les lois de la polarisation de la lumière, lois qu'il a complétement expliquées à l'aide de la théorie des ondulations, il a été conduit à reconnaître l'existence d'une nouvelle modification de la lumière, qu'il a désignée sous le nom de *polarisation circulaire*. Dans un travail très étendu sur la double réfraction, travail qui a mis le sceau à sa réputation, il a démontré, contre l'opinion jusqu'alors accréditée parmi les savants, que dans certains cristaux appelés par les physiciens *cristaux à deux axes*, il n'y avait point de rayon ordinaire proprement dit. Il a rectifié à cet égard l'erreur commise par MM. Brewster et Biot, et il a démontré que tous les phénomènes de la double réfraction peuvent être prévus et calculés à l'aide d'un ellipsoïde à trois axes dont il a déterminé la construction. Voici avec quel ton de simplicité et de conviction l'auteur lui-même s'explique sur la probabilité de sa théorie dans le mémoire où sont consignées ces dernières et importantes découvertes: « La théorie » que nous avons adoptée et les constructions si » simples que nous en avons déduites, présentent » ce caractère remarquable, que toutes les incon- » nues sont déterminées en même temps par la so- » lution du problème. On trouve à la fois la vitesse » du rayon ordinaire, celle du rayon extraordinaire, » et leurs plans de polarisation. Les physiciens qui ont » étudié avec attention les lois de la nature, senti- » ront que cette simplicité et ces relations intimes » entre les diverses parties des phénomènes, offrent » les plus grandes probabilités en faveur de la théo- » rie qui les établit » Ainsi, Fresnel, guidé par une savante théorie, non seulement expliqua, à l'aide du même principe fondamental, tous les phénomènes de la lumière, qui avaient donné lieu aux hypothèses les plus compliquées et les plus contradictoires, mais il découvrit encore dans cet ordre de phénomènes des lois jusqu'alors inaperçues, et il rectifia et généralisa plusieurs lois déjà signalées. On ne sera pas étonné que la nouvelle théorie présentée et démontrée par Fresnel, ait rencontré quelques contradicteurs, même parmi les savants du premier ordre. Les théorèmes de physique ne s'établissent en effet que sur des probabilités plus ou moins fortes; il n'en est pas comme des questions purement mathématiques dans lesquelles la démonstration entraîne la certitude absolue. Nous citerons entre autres la controverse très remarquble qui s'engagea sur la théorie des ondulations entre M. Poisson et Fresnel, et que les *Annales de physique et de chimie* ont rendue publique (année 1823). Laplace parut aussi refuser constamment son adhésion à la théorie des ondulations lumineuses. Ce grand géomètre si justement célèbre pour ses belles applications de la haute analyse à la physique, croyait pouvoir infirmer la nouvelle théorie, en ce qu'elle ne se prête que très difficilement aux applications analytiques; « comme si » la nature, disait Fresnel, eût pu être arrêtée » par des difficultés de ce genre? » Mais hâtons-nous d'ajouter qu'il fut loin de méconnaître l'importance des faits nouveaux dont la découverte était uniquement due à cette même théorie. Dès l'époque où Fresnel eut publié ses premières recherches sur la diffraction de la lumière, sa place parut marquée entre nos plus célèbres physiciens. En 1823, il fut élu à l'unanimité des suffrages membre de l'académie des sciences. Il était déjà membre de la société philomatique, de l'académie royale de Caen, et de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève. En 1825, il fut élu membre de la société royale de Londres. Tandis que

Fresnel se livrait avec de si rapides succès aux spéculations de haute physique, M. Becquey ouvrit à ce génie fécond le champ des applications utiles en l'appelant, en 1819, à concourir aux travaux de la commission des phares. Fresnel saisit avec ardeur cette occasion de faire servir immédiatement la science au salut des hommes. Bientôt il eut justifié la confiance et surpassé l'attente du digne administrateur qui avait provoqué et encouragé ses travaux. L'invention d'un nouveau système d'éclairage, le système des phares lenticulaires fut le résultat des recherches de Fresnel, et cette admirable création lui assure à jamais la reconnaissance des marins de tous les pays. Nous ne pourrions sans sortir des limites étroites où nous devons nous renfermer, présenter ici une analyse complète du système des phares lenticulaires. Essayons toutefois de donner une idée de l'importance et des difficultés de cette nouvelle création. Les réflecteurs métalliques employés généralement aux appareils d'éclairage des phares, présentent plusieurs inconvénients dont la réunion rend parfois leur effet presque nul. Ils absorbent et laissent perdre une grande partie des rayons lumineux émanés de la lampe placée à leur foyer ; l'éclat de la feuille d'argent qui les recouvre est promptement altéré et détruit par l'effet même des nettoyages, que leur contact avec les cheminées des lampes oblige d'opérer journellement ; enfin ils ne se prêtent que difficilement à des combinaisons assez variées pour que les phares d'une même côte ne puissent être confondus par les navigateurs. Fresnel frappé de ces divers inconvénients, imagina de substituer aux miroirs paraboliques, des lentilles de verre disposées de manière à réfracter horizontalement les rayons lumineux partant de leur foyer. L'adoption de ce système présentait un double problème à résoudre : 1° Exécuter des lentilles de dimensions telles qu'elles pussent sans être trop rapprochées du foyer, embrasser un cône lumineux d'une ouverture suffisante ; 2° donner à la flamme destinée à éclairer le foyer, le plus vif éclat sous le plus petit volume possible. L'emploi des lentilles à échelons dont Buffon avait eu le premier l'idée sans avoir pu la réaliser, se présentait naturellement pour la solution du premier problème. Des lentilles à surface continue auraient été en effet d'une épaisseur et d'un poids démesurés ; mais il y avait loin de cette première conception à l'exécution. Fresnel y parvint très heureusement en faisant roder séparément, et en plusieurs morceaux, chacun des anneaux concentriques d'une même lentille. Cette division lui donna la faculté de corriger presque entièrement l'aberration de sphéricité, en donnant à l'arc générateur de la surface convexe de chaque anneau la courbure convenable. Lorsque l'idée des lentilles à échelons se présenta à son esprit, il ignorait que la priorité appartînt à Buffon, et que Condorcet, dans son *Éloge de Buffon*, eût indiqué la division des anneaux comme moyen d'exécution. Au reste ces questions de priorité dans une idée assez simple en elle-même, nous paraissent fort peu importantes. Le point essentiel était de réaliser cette conception, et ce mérite est incontestablement acquis à Fresnel. Il fit ainsi exécuter de grandes lentilles de 0m 76c en carré, et de 0m 92c de longueur focale. Huit lentilles semblables réunies en prisme vertical, composèrent la partie principale de l'appareil dioptrique d'un phare du premier ordre à éclipses. Fresnel imagina en outre de disposer des lentilles additionnelles et plusieurs cours de glaces échelonnées comme les pièces d'une persienne, pour recueillir la majeure partie des rayons passant tant au-dessus qu'au-dessous de l'appareil principal, ce qui accrut d'une manière très notable l'effet total du phare. On conçoit que le système des huit lentilles verticales éclairées par une lumière centrale placée à leur foyer commun, doit présenter huit axes horizontaux de lumière, et autant d'angles morts, et que si l'on imprime un mouvement uniforme de rotation à cet appareil, les éclats et les éclipses se succéderont par intervalles égaux aux yeux d'un observateur immobile. Pour résoudre le second problème, MM. Arago et Fresnel combinèrent l'idée de Rumford sur les becs à mèches multiples, avec l'ingénieux mécanisme de Carsel, pour tenir le bec constamment baigné d'huile. Ils firent exécuter ainsi des lampes à quatre, à trois et à deux mèches concentriques, pour les phares du premier, du second et du troisième ordre. L'éclat correspondant à l'axe d'une lentille du premier ordre, éclairée par une lampe à quatre mèches, fut trouvé équivalent à près de quatre mille becs ordinaires d'Argant, et l'on reconnut, par des expériences multipliées, que son effet utile était plus que triple de celui des plus grands réflecteurs exécutés jusqu'à ce jour. La portée des nouveaux appareils du premier ordre excède de beaucoup la distance au-delà de laquelle la rondeur de la terre ne permet plus à un observateur, placé sur le pont d'un navire, d'apercevoir aucun des phares existants sur nos côtes. Lors des opérations géodésiques faites, en 1821, sur les côtes de France et d'Angleterre, par MM. Arago, Mathieu, Kater et Colby, une grande lentille à échelons, éclairée par une lampe à quatre mèches, a été aperçue à la distance de quinze lieues marines, une heure après le coucher du soleil ; elle paraissait aussi brillante qu'un phare à feu fixe anglais, trois fois plus rapproché de l'observateur. L'invention de ces grandes lentilles, indépendamment de son application à l'éclairage des phares, offre à la science un instrument très puissant, auquel on devra peut-être des découvertes de la plus haute importance. C'est à l'aide d'un de ces appareils que Fresnel démontra l'influence que les corps échauffés exercent à distance, l'un sur l'autre, dans le vide comme dans l'air. Si l'on considère isolément, pendant la révolution du système lenticulaire qui vient d'être décrit, la section méridienne correspondant au milieu de l'une des grandes lentilles, on reconnaîtra qu'elle engendre dans cette révolution un solide de verre qui jouit de la propriété de ramener à l'horizon et de répartir également les rayons lumineux émanés du foyer, par lesquels il est traversé. Telle est l'idée première d'après laquelle Fresnel a imaginé les phares lenticulaires à feu fixe. Il l'a appliquée avec le succès le plus complet aux phares du premier, du second et du troisième ordre. Il a d'ailleurs trouvé le moyen de diversifier leurs apparences, à l'aide de lentilles cylindriques mobiles autour de l'appareil fixe, et disposées de manière à produire des éclats précédés et suivis de courtes éclipses. Il semblait avoir ainsi épuisé les plus savantes combinaisons dans la composition de ces appareils dioptriques, lorsqu'ayant été invité par M. le comte Chabrol, préfet de la Seine, à faire une étude des meilleurs moyens d'éclairage pour les rues et les places publiques, il imagina et fit exécuter ces ingénieux appareils catadioptriques que l'on a vus à la dernière exposition du Louvre (1827). Le même système, simplifié à quelques égards par son auteur, s'appliquera très heureusement à l'éclairage des entrées de ports maritimes. Cet exposé, tout imparfait qu'il soit, suffit pour faire sentir combien le nouveau mode d'éclairage des phares est supérieur à l'ancien. Remarquons surtout l'inaltérabilité des lentilles de verre, avantage dont un long usage fera mieux apprécier la haute importance. Les divers systèmes d'appareils lenticulaires inventés par Fres-

nel, et exécutés sous sa direction, furent, après de nombreuses expériences, définitivement adoptés pour l'éclairage de toutes nos côtes maritimes, et la répartition des feux principaux à établir au nombre de quarante-neuf, fut arrêtée sur le rapport fait, en 1825, à la commission des phares, par M. le contre-amiral de Rossel. En 1823, M. le directeur-général des ponts et chaussées avait chargé Fresnel d'aller remplacer l'ancien appareil d'éclairage du phare de Cordouan, à l'embouchure de la Gironde, par un appareil lenticulaire à éclipses du premier ordre. Il s'acquitta de cette mission délicate avec le succès le plus complet, et recueillit sur les lieux mêmes les témoignages de l'admiration et de la reconnaissance des marins français et étrangers. M. Robert Stevenson, célèbre ingénieur écossais, après avoir suivi dans le plus grand détail les expériences relatives aux phares lenticulaires, et avoir admiré sur les lieux les effets du nouvel appareil d'éclairage du phare de Cordouan, pria M. Becquey de vouloir bien l'autoriser à faire l'acquisition pour la commission des phares d'Ecosse d'une lampe du premier ordre, et de deux des grandes lentilles exécutées sous la direction de Fresnel, dans les ateliers de M. Soleil. Cette demande si honorable pour l'industrie et l'administration françaises, fut accueillie avec empressement. L'année suivante, Fresnel fut nommé secrétaire de la commission des phares, et chargé de l'inspection des phares maritimes, fonctions qu'il a remplies jusqu'à sa mort avec la plus haute distinction. Depuis l'installation du nouvel appareil du phare de Cordouan, deux phares à feu fixe du troisième ordre ont été établis, l'un à Dunkerque, l'autre à la pointe de Grave, rive gauche de l'embouchure de la Gironde. Ces trois phares font partie du système général adopté pour l'éclairage des côtes de France. Des travaux aussi remarquables ne pouvaient manquer d'attirer sur leur auteur des récompenses honorifiques. En 1823, le juri de l'exposition des produits de l'industrie française plaça hors de rang l'inventeur des phares lenticulaires, lui décerna une médaille d'or, et demanda pour lui la décoration de la légion d'honneur, qui ne lui fut pas alors accordée, on ignore par quel motif. Cette même année, la société d'encouragement lui décerna la médaille d'or, qu'elle destine annuellement à l'auteur de la plus belle invention dans les arts. En 1824, il fut nommé chevalier de la légion d'honneur. Soutenu par un activité et un dévouement bien supérieurs à ses forces, Fresnel avait accepté, en 1821, les fonctions d'examinateur de physique et de géométrie descriptive à l'école polytechnique. Ce surcroît de travail eut pour sa santé les conséquences les plus funestes. La fatigue d'examens aussi étendus, aussi compliqués, était incessamment aggravée pour lui par la crainte de manquer en quelque chose à la justice distributive, si difficile à observer rigoureusement dans une revue aussi rapide. Il sentait toute la gravité de la responsabilité morale qui pesait sur lui, et trouvait en sa propre conscience le juge le plus sévère pour la moindre erreur qui eût pu lui échapper. Aussi apportait-il dans ses fonctions d'examinateur les soins les plus assidus, l'attention la plus scrupuleuse, et se montra-t-il le digne successeur de Malus, qui avait rempli les mêmes fonctions seize années auparavant. A la suite des examens de 1824, Fresnel éprouva une attaque d'hémoptysie, qui parut d'abord purement accidentelle, mais qui était en effet le premier symptôme d'une affection de poitrine du caractère le plus alarmant. Depuis cette époque, sa santé alla toujours en déclinant. Il lui devint dès lors impossible de reprendre avec suite ses travaux de physique, et il consacra presque uniquement au service des phares, les intervalles de relâche que lui laissait sa maladie. Il vit approcher la mort avec le calme et la résignation d'un philosophe habitué depuis long-temps à méditer sur la fin de l'homme. Il paraissait seulement regretter de ne pouvoir compléter plusieurs recherches scientifiques du plus haut intérêt. « Que » de choses j'aurais encore à faire ! » s'est-il écrié plusieurs fois dans cette dernière maladie. Il avait cependant assez fait pour sa gloire; mais il se croyait comptable envers la société de l'emploi de toutes ses facultés, et jusqu'à ses derniers moments on l'a vu entouré d'appareils disposés pour des expériences de physique auxquelles se refusaient ses mains défaillantes. Un dernier triomphe lui était réservé sur le bord même de la tombe. La société royale de Londres lui décerna, pour avoir appliqué la théorie des ondulations lumineuses à l'application des phénomènes de la polarisation, la médaille d'or fondée par Rumford pour les plus belles découvertes sur la théorie de la lumière et de la chaleur. Fresnel reçut cette médaille, huit jours avant sa mort, des mains de son ami, M. Arago. Cette circonstance, comme on l'a généralement remarqué, établissait une singulière et douloureuse conformité entre la destinée de Fresnel et celle de Malus. L'un et l'autre, à seize années de distance, avaient rempli avec la plus rare distinction les fonctions d'examinateur à l'école polytechnique; l'un et l'autre s'étaient illustrés par d'importantes découvertes sur la lumière; l'un et l'autre enfin succombèrent, à peu près au même âge, à la même maladie, presque immédiatement après avoir vu leurs travaux couronnés de la même récompense par la société royale de Londres. Fresnel s'éteignit à Ville-d'Avray, dans les bras de sa mère, le 14 juillet 1827. M. Arago, qui l'avait soutenu et encouragé à ses débuts dans la carrière des sciences, était réservé au douloureux ministère de lui rendre les derniers devoirs de l'amitié. Il lui adressa sur sa tombe l'adieu le plus touchant, et, digne interprète de tous les amis des sciences et de la gloire nationale, il déplora amèrement cette mort prématurée qui arrêtait un si heureux génie au milieu de sa carrière. Dans l'examen d'une vie aussi riche de travaux importants que celle de Fresnel, nous avons dû passer rapidement sur le portrait moral de l'homme pour faire connaître plus particulièrement le savant, et cependant nul ne mérita mieux d'être étudié et admiré sous ce double rapport. Il s'attachait à la pratique de toutes les vertus qui font l'homme de bien et le bon citoyen avec non moins de zèle et de constance qu'à la recherche des hautes vérités. Il possédait surtout, et à un degré très éminent, cette vertu si rare de nos jours, le courage civil, faute duquel les plus nobles qualités peuvent perdre tout leur éclat. Un seul trait suffira pour le faire apprécier sous ce dernier rapport. Peu d'années après ses premiers succès à l'Institut, il fut proposé pour un emploi lucratif, que la modicité de sa fortune rendait pour lui d'une haute importance, et auquel semblaient l'appeler ses talents unis à un esprit de justice incapable de céder à aucune influence. Le ministre à la nomination duquel se trouvait cet emploi fait inviter Fresnel à venir le voir. Après quelques compliments flatteurs adressés au jeune physicien sur sa réputation déjà européenne, le ministre entre assez brusquement en matière : « Répondez-moi franchement, M. Fresnel : *êtes-» vous des nôtres?* — Monseigneur, si vous voulez » parler de mon attachement à la dynastie légitime » et au trône constitutionnel, je crois avoir donné, » en 1815, les plus fortes garanties à cet égard. » Quant à la nuance de mes opinions politiques, je puis » vous la faire connaître d'un mot : Si j'étais d'âge et » de talent à siéger à la chambre des députés, je » tiendrais à honneur de prendre place entre

« MM. Royer-Collard et Camille Jordan — Fort « bien, M. Fresnel, dit le ministre en le congé- « diant ; je vous remercie de votre franchise! » Il est presque superflu d'ajouter que Fresnel ne fut pas nommé à l'emploi vacant. Ses mémoires scientifiques n'ont pas été réunis en corps d'ouvrage ; ils sont presque tous épars dans diverses collections académiques. Voyez pour les mémoires et notes sur la diffraction, la polarisation, la double réfraction, etc., les *Annales de physique et de chimie*, années 1816, 1817, 1818, 1819, 1821, 1822, 1823 et 1825; le *Bulletin de la société philomatique*, années 1822, 1823 et 1824; le *Supplément à la traduction de la chimie de Thompson*, par Riffault; enfin les *Mémoires de l'académie des sciences*, tome V et VII. Le *Mémoire sur l'éclairage des phares* a été imprimé séparément en 1822. Plusieurs travaux inédits de Fresnel, dont quelques uns paraissent renfermer le germe d'importantes découvertes, seront successivement publiés. Nous citerons particulièrement : 1° une série d'expériences que nous croyons entièrement neuves sur des adhérences produites par l'électricité; 2° un objectif achromatique à liqueur, d'une perfection remarquable, qui est en ce moment déposé au bureau des longitudes, et sur lequel M. Arago se propose de publier un rapport dans les *Annales de physique et de chimie*. M. Duleau, ingénieur des ponts et chaussées, connu par son beau travail sur la résistance du fer forgé, et l'un des plus dignes amis de Fresnel, vient de rendre hommage à sa mémoire dans une excellente notice que le lecteur pourra consulter. M. Arago doit aussi publier sur les travaux physico-mathématiques de son illustre ami, une notice qui achèvera de fixer sur leur importance l'opinion du monde savant.

FRESSINET (le baron PHILIBERT), lieutenant-général, commandeur de la légion d'honneur et de l'ordre de Wurtzbourg, né, le 21 juillet 1769, à Marcigny (Saône-et-Loire), était soldat depuis l'âge de seize ans et servait, à l'époque de la révolution, dans un régiment de dragons. Il parvint de grade en grade à celui d'adjudant-général, qu'il obtint en 1797, fut employé en Allemagne et en Suisse, et fit, avec distinction, la campagne de de 1799, en Italie. Les services qu'il rendit dans la Valteline et sa conduite à la bataille de Tausers, sur le Munsterthal, lui valurent le grade de général de brigade. Il seconda habilement le général Championnet en Piémont, et donna de nouvelles preuves de courage et d'habileté à Castelletto, à Montanera, près de Côni, où il fut grièvement blessé. Attaqué sur les hauteurs d'Albizola, près de Savone, il soutint avec succès un combat de sept heures contre les impériaux qui, commandés par le général Mélas, marchaient sur Gênes, où Masséna se trouvait assiégé. Chargé, le lendemain, de dégager le général Soult, qui était cerné près de Sassello, par un ennemi nombreux, il franchit, à la tête d'un corps d'élite, des montagnes escarpées, et s'acquitta glorieusement de cette importante mission. Après s'être signalé de nouveau au passage du Mincio, sous le général Brune, et dans plusieurs affaires sur les bords du Tagliamento, il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue, sous le général Leclerc. Arrivé dans cette colonie, où il avait, en 1791, signalé son courage dans divers combats que les blancs avaient eu à soutenir lors de la première insurrection des noirs, il ne tarda pas à mériter l'estime de Christophe et de Toussaint-Louverture qui l'avaient connu capitaine et chef de bataillon dans le régiment dit Gênois, chargé, en 1792, de la défense de cette île, et il reçu la mission de conclure avec eux la négociation qui amena leur soumission. Le général Fressinet ayant désapprouvé hautement l'arrestation de ce chef, fut renvoyé en Europe; il tomba au pouvoir des Anglais, et de retour en France, après une captivité de quatorze mois, il fut exilé à Bordeaux, à Tours et en Italie. Après une absence de cinq ans, il fut remis en activité de service et employé dans la Calabre. Il obtint, en 1812, un commandement dans le 14e corps d'armée, organisé à Vérone par le général Grenier, joignit le prince Eugène sur les frontières de la Pologne, et contribua puissamment à sauver l'armée lors de la défection des Prussiens. Appelé, en 1813, au commandement des départements de l'Ems-Oriental, de l'Ems-Occidental, de la Frise et des Bouches-de-l'Yssel, le général Fressinet battit, le 5 avril, les Prussiens, en avant de Magdebourg, à la droite de l'Elbe, et parvint, malgré tous leurs efforts, et après plusieurs combats glorieux, à opérer la jonction de l'armée du vice-roi avec celle de Napoléon. A la bataille de Lutzen, on le vit, à la tête d'une poignée d'hommes, attaquer et enlever aux grenadiers russes le village d'Ersdorf, que sa position avantageuse et le nombre de ses défenseurs rendaient doublement formidable. Des services aussi signalés devaient faire cesser la prévention défavorable de Napoléon contre cet officier, qui reçut à la fois le grade de général de division, le titre de baron, la décoration de commandant de la légion d'honneur, quoiqu'il ne fut pas même encore simple légionnaire, et celle de commandeur de l'ordre de Wurtzbourg, avec une lettre de bienveillance de l'empereur et du duc de Wurtzbourg, dont les troupes avaient combattu sous les ordres du général Fressinet. Les talents et la valeur de cet officier, brillèrent de nouveau au passage de l'Elbe qu'il exécuta sous le feu et dans les bateaux abandonnés de l'ennemi. A la bataille de Bautzen, il chargea l'ennemi au moment où, après avoir repoussé un de nos corps d'armée, il allait tourner notre droite, et il reprit, à la suite d'un combat opiniâtre, toutes les positions avantageuses qui nous avaient été enlevées. A la journée de Leipsick, le baron Fressinet remplit, de la manière la plus glorieuse, les fonctions d'aide-de-camp de Napoléon. Il fit partie, en 1814, de l'armée d'Italie que l'interception des routes ne lui avait pas permis de rejoindre plus tôt. Le 8 février, sa division s'était réunie en avant de Monzambano, pour y passer le Mincio et suivre le mouvement de l'ennemi. Par une de ces combinaisons dont l'histoire des guerres fournit peu d'exemples, le feld-maréchal de Bellegarde, qui avait résolu de passer le Mincio, le même jour, à Borghetto, attaqua, avec vingt-huit mille hommes, la division Fressinet qui n'en comptait que cinq mille. Les efforts des Autrichiens furent constamment repoussés pendant sept heures; mais alors les munitions commençant à manquer, le général Fressinet, menacé d'être tourné par la droite et acculé au Mincio, se vit au moment de succomber sous les masses de ses adversaires ; déjà l'hésitation se manifestait dans ses troupes lorsque le canon, en se faisant entendre à Pozzolo, où se trouvaient les généraux Quesnel et Forestier, ranima leur courage, et des cartouches étant arrivées du parc de réserve, leur feu reprit sa première vigueur. Une charge générale rendit la retraite de l'ennemi complète, et donna plus d'éclat à la victoire remportée, le même jour, par le prince Eugène. Lorsque le général Excelmans fut traduit devant un conseil de guerre, par le ministre Soult, pour n'avoir par obéi à un ordre d'exil, le baron Fressinet voulut être l'avocat de son ami et de son compagnon d'armes; il présenta sa défense avec tant d'habileté que les juges prononcèrent à l'unanimité l'acquittement du brave Excelmans. Après avoir rempli, pendant les cent jours, des missions à Rouen et à Toulouse, commandé la 10e division militaire et organisé la 28e cohorte active, le gé-

néral Fressinet entra dans l'état-major du maréchal Davout. C'est à son patriotisme que l'armée, sous Paris, dut la rédaction de l'adresse énergique qu'elle envoya à la chambre des représentants. Le général Fressinet qui, après les désastres de Mont-Saint-Jean, n'avait pas désespéré du salut de la France, et qui savait tout ce qu'on pouvait attendre du dévouement d'une armée nationale, vit avec peine, ainsi que plusieurs généraux, la capitale abandonnée sans défense aux armées étrangères. Compris dans l'ordonnance d'exil du 24 juillet, il se retira a Bruxelles, où il partagea les persécutions dirigées contre les Français réfugiés. C'est là qu'il publia, dans la première effervescence de son ressentiment, une brochure intitulée : *Appel aux générations présentes et futures, sur la convention de Paris, faite le 3 juillet 1815, par un officier-général, témoin des événements*, Genève (Belgique), 1817, in-12 ; réimprimé clandestinement en France en 1820, sans date, in-8°. Il allait chercher en Amérique une existence plus heureuse lorsque le bailli maritime d'Anvers, à qui il avait confié son projet, et qui, sous le prétexte de lui rendre un service, avait pénétré dans sa retraite, inconnue aux agents de police, courut le dénoncer. Le général Fressinet fut assez heureux pour échapper aux gendarmes qui l'avaient arrêté et regagner le navire où sa femme l'attendait ; ils appareillèrent le 13 février 1818, après avoir surmonté mille obstacles et en bravant le feu des batteries sous lesquelles ils furent obligés de passer. Après un an de séjour à Buenos-Ayres, où les Anglais exerçaient une influence si funeste pour les Français, il quitta, pour une terre plus heureuse, cette contrée qu'il vit successivement en proie au despotisme, à l'anarchie et à la guerre civile. Il était, depuis sept mois, à Rio-Janeiro, et y avait reçu des marques de la plus haute estime lorsqu'il connut l'ordonnance du Roi qui le rappelait en France. Il renonça alors au projet qu'il avait conçu d'aller offrir aux défenseurs de la liberté américaine l'appui de son bras et le secours de ses talents, et il s'empressa de revenir dans sa patrie. Au lieu de la paix qu'il venait y chercher, il trouva des fers. Arrêté dans son domicile à Paris, comme *prévenu d'être suspect*, il fut enfermé à la Conciergerie, et n'en sortit qu'après six semaines de détention. Rendu enfin à la liberté, le baron Fressinet eut une audience particulière du Roi, et fut remis, le 2 août 1820, en disponibilité. Mais une maladie de langueur l'enleva, le 10 août 1821, à l'âge de cinquante-trois ans.

FRETEAU (Jean-Marie-Nicolas), médecin, né à Messay, diocèse de Rennes, en 1765, alla, en 1788, compléter ses études médicales à Paris, et vint à Nantes exercer son art. En 1793, il fut nommé chirurgien-major à la suite des hôpitaux ambulants de l'armée des côtes de Brest. Il revint ensuite se fixer à Nantes, et s'y occupa à la fois de la théorie de son art, sur laquelle il publia plusieurs écrits utiles. En l'an 2, il obtint par élection le titre de chirurgien-major des volontaires de la Loire-Inférieure. Fréteau qui, faute de ressources pécuniaires, n'avait pas pris avant la révolution le grade de docteur, fut obligé de se soumettre à cette formalité, lorsque le rétablissement des anciens usages la rendit nécessaire. Il soutint à Paris le 2 vendémiaire an 12, une *thèse sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-né*. Fréteau joignait à un talent remarquable pour son état, des facultés oratoires peu communes. Il était parvenu successivement à toutes les dignités académiques de la ville où il résidait, et avait souvent porté la parole comme président ou secrétaire de la société royale académique de Nantes. En 1819 il rédigea, au nom de cette compagnie et sur la demande du ministre de l'intérieur, un mémoire sur l'état présent de l'agriculture dans les départements de l'ancienne Bretagne. Il fut aussi membre du conseil général du département de la Loire-Inférieure, et l'un des plus actifs propagateurs de la méthode d'instruction élémentaire par l'enseignement mutuel. Ami sincère des idées libérales, il soutint toutes les institutions qui avaient pour but de propager les lumières, ou de favoriser l'industrie parmi ses concitoyens. Il mourut à Nantes le 9 avril 1823. Il a publié : 1° *Mémoire sur les moyens de guérir facilement et sans danger les vieux ulcères des jambes, même chez les vieillards*, 1803, in-8° ; 2° *Essai sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-né*, 1803, in-4° ; 3° *Considérations pratiques sur le traitement de la gonorrhée virulente et sur celui de la vérole, ouvrage mentionné honorablement par les sociétés de médecine de Paris et de Besançon, dans lequel on prononce l'identité de nature entre le virus blennorrhagique et le virus siphylitique*, 1813, in-8° ; 4° *Traité élémentaire sur l'emploi légitime et méthodique des émissions sanguines dans l'art de guérir, avec application des principes à chaque maladie, ouvrage couronné par la société de médecine de Paris, dans sa séance du 5 juillet 1814*, 1816, in-8° ; 5° *Considérations sur l'asphyxie de l'enfant nouveau-né*, 1816, in-8°. Le docteur Fréteau a publié des mémoires dans divers recueils. On lui doit encore divers articles sur le magnétisme, l'agriculture, etc., imprimés dans la *Feuille nantaise*.

FRETEAU DE SAINT-JUST. *Voyez* Saint-Just.

FREYCINET (Claude-Louis Desaulses de), capitaine de vaisseau, membre de l'institut, né à Montélimart, le 7 août 1779, d'une famille noble, entra comme aspirant de troisième classe dans la marine de la république, le 29 janvier 1794. M. Freycinet partagea l'élan de l'esprit national de cette époque, et prit part aux succès qu'on obtint dans la Méditerranée jusqu'à la fin de 1796. Il passa ensuite à Brest, dans la division de l'amiral Villeneuve, comme aspirant de première classe, fut promu au grade d'enseigne de vaisseau dès l'année 1797, et revint faire en cette qualité la campagne de 1799 dans la Méditerranée, sous les ordres de l'amiral Bruix. Le gouvernement ayant ordonné une expédition scientifique aux terres australes, il fut appelé à faire partie de l'état-major de la corvette la *Naturaliste*, destinée à naviguer de concert avec la corvette le *Géographe* que montait le commandant Baudin (*voyez* ce nom). On sait combien ce long voyage présenta de difficultés et de fatigues ; on sait aussi combien il fut riche en découvertes et en matériaux de tout genre pour les sciences naturelles. La part qu'y prit M. Freycinet, tant par les missions particulières qu'il remplit durant la campagne que par le travail géographique qu'il exécuta au retour fut considérable et dépassa de beaucoup celle que son rang secondaire dans l'expédition semblait devoir lui assigner. Le *Naturaliste* étant arrivé, au mois de juin 1801, sur la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande, M. Freycinet fut d'abord chargé, de concert avec M. Faure, ingénieur géographe, d'examiner le groupe d'îles, qui a été désigné sur leurs cartes sous le nom d'*Iles Louis Napoléon*. A la baie des Chiens-Marins, il exécuta seul l'exploration de l'île Dirck-Hartighs, du Passage-Epineux, et de tout le développement de côte qui appartient au hâvre, nommé par lui *Henri-Freycinet*. Il reconnut encore que la portion de terre qui s'étend du cap Lesueur, à la pointe des Hauts-Fonds, n'appartenait point à une île, ainsi qu'on l'avait cru jusqu'alors et que l'indiquaient positivement nos anciennes cartes, mais qu'elle se rattachait à une grande presqu'île qu'il désigna sous le nom de *Presqu'îles Péron*. Cette même année, l'expédition étant venue relâcher à Timor, il reçut du

commandant le grade de lieutenant de vaisseau provisoire, dans lequel il fut confirmé par la suite le 5 mars 1803. Ramené, en 1802, sur les côtes méridionales de la Nouvelle-Hollande, pour gagner Port-Jackson, il releva dans le détroit de Bass, avec M. Faure, l'ensemble du port Dalrymple. Pendant la relâche que l'on fit à Port-Jackson, le capitaine Baudin trouva utile de renvoyer en Europe le *Naturaliste* avec les collections que l'on avait recueillies, et le fruit des travaux que l'on avait exécutés jusque là, pour les soustraire aux danger qui pouvaient survenir dans le reste du voyage. Mais il sentit en même temps la nécessité d'être accompagné d'un navire plus petit que le sien qui pût approcher les côtes de plus près. En conséquence, il fit l'emplète d'une petite goëlette qui se trouvait alors sur le chantier, et en donna le commandement a M. Freycinet. On la nomma le *Casuarina*, du nom du bois dont elle était faite, et l'on partit de Port-Jackson, le 18 novembre 1802, en se dirigeant sur le détroit de Bass. Cette route fut pénible pour le *Casuarina*; il essuya plusieurs coups de vent qui mirent a l'épreuve le sang-froid de son jeune commandant, et exigèrent des réparations considérables. Le 7 décembre, il fut expédié pour aller faire la géographie des îles Hunter, situées a la partie nord-ouest de l'île de Diemen. Ce travail n'était pas sans importance, et malgré toutes les difficultés que lui suscitèrent le mauvais temps et les orages dont il fut assailli, M. Freycinet parvint à compléter ses opérations en dix-neuf jours. Une exploration de ce genre, dont il fut chargé le mois de janvier suivant, la côte dite Terre de Napoléon, faillit lui devenir funeste et le mettre, avec son équipage, dans une de ces situations plus terribles que la mort. Le capitaine Baudin, relâché dans l'île des Kangourous, lui avait donné vingt jours pour remplir sa mission; et, pour mieux s'assurer de son retour a ce terme fixé, ne lui avait laissé que pour un mois d'eau. Malheureusement, M. Freycinet, retardé par des vents contraires, ne put arriver en vue de l'île où était le rendez-vous qu'un jour plus tard qu'il ne lui avait été ordonné. Quel fut son étonnement quand il vit le *Géographe* sous voiles, et fuyant l'horizon d'une course rapide. Ses alarmes devinrent bientôt plus vives encore, quand, après avoir fait ses efforts pour le rejoindre, il le vit s'éloigner toujours et disparaître enfin tout-à-fait. Il n'avait plus de provision d'eau que pour quatre jours; se trouvait à plus de trois cents lieues d'un lieu ou il pût la renouveler, et était réduit à naviguer seul avec un faible bâtiment dans des mers difficiles et orageuses. Au milieu des tristes réflexions qui assiégèrent son esprit sur sa position critique et sur la conduite inexplicable du capitaine Baudin, qui, au lieu de répondre a ses signaux, avait semblé l'abandonner à dessein, son premier soin fut de réduire les distributions de vivres. L'idée que le capitaine n'avait peut-être quitté ces parages que pour quelques heures, le rappela d'abord vers le point de départ, et il en parcourut les environs. Il y reconnut diverses îles qui n'avaient point encore été signalées et leur distribua des noms. Mais ayant perdu l'espoir de voir revenir le bâtiment, il prit la résolution de se rendre au port du roi Georges, à l'extrémité de la terre de Nuyts. Un vent miraculeusement favorable qui souffla constamment pendant six jours consécutifs, le poussa dans cette rade et le sauva ainsi que son petit équipage. Il ne restait plus a bord que quelques bouteilles d'eau! Qu'on se figure a quel sort ils étaient réservés s'il s'était opéré dans le temps le moindre changement: pour comble de bonheur, le vaisseau commandant arriva lui-même dans le port du roi Georges quelque temps après. M. Freycinet fut alors chargé de relever les côtes de cette baie, et employa une partie du mois de mars à explorer également une portion de la terre de Nuyts sur laquelle on se trouvait. Il perdit de nouveau le *Géographe* et se rendit a l'île Rotterest où il le retrouva. Puis il navigua encore long-temps de concert avec lui dans ces parages; mais quels que furent ses instances et ses désirs de faire de nouvelles explorations, le capitaine Baudin ne lui permit plus de s'éloigner. Cette résolution qui contraria vivement l'ardeur de M. Freycinet, ne put également manquer de diminuer notablement la somme des travaux qui auraient pu être exécutés. L'expédition se termina, au mois d'août 1803, à l'île de France, d'où il ne resta plus qu'à regagner l'Europe. Le *Casuarina* y fut en conséquence désarmé, et M. Freycinet, avec son équipage, passa sur le *Géographe*, où il demeura jusqu'au 25 mars 1804 qu'il entra dans le port de Lorient. Dès le 17 mai suivant, il prit le commandement de la corvette le *Voltigeur*; qu'il conserva un peu plus de quinze mois. Une maladie fort grave l'obligea de l'abandonner et de venir à Paris chercher le repos et les secours de l'art dont il avait besoin. Le capitaine Baudin était mort a l'Ile de France, et il restait à trouver quelqu'un qui le remplaçât dans la rédaction de la partie nautique et géographique du voyage. Le choix ne pouvait guère tomber que sur quelqu'un qui eût été attaché à l'expédition, qui connût la marche qu'on avait suivie dans les opérations, et eût la clef des nombreux matériaux qu'on avait recueillis. Le gouvernement proposa cette tâche à M de Freycinet, qui l'accepta. Il y déploya une connaissance approfondie des études de sa profession. Il imagina même, pour le tracé des cartes sur le cuivre, un procédé par lequel on obtient une exactitude plus complète que celle à laquelle on parvenait auparavant, et ce procédé, connu aujourd'hui sous le nom de *méthode encyprotipe*, a été adopté entièrement par M. Brué, un de nos premiers géographes, qui l'applique maintenant a toutes les cartes qui sortent de ses mains. Ce travaille auquel M. Freycinet employa plus de dix années, commença dès la fin de 1805, il ne fut terminé qu'en 1815. Il lui valut un rang distingué parmi les hydrographes dont la France s'honore, et les faveurs des deux régimes politiques sous l'empire desquels il en poursuivit le cours. Le 11 juillet 1811, il avait été élevé au grade de capitaine de frégate, et, le 22 mars 1813, il avait été nommé par l'Institut un de ses correspondants pour la section de géographie. En 1814, il reçut la décoration de la légion d'honneur, et, en 1816, fut fait chevalier de Saint-Louis. Le savant Péron, qui s'était chargé de la relation historique du voyage aux terres australes, avait laissé cet ouvrage imcomplet par sa mort qui arriva en 1810. La tâche de M. Freycinet s'accrut de ce que ce savant avait laissé à faire. Il manquait environ la moitié du second volume; il le termina, et le fit paraître, en 1816, avec une préface dans laquelle il réfute avec succès les inculpations qui avaient été adressées à feu Péron par le capitaine Flinders (*voyez* ce nom ou Péron), d'avoir voulu usurper au profit de la France des découvertes qui appartenaient aux Anglais. Il a donné, en 1824, une nouvelle édition de cet ouvrage de Péron, continué par lui, dans laquelle il a fait des changements et des additions assez considérables. A la restauration M. Freycinet se rallia à ses intérêts, et se rangea au nombre de ses partisans. Ces nouveaux sentiments fondèrent son crédit auprès des chefs de l'administration royale; il en profita pour obtenir le commandement d'un voyage autour du monde dont il avait mûri le plan dans sa pensée. Un marin ne pouvait plus utilement employer ses

moyens et son activité au service de l'état, dans un temps où la paix générale avait rouvert les mers à toutes les nations. Son voyage aux Terres Australes l'avait familiarisé avec les grandes navigations, et les connaissances théoriques qu'il avait acquises dans les diverses branches de l'art nautique, le rendaient capable de diriger une expédition de ce genre pour le plus grand progrès de nos sciences : celle-ci eut pour but principal la recherche de la figure du globe et des éléments du magnétisme terrestre. Les observations du pendule et de l'aiguille aimantée, celles de plusieurs phénomènes météorologiques, furent les travaux scientifiques dont les nouveaux navigateurs eurent particulièrement à s'occuper. On ne leur adjoignit point de naturaliste ni d'ingénieur de profession comme on l'avait fait dans les voyages précédents, le soin de recueillir les curieuses dépouilles des climats étrangers pour enrichir nos musées et agrandir le domaine de l'histoire naturelle, fut confié aux seuls médecins de l'équipage, pris dans le corps même de la marine, et les autres officiers du vaisseau subvinrent également aux travaux hydrographiques, aux observations de tout genre qu'offrent à l'attention du voyageur les mœurs, les religions, les arts et les langues des peuples sauvages. Cette nouvelle idée de tirer du corps même de la marine tous les éléments d'une expédition scientifique, fut un essai dont on n'eut pas lieu de se repentir, et qui a été heureusement renouvelé depuis dans les voyages de la même espèce qui ont suivi celui-ci. Les hommes accoutumés à la vie civile, que l'on adjoignait aux officiers de marine sans les astreindre au régime militaire, étaient sujets à apporter du trouble, par leur indépendance, dans le service du bâtiment, et y entretenaient souvent des mésintelligences qui nuisaient au succès de l'expédition. Le gouvernement ayant donc mis à sa disposition pour cet objet la corvette *l'Uranie*, qui se trouvait dans la rade de Toulon, il fit voile de cette ville, le 17 septembre 1817. Entré dans l'océan Atlantique, il relâcha quelques jours à Ténériffe, et gagna Rio-Janeiro, où il jeta l'ancre, le 6 décembre. Le séjour de près de deux mois qu'il y fit fut employé aux observations du pendule et des boussoles, et à prendre connaissance de la province de Rio-Janeiro. Il obtint de plusieurs personnages de ce pays des documents qui l'ont mis en état d'en donner une fort belle carte. Il se rendit ensuite au Cap de Bonne-Espérance, où il séjourna du 7 mars au 5 avril 1818, toucha les îles de France et de Bourbon, et vint, le 12 septembre, mouiller dans la rade des Chiens-Marins, qui lui retraça le souvenir de ses premiers travaux. Il la quitta au bout de quelques jours pour atteindre Coupang, chef-lieu des établissements hollandais dans l'île Timor, puis il visita plusieurs autres îles du grand archipel d'Asie, et alla faire dans l'île Guam une relâche de trois mois, pendant laquelle il explora cette île et plusieurs autres des Mariannes avec un soin particulier. Il en partit, le 5 juin 1819, pour les îles Sandwich; il examina cet archipel avec tout l'intérêt que sa civilisation naissante et les événements dont il fut le théâtre peuvent inspirer, et il le quitta, le 30 août 1819, pour se diriger directement sur Port-Jackson. L'accueil qu'il reçut dans cette ville anglaise, et les récréations agréables dont on environna son séjour, charmèrent un instant les ennuis de sa longue navigation. Il n'en partit pas sans regret pour la Terre de Feu, qui ne présente à l'œil du navigateur qu'un spectacle de rochers menaçants et d'une plage désolée. Les orages et les tempêtes qui règnent habituellement sur ces tristes côtes l'assaillirent avec une violence à laquelle il n'échappa pas sans danger. Croyant trouver un abri dans la baie de Bon-Succès, que Cook recommande comme une bonne relâche, il y vint jeter l'ancre le 7 février 1820. Mais à peine y était-il que des rafales horribles descendant des montagnes le forcèrent d'en sortir, et, pendant deux jours consécutifs, il fut en proie à la tourmente sans pouvoir reconnaître seulement sa position, sans savoir vers quel lieu il était entraîné. Quand la bourasque fut apaisée, il s'aperçut que les vents l'avaient trop éloigné de la Terre de Feu pour qu'il songeât à y rentrer; il se dirigea sur les îles Malouines où le sort lui réservait un coup plus funeste que ceux qu'il venait d'essuyer. En cherchant à entrer dans la baie française, le 14 février, par une mer calme et un temps magnifique, une roche sous-marine arrêta tout à coup le navire avec un choc violent. Le bâtiment fut remis à flot : mais l'eau y pénétra bientôt d'une manière qui ne laissa d'autre ressource que de l'échouer sur une plage favorable. On exécuta, en effet, cette triste opération avec assez succès pour que non seulement l'équipage ne courût aucun danger, mais encore pour sauver la précieuse cargaison, fruit des travaux de presque toute la campagne. Il ne resta plus qu'à songer au moyen de sortir de l'île déserte et inculte sur laquelle on se trouvait jeté, et de s'arracher au sort affreux dont un séjour trop prolongé présentait la redoutable perspective. Un navire américain, que de fortes avaries forçait à chercher une relâche sur cette côte, vint enlever les naufragés à leurs inquiétudes en les recueillant à son bord. Ils quittèrent le théâtre de leur malheur, le 27 avril 1820, et se rendirent à Rio-Janeiro M. Freycinet ayant fait l'acquisition pour le gouvernement français du bâtiment qui l'avait secouru, lui donna le nom de *la Physicienne*, et opéra heureusement son retour en France sur cette nouvelle corvette. Le 13 novembre, il entra dans le port du Hâvre, où se termina sa navigation, qui avait duré trois ans et près de deux mois, et pendant laquelle il avait parcouru une route d'environ vingt-trois mille six cents lieues. On ne comptait pas encore en France assez de voyages autour du monde pour que celui-ci ne produisît pas une certaine sensation. Il attira sur M. Freycinet un assez vif intérêt, et lorsqu'il fut admis en audience particulière dans le cabinet de Louis XVIII, S. M. lui adressa ces paroles flatteuses : « Vous êtes entré ici capitaine de « frégate, vous en sortirez capitaine de vaisseau : « mais ne me remerciez point; dites-moi plutôt ce que « Jean-Bart répondit à Louis XIV, qui venait de le « nommer chef d'escadre : *Sire, vous avez bien fait.* » Une circonstance particulière venait ajouter encore à la curiosité vivement excitée par l'idée de tant de mers, de tant de pays parcourus, où depuis longtemps le pavillon français n'avait point paru. Lorsque M. Freycinet prit le commandement de l'expédition, il s'était uni naguère à une jeune personne pleine de grâces et de talents dont il ne pouvait consentir à se séparer sans de cruels regrets. L'amour est inventif; il lui inspira l'idée de se soustraire à une obligation si pénible. Le dévouement de sa jeune épouse répondit à ses projets, et il résolut de l'emmener avec lui dans la carrière aventureuse qu'il allait parcourir. Les lois de la discipline militaire ne pouvaient être qu'un bien faible obstacle devant une passion si dominante; elles furent facilement éludées. Déjà le navire, sorti de la rade de Toulon, allait s'avancer vers la haute mer, lorsque tout à coup il s'arrête. On voit alors se détacher de la côte un canot qui se dirige vers le bord; ce sont des amis qui viennent faire leurs derniers adieux au commandant, et lui apporter le dernier tribut de leurs espérances. On se sépare enfin, et tandis que *l'Uranie* reprend sa marche rapide, le canot regagne le rivage. Mais un des jeunes passagers qu'il portait

est resté à bord, et la chambre du capitaine le cache à tous les regards. C'était Mme Freycinet, qui, ainsi introduite furtivement sous des habits d'homme, s'était réunie à son époux pour partager ses dangers et charmer les ennuis de sa longue navigation. Elle fut présentée à plusieurs chefs des divers établissements européens que visita l'expédition ; elle en reçut les égards et les hommages que réclamait sa position. Elle sut toujours allier à la délicatesse de son sexe la force qui le rend capable d'une entreprise généreuse, et, après avoir constamment soutenu son courage à la hauteur des divers accidents auxquels l'expédition fut en butte, lorsque l'équipage fut jeté sur la terre inhospitalière des Malouines, elle voulut se soumettre comme les autres à la réduction des vivres qu'une mesure de précaution fit subir à ses compagnons d'infortune. A son retour en France, M. Freycinet n'avait encore accompli que la moitié de sa tâche ; il n'eut qu'à passer aussitôt des travaux de l'homme de mer à ceux du savant et de l'écrivain. Il avait rapporté de nombreuses observations sur les divers phénomènes physiques du globe, beaucoup de cartes, de dessins et de remarques sur les pays et les peuples que l'expédition avait visités, enfin de riches collections des trois règnes de la nature. Un rapport adressé à l'académie des sciences par M. Arago, le 23 avril 1821, fit d'abord connaître les principaux résultats et les grands avantages qui sortaient de ces immenses matériaux pour le progrès des diverses branches de nos connaissances ; mais il restait à les publier. Le gouvernement en confia le soin à M. Freycinet. Il distribua plusieurs parties de ce vaste ouvrage à des membres de l'expédition qui en avaient spécialement rassemblé les éléments. C'est ainsi que MM. Quoy et Gaimard, médecins de *l'Uranie*, furent chargés de la partie zoologique, et M. Gaudichaud, pharmacien, de la botanique. Il se réserva, 1° l'histoire du voyage pour la composition de laquelle il avait, outre ses propres documents, les journaux de tous les officiers de l'équipage et les nombreux dessins de MM. Arago et Pellion ; 2° les observations du pendule relatives à la détermination de la figure exacte de la terre, auxquelles il avait personnellement donné les soins les plus scrupuleux ; 3° les observations de l'aiguille aimantée pour déterminer l'équateur magnétique, qui avaient été principalement recueillies par M. Lamarche, officier en second du bâtiment ; 4° la partie nautique et hydrographique dont les cartes avaient été exécutées par M. Duperré (*voyez ce nom*), secondé de MM. Labiche et Bérard. L'ouvrage a pour titre : *Voyage autour du monde entrepris par ordre du roi, et exécuté sur les corvettes l'Uranie et la Physicienne, pendant les années* 1817, 1818, 1819 *et* 1820, huit volumes in-4°, avec quatre atlas in-fol., formant en tout 348 planches. La zoologie, la figure du globe, la navigation et l'hydrographie sont entièrement terminées. Plusieurs livraisons de la botanique et de l'histoire du voyage ont également paru. Mais on peut regretter que des retards prolongés aient par trop différé la publication de cette dernière : elle n'a commencé que cinq ans après le retour des voyageurs, et son achèvement paraît devoir exiger encore plusieurs années. Cependant on ne peut se dissimuler que cette lenteur ne soit fort préjudiciable à l'effet de l'ouvrage sur le public. M. Freycinet a voulu se disculper des reproches qui pouvaient l'atteindre à cet égard ; mais en donnant les raisons qui l'ont empêché de produire plus tôt son travail, il n'a pas détruit la réalité de l'inconvénient de le faire paraître si tard. Peut-être le moyen d'y obvier eût-il été de répartir la tâche entre un plus grand nombre de membres de l'expédition, et de ne pas accumuler sur un seul la plus grande partie du fardeau. Si le service de la marine s'était trouvé par là privé de plus d'officiers à la fois, au moins en aurait-il été privé moins long-temps. Le séjour au sein de la capitale, employé par M. Freycinet à la confection de ce grand œuvre, n'a pas non plus été perdu pour son avancement dans les dignités ; à son grade de capitaine de vaisseau, Louis XVIII ajouta, en 1824, la nomination d'officier de la légion d'honneur, et, en janvier 1826, l'académie des sciences, dont il était correspondant, l'admit dans son sein comme membre de la section de géographie. M. Freycinet est aussi membre de plusieurs autres sociétés savantes, et se rend utile à celle de géographie, en apportant le tribut de ses lumières à la commission centrale dont il fait partie.

FRIANT (Louis, comte), lieutenant-général, grand cordon de la légion d'honneur, né à Villers-Morlancourt, en Picardie, le 16 septembre 1758. Il s'engagea, le 9 février 1781, dans les gardes-françaises, obtint, au bout de six mois, le grade de caporal des grenadiers, et peu de temps après celui de sous-officier instructeur du dépôt. Il acheta son congé le 7 février 1787, reprit du service, et entra, le 4 septembre 1789, comme sous-officier dans les troupes dites du centre à Paris. Après avoir été adjudant-major du bataillon de l'Arsenal, il conduisit, en 1793, à l'armée de la Moselle, en qualité de lieutenant-colonel, le neuvième bataillon de volontaires parisiens, surprit l'abbaye d'Orval près de Montmédy, se distingua à Kaiserslautern, aux lignes de Weissembourg, et devant Landau, en chassant deux fois les ennemis d'une hauteur près du bourg de Lemberg. A peine guéri d'une blessure à la jambe, le colonel Friant combattit sous les ordres de Jourdan, et se fit remarquer surtout à la bataille de Fleurus, où, entouré par un corps de cavalerie autrichienne, il forma promptement sa troupe en carré, et s'ouvrit un passage. Témoin de cette belle conduite, le général Championnet, qui aimait beaucoup cet officier, lui confia le commandement de l'avant-garde de sa division, et bientôt on y joignit celui de l'avant-garde de la division Morlot. Nommé, après quelques autres faits d'armes, général de brigade, le 3 août 1794, il passa à l'aile gauche de l'armée de Sambre-et-Meuse sous les ordres de Kléber, qui lui confia douze mille hommes pour coopérer au siége de Maestricht. Ayant ensuite contribué, à la tête de la même division, à la prise de Luxembourg, il obtint de Jourdan le commandement de la province de ce nom, et du comté de Chiny. Lorsqu'après des revers on craignit que Luxembourg ne fût assiégé, le général Friant parvint à y réunir des subsistances pour une garnison de douze mille hommes pendant huit mois. On prétendit qu'il avait outrepassé ses pouvoirs, et il fut suspendu quelques jours ; mais presqu'aussitôt justifié, il fut employé dans la division de Poncet, et, après avoir pris part au passage du Rhin à Neuwied, sous les ordres de Marceau, le général Friant se trouva au siége d'Ehrenbreitstein, où il s'exposa beaucoup dans les tranchées. Vers la fin de 1796, il se rendit à l'armée d'Italie dans la division du général Bernadotte, et, les 16 et 18 mars suivants, il donna de nouvelles preuves d'intrépidité au passage du Tagliamento, puis à la prise de Gradisca. Plus tard, à Laybach, en forçant à l'inaction un corps de cinq mille Hongrois, le général Friant assura les derrières de l'armée qui poursuivait les Autrichiens, et ses mesures étaient prises pour l'attaque d'un corps très supérieur en nombre, lorsque la paix fut signée. Plein de confiance dans les entreprises du vainqueur de l'Italie, il voulut faire partie de l'expédition d'Égypte. Le général

Friant se trouva aux batailles de Chebréis et des Pyramides, et il rendit de grands services auprès de Desaix à Samanhout, le 22 janvier 1799, ainsi que dans divers autres lieux de la Haute-Égypte, où il reçut de Kléber le grade de général de division. Après la rupture de la convention d'El-Arisch il commanda, le 20 mars 1800, à Héliopolis, les bataillons carrés qui formaient la droite de l'armée de Kléber. Envoyé contre la capitale de l'Égypte pour en réprimer l'insurrection, et n'ayant que cinq bataillons, le général Friant n'obtint, malgré toute son audace, que des avantages insuffisants. Les dispositions qu'il prit en attendant des secours, facilitèrent la reddition de la ville dans la journée du 18 avril, durant laquelle il conduisit en personne, et avec sa valeur accoutumée, deux des principales attaques. Kléber ayant divisé l'Égypte en huit arrondissements, confia le commandement du troisième, composé des provinces de Gyseh et d'Aufyehly, au général Friant; mais les Anglais s'étant présentés devant Alexandrie avec des forces considérables, il fallut après un combat de trois heures souffrir leur débarquement. Le général Friant, revenu en France avec les débris de l'armée d'Orient, fut nommé inspecteur-général d'infanterie, et, le 14 juin 1804, grand officier de la légion d'honneur; puis il passa, en 1805, à la grande armée dans le corps du maréchal Davout. A la bataille d'Austerlitz il eut quatre chevaux tués sous lui, et, le 26 décembre, l'empereur le fit grand-cordon de la légion d'honneur. En 1806, il se distingua sous les ordres de Davout, au combat d'Auerstaedt, et l'année suivante, en Pologne, il culbuta, le 14 décembre, les Russes à Nasielsk. Il fut créé comte d'empire et commandeur de la couronne de fer en 1808. En 1809, sa division fut une de celles dont Napoléon fit l'éloge dans une revue passée à Ratisbonne. Le général Friant assista peu après à la bataille de Wagram; et plus tard, en 1811, il commanda les grenadiers à pied de la garde impériale. Dans la campagne de Russie, à la tête d'une division du premier corps, il contribua à la prise de Smolensk, s'empara du village de Seminskoé, dans la journée de la Moskowa, et détruisit la colonne russe qui voulait le reprendre. Commandant, en 1813, la 4e division de la jeune garde, il justifia cette confiance à la bataille de Hanau, le 30 octobre. En 1814, il fut surtout remarqué au combat de Champ-Aubert. Le 3 mars, sa division poursuivit les Prussiens au nord de la Marne, que Napoléon venait de franchir; elle combattit à Craone, le 6 et le 7, et elle prit part aux autres faits d'armes des derniers jours de cette campagne. Nommé chevalier de Saint-Louis, le 2 juin 1814, le général Friant commanda ensuite les grenadiers royaux à pied qui avaient appartenu à la garde, et qu'on envoyait à Metz. Le 2 juin 1815, il fut inscrit au nombre des pairs de France par Napoléon, et, le 18, à Waterloo, il fut blessé en chargeant à la tête d'une division de la garde. Enfin, le 4 septembre 1815, après le second retour des Bourbons, le général Friant fut mis à la retraite après vingt-trois ans de service.

FRIEDLANDER (N.), né à Koenigsberg (ancienne Prusse), de parents qui professaient la religion juive, se rendit à Berlin pour étudier sous les auspices des docteurs israélites Marcus Hertz et Bloch, et s'occupa avec ardeur des sciences métaphysiques et naturelles. Il vint, vers 1804, s'établir à Paris où l'avait conduit l'amour de l'étude, de la philosophie et de l'indépendance; il y exerça la médecine d'une manière distinguée et y contracta des liaisons honorables. Les établissements publics, les mouvements de la population, l'éducation physique des enfants devinrent les sujets favoris de ses méditations et de ses travaux. Il a publié sur ces matières importantes des ouvrages estimés, ainsi que plusieurs articles dans la *Revue encyclopédique*. Il avait aussi coopéré à un *Journal sur l'éducation*, publié par M. et Mme Guizot, et un ouvrage du même genre publié en allemand par le célèbre prédicateur Hufnagel de Francfort. On lui doit aussi l'article de la *Biographie universelle* sur le célèbre philosophe Mosès Mendelsohn, son coreligionnaire. Il a aussi travaillé au *Dictionnaire des sciences médicales*. Le docteur Friedlander était correspondant de plusieurs sociétés de médecine de l'Allemagne. Il est mort à Paris, en 1824, à l'âge d'environ cinquante-cinq ans. Il a publié: 1° *De l'éducation physique de l'homme*, Paris, 1814, in-8°; 2° *Bibliographie méthodique des ouvrages publiés en Allemagne sur les pauvres, précédée d'un Coup d'œil historique sur les pauvres, les prisons, les hôpitaux et les institutions de bienfaisance de ce pays*, Paris, 1822, in-8°. C'est le recueil des articles qu'il avait publiés, en 1812 et 1813, dans les *Annales d'éducation* rédigées par M. Guizot. La *Gazette de santé*, année 1817, contient de lui, n° 1er, une lettre sur le magnétisme animal.

FRIMONT (le baron N. de), gentilhomme français de la province de Lorraine, émigra, en 1791, et servit dans l'armée des princes jusqu'à l'époque de son licenciement. Il entra alors dans les chasseurs de Bussy, dont il devint colonel à la mort de cet officier, et resta avec ce corps à la solde de l'Autriche. Il se distingua dans plusieurs circonstances, et s'éleva successivement jusqu'au grade de feld-maréchal-lieutenant, et commanda, en 1814, en cette qualité une partie des troupes que l'Autriche fournissait à la coalition contre la France. Réuni au général Wrede qui commandait l'armée de Bavière, il combattit et fut défait à Hanau, le 18 février. Après la journée de Montereau, il fut chargé de former avec toute la cavalerie la queue de l'armée bavaro-autrichienne. Chargé, en 1815, du commandement de l'armée autrichienne en Italie, il se dirigea, après avoir réuni ses troupes à Casalmaggiore, vers les Alpes, traversa le Simplon et le mont Cenis, et adressa une proclamation aux Français pour leur faire sentir le bonheur d'être débarrassés de Napoléon, et les préparer aux bienfaits de l'occupation étrangère. On y lisait cette phrase: « Ne vous laissez pas entraîner à un sentiment généreux dans son principe, mais inutile, puisque l'indépendance de votre patrie n'est pas menacée; l'Europe en a fait la déclaration.... » Il s'avança ensuite vers Lyon, qui, mal défendue par un camp prétendu retranché, céda sans combattre et obtint une capitulation dans le genre de celle qui venait de livrer Paris aux alliés. Après le second traité de Paris, il reçut le commandement des troupes autrichiennes, destinées à tenir garnison en France, et se rendit en Alsace, où pendant une assez longue occupation, il prouva constamment, qu'en quittant la France, en 1791, il avait cessé d'être Français. Chargé, en 1821, d'aller détruire le gouvernement constitutionnel dans le royaume de Naples, il se mit à la tête de soixante mille Autrichiens cantonnés en Italie, passa le Pô, et marcha sur Naples par trois routes différentes, le 8 février. Cette armée conquit le royaume de Naples au bout de quelques jours de marche, tant les mesures diplomatiques et les intrigues de toute espèce, pratiquées à Naples avaient favorisé sa tactique militaire.

FRIRION (Joseph-Mathias, baron), inspecteur en chef aux revues, chevalier de Saint-Louis, officier de la légion d'honneur, né à Vendières, département de la Meurthe, le 24 février 1752, entra au régiment d'Artois-infanterie, comme sol-

dat, le 25 mai 1768; la commission de capitaine qu'il obtint en 1788 (un an avant la révolution), prouve qu'à cette époque, il avait su conquérir l'estime de ses chefs par son mérite personnel, et ses connaissances militaires. Dans les premières affaires qui eurent lieu sur les bords du Rhin, la bravoure et le sang-froid que montra Fririon fixèrent sur lui les regards de tous les généraux de l'armée, il fut nommé adjudant-général le 17 avril 1794. Employé, en cette qualité, à l'armée du Rhin, les services qu'il y rendit et particulièrement lors de la retraite des lignes de Weissembourg, déterminèrent le général en chef à lui confier, dans ces moments difficiles, les fonctions de sous-chef de l'état-major-général. La valeur dont il avait fait preuve depuis le commencement de la guerre et les soins particuliers qu'il s'était donnés pour maintenir l'ordre dans toutes les parties de l'administration, ne restèrent pas ignorés du gouvernement; le ministre de la guerre lui écrivit, le 4 février 1799, la lettre la plus honorable et la plus flatteuse pour le déterminer à se rendre à Paris; il désirait, disait-on, avoir près de lui un militaire consommé à qui il pût confier une partie essentielle des attributions de son ministère. Le zèle et les talents qu'il développa dans ces nouvelles fonctions le firent nommer général de brigade et inspecteur aux revues. Après avoir été employé, en cette qualité, à l'armée du Rhin dans la 3e division militaire, aux camps de Bruges et de Saint-Omer, il fut nommé intendant dans le pays de Munster, dans les royaumes de Wurtemberg, de Saxe et de Bavière. Dans ces diverses contrées, le général Fririon mérita et obtint les suffrages des souverains et des peuples, en conciliant, avec l'accomplissement de ses devoirs, la considération due aux premiers et les ménagements auxquels ont droit les seconds; à son retour en France, il fut nommé baron et inspecteur en chef aux revues. Il est mort à Pont-à-Mousson, où il était en retraite depuis 1815, le 12 mai 1821.

FRIRION (François-Nicolas, baron), lieutenant-général des armées du Roi, grand-officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, grand'-croix de l'ordre de Dannebrog, né à Vendières, département de la Meurthe, le 7 février 1766. Il entra au service, le 23 avril 1782, comme soldat volontaire. Après avoir parcouru l'échelle hiérarchique de tous les grades, il parvint à celui de chef de bataillon, le 6 octobre 1794. Durant la campagne de 1796, en Allemagne, Fririon se fit remarquer par son courage et par l'esprit de discipline qu'il sut maintenir pendant la retraite. Le 19 octobre 1796, l'armée s'étant rapprochée du Rhin et se disposant à le repasser, Fririon, à la tête d'un détachement de vingt-cinq dragons que le général Beaupuy avait mis à sa disposition, se porta sur les derrières d'un bataillon ennemi, l'attaqua avec impétuosité et le fit prisonnier; il fut nommé adjudant-général à la fin de cette campagne. C'est en cette qualité qu'il fut envoyé à l'armée d'Helvétie; ses principes d'obéissance, comme militaire, lui imposèrent l'obligation de s'y rendre; mais il ne dissimula point sa répugnance à prendre part à une guerre qui lui semblait contraire aux lois de la morale et du patriotisme qu'on invoquait alors. Les troupes françaises, stationnées dans le Valais, eurent ordre de s'emparer de la ville de Sion; Fririon, voulant en reconnaître les environs, traversa, avec vingt-cinq hussards, au milieu des coups de fusil, la grande route défendue des deux côtés par les troupes qui en couronnaient les hauteurs; le feu d'une batterie masquée lui tua ou blessa le tiers de ses hussards, mais ne voulant pas donner aux canonniers le temps de recharger leurs pièces, il se précipita sur la batterie, l'enleva et fit prisonniers ceux qui la servaient. Fririon fit tous ses efforts pour que ce succès tournât à l'avantage des troupes qui lui étaient opposées; il se porta en toute hâte vers Sion, et il eut le bonheur d'y arriver assez tôt pour prévenir le désordre qu'auraient pu commettre les soldats en entrant dans une ville qu'ils regardaient comme prise d'assaut. Le directoire exécutif lui écrivit pour lui témoigner sa satisfaction. Fririon fut ensuite envoyé en Italie, en 1798, sous les ordres du général Schérer. Il y eut souvent le commandement de l'arrière-garde qui, par suite des dispositions qu'il sut prendre, ne fut jamais entamée dans cette malheureuse campagne. Rappelé à l'armée du Rhin en 1799, il remplit les fonctions de sous-chef de l'état-major-général. Le général Moreau le nomma général de brigade sur le champ de bataille à Hohenlinden. Pendant l'armistice qui suivit cette bataille, le général en chef lui confia le commandement supérieur de Salzbourg et des pays environnants; le désintéressement et l'esprit d'équité dont il fit preuve pendant son administration, lui concilièrent l'attachement de l'armée et l'estime des habitants. Le général Fririon fut nommé, à la paix, commandant du département du Bas-Rhin (1802). Lors de la création de la légion d'honneur, ses services militaires furent récompensés par le titre de commandant dans cette légion. Les hostilités ayant recommencé en 1805, le général Fririon reçut l'ordre de se rendre à l'armée d'Italie, commandée par le maréchal Masséna; il se trouva au passage de l'Adige, sous Vérone, et aux autres affaires qui suivirent ce passage. La bataille d'Austerlitz ayant amené la paix, le général Fririon fut nommé commandant de Venise; les journaux de cette époque ont fait connaître les regrets des habitants quand il les quitta pour aller prendre le commandement d'une brigade dans la division Boudet (1806). Il se trouva aux siéges de Colbert et de Stralsund, et était de tranchée lorsque cette dernière ville se rendit. Toujours disposé à maintenir l'ordre et la discipline, il se plaça à la porte de Stralsund avec ses aides-de-camp, MM. Parade et Ponçot, et ne permit à aucun militaire de pénétrer dans la ville avant l'arrivée des troupes auxquelles il voulait en confier la garde. Le général Fririon fut ensuite chargé d'enlever le fort de l'île de Damchol, défendu par quatorze pièces de canon et sept cents hommes de garnison. Le général, avec neuf cents hommes portés sur deux cents petites barques, parvint à s'en emparer, et à faire prisonnière la garnison de ce fort, qu'il importait de prendre avant d'attaquer l'île de Rugen. Après cette expédition, la brigade du général Fririon alla occuper Bremen, et ensuite Appenrade dans le Jutland, où les autorités du pays convenaient elles-mêmes qu'elles croyaient n'avoir point de troupes étrangères. La conduite du général Fririon le fit choisir par le prince de Ponte Corvo, pour commander dans l'île de Seeland une avant-garde composée de six bataillons d'Espagnols. Ces troupes se montrèrent d'abord dociles, et même assez bien disciplinées; mais le serment qu'elles durent prêter au nouveau roi les fit passer subitement à la rebellion la plus prononcée; elles vinrent tambour battant et drapeau déployé attaquer le général Fririon, qui se trouvait alors dans le palais du roi de Danemarck, à Roeskilde. Leur intention avouée était de massacrer leur général, ainsi que les officiers français qui étaient avec lui; elles avaient déjà assassiné, sur les marches du palais même, M. Marabail, officier au 3e régiment d'infanterie légère, accouru, avec M. Laloi, autre officier d'ordonnance du même corps, au secours de leur général. Si le dévouement de ces jeunes héros fait honneur au général qui en fut l'objet, combien n'est-il pas

glorieux pour leur mémoire? Le général Fririon, ainsi que les officiers français qui étaient près de lui, au nombre de quatre, ne parvinrent à se soustraire à la fureur des révoltés, qu'en se revêtant des uniformes danois, que M. d'Origny, capitaine au service du Danemarck, trouva moyen de leur procurer. La conduite du général, dans cette circonstance, fut honorée des suffrages du roi, et récompensée par la grande croix de l'ordre de Dannebrog. Le général Fririon quitta le Danemarck pour reprendre le commandement de sa brigade française à la grande armée. Après le premier passage du Danube (mai 1809), il fut chargé de couvrir le village d'Essling avec ses deux régiments, le 3e léger et le 93e de ligne. Il aperçoit une nombreuse cavalerie ennemie, qui cherchait à pénétrer entre le corps du maréchal Lannes et le village d'Essling. Quelques régiments de notre cavalerie essaient en vain de s'y opposer, ils sont vivement ramenés; Fririon, pour les soutenir, et leur ménager un moyen de retraite, fait porter en arrière quelques files de gauche par peloton. Nos cavaliers passent par ces intervalles, mais ceux de l'ennemi sont arrêtés par un mur de baïonnettes. Le général contient l'impatience du soldat, et ne permet de faire feu qu'à bout portant; puis se mettant à la tête de ses braves régiments, il a l'air de reprendre l'offensive, et les porte en avant par bataillon en échiquier; leur bonne contenance et la vive fusillade qu'ils avaient faite à propos, mirent le désordre dans la cavalerie autrichienne, qui s'éloigna au galop, et ne se remontra plus dans cette journée; ce fut le dernier effort que tenta le prince Charles sur le centre de notre armée à la bataille d'Essling. Le maréchal duc de Montebello, présent aux manœuvres qu'avait faites le général Fririon, lui adressa ces paroles à haute voix: « Général, vous vous couvrez de « gloire, vous et votre brigade; je rendrai compte « de votre conduite à l'empereur. » Vers la fin de juin 1809, le général Fririon fut nommé chef de l'état-major général du corps d'armée commandé par le maréchal Masséna. Dans ce nouveau poste, il se distingua au passage du Danube, à la bataille de Wagram, au combat de Hollabrun, et couronna sa campagne par une action d'éclat au pont de Znaïm. Une forte colonne de grenadiers hongrois s'avançait en masse sur ce pont; il était à craindre qu'elle pénétrât jusqu'au village où se trouvait le maréchal Masséna, qu'une chute de cheval forçait de rester dans sa voiture; Fririon rassemble quelques tirailleurs de la division Legrand, les dirige sur le pont, et fait tous ses efforts pour arrêter l'ennemi; mais bientôt démonté et enveloppé lui-même, il allait être fait prisonnier; il s'échappe des mains des grenadiers hongrois, se jette dans la Taya, revient sur les bords de cette rivière, et se fait donner un cheval du corps que commandait le général Piré. Le maréchal Masséna, instruit du péril où le général Fririon s'était engagé par dévouement pour lui, oublie ses douleurs, quitte sa voiture, monte à cheval, et se met à la tête de la cavalerie commandée par le général l'Héritier. La colonne autrichienne est enfoncée, et le maréchal, surpris de retrouver dans cette charge le général Fririon, qu'il croyait mort ou prisonnier, le serre dans ses bras en lui adressant ces paroles touchantes: « Mon cher général, je vou« lais m'acquitter envers vous. » L'armistice fut connu peu après cet événement. Le général Fririon ne tarda point à être récompensé de ses travaux; il reçut, après la bataille de Wagram, le brevet de général de division, et plus tard le titre de baron, avec un supplément de dotation. En 1810, il fut nommé chef de l'état-major-général de l'armée de Portugal, commandée par le maréchal prince d'Essling. Il se trouva à toutes les affaires qui eurent lieu dans cette campagne. Il eut le chagrin de perdre, à la bataille de Fuentes-de-Oñoro, un de ses parents, lieutenant au 69e régiment que commandait son frère, qui ne voulut pas le quitter, quoique blessé lui-même au commencement de l'action. Rentré en France, le général Fririon fut nommé inspecteur général d'armes de la 1re division militaire; il en remplissait les fonctions à l'époque de la première restauration. Il a été employé depuis comme inspecteur-général d'infanterie, et comme membre de plusieurs comités au ministère de la guerre.

FRIRION (Joseph-François, baron), maréchal-de-camp, officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, frère du précédent, né à Pont-à-Mousson, département de la Meurthe, le 12 septembre 1771, entra au service le 1er février 1791, comme volontaire dans le régiment d'Artois-infanterie (48e), fut nommé sous-lieutenant le 15 septembre 1791, lieutenant le 13 mai 1792, et se trouva aux premières affaires qui eurent lieu sur les bords du Rhin, en 1793. Le 23 décembre 1794, il fut élu capitaine par son régiment qui formait alors le noyau de la 93e demi-brigade, devenu ensuite 62e, et fut nommé, en 1797, capitaine de grenadiers en récompense des services qu'il rendit au siége de Kehl. Fririon appelé à l'armée du Rhin, en 1800, comme adjoint à l'état-major de Moreau, fut ensuite nommé chef de bataillon sur le champ de bataille, et eut jusqu'à la fin de la campagne un bataillon de grenadiers sous ses ordres. Il fut promu au grade de major du 39e régiment, en 1803, nommé membre de la légion d'honneur, en 1804, et colonel du 69e régiment le 10 février 1807. Ce régiment faisait partie de la 1re division du 6e corps de la grande armée. Fririon fut blessé d'un biscaïen au flanc gauche à la bataille de Friedland, où périt son jeune frère. Chaque campagne était pour lui une occasion de rendre de nouveaux services et de mériter de nouvelles récompenses. Il obtint dans celle-ci le grade d'officier de la légion d'honneur et le titre de baron. A la fin de 1808, Fririon, malgré une maladie grave, suivit son régiment en Espagne, et y déploya une rare bravoure dans un grand nombre d'occasions. Dans un de ces combats (26 avril 1809), le colonel Fririon, détaché avec huit compagnies pour aller disperser les rassemblements d'Espagnols armés, rencontre deux mille quatre cents hommes de troupes réglées, commandés par Morillo et occupant en ordre de bataille la montagne au-dessus de Caracedo près de Caldas del Rey; Fririon s'aperçoit que l'ennemi n'est pas gardé sur sa droite, il détache quatre compagnies avec ordre de manœuvrer de manière à ne pas laisser deviner le mouvement, il leur prescrit de se former perpendiculairement en bataille sur le flanc droit de l'ennemi et de marcher aussitôt au pas de charge; pendant que cette manœuvre s'exécute, Fririon attaque Morillo de front avec ses quatre compagnies. Cette disposition eut un plein succès; la ligne espagnole, attaquée de front et surprise par la droite, se sauva en déroute, après avoir laissé sur le champ de bataille plus de trois cents hommes tués ou blessés. Au mois de juin 1809, le colonel Fririon fut enfermé à Lugo avec une faible garnison; quatorze mille Espagnols vinrent l'attaquer, le colonel les repoussa et contribua par sa bravoure à la défense de cette ville très étendue et mal retranchée. Dans cette même année Fririon se trouva aux combats de San-Munoz près de Salamanque, de Banovares, de Tamames et d'Alba de Tormès. Le 69e régiment passa à l'armée de Portugal en 1810; Fririon assista aux siéges et à la prise de Ciudad Rodrigo et

d'Almeida. A la bataille de Busaco (27 septembre 1810), les troupes conduites par le général Foy gravirent avec impétuosité la montagne que les ennemis occupaient; mais, accablées par le nombre, elles furent repoussées; le 69e régiment, commandé par Fririon, resta seul à mi-côte pendant toute la journée sous le feu de l'armée anglo-portugaise. Ce régiment, malgré ses pertes successives, resta inébranlable; sa contenance eut l'avantage de maintenir l'ennemi dans l'opinion que les Français persistaient à reprendre l'offensive sur ce point, tandis qu'ils manœuvraient pour tourner la position. L'armée française ayant quitté ses lignes pour rentrer en Espagne, Fririon se trouva au combat du Val d'Ovos, de Pombal, de Rediñha; à Foz d'Arunce, au passage du pont de la Ceira, des ordres mal compris occasionnèrent un moment de confusion; le 69e régiment et le 6e léger furent tout à la fois fusillés par les Anglais et par nos propres troupes; ces deux régiments conservèrent un ordre admirable, ils marchèrent contre les Anglais et parvinrent à porter dans leurs rangs le désordre qui avait momentanément eu lieu dans les nôtres. La conduite de Fririon au combat de Fuentes de Oñoro (5 mai 1811), fut citée avec éloge; quoique blessé au bras dans cette affaire, il resta toute la journée à la tête de son régiment ayant eu le chagrin de voir mourir à ses côtés un de ses parents (le lieutenant Fririon). Le maréchal Masséna qui déjà avait demandé pour lui le brevet de général de brigade, renouvela sa demande dans cette occasion. Fririon fut promu à ce grade le 22 juin 1811. A la malheureuse bataille des Arapiles (22 juillet 1812), l'armée française s'était retirée avant la nuit; le général Fririon garda sa position à l'entrée du bois jusqu'à dix heures du soir, quoique sa brigade, seule en ligne, n'eût aucun appui sur ses deux flancs et qu'elle eût combattu jusqu'à l'heure où les Anglais cessèrent leur feu. Il ramena sa brigade et les canons de sa division moins un obusier dont tous les chevaux avaient été tués. Pendant près de cinq mois, à dater de décembre 1812 jusqu'au mois d'avril 1813, le général Fririon commanda la quatrième division dans la province de Palencia. Chargé de contraindre les habitants de cette province à payer une contribution de huit millions de réaux en argent, il remplit sa mission avec autant d'intégrité que de zèle; malgré les marches continuelles qu'il lui fallut faire, il ne perdit pas un seul homme, ce qui était sans exemple dans un pays insurgé où la guerre était devenue nationale, et où l'ennemi avait les moyens de rassembler plus de dix mille hommes. Lors de la bataille de Vittoria (21 juin 1813), la brigade Fririon combattit avec la plus grande valeur, couvrit la retraite de toute l'armée en formant deux carrés qui l'exécutèrent par échelons; un de ces carrés formé par le 2e léger manœuvra sous les ordres du lieutenant-général Reille, et l'autre, formé par le 36e, sous les ordres du général Fririon; ces deux carrés repoussèrent à diverses reprises les charges de la cavalerie anglaise; Rentré en France avec l'armée, Fririon commanda une brigade de la division Foy. Le 10 novembre 1813, l'armée fut attaquée dans son camp de Sarre; le général Foy, détaché avec sa division, voulant opérer une diversion utile, ordonna au général Fririon d'attaquer avec sa brigade une division espagnole en position au mont Gorospile sur les derrières de l'armée anglaise. Aborder cette division et la mettre en déroute, furent l'affaire d'un moment. Par ce mouvement rapide, tous les parcs et bagages de l'ennemi se trouvèrent à découvert et à la disposition du général Fririon; mais sa situation était devenue critique, parceque notre armée était alors en retraite. Il se vit contraint d'abandonner les bagages de l'ennemi qui étaient en sa possession et de rétrograder sur-le-champ. Le général Foy ayant été blessé à la bataille d'Orthès (27 février 1814), dès le commencement de l'action, Fririon prit le commandement de sa division. Il défendit sa position pendant deux heures contre des forces quadruples, et il n'opéra sa retraite que sur l'ordre précis du général en chef. Le 19 mars 1814, l'infanterie et la cavalerie de l'armée se trouvant engagées dans des chemins impraticables à l'artillerie, le parc et les bagages durent passer par la grande route à Vic-Bigorre. Il était à craindre que les Anglais n'y arrivassent les premiers. La brigade Fririon fut détachée en avant de la ville, avec ordre d'y tenir jusqu'à deux heures après midi. Attaquée à une heure, elle se défendit jusqu'à quatre contre de très grandes forces, et ne céda son terrain que lorsque ses deux flancs furent tournés par l'ennemi. A la bataille de Toulouse, le 14 avril de la même année, le général Fririon fut chargé de défendre le pont Matabiau, avec son ancien régiment, le 69e, et six pièces d'artillerie. Une division espagnole s'avança en colonne jusqu'à demi-portée de mitraille; elle fut incontinent foudroyée et mise en déroute avec une perte énorme. La guerre étant terminée, le général Fririon se retira dans ses foyers. Il y fut nommé chevalier de Saint-Louis par ordonnance royale du 24 août 1814. Appelé, en 1815, à l'armée du Rhin, il eut encore occasion de se distinguer; mais l'état d'épuisement dans lequel l'avait mis la longue maladie qui le tourmentait depuis 1807 le détermina à prendre sa retraite. Parmi les braves qui ont consacré leur vie à la défense de la patrie, il en est peu dont la carrière ait été plus remplie que la sienne de faits d'armes et de services militaires. Il s'est trouvé à soixante-quatre combats, quinze batailles et six siéges.

FRITZ (Charles-Maximilien), né le 7 octobre 1758, fut le treizième de douze frères ou sœurs auxquels il survécut. Son père, prédicateur distingué, était pasteur de l'église de Saint-Pierre-Lejeune, à Strasbourg. Fritz, après avoir achevé ses études, visita l'Allemagne, et fit à Iéna la connaissance des savants professeurs Griesbach, Doederlein, Eichorn. Etant revenu à Strasbourg en 1788, il fut, deux ans après, agrégé au collége Guillaume, et nommé pasteur à Barr, en 1793. La persécution l'obligea de fuir dans les montagnes; on l'y découvrit, et on le traîna dans les prisons. Après l'orage, il reprit ses fonctions en y joignant celles de prédicateur et d'instituteur. En 1807, il devint professeur de théologie au séminaire protestant, et obtint le même emploi à la faculté de théologie, lorsqu'elle s'établit en 1819. Il réunissait à ces titres ceux de gymnasiarque et d'inspecteur ecclésiastique. Fritz a terminé sa carrière à Strasbourg le 14 janvier 1821, dans sa soixante-troisième année. Il a publié : 1o *Tentamen pædagogicum*, 1782, c'est une thèse soutenue sous la présidence de M. J.-F. Oberlin; 2o *Animadversiones ad non nulla Voltarii circa religionis christianæ origines*, Asserta, 1786; 3o *Discours prononcé aux funérailles de Jean-Laurent Blessig*, Strasbourg, 1816, in-8o; 4o *Vie de Jean-Laurent Blessig*, Strasbourg, 1818, in-8o, en allemand, avec portrait.

FRIZIERI, ou FRIDZERI (Alexandre-Marie-Antoine Frixer, dit), compositeur de musique, naquit à Véronne, le 16 janvier 1741. Il devint aveugle à l'âge d'un an; mais une intelligence précoce le dédommagea de ce malheur. Dès l'âge de huit ans, il prouva ses dispositions pour la musique sur des instruments qu'il avait fabriqués lui-même. Après neuf mois seulement de leçons de violon, données par cinq maîtres différents, il fit, à onze

ans, une mandoline, et apprit seul à jouer de cet instrument, de la flûte, du cor, de l'orgue, de la viole d'amour, etc. Trois quarts d'heure de conseils et de corrections sur un œuvre de sonates qu'il avait composées dans son enfance lui suffirent pour apprendre les règles de la composition musicale. Architecte et poëte à vingt ans, il cultiva toujours la musique par prédilection. Organiste pendant trois ans à Vicence, où il avait été élevé, il quitta la maison paternelle à vingt-quatre ans, pour courir le monde, et s'arrêta d'abord à Novarre. Il eut partout des succès sur le violon et sur la mandoline, et excita surtout l'étonnement par la facilité et la précision avec lesquelles il improvisait l'accompagnement d'un sonate quelconque; il retenait et exécutait un morceau, quelque long qu'il fût, même un concerto, après l'avoir entendu une seule fois. Il séjourna deux ans à Paris, où il avait été applaudi dès son début au concert spirituel, parcourut ensuite le nord de la France, la Belgique, les provinces rhénanes, et résida dix-huit mois à Strasbourg, où il composa deux opéras en 3 actes. En 1771, il revint à Paris, y donna à la comédie italienne: *Les Deux miliciens*, opéra-comique en un acte, qui fut bien accueilli, et y fit graver six quatuors de violon et six sonates de mandoline. Après avoir voyagé dans le midi de la France, il revint à Paris, où il imagina un bureau typographique dont il construisit lui-même le modele, et sur lequel il composa presque en entier *Les Souliers mordorés*, ou *la Cordonnière allemande*, opéra-comique en trois actes, joué avec succès au théâtre Italien, en 1776, et arrêté cependant après la douzième représentation. Rebuté par les tracasseries de coulisses, il suivit en Bretagne le comte de Châteaugiron, et y demeura douze ans. Dans cet intervalle, il fit deux voyages à Paris; mais les auteurs du *Dictionnaire des musiciens* se sont trompés, en lui attribuant l'opéra de *Lucette*, joué en 1784, et dont la musique était de Piccini père. Frizieri venait de publier deux quatuors de violon, lorsque la révolution éclata. Il retourna alors en Bretagne, et se fixa à Nantes, où il forma une académie philharmonique; mais, en 1794, la guerre de la Vendée le força de revenir à Paris. Il y fut reçu membre du lycée des arts, où il joua des concerto de violon et des morceaux sur la mandoline, et fit entendre une de ses élèves, âgée de onze ans, à laquelle il n'avait donné que cinq mois de leçons. Il établit au Palais-Royal, en 1796, une société philharmonique qu'il transféra ensuite à l'ancien magasin de l'Opéra, rue Saint-Nicaise, et l'on y entendit ses deux filles, grandes musiciennes, dont l'aînée jouait parfaitement les concerto de Viotti sur le violon. Frizièri publia, à Paris, un *œuvre de duos de violons*, une *symphonie concertante pour deux violons*, deux *recueils de six romances, avec accompagnement de piano*, une *scène tirée de son opéra des Termopyles*, et un livre de *quatuors*. L'explosion de la machine infernale du 3 nivose, dans la rue Saint-Nicaise, ruina l'établissement de cet artiste, à la fin de l'année 1800, et le *fit sauter*, comme il le dit, jusqu'à Anvers, où il forma un magasin de musique et d'instruments. Il y est mort en septembre ou octobre 1825, dans sa quatre-vingt-cinquieme année. On lui attribue encore un opéra-comique: *Le Billet de mariage*.

FROCHOT (Nicolas-Thérèse-Benoit), député aux états-généraux, conseiller-d'état, préfet, grand-officier de la légion d'honneur, comte de l'empire, etc. Il exerçait les fonctions de notaire et de prévôt royal à Arnay-le-Duc, lorsqu'il fut nommé député aux états-généraux par la sénéchaussée de Châtillon-sur-Seine. Partisan de la révolution, il se lia étroitement avec Mirabeau, qui lui donna un témoignage éclatant de son estime et de sa confiance, en le choisissant pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Frochot révéla, à l'assemblée et à la nation, l'insolvabilité du Démosthene français, et demanda que ses funérailles fussent faites aux frais du trésor public. Mme du Saillant, sœur de Mirabeau, regarda cet aveu comme une indiscrétion, et s'en plaignit amèrement. Frochot vit qu'il était assez étrange que la plus proche parente d'un homme tant calomnié, repoussât la publicité d'un fait qui pouvait contribuer à confondre les ennemis de cet immortel orateur, surtout lorsqu'on n'en contestait pas la vérité. Peu de mois après la mort de son ami, il parut à la tribune pour développer un projet de révision périodique de l'acte constitutionnel, et ses raisonnements frappèrent tellement l'assemblée, qu'elle en fit la base de ses décrets, et que ce plan, présenté par Frochot, devint le fondement du titre VII de la constitution. « Messieurs, dit ce digne confident des pensées de Mirabeau, le législateur, satisfait d'avoir constitué un grand peuple et donné des lois à son pays, croirait en vain que sa tâche est remplie; il n'a rien fait encore si le caprice ou l'ambition des hommes peuvent à chaque instant menacer et détruire son ouvrage.... Mais aussi les droits des nations ont été proclamés en vain, si l'on ne reconnaît pas ce principe, qu'au peuple appartient le pouvoir de rectifier, de modifier sa constitution, de la détruire même, de changer la forme de son gouvernement, et d'en créer un autre...; mais je demande à ceux qui ne veulent rien d'ultérieur à la déclaration de ce principe, je leur demande quels moyens leur restent de provoquer l'exercice d'un tel droit. Je n'en connais que deux, la forme légale et l'insurrection; la forme légale si la constitution a voulu l'indiquer, l'insurrection lorsque la constitution est muette. » Frochot exposa ensuite une série de moyens pour rendre possibles les améliorations légales, et pour épargner à la nation la désastreuse nécessité d'un soulevement. Il proposa la convocation d'une convention nationale et d'un corps constituant à certaines époques, sur la demande du corps-législatif ou des citoyens, et manifesta le désir de voir fixer, au 14 juillet, la réunion de ces assemblées extraordinaires. « L'avenir ne vous appartient pas, dit-il; un jour peut-être il changera vos lois; mais du moins jusqu'alors elles seront uniformes et correspondantes entre elles: le moyen même de les détruire portera l'empreinte de leur création, attestera le principe d'où elles dérivent et le caractère que vous leur aurez donné. Mais remarquez aussi, comme en dédaignant les froids calculs du hasard, pour soumettre toutes choses au raisonnement, le législateur dispose à son gré des époques pour semer dans l'avenir, autour de ses institutions, des germes féconds de patriotisme! Croyez-vous, par exemple, messieurs, que ce soit une chose absolument indifférente que le jour du rassemblement des conventions nationales ou du corps constituant? Je demande que ce jour soit fixé au 14 juillet, anniversaire de la révolution; j'y insiste, et dans le projet que je vous propose, cette époque se présente naturellement sans intervertir ou retarder en rien la marche des opérations. Dédaigner ce genre de considérations, futiles en apparence, mais réelles dans leurs effets, ce serait connaître mal les hommes; donnez-leur de grandes sensations, ils auront de hautes pensées; ému par la puissance des souvenirs, par l'éloquence des objets qui les lui retracent, l'homme en devient meilleur à ses propres yeux; il ose difficilement se mentir à lui-même. Si jamais la France pouvait devenir la proie du despotisme; si jamais une seconde séance

« royale était osée, croyez, messieurs, que le 14 « juillet ne serait pas choisi pour exécuter ces dé- « testables complots! Que les conventions natio- « nales soient placées à la fin de chaque règne : les « membres se regardent, s'étonnent ou s'affligent « du hasard qui les réunit; rien ne parle à leur « imagination; ils sont là parcequ'un homme est « mort!.. Rassemblez-les le 14 juillet : leur pre- « miere pensée est un grand souvenir, leur premiere « parole un serment à la liberté! » De vifs applau- dissements accueillirent cette éloquente péroraison, et les accents patriotiques de l'ami de Mirabeau si- gnalèrent ainsi les derniers moments de l'assem- blée, que cet homme célèbre avait contribué à rendre immortelle des ses premières séances. Nommé juge-de-paix en 1792, Frochot traversa inaperçu les orages de la république, et ne reparut sur la scène politique qu'après le 18 brumaire. Appelé d'abord au corps-législatif, il fut ensuite revêtu des fonctions de conseiller-d'état, qu'il cumula avec celle de préfet de la Seine. Ses connaissances administratives et sa probité, le firent chérir de la population parisienne, et le rendirent même l'objet de la munificence impériale. Il reçut de Napoléon les titres et les décorations dont cet habile monarque se servait avec tant d'avantages pour stimuler l'ambition et la vanité de ses serviteurs; mais un jour funeste se leva, en 1812, pour le comte Frochot; ce fut celui de la tentative audacieuse du général Malet. Le préfet de la Seine ne montra pas, dans cette conjoncture, l'énergie et la vigueur que son ancien dévouement à l'empereur aurait pu faire attendre; celui-ci en devint furieux, et dans une réponse aux flagorneries habituelles du sénat, il annonça ainsi le sort qu'il réservait au préfet de la Seine. « Des magistrats pu- « sillanimes, dit-il, détruisent l'empire des lois, « les droits du trône et l'ordre social lui-même. » On était au 20 décembre, trois jours apres le comte Frochot fut officiellement destitué, sur l'avis de toutes les sections du conseil-d'état, celle de la guerre ayant même opiné pour la mise en jugement. En 1814, le gouvernement royal lui rendit son titre de conseiller-d'état, avec une pension de 15,000 francs, d'après une réclamation expresse des maires de Paris et du conseil municipal. Cependant Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, persuadé que Frochot n'avait été coupable que de faiblesse, voulut le consoler d'une disgrace qu'il avait dû lui faire subir, pour contenir les magistrats par un exemple sévère; il le nomma préfet des Bouches-du-Rhône; mais cette rentrée en faveur, auprès du chef de l'empire, ne servit qu'à attirer sur lui une nouvelle disgrace de la part du gouvernement royal. Le comte Frochot fut obligé de quitter Marseille, à la premiere nouvelle des événements de Waterloo, et le retour de Gand vint aussitôt l'éloigner entièrement des affaires publiques.

FROMAGE DES FEUGRÈS (Charles-Michel-François), vétérinaire, naquit à Viette, pres de Lisieux, le 31 décembre 1770, et périt, à la fin de 1812, pendant la retraite de Moscou. Les études excellentes qu'il avait faites au collége de sa ville natale, le mirent en état d'y professer la philosophie, qu'il enseigna depuis 1791 jusqu'en 1793, et d'entrer ensuite à l'école normale, où il fut reçu élève en 1794. Ayant ensuite suivi avec assiduité les cours de l'école d'Alfort, il y obtint, en 1801, une chaire qu'il occupa pendant quatre ans, et qu'il quitta pour remplir la place de vétérinaire en chef dans la gendarmerie d'élite de la garde impériale. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, c'est à dire pendant quatre ans, il ne quitta pas la carrière militaire, et il profita des excursions que la guerre fit faire à nos troupes en Allemagne, pour prendre le titre de docteur en médecine à Leipsick. Ecrivain laborieux, il a fourni des articles à plusieurs recueils périodiques, et en a inséré d'excellents dans la continuation du *Cours complet d'agriculture* de l'abbé Rozier, ainsi que dans la nouvelle édition de cet ouvrage. Il a publié en société avec Chabert : 1° *De la garantie dans le commerce des animaux*, Paris, 1805, in-8°; 2° *Traité de l'engraissement des animaux domestiques*, Paris, 1805, in-12; ibid., 1806, in-12; 3° *Importance de l'amélioration et de la multiplication des chevaux en France*, Paris, 1805, in-8°; 4° *Moyen de rendre l'art vétérinaire plus utile*, Paris, 1805, in-8°; 5° *Correspondance sur la conservation et l'amélioration des animaux domestiques*, Paris, 1810, 1811, 4 vol. in-12.

FUALDES. *Voyez* Clémandot.

FULLEBORN (Georges-Gustave), célèbre philologue, né à Glogau, le 2 mars 1769. Après avoir fait ses premières études sous la direction de son père, homme profond et distingué par l'étendue de ses connaissances en littérature, il entra à l'université de Hall, où il ne tarda pas à se faire remarquer par une rare aptitude à deviner, en quelque sorte, le génie des langues anciennes. Peu de temps apres son arrivee, il publia une dissertation latine, *sur le livre de Xénophon, Zénon à Gorgias, ordinairement attribué à Aristote.* Fulleborn qui se destinait à la carriere évangélique, se livra à l'étude de la philosophie, et devint tres fort sur l'exégese; à l'âge de vingt ans, il prononça, dans l'église luthérienne de Glogau, un sermon qui fit concevoir les plus hautes espérances de son talent pour la prédication : les succès qu'il obtint dans ce genre le firent nommer troisième diacre de cette église. A quelque temps de là, il fut appelé à remplacer le célèbre professeur Gedicke, dans la chaire que ce dernier occupait à l'*Elisabethanum de Breslau.* En 1795, Fulleborn, excédé de fatigue par la continuité des ses nombreux travaux, ressentit les atteintes d'une maladie de cœur à laquelle il succomba, le 16 février 1803. Sa fin fut, dit-on, hâtée par cette pensée, qui ne l'abandonnait pas, qu'après lui sa jeune épouse qu'il idolâtrait et ses enfants, qu'il laissait sans fortune, n'auraient plus d'appui. Mais sous ce rapport ses appréhensions ne se sont pas réalisées, et à peine Fulleborn était-il descendu dans la tombe, que les produits d'une souscription ouverte parmi les littérateurs et les savants, qui étaient tous ses amis, mirent ses enfants et sa veuve à l'abri du besoin. Bien qu'il n'eût pas encore atteint sa trente-cinquieme année, quand il fut enlevé aux sciences et aux lettres, Fulleborn, n'en a pas moins composé un grand nombre d'ouvrages recommandables qui lui assignent un haut rang entre les hommes qui se sont fait un nom en littérature et en philosophie. On lui doit : 1° *Théorie abrégée du style latin*, en allemand, Breslau, 1783; 2° *Fragments pour servir à l'histoire de la philosophie, en 12 parties*, Zullichau et Freystadt, 1791, 3 vol. in-8°; 3° *Georgi Gemisthi, sancti Plethonis et Mich. apostoli, orationes funebres duæ, in quibus de immortalitate animi exponitur nunc primum è MSS. editi*, Leipsick, 1793, in-8°; 4° *Contes populaires*, Breslau, 1791 et 1793, in-8°; 5° *Satires de Perse, traduites en allemand avec des notes*, Zullichau, 1794, in-8°; 6° *Du dialecte silésien inséré dans la feuille provinciale silésienne*, 1794, in-8°; 7° Des mélanges, intitules *Feuilles diverses* (Bunte Bloetter, etc.), d'Edelwade Justus, 1795; 8° *Fragments de Parménide, avec la traduction et des notes en allemand*, Zullichau, 1795, in-8°; 9° Une édition des *Œuvres posthumes du célèbre Lessing, troisième volume de la collection des productions de cet auteur*, 1795, in-8°; 10° *Essais sous le titre de Petits écrits, etc.*, Breslau, 1796 et 1797,

in-8°; 11° *Neben Stunden*, publié par cahiers, 1798, in-8°; 12° *Notes et dissertations jointes à la traduction de la politique d'Aristote, publié par Garve*, Breslau, 1799 à 1800, in-8°; 13° *Encyclopedia philologica*, Breslau, 2e édition, 1803, 1 vol. in-8°. Fulleborn a publié en outre une foule de dissertations sur plusieurs points d'érudition et d'antiquité. En 1800, il continua la publication d'un recueil périodique, intitulé : *Le conteur de Breslau*, qu'il commença à rédiger à partir du 4e numéro.

FULTON (ROBERT), né, vers 1767, dans le comté de Lancaster en Pensylvanie, d'un père qui avait émigré de Kilkenny en Irlande, et qui, dénué de fortune, après avoir donné à ce fils une éducation incomplète, lui fit apprendre, à Philadelphie, le métier de joaillier. Cette destination ne s'accordant pas avec les goûts du jeune Fulton, il consacra tous ses moments de loisir à l'étude de la peinture; dès l'âge de dix-sept ans, il obtint des succès qui, ayant attiré l'attention, lui procurèrent des facilités pour se rendre à Londres, auprès du célèbre West, qui était né à Philadelphie, et de qui il reçut un accueil flatteur. Retiré plus tard dans le Devonshire pour y exercer la peinture, il y contracta le goût des arts mécaniques auprès de son compatriote Rumsey, du duc de Bridgewater et de lord Stanhope. La société d'encouragement à Londres reconnut l'utilité des machines qu'il monta pour filer le lin, pour faire des cordages et pour scier le marbre. Il s'occupa dès lors d'un moyen de navigation consistant en une roue mue par l'effet d'une pompe à feu. Il inventa, dans des vues de paix générale, une machine qu'il nomma *torpedo*, par allusion à la force électrique de la torpille, et qui devait rendre les côtes presque inexpugnables, en faisant sauter les navires sous lesquels on la placerait. L'expérience en fut faite dans la rade de Walmar en 1805: mais ce projet n'eut pas alors d'autres suites: les Anglais le jugeant contraire aux intérêts d'une puissance maritime du premier ordre. Attiré en France par Joel-Barlow, qui depuis a été ambassadeur des Etats-Unis, Fulton retira, de l'introduction des panoramas à Paris, des avantages qui facilitèrent l'exécution des projets auxquels il tenait le plus. Après diverses expériences faites sur la Seine et dans le port du Havre, il se rendit, en 1806, à New-York, où il ne tarda pas à épouser une nièce du chancelier Livingston; elle lui donna quatre enfants. Il y construisit, en 1807, un bâtiment de cent trente-trois pieds de long et du port de cent cinquante tonneaux, auquel la vapeur fit parcourir un mille en douze minutes, malgré le vent et la marée. L'idée première des bateaux à vapeur n'appartenait pas à Fulton; Jonathan Hull les avait fait connaître aux Anglais en 1737, l'abbé Arnal aux Français en 1781, et Rumsey aux habitants des Etats-Unis en 1784. Fulton lui-même ne réclamait que le mérite de la pratique, en faisant une application plus étendue et plus active d'une découverte négligée jusqu'alors. A sa mort, treize ou quatorze bâtiments de ce genre et construits sous sa direction, naviguaient sur les eaux des états de New-York et de New-Jersey. Celui qui a été fait le dernier, portait cinq cent vingt-six tonneaux, et a coûté plus de 100,000 dollars. C'est aussi Fulton qui a dirigé la construction de la frégate à vapeur destinée à la défense du port de New-York. Ce vaisseau de trente-deux canons, à l'épreuve de la bombe, n'a pas moins de cent quarante-cinq pieds de long sur une largeur de cinquante-cinq; il est armé de faux tranchantes pour empêcher l'abordage, et de machines propres à lancer de l'eau bouillante. Les expériences du *torpedo* furent renouvelées en Amérique, et le sénat des Etats-Unis y consacra une somme de 5,000 dollars. Accueilli par les sociétés savantes de Philadelphie et de New-York, nommé, dans ce dernier état, membre de la commission des grands lacs et des eaux de l'Hudson, enrichi d'ailleurs par ses découvertes, Fulton paraissait n'avoir plus qu'à jouir du fruit de ses travaux; mais un procès qui lui survint l'affecta vivement, quoiqu'il fût encore dans la force de l'âge. Un de ses vaisseaux venait d'être arrêté, dans la traversée de New-York à New-Jersey, à la requête d'un individu qui, d'après des lettres patentes accordées, en 1787, à M. Fitch, se prétendait seul autorisé à établir des bateaux à vapeur. Malgré les manœuvres de quelques hommes jaloux des talents de Fulton, ses droits furent reconnus comme incontestables par le ministère de M. Emmet, son avocat. En traversant, vers la même époque, pendant un temps humide, la rivière d'Hudson, chargée de glaces, il fut attaqué d'une maladie inflammatoire dont il mourut le 24 février 1815. Un grand nombre d'habitants de New York portèrent son deuil durant un mois. Il avait conservé, dans ses mœurs, la simplicité d'un homme attaché aux principes républicains, et il disait de la liberté que, semblable à un *steam boat* (bateau à vapeur), elle exigeait une continuelle vigilance. Un ami de Fulton, Cadwaller Colden, a publié: *Vie de Robert Fulton .... lue devant la société littéraire et philosophique de New-York*, in-8° de 371 pages. On y trouve, entre autres objets d'utilité publique, des détails sur l'invention, les progrès, ou l'établissement des bateaux à vapeur, et sur les améliorations introduites dans leur construction, ainsi que dans la navigation des canaux.

FULVY (PHILIBERT-LOUIS ORRY, marquis de), naquit, le 4 février 1736. Les biographes varient sur le lieu de sa naissance; les uns le font naître à Versailles, d'autres à la terre dont il portait le nom, quatre autres enfin à l'île de France. Son père, conseiller-d'état, intendant des finances, avait établi à ses frais à Vincennes, cette belle manufacture de porcelaine qui, après sa mort, fut transférée à Sevres, où elle est exploitée pour le compte du gouvernement; le marquis de Fulvy était neveu de M. Orry qui fut contrôleur-général des finances sous le règne de Louis XV. Il a fourni un grand nombre de pièces fugitives au *Mercure*, à l'*Almanach des muses* et à l'almanach connu sous le nom d'*Etrennes d'Apollon*. Le marquis de Fulvy tenait alors son rang entre le marquis de Villette et le chevalier Meude-Maupas, qui écrivaient alors partout et sur tout. Le *Petit almanach des grands hommes* parle en ces termes du marquis de Fulvy: « C'est un » des poëtes les plus laborieux de la nation; on » trouve, s'il est permis de le dire, que ses cha- » rades sont un peu trop épiques; on désirerait » qu'il les maintînt à la hauteur de ses autres poé- » sies. » Cette plaisanterie est plus piquante que raisonnable, on peut même dire qu'elle est injuste; car les poésies du marquis de Fulvy sont toujours à la hauteur des sujets qu'il traite, et l'élégance et souvent même la précision qui les caractérisent méritaient un jugement moins sévère. A l'approche des orages de la révolution, le marquis de Fulvy quitta la France, et se fixa en Angleterre; il avait choisi, dans un âge avancé, une épouse vertueuse d'un caractère parfaitement analogue au sien; elle prodigua les plus tendres soins à ce respectable vieillard qui ne cessa jamais de cultiver les muses. Il mourut à Londres, le 18 janvier 1803, généralement regretté de toutes les personnes qui l'avaient connu; le marquis de Fulvy était un homme de beaucoup d'esprit; mais il n'affichait aucune prétention: il fut de la plus agréable société jusque dans son extrême vieillesse; tout retraçait dans sa modeste demeure l'image des mœurs patriarchales,

c'était l'asile de la paix et du bonheur. On a publié : 1° *Relation d'un voyage de Paris à Bruxelles en 1791, suivi de poésies diverses*, Paris, 1823, in-18. Le voyage est sorti de la plume de Louis XVIII ; la première pièce de poésie sur un *éventail* est de Lemière, toutes celles qui suivent appartiennent au marquis de Fulvy, sauf les deux dernières, la *Boutade improvisée pour la fête de* Madame, et les *Mouchoirs blancs*, anecdote historique, qui sont également de Louis XVIII ; 2° *Louis XVIII, sa vie, ses derniers moments et sa mort, suivi du détail de ses funérailles, d'un recueil d'anecdotes sur ce prince*, etc., par E. de S-H., Paris, 1825, in-12, 2e édition. On a répété exactement dans ce volume les mêmes pièces qui se trouvent dans le précédent, ainsi il faut lui appliquer les mêmes remarques. En 1798, il a paru a Madrid un recueil in-12, contenant cent trente-trois fables du marquis de Fulvy; le seul exemplaire de ce volume qui peut-être existe en France, se trouve à la bibliothèque du roi. Les poésies du marquis se distinguent par une heureuse facilité de style, une grande richesse de rimes et une exquise délicatesse de sentiment. Poëte chaste, il ne chanta jamais que la vertu.

FUMARS (Étienne), littérateur, né le 22 octobre 1743, auprès de Marseille. Envoyé à Paris, à l'âge de quinze ans, pour y achever ses études, il resta plusieurs années chez les oratoriens, et se lia ensuite intimement avec Boucher, Dorat, Lemierre et Imbert. Après avoir fait l'éducation des enfants du comte de Grave, il se chargea des mêmes fonctions chez le marquis de Verac qui ne tarda pas à être nommé ministre plénipotentiaire à Copenhague. Fumars le suivit en Danemark, et s'y fixa en épousant la fille d'un pasteur protestant attaché à l'église française. Quelque temps après, il fut nommé professeur de littérature française à l'université de Kiel, dans le Holstein, et ensuite à celle de Copenhague, où il mourut d'un coup d'apoplexie foudroyante, le 30 novembre 1806. Il avait succédé à la Beaumelle et au savant Mallet. On le compte parmi ceux dont les travaux contribuèrent à répandre, dans le Nord, le goût de la littérature française, et il s'y fit estimer par son caractère non moins que par ses talents. Des fables, au nombre de cent environ, forment la partie la plus connue des poésies qu'il composa. Jeune encore, il avait lu dans plusieurs sociétés et fait insérer dans les journaux des essais en ce genre; on y trouva du talent, et ce premier succès engagea sans doute l'auteur à multiplier un peu trop ces compositions. Le recueil en a été imprimé à Paris, 1807, in-8° et in-12, avec de nombreuses vignettes. On y a joint un choix de poésies légères qui, en général, ne manquent ni d'esprit, ni d'intérêt. A Copenhague, on ouvrit une souscription, pour ce même recueil, au profit de sa famille, et les seuls états danois fournirent plus de mille souscripteurs. On cite particulièrement l'Aigle et le Cerf-Volant, le Moyen de parvenir, le Singe et le Lion, l'Œil de Bœuf, les Deux Chiens qui vont à la noce, et surtout l'Enfant dans le bateau, la première fable que Fumars ait composée. La plupart de ses autres apologues, loin de contenir des détails aussi piquants, paraissent dénués de coloris et faibles d'invention.

FUSELI (Henri), peintre et professeur de dessin à l'académie de Londres, né à Zurich, en 1740, d'une famille féconde en hommes célèbres dans la carrière des beaux-arts, suivit à Berlin les leçons des grands maîtres de l'école allemande. Il fit la connaissance du célèbre Lavater avec qui il parcourut, en 1761, une partie de l'Allemagne, passa en Angleterre, s'y lia avec le fondateur de l'école anglaise Reynolds, surnommé le Corrège de la Grande-Bretagne, et se rendit, en 1772, à Rome, où il se pénétra du génie de Michel-Ange qu'il choisit pour modèle. Il revint en Angleterre, en 1778, et se fixa à Londres. Son tableau de Théodore et Honoria, commença sa réputation qui s'accrut ensuite par ses galeries de Milton et de Skakspeare. En consacrant son talent à reproduire les fictions de ces deux grands poëtes, qui ont évoqué, l'un tous les souvenirs de la mythologie chrétienne, et l'autre les traditions et les mœurs du moyen âge, Fuseli a bien évidemment imprimé une nouvelle direction à la peinture. On peut le considérer comme le créateur de l'école nouvelle qui s'intitule romantique, ou tout au moins comme le prince de ce genre *fantasmatique* (que l'on nous passa ce mot), vaporeux et sombre, dans lequel tant d'artistes modernes cherchent les moyens d'émouvoir un public blasé. Fuseli n'était pas seulement célèbre comme peintre, il fit un cours qui le plaça parmi les littérateurs distingués de l'époque, et on assure que peu de personnes comprenaient Homère aussi bien que lui. Fuseli vécut pauvre et à la honte de l'Angleterre, dit un journal anglais, le premier des peintres d'histoire moderne serait mort de faim, si la modique place de gardien (*keeper*) de l'académie royale de peinture ne lui avait pas été donnée. Il mourut à Pultney-Hill, près de Londres, le 16 avril 1825, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, après une maladie de deux ou trois jours. L'*Œuvre complet de Fuseli*, accompagné d'une *Notice historique*, a paru à Zurich, 1806, 4 vol. in-fol. Ses principaux tableaux sont : Lady Macbeth, quelques scènes de l'Espiègle ; le Spectre de Dion, d'après Plutarque ; une suite de sujets tirés de Milton ; Hercule combattant les chevaux de Diomède. Il a publié sur la peinture plusieurs ouvrages estimés, notamment : 1° *Leçons sur l'art de la peinture*, Londres, 1801 ; 2° *Réflexions sur la peinture et la sculpture des Grecs, avec des instructions pour le connaisseur, et un essai sur la grâce dans les ouvrages de l'art*, traduit de Winkelmann ; 3° *Dictionnaire des peintres* (de Pilkington), avec des notes et corrections, Londres, 1805. En 1817, il exposa, à Sommerset-House, un tableau de Persée qui vient de couper la tête de Méduse.

G

GAAL (Georges von), littérateur, naquit le 21 avril 1783, à Presbourg, où son père occupait un emploi du gouvernement. Il reçut son éducation première à Bude et à Wairen, et étudia la philosophie et le droit à Erlau, à Presbourg, à Pest et à Vienne. A peine âgé de dix huit ans, il débuta dans le monde littéraire par des traductions dans la langue hongroise, et par la publication d'une feuille périodique (Pest) remplie d'atticisme. Le jeune Gaal, doué d'une humeur enjouée et d'un esprit vif, joignait à ces avantages naturels une grande variété de connaissances ; il était à la fois philologue, dessinateur, peintre, musicien, etc. Le prince d'Estherhazy, frappé de son

mérite, lui donna une place dans la régie de ses domaines, à Eisenstadt. Gaal fut aussi nommé membre honoraire de la chapelle de ce prince, fondée par Joseph Haydn, et devenue depuis si célèbre dans les fastes de la musique. Il remplit des rôles dans des comédies et des opéras joués sur le théâtre de son altesse. En 1808, ce prince le nomma gardien de sa bibliothèque de Vienne, et trois ans après, conservateur en titre. Déjà, à Eisenstadt, il s'était livré à l'étude et à la culture des littératures allemande, française, italienne, anglaise et grecque. Il avait aussi, de temps à autres, publié des poëmes lyriques. En 1819, parut son poëme en douze chants, intitulé *Les hôtes du Nord* (*Die nordischen Gaste*), qu'il avait composé en commémoration de l'honneur que l'empereur Alexandre et la grande-duchesse d'Oldenbourg avaient fait à un tonnelier du village de Neuhausen, de descendre chez lui lorsque, le 9 janvier 1814, ces augustes voyageurs visitèrent la chute du Rhin, près de Lauffen. Gaal reçut, à cette occasion, du monarque russe, une bague de prix, et le tonnelier, de son côté, lui adressa une lettre dans laquelle il le remerciait d'avoir bien voulu choisir cette voie pour transmettre son nom à la postérité. En 1820, Gaal publia une anthologie poétique, en quatre volumes, sous le titre de *Polymnie*, et son *Théâtre hongrois*. Deux ans après parurent ses *Fables populaires des Hongrois* (*Volks mahr chen der Magyaren*), et sa *Notice* sur cette partie de la littérature hongroise. Ses travaux littéraires ne l'empêchèrent pas de dessiner et de graver quelques paysages d'après nature, et de composer plusieurs morceaux de musique pour le violon. Il rassembla, en outre, nombre de matériaux précieux pour la composition d'un cycle de contes nationaux hongrois, et d'une encyclopédie du royaume. On doit regretter que des maladies, et une propension à la mélancolie, occasionnée par l'idée d'avoir ce qu'il appelait trop peu fait pour la littérature, aient interrompu ses travaux comme écrivain. Cependant, indépendamment de la protection spéciale du prince d'Esterhazy, plusieurs personnages distingués, entre autres la princesse de Latour-Taxis, le prince Paul d'Esterhazy, alors ambassadeur d'Autriche à Londres, et le baron de Merian-Falkach, conseiller-d'état, attaché à la légation russe à Paris, ne cessèrent de l'encourager par les témoignages les plus flatteurs de leur bienveillance éclairée et de leurs honorables suffrages.

GABIOT (Jean-Louis), auteur dramatique, long-temps fameux aux boulevards du Temple, sous le nom de *Gabiot le cabaleur*, et, dans la littérature secondaire, sous celui de *Gabiot de Salins*, était né, en 1759, dans cette ville de Franche-Comté, où il fit de bonnes études au collége dirigé par les oratoriens. L'instruction qu'il y avait reçue, et une modique somme que ses parents lui donnèrent pour son voyage, furent sa seule ressource, lorsqu'à dix-huit ans il vint chercher fortune à Paris. Sa jeunesse et son ingénuité provinciale lui acquirent quelques protections, et une place d'instituteur dans une maison d'éducation. Les essais littéraires qu'il avait apportés ayant obtenu les encouragements de ses nouveaux amis, il employa ses loisirs à retoucher une comédie en cinq actes et en vers, intitulée *Le Point d'honneur*, qu'il ne put faire jouer ni même lire au Théâtre-Français, et dont il réclama vainement le manuscrit qu'on lui dit perdu. Les difficultés qu'il prévoyait pour faire représenter ses pièces, sur les grands théâtres, le déterminèrent à rabattre de ses prétentions, et à ne travailler que pour les petits spectacles, et principalement pour l'Ambigu-Comique, qui, sous la direction de son fondateur, Audinot père, avait alors une vogue extraordinaire. Gabiot y obtint la place de souffleur-répétiteur, qu'il conserva pendant quinze ou seize ans. Il renonça à ces pénibles fonctions vers 1795; mais il continua de travailler pour les théâtres subalternes: quoiqu'il ait composé plus de cent pièces, et que presque toutes aient réussi, il se vit obligé, dans les dernières années de sa vie, soit par inconduite, soit par suite de quelques revers, ou des désagréments qu'il s'attira par son caractère tracassier et jaloux, de reprendre le métier d'instituteur, qu'il continua d'exercer jusqu'à sa mort, arrivée le 12 septembre 1811. Voici une liste de ses ouvrages, infiniment plus complète que celle qu'ont donnée les *Biographies* Michaud et Arnault: 1° *Le Duel*, poëme suivi de l'*Origine de la gaze et des bouffantes*, Paris, 1777, in-8°; au-dessous du médiocre; 2° *Le Poëme des jardins du père Rapin*, trad. en français (avec Voiron, depuis professeur à Saint-Cyr), Paris, 1782, in-8°, et avec un nouveau frontispice, 1805; cette version, bien supérieure à celle de Gazon-Dourxigné, n'est point exempte cependant d'enflure et d'inexactitudes; 3° *Escape au boulevard*, comédie en 1 acte, en vers, 1784, in-8°, mentionnée avec éloge dans l'*Année littéraire*; 4° *Le Goûter*, ou *un Bienfait n'est jamais perdu*, proverbe, 1785, in-8°; 5° *L'Orgueilleuse*, comédie en 1 acte, en prose, donnée à l'Ambigu-Comique en 1786, et imprimée pour la première fois dans la *Petite Bibliothèque des théâtres*, en 1787; 6° *Les Deux neveux*, comédie en prose, en 2 actes, 1788, in-8°, imitée de l'*Ecole de la médisance*, de Shéridan; 7° *Le baron de Trenck*, ou *le Prisonnier prussien*, fait historique en 1 acte, en vers, 1788, in-8°; 8° *Estelle et Némorin*, mélodrame en 2 actes, 1788, in-8°; au théâtre du comte de Beaujolais: 9° *Cora*, ou *les Prêtresses du soleil*, drame lyrique en vers et en 3 actes, 1788 ou 1789; 10° *Les Deux babillardes*, comédie en 1 acte, 1790, imitée des *Caquets* de Riccoboni; 11° *Le Mari-fille*, comédie en vers, en 1 acte, 1790, spirituellement écrite; 12° *Les Deux cousins rivaux*, comédie en 2 actes, en vers, 1790; 13° *Le Divorce inutile*, comédie en 1 acte, en prose, 1790; à l'Ambigu-Comique: 14° *Paris sauvé*, ou *la Conspiration manquée*, drame national en 3 actes, 1790, in-8°; c'est le même sujet que la tragédie en prose de *Maillard*, par Sedaine; 15° *La Confédération nationale*, vaudeville en 1 acte, 1790; 16° *L'Auto-da-fé*, ou *le Tribunal de l'inquisition*, comédie en 3 actes, en prose, 1790, in-8°; 17° *Les Amants par vengeance*, comédie en 1 acte, en prose, 1791; 18° *La Bascule*, opéra-comique en 1 acte, 1791; 19° *Le Forgeron*, opéra-comique en 1 acte, 1792; 20° *Le Porte-feuille*, comédie en 1 acte; 21° *La Mort d'Hercule*, pantomime en 3 actes; à divers théâtres: 22° *La Lanterne magique*, ou *le Pourquoi*, comédie en 1 acte; 23° *L'Acte délicat*, *idem*; 24° *La Laitière prussienne*, *idem*.; 25° *Le Prodige*, comédie en 1 acte; 26° *L'Ile des Amazones*; 27° *Claudine*, ou *la Jolie Savoyarde*, comédie en 3 actes; 28° *Le Soufflet*, comédie en 3 actes; au théâtre de la rue de Bondy: 29° *La Journée d'un rentier*, ou *la Restitution*, anonyme, comédie en 1 acte, en prose, 1797; 30° *Les Trois nouvelles*, opéra-comique en 1 acte, en prose, 1797; 31° *L'Epée*, ou *le Général et ses Soldats*, *idem*; au théâtre d'Emulation (aujourd'hui la Gaîté): 32° *L'Ane à Créon chez Pancrace*, ou *le Père la Joie*, vaudeville en 3 actes, parodie d'*Anacréon*, 1797; 33° *L'Enfant du bonheur*, pantomime en 4 actes (avec Ribié), 1797; c'était la contre-partie de l'*Enfant du malheur*, joué à l'Ambigu; ces deux pièces eurent une vogue prodigieuse; 34° *Le Sorcier du Jura*, ou l'*Ecole des Enfants*, comédie en prose, en 2 actes; 35° *Le bon juif*; 36° *Bonheur, fruit du travail*, etc. On doit regarder Gabiot comme un des auteurs

qui ont le plus travaillé, pour rendre les petits théâtres utiles à la correction des mœurs. Dans presque toutes ses pièces, l'instruction se trouve réunie à l'intérêt de situation, et il est fâcheux qu'on leur ait préféré les monstrueux mélodrames où le crime et le vice sont constamment donnés en spectacle au peuple. On a d'ailleurs reproché à Gabiot, et non sans raison, ses nombreux plagiats, et surtout sa jalousie et ses intrigues contre les auteurs qui réussissaient et même contre ceux qu'il pillait.

GABLER (Jean-Philippe), l'un des plus célèbres théologiens de son temps, naquit le 4 juin 1753 à Francfort-sur-le-Mein, où son père remplissait l'office de secrétaire du consistoire. Après une étude préliminaire des langues anciennes et de la littérature classique, ainsi que de la philosophie de Wolf et de la théologie de Baumgarten, il entra, en 1772, à l'université d'Iéna. Doué d'une imagination ardente et d'un génie investigateur, le jeune Gabler ne pouvait adopter le mode d'enseignement de la théologie qui était alors en usage. Décidé à abandonner cette méthode, il suivit les doctes cours de théologie que Griesbach ouvrit, en 1775, à Iéna. Enfin il perfectionna ses études dans ceux d'Eichhorn et de Danovius. En 1778, Gabler fut reçu maître ès-arts, et alla passer quelque temps dans sa ville natale. En 1780, il obtint une place de répétiteur de théologie à Gœttingue, avec la permission d'y ouvrir des cours. Les trésors littéraires de la bibliothèque *Georgia Augusta* de cette ville, lui fournirent les moyens d'agrandir la sphère de ses connaissances en ce genre. En 1783, il fut nommé professeur au gymnase de Dortmund. Deux ans après, il obtint, avec un professorat à Altdorf, le diaconat attaché à l'église de cette ville. Il publia les discours qu'il avait prononcés dans la chaire de ce temple (Nuremberg et Altdorf 1789). En 1787, Gabler fut reçu docteur en théologie, et, en 1793, il obtint la seconde chaire de théologie et l'archidiaconat. En 1804 il fut nommé, en remplacement de Paulus, professeur de théologie à l'université d'Iéna, avec le titre de conseiller ecclésiastique du duché de Saxe-Weimar. Enfin, en 1812, après la mort de Griesbach, Gabler occupa la première chaire de théologie. Dans ses écrits, qui roulent principalement sur l'examen critique et raisonné du *Nouveau-Testament*, Gabler se montre dialecticien subtil, et savant profondément versé dans cette matière, exempt de préjugés, et, libre dans sa croyance, ne suivant en tout que l'impulsion de sa conviction intime; c'est ce qu'on remarque principalement dans son *Essai sur le Nouveau-Testament*, Altdorf, 1788, et dans son *Introduction historique et critique* au même ouvrage, qui parut l'année suivante. Au style près, qui pourrait être un peu moins diffus, son édition de l'*Histoire primitive d'Eichhorn* est un ouvrage remarquable par l'introduction et les notes dont il l'a enrichie. Son *Nouvel Essai sur l'histoire de la création de Moïse* (Mosaische Schopfungs Geschichte), Altdorf, 1795, fait suite à cet ouvrage. Le *Journal théologique*, qu'il rédigea d'abord en commun avec Hautein, Ammon et Paulus, et qu'il publia plus tard sous son nom, contient, depuis 1796 jusqu'à 1811, une série d'articles précieux sortis de la plume des écrivains les plus renommés en matière de théologie. Ses programmes et ses dissertations datent, la plupart, des premiers temps de sa célébrité. Ses cours académiques, qui embrassaient tout le domaine de la théologie, l'avaient détourné de la carrière littéraire. Gabler est mort à Iéna, le 17 février 1826.

GACON-DUFOUR (Marie-Armande-Jeanne), d'abord Mme d'Humières, née à Paris en 1753, passa une grande partie de sa vie à la campagne, où elle se livra à l'étude de l'agronomie en même temps qu'elle cultivait les lettres. Liée d'amitié avec Sylvain Maréchal, elle donna ses soins à cet écrivain pendant sa dernière maladie, et lui ferma les yeux. Mme Gacon-Dufour a épousé en secondes noces M. Dufour de Saint-Pathus, avocat à la cour royale de Paris, et auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages de jurisprudence. On a d'elle: 1° *Le Préjugé vaincu*, 1787, 2 vol. in-12; 1803, 3 vol. in-18; 2° *Les Dangers de la coquetterie*, 1787, 2 vol. in-12; 1788, 2 vol. in-12; 3° *Georgeana*, 1798, 2 vol. in-12; 4° *La Femme grenadier*, roman historique, 1801, in-8°; c'est une contre-partie de *La Femme abbé*, de Sylvain Maréchal; 5° Sylvain Maréchal ayant publié une brochure fort piquante contre les femmes qui cultivent les lettres, sous le titre de *Projet de loi portant défense d'apprendre à lire et à écrire aux femmes*, et ayant lu une seule fois son manuscrit à Mme Gacon-Dufour, cette dame publia, le jour où parut ce projet, une réponse sous le titre de: *Contre le projet de loi de S. M.* (*Sylvain Maréchal*), *portant défense d'apprendre à lire et à écrire aux femmes, par une femme qui ne se pique point d'être femme de lettres*, 1801, in-8°; 6° *Melicerte et Zirphile*, roman historique et moral, 1802, 2 vol. in-12; 7° *Voyage de plusieurs émigrés et leur retour en France*, 1802, 2 vol. in-12; 8° *E[illegible] pratique d'économie rurale et domestique*, 1802, in-12; 2e édition, 1804; 3e édition, 1806; 9° *De la nécessité de l'instruction pour les femmes*, 1805, in-12; 10° *Manuel de la ménagère à la ville et à la campagne, et de la femme de basse-cour*, 1803, 2 vol. in-12; 11° *Correspondance inédite de madame de Châteauroux, précédée d'une notice historique sur cette dame*, 1806, 2 vol. in-12; quelques expressions inusitées à l'époque à laquelle ces lettres sont censées avoir été écrites en trahissent l'authenticité; 12° *Les Dangers de la prévention*, roman anecdotique, 1806, 2 vol. in-12; 13° *Moyens de conserver la santé des habitants de la campagne, et de les préserver des maladies dans leurs maisons et leurs champs*, 1806, in-12; 14° *La cour de Catherine de Médicis, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV*, 1807, 2 vol. in-8°; 15° *Correspondance de plusieurs personnages illustres de la cour de Louis XV*, 1808, 3 vol. in-12; 16° *Dictionnaire rural raisonné*, 1808, 2 vol. in-8°; 17° *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, 1809, 2 vol. in-8°; 18° *Les Voyageurs en Perse*, 1809, 3 vol. in-12, 19° *L'Héroïne moldave*, 1818, 3 vol. in-12; 20° (avec M. Robinet) la 2e édition augmentée du *Dictionnaire des ménages, par Havet*, 1822, in-8°; 21° *Manuel du parfumeur*, 1825, in-18; 22° *Manuel du pâtissier et de la pâtissière*, 1825, in-18; 23° *Manuel des habitants de la campagne et de la bonne fermière*, 1825, in-18; 24° *Manuel complet de la maîtresse de maison et de la parfaite ménagère*, 1826, in-18; 25° *Manuel théorique et pratique du savonnier*, 1826, in-18. On lui attribue *l'Homme errant fixé par la raison*, Paris, 1787, 2 vol. in-12. Elle est éditeur de l'ouvrage de Sylvain Maréchal, intitulé: *De la vertu*, Paris, 1807, in-8°; elle y a joint une notice sur l'auteur. Enfin elle a coopéré à la rédaction de la *Bibliothèque agronomique*, publiée par Sonnini, avec lequel elle était liée.

GAETANI (Césare, comte de la Jonne), né à Syracuse en 1718, fut élevé dans un collége de jésuites, où l'enseignement se bornait à de faibles études sur la langue latine et sur la langue grecque. Issu d'une des plus nobles familles du royaume, il voulut ajouter à la splendeur de sa naissance des titres littéraires dont la gloire devait rejaillir sur sa patrie. S'appliquant de plus en plus à l'étude des langues savantes, il s'en servit

pour faire de profondes recherches sur les antiquités de sa ville natale, de cette célèbre Syracuse, dont les souvenirs historiques enflammaient en même temps son cœur et son imagination. Dans une suite de fouilles qu'il fit exécuter à ses dépens et sous sa direction, il découvrit des restes de l'ancien théâtre et de l'ancien arsenal de Syracuse, des bains placés sur les bords de la rivière qu'on appelait *Cassibili*, des caves et des aqueducs creusés dans la pierre vive, des médailles, des inscriptions, des diptyques, des vases, des petites statues de terre cuite, etc., qu'il faisait transporter chez lui pour s'en former peu à peu un précieux musée. A chaque découverte, il écrivait des relations détaillées pour en donner connaissance à ses nombreux amis qui s'occupaient de semblables recherches dans d'autres endroits de la Sicile; et il ne prenait jamais la plume sans laisser des traces de son jugement exquis, et de sa vaste érudition. Tous ses travaux avaient toujours un but instructif, parcequ'il ne visait, en général, qu'à éclaircir, autant que possible, la géographie, la chronologie, l'histoire, l'état de civilisation, et les mœurs domestiques, civiles et religieuses des peuples anciens. En avançant vers des époques plus rapprochées de nous, le comte Gaëtani entreprit un ouvrage qui, sans être moins glorieux, était à coup sûr beaucoup plus utile que tous ceux dont il s'était occupé auparavant. Il s'enferma pendant plusieurs années dans les archives publiques, et feuilletant dans de vieux manuscrits en parchemin, qui y étaient déposés, il en tira un précieux recueil de diplomes et de chartes, contenant les franchises et les priviléges dont la ville de Syracuse avait joui sous les dominations successives des Arabes, des Normands, des Aragonais et de la maison de Souabe. Son dessein était de mettre par là sa patrie à même d'avoir toujours sous la main des titres authentiques à opposer aux prétentions du pouvoir. Et comme le clergé, lui-même, en suivant la marche générale des esprits, s'efforçait de garantir ses propres intérêts par des recherches sur les priviléges de différentes églises, dont on soutenait que plusieurs étaient de fondation apostolique, Gaëtani ne voulut pas garder le silence sur cet objet particulier, et il écrivit de longs mémoires sur l'église cathédrale de Syracuse, sur les antiquités qui s'y trouvaient, et sur les faits et les traditions qui en constataient l'origine. Infatigable dans ses travaux, non seulement il enrichissait l'archéologie et l'histoire de nouveaux trésors; mais il aidait et encourageait puissamment les autres à l'imiter. (*Voyez*, au *Supplément* les articles Gargorio, Torremuzza, et les deux frères Di Blasi.) Il recueillit un volume entier d'inscriptions qui manquent à l'ouvrage de Gualtieri; volume qui se trouve manuscrit dans la bibliothèque publique de Syracuse. En même temps il prêtait son assistance au fameux prince de Biscari, qui formait alors un musée d'antiquités des plus riches de la Sicile. C'est ce même Biscari, mort avant 1789, dont le peintre français Houel parle dans sa correspondance avec l'abbé Barthélemy, en se plaignant que, dans son voyage en Sicile, il n'avait pu se procurer une seule médaille, parceque ce prince répandait des trésors afin d'acheter tout pour son musée. Quoique le comte Gaëtani eût consacré toute sa vie à des études d'antiquités, il n'était pas étranger, pour cela, à d'autres branches de connaissances: la physique, la philosophie morale et la littérature d'agrément venaient parfois exercer l'activité de son esprit. Il expliqua par les théories de la réflexion et de la réfraction de la lumière certaines apparences phénoménales qu'on était émerveillé de voir de temps en temps auprès du lac *Naftia*. Il expliqua les Offices de Cicéron dans une chaire publique, à une époque où le peuple fatigué de la morale sophistique et accommodante de Molina et de Suarez, tendait vivement à rattacher cette branche de la science à des principes plus philosophiques et plus solides. Il écrivit des églogues et d'autres poésies lyriques et musicales, qui, par l'élégance de la diction et par le charme de la simplicité, révèlent dans leur auteur un homme profondément nourri de la lecture des chefs-d'œuvre des Grecs et des Latins. Il traduisit en vers italiens les odes d'Anacréon, les idylles et les épigrammes de Théocrite, de Moscus et de Bion, afin de familiariser la jeunesse avec les grands modèles de l'antiquité. Enfin, après une carrière aussi longue qu'honorable, et au milieu de tant de travaux, que ni les vicissitudes de la vie, ni les infirmités d'un âge très avancé n'avaient jamais pu interrompre, ce savant respectable mourut à Syracuse, dans le mois d'août de l'année 1808. Les principaux ouvrages du comte Gaëtani sont: 1° *Vestigi di Syracusa antica illustrati*, 2 vol. in-fol.; 2° *Raccolta d'Iscrizioni antiche*, in-8°; 3° *Privilegi di Syracusa tratti da antiche pergamene*, in-8° (ces ouvrages se conservent manuscrits dans la bibliothèque publique de Syracuse); 4° *Dissertazione istorico-apologetico-critica intorno all' origine e fondazione della chiesa di Syracusa*, Roma, 1748, in-4°; 5° *Opticarum quæstionum dissertationes*, Panorm., 1754, in-4°; 6° *Lettere sopra alcuni dubbii inserti nella lettura degli atti di S. Lucia, vergine e martire syracusana*, Syracusa, 1760, in-4°; 7° *Le odi di Anacreonte, e gl' idillii ed epigrammi di Teocrito, Mosco e Bione, tradotti in versi italiani*, Syracusa, 1776, in-4°; 8° *Egloghe pescatorie*, Syracusa, 1787, in-8°; 9° *I Doveri dell' uomo, poema, etc.*, Syracusa, 1790, in-8°, 10° *La costanza in trionfo, oratorio*, Palermo, 1789, in-4°; 11° *Il pregio della povertà, componimento per musica*, Catania, 1740, in-8°; 12° *Il sacrifizio di Jefte, dialogo, ibid.*, 1749, in-8°; 13° *Le Montanine, cantata, ibid.*, 1750, in-8°; 14° *La Villanella, dialogo pastorale, ibid.*, 1740, in-8°; 15° *Dialoghi sacri, ibid.*, 1748-1749, in 8°; 16° *Epitalamio nelle nozze di Carlo Borbone e Maria Amalia Walburga*, Palermo, 1738, in-8°; 17° *Dissertazioni sopra un antico idoletto di Creta*; 18° *Osservazioni sopra un antico dittico*; 19° *Osservazioni sopra un antico cammeo*; 20° *Memorie relative all' antico teatro ed agli antichi acque dotti di Syracusa*; 21° *Piombi antichi mercantili, etc.* (Ces derniers ouvrages et d'autres semblables ont été successivement insérés dans la *Collezione di opuscoli di autori siciliani*, qui s'imprime annuellement à Palerme.)

GAGERN (Jean-Christophe-Ernest, baron de), ministre plénipotentiaire du roi des Pays-Bas au congrès de Vienne et à la diète de Francfort, naquit en 1766. Issu d'une famille noble d'Allemagne, il s'appliqua de bonne heure à l'étude de la diplomatie, et assista, en 1791, à la diète de Ratisbonne, en qualité de chargé d'affaires du prince de Nassau-Usingen. Après la paix de Luneville, il se rendit à Paris, fut du nombre des négociateurs qui furent les plus appréciés par M. de Talleyrand, et obtint tout ce qu'il demanda dans les intérêts de son prince. En 1806, il négocia avec tant d'habileté en faveur de sa principauté, que plusieurs princes allemands, engagés par ses succès, réclamèrent sa médiation. Plus tard, ayant inspiré de la défiance à Napoléon, il abandonna son poste et se retira à Vienne. C'est à cette époque qu'il écrivit son ouvrage intitulé: *Die Resultate der Sittengeschichte*, qui parut d'abord anonyme, et dans lequel Gagern se fit remarquer par une profonde connaissance de l'histoire et surtout par un esprit observateur et exercé. La première partie de son *Histoire nationale*, in-4°, parut à Vienne en 1812. Ce livre, qui produisit une vive

sensation en Allemagne, fut peu répandu dans la librairie. La suite n'avait pas encore été publiée en 1824. A la même époque, il entra en relation intime avec Hormayr et l'archiduc Jean, et prit une part active au projet, formé en 1812 et 1813, d'une nouvelle insurrection du Tyrol. Ce plan ayant échoué, il quitta l'Autriche et se rendit au quartier-général des armées combinées russe et prussienne, et de là en Angleterre. En 1814, il administra la principauté d'Orange, en qualité de ministre directeur. En 1815, il fut nommé ministre plénipotentiaire du roi des Pays-Bas au congrès de Vienne, et signa, le 27 avril, l'acte d'accession de son souverain à la confédération européenne contre Napoléon. En 1816, il publia des *Pièces relatives au dernier traité des puissances alliées avec la France*, Francfort, et, en 1817, un écrit intitulé : *Sur l'émigration des Allemands* (*Über die Auswanderung der Deutschen*), Francfort, in-4° de 16 pages), dans lequel il cherche à démontrer quelle est la manière la plus convenable de diriger les émigrations sans compromettre la sûreté intérieure de l'Allemagne. En 1820, il fut élu député aux états de Hesse-Darmstadt, et vit aujourd'hui dans une de ses terres, entièrement retiré des affaires et pensionné du roi des Pays-Bas. Le baron de Gagern est très versé dans l'histoire, et passe pour un des plus habiles publicistes de l'Europe.

GAIL (Jean-Baptiste), savant helléniste, né à Paris, le 4 juillet 1755, de parents sans fortune, s'adonna dès sa jeunesse à l'étude de la langue grecque. A peine sorti des écoles, il prit le petit collet et porta long-temps le titre d'abbé; mais il n'entra jamais dans les ordres. Frappé de la disette et de l'incorrection des livres grecs, il s'appliqua à remédier à l'état de langueur où l'insouciance et la vieille routine avaient plongé les bonnes études. Il s'était fait connaître depuis plus de dix ans par des traductions et des éditions des divers auteurs grecs, lorsqu'il fut nommé, le 5 avril 1791, suppléant de Vauvilliers à la chaire de littérature grecque, au collége royal de France. Des persécutions politiques ayant forcé Vauvilliers de donner sa démission et de quitter le collége, en 1792, M. Gail devint titulaire de cette chaire. Il la refusa d'abord, ne considérant pas la démission de son prédécesseur comme volontaire. Il consentit toutefois à n'accepter cette place que comme un dépôt, et déclara qu'aussitôt que Vauvilliers témoignerait le désir d'y rentrer, il s'empresserait de la lui céder. Cette déclaration, que M. Gail fit le jour de son installation, fut consignée au procès-verbal et revêtue de la signature de tous les professeurs présents, entre autres Dupuis, Lalande, Cousin, Lévêque et M. Portal, dont il a publié le *fac simile*. Cette action qui a trouvé malheureusement trop peu d'imitateurs, n'est pas le seul trait de courage et de désintéressement qui fasse honneur à M. Gail. Au risque de se compromettre, il entretint, pendant le régime de la terreur, une correspondance avec Laharpe proscrit et menacé de l'échafaud. A la même époque, où tous les moyens d'instruction publique avaient été anéantis, M. Gail, sans cesser de remplir ses fonctions au collége de France, qui seul avait été conservé, y ouvrit un cours élémentaire et gratuit de grec, et offrit un asile à des élèves sans ressources, dans une maison contiguë qui vient d'être annexée au terrain du collége royal. Il a continué ce cours pendant vingt-cinq ans, et il a été suppléé par son fils pendant les trois dernières années. Ainsi, c'est au zèle et au dévouement de M. Gail qu'est due en France la conservation de l'étude de la langue grecque, jusqu'au moment où le rétablissement de l'instruction régulière de cette langue, dans nos écoles, a rendu ses soins moins nécessaires. Il occupe encore sa chaire au collége royal, mais depuis 1819, il y est aussi suppléé par son fils. En 1802, ayant appris la mort de Vauvilliers, son maître et son ami, qui s'était retiré à Saint-Pétersbourg, et auquel il se disposait à envoyer un de ses derniers ouvrages, il l'adressa à l'empereur de Russie, protecteur de Vauvilliers, et il reçut de ce monarque une lettre honorable, avec une bague d'émeraude entourée de brillants. Un autre ouvrage, dont il fit hommage à ce prince, lui valut en 1809 la croix de Saint-Vladimir. La même année, il fut nommé membre de la troisième classe de l'Institut, et maintenu, en 1816, dans l'académie des inscriptions et belles-lettres, organisée par une ordonnance royale. A la mort de La Porte Dutheil, conservateur des manuscrits grecs et latins de la bibliothèque royale, quoique M. Gail n'eût pas été porté par les autres conservateurs sur la liste des trois candidats pour succéder au défunt, le Roi, qui lui avait donné, en 1814, la décoration de la légion d'honneur, le nomma à la place vacante, au mois de novembre de la même année. Cette nomination qui lui fit beaucoup d'envieux, augmenta le nombre de ses détracteurs, parmi lesquels on est fâché de compter quelques uns de ses élèves, dont la réputation et les talents distingués prouvent que ce n'est pas seulement avec zèle, mais avec succès, que M. Gail a fait ses cours, bien que la *Biographie* Arnault dise le contraire. M. Gail n'a pas moins rendu service à la littérature grecque par ses écrits que par ses leçons publiques; et cependant il a été oublié par l'université, lorsqu'elle a réuni les anciennes et nouvelles illustrations; et quoiqu'il ait eu même le chagrin de voir qu'aucun de ses ouvrages élémentaires, composés pour l'usage des écoles centrales, n'a été adopté pour les lycées et les colléges royaux, il n'a pas laissé de poursuivre, à grands frais, le cours de ses travaux helléniques. Cet oubli, que M. Gail a regardé comme une injustice, lui a été d'autant plus sensible, qu'on a donné la préférence aux ouvrages de ses élèves, qui se sont évidemment étayés de sa méthode simplifiée d'enseigner le grec. Déjà, en 1810, mécontent de n'avoir pas obtenu la première place qu'il croyait mériter parmi les hellénistes mentionnés par le juri des prix décennaux, il en avait appelé au public par un volume in-4° qui contenait un examen critique de l'opuscule couronné (c'était une traduction faite par M. Coray, d'un morceau grec qui, dans l'original in-folio, n'avait que sept pages). Il reprochait à ses juges d'avoir préféré aux immenses et utiles travaux d'un Français, le faible essai d'un étranger qu'il disait aussi peu familiarisé avec l'harmonie de notre langue, que peu habile à écrire le grec moderne et à expliquer le grec ancien. Cet ouvrage, que M. Gail n'aurait jamais dû composer, est une de ces fautes que les persécutions rendent excusables, mais ne justifient jamais. C'est depuis ce moment que la plupart des hellénistes français, presque tous élèves de M. Gail, se sont déclarés contre lui, et lui ont reproché avec dureté, et souvent avec injustice, quelques paradoxes, tels que la suppression, sur les cartes, des villes de Delphes et d'Olympie, quoique son opinion sur la non-existence de la seconde, paraisse avoir été adoptée par l'Europe savante; son système nouveau sur les batailles de Marathon, de Platée et de Mantinée, sur lesquelles il peut être permis d'émettre des opinions contraires à celles de Follard, au mérite duquel l'auteur rend d'ailleurs justice; enfin, on a signalé une prétendue méprise qui aurait fait regarder, par M. Gail, comme une ville d'Ebro, où aurait été imprimé un exemplaire d'*Anacréon*, les lettres e-bro. (exemplaire broché), méprise qui

provient uniquement d'un correcteur d'épreuves. Certes, M. Gail, malgré ses connaissances et son mérite incontestable, n'est pas plus infaillible qu'un autre; il est seulement déplorable que ses principaux critiques soient précisément ses élèves, et qu'il soit en droit de les accuser d'animosité et même d'ingratitude. Les éloges donnés dans le *Journal Asiatique*, à un ouvrage de l'un d'eux, au détriment de la réputation de son maître, ont forcé des amis de M. Gail à les réfuter dans le *Moniteur*, en 1827, et ont peut-être influé sur sa démission des fonctions de membre du conseil de la société asiatique, et même sur sa retraite de cette société, dont il avait été l'un des fondateurs. Ce n'est pas seulement en matières littéraires qu'il a eu à se plaindre de quelques uns de ses élèves, un autre, qu'il avait obligé de sa bourse, et qui lui était redevable d'une somme considérable, a contesté la dette. M. Gail qui, ayant plaidé lui-même sa cause, l'avait gagnée en première instance, en 1826, n'a pas été aussi heureux dans sa défense en appel; il a été condamné, en décembre 1827, par la cour royale de Paris, pour quelques défauts de forme dans ses titres. Voici la liste de ses ouvrages qui forment aujourd'hui 25 vol. in-4°, plus de 40 vol. in-8° et 11 vol. in-18; 1° *Les Dialogues des morts de Lucien*, traduits en français, avec des remarques, 1780 et 1784, in-12, 2° *Extraits de Lucien et de Xénophon*, 1786, 2 vol. in-12; 3° *Discours grecs, choisis de divers orateurs*, 1788, in-12; 4° *Théocrite, Bion, Moschus, Anacréon* (en grec), 1788, in-12; 5° *Divers traités de Lucien, Xénophon, Platon et Plutarque*, 1788, in-12, 6° *Idylles et autres pièces de Théocrite*, traduites en français, 1792, in-4°; *idem*, grec-latin-français, avec figures, 2 vol. in-18; *idem*, 1794, 2 vol. in-18; 7° *Odes, inscriptions, épitaphes, épithalames et fragments*, traduits en français, 1794, in-8°; 8° *Thucydide*, grec-latin-français, avec des observations historiques et critiques et variantes de treize manuscrits et figures, 179.., 8 vol. in-4° (ou 10 vol. in-8°); 9° *Œuvres complètes de Xénophon*, traduites en français, avec le texte grec et l'ancienne version latine de Leunclavius, retouchée par l'éditeur, avec des observations historiques, géographiques et critiques, tables chronologiques, variantes de nombreux manuscrits du Vatican et de la bibliothèque du roi, 1795 à 1814, 10 vol. in-4° et un atlas de 107 planches et 48 estampes, la plupart relatives aux batailles des anciens; 10° *Anacréon*, texte grec, traduction latine et française, avec notes, fig. et musique, an 7, in-4°; *idem*, 17 , 4 vol. in-18; *idem*, sans fig. ni musique, 17 , in-8°; 11° *Idylles de Bion et de Moschus*, traduites en français, 1795, in-8°; *idem*, 17 , in-18; 12° *République de Sparte et d'Athènes*, traduit de Xénophon, 1795, in-8°; *idem*, 17 , in-18; 13° *Les trois fabulistes*, Esope (grec-latin-français), Phèdre (latin-français), Lafontaine (avec les notes de Chamfort), et *fac simile* des écritures de Delille, Laharpe, Chamfort, Selis, Gail, etc. 1796 à 18 , 5 vol. in-8°; 14° *Nouvelle grammaire grecque à l'usage des écoles centrales*, 1799, in-8°; 9e édition, 1818. L'auteur y a simplifié le système des conjugaisons connues jusqu'alors, en les réduisant à une seule, innovation utile dont ses adversaires ont fait injustement honneur à M. Tiersch, et qui a donné lieu à de longues discussions. M. Gail en a publié un *Abrégé à l'usage des commençants*; 15° *Homère*, grec-latin-français, avec la clef d'Homère, 180 , 7 vol. in-8° et in-12; 16° *Essai sur l'effet, le sens, la valeur des désinences grecques, latines, françaises, et sur divers points de grammaire*, 1808, in-8°, ouvrage dont les observations, suivant M. Auger, peuvent être fort utiles pour la rédaction du *Dictionnaire de l'académie française*; 17° *Réclamations de J. B. Gail contre la décision du juri, et observations sur l'opinion en vertu de laquelle le juri, institué par S. M. l'empereur et roi, propose de décerner un prix à M. Coray, à l'exclusion de la Chasse de Xénophon, du Thucydide, grec-latin-français, et des observations littéraires sur Théocrite et Virgile*, 1810, in-4°; 18° *J. B. Gail, membre de l'institut, etc., en réponse à dix chefs d'accusation*, 1810, in-4°, suite de l'ouvrage précédent; 19° *Idiotismes grecs*, supplément à la grammaire grecque, 18 , in-8°; M. Gail y relève les contre-sens, les solécismes et les barbarismes qui fourmillaient dans un ouvrage qui avait paru antérieurement sous le même titre; 20° *Essai sur les prépositions grecques, considérées sous le rapport géographique*, ou *Nouveau supplément à la grammaire grecque*, avec 6 cartes géographiques, 1821, in-8°; 21° *Hérodote*, texte grec, avec notes historiques et critiques, 182 , 2 vol. in-4°, fig.; 22° *Géographie d'Hérodote prise dans les textes grecs de l'auteur, etc.*, 1823, 2 vol. in-4° et in-8°; 23° *Amours de Héro et Léandre*, grec-latin, 182 , in-4°; 24° *Mythologie dramatique de Lucien*, 18 , 3 vol. in-18; *idem*, 18 , 1 vol. in-4°; 25° *Tableaux chronologiques des principaux faits de l'histoire ancienne avant l'ère vulgaire*, 1822, in-4°; 26° *Tableaux chronologiques des principaux faits de l'histoire, depuis l'ère vulgaire*, 18 , in-8°; 27° *Introduction au cours grec, ou nouveau choix de fables d'Esope*, in-8°; 28° *Philoctète de Laharpe, rapproché du Philoctète de Sophocle*, in-8°; 29° *Le Philologue, ou Recherches historiques, géographiques, militaires et grammaticales*, ouvrage publié par souscription et dont il a paru déjà 22 vol. in-8°, 1814 à 1828; 30° *Repos et délassements de J. B. Gail, après cinquante ans de travaux*, 1827, in-12: cet opuscule qui contient plusieurs circonstances de la vie de l'auteur, est adressé aux habitants de Bourg en Bresse, et aux instituteurs de l'université de France; il est écrit avec modération, quoique sous l'influence d'un mécontentement bien excusable, après la perte d'un procès. M. Gail a été éditeur des ouvrages suivants: *Nouveau Testament grec*, in-8°; *Le Jardin des racines grecques de Port-Royal, etc*, 6e édit, 1818, in-12; *Lettres inédites de Henri II, Diane de Poitiers, Marie-Stuart, etc, adressées au connétable de Montmorency, ou Correspondance secrète de la cour sous Henri II, etc.*, suivies de lettres inédites de Louis XVI et de Marie-Antoinette, avec figures et *fac simile*, 1818, in-8°. Enfin plus de quarante opuscules grecs, avec des notes, à l'usage des écoles. Il a fourni aussi des *Mémoires* à la collection de l'Institut, des articles au *Mercure*. etc. M. Gail est membre de l'académie de Gœttingue, et de plusieurs sociétés savantes. Les nombreux ouvrages de ce laborieux helléniste peuvent se diviser en deux classes; les uns destinés à l'Europe savante, et sur lesquels est fondée sa réputation; les autres composés dans l'unique but d'être utile, et pour être mis à la portée des élèves. Ses détracteurs ont affecté de ne pas faire cette distinction, pour avoir le prétexte de les annoncer tous comme peu dignes d'un professeur du premier collége de France.

GAIL (Edme-Sophie Garre, Mme), épouse du précédent, née à Melun, en 1776, était fille d'un habile chirurgien qui avait été décoré du cordon de Saint-Michel, et qui, jouissant d'une certaine aisance, recevait chez lui beaucoup d'artistes et des gens de lettres. Elevée avec le plus grand soin, Mlle Garre manifesta de bonne heure les plus heureuses dispositions pour tous les arts et surtout pour la musique. A douze ans, elle avait déjà un talent très distingué sur le piano, et, en 1790, elle insérait dans les journaux de musique ses premiers essais dans un genre où elle devait acquérir une grande réputation. Quatre ans après, elle épousa

M. Gail ; mais une fâcheuse incompatibilité de goûts troubla le bonheur de cette union qu'une séparation volontaire rompit au bout de quelques années. Mme Gail, devenue libre, fit les délices de la société par ses talents qu'elle perfectionna. Elle visita les provinces méridionales de la France, voyagea ensuite en Espagne et la parcourut en artiste. Le caractère et les modulations de la musique espagnole attirèrent surtout son attention et se gravèrent dans sa mémoire pour se reproduire fréquemment dans ses compositions, mais embellis et modifiés par son goût exquis. Connue déjà par des romances charmantes qui paraissaient plus délicieuses encore lorsqu'elle les chantait, Mme Gail, à son retour d'Espagne, songea sérieusement à travailler pour la scène. Dès l'année 1797, elle avait donné un échantillon de son talent pour le genre dramatique, en composant les deux airs qui furent chantés dans le drame de *Montoni* que M. Alexandre Duval fit jouer au théâtre de la Cité. Depuis, elle avait écrit la partition d'un opéra représenté en société, mais qu'elle n'osa offrir au public, malgré les encouragements de Méhul. Des études plus approfondies et dirigées par MM. Perne et Neukomm, harmonistes distingués, lui donnèrent les moyens d'exprimer ses idées musicales, sinon avec plus de charme, du moins avec plus de correction. Quelques essais de musique classique et religieuse ayant obtenu les suffrages de Méhul et de Cherubini, elle se hasarda sur la scène lyrique, et son début fut un chef-d'œuvre. L'opéra des *Deux jaloux*, en un acte, représenté en 1813 au théâtre Feydeau, eut le plus grand succès. On applaudit, avec un juste enthousiasme, une musique neuve, originale, gracieuse, spirituelle et toujours dramatique. *Mademoiselle de Launay à la Bastille*, autre opéra en un acte qu'elle donna la même année, réussit beaucoup moins, à cause de la tristesse du poëme ; mais la musique fit honneur à Mme Gail, et l'on remarqua surtout la jolie romance qui finit par ce refrain : *Ma liberté!* En 1814, elle fit représenter, au même théâtre, deux opéras en un acte, *Angela*, ou *l'Atelier de Jean Cousin*, dont on goûta la musique, à laquelle M. Boyeldieu avait eu part, mais dont le poëme fut mal accueilli ; et *la Méprise*, qui tomba, à la première représentation, malgré la présence du duc de Berri, mais dont la chute fut encore attribuée aux défauts du poëme. Le dernier opéra de Mme Gail fut *la Sérénade*, mis en musique, avec M. Garcia, sur la comédie de Regnard, arrangée par Mme Gay. Ce dernier ouvrage ne le cède en rien aux *Deux jaloux*. Ce fut le chant du cygne. Mme Gail travaillait à consolider sa réputation par des compositions de plus longue haleine, lorsqu'une maladie de poitrine l'enleva aux arts et à l'amitié, le 24 juillet 1819, à l'âge de quarante-trois ans. A ses obsèques, on exécuta divers morceaux de musique, un entre autres composé par Plantade et chanté par Chenard, Levasseur, Ponchard et Rigaud. Sa dépouille mortelle fut accompagnée par un grand nombre d'hommes de lettres et d'artistes, et Lémontey prononça son éloge funèbre. Mme Gail est la première femme qui se soit fait un nom dans l'art de la composition musicale. Outre ses opéras, elle a publié trois recueils de nocturnes et un grand nombre de romances qui peuvent servir de modèle dans ce genre, surtout *La jeune et charmante Isabelle*, *N'est-ce pas d'elle*, *Heure du soir*, *Le pouvoir du diable*, *Viens écouter ce doux serment*, la tyrolienne, *Celui qui sut toucher mon cœur*. Depuis sa mort il a paru deux recueils de nocturnes, et un de romances. A un talent supérieur, Mme Gail joignait toutes les qualités d'une femme aimable, et tous les agréments d'une femme d'esprit.

GAIL (Jean-François), fils des précédents, né à Paris, le 28 octobre 1795, au collége de France, sortit, à dix-huit ans du lycée impérial, aujourd'hui collége Louis-le Grand, pour entrer à l'école normale, d'où il alla, en 1818, avec le titre de docteur ès-lettres, occuper une des chaires d'histoire à l'école militaire de Saint-Cyr. Il la quitta, en 1820, pour être suppléant de son père au collége de France, fonctions qu'il remplit encore aujourd'hui ; et, dans cet intervalle, il a fait une année le cours d'histoire au collége Saint-Louis. M. Gail a débuté par une *Thèse sur Hérodote*. En 1819, la veille de la mort de sa mère, il remporta le prix proposé par l'académie des inscriptions et belles-lettres pour son *Mémoire sur le culte de Bacchus*, qui a été imprimé en 1822, in-8°. On a encore de lui une *Dissertation sur le périple de Scylax et sur l'époque présumée de sa rédaction*, 1825, in-8°. Il a entrepris une édition des *Geographi græci minores*, qui doit former six volumes in-8°, dont le premier a paru en 1827, et le second est prêt à paraître (mars 1828).

GAILLARD (Gabriel-Henri), membre de l'Institut, né à Ostel, le 26 mars 1726, se fit recevoir avocat, mais préféra la carrière des lettres à celle du barreau. Il débuta, en 1745, par un ouvrage destiné à l'éducation des demoiselles, qui eut un grand nombre d'éditions. En 1761, il fut reçu à l'académie des inscriptions, et, en 1766, il donna au public l'*Histoire de François Ier*. On lui reproche d'avoir introduit dans l'histoire une méthode nouvelle en traitant séparément la politique, l'administration civile, les affaires ecclésiastiques et les progrès des lettres, méthode qui a l'inconvénient de faire revenir trop souvent le lecteur sur ses pas. Gaillard conçut ensuite l'heureuse idée de donner, sous le titre de *Rivalité de la France et de l'Angleterre*, une histoire de nos interminables querelles avec les Anglais. Les trois premiers volumes parurent en 1771, et déterminèrent la réception de l'auteur à l'académie française, la même année. Il fallait beaucoup d'art pour traiter ce sujet, en faisant marcher de front l'histoire des deux nations rivales ; il y avait à éviter beaucoup de détails qui eussent jeté de la confusion dans l'ouvrage. Mais dès le commencement on s'aperçoit que l'auteur a parfaitement dirigé sa marche ; il triomphe de toutes les difficultés ; on peut même dire que ce sont elles qui l'inspirent le mieux. La rivalité des deux nations y est considérée dans toute son étendue : la politique, la guerre, l'administration intérieure, les progrès des sciences, des lettres et des arts, la gloire personnelle des monarques, rien n'y est oublié, et cependant tout y est simple, clair et précis. Un roi de France et un roi d'Angleterre placés en opposition forment le sujet de chaque chapitre qui se termine à la mort de l'un d'eux. L'*Histoire de Charlemagne* qui parut, en 1782, obtint un succès. Gaillard cependant ne fut pas heureux dans toutes les parties de son ouvrage ; fidèle à son système, il reproduisit le défaut déjà signalé dans l'*Histoire de François Ier*. Gaillard fut compris parmi les membres de l'Institut lors de sa formation. Cinq ans après, en 1801, il publia l'*Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne*, faite sur le même plan que celle de la rivalité avec l'Angleterre ; mais qui a sur celle-ci l'avantage d'être plus neuve et plus intéressante pour des lecteurs français. Cette histoire est précédée d'un exposé rapide et brillant des révolutions de ce royaume jusqu'à l'époque où elle commence. L'auteur, auquel on peut en général reprocher un peu trop d'abondance, n'a jamais plus de force et de clarté que lorsque la rapide succession des événements le presse et lui fait une loi sévère de la concision. Gaillard a eu part au *Journal des savants*, depuis 1752 jusqu'en 1792, et a fourni beaucoup d'articles au *Mercure*, depuis 1780 jusqu'en

1789. Il fut couronné plusieurs fois à l'académie française, comme poëte et comme prosateur, et honoré de la même distinction dans quelques unes des plus célèbres académies de province. Il ne faut pas oublier qu'il partagea avec Thomas le prix d'éloquence pour l'éloge de Descartes. Dans ses articles de journaux, il montre partout beaucoup d'érudition, un goût sûr et délicat. Ses ouvrages historiques portent l'impreinte d'une grande passion pour la vérité, et de beaucoup de patience et de sagacité pour la démêler au milieu des faits les plus obscurs. Il n'a point séparé les fonctions du moraliste de celles de l'historien; partout il fait une guerre continuelle à la politique des cours et aux maximes des hommes d'état, presque toujours en opposition avec la morale. Gaillard est sans indulgence pour les crimes heureux; il revoit avec sévérité beaucoup de jugements portés sur des hommes d'un grand caractère et d'une grande fortune; il n'applaudit qu'à la justice, et voudrait ne réserver la gloire que pour les entreprises utiles à toutes les nations. Pendant quarante ans cet écrivain fut l'ami intime de Malesherbes; c'est faire d'un seul mot l'éloge de son caractère. Sur la fin de sa vie il s'était retiré à Saint-Firmin, près Chantilly; il y passait des journées entières à travailler au pied d'un arbre, vivant de pain et de quelques fruits. Ce genre de vie avança sa mort qui eut lieu le 13 février 1806. Gaillard a publié: 1° *Rhétorique française à l'usage des demoiselles*, Paris, 1745, in-12, souvent réimprimée, 2° *Poétique française à l'usage des dames*, Paris, 1749, in 12; 3° *Parallèle des quatre Electre*, Paris, 1750, in-12; 4° *Mélanges littéraires*, Paris, 1756, in-12; 5° *Histoire de Marie de Bourgogne, fille de Charles-le-Téméraire, femme de Maximilien, premier archiduc d'Autriche, depuis empereur*, Paris, 1757, in-12, sans nom d'auteur. Cet ouvrage a été réimprimé en 1784; 6° *Histoire de François Ier*, Paris, 1766-1769, 7 vol. in-12; 7° *Histoire de Charlemagne*, Paris, 1782, 4 vol. in-12; 8° *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, Paris, 1771 à 1777, 11 vol. in-12; 9° *Histoire de la rivalité de la France et de l'Espagne*, Paris, 1801, 8 vol. in-12, 2e édit., 1807; 10° *Vie, ou éloge historique de M. de Malesherbes, suivie de la vie du premier président de Lamoignon, son bisaïeul, écrites d'après les mémoires du temps et les papiers de famille*, Paris, 1805, in-8°; 11° *Observations sur l'Histoire de France de Velly, Villaret et Garnier*, Paris, 1806, 4 volumes in-12; 12° *Mélanges académiques, poétiques, littéraires, philologiques, critiques et historiques*, Paris, 1806, 4 vol. in-8°, publiés peu de temps après la mort de l'auteur. Gaillard a aussi composé plus des trois quarts du *Dictionnaire historique*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, 6 vol. in-4°, et des *Mémoires* insérés dans les tomes 1, 2, 30, 35, 39 et 43 du *Recueil de l'académie des inscriptions et belles-lettres*; il a encore fourni des articles à la *Notice des manuscrits de la bibliothèque du roi*, et donné, en 1779, une édition des *Œuvres de Belloi*, son ami, accompagnée d'une vie de l'auteur, et de commentaires sur chaque tragédie.

GALL (Jean Joseph), né, en 1758, à Tiesenbrunn, dans le pays de Wurtemberg, fit ses études à Vienne, et prit le grade de médecin dans cette ville, où il exerça sa profession avec beaucoup de succès jusqu'en 1805. Il parcourut alors l'Allemagne pour y répandre ses découvertes anatomiques et sa nouvelle doctrine sur les fonctions du cerveau. Il visita ensuite sa patrie, et se rendit auprès de son pere qui désirait l'embrasser avant de mourir. En 1808, il vint à Paris, où il a fixé sa résidence, et s'est livré à la pratique de la médecine et aux recherches physiologiques. Il y a publié son grand ouvrage sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux, et fait plusieurs cours publics qui ont été très suivis. C'est depuis que le docteur Gall habite la France que sa doctrine a commencé à obtenir une certaine faveur. Son disciple et son collaborateur, le docteur Spurzheim, l'a introduite en Angleterre et en Ecosse, où d'abord repoussée avec une sorte de fureur par plusieurs célebres anatomistes, et tournée en ridicule par des poëtes, elle a fini par acquérir une grande vogue, surtout à Edimbourg. Toutefois il faut convenir que le système du docteur Gall sur les fonctions du cerveau et sur les indications qu'on peut tirer des protubérances et de la forme du crâne est loin d'être généralement adopté par les physiologistes, tandis que de très savants anatomistes nient plusieurs des assertions de ce médecin au sujet de l'organisation du système nerveux et du mode de son développement. Les bornes qui nous sont prescrites ne permettant pas de nous étendre sur la partie anatomique de la doctrine du docteur Gall, nous n'en dirons que ce qui est absolument nécessaire pour l'appréciation de ses vues physiologiques et morales. Voici donc un exposé succinct de la maniere dont cet anatomiste envisage le système nerveux chez l'homme, après l'avoir étudié dans les autres animaux dont l'organisation nerveuse et cérébrale est d'autant moins compliquée qu'ils possèdent moins d'intelligence. Selon le docteur Gall la moelle rachidienne ou épinière est formée de plusieurs faisceaux de nerfs qui s'y rendent de toutes les parties du corps; c'est elle qui donne naissance à l'encéphale en s'épanouissant dans la cavité du crâne. Le cerveau n'est donc point l'origine des nerfs, puisqu'il n'est que l'expansion de la moelle épinière, et c'est parceque celle-ci est formée la première dans le fœtus qu'elle existe dans les monstres dépourvus de cerveau et de cervelet. Cette opinion n'est pas nouvelle; plusieurs physiologistes, avant le docteur Gall, avaient soutenu que les nerfs et la moelle épinière ne procèdent point du cerveau. Parmi les modernes, nous ne citerons que l'Anglais Humpage, dont l'ouvrage parut à Londres en 1794. M. Gall croit la substance grise de la moelle épinière, la matrice de la blanche, et pense que cette dernière est fibreuse. Il regarde la substance cendrée de l'encéphale comme analogue à la partie grise de la moelle rachidienne. Il suppose que c'est cette portion grise qui nourrit et fortifie les nerfs, qui sont, dit-il, toujours plus gros après leur passage à travers cette substance. La portion blanche des circonvolutions du cerveau est, selon lui, la partie la plus importante de la masse cérébrale, celle pour laquelle toutes les autres sont faites, et à laquelle les fonctions de ce viscère sont confiées. Chaque circonvolution du cerveau est formée par la duplicature qui résulte de l'adossement des fibres venant des pédoncules et de celles que fournit la substance grise située à la périphérie du cerveau. Aussi le docteur Gall, en adoptant une manière toute nouvelle d'explorer le cerveau, est-il parvenu à déplisser les circonvolutions et à les présenter comme une vaste membrane nerveuse. M. Walter, célebre anatomiste de Berlin, a contesté la réalité de cette découverte; mais le docteur Gall paraît l'avoir démontrée publiquement de manière à ne laisser aucun doute à cet égard. M. Serre n'admet pas non plus l'antériorité de la formation de la matière grise, et nie par conséquent qu'elle soit la matrice de la blanche. Il semble, en effet, que ces deux substances ne diffèrent entre elles que par la vascularité de la première à laquelle elle doit sa couleur. Quant à l'assertion que les nerfs et la moelle épinière sont formés avant l'encéphale et donnent naissance à celui-ci, elle ne nous paraît nullement fondée par le défaut de cerveau dans plusieurs monstres acéphales; car, dans les uns, le

cerveau a pu exister d'abord et s'oblitérer ensuite, comme l'a fort bien observé M. Geoffroy-Saint-Hilaire, et, dans les autres, le manque d'une partie d'un système ne prouve pas plus la formation postérieure des parties qui manquent que le défaut des extrémités supérieures ou inférieures dans les monstres n'indique que les unes sont formées dans le fœtus avant les autres. Tous les faits connus semblent au contraire démontrer que, dès le premier instant de la conception, une impulsion formative universelle préside au développement de tous les organes, les uns croissant plus vite que les autres, mais tous étant formés simultanément; et de même que l'ossification part de plusieurs points à la fois, de même le foyer primitif de l'encéphale coexiste avec les foyers de formation des nerfs ou des faisceaux dont se compose la moelle épinière. Au lieu donc de dire que les nerfs sont formés avant la moelle, et la moelle avant le cerveau, il fallait se borner à prouver que l'opinion vulgaire est fausse, et que la formation du cerveau ne précède pas celle des nerfs. Les deux systèmes nerveux s'abouchent, se lient l'un à l'autre; mais chacun a des fonctions spéciales et une existence primitivement distincte. Nous ne voyons pas non plus pourquoi on dirait qu'un nerf se rend de tel point du cerveau à la rétine, au palais ou à l'oreille, au lieu de dire que des siéges de la vue, du goût et de l'audition il se rend à tel point de l'encéphale. Tout ce que nous savons, c'est que tel ou tel nerf est, par une de ses extrémités, en contact avec tel point du cerveau, et, par l'autre, avec tel organe, viscère ou surface. Dire qu'un nerf sort d'un point pour se rendre à un autre, c'est donner une idée fausse de ses fonctions, c'est en quelque sorte insinuer que l'initiale de tout mouvement, dont le nerf est le siége, commence constamment par une de ses extrémités et se termine toujours à l'autre, tandis que rien n'est plus contraire à l'expérience. Dans les organes de la vue, de l'odorat, du goût et de l'ouïe, c'est l'extrémité extérieure qui est le plus souvent et le plus fortement affectée. Leurs nerfs sont donc des intermédiaires et non des prolongements ou des ramifications du cerveau, et il n'est pas rare de voir des monstres ou quelques uns des appareils des sens manquent, et d'autres où ils sont déplacés et se trouvent même à des distances considérables de leur position naturelle; par exemple, les deux yeux ou un seul pourvu de sa rétine. Nous nous croyons par conséquent autorisés à envisager l'organisation du corps humain dans toutes ses parties comme un effet du concours simultané et progressif de toutes les forces convergentes et divergentes qui constituent l'embryon dès qu'il acquiert la faculté de croître et de se développer. L'entrecroisement des faisceaux des hémisphères du cerveau ne prouve pas non plus qu'ils soient formés par la moelle alongée. Certes le système vasculaire, qui est, sinon le primitif, du moins le plus fondamental de tous ceux qui composent l'organisation animale, ne peut pas être regardé comme produit par les mouvements du cœur, et il nous semble très probable que les divers systèmes vasculaires se forment en même temps que cet organe et peut-être avant lui. On rencontre souvent des fœtus dépourvus de cœur et ayant cependant un système vasculaire, et il existe des animaux chez lesquels le cœur manque. D'ailleurs n'est-il pas évident que, dans le fœtus, c'est le système vasculaire ombilical ou abdominal qui prédomine? Haller s'est trompé sur le mode de développement de l'embryon et sur le prétendu *punctum saliens*; le docteur Gall nous semble s'être également mépris sur la formation du système nerveux, intimement liée à celle du système vasculaire, et qui, suivant M. Serre, lui est même subordonnée. Après avoir étudié le système nerveux en anatomiste, le docteur Gall s'est élevé à la considération importante des siéges de l'instinct, de l'intelligence et des penchants. Après une foule de recherches, il a cru devoir refuser aux nerfs ganglionaires et aux viscères thoraciques et abdominaux la faculté de présider à l'instinct et aux penchants congénères, et il n'admet pas, comme M. de Lamarck, que le sentiment des besoins soit la source principale de l'instinct, des penchants et des facultés. Il place dans le cerveau toutes les facultés intellectuelles et instinctives, les dispositions ou aptitudes primordiales de l'intelligence, ou ce qu'il appelle les *conditions matérielles d'où dépend la manifestation des propriétés de l'ame et de l'esprit*, et établit un certain nombre d'organes placés sur divers points de la superficie cérébrale, sillonnée par des circonvolutions. Il croit que la table extérieure du crâne retrace assez fidèlement, par la saillie et l'étendue de ses protubérances, le développement plus ou moins prononcé des sections de la masse cérébrale, qui sont, selon lui, le siége de chaque faculté ou penchant. L'aplatissement des protubérances et surtout les dépressions indiquent au contraire le défaut de développement de chaque organe. L'âge modifie les organes cérébraux, et par conséquent influe sur les facultés, ainsi que les maladies. Les organes éprouvent des alternatives d'action, et ne sont jamais tous également excités à la fois: cela explique les phénomènes des rêves, du somnambulisme, et le délassement qu'on éprouve en changeant d'objet d'application, et la fatigue qui, au contraire, se fait sentir toutes les fois que nous nous occupons trop long-temps de suite du même travail d'esprit. L'éducation peut modifier, développer ou restreindre l'action des organes, la force des penchants ou l'énergie des dispositions naturelles, mais ne saurait les créer. L'homme est porté avec plus ou moins de violence vers certains objets et certains actes, selon le plus ou moins de développement de ses organes cérébraux, et suivant qu'ils sont plus ou moins balancés par des organes contraires, ou renforcés par ceux qui sont analogues. Heureusement, chez la plupart des hommes, aucun penchant anti-social n'est assez dominant pour l'emporter sur tous les autres. Quant au petit nombre d'individus chez lesquels des penchants destructeurs prédominent au point de maîtriser la volonté, il faut les regarder comme des espèces d'aliénés ou de bêtes féroces qu'il faut séparer de la société. Le docteur Gall ajoute que peu d'hommes ont dans leur intérieur des moyens suffisants pour se bien conduire, la plupart ayant besoin que des motifs extérieurs, des peines et des récompenses, l'approbation ou le mépris public influent sur leur volonté. Il prétend d'ailleurs que l'homme *peut chercher et se donner des motifs pour agir*; mais cette assertion, évidemment contraire à toute sa doctrine, ne peut être envisagée que comme une de ces concessions apparentes que l'illustre physiologiste s'est cru forcé de faire à une certaine classe de gens qui feignent de croire et veulent persuader aux autres que le système du docteur Gall est contraire à la morale et à la religion. Car, si toutes nos actions volontaires sont l'effet immédiat de l'impulsion cérébrale dominante dans l'instant qui a précédé l'acte, et si la volonté de chercher des motifs pour ou contre est elle-même dépendante de l'énergie actuelle des organes où résident les facultés volitives (car il faut qu'elles aient des organes comme les autres), nous ne sommes jamais les maîtres d'agir que d'après la force de l'excitation volitive et celle des organes qui déterminent les mouvements volontaires. Quant aux détracteurs du docteur Gall, qui taxent sa doctrine de pernicieuse, il est aisé de les réfuter, et une seule observation

suffit pour montrer la futilité de leur accusation. De tout temps on a reconnu que l'homme naît avec des penchants divers. Or, s'il est vrai que chacun de nous porte en naissant des aptitudes différentes, et sent des désirs plus ou moins impérieux, plus ou moins d'accord avec l'intérêt de la société, qu'importe que le siége de ces diverses manières de sentir et de penser soit au cœur ou au cerveau, et que des conformations extérieures l'annoncent sur la figure ou sur le crâne? Le fait reconnu par tous les philosophes et par les écrivains de toutes les sectes religieuses dès la plus haute antiquité, ne subsiste-t-il pas, qu'il y ait ou non des marques distinctives et palpables des dispositions innées? Le docteur Gall n'a donc rien innové quant au principe qui admet la diversité de caractères, de penchants, d'aptitudes dans chaque homme; il a seulement essayé de déterminer quelles sont les parties de notre organisation qui produisent ces tendances ou propensions, et ayant cru avoir trouvé le siége de plusieurs dans le cerveau, il a cherché dans les saillies du crâne l'indication de l'étendue et de l'élévation des organes cérébraux. Y a-t-il réussi? C'est ce qui reste à examiner. C'est par l'observation attentive de l'homme, et surtout par l'étude des instincts qui caractérisent les animaux, que le docteur Gall a cru pouvoir établir une correspondance entre certains penchants communs à plusieurs animaux et à l'homme, et les parties analogues de leurs cerveaux. Cet examen l'a convaincu que ce viscère, dans l'espèce humaine, renferme des parties qui ne se trouvent pas au même degré réunies dans aucun animal, outre quelques unes qui lui sont presque exclusives. Il a cru observer que les facultés et les instincts correspondent au volume des organes cérébraux, et en étudiant ces organes dans les espèces où chacun est plus marqué, il a ensuite comparé leur développement dans l'homme et leur volume dans chaque individu relativement aux autres sections du cerveau. Il a aussi reconnu que c'est moins la masse totale de l'encéphale qui constitue la grande différence de l'intelligence dans chaque espèce que les proportions entre ses diverses parties, le cerveau n'étant point un viscère homogène dans sa structure et ses fonctions, comme le foie ou le poumon, mais un composé d'organes divers exerçant des fonctions distinctes relatives à l'intelligence et à la volonté. Il s'aperçut aussi de notables différences entre la conformation du cerveau et le volume de ses parties dans les animaux carnivores ou herbivores, et trouva que telle ou telle partie prédomine selon que tel ou tel instinct est plus ou moins prononcé. Ensuite en examinant une grande quantité de têtes humaines, il a cru y reconnaître des protubérances qui correspondent à des organes analogues à ceux des animaux, et qui indiquent des instincts que l'expérience a fait depuis long-temps découvrir aux chasseurs, aux maquignons et aux oiseleurs. Dès qu'il considéra le cerveau humain comme un appareil complexe, formé d'organes remplissant des fonctions différentes, il fut naturellement conduit à refaire les systèmes de métaphysique généralement reçus dans toute l'Europe, et cessant d'envisager l'intelligence comme ayant un foyer unique, il rejeta les prétendues facultés de la mémoire et de l'imagination, et adopta l'opinion, déjà ancienne, qu'il y a plusieurs sortes de mémoires, auxquelles il assigna des organes divers. En effet, il est reconnu qu'une personne oublie facilement les localités et se souvient des noms, qu'une autre se rappelle les dates, mais ne peut retenir un seul air de musique, tandis qu'une troisième a une mémoire très tenace pour toutes les compositions musicales, et oublie tout-à-fait les paroles d'une chanson. C'est en procédant d'après ces principes que le docteur Gall a cherché à établir un nombre d'organes et de protubérances qu'il porta d'abord à vingt-sept, ensuite à trente-trois, et que le docteur Spurzheim a encore augmenté de deux. Voici l'énumération des protubérances du crâne qui correspondent à des organes cérébraux : 1° Organe de l'amour sexuel; 2° de l'amour maternel et paternel; 3° du choix de la demeure; 4° de l'attachement aux personnes ou de la sociabilité; 5° de l'humeur ou de la rixe querelleuse; 6° de la férocité ou cruauté ou du désir de tuer; 7° de l'architecture; 8° de la cupidité; 9° de la tendance à soustraire et à cacher; 10° de l'amour-propre, ou de l'orgueil; 11° de la vanité ou amour de l'approbation; 12° de la prudence ou circonspection; 13° de la bienveillance ou bonté; 14° de la théosophie ou de la mysticité; 15° de l'espérance, 16° du sentiment de perfectibilité, ou des inspirations sentimentales; 17° de la conscience ou sentiment du juste et de l'injuste; 18° de la fermeté ou constance. Tous ces organes appartiennent aux fonctions sensitives, et occupent depuis l'occiput jusqu'au sommet antérieur du coronal et latéralement jusqu'aux temporaux. Les suivants appartiennent aux facultés intellectuelles : 19° L'organe de l'individualité; 20° des formes ou de la géométrie; 21° de l'étendue; 22° du poids; 23° des couleurs; 24° des lieux, des voyages, de l'amour du sol; 25° de l'ordre; 26° du temps ou de l'exactitude; 27° des nombres ou de l'arithmétique et du calcul; 28° des sons harmonieux ou de la musique; 29° des langues; 30° de la faculté de comparer ou du jugement; 31° de la causalité ou de la logique, et de l'invention ou de l'induction; 32° de l'esprit; 33° de la mimique ou imitation des gestes. A ceux-ci, le docteur Spurzheim a ajouté : 34° De la superstition, et 35° des phénomènes. Presque tous ces organes se trouvent placés au front et au-dessus ou à côté des yeux. L'organe de la superstition est près de celui de la mysticité. Il suffit de parcourir cette nomenclature pour se convaincre que la classification des facultés est, en partie, arbitraire, et qu'à force de vouloir décomposer l'intelligence, on a converti en facultés distinctes de simples modifications de pensée. Plusieurs des dispositions que nous venons d'énumérer paraissent en effet exister séparément : telles sont la crédulité ou mysticité, la superstition, l'aptitude à l'étude des langues, le génie musical, celui de la peinture; mais jamais nous ne croirons qu'il existe une faculté spéciale pour juger du poids des corps, une autre pour en saisir la figure, et une troisième pour mesurer l'étendue. En lisant les ouvrages du docteur Gall, on voit que plusieurs des organes n'ont été établis que sur des données vagues et hypothétiques ou sur des analogies forcées. Aussi a-t-il souvent changé la dénomination des organes et des facultés; il avait d'abord nommé protubérance du vol ce qu'il a ensuite appelé tendance à cacher, et l'organe maintenant dit de l'orgueil était d'abord celui des hauteurs; le docteur Gall confondant la disposition à grimper ou à habiter sur des lieux élevés, avec la fierté, l'orgueil ou la hauteur, dans le sens figuré, choses qui, à coup sûr, n'ont rien de commun entre elles. Tous les organes sont doubles, mais ceux qui sont placés sur la ligne médiane du cerveau se touchent et se confondent même, tandis que les autres sont placés à des distances plus ou moins grandes de chaque côté de la tête. Plusieurs organes nous sont communs avec beaucoup d'animaux; ce sont les foyers des instincts et des penchants. Ces organes sont placés plus près de la moelle épinière que ceux des fonctions intellectuelles; ils sont aussi beaucoup plus sous l'empire immédiat des excitations viscérales et des sensations; c'est pourquoi les

désirs violents, les passions se manifestent soudainement et entraînent l'homme vers des actes que l'intelligence condamnerait si l'individu était assez calme pour l'écouter. Les organes intellectuels, placés sur le devant de la tête et au front, sont plus éloignés des influences nerveuses et vasculaires de la vie organique, et sont par conséquent moins sujets à être subitement dérangés dans leurs fonctions. L'homme qui, par suite de l'ivresse, ne peut plus se soutenir, ni articuler, conserve souvent assez de raison pour s'apercevoir de son état, et les passions les plus violentes n'empêchent pas toujours l'intelligence de juger sainement des choses; le *video meliora, proboque, deteriora sequor*, caractérise parfaitement l'homme entraîné vers le crime malgré sa raison. Les organes intellectuels éprouvent toutefois des influences marquées et du système viscéral et des organes instinctifs, influences beaucoup plus fortes que celles qu'ils exercent sur ces derniers. C'est pourquoi la raison, non soutenue par des dispositions naturelles ou des habitudes acquises, est si faible pour contenir l'homme dans le cercle de ses devoirs, et pour émousser l'aiguillon des passions. Aussi c'est sur les organes sensitifs que l'éducation physique doit porter; car, quoique très énergiques, ils sont plus sous l'influence de la vie organique. Le choix des aliments, le régime, l'exercice corporel sont des moyens très efficaces de modifier les penchants naturels, en même temps que des habitudes morales tendent à fortifier les penchants et les organes qui portent l'homme aux actions louables. Personne n'ignore combien la caste des Brames diffère, sous le rapport moral, des autres peuples asiatiques, et combien les hommes qui se nourrissent uniquement de végétaux sont plus doux, plus timides et plus dociles que les carnivores ou les ichtyophages. Cette règle est aussi constante pour l'homme que pour les animaux, et il n'y a peut-être que l'usage des liqueurs spiritueuses et enivrantes qui puisse rendre les peuples qui vivent de végétaux ou de laitages, turbulents et féroces. Le docteur Gall ne manquera pas de répliquer que les peuples frugivores ont l'organe de l'appétit carnivore ou de la férocité très faible, et que c'est là une des causes de leur prédilection pour la nourriture végétale; mais il ne peut nier que la diète ne soit capable de modifier les penchants les plus prononcés, et même de faire cesser la fureur des maniaques, et les appétits extravagants et impérieux des femmes enceintes et très nerveuses. Il est également avéré que l'usage habituel de certains aliments et un travail assidu et fatigant finit par émousser les désirs amoureux, tandis que l'oisiveté, la mollesse et des mets épicés produisent l'effet contraire. Il faut donc conclure que les penchants les plus dangereux pour la société peuvent être modifiés et affaiblis par la nourriture, l'exercice et les habitudes corporelles et morales, qui fortifient les autres organes cérébraux sans changer leur volume. Quant aux facultés intellectuelles, il faut distinguer celles qui tiennent beaucoup de l'instinct, de celles qui sont plus susceptibles de se perfectionner par l'étude, c'est à dire par l'exercice constant et bien dirigé. Parmi les premières, nous citerons le talent de la musique, de la peinture, de la mimique, la mémoire locale, la crédulité, la crainte superstitieuse. Ces dispositions peuvent se fortifier, mais en général elles se manifestent de très bonne heure, dès que l'opportunité en favorise l'action. Au contraire, le talent pour le calcul, pour la géométrie, l'esprit de comparaison et d'analyse ont besoin d'un exercice suivi et bien dirigé pour faire acquérir une supériorité notable; voilà pourquoi, dans ce genre de facultés, on voit souvent des talents précoces rester dans la médiocrité, et des enfants en qui rien ne faisait soupçonner une aptitude extraordinaire, devenir des hommes très marquants. Le célèbre Laplace est un exemple frappant de cette vérité; son crâne ne présente point de protubérance correspondante aux organes du calcul et de la géométrie; ce n'était pas une tête carrée, et cependant il fut un des grands géomètres et mathématiciens de notre siècle. Nous croyons donc qu'on naît peintre ou musicien, mais qu'on devient géomètre et mathématicien. La plupart des penchants les plus impérieux commencent à s'affaiblir avec l'âge mûr, tandis que la raison continue pendant long-temps encore à se développer et à se perfectionner, et acquiert par conséquent plus d'influence sur la volonté; mais les habitudes enracinées chez les vieillards et la diminution de leur sensibilité les rendent parfois durs et entêtés. La doctrine du docteur Gall a été combattue sous divers points de vue. Walter, Sœmmering, les docteurs Gordon et Barclay en ont attaqué la partie anatomique avec plus ou moins de succès; les deux derniers surtout soutiennent qu'il est impossible de découvrir à la surface du cerveau mis à nu la moindre trace d'élévations qui correspondent aux protubérances de la lame externe du crâne, et plusieurs des partisans de la craniologie se bornent maintenant aux indications tirées de ces protubérances, qu'ils déduisent uniquement de l'observation empirique, sans prétendre que les bosses du crâne soient moulées sur les inégalités de la surface du cerveau. D'autres écrivains ont contesté les fonctions assignées aux divers organes du cerveau, et ont cherché à prouver qu'ils en remplissent d'autres tout-à-fait différentes. C'est surtout à l'égard du cervelet qu'il s'est élevé des doutes depuis les expériences de M. Flourens, répétées et confirmées par plusieurs physiologistes. Il nous semble cependant que sur ce point l'opinion du docteur Gall, qui regarde le cervelet comme l'organe essentiel de l'amour sexuel et des facultés de la génération, loin d'être invalidée, a été au contraire confirmée par une foule de faits pathologiques. Tout ce qui résulte des expériences nouvelles c'est que le cervelet remplit plus d'un ordre de fonctions, et qu'il préside à des mouvements musculaires qui influent sur la station ou la marche de l'individu. On ne conteste guère, je crois, les indications tirées des protubérances de la férocité, de la ruse ou circonspection, de la mysticité, du courage physique, de la fermeté, etc. Quelques auteurs ont objecté à la doctrine du docteur Gall que plusieurs individus, célèbres par des talents extraordinaires, n'offrent point (ainsi que nous l'avons déjà dit) les protubérances correspondantes, tandis qu'une foule de gens très ordinaires et même des idiots ont la tête pleine de bosses caractéristiques du génie. On a également remarqué que les maladies développent subitement des dispositions jusqu'alors inconnues chez des individus adultes, dans lesquels les organes ont atteint toute leur croissance, et les bosses du crâne toute leur proéminence. On ne conçoit pas non plus, si nos penchants dépendent exclusivement du développement primitif des diverses parties de l'encéphale, comment on peut parvenir à vaincre des penchants les plus prononcés, et comment la médecine réussit assez souvent à guérir les aliénations accompagnées de l'envie de tuer ses semblables et jusqu'à ses propres enfants, et cela au moyen de saignées et de médicaments qui ne peuvent en aucune manière influer sur le volume des organes cérébraux. Il nous semble impossible de répondre à ces objections, si l'on adopte sans modification le système du docteur Gall, et si l'on s'obstine à considérer l'encéphale comme le foyer exclusif de tous les instincts, les penchants et les aptitudes, et à reconnaître dans chaque organe une

énergie constamment en proportion avec son volume. Nous accorderons au docteur Gall que l'homme, ainsi que les autres animaux, vient au monde avec des aptitudes diverses et des penchants variés, et que ces dispositions congénères tiennent en grande partie au volume des différentes sections de la masse cérébrale, qui détermine jusqu'à un certain point la forme extérieure du crâne; mais nous soutenons, avec d'illustres physiologistes, que le système général de la circulation, les nerfs ganglionaires et les visceres thoraciques et abdominaux ont une influence constante et plus ou moins directe sur les fonctions et l'activité de toute la masse cérébrale, et sur l'association des mouvements des diverses divisions de l'encéphale. Si l'appétit carnivore est déterminé par le volume plus fort des parties moyennes du cerveau, il l'est également par la forme des dents, par celle du canal digestif et par la nature de ses sécrétions. Si le cervelet est un foyer des facultés de la génération, certes les appareils correspondants placés loin du cerveau chez la femme et chez l'homme, n'y influent pas moins, et tout le monde sait que la castration faite avant la puberté chez l'homme et les animaux mâles, altère d'une manière très prononcée les formes de la nuque et celles du bassin, comme elle modifie les organes de la voix, et rend l'individu pusillanime. Or, puisque l'ablation d'un organe si éloigné du cerveau influe sur le développement du cervelet, pourquoi ne pas admettre des rapports primitifs entre les viscères et l'encéphale? Et puisque les affections des viscères agissent souvent avec la rapidité de l'éclair sur la volonté et les autres actes de l'intelligence, puisque telle maladie ôte le courage aux plus vaillants, et telle autre autre rend furieux le plus timide, comment refuser aux systemes nerveux et vasculaire des viscères une part active dans toutes les opérations de la volonté et de l'intelligence, et par conséquent une influence primitive et durable sur les instincts et les penchants? Rien n'est isolé dans l'économie animale, tout s'y tient par des liens plus ou moins sensibles, et de tous les organes aucun n'est aussi sujet à éprouver des altérations dans ses fonctions que le cerveau. Un excès de table, quelques grains d'opium, la compression, une hémorrhagie, une diarrhée, influe à l'instant sur les facultés intellectuelles et affecte surtout la faculté volitive. Certaines maladies n'altèrent nullement les opérations de l'intelligence, d'autres rendent impossible toute application soutenue. Dans le frisson des fièvres intermittentes, l'esprit est comme paralysé et la volonté est sans énergie; dans le fort de la chaleur fébrile, le délire maîtrise l'homme, et l'intelligence n'a aucun empire sur la volonté. Il faut donc convenir que l'organisation primitive de tous les organes et systemes de l'économie animale contribue à former les instincts et les aptitudes congénères, et que l'état de santé ou de maladie, l'exercice, le régime et autres circonstances extérieures qui modifient la vie organique influent sur le développement des nerfs et du cerveau, et sur le degré d'activité de ses diverses parties ou organes. De même que l'instinct des animaux sauvages est modifié dans l'état de domesticité, par la nourriture et les habitudes auxquelles on les assujettit, de même l'homme éprouve de grandes modifications dans ses dispositions primitives par l'éducation physique et morale, et par l'effet des habitudes et des circonstances. Par suite du même principe, des dispositions très prononcées peuvent, faute d'occasion et d'exercice, rester dormantes, tandis que des occasions favorables peuvent faire acquérir a un individu dépourvu des protubérances caractéristiques du talent une grande supériorité. Il en est des organes cérébraux comme des muscles; l'enfant le plus robuste ne deviendra jamais un athlète vigoureux s'il est privé de l'exercice de ses membres. Des organes cérébraux non exercés deviennent également torpides lors même qu'ils se trouvent très développés à l'âge de puberté, tandis que des organes peu apparents peuvent par l'exercice, dans des circonstances favorables, acquérir, sans augmentation de volume, une énergie extraordinaire. En admettant donc l'influence incontestable des éléments de la vie organique sur les fonctions instinctives et intellectuelles du cerveau, on fera disparaître les contradictions qui déparent une doctrine qui, dans ses fondements, nous paraît vraie et lumineuse, et en même temps on reconnaîtra que l'éducation et les circonstances extérieures ont une influence beaucoup plus puissante sur nos penchants que M. Gall ne l'a supposé. A la vérité, cette modification à son système, rend la cranioscopie un guide peu sûr pour connaître le caractère, les talents et la moralité des hommes; mais elle laisse encore aux protubérances assez d'importance pour que leur étude ne soit point abandonnée. Ce sont des indices réels, selon nous, mais pas aussi infaillibles que le prétendent les docteurs Gall et Spurzheim, surtout chez l'homme civilisé et modifié par les habitudes sociales et les causes extérieures qui influent le plus sur notre vie, soit au physique, soit au moral. Voici la liste des ouvrages publiés par le docteur Gall: 1° *Recherches philosophiques et médicales sur la nature et l'art dans les états de santé et de maladie*, Vienne, 1791, 2 vol. in-8°, (en allemand); 2° *Introduction au cours de physiologie du cerveau*, ou discours prononcé à la séance d'ouverture de son cours public, Paris, 1808, in-8°; 3° *Mémoire concernant les recherches sur le système nerveux en général et sur celui du cerveau en particulier*, Paris, 1809, in-4°; 4° *Des dispositions innées de l'ame et de l'esprit*, ou *du Matérialisme*, Paris, 1812, in-8°; 5° *Anatomie et physiologie du système nerveux en général, et du cerveau en particulier, avec des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leurs têtes*, Paris, 1810-1818, 4 vol. in-4° avec 17 planches in-folio: le docteur Gall a fait le premier volume et la moitié du second avec M. G. Spurzheim; 6° *Sur les fonctions du cerveau et sur celles de chacune de ses parties, avec des observations sur la possibilité de reconnaître les instincts, les penchants, les talents, ou les dispositions morales et intellectuelles des hommes et des animaux par la configuration de leur cerveau et de leur tête*, Paris, 1822, in-8° (prospectus); l'ouvrage a paru sous les titres suivants: *Sur l'origine des qualités morales et des facultés intellectuelles de l'homme, et sur les conditions de leur manifestation*, Paris, 1822, tomes 1 et 2; *Influence du cerveau sur la forme du crâne, difficultés, moyens de déterminer les qualités et les facultés fondamentales et de découvrir le siége de leurs organes, exposition des qualités et des facultés fondamentales et de leur siége, ou organologie*, 1823, tome 3; *Organologie, ou exposition des instincts, des penchants, des sentiments et des talents, ou des facultés morales et des facultés intellectuelles fondamentales de l'homme et des animaux et du siége de leur organe*, 1823, tomes 4 et 5; *Revue critique de quelques ouvrages anatomico-physiologiques, et exposition d'une nouvelle philosophie des qualités morales et des facultés intellectuelles*, tome 6.

GALLAIS (Jean-Pierre), né, le 18 janvier 1756, à Doué, près de Saumur, appartenait avant la révolution à la congrégation des bénédictins, et professait la philosophie dans un de leurs colléges. Dès 1789, quelques pamphlets politiques le firent compter parmi les écrivains souvent courageux, et plus souvent opiniatres, qui ne comprenaient pas assez les principes modernes pour se décider à les adopter.

On remarqua en particulier la liberté avec laquelle il s'expliquait sur la journée du 20 juin. Peu de jours avant le 21 janvier 1793, il publia en faveur de Louis XVI, et sous le titre d'*Appel à la postérité*, un mémoire dont on a vanté la vigueur et la logique, mais qui coûta la vie au libraire Weber. Quant à l'auteur, arrêté au moment où fut rendue la loi des suspects, il recouvra la liberté six mois après, en avril 1794, long-temps avant le terme des plus sanglantes proscriptions. Après avoir été plus tard un des rédacteurs de *la Quotidienne*, Gallais établit, conjointement avec Langlois, et sous les auspices du député Bergoing, *le Censeur des journaux*, que paya d'abord le comité de sûreté générale, mais dont les maximes furent moins voilées ensuite, et qu'on supprima au 18 fructidor, en condamnant Gallais à la déportation. Il prit la fuite, écrivit dans sa retraite l'histoire de cette journée, ainsi que de fréquents articles dans les journaux, reparut deux ans après, et rédigea le *Journal de Paris* jusqu'au moment où, en 1811, cette feuille changea de format. L'année précédente, il avait été nommé à l'académie de législation, professeur d'éloquence et de philosophie. Son cours fut imprimé dans le bulletin de cette académie. Après les événements de 1814, poursuivi, par deux agents de l'ancien gouvernement, comme calomniateur, à l'occasion de son *Histoire du 18 brumaire*, et il passa en Angleterre, où il fit celle du 20 mars, en conservant toujours ce ton tranchant qu'on blâmerait même chez des historiens moins inexacts. Revenu à Paris après la seconde restauration, et choisi par l'empereur de Russie en qualité de correspondant littéraire, il continua néanmoins à s'occuper de la polémique des journaux jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 26 octobre 1820. Ses principaux écrits sont: 1o *Histoire persane*, Paris, 1789; 2o *Extrait d'un dictionnaire inutile, composé par une société en commandite, et rédigé par un homme nul, à cinq cents lieues de l'assemblée nationale*, Paris, 1790, in-8o; 3o *Démocrite voyageur*, Paris, 1791; 4o *Appel à la postérité sur le jugement du roi*, Paris, 1793, in-8o; 4e édition, avec le nom de l'auteur, Paris, 1814, in-8o; 5o *Catastrophe du club infernal*, 1793, 6o *Dialogues des morts*, 1793 (signés *Pilpay*); 7o *Le 18 fructidor, ses causes et ses effets*, 1798 ou 1799, 2 vol. in-8o. A la fin de sa vie, l'auteur en préparait une édition nouvelle. On trouve surtout dans cet ouvrage les défauts généralement reprochés à Gallais, et presque inséparables de l'esprit de parti, des suppositions fausses, des assertions erronées, des faits imaginaires, tout ce qui peut tromper le lecteur inattentif ou choquer l'homme instruit et impartial. 8o *Études de littérature, d'histoire et de philosophie, extraites de nos meilleurs ouvrages, par MM. de Levizac et Moysant, et rédigées sur un plan entièrement neuf, etc.*, Paris, 1812, 2 vol. in-8o, réimprimé deux ans après sous le titre de *Cours de littérature, d'histoire et de philosophie, etc.*, Paris, 1814, 2 vol. in-8o; 9o *Histoire du 18 brumaire et de Bonaparte*, Paris, Ire partie, 1814, in-8o; 2e édit., 1814, in-8o; 3e édit., 1814, in-8o; IIe partie, 1814, in-8o; IIIe partie, 1815, in-8o. La première partie a été traduite en allemand, Strasbourg, 1814, in-8o; la quatrième n'est pas du même auteur. 10o *Histoire de la révolution du 20 mars, ou Cinquième et dernière partie de l'histoire du 18 brumaire et de Bonaparte*, Paris, 1815, in-8o; 11o *Mœurs et caractères du dix-neuvième siècle*, Paris, 1817, 2 vol. in 8o; 12o *Histoire de France depuis la mort de Louis XVI jusqu'au traité de paix du 20 novembre 1815, pour servir de suite à l'histoire de France d'Anquetil*, Paris, 1820, 2 vol. in-8o ou 3 vol. in-12; 1821, 3 vol. in-12; 13o *Tableau historique et chronologique des principaux événements de l'histoire du monde depuis sa création jusqu'au 1er octobre 1820*. Gallais a revu les *Essais de littérature française, etc.*, de Q. Crawford, 1815, 3 vol. in-8o, réimprimés en 1818; il a fourni des articles à la *Biographie universelle*, et travaillé à plusieurs journaux. Il a laissé un manuscrit intitulé: *Considérations sur les hommes et les choses de la révolution.*

GALLATIN (Abraham-Albert-Alphonse de), ministre de la république des États-Unis près de S. M. britannique, naquit à Genève, d'une famille ancienne, mais peu fortunée, le 28 janvier 1761. Il n'avait que sept ans lorsqu'il eut le malheur de perdre son père. Le jeune orphelin, après avoir fait ses études à l'université de Genève, refusa un brevet de lieutenant que le landgrave de Hesse Cassel, qui avait été élevé à Genève, lui offrit dans ses gardes-du-corps, et en 1780 il se rendit aux États-Unis. Il se joignit immédiatement à un corps de volontaires américains rassemblés à Machiers, dans l'état du Maine, et avança des fonds à son commandant pour entretenir ce parti de soldats révolutionnaires. En 1783, M. Gallatin devint professeur de langue française au collége d'Harvard à Cambridge, et en 1784, ayant reçu d'Europe des sommes d'argent, il acheta de vastes terrains dans les états de Virginie. Pendant le séjour que ces acquisitions l'obligèrent de faire à Richmond, il fut assez heureux pour obtenir l'amitié de Patrick Henry, dont les avis le déterminèrent à acheter sa ferme du comté de Lafayette, dans la Pensylvanie. En 1785, après avoir rempli les conditions exigées par la loi, il devint citoyen des États-Unis, dans le comté de Monongahela (Virginie). M. Gallatin fut nommé, en 1789, membre de la convention chargée de réviser la constitution de Pensylvanie, puis, en 1790, membre de la législature de cet état, et enfin, dans l'année 1794, il fut élu membre du sénat des États-Unis; mais, tous les fédéralistes ayant voté contre lui, le sénat, à la majorité d'une voix, annula sa nomination, sous le prétexte qu'il était depuis trop peu de temps citoyen des États-Unis. A peine cette décision fut-elle connue, que M. Gallatin fut simultanément élu membre de la législature de Pensylvanie pour le comté de Lafayette, et membre de la chambre représentative pour Washington, où il n'avait jamais résidé. Il siégea dans cette chambre depuis 1795 jusqu'en 1801, et s'y montra toujours l'un des membres les plus actifs et les plus influents du parti républicain. Lors de l'élection de M. Jefferson à la présidence, il fut nommé secrétaire de la trésorerie, et pendant douze ans il s'acquitta avec honneur et distinction des devoirs difficiles attachés à cette place. L'empereur de Russie Alexandre ayant, en 1813, offert sa médiation à l'Angleterre et aux États-Unis pour arranger les démêlés qui existaient entre ces deux nations, M. Gallatin fut nommé, conjointement avec MM. Adam et Bayard, ministre plénipotentiaire en Russie; mais la nomination de M. Gallatin fut déclarée nulle dans le sénat par la raison que les fonctions d'ambassadeur étaient incompatibles avec le poste de secrétaire de la trésorerie. La médiation de la Russie ayant été rejetée par l'Angleterre, qui préféra traiter directement avec les États-Unis, ceux-ci acceptèrent cette proposition; M. Gallatin se démit de son emploi à la trésorerie, et fut désigné, avec MM. Adam, Bayard, Clay et Russel pour cette importante mission, et signa le traité de paix de Gand, en décembre 1814. M. Gallatin négocia et signa à Londres, en 1815, un traité de commerce avec l'Angleterre, et fut nommé, en 1816, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en France. Il termina à La Haye, en 1817, de concert avec M. Eustis, les difficultés commerciales qui

existaient entre les Etats-Unis et les Pays-Bas, et à Londres, en 1818, conjointement avec M. Rusch, il négocia et signa de nouveau un traité de commerce avec l'Angleterre. M. Gallatin, après avoir dignement représenté durant sept ans les Etats-Unis à la cour de France, résigna sa mission, en 1823, retourna aux Etats-Unis, et fut désigné par les états de la Virginie comme candidat à la vice-présidence de la république. Il a été nommé l'année dernière (1826) ambassadeur à Londres, où il réside maintenant. M. Gallatin vient de conclure (en 1827) un traité pour régler le commerce entre les colonies anglaises d'Amérique et les Etats-Unis, qui avait donné lieu à tant de contestations entre les deux gouvernements. Il remplaça dans cette légation le vieux fédéraliste M. Rufus King, nommé d'abord par le président Adams, et que des infirmités forcèrent à quitter l'ambassade d'Angleterre. M. Gallatin a publié : *Esquisse des finances des Etats-Unis*, New-York, 1796, in-8°. Il s'est marié en Amérique, où sa fille vient de faire un très riche mariage. M. Gallatin est d'un commerce agréable ; il est instruit sans être pédant, et a des manières simples, mais affables et polies, telles qu'on doit en attendre d'un républicain par principe et d'un homme qui a rempli des places éminentes dans son pays et à l'étranger. C'est un négociateur habile et adroit, ayant beaucoup de mesure sans manquer de fermeté ; il est très assidu au travail, et ne borne pas ses études et ses recherches aux seuls objets intimement liés avec la diplomatie ; l'économie politique, les finances occupent ses loisirs, et il possède une instruction très variée.

GALLE ( ), graveur en médailles, membre de l'Institut, né à Saint-Etienne-en-Forez, commença la pratique de son art dans la manufacture d'armes si renommée de sa ville natale, où il était employé à graver les ornements sur des platines et garnitures de fusils de chasse ; tels avaient été aussi les débuts de M. Dupré, le plus habile graveur en médailles de notre temps. M. Galle s'étant distingué dans ce genre, voulut s'élever jusqu'à la gravure en médailles, et il y réussit d'une manière brillante. M. Dupré, dégoûté par les résultats de quelques intrigues jalouses sous le gouvernement consulaire, ayant à cette époque abandonné son art, la première place restait vacante. M. Galle s'en empara, et en partagea les honneurs avec M. Andrieux, mort en 1822. Ces deux artistes avaient l'un et l'autre une assez grande pratique de la gravure en général lorsqu'ils commencèrent celle des médailles, et avaient passé l'âge des études directement préparatoires de cet art difficile ; cependant ils réussirent d'une manière à peu près également satisfaisante. M. Galle cependant mettait plus de sévérité dans son exécution. Le fini précieux qu'ils surent l'un et l'autre donner à leur travail leur valut les suffrages du public. Les meilleures médailles de cet artiste se trouvent dans la collection impériale. En voici l'indication : celle de Napoléon, trente lignes ; celle de *Bonus eventus*, 15 lignes ; de la bataille d'Iéna et de la prise de Vienne, etc., 18 lignes : ces divers morceaux sont remarquables par la finesse et la recherche du travail. Depuis cette époque, M. Galle a exécuté, entre autres choses, la médaille du célèbre peintre David, d'après un médaillon de M. Aude. C'est un ouvrage qui lui a fait beaucoup d'honneur. M. Galle a été constamment chargé des travaux du gouvernement, et il vient d'exécuter la gravure du timbre national.

GALLI (N.), naquit à Rome en 1781. Sa famille qui ne le destinait pas au théâtre, lui fit donner une excellente éducation ; mais les dispositions extraordinaires du jeune Galli pour les jeux scéniques, les moyens qu'il montrait dans des réunions particulières dès l'âge le plus tendre, engagèrent ses parents à céder au penchant irrésistible qui l'entraînait vers la carrière dramatique. Galli débuta à vingt-un ans au théâtre de Bologne par le rôle du roi dans la *Partie de chasse de Henri IV* de Generali ; le succès qu'il y obtint décida de son avenir : il avait alors une très belle voix de ténor, mais à vingt-sept ans sa voix se changea subitement en une basse-taille d'une force telle qu'on n'en avait encore entendue de pareille. Galli rapporte au hasard ce changement vraiment singulier, mais on doit plutôt l'attribuer à un élargissement accidentel du larynx, provenant soit de maladie, soit d'exercices continuels de cet organe. En peu de temps il devint l'émule des basses chantantes les plus en vogue en Italie. Partout où il parut, à Barcelonne, à Venise, à Naples, à Rome et surtout à Milan où il resta huit ans, il obtint un succès de fureur. Les rôles de Tarabetto dans *L'Inganno Felice* ; du Bey dans l'*Italiana in Algeri* (1813) ; du jeune Turc dans *Il Turco in Italia* (1814), assurèrent sa réputation à laquelle il mit le sceau par la manière dont il créa, en 1817, le rôle de Fernando dans la *Gazza Ladra*. Fêté, applaudi dans toutes les villes d'Italie, il manquait à la gloire de Galli le suffrage des dilettanti parisiens. Il parut devant eux, le 18 septembre 1821, dans le rôle de Fernando, et tous les rôles qu'il a joués depuis lui ont mérité le titre d'excellent acteur tragique et comique, titre que l'on décerne rarement en France aux chanteurs ultramontains. Galli quitta Paris pour y revenir, le 4 août 1825. Il est fâcheux que le peu d'étendue de la salle Favart ne lui permette pas de déployer avec avantage toutes les ressources d'une des plus belles voix qui existent aujourd'hui. Aussi cet artiste est-il quelquefois obligé de l'assourdir, ce qui produit un assez mauvais effet. Mais il faut l'avoir entendu dans la belle scène du tribunal de la *Gazza ladra*, dans le duo du deuxième acte de *Semiramide*, et surtout dans les morceaux d'ensemble de tous les ouvrages où il paraît, pour pouvoir apprécier le talent extraordinaire d'un artiste qui unit au mérite d'un chant rempli d'ame et d'expression, celui de saisir avec un naturel étonnant le caractère du personnage qu'il représente, et de communiquer le feu qui l'anime aux acteurs qui paraissent avec lui.

GALLIZIN ou GALLITZIN (Dmitri, prince de), né en Russie, vers 1730, cultiva les lettres et surtout les sciences naturelles avec passion. Il fut nommé ambassadeur en France, en 1765, et se lia avec les hommes qui avaient alors la plus grande célébrité. Il était en relation avec Voltaire, et l'on trouve dans la correspondance de cet écrivain des lettres où il loue les belles qualités du prince Gallitzin, et surtout son esprit de tolérance. Il passa à l'ambassade de La Haye, vers 1773, et y publia une édition des *Œuvres d'Helvétius*, augmentée du *Traité de l'homme*, dont il avait acquis le manuscrit. Lorsque la révolution française éclata, il se retira en Allemagne, et s'y consacra à l'étude de l'histoire naturelle. Il mourut à Brunswick le 17 mars 1803. Il était membre des académies de Pétersbourg, Stockholm, Berlin et Bruxelles, et président de la société minéralogique de Iéna. On a de lui : 1° *Description physique de la Tauride, relativement aux trois règnes de la nature*, trad. du russe en français, La Haye, 1788, in-8° ; 2° *Traité de minéralogie*, ou *Description abrégée et méthodique des minéraux*, Maestricht, 1792, in-4°, nouvelle édition augmentée, 1796, in-4° ; 3° *L'esprit des économistes*, ou *les économistes justifiés d'avoir posé par leurs principes les bases de la révolution française*, Brunswick, 1796, 2 vol. in-8° ; 4° *Histoire de la*

guerre entre la Russie et la Turquie, et particulièrement de la campagne de 1769 (par le chevalier Keralio), avec des notes et des observations (du prince Dimitri Gallitzin), Saint-Pétersbourg, Amsterdam, 1773, in-4° ou in-8°. Il a encore inséré plusieurs mémoires dans le *Journal des savants* et dans plusieurs recueils de sociétés savantes.

GALLIZIN (Amélie, princesse de), femme du précédent, célèbre par les grâces de son esprit, par ses liaisons littéraires, mais surtout par l'exaltation de ses principes religieux, était fille de l'ancien général prussien, comte de Schmettau. Elle passa une partie de sa jeunesse à la cour de la princesse Ferdinand de Prusse, belle-sœur de Frédéric II. Dans un voyage d'Aix-la-Chapelle, Mlle de Schmettau eut occasion de faire la connaissance du Prince de Gallizin, alors ambassadeur de Russie à La Haye, qui rechercha et obtint sa main. Pendant les fréquents voyages diplomatiques que faisait le prince, son épouse fixa sa résidence à Munster. Là, pour charmer les ennuis de l'absence, la princesse de Gallizin se forma une société composée, d'abord de gens du monde, de savants et d'hommes de lettres, mais dans laquelle s'introduisit bientôt une foule de personnages des deux sexes, imbus des principes du prosélytisme religieux, et que Voss a dévoilés et mis à nu, d'une manière si piquante, et en même temps si vraie, dans un écrit intitulé : *Wie ward Fritz Stolberg ein Unfreier?* On ne saurait nier que la scandaleuse abjuration de Stolberg et de sa famille, n'ait été l'effet des suggestions de la princesse de Gallizin et de ses adhérents, et que son exemple n'ait au moins grandement contribué à ébranler les idées religieuses, surtout dans une certaine classe d'hommes dont il est si facile en général d'émouvoir et d'égarer les passions. Abstraction faite de ce qu'on pourrait se croire en droit de lui reprocher à cet égard, la princesse de Gallizin occupait un rang distingué dans sa sphère ; et, pour donner ici une juste idée de la considération personnelle dont elle jouissait alors dans le monde savant, il suffira sans doute de remarquer qu'elle admit dans le cercle de sa société, des hommes tels que Hamann, Hemsterhuis, Jacobi, Goethe, Fürstenberg, etc. ; en sorte qu'à cette époque de sa vie, la ville de Munster fut souvent le rendez-vous de ce que l'Allemagne comptait de plus illustre dans les sciences, dans les arts et dans la littérature. Hamann et Hemsterhuis furent au nombre de ses admirateurs les plus dévoués, et lorsque le premier mourut sous son toit hospitalier, à Munster, la princesse de Gallizin lui fit élever un monument funéraire dans ses jardins. Au surplus, ce qui paraît démontrer jusqu'à quel point était invétéré son penchant pour le prosélytisme religieux, c'est une insinuation de Goethe, consignée dans le cinquième volume de ses mémoires, insinuation de laquelle il résulte que la princesse de Gallizin eût bien voulu convertir aussi cet illustre écrivain ; mais un homme de cette trempe d'esprit était incapable d'une pareille aberration. Elle eut plus de succès avec le comte Frédéric Schlegel et Zacharie Werner. Mais, par une de ces étranges bizarreries qui se rencontrent parfois dans les caractères extraordinaires, à ce fanatisme religieux qui formait le trait distinctif de celui de la princesse, s'alliaient en elle des idées disparates et en quelque sorte contradictoires. C'est ainsi qu'en ce qui touchait à l'éducation de ses enfants, Mme de Gallizin tenait exclusivement au système philosophique de Rousseau, et qu'elle les éleva, pour ainsi dire, dans l'état de nature, ou, comme on dit communément, à la *Jean-Jacques*, dans l'endurcissement du corps et de l'esprit. La princesse de Gallizin mourut, en 1806, à Angelmoode, près de Munster, où, vers les derniers temps de sa vie, elle était dans l'usage de passer l'été. Son fils est missionnaire en Amérique. Sa fille a épousé un prince de Salm.

GALLO (Andrea), né à Messine en 1732, cultiva d'abord les mathématiques, moins en elles-mêmes que dans leur application à la physique en général, et à la physique céleste en particulier. Ainsi, il fabriqua un télescope de neuf pieds pour pouvoir observer les phases et les éclipses de la lune : entreprise qu'on ne peut s'empêcher de trouver hardie, quand on considère que la Sicile à cette époque était entièrement destituée de toute espèce d'instruments et de moyens capables d'encourager un homme dans une semblable carrière. Une nouvelle académie fondée par l'archevêque de Messine, dont le but était de s'occuper d'abord d'études ecclésiastiques, et ensuite d'histoire naturelle et d'antiquités, engagea Gallo, qui en fut nommé membre, à donner une autre direction à son esprit, et à varier de plus en plus ses connaissances pour répondre dignement à ce que ce prélat attendait de son expérience et de ses lumières ; il devint donc naturaliste et antiquaire. Ce nouvel emploi de son activité intellectuelle lui valut sa grande réputation dans la république des lettres. Gallo avait donné les premiers indices de ses connaissances comme naturaliste, en parlant avec beaucoup de discernement du phénomène extraordinaire du phare de Messine qu'on appelle *la Rema* ; et ce fut lui qui remarqua que les six heures pendant lesquelles le courant entre et sort du phare, ne sont pas parfaitement régulières, mais qu'elles varient selon la force éventuelle des tempêtes et selon les différentes phases de la lune ; il fixa les points où se rencontrent les différentes lignes du courant, et les rochers où elles vont se heurter sous les eaux au milieu du phare ; qui, selon lui, est comme une grande rivière parsemée d'écueils contre lesquels les flots se brisent et s'engorgent par mille mouvements opposés. Lorsque la ville de Messine fut détruite par le tremblement de terre qui eut lieu en 1783, Gallo donna de nouvelles preuves de ses connaissances en ce genre, et se distingua parmi tous ceux qui avaient essayé de décrire cet épouvantable désastre. Il rédigea un journal météorologique et des lettres dans lesquelles il parla de la durée de chaque secousse, de l'état de l'atmosphère, des feux qui sortaient de la terre, des flammes qui s'élevaient le long des édifices, enfin des signes accidentels ou naturels qui précédèrent ou accompagnèrent tous ces grands phénomènes. Il tâcha aussi d'en expliquer les causes, et supposa que les villes détruites posaient sur la base d'un cône renversé, et rempli de nitre, de soufre et d'autres matières combustibles, que le feu électrique, parti du volcan de Stromboli, avait enflammées. Cet ouvrage est riche en observations judicieuses, plusieurs néanmoins sont vagues et hypothétiques, parceque l'auteur manquait d'instruments, et n'avait à sa disposition qu'un simple électroscope, qui lui fut tout-à-fait inutile. Gallo avait le projet de publier une histoire naturelle complète de la Sicile, et en avait ramassé plusieurs matériaux ; mais dans les dernières années de sa vie, pressé par le besoin, il vendit son musée, et ne put jamais exécuter cette grande entreprise. Il mourut à Messine dans le mois de mai 1814. Les principaux ouvrages d'Andrea Gallo sont, 1° *Observatio lunaris eclipsis XV kal. junii* 1761 ; 2° *Dissertazione sopra un antico calice di osso, presentata all' accademia fiorentina* ; 3° *Spiegazione di un idolo di marmo* ; 4° *Ragionamento intorno alla credenza ed al culto de' demonii presso i gentili* ; 5° *Spiegazione di un marmo scoperto nella chiesa di S. Giacomo in Messina l'anno* 1751 ; 6° *Due lettere sopra l'ascia sepolcrale degli*

antichi, all' eruditissimo principe di Biscari; 7° *Due lettere al signor Giovanni Houel, pittore del re in Parigi, sul di lui viaggio pittoresco en Sicilia*; 8° *Descrizione istorica ed antiquaria dell' antico teatro di Taormina, con tavole in rame* (tous ces ouvrages se trouvent insérés dans la *Collezione di opuscoli di autori siciliani*, imprimée a Palerme); 9° *Lettere di Aldo le Grane ad un amico, nelle quali dandogli ragguaglio di quanto osservò nel suo viaggio in Sicilia, mette all' esame la 5a e 6a lettera del P. Lupi*, Livorno, 1737, in-4°; 10° *Lettere scritte al signor cavaliere N. N., delle reali academie di Londra, di Bordeaux e di Upsal, su i tremuoti del 1783, con un giornale meteorologico, e con figure*, Messina, 1783, in-4°.

GALLO (Marzio-Mastrilli, d'abord marquis, puis duc de), fut destiné de bonne heure à la carriere diplomatique, vers laquelle ses premières études et ses premiers travaux furent diriges. Il fut successivement ambassadeur, ministre des affaires étrangères du royaume de Naples et vice-roi de Sicile, missions qu'il remplit avec distinction. En 1795, désigné pour le poste de premier ministre en remplacement du fameux chevalier Acton, qui depuis plus de vingt-ans gouvernait despotiquement le royaume, il eut le bon esprit de le refuser pour ne point se compromettre avec un homme aussi vindicatif que puissant. Il assista, en 1797, aux conférences d'Udine qui préparèrent la paix de Campo-Formio, signa ce traité au nom de sa cour, et en récompense il reçut de celle de Vienne l'ordre de la toison d'or, que lui conféra l'empereur d'Autriche. Après cette paix il passa en Sicile en qualité de vice-roi; mais il en fut bientôt rappelé pour se rendre à Milan, en qualité d'ambassadeur, près de la république cisalpine, qu'il quitta ensuite pour passer a l'ambassade de France auprès du premier consul Bonaparte. En 1805, il assista à Milan au couronnement de ce prince comme roi d'Italie, et, le 21 septembre de la même année, il signa à Paris le traité de neutralité entre la France et Naples, dont l'une des principales clauses fut l'évacuation du royaume de Naples par les troupes françaises. Mais ce traité fut aussitôt violé que conclu par le gouvernement napolitain par un traité contraire signé a Naples, et avec les cours de Vienne et de Saint-James: le souverain de Naples s'engagea a recevoir dans ses places fortes douze mille hommes de troupes alliées. Les courtisans toujours observateurs un peu malins, et ceux de Naples, peut-être plus malins encore, remarquèrent que la plume avec laquelle Ferdinand ratifia le traité avec la France, fut identiquement la même avec laquelle deux mois après il ratifia l'alliance contractée avec l'Autriche et l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, de Gallo fut complétement la dupe de la duplicité de sa cour. Cruellement compromis, il pensa que son caractère et sa loyauté lui prescrivaient de ne pas s'éloigner de Paris, et d'envoyer sa démission a sa cour qui s'était si indécemment jouée de sa bonne foi. La conséquence de cette violation de la foi publique fut la perte temporaire du royaume de Naples pour le roi Ferdinand, et l'intronisation de Joseph Napoléon à sa place. Le marquis de Gallo auquel on ne pouvait adresser aucun reproche, suivit à Naples le roi Joseph, qui le nomma son ministre des affaires étrangères, le combla de faveurs, et l'honora toujours de sa confiance. Lorsque en mai 1808, Joseph alla prendre possession du royaume d'Espagne, le marquis de Gallo l'accompagna jusqu'à Bayonne, où il reçut du roi Joseph, comme un dernier témoignage de satisfaction de ses services, le grand cordon de l'ordre des Deux-Siciles. De Bayonne Gallo vint à Paris prendre les ordres de Joachim Murat son nouveau roi. Il l'accompagna a Naples, conserva le porte-feuille des affaires étrangères, mérita la confiance et les bienfaits de Joachim comme il avait mérité ceux de Joseph. Il fut élevé par Joachim à la dignité de duc, lui demeura constamment attaché, et ce qui est plus rare, il lui resta fidele dans son malheur. Le dernier service qu'il rendit a son infortuné souverain fut de le suivre dans la Haute-Italie, où l'attendaient de si grands malheurs, et de rédiger son manifeste contre l'Autriche, dont l'auteur de cette notice possède peut-être la seule copie qui existe. Mais a quoi servent les manifestes contre la force? Que peuvent la raison et la justice contre la puissance des baïonnettes? Joachim fut vaincu presque sans avoir combattu; et l'on connaît la catastrophe qui termina sa vie. Lorsque Ferdinand rentra dans Naples, le duc de Gallo se présenta sans crainte devant lui. On n'avait nul reproche à faire à sa conduite puisqu'on avait commencé a se jouer de son caractère et de sa bonne foi. Il ne tarda pas a se retirer dans une de ses terres, pour y jouir du calme de la vie privée. Mais ses nombreux amis, à la tête desquels il faut compter les membres de la famille Colona, et le prince Colona de Stigliano, chef de cette illustre maison, dont il a épousé une des filles, ne tardèrent pas a le faire rappeler à la cour; le roi, pour rendre sa longue expérience utile à son pays, le nomma ambassadeur à la cour de Russie.

GALVANI (Louis), célèbre par la découverte de la modification de l'électricité nommée *galvanisme*, naquit à Bologne le 9 septembre 1737. Né avec un penchant très prononcé pour le mysticité, il eut long-temps l'intention de s'ensevelir dans un cloître, et ce ne fut pas sans peine que ses parents et ses amis le détournèrent de ce projet. Il se voua alors à la médecine, a la chirurgie et aux accouchements, et obtint beaucoup de succès dans ces deux dernières branches de l'art de guérir. Cependant, tout en s'occupant de recherches anatomiques et physiologiques, auxquelles il associait des expériences de physique, il n'abandonna jamais les idées théologiques qui avaient germé et jeté de profondes racines dans son esprit dès sa première jeunesse, et il se montra, par suite de cette même tendance, l'ennemi de la révolution française et de celle qui renversa la domination autrichienne en Italie et créa la république cisalpine. En 1762, ayant soutenu avec distinction sa thèse sur les os, il fut nommé professeur d'anatomie à l'université de Bologne, et publia successivement quelques mémoires intéressants sur l'anatomie comparée. A l'époque de la création de la république cisalpine, ayant refusé de prêter le serment exigé de tous les employés publics, il perdit sa chaire, et se retira chez son frère, où le chagrin de sa disgrace joint à celui que lui avait déja causé la mort d'une épouse chérie, le fit tomber dans un état de langueur dont les soins de l'amitié ne purent le retirer. Il faut qu'un chagrin plus profond que celui causé par sa destitution eut miné la santé de Galvani, car le gouvernement cisalpin, après avoir en vain cherché à vaincre l'obstination de ce professeur, eut la générosité de le réintégrer dans sa chaire; cette faveur ne put cependant pas détourner le coup de la mort qui le frappa le 4 décembre 1798. La découverte qui rendit Galvani célèbre, fut, comme tant d'autres, l'effet du hasard, et le mérite d'avoir ramené le phénomène a ceux de l'électricité était réservé à un homme très supérieur à Galvani, au grand Volta; aussi le mot *galvanisme* commence-t-il a tomber en désuétude, et les appareils électro-moteurs ne se nomment plus que *voltaïques*. Ce fut la femme et un élève de Galvani qui remarquèrent les premiers des mouvements musculaires dans des grenouilles placées de manière a recevoir l'influence électrique au moyen d'un conduc-

teur. Galvani s'assura du fait, varia les expériences, et crut pouvoir en déduire une théorie qui fut d'abord très bien accueillie et adoptée par Volta, Aldini et autres savants, mais qui depuis a été peu à peu abandonnée. Galvani supposait que les phénomènes de la contraction musculaire sont dus à une électricité particulière inhérente à l'organisation et qui se polarise dans les nerfs et dans les muscles. Dans cette théorie, chaque fibre représente, en quelque sorte, une espèce de bouteille de Leyde, dont les nerfs sont les conducteurs; le fluide, attiré des muscles dans les nerfs, passe ensuite de ceux-ci à la surface des premiers, en sorte qu'à chaque décharge de cet appareil électrico-organique, il s'opère une contraction dans les fibres musculaires ou le phénomène a lieu. Cette explication, successivement combattue et reproduite, a encore bien des partisans; mais, d'après les importantes découvertes de Volta, de Ritter et autres physiciens, et les expériences de plusieurs physiologistes distingués, on croit généralement que dans les contractions opérées par l'application des conducteurs de la pile voltaïque, ce n'est point l'électricité inhérente aux nerfs et aux muscles, mais celle qui se développe par le contact des métaux ou autres substances qui cause les mouvements convulsifs. Toutefois, puisque, d'un côté, l'électricité est une force inhérente aux corps organisés, et que, d'un autre, celle qui résulte du contact des métaux peut exciter dans les animaux, après la mort, des mouvements semblables à ceux qui s'exécutent spontanément pendant la vie, il est assez vraisemblable que les conditions du mouvement musculaire ont une grande analogie avec les phénomènes de l'électricité développée par contact, et que c'est du moins un des éléments de la contractibilité musculaire. M. Alibert, dans son éloge historique de Galvani, a bien fait ressortir le mérite de sa découverte qui, entre les mains de Davy, a ouvert un nouveau champ à la chimie, en la mettant en possession du plus puissant instrument de décomposition connu jusqu'à présent. Voici la liste des ouvrages de Galvani, outre sa thèse sur les os: 1° *De renibus atque ureteribus volatilium*. Cette description anatomique de quelques organes des oiseaux est remarquable par une scrupuleuse exactitude. 2° *De volatilium aure*. Ce n'est que l'ébauche d'un grand travail qu'avait entrepris l'auteur sur l'organe de l'ouïe; Galvani accusa Scarpa de s'être approprié les découvertes qu'il enseignait dans ses cours publics, et que ce dernier publia dans ses *Observations sur la fenêtre ronde*. Nous avons de la peine à ajouter foi à une pareille accusation: un homme, tel que Scarpa, n'avait pas besoin des découvertes d'autrui. Ces deux opuscules de Galvani font partie des *Mémoires de l'institut des sciences de Bologne*. 3° *De viribus electricitatis in motu musculari commentarius*. C'est dans ce mémoire qu'est consignée sa découverte des phénomènes excités ou produits après la mort, sur la contraction musculaire, au moyen des métaux mis en contact avec les nerfs et les muscles.

GAMBA (le comte Pierre), né à Ravenne en 1801, était frère de la comtesse Guiccioli, connue par les grâces de son esprit, sa beauté et plus encore par ses liaisons avec lord Byron qu'elle suivit dans plusieurs voyages. Lorsque ce dernier résolut d'aller secourir les Grecs, le comte Gamba l'accompagna d'abord jusqu'à Céphalonie, ou s'étant embarqué sur un autre navire pour Missolonghi, il fut fait prisonnier, en vue de cette place, par un corsaire turc qui le conduisit aux châteaux des Dardanelles de Lépante, devant Jussuf pacha. Ayant été pris sous pavillon anglo-ionien, il fut bientôt relâché, et s'empressa de rejoindre, à Missolonghi, lord Byron qui le nomma officier dans le cadre de la légion qu'il se proposait de lever à ses frais. Le comte Gamba, après avoir été témoin de la fin prématurée du noble lord, qui arrêta l'exécution de ses projets, se rendit à Londres, où il publia une relation du dernier voyage et de la mort de l'illustre philhellène. Peu de temps après, il retourna en Grèce, endossa le costume albanais, et s'attacha au colonel Fabvier qu'il suivit, comme volontaire, dans toutes ses expéditions. Il montra beaucoup de courage, et soutint, avec une grande persévérance, les fatigues les plus dures d'une profession absolument étrangère à ses habitudes antérieures et à son éducation; mais, à la fin de l'année 1826, une mort douloureuse, qui en fut la suite, vint le frapper dans sa vingt-sixième année au hameau de Dara, près du camp de Méthana. Le colonel Fabvier et tous les officiers étrangers au service de la Grèce, donnèrent de vifs regrets à la perte du comte Gamba, à qui une foule de qualités aimables et une valeur qui ne s'est jamais démentie faisaient pardonner ce qu'avait pu présenter d'inconvenant sa liaison avec un homme qui avait été publiquement l'amant de sa sœur. Il a publié: *A narrative of lord Byron's last journey to Greece*, London, 1825, in-8°, traduit en français par J.-T. Parisot, Paris, 1825, in-8°.

GAMON (François-Joseph), né à Entraigues dans le Vivarais, vers 1765, étudia le droit à Toulouse, et y fut reçu avocat peu de temps avant la révolution. Il donnait déjà de brillantes espérances dans son pays natal, comme jurisconsulte, lorsque les assemblées électorales furent convoquées pour nommer des députés aux états-généraux. Trop jeune encore pour pouvoir représenter ses concitoyens, il se fit du moins remarquer par un discours fort éloquent qu'il prononça dans une nombreuse réunion d'électeurs, et qui fit regretter à ceux-ci qu'il n'eût pas atteint l'âge requis pour les fonctions de député. Deux ans après, le collège électoral du département de l'Ardèche s'empressa de mettre à profit sa récente éligibilité, et le choisit pour remplacer Valadier à l'assemblée législative. Il y parla peu, commença néanmoins à s'y faire connaître des girondins avec lesquels il se lia, et fut ensuite réélu à la convention. Dans le procès de Louis XVI, il demanda que ce prince fût entendu avant le décret d'accusation, et se prononça courageusement pour l'appel au peuple: «Je dis oui, s'écria-t-il, «en dépit des poignards levés sur ma tête, parceque «tel est le cri de ma conscience.» Il vota néanmoins la mort, avec un sursis toutefois jusqu'au moment où le territoire serait envahi par les armées de la coalition européenne. Au mois de mai suivant, il fut nommé membre du comité des inspecteurs, et rendit compte, en cette qualité, des manœuvres employées par les jacobins pour composer les tribunes publiques de leurs affidés. Signataire des protestations du côté droit contre les journées des 31 mai et 2 juin, il fut compris dans la proscription des 73, et ne dut son salut qu'à un besoin pressant qui l'obligea de sortir de la salle quelques minutes avant la prononciation du décret d'arrestation. Ayant trouvé les portes de la convention fermées, lorsqu'il voulut y rentrer, et pressentant la cause de cette mesure, il se retira chez un de ses amis pour y attendre le résultat de la séance; et quand il le connut, il ne songea plus qu'à trouver les moyens de passer à l'étranger pour mettre sa vie en sûreté. Il franchit les barrières de Paris, en se cachant dans une charrette de foin, et parvint à gagner le territoire suisse, où il fit un séjour de quinze mois pendant lequel il se maria. Rentré en France après le 9 thermidor, il reprit son poste à la convention, le 8 décembre 1794, et ne sut pas toujours résister aux tentations de l'esprit

de vengeance. Le 4 mai 1795, il s'éleva contre le système des confiscations, et demanda qu'on rendît les biens des parents des condamnés. Auxiliaire de Henri Lariviere, réacteur ardent, et devenu par la membre du comité de salut public, il craignit néanmoins que le royalisme ne finît par profiter de la persécution dont les jacobins étaient l'objet, et il appuya le réarmement des patriotes, à l'époque des événements de vendémiaire, pour repousser l'agression des sectionnaires parisiens, soulevés contre la convention; mais il voulut que l'assemblée adressât une proclamation aux habitants de la capitale pour leur expliquer les motifs de cette mesure, et il en fit la proposition expresse au nom des comités. Chénier s'opposa vivement à ce qu'elle fût adoptée, et il la fit rejeter par l'ordre du jour en s'écriant: « Il n'y a plus de salut pour la convention que dans la victoire ou la mort. » Deux jours après, Gamon sortit du sein de la représentation nationale, et se trouva aussitôt compromis dans la procédure relative aux papiers saisis chez Lemaître. Le comte d'Entraigues, son compatriote, l'avait cité dans une de ses lettres, et il n'en fallait pas davantage pour provoquer des soupçons contre un député qui avait siégé au côté droit de la convention. Gamon parvint cependant à se disculper sans trop de difficulté, et il entra au conseil des cinq-cents, où il resta jusqu'en 1797. En 1800, il fut nommé juge à la cour d'appel de Nismes, et président du tribunal criminel de l'Ardèche. En 1806, il vint à la tête de la députation du collége électoral de ce département, féliciter Napoléon sur ses triomphes. Quelques années après (en juin 1811), il fut appelé à présider l'une des chambres de la cour impériale de Nismes. En 1814, il fut contraint d'abandonner ces hautes fonctions, auxquelles Napoléon s'empressa de le renvoyer à son retour de l'île d'Elbe. A cette même époque, le collége électoral de l'Ardèche le nomma membre de la chambre des représentants, où il ne prit la parole qu'après la sanglante déroute de Waterloo. « L'ennemi s'avance, s'écria-t-il; nous qui vîmes » si souvent nos armées triomphantes dicter des » lois à tous les monarques de l'Europe dans leurs » capitales humiliées, nous sommes descendus de » ce haut degré de puissance et de gloire! Nous en » sommes descendus, parceque l'exagération de » l'amour de la liberté nous emporta au-delà de » cette constitution de 1791, qui nous offrait un sûr » abri! nous en sommes descendus parceque l'anarchie, monstrueux enfant de la république avortée, défigurant cette liberté sainte, objet de notre » culte, ne nous la montra plus que sous les traits » hideux de la licence! nous en sommes descendus » parceque le génie extraordinaire qui pouvait, après » notre chute, nous relever vers la liberté et nous » la reconquérir, livré à la séduction intéressée des » courtisans du pouvoir absolu, ou peut-être à la » séduction du pouvoir lui-même, ne songea qu'à » donner de l'éclat à son sceptre, qu'à parcourir, » à conquérir, à ravager les royaumes. Nous en » sommes descendus parceque, changeant de principes, de sentiments et de costumes, des hommes » à grand talent prostituèrent à la tyrannie le noble » et pur encens qu'ils devaient à la liberté! Que » nous reste-t-il donc à faire? Quelle planche » aborder au milieu de ce grand naufrage? Je » vous l'ai dit: la constitution de 1791; cette » constitution veut un chef, veut un roi. Qui » de vous le premier nommera le monarque? ce » ne sera pas moi. Je veux éloigner de ma personne tout soupçon de servir un parti, en faisant une indication, en prenant une initiative, » qui pourrait néanmoins résulter d'un sentiment » pur et patriotique. Je sais que Napoléon II, » que Louis XVIII, que le duc d'Orléans, que » d'autres encore ont des partisans; mais je suis, » moi, étranger à tous les partis; ce que je veux, » ce que je vous demande, au nom du peuple français, c'est une constitution libre, une constitution qu'un roi constitutionnel fasse exécuter religieusement pour son intérêt et pour le nôtre.... Il » ne s'agit pas, messieurs, de peser aujourd'hui » dans la balance, en parcourant les phases de notre » révolution, les fautes et les crimes des peuples, » les fautes et les crimes des rois; il convient seulement d'observer que les uns et les autres peuvent les expier par une conduite magnanime... » Eh! pourquoi taire, pourquoi ne pas faire retentir dans cette enceinte une pensée, hardie peut-être, dont mon cœur est oppressé? Ni l'anarchie qui dressa mon échafaud, ni le royalisme » arrogant et superbe, qui peut-être se dispose à la » vengeance, ne m'ont appris à céder à la crainte. » Il faut donc le dire, les rois sont à jamais flétris, » et bientôt leur politique ambitieuse et discordante nous vengera d'eux-mêmes, s'ils foulent » aux pieds notre droit le plus sacré, droit commun » à tous les peuples, notre indépendance nationale! Et vous, représentants qui m'écoutez, vous » serez voués à un opprobre éternel, si cette constitution, qui naquit dans les beaux jours de la » révolution, qui fut véritablement l'expression du » vœu national, ne devient à l'instant même votre » point de ralliement, votre centre d'union, et si » vous ne la défendez jusqu'à la mort. Proclamez » donc, représentants, proclamez la résurrection de » cette constitution si librement consentie, si librement acceptée par ce peuple qui s'empressera, » si vous le jugez nécessaire, de la consacrer par » une acceptation nouvelle. Ce n'est plus l'audace, » le génie, la fortune ou la victoire qu'il faut invoquer, c'est, avec quelques modifications qui peuvent avoir lieu séance tenante, c'est la constitution de 1791. » Ce discours produisit une vive impression sur l'assemblée; la proposition de l'orateur, généralement appuyée, semblait même devoir être bientôt transformée en décret, lorsqu'un membre demanda qu'elle fût renvoyée au comité de constitution, et cet ajournement ayant été prononcé, les événements militaires rendirent incontinent superflues toutes discussions législatives. Destitué une seconde fois par le gouvernement royal, Gamon se retira dans sa terre d'Entraigues, d'où il fut arraché par la loi dite d'amnistie du 12 janvier 1816. Considéré comme régicide, il fut obligé de quitter la France, et se réfugia de nouveau en Suisse, pays de son épouse. Sous le ministère de M. Decaze, il obtint la permission de revenir dans sa patrie, et il a vécu depuis entièrement ignoré dans le village de l'Ardèche, où il naquit. Gamon présenta, en 1806, à Napoléon, un drame intitulé: *Beaurepaire*, ou *la Prise de Verdun en* 1792. Il a mis en vers le *Télémaque* de Fénélon, et s'est assez bien tiré de cette périlleuse entreprise. On a encore de lui: *Exposé de ma conduite politique depuis le 20 mars jusqu'au 7 juillet* 1815, 1815, in 8°.

GANILH (Charles), naquit en Auvergne, en 1760. Il suivait la carrière du barreau à Paris, et fut un des électeurs de 1789. Son premier acte dans la double carrière administrative et politique fut d'être envoyé, le 12 juillet, avec un de ses collègues, par le comité de l'hôtel-de-ville, auprès de l'assemblée nationale pour lui rendre compte de l'agitation et des troubles qui régnaient dans Paris, et pour la prier d'aviser aux moyens de les faire cesser. L'assemblée, qui déjà avait supplié le roi de faire éloigner les troupes cantonnées autour de Paris et de Versailles, promit de renouveler ses instances jusqu'à ce que le gouvernement y eût fait droit.

M. Ganilh fut, quelque temps après, cité comme témoin dans l'affaire du baron de Bezenval, et sa déposition ne produisit aucun résultat à la charge de l'accusé. Peu satisfait de la marche, des incertitudes, et on peut ajouter de l'anarchie directoriale, il seconda de tous ses moyens la révolution du 18 brumaire. La manière franche et décidée dont il s'était prononcé lui ouvrit les portes du tribunat; il y fut admis lors de l'établissement de ce corps, qui n'eut qu'une existence éphémère précisément parceque sa constitution politique le destinait à rendre les plus grands services à l'état en arrêtant les invasions du pouvoir. La qualité de tribun ne fut point une sinécure pour M. Ganilh; il défendit constamment les intérêts nationaux, et aucune grande question dans l'ordre politique ou attributif du pouvoir ne le trouva ni étranger, ni indifférent à sa solution : aussi s'opposa-t-il avec force à la réforme du tribunal de cassation; et il démontra que, par le nouvel ordre judiciaire proposé, on portait une atteinte réelle à l'indépendance du juri, ce premier garant de la liberté civile, des biens et de la vie des citoyens; il combattit de même le projet de réduction des justices de paix, attaqua avec vigueur celui qui proposait l'établissement des tribunaux spéciaux, qui tendait à enlever aux Français la plus sacrée de leurs garanties, et ne résista pas avec moins de force à celui de la dette publique, qui portait atteinte à la bonne foi et à la fortune des particuliers. Enfin M. Ganilh fut un des membres les plus constants de l'opposition, et résista constamment avec courage aux atteintes du pouvoir : aussi au premier renouvellement du tribunat, qui eut lieu en 1802, il fut éliminé du tableau de ses membres. Rentré dans le calme de la vie privée, M. Ganilh employa isolément ses loisirs à l'examen des plus importantes questions de l'économie publique, et surtout de celles qui touchent aux finances. Après la restauration, il fut, en 1815, nommé député par le département du Cantal. Réélu en 1816, il fut fidèle à son caractère et aux opinions qu'il avait manifestées; il parla et vota en faveur de l'amnistie, et résista de toutes ses forces au projet de la commission qui n'avait pas craint de proposer un ordre de catégories pour frapper tous ceux qu'on trouverait plus ou moins coupables. N'appartenant spécialement ni au parti ministériel, ni à celui de l'opposition, M. Ganilh n'a cherché, n'a vu dans les questions et dans les projets de loi que l'intérêt général auxquels ils devaient se rattacher; il n'a voté pour ou contre eux qu'autant qu'ils obéissaient à cette direction ou qu'ils s'en écartaient; mais dans l'examen et la discussion des budgets annuels, il a presque toujours été un adversaire redoutable des ministres. Bien souvent il est arrivé à ses adversaires de se ménager un triomphe facile en répondant avec fierté à des objections qu'il ne leur avait pas faites, tandis qu'aucun d'eux n'osait ni le suivre sur le terrain où il les défiait, ni essayer de réfuter avec franchise la force des arguments dont il les accablait. M. Ganilh ne fait plus partie de la chambre des députés depuis la loi de septennalité. Il a publié : 1° *Essai politique sur le revenu public des peuples de l'antiquité, du moyen âge et des siècles modernes*, 1806, 2 volumes in-8°; 2e édition, 1823, 2 vol. in-8°; 2° *Des systèmes d'économie politique, de leurs inconvénients et de leurs avantages*, 1809, 2 vol. in-8°; 2e édition, sous le titre suivant : *Des systèmes d'économie politique, de la valeur comparative de leurs doctrines et de celle qui paraît la plus favorable aux progrès de la science, avec de nombreuses additions relatives aux controverses récentes de MM. Malthus, Buchanan, Ricardo, sur les points les plus importants de l'économie politique*, 1821, 2 vol. in-8°; 3° *Réflexions sur le budget de 1814*, in-8°; 4° *Considérations générales sur la situation financière de la France en 1815*, in-8°; 5° *Des droits constitutionnels de la chambre des députés en matière de finances*, ou *Réfutation des doctrines de M. Garnier dans son rapport à la chambre des pairs sur le budget de 1815*, in-8°; 6° *La théorie de l'économie politique fondée sur les faits résultant des statistiques de la France et de l'Angleterre, sur l'expérience de tous les peuples célèbres par leurs richesses et par les lumières de la raison*, Paris, 1815, 2 vol. in-8°, 2e édition, 1822, 2 vol in-8°; 7° *Considérations générales sur la situation financière de la France en 1816*, Paris, 1816, in-8°; 8° *Des droits constitutionnels de la chambre des députés en matière de finances*, ou *Réfutation des doctrines de M. le comte Garnier, dans un rapport à la chambre des pairs, sur le budget de 1815, 1816*, in-8°; 9° *De la législation, de l'administration et de la comptabilité des finances de la France depuis la restauration*, 1817, in-8°; 10° *Réfutation de deux écrits anonymes, sous le titre l'un* d'Eclaircissements sur les lois, les budgets et les comptes de finances, *et l'autre* d'Errata sur quelques brochures de finances, 1817, in-8°; 11° *De la contre-révolution en France, ou de la restauration de l'ancienne noblesse et des anciennes supériorités sociales dans la France nouvelle*, 1823, in-8°; 12° *Du pouvoir et de l'opposition dans la société civile*, 1824, in-8°; 13° *De la réduction des rentes en 1824*, 1824, in-8°; 14° *De la science des finances et du ministère de M. le comte de Villèle*, 1825, in-8°; 15° *Dictionnaire analytique d'économie politique*, 1826, in-8°.

GANTEAUME (Honoré), mort comte, pair de France, vice-amiral, grand-croix de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre royal de Saint-Louis, inspecteur-général des classes des marins, etc., etc., naquit à la Ciotat, en 1755. Son père était capitaine de navire marchand. Ganteaume fut destiné à suivre la même carrière, et, à peine âgé de quatorze ans, il commença à naviguer sur les bâtiments du commerce. A vingt-deux ans, ayant déjà la réputation d'excellent marin, il passa sur les vaisseaux de l'état. Pendant la guerre de l'indépendance américaine (de 1778 à 1783), il servit d'une manière honorable, tant dans les mers d'Amérique qu'aux Grandes-Indes. Il se trouva au combat naval de la Grenade et à la prise de cette île par le comte d'Estaing; il assista également au siège de Savanah, et ensuite à la prise de Trinquemale par le Bailli de Suffren. A la paix, Ganteaume continua de servir sur les bâtiments de guerre, et il entra dans le corps royal de la marine avec le grade de sous-lieutenant de vaisseau, lors de l'organisation nouvelle de ce corps en 1786. Quand la révolution éclata, on vit émigrer presque tous les officiers de la marine royale. N'appartenant pas à la caste nobiliaire, Ganteaume n'était pas digne de les suivre à Coblentz, et, il faut le dire, les opinions politiques qu'il professait alors ne devaient pas le porter à faire ce voyage. A l'ouverture de la guerre avec l'Angleterre, en 1793, il fut promu au grade de lieutenant de vaisseau, et, l'année suivante, il obtint celui de capitaine et le commandement du *Mont-Blanc* de soixante-quatorze. Il participa, sur ce vaisseau, aux divers combats livrés par Villaret aux Anglais, et il fut blessé dans la célèbre et malheureuse affaire du 13 prairial an 2 (1er juin 1794). Il passa ensuite de l'Océan dans la Méditerranée avec la division du contre-amiral Renaudin, dont le *Mont-Blanc* faisait partie, et, sur ce même vaisseau, il prit part au combat du 13 juillet 1795 devant Fréjus, où l'*Alcide* périt dans les flammes. Deux mois après, le gouvernement ayant ordonné qu'on expédiât de Toulon une division navale dans les mers du Levant, pour attendre au passage les navires marchands anglais partant de Smyrne, de

Constantinople et des divers ports de l'Archipel, on la composa du vaisseau le *Mont-Blanc*, de quatre frégates et deux corvettes, et le commandement en fut confié à Ganteaume qui avait alors le grade de chef de division. L'habileté avec laquelle il dirigea sa navigation lui fit le plus grand honneur. Par l'activité de ses mouvements, il semblait se multiplier. Son apparition presque simultanée sur divers points des côtes de la Méditerranée, déçut les Anglais, et les induisit à croire que plusieurs divisions navales françaises parcouraient à la fois cette mer. Avec des forces aussi peu considérables que les siennes, il eut l'art d'occuper deux escadres anglaises et manqua de prendre le fameux Nelson, dont la carrière aurait peut-être été différente s'il eût été fait prisonnier à cette époque. Ganteaume, il est vrai, ne put prendre le convoi du Levant, mais, en retenant dans la Méditerranée deux escadres ennemies, il assura la capture de ce convoi par l'escadre du contre-amiral Richery, dont la croisière ne fut point troublée. Après avoir parcouru la Méditerranée en tout sens pendant cinq mois, échappant d'un côté aux vaisseaux de guerre des Anglais et de l'autre capturant leurs navires marchands, Ganteaume rentra à Toulon. Cette campagne prouva une vérité que les directeurs de notre marine ont trop méconnue pendant la dernière guerre, c'est que, sur mer, des forces infiniment inférieures à celles de l'ennemi peuvent, lorsqu'elles sont habilement conduites, lui causer les plus grands dommages, et que c'est toujours à tort qu'on s'est tant effrayé de la supériorité numérique de la marine anglaise. N'ayant pas cessé de monter le *Mont-Blanc*, Ganteaume revint dans l'Océan, à la fin de 1796, avec l'escadre de Villeneuve qui devait faire partie de la grande expédition d'Irlande, sous Morard de Galles et Hoche, mais qui n'arriva sur les côtes de Bretagne qu'après le départ de la flotte de Brest. L'année suivante, Ganteaume fut chargé d'une mission importante, celle de protéger l'arrivage par mer des matériaux, munitions et subsistances nécessaires pour le réequipement de notre armée navale de l'Océan, dont on s'occupait avec activité dans le port de Brest. Les croisières ennemies de leur côté redoublèrent de surveillance pour intercepter tous les bâtiments destinés à approvisionner ce premier arsenal maritime de la république. Ganteaume eut divers engagements avec les escadres légères anglaises, commandées par sir John Borlasse Warren et sir Edouard Pellew, et sut écarter ces escadres de la côte et favoriser l'entrée des convois. Lors de la fameuse expédition d'Egypte, Ganteaume fut embarqué en qualité de chef d'état-major de l'amiral Brueis, avec le grade de contre-amiral. On l'a généralement soupçonné d'avoir suggéré à Brueis la détermination qu'il prit d'attendre l'ennemi au mouillage sur la rade d'Aboukir, détermination qui causa la destruction presque totale de notre escadre et procura un beau triomphe à Nelson. Quel que soit celui à qui il faut l'attribuer, ce fut une grande faute. Ganteaume fut légèrement blessé pendant le combat d'Aboukir, et il eut le bonheur d'échapper au désastre du vaisseau *l'Orient* qui sauta en l'air au fort de l'action. Après cette funeste catastrophe, il suivit l'armée de terre en Egypte et dans son incursion en Syrie. Il figura dans les différentes actions qui eurent lieu à Gaza, Jaffa et Saint-Jean-d'Acre. Ce fut Ganteaume qui prépara, avec autant d'activité que de secret, l'armement destiné à ramener Bonaparte en France. Il s'embarqua ensuite avec lui sur la frégate la *Muiron*, et éludant, avec un bonheur étonnant, les nombreux croiseurs ennemis dont la Méditerranée était couverte, vint aborder sur un point des côtes de Provence qui devait être trois fois célèbre dans l'histoire de Napoléon (à Fréjus, port dans les environs duquel l'ex-empereur s'embarqua pour aller à l'île d'Elbe et prit terre lorsqu'il rentra en France.) On conçoit d'après cela à quel haut degré de faveur parvint Ganteaume. A la formation du conseil-d'état, il y entra comme membre de la section de marine. Cette nouvelle dignité ne l'empêcha pas de retourner à la mer. En effet, Bonaparte ayant résolu, un peu tardivement peut-être, d'envoyer une escadre porter des secours à l'armée d'Egypte, donna le commandement de cette expédition à Ganteaume. Le but principal en fut manqué comme il l'avait été deux ans auparavant par l'armée navale de Brueis. Cependant Ganteaume ne tomba pas en disgrace, et l'on ne doit peut-être pas l'attribuer entièrement à l'attachement et à la reconnaissance que lui portait le premier consul. Ganteaume, possédant une connaissance parfaite de la Méditerranée, donna à son escadre une direction qui ne fut pas absolument sans utilité. Il se distingua encore dans cette occasion, par l'espèce d'ubiquité et d'invisibilité qui avaient marqué sa campagne de 1795 dans les mêmes parages : les Anglais le savaient partout et ne pouvaient le joindre nulle part. La coopération de son escadre facilita l'occupation de l'île d'Elbe par les troupes françaises. Deux fois, il fit embosser ses vaisseaux devant Porto-Ferrajo, et canonna vigoureusement cette place. Durant cette croisière, Ganteaume prit aux Anglais quatre bâtiments, dont un vaisseau de 74. Lorsque le traité d'Amiens vint suspendre plutôt que terminer la guerre, Ganteaume qui répugnait à coopérer à l'expédition de Saint-Domingue, moins peut-être par un sentiment d'humanité et de philanthropie que par des motifs personnels, fut investi des fonctions importantes de préfet-maritime du port et arrondissement de Toulon. Peu de temps après, Bonaparte créa la belle institution de la légion d'honneur, et Ganteaume fut placé sur la liste des grands officiers; il reçut le grand cordon de l'ordre aussitôt que cette nouvelle distinction eût été établie. Lorsque la guerre se ralluma en 1803, Ganteaume ne voulut pas demeurer dans un poste qui, bien que très honorable, était moins brillant à ses yeux que le commandement des armées navales. Cependant ses sollicitations n'obtinrent pas d'abord de succès. Deux des plus anciens vice-amiraux furent appelés à commander nos forces navales à Brest et à Toulon, et Ganteaume, qui n'était encore que contre-amiral, ne pouvait, sans une injustice trop marquée, être investi d'un de ces commandements importants. Au reste, son ambition ne tarda pas à être satisfaite sous ce rapport. Les armées de terre et de mer, ainsi que l'universalité des citoyens français, venaient d'être appelés à émettre leur vœu relativement à l'élévation du premier consul au trône impérial. Truguet, qui commandait l'armée navale de Brest, signala son grand caractère en se prononçant hautement contre cette élévation. Ainsi qu'il devait s'y attendre, le commandement lui fut enlevé pour être donné à un homme plus dévoué au nouvel empereur. Et qui semblait alors l'être plus que Ganteaume? Le même jour, il fut fait vice-amiral et commandant de la plus belle de nos flottes. Lors de la création des hautes dignités de la couronne, on l'éleva au rang de grand-officier de l'empire avec le titre d'inspecteur-général des côtes de l'Océan. L'inaction dans laquelle resta, pendant près de deux ans, la flotte de Brest, bien que, dit-on, des ordres eussent été plusieurs fois expédiés à Ganteaume, pour lui enjoindre de prendre la mer, porta atteinte à sa réputation. La chose alla si loin qu'il devint l'objet d'une foule de railleries et de quolibets de la part des matelots eux-mêmes. Tout porte à croire, et l'équité nous fait une loi de le dire, que la mauvaise exécution des or-

dres de l'empereur par les autres amiraux, qui devaient rallier avec leurs forces celles de Ganteaume, empêcha seule sa sortie et donna lieu à ces simulacres qui parurent non moins honteux que ridicules. Chaque fois que l'approche d'une des escadres qu'il devait réunir sous ses ordres, pour exécuter les plans de Napoléon, lui était annoncée, soit par des avis positifs, soit parceque l'époque fixée pour la jonction était arrivée, il se présentait avec sa flotte en dehors de la rade de Brest, envoyant des découvertes au large; mais lorsque les vaisseaux attendus ne se montraient pas, force lui était de rentrer dans le port. Dans l'année 1808, Ganteaume commanda dans la Méditerranée une flotte composée des escadres de Toulon et de Rochefort, et avec laquelle il sut tromper les amiraux ennemis et ravitailler la place de Corfou. Cette courte campagne fut pour lui la dernière. La goutte, dont il avait ressenti depuis long-temps les atteintes, ne lui permettait plus d'aller a la mer ou du moins d'y déployer cette vigilance et cette activité si nécessaires au commandant d'une armée navale. Cédant a la voix de l'opinion publique et au vœu général des marins, Napoléon essaya, en 1810, de créer une amirauté, non comme celle qui existait autrefois en France, mais a peu pres semblable a celle d'Angleterre, sauf les attributions judiciaires, c'est dire un grand conseil de marins et d'administrateurs expérimentés, chargé de diriger les affaires de la marine et surtout l'emploi de nos forces navales. Ganteaume fut nommé membre de ce conseil, mais le ministre Decres, a qui une institution telle que l'eût voulu l'empereur causait de l'ombrage, sut la réduire, dès l'origine, a la plus complète nullité, et les membres du conseil de marine, a chacun desquels il assigna un des grands détails du service de cette arme, devinrent, pour ainsi dire, de simples chefs de division de son ministere. Une nouvelle faveur vint, l'année suivante, grossir le nombre de celles dont la reconnaissance de Napoléon avait déja comblé Ganteaume; il fut nommé commandant des marins de la garde impériale. Decres, en habile courtisan, affectait de l'amitié pour Ganteaume qu'il voyait placé si haut dans la confiance du maître; mais diverses circonstances, connues seulement depuis la mort de ces trois personnages, ont montré que cette amitié n'était pas réelle; et si, dans quelques occasions où il s'absentait de son poste, le ministre remit momentanément son porte-feuille entre les mains de Ganteaume, c'était une de ces flatteries adroites dont Napoléon paraît avoir été dupe de la part d'un homme qui, sous la feinte rudesse d'un franc marin, cachait l'esprit le plus fin et le plus délié et le caractere le plus faux et le plus astucieux qu'on ait peut-etre jamais rencontrés chez aucun habitué des cours. Telle fut la carriere de Ganteaume jusqu'en 1814. Lorsque, par suite de l'occupation de Paris par les armées étrangeres, la déchéance de Napoléon fut prononcée, il se hata de donner son adhésion aux actes du sénat et du gouvernement provisoire. Pendant les cent jours, il demeura constamment à sa terre d'Aubagne, pres de Toulon. Napoléon le rappela au conseil-d'état en qualité de président de la section de marine; mais la goutte l'empêcha de quitter sa retraite, et il ne prit aucune part aux affaires. Cependant aussitôt que l'on eut appris en Provence et la défaite de Waterloo et la seconde abdication, l'amiral Ganteaume quitta Aubagne, et, revêtu de son grand uniforme et de toutes ses décorations, il se rendit au port de Toulon, dans l'intention imprudente, en ce moment, d'y faire arborer le pavillon du Roi. Les soldats et les marins étaient dans un état d'effervescence extraordinaire. La vue d'une cocarde blanche au chapeau de Ganteaume, acheva de les exaspérer, et il manqua de payer de sa vie une démarche au moins prématurée. Les autorités maritimes du port et plusieurs officiers supérieurs de marine qui avaient déja préparé les voies, unirent leurs efforts aux siens, et l'on parvint à apaiser les troupes et les marins qui consentirent à reprendre la cocarde blanche et a laisser arborer le pavillon blanc. L'autorité royale ne pouvait laisser sans récompense une marque aussi éclatante de dévouement. Le roi éleva Ganteaume a la dignité de pair du royaume, et, peu de temps apres, on rétablit pour lui l'ancienne place d'inspecteur-général des classes des marins. Pendant le peu d'années qu'il vécut encore, il fut presque entierement retenu chez lui par ses infirmités. Il mourut à Aubagne dans le courant de septembre 1818. Ganteaume fut, de tous les officiers de la marine française, celui qui, de nos jours, réunit plus de titres et fut comblé de plus d'honneurs. Il faut dire aussi que sa vie militaire avait été bien remplie. Il comptait quarante-neuf années de service pour l'état ou pour le commerce, plus de vingt campagnes, dix commandements généraux ou particuliers, plusieurs combats et quatre blessures. Le peu de fortune qu'il laissa en mourant témoigne assez de son intégrité et de son désintéressement. Sa bonté et son humanité n'étaient pas moins remarquables, et tous les officiers ennemis que le sort des armes fit tomber entre ses mains n'eurent qu'a se louer de la maniere dont il les traita.

GARAT (Dominique-Joseph), député aux états-généraux, ministre, législateur, sénateur, comte de l'empire, commandant de la légion d'honneur, membre de l'Institut, etc., naquit a Ustaritz, dans le pays des Basques, vers 1760. Il embrassa la carrière littéraire, publia les *Eloges de l'Hopital, de Suger, de Montausier et de Fontenelle*, et se livra ensuite d'une maniere spéciale aux études métaphysiques. Rédacteur du *Journal de Paris*, et chargé des articles de politique spéculative, il se fit un nom parmi les publicistes, et fut nommé député aux états-généraux par le tiers-état de Bordeaux. Il s'y montra partisan de la révolution sans s'attacher d'une manière précise à aucune des nuances qui se faisaient remarquer dans les opinions patriotiques. Porté par son caractere accommodant et facile a transiger avec toutes les circonstances possibles, il s'exposa souvent au reproche de versatilité, et se fit même accuser parfois de lâcheté par sa condescendance pour les plus terribles dominateurs, comme par l'acceptation des mandats les plus odieux. Durant la session de l'assemblée constituante, Garat se tint éloigné de la tribune, et se contenta de faire l'analyse des séances, dans le *Journal de Paris*, dont il remit ensuite la direction a Condorcet, a qui il écrivit a ce sujet une lettre fort remarquable. Successeur de Danton au ministère de la justice, il prononça, le 22 octobre 1792, a la convention, un discours sur le massacre des prisons, qui lui valut le surnom de *Garat-Septembre*. Pour répondre à cette qualification flétrissante, il crut qu'il lui suffirait de faire imprimer ce discours tel qu'il l'avait lu, en le faisant seulement précéder d'un avertissement où il s'exprimait ainsi: « On a imaginé que j'avais » voulu donner a la ville de Paris le droit de faire a » sa fantaisie des insurrections pour la France; mais » le nom de la ville de Paris ne se trouve pas une » seule fois dans mon discours: je posais un prin» cipe général sur les usurpations des pouvoirs con» stitués, et j'ai parlé généralement des villes où » les pouvoirs constitués siégent. On a cru que je » proposais des *préférences* pour certaines portions de » l'empire; je n'ai pas pu penser a des *préférences* » lorsque je parlais de la *nécessité des choses*. On a » cru que j'attribuais l'initiative des insurrections a » toutes les *grandes villes*; mais ni ces idées, ni ces

expressions ne sont les miennes. Celui qui croirait que les villes grandes ou petites ont des droits politiques que les campagnes n'ont point, ne mériterait ni d'être réfuté, ni d'être écouté. Les insurrections, ces actes presque toujours subits par lesquels tout un peuple, ou une partie du peuple pour le tout, se lève, frappe et renverse des pouvoirs usurpateurs, ne peuvent guère avoir d'initiative. Il est plus exact de dire que les insurrections sont elles-mêmes les initiatives des révolutions..... On a supposé que je voulais organiser l'insurrection et en donner la théorie : je n'ai pensé à rien de tout cela ; mais je dirai que, si l'insurrection est quelquefois nécessaire, une bonne théorie de l'insurrection serait toujours très utile. Il serait à désirer que, par des règles générales, il fût possible de déterminer les circonstances où l'insurrection devient légitime. Les crises de nos maladies ont des lois, les tempêtes de la nature ont des lois ; pourquoi les tempêtes et les crises sociales n'auraient-elles pas des lois aussi ? La grandeur de l'homme et sa sagesse consistent à laisser le moins qu'il est possible ses destinées au hasard des événements, à faire ressortir autant qu'il est possible son sort de sa prévoyance et de sa raison..... En rejetant sur l'insurrection les massacres des 2 et 3 septembre, j'ai été loin de vouloir atténuer de si grands forfaits ; mais ce qui est bon et ce qui est horrible peuvent arriver dans le même temps et par les mêmes causes, et les massacres ont été exécutés parceque les mouvements de l'insurrection duraient encore. Eh ! que faudrait-il penser d'une nation au milieu de laquelle de telles choses se seraient passées durant le règne des lois ? Qu'on y réfléchisse bien, et qu'on réponde à cette question. Je suis sûr de n'avoir voulu parler qu'en faveur de l'humanité ; il m'est impossible de croire avoir blessé la justice. » Voici, au reste, la phrase qui l'avait fait accuser d'avoir cherché à justifier les assassins ; elle contient l'idée principale dont son discours n'était que le développement : « Citoyens législateurs, il n'arrivera jamais à celui que vous n'avez pas jugé indigne du ministère de la justice de dire que ceux-là ne sont pas innocents qui n'ont pas encore été condamnés au nom des lois ; mais pour la gloire de la nation française et de la république qu'elle vient d'instituer, mais pour l'honneur de l'humanité, je dois observer, recueillir et marquer toutes les circonstances qui rejettent ces événements sur l'insurrection, et par conséquent sur les ennemis de la liberté qui l'ont rendue nécessaire. *Les glaives ne se promenaient pas entièrement au hasard, et les victimes les plus connues attestent qu'on cherchait ceux qui avaient voulu frapper eux-mêmes d'un coup mortel la liberté et les lois d'une grande nation. Ce trait, et c'est celui qui domine, est celui qui imprime leur vrai caractère à ces journées de sang, qui ont été des prolongations des combats de la liberté avec le despotisme.* » Cette explication des massacres de septembre ne fut alors considérée que comme un acte de lâche complaisance pour les démagogues tout puissants qu'on accusait d'avoir provoqué et dirigé ces affreuses immolations. Les girondins, avec lesquels Garat avait entretenu jusque-là d'assez étroites liaisons, ne virent plus en lui que l'écho servile de Danton, et s'ils ne rompirent pas complétement avec le philanthrope spéculatif, à qui la peur ou le besoin de tout excuser avait dicté une espèce d'apologie des horribles assassinats, du moins ils cessèrent de lui témoigner la haute estime que ses mœurs douces, sa bonhommie et ses lumières leur avaient inspirée. Lors du procès de Louis XVI, Garat fut désigné pour aller notifier le jugement de la convention à ce malheureux prince, et il se rendit à cet effet dans la prison du Temple, où, le chapeau sur la tête, il adressa ces paroles au monarque déchu : « Louis, le conseil exécutif m'a chargé de vous communiquer l'extrait du procès-verbal des séances de la convention des 16, 17 et 20 janvier. Le secrétaire va vous en donner lecture. » On lui confia aussi la mission d'annoncer à l'auguste condamné qu'il fallait se préparer à mourir, et l'on assure que, désespéré de ne pas trouver en lui-même assez de vigueur morale pour refuser un semblable mandat, il s'écria plus d'une fois en allant le remplir : « Quelle commission affreuse ! » Au mois de mars suivant, Garat passa du ministère de la justice à celui de l'intérieur. Quatre jours avant le 31 mai, il fit un rapport à la convention sur la situation de Paris, et s'attacha à démontrer que les craintes manifestées par le côté droit, et les imputations dirigées contre la population parisienne et les jacobins étaient dénuées de fondement. « Ce sont quelques décrets, dit-il, qui sont la cause des dissensions qui existent entre la commune et une partie de la convention, et cela sans mauvaise intention de la part de la commune. La convention a investi, pour ainsi dire, les corps administratifs de la puissance souveraine en consacrant les dispositions contenues dans l'arrêté du département de l'Hérault. C'est lorsqu'on a appris que la commune levait des contributions, qu'elle faisait des réquisitions, qu'on a dit : Elle veut marcher l'égale de la convention..... Mais vous voyez, citoyens, qu'elle n'a fait qu'exécuter vos décrets. » Le ministre examine ensuite les motifs de l'arrestation d'Hébert, ordonnée par la commission des douze, et il s'exprime ainsi sur le cynique rédacteur du *Père Duchesne* : « Comme fonctionnaire public, j'ai pris des renseignements sur Hébert ; deux personnes, pour lesquelles j'ai la plus grande estime, le maire de Paris, Pache, et Destournelle, mon ami de quinze ans, m'ont attesté tous deux que, dans les assemblées de la commune, il n'a jamais fait que les propositions que peut faire un bon citoyen. Quant aux feuilles du *Père Duchesne*, qui font son crime, je ne les connais pas ; mais j'ai horreur de tous les écrits qui ne prêchent pas la raison et la morale dans le langage qui leur convient. Je crois pouvoir dire qu'après cinq ans de révolution, où l'on a vu tant d'écrits, en tant de sens divers, et sur lesquels on a passé si légèrement, on se soit avisé aujourd'hui d'avoir tant de délicatesse. » A ces mots, de violents murmures éclatèrent au côté droit, et Birotteau, interrompant l'orateur, s'écria : « Mais, président, le ministre discute. » Guadet voulut parler aussi, et l'agitation de l'assemblée devint telle que le président fut obligé de se couvrir et de suspendre la séance. Après quelques instants, le calme se rétablit, et Garat continua en ces termes : « Il faut que mes paroles aient été bien mal comprises, puisqu'elles ont causé un si grand mouvement. A-t-on cru que j'étais l'apologiste de ceux qui inspirent au peuple la soif du sang ? J'ai aussi écrit dans des temps d'orage, et je n'ai pas dit un seul mot que je ne voulusse répéter sur le bord de la tombe ; je n'ai pas écrit une seule ligne qui contienne une provocation criminelle. Cette morale est sortie de ma plume, parcequ'elle était dans mon cœur. » Des applaudissements accueillirent ces dernières paroles. Cependant les événements du 31 mai et du 2 juin vinrent bientôt prouver que Garat n'avait pas exactement apprécié la situation des choses et les dispositions réciproques des partis. A peine avait-il déclaré à la convention qu'elle n'avait aucun danger à courir, que chacun de ses membres pourrait dormir en paix dans son domi-

rile, et qu'il prenait sur lui-même toute l'horreur des attentats qui seraient commis contre la représentation nationale; à peine avait-il appelé cette responsabilité sur sa tête, *tant la loyauté du peuple parisien lui était connue*, que la convention, assiégée et envahie par les sections armées, se trouva réduite à leur accorder vingt-deux victimes, prises parmi les girondins les plus influents. Aussi cruellement détrompé et convaincu d'imprévoyance, le ministre resta néanmoins à son poste pendant quelques mois encore, et ne le quitta qu'au milieu du mois d'août suivant. Une accusation de dilapidation le suivit dans sa retraite. Des agents de son ministère avaient répandu, disait-on, des assignats avec profusion durant la dernière lutte de la Gironde et de la Montagne, et les avances de la caisse de l'extraordinaire pour le mois de juin s'étaient élevées à plus de 300 millions. Un journaliste dénonça ce fait en y mêlant le nom de Garat. Celui-ci répondit avec un ton de franchise et de simplicité qui ne permit pas de le supposer complice des désordres commis sous son administration, et qui fit ressortir son innocence aux dépens de sa sagacité. En abandonnant le pouvoir, il avait annoncé que, pour continuer d'être utile à la république, il allait s'occuper de la rédaction d'une feuille patriotique. Ses ennemis ne lui laissèrent pas le temps de réaliser ce projet; ils obtinrent contre lui un décret d'arrestation, et le firent jeter en prison au commencement d'octobre. Il n'est point vrai pourtant, ainsi que l'a prétendu la *Biographie* de MM. Arnault, Jay, etc., que Garat ait gémi dans les cachots jusques après le 9 thermidor. Ses amis de la Montagne ne pouvaient, en effet, oublier ses discours obligeants pour Pache, Hébert, etc., et ils parvinrent aisément à le faire mettre en liberté peu de jours après son arrestation. Cette disgrace passagère lui valut néanmoins de n'être pas recherché par les réacteurs, à raison de sa complaisance pour les jacobins; il fut même remis en crédit, et entra dans le comité d'instruction publique. C'est vers ce temps (1795) qu'il prononça un discours fort remarquable, dans lequel il s'efforça de réhabiliter la mémoire de Danton. Remplacé bientôt par Ginguené, il fut nommé professeur d'idéologie à l'école normale, et y fit l'analyse de l'entendement humain dans de savantes leçons, où il exposa, avec quelques modifications plus ou moins heureuses, le système de Condillac et de Bonnet. En 1798, il accepta l'ambassade de Naples, sans se demander si l'homme qui venait de signifier un arrêt de mort au chef de la race royale des Bourbons serait à sa place auprès d'un membre de cette famille, sans posséder aucune des qualités ou des connaissances qui pouvaient l'empêcher d'être ridicule dans le palais d'un roi. Cette imprévoyance le livra sans défense aux dédains et aux sarcasmes des courtisans napolitains, et il se hâta de demander son congé pour revenir à Paris. Nommé au conseil des anciens, il y remplit successivement les fonctions de secrétaire et de président (19 août 1798 et 21 janvier 1799), et s'y montra le chaleureux défenseur de François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, inculpé au sujet des élections. L'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt le ramena à la tribune; il dévoua les auteurs de cet attentat à la vengeance de tous les peuples, et se chargea de prononcer l'oraison funèbre des victimes. Aux approches du 30 prairial, il réclama énergiquement la répression du pillage auquel la fortune publique était abandonnée, vota ensuite pour la loi des otages, et ne craignit pas de se constituer l'avocat de Sieyès, que le *Journal des hommes libres* signalait au mépris et à la haine des patriotes. Jusque-là Garat, sauf les quelques jours d'emprisonnement qu'on lui avait fait subir par méprise en octobre 1793, avait suivi assez complaisamment la direction des divers dominateurs. Membre de la majorité à l'assemblée constituante, lié avec les girondins durant la session de l'assemblée législative, ami des jacobins sous le régime de la terreur, maintenu au pouvoir par les thermidoriens, employé par le directoire, il avait traversé la révolution sans être froissé par aucune de ses vicissitudes. Dès que Bonaparte se présenta, ou plutôt dès qu'il eut dispersé la représentation nationale, et créé la dictature, à son profit, sous le titre de gouvernement consulaire, l'infatigable approbateur des puissants du jour s'empressa de donner une nouvelle preuve de sa persévérance dans l'optimisme, et on lui confia le soin de recommander solennellement la constitution de l'an 8 à la France, ce qu'il fit dans un discours pompeux qu'il prononça à la tribune des anciens. Un écrivain recommandable prétend que jusque-là Garat était resté totalement étranger à l'événement de brumaire, et il assure que, s'il y eût pris part, on l'aurait compté dans l'opposition. Cette assertion est fondée sur ce que, peu de jours avant la journée de Saint-Cloud, à l'issue d'un dîner donné par Bonaparte, ce général eut avec Garat un entretien particulier, dans lequel il lui révéla ses vues politiques. « Garat, dit-il, l'invita à respecter la constitution, » à sauver la France par son épée, à ne pas compromettre sa gloire militaire dans des troubles civils : — Les armées vous appellent, disait Garat; » c'est là que vous serez toujours grand. — Bonaparte » s'éloigna de lui brusquement. Garat, tant à Paris » qu'à Saint-Cloud, essaya de combattre les mesures proposées; mais chaque fois il fut interrompu dès les premiers mots de son opinion. » Cependant les conjurés tenaient à l'autorité de » son nom, qu'ils regardaient comme une garantie » pour les républicains; ils le placèrent dans la » commission des anciens, où il ne délibéra point. » Le 22 frimaire on voulut enfin avoir un discours » de lui; alors Garat céda, mais en disant : — » Dans un gouvernement représentatif, les membres » qui le composent doivent être les modèles et les » exemples de l'obéissance à la majorité prononcée, » et cette obéissance doit être sans restriction. » Il est malheureux pour Garat que les monuments de cette obéissance absolue soient seuls restés debout, et qu'on ne trouve nulle part dans nos annales la moindre trace de l'opposition dont on a voulu lui faire honneur depuis la restauration, quoiqu'il n'eût donné que des preuves de docilité sans réserve, du temps du consulat et de l'empire. Le 1er vendémiaire an 9, il prononça, sur la place des Victoires, au pied du monument élevé en l'honneur de Kléber et de Desaix, l'éloge funèbre de ces illustres guerriers. Après avoir retracé tous les prodiges qui avaient signalé leur carrière héroïque, il adressa une invocation à leurs mânes, dans laquelle il n'oublia pas de faire entrer quelques phrases d'adulation académique pour l'homme qui exerçait alors en France le suprême pouvoir. « Celui qui fut » si souvent dans les batailles ou votre modèle ou » votre chef, dit-il, et qui aujourd'hui, à la tête de » la république, acquitte sa reconnaissance envers » vous, vous l'aiderez, vous le servirez encore du » fond de ces tombeaux qu'il vous érige; vous lui » rendrez plus facile l'exécution de ses grands desseins pour remplir ce que la France et le genre » humain attendent de lui. » Membre du sénat et de l'Institut, commandant de la légion d'honneur, Garat répondit à la munificence impériale en épuisant de plus en plus les ressources de la rhétorique et les formules de la flatterie pour célébrer les merveilles de Napoléon. Le 1er janvier 1806, à l'occa-

sion de la réception des cinquante drapeaux donnés au sénat par l'empereur, il sembla manquer d'expressions assez fortes pour dire toute l'admiration que lui inspirait le génie du grand homme, et pour appuyer la proposition du maréchal Pérignon, relative à l'érection d'un arc de triomphe en l'honneur du héros prédestiné. Au mois de février 1809, Garat, en qualité de président de l'Institut, félicita Napoléon sur son retour d'Espagne et sur l'abolition de l'inquisition dans ce malheureux pays. « Telle est votre destinée, lui dit-il, que votre » puissance, née de votre grandeur personnelle, » fondée dans son origine sur des trophées, s'en» toure, s'agrandit sans cesse de trophées nou» veaux..... Depuis plus de deux mille ans, l'histoire » répète avec amour le nom de ce Gélon, qui, » vainqueur des Carthaginois, leur imposa, pour » condition de paix, l'abolition des sacrifices hu» mains. Abolir l'inquisition a été un plus grand » bienfait encore; car les statues embrasées de » Carthage ne dévoraient que quelques victimes in» nocentes, et les bûchers de l'inquisition étouf» faient encore la pensée et la raison. » Cependant le superbe potentat, dont la haute fortune inspirait ces accents de bénédiction aux rhéteurs serviles qui l'entouraient; le potentat, regardé comme invincible, succomba, en 1814, sous les efforts de l'Europe coalisée. Garat, qui, à travers tant de bouleversements, avait su se maintenir en faveur auprès de tous les gouvernements, depuis les ochlocrates de la commune jusqu'à l'empereur Napoléon, Garat s'empressa de manifester des sentiments qui pussent le recommander aux nouveaux dominateurs, et il vota l'un des premiers la déchéance du *législateur du monde social*. Il fit plus; il prétendit alors qu'il avait été, dans le sénat, l'un des opposants à l'avénement du monarque qu'il avait si complaisamment encensé; et comme le scrutin avait été secret, il devint impossible de le démentir. D'un autre côté, pour se ménager quelque protection parmi les princes et généraux étrangers, qui disposaient alors des destinées de la France soumise à leurs armes, il imagina de publier un livre qui méritât d'être accueilli dans le camp des alliés, et profita de ses anciennes liaisons avec Moreau pour dédier à l'empereur Alexandre un éloge de l'illustre banni, dont le czar avait fait son conseiller intime, et pour prodiguer à ce souverain d'aussi dégoûtantes flatteries que toutes celles dont il avait fatigué le vainqueur d'Austerlitz. Le panégyriste du général français que les armes de la France avaient atteint sous des drapeaux ennemis, ne s'en tint même pas à de serviles louanges pour le prince qui avait fait preuve de quelque modération dans la victoire en entrant dans la capitale de l'empire; il osa chanter aussi la gloire de Wellington, et ne craignit pas de signaler le généralissime de la coalition à la reconnaissance de la nation française. « Interrogez le Béarn et les Basques, dit-il; » ils maudiront la guerre qui les a pour long-temps » dévastés et ravagés; *mais ils auront peine à appeler » ennemi, même étranger, ce Wellington, qui, tandis » qu'Alexandre s'avançait du Nord, s'appliquait, avec » la même générosité, à consoler les campagnes et les » populations désolées, et versait le sang anglais pour » mettre en sûreté le sang français hors des batailles.* » Et, pour cacher le véritable caractère de ces lâches cajoleries, l'indigne philosophe s'efforça de faire croire qu'elles n'étaient que l'expression de son affranchissement des antipathies et des préjugés nationaux, et que la manifestation de la tendance d'un esprit supérieur vers le cosmopolitisme. « Me » demanderez-vous, dit-il, lorsque je parle avec tant » d'estime des ennemis de la France, d'où je suis? » Je vous répondrai comme un des citoyens d'A» thènes, qui aima le plus sa patrie et qui ne la » quitta jamais : *Du monde*. » Malgré toutes ces honteuses prévenances, l'écrivain qui s'était hâté de se constituer l'apologiste de Moreau pour avoir l'occasion de se faire le courtisan de Wellington et d'Alexandre, et de célébrer les vertus héréditaires d'une famille qui pouvait lui demander compte du sang de l'un de ses membres; cet écrivain n'inspira que le dégoût et le mépris par ses basses flagorneries, et ne put se faire comprendre dans la formation de la chambre des pairs, quoiqu'il eût fait partie de la commission sénatoriale chargée de préparer l'acte constitutionnel. Rendu ainsi à la vie privée par les événements de la première restauration, Garat ne reparut plus qu'un instant sur la scène politique pendant les cent jours. Napoléon, qui s'était lassé de tant de versatilité, avait refusé de lui confier la pairie, malgré sa qualité d'ancien sénateur éliminé par les Bourbons; mais un collége électoral l'avait appelé à siéger à la chambre des représentants. Il n'y prit la parole qu'après les désastres de Waterloo pour reproduire ses vieilles conceptions métaphysiques, au moment où il s'agissait plus que jamais de faire de la politique positive, comme l'observa judicieusement Manuel. Au second retour du Roi, il fut expulsé de l'Institut par le ministre Vaublanc, et rentra une seconde fois dans l'obscurité. Depuis il publia, en 1821, des *Mémoires sur Suard et le dix-huitième siècle*, ouvrage rempli de détails fort curieux, d'anecdotes piquantes et d'appréciations hardies. Il est à regretter que Garat ne se soit pas tenu constamment renfermé dans le monde littéraire : ses succès n'auraient pas été entachés du moins par cette absence complète de dignité et d'indépendance qui a marqué sa carrière politique. Tout ce qu'on peut dire d'avantageux pour lui sous ce dernier rapport, c'est qu'il ne s'est pas enrichi de son infatigable dévouement au parti du plus fort. M. Garat a publié : 1° *Éloge de Michel de L'Hôpital*, 1778, in-8°; 2° *Éloge de Suger*, 1778, in-8°; 3° *Éloge de Charles de Saint-Maur, duc de Montausier*, 1781, in-8°; 4° *Éloge de Fontenelle*, 1784, in-8°; ces trois derniers éloges remportèrent successivement le prix de l'académie française; 5° *Précis historique de la vie de M. Bonnard*, 1787, in-12; réimprimé clandestinement la même année, avec des notes sur Mme de Genlis; 6° *Opinion contre les plans présentés par MM. Duport et Sieyès pour l'organisation judiciaire*, 1790, in-8°; 7° *D.-J. Garat à M. de Condorcet*, 1791, in-8°; 8° *Considérations sur la révolution française et sur la conjuration des puissances de l'Europe contre la liberté et les droits des hommes*, ou *Examen de la proclamation des Pays-Bas*, 1792, in-8°; 9° *Mémoires sur la révolution*, ou *Exposé de ma conduite dans les affaires et fonctions publiques*, 1795, in-8°; 10° *Éloge funèbre de Joubert*, 1799, in-8°; 11° *Éloge funèbre des généraux Kléber et Desaix*, 1802, in-8°; cet éloge fut prononcé par l'auteur dans la cérémonie qui a eu lieu à cette époque sur la place des Victoires; 12° *Mémoire sur la Hollande*, 1805, in-8°; 13° *De Moreau*, 1814, in-8°; 14° *Mémoires historiques sur la vie de Suard, sur ses écrits, et sur le dix-huitième siècle*, Paris, 1820, 2 vol. in-8°. On a encore de lui le *Discours préliminaire* de la cinquième édition du *Dictionnaire de l'académie*, Paris, 1798, 2 vol. in-fol. ou in-4°; une *Notice sur Ginguené*, insérée en tête du *Catalogue des livres de la bibliothèque de Ginguené*, Paris, 1817, in-8°; une *Notice sur Thomas*, en tête des *Œuvres complètes de Thomas*, Paris, 1821-1823, 6 vol. in-8°; un *Jugement sur Mirabeau*, en tête des *Discours et opinions de Mirabeau*, Paris, 1820, 2 vol. in-8°. Il a rédigé le récit des séances de l'assemblée constituante dans le *Journal de Paris* de 1789 à

1793; il a aussi coopéré à *la Clef du cabinet des souverains*, journal du soir et du matin, historique, politique et moral, qui commença à paraître en 1797, et auquel travaillaient Fontanes, Pommereul, Gérard de Rayneval, Montlinot et Peuchet. On lui doit encore le *Discours préliminaire* d'un *Journal politique et philosophique*, 1794, in-8°, qui n'a pas eu d'exécution.

GARAT (Dominique), frère aîné du précédent, et père du célèbre musicien de ce nom, naquit à Ustaritz, vers 1740. Il exerçait la profession d'avocat à Bordeaux, lorsque le bailliage de Labour le nomma, en 1789, député aux états généraux. Il fut l'un des commissaires du tiers-état, chargés de négocier la réunion des ordres, et se montra constamment favorable à la cause de la révolution, surtout dans la discussion relative à la suppression des ordres monastiques. La manière franche et hardie avec laquelle il s'exprima dans cette question importante, provoqua même une violente explosion de murmures au côté droit, du sein de laquelle surgit la proposition de l'évêque de Nancy, M. de Lafare, tendante à faire déclarer la religion catholique, *religion de l'état*. M. Garat s'était demandé si la vraie piété, les mœurs publiques et l'éducation nationale n'avaient pas à gagner dans l'abolition des ordres religieux, et il n'avait pas hésité à donner une triple réponse affirmative. M. Garat, pour donner plus de poids à son opinion, prit un ton tout-à-fait solennel, et voulut déclarer, sous une formule en quelque sorte religieuse, que sa conscience lui faisait un devoir d'attester la nécessité d'abolir les vœux monastiques. « Je » jure, s'écria-t-il, que, méditant sur les institutions religieuses, je n'ai jamais pu concevoir » qu'il fût plus permis à l'homme de se priver de » la vie civile que de la vie naturelle. Je jure que je n'ai » jamais pu concevoir que Dieu aimât à reprendre de » l'homme les dons qu'il a faits à l'espèce humaine, » et que ce fût un moyen de lui plaire que de sacrifier la liberté qu'on a reçue de lui. Je jure... » A ces mots, l'abbé Maury, l'évêque de Clermont, M. de Juigné, etc., crièrent au blasphème; l'orateur essaya vainement d'expliquer sa pensée; à peine eut-il repris sa phrase, et prononcé le mot *je jure*, que sa voix fut de nouveau étouffée sous les clameurs du côté droit. Une foule d'ecclésiastiques demandèrent le rappel à l'ordre, et ce fut au milieu de cette vive agitation que M. de Lafare fit la motion de déclarer que la religion catholique et romaine était la religion nationale. M. Garat ne se sépara du reste que fort rarement, pendant tout le cours de la session, de la majorité constitutionnelle; les affections et les préjugés de son enfance le portèrent seulement à demander que le roi conservât le titre de roi de Navarre avec celui de roi des Français; et il s'opposa ensuite à la division de la France en départements, parceque l'amour de son pays natal s'était trouvé blessé de ce qu'on n'avait fait qu'un département au lieu de trois, du Béarn, de la Navarre et du pays des Basques. Il n'a plus reparu sur la scène politique depuis l'assemblée constituante.

GARAT (Pierre-Jean), célèbre chanteur, fils du précédent et neveu du comte Garat, naquit en 1763 à Bordeaux, suivant son acte mortuaire, mais peut-être à Ustaritz dans le pays des Basques. Il prit le goût de la musique dès le berceau, et apprit à chanter avant de savoir parler. Il répétait les accents de la voix de sa nourrice, la meilleure chanteuse de Bersac, et de retour à la maison paternelle, il eut encore pour modèle sa mère qui possédait une voix superbe. Destiné au barreau, Garat commença ses études à Bordeaux, et les continua à Barbezieux; mais le latin se classa moins dans sa tête que les morceaux qu'il entendait exécuter à ses camarades sur le violon ou le piano. A douze ans il avait facilement retenu une cinquantaine de pièces de musique instrumentale, qu'il chantait de manière à laisser deviner leur origine. Mais ces efforts d'attention et de mémoire lui causèrent une maladie de consomption qui obligea ses parents à le retirer de pension, et dont ils ne parvinrent à le guérir qu'en le privant de tous les moyens d'entendre de la musique. Il reçut plus tard, à Bordeaux, des leçons de Lamberti et de François Beck; il se lia avec un juif nommé Azevedo, bon musicien et agréable chanteur, avec tous les artistes qui résidaient à Bordeaux ou qui s'y arrêtaient. De ces leçons, de ces liaisons, des exercices auxquels le jeune virtuose habituait sa voix, il résulta, non pas une connaissance approfondie du solfége, car il est certain que Garat n'a jamais lu parfaitement la musique à livre ouvert; mais un sentiment exquis de cet art, le talent d'imitation le plus extraordinaire, et, si l'on veut, une excellente routine, fruit d'un instinct naturel, mais perfectionnée par le goût et par un travail opiniâtre. « Garat est la musique même, » ont dit de célèbres compositeurs, Gluck, Piccini et Sacchini, à ceux qui prétendaient que ce chanteur ne savait pas la musique. Tel était Garat lorsqu'il vint trouver son oncle à Paris en 1782. Il se produisit aisément dans les plus brillantes sociétés, où il obtint de nombreux succès. Il contrefaisait les voix de tous les acteurs, le son de tous les instruments, et il exécutait seul un opéra entier, depuis l'ouverture jusqu'aux airs de ballet. Les premiers compositeurs de cette époque, Gluck, Piccini, Grétry, Philidor, ne pouvaient croire à ce prodige. Ils s'en convainquirent par leurs propres oreilles, et dans leur enthousiasme ils conseillèrent à Garat de ne point s'appliquer à l'étude des règles dont la nature semblait avoir voulu le dispenser. Il chanta au concert spirituel avec mesdames Todi et Saint-Huberty, et eut la plus grande part dans les applaudissements du public. Le bruit que faisait dans la capitale le chanteur à la mode, donna envie à la reine de l'entendre. Le 12 janvier 1783, un carrosse à six chevaux vint le prendre, et le conduisit à Versailles chez la duchesse de Polignac. Interdit et muet à la vue du brillant auditoire qui l'attendait, il fut rassuré par les paroles obligeantes de la reine et du comte d'Artois, avec lesquels il eut l'honneur de chanter, et les bouffonneries auxquels il se livra ensuite, en imitant la caricature des divers chanteurs de l'Opéra, ne trompèrent pas l'idée que les augustes personnages avaient conçue de son talent. Il obtint, la même année, à la demande de son père, et par la protection du duc de Vaudreuil, une place de secrétaire de cabinet du comte d'Artois, et, en 1784, une pension de 6000 francs sur l'administration de la loterie. Fixé à la cour, il devint dès lors l'ornement des concerts de la reine. Il lui donna des leçons de chant, et, lorsqu'en 1787, cette princesse passionnée pour la musique du *roi Théodore à Venise*, de Païsiello, et peu satisfaite de la manière dont on l'exécutait au théâtre de Versailles, fit jouer chez elle cet opéra, ce fut Garat, avec son ami Azevedo et Richer, qui chantèrent les principaux rôles. La voix de Garat, espèce de tenor, participait de tous les organes connus sous diverses dénominations; elle était d'une flexibilité, d'une pureté, d'une égalité dont les exemples sont fort rares. Admirateur du génie de Gluck, il chantait la musique de ce célèbre compositeur avec une expression, une sensibilité que personne n'a jamais égalée. Jamais on n'a chanté avec plus de perfection la belle scène d'*Armide*, la romance et le duo d'*Orphée*, l'air *Alceste au nom des dieux*, *etc.* Mais si dans le cantabile, dans les morceaux pathétiques, dans les

romances, il était sobre d'ornements, et se bornait à donner au sentiment l'expression de la nature, et à y mettre des intentions que le compositeur même n'avait pas devinées, il savait dans les ariettes de bravoure, dans les airs italiens, déployer toutes les ressources de son organe et de son talent, tout le luxe des roulades et le prestige de la plus brillante facilité. Au moyen de ses études particulières et de ses liaisons avec les plus habiles chanteurs de l'Italie, Mendini, Viganoni, Babini, Crescentini, mesdames Todi, Piccini, Mara, Morichelli, etc., il se forma un genre mixte plus varié et plus parfait que celui de ses modèles, aussi Viganoni disait-il de lui : « Ce Français a plus de « goût, plus d'originalité que nos Italiens mêmes. » En un mot, Garat a été pour le chant ce que Voltaire a été pour le style, le chanteur universel : il excellait dans tous les genres et n'était faible dans aucun. Son oreille était tellement musicale, qu'il démêlait en chantant la moindre faute de la part de quelqu'un des accompagnateurs. Riche des bienfaits de la cour, Garat pratiqua long-temps son art plus en amateur qu'en artiste. Il se montra fidèle au malheur comme il l'avait été à la prospérité. Le succès de sa romance : *Vous qui portez un cœur sensible*, composée après les journées des 5 et 6 octobre 1789, et dans laquelle il faisait allusion aux infortunes de sa bienfaitrice, occasionna son arrestation, a Rouen, en 1793. Après plusieurs mois d'une détention dont il a décrit les peines dans sa touchante complainte des troubadours : *Vous qui savez ce qu'on endure*, type d'une foule d'autres romances publiées depuis, il recouvra sa liberté. Mais la perte de sa pension, et les dettes qu'il avait été forcé de contracter, l'obligèrent de chercher des ressources dans ses talents. Ce fut à la fin de 1795, qu'il se décida à donner ses premiers concerts publics au théâtre Feydeau : on s'y porta en foule, et les amateurs purent apprécier alors le mérite d'un chanteur que la plupart d'entre eux n'avaient pu connaître encore que de réputation. Ces concerts, qui ont laissé de longs regrets, et qui préparerent le retour de l'opéra italien, en 1800, continuèrent pendant quelques hivers, dans le même local, et plus tard dans la salle de la rue Cléry. Ils étaient interrompus, durant la belle saison, par les voyages que Garat fit en Hollande, en Angleterre, en Allemagne et en Espagne. Partout il obtint les mêmes succès. En 1796, il fut attaché au Conservatoire de musique comme professeur de la classe pour le perfectionnement du chant, et l'on peut citer parmi ses élèves Derivis, Nourrit, Levasseur, Ponchard, M. Fabry Garat, son frère, Mlle Duchamp, qui fut depuis son épouse, Mmes Branchu, Duret, Boulanger et Rigaut. La musique noble et pathétique qu'il mit sous les romances de *Bélisaire*, par M. Lemercier, en 1804, époque du procès du général Moreau, et, plus tard, des allusions qu'on crut remarquer dans deux autres romances de Garat, l'une d'*Henri IV à Gabrielle*, l'autre sur *Bayard*, indisposèrent contre lui le chef du gouvernement, qui le fit priver, pendant quatorze mois, de son traitement de professeur. Garat ne le recouvra qu'en 1814. Il fut chargé, en 1817, par le ministère de la maison du Roi, de parcourir les provinces méridionales de la France, pour y faire une levée de sujets propres aux différents emplois de chant. Garat avait toujours été d'une constitution peu robuste. Un affaiblissement graduel le conduisit au tombeau le 1er mars 1823, a l'âge de soixante ans, et non pas cinquante-cinq, comme le dirent alors les journaux, d'après lesquels l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul le fait naître en 1768. Cela vient de ce que Garat avait la faiblesse, fort commune aujourd'hui parmi les artistes et les gens de lettres, de cacher son âge. Il n'était pas non plus exempt de ridicules dans son costume, sa tournure, ses manières et jusque dans son langage où il affectait de ne pas prononcer les *r*. Sous ce rapport aussi, *Ga-at*, comme il s'appelait lui-même, donna le ton et fut chef d'école. On se souvient encore de la caricature qui le représentait en habit carré, avec une grosse cravatte et les cheveux en oreilles de chien. Il était le modele des *incoyables* ; mais à part ces ridicules, ces petits travers d'esprit que l'âge ne fit point disparaître entièrement, Garat était aussi estimable par ses qualités sociales qu'admirable par ses talents On a dit qu'il avait peu d'esprit ; sa manière de chanter et la musique qu'il a composée pour une foule de romances ont prouvé le contraire. La mélodie extrêmement variée, suivant le caractère sentimental, chevaleresque ou léger du poëme, y est toujours parfaitement adaptée aux paroles, et l'accompagnement qui, dans toute musique chantante et dramatique doit être subordonné au chant, ne consiste dans les airs de Garat qu'en accords plaqués. Outre les romances dont nous avons parlé, on peut citer encore celles qu'il composa au commencement de la révolution, et avant, sur les paroles du marquis de Champcenets et du comte Alexandre de Tilly ; *Je t'aime tant*, de Fabre d'Églantine ; *Firmin et son chien*, de M de Ségur ; celles dont Millevoye a fait les paroles, enfin ses dernières, *le premier d'amour* ; *V sera t-elle?* Mlle *Lafayette*, *Le Convoi du pauvre*, *etc*. Dans ses derniers jours, un de ses amis lui demandait si, quand il était seul, la musique l'occupait encore ? — Toujours, répondit Garat. — Essaie-tu de chanter ? — Non, cela m'est impossible; mais ma mémoire chante en silence, et je n'ai jamais mieux chanté. Garat est inhumé au cimetière de l'Est, près de Gretry, de Méhul, de Delille et de Ginguené. Il a paru, a l'époque de sa mort, deux portraits de lui lithographiés, l'un par Vigneron, l'autre par M Fabry-Garat, son frère On a publié aussi : *Hommage aux mânes du célèbre Garat*, chœur à quatre voix et avec accompagnement de piano, par Bignan, 1823.

GARAT (Joseph-Dominique Fabry), plus connu sous le nom de *Fabry-Garat*, frère consanguin du précédent, avec lequel il a beaucoup de ressemblance, est né à Bordeaux vers 1775. Chanteur et compositeur distingué, il possédait une belle voix de tenor; mais ce ne fut qu'à vingt-cinq ans qu'il put cultiver la musique et le chant, apres avoir suivi quelques années la carrière des armes. Il reçut à Bordeaux des leçons de Mengozzi et de Ferrari, a Paris, de M. Gérard, professeur au Conservatoire de musique, et surtout du célèbre Garat, son frère. Il a voyagé depuis en France et dans les pays étrangers, tant pour se perfectionner que pour se faire entendre, et il a su acquérir des talents et de la réputation. M. Fabry-Garat est aujourd'hui professeur de chant à Paris, et il transmet a ses élèves les bonnes traditions qu'il a reçues de son frère. Il s'est adonné aussi a la composition, et il a publié plusieurs recueils de romances, et un grand nombre de pièces détachées, également recherchées des artistes et des amateurs, entre autres : *Le printemps et l'amour ; Eliska ou le Russe ; L'Etoile du soir ; Vais vous revoir ; La Valse ; La Mort d'Erbal ; Le Guerrier Ecossais ; Proclamation d'amour*, *etc*

GARAUDE (Adolphe), musicien-compositeur, né le 21 février 1779 a Nancy, est fils d'un conseiller au parlement de Metz. La révolution l'ayant obligé de tirer parti d'un art qui n'était entré dans son éducation que comme objet d'agrément, il en fit une étude approfondie sous plusieurs bons maitres de l'école italienne, et se livra particulièrement à l'enseignement du chant et à la composition. Il a publié : 1° *Solfége*, ou *Méthode de mu-*

sique; 2° *Nouvelle méthode de chant*, ouvrage estimable par le goût et la précision qui y règnent; 3° *Méthode de violon;* 4° *Méthode d'alto;* 5° *Journal d'Euterpe et des amateurs;* 6° plusieurs recueils de *Romances* dont il a composé la musique et le plus souvent les paroles; 7° un grand nombre d'œuvres de musique instrumentale, etc. M. Garaudé est chanteur de la musique de la chapelle du Roi. Il est, depuis 1816, l'un des professeurs de chant à l'école royale de musique et de déclamation, et n'a pas été compris, en janvier 1828, dans la grande débacle de cet établissement, où M. Sosthènes de La Rochefoucault, directeur des beaux-arts, afin de les encourager en France, a supprimé tout d'un coup douze professeurs français pour payer les gros appointements d'il signor Bandorali, qui arrive d'Italie, pour professer le chant français.

GARAY (don Martin de), que la *Biographie nouvelle des contemporains* qualifie du titre de *duc*, n'était qu'un simple particulier peu connu avant les événements qui changèrent la face de l'Espagne en 1808. Il était né en Aragon et avait acquis des connaissances variées et solides en jurisprudence, en économie politique, et particulièrement en finances. Doué d'un caractère ferme et de cette ténacité qui de tout temps a caractérisé les Aragonais, il se prononça avec énergie contre l'usurpation de Napoléon et se fit tellement remarquer parmi les patriotes espagnols qu'il fut nommé secrétaire-général de la junte centrale qui s'organisa à Aranjuez, le 15 septembre 1808, et en cette qualité il ne cessa de coopérer de tous ses moyens aux mesures de salut public. Il rédigea plusieurs proclamations éloquentes adressées à ses compatriotes pour les encourager à défendre leur sol et leurs droits; dans celle du 1er juillet 1809, il peignit de vives couleurs la politique astucieuse de Napoléon, et essaya de prouver à la nation que son salut ne dépendait que de sa persévérance. Dans le courant de la même année, il eut une contestation assez animée avec le général anglais sir Arthur Wellesley, depuis lord Wellington, qu'il représenta, dans un rapport fait à la junte centrale, comme cause de la défaite de l'armée espagnole de Cuesta à Ocaña. Cependant, sur les explications données par le ministre d'Angleterre, M. Frère, la junte approuva, non seulement la conduite du général anglais, mais le nomma capitaine-général de l'armée espagnole, et ce fut M. de Garay lui-même qui fut chargé de témoigner à sir Arthur Wellesley les sentiments de la junte. Dans cette occasion, comme dans bien d'autres, l'influence britannique l'emporta sur la justice, et le respectable général Cuesta fut sacrifié. M. Garay eut ensuite plusieurs conférences avec le marquis de Wellesley, ambassadeur d'Angleterre, relativement à l'approvisionnement des troupes anglaises, mais la junte n'ayant pu satisfaire assez promptement l'exigence britannique, l'armée anglaise se retira en Portugal, ce qui donna lieu entre son chef et la junte à de nouvelles altercations très vives dont les Français profitèrent habilement. Cet état de choses devenant de jour en jour plus critique, décida enfin quelques patriotes éclairés à provoquer la réunion d'une assemblée nationale à laquelle on donna le nom de cortès, quoiqu'elle fût composée d'éléments purement démocratiques. Garay fut un des plus ardents à conseiller cette mesure devenue indispensable pour sauver la patrie, et qui fut encore accélérée par un complot tramé contre la junte centrale. Les cortès furent en effet convoquées pour le 1er mars 1810; M. Garay prit une part très honorable à leurs utiles travaux, déploya autant de capacité que de patriotisme pendant leurs sessions, s'occupa surtout de ce qui avait rapport aux finances, et se montra toujours jaloux des intérêts de la patrie et opposé aux prétentions des Anglais, qui plus d'une fois cherchèrent à s'emparer de Cadix. Quoiqu'attaché à la constitution et à la liberté, il mit beaucoup de modération dans ses opinions. En 1814, Ferdinand étant rentré en Espagne, nomma M. de Garay ministre des finances, et parut lui accorder pendant quelque temps une confiance sans bornes. Le ministre patriote en profita pour former un vaste plan de réforme dont le but était de relever le crédit de l'état en payant sa dette, en établissant un système d'impôt foncier égal pour toutes les classes, en vendant les biens ecclésiastiques, et en imposant une contribution extraordinaire sur les majorats. Déjà tous les bons esprits de l'Espagne et de l'étranger applaudissaient aux vues patriotiques et au courage de M. Garay; déjà les créanciers de l'état se flattaient d'être remboursés; l'armée commençait à ressentir les effets salutaires du fameux édit des finances, du 30 mai 1817, et recevait une partie de sa solde arriérée, lorsque le clergé et la noblesse réunirent leurs efforts pour perdre le ministre qui avait la hardiesse de vouloir sauver la nation espagnole aux dépens des privilégiés, qui, depuis des siecles, étaient en possession de la dévorer. Garay, secondé par ses deux collegues don Joseph Pizarro et Vasques Figueroa, l'un ministre des dépêches et l'autre de la marine, était soutenu par toute la partie saine du public, et notamment par les nombreux créanciers de l'état qui comptaient sur les sages mesures prises par Garay pour assurer le paiement des intérêts de la dette consolidée qui était annoncé pour le 1er janvier 1818. Les adversaires du ministre, redoutant avec raison la popularité qu'il ne pouvait manquer d'acquérir par la réussite de cette opération, mirent tout en œuvre pour le faire expulser du ministère avant qu'elle pût recevoir son exécution. Leur complot réussit parfaitement; le général Eguia et M. Lozano de Torres, aidés des favoris obscurs de Ferdinand, parvinrent à le détacher de Garay et de ses deux collegues; le roi, plus jaloux de plaire aux moines qu'à la nation, non seulement renvoya les trois ministres, mais, selon l'usage de cette cour vraiment orientale, les condamna à l'exil par un décret du 14 septembre 1818. Garay quitta Madrid, dès le 15 à six heures du matin, et se rendit à Saragosse, ainsi que cela lui était prescrit. Le décret était contresigné par Eguia, ministre de la guerre, ennemi de Garay et plus ennemi encore de toute réforme salutaire des abus. Depuis cette époque tout espoir d'amélioration sous ce gouvernement despotique s'est évanoui, et Ferdinand, par tous les actes de son gouvernement, est devenu un exemple vivant des maux qu'entraîne le pouvoir absolu et des effets encore plus funestes de la domination des prêtres. M. Garay vécut dans la retraite depuis sa sortie du ministère et ne prit aucune part à la révolution de 1820. Il avait vu le roi de trop près et connaissait trop bien la puissance du clergé pour se flatter de voir triompher le système constitutionnel, surtout d'après l'opposition que son établissement ne pouvait manquer d'éprouver de la part du gouvernement de la France. Il est mort en Aragon au mois d'octobre 1822. Toutes les personnes qui l'ont connu depuis la formation de la junte centrale, en 1808, jusqu'à la fin de son ministère, s'accordent à le regarder comme un des hommes d'état les plus distingués de cette époque.

GARCIA (Manuel), compositeur et chanteur espagnol, né à Séville en 1779, fit ses premières études musicales à la cathédrale de cette ville, où il eut pour maître don Antonio Ripax et Juan Alamarcha. Il débuta à Madrid par des *Tonadillas* (vaudevilles), qui obtinrent un certain succès. Le

premier opera qui commença sa réputation fut joué à Malaga en 1801, sous le titre du *Prisonnier*. Garcia parcourut ensuite plusieurs villes d'Espagne, où il fit entendre sa voix, et voyagea aussi en Italie, en France, etc. Sa pièce, intitulée *Il Califo di Bagdad*, en deux actes, jouée à Naples en 1812, avec le plus brillant succès, fut représentée à Paris en 1817, malgré l'opposition des sociétaires de Feydeau. Garcia joua lui-même le rôle principal, et ne contribua pas peu aux applaudissements qu'obtint cette pièce, dont beaucoup de morceaux rivalisent avec la musique de Boïeldieu. L'épouse de M. Garcia remplit, dans cette représentation, le rôle de *Zénaïde*. Ses autres pieces sont: 1° *L'Aubergiste*; 2° *L'Horloge du bois*; 3° *La persévérance vient à bout de tout*; 4° *Les Chevilles de maître Adam*, imitation du français; 5° *Le Poëte colporteur*, pièce jouée à Paris; 6° il a fait exécuter, à Naples, la cantate de *Diane* et d'*Endymion*; 7° un autre grand opéra en trois actes, intitulé *La Pucelle de Rap*; 8° *Florestan*, représenté en 1822 sur le théâtre de l'académie royale de musique à Paris; 9° il composa à New-York, en 1825, la musique de la *Fille de Mars*, opéra qui n'a pas réussi. — Mme Malibran Garcia, fille du précédent, a paru pour la première fois sur le théâtre des Italiens en janvier 1828. Sa voix est pleine et sonore, sa méthode excellente, et l'on peut prédire qu'elle est appelée à prendre rang parmi les premiers artistes connus.

GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore), orientaliste, né à Marseille le 20 janvier 1794, d'une famille distinguée dans le commerce. Après avoir fait de bonnes études dans cette ville, il y apprit l'arabe vulgaire, et vint, en 1817, à Paris, où il suivit, avec autant d'assiduité que de succès, les cours des principales langues orientales musulmanes. Il s'est particulièrement livré à l'étude de l'hindoustani, langue moderne des Indes-Orientales, et il en a fait connaître la littérature, ignorée jusqu'alors en Europe. M. Garcin de Tassy a été un des premiers membres de la société asiatique de Paris, et, pendant quelques années, secrétaire-adjoint et bibliothécaire de cette société. Il est aussi membre étranger de la société asiatique de Londres, et honoraire de celle de Calcutta. Il a épousé Mlle de Saisset, nièce du comte Fabre de l'Aude, pair de France, et de la même famille que le célèbre Bernard Saisset, évêque de Pamiers. Il a publié les ouvrages suivants: 1° *Les Oiseaux et les Fleurs*, allégories morales d'Azz-Eddyn-al-Mocaddessi, traduites en français avec le texte arabe et des notes, Paris, 1821, in-8°; cet ouvrage a valu à l'auteur une magnifique bague que l'empereur Alexandre lui fit remettre par son ambassadeur; 2° *Exposition de la foi musulmane*, traduite du turc de Mohammed-Ben-Pir-Aly-El-Berkevi, avec des notes, suivi du *Pend-Nameh* de Saadi, trad. du persan, Paris, 1822, in-8°; 3° *Coup d'œil sur la littérature orientale*, Paris, 1822, brochure in-8°; c'est le discours prononcé par l'auteur, le 1er mars 1822, pour l'ouverture d'un cours de littérature orientale qu'il a fait au cercle des arts, et dans lequel il considère cette littérature comme un genre distinct du classique et du romantique; ce discours a été imprimé dans le *Mémorial universel* de ce mois; 4° *Conseils aux mauvais poëtes*, trad. de l'hindoustani, Paris, 1826, broch. in-8°; 5° *Relation de la prise de Constantinople*, trad. du turc de l'historien Saad-Eddyn, 1826, broch. in-8°; 6° *Doctrine et devoirs de la religion musulmane*, traduit de l'arabe, Paris, 1827, in-4°, suivi de l'*Eucologe musulman*, trad. de l'arabe, Paris, 1827, in-18; 7° *Prospectus d'un Journal scientifique et industriel en arabe*, Paris, 1827, broch. in-8°, arabe et français. Cette publication périodique contiendra des extraits des meilleurs ouvrages et journaux européens, des communications des savants orientaux, des mémoires sur les sciences et les arts, tirés des anciens écrivains arabes, etc. Le 1er numéro de ce journal, dont l'impression a été retardée par des circonstances indépendantes de la volonté de M. Garcin de Tassy, ne tardera pas à paraître. Parmi les ouvrages inédits de cet orientaliste, nous citerons une *Grammaire française* en arabe qu'il doit publier incessamment, et les *Séances de Hariri*, trad. de l'arabe avec des notes. Cette version, très avancée, devait être, dès l'année 1822, confiée aux presses de l'imprimerie royale. Il a donné en outre plusieurs traductions, mémoires, extraits, etc., dans le *Journal asiatique de Paris*, dans l'*Asiatic journal*, et autres recueils littéraires.

GARDANNE (le comte Gaspard-Amédée de), né à Marseille le 11 juillet 1766, fit ses premières campagnes dans les armées de la république en qualité d'officier de cavalerie, fut nommé général de brigade en 1799, puis aide-de-camp et gouverneur des pages de Napoléon en 1804. L'empereur, voulant agir contre la Russie, envoya le comte de Gardanne près la cour de Téhéran pour engager Feth-Ali-Chah, empereur de Perse, à faire cause commune avec lui. L'aïeul du général Gardanne avait déjà rempli une semblable mission; c'est ce qui détermina Napoléon à confier au petit-fils le soin de cette importante négociation. Gardanne partit au mois de mai 1807 du camp de Finkenstein en Allemagne, traversa la Hongrie et la Turquie jusqu'à Scutariq, et s'embarqua le 10 septembre pour l'Asie-Mineure. Les Turcs et les Persans l'accueillirent favorablement; il n'éprouva aucun accident fâcheux jusqu'à son arrivée en Arménie; mais à peine eut-il atteint le Mont-Arat, près duquel se trouve située une abbaye de moines catholiques, qu'il fut assailli, avec les officiers de sa suite, par une bande de kourdes, peuplades de brigands qui ne vivent que de rapines. Pour éterniser le nom de Napoléon dans ces contrées, le général Gardanne fit graver au pied de cette montagne, du côté de la Perse, le nom de l'empereur des Français, et y déposa plusieurs pièces de monnaie d'or et d'argent à son effigie. Il fit traduire en turc le bulletin de la bataille d'Iéna, et l'offrit au pacha de Bagasied, ville limitrophe de la Turquie et de la Perse, qui le reçut avec de grandes démonstrations de joie et de respect. Abas-Mirza, troisième fils du roi Feth-Ali-Chah, et héritier de la couronne de Perse, désira le voir, et l'accueillit avec distinction. Gardanne lui offrit le médaillon de l'empereur et de l'impératrice, et reçut en retour de magnifiques présents. Enfin, étant arrivé le 4 décembre au lieu de sa destination, il fut admis, trois jours après, à présenter ses titres de créance à Feth-Ali-Chah. Celui-ci lui donna le titre de *khan*, qui est le plus honorable en Perse après celui de roi. Satisfait du succès de ses négociations, l'ambassadeur français eut encore le plaisir de se voir conférer le grand ordre du soleil, que le roi accompagna des marques de sa munificence. Il paraît cependant que Gardanne, n'ayant pas à se féliciter de ses relations avec Napoléon, et surtout avec le ministre des affaires étrangères, quitta le royaume de Perse sans ordre, et revint à Paris, où il tomba complétement en disgrace. Il perdit ses emplois de gouverneur des pages et d'aide-de-camp; mais, quelque temps après, Napoléon le combla de nouvelles faveurs: il fut nommé comte de l'empire, et reçut une dotation de 25,000 francs. En 1815 il commanda, sous les ordres du général Ernouf, une brigade de la troupe que le duc d'Angoulême avait

rassemblée dans le midi. Cédant bientôt à d'autres sentiments, il se joignit aux troupes impériales commandées par le général Chabert, fut admis à la retraite le 4 septembre 1815. Le comte Gardanne est mort en 1818.

GARDANNE (PAUL-ANGE-LOUIS de), frère du précédent, né à Marseille le 2 mars 1765. Lorsqu'en 1807 le général Gardanne fut envoyé en Perse en qualité d'ambassadeur, Ange de Gardanne lui fut attaché comme premier secrétaire d'ambassade. Il fut ensuite renvoyé en France par son frère, pour rendre compte de sa mission. Il était en outre porteur de deux décorations de l'ordre du soleil, destinées à MM. de Talleyrand et Maret. Le 27 janvier 1808, il quitta la ville de Téhéran, passa à Kermanchah, où il fut reçu avec distinction par Ali-Mirza, fils aîné du roi et gouverneur de la province, s'arrêta quelques jours à Bagdad, et entra dans les plaines immenses de la Mésopotamie. Il y fut souvent inquiété par les kourdes qui, dans toute la contrée, attaquent journellement les caravanes. Laissant la Syrie à sa gauche, Ange Gardanne traversa la Cappadoce et l'Anatolie, puis s'embarqua à Nicomedie et arriva à Constantinople le 18 avril. Il traversa la Hongrie, vint à Vienne, d'où il partit le 22 mai, et arriva à Bayonne le 9 juin, où il remit, à M. de Champagny, alors ministre des affaires étrangères, les dépêches dont il était porteur. Ange Gardanne retourna ensuite à Marseille, et sur la fin de l'année il y publia une relation de son voyage, où se trouvent rapportés, avec assez d'exactitude, des renseignements statistiques et géographiques sur la population et sur la position relative des lieux. Ce journal contient aussi des détails curieux sur les antiquités de la Perse, ainsi que des faits intéressants concernant le roi Feth-Ali-Chah. L'ouvrage est terminé par un *vocabulaire italien, persan et turc*, composé par le prince Timurat-Mirza. Ange Gardanne a fourni des articles à la *Ruche provençale*, journal publié à Marseille. Il mourut dans cette ville le 8 janvier 1822. On a de lui : 1° *Journal d'un voyage dans la Turquie d'Asie et la Perse, fait en 1807 et 1808*, Marseille, 1808, in-8°; 2° *Notes sur la civilisation*, Marseille, 1813, in-8°. Cette brochure contient des rapprochements curieux entre l'état de la civilisation actuelle en Orient et l'état de barbarie des peuples de l'Occident aux deux premiers siècles. Il a laissé quelques ouvrages manuscrits. — GARDANNE (Charles-Pierre-Louis de), cousin des précédents, né à Paris le 12 novembre 1788, a été reçu docteur en médecine à la faculté de cette ville en 1812, et s'est acquis de la réputation comme praticien. Il a publié : 1° *Avis aux femmes qui entrent dans l'âge critique*, Paris, 1812, in-4°; 2° *De la menespausie*, 1816, in-8°; *ibid.*, 1821, in-8°. C'est le développement de son premier ouvrage; il contient, dit la *Biographie médicale*, une foule de hors d'œuvre, et ne renferme pas tout ce qu'il devait contenir sur le sujet que l'auteur avait en vue. — Un général du même nom fit, en 1796, la campagne d'Italie, et celle du Rhin en 1797, servit dans la Vendée, repassa en Italie et de là en Allemagne. Il mourut à Breslau le 14 août 1807.

GARDEL (PIERRE-GABRIEL), danseur et chorégraphe, né à Nancy le 4 février 1758, est le second fils d'un maître des ballets de Stanislas 1er, roi de Pologne. Il vint à Paris, en 1774, et y fut reçu élève de l'école de danse, qui avait pour maître son frère aîné. Admis comme danseur à l'école royale de musique en 1776, il devint premier danseur en 1780, fut nommé, en 1784, aide de son frère qui était alors maître des ballets, et dès l'année 1786, il obtint du roi une pension de 6000 francs. A la mort de son frère, en 1787, il fut nommé maître, chef et compositeur des ballets, et il conserve encore cette place, dans laquelle il a été maintenu, depuis quarante ans, sous tous les gouvernements qui se sont succédés en France. Comme danseur, le genre de M. Gardel était la danse noble et sérieuse, où malgré ses talents il n'avait pas fait oublier Vestris le père; il se faisait néanmoins applaudir par les avantages que lui donnaient sa taille et la gravité de ses traits, par une grande pureté d'exécution et par la noblesse de ses développements; mais ayant voulu payer tribu à une mode ridicule en faisant assaut avec Vestris le fils dans l'art des sauts périlleux et des pirouettes éblouissantes, il se donna un tour de reins qui lui ôta l'envie de recommencer. Il a cessé de danser sur le théâtre vers l'année 1796; mais il y a paru dans quelques représentations extraordinaires jusqu'en 1816. Nommé, en 1804, directeur de l'école de danse, il l'était encore en 1816. Enfin, à diverses époques, il a fait partie du juri de lecture de l'Opéra. M. Gardel ne s'est pas borné à l'art de la danse et de la chorégraphie, il avait fait toutes ses études, et il cultiva dans sa jeunesse la musique avec autant de goût que de succès. Il se fit entendre sur le violon, au Concert-Spirituel, en 1781; au théâtre de Hay Market, à Londres, en 1782, et plusieurs fois depuis, à Paris, entre autres dans son ballet de la *Dansomanie*, où il exécutait un solo de violon. Son goût pour la musique et ses connaissances dans cet art se font remarquer dans les nombreux morceaux qu'il a choisis pour ses ballets. Les airs qu'il a puisés dans les chefs-d'œuvre de Gluck, Haydn, Mozart, Cimarosa, Païsiello, etc., se lient admirablement à ceux que lui ont fourni Méhul, Cherubini, Kreutzer, etc. Ses ballets se distinguent par l'art de la mise en scène et l'heureux emploi des moyens chorégraphiques. En voici la liste : *Télémaque*, 1790; — *Psyché*, 1790; — *Le Jugement de Pâris*, 1793; — *La Dansomanie*, 1800; — *Ninette à la cour*, 1802 : c'est une remise, avec changements, d'un ballet de son frère; — *La Vallée de Tempé*, ou *le retour de Zéphire*, 1802; — *Daphnis et Pandrose*, 1803; — (avec Vestris père) *Médée*, ballet de Noverre, remis avec des changements, 1804; — *Une demi-heure de caprice*, 1804; — *Achille à Scyros*, 1804; — *Paul et Virginie*, 1806; — *La Rosière* (ballet de son frère), 1806; — *Mirza* (idem), 1808; — *Vénus et Adonis*, 1808; — *Alexandre chez Apelle*, 1808; — *La Fête de Mars*, 1809; — *Vertumne et Pomone*, 1809; — *Persée et Andromède*, 1810; — *L'Enfant prodigue*, 1812; — *L'Heureux retour*, 1815; — (avec Milon) *La Fiancée de Caserte*, 1817; — *Proserpine*, 1818; — *La Servante justifiée*, 1818; — *Chasse de l'ouverture du jeune Henri*, 1826; — non représentés *Guillaume Tell*; — *La Bienfaisance*; — *Méléagre et Atalante*. Il a en outre composé les divertissements de la plupart des opéras qui ont paru depuis quarante ans. Ses ballets pèchent un peu par l'imagination et l'originalité, mais ils offrent de beaux tableaux, des scènes bien disposées, et des situations expliquées par la musique d'une manière aussi claire qu'ingénieuse, et, au total, ils sont dignes de leur réputation. Les programmes qu'il en a publiés, écrits en style poétique, ne sont pas ce qu'il a fait de mieux.

GARDEL (MARIE-ANNE-ELISABETH LOUBERT, ou MILLER), épouse du précédent depuis décembre 1795, née à Auxonne le 8 avril 1770, est la fille d'un compositeur nommé Miller Krazinsky. Elle débuta à l'Opéra, comme danseuse, en 1786, fut reçue la même année, et se montra digne de remplacer la fameuse Guimard. Dès l'année 1792, elle monta au rang de première danseuse pour le genre de demi-caractère. Cette estimable artiste n'était

point jolie, mais elle était remplie de grâces et savait ajouter aux charmes de la danse tout le prestige du talent comique. Le rôle de *Psyché* et celui d'*Eucharis* dans *Télémaque*, peuvent être cités parmi le grand nombre de ceux qu'elle a créés d'une manière inimitable, aussi a-t-elle été chantée par la plupart de nos poëtes qui ont épuisé pour elle les éloges et les comparaisons. On a dit que ses pieds avaient une ame, et un gascon s'écria un jour dans son enthousiasme, qu'il ne manquait à ses jambes que la parole. Madame Gardel, qui savait si bien peindre le manége de la coquetterie, n'en mettait point dans sa conduite, qui a toujours été irréprochable. Elle a obtenu sa retraite en 1816, après trente ans de service, pendant lesquels le public a constamment applaudi à ses talents supérieurs et à un zèle infatigable qui n'a jamais été interrompu par des absences intéressées ou par des maladies de commande. Elle a reparu, en 1819, dans *la Dansomanie*, pour une représentation au bénéfice de son mari.

GARDIEN (Claude-Martin), docteur en médecine de la faculté de Paris, né à Target, dans le Berri, le 14 juillet 1767. Après avoir fait ses études au collége de Bourges, il y professa ensuite la physique et les mathématiques. Il commença l'étude de la médecine à l'hôpital de Clermont, en 1791, et se fit recevoir, en 1799, médecin à Paris, où il se fixa. M. Gardien s'y livra à la pratique des accouchements, et ouvrit des cours publics d'accouchements et de maladies des femmes et des enfants. En 1811, il concourut pour la chaire de Baudelocque: malgré les droits qu'il avait à succéder à cet illustre chirurgien, M. Gardien n'obtint pas la chaire; mais il déploya de grandes connaissances dans le concours, et accrut sa réputation. Depuis cette époque, il a cessé, au grand regret des élèves, les cours qu'il savait rendre très instructifs. On a de lui : 1° *Examen des effets que produisent sur l'économie animale les qualités physiques de l'air, soit essentielles, soit accidentelles et variables*, Paris, an 7, in-8°: c'est la these qu'il soutint pour sa réception au doctorat; 2° *Du toucher*, 1811, in-4°; these qu'il soutint pour le concours à la chaire de Baudelocque; 3° *Traité complet d'accouchements et des maladies des filles, des femmes et des enfants*, Paris, 1807, 4 vol. in-8°; 2e édition, revue et augmentée *ibid*, 1816, 4 vol. in-8°; 3e édition, 1823, 4 vol. in-8°. Il a coopéré au *Dictionnaire des Sciences médicales*.

GARINET (Jules), avocat à la cour royale de Paris, membre de l'académie de Châlons-sur-Marne, né à Châlons-sur-Marne en 1797, a publié plusieurs ouvrages qui annoncent de l'esprit et des connaissances étendues. 1° *De la Puissance temporelle des Papes et du concordat de* 1817, Paris, 1818, in-8°; 2° *Histoire de la magie en France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours*, Paris, 1818, in-8°; 3° (avec Collin Danton de Plancy) *Taxes des parties casuelles de la boutique du Pape, rédigées par Jean XXII, et publiées par Leon X, selon lesquelles on absout, argent comptant, etc., etc., etc.*, avec *la Fleur des cas de conscience*, décidés par les Jésuites, un *Faisceau d'anecdotes y relatives, des commentaires aux taxes, des pieces antidotiques, composées par les jésuites de Picardie, et le texte latin du tarif*, publié par M. Julien de Saint-Acheul, Paris, 1819; 2e édit., 1820, in-8°. On a encore de lui, dans le *Dictionnaire des Reliques* de M. Collin de Plancy, un article curieux, sous le titre de *Paris*; il s'occupe depuis plusieurs années d'une nouvelle *Histoire des Jésuites*, et d'une *Histoire de la prostitution chez tous les peuples du monde*.

GARNEREY (François-Jean), peintre, né à Paris, en 1755, se livra de bonne heure à l'étude du dessin et de la peinture. Elève distingué du célèbre David, il ne consacra pas exclusivement son pinceau à reproduire de grandes figures historiques; il sut le plier avec une heureuse facilité au genre aimable des tableaux de chevalet. Une critique sévère reprochera peut-être à cet artiste de manquer parfois de poésie dans ses compositions et de multiplier les accessoires; mais elle louera en lui la correction du dessin, l'entente des poses, les effets de lumière, la vérité, et le moelleux des étoffes. Si M. Garnerey n'atteint pas toujours dans les chairs le ton de la nature, surtout dans quelques uns de ses derniers ouvrages, on lui doit rendre cette justice qu'il traite les objets inanimés avec une extrême fidélité. Ses principaux tableaux d'histoire sont : Diane de Poitiers aux pieds de François Ier; Marie-Stuart en prison; Louis XVI à la tour du Temple; Molière déjeunant avec Louis XIV; le duc de Montausier conduisant le grand Dauphin dans la chaumière d'une famille pauvre. Outre un bon nombre de portraits estimés et d'études de fleurs, on a de M. Garnerey des intérieurs gothiques fort remarquables. On lui doit la conservation des dessins de plusieurs monuments d'antiquité. Les costumes de l'opéra de *Moïse* ont été dessinés par cet artiste; ils font regretter que la place de dessinateur de l'académie royale de musique lui ait été ôtée.

GARNEREY (Louis-Ambroise), fils aîné du précédent. Après avoir étudié le dessin sous son père, il quitta de bonne heure sa famille pour courir sur mer les chances de la fortune. Après quelques voyages de long cours, il fut fait prisonnier par les Anglais, et demeura pendant huit années sur les pontons. Le spectacle immense de la mer, les vaisseaux où il était captif, les scènes animées qui frappaient journellement ses yeux, éveillèrent son génie. Au crayon qu'il avait manié naguere sans beaucoup de succès, il fit succéder les pinceaux, et il s'attacha à l'imitation de cette nature admirable qui devait trouver en lui son peintre. Chez un peuple maritime ses premiers essais ne pouvaient manquer d'être encouragés; ils furent recherchés, et le produit qu'en tirait l'artiste prisonnier adoucit la rigueur de sa captivité. Sans aucun maître que la nature, n'ayant pour guide qu'un génie observateur, Louis Garnerey vit chaque jour s'accroître son talent, que le hasard, pour ainsi dire, avait développé. De retour en France, en 1814, il consulta les bons modèles et se livra avec ardeur au perfectionnement d'un genre de peinture vers lequel il était entraîné. Bientôt les prestiges de l'art vinrent ajouter au principal mérite de ses compositions, la vérité. Il apprit de M. Debucourt la manière à l'aquatinte, à l'aide de laquelle il a reproduit ses tableaux les plus estimés. Nul ne sait rendre mieux que lui, ni avec plus d'exactitude les différentes parties et les nombreux détails d'un navire. Dans ses ouvrages, qui l'ont placé au premier rang des peintres de marine, on remarque une touche vigoureuse qui n'exclut ni la finesse, ni l'élégance; on regrette parfois l'absence de figures, ce qui fait soupçonner que l'artiste a négligé cette partie de l'art. M. Garnerey publie en ce moment : *Vues des côtes de France dans l'Océan et dans la Méditerranée*, ouvrage qui doit former quinze livraisons in-fol. M. Jouy s'est chargé du texte. Ce grand ouvrage a valu au peintre les encouragements du gouvernement.

GANEREY (Auguste), né en 1794, peintre, frère du précédent. Son père qui le destinait à l'architecture, dirigea ses études, comme dessinateur, et le confia ensuite aux leçons de l'architecte Delaunoy. Mais le jeune Garnerey, entraîné par un goût irrésistible et par une imagination ardente vers la carrière où son père obtenait des succès, quitta le

compas et l'équerre pour la palette et les pinceaux. Le célèbre Isabey l'initia, avec un noble désintéressement, dans les secrets de son art. Les premiers essais de l'élève honorèrent l'école du maître, et celui-ci se plut à produire dans le monde l'artiste dont les ouvrages ne se montraient pas sans éclat à côté des modèles qu'il avait étudiés. Les succès attendaient Auguste Garnerey. Ses dessins furent recherchés par les fabricants de meubles et d'orfévrerie. Thomire et Feuchère lui durent les formes élégantes de leurs vases. A l'exposition de 1810, il obtint la médaille d'or et devint bientôt après le peintre du cabinet de la reine Hortense, princesse amie des arts, qui le protégea constamment. Lorsqu'on entreprit le superbe ouvrage sur l'Égypte, il fut chargé de plusieurs dessins importants. L'amour de son art joint au désir de le perfectionner, l'engagea à voyager en Allemagne, en Angleterre et en Italie. Là, comme dans sa patrie, ses crayons ou ses pinceaux reproduisirent les traits des personnages les plus considérables. Le duc de Berri distinguait particulièrement le talent d'Auguste Garnerey et honorait cet artiste de sa bienveillance. C'est à la protection éclairée de ce prince qu'il dut la place de professeur de dessin de S. A. R. Mme la duchesse de Berri, et celle de dessinateur des costumes de l'académie royale de musique. Il était dans toute la vigueur de l'âge et du talent; il s'était fait déjà un nom par de charmants ouvrages, lorsqu'une maladie de poitrine, résultat funeste d'un travail opiniâtre et de veilles prolongées, l'enleva à sa famille et aux arts le 16 mars 1824. Ses compositions les plus remarquables sont en vignettes à l'aquarelle: Mme de la Vallière; la Belle au bois dormant; le Petit Jehan de Saintré; les Folastreries du bon vieux temps; le Moine, etc. En tableaux: La famille royale de Naples; plusieurs vues de la Malmaison, des intérieurs gothiques, des fleurs et une foule de portraits. Les ouvrages d'Auguste Garnerey ont en général plus de grâce que de correction. Ce peintre avait laissé à sa mort quelques tableaux non achevés; ils auraient été perdus pour les amateurs de son talent, si Mme C..., née Garnerey, qui cultive pour son agrément un art qu'on peut appeler l'héritage paternel, ne s'était, avec une heureuse témérité, emparée des pinceaux de son frère. Un de ces tableaux, achevé par cette dame, a été acheté par S. A. R. Mme la duchesse de Berri.

GARNERIN Jeune (André-Jacques), aéronaute, né en 1770, débuta, en 1793, par remplir une mission du comité de salut public près l'armée du Nord, relative aux équipages de charrois. Il fut pris à Marchiennes, et passa trois années dans les cachots, à Bude en Hongrie. Il a raconté les détails de ses malheurs dans un ouvrage intitulé: *Voyage et captivité du citoyen Garnerin, ex-commissaire de la république française, prisonnier d'état en Autriche*, Paris, 1797, in-8°, deux éditions. C'est pendant sa captivité, et en méditant sur les moyens de franchir les murs de sa prison, qu'il conçut l'idée des parachutes. Aussitôt son retour en France, il fit sa première expérience dans le jardin de l'hôtel Biron, et ne réussit pas entièrement. Il fut plus heureux à sa seconde expérience, qui eut lieu dans le jardin de Mouceaux. Il multiplia depuis ses voyages aériens, et son audace et le bonheur qui la favorisa constamment, lui valurent une réputation européenne. En 1815, Garnerin eut de violents débats avec son frère Garnerin aîné, qu'il accusait d'usurper son titre et sa réputation. Il publia à cette occasion: *Usurpation d'état et de réputation par un frère, au préjudice d'un frère, Jacques Garnerin, le jeune, physicien, premier aéronaute du nord, au public*, 1815, in-4°. Il prenait le titre d'*aéronaute du nord*, depuis la descente en parachute qu'il avait exécutée en 1800, devant la cour de Saint-Pétersbourg. Garnerin est mort le 18 août 1823, des suites d'une blessure qu'il avait reçue quelques jours auparavant sur le théâtre de Beaujon. Il avait adopté une jeune fille qui, au sortir de l'enfance, a fait l'expérience de la descente en parachute. Garnerin a composé, au mois d'août 1816, *le Triomphe des lis*, divertissement proposé à la garde nationale à l'occasion de la fête du Roi. — Garnerin aîné (Jean-Baptiste-Olivier), inventeur d'un procédé d'éclairage pour les billards, frère du précédent, fut employé avant la révolution dans les bureaux des fermes, et à la suppression de cette administration, il occupa un emploi dans les bureaux de la convention. Appelé comme témoin dans le procès de la reine, il déposa que chargé du dépouillement des papiers trouvés chez M. de Septeuil, il avait vu, parmi ces papiers, un bon d'environ 800,000 livres, signé Antoinette, au profit de la ci-devant Polignac, avec une autre pièce qui attestait que l'accusée avait vendu ses diamants pour faire passer des fonds aux émigrés. Il déclara, en outre, qu'il savait qu'il y avait dans toute la France des préposés chargés de titres pour opérer des accaparements, à l'effet de produire un sur-haussement dans les prix des denrées, de dégoûter le peuple de la liberté et le forcer à redemander lui-même des fers. Depuis, il fut attaché à la maison de l'ex-reine Hortense et de Joseph Bonaparte, en qualité d'illuminateur. Au mois de septembre 1815, il s'associa au physicien Robertson pour les préparatifs et les frais de la descente en parachute, qu'exécuta sa fille Elisa, âgée de vingt-quatre ans, le 21 septembre, en présence du roi de Prusse. Quand la courageuse aéronaute coupa la corde qui retenait le parachute, elle était à dix-huit cents toises de hauteur. De vives discussions eurent lieu ensuite entre Robertson et Garnerin, qui se disputèrent les produits de cette expérience. — Mlle Elisa Garnerin, qui prend le titre d'*aéroporiste*, exécuta, pour la seconde fois, son ascension le 24 mars 1816, et la renouvela plusieurs fois depuis. Quoique son père prenne le titre de physicien aéronaute, il ne s'est jamais élevé en ballon, ce qui a fait dire de lui à un journaliste: « Illuminateur obscur, il se contente « de la gloire de son frère et du courage de sa fille. »

GARNET (Thomas), habile médecin anglais, naquit, le 21 avril 1766, de parents peu fortunés, à Casterton, dans le comté de Westmoreland. Il entra à quatorze ans comme apprenti dans l'établissement de M. Dawson, savant mathématicien et chirurgien-apothicaire dans la province d'York; il y puisa un goût très vif pour les sciences physiques et thérapeutiques, et peu d'années après passa à Edimbourg, où il se fit élève du docteur Brown, et prit ses degrés vers 1788, après avoir publié sa *Leçon sur l'hygiène*; enfin, il vint à Londres où il étudia la chirurgie et suivit la clinique des hôpitaux. Il alla ensuite à Bradfort dans le comté d'York, où il donna des leçons particulières de physique et de chimie, et composa son traité sur Horley-Green-Spa, ainsi qu'un autre sur l'optique, ouvrage estimé. De Bradfort, il se transporta à Knaresborough. Il se maria, en 1795, à une femme qu'il chérissait, et forma le projet d'aller s'établir en Amérique. Arrivé à Liverpool, lieu de son embarquement, des personnes distinguées et ses amis le sollicitèrent vivement de faire dans cette ville un cours de chimie: l'accueil universel qu'il reçut l'engagea à en faire un de physique qui obtint le même succès; peu de temps après il fut invité à en donner la répétition à Manchester qui goûta également ses leçons. La vogue brillante et inespérée qu'il venait d'avoir lui fit perdre l'idée de quitter sa patrie, il ne songea plus à l'Amérique,

et se mit sur les rangs des candidats à la chaire de Glascow qui lui fut donnée en 1796. Là il employait ses heures de loisir à rassembler des matériaux pour son *Voyage dans les montagnes d'Ecosse*. La mort précipitée de sa femme interrompit cet ouvrage; la douleur de Thomas Garnet fut vive et longue, car on ne lui parlait jamais de son épouse qu'il ne tombât dans une profonde mélancolie. Ce ne fut que long temps après cet événement qu'il reprit ses occupations ordinaires. D'après les offres favorables que lui fit l'institution royale de Londres qui venait de se former, il quitta la chaire de Glascow, et dans cette nouvelle académie il professa la chimie et la physique pendant deux années, au bout desquelles sa santé se refusant à une tache aussi pénible, il se retira, et ayant pris une maison dans Great-Marlborough-Street, il y fit construire une salle et des appartements convenables, où, pour son propre compte, il donnait des leçons de physique et de chimie, et un cours nouveau de zoonomie, ou lois de la vie animale d'après la théorie du docteur Brown. Une maladie dangereuse dont il fut atteint suspendit ses cours qu'il reprit ensuite en y ajoutant un cours de botanique dont il donna la répétition à Bromton. Au milieu de ses travaux, frappé par la contagion d'une maladie qu'il traitait, il fut saisi d'une fièvre à laquelle il succomba le 28 juin 1802. Garnet était d'un commerce doux et facile, se laissait aisément persuader et ne prétendait pas posséder tous les secrets de son art. Il a publié : 1° *Analyse des eaux minérales à Harrowgate*; 2° *Observations faites dans un voyage dans les montagnes et dans une partie des îles occidentales de l'Ecosse*, 1800, 2 vol. in-4°, avec cinquante planches gravées à l'aquarelle, d'après des dessins faits sur les lieux par M. W. H. Watts; 3° *Leçon sur l'hygiène* (lecture of health), 1 vol. in-12. Outre ces écrits, le docteur Garnet a fourni un grand nombre de mémoires à la société médicale de Londres, et à l'académie royale d'Irlande.

GARNIER (JEAN-JACQUES), historiographe, professeur d'hébreu au collége de France et membre de l'Institut, naquit à Goron, bourg du pays du Maine, le 18 mars 1729. Après avoir terminé son éducation, il se rendit à Paris afin d'y chercher un emploi, et s'y trouva à son arrivée avec une pièce de vingt-quatre sols, reste des économies de son voyage. Il avait alors dix-huit ans; le hasard l'ayant conduit dans le faubourg Saint-Germain, il se trouva vis-à-vis la porte du collége d'Harcourt. Le jeune Garnier y entra avec la foule des élèves; le sous-principal qui le prit pour un étudiant retardataire, l'invita à se rendre à ses devoirs. « Mes études » sont terminées, lui dit le jeune Garnier, » et il peignit sa situation précaire au sous-principal, qui l'accueillit avec bonté et lui procura dans le collége une place modique, à la vérité, mais qui suffisait à l'existence d'un jeune homme dont le dénuement et les études graves avaient déjà mûri le caractère. Par son ardeur et son application au travail, il sut rendre si fructueuses les années qu'il passa dans l'instruction publique, qu'il ne tarda pas d'attirer les regards des hommes distingués dans les lettres, et à gagner la protection du ministre Saint-Florentin, qui lui fit donner une chaire d'hébreu au collége de France, et ensuite la place d'inspecteur. Ami intime de l'astronome Lalande, cet établissement, la gloire des lettres et de la nation, fut l'objet de leurs mutuelles sollicitudes, dans un temps où il semblait dégénérer de son premier éclat. En 1761, l'académie des inscriptions et belles-lettres ayant proposé un prix sur cette question qui consistait à examiner : *Ce qui est resté en France, sous la première race de nos rois, de la forme du gouvernement qui subsistait dans les Gaules sous la domination romaine*, Garnier obtint le prix. Cette corporation savante l'admit au nombre de ses membres. De fréquents et excellents mémoires sortis de la plume de cet écrivain enrichirent le recueil qu'elle publiait. La plupart roulaient sur les lois de la stratégie chez les Grecs, et sur la philosophie platonique. L'élève brillant de Socrate, le stoïque Zénon et son disciple Epictète, sur la vie et les ouvrages duquel il écrivit un mémoire, étaient devenus pour lui des objets d'un véritable culte. En 1790, ne voulant pas prêter serment à la constitution, il quitta le collége royal. On avait fait choix de Garnier pour continuer l'*Histoire de France* commencée par Velly. La moitié du règne de Louis XI était écrite, ainsi que le commencement de celui de Charles IX; la dernière partie en était enfin terminée; mais Garnier ne voulut pas mettre sous les yeux du peuple les sanglants tableaux de ce règne d'horrible mémoire, de peur qu'ils ne contribuassent à renverser le trône déjà si fortement ébranlé. Il sacrifia aux intérêts de la royauté le fruit de ses veilles et de ses travaux : il déchira cette partie de son manuscrit. Le style de cet historien manque en général de chaleur, de concision et de mouvement : cependant il a plus de science et de gravité que Velly. Garnier mourut le 21 février 1805, âgé de soixante-quinze ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Origine du gouvernement français*, 1765, in-18; 2° *L'Homme de lettres* : c'est le tableau de son caractère et de ses mœurs tracé par lui-même; 3° *Traité de l'éducation civile*, 1765; 4° *Eclaircissements sur le collége de France*, 1789, in-12; 5° M. Barbier lui attribue : *Le Commerce remis à sa place*, 1756, in-12; 6° *Le Bâtard légitime, ou le triomphe du comique larmoyant*, 1757, in-12.

GARNIER (le comte GERMAIN), naquit à Auxerre, département de l'Yonne, le 8 novembre 1754. Il était frère de Charles-George-Thomas Garnier, né à Auxerre le 21 septembre 1746, et mort, en février 1795, des suites des inquiétudes que lui occasionna la proscription que son frère éprouva en 1792. Ch. G.-Th. Garnier s'est fait connaître dans la république des lettres par des travaux estimables, entre autres par la publication des *Œuvres complètes de Regnard, avec des remarques sur chaque pièce*, Paris, 1789, 6 vol. in-8°. Le comte Germain Garnier était procureur au Chatelet, en 1789, lorsqu'il devint secrétaire de Mme Adelaïde, tante de Louis XVI. A peu de temps de là, il fut nommé député suppléant de Paris aux états-généraux et membre du directoire du département. Sans se prononcer ouvertement contre la révolution, il se plaça pourtant dans les rangs de l'opposition royaliste, et fit partie du club des *impartiaux*, autrement dit *club monarchique*, que quelques membres du côté droit de l'assemblée, et entre autres Clermont-Tonnerre et Malouet, avaient fondé dans la vue de balancer l'influence toujours croissante de la société des jacobins. Quelque modérée que fût son opposition, elle le compromit assez toutefois pour l'obliger, après le 10 août 1792, à chercher un refuge à l'étranger. Mais, dès que le danger fut passé, il revint en France, et le coup de main du 18 brumaire ayant amené un ordre de choses plus conforme à sa manière de voir, il se rapprocha du gouvernement, et reparut sur la scène politique qui alors, dégagée d'orages, ne présentait plus à ceux qui y figuraient que des honneurs, du pouvoir et de l'argent. Nommé d'abord préfet du département de Seine-et-Oise, il devint, bientôt après, sénateur, comte de l'empire, commandant de la légion d'honneur et titulaire de la sénatorerie de Trèves. Il remplit en outre diverses fonctions dans l'intérieur du sénat, et notamment celles de président qu'il exerça de 1809 à 1811. Après les événements de 1814 et l'occupation de la capitale

par les troupes alliées, il se montra l'un des plus zélés partisans de la restauration de la dynastie des Bourbons. Le 4 juin de la même année, une ordonnance royale le mit au nombre des anciens sénateurs qui étaient appelés à la chambre des pairs. Pendant les cent jours, il s'éloigna de Paris. Cette conduite lui valut de nouvelles faveurs de la part du gouvernement royal qui, lors de la seconde restauration, le nomma ministre d'état, membre du conseil privé et grand-officier de la légion d'honneur. Le comte Garnier a constamment siégé jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 4 octobre 1821, dans les rangs ministériels de la chambre haute, où, en diverses occasions, il s'est rendu l'organe des doctrines et des intérêts du pouvoir, notamment dans la discussion du budget de 1816. On a de lui plusieurs ouvrages. Les plus importants sont ceux qui traitent de l'économie politique; il avait étudié cette science à l'école de Quesnay ou plutôt de son disciple de Gournay, et il n'alla jamais au-delà des opinions de ses premiers maîtres; ce qui est d'autant plus étonnant, qu'ayant traduit Smith et annoté cet auteur, il avait été, plus que personne, à même d'apprécier les différences des deux écoles et de reconnaître les perfectionnements introduits par l'auteur anglais dans la science dont Quesnay avait posé les bases. Cette singulière prévention intellectuelle se trouve, au surplus, assez en harmonie avec sa vie politique. Voici les titres des ouvrages qu'il a laissés: 1° *Les Girandoles*, comédie-proverbe, 1781, in-8°. Selon une note de l'auteur, l'édition de cette pièce a été détruite, à la réserve de deux exemplaires. 2° *De la propriété considérée dans ses rapports avec le droit politique*, 1792, in-18; 3° *Aventures de Caleb Williams*, traduit de l'anglais de Godwin, 1796, 2 vol. in-8°; 4° *Abrégé élémentaire des principes de l'économie politique*, 1796, in-12; 4° *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, traduit de l'anglais d'Adam Smith avec un grand nombre de notes du traducteur, 1re édition, 1802, 5 vol. in-8°; 2e édition, avec de nouvelles notes, 1822, 6 vol. in-8°; 6° *Description géographique, physique et politique du département de Seine-et-Oise*, 1802, in-8°; 7° *Théorie des banques d'escompte*, Paris, 1806, in-8°; 7° (avec Mlle Zimmerman): *Les visions du château des Pyrénées*, par Anne Radcliffe, Paris, 1809, 4 vol. in-12; 9° *Rapport au nom de la commission spéciale de sept membres, chargés, par la chambre des pairs, de l'examen du projet de loi sur les finances*, 1816, in-8°; 10° deux *Mémoires sur la valeur des monnaies de compte, chez les peuples de l'antiquité*, Paris, 1817, 2 vol. in-4°; ces mémoires ont été réfutés, par M. Letronne, dans un écrit intitulé: *Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines, et sur la valeur de l'or et de l'argent avant la découverte de l'Amérique*, Paris, 1817, in-4°; 11° *Observations en réponse aux considérations générales, etc.*, Paris, 1818, in-4°; 12 *Appel à tous les propriétaires de l'Europe*, Paris, 1818, in-8° (anonyme); 13° *Histoire des monnaies*, 1819, 2 volumes in-8°; 14° *Commentaire de Laharpe*, Paris, 1807, 7 vol. in-8°. Il a aussi traduit en prose les poésies de milady Montague, dans la 2e édition des lettres de cette Anglaise, Paris, 1805, 2 vol. in-12. On a encore de lui plusieurs pièces de poésies insérées dans divers recueils, entre autres dans les *Contes historiques*, suivi des *Litanies des catholiques du 18e siècle et de poésies érotico-philosophiques*, ou *Recueil presqu'édifiant*, Paris, 1783, in-8°. C'est à lui qu'appartient la chanson: *J'ai vu Lise, etc*, qu'on a long-temps attribuée à Louis XVIII. Le comte Garnier a été l'éditeur des *Œuvres de Racine*, avec le commentaire de Laharpe.

GARNIER DE SAINTES (le chevalier Jean), exerçait, avant 1789, la profession d'avocat; il embrassa la cause de la révolution avec une chaleur enthousiaste qui le fit porter, par le département de la Charente-Inférieure, à la convention nationale. Garnier siégea sur la Montagne, et fut l'un des plus énergiques soutiens de cette partie de la convention. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort sans appel et sans sursis. Il fit la proposition de la loi qui bannissait les émigrés à perpétuité et les punissait de mort en cas de rentrée en France, sans distinction d'âge ni de sexe. Cette loi fut rendue le 23 octobre 1792. Il fit ensuite traduire au tribunal révolutionnaire le général Blanchelande, accusé de s'être opposé à l'exécution du décret qui affranchissait les noirs; se prononça avec acharnement contre les girondins, et eut la plus grande part à l'organisation du redoutable comité de salut public. Lorsque la convention déclara Pitt l'ennemi du genre humain, Garnier de Saintes soutint que tout le monde avait le droit de l'assassiner. Après le 31 mai, Garnier fut envoyé en mission auprès des armées de la république, d'abord à la Rochelle, ensuite dans le département de la Manche. Arrivé au Mans et à la Flèche vers l'époque du passage de la Loire par les Vendéens, il exerça de grandes rigueurs contre les vaincus. Envoyé, peu de temps après, dans la Charente-Inférieure, il y déploya un zèle tout-à-fait révolutionnaire. Il ne prit aucune part à la révolution du 9 thermidor. Après cette réaction, il resta même fidèle à la Montagne, alors persécutée, et lutta encore en faveur des principes qu'il avait adoptés au temps de sa domination. Il défendit plusieurs de ses collègues persécutés par les thermidoriens, continua à suivre les séances du club des jacobins et mérita, par son ardeur républicaine, la haine de la nouvelle majorité qui s'était formée dans l'assemblée. Rappelé au conseil des cinq-cents, par suite des décrets des 7 et 9 fructidor, il y siégea sur les bancs des républicains exaltés. Après la session, il rentra dans la retraite jusqu'en 1806, époque à laquelle l'empereur le nomma président du tribunal criminel de Saintes, place qu'il occupa jusqu'à la suppression de cette branche de la magistrature. L'existence politique de Garnier de Saintes paraissait terminée lorsque les cent jours firent renaître en France l'esprit républicain. Appelé à la chambre des représentants, Garnier s'y montra avec tout son zèle patriotique et toute son énergie de 92. Il demanda des mesures rigoureuses contre les révoltés de l'Ouest, s'opposa à toute transaction avec le parti de l'étranger, et appuya vigoureusement la proposition d'envoyer des commissaires près des armées. « Rappelez-vous, s'écria-t-il, ces temps où un seul « représentant, au milieu d'une armée, électrisait « tous les esprits. Nous irons encore combattre dans « les rangs. » Il était beau de voir un vétéran de la république, aux jours de sa vieillesse, offrir encore de conduire, au milieu du danger, ces jeunes soldats de la patrie qui déjà étaient la postérité pour lui. Après la seconde restauration, Garnier de Saintes fut condamné à l'exil, en vertu de l'ordonnance du 28 juillet 1815. Il fut, peu de jours après, arrêté à Paris, où il était resté malgré l'arrêt de proscription porté contre lui. Il se rendit bientôt à Bruxelles, où il resta peu de temps. Chassé des Pays-Bas, où il avait cru trouver l'hospitalité, il se retira dans l'Amérique méridionale, et y périt avec son jeune fils qui avait voulu l'accompagner dans son exil. Tous deux, s'étaient embarqués sur l'Ohio dans une légère pirogue qui chavira et les fit tomber au milieu des flots, où ils se noyèrent avant qu'on pût les secourir.

GARNIER (Étienne-Barthélemi), né à Paris. Après avoir fait de très bonnes études au collège Mazarin, entraîné par un goût naturel pour les

beaux-arts, il commença par étudier les premiers éléments de l'architecture. L'année d'après il entra chez un peintre, pour se perfectionner dans le dessin; la vue des élèves qui peignaient d'après nature détermina aussitôt sa vocation: il partagea dès lors leurs travaux, et obtint successivement toutes les médailles et les prix secondaires offerts à l'émulation des jeunes gens. En 1788, il remporta le premier prix de peinture, et fut nommé pensionnaire à Rome. (Girodet eut le second prix cette même année). Le sujet du concours était la mort de Tatius. En 1789 il envoya, pour figure académique, Diogène demandant l'aumône à une statue; la société des amis des arts en fit l'acquisition. L'année suivante il fit un saint Jérôme en prières, et peignit, en 1791, Ajax, au moment où il gravit un rocher pour échapper à la fureur des flots. Cette même année il fit son charmant tableau de Socrate, retirant Alcibiade d'une maison de courtisanes. On apercevait déja, dans cet ouvrage, le beau coloris et la grâce de dessin qu'il a si bien développés en 1792, dans le groupe de Dédale et Icare, prêts à s'élever dans les airs. C'est aussi à cette époque qu'il fit l'esquisse terminée de la famille de Priam. Le temps de sa pension étant expiré, il revint à Paris en 1793, époque peu favorable aux arts, et s'occupa d'un tableau de la princesse Nausicaa recevant Ulysse : cette composition, par la disposition des groupes et le fond du paysage, rappelle à beaucoup d'égards ce qu'on aime à trouver dans les ouvrages du Poussin. Un petit tableau d'Anacréon suivit bientôt celui-là. Des travaux d'encouragement furent donnés aux artistes. On lui demanda l'exécution du grand tableau de la famille de Priam. Cet ouvrage a été honorablement cité au concours des prix décennaux. Depuis il peignit une charité romaine, et, pour pendant, Eponine et Sabinus. Il fut chargé de peindre, au musée des sculptures, dans la salle de Diane, cette déesse accordant à Hercule la biche aux cornes d'or. On a encore de lui le tableau de la Mort d'Eurydice, un Portrait en pied de Bonaparte dans son cabinet; et pour la sacristie de Saint-Denis, l'Enterrement de Dagobert. Au retour de la famille royale, il fut choisi pour l'exécution du tableau destiné à l'autel de la Vierge dans la nouvelle église de la Madelaine. Le ministre lui confia, en 1824, l'exécution d'un tableau voté par la ville de Chartres, qui voulait conserver le souvenir du passage du duc d'Angoulême dans leur ville. Ce tableau est placé dans l'hôtel de la mairie. Appelé le 28 décembre 1816 par l'Institut, à remplir la place de M. Menageot, décédé, M. Garnier a exercé diverses fonctions dans ce corps célèbre. Il en était président en 1824, et c'est au nom de l'Institut qu'il prononça l'éloge funèbre de Girodet, son ancien camarade et son ami.

GARRAN-COULON (Jean-Philippe), député à l'assemblée législative, membre de la convention nationale, du conseil des cinq-cents, du sénat et de l'Institut, grand-officier de la légion d'honneur, comte de l'empire, etc., naquit le 19 avril 1749, à Saint-Maixent (département des Deux-Sèvres). Homme de lettres lorsque la révolution éclata, il publia divers écrits en faveur de la cause nationale, et fut nommé, en 1789, membre du comité des recherches de la commune de Paris. Son patriotisme ardent ne l'empêcha pas de s'opposer, avec une généreuse indignation, aux excès dont le peuple parisien ne sut pas toujours se préserver dans son irritation contre les opiniâtres partisans de l'ancien régime; il fit surtout les plus grands efforts pour arracher le boulanger François à la fureur populaire, et n'eut pas le bonheur d'y réussir. Chargé de faire un rapport sur les machinations de l'aristocratie et de la cour, il remplit sa mission avec courage, et ne craignit pas d'accuser les personnages les plus puissants dès qu'il fut convaincu de leur culpabilité : MM. de Barentin, de Broglie, de Puységur, de Bezenval et autres devinrent l'objet spécial de ses dénonciations. Les gages qu'il avait donnés au parti patriote le firent choisir, en 1791, par les électeurs de Paris, comme député à l'assemblée législative. Dès les premières séances, il fut appelé aux fonctions de secrétaire avec François de Neufchâteau, Cérutti, Condorcet, Lacépède et Guyton-Morveau, tous connus alors, ainsi que lui, par des travaux scientifiques ou littéraires. L'élection de l'abbé Fauchet ayant donné lieu à de vives réclamations, Garran-Coulon se prononça fortement pour ce bouillant prédicateur, devenu évêque constitutionnel et député du Calvados. Il vota la suppression des titres de *sire* et de *majesté*, défendit les soldats de Châteauvieux, condamnés aux galères par suite de l'insurrection de Nancy, et se fit remarquer parmi les plus énergiques champions de la philanthropie, dans la question de l'émancipation des noirs. Ses lumières et son intégrité l'ayant désigné aux suffrages de ses collègues pour les fonctions de grand-juge à la haute cour nationale d'Orléans, il se montra, dans cette suprême magistrature, le digne organe de la justice; et lors de la translation à Versailles des prisonniers, accusés de crimes d'état, il s'efforça d'arrêter l'exécution de cette mesure, et de prévenir ainsi les affreux assassinats de septembre 1792. Voyant que ses efforts étaient inutiles, et que les détenus allaient être livrés par Bourdon au fer des égorgeurs, il manifesta toute l'horreur que lui inspiraient ses funestes pressentiments en s'écriant : « Ce Bourdon est un grand monstre ! » Nommé à la convention nationale par le département du Loiret, il déclina la compétence de cette assemblée pour juger Louis XVI, se prononça en conséquence pour l'appel au peuple, et s'exprima ensuite de la manière suivante dans la question de la peine à infliger : « Quoique la peine de mort m'ait » toujours paru immorale et contraire à son but, » si j'étais juge, je trouverais mon opinion écrite » dans le code pénal; mais nous ne sommes pas » juges, nous ne pouvons cumuler les fonctions » d'accusateur, de juri de jugement et de juge. Je » soutiens que la liberté ne peut se concilier avec » cet envahissement de pouvoirs. On ne manquera » jamais de motifs semblables aux nôtres pour se » mettre au-dessus des lois; et, dans quelque gou- » vernement que ce soit, la tyrannie est là où des » hommes sont au-dessus des lois et d'autres au- » dessous. Comme représentant du peuple, chargé » de prendre une mesure de sûreté générale, je vote » pour la réclusion. » Après la condamnation à mort, il appuya la demande d'un sursis à l'exécution, fut élu secrétaire au mois de mars suivant, et resta depuis étranger à la lutte de la *Gironde* avec la *Montagne*. Le 30 septembre 1793, il fit décréter que le bonnet de la liberté remplacerait les fleurs de lis marquées sur les milles qui bornent les routes de la France. Il appartenait du reste à cette partie de l'assemblée, connue sous le nom de la *plaine*, où siégeaient Boissy-d'Anglas, Durand-Maillane, etc., et dont la politique, couverte du manteau de la modération, fut à peu près simplement expectative au milieu des orages de la *terreur*. Le 9 thermidor ayant donné quelque importance à cette fraction de la convention, Garran-Coulon parut aussi plus souvent à la tribune. Il eut le courage de résister à l'impulsion des réacteurs, et de réclamer l'inviolabilité des principes sur l'institution des jurés, en faveur du tribunal révolutionnaire de Nantes, qu'on avait traduit de-

vant une commission extraordinaire. Lors des événements du 1er prairial, il lutta généreusement encore contre les exigences vindicatives de son parti, repoussa comme immorale la proposition de Clausel, tendant à faire juger par une commission militaire les personnes qui donneraient asile aux députés proscrits, et ne craignit pas de prendre la défense de Drouet. « Souvenez-vous, s'écria-t-il, « que ce même homme est celui qui arrêta dans sa « fuite un roi perfide qui trahissait ses serments à « la nation entière. » Réélu au conseil des cinq-cents, il y proposa, le 1er septembre 1796, des visites domiciliaires pour découvrir les individus échappés au camp de Grenelle. Un an après, il parla en faveur de Santhonax, dont il justifia l'administration, et se déclara fortement pour les sociétés populaires, en ajoutant qu'il s'honorait d'être membre de celle de Paris. A sa sortie du conseil, en mai 1798, il fut appelé à remplacer Génissieux, comme commissaire du directoire près le tribunal de cassation, conserva ce poste important jusqu'au 18 brumaire, et fut promu à la dignité de sénateur sous le gouvernement consulaire. A l'époque de l'établissement de l'empire, il reçut l'investiture de la sénatorerie de Riom, et le titre de grand-cordon de la légion d'honneur. En 1814, il prit part ou adhéra à toutes les délibérations relatives à la déchéance de Napoléon et au rappel des Bourbons, et ne fut pas compris néanmoins dans la liste des sénateurs qui entrèrent dans la chambre des pairs. Garran-Coulon vécut depuis dans la retraite, et succomba le 19 décembre 1816, à une violente attaque de paralysie, laissant un nom doublement honorable comme citoyen et comme publiciste. Garran-Coulon est auteur de beaucoup de rapports aux différentes assemblées dont il a été membre. Nous citerons seulement : 1º *Rapport fait au comité des recherches des représentants de la commune sur la conspiration des mois de mai, juin et juillet derniers*, 1789, in-8º; 2º *Rapport sur l'insurrection des nègres de Saint-Domingue*, 1791, in-8º; 3º *Recherches politiques sur l'état ancien et moderne de la Pologne, appliquées à la dernière révolution*, 1795, in-8º; 4º *Rapport sur les troubles de Saint-Domingue*, an 6 et an 7, 4 vol. in 8º; 5º *Notice sur le citoyen Creuze-Latouche*, 1801, in-8º. Il a eu part au *Répertoire de jurisprudence* de Guyot.

GARREAU (F.-A.), député à l'assemblée législative et à la convention nationale, membre du conseil des cinq-cents, inspecteur aux revues, membre de la chambre des représentants et de la légion d'honneur, naquit à Libourne vers 1760. Il embrassa la profession d'avocat, et manifesta, en 1789, le plus vif enthousiasme pour la liberté. Son patriotisme ardent et sincère le fit choisir, en 1790, pour présider l'administration centrale du district de Libourne, et appela sur lui, en 1791, les suffrages du collége électoral de la Gironde, qui le nomma député suppléant à l'assemblée législative. Réélu à la convention, Garreau s'exprima ainsi dans le procès de Louis XVI : « Comme je ne veux « ni roi ni royauté, et que l'appel au peuple est « peut-être le seul moyen de nous rendre l'un et « l'autre ; comme je crois impossible que le peuple « juge en connaissance de cause dans une affaire où « il n'a ni la faculté d'entendre l'accusé ni la possi- « bilité d'examiner la procédure ; comme je crains « plus les décrets et les guinées des puissances étran- « gères que leurs canons, je prononce *non*. » Sur la question de la peine, il dit : « Je n'examine point « si nous devons porter un jugement contre Louis, « ou prendre une mesure de sureté générale. Louis « est convaincu d'avoir conspiré contre la sûreté de « l'état ; dès lors j'ouvre le livre de la loi, je trouve « qu'elle porte la peine de mort contre les conspira- « teurs : je vote pour la mort sans sursis. » Montagnard fougueux, Garreau lutta constamment contre ses collègues de la Gironde, et appuya toutes les mesures révolutionnaires, dans lesquelles seules il voyait le salut de la patrie. Après le 31 mai, il prit part à la discussion de l'acte constitutionnel, et se prononça fortement pour l'article du projet des comités, qui déclarait tout Français, exerçant les droits de citoyen, éligible dans toute l'étendue de la république. A la fin de la session conventionnelle, Garreau se trouva compris dans les deux tiers conservés, et devait passer au conseil des cinq-cents ; mais il refusa d'y siéger et donna sa démission, disant qu'il ne pouvait accepter un mandat que le peuple n'avait pas confirmé. Il fut envoyé alors à l'armée d'Italie, en qualité de commissaire du gouvernement auprès des armées, et y resta jusqu'à la fin de 1796. Nommé à cette époque au conseil des cinq-cents par le département de la Gironde, il s'y montra fidèle aux doctrines démocratiques qu'il avait professées à la convention. Il combattit chaleureusement la politique directoriale, contribua beaucoup à la chute de Merlin, et se prononça avec la plus grande force pour la motion de Jourdan, tendant à faire déclarer la patrie en danger. « Si la loi est impuis- « sante, s'écria-t-il, n'avons-nous pas du fer, des « bras et du courage ? Déclarons traîtres à la patrie « tous négociateurs, ministres, généraux, directeurs, « représentants du peuple, et tous citoyens français « qui proposeraient, recevraient, appuieraient ou « signeraient un traité de paix portant atteinte à la « constitution de l'an 3 et à l'intégrité du terri- « toire de la république. » Avec de tels principes, Garreau devait figurer parmi les opposants les plus énergiques à la journée de Saint-Cloud ; aussi demeura-t-il assez inflexible dans ses opinions républicaines pour mériter d'être exclus du corps législatif par les vainqueurs du 18 brumaire. Le premier consul voulut cependant se l'attacher, et le revêtit des fonctions d'inspecteur aux revues, qu'il a conservées jusqu'en 1814. Porté, en 1815, à la chambre des représentants par ses compatriotes, Garreau montra que l'ère impériale n'avait nullement altéré la vigueur de son caractère, et que le temps n'avait pas atténué non plus ses dispositions hostiles envers la dynastie des Bourbons. Le 22 juin, il monta à la tribune pour y faire lecture de l'article 67 de l'acte additionnel qui frappait d'une exclusion perpétuelle la race de Hugues Capet, et pour rappeler ainsi à l'assemblée que ses serments lui faisaient un devoir de rejeter toute proposition qui pourrait tendre directement, ou indirectement, à la violation de cet article. Le 30, il dénonça un écrit de Malleville fils, en faveur des Bourbons. « Il y a quelques jours, dit-il, que « M. Malleville vous proposait de déclarer coupable « quiconque proférerait le cri séditieux de *vive « Louis XVIII, vivent les Bourbons* ; eh ! ce même « M. Malleville, a aujourd'hui l'infamie de vous « proposer de proclamer les Bourbons ! et cependant « M. Malleville est le fils d'un ancien sénateur, « comblé des décorations et des bienfaits de l'em- « pereur ! » Garreau indiqua ensuite les motifs auxquels il attribuait cette conduite de M. Malleville, que l'assemblée aurait dû, à son avis, déclarer aliéné, comme un autre d'Espremenil, et après avoir exprimé le regret que la qualité de représentant du peuple le rendît inviolable, il demanda qu'on fît imprimer à deux colonnes, et en regard, *la loi pénale que Malleville avait proposée contre les partisans des Bourbons, et la proposition qu'il venait de faire de rappeler ces mêmes Bourbons au trône.* Mais bientôt la capitale tomba au pouvoir des Anglo-Prussiens ; Malleville fut récompensé de sa

versatilité, et Garreau puni de son attachement opiniâtre aux principes et aux sentiments qu'il avait puisés dans la révolution. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet, il fut obligé de quitter la France, et a vécu depuis dans l'obscurité.

GARRICK (Mrs.), veuve du célèbre acteur anglais Garrick, naquit à Vienne en Autriche le 29 février 1724, et mourut en Angleterre le 16 octobre 1822. Ses biographes diffèrent beaucoup sur son origine; les uns lui donnent pour père un Allemand nommé Veigel, et les autres la font naître en Italie d'une jeune Florentine, objet d'un attachement du comte de Burlington. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'elle débuta comme danseuse sur le théâtre de Vienne sous le nom de *Veilchen* (*Violette*) qu'elle changea bientôt contre celui de *Violetti*, en se disant italienne, et que lord Burlington se déclara ouvertement son protecteur dès qu'elle arriva à Londres pour être engagée comme danseuse à l'opéra. Ce seigneur l'attira même chez lui, et la donna à sa fille pour institutrice et pour maîtresse d'italien. Plus tard, il la maria à Garrick, pour lequel la belle danseuse avait conçu une violente passion, et lui donna une dot de 7000 livres sterling selon les uns, et de 10,000 selon d'autres. On assure qu'avant le mariage, lord Burlington avoua à Garrick que *la signora Violetti* était sa propre fille. Elle fit le bonheur de son mari, et il paraît qu'aucun nuage n'a troublé leur félicité conjugale, jusqu'à la mort du célèbre acteur, arrivée le 15 janvier 1780. Il légua à sa veuve la plus grande partie de sa fortune qui montait à environ 70,000 livres sterling, à condition qu'elle ne se remarierait pas et ne quitterait point l'Angleterre. Elle refusa, en effet, d'excellents partis, et l'on cite parmi les personnes distinguées qui aspirèrent à sa main, le célèbre lord Monboddo. Après la mort de son époux, mistriss Garrick mena une vie très singulière, et offrit le contraste d'une parcimonie ridicule et d'une générosité peu commune; tandis qu'elle se refusait les jouissances du luxe le plus vulgaire, et qu'elle n'offrait que du thé aux nombreux amis qui lui rendaient visite, elle distribuait jusqu'à 12,000 livres sterling, de ses épargnes à ses plus proches parents. Elle n'avait qu'une seule domestique, et ne lui donnait que des gages insuffisants pour son entretien; mais elle lui permettait de recevoir des gratifications des visiteurs qui venaient en foule voir l'ancienne demeure de Garrick à Hampton. Par la même bizarrerie, elle laissa tomber en ruine cette maison de campagne que son mari lui avait expressément recommandée, par son testament, d'entretenir avec le plus grand soin, en même temps qu'elle ne cessa de montrer un respect religieux pour la mémoire de son époux, auprès duquel elle désira vivement d'être enterrée dans l'église de Westminster, faveur qui lui fut accordée après sa mort, et l'on assure que sentant sa dernière heure approcher, elle voulut mourir couchée dans les mêmes draps où avait expiré Garrick: ce souhait ne fut point accompli, car elle expira sur son fauteuil, sans avoir éprouvé la moindre souffrance, jouissant de toutes ses facultés à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. Parmi les nombreux legs qu'elle laissa par son testament, elle légua à la célèbre actrice mistriss Siddons, sœur du grand acteur John Kemble, une paire de gants qui avaient été portés par Shakespeare.

GASSENDI (Jean-Jacques-Basilien, comte de), lieutenant-général d'artillerie, de la famille du fameux Pierre Gassendi, naquit en 1748. Il entra au service comme aspirant, dans le corps royal de l'artillerie, en février 1767, devint élève du même corps le 6 novembre suivant, fut fait lieutenant le 9 mai 1768, et capitaine le 3 juin 1779. Il était déjà au rang des officiers distingués en 1789, aussi arriva-t-il aux grades supérieurs avec rapidité: il obtint celui de chef de bataillon en mars 1793, celui de colonel, ou chef de brigade, en 1796, et fit avec honneur les premières campagnes de la révolution. Promu au grade de général de brigade, en mars 1800, il commanda le parc d'artillerie au camp de réserve formé à Dijon. On le nomma inspecteur général d'artillerie, le 14 mars 1805, et général de division le 19 septembre de la même année. En 1806, il fut appelé au conseil-d'état, et au sénat le 5 avril 1813. Après la première restauration, le comte de Gassendi fut créé pair le 14 juin 1814; mais ayant, en 1815, fait partie de la chambre des pairs de Napoléon, il ne composa celle de la seconde restauration qu'en 1819, en vertu de l'ordonnance du 21 novembre. Il a été fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis le 4 mai 1791, chevalier de la légion d'honneur le 12 décembre 1803, officier, commandant, et grand officier dudit ordre, le 30 juin 1811, enfin, le 3 avril 1813, grand-croix de l'ordre de la réunion. Le comte de Gassendi a été admis au maximum de la retraite de lieutenant-général, le 2 juin 1813. Il a publié: 1° *Aide-mémoire à l'usage des officiers du corps royal d'artillerie attachés au service de terre*, Metz, 1789, in-8°; 5e édition, revue et augmentée, Paris, 1819, 2 vol in-8°; 2° *Mes Loisirs*, Dijon, 1820, 2 vol. in-8° (anonyme). On a encore de lui des pièces de poésie insérées dans l'*Almanach des Muses*.

GASTALDY (Joseph), médecin, né à Avignon, vers 1738, ne mériterait une mention dans aucune biographie s'il n'était plus souvent cité comme suppôt de Comus que comme disciple d'Esculape. Originaire d'une famille italienne, il était petit-fils, et non pas fils (comme l'ont dit tous les biographes) de Jean-Baptiste Gastaldy qui était venu de Sisteron s'établir à Avignon, où il mourut en 1747. Le fils de ce dernier mourut aussi dans cette ville quelques années avant la révolution. Ce fut à celui-ci que Joseph Gastaldy succéda dans la place de médecin en chef du grand hôpital d'Avignon, et il la dut moins à ses talents, à ses écrits, qu'à une réputation héréditaire qu'il ne lui fut pas difficile de soutenir. Gastaldy, élevé dès sa jeunesse dans la pratique de la médecine, en avait l'expérience ou plutôt la routine; mais ses connaissances étaient très superficielles; son goût pour les plaisirs l'empêcha toujours d'en étendre le cercle, et Avignon comptait à cette époque des hommes bien plus habiles que lui en théorie, tels que Calvet, Voulonne, etc. (*Voy.* Calvet). Gastaldy, gai, vif, sémillant, était le médecin à la mode, le médecin de toute l'aristocratie avignonaise. Ce fut lui qui le premier renonça à la grande perruque, à l'habit noir, à la canne à bec de corbin, à tout l'attirail grave et pédantesque de la vieille faculté. Lorsque la révolution française pénétra dans Avignon, Gastaldy fut nommé lieutenant-colonel de la garde nationale, et malgré ses cinquante ans, il se donnait encore la tournure d'un fringant militaire; mais ses relations de clientelle et de société l'attachaient au parti papiste. Ce parti ayant succombé à la suite d'une fusillade, le 10 juin 1790, Gastaldy vint à Paris, où il eut le bonheur de se former une assez belle clientelle aux dépens des médecins, qui, pour s'être montrés partisans des idées de réforme, avaient été quittés par les vieilles duchesses du faubourg Saint-Germain; mais l'émigration, les incarcérations enlevèrent à Gastaldy la plupart de ses nobles pratiques. Il avait dissipé par ses prodigalités une fortune assez considérable. Un administrateur des postes, son compatriote, le fit nommer, sous le gouvernement directorial, méde-

cin de cette administration. Il la perdit par sa négligence. Passant les journées à table, les nuits au jeu et les matinées au lit, il abandonnait le soin de ses malades, et fut plus assidu aux banquets de légitimations gastronomiques qu'aux conférences médicales. Ses idées d'ailleurs n'étaient pas toujours assez nettes pour qu'il fut en état de donner des consultations. Ce fut à cette époque que sa fille unique épousa le célèbre compositeur Mehul. Cette union, dont l'orgueil du docteur ne fut pas flatté, aurait pu cependant relever sa fortune si la mésintelligence ne s'était mise entre les deux époux. Gastaldy avait obtenu sous le consulat, la place de médecin en chef de l'hospice des fous à Charenton. On lui doit le changement du régime curatif employé pour le traitement de l'aliénation mentale; mais on a eu tort de croire et de dire que ces heureuses innovations étaient le résultat de ses laborieuses recherches. Il ne fit qu'introduire à Charenton la méthode suivie depuis long-temps avec succès à Avignon. Si le nom de Gastaldy ne se rencontre dans aucun ouvrage marquant sur la science médicale, s'il ne fait point autorité dans les annales de la médecine, il est d'un grand poids dans celles de la gastronomie. On le voit fréquemment cité dans l'*Almanach des gourmands*, dont le cinquième volume a été dédié à sa mémoire par l'auteur, Grimod de la Reynière. Gastaldy mourut à Paris, victime de son intempérance, ; une apoplexie foudroyante l'enleva en janvier 1806.

GASTELIER (René-Georges), né à Ferrières en Gâtinais, le 1er octobre 1741, il étudia successivement le droit et la médecine, et fut reçu avocat au parlement et docteur en la faculté de Paris; toutefois, c'est à l'art de guérir qu'il s'attacha principalement, et il obtint le titre de médecin-consultant du duc d'Orléans. En 1776, il fournit à M. Turgot, sur la demande de ce ministre, un mémoire touchant l'agriculture, le commerce et les moyens de salubrité de la province du Gâtinais. M. Gastelier fut nommé, en 1780, maire de Montargis, et, en 1787, membre de l'assemblée provinciale de l'Orléanais. En 1791, il fut réélu maire à une grande majorité, selon les nouvelles formes populaires. Élu, la même année, député du Loiret à l'assemblée législative, il siégea au côté droit, et le 21 avril 1792 il fit hommage à l'assemblée pour les besoins de la patrie, de cinq médailles et de quatre-vingts jetons académiques. Le 11 juillet, à l'occasion d'une pétition contre M. de Lafayette, il s'éleva contre les pétitions dont les habitants de la capitale inondaient l'assemblée, et dit que quatre-vingt-deux départements n'avaient pas envoyé des députés pour écouter sans cesse le quatre-vingt-troisième. Il publia aussi, pendant la session, quelques opinions qu'il n'avait pu faire entendre à la tribune. Lorsque la révolution devint menaçante, il se retira à Sens, où les autorités locales, sagement constituées, le garantirent d'abord du sort qui menaçait partout les constituants; la persécution néanmoins vint l'y atteindre; il fut incarcéré, en 1794, comme suspect, et passa dix mois en prison. Le 9 thermidor lui rendit la liberté; mais il ne fut pas rendu au repos, des imputations d'une nature pénible troublèrent les dernières années de sa vie, et l'obligèrent à publier une espèce de mémoire justificatif pour éclairer ses concitoyens. Gastelier, long-temps avant sa mort, était venu se fixer à Paris. Plus occupé de la théorie que de la pratique de son art, il a composé un grand nombre d'écrits qui ne l'ont que médiocrement recommandé auprès de ses confrères. Trop attaché à d'anciennes opinions qui n'ont pu soutenir l'épreuve des temps modernes, il repoussait avec opiniâtreté toutes les doctrines nouvelles, bien qu'elles fussent généralement admises par les médecins. Gastelier est mort à Paris le 20 novembre 1821, à l'âge de quatre-vingts ans. Il avait reçu 2,000 livres de gratification, par un décret de la convention du 16 avril 1795, et le cordon de Saint-Michel de Louis XVIII, dans la promotion de 1817. M. Picard, notre célèbre auteur comique, est neveu de Gastelier. Ce médecin a publié: 1° *Principes de médecine de Home, traduits du latin, auxquels on a joint un Extrait d'un autre ouvrage du même auteur, intitulé: Expériences et observations de médecine, traduites de l'anglais*, 1772, in-8°; 2° *Avis à mes concitoyens, ou Essai sur la fièvre militaire essentielle*, 1773, in-12; 3° *Traité des spécifiques en médecine*, 1783, in-8°; 4° *Histoire d'une épidémie du genre des catharreuses putrides, des plus graves et des plus contagieuses (Mémoire couronné par la société royale de médecine)*, 1785-1787, in-8°; 5° *Dissertation sur le supplice de la guillotine*, ouvrage remarquable par la circonstance qui l'a produit; l'auteur était en prison, et devait subir le supplice le 15 thermidor, sans la mort de Robespierre, arrivée le 9; 6° *Des maladies aiguës des femmes en couche*, 1812, in-8°; 7° *Notice chronologique de mes ouvrages, depuis 1771 jusqu'à ce jour*, 1816, in-4°; 8° *A mes concitoyens*, 1816, in-4°; 9° *Controverses médicales*, 1817, in-8°; 10° *Exposé fidèle des petites véroles survenues après la vaccination, suivi d'observations sur la petite-vérole naturelle, sur la petite vérole artificielle et sur la vaccine*, 1819, in-8°. Gastelier a publié beaucoup de mémoires ou articles dans divers recueils scientifiques.

GASTINE (Civique de), né vers 1793, publia, en faveur de la république d'Haïti et de la cause des noirs en général, des écrits qui lui causèrent des désagréments en France, et lui méritèrent la bienveillance du gouvernement d'Haïti. Il alla dans cette île au commencement de 1822, et reçut un accueil très flatteur du président Boyer qui l'occupa, et lui procura une existence convenable; mais après un séjour de deux mois aux Cayes, étant venu au Port-au-Prince, il tomba malade, et mourut le 12 juin 1822. Le président lui avait envoyé ses médecins pour le traiter, et sa voiture pour le ramener à la ville. Il voulut que ses funérailles se célébrassent avec pompe, aux frais de la nation. La description s'en trouve dans le n° 25 du *Télégraphe*, journal haïtien. Les autorités de la ville du Port-au-Prince y assistèrent, et Pierre-André, juge au tribunal de cassation, prononça son éloge. Le portrait de Civique de Gastine fut lithographié après sa mort par M. Duperly, dessinateur au Port-au-Prince. Gastine a publié: 1° *De la liberté des peuples et des droits des monarques appelés à gouverner*, dédié à *Eugène Vail, citoyen des États-Unis d'Amérique, et secrétaire d'ambassade près le gouvernement français*, Paris, 1818, in-8°; 2° *Histoire de la république d'Haïti, ou Saint-Domingue, l'esclavage et le colon*, Paris, 1819, in-8°; 3° *Pétition à MM. les députés des départements sur la nécessité où se trouve la France de faire un traité de commerce avec la république d'Haïti, et sur les avantages qu'en retireraient les deux nations*, Paris, 1821, in-8°; 4° *Lettre au roi sur l'indépendance de la république d'Haïti et l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises*, Paris, 1821, in-8°; 5° *Lettre au pape sur les prétentions du sacerdoce et les dangers de revoir le diadème soumis à la tiare, par Civique de Gastine, citoyen français*, Paris, 1821, in-8°; 6° *Exposé d'une décision extraordinaire de la régie des droits-réunis, qui exile un citoyen français pour un écrit prétendu séditieux*, Paris, 1822, in-8°. M. Barbier attribue cet ouvrage à M. Toulotte, que l'on croit avoir revu presque tous les écrits de Gastine. Peu de temps avant son départ pour Haïti, il avait donné une planche gravée, présentant le

tableau statistique du globe, envisagé sous le rapport de la nature des gouvernements qui régissent ses diverses contrées.

GASTON (Marie-Joseph-Hyacinthe de), poëte français, né à Rhodez en 1767, vint fort jeune à Paris, et fit ses études au collége du Plessis. Sa naissance l'appelant à l'état militaire, il y entra de bonne heure, et avait obtenu avant vingt ans le grade de capitaine de cavalerie. La révolution qui éclata bientôt l'ayant forcé de quitter sa patrie, il se réfugia à Coblentz, et servit dans l'armée de Condé. A sa dissolution, il se rendit à Hambourg, où il trouva l'un de ses oncles qui lui donna une modique somme avec laquelle il fit à pied le voyage de Pétersbourg. Ses moyens étaient épuisés lorsqu'il y arriva, il donna des leçons de français pour subsister; mais enfin recommandé au comte de Romainzoff, ce ministre, protecteur des lettres, l'employa à composer des pièces de théâtre pour les fêtes de la cour, lui confia la direction du *Journal littéraire* de Saint-Pétersbourg, et obtint pour lui, de l'impératrice Catherine II, une place à la bibliothèque impériale. Rassuré sur ses moyens d'existence, Gaston esquissa les premiers vers de sa traduction de l'*Enéide*; il ne savait pas encore qu'il trouverait un jour dans Delille un rival redoutable. Ses qualités aimables, la réputation d'homme de lettres qu'il devait à de nombreux ouvrages, quoique de peu d'importance, le firent accueillir dans les meilleures sociétés de Saint-Pétersbourg, et il jouissait d'une existence fort agréable; mais dès qu'il apprit que les troubles qui avaient désolé sa patrie étaient apaisés, il conçut l'espoir de revoir sa famille, et rien ne put l'en tenir éloigné; il trouva dans le czar Paul Ier un prince généreux qui lui permit de réaliser ses vœux, et qui lui en donna les moyens. Ce monarque qui l'honorait de son estime, lui assigna, sur sa cassette, une pension de 2,400 fr., le créa chevalier de Malte, et voulut que ses bienfaits le suivissent en France; alors il se livra tout entier à sa traduction de l'*Enéide*. Quelques fragments qu'il lança dans le public, ayant été favorablement accueillis le déterminèrent à en faire paraître les quatre premiers livres; il attachait un grand prix à devancer l'apparition de la traduction de Delille que l'on annonçait comme très prochaine. Le succès qu'obtint d'abord cet ouvrage fut peut-être dû autant au ministre Fourcroy, qui comme parent de l'auteur fit déclarer son ouvrage classique qu'à son mérite réel. C'était l'époque où s'organisaient les lycées; Gaston fut nommé proviseur de celui de Limoges. Il ne tarda pas à justifier ce choix en déployant un zèle souvent nuisible à sa santé, et en publiant quatre nouveaux chants de sa traduction qui ne fut terminée que l'année suivante. Cette première édition qu'il dédia à ses frères, vit le jour à Paris, en trois volumes in-8°; elle fut épuisée en moins d'un an, et l'auteur en publia une seconde en quatre volumes, avec le texte en regard. Cet ouvrage eut d'abord un succès qu'on pourrait appeler d'estime, mais qui ne pouvait pas se soutenir; l'auteur s'annonçait comme ayant traduit Virgile vers pour vers; c'était un tour de force dont on fut curieux de voir le résultat, mais l'engouement cessa dès que l'on eut reconnu que l'auteur n'avait réussi qu'aux dépens de la sensibilité et de ce luxe d'expressions, de figures et d'images dont se nourrit la poésie de Virgile. Son style concis et trop concis pour une épopée, triomphe lorsqu'il faut de la précision comme dans les épiphonèmes, les sentences, les morceaux purement techniques; mais Gaston supprime ou altère une figure, un tour heureux, une expression dictée par l'âme qui placée comme sans dessein produit seule tout l'effet que l'auteur original avait en vue. C'est peut-être parcequ'il a fait une grande étude, et même une étude approfondie du rhythme et des formes de la poésie française, qu'il s'est rendu moins propre à traduire les beautés de la poésie latine. Il s'empare de la pensée principale de l'auteur, en retranche les accessoires, et croit avoir satisfait à tous les devoirs du traducteur en renfermant ce qui reste dans un vers élégant. La traduction de Gaston est accompagnée de notes où l'auteur montre de l'érudition, du goût, et développe d'excellents principes de morale. Personne n'a rempli plus dignement les fonctions dont il était chargé. Mais sa santé s'altérant sans cesse, il fut obligé d'y renoncer et de venir habiter la capitale; il y fut entouré de toutes les consolations, s'il en est, qui peuvent dédommager du premier bien de la vie. Le grand-maître de l'université, des hommes de lettres distingués lui prodiguèrent les témoignages les plus flatteurs d'estime. Le comte de Romanzoff qui, à cette époque fit un voyage à Paris, vint le visiter, et lui porta des paroles satisfaisantes de la part de l'empereur Alexandre. Mais il semblait que les restes de sa vie se consumassent plus rapidement au milieu de ces douces jouissances. Il signala ses dernières volontés par un acte de bienfaisance en léguant une dotation considérable à l'hospice de Rhodez, et mourut d'une maladie de poitrine, le 14 décembre 1808. Gaston a aussi composé deux tragédies, l'une représentée sur le théâtre de Saint-Pétersbourg, et l'autre qui devait l'être aux Français, et dont le sujet emprunté de Métastase était *Artaxerce*. Ses autres ouvrages sont des poésies fugitives éparses dans divers recueils; une *Déclaration des Français restés fidèles au roi*, Francfort, 1793, in-8°, et un poëme sur les *Quatre âges de la femme*, auquel il n'eut pas le temps de mettre la dernière main, et dont on connaît divers fragments.

GASTON (Robert), juge de paix à Foix, fut député par l'Arriège à l'assemblée législative, et ensuite à la convention. Dès le mois d'octobre, il parla sur les émigrés avec une modération qui ne se soutint pas long-temps, en demandant qu'il n'y eût que les chefs de l'émigration et les fonctionnaires publics qui encourussent la peine de la confiscation, et que l'on se contentât, quant aux autres, d'une imposition plus forte sur leurs propriétés. Lors de la discussion, en mai 1792, sur la peine à infliger aux prêtres, qui refusaient de prêter le serment civique, il se montra plus sévère, et vota pour qu'ils fussent mis hors la loi. Dans le procès de Louis XVI, il se prononça pour la mort, sans appel et sans sursis, en invoquant, pour donner sans doute plus de poids à son vote, « la raison, « la justice, l'humanité, le ciel et la terre. » Chaud partisan du 31 mai, il proposa, pour anéantir tout ce qui tenait à la faction contraire, la mise hors la loi contre Félix Wimpfen, général des fédéralistes du Calvados. Ce fut à cette occasion que Pons-de-Verdun l'interpella de déclarer s'il n'était pas le frère d'un marquis de Gaston, chef vendéen. Il répondit négativement. Le 5 septembre il appuya la création d'une armée révolutionnaire. Vers la même époque, les sœurs de Léonard Bourdon, réunies aux parents des malheureux condamnés pour un prétendu assassinat tenté à Orléans contre leur frère, étant venues demander leur grâce à la convention, Gaston leur fit répondre par un ordre du jour, moyen indigne d'une assemblée délibérante, qui met la force à la place de la raison, et qui consacre l'injustice par une apparence légale. Depuis cet infâme triomphe, ses fureurs démagogiques ne cessèrent de s'accroître; il dénonça Carra et Danton, et fut envoyé en mission à l'armée des Pyrénées; il avait promis d'amener

le roi d'Espagne à la barre de la convention ; il n'en fit rien, et l'on s'y attendait : mais on lui sut gré de n'avoir pas nui au succès de nos armes. Son retour, qui eut lieu en décembre 1794, fut marqué par de nouveaux excès. Le 24 il s'écria, en menaçant du bâton Legendre, ami de Danton : « Je jure, » par les douze cent mille défenseurs de la patrie, » et par quatre millions de patriotes qui sont liés » sur tous les points de la république, que la contre- » révolution ne se fera pas. » Un autre jour Armonville, de méprisable mémoire, s'obstinant à rester coiffé du bonnet rouge, malgré l'ordre que lui donnait Gaston de le retirer, celui-ci se porta sur lui le sabre à la main, et l'en eût infailliblement frappé, si l'on ne se fut interposé entre eux. Gaston ne fut plus occupé dans les derniers jours de la convention qu'à sauver les débris des jacobins. Ainsi il s'opposa à la destruction d'un monument élevé sur la place des Invalides, pour perpétuer le souvenir du triomphe de la Montagne au 31 mai, et insista pour que les décrets rendus contre les députés proscrits fussent rapportés ; il vota enfin contre toute espèce de modification de la constitution démocratique de 1793. Son dernier écrit fut une pétition relative aux *hommes de sang*, dirigée contre la section Lepelletier. Il alla ensuite se faire oublier dans une des nombreuses places de commissaire, dont le directoire exécutif gratifiait ses partisans.

GATES (Horace), né en Angleterre en 1728, embrassa de bonne heure la profession des armes, et fit la guerre en Allemagne sous le prince Ferdinand, depuis duc de Brunswick. De retour dans sa patrie, il partit pour l'Amérique avec le grade de capitaine d'infanterie dans le corps du général Braddock, et revint en Angleterre après la paix de 1763; mais le goût qu'il avait pris pour le séjour du Nouveau-Monde décida Gates à vendre son brevet et à y retourner. Il acheta un domaine dans la Virginie, et y vivait paisiblement à l'époque ou éclata la révolution. Regardant l'Amérique comme sa patrie adoptive, il prit les armes en faveur de l'indépendance, et parvint bientôt aux premiers grades militaires; en 1777, il fut chargé du commandement en chef de l'armée américaine du nord. En cette qualité, il réussit, par d'habiles manœuvres, à cerner le général anglais Burgoyne, qui avait été son compagnon d'armes en Allemagne, et le força à capituler le 13 octobre de la même année. Ce fut le premier succès éclatant remporté par les patriotes, et la générosité de Gates, envers ses prisonniers, rehaussa encore le triomphe des républicains, et fit un contraste frappant avec la conduite inhumaine des Anglais qui, vers la même époque, à la suite d'un avantage remporté en Virginie par leur général Vaughan, mettaient tout à feu et à sang sur leur passage, et avaient même brûlé jusqu'à la dernière maison dans la petite ville de Kingston. La férocité des troupes anglaises révolta les Américains les plus paisibles et suscita à la mère-patrie de nombreux ennemis. Gates, toujours attaché à son pays natal, déplorait l'aveuglement du ministère britannique et aurait voulu mettre un terme à une guerre aussi injuste qu'atroce. Dans ce but, il adressa une lettre au comte de Thanet, pair d'Angleterre, avec lequel il avait eu autrefois une étroite liaison, et en chargea le général Burgoyne ; mais les passions étaient trop exaltées dans le cabinet anglais pour que ses membres voulussent prêter l'oreille aux conseils de la justice et de la bonne politique. La guerre continua avec un nouvel acharnement, et le 25 juillet 1780, le congrès nomma Gates général en chef de l'armée du midi ; mais il éprouva bientôt un grand revers dans la Caroline septentrionale, où, à la tête de six mille hommes de milices américaines mal disciplinées et peu aguerries, il fut entièrement battu par lord Cornwallis, à la tête de quatorze cents hommes de troupes de ligne et de cinq à six cents miliciens. La déroute fut complète, et les officiers américains firent de vains efforts pour rallier leurs soldats qui, en général, se montrèrent, pendant toute la guerre, très inférieurs aux Anglais en rase campagne, sous le rapport du courage et surtout de la discipline, les officiers n'ayant qu'une autorité très précaire sur des hommes qui se regardaient comme leurs égaux, et qui n'étaient pas assez pénétrés de la nécessité d'obéir à leurs chefs, pour avoir une chance de vaincre des troupes aussi bien disciplinées et aussi braves que l'étaient celles de l'Angleterre. Gates, sans se laisser décourager par ce revers, faisait toutes ses dispositions pour le réparer, lorsque le congrès lui retira le commandement avec une rigueur de procédés qui fut généralement blâmée. Ce fut une des injustices du gouvernement, car le seul tort du général Gates avait été d'avoir trop compté sur des troupes qu'il ne connaissait pas encore, et il est très présumable que sa qualité d'Anglais ne contribua pas médiocrement à lui attirer sa disgrace. La nouvelle de la mort d'un fils unique, jeune homme d'une grande espérance, vint encore aggraver les chagrins du général Gates, qui se retira alors dans une ferme qu'il possédait dans le comté de Berkley, avec quelques uns de ses esclaves ; il ne s'occupa plus que d'agriculture, et mourut, le 18 mars 1806, âgé de soixante-dix-huit ans. Il s'était acquis l'estime de toute la nation américaine par ses talents militaires, la loyauté de son caractère et ses vertus sociales.

GATTEL (Claude-Marie), né à Lyon le 20 avril 1743, fit une partie de ses études dans sa ville natale, et les acheva au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, alla ensuite professer la philosophie à celui de Lyon, et puis, en 1766, au collége royal de Grenoble. Lorsque ce collége fut donné, en 1786, à la congrégation de Saint-Joseph, il se retira pour étudier exclusivement les langues. A l'époque de l'établissement des écoles centrales, il obtint la chaire de grammaire générale à Grenoble ; et quand l'université s'organisa, il devint proviseur du lycée de cette ville. Gattel se démit de cette place quelque temps avant sa mort, arrivée le 19 juin 1812. Il a publié : 1° *Mémoires du marquis de Pombal*, trad. de l'italien, 1783, 4 vol. in-12 ; cet ouvrage ne porte pas son nom, et on doute qu'il en soit l'auteur ; 2° *Nouveau Dictionnaire espagnol-français et français-espagnol, avec l'interprétation latine*, Lyon, 1790, 3 vol. in-8° ; 3° *Nouveau Dictionnaire portatif de la langue française*, 1797, 2 vol. in-8°, réimprimé en 1803, à son insu, avec des notes qu'il n'approuvait pas ; c'est pourquoi il ne donna le titre que de seconde édition à celle qu'il allait faire paraître, quand la mort l'enleva ; cette édition parut sous le nom de *Dictionnaire universel portatif de la langue française avec la prononciation figurée*, Lyon, 1819, 2 vol. grand in-8° ; 4° *Nouveau Dictionnaire de poche, français-espagnol et espagnol-français*, 1798, 2 vol. oblong ; 5° *Dictionnaire espagnol-anglais et anglais-espagnol*, 1803, 2 vol. oblong ; 6° *Grammaire italienne de Véneroni, entièrement refondue*, 1800, in-8° ; 7° *Inscriptions en vers, mises au-dessus des hommes illustres du Dauphiné, à la fête du 14 juillet 1802*, in-8° ; 8° *Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français*, 1801, 2 vol. in-4° ; 1803, 2 vol. in-4°.

GAU (Joseph-François), né à Strasbourg le 21 novembre 1748, entra de bonne heure dans l'administration de la guerre, et il était commissaire ordonnateur, lorsque la révolution commença. Il remplit au ministère de la guerre les fonctions de directeur des fonds jusqu'en 1792. A cette époque,

la révolution prenant un caractère effrayant, il s'éloigna prudemment des affaires, et se fit oublier dans le fond d'un département. Après le 9 thermidor, le comité de salut public le mit en réquisition. Il ne reparut dans les affaires que pour être dénoncé et décrété d'accusation comme contre révolutionnaire, sur la motion des deux conventionnels Villetard et Dubois de Crancé. Dans le même temps, ayant été élu député par le département de l'Yonne, le décret porté contre lui n'eut point de suite; néanmoins il fut exclus par la loi du 3 brumaire du conseil des cinq-cents, comme beau-frère d'un émigré. A l'époque du rapport de cette loi, en 1797, il y rentra et fut presqu'aussitôt nommé membre du comité des inspecteurs. Le général Pichegru l'était comme lui; et tous deux, ainsi que plusieurs autres de leurs collègues, furent frappés de déportation. Après la fameuse journée du 18 fructidor, M. Gau fut assez heureux pour se soustraire à cette nouvelle espèce d'ostracisme; il se cacha et ne reparut que lorsque le péril fut passé. En 1801, il fut appelé par le premier consul à reprendre, au ministère de la guère, son ancien emploi de directeur des fonds. L'année d'après, il fut fait conseiller-d'état et commandant de la légion d'honneur, et continua d'être attaché à l'administration de la guerre. Il ne brillait pas dans le conseil par l'élocution; mais son travail dans le cabinet, toujours clair, précis, méthodique et basé sur des connaissances approfondies, remplaçait avec avantage tout ce qui lui manquait dans les discussions orales. Le 30 mars 1814, il fut envoyé à Blois comme commissaire: c'est là qu'il apprit l'abdication de Napoléon. Il envoya son adhésion au rétablissement de Louis XVIII, fut nommé bientôt après conseiller-d'état honoraire, et sollicita sa retraite. Rappelé au conseil, par Bonaparte, dans les cent jours, il n'y reparut pas. Le Roi, à son retour, lui confirma son titre de conseiller-d'état honoraire, et lui confia la direction des approvisionnements de réserve de Paris, qu'il remplit encore comme délassement de son honorable vieillesse.

GAU (François-Chrétien), architecte, élève de l'académie de France, voyageur, né à Cologne le 15 juin 1790, naturalisé Français en 1825, a employé plusieurs années de sa vie à parcourir l'Italie, la Sicile, l'Egypte, la Nubie et la Syrie, dans le but d'étudier les monuments antiques qui couvrent le sol de ces pays divers, et de parvenir, par cette étude, à saisir le lien des progrès de l'architecture chez les peuples qui nous ont légué ces ruines, et qui nous ont ouvert les voies de la civilisation. M. Gau entreprit et exécuta ces longs et pénibles voyages sans autre mission que celle qu'il tenait de son amour pour les arts, de son désir ardent de contribuer à leur avancement, et sans autres ressources matérielles que celles que pouvait lui offrir un patrimoine modique qu'il consacra entièrement à l'accomplissement du généreux dessein qu'il avait formé. *Les antiquités de la Nubie, ou monuments inédits des bords du Nil, situés entre la première et la seconde cataractes*, Paris, 1821, treize livraisons, 1 vol. format jésus d'Egypte, sont encore les seuls résultats de ses voyages qu'il ait fait connaître au public: cet ouvrage peut être considéré comme entièrement neuf; plusieurs voyageurs, sans doute, avant M. Gau, avaient parcouru une partie de la Nubie, mais aucun n'avait rapporté sur l'architecture antique de cette contrée des documents aussi complets; aucun surtout n'avait été dirigé dans ses recherches par une vue aussi étendue que celle qui a produit l'ouvrage dont il est question ici, et n'était arrivé, par conséquent, à des résultats aussi importants. L'expédition française, en Egypte, s'était arrêtée à l'île de Philæ, mais là ne s'arrêtent point les traces de la civilisation. M. Gau se proposa de les suivre jusqu'à leur extrême limite, et de compléter ainsi une des parties les plus intéressantes des travaux de l'institut d'Egypte. Ce projet d'un individu isolé et presque sans ressources pécuniaires, de continuer l'œuvre d'une association de savants et d'artistes entretenus par le gouvernement d'une nation puissante, et secondés sur les lieux mêmes de leurs explorations par une armée victorieuse, peut paraître téméraire au premier coup d'œil, mais pour quiconque a une idée de la puissance d'une volonté ferme et des forces que l'homme peut puiser dans un désir ardent de connaître, ce projet s'explique, et le succès ici achève de le légitimer. M. Gau, toutefois, n'en devait point être quitte pour les difficultés que l'on peut considérer comme inséparables d'une entreprise de la nature de celle qu'il avait conçue; beaucoup d'autres encore devaient éprouver sa constance. Arrivé en Egypte, il se voit obligé de se séparer d'un compagnon sur l'assistance duquel il avait compté; l'isolement dans lequel il se trouve n'ébranle point un seul moment sa résolution: il part d'Alexandrie pour se rendre au Caire, sans domestique, sans bagage, et sans autre guide qu'une petite caravane qu'il suit à pied au travers du désert. Dépourvu de provisions et sans aucune connaissance de la langue du pays, il ne dut sa subsistance, durant ce trajet, qu'aux mœurs hospitalières des Arabes, qui chaque soir l'invitaient à partager leur repas. Parvenu au Caire, un obstacle nouveau qu'il lui aurait été difficile de prévoir, vint se présenter à lui. Pour voyager dans la haute Egypte, il lui fallait une permission du gouvernement turc. Le consul anglais, qui préparait dans ce moment une expédition en Nubie, soit par esprit de rivalité nationale, soit par quelque motif d'intérêt personnel qu'on n'oserait qualifier, employa toute son influence pour faire refuser au voyageur étranger l'autorisation qu'il demandait. Celui-ci, cependant, ne recula point devant le crédit du diplomate et ne craignit pas de lui opposer avec persistance ses faibles sollicitations; mais pendant qu'il soutenait cette lutte inégale, le temps se passait, ses ressources s'épuisaient, et il allait enfin se voir dans la nécessité désespérante de renoncer à une entreprise qui déjà lui avait coûté tant de peine, lorsque M. Dankert, médecin et ancien compatriote du voyageur, touché de sa situation, et fondant les plus grandes espérances sur le zèle et la constance qu'il avait déployés jusque là, intervint en sa faveur et lui obtint le firman qui lui était nécessaire. A Thèbes, M. Drovetti, ancien consul-général de France, et à qui M. Gau doit, dans la suite, tout le succès de son entreprise, lui donna des Arabes attachés à son service, en recommandant expressément à ceux-ci de veiller à la sûreté de son protégé, et leur promettant une récompense s'ils le ramenaient sain et sauf. Il fournit, en outre, au voyageur une barque chargée de vivres et lui procura un mameluck français qui devait lui servir d'interprète. Ce fut avec ces ressources que M. Gau remonta le Nil et explora les rives de ce fleuve entre la première et la seconde cataractes. Il se trouva là en présence des difficultés naturelles de son entreprise: la plupart des anciens monuments de la Nubie sont taillés dans le roc et recouverts de sable; on ne peut pénétrer dans leur intérieur ou même en approcher qu'en faisant deblayer le terrain devant soi à mesure qu'on avance. Ce fut au prix de ce travail pénible que M. Gau parvint à retrouver, jusque dans les détails mêmes, le plan entier de ces monuments, dont une grande partie avant lui étaient restés inédits, et dont plusieurs étaient entièrement inconnus. En songeant aux difficultés qui l'environnaient, on peut se former une

idée du temps qu'il lui fallut pour accomplir cette tâche; les seuls dessins du grand temple d'Ipsamboul lui coûtèrent dix jours entiers d'un travail non interrompu, la collection qu'il a rapportée forme une série qui commence aux temps les plus reculés de la civilisation, et qui finit avec la dynastie des Ptolémées. M Gau croit avoir complété ainsi l'histoire de l'architecture égyptienne, dont tous les types primitifs se retrouvent, suivant lui, dans les anciens monuments de la Nubie. Les dessins dont se compose cette collection ont été exécutés sur les lieux mêmes et en présence des objets qu'ils retracent. On a pu s'assurer de leur exactitude en comparant quelques uns d'entre eux à ceux que l'on possédait déjà sur les mêmes sujets; mais on peut dire que cette vérification était inutile : on ne s'impose point tant de sacrifices, on ne s'expose point à tant de périls, on ne se dévoue point enfin pour se duper ou pour duper les autres. M. Gau, en dessinant les édifices de la Nubie, a recueilli avec soin les inscriptions qui les couvrent. La publication de cette partie intéressante de ses travaux, a été confiée par lui à MM. Niebuhr et Letronne. *Les Antiquités de la Nubie* doivent faire désirer ardemment aux artistes et aux savants que l'auteur fasse connaître au public les autres résultats de ses voyages; cet ouvrage peut être regardé comme un sûr garant du mérite de celui qu'il publie en ce moment sur les ruines de Pompéi, dont les peintures sont rendues avec les couleurs de l'original. M. Gau n'a encore fait que peu de constructions publiques: le presbytère de Saint-Séverin et la restauration de Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris, sont les seuls travaux de cette nature qu'il ait exécutés jusqu'ici. Le préfet de la Seine vient de lui en confier d'autres plus importants.

GAUDIN (Martin-Michel-Charles), duc de Gaëte, grand-croix de la légion d'honneur, etc., né à Saint-Denis, en 1756, fit de bonnes études au collége Louis-le-Grand, et, dès sa plus tendre jeunesse, se destina aux travaux financiers, dans lesquels il s'est distingué depuis. Nommé chef de bureau de la direction générale des contributions établies récemment par M. Necker, il se conduisit dans l'exercice de cet emploi avec intégrité et avec talent. En 1791, il fut créé commissaire de la trésorerie nationale, place qu'il conserva jusqu'en 1794, au milieu de la crise révolutionnaire, malgré les offres réitérées de démission qu'il fit parvenir aux comités. Ses talents avaient été appréciés; c'était assez pour que le gouvernement d'alors ne lui permît pas de se retirer. Peu de temps après, les finances de l'état tombèrent dans la situation la plus déplorable. Le directoire, entouré d'agents incapables, tourna ses regards vers Gaudin, et lui offrit le porte-feuille des finances; mais celui-ci, trop certain qu'il ne pouvait faire aucun bien tout en se chargeant de la responsabilité du mal qui avait été fait jusqu'alors, refusa cette haute fonction qui aurait pu flatter des amours-propres vulgaires. Il refusa également de reprendre la place de commissaire de la trésorerie nationale. Après le 18 brumaire, lorsqu'une main puissante imposa une existence stable à toutes les branches de l'administration, Gaudin fut appelé au ministère des finances, qu'il crut pouvoir accepter. On lui a contesté la hauteur de vues et les talents élevés qui caractérisent un bon ministre; mais personne ne lui a refusé une loyauté à toute épreuve, un grand désintéressement et des connaissances financières étendues. Il mit le plus grand ordre dans tout le service de l'administration confiée à ses soins, rétablit, en moins de deux ans, le crédit, totalement éteint lors de son arrivée au pouvoir, et parvint à payer en numéraire la dette publique depuis long-temps acquittée en valeurs négociables dont la dépréciation passait toute croyance. Il proposa, et fit approuver par les grands pouvoirs de l'état, un plan de cadastre général dont il fit commencer l'exécution. On s'accorde généralement à reconnaître que ce plan était le seul moyen de remédier aux déplorables inégalités qui ont régné de tout temps dans la répartition de l'impôt. En 1814, Gaudin faisait encore partie du ministère. Il suivit en cette qualité l'impératrice Marie-Louise à Blois. Dans les premiers jours d'avril de la même année, il donna son adhésion personnelle à tous les actes du gouvernement provisoire. Pendant la première restauration, M. Gaudin vécut dans la retraite, et fut rappelé au ministère dans les cent jours. Il fit également partie de la chambre des pairs de cette époque. Membre de la chambre de 1815, il y vota constamment avec la minorité, et fut en butte à une attaque personnelle très vive. M. de Blosseville, député du côté droit, porta contre lui et contre M. Mollien une accusation directe pour avoir autorisé la spoliation faite à la caisse d'amortissement, le 16 mai 1815, de 3,600,000 francs de rente. Cette affaire avait déja été jugée, et la commission chargée de l'examiner avait déchargé les accusés de toute responsabilité, comme ayant obéi à une nécessité impérieuse. Néanmoins M. Gaudin ne crut pas devoir garder le silence sous le poids d'une si vive attaque. Il publia des *Eclaircissements* qui démontraient son innocence. L'opération appartenait entièrement à Napoléon; les ministres n'y avaient pris aucune part; ils n'avaient signé aucune ordonnance : ainsi aucune responsabilité ne pouvait peser sur leur tête. Une ordonnance du Roi termina la discussion en déclarant qu'il n'y avait lieu à aucun recours ni contre M. Mollien, ni contre M. Gaudin. Déja ce dernier avait eu à subir, pendant la première restauration, les délations de la malveillance pour sa longue et heureuse gestion. Il y avait répondu dans une brochure intitulée : *Observations et éclaircissements sur le paragraphe concernant les finances, dans l'exposé de la situation du royaume présenté à la chambre des pairs et à celle des députés*, Paris, 1814, in-8°. Dans ces tristes et fastidieuses discussions, l'opinion publique parait avoir été favorable à M. Gaudin. Cet ancien ministre a été appelé, pendant les deux sessions qui suivirent le 5 septembre, à la chambre des députés, où il a siégé avec les amis modérés des principes libéraux. La faiblesse de sa voix l'a empêché d'aborder la tribune, même lorsque son administration a été attaquée. Dans cette occasion cependant, il a fait lire à la tribune une réfutation des critiques qui avaient été faites de son institution du cadastre. En 1809, M. Gaudin avait été nommé, par l'empereur, duc de Gaëte et grand-aigle de la légion d'honneur. Le Roi l'appela aux fonctions importantes de gouverneur de la banque de France. Cet habile financier n'est point un homme de parti; il n'a pris aucune part à nos troubles civils, et il est aujourd'hui aimé et estimé par les hommes de bonne foi de toutes les nuances d'opinion. Outre la brochure de M. Gaudin dont nous avons parlé, on a encore de lui : 1° *Notes concernant la première partie de l'Opinion d'un créancier sur le budget et sur les observations et réflexions dont il a été l'objet, adressés aux créanciers de l'état*, Paris, 1814, in-4°; 2° *Observations sommaires sur le budget présenté à la chambre des députés des départements dans la séance du 23 janvier 1814*, Paris, 1816, in-8°; 3° *Notions élémentaires de géographie astronomique, naturelle et chimique*, Paris, 1821, in-8°.

GAULT DE SAINT-GERMAIN (Pierre-Marie), originaire de Bretagne, né à Paris, le 19 février 1753, ex-pensionnaire du feu roi de Pologne, ex-professeur des colléges de Guéret, de

Clermont-Ferrand, professeur de l'école royale de mathématiques et de dessin en faveur des arts mécaniques, membre de la légion d'honneur classé, etc., a publié: 1° *Traité de la peinture de Léonard de Vinci, commenté, augmenté de la vie et du catalogue des œuvres de ce célèbre artiste florentin*, Paris, 1802, in-8°, fig, édition la plus recherchée; 2° *Des passions et de leur expression générale et particulière*, Paris, 1805, in 8°, ouvrage orné de figures et très rare; 3° *Vie de N. Poussin, suivie de notes inédites de la description des tableaux de ce chef de l'école française, des mesures de la statue de l'Antinoüs*, Paris, 1806, grand in-8°, magnifique ouvrage orné de planches en taille-douce; 4° *Texte de la collection des fleurs et des fruits peints par J.-L. Prevost*, Paris, 1805, in-fol., magnifique ouvrage; 5° *Texte des calques du fameux Cénacle de Léonard de Vinci*, Paris, 1807, grand in-fol.; 6° *Annales de la calcographie générale*, ou *Histoire de la gravure ancienne et moderne, française et étrangère*, Paris, 1806-1807, in-8°; 7° *Les trois siècles de la peinture en France*, ou *Galerie des peintres français depuis François Ier jusqu'au règne de Napoléon*, Paris, 1808, in-8°; 8° *Observations sur l'état des arts dans le dix-neuvième siècle*, Paris, 1815, 3 volumes in-8°; 9° *Guide des amateurs de peinture, écoles florentine, romaine, vénitienne, lombarde, napolitaine, génoise, espagnole*, Paris, 1816, in-8°; 10° *Guide des amateurs, écoles allemande, flamande, hollandaise*, Paris, 1818, 2 volumes in-12; 11° *Abrégé élémentaire de l'histoire de France depuis les temps héroïques jusqu'à nous, etc.*, Paris, 1821, 3 volumes in-12; 12° *Choix de productions de l'art dans les salons de 1817 et 1819*, Paris, in 8° et in-12; 13° *Lettres de madame de Sévigné, précédées d'une nouvelle notice sur cette femme célèbre, de notes historiques, politiques, critiques et de mœurs, augmentées de cent lettres inédites*, Paris, 12 vol. in-8°, édition enrichie de portraits en taille-douce, la dernière, la plus complète et la plus recherchée; 14° un grand nombre d'articles dans *le Moniteur* et autres ouvrages hebdomadaires, quotidiens, tant de la capitale que des départements.

GAULTIER (Aloïsius-Édouard-Camille), né en Italie, vers 1755, de parents français, vint très jeune en France, et retourna dans son pays natal, où il passa une partie de sa jeunesse. Il alla ensuite habiter Rome, et y reçut les ordres sacrés. Le peu de séjour qu'il avait fait dans sa patrie originaire, lui avait inspiré le goût de s'y fixer; libre à trente-cinq ans d'accomplir ce désir, il vint, en 1780, lui consacrer ses vertus et ses talents. Après avoir exercé, pendant quelques années, les fonctions du ministère évangélique, il se livra tout entier à l'inclination naturelle qui dirigeait ses pensées vers l'éducation de la jeunesse; il avait entrevu des idées nouvelles de perfectionnement, et conçu la possibilité d'aplanir le chemin de l'instruction, et d'en arracher les épines qui le rendaient si difficile pour la jeunesse. Occupé de ses vues d'utilité publique, il dédaigna tous les avantages qui eussent pu l'écarter de cette noble route, et refusa un bénéfice qui lui fut offert, afin de se consacrer exclusivement à un travail dont sa modestie lui dérobait les fruits qu'il pouvait en recueillir. Ce fut en 1783, trois ans après son retour en France, que parut la première édition de ces méthodes; ces lectures graduées et cette grammaire en action que les enfants eux-mêmes lui avaient apprise, dans leurs jeux, et qu'il perfectionna en interrogeant leurs plaisirs, seraient devenues, chez un homme plus avide de renommée, l'éducation élémentaire, ou l'enseignement mutuel; mais l'abbé Gaultier, content des succès qu'il en obtenait, n'ayant point de prôneurs à ses gages, laissa les Bell et Lancaster jouir de la gloire dont il eût pu, à juste titre, revendiquer une partie. Le principe qui l'avait conduit à la connaissance approfondie de l'instruction, était de s'abaisser jusqu'aux enfants, puisqu'ils ne pouvaient pas s'élever jusqu'à lui, et il ajoutait naïvement: « Il y a plus à apprendre qu'on « ne pense dans le commerce et la conversation des « enfants. » Ses méthodes avaient paru successivement, et formaient un cours complet d'instruction au moment où la révolution éclata. Forcé, comme tant d'autres, de quitter son pays, il vécut quelque temps en Hollande, et passa plusieurs années en Angleterre. Il reçut à La Haye, qu'il habitait, les marques d'estime les plus distinguées; on y connaissait ses ouvrages, et on parlait avec admiration des effets surprenants qui en étaient le résultat. Sa réputation l'avait précédé en Angleterre, il y fut honorablement accueilli. Il ouvrit, à Londres, un lycée pour les enfants des familles émigrées, auxquels il donna une instruction gratuite. La connaissance de ses méthodes, qu'il communiqua à plusieurs de ses confrères émigrés, leur fournit les seuls moyens d'existence qu'ils aient pu trouver sur une terre étrangère. Il avait formé un certain nombre de maîtres qui le secondaient gratuitement dans les fonctions de son lycée. Ceux-ci, qui n'étaient pas animés comme lui de l'unique désir d'être utiles, l'abandonnèrent tous un jour, au moment de la séance. Ils étaient mécontents que les leçons fussent gratuites, et pensèrent qu'en abandonnant leur chef, ils le forceraient à renoncer à son entreprise, dont ils resteraient dès lors les maîtres. L'abbé Gaultier, se trouvant seul, conçut, un moment, la plus vive inquiétude et le plus grand chagrin; puis, tout d'un coup, il saisit avidement l'idée qui se présente à son esprit. Il choisit, parmi les enfants, les plus habiles qu'il érige en professeurs, leur distribue les classes et fait commencer la leçon; tout marche à merveille. Cette expérience fut un trait de lumière. Dès ce moment, le maître ne voulut plus d'autres adjoints que les enfants eux-mêmes. Nous remarquerons qu'il n'était encore question, à cette époque, ni de moniteurs, ni d'enseignement mutuel; cette idée subite appartenait tout entière à l'abbé Gaultier, il ne l'a écrite et ne l'a publiée nulle part. Il se contentait de la pratiquer et d'en recueillir les fruits en silence; mais l'estime générale dont il jouissait à Londres et les succès prodigieux qu'il obtenait, et dont les plus hauts personnages s'empressaient d'être les témoins, ne permettent pas de douter que sa méthode n'ait la priorité d'invention. Elle était d'ailleurs toute à lui; il ne la tenait ni, comme Bell, des Indous, ni de Bell, comme Lancaster. Qui pourrait assurer d'ailleurs que ce dernier n'ait pas encore perfectionné sa méthode sur celle de Gaultier, généralement connue et admirée à Londres. En 1802, l'amour de la patrie l'emporta sur la faveur et la considération dont il jouissait en Angleterre. Il revint en France, où il continua ses travaux. Les premières familles de la capitale lui doivent l'instruction de leurs enfants; et il forma des jeunes maîtres pour professer d'après ses méthodes. En 1814, il passa avec plusieurs Français en Angleterre, et fut un de ceux qui y observèrent, avec le plus d'attention, l'état de l'instruction primaire; malgré les succès inouïs de sa méthode, dont il n'avait jamais songé à s'enorgueillir, il recueillit et rapporta des matériaux précieux sur cet important objet. Tout son zèle, toutes ses lumières, toute son influence furent employés à concourir à l'introduction en France de l'enseignement mutuel. La société d'enseignement élémentaire le regarda dès le principe comme un de ses membres les plus chers et les plus honorables. Il en reçut un témoignage irréfragable; ayant été nommé dans l'assemblée générale qui précéda sa

mort, vice-président de son conseil d'administration. Il avait fondé deux petits lycées, ou cours gratuits, pour toutes les classes, qu'il a continués jusqu'à sa mort, et que plusieurs de ses élèves se sont promis de maintenir, ce qu'ils ont religieusement fait depuis qu'il leur a été enlevé. Ce fut le 19 septembre 1818 que cet homme vertueux et bienfaisant a succombé à une maladie grave, à l'âge de soixante-trois ans; sa marche funèbre, accompagnée de ses nombreux amis et de deux cents élèves, conduits par leurs moniteurs, présentait le spectacle le plus douloureux. L'abbé Gaultier n'a composé que des ouvrages élémentaires, tous remarquables par le but qu'il s'est proposé. Il y en a qui ont eu jusqu'à vingt édit.: 1° *Leçons de grammaire suivant la méthode des tableaux analytiques*, Paris, 1787, in 8°; 2° *Leçons de géographie par le moyen du jeu*, 1788, in-8°, 1793, in-8°; 10e édition, 1811, in-12; 3° *Petit livre pour les enfants de trois ans*, 1788, in-12; 4° *Leçons de chronologie et d'histoire*, 1788, in-8°, 3e édition, 1811, 3 vol. in-12; 5° *Jeu raisonnable et moral pour les enfants*, 1791, in-8°; 6° *Lectures graduées pour les enfants*, 1798, 3 vol. in-8°; 2e édition, in-12; 7° *Exposé du cours complet de jeux instructifs*, 1802, in-8°; 8° *Méthode pour analyser les pensées et les réduire à leurs principes élémentaires*, in 8°; 9° *Méthode pour apprendre grammaticalement la langue latine, sans connaître les règles de la composition*, 1804, 2 vol. in-18; 10° *Méthode pour faire la construction des phrases et des périodes, sans rien changer à l'ordre de la diction latine*, 1805, in fol. nouvelle édition, 1808, in-fol; 11° *Méthode pour exercer les jeunes gens à la composition française, et pour les préparer graduellement*, 1811, 2 vol. in 12; 12° *Traits caractéristiques d'une mauvaise éducation, ou Actions et discours contraires à la politesse, et regardés comme tels par les moralistes tant anciens que modernes*, 1812 in-18. Ce petit ouvrage, très rare en France, est un extrait du *Jeu de morale et de politesse*, que l'abbé Gaultier a publié à Londres 13° *Jeu typographique*, 1814; 14° *Jeu des fables, sujets tirés de la Lafontaine*, 1817, in-18; 15° *Notions de géométrie pratique, nécessaires à l'exercice de la plupart des arts et metiers*, 1817, in-12, etc., etc. Le cours complet d'études élémentaires de l'abbé Gaultier, comprenant la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géométrie, les langues française, latine, italienne, la géographie, la chronologie, et l'histoire, l'art de penser et d'écrire, etc., forme 21 vol. in-18, 6 vol. in-12, 8 cahiers in-folio et plusieurs étuis.

GAUSS (Charles-Frédéric), célèbre géomètre et astronome, associé étranger de l'académie royale des sciences, professeur de mathématiques et d'astronomie à l'université de Gœttingue, naquit à Brunswick le 23 avril 1777. Les grandes dispositions qu'il montra dès ses premières études, fixèrent particulièrement l'attention du duc Charles-Guillaume-Ferdinand, qui prit le jeune étudiant sous sa protection spéciale, et favorisa son instruction par tous les moyens possibles. Gauss débuta dans la carrière des sciences exactes par une excellente dissertation qui lui valut le grade de docteur. Deux ans après, il publia sous le titre de *Disquisitiones arithmeticæ*, un traité d'analyse indéterminée, qui contient la démonstration du théorème de Fermat, relatif aux nombres triangulaires, et des vues nouvelles sur la recherche des propriétés des nombres, dues, en grande partie, à l'ignorance presque complète dans laquelle il était relativement aux travaux importants de Lagrange, Legendre et autres savants mathématiciens modernes. Suivant exclusivement la marche qu'il s'était tracée lui-même, son travail a dû nécessairement être empreint de ce caractère d'originalité qui a donné lieu au passage suivant du rapport fait, en 1810, par la classe de mathématiques de l'institut: « Le travail de » M. Gauss est un des traités les plus marquants » d'analyse pure; mais il est impossible d'en don» ner une idée, parceque tout y est nouveau jus» qu'au langage et à la notation. » Cet ouvrage a été traduit en français par M. Poulet de l'Isle. Parmi les découvertes qui sont propres à ce géomètre, on peut citer comme exemple la construction géométrique des polygones réguliers de 17, 257, etc., côtés, qui jusqu'alors avait été regardée comme impossible. Lorsqu'au commencement de ce siècle on découvrit cinq nouvelles planètes, Gauss calcula leurs orbites et perturbations au moyen de nouvelles méthodes trouvées par lui et consignées dans son ouvrage intitulé: *Theoria motus corporum cœli* (Hambourg 1809). Il a également enrichi la science d'un traité intitulé: *Theoria combinationis observationum erroribus minimis obnoxiæ* (Gœttingue, 1823). Depuis l'achèvement du nouvel observatoire de Gœttingue, il s'est entièrement consacré aux observations astronomiques. Il serait trop long d'énumérer tout ce que Gauss a fait dans l'intérêt de la science; il suffit de dire qu'en général ses travaux sont estimés des mathématiciens les plus distingués et qu'ils se recommandent autant par leur exactitude que par la clarté, la précision et l'élégance du style.

GAUTIER (Jean-Elie), membre de la chambre des députés, est né à Bordeaux en 1771, d'une famille protestante, originaire de la Saintonge. Son père, homme d'une activité égale à sa droiture, avait acquis avant la révolution une grande fortune, et se trouvait, en 1789, à la tête de l'une des principales maisons de commerce de Bordeaux. Sa réputation de probité, son immense crédit parmi ses concitoyens, et son adhésion sage et désintéressée aux réformes indispensables opérées par l'assemblée constituante, le firent choisir pour colonel de la garde nationale. Il remplit successivement ensuite les fonctions d'administrateur du district et d'officier municipal, et s'opposa, en cette qualité, avec autant de fermeté que de constance, aux désordres et aux excès de la démagogie. Proscrit après les événements du 31 mai, il ne dut son salut qu'à la fuite, et laissa une partie considérable de sa fortune entre les mains de ses persécuteurs Ce fut au milieu de ces circonstances orageuses que son fils acheva l'éducation qu'il lui avait fait donner sous ses yeux par un instituteur habile, et que les voyages vinrent bientôt perfectionner. De retour dans ses foyers, M. Elie Gautier fut placé à la tête de la maison de commerce de son père, qui continua de prospérer sous ses auspices. Sous l'empire, cet honorable citoyen resta tout-à-fait étranger aux affaires publiques, et la haine profonde qu'il voua dès lors au despotisme militaire, le fit participer au mouvement royaliste du 12 mars 1814; il servit, à cette époque, comme simple cavalier dans un régiment de volontaires royaux. Un an après, à la nouvelle du débarquement de Bonaparte, il commanda un détachement de ces volontaires, et partit à leur tête pour aller rejoindre le duc d'Angoulême dans le bas Languedoc. Mais les événements survenus dans la capitale et sur les bords de l'Isère l'arrêtèrent à Toulouse, où il reçut du général comte de Damas, commandant pour le roi, l'ordre de rentrer dans ses foyers. La police impériale ne cessa de le poursuivre pendant les cent jours; cependant elle ne put l'empêcher de travailler activement pour la cause des Bourbons, comme membre du conseil secret dont le commissaire du roi s'était entouré dans le département de la Gironde, ni même de remplir des missions aussi importantes que périlleuses. A la seconde restauration, M. Gautier devint commandant de la garde nationale à cheval, qui contribua

si puissamment à préserver Bordeaux des troubles et des malheurs dont quelques autres villes du midi furent alors le théâtre. Il ne s'empressa point, du reste, de faire valoir ses services et son dévouement auprès du gouvernement royal, pour en obtenir des récompenses; il reçut seulement, sans sollicitation, la croix de chevalier, puis celle d'officier de la légion d'honneur. Les suffrages des négociants de Bordeaux l'appelèrent, à différentes reprises, à siéger au tribunal et à la chambre de commerce; il fut aussi membre du conseil municipal et du conseil général du département. Enfin, le deuxième arrondissement électoral de la Gironde le porta, en 1823, à la chambre des députés. Ses relations avec les royalistes qui venaient d'arriver au pouvoir; en annonçant une administration loyale et constitutionnelle, l'entraînèrent d'abord dans les rangs ministériels; mais s'il vota le plus souvent avec la majorité, ce fut toujours par conviction, et il ne laissa échapper aucune occasion de manifester la noble indépendance de son caractère et de ses opinions, toutes les fois que les propositions du ministère lui parurent hostiles à la Charte. Le premier discours qu'il prononça eut pour objet d'appuyer la motion de M. Janckowitz, sur la réélection des députés qui accepteraient des emplois du gouvernement. En 1824, il parla dans la discussion générale du budget, et signala, avec autant de sagacité que d'éloquence, les vices de notre législation commerciale. Bravant les préventions d'un peuple abusé, il eut le courage de plaider courageusement pour une loi dans laquelle il entrevoyait de grands avantages pour l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, et que l'opinion publique, mal dirigée, s'obstinait à repousser en haine des hommes qui l'avaient présentée. Outre la loi du trois pour cent, M. Gautier défendit encore celle de l'indemnité pour les colons de Saint-Domingue. Il combattit ensuite la loi des douanes et celle pour l'entrepôt des grains étrangers. Rapporteur de la commission des pétitions, il s'éleva avec une généreuse indignation contre la traite des noirs, et réclama une législation dont la sévérité pût mettre un terme à cet abominable trafic. Jusque là, M. Gautier ne s'était séparé du ministère que sur certaines questions, votant d'ailleurs ordinairement avec la masse du centre droit en faveur des projets du gouvernement. Mais lorsqu'il vit avec quelle rapidité la faction jésuitique envahissait toutes les avenues du pouvoir, et avec quelle condescendance les dépositaires de l'autorité royale cédaient à l'influence désastreuse du parti prêtre, il n'hésita plus à quitter des rangs où l'on ne prenait pas même la peine de cacher les desseins contre-révolutionnaires que l'on méditait, et où l'on ne craignait pas d'ériger la corruption et l'immoralité en principes, comme moyens d'arriver au but proposé. Ce fut à l'occasion de la loi vendale contre la liberté de la presse, que M. Gautier déserta honorablement et avec éclat la bannière ministérielle, pour signaler et combattre les prétentions funestes de l'ultramontanisme et son infernale puissance dans la haute direction des affaires de l'état. Membre de la commission chargée d'examiner cette œuvre d'iniquité, que son auteur osait appeler une loi de justice et d'amour, il avait été désigné d'abord comme rapporteur; mais son opposition vive et généreuse ayant appris au ministère qu'il ne devait plus compter sur lui, cette tâche pénible fut confiée à M. Bonnet, qui eut l'insigne courage de l'accepter; et le garde des sceaux, M. de Peyronnet, crut tirer une vengeance éclatante de l'honnête homme qui lui échappait en le déshéritant solennellement de son amitié, quand il ne faisait peut-être que lui donner un titre de plus à l'estime de la France. M. Gautier ne se borna pas, au reste, à repousser le projet ministériel dans le sein de la commission; il prit aussi la parole dans la discussion générale, et prononça un discours qui devint en quelque sorte le manifeste des gens de bien de la droite, long-temps abusés par le ministère, et jaloux d'apprendre à la nation qu'ils cessaient de suivre un drapeau déshonoré, dont ils apercevaient enfin la souillure. L'opinion de ce digne mandataire de la France signala en outre le rapprochement qui se préparait entre les membres des diverses oppositions; et elle servit elle-même à hâter cette heureuse réconciliation. « Les deux oppositions ne » sont séparées, dit-il, que parceque la droite sup» pose toujours à l'autre parti des idées républicai» nes, tandis que la gauche pense que ses adver» saires ont une haine prononcée contre la Charte, » et une tendre propension pour l'ancien régime. Il » y avait dans le principe, du vrai dans ces récri» minations respectives..... Mais les préjugés se » sont éteints. Les deux oppositions se sont confon» dues dans l'amour de la Charte et de la dynastie: » toutes deux réclament l'ordre légal. Il n'y a plus » d'opposants que les jésuites qui veulent le régime » absolu sous l'influence des prêtres. Le ministère » s'est asservi à cette influence perverse: c'est donc » le ministère et le parti jésuitique qui l'appuie qu'il » faut combattre. » M. Gautier renouvela ses attaques contre la faction ultramontaine, dans un discours fort étendu sur le budget; il s'appliqua à montrer la sinistre influence de cette faction dans toutes les branches de l'administration, et mit à découvert l'état de sujétion avilissante où s'étaient placés les ministres, vis-à-vis des jésuites, pour conserver leurs porte-feuilles. Les électeurs de Bordeaux ont récompensé, en novembre 1827, la franchise et la loyauté de leur éloquent député; déjà ils l'avaient entouré de solennelles félicitations à son retour de la capitale. M. Gautier a été réélu par le deuxième collége électoral de la Gironde, à la majorité de cent cinquante-quatre voix contre soixante-treize, échue à M. de Peyronnet son concurrent. Dès les premiers jours de la session, il s'est empressé de justifier la nouvelle preuve de confiance et d'estime que ses concitoyens venaient de lui donner. C'est lui qui s'est élevé avec le plus de force contre la doctrine de M. Labourdonnaye, tendante à revêtir le gouvernement d'une véritable omnipotence en matière d'élections, et à dépouiller la chambre du droit de vérifier la capacité électorale des votants. « Je soutiens, a-t-il dit, que la chambre est in» vestie du droit le plus étendu pour examiner les » pouvoirs conférés à ses membres, qu'elle n'est » enchaînée par aucune décision préalable..... Le » pouvoir de la chambre réside tout entier dans la » confiance où est le pays que la chambre représente » ses vœux et ses intérêts. Cette confiance est sa force; » elle est sa vie. Sans elle s'évanouirait la puissance » de la chambre, et avec elle la représentation na» tionale. L'intérêt du trône et de la France, dont » vous êtes les mandataires, exige que vous portiez » l'investigation la plus sévère sur la sincérité des » élections; il exige que vous suspendiez de pronon» cer sur la validité de toutes les élections qui se» raient entachées du soupçon de n'avoir pas été » l'ouvrage des seuls électeurs ayant droit de voter. » M. Gautier a été l'un des cinq candidats à la présidence.

GAUTTIER-DUPORT (Pierre-Henri), capitaine de vaisseau, né à Saint-Malo en 1772, servit dès son plus jeune âge dans la marine militaire, il s'y distingua par son ardeur pour les observations nautiques. Aussi dans les nombreuses expéditions maritimes dont il fit partie, fut-il toujours nommé astronome de la flotte et chargé du soin des montres, ce qui lui valut de ses camarades

le surnom de *Gaultier l'horloge*. Chargé par le gouvernement de dresser des cartes exactes de la Méditerranée et de la mer Noire, il se livra avec ardeur, pendant les années 1818, 1819, 1820 et 1821, à ce travail toujours pénible et quelquefois dangereux, et redressa une foule d'erreurs qui se trouvaient dans les cartes antérieures. De concert avec un habile opticien, il parvint à rétablir un instrument inventé par Borda dont la combinaison avait été perdue, et rendit par là un nouveau service aux sciences. Les travaux du capitaine Gauttier sur la Méditerranée et la mer Noire sont un des plus beaux monuments hydrographiques qui existent. Il est à regretter seulement qu'ils aient été publiés par le ministère de la marine sur une très petite échelle qui ne permet pas de profiter de tous leurs développements. Les Anglais se sont honorés en envoyant à leur auteur la collection complète de toutes les cartes publiées par ordre de l'amirauté britannique pour le remercier de l'immense service qu'il avait rendu aux marins de tous les pays. Ils ont en outre ordonné que les rélevements du capitaine Gauttier serviraient de base à tous les travaux ultérieurs qu'ils veulent entreprendre sur les côtes de la Méditerranée.

GAUTTIER-D'ARC (Louis-Édouard), neveu du précédent, est né à Saint-Malo le 19 mars 1799. (C'est par erreur que dans le tome VIII de l'*Ermite en province*, on a supposé que M. Gauttier était né à Cherbourg.) Après avoir obtenu, très jeune les grades de licencié dans les facultés de droit et des lettres, il se livra à l'étude des langues orientales, et fut nommé, en 1819, sur la demande de ses professeurs, secrétaire-adjoint de l'école spéciale établie près la bibliothèque du Roi, pour l'enseignement de ces langues. Il y remplaçait Amédée Jourdain (*voyez* ce nom). C'est dans cette école que, de concert avec M. Langlès, il réunit en 1821 les dix-huit fondateurs primitifs de la société de géographie dont il se trouva le premier secrétaire. Envoyé à Naples, en 1824, par le ministre des affaires étrangères, au département duquel il est attaché, M. Gauttier a mis, dit-on, à profit sa longue résidence dans ce pays pour rassembler les matériaux d'une *Histoire de la conquête des Deux-Siciles, durant le onzième siècle, d'apres les chroniques arabes et normandes*. Nous avons de lui : 1° *Essai sur la littérature persane*, Paris, 1823, in-18 ; cet ouvrage, tiré seulement à cinquante exemplaires, contient diverses traductions en vers des principaux poëtes de la Perse ; le même essai a été réimprimé dans un ouvrage intitulé *La Perse*, publié chez Neveu, 7 vol. in-18 ; 2° *Les mille et une nuits*, contes arabes, 7 vol. in-8°, Paris, 1823 et 1824, 9 vol. in-32, Paris, 1827 ; les derniers volumes de ces éditions contiennent un grand nombre de contes qui ont paru pour la première fois en langues européennes, et qui sont dus à l'éditeur ; 3° *Crylan*, ou *Recherches sur l'histoire, la littérature, les mœurs et les usages des Chingulais*, Paris, 1824, in-18. Nous devons encore à M. Gauttier un *chant grec*, publié à Paris en grec et en français, sans date, et qui, par une destinée assez bizarre, a été chanté lors de la première prise de Tripolizza par les troupes helléniques; ses traductions des *Voyages de Lyon dans l'Afrique septentrionale*, Paris, 1822, 2 vol. in-18 avec gravures ; de *Mac-Leod au Dahomen*, Paris, 1821, in-18 avec gravures; des notes sur Beccaria, et sur les *Lettres persanes*, de Montesquieu. Ces dernières ont eu plusieurs éditions, 1823, 1824, 1825. Enfin un grand nombre d'articles dans la *Biographie universelle*, et dans la *Revue encyclopédique*. La cour royale de Paris a enregistré, en 1827, les lettres-patentes accordées par le Roi, de l'avis de son conseil, à M. Gauttier, comme descendant de Pierre d'Arc, frère et compagnon d'armes de l'héroïne d'Orléans. C'est donc à tort que l'auteur de l'article Jeanne d'Arc a annoncé, dans la *Biographie universelle*, que cette famille s'était éteinte vers la fin du siècle dernier.

GAVARD (Hyacinthe), anatomiste célèbre, né en 1758 à Montmélian, vint de bonne heure à Paris, à l'époque où Desault portait la chirurgie à un si haut degré de splendeur, et introduisait, dans les descriptions anatomiques, une méthode admirable, dont quelques uns de ses successeurs devaient faire un étrange abus. Gavard le choisit pour maître, et ne tarda pas à être distingué de lui, dans la foule de ses condisciples par l'ardeur extraordinaire avec laquelle il se livrait aux travaux de l'anatomie. Son assiduité remarquable trouva une douce récompense lorsqu'il fut en état d'enseigner aux autres ce qu'il avait si laborieusement appris. Il ouvrit des cours auxquels sa méthode, calquée sur celle de Desault, attira une foule d'auditeurs, étonnés de la précision qu'il savait donner aux détails même les plus minutieux, et charmés surtout de l'art avec lequel il dissimulait l'aridité naturelle d'une science descriptive, en combinant avec habileté les considérations physiologiques avec les détails de pure anatomie. A l'époque de l'organisation des écoles de santé, le gouvernement nomma Gavard médecin de l'école de Mars, et, quelque temps après, la société de médecine l'admit dans son sein. Il mourut presque ignoré à Paris en 1802. Il a publié: 1° *Traité d'ostéologie, suivant la méthode de Desault*, Paris, 1791, 2 vol. in-8° ; *ibid.*, 1795, 2 vol. in-8° ; 2° *Traité de myologie*, Paris, 1791, in-8° ; *ibid.*, 1802, in-8° ; 3° *Méthode pour apprendre, en même temps à écrire, à lire, et à écrire sous la dictée, à l'usage des écoles primaires*, Paris, 1795, in-8° ; 4° *Traité de splanchnologie*, Paris, 1800, in-8° ; *ibid.*, 1802, in-8° ; *ibid.*, 1809, in-8°.

GAVAUDAN (Jean-Baptiste-Sauveur), acteur sociétaire de l'Opéra-comique, est né à Salon en Provence, le 8 août 1772. Il passa sa première enfance à Nismes où son père était maître de musique d'une maison religieuse, mais ses sœurs ayant été appelées à Paris pour y débuter à l'Opéra, il suivit sa famille dans la capitale. La mort de son père l'ayant laissé sans ressources, il s'engagea dans la marine à l'âge de sept ans, servit sur l'escadre du comte de Grasse, et ne revint à Paris qu'à la paix de 1783. Après y avoir achevé son éducation, il fut placé dans les bureaux de l'Académie royale de musique. Entraîné par un penchant naturel et par l'exemple de ses sœurs, il prit des leçons de Persuis, et débuta, en 1791, au théâtre Montansier, où il ne joua que deux fois. Le succès qu'il y avait obtenu détermina, dès le mois d'avril de la même année, son engagement au théâtre de Monsieur. Il y commença sa réputation dans les rôles de Félix de *L'amour filial*, et de Belfort dans *Les visitandines* qu'il ne joua cependant qu'après Gaveaux. Appelé à l'armée par la loi du 23 août 1793, il fut mis en réquisition, comme artiste, par le comité du salut public, et revint bientôt à Paris. En 1794, il quitta le théâtre Feydeau, et passa avec Martin au théâtre Favart où il doubla d'abord Michu et Elleviou. Le premier rôle qu'il créa fut celui du valet Padille dans *Ponce de Léon* qu'il joua, en 1797, avec autant d'aisance que de gaieté, quoique avec un peu de charge. Mais bientôt, sans renoncer à quelques rôles de caricatures où il était très plaisant, il devint chef d'un autre emploi dans lequel il n'a pas encore eu d'égal, et qui lui a mérité le surnom de *Talma de l'Opéra-Comique*. Il y avait en effet beaucoup de rapports entre ces deux acteurs, dans la taille, le caractère sévère et antique de leur

figure, la mobilité, l'expression de leurs traits, le son de leur voix, naturellement moelleux et flatteur, qu'ils savaient rendre sombre, grave et tragique; enfin dans la révolution qu'avait subie leur talent, tous deux ayant joué avec autant de succès que de grâce, l'un les jeunes premiers, l'autre les colins. Il serait cependant injuste de mettre Gavaudan sur la même ligne que Talma. De quelque réputation qu'ait joui l'acteur de l'Opéra-Comique, il ne doit guère s'attendre qu'elle passe à la postérité; mais c'est précisément un motif de le mentionner honorablement dans une Biographie contemporaine. Gavaudan n'a point eu d'égal dans les rôles de Montano, d'Ariodant, de Stéphano dans *Beniowsky*, d'Alamir dans *Zoraïme et Zulnar*, de Murville dans *Le délire*, de Siméon dans *Joseph*, etc. Il réussit également dans les rôles de l'ancien répertoire, et dans ceux de Clairval, tels que l'Abbé dans *Félix*, Montauciel dans *Le déserteur*, le Marquis dans *Les événements imprévus*, et depuis il a surpassé Philippe dans plusieurs rôles qui avaient formé l'emploi de ce dernier: Alberti dans *Camille*, Coradin dans *Euphrosine*, Ziméo dans *Eliska*, etc. En un mot, Gavaudan eut la gloire de balancer long-temps la réputation d'Elleviou, qui n'eut réellement d'autres avantages sur lui qu'un talent plus vrai, plus parfait dans les rôles de fats, de roués, et une voix plus flexible, plus nourrie et plus robuste. Gavaudan avait brisé la sienne de bonne heure dans les airs terribles de Méhul et de Berton; mais on peut dire qu'inférieur a son rival sous ces rapports, il le surpassait dans les rôles nobles, passionnés et tragiques, et qu'il dédommagea souvent le public par son jeu de l'affaiblissement de sa voix. On lui a long-temps reproché un peu d'emphase dans sa déclamation, et quelque reste d'accent méridional. A la réunion des deux troupes d'opéra-comique au théâtre Feydeau, en 1801, Gavaudan fut reçu sociétaire. Il y resta jusqu'en 1816, et pour que rien ne manquât à son analogie avec Talma, il fut tracassé pour ses opinions politiques. Quelques-uns de ses camarades trouvèrent qu'il n'était pas assez royaliste et le forcèrent à demander sa retraite. Il alla à Bruxelles où il fut quelque temps directeur du théâtre royal, et voyagea ensuite dans les départements. En 1824, M. Guilbert de Pixérécourt, alors directeur de l'Opéra-Comique, pour consoler le public de la retraite de Martin, rappela Gavaudan dont la rentrée (29 mai), fut une fête pour les habitués de ce théâtre. Il y a reparu successivement dans tous les rôles de son emploi, et il a été souvent redemandé à la fin du spectacle. Il paraît cependant décidé à se retirer définitivement dans le courant de cette année (1828). — Le nom de Gavaudan est très connu dans les fastes dramatiques. Deux de ses sœurs avaient été à l'Opéra; l'une avait épousé Lainez, et mourut en 1810; l'autre avait créé le rôle de Julie dans les *Prétendus*, et de Spinette dans *Tarare*, d'où le nom de Spinette lui était resté. Une autre, veuve du compositeur Gaveaux, est encore vivante. Deux de ses nièces, Rosette Gavaudan et Aglaé Gavaudan, ont été plusieurs années au théâtre Feydeau. Enfin son neveu, Bosquier Gavaudan, après avoir joué deux ans au théâtre des Troubadours, est depuis 28 ans un des principaux acteurs des Variétés, où il a donné en société quelques vaudevilles.

GAVAUDAN (Mme Maillot), épouse du précédent, née à Paris, vers 1780, débuta, en 1798, au théâtre Favart dans les rôles de jeunes Dugazon et de Mme Saint-Aubin. Elle y fit d'abord peu de sensation, parcequ'elle eut peu d'occasions d'y faire connaître ses talents; on remarqua cependant qu'elle avait de la grâce, de la gentillesse, une voix faible et peu étendue, mais agréable et assez flexible, enfin d'heureuses dispositions qu'elle gâtait par quelque penchant à la minauderie; mais un travail assidu la rendit en peu d'années l'un des talents les plus agréables de l'Opéra-Comique. A la gaieté leste et piquante de Carline Nivelon, dans les rôles de travestissement, elle joignit une partie du comique naïf de Mme Saint-Aubin, et se montra digne de remplacer ces deux actrices, sans toutefois les faire oublier. Elle portait avec un égal succès le corset d'une Agnès de village, l'habillement d'un jeune garçon, la robe d'une petite maîtresse, l'éventaire d'une dame de la halle, et le tablier d'une soubrette. Les rôles qu'elle a créés sont ceux de Margot dans le *Diable à quatre*, du page dans *Françoise de Foix* et dans *Jean de Paris*, du *Petit chaperon rouge*, etc. Elle jouait aussi parfaitement Antonio dans *Richard-Cœur-de-Lion*, Agathe dans l'*Ami de la maison*, etc. Le seul reproche qu'on ait été peut-être en droit de lui faire, c'était de viser trop à l'effet, de montrer des intentions trop marquées, et d'affecter trop le naturel. Mme Gavaudan, après avoir été vingt-cinq ans au théâtre, tant dans la troupe Favart que dans celle de Feydeau, où elle était au nombre des sociétaires, depuis la réunion en 1801, et après avoir été chef d'emploi pendant les quinze dernières années, a pris sa retraite en 1823.

GAVEAUX (Pierre), compositeur, musicien et acteur sociétaire de l'Opéra-Comique, naquit à Béziers, au mois d'août 1761, et entra, à l'âge de sept ans, enfant de chœur à la cathédrale de cette ville. Sa passion pour la musique était telle qu'à dix ans il lisait toute sorte de musique à livre ouvert, et que ses études préliminaires furent entièrement achevées. Destiné à l'état ecclésiastique, il apprit le latin, et fit sa philosophie sans discontinuer de se livrer à son goût de prédilection. Il perdit son maître de composition; mais les études qu'il fit avec son maître de latin sur les partitions du *Stabat mater* et de la *Serva padrona* de Pergolèse décidèrent de sa vocation. Il se proposait d'aller à Naples pour se perfectionner dans l'art musical; mais il fut retenu par l'évêque de Béziers qui lui faisait espérer un bénéfice. La mort de ce prélat dérangea les projets de Gaveaux. Il partit pour Bordeaux, fut attaché comme première haute-contre à la collégiale de Saint-Séverin, reçut des leçons de composition et de contre-point de François Beck, organiste de cette église, et eut Garat pour condisciple. Ce fut là que Gaveaux composa et fit exécuter quelques motets sous les yeux de son maître; mais tout à coup il quitta le petit collet et s'engagea au théâtre de Bordeaux. En 1788, il fut attaché à celui de Montpellier, voyagea dans le midi de la France, et se fit assez de réputation pour mériter, en 1789, d'être appelé à Paris pour débuter, comme premier ténor dans l'opéra français, au théâtre de Monsieur, alors aux Tuileries. Il fut bien accueilli, et fut dès lors un des principaux soutiens de ce théâtre, qui, lorsque la famille royale eut quitté Versailles pour venir à Paris, alla jouer à la foire Saint-Germain, pendant la construction de la salle Feydeau, dont l'ouverture eut lieu le 6 janvier 1791. Gaveaux y resta après le départ des bouffons italiens, en 1792, et après la réunion de l'opéra-comique du théâtre Favart avec celui de Feydeau, en 1801. Il devint alors sociétaire, mais il ne figura plus en première ligne comme chanteur et comme acteur auprès d'Elleviou, et fut forcé, par une aliénation mentale, de se retirer, avec sa pension, en avril 1812. Gaveaux recouvra la raison pendant quelques années pour la perdre de nouveau, et il est mort dans une maison de santé, le 5 février 1825, dans l'état de démence le plus déplorable, à l'âge de soixante-quatre ans. Comme acteur,

il avait de l'ame, de l'intelligence, de la tenue de l'à plomb; mais une bouche énorme déparait un peu son physique d'ailleurs assez agréable; son débit était un peu emphatique, et ses intonations sentimentales étaient presque toujours piteuses. Comme chanteur, il avait mérité plus d'éloges. Sa voix fraîche, légère, avait du mordant, de la pureté; mais il l'avait presque entièrement perdue dix ans avant sa retraite prématurée, et il se trouvait à peu près réduit aux rôles d'utilité. Il était cependant attaché à la musique de la chapelle de Napoléon. Les principaux rôles qu'il a créés sont ceux de Floresky dans *Lodoïska*, de Belfort dans *Les Visitandines*, de Roméo, de Paul dans *La Famille indigente*, d'Armand dans *Les Deux Journées*, etc. C'est comme compositeur dramatique qu'il a acquis des droits à l'estime publique et au souvenir de la postérité. Ses premiers essais parurent dans quelques vaudevilles joués au théâtre Feydeau, tels que *Le Club des bonnes gens*, etc. Il y donna depuis, en 1792, *Le Paria*, ou *la Chaumière indienne*, en deux actes; — *Les Deux Suisses*, dont le titre, après le 10 août, fut changé en celui de *L'Amour filial*, ou *la Jambe de bois*. En 1793, *Les Deux Ermites*; — *La Famille indigente*; — *La Partie carrée*. En 1794, *Sophronime*, en deux actes. En 1795, *Le Petit matelot*; — *Lise et Colin*, en deux actes. En 1796, *Tout par hasard*; — *Céliane*; — *Delmon et Nadine*, en deux actes; — *La Gasconade*. En 1797, *Le Traité nul*; — *Sophie et Moncars*, ou *l'Intrigue portugaise*, en trois actes. En 1798, *Léonore*, ou *l'Amour conjugal*, en deux actes; — *Les Noms supposés*; — *Les Deux Jokeis*. En 1800, *Owinska*, en trois actes; — *Le Trompeur trompé*. En 1804, *Avis aux femmes*; — *Un quart d'heure de silence*. En 1806, *M. Deschalumeaux*, en trois actes. En 1808, *L'Echelle de soie*. En 1809, *La Rose blanche et la Rose rouge*, en trois actes. En 1811, *L'Enfant prodigue*, en trois actes. En 1818, *Une nuit au bois*, ou *le Muet de circonstance*, en un acte. Cette pièce, qui fit partie d'une représentation au bénéfice de Gaveaux, parut être son dernier ouvrage et le seul qu'il ait composé dans le peu d'années où il avait recouvré l'usage de la raison. Il avait donné au théâtre Molière, en 1795, *Le Diable couleur de rose*, ou *le Bonhomme Misère*, remis, en 1804, au théâtre des Variétés-Montansier, où il fit jouer aussi, la même année, *Le Bouffe et le Tailleur*; — *Trop tôt*; — *Le Mariage inattendu*. En 1805, *Le Diable en vacance*, suite du *Diable couleur de rose*. Au théâtre Favart, en 1800, *Le Locataire*. Enfin, à l'Opéra, en 1795, *Le Réveil du peuple*, hymne qui eut une vogue extraordinaire après la terreur, et il est à remarquer que Gaveaux qui, dans ce morceau, exprima si énergiquement son indignation contre les hommes qui avaient déshonoré la révolution par leurs forfaits, est peut-être le seul compositeur qui n'ait point composé de musique sur des pièces révolutionnaires. En 1805, *L'Amour à Cythère*, ballet en deux actes. Outre ses opéras, il a publié des ariettes italiennes, dédiées à son ami Garat, et plusieurs romances françaises, entre autres le recueil de celles d'*Atala*, paroles de Vincent Darutty.

GAVINIES (Pierre), célèbre violoniste, né à Bordeaux, le 26 mars 1726, apprit à jouer du violon dès son enfance, et fit de tels progrès, qu'à treize ans il n'eut plus besoin de maître. L'année suivante il vint à Paris, se fit entendre trois fois de suite au concert-spirituel, et y remporta tous les suffrages des amateurs. Sa réputation alla toujours croissant, et il lutta avec avantage contre trois fameux virtuoses, Pugnani, Dom-Ferrari, et J. Stamitz. A l'exécution la plus sûre et la plus brillante, Gaviniés joignait une qualité de son si pure et si expressive qu'il semblait faire soupirer son violon quand il jouait un adagio; aussi Viotti le surnomma le *Tartini français*. Gaviniés avait eu une jeunesse orageuse. Ayant quitté Paris furtivement par suite d'une intrigue d'amour, il fut arrêté à quatre lieues de la capitale, et demeura un an en prison. Il y composa la fameuse romance, connue sous le nom de *Romance de Gaviniés*, et qui a eu si long-temps une vogue prodigieuse. Il la chantait sur le violon avec un charme inimitable et en improvisant des variations délicieuses. A soixante et treize ans, il l'exécuta dans un concert public et tira des larmes de tous les auditeurs. Gaviniés avait un jugement solide et des connaissances littéraires. Intimement lié avec J. J. Rousseau que Laborde avait fort mal traité dans son *Essai sur la musique ancienne et moderne*, il en a publié l'*Errata*, écrit plein de force et de justesse dans l'unique but de venger son ami. Gaviniés est le chef de la bonne école française, et l'on cite parmi ses élèves, Imbault, Guenin et Baudron. Nommé, en 1794, l'un des professeurs de violon au conservatoire de musique, il s'en acquitta avec autant de zèle que de succès jusqu'à sa mort arrivée, le 9 septembre 1800, à soixante-quatorze ans. Il savait encore prendre tous les styles et les transmettre à ses élèves, qui chaque année, remportaient le prix de violon. Cet excellent artiste n'était pas moins estimable par la bonté de son cœur que par la beauté de son talent. Il n'a donné au théâtre Italien qu'un opéra en un acte, *le Prétendu*, joué avec succès en 1760, mais il a laissé des sonates, des concertos, et, en 1799, il avait publié un recueil intitulé: *Les vingt-quatre matinées*, qui sont encore plus difficiles que les *Caprices* de Locatelli et de Fiorillo. On trouve des détails intéressants sur Gaviniés dans son *Eloge* publié, en 1802, par Mme Pipelet (princesse de Salm). M. Fayolle l'a placé parmi les plus célèbres violonistes dans ses *Notices sur Corelli, Tartini, Gaviniés, Pugnani et Viotti*, 1810, in-8°, avec portraits.

GAY (Mme Sophie Lavalette), née à Paris, vers 1776, eut pour père un agent de change qui lui fit donner la plus brillante éducation. Mariée, en 1793, à un autre agent de change, ce ne fut qu'après l'anarchie révolutionnaire qu'elle parut dans le grand monde, où, sous le nom de Mme Liottier, citée comme une des plus belles femmes de Paris, elle faisait l'ornement des bals et des concerts par ses talents, et le charme de la société par son esprit. Une grande disproportion d'âge, et des goûts incompatibles ayant rendu nécessaire la rupture de ce premier hymen, Mme Sophie Lavalette, devenue libre, épousa, vers 1799, M. Gay, associé dans une maison de banque; lequel obtint, sous le consulat, la place de receveur-général du département de la Roër, et la perdit avant la chute du gouvernement impérial. Pendant le séjour de Mme Gay à Aix-la-Chapelle, sa maison était le rendez-vous de toutes les personnes de marque qui allaient prendre les eaux de Spa, et ce fut cette circonstance qui fit naître son intimité avec Pauline Bonaparte, veuve du général Leclerc et remariée au prince Camille Borghèse. Mme Gay, veuve depuis quelques années, a fait, en 1826 et 1827, un voyage en Suisse et en Italie dont nous parlerons à l'article de sa fille. C'est, en 1802, qu'elle a publié son premier ouvrage, et le motif qui lui mit la plume à la main, lui fait trop d'honneur pour que nous ne nous fassions pas un devoir de le rapporter. Mme de Staël venait de donner son roman de *Delphine*. Un journaliste en rendant compte de cet ouvrage, joignit à des critiques sévères et injustes, des personnalités grossières contre l'auteur. Mme Gay vengea l'honneur de son sexe et la réputation d'une femme célèbre, par une lettre anonyme qu'elle envoya au *Journal de Paris*. Cette

lettre fit du bruit, et les éloges, les encouragements du chevalier de Boufflers et du vicomte de Ségur, déterminèrent la vocation de Mme Gay. Il faut que sa décision ait été bien prompte, ou sa facilité bien grande; car sa lettre et son premier roman parurent la même année que *Delphine*. Voici la liste de ses ouvrages qui presque tous ont paru sous l'anonyme : 1° *Laure d'Estell*, Paris, 1802, 3 vol. in-12. Le vicomte de Ségur, dans le *Journal des Débats*, a loué le plan, les caractères, l'intéressante simplicité, le style naturel, élégant et correct de ce roman, où il ne désapprouve que le rôle odieux d'un prêtre. Malgré ce début flatteur, Mme Gay garda le silence pendant plus de dix ans, et ce n'est qu'après avoir quitté Aix-la-Chapelle qu'elle a publié : 2° *Léonie de Montbreuse*, Paris, 1813, 2 vol. in-12, deuxième édition, 1823; 3° *Anatole*, 1815, 2 vol. in-12, deuxième édition, 1822. Ce roman est regardé comme le meilleur ouvrage de Mme Gay. On nous a assuré qu'il procura quelques distractions agréables à Napoléon, à l'époque de sa seconde abdication; mais c'est à tort que la *Biographie Arnault* fait porter sur cet ouvrage les éloges que Marie-Joseph Chénier donnait à l'auteur dans un billet qu'il lui écrivait le 14 floréal. Avec un peu de réflexion, les deux principaux éditeurs de ce bien médiocre dictionnaire qui ont connu Chénier, se seraient rappelés qu'il était mort depuis 1811, qu'il n'a pu connaître par conséquent que le roman de *Laure d'Estell*, premier ouvrage de Mme Gay, et qu'en 1815, il n'était plus question du mois de floréal; 4° *Le valet de chambre d'un jeune aide-de-camp*, Paris, 1817, 3 vol. in-8°, réimprimé sous ce titre : *Les malheurs d'un amant heureux*, ou *mémoires d'un aide-de-camp de Napoléon, écrits par son valet-de-chambre*, Paris, 1823, 3 vol. in-8°; 5° *Théobald*, ou *épisode de la campagne de Russie*, Paris, 1828, 4 vol. in-12. L'esprit, la grâce et le goût qui dominent dans les romans de Mme Gay, l'ont fait placer par la *Biographie Arnault* entre les Souza, les Montolieu et les Elise Voïart; peut-être eût-elle préféré une place entre Mme de Staël et Mme de Genlis. Au reste ses romans se distinguent par la fidèle peinture des mœurs, la vérité des portraits, l'élégance, la finesse et la pureté du style. Cette dame a fait aussi quelques ouvrages dramatiques, imprimés sous son nom, quoiqu'ils aient moins contribué que ses romans à sa réputation. Elle a donné au théâtre Feydeau : 6° *La sérénade*, comédie de Regnard, arrangée en opéra-comique, en un acte, mis en musique par Mme Gail et Garcia, représenté et imprimé en 1818, in-8°; 7° *Le maître de chapelle*, en un acte, musique de M. Kreutzer, représenté et imprimé, en 1821, in-8°. C'est le *Chanoine de Milan*, comédie de M. Alexandre Duval, arrangé en opéra comique. Au théâtre Français : 8° *Le marquis de Pomenars*, comédie en un acte, en prose, représentée avec succès en 1819, in-8°, 1820. Cette pièce étincelle d'esprit, mais les principales saillies sont anecdotiques et puisées dans les *Lettres de Mme de Sévigné*; 9° *Une aventure du chevalier de Grammont*, comédie en 3 actes, en vers, représentée et imprimée en 1822, in-8°. Cette pièce fut jugée avec sévérité, quoique les traits piquants et la vivacité du dialogue indiquassent la source où l'auteur avait puisé. Ce sujet avait été déjà traité par Dorat, sous le titre du *Chevalier français à Turin*; 10° *Marie*, ou *la pauvre fille*, drame en 3 actes, en prose, représenté, en 1824, non imprimé. Ce drame, dont le sujet est tiré d'une élégie de M. Soumet, ne fut joué que deux fois : il disparut de l'affiche, quoique la troisième représentation y eût été long temps annoncée. L'exemple de Mme Gay nous semble corroborer encore l'opinion bien établie que les femmes, qui cultivent les lettres, doivent s'en tenir aux romans et à la poésie légère, et que les conceptions théâtrales sont peut être au-dessus de leurs forces ou de la nature de leur esprit. Mme Gay est grande musicienne. Elle a publié plusieurs romances avec accompagnement de piano, dont elle a composé les paroles et la musique : celle de *Mœris* surtout a eu beaucoup de vogue.

GAY (Delphine), fille de la précédente, est née à Aix-la-Chapelle, vers 1805, a été baptisée, dit-on, sur le tombeau de Charlemagne. Cette jeune et belle personne a montré un talent précoce pour la poésie. A l'âge de dix-sept ans, elle a concouru à l'académie française pour le prix de poésie sur le dévouement des médecins français et des sœurs de Sainte-Camille pendant l'épidémie de Barcelonne, la lecture de la pièce fut entendue avec le plus vif intérêt dans la séance du 25 août 1822, et un prix extraordinaire fut décerné à la jeune muse qui aurait obtenu le prix d'usage, si au lieu de s'attacher uniquement à peindre de la manière la plus touchante le dévouement des sœurs, elle eût traité avec le même succès l'ensemble du sujet proposé. Encouragée par un triomphe aussi flatteur, Mlle Delphine Gay a continué de se livrer aux inspirations de sa verve poétique, et l'on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de la fécondité, de la flexibilité, ou de l'amabilité de son talent. Les journaux, les recueils périodiques sont enrichis de ses productions. Ses chants célèbrent tous les événements importants, toutes les notabilités illustres; le sacre de Charles X, la mort du duc Mathieu de Montmorency, celle du général Foy, sur le tombeau duquel sont gravés les vers que sa perte a inspirés à Mlle Gay. Présentée à Charles X, en 1825, tandis que ce prince visitait l'exposition des tableaux du Louvre, elle a été gratifiée d'une pension de 1500 francs sur la cassette de sa majesté. En 1826 et 1827, Mlle Delphine Gay a accompagné sa mère dans son voyage de Suisse et d'Italie : elles assistèrent à Rome au dîner donné par M. de Laval-Montmorency, ambassadeur de France, à l'équipage de la corvette française qui avait racheté et ramené d'Alger à Civita-Vecchia les Romains captifs chez les musulmans. Mlle Gay y récita une pièce de vers de sa composition sur cet événement, ce qui lui a valu, le 16 avril 1827, l'honneur jusqu'alors inouï d'être reçue au Capitole membre de l'académie du Tibre, par l'élite des gens de lettres de l'Italie, en présence de tous les Français qui se trouvaient alors à Rome. Les *Essais poétiques* de Mlle Delphine Gay, publiés, en 1824, in-18 et réimprimés plusieurs fois, contiennent entre autres pièces, le premier chant et divers fragments de son poëme de *la Madelaine*. Le second volume de ses *Essais poétiques* a paru, en 1826, in-18. En revenant d'Italie, elle a publié *Le retour*, 1827, épître où l'on retrouve tous les sentiments de la muse de la patrie. Le genre de poésie qui paraît convenir le mieux à l'esprit et au talent de cette jeune personne, c'est celui qu'a illustré Mme Dufrénoy. Ses ouvrages offrent un heureux mélange de sensibilité et de naïveté, qualités précieuses qui paraissent tenir au fond de son caractère, et que nous l'invitons à conserver.

GAY-LUSSAC *Voy.* le Supplément.

GAZAN DE LA PEYRIÈRE (le comte Honoré-Théophile-Maxime), lieutenant-général, né à Grasse le 29 octobre 1765, fut de bonne heure destiné au service militaire. Dès l'âge de quinze ans il était officier des canonniers garde-côtes de la compagnie d'Antibes. Cinq ans après, il entra dans la première compagnie des gardes-du-corps du roi. A l'époque de la révolution, il fut nommé l'un des

officiers supérieurs de la garde nationale de Grasse, et en 1792 il entra dans la ligne, en qualité de capitaine au 27e régiment d'infanterie. Dans le temps même où le jeune Gazan se dévouait au service de sa patrie, et volait aux frontières, son frère aîné, procureur-général, syndic du département du Var, consommait à Toulon un autre sacrifice ; ce généreux magistrat tombait victime de la courageuse résistance qu'il osa opposer aux assassins qui bientôt après couvrirent la France d'échafauds, et présidèrent aux massacres dont ils furent les ordonnateurs et les exécuteurs. Le jeune capitaine fit, sous les ordres de Moreau, à l'armée du Rhin, ses premières campagnes jusqu'en 1796, et se fit remarquer, par son brillant courage, à la bataille d'Etlingen. A la fin de cette campagne, il fut promu au grade de général de brigade, et continua à se distinguer dans toutes les affaires qui demandaient de la résolution et du courage. En 1799, nommé général de division, il servit en cette qualité en Suisse, sous les ordres de Masséna. Ce général, voulant empêcher que les deux corps russes de l'armée de Korsakow se rejoignissent, chargea le général Gazan d'attaquer la partie occidentale de Zurich-Berg. Cet ordre fut exécuté ; la position enlevée avec autant de promptitude que de courage ; Gazan se réunit au général Oudinot, et se rendit maître avec lui des faubourgs de Zurich. Il prit bientôt après une part glorieuse au combat de Wintterthur, d'où il reçut l'ordre de se diriger sur Constance. C'est en avant de cette ville que le 6 octobre de la même année il attaqua et repoussa un corps de Russes et d'émigrés commandés par le prince de Condé en personne ; les vainqueurs et les vaincus entrèrent pêle-mêle dans la place, où le corps ennemi fut fait prisonnier. Le général Masséna ayant passé, en 1800, au commandement de l'armée d'Italie, Gazan fut destiné à l'accompagner. Dans un double combat livré à peu de jours d'intervalle, dans le mois d'avril, il battit les Autrichiens, leur prit six cents hommes et deux canons. Bientôt après la position de Verreira fut enlevée par lui ; après une vive résistance, les Autrichiens se virent forcés de se replier sur Zagliarino, qu'ils furent également forcés d'abandonner, avec perte de deux mille prisonniers et de sept drapeaux. Le général Soult, dans son rapport sur cette double affaire, fit l'éloge le plus mérité de la conduite du général Gazan. Cependant l'ennemi était parvenu à prendre une position d'où il menaçait les derrières de l'armée française, qui avait été forcée de s'arrêter faute de munitions. Le général Gazan fut chargé de l'attaquer dans sa position de Sassello, d'où il le débusqua. Dans le cours du même mois, il fut blessé à l'affaire de la Corona ; mais il reparut bientôt à la tête du 2e corps qu'il commandait. Il dirigeait la gauche à l'attaque de Montecretto, où la victoire fut un instant infidèle aux drapeaux français, qui bientôt se relevèrent plus fiers, plus glorieux par la brillante victoire de Marengo. Les derniers faits d'armes auxquels le général Gazan prit part sur ce théâtre de notre gloire, furent le passage du Mincio et les combats de Pozzolo et de Bassano, sous les ordres du général Brune, auquel le premier consul avait confié le commandement de l'armée d'Italie. Après la paix, le général Gazan fut nommé commandant de la 1re subdivison de la 27e division militaire en Piémont. En 1805, en récompense de sa belle conduite à l'affaire de Dierenstein, il fut fait grand-officier de la légion d'honneur ; il fut cité avec éloges, après la victoire d'Iéna, se distingua en Espagne au double siége de Saragosse, résista, avec un très faible corps, à Ballesteros, qui lui en opposait un trois fois plus fort. Le lendemain il culbuta son avant-garde, et resta maître du champ de bataille. En récompense de ses nouveaux services et de la blessure qu'il avait reçue au combat d'Albuera, il fut nommé, en avril 1813, grand-croix de l'ordre de la réunion. A l'époque de la restauration, il fut nommé chevalier de Saint-Louis et inspecteur-général de l'infanterie pour la ligne du nord, et déjà il commandait à Montpellier la 1re subdivision de la 9e division militaire. Il se trouvait accidentellement à Grasse, sa patrie, lorsqu'on y fut instruit du débarquement de Bonaparte au golfe de Juan ; il partit pour Paris, stimulé par les nouveaux dangers de la patrie, il reprit du service, et fut nommé bientôt après pair de France. Le 4 juin 1815, le duc de Dantzick et lui furent chargés de porter à l'armée l'adresse de la chambre des représentants. Il n'a point été conservé en activité.

GAZIS (Anthime), naquit dans la fertile vallée de Zagora, au pied du mont Pélion, vers 1765. Son goût pour l'étude la porta de bonne heure à embrasser la carrière de l'église, et le conduisit à Constantinople, où il s'y livra avec autant d'ardeur que de succès. Il resta dans cette capitale jusqu'à l'âge d'environ trente-cinq ans. Elevé aux fonctions d'archimandrite, la réputation de science qu'il s'était acquise parmi le clergé, et l'estime particulière que le patriarche professait pour lui, engagèrent ce dernier, sur la demande des négociants grecs établis à Vienne, à y envoyer Gazis pour desservir l'église de leur communion et diriger l'éducation morale et religieuse de ses compatriotes. Il s'acquitta, pendant vingt années, de cette tâche honorable avec un zèle toujours croissant, et se livra presque sans interruption à des travaux scientifiques qui contribuèrent puissamment à amener la langue grecque moderne au degré de perfection qui la distingue aujourd'hui. Les plus savants professeurs de l'Allemagne tinrent à honneur d'entretenir des relations avec lui, et le prirent souvent pour juge de leurs débats dans les questions les plus abstraites de l'ancienne littérature grecque. Il la professa lui-même avec un rare talent au collége de Vienne ; mais il cultiva surtout la géographie avec une sorte de prédilection. Il traduisit en grec moderne un traité de cette science, et édita un grand nombre de cartes fort estimées. Il fit passer également dans cette langue le grand dictionnaire grec ancien de Schneider ; enfin il conçut et exécuta le plan d'un journal grec, le *Mercure savant*, qui parut à Vienne de 1811 à 1821, époque à laquelle il fut supprimé par ordre du gouvernement autrichien. L'archimandrite Gazis, partit, en 1818, pour Saint-Pétersbourg, et se rendit de là à Constantinople par Odessa. Enfin son attachement pour la province qui l'avait vu naître, l'y fit rentrer avec le savant Constantas, son ami, pour y fonder une école qu'ils avaient projetée depuis plusieurs années. Il avait emporté, dans l'intention de la léguer à cet établissement, sa bibliothèque composée de quatorze mille volumes ; mais, nouveaux Omars, les Turcs de Thessalie l'incendièrent en 1821, à l'époque du soulèvement des Grecs. Le moment était arrivé pour Gazis de rendre, malgré son âge avancé, des services d'un nouveau genre à sa patrie. Les Grecs de sa province le placèrent à leur tête pour combattre les barbares. Il les combattit en effet pendant deux mois, avec plus de courage que de succès, mais le théâtre de ses opérations militaires se trouvant traversé sans cesse par toutes les forces que le divan dirigeait sur le Péloponèse, il se vit contraint de se replier sur cette presqu'île. Appelé, à la fin de 1821, à faire partie du premier congrès national de la Grèce réuni à Epidaure, sa rare éloquence, son zèle pur et désintéressé, son esprit conciliateur se

montrèrent avec éclat dans cette circonstance mémorable, où vinrent se heurter les prétentions les plus ambitieuses, comme les plus déraisonnables. On voit son nom figurer à la fin de l'acte constitutionnel qui fut promulgué le 15 janvier 1822. Ses efforts tendirent surtout alors à convaincre ses compatriotes de la nécessité de reculer le théâtre de la guerre jusqu'aux frontières de la Macédoine, et d'occuper le pont de Baba, poste militaire de la plus haute importance qui sépare cette province de la Thessalie. Il prit lui-même part aux tentatives qui furent faites à cet effet à diverses époques; mais elles restèrent sans résultat par l'insuffisance des ressources qu'on y appliqua. Les services que l'archimandrite Gazis a rendus à sa patrie, avant comme depuis la guerre, ont été nombreux, et il est peu de Grecs qui aient autant de droits que lui à la reconnaissance de sa nation. Retiré aujourd'hui dans la petite île de Syra, il ne lui reste, des biens que lui avaient valu ses longs travaux, qu'une indigence d'autant plus cruelle, qu'elle l'oblige, malgré le dépérissement de sa santé, à tenir une petite école élémentaire à un âge où le repos serait indispensable.

GEDDES (Alexandre), prêtre, poëte et philosophe écossais, naquit à Ruthven dans le comté de Bamff, en 1737, de parents catholiques, et fut élevé dans la même religion; il fit ses premières études à Aberdeen, entra ensuite dans le séminaire de Scalan, et vint, en 1758, au collége des Écossais à Paris, où il étudia la théologie et se livra avec beaucoup de succès à l'étude de la langue hébraïque. Doué d'un esprit pénétrant, de beaucoup d'aptitude pour les langues et d'une grande persévérance, il apprit successivement le français, l'italien, l'espagnol et l'allemand. Après six ans de séjour en France, il retourna en Écosse et fut ordonné prêtre en 1764. Il entra ensuite comme chapelain chez le comte de Traquair, qu'il quitta, en 1769, pour être préposé à la congrégation de Anchinhalzig, dans le comté de Bamff. Ce fut à cette époque que Geddes, s'étant lié avec des hommes d'un savoir et d'un mérite distingué, dont l'Écosse abonde, commença à penser pour se rendre raison de ce qu'il avait cru jusqu'alors en matière de religion, sur la foi d'autrui; bientôt il manifesta des doutes et des opinions qui causèrent un grand scandale parmi les catholiques du pays et surtout parmi le clergé. Son évêque, homme superstitieux et ignorant, voulut interposer son autorité pour le ramener à l'orthodoxie, et menaça même de le déclarer suspens de ses fonctions s'il ne se rétractait pas. Geddes n'en tint point compte, et continua à montrer peu de révérence pour les indulgences, les reliques, les images, et à contester ouvertement l'infaillibité du pape et sa puissance spirituelle sur les ames du purgatoire, dont l'existence même paraissait à Geddes plus que douteuse, et dont il ne trouvait pas de preuves dans la *Bible*. Les embarras dans lesquels des dépenses immodérées l'avaient jeté, décidèrent Geddes à tirer parti de ses talents littéraires, et il publia une traduction en vers anglais des *Satires choisies d'Horace* qui fut très bien accueillie du public, et qui se distingue en effet par le style original et la finesse avec laquelle le traducteur a su rendre les traits piquants de l'original. Vers le même temps il quitta sa congrégation, et, en 1780, il reçut dans l'université d'Aberdeen le grade de docteur en droit, qui n'avait encore été accordé à aucun catholique depuis la réforme. A partir de cette époque, Geddes s'occupa exclusivement d'un projet qu'il méditait depuis long-temps, c'était de faire une nouvelle traduction de la *Bible*. Dans ce but il renonça entièrement à ses fonctions ecclésiastiques, se rendit à Londres et commença son travail sous la protection spéciale de lord Petre, riche seigneur catholique, très éclairé et exempt des préjugés trop communs parmi les catholiques des trois royaumes. Fort de l'appui de ce seigneur, Geddes brava toutes les oppositions et surmonta tous les obstacles. Profondément versé dans la langue hébraïque et doué d'un esprit philosophique, il s'était aperçu, dès le commencement de ses études sérieuses, que le texte des livres qui forment la base de la croyance des juifs et de toutes les sectes de chrétiens, n'avait pas encore été bien compris, et n'avait par conséquent pas pu être traduit avec exactitude et de manière à rendre fidèlement le sens de l'original. Geddes, convaincu que le texte hébreu conservé par les juifs et les chrétiens et traduit en latin d'abord par Ruffin et ensuite par saint Jérôme, mérite à tous égards la préférence sur la version des septante, faite en pays étrangers, par des auteurs inconnus et à une époque où la langue hébraïque avait pour ainsi dire cessé d'être cultivée, s'attacha à bien comprendre l'original pour le rendre en anglais avec le plus de fidélité possible. Dans ce but il fit d'immenses recherches et consulta les traductions les plus anciennes en syriaque, en arménien et autres langues orientales, sans négliger la Vulgate et les versions en langues modernes. Quoique sa traduction soit de beaucoup préférable à toutes celles qui existent, nous devons ajouter que le nouveau traducteur, est encore loin d'avoir atteint la perfection désirable; il a manqué à Geddes la connaissance approfondie de l'arabe pour bien saisir le génie de l'hébreu qui n'est en quelque sorte qu'un dialecte, et pour rendre le vrai sens des locutions qui, étant rendues mot à mot dans des langues d'une structure entièrement différente, telles que le grec, le latin et les idiômes qui en dérivent, forment les contre-sens et les non-sens les plus choquants, et rendent une foule de passages de la *Bible* inintelligibles et même absurdes et ridicules, tandis que bien compris et traduit ainsi que l'exige l'esprit de chaque langue, ils deviennent clairs et ne présentent rien de contraire au bon sens. Le docteur Geddes fit paraître la première partie de sa traduction de la *Bible*, comprenant le *Pentateuque* et *Josué* en 1792. Elle excita contre l'auteur une clameur universelle, parmi les protestants et les catholiques; car les uns et les autres, également intéressés à éviter tout examen approfondi du texte original de l'Écriture, préfèrent les anciennes traductions en langues mortes ou en langage suranné des langues vivantes, à de nouvelles versions plus fidèles et écrites en style plus intelligible. Geddes méprisa les menaces des ecclésiastiques de toutes les communautés, et fit paraître, en 1797, son second volume comprenant les *Juges*, *Samuel*, les *Rois* et les *Paralipomènes*. Le savant traducteur y combat d'une manière victorieuse l'opinion que tous ces livres ont été inspirés; leurs auteurs, dit-il, rapportant un grand nombre de faits contraires à la raison, il faut les lire avec beaucoup de critique et de discernement. Il démontre également ce qui a été de tout temps reconnu par les plus savants juifs, tels que Philon, et par les plus éclairés des pères de l'église, comme saint Augustin, qu'une partie du Pentateuque, et surtout les premiers chapitres de la Genese, n'ont qu'un sens allégorique inconnu, et que chacun interprète à sa manière, et qu'il serait tout-à-fait absurde de prendre au pied de la lettre ce qui y est dit de la création, de ses jours, de l'âge des patriarches, du déluge, etc. Une telle hardiesse suscita à Geddes beaucoup d'ennemis; les attaques virulentes et les intrigues sourdes du clergé aigrirent le caractère très irritable du savant écrivain et hâtèrent sa mort. Il devait

cependant s'y attendre, car présenter au public les livres juifs tels qu'ils sont et non tels qu'on les a défigurés, c'était un crime irrémissible pour des gens qui ont le plus grand intérêt à laisser cette base de la croyance dans le vague et l'obscurité où l'ont plongée d'ignorants traducteurs et des commentateurs peu versés dans la langue hébraïque et dans l'histoire des juifs comparée à celle des peuples voisins, ou qui ont écrit de mauvaise foi. Comment pardonner à un auteur, et surtout à un prêtre catholique qui veut qu'on raisonne et qu'on lise la *Bible* avec le même esprit de critique que les Védas ? Des théologiens qui ont établi une chronologie sur une suite de générations de trois à dix siècles chacune, et qui, même après le déluge, nous donnent comme des faits historiques une longévité commune de père en fils de cent à cent cinquante ans, et la conception de Sara à l'âge de quatre-vingt-dix ans, lorsque l'histoire de tous les peuples contemporains et limitrophes contredit formellement ces assertions, et atteste que l'homme à ces époques ne vivait pas au-delà du terme moyen observé de nos jours ; de tels gens, nous le répétons, devaient chercher à dénigrer Geddes en s'efforçant de détruire l'impression produite par son ouvrage. Ils devinrent encore plus envenimés par la publication des *Remarques critiques* que le même auteur fit paraître en 1800. La mort de son illustre protecteur lord Petre fut un coup mortel pour Geddes dont la santé était déjà fort altérée; cette perte irréparable le toucha vivement, et déjà retenu au lit par une maladie grave et douloureuse, il composa une élégie latine où il pleurait son ami, et expira lui-même après de longues souffrances le 26 février 1802. Il n'a jamais renoncé ouvertement à la religion catholique; il se bornait à exprimer son indignation de ce que les écrivains dits sacrés avaient mêlé aux évangiles une mythologie étrangère de leur invention.

GENCE (Jean-Baptiste-Modeste), né à Amiens le 15 juin 1755, fit ses humanités sous les célèbres professeurs Selis et Delille. Il voyagea en Flandres et en Italie, visita toutes les bibliothèques importantes, et s'attacha particulièrement à la recherche des anciens manuscrits. L'abbé Cogen auquel quelques unes de ses traductions des poëtes latins l'avaient fait connaître, le fit nommer maître de quartier au collége de Navarre; il quitta cet emploi, quelque temps après, pour remplir celui d'archiviste au dépôt des chartes, pour lequel il s'occupa d'extraire les *olim*, et de rechercher les titres relatifs à l'histoire. Les résultats de son travail composent plusieurs volumes in-fol. Les événements de la révolution le privèrent de son emploi. Il accompagna jusqu'à Marseille un de ses amis malheureux, le célèbre métaphysicien Antoine Lasalle, qui se rendait en Italie, et son attachement pour lui le détermina à aller le chercher à Rome. Son voyage fut taxé, plus tard, d'émigration. Revenu à Paris, en 1791, il travailla à la rédaction du *Journal de la langue française*, que publiait Urbain Domergue, et à celui de l'assemblée nationale, rédigé par Maret. Il concourut ensuite avec Wailly père et de Vauxelles, à la cinquième édition du *Dictionnaire de l'académie française*. Vers la fin de 1793, il entra au département du ministère de la justice, et, plus tard, il fut nommé correcteur en chef à l'imprimerie du gouvernement. Après la restauration, M. Gence fut compris dans la réforme des anciens employés de l'imprimerie du gouvernement, et devint l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, publiée par M. Michaud. Il a publié, en 1815, la *Revue littéraire de la quinzaine* dans le *Mémorial religieux*, et, en 1816 et 1817, diverses analyses dans les *Annales politiques, morales et littéraires*. Ses principaux écrits sont : 1° *Odes philosophiques et sacrées* ; la première intitulée : *Dieu, ou l'Être infini, ou Le principe vers lequel tend l'intelligence humaine*, Paris, 1801, in-8° ; 2° *L'Oraison dominicale en vers*, qui fait partie du *pater*, publiés, par M. Marcel, en cent cinquante langues, et qui a été réimprimée dans le recueil de Bodoni. 3° *Tableau méthodique des connaissances humaines avec une explication*, Paris, 1816, in-fol. ; 4° *Notice biographique des pères et auteurs cités par Bourdaloue, annexée à la table des éditions des Œuvres complètes de ce prédicateur*, Versailles, 1812; 5° *Notice sur le caractère des éditions ou traductions françaises les plus remarquables de l'imitation de J.-C.*, insérée au journal des curés des 14, 20 et 28 septembre 1810 6° *Considération sur la question relative à l'auteur de l'imitation de J.-C.*, imprimée à la suite de la dissertation de M. Barbier sur les traductions françaises de ce livre, Paris, 1812. M. Gence, en écartant également Kempis et le pseudonyme Gersen, soutient que le livre de l'*Imitation de J.-C.* est l'ouvrage de Jean Gerson, célèbre chancelier de l'église et de l'université de Paris; il a renversé de fond en comble le système des bénédictins, reproduit par M. Napione et Cancellieri, système renouvelé par M. de Grégory dans son histoire de Verceil, et surtout dans le mémoire qu'il a publié à Paris, cette année, sur le véritable auteur de l'*Imitation de J.-C.* Ils continuent d'attribuer cet ouvrage à un prétendu Jean Gersen, abbé de Verceil, dont ils n'établissent pas plus l'existence que leurs prédécesseurs ; il est résulté de la comparaison des textes donnés dans l'édition latine du livre *de Imitatione Christi*, publiée par M. Gence en 1826, que les manuscrits qui ont paru sous le nom de Kempis, ou sous les noms de Gessen ou de Gersen, offrent un texte plus ou moins corrompu ; les manuscrits anonymes anciens, au contraire, ou ceux qui portent le nom de Gerson ou de son homonyme avec la qualité de chancelier, présentent les meilleures leçons. Il en existe un, entre autres, conforme aux plus anciens de cette espèce, dû à Thomas de Gerson, neveu et contemporain du chancelier, qui l'a inscrit lui-même sous le nom de son oncle. Ce manuscrit, joint aux preuves négatives qui résultent du défaut de documents semblables, pour tout autre auteur, des idiotismes divers des différents pays habités par Gerson, et des maximes qui se trouvèrent dans les ouvrages ascétiques du chancelier Gerson, décide la question en faveur du chancelier qui, après avoir connu le monde et partagé les calamités de la France et de l'église, a composé, dans une retraite monastique, un livre aussi consolant qu'édifiant, sous le titre primitif *de Consolatione internâ*, reproduit dans le vieux gothique français de l'*Internelle consolation*, qui n'est autre que l'*Imitation de J.-C.* L'opinion de M. Gence se trouve confirmée par celles de plusieurs hommes aussi érudits que respectables ; nous citerons en particulier les jugements motivés de MM. Villenave, Jourlat et Daunou, qui en ont rendu compte dans les ouvrages périodiques principaux. M. Gence a donné, dès 1820, une traduction française du texte de son édition latine que feu M. Barbier père a regardée comme supérieure aux traductions qui ont précédé, et même à celles de MM. Genoude et de Lamennais, qui ne sont que la version rajeunie du jésuite Lallemand. M. Gence a participé à la traduction française de l'ouvrage de M. Micali (*voyez* ce nom), intitulé : *L'Italie avant la domination des Romains*, en traduisant sur la seconde édition du texte les additions et changements considérables qu'il a refondus dans la version faite par MM. Joly et Fauriel sur la première édition. M. Gence, est membre de la société des antiquaires de France et de la société de la morale chrétienne,

où il fait partie du comité de rédaction depuis son origine.

GENEVOIS (Louis-Benoît), député à la convention nationale, conseiller à la cour de cassation, membre de la légion d'honneur, etc. naquit à la Mure en Dauphiné, vers 1760. Avocat au parlement de Grenoble, avant la révolution, il figura, en 1788, dans toutes les assemblées patriotiques de sa province, et fut nommé, en 1791, président du tribunal criminel du département de l'Isère. Elu, au mois de septembre de l'année suivante, député à la convention nationale, il y vota contre l'appel au peuple, dans le procès du roi, et s'exprima ensuite en ces termes sur la question de la peine : « J'ai » déclaré que Louis était coupable de conspiration » contre l'état, en conséquence je vote pour la mort. » Je déclare en outre qu'il me paraît absolument » nécessaire, pour la sureté publique, que ce juge» ment soit exécuté sans aucun retard. » Inaperçu durant les sanglants débats de la Gironde et de la Montagne, il figura, après le 9 thermidor, parmi les réacteurs qui l'envoyèrent en mission dans le département de la Meurthe, où il justifia leur confiance en persécutant les jacobins. Porté, à son retour, au comité de sûreté générale, il fut chargé du rapport sur la création d'une commission de police extraordinaire pour instruire contre les individus accusés de faits révolutionnaires. Réélu au conseil des cinq-cents, il en sortit en 1798 et passa, en 1800, au tribunal de cassation, où il est resté jusqu'en 1814. Non compris, à cette époque, dans la réorganisation de la cour suprême par le gouvernement royal, il fut obligé, en 1816, de quitter la France, par suite de la loi d'amnistie ou de l'exception que les réacteurs royalistes parvinrent à faire insérer dans cette loi contre les regicides. Il se retira à Genève, où il est mort depuis plusieurs années, sans avoir voulu faire la rétractation que le ministère Decaze imposait, dit-on, aux votants, pour conditions de rappel dans leur patrie.

GENISSIEUX (J.-J.-V.), député à la convention nationale, ministre de la justice, membre du conseil des cinq cents, etc., naquit en Dauphiné vers 1756. Il exerçait la profession d'avocat dans cette province lorsque les premiers symptômes de la révolution française s'y manifestèrent. Genissieux en embrassa la cause avec chaleur, et mérita, par son exaltation patriotique, d'être nommé député de l'Isère à la convention nationale. Il n'y démentit point les espérances que la violence de ses opinions avait fait concevoir au parti démocratique, et vota constamment pour toutes les mesures révolutionnaires. Dans le procès du roi, il se prononça pour la mort, et demanda le bannissement de tous les Bourbons. Si la faiblesse de ses moyens oratoires le tint éloigné de la tribune, il n'en prit pas moins une part active aux travaux de l'assemblée par son assiduité dans les comités, qui le chargèrent quelquefois aussi de présenter des rapports, en leur nom, sur des matières de législation et de police; il figura, avant le 9 thermidor, parmi les plus ardents ennemis des nobles, des prêtres et des parents d'émigrés. Le 6 mai 1795, il n'était pas même revenu encore de cette haine violente qu'il leur avait vouée, puisqu'il se plaignit amèrement des trop grandes facilités qu'on accordait aux émigrés pour rentrer en France, au moyen de la loi qui rappelait les citoyens que la *terreur* seule avait forcés de s'expatrier. Cependant il sembla pencher quelque temps après vers la modération, et parla, au mois de septembre de la même année, en faveur des prêtres déportés et de leurs familles; ce qui ne l'empêcha pas toutefois de s'opposer à la rentrée de l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, et du général Montesquiou. La réélection forcée des deux tiers conventionnels le fit passer au conseil des cinq-cents, où il attaqua vivement son compatriote Dumolard, auquel il reprocha de vouloir porter atteinte à la loi du 3 brumaire. Effrayé de la marche rapide de la réaction et des progrès du royalisme, Genissieux provoqua l'exclusion de Job Aymé, qu'il flétrit du titre de chef des chauffeurs et égorgeurs, connus sous le nom de *compagnies de Jésus et du soleil*. Nommé ministre de la justice par le directoire, le 3 janvier 1796, il ne conserva ce poste important que pendant le court espace de trois mois, et y resta néanmoins assez de temps pour faire preuve de capacité et d'intégrité. Désigné, à la sortie du ministère, pour aller remplir les fonctions de consul à Barcelonne, il refusa cette mission, et préféra la place de substitut du commissaire du gouvernement, près le tribunal de cassation. En 1798, il fut nommé président du collége électoral de la Seine, dont les suffrages le reportèrent au conseil des cinq-cents. Toujours dévoué à la cause de la révolution et adversaire implacable du royalisme, il prit une grande part à la journée du 18 fructidor, et se fit remarquer par la violence de ses apostrophes contre Bouchon (de l'Ardèche), ami secret des clichyens, et qui repoussait en conséquence la confiscation des biens des déportés. Son républicanisme le rangea parmi les opposants au coup d'état de Saint-Cloud; il fut même arrêté pendant quelques instants après la victoire de Bonaparte sur la représentation nationale. Mais rendu bientôt à la liberté, il devint membre du tribunal d'appel de la Seine, et mourut en octobre 1804.

GENLIS (Stéphanie-Félicité Ducrest de Saint-Aubin, comtesse de), naquit en 1746 aux environs d'Autun, en Bourgogne, et débuta dans le monde sous le nom de *mademoiselle Saint-Aubin*, qui était celui d'un fief de son père. Comme tous les personnages parvenus à une grande célébrité, Mme de Genlis s'est crue dans le droit ou dans l'obligation de faire connaître toutes les particularités de son enfance et de son éducation; mais la plupart des circonstances qu'elle raconte, dans ses mémoires, sur cette première époque de sa vie, ayant été jugées trop futiles pour être écrites, nous nous bornerons à dire ici que cette dame, douée d'une singulière précocité d'intelligence, éprouva également, de très bonne heure, le goût de régenter, d'instruire les autres, et de proposer ses opinions ou sa conduite comme modèle. La faiblesse de ses parents encouragea cette tendance, et ne manqua pas de la fortifier encore en proposant à la petite personne si merveilleuse de la jeune Saint-Aubin tous les préjugés nobiliaires qui constituaient encore alors le culte exclusif de la noblesse de province. Reçue chanoinesse du chapitre noble d'Alix, situé à peu de distance de Lyon, à l'âge de sept ans, elle fut décorée en même temps du nom de *comtesse de Lancy*, parceque son père était seigneur de Bourbon-Lancy. Mme de Genlis fut donc imbue de très bonne heure de l'idée que ce que l'on appelait alors de la *naissance*, était la première condition d'une existence honorable. Aussi nous apprend-elle qu'à l'âge de douze ans, ayant inspiré une passion très vive à un adolescent qui en avait dix-huit, mais qui n'était que le fils d'un médecin, le premier sentiment que la jeune chanoinesse et comtesse éprouva, lorsque lui fut révélée l'existence de l'amour qu'elle avait fait naître, ne fut que de l'indignation. Elle ne pouvait concevoir qu'un roturier osât l'aimer! Il était impossible d'être infectée plus complétement, et de meilleure heure, de gentilhommerie et de pédantisme. Ce développement si prématuré de tous les instincts de l'orgueil suffirait pour expliquer les écarts et les contradictions qui ont certainement altéré l'éclat de

la longue carrière de Mme de Genlis; et qui de sa vie, refluant dans ses ouvrages, en ont rabaissé le mérite en les inondant de tant d'inconséquences que la seule faiblesse du sexe ne pourrait expliquer ni justifier suffisamment. Cependant Mme de Genlis ne pouvait trouver, dans le nom qu'elle portait, qu'un support assez douteux, car loin d'appartenir à la haute illustration aristocratique, il ne figurait même pas dans les rangs de la noblesse de seconde classe. Mais des avantages naturels moins contestables, une jolie figure et un rare talent comme musicienne lui ouvrirent l'entrée des salons les plus distingués. C'est également à son esprit et non pas à sa naissance qu'elle fut redevable du mariage qui fixa sa position dans le monde. En effet, M. de Genlis s'était épris de la jeune comtesse à la lecture d'une lettre écrite par elle à une de ses amies. Mlle Ducrest de Saint-Aubin n'avait alors pas plus de dix-huit ans; elle était sans fortune: des malheurs récents avaient complétement ruiné sa famille. Nous apprenons dans ses *Mémoires* que, venue à Paris avec sa mère, elle vivait dans un très petit appartement de la rue Traversière, menacée des horreurs d'une prochaine indigence, lorsque le fameux fermier-général La Popelinière vint offrir à la mère et à la fille un plus brillant asile dans sa charmante habitation de Passy. La Popelinière étant mort, il paraît que la tendre prévoyance de Mme Ducrest mère avait cherché, dans l'intérêt de sa fille, à remplacer un protecteur si généreux, et toutes deux avaient accepté un appartement chez un homme de robe fort riche, nommé M. de *Jouy* (dont la famille, comme prend soin de le remarquer Mme de Genlis, n'a rien de commun avec celle de M. de Jouy de l'académie française). Les créanciers de cet autre financier bienfaisant, ayant mis obstacle à la continuation de ses bontés, force avait été à la mère et à la fille de reprendre un appartement à leurs frais. Elles s'étaient alors établies dans une petite maison du faubourg Saint-Honoré, et là se mirent à recevoir du monde et à tenir bureau d'esprit. C'est durant cet intervalle, de même que pendant les premières années de son mariage, que Mme de Genlis fit la connaissance de la plupart des hommes de lettres distingués du temps. Elle les passe en revue, et les caractérise en général avec une vérité piquante, souvent caustique et toujours (il faut lui rendre cette justice) exempte d'une partialité bienveillante. Nous passons sous silence le détail des exercices auxquels Mme de Genlis consacra son temps une fois qu'elle fut en possession de cette douce liberté que dans nos mœurs d'autrefois le mariage accordait aux femmes. Elle montait à cheval, étudiait la botanique, saignait les malades, se baignait à froid et s'habillait en homme pour courir à franc étrier après son mari, au mépris de l'injonction conjugale qui lui prescrivait de garder la maison. D'autres fois, faisant trêve à ces fantaisies masculines, et passant des mœurs de Sparte à celles de Sybaris, elle se baignait dans du lait comme l'impératrice Poppée; ce qui, ajoute-t-elle, est la chose la plus voluptueuse du monde, surtout en effeuillant des roses sur la surface du bain! Pour donner une idée plus complète de la nature des détails que Mme de Genlis, écrivant ses *Mémoires* à l'âge de quatre-vingts ans, a consignés avec la plus extrême complaisance dans son premier volume, il faut absolument que nous retracions, d'après son texte, une de ces *bambochades*, qu'elle a jugées dignes d'être transmises à la postérité. « Un jour, dit-elle, qu'il y avait du monde au château (de Genlis), et que l'on jouait au reversi après « le souper, mon frère me proposa d'aller faire un « tour dans le village; je ne demandai pas mieux: « il était dix heures, tous les cabarets étaient éclairés, et l'on voyait à travers les vitres les paysans « buvant du cidre. Je remarquai, avec surprise, « qu'ils avaient tous l'air très grave. Il prit à mon « frère une gaieté; il frappa contre les vitres en « criant: *Bonnes gens, vendez-vous du sacré chien?* « Et après cet exploit, il m'entraîna en courant « dans une petite ruelle obscure, à côté de ces cabarets où nous nous cachâmes en mourant de rire; « notre joie s'augmenta encore, en entendant le « cabaretier, sur le pas de sa porte, menaçant de « coups de gourdin les *polissons* qui avaient frappé « aux vitres. Mon frère m'expliqua que *sacré chien* « voulait dire de l'eau-de-vie. — Je trouvai cela si « charmant, que je voulus aller à un autre cabaret « voisin faire cette jolie demande, qui eut le même « succès. Nous répétâmes plusieurs fois cette *agréable* « *plaisanterie*, nous disputant à qui dirait *sacré* « *chien*, et finissant par le dire en duo, et toujours « à chaque fois nous sauvant à toutes jambes dans « la petite ruelle, où nous faisions des rires à tomber par terre. » Il fallut cependant renoncer à ces plaisirs simples, si nobles et si purs, pour aller faire ses couches à Paris, et avoir ensuite l'honneur d'être présentée à la famille royale par la marquise de Puisieux. Mme de Genlis atteste que Louis XV et Mme de Genlis se convinrent parfaitement; elle fut trouvée jolie, et de son côté ne put, sans émotion, voir tomber sur elle un regard des beaux yeux bleus du roi. Toutefois ce n'est pas précisément à la cour qu'elle était destinée à faire son chemin. En épousant M. de Sillery de Genlis, elle était devenue nièce, par alliance, de Mme de Montesson, maîtresse du duc d'Orléans. Elle n'était pas aimée de cette tante et la détestait cordialement; ce qui ne l'empêchait pas d'aller dîner chez elle une fois par semaine. Elle y connut plusieurs hommes de lettres; mais elle rencontra la foule des beaux esprits encore plus considérable chez l'opulent Grimod de la Reynière, fameux par sa belle maison de la place Louis XV, et père de celui qui de nos jours s'est fait un nom dans la science gastronomique. Cependant Mme de Genlis n'était encore connue dans le monde que par sa jolie figure et son talent comme harpiste. Ce fut à l'Ile-Adam, chez le prince de Conti, où elle avait été invitée de passer la saison, qu'elle se hasarda, comme elle nous l'apprend elle-même, à sortir de ces attributions bien modestes pour un esprit qui avait déjà tant de portée et qui avait un fond de connaissances si variées. Le prince de Conti, peu touché de tant de mérite, la trouva médiocre. Mme de Genlis ne se vengea de l'injustice de cette appréciation qu'en ajoutant au *trésor* de ses connaissances acquises par l'étude de la chirurgie. Mais il était réservé à un autre prince du sang de mieux la connaître; ce fut à Villers-Cotterets, chez le duc d'Orléans, où l'on jouait la comédie de société, que pour la première fois, à ce qu'il paraît, elle révéla ses talents. Elle n'avait encore rien écrit que *Cécile*, épisode romanesque qu'elle a depuis fondu dans un de ses ouvrages; elle éprouva néanmoins dès lors plusieurs des inconvénients attachés à la réputation d'une certaine supériorité; le pire de tout pour elle, fut que Mme de Montesson, qui avait aussi la manie d'écrire, lui imposa la pénible tâche de blanchir son linge sale, c'est à dire de corriger ses compositions. Or, que l'on juge de la peine que pouvait donner une écolière qui, parlant un jour de M. de Saint-Priest, ambassadeur de France en Turquie, disait qu'il avait une charmante maison à Constantinople sur les bords de la mer Baltique; mais Mme de Montesson n'en était pas moins une fort grande dame, et sous le patronage de qui Mme Sillery de Genlis parut dans les cercles les plus brillants qu'offrit alors la capitale, tels que

ceux de la duchesse de Mazarin et de la comtesse de Brione. Admirons ici la mémoire de madame la comtesse : elle se souvient de tous les personnages qui figuraient alors sur la scène du grand monde ; pas un trait du visage, de la parure ou du costume qu'elle puisse omettre, et, il faut bien le dire, il y a souvent quelque chose d'impitoyable dans l'exactitude de ses réminiscences et la fidélité de son pinceau. Attachée désormais à la fortune de sa tante, Mme de Genlis la suivit après la mort de M. de Montesson, chez un seigneur fort riche et fort vieux, qui avait en Normandie une très belle terre, où il s'efforçait de réunir tous les plaisirs. Il est utile de voir par combien d'expériences réitérées en matière d'amusements et de fêtes, Mme de Genlis se préparait aux enseignements de religion et de morale qu'elle a distribués à son siècle pendant près de quarante ans. Au surplus, nous voici arrivés au moment où elle prit sa place parmi les professeurs de sagesse pratiquant avec brevet. Mais nous ne saurions passer outre sans attester au lecteur, toujours d'après Mme la comtesse, le fait que voici : elle avait la promesse d'une place, dans la maison de Madame, comtesse de Provence ; ayant appris que Louis XV exigeait que toutes les dames attachées aux princesses fussent présentées à Mme Du Barry, elle aima mieux renoncer à la place que de subir la représentation. Cela était grand et beau ; toutefois Mme de Genlis ne se soutint pas long-temps à cette hauteur, et elle accepta une place de dame de la duchesse de Chartres, ce qu'elle regarde elle-même comme une très grande faute, une des plus grandes fautes de sa vie. Le repentir la suivit de près, s'il faut l'en croire, car en prenant possession des appartements qui lui avaient été assignés dans ce palais royal, encore tout chaud des orgies de la régence, la pudeur de Mme de Genlis éprouva une sorte de supplice, par la nature des souvenirs et des images que le luxe immoral de ces lieux réveilla en foule dans son esprit. Là des ottamanes élastiques, ici des glaces servant de panneaux, couvrant les parois des alcoves, afin que de lubriques nudités..... Le lecteur peut bien, comme Mme de Genlis, imaginer tout le reste. Qui le croirait pourtant ! O puissance d'une ame vertueuse et forte ! C'est au milieu des vestiges de cette récente Caprée, que furent composés et écrits en partie le *Théâtre d'éducation*, *Adèle et Théodore*, *les Veillées du château*, et *les Annales de la vertu*. On sait d'avance qu'en écrivant ces divers ouvrages, Mme de Genlis avait moins pour but de se faire une réputation littéraire que de remplir les devoirs qui lui étaient imposés par ses fonctions de gouverneur des enfants du duc de Chartres. En effet, ce prince avait eu la singulière idée de confier à Mme de Genlis l'éducation de ses fils. Mais cette étrange nouveauté n'obtint pas l'approbation publique. Il paraît même que le vertueux Louis XVI n'y donna son assentiment que par la considération qu'il était peu probable que les futurs élèves de Mme de Genlis pussent jamais s'asseoir sur le trône de France. Au reste, pour obliger l'opinion à sanctionner le choix du duc de Chartres, Mme de Genlis reprit la plume qui déja avait tracé *Adèle et Théodore*, avec les *Annales de la vertu*, et deux ouvrages de théologie et de morale ascétique sortirent bientôt des boudoirs du Palais-Royal. L'un de ces écrits avait pour but de démontrer que la religion est la base unique du bonheur et de la véritable philosophie, l'autre était une controverse sur l'écriture sainte : ces deux productions furent critiquées, surtout par les philosophes, et on attribua à l'abbé Gauchat et à l'abbé Lamourette tout ce qu'il qu'il y avait de bon, de sorte que Mme de Genlis ne conquit nullement de ce coup le titre de *mère de l'église*, qu'elle a mérité plus tard, du moins au jugement de Chénier, qui le lui a décerné dans l'une de ses satires. Dès que Mme de Genlis eut été investie de ses fonctions, elle travailla à faire congédier le chevalier de Bonnard, sous-gouverneur, homme d'esprit et fort estimé pour son caractère. Voici ce que l'on trouve à ce sujet dans la *Correspondance secrète, politique et littéraire*, publiée à Londres (Paris), en 1790, chez John Adamson. M. le chevalier Bonnard étant mort peu après son renvoi, M. Garat publia une notice historique sur sa vie, et à ce sujet le correspondant écrivait : « Mme la comtesse de Genlis n'a pas été satisfaite « de l'éloge qu'on y fait de ses talents et de ses ouvrages, parceque son amour-propre est difficile à « contenter. Quelques phrases moins louangeuses « lui ont donné de l'humeur ; elle a fait usage de « tout son crédit et de celui de ses amis pour engager M. le garde-des-sceaux à défendre aux journalistes et aux censeurs de parler et de laisser « annoncer cette notice, qui est un hommage rendu « à la vertu par l'amitié. Mme de Genlis a même « demandé que l'imprimeur fût puni. Le chef « de la magistrature n'a pas cru devoir se prêter « entièrement aux sollicitations de l'orgueil irrité « et d'une vengeance ridicule. Il s'est contenté « d'écrire aux censeurs, qui n'auront pas l'occasion « de lui obéir, parceque l'ouvrage ne doit point être « annoncé. Il n'a été distribué qu'aux personnes qui « aimaient et estimaient l'homme rare qui en est « l'objet, et qui ont trouvé très déplacé, parcequ'il « était excessif d'éloges, l'article où l'auteur parle « du successeur du chevalier de Bonnard dans une « place où celui-ci se distinguait par ses principes, « par ses succès, et surtout par ses *mœurs* » Le lecteur aura remarqué qu'en rapprochant immédiatement dans notre récit l'époque où Mme de Genlis fut nommée gouverneur des fils du duc de Chartres, de celle où elle était entrée dans la maison du prince comme dame de la duchesse son épouse, nous avons franchi un laps de plusieurs années ; mais il eut été trop long pour notre cadre de dire par combien de persécutions son repos fut troublé durant cet intervalle, soit que ces persécutions fussent l'ouvrage de la jalousie des femmes ou la suite bien moins amère des passions que Mme de Genlis inspirait si fatalement à tous les hommes qui la voyaient. En lisant les mémoires de cette illustre dame, à voir tout ce que la vérité l'oblige à dire sur ses aventures personnelles, et en présumant tout ce que sa modestie l'oblige à taire, on serait tenté d'intituler la suite de ses récits, les *Malheurs de la vertu*. Quels malheurs plus grands, en effet, pour une femme trop aimable, et d'ailleurs très sensible, que d'inspirer des sentiments que sa vertu ne lui permet pas de partager. Ajoutons cependant qu'elle se méprit quelquefois sur le but des obsessions galantes auxquelles elle était sans cesse exposée ; l'on peut voir dans ses mémoires l'humble aveu de la cruelle mystification que lui fit éprouver le chevalier de Custines, tandis qu'elle le croyait éperdu d'amour pour elle. Cependant la révolution arriva, amenant avec elle de plus graves sujets de sollicitude. On aurait pu croire que Mme de Genlis, irréconciliable ennemie des philosophes depuis qu'ils s'étaient moqués de sa théologie, ne verrait qu'avec horreur cette révolution que l'on imputait à leurs doctrines. Le contraire arriva ; elle entendit mugir les vents et vit se déchaîner les tempêtes avec joie, avec transport : d'autres veulent trouver ici une terrible contradiction ; pour nous nous ne saurions y voir que la puissance des affections de Mme de Genlis. Il faut se souvenir qu'elle était attachée à un prince dont la participation aux premiers actes de la révolution n'est plus un problème

dans l'histoire, et institutrice de ses enfants..... Mme de Genlis, en se brouillant avec le philosophe d'Alembert, avait déclaré qu'elle combattrait jusqu'à la mort les sycophantes qui calomniaient le christianisme. Plus tard, elle répéta cette profession de foi, en disant qu'elle n'était d'aucun parti que de celui de la révolution. Là dessus, ses adversaires impitoyables lui ont répliqué : « c'était fort bien de « les avoir combattus dans le sanctuaire ; mais il ne « fallait pas aller fraterniser avec eux dans les ate- « liers de la révolution. » Pour nous, dont l'impartialité est ici toute bienveillante, nous allons nous borner à exposer très brièvement les faits. Mme de Genlis habitait le château de Saint-Leu avec ses élèves, lorsqu'elle y reçut la nouvelle de la prise de la Bastille. Elle accourut à Paris, et assez à temps pour être témoin du triomphe des vainqueurs : ce fut du jardin de l'hôtel de Beaumarchais qui faisait l'angle du boulevard et de la rue Saint-Antoine qu'elle jouit et fit jouir ses élèves de ce spectacle vraiment révolutionnaire : c'est un fait qu'avoue Mme de Genlis. On a prétendu que sa sympathie pour les vainqueurs de la Bastille fut si forte, et le tableau de leur joie frénétique et délirante si contagieux pour elle, qu'elle se mêla aux danses que formaient les femmes du peuple, et obligea ses jeunes élèves d'y danser aussi ; mais cette particularité, Mme de Genlis ne l'avoue pas. On conçoit cependant que cet acte de popularité était digne d'une femme assez affranchie des préjugés de l'ancien régime et des timidités de son sexe, pour ne voir dans le canon qui grondait encore sur les débris de la Bastille qu'un heureux réformateur. Depuis cette époque, elle assista assez régulièrement à toutes les scènes du drame sanglant qui se déroulait jusqu'au moment où elle dut quitter Paris ; ainsi, elle suivit sans scrupule les séances du club des jacobins, où, par l'ordre de son père, le jeune duc de Chartres s'était fait recevoir, et il lui arriva quelquefois de s'y trouver mêlée avec des savetiers et des harangères. Elle ne répugnait pas plus aux inconvénients d'un tel genre de société, qu'aux petits événements qui, comme la tête coupée de l'infortuné gouverneur de la Bastille, mêlaient assez fréquemment le sang et l'horreur aux joies triomphales du peuple souverain. Lorsque ce peuple, poussé par d'atroces instigateurs aux crimes qui devaient compromettre la cause de la liberté, courut à Versailles, le 5 octobre, Mme de Genlis, comme au jour de la prise de la Bastille, vit défiler devant elle ses bandes désordonnées : un pair de France, M. Clermont de Gallerande, a consigné ce fait dans des mémoires récemment publiés. « Mme de Sillery (c'est le nom que porta pen- « dant quelque temps Mme de Genlis) était avec ses « élèves sur la terrasse de la maison de Passy, qu'ils « occupaient, pour voir passer les brigands qui al- « laient à Versailles, le 5 octobre ; elle y était aussi « le jour où le malheureux Louis XVI se rendit à « l'Hôtel-de-Ville. Il se tenait sur cette terrasse les « propos les plus offensants pour la reine et pour « Mme la princesse de Lamballe ; ces propos furent « entendus par plusieurs personnes. » Mme de Genlis pourrait récuser le témoignage de M. Clermont de Gallerande, car, enfin, la qualité de pair de France ne peut pas être un brevet d'exemption de toute disposition partiale, de tout sentiment hostile ; mais malheureusement Mme de Genlis est elle-même implicitement venue au secours de cette assertion par la manière dont elle s'exprime en plusieurs endroits de ses mémoires sur les victimes les plus pures et les plus regrettables de cette sanglante époque. Ainsi, en parlant de la belle et vertueuse princesse de Lamballe, qui certes fut une de celles dont le meurtre excita le plus d'horreur, une de celles à qui les hommes généreux de tous les partis n'ont pu refuser une larme, Mme de Genlis ne trouve sous sa plume que des expressions dénigrantes, et ne lui accorde pas le plus léger sentiment de pitié. Une aussi grave inconvenance ne pouvait échapper à personne ; elle devait être surtout remarquée des ennemis que s'est faits cette dame parmi les défenseurs sincères de la mémoire de ces illustres victimes. Aussi M. de Sevelinges, auteur de l'écrit ayant pour titre : *Madame de Genlis en miniature*, s'exprime-t-il dans les termes suivants : « Elle con- « sacre quatre grandes pages à cette charmante, ai- « mable et trop malheureuse princesse ; mais dans « quelle intention ! Pour dire qu'elle avait une taille « *sans aucune élégance* et des mains *affreuses* ; pour « lui prêter enfin des petitesses et des ridicules ! « Quel droit peut-on avoir à l'indulgence et à la pi- « tié, quand on se montre soi-même aussi froide- « ment insensible, aussi lâchement cruel ? et c'est « dans la page suivante que Mme de Genlis veut nous « apitoyer sur elle-même ; en nous racontant « qu'elle fut un jour sur le point d'être ravie à la « France et à son siècle ! etc. » — Les principes dans lesquels Mme de Genlis élevait les enfants du duc d'Orléans, approuvés par ce prince, ne l'étaient nullement par la duchesse son épouse. Son altesse se plaignait que Mme le gouverneur non contente d'inculquer à ses fils les idées révolutionnaires, leur inspirait encore de l'éloignement pour leur mère. Elle déclara formellement à son époux que si Mme de Genlis n'était pas congédiée et que si ses enfants ne lui étaient pas rendus, elle se croirait indignement blessée dans ses droits de mère, pour ne pas parler d'une autre sorte d'outrages encore plus amers pour elle peut-être, mais contre lesquels sa dignité ne lui permettait pas de réclamer. Mme de Genlis, dans ses mémoires, présente tout-à-fait à son avantage l'histoire de ces dissidences domestiques, à la suite desquelles elle resta victorieuse, grâces à l'attachement du prince pour elle. Malgré ce triomphe, elle voudrait encore appeler sur elle l'intérêt qui s'attache aux êtres à qui leur supériorité attire toutes les persécutions de l'envie. Elle se peint au duc d'Orléans comme victime de son dévouement pour lui, et pensait apparemment, en écrivant ses mémoires, tromper la postérité de même qu'elle avait trompé ce prince. La *seule amitié*, dit encore, ose encore aujourd'hui dire Mme de Genlis, l'avait déterminée à se charger de ces fonctions graves et pénibles dont les attributions matérielles étaient misérables ; 12,000 francs de traitement, appartement à la ville et à la campagne, table excellente, voitures, chevaux, valets de chambre, valets de pied, etc. Mais la vérité perce à travers les précautions oratoires du récit de Mme de Genlis, et ce n'est pas avec elle que l'on sympathise quand on voit la fille du vertueux duc de Penthièvre déclarer que, *vu la différence d'opinions* qui existait entre son altesse et la gouverneur, il convenait, si Mme de Genlis *était honnête*, qu'elle se retirât sans délai ; et que si, après cette déclaration, Mme de Genlis résistait, *comme je suis au désespoir*, ajoutait la princesse, de ce que *mes enfants sont entre ses mains, je ne la reverrai de ma vie*. Nous venons de le dire, Mme de Genlis triompha, c'est à dire qu'après un éloignement simulé, elle revint, par l'invitation du duc d'Orléans, reprendre son poste auprès de ses élèves. En les quittant, elle leur avait dit, avec une profonde sensibilité, égalée seulement par sa modestie : « Souvenez-vous « de l'histoire de Fénélon et de son élève le duc de « Bourgogne, ils furent ainsi séparés. Le jeune « prince sentit vivement son malheur ; il aima Fé- « nelon toute sa vie. » Cependant Mme de Genlis, réunie à ses élèves, fut, peu de temps après, condamnée à une autre séparation ; il fallut quitter ses

amis de Paris, au nombre desquels figuraient, en première ligne, Mirabeau, Pétion et Barrère. Le duc d'Orléans, redoutant les résultats de l'enquête ordonnée par l'assemblée nationale, sur les événements des 5 et 6 octobre, se disposait à passer en Angleterre, et il voulut que Mme de Genlis l'y précédât avec sa fille, dans la crainte que, pendant son absence, Mme la duchesse d'Orléans ne se prévalût de ses droits pour rappeler dans le giron maternel la jeune princesse. Ce fut donc à distance que Mme de Genlis vit se dérouler tous les événements qui devaient ensanglanter le cours de cette révolution trouvée si belle à son aurore. Lorsque la tête de Louis XVI tomba dans cette mer de sang, où déja nageaient celles de tant d'autres victimes, l'énergie de ses convictions politiques ne diminua pas; et craignant sans doute de nuire, par l'apparence d'une apostasie, à la cause qu'elle avait jusque-là défendue, elle disait, dans une de ses lettres, non pas que l'on avait *été trop loin*, mais seulement que l'on avait *été trop vite.* Elle ne changea complétement de langage que lorsque la cause du duc d'Orléans parut absolument perdue, et surtout depuis le moment où ce prince monta lui-même sur cet échafaud.... Jusque-là, Mme de Genlis fut révolutionnaire, jusque-là, elle s'identifia avec les hommes qui combattaient la monarchie, au point que, dans l'étranger, elle évitait, avec le plus grand soin, d'être confondue avec les émigrés qu'avait expulsés de France la peur des effets de la révolution et l'horreur de ses principes; en effet, on voit qu'elle se qualifiait, avec les jeunes personnes dont elle était la tutrice, d'*émigrantes jacobines*. Mais lorsqu'enfin il fallut abandonner toutes les espérances fondées sur un bouleversement politique (et que l'on se figure quelle avait pu être toute la portée des espérances ambitieuses de l'amie intime, de l'amie de cœur du duc d'Orléans), Mme de Genlis ne vit plus la révolution qu'avec horreur. Alors la révolution ne fut plus que l'ouvrage des philosophes irréligieux, ses partisans ne furent plus que des scélérats, tout ce qu'il y avait de réel dans ses bienfaits fut comme non avenu, et, oubliant la part qu'elle y avait prise, elle reprit sa morgue féodale. Aujourd'hui, trente ans après, elle se trouve forcée par la nature de ses aveux à cet égard de justifier les prévisions de Mme la duchesse d'Orléans: « *Elle jugea mieux que moi,* » dit-elle. » Mme de Genlis oublie en s'exprimant ainsi qu'elle a, en vingt autres endroits, représenté, comme une idiote, cette princesse à la prévoyance supérieure de qui elle se voit forcée de rendre cet hommage; mais il fallait bien s'exposer aux conséquences de cette contradiction pour persuader du moins que l'éloignement de Mme la duchesse d'Orléans, pour la gouvernante de ses enfants, n'avait pour cause que la différence d'opinions politiques. Autre contradiction grossière: Mme de Genlis, après avoir fait cet aveu, ajoute, comme pour en diminuer l'effet, quelques pages plus bas: « Dans » tous les temps j'ai eu des principes monarchi- » ques, et j'ai été attachée à la race royale; j'ai » montré ces sentiments dans l'émigration en écri- » vant les *Chevaliers du Cygne.* » Elle prétend encore, et c'est une troisième contradiction sur le même fait, ne s'être jamais mêlée d'affaires de politique ou d'ambition, et n'avoir jamais exercé aucune influence sur les vues que pouvaient avoir, dans ce genre, ses amis les plus intimes. Elle ajoute à cette formelle abnégation de toute prétention à un rôle politique, les paroles remarquables que voici: « Ma conscience et l'emploi de ma vie me donnent » la douce certitude que l'on ne peut que me calom- » nier, et qu'il est impossible de me noircir. On ne » croira pas qu'une femme, qui a toujours constam- » ment cultivé les arts et les talents, ait été une intri- » gante. » Voilà donc tout ce que Mme de Genlis peut répondre à ceux qui ont attaqué sa vie! A ceux, et le nombre en est grand, qui l'ont regardée comme une sybille révolutionnaire, comme l'instigatrice ambitieuse de lâches complots où se compromit le nom d'une grande famille, rendue heureusement à tout son lustre historique par les vertus du prince qui la représente aujourd'hui. « J'ai aimé les arts, » dit Mme de Genlis, j'ai joué de la harpe, dessiné » des fleurs, composé des romans, donc l'intrigue » politique et ses inévitables noirceurs et ses froides » scélératesses ont toujours été loin de moi » Quel raisonnement! quelle apologie! Est-ce au moyen d'un tel argument qu'elle espère répondre au jugement si profondément juste en sa sévérité, du biographe de Londres qui la condamnait comme une *intrigante politique* de la première force, il y a déjà vingt-sept ans! Lui suffira-t-il d'opposer les sons de sa harpe aux traits sanglants dont le pinceau de Rivarol a composé son portrait; est-ce au moyen de tant d'hypocrisie ou de tant de niaiseries sentimentales qu'elle détruira l'effet de sa correspondance de 1792, avec le duc d'Orléans, avec divers membres de la convention, avec son mari? L'éditeur du *Recueil curieux*, dont elles font partie (publié en 1800), disait, au sujet de ces lettres si piquantes pour le public, et si accablantes pour Mme de Genlis: « Les lettres de Mme Sillery dé- » montrent le pouvoir qu'elle avait sur l'esprit de » d'Orléans; elles offrent les ressources du génie de » l'intrigue souple et impérieux tour à tour. Elle » sait se soumettre et se faire obéir suivant les cir- » constances. Si d'Orléans s'oppose trop fermement » à quelques unes de ses propositions, elle sait céder » adroitement, et finit toujours par le ramener in- » sensiblement à ce qu'elle avait proposé. Son dé- » mêlé avec Mme d'Orléans a fini par forcer cette » princesse à demander sa séparation. » Enfin, Mme de Genlis échappera-t-elle, en invoquant l'*amour des arts*, aux conséquences des aveux qu'elle a involontairement semés dans ses longs et téméraires récits? Car que l'on ne s'y trompe point; ces mémoires, que l'on croirait entrepris d'après leur début, pour réhabiliter la vie de leur auteur, en sont la plus irrémédiable accusation; et pour condamner Mme de Genlis, on n'a besoin que de Mme de Genlis elle-même. Poursuivons: Mme de Genlis, demeurée à Londres après le retour du duc d'Orléans en France, ne tarda pas à s'ennuyer de son exil, malgré la société de *Sheridan*, de *Fox*, et des hommes les plus distingués de l'Angleterre, elle revint en France; mais le duc d'Orléans la força de repartir aussitôt avec sa fille pour la Belgique, parceque Mlle d'Orléans venait, nonobstant sa grande jeunesse, d'être mise sur la liste des émigrés. Mme de Genlis, avec ses deux élèves, Mlle d'Orléans et l'intéressante Paméla, jeune Anglaise, élevée par elle, et depuis épousée par lord Fitz-Gérald, parcourut l'Allemagne, et s'arrêta enfin en Suisse, dans un couvent où elle pénétra sous un nom supposé. Le sien lui avait procuré plus d'un désagrément dans le cours de ce pélerinage. Partout elle avait vu, non seulement les émigrés français, qui alors inondaient ces pays, mais encore tous les étrangers qui partageaient leurs opinions, s'écarter d'elle avec horreur. On lui écrivait quelquefois en l'appelant *sauvage furie*, brutale épithète qui déja lui avait été appliquée en France par un écrivain plein de la conviction que Mme de Genlis fut la conseillère active et l'instigatrice des complots qu'elle a depuis désavoués. En quittant la Suisse, Mme de Genlis passa en Hollande après avoir laissé dans le couvent de Bremgarten, d'autres ont dit abandonné, Mlle d'Orléans, qui alla rejoindre à Fribourg Mme la princesse de Conti, sa tante.

Ajoutons toutefois, pour rendre hommage à la vérité, que Mme de Genlis ne se sépara point de sa jeune élève sans lui donner les plus sages conseils, tels, par exemple, que celui ci : « Choisissez « toujours pour vos lectures les meilleurs ouvrages « de la langue. Lisez, par exemple, Fénélon, Mas- « sillon et moi. » Mme de Genlis avait eu l'intention de passer en Danemarck. Cependant M. de Valence, son gendre, émigré après la defection de Dumourier, s'étant fixé aux environs de Hambourg, elle alla se réunir à lui. Là elle maria sa nièce qui voyageait aussi avec elle, à un riche négociant hambourgeois. Plus tard, elle se rendit en Prusse, où elle eut le malheur, malgré ses cinquante-quatre ans, d'inspirer la passion la plus vive à un jeune homme, le conseiller Lombard. Enfin, après une multitude d'aventures qui l'avaient mise en contact quelquefois très intime avec des hommes de tous les rangs et de toutes les conditions, et qui ne lui ont pas tous laissé d'amers souvenirs, Mme de Genlis put rentrer en France après l'établissement du gouvernement consulaire. Le directoire n'avait jamais voulu permettre sa rentrée ni accorder sa radiation. C'était, il semble, reconnaître beaucoup trop d'importance politique à une femme à qui les années avaient déjà ravi ses plus puissants moyens d'influence. Mme de Genlis eut cependant encore l'adresse de s'attirer les bonnes grâces du premier consul. Devenu empereur, il fut prodigue de faveurs à son égard, lui donna un logement à l'Arsenal et une pension considérable. Il entretint même une correspondance particulière avec elle. Il est à présumer que ceci n'était point l'effet d'un caprice ; mais Napoléon ne cherchait probablement pas auprès de Mme de Genlis des conseils en matière de gouvernement. On peut croire plutôt qu'il espérait profiter de ses longs souvenirs pour connaître mieux plusieurs des hommes notables qu'elle avait vus de près. Après la restauration, la pension impériale que touchait Mme de Genlis fut remplacée par celle que lui fit le duc d'Orléans, qui, selon toutes les apparences, dure encore. Malgré cette généreuse assistance, et malgré le produit de ses ouvrages, Mme de Genlis est loin d'avoir vécu dans l'aisance. On l'a presque toujours vue logeant en garni, ce qui ne convient ni à son âge, ni à son sexe, et si l'on pouvait conserver quelque doute sur l'état de gêne que décèlent de telles habitudes, ce doute serait dissipé par les derniers volumes de ses mémoires, où l'on croit entendre retentir le cri de misère plus souvent et d'une manière beaucoup plus crue qu'il ne convient à l'orgueil manifesté par Mme de Genlis en tant d'autres endroits. Hors de ces vulgaires sollicitudes, cette femme célèbre pouvait vivre depuis quelques années dans le plus profond repos. Les controverses littéraires, les critiques qui l'avaient remise en scène sous le gouvernement impérial avaient fait place au plus profond oubli. Elle était pour ainsi dire entrée dans la postérité; mais la publication de ses mémoires est venue la rendre aux justes représailles de ses contemporains. Que l'on ne croie pas cependant que nous ayions eu l'intention, en écrivant cette notice, d'user de toute la rigueur du droit qu'elle nous donne. Bien que Mme de Genlis ait voulu se faire et se soit déclarée homme de lettres, elle ne cesse pas d'être à nos yeux toute de son sexe, et nous savons d'ailleurs les égards que commande aussi la vieillesse alors même qu'elle ne se respecte pas. Mais le scandale de ses mémoires, où elle semble avoir voulu amuser la malignité publique, et conquérir des souscripteurs au prix de toute considération pour elle et pour les autres, ce scandale mérite d'être châtié. Disons-le donc! Ayant cru régner jadis, ayant régné peut-être, par le double empire de la beauté et des talents, Mme de Genlis a subordonné toutes ses appréciations en morale, en politique, en littérature à ses vanités de femme, de même qu'elle leur avait subordonné sa conduite autrefois. Le monde entier est pour elle divisé en deux parts, ses amis et ses ennemis, ou plutôt ceux qui l'admirent et ceux qui la jugent. Jamais personnalité plus exigeante, jamais tempérament littéraire plus irritable ne rendirent plus inutile le voile transparent de la politesse et de la modération. C'est dans le sentiment de cet égoïsme absolu et dominateur que se concilient son vieux amour pour les révolutionnaires et sa haine non moins antique pour les philosophes irréligieux. De là vient que Pétion fut un excellent homme et d'Alembert un scélérat. Encore ivre, à quatre-vingts ans, des triomphes et des plaisirs de sa jeunesse, Mme de Genlis n'a des réminiscences bienveillantes qu'en faveur de ceux sur qui le charme opéra. Mais malheur à ceux qui voulurent s'y soustraire, et surtout à ceux qui eurent l'audace de rompre par une piquante critique la baguette de la magicienne. Aujourd'hui, couchée sur les débris de tout un siècle, cette Circé, décrépite et dépitée, se recueille encore en ses féminins ressentiments pour imprimer sur toute renommée qui l'offusque les marques de la plus cruelle mordacité: et pourtant elle déclare au début qu'elle a *tout pardonné*! Ainsi elle voudrait réunir au mérite d'une feinte charité chrétienne la satisfaction de lancer encore sur ses ennemis les traits que soulève à peine une main défaillante. Il nous reste à parler des ouvrages de Mme de Genlis; elle a prodigieusement écrit et s'est exercée dans presque tous les genres, depuis la pièce fugitive jusqu'à la lourde compilation par ordre alphabétique, depuis le roman-poëme jusqu'au traité d'économie domestique, jusqu'au recueil de procédés culinaires. Elle a écrit pour l'éducation des princes et pour celle des laquais; elle a donné des conseils au trône et tracé des préceptes à l'antichambre. Si l'on rapproche de cette grande variété d'écrits la diversité non moins extraordinaire de ses talents et les merveilles de son industrie depuis les plus jolies corbeilles d'osier jusqu'aux perruques *à la brigadière*, on sera convaincu de l'évidence des titres de Mme la comtesse à l'universalité. Cependant comme c'est par ses romans qu'elle a marqué dans la littérature, nous n'avons à la considérer ici que sous ce rapport. Nous ne dirons pas avec l'impitoyable Rivarol que « le ciel refusa la magie du talent à ses « productions comme le charme de l'innocence à « sa jeunesse, » et nous reconnaîtrons qu'il y a un mérite d'élégance et de correction très distingué dans les compositions de Mme de Genlis; nous ajouterons même que plusieurs d'entre elles ne sont pas dépourvues de l'intérêt qui peut résulter de situations ingénieusement combinées; mais il ne faut pas y chercher cette expression fortement dramatique qui tient à la vive intelligence et à la peinture fidèle des passions du cœur humain. Le don sublime d'une imagination créatrice et d'un esprit profondément observateur, cette réunion de facultés du premier ordre qui a fait les grands romanciers, a totalement manqué à Mme de Genlis. Ayant beaucoup vécu dans le monde, imbue de ses idées et de ses préjugés, elle a puisé dans le monde toutes les couleurs dont elle a chargé sa palette, et l'a pris tout ensemble pour modèle et pour maître. Elle a su en saisir tous les ridicules, en distinguer avec finesse toutes les nuances, et surtout en deviner avec sagacité toutes les perfidies; mais, hors de ce monde de convention, Mme de Genlis n'a rien su comprendre ni peindre, et elle semble n'avoir jamais scruté les passions de l'homme qu'à travers la veste brodée de la cour

de Louis XV, et n'avoir jamais contemplé le spectacle de la nature qu'à travers les persiennes du pavillon de Bellechasse. Son impuissance et sa faiblesse se montrent surtout dans ses romans prétendus historiques, où d'autres siècles se reproduisent toujours sous les formes et avec le langage de celui au milieu duquel Mme de Genlis a vécu. Pour mieux déterminer, au moyen d'un rapprochement avec deux autres femmes célèbres, le rang qui lui appartient, nous dirons qu'elle est bien au-dessous, pour l'étendue et la vigueur de la pensée, de Mme de Staël, et, pour le langage passionné et l'onction éloquente, de Mme Cottin. Mme de Genlis a critiqué avec amertume les productions de l'une et de l'autre ; nous avons donc lieu de craindre qu'elle ne tienne à grande injure le jugement que nous portons ici : mais qu'elle réprime ce mouvement d'orgueil irrité, car des appréciateurs plus sévères trouveront encore parmi les femmes dont les talents honorent l'époque actuelle une foule de noms qui reculeront bien plus la place du sien sur les listes de la renommée. « Mme de « Genlis, disait Cérutti, a une mesure qu'elle ne « peut outrepasser. Ses vues ne sont pas larges, ses « conceptions ne sont pas fortes, son style n'est pas « coloré ; la monotonie de la médiocrité est le ca- « ractère dominant de ses ouvrages. » Le même écrivain ajoutait au sujet des essais de Mme la comtesse : « Mille comédies comme celles de « Mme de Genlis ne donneraient pas une bonne « scène. » Ajoutons nous-mêmes que les productions de cette dame manquent surtout de verve et d'abandon. Une teinte prononcée de pédanterie est répandue comme un glacis fâcheux sur toutes ses pages. Elle n'échappe à ce défaut que dans la satire. Là ses inspirations sont vraies, ses touches franches et vives. Elle n'embellit pas, elle n'ennoblit pas ses portraits ; mais elle accuse avec une exactitude piquante toutes les pauvretés du modèle. Aussi de tous les ouvrages de Mme de Genlis *Les Souvenirs de Félicie* et ses *Mémoires* sont-ils de beaucoup les plus amusants. Exceptons-en pourtant les derniers volumes ; car, bien que Mme la comtesse eût à raconter quatre-vingts ans d'une vie très active et pleine de vicissitudes comme de travaux, elle n'a pu parvenir jusqu'au tome dixième qu'en grossissant sa narration d'une foule d'extraits de ses lectures, bénévolement intercalés au jour le jour au milieu de ses souvenirs. Les souscripteurs ont cru que c'était trop, et se sont plaints que leur bonheur passait leur espérance. Mme de Genlis a publié une énorme quantité d'ouvrages qui, pour la plupart, ont eu un grand nombre d'éditions ; nous nous bornerons à rapporter la date des premiers : 1° *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, ou *Théâtre d'éducation*, 1779, 7 vol. in-8° ; 1785, 5 vol. in-12 ; 2° *Théâtre de société*, 1781, 2 vol. in-8° ; 3° *Annales de la vertu*, ou *Cours d'histoire à l'usage des jeunes personnes*, 1781, 2 vol. in-8° ; 1805, 3 vol. in-8° ou 5 vol. in-12 ; 4° *Adèle et Théodore*, ou *Lettres sur l'éducation*, 1782, 3 vol. in-8° ; 5° *Les Veillées du château*, ou *Cours de morale à l'usage des enfants*, 1784, 3 volumes in-8° ; 6° *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la véritable philosophie*, 1787, in-8° ; 7° *Pièces tirées de l'Ecriture Sainte*, 1787, in-8° ; 8° *Discours sur la suppression des couvents de religieuses et sur l'éducation publique des femmes*, 1790, in-8° ; 9° *Discours sur l'éducation de Mgr le Dauphin* 1790, in-8° ; 10° *Leçons d'une gouvernante à ses élèves*, ou *Fragments d'un journal qui a été fait pour l'éducation des enfants de M. le duc d'Orléans*, 1791, 2 vol. in-12 ; 11° *Discours sur l'éducation publique du peuple*, 1791, in-8° ; 12° *Nouveau théâtre sentimental*, 1791, in-8° ; 13° *Discours sur le luxe et l'hospitalité*, 1791, in-8° ; 14° *Les Chevaliers du Cygne*, ou *la Cour de Charlemagne*, Hambourg, 1795, 3 vol. in-8° ; 15° *Epître à l'asile que j'aurai, suivie de deux fables, du Chant d'une jeune sauvage, de l'Epître à Henriette de Sercey, ma nièce, et des Réflexions d'un ami des talents et des arts*, 1796, in-8° ; 16° *Précis de la conduite de madame de Genlis depuis la révolution*, 1796, in-8° et in-12 ; 17° *Discours moraux et politiques*, 1797, in-8° ; c'est la réunion des discours que nous venons de rapporter ; 18° *Les Petits Emigrés*, ou *Correspondance de quelques enfants*, 1798, 2 vol. in-8° ; 19° *Manuel du voyageur*, ou *Recueil de dialogues, de lettres, etc.*, avec trad. allem., 1798, 2 vol. in-8° ; 20° *Herbier moral*, ou *Recueil de fables nouvelles et autres poésies fugitives*, 1799, in-12 ; 21° *Les Mères rivales*, ou *la Calomnie*, 1800, 3 vol. in-8° ; 22° *Le Petit La Bruyère*, ou *Caractères et mœurs des enfants de ce siècle*, 1800, in-8° ; 23° *Nouvelle Méthode d'enseignement pour la première enfance*, 1800, in-12 ; 24° *Les Vœux téméraires*, 1799, 3 vol. in-12 ; 25° *Projet d'une école rurale pour l'éducation des filles*, 1801, in-8° ; 26° *Nouvelles Heures à l'usage des enfants*, 1801, in-12 ; 27° *Mademoiselle de Clermont*, nouvelle historique, 1802, in-18 ; 28° *Nouveaux contes moraux et nouvelles historiques*, 1802, 3 vol. in-12 ; il en a paru depuis trois autres volumes ; 29° *Les Souvenirs de Félicie L****, 1804, in 12 ; 30° *Suite des Souvenirs de Félicie*, 1807, in-12 ; 31° *La duchesse de la Vallière*, 1804, in-8°, ou 2 vol in-12, 32° *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par madame de la Vallière*, nouvelle édition, 1804, in-12 ; 33° *Les Monuments religieux*, ou *Description critique et détaillée des monuments religieux, tableaux, statues de grands maîtres, et qui se trouvent actuellement en Europe et dans les autres parties du monde*, 1804, in-8° ; 34° *Le comte de Corke, suivi de six Nouvelles*, 1805, 2 vol. in-12 ; 35° *Alphonsine*, 1806, 2 vol. in-8° ; 36° *Madame de Maintenon*, 1806, in 8° ; 37° *Le Siége de la Rochelle*, 1808, in-8° ; 38° *Saint-Clair, ou la Victime des sciences et des arts*, 1808, in-18 ; 39° *Bélisaire*, 1808, in-8° ; 40° *Alphonse, ou le Fils naturel*, 1809, 3 vol. in-8° ; 41° *Arabesques mythologiques*, 1810, in-12 ; 42° *La Maison rustique*, 1810, 3 vol. in 8° ; 43° *La Botanique historique et littéraire*, 1810, in-8° ; 44° *De l'influence des femmes sur la littérature française*, 1811, in-8° ; 45° *Observations critiques pour servir à l'histoire de la littérature au dix-neuvième siècle*, 1811, in-8° ; 46° *Examen critique de l'ouvrage intitulé : Biographie universelle*, 1811, in-8° ; 47° *Suite de l'Examen*, 1812, in-8° ; 48° *La Feuille des gens du monde, ou le Journal imaginaire*, 1812, in-8° ; 49° *Les Bergères de Madian, ou la Jeunesse de Moïse*, poëme en prose, en six chants, 1812, in-12 ; 50° *Mademoiselle de Lafayette, ou le Siècle de Louis XIII*, 1813, in-8° ; 51° *Les Ermites des marais Pontins*, 1814, in-8° ; 52° *Histoire de Henri-le-Grand*, 1815, 2 vol. in-8° ; 53° *Jeanne de France*, 1816, 2 vol. in-12 ; 54° *Le Journal de la jeunesse*, 1816, in-12 ; 55° *Les Battuécas*, 1816, 2 vol. in-12 ; 56° *Abrégé des Mémoires du marquis de Dangeau*, 1817, 4 vol. in-8° ; 57° *Tableaux de M. le comte de Forbin, ou la Mort de Pline-l'Ancien et Inès de Castro, nouvelles composées sur les mêmes sujets*, 1817, in-8° et in-12 ; 58° *Zuma, ou la Découverte du quinquina, suivie de plusieurs autres contes*, 1817, in-12 ; 59° *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la cour, des usages du monde, des amusements, des modes, des mœurs, etc., des Français depuis la mort de Louis XIII jusqu'à nos jours, contenant, etc.*, 1818, 2 vol. in-8° ; 60° *Voyages poétiques d'Eugène et d'Antonine*, 1818, in-12 ; 61° *Les Parvenus, ou les Aventures de Julien Delmours, écrites par lui-même*, 1819, 2 vol. in-8° ou 4 vol. in-12 ; 62° *Pétrarque et Laure*, 1819, in-8° et 2 vol. in-12 ; 63° *Almanach de la jeunesse*, en vers et en prose, orné

de 12 gravures, 1819, in-18 ; 64° *Émile, ou de l'Éducation, par J.-J. Rousseau, nouvelle édition, à l'usage de la jeunesse, avec des retranchements, des notes et une préface*, 1820, 3 vol. in-12 ; 65° *Catéchisme critique et moral, par l'abbé Flexier de Reval, nouvelle édition, avec une préface et des notes de madame la comtesse de Genlis, etc.*, 1820, 2 vol. in-12 ; 66° *Siècle de Louis XIV, avec des retranchements, des notes et une préface*, 1820, 3 vol. in-12 ; 67° *Palmyre et Flaminie, ou le Secret*, 1821, in-8° ou 2 vol. in-12 ; 68° *Les Bergères de Madian, ou la Jeunesse de Moïse*, poëme en prose, en six chants, nouvelle édition, 1821, in-18 ; 69° *Prières, ou Manuel de piété proposé à tous les fidèles, et particulièrement aux jeunes personnes et aux maisons d'éducation*, 1821, in-12 ; 70° *Les Jeux champêtres des enfants, et des îles des monstres, contes de fées, pour faire suite aux Veillées du château*, 1821, in-12 ; 71° *Six nouvelles morales et religieuses*, 1821, in-12 ; 72° *Les Dîners du baron d'Holbach, dans lesquels se trouvent rassemblés sous leurs noms une partie des gens de la cour et des littérateurs les plus remarquables du dix-huitième siècle*, 1822, in-8° ; 73° *De l'emploi du temps*, 1823, in-8° ; 74° *Les Prisonniers, contenant six nouvelles et une notice historique sur l'amélioration des prisons*, 1824, in-8° ; 75° *Les Athées conséquents, ou Mémoires du commandeur de Linanges*, 1824, in-8° ; 76° *Mémoires inédits de madame la comtesse de Genlis sur le 18e siècle et sur la révolution française, depuis 1756 jusqu'à nos jours* 1825, 8 vol. in-8° ; 77° *Les soupers de la maréchale de Luxembourg*, Paris, 1828, in-8°. Mme de Genlis a encore rédigé le *Mémoires de madame de Bonchamps*, et publié une *Notice sur Carmontel*, en tête de ses *Proverbes et comédies posthumes*, 1825, 3 vol. in-8°. Enfin elle a rédigé *l'Intrépide*, journal dont il n'a paru qu'une livraison. M. Dumonceau a publié l'*Esprit de madame de Genlis, ou Portraits, caractères, maximes et pensées extraites de tous ses ouvrages*, 1806, in-12 ; et sous le voile de l'anonyme une *Philosophie chrétienne, ou Extraits tirés de madame de Genlis*, 1802, in-12.

GENOESE (Camille, baron de Barbarra), né à Caltanissetta, en Sicile, en 1755, protégea les lettres, et s'y consacra lui-même avec autant d'ardeur que de succès. Plusieurs de ses ouvrages d'histoire et d'archéologie se trouvent inédits dans les archives de l'académie de sa ville natale, qui brilla sous ses auspices. Il en publia d'autres dans la collection des opuscules des auteurs siciliens, imprimée à Palerme, parmi lesquels un des plus remarquables est le récit détaillé des événements désastreux qui eurent lieu en 1718, entre ses concitoyens et les cinq mille Savoyards, qui, sous le commandement du comte Maffei, vice-roi de Victor Amédée, se retirèrent de Palerme pour aller se retrancher dans la ville de Syracuse. Il fit paraître cet intéressant morceau sous le nom de Vincenzo Ruggieri, son oncle, parceque ce fut de lui, témoin oculaire, qu'il tenait la narration de tous les faits arrivés dans cette circonstance mémorable. A l'aide de quelques inscriptions grecques et latines qui avaient été récemment découvertes, il démontra que Caltanissetta avait été bâtie sur les ruines de l'ancienne ville de Nissa, dont les antiquaires avaient en vain cherché jusqu'alors la situation géographique ; et il donna des preuves authentiques que dans ces mêmes environs la fameuse colonie Gétilienne avait été établie sous les Romains. Il tâcha d'éclaircir aussi par des recherches très ingénieuses quelques points de chronologie assez obscurs et long-temps contestés, par rapport au regne de Ruggiéri et de son fils Guillaume, qui avait été associé par son père au trône de la Sicile. Il cessa de vivre, en 1797, à la fleur de son age, et au milieu d'importants travaux qu'une mort prématurée ne lui laissa pas le temps d'achever.

GENOUDE (Antoine GENOUD, depuis Eugène de), est né à Montélimart, département de la Drôme, vers 1792. Son père étant venu s'établir à Grenoble, comme limonadier, Antoine Genoud fit ses études au collége de cette ville, et préluda à ses traductions des livres sacrés par la lecture assidue de Voltaire, de J.-J. Rousseau, d'Helvétius, et des autres philosophes du 18e siècle. Décidé à quitter le laboratoire paternel pour aller chercher fortune dans la capitale, il fut surpris un jour, par un de ses condisciples, rassemblant une énorme quantité d'extraits de ses auteurs chéris ; *ce sont mes provisions de voyage*, répond-il à son ami à la vue de ce bagage philosophique. Arrivé à Paris vers 1811, il y fut professeur de sixième au lycée Bonaparte, puis secrétaire du sénateur Lenoir-Laroche. En 1814, il jugea à propos de tourner le dos à l'*Encyclopédie*, pour mieux se conformer à l'esprit du temps. A l'époque de la seconde restauration, il servit puissamment l'armée austro-sarde dans l'invasion du Dauphiné, par le zèle qu'il mit à lui fournir des renseignements et à faciliter la correspondance des alliés et des émigrés avec les royalistes de l'Isère. Attaché dès lors au prince de Polignac, il suivit cet éminent personnage à Paris aussitôt après les événements du 8 juillet, et commença sous son patronage une fortune qui n'a pas cessé depuis de s'accroître. En homme habile et prévoyant, il comprit que le parti prêtre s'emparerait bientôt de la suprême influence dans les affaires de l'état, et il se livra sans réserve à ce parti. Sa *Traduction des prophéties d'Isaïe*, précédée d'un discours préliminaire et enrichie de notes, fut le premier gage que sa plume ambitieuse offrit à la faction hypocrite des enfants de Loyola. Les meneurs de la congrégation s'empressèrent de mettre à profit l'activité et la souplesse de cet écrivain. Ils en firent leur organe dans quelques journaux, et le poussèrent fortement à la cour. M. Genoude se vit bientôt comblé des faveurs du monarque et de celles de plusieurs princes étrangers. Pourvu de lettres de noblesse, il reçut en outre diverses décorations *ultramontaines*, auxquelles ses missions en Piémont, pendant les cent jours, et son dévouement au saint-siége lui avaient donné le droit de prétendre. Il prit alors le nom de Genoud, qu'il échangea peu de temps après contre celui *de Genou*, pour se faire appeler plus tard *de Genoude* ; mais au milieu de toutes ces puériles transformations, M. Genoude, qui avait plus que de la vanité, s'était fait agréer par le ministère Villèle, comme rédacteur en chef de l'*Étoile* ; et il avait ajouté les appointements d'un organe semi-officiel de Montrouge et de la trésorerie, à tous les titres pompeux dont ses puissants protecteurs l'avaient fait revêtir. Il faut croire cependant que le lucre du journalisme ne suffisait pas à son exigence, ou que M. de Genoude voulait se ménager aussi une retraite, à l'instar de ses maîtres, puisque des révélations récentes nous ont appris qu'il s'était adjugé ou fait adjuger par précaution le brevet de l'une des victimes tombées sous les délations des feuilles jésuitiques, comme pour nous prouver que l'on peut hériter de ceux qu'on assassine. On a su en effet que le traducteur d'Isaïe s'était emparé des dépouilles de M. Constant Chantpie, et qu'au moment où les ministres, pour rendre leur chute moins violente, se faisaient nommer pairs, l'interprète de leurs pensées du soir tenait aussi en réserve des consolations et se réfugiait sous un double privilége d'imprimeur. Il est toujours chargé des pleins pouvoirs des jésuites et de l'ancien ministère, dans la *Gazette de France*, qui est placée sous sa haute direction. M. Genoude a publié : 1° *Réflexions sur quelques questions politiques*, 1814, in-8° ; 2° *Traduction nouvelle des prophéties d'Isaïe, avec un dis-*

cours préliminaire et des notes, 1815, in-8°; 3° *Imitation de Jésus-Christ*, traduction nouvelle, 1820, in-32; 4° *La Sainte Bible*, traduite d'après les textes sacrés, 1820 et années suivantes, 16 vol. in-8°; 4° *De la maison du roi* (extrait du défenseur), 1820, in-8°; 6° *Voyage dans la Vendée et dans le midi de la France, suivi d'un voyage pittoresque en Suisse*, 1820, in-8°; 7° *Du monument à élever à la mémoire du duc de Berri*, 1821, in-8°; 8° *Considérations sur les Grecs et les Turcs, suivies de mélanges religieux, politiques et littéraires*, 1821, in-8°; 9° *Nouveau Testament*, traduction nouvelle d'après la Vulgate, 1821, 2 vol. in-8°; 10° *Livre d'église latin français suivant le Bréviaire de Paris, avec la traduction des psaumes, des épîtres, évangiles, etc*, 1822, 2 vol. in-18; 11° *Des Grecs et des Turcs*, 1824, in-8°. M. Genoude a donné des éditions nouvelles de la *Journée du chrétien*, du *Paroissien*, et autres livres de prières; il a été un des principaux collaborateurs de la *Bibliothèque des dames chrétiennes*, pour laquelle il a traduit plusieurs ouvrages ascétiques.

GENSONNÉ (Armand), né à Bordeaux le 10 août 1758, exerçait avant 1789 la profession d'avocat dans sa ville natale. Ses talents et ses vertus lui attirèrent de bonne heure l'estime et l'affection de ses concitoyens. Il fut nommé membre du tribunal de cassation à l'époque même de sa fondation (1791), et deux ans plus tard chargé de visiter les contrées de l'ouest, pour y étudier l'esprit des habitants que l'on croyait contraire à la constitution civile du clergé. Nommé à l'unanimité, par le département de la Gironde, député à l'assemblée législative, il s'y distingua au milieu de ce brillant parti des girondins qui réunissait tant de talents et tant d'enthousiasme républicain. Il forma des liaisons intimes avec Guadet, Vergniaud, Roland, Louvet, Ducos, Grangeneuve et Barbaroux, et tant d'autres hommes distingués qui, soit dans l'assemblée législative, soit dans la convention, combattirent à la fois l'aristocratisme et l'anarchie avec le génie de l'éloquence et la chaleur de la véritable conviction. Gensonné débuta à l'assemblée législative par le compte rendu de sa mission de l'Ouest. Son rapport était à la fois éloquent et fort de choses. Des esprits moins prévenus auraient pu y voir le germe de l'insurrection générale qui déchira bientôt la malheureuse Vendée. Personne, en effet, ne voulait dans ces contrées reconnaître la constitution civile du clergé. On voyait dans chaque prêtre assermenté un schismatique et un intru, dans chaque réfractaire un héros et un martyr. En octobre 1792, Gensonné proposa, au nom du comité diplomatique, un décret contre les princes, frères du roi, et contre plusieurs émigrés marquants, tels que le vicomte de Mirabeau, l'ex-ministre Calonne, etc. Peu de temps après, sous le ministère girondin, le roi ayant proposé de déclarer la guerre à l'Autriche, Gensonné rédigea la proposition de décret qui contenait la déclaration de guerre, proposition qui fut adoptée par l'assemblée à l'unanimité moins sept voix. Après le 20 juin 1792, une scission commença à se faire sentir au milieu du parti républicain. Les girondins, ardents ennemis de la monarchie, mais amis de la paix et de l'ordre public, craignirent que les orléanistes et les jacobins qu'ils avaient acceptés jusqu'alors comme auxiliaires, ne songeassent à les aider que pour établir l'anarchie et consommer la ruine et la destruction de la France. Ils crurent nécessaire de transiger avec l'infortuné Louis XVI, et dans cette vue ils lui firent présenter par le peintre Bore un mémoire de Gensonné, dans lequel l'appui des girondins lui était offert, s'il voulait revenir franchement aux principes de la constitution. Il n'était plus temps, la cour avait conçu contre les républicains modérés les plus fortes préventions, et elle aimait mieux chercher des appuis dans les jacobins qu'elle espérait corrompre. La journée du 10 août vint rompre toutes ces vaines négociations. Le trône fut renversé; la cour réduite à prendre la fuite. Bientôt l'anarchie fit d'affreux progrès; les journées des 2 et 3 septembre frappèrent tous les honnêtes gens de consternation. Gensonné se signala à la tête des girondins, et mérita noblement la haine des démagogues et des propagateurs d'anarchie. Il demanda formellement le jugement des coupables, parmi lesquels il comprenait Robespierre, Danton et la commune de Paris. Ses efforts furent vains; l'assemblée législative était trop faible pour faire respecter ses décrets, et pour sévir contre de si redoutables criminels. Gensonné fut envoyé à la convention nationale, où il se montra républicain ardent et ami de l'ordre légal. L'un des chefs du parti de la Gironde, il attaqua avec une égale vigueur les aristocrates et les anarchistes. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort comme la plupart de ses amis, mais, comme eux aussi, il appuya l'appel au peuple et la demande d'un sursis. Cette modération servit les ennemis des girondins, et leur attira la haine des révolutionnaires exaltés. Dès le 10 mars 1793, plusieurs sections de Paris réclamaient leur mise en accusation: c'est à l'occasion de l'une de ces étranges pétitions que Gensonné montra tout le talent qu'il possédait. Il discuta froidement, et comme s'il s'était agi d'une affaire qui lui fut étrangère, les griefs de ses dénonciateurs, et, quittant le rôle d'accusé pour celui de juge, il flétrit de toute l'indignation qu'ils méritaient ses vils ennemis. La défection de Dumourier, qui avait été lié avec la plupart des girondins, donna de nouvelles armes à leurs adversaires. Les pétitions accusatrices se succédaient contre eux sans interruption. En vain Gensonné demanda-t-il la dissolution de la convention et la réunion d'une autre représentation nationale. La Montagne voulait garder le pouvoir en expulsant ses courageux antagonistes. L'insurrection du 31 mai mit enfin un terme à une lutte cruelle dans laquelle les vaincus avaient montré les plus nobles et les plus brillantes qualités. Le 2 juin, un décret d'arrestation fut porté contre Gensonné et vingt-sept de ses collègues qui furent retenus chez eux sous la garde d'un gendarme. Garat offrit à Gensonné des moyens d'évasion. Le girondin les repoussa par attachement aux principes de l'obéissance à la loi: obéissance mal entendue, lorsque la loi parle suivant la volonté de quelques tyrans, et que les juges sont transformés en bourreaux. Conduits au Luxembourg à la fin de juillet, décrétés d'accusation le 3 octobre sur le rapport d'Amar, Gensonné et vingt-deux de ses collègues furent condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire dans la nuit du 30 au 31 octobre. Leur procès fut remarquable par le courage avec lequel ils soutinrent cette terrible épreuve, et par les talents qu'ils déployèrent dans leur défense. Malgré la férocité des jurés vendus au comité de salut public, on douta quelque temps de la condamnation des proscrits, et ce n'est qu'en leur fermant illégalement la bouche, que Fouquier-Tinville arracha leur arrêt de mort à ses infames acolytes. Le 31 octobre, ces illustres victimes de l'anarchie furent traînées au supplice. Tous montrèrent le même courage et le même enthousiasme qu'au tribunal et au sein de la convention. Ils marchèrent à la mort en répétant en chœur des chansons patriotiques. Gensonné, avant de livrer sa tête à l'exécuteur, harangua le peuple, l'excita à secouer le joug des tyrans, mais à respecter les lois et à tout sacrifier pour le service de la patrie. Tel fut la fin des fondateurs de la république, des hommes qui

ont le plus honoré la révolution par leurs talents et par leurs vertus. Coupables seulement de faiblesse, et de n'avoir pas compris la position difficile dans laquelle ils se trouvaient, ils ont payé de leur vie de trop excusables erreurs.

GENSOUL (Marie-Alexis-Justin), auteur dramatique, né en 1781, à Connaux, près de Bagnols, en Languedoc, vint jeune à Paris, où il se fit connaître par des pièces de vers qu'il publia dans divers journaux, et dont il donna un choix sous ce titre : *Mon premier pas*, in-18. Depuis la restauration, il est entré à l'administration, où il est aujourd'hui sous-chef du bureau des relais. En 1820, il a succédé à Vigée dans la direction et la rédaction de l'*Almanach des muses*, dont la Chabeaussière, mort peu de mois après Vigée, n'avait pas eu le temps de s'occuper. Outre les poésies légères que M. Gensoul continua de publier dans ce recueil et dans d'autres ouvrages du même genre, il est connu avantageusement comme auteur dramatique. Il a donné à l'Odéon : *Le Projet singulier*, comédie en un acte, en vers, 1804; *Le Coureur d'héritages*, comédie en trois actes, en vers, 1807; *Le Valet intrigué*, comédie en trois actes, en prose, 1812. Au théâtre du Vaudeville, avec M. Rougemont : *Arlequin à Alger*, 1807; *le Congé*, ou *la Veille des noces*, 1810; avec M. Scribe, *le Baiser au porteur*, 1824. Au théâtre Feydeau : *Philoclès*, opéra en deux actes, en vers; avec Millevoye, musique de M. Dourlens, 1806, *Chacun son tour*, opéra-comique en un acte; *Le Français à Venise*, opéra-comique en un acte; *Le Maître et le Valet*, opéra-comique en trois actes, musique de Kreutzer, 1816; *Nadir et Selim*, ou *les Deux Artistes*, en trois actes, musique de M. Romagnesi, 1822; *Les Deux mousquetaires*, ou *la Robe de chambre*, en un acte, musique de M. Berton, 1824; avec M. Viel, ainsi que la pièce suivante : *Le Mariage à l'anglaise*, en un acte, mars 1828 : ces deux opéras ont obtenu beaucoup de succès. Au théâtre français : *Le Ménage de Molière*, comédie en un acte, en vers, pour l'anniversaire et la seconde centenaire de Molière, avec M. A. Naudet, 1822; *Le Tardif*, comédie en un acte, en vers, 1824, *Lord Davenant*, drame en quatre actes, en prose, avec M. Viel, 1825 : sujet intéressant qui a cependant beaucoup moins réussi en France que dans les pays étrangers, quoique les écueils qu'il présentait eussent été évités assez heureusement par les auteurs. M. Gensoul est membre de la société philotechnique, et des académies de Cambray, Vaucluse, etc.

GENTIL DE CHAVAGNAC (Michel-Joseph), auteur dramatique, né à Paris, vers 1772, est fils de Claude-Joseph Gentil, ancien docteur régent de la faculté de médecine, premier médecin des camps et armées du roi de France et de l'empereur d'Allemagne. Après avoir fait ses études aux colléges d'Harcourt et de Montaigu, et obtenu plusieurs nominations à la distribution générale des prix de l'université, M. Gentil fit son cours de droit, et fut reçu avocat le jour de la dernière séance du parlement de Paris, présidée par l'infortuné Rosambeau. Il se destinait à la magistrature lorsque la loi de 1793, sur la première réquisition, l'atteignit et l'obligea, pendant quelques années, de suivre la carrière militaire. Ce fut à son retour de l'armée qu'il se livra à la culture des lettres. En 1806, il fut secrétaire particulier du directeur-général des eaux et forêts (M. Bergoen). M. Gentil est auteur de soixante ouvrages dramatiques, dont cinquante-cinq représentés. De ce nombre, quarante-cinq ont été composés en société avec son ami Désaugiers et le reste avec divers auteurs. En 1810, il avait donné avec M. Rougemont : *Les Fêtes françaises*, ou *Paris en miniature*, pour le mariage de Napoléon et de Marie-Louise ; en 1811, *La Bonne nouvelle*, à l'occasion de la naissance du roi de Rome. Mais, en 1814, il donna *Le Retour des lis*, pour l'entrée de Louis XVIII ; *L'Ile de l'Espérance* ; en 1815, *Le Bouquet du Roi*, ou *Le Marché aux fleurs*. Depuis la restauration, il a reçu des bontés du Roi des lettres de noblesse, une boîte ornée du chiffre de S. M. et une pension. Il a été lieutenant de la garde nationale depuis 1816 jusqu'au licenciement en 1827. Appelé, le 28 mars 1821, à la direction du Second Théâtre-Français, qui ne prospéra pas pendant sa gestion, il donna sa démission de cette place, en octobre 1822, et fut alors nommé lecteur honoraire du Roi. Il avait été reçu chevalier de la légion d'honneur le 25 août précédent. Membre de la société du Caveau-Moderne, il a publié un *Recueil de chansons et poésies fugitives*, 1815, in-18, et il s'occupe, en ce moment (mars 1828), à en former un second volume. Il se propose aussi de publier le journal en prose et en vers d'un voyage qu'il a fait en Italie, à l'imitation du voyage de Chapelle et Bachaumont. Les principaux ouvrages dramatiques auxquels M. Gentil a eu part, sont, au Théâtre-Français : *L'Hôtel garni*, comédie en un acte, en vers, 1814 ; — *Les Deux Voisines*, ou *la Route de Bordeaux*, comédie en un acte, en vers, 1815 ; — au théâtre Feydeau : *Bayard à La Ferté*, opéra-comique en 3 actes, 1811 ; — à l'Odéon : *Le Siège de Gênes*, vaudeville en un acte, 1823 ; — au Vaudeville : *Les Sabotiers béarnais*, 1808 ; — *Pierrot*, ou *le Diamant perdu*, 1813 ; — *Monsieur Sans-Gêne*, 181[illegible] ; — *Vadeboncœur*, ou *le Retour au village*, 1822, — *Les Maris sans femmes*, 1823 ; — aux Variétés : *La Chatte merveilleuse*, 1810 ; — *Monsieur Desornières*, 1812 ; — *Les Auvergnats*, ou *l'Eau et le Vin*, 1812 ; — *La Matrimoniomanie*, 1812 ; — *Le Petit Enfant prodigue*, 1813 ; — *Le Bucheron de Salerne*, 1813 ; — *Monsieur Pinson*, ou *Je fais mes farces*, 18 ; — à la Porte-Saint-Martin : *Une Journée au camp*, vaudeville en 2 actes, 1817 ; — *Le Jeune Werther*, 1819 ; — *Les Petites Danaïdes*, 1819.

GENTZ (Frédéric), membre du conseil aulique de Vienne, et l'un des publicistes les plus célèbres de l'Allemagne, né à Breslau, en Silésie, en 1760, fit ses premières études à Berlin, et les acheva à l'université de Kœnisberg. Il revint ensuite à Berlin, où ses talents ayant attiré sur lui les regards du gouvernement, il entra dans la carrière des places et y fit un chemin assez rapide, pour parvenir, en peu de temps, au poste de conseiller privé attaché au directoire général des finances. Ces fonctions laissant à M. Gentz beaucoup de loisirs, il en profita pour se livrer à la culture des lettres qu'il regardait comme ayant été la source de sa fortune et comme devant être le moyen de la consolider. La variété de ses travaux ne nuisit point à leur succès, et presque toutes les branches de la politique et de la philosophie lui fournirent l'occasion de développer les fruits d'une lecture immense et les aperçus d'un esprit plein de sagacité. Durant toute cette première partie de sa carrière, les idées généreuses qui dominaient en Allemagne et formaient le trait distinctif de la civilisation essentiellement progressive de ce pays, parurent inspirer M. Gentz. Il écrivit en faveur de la liberté de la presse, qui depuis l'a pu compter au nombre de ses plus acharnés ennemis, et encouragea la direction morale un peu enthousiastique que prenaient déjà les universités allemandes. Le changement de ces principes, qui date de 1792, est attribué par lui-même, dans un de ses écrits, aux crimes qui souillèrent la révolution française. Il traduisit à cette époque (1792) le livre d'Edmond Burke sur la *Révolution française*, et il fut du

nombre de ceux sur qui cette diatribe furibonde produisit la plus vive impression. Gentz enchérit encore sur son auteur, dans des notes et des suppléments dont il enrichit cette traduction. En 1799, il entreprit un *Journal historique*, qu'il rédigea à lui tout seul, et dans lequel il se livra à un système de violentes déclamations contre la France. Une conséquence naturelle de cette direction d'idées, c'était de louer beaucoup l'Angleterre, ennemie acharnée de la France, organisatrice obstinée de tous les plans qui avaient pour but la destruction de sa puissance, et même son effacement politique absolu. Mais M. Gentz ne se borna pas à louer, sous ce rapport, le gouvernement de la Grande-Bretagne : il présenta son administration financière comme un modèle à suivre à tous les états de l'Europe La série d'articles, insérés au *Journal historique*, et dans lesquels le publiciste allemand développait ses vues à ce sujet, ne causerent qu'une médiocre sensation en France, où ils furent traduits sous le titre d'*Essai sur l'administration des finances de la Grande-Bretagne;* mais en Angleterre ce fut tout autre chose : la reconnaissance des hommes qui étaient alors au timon des affaires, et à la tête desquels se trouvait Pitt, proclama M. Gentz l'écrivain politique le plus judicieux du continent : on assure même qu'elle ne se borna pas à ces simples démonstrations d'estime. Quoi qu'il en soit, le crédit et la réputation de l'apologiste du gouvernement anglais éprouvèrent sur le continent toutes les vicissitudes auxquelles fut soumise l'influence du cabinet de Saint-James, si bien que, lorsque la Prusse commença à se rapprocher de la France, il fut obligé de quitter Berlin, de renoncer à tous ses emplois, et d'aller se mettre aux gages d'un autre cabinet, celui de Vienne, qui d'ailleurs convoitait ses services. M Gentz signala sa retraite de Prusse par un écrit intitulé: *De l'état de l'Europe à la fin du 18e siècle.* Ce pamphlet qui respire le dépit et la plus acrimonieuse polémique était, dans l'intention de son auteur, un soufflet pour le cabinet de Berlin, en même temps qu'une réfutation de l'ouvrage récemment publié par M. d'Hauterive, *sur l'état de la France à la fin de l'an* 8. Parfaitement accueilli en Autriche, et tout aussitôt nommé conseiller aulique à la chancellerie impériale, M. Gentz, sans recevoir des attributions spéciales, devint le rédacteur officiel du cabinet de Vienne, c'est à dire le sophiste juré, chargé de réfuter la révolution française et d'effrayer les puissances qui paraissaient disposées à transiger avec les chefs du nouveau gouvernement. Mais bientôt la cour de Vienne jugea encore plus utile de profiter du crédit qu'il avait su acquérir auprès des ministres anglais, et elle l'employa dans ses négociations avec eux. M. Gentz fut traité à Londres avec une distinction qui fit de cette mission diplomatique le plus beau moment de sa vie. De retour à Vienne, il y trouva les alarmes qui présageaient l'issue funeste pour l'Autriche de sa lutte avec la France, et se hâta d'écrire pour remonter l'esprit public. Son nouvel ouvrage n'était pas achevé, que les Français arrivaient sous les murs de Vienne (1805). Après la journée d'Austerlitz, il fut donc forcé d'emporter son écritoire loin de la fumée du canon des vainqueurs, et il se retira en Saxe. Par représailles, il publia bientôt, à Dresde (1806), une lamentation politique sous le titre de *Fragments d'une histoire de la destruction de l'équilibre de l'Europe.* Les hommes impartiaux pensèrent que le point de départ de l'auteur aurait dû être pris dans les événements d'une date bien moins récente et d'un caractère bien moins glorieux que les victoires brillantes des armées françaises. En effet, parler d'équilibre politique, c'était accuser et non pas défendre les puissances du nord qui seules l'avaient sapé dans sa base, trente ans auparavant. Cependant la Prusse, un moment bien inspirée, renonça tout à coup à l'alliance de la France; aussitôt M. Gentz accourut à Berlin : Frédéric-Guillaume en était déjà parti, et le publiciste courut le joindre au camp, armé de sa plume acerbe, impitoyable, et prête à verser sur les Français et sur leur chef glorieux des flots d'injures et de mépris, si le sort des combats les condamnait au malheur d'une défaite. Le destin en décida autrement; ils furent vainqueurs, et leurs ennemis essuyèrent, comme l'on sait, à Iéna, la honte d'une déroute si désastreuse et si complète, que les fastes militaires de l'Europe n'en ont point raconté d'égale depuis quarante ans. M. Gentz se hâta de fuir, pour n'être pas pris dans les bagages de l'armée; il avait à redouter personnellement le ressentiment de Napoléon, pour avoir attiré le feu de la guerre et pour l'avoir attaqué en termes peu mesurés dans le manifeste du roi Frédéric-Guillaume, manifeste qu'il avait été chargé de rédiger. Forcé de quitter encore une fois la Prusse, M. Gentz retourna à Vienne à la fin de 1808, fier de l'importance nouvelle que lui donnait l'apparence d'une sorte de lutte personnelle entre lui et l'empereur français : en effet, Napoléon, le regardant comme l'ame des plans de la cour prussienne, l'avait plusieurs fois nominativement désigné dans ses bulletins avec un accent de reproche et de menace, colere erronée, et qui eut pour résultat de grandir extraordinairement la stature politique du publiciste allemand, et de lui attribuer comme une spécialité politique, la rédaction des manifestes de toutes les puissances ennemies de la France. En 1809, il fut chargé d'écrire celui par lequel la cour de Vienne annonçait une rupture préparée depuis deux ans, et de plus il composa les proclamations au moyen desquelles on s'efforça d'exciter le patriotisme des populations allemandes. Ce résultat fut obtenu, et l'enthousiasme d'un dévouement belliqueux fut grand dans toutes les provinces de la domination autrichienne, la *landwehr* s'y organisa avec rapidité, se flattant d'avoir puissamment contribué à ce beau développement d'indignation et de vigueur nationale, et en espérant les plus heureux effets, M. Gentz mettait encore une fois, avec un secret orgueil, dans la balance des destinées, sa plume contre l'épée d'un grand homme..... Mais la plume fut trop légère, le vent de l'orage l'emporta, et l'épée de Napoleon brisa la monarchie autrichienne à Wagram, comme elle avait brisé la monarchie prussienne à Iéna. La paix, une nouvelle paix, consolidée par une auguste alliance qui semblait éloigner dans un avenir sans limites toute cause de dissentiment entre les deux puissances, ayant été le résultat de cette campagne, M. Gentz perdit l'espoir d'avoir de nouveaux manifestes à rédiger, et s'éclipsa de la scène politique navré de l'aspect nouveau que lui donnait ce pacte d'alliance entre les anciennes et la nouvelle dynastie. Ce ne fut qu'en 1813 que M. Gentz reparut sur l'horizon. Un si court intervalle avait d'autant moins fait oublier ses services, que les haines qu'il avait servies avec tant de zèle n'avaient point cessé de vivre et de travailler, ainsi que le prouvèrent, dès la fin de 1812, d'éclatantes défections. La faveur dont jouit M. de Gentz auprès de M. de Metternich, fut plus grande encore que celle que lui avait accordée le prédécesseur de ce ministre célèbre, M. de Stadion, et son premier résultat fut de faire nommer l'intrépide rédacteur de manifestes secrétaire du congrès qui s'assemblait à Vienne, et qui fut le premier de cette longue série de conciliabules de rois. A la rentrée des armées alliées en France, après Waterloo, M. Gentz suivit les princes à Paris, et participa à toutes les opérations qui eurent

pour objet de fixer le sort de la France et la reconstitution de l'Europe. Il fut particulièrement un des rédacteurs du pacte fameux de la sainte alliance, dont la première pensée, émanée du cœur mystique et enflammé de Mme de Krudener, passa à travers le cerveau très impressionnable de l'empereur Alexandre, pour arriver jusqu'à l'esprit froidement calculateur de M. de Metternich, qui depuis a tiré un immense parti de cette idée. M. Gentz fut l'objet des avances les plus flatteuses et des récompenses les plus brillantes de la part de tous les souverains. Il acquit de nouveaux droits à leur reconnaissance dans les congrès suivants, bien que depuis 1815 ses travaux diplomatiques aient été privés de l'éclat qu'avaient eu ses écrits. M. Gentz a pris une part habituelle à la rédaction de l'*Observateur autrichien*; mais soit que la polémique des journaux lui ait paru une dérogation, depuis qu'il est devenu grand seigneur, soit qu'il ait eu la pudeur de ne vouloir pas avouer le contraste que font ses nouvelles doctrines politiques, destinées à faire rétrograder la raison publique en Allemagne, avec celles qu'il avait professées au début de sa carrière, dans son *Journal historique*, il n'a jamais signé aucun de ses articles. M. Gentz a rédigé des *Mémoires sur l'histoire de son temps*, qui seront infailliblement au nombre des documents les plus intéressants et les plus curieux qui pourront servir à l'histoire politique des vingt-cinq premières années du 19e siècle. M. Damaze de Raymond a traduit en français l'ouvrage suivant de M. Gentz : *Vie de Marie Stuart, reine d'Écosse*, Paris, 1820, in-8o.

GEOFFROY (Etienne-Louis), fils du célèbre médecin Etienne-François Geoffroy, naquit à Paris, en 1725, et montra la même ardeur que son père pour l'art de guérir. Il fut reçu docteur à Paris, en 1748, après avoir soutenu deux thèses dans lesquelles il exposa des idées assez singulières, car il soutint dans l'une que la saignée convient moins chez les personnes maigres que chez les grasses, et dans l'autre que des incisions profondes sont un moyen de favoriser l'établissement de la suppuration, sans laquelle les grandes et fortes contusions ne sauraient guérir. Dès qu'il eut obtenu ses grades, il se partagea entre l'exercice de la médecine et l'étude de la zoologie, et quoiqu'il ait dû consacrer beaucoup de temps à cette dernière science pour y acquérir la juste célébrité dont brille son nom, cependant elle ne lui fit jamais négliger les devoirs de sa profession; car, pendant plus de quarante ans, il fut l'un des praticiens les plus renommés et les plus occupés de la capitale. Les événements de la révolution, le déterminèrent à se retirer dans la petite commune de Chartreuve, près de Soissons, où il mourut au mois d'août 1810. On a de lui : 1o *An aer præcipuum digestionis instrumentum?* Paris, 1748, in-4o; 2o *An in empyematis operatione, scalpellum acu triangulari præstantius?* Paris, 1758, in-4o; 3o *Ergò recens nato lac recens enixæ matris*, Paris, 1763, in-4o; 4o *Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris, dans laquelle ces animaux sont rangés suivant un ordre méthodique*, Paris, 1762, 2 vol. in-4o; *ibid*, 1764, in-4o; *ibid*, 1799, in-4o. C'est un ouvrage très méthodique et très commode; ses divisions sont à peu près celles de Linnæus, d'après les ailes. Cependant les tétraptères à ailes nues, hyménoptères et névroptères, sont compris dans un même ordre. Les orthoptères forment une section seulement dans l'ordre des coléoptères. Le nombre des articles aux tarses, la forme des antennes et celle de toutes les autres parties du corps ont été employés comme caractères dans l'établissement des genres, qui ont tous été adoptés, au moins quant à la réunion des espèces; car les noms ont été quelquefois changés. Cet ouvrage est indispensable pour l'étude des insectes. Fourcroy en a publié, en 1785, un petit abrégé en latin, 2 vol. in-18, dans lequel il a intercallé quelques espèces, et où il admit les noms spécifiques que n'avait point employés Geoffroy. 5o *Traité sommaire des coquilles, tant fluviatiles que terrestres, qui se trouvent aux environs de Paris*, Paris, 1767, in-12. Cet opuscule, qui n'est qu'un fragment d'un travail plus vaste, dont Geoffroy méditait la publication, est très estimé; l'auteur y essaie de classer les coquilles d'après les animaux qui les habitent. 6o *Dissertation sur l'organe de l'ouïe de l'homme, des reptiles et des poissons*, Amsterdam et Paris, 1778, in-8o; cet ouvrage n'est pas moins remarquable que le précédent; 7o *Hygieine, sive ars sanitatem conservandi*, Paris, 1771, in-8o; ce poëme est estimable sous le rapport du style et de la manière dont l'auteur a traité son sujet; 8o *Manuel de médecine pratique à l'usage des chirurgiens et des personnes charitables qui s'adonnent au service des malades dans les campagnes*, Paris, an 4, 2 vol. in 8o. Cet ouvrage de médecine populaire est indigne du nom de Geoffroy.

GEOFFROY (Julien-Louis), né à Rennes en 1743, fut d'abord élève des jésuites qui dirigeaient le collége de cette ville, et termina ses études au collége de Louis-le-Grand à Paris. Les bons pères qui étudiaient, avec tant de soin, les penchants et les dispositions de leurs élèves, le destinaient d'abord à la carrière du prosélytisme, c'est à dire à la carrière de l'enseignement, et probablement ensuite aux grades les plus élevés de l'apostolat; mais la chute de leur société, ou du moins la dispersion de ses membres (puisque l'institut des jésuites n'a jamais péri, et probablement est impérissable), laissa Geoffroy privé de ressources et de protecteurs. Alors il prit le petit collet, et entra au collége de Montaigu comme maître d'études; il avait vingt ans, mais il avait trop de moyens pour que ces obscures et misérables fonctions pussent long-temps lui convenir; il fit des démarches, intrigua, et parvint à entrer dans la maison d'un riche banquier, M. Boutin, qui lui confia l'éducation de ses enfants. Il s'adapta avec la plus grande facilité aux exigences d'une maison où l'on ne se piquait nullement d'une hypocrite austérité; ses élèves étaient destinés à vivre dans le monde; ils allaient souvent au spectacle, et Geoffroy les y accompagnait. C'est probablement alors qu'il prit, pour le théâtre et pour la littérature dramatique, ce goût si vif devenu plus tard, grâce au feuilleton du *Journal des Débats*, son grand moyen de célébrité. Il s'essaya même dans ce genre, et fit une tragédie de Caton, qui fut reçue, mais n'a jamais été représentée, et qui lui valut ses entrées à la Comédie française. D'un autre côté, il s'était fait agréger à l'université qui, pendant trois années consécutives, lui décerna le prix du meilleur discours latin. Remarquons, en passant, une particularité propre à déterminer le vrai caractère de l'instruction universitaire de cette époque; ce lauréat, si fort en éloquence latine, échoua en éloquence française, lorsqu'il voulut concourir pour l'éloge de Charles V, proposé par l'académie des quarante. Laharpe l'emporta sur lui, et par cela même devint à jamais l'objet de ses hostilités critiques. Repoussé par cet échec de l'éclat des concours académiques, qui étaient alors le chemin des hautes distinctions littéraires, il s'attacha à la carrière de l'enseignement, et professa successivement la rhétorique dans les colléges de Navarre et Mazarin. A cette époque mourut Fréron de caustique mémoire. L'*Année littéraire*, théâtre des combats que ce journaliste célèbre, et son prédécesseur l'immonde abbé Desfontaines, avaient

soutenu contre un grand homme qu'ils harcelaient de leurs diatribes, et qui les traînait à chaque fois dans la boue, l'*Année littéraire* restait une tribune vacante. Geoffroy s'y élança avec confiance, saisit la férule encore chaude de la rage anti-philosophique de ses illustres devanciers, et ne tarda pas à prouver, par la virulence de sa critique, qu'il était éminemment propre à les remplacer. Desfontaines et Fréron avaient pris Voltaire pour but principal de leur acharnement; Geoffroy fit comme eux, et obtint bien plus de succès. Ses prédécesseurs n'avaient conquis que le mépris universel, en attaquant sans cesse et sans mesure un grand homme qui était l'objet d'une admiration universelle, quoique lui-même, trop souvent, ne gardât aucune mesure ni aucune pudeur en se défendant; mais, soutenu par l'opposition qui s'était formée contre les encyclopédistes, Geoffroy, sans faire autant de bruit, eut une position plus avantageuse sur le terrain de cette polémique; dès lors sa route étant inévitablement tracée, lorsque la révolution vint changer en divisions politiques les inimitiés littéraires, Geoffroy s'attacha à la rédaction de l'*Ami du Roi*, que dirigeait l'abbé Royou. La suppression de ce journal, et les poursuites dirigées contre son rédacteur principal, firent craindre à Geoffroy des dangers pour lui-même, il prit la fuite, disparut, et alla cacher ses opinions et sa célébrité commençante dans un village où, pour ne pas perdre l'habitude de régenter, il se fit maître d'école. On ne le vit reparaître sur l'horizon que long-temps après. Il était bien revenu à Paris après le 18 brumaire; mais encore effrayé par le grondement de l'orage, il vécut dans l'obscurité du préceptorat domestique durant quelques mois. Enfin, sur la recommandation très pressante d'amis en crédit, il entra au *Journal des Débats*, et y fut chargé du feuilleton. On sait que les principes d'après lesquels se reconstituait alors la société, favorisaient une sorte de réaction contre le 18e siècle tout entier. En conséquence Geoffroy recommença, avec ses franches coudées, la guerre qu'il avait faite jadis à Voltaire et à l'école littéraire et philosophique, à laquelle ce grand homme a été donné pour chef, quoiqu'il n'en ait été que le héraut. Les feuilletons de Geoffroy excitèrent d'abord un grand scandale, mais bientôt on s'y accoutuma; et comme le caractère politique de l'époque ravalait les discussions littéraires et les littérateurs eux-mêmes au rang des brillantes inutilités de la société, on finit par ne plus attacher aucune importance à ce dénigrement quotidien de nos gloires nationales les plus positives. Les querelles de Geoffroy avec Chenier, et quelques autres, devinrent comme ces combats de gladiateurs que les despotes de Rome laissaient pour dédommagement unique au peuple avili. A cet égard, Geoffroy et le *Journal des Débats*, son arène, son cirque, remplissaient parfaitement les intentions du nouveau chef de l'état; mais Geoffroy était extrêmement avide, et richement rétribué par son journal: vendu en bloc au gouvernement, il voulut encore le vendre en détail aux artistes dramatiques dont la réputation, à cette époque, dépendait presque exclusivement de lui. Il entreprit donc ce trafic d'éloges ou d'injures personnelles qui devint tout aussi lucratif qu'il était vil et odieux, et ce n'est pas peu dire. Les désagréments inséparables de ce genre de commerce, et par exemple les représailles dont ses épaules, dit-on, se ressentirent quelquefois, ne l'empêchèrent pas de poursuivre sa honteuse carrière. Il lui suffisait de n'avoir pas à craindre le courroux du chef du gouvernement; or, à cet égard, il était tranquille, parceque l'encens de la plus lâche flatterie a toujours endormi la justice et la sagesse des maîtres du monde. Nous n'entrerons pas dans le détail des tripotages de coulisse qui se rattachent à l'histoire du feuilleton de Geoffroy. Il importe peu, à la génération présente, de savoir que *Folliculus* prit parti pour la belle et opulente Mlle Georges contre Mlle Duchesnois; pour Lafon contre Talma, qui se vengea un jour de son injuste et indécente critique par des soufflets rudement appliqués. Il suffit de dire que plus d'une débutante laissa chez lui, en pleurant, le brillant collier et les boucles d'oreille qui paraient sa beauté, qui en étaient le prix peut-être, et qu'elle avait la douleur de voir ensuite orner le sein difforme de la harpie compagne de Geoffroy; mais il est indispensable de faire connaître l'une des causes principales de la grande célébrité qui s'attacha au nom de cet homme, et que le mérite de ses articles serait fort loin de pouvoir expliquer suffisamment. A l'époque où Geoffroy se livrait à ce que l'on pourrait appeler les orgies de la critique dans le fameux feuilleton, plusieurs hommes de beaucoup de savoir et d'esprit, coopéraient à la rédaction du *Journal des Débats*. Dussault, Hoffman et Feletz occupaient tour à tour le feuilleton, et y répandaient à pleines mains le sel des plus ingénieuses analyses littéraires. Les articles de ces hommes de lettres distingués n'étaient signés que par des lettres qui, n'étant pas même les initiales de leurs noms, ne présentèrent long-temps au public des provinces, et même à une notable portion de celui de la capitale, que des hiéroglyphes sans signification et sans valeur. Il en résulta que tous les articles de littérature, indistinctement, furent long-temps attribués au Zoïle de Voltaire. On disait le feuilleton de Geoffroy, le journal de Geoffroy, et d'autres circonstances contribuèrent à populariser cette erreur. Ainsi Geoffroy recueillit à lui seul le total de l'estime qui était à partager entre plusieurs écrivains dont le moindre valait assurément beaucoup plus que lui. Lorsque après sa mort, arrivée le 26 février 1814, on a voulu réunir et publier ses articles de critique dramatique, le public a été surpris de voir à quoi se réduisait le talent de cet Aristarque qui avait fait tant parler de lui, et le succès de cette indigeste compilation a été complètement nul. Geoffroy, appréciant lui-même à leur juste valeur ces pasquinades littéraires, qu'il improvisait le plus souvent en sortant du spectacle, avait cherché à se créer un titre plus grave et plus solide, en publiant un *Commentaire sur Racine*. Cependant, ce travail annoncé avec emphase, ne remplit pas, à beaucoup près, l'attente des gens de goût. On fut surtout révolté, avec juste raison, de l'impudence avec laquelle Geoffroy pillait le *Commentaire de Voltaire*, sur le même grand tragique, tout en déclarant ce commentaire indigne de figurer dans la bibliothèque des véritables amis de la tragédie de Racine et de la littérature. La rapidité avec laquelle Geoffroy écrivait, et la constante mauvaise foi de sa critique, l'ont fait tomber dans les plus grossières erreurs et les plus intolérables contradictions. Goûté par un public aussi avide de feuilletons que celui de nos jours en est dégoûté, il poussa très souvent, au-delà de toutes les bornes, l'effronterie de ses préférences et l'inconséquence de ses jugements. Ainsi le plus misérable mélodrame était loué dans le même feuilleton où sa partialité immolait aux prétendus principes de la saine littérature, une production véritablement estimable. Geoffroy avait également publié, en 1802, une traduction de Théocrite; elle n'obtint aucun succès. Jamais homme ne fut moins apte à comprendre la grâce des innocentes joies pastorales; il aurait peut-être plus heureusement rendu ceux des poëtes anciens qui ont célébré les joies bachiques

et chanté des voluptés proscrites par nos mœurs. Pour résumer en un mot tous les jugements que l'on a portés sur cet homme et sur son talent, nous dirons que c'était un pédant de collége habillé de la défroque de Fréron, avec plus d'instruction classique peut-être, mais avec moins de goût; et, d'un autre côté, avec bien plus d'impertinente témérité dans ses opinions. Il n'était dépourvu ni de vivacité dans les idées, ni de sel dans l'expression, et ces qualités, aidées par l'absence de toute concurrence dans la critique littéraire, transformèrent pour un moment en colosse ce pygmée dont on ne se souviendra même plus dans trente ans. Les feuilletons de Geoffroy ont été réunis sous ce titre : *Cours de littérature dramatique, ou Recueil par ordre de matières des feuilletons de Geoffroy*, 1819-1820, 5 vol. in-8°.

GEOFFROY SAINT-HILAIRE. *Voy.* SAINT-HILAIRE.

GEORGE III, roi de la Grande-Bretagne et du Hanovre, naquit, le 4 juin 1738, de Frédéric-Louis, prince de Galles, et de la princesse Augusta de Saxe-Gotha, le septième mois de la grossesse de sa mère. Il perdit son père à l'âge de douze ans, et resta jusqu'à sa majorité sous la tutelle de sa mère, qui, cherchant à prolonger son autorité, lui donna pour gouverneur le fameux lord Bute, lequel, devenu ministre, conserva toute sa vie le plus grand empire sur l'esprit de son élève. Le prince passa sa jeunesse dans un état continuel de contrainte, confiné en quelque sorte au palais de Carlton à Londres, et au parc de Kew à la campagne, ne communiquant avec aucune personne capable de l'éclairer. On lui apprit les langues allemande, française et italienne, et un peu de musique et d'histoire. Une telle éducation, peu convenable pour un prince destiné à monter sur un trône constitutionnel, ne développa guère l'esprit naturellement borné du prince de Galles; mais elle fortifia en lui une opiniâtreté de caractère qui le portait à s'attacher sans retour aux idées qu'il avait une fois adoptées, tandis que les leçons de lord Bute enracinaient dans le cœur de George l'amour du pouvoir absolu, sentiment pour ainsi dire héréditaire, et qui se développe même si promptement chez ceux qui, nés loin du trône, s'y trouvent portés par la fortune ou le hasard. Sa mère d'ailleurs, princesse impérieuse, avait très bien secondé les vues de son favori lord Bute, qui, en façonnant le futur roi, se proposait de régner en son nom, en profitant amplement de l'extension qu'il comptait donner à la prérogative royale aux dépens de la partie républicaine de la constitution. Son aïeul George II étant mort, le 25 octobre 1760, George III lui succéda à l'âge de vingt-deux ans, et commença à régner sous les plus heureux auspices. Il était le premier prince de sa famille qui était né et avait été élevé en Angleterre : aussi devint-il l'objet de l'amour des Anglais, qui ne voyaient plus un étranger dans leur prince. A son couronnement, il trouva l'Angleterre engagée dans une guerre contre la France, et, pour la soutenir, il obtint du parlement un subside de 12 millions de livres sterling (300 millions de francs), le 20 janvier 1761. Aucun de ses prédécesseurs n'avait obtenu en une seule session parlementaire une somme aussi considérable; mais la guerre était populaire, le jeune roi était chéri, et les ministres jouissaient à juste titre de la confiance publique : le célèbre lord Chatam surtout était l'idole de la nation. De très grands succès signalèrent le commencement de ce règne. La prise de Belle-Ile sur les côtes de Bretagne, celle de Pondichéry dans l'Inde, de la Martinique, de la Grenade et de Saint-Vincent en Amérique, des victoires décisives dans le Canada exaltèrent au plus haut degré l'orgueil national, et échauffèrent le patriotisme des Anglais. En 1762, le roi George déclara la guerre à l'Espagne, et cette puissance, énervée et dégradée par le despotisme, devint la proie des audacieux Anglais, qui anéantirent sa marine militaire, et s'emparèrent d'un très grand nombre de riches galions, l'un desquels portait en Espagne 25 millions de francs en numéraire; la Havane se rendit par capitulation, et toute l'île de Cuba tomba au pouvoir des Anglais qui s'y emparèrent d'immenses richesses. Enfin la paix signée à Paris, le 10 février 1763, mit fin aux hostilités, et quoiqu'elle fût désastreuse et humiliante pour la France, elle ne satisfit pas le peuple anglais. Lord Bute, ministre et favori du roi, qui avait conclu cette négociation, était vu du plus mauvais œil. Le roi lui-même fut assailli durant plusieurs années par une foule de pamphlétaires, entre lesquels Wilkes et l'auteur, encore inconnu, des *Lettres de Junius*, se distinguaient par la supériorité de leur talent. Le peuple anglais, qui s'était aperçu de la tendance du gouvernement à l'envahissement des droits de la nation, demanda à grands cris la réforme parlementaire. Wilkes, turbulent patriote, fut cause d'une sédition qui éclata en 1769, pendant laquelle la populace ameutée promena jusque sous les fenêtres du palais de Saint-James un char funèbre couvert d'emblêmes hideux, et sur lequel se tenait debout un homme masqué, portant en main un glaive, faisant allusion à la fin tragique de Charles Ier, qui fut décapité sur l'échafaud par un homme masqué. La cour échoua dans tous ses efforts pour faire condamner le séditieux alderman Wilkes, détenu à la tour de Londres, et eut la mortification de le voir acquitté par le juri, nommé ensuite lord-maire de Londres, et député à la chambre des communes par Westminster. Peu après, la cupidité, l'imprévoyance et l'instinct de l'arbitraire dictèrent au ministère, soutenu par l'aveugle énergie de George III, des mesures fiscales pour arracher de l'argent aux colonies d'Amérique. On leur imposa illégalement des impôts extraordinaires qu'elles refusèrent de payer. De résistance en résistance les colons finirent par arborer l'étendard de l'indépendance, et dans le congrès ouvert à Philadelphie, le 5 septembre 1774, composé des députés de tous les états, la suspension de tous les échanges commerciaux avec l'Angleterre fut décrétée. L'éloquence de lord Chatam et de Burke, qui demandaient des mesures conciliatrices, échoua contre l'obstination du roi et de ses ministres, et les Américains insurgés furent déclarés rebelles. Les hostilités commencèrent, le 19 avril 1775, par le combat de Lexington. Cette guerre, à laquelle la France, l'Espagne et la Hollande prirent une part si active, se termina par la conclusion de la paix signée en 1783. Lord North avait été forcé de quitter le ministère dès le 20 mars 1782; lord Rockingham le remplaça, et mourut le 1er juillet suivant; lord Shelburne et Fox lui succédèrent; ce dernier se retira bientôt, et son collègue ne resta dans le cabinet que jusqu'au 14 mars 1783. La paix ayant été conclue, lord Shelburne se vit dans la nécessité de quitter le ministère. La coalition entre lord North et Fox, qui s'effectua alors au grand étonnement du public, ne dura que jusqu'au 18 décembre de la même année, et le 23 du même mois William Pitt, fils du célèbre Chatam, devint le chef d'un nouveau ministère, et conserva son poste jusqu'en 1801. Le roi, qui dès 1787, avait éprouvé une atteinte d'aliénation mentale dont il avait été promptement rétabli en apparence, eut, en 1792, une nouvelle attaque bien plus sérieuse de la même maladie qui rendit nécessaire de songer à nommer une régence. La

question qui s'éleva à cette occasion fit voir combien la constitution britannique est défectueuse et imparfaite puisqu'elle laisse dans le vague un point si important dans une monarchie héréditaire. Le ministère et l'opposition cherchèrent à profiter des circonstances pour s'assurer le pouvoir. Le parti opposé à la reine et à Pitt soutenait que le prince, comme héritier de la couronne, avait un droit inhérent à sa personne de prendre le gouvernement de l'état. L'esprit de la constitution était sans contredit favorable à cette opinion, et on ne pouvait sans la plus criante injustice refuser la régence à l'héritier présomptif; mais l'intérêt du ministere le détermina à fouler aux pieds toutes les convenances. Le prince de Galles était alors du parti de l'opposition. Lui remettre les rênes du gouvernement, c'eût été lui donner les moyens de renvoyer les ministres, et d'ôter les dignités, les places et les pensions à leurs nombreux adhérents. La reine d'ailleurs, véritable chef du gouvernement depuis la précédente maladie de son époux, était ouvertement brouillée avec son fils, et ne songeait qu'à conserver dans ses mains l'autorité suprême. Les ministres n'eurent, en conséquence, aucun égard au droit de succession du prince de Galles; ils soutinrent que son droit à la régence était simplement électif, et que le choix d'un régent n'appartenait qu'aux deux chambres du parlement en raison de leur suprématie, qui, selon eux, est distincte de l'autorité constitutionnelle. Cette suprématie du parlement n'a jamais été définie, et c'est encore une de ces doctrines dont le vague même entre dans l'essence de la constitution anglaise. On ne dit pas si les deux chambres sans le roi représentent la nation; on voit seulement que, sans la consulter, le parlement peut changer la dynastie régnante, et qu'après avoir établi le droit de succession, elles peuvent en arrêter les effets et changer les lois fondamentales. Le bill de régence proposé par le ministere fut adopté par la chambre des communes à une forte majorité, mais il ne fut point converti en loi, parceque le rétablissement du roi parut prochain et se vérifia en effet. Le ministere fit usage, dans cet intervalle, du grand sceau, et, par un singulier abus, il se constitua chef de l'état. La guérison inespérée du roi a eu la plus grande influence, non seulement sur les destinées de l'Angleterre, mais sur celles de l'Europe et du monde entier. Une régence aurait sans doute maintenu la paix ou n'aurait fait jouer à la Grande-Bretagne que le rôle de médiateur. « Ainsi la résolution de « faire traiter le roi, dit avec raison le judicieux « M. Ferry de Saint-Constant, par un homme « qu'on regardait comme un charlatan (le doc- « teur Willis), lorsque les plus célebres méde- « cins l'avaient jugé incurable, a eu une influence « qu'on ne peut encore calculer. Jamais petite « cause ne produisit de si grands événements. » Vers la fin de 1810, Georges III qui, quoique rétabli en apparence de son aliénation mentale, avait toujours conservé quelques tendances à la folie, en éprouva une nouvelle atteinte si grave qu'il ne recouvra plus la raison; et, dès le 10 janvier 1811, son fils aîné, le prince de Galles, fut déclaré régent du royaume. George III vécut encore dix ans et ne termina sa déplorable existence que le 29 janvier 1820. Pendant cette derniere maladie, enfermé dans le palais de Windsor et devenu aveugle, il en parcourait les vastes appartements le jour et y errait la nuit; parfois il tirait quelques sons de son piano; souvent il parlait sans interruption pendant des journées entières, et l'on assure qu'une fois il vociféra soixante-douze heures de suite, mêlant sans cesse le nom de Bonaparte et de la France à ses discours incohérents. Par une singuliere bisarrerie, ce roi, dont la raison fut dérangée pendant une grande partie de sa vie, fut l'objet de deux tentatives d'assassinat faites par des aliénés. En 1787, Marguerite Nichols lui porta un coup de couteau, dont heureusement la lame plia dans les vêtements du roi, et, le 15 mai 1800, au théâtre de Drury-Lane, un insensé, nommé Hathfield, tira sur la loge du roi un coup de pistolet chargé de deux balles qui n'atteignirent personne; sa folie fut constatée et on l'enferma à Bedlam. En 1795, lorsque George III se rendait à Westminster-Hall pour faire l'ouverture du parlement, il manqua d'être atteint par les cailloux que la populace en fureur lança contre les carreaux de la voiture. Dans toutes ces occasions il montra beaucoup de calme et de sang-froid. George avait des vertus domestiques, des mœurs pures, des manières simples; il était sobre, bon et indulgent dans la vie privée et aimait à vivre dans l'intérieur de sa famille; il fut fort attaché à son épouse et n'eut jamais de maîtresse. Il fut le protecteur de l'infortunée princesse de Galles sa belle-fille, tant qu'il conserva la raison. Il était ennemi du faste, aimait à thésauriser et amassa d'immenses richesses. Il avait un goût prononcé pour l'agriculture, s'occupait de ses moindres détails, et dirigeait lui-même les travaux de ses fermes. Il aima les arts et les sciences, et fonda l'académie royale de peinture, dont le premier président fut Josué Reynolds qu'il créa baronnet. Il avait épousé, le 8 septembre 1761, Sophie-Charlotte de Mecklembourg-Strélitz, dont il eut douze enfants; il ne reste aujourd'hui que le roi George IV, le duc de Clarence, héritier présomptif, les ducs de Cumberland, de Sussex et de Cambridge, la reine douairière de Wurtemberg, l'épouse du duc de Glocester, la landgrave de Hesse-Hombourg, et la princesse Sophie. Les ducs de Kent et d'York et la princesse Augusta sont morts. Le regne de Georges III, le plus long dont l'histoire fasse mention, est aussi un de ceux qui ont été le plus fertiles en grands événements. Le système politique de ce prince fut constamment basé sur l'exécution énergique et absolue de ses déterminations personnelles. Cette conduite provoqua des orages qui nécessitèrent des mesures violentes et compromirent quelquefois son pouvoir et même sa vie. Du reste, s'il faut en croire les écrivains anglais, c'est un cabinet occulte qui gouverna l'Angleterre pendant toute la durée effective du regne de George III, et qui disposa de toute l'influence de la couronne. Il n'est aucun souverain de l'Europe qui ait montré plus d'opposition aux principes de la révolution française que George III, même lorsque le parti dominant dans l'assemblée constituante se bornait à exalter les avantages de la constitution britannique. Il est vrai que nul ne se trouva dans une position aussi complétement indépendante; et pourtant il a fini par reconnaître la république française par le traité d'Amiens (1802). Nourri dans les préventions les plus obstinées contre le catholicisme, George III refusa constamment d'accorder aux catholiques irlandais l'abolition de la loi du *test* qui leur avait été promise par Pitt. Son administration est aussi responsable des malheurs qu'un système excessif de rigueur a fait peser sur l'Irlande, dont elle a considérablement restreint les libertés par la réunion de son parlement avec celui d'Angleterre. La puissance maritime et coloniale de la Grande-Bretagne est parvenue sous George III à un degré de prospérité jusqu'alors inconnu. La perte des colonies de l'Amérique du nord s'est trouvée surabondamment compensée par l'acquisition de cinquante millions de sujets dans les Indes-Orientales, l'un des plus beaux pays du monde. Malte, le cap de Bonne-Espérance, l'île Maurice, les

îles Ionniennes, ont étendu les racines de la puissance britannique sur les points capitaux du globe; la marine anglaise a dominé les mers, et les armées de la Grande-Bretagne se sont montrées avec honneur sur divers points du continent, tandis que ses finances et ses négociateurs nouaient et dirigeaient les coalitions européennes. Lorsque George III monta sur le trône, la liste civile fut fixée pour tout le temps de sa vie à 800,000 liv. st.; elle fut ensuite augmentée de 1,000,000 liv. st., outre les dettes énormes que le parlement fit acquitter. La dette de l'Angleterre s'est élevée sous son règne dans une énorme progression; Pitt lui trouva heureusement un vigoureux contre-poids, dans un large système d'amortissement qui a fait mentir jusqu'à ce jour les plus sinistres prédictions.

GEORGE IV (Frédéric-Auguste), roi actuel de la Grande-Bretagne, du Hanovre, etc., fils aîné de George III et de la reine Charlotte son épouse, né le 12 août 1762, fut déclaré prince de Galles et duc de Cornouailles peu de jours après sa naissance. Son éducation fut confiée à des hommes habiles, et le jeune prince, doué par la nature de beaucoup d'esprit et des qualités physiques les plus avantageuses, fit des progrès rapides dans les connaissances utiles et agréables, et dans tous les exercices du corps. Il parvint, en peu de temps, à parler en perfection et avec élégance les principales langues de l'Europe; par ses manières séduisantes il devint l'idole des femmes, et on le citait comme le jeune homme le plus aimable et le plus accompli du royaume. La reine sa mère le tint dans un état de contrainte jusqu'à l'époque de sa majorité; mais dès qu'il fut maître de ses volontés, il chercha à se dédommager des privations qu'on lui avait fait éprouver, en se livrant à tous les excès d'une jeunesse fougueuse; encouragé par des compagnons qu'il se choisit, il ne tarda pas à s'attirer les reproches du roi et de la reine, qui essayèrent en vain de réprimer ses écarts. Le roi, malgré les représentations de Fox, alors ministre, n'avait demandé au parlement que 50,000 livres sterling pour l'établissement de son fils, lors de sa majorité, en 1783, revenu très inférieur à celui dont avaient joui plusieurs princes de Galles avant lui. Cette somme était insuffisante pour un prince aussi prodigue, et qui voulait éclipser les jeunes débauchés les plus extravagants des trois royaumes. Il contracta, en peu d'années, près de 300,000 livres sterling de dettes (7,500,000 francs), que son père refusa de payer, et que le parlement acquitta en grande partie en 1787. Le roi consentit alors à augmenter de 10,000 liv. sterl., sur la liste civile, la pension annuelle de son fils. Après le premier refus de son père, le prince de Galles fit vendre à l'enchère ses chevaux, ses équipages, son riche mobilier, et annonça l'intention de consacrer les quatre cinquièmes de son revenu à l'extinction de ses dettes; mais ce plan de réforme ne dura guère au-delà de quelques mois. Ses premières fredaines étant tout-à-fait dans les mœurs de la jeunesse anglaise, ne nuisirent point à sa popularité qui s'accrut beaucoup par ses liaisons avec Burke, Sheridan, Fox, Erskine et autres chefs du parti de l'opposition, et par la franchise avec laquelle il blâmait la conduite du ministère; mais bientôt ses intrigues amoureuses, d'abord avec mistriss Robinson, qui, se voyant délaissée, publia des mémoires scandaleux sur le prince, et ensuite son attachement plus sérieux pour mistriss Fitz-Herbert, belle veuve catholique d'une des premières familles d'Irlande, commencèrent à indisposer le public contre lui. On répandit qu'il avait épousé cette dame en secret, ce qui causa de vives inquiétudes au roi et à la reine. Par la loi constitutionnelle qui plaça la famille de Brunswick sur le trône d'Angleterre, tout prince qui épouserait une catholique en était exclus; mais bientôt on fit courir le bruit que cette dame s'était faite protestante, et les alarmes redoublèrent. C'eût été encore une infraction aux lois anglaises, qui ne permettent pas aux princes de la famille royale de se marier avant vingt-cinq ans, sans la permission du roi; et après cet âge, dans le cas de refus du souverain, sans le consentement des deux chambres. Il faut croire que le mariage n'eut point lieu, ou que mistriss Fitz-Herbert se résigna à passer pour la maîtresse du prince de Galles. D'autres liaisons, d'un genre moins élevé, et quelques scènes scandaleuses, nuisirent beaucoup à la réputation du prince; il continuait à faire des dettes, et n'épargnait aucun sacrifice pour se procurer de l'argent, dont il faisait le plus mauvais usage. Ce fut là une des causes qui, pendant la question de la régence suscitée par la rechute de George III, contribua le plus au triomphe du parti de la reine. Malgré la répugnance qu'il avait toujours montrée pour le mariage, et qui fortifiait le public dans l'opinion qu'il avait en effet épousé Mme Fitz-Herbert, il se trouva tellement obéré de dettes, qu'il consentit enfin à prendre pour épouse la princesse Caroline-Amélie-Elisabeth, seconde fille du duc de Brunswick. Pour prix de son obéissance, George III promit de faire acquitter toutes les dettes de son fils, et de lui assurer pour l'avenir une augmentation considérable de revenus. Le mariage fut célébré le 8 avril 1795, sous les plus mauvais auspices; il fit le malheur des deux époux, et devint une source d'actes scandaleux qui affligèrent la famille royale, et excitèrent dans le public une indignation générale contre le prince de Galles avant et après sa régence. Quelque opinion qu'on ait sur cette malheureuse affaire, il faut convenir que le prince eut les torts les plus graves envers son épouse, et que ce fut lui qui le premier rompit les liens de l'union conjugale. Dès le lendemain de ses noces il répudia sa femme, plaça auprès d'elle des dames qui, abusant de la franchise de son caractère, la trahirent, et lui tendirent des piéges, dans lesquels cette femme, trop légère et trop confiante, tomba facilement. La princesse eut aussi des torts graves, mais rien ne saurait excuser la conduite que son époux tint envers elle (*voyez* Caroline). Le seul fruit de cette union fut la princesse Charlotte qui, après avoir épousé le prince Léopold de Saxe-Cobourg, périt malheureusement en couches avec son enfant (*voyez* Charlotte). Vers la fin de 1810, le roi George étant retombé dans un état d'aliénation mentale avec des caractères plus graves que dans les deux atteintes précédentes, le prince de Galles fut nommé régent par un acte du parlement, d'abord pour un an, et il fut déclaré que le prince entrerait en plein exercice de l'autorité royale, si la santé de George III ne se rétablissait pas à l'expiration de ce terme. Il prêta serment en qualité de régent, le 6 février 1811, et conserva ce titre jusqu'à la mort de son père. Ceux qui ne connaissaient pas le prince, les étrangers surtout, s'imaginèrent que se trouvant enfin investi du pouvoir suprême, il changerait le système du gouvernement, et s'entourerait de ses anciens amis de l'opposition; il en fut tout autrement, et cela s'explique naturellement, quand on songe à l'état physique et moral du régent, et à la situation des affaires politiques au-dedans et au-dehors au commencement de 1811. Le prince régent était dans sa quarante-neuvième année, lorsqu'il prit les rênes du gouvernement; mais il était tellement énervé par une suite non interrompue de débauches, qu'il portait déjà les marques d'une vieillesse prématurée; son corps était bouffi et son esprit engourdi, de manière qu'il

n'était plus sensible aux excitants ordinaires; il fallait avoir recours aux stimulants les plus énergiques pour le réveiller d'une sorte d'assoupissement dans lequel il tombait aisément. Il ressemblait plutôt à un sultan de l'Orient, élevé dans la mollesse du sérail qu'à un prince européen. Il ne lui restait plus qu'un goût démesuré pour le faste, l'ostentation et les hochets de la royauté, un penchant irrésistible pour l'indolence, et la haine la plus implacable pour son épouse. Avec de telles dispositions, n'ayant ni la volonté ni la force nécessaires pour gouverner lui-même, il fallut bien qu'il confiât ce soin à ses ministres; et comment les changer, lorsqu'ils tenaient tous les fils de la diplomatie étrangère, à une époque où le sort de l'Angleterre dépendait de la réussite des plans concertés par Perceval, lord Liverpool, Castlereagh et leurs collègues, avec les cours de l'Europe; en même temps que dans l'intérieur, ils étaient les chefs d'une oligarchie toute puissante, maîtresse des deux chambres et forte de l'appui de la reine! D'ailleurs il n'y avait, dans le parti de l'opposition, aucun homme de la trempe de Fox à qui le régent eût pu accorder toute sa confiance. Il conserva donc le ministère, et le laissa maître de gouverner l'état. Le prince régent reçut, au rétablissement de la paix générale, en 1814, les empereurs Alexandre et François avec un faste inconnu jusqu'alors en Angleterre, et continua à mener à Brighton une vie de Sybarite, laissant entièrement le soin des affaires à ses ministres. La paix, si glorieuse pour l'Angleterre, n'améliora cependant pas la condition de la classe ouvrière, et des commotions violentes ne tardèrent pas à éclater dans les villes manufacturières par suite de la disette et du prix élevé des subsistances, comparé à la modicité des salaires. Le peuple, assemblé tumultueusement à Manchester, fut sabré par la cavalerie, et cette atrocité indigna la nation contre les ministres. Des soulèvements eurent lieu sur plusieurs points, et pendant assez long-temps une association formée dans les villes manufacturières se porta aux plus grands excès, et brisa un grand nombre de métiers et de machines qui, selon eux, privaient d'emploi les ouvriers. Thistlewood, lieutenant de la marine, fut exécuté à Londres avec d'autres chefs de séditieux, et il y eut plusieurs tentatives d'insurrection de la populace rassemblée à Spafields et ailleurs par des démagogues. Le 28 janvier 1817, le prince régent, se rendant au parlement pour faire l'ouverture de la session, fut assailli par le peuple, et un coup de fusil brisa les glaces de sa voiture. L'Irlande n'a point cessé d'être agitée pendant toute cette époque, et n'a offert que des scènes de brigandage, des meurtres et même des révoltes partielles. Les supplices y ont été prodigués en vain, et la loi martiale y a été établie pendant plusieurs années pour maintenir une tranquillité passagère. Le 29 janvier 1820, le roi George III termina sa longue carrière, et le prince régent monta sur le trône sous le nom de *George IV*; son couronnement se fit avec la plus grande pompe; mais les fêtes et les réjouissances furent troublées par le scandaleux procès de la reine. Cette princesse, légère et inconséquente, voulut être couronnée, et le refus du roi fut suivi de l'accusation de son épouse (*voy.* CAROLINE); c'est peut-être la seule affaire à laquelle George IV ait mis de l'obstination. Malgré les conseils de ses ministres, il voulut que la reine fût jugée. Les suites de ce procès, et les scènes indécentes qui eurent lieu lors des obsèques de l'infortunée Caroline nuisirent beaucoup à la popularité de George IV. Il visita l'Irlande, l'Ecosse, et, en octobre 1821, il se rendit dans le Hanovre, vint dans les Pays-Bas et jusqu'aux frontières de la France, où on lui fit un accueil digne de son rang. Il se montra partout affable et parvint à faire oublier en partie sa conduite envers son épouse. Il avait éprouvé quelques années auparavant une péripneumonie très grave dont il fut guéri par des saignées très copieuses, mais sa santé s'est fort affaiblie depuis, et ceux qui ont été à même d'observer son état, s'étonnent qu'il n'ait pas encore succombé, surtout d'après le régime extraordinairement excitant qu'il a adopté. On l'a cru long-temps menacé d'une hydropisie. Pendant le règne de George IV, la capitale s'est embellie; l'éclairage par le gaz, inventé en France par Lebon, a été généralement introduit à Londres et dans toute l'Angleterre; des ponts, des canaux ont été exécutés par de nombreuses compagnies. Les superbes gares (*docks*) pour les navires marchands, commencées sous George III ont été achevées sous son successeur, ainsi que la nouvelle douane, le pont de Waterloo et un grand nombre d'autres édifices. Un passage pratiqué sous la Tamise à Londres, conçu par le célèbre ingénieur français M. Brunel, fut commencé en 1825, et, malgré des obstacles sans nombre et plusieurs accidents funestes, il avançait vers sa conclusion en avril 1828. Le musée britannique s'est beaucoup enrichi; George IV lui a fait don de la superbe bibliothèque de son père, et il possède maintenant une précieuse collection de chefs-d'œuvre de sculpture et d'antiquités grecques et égyptiennes. Les préjugés anglais sur le compte de la nation française ont beaucoup perdu de leur force, et depuis quelques années il existe à Londres un théâtre français, devenu presque public et très fréquenté par la meilleure société. Des voyages de découvertes aux terres Australes et au pôle du Nord ont signalé ce règne et ont étendu les connaissances géographiques, quoique les hardis navigateurs britanniques n'aient point réussi à trouver le passage si long-temps désiré de la baie de Baffin au détroit de Behring. La vaccine introduite sous le règne précédent par le docteur Jenner, s'est répandue sur tout le globe, et des sociétés bibliques ont mis une prodigieuse activité à faire traduire la *Bible* dans toutes les langues connues et à la répandre parmi tous les peuples civilisés ou sauvages. La législation des douanes a subi dans les dernières années de grandes modifications, et le régime prohibitif a été abandonné presqu'en totalité; des droits de 25 à 30 pour cent ayant été en général imposés aux marchandises étrangères jadis prohibées. Le fameux acte de navigation a également subi des changements, et les navires étrangers ont été admis dans les ports anglais à des conditions beaucoup plus équitables, et ont été presqu'assimilés aux nationaux. Enfin l'exportation des machines a été permise, et on n'a plus opposé aucun obstacle à l'émigration des ouvriers. Tous ces changements dus en grande partie aux efforts de MM. Huskinson et Canning, sont le fruit d'un calcul bien entendu, et les suites des progrès de l'industrie française et du besoin d'engager les nations étrangères à commercer de préférence avec l'Angleterre en y attirant leurs navires et en admettant leurs produits à la consommation. La contre-bande réduite en système entre la France, les Pays-Bas et l'Angleterre, n'a laissé au gouvernement anglais d'autre ressource que d'admettre les soieries et autres objets anciennement prohibés, pour gagner les droits et rendre la fraude impossible. Néanmoins, ce n'est pas sans peine que les ministres sont parvenus à triompher des clameurs des fabricants nationaux. M. Peel a rendu de grands services à la nation en entreprenant la réforme de la législation civile, composée en Angleterre d'un énorme amas de lois de tous les

siècles, incohérentes, contradictoires et tellement nombreuses que personne ne peut se flatter de les connaître toutes. C'est une entreprise épineuse chez un peuple si attaché à tout ce qui est ancien, et pour nettoyer cette étable d'Augias, il ne faut rien moins que le bras d'un Hercule. Depuis la paix d'Amiens, la dette nationale s'est accrue outre mesure, et, en janvier 1826, la dette consolidée était de 778,126,000 sterling (19,453,150,000 fr.) portant un intérêt d 27,946,000 st. (698,650,000 fr.) Les impôts sur les revenus ont été les premiers supprimés après la paix de Paris, parcequ'ils pesaient directement sur les riches et sur les classes aisées, et on a conservé ceux qui au contraire pèsent beaucoup plus sur les pauvres! On a effectué quelques économies, mais tout-à-fait insuffisantes pour soulager la nation de l'énorme fardeau imposé par le paiement des intérêts de cette énorme dette, et dès que le ministère aura besoin de satisfaire la cupidité des membres du parlement, il sera impossible de supprimer les nombreuses places sinécures, et de réformer les abus. Ces abus, disent les partisans du gouvernement anglais, sont essentiels et nécessaires à l'existence de la monarchie telle qu'elle est constituée. La masse des capitaux créés par la dette, et provenant des opérations commerciales et du crédit, a augmenté à un point à peine croyable. Dans une seule année (1825) il s'est formé en Angleterre deux cent soixante-seize compagnies avec un fonds de 175,000,000 sterling (4,375,000,000 fr.), et le manque d'emploi pour les capitaux disponibles à l'intérieur a été tel qu'on a prêté à des gouvernements étrangers, depuis la fin de 1821 jusqu'en 1824, l'énorme somme de 47,815,000 liv. st. (1,195,375,000 fr.), sans parler des capitaux très considérables investis dans les fonds français. La marine marchande s'est également accrue dans une très forte proportion, mais la marine militaire a perdu une grande partie de ses vaisseaux par la pourriture du bois dont ils avaient été construits trop précipitamment. Les exportations ont subi des fluctuations extrêmement marquées dont l'effet ne peut qu'être funeste pour la stabilité des fortunes et de la richesse manufacturière. Partout l'Angleterre a trouvé des rivaux, et la France surtout ne cesse de lui causer une grande jalousie. La navigation par la vapeur est devenue très générale sur les rivières et les côtes d'Angleterre, et a même été introduite dans l'Inde; toutes les applications de ce puissant moteur se sont multipliées avec une merveilleuse rapidité. Enfin les lumières en tout genre et l'instruction pratique se sont répandues dans toutes les classes de la société, et la nation anglaise n'a besoin que d'une réforme dans sa représentation nationale pour s'élever au plus haut degré de félicité.

GEORGEL (Jean-François), abbé, naquit à Bruyères (Vosges), le 29 janvier 1731. Ses parents peu fortunés parvinrent néanmoins à lui procurer une excellente éducation. Ses succès fixèrent sur lui l'attention des jésuites, ses maîtres, qui, suivant leur politique constante, ne négligèrent rien pour s'emparer de son esprit. Ils en vinrent à bout en flattant son ambition, et l'admirent dans leur ordre, où pendant dix-huit ans il professa avec succès les humanités et les mathématiques dans leurs colléges de Pont-à-Mousson, Dijon et Strasbourg. C'est dans cette dernière ville que sa réputation le fit remarquer du prince Louis de Rohan, coadjuteur du prince-évêque son oncle, et en 1762, c'est à dire à la dissolution de la compagnie de Jésus, ce prélat se l'attacha particulièrement, et lui donna toute sa confiance. Depuis ce moment, il y eut entre eux un échange continuel de bienfaits du côté du prélat et de services de la part de l'abbé. La première circonstance notable où Georgel fit preuve de zèle en faveur de son protecteur fut la dispute pour la préséance qui s'éleva entre les ducs et pairs, et les trois maisons de Lorraine, de Rohan et de Bouillon. Ces trois maisons jouissaient d'une prérogative qui blessait la fierté des ducs et pairs, qui attaquaient spécialement la maison de Rohan en lui contestant son origine. Un mémoire publié en faveur des ducs et pairs avait convaincu la cour et le public. L'abbé Georgel, chargé d'y répondre, prouva de la manière la plus évidente la descendance de la maison de Rohan des anciens souverains de Bretagne. Pendant cette querelle, le duc de Choiseul eut la maladresse de se faire expulser du ministère par la comtesse du Barry. Le duc d'Aiguillon, son antagoniste, chargé du porte-feuille des affaires étrangères, voulant écarter de l'ambassade de Vienne le baron de Breteuil, résolut d'y faire nommer le prince Louis de Rohan. La difficulté était de le déterminer à l'accepter. Il ne céda qu'après les plus pressantes sollicitations et de magnifiques promesses qu'on ne se pressa pas de réaliser. A peine eut-il donné son consentement qu'il fut revêtu du titre d'ambassadeur extraordinaire, et, dans le même travail, l'abbé Georgel fut nommé secrétaire d'ambassade. Ce dernier, qui jusqu'alors avait été étranger à la diplomatie, mit à profit les quatre mois que le prince Louis employa aux apprêts de sa représentation à Vienne pour s'initier dans les mystères diplomatiques. A cet effet, il s'enfonça dans les bureaux et le dépôt des affaires étrangères, et s'environna de toutes les lumières que pouvaient lui fournir les hommes instruits de l'époque et surtout l'immortel Favier. Tandis que le prélat émerveillait Vienne par le magnifique spectacle des fêtes splendides qu'il donnait dans son palais, son secrétaire, s'occupant des modestes fonctions de l'ambassade, instruisait la cour de Versailles de l'odieuse connivence du cabinet de Vienne avec ceux de Berlin et de Pétersbourg pour le partage de la Pologne. Malgré ses avis réitérés, le partage eut lieu, et le duc d'Aiguillon, sur qui en retombait la honte, voulut en accuser l'ambassadeur. L'abbé Georgel le vengea complétement en prouvant que le ministre des affaires étrangères s'était laissé tromper par l'astuce autrichienne. Pour soutenir presque seul le poids de l'ambassade, il lui fallait un aide; il eut le bonheur de rencontrer un individu, qui, moyennant quelques centaines de ducats, lui procurait deux fois par semaine la copie de toutes les dépêches secrètes des cours étrangères que le cabinet de Vienne se procurait par l'infidélité des maîtres de postes des frontières. On connut ainsi à la cour de France tous les secrets diplomatiques de l'Europe, sans que les affaires du pays en allassent mieux. Après le départ du prince Louis, qui suivit la mort de Louis XV, l'abbé Georgel fut chargé par intérim de l'ambassade, et servit pendant un an son gouvernement avec le même zèle. Il dressa aussi, d'après la demande qui lui en fut faite, un tableau statistique bien détaillé de la monarchie autrichienne, ainsi que l'état politique de ses relations avec les cours de Berlin, de Pétersbourg et de Constantinople. Les services qu'il avait rendus à son gouvernement, les faveurs qu'ils lui avaient méritées ne purent le garantir d'un procès fâcheux qui troubla quelque temps son repos. Le comte de Broglie l'accusa devant les tribunaux d'avoir écrit une lettre contre le ministère, et de la lui avoir attribuée. Cette affaire fit grand bruit; de volumineux mémoires furent écrits de part et d'autre, et l'abbé Georgel sortit enfin triomphant de la lutte. Le rappel du prince Louis de son ambassade, loin d'être une disgrace, fut pour lui une source de faveur. Jamais prélat

n'en fut plus accablé, et l'abbé Georgel, déjà grand-aumônier du prince évêque, était chargé de tous les détails attachés aux différentes dignités de son patron. Le cardinal voulait à tout prix récupérer les bonnes grâces de la reine. Des intrigants, en qui il eut le malheur d'avoir confiance, lui parlèrent d'un collier de grand prix que la reine désirait, et dont il pourrait faire hommage à cette princesse. Le prince l'acheta à crédit, et croyant le remettre à la reine, il le donna aux escrocs qui le mystifiaient. Cette intrigue dévoilée causa la perte du cardinal, et l'abbé Georgel qui ne le voyait plus depuis ses inconvenantes liaisons, s'en rapprocha pour lui être utile, prit sa défense avec une chaleur qui lui fit partager sa disgrâce, et fut exilé à Mortagne. On lui permit néanmoins quelque temps après d'habiter Bruyères, sa ville natale. Son protecteur ne lui tint aucun compte de ce qu'il avait souffert pour lui, et ne daigna pas même répondre à plusieurs lettres que son ami lui écrivait après sa mise en liberté. L'abbé Georgel, forcé de quitter la France à l'époque de la révolution, alla s'établir à Fribourg, où il commença à revoir et à mettre en ordre les notes qui ont servi à la composition de ses mémoires sur les événements et les personnages de son temps. En 1799, lors de la prise de l'île de Malte par Bonaparte, quelques commandeurs de l'ordre en ayant offert la grande maîtrise à Paul Ier, qui l'accepta, l'abbé Georgel accompagna, en qualité de secrétaire, la députation qui lui fut envoyée d'Allemagne pour cet objet. Honorablement accueilli par l'empereur, il en obtint une bulle qui l'autorisait à porter, comme agrégé à l'ordre de Malte, la croix de Saint-Jean-de-Jérusalem, avec une pension de cent ducats sur le grand prieuré d'Allemagne. Vers cette époque, Paul Ier eut la velléité de resserrer les liens d'alliance qui l'unissaient avec l'Autriche, et chargea Georgel de cette négociation avec Cobentzel, ambassadeur de cette puissance; mais Paul changea bientôt de résolution, et Georgel revint en Allemagne. En 1802, il obtint du gouvernement français la liberté de rentrer dans sa patrie. Après la publication du concordat, on lui offrit un évêché qu'il refusa; il n'accepta qu'une place de provicaire à laquelle le nomma l'évêque de Nanci. Il en remplit les fonctions avec zèle jusqu'à sa mort qui eut lieu le 14 novembre 1813; dans sa quatre-vingt-troisième année. Les dernières années de sa vie avaient été employées à rédiger de volumineux mémoires sur l'histoire de son temps, monument qui pouvait devenir intéressant si la vérité eût toujours présidé à ses jugements; mais son éducation et ses habitudes toutes jésuitiques ne lui ont pas permis d'être juste; il voyait les hommes et les choses à travers le prisme de ses passions, et l'on ne rencontre qu'un moine furieux lors même qu'il veut paraître négociateur insinuant, courtisan de ministres et diplomate de cabinet. Ils ont paru sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire des événements de la fin du dix-huitième siècle, depuis 1760 jusqu'en 1806-1810, par un contemporain impartial*, Paris, 1817, 6 vol. in-8°; le 6e volume contient la relation du voyage de l'auteur à Saint-Pétersbourg; 2e édit., 1820, 6 vol. in-8°.

GEORGES-WEYMER (Mlle). *Voy.* WEYMER.

GERANDO (le baron JOSEPH-MARIE de), membre de l'académie royale des inscriptions et belles lettres, né à Lyon, le 29 février 1772, fit ses études au collége de l'oratoire de cette ville. En 1793, il combattit pour la défense de sa ville natale lors du siége fameux qu'elle soutint contre les armées de la convention, fut fait prisonnier et condamné à mort. Il s'échappa, comme par miracle, parvint en Suisse, et ne s'arrêta qu'à Naples, où il resta deux ans et demi. Rentré dans son pays en 1796, il s'y lia, de la plus étroite amitié, avec Camille Jordan, son ancien condisciple, et son parent. Celui-ci, ayant été nommé membre du conseil des cinq cents, en l'an 5 (1797), et ne voulant pas se séparer de son ami, l'entraîna avec lui à Paris, où leur amitié acquit une sorte de célébrité. Le 18 fructidor ayant dévoué ce généreux député au climat dévorant de Sinnamari, M. de Gérando n'abandonna pas son ami au moment du revers. Il prit en main, si l'on peut parler ainsi, les affaires d'un exil qu'il voulait partager, déroba Camille Jordan aux yeux sévères de la police, et ne le quitta qu'après l'avoir mis en sûreté en Allemagne. L'intérêt commun exigeait que M. de Gérando restât en France. Il saisit ce moment pour payer à son pays le tribut du service militaire que lui doit la jeunesse française. Il se fit chasseur au 6e régiment. Mais cet état ne pouvait être que transitoire. Les armes n'étaient point sa vocation. Depuis quelque temps, l'Institut avait ouvert un concours sur cette question : « Quelle a été l'influence « des signes sur la formation de la pensée. » Sans quitter l'épée, M. de Gérando prit la plume, et envoya un mémoire qui fut couronné avec éclat en l'an 7 (1799). Après que ses opinions eurent reçu cette sorte de consécration, l'auteur ajouta au mémoire couronné les recherches qui l'avaient conduit à la solution du problème, ainsi que tous les développements essentiels; ce mémoire devint un traité complet de logique et de métaphysique qui parut l'année suivante (1800.) Dès ce moment, M. de Gérando prit rang parmi nos philosophes les plus distingués. Lucien Bonaparte l'attacha au ministère de l'intérieur en qualité de membre du comité consultatif des arts et manufactures, et plus tard, M. le duc de Cadore (Nompere de Champagny), étant parvenu à ce ministère, le nomma secrétaire-général de ce département. M. de Gérando ne tarda pas à recevoir le titre de maître des requêtes au conseil-d'état. En 1805, il accompagna l'empereur et son ministre Champagny dans le voyage de Milan, pour le couronnement de Napoléon en qualité de roi d'Italie. En 1808, il fut nommé membre d'une commission chargée de l'administration de la Toscane, et, en 1810, membre d'une autre commission chargée de l'administration des états romains. Cette dernière conquête était plus intéressante par son nom que par l'accroissement de forces qu'elle aurait pu donner à un empire déjà trop fort, et qui excitait tant de jalousies. Il était permis de ne la regarder que comme une occupation provisoire. L'important était de faire honorer le nom français, et le nouveau César dans la patrie des anciens. M. de Gérando comprit sa mission; il se réserva le département des arts, des monuments, des grands souvenirs, et peut-être que Rome nouvelle ne s'est jamais autant occupée de Rome ancienne que sous cette administration. En 1812, M. de Gérando fut chargé de l'intendance de la haute Catalogne. En 1811, il avait été nommé conseiller-d'état. Maintenu par le Roi à sa première rentrée, il fut rayé aux cent jours, pour avoir refusé de signer la déclaration du 25 mars 1815, par laquelle le conseil-d'état essayait de contre-balancer le décret de déchéance. Malgré ce refus, ce gouvernement éphémère, sentant le besoin de s'appuyer sur des hommes considérés dans le parti qui n'était pas le sien, le nomma commissaire-général dans les départements de l'Est. A la seconde rentrée, le Roi le rétablit dans sa place de conseiller-d'état. Peu de temps après, il fut nommé membre du conseil de révision chargé de prononcer souverainement sur les liquidations des créances étrangères. Indépendamment de ses fonctions de conseiller-d'état et de membre du conseil de révision, M. de Gérando est encore doyen de l'administration des Quinze-Vingts ainsi

que de celle des Sourds-Muets, vice-président du conseil supérieur de santé, membre de la société d'encouragement de l'industrie nationale et administrateur de charité du 11e arrondissement. Il est, en outre, chargé d'une foule d'autres fonctions gratuites, et il appartient à un assez grand nombre de sociétés savantes. M. de Gérando a successivement parcouru tous les grades inférieurs de la légion d'honneur jusqu'à celui de commandant. Outre le prix qu'il a remporté à l'Institut, classe des sciences, il en a obtenu trois à l'académie française, un à celle de Berlin, un à celle de Stockholm et un à celle de Lyon. Il a lu, en outre, une foule de mémoires, fort estimés, dans les diverses réunions dont il est membre comme administrateur ou comme savant. Ami des hommes autant que philosophe éclairé, M. de Gérando, dès qu'il a découvert quelque chose qui peut les servir, se hâte de le leur communiquer, sans s'occuper des intérêts d'une vaine gloire. Le temps que d'autres mettent à polir, il le met à faire de nouvelles et utiles compositions. Il pleurera long-temps la perte qu'il a faite, depuis trois ou quatre ans, de la compagne qu'il s'était donnée. Au dire de ses amis, il est rare de trouver une aussi belle ame et un esprit aussi distingué que celui de Mlle la baronne de Rathsam-Hausen, Alsacienne, à laquelle M. de Gérando s'était uni, et qui, par sa mort, a légué une indélébile tristesse au cœur d'un époux non encore consolé de la perte de son ami Jordan. Il a publié : 1° *Des signes et de l'art de penser, considérés dans leurs rapports mutuels*, 1800, 4 vol. in 8°; 2° *Considérations sur diverses méthodes à suivre dans l'observation des peuples sauvages*, 1801, in-4°; 3° *Vie du général Caffarelli-Dufalga*, 1801, in-8°; 4° *De la génération des connaissances humaines*, 1802, in-8°; 5° *Histoire comparée des systèmes de philosophie, relativement aux principes des connaissances humaines*, 1803, 3 vol. in-8°; 2e édit., 1822, 4 vol. in-8°; 6° *Eloge de Dumarsais*, 1803, in-8°; 7° *Rapport fait à la société de Paris, pour l'instruction élémentaire, à l'assemblée générale du 19 février* 1816, 1816, in-8°; 8° *Lectures populaires* (proposition relative à la composition et au choix d'ouvrages destinés aux lectures du peuple), 1819, in-8°; 9° *Compte rendu des travaux de la société élémentaire*, 1819, in-8°; 10° *Programme du cours de droit public positif et administratif à la faculté de droit de Paris, pour les années* 1819 *et* 1820, 1820, in-8°; 11° *De la procédure administrative* (extrait de *la Thémis*), 1822, in-8°; 12° *De la coopération des jeunes gens aux établissements d'humanité*, 1823, in-8°; 13° *Tableau des sociétés et institutions religieuses, charitables et de bien public de la ville de Londres*, traduit du *Charity almanach*, et des ouvrages de A. Highmore, 1823, in-12; 14° *Du perfectionnement moral, ou De l'éducation de soi même*, 1824, 2 vol. in-8°; 2e édition, 1826, 2 vol. in-8°; 15° *Discours de Camille Jordan, précédés de son éloge par Ballanche, etc., etc.*, 1826, in-8°; 16° *Eloge du duc Mathieu de Montmorency*, 1826, in-8°; 17° *Compte rendu des travaux du conseil d'administration de la société pour l'instruction élémentaire à l'assemblée générale, tenue le* 5 *avril* 1826, 1826, in-8°; 18° *Le visiteur du pauvre, ouvrage couronné, en* 1820, *par l'académie de Lyon, et, en* 1821, *par l'académie française qui lui décerna le prix fondé par M. de Monthyon*, 1826, in-8°; 3e édition, 1827, in-8°; 19° *De l'éducation des sourds-muets de naissance*, 1827, 2 vol. in-8°. M. de Gérando a fourni plusieurs articles à la *Biographie universelle*, entre autres celui de Gassendi. Il travaille à la *Revue encyclopédique*, au *Journal asiatique, etc.*

GERARD (François), est né à Rome en 1770; son père, né en France, mais depuis quelques années fixé à Rome, y avait épousé une Italienne qu'il laissa veuve de bonne heure avec deux enfants. L'aîné des deux, celui dont nous avons à parler ici, annonça de très bonne heure des dispositions pour le dessin, et venu en France à l'âge de douze ans, avec sa mère, il fut envoyé à l'école de Pajou, sculpteur qui a joui d'une juste célébrité. De là, il passa chez Brenet, peintre médiocre, et enfin chez David qui ne tarda pas à reconnaître en lui tous les éléments d'un talent supérieur, c'est à dire une imagination prompte à concevoir des images et une main souple à les réaliser. Gérard travailla long-temps avant de se montrer, et ne fit pas, comme nos jeunes gens d'aujourd'hui, son éducation aux yeux du public : il se révéla tout à la fois et par un coup de maître. En effet, son tableau de Bélisaire, qui parut à l'exposition de 1795, annonça un grand peintre de plus; tout ce que le pinceau peut faire pour reproduire, de la manière la plus pathétique, la majesté d'une grande infortune, se trouve réuni dans cette toile. Par un beau jour d'été, aux rayons du soleil couchant, Bélisaire, mendiant et aveugle, s'est égaré dans la campagne; l'enfant qui lui sert de guide a été atteint de la morsure d'un serpent, Bélisaire l'a soulevé, il l'a pris dans ses bras et il le porte expirant : la tête de l'enfant, empreinte de de la pâleur de la mort, repose sur l'épaule du héros. Le reptile qui l'a mordu est roulé et pendant autour de ses jambes nues. Dans cette situation désastreuse, Bélisaire, ignorant son chemin, est parvenu au bord d'un ruisseau. De son bâton il interroge le chemin, et semble s'arrêter dans l'anxiété la plus cruelle. Cependant le ciel est pur, la campagne est au loin riche, verdoyante et tranquille; le soleil dore des brillants reflets du soir la crete des monts et la cime des arbres; Bélisaire, seul malheureux, souffre la fatigue et la faim. Cette conception si vraie, si simple et si touchante, attaquait trop vivement les cordes qui répondent toujours dans le cœur humain et ceux de ses sentiments sur lesquels il aime le mieux à revenir pour ne pas obtenir un succes universel. On y reconnut un peintre pénétré de la destination réelle de l'art et non moins habile à choisir qu'à rendre un sujet. Un dessin mâle, vigoureux et tout ensemble elégant et pur, une couleur harmonieuse et brillante, un pinceau puissant et facile ajoutaient, disons mieux, complétaient le mérite de ce tableau. Qui le croirait cependant? déja arrivé à cet éminent degré de mérite, M. Gérard était encore dépourvu de fortune, et il aurait été dans l'impossibilité d'exécuter ce bel ouvrage, faute de la modique somme nécessaire pour en payer les études, s'il n'eût trouvé cette somme dans la bourse d'un artiste alors plus heureux que lui, d'Isabey, qui lui acheta d'avance le tableau, le vendit fort au-dessus de ce qu'il l'avait payé, et restitua loyalement à l'auteur le bénéfice de son marché. Le Bélisaire commença donc la réputation de M. Gérard comme grand peintre d'histoire; il avait exposé, au même salon, le portrait de Mlle Brongniart qui fut très goûté par les connaisseurs; cependant ce double succès ne changea rien à sa position qui ne cessa pas d'être difficile. Obligé de vivre du produit des dessins qui lui étaient commandés pour des éditions de luxe, il était bien loin de pressentir la brillante existence à laquelle il est parvenu depuis. La Psyché, qui fut composée presqu'immédiatement après le Bélisaire, excita l'admiration du public, mais elle resta dans l'atelier de l'artiste, et l'on n'apprendra pas sans étonnement que l'impératrice Joséphine qui était venue l'y voir, malgré son goût pour les tableaux et malgré l'intérêt qu'elle portait à l'auteur de celui-ci, ne l'acheta point. Enfin au bout de trois ans, deux amis de l'artiste, M. Fontaine, architecte, et M. Lebreton, secrétaire de l'Institut, mort depuis au Brésil, se cotisèrent pour l'acquisition de ce chef-d'œu-

vre, pour lequel ils donnèrent la somme de 6,000 francs, payable en douze échéances de 500 francs chacune. Tels ont été les difficiles commencements de l'un des premiers talents qui aient honoré la France. La courageuse persistance avec laquelle M. Gérard lutta contre la mauvaise fortune, doit être un grand motif d'encouragement pour les jeunes gens qui se destinent à la même carrière que lui avec la conscience d'une vocation prononcée. Si M. Gérard n'avait consulté que son goût il n'aurait fait que des tableaux d'histoire; mais le besoin de se créer cette indépendance qui lui manquait, le détermina à s'adonner au portrait, et ses succès, dans ce genre, qui d'ailleurs n'est point aussi secondaire que quelques personnes l'imaginent, ont fait sa fortune. M. Gérard était doué au plus haut degré de la sagacité du coup d'œil, de la finesse de l'esprit, et il relevait tous ces avantages par une élocution pleine d'aisance et de cette originalité pittoresque que l'on rencontre si rarement chez les peintres, quoique, par l'effet d'une induction très naturelle, on s'attende toujours à la trouver chez eux. Il fut donc redevable à cette réunion singulièrement heureuse de talents très divers, de succès non moins divers aussi; il réussit également auprès des femmes dont les suffrages donnent de la vogue, et auprès des hommes graves et instruits qui impriment à une réputation le cachet de la durée et de la solidité. Toutes ces circonstances en faisant de la peinture du portrait une exploitation très séduisante pour M. Gérard, eussent peut-être enlevé son talent à la gloire d'une destination plus haute s'il n'eût trouvé dans sa prodigieuse activité et dans les forces d'une constitution très robuste, le moyen de se multiplier et d'avoir toujours en réserve des heures et des pinceaux consacrés au culte de l'imagination. Ces relations multipliées avec les grands seigneurs, ce cercle de frivoles devoirs à remplir dès qu'on se livre au tourbillon du monde, semblaient ne pas exister pour lui, tant ses compositions portaient la double empreinte d'une vie toute idéale, méditative et laborieuse. Tels s'offrirent au public les tableaux de Psyché, composition pleine de grâce, de vie, allégorie sans froideur, sous laquelle se retrouve l'une des plus ingénieuses et des plus profondes pensées de la théogonie des anciens; des Trois Ages, autre conception qui laisse en doute si elle fait plus d'honneur au philosophe qu'au peintre. Un ouvrage qui attesta mieux encore combien la puissance et la souplesse du talent de M. Gérard étaient capables de s'adapter à la poésie de tous les temps et de tous les lieux fut son tableau d'Ossian. Dans cette composition, toute pleine de cette mélancolie particulière aux climats de même qu'aux fictions du Nord, le peintre a représenté le barde écossais courbé sur sa harpe, dont les accents sonores évoquent autour de lui les ombres de tous les héros qu'il a chantés. Ces fantômes d'une mythologie qui n'est plus celle de la Grèce, apparaissent, gracieux ou terribles, enveloppés de cette teinte vaporeuse qui domine toute la poésie ossianique, et qui en est, avec le regret des choses passées, le caractère essentiel et principal. Depuis l'époque où ce tableau fut composé jusqu'à celle où M. Gérard entreprit, sur l'invitation de Napoléon, et peut-être même d'après les instances plus particulières de l'impératrice Joséphine qui l'affectionnait spécialement, la grande page d'Austerlitz, il s'écoula plusieurs années durant lesquelles M. Gérard exécuta une série énorme de portraits dont un grand nombre peuvent être considérés comme des tableaux composés, par la raison qu'ils sont en pied et presque toujours ajustés avec une richesse d'accessoires singulièrement pittoresque. Sa fortune gagna beaucoup, et sa réputation ne perdit pas à cette manière d'exploiter son talent. Il n'avait pas besoin d'élever des prétentions pour être rétribué avec magnificence; car se faire peindre par Gérard était devenu un travers de la vanité orgueilleuse en même temps qu'un attribut de la grande opulence. Dès lors le spectre importun des sollicitudes pécuniaires et domestiques n'osa plus frapper à la porte de l'atelier, et il fut permis au peintre de s'associer par quelque chose de grand aux événements glorieux qui remuaient le monde autour de lui. C'est alors qu'il conçut le plan du tableau dans lequel il devait retracer la mémorable journée qui semblait avoir consolidé à jamais les destinées de la France et celles de son héros. M. Gérard avait devant les yeux l'exemple des peintres de Louis XIV qui eurent si fréquemment le tort de dépouiller le dieu Mars et Hercule de leurs attributs pour en revêtir un prince de sa nature assez peu belliqueux; mais il eut le bon esprit de ne pas donner dans ces contre sens allégoriques; il comprit Napoléon, et le représenta ainsi qu'il convenait à ce grand homme. Napoléon paraît dans ce tableau avec les seules formes qui soient propres à caractériser le grand stratégiste sur le terrain : calme, imposant, sérieux sans affectation, satisfait sans enthousiasme, il arrive, aux derniers rayons du *soleil d'Austerlitz*, sur un tertre au moment où s'achève, dans la plaine qu'il domine du regard, la déroute de la garde impériale russe. Ivre et haletant de ce triomphe, un guerrier accourt à toute course de son cheval pour annoncer la victoire; sa tête est nue, le sang coule d'une blessure qu'a faite à son front le fer ennemi; à travers sa joie belliqueuse, tout annonce en sa personne le désordre et les chances variées d'un combat; Napoléon l'écoute sans émotion, et semble lui répondre par ce seul mot : *Je le savais*, tant la victoire lui paraît l'infaillible résultat de son algèbre sublime! C'est ici le grand homme; Rapp n'est que le brave soldat. On dit pourtant que Napoléon avait été mécontent et presque jaloux de l'importance du rôle donné au général Rapp dans cette composition, et qu'il avait dit : « Rapp est ici le héros de la « journée; » mais nous ajouterions foi bien difficilement à cette anecdote. Nous croirons plus aisément que, charmé de la manière dont le peintre avait su concevoir et rendre sa suprématie intellectuelle sur le champ de bataille, il ait dit à quelques courtisans, au retour de l'exposition où il venait d'examiner le tableau : « Allez, messieurs, allez « voir comme nous étions à Austerlitz. » Cette belle et grande peinture, qui sera à jamais un monument historique, tant par le caractère de l'ensemble que par la rigoureuse fidélité des détails, avait été destinée à orner le plafond de l'une des salles du château des Tuileries. Retiré de là, il est retourné entre les mains de M. Gérard, et c'est dans son atelier que nous l'avons vu. Une particularité qui vaut la peine d'être racontée relativement à ce tableau, c'est que le duc de Wellington, ayant grande envie de le posséder, proposa à M. Gérard d'en offrir un autre en échange au roi Louis XVIII, et de lui vendre Austerlitz, à quoi M. Gérard ne voulut jamais consentir. Comme ce tableau avait été destiné à décorer un plafond, bien qu'il fut fait pour être vu en face, ce qui était une condition impérieuse du sujet, l'artiste l'avait accompagné de quatre grandes figures, la Victoire, la Renommée, la Poésie et l'Histoire, qui étaient supposées dérouler la toile sur laquelle était la journée d'Austerlitz. Ces quatre figures colossales étaient peintes de cette large et grande manière qui a caractérisé les meilleurs ouvrages de Rubens, et le public froid de nos jours, qui les a revues naguère à l'exposition au profit des Grecs, les a jugées tout aussi favorablement que ce public de 1806 qui les avait admirées sous l'ascendant de l'imposant prestige de

puissance et de gloire qu'elles concouraient à retracer. La chute du gouvernement impérial ne changea rien à la situation de M. Gérard ; sa renommée et sa fortune n'en marchèrent pas dans une progression moins rapide. Il continua à faire d'illustres et d'augustes portraits. Il avait peint les rois et les princes que la fortune et les victoires de la France avaient amené dans nos murs en tributaires, il peignit encore ceux que nos revers et la trahison y conduisirent en vainqueurs. La neutralité de son pinceau fut mieux respectée que celle d'un sceptre, et lorsque tout ployait sous le joug, grâces à la supériorité de son talent et à la dignité morale de son caractère, les arts de la France restèrent encore environnés d'hommages. L'empereur Alexandre et le roi de Prusse allèrent dans son atelier pour avoir leur portrait de sa main. Depuis cette époque le plus grand ouvrage qu'ait exécuté M. Gérard, comme peinture d'apparat, est l'entrée d'Henri IV à Paris ; composition où brillent à un degré éminent toutes les qualités qui distinguent ses meilleurs ouvrages. Mais cette magnifique production avait encore un mérite d'à-propos politique qui était fait pour prouver l'adresse et l'excellent jugement de M. Gérard. Il fallait consacrer le retour à la puissance de la dynastie légitime d'une manière qui ne réveillât pas trop vivement l'irritation des blessures nationales. Il fallait servir les Bourbons sans rappeler l'aspect odieux des étrangers, leurs auxiliaires ; or, c'est ce que M. Gérard fit avec le plus grand bonheur par la mise en scène de ce roi populaire qui ne vainquit du moins les Français qu'avec des Français ; et, loin d'invoquer le secours de l'étranger, chassa de Paris les bandes espagnoles appelées par les ligueurs et par Mayenne. Le roi Louis XVIII était trop homme d'esprit pour ne pas apprécier cette ingénieuse solution d'un problème très épineux ; aussi le tableau d'Henri IV fut-il considéré par lui comme un véritable service rendu à sa famille. Ce prince ne se trompait pas : en effet, la plupart des têtes de ce tableau, gravées dans toutes les proportions et dans tous les genres, devinrent bientôt, grâce à leur singulière beauté d'expression, des modèles classiques dans les écoles élémentaires de dessin ; nous ne craignons pas d'affirmer qu'elles ont peut-être autant contribué à familiariser, avec le nom des Bourbons, une génération et une classe qui ne les connaissaient pas, que tout ce que l'on a écrit en leur faveur de plus éloquent ou de plus spécieux. C'est ainsi que le talent d'un peintre, doué d'un esprit supérieur, peut réclamer sa portion d'influence dans les grands événements de son époque. Les morceaux les plus remarquables, qui depuis aient occupé le pinceau de M. Gérard, sont d'abord le portrait de l'un des plus grands orateurs qui aient illustré la tribune française, le célèbre général Foy (ce portrait, exécuté de mémoire et pourtant de la plus grande ressemblance, a été offert en pur don, par l'artiste, à la veuve du général) ; ensuite le portrait du ministre Canning, d'autant plus précieux, que cet autre grand homme est mort, comme l'on sait, presque immédiatement après son voyage à Paris ; enfin le tableau de sainte Thérèse destiné à l'oratoire de Mme de Châteaubriand, et qui fit, un instant, l'un des plus beaux ornements de l'exposition, en 1828. Cette production, toute excentrique, si nous osons ainsi dire, aux idées dominantes à l'époque où nous sommes, nous paraît destinée à mettre le sceau à la réputation de l'auteur. S'il y a une chose démontrée, c'est que les peintres de nos jours, submergés comme la société tout entière dans le torrent du doute philosophique, sont par cela même peu aptes à concevoir et à rendre l'exaltation des sentiments religieux. Aussi avons-nous vu échouer tous ceux qui se sont essayés dans le genre mystique. Cette puissance d'imagination qui, s'affranchissait des opinions qui vivent et dominent, peut saisir le caractère et l'expression des opinions et des croyances qui ont péri, est donnée à très peu d'hommes ; c'est elle qui fait les grands poëtes et les grands peintres ; c'est le plus bel attribut du génie. Sainte Thérèse, cette femme tendre et passionnée, pour qui toute la religion ne fut que de l'amour, et pour qui l'enfer n'était que le lieu où l'on n'aimait point, nous est retracée par M. Gérard dans un de ces instants de fièvre mystique où le ciel et ses habitants apparaissaient à ses yeux. La surprise ineffable, la sainte joie de cette vision se lit sur son charmant visage, à travers la pâleur des austérités claustrales. Une teinte de volupté mystique est répandue sur les traits et sur la forme tout entière de cette femme qui a trompé son cœur en lui donnant Dieu pour amant. Ses jolies mains qu'elle joint avec transport, sa taille dont un ample vêtement ne dissimule par la grâce, tout annonce un être d'une nature exquise, et que ses instincts d'amour invincible et divin ont, pour ainsi dire, placé entre la terre et le ciel. Ainsi M. Gérard, qui a si souvent rendu avec tant de bonheur les traditions brillantes de l'antique mythologie, qui a su donner un corps aux rêves fantastiques de celle du Nord dans son Ossian, qui a su exprimer toute la puissance de l'inspiration poétique dans Corinne et dans Psyché, tout le charme de la première innocence qui, selon l'expression du poëte, *sort du sommeil des sens et s'éveille à l'amour*, M. Gérard a su rendre, dans la sainte Thérèse, quelque chose de plus insaisissable encore, c'est à savoir, les élans mystérieux du cœur d'une sainte chrétienne. Si la fécondité et la variété sont les caractères distinctifs du génie, nul artiste de notre âge ne nous paraît avoir des titres moins contestables à ce don de la nature, que l'auteur de ces nombreux chefs-d'œuvre ; en effet, ils ne doivent rien, absolument rien à l'imitation traditionnelle, et chacun d'eux pris à part, est une production complète et toute *sui generis*.

GÉRARD (le comte Étienne-Maurice), lieutenant-général, né à Damvilliers (Meuse), le 4 février 1773, fut, en 1791, un des premiers à se faire inscrire parmi les volontaires, et entra dans le second bataillon de son département. Il fit ses premières armes sous Dumourier, combattit à Fleurus, et eut bientôt franchi les grades de sous-lieutenant, de lieutenant et de capitaine. Ce fut en cette dernière qualité qu'en l'an 3 (de 1794 à 1795), il se distingua au passage de la Roër. Au commencement de l'an 5 (de 1796 à 1797), Bernadotte, voulant s'attacher un officier qui donnait de grandes espérances, le prit pour son aide-de-camp, et l'emmena dans les campagnes qu'il fit sur le Rhin et en Italie. Le capitaine Gérard l'accompagna dans l'ambassade que celui-ci fut chargé de remplir à Vienne, et il prouva qu'il n'avait pas moins de courage civil que de courage militaire. Le drapeau français flottant à la porte de l'ambassade ayant été gravement outragé dans une sédition officielle, qui fit courir des dangers au général Bernadotte, et le tint quelque temps enfermé dans son palais, l'ambassadeur écrivit à l'empereur pour demander que les séditieux fussent dissipés par la force, et il exigeait hautement les réparations dues à sa nation. Il fallait faire parvenir la lettre, et le palais était encore cerné. L'aide-de-camp s'en charge, il traverse hardiment les flots mutinés, plus dangereux qu'un champ de bataille, impose par sa contenance, remplit sa mission, et

délivre son général. Devenu colonel, Gérard conquit la décoration de commandant de la légion d'honneur sur le champ de bataille d'Austerlitz, où il fut grièvement blessé en chargeant avec intrépidité à la tête de ses escadrons. Elevé bientôt après au grade de général de brigade, il fit en cette qualité la guerre de Prusse, fut nommé, après la paix de Tilsitt, chef de l'état-major de l'armée du prince de Ponte-Corvo (Bernadotte), et en remplit les fonctions pendant la campagne de 1809. La belle conduite qu'il tint au combat d'Erfurt, en avant de Lintz, lui fit prodiguer dans les journaux les éloges les plus distingués. A la bataille de Wagram, la magnifique cavalerie saxonne, entièrement placée sous son commandement, se concilia, par sa belle conduite, l'estime générale de la grande armée. Employé, en 1810, sous le comte d'Erlon, en Portugal, il força, à la bataille de Fuentes-Oñoro, les courageux Écossais. Appelé, en 1812, à la grande armée, après avoir puissamment contribué à la prise de Smolensk, il dut se mettre, par droit d'ancienneté, à la tête de la division du général Gudin, blessé à mort aux premiers coups de canon tirés à la journée de Valentina. Napoléon se rendit auprès du général expirant pour recevoir ses derniers adieux. « Sire, » dit celui-ci, je vous recommande ma femme et » mes enfants. J'ai encore une grâce à vous demander, c'est pour ma brave division. Je vous supplie » d'en accorder le commandement au général Gé- » rard; je mourrai content si je la vois en de si » bonnes mains. » Maurice Gérard avait trop bien mérité ce commandement par l'usage qu'il venait d'en faire pour qu'il fût possible de l'en priver. Dans les bulletins où ils racontèrent leur retraite, les Russes s'enorgueillirent de n'avoir cédé qu'à l'invincible garde impériale, et c'était la division Gudin, passée sous les ordres du général Gérard, qui les avait vaincus. A la Moskowa, cette division, qui se couvrit encore de gloire, contribua puissamment au succès de cette grande journée. A la longue et désastreuse retraite de la Bérésina, le général Gérard reçut le commandement en second, sous les ordres du maréchal Ney, du corps qui fut formé pour protéger les débris épars de l'armée. Lorsque le nouveau corps eut été réuni, un bataillon de la Sippe, posté en avant de la porte de cette ville, appelée de *Wilna*, prit l'épouvante aux premiers coups de canon, et l'on fit de vains efforts pour le rallier. Cependant la cavalerie russe arrive, met pied à terre, et tente l'escalade. Le général Gérard ramasse des armes éparses, et le maréchal suivit son exemple; ils font feu, et nouveaux Coclès, ils soutiennent seuls le choc d'une armée pendant une demi-heure. Des renforts arrivent; enfin l'ennemi est contenu, et dix ou douze mille Français sont sauvés. Le prince Eugène ayant succédé dans le commandement au roi de Naples, qui venait de partir, confia l'arrière-garde au général Gérard. A ce poste si périlleux non seulement on avait à lutter, comme dans le reste de l'armée, contre l'épouvante, la faim et un climat dévorant; mais encore il fallait sans cesse être engagé avec de formidables phalanges que nos malheurs rendaient plus ardentes à nous accabler. Cette arrière-garde n'était composée que de douze mille Napolitains, et de trois bataillons de jeunes troupes récemment arrivées. Ce fut avec ces faibles moyens que le comte Gérard eut à surmonter tant et de si grands obstacles; mais aussi jamais général ne déploya, de l'aveu même des ennemis, autant de ressources, d'activité, de fermeté et de caractère. Il parvint, sans de trop grandes pertes, jusqu'à Francfort-sur-l'Oder. Il avait opéré avec tant de succès, et si bien contenu l'ennemi, que déjà l'armée française touchait à Berlin; mais alors le sort de l'arrière-garde, trop isolée, parut désespéré. Les environs de Francfort étaient inondés par les troupes du général Beckendorff; la population du pays, furieuse contre les Français, était en pleine insurrection, lorsque, pour comble de malheur, l'empereur Alexandre survint en personne avec des forces considérables, et fit sommer, par un de ses aide-de-camp, d'évacuer la ville. Le général Gérard répond fièrement *qu'il n'évacuera point*, et il manœuvre avec tant d'habileté, que trois jours après il était, on pourrait dire, en paisible retraite sur l'Elbe. Il prit ensuite le commandement des avant-postes. Dans la campagne de Saxe, en 1813, il commanda d'abord une division du 11e corps, et ensuite ce corps entier. A la journée de Bautzen, il fut placé en avant de la Sprée, de manière à se lier avec le corps qui tenait l'extrême droite. Après le combat le plus meurtrier, ce corps fut forcé de se replier. Le maréchal duc de Tarente (Macdonald), qui commandait le 11e corps, jugeant que ce mouvement rétrograde compromettait son avant-garde, commandée par le général Gérard, lui envoya l'ordre de se retirer. *Au contraire*, répondit celui-ci, à l'adjudant-commandant Bourmont, porteur de l'ordre, *au lieu de se retirer il faut avancer; qu'on me donne seulement une brigade de renfort, et je réponds du succès de la journée.* A l'instant il donna l'ordre d'attaquer; en deux heures de temps les positions abandonnées furent reprises, et le général Gérard arracha la victoire de Bautzen des mains de l'ennemi, qui déja triomphait. Quelques jours après, il fut grièvement blessé dans une affaire d'avant-garde, et se vit forcé de quitter l'armée. Guéri de sa blessure, il reprit le commandement de sa division lorsque l'armistice de Pleswitz fut rompu. Au combat de Goldeberg, il renouvela sous les ordres du général Lauriston qui commandait en l'absence du duc de Tarente, ce qu'il avait fait aux bords de la Sprée sous les yeux de ce maréchal. La division Gérard faisait l'extrême gauche, le général en chef se voyant forcé à sa droite et au centre, envoya à plusieurs reprises au général Gérard l'ordre de faire sa retraite; celui-ci, au lieu de se retirer, attaqua vivement les Prussiens, les culbuta, et, pour la seconde fois, rappela sous nos drapeaux la victoire infidèle. Après cette affaire le comte Gérard quoiqu'il ne fût lieutenant-général que depuis moins d'un an, et qu'il fût le plus jeune officier supérieur de ce grade, reçut le commandement du 11e corps, et fut forcé de le garder pendant tout le reste de la campagne. Sa modestie était alarmée de cette préférence; rempli d'égards et d'attachement pour ses frères d'armes, et craignant de blesser ceux qui étaient ses anciens, il fit de nobles représentations sur son appel au commandement, mais il fallut obéir aux ordres formels de l'empereur. Il justifia cette préférence, et sut se la faire pardonner par ses camarades. Après avoir contribué aux succès de la campagne de Saxe, le 11e corps dut en partager les revers. A la bataille de Katzbach le général Gérard quoique blessé d'une balle à la cuisse, ne quitta pas le champ de bataille. A la seconde journée de Leipsick il reçut à la tête une blessure plus grave qui vainquit son obstination à rester sur le champ de bataille. Il fut cependant assez tôt rétabli pour prendre part à cette dernière et fameuse campagne des plaines champenoises. Aux derniers jours de 1813, il fut nommé commandant du corps des réserves de Paris, composé seulement de conscrits qui furent en ligne devant l'ennemi aux premiers jours de 1814. A la bataille de la Rotière, il commandait l'aile droite, et malgré les attaques les plus opiniâtres d'un ennemi supérieur en nombre, il garda toutes ses

positions, et n'abandonna qu'à minuit et par ordre formel de l'empereur la défense du pont de Dienville. A Montereau, l'action avait commencé à neuf heures du matin, et les diverses attaques des Français avaient été repoussées; vers une heure l'aide-de-camp de Napoléon, comte Dejean, porte au général Gérard l'ordre de se mettre à la tête des troupes. Soudain celui-ci fait de nouvelles dispositions, il ordonne un mouvement général, enlève toutes les positions de l'ennemi, le culbute sur tous les points, le poursuit l'épée dans les reins, et lui prend un grand nombre de canons, de drapeaux et de prisonniers. Toutes les affaires de cette campagne, et celle de Montereau en particulier, sont remarquables par ces deux circonstances, que les Français combattaient contre des forces au moins triples en nombre, et que nous n'avions guère que des conscrits non encore habillés et exercés, à opposer à des troupes aguerries et dont le courage s'enflait par l'orgueil de leurs derniers succès. Au 22 mars 1815, le lieutenant-général Gérard se trouvait en Alsace, où il remplissait les fonctions d'inspecteur-général d'infanterie. Peu de temps après Napoléon le nomma pair de France, et lui confia le commandement de l'armée de la Moselle. Il reçut au commencement de juin l'ordre de se rendre à marches forcées sur la frontière du Nord. Il partit de Metz le 10 juin; le 15 il avait passé la Sambre, et le 16 il s'immortalisait à la bataille de Ligny, village qui fut défendu par les Prussiens avec une opiniâtreté extraordinaire. Le succès de ce combat si important, parcequ'il assurait celui de l'ouverture de la campagne, fut le résultat des habiles dispositions du général autant que de son intrépidité personnelle, et de celle de ses troupes. Le 18, le général Gérard était dans la direction de Wavres, lorsqu'on entendit le canon du côté de la forêt de Soignes; cette circonstance donna lieu à une réunion en conseil des commandants des divers corps. Le général Gérard voulait que, suivant les principes généraux de la guerre, on fut droit au canon, en passant la Dyle sur le pont de Munster. Le général Grouchy ne se défendit de cette opinion que par des ordres contraires et positifs de l'empereur. Les militaires estiment généralement que ce mouvement aurait changé le résultat de la bataille de Waterloo. Avant la fin de la journée, le général Gérard reçut sa cinquieme blessure; une balle lui traversa la poitrine au moment où, a la tete de l'infanterie, il allait attaquer le village de Bielge. Quoiqu'il fût grièvement blessé il voulut partager le sort du reste de l'armée, et se fit transporter au-delà de la Loire. L'empereur satisfait du comte Gérard, et le considérant comme une des espérances de la France, lui avait destiné le bâton de maréchal de l'empire. Dès que le maréchal Macdonald fut venu prendre le commandement de cette armée pour la dissoudre, le général Gérard obtint la permission d'aller se faire soigner à Tours, et dès qu'il fut rétabli, il rentra à Paris. Les ministres de la guerre et de la police le prièrent de voyager quelque temps hors du royaume, non qu'on eût le moindre doute sur la loyauté de son caractère, mais pour détruire, par une absence momentanée, de téméraires espérances que sa présence aurait pu faire naître à son insu. Le général se montra dans la paix ce qu'il avait été dans la guerre. Prêt à tout sacrifier pour le repos de son pays, il se soumit avec résignation et grandeur d'ame a cet ostracisme temporaire. Pendant son séjour a Bruxelles il épousa Mlle Rosamunde de Timbrune-Timbroune de Valence, fille cadette du lieutenant-général comte de Valence qui commandait un corps d'armée dans la premiere campagne de la révolution. Il rentra en France en 1817, et se retira dans sa terre de Villers-Creil, département de l'Oise. Il fut nommé membre de la chambre des députés en 1822, réélu en 1823, et honoré de nouveau des suffrages de ses concitoyens au mois de novembre 1827; il s'y est rangé parmi les défenseurs des libertés nationales. En 1824, le général Gérard reçut à la chasse un coup de fusil, sa vie fut promptement hors de danger, mais un plomb l'a privé de l'œil gauche.

GÉRARD (Louis-Philippe), chanoine de Saint-Louis-du-Louvre, né a Paris en 1737, étudia au collége Louis-le-Grand sous les jésuites. Il s'était destiné au barreau, mais la mort de son père lui fit prendre une autre direction. En sortant du collége il se trouva sans guide, et en butte a ses passions naissantes; de mauvaises sociétés le corrompirent, et il tomba dans l'incrédulité. L'abbé le Gros, chanoine de la Sainte-Chapelle, et depuis doyen de Saint-Louis-du-Louvre, qu'il eut occasion de connaître, le remit dans la voie de la vertu. Gérard devint aussi pieux qu'il avait été incrédule, et résolut d'embrasser l'état ecclésiastique. Il entra donc au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonneret, et y prit le sous-diaconat. Il suivit le bailli de Fleury à Malte, y reçut la prêtrise, revint à Paris, fut nommé vicaire de Saint-Méry, et s'occupa tout entier de la prédication et de la direction des consciences. Il obtint un canonicat de Saint-Louis-du-Louvre comme récompense de son zele, et, en 1775, l'assemblée du clergé lui décerna, ainsi qu'à plusieurs autres, des honneurs et des encouragements pour avoir défendu la religion. L'abbé Gérard essuya des persécutions dans la révolution, et se vit long-temps privé de sa liberté. Lorsqu'il l'eut recouvrée, il alla passer sa vie dans la retraite, et se livra a la culture des lettres et à des œuvres pieuses. Il est mort le 24 avril 1813. On a de lui: 1° *Le comte de Valmont*, ou *Les égarements de la raison*, 1775, 5 volumes in-12; toutes les éditions à partir de la onzième (1801), ont un sixième volume intitulé: *La théorie du bonheur*; 2° *Leçons de l'histoire*, ou *Lettres d'un père à son fils sur les faits intéressants de l'histoire universelle*, 1786; 2e édit., 1806, 11 vol. in-12; 3° *L'esprit du christianisme, précédé d'un précis de ses preuves, et suivi d'un plan de conduite*, Paris, 1803, in-12; il y a à la suite quelques poésies chrétiennes et morales du même auteur; 2e édition, 1822, in-18; 4° *Mémoires sur sa vie*, suivis de *Mélanges en prose et en vers*, Paris, 1810, in-12; 5° *Essai sur les vrais principes relativement à nos connaissances les plus importantes*, Paris, 1826, in-8° (ouvrage posthume). Les libraires de Lyon ont publié, en 1816, quatre volumes de sermons sous le nom de l'abbé Gérard; rien n'est moins authentique. L'abbé Gérard a revu les *Leçons de la nature* de Louis Cousin Despréaux, Paris, 1802, 4 vol. in-12.

GÉRICAULT (Jean-Louis-Théodore-André), naquit a Rouen en 1790. Son père, qui avait exercé avec honneur la profession d'avocat dans cette ville, était venu se fixer a Paris. Il mit son fils au lycée impérial (collége Louis-le-Grand), et c'est là que Géricault commença à révéler son goût ou plutôt sa vocation pour les arts du dessin, en couvrant les cahiers sur lesquels il n'écrivait que de médiocres devoirs, des barbouillages pittoresques, où l'œil exercé d'un maître aurait pu reconnaître tous les pressentiments du talent. Au sortir du lycée, il obtint de son père, qui n'espérait pas en faire un avocat, la liberté de suivre son inclination, et entra dans l'atelier de Carle Vernet: c'est probablement a l'école de ce maître qu'il prit le goût des chevaux dans la représentation desquels il a excellé depuis. En 1811, il passa dans celle de Guérin; et y demeura deux ans: ses études y laissèrent voir déja un caractere d'originalité fort remarquable, et où

l'influence du nouveau maître n'était évidemment pour rien. Observons, en passant, que ce peintre distingué, homme de goût, mais d'un génie que sa timidité tint toujours emprisonné dans les limites des conventions classiques, n'a formé que des élèves qui, méprisant le joug de la tradition, ont jeté les fondements hardis de la nouvelle école que l'on nomme romantique, faute apparemment de lui trouver un meilleur nom. En effet, M. Guérin n'est pour rien dans le système et les inspirations des Géricault, des Dreux-Dorcy, des Delacroix, des Scheffer, des Colin. On dit qu'il n'avait distingué Géricault que pour dire que c'était un extravagant qui ne ferait jamais rien. Ainsi, très peu encouragé par son maître, et d'ailleurs ennuyé de l'atelier, Géricault emporte un jour sa palette et va aux casernes de Courbevoye pour faire des études de chevaux. Il prend ses modèles à l'écurie, attachés au ratelier, et peint sur sa toile les croupes d'une rangée de coursiers au repos. Cette étude, ou plutôt cette suite d'études, reproduisait, par la seule expression des croupes, les différences de races, d'âge, de force et de poil de ces animaux; le dessin en était d'une vie et l'exécution d'une vigueur extraordinaires. Géricault rapporta son étude à Paris, et se hâta de la montrer à son maître qui, dit-on, ouvrit alors, et pour la première fois, les yeux sur le mérite immense de ce jeune homme: ses camarades en furent encore plus vivement frappés, et Géricault eut dès lors une réputation d'atelier. Mais, l'année suivante, il débuta à l'exposition du salon, par le portrait d'un chasseur à cheval qui fut universellement remarqué. On y trouva tous les indices de cette énergie de pinceau un peu fougueuse qui est peut-être la qualité la plus précieuse, surtout de nos jours, où la plupart des talents pèchent par le défaut de verve et d'inspiration. L'année d'après, il exposa un *cuirassier blessé*, de grandeur naturelle, comme le premier, et dont le public fut un peu moins content. Les premiers et brillants succès de Géricault avaient nui à ses études, non point en excitant son orgueil, mais en le mettant en contact avec la société et toutes ses dissipations. Géricault joignait à des passions vives et impétueuses un caractère très facile; il avait assez de fortune, malheureusement, pour qu'il lui fût permis de se livrer à son penchant pour le plaisir; d'un autre côté, plusieurs de ses amis, ou prétendus tels, abusèrent de l'influence qu'il était fort aisé de prendre sur lui, pour le pousser à tous les genres d'excès qui compromettent le sort du talent en altérant l'organisation. Il faudrait même croire, si les bruits que l'on a répandus ne sont pas destitués de fondement, qu'il entrait une bien coupable pensée dans l'intention de ceux qui l'engageaient, avec les simples apparences de l'étourderie, dans une route si funeste! Quoiqu'il en soit, il y avait tant de vigueur dans la constitution de Géricault, et tant de fond dans son talent, qu'au milieu des aberrations journalières de son fougueux tempérament, il ne laissait pas de produire des choses d'un mérite capital. D'ailleurs, les conseils de la raison et le besoin de la gloire parlaient quelquefois aussi haut que les incitations perfides de ses sens et de ses amis, et ce fut dans un de ces bons moments qu'il prit la résolution de quitter Paris et de faire un voyage en Italie; il partit et consacra quinze mois à cette excursion studieuse. A son retour de Rome, il commença à s'occuper des études relatives à son tableau du naufrage de la Méduse, dont il avait conçu le projet dès que les feuilles publiques firent retentir dans toute l'Europe, le bruit de ce terrible événement. Quoiqu'en disent les jeunes gens, Géricault n'improvisa point son tableau, car les chefs-d'œuvre ne s'improvisent pas; il travailla long-temps, et étudia toutes les parties de son tableau, au point que pour avoir, et pour rendre une image exacte du radeau, qui n'était pourtant qu'une chose en apparence très secondaire, il fit faire en petit, par l'un des matelots échappés au désastre, un modèle tout pareil à celui sur lequel s'étaient sauvés les malheureux naufragés. Géricault, retombé dans ses mauvaises habitudes, était aussi retombé malade avant d'avoir terminé son ouvrage. Une particularité relative à cette circonstance, et qui l'on a généralement ignorée, c'est que le ciel tout entier de ce tableau est de la main de M. Dreux-Dorcy, auteur de Bajazet et le Berger, et de plusieurs autres productions d'un mérite très éminent: cet artiste était l'intime et le véritable ami de Géricault, dont il déplorait la facilité malheureuse à se laisser entraîner. Le tableau de la Méduse excita une sorte de soulèvement des opinions contraires, en matière de peinture. On se divisa pour et contre dans les ateliers, mais du côté du public, le sentiment fut à peu près unanime; car le public, en général, prend volontiers pour mesure de son admiration celle des émotions que l'on sait lui faire éprouver, et, comme l'a dit un grand homme, les hommes savent toujours gré de les étonner. Or, le tableau de la Méduse était parfaitement propre à remuer les cœurs les plus blasés. Toutefois, son étrangeté et l'intérêt du sujet n'auraient point suffi, tant s'en faut, à son succès, si on n'y avait reconnu tous les mérites d'un très grand peintre, c'est à dire d'un chaud coloriste et d'un puissant dessinateur. En un mot, cette scène non moins bien rendue que bien exécutée, remplit toutes les conditions du dramatique possible en peinture; nous avons presque dit qu'il atteint les dernières limites de l'art et nous n'y voyons rien qui doive nous obliger à modifier cet éloge. Géricault avait à peine terminé ce tableau, qu'au lieu de suivre le régime qu'étaient de causes d'épuisement lui rendaient indispensables, il se remit à vivre comme par le passé, et de même que s'il eût encore été dans la plénitude de ses forces. Les ravages d'une maladie dont le ferment était depuis plusieurs années dans son sang reparurent; il s'opiniâtra dans son mépris pour la tempérance et le repos; enfin ce fut par une chute de cheval que périt ce prodigueur de vie, dans une promenade qu'il faisait avec M. Horace Vernet, l'un de ses amis. Le cheval qu'il montait vif et ombrageux, le lança de la selle, il tomba sur les reins et reçut, par suite de cette chute, une contusion si forte, qu'il fut obligé de se mettre au lit. L'état de dépravation de ses humeurs fit rapidement empirer le mal, et il ne s'est plus relevé. Sa mort eut lieu le 18 janvier 1824. En 1822, Géricault n'avait rien exposé. En 1824, on exposa au salon quelques petits tableaux qui, bien que rappelant l'homme hors de toute ligne, étaient d'un faire un peu lourd et d'une couleur moins heureuse que ses premiers ouvrages. Une vente a eu lieu après sa mort, et les moindres croquis y ont été vendus à des prix extravagants. La Méduse, pourtant, n'y fut payée que 6000 francs, encore fut-elle achetée par un ami de l'auteur, que nous avons déjà nommé, M. Dreux-Dorcy, qui voulut éviter à la France le regret et la honte de voir passer ce chef-d'œuvre à l'étranger: c'est de lui que le Musée du roi en a fait l'acquisition. Géricault méditait, lorsqu'il est mort, autres grandes compositions, et principalement deux sujets éminemment propres, comme celui du naufrage de la Méduse, à développer la pitié et la terreur, c'est à savoir la traite des nègres et la peste de Barcelone. Il était aussi sur le point de terminer une descente de croix, exécutée avec toute l'élévation du style et la sévérité de ton qui a distingué les meilleures productions de l'école lombarde. Géricault a fait

un assez grand nombre de dessins ; au nombre des plus connus et des plus estimés, sont un épisode de la retraite de Moscou ; les batailles de Maipu et de Chacabuco, en Espagne. Il faisait très bien les aquarelles, il a également fourni quelques lithographies à l'ouvrage de M. Arnault, sur la vie de Napoléon. M. Schefier, l'un des amis de Géricault, a consacré à ses derniers moments, un tableau de petite dimension, plein d'ame et de vie, et qui a été exposé au salon de 1824. Géricault y est représenté dans les derniers instants de son agonie, et tel que les souffrances et l'abus de la vie l'avaient fait, c'est à dire bien différent de ce qu'il était avant d'avoir dévoré les trésors d'une si riche jeunesse et d'un si beau talent.

GERMANOS (N.), archevêque de Patras, naquit à Dimitzana dans le Péloponèse, vers 1780. Ce prélat fut un des principaux auteurs de la révolution de la Grèce. Mandé, au mois de mars 1821 à Tripolitza, par le caïmakan de Kourchid Pacha, qui venait de recevoir l'ordre de convoquer dans cette place les membres du haut clergé et les primats de la Morée pour s'assurer à la fois de leurs personnes et de la tranquillité de la province, Germanos partit de Patras avec Athanase Kanakares et Papadiamandapoulos ; mais, arrivés à Calavryta, et prévoyant le sort réservé à ceux qui auraient l'imprudence d'obtempérer a cette invitation, ils retournèrent sur leurs pas apres avoir soulevé la population de cette ville et celle des campagnes environnantes. Ils s'emparèrent de Patras, que les Turcs leur abandonnèrent sans résistance, en y mettant le feu, pour se retirer dans le château. En peu de jours l'insurrection gagna toute la péninsule et une partie de la Grèce continentale. Toutefois les Musulmans de Patras, renforcés par leurs coréligionnaires de Lala, qui vinrent se joindre à eux, reprirent bientôt possession de la ville et en chassèrent Germanos, qui se contenta d'établir à quelque distance un camp d'observation, et se porta au-devant de Démétrius Ypsilanti, débarqué récemment en Morée. On voit figurer son nom dans tous les actes d'organisation provisoire qui précédèrent le congrès d'Epidaure ; et grâces au caractère dont il était revêtu, aussi bien qu'à sa fermeté peu commune, il repoussa souvent, avec succès, les prétentions inquiétantes de quelques chefs militaires qui, tels que Colocotroni, ne voyaient dans le nouvel état de choses que le moyen de se substituer aux Turcs. Ce dernier devint même, par la suite, un de ses plus ardents ennemis. A la création du gouvernement, Germanos fut nommé ministre des cultes, et remplit successivement diverses autres fonctions non moins élevées jusqu'au mois de juin 1828, époque ou il mourut à Napoli, victime du typhus qu'occasionne fréquemment dans cette place l'air contagieux qu'on y respire. L'archevêque Germanos a eté l'un des hommes les plus remarquables qui aient figuré dans la révolution de la Grèce, soit que l'on considère la part qu'il y a prise, ou bien les qualités personnelles dont la nature et l'éducation l'avaient doué. Ses manières étaient empreintes d'une noble dignité, et son extérieur prévenait singulièrement en sa faveur, quoiqu'il rappelat plutôt le faste des prélats de l'église romaine, que la simplicité primitive de celle d'Orient.

GERNING (Jean-Chrétien), entomologiste, né, en 1745, a Francfort-sur-le-Mein, étudia au gymnase de cette ville et entra dans le commerce ; mais son gout pour les sciences lui fit bientôt abandonner cette carrière pour se livrer exclusivement à l'étude de l'histoire naturelle, particulièrement de l'entomologie. Il coopéra a plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, tels que celui des *Papillons de l'Europe*, Paris, 1780-1792, pour lequel il a fourni la plus grande partie du texte, et un grand nombre de figures tirées de sa collection. Il mourut à Francfort, en 1802, avec le titre de conseiller-aulique de Saxe-Gotha. La collection de papillons et d'insectes de Gerning, une des plus belles et des plus complètes qu'aucun particulier ait encore formée, contient plus de 30,000 individus, environ 5,500 espèces et 500 variétés. Elle existe encore aujourd'hui a Francfort.

GERNING (Jean-Isaac baron de), fils du précédent, naquit, le 14 novembre 1769, à Francfort-sur-le-Mein où son aïeul et son oncle maternel étaient bourguemestres. Il étudia d'abord au gymnase de cette ville et ensuite à Iéna, et se voua particulièrement à l'etude de l'histoire et des sciences politiques. En 1790, le roi et la reine de Naples étant venus à Francfort à l'occasion du couronnement de l'empereur Léopold II, logèrent dans la maison de Gerning. Le jeune homme sut captiver les bonnes grâces du monarque et de son épouse qui l'engagèrent à venir les voir à Naples. Peu de temps après il se rendit à leur invitation après avoir visité la Hollande, l'Angleterre, la France et la Suisse. Pendant son séjour en Italie, Gerning gagna de plus en plus la confiance et l'amitié de la reine de Naples. Quelque temps apres il revint dans cette ville, et fut envoyé, en 1798, au congrès de Rastadt pour le royaume des Deux-Siciles ; mais la révolution faisant journellement de nouveaux progrès dans cet etat, M. de Gerning se retira du tracas des affaires, et se voua entièrement à la culture des sciences et des arts. Il allait passer tous les hivers à Weimar, où il était attiré et invité par Goëthe qui avait conçu pour lui une grande affection. Ce fut là qu'il écrivit son *Voyage en Autriche et en Italie* (1803, 3 vol.), et son *Poëme séculaire* (Leips., 1800 et 1802). Après la mort de son pere, il vécut, la plupart du temps, a Francfort, a Hambourg et à Kronberg. En 1804, le landgrave de Hesse Hombourg le nomma son conseiller-privé. En 1809, le grand-duc de Hesse lui conféra le meme titre et l'éleva, en 1818, au rang de baron. En 1816, il se rendit a la diète de Francfort pour le landgraviat de Hesse-Hombourg, et, en 1818, il alla en la même qualité à Londres, où le roi d'Angleterre lui conféra l'ordre de Guelphe. Les occupations diplomatiques n'ont jamais détourné M. de Gerning de ses études favorites. Outre plusieurs poesies consignées dans diverses feuilles périodiques, il a publié : 1° *Les sources médicinales du Taunus*, Leips., 1813, in-8°, et 1814, in-4°, pl., poëme didactique estimé en Allemagne ; 2° *Poésies érotiques d'Ovide*, 1815, in-8°, dont les journaux du temps ont rendu un compte très favorable ; 3° *Les pays du Rhin*, superbe ouvrage qui a paru en allemand, a Londres, en 1821, avec des planches coloriées d'apres les jolis dessins de Schütz ; il a été traduit en anglais par John Blake ; 4° *Les pays de la Lahn et du Mein*, Wiesbaden, 1821. Outre une peinture fidèle de ces charmantes contrées de l'Allemagne, ces deux ouvrages offrent aussi des renseignements historiques precieux et puisés aux sources mêmes. Plusieurs poesies de M. Gerning sont encore inédites ainsi que sa traduction allemande des *Odes d'Horace*. Son talent poétique, que d'abord Goethe et ensuite Herder éveillèrent et encouragèrent, parait appartenir particulièrement aux genres didactique et lyrique. Il possède une collection précieuse en tableaux, dessins originaux, gravures, antiques en tout genre, principalement en médailles grecques, qui sont en tout temps a la disposition des savants et des amateurs qui veulent les consulter. M. Gerning parle sept langues.

GERSDORFF (Charles-François-Guillaume de), lieutenant-général de cavalerie, comman-

dant du corps royal des cadets du royaume de Saxe, grand-officier de la légion d'honneur, commandeur de l'ordre de Saint-Henri, naquit, le 16 février 1763, dans une propriété de son pere, à Glossen, pres de Löbau dans la Haute-Lusace. Il fit ses premières études à l'école princière de Grimma, où il eut pour professeurs les savants philologues Krebs et Mücke, et, dès cette époque, Tacite devint son auteur favori. En 1782, il commença ses études universitaires à Leipsick et les acheva, en 1785, à Wittemberg. Diverses circonstances et son goût naturel lui firent choisir la carrière militaire, et, après avoir parcouru les grades inférieurs, il devint, en 1786, lieutenant dans le régiment de chevau-légers d'Albrecht. Nommé adjudant en 1791, il resta plusieurs années dans ce grade qu'il considérait comme une école préparatoire aux grades plus élevés. Dans la campagne de 1794 a 1796, il se trouva à la seconde affaire de Kaiserlautern et ensuite à la journée de Wetzlar en qualité d'adjudant de brigade. Promu au grade de capitaine en 1805, il fit partie du corps saxon qui, la même année, se joignit à l'armée prussienne; mais, en 1807, il devint second aide-de-camp du général Polenz, commandant des troupes saxonnes qui se réunirent à l'armée française. Il se trouva, en qualité de major, au siége de Dantzick et aux journées sanglantes de Heilsberg et de Frieldland, et reçut, dans cette campagne, la décoration de l'ordre de Saint-Henri. En 1808, le roi le nomma chef d'état-major de la division établie à Varsovie, et, bientôt après, son aide-de-camp. En 1809, il fut chargé d'activer l'organisation du corps saxon destiné à faire partie de l'armée française. Nommé colonel peu de temps après, il en devint le chef d'état-major, et reçut, de la main de l'empereur, la croix de la légion d'honneur qui lui avait été promise, sur le champ de bataille de Linz, par le prince de Ponte-Corvo. C'est en cette qualité de chef d'état-major qu'il se trouva aux journées d'Enzersdorf et de Wagram. Le 1er mars 1810, il devint chef d'état-major-général, fut chargé de l'organisation de l'armée saxonne, et, en 1813, il fut promu au grade de lieutenant-général. Sous les administrations étrangères qui régirent la Saxe, après la retraite de l'armée française, M. de Gersdorff se retira dans une de ses propriétés, où il vécut pendant trois années; le roi le rappela en 1817, et lui remit l'inspection générale de l'armée. En 1819, il fut nommé grand-officier de la légion d'honneur, et, en septembre 1822, commandant du corps royal des cadets. Il a été publié à Dresde, en 1823, deux lettres de M. de Gersdorff au général Gourgaud, dans lesquelles il réfute les passages des *Mémoires, notes et mélanges*, relatifs à la conduite des troupes saxonnes aux journées de Wagram.

GERSIN et non pas GERSAIN (N.), auteur dramatique, né vers 1766, n'a jamais travaillé pour le théâtre dans l'espoir d'obtenir quelque célébrité, mais dans le seul but d'y trouver les moyens d'exercer sa bienfaisance. Non moins recommandable par ses qualités sociales que par ses talents, M. Gersin n'a point exercé de fonctions publiques, n'a sollicité ni obtenu aucun emploi. Aussi l'ambition ni la reconnaissance n'ont jamais inspiré sa muse, et l'on ne voit figurer son nom dans aucune de ces pieces de circonstance, dictées, le plus souvent, par la flatterie. Son premier ouvrage paraît avoir été *Rosine*, ou *l'Epouse abandonnée*, comédie lyrique, représentée a l'Académie royale de musique, en 1786. Depuis, il a donné, au théâtre du Vaudeville, avec Année: *Ne pas croire ce qu'on voit*, 1799; — avec Année et M. Jouy: *Le Carrosse espagnol*, 1800; — avec Vieillard et Année: *Gilles ventriloque*, 1800; — avec Vieillard: *Papirius*, ou *les Femmes comme elles étaient*, 1801; — seul: *Les Valets de campagne*, 1805; — *Une Heure de caprice*, 1803; — au théâtre Louvois, avec Année: *L'Erreur reconnue*, drame en 3 actes, 1803; — avec Vieillard et Année: *Les Travestissements*, comédie en un acte, 1805; — seul: *Un Tour de soubrette*, comédie en un acte, 1805. — Il associa, cette année, ses talents à ceux de Dieu-la-Foi, et il composa avec lui, tant pour le théâtre du Vaudeville que pour celui de l'Opéra-Comique, une trentaine de pieces qui, la plupart, ont eu beaucoup de succès, mais dont nous ne rappellerons pas les titres qui, presque tous, sont rapportés a l'article de Dieu-la-Foi. Nous nous bornerons a citer: *Les Quatre Heures*, ou *le Jugement du meunier de Lieursain*, parodie sans parodie, publiée sous le nom pseudonyme de Bernard, 1806. Les autres ouvrages de M. Gersin sont, au Vaudeville, avec Simon: *Le Drapeau français*, 1819; — avec Désaugiers: *O l'impie*, ou *Enfin la voilà*, 1820; — *Un Diner à Pantin*, ou *l'Amphitrion à la diète*, 1820; — avec MM. Thaulon et Dartois: *Le Permesse gelé*, ou *les Glisseurs littéraires*, 1821; — avec Simon: *Le Capitaine d'Artimon*, ou *le Mariage à coups de sabre*, 1821; — avec M. Gabriel: *Les arrangeuses*, ou *les Pieces mises en pièces*, 1822; — avec MM. Brazier et Gabriel: *Les Dames à la mode*, 1826; — avec MM. Carmouche et Melesville: *L'Appartement garni*, 1826, — avec Gabriel et Désaugiers: *Le Voisin*, ou *Faisons nos affaires nous-mêmes*, 1826, etc., etc. — au théâtre des Variétés, avec M. Théaulon: *La Georgienne à Londres*, ou *les Réformateurs*, 182.; — avec M. Sewrin: *La Leçon de danse et d'équitation*, 1821, etc., etc., — au Théâtre-Français, avec M. Théaulon: *La Ferme et le Château*, comédie en un acte, 1825. M. Gersin a présenté à l'Académie royale de musique trois opéras qui n'ont pas été joués: *Le Triomphe de Camille*, 1800; — *La Paix*, 1801; — *Balthazar*, 1812.

GESENIUS (GUILLAUME), interprète biblique, critique et orientaliste distingué, naquit, le 3 février 1786, à Nordhausen, où son père était médecin. Il commença ses études au gymnase de sa ville natale, fréquenta ensuite l'université de Helmstadt, où il eut pour maîtres les professeurs Henke et Bredow, et termina ses cours universitaires à Gœttingue. L'étude des langues orientales étant devenue son occupation favorite, il sentit bientôt combien la grammaire et le dictionnaire de la langue hebraïque étaient encore éloignés du degré de perfection qu'ils étaient susceptibles d'atteindre. Cette conviction le détermina à se consacrer entièrement a cette tâche et a l'exégèse de l'*Ancien Testament*. Il entreprit et exécuta ce travail pendant les trois années, 1806-1809, qu'il passa a Gœttingue. Sur la proposition du célebre Jean Muller, le gouvernement de Westphalie le nomma, en 1809, professeur de littérature ancienne au gymnase de Heiligenstadt, puis, en 1811, professeur de théologie a l'université de Halle. Là, il parvint a porter l'étude de l'*Ancien Testament* a un haut degré de perfection, et a former un grand nombre d'élèves qui occupent aujourd'hui, avec succès, la même chaire dans d'autres universités d'Allemagne. Il venait d'être nommé professeur à Gœttingue lorsque les changements politiques, survenus tout à coup, amenerent la dissolution du royaume de Westphalie. Gesenius resta à Halle, où il écrivit ses excellentes recherches, connues sous le titre de *Commentatio de Pentateuchi Samaritani origine, indole et auctoritate*. Pendant l'été de 1820, il fit un voyage a Paris et a Oxford, dans lequel il recueillit des matériaux pour son *Dictionnaire des langues sémitiques*, et entre autres une copie du livre d'Henoch éthiopien, destinée a être publiée plus tard. Jusqu'à présent ses travaux philologiques se sont bornés à la partie lexicographique et gramma-

ticale de la langue hébraïque. C'est en 1810 et 1812 que parut son *Dictionnaire hébreu-allemand*, Leipsick, 2 volumes dont il en publia un extrait en 1815. Le traité qui accompagne la 2e édit. de l'extrait, publiée en 1823, mérite une attention particulière par les considérations que l'auteur présente sur les étymologies de la langue hébraïque. Son *Thesaurus linguæ hebraicæ* est un monument marquant de l'érudition allemande. Les premiers résultats de ses travaux, comme grammairien, ont été publiés dans une petite grammaire qui parut à Halle en 1813 (3e édition, 1823); mais il les a développés d'une manière plus complète dans son *Système grammatical et critique de la langue hébraïque*, Leipsick, 1817. On doit considérer comme une introduction à cet ouvrage son *Histoire de la langue et de l'écriture hébraïques*, Leipsick, 1815. Cet écrit offre des recherches de la plus haute importance pour l'étude et l'interprétation de l'*Ancien Testament*. Sa *Chrestomathie hébraïque* (Halle, 1822, 3e édit.), qui est accompagnée de notes et d'un glossaire, a également exercé une influence remarquable sur l'étude élémentaire de la langue hébraïque dans les écoles inférieures. En général, ses travaux philologiques sont justement estimés, non seulement en Europe, mais même en Amérique, où ils ont, en grande partie, été traduits. Il a puissamment contribué à faciliter l'intelligence de la *Bible* par sa traduction publiée à Leipsick en 1820 et 1821, et par le commentaire philologique, critique et historique dont cette traduction est accompagnée. La littérature biblique ne possède aucun ouvrage qui présente une aussi profonde érudition. Outre la partie philologique, historique et archéologique, Gesenius s'est beaucoup occupé de l'exégèse, dans le but de rapprocher et d'accorder, autant que possible, l'étude de la *Bible* avec celle des classiques et des auteurs profanes de l'orient. On trouve de lui, dans l'*Encyclopédie générale* d'Ersck et de Gruber, plusieurs explications précieuses, relatives à divers objets de l'antiquité hébraïque et orientale. Il a aussi considérablement enrichi la *Géographie sacrée* par les notes et remarques savantes qui accompagnent la traduction allemande du *Voyage de Buckhardt en Syrie et en Palestine* (Weimar, 1823 2 vol.). Les gazettes littéraires de Iéna et de Halle renferment également des recherches importantes de ce savant sur la littérature biblique, mais c'est surtout dans ses *Notes critiques sur les dialectes et sur la paléographie sémitiques* qu'il faut chercher une preuve évidente de sa grande érudition et de l'étude profonde qu'il a faite des langues orientales.

GEYER (E.-Gustave), professeur d'histoire à Upsal et historiographe du roi de Suède, naquit dans la province de Waermeland, où son père possède de riches mines de fer. Il commença ses études au gymnase de Carlstadt, et fréquenta, en 1799, l'université d'Upsal, où, peu de temps après, son panégyrique du régent lui valut le prix d'éloquence. En 1806, il fut reçu docteur en philosophie, fit un voyage de deux ans en Angleterre, et fut nommé, à son retour, professeur d'histoire universelle à l'université d'Upsal. Réunissant à la fois les talents de l'orateur, du poëte et même du compositeur aux vastes connaissances de l'historien et du philosophe, M. Geyer exerce aujourd'hui la plus heureuse influence sur l'instruction publique en Suède. Plusieurs de ses poésies consignées dans l'*Iduna*, écrit périodique dédié aux amis des antiquités du Nord, le placent au rang des poëtes du premier ordre dans sa patrie. Quelques uns de ses poëmes, tels que *Manhem*, le *Wicking*, le *Dernier Barde*, le *Dernier Héros* ont été traduits en allemand. L'*Iduna* et un autre recueil estimé, intitulé *Saga*, contiennent aussi plusieurs notices de M. Geyer qui sont du plus haut intérêt pour l'histoire des antiquités du Nord.

GHERARDESCA, compositeur et pianiste célèbre, né à Pistoie en 1730, alla jeune encore à Bologne, et y devint bientôt un des meilleurs élèves du célèbre P. Martini. En 1766, il composa son premier opéra, qui eut à Bologne un grand succès. Il retourna ensuite en Toscane, et travailla pour le théâtre de Florence, où ses compositions lui valurent également les suffrages du public. En 1770, le grand-duc Léopold le nomma son maître de chapelle. Dès ce moment, Gherardesca ne fit presque plus rien pour le théâtre, et voua tous ses instants à la direction de la chapelle du prince qui était lui-même un excellent musicien. Léopold étant monté sur le trône impérial, par la mort de son frère Joseph II, Gherardesca resta attaché à Ferdinand III, fils de Léopold, et lorsque, par suite de la guerre avec la France, la Toscane échut à Louis de Bourbon, roi d'Etrurie, il conserva aussi ce poste, et fut encore mieux récompensé du nouveau prince que de ses prédécesseurs. Son meilleur ouvrage, qui passe pour un chef-d'œuvre du genre, est le *Requiem* qu'il composa, en 1803, pour la mort du roi d'Etrurie, son protecteur. Gherardesca mourut à Pise en janvier 1808, presque octogénaire, quoiqu'il fût contrefait et d'une très faible complexion. On a de lui six sonates pour le piano et le violon très estimées des connaisseurs, et qui ont été publiées en 1782.

GIANNI (Francesco), poëte et improvisateur italien, né en 1759 de parents pauvres, dans les états de l'Eglise, fut d'abord obligé, pour gagner sa vie, de se mettre en apprentissage chez un tailleur, chez lequel il mêlait à ses travaux manuels la lecture des poëtes. Enfin, entraîné par sa passion irrésistible, il abandonna l'établi pour se livrer exclusivement au culte des muses, et surtout à l'improvisation. C'est à Gênes qu'eurent lieu ses premiers essais, et le succès dont ils furent couronnés, en flattant son orgueil, décidèrent la carrière qu'il devait parcourir. Sa réputation naissante lui procura la protection d'une dame génoise, de la maison de Brignolle. Les victoires du conquérant de l'Italie jetaient alors un trop grand éclat pour ne pas séduire une imagination aussi vive et aussi ardente que celle de Gianni. Dès 1796, quelques unes de ses improvisations les plus brillantes furent destinées à célébrer le vainqueur de l'Italie, et la fondation de la république cisalpine. Gianni, bientôt après, se rendit à Milan pour y jouir de ses succès, et fut presque aussitôt nommé membre de l'un des conseils de la république naissante. Passionné pour le régime républicain, Gianni en défendit les principes avec une ardeur qui lui mérita la reconnaissance publique. Elle se manifesta en faisant graver le portrait du poëte législateur. Dans les courts instants où la victoire fut infidèle aux Français en Italie, Suwarow, qui n'était ni républicain ni poëte, fit enfermer Gianni dans la forteresse de Cattaro, d'où il fut délivré par les Français. En 1800 il vint en France, où était alors sa protectrice Mme Brignolle, qui, sur ce nouveau théâtre, lui continua son généreux appui. De son côté Bonaparte, alors premier consul, pour récompenser son talent, et plus encore pour le dédommager de ce qu'il avait souffert, lui assigna une pension de 6,000 francs et le titre d'improvisateur impérial. On se souvient encore, à Paris, de l'effet presque magique qu'y produisirent ses improvisations, presque toutes en faveur de Napoléon. Il en adressa souvent aussi à Mme Brignolle, et notamment, en 1811, lorsqu'il l'accompagna dans un voyage qu'elle fit à Gênes. Gianni, souvent insouciant comme un artiste, était quelquefois irascible comme un poëte, il eut des discussions très animées avec Monti, qui

ne lui pardonnait pas d'oser aspirer à une réputation poétique, et surtout d'obtenir sur lui, dans les salons, des avantages incontestables que ne compensait pas en faveur de Monti la froide supériorité que lui donnait la lecture. Gianni perdit Mme Brignolle en 1815. Cette perte lui fut très sensible, et n'ayant plus de victoires à célébrer, il consacra les derniers accents de sa muse à la religion et aux chants pieux qu'elle inspire. Il est mort à Paris où il habitait depuis plus de 20 ans, âgé de soixante-trois ans, le 17 novembre 1822. On a remarqué que Sestini, célèbre improvisateur italien, était mort, aussi à Paris, cinq jours auparavant. Nous connaissons de Gianni : 1° *Leda e Giove, canto estemporaneo*, *Jupiter et Leda*, Paris, 1800, in-8°; 2e édit., 1812, in-8°; la trad. française est de J.-F.-C. Blanvillain; 2° *La derniere guerre d'Autriche, chant improvisé par F. Gianni, traduit en vers français par de Gourbillon*, 1809, in 8°; 3° *I saluti del matino e della sera improvvisati dal signore F. Gianni, etc.*; *les saluts du matin et du soir*, etc., italien-français, Paris, 1813, in-8°; la trad. française est de H. Domenjoud. Les diverses poésies de Gianni ont été réunies et imprimées à Milan, 1807, 5 vol. in-18.

GIANNINI (Joseph), naquit, en 1773, à Parabiego, près de Milan, où il étudia la théologie, qu'il abandonna pour se livrer à la médecine. Attiré à Pavie par la célébrité de J.-P. Frank, de Scarpa, de Volta et de Spalanzani, il se rendit près d'eux pour profiter de leurs savantes leçons, et prit le bonnet de docteur en 1796. De retour à Milan, l'exercice de la médecine l'occupa tout entier, et ses productions lui acquirent rapidement une honorable réputation. En 1810, il fut nommé médecin de la cour, place dont il reçut moins de lustre qu'il ne lui en donna. Giannini est un de ceux qui ont contribué à l'établissement de la nouvelle doctrine medicale italienne; il entrevit la nature des fièvres qu'il considérait pour la plupart comme des maladies par excès de stimulus, *universellement locales*, expression singulière, qui fait voir avec quelle difficulté les meilleurs esprits se tirent du sentier des théories erronées. Ce médecin a beaucoup insisté sur l'utilité des bains froids dans le traitement des fièvres, et ses ouvrages meritent d'être lus, non seulement parcequ'ils se rattachent à l'histoire du rasorisme, mais encore parcequ'ils contiennent d'excellentes vues pratiques, mêlées, il est vrai, à des erreurs qui ne sont pas dangereuses et à des idées bizarres. Giannini est mort d'une phthisie pulmonaire tuberculeuse, à l'âge de quarante-cinq ans, en 1818. On a de lui : 1° *Memorie di medicina*, 1800-1802, 4 vol. in-8°. Les principaux mémoires de cette collection sont les suivants : *Saggio sulla diagnosi delle malattie nervose ed inflammatorie*; — *Caso curioso medico legale di una mania sospetta di simulazione*, par G. Monteggia; — *Lettera sullo stato attuale del brunnianismo in varie parte dell' Europa*; — *Lettera al dottor Beretta, medico nel borgade Magenta*; — *Osservazioni sulla farmacopea di Brugnatelli*; — *Breve memorie sul vajuolo vaccino*; — *Memorie sulla necessita di propagare la vaccina*; — *Resultamenti d'osservazioni e sperienze sull' inoculazione del vajuolo vaccino.* 2° *Della natura delle febri e del meglior metodo di curarle*, Milan, 1805, tome Ier, in 8°; *ibid.*, 1809; tome II, Naples, 1817. A cette seconde édition se trouve joint : *Appendice sull' eronea divizione delle malattie in asteniche e steniche*; cet ouvrage a été traduit en français par Heurteloup, Paris, 1808, 2 vol. in-8°.

GIBELIN (Esprit-Antoine), peintre et littérateur, né à Aix, département des Bouches-du-Rhône, le 17 août 1739, reçut les premières leçons de son art d'Arnulfi, élève du chevalier Benedetto Lutti, célèbre peintre florentin. Il se rendit ensuite en Italie, et se forma à l'école des Raphaël, des Jules Romain et des Polidore de Caravage (ce dernier surtout fut celui dont il étudia le plus la manière) Il séjourna pendant dix ans à Rome, et obtint de l'académie de Parme un prix pour son tableau d'*Achille combattant le fleuve Scamandre*. Ayant fixé son séjour à Paris en 1771, il fut chargé, dans la même année, de peindre la grande fresque de l'école de chirurgie (aujourd'hui école de médecine), dont on venait de poser les fondements, composition de soixante-douze pieds de longueur sur dix-huit de hauteur. Gibelin a encore exécuté pour le même édifice, toujours à fresque, une figure colossale de la Deesse de la Santé, Hygie, et six figures de grandeur naturelle, dont les sujets sont l'*ostéologie*, *l'angiologie*, etc. A l'école militaire il a décoré, dans le même genre de peinture, les frontons des deux pavillons méridionaux de sujets allégoriques. D'un côté figure *le génie des sciences militaires*, et de l'autre *le dieu Mars*, chacun entouré des attributs qui lui sont particuliers. L'église des Capucins, rue Neuve-Sainte-Croix, chaussée d'Antin, doit au talent de Gibelin une fresque représentant une Prédication de saint François, patron de cette église. On a encore de lui quelques tableaux à l'huile. Les dessins de ce maître sont estimés, et ornent les cabinets ou les porte-feuilles des artistes et des amateurs. Il a publié : 1° *Lettre sur les tours antiques qu'on a démolies à Aix, en Provence, et sur les antiquités qu'elles renferment*, Aix, 1787, in-4°; cette lettre est accompagnée de onze planches; 2° *De l'Origine et de la forme du bonnet de la liberté*, an 4 (1796), in-8°, dissertation ornée de cinq planches; 3° *Eloge funèbre du général Dugommier*, Aix, an 3; 4° *Discours sur la nécessité de cultiver les arts d'imitation*, Versailles, an 8, in-4°; 5° *Observations critiques sur un bas-relief antique, conservé dans l'hôtel-de-ville d'Aix, et sur les mosaïques découvertes près des bains de Sextius de la même ville*, Marseille, 1809, in-8°, ouvrage accompagné de cinq planches; 6° et plusieurs *Mémoires* insérés dans la *Décade*, les *Mémoires de l'Institut*, etc. Gibelin mourut le 23 décembre 1814, à Aix, où il s'était retiré sur la fin de sa carrière. Il a fait briller les premières étincelles de la régénération de notre école, et a démontré que la peinture à fresque pouvait s'exécuter avec succès en France, en plein air, malgré l'humidité du climat.

GIBELIN (Jacques), docteur en médecine, frère du précédent, conservateur de la bibliothèque publique d'Aix depuis 1791, naquit à Aix le 16 septembre 1744. Il se fit recevoir docteur en médecine dans sa ville natale, et se rendit à Paris, où il se livra à l'étude des sciences naturelles. Quelques années après, il alla à Londres pour y étudier la médecine angloise. De retour à Paris, il se livra à la littérature médicale, et publia un grand nombre de traductions de l'anglais et de l'italien sur divers sujets. L'exercice de sa profession de médecin et ses travaux bibliographiques, n'empêchaient pas le docteur Gibelin de se livrer à d'autres études. En 1809, il coopéra à la formation de la société académique d'Aix, et en devint le secrétaire perpétuel. De long-temps on n'oubliera à Aix l'intérêt des rapports qu'il présentait chaque année dans la séance publique de cette académie. Ce travail lui donnait naturellement occasion de développer l'aménité de son caractère autant que la variété de ses connaissances, et les ressources de son esprit. Nul ne connut mieux que lui l'art de relever un sujet, et de louer finement, sans outre-passer la mesure. Privé de la vue dans les dernières années de sa vie, cette infirmité n'altéra en rien la tranquillité de son ame. Il n'a pas cessé de s'occuper des sciences et des lettres, et malgré son grand âge, sa mémoire

n'avait rien laissé échapper de son vaste savoir, sa critique n'avait rien perdu de sa délicatesse, ni son cœur de ses sentiments affectueux. Il est mort à Aix, le 4 février 1828. On a de lui : 1° *Expériences et observations sur différentes espèces d'air*, traduit de l'auteur anglais Priestley, 1775-1780, 9 volumes in-12 ; 2° *Expériences et observations sur différentes branches de la physique, avec une continuation des observations sur l'air*, traduites du même auteur, 1782-1787, 4 volumes in-12 ; 3° *Observations sur les maladies syphilitiques*, traduites de l'anglais de Swediaur, 1784, in-8° ; 4° *Éléments de minéralogie*, traduits de l'anglais de Kirwan, 1785, in-8° ; 5° *Observations physiques et chimiques*, d'après Fontana ; 6° *Abrégé des transactions philosophiques de la société royale de Londres*, savoir : *Histoire naturelle*, 1784, 2 vol. in-8° ; *Botanique, Physique végétale, Agriculture, Jardinage et économie rurale*, 1791, 2 vol. in-8°. Il a encore traduit plusieurs ouvrages de Félix Fontana ; les *Mémoires de la vie privée de Franklin écrits par lui-même*, 1791, in-8°, et a eu part à la traduction de l'*Histoire des progrès et de la chute de la république romaine*, de Ferguson.

GIEDROYC (Romuald, prince), général polonais, issu d'une famille qui tire son origine des anciens ducs de Lithuanie, naquit le 7 février 1750 dans le district de Braslaw (ancien palatinat de Wilna). Dédaignant de s'attacher à la cour, suivant l'usage du temps, il s'enrôla à l'âge de quinze ans, en 1765, dans le 2e régiment de l'infanterie lithuanienne. L'élévation de Stanislas-Auguste Poniatowski au trône de Pologne, les violences et l'insolence des ambassadeurs moscovites ayant mis les armes à la main des Polonais, le régiment du jeune Giédroyc passa sous les ordres du célèbre Casimir Pulaski ; il s'y distingua dans différents combats à Grodno, à Molczadz, à Beńdziez, et obtint successivement les grades de capitaine et de major. Lorsque Michel-Casimir Oginski, grand-général de Lithuanie, livra la bataille de Stolowicze (1771) aux Moscovites, commandés par le général Souvaroff, Giédroyc y déploya la plus rare bravoure, et reçut huit blessures. Après la dissolution de la confédération, et après une très longue convalescence qui le retint dans l'inactivité, il fut nommé vice-brigadier des hussards de Lithuanie. Partageant ses loisirs entre l'exercice des armes et les devoirs d'un citoyen, il fut élu, par les suffrages de ses concitoyens, nonce à la diète de Grodno en 1784. Lors de la guerre qui éclata en 1792, entre la Russie et la Pologne, Giédroyc se distingua en qualité de général-major, et combattit en Lithuanie les Russes sous les ordres de l'indolent général polonais Judycki. Le généralissime Kosciuszko, ayant levé de nouveau l'étendard de l'indépendance, le 24 mars 1794, le général Giédroyc, qui se trouvait en Lithuanie, y déploya le patriotisme le plus honorable. Il remporta un avantage considérable près d'Iwié, et tint en échec les forces supérieures des Russes, qui cherchaient à envahir la Pologne du côté de la Livonie. Le 29 juillet 1794, il se couvrit de gloire à la bataille de Salaty, en Lithuanie ; cette victoire contribua puissamment à soutenir les espérances des Polonais. Le généralissime Kosciuszko, pour récompenser le général Giédroyc, le nomma lieutenant-général, lui fit don d'une bague portant l'inscription : *La patrie à son défenseur*, et, en mémoire de la défaite des ennemis, il lui accorda l'honneur de former un nouveau régiment, portant le nom de *régiment de Salaty*, avec la faculté de nommer lui-même les officiers. Après la malheureuse bataille de Macieiowicé, où Kosciuszko fut fait prisonnier (10 octobre 1794), le sort de la Pologne fut décidé. La prise de Praga par assaut, et l'occupation de Varsovie par le farouche Souvaroff, portèrent le dernier coup ; et lorsque les restes de l'armée polonaise se réunirent à Radoszycé, le général Giédroyc, ainsi que Wawrzecki, Dombrowski, Niesiolowski et beaucoup d'autres militaires tombèrent entre les mains des Russes. Ayant recouvré sa liberté quelque temps après il se rendit à Paris, et il y fit partie, en 1796, du comité des patriotes polonais qui sollicitaient le rétablissement de la Pologne auprès de la république française : au mois de février de la même année, ce comité des patriotes envoya le général Giédroyc en Lithuanie, pour y préparer les esprits à une nouvelle confédération ; mais les événements ayant pris une autre tournure, il s'arrêta quelque temps à Dresde, et lorsqu'il rentra dans son pays, il se retira dans ses terres, et ne reparut sur la scène politique qu'en 1812. Après l'occupation de la Lithuanie par les troupes gallo-polonaises et l'établissement du gouvernement provisoire de cette province, Giédroyc fut nommé, au mois de juillet, général-inspecteur et chef d'une commission pour l'organisation de nouvelles troupes lithuaniennes. Il remplit ses fonctions avec beaucoup de zèle et de probité ; mais les désastres de la retraite des Français anéantirent les travaux du gouvernement provisoire, et Giédroyc, à la tête des débris de ses soldats, se retira avec le reste de l'armée. Après avoir traversé le Niémen, et ensuite la Wistule près de Siérakow, il fut fait prisonnier au commencement de l'année 1813, et relégué avec son fils, Joseph Giédroyc, au fond de la Russie, à Arkhangel, où il resta jusqu'à la paix définitive. L'empereur Alexandre, devenu arbitre des destinées des Polonais, le nomma membre d'un comité chargé d'une nouvelle organisation de l'armée polonaise. Le général prince Romuald Giédroyc mourut à Varsovie le 19 octobre 1824. Son fils, suivit aussi la carrière des armes, et servit avec le rang de capitaine dans les gardes de Napoléon. En 1815, il se trouvait à la bataille de Waterloo. Il vit aujourd'hui dans la retraite en Pologne.

GIFFORD (William), naquit à Ashburton dans le Devonshire, en avril 1757. Ayant perdu son père et sa mère à l'âge de treize ans, il fut mis en apprentissage chez un cordonnier. Dès cette époque, il avait montré une ardeur extraordinaire pour les mathématiques et pour la poésie : dépourvu des moyens d'acheter du papier et des plumes, il écrivait sur des lanières de cuir avec un poinçon. Quelques bagatelles poétiques échappées à sa plume novice attirèrent l'attention de W. Cookesley, chirurgien, qui s'intéressa si vivement au jeune auteur qu'il ouvrit une souscription pour qu'il pût acquitter son apprentissage, et apprendre l'écriture et la grammaire anglaise. Il fit des progrès si surprenants que ses protecteurs résolurent de l'envoyer à l'université d'Oxford, où ils lui procurèrent une place de lecteur de la *Bible* au collége d'Exeter. Vers cette époque il commença sa traduction de *Juvénal* qu'il se proposa de publier par souscription, mais il y renonça ensuite, jugeant cette entreprise encore au-dessus de ses forces. Ayant fait la connaissance du comte Grosvenor, dont il accompagna le fils dans deux voyages sur le continent, ce dernier lui assura enfin une existence aisée et indépendante. Le premier ouvrage qu'il publia fut une satire contre les mauvais poëtes de l'école *Della Crusca*. En 1778, les imitateurs de Pope continuant à fatiguer l'oreille par la monotonie de leurs lieux communs poétiques, on vit paraître une coterie (club), qui obtint une grande vogue, en célébrant l'amour platonique, l'amitié sentimentale, et en substituant enfin l'affectation et les *concetti* des Italiens à l'élégante concision des modèles classi-

ques. La coterie *della Crusca* était une association de beaux esprits, et de femmes à prétention, métamorphosés en bergers et en bergères de salons,

Formés sur le brillant modèle
De ces bergers galants qu'a chanté Fontenelle.

Semblables à Don Quichotte et à Sancho, qui avaient adopté les noms de *Quichotis* et *Pancino*, M. Merry signait *Della Crusca*, Mme Robinson *Laura-Maria*, Mmes Piozzi *Anna-Mathilda*, *Adney-Yenda*, etc. L'un devait remplir le rôle d'Horace, et justifier son titre par des épîtres à ses amis, et des odes à la lune; un autre celui d'Anacréon, et composer des stances à Délia. Mme Robinson fut surnommée *la Sapho anglaise*. Cette coterie publia un recueil de ses vers, que Mme Robinson fit précéder d'une préface. Peu de temps après, ces poésies fugitives furent partiellement insérées dans les journaux littéraires de Londres, où les Anacréons et les Saphos trouvèrent de complaisants louangeurs. On vit se reproduire l'aventure de la *Métromanie*. *Anna-Mathilda*, prenant le caractère d'une muse invisible, inspira, par ses vers, à quelque auteur inconnu, une tendre passion qui, pendant un temps assez considérable, s'exhala dans des sonnets réciproques. Il faut convenir que parmi les poésies pleines d'affectation de Mmes Robinson et Piozzi, l'on rencontre quelques couplets harmonieux, quelques pensées ingénieuses, quelques sentiments passablement délicats rendus d'une manière agréable; mais au fort de l'ivresse de ces petits succès, une voix satirique se fit tout à coup entendre, celle de M. Gifford, qui s'attacha à ridiculiser sans exception toutes les poésies du nouveau Parnasse. La *Baviade*, suivie de la *Méviade*, parut et désenchanta tous les admirateurs des odes, sonnets, épîtres, etc., de M. Merry et de ses muses. La *Baviade* est une ingénieuse paraphrase de la première satire de Perse; on y remarque toute la correction de Juvénal, mais exempte de l'indécence et des déclamations qui règnent dans les satires de ce poëte. Les notes marginales forment un commentaire encore plus mordant que le texte, révèlent une multitude de détails sur les personnes, et contiennent des citations qui justifient l'inexorable sévérité du poëte. La coterie florentine ne fut pas le seul objet des attaques de Gifford; il a encore passé en revue, dans sa nouvelle *Dunciade*, les plats auteurs dramatiques, tels que O'Reese, Morton et Reynolds, dont il démontre la triviale absurdité. La *Méviade*, qui n'est que le supplément de la *Baviade*, donna le coup de grâce à tous ces poëtes qui avaient crié d'abord que M. Gifford n'était qu'un esclave salarié pour poursuivre de ses insultes leur char de triomphe. Ces deux satires n'ont conservé que le mérite du style; et inspirent aujourd'hui peu d'intérêt. M. Gifford a traduit Juvénal en vers anglais, avec une heureuse liberté d'expression qui n'exclut pas le mérite poétique. Il a publié d'excellentes éditions de Massinger, de Ben Johnson et Schirley; mais il est plus particulièrement connu comme principal éditeur du *Quarterly Review*. Il a renoncé à la poésie pour devenir le législateur des poëtes. Pour prouver qu'il avait quelque droit de protester, au nom du goût contre le pathos et le bathos des disciples *Della Crusca*, M. Gifford a inséré dans ses notes, sur la *Méviade*, deux élégies pleines de grâce et de sentiment; celle qui commence par ces mots : *I wish I was where Anna lies*, offre une simplicité touchante qui rappelle celle du regret des deux jeunes moines pour Imogène, dans la pièce de *Cymbeline*. On a de lui : 1° *La Baviade*, 1794, in-8°; 2° *La Méviade*, 1795, in-8°; la neuvième édition de ces deux satires a paru en 1813; 3° *Les Satires de Juvénal, traduites en vers anglais, avec des notes*, 1802, in-4°; 4° *Examen des critiques sur la traduction de Juvénal*, 1803, in-4°; 5° *Supplément à ce dernier ouvrage*, 1804, in-4°; 6° *Les poésies de Massinger avec des notes*, 1808, 4 vol. in-8°; 7° *Les Œuvres de Ben Johnson*, etc.

GIFFORD (Robert, lord), pair d'Angleterre, naquit à Exeter, le 24 février 1779, d'une famille peu fortunée. Son père qui était marchand de drap, le fit élever à Alphington, et le mit en apprentissage à l'âge de seize ans chez un procureur d'Exeter. Après avoir grossoyé quelques années dans l'étude de cet homme de loi, il vint à Londres en 1800, travailla chez un avocat nommé Robert Bayley, et débuta lui-même au barreau, le 12 février 1808. Ses talents distingués ayant appelé sur lui l'attention du gouvernement, il fut nommé successivement solliciteur général, le 9 mai 1817, et élu peu de temps après député pour le bourg pourri de Eye dans le comté de Suffolk. Dans ces deux postes, Robert Gifford se distingua particulièrement par une connaissance très approfondie des lois écossaises, qui lui valut plus tard le poste d'orateur député à la chambre des lords. Nommé, deux années après, attorney général, ce fut en cette qualité qu'il porta la parole contre les accusés du complot de *Cato-Street* (avril 1820). Bientôt une cause plus importante appela sur lui l'attention publique: Gifford fut chargé conjointement avec sir J. Copley de soutenir le *bill d'accusation* présenté à la chambre des pairs contre la reine. Il s'acquitta des devoirs qui lui étaient confiés avec cette modération, apanage ordinaire du ministère public en Angleterre. « En remplissant, milords, les devoirs que » m'impose ma charge, dit-il en s'adressant à la » haute chambre, j'éprouve du moins la consolation » de n'avoir point à m'adresser aux passions de vos » seigneuries, et de pouvoir m'abstenir de tout ce » qui tendrait à aggraver le sort de la personne auguste sur laquelle vous allez prononcer un jugement. » L'orateur fut très faible dans l'exposition des charges qu'il avait à faire valoir contre l'accusée, mais il fut très brillant dans sa réplique qui dura deux jours (27 et 28 octobre 1820). Gifford fut appelé quatre années plus tard au poste éminent de président de la cour des *common Pleas*, et il reçut de l'université de Cambridge le diplôme honoraire de licencié ès-lettres (M. A.). Enfin il fut créé pair d'Angleterre sous le titre de baron de Saint-Léonard, et député orateur à la haute chambre. L'université d'Edimbourg lui offrit l'année suivante le grade honoraire de docteur en droit. Quelques mois après il fut élevé au poste de maître des rôles. Attaqué d'une inflammation gastrique, lord Gifford est mort à Douvres, le 4 septembre 1826, âgé de quarante-huit ans. Il avait épousé, le 6 avril 1816, la fille d'un ministre du Devonshire. Il laisse trois fils et trois filles. L'aîné, Robert-Francis, est appelé à la pairie sous le titre de baron de Saint-Léonard. Lady Gifford a mis au jour un quatrième fils très peu de temps après la mort de son mari.

GIL (le Père), moine espagnol qui a joué un rôle important dans les événements politiques de sa patrie, naquit de parents pauvres à Aracena, dans les montagnes de l'Andalousie vers 1747. Il entra fort jeune dans l'ordre de saint François, et y fit ses études, dont il profita, au point d'acquérir en peu d'années une grande réputation comme prédicateur, en même temps qu'il était très considéré parmi ses confrères pour ses talents et son savoir. Il parvint rapidement à la dignité de provincial, et assista, en cette qualité, à une assemblée tenue à Rome pour la nomination d'un général des frères mineurs. A son retour en Espagne, son caractère altier et violent,

se montra à découvert, sans doute par suite de l'accueil flatteur qu'il avait reçu à Rome du pape et des cardinaux. Il se fit un si grand nombre d'ennemis dans son couvent qu'il fut obligé de se démettre du provincialat, dont il conserva cependant les honneurs et les prérogatives. Il se rendit alors à la cour, accueilli avec beaucoup d'égards, il y eut de nombreux succès comme prédicateur, fut bientôt nommé historiographe du royaume, et chargé de rectifier et de continuer l'histoire de Mariana. Le marquis de Villa-Franca l'honora de son amitié et lui donna un logement dans son hôtel, où le père Gil poursuivait ses recherches historiques lorsqu'il fut soupçonné d'être l'auteur d'un pamphlet anonyme dirigé contre la reine d'Espagne et le prince de la Paix; il fut enfermé dans une maison de correction. Son innocence ayant été reconnue au bout de deux ans, le prince de la Paix lui fit rendre la liberté et le réintégra dans la charge d'historiographe, mais il fut envoyé dans son couvent de Séville sous la surveillance de ses supérieurs. Le prince de la Paix avait de fortes raisons de croire que le père Gil avait en effet coopéré à la rédaction du pamphlet, mais le caractère débonnaire de ce prince le porta à pardonner a son ennemi. En 1808, lorsque les Français s'avancèrent vers le nord de l'Espagne, le père Gil, quoiqu'âgé de plus de soixante ans, sortit de sa retraite et se mit à la tête de l'insurrection. Il devint membre et secrétaire-général de la junte de Séville, et contribua puissamment à électriser l'Andalousie et à faire marcher les milices pour renforcer le corps de Castaños, qui dut, en grande partie, son triomphe a Baylen, sur le général Dupont, à l'activité de la junte dont le pere Gil était le membre le plus influent. Ce moine recevait dans sa cellule les ministres et les généraux espagnols et anglais pendant ses repas, et montrait une grande présence d'esprit dans ses réponses a leurs rapports ou notes diplomatiques, et une grande connaissance des affaires et des hommes. Il fit traduire en espagnol et adopter le fameux plan rédigé par le général Dumourier, pour la guerre de partisans en Espagne, sous le titre de *Partidas de guerrillas*, et il contribua, par des mesures efficaces, à en assurer l'exécution. On ne peut s'empêcher de remarquer encore une fois que partout où les armées françaises ont trouvé de grandes résistances, ce fut presque toujours a des Français qu'elles durent leurs revers. Le P. Gil contribua aussi beaucoup a établir des relations d'amitié avec les puissances européennes, alors en guerre avec la France, et forma avec elles des alliances utiles. Il se rendit lui-même, en qualité d'ambassadeur, en Sicile, et, dans cette mission, il servit bien la cause de l'insurrection espagnole. Il s'était flatté d'être, à son retour, nommé président de la régence établie à Cadix, mais les hommes les plus influents du parti redoutaient trop le caractère ambitieux du moine franciscain pour lui confier un poste aussi éminent, qu'ils donnèrent au cardinal de Bourbon, précisément en raison de sa nullité. Dès lors, le P. Gil rentra dans la vie privée, et l'on assure qu'il a continué à s'occuper de recherches historiques. D'après la carrière parcourue par ce prêtre, on peut croire qu'il ne s'est montré patriote que par ambition, et que l'esprit de vengeance contre la reine et le prince de la Paix entra pour beaucoup dans la résistance qu'il opposa a l'invasion des armées françaises. Les cortès de Cadix nous semblent avoir agi sagement en repoussant les prétentions d'un moine qui, oubliant les vœux d'humilité, d'obéissance et de pauvreté, ne songeait qu'à commander et à exercer le pouvoir absolu. Toutefois, il faut convenir qu'un tel homme n'était pas fait pour le cloître. Nous ignorons s'il vit encore; il n'a d'ailleurs joué aucun rôle politique depuis la rentrée de Ferdinand en Espagne, en 1814.

GILBERT (Nicolas-Pierre), né à Brest, en 1751, fit ses premières études à Quimper et à Vannes, et étudia ensuite la chirurgie dans sa ville natale. En 1770, il fit une campagne dans les Indes orientales, et ne cessa pendant toute la traversée d'être tourmenté du scorbut et du mal de mer, ce qui l'obligea de quitter le service de santé de la marine lors de son retour a Brest, où, à son arrivée, il remporta un prix de chirurgie. Il vint a Paris étudier la médecine, et, pour y subsister, il se mit à enseigner les mathématiques, répétant chaque jour a ses élèves la leçon qu'un ami lui avait donnée la veille. Depuis cette époque, il a cultivé cette science par goût et avec succès. Après avoir pris le bonnet de docteur à Angers, car, a cette époque, il fallait encore plus de fortune que de savoir pour se faire recevoir a Paris, il se rendit a Landernau pour y exercer. Une *Topographie médicale* de cette ville et de ses environs, qu'il adressa à la société royale de médecine, lui valut un premier prix, consistant en une médaille d'or, avec laquelle il reçut le titre de membre correspondant de cette société justement célèbre. Lorsque le typhus naval de l'escadre de M. Delamothe se propagea dans la ville de Brest, il fut requis pour aller donner ses soins aux victimes de ce fléau, sous les ordres de Poissonnier Desperrières. Il contracta lui-même la maladie, et ne recouvra la santé que très lentement. Le titre de médecin de la marine a Landernau fut sa récompense. Quatre places de l'hôpital ayant été données par le ministère à des médecins de Paris, pour dédommager Gilbert, on lui accorda 1,200 francs de gratification et de flatteuses paroles. Il se rendit à Morlaix, où on le nomma médecin des épidémies, et deux ans après, a Rennes, où, lorsque la révolution éclata, appelé à des fonctions municipales, il les remplit avec zèle. En 1792 et 1793, il était président du département, et il fit tout pour que les intérêts nouveaux blessassent le moins possible les intérêts anciens; il rédigea et signa le premier les arrêtés contre la convention, et se rendit à Paris pour déclarer à cette assemblée qu'elle avait perdu la confiance de la nation. De retour a Rennes, sans avoir pu remplir cette mission, il refusa de venir remplacer Lanjuinais, dont il avait été nommé suppléant. Bientôt poursuivi par les ordres de la convention, il se réfugia chez des paysans bas-bretons; il fut déclaré émigré, et ne sortit de sa retraite que pour apporter sa tête et son innocence, afin de sauver sa famille compromise par sa fuite. Pendant une captivité de sept mois et demi, il composa un ouvrage *sur la concordance entre les nouveaux et les anciens poids et mesures*, qui obtint le premier prix proposé par le gouvernement. Acquitté par le tribunal révolutionnaire, il vint a Paris, et fut envoyé à Saint-Pol-de-Léon, en qualité de médecin de l'hôpital militaire. Huit mois après, il fut désigné pour diriger le service médical de l'armée de Sambre-et-Meuse, nommé médecin en chef du Val-de-Grâce un an après, puis médecin en chef de l'armée de Saint-Domingue, où il contracta la fièvre jaune. Nommé ensuite médecin principal au camp de Montreuil, il fut, en 1806, appelé a la grande armée; puis, en 1808, a l'armée du Rhin, en qualité de médecin en chef. Pendant son séjour à Vienne, il mit le plus grand zèle à visiter les nombreux hôpitaux qu'il avait fallu établir. Le mauvais état de sa santé lui fit demander un congé de trois mois. Lorsque la grande armée entra en campagne, en 1812, M. le baron Desgenettes, son chef, le laissa à Kœnisberg pour lui épargner les fatigues d'une campagne si pénible. Quand les dé-

bris de la grande armée, arrivèrent dans cette ville, Gilbert recueillit dans son logement plusieurs des malheureuses victimes de l'âpreté d'un climat glacé. M. le baron Desgenettes ayant été fait prisonnier à Wilna, Gilbert fut nommé médecin en chef de la grande armée, le 1er janvier 1813, par M. le comte Daru. Mais, au bout d'un mois, ses infirmités l'obligèrent à demander la permission de rentrer en France, où, trois mois après, il fut nommé médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce. Il est mort, le 19 décembre 1814, dans une honorable indigence. Ses vertus privées ont été méconnues et même obscurcies dans la *Biographie universelle* par un homme (le docteur Chaumeton) que de vives souffrances ont rendu quelquefois injuste. On a de Nicolas-Pierre Gilbert : 1° *Les Théories médicales modernes comparées entre elles, et rapprochées de la médecine d'observation*, Paris, an 7, in-8°; 2° *Histoire médicale de l'armée française à Saint-Domingue, en 1802, ou Mémoire sur la fièvre jaune*, Paris, 1803, in-8°; 3° *Tableau historique des maladies internes de mauvais caractère qui ont affligé la grande armée dans la campagne de Prusse et de Pologne, et notamment de celles qui ont été observées dans les hôpitaux militaires et les villes de Thorn, Bromberg, Fordon et Culm, dans l'hiver de 1806 à 1807, le printemps et l'été de 1807; suivi de Réflexions sur les divers modes de traitement de ces maladies adoptés par les médecins français et allemands*, Berlin, 1808, in-8°. Il a fait, en outre, des mémoires sur la fièvre de Pologne et sur plusieurs autres points de la science, qui sont insérés dans les journaux de médecine. Il a travaillé au *Dictionnaire encyclopédique*, et écrit sur diverses questions politiques.

GILBERT (François-Hilaire), vétérinaire, naquit à Châtellerault, en 1757, et mourut, le 8 septembre 1800, en Espagne, dans un village de la Castille. Destiné par ses parents à la carrière judiciaire, et envoyé à Paris pour y étudier les lois, il fut entraîné par ses dispositions naturelles qui le portaient vers la médecine. Bientôt son goût se décida pour l'art vétérinaire, et, à force de zèle, il obtint sans protection une place d'élève à l'école d'Alfort. Non content de scruter tous les secrets de l'hippiatrique, il voulut s'élever au dessus de la condition ordinaire des hommes qui cultivent cet art, et s'adonna dans le même temps aux belles-lettres et à la littérature: aussi fut-il compris dans la première formation de l'Institut. Le gouvernement lui confia aussi la mission d'organiser et de diriger les établissements agricoles de Sceaux, de Versailles et de Rambouillet. A l'époque de la destruction des deux premiers, il consacra tous ses soins à celui de Rambouillet, destiné uniquement à l'éducation des mérinos, qu'il prévoyait bien devoir influer beaucoup un jour sur la prospérité de l'industrie et du commerce de la France. En 1797, le directoire le chargea d'aller en Espagne pour faire choix d'un certain nombre de mérinos, qu'il avait été autorisé, par le traité de Bâle, à extraire de la péninsule. Gilbert accepta avidement une mission qui le mettait à même de rendre un service important à son pays; mais l'abandon dans lequel il fut laissé au sein de l'Espagne, où le gouvernement, malgré ses instances réitérées, négligea toujours de lui faire passer les sommes nécessaires pour remplir les marchés qu'il avait contractés, altéra sa santé, déja dérangée par les fatigues, et lui causa une maladie qui le conduisit au tombeau. La France perdit en lui un bon citoyen, et les sciences naturelles un de leurs plus ardents propagateurs. Il a inséré des articles dans *la Décade*, le *Magasin encyclopédique* et la *Feuille du cultivateur*. L'article *Bestiaux au vert*, dans le *Cours d'agriculture de Rozier*, a été rédigé par lui et par M. Huzard de la Bergerie. Diverses sociétés savantes ont couronné cinq de ses mémoires. On a encore de lui : 1° *Traité des prairies artificielles*, Paris, 1790, in-8°; *ibid.*, 1802, in-8°; 2° *Recherches sur les causes des maladies charbonneuses dans les animaux, et sur les moyens de les combattre et de les prévenir*, Paris, an 3, in-8°; 3° *Instruction sur le vertige abdominal, ou indigestion vertigineuse des chevaux*, Paris, 1795, in-8°; 4° *Instruction sur le claveau des moutons*, Paris, 1796, in-8°; 5° *Instruction sur les moyens les plus propres à assurer la propagation des bêtes à laine de race d'Espagne, et la conservation de cette race dans toute sa pureté*, Paris, 1797, in-8°; 6° *Mémoire sur la tonte du troupeau national de Rambouillet, la vente de ses laines et de ses productions disponibles*, Paris, 1797, in-4°.

GILBERT DE VOISINS (Pierre-Paul-Alexandre), fils, petit-fils et arrière petit-fils de magistrats, tous recommandables par leur savoir et leurs services envers l'état, naquit le 23 avril 1773. Son père, président à mortier, périt, en novembre 1794, sous la hache révolutionnaire. P.-P.-A. de Voisins fut destiné, dès son enfance, à parcourir la carrière de la magistrature, mais la révolution vint momentanément contrarier ses projets. Trop jeune encore pour ne pas suivre les conseils, peut-être les ordres de ses proches, il émigra avec quelques uns d'entre eux, servit dans l'armée de Condé, et ne rentra qu'après le 18 brumaire. Bonaparte, qui aimait à s'entourer des hommes qui portaient des noms autrefois illustres, lui fit rendre tous les biens immenses de sa famille qui avaient été confisqués, et le fit nommer, quelque temps après, juge suppléant au tribunal de première instance de Paris. En 1810, il fut nommé, par décret, président à la cour d'appel, et, le 14 août 1813, il fut fait maître des requêtes. A l'époque de la restauration, il fut envoyé, par Monsieur, aujourd'hui Charles X, en qualité de commissaire extraordinaire, dans la 12e division, pour rallier les esprits à la royauté. Il fut nommé, pendant les cent jours, premier président de la cour impériale, conseiller-d'état, officier de la légion d'honneur, comte de l'empire, et enfin pair de France, honneurs qu'il accepta. Rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la liberté individuelle, son rapport fut vivement combattu, et le projet ne passa qu'avec des amendements au profit de la liberté individuelle. Au second retour du Roi, il perdit les places et les distinctions qu'il avait obtenues sous le court régime des cent jours. Nommé, en 1822, membre de la chambre des députés par la ville de Paris, il y défendit avec énergie les libertés nationales. On a de M. Gilbert de Voisins : *Procédure contre l'institut et les constitutions des jésuites*, Paris, 1823, in-8°.

GILCHRIST (Octavius), né à Twickenham, en mars 1779, fut d'abord destiné à l'église, et passa dans ce but deux ans au collège de la Madeleine à Oxford. Il quitta cet établissement pour former avec un de ses parents une maison de commerce à Stamford, dans le comté de Lincoln. Ce parent étant mort, Gilchrist continua seul les affaires. Malgré ses occupations commerciales, il consacra une partie de son temps aux lettres, et il acquit une connaissance étendue des ouvrages des anciens écrivains anglais. Il fut, en 1802, reçu membre de la société des antiquaires de Londres. Il est mort à Londres, le 30 juin 1823. Gilchrist n'a produit aucun ouvrage important, et n'a guere fait usage de ses connaissances que dans de minces controverses littéraires. On a de lui : 1° *Examination of the charges of ben Johnson's enmity towards Shakspeare*, 1808, in-8°; 2° *The poems of Richard Corbet, bishop of Norwich, with notes, and a life of the author*, 1808,

in-8°; 3° *Letter to W. Gifford, on a late edition of Ford's plays*, 1811, in-8°. Quelques années avant sa mort, Gilchrist avait annoncé qu'il donnerait une nouvelle édition des anciennes pièces de théâtre; mais il en fut éloigné par la publication d'une collection qui portait le même titre. Gilchrist a coopéré au *Quarterly review*, au *Monthly mirror*, au *Censura litteraria* et autres ouvrages périodiques.

GILIBERT (Jean-Emmanuel), né à Lyon, le 21 juin 1741, devait embrasser l'état ecclésiastique pour obéir au vœu de ses parents; mais celui de la nature l'emporta, et, comme tant d'autres hommes devenus célèbres en médecine ou en histoire naturelle, Gilibert préféra les vérités palpables des sciences exactes aux vagues et stériles discussions de la théologie. Il alla donc, en 1760, étudier la médecine à Montpellier, où il soutint, deux ans après, sous la présidence de Charles Leroy, une thèse sur la puissance de la nature pour la guérison des maladies, sujet alors fort à la mode, mais qui commence heureusement à ne plus y être depuis que la médecine essaie de se débarrasser de toutes les entités et de toutes les abstractions dont on l'a encombrée durant tant de siècles. Après avoir reçu le bonnet doctoral, Gilibert revint à Lyon, et se fixa, pour y exercer sa profession, à Chazay, petit village situé près de cette ville. Désigné quelque temps après par Haller aux ministres de Pologne et de Portugal, qui l'avaient consulté tous deux sur le choix d'un sujet capable de fonder une école de botanique, il se décida pour la Pologne, et partit en 1775. Arrivé à Grodno, il y établit un jardin de botanique, et attira un grand concours d'élèves par ses leçons de médecine clinique. Lorsque l'université fut transférée à Wilna, Gilibert l'y suivit, et remplit avec honneur, dans cette nouvelle résidence, la chaire d'histoire naturelle et de matière médicale. Mais la rigueur du climat de Lithuanie, l'état de sa santé ruinée par le travail et par une maladie cruelle, enfin les persécutions auxquelles il fut en butte de la part d'une foule d'ennemis dangereux, toutes ces causes réunies le déterminèrent à demander sa retraite que le gouvernement polonais lui accorda. Il partit en 1783, emportant les regrets du roi Stanislas, qui l'avait toujours honoré d'une bienveillance particulière. Arrivé à Lyon, il y fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu, médecin en chef des épidémies, professeur au collége de médecine, et membre de l'académie. Il y vivait heureux, entouré d'amis qui l'estimaient et de disciples qui le chérissaient, lorsque les qualités mêmes qui lui avaient mérité l'estime de ses concitoyens vinrent troubler sa tranquillité et renverser tout l'édifice de son bonheur. En effet, les vertus et les lumières qu'il déploya dans la place de maire, à laquelle il avait été porté par les suffrages des Lyonnais, ne purent le mettre à l'abri de persécutions, et il fut jeté dans un cachot. Rendu à la liberté, il ne le fut point au repos, car la présidence de la commission départementale, qu'il accepta pendant le fameux siége de Lyon, ouvrit devant lui une carrière de proscriptions. Obligé de fuir, à la prise de la ville, il erra d'asile en asile pendant dix-huit mois, au bout desquels seulement il put rentrer sans crainte dans sa patrie, et y jouir de la considération que son patriotisme, son dévouement et ses rares talents lui avaient méritée. La place de professeur d'histoire naturelle à l'école centrale lui fut décernée, et il la remplit de manière à justifier la confiance de l'administration. La mort le surprit, le 2 septembre 1814, après quatre ans de souffrances causées par une affection arthritique et goutteuse. Son nom a été donné par Ruiz et Pavon à un genre de plantes (*gilibertia*) de la famille des araliacées. On doit à Gilibert: 1° *Les Chefs-d'œuvre de M. Sauvages, ou Recueil de dissertations de cet auteur qui ont remporté le prix dans différentes académies*, Lyon, 1770, 2 vol. in-12. A la suite de cette traduction, Gilibert a donné un mémoire de lui *sur les alaitements mercenaires considérés comme une cause puissante de dépopulation*; 2° *L'Anarchie médicinale, ou la Médecine considérée comme nuisible à la société*, Neufchâtel, 1772, 3 vol. in-12. Cet ouvrage remarquable offre une peinture exacte et animée des inconvénients de la médecine qui tiennent à l'ignorance ou aux vices de ceux qui l'exercent. Gilibert a développé quelques unes de ses idées dans une lettre à Tissot, datée de 1792, qui a été insérée dans divers journaux; 3° *Flora Lithuanica inchoata*, Grodno, 1781, 2 vol. in-12; 4° *Indagatores naturæ in Lithuaniâ*, Wilna, 1781, in-8°; 5° *Exercitium botanicum in scholâ principè universitatis Vilnensis peractum*, Wilna, 1782, in-12; 6° *Prælectiones Antonii de Haen*, Lyon, 1784, 2 vol. in-4°; 7° *Caroli Linnæi, botanicorum principis, systema plantarum Europææ*, Lyon, 1785, 4 vol. in-8°; 8° *Caroli Linnæi fundamentorum botanicorum pars prima*, Lyon, 1786, 2 vol. in-8°; 9° *Abrégé du système de la nature de Linnée*, Lyon, 1802, in-8°. Il n'a paru de cet ouvrage que le premier volume contenant les mammifères. Ce n'est qu'une compilation; 10° *Démonstrations élémentaires de botanique*, Lyon, 1789, 3 vol. in-8°; *ibid.*, 1796, 4 vol. in-8° et 2 volumes in-4° de planches. Cet ouvrage n'est autre que celui qu'avaient déjà publié Marc-Antoine-Louis Claret de la Tourette et Rozier (1766, 2 vol. in-8°; 1773, 2 vol. in-8°), mais entièrement refondu et rédigé sur un plan plus vaste. C'est un des meilleurs livres élémentaires de botanique que nous possédions; 11° *Exercitia phytologica, quibus omnes plantæ Europææ quas vivas invenit in variis herbationibus, in Lithuaniâ, Galliâ, Alpis, analysi nova proponuntur, ex typo naturæ describuntur, novisque observationibus, tempore florendi, usibus medicis et œconomicis, propriâ auctoris experientiâ notis*, Lyon, 1792, 2 volumes in-8°; 12° *Histoire des plantes d'Europe, ou Eléments de botanique pratique*, Lyon, 1798, 2 volumes in-8°; *ibid.*, 1806, 3 volumes in-8°; 13° *Le Calendrier de Flore*, Lyon, 1809, in-8°; 14° *Adversaria medico practica prima, seu annotationes clinicæ quibus præcipuè naturæ medicatricis jura vindicantur, artisque priscæ simplicitas numerosis peculiaribus observationibus stabilitur*, Lyon, 1791, in-8°; trad. en allemand par E.-B.-G. Hébenstreit, Leipsick, 1792, in-8°. Gilibert revient avec complaisance sur le sujet qu'il avait déjà traité autrefois à Montpellier. Admiration presque aveugle pour les anciens, et profond respect pour une prétendue nature médicatrice qui n'exista jamais que dans l'imagination des ontologistes, tels étaient ses premiers principes médicaux. En médecine, il suivit le torrent du siècle, et ne s'éleva pas à la même hauteur qu'en histoire naturelle; 15° *Le Médecin naturaliste, ou Observations de médecine et d'histoire naturelle*, Lyon et Paris, 1800, in-12; trad. en allemand, Nuremberg, 1807, in-8°; continuation du même sujet. L'auteur y signale avec énergie les inconvénients et les dangers de la polypharmacie introduits par les galénistes et les arabistes.

GILJ (Filippo-Luigi), chanoine de la basilique du Vatican, et directeur de l'observatoire fondé par Grégoire XIII, né à Corneto, le 14 mars 1736, cultiva avec succès l'histoire naturelle, la botanique et surtout l'astronomie. Il avait formé un musée d'histoire naturelle dans lequel il recueillit les richesses que renfermait celui du père Tommaso Gabrini, et qu'il a donné avant de mourir à la bibliothèque Lancisiana. Gilj est mort à Rome, le 13 mai 1821. Il a publié: 1° *Dissertazione sulle macchine igrometriche*, 1775, in-8°; 2° *Agri romani*

historia naturalis, etc., *ibid.*, 1781, in-8°; 3° *Memoria sopra un fulmine cadato in Roma*, *ibid.*, 1782, in-8°; 4° *Fisiogenografia, ossia delineazione de' generi naturali divisi in sei classi*, etc., Rome, 1785, in-8°; 5° *Osservazione filologiche sopra alcune piante esotiche introdotte in Roma*, 1789-1792, in-8°; 6° plusieurs mémoires sur divers objets de physique, particulièrement des observations météorologiques faites à Rome, avec des notes sur quelques instruments employés à cet objet; 7° il a donné une nouvelle édition de l'*Architettura della basilica di Santo-Pietro in Vaticano*, expliquée en trente-deux planches par Martino Ferraboschi, Roma, 1812. Il a laissé plusieurs manuscrits, entre autres un *Traité sur les paratonnerres* et la *Vie du célèbre Zobagha.*

GILLIES (John), célèbre helléniste, né en 1750, dans l'ancienne ville épiscopale de Brechin, au comté d'Angus en Ecosse. Ses études, commencées dans cette ville, s'achevèrent à l'université de Glascow, qu'illustraient alors entre autres professeurs Smith, successeur de Hutcheson, Moor, Millar et Simpson. On remarqua surtout les progrès du jeune Gillies dans la morale, dans l'art d'écrire sa propre langue, et dans l'étude de celle des Grecs. Dès cette époque il donna, chez les anciens, la préférence aux orateurs et aux poëtes; et, chez les modernes, aux philosophes, ainsi qu'aux historiens anglais ou français. Après avoir remporté des prix nombreux à l'université, il fit imprimer quelques essais dont l'érudition et l'élégance commencèrent sa réputation. Il accompagna, en qualité d'instituteur, le fils du comte de Hopetoun, dans diverses contrées de l'Europe, et particulièrement dans celles qui partagent avec la Grande-Bretagne presque tout l'honneur de la civilisation moderne, c'est à dire en France, en Allemagne, et même en Italie. Il travailla beaucoup, durant ces années passées sur le continent. Il y parvint à parler l'allemand et le français, avec autant de facilité que l'anglais même, et c'est alors qu'il composa un de ses principaux ouvrages. Après la mort de Robertson, le docteur Gillies fut nommé historiographe du royaume d'Ecosse, avec un traitement de 200 livres sterling. Jouissant alors d'une plus grande aisance, il se maria, et vint se fixer à Londres. La plupart de ses ouvrages sont très estimés; ce sont. 1° *Défense de l'étude et de la littérature classiques*, celui des essais de sa première jeunesse, par lequel il a préludé honorablement dans la carrière littéraire; 2° *Harangues de Lysias et d'Isocrates*, 1778, in-4°. Le docteur Gillies voulant compléter, en quelque sorte, la connaissance de la jurisprudence et des mœurs athéniennes, regarda Lysias comme fournissant plus de renseignements, sous ce double rapport, que les comédies même d'Aristophane; quant à Isocrates, il le considérait comme un des meilleurs moralistes ou publicistes de l'ancienne Grèce, et comme un modèle d'élégance. Les dissertations pleines de recherche et de justesse, qui précèdent ces harangues, n'ont pas moins de mérite que la traduction même; elle fut accueillie avec une approbation universelle; 3° *Histoire de l'ancienne Grèce, de ses colonies et de ses conquêtes, jusqu'à la division de l'empire macédonien*, 1785, 2 vol. in-4°; la cinquième édition anglaise est de 1789, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en allemand et en français, mais il a eu peu de succès en France; les Anglais, au contraire, le regardent comme un de leurs meilleurs ouvrages historiques. 4° *Aperçu du règne de Frédéric II, roi de Prusse, et parallèle de ce prince avec Philippe II de Macédoine*, 1789, in-8°; l'auteur avait visité Berlin et Postdam; il a rendu instructif ce parallèle fait après la mort de Frédéric; 5° *Morale et politique d'Aristote, traduites du grec avec des notes, et une analyse générale des écrits du précepteur d'Alexandre*, 1797, 2 vol. in-4°; seconde édition avec un supplément, 1804, 2 vol. in-8°. Le docteur Gillies a beaucoup étudié Aristote; il lui trouve autant d'originalité que de solidité ou de profondeur, et si on l'en croyait, l'Occident, fatigué de l'aveugle engouement de l'ancienne école pour Aristote, redeviendrait péripatéticien; cette traduction, dont les difficultés ont été surmontées avec un rare bonheur, n'est pas moins remarquable par la précision et par la convenance du style; 6° *Histoire du monde depuis Alexandre-le-Grand jusqu'à Auguste*, 1807, 2 vol. in-4°; nouvelle édition, 1817; 7° *Mémoires du R. G. Whitfield*, in-8°. — Gillies (R. P.), neveu du précédent, a publié: 1° *Childe Alarique, rêverie poétique*, 1813, in-4°; 2° *Les confessions de sir Henri Longueville, nouvelle*, 2 vol. in-12; 3° *Nouvelles allemandes*, 1826, 4 vol. in-8°. Ces nouvelles sont extraites particulièrement de Mme Pichler, de Hofmann, de Lamotte Fouqué, de Housse, etc. Il a encore traduit plusieurs scènes de tragédies allemandes et danoises, qui ont été insérées dans le *Blackwood's Magazine.*

GIMBERNAT (Don Carlos de), savant Espagnol, fils du célèbre chirurgien du même nom, connu par ses découvertes sur les hernies et par une nouvelle méthode d'opérer, naquit en Catalogne vers l'année 1770. Il fit son éducation médicale à Barcelone, et se voua entièrement à l'histoire naturelle et à la chimie. Envoyé en qualité de pensionnaire du roi d'Espagne dans les pays étrangers, il parcourut successivement l'Angleterre, l'Allemagne et la France. A son retour en Espagne, il fut nommé sous-directeur du cabinet d'histoire naturelle de Madrid. Il quitta de nouveau sa patrie, vint en France, et visita les écoles et les mines de l'Allemagne. En passant à Munich, un hasard lui procura l'occasion de voir le feu roi de Bavière, alors électeur, et de s'entretenir avec lui; ce prince le prit en affection, et le nomma, quelques années après, conseiller-d'état honoraire, avec une pension de 6,000 francs. Dès l'aurore de la révolution d'Espagne, M. Gimbernat, alors en Allemagne, s'attacha au parti du roi Joseph, par la conviction intime qu'il avait de l'impossibilité où était l'Espagne de se régénérer elle-même, après avoir été depuis tant de siècles abrutie par le despotisme et la superstition. Ce qui prouve que ce sentiment prenait sa source dans un patriotisme éclairé et n'avait rien de servile, c'est qu'il fut partagé par les Espagnols les plus respectables de cette époque, tels que Azanza, Urquijo, O'Farril, tous liés d'amitié avec M. de Gimbernat, et aimant sincèrement leur pays. Lors de l'apparition du fameux manifeste publié sous le nom de *Cevallos* contre Napoléon, il parut en Allemagne un écrit en langue française où cette pièce était combattue victorieusement, et dans lequel on démontrait jusqu'à l'évidence la fausseté d'un grand nombre d'assertions qu'il renfermait. On attribua généralement cette production anonyme à M. de Gimbernat; elle ne produisit pas beaucoup d'effet, parceque l'irritation des esprits contre Napoléon, en Espagne comme dans tous les pays soumis à sa domination, ne laissait pas assez de calme pour écouter la voix de la raison: les passions seules dominaient, et tout ce qui ne les flattait pas était repoussé. M. de Gimbernat, doué d'un esprit vaste, d'une grande justesse et d'un tact tout particulier, jugea sainement de l'état du nord de l'Europe, et prévit les dangers qui menaçaient la France. Long-temps avant la campagne de Russie il prédit positivement la prochaine coalition des rois entraînés par les peuples, et sut apprécier l'influence prodigieuse des sociétés secrètes de l'Allemagne, dirigées contre la domination française, et cela à une

époque où Napoléon et ses courtisans paraissaient mépriser la marche lente mais irrésistible de l'opinion. Comme tous les bons Espagnols, M. de Gimbernat déplorait d'autant plus l'aveuglement de Napoléon, qu'il en redoutait les suites pour la péninsule; le triomphe des Anglais devant être infailliblement suivi de la perte de la liberté et du retour à l'empire des moines et du despotisme. Il applaudissait aux travaux des cortès de Cadix; mais il connaissait trop bien ses compatriotes pour se persuader qu'une constitution toute théorique, et faite en quelque sorte à l'insu de la grande masse de la nation, pourrait être exécutée si jamais Ferdinand rentrait en Espagne et reprenait les rênes du gouvernement. Après la double chute de Napoléon, M. de Gimbernat ne s'occupa plus que des sciences, et a résidé en Allemagne, en Italie et en Suisse, où il s'est naturalisé dernièrement dans le canton de Vaud. Ce savant Espagnol est connu par des découvertes importantes, et des travaux utiles dont il n'a encore publié que quelques extraits en forme de mémoires. C'est à lui qu'on doit la première découverte de l'existence de l'azote dans les eaux sulfureuses; il le reconnut, pour la première fois, dans celle d'Aix-la-Chapelle. En 1815, il reconnut également l'existence de matières azotées dans les eaux de Baden, et, en 1818, dans celles d'Ischia (royaume de Naples). Il fut aussi le premier, sinon à découvrir, du moins à employer en grand le procédé pour extraire la gélatine des os au moyen de l'acide muriatique; c'est par ce moyen qu'il sauva la garnison de Strasbourg des horreurs de la famine en 1814. Il avait précédemment publié, dans la même ville, sous les auspices du préfet, M. de Lezay-Marnezia, deux *Mémoires sur les moyens de désinfection pour les hôpitaux, les vaisseaux et les maisons, ainsi que pour les étables.* Il fut un des premiers à exécuter des lithographies dès la découverte de cette utile invention en Bavière, par Sennefelder, et dessina lui-même la jolie carte d'Allemagne, qui accompagne un excellent petit manuel ou guide du voyageur en Allemagne, qu'il composa avec une incroyable célérité, pour l'offrir à ses compatriotes de l'armée commandée par le marquis de la Romana, lorsqu'elle se rendit dans le Nord en 1807. Cet ouvrage, écrit en espagnol sans nom d'auteur, prouve l'aptitude de M. de Gimbernat, pour les genres les plus diversifiés de connaissances utiles. Il était, en janvier 1828, aux bains de Bex, dirigeant les travaux qui doivent faciliter et rendre plus efficace l'emploi de cette précieuse source, soit par l'application des eaux en vapeur, soit par l'établissement de la température convenable dans les diverses pièces destinées aux malades à leur sortie du bain. Depuis quelques années, M. de Gimbernat, animé d'un zèle ardent pour la cause des Hellènes, a proposé et exécuté l'extraction et la combinaison de la gélatine par les procédés les moins dispendieux, afin de fournir, sous le moindre volume possible, une bonne nourriture aux malheureux Grecs qui ont eu plus à redouter la famine que le fer de leurs ennemis. Sous le nom de *zoogonon*, il a préparé des tablettes supérieures à tout ce qui a été jusqu'à présent mis en vente à Paris et ailleurs. Ses mélanges de gélatine avec les farines de pommes de terre, de pois et autres substances, offrent de grands avantages pour la nourriture et pour le transport. Malheureusement pour les Grecs, M. de Gimbernat n'est que philanthrope, ce qui ne suffit pas pour avoir l'appui des comités philhellènes qui ont continué à suivre la routine dispendieuse d'envoyer à ces malheureux des chargements insuffisants de blé. A son passage à Genève, M. le comte de Capo d'Istria a rendu pleine justice aux travaux de M. de Gimbernat, et a paru si satisfait de ses produits, qu'il en a commandé une grande quantité, et a promis d'en faire servir à sa table pour en donner le goût à ses compatriotes. M. de Gimbernat a en porte-feuille un grand travail géologique sur les Alpes et les autres chaînes de montagnes de cette partie de l'Europe.

GINGUENÉ (Pierre Louis), naquit à Rennes, le 25 avril 1748, d'une famille plus honorable et plus estimée que riche. Après avoir terminé avec succès ses humanités, il vint à Paris dans l'espoir d'y trouver des ressources et des facilités pour satisfaire sa passion pour les lettres. Ses premiers pas dans cette carrière ne rencontrèrent que des obstacles. Quelques poésies légères, dont la composition charmait les moments de loisir que lui laissaient les devoirs d'un emploi qu'il avait obtenu dans les finances, le désignèrent à la malignité avant qu'il eût acquis des droits à l'estime, et lui firent éprouver l'amertume de la critique avant qu'il eût pu éveiller l'envie. Cette disgrace peu méritée lui fut peut-être plus utile que ne lui eût été un accueil favorable; elle lui apprit à se défier de son penchant pour les compositions poétiques, et à penser que, quoiqu'il sût faire des vers avec facilité, il pouvait n'être pas né poëte, et s'être mépris sur le genre de son talent; il trompa l'attente de ses détracteurs en profitant de leurs leçons. Dès lors la poésie ne fut pour lui qu'un délassement agréable au lieu d'être une occupation sérieuse, et le culte qu'il continua de rendre en secret aux muses, quoique moins assidu, lui en mérita quelques faveurs. *La Confession de Zulmé*, tableau plein d'originalité, de fraîcheur et de grâce, qu'il publia sans se nommer, eut un succès assez distingué, pour qu'on crût devoir l'attribuer à quelqu'un des poëtes légers et aimables qui avaient le plus de vogue à cette époque. Plusieurs même ne rougirent pas de s'approprier ce petit poëme et de le faire imprimer sous leur nom, et ce ne fut pas sans contestation que Ginguené parvint à s'en faire reconnaître pour l'auteur. Ce succès, dont les querelles auxquelles il donna lieu rehaussèrent l'éclat, aurait pu déterminer Ginguené à rentrer dans la carrière dont il avait résolu de sortir; mais il persista sagement et long-temps dans sa résolution, et au lieu de disputer des couronnes poétiques, il consacra presque tous les moments que lui laissaient les devoirs de son emploi à nourrir et à fortifier son esprit par de bonnes études et par la méditation. Depuis cette époque jusqu'à ses dernières années, il n'a pas cessé d'en multiplier les preuves en enrichissant différents journaux d'une foule d'articles recommandables par la sagesse et la pureté des principes littéraires qui y sont développés, la finesse de la critique et la rectitude des jugements. Si ces morceaux étaient choisis avec goût, rapprochés les uns des autres et disposés avec méthode, ils pourraient former un cours presque complet de littérature aussi intéressant dans son ensemble que varié dans ses détails, et devenir un monument honorable pour la mémoire de M. Ginguené. On doit compter dans ce nombre, et placer au premier rang, comme étant d'une tout autre importance, les quatre lettres qu'il écrivit sur *les Confessions de Rousseau*, dans l'intention de faire absoudre l'auteur d'*Émile* des actions coupables dont il s'accuse lui-même, et pour faire excuser l'assemblée constituante de lui avoir décerné une statue. Lorsque éclatèrent les querelles entre les *gluckistes* et les *piccinistes*, Ginguené, passionné pour les arts, et particulièrement pour la musique, défendit avec chaleur la musique de Piccini, et en même temps celle de toute l'Italie. Le comte d'Artois ayant fait

proposer, en 1785, par l'académie française, un prix extraordinaire pour célébrer les vertus et le dévouement du prince Léopold de Brunswick, Ginguené, pendant les deux années que le concours resta ouvert, y envoya deux pièces différentes, et ne fut pas plus heureux qu'il ne l'avait été lors de ses premiers débuts dans la carrière poétique. L'académie parla de ses vers avec estime, mais elle décerna le prix à un homme dont le nom, tout-à-fait inconnu auparavant dans la littérature, a été presque aussitôt oublié, ainsi que la pièce qui avait obtenu la couronne. Il fit paraître à la même époque une brochure in-8° intitulée: *De l'autorité de Rabelais dans la révolution présente*, petit écrit qui se distingue par des opinions sages et libérales. La conformité de caractère et d'opinion l'associa à Champfort pour la rédaction de la *Feuille villageoise*, commencée par Cérutti et Grouvelle; ce journal rédigé avec patriotisme et sagesse, tout en éclairant les habitants de la campagne sur les avantages de la révolution, les préservait des excès auxquels on cherchait à les entraîner; mais il portait un caractère de modération qu'on punissait alors à l'égal des crimes; il fut incarcéré avec Roucher et André Chénier, dont il eût probablement subi le sort, si un événement inespéré n'eût renversé la tyrannie. Nommé d'abord adjoint au comité d'instruction publique, près le ministère de l'intérieur, il fut désigné ensuite pour la diriger seule. Appelé vers le même temps à l'Institut, et peu de temps après aux fonctions de ministre de la république près des villes Anséatiques, qu'il refusa, il accepta celles d'ambassadeur auprès du roi de Sardaigne, malgré les difficultés qui s'élevèrent entre lui et le cabinet sarde sur l'application de l'amnistie aux insurgés du Piémont, il parvint néanmoins à négocier la remise de la citadelle de Turin aux troupes françaises. Rappelé vers le 18 brumaire, il fut nommé au tribunat, mais la chaleur avec laquelle il combattit, aidé d'une minorité de vingt-cinq de ses collègues, les envahissements du pouvoir sur les libertés publiques, le fit comprendre, en 1802, dans la première élimination du cinquième des tribuns. Ginguené fit paraître, en 1810, un recueil de fables. On y trouve une philosophie douce et sensible, mais de la froideur et une tournure épigrammatique et apprêtée qui convient moins à ce genre qu'une certaine négligence. Il réussit mieux lorsqu'il traduisit en vers le poëme de Catulle, *les Noces de Thétis et de Pélée*. Ginguené possédait, par la trempe de son esprit et le genre de ses études, toutes les qualités qui pouvaient rendre sa traduction de Catulle aussi élégante que fidèle. On peut seulement douter que sa manière un peu sèche et sa correction sévère fussent entièrement propres à conserver le caractère de ce poëme inégal dans sa marche et irrégulier dans son ensemble, mais sublime dans ses détails, étincelant de beautés fortes et touchantes, et dans lequel, à côté des coups de pinceau les plus hardis et les plus mâles, se distinguent des traits de la sensibilité la plus douce et du pathétique le plus attendrissant. La palette de Ginguené ne contenait pas tant de couleurs différentes, de nuances si variées et d'un accord si difficile. S'il n'a pas complétement réussi à faire passer dans notre langue toutes les beautés qu'on admire dans Catulle, il lui a rendu un autre service dont les lecteurs studieux sauront apprécier l'importance et le mérite; il a épuré le texte de cet ancien, étrangement défiguré dans les éditions vulgaires, et l'a enrichie d'un grand nombre de notes, pleines de savoir, de goût et de critique, qui rendent l'ouvrage du traducteur également intéressant pour l'érudition et pour la poésie. Epris, presque au sortir de l'enfance, des charmes de la langue de Boccace et de l'Arioste, Ginguené était parvenu à se la rendre aussi familière qu'elle peut l'être aux hommes éclairés qui sont chargés d'en conserver la pureté et le goût, d'en étudier les traditions et les modèles. Telle était l'idée qu'on avait en Italie du savoir de Ginguené, que l'académie Della Crusca l'admit au nombre de ses membres, distinction d'autant plus flatteuse que cette académie s'en est constamment montrée très avare envers tous les étrangers. C'est par cette étude assidue, et par l'examen réfléchi de tous les ouvrages qui composent la littérature de l'Italie, qu'il se prépara à l'exécution du grand projet qu'il avait formé dès son entrée dans la carrière des lettres, d'écrire l'histoire littéraire de cette terre classique. L'estime avec laquelle fut accueilli l'ouvrage de Ginguené en France et en Italie montre qu'il a su apprécier parfaitement le génie de l'une et de l'autre, et qu'il a eu le rare talent et le bonheur non moins rare de réunir des suffrages éclairés qu'il semblait très difficile de concilier. Il est vrai que Ginguené a trouvé de nombreux secours et une multitude de bons matériaux déjà préparés par les critiques italiens, et qu'il était peu de faits nouveaux, peu de notions plus étendues et plus fidèles à recueillir après les longs et savants travaux de Crescimbeni, de Quadrio et de Tiraboschi, mais si ses prédécesseurs lui ont dérobé la gloire de créer un ouvrage entièrement original, il a eu celle d'approfondir beaucoup mieux le mécanisme caché de la composition et du langage, de pénétrer plus avant dans les opérations secrètes de la pensée et du génie, et surtout de développer avec plus de goût et de talent le mérite de ces productions étrangères dont il a souvent fait passer d'heureuses imitations dans notre langue. L'analyse si difficile du poëme sublime et bizarre du Dante a été regardée par les Italiens eux-mêmes comme un modèle achevé de critique littéraire; et, dans les vies des premiers écrivains de l'Italie que Ginguené a composées, ainsi que dans les jugements qu'il porte de leurs ouvrages, leurs compatriotes et leurs disciples ont remarqué une foule de vues neuves, d'aperçus ingénieux, d'observations délicates et profondes, qui justifient même aux yeux les plus fascinés par les préventions nationales l'audacieuse confiance qu'a eue un littérateur étranger à l'Italie de se constituer tout à la fois l'historien, le juge et l'interprète de ces grands hommes. Au milieu de ces travaux, qui semblaient devoir l'occuper tout entier, Ginguené trouvait encore du temps à donner à d'autres auxquels il n'attachait pas moins d'importance, et qui n'exigeaient pas moins de connaissances et de talent. Le gouvernement ayant confié à l'académie, en 1808, le soin de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, interrompue depuis un grand nombre d'années, Ginguené fut un des membres qu'elle choisit pour remplir cette honorable tâche, et il se chargea de la partie de l'ouvrage où l'on devait traiter des poëtes français et des troubadours des douzième et treizième siècles, partie qui rentrait dans ses études habituelles, et qui en avait été l'un des premiers objets à cause de l'influence qu'a eue la littérature romane sur la littérature italienne. Il a enrichi cet ouvrage, adopté par l'académie, d'un grand nombre d'articles neufs et piquants qui sont imprimés dans les tomes XIII, XIV, XV et XVI. Ce tribut n'est pas le seul que son zèle ait payé à l'académie; il ne se refusait jamais à aucune des missions qu'elle jugeait à propos de lui confier. C'est ainsi qu'il a fait pendant plusieurs années le rapport annuel des travaux de la classe d'histoire et de littérature ancienne, et toujours à la satisfaction du corps et des membres dont il analysait les travaux. Ginguené a été privé de la

satisfaction de terminer son *Histoire littéraire de l'Italie*; il en avait publié six volumes, et il n'avait encore guère fourni que la moitié de sa course. Deux nouveaux volumes, qui doivent composer l'histoire de cet étonnant seizième siècle, pendant lequel l'Italie s'éleva à ce haut degré de gloire où l'esprit humain ne peut long-temps se soutenir, étaient en état d'être livrés à l'impression lorsqu'il mourut. Quoique recherché dans le monde par l'agrément de son esprit et la variété de ses connaissances, Ginguené y avait entièrement renoncé, surtout depuis que, libre de diverses fonctions publiques qu'il avait exercées pendant assez long-temps avec honneur et probité, il pouvait vivre pour lui-même. Jamais pour lui le bonheur n'avait été placé que dans l'étude et dans le cercle étroit des habitudes et des affections domestiques. C'était à côté d'une épouse chérie, et digne de l'être, et entouré de quelques amis unis à lui par la conformité des principes, des goûts et des sentiments, qu'il était ou du moins qu'il paraissait être heureux, quoique les occasions de ne pas l'être, comme l'a très bien observé un de ses amis en jetant quelques fleurs sur son cercueil, lui aient rarement manqué. Des travaux longs et opiniâtres, des revers douloureux, des peines vivement ressenties et souffertes avec courage, avaient usé par degrés la santé faible et délicate de Ginguené. Les disgraces de quelques hommes célèbres dont il était l'ami, et qui lui étaient devenus plus chers depuis qu'ils étaient moins heureux, achevèrent de détruire sa frêle constitution, et de le détacher d'une vie qui perdait successivement pour lui tous ses appuis et tous ses charmes. Il mourut, le 16 novembre 1816, à l'âge de soixante-huit ans. Il a publié : 1° *Pomponin*, ou *le Tuteur mystifié, opera bouffon en deux actes, tiré de l'intermède italien* Lo sposo burlato, *représenté devant leurs majestés, à Fontainebleau, en* 1777, Paris, 1777, in-8°; 2° *Léopold*, poëme, 1787, in-8°; 3° *Eloge de Louis XII, père du peuple*, 1788, in-8°; 4° douze *Discours*, dans les *Tableaux de la révolution française*, etc., 1790-1791, 25 livraisons in-fol.; 5° *De l'autorité de Rabelais dans la révolution présente et dans la constitution civile du clergé*, ou *Institutions royales, politiques et ecclésiastiques, tirés de Gargantua et Pantagruel*, 1791, in-8°; 6° *Lettres sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, 1791, in-8°; 7° *De M. Necker et de son livre intitulé : De la révolution française*, 1797, in-8°; 8° *Notice sur la vie et les ouvrages de Piccini*, 1800, in-8°; 9° *Coup d'œil rapide sur le Génie du christianisme*, ou *Quelques pages sur cinq volumes in-octavo, etc.*, 1802, in-8°; 10° *Lettres de P.-L. Ginguené, membre de l'Institut*, etc., 1805, in-8°; ces lettres servent de réponse aux injures dont Alfieri avait payé un service qu'il avait reçu de Ginguené; 11° *Notice sur l'état actuel de la question relative à l'authenticité des poésies d'Ossian*, en tête de la *Traduction des poésies d'Ossian, par Letourneur*, 1810, 2 vol. in-8°; 12° *Fables nouvelles*, 1810, in-18; 13° *Histoire littéraire d'Italie*, 1811-19, 9 vol. in-8°; la moitié du neuvième volume est de M. Salfi; 14° *Noces de Thétis et de Pélée*, trad. de Catulle, 1811, in-8°; 15° *Préface française*, à la tête des *Nouvelles fables de Phèdre*, trad. en vers italiens par Pétroni, et en prose française par Biagioli, Paris, 1812, in-8°; 16° *Fables inédites*, 1814, in-8°. Ginguené a encore travaillé à la *Feuille villageoise* après la mort de Cerutti, à la *Décade*, continuée sous le titre de *Revue*, au *Mercure*, à l'*Encyclopédie méthodique* (pour la partie musique), à la *Nouvelle grammaire raisonnée à l'usage d'une jeune personne*, par une société de gens de lettres, publiée par Panckoucke, 1795, in-8°, à l'*Histoire littéraire de France*, tomes XIII et XIV, 1814-1817, et à la *Biographie universelle*. Il a été aussi éditeur des *Œuvres de Chamfort*, Paris, an 3, 4 vol. in 8°, et des *Œuvres de Lebrun*, 1811, 4 vol. in-8°.

GIOENI (le chevalier Joseph), né à Catania (Sicile), d'une des plus nobles familles du royaume, montra, dès sa jeunesse, une grande aptitude pour l'étude des sciences naturelles, et y fit de si rapides progrès, qu'il fut nommé professeur d'histoire naturelle dans l'université de cette même ville. Il commença par observer attentivement les conditions de l'Etna, dont il s'appelait lui-même l'habitant d'une des régions les plus élevées; étendant de là ses recherches sur tout le reste de la Sicile, il s'occupa à ramasser des coquillages, de l'ambre, des sels, des terres, des métaux, des soufres, des marbres, des cristaux, etc., dont il se forma peu à peu, et à de grands frais, un précieux musée qu'il disposa de manière à en faire un objet en même temps d'étude et de curiosité. Cette collection inspira à un poëte sicilien des vers latins qui en transmettront le souvenir à la postérité. Un des premiers fruits des investigations scientifiques de Gioeni fut un *Mémoire sur une pluie couleur de sang*, qui, en 1781, tomba sur le côté méridional de l'Etna. Il attribua ce phénomène extraordinaire, qu'il avait observé dans tous les accidents qui l'accompagnèrent, à une éruption volcanique pleine de particules ferrugineuses qui, mêlées à l'eau de la pluie, lui donnaient cette apparence rougeâtre dont la ressemblance, avec la couleur de sang, était frappante : il le décrivit avec tant de jugement et de profondeur, que tous les naturalistes de l'Europe applaudirent à son travail, et que la société royale de Londres le fit insérer en entier dans ses transactions philosophiques. M. Dolomieu voyageait alors en Italie; empressé comme il l'était de parcourir les parties accessibles de l'Etna, il s'adressa à Gioeni pour y être conduit et dirigé dans ses observations. Les deux naturalistes se lièrent ensemble d'une grande amitié, qui devint très utile aux intérêts de la science. Ce commerce intime, entre deux hommes aussi distingués, contribua à rectifier et à étendre plusieurs de leurs observations réciproques. Dolomieu, revenu en France, publia son catalogue des laves de l'Etna, tel qu'il l'avait fait pendant son séjour en Sicile : il y inséra, en forme d'appendice, une savante relation que Gioeni avait fait imprimer presque en même temps sur l'éruption de ce volcan, arrivée en 1787, et où, entre autres observations remarquables, il en avait fait de très importantes sur l'état de l'électricité de l'atmosphère, afin d'expliquer le phénomène de l'aurore boréale qu'on avait vue plusieurs fois paraître pendant cette éruption. Gioeni s'était rendu à Naples, et l'aspect du Vésuve fit naître en lui le projet d'en faire la description. Il s'y consacra avec ferveur, et après trois ans d'infatigables recherches, il publia sa *Lithologie vésuvienne*, qui le rendit célèbre dans toute l'Europe, et lui ouvrit l'entrée d'un grand nombre d'académies étrangeres. Il fut le premier qui traita cette matière en véritable naturaliste. En considérant le Vésuve comme une masse de matériaux appartenant tous à la minéralogie, il l'envisagea d'abord dans son ensemble : et en suivant les indices que l'expérience lui fournissait, il en attribua l'origine à une violente explosion souterraine, et peut-être sous-marine, qui le fit sortir de la surface de la terre. En examinant ensuite chacune de ses parties, il distingua les pierres et les rochers, tant par leurs caracteres extérieurs que par les éléments dont ils se composent, et marqua avec une si diligente exactitude les matières que le volcan avait ou n'avait pas attaquées, et que l'action du feu, de l'air et de l'eau avait différemment modifiées, qu'il lui fut très facile de découvrir et de décrire les vicissitudes,

les phénomènes et l'histoire complète du Vésuve. Gioeni fit, pour la première fois, entendre le langage de Cronstedt, de Bergmann et de Romé-de-l'Isle, c'est à dire le langage de la minéralogie et de la science. Il cultiva aussi la zoologie. Il avait consacré ses veilles à observer les animaux, surtout les oiseaux dans leurs mœurs, leur genre de vie, et le développement de leurs facultés, à ramasser dans son musée une grande quantité de poissons, d'oiseaux, de zoophites et de différentes sortes de coquillages, et à les mettre en ordre selon la méthode de M. d'Argenville; mais en publiant la description d'une nouvelle famille de testacées, qu'il croyait avoir découverte sur les bords de la mer de Catania, il tomba dans quelques erreurs, que Draparnaud releva le premier. La célébrité que la Lithologie vésuvienne lui avait acquise fit espérer aux amateurs des sciences naturelles que Gioeni donnerait aussi une histoire complète de l'Etna, d'autant plus que ce volcan avait été le théâtre de ses premières études, et que l'amour de sa terre natale aurait dû l'exciter à en publier la description. En effet, il promit de satisfaire en cela au vœu public; mais quoiqu'il eût toujours assuré qu'il avait déja réuni tous les matériaux nécessaires pour cet ouvrage, il ne l'exécuta jamais; et il a été jusqu'à présent impossible d'en comprendre la raison. Arrivé à l'âge de quarante-trois ans, on avait remarqué une espèce de révolution dans la vie de cet illustre savant, qui arrêta tout à coup ses entreprises. Peut-être des malheurs domestiques, des attentes trompées, ou d'autres vicissitudes inconnues refroidirent en lui cette ardeur qui l'avait toujours animé pour les progrès de la science et pour la gloire de sa patrie. Il mourut en 1822, âgé de soixante-quinze ans. Ses concitoyens, après sa mort, fondèrent une nouvelle académie de sciences naturelles, et lui donnèrent le nom d'*Académie Gioeni*. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Relazione di una pioggia color di sangue caduta nel lato meridionale dell' Etna : inserita nelle Transazioni filosofichi della società reale di Londra*; 2° *Relazione dell' eruzione dell' Etna avvenuta nel Luglio del* 1787, 1787, in-4°; 3° *Saggio di litologia Vesuviana*, Napoli, 1790, in-8°; 4° *Descrizione d'una nuova famiglia e di un nuovo genere di testacei trovati nel littorale de Catania, con qualche osservazione su di una particolare specie di ostrica*, Napoli, 1783, in-8°.

GIORGAKI (N.), capitaine grec, naquit dans un village du Mont-Olympe vers 1776. Son extérieur était simple, modeste, et n'annonçait pas tout ce qu'il valait. Peu d'hommes ont réuni, au même degré, le bon sens et le courage. Sans autre instruction que celles de l'expérience, il puisait toutes ses règles de conduite dans l'heureux instinct d'un cœur généreux. Poussé par une haine profonde contre les oppresseurs de sa patrie, il alla, jeune encore, faire ses premières armes en Servie. Epris d'admiration pour les exploits d'Haïdout-Velco, il lui voua un attachement sincère; et lorsque ce chef servien, la terreur des Musulmans, tomba sur le champ de bataille, Giorgaki épousa sa veuve. Après la pacification de la Servie, il était allé s'établir en Valachie pour être toujours près des Turcs, et dans l'espoir que la guerre ne tarderait pas à venir du Nord contre eux. L'hospodar Caradja le combla de faveurs, et voulut lui donner un titre de noblesse en le nommant *serdar*, qualification qui s'achetait, comme beaucoup d'autres, moyennant une somme d'argent; mais le généreux soldat refusa ce titre, et se contenta de rester simplement le capitaine *Giorgaki*, nom qu'il avait déja rendu assez glorieux à porter. Il devint bientôt chef des milices de Valachie. Initié de bonne heure à l'*hétairie*, il en adopta les projets avec transport, dans l'espoir de contribuer à l'affranchissement de sa patrie, et dès l'année 1820, il avait tout disposé autour de lui pour un soulèvement. Toutes les personnes qui ont connu l'intrépide Giorgaki s'accordent à croire que si la direction supérieure d'une telle entreprise lui eût été confiée, elle aurait pu être couronnée d'un plein succès; mais les Hétairistes, voulant un nom moins obscur que celui de cet homme modeste et appartenant surtout à une famille sur qui les rigueurs de la Porte se fussent plus particulièrement appesanties, jetèrent les yeux sur Alexandre Ypsilanti. Au commencement de 1821, Giorgaki avait épuisé toutes ses ressources personnelles à gagner des partisans à la cause de la liberté; mais ces hommes, sans lien d'organisation régulière, ne pouvaient se contenter éternellement de la perspective d'une révolution prochaine, il écrivit donc au prince Ypsilanti qu'il était temps qu'il vint se mettre à leur tête. Ce dernier franchit en effet le Pruth, et arriva le 6 mars à Jassy. On trouvera ci-après les détails de cette fatale expédition à l'article qui lui est consacré; nous nous bornerons à retracer ici la part qu'y prit le capitaine Giorgaki, et sa mort héroïque. Il avait envoyé, dans le mois de février, Théodore Vladimiresko, l'un de ses officiers, avec une centaine d'hommes à Tchernets, sur les frontières de la Servie, pour répandre des semences de soulèvement parmi les habitants de cette province; mais négligeant les instructions qu'il avait reçues, Théodore appela aux armes les Valaques, ses compatriotes, en leur disant que l'heure était venue de se délivrer de la tyrannie des Grecs, aussi bien que des Turcs et des boyards. Il se vit à la tête de six mille hommes, avec lesquels il retourna vers Bucharest, repoussant également les propositions des insurgés, et celles qui lui furent faites indirectement par les nouveaux hospodars que venait de nommer la Porte. Les Turcs ayant passé le Danube, sa conduite équivoque inspira les plus violents soupçons. Il s'était porté sur la droite des positions occupées par l'armée grecque, à Kimpolungo, d'où il pouvait tomber sur elle à l'improviste au moment où elle serait engagée avec l'ennemi. Des lettres interceptées ne laissèrent bientôt plus de doutes sur ses relations avec lui. Dans ce moment critique Giorgaki, bravant tous les risques, n'hésita point à se rendre auprès de Théodore pour conjurer l'orage qui menaçait les Grecs. On pourra voir, dans la *Notice* de Vladimiresko, la manière à la fois adroite et audacieuse dont il fut saisi au milieu de ses nombreux soldats, et les détails de sa fin tragique. Son arrestation est un des traits les plus honorables de la carrière de Giorgaki, en ce qu'elle préserva peut-être l'armée grecque d'une destruction complète. Cependant l'ennemi, s'avançant rapidement, l'opportunité d'une attaque fut discutée par les chefs insurgés. On se décida à passer l'Oltau contre l'avis de Giorgaki, qui voulait attendre au lendemain pour plusieurs raisons excellentes que prévoyait sa sagacité. Les Grecs allèrent donc prendre position devant l'armée ennemie, à deux lieues de Rimnick, au monastère de Dragachan, dont le nom, resté à cette fatale journée, sera inscrit en lettres de sang dans les fastes de la Grèce. Le capitaine Giorgaki ne s'était point trouvé à l'affaire; mais il se jeta à l'improviste sur les vainqueurs, leur tua beaucoup de monde, délivra un certain nombre de prisonniers, reprit deux canons et fut blessé en se retirant. L'honneur des derniers coups lui était exclusivement réservé; et ses héroïques efforts prolongèrent la lutte pendant cinq mois encore. Durant cet intervalle, il occupa une armée de vingt mille soldats acharnés à sa poursuite. Ayant réuni à Courté-d'Argis quatorze cents hommes, il harcela continuellement

l'ennemi, déjà maître du pays, avec ce petit nombre de compagnons déterminés. Les difficultés étaient grandes; irrités par l'indiscipline des troupes d'Ypsilanti, les paysans assommaient tous les Grecs qu'ils pouvaient surprendre isolés, et se refusaient même à fournir des vivres à prix d'or, dans la crainte des Turcs. Malgré tant d'obstacles, Giorgaki, livrant des combats chaque jour, à chaque pas, opéra sa retraite en Moldavie, et s'établit dans les montagnes de Vrantza, à l'ouest de Forkan. Là il détruisit un corps de trois mille Turcs; et n'ayant plus que neuf cents hommes, il se mesura plusieurs fois contre sept mille d'entre eux. A la fin, criblé de blessures, ses soldats le portèrent pendant dix-sept jours sur un brancard. Il ne voulut jamais s'en séparer, jamais les abandonner, s'obstinant à partager tous leurs périls et leurs fatigues. Au moment d'un nouveau combat, il se faisait remettre à cheval. On fait monter à dix mille le nombre des Turcs qu'il extermina pendant son séjour en Moldavie. Le calcul pourra paraître exagéré, mais il est notoire que plusieurs maisons de boyards, et jusqu'au palais même des hospodars à Jassy, étaient, à cette époque, remplis de blessés qu'on amenait de l'armée. Le consul autrichien de cette ville fit proposer à Giorgaki de lui faciliter le passage sur le territoire russe; mais celui-ci répondit : « J'ai pris » les armes pour répandre le sang des ennemis de » ma patrie, et non pour me sauver; l'occasion est » trop belle pour la manquer : je veux rester où je » suis. » Enfin l'évêque de Romano, créature des Turcs, ne se fit pas scrupule d'attirer Giorgaki dans un piége infâme. Il lui écrivait en le conjurant, au nom de la religion, de sauver la ville de Jassy de l'incendie dont la menaçait, disait-il, une garnison peu nombreuse que les Turcs y avaient laissée. Le généreux Giorgaki, toujours prompt à faire le bien et à braver le péril, n'écoute que son zèle : il accourt, et à six ou sept mille de Jassy il se trouve entouré d'un corps de dix mille Turcs sous les ordres de deux pachas. Sa position était désespérante; mais son sang-froid n'en fut pas altéré. Il combattit vaillamment; et après une action meurtrière des deux côtés, il parvint à se retirer dans le monastère de Séca. Les Turcs vinrent l'y assiéger, traînant après eux plusieurs pièces de canon. Giorgaki, excédé de fatigues et de ses anciennes ou nouvelles blessures, dit à ses soldats de le porter sur le clocher du monastère, afin d'examiner de ce point quelles positions il pourrait prendre encore pour soutenir le siége. Le combat dura trois jours. Il avait placé Formaki, avec le peu de guerriers qui lui restait, dans les retranchements. L'ennemi perdait beaucoup de monde, et l'issue de son attaque était douteuse. C'est alors qu'un nommé Wolf, agent consulaire d'Autriche à Botochani, se présente au-devant des retranchements comme médiateur, et veut parler à Formaki. Il lui promet son pardon, au nom de la Porte, s'il dépose les armes, et lui exagère les forces des Turcs, qui bientôt, disait-il, allaient écraser le monastère. L'un des pachas s'approche en même temps, et fait les mêmes promesses en jurant sur la tête du sultan. Formaki et les siens se laissent prendre au piége. Il se rendent : aussitôt, pieds et mains liés, ils sont envoyés à Constantinople pour y trouver une mort ignominieuse. Quant à Giorgaki, qui se trouvait sur le clocher avec huit de ses plus fidèles compagnons, il leur adressa ces derniers mots : « Mes amis, je connais les Turcs; vous sa- » vez comme moi que rien n'est sacré pour eux : » plutôt que de nous remettre entre leurs mains, » mourons libres avec honneur. » A l'instant il met le feu aux poudres, et le clocher s'écroule avec eux.

GIORGI (Marie), née à Bologne, en 1780, manifesta un talent précoce pour la musique, et réalisa bientôt les brillantes espérances qu'elle avait fait concevoir. Ses frères avaient déjà obtenu de grands succès dans leur patrie, et l'un d'eux avait recueilli aux cours de Munich, de Paris et de Vienne les applaudissements et les récompenses dus à son habileté. Marie, n'étant encore âgée que de neuf ans, se fit entendre en public, et excita l'étonnement d'un nombreux auditoire par le fini et la pureté de son exécution sur le piano. Ce triomphe prématuré ne ralentit point le cours de ses progrès, et, trois ans plus tard, elle fut appelée à Ancône, par les religieuses de Saint-Barthélemi, pour diriger la musique de leur couvent. Elle y demeura pendant trois autres années, au bout desquelles elle revint dans sa ville natale. A peine eut-elle atteint l'âge de dix-huit ans, qu'elle y épousa Louis Giorgi, en qui elle avait rencontré un juste appréciateur de son mérite. Cependant on pouvait craindre que son extrême jeunesse, que les plaisirs presque toujours plus attrayants que l'étude à cette époque de la vie, qu'enfin mille séductions dont les charmes de sa figure augmentaient le danger, ne parvinssent à refroidir son ardeur pour un art dans lequel on n'acquiert de supériorité qu'avec tant de peine et par un travail si couteux. Mais les heureuses dispositions et le jugement de Marie la sauvèrent de tous ces écueils. Elle continua avec autant d'ardeur que de persévérance à se perfectionner encore dans la musique, et ne s'effraya même pas d'entreprendre l'étude si difficile de l'harmonie et du contre-point. Elle avait naturellement la voix belle, et avec une ame telle que la sienne elle ne pouvait manquer d'y joindre le charme de l'expression; mais la délicatesse de sa poitrine ne lui permit point de se livrer aux exercices fatigants, mais indispensables, qui peuvent seuls conduire à une grande perfection de méthode dans le chant. Marie se borna donc à exercer son talent sur le piano. La réputation qu'elle s'était faite de si bonne heure dans ce genre était d'autant mieux méritée que son exécution était irréprochable sur tous les points. Non seulement la légèreté extraordinaire de sa main la rendait adroite à surmonter ces grandes difficultés auxquelles peut-être on a attaché un peu trop de prix depuis quelques années; mais elle avait à la fois tant d'art et tant de grâce dans son jeu que les passages les plus difficiles et les plus rapides semblaient ne lui avoir coûté aucun travail. Elle eut enfin dans la composition d'honorables succes, et plusieurs de ses productions sont encore estimées et applaudies, non pas avec cette indulgence que l'on croit devoir à une femme, mais avec la justice que l'on ne peut refuser à un artiste lorsqu'il a fait preuve d'un véritable talent. Ce fut une chose aussi nouvelle que glorieuse pour les arts, à Bologne, que de voir, pendant deux ans, la jeunesse militaire de cette ville exécuter ses évolutions au son d'une musique composée par une femme de vingt ans, parée de tout l'éclat du talent et de la beauté. Elle joignait encore à ces avantages, que l'on rencontre si rarement réunis, une modestie et une simplicité de manieres qui lui gagnaient tous les cœurs. Sa bienveillance envers les autres était inépuisable. Toujours prompte à obliger, elle s'empressait de communiquer à ceux qui la consultaient ce qu'elle avait appris avec tant de travail et de persévérance, et l'on applaudit encore en Italie aux talents de plusieurs artistes des deux sexes qui avouent avec reconnaissance qu'ils doivent à Marie Giorgi ce qu'ils ont obtenu de succes dans leur art. Une supériorité si éclatante fut cependant respectée par l'envie. Aucune voix malveillante n'osa se mêler à l'approbation universelle, ou interrompre les éloges don-

nés à Marie par Clementi, par Koseluch et par l'immortel Haydn, qui l'entendirent à Venise. Partout elle excitait cet enthousiasme, cet intérêt, cette curiosité même qui s'attachent si naturellement à tous les genres de célébrité. Chacun voulait la voir et l'entendre; des peintres s'empressèrent à reproduire ses traits sur la toile; les gravures s'en multiplièrent bientôt par toute l'Italie; enfin des poëtes italiens, français et allemands la célébrèrent dans leurs vers. Une des choses qui contribuèrent le plus peut-être aux succès de Marie Giorgi, et à l'espèce de bienveillance affectueuse qui se mêlait à l'admiration qu'elle inspirait, c'est que le caractère de son talent était en quelque sorte une image de son ame angélique, dont la sensibilité et la douceur se communiquaient à son jeu, et y répandaient ce charme inexprimable qui est tout dans les arts, mais en particulier dans la musique et dans la poésie. En effet, les difficultés vaincues étonnent généralement plus qu'elles ne plaisent; on dirait même que l'on sait mauvais gré à un artiste de n'offrir pour résultat de son talent que l'étalage d'un savoir ambitieux et superflu, tandis que le sentiment, la grâce, l'expression, priviléges que la nature n'accorde qu'à un si petit nombre, étaient précisément ce qui donnait tant de magie au talent de la jeune muse bolonaise. Par une conséquence naturelle de son caractère et de ses dispositions, Païsiello et Cimarosa étaient ses auteurs favoris. Les accents tendres, mélodieux et pathétiques de l'auteur de *Nina* et de la *Molinara*; l'expression tantôt énergique et pleine de passion, tantôt vive et enjouée, et toujours spirituelle et brillante de l'auteur des *Horaces* et du *Mariage secret*, étaient les objets de son plus vif enthousiasme. Les derniers moments de sa vie furent marqués par de nouvelles preuves de l'élévation et de la bonté de son ame. Elle avait toujours conservé cette piété douce et tolérante, cette vraie religion du cœur, qui, en même temps qu'elle nous dispose à la compassion pour les maux d'autrui, nous fortifie contre le sentiment des nôtres. Sur le point de mettre au monde le fils dont la naissance lui coûta la vie, elle ressentait déja de violentes douleurs lorsqu'elle se leva pour passer dans la chambre ou ses parents rassemblés avec un petit nombre d'amis s'affligeaient du danger de son état. Marie, voulant les rassurer, dissimulant et tout ce qu'elle souffrait et tout ce qu'elle prévoyait, s'assit au piano; là, elle se mit à improviser sur un motif de Païsiello, et, se livrant aux dernières inspirations de son génie, elle fit entendre des sons si mélancoliques et si touchants que tous ceux qui l'écoutaient ne purent retenir leurs larmes. Lorsqu'elle eut fini, elle retourna au lit d'ou elle ne devait plus se relever, et dit à ceux qui l'entouraient qu'elle mourait plus contente après avoir donné cette dernière consolation à son mari et à sa famille. Elle appela ensuite auprès d'elle sa fille aînée, et lui recommanda de continuer ses études et de fortifier sa raison, afin de pouvoir la remplacer auprès de ses autres enfants dans les soins de la maternité. Jusqu'au dernier moment, Marie, conservant son courage et sa présence d'esprit, ne s'occupa qu'a consoler ceux qui lui étaient chers. Elle mourut entre leurs bras, à la fleur de son âge, le 26 décembre 1811. La perte de Marie Giorgi fut ressentie dans Bologne comme une calamité publique. Le jour fixé pour ses funérailles, une foule innombrable se pressait sur le chemin que devait parcourir le cortége. Cinq cents musiciens voulurent lui offrir gratuitement le dernier hommage de leur art. Une multitude en pleurs, composée en grande partie des malheureux qu'elle avait secourus par ses bienfaits, l'accompagna, par la saison la plus rigoureuse, jusqu'au champ du repos, situé à plus d'un mille hors de la ville. Enfin l'académie philharmonique, qui l'avait reçue dans son sein, et ou elle avait autrefois sollicité et obtenu l'admission de la célèbre Mme Colbran (aujourd'hui Mme Rossini), lui rendit les honneurs funèbres, et son éloge fut prononcé dans cette solennité par l'élégant prosateur italien Pierre Giordani.

GIRAC (François Bareau de), naquit à Angoulême en 1732. Il eut des succès dans ses études et particulièrement dans son cours de théologie. A peine sorti du séminaire, il fut nommé vicaire général du diocèse d'Angoulême et doyen de la cathédrale. Député à l'assemblée du clergé de 1765, par la province ecclésiastique de Tours, il sut mériter l'estime des principaux chefs du clergé et des ministres du roi. A cette époque, des dissensions politiques agitaient la Bretagne; l'abbé de Girac ayant paru, par son caractère conciliant, propre à contribuer au rétablissement du calme, il fut nommé, par Louis XV, évêque de Saint-Brieuc, en 1766; il présida, en cette qualité, les états de Bretagne. Trois ans après, il fut transféré à l'évêché de Rennes, auquel était, en quelque sorte, attachée la présidence des états, et le conserva jusqu'à la révolution. Mais déja il avait perdu son influence, et, quelque habile qu'il fût, il ne put détruire les préventions de la noblesse, aussi ne présida-t-il pas les derniers états; ce fut l'évêque de Dol qui eut cette commission. M. de Girac était un prélat opulent, il réunissait aux revenus de son évêché ceux de trois riches abbayes; mais s'il péchait en cela contre les règles de la discipline ecclésiastique, il était peut-être justifié par l'emploi qu'il en faisait. Dans des années de disette, il pourvut à la subsistance d'un grand nombre de pauvres de son diocèse. Il prépara des moyens d'éducation à leurs enfants, et fonda ou restaura des établissements pieux pour les personnes des deux sexes. Il est juste aussi de faire la part des dépenses qu'il était obligé de faire comme président des états. Lorsque la révolution eut éclaté, invité, par le procureur-général-syndic d'Ille-et-Vilaine, à se conformer aux décrets de l'assemblée constituante, concernant la constitution civile du clergé, il y répondit par une déclaration motivée, tendant à établir l'incompétence de ces décrets; il refusa l'institution canonique à l'abbé Expilly, élu évêque du Finistère, et motiva son refus sur la prérogative du saint-siége. Cette conduite plut au pape Pie VI, qui l'approuva dans son bref du 26 février 1791, au cardinal de Loménie, et dans celui du 13 avril suivant aux évêques français. M. de Girac, encouragé par ces hautes félicitations, passa toute cette année à écrire des lettres, à répondre à celles qu'on lui adressait, à publier des *ordonnances*, enfin à provoquer des adresses à toutes les oppositions qu'il soulevait de toutes parts. Il s'aperçut enfin qu'il n'y avait plus de sûreté pour lui en France, il la quitta et se retira à Bruxelles; forcé par l'approche de nos troupes de s'éloigner de cette ville, il accompagna le comte de Metternich, d'abord en Bohême et ensuite à Vienne. Il partit peu après pour Pétersbourg, ou l'avait attiré Stanilas-Auguste Poniatowski, dernier roi de Pologne, et vécut avec ce prince dans la plus grande intimité; il devint son commensal habituel, et lui prodigua, jusqu'à la fin de sa vie, les consolations que la perte d'une couronne pouvait lui rendre nécessaires. Lorsqu'en 1801 le pape Pie VII, pour se conformer aux dispositions du concordat qu'il venait de conclure avec le gouvernement français, eut demandé aux évêques émigrés la démission de leurs siéges, M. de Girac, au lieu d'une accession pure et simple, envoya, comme spontanément, la demande de sa démission, motivée sur son âge, ses longs travaux et la faiblesse de sa santé (il comp-

tait trente cinq ans d'épiscopat). Il joignit à cet acte des observations respectueuses, mais énergiques, sur la mesure générale adoptée par le souverain pontife. Rentré en France immédiatement après la conclusion du concordat, il refusa, dit un de ses biographes, un nouveau siége qui lui fut offert par le gouvernement d'alors. Nous ne garantissons pas ce fait, mais ce qu'il y a de certain c'est qu'il accepta un canonicat de Saint-Denis. Il mourut dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 29 novembre 1820. Il était le doyen des évêques français.

GIRALDES (Joaquim-Pedro-Cardoso-Casado), né à Porto, en Portugal, le 30 mai 1780. Son père était négociant, et sa mère descendait d'une famille italienne de Florence, dont un des membres, Lucas Giraldes, vint s'établir en Portugal sous le roi Jean III. M. Giraldes fit ses premières études en France, au collége de Saint-Omer, dans lequel il fut placé en 1790, passa en Angleterre en 1794, et y continua son éducation. De retour dans sa patrie, il fut employé en Portugal et à Madère, d'abord en qualité d'interprète, et ensuite comme arpenteur-général de cette île. Il entra dans le service militaire, et parvint successivement au grade de colonel. En 1824, il fut nommé consul de la nation portugaise au Hâvre, et a continué à occuper ce poste jusqu'à présent. M. Giraldes est chevalier de plusieurs ordres de Portugal, membre de l'académie des sciences de Lisbonne, correspondant de celle de Marseille, membre de la société de géographie de Paris, et correspondant de la société philosophique de Philadelphie. Il est l'auteur des ouvrages suivants publiés à Paris : 1o *Tableau des colonies anglaises*, en une grande feuille, 1815; 2o *Tableau statistique et géo-hydro-graphique de l'Europe*, cinq grandes feuilles, 1816; 3o *Tableau statistique du Portugal*, quatre grandes feuilles, 1817; 4o *Tableau statistique et historique de l'île de Madère*, une grande feuille, 1817; 5o *Tableau des monnaies portugaises et anglaises comparées*, une feuille, 1817; 6o *Précis de géographie universelle ancienne et moderne*, 1825, in-4o; 7o *Traité complet de géographie historique, physique et mathématique ancienne et moderne*. Cet ouvrage doit avoir six volumes in-4o dont les trois premiers ont déjà paru. Tous ces ouvrages sont écrits en portugais, et ont été imprimés par M. F. Didot. L'auteur a aussi publié en français le *Tableau de l'île de Madère*. M. Giraldes a mérité les éloges de ses compatriotes et des savants étrangers par son infatigable zèle à recueillir et à coordonner des matériaux très nombreux et bien choisis. Les *Annales des sciences*, rédigées en portugais, depuis 1818 jusqu'en 1822, par MM. Constancio, Xavier, Mascarenhas et Albuquerque, et *le Correio brasiliense*, imprimé à Londres, ont parlé avec éloge des premiers écrits de Giraldes; M. Balbi, qui a le mieux écrit sur la statistique du Portugal, rend justice aux travaux de ce savant Portugais, dont l'excellent bulletin dirigé par M. le baron de Férussac parle très avantageusement dans plusieurs articles relatifs au *Traité complet de géographie*. Nous avons reconnu nous-mêmes combien l'auteur a mis de soin pour donner toute l'utilité possible à un travail aussi étendu et aussi épineux, et nous avons remarqué même de nombreux articles rédigés sur d'excellents matériaux inédits, entre autres ceux qui traitent de la Russie et de la France. Le quatrième volume ne tardera pas à paraître, et lorsque l'ouvrage sera terminé il ne peut manquer d'honorer l'auteur et sa nation.

GIRARD (l'abbé N.), né en Franche-Comté, en 1742, fit ses études à Paris, au collége de Louis-le-Grand, où il remporta le prix d'honneur. Ce succès le fit remarquer de M. de Cicé, alors évêque de Rhodez, qui l'emmena dans sa ville épiscopale, lui confia d'abord une chaire de rhétorique, et ensuite la direction d'un collége qu'il venait de fonder. Il remplit cette place jusqu'au moment de la révolution, avec un succès distingué, et forma une foule de sujets recommandables, qui étendirent sa réputation dans le reste de la France : on cite, parmi ses élèves, M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, ci-devant ministre des cultes et grand-maître de l'université. Le refus de prêter serment à la constitution civile du clergé l'arracha d'abord à ses fonctions, et l'obligea ensuite, n'ayant pas voulu sortir de France, à rester caché chez un ami pendant toute la durée du gouvernement révolutionnaire. Dès que le calme fut rétabli, l'abbé Girard reprit ses fonctions de principal au collége de Figeac (Lot); mais à peine y était-il installé, que les habitants de Rhodez le rappelèrent à la tête de la maison où il avait laissé les plus honorables souvenirs. Quand l'université fut organisée, le collége de Rhodez, devenu lycée, eut pour proviseur l'abbé Girard; il obtint les mêmes succès, dans cette seconde direction, que dans la première, et mourut, à Rhodez, dans l'exercice de ses fonctions, le 23 avril 1822, âgé d'environ soixante-dix ans. Il a publié : *Préceptes de rhétorique tirés des meilleurs auteurs anciens et modernes*, Rhodez, 1787, in-12; 7e édit., 1822, in-12.

GIRARD (le baron), lieutenant-général, grand-officier de la légion d'honneur, et pair de France de la création de Napoléon, en 1815, obtint un avancement rapide, et était à la bataille d'Austerlitz adjudant-commandant de la réserve de la cavalerie de la grande armée. Sa belle conduite, pendant toute cette campagne, lui mérita la croix de commandant de la légion d'honneur, et il dut le grade de général de brigade aux services qu'il ne cessa de rendre dans celles de 1806 et 1807. Passé en Espagne, en 1809, il y trouva plusieurs occasions de se distinguer, et sut en profiter habilement : ce fut à ces sages dispositions que nos troupes durent le passage du Tage, près de Talavera, et ensuite la victoire d'Occaña, où il fut grièvement blessé; ces deux faits d'armes le firent citer de la manière la plus honorable. Il mérita les mêmes éloges, en donnant les mêmes preuves de courage et de valeur à Aracena, à Bien-Venida, à Olivença, sur les hauteurs de San-Christoval, et successivement à la Gébora, à Santa-Marta et à Villalba. Ce général, renommé pour ses sages dispositions, se laissa cependant surprendre à Caceres; il venait de remporter un avantage signalé sur le corps d'armée de Castaños, et l'avait dispersé; tranquille sur sa victoire, et appréciant mal le caractère espagnol, il avait négligé d'établir des postes avancés; les ennemis, profitant de cette faute, l'attaquèrent et le forcèrent de se sauver dans les montagnes avec une perte de plus de la moitié de son armée; cette faute était irréparable à cette époque, et malgré ses succès ultérieurs, ce fut toujours une tache pour sa gloire. Il combattait le 2 mai 1813 à Lutzen, où il déploya la plus grande valeur; deux blessures graves ne purent le déterminer à quitter le champ de bataille, et il employa constamment toute la force qui lui restait à exciter la valeur des troupes. « C'est aujourd'hui, criait-il, pour tout ce qui a le « cœur français, de vaincre ou de périr. » Il se rétablit de ses blessures, et se trouva en état de combattre encore à l'affaire de Dresde, où il poursuivit l'ennemi depuis Bischoff-Werda jusqu'à la Sprée. Le 8 avril 1814, il adhéra à la déchéance de l'empereur, et reçut la croix de Saint-Louis le 2 juin. Au retour de Napoléon, en mars 1815, le général Girard ne vit que les dangers de la patrie, et alla se ranger sous ses anciens drapeaux. Nommé pair et commandant d'un corps, avec lequel il combattait

à la bataille de Fleurus, il mourut au champ d'honneur, et n'eut pas du moins la douleur de voir les désastres qui affligèrent la France quelques jours après.

GIRARD (François-Narcisse), professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, membre de l'académie royale de médecine, né à Paris le 29 mars 1796, étudia d'abord avec le plus grand succès aux collèges d'Orléans et de Versailles, entra à Alfort à peine âgé de quinze ans et y justifia les hautes espérances qu'on avait conçues de lui. Après avoir obtenu le diplôme de médecin vétérinaire, en mai 1816, il se rendit à Paris, où il s'appliqua aux études médicales. Il allait prendre ses premiers degrés en médecine, lorsqu'au mois d'octobre 1818 le ministre de la guerre lui donna le brevet d'inspecteur vétérinaire et l'attacha, en cette qualité, au dépôt général des remontes à Caen. Là, il consacra son temps à des recherches et des observations, tant sur l'extérieur du cheval en général que sur l'éducation du cheval normand en particulier. Brûlant du désir de continuer l'étude des sciences dont son génie devait reculer les bornes, il sollicita et obtint, en janvier 1809, l'autorisation de revenir à Paris, et y fut, en novembre de la même année, attaché à un hôpital, où, pendant deux ans, il suivit la clinique de M. Dupuytren. La chaire d'anatomie et de physiologie à l'école vétérinaire d'Alfort étant devenue vacante par la retraite de son père qui l'avait occupée vingt ans, son fils l'obtint au concours, après un examen sérieux. Nommé professeur sur la présentation unanime du juri, le 6 juin 1821, il pratiqua les théories qu'il avait long-temps méditées, et bientôt les découvertes de Bechote devinrent familières aux élèves de l'école d'Alfort. La variété, l'étendue de ses connaissances, son élocution agréable et facile attirèrent à ses cours un auditoire aussi nombreux que distingué. Cependant plus il avait fait pour la science, plus il croyait qu'il lui restait à faire. Une trop grande assiduité au travail altéra insensiblement sa santé. Il parcourut pour s'instruire de plus en plus le midi de la France, au printemps de 1823, et vint reprendre ses occupations qui seules pouvaient écarter les idees sinistres que l'affaiblissement de ses forces lui inspiraient. La même année, l'académie royale de médecine l'admit dans son sein. Il avait uni son sort, depuis sept mois, à une jeune personne douée des plus aimables qualités, lorsqu'en procédant à l'autopsie d'un de ses élèves, mort presque subitement, il se fit à la main gauche une piqûre qu'il négligea de soigner. Trente-six heures après, il ressentit, au même endroit, une légère douleur qui s'étendit promptement au bras. Frappé de terreur, il calcula les suites de cet accident, et jugea son mal incurable. En effet, après une agonie cruelle qui dura cinq jours, il expira à Paris le 22 octobre 1825, dans les bras de son père et de son épouse, emportant l'estime génerale et les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Il a publié : *Existe-t-il en médecine vétérinaire des exemples bien constatés de fièvres essentielles*, Paris, 1824, in-8°. On a de lui plusieurs mémoires remarquables dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, dans les *Archives générales de médecine* et dans le *Bulletin de M. de Ferussac*. Il a laissé manuscrite une *Physiologie vétérinaire* et un *Traité élémentaire d'anatomie générale*.

GIRARDET (Abraham), graveur en taille-douce, né, en 1764, au Locle, principauté de Neufchâtel, se forma, pour ainsi dire, sans le secours d'un maître, et fit, à la plume, à quatorze ans, un petit tableau que sa famille conserve, et qui, malgré les belles planches qu'il a données depuis, mérite toujours d'être vu. Il s'était distingué comme graveur à l'eau-forte et au burin, lors qu'il vint, à l'âge de dix-huit ans, à Paris, où il travailla d'abord sous Benj.-Alph. Nicolet. Il ne tarda pas à s'élever au rang des artistes renommés de la capitale. En 1806, il exécuta, pour la collection du musée, publiée par Robillard, une Transfiguration qui obtint l'accessit aux prix décennaux. On y remarque une grande fermeté de dessin, un fini parfait, des contours nets, joints à la fraîcheur et à l'harmonie des teintes. Girardet donna successivement : L'Enlèvement des Sabines, d'après le Poussin ; — La Déification d'Auguste et l'Inauguration de Tibère, d'après un dessin de Bouillon ; — Le Triomphe de Titus et de Vespasien, d'après Jules Romain ; — La Sainte Cène, d'après Philip. de Champagne ; — Le fameux Camée, dit de la Sainte Chapelle ; — Le Christ mort, d'après André-del-Sarto, etc. ; — Le Centaure. Il a gravé un nombre infini de vignettes dont les plus precieuses sont un sujet de Régulus, d'après Moreau le jeune, et celles qu'il exécuta, d'après Percier, pour les éditions de l'Horace de Didot aîné, 1799, et des Fables de Lafontaine, du même, 1822, 2 vol., enfin diverses pièces, d'après Girodet, pour la traduction des odes d'Anacréon, de M. J.-B. de Saint-Victor, Paris, 1812, in-8° L'œuvre de M. Girardet est immense et difficile à réunir. L'intempérance de cet habile artiste nuisit autant à sa réputation qu'à sa fortune. Il est mort à Paris, le 2 janvier 1823, avant d'avoir fini sa belle planche de la Mort du duc de Berri que M. Pigeot a terminée. Le genre de Girardet était à lui, il n'a point d'égal dans les anciens maîtres, ni dans les graveurs de son temps. Cependant sa manière semble approcher des premiers et avoir quelque rapport avec celle d'Albert Durer et de Lucas de Leyde. Girardet n'a laissé qu'un élève, M. Henri-Guill. Châtillon, connu par l'Eudymion et un Saint-Michel, d'après Raphaël.

GIRARDIN (René-Louis, marquis de), né à Paris, en 1735, d'une famille originaire de Florence, où elle est encore connue sous le nom de *Gherardini*. Lors des troubles de cette république, deux membres de cette famille furent exilés, l'un devint, en Angleterre, la souche des *Fitz-Gerald* d'Irlande ; l'autre, en France, celle des *Girardin* de Champagne. René de Girardin fut destiné, par sa naissance, à l'état militaire, et entra jeune dans la cavalerie. Il fut particulièrement attaché au roi Stanislas lorsque ce souverain détrôné vint fixer son séjour à Nanci. Le marquis de Girardin servit ensuite la France avec distinction dans les guerres de 1760, et parvint au grade de colonel de dragons. Il profita des loisirs de la paix pour voyager dans une grande partie de l'Europe, et partout il fut reçu avec empressement. Revenu en France, il exécuta le plan qu'il avait depuis long-temps conçu, celui d'embellir la campagne autour des habitations. Ermenonville, premier essai en ce genre, en devint le modèle, et offrit, en peu d'années, une suite de sites si ingénieusement disposés que la nature y paraît seule avec ses charmes. Le marquis de Girardin publia plus tard un ouvrage à ce sujet, où les bases de cet art, alors nouveau, sont posées avec clarté et précision. Ce livre est resté très estimé, et il a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. C'est dans ce séjour enchanteur d'Ermenonville que M. de Girardin offrit une retraite à J.-J. Rousseau, qu'il eut la gloire d'avoir pour ami. C'est aussi à cette circonstance que les fils du marquis de Girardin durent le bonheur de recevoir les leçons de l'illustre citoyen de Genève. Après la mort de ce grand homme, René de Girardin lui fit élever un tombeau dans la partie de ses jardins, connue sous le nom de l'Ile des Peupliers. Des voyageurs et des Français recommandables affluaient à Ermenonville : tous étaient accueillis par le géné-

reux propriétaire. Sa conversation brillante et animée, ses connaissances variées et étendues, et surtout son noble caractère, lui gagnèrent l'estime universelle. Lorsque la révolution éclata, le marquis de Girardin ne démentit point sa conduite; il se rangea du côté des hommes qui réclamaient en faveur des droits du peuple; mais lorsque l'anarchie couvrit la France de deuil, il crut prudent de se retirer de la scène politique, et vécut dans le plus grand isolement. Au mois de novembre 1793, il fut dénoncé au club des jacobins; mais les sentiments de patriotisme dont il fit preuve et l'assurance qu'il donna de son attachement à la république, le sauvèrent de l'échafaud. Une inondation considérable et des événements désastreux bouleversèrent sa terre d'Ermenonville, et le forcèrent à s'en éloigner momentanément. Cette propriété fut alors presque entièrement dévastée, et ce ne fut qu'au retour de la tranquillité en France que le marquis de Girardin s'occupa de lui restituer son ancienne splendeur. Il mourut, dans cette retraite, le 20 septembre 1808. On a de lui: 1o *De la composition des paysages*, ou *Des moyens d'embellir la nature près des habitations, en y joignant l'utile à l'agréable*, Paris, 1777; 4e édit., 1805, in-8o; traduit en allemand, Leipsick, 1779, in 8o, et en anglais, 1785, in-8o; 2o *Discours sur la nécessité de la ratification de la loi par la volonté générale*, Paris, 1791, in-8o.

GIRARDIN (Cécile Stanislas-Xavier, comte de), fils du précédent, naquit à Lunéville en 1765. Il eut pour parrain le roi de Pologne Stanislas, et pour précepteur le philosophe de Genève. Destiné à la carrière des armes, il entra fort jeune encore dans un régiment de cavalerie, où il obtint au bout de quelques années le grade de capitaine. Mais, loin de se livrer entièrement aux habitudes et aux exercices militaires, il profita de la vie oisive des garnisons pour continuer la culture de son esprit, et pour achever une éducation commencée par l'auteur d'*Émile*. Ses principes philosophiques le rendirent partisan enthousiaste de la révolution dès que les premiers symptômes de l'élan national se manifestèrent. Il publia un écrit intitulé: *Lettre du vicomte d'Ermenonville à M.* ***, dans lequel il ne craignit pas de professer les opinions les plus libérales. Député du tiers-état à l'assemblée bailliagère de Senlis, il y fut l'ame de l'opposition vigoureuse qui éclata contre l'arrêt du conseil, par lequel les électeurs du troisième ordre étaient réduits au quart pour la formation du corps électoral chargé de nommer les députés aux états-généraux. Le courage, l'activité et le patriotisme qu'il déploya en cette circonstance attirèrent sur lui les vengeances d'un pouvoir aux abois, et la dernière lettre de cachet fut lancée contre lui. Mais les ministres de la vieille monarchie, s'ils éprouvaient l'humeur colérique de la décrépitude, en avaient aussi toute la faiblesse et la débilité, et leurs ordres restèrent sans exécution. M. de Girardin rédigea lui-même les cahiers du bailliage de Senlis, dans lesquels il n'oublia aucun des griefs dont l'assemblée nationale tint ensuite compte à la France dans ses immortelles réformes. De Senlis, il se rendit au bailliage de Vitry-le-Français, en qualité de mandataire du duc d'Orléans, et il y donna communication des instructions de l'abbé Sieyes, qui eurent alors tant d'influence sur la conduite des assemblées électorales et la marche du parti populaire. Ce fut à peu près vers ce temps-là que, se trouvant au Mans avec son régiment, commandé par le comte de Valence, les habitants de cette ville lui offrirent la cocarde nationale en lui disant: « Élève de Jean-Jacques, ton patriotisme te rend digne de la porter. » Ils lui donnèrent ensuite des lettres de citoyen, le nommèrent commandant de la garde nationale à cheval, et l'appelèrent dans le sein du conseil municipal. La rapidité des événements l'obligea bientôt de quitter le Mans, et l'entraîna dans la capitale, où il devint électeur de la section des Petits-Pères. Le département de l'Aisne le choisit, en 1790, pour présider son administration centrale. Un an après, le collége électoral de l'Oise l'honora des mêmes fonctions, et le choisit pour député à l'assemblée législative. Il y siégea d'abord à l'extrême gauche, appuya la proposition de supprimer les titres de sire et de majesté, et modifia tellement ensuite ses opinions qu'il se trouva à l'extrême droite à la fin de la session. Dès les premières séances, il se prononça fortement pour des mesures répressives contre l'émigration, et repoussa l'ajournement du décret de déchéance réclamé contre Monsieur, comte de Provence, à raison de son droit à la régence, dans le cas où il ne rentrerait pas dans le royaume avant le terme fixé par l'assemblée. « C'est ici l'exécution « de la loi constitutionnelle, dit-il; il n'y a pas « lieu à discussion ni à ajournement. Je demande « l'exécution de la loi. Vous n'avez déjà que trop « tardé à remplir votre devoir, à obéir à vos ser-« ments. » Il défendit le général Puget-Barbantane, accusé par le ministre Louis de Narbonne, à l'occasion du désarmement du régiment d'Ernest, et prétendit que le plus grand tort de cet officier, aux yeux de la cour, était d'appartenir à une société (les jacobins) persécutée par les puissances étrangères. Attaquant ensuite les ministres eux-mêmes, il dit de l'un d'eux qu'il était plutôt le ministre de l'empereur Léopold que celui de Louis XVI. Sa vive sollicitude pour la liberté de la presse lui fit embrasser, le 2 mai 1792, la défense de *l'Ami du peuple*, que rédigeait Marat; il observa que ceux qui se plaignaient avec tant d'amertume de la virulence de l'écrivain populaire ne disaient rien des déclamations furibondes de *l'Ami du roi*. Cependant, à mesure que le parti démocratique faisait des progrès, M. de Girardin, effrayé de ses envahissements, se rapprochait insensiblement du côté droit. Le 30 du même mois, et dans une séance orageuse qui se prolongea fort avant dans la nuit, il protesta courageusement de son attachement à la monarchie tempérée, telle que l'avait faite le pacte social de 1791, et présagea les plus grands malheurs à la France si elle se laissait entraîner hors des voies constitutionnelles. Cette conversion graduelle finit par le rendre suspect et odieux au parti républicain, alors tout puissant, surtout dans les masses populaires, et il fut insulté et blessé avec quelques uns de ses collègues au sortir de l'assemblée. Sa disgrace dans l'opinion publique ne l'atteignit pas néanmoins au sein du corps législatif, qui lui donna au contraire une nouvelle preuve d'estime et de confiance, dans le courant du mois de juillet, en l'appelant aux honneurs de la présidence. Au 10 août, il figura parmi les derniers défenseurs de la royauté constitutionnelle expirante, éleva la voix en faveur des gardes suisses, et s'abstint, depuis cette terrible journée, de paraître à la tribune, où il était loin d'ailleurs d'obtenir le succès qui a signalé sa nouvelle carrière législative après la restauration. Rendu à la vie privée par la clôture de la session de la seconde assemblée nationale, M. de Girardin, que les derniers actes de sa carrière législative avaient exposé à l'animadversion des républicains triomphants, songea à mettre sa vie en sûreté, et il se fit donner une mission pour l'Angleterre par l'entremise de Marat. Les dispositions hostiles du cabinet de Saint-James envers la France ne lui ayant pas permis de prolonger son séjour à Londres, il revint à Paris, où il arriva dans la nuit du 21 janvier 1793. Les circonstances n'avaient pas cessé d'être

alarmantes pour les constitutionnels, dont les jours, après la mort du roi, devaient au contraire être plus que jamais en péril. M. de Girardin comprit les dangers de sa position, et se cacha d'abord à Ermenonville, auprès de son père, ensuite à Sézanne, chez son oncle le baron de Baye. La police du comité de sûreté générale le découvrit dans ce dernier asile, et il fut mis en arrestation avec ses frères. M. de Girardin, en digne élève du philosophe genevois, mit à profit le temps de sa détention pour se donner un métier, et il se fit menuisier. Son apprentissage ne fut pas long; il fut bientôt capable de travailler pour les chefs d'atelier de Sézanne, qui l'occupèrent constamment dans sa prison ainsi que ses frères, et qui contribuèrent à l'y faire oublier jusques au 9 thermidor. La *Biographie* Arnault, prétend qu'à peine rendu à la liberté, M. de Girardin fut nommé par le directoire membre du district de Senlis, sous peine d'être renvoyé en prison s'il refusait sa nomination, et qu'il répondit : « Remenez-moi aux carrières si cela vous « convient ; mais je vous déclare ne pouvoir accepter « des fonctions qui m'obligeraient de concourir à « l'exécution des lois spoliatrices et sanguinaires qui « ne sont point encore rapportées. » Quelle que soit la source où nos devanciers ont puisé leurs renseignements, nous ne craindrons pas de dire que nous ne concevons guère comment M. de Girardin, au sortir de sa prison, au mois d'août 1794, put refuser les offres du directoire qui ne fut installé qu'à la fin de 1795; nous ajouterons que lorsque cet honorable citoyen accepta, en 1798, les fonctions d'administrateur du département de l'Oise, le gouvernement directorial existait encore, ainsi que la plupart des lois révolutionnaires qui l'auraient éloigné des emplois publics quatre ans auparavant. Au reste, M. de Girardin ne conserva pas long-temps le poste où l'appela, en avril 1798, la confiance de ses concitoyens; il fut destitué deux mois après comme soupçonné de royalisme. Revenu alors à Ermenonville, il y forma des liaisons de voisinage avec Joseph Bonaparte, au sort duquel il demeura depuis attaché durant de longues années. Après le 18 brumaire, il fut nommé préfet de l'Oise, puis élu tribun par le sénat avant même qu'il eût quitté Paris pour se rendre dans le département confié à ses soins. M. de Girardin, comme le plus grand nombre de ses collègues, se montra docile aux vœux du gouvernement, et fit partie de cette majorité qui donna le caractère d'un cercle de courtisans à une institution essentiellement démocratique. Il fut l'un des orateurs choisis pour exposer et développer devant le corps législatif les motifs et les avantages de la création d'une légion d'honneur. Il fit aussi, sur l'administration forestière, un rapport qui mérita de fixer l'attention des hommes versés dans cette matière. Le 22 mars 1802, le tribunat le récompensa de son zèle en lui conférant la présidence. Peu de temps après, M. de Girardin, revêtu du grade de capitaine dans le 4e régiment d'infanterie, dont Joseph Bonaparte était colonel, assista, au camp de Boulogne, à la première distribution des croix de la légion d'honneur, et y reçut le titre de commandant. En 1806, il suivit son puissant ami à Naples, en qualité d'écuyer, et fut nommé chef de bataillon à son arrivée dans cette capitale, où il entra à la tête de la garde du nouveau roi. Sa belle conduite au siége de Gaëte le fit élever au grade de colonel. Deux ans s'étaient à peine écoulés qu'il fut obligé d'abandonner la péninsule italique pour accompagner le frère de Napoléon dans les nouveaux états sur lesquels ce prince débonnaire était appelé à régner par la politique et la volonté de l'empereur. A Bayonne, M. de Girardin fut nommé général de brigade, et il partagea ensuite les fatigues et les périls des premières campagnes de la guerre d'Espagne. Revenu à Paris, après la suppression du tribunat, il passa au corps législatif, et y fit différents rapports sur la navigation intérieure et sur les mines. Il figura deux fois parmi les candidats à la présidence, et fut deux fois aussi présenté au choix de l'empereur, par les suffrages du collége électoral du Calvados, pour la dignité de sénateur. En 1812, un décret impérial l'investit de la préfecture de la Seine-Inférieure, dans laquelle il sut se concilier l'estime et l'affection de ses administrés. Maintenu par le gouvernement royal, en 1814, il quitta Rouen, au mois d'avril 1815, pour aller prendre possession de la préfecture de Seine-et-Oise, que Napoléon, à peine arrivé à Paris, venait de lui confier. Les habitants de la Seine-Inférieure lui témoignèrent leur reconnaissance et leurs regrets en le choisissant pour député à la chambre des représentants. La seconde restauration le replaça bientôt au poste d'où les cent jours l'avaient arraché; mais cette marque de faveur fut suivie d'une prompte et complète disgrace. M. de Girardin, dénoncé calomnieusement comme auteur d'un écrit injurieux pour la famille royale, sembla n'avoir repris l'administration de la Seine-Inférieure que pour subir une ordonnance de destitution, contre-signée par le baron Pasquier. L'empereur de Russie le consola de cet acte de colère et d'injustice en lui envoyant, dans le même moment, la croix de commandeur de l'ordre de Sainte Anne. Tant que dura la réaction ultra-royaliste, M. de Girardin gémit dans la retraite sur les malheurs de la France. Après l'ordonnance du 5 septembre, il crut pouvoir ouvrir son ame à l'espérance; et, en 1819, sous un ministère qui paraissait décidé à marcher dans les voies constitutionnelles, il consentit à reprendre ses fonctions administratives dans le département de la Côte-d'Or. Dijon, comme Rouen, ne tarda pas à bénir le nom d'un préfet qui mit tous ses soins à fermer les plaies de la réaction, et qui se fit un devoir de protéger et d'activer le développement de toutes les idées utiles et généreuses. Cependant les électeurs de la Seine-Inférieure n'avaient pas cessé d'avoir les yeux fixés sur ce fonctionnaire, que le souvenir vivant de son administration tutélaire recommandait incessamment à leur reconnaissance. Ils le nommèrent député, en novembre 1819, et M. de Girardin, sans tenir compte de sa qualité de préfet, vint s'asseoir au côté gauche, avec lequel il vota constamment. Son indépendance, qu'il manifesta surtout à l'occasion des lois d'exception, proposées à la suite de l'assassinat du duc de Berri, irrita vivement le ministère, qui l'honora d'une nouvelle destitution, par ordonnance du 3 avril 1820. Peu de jours après, M. de Girardin, consolé dans sa disgrace par l'estime publique, parut à la tribune pour présenter quelques observations sur le retrait du premier projet de loi, portant abrogation de la loi électorale du 5 février; mais le centre et le côté droit se levèrent en masse pour l'empêcher de parler. Vingt fois il prononça ces mots : « Le droit de « retirer un projet de loi..... » Et vingt fois sa voix fut couverte par les bruyantes interruptions de la majorité. Enfin, le président, désespérant de faire cesser le tumulte, suspendit la séance pour une heure. Dès qu'elle fut reprise, M. de Girardin remonta précipitamment à la tribune, et répéta encore les premiers mots de son discours, qui provoquèrent la même explosion de murmures qu'auparavant. Fatigué de l'opiniâtreté des interrupteurs il s'efforça alors de dominer leurs clameurs furibondes, et d'une voix forte, dont une vive indignation relevait l'éclat, il s'écria : « J'admire combien « l'art de deviner a fait des progrès, puisqu'on juge

« mes paroles avant de les avoir entendues. Toutefois « je m'étonne que des ministres puissent dire tout « ce qu'ils veulent, et que ce droit soit interdit à « un *représentant du peuple.* » A ces mots, le côté droit redoubla d'impatience et de fureur; de violentes apostrophes furent adressées à l'orateur, et l'on entendit entre autres exclamations : « Où en « sommes-nous, grand Dieu! Qu'est-ce qu'un re« présentant du peuple? Il n'y a ici que des dépu« tés! » Au milieu de tous ces cris et de la vive agitation qui régnait dans l'assemblée, M. de Girardin resta calme et impassible à la tribune, et lorsque le tumulte commença à s'apaiser, il en profita pour mystifier en quelque sorte ses interrupteurs au moyen d'une saillie qui termina, par un mouvement universel d'hilarité, une séance où les passions des divers partis s'étaient violemment entrechoquées : « Le droit de retirer un projet de loi « présenté, ferait-il partie de la prérogative royale?... « Oui, et toute mon opinion tendait à le prouver. » On ne pouvait croire cependant que tel eût été réellement le but de l'orateur; on pensa généralement qu'il avait voulu se venger des criailleries du côté droit par une plaisanterie, au risque de faire soupçonner passagèrement sa franchise, et le lendemain, il justifia lui-même cette présomption en publiant son opinion qu'il commençait en ces termes : « Le droit de retirer un projet de loi, « lorsqu'il a été présenté à une des deux chambres, « ferait-il partie de la prérogative royale?... Oui, si ce « droit avait été consacré par la Charte, ou s'il ré« sultait d'une disposition législative ; mais comme « la Charte et les lois n'en parlent pas, il n'en fait « donc pas partie. » M. de Girardin combattit vivement ensuite le nouveau projet de loi, et fit imprimer encore quatre opinions qu'il ne put développer à la tribune contre le système oligarchique du double vote. Lors des troubles du mois de juin, il joignit sa voix à celles de MM. Lafitte, Demarçay, Martin de Gray, Leseigneur, etc., pour exprimer sa profonde indignation sur les excès dont les Séides du ministère se rendaient journellement coupables contre les députés constitutionnels et les paisibles habitants de Paris. « Permettez-moi, « MM., dit-il, de vous témoigner toute ma sur« prise sur les événements qui se passent autour « de nous. C'est la première fois depuis trente ans « que j'ai vu, dans Paris, dissiper les attroupements « à coups de sabre et de fusil. C'était toujours la « garde nationale qui était chargée de veiller à la « tranquillité publique; et pourquoi? c'est que son « autorité est paternelle; c'est qu'elle parle aux « citoyens et qu'elle en est écoutée; et maintenant « nous voyons la ville livrée à des troupes qui « sabrent et fusillent les citoyens. » L'énergique député demanda ensuite que la garde nationale, condamnée à l'inaction par le ministère, fût mise en exercice, et qu'elle veillât spécialement à la sûreté de la représentation nationale : « Car, dit-il, « je déclare qu'il serait impossible que nous sié« geassions plus long-temps dans une ville où notre « voix serait impuissante pour empêcher que les « citoyens fussent assassinés sous nos yeux par des « soldats qui se couvrent d'une honte ineffaçable en « faisant couler le sang de leurs concitoyens, en « frappant des Français désarmés. » Le côté gauche applaudit à ces accents de réprobation contre une soldatesque féroce, gorgée d'or et de vin par la faction qui jetait alors les fondements de la puissance corruptrice et tyrannique dont la France a eu tant à souffrir depuis sept ans. Mais les ministres et leurs affidés du centre, soutenus de leurs nouveaux alliés de la droite, étouffèrent toutes les plaintes sous les cris d'une majorité dont la cause était liée à celle des hommes qui ensanglantaient la capitale. M. de Girardin, sans se laisser décourager par le non succès de ses efforts, du moins dans l'enceinte de la chambre, continua de remplir son mandat et de défendre les intérêts populaires avec autant de zèle que de talent et de courage. Réélu constamment depuis 1820, malgré toutes les manœuvres et les fraudes ministérielles et préfectoriales, il n'a cessé, jusqu'en 1826, de figurer parmi les membres les plus actifs de l'opposition libérale. La mort est venue le surprendre, le 27 février 1827, au moment où la cause qu'il avait si noblement servie, au milieu des revers et des dégoûts de tout genre, allait obtenir dans les élections un éclatant triomphe. Ses funérailles, comme celles de Foy et de Liancourt, attirèrent un concours innombrable de citoyens, et fournirent à la police jésuitique une occasion de manifester sa haine invétérée pour toutes les notabilités nationales. On a publié: *Discours, journal et souvenirs de Stanislas Girardin*, Paris, 1828, 3 vol. in-8°.

GIRAUDY (Charles-François-Simon), médecin, né, vers 1770, à Vaison, dans le Comtat Vénaissin, fit son éducation au collége des doctrinaires à Avignon, se livra ensuite, sous le célèbre Calvet, à l'étude des sciences médicales, et débuta par un cours théorique et pratique de pharmacie. Appelé aux armées comme réquisitionnaire, il y fut attaché comme officier de santé, et s'y occupa spécialement de la chirurgie. Licencié, en 1794, de l'armée des Alpes, il se rendit à Montpellier pour y continuer ses études médicales, et il y puisa la doctrine des anciens constamment professée dans cette école. Mais, voulant compléter l'instruction qu'exige la profession de médecin, il vint à Paris, et y reçut le grade de docteur. Accueilli et recommandé par le docteur Gastaldy, son compatriote, il le suppléait souvent auprès de ses malades, et il hérita d'une partie de sa clientelle. Il est, depuis 1808, secrétaire perpétuel de la société de médecine pratique. En 1819, il a fait un cours de thérapeutique générale, remarquable par la théorie la plus complète des indications curatives. M. Giraudy a publié : 1° *La morale religieuse ne doit-elle pas être employée, dans certains cas, comme moyen curatif de l'aliénation mentale?* 1804, in-8°; 2° *Manuel du phthisique*, 1805, in-8°; 3° *Conseils aux femmes de quarante-cinq à cinquante ans sur les moyens de prévenir ou d'arrêter les suites fâcheuses de leur temps critique, par le docteur Fothergill, traduit de l'anglais, avec des notes*, 1805 et 1812, in-8°; 4° *De l'angine trachiale, connue sous le nom de croup*, 1811, in-8°; 5° *Journal de médecine pratique et de bibliographie médicale*, 6° *Traité de thérapeutique générale, ou Règles à suivre dans le traitement des maladies, avec deux tableaux synoptiques*, 1816, in-8°. Il a ajouté de nombreuses notes au *Traité des maladies qu'il est dangereux de guérir, par D. Raymond de Marseille*, 1808 et 1816, in-8°. M. Giraudy a prouvé dans ses écrits qu'il était prémuni contre l'abus des systèmes, et qu'il ne s'attachait qu'aux vérités reçues.

GIRAULT (Claude-Xavier), fils d'un médecin, naquit à Auxonne, en Bourgogne, le 13 avril 1764. Reçu avocat au parlement de Dijon, le 21 juillet 1783, il fut nommé quelques années après conseiller-auditeur à la chambre des comptes de Bourgogne et de Bresse. Ces fonctions lui permirent de se livrer à son goût pour les recherches historiques, et l'étude de l'antiquité. Le riche dépôt de chartes et de titres qu'il avait sous sa main contribua puissamment à alimenter son zèle, à faciliter ses travaux et à lui procurer des succès. L'académie de Besançon avait proposé, en 1788, pour sujet d'un prix de *Déterminer en quel temps le comté d'Auxonne avait été détaché de la province Séquanoise*; M. Girault obtint le prix qui était une médaille d'or de la valeur de 300 livres, et fut reçu à l'académie de

Besançon, à celle de Dijon et à plusieurs autres sociétés savantes. Le mémoire couronné fut imprimé dans les *Archives de l'académie de Besançon*. Girault fut ensuite nommé conservateur de la bibliothèque et des médailles de l'académie de Dijon. A la révolution, sa place ayant été supprimée, il resta sans emploi jusqu'à la fin de 1801, que les consuls le nommèrent maire d'Auxonne, où il s'était retiré. Il se démit de cette place au bout de quatre ans. Après avoir été trois ans conservateur de la bibliothèque d'Auxonne, il revint se fixer à Dijon, où il exerça la profession d'avocat consultant jusqu'en 1821, qu'il passa aux fonctions de juge de paix du troisième arrondissement de cette ville. Il y est mort le 5 novembre 1823. On a de lui : 1° *Notice historique sur les aïeux de Jacques-Bénigne Bossuet*, Dijon, 1808, in-8°; 2° *Dissertation historique et critique sur le lieu où la croix miraculeuse apparut à Constantin et à son armée*, 1810, in-8°; 3° *Essais historiques et topographiques sur Dijon*, Dijon, 1814, in-12; 4° *Details historiques et statistiques sur le département de la Cote-d'Or, ses arrondissements, et sur chacun des trente-six cantons qui le composent*, Dijon, 1818, in-12; 5° *Détails historiques sur les ancêtres, le lieu de naissance, les possessions et les descendants de madame de Sévigné*, Paris, 1814, in-8°; 2e édition, 1819, in-12; 6° *Système de bibliographie*, Dijon, 1819, in-8°; 7° *Dissertation sur l'époque et les causes de l'érection de la colonne de Cussi, et de sa restauration*, 1821, in 8°; 8° *Notice des objets d'antiquités découverts dans le département de la Côte-d'Or*, 1821, in-8°; 9° *Particularités inédites ou peu connues sur La Monnaie, Crébillon et Piron*, 1822, in-8°; 10° *Combat de Fontaine-Française, soutenu par Henri IV en personne, et qui mit fin aux troubles de la ligue*, Dijon, 1822, in-8°; 11° *Archéologie de la Cote-d'Or, rédigé par ordre de localités, cantons et arrondissements*, Dijon, 1823, in-8°; 12° *Lettres inédites de Buffon, J.-J. Rousseau, Voltaire, Piron, Delalande, Larcher et autres personnages célèbres, adressées à l'academie de Dijon, accompagnées de notes historiques et explicatives, et de fac simile de leur écriture et de leur signature*, Dijon, 182.., in 8°; 13° *Annuaires historiques et statistiques de la Cote-d'Or, années 1820 1824*, Dijon, 5 vol. in-12; 14° *Précis historique sur François-Félix Girault, baron de Montigny, colonel de dragons, officier de la légion d'honneur*, Dôle, 1826, in-8°, publié par les soins de L.-F. Girault, adjoint du maire de Dôle. On a encore de Girault plusieurs autres ouvrages et un très grand nombre de *Dissertations*, *Memoires*, etc, insérés dans les *Mémoires de l'académie de Dijon*, le *Journal de la Cote-d'Or*, le *Magasin encyclopédique*, etc., etc.

GIRODET-TRIOSON (Anne-Louis), naquit à Montargis, le 5 janvier 1767. Ses parents le destinaient contre ses goûts à l'état militaire, et ce ne fut qu'à force d'instances qu'il put se livrer au penchant impérieux qui le portait vers la peinture. Orphelin de bonne heure, avec un patrimoine plus que suffisant aux besoins de son âge, il reçut sous la garde d'un tuteur, M. Trioson, médecin des armées, une éducation soignée, mais qui n'avait rien de spécial, et dans laquelle le dessin n'entrait que comme art d'agrément. Cependant à treize ans, pendant le cours de ses études, il fit le portrait de son père. A vingt-deux, il gagna le grand prix; il était depuis quelque temps dans l'école de David, où ses progrès avaient été immenses. Un nouvel avenir s'ouvrit alors devant ses yeux; l'espoir de voir bientôt les plus belles productions des arts, réunies à une nature grande et pittoresque, enflamma son imagination, et le disposa à recevoir ces fortes impressions qui devaient influer si puissamment sur son génie. Arrivé à Rome pour remplir l'obligation qui lui était imposée, comme pensionnaire, de faire une figure d'étude, il crée un chef-d'œuvre, le Sommeil d'Endymion, ouvrage où l'on admire la pureté du dessin et la noble simplicité de la composition, unies à une exquise suavité de pinceau. Les professeurs de l'ancienne académie, auxquels les productions de David avaient déjà montré qu'elle était la route qu'il fallait suivre pour arriver au beau, demeurèrent stupéfaits en voyant, dans le premier ouvrage d'un jeune homme, ce qu'un sentiment vif de la belle antiquité et la poésie des arts peuvent produire de plus enchanteur. Le tableau d'Hippocrate, repoussant les présents des envoyés du roi de Perse, est aussi daté de Rome, 1792. La figure du médecin grec est pleine de noblesse; celle du jeune homme qui verse des larmes, en perdant l'espoir d'amener près de son père celui qui seul peut le guérir, exprime la douleur la plus vraie et la plus touchante : tous les personnages qui composent cette scène offrent la plus admirable variété d'expression. Girodet se plaça, lui-même, dans le groupe, derrière Hippocrate. A cette époque les événements qui, après avoir ébranlé la France, commençaient à agiter le reste de l'Europe, obligèrent Girodet à quitter Rome; il visita la plupart des villes d'Italie, et tomba malade à Gênes. M. Gros, son ancien camarade, alors officier d'état-major, depuis son émule et son digne panégyriste, informé de cette nouvelle, accourt près de lui, et lui prodigue les soins les plus empressés. Rentré en France, Girodet resta plusieurs années sans offrir aux regards du public d'autres ouvrages que des portraits, dans lesquels il montrait toute la puissance de son talent; mais il travaillait en silence, et c'est de cette époque que date une partie de ses admirables compositions. Ce fut aussi dans ce même temps qu'il se vengea d'une insulte faite à son talent, par un tableau qui a acquis trop de célébrité pour qu'il soit permis de le passer sous silence. Il avait fait le portrait d'une actrice nommée Mlle Lange. Celle-ci ne voulut point le recevoir, sous prétexte qu'il manquait de ressemblance. Girodet irrité, peignit la comédienne en Danaé; mais au lieu d'une pluie d'or, c'était une pièce de cinq francs, et même de monnaie de cuivre, qui parsemait le boudoir de la nouvelle Danaé; un dindon était représenté faisant la roue dans un coin du tableau. L'ouvrage ne passa guère que vingt quatre heures au salon; ce fut plus qu'il n'en fallait pour faire beaucoup de bruit La malignité publique trouva le portrait fort ressemblant. Les journaux s'emparèrent de l'anecdote, et un poëte, M. De Guerle, le mit en vers dans un conte allégorique intitulé : *Stratonice et son peintre, conte qui n'en est pas un*, brumaire an 8, in-8°. Bonaparte qui aimait passionnément les poésies d'Ossian, chargea deux élèves de David, rivaux de gloire, d'exécuter chacun un tableau, dont le sujet serait choisi dans les chants du barde écossais. Gérard (*voyez* ce nom) et Girodet déployèrent tous deux un grand talent. Girodet y vit une occasion de rapprocher et d'illustrer à la fois le courage des anciens Scandinaves et celui des guerriers français, et il le fit avec une verve et une fécondité extraordinaires. Le tableau, connu sous le nom d'une *Scène de déluge*, fut terminé en 1806; une famille, poursuivie par les éléments en furie, est sur le point d'échapper aux ondes qui la menacent; les malheureux gravissent des rochers; ils vont être hors de danger. L'ame de cette action, celui qui est à la fois fils, époux et père des êtres qui l'entourent et qu'il entraîne, a saisi une branche à laquelle il s'attache pour faire un dernier effort. La branche rompt, et les infortunés retombent dans le goulfre. Quel drame! David, qui avait dit précédemment de Girodet, que c'était son plus bel ouvrage, dit,

en voyant le tableau du Déluge, qu'on viendrait un jour l'étudier comme on étudie les tableaux de Michel-Ange. Deux ans après, un tableau d'un autre genre vint mettre le comble à sa réputation; ce furent les Funérailles d'Atala. Cet épisode touchant d'un poëme qui avait mis son auteur au premier rang de la littérature, était bien digne d'occuper l'imagination rêveuse, tendre et mélancolique de Girodet. Il fut sublime, parcequ'il fut simple et touchant, savant sans recherche, noble sans affectation. Nous voici arrivés à l'époque ou Girodet devait recevoir le prix glorieux de ses travaux. Des prix décennaux venaient d'être institués; les chefs-d'œuvre des lettres, des arts et des sciences devaient recevoir, avec une solennité extraordinaire, des couronnes et des récompenses. Les beaux temps de l'ancienne Grece allaient renaître; ce fut une déception. Les rivaux furent mis en présence; les juges du combat prononcerent; mais il n'y eut ni récompenses ni couronnes. Dans cette lutte, le maître et l'élève entrèrent en lice; une Scène du déluge l'emporta sur les Sabines, et le grand prix de peinture historique fut décerné à Girodet par le jury et par la classe des beaux arts. La Reddition de Vienne concourut aussi et obtint, dans la classe des tableaux dont les sujets étaient empruntés à l'*Histoire de France*, une mention honorable: on y retrouvait deux des caractères particuliers du talent de Girodet; la pureté du dessin et la force de l'exécution. La Révolte du Caire, tableau qui, comme celui de la Reddition de Vienne, avait été commandé, fut exécuté et conçu avec une chaleur, une verve, un élan extraordinaires. On ne revit plus de grandes productions de cet artiste, que peu de jours avant la clôture de l'exposition de 1819, où parut le tableau représentant Pygmalion et Galatée: c'était un hommage à la sculpture, dont il avait voulu montrer la puissance. Ce tableau eut quelques détracteurs; mais le public, si bon juge en masse, donna les plus grands éloges à cette belle figure de femme, ou les contours les plus fins et les formes les plus pures sont rendus avec une admirable délicatesse de pinceau. Girodet, exténué par des fatigues et des maux secrets, semblait avoir renoncé à la peinture, lorsque, sur la demande du ministère de la maison du roi, il se ranime tout à coup, exécute et envoie au salon deux portraits en pied de vendéens (Cathelineau et Bonchamp), ou l'on reconnait les traces de son génie, quoique sa main fût déja affaiblie par la maladie qui le traînait au tombeau. Cette maladie fut courte, mais douloureuse; l'invasion du mal avait été prompte, et déja il se montrait sous les caractères les plus alarmants; une opération cruelle fut jugée indispensable; mais avant de la supporter, Girodet voulut remonter dans son atelier; la, élevant les mains au ciel, il prononça, avec l'accent de l'émotion la plus déchirante, un éternel adieu a ses chers tableaux. Peu de jours apres, toute espérance s'évanouit; l'operation eut lieu, et présenta toute l'étendue du mal. La gangrene avait fait des progrès si rapides vers les organes intérieurs, que tous les moyens mis en usage ont été inutiles. Girodet succomba le neuvième jour après l'opération, et le treizieme de l'invasion de la maladie, le 9 décembre 1824, à l'âge de cinquante-huit ans. La mort de ce grand peintre produisit une vive sensation dans le monde, mais particulièrement parmi les artistes. L'affluence était immense à ses funérailles; elle se composait des eleves de toutes les écoles de la capitale, de tous les rivaux de gloire du défunt, et de plusieurs personnages illustres dans les rangs les plus éminents. Ce fut M. de Chateaubriand qui, à la demande du président de l'académie des beaux arts, attacha sur le cercueil les insignes d'officier de la légion d'honneur que le roi avait accordés à la mémoire du défunt. Le corps fut transporté dans sa dernière demeure, au cimetière du Père Lachaise, sur les épaules des jeunes gens des diverses écoles qui l'avaient accompagné jusque la. Plusieurs discours furent prononcés sur la tombe. Le plus remarquable fut celui qu'improvisa M. Gros, l'un des plus illustres rivaux de la gloire de Girodet. Nous n'avons parlé jusqu'ici que des principales productions de cet artiste. Il faut encore rappeler ses compositions puisées dans l'*Enéide* et dans *Racine*, et qui sont jointes aux belles éditions imprimées par M. Didot; ses charmantes figures des Saisons, exécutées pour le roi d'Espagne, et dont il existe des répétitions à Compiègne; une Danaé, figure entierement nue, où la grâce et la finesse de l'exécution se joignent à tout ce qu'un esprit délicat peut produire de plus aimable; mais, ce qu'il serait impossible d'énumérer, ce sont les compositions admirables dont ses porte-feuilles sont remplis, et qui accroîtront d'une maniere étonnante sa réputation lorsqu'elles seront connues. Nous désignerons seulement cinquante sujets environ empruntés à Anacréon, gravés par M. Châtillon, élève et ami de Girodet, et qui n'ont été publiés que depuis sa mort; — à peu près deux cent cinquante compositions puisées dans *Virgile*; — les sept chefs devant Thèbes, grande et magnifique scène dans laquelle le poëte français a disputé la palme au poëte grec; — les Amours des Dieux; — une Pandore; — la Naissance de Vénus; — Vénus implorant Jupiter pour les Troyens, et une foule d'autres sujets non moins beaux, non moins intéressants, tirés de Sapho, Moschus, Musée et des tragiques grecs, et ou il s'est montré d'autant plus lui-même, que ne travaillant point sous l'œil du public, il s'est abandonné à son génie créateur et poétique. Il était impossible que Girodet, doué d'une imagination brillante, et nourri de l'étude des auteurs anciens, fût étranger aux lettres; il a laissé des fragments d'une imitation d'Anacréon, qui ont été imprimés depuis et accueillis du public. Il reste encore inédits un poëme de sa composition sur les délices de la peinture, et plusieurs autres ouvrages sur différents sujets. Le caractere honorable de Girodet, l'effusion avec laquelle son cœur se livrait a l'amitié, son exquise sensibilité, lui avaient fait des amis de tous ceux qui le connaissaient, et on lui était attaché pour la vie; il oubliait sa supériorité avec les artistes médiocres, louant avec bienveillance tout ce qui pouvait l'être sans compromettre sa franchise. Girodet n'a pas fait autant d'ouvrages que beaucoup de peintres morts plus jeunes que lui; on en trouvera la raison dans l'altération habituelle de sa santé, dans le soin avec lequel il finissait ses ouvrages, dans la mobilité de son esprit, et enfin dans la situation indépendante ou la fortune l'avait placé. Girodet avait été nommé, en 1816, membre du conseil établi pres le ministère de la maison du Roi, et composé d'artistes et d'amateurs. Il était membre de la classe des beaux arts de l'Institut. Le 3 mars 1818, il lut, dans la séance solennelle des quatre académies réunies, un *Discours sur l'originalité dans les arts du dessin*. En 1812, le docteur Trioson ayant perdu son fils unique, voulut par une adoption, associer son nom a l'immortalité du nom de son pupille. C'est depuis cette époque que les ouvrages de Girodet ont été signés *Girodet Trioson*. M. A. Coupin doit publier, dans le cours de 1828, *Œuvres posthumes poétiques et didactiques de Girodet-Trioson, suivies de sa correspondance, et précédées d'une notice sur sa vie*, 2 vol. grand in-8o.

GLATZ (Jacob), conseiller au consistoire royal-impérial a Vienne, naquit à Poprad dans la Haute-Hongrie, le 17 novembre 1776. Il fit ses études au gymnase protestant de Kesmark, resta

un an à Miskolz, où il apprit le hongrois, et plusieurs années à Presbourg, où il assista aux leçons des plus habiles professeurs. Glatz se consacra d'abord plus particulièrement à l'étude de la pédagogie, et se forma plusieurs systèmes, en prenant pour modèle le bel établissement fondé par le célèbre Salzmann, avec lequel il entretint une correspondance en qualité de membre du gymnase. A la mort du docteur Sbietsko, en 1795, les professeurs du gymnase chargèrent Glatz de composer son oraison funèbre, qui reçut leur approbation. Il débuta dans la carrière littéraire, en faisant imprimer ce discours avec une élégie et un poëme sur l'éducation. Pendant son séjour à Presbourg, il reconnut que la profession de prédicateur était celle qui lui convenait le mieux, et il se consacra dès lors entièrement à l'étude de la théologie. Après les études préliminaires, il se rendit à l'université d'Iéna au commencement de 1795, et fournit plusieurs morceaux au *Mercure allemand*, rédigé par Wieland, et à d'autres journaux périodiques. Deux ans après, Salzmann, avec lequel il avait toujours été en correspondance, lui offrit une place de professeur dans son établissement de la vallée de Schnep'en, qu'il avait déja visité précédemment, ainsi que celui établi à Eisenach pour l'éducation des demoiselles. Il accepta cette offre dans l'intention de ne demeurer que six mois dans la vallée de Schnepfen, pour se rendre ensuite à l'université de Gœttingue, où il comptait demeurer une année, afin de profiter des leçons de Heyne; mais Salzmann l'engagea d'une manière si amicale, que conformément à ses vœux, il resta chez lui jusqu'en 1804. On lui proposa, vers la fin de 1803, une place de prédicateur dans la Silésie prussienne, et en même temps une place de professeur dans l'établissement d'éducation des protestants à Vienne. Il accepta ce dernier emploi, et ce ne fut pas sans beaucoup de peine qu'il quitta la vallée de Schnepfen. Il obtint ensuite la place de troisième prédicateur de la commune évangélique à Vienne, et bientôt après celle de second prédicateur. L'empereur d'Autriche le nomma ensuite conseiller ecclésiastique auprès du consistoire impérial, auquel était confiée la surveillance de toutes les communes luthériennes dans les états héréditaires, à l'exception de la Hongrie et de la Transylvanie. Dans ce poste éminent, il fit tout le bien qui était en son pouvoir; mais les invasions de l'armée française, en 1805 et 1809, augmentèrent ses travaux et sa sollicitude à un tel point, que sa santé en fut affectée. Il résolut de donner sa démission de sa place de pasteur, ainsi que de celle qu'il occupait au consistoire, et de se retirer à Presbourg au sein de sa famille; le monarque lui refusa son agrément pour la place de conseiller consistorial, en lui annonçant qu'il ne pouvait se passer des soins d'un serviteur aussi utile. En conséquence, il fut obligé de rester en cette qualité à Vienne. Les sermons de Glatz, qui ont été pour la plupart imprimés, sont autant de témoignages de son savoir et de ses principes religieux. En sa qualité de conseiller de consistoire, il ne laissa échapper aucune occasion de contribuer à l'avantage de l'église évangélique. Lorsqu'en 1819 il fut question d'établir à Vienne une haute école de théologie pour les deux communions évangéliques (luthérienne et protestante), Glatz crut qu'il était de son devoir d'agir avec autant de droiture que de fermeté, et il obtint de l'empereur les concessions les plus avantageuses en faveur de ce nouvel établissement. Comme écrivain moraliste, il a mérité l'estime des différentes sectes de religions. Il savait exciter, dans le cœur de la jeunesse des deux sexes, les sentiments les plus délicats et l'amour des vertus. Il a écrit pour tous les âges, pour l'enfance comme pour la vieillesse On a de lui : 1° *La mère qui récite;* 2° *La Famille de Karlsberg;* 3° *Souvenirs de Woldemart, adressés à son fils;* 4° *Souvenirs de Rosalie, adressés à sa fille Amanda;* 5° *Première et seconde lecture de Lina;* 6° *Minona;* 7° *Iduna;* 8° *Théone;* 9° *Ida;* 11° *Heures de prière d'Aurélien*, qui, malgré de nombreuses contrefactions, ont été plusieurs fois réimprimées par l'auteur. 11° *Livre de méditations pour les familles bien élevées, sans distinction de sectes ou de croyance*; ce livre ne contient que les vérités éternelles de la religion et de la morale, généralement reconnues dans tous les pays, et qui servent de base à tous les cultes : il a eu le plus grand succès; 12° *Livre de consolation pour les malheureux;* 13° *Exemples des souffrances des malheureux;* 14° *Le sage chrétien dans les jours d'adversité;* 15° *Relation de la solennité du troisième jubilé de la réformation dans les états autrichiens;* 16° *Collection des Sermons prononcés à cette occasion.* Comme la composition de ses ouvrages était l'occupation qu'il affectionnait le plus, qu'il avait peu de goût pour les amusements de la société, et qu'il écrivait d'ailleurs avec une grande facilité, il n'est pas surprenant que dans l'espace de vingt-cinq ans (de 1795 à 1821), il ait publié plus de cent volumes, indépendamment d'un grand nombre de morceaux qu'il a insérés dans les principaux journaux périodiques de l'Allemagne. Il a en outre rédigé, en 1811 et 1812, les *Annales autrichiennes de littérature et des arts.* La plupart de ses ouvrages ont été contrefaits et traduits dans plusieurs langues. Les récompenses et les honneurs ne lui ont pas manqué de la part des têtes couronnées. Pere de cinq enfants, il vit aujourd'hui dans la retraite au sein de sa famille, dans une parfaite indépendance.

GLEIM (Jean-Guillaume-Louis), célèbre poëte allemand, naquit le 2 avril 1719 à Ermsleben, petite ville du diocèse d'Halberstadt, où son père, receveur des tailles du cercle d'Ersleben, mourut en 1735. Il était alors à l'école de Wernigerode, et composa à cette occasion un poëme élégiaque qui fit entrevoir son talent naissant pour la poésie. Des familles bienfaisantes entretinrent à l'école le jeune orphelin jusqu'en 1738, où il alla à l'université de Halle. Il eut là pour professeurs Ludwig, Heineccius, Bohmer, Alexandre Baumgarten, le baron de Wolf, et pour amis Uz, Rudnick et Nicolas Goetz, qui, comme lui, ont illustré leur nom dans la littérature. Deux partis dominaient alors sur le Parnasse allemand : celui de Gottsched à Leipsick, qui tenait pour les modernes et choisissait surtout ses modeles dans la littérature française; celui de Bodmer à Zurich, qui rendait exclusivement hommage aux chefs-d'œuvre de l'antiquité. Les étudiants de Halle formaient, en faveur de ce dernier, une ligue littéraire qui se rattachait à une autre réunion établie à Leipsick, et composée de Gaertner, Schlegel, Cramer, Klopstock, Rabener et autres. Gleim ayant terminé ses études, en 1740 quitta Halle pour se rendre à Copenhague en qualité de secrétaire; mais son étoile le conduisit à Potsdam dans la maison d'un certain colonel Schulz, où il resta comme instituteur. Il y fit la connaissance du prince Guillaume, fils d'Albert, margrave de Brandebourg-Schwedt, dont il devint le secrétaire. C'est de cette époque que date sa liaison avec Chrétien de Kleist, laquelle devint si intime, que les noms de Gleim et de Kleist n'étaient plus prononcés l'un sans l'autre. D'autres jeunes gens, tels que Pyra, Hirzel, Spalding, Ramler, Graun, se joignirent aux deux amis, et favorisèrent de tout leur pouvoir le parti de Bodmer. L'élan imprimé par ces réunions littéraire, acheva d'avancer la réforme de la littérature alle-

mande, déjà commencée avec succès par Bodmer et Breitenger, et bientôt une foule de productions estimées enrichirent le Parnasse allemand, et firent connaître aux Allemands les beautés et la richesse de leur langue. La seconde guerre de Silésie, qui éclata en 1744, vint interrompre le cours des disputes littéraires, et enleva à Gleim son bienfaiteur, qui périt devant Prague. L'année suivante, il devint secrétaire particulier du prince Léopold de Dessau, connu en Allemagne sous le nom de *vieux Dessau*, et dont le caractère dur et féroce l'éloigna bientôt. Il retourna à Berlin, où il vécut de divers emplois jusqu'en 1747, époque à laquelle il fut appelé comme secrétaire au grand-chapitre d'Halberstadt. Il occupa plus de cinquante ans ce poste qui lui laissait le loisir de se livrer à son penchant pour la poésie. Plus tard, il devint chanoine du chapitre de Walbeck; mais il résigna cette dignité en 1794. Bientôt une foule de littérateurs distingués, tels que Lange, Lessing, Gessner, Zacharie, Ebert, Lichtwer, Wieland, Klopstock, Schmidt, Gellert, Ramener, les Cramers et Schlegel vinrent accroître le nombre de ses amis. Cet estimable poëte avait tellement contracté l'habitude de la bienfaisance, qu'on était certain, en s'adressant à lui, d'obtenir tout de sa sollicitude et de lui inspirer le plus vif intérêt. Il ne voulut pas se marier; sa maison fut gouvernée, pendant toute sa vie, par sa nièce, Sophie-Dorothée Gleim, femme spirituelle qui a été souvent chantée par ses amis, entre autres par J.-G. Jacobi, sous le nom de *Glemende*. Gleim s'était voué de bonne heure au culte des muses. Anacréon et Horace furent ses modèles, et il a souvent surpassé le premier, surtout, lorsque abandonnant l'imitation, il s'est livré à ses propres inspirations. Aussi est-ce avec raison qu'il a été surnommé l'*Anacréon allemand*. Son premier essai en ce genre parut en 1744, sous le titre de *Chansons badines*, et fut accueilli avec empressement; mais ses poésies satiriques, qui parurent quelque temps après, firent bien plus de sensation. En 1756, il publia le premier livre de ses fables, qui se recommandent par une narration facile. La même année il donna ses romances, les premières qui, jusqu'alors, avaient paru en Allemagne. Ces essais commencèrent sa réputation, qui, pendant la guerre de sept ans, atteignit son plus haut degré, par les chants guerriers qu'il publia sous le nom d'un *Grenadier prussien*. Il se cacha long-temps sous cette dénomination, et l'on prétendit même, plus tard, qu'il n'était que l'éditeur de ces poésies lyriques. Il eut, un moment, l'intention d'écrire l'histoire de cette guerre mémorable; mais il sentit bientôt qu'il n'était pas né pour ce genre de travail. Ses amis mêmes lui conseillèrent d'abandonner ce projet. Rabener lui dit qu'il lui permettait d'écrire l'histoire de cette cruelle guerre, mais à condition que ce serait en vers anacréontiques, et que chaque chapitre serait une chanson bachique. Gleim consentit, et composa ces chants guerriers, pour qui le ton, la vivacité et la grâce poétique, sont restés jusqu'à ce jour des modèles uniques dans le genre, et ont placé leur auteur au rang des premiers poëtes allemands. Après ces chants guerriers, Gleim s'essaya dans des imitations d'Horace et de Pétrarque, et mit en vers le *Philotas* de Lessing et la *Mort d'Abel* de Klopstock. Sa grande réputation, et surtout ses manières aimables et obligeantes, attirèrent à Halberstadt la plupart des jeunes poëtes de l'époque; cette réunion lui fit concevoir l'idée de fonder dans cette ville une académie préparatoire, que plus tard il érigea en un collége. Il avait surtout le rare talent de savoir vivre avec les gens de toutes les conditions. Ses chansons populaires en sont une preuve; elles respirent toutes le désir qu'éprouvait l'auteur de contribuer au bien-être de la classe laborieuse, et de lui rendre le travail une source de plaisirs et de bonheur. Gleim était philanthrope dans toute l'acception du mot; c'est à cet amour du bien que l'on doit son poëme intitulé: *Halladat*, ou *le Livre rouge*. Mais cette imitation orientale, qui enseigne la morale la plus pure, n'est pas à la portée de toutes les classes de lecteurs, et plusieurs savants l'ont prise pour une traduction. L'*Halladat* fut suivi d'un petit recueil d'épîtres qui ont un caractère d'originalité, et qui sont d'autant plus estimées, que la littérature allemande n'est pas riche dans ce genre de composition. Gleim perdit la vue deux ans avant sa mort, arrivée le 18 février 1803, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Il n'avait déposé sa lyre que peu de temps auparavant. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Essais de chansons badines*, Berlin, 1745, 3 volumes in-8°; 2° *Recueil de chansons*, Zurich, 1745, in-8°; 3° *Epîtres*, Berlin, 1746, 1760, in-8°; 4° *Fables*, Berlin, 1756, 1757, deux livraisons in-8°; *ibid.*, 1786, in-8°; 5° *Romances*, *ibid.*, 1757, in-8°; 6° *Chansons prussiennes pour la guerre, faites par un grenadier, dans les campagnes de 1756 et 1757, avec musique, ibid.*, 1758, in-12; *ibid.*, 1786, in-8°; 7° *Le Grenadier à la muse de la guerre, après la victoire de Zorndorf*, 1759, in-12; 8° *Le Philotas de Lessing, mis en vers*, Berlin, 1760, in-8°; 9° *Poésies dans le genre de Pétrarque*, *ibid.*, 1764, in-8°; 10° *Eloge de la vie champêtre*, *ibid.*, 1764, in-4°; 11° *Sept petits poëmes dans le genre d'Anacréon*, *ibid.*, 1764, in-12; 12° *Chants imités d'Anacréon*, Berlin et Brunswick, 1766, in-8°; 13° *La Mort d'Adam*, tragédie de Klopstock, mise en vers, Berlin, 1766, in-8°; 14° *Odes imitées d'Horace*, *ibid.*, 1769, in 8°; 15° *Epigrammes*, 1769, in-8°; 16° *Le meilleur des Mondes*, Halberstadt, 1771, in-8°; 17° *Halladat*, ou *le Livre rouge, destiné pour les écoles*, Hambourg, 1774, in-4°; 18° *Quelques fleurs sur le tombeau de Spiegel*, *ibid.*, 1785, in-8°; 19° *Poésies d'après Walther de Vogelweide*, 1779, in-8°; c'est un recueil d'imitations des anciens *minnesingers allemands*; 20° *Chansons pour les soldats prussiens, dans les années 1778 et suivantes, jusqu'à 1790*, Halberstadt, 1790, in-8°; 21° *Epodes*, *ibid.*, 1792, in-8°, publiées aussi sous le titre de *Poésies satiriques*, *ibid.*, 1795, in 8°; 22° *Poésies de circonstance, avant et après la mort de Louis XVI*, Halberstadt, 1793, in-8°; 23° *Poésies nocturnes dans le printemps et dans l'été*, 1802. L'édition la plus complète des œuvres de Gleim est celle que Guillaume Korte, son petit-neveu, a publiée à Halberstadt, sur les manuscrits de l'auteur, 1811-1813, 7 vol. in 8°.

GLEIZAL (CLAUDE), membre de la convention nationale et du conseil des cinq-cents, secrétaire rédacteur des procès-verbaux au corps-législatif, naquit à Antraigues en Vivarais, vers 1765. Il étudia la jurisprudence, et remplissait les fonctions de notaire, dans sa ville natale, à l'époque de la révolution, dont il embrassa la cause avec enthousiasme. Nommé, en 1792, député à la convention nationale par le département de l'Ardèche, il y provoqua vainement un décret d'accusation contre Marat et les septembriseurs. Dans le procès du roi, il vota pour la peine capitale en ces termes : « Je » prononce la peine de mort contre Louis Capet, » convaincu d'avoir conspiré contre la liberté et la » souveraineté de la nation française, et je demande » que la convention statue de suite sur le sort de la » famille du condamné; qu'elle ordonne la prompte » exécution du décret du 16 décembre contre le » reste de la race des Bourbons, après en avoir excepté les femmes et fixé la durée de l'exil à quatre » années. Je demande que la convention prenne les » mesures nécessaires pour assurer la tranquillité pu-

» blique, et qu'après toutes les précautions qui peuvent » être prises dans cette séance, l'on exécute demain la » condamnation de Louis Capet. » Malgré les dernières expressions de ce vote, tous les biographes ont assuré que Gleizal avait opiné pour le sursis, et le *Moniteur* lui-même atteste qu'il répondit en effet affirmativement sur cette question. Il n'est point aussi exact qu'il ait protesté, ainsi qu'on l'a prétendu, contre les journées des 31 mai et 2 juin, il est au contraire certain qu'il se sépara, dans cette circonstance, de son beau-frère Gamon, et qu'il traversa les orages de la terreur parmi les muets et les neutres de la Plaine qui suivirent docilement l'impulsion de la Montagne victorieuse. Après le 9 thermidor, il fut appelé au comité de législation, où il resta jusqu'à la clôture de la session conventionnelle. Réélu au conseil des cinq-cents, il y obtint les fonctions de secrétaire-rédacteur des procès-verbaux, et conserva cette place, au corps-législatif, pendant toute la durée de l'empire. Destitué, en 1814, par le gouvernement royal, il reçut d'abord en dédommagement une pension de 4,000 fr. qui lui fut retirée dès les premiers jours de la seconde restauration. La loi du 12 janvier 1816, dite d'*amnistie*, l'ayant forcé de quitter la France, il se fixa à Bruxelles jusqu'en 1818, époque de sa rentrée. Depuis lors, Gleizal a vécu à Paris dans l'obscurité.

GLENBERVIE (Frédéric-Sylvestre DOUGLAS), naquit le 24 mai 1743, d'une famille respectable d'Ecosse. Après avoir fini son éducation dans une université, il vint à Londres, s'adonna au barreau, et fut nommé au conseil du roi. Il parvint bientôt à un haut degré de considération dans son corps, obtint une place au parlement, et, après avoir rempli divers emplois, devint membre du conseil privé en Angleterre et en Irlande. Il résida plusieurs années dans ce dernier pays avec le titre de secrétaire en chef; lord Glenbervie était aussi commissaire de la trésorerie. En 1801, il fut élevé à la pairie, et reçut le gouvernement du cap de Bonne-Espérance, qu'il abandonna pour la place de payeur-général des troupes. Il fut nommé inspecteur-général des bois et forêts du roi en 1803, puis commissaire pour les affaires de l'Inde, et, en l'absence du comte de Liverpool, président du comité du conseil privé pour les affaires du commerce et les colonies. Il est mort à Cheltenham, le 22 mai 1823. Outre quelques notices sur le Tockay et autres vins de Hongrie, insérées, en 1773, dans les *Transactions philosophiques*, il a publié : 1° *Histoire des questions d'élections controversées qui ont été décidées à la première session du quatorzième parlement de la Grande-Bretagne*, 1777; 2e édition, 1802, 4 vol. in-8°; 2° *Rapports sur les questions qui ont été jugées à la cour du banc du roi, dans les* 19, 20 *et* 21e *années du règne de Georges III*, 1783, 2 vol. in 8°; 3e édition, 1790, 3 vol. in 8°; 4° *Ricciardetto*, poëme, trad. de l'italien de Fortiguerra, 1822, in-8°.

GLEY (Gérard), ancien professeur de philosophie et de théologie, né, le 24 mars 1761, à Gérardmer, diocèse de Saint-Dié, département des Vosges. Ses parents, qui étaient peu fortunés, ne pensaient point à le faire étudier, lorsqu'un vicaire, qui l'avait remarqué au catéchisme, le leur demanda pour l'instruire; c'est à cette école qu'il fit ses classes latines, en dévorant les bibliothèques du curé, des deux vicaires et celle d'un vieux ex-jésuite. En 1777, il vint au collége de Colmar, où, tout en donnant des leçons pour subvenir à son entretien, il fit deux années de philosophie et autant de théologie. En 1781, il vint à l'université de Strasbourg, où il fut (1782) nommé répétiteur de philosophie et de mathématiques; cependant il continuait ses études de théologie, fut un des deux premiers de sa licence, et obtint, quoique étranger, une bourse entière au séminaire de Strasbourg. De retour dans son diocèse, il fut, en 1786, nommé à la chaire de philosophie au séminaire de Saint-Dié, et, en 1787, à celle de théologie. Au mois d'avril 1791, il fit refus de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, suivit son évêque dans les Pays-Bas et à Cologne. En 1795, il reçut le diplôme de professeur de littérature française, italienne et anglaise à l'université de Bamberg. Il publia, à l'usage de ses élèves : 1° *Grammaire de langue française, d'après celle de Wailly*, Bamberg, 1795, in-12; 2° *Nouveau Dictionnaire de poche, français-allemand et allemand-français*, Bamberg et Wurtzbourg, 1795, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages ont été très souvent réimprimés en Allemagne. A la prière du prince évêque de Bamberg, l'abbé Gley avait, en 1795, commencé à rédiger un journal allemand qui, en peu de temps, fut très répandu. En visitant les bibliothèques du pays, et en travaillant dans les archives de l'église cathédrale de Bamberg, il y découvrit un manuscrit en langue francique et dont les caractères étaient carlovingiens. Il le copia ligne par ligne, page par page, en imitant exactement les formes du caractère. Il étudia cet ancien dialecte dans Hickes et Schitter, se mit en relation avec Oberlin de Strasbourg, Adelung de Dresde, Michaeler de Vienne, Nierup de Copenhague, Kinderling, Grater et Reinwald de Meinungen, et après avoir vaincu toutes les difficultés, il fit avec Reinwald, en allemand, une traduction littérale de ce manuscrit précieux. Ils acquirent la certitude qu'il appartenait aux temps carlovingiens, et qu'il est parfaitement pareil au *Livre d'or* que les Anglais conservent avec tant de respect dans la bibliothèque cottonienne, sous le titre *Caligula*, A. 7. Ces deux manuscrits, les seuls que l'on connaisse, contiennent une histoire ou paraphrase des livres évangéliques, composée, par ordre de Louis-le-Debonnaire, en vers et en dialecte francique, langue que les Francs parlaient quand ils passèrent le Rhin, et qui était encore en usage à la cour et à l'armée sous les princes carlovingiens; c'est en cette langue que fut rédigée la loi salique et qu'étaient écrits les chants militaires que Charlemagne recueillit de sa main. En 1802, l'électeur de Bavière, depuis roi, s'étant emparé de la principauté de Bamberg, on se hâta de transporter le manuscrit francique à la bibliothèque royale de Munich, dont il est un des premiers ornements. En 1805, le gouvernement bavarois prit la résolution de le publier à ses frais, et M. Arétin, conservateur de la bibliothèque, pria l'abbé Gley de communiquer son travail, ce qu'il fit avec une facilité dont il eut lieu de se repentir. Sa position à Bamberg était heureuse; elle lui procurait l'occasion de servir ses confrères émigrés et de leur faire obtenir des permissions qui ne s'accordaient que très difficilement; la guerre avec la Prusse vint le déplacer au moment où il s'y attendait le moins. Au mois d'octobre 1806, le maréchal Davout, passant par Bamberg, avec le quatrième corps d'armée, lui proposa de le suivre. Comme il hésitait, une réquisition fut adressée à la régence de Bamberg, et l'abbé Gley donna un consentement qu'il ne pouvait refuser. Cette circonstance ouvrait une nouvelle carrière à ses études, et il sut en profiter. En suivant la marche du quatrième corps, il visita Leipsick, Berlin, Francfort-sur-l'Oder, Warsovie, Kœnigsberg et Tilsitt. Quoique entraîné par les masses qui semblaient vouloir tout détruire sur leur passage, il trouvait l'occasion de visiter les bibliothèques, les savants et d'observer l'état des sciences. Dans le pays de Warmie, chargé de recueillir des notions sur Kopernik, célèbre astronome polonais, il découvrit la maison où ce père de l'astronomie moderne avait

fait ses observations pendant plusieurs années. De Tilsitt il vint en Pologne, pour administrer, au nom du maréchal Davout, la principauté de Lowicz. Ces nouvelles fonctions lui facilitèrent l'étude de la langue polonaise et des autres dialectes slaves, dont il s'est beaucoup occupé depuis vingt ans. L'administration du grand-duché de Varsovie l'avait nommé chef de l'*Ephorat* de la principauté de Lowicz, et, dans son journal officiel, elle lui témoigna plus d'une fois qu'elle était satisfaite de son zèle et de son dévouement. Les devoirs difficiles de sa place lui laissaient quelques moments de loisir; il les employait en étudiant l'histoire politique et littéraire de la Pologne. Il a traduit en français celle d'Adam Naruszéwicz, historiographe du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski. En 1809, après la conclusion de la paix, il se rendit de Varsovie à Vienne, en visitant les bibliothèques de Cracovie et des autres villes qu'il trouvait sur son passage. A Vienne, il eut des relations fréquentes et intimes avec le comte Joseph-Maximilien Ossolinski, célèbre littérateur polonais et conservateur de la bibliothèque impériale. Au commencement de février 1813, il quitta Lowicz pour revenir en France, et passa par Breslau, Dresde, Bamberg et Munich. Il réclama vivement, dans cette dernière ville, son manuscrit francique, et revint sans avoir pu l'obtenir. Le gouvernement français étant intervenu, le manuscrit, remis enfin à l'ambassadeur de France à Munich, a été déposé à la bibliothèque de l'Institut. Nommé principal du collége de Saint-Dié, l'abbé Gley mit en ordre les matériaux qu'il avait recueillis, et fit paraître : *Langue et littérature des anciens Francs*, Paris, 1814, in-8°. Sur un rapport fait par l'Institut, le ministre de l'intérieur accorda à l'auteur une récompense de 600 fr. Cet ouvrage, le seul qui, jusqu'à présent, ait paru en français sur la langue des anciens Francs, contient, 1° des notions philologiques sur cet antique idiome; 2° les règles de sa grammaire; 3° l'analyse des écrits publiés par les Francs, mérovingiens, carlovingiens, et par ceux qui ont vécu dans les deux premiers siècles de la troisième dynastie. Ces écrits sont au nombre de dix-neuf. Le premier est la loi salique dont on trouve à la bibliothèque royale vingt et un manuscrits, un seul avec la version mérovingienne et les autres avec la carlovingienne. Le second écrit francique, dont la bibliothèque royale possède le manuscrit original, est du septième ou huitième siècle. Le troisième écrit, parmi les carlovingiens, est la paraphrase dont nous avons parlé plus haut. Il est à désirer que l'auteur publie un dictionnaire francique et qu'il continue ses recherches sur une langue que nos savants connaissaient peu avant lui. 4° *Voyage en Allemagne et en Pologne*, Paris, 1816, 2 vol. in-8°; 5° *Elementa philosophiæ*, avec la version française en regard, Paris, 1817, in-8°; 6° *Ordonnance royale et la Charte, avec la version latine en regard*, Paris, 1818, in-8°. A la fin de cette même année, l'abbé Gley témoigna à l'université le désir de quitter l'administration pour se livrer à l'enseignement de la philosophie; on lui donna la chaire du collége royal de Moulins; sur les instances de M. l'abbé de Bellissens, recteur de l'académie d'Orléans, auquel se joignit M. Royer-Collard, il accepta, avec la chaire de philosophie, la direction du collége de Tours qui était entièrement tombé; 7° *Histoire de Notre Sauveur, d'après le texte des SS Evangiles, selon l'ordre chronologique des faits, en 60 instructions, précédée d'une harmonie des quatre évangélistes*, Tours, 1819, 2 vol. in-12; 8° *Historia Franciæ, ab anno 420 ad 1820, tabulâ præeunte chronologicâ*, 2e édit., Tours, 1820, 3 vol. in-12; 9° *Leçons d'histoire, de géographie et de chronologie, pour diriger les élèves des colléges et séminaires dans leurs lectures et dans l'explication des auteurs classiques, depuis la création du monde jusqu'au commencement de la race carlovingienne*, Tours et Paris, 1822 et 1824, in-12; 10° *Historia philosophiæ*, avec la version française en regard, Tours, 1822, in-12; 11° *Philosophiæ Turonensis institutiones ad usum collegiorum et seminariorum*, Paris, 1823 et 1824, 3 vol. in-12. Ce cours de philosophie, accueilli avec faveur, s'est rapidement répandu dans les colléges et les séminaires. L'abbé Gley, en arrivant à Tours (1818), avait trouvé le collége de cette ville, ainsi que l'université l'en avait prévenu, dans un état complet de décadence. En peu de temps il sut y attirer un grand nombre de pensionnaires et d'externes; il espérait jouir du fruit de ses travaux lorsque, le 10 octobre 1822, il reçut l'ordonnance qui lui annonçait son remplacement. La place dont personne ne voulait en 1818, était devenue un objet d'ambition. Sans faire entendre aucune plainte, il se hâta d'aller cacher sa douleur dans le séminaire des Missions Etrangères; de là, il a été appelé à l'hôtel royal des Invalides à Paris, dont il est maintenant chapelain. Depuis quinze ans, il est un des collaborateurs de la *Biographie universelle ancienne et moderne*; il lui a fourni les articles suivants: Corvin (Mathias); Nestor, le père de l'histoire russe; Origène, Poniatowski, Tarnowski, Sainte-Thérèse, Tordenskiold, Tarfée, Ulphilas, les Wassili, Wenceslas, Wladislas, Wratislas, Vladimir, Zamoyski, Zulonczek, etc. Il travaille aussi aux *Tablettes du clergé* et au *Bulletin des sciences* de Férussac. Il a publié dernièrement: 12° *Doctrine de l'Eglise de France sur l'autorité des souverains pontifes, et sur celle du pouvoir temporel, conforme à l'enseignement de l'Eglise catholique, avec des observations sur les lettres de Mgr. C.-F. d'Avian, archevêque de Bordeaux*, Paris, 1827, in-12; 13° *Journée du soldat chrétien, sanctifiée par les bonnes actions, offerte à l'armée*, Paris, 1827, in-32. En 1828, l'abbé Gley a été nommé membre correspondant de la société des amis des sciences de Warsovie.

GLOVATCHEVSKI (CYRILLE), peintre distingué, membre de l'académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, né en 1735 à Korope, ville du gouvernement de Tchernigof, bâtie par ses ancêtres, mourut à Saint-Pétersbourg, le 9 août 1823. Il fit ses études à l'académie de Kief, vint, en 1748, à Saint-Pétersbourg, où sa belle voix et ses dispositions musicales le firent entrer d'abord à la chapelle de l'impératrice Elisabeth. Il quitta bientôt la musique pour la peinture, et en 1759, époque de la fondation de l'académie des beaux-arts, cette princesse le choisit pour en être un des professeurs, avec Lossenko et Sablookof. En 1765, Catherine II, ayant réorganisé cette académie, l'appela aux fonctions de bibliothécaire et de trésorier de la société, dont il devint inspecteur en 1771. Il perdit au bout de deux ans cette place qui lui fut rendue en 1783. Lié d'amitié avec les savants et les littérateurs les plus célèbres de son temps, il leur dut sans doute ce jugement et ce goût qui distinguent particulièrement les créations de son pinceau. Il a réussi surtout dans le portrait et la peinture historique. Glovatchevski est mort à Saint-Pétersbourg le 9 août 1823. Plusieurs artistes se sont réunis pour élever un monument à sa mémoire.

GMELIN (GUILLAUME-FRÉDÉRIC), graveur et dessinateur distingué, naquit, en 1743, à Badenweiler, en Brisgau, et mourut à Rome, en 1821. Son goût pour le paysage se développa de bonne heure au milieu des sites pittoresques des charmantes contrées du grand duché de Bade. Son père, cédant à ses sollicitations, l'envoya à Bâle, chez Chrétien de Mecheln, où il apprit la gravure. En 1788, Gmelin se rendit à Rome, où il s'occupa

principalement du dessin d'après nature. Loin de se perdre, comme la plupart des paysagistes, dans des détails minutieux, il ne conservait dans ses dessins que les objets frappants et caractéristiques des vues qu'il jugeait dignes de son burin. Il a produit un grand nombre de gravures, toutes d'une exécution parfaite, et, en général, d'une dimension considérable. On reproche, avec raison, à ses derniers travaux d'offrir des tons trop prononcés. Ce défaut provient de ce que ses gravures étant recherchées de tous les amateurs, il céda au désir d'en tirer le plus grand nombre d'exemplaires possible. Aussi cet artiste infatigable a-t-il laissé une fortune considérable à sa famille. De l'aveu de Gmelin même, son meilleur ouvrage est le *Moulin* de Claude Lorrain qu'il publia en 1804. Il se trouve aujourd'hui au palais de Doria. Il s'était aussi occupé des sciences, et avait un goût particulier pour la mécanique. Il est l'inventeur de plusieurs machines ingénieuses à l'usage des graveurs.

GMELIN (Jean-Frédéric), fils de Philippe-Frédéric Gmelin, naquit à Tubingue, le 8 août 1748. Livré de bonne heure à l'étude des sciences naturelles, il se forma principalement à l'école de son père, et prit le grade de docteur en 1769. Il entreprit aussitôt un voyage scientifique en Hollande, passa près de deux années dans cette contrée, la quitta pour aller en Angleterre, repassa dans les Pays-Bas, prit ensuite la route de Vienne, et ne retourna dans sa patrie qu'à la fin de 1771, après une absence de près de trois années. Sa principale occupation, à son retour, fut de donner des leçons d'histoire naturelle et de botanique; il commença ainsi à établir sa réputation, et fut admis parmi les membres de l'académie des curieux de la nature. En 1775, il fut nommé professeur extraordinaire de médecine, et, trois ans après, il fut appelé, avec le même titre, à l'université de Gœttingue, où il devint professeur ordinaire des sciences médicales. Sa réputation s'étendait alors non seulement dans toute l'Allemagne, mais encore chez l'étranger, et cette célébrité, il la devait à ses savantes leçons et à son activité littéraire infatigable : aussi a-t-il laissé un grand nombre d'ouvrages qui prouvent sa profonde érudition et une grande variété de connaissances; mais qui ne donnent pas une idée aussi favorable de sa sagacité et de son jugement. Gmelin mourut à Gœttingue, le 1er novembre 1804, après avoir enseigné pendant trente ans. Nous nous contenterons de citer quelques uns des nombreux ouvrages qu'il a publiés : 1° *Pourquoi l'homme respire-t-il?* (en allemand), Tubingen, 1767, in-4°; 2° *Irritabilitas vegetabilium in singulis plantarum partibus explorata ulterioribusque experimentis confirmata*, *ibid.*, 1768, in-4°; 3° *Onomatologia botanica completa*, ou *Dictionnaire complet de botanique, d'après le système de Linnée*, 1771-1777, 9 vol. in-8°; le 1er vol. seul n'est pas de Gmelin; 4° *Table des matières renfermées dans l'Onomatologia* (en latin et en allemand), 1778; 5° *Enumeratio stirpium agro Tubengensi indigenarum*, Tubingen, 1772, in-8°; 6° *Dissertatio : An adstringentia et roborantia strictè sic dicta ferreo principio suam debeant efficaciam? ibid.*, 1773, in-4°; 7° *Dissertation sur les plantes vénéneuses de l'Allemagne*, Ulm, 1775, in-8°; 8° *De alcalibus et præcipitationibus chimicis ope eorum factis*, Gœttingue, 1775, in 4°; 9° *Histoire générale des poissons*, 1776-1777, 3 vol. in-8°; 10° *L'art d'observer, par J. Senebier, traduit du français et augmenté de notes*, *ibid.*, 1776, in-8°; 11° *Le système du règne minéral de Linnée, traduction libre de la douzième édition latine et considérablement augmentée*, 1777-1779, 4 vol. in-4°, avec fig.; 12° *Dissertation sur les différentes espèces d'ivraie, sur la manière d'en tirer parti, et sur le moyen de les extirper*, Lubeck, 1779, in-8°; 13° *Introduction à la chimie, à l'usage des universités*, Nuremberg, 1780, in-8°; 14° *Observations minéralogiques sur les mines de fer de Rio et d'autres mines dans l'île d'Elbe, de E. Pini, traduites de l'italien et augmentées des observations modernes de Koestlin et autres, avec une Dissertation sur quelques crystallisations particulières du feldspath*, Halle, 1780, in-8°; 15° *Introduction à la minéralogie, à l'usage des universités*, Nuremberg, 1780, in-8°; 16° *Introduction à la pharmacie*, *ibid.*, 1781, in-8°; 17° *Mémoire pour servir à l'histoire de l'exploitation des mines en Allemagne, dans le moyen âge et dans les temps modernes*, Halle, 1783, in-8°; 18° *Lettres à un médecin sur les découvertes modernes et leur application en médecine*, Berlin, 1784, in-8°; 19° *Dissertatio de tingendo per nitri acidum sive nudum sive terrâ aut metallo saturatum acido*, Erfurt, 1785, in-4°; 20° *Principes de la chimie technique*, Halle, 1786; *ibid.*, 1796, in-8°; 21° *Principes chimiques de la docimasie*, *ibid.*, 1786, in-8°; 22° *Eléments de chimie générale, à l'usage des universités*, Gœttingue, 1789, in 8°; *ibid.*, 1804, in-8°; 23° *Eléments de minéralogie*, *ibid.*, 1790, in-8°; 24° *Eléments de pharmacie*, *ibid.*, 1792, in-8°; 25° *De aeris vitiosi exploratione*, *ibid.*, 1794, in-4°; 26° *Principes chimiques de la technologie*, Hanovre, 1794, in-4°; 27° *Apparatus medicaminum tam simplicium quàm compositorum, in praxeos adjumentum consideratus*, Gœttingue, 1795-1796, 2 vol. in-8°; 28° *Journal des sciences naturelles*, Gœttingue, 1797, 4 cahiers in-8°; 29° *Histoire des sciences naturelles et histoire de la chimie*, Gœttingue, 1797-1799, 3 vol. in-8°. Gmelin est aussi l'éditeur de la treizième édition du *Systema naturæ* de Linnée, 1788-1793, ouvrage exécuté sans discernement; des *Principes élémentaires de l'histoire naturelle*, par Erxleben, et de la *Materia medica* de Losecke. Il a aussi enrichi d'un grand nombre d'articles les *Mémoires de l'académie de Gœttingue*, le *Journal chimique de Crell*, le *Magasin de Baldinger*, et beaucoup d'autres ouvrages périodiques et journaux littéraires.

GNEDITSCH (Nicolas), l'un des conservateurs de la bibliothèque impériale, conseiller de cour, chevalier, membre de l'académie russe et de plusieurs sociétés littéraires, né à Pultawa, le 2 février 1784, fit ses premières études au séminaire de cette ville, et les continua au collége de Kharkoff, chef-lieu du gouvernement de ce nom. En 1800, il passa à l'université de Moscou, et, trois ans après, il entra dans le département de l'instruction publique, qu'il quitta, en 1817, pour exercer les fonctions dont il est actuellement chargé à la bibliothèque. M. Gnéditsch, né poëte, nourri de la lecture des poëtes anciens et modernes, commença sa carrière littéraire par traduire quelques chefs-d'œuvre, et le fit avec un tel bonheur qu'on eût pris les copies pour des originaux, si l'on n'eût pas connu les modèles. Son premier essai fut *Le roi Léar*, tragédie en cinq actes et en prose, traduite de Shakspear; la tragédie de *Tancrède*, de Voltaire, traduite en vers russes, vint ensuite; elle fut représentée, pour la première fois, en 1810, sur le théâtre impérial de Saint-Pétersbourg. Le traducteur, toujours fidèle au texte, a souvent égalé les beautés du poëte français. Cette pièce est restée au théâtre, où on la revoit toujours avec plaisir. Il prit un vol plus élevé dans son poëme de *la Naissance d'Homère*, production très remarquable; l'idée principale est neuve, et appartient tout entière à l'auteur; l'harmonie des vers, la force des pensées vraiment homériques, en même temps qu'elles assurent le succès de l'ouvrage, font regretter que l'auteur se soit borné à deux chants. Son talent grandissant avec ses succès, il entreprit une traduction de *l'Iliade*, en vers hexamètres russes. Cet ouvrage, au dire des connaisseurs sera le plus beau titre de cet écri-

vain à la gloire littéraire. Il connaissait la traduction de *l'Iliade* en vers alexandrins rimés, faite depuis plus de cent ans par Kastroff, que la mort avait surpris au milieu de son travail. M. Gnéditsch, voulant s'associer à la gloire de cet homme célèbre, entreprit la traduction des six derniers chants en suivant scrupuleusement la marche de son devancier. Sa tâche était à moitié remplie, et les plus honorables suffrages l'encourageaient à continuer, lorsqu'une inspiration soudaine vint lui révéler qu'avec la langue russe on pouvait beaucoup mieux faire que de métamorphoser l'*Iliade* en vers alexandrins rimés; il sentit, en homme de goût, également versé dans la connaissance des deux langues, qu'un vers de douze syllabes ne peut rendre que très imparfaitement un vers qui en contient dix-sept; qu'un traducteur, asservi par la rime et entravé par un rhythme plus resserré, est inévitablement forcé de sacrifier aux convenances de la poésie moderne la beauté, l'énergie des expressions, et surtout l'harmonie de la langue d'Homère. Fortifié dans cette idée par les conseils d'un littérateur éclairé de ce pays, M. Ouwaroff, président de l'académie des sciences, il prit la courageuse résolution d'abandonner son premier travail et d'entreprendre une nouvelle traduction de *l'Iliade*, en vers hexamètres. Le vers hexamètre russe, au perfectionnement duquel M. Gnéditsch a puissamment contribué, diffère de l'hexamètre grec en ce que les *spondées* qui n'existent point dans la langue russe sont remplacées par les *chorées*; mais ces mètres, en variant le mouvement poétique, conservent au russe le caractère distinctif des vers polymétriques. Cette traduction, d'après l'opinion générale des gens de lettres qui ont entendu les six premiers chants, offre, indépendamment de l'harmonie et de l'élégance du style, le mérite d'une religieuse fidélité au texte. La langue russe étant essentiellement prosodique, jouissant d'une liberté presque illimitée dans les inversions, et autorisant les mots composés à la manière des Grecs, fournit à l'habile traducteur les moyens de rendre l'original vers pour vers et souvent mot pour mot. Aussi M. Ouwaroff, dans une lettre adressée à M. Gnéditsch, relativement à l'hexamètre russe, lui rappelait-il ce passage remarquable de l'ouvrage du savant Schlozer : « Quand j'ai lu les traductions en langue « russe des *Pères de l'église grecque*, j'ai été frappé « d'admiration en y retrouvant la richesse, la mé- « lodie et la force d'expression que j'admire dans « les livres originaux, et c'est ce qui me donne la « conviction profonde que *l'Iliade*, traduite en « langue slavéno-russe, doit remporter la palme « sur toutes les traductions. » On ne doit pas seulement des chants héroïques au talent poétique de M. Gnéditsch, son génie flexible s'est aussi exercé sur l'idylle. Les siennes ont tout le mérite du genre, et réunissent à une couleur nationale un naturel dans la peinture des mœurs du peuple russe qui peut servir à rajeunir les images usées que nous présente depuis tant de siècles notre vieille Europe. Quelques unes des poésies de M. Gnéditsch ont été traduites avec autant de fidélité que d'élégance par M. E. Dupré de Saint-Maur, et insérées dans son *Anthologie russe*, Paris, 1823, in-8°.

GNEISENAU (le comte NEIDHART de), lieutenant-général prussien, né, en 1760, à Schilda, perdit de bonne heure ses parents, et fut élevé par sa grand-mère à Wurtzbourg. Jeune encore, il montra un goût décidé pour l'état militaire, et s'acquit par une étude assidue les connaissances indispensables dans la carrière qu'il se disposait à parcourir. Il ne négligea pas pour cela les autres sciences, et s'appliqua surtout à l'étude de la physique et de l'économie publique. A vingt ans, il alla en Amérique avec les troupes de la principauté d'Anspach, et, lorsque celle-ci fut réunie à la Prusse, il passa au service de cette puissance. Il employait constamment les loisirs des garnisons à l'étude des sciences militaires, et passait, à cette époque, pour un des officiers les plus instruits de son régiment, réputation dont il se moquait lui-même, en disant qu'il était le seul qui fût en état de démontrer le théorème de Pythagore. Il se maria, en 1796, et eut sept enfants. En 1812, il était capitaine de la brigade des fusiliers de Silésie. Dans la campagne de 1806, on commença à remarquer ses talents militaires, et, en avril 1807, le roi de Prusse l'envoya, en qualité de major, au secours de de la ville de Colberg dont il prit le commandement à la place du vieux général Lucadou. Il sut bientôt prévenir, par des dispositions habiles et hardies, les conséquences des fautes commises par son prédécesseur, repoussa constamment les attaques opiniâtres des assiégeants, et, malgré un bombardement terrible, il eut la gloire de conserver sa petite forteresse jusqu'à la paix de Tilsitt. Il avait été promu au grade de colonel pendant le siége, et fut immédiatement après chargé d'une mission secrète près du gouvernement britannique. De retour à Berlin, en 1810, il travailla pendant long-temps au ministère de la guerre. En 1813, il fut nommé général-major, et dirigea en cette qualité la retraite de Lutzen à Breslau. Pendant l'armistice, il s'occupa de l'organisation de la Landwehr, et devint chef de l'état-major-général à la mort de Scharnhorst. Après l'armistice il fut constamment attaché au feld-maréchal Blucher, et la victoire de Katzbach, le passage de l'Elbe à Wartenbourg et l'heureuse issue de la bataille de Leipsick furent en grande partie le résultat de ses conseils. Il passe aussi pour avoir donné des avis utiles au maréchal Blucher aux batailles de Brienne, de Laon et de Vauchamp, et devint pendant cette campagne lieutenant-général. Après la paix de 1814, il fut nommé général de l'infanterie, élevé à la dignité de comte, et reçut de son souverain, en récompense de ses brillants services, un domaine de dix mille thalers de revenu. En 1815, il eut aussi une grande part à la victoire de Waterloo, et assista aux négociations de Paris en qualité de ministre d'état. Lorsque la paix fut conclue, il fut nommé gouverneur des provinces rhénanes; au printemps de 1816, il sollicita son congé par motif de santé, mais au fond parcequ'on n'accomplissait pas les promesses faites à l'armée de donner une constitution libérale à la Prusse. Le roi le lui accorda, se réservant toutefois la faculté de le rappeler lorsque les circonstances l'exigeraient. Il se rendit alors aux eaux de la Bohême, et de là dans ses propriétés en Silésie. A la mort de Kalkreuth, arrivée en 1818, il fut nommé gouverneur de Berlin, mais il abandonna également ce poste, peu de temps après, pour se retirer tout-à-fait dans sa propriété de Grosserdmannsdorf en Silésie, où il vit aujourd'hui entouré de l'estime de ses compatriotes, en raison de ses vertus militaires et civiques. A une profonde connaissance de l'art de la guerre, Gneisenau joint ce coup d'œil rapide qui lui permet de prendre une résolution subite dans les situations mêmes les plus désespérées; aussi ne l'a-t-on jamais vu hésiter un instant sur le champ de bataille. Il est un des généraux alliés qui se sont acquis le plus de gloire pendant les dernières guerres. Gneisenau était chef de la société de la *Vérité*; il abandonna ensuite son parti dont il est rapproché depuis.

GOBEL (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), évêque constitutionnel de Paris, naquit à Thann, en Alsace, le 1er septembre 1727. Il embrassa l'état ecclésiastique, devint chanoine du chapitre de Porentruy, fut nommé,

en 1772, évêque de Lydda, *in partibus infidelium*, et se trouvait, en 1789, suffragant de l'évêque de Bâle, lorsqu'il fut élu député aux états-généraux par le clergé de Belfort. D'abord partisan modéré de la révolution, il ne voulut prêter le serment civique qu'à de certaines conditions, dont il finit par se départir. Son adhésion absolue à la nouvelle constitution ecclésiastique, quoique tardive, le recommanda aux suffrages des électeurs, qui, dans trois diocèses différents, l'appelèrent au siége épiscopal. Il opta pour l'archevêché de Paris, et reçut l'institution canonique de l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, sur le refus de l'archevêque de Sens et de l'évêque d'Orléans qui étaient néanmoins tous deux assermentés. Gobel publia une lettre pastorale, dans laquelle il s'attacha à prouver que les élections populaires étaient seules conformes à l'esprit de l'Evangile et aux usages de la primitive église; il fit paraître aussi un mandement fort remarquable par les principes démocratiques qu'il y développa pour féliciter Louis XVI sur son acceptation du pacte constitutionnel. Quelques biographes ont prétendu que Gobel se lassa cependant de son rôle patriotique, et qu'il tenta de rentrer en grâce auprès du saint-siége, par l'intervention du marquis de Spinola, ambassadeur de Gênes; mais que ses propositions n'ayant pas été acceptées, il en fut tellement irrité qu'il résolut dès lors de s'associer au mouvement révolutionnaire, non plus avec l'enthousiasme inoffensif d'un pasteur chrétien, mais avec toute la véhémence et la fureur d'un démagogue. Il serait bien difficile aujourd'hui de vérifier l'exactitude de cette assertion; ce qui est seulement incontestable, c'est que l'archevêque constitutionnel de Paris, après avoir montré de la sagesse et de la modération dans son patriotisme, se mit tout à coup à la tête des jacobins les plus exagérés, se vautra dans la fange de l'ochlocratie, et donna le scandale de la plus dégoûtante apostasie pour présider aux orgies du culte de la Raison. On le vit, à l'âge de soixante-dix ans, amener une partie de son clergé à la barre de la convention, et là déclarer solennellement « qu'il « avait été pendant soixante années de sa vie un hy- « pocrite; que la religion qu'il professait depuis son « enfance n'avait pour base que le mensonge et « l'erreur. » Pour donner plus d'éclat et de pompe à cet acte de démence ou de lâcheté, il s'était fait accompagner aussi d'un nombreux concours de sans-culottes, conduisant des mulets et des baudets couverts d'ornements sacerdotaux, et chargés des vases sacrés dont on avait dépouillé les églises. Le vertueux évêque Grégoire s'éleva courageusement contre tant de profanation, que Danton et Robespierre firent cesser, en attendant d'en livrer les auteurs au tribunal révolutionnaire, ce qui arriva dans le courant de germinal an 2. Gobel, compris dans l'accusation que le comité de salut public dirigea contre la faction anarchique qui voulait fonder l'ordre social sur l'athéisme, fut condamné à mort avec Anacharsis Cloots, Hébert, etc., et monta sur l'échafaud le 24 du même mois. On assure que l'approche du supplice l'ébranla dans son impiété, et que, faisant succéder la faiblesse ou le repentir à son audace irréligieuse, il écrivit à l'un de ses vicaires pour lui transmettre sa confession et le supplier de venir lui donner l'absolution à la porte de sa prison.

GODART (Jean-Baptiste), naquit à Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), le 25 novembre 1773. Après avoir fait ses études au collége de Louis-le-Grand, il y resta d'abord comme maître d'études, et y fut ensuite attaché en qualité de sous-directeur jusqu'au moment où il fut envoyé à Bonn, pour y faire l'*interim* de la place de proviseur du lycée de cette ville, vacante par la retraite du titulaire pour cause de santé. Bientôt après, il fut confirmé dans cette place, qu'il remplit jusqu'au moment où l'invasion du pays, par les armées alliées, l'obligea à la quitter, c'est à dire vers la fin de 1813. Ce qui put le consoler dans cette désastreuse circonstance, ce sont les marques d'intérêt qu'il reçut, avant son départ, de toutes les classes de citoyens; il ne fut contrarié que par la précipitation avec laquelle il fut obligé de l'effectuer. Le général Sébastiani, qui commandait sur les bords du Rhin, ne lui avait confié qu'avec peine le secret de la retraite, et s'était, en quelque sorte, fait arracher la permission de partir avec les troupes françaises: Godart n'eut que vingt-quatre heures pour faire ses dernières dispositions de départ; il s'y était, il est vrai, préparé d'avance, et il partit avec plus de cent élèves, suivis de quelques voitures pour les bagages, et pour ceux des élèves qui n'auraient pu soutenir la fatigue de la marche. Godart avait laissé à Bonn, sous la garde d'amis sûrs, les meubles qu'il n'avait pas cru devoir emporter, une précieuse collection de papillons qu'il avait amassée à Paris et transportée à Bonn, ayant été en partie avariée, il en avait fait présent à un entomologiste des bords du Rhin, et s'était ainsi débarrassé du soin de la ramener à Paris. Godart, ses élèves et tous les employés français firent un voyage qui eût été agréable dans toute autre circonstance, et ils reçurent partout l'hospitalité la plus généreuse. Godart reçut des chefs de l'université les éloges que méritaient son zèle et son désintéressement, lorsqu'on le vit verser dans la caisse de l'université les sommes qui lui restaient après un voyage si long et si dispendieux. Il obtint alors la récompense qu'on pouvait lui donner, dans un temps où des professeurs distingués se trouvaient sans place; il fut nommé censeur des études au lycée de Nanci. Le proviseur s'étant retiré pendant les cent jours, Godart remplit ses fonctions, signa l'acte additionnel, fit voter par ses élèves une somme assez considérable pour les besoins du gouvernement, qui ne se montra pas reconnaissant à son égard, ayant nommé M. Anaïs en remplacement du proviseur démissionnaire. A la seconde restauration, Godart perdit sa place, et obtint une pension proportionnée à ses années de services. Alors il sentit se réveiller son goût pour l'entomologie, et d'après les conseils de M. Latreille, dont il était connu depuis longtemps, il se détermina à utiliser les connaissances qu'il avait acquises sur les lépidoptères, et rédigea, au préalable, l'article *Papillon*, dans l'*Encyclopédie méthodique*. La manière dont il remplit cette tâche lui fit confier la rédaction de l'*Histoire naturelle des lépidoptères de France*, Paris 1820 et années suivantes, 6 volumes in-8°, figures; cet ouvrage est continué par M. P. A. J. Duponchel. Godard fut obligé de continuer, sans changement, cette histoire commencée sur un mauvais plan, et dont trois livraisons avaient déjà paru; mais après la publication des quinze premières livraisons qui ne comprenaient que les *diurnes* des environs de Paris, l'éditeur sentit la nécessité d'agrandir son plan, en y faisant entrer tous les lépidoptères de France. Godart a réparé, autant que possible, ce défaut d'unité entre les premières livraisons et les dernières, par un tableau méthodique très bien fait qui termine le deuxième volume. Cette histoire, peut-être défectueuse pour la forme, est, au dire des savants, excellente, quant au fond, et laisse peu de prise à la critique. Les vrais entomologistes doivent d'autant plus regretter que Godart n'ait pas terminé la tâche qu'il s'était imposée, qu'il est mort victime de son goût pour la science. Il faisait de fréquentes excursions à la campagne, afin de se procurer vi-

vantes le plus grand nombre d'espèces possibles, et c'est en se livrant à ces recherches pénibles, mais pleines d'attrait pour lui, qu'il prit le germe de la maladie inflammatoire qui l'enleva, le quatrième jour de son invasion (le 27 juillet 1823), à l'âge de quarante-neuf ans et huit mois. Outre les travaux que nous avons déjà cités, Godart a publié un *Mémoire sur plusieurs espèces nouvelles de lépidoptères diurnes exotiques dans les Annales de la société linnéenne* dont il était membre.

GODDE (Etienne-Hippolyte), architecte, né à Breteuil (Oise), le 26 décembre 1781, fut élève de feu Delagardette, ancien pensionnaire de l'école de Rome, à qui on doit un Vignole et un ouvrage *sur les Ruines de Pestum*, et suivit pendant cinq années (de 1796 à 1801) les cours de l'école spéciale d'architecture. Il obtint un premier prix, et fut admis au concours du grand prix. Les succès du jeune Godde, à peine âgé de vingt ans, fixèrent l'attention de M. Legrand, auteur de l'*Histoire générale de l'architecture*, qui l'appela bientôt auprès de lui en qualité de dessinateur, et dirigea ses études vers la construction. Son maître étant devenu inspecteur en chef de la deuxième section des travaux publics du département de la Seine, le fit nommer, en 1805, inspecteur ordinaire de sa division, qui embrassait les temples, les églises, les cimetières, Notre-Dame et l'archevêché. Après avoir remplacé, comme architecte des prisons, M. Giraud, auquel a succédé M. Baltard, M. Godde fut, en 1813, nommé architecte-inspecteur en chef de la deuxième section des travaux publics, place occupée précédemment par M. Legrand et par M. Brongniart. A cette époque, il fut chargé par l'administration de faire la levée des plans, coupes et élévations des églises de Paris, pour en former un atlas. Les dessins qu'il fit, au nombre d'environ trois cents, sont déposés au bureau des plans de la ville. Le ministre de l'intérieur chargea successivement M. Godde de la construction, 1° d'une église à Boves (Somme), dans laquelle il a été fait l'emploi des colonnes doriques grecques; 2° de la restauration de la cathédrale d'Amiens, où il remplaça plusieurs arcs-boutants; 3° de la restauration de l'église de Corbie, où il fit des reprises en sous-œuvre de la plus grande difficulté, notamment pour le redressement de deux tours de deux cents pieds de hauteur qui tendaient à tomber l'une sur l'autre. Les ouvrages de M. Godde, depuis sa nomination à la place d'architecte de la deuxième section des travaux publics du département de la Seine, sont: la porte et l'enceinte du cimetière du Sud; — l'Eglise Saint-Pierre, au Gros-Caillou, d'ordre dorique romain; — le Séminaire de Saint-Sulpice; — l'agrandissement de l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, d'ordre dorique romain; — l'agrandissement de l'église de Sainte-Elisabeth; — la construction de l'église du Saint-Sacrement, d'ordre ionique grec; — le Presbytère Saint-Séverin; — le Presbytère de l'église Saint-Pierre de Chaillot; — le projet qui s'exécute maintenant du nouveau quartier de Tivoli, qui embrasse l'ancien jardin de Tivoli, la plaine des Errances et celle de l'Epine, dans lesquels sont établies, en vertu de l'ordonnance royale du 3 février 1826, de grandes communications avec les quartiers de la Chaussée-d'Antin, de la Madeleine, du faubourg Saint-Honoré et du faubourg du Roule. On trouve dans l'ensemble de ce nouveau quartier la place d'Europe que l'on projette de faire par des constructions uniformes, et à laquelle viennent aboutir huit rues principales de quinze mètres de largeur, ornées de trottoirs.

GODEBSKI (Cyprien), colonel du 8e régiment de l'armée polonaise du grand-duché de Varsovie, chevalier de l'ordre militaire, et membre de la société royale des amis des sciences de Varsovie, naquit, en 1765, en Wolhynie, d'une famille noble, et fit ses premières études dans l'école des piaristes, à Dombrowiça, en Polésie. Il embrassa d'abord la carrière du barreau; mais, en 1794, époque de la guerre de l'indépendance, il seconda les nobles efforts de ses compatriotes. A cet effet, il se rendit en Gallicie, quoiqu'entouré de mille dangers, pour y soulever les habitants; mais il n'y put rien faire, car cette partie de la Pologne ne prit point part à l'insurrection, puisque les chefs de la révolution, réunis à Krakovie, ne voulurent pas la favoriser, par égard pour l'Autriche, qu'on ne voulait pas se rendre ennemie. Cependant le cabinet de Vienne n'ayant pas tardé à se déclarer hostile envers la Pologne, Godebski, rentra en Wolhynie et en Podolie, enflamma le patriotisme de ces provinces, et était déjà sur le point d'obtenir des résultats heureux, lorsque la bataille de Macieïowicé où Kosciuszko, fut fait prisonnier (10 octobre 1794), renversa tout l'espoir des Polonais, et amena la ruine de tout le pays. Dans des conjonctures aussi difficiles, tout ce qui respirait de patriotes, jura de ne pas cesser de s'occuper du rétablissement de la Pologne. Tandis que de nombreux émigrés polonais travaillaient dans ce but en France, en Italie et à Constantinople, les autres en faisaient autant dans l'intérieur de la Pologne. Godebski déploya alors tout son courage civique; une correspondance suivie qu'il entretint avec Dubois de Crancé, ambassadeur de France auprès de la Porte-Ottomane, promettait de grandes espérances, lorsque cette correspondance fut malheureusement interceptée par les Moskovites. Plusieurs individus devinrent victimes de leur vengeance atroce; Godebski devait être transporté en Sibérie, lorsqu'il eut le bonheur d'échapper. Il se retira à Lemberg, puis à Dresde où il fut atteint d'une maladie grave au moment où il allait se rendre en France. Il s'empressa ensuite de rejoindre ses compatriotes en Italie, où ils accouraient de tous côtés se ranger sous les drapeaux des légions polonaises, formées par l'illustre général Dombrowski. Godebski arriva presqu'en même temps à Rome que le général Rymkiéwicz, qui y venait de Constantinople et dont il devint l'ami et l'aide-de-camp. Rymkiéwicz, ayant été nommé chef de la seconde légion polonaise, passa de Rome à Mantoue. Ici se découvrit un champ plus vaste aux travaux de Godebski. Pour occuper dignement les loisirs de ses compagnons, il fut un des rédacteurs du journal périodique intitulé: *La Décade légionnaire*, dans laquelle on insérait des articles propres à répandre les connaissances militaires, à donner des nouvelles qui intéressaient particulièrement la Pologne, et qui tendaient à soutenir l'esprit de l'indépendance nationale. A l'ouverture de la campagne de 1798, les Polonais s'acquirent une nouvelle gloire en couvrant la retraite des Français contre les forces imposantes des Autrichiens. Godebski eut le malheur de perdre son frère à l'affaire de Legnago; il en supporta une plus sensible encore, par la mort du général Rymkiéwicz, qui fut tué près de Véronne, et où Godebski lui-même fut grièvement blessé. Renfermé dans l'hôpital de la forteresse de Mantoue, il y resta jusqu'à la reddition de cette place aux Autrichiens. Après la capitulation, il se rendit à Paris; mais il n'y resta pas long-temps, car le général Kniaziéwicz, ayant été autorisé, par le gouvernement français, à former une légion polonaise du Danube, Godebski en fit partie avec le grade de capitaine. Accablé de souffrances à cause de ses anciennes blessures, il fut obligé de chercher un soulagement aux eaux d'Aix-la-Chapelle; il s'y rétablit, épousa une Française, et se hâta de rentrer dans les rangs militaires, où il

se distingua dans tous les combats et batailles qui eurent lieu près d'Olfenbach, de Hochstaedt, et de VVasserbourg, au passage de l'Inn, etc. Après le traité de Lunéville, où l'on sacrifia les intérêts des Polonais, Godebski passa avec son bataillon en Toscane, mais il n'y resta pas long-temps. Rentré enfin en Pologne, il s'adonna à la culture des sciences, se fit connaître à la fois comme poëte et comme prosateur, et obtint, en 1805, l'honneur d'être admis dans le sein de la société des amis des sciences de Varsovie. Lors de l'entrée des armées françaises, en 1806, en Pologne, Godebski offrit ses talents et son courage à sa patrie. Il reçut le commandement du 8e régiment du grand-duché de Varsovie, et justifia dans toutes les occasions l'attente de Napoléon, qui le nomma colonel. Après le traité de Tilsitt, il fut nommé, par le maréchal Davout, commandant de la forteresse de Modlin. Le brave et l'intrépide Godebski mourut sur le champ d'honneur, à la bataille de Rassyn, près de Varsovie, le 19 avril 1809. Pour honorer dignement sa mémoire, des personnes bienfaisantes prirent soin de l'éducation de ses enfants qu'il avait laissés en bas âge. En 1821, il a paru une belle édition, en deux volumes, des *Œuvres* en prose et en vers, de Cyprien Godebski, accompagnée d'un éloge historique fait par Joseph-Calassante Szadiewski. On y trouve : 1° *Le Grenadier philosophe*, nouvelle historique; 2° *L'Eloge de Confucius, philosophe chinois*; 3° *Sur la Vie et la Mort de Socrate*; 4° *Nemrod, ou le commencement de l'idolâtrie sur la terre*, conte arabe; 5° *Démocrite*, conte philosophique; 6° *Les temps patriarchales, ou les Noces de Jacob, fils d'Isaac*; 7° *Une Ode adressée aux légions polonaises*; 8° *Extraits de l'Homme des champs de Delille*, traduction en vers; 9° *L'expédition d'Igor contre les Polovtziens*, poëme russe de Pouschkin, traduit en polonais; 10° *Lettres sur la campagne*, en vers. Enfin, plusieurs compositions en vers consacrées à l'honneur des Polonais célèbres, tels que Dombrowski, Niemcéwicz et autres. En 1803, il fut, avec Kossecki, rédacteur d'un journal intitulé : *Les Récréations utiles et agréables*, imprimé à Varsovie.

GODESCARD (Jean-François), ecclésiastique érudit, et hagiographe, naquit, le 30 mars 1728, à Rocquemont, paroisse du diocèse de Rouen, d'une famille honnête, qui exerçait la profession d'agriculteurs et de commerçants. Après avoir reçu la prêtrise, il fut choisi par M. d'Acquigny, président au parlement de Rouen, pour être l'instituteur de son fils. En 1758, suivi de son élève, l'abbé Godescard se mit sur les bancs de la Sorbonne, pour y étudier la dialectique de la théologie. Sur ces entrefaites, M. d'Acquigny lui donna un petit prieuré situé à Pavilly, en Caux. Par un travail assidu, cet ecclésiastique se rendit bientôt familière la langue anglaise, et, en 1763, il fit paraître le premier volume de sa *Vie des Saints*, traduite de l'anglais d'Alban Butler : cet essai lui mérita l'honneur d'être reçu membre de l'académie des sciences et belles-lettres de Rouen, et fixa l'attention de M. de Beaumont, archevêque de Paris, qui se l'attacha en qualité de secrétaire particulier et de secrétaire de l'archevêché, et le fit chanoine de Saint-Louis du Louvre. Bientôt, en reconnaissance des soins qu'il avait donnés à son fils, M. d'Acquigny lui fit passer sa nomination à la cure de Gremontville, riche bénéfice que cet abbé refusa pour rester auprès de l'archevêque, qui récompensa le dévouement de son sécretaire en le nommant chanoine de Saint-Honoré. Plusieurs communautés de religieuses anglaises, établies à Paris, avaient choisi cet abbé pour supérieur. En 1788, il obtint du roi une pension ecclésiastique de 3000 francs, et le clergé de France, pendant la tenue de sa dernière assemblée, en 1788, lui fit payer une gratification de 2,400 fr.; mais l'étude, plutôt que l'ambition, était l'objet qui fixait toutes les pensées et toutes les actions du laborieux abbé; pour se livrer sans réserve à l'exercice de la première, il changea son prieuré de Pavilly contre celui de Bon-Repos, situé dans le grand parc de Versailles; il y avait même déja fait élever sa modeste habitation, lorsque la révolution, qui vint à éclater, en dérangeant ses projets, lui enleva ses bénéfices et ses pensions, et le plongea dans la plus profonde misère. Déja âgé, infirme, il fut réduit à corriger les épreuves d'un imprimeur; le gain modique qu'il retirait de ce travail n'eût point suffi à le faire subsister, si des amis restés fidèles à son adversité n'étaient venus au secours de celui dont la bourse, peu de temps avant, était ouverte aux pauvres comme à ses proches, auxquels déja son désintéressement avait abandonné l'héritage paternel. Le plus précieux des biens, pour l'abbé Godescard, était sa bibliothèque; dans la nécessité la plus pressante, il ne s'en défit jamais : ce fut tout ce qu'il laissa après sa mort, arrivée à Paris, à la suite d'une courte maladie, le 21 août 1800, dans la soixante-treizième année de son âge. Voici la nomenclature de ses ouvrages : 1° *Vies des Pères, des Martyrs, et des autres principaux saints*, traduits de l'anglais d'Alban Butler, Villefranche-de-Rouergue, 1763 et suiv., 12 vol. in-8°; nouvelle édition, augmentée, Paris, 1784, 12 vol. in-8°; réimprimée à Maestricht en 1794; à Toulouse et à Versailles en 1811 : M. Nagot, ancien directeur du séminaire de Saint-Sulpice, ayant traduit de l'anglais, et du même auteur, un volume contenant les fêtes mobiles, on en a fait le 13e vol. de l'ouvrage de Godescard. Mabillon, Tillemont, Ruinart et autres savants hagiographes, avaient déja commenté, corrigé, ou refait nombre de légendes, ainsi que l'ouvrage de Siméon Métaphraste, qui florissait vers l'an 912, à qui on doit une collection de cent vingt-deux vies des Saints; le protestant Butler les a combinées à sa manière et selon sa croyance, et l'abbé Godescard, en traduisant Butler, a encore modifié ce dernier, dont il a conservé les notes en y ajoutant les siennes : néanmoins, c'est à l'abbé Godescard, à son discernement et à sa sage critique que nous devons la meilleure *Histoire des Saints*, histoire où il est si difficile de démêler le faux d'avec le vrai. Plusieurs saints de France manquaient dans l'ouvrage de Butler; Godescard a réparé cette omission; 2° *H. Holden analysis fidei*, Paris, 1767, in-12; nouvelle édition, avec la vie de l'auteur, 1786, in-12; 3° *De controversiis fidei, tractatus per Adrian. et Petr. de Valemburgh*, nouvelle édition, avec la vie des auteurs, *ibid.*, 1768, in-12; 4° *De la mort des persécuteurs*, par Lactance, avec des notes historiques, nouvelle traduction, Paris, 1797, in-8°; 5° *Reflexions sur le duel*, traduit de l'anglais, Paris, 1801, in-8°; 6° *Essais historiques et critiques sur la suppression des monastères et autres établissements pieux en Angleterre*, traduits de l'anglais de Dodd, dans son *Histoire de l'église*, 1791; 7° *Eloges de l'abbé Bergier et de l'abbé Legros* (dans les *Annales catholiques*); 8° *Abrégé de la vie des Saints*, Paris, 1802, 4 vol. in-12; réimprimé à Lyon en 1815 : cet abrégé de l'*Histoire des Saints* se trouva arrêté au dix-huitième jour de juillet par la mort de l'auteur; ce fut l'abbé Bourdier-Depuits, ex-jésuite, qui l'acheva. Voici la liste des manuscrits laissés par l'abbé Godescard : 1° *Une traduction de la vie du cardinal Polus*, par Philips; 2° *Une traduction des fondements de la religion chrétienne*, par Challonner; 3° *Une autre des sermons de Sherlock*; 4° *Histoire du sacrilége de Spelmans*; 5° *Table alphabétique des Mémoires de Trévoux, jusqu'en 1740, ainsi que plusieurs autres opuscules.*

GODOI (Don Manuel), prince de la Paix et premier ministre de Charles IV, roi d'Espagne et des Indes, né à Badajos, en 1764, d'une famille noble, mais pauvre, entra de bonne heure dans les gardes-du-corps, et ne vécut, pendant quelque temps, qu'à l'aide de sa chétive solde. Le chant et la guitare le rendaient cher aux belles, autant que ses graces personnelles l'avaient mis à la mode parmi les élégants de Madrid. Cependant rien n'annonçait pour lui une amélioration de fortune, lorsqu'un incident inattendu le conduisit, comme par enchantement, au faîte des grandeurs. Depuis l'avénement de Charles IV au trône, la reine son épouse, libre de toute contrainte et encouragée par l'insouciance de son mari, se livrait sans retenue à ses penchants, et accordait successivement ses faveurs à plusieurs jeunes cavaliers. Don Louis, frère de don Manuel Godoï, également garde-du-corps, ayant été admis dans l'intimité de Marie-Louise qui parut très satisfaite de son talent pour la musique, trouva l'occasion de vanter le mérite supérieur de son frère pour le chant, la guitare et les boleros. La reine désira vivement le connaître, et l'ayant entendu chanter en s'accompagnant de la guitare, elle conçut pour lui une violente passion et délaissa entièrement son frère. La taille élégante, les manières nobles, la physionomie aimable du nouveau favori et la douceur de son caractère, captivèrent la reine et firent naître en elle un attachement qui a duré autant que sa vie, malgré quelques nuages passagers. Bientôt le bonheur de Godoï devint public; son élévation presque subite au grade de major des gardes-du-corps, ne laissa plus de doute sur la main toute puissante qui se chargeait du soin de sa fortune. Ce qui surprit bien plus les courtisans, ce fut de voir le roi non seulement accueillir sans répugnance le favori de son épouse, mais lui donner les marques les moins équivoques de son amitié et de sa confiance. Nommé ensuite conseiller-d'état, Godoï, dont l'éducation avait été extrêmement négligée, fit preuve de talent et de souplesse, et montra, dans les délibérations secrètes du grand-conseil, du tact et de l'aptitude pour les affaires politiques. La révolution française faisait alors des progrès rapides, et le cabinet de Saint-James cherchait partout des ennemis pour renforcer la coalition contre la France. La cour de Madrid fut vivement sollicitée de se joindre aux alliés de l'Angleterre et de déclarer la guerre à la république française; mais Charles IV, peu enclin à des mesures énergiques, craignait les suites d'une guerre et le ministre Aranda le fortifiait dans cette opinion. On en était là lorsque le roi assembla un grand conseil pour délibérer sur le parti à prendre au moment où les jours de Louis XVI étaient menacés. La plupart des membres opinèrent pour la neutralité, et le vieux comte d'Aranda démontra que l'Espagne devait rester en paix, que la guerre ne pourrait que lui être funeste, et ne profiterait qu'à l'Angleterre, sans pouvoir sauver l'infortuné roi de France. La reine, qui avait épousé avec chaleur les vues de la coalition, réussit à décider le roi à l'insu du comte d'Aranda et des autres conseillers de son parti; c'est pourquoi ayant fait la leçon à Godoï, celui-ci combattit sans ménagement l'opinion du ministre qui lui répondit avec aigreur; ce qui déplut beaucoup au roi qui se déclara ouvertement pour la guerre, et nomma, le lendemain, Godoï secrétaire-d'état et, quelques jours après, premier ministre, avec le titre de duc de la Alcudia. Le comte d'Aranda, au sortir du conseil, quitta la capitale et se rendit dans ses terres d'Aragon. L'élévation soudaine d'un homme étranger aux affaires d'état, étonna beaucoup la nation et excita de violents murmures parmi les courtisans; mais le public était accoutumé à voir des hommes ineptes élevés, par la faveur, aux premiers emplois, et ce fut moins la fortune subite de Godoï que la source d'où elle provenait qui indigna la nation contre ce parvenu et contre sa protectrice. Pour le roi, on le crut long-temps dupe de l'astuce de sa femme, et on ne l'accusa que d'extrême faiblesse; plus tard, il partagea le mépris et la haine auxquels le peuple voua Marie-Louise et son protégé. Cependant la guerre popularisa le nouveau ministre, parceque elle était nationale, approuvée par les grands et le clergé, et qu'elle flattait les vieilles haines du peuple espagnol contre les Français, qui étaient de plus en exécration comme des impies et des ennemis de la religion catholique. Les succès des armées espagnoles en Roussillon consolidèrent la puissance de Godoï, et quoique la paix, conclue à Bâle, en 1795, avec la république française, eût fait renaître tous les murmures qui s'étaient déja élevés contre le duc de la Alcudia, qu'on accusa même de trahison, il est incontestable que cette paix fut dictée par une saine politique et qu'elle fait honneur à ce ministre. D'ailleurs elle était devenue nécessaire, et la reine, principal auteur de la guerre, qui y donna son consentement. Charles IV, à qui Godoï devenait tous les jours plus cher, lui témoigna sa satisfaction, à la suite de ce traité, en le nommant prince de la Paix et grand d'Espagne de première classe. Il le décora, en outre, de l'ordre de la toison d'or et le gratifia d'un domaine dont le revenu s'élevait à 60,000 piastres. Tant de grâces, prodiguées pour de si légers services, indignèrent toute l'Espagne, mais les courtisans ne devinrent que plus assidus à encenser l'idole, et il fut tellement obsédé de flatteurs et accablé de louanges, qu'il faut s'étonner qu'il ait pu conserver son urbanité, ses manières affables pour tous ceux qui l'approchaient, et qu'il n'ait cessé de se montrer attaché à ses devoirs et scrupuleux à répondre à tous les solliciteurs avec une ponctualité très peu commune en Espagne, avant et après lui. Il signa, le 16 août 1796, un traité de ligue offensive et défensive avec la république française; et, quoique cette mesure ait causé de grands maux à l'Espagne sans la moindre compensation, on peut dire pour son excuse que l'Angleterre, par des insultes multipliées, faites au pavillon espagnol, avait rendu cette alliance inévitable. Les suites de cette guerre furent désastreuses pour la monarchie espagnole qui éprouva de grandes pertes dans son commerce et sa marine; les Anglais s'emparèrent de l'île de la Trinidad, mais ils furent battus et repoussés au Ferrol et à Ténériffe. Vers cette époque, le prince de la Paix se livra aux plaisirs et contracta des liaisons amoureuses qui lui firent beaucoup d'ennemis. La vénalité s'introduisit dans tous les bureaux, et les charges importantes de l'état devinrent le prix de l'argent et de l'intrigue; le prince était accusé de recevoir des présents, tandis que ses maîtresses et ses courtisans vendaient aux particuliers les grâces qu'ils obtenaient de la faveur du premier ministre. Parmi ces liaisons, celle qu'il eut avec dona Josefa Tudo, a été la plus durable, et c'était l'opinion générale qu'il l'avait épousée secrètement avant son mariage public avec une infante d'Espagne. Cette dame, douée de beaucoup d'esprit et de charmes, a conservé très long-temps un grand ascendant sur le prince de la Paix, et l'a rendu pere de deux charmants enfants: on prétend qu'elle a abusé de son empire sur le ministre pour enrichir sa famille et ses protégés; néanmoins, nous avons connu quelques uns de ses proches parents qui étaient loin d'être riches, et nous pourrions faire la même remarque relativement à plusieurs personnes attachées au service de cet homme qui, pendant quinze ans, gouverna l'Espagne en maître absolu. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'il rendit des ser-

vices signalés à sa patrie, et qu'il ne se borna pas à jouir en *Sybarite* des faveurs de la fortune, comme on le verra plus loin. Ses ennemis l'accusèrent d'impiété et d'irréligion, accusation que nous savons être une calomnie, et ce n'est pas la seule qu'on ait dirigée contre ce ministre. Le directoire français faisait les plus grands efforts pour décider l'Espagne à envahir le Portugal, de concert avec les armées françaises; mais Charles IV s'y opposa, et le prince de la Paix, loin de favoriser ce projet, ne cessa de le contrarier, malgré les assertions contraires des auteurs de plusieurs biographies. D'ailleurs il est plus que douteux que le directoire ait jamais eu le projet bien arrêté d'envahir le Portugal; ce fut plutôt une menace dont il se servit, tantôt pour flatter la cour de Madrid, qui n'a jamais cessé de convoiter la possession d'un pays que Philippe II réunit à sa couronne, tantôt pour intimider l'Angleterre, et plus souvent encore pour amuser le public et séduire les généraux. Il est d'ailleurs constant que le prince de la Paix et la reine virent de très mauvais œil la plupart des ambassadeurs que le directoire envoya à Madrid, et notamment l'amiral Truguet, le plus entreprenant de tous; et l'on sait que la mésintelligence a presque toujours subsisté entre les agents diplomatiques espagnols et le gouvernement français, depuis la paix de Bâle jusqu'au consulat. Une intrigue de cour, dirigée par le gouvernement français, fit sortir le prince de la Paix du ministère, et l'on crut qu'il était disgracié, mais on vit bientôt que ce n'était qu'un jeu de la reine. Saavedra lui succéda, il fut ensuite remplacé par Urquijo, ennemi juré du prince de la Paix, et qui ne fut pas toujours si opposé à la révolution française ni au gouvernement directorial qu'il a cherché à le faire croire dans la suite. Nous connaissons encore plusieurs de ses amis les plus intimes qui, d'accord avec lui, songeaient, dès 1796, à républicaniser l'Espagne. Saavedra avait quitté sa place par suite d'une maladie qu'il attribua lui-même au poison; et Urquijo, qui crut trop légèrement à la réalité de la disgrace du favori de la reine, se croyant très bien dans l'esprit de cette princesse, saisit une occasion pour attaquer Godoï. La reine, profondément dissimulée, n'en témoigna aucun ressentiment, mais bientôt Urquijo se vit obligé de donner sa démission, et fut remplacé par son rival, qui nomma au ministère des affaires étrangères don Pedro Cevallos, allié, par un mariage, au favori, le même qui, en 1808, se déclara l'ennemi le plus acharné de son bienfaiteur. Urquijo fut exilé et ensuite emprisonné. La rentrée de Godoï au ministère fut suivie d'un redoublement d'attention de la part du roi; Charles IV crut devoir resserrer les liens qui les unissaient déjà en lui donnant pour épouse sa propre cousine, la fille de son frère l'infant don Louis, fruit d'un mariage secret, mais légitime, avec une dame de haute qualité. Ce fut la reine qui suggéra ce mariage, et, à moins d'être bien au fait du caractère de cette princesse, personne ne soupçonnera son véritable motif. Marie-Louise n'avait jamais pardonné à son favori sa liaison avec Mlle Tudo qu'elle abhorrait; ce fut pour l'en punir, en flétrissant cette dame et en la forçant de passer pour une concubine, qu'elle conçut l'odieux projet de lui donner une autre femme. Les biographes qui ont attribué ce mariage à l'ambition du prince de la Paix et au désir de se ménager un appui à la cour, en cas de la mort de Charles IV et de son épouse, contre la haine de Ferdinand, ont pris des suppositions gratuites pour des réalités, et n'ont point puisé aux sources. La vérité est que l'affaire était entièrement décidée lorsque la reine en parla, pour la première fois, au prince de la Paix, lui enjoignant d'un ton impérieux d'obéir, et lui représentant que le conseil de Castille étant déjà informé du mariage: il n'y avait point à délibérer. Ce fut un coup de foudre pour Godoï, qui n'eut pas assez d'énergie pour résister. Le sacrifice, car c'en fut un pour lui, fut consommé, et il épousa la jeune infante Dona Maria-Theresa, alors âgée de quinze ans. Les cardinaux Despuig et Lorenzana refusèrent de bénir le mariage, et furent exilés tous deux; mais le patriarche des Indes, ne voulant pas partager le même sort, célébra la cérémonie dans la chapelle du palais, en présence de la famille royale. Si Godoï était réellement le mari de Mlle Tudo, il eut sans doute un tort très grave de ne point avouer au roi qu'il avait déjà contracté des liens indissolubles qui rendaient impossible le mariage projeté; mais il n'osa braver le ressentiment de la reine dont il craignait, avec raison, les suites funestes pour lui-même, et surtout pour Dona Josepha Tudo. Cette femme infortunée fut réduite à dévorer en silence le cruel affront dont elle était l'objet, et le titre de comtesse de Castillo Fiel, que le roi lui accorda par la suite, ne fut qu'une bien faible consolation dans son malheur. Le prince de la Paix ne cessa de vivre dans la meilleure harmonie avec cette dame, et ce fut une des causes qui contribuèrent le plus à l'aversion que l'infante, son épouse, conçut pour lui. Cette jeune personne brillait de toutes les grâces de la jeunesse et de la beauté; mais elle avait un caractère violent et vindicatif. Ayant bientôt appris les liens qui unissaient son époux à une autre, elle conçut pour lui une haine qui ne s'est jamais démentie, et on la vit dans l'émeute d'Aranjuez à un balcon, excitant la populace contre le prince de la Paix. Il en eut cependant une fille qui a été élevée sous les yeux de son père, et qui porte le titre de duchesse de la Alcudia. Le roi et son ministre avaient éludé constamment les demandes du directoire pour le passage à travers l'Espagne, d'une armée française destinée à envahir le Portugal, et c'est bien à tort que l'auteur de l'article Godoï, dans la *Biographie Arnault*, attribue la disgrace (*apparente*) de ce ministre aux instances qu'il aurait faites auprès du roi pour obtenir son consentement aux propositions de la France; ce fut au contraire le directoire qui porta Urquijo au ministère; mais depuis l'élévation de Napoléon au consulat, son frère Lucien ayant été envoyé ambassadeur à Madrid, exigea et obtint que l'Espagne joindrait son armée à celle de la France pour l'attaque du Portugal. Il n'y avait pas moyen de refuser; Charles IV, enchanté de voir l'esprit révolutionnaire étouffé en France par l'autorité de Bonaparte, et regardant ce chef ambitieux comme son plus puissant appui, était bien décidé à lui tout accorder; et quoique la reine ne lui fût pas aussi favorable, elle se résigna à devenir l'instrument de Napoléon, qu'elle n'osait braver. Quant au prince de la Paix, il subit la même nécessité, et s'en consola, en songeant aux avantages personnels que cette guerre lui promettait. Il fut nommé général en chef de l'armée, dont le commandement avait été proposé à Urutia, qui refusa, et fut exilé en Biscaye, où il mourut de chagrin. La campagne qui s'ouvrit, en 1800, amena bientôt la paix avec le Portugal, après quelques escarmouches insignifiantes et la prise de deux ou trois places peu importantes. Cette guerre ne fut qu'une combinaison politique de Bonaparte pour forcer l'Angleterre à traiter avec lui, comme cela arriva en effet par la paix d'Amiens; on ne voulait qu'intimider le faible gouvernement portugais, qui était à cette époque hors d'état de faire la guerre, et auquel le cabinet de Saint-James n'avait laissé que des forces auxiliaires insignifiantes. Le Portugal acheta la paix, en payant

25,000,000 de francs à la France, et céda Olivença et son territoire en deçà de la Guadiana. Il fit à Lucien un très riche cadeau en argent et en diamants, et le prince de la Paix fut au comble de la joie en recevant du prince régent de Portugal le titre de comte d'Evora-Monte, tandis que Charles IV le nomma généralissime des armées de terre et de mer, et grand-amiral de Castille, avec l'autorisation d'avoir une garde d'honneur pour sa personne. Il avait déjà été créé, quelque temps auparavant, grand-croix des ordres de Charles III et de Malte. Cette promenade militaire accrut de 100,000 piastres les revenus du favori, dont la vanité puérile ne connut plus de bornes, et devint la source principale des malheurs qui devaient bientôt fondre sur lui. Cette guerre n'était qu'un jeu concerté d'avance, et les hostilités n'eurent lieu que par suite d'une intrigue ourdie par le négociateur portugais Pinto, pour perdre le duc de Lafões, généralissime de l'armée portugaise, qui n'eut jamais la pensée de combattre (*voyez* ces deux noms). Ce fut Pinto qui engagea le prince de la Paix à attaquer les Portugais, pour accélérer, disait-il, la conclusion de la paix, en intimidant le prince régent, tandis que c'était lui-même qui, en sa double qualité de secrétaire d'état des affaires étrangères et de négociateur, entravait exprès la signature du traité. On s'étonne de lire, dans l'ouvrage posthume du général Foy, plusieurs pages remplies de reproches faits au prince de la Paix, sur le peu de connaissances militaires qu'il déploya dans cette campagne, dans laquelle, dit l'auteur, il justifia pleinement son titre de prince de la Paix, comme s'il avait été question d'une guerre sérieuse, et si l'immobilité de l'armée française, placée sur la frontière de la Beira, n'était pas une preuve suffisante des véritables intentions de Bonaparte. Il ne s'agissait nullement de tactique militaire, et tout ignorant qu'était le prince de la Paix, comme général, il était à coup sûr en état de se mesurer avec l'octogénaire Lafões. Au reste, nous avons quelque raison de croire que ces observations et une foule d'autres erreurs dont on a eu le tort très grave de rendre le général Foy responsable, appartiennent entièrement à son éditeur qui, en mettant en œuvre les notes insuffisantes de cet homme illustre, s'est montré beaucoup trop étranger aux événements de la péninsule. L'Espagne, comprise dans le traité d'Amiens, qui suivit de près la campagne et la paix avec le Portugal, perdit l'île de la Trinidad, et regarda ce sacrifice comme léger, en comparaison des bienfaits de la paix. Aussi, au renouvellement des hostilités entre la France et l'Angleterre, la cour de Madrid fit tous ses efforts pour rester neutre, et la conduite du prince de la Paix, en cette occasion, fut très sage. On consentit à payer cinquante millions de francs par an à la France, durant la guerre, pour prix de la neutralité; Napoléon y adhéra, parcequ'il crut que le subside lui serait bien plus utile que les secours militaires de l'Espagne. Le cabinet de Saint-James en jugea de même; et foulant aux pieds le droit des gens, il fit attaquer et saisir en pleine paix quatre frégates espagnoles chargées de trésors, au moment où elles allaient entrer à Cadix. Dès lors la guerre devint inévitable, et l'Espagne n'eut d'autre parti à prendre que de se jeter dans les bras de la France et de lui livrer ses escadres. Le prince de la Paix chercha toutefois à négocier avec l'Angleterre, et ne lui déclara la guerre que le 14 décembre 1804, quoique les frégates eussent été prises le 5 octobre précédent. Peut-on faire à ce ministre de justes reproches sur les fâcheux effets de cette guerre pour la marine espagnole, et n'y a-t-il pas de l'injustice à l'accuser d'avoir prodigué les trésors de l'état pour organiser la marine de préférence à l'armée de terre, qu'il ne négligea cependant pas? Ce ministre peut-il être responsable des vices introduits depuis long-temps avant lui, dans le matériel et le personnel de la marine militaire? Cependant Godoï, quoiqu'en disent ses détracteurs, souffrait impatiemment l'état de servitude dans lequel Napoléon tenait l'Espagne, que la guerre maritime ruinait, et avait raison de craindre la séparation prochaine de ses riches colonies d'Amérique. Il apprit donc avec joie qu'il se formait une coalition redoutable contre la France, et que la Prusse et la Russie attaqueraient bientôt Bonaparte avec des forces imposantes. Ce fut le baron de Strogonoff, nouvel ambassadeur de Russie à Madrid, qui fit part au prince de la Paix de cet important projet, auquel il l'engagea à accéder d'accord avec le Portugal. Ce diplomate venait d'arriver de Londres en passant par Lisbonne, où il s'était concerté avec le cabinet portugais. Le baron de Strogonoff lui avait conseillé de faire de grands armements dirigés en apparence contre l'Espagne, d'accord avec l'Angleterre. Le cabinet de Madrid, feignant d'en concevoir des craintes, devait, de son côté, mettre l'armée sur un pied respectable; et lorsque la Prusse aurait attiré les forces principales de la France dans le Nord, l'armée combinée espagnole et portugaise devait envahir le midi de la France. Tout fut concerté dans le cabinet du prince de la Paix, et rien ne transpira du secret. Tout à coup parut à Madrid une proclamation contresignée par ce ministre, conçue dans des termes énigmatiques faisant un appel à la nation espagnole pour la défense de la patrie, contre un ennemi qui n'était pas nommé, mais qui ne pouvait être que Napoléon. Cette pièce parut le 6 octobre 1806, portant la date de la veille; elle étonna le public et l'Europe, et fit voir à l'empereur des Français qu'il n'avait dans la personne du prince de la Paix qu'un ennemi déguisé. La victoire éclatante, remportée à Iéna et à Auerstaedt sur l'armée prussienne, fut un coup de foudre pour la nouvelle coalition, et porta la consternation dans le cabinet de Madrid. Ce fut dans le palais de Frédéric à Berlin que Napoléon reçut la proclamation espagnole, et dès lors il se promit de s'emparer de la péninsule. Le prince de la Paix chercha d'abord quelques subterfuges pour se tirer du mauvais pas dans lequel il s'était engagé; on désavoua la proclamation; on supposa que l'ennemi, dont il était question, n'était autre que l'empereur de Maroc; mais bientôt le favori de Charles IV, d'accord avec le roi et la reine, désespérant de tromper Napoléon, prit le parti d'avouer sa faute, et d'implorer le pardon de celui qui désormais était l'arbitre des destinées de l'Espagne. Izquierdo, agent confidentiel du prince de la Paix, et qui avait également la confiance du roi, fut envoyé à Berlin, et réussit à calmer l'empereur, qui dissimula son courroux. A partir de ce moment, le favori et ses maîtres cessèrent d'avoir une volonté propre, et purent espérer d'échapper au ressentiment du redoutable Napoléon. Il n'y eut plus de politique de la part de l'Espagne; tout se réduisit à une déférence aveugle pour les ordres émanés du cabinet des Tuileries. Pour s'y conformer, seize mille Espagnols, sous les ordres du marquis de La Romana, furent envoyés dans le Nord, et mis à la disposition de la France; ainsi que les six mille hommes qui avaient été envoyés en Étrurie sous le général O'Farril. Le moment approchait de frapper un grand coup, et Napoléon s'y prépara en fomentant la discorde entre le prince des Asturies et ses parents, et lui tendant un piége dans lequel l'ambitieux Escoiquiz le fit tomber.

Déjà aigri au plus haut degré contre le prince de la Paix, on indisposa Ferdinand contre son père et sa mère, et on lui persuada facilement qu'il était impossible de se débarrasser du premier tant que Charles IV régnerait, attendu qu'il était encore plus attaché que son épouse à Godoï. Il fallait donc que le père abdiquât pour que le fils pût monter sur le trône et punir le favori; mais pour cela le consentement de Napoléon et son appui furent jugés indispensables, et Beauharnais, alors ambassadeur de France à Madrid, joua très adroitement son rôle, en paraissant approuver les vues d'Escoiquiz, sans toutefois compromettre son souverain. Il fut convenu que Ferdinand, alors veuf, et n'ayant point d'enfants, demanderait en mariage à Napoléon une de ses parentes; l'on se flattait que cette liaison de famille resserrerait l'alliance entre les deux états, et faciliterait l'élévation de Ferdinand au trône, d'autant plus facilement que l'on avait tout lieu de croire l'empereur des Français irrité contre Godoï pour sa dernière incartade. Tout cela était vrai et bien raisonné; il n'y manquait qu'une seule considération, laquelle renversait tous ces beaux projets; c'était la détermination prise par Napoléon d'ôter le trône aux Bourbons d'Espagne, et de faire servir les querelles de famille au prompt accomplissement de son plan. Quant au prince de la Paix, l'empereur était convaincu que ce serviteur fidèle de Charles IV n'était pas homme à vouloir le supplanter; toute son ambition se réduisant, à cette époque, à apaiser Napoléon par une complaisance sans bornes, dans l'espoir d'obtenir une petite souveraineté, où il pourrait braver la haine de Ferdinand lorsque ce prince succéderait à son père. Les démarches et les projets d'Escoiquiz et de Ferdinand ayant été découverts, ils furent tous deux arrêtés par ordre du roi, et le procès du prince fut instruit. Pendant que cela se passait à l'Escurial, Duroc conduisait avec Izquierdo les négociations relatives au célèbre traité de Fontainebleau, par lequel le partage du Portugal fut stipulé au profit de la France, de l'Espagne, du roi d'Étrurie et du prince de la Paix: on promit à ce dernier la souveraineté des provinces portugaises de l'Alemtejo et de l'Algarve. Izquierdo, dévoué aux intérêts du prince de la Paix et à ceux de son pays, et qui avait la réputation d'un diplomate habile et délié, se laissa duper comme un enfant par Duroc et Napoléon, et ne s'aperçut que trop tard de son erreur; il chercha à la réparer en se rendant à Madrid, et en communiquant au roi, à la reine et à son protecteur, le danger qui les menaçait, et agit en cette occasion comme dans toutes les autres, en homme loyal et en sujet fidèle. Sur ces entrefaites, Napoléon avait reçu la lettre de Ferdinand, et n'y avait fait aucune réponse; mais dès qu'il apprit l'arrestation et le procès du prince des Asturies, il fit signifier au prince de la Paix, en termes menaçants, sa volonté que le procès fût mis au néant et le prince rendu à la liberté. Par cette conduite machiavélique, Napoléon devint l'arbitre de toute la famille royale d'Espagne, et des confidents du père et du fils. Celui-ci attribua le silence de l'empereur sur la lettre relative au mariage, à l'éclat produit par la découverte du complot, et ne cessa de se flatter de la bienveillance de Napoléon à l'intervention duquel il devait son salut. Tout était donc préparé pour frapper le coup qui devait renverser du trône Charles IV et sa famille lorsque le prince de la Paix, voyant l'Espagne envahie, et éclairé par Izquierdo sur les véritables intentions de l'empereur des Français, proposa au roi de se rendre à Cadix, seule route qui ne fût point au pouvoir des troupes françaises, pour y attendre les événements, et se rendre au Mexique lorsqu'il ne resterait plus d'espoir de conserver sa couronne en Europe. Charles IV, la reine et toute la famille reconnurent la sagesse de ce conseil, et tout était disposé pour le départ lorsque Ferdinand, à qui son père avait fait part du projet, en lui laissant l'option de l'accompagner ou de rester en Espagne avec le titre de son lieutenant, ayant choisi ce dernier parti, après avoir témoigné, les larmes aux yeux, son repentir et sa vive reconnaissance à ses parents, à peine sorti de leur présence, s'empressa d'organiser la révolte d'Aranjuez. Il fut secondé, et peut-être poussé par le comte de Montijo, par son frère don Carlos et son oncle don Antonio, et autres ennemis personnels du prince de la Paix, qui préférèrent l'espoir de se venger du favori au salut de la monarchie et à la conservation de ses immenses possessions d'outre-mer. Le projet du prince de la Paix était grand, politique et sans le moindre inconvénient; mais il fut décidé d'en empêcher l'exécution par cela seul qu'on en détestait l'auteur. L'émeute eut donc lieu; le roi, pour contenter la multitude, fut forcé de retirer au prince de la Paix les charges de généralissime et de grand-amiral, et, deux jours après, il abdiqua la couronne en faveur de Ferdinand. Le prince de la Paix, sur le compte duquel on avait répandu les bruits les plus faux et les plus ridicules, pour exciter la populace contre lui, craignant pour sa vie, s'était caché dans un grenier de sa maison; il y fut découvert, le 19 mars, après avoir passé 38 heures sans boire ni manger. Les premiers qui le reconnurent l'accablèrent de coups; d'autres survinrent et lui jetèrent des pierres, et il reçut même deux coups d'épée à la poitrine. Charles IV et la reine supplièrent Ferdinand de sauver la vie au favori, et le nouveau roi consentit à apaiser la multitude en lui disant que Godoï était dépositaire de secrets importants qu'il devait lui communiquer. Les gardes-du-corps eurent peine à l'arracher à la fureur des hommes avides de son sang, et à le conduire dans leur caserne. Le peuple ne s'apaisa qu'après que le prince des Asturies eût promis que Godoï serait livré à la justice. Sans doute ce fut un conseil donné à Ferdinand par ceux des ennemis du favori qui, se croyant sûrs de la victoire, voulaient prolonger les souffrances de leur victime. C'est peut-être à ce raffinement de vengeance que Godoï dut la vie en cette occasion. L'émeute avait été dirigée, dès la veille, par des valets des infants don Antonio et don Carlos, et par ceux du duc de Montijo, qui poussèrent les premiers les cris de *meure Godoï!* Son frère don Diego Godoï, duc d'Almodovar del Campo, cherchant à apaiser le tumulte à la tête du régiment des gardes espagnoles dont il était colonel, fut insulté et frappé par ses soldats. La chute du prince de la Paix causa dans tout le royaume une joie frénétique qui se manifesta par des actes dignes d'un peuple abruti et féroce. Non seulement les bustes du favori furent pendus à des gibets et ses portraits jetés à la voierie, mais on vit les stupides habitants de San-Lucar de Barrameda détruire le beau jardin où l'on acclimatait, sous son patronage, les plantes exotiques les plus précieuses de toutes les parties du monde, ainsi que des animaux de l'Amérique, tels que les llamas et les alpacos. Des bateaux qu'il avait fait construire pour sauver la vie aux noyés furent mis en pièces. Toutes les calomnies que des imaginations délirantes peuvent inventer furent répandues sur le compte du malheureux Godoï et adoptées de confiance. On l'accusait d'avoir dans ses coffres tout l'or de l'Espagne, d'être d'intelligence avec les Anglais, de vouloir leur livrer Ceuta, et mille autres absurdités. La prochaine arrivée de Murat à Madrid sauva le

prince de la Paix. Le grand-duc de Berg lui donna en cette occasion des témoignages de l'attachement qu'il lui avait voué depuis long-temps, et s'empressa de satisfaire aux vœux que le roi Charles IV et la reine lui exprimèrent dans les lettres mémorables qu'ils adressèrent à ce général, et dans lesquelles, après avoir fortement insisté sur la violence faite au roi, on implorait, dans les termes les plus pressants, l'intervention du grand-duc en faveur du *pauvre* prince de la Paix. La reine parlait de son fils Ferdinand dans les termes les plus virulents, et l'accusait des crimes les plus odieux. Cependant Ferdinand, incertain sur son sort, et confiant toujours dans la protection de Napoléon, se fit proclamer roi, et en fit aussitôt part à l'empereur dont il attendit la réponse avec impatience. Pendant que les conseillers de Ferdinand balançaient sur ce qu'il y avait à faire, ils s'étaient distribué les premiers emplois de l'état, et le nouveau roi s'empressa de récompenser les complices de la conjuration de l'Escurial. Mais pendant qu'ils se croyaient sûrs de gouverner l'Espagne au nom de Ferdinand et sous le bon plaisir de Napoléon, celui-ci recevait une protestation formelle de Charles IV contre son abdication, déclarant de nulle valeur son décret du 19 mars 1808, par lequel il avait abdiqué la couronne en faveur de son fils, « acte auquel, disait-il, il avait été forcé pour » prévenir les plus grands malheurs et l'effusion du » sang de ses sujets bien aimés. » Cette protestation était datée d'Aranjuez, le 21 mars, et, par une lettre du même jour, adressée à l'empereur Napoléon, Charles IV le priait de disposer de lui, de la reine et du prince de la Paix, et de leur accorder sa protection. Bientôt ils partirent tous trois pour Bayonne, où s'était déja rendu Ferdinand, qui, cédant aux conseils de Escoiquiz, des ducs de San-Carlos et Infantado, passa les Pyrénées, malgré les instances du peuple, les remontrances d'Urquijo, et la réception à Vittoria de la lettre remarquable de Napoléon, que nous allons transcrire comme une des pièces les plus importantes pour l'histoire du temps. Cette pièce n'ayant point été insérée à l'article Ferdinand VII de notre *Biographie*, elle doit trouver sa place ici. Pour en bien saisir l'esprit, il est à propos de rappeler que Napoléon avait d'abord songé à donner en mariage à Ferdinand une fille de Lucien, en plaçant celui-ci sur le trône de Portugal, et en se faisant céder par le premier, pour prix de son élévation prématurée au trône, une bonne partie de l'Espagne, et surtout le pays jusqu'à l'Ebre; mais les événements d'Aranjuez avaient décidé l'empereur à brusquer cette affaire en détrônant le père par le fils et le fils par le père. Voici cette fameuse lettre : « Mon frère, j'ai reçu » la lettre de V. A. R.; elle doit avoir acquis la » preuve, dans les papiers qu'elle a eus du roi son » père, de l'intérêt que je lui ai toujours porté; elle » me permettra, dans la circonstance actuelle, de » lui parler avec franchise et loyauté. En arrivant à » Madrid, j'espérais porter mon illustre ami à » quelques réformes nécessaires dans ses états, et à » donner quelque satisfaction à l'opinion publique. » Le renvoi du prince de la Paix me paraissait nécessaire pour son bonheur et celui de ses peuples. » Les affaires du Nord ont retardé mon voyage. Les » événements d'Aranjuez ont eu lieu. Je ne suis » point juge de ce qui s'est passé et de la conduite » du prince de la Paix; mais ce que je sais bien, » c'est qu'il est dangereux pour les rois d'accoutumer les peuples à répandre du sang et à se faire » justice eux-mêmes. Je prie Dieu que V. A. R. n'en » fasse pas elle-même l'expérience un jour. Il n'est » pas de l'intérêt de l'Espagne de faire du mal à un » prince qui a épousé une princesse du sang royal, » et qui a si long-temps régi le royaume; il n'a plus » d'amis: V. A. R. n'en aura plus si jamais elle est » malheureuse. Les peuples se vengent volontiers » des hommages qu'ils nous rendent. Comment, » d'ailleurs, pourrait-on faire le procès au prince » de la Paix sans le faire à la reine et au roi votre » père? Ce procès alimentera les haines et les passions factieuses; le résultat en sera funeste pour » votre couronne : V. A. R. n'y a de droits que ceux » que lui a transmis sa mère. Si le procès la » déshonore, V. A. R. déchire par là ses droits; » qu'elle ferme l'oreille à des conseils faibles et » perfides; elle n'a pas le droit de juger le prince de » la Paix; ses crimes, si on lui en reproche, se » perdent dans les droits du trône. J'ai souvent » manifesté le désir que le prince de la Paix fût » éloigné des affaires. L'amitié du roi Charles IV » m'a porté souvent à me taire et à détourner les » yeux des faiblesses de son attachement. Misérables » hommes que nous sommes! faiblesse et erreur, » c'est notre devise. Mais tout cela peut se concilier. » Que le prince de la Paix soit exilé d'Espagne, et » je lui offre un refuge en France. Quant à l'abdication de Charles IV, elle a eu lieu dans un moment où mes armées couvraient les Espagnes, et » aux yeux de l'Europe et de la postérité, je paraîtrais n'avoir envoyé tant de troupes que pour » précipiter du trône mon allié et mon ami Comme » souverain voisin, il m'est permis de vouloir connaître avant de reconnaître cette abdication. Je » le dis à V. A. R., aux Espagnols et au monde » entier : si l'abdication du roi Charles est de pur » mouvement, s'il n'y a pas été forcé par l'insurrection et l'émeute d'Aranjuez, je ne fais aucune » difficulté de l'admettre, et je reconnais V. A. R » pour roi d'Espagne. Je désire donc causer avec » elle sur cet objet. La circonspection que je porte » depuis un mois dans ces affaires doit lui être » garant de l'appui qu'elle trouvera en moi si, à » son tour, des factions, de quelque nature qu'elles » soient, venaient à l'inquiéter sur son trône. » Quand le roi Charles me fit part de l'événement » du mois d'octobre dernier, j'en fus douloureusement affecté, et je pense avoir contribué, par des » insinuations que j'ai faites, à la bonne issue de » l'affaire de l'Escurial. V. A. R. avait bien des torts : » je n'en veux pour preuve que la lettre qu'elle m'a » écrite, et que j'ai voulu constamment oublier. » Roi à son tour, elle saura combien les droits du » trône sont sacrés. Toute démarche près d'un souverain étranger de la part d'un prince héréditaire » est criminelle. Le mariage d'une princesse française avec V. A. R. est d'accord avec les intérêts » de mes peuples, et il m'unirait par de nouveaux » liens à une maison qui, depuis mon avénement » au trône, ne m'a donné que des motifs de satisfaction. V. A. R. doit se défier des écarts et des » séditions populaires. On pourra commettre quelques meurtres sur mes soldats isolés, mais la » ruine de l'Espagne en serait le résultat. J'ai déja » vu avec peine qu'à Madrid on ait répandu des » lettres du capitaine-général de la Catalogne, et » fait tout ce qui pouvait donner du mouvement » aux têtes. V. A. R. connaît ma pensée tout entière; elle voit que je flotte entre diverses idées » qui ont besoin d'être fixées; elle peut être certaine que, dans tous les cas, je me comporterai » avec elle comme avec le roi son père. Qu'elle » croie à mon désir de tout concilier, et de trouver » des occasions de lui donner des preuves de mon » affection et de ma parfaite estime. Sur ce, je prie » Dieu, mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et » digne garde. Bayonne, le 16 avril 1808. *Signé* » NAPOLÉON. » La junte de gouvernement que Ferdinand avait laissée à Madrid en se rendant à

Bayonne, où l'entraînèrent Murat et Savary, refusa d'abord de livrer le prince de la Paix; mais le grand-duc de Berg ayant demandé, au nom de l'empereur, qu'il lui fût remis, et cela dans des termes menaçants, le malheureux prisonnier partit avec la comtesse de Castillo-Fiel pour Bayonne, où il arriva le 26 avril 1808, et s'y réunit à Charles IV et à la reine qu'il n'a plus quittés jusqu'à la mort du roi et de son épouse. Il les accompagna d'abord à Compiègne, ensuite à Marseille, et enfin à Rome. Ils n'ont pas cessé de lui donner des marques non équivoques d'estime, et c'est à leurs bienfaits depuis son exil d'Espagne qu'il doit principalement sa modique fortune, car il n'a rien conservé de tout ce qu'il possédait légitimement en Espagne. Tout son argent fut pillé, son riche mobilier fut mis en pièces par la populace, et, comme il n'avait pas de fonds placés à l'étranger, il se trouva à peu près ruiné en arrivant en France. La comtesse de Castillo-Fiel ne le quitta point, et la reine l'ayant nommée sa dame d'honneur, elle résida constamment sous le même toit que Marie-Louise. La duchesse d'Alcudia, fille du prince de la Paix et de l'infante dona Maria-Theresa, ainsi que les deux fils qu'il avait eus de la comtesse de Castillo-Fiel, vivaient ensemble au palais Borghèse, résidence de Charles IV à Rome. Il n'est pas étonnant qu'un tel mépris de toutes les convenances ait indisposé le public romain contre toute cette famille. Depuis la mort de Charles IV et de la reine son épouse, le prince de la Paix vit fort retiré à Rome, tandis que la comtesse a quitté l'Italie avec sa mère. Il songeait depuis quelques années à écrire les mémoires de sa vie, et avait chargé du soin de les rédiger un moine instruit qui avait suivi Charles IV dans son exil; mais, en 1827, le roi Ferdinand, qui n'a jamais pardonné au favori de son père, demanda au pape de le lui livrer ainsi que le malheureux moine. Par bonheur, le prince de la Paix avait eu la précaution de se dénaturaliser, et le saint-père refusa de le livrer; mais les journaux ont annoncé que le rédacteur des *Mémoires du prince de la Paix* a été arrêté à Rome, qu'on a saisi tous ses papiers, et qu'il a été embarqué pour la Catalogne. Si le fait est vrai, il périra sans doute dans les galères s'il ne subit pas une mort plus prompte. En définitive, les deux plus grands défauts du prince de la Paix furent son irrésolution et son excessive vanité. Il nous est impossible de terminer cet article sans signaler les erreurs dont fourmille celui de Godoï dans la *Biographie nouvelle des contemporains*, publiée par MM. Arnault, Jay, Jouy et Norvins. On y parle des caisses pleines de diamants que la populace porta de l'hôtel du prince de la Paix à la Monnaie, sans y avoir touché, pas plus qu'aux lingots d'or, et on y exagère les richesses du favori. Mais ce qui surpasse toute croyance, c'est que l'auteur de l'article dit au sujet de Mlle Tudo, qu'il prend pour une personne différente de la comtesse de Castillo-Fiel. La première, selon lui, est restée en Espagne avec ses enfants, et n'a point manifesté l'intention de se rapprocher de son ancien mari. La seconde serait la mère des deux autres fils de Godoï, et ce serait une demoiselle qu'il a fait créer comtesse de Castillo-Fiel et avec laquelle il a vécu publiquement à Rome. Or, d'après ce qui précède, le lecteur sait déjà que dona Josefa Tudo et la comtesse de Castillo-Fiel ne sont qu'une seule et même personne, qui, avec ses deux fils, a accompagné le prince de la Paix en France et en Italie. Le rédacteur n'est pas plus véridique quand il assure que le prince de la Paix gouvernait en maître la maison de Charles IV à Rome, et qu'il l'avait remplie de ses créatures. Rien n'est moins exact; le prince était entouré d'ennemis parmi la domesticité du roi, et son influence était si faible qu'elle n'allait pas même jusqu'à pouvoir faire renvoyer un simple valet. Il faut que l'article dont nous parlons ait échappé aux regards de M. Norvins, qui, ayant été chef de la police à Rome pendant le séjour de Charles IV dans cette ville, a dû bien connaître tout ce qui avait rapport à la famille du roi et du prince de la Paix. L'article en question est d'ailleurs plein d'erreurs graves et d'inexactitudes d'un bout à l'autre.

GODWIN (William), écrivain anglais très célèbre, naquit, le 3 mars 1756, à Wisbeach, dans le Cambridgeshire, d'un ministre protestant non conformiste. Après avoir fait ses études avec distinction au collége de Hoxton, près Londres, il a rempli lui-même, pendant quatre ans, avec beaucoup de zèle, les fonctions ecclésiastiques; il ne tarda pas à y renoncer pour se livrer exclusivement à la littérature. D'abord subjugué par ses maîtres, il avait adopté avec chaleur leurs opinions en matière de religion; mais bientôt voulant juger par lui-même, il soumit à un examen rigoureux les croyances et les doctrines religieuses; il commença à douter, finit par n'admettre que ce qui ne répugnait pas à sa raison, et ne s'occupa plus que d'éclairer ses semblables. En 1793, il fit paraître un ouvrage très remarquable, fruit de dix années d'études, intitulé: *Traité de la justice politique, et de son influence sur la vertu et le bonheur de la société*, in-4o, réimprimé, pour la troisième fois, en 1797, en 2 volumes in-8o. Il y démontre que la vertu consiste à coopérer au bonheur de la société, et que c'est là la véritable base des droits et des devoirs sociaux. Cet ouvrage, écrit avec beaucoup de méthode et de clarté, eut un succès extraordinaire et mérité, mais comme il attaquait dans leur racine les prétentions des classes privilégiées, il fut critiqué avec violence par tous les écrivains aux gages du gouvernement et par les défenseurs des abus; on employa contre Godwin l'arme du ridicule, et l'on parvint à mettre en vogue l'opinion que son *Traité* n'était qu'une utopie et un rêve platonique. La profondeur même des raisonnements de l'illustre auteur contribua à faire passer de mode son ouvrage qui, peu d'années après sa publication, fut mis au rang des productions des temps anciens. On assure que M. Benjamin Constant en a fait une traduction qui n'a point été publiée. M. Salaville, dans son ouvrage de *L'Homme et la société*, a offert un abrégé des principes de l'auteur sur les lois positives. Un peu d'exagération dans certaines parties de ce beau travail et quelques paradoxes, ont fourni matière à la critique; mais le *Traité de la justice politique*, sera néanmoins mis, par la postérité, au premier rang parmi les écrits destinés à approfondir les hautes questions fondamentales relatives à la condition de l'homme en société. Godwin fit paraître, en 1794, son roman de *Caleb Williams*, qui eut un succès étonnant en Angleterre et dans l'étranger: il a été traduit en français deux fois, la première par le comte Germain Garnier, et la seconde par *des gens de la campagne*. L'auteur s'y est proposé d'offrir au public le tableau des vices de la législation et des procédures criminelles de sa patrie, et il l'a fait de la manière la plus vraie et la plus judicieuse; il y dévoile aussi les horreurs des prisons qu'on ne s'attendait pas à trouver chez une nation admirée pour l'administration de la justice. Il a voulu peindre également combien un premier forfait peut enfanter de crimes chez l'homme même qui d'abord a été vertueux. Dans le personnage de Caleb, Godwin a tracé de main de maître les funestes effets d'une coupable curiosité. Ce roman a fourni le sujet de la pièce de Colman, intitulé: *The iron Chest* (le Coffre de fer), et de son imitation française *Falkland*. Nous nous rappelons encore l'énergie que l'incomparable

Talma mettait dans le rôle principal à l'époque où ce drame fut joué sous le gouvernement du directoire. En 1797, M. Godwin épousa la célèbre mistress Wollstonecroft, et l'ayant perdue dans la même année, des suites d'une couche malheureuse, il se remaria en 1801. Sa nouvelle épouse a tenu, pendant quelques années, une librairie pour les ouvrages d'éducation qu'elle abandonna depuis. Voici la liste des productions de cet écrivain philosophe. Outre le *Traité de la justice politique*, et six discours sur des sujets intéressants tirés de la *Bible* qu'il fit paraître, en 1782, sous le titre de *Essai d'histoire en six sermons*, 1 vol. in-12, il donna : 1° *The Enquirer*, ou *Recherches et réflexions sur l'éducation, les mœurs et la littérature dans une série d'essais*, 1797, in-8°. Cet ouvrage substantiel qui réveille beaucoup d'idées chez le lecteur, offre des observations sur les mœurs dont le but est de faire voir la fausseté de plusieurs principes sur lesquels on a fondé des institutions sociales. L'auteur y montre une grande connaissance du cœur humain et un tact délicat dans sa manière d'observer. 2° *Mémoires de Mary Wollstonecroft*, auteur des *Droits des femmes*, 1798, in-8°. Cet ouvrage a été traduit en français en 1802; 3° *Saint-Léon*, nouvelle du 16e siècle 1801, 4 vol. in-12. L'auteur a voulu se peindre lui-même dans ce roman, dans lequel il s'efforce de persuader que c'est un bonheur pour l'homme que ses désirs ne se réalisent pas selon le vœu de son cœur, et soutient que cela nous préserve souvent des plus grands malheurs. Son héros a la faculté de faire de l'or et de prolonger la vie, et il est néanmoins le plus malheureux des hommes. 4° *Antonio*, tragédie, 1801, in-8°; 5° *La vie de Chaucer*, 1803, 2 vol. in-8°; 2e édition, 1804, 4 vol. in-8°; 6° *Fleetwood*, ou l'*Homme à sentiments*, 1805, 3 vol., in-12, traduit en français, même année et même format par Villeterque. L'auteur fait, dans ce roman, un tableau frappant des inconvénients d'un esprit trop susceptible et d'un cœur trop ardent et trop passionné; 7° *Faulkner*, tragédie, 1807, in-8°; 8° *Essai sur les sépulcres*, 1808, in-8°; 9° *Vies d'Edouard et John Philipps, neveux de Milton*, 1815, in-4°; 10° *Mandeville, histoire domestique du 17e siècle*, 1817, in-12. L'auteur a retracé, dans cet ouvrage, le tableau effrayant des maux que la haine, l'orgueil et la vengeance peuvent attirer sur celui qui s'est laissé dominer par ces funestes passions. 11° *Essai sur la population*, 1820, un vol. in-8°, traduit en français, en 1821, en 2 vol. in-8°, par M. F.-S. Constancio; 12° *Histoire de la république d'Angleterre*, trois volumes in-8° ont déjà paru ; le premier en 1822, le deuxième 1826 et le troisième en 1827. Ces deux derniers ouvrages sont très remarquables; dans le premier, l'auteur combat, avec une grande force de raisonnement, les opinions de M. Malthus, sur la population ; il y déploie tour à tour une piquante ironie et une éloquence mâle et pleine de sentiment. Cet ouvrage, dirigé contre une doctrine affligeante et entièrement paradoxale qui ne repose sur aucun argument solide, a été critiqué avec amertume par la plupart des *Revues* anglaises, et celle d'Edimbourg a même inséré un article aussi mordant que faible de raisonnement contre l'auteur. Le fait est que la doctrine de Malthus est à la mode en Angleterre, et flatte trop les grands et les riches pour qu'ils puissent accueillir une réfutation de leur auteur favori. Malthus est venu après tant de siècles dire aux pauvres qu'ils ont tort d'être indigents, et qu'ils ne doivent leur malheur qu'à eux-mêmes. « Ne vous mariez point, » leur dit-il, ne faites point d'enfants, si vous êtes » déjà mariés, et vous gagnerez suffisamment de » quoi subsister; car, ajoute-t-il, votre misère ne » provient que du trop grand nombre de bras. » Aux riches, il conseille d'abolir la taxe des pauvres, et de laisser mourir de faim les imprudents qui, après un avertissement préalable, s'aviseront de se marier et de procréer des enfants. Enfin, il dit à tous les gouvernements et à tous les peuples qu'il n'est aucun mal comparable à celui du trop rapide accroissement de la population. Au moyen d'un appareil de formules pseudo-mathématiques, il cherche à démontrer une loi qu'il prétend avoir découverte, suivant laquelle la population tend continuellement à s'accroître en progression géométrique, en doublant tous les 20 ou 25 ans, tandis que l'accroissement des subsistances ne suit jamais qu'une progression arithmétique ; d'où il s'ensuit que tous les peuples du globe, sont destinés à mourir de faim par le défaut de nourriture. Le seul remède efficace que M. Malthus, dans sa sagesse, propose pour arrêter les progrès effrayants de la population, c'est d'abandonner à leur sort les pères et mères qui n'auront pas de quoi subsister, ainsi que leurs enfants. Ce profond philosophe nous assure très sérieusement que c'est par pure philanthropie qu'il conseille ce remède salutaire, car il est convaincu que la tendance à l'accroissement de l'espèce est tellement inhérente au genre humain, que la guerre, la peste et les autres calamités qui moissonnent les hommes par milliers, ne produisent qu'un effet passager et finissent par donner une nouvelle impulsion à la propagation de l'espèce. Le principal argument sur lequel repose le bizarre système du pessimiste Malthus, c'est l'augmentation rapide de la population des Etats-Unis depuis cinquante ans, et celle de l'Irlande depuis trente à quarante. M. Godwin et son ami M. David Booth, qui a inséré une réfutation de la partie mathématique de la doctrine de M. Malthus dans l'ouvrage de Godwin, démontrent la futilité des raisonnements sophistiques de cet écrivain, et font voir qu'il a dénaturé les faits, entassé les assertions gratuites et employé de faux calculs. « L'histoire de tous » les peuples anciens et modernes, dit Godwin, atteste combien l'accroissement progressif et soutenu de la population pendant un ou deux siècles » est un phénomène rare, » et il ajoute que nulle part sur le globe on a vu jusqu'à présent un seul exemple d'un pays civilisé, d'une certaine étendue, qui n'ait pas été susceptible de nourrir une population double de celle qu'il possédait. Il a également fait voir que si les paysans et les ouvriers anglais, écossais et irlandais manquent si souvent du nécessaire, soit faute d'ouvrage, soit par l'insuffisance des salaires, c'est uniquement parceque les riches ont trop et les pauvres pas assez. L'Angleterre a, depuis trente ans, triplé sa richesse nationale et par conséquent les moyens de se procurer des subsistances dans le pays ou au dehors, tandis que sa population ne s'est accrue que d'un tiers. Ce fait seul prouve sans réplique que l'excès de population n'est pas la cause essentielle du malheur progressif des classes industrieuses de la Grande-Bretagne. L'accroissement de la population y a été l'effet immédiat de l'augmentation de la production et de l'aisance générale, et la misère n'est qu'une suite du partage trop inégal des richesses nationales, et de la concentration de la propriété foncière en peu de mains ; c'est pourquoi toutes les découvertes, toutes les améliorations, tous les moyens d'épargner la main-d'œuvre, ont tourné, en Angleterre, au profit des riches, bien plus qu'au soulagement des pauvres qui, en général, sont devenus, de plus en plus, indigents à mesure que les riches ont augmenté d'opulence. En un mot, l'impôt pèse inégalement sur les uns et sur les autres, et c'est précisément la classe laborieuse, dans la Grande-Bretagne, qui supporte la plus forte proportion du fardeau. M. Godwin repousse avec une noble énergie l'atroce proposition de M. Malthus, et fait voir que la taxe

des pauvres n'est qu'une charge nationale sacrée et une dette dont les riches s'acquittent envers les pauvres que la réformation a privés des secours qu'ils recevaient jadis de l'église et surtout des moines, tandis que le clergé anglican accapare les immenses revenus de la dîme, montant à plus du double du produit de la taxe des pauvres. On sait en effet que le clergé anglican, très peu nombreux, possède environ 20,000,000 de livres sterling de revenu, ou 500,000,000 de francs, ce qui équivaut à près du tiers du revenu total du royaume! Quant aux Etats-Unis, il est maintenant prouvé que l'accroissement rapide de la population dans ce pays a eu pour cause principale l'immigration prodigieuse qui s'est soutenue pendant une longue suite d'années, et qui surpasse encore, en ce moment vingt à vingt-cinq mille individus par an, venant directement d'Europe, en entrant par le Canada; et comme presque tous ces immigrants sont dans la fleur de l'âge, leur influence sur la propagation de l'espèce est nécessairement très considérable. Il est également prouvé que la mortalité des enfants, pendant la première et la seconde années de leur vie, et celle des femmes nubiles jusqu'à l'age de trente-cinq ans, est plus forte aux Etats-Unis qu'en Europe. Enfin, quant à l'Irlande, un écrivain, dans la *Revue américaine* pour 1827, a fait voir que l'accroissement extraordinaire de la population, dans cette île, n'est qu'un phénomène très récent, dû à des circonstances qui ne sauraient se maintenir pendant un siècle, et il a également démontré que la facilité de se débarrasser de la jeunesse par l'émigration en Angleterre et aux Etats-Unis, a été une des causes principales de l'insouciance de ce peuple abruti qui, se contentant d'une chétive nourriture et couvert de haillons, n'a aucune peine à élever des enfants dont il se défait ensuite sans difficulté. La vaccine y est encore venue subitement augmenter la population, en préservant de la mort un nombre très grand d'enfants que la variole moissonnait auparavant. Il est constant qu'au 18e siècle, quoique l'Irlande fût aussi plus fertile qu'aujourd'hui, sa population était inférieure à celle du Portugal; et pendant les siècles antérieurs, rien n'y annonça une tendance à un accroissement notable de la population. Et cependant le peuple irlandais n'a pas plus changé que le climat de l'île depuis les temps les plus reculés. M. Godwin n'a encore fait paraître que les trois premiers volumes de son *Histoire de la république d'Angleterre*, ouvrage qui l'occupe tout entier, et pour lequel il est depuis longtemps en possession de mémoires originaux et de documents précieux. Le mérite des premiers volumes a été reconnu par les critiques mêmes le moins favorablement disposés en faveur de l'auteur, et nous faisons des vœux ardents pour qu'il parvienne à compléter cet important travail d'une époque extrêmement intéressante et dont l'histoire offrait une lacune. Remarquables par la profondeur des pensées et un but constant d'utilité et de philanthropie, les ouvrages de M. Godwin se distinguent encore par l'éclat du style et l'éloquence presque poétique qui jaillit de sa plume toutes les fois que le sujet l'inspire. Son langage est clair et châtié, et l'auteur est, à juste titre, considéré par ses compatriotes comme un des meilleurs écrivains de la Grande-Bretagne. Il possède des qualités qu'on trouve rarement réunies; il est clair, nerveux et brillant; son caractère est ferme, élevé et indépendant; ses manières sont douces; il est sensible aux éloges, lorsqu'ils sont donnés par des juges compétents, et supporte la critique avec calme et dignité. Dans ses écrits historiques la vérité est son but unique, et jamais il ne se laisse entraîner par ses opinions individuelles en matière de gouvernement; il est entièrement exempt de l'esprit de parti, soit en politique, soit en fait de religion et de sectes philosophiques. M. Godwin a aussi publié quelques pamphlets sur les affaires publiques, parmi lesquels on distingue celui qui contribua puissamment à l'acquittement de Hardy, Horne-Tooke, Thelwall et autres membres des sociétés patriotiques, accusés de haute trahison, en 1794. L'acte d'accusation établissait des principes sur le crime de haute trahison, d'après lesquels les prévenus auraient été condamnés. M. Godwin rédigea, dans l'espace de quarante-huit heures, des observations sur cet acte, où il mit en évidence la fausseté des principes posés par le grand-juge, et tout ce que l'acte contenait d'insidieux. Cet écrit, inséré dans les gazettes et répandu en forme de pamphlet, éclaira le juri et sauva les accusés. Sa santé a été très délicate depuis son enfance, et dès les premières années de sa vie il n'a cessé d'éprouver, presque tous les ans, des accès d'épilepsie. Néanmoins sa constitution a paru se fortifier à mesure qu'il a avancé dans sa carrière, et, sauf les légères atteintes de son ancienne maladie, il jouit maintenant d'une bonne santé, et n'a rien perdu de l'énergie du caractère ni de la plénitude du talent. Il vit fort retiré, et est d'une grande sobriété.

GODWIN (Mary Wollstonecroft, mistress), plus connue sous le nom de *Woolstonecroft*, naquit dans les environs de Londres en 1759 d'une famille pauvre, et ne reçut d'abord qu'une éducation très imparfaite; mais la nature y suppléa. Douée de beaucoup de talent et d'une grande force de caractère, elle se livra de bonne heure à la lecture, et à la méditation, et sa persévérance la mit bientôt en état d'ouvrir une école de jeunes demoiselles, qu'elle dirigea de concert avec ses sœurs après la mort de leur mère, et qui leur procura des moyens de subsistance. Ayant quitté Islington pour Newingtongreen, où elle réunit un plus grand nombre d'élèves, elle y mérita la bienveillance et l'amitié du célèbre docteur Price; son institution prospérait de jour en jour, lorsqu'ayant appris l'état désespéré d'une amie de sa jeunesse, elle abandonna son établissement, et se rendit sur-le-champ à Lisbonne, où elle eut la douleur d'assister aux derniers moments de la malade, qui mourut peu de jours après l'arrivée de Mlle Woolstonecroft. A son retour en Angleterre, elle fut admise dans la maison du vicomte de Kinsborough, lord lieutenant d'Irlande, en qualité de gouvernante de ses filles. En 1786 elle se fixa à Londres, et publia, en 1787, des *Pensées sur l'education des filles*, et successivement différents autres ouvrages dont il sera bientôt question. En 1792, ayant fait la connaissance du peintre suisse Fuessli, qui jouissait en Angleterre d'une grande réputation, Mlle Woolstonecroft, séduite par son esprit et ses belles qualités, en devint amoureuse, et ne fit pas moins d'impression sur cet artiste; mais Fuessli, marié et attaché à son épouse, eut assez de vertu pour résister au penchant qui menaçait de l'entraîner: il resta fidèle à la foi conjugale, et Mlle Mary fit de même le sacrifice de son amour. Ce fut en partie pour s'éloigner de l'homme qui avait fait une si profonde impression sur son cœur qu'elle quitta l'Angleterre, et vint en France en 1792, où d'ailleurs le spectacle de la révolution, qu'elle brûlait d'étudier de près, l'attirait. Arrivée à Paris, elle s'y lia avec plusieurs des plus illustres membres du parti de la Gironde, et eut la douleur de les voir périr sur l'échafaud. Cette épouvantable catastrophe l'affecta vivement, et bientôt un nouveau malheur vint l'accabler. Un négociant américain, après l'avoir abusée par les promesses les plus solennelles

de mariage, l'abandonna dans un état voisin de l'indigence, ainsi qu'un enfant qu'il avait eu d'elle qu'il refusa de reconnaître, et qui est mort depuis. Le désespoir s'empara de son ame; de retour en Angleterre, elle tenta plusieurs fois de se donner la mort, et ne fut retenue que par la tendresse qu'elle portait à sa fille. Dans cette situation déplorable elle eut le bonheur de revoir M. Godwin, qu'elle avait connu autrefois; ils se lièrent d'une tendre amitié, et éprouvèrent une telle sympathie l'un pour l'autre, qu'ils furent bientôt unis par le mariage. Cette union, que tout présageait devoir être des plus heureuses, fut de bien courte durée; Mme Godwin mourut des suites d'une couche, le 10 septembre 1797, après avoir donné le jour à une fille. Cette femme célèbre était douée d'une vive et profonde sensibilité; elle avait un cœur passionné, un esprit juste et étendu, beaucoup de générosité et d'indulgence pour ses semblables, et toutes les vertus sociales. Peut-être a-t-elle quelquefois cédé un peu trop aux inspirations d'une imagination ardente, et dans ses ouvrages et dans ses affections; mais jamais ces écarts d'un génie supérieur et d'une grande ame ne pourront ternir sa réputation. A une figure agréable et pleine d'expression elle joignait des manieres aisées, nobles et dépourvues de toute afféterie. Elle a trouvé, dans son mari, le défenseur le plus ardent. Celui-ci a publié, sous le titre de *Œuvres posthumes de madame Godwin*, des mélanges, des lettres et des fragments, et les a fait précéder de l'histoire des la vie de son épouse, Londres, 1798, 4 vol. in-8°. Les principaux ouvrages de cette dame sont : 1° *Les Pensées sur l'éducation des filles*; 2° *Défense des droits de l'homme*; 3° *Lettre à Edmond Burke, à l'occasion de ses Réflexions sur la révolution française*, 1790, in-8°; 4° *Défense des droits des femmes, avec des reflexions sur les sujets politiques et moraux*, 1792, in-8°. Elle ne mit que six semaines à composer cet ouvrage, qui fit une très grande sensation. Déja M. Macaulay, dans son *Traité sur l'éducation*, avait cherché à établir que le vœu de la nature appelle la femme à partager avec égalité les fonctions supérieures par lesquelles l'homme prétend établir sa domination sur un sexe opprimé; mais Mary Woolstonecroft a développé cette pensée avec plus d'art, de chaleur et de sentiment. Elle prétend que les femmes ne doivent leur faiblesse qu'à l'amour par lequel elles se laissent trop facilement subjuguer: hélas! elle-même en avait fait la triste épreuve, et si une femme de son caractère n'a pas su résister au dieu malin, comment pouvait-elle espérer que son sexe parviendrait un jour à le braver! Si l'amour, en subjuguant les femmes, assure la supériorité de l'homme dans le monde politique, les femmes, à leur tour, exercent sur nous un empire qui les rend maîtresses dans le monde social; et nous croyons que le partage est à peu pres aussi egal qu'il peut l'être, surtout dans les pays les plus civilisés de l'Europe, et particulièrement en France. Toutefois il faut l'avouer, si l'ingénieux auteur des *Droits des Femmes* n'a pas convaincu les hommes, et persuadé son sexe à faire un effort digne des Amazones, son ouvrage du moins a fourni une nouvelle preuve qu'il est des femmes dignes de rivaliser avec les hommes les plus distingués, par le talent et l'élévation des sentiments. 5° *Histoire originale de la vie réelle*, ouvrage d'éducation; 6° *Abrégé du nouveau Grandison*, trad. du hollandais; 7° *Le lecteur féminin*; 8° *De l'Importance des opinions religieuses*, trad. de l'ouvrage de Necker; 9° *Physiognomonie de Lavater*, abrégé du livre français; 10° *Eléments de morale*, trad. de l'auteur allemand Salzmann; plus tard elle traduisit les *Droits des femmes*, 1796, 3 vol. in-12; 11° *Lettres écrites pendant un court séjour en Suède, en Norwège et en Danemarck*, 1796, in-8°; 12° *Marie*; dans ce roman l'auteur exprime, avec une sensibilité exquise, les plus tendres sentiments pour l'amie de sa jeunesse, qui expira dans ses bras à Lisbonne; 13° *Vue historique et morale de l'origine et des progrès de la révolution française, et de l'effet qu'elle a produit en Europe*, 1794, in-8° (le premier volume seul a été publié); 14° *Les griefs de la femme* (*The wrongs of woman*); ce roman posthume a été traduit en français par B. Duclos, 1798, in-12, sous le titre de *Maria, ou le malheur d'être femme*; 15° divers articles fournis à la *Revue analytique de Londres*; 16° *Vie et Mémoires de mistress Godwin*, rédigés sur les matériaux fournis par son mari, traduits en français, 1802, in-12, avec portrait.

GODWIN (Mary Woolstonecroft Mrs. Shelley), fille des précédents, est née à Somers-Town, faubourg de Londres, le 30 août 1797, et épousa, en 1816, Percy-Byshe Shelley, fils aîné de Sir Timothy Shelley, riche propriétaire du Sussex, qu'elle perdit il y a quelques années. Cet ami de lord Byron, distingué par des qualités brillantes, un esprit remarquable d'indépendance et beaucoup d'originalité, se noya en Italie; il a laissé un enfant qui a la perspective de devenir l'héritier d'un titre et d'une grande fortune. Mme Shelley a hérité du talent et du caractère de son père et de sa mère, et a publié plusieurs romans très originaux qui offrent un mélange bizarre de talent et d'une imagination extravagante. Si l'auteur s'attachait moins à frapper ses lecteurs d'étonnement, ou plutôt si l'ingénieuse et féconde romancière consentait à paraître un peu moins originale, nous sommes assurés qu'elle aurait un plus grand nombre d'admirateurs. Quoiqu'il en soit, ses ouvrages décèlent beaucoup d'esprit et des connaissances très variées, et qu'on est surpris de trouver dans une aussi jeune femme qui, en 1817, lors de la publication de son premier ouvrage, n'avait que vingt ans. Voici la liste de ses romans : 1° *Frankenstein, ou le nouveau Prométhée*, 3 vol. in-12, publié en 1817 et traduit en français; c'est la conception la plus hardie qu'on puisse imaginer. L'auteur y peint un homme non engendré, mais produit artificiellement, auquel il ne manque pour être le plus beau, le plus parfait et le plus heureux des mortels, qu'un plus grand accord entre ses organes. Son auteur, en lui donnant l'impulsion vitale, après l'avoir organisé avec un soin tout particulier, a seulement eu l'inadvertance de l'animer trop tôt; il en est résulté un manque d'harmonie dans ses traits, dans son teint et dans l'expression de sa physionomie qui, malgré la beauté de ses formes et la bonté de son cœur, le rendent déplaisant et même odieux à tous ceux qui l'approchent. Il devient par conséquent le plus malheureux des êtres; repoussé par toutes les personnes qu'il affectionne, et par ceux-là même à qui il a rendu les plus insignes services, il maudit son existence et l'auteur de ses jours, auquel il reproche, non sans raison, sa déplorable condition. Enfin, voyant que le beau sexe ne peut l'envisager sans horreur, il supplie celui qui lui a donné l'existence, de lui accorder une compagne. Le *Nouveau Prométhée* songe d'abord à le satisfaire, et commence en effet à organiser une femme; mais bientôt saisi d'horreur et de remords à l'aspect de l'infortuné à qui il a donné la vie, il renonce à son ouvrage. Ce premier roman fut suivi de 2° *Valperga*, 1822; 3° *Le Dernier homme*, 1826; 4° *La Momie*, 1827. Il n'y a pas moins d'originalité dans ces deux romans que dans *Frankenstein*, et le *Dernier homme* a reçu un accueil très favorable. C'est une conception forte et moins bizarre que *Frankenstein*; le style en est aussi plus soutenu et plus élégant, et dans

plusieurs endroits l'auteur s'élève au pathétique et au sublime. *La Momie* vient de paraître, et nous n'avons pas encore eu occasion de nous la procurer.

GOENNER. *Voyez* GONNER.

GOERRES. *Voyez* GORRES.

GOERZ (JEAN-EUSTACHE, comte de), ministre d'état prussien, naquit, en 1737, à l'ancienne seigneurie de Schlitz dans la Hesse. Il fit ses premieres études au gymnase *Carolinum* de Brunswick, et fréquenta ensuite les universités de Leyde et de Strasbourg. Il entra d'abord au service du duc de Weimar, et passa, en 1756, au service du duc de Gotha en qualité de gentilhomme de la chambre et de conseiller de régence. En 1761, il fut chargé de diriger l'éducation des princes Charles-Auguste et Constantin. Lorsqu'en 1775, le premier devint grand duc, il gratifia son directeur d'une pension de quinze cents thalers. Frédéric-le-Grand qui avait eu souvent l'occasion d'apprécier le mérite et les talents de M. de Goerz, le choisit, en 1777, pour son chargé d'affaires a Munich et à Deux-Ponts, lors de la mort de l'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, dans le but d'empêcher le successeur et ses collatéraux de consentir au démembrement de la Bavière que sollicitait l'Autriche. La mission etait délicate; cependant M. de Goerz s'en chargea, et, comme l'électeur palatin avait déja signé son adhésion, il s'adressa sur-le-champ au duc de Deux-Ponts, et l'empêcha ainsi d'accéder au traité avec l'Autriche. En récompense de ce service signalé, Frédéric l'éleva au rang de ministre d'état, et le nomma grand-maître de la garde-robe. Aussitôt qu'il fut de retour à Berlin, le roi l'envoya en ambassade à Saint-Pétersbourg, et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il obtint son rappel en 1785. Lors des troubles excités par les patriotes de la Hollande, après la mort de Frédéric II, M. de Goerz fut envoyé par Frédéric-Guillaume II pour réprimer les rebelles; mais comme il l'avait prévu, il échoua dans cette mission, tant par suite des menées secrètes de la cour de France, que par l'audace toujours croissante des patriotes, à laquelle il lui avait été formellement défendu d'opposer des mesures énergiques. Il perdit ainsi la confiance de son souverain, et resta sans emploi pendant un an. Mais en août 1788, il fut envoyé à la diète de Ratisbonne, et occupa ce poste avec distinction jusqu'en 1806. Après la paix de Tilsit, il prit son congé et se retira à Ratisbonne où il mourut en 1821.

GOETHE (JEAN-WOLFGANG), chef et créateur de l'école littéraire allemande, naquit, le 28 août 1749, à Francfort sur-le-Mein, d'une famille considérable de cette ville. Son père, jurisconsulte distingué et qui possédait d'ailleurs des connaissances fort étendues dans les lettres et dans les beaux-arts, se chargea de diriger lui-même sa première éducation. Il avait résolu d'en faire un jurisconsulte, et Goëthe nous apprend, dans ses mémoires, que les décisions de son père étaient irrévocables. Aussi, sans consulter les dispositions et le goût de son élève, dès qu'il le crut en état de quitter la maison paternelle, il l'envoya étudier la jurisprudence, d'abord à Leipsick et ensuite à Strasbourg. Ce fut dans cette dernière ville que le jeune Goëthe fut reçu docteur en droit. De là, selon les instructions de son père, il se rendit à Wetzlar pour se former à l'application pratique des principes de la jurisprudence. Mais la tendance de son esprit était complétement opposée à celle que cette carrière aurait exigée, et, d'après ce qu'il rapporte, on peut regarder les efforts qu'il fit, pour la parcourir, comme un véritable dévouement filial. A Leipsick, à Strasbourg et à Wetzlar même, le droit fut toujours la moindre chose dont il s'occupa, et il ne lui fallut pas moins que la prodigieuse facilité dont il était doué pour parvenir à prendre ses degrés dans cette science. Goëthe était un de ces hommes qui se créent eux-mêmes, de ces esprits rebelles à toute direction qui veulent se mouvoir librement et spontanément, qui sont avides de science, mais qui ne peuvent l'acquérir que dans le temps et de la manière qui leur convient, se réservant en outre de décider souverainement de l'usage qu'ils en feront. C'est ainsi que, dès son enfance, il apprit plusieurs langues et se livra à plusieurs sujets d'étude qui étaient en dehors du plan d'éducation qui lui avait été tracé par son père, et peut-être même en opposition avec ce plan; que plus tard, et sans être encore affranchi de la direction paternelle, il étudia l'histoire, la métaphysique, la géologie, l'anatomie, la physiologie et la chimie. L'alchimie elle-même se trouva comprise dans ces investigations volontaires. Mais s'il se sentit un moment entraîné vers cette science chimérique, ce n'était point par l'espoir des résultats matériels que s'en promettent ses adeptes vulgaires, mais bien par le rapport qu'il croyait découvrir entre cet ordre de recherches et ses idées mystiques ou plutôt poétiques sur les puissances ocultes de l'univers; la religion et l'alchimie se confondant ainsi dans son esprit. Du reste, il n'apprit jamais rien comme on le lui enseignait, les leçons qu'on lui donnait étaient bien plus pour lui une occasion d'apprendre qu'un moyen direct d'instruction. Plusieurs des hommes avec lesquels il se trouva en rapport, et entre autres le célebre Herder, exercèrent bien sans doute quelque influence sur son esprit, mais ce ne fut jamais celle qu'ils se proposèrent d'exercer. Les hommes agissaient sur lui comme les livres, comme les leçons, comme les objets extérieurs, c'est à dire principalement comme occasions, comme stimulants, et plutôt comme réveillant les facultés de son esprit, comme leur donnant une nouvelle activité, que comme leur imprimant une direction. Goëthe annonça de bonne heure ce qu'il devait être un jour. Etant encore enfant, il composait des contes, des petits drames, des petites pièces de poésie qui étaient accueillis avec transport par ses compagnons d'étude et de jeu qui se plaisaient à reconnaître sa supériorité. Ces productions prématurées ne tiennent pas toujours les promesses qu'elles semblent faire: il arrive souvent qu'elles ne sont dues qu'à une éducation forcée, à une fausse direction, et ne prouvent guère autre chose que la vanité puérile de l'instituteur; mais à côté de ces signes équivoques qui se manifestaient dans Goëthe, s'en montraient d'autres qui n'avaient pu se produire que spontanément, et qui, en confirmant les espérances que pouvaient faire concevoir les premiers, découvraient toute la puissance de l'imagination, toute l'étendue de la sensibilité, dont les accents devaient un jour émouvoir si profondément l'Allemagne et répandre tant d'éclat sur cette nation. Deux sentiments éminemment poétiques, ou qui jusqu'ici au moins ont caractérisé tous les grands poëtes, tous les grands artistes, la religion, l'amour s'emparèrent de l'ame de Goëthe et le portèrent à un état de contemplation intérieure, à un âge où la sensation physique et les impressions fugitives qu'elle produit forment à peu près, pour l'ordinaire, tout le mouvement de la vie. Il n'avait point encore sept ans lorsqu'il se proposa le grand problème des rapports de l'homme avec la cause universelle, et qui, sans tenir compte des formules des pratiques religieuses, par lesquelles on lui avait appris à invoquer la divinité, il imagina un culte, un sacrifice dont lui-même se fit le pontife. Il ne s'arrêta pas sans doute à cette création de son enfance, mais malgré le respect qu'il professa toujours pour la Bible et pour la formule générale du christianisme, il ne renonça jamais à s'expliquer Dieu, et le

monde et l'homme à sa manière. Lorsqu'il ressentit, pour la première fois, les atteintes de l'amour, il avait à peine quatorze ans. On est tenté de supposer d'abord que ce sentiment ne fut en lui que l'illusion d'une imagination ardente, trompée par les réminiscences de quelques lectures ; mais il faut bien croire à sa réalité et à sa profondeur lorsque celui qui l'éprouva dit au bout de sa carrière, en parlant de ce qu'il ressentit à cette époque : « Jamais, durant ma vie entière, je n'ai éprouvé de pareils transports, une pareille exaltation. » Un accident étant venu interrompre brusquement et violemment cette première liaison qui venait à peine de commencer, le jeune Goëthe en conçut un chagrin si vif et si profond, qu'on put craindre un moment pour ses jours. Ce fut surtout lorsqu'on lui apprit, dans l'espoir de le consoler, que la jeune fille, objet de sa passion, n'en avait jamais éprouvé pour lui, et qu'elle avait toujours regardé son amour comme un enfantillage, que son désespoir fut porté au comble. Ce n'était point sa vanité blessée qui lui causait cette douleur, c'était le vide que laissait dans son existence morale un sentiment qui la remplissait tout entière ; c'était surtout le trouble que portait dans toutes ses idées ce qui venait de lui arriver. Il avait aimé avec ardeur, et celle qui avait été l'objet de cette passion n'y avait point cru, il s'était imaginé avoir inspiré une passion égale à la sienne, et il s'était abusé.... Cette pensée lui était insupportable, car il lui semblait que désormais il ne pouvait plus espérer de faire croire en lui ou de croire aux autres. Sa santé ne se remit que lentement de cette atteinte dont l'influence se fit sentir plus long-temps encore sur son moral. Si nous nous sommes arrêtés sur ces différents traits de caractère de Goëthe, c'est que nous avons cru qu'ils renfermaient, en grande partie, le secret de la carrière et de la puissance de ce poëte si justement célèbre ; c'est par la même raison que nous dirons un mot des circonstances au milieu desquelles son génie fut appelé à se déployer. La moitié du 18e siècle s'était écoulée, que les Allemands n'avaient point encore, à proprement parler, de littérature : jusque-là, ils s'étaient bornés à imiter assez péniblement et presque toujours sans succès les littérateurs étrangers, se contentant même le plus souvent de traduire leurs ouvrages. A l'époque où Goëthe entra dans le monde, l'Allemagne commençait, il est vrai, à quitter cette attitude subalterne ; elle avait vu les poésies de Gessner obtenir les applaudissements de l'Europe ; mais alors elle se glorifiait surtout des noms de Wieland et de Klopstock. Ces deux hommes, toutefois, n'avaient point ouvert à leurs compatriotes de nouvelles routes littéraires ; le premier avait essayé d'amalgamer le goût et les conceptions de l'antiquité avec les formes et l'esprit de la littérature française, et le second, que l'on a voulu regarder comme le représentant de l'école anglaise, n'avait été, à proprement parler, qu'un phénomène isolé ; en sorte que l'Allemagne, malgré l'apparition de ces deux grands écrivains, restait encore sans littérature qui lui fût propre. Parmi les obstacles qui semblaient devoir l'empêcher de prendre son essor à cet égard, on doit compter surtout l'influence de Frédéric. L'existence de ce monarque qui jetait alors tant d'éclat sur toute l'Allemagne, qui excitait tant d'activité dans cette nation, qui la conviait si fortement à la spontanéité et à l'indépendance dans toutes les directions, avait, par rapport à son avenir littéraire, une tendance tout opposée. Disciple des philosophes français, admirateur de leur langue et de leur poésie, Frédéric non seulement n'avait aucune estime pour la littérature de son pays, mais il semblait encore se refuser à croire qu'elle pût jamais sortir du néant où il la voyait. Le génie particulier du peuple allemand et pardessus tout la structure de sa langue, étaient, à ses yeux, des obstacles invincibles au succès des efforts dont il était le témoin. Aussi, loin d'encourager ces efforts, paraissait-il plutôt vouloir les comprimer. Ce grand obstacle toutefois n'arrêta pas l'élan de la littérature nationale qui ne tarda pas à se déployer avec magnificence. « On a vu, dit Schiller, la poésie dédaignée par le plus grand des fils de la patrie, par Frédéric, s'éloigner du trône qui ne la protégeait pas ; mais elle osa se dire allemande, mais elle se sentit fière de créer elle-même sa gloire. Les chants des bardes germains retentirent sur le sommet des montagnes, se précipitèrent comme un torrent dans les vallées. Le poëte indépendant ne reconnut pour lui que les impressions de son ame, et pour souverain que son génie » Lessing entreprit de démontrer aux Allemands que tant qu'ils continueraient à prendre les étrangers pour modèles, ils ne parviendraient jamais à s'élever. Mais les productions littéraires de Lessing, lui-même, quelque estimables qu'elles fussent d'ailleurs, ne créaient pas cette ère nouvelle à laquelle il appelait sa patrie ; c'était à Goëthe qu'il était réservé de la produire ; c'était à lui qu'il était réservé de sentir et d'exprimer le premier cette situation morale toute nouvelle, que deux siècles de luttes religieuses et philosophiques avaient produite en Europe, et à laquelle jusque là la littérature était restée plus ou moins étrangère, mais qui réclamait alors impérieusement une expression qui lui fût propre et nouvelle comme elle-même. L'Allemagne se trouvait placée peut-être dans une position plus favorable que tout autre pays de l'Europe pour produire cette expression : autant et plus peut-être qu'aucun d'eux, elle avait participé à la grande révolution qui s'opérait depuis le commencement du 16e siècle, et qui tendait alors à précipiter sa marche ; mais les circonstances locales et politiques qui lui étaient particulières, ne la destinaient pas à poursuivre, pour le moment au moins, les dernières conséquences matérielles de cette révolution ; elle s'arrêta donc, par rapport à ces conséquences, sur les limites de la spéculation, et tandis que les autres peuples, ayant les Français à leur tête, franchissaient ces limites, elle se mit, en quelque sorte, à contempler, sous son aspect moral, le mouvement qui se passait sous ses yeux, et à faire un retour sur ce qu'il avait déja produit dans les esprits. La littérature allemande fut le résultat de cette contemplation, et c'est à cette origine qu'elle doit le succès qu'elle a obtenu chez les autres peuples européens, qui purent facilement y trouver l'expression de sentiments qui existaient en eux, mais dont une vie plus active les avait empêchés de se rendre compte. Pour peindre de nouveaux sentiments, un nouvel ordre moral, il fallait employer de nouvelles couleurs, recourir à d'autres formes : cette révolution était la conséquence nécessaire de la première. Sous ce rapport, la situation des Allemands présentait encore de grands avantages ; n'ayant point de précédents littéraires, ils ne se trouvaient point enchaînés par l'autorité de formes consacrées ; sous ce rapport, ils pouvaient se livrer sans réserve aux inspirations de leur génie, sans craindre de se voir accuser de sacrilége, et, à ce titre, repoussés avant d'avoir pu se faire entendre. Les règles, les préceptes, proclamés par les littératures étrangères, n'étaient point sans doute sans influence sur l'esprit des Allemands, mais il s'en fallait de beaucoup que leur autorité fût égale à celle qu'aurait dû avoir naturellement une poétique nationale ; il est curieux de voir comment les Allemands, représentés ici par Goëthe, se débarrassèrent de ce joug. La littérature française se présentait surtout

avec des prétentions imposantes. Le ton absolu avec lequel ses adeptes prononçaient sur la théorie de l'art; l'impossibilité, suivant eux, de s'écarter des règles tracées par les législateurs du Parnasse français, sans tomber aussitôt dans la barbarie; l'anathème qu'ils avaient porté sur les Allemands qu'ils accusaient de manquer de goût; le poids que devaient donner à leurs arrêts des succès éclatants qui se soutenaient sans interruption depuis plus d'un siècle, formaient un ensemble de circonstances qui étaient bien propres sans doute à intimider une nation qui en était encore à son début littéraire. Goëthe ne dédaigna pas ces avertissements; mais il ne crut pas non plus devoir s'y soumettre aveuglément. Il étudia donc avec soin la littérature française; mais comme elle ne put exciter en lui aucune vive sympathie, il lui contesta la suprématie à laquelle elle prétendait, et refusa de déférer à ses exigences: « Cette littérature avait vieilli, dit-il, « et elle s'était dévouée au grand monde. Comment « aurait-elle pu gagner de jeunes cœurs remplis « d'ardeur pour les félicités de la vie comme pour « la liberté? » Le reproche de manquer de goût, que les Français adressaient aux Allemands, à tout propos, avait vivement blessé l'orgueil national de Goëthe; il résolut d'en examiner les fondements. Le résultat de son investigation, à cet égard, fut la conviction pour lui que le goût ne pouvait être soumis à des règles fixes et absolues: « Le goût, dit-il, c'est la juste appréciation de ce « qui doit plaire en tel pays ou à telle époque, « d'après l'état moral des esprits... Cet état moral « varie d'un siècle et d'un pays à l'autre. Le goût est « local et instantané. Tant il est vrai que ce qu'on « admire en deçà du Rhin, on le méprise au-delà, « et que les chefs-d'œuvre d'un siècle sont les rapso- « dies d'un autre. » Si le goût n'est pas susceptible d'être déterminé d'une manière absolue, peut-être n'est-il pas soumis non plus à l'influence de causes aussi fugitives, aussi diverses que le prétend Goëthe dans le passage que nous venons de citer; mais il ne faut point oublier que cet écrivain faisait révolution, et que lorsqu'il s'agit de vaincre, on ne mesure pas toujours exactement ses coups à la résistance. Il semble que l'esprit humain ne puisse jamais s'affranchir complètement, à l'égard d'une autorité, qu'en s'appuyant sur une autre: les Allemands, dans leur réforme littéraire, fournirent une nouvelle preuve de la justesse de cette observation; ce fut, en effet, en se couvrant du grand nom de Shakspeare, qu'ils achevèrent de briser l'idole française. Shakspeare, il est vrai, ne pouvait manquer de réveiller en eux de puissantes sympathies: l'époque et le pays auxquels ce poëte célèbre appartenait, avaient vu se passer en partie le mouvement qui, un siècle plus tard, devait se reproduire sur le continent avec tant d'intensité; l'état moral, au milieu duquel il avait vécu et qu'il avait représenté, était au fond le même que celui qui régnait alors dans toute l'Europe, et qui, en Allemagne, cherchait à se répandre au-dehors et à s'exprimer par la poésie: Shakspeare, en outre, avait atteint à la plus haute célébrité, et il ne s'était astreint à aucune autorité; ses formes, son langage, n'appartenaient qu'à lui; il ne devait rien qu'à son génie; comment les partisans de la liberté littéraire ne se seraient-ils point fait une égide de ce nom puissant? Goëthe a très bien apprécié les causes de l'influence que le poëte anglais dut exercer sur l'esprit de ses compatriotes; cependant, bien qu'il partageât lui-même l'admiration qu'il leur inspirait, il ne se crut point obligé de prendre ses ouvrages pour modèles. Goëthe aussi ne voulait rien devoir qu'à lui-même. Après avoir longuement médité sur les moyens qui pouvaient être les plus propres à le conduire au but qu'il se proposait, il s'était convaincu qu'il devait se borner à scruter la nature en lui et dans les objets extérieurs, *et à la laisser s'exprimer dans une imitation libre et pleine de vie.* Il pensait que le poëte ne devait avoir, en écrivant, aucune des intentions qu'on lui suppose lorsque ses ouvrages ont réussi. « Si un bon ouvrage, dit-il, peut et doit avoir des « résultats moraux, exiger que l'artiste, au moment « où il compose, ait ce but sous les yeux, ce n'en est « pas moins tuer l'art et gâter ses œuvres. » Cette vue, au premier aspect, peut paraître rabaisser le poëte et sa mission; mais combien, au contraire, ne les élève-t-elle point, lorsqu'on y réfléchit davantage? Dans cette manière de voir, en effet, le poëte apparaît comme une intelligence d'une nature supérieure qui n'a qu'à se révéler pour se soumettre les autres intelligences; il chante, et des voix sympathiques répondent à sa voix: il dit ce qu'il sent, et aussitôt on sent comme lui. Pour produire ce miracle, il n'a pas besoin de s'occuper des hommes, de ce qu'ils veulent, de ce qu'ils attendent, il lui suffit d'exprimer ses propres impressions; ce qui n'est en lui qu'une pensée habituelle et spontanée, devient une révélation pour les autres. Les ouvrages de Goëthe ne sont, pour la plupart, que des produits de cette spontanéité d'existence. Ce poëte ne s'est presque jamais occupé de l'effet qu'il produirait; ses principales compositions, celles qui ont laissé les impressions les plus profondes dans les esprits, n'ont été en quelque sorte que le récit, que la manifestation extérieure de ses propres sensations, qui devaient devenir celles de tous ses contemporains, car autrement il n'eût point été poëte. Le roman de *Werther*, dont le succès a été si prodigieux et si général en Europe, et qui a agi avec tant de puissance sur les imaginations, est absolument dans ce cas. Aux époques où l'esprit humain tend à un renouvellement moral, il arrive un moment où les anciennes croyances, les anciennes affections se trouvent renversées ou ébranlées, sans se trouver remplacées encore par des affections et des croyances nouvelles. La plupart des hommes n'aperçoivent pas cette lacune, ou la comblent facilement par un surcroît d'activité matérielle; mais il n'en est pas de même pour les organisations supérieures, chez lesquelles l'existence morale tient toujours la première place: le néant que le présent leur découvre, l'incertitude que leur laisse l'avenir, les conduit bientôt au dégoût de la vie, qui devient à leurs yeux sans emploi et sans but. Goëthe, au milieu de la grande crise morale du 18e siècle, et des ruines qu'elle avait déjà entassées, éprouva profondément ce sentiment. Le suicide devint pour lui, pendant quelque temps, un sujet habituel de méditation; il retourna cette idée dans tous les sens; et après s'être convaincu que la destruction de soi-même pouvait devenir une action légitime et même noble, il en arriva au point d'essayer plusieurs fois d'attenter à ses jours. *Werther* ne fut que le récit de ce qu'il avait éprouvé dans cette lutte intérieure. Mme de Staël dit que ce livre a causé plus de suicides que la plus belle femme du monde. Cette comparaison ne nous paraît point heureuse: la plus belle femme du monde ne peut jamais agir que comme une cause accidentelle et individuelle, tandis que *Werther*, expression d'un état de choses général, devait, par cette raison, produire une impression plus ou moins vive, mais toujours profonde sur tous les esprits. *Cet écrit*, comme le dit Goëthe lui-même, *manifestait les rêves pénibles d'une jeunesse malade; c'était l'expression, l'écho d'un sentiment universel.* Ce peu de mots suffit pour faire comprendre son influence. Dans un drame intitulé

Faust. Goëthe a représenté, tel qu'il l'avait réfléchi en lui, l'état moral dont le spectacle l'avait conduit aux idées sombres exprimées dans *Werther*. Il existe, en Allemagne, une tradition populaire dont le héros est un docteur *Faust*, qui fit alliance avec le diable, et qui, bien entendu, porta la peine accoutumée de ce pacte sacrilége. Ce Faust, et surtout le diable, sont les personnages principaux du drame dont nous parlons, qui d'ailleurs n'a rien de commun avec le conte auquel il emprunte ces deux singulières figures. Cette pièce a été généralement mal comprise; les uns n'y ont vu qu'un merveilleux bizarre, et ceux qui ont prétendu y découvrir un sens moral, se sont presque tous trompés. Mme de Staël elle-même, qui a si bien senti tout ce qui ressortait de cette étonnante composition, ne lui a pas assigné pourtant la place qui lui appartient. « La pièce de *Faust*, » dit-elle, n'est, certes, pas un bon modèle, soit » qu'elle puisse être considérée comme l'œuvre du » délire de l'esprit ou de la satiété de la raison, il » est à désirer que de telles productions ne se renou» vellent pas. » Mais de telles productions se renouvelleront tant que l'état de choses qu'elles expriment existera, et tant qu'il y aura des hommes capables de le sentir. Il nous suffira de citer quelques uns des passages où Mme de Staël rend compte des impressions que Faust a faites sur son esprit, pour faire concevoir ce que cet ouvrage a de profond, et ce que sa production dans la littérature avait d'inévitable. « C'est le cauchemar de l'esprit que » cette pièce de Faust, dit-elle; mais un cauchemar » qui en double la force.... On y trouve la révé» lation diabolique de l'incrédulité, de celle qui » s'applique à tout ce qu'il peut y avoir de bon dans » le monde.... Il y a dans Méphistophélès (c'est le » nom du diable) une ironie infernale, qui porte » sur la création tout entière, et juge l'univers » comme un mauvais livre, dont le diable se fait » le censeur.... Aucune croyance, aucune opinion » ne reste fixe dans la tête après avoir entendu » Méphistophélès, et l'on s'examine soi-même pour » savoir s'il y a quelque chose de vrai dans ce » monde, ou si l'on ne pense que pour se moquer » de tous ceux qui croient penser. » Voilà, en effet, toute la pièce de *Faust* : c'est la personnification, la mise en action du doute et de l'incrédulité dans tout ce que cet état de l'esprit peut avoir de sinistre et de flétrissant, dans tout ce qu'il peut enfanter de désordre, dans tout ce qu'il peut produire d'angoisses chez ceux qui en sont atteints. Sous cet aspect, *Faust* peut être considéré comme le prologue des poésies de Lord Byron, dont toute la vie semble n'avoir été que le prolongement de cette sensation passagèrement exprimée dans Goëthe. Tant que l'état de la société donnera lieu à cette sensation, c'est à dire tant que le septicisme sera dominant dans les esprits, les poëtes, et justement les poëtes supérieurs, reproduiront le drame de *Faust*, sous une forme ou sous une autre. Ce ne sera que lorsque de nouvelles croyances auront pris possession des esprits que le vœu de Mme de Staël pourra être rempli; alors, et sans qu'il y ait besoin pour cela de recommandation, de *telles productions* ne se renouvelleront pas. Goëthe a traité à peu près tous les genres de littérature. Il a composé des romans, des poëmes, des pièces de théâtre, des poésies de toutes les descriptions, depuis l'ode et la cantate jusqu'à l'épigramme et la chanson. Nous nous contenterons de citer les principaux de ces ouvrages. Romans : *Les Souffrances du jeune Werther*; *Les Années d'apprentissage de Wilhem Meister*; *Les Affinités électives*. Poésie épique : *Hermann et Dorothée*; un fragment intitulé : *Achille*. Œuvres dramatiques : *Goëtz de Berlichingen*; *Clavijo*; *Stella*; *Iphigénie en Tauride*; *Le Tasse*; *Le comte d'Egmont*; *Faust*; *Eugénie*, ou *La Fille naturelle*; *Erwin et Elmire*; *Claudine de Villa Bella*; *Jery et Bætely*; *Lila*; *Les Caprices d'un amant*; *Les Complices*; *Le Triomphe de la sentimentalité*; *Le Frère et la Sœur*; *Plaisanteries, Ruse et Vengeance*; *Le Réveil d'Epiménide*, etc. Poésies diverses : *Le Chant de Mahomet*; *La Fiancée de Corinthe*; *Le Dieu et la Bayadère*; *Le Pêcheur*; *Le Roi des Aulnes*; *Ma Déesse*; *Le Voyageur*; *Prométhée*; *Le Chant des Génies sur les eaux*; *Les Bornes de l'humanité*; *Ce qu'il y a de divin*, etc. Sous ces formes variées, Goëthe exprime les divers sentiments qui tour à tour agitèrent son âme ardente et accessible à toutes les impressions. Dans *Werther* et dans *Faust*, nous l'avons vu peindre le désordre moral et le doute avec ses dédains et ses angoisses; dans *Goëtz de Berlichingen*, c'est l'amour de l'indépendance qu'il met en scène, ou plutôt c'est ce sentiment inquiet et hostile qui, aux époques de révolution, surtout, refuse de reconnaître aucune règle, de se soumettre à aucune loi. Dans *Le comte d'Egmont*, c'est l'amour dans tout ce que ce sentiment peut produire d'exaltation et de dévouement. Enfin, dans ses poésies détachées, dans ses odes, dans ses cantates, dans ses élégies, un nouvel ordre de pensées et de sensations se révèle : c'est l'homme contemplant le mystère de sa propre existence, cherchant dans les grands phénomènes de la nature les types ou les reflets de ses facultés, et s'efforçant ainsi de découvrir le lien qui unit le monde moral au monde physique, l'existence individuelle à l'existence universelle. C'est peut-être dans ses poésies que le génie de Goëthe se montre avec le plus d'abandon et d'originalité. Dans quelques uns de ses ouvrages, et surtout dans le *Tasse* et dans *Iphigénie en Tauride*, la perfection technique semble avoir été le but principal de ses efforts. Ces deux productions sont généralement admirées pour la beauté de l'ordonnance, pour l'élégance et pour la pompe du style, mais on y chercherait vainement l'intérêt qui s'attache à celles dont nous avons parlé. Dans ces deux pièces, l'auteur, selon l'expression de Mme de Staël, « con» çoit l'art dramatique comme un monument élevé » près des tombeaux. Ses belles formes ont alors » l'éclat et la splendeur du marbre, mais elles en » ont aussi la froide immobilité. » Toutes les fois qu'il est arrivé à Goëthe de manquer à sa mission, c'est à dire de s'écarter en écrivant des inspirations du sentiment, il a complétement échoué : c'est ce qui lui est arrivé surtout dans son roman des *Affinités électives*, qui n'est que le développement froid et languissant d'une idée métaphysique que l'on cherche encore à comprendre après avoir lu l'ouvrage. Mais il faut se hâter de dire qu'il lui est rarement arrivé de tomber dans de telles méprises. Indépendamment de ses ouvrages littéraires, proprement dits, Goëthe a encore publié quelques écrits théoriques et critiques, parmi lesquels on cite ceux qui ont pour titre : *Les Propylées*; *Winckelman et son siècle*, *Considérations sur les hommes célèbres de France au 18e siècle*. Enfin il a donné, à diverses reprises et sous différents titres, les *Mémoires* de sa vie qui contiennent la relation d'un voyage en Italie et d'un autre en France. Les œuvres complètes de Goëthe ont été publiées à Tubingue par livraisons, de 1806 à 1810, 13 vol. grand in-8o, et réimprimées plusieurs fois depuis cette époque. Les principaux ouvrages de cet écrivain célèbre se trouvent aujourd'hui pour la plupart traduits en français : *Werther* l'a été par Aubry, Dejaure, Sevelinges et par Labédoyère; la traduction de Sevelinges (1804, in-8o), est la plus fidèle et la plus élégante. *Wilhem Meister*, par Sevelinges, sous le titre d'*Alfred*; les *Affinités électives*, par le même, sous le titre allemand, et, par Breton, sous le titre d'*Ottilie*; *Hermann et Do-*

rothée, par Bitaubé, et plus heureusement par M. de Humboldt, frère du célèbre voyageur de ce nom; M. Boulard a donné en outre une traduction interlinéaire de ce poëme; *les Considérations sur les hommes célèbres de France au 18e siècle*, par MM. de Saur et Saint-Geniès, 1823, in-8°; ses *Memoires*, par Aubert-de-Vitry, 1823, 2 volumes in-8°; ses *Poésies*, par Mme E. Panckoucke, 1825, in-32; *Faust*, par M. Stapffer, Paris, 1828, in-fol., accompagné d'une suite de dessins lithographiés par Eugène Delacroix. Enfin les *Œuvres dramatiques de J. W. Goëthe*, dont quelques pièces seulement avaient passé dans notre langue, ont été traduites dans ces derniers temps, par M. Stapffer, Paris, 1825, 4 vol. in-8°. Au commencement de cet article, nous avons donné à Goëthe le titre de créateur et de chef de l'école littéraire allemande; mais si l'on doit reconnaître aujourd'hui deux littératures, une littérature ancienne et une moderne, ou bien pour employer les termes consacrés, une littérature classique et une littérature romantique, et si, par cette dernière, on entend désigner celle où le sentiment religieux, mais sans forme déterminée et même sans certitude, est le sentiment dominant, où l'amour prend l'aspect d'une extase religieuse, où les phénomènes du monde physique se présentent comme les images et les symboles des sentiments de l'homme, où le doute se mêle à tous les mouvements de l'âme et répand constamment sur leur expression une teinte de mélancolie ou même de désespoir, où le poëte ne s'astreint à aucune forme consacrée, assurément Goëthe peut être considéré comme le chef de cette littérature, quelque soit le pays où elle compte aujourd'hui des organes. Nous n'avons point ici à nous expliquer sur l'avenir de la littérature romantique; nous répéterons seulement que cette littérature représente toute une époque morale; sous ce rapport, nous ne craindrons pas de placer au rang des premiers génies poétiques celui qui en a été le fondateur, car, dans tous les temps, le plus grand poëte a toujours été celui qui, le premier, a senti et exprimé son époque. Nous terminerons cet article par quelques détails sur la vie de Goëthe dont nous n'avons point parlé plus tôt, pour ne point interrompre ce qui se rapportait directement à sa carrière littéraire. Dans un voyage que le prince héréditaire de Saxe Weimar avait fait à Francfort, peu de temps après la publication de *Werther*, il avait vu Goëthe et avait emporté de sa personne et de sa conversation des impressions qui ajoutaient encore à la haute opinion que la lecture de ses ouvrages lui avait fait concevoir de son mérite; aussi, dès qu'il eut pris les rênes du gouvernement, c'est à dire, en 1776, son premier soin fut de l'appeler auprès de lui, en lui accordant le titre de conseiller de légation avec séance et voix en son conseil privé. En 1782, il lui conféra la noblesse et le nomma président du conseil de Weimar, dignité qu'il a conservée jusqu'à ce jour. Il convient de dire que Goëthe a toujours fait le plus noble usage de son crédit et de son pouvoir qu'il a constamment employé à favoriser les sciences et les arts. En 1786, il sollicita et obtint de son souverain la permission de voyager en Italie. Ce voyage avait été le projet de toute sa vie; il était entré même dans le plan d'éducation que lui avait tracé son père. Il y employa trois ans, dont il passa une grande partie à Rome. Il revint à Weimar en 1789, et, depuis lors, il ne s'est guère éloigné de cette résidence que pour accompagner le prince régnant à l'armée du duc de Brunswick, lors de son invasion en Champagne, en 1792. Weimar a été surnommé l'*Athènes germanique*; ce n'est pas assurément sans raison; là, en effet, se sont trouvés réunis, pendant long-temps, les hommes les plus célèbres de l'Allemagne, parmi lesquels on doit distinguer Wieland, Herder, Schiller, Musæus, Bode, Bertuch et Goëthe enfin, qui n'est pas celui qui ait le moins contribué à jeter de l'éclat sur cette grande réunion intellectuelle. Peu d'écrivains ont eu une existence aussi brillante que la sienne; il n'y en a pas eu depuis Voltaire qui ait été l'objet d'autant d'empressement et d'hommages; l'admiration des Allemands, pour tout ce qui est sorti de sa plume, va presque jusqu'à la superstition: Mme de Staël a dit « qu'ils croiraient voir de l'esprit dans » une adresse de lettre que Goëthe aurait écrite; » ce mot peint assez exactement l'espèce de culte dont cet auteur est l'objet dans sa patrie. Sa ville natale, dans ces derniers temps, a dû lui élever une statue, et l'on annonce que plusieurs autres villes d'Allemagne se proposent de lui décerner le même honneur. Mais ce n'est pas seulement de la part de ses compatriotes qu'il a vu son talent recevoir les hommages qu'il méritait; il y a déjà un grand nombre d'années que la plupart des hommes d'un esprit distingué qui voyagent en Allemagne, recherchent avec empressement la faveur de voir Goëthe et de l'entretenir; les plus grands personnages et les princes eux-mêmes ne croient pas, dans l'occasion, pouvoir se dispenser de cette espèce de pèlerinage. Napoléon, lors de son séjour à Erfurt, en 1808, eut avec Goëthe une conversation fort longue et fort animée, à la fin de laquelle il détacha de sa boutonnière sa croix de la légion d'honneur et la posa sur la poitrine du poëte; ce n'est pas la seule fois que de pareilles faveurs lui aient été accordées par des têtes couronnées. Un des priviléges des poëtes, c'est de se faire comprendre de leurs contemporains; on pourrait même dire qu'ils ne sont poëtes qu'à cette condition; ils peuvent donc prétendre à obtenir justice dès leur vivant. Cependant il y a encore assez d'exemples de poëtes célèbres méconnus, persécutés et voués à la misère, pour que les exemples contraires méritent d'être rapportés et pour que la pensée s'y repose avec plaisir.

GOETZ (François-Ignace), médecin, né à Gueberswehr, près de Colmar, le 26 décembre 1728, s'est principalement fait remarquer par son zèle pour l'inoculation, et la haine qu'il portait à la vaccine. Cette aversion, qui tirait peut-être sa source de motifs purement d'amour-propre, lui inspira l'idée de traduire en français (Paris, 1807, in-8°) les ouvrages anglais de Rowley, Snoseley et Squirrel, dans lesquels sont accumulés les plus atroces calomnies contre la découverte de Jenner. Goetz est mort à Paris le 28 juin 1813. Il a publié: 1° *Traité complet de la petite-vérole et de l'inoculation*, Paris, 1790, in-12; 2° *De l'inutilité et des dangers de la vaccine*, an 11, in-8°.

GOEZ (Joseph-François, baron de), peintre distingué, naquit à Hermanstadt en Transylvanie, le 28 février 1754, et mourut à Ratisbonne le 16 septembre 1815. Recommandé à l'impératrice Marie-Thérèse, il obtint de bonne heure un emploi au département de la justice. Goez suivit cette carrière tant par obéissance à la volonté de son père, que pour se procurer une existence aisée qui le mît à portée de pouvoir consacrer tous ses loisirs à l'étude de la peinture. Il fit dans cet art des progrès très rapides sous la direction de Brand, Fuger et Schmuzer. Les premiers travaux qui signalèrent son grand talent furent les portraits d'après nature du feld-maréchal Haddick et de sa famille, celui du prince Lignowski, et de plusieurs autres personnages de distinction. Devenu possesseur d'une fortune médiocre à la mort de son père, il résigna sa place pour se livrer entièrement à ses études favorites. S'étant rendu à Munich, il y composa son ouvrage des *Mimes*, qu'il publia en 1784; ce travail destiné aux amateurs et aux artistes se compose de

cent soixante feuilles gravées, représentant toutes les passions introduites sur la scène. A la même époque il peignit d'après nature le portrait de l'électeur de Bavière, Charles-Théodore, ainsi que celui du célèbre acteur Schrœder dans le rôle d'Hamlet. L'académie de Munich lui décerna la grande médaille d'or pour le premier de ces deux portraits. Peu de temps après il publia une suite de tableaux offrant pour la plupart des paysages et des scènes caractéristiques; Goez a développé dans ce genre de travail un talent particulier qui l'a fait surnommer le *Hogarth allemand*. Pie VI se trouvant à Augsbourg, en 1791, cet artiste se rendit dans cette ville pour peindre sa sainteté d'après nature; mais à peine fut-il de retour à Munich que le gouvernement lui fit intimer l'ordre de sortir sans délai de la capitale. Cette rigueur était provoquée par le soupçon qui planait sur lui d'avoir des relations secrètes avec l'ordre des illuminés, alors rigoureusement poursuivis en Bavière. Retiré à Ratisbonne, il publia une petite brochure dans laquelle il prouva l'injustice de cette accusation. Son innocence ayant été reconnue, la régence de Munich l'invita à revenir dans la capitale; mais Goez rejeta cette invitation et resta à Ratisbonne où il termina ses jours. Il est à regretter que sa riche collection de dessins et d'esquisses ait été dispersée à sa mort.

GOHIER (Louis-Jérome), membre de l'assemblée législative, ministre, directeur, etc., naquit à Semblançay, en 1746. Elève des jésuites de Tours, il étudia le droit à Rennes, dont il devint ensuite l'un des avocats les plus distingués. Sa plaidoierie pour le comte Desgrées contre le duc de Duras, lui fit surtout le plus grand honneur, et jeta les fondements de la brillante réputation dont il jouit depuis au barreau. Linguet, en parlant de cette affaire, dans ses *Annales*, disait qu'elle ne présentait qu'incertitude, qu'il n'y avait de décidé que les talents de l'avocat du comte Desgrées; puis il ajoutait: « On m'assure que Gohier est jeune: c'est » un phénomène, tel que la carrière épineuse du » barreau n'en a point encore produit parmi nous. » Si les persécutions les haines d'une multitude » envieuse, armée du despotisme le plus fort comme » le plus cruel, n'étaient dans le barreau de la capi- » tale, le prix des talents vrais et honnêtes, les » hommes qui en chérissent la gloire devraient dé- » sirer qu'il s'enrichît d'un orateur aussi distingué.» Gohier ne s'occupait pas seulement de législation et de jurisprudence; il cultivait aussi les lettres dans ses loisirs, et il en faisait une utile application à la politique. Lors du renvoi du parlement Maupeou, il composa une pièce de théâtre intitulée: *Le Couronnement d'un roi*, et qui obtint à Rennes le plus grand succès. Tous les personnages fameux dans l'histoire des misères du temps s'y reproduisent plus ou moins déguisés, sous le voile de l'allégorie. Sous l'image du luxe, on reconnaît l'abbé Terrai; la flatterie désigne, à ne pas s'y méprendre, le ministre Saint-Florentin; dans le despotisme, on ne peut méconnaître le duc d'Aiguillon, et le vieil esclave qui présente la volupté au roi, peint trait pour trait le maréchal de Richelieu; le fantôme sans nom et sa suite, sont évidemment le chancelier Maupeou et son parlement. Gohier a fait réimprimer cette pièce en 1825, et dans un *Avis de l'éditeur*, où nous puisons les indications que nous venons de retracer, il a présenté les réflexions suivantes: « On deman- » dera peut-être de quel intérêt sont, pour les lecteurs » actuels, ces allégories sur des personnages oubliés » depuis long-temps? Nous prions ceux qui seraient » tentés de faire cette question de ne pas oublier que » souvent le passé est le miroir du présent, et nous » les invitons à regarder autour d'eux; peut-être » l'abbé Terrai n'est pas si loin qu'on pense » Il est remarquable qu'aux deux extrémités de sa carrière, avant et après une révolution qui a tout renouvelé en France, un ami du bien public ait pu donner le mérite de l'à-propos à une même allégorie, et flétrir les oppresseurs de sa vieillesse avec les accents de réprobation que lui inspirèrent les hommes d'état malfaisants sous le joug desquels s'écoula sa jeunesse. Gohier justement entouré, du reste, de l'estime de ses concitoyens, vit les clients affluer dans son cabinet, et son ministère réclamé dans toutes les causes importantes; les états de Bretagne lui confièrent la défense de leurs droits, violés par l'intervention du gouverneur de la province dans l'élection des députés qui devaient porter à la cour les griefs du pays Un mémoire plein de raison, de force et de logique, établit incontestablement la légitimité des prétentions des états; et lorsque les Bretons donnèrent à la France le signal de l'opposition aux édits désastreux de Brienne, ce fut Gohier qu'ils chargèrent encore de rédiger les actes énergiques par lesquels se manifesta leur courageuse résistance. En 1789, la ville de Rennes l'adjoignit au corps électoral pour la nomination des députés aux états généraux. Après la suppression des parlements, il devint membre de la cour supérieure de Bretagne, provisoirement investie de l'administration de la justice. Porté à l'assemblée législative, en 1791, par le département d'Ille-et-Vilaine, il y combattit la formule de serment civique imposée aux prêtres, et proposa un autre mode qui assurât leur respect à la loi, sans violenter leur conscience. Chargé du rapport sur les papiers inventoriés dans les bureaux de la liste civile, il s'acquitta de cette tâche dans la séance du 16 septembre 1792. « Le voile enfin est » déchiré! s'écria-t-il. Les manœuvres des agents » du pouvoir exécutif sont mises au grand jour; on » sait maintenant par qui les ennemis intérieurs » de l'empire étaient protégés, et qui secondait leurs » efforts; on sait qui entretenait des intelligences » avec les ennemis extérieurs, et qui encourageait » leurs coupables espérances; on sait enfin à qui » attribuer tous les maux qui ont désolé les premiers » instants de notre révolution, et pourquoi, au lieu » de s'affermir et de se consolider, elle ne marchait » plus que d'un pas chancelant et rétrograde. La » générosité d'une nation toujours grande, envers » celui même qui s'était fait un jeu cruel de trahir » ses premiers serments, n'a pu toucher le cœur de » Louis XVI..... Tant de prérogatives, toutes plus » alarmantes les unes que les autres pour la liberté, » n'ont été considérées par celui auquel elles ont été » si indiscrètement accordées, que comme les dé- » bris d'une puissance échappée de ses mains, et » qu'il devait songer à reconquérir. » Après cet exorde, Gohier signala toutes les pièces qui constataient les intelligences de la cour avec les puissances étrangères, et les machinations de tout genre ourdies au-dedans et au-dehors de la France pour opérer la contre-révolution. Il dénonça surtout les manœuvres employées pour diviser les patriotes, et s'efforça de faire sentir le danger des catégories et des distinctions entre les amis de la liberté. « Ainsi, » dit-il, un grand empire, après s'être purgé du » monachisme, après s'être délivré de toutes les » excroissances parasites qui grevaient et défigu- » raient l'arbre antique de la société, semblait en » quelque sorte lui-même tout entier divisé sous » deux noms également proscrits par l'acte consti- » tutionnel! C'est lorsqu'il n'y avait plus de moines » jacobins, c'est lorsqu'il n'y avait plus de moines » feuillants en France, que tous les Français se » qualifiaient mutuellement de *feuillants* ou de *jacobins*, qu'ils étaient prêts à se faire la guerre, à » s'entre égorger sous cette qualification indécente » et monacale! » Ce discours fut vivement applaudi

par l'assemblée législative, qui en ordonna l'impression et l'envoi aux armées, ainsi qu'aux quatre-vingt-trois départements. Cependant les réflexions conciliatrices qu'il contenait furent mal accueillies par le parti démocratique, alors dominant, et violemment irrité contre les constitutionnels et les modérés, qui apportaient des entraves aux mesures révolutionnaires qu'il croyait indispensables à son triomphe : aussi, malgré le gage que Gohier avait donné dans son rapport aux ennemis de la vieille monarchie, et même à ceux du monarque, il ne fut point réélu à la convention. Son civisme et ses lumières ne restèrent pas toutefois inactifs. Garat, devenu ministre de la justice en octobre 1792, se le fit adjoindre en qualité de secrétaire-général ; et lorsque cet obscur métaphysicien passa au ministère de l'intérieur, Gohier lui succéda à la justice, le 20 mars 1793. Mais les comités de gouvernement s'étant emparés, en quelque sorte, vers ce temps-là de la plénitude du pouvoir exécutif, le rôle des ministres devint de plus en plus insignifiant, et le nom de Gohier, pas plus que celui d'aucun de ses collègues, n'est resté attaché aux actes et aux souvenirs de cette terrible époque. En quittant le ministère, il obtint la présidence de l'un des tribunaux civils de Paris, et remplit successivement ensuite les mêmes fonctions auprès du tribunal criminel de la Seine et du tribunal de cassation. C'est de ce poste important qu'il fut élevé, en 1799, à la puissance directoriale, par la journée du 30 prairial, qui mit fin à la funeste domination du fondateur du système de bascule. Gohier se trouva président du directoire au milieu des événements qui suivirent le retour de Bonaparte de l'armée d'Égypte, et qui préparèrent et effectuèrent le renversement de la constitution de l'an III. Il nous apprend, dans ses *Mémoires*, qu'une dépêche télégraphique du 17 vendémiaire ayant annoncé le débarquement du général à Fréjus, il en témoigna sa vive surprise à son épouse Joséphine, qui dînait chez lui ce jour-là, et qui s'empressa de le rassurer, en lui disant : « Président, » ne craignez pas que mon mari vienne avec des » intentions fatales à la liberté ; mais il faudra vous » réunir pour empêcher que des misérables ne s'en » emparent. Je vais au devant de lui ; il est important pour moi que je ne sois pas prévenue par ses » frères qui m'ont toujours détestée. » Un des premiers soins de Bonaparte, en arrivant à Paris, fut de se présenter chez le président du directoire avec Monge, qui s'écria en embrassant Gohier : « Que » je suis aise, mon cher président, de trouver la » république triomphante ! — Je m'en réjouis également, dit le général ; les nouvelles qui nous sont » parvenues en Égypte étaient tellement alarmantes » que je n'ai pas balancé à quitter mon armée pour » venir partager vos périls. — Ils étaient grands, » sans doute, répondit Gohier, mais nous en sommes glorieusement sortis. Vous arrivez à propos » pour célébrer avec nous les nombreux triomphes » de vos compagnons d'armes, et nous consoler de » la perte du jeune guerrier qui, près de vous, apprit » à combattre et à vaincre. » Le lendemain, Bonaparte obtint des directeurs une réception solennelle, et leur dit, en mettant la main sur le pommeau de son épée : « Citoyens, je jure qu'elle ne sera jamais » tirée que pour la défense de la république et celle » de son gouvernement. — Citoyen général, dit » vivement alors le président, le directoire exécutif » a vu votre retour inopiné avec le plaisir mêlé de » surprise qu'il a dû causer à toute la France. Les » ennemis de votre gloire, que nous regarderons » toujours comme les nôtres, pourraient seuls donner une interprétation contraire aux motifs patriotiques qui vous ont déterminé à quitter momentanément vos drapeaux et que vous avez si énergiquement exprimés, etc., etc. » Peu de jours après, Gohier réunit à dîner Bonaparte et Syeyès, ce qui lui fit dire par Joséphine : « Qu'avez vous » fait ? Syeyès est la bête noire de Bonaparte. » Ces deux hommes ne tardèrent pas cependant de vaincre leur mutuelle répugnance et de s'entendre pour le renversement du régime directorial. La veille même du coup d'état de Saint-Cloud, le général écrivit à Gohier qu'il s'invitait à dîner chez lui pour le lendemain, et le vénérable dépositaire de la première magistrature de la république attendait impatiemment son illustre convive, lorsqu'on vint lui demander de sa part une renonciation expresse aux suprêmes fonctions dont il était revêtu. Gohier s'indigna de cet excès de déloyauté ; il refusa courageusement la démission qu'on exigeait de lui, et se rendit avec Moulins auprès du corps-législatif. Là, dans la salle même des inspecteurs où les conjurés avaient établi leur quartier-général, il protesta contre tous les actes attentatoires à la constitution, et contre toutes les violences dont la représentation nationale était menacée. Mais que pouvaient les accents et l'opposition d'un magistrat délaissé par la majorité de ses collègues, contre une ligue formidable, dans laquelle étaient entrés les généraux les plus célèbres de la république et ses hommes d'état les plus habiles ? Le 18 brumaire, qui d'ailleurs était devenu inévitable, s'accomplit en dépit de Gohier et de Moulins, et ces deux directeurs, contraints d'abandonner le palais du Luxembourg et de déposer l'exercice de l'autorité souveraine, rentrèrent dans la vie privée. Gohier avait manifesté, avant cette époque, son dévouement au gouvernement démocratique, dans un discours qu'il prononça, le 1er vendémiaire an 8, pour célébrer l'anniversaire de la fondation de la république. « Ce jour est votre fête, avait-il dit, hommes » énergiques, qui, les premiers, avez levé l'étendart » national, et marché au cri répété de *vivre libre ou* » *mourir !* Ce jour est votre fête, patriotes de la première assemblée du peuple, qui, en anéantissant » les distinctions insolentes du régime féodal, avez » réveillé la fierté de l'homme libre et publié la sainte » égalité des droits ! Ce jour est votre fête, législateurs courageux, qui avez reconquis la puissance » nationale abandonnée à un roi parjure sans consulter le vœu des Français, qui, fidèles à notre » mandat, en avez prévenu l'expiration, l'avez » généreusement abdiqué pour ressaisir la nation » entière de tous ses droits. Ce jour est votre fête, » membres de cette convention célèbre, dont la calomnie veut buriner les erreurs, et dont le génie » de la France réclame l'histoire. Ce jour est votre » fête, amis constants de la liberté, intrépides défenseurs du pacte social qui nous la garantit ! En » un mot, ce jour est la fête de tous les bons Français ! » Cependant, après deux ans de retraite dans la vallée de Montmorency, l'ex-président du directoire, mandé par le premier consul qui se montra jaloux de l'attacher à sa fortune, et qui lui prodigua les plus vifs témoignages d'estime et de bienveillance, crut devoir accepter la place de consul général de France à Amsterdam, où il resta jusqu'à la réunion de la Hollande à l'empire. Désigné à cette époque pour aller remplir les mêmes fonctions aux États-Unis, sa santé et son âge avancé ne lui permirent pas de se rendre à ce nouveau poste, et il retourna dans sa solitude des environs de Paris. C'est de là qu'il a publié, en 1823, ces *Mémoires d'un vétéran irréprochable de la révolution*, qui attestent peut-être l'intégrité et la bonhomie du président du directoire au 18 brumaire, aux dépens de sa prévoyance et de sa sagacité. On a de lui : 1° *Le couronnement d'un roi*, essai allégorique en un acte et en prose, représenté à Rennes le 28 janvier

1775, 1785, in-8°; 2e édition, 1825, in-8°; 2° *La mort de César*, tragédie de Voltaire, avec des changements, 1794, in-8°; 3° *Mémoires de Louis-Jérôme Gohier*, Paris, 1825, 2 vol. in-8°, faisant partie des *Mémoires des contemporains*, publiés par Bossange frère; 4° *Un mot sur le procès intenté par la famille Lachalotais contre le journal l'Etoile*, 1826, in-8°.

GOIS (Etienne-Pierre-Adrien), statuaire, naquit à Paris en 1731. Après avoir achevé ses premières études, il fut placé chez un procureur; mais, entraîné par son goût pour les beaux-arts, il entra dans l'atelier de M. Jeaurat, de l'académie de peinture et de sculpture, d'où il passa chez l'habile statuaire Michel-Ange Slodtz. A l'âge de vingt-sept ans, il remporta le grand prix de sculpture, et alla à l'école française de Rome. De retour à Paris, il obtint un atelier au Louvre, fut reçu académicien en 1770, sur la présentation d'un Aréthée pleurant la mort de ses abeilles, et devint professeur en 1776. Malgré la révolution, il ne cessa de professer à l'école des beaux-arts, et fut nommé académicien libre par ordonnance du 10 avril 1816. M. Gois est mort le 3 février 1823, à l'âge de quatre-vingt douze ans. On cite, parmi ses élèves les plus distingués, MM. Chaudet, Romay, et Gois fils. Nous avons de Gois père les ouvrages suivants: 1° Le chancelier de l'Hôpital, statue en marbre placée sur le grand escalier du palais des Tuileries, 2° Le président Molé, statue placée dans une des salles de l'Institut; 3° Saint Vincent, statue en marbre placée dans le chœur de Saint-Germain-l'Auxerrois; 4° Une statue en plâtre, sur le grand escalier du palais de justice, à Paris; 5° Serment des nobles devant la Chambre des comptes, grand bas-relief, au-dessus d'une des arcades du palais de justice; 6° Saint Jacques et saint Philippe, prêchant et guérissant les malades, bas-relief qui se trouve aujourd'hui à l'ancien musée des Petits-Augustins.

GOLBERY (Silvain-Meinrad-Xavier), chevalier de Saint-Louis, né le 24 septembre 1742 à Colmar, entra le 21 avril 1818 avec le grade de lieutenant-colonel à l'hôtel royal des Invalides, et fut nommé bibliothécaire de cet établissement le 10 août 1820. Il y est mort le 13 juin 1822, à l'âge d'environ quatre-vingts ans. Il a publié: 1° *Lettres sur l'Afrique*, Paris, 1791, in-8°; 2° *Fragments d'un voyage en Afrique, fait pendant les années 1785, 1786 et 1787, dans les contrées de ce continent, comprises entre le Cap-Blanc et le Cap des Palmes*, Paris, 1802, 2 vol. in-8°, fig.; 3° *Considérations sur le département de la Roer, suivies de la Notice d'Aix-la-Chapelle et de Borcette, ouvrage composé d'après les recherches de l'auteur et les documents réunis dans les archives de la préfecture*, Aix-la-Chapelle, 1811.

GOLDONI (Charles), réformateur de la comédie en Italie, naquit à Venise en 1707. Si l'on ne peut se refuser à reconnaître chez cet écrivain des dispositions naturelles très prononcées pour le genre de littérature dans lequel il s'est distingué, on ne peut se dissimuler non plus que cette vocation dut être singulièrement favorisée en lui par l'éducation. Son grand-père, dans la maison duquel il passa ses premières années, était passionné pour le théâtre qui était à la fois son unique plaisir et sa seule occupation; il donnait habituellement chez lui l'opéra et la comédie, et ces représentations étaient assez bien dirigées pour attirer la foule de plusieurs lieues à la ronde. En sortant de ces fêtes, le jeune Goldoni trouvait dans la maison paternelle un théâtre de marionnettes qui avait été construit pour lui et qui occupait tous ses moments de récréation. Dès qu'il sut lire, les premiers ouvrages qui tombèrent entre ses mains furent des comédies, dont la bibliothèque de son père était pourvue en abondance. Toutes ces circonstances, qui, à elles seules, auraient pu suffire pour faire naître en lui le goût de l'art scénique, ne pouvaient manquer de donner un développement rapide à celui dont la nature l'avait doué; aussi n'avait-il encore que huit ans qu'il esquissa une petite comédie dans le genre de celles du Florentin *Cicognini*, qui était son auteur de prédilection. Cet essai fit concevoir les plus grandes espérances à son père qui, voulant donner à son éducation plus de soin qu'il n'avait fait jusqu'à ce moment, l'appela auprès de lui à Pérouse, où alors il exerçait la médecine, et lui fit recommencer toutes ses études chez les jésuites. Pour l'empêcher d'ailleurs de perdre le goût précoce qu'il avait montré, il fit construire, chez lui, un petit théâtre, sur lequel, pendant les vacances, il lui faisait jouer la comédie avec d'autres enfants de son âge. Lorsqu'il eut terminé ses humanités, il l'envoya à Rimini, pour faire sa philosophie, mais le professeur et les leçons devinrent bientôt insupportables au jeune Goldoni, qui n'imagina rien de mieux pour s'y soustraire que de suivre une troupe de comédiens qui partait pour Venise. Sa mère qu'il rencontra à Chiozza, et son père qui ne tarda pas à l'y rejoindre, prévinrent les suites de cette équipée. On lui pardonna, et il se soumit à apprendre l'état de son père. Mais la médecine ne se trouva pas plus de son goût que la philosophie; il fut décidé alors qu'il suivrait la carrière du barreau, et il alla à Venise avec sa mère, pour se livrer au genre d'études que nécessitait cette nouvelle destination. Peu de temps après, un marquis Goldoni, son parent, ayant obtenu pour lui une bourse au collége du pape, à Pavie, il se mit en route pour ce collége, où il entra, en 1723, après avoir pris, selon l'usage, le petit collet et la tonsure. La plus grande frivolité régnait parmi ses nouveaux condisciples; il suivit d'abord leur exemple, et, comme eux, s'occupa bien plus d'escrime, de danse, de musique, de dessin et de jeux de toute espèce que de droit civil ou canonique. Cependant la seconde année, il travailla plus sérieusement. Mais à peine venait-il de prendre cette résolution, qu'un libelle qu'il composa, à l'instigation de quelques faux amis qui le dénoncèrent, le fit chasser du collége. Dans cette perplexité, il fit rencontre d'un moine qui, après l'avoir détourné du projet qu'il avait formé de fuir sa famille, le reconduisit auprès d'elle et lui obtint un nouveau pardon. Son père alors l'emmena à Udine, dans le Frioul, où il continua ses études de droit avec application. Peu de temps après avoir quitté cette ville, il obtint la place d'adjoint au coadjuteur du chancelier criminel de Chiozza, et presque aussitôt celle de coadjuteur auprès du même magistrat qui allait à Feltre exercer ses fonctions. Dans le palais du gouverneur se trouvait une salle de spectacle; quelques amateurs se réunirent pour y jouer la comédie et la tragédie. Goldoni fut nommé directeur de cette troupe pour laquelle il composa deux petites comédies, *Le Bon Père* et *La Cantatrice*, et arrangea en tragédies, pour être déclamées sans musique, la *Didon* et le *Siroë* de Métastase. Aux fonctions d'auteur, il joignit celles d'acteur, et se fit également applaudir à l'un et à l'autre titre. Mais bientôt il quitta son théâtre et sa place pour se rendre auprès de son père qui était allé se fixer à Bagnacavallo, dans la légation de Ravenne, où il eut le malheur de le perdre un an après l'avoir rejoint. Cette mort le laissait avec sa mère dans une position très difficile; il résolut alors de poursuivre la carrière du barreau pour laquelle il avait étudié. En conséquence il alla prendre sa licence à Padoue, et de là se rendit à Venise, où, en 1732, il se fit recevoir dans le corps des avocats. Mais les affaires n'arrivaient que lentement: il se

mit à écrire ; il fit un almanach qui avait pour titre : *Expérience du passé, astrologue de l'avenir*, *etc.*, et contenait divers morceaux en vers et en prose sur un ton demi-sérieux et demi-bouffon. Cette petite production fut assez bien accueillie du public ; mais c'était pour le théâtre que son goût le portait à composer : il se mit donc à travailler à un opéra d'*Amalasonte*. Cette pièce se trouvait terminée lorsque les suites d'une intrigue d'amour et un mariage manqué le déterminèrent à quitter Venise, au moment même où un procès qu'il venait de gagner contre le premier avocat de cette ville pouvait lui faire espérer que sa profession allait devenir plus lucrative. Il partit pour Milan, où il se proposait de faire jouer son opéra. Mais les dégoûts que lui firent éprouver les comédiens et pardessus la conviction qu'il acquit que sa pièce n'était pas susceptible d'être mise en musique, lui firent prendre le parti de la brûler. Le résident de Venise, auquel il raconta sa mésaventure, s'intéressa à lui et se l'attacha en qualité de gentilhomme, en lui laissant la liberté de disposer de son temps comme il l'entendrait. Goldoni profita de sa position pour se livrer exclusivement à des travaux dramatiques. Il composa d'abord un intermède en musique, intitulé : *Le Gondolier vénitien*, qui fut représenté avec succès. Cette pièce est la première qu'il ait livrée au public, et c'est là tout ce qu'elle a de remarquable. Il travaillait à une tragédie de *Bélisaire* lorsque la guerre de 1733, qui enleva l'Italie à l'Autriche, vint interrompre ses travaux et l'obliger de fuir de ville en ville. Il se décida alors de quitter son résident dont il était devenu secrétaire-général. En route, une bande de déserteurs lui enleva son bagage qui contenait tout ce qu'il possédait. Il se trouvait absolument sans ressources lorsque heureusement il rencontra à Vérone une troupe de comédiens dont il connaissait le directeur. Au milieu de tous les déplacements auxquels les chances de la guerre l'avaient forcé, il avait trouvé moyen de terminer sa tragédie. Il la proposa à cette troupe qui la reçut par acclamation, et, peu de temps après, la représenta à Venise, où elle eut un succès prodigieux qui se soutint fort long-temps. Cette pièce pourtant n'était pas bonne, et, à cet égard, Goldoni se fit si peu d'illusion qu'il ne voulut jamais la comprendre dans aucune édition de ses œuvres. Une seconde tragédie, *Rosimonde*, qu'il donna à peu de temps de là, ne réussit point ; mais sa fécondité ne le laissa pas long-temps sous le poids de cette chute, et bien que les ouvrages par lesquels il s'en releva ne méritent pas aujourd'hui, peut-être, de fixer l'attention, ils lui valurent pourtant alors une réputation qui pouvait lui permettre de regarder le théâtre comme la carrière qui, sous tous les rapports, lui promettait le plus de succès. A partir de l'époque dont nous parlons, Goldoni passa deux années entières en société intime avec des comédiens ; travaillant à leurs gages, les suivant dans leurs courses, vivant avec eux et comme eux, et ne s'en distinguant seulement que par sa qualité d'auteur. Une circonstance vint heureusement le faire sortir de ce genre de vie ; ce fut le mariage qu'il fit à Gênes, en 1736, avec la fille d'un notaire recommandable de cette ville. A la suite de ce mariage, il alla s'établir dans sa ville natale, où il obtint, peu de temps après, par le crédit de la famille de sa femme, la place de consul de Gênes qui était devenue vacante par la mort du titulaire. Il s'acquitta avec intelligence et dignité des devoirs de cet emploi ; mais, comme il était gratuit, il continua de travailler pour le théâtre. Des embarras qui lui survinrent l'obligèrent, en 1741, à quitter Venise et à se démettre de son consulat. Son intention était de se rendre à Gênes ; la guerre qui s'était rallumée en Italie l'empêcha d'exécuter ce dessein. Il se vit donc contraint d'errer au hasard avec sa femme qui l'avait accompagné. Ses pièces, que les comédiens qu'il rencontrait dans ses courses lui demandaient toujours avec empressement, lui fournirent, au milieu de cette vie errante, des moyens d'existence assez abondants. Mais comme il se rendait à Pesaro, son bagage, qui contenait toute sa fortune, lui fut enlevé une seconde fois par des hussards autrichiens. Le quartier-général de l'armée impériale était à peu de distance ; il résolut de s'y rendre pour réclamer ce qui lui avait été pris. Ce voyage, qu'il exécuta à travers mille difficultés que la présence de sa femme rendait encore plus grandes, eut tout le succès qu'il en avait espéré. Le général autrichien, sur la seule recommandation de son nom, lui fit rendre tout ce qu'il avait perdu. De là, il se rendit à Rimini, où la présence du général en chef de l'armée autrichienne et de son état-major lui donna pendant quelque temps l'occasion d'exercer avec distinction et profit son double talent de poëte et de directeur de spectacle. De Rimini il passa en Toscane, et visita successivement Florence, Sienne et Pise. Une pièce de vers, qu'il débita dans une réunion littéraire de cette dernière ville, et à l'occasion même de cette réunion, ayant attiré sur lui l'attention publique, il se vit bientôt en relation avec un grand nombre de personnes distinguées, qui, ayant su de lui l'histoire de sa vie, l'engagèrent avec instance à reprendre au milieu d'elles sa profession d'avocat. Goldoni céda à leurs conseils, et, en peu de temps, il se trouva en possession d'une clientelle nombreuse et choisie. Il paraissait alors avoir pour toujours renoncé au théâtre, lorsque le comédien Sacchi de Venise, avec lequel il avait été lié, ayant découvert le lieu de sa retraite, lui écrivit pour l'engager à travailler de nouveau pour sa troupe. Cette invitation était trop conforme à son goût pour qu'il la rejetât. Il se remit donc à l'œuvre, mais en secret, et de manière à ce que les affaires dont il était chargé comme avocat n'en souffrissent aucun dommage. Il composa ainsi deux comédies qu'il envoya à Venise, où elles furent représentées avec le plus grand succès. Cette circonstance et les propositions qui lui furent faites peu de temps après, par une troupe de comédiens, qui jouait alors à Livourne, et qui allait partir pour Mantoue, le déterminèrent à quitter Pise, et à abandonner une fois encore le métier d'avocat. Dans ses mémoires, il allègue pour raison de cette résolution quelques sujets de mécontentement que lui donnèrent alors les Pisans : mais quand on considère d'une part le peu de gravité des reproches qu'il leur adresse, et que l'on réfléchit de l'autre à son goût décidé pour le théâtre, on peut croire qu'ici il s'abuse lui-même, et que ce qu'il prend pour la raison déterminante de sa conduite dans cette circonstance, n'en fut que l'occasion. Après être resté trois mois à Mantoue, il revint à Venise. Ce n'est, à proprement parler, que de cette époque (1747), que date l'existence littéraire de Goldoni. Jusqu'ici nous n'avons vu en lui qu'un nouvel exemple de l'irrésistibilité d'une vocation véritable, qui se fait jour à travers toutes les difficultés, et ramène sans cesse celui qui en est doué, quelles que soient les situations où le hasard le place, à la mission qu'elle lui donne. Dans la partie de sa vie où nous venons de le suivre, Goldoni n'avait rien fait qui vaille la peine aujourd'hui d'être remarqué. Dans la tragédie, qui n'était point, il est vrai, le genre auquel il était appelé, il était resté au-dessous du médiocre ; et s'il avait eu plus de succès dans la comédie, il ne s'était pas cependant élevé au-dessus de ses devanciers. Les sujets qu'il avait traités étaient ceux dont le théâtre italien était depuis long-temps déjà en possession, et il n'avait point imaginé de

nouveaux moyens pour les mettre en scène. Mais à l'époque dont nous parlons, il résolut de sortir des routes battues, et d'opérer enfin une réforme qu'il méditait depuis plusieurs années. Jusqu'au temps de Goldoni on ne donnait en Italie, sous le nom de *comédies*, que des pièces à canevas, dans lesquelles l'auteur, comme le nom de ces sortes d'ouvrages l'indique, se contentait de créer les personnages, de tracer la marche de l'action d'une manière générale, et d'indiquer les situations principales, laissant aux acteurs le soin de remplir ce cadre selon leurs inspirations du moment. Toutes ces pièces en outre étaient, dans le genre bouffon, le seul qui pût comporter, avec quelque succès, l'improvisation des acteurs. Goldoni, admirateur passionné de Molière, entreprit de changer toutes ces habitudes; de substituer des pièces à dialogue écrit aux pièces à canevas, et la comédie de caractère aux bouffonneries. Mais pour arriver à ce but il avait de grands obstacles à vaincre: le public italien prenait le plus grand plaisir aux sujets qui formaient le fond habituel des pièces à canevas, et la part réservée à l'improvisation dans ces sortes d'ouvrages, en ouvrant pour lui un champ plus large aux surprises et aux nouveautés, ajoutait encore à l'estime qu'il leur portait. D'un autre côté, ces pièces étaient trop favorables à la vanité des acteurs, qu'elles associaient à la tâche de l'auteur, pour qu'on pût s'attendre a ce qu'ils y renonçassent facilement. A ces difficultés principales s'en joignait une autre de moindre importance, sans doute, mais qui pourtant n'était pas sans quelque poids. Dans toutes les pièces à canevas, les acteurs portaient des masques, en sorte que le jeu de la physionomie, qui tient tant de place dans nos représentations scéniques, était tout-à-fait étranger aux plus habiles d'entre eux; toute leur éducation était donc à refaire. Goldoni ne recula point devant les obstacles qui se présentaient à lui; ne pouvant espérer de brusquer la réforme qu'il projetait, il transigea; il continua donc de donner des pièces à canevas, dans lesquelles le goût du public, la vanité des acteurs et leurs habitudes pouvaient trouver à se satisfaire, et, à la faveur de cette concession, il essaya de produire sur la scene quelques comédies de caractere. Cette précaution toutefois ne le préserva pas du sort qui jusqu'ici a été réservé aux novateurs dans quelque direction qu'ils se soient montrés: il éprouva a peu près toutes les persécutions que la nature de sa réforme comportait. Les critiques, les épigrammes, les satires, tomberent sur lui de toutes parts, et de nombreuses cabales s'organiserent dans le but de faire échouer ses efforts; mais il tint bon, et comme il le dit lui-même, il eut la satisfaction, au bout de quelques années, de voir son goût devenir le goût le plus général en Italie. Lorsque ses adversaires purent désespérer d'attaquer, avec succès, le changement en lui-même qu'il avait opéré, ils s'en prirent plus particulièrement a ses ouvrages, qu'ils assuraient être bien au-dessous de ceux de son modèle. Goldoni eut le bonheur, car c'est ici le mot, d'imposer silence a la critique dans ce dernier retranchement, et ce fut une comédie dont Molière lui-même est le sujet, qui opéra ce prodige. Sa réputation, qui alors était répandue dans toute l'Italie, le faisait vivement désirer dans plusieurs cours de la péninsule. L'infant Don Philippe l'appela à Parme, où il composa trois opéra-comiques, qui lui valurent le titre de *poëte du duc de Parme*, et une pension annuelle qui lui fut toujours exactement payée dans la suite. De Parme il se rendit a Rome, où il reçut un accueil non moins favorable; mais le voyage qu'il désirait faire depuis long-temps était celui de France. L'occasion ne tarda point à s'en présenter. Les comédiens italiens, établis à Paris, venaient d'y représenter, avec le plus grand succès, une de ses pièces à canevas, intitulée: *L'Enfant d'Arlequin perdu et retrouvé*. Le plaisir que cette pièce avait causé aux spectateurs donna l'idée aux gentilshommes de la chambre du roi d'en faire venir l'auteur à Paris, en le chargeant d'entretenir le spectacle de sa nation de nouveautés du même genre. Ils lui firent proposer, en conséquence, un engagement pour deux ans, avec des appointements convenables; il accepta sans hésiter, et partit aussitôt pour sa nouvelle destination. L'engagement qu'il venait de prendre le rejetait dans un genre qu'il n'aimait pas, et qu'il avait mis toute sa gloire à détruire dans sa propre patrie; mais il lui permettait de visiter un pays qu'il désirait ardemment connaître depuis long-temps. Cette considération l'emporta facilement sur sa répugnance. Au terme de cet engagement, la lectrice de la dauphine lui procura les moyens de prolonger son séjour en France, en lui faisant obtenir, auprès des filles du roi, l'emploi de lecteur et de maître de langue italienne. Cette place, qui ne lui imposait que des obligations fort légères, lui donnait un logement dans le château de Versailles, le mettait de tous les voyages de la cour, et lui permettait de prendre part à tous ses divertissements. Les malheurs qui, sur la fin de l'année 1765, vinrent fondre sur la famille royale, le laissèrent pendant quelque temps sans fonctions auprès de ses écolières; son logement alors lui fut retiré. Jusque-là il n'avait point reçu d'appointements. Tout ce qu'il put obtenir, après être sorti du château, fut une gratification de cent louis et la promesse d'une place, mais cette place n'arrivait pas; pendant long-temps il se vit donc réduit, pour tous moyens d'existence, à quelques faibles sommes qu'il recevait d'Italie et à celles qu'il pouvait se procurer par des emprunts. Cependant, au bout de trois ans, les princesses obtinrent pour lui une pension annuelle de 4,000 livres, ou plutôt de 3,600, déduction faite des retenues ordinaires, et ajoutèrent à cette grâce celle de lui conserver son titre auprès d'elles en le dispensant de tout service. Il vint alors s'établir à Paris, où il travailla pour le théâtre de Venise, auquel il envoya trois ou quatre comédies écrites. On le demandait en Portugal et a Londres, on le redemandait surtout à Venise; mais rien ne put le décider à quitter Paris, où il résolut de passer le reste de sa vie. Il voulait obtenir les suffrages du public français par une pièce française; *Le Bourru bienfaisant*, comédie en trois actes et en prose, lui obtint le triomphe qu'il avait ambitionné. Cette pièce, qui est restée au *Répertoire du Théâtre Français*, où elle continue de figurer avec distinction, fut représentée à Paris pour la première fois, le 4 novembre 1771, et le lendemain, à Fontainebleau, la ville et la cour lui furent également favorables. Elle valut à son auteur une gratification de 150 louis que lui accorda le roi, et de tres grands bénéfices, tant de la part des comédiens que de celle du libraire. Deux ans après il mit au jour une seconde comédie française, en cinq actes, l'*Avare fastueux*; cette piece fut jouée à Fontainebleau, où elle n'obtint aucun succès. L'auteur s'en tint a ce jugement, et ne voulut pas la faire représenter a Paris, ni même la faire imprimer. En 1774 ou 1775, Goldoni fut rappelé a Versailles pour donner des leçons d'italien, d'abord a Mme Clotilde, qui devait épouser le prince de Piémont, et ensuite a Mme Elisabeth. Après avoir rempli cette tâche pendant quelque temps, il obtint de se faire remplacer par un neveu qu'il avait fait venir à Paris, et qu'il y avait placé. Lorsqu'il se retira, le roi lui accorda une gratification de 6,000 livres et une pension de 1,200 francs sur la tête de son neveu. Gol-

doni alors jouissait d'une honnête aisance; il revint à Paris pour en jouir selon ses goûts. Se voyant approcher du terme de sa carrière, il se mit à composer les *Mémoires* de sa vie. Ce travail fut le dernier qu'il entreprit; il y employa trois ans. L'ouvrage se trouva terminé en 1787, et fut publié à Paris en trois volumes in-8°, dans le cours de la même année. Il fut très favorablement accueilli du public, et procura à son auteur de grands avantages pécuniaires. Goldoni avait alors quatre-vingts ans. Les suites de la révolution, en le privant de sa pension de 4,000 francs, qui avait été inscrite sur la liste civile, le réduisirent bientôt à une extrême misère. Il tomba malade. La convention, informée de sa situation, décréta, sur la proposition de Chénier, que sa pension lui serait payée à l'avenir par le trésor national, qui lui tiendrait compte de l'arriéré depuis le mois de juillet 1791; mais cet acte de justice venait trop tard : le décret avait été rendu le 7 janvier 1793, Goldoni mourut le lendemain. Un second décret, rendu également sur le rapport de Chénier, accorda à sa veuve, qui était âgée de soixante-seize ans, une pension de 1,200 francs, et tout l'arriéré de la pension de 4,000 francs. Peu d'auteurs ont été doués d'une fécondité égale à celle de Goldoni. On a de lui plus de cent cinquante ouvrages dramatiques, dont cent vingt avaient déja paru lorsqu'il quitta l'Italie, c'est à dire en 1761. Tous ces ouvrages, sans doute, ne sont pas bons; ils présentent cependant, dans leur ensemble, un recueil très précieux, et aujourd'hui encore, il forme, sans contredit, la partie la plus estimable du répertoire comique du théâtre italien. Goldoni, dans ses *Mémoires*, a donné une analyse très détaillée de presque toutes ses pièces, bonnes ou mauvaises, et il a su répandre assez d'intérêt sur cette partie de son travail pour que nous puissions y renvoyer nos lecteurs, qui y trouveront toutes les lumières nécessaires pour apprécier le mérite du reformateur de la scène italienne. Goldoni a traité tous les genres que l'on a coutume de désigner sous le nom général de *comédie*. Ainsi il a mis tour à tour en scène les situations diverses de la vie intérieure et domestique, les différentes professions de la société, et les nuances abstraites du cœur humain dans leurs prédominances individuelles. Comme c'était principalement ce dernier genre qu'il voulait faire prévaloir dans sa patrie, c'est aussi celui dans lequel il a le plus écrit et avec le plus de succès. Beaucoup d'autres ouvrages encore sont sortis de sa plume qui ne sont pas susceptibles d'être compris dans aucune des classifications de la littérature dramatique. Ceux-là, pour la plupart, se rapportent à des usages locaux, et par conséquent ne peuvent guère être goûtés que par des Italiens. Les œuvres de Goldoni ont été recueillies en Italie dans un grand nombre d'éditions, parmi lesquelles on cite : 1° celle de Venise, dont l'auteur dirigea lui-même les commencements en 1760 : elle comprend dix-sept volumes grand in-8°, avec des gravures à chaque pièce; on y a ajouté, dans la suite, deux volumes de poésies diverses; 2° les deux qui ont été publiées à Lucques, l'une en 1788, trente-deux volumes petit in-8°, et l'autre en 1809, vingt-six volumes in-18; cette dernière est la plus complète et la plus soignée que l'on possède : plusieurs des pièces de Goldoni ont été traduites en français : *Le Père de famille* et *Le Véritable ami* l'ont été par Deleyre en 1758; — *Paméla*, par de Bonnet du Valquier, en 1759, in-8°; — *La veuve rusée*, par le même, 1761, in-8°; — *La Suivante généreuse*, *La Domestique généreuse et les mécontents*, par Sablier, d'abord sous le titre d'*Œuvres de M*...., Londres (Paris), 1761, in-12, et ensuite sous celui de *Théâtre d'un inconnu*, Paris, 1765, in-12; — *Paméla mariée*, par Desriaux et par Pelletier-Volmeranges et Cubière; — *Le Valet à deux maîtres*, par un anonyme, 1763, in-12; — *Molière*, par Louis-Sébastien Mercier; — enfin M. Amar du Rivier a publié à Lyon, en 1801, la première livraison des *Chefs d'œuvre dramatiques de Charles Goldoni, traduits pour la première fois en français, avec le texte italien*, 3 vol. in-8°; mais cette entreprise n'a pas eu de suite. Quelques pièces françaises ont été imitées de Goldoni; telles sont *Le Triomphe de la probité*, de Mme Benoît; — *L'Avocat*, de M. Roger; — *Les Caquets*, de Riccoboni; — *La Jeune hôtesse*, de Flins des Oliviers; — *Le Conseil imprudent*, etc. Goldoni a été surnommé le *Molière* de l'Italie; ce titre ne nous paraît pas suffisamment justifié. Il semblerait signifier, en effet, que Goldoni a opéré sur le théâtre italien une révolution analogue à celle que Molière a déterminée sur le nôtre; or, ce n'est point ce qu'il a fait : toute son ambition, comme tous ses efforts, se sont bornés à étendre à l'Italie la réforme que notre grand poëte comique avait consommée en France. Une pareille entreprise, sans doute, peut bien suffire pour placer très haut, parmi les poëtes comiques, celui qui l'a conçue et qui l'a exécutée, mais non pas pour lui faire prétendre au premier rang qui, en ce genre comme dans tous les autres, ne peut jamais appartenir qu'aux créateurs.

GOLDSMITH (Lewis), juif anglais, libelliste fameux du 19e siècle, exerça d'abord à Londres la profession de notaire à laquelle il joignit bientôt celle d'écrivain politique. Il y avait dans l'esprit ou dans le caractère de M. Goldsmith un fond de misanthropie qui le portait à envisager les affaires du temps sous l'aspect le plus fâcheux, et à interpréter la conduite des hommes qui les dirigeaient de la manière la moins favorable. Cette disposition peu charitable lui devint funeste; un de ses écrits qui a pour titre : *Les crimes des cabinets*, attira sur lui, en 1803, une condamnation juridique qui le força à chercher un refuge en France avec sa famille. La médiocrité de sa fortune le mettait dans la nécessité de chercher à s'industrier. Les moyens lui étaient à peu près indifférents; il y en avait un cependant qui lui était indiqué plus particulièrement par la nature de ses talents et par sa position; ce fut à celui-là qu'il s'arrêta. Il offrit au ministère français le secours de sa plume contre l'Angleterre qui venait de le proscrire; sa proposition fut acceptée. Il fit paraître alors un journal anglais intitulé : *l'Argus, ou Londres vu de Paris*, dans lequel le gouvernement de la Grande-Bretagne était traité comme il devait l'être naturellement sous les inspirations et pour l'argent de la police française. Il prit part en même temps à la rédaction d'un journal français, *le Mémorial anti-britannique*, dont l'esprit est suffisamment indiqué ici par le titre. Pour prix de ses services il obtint d'être attaché aux tribunaux en qualité de traducteur assermenté. Au milieu de ces occupations diverses, il trouva encore le temps de se charger de quelques missions secrètes, de celles qu'en style de haute police diplomatique on appelle délicates, et pour lesquelles les scrupules de conscience ne sont pas, dit-on, les éléments de succès les plus certains. Il s'en acquitta fort bien. Malheureusement quelques indiscrétions qu'il vint à commettre touchant ces affaires délicates, lui firent perdre la confiance et les grâces du gouvernement français, qui poussa le ressentiment jusqu'au point de vouloir le livrer à l'autorité britannique, qui s'engageait à reconnaître ce procédé de bon voisinage par un procédé de même nature. Le ministre de la police intervint à temps cependant pour prévenir cette infamie que ne pouvait justifier celle de la victime. Mais après le danger qu'il venait de

courir, et auquel il n'avait échappé que par miracle, M. Goldsmith qui connaissait le fort et le faible des consciences politiques, et l'inconstance des choses humaines, ne se crut plus en sûreté en France; il venait d'y perdre d'ailleurs ses moyens d'existence; il chercha donc sérieusement à faire sa paix avec le ministère anglais. Après quelques démarches faites dans ce but, il crut y être parvenu et retourna aussitôt dans sa patrie ou, dès son arrivée, en 1809, il publia un journal ayant pour titre: l'*Anti-Gallican*, dans lequel il n'épargna rien pour faire oublier les peccadilles de *l'Argus*, et du *Mémorial anti-britannique*. Il s'était trompé toutefois sur l'efficacité de cet antidote; il n'en fut pas moins arrêté peu de temps après son retour, et ce ne fut que sous caution qu'il put obtenir sa liberté. M. Goldsmith a beaucoup écrit en faveur des Bourbons; fut-ce de sa part tactique, vengeance ou affection? C'est ce qu'on ne saurait dire; il y a des consciences trop profondes pour pouvoir être sondées avec certitude. Il nous reste maintenant à parler des ouvrages, ou pamphlets, ou libelles, tout comme on voudra les appeler, que cet écrivain a mis au jour; nous nous contenterons de citer les suivants: 1° *Les crimes des cabinets*, 1801, in-8°; 2° *Etat de la France à la fin de l'an 8*, traduction du français, 1801, in-8°; 3° *Exposé de la conduite de la France envers l'Amérique, prouvée par plusieurs cas décidés au conseil des prises à Paris*, 1809, in-8°, 4° *Histoire secrète du cabinet de Saint-Cloud*; cet ouvrage a été traduit en français, avec de nombreuses additions aux mensonges et calomnies que, dit-on, il contient; 5° *Recueil de manifestes, discours, proclamations, décrets, etc., de Bonaparte comme général*, 1811, in-8°; 6° *Mémoire de Carnot, précédé d'une esquisse de sa vie avec plusieurs de ses discours à la convention et au tribunat*, 1814, in-8°; 7° *Dénonciation au roi*, etc., traduit du français de Méhée de la Touche sur le manuscrit de l'ouvrage, 1815, in-8°; 8° *Procès de Bonaparte*, ou *Adresse à tous les souverains de l'Europe*, etc., traduit en français, 1816, in-8°. L'auteur de ces divers écrits a rédigé dans ces derniers temps *The British Monitor*. Le devoir du biographe est de faire connaître toutes les célébrités; nous n'avons donc pas pu refuser une place à M. Goldsmith, qui assurément en est une; il y en a de tout ordre et de toute nature.

GOLOWNIN (W. M.), commodore russe, connu par sa captivité au Japon et par les renseignements précieux qu'il a procurés sur ce pays, partit, en 1811, du Kamtschatka avec le sloop de guerre la *Diane*, pour aller déterminer la position géographique de la chaîne méridionale des îles Kourilles dominées par les Japonais. Vers la mi-juin, il arriva sur la côte N. O. d'Eterpou, d'où il se fit suivre d'un Kourille russe pour lui servir d'interprète, et débarqua le 5 juillet dans l'île de Kounachier l'une des Kourilles. Il y fut d'abord accueilli d'une manière hostile, ensuite traité avec plus de ménagement, puis enfin déclaré prisonnier de guerre, ainsi que sept hommes de l'équipage (deux officiers, quatre matelots et l'interprète). On le conduisit à la capitale de l'île Mastmai, la plus considérable des Kourilles, où il n'éprouva du reste aucun mauvais traitement. Cette mesure des Japonais était une représaille à l'agression provoquée par M. de Resanof qui avait autorisé deux capitaines de vaisseaux russes, de la compagnie russo-américaine, à ravager les côtes japonaises, en pillant et incendiant les temples et les villages, pour se venger de la froideur avec laquelle le gouvernement l'avait accueilli lors de son ambassade au Japon. Golownin et ses compagnons n'eurent qu'à se louer de la conduite du peuple à leur égard, et en reçurent tous les témoignages d'intérêt qu'inspirait leur captivité. Les Japonais étaient polis et avides d'instruction. Un membre de l'académie des sciences de cette ville pria les officiers russes de lui enseigner les mathématiques et la physique d'après la méthode européenne, et un philologue japonais entreprit un dictionnaire japonais-russe. Enfin sur le rapport favorable de trois gouverneurs japonais, les Russes obtinrent, en 1813, leur liberté après une captivité de deux ans. Le capitaine de vaisseau Rikord qui avait pris provisoirement le commandement de la *Diane*, avait également contribué à la délivrance de ses compagnons, en rendant la liberté à un Japonais de haute distinction qu'il gardait en otage. On rendit aux prisonniers tout ce qu'on leur avait pris, on y ajouta même des présents, et on leur permit de s'embarquer sur la *Diane* qui avait jeté l'ancre dans le port d'Awatcha. Avant leur départ plusieurs Japonais leur adressèrent des lettres de félicitations, et le pontife ordonna des prières pendant cinq jours pour leur assurer un heureux voyage. La relation de Golownin prouve que cet officier réunit à un grand fond de connaissances, toutes les qualités d'un excellent observateur. Cette relation parut en anglais sous le titre de *Narrative of my captivity in Japon, during the years* 1811-1813, by capt. Golownin, avec un appendice intitulé: *An account of voyages to Japon to procure the release of the author and his companions*, by cap. Rikord, Londres, 1817, deux volumes in-8°; traduit en français sur la version allemande par M. Eyriès, Paris, 2 vol. in-8°. Golownin a aussi traduit en russe l'*Histoire des naufrages*. Ce marin distingué est aujourd'hui membre du collége maritime de l'empire, et c'est en son honneur que les navigateurs russes ont donné le nom de Golownin au détroit que ce marin a découvert sur la côte N. O. de l'Amérique.

GOMES (Bernardino-Antonio), médecin portugais très distingué, naquit vers l'année 1772. Après avoir fait ses études il prit le degré de docteur dans l'université de Coïmbre, et exerca la médecine à Lisbonne, sur les escadres portugaises et au Brésil. Il est auteur de plusieurs écrits qui lui ont mérité les éloges du monde savant: il a dû sa principale célébrité à son beau travail sur le principe actif du quinquina qu'il a obtenu, pour la première fois, pur, et auquel on donna le nom de *Cinchonin*. Il n'a manqué à sa découverte que d'avoir reconnu l'alcalinité de ce nouveau principe. Il s'est beaucoup occupé de botanique médicale et de la classification et du traitement des maladies cutanées. Il était membre de l'académie des sciences de Lisbonne et médecin de la marine et du roi. Gomes est mort à Lisbonne en 1823. Voici la liste de ses ouvrages: 1° *Méthode pour le traitement du typhus ou fièvre maligne par l'effusion de l'eau froide, suivi de la théorie du typhus d'après les principes de la zoonomie* (de Darwin), *et d'une lettre adressée au docteur James Currie, contenant des observations et des réflexions sur cette méthode*, Lisbonne, 1806, in-12; 2° *Mémoire sur l'ipécacuanha gris du Brésil*, ou *Cipo*, Lisbonne, 1801, in-8°, avec deux planches; 3° *Essai dermosographique*, ou *Description succincte et systématique des maladies cutanées d'après les principes et les observations des docteurs Willan et Bateman, avec l'indication des moyens curatifs conseillés par ces deux auteurs et quelques autres médecins*, Lisbonne, 1820, in-8°, avec deux planches coloriées gravées à Paris; 4° *Mémoire sur les moyens de diminuer l'éléphantiasis en Portugal et de perfectionner la connaissance et le traitement des maladies cutanées, offert aux cortès de Portugal de* 1821, Lisbonne, 1821, in-8°; 5° plusieurs *Mémoires* intéressants de botanique médicale, insérés dans le recueil publié par l'aca-

démie des sciences de Lisbonne, parmi lesquels on en distingue un sur quelques plantes inconnues ou mal décrites du Brésil, un autre sur le véritable ipécacuanha, dont la description botanique a été faite par le savant Brotero sur les notes du docteur Gomès. Ces deux mémoires sont accompagnés de planches, et le texte est en portugais et en latin. Dans le même recueil, se trouve son mémoire sur le *cinchonin*, un autre sur les moyens de désinfecter les lettres et autres matières. Il a aussi publié quelques brochures dont la plus importante contient une justification du traitement suivi par l'auteur dans un cas de maladie terminé malheureusement, et au sujet duquel un confrère lui avait fait d'injustes reproches. Le docteur Gomès était d'une complexion délicate, d'une humeur mélancolique qui a beaucoup contribué à son malheur domestique, et l'a empêché de poursuivre avec persévérance une foule de recherches importantes auxquelles il s'était livré depuis plusieurs années. Doué d'un esprit observateur et exact, il aurait fait faire des progrès aux sciences médicales si les circonstances l'avaient favorisé. Son mémoire sur le typhus renferme d'excellentes observations pratiques, de même que ses autres écrits.

GONNER (Nicolas-Thaddaus de), né le 18 décembre 1764 à Bamberg en Bavière, il reçut, dans sa ville natale, une excellente éducation qui, jointe aux dispositions heureuses dont il était naturellement doué, le distingua bientôt de ses condisciples. Il acheva ses études à Gœttingue, et se consacra à la pratique judiciaire au tribunal de l'empire, dont le siége était alors à Wetzlar. Après avoir fait une étude approfondie des codes nombreux qui dirigeaient cette vaste machine, il retourna à Bamberg, y subit un examen public dans toutes les parties de la jurisprudence, et fut reçu, en 1789, professeur, jurisconsulte et assesseur de la faculté de jurisprudence. Il devint, en 1791, conseiller-d'état, et en cette qualité il eut souvent à examiner toutes sortes d'affaires féodales, criminelles, civiles, judiciaires en seconde instance, ainsi que des objets de législation; ce qui lui fit acquérir des connaissances très variées, et une habileté qui le mettait à même de développer, avec la plus grande clarté, les affaires les plus embrouillées. Il mérita la reconnaissance de ses concitoyens, comme membre de la commission d'agriculture, par ses soins autant que par ses conseils. Il eut aussi l'honneur d'être un des membres du sénat d'examen pour tous les candidats destinés aux emplois de l'état, et de réunir, à ses autres occupations scientifiques, l'enseignement du droit public, après la mort du directeur Pfister. Il se trouvait déjà, en 1791, parmi les conseillers qui devaient donner leur avis sur certains articles du code pénal de la principauté de Bamberg, qui avaient été soumis à leur examen. On lui confia aussi, en qualité de conseiller-d'état et de conférence, la défense des droits de Bamberg contre les prétentions de la Prusse : ce qui le fit séjourner, pendant quelque temps, à Nüremberg, où il signa une convention avantageuse avec le délégué de la Prusse. Pour le récompenser de ce service on le nomma, en 1797, consultant de la seconde chambre fiscale. Il surveillait, en qualité de vice-directeur, toutes les affaires financières, forestières, les mines, les bâtiments, les domaines, les douanes, etc. Gönner occupa cet emploi important, précisément dans un temps où les finances de l'état étaient dans une situation déplorable, par l'invasion des Français; mais il y rétablit l'ordre par une administration ferme et éclairée. Malgré ces occupations multipliées, il eut encore assez de temps pour écrire un grand nombre d'articles sur différents sujets, qu'il fit insérer dans plusieurs journaux périodiques; il composa encore plusieurs traités, dont la plupart traitent de matières de jurisprudence. Ce fut ainsi que, dans le court intervalle de dix ans, il se distingua comme professeur, comme homme d'état et comme littérateur. En 1799, sa renommée l'appela à l'université d'Engolstadt, pour y occuper la chaire du droit civil. A peine fut-il dans l'exercice de ces fonctions, qu'une nombreuse jeunesse s'y rendit. Lorsqu'en 1800 il réussit à faire transférer le siége de cette université à Landshut, où l'on réunit les professeurs les plus renommés dans toutes les facultés, il en eut la direction suprême. Sa maison était ouverte à tous les élèves, avec lesquels il s'entretenait familièrement sur les objets de leurs études : il publiait en même temps de nombreux ouvrages de jurisprudence. En 1802, il fixa l'attention des députés de la diète, assemblée à Ratisbonne, sur les véritables intérêts judiciaires de l'état, et acquit par là, au profit des finances de la Bavière, plusieurs millions qui seraient autrement tombés entre les mains de la noblesse. En 1803, on l'envoya à Munich pour examiner les droits des barons, et débrouiller le cahos de l'antique système féodal. Il donna, en 1804, sur le droit politique de l'Allemagne, un ouvrage qui a eu le plus grand succès par l'esprit philosophique qui y règne, et par la manière agréable dont le sujet y a été traité. Le système d'organisation adopté par le ministre Kretschmann pour le duché de Cobourg, ayant attiré les plaintes des seigneurs (*agnats*) du duc et des états auprès du conseil aulique, on chargea Gönner, avec la permission de l'électeur de Bavière, de présenter un rapport détaillé d'après tous les actes existants sur la légitimité des réclamations des sujets du duc de Cobourg et les droits de ce prince. Il se rendit, pour cet objet, deux fois à Cobourg, déjoua les intrigues qui tendaient à faire disgracier le ministre, et développa avec tant de précision et de clarté tous les intérêts de l'administration et la situation des finances et du souverain, par rapport aux états et aux sujets, qu'il n'y eut plus l'ombre de doute ni aucune matière à discussion. Il eut l'honneur d'instruire, en particulier, le prince héréditaire de Bavière sur le droit public de l'Allemagne, et d'être son guide et son conseiller pendant son séjour à l'université de Landshut. Tant de connaissances amassées à si grands frais lui devinrent bientôt en grande partie inutiles par la destruction de l'ancienne constitution de l'empire germanique. A ce chagrin, car c'en était un réel, se joignit la douleur de perdre sa femme, dont quatre enfants réclamaient les tendres soins : ces deux événements l'affectèrent au point qu'il conçut du dégoût pour toutes sortes d'études et d'occupations littéraires. Cependant ces nuages passagers se dissipèrent. Il reprit ses études favorites, examina les rapports de la nouvelle et de l'ancienne jurisprudence, et annonça son réveil par les éclaircissements et les renseignements scientifiques qu'il publia sur la pragmatique des services de l'état du royaume de Bavière. Cet ouvrage d'un profond savoir excita l'intérêt de toutes les nations, et fut favorablement accueilli par tous les savants. Le roi de Bavière, pour lui témoigner sa satisfaction, le nomma chevalier de l'ordre du Mérite du royaume de Bavière. Il s'appliqua à développer les rapports de la jurisprudence allemande avec le code Napoléon, et les exposa dans un ouvrage intitulé : *Archives pour la législation et la réforme des études de jurisprudence*, en 4 volumes; ce qui lui fit abandonner la rédaction d'un autre écrit ayant pour titre : *Archives de Tubingen de critique judiciaire* qui s'élevait à 4 volumes. Son ouvrage des *Archives de législation* eut surtout beaucoup de succès en France, en Autriche, en

Prusse et en Saxe. Le roi de Prusse le chargea de dresser un projet pour la nouvelle organisation des tribunaux dans les provinces saxonnes. Il mérita de plus en plus l'estime du public par son *Supplément à la jurisprudence d'Allemagne* qu'il fit paraître, en 1810, à Nüremberg. Son talent transcendant le fit nommer commissaire de législation, et appeler dans la capitale du royaume. Mais le ministre sentit bientôt la nécessité de fixer près de lui un aussi savant jurisconsulte; c'est pour cette raison que, le 2 décembre 1812, il lui donna la charge de second directeur auprès de la cour royale d'appel du cercle de l'Isar, à Munich. En sa qualité de commissaire de législation, il eut occasion, en 1812, de s'occuper du testament de la baronne de Dachsberg, dont il s'était chargé, ce qu'il fit avec une si grande force de raisonnement et de preuves, que sa validité fut reconnue en première instance. Bientôt après, il publia un écrit intitulé: *Considérations sur la nécessité d'un héritier et de son application aux successions en Allemagne*: ce fut un de ses premiers ouvrages sur la législation. Il était à peine entré dans la carrière judiciaire auprès de la cour royale d'appel, que le roi lui accorda des lettres de la noblesse, le 26 février 1813, avec le droit de la transmettre à son fils. Le code pénal, que le président de Feuerbach avait rédigé pour le royaume de Bavière, exigeant quelques éclaircissements, Gönner se chargea de les ajouter, et après les avoir exposés à une commission du conseil-d'état, il les fit imprimer, en 1814, aux frais de l'état, en 3 vol., sous le titre d'*Observations sur le code pénal*. Il avait composé, dans ce temps, un code de lois pour les procédures judiciaires dans les causes civiles: il le livra à l'impression, en 1815, avec les motifs formant 4 vol. Il publia aussi, peu de temps après, la première partie de ses *Suppléments à la nouvelle législation des états de la confédération germanique*. En récompense de tant de services, il fut nommé, le 9 avril 1815, référendaire de justice privée; le 11 avril 1817, conseiller-d'état en service extraordinaire, et le 12 février 1820, conseiller-d'état en service ordinaire auprès de la section de justice. Pendant ces trois années, à l'exemple de la France, de l'Autriche et de la Prusse, il avait rédigé ses *Annuaires de législation et de droit judiciaire dans la Bavière*, en 3 vol. Gönner occupa la place de commissaire du roi pour tout ce qui concernait la partie législative qui avait rapport au civil et aux matières judiciaires, pendant la première assemblée des chambres, en 1819. Il mit au jour, alors, un commentaire détaillé sur quelques améliorations de l'organisation judiciaire qui fut bien accueilli, et, en 1819, il publia un ouvrage encore d'une plus haute importance sous le titre de *Projet de loi sur le système des hypothèques*, qu'il présenta à l'assemblée des états, et qui était fondé sur les deux principes de la publicité et de la spécialité. Il exposa, en 1821, à la seconde assemblée des états, en sa qualité de commissaire du roi, la loi des hypothèques en rapport avec l'ordre de priorité, pour être mise en délibération. Gönner soutint la discussion de ce projet par des raisonnements si solides, que la loi passa avec peu de modification. Le projet du code pénal était en grande partie l'ouvrage de Gönner, et la première partie, surtout, qui traite des délits, est considérée comme un chef-d'œuvre. L'incertitude des emprunts sur les biens de la noblesse, avait engagé un grand nombre de riches particuliers de la Bavière à placer leurs capitaux chez l'étranger. La hausse artificielle qu'on avait opérée avait été un appât auquel s'étaient laissé prendre un grand nombre d'hommes d'affaires dont elle avait causé la ruine, ce qui détermina Gönner à publier, en 1820, un écrit sous ce titre: *Jeu de l'agiotage* (sock-jobbery), *et de la justice en faveur du malheureux banquier*. Par suite de la considération que lui avaient méritée tant d'ouvrages utiles, plusieurs souverains le décorèrent de leurs ordres. Il reçut, en 1820, la croix de commandeur du grand duc de Hesse-Darmstadt, l'ordre de Sainte-Anne de deuxième classe de l'empereur Alexandre, et, en 1822, l'ordre de la couronne du roi de Wurtemberg.

GORANI (le comte Joseph), né à Milan, d'une famille noble, vers 1740, fit d'excellentes études dans sa ville natale, et professa les principes des philosophes du dix-huitième siècle. Il se fit recevoir membre du *Café*, société qui comptait parmi ses membres des hommes très distingués, tels que Pierre Verri, frère de l'auteur des *Nuits romaines*, Lambertinghi, l'abbé Paul Frisi et Beccaria, et qui correspondait avec le baron d'Holbach, Voltaire, Diderot, D'Alembert, etc. Gorani publia sous le même titre un journal où l'on s'occupait de questions de politique et d'administration. Lorsque la révolution éclata, il en embrassa la cause avec enthousiasme, parla hautement en faveur des droits du peuple, et invoqua l'abolition de toutes les distinctions et les prérogatives héréditaires. Jaloux de porter le nom de citoyen français, il vint à Paris, après avoir été banni de Milan par le corps de la noblesse, qui désapprouvait sa conduite, et obtint en effet le titre qu'il sollicitait par un décret de l'assemblée législative. Gorani quitta Paris en 1794, et se retira à Genève, où il a vécu depuis dans une retraite si profonde que le *Dictionnaire historique de Chaudon et Delandine*, publié en 1804, lui a consacré un article comme étant mort depuis quelques années. On a du comte de Gorani: 1° *Du despotisme*, 1770, 2 vol. in-8°; 2° *Traité de l'impôt*, 1772, in-8°; les *Ephémérides du citoyen* (1772) en ont rendu compte avec éloge; 3° *Plan d'instruction publique*, 2 vol. in-8°; 4° *Éloges philosophiques de Salluste-Antoine Bandini, archidiacre de Sienne, et du docteur Redi, premier médecin du grand-duc de Toscane*; 5° *Lettres* (deux) *d'un citoyen français au duc de Brunswick*, 1792, in-8°; ces lettres, imprimées par l'enthousiasme le plus ardent de la liberté, avaient déjà été insérées dans le *Moniteur*; 6° *Recherches sur la science du gouvernement*, ouvrage traduit de l'italien par Ch. Guilloton-Beaulieu, Paris, 1792, 2 vol. in-8°; 7° *Mémoires secrets et critiques sur les cours d'Italie*, Paris, 1793, 3 vol. in-8°; on trouve dans cet ouvrage des détails curieux sur les cours d'Italie, et particulièrement sur celle de Naples; 8° plusieurs *Mémoires* sur différentes parties des sciences et des arts.

GORDON (lord George), célèbre comme chef de la déplorable émeute populaire qui menaça, en 1780, la ville de Londres d'être le théâtre du massacre général des catholiques et du pillage, naquit, en cette capitale, le 19 décembre 1750. Il servit d'abord dans la marine qu'il quitta pour suivre la carrière parlementaire. Nommé membre de la chambre des communes par le bourg de Ludgehall dans le Wiltshire, il se fit bientôt remarquer par la violence de son caractère et la bizarrerie de sa conduite; mais ce fut à l'occasion du bill proposé par George Saville et adopté par la chambre, que le fougueux Gordon fit éclater son fanatisme. Ce bill révoquait plusieurs lois tyranniques, faites sous le règne de Guillaume, contre les catholiques; ce qui excita un vif mécontentement parmi les protestants; ils commirent d'abord à Edimbourg de grands excès avant-coureurs de ceux de Londres. Plusieurs associations s'étant formées, dans cette capitale, parmi les plus fanatiques des protestants, lord George Gordon se chargea de présenter leurs réclamations au parlement. Il les appuya de tous ses

moyens, ne mit point de bornes aux invectives contre les catholiques, dépeignit les réformés comme décidés à s'armer et à mourir s'il le fallait pour empêcher le bill d'être adopté, et s'emporta au point d accuser les ministres et le roi lui-même de *papisme*, ce qui le fit rappeler à l'ordre. Il fit ensuite paraître un pamphlet virulent qu'il essaya de lire devant la chambre, mais, après en avoir écouté le commencement, tous les membres se retirèrent successivement avant qu'il fût arrivé à la moitié de sa lecture. Furieux du peu de cas qu'on faisait de lui, il résolut d'employer des moyens plus décisifs pour intimider le parlement; dans ce but, il se rendit, le 29 mai 1780, a l'association centrale des protestants, enflamma les esprits par un tableau très animé des dangers qui menaçaient la religion protestante, et proposa une réunion pour le vendredi suivant, 2 juin, dans les champs de Saint-George, afin de se porter de là au parlement, tandis qu'il se chargerait de présenter à la chambre une pétition contre les catholiques. Au jour nommé, plus de cent mille personnes se trouvèrent au rendez-vous, et se dirigèrent en trois corps vers Westminster-Hall qu'ils cernèrent de tous côtés. Gordon présenta à la chambre une pétition qu'il dit revêtue de cent vingt mille signatures de protestants, et exigea qu'elle fût à l'instant même prise en considération, ce qui fut refusé comme étant contraire au réglement; il fut requis plusieurs fois de renvoyer la populace, ce qu'il fit en promettant au rassemblement que la pétition serait prise en consideration le mardi suivant. Là dessus, la foule se dispersa lentement, mais les plus mutins pillèrent trois chapelles catholiques sans que personne osât s'y opposer. Le lendemain, il ne se passa rien d'extraordinaire, mais le dimanche au soir le désordre recommença avec plus de violence, et, aux cris mille fois répétés de *mort au papisme*, on pilla encore plusieurs chapelles catholiques et la maison de lord George Saville. L'association protestante essaya vainement de calmer les esprits, redoutant, avec raison, les effets de l'effervescence d'une populace féroce. Le jour fixé pour l'examen de la pétition arriva, et le désordre fut au comble. La chambre des pairs leva la séance, et celle des communes fut sur le point d'être forcée par la populace; mais plusieurs membres ayant déclaré à Gordon qu'il paierait de sa vie la violation du lieu de l'assemblée, et le général ayant même tiré son épée pour se mettre en devoir d'exécuter cette menace, le fougueux démagogue, saisi de crainte, se hâta de quitter la salle avec quelques députés, et engagea les mutins à se disperser: il avait auparavant été forcé d'arracher de son chapeau sa cocarde bleue qui était le signe de ralliement des factieux. La foule détela les chevaux de la voiture de son chef et le traîna en triomphe dans la ville. L'émeute recommença à sept heures du soir avec plus de violence; des maisons et des chapelles furent de nouveau pillées; on força la grande prison de Newgate, les malfaiteurs s'en échappèrent et se joignirent aux mutins; toutes les autres prisons furent forcées, à l'exception d'une seule dont le geolier montra une grande fermeté. La populace se porta aux plus grands excès; plusieurs maisons de magistrats et de citoyens respectables furent livrées au pillage, et les meubles qu'on en retirait furent jetés dans la rue et brûlés. On passa des maisons aux édifices publics, et on mit le feu à la ville en sept endroits. C'en était fait de Londres si les factieux avaient eu des chefs. Heureusement pour les gens de bien et pour le gouvernement, la populace de Londres, aussi féroce que stupide, ne songea qu'au plaisir de se livrer à tous les excès, semblables aux janissaires qui se réjouissent en voyant brûler plusieurs quartiers de Constantinople. Un tel événement, arrivé à une époque si rapprochée de nous, fait voir combien les classes inférieures de la nation anglaise étaient abruties et combien il eût été aisé à un homme de tête de faire alors une grande révolution dans l'état s'il avait su la préparer. On est également étonné de l'apathie du gouvernement qui ne prit des mesures que le lundi, et encore fallut-il la résolution du roi pour décider les ministres à employer la force armée contre les bandes de furieux qui mettaient la capitale à feu et à sang. Sans doute il faut ménager le peuple tumultueux lorsqu'il menace la tranquillité publique, et un gouvernement libre ne doit employer la force pour dissiper les attroupements qu'en suivant la marche prescrite par les lois, et seulement à la dernière extrémité; mais cette émeute prit, dès le premier jour, un tel caractère de violence, que rien ne peut excuser le ministère d'avoir attendu si long-temps pour y porter le seul remède efficace. Dès le lundi, on publia une proclamation offrant 500 livres sterling de récompense à quiconque livrerait un des principaux chefs de la sédition. Un conseil privé s'assembla le mardi pour délibérer si l'on pouvait requérir la force militaire contre les séditieux, sans qu'il eût été fait lecture préalable de la loi contre les attroupements. Tous les membres opinèrent pour l'affirmative, et le roi ordonna aux ministres qui hésitaient encore d'agir en conséquence. Les troupes eurent bientôt repoussé et mis en fuite la populace; on en fit une horrible boucherie au pont de Black-Friars, et un grand nombre de mutins se précipitèrent dans la Tamise où plusieurs se noyèrent. Cherchant à se sauver du feu de la mousqueterie et des charges de cavalerie, les mutins se sauvaient dans toutes les directions, poussant des hurlements affreux, sans oser opposer la moindre résistance. Quant à lord George Gordon, il disparut dès qu'il vit le danger; jamais homme de son rang et de son éducation ne se montra plus inepte comme chef de factieux. On ne sait encore aujourd'hui s'il faut le regarder comme un insensé ou comme un fanatique, et il semble impossible d'expliquer sa conduite, à moins de le supposer dans un état voisin de l'aliénation mentale, car, avec de si grands moyens, il n'entreprit rien, et on ne peut supposer que son but ait pu être de livrer Londres au pillage. Les dernières années de sa vie feraient croire en effet que son cerveau était dérangé. Mis en jugement le 5 février 1781, il fut acquitté, parceque le juri ne trouva pas de preuves suffisantes de l'intention criminelle et hostile de la part de ce furieux démagogue. Tout le monde applaudit à cette décision qui consacrait un principe salutaire, et même ceux qui, comme le docteur Johnson, avaient la plus grande horreur pour les excès populaires et pour Gordon, applaudirent au jugement. A la suite de ce procès, il resta tranquille; mais, en 1788, il fut traduit pardevant les tribunaux pour un libelle scandaleux dirigé contre la reine de France et l'impératrice de Russie, fut condamné à un emprisonnement à Newgate pendant cinq ans et six mois. Il mourut le 1er novembre 1793. On nous a assuré qu'il s'était fait juif par reconnaissance, disait-il, de ce que c'était dans cette secte qu'il avait trouvé des gens secourables qui lui prêtèrent de l'argent. Il avait en conséquence laissé croître sa barbe. Sous tous les autres rapports, il semblait être devenu raisonnable. Il ne paraît pas qu'il ait jamais été fanatique religieux; ce n'était qu'une mauvaise tête ou plutôt un écervelé qui cependant ne manquait pas de talent, comme il est aisé de s'en convaincre par la lecture d'un grand nombre de pamphlets qu'il publia sur les affaires du temps, et qui sont en général fort bien écrits.

GORDON (Thomas), naquit, en 1788, de

l'illustre et opulente famille de ce nom originaire du Périgord, qui passa en Angleterre avec Guillaume-le-Conquérant, et dont la célébrité se lie à la plus grande partie des traditions historiques de l'Ecosse, ou elle est établie depuis des siècles. M. Gordon entra au service, dès l'âge de dix huit ans, en qualité de porte-enseigne, dans le régiment des dragons appelé les *chevaux gris d'Ecosse*. Il fut bientôt promu au grade de lieutenant d'infanterie; mais, après trois ans de service, le goût très prononcé des voyages lui fit parcourir la Turquie, la Perse et plusieurs autres contrées de l'Orient. En 1812, M. Strafford Canning, alors ministre britannique a Constantinople, chargea M. Gordon d'une mission importante auprès des plénipotentiaires russes au congrès de Bucharest, et celui-ci s'en acquitta de manière à justifier sa confiance. Il reprit à cette époque la carrière des armes, et passa dans l'armée russe en qualité de chef d'escadron attaché a l'état-major. On lui accorda, à la fin de la campagne de 1813, le grade de major dans les levées hanovriennes; mais, ayant eu le malheur de tomber de nuit, avec des dépêches, entre les mains des Danois en Holstein, cet emploi ne lui fut point confirmé. En 1815, M. Gordon retourna dans le Levant, et se maria à Constantinople. Rentré dans ses foyers, en 1817, il y resta jusqu'en 1821, époque de la révolution des Grecs à laquelle son nom est désormais lié de la manière la plus honorable. Il avait pu voir l'état de dégradation auquel un conquérant farouche avait réduit ce peuple infortuné : aussi n'hésita-t-il point à aller partager ses efforts dès qu'il parut vouloir briser ses chaînes. Si l'on considère la brillante position sociale que la naissance et l'immense fortune de M. Gordon lui assuraient dans sa patrie, une telle détermination dut être d'un noble et utile exemple, quoiqu'elle n'ait trouvé que bien tard des imitateurs parmi la classe de ceux qui pouvaient offrir à une cause sacrée plus que des vœux stériles ou un sang obscur. Il n'attendit point que de premiers succès en eussent rendu l'issue moins douteuse, ou que la mode, dont l'empire est si puissant au siècle où nous vivons, lui fit une loi de sacrifices dont le mérite est surtout dans la spontanéité; il porta lui-même aux Grecs son offrande, qui consistait en un navire chargé d'armes et de munitions. C'était la première preuve d'intérêt qu'ils recevaient de l'Europe : aussi accueillirent-ils avec distinction, et comme un messager d'heureux augure, ce noble fils de la Grande-Bretagne. Ypsilanti, qu'ils avaient placé à leur tête, assiégeait alors Tripolitza; il choisit M. Gordon pour son chef d'état-major, et ses conseils lui furent utiles en plus d'une circonstance. Il partagea tous les dangers, toutes les privations de ses nouveaux frères d'armes jusqu'après la chute de la capitale de la Morée. On sait que les plus cruelles représailles signalèrent cet important événement. Le zele de M. Gordon n'en fut point refroidi; mais sa sensibilité avait été froissée par le spectacle de ces actes d'une inutile férocité; et le besoin de quitter pendant quelque temps les lieux qui en avaient été le théâtre, coïncidant avec des affaires qui le rappelaient dans sa patrie, il partit pour l'Écosse. Son absence fut vivement sentie; toutefois elle ne fut pas sans utilité pour les Grecs. Ses démarches acquirent un grand nombre d'amis puissants à la cause pour laquelle il avait combattu. En 1826, M. Gordon retourna en Grèce. Le colonel Fabvier venait alors d'évacuer l'île de Négrepont après avoir été battu sous Karisto, et les symptômes d'une malveillance coupable commençaient a se déclarer contre lui. On offrit à M. Gordon le commandement en chef des troupes régulières de la Grèce; mais il repoussa avec indignation une faveur qu'il regardait comme une insulte a son caractère, non moins qu'au brave officier dont on reconnaissait ainsi les services. Bien plus, il lui offrit les siens avec l'empressement le plus louable, et le mit à même de pourvoir pendant quelque temps à l'entretien de ses soldats. Enfin lorsque Fabvier, renfermé dans l'Acropolis d'Athènes, sans communication à l'extérieur, semblait pour ainsi dire abandonné du monde, M. Gordon, qui de tout temps fut étranger aux intrigues que la voix publique accusa plusieurs de ses compatriotes de diriger contre lui, M. Gordon, disons-nous, rassembla a Salamine un corps de troupes pour faire une diversion en sa faveur. Il débarqua a Phalère, y établit un retranchement gardé par 18 pièces de canon, et s'y maintint pendant plusieurs mois malgré tous les efforts de l'ennemi, qui ne put même empêcher la garnison albanaise du monastère de Saint-Spiridion de mettre bas les armes. M. Gordon est rentré dans ses foyers depuis qu'un accord de trois grandes puissances a garanti l'existence de la Grèce; mais les habitants de cette contrée, où son nom est devenu populaire, n'oublieront de long temps ses généreux efforts, ses sacrifices en faveur de leur liberté, non plus que les périls auxquels il s'est exposé pour elle. Antérieurement à cette période célèbre de l'histoire moderne, et pendant le cours de ses voyages, M. Gordon s'était livré avec succès à l'étude du langage et de la littérature des peuples qu'il avait visités. On lui doit la traduction d'un manuscrit turc assez curieux *sur la Tactique*, attribué au sultan actuel, et qui se trouve imprimé à la suite de la *Description de la Valachie*, par Wilkinson. Enfin il a été reçu membre associé de la société royale de Londres et de celle des antiquaires d'Ecosse.

GORECKI (Antoine), poëte polonais distingué, consacra ses talents a célébrer l'indépendance de sa patrie. Après la formation du duché de Varsovie, il prit du service, se distingua particulièrement dans la campagne de 1812 contre les Moscovites, et obtint la croix d'or de la légion d'honneur. A l'organisation de la nouvelle armée polonaise, sous les ordres du grand-duc et césarévitsch Constantin, il rentra dans la vie civile, et se fixa a Wilna, capitale de la Lithuanie, sa patrie. Il écrivit alors des pièces qui furent successivement imprimées dans les journaux littéraires et politiques tant de Wilna que de Varsovie, de 1815 à 1819. En 1816, il fit pour sa santé le voyage d'Italie. A son retour, il fit paraître une ode très remarquable qu'il avait composée à Rome. Ses fables portent l'empreinte d'une facilité et d'une naïveté très remarquables. Il est aussi auteur d'un poëme en quatre chants, qui n'a pas encore été imprimé, intitulé : *La Mort de Fiszer, général polonais.*

GOROUCHKIN (N.), jurisconsulte russe, naquit en 1747, et acquit seul la connaissance de la législation. Il professa le droit pratique russe à l'université de Moscou pendant vingt-cinq ans. Il est mort en cette ville dans le cours de 1821. On lui doit : 1° *Manuel de la législation russe*, Moscou, 1811, 4 vol.; 2° *Description des actes judiciaires*, ou *Moyen facile d'acquérir les notions nécessaires sur l'exercice des devoirs dans les actes judiciaires*, Moscou, 1812, 3 vol. in-4°.

GORRES (Jean-Joseph), né le 25 janvier 1776 à Coblentz, reçut sa première éducation au gymnase académique de cette ville, et s'appliqua de préférence à l'histoire, à la géographie et a la physique. Son esprit satirique se développa de très bonne heure, et il le dirigea aussi souvent contre ses maîtres que contre ses condisciples. Lorsque les victoires des armées françaises eurent introduit un nouveau système de gouvernement dans plusieurs états d'Allemagne, Görres adopta les principes de

cette époque (1796), et mêla sa voix à celle des partisans de la bonne cause, comme on s'exprimait alors. Son éloquence lui attira bientôt une grande réputation ; mais il ne voulut accepter aucun emploi ; il s'était élevé, par la pensée, au-dessus des affections humaines, et, de cette élévation idéale, il contemplait tout ce qui se passait, pour faire la critique du mal partout où il pouvait le découvrir. Il rédigeait alors un journal intitulé : *La Feuille rouge*, entièrement consacré à cet objet. Sa manière libre de s'exprimer, le courage qu'il montrait contre tous les oppresseurs, son impartialité, son désintéressement, lui méritèrent une grande importance. Sa plume mordante ne pouvait manquer de lui susciter des ennemis. Parmi ceux-ci se trouva l'électeur de Hesse, qui crut remarquer dans ses écrits un passage qui le concernait. Sur sa plainte, le directoire de France donna ordre au commissaire-gouverneur des provinces du Rhin de faire supprimer ce journal s'il contenait des choses répréhensibles, ce qui eut lieu, en effet, quelque temps après ; mais le journal changea de titre, et survécut ainsi à cette proscription jusqu'à ce qu'enfin l'auteur l'abandonnât de sa propre volonté. En 1799, le général Leval s'étant permis, de sa propre autorité, de destituer les membres de la nouvelle administration municipale, Görres, à la tête de son parti, fit, sur cet acte illégal, des remontrances qui restèrent sans effet. On résolut alors de porter plainte devant Lakanal, commissaire du gouvernement à Mayence ; on chargea Görres et trois de ses amis de cette mission. Le général, qui en eut connaissance, posta à quelque distance de la ville une garde qui eut ordre de les arrêter en route ; en sorte que Görres fut contraint de subir une arrestation de vingt jours sans pouvoir faire entendre ses réclamations. Pour mettre fin à ces sortes de vexations, les patriotes de la rive gauche du Rhin se décidèrent à envoyer une députation à Paris pour demander la réunion de leur pays à la France. Gorres, choisi unanimement pour porter ce vœu, partit au commencement de novembre 1799, avec deux de ses amis ; mais il ne reçut pas du nouveau gouvernement que Bonaparte venait d'instituer l'accueil qu'il en attendait, et il ne tarda pas à s'apercevoir que ce qu'il appelait la bonne cause se trouvait dans de mauvaises mains. Persuadé que le moment opportun n'était pas arrivé, il se hâta de retourner dans sa patrie, et renonça dès lors à la politique pour se livrer à l'instruction. Il obtint une place de professeur d'histoire naturelle et de physique à l'école secondaire, et se consacra entièrement à l'étude des sciences. Il s'appliqua aussi à l'étude de la pharmacopée, de l'anatomie et de la physiologie ; mais comme il se borna à la théorie, sans pouvoir s'éclairer par la pratique, il ne put y obtenir aucun succès. C'est à cette époque qu'il fit paraître, pour la première fois, sa traduction des *Tables synoptiques de la chimie de Fourcroy* ; il publia ensuite, en 1802, ses *Aphorismes sur l'organologie*, et son ouvrage *sur la croyance et le savoir*. Mais ne trouvant pas ses écoliers disposés à goûter sa doctrine, il demanda un congé d'un an, et se rendit, en 1806, à Heidelberg où il donna des leçons particulières. S'étant lié avec Brentano et Arnim, il publia, conjointement avec eux, la *Gazette des Ermites*, dont le style mystique et la nouvelle nomenclature empêchèrent le succès. Il publia, en 1807, les *Anciens livres populaires allemands*, et, après deux ans de séjour, il retourna dans sa ville natale pour y reprendre ses fonctions à l'école secondaire. Son étude favorite était la philosophie naturelle ; il avait étudié avec succès le persan ; il donna, en 1810, l'*Histoire de la mythologie des peuples d'Orient*, en 2 volumes, et, en 1820, l'*Histoire des héros de la Perse*, *extraite du Schah Nameh de Firdusi*, aussi en 2 vol. Lorsque la fortune eut mis un terme à la domination de Napoléon, il entreprit, en 1814, la rédaction du *Mercure du Rhin*, dont le mérite fut bientôt reconnu dans toute l'Allemagne, et qui eut la plus grande influence sur l'opinion publique. Après la campagne de 1815, ayant observé un esprit rétroactif à Berlin, il fit paraître un grand article intitulé : *Réaction à Berlin* ; il en développait l'origine et les progrès, ce qui amena la suppression de la publication du *Mercure* au commencement de 1816. Görres vécut ensuite dans la plus grande retraite ; il se rendit avec sa famille à Heidelberg, et revint, en 1817, à Coblentz, où il fonda un comité de secours pour le soulagement des pauvres. Lors du séjour du chancelier d'état à Coblentz, Görres profita de cette occasion pour aller, à la tête d'une députation de dix-huit bourgeois de toutes les professions, présenter, comme orateur, dans l'audience du 12 janvier 1818, la fameuse adresse de Coblentz et du pays qui fut remise au roi. Le ministre parut accueillir favorablement cette supplique ; mais il n'en fut pas de même du roi, qui, par un ordre du cabinet, fit connaître son mécontentement, et Görres tomba en disgrace. A l'époque des intrigues révolutionnaires, qui se tramèrent en Allemagne, en 1819, et qui amenèrent la mort de Kotzebue, Gorres, ne voulant pas être spectateur indifférent, composa la même année une brochure ayant pour titre : *L'Allemagne et la révolution*, traduit en français par C.-A. Scheffer, Paris, 1819, in-8°. Cet ouvrage lui attira une nouvelle persécution, et l'on assure que, d'après un ordre exprès du roi, il devait être arrêté et conduit à Spandau. On envoya à Francfort, où Görres se trouvait accidentellement, un général et un conseiller pour s'emparer de sa personne, avec la participation de l'ambassadeur prussien ; Görres, averti à temps, se réfugia sur le territoire français. Ce fut en vain que le conseil municipal de Coblentz sollicita son retour et demanda qu'on lui donnât des juges, on fut sourd à ses réclamations.

GORSAS (Antoine-Joseph), journaliste et membre de la convention nationale, né à Limoges, en 1745, embrassa la carrière de l'enseignement, prit la direction d'un pensionnat à Versailles, et fut enfermé à Bicêtre, en 1788, sous le poids du soupçon d'avoir corrompu les mœurs de ses élèves. Les rigueurs dont il fut l'objet en cette circonstance l'irritèrent vivement contre le gouvernement, et contribuèrent sans doute à l'exaltation libérale qu'il manifesta dès les premiers jours de la révolution. D'abord rédacteur du *Courrier de Versailles*, il s'attacha, dans cette feuille, à dévoiler les intrigues et les imprudences de la cour, et vint, le 4 octobre 1789, lire au Palais-Royal un article qu'il avait inséré dans le numéro de ce jour, et qui était dirigé contre la famille royale et les gardes-du-corps, qu'il dénonçait comme ayant foulé aux pieds la cocarde nationale, dans leur fameux repas de la veille. Le bruit de cette profanation s'étant aussitôt répandu d'un bout à l'autre de la capitale, et la population parisienne, soulevée d'indignation, se disposant tumultueusement à en tirer vengeance, Gorsas fut l'un des meneurs de l'insurrection, et conduisit à Versailles l'une des colonnes qui assiégèrent le château, vainquirent et massacrèrent les gardes-du-corps, et forcèrent Louis XVI de venir résider à Paris. Il se fixa lui-même alors dans cette capitale, pour suivre et observer de près les mouvements et les machinations politiques dont la divulgation faisait l'objet de son journal, qu'il intitula depuis *Courrier des départements*, et dans lequel il continua d'attaquer violemment les ennemis de la

révolution. En 1790, il fut l'un des signataires de la pétition que trois cents littérateurs adressèrent à l'assemblée constituante pour demander la translation des cendres de Rousseau au Panthéon. Au 20 juin 1792, il fut l'un des orateurs les plus véhéments qui entraînèrent la multitude dans le palais des Tuileries, et au 10 août, il fit partie du comité insurrectionnel qui prépara et dirigea les mouvements décisifs de cette journée contre le trône constitutionnel, déjà abandonné de fait par Louis XVI, qui cherchait moins à conserver ses nouvelles prérogatives légales qu'à reconquérir son ancien pouvoir. Cette participation à la chute de la royauté et au triomphe des républicains recommande Gorsas aux électeurs de Seine-et-Oise qui le nommèrent député à la convention nationale. Il y débuta en démagogue effréné, se rangea parmi les jacobins les plus ardents, et bientôt s'éloigna de la Montagne pour se rapprocher de la Gironde. Ainsi, dans le procès du roi, il vota hardiment pour l'appel au peuple, en dépit des menaces adressées tous les jours aux représentants que l'on croyait favorables à cette opinion. « Attendu, dit-il, que la royauté et les « rois, les factieux et les factions ne seront vérita- « blement et légalement balayés du territoire de la « république que lorsque le peuple aura prononcé « qu'il ne veut ni rois, ni royauté, ni factions, ni « factieux, ni aucune espèce de tyrannie; attendu « que je regarde comme une injure faite au peuple « l'idée seule que cet appel peut exciter une guerre « civile; attendu que cet appel est au contraire une « justice et un hommage rendus à sa souveraineté, « que je reconnais, moi, bien plus que ceux « qui l'ont sans cesse à la bouche; attendu enfin « qu'il y a du courage, au milieu des dangers de « l'anarchie, de prononcer un vœu qui contrarie et « peut atterrer les anarchistes, je dis et je dois dire, « en attendant que je l'imprime, oui. » Gorsas vota ensuite pour la détention pendant la guerre, et pour le bannissement à la paix, sous peine de mort. Par une contradiction difficile à expliquer, il rejeta le sursis. Dans le courant du mois de février, il attaqua, dans son journal, Marat, la commune et la Montagne. Ses sorties violentes contre les dominateurs du jour l'exposèrent à la fureur de la même populace qu'il avait dirigée au 6 octobre, au 20 juin et au 10 août contre la cour. Le 8 mars 1793, une multitude exaspérée se porta à son domicile, et brisa ses presses, tandis que la convention décrétait que les députés journalistes seraient tenus d'opter entre leurs fonctions législatives et la rédaction des feuilles publiques. Malgré cette dernière résolution, Gorsas et Brissot d'un côté, Marat et Camille Desmoulins de l'autre, continuèrent d'écrire dans les journaux et de siéger parmi les représentants de la nation. Mais les événements du 31 mai survinrent, et Gorsas fut compris dans la proscription qui atteignit la Gironde. Il se réfugia dans le Calvados avec quelques uns de ses amis, et y souffla vainement avec eux le feu de la guerre civile. L'insurrection fédéraliste fut étouffée à sa naissance, et ses promoteurs mis hors la loi. Gorsas osa néanmoins revenir à Paris, après la dispersion de l'armée du général Wimfen; il eut même l'imprudence de se montrer, en plein jour, au Palais-Royal, dans un cabinet littéraire, tenu par Brigitte Mathé, son ancienne maîtresse. Arrêté incontinent, et traduit au tribunal révolutionnaire, qui se contenta de faire constater son identité, il fut exécuté le même jour, 7 octobre 1793, et fit preuve en mourant du plus grand courage. Il avait publié un écrit satirique intitulé : *L'âne promeneur, ou Crité promené par son âne.*

GOSSE (Etienne), littérateur, fabuliste et auteur dramatique distingué, né à Bordeaux en 1773. Après avoir fait de bonnes études, il était secrétaire de l'arsenal de Nantes, au commencement de la révolution, lorsqu'il s'enrôla dans un bataillon de volontaires bretons qui vint à Paris, en 1792, et dans lequel il fut fait officier. Ce fut pendant son séjour dans la capitale qu'il donna au théâtre du Marais, en 1793, *La mort de Simonneau*, maire d'Étampes, comédie en vers. M. Gosse fut envoyé peu de temps après pour faire la guerre dans la Vendée où il resta jusqu'en 1796. Il quitta alors le service militaire et revint à Paris où il se livra entièrement à son goût pour la littérature et le théâtre. Nommé, vers 1801, inspecteur des remontes, il fut quelques années après receveur de la loterie à Toulon. Il perdit sa place en 1815, et vint à cette époque se fixer à Paris. Attaché d'abord à la rédaction du *Miroir*, M. Gosse est aujourd'hui un des copropriétaires-rédacteurs de la *Pandore*. Ses pièces représentées sont : au théâtre Montansier-Variétés : 1° *L'Epreuve par ressemblance*, comédie en un acte, en vers, 1798, in-8°; 2° (avec Bernard Valville) *L'Epicier bel-esprit*, comédie en un acte, en prose, 1799; cette pièce n'ayant pas réussi, M. Gosse se consola de sa chute et de quelques épigrammes par une jolie *Epître aux garçons épiciers*; 3° (avec MM. Etienne et Morel) *Quel est le plus ridicule*, ou *la Gravure en action*, folie-vaudeville, 1801, in-8°; 4° (avec M. Etienne) *Pont-de-Veyle*, ou *le Bonnet du docteur*, 1802, in-8°. Au théâtre des Troubadours : 5° (avec Bernard Valville, Morel et M. Etienne) *Pygmalion à Saint-Maur*, comédie-vaudeville, 1799. Au théâtre Molière : 6° *Le nouveau débarqué*, comédie-vaudeville, 1800, in-8°; 7° *Le maréchal de Saxe.* Au théâtre Feydeau : 8° *L'auteur dans son ménage*, opéra-comique en un acte, 1799, in-8°; 9° *Dorphinte, ou le Bienfaisant par intérêt*, comédie en trois actes, en vers, 1799; cette pièce eut peu de succès, ainsi que les deux suivantes, et fit reprocher à l'auteur de travailler avec trop de précipitation; 10° *L'Esclave par amour*, opéra-comique, 1800, in-8°; 11° *Le Roman*, opéra-comique en un acte, 1800. Ces échecs dégoûtèrent probablement M. Gosse, qui cessa pendant plusieurs années de travailler pour le théâtre. Il publia : 12° *Les Amants vendéens*, 1800, 4 volumes in-12, roman historique où l'auteur a peint avec énergie et vérité les mœurs locales et des événements intéressants; 13° *Gasparin, ou le Héros provençal*, roman éroti-comique, 1800, 2 vol. in-8°; 14° *Exposition des principes de l'université relativement à l'éducation*, 180 , in-8°. Rentré dans la carrière dramatique, M. Gosse a donné à l'Odéon : 15° *Auguste, ou l'Enfant abandonné*, drame en trois actes, en prose, 1812; 16° *Le Nouveau Mentor*, comédie en trois actes, en vers, 1813. Ces deux pièces n'ont point eu de succès. Au Théâtre-Français : 17° *Le Médisant*, comédie en trois actes, en vers, 1816, in-8°. C'est le meilleur ouvrage dramatique de l'auteur. On y remarque un caractère principal bien tracé, des situations comiques amenées et développées avec art, et beaucoup de vers piquants et proverbiaux. 18° *Le susceptible par honneur*, comédie en trois actes, en vers, 1818; cette pièce aurait réussi si elle eût été représentée sous son véritable titre : *La crainte de l'opinion.* Au théâtre de la rue du Bac : 19° *Les femmes politiques*, comédie en vers, jouée et imprimée en trois actes, et remise en un acte, 1819. Au théâtre-Français : 20° *Le Flatteur*, comédie en cinq actes, en vers, 1820. Les mutilations que la censure avait faites à cette pièce nuisirent à son succès. 21° *Marino Faliero*, drame historique en cinq actes, en vers, 1821. L'autorité arrêta, dit-on, les représentations de cette pièce qui n'avait pas réussi. Au théâtre du Vaudeville : 22° (avec M. Dauphin) *La Fiancée perdue*, 1820.

A la Gaieté : 23° *Manon Lescaut et le Chevalier Des Grieux*, mélodrame en trois actes, 1819 ; 24° *Fables*, 1818, in-12 : elles sont au nombre de cent, et roulent presque toutes sur des sujets politiques ; mais ce n'est pas à cette seule circonstance qu'elles ont dû leur succès ; elles sont en général charmantes et remplies d'esprit. La meilleure est celle qui a pour titre : *Le chien du ministre et le chat du ministère*. 25° *Proverbes dramatiques*, 1819, 2 vol. in-8°. Ce recueil a été bien accueilli du public. 26° *La petite musicienne*, roman, 1819, 3 vol. in-12 ; 27° *Notice sur la vie de Geoffroy*, en tête d'un recueil de ses articles ; 28° *Les jésuites*, ou *les Autres tartuffes*, comédie en 5 actes et en vers, non représentée, 1827, in-8° ; 29° *Histoire des bêtes parlantes depuis 89 jusqu'à 124, par un chien de berger*, ouvrage satirique en vers, divisé en 12 livraisons, in-8°, fig., les trois premières ont paru depuis janvier 1828, sous ce titre : *la Révolution ; les Animaux en république ; le Règne des cinq bêtes*, où le dernier ministère est fort plaisamment tourné en ridicule. Les quatre dernières livraisons de cet ouvrage piquant seront consacrées à une nouvelle imitation du poëme de *Animali parlanti* de Casti, et d'une partie de ses nouvelles et de ses apologues qui n'ont pas encore été traduits. M. Gosse a composé aussi quatre autres pièces de théâtre qui ont été défendues par la censure : *Mademoiselle de Tournon*, ou *l'Ancien droit d'aînesse*, comédie en 3 actes ; *l'Ecole des jeunes gens*, comédie en 5 actes, en vers, contre partie de *l'Ecole des vieillards* de M. Casimir Delavigne ; *Zadig*, pièce destinée au théâtre de la Porte Saint-Martin ; *Jane Shore* (avec M. Bert). M. Gosse est membre de la société philotechnique.

GOSSEC (François-Joseph), doyen de l'Institut de France, des musiciens et des compositeurs vivants, est né à Vergnies, village du Hainaut, le 17 janvier 1733. Dès l'âge de sept ans, il fut envoyé à Anvers pour y apprendre la musique, et resta huit ans enfant de chœur à la cathédrale de cette ville. Depuis il s'est formé lui-même, et tout en regrettant, comme Haydn, de n'avoir pas visité les écoles de l'Italie, il a perfectionné son talent par l'étude des partitions des grands maîtres. Il vint à Paris, en 1751, et à l'âge de vingt-trois ans, il fut choisi pour conduire l'orchestre du fameux financier La Pouplinière, sous les yeux du célèbre Rameau, et par attachement pour son patron, il refusa de diriger la musique du prince de Conti. Après la mort de La Pouplinière, en 1762, M. Gossec dirigea pendant huit ans la musique du prince de Condé, et composa plusieurs opéras pour les spectacles de Chantilly. En 1770, il fonda le concert des amateurs qui dura jusqu'au 28 janvier 1781, et où le fameux mulâtre Saint-Georges tenait le premier violon ; M. Gossec ne le dirigea que quatre ans. En 1773, il prit, avec Gaviniès et Leduc, l'entreprise du concert-spirituel qu'ils retirèrent de sa léthargie, et ils en eurent le bail pendant trois ans. En 1775, M. Gossec fut maître de musique de l'Opéra et de l'école de chant jusqu'en mai 1780. Nommé adjoint au directeur de l'Académie royale de Musique, jusqu'à la clôture de 1782, il obtint alors une pension de 2000 francs, et fit partie du comité de l'Opéra jusqu'en avril 1784. Cette même année, une école de chant et de déclamation ayant été établie sous le ministère du baron de Breteuil, Gossec en fut nommé directeur-général, et, en 1788, il y fut en même temps professeur de composition jusqu'à la suppression de l'école, en 1791. Il était depuis la révolution maître de musique de la garde nationale de Paris, et il fit exécuter dans les fêtes publiques, notamment pour l'apothéose de Voltaire, pour celle de Jean-Jacques Rousseau, pour la pompe funèbre de Mirabeau, pour celle des ministres français assassinés à Rastadt, un grand nombre d'hymnes à l'*Etre Suprême*, à la *Victoire*, etc. ; de marches religieuses, et de symphonies pour instruments à vent. Dans ce genre il peut servir de modèle, et aucun compositeur ne l'a égalé ; son chant est noble, pur, onctueux, et parfaitement adapté au sujet. M. Gossec devint chef de l'institut national de musique, créé par décret de la convention en novembre 1793, et lorsque cet établissement prit le titre de Conservatoire de musique, en août 1795, il fut nommé un des cinq inspecteurs de l'enseignement, et maintenu lorsque le nombre en fut réduit à trois quelques années après : il a conservé cette place et celle de professeur de composition jusqu'à sa retraite en 1815. Membre de la classe des beaux-arts à l'Institut de France dès sa création, en 1795, il fait partie de l'académie des beaux-arts depuis 1816. Il a été membre du juri de lecture de l'Opéra de 1799 à 1804, sauf quelques interruptions, et en mai 1809, il a été nommé membre du juri d'examen de la musique des ouvrages présentés à ce théâtre, en remplacement de Grétry démissionnaire. M. Gossec est membre de la légion d'honneur depuis 1804. Parvenu à sa quatre-vingt-seizième année (mai 1828), ce vieillard vénérable jouit encore de toutes ses facultés. Avant de résider à Passy, où il s'est fixé depuis quelques années, il fréquentait l'Opéra-Comique. Il s'y rendait un jour, en 1821, lorsqu'il tomba en faiblesse et s'évanouit ; les soins qu'on lui prodigua lui ayant fait reprendre ses sens, on lui demanda où il voulait être conduit : à l'Opéra-Comique répondit-il. Ce n'est point à une vie active, à de fréquents voyages que Gossec doit son étonnante longévité ; car depuis 77 ans, il n'a pas quitté Paris ou sa banlieue ; il la doit à l'aisance que lui a constamment procurée une suite non interrompue d'emplois lucratifs ; il la doit surtout à la régularité de ses mœurs, à ses passions douces, et à l'inaltérable égalité de son caractère. Quoique froid en apparence, il est très obligeant, et l'auteur de cet article (M. Audiffret), se plaît à reconnaître les importants services qu'il en a reçus en 1794. Gossec était un très petit homme, d'une jolie figure et d'une carnation superbe ; aujourd'hui sa tête tombe sur sa poitrine. Ses compositions dramatiques sont, à l'ancienne comédie italienne : en 1766, *Le faux lord*, opéra-comique, différent de celui que Piccini donna en 1783 ; — *Les pêcheurs*, opéra-comique ; — en 1767, *Le double déguisement*, opéra-comique ; — *Toinon et Toinette*, id. A l'Académie royale de Musique : *Sabinus*, opéra en trois actes, 1773 ; — en 1775, *Alexis et Daphné* ; — *Philémon et Baucis* ; — en 1778, *La fête de village* ; — *Thésée*, 1782 ; — *Rosine*, 1788 ; — les accompagnements et les récitatifs de l'*Offrande à la liberté*, 1792 ; *Le camp de Grandpré*, ou *le Triomphe de la république*, 1793, — *Le serment républicain*, 1795. Il a fait aussi la musique du rôle d'Hercule ajouté à la septième représentation de l'*Alceste* de Gluck ; la musique du ballet du quatrième acte dans *Iphigénie en Tauride*, et plusieurs morceaux de celle du ballet de *Mirza*, du *Premier navigateur*, une chaconne dans *Chimène*, la musique des chœurs d'*Athalie*, exécutés au Théâtre-Français. Ses opéras non représentés sont : *Nitocris* ; *Gustave-Vasa* ; etc. La musique de l'oratorio de Saül est en grand partie tirée de ses œuvres, entre autres le fameux *O salutaris hostia*, qui produisit cependant moins d'effet sous des paroles françaises, qu'il n'en avait eu en latin dans les églises et au concert spirituel. On sait que ce beau trio fut improvisé, en 1780, pour une fête patronale de village, et chanté sans accompagnements par Chéron, Laïs et Rousseau. M. Gossec a publié un grand nombre de motets et de messes, de sympho-

sies, quatuor, trio et duo pour le violon, seul instrument dont il se serve pour composer. On a encore de lui des oratorio, tels que celui de *La nativité*. Il a eu part à deux ouvrages publiés par le Conservatoire : *Principes élémentaires de musique*, etc., 1800, et *Méthode de chant du Conservatoire*, 1804. Parmi les bons élèves qu'il a formés, on peut citer M. Catel et M. Gasse.

GOSSELIN (Charles-Robert), naquit de parents agriculteurs, à la Folie, près de Caen, département du Calvados. Il eut pour maître l'abbé D'Etemare, dont il adopta les principes religieux et en partie les idées sur l'interprétation de l'Ecriture-Sainte. Après s'être occupé avec succès de l'éducation de la jeunesse, il se retira à Maurecourt, département de Seine-et-Oise, sur une propriété qu'il avait acquise du fruit de ses économies, et s'y délassait dans le sein de la religion, des lettres et de l'agriculture. Il a composé sur *Hésiode* un travail où il prétend combattre Dupuis. Selon Gosselin, les vérités et les faits de l'histoire sacrée sont défigurés par les traditions du paganisme, et ces mêmes traditions militent en faveur des livres saints. Gosselin est décédé à Maurecourt, âgé de quatre-vingts ans, le 26 septembre 1820. Quoique très attaché à la religion, il avait les idées les plus saines sur la liberté politique. On a de lui : 1° *Plan d'éducation en réponse aux académies de Marseille et de Châlons*, Amsterdam, 1785, in-8°; 2° *Réflexions d'un citoyen adressées aux notables, sur la question proposé par un grand roi* (Frédéric II) : En quoi consiste le bonheur des peuples, et d'où vient la misère, et des moyens d'y remédier? Paris, 1787, in-8°; 3° *L'antiquité dévoilée au moyen de la Genèse*; 4e édition, augmentée de la *Chronologie de la Genèse et de la théogonie d'Hésiode, expliquée par la Genese*, accompagnée de deux gravures représentant les hémispheres célestes, austral et boréal, Paris, 1817, in-8° : la premiere édition est de 1808; 4° un ouvrage sur l'*Education*, Amsterdam, 1787 : on n'en a pas le titre exact. Il a laissé manuscrits : 5° *Réflexions critiques sur les œuvres de J.-J. Rousseau*; 6° *Conférence entre un conventionnel et un catholiphile, en 1794*; 7° *Lettre à un ami touchant le règne intermédiaire du Messie*; 8° *Traduction du livre de Job*; 9° *Traduction du cantique des cantiques de Salomon, précédée du psaume 44*; 10° *Traduction de l'Ecclésiaste, d'après la Vulgate corrigée sur le texte*; 11° *Recueil de lettres à un ami, contenant une explication abrégée de l'Apocalypse et une réfutation du système des nouveaux millénaires*; 12° *Projet adressé à l'empereur de Russie*, en 1818, *touchant la réunion de l'église grecque à l'église latine*; 13° *Mémoire sur le magnétisme animal*. Gosselin avait composé sur le *Mariage* un écrit que des gens estimables l'ont engagé à supprimer, et il a suivi leur conseil.

GOSSELLIN (Pascal-François-Joseph), le plus savant géographe de l'Europe, naquit à Lille le 6 décembre 1751. Il parcourut, en 1772, 1773, 1774 et 1780, la France, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et les Pays-Bas, fit pendant ces voyages des recherches relatives à la géographie ancienne, et vérifia différentes positions indiquées par les itinéraires romains. En 1777, il composa sur la Chersonèse d'or et les Sines de Ptolémée, une dissertation qu'il a depuis refondue dans sa *Géographie des Grecs*. En 1784, il fut député par sa province au conseil royal du commerce, et, en 1789, il le fut encore extraordinairement auprès de l'assemblée nationale. Il publia, dans le même temps, un mémoire sur la question proposée par l'académie des belles-lettres, dont l'objet était de comparer ensemble Strabon et Ptolémée, et de marquer l'état où ils avaient trouvé et porté les connaissances géographiques. Ce mémoire, dans lequel M. Gossellin trouva l'occasion de développer des idées nouvelles, lui ouvrit les portes de l'académie. En 1791, le roi le nomma membre de l'administration du commerce de France, qui fut supprimée en 1792. Le comité de salut public lui conféra, en 1794, une place importante au département de la guerre. En 1799, il remplaça Barthélemi Courçay comme conservateur du cabinet des médailles, pierres gravées et antiques. En 1801, le gouvernement le nomma l'un des traducteurs de Strabon, pour les notes géographiques. En 1816, il fut adjoint à la rédaction du *Journal des Savants*. Lors de la seconde occupation de Paris, il fit preuve de dévouement et de patriotisme en défendant les objets d'arts confiés à ses soins. Il a publié : 1° (avec de Tersan), *Catalogue des médailles antiques et modernes, en or et en argent, du cabinet de M. d'Ennery*, 1788, in-4°; 2° *Géographie des Grecs analysée, ou les systèmes d'Eratosthènes, de Strabon et de Ptolémée, comparés entre eux et avec nos connaissances modernes*, ouvrage couronné par l'académie, Paris, 1790, grand in-4°, avec 10 cartes; 3° *Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens*, 1er et 2e vol., 1798; 3e et 4e vol., 1813, in-4°. M. Gossellin est encore auteur d'un grand nombre de mémoires dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, et dans ceux de la classe d'histoire, dans la traduction française de la *Géographie de Strabon*, dans les *Recherches sur les Scythes et les Goths*, de Pinkerton, etc. M. Gossellin est chevalier de la légion d'honneur depuis 1804, et officier de cette légion depuis 1816. Il est membre de l'Institut depuis sa formation.

GOUAN (Antoine), botaniste, naquit à Montpellier le 18 novembre 1733. Son père, qui était conseiller à la cour des aides, l'envoya, dès l'âge de onze ans, chez les jésuites, au collége de Toulouse, où il eut l'abbé Raynal pour préfet d'études. Retourné dans sa patrie, Gouan suivit les cours de médecine, s'attacha spécialement à l'histoire naturelle, et prit le bonnet de docteur le 25 août 1752. Sauvages, qui professait la botanique à Montpellier, affectionna singulièrement Gouan, et le mit de bonne heure en relation avec Linnée, qui l'appela depuis son correspondant le plus chéri, et lui écrivit quarante lettres, en latin, roulant toutes exclusivement sur la botanique. Gouan, jusqu'à son dernier moment, a été sensible à ce souvenir. Linnée ayant songé à faire élever des vers à soie en Suède, s'adressa à Gouan, dans les premiers temps de leur liaison, pour avoir sur cet objet les renseignements dont il avait besoin. Celui-ci, qui lui avait déjà fait parvenir un grand nombre de plantes et d'insectes, s'empressa de le satisfaire encore sur ce point, en lui envoyant une description du ver à soie qui enchanta Linnée, par son élégante concision et l'application la plus heureuse de la langue qu'il avait en quelque sorte créée. En 1762, Gouan publia son *Hortus Monspeliensis*, premier ouvrage, en France, dans lequel les plantes étaient rangées d'après la nomenclature linnéenne. Trois ans après, il mit au jour *La Flora Monspeliaca*, fruit de nombreuses herborisations aux environs de cette ville. En 1766, le roi lui ordonna de remplacer M. Imbert, qui, nommé inspecteur des hôpitaux, ne pouvait continuer ses cours de botanique à l'université de Montpellier. Il occupa cette chaire avec succès; cette même année, le ministère de la guerre l'envoya à Perpignan, afin de donner le plan et de diriger l'exécution d'un jardin de botanique. Il profita de cette occasion pour aller herboriser dans les Pyrénées, poussa ses excursions jusqu'à Barcelonne et au couvent du Mont-Serrat. En 1776, il vint passer six mois à Paris, y vit Bernard de Jussieu, Buffon, et fréquenta particulièrement J.-J. Rousseau. Gouan avait singulièrement plu à cet illustre écrivain par ses connaissances étendues en

botanique, son goût pour la musique, et surtout la franchise de son caractère. Aussi de retour à Montpellier, Gouan envoya au philosophe quelques fascicules de plantes pyrénéennes préparées de sa main. Rousseau parle de lui dans sa *Correspondance* imprimée; il lui écrivit même trois lettres qui ont été trouvées inédites. Albert de Haller, Thumberg Hermann, Jacquin, Wildenow, Jussieu le neveu, Ventenat, furent, après Linnée, les plus illustres correspondants de Gouan. Jacquin, botaniste de Vienne, en Autriche, lui dédia une plante de Saint-Domingue (*Gouaniana glabra*), depuis *Gouaniana Domingensis*. Au commencement de nos guerres, Gouan voulut payer son tribut à la patrie en servant comme médecin dans l'un des hôpitaux militaires établis à Montpellier, et en faisant partie de ceux de l'armée des Pyrénées orientales. Il contracta, à son début, un typhus dont il eut beaucoup de peine à se guérir, et dont la crise fut un ample parotide. Lors de l'organisation des écoles de santé, il fut nommé professeur de matière médicale et de botanique à celle de Montpellier. Par suite du décret de la convention, du 4 septembre 1795, il obtint une gratification de 3000 francs. Son grand âge ne lui permettant plus de continuer ses leçons, il se retira avec le titre de professeur honoraire, vécut dans la retraite, et perdit la vue huit ou neuf ans avant sa mort. Il s'occupait encore de botanique, et, dans son petit jardin, il allait en tâtonnant suivre les progrès de la végétation des plantes. Une vie sobre l'a conduit à un âge très avancé: il est mort, ou plutôt il a fini à Montpellier le 1er septembre 1821, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il était correspondant de l'Institut de France, associé honoraire des académies de Florence et de Montpellier, de la société linnéenne de Londres, etc. Depuis le retour des Bourbons, il avait reçu la décoration de la légion d'honneur. Il s'était marié dans sa jeunesse par inclination; sa femme ne le précéda que de quelques mois au tombeau. Il eut, de son union, une fille, morte long-temps avant lui. Gouan a été pour la France, le Portugal et leurs colonies les plus lointaines, le propagateur le plus ardent des grandes idées de Linnée, et le promoteur des plus constantes et des plus périlleuses recherches. Il a eu pour condisciples Commerson, Dombey, Gilbert, Bruguières, Richer, Olivier, Gérard, Auguste Broussonnet, Dorthes et un grand nombre d'autres botanistes qui illustreront à jamais l'école de Montpellier. C'est encore à lui que l'on doit la conservation ainsi que l'explication des planches précieuses laissées par Richer de Belleval. On a de lui: 1° *Leçons de botanique faites au jardin royal de Montpellier*, par M. Imbert, professeur et chancelier de l'université de médecine, et recueillies par M. Dupuis des Esquilles, par Cusson, Crassous et Gouan, Hollande (Avignon), 1762, in-12; 2° *Hortus regius Monspeliensis*, *Lugduni*, 1762, in-8°; 3° *Flora Monspeliaca, sistens plantas*, nº 1850, *ad sua genera relatas, et hybrida methodo digestas, etc.*, *Lugduni*, 1765, in-8°; 4° *Historia piscium, sistens ipsorum anatomen atque genera, in classes et ordines redacta cum iconibus*, *Argentorati*, 1770, in-4°: avec une traduction française en regard; 5° *Illustrationes et observationes botanicæ, seu variarum plantarum pyrenaïcarum exoticarum adumbrationes, synonymorum observationes, varietatum determinationes et icones*, *Liguri* (Zurich), 1773, in-fol.; 6° *Explication du système botanique du chevalier Von Linnée*, Montpellier, 1787, in-8°; 7° *Herborisation des environs de Montpellier*, ou *Guide botanique à l'usage des élèves de l'école de santé*, ouvrage destiné à servir de supplément à la *Flora Monspeliaca*, Montpellier, an 4 (1796), in-8°; 8° *Discours sur les causes du mouvement de la sève dans les plantes*, prononcé à la rentrée de l'école de médecine de Montpellier, le 9 brumaire an 10, imprimé à Montpellier dans le programme de la séance de l'école de médecine, in-4°; 9° *Matière médicale des plantes du jardin de Montpellier*, précédée d'une nouvelle édition de *l'explication du système de Linnée*, ou *Nomenclateur botanique*, *etc.*, Montpellier, an 12 (1804), in-8°; 10° *Lettre critique à l'auteur d'un article inséré dans le Moniteur du 27 octobre 1811*, Montpellier, 1811, in-8°: Gouan y défend une thèse qu'il avait fait soutenir sur *la Monographie des renoncules*, et l'école de Montpellier, que le journaliste avait attaquée avec peu de ménagement; 11° *Description du Ginkgo-biloba*, dit *noyer du Japon*, Montpellier, 1812, in-8°. Gouan tenait cet arbre en présent de sir Joseph Banks, par l'intermédiaire d'Auguste Broussonnet. Depuis vingt-quatre ans, il le voyait grandir dans son jardin, et c'est pour célébrer sa première floraison, qui eut lieu le 12 avril 1812, que l'auteur publia son dernier écrit.

GOUBEAU DE LA BILLENNERIE (Jacques-François), né à Loches (Indre-et-Loire), vers 1872, s'enrôla très jeune parmi les volontaires, qui, en 1792, volèrent à la défense des frontières, et fut chargé par le district de Loches de la conduite de son contingent de cavalerie, à l'armée du Nord, mission dont il s'acquitta avec honneur. Il entra dans le sixième régiment de hussards, en qualité de sous-lieutenant, et se distingua dans diverses affaires. Des blessures graves l'ayant forcé de quitter le service, il rentra dans ses foyers, en 1794, et fut employé dans l'administration départementale d'Indre-et-Loire. Nommé successivement à différentes fonctions, il les remplit avec courage et fut obligé de prendre la fuite après le 18 fructidor. En 1799, il fut porté au conseil des cinq-cents par le collége électoral de son département; mais il n'y fut pas reçu, n'ayant pas l'âge exigé. En 1805, M. Goubeau décrivit plusieurs monuments celtiques qu'il avait observés aux environs de Loches, et fut admis à l'académie celtique. Il se fit recevoir avocat à Paris, en 1805, et fut appelé, en 1807, aux fonctions de procureur-impérial à Ceva (Piémont), où il parvint promptement à détruire les bandes de brigands qui désolaient cet arrondissement. La junte de Toscane le nomma, en 1808, pour reconnaître ce service, juge à la cour d'appel de Florence, puis président de la cour criminelle de l'Ombrone. Il remplit en outre plusieurs missions honorables. Rentré en France, en 1810, M. Goubeau fut nommé juge à la cour d'appel de Poitiers, et l'année suivante conseiller à la même cour. Il reçut la croix de la légion d'honneur le 10 juin 1815. Il ne fut pas compris dans l'ordonnance d'institution de la cour royale de Poitiers en 1816; mais après sept mois d'une disgrace peu méritée, il fut nommé, le 11 août 1819, président du tribunal civil de Marennes (Charente-Inférieure), fonctions qu'il remplit encore aujourd'hui. On a de M. Goubeau de la Billennerie: 1° *Traité sur les successions*, en italien et en français, Florence, 1809, in-8°; 2° *De la calomnie*, Poitiers, 1817, in-8°. Le but de cette brochure était de répondre à une délation dirigée contre M. Goubeau; 3° *Histoire abrégée des jésuites*, Paris, 1819, 2 vol. in-8°; 4° *Dissertation sur les huîtres vertes de Marennes, avec des observations critiques sur l'opinion de plusieurs naturalistes touchant la reproduction des huîtres en général, et les causes de la couleur verte que ces animaux peuvent acquérir*, Paris, 1821, in-8°; 5° *Traité des exceptions en matière de procédure civile*, Paris, 1823, in 8°; 6° *Traité général de l'arbitrage en matière civile et commerciale, ou recueil complet des règles à suivre tant par les parties que par les arbitres*, Paris, 1827, 2 volumes in-8°. On a encore de lui

plusieurs articles dans les *Mémoires de l'académie celtique*.

GOUFFÉ (ARMAND), chansonnier et vaudevilliste, né vers 1773, a été, avec juste raison, surnommé le *Panard du 19e siècle*. Il a bien mérité des amis de la gaîté, soit en contribuant à fonder la société des *Dîners du Vaudeville*, et, plus tard, celle du *Caveau moderne*. Nous ne déciderons pas, comme une autre *Biographie*, que Béranger a fait des *Odes*, Désaugiers des *Ponts-Neufs*, et Armand Gouffé des *Chansons*; nous dirons seulement que les chansons de M. Gouffé sont plus philosophiques en général que celles de Désaugiers et moins que celles de M. Béranger. On peut citer parmi les meilleures qui sont en grand nombre, *Saint-Denis*, le *Corbillard*, et *Plus on est de fous, plus on rit*. Cette dernière, qui avait eu beaucoup de succès sur un air connu, a obtenu, quelques années après, une vogue prodigieuse sur un air nouveau. M. Armand Gouffé a exercé long-temps le modeste emploi de sous-chef au ministère des finances; il a obtenu sa retraite en janvier 1827, a quitté Paris au mois de septembre, et s'est retiré à Beaune, où il a marié sa fille unique. Puisse le séjour d'une ville où le souvenir des premières espiégleries de Piron doit ranimer sa gaîté, le déterminer à rompre le silence qu'il paraissait s'être imposé depuis quelques années, et lui inspirer quelques joyeuses productions. M. Armand Gouffé a publié : 1° *Œuvres choisies de Panard*, précédées d'une *Notice* sur la vie de cet auteur, Paris, 1803, 3 vol. in-18. Le Lafontaine du Vaudeville ne pouvait être mieux apprécié que par le vaudevilliste spirituel qui l'a constamment pris pour modèle. 2° *Ballon d'essai*, ou *Chansons et autres poésies*, 1802, in-18; 3° *Ballon perdu*, ou *Chansons et poésies nouvelles*, 1805, in-18; 4° *Encore un ballon*, etc., 1807, in-18; 5° *Le dernier ballon*, etc., 1812, in-18. Ces quatre ballons furent bien accueillis, et les deux premiers ont fait une seconde ascension. 6° Un grand nombre de pièces de théâtre et de vaudevilles dont la plupart ont été composés avec des collaborateurs. C'est au théâtre de la Cité-Variétés que M. Gouffé s'est essayé d'abord; il y donna avec Villiers, en 1794: *Gange*, ou *le Commissionnaire de Saint-Lazare*, sujet qui fut traité sur presque tous les théâtres par d'autres auteurs; — *Les Bustes*; — *Le Nez*; — seul : *Bientot*; — *Les deux Jocrisses*; — *Nicaise* de Vadé; *Nicodème à Paris*; — *Tivoli*, ou *le Jardin à la mode*; — *La Nouvelle Cacophonie*. — En société avec divers : *Médard*, parodie d'*Oscar*, 1795; — *Le Dîner d'un héros*; — *La Chasse à l'oiseau*; — (avec M. Georges Duval) : *Les Débuts des comédiens*; toutes ces pièces ont été jouées dans l'intervalle de 1795 à 1799. Au théâtre de la Gaieté : *Coco-Ricco*; — (avec Henriquez) : *Le Chaudronnier de Saint-Flour*, pièce qui eut un grand succès, et qui reparut, en 1799, au Théâtre-Louvois. Il en a donné aux théâtres des Troubadours, du Vaudeville et des Variétés, avec M. Georges Duval, un grand nombre dont on peut voir les titres à l'article de ce dernier. Aux Troubadours, en société avec divers, en 1799 et 1800 : *Les Comédiens au Caire*; — *L'Emprunt forcé*; — *La Journée de Saint-Cloud*; — *La Pipe cassée*; — *Rancune*, parodie d'*Hécube*; — *Regnard à Alger*; — au vaudeville avec Buhan : *Hippocrate amoureux*, 1797; — *Gilles aéronaute*, ou *L'Amérique n'est pas loin*, 1799; — *Jocrisse le fataliste*; — au théâtre Montansier-Variétés : *Les Deux Nicaises*, et la plupart des pièces qu'il avait données seul à la Cité: — (avec MM. Chazet et Lafortelle): *L'Ouverture du jardin Egalité*; — depuis 1802, il a donné au Vaudeville, seul ou en société : *La Revue de l'an 8*; — *Colombine dans la tour de l'est*, mélodrame en 17 scènes, 1805; — *Le Mariage de Collé*; — aux Variétés : *Le Bouffe et le Tailleur*, opéra-comique, 1804; — *L'Intrigue dans la hotte*, 1806; — *M. Beldam*, ou *les Femmes sans le vouloir* (avec Villiers), 1816; — *Le Duel et le déjeuner*, ou *les Comédiens joués* (avec Ledoux), 1818. Au théâtre Feydeau, avec Villiers: *Le Médecin turc*, opéra-comique, 1803. Au théâtre de la Porte-Saint-Martin: *Le Retour à Valenciennes*, ou *Rentrons chez nous* (avec Belle), 1818. A la Gaieté : *M. Mouton*, ou *la Journée mystérieuse* (avec M. Dekock), 1818; *La Tante et la nièce*, ou *C'était moi* (avec Belle), 1824, etc. A l'exemple de la plupart des chansonniers, M. Armand Gouffé avait célébré long-temps Napoléon. Il a depuis chanté les Bourbons, mais le calembour sur le *Retour du lis* n'est pas le seul qu'il ait fait, comme le pense la *Biographie Arnault*, on en trouve plusieurs autres dans ses poésies, ce qui ne tire point à conséquence. Il a eu part aux deux ouvrages suivants : *Les jeux des jeunes garçons*, en 25 *gravures*, *avec l'explication des règles de chaque jeu*, *et accompagnés de fables*, *d'anecdotes*, etc., 1821, in-8° oblong; *Les jeux des jeunes filles de tous les pays*, *en 24 gravures*, etc., 1823, in-8° oblong. On a encore de lui : *l'Officléide*, ou *le Serpent moderne*, chanson dédiée à M. Labbaye, inventeur de cet instrument, 1827, in-8° d'un quart de feuille.

GOUGE ou GOUGES (MARIE-OLYMPE de), femme auteur, que la manie de la célébrité a conduite à l'échafaud, était, dit-on, fille d'une marchande à la toilette, et naquit à Montauban, vers 1755. Elle vint à Paris à l'âge de dix-huit ans, où l'on prétend qu'elle épousa un vieux Aubry, dont elle se dit bientôt veuve, mais dont elle n'a jamais pris le nom, quoique, dans le jugement du tribunal révolutionnaire, elle soit qualifiée *femme Aubry, se disant veuve Aubry*. Ce qui paraît plus constant, c'est que Mme de Gouge, superbe femme, douée d'une imagination vive, d'une ame ardente, renonça à la galanterie pour se jeter dans le bel-esprit, et qu'après avoir occupé une place passagère dans les fastes de Cythère, elle espéra en obtenir une plus durable au Parnasse. Après avoir travaillé long-temps sans rien publier, elle se présenta, en 1785, dans la carrière dramatique avec une trentaine de pièces; et, par l'entremise de Molé, qui lui portait un vif intérêt, elle en fit recevoir une à la Comédie-Française, *Zamore et Mirza*. Une seconde ayant été refusée, elle la fit présenter au théâtre Italien, où elle ne fut pas mieux accueillie; c'était *les Folies de Cardenio*. Elle revint alors aux comédiens français; mais une seconde lecture qu'elle fit elle-même de sa pièce devant le sanhédrin assemblé, ne lui attira que des critiques et des sarcasmes. Dans sa colère, elle ne se borna pas à porter ses plaintes à la police, elle chercha un défenseur, le trouva dans le chevalier de Cubières (*voyez* PALMEZEAUX), et employa sa plume pour écrire une circulaire à quarante auteurs dramatiques, afin de les engager dans une ligue contre les comédiens. La plupart ne firent point de réponse, et Beaumarchais se conduisit très impertinemment avec elle. Ses démarches auprès des journalistes eurent encore moins de succès. Elle fit alors imprimer deux de ses pièces : 1° *Le Mariage inattendu de Chérubin*, en 3 actes, en prose, 1785, in-8°, faite, dit-on, en vingt-quatre heures, et que des considérations particulières avaient seules empêché de paraître sur le théâtre Italien; 2° *L'Homme généreux*, drame en 5 actes, en prose, 1786, in-8°. Elle avait fait sa paix avec les comédiens français, mais ce ne fut qu'en 1789 qu'ils jouèrent le drame qu'ils avaient reçu. Mme de Gouge publia depuis : 3° *Molière chez Ninon*, ou *le Siècle des grands hommes*, pièce épisodique en prose, en 5 actes, 1787, in-8°; cette pièce a pu donner à M. Bailly l'idée de son tableau de *La Lecture de*

Tartuffe chez Ninon; 4° *Œuvres*, 1788, 2 vol. in-8°, contenant *Le Mariage inattendu de Chérubin*; *L'Homme généreux*, publiés précédemment; *Le Philosophe corrigé, ou le Cocu supposé*, comédie, et les *Mémoires de madame de Valmont*, roman en lettres; 5° *L'Esclavage des nègres*, ou *l'Heureux naufrage*, drame en 3 actes, joué au Théâtre-Français, 1789, in-8°; c'est la pièce qui avait été reçue depuis quatre ans, sous le titre de *Zamore et Mirza*; elle produisit peu d'effet, quoique au style près elle ait toutes les prétentions de la tragédie; 6° *Mirabeau aux Champs-Elysées*, drame épisodique, joué avec peu de succès au théâtre Italien, 1791, in-8°; 7° *Le Couvent, ou les Vœux forcés*, comédie en 3 actes, 1792; cette pièce avait été jouée en 2 actes, en 1791, au théâtre de la rue de Bondy. Quiqu'elle eut réussi, Mme de Gouge, qui avait eu pour collaborateur un M. Labrut, lui chercha querelle, se prétendit seule auteur de la pièce, parceque l'idée et le plan lui en appartenaient, et la refit en 3 actes. 8° *Les Vivandières, ou l'Entrée de Dumourier à Bruxelles*, pièce en 4 actes, représentée en décembre 1792, in-8°. Les ouvrages d'Olympe de Gouge annoncent une grande fécondité d'imagination et beaucoup d'esprit, mais son style est fort incorrect, et elle en convient de bonne foi. Elle avoue qu'elle a reçu une éducation comme on l'aurait donnée du temps de Bayard; qu'élevée dans un pays où l'on parle mal le français, elle ne l'a jamais appris par principes; qu'elle n'a jamais lu les bons auteurs; qu'elle n'a que des notions, de la mémoire et un grand usage de la scène. Elle aurait voulu que son style eût été corrigé par quelque homme de lettres; mais son caractere impérieux et tracassier rebuta ceux qui auraient pu lui rendre ce service, ainsi que les directeurs de cette foule de théâtres où il lui aurait été facile de faire jouer ses autres pièces, dont nous ignorons les titres, et qui toutes étaient de son invention. 9° *Les Comédiens démasqués, ou Madame de Gouge ruinée par la Comédie-Française, pour se faire jouer*, in-8° de 52 pages, sans date; 10° *Le Prince philosophe*, conte oriental, 1791, 2 vol. in-12. Une tête exaltée comme la sienne devait s'enthousiasmer de la révolution; Olympe de Gouge la provoqua, l'admira, la défendit par ses écrits, ses discours et ses actions; mais ensuite elle en détesta les excès, et son courage à les signaler lui devint fatal. Le duc d'Orléans et Mirabeau avaient d'abord été les objets de son culte. Voici les titres de ses ouvrages politiques: 11° *Lettre au peuple*, ou *Projet d'une caisse patriotique* (Vienne), Paris, 1788, in-8°; 12° *Remarques patriotiques par la citoyenne auteur de la lettre au peuple*, 1788, in-8°; 13° *Le bonheur primitif, ou les Rêveries patriotiques*, Amsterdam et Paris, 1789, in-8°; 14° *l'Ordre national, ou le Comte d'Artois inspiré par Mentor*, dédié aux états-généraux, 1789, in-8°; 15° *Mes vœux sont remplis, ou le Don patriotique, dédié aux états-généraux*, 1789, in-8°; 16° *Discours de l'aveugle aux Français*, 1789, in-8°; 17° *Séance royale, motion de monseigneur le duc d'Orléans, ou les Songes patriotiques*, 1789, in-8°; 18° *Lettre aux représentants de la nation*, 1789, in-8°; 19° *Adresses au roi, à la reine, au prince de Condé, et observations à M. Duveyrier sur sa fameuse ambassade*, in-8° de 24 pages, sans date opuscule écrit, dit l'auteur, dans les accès d'une fievre ardente; 20° *Départ de M. Necker et de madame de Gouge, ou les Adieux de madame de Gouge aux Français et à M. Necker*, 1790, in-8°; 21° *Olympe de Gouge, défenseur officieux de Louis Capet, au président de la convention nationale*, 1792, in-8°; 22° *Les Trois Urnes, ou le Salut de la patrie*, 1793, in-8°. Sa brochure pour Louis XVI l'avait rendue suspecte, malgré la prétendue liberté de la presse dont on jouissait alors. Sa dernière brochure occasionna son arrestation, au mois de juillet 1793. Traduite au tribunal révolutionnaire, et condamnée à mort le 4 novembre suivant, elle fut exécutée le même jour. On lui attribua, dans le temps de son délire révolutionnaire, l'établissement des sociétés populaires de femmes.

GOUIN (Nicolas-Louis), né à Germigny-l'Évêque, près de Meaux, était attaché, en 1777, au trésor de *Madame*, épouse du comte de Provence. Il fut nommé, par la protection de ce prince, agent de la ville de Marseille en 1779; entra, en 1782, dans l'administration des postes avec la qualité de chef de division du départ, et perdit son emploi pour avoir, dit on, en 1792, imprimé un écrit, où il defendait ses administrateurs contre le ministre Clavière. Gouin ayant fait, dans cet ouvrage, l'éloge de Louis XVI, fut traduit en 1793 devant le tribunal révolutionnaire, et fut acquitté. Au mois d'avril 1797, dénoncé par Malo, un des accusés de la conspiration royaliste de Brottier et Lavilheurnois, comme un de ses complices, il sortit de France pour se soustraire au mandat d'arrêt qui avait été lancé contre lui. Lorsqu'il parut en présence du Roi, le 22 mai 1814, il lui offrit le mouchoir trouvé sur Louis XVI, au moment de sa mort. Il présenta en même temps à S. M. une pièce de vers et la collection de ses œuvres. Rétabli dans sa place en 1816, il devint, en 1821, l'un des cinq administrateurs-généraux des postes, et mourut, le 21 décembre 1825, âgé de quatre-vingt deux ans. Il a publié: 1° *Pétition des chiens à la convention nationale*, 1796; 2° *Projet d'une pompe funèbre pour le 21 janvier*, 1797; 3° *Procès criminel de la révolution*, 1799; 4° *Hymne à la divinité sur le retour du Roi*, 1814; 5° *Réponse à la dénonciation de M. Mehée de La Touche, contre les ministres du roi*, Paris, 1814, in-8°; 6° *Essai historique sur l'établissement des postes en France, sur les produits progressifs de ce domaine royal, les changements ou améliorations opérées dans son organisation depuis l'année 1464 jusqu'au mois d'octobre 1823*, Paris 1823, in-4°.

GOUJON (Jean-Marie-Claude-Alexandre), naquit à Bourg en Bresse, le 13 avril 1766. A l'âge de douze ans, il assista au combat d'Ouessant, dont il rendit compte à son père dans une lettre qui fut lue publiquement au Palais-Royal, et qui devint ainsi le premier bulletin de cette mémorable journée. En 1784, il fit un voyage à l'Ile de France, où le spectacle de l'esclavage des nègres révolta son ame philanthropique et lui inspira ce vif amour de la liberté et de l'égalité, qui l'anima du plus noble enthousiasme pour la révolution de 1789, et qu'il devait sceller de son sang. A son retour en France, Goujon se livra à des études sérieuses, comme s'il eût pressenti les événements qui les lui rendraient nécessaires. Uni dès lors, par l'amitié, à M. Tissot, ils choisirent, en 1790, une retraite aux environs de Paris pour y méditer ensemble sur les grands intérêts qui occupaient tous les esprits. Au mois d'avril 1791, Goujon rassembla les habitants des villages voisins autour de sa demeure solitaire, et prononça devant eux l'éloge funèbre de Mirabeau. Le talent et le patriotisme qu'il déploya dans cette circonstance le firent appeler à Versailles pour y remplir un poste honorable dans l'administration départementale. Au 10 août, il fut revêtu des fonctions de procureur-général syndic, et nommé peu de temps après député suppléant à la convention nationale. Au milieu des conjonctures les plus difficiles, des horreurs de la disette et du choc des passions les plus invétérées, il montra une capacité et une intégrité égale à son zèle civique et à son courage. Ce fut au sein de tant d'orages qu'il cimenta par un mariage l'attachement qu'il avait

voué a M. Tissot, dont il épousa la sœur. Il refusa, vers cette époque, le ministère de l'intérieur, et consentit ensuite à entrer dans la commission des subsistances et des approvisionnements, où l'appelait un décret de la convention. Son expérience administrative, ses lumières et son désintéressement, ne contribuèrent pas peu à ramener l'ordre, l'économie et la sécurité dans cette partie essentielle du service public. Il fut désigné quelque temps après pour aller occuper l'ambassade de Constantinople; mais tandis qu'il se préparait à partir, un arrêté du comité de salut public lui confia par *interim* le porte-feuille des affaires étrangères et de l'intérieur. La mort de Hérault de Séchelles, dont il était le suppléant, lui ayant ouvert les portes de la convention, il n'hésita pas à répudier ce double ministère pour remplir les fonctions de représentant du peuple. A peine entré dans l'assemblée il fut envoyé en mission auprès des armées du Rhin et de la Moselle, où il donna aux soldats l'exemple de l'intrépidité. Rappelé à la suite du 9 thermidor, il vint lutter énergiquement contre les réacteurs, se leva seul contre la rentrée des girondins, dans la prévoyance des excès que devait amener leur soif de vengeance, défendit les membres des anciens comités, et signala les dilapidations qui, détournant la fortune publique de sa destination naturelle, rendaient de nouveau imminente la famine que la commission des subsistances avait prévenue, avant le 9 thermidor. Ses efforts ne purent arrêter la marche violemment rétrograde que suivait alors la convention. Goujon, profondément affligé du spectacle dégoûtant qu'offrait cette assemblée, commença à désespérer de la république, et se laissa tellement gagner par le chagrin que sa santé en subit une grave altération. « Ami, dit-il, à » son chirurgien, montre moi bien la place du cœur, » afin que ma main ne se trompe pas, s'il faut que » l'égalité périsse. » La force de son tempérament triompha néanmoins de l'inquiétude de son esprit, et il retourna courageusement à son poste qui devenait tous les jours plus périlleux. Au premier prairial, il fut du petit nombre des députés qui se montrèrent favorables aux insurgés des faubourgs, et qui pensèrent qu'on devait écouter les réclamations du peuple quand on l'avait poussé à bout et réduit à la famine, à force de malversations et de désordres dans le gouvernement. Ce dernier acte de dévouement à la cause populaire fut puni comme il devait l'être par la faction qui triompha dans cette journée. Goujon et ses amis furent livrés a une commission militaire qui les condamna à mort. Dès qu'ils eurent connaissance de cet arrêt, ils jurèrent d'échapper par une mort volontaire à leurs bourreaux, et ils furent fidèles à leur serment. Ce fut Goujon qui se frappa le premier avec un couteau qui passa successivement dans les mains de chacun d'eux. Avant de se porter le dernier coup, il dit d'une voix calme et forte: « Je meurs pour la » cause du peuple et de l'égalité que j'ai toujours » chérie par dessus tout. » Dans la matinée du premier prairial, il avait prédit, a l'un de ses amis, le sort qui les attendait. « Si le peuple ne nous tue » pas ce matin, lui dit-il, nos collègues nous égor» geront ce soir. » Dans sa prison il composa un hymne à la liberté, ou se peint le patriotisme ardent et pur qui l'embrasait. En 1798, Lacombe Saint-Michel paya, dans le conseil des anciens, un juste tribut d'éloges a sa mémoire. Goujon que la nature avait doué des qualités physiques les plus séduisantes, possédait en outre, sous le rapport du cœur et de l'esprit, tout ce qui peut faire un grand citoyen dans un état libre.

GOUJON (Alexandre-Marie), frère du précédent, fut élève de l'école polytechnique, et fit les campagnes des côtes de l'Océan, de Hollande, d'Austerlitz, d'Iena, de Pologne, de Wagram et d'Espagne, pendant lesquelles il parvint au grade de capitaine d'artillerie légère. Licencié, en 1815, avec l'armée de la Loire, il embrassa la carrière des lettres. Il est mort, à Paris, d une phthisie pulmonaire, le 9 avril 1823. Il était gendre de M. P.-F. Tissot, aux travaux littéraires duquel il a été quelquefois associé. On a de lui : 1° *Manuel des Français sous le régime de la Charte*, dédié aux auteurs de la *Minerve*, Paris, 1818, in-8°; 2e édition, 1820, in-8°; 2° *Table analytique et raisonnée des Œuvres de Voltaire*, édition Desoër, 1819, in-8° : cette table est faite avec beaucoup de soin et d'intelligence; 3° *Bulletin officiel de la grande armée*, Paris, 1820-21, 4 vol. in-12; 4° *Pensées d'un soldat sur la sepulture de Napoléon*, 1821, in-8°, 5 édit.; 5° *Hymne à la vierge d'aout*, par l'auteur *des Pensées d'un soldat*, 1821, in-8°; 2e édit., revue, 1821, in-8°; 6° *Tablettes chronologiques de la révolution française, depuis le 10 mai 1774, jour de l'avénement de Louis XVI*, Paris, 1823, in-8°. Il n'a paru que cinq livraisons. A.-M. Goujon était un des principaux collaborateurs des *Fastes civils de la France*, 1821-1822. Il a travaillé aussi aux *Annales des faits et des sciences militaires*, 1817, in-8°. On a encore de lui des *Poésies légères*, dont quelques unes ont été mises en musique et gravées.

GOULET (Nicolas), architecte du cadastre, adjoint au maire du sixième arrondissement de Paris, membre de la légion d'honneur et de plusieurs sociétés savantes, né à Paris, en 1745, mourut dans cette ville en janvier 1820. Il a bâti ou décoré avec beaucoup de goût plusieurs hôtels de la capitale. On a de lui : 1° *Sur les moyens d'éviter les incendies et d'économiser le bois dans la construction des bâtiments*; 2° *Inconvénients des fosses d'aisance, possibilité de les supprimer, et nouveau moyen de contenir et exporter les matières sans qu'elles soient vues et senties*, Yverdun et Paris, 1785, in-8°; cet écrit paraît avoir donné l'idée des fosses mobiles inodores; 3° *Dissertation sur les murs des quais, sur les trottoirs et sur les fontaines de Paris*; ces trois ouvrages ont été réimprimés dans le suivant : 4° *Observations sur les embellissements de Paris et sur les monuments qui s'y construisent, auxquels on a joint une nouvelle distribution des arrondissements municipaux et un essai sur les contributions*, Paris, 1818, in-8°; 5° *Recueil d'architecture civile, contenant les plans, coupes et élévations des châteaux, maisons de campagne situés aux environs de Paris*, Paris, 1806-1807, grand in-fol., fig.; il y a des exemplaires avec un titre daté de 1812; 6° *Description des fêtes à l'occasion du mariage de Napoléon*, Paris, 1810, in-8°; le texte seulement est de Goulet; les planches sont de M. Krafft, architecte. Goulet nous a encore donné le texte du troisième volume de la *Description de Paris et de ses édifices, etc.*, de M. Landon, Paris, 1806-1809, ou 2e édition augmentée, 1818, 2 vol. in-8°.

GOULIN (Jean), né a Reims, le 10 février 1728, fut redevable d'une excellente éducation aux soins éclairés de sa mère, à la tendresse de laquelle la mort prématurée de son pere l'avait abandonné. Lorsqu'il eut terminé ses humanités, après beaucoup d'incertitude sur le choix d'une profession, il se décida a remplir les fonctions modestes de répétiteur chez un maître de pension. Si cette place lui valait des émoluments plus que modiques, elle lui permettait au moins de se livrer sans contrainte à l'étude des auteurs classiques, qui avait un charme puissant pour lui. Cependant, comme il ne pouvait rester toujours confiné dans une carrière aussi ingrate, il prit le parti de se livrer à la médecine qu'il croyait pouvoir apprendre dans ses moments de loisir. Durant trois ans, il suivit les cours, et

disséqua des cadavres avec assiduité ; mais une maladie grave lui ayant fait perdre tous ses moyens d'existence, il se vit dans la nécessité de retourner dans son pays natal pour y recouvrer la santé. En 1755, il revint à Paris, ou la fortune l'accabla de ses rigueurs, sans rien diminuer de son zèle pour la science à laquelle il s'était voué. Cependant il ne put se présenter pour entrer en licence, et l'on ignore dans quelle faculté il alla prendre le titre de docteur. Vers 1756, une place d'instituteur, que des amis lui procurèrent, le tira de la misere, et quelques travaux littéraires qu'il entreprit pour le compte et la gloire d'autrui, le mirent bientôt dans une sorte d'aisance qui lui permit de reprendre cette heureuse indépendance si nécessaire et si chère aux gens de lettres assez délicats pour ne pas faire un trafic honteux de leur plume. Goulin resta dans la même situation jusqu'en 1770. Cette année, la mort d'une femme qu'il aimait beaucoup, et à laquelle il était uni depuis six ans, l'accabla d'un chagrin profond, et sembla marquer pour lui le commencement d'une longue suite de maux. Réduit une seconde fois à la misere, il ne parvint à s'en tirer que par la vente de ses livres, dont la privation ne lui permettait plus de se livrer à ses anciennes études : il résolut d'apprendre l'arabe. Ce projet n'eut pas de suite : car l'abbé de Fontenay l'associa, en 1783, à la rédaction des affiches de province. Ses affaires tournèrent plus mal que jamais, et il se trouvait dans le plus affreux dénuement quand la place de professeur d'histoire de la médecine lui fut accordée, en 1795, dans l'école de Paris. La mort le surprit au milieu de ses préparatifs pour son 4e cours, le 30 avril 1799. Singulier, bizarre, même dans ses manieres, aigre dans la dispute, prompt a l'attaque, dur à la réplique, ardent a contredire, tranchant dans la discussion et obstiné dans l'assertion, Goulin fut d'ailleurs bon, humain et désintéressé. Son érudition était vaste, mais indigeste, et la critique ne présidait pas toujours aux jugements qu'il portait. On ne saurait trop lui reprocher de n'avoir pas su ou voulu mieux faire que copier littéralement l'inexact et incomplet *Eloy*, dans ses articles biographiques de l'*Encyclopédie méthodique*, et de reproduire jusqu'aux fautes de langue de son modèle. Nous ne citerons pas ici les titres des soixante-huit ouvrages ou opuscules dont il a été soit l'éditeur, soit le collaborateur, soit même le seul auteur. P. Sue en a donné une notice exacte et très détaillée, Paris, 1800, in-8o. Les plus importantes de ses productions littéraires sont les suivantes: 1o *Lettres à un médecin de province sur l'histoire de la médecine*, Paris, 1769, in-8o. Ces lettres sont au nombre de six ; la septieme n'a point paru quoiqu'elle ait été imprimée. 2o *Lettre à M. Fréron*, ou *critique de l'histoire de l'anatomie et de la chirurgie de M. Portal*, Paris, 1770, in-8o ; 3o *Mémoires littéraires*, *critiques*, *philologiques*, *biographiques et bibliographiques*, *pour servir à l'histoire ancienne et moderne de la médecine*, Paris, 1775, 1776, 2 vol. in-4o. Ouvrage extrêmement médiocre, et ou tout ce qui n'est point compilation ne mérite pas d'être lu. 4o *État de la médecine*, *chirurgie et pharmacie de l'Europe et principalement en France*, Paris, 1777, in-12 ; fait en société avec de Horne et de la Servolle. 5o *Dissertation dans laquelle on explique un passage de Cicéron relatif à la médecine*, *et dans laquelle on démontre*, *par occasion*, *que Lycon*, *dont parle cet auteur*, *ne fut point médecin*, *bien que Bernier*, *Leclerc*, *Eloy et Mathias lui aient donné cette qualité*, Paris, 1779, in-4o.

GOUPILLEAU DE FONTENAY (Jean-François), passa de la carrière des armes à celle du barreau. Nommé, en 1791, député de la Vendée à l'assemblée législative, il se prononça contre les prêtres et les émigrés, pour la suppression des mots sire et majesté, et demanda la conservation du traitement des prêtres mariés. Ayant été reçu par le même département à la convention nationale, il se trouvait en mission, avec Collot-d'Herbois, près l'armée du Var, lors du procès de Louis XVI ; il vota, par écrit, la mort, sans appel et sans sursis, et fit décréter la déportation de tous les prêtres de la Corse. Envoyé comme commissaire près l'armée républicaine de la Vendée, il agit avec modération, suspendit Rossignol, dénonça Westermann, et fut dénoncé à son tour. Membre du comité de sûreté générale, après le 9 thermidor, il rendit un grand nombre de victimes à la liberté, et fut adjoint a Barras dans le commandement de l'armée de l'intérieur, que l'on opposa à l'insurrection des sections, le 13 vendémiaire an 4. De la convention, il passa au conseil des anciens, vota avec le parti directorial, et sortit du conseil le 28 mai 1797. Il occupait depuis plusieurs années une place d'administrateur du Mont-de-Piété lorsqu'il se vit obligé de quitter la France, en 1816, par suite de la loi d'amnistie. Il est mort à Bruxelles, en 1823.

GOURAS (Jean), naquit dans la Grèce occidentale, d'une famille obscure, vers l'année 1786. Il fut long-temps *armatole* du pacha d'Ianina sous les ordres du fameux Odyssée dont il devint *protopalikare*, ou lieutenant a l'époque de l'insurrection de la Grèce. Dès 1821, il acquit une grande réputation de courage à l'importante affaire de Fontana, a l'entrée des Thermopyles, où cinq mille Turcs, commandés par quatre pachas, voulurent en vain forcer ce défilé pour aller délivrer Tripolitza. L'un des généraux ennemis, Métais pacha, périt de la main de Gouras, dont l'exemple et les efforts déterminèrent l'issue de cette glorieuse journée. L'attachement et la confiance d'Odyssée pour son lieutenant s'accrurent dès lors considérablement ; et lorsque les Athéniens, fatigués de l'anarchie qui régnait chez eux, remirent aux mains de ce chef leur citadelle, il confia à Gouras cette position qui consolidait son pouvoir dans la Grèce orientale. En effet, dès ce moment, l'Attique, la Béotie, la Phocide formèrent une sorte d'apanage particulier a Odyssée ; et le gouvernement grec, qui avait tenté une fois, mais en vain, de s'en défaire, sembla, par sa conduite envers ce capitaine, sanctionner une telle usurpation. Les actes d'Odyssée justifièrent pourtant jusqu'à un certain point le degré d'élévation où la fortune et son ambition l'avaient porté. La terreur que son nom inspirait à l'ennemi, une activité infatigable, une justice rigoureuse et prompte, faisaient supporter sans impatience à des provinces fatiguées d'anarchie, les formes acerbes d'une administration toute militaire. L'affection ou plutôt le fanatisme de ses subordonnés et particulièrement de Gouras semblaient en garantir la durée. Cependant l'ingratitude ne tarda pas à se glisser dans le cœur de ce dernier. A l'époque de l'insurrection des chefs du Péloponèse contre le gouvernement central, Odyssée s'était offert pour médiateur entre lui et les révoltés. Ces derniers ayant été vaincus et forcés de rentrer dans le devoir, le gouvernement en acquit une telle force qu'il crut le moment arrivé de détruire Odyssée lui-même. Malheureusement d'imprudentes relations avec l'ennemi venaient de donner matière à des soupçons de trahison contre lui. On l'en accusa hautement dans un manifeste qui le mit hors la loi; et craignant qu'il ne se réfugiât dans l'Acropolis d'Athènes, où il eût été impossible de la réduire, on investit Gouras, qui y commandait en son nom, du grade de général et des honneurs dont on le déclarait déchu. Celui-ci ne résista point à cet appât; il accepta les dépouilles de son

bienfaiteur, de son ami; et, sous le prétexte d'obéissance au pouvoir légitime, il devint son ennemi le plus acharné, enfin son geolier et son assassin. Personne, en effet, ne fut la dupe du grossier stratagème à l'aide duquel il voulut faire croire qu'Odyssée avait perdu la vie en tentant de s'évader de sa prison. Déja on l'avait massacré, lorsqu'on le précipita pendant la nuit de la grande tour de l'Acropole, après avoir suspendu une corde rompue au-dessus du lieu où furent trouvés, le lendemain, les restes mutilés de cet homme dont les formes vigoureuses rappelaient à l'œil tout ce que la sculpture antique nous a transmis de plus parfait. Toutefois ces sortes de tragédies, disons mieux ces guet-à-pens, sont si fréquents dans l'Orient que la réputation de Gouras n'en souffrit qu'une légère atteinte. Les soldats d'Odyssée devinrent les siens; il hérita de même de son autorité, de ses richesses et de ses flatteurs. Inférieur à lui sous tous les rapports, excepté sous celui du courage, il se montra cependant, malgré sa profonde ignorance, jaloux de protéger les institutions utiles et les lettres. Il fut nommé chef d'une société savante qui se forma à Athènes, et dont les travaux furent interrompus par les Turcs, lorsqu'ils vinrent mettre le siége devant cette place en 1826. Dans une matinée du mois de novembre, Gouras qui commandait les Grecs renfermés dans l'Acropole, fut trouvé mort au pied et en dedans des remparts. Il était atteint d'une balle: on répandit le bruit qu'il avait été blessé par l'ennemi pendant une ronde de nuit; mais l'opinion générale en Grèce est qu'il a été assassiné. Quelques mois après, une bombe tombant sur le temple de Jupiter Erechtée, ensevelit sa veuve sous les débris de cet ancien monument.

GOURBILLON (Joseph-Antoine de), né à Paris, remplissait à l'époque de la révolution l'emploi de secrétaire des commandements et du cabinet de la reine Marie-Antoinette. Il fut pendant les cent jours, en 1815, quoiqu'il paraisse que sa carrière ait été toute civile et littéraire, un des officiers de l'expédition du marquis de la Rochejacquelein. Il a publié: 1o *Stellino, ou le Nouveau Werther*, 1791, 2 parties, in-8o; 2o *Lettres à madame de T... sur un voyage d'Italie en Hollande, suivies de quelques poésies détachées*, 1806, 2 parties en 1 vol. in-12; 3o *La dernière guerre d'Autriche, chant improvisé par F. Gianni, traduit en vers*, 1809, in-4o; 4o *La Vision, ou le Spectre de Saint-Dizier*; un *Dithyrambe sur l'arrivée des Bourbons en France*, 1814, in-4o; 5o *La révolution, l'usurpateur et le retour, prédits 777 ans avant Jésus-Christ, vision prophétique tirée d'Isaïe*, 1814, in-8o; 6o *L'Angleterre et les Anglais*, ou *Petit portrait d'une grande famille, copié et retouché par deux témoins oculaires* (MM. Gourbillon et Dickenson), 1817, 3 vol. in-8o; 7o *Voyage critique à l'Etna en 1819*, Paris, 1821, 2 vol. in-8o; 8o *Dante, son poëme et ses commentaires, considérés dans leurs rapports, avec la première partie de la divine comédie, analysée, commentée et mise en vers*, etc. (prospectus), 1824, in-8o; l'ouvrage devait former 3 vol. in-8o; ils n'ont point paru. Il en est de même d'une traduction d'Alfieri qu'il promet depuis long-temps M. de Gourbillon est auteur de deux pièces de théâtre, parodiées de l'italien, intitulées: *Les Esclaves par amour*, pièce retouchée par Pariseau, et *Le Marquis de Tulipano*.

GOURDIN (François-Philippe), né à Noyon, d'un peintre de cette ville, le 8 novembre 1739, entra jeune chez les bénédictins, et se distingua comme professeur et comme écrivain. Il était membre de plusieurs sociétés savantes. La convention nationale le comprit pour 2,000 fr. dans son décret du 4 septembre 1795. La ville de Rouen lui doit l'organisation actuelle de sa bibliothèque. Il mourut à Rouen, le 11 juillet 1825, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. On a de lui: 1o *Observations d'un théologien sur l'Eloge de Fénelon, couronné à l'académie française*, 1771, in-8o; 2o *Après-dîners à la campagne*, imprimés à la suite de *l'Homme sociable et lettres philosophiques sur la jeunesse*, Paris, 1767 et 1772, in-12; 3o *Rhétorique française*; 4o *Recueil d'extraits des poëtes allemands*, 1773; 5o *Traduction de l'Art poétique d'Horace, avec des notes*; 6o *Histoire de Picardie*; 7o *Considérations philosophiques sur l'action de l'orateur, précédées de recherches sur la mémoire*, Paris, 1772, in-12; 8o *Principes généraux et raisonnés de l'art oratoire*, Rouen et Paris, 1785, in-12; 9o *De la traduction, considérée comme moyen d'apprendre une langue et comme moyen de se former le goût*, 1789, in-12; 10o *De la prescription en matière de foi, de morale et de discipline*; inédit; le manuscrit est à la bibliothèque de Rouen; 11o un grand nombre de *Mémoires, Pièces* ou *Dissertations*, présentés à l'académie de Rouen; il y en avait trente-cinq en 1791; l'auteur en a fourni beaucoup de 1802 à 1810; 12o des articles dans le *Magasin encyclopédique*.

GOURGAUD (le baron Gaspard), lieutenant-général, ancien officier d'ordonnance et aide-de-camp de Napoléon, commandant de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né à Versailles, le 14 septembre 1783. Gourgaud eut pour oncle paternel le célèbre comédien Dugazon, qui avant d'embrasser la carrière dramatique portait le même nom que lui. Elève de l'école polytechnique, où il avait été admis à quinze ans, Gourgaud ne tarda pas à passer à l'école de Châlons, où il se familiarisa très promptement avec les applications des mathématiques aux diverses branches de l'art militaire. Ses progrès en ce genre furent si rapides qu'à sa promotion au grade de lieutenant, il fut adjoint au professeur de fortification de l'école d'artillerie à Metz. Mais il ne devait pas tarder à se lasser d'une occupation où l'activité et l'ardeur de son caractère ne trouvaient pas d'occasion de se déployer. Impatient de faire la guerre, il entra, en 1801, dans le 6e régiment d'artillerie à cheval, et suivit en Hanovre une compagnie de ce corps. Deux ans après, il devint aide-de-camp du général d'artillerie Fouché qu'il accompagna au camp de Boulogne. Pendant la campagne de 1805 en Autriche, employé dans le corps d'armée du maréchal Lannes, il se signala au pont de Tabor, près de Vienne, et à Austerlitz où il fut blessé d'un éclat d'obus. Sa conduite fut dès lors remarquée, et la croix d'honneur fut demandée pour lui; mais il ne la reçut que pendant la guerre de Prusse, après les batailles de Saalfeld et d'Iéna, où il avait montré la plus grande bravoure. A Friedland, il fut fait capitaine. Lorsque le théâtre de la guerre eut été transporté en Espagne, il y prit part aux opérations du 5e corps d'armée, et fut cité honorablement dans les relations du siége de Saragosse. Rappelé dans le Nord, il se distingua aux affaires d'Abensberg, d'Eckmühl, de Ratisbonne, d'Ebersberg, d'Essling et de Wagram. A la paix, il fut envoyé en résidence à la manufacture d'armes de Versailles où il s'occupa de perfectionner la fabrication de la lance et du fusil. Ses nouvelles fonctions l'ayant mis en relation avec le ministre de la guerre, celui-ci le chargea d'aller reconnaître l'état de la place de Dantzick, ainsi que les ressources qu'elle pourrait offrir en cas de guerre contre la Russie. M. Gourgaud devait en outre préparer en secret des équipages de pont et de siége; il s'acquitta de cette mission avec tant d'intelligence, et son rapport au ministre annonçait des connaissances si approfondies et des vues si justes dans tout ce qui est relatif soit à l'attaque, soit à la défense des places, que

Napoléon à qui ce rapport fut soumis voulut honorer son auteur de sa protection spéciale; il le nomma l'un de ses officiers d'ordonnance, et l'emmena avec lui dans son voyage de Hollande. Au retour, M. Gourgaud fut envoyé à Rochefort, à La Rochelle, aux îles d'Aix, de Ré et d'Oléron pour examiner ces dépendances du littoral sous le point de vue maritime et militaire. On avait alors imprudemment rassemblé les réfractaires dans ces îles, où le mécontentement pouvait les porter à favoriser le débarquement des Anglais. Il signala le danger, et, d'après son observation, on les dirigea sur l'armée où ils furent répartis dans les différents corps. Dans le cours de cette inspection, M. Gourgaud fit exécuter plusieurs sondes qui le conduisirent à découvrir que la passe de Maumusson, jusque-là regardée comme impraticable, pouvait être ouverte aux bâtiments de haut bord. Les services qu'il rendit alors étaient d'une telle importance que, le 1er janvier 1812, l'empereur, pour lui en témoigner sa satisfaction, lui donna le titre de chevalier de l'empire avec un majorat de 2,000 fr. Plus tard, lorsque les événements politiques amenèrent le congrès de Dresde, M. Gourgaud fut le seul officier choisi par l'empereur pour l'accompagner à cette réunion de souverains. Durant l'expédition de Russie, il assista à toutes les grandes actions de cette guerre, au passage du Niémen, aux combats d'Ostrowno, de Witepsk, à la prise de Smolensk, où il fut blessé, à Valentina, et à cette terrible bataille de la Moskowa où les guerriers des deux grandes armées s'immortalisèrent par tant de courage. L'empereur, ayant remarqué que M. Gourgaud unissait au plus haut degré la promptitude à la sûreté du coup d'œil, ne manquait jamais de l'employer dans les reconnaissances difficiles. Souvent aussi il l'envoyait dans les batteries pour y diriger le feu, et, quel que fût le but qu'il fallait atteindre, il y réussissait avec une précision dont s'émerveillaient les plus vieux canonniers. Après la victoire de la Moskowa, il était évident que la défense de Moscou n'était plus possible; M. Gourgaud ayant reçu l'ordre de se rendre dans cette ville avec un interprète, M. de Noillant, entra le premier dans le Kremlin, où il fit mettre bas les armes à un grand nombre de paysans armés, et fit prisonniers quarante cosaques qu'il envoya tout montés à l'empereur. Rostopchin en s'éloignant avait accumulé sur un seul point quatre cent milliers de poudre sur l'explosion desquels il comptait pour anéantir d'un seul coup le quartier-général français. M. Gourgaud, au moment de l'incendie, découvrit ce terrible dépôt, et parvint à le préserver. Napoléon, informé de ce fait, lui conféra aussitôt le titre de baron. Pendant la fatale retraite, M. Gourgaud se dévoua, pour ainsi dire, à chaque pas pour assurer le salut de l'armée et de son chef. Deux fois, quand il fallut jeter des ponts sur la Bérésina, on le vit sur son cheval traverser le fleuve pour aller reconnaître la rive opposée. Au terme de ce grand désastre, dont les suites étaient si effrayantes, l'empereur nomma M. Gourgaud son premier officier d'ordonnance, place qu'il créa tout exprès pour lui afin de l'attacher au cabinet. Ce fut en cette qualité que M. Gourgaud fut attaché à sa personne pendant toute la campagne de Saxe, et resta près de lui sur les champs de bataille de Lutzen, de Bautzen, etc. Durant l'armistice de Plesswitz, il fut chargé de veiller sur tous les détails relatifs au matériel de l'artillerie, ainsi qu'à ses mouvements tant dans les forteresses qu'au dehors. L'empereur lui accorda alors une nouvelle dotation. Le 24 août, ce fut sur l'avis transmis par M. Gourgaud que Napoléon, qui voulait d'abord marcher sur Kœnigsberg, changea tout à coup de direction, et arriva à Dresde assez tôt pour empêcher l'ennemi d'enlever cette ville et pour livrer bataille. Dans cette circonstance, il reçut encore, à titre de récompense, une dotation de 6,000 francs avec le brevet d'officier de la légion d'honneur. Après la sanglante bataille de Leipsick, M. Gourgaud, laissé au pont de Freybourg, avec l'ordre de le détruire à la nuit tombante, prit sur lui d'attendre au lendemain pour exécuter cet ordre, et par ce retard il sauva le corps du maréchal Oudinot qui était resté en arrière. L'intervalle qui sépara la campagne outre-Rhin des premiers événements de la campagne de France fut rempli par des préparatifs et des combinaisons de résistance; M. Gourgaud prit une grande part à ces apprêts, il s'occupa sans relâche de réorganiser l'armée et d'organiser la défense du territoire, et quand l'invasion eut commencé, il partit avec l'empereur pour la combattre. Dans cette lutte, où tout le monde payait de sa personne, il donna souvent des preuves d'une bravoure héroïque et du sang-froid le plus imperturbable. Le 29 janvier 1814, le soir de la première bataille de Brienne, il eut le bonheur de tuer d'un coup de pistolet à bout portant un Cosaque au moment où avec sa lance il allait percer Napoléon, qui lui fit alors présent de l'épée qu'il avait portée dans ses premières campagnes d'Italie. A Montmirail, M. Gourgaud fut blessé d'une balle. Aux batailles de Nangis et de Laon, il se conduisit avec sa valeur ordinaire, et fut cité dans le bulletin. Devant Reims, le 13 mars, il força les barricades de la porte avec deux bataillons et une batterie: cette action lui valut le grade de colonel d'artillerie. Dix jours après, il fut nommé commandant de la légion d'honneur. Le 30 mars, après les affaires d'Arcis et de Saint-Dizier, auxquelles il avait pris part, il accompagnait l'empereur, qui se rendait en poste à Paris, lorsqu'à quatre lieues de la capitale, ils apprirent la convention qui la livrait aux alliés. Napoléon, un instant indécis, se décida bientôt à retourner avec lui à Fontainebleau où il lui confia plusieurs missions. De retour, M. Gourgaud lui apprit la défection du duc de Raguse. « Quoi! s'écria Napoléon, Marmont me trahit! » Puis il ajouta: « Il sera plus malheureux que moi. » En tombant du trône qu'il avait élevé, l'empereur, songeant à cette armée qui lui avait donné tant de preuves d'amour, se fit accorder, pour être distribué entre ses plus fidèles serviteurs, un capital de 2,000,000 francs; le colonel Gourgaud devait toucher pour sa part 50,000 francs; c'était le maximum de la répartition; mais, contre la foi des traités, ces gratifications ne furent point payées, bien que des fonds particuliers eussent été affectés à cet effet. Napoléon étant parti pour l'île d'Elbe, le colonel Gourgaud revint à Paris. Peu de temps après, nommé président d'une commission chargée d'examiner un nouveau modèle de fusil, le 12 novembre il en fit faire l'expérience en présence des ducs d'Angoulême et de Berri, reçut le lendemain le brevet de chevalier de Saint-Louis, et fut ensuite employé comme chef d'état-major de la 1re division militaire. Cependant Napoléon avait quitté sa retraite; le colonel Gourgaud n'abandonna point son poste avant que le départ des Bourbons n'eût laissé le champ libre au gouvernement impérial. Napoléon le fit alors appeler; il obéit, et reprit auprès de lui les fonctions de premier officier d'ordonnance. Bientôt il le suivit à l'armée, et se signala particulièrement à Fleurus, où il devint son aide-de-camp avec le grade de général. Après avoir combattu toute la journée à Waterloo, où il fit tirer les derniers coups de canon, il revint à Paris avec l'empereur, se rendit ensuite avec lui à la Malmaison, puis à Rochefort, où il fut chargé de porter au prince

régent d'Angleterre la lettre par laquelle Napoléon demandait à s'asseoir *au foyer du peuple britannique.* M. Gourgaud se rendit aussitôt à la croisière anglaise, où on lui promit que toutes facilités lui seraient données pour remplir sa mission. L'accueil qu'on lui fit lui parut d'un si heureux augure qu'il s'empressa d'en donner avis à l'ex-empereur. Dans le même temps, celui-ci, ayant reçu du comte de Las-Cases un rapport qui lui faisait également présager les dispositions les plus généreuses de la part de l'Angleterre, changea subitement sa détermination, et, sans attendre de réponse positive, se décida à venir *se livrer à la générosité anglaise.* Toutefois, arrivé à Plymouth, le général Gourgaud ne put débarquer, et fut conduit en rade à Torbay pour être mis à bord du vaisseau que montait Napoléon, qui, l'exil à Sainte-Hélène ayant été résolu, le choisit avec les généraux Montholon et Bertrand pour partager sa captivité. Parvenu à la fatale destination, le général Gourgaud ne tarda pas à éprouver un notable dérangement de sa santé, et, après un séjour de plus de trois ans, il tomba si dangereusement malade que les médecins décidèrent qu'il devait retourner en Europe. Ramené en Angleterre à l'époque du congrès d'Aix-la-Chapelle, le général Gourgaud écrivit aux empereurs de Russie et d'Autriche pour leur faire connaître que Napoléon était réduit à l'état le plus déplorable, et pour les engager à apporter quelque adoucissement à son sort. On croit pouvoir attribuer à cette démarche l'envoi à Sainte-Hélène d'un aumônier, d'un médecin et de trois domestiques. Le 25 août 1818, le général Gourgaud adressa de Londres à l'impératrice Marie-Louise une lettre dans laquelle il conjurait cette princesse de faire enfin une démarche en faveur de son époux. « Le supplice de Napoléon, écrivait-il, peut durer encore long-temps. » Il est temps de le sauver ! Le moment présent » semble bien favorable; les souverains vont se réunir au congrès d'Aix-la-Chapelle; les passions » paraissent calmées; Napoléon est loin d'être à » craindre; il est si malheureux que les âmes nobles » ne peuvent que s'intéresser à son sort. Dans de » telles circonstances, que votre majesté daigne réfléchir à l'effet que produirait une grande démarche de votre part. Ah ! madame, au nom de » ce que vous avez de plus cher au monde, de votre » gloire, de votre avenir, faites tout pour sauver » l'empereur, l'ombre de Marie-Thérèse vous l'ordonne !.... Pardonnez-moi, madame, d'oser vous » parler ainsi; je me laisse aller aux sentiments » dont je suis pénétré pour vous; je voudrais vous » voir la première de toutes les femmes. » L'impératrice Marie-Louise, déjà livrée à des affections indignes d'elle, et projetant une union secrète qui convenait à la politique de Metternich, fut sourde à la voix de M. Gourgaud. En 1817, ce général, fatigué d'entendre injurier à Londres l'armée française qui avait combattu à Waterloo, avait publié une relation de cette bataille rédigée à Sainte-Hélène. Cette publication et le vif intérêt qu'il prenait à Napoléon indisposèrent contre lui le duc de Wellington et le ministère, qui, sous le prétexte de saisir entre ses mains des papiers importants, le firent arrêter, voler, maltraiter, et ensuite jeter au rivage de Cuxhaven sur le continent, où la persécution s'attacha encore à ses pas. Il resta plusieurs années errant, proscrit, pourchassé pour Napoléon. Plusieurs fois, il sollicita vainement l'autorisation de rentrer en France. Sa mère, âgée de soixante-quinze ans, adressa à ce sujet une pétition à la chambre des députés, où elle demandait que son fils unique, le seul soutien de sa vieillesse, lui fût rendu. Cette malheureuse femme, accablée de chagrin, fut frappée d'apoplexie. Enfin le ministre des affaires étrangères, M. Pasquier, touché de sa douleur, expédia un passe-port au général Gourgaud, qui revit la France le 20 mars 1821. Lorsqu'on eut appris la nouvelle de la mort de Napoléon, le général Gourgaud signa, avec le colonel Fabvier, le comte Armand de Briqueville, François Collin de Nantes, et Henri Hartmann, fabricant, une pétition dans laquelle il demandait à la chambre des députés d'intervenir pour réclamer les restes de Napoléon Bonaparte. Rayé des contrôles de l'armée pendant son séjour à Sainte-Hélène, le général Gourgaud est maintenant rentré dans la vie civile. Pourvu de nombreux loisirs et satisfait d'une indépendance qu'il doit à la libéralité du prisonnier de Sainte-Hélène, il n'a point cherché à être réemployé, et il ne s'est plus occupé que de mettre en œuvre les documents précieux qu'il a pu recueillir pendant les neuf années du service intime et journalier qui l'a attaché à l'empereur Napoléon. Lorsque M. de Ségur fit paraître son *Histoire de la campagne de Russie*, M. Gourgaud, ayant cru voir dans cet ouvrage des imputations injurieuses à la mémoire de Napoléon, réclama fortement dans les journaux, et, par des expressions peut-être un peu trop énergiques, provoqua de la part de M. de Ségur une explication à la suite de laquelle eut lieu un duel dans lequel ce dernier fut blessé. Depuis cette époque, M. Gourgaud, toujours fidèle à ses mêmes sentiments, a fait un voyage à Vienne afin de veiller par lui-même à l'exécution de quelques dispositions testamentaires de Napoléon. En 1827, l'*Histoire de Napoléon*, par sir Walter Scott, présenta le général Gourgaud comme ayant mis le gouvernement anglais sur la trace des moyens nombreux qu'avait le prisonnier de Sainte-Hélène de s'échapper, ce qui aurait été la cause indirecte du système de rigueur déployé contre lui. Pour repousser des inculpations aussi injurieuses, le général Gourgaud fit paraître dans les journaux une lettre dans laquelle il démentait avec indignation le romancier anglais, et défiait qui que ce fût de présenter une simple note, une seule ligne de lui qui ne se trouvât empreinte de sentiments de fidélité et de dévouement pour le grand homme qui l'avait honoré de son estime et de sa familiarité, et qui lui avait continué ses bontés au-delà du tombeau. Sir Walter Scott répliqua et prétendit que tout ce qu'il avait avancé des communications du général Gourgaud à son gouvernement, était appuyé sur des *documents officiels*, c'est à dire transmis par des agents ministériels anglais. Le général Gourgaud dans une brochure qu'il publia à cette occasion prouva facilement que ces prétendues communications se réduisaient à des conversations, sans importance, comme sans effet, et que les agents anglais sur l'autorité desquels sir Walter Scott avait établi ses allégations, avaient agi dans le sens que leur imposait le besoin de légitimer les attentats de Sainte-Hélène. En reproduisant lui-même les pièces publiées par sir Walter Scott dans les journaux anglais, M. Gourgaud mit au grand jour la futilité des communications qui lui avaient été prêtées, et la perfidie avec laquelle elles avaient été dénaturées dans l'*Histoire de Napoléon* et présentées sous des titres officiels, propres à leur créer une réalité et une importance imaginaires. « Libre à lui (Walter Scott), dit M. Gourgaud, de puiser dans les 16 volumes in-4° qui lui » ont été donnés à exploiter, et de se considérer » comme disculpé aux yeux de l'histoire et des contemporains, pour avoir cité comme de graves » *autorités authentiques*, des phrases tronquées, des » bavardages, des absurdités, des mystifications..... » Libre à l'auteur des *Lettres de Paul* de mépriser » mon ressentiment; mais il ne restera pas moins

« flétri dans l'opinion de tous les gens de bien, qui « ne lui pardonneront pas d'avoir avili son talent « en se faisant le détracteur d'une nation généreuse, « l'apologiste éhonté des atrocités de Sainte-Hélène, « et le calomniateur volontaire d'un dévouement « et d'une fidélité irréprochables. » M. Gourgaud a épousé, en 1822, la fille du comte Rœderer, ancien sénateur. Il a publié : 1° *Campagne de 1815, écrite à Sainte-Hélène*, 1817, in-8° ; 2° *A MM. les membres de la chambre des députés, demande des restes de Napoléon Bonaparte*, 1821, in-8° ; 3° (avec le général Montholon) *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon*, 1822 à 1823, 8 volumes in-8° ; 4° *Napoléon et la grande armée en Russie, ou Examen critique de l'ouvrage de M. le comte Philippe de Ségur*, 1824, in-8°, 3e édition augmentée d'un grand nombre de pièces officielles et inédites, 1825 ; 4e édition, 1826, 2 vol. in-18 ; 5° *Lettre de sir Walter Scott et réponse du général Gourgaud, avec notes et pièces justificatives*, Paris, 1827, in-8°. Le général Drouot, assure-t-on, a concouru à la rédaction de cet ouvrage ; du moins est-il certain qu'à l'époque où parut le livre de M. de Ségur le général Drouot vint de Nanci à Paris pour se concerter avec son ami le général Gourgaud sur une réponse à faire aux allégations de M. de Ségur.

GOUVION-SAINT-CYR (Louis, marquis de), pair et maréchal de France, né à Toul, le 13 avril 1764, d'une famille peu aisée. Obligé de prendre un état qui lui assurât d'honorables moyens d'existence, il choisit la peinture, et fit même le voyage de Rome pour se perfectionner dans ce bel art qu'il ne tarda cependant pas d'abandonner pour entrer au service, comme volontaire, lorsque la révolution éclata. Gouvion monta rapidement par tous les grades inférieurs. En 1793, il passa à l'armée de la Moselle en qualité d'adjudant-général, et se fit remarquer au combat de Kayserslautern. Promu au grade de général de brigade, il fut envoyé à l'armée des Alpes, chassa les troupes sardes des vallées de la Maurienne, se distingua à l'attaque de la Ramasse, et reçut en récompense, le 16 juin 1794, le brevet de général de division. Employé, en 1795, à l'armée de Rhin et Moselle, il se signala au siége de Mayence, où il commandait la principale attaque. Appelé à servir sous Masséna, il fit, sous ses ordres, la campagne de 1798, et fut destitué en 1799. Bientôt remis en activité, il commanda à l'armée d'Italie la droite à la funeste bataille de Novi, et parvint dans la retraite, par la précision de ses mouvements, à contenir les Autrichiens et à faire évacuer la place de Novi. Le 24 octobre suivant, il battit complétement l'ennemi, non loin de Novi même, à Pasturana et Abosco, où il lui prit trois canons et deux mille hommes fantassins ou cavaliers. Attaqué, le 6 du mois suivant, devant Coni, par des forces supérieures, il les battit encore, leur enleva cinq canons et fit quatre cents prisonniers. Commandant l'aile droite de Championnet, il empêcha l'investissement de Gênes, et se couvrit de gloire par son admirable retraite, pour laquelle il reçut du premier consul Bonaparte un sabre d'honneur et le brevet de premier lieutenant de l'armée. En 1800, il prit le commandement provisoire de l'armée du général Moreau, s'empara de Fribourg et battit les Autrichiens à Smelingen. Sa santé l'obligea pour quelque temps d'abandonner l'armée ; mais son absence ne fut pas longue. A peine rétabli, il reparut à la tête de sa division, concourut à la bataille d'Hohenlinden, et y obtint sa part dans la gloire dont se couvrit l'armée par cette victoire. Dès le mois de septembre de cette année, il avait été nommé conseiller d'état et attaché à la section de la guerre. L'année d'après, il fut nommé commandant en chef de l'armée chargée de l'expédition du Portugal. Après le traité de Badajoz, entre les deux états de la péninsule, le général Gouvion-Saint-Cyr fut nommé ambassadeur extraordinaire en Espagne, et chargé de diriger les opérations militaires dont l'exécution était confiée au général Leclerc. En 1804, il fut fait colonel-général des cuirassiers et grand-officier de la légion d'honneur, en 1805. La même année, il fut nommé commandant en chef de l'armée qui devait couvrir le royaume de Naples et protéger les côtes de l'Adriatique ; il n'eut l'occasion de livrer qu'un seul combat sous les murs de Castel-Franco, où un corps autrichien, commandé par le prince de Rohan, avait eu la témérité de s'avancer ; mais ce combat ne tourna pas à la gloire des Autrichiens. Ils furent mis dans une complète déroute, Castel-Franco, six mille hommes d'infanterie et mille chevaux tombèrent au pouvoir des Français. L'année d'après, 1806, obligé de rentrer dans le royaume de Naples, pour punir l'infidélité de son gouvernement qui avait violé le traité de neutralité presque aussitôt qu'il l'avait conclu, le général Saint-Cyr fut chargé, sous les ordres de Masséna, d'occuper les trois provinces de la Pouille, depuis le mont Gargano jusqu'au golfe de Tarente, il y maintint la tranquillité la plus parfaite. Rappelé, en 1807, en Allemagne, il y fit avec distinction la campagne de Prusse et de Pologne, et fut nommé gouverneur de Varsovie. Après la paix de Tilsitt, il revint en Espagne, prit Roses, s'empara de Barcelone, dirigea avec habileté les opérations en Catalogne, battit le corps espagnol commandé par Castro, obligea la place de Valls à se rendre, fut vainqueur dans tous les combats qu'il livra, et presque partout faisant des prisonniers et s'emparant de bouches à feu. Appelé, en 1812, à la grande armée, il y eut le commandement en chef du 6e corps, ayant sous lui les généraux bavarois Deroi et de Wrede. Le duc de Reggio ayant été blessé le 17 août, Gouvion-Saint-Cyr lui succéda dans le commandement du 10e corps. A la tête de ses deux corps, il attaqua et, malgré la grande supériorité du nombre des ennemis, battit complétement le général russe Wittgenstein à Polotsk ; l'ennemi y perdit vingt pièces d'artillerie, mille prisonniers, deux mille morts et eut quatre mille blessés, parmi lesquels on compta plusieurs généraux : les Français y eurent deux mille cinq cents hommes tués ou blessés. En récompense de ce beau fait d'armes, Napoléon, bon juge de la gloire militaire, créa, le 27 du même mois d'août, le général Gouvion Saint-Cyr maréchal d'empire. Dans la retraite de Moscou, le nouveau maréchal fut attaqué, dans la même position de Polotsk, par le même général Wittgenstein, qui paraissait animé du désir de prendre sa revanche et d'effacer la honte de son premier revers ; ce champ de bataille fut signalé par un nouvel échec. Le maréchal tint bon avec son 6e corps, résista partout, attaqua à son tour, et fit éprouver à son adversaire une perte considérable en hommes tués, blessés ou prisonniers ; mais le maréchal y fut blessé lui-même et forcé, pour quelque temps, d'abandonner l'armée. Il y reparut en 1813, fit la campagne de Saxe, et se signala à la bataille de Dresde. Peu après, il détruisit le corps russe du général Tolstoy, lui prit vingt bouches à feu et leurs caissons, avec nombre de prisonniers. Ce fut là son dernier exploit. Resté à Dresde avec son corps pour défendre cette place, après le désastre de Leipsick, entouré d'ennemis de tous côtés, et ayant été vainement tenté de s'ouvrir un passage, le désir d'épargner le sang français dans une défense devenue impossible, l'obligea d'accepter, le 11

novembre, une capitulation honorable, par la stipulation de laquelle il devait rentrer en France avec son corps d'armée et une partie de son artillerie. Au mépris du droit des gens, cette capitulation fut violée; le maréchal et le corps sous ses ordres d'environ seize mille hommes, furent retenus prisonniers. Il ne rentra en France qu'après la restauration. Le Roi Louis XVIII l'accueillit avec distinction, et le nomma, le 1er juin, commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Au retour de Bonaparte en France, le maréchal Saint-Cyr, fidèle à son nouveau serment, après avoir accompagné MONSIEUR, aujourd'hui S. M. Charles X, jusqu'à Lyon, se dirigea sur Orléans pour y réunir les corps qui devaient défendre la cause royale. Mais la défection générale des troupes rendit vains tous ses efforts, et lui fit même courir des risques pour sa vie. Pendant les cent jours, il vécut dans la plus profonde retraite. Après son retour de Gand, le Roi lui confia le porte-feuille de la guerre. Mais les ministres ses collègues et lui n'ayant pas cru que l'honneur et l'intérêt de la France leur permissent de signer le traité de novembre 1815, ils donnèrent en corps leur démission qui fut acceptée. La retraite du maréchal ne fut point une disgrace. Le Roi le nomma successivement membre de son conseil, gouverneur de la 5e division militaire, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, comte et enfin marquis. En 1817, il fut rappelé au ministère, d'abord à celui de la marine et ensuite à celui de la guerre, le 12 septembre 1818. Ce second ministère du maréchal Gouvion, qui n'eut que quatorze mois de durée, et dans lequel il fut remplacé, le 19 novembre 1819, par le marquis de la Tour-Maubourg, fut trop court pour l'état et pour l'armée. Mais du moins le maréchal Gouvion-Saint-Cyr y marqua son passage par un acte qui signala son administration à la reconnaissance publique. C'est pendant ce ministère et sur le projet qu'il présenta que fut rendue la loi sur le recrutement, grand et dernier service que ce loyal ministre a rendu à son roi et à son pays, pour lesquels il a voulu créer, autant du moins qu'il lui était possible, une armée vraiment nationale, destinée à défendre, en tout temps, la patrie et nos institutions.

GOUY-D'ARSY (LOUIS-MARTHE, marquis de), membre de l'assemblée constituante, né à Paris en 1753, dans une famille noble et ancienne de Picardie, eut le dauphin père pour parrain. Son père, qui avait servi avec honneur sous les maréchaux de Saxe et de Broglie, et s'était distingué à la journée de Fontenoi, était mort avec le grade de lieutenant-général des armées du roi. Il entra au sortir du collége d'Harcourt dans la compagnie des mousquetaires noirs, passa ensuite à l'école d'artillerie de Strasbourg, devint capitaine au régiment de la reine-dragons, commanda celui des cuirassiers du roi, fut fait colonel de ce même régiment des dragons de la reine, et, en 1792, fut promu au grade de maréchal-de-camp et armées du roi; il avait été décoré de la croix de Saint-Louis à l'âge de vingt-sept ans. Le marquis de Gouy, ayant de l'ardeur dans le caractère et doué d'une certaine facilité, laborieux, actif, saisissait avec empressement toutes les occasions qui offraient quelque matière d'exercice à la vivacité de son imagination. Tacticien systématique avec le général de Lambert, franc-maçon zélé dans les loges les plus brillantes, sectateur du magnétisme, et partisan de Mesmer, enthousiaste des plans de réforme dans l'administration sous Necker, c'était un homme que les nouveautés n'effrayaient pas. Lorsque les états-généraux furent convoqués, Gouy d'Arsy, en sa qualité de grand bailli d'épée de Melun, présida l'assemblée de la noblesse de ce bailliage. Il réunit un assez grand nombre de suffrages pour la députation; mais son concurrent, M. Fréteau, l'emporta de quelques voix. Gouy, qui voyait dans la mission de l'assemblée constituante une œuvre de régénération politique à laquelle il lui paraissait glorieux de prendre part, ne se refusa pas aux suffrages unanimes des colons de Saint-Domingue, qui le dédommagèrent de l'espèce de disgrace qu'il avait éprouvée à Melun. Ainsi nommé par les assemblées coloniales, il vint prendre place, parmi les représentants de la nation, le jour de la fameuse séance du jeu de paume. Il siégea au côté gauche pendant toute la durée de l'assemblée constituante, fut un des commissaires de la salle, et prit part aux travaux des comités de finances et des colonies. On le vit souvent paraître à la tribune: il parla à l'occasion du papier monnaie, sur l'organisation du notariat, et s'opposa avec Mirabeau à la loi contre les émigrants. Ce fut lui qui présenta à l'assemblée le buste du jeune Desilles, sacrifié à l'affaire de Nanci, et qui prononça son oraison funèbre à la tribune. Mais ses efforts et ses travaux eurent principalement pour objet les intérêts de la colonie de Saint-Domingue, et même ceux de toutes les colonies françaises en général: il en était devenu le correspondant universel. Il se constitua l'antagoniste du système opprimant des intendances et des usurpations des gouverneurs généraux. Le premier, il osa dénoncer un ministre, et développa une réclamation composée de trente articles ou griefs, dont le redressement, s'il avait eu lieu, aurait pu préserver la colonie de Saint-Domingue de la terrible commotion qui l'a pour jamais enlevée à la France. Le marquis de Gouy, avec ses intentions loyales et généreuses, n'échappa point à l'épithète de factieux qu'un parti de l'assemblée infligeait si volontiers à ses adversaires. Chargé par le roi, en sa qualité de maréchal-de-camp, de dissiper un attroupement considérable qui avait arrêté et pillé à Ourscamps, près Noyon, plusieurs bateaux de blé destinés à l'approvisionnement de Paris, il ne dut son salut qu'à l'avis secret par lequel quelques honnêtes gens l'instruisirent du complot tramé contre sa vie. En effet, une potence était préparée pour lui au lieu de la révolte. Dans le cours de la même année, au moment où le sang ruisselait aux portes des prisons de la capitale, et où l'on promenait dans les rues la tête de la malheureuse princesse de Lamballe, le 4 septembre, un ramas de 800 hommes armés, traînant du canon, vinrent assiéger son château d'Arsy; il ne dut son salut, et celui de sa famille, qu'au dévouement des habitants de la commune, dont il était le bienfaiteur et le père. Au mois de juillet de 1793, il fut compris dans le décret d'arrestation de tous les membres de l'ex-assemblée constituante qui se trouvaient à Paris, sous le vain prétexte qu'ils étaient de la faction d'Orléans. Arraché des bras de son épouse, on le resserra dans les cachots de l'Abbaye; il y resta trois jours, pendant lesquels ses papiers furent minutieusement examinés. Rendu à la liberté, il retourna dans sa solitude d'Arsy; mais il y fut bientôt atteint par un décret de mise en surveillance, sous la garde de huit dragons. Bientôt, enfin, Collot-d'Herbois, en mission dans le département, ordonna son arrestation. Il fut jeté dans la maison d'arrêt de Chantilly, puis transféré à Paris dans la prison des Carmes, puis de là à la Conciergerie, d'où il ne sortit que pour paraître devant le tribunal révolutionnaire, et aller de là à l'échafaud, le 5 thermidor an 2 (23 juillet 1794), avec quarante-cinq autres victimes. Le marquis de Gouy périt dans toute la force de ses facultés, puisqu'il n'avait que quarante-un ans. A d'excellentes qualités de cœur, M. de Gouy joignait des défauts. Il était emporté par une ardeur et une activité surabondantes, dominé par l'amour de la

célébrité, et aimait surtout à parler en public. Cependant il se distingua peu comme orateur, parce qu'il était verbeux, plutôt que doué de verve, et que sa faconde était sans règle et sans méthode. Il écrivait sans cesse et rendait, pour ainsi dire, sa correspondance fatigante : ce fut peut-être à cette importunité épistolaire qu'il dut attribuer sa mise en accusation. Comptant beaucoup trop sur la pureté de ses intentions, et ne connaissant assez ni son temps ni les hommes, il avait demandé plusieurs fois qu'on lui fît son procès. Gouy-d'Arsy a laissé un fils qui, après avoir rempli avec honneur et talent quelques fonctions administratives sous l'empire, vit maintenant dans la retraite, et paraît aussi peu jaloux de se faire remarquer que son père l'était de faire parler de lui. M. de Gouy fils est seulement aujourd'hui maire de la petite commune de Marines, près Pontoise.

GRABERG DE HEMSO (Jacques), consul de Suède et de Norwège dans l'empire de Maroc, correspondant de l'Institut de France, etc., naquit le 7 mai 1776 à Gannarfoc de Hemso, dans l'île de Gottland, d'une famille marquante, mais peu aisée. Son père, Christian Gràberg, né à Upsal en Suède, l'un des hommes les plus recommandables et les plus savants de son pays, était sénéchal, c'est à dire chef de justice de Gottland. Destiné à la marine, le jeune Gràberg reçut une éducation analogue, et n'eut pour instituteur que son père. A l'âge de seize ans il fit, comme marin, sur un navire marchand, un voyage dans la Méditerranée et l'Amérique; il servit ensuite sur un vaisseau de guerre anglais, et commanda une tartane à la prise du fort de Calvi en Corse. Il fut proposé pour être lieutenant de flotte, mais un duel le força de quitter le service anglais. Il se rendit alors à Gênes où il devint maître de langue, commis marchand, et enfin régisseur. En 1810, il fut attaché à la légation suédoise, en Italie, en qualité de secrétaire particulier du ministre, dont il épousa, un an après, la belle-sœur, et se livra à son goût pour la statistique, l'histoire du moyen âge, l'ethnographie, les langues anciennes et modernes. En 1815, il fut nommé consul à Tanger, où il fut bientôt exposé à la peste. Ayant eu des différends avec le gouvernement de Maroc, au sujet d'une fourniture de canons dont le gouvernement suédois s'était chargé, il reçut l'ordre de quitter Tanger dans les vingt-quatre heures, et se réfugia à Gibraltar, après avoir perdu une partie de ses effets. En 1823, le roi de Suède le nomma consul à Tripoli, où il séjourne depuis ce temps. M. Gràberg est membre de trente-quatre académies et sociétés savantes. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Dagbok, etc.* (en suédois), journal du blocus de Gênes en 1800, etc., Stockholm, 1801, in-8°; 2° *Annali* (en italien), annales de géographie et de statistique, Gênes, 1802, 2 vol. in-8°; 3° *Nouvelle grammaire de poche à l'usage des voyageurs, pour apprendre la langue allemande sans maître*, Vienne, Trieste, Baden, 1806, in-16; 4° *Lettera* (en italien), lettre au R. P. D. Bernard Laviosa, sur les plaisirs du séjour a la campagne, Gênes, 1810, in-8°; 5° *Notice sur les annales de géographie et de statistique*, rédigée et publiée en italien, 1802, Paris, 1810; 6° *Relazione* (en italien), relation académique prononcée pour ouvrir la séance publique de l'académie italienne à Gênes, le 15 avril 1810, Pise, in-8°; 7° *Relazione* (également en italien), autre relation académique, prononcée le 20 auguste 1810 à Gênes, augmentée de l'analyse d'une dissertation sur la *déesse Nehalennia*, par Pougens, de l'Institut de France; 8° *Doutes et conjectures sur les Huns franciques et les Huns du Nord*, Florence, 1810; 9° *Saggio* (en italien), essai historique sur les skaldes ou anciens poëtes scandinaves, Pise, 1810, in 8°, édition dédiée à Caroline, reine de Naples; 10° *Analisi* (aussi en italien), analyse de l'ouvrage intitulé : *Saggio istorico sugli scaldi*, insérée dans le *Journal encyclopédique de Florence*, janvier et février, 1812; 11° *Doutes et conjectures sur les Bohémiens, et sur leur première apparition en Europe*, Turin, 1812, in-4°; 12° *Leçons élémentaires de cosmographie, de géographie et de statistique*, Gênes, 1813; 13° *Lessico, etc.* (en italien), lexique historique et géographique des mots anciens qui se trouvent dans les opuscules de Tacite; 14° *A Marine pocket dictionary, etc.*; vocabulaire des termes de marine, italien-anglais et anglais-italien, en continuation du *Dictionnaire de Graglia*, Gênes, 1815, 2 vol. in-16; 15° *Su la Falsita* (en italien), dissertation historique sur la fausseté de l'origine scandinave, donnée aux peuples appelés *Barbares*, qui détruisirent l'empire de Rome, Pise, 1815, grand in-8°; 16° *De naturâ et limitibus scientiæ statisticæ, ejusque in Italiâ hactenus fortunâ specimen*, Gênes, 1816; 17° *Della statistica* (en italien), discours sur la statistique et sur ses progrès en Italie, Tanger, 1818, in-4°; 18° *Lezoni elementari* (en italien), leçons élémentaires de cosmographie, de géographie, etc., Gênes, 1819, in 8°; 19° *La Scandinavie vengée de l'accusation d'avoir produit les peuples appelés Barbares, qui détruisirent l'empire de Rome*; 20° *Théorie de la statistique*, in-8°; 21° *Su la peste* (en italien), lettre sur la peste de Tanger en 1818 et 1819, adressée à M. Louis Grossi, docteur en médecine, etc.

GRABINSKI (N.), général polonais, né en Lithuanie vers 1770, fit les campagnes de 1792 et de 1794 en Pologne, contre l'agression des Moscovites et des Prussiens réunis. Après l'anéantissement et le partage total de ce pays, Grabinski se rendit en Italie, et servit d'abord dans les légions polonaises formées par l'illustre général J. H. Dombrowski ; mais il suivit ensuite l'armée française en Egypte, et s'y distingua dans plusieurs combats sérieux qui y eurent lieu. Après le retour de Bonaparte en Europe, et le débarquement des troupes françaises, Grabinski entra de nouveau dans les légions polonaises, combattit vaillamment à la bataille de Peschiera ; et à l'époque du traité de Lunéville, il se rendit avec un corps de Polonais en Toscane. A l'entrée des Français, en 1806, en Pologne, il partagea encore leurs exploits avec ses compatriotes ; mais après la campagne il alla se fixer en Italie. Il vivait retiré, depuis quelque temps, dans une propriété qu'il avait achetée près de Bologne, lorsqu'il fut prié par les habitants de cette ville de se mettre à la tête de quelques militaires, pour éloigner les brigands qui menaçaient de ravager le pays, et même de piller Bologne, qui n'avait pas de forces suffisantes à leur opposer. Grabinski s'acquitta de cette expédition avec autant de prudence que de zèle et de courage. Il fut lui-même assailli et blessé dans sa maison de campagne par ces brigands ; mais ayant obtenu quelque succès, il les intimida au point qu'ils n'osèrent plus s'avancer jusqu'aux portes de Bologne. Cette action dans laquelle il s'exposait, au risque de sa vie, lui valut la reconnaissance des Bolonais. On raconte que Grabinski, las de ne recevoir aucune réponse aux demandes qu'il avait, à plusieurs reprises, adressées au gouvernement pour obtenir un avancement auquel ses services et les campagnes qu'il avait faites sous Bonaparte lui donnaient des droits irrécusables, prit un jour la résolution d'en réclamer à Bonaparte. A une revue du régiment où il servait, il sort des rangs, s'approche du premier consul, et lui dit vertement : « Vous en Italie et moi en Italie, vous « en Egypte et moi en Egypte, vous premier consul « et moi rien. » Cette allocution laconique ne déplut

pas au premier consul. Grabinski fut nommé colonel, et plus tard général avec la décoration de la légion d'honneur. Il vit aujourd'hui à Bologne.

GRABOWSKI (Etienne), né en Lithuanie vers 1768, embrassa fort jeune la carrière militaire, et parvint bientôt au grade de colonel d'infanterie. Il fit, avec distinction, les campagnes de 1792 et 1794; dans cette dernière surtout, chargé d'une expédition difficile dans le palatinat de Minsk contre le général russe prince Tsitsianoff, il déploya une habileté et une énergie au-dessus de tout éloge. Fait prisonnier après une longue retraite et une résistance opiniâtre, il fut relégué sur les confins de l'Asie, et ne recouvra sa liberté qu'à l'avénement au trône de l'empereur Paul. A l'ouverture de la campagne de 1812, il rentra au service avec le grade de général de brigade, et fut l'un des membres les plus actifs du comité chargé de l'organisation des troupes lithuaniennes. En 1813, il suivit l'armée polonaise dans sa retraite à Cracovie et en Saxe, où il obtint le commandement d'une brigade d'infanterie dont faisaient partie les débris de la fameuse légion de la Wistule, commandée par le colonel Malczewski, officier très distingué, qui périt à la bataille de Leipsick. A la même bataille, Grabowski fut blessé et prisonnier. En 1815, il fut nommé conseiller-d'état, directeur-général au ministère de la guerre du royaume actuel de Pologne, poste qu'il occupa jusqu'en 1822, où l'empereur Alexandre l'appela à Pétersbourg pour remplir, *par interim*, les fonctions de ministre secrétaire-d'état. En 1825, Ignace Sobolewski, ayant obtenu sa démission définitive du poste de ministre secrétaire-d'état, Grabowski fut nommé à sa place. En 1826, il obtint le grade de général de division.

GRABOWSKI (Stanislas), né vers 1780, obtint fort jeune la commanderie de Malte, et, en cette qualité, il fit le voyage d'Italie et celui de Malte. Après que le traité de Tilsitt eut constitué le grand duché de Warsovie, Grabowski fut nommé secrétaire-général du conseil d'état et des ministres, poste qu'il avait occupé jusqu'en 1813. Le nouveau gouvernement du royaume de Pologne, établi en 1815, ne l'ayant admis à aucune fonction, il débuta, en 1818, comme membre de la chambre des députés. Fils naturel du dernier roi Stanislas-Auguste Poniatowski, et tout dévoué au pouvoir, il trouva moyen d'arriver à la place de sénateur castellan. Depuis cette époque, profitant des embarras que la courageuse diète de 1820 avait suscités au gouvernement, il parvint à renverser le vertueux et zélé patriote Stanislas-Kochka Potocki, du ministère des cultes et de l'instruction publique, et de se substituer à lui. Sous son ministère, les écoles d'enseignement mutuel furent supprimées; l'obligation imposée antérieurement aux paroisses, d'établir les écoles primaires, fut abolie; dans les lycées, l'étude des langues remplaça celle des sciences; les pratiques religieuses furent multipliées; enfin la réforme devint si générale, que si les jésuites ne purent s'établir en Pologne, le jésuitisme y a trouvé toute protection.

GRAEFE (Charles-Ferdinand), professeur de chirurgie à l'université de Berlin, chevalier de la croix de fer, de l'aigle rouge, des ordres de Sainte-Anne, de Saint-Wladimir et de Wasa, officier de la légion d'honneur, membre de plusieurs académies et sociétés savantes nationales et étrangères, naquit à Varsovie en 1784. Il entra à quatorze ans au gymnase de Bautzen, et alla plus tard à l'école de Dresde, appelée *Die Kreutzschule*. Il commença ses cours de médecine à l'institut médico chirurgical de Dresde, et les acheva, en 1805, à l'université de Halle, sous la direction d'Eberhardt, de Steffens, Gilbert, et principalement sous celle de Reil. En 1807, il prit ses degrés à l'université de Leipsick; sa thèse a pour titre: *Dissertatio de notione et curâ angiectaseos labiorum ratione habitâ communis vasorum morbosæ extensionis, specimen*, in-4°. Appelé comme professeur à Krzemieniecz, il préféra retourner à Halle pour être plus à portée de suivre les travaux de Reil. Nommé conseiller aulique et médecin ordinaire du duc d'Anhalt-Bernbourg, il rendit des services marquants à l'hôpital et au nouvel établissement d'eaux minérales appelé *Alexi bad*. Sur l'invitation de Reil, il quitta ce poste, en 1810, pour aller occuper la chaire de chirurgie de la nouvelle université de Berlin. Pendant les campagnes de 1813 et 1814, il dirigea, en qualité d'intendant-général, les hôpitaux situés entre la Vistule et le Weser, et en 1815, il fut chargé d'organiser les hôpitaux entre le Weser et le Rhin. Depuis la paix il continue ses cours à Berlin, où il est membre du comité des sciences près le ministère des cultes, de l'instruction, et des établissements de santé, membre de la commission chargée des examens et co-directeur de l'institut Frédéric-Guillaume, ainsi que de l'académie médico-chirurgicale. Graefe s'est rendu célèbre par ses recherches sur l'angiectasie et sur la méthode de Tagliacozzi, pour la réparation des parties perdues du corps qu'il a modifiée et perfectionnée d'après M. Carpue, et plus récemment encore, par les opérations de staphyleraphie qu'il a pratiquées en Allemagne, en même temps que M. Roux inventait le même procédé opératoire à Paris. Outre ses rapports annuels sur l'institut clinique de chirurgie, depuis 1816 à 1827, il a publié en allemand: 1° *l'Angiectasie*, ou *Essai sur le traitement rationel et le diagnostique de la dilatation des vaisseaux*, Leipsick, 1808, in-4°, avec quatre planches; c'est la traduction de sa thèse avec de nombreuses additions; 2° *Sur la source ferrugineuse saline d'Alexisbad à Selken dans le Hartz*, Leipsick, 1809; 3° *Plusieurs mémoires de physiologie et de médecine chirurgicale*, consignés dans les journaux de Reil, Hufeland et Horn; 4° *Règles pour l'amputation des membres*, Berlin, 1812, 5° *l'Art de se préserver de la contagion pendant les épidémies*, Berlin, 1813; cet ouvrage a déjà eu plusieurs éditions; 6° *Instruction pour les médecins en chef et les économes des hôpitaux militaires*; Halberstadt, 1813; 7° *Répertoire de formules pour les maladies des yeux*, Berlin, 1817; 8° *Rhinoplastie*, ou *l'Art de remplacer organiquement la perte du nez, d'après les faits les plus récents, et perfectionné par de nouvelles expériences*, Berlin, 1818; in-4° avec six planches, traduit en latin par le docteur Hecker, et en italien par Schoenberg; 9° (avec le professeur Walther, de Bonn) *Journal de chirurgie et d'ophtalmologie*, Berlin, 1819 à 1828, 10 vol. in-8°; 10° *Epidémie contagieuse de l'ophtalmie d'Egypte*, Berlin, 1823, grand in-folio.

GRAETER (Frédéric-David), professeur de philosophie, inspecteur des écoles du cercle du Danube, et recteur du gymnase royal d'Ulm, naquit, le 22 avril 1763, dans la ci-devant ville impériale de Hall. On doit à ce savant plusieurs écrits importants sur la mythologie du nord. Ses *Fleurs du nord* (*Nordische Blumen*), publiées en 1789, renferment non seulement les chants mythologiques de l'Edda, dont l'existence avait été révoquée en doute par Schlœtzer, mais aussi plusieurs autres poésies scandinaves qu'il fit connaître le premier. Il cherche à prouver dans cet ouvrage que, sous le rapport du goût et de l'élégance des fictions, la mythologie du nord peut être mise en parallèle avec celle des Grecs. L'accueil favorable que ses recherches mythologiques reçurent en Allemagne et en Danemarck,

l'engagea à publier un recueil périodique sous le titre de *Bragur*. C'est un répertoire général des productions littéraires de l'antiquité du nord et de l'Allemagne; il en existe huit volumes publiés depuis 1790 jusqu'en 1812. Il entreprit ensuite la publication d'une gazette archéologique sous le titre d'*Iduna et Hermode* (première année, Breslau, 1812), la seconde année (1813), éprouva une interruption par suite de la guerre; la troisième année (1814), parut à Schillingsfürst, et la quatrième, qui est la plus précieuse de toutes, fut publiée, en 1816, à Hall, en Souabe. Graeter a aussi traduit en allemand, Leipsick, 1804, l'ouvrage danois de Suhm : *Les temps fabuleux du nord*. Il a encore composé plusieurs poésies lyriques qui ont été publiées à Heidelberg en 1809.

GRAF (Antoine), peintre de la cour de Saxe, naquit, en 1736, à Winterthur en Suisse. Il se voua de bonne heure à la peinture, particulièrement à celle du portrait, sous la direction de Jean Ulric Schellenberg, et son génie et son application l'élevèrent au rang des premiers peintres en portrait de l'Allemagne. Après avoir passé huit années à Augsbourg, et y avoir commencé sa réputation, il fut appelé en 1766 à Dresde en qualité de peintre de la cour. Il épousa à Berlin la fille de son compatriote, le professeur Sulzer. Les traits et la physionomie qui décèlent le caractère de la personne sont rendus avec le tact le plus sûr et le plus heureux dans les portraits de Graf. Le nombre de ses tableaux s'élevait, en 1796, à plus de onze cents, au nombre desquels se trouve le portrait de l'auteur qui, en 1795, ornait la galerie de Dresde, et qui devint plus tard la propriété du conseiller Korner. On a gravé plus de cent vingt de ses portraits, dont les principaux sont : le Prince Henri de Prusse à cheval; — l'Actrice Brandes dans le rôle d'Ariane à Naxos; — le Professeur Sulzer entouré de ses petits-fils, etc. Graf s'est également fait distinguer par ses vertus sociales, son esprit cultivé et la droiture de son caractère. Il mourut à Dresde en juin 1813.

GRAHAME (James), l'un des poëtes les plus distingués qu'ait produits l'Ecosse, naquit à Glascow le 22 avril 1765. Il y fit ses études, et sans obtenir des succès de collége bien remarquables, il montrait déjà un goût prononcé pour les lettres et la poésie. Elevé dans une de ces familles protestantes de l'Ecosse où règne un christianisme à la fois tendre et sévère, et dont l'on n'a guère d'idée dans les pays catholiques, Grahame qui avait reçu de la nature une imagination enthousiaste et rêveuse, livra son esprit aux idées religieuses avec toute la candeur de la jeunesse. Arrivé à l'âge de choisir un état, il aurait voulu entrer dans les ordres, mais son père qui avait eu des succès dans la profession de procureur, désirait que son fils suivît la même carrière; celui-ci pour qui les moindres désirs de sa famille étaient des ordres, entra comme apprenti chez son cousin, M. L. Hill, et à l'époque accoutumée commença l'exercice de son état. Bientôt après il perdit ce parent pour lequel il avait contracté un vif attachement, et son envie d'entrer dans les ordres se réveilla avec une nouvelle force. Cédant toutefois aux instances de ses amis, il se résigna pendant quelques années encore, mais sa santé dépérissant de jour en jour au sein d'une retraite forcée et d'un travail aride et continu, il abandonna sa place et se fit recevoir avocat. Bientôt après il publia dans le *Kelso Mail*, sous la signature de *Matilda*, une série de tableaux de la nature à plusieurs mois de l'année en commençant par celui d'avril. Ces tableaux, depuis augmentés, ont été imprimés dans ses œuvres sous le titre de *Calendrier rural*. En 1800, il écrivit la tragédie de *Marie Stuart*, qui ne fut point destinée au théâtre, et qui peut être considérée comme un poëme dramatique d'un mérite remarquable. Il ne cultiva pourtant pas sa profession avec moins de zèle, surtout depuis son mariage qui eut lieu en mars 1802. Peu de temps après, il publia *le Dimanche*, ouvrage qui a rendu son nom populaire en Ecosse. Ce poëme, qui n'appartient à aucun genre, est le plus remarquable de son auteur; il y règne une mélancolie rêveuse et profonde, une réalité d'impressions, une vivacité de souvenirs qui identifient en quelque sorte le lecteur avec le poëte, qui le lui rendent cher, et le peignent à son esprit; c'est la révélation d'une ame solitaire, nourrie de ses propres pensées, et qui se complaît dans ses sensations; c'est un ouvrage surtout individuel auquel les exigences de la mode n'ont point eu de part, et qui, bien différent de tant d'écrits dont l'originalité n'est que factice, porte l'empreinte spéciale de son auteur. La poésie devint chaque jour plus chère à Grahame; et à Kirkhill, belle retraite sur les bords de l'Esk, dans laquelle il passa deux étés, il composa son poëme des *Oiseaux de l'Ecosse*. A cette époque, son désir d'entrer dans les ordres se ranima d'une manière si irrésistible que bientôt il quitta Edimbourg, et, après avoir passé quelques mois à Annan et à Chester, il se fit consacrer à Londres par l'évêque de Norwich. Il fut d'abord pasteur de Shipton, dans le comté de Glocester, où il résida plus d'un an. La cure de la chapelle Saint-Georges, à Edimbourg, étant devenue vacante, ses amis l'engagèrent à la postuler. Son talent d'orateur frappa tous ceux qui l'entendirent prêcher dans la capitale de l'Ecosse. On n'a pas oublié l'impression produite par son débit grave et mélancolique, auquel la pâleur de ses traits prêtait une nouvelle énergie. L'autre candidat cependant fut préféré. Tandis que ses amis affligés de perdre sa société se répandaient en paroles d'indignation : « Peu importe les lieux où « nous passons quelques courtes années, » leur répliqua le ministre résigné. A Denham, il échoua de nouveau dans une autre candidature; mais, après y avoir acquis une grande popularité, il fut nommé à la cure de Sedgefield. C'est là qu'il connut et se lia avec miss Milbank, depuis la fameuse lady Byron. Il obtint les succès les plus remarquables, et l'évêque lui témoignait le plus haut intérêt lorsque le mauvais état de sa santé l'obligea de retourner à Edimbourg. Il arriva très malade chez la seule sœur qu'il eût encore. Ayant éprouvé un ardent désir de revoir les lieux témoins des jours de sa jeunesse, il se mit en route pour Glascow, avec deux sermons qu'il espérait y prêcher, et dont le texte était : *O mort! où est ton aiguillon?* Un instinct secret lui avait sans doute conseillé ce choix, car, arrivé chez son frère aîné, dans les environs de Glascow, il expira sans avoir atteint le but de son voyage, le 14 septembre 1811, dans sa quarante-septième année. Le caractère de Grahame est tout entier dans ses poésies. Graves, religieuses, mais pleines de tendresse, on y sent jusqu'à la délicatesse et la timidité extrêmes de cette ame qui n'osait qu'à peine se révéler, et qui cependant éprouvait si vivement le besoin de s'épancher. L'auteur du *Dimanche* a laissé en Ecosse une réputation populaire, et c'est pour cela peut-être que, dans les pays étrangers, il n'est pas connu comme il l'aurait pu s'il eût été moins national. Outre les ouvrages déjà nommés, on doit encore à Grahame : 1° *Les Promenades du dimanche*, admirable tableau des quatre saisons; 2° *Les Géorgiques écossaises*, poëme qui n'a rien de commun avec l'aridité didactique du genre de Delille; 3° quelques poésies pleines de grâce et de sensibilité, parmi lesquelles nous citerons l'*Elégie à un rouge-gorge*; *le Canard sauvage et sa com-*

rie, *etc.*; 4° enfin des *Tableaux bibliques*, narrations simples et pourtant poétiques empruntées aux saintes écritures.

GRAMMONT (Nourry, dit), comédien révolutionnaire, né en 1752 à La Rochelle, débuta pour la première fois, sous le nom de Rozelli, sur le Théâtre-Français, le 3 février 1779, par le rôle de Tancrede, ou il obtint du succes, ainsi que dans ceux de Vendôme, Gengis, Orosmane, Mahomet, le Glorieux, etc., qu'il joua depuis. Sa taille était assez imposante; mais sa figure, plate et commune, quoique ressemblant à celle de Le Kain, était peu favorable à la scene. Il avait un débit ferme, un maintien raisonnable, et ne manquait pas de noblesse. Cependant le public lui sut gré plutôt des défauts qu'il n'avait pas que des qualités qu'il possédait. Il ne sut pas conserver la faveur du parterre auquel il finit par déplaire entièrement à cause de son insolence. Sifflé, le 20 janvier 1782, dans Orosmane, et expulsé de la scène, il y reparut, le 23 février, dans *Pierre-le-Cruel*, par la protection de la reine, envers laquelle il se montra depuis si ingrat. Après avoir quitté le théâtre plusieurs fois, il y rentra, en 1786, et fut reçu sociétaire l'année suivante. Impérieux et plein d'amour-propre, il avait la sotte vanité de regarder comme son subordonné, parcequ'il tenait le premier emploi, l'acteur qui jouait les confidents avec intelligence. Un jour en disant ces mots, dans *Zaïre*: *Que l'infidèle meure!* il donna un si terrible choc a Corasmin que celui-ci tomba d'un côté, sa perruque et son manteau de l'autre. Grammont, l'apostrophant avec emphase, lui cria d'un ton terrible: *Tenez-vous donc sur vos jambes, mâchoire.* Il quitta le Théâtre-Français, en 1791; mais, au lieu de suivre Talma, Dugazon et Grandmesnil au théâtre de la rue de Richelieu, il se joignit a M[lle] Sainval l'aînée pour jouer la tragédie au théâtre de la Montansier, au Palais-Royal. M. Ricord, dans ses *Fastes de la comédie française*, prétend qu'il y déploya des talents supérieurs, et dit lui avoir vu jouer Anténor de *Zelmire*, Polyphonte de *Mérope*, *Pierre-le-Cruel*, avec une profondeur et un aplomb admirables. Ce dernier rôle était son rôle de prédilection; il l'avait joué fréquemment dans ses voyages en province. L'épithète de *cruel* sonnait peut-être déja d'une maniere agréable a son oreille. D'autres autorités disent pourtant que sa présence au théâtre Montansier ne produisit pas plus d'effet que son absence au Théâtre-Français, et il faut bien qu'il y ait quelque chose de vrai dans cette derniere assertion, puisque Grammont renonça, en 1792, a la carrière dramatique pour se livrer a tous les exces démagogiques. Il fut, en 1793, non pas général, mais chef d'état-major de la fameuse armée révolutionnaire, dont Ronsin était le chef, et il établit ses bureaux dans la rue de Choiseul, ou nous l'avons vu, en costume militaire, jouer au naturel les rôles tragiques. Il assista au supplice de la reine, au mois d'octobre de la même année, et son fils, qu'il avait fait son aide-de-camp, monta sur l'échafaud et trempa un mouchoir dans le sang de cette infortunée princesse; mais le tour du pere et du fils arriva bientôt, et tous deux furent guillotinés, le 13 avril 1794, avec Ronsin, Hébert, Vincent, etc. Sa veuve fut aussi condamnée a mort quelques jours apres. Grammont était âgé de quarante-deux ans. Il a laissé un autre fils, Thénard, acteur du théâtre de l'Odéon.

GRANDI (Antoine-Marie), barnabite, né à Vicence, se fit religieux, à l'age de plus de vingt ans, dans la maison de Saint-Charles de Catinari, à Rome. Il remplit des places importantes dans sa congrégation, servit l'église par ses écrits, et devint un des premiers membres de l'académie de la religion catholique, ou il a lu six mémoires sur des matieres religieuses, et en réponse à des difficultés proposées par des incrédules. En 1802, il fit imprimer, à Macerata, une *Oraison funèbre du cardinal Gerdil*, in-4°. Il a travaillé à une édition des *Œuvres spirituelles posthumes du cardinal Fontana*, qui lui avait légué ses travaux touchant le cardinal Gerdil. Grandi a été l'éditeur des vol. XVI à XIX de la 2e édition in-4° de la *Collection des Œuvres de ce cardinal*, publiées en 1819. On cite encore de même, un *Essai de version littérale des psaumes*: il n'y en a que deux traduits en vers, et une *Notice sur le père Marcien Fontana*, barnabite, frère du cardinal de ce nom. Grandi, en dernier lieu, était vicaire général de son ordre, consulteur de l'inquisition, des rites, et pour la correction des livres orientaux; il jouissait d'une très grande réputation à Rome, ou il est mort, le 6 novembre 1822, a l'âge de soixante et un ans. L'abbé Baraldi a donné une notice sur A. M. Grandi, dans ses *Mémoires de religion, de morale et de littérature*, qu'il a publiés à Modène.

GRANDMESNIL (Jean-Baptiste Fauchard, dit), comédien français, et membre de l'Institut, naquit à Paris en 1737, et eut pour père un célèbre chirurgien dentiste, qui lui fit donner une bonne éducation. Le jeune Fauchard fut reçu avocat au parlement de Paris, et plaida quelques causes avec succes, notamment dans l'affaire du fameux cabaretier Ramponeau. Il fut nommé, peu de temps apres, conseiller de l'amirauté. Ses talents et sa fortune lui faisaient espérer un avancement rapide dans la carrière de la magistrature, lorsque l'opposition imprudente qu'il avait manifestée contre le parlement Maupeou, et quelques contrariétés qu'il éprouva dans sa famille, le déterminèrent brusquement a quitter la France, et à s'engager, avec sa femme, au théâtre de Bruxelles, sous le nom de *Grandmesnil*, que portait une terre seigneuriale dont il était possesseur. Il y joua, pendant plusieurs années, les rôles de grande livrée. La réputation qu'il y acquit, ainsi qu'a Marseille et a Bordeaux, le fit appeler a Paris, pour débuter au Théâtre-Français. N'ayant plus, a cinquante-trois ans, la légereté qu'exige l'emploi des valets, il le quitta alors pour prendre celui des financiers et des rôles a manteau. Il parut, pour la premiere fois, au mois d'août 1790, dans Arnolphe de l'*École des Femmes*, et joua ensuite Francaleu dans la *Métromanie*, et le commandeur dans le *Père de Famille*. Mais se voyant en sous-ordre, et peut-être condamné pour long-temps aux doubles et aux utilités, il fut du nombre des comédiens français qui passerent, en 1791, au théâtre de la rue de Richelieu, ou était deja Monvel, pour s'y réunir a une partie de la troupe des Variétés. En 1793, il le quitta et alla joindre, au théâtre Feydeau, une partie de ses anciens camarades, qui s'y étaient établis depuis leur sortie de prison, et fut enfin compris, en 1799, dans la réunion générale qui eut lieu au théâtre de la rue de Richelieu, qui, renonçant bientot au titre de Théâtre de la république, prit celui de Théâtre-Français. Grandmesnil y est resté chef de son emploi, et acteur sociétaire jusqu'a sa retraite, le 1er avril 1811. Dès l'année précédente, deux maladies graves l'avaient tenu long-temps éloigné de la scène: il avait alors soixante-quatorze ans. Sa fortune et ses pensions lui assurerent, dans sa terre de Grandmesnil, une existence honorable dont il jouit tranquillement jusqu'a l'invasion des troupes étrangeres. Effrayé de voir arriver au fond de sa paisible retraite des soldats prussiens, autrichiens et cosaques, il erra plusieurs jours et plusieurs nuits, exposé a l'intempérie de l'air; les suites physiques et morales de ce funeste accident lui causerent

sans doute la fièvre nerveuse dont il mourut à Paris, le 24 mai 1816, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il était depuis quelques semaines membre de l'académie des beaux arts, après avoir été, sous le gouvernement impérial, membre de la quatrième classe de l'Institut, et professeur de déclamation au Conservatoire. Son corps fut porté dans sa terre de Grandmesnil, près Versailles, et son éloge fut prononcé par MM. Quatremere de Quincy et Raoul Rochette. Il est auteur d'un opéra-comique en 1 acte, *Le Savetier joyeux*, non représenté, mais imprimé en 1759, in-8°. Grandmesnil jouissait dans la société de la plus grande considération, et la méritait par son ton, ses manières, son esprit, la régularité de ses mœurs et la noblesse de ses sentiments. Comme acteur, il occupa un rang très distingué dans les fastes dramatiques. Grand et maigre, il avait des traits très prononcés, des yeux vifs et perçants, des sourcils épais et noirs qui rendaient sa physionomie expressive, mais dure. Sa voix aigre, et quelquefois criarde, le servait admirablement dans les rôles de vieillards colères. Il joignait, d'ailleurs, à de profondes connaissances de son art, un esprit observateur et une intelligence rare. Sa verve chaleureuse et comique, et ses gestes, dont il ne modérait pas toujours la vivacité, échauffaient la scène. Il avait le génie ainsi que le bon ton de la comédie, et ne donnait jamais dans la trivialité. Personne n'a mieux joué l'*Avare*, le *Malade imaginaire*. Mais, dans ses dernières années, et dans les rôles de longue haleine, ses forces physiques ne répondaient pas toujours à sa bonne volonté; on lui reprochait aussi de jouer quelquefois avec trop d'esprit et de finesse des rôles qui exigeaient de la rondeur et de la bonhomie.

GRANET (François-Marius), l'un des peintres les plus distingués de notre époque, est fils d'un maître maçon d'Aix en Provence. Le goût prononcé qu'il annonça de bonne heure pour le dessin détermina ses parents à le confier aux soins de M. Constantin, peintre paysagiste fort distingué, et auquel il est de toute justice de consacrer ici quelques lignes, pour ne pas le séparer d'un élève qui fait toute sa gloire et qu'il a tant chéri. M. Constantin, né à Aix, alla très jeune en Italie. Il y vécut très pauvre, mais heureux au sein de l'étude et des arts. « Je n'avais, dit-il, que vingt sous à dépenser par » jour; je me levais avant le soleil, et prenant mon » porte-feuille, je courais dans les champs pour » dessiner, heureux et ravi de me voir au milieu » d'une si belle nature. Vers le milieu de la journée » je rentrais pour faire mon frugal repas, qui se » composait de pain et de lait. » Ce fut avec cette simplicité de besoins, et cette innocence de mœurs, que Constantin passa plusieurs années dans les campagnes romaines, emplissant ses porte-feuilles de tout ce qu'elles offraient de sites remarquables. Il revint ensuite à Aix, et l'abondance, comme le mérite des études qu'il y rapporta fixèrent l'attention sur lui. Les patriciens du pays protégeant les arts, autant par goût que par faste, crurent qu'il était de leur honneur de retenir auprès d'eux ce jeune talent, en lui promettant des encouragements de tout genre. Constantin, sans ambition et presque sans prévoyance, se laissa d'autant plus facilement persuader, qu'il avait une secrète répugnance pour le voyage de Paris, où il eut été si heureux qu'il vînt alors. Mais en se fixant en Provence, il se croyait toujours aux portes de la belle Italie. Cependant vint la révolution; l'émigration dispersa ses futurs protecteurs, et Constantin, qui s'était marié, resta livré à ses ressources personnelles. C'est à cette époque que Granet vint auprès de lui demander ses leçons. Constantin le prit en une amitié véritablement paternelle, et lui enseigna tout ce qu'il savait; il l'instruisit surtout à sentir la nature et à l'avoir sans cesse sous les yeux. Mais, tout en profitant de ses leçons, Granet était destiné à se frayer une route nouvelle et à n'obéir qu'à ses propres inspirations. Cependant sa pauvreté faillit suspendre pour long-temps le développement de ses dispositions brillantes. Forcé, pour gagner quelque argent, d'aller travailler dans les chantiers de la marine, à Toulon. Il barbouilla des poupes et des canots, ainsi qu'avait été forcé de le faire jadis un illustre artiste provençal, le fameux Pierre Puget. Une circonstance toute particulière vint tirer Granet de cette situation fâcheuse. Il retrouva, à Toulouse, un jeune compatriote, avec qui l'avait déjà lié la conformité de leur goût pour les arts, c'était M. Auguste de Forbin, qui, pour échapper à la proscription dont se trouvait atteinte une partie de sa famille, s'était enrôlé comme volontaire dans les rangs des défenseurs de la patrie. Le corps dans lequel il servait étant venu à Toulon, les deux jeunes amis s'y retrouvèrent. Leur commune passion pour la peinture, accrue par l'âge et les difficultés, fut l'objet de tous leurs entretiens, et, en résultat, ils formèrent le projet de se rendre à Paris pour y étudier sous David. Mme de Forbin mère, femme distinguée par ses vertus, se rendit aux vœux des deux amis, et pourvut à leur voyage. Lorsque, un peu plus tard, les deux jeunes émules se rendirent en Italie, ces bienfaits de l'amitié furent continués à Granet. Cependant le séjour de Rome donna l'essor au génie du jeune artiste. Les voûtes imposantes, les sombres souterrains et tous les effets mystérieux qui résultent du jeu de la lumière dans les grands édifices, sous la nef des temples, comme dans les ruines des anciens monuments, devinrent les objets favoris de ses études. Ses premiers tableaux annoncèrent un peintre qui se placerait sur une ligne toute à part dans l'école française, en reproduisant parmi nous la magie de la couleur et la puissance des effets du clair obscur qui distinguent les plus grands maîtres flamands. En effet, M. Granet est devenu par excellence le peintre de la lumière, soit qu'il la reproduise diffuse dans la plénitude de ses rayons, soit qu'il exprime ses reflets les plus subtils et ses dégradations les plus insensibles, on ne peut jamais, sous le rapport de la vérité, lui rien contester. Ses tableaux ont toujours quelque chose d'inattendu, qui saisit et qui charme. Toutefois, s'il est permis de placer une critique au milieu de ces éloges si mérités, ne pourrait-on pas dire que M. Granet a un peu abusé du prestige facile de ce qu'on appelle le *coup de pistolet*, en peinture, et qui consiste à jetter une gerbe accidentelle de lumière sur un sujet environné de masses d'ombres, et, pour ainsi dire, cerné par les repoussoirs? Une autre observation critique pourrait être motivée par la monotonie des sujets que cet artiste a traités avec une constante prédilection. On voudrait que les facultés brillantes de son pinceau eussent été consacrées un peu moins rarement à de plus intéressants personnages que des moines. Il est vrai qu'en retraçant des cloîtres, des chapelles et des intérieurs d'église, la monacaille arrivait sur la toile comme accessoire obligé et comme mobilier indispensable du genre. Au surplus, plusieurs des tableaux de M. Granet ne sont pas dépourvus de cette sorte d'intérêt dramatique qui naît de la mise en scène de héros, avec qui le public de notre temps sympathise plus facilement. De ce nombre sont d'abord celui de Stella, que M. Granet a représenté crayonnant au charbon sur les murs de son cachot, et au milieu des témoignages de l'admiration de ses compagnons d'infortune et de son geolier lui-même; l'image de la sainte Vierge; celui de saint Paul prêchant les prisonniers dans un souterrain du Capitole; celui de saint

Pierre, baptisant les premiers chrétiens dans la chapelle souterraine de Santa-Maria *in via lata*; celui qui représente un cachot de l'inquisition, et où l'on voit étendu sur le sol le corps d'une victime qui vient de sortir brisé des mains des bourreaux, et auprès duquel sont épars encore les instruments de torture (celui-ci n'a paru dans aucune exposition publique). Ajoutons au nombre de ces compositions qui font un véritable honneur au génie pittoresque de M. Granet, la Ceci, emmenée de nuit à travers les ténébreuses voûtes du château Saint-Ange, et conduite au supplice; le peintre Sodoma précipité par l'inconduite ou le malheur dans toute l'abjection de la misère et porté à l'hôpital; Saint-Louis délivrant des prisonniers français à Damiette: ce dernier figure, dans ce moment, à l'exposition (1828), avec trois autres tableaux de M. Granet, parmi lesquels il faut mentionner, bien qu'il y soit question de moines encore, celui qui représente Bernardo Strozzi, peintre et religieux génois, faisant le portrait du général de son ordre. Mais, dans le nombre de tous les tableaux de M. Granet, aucun n'a eu plus de célébrité et n'a plus contribué, peut-être, à étendre sa réputation, à cause de la multitude de répétitions et de copies qui en ont été demandées, que le chœur des Capucins à Rome. Le succès européen de ce tableau, nonobstant le peu d'intérêt du sujet, en lui-même, doit être attribué à l'effet véritablement magique qui le distingue. Jamais l'art de montrer une profondeur fuyante sur une surface plane, n'avait été porté aussi loin. Un autre tableau du même genre et presque du même mérite, est celui de l'intérieur de l'église de Saint-François d'Assise, qui fut exposé au salon de 1822. Dans tous ces ouvrages, on remarque aisément, indépendamment du genre de mérite si éminent que nous avons déja caractérisé, et qui est comme l'attribut particulier du talent de M. Granet, une franchise de pinceau, une largeur et une sûreté de touche qui sont des qualités du premier ordre en peinture, et qui, surtout dans le genre cultivé par M. Granet, deviennent une source de vives jouissances pour les vrais connaisseurs. On pense bien que M. Granet, en possession de plaire à la plupart des amateurs de peinture, d'ailleurs laborieux, et ayant une pratique facile, a dû acquérir promptement de l'aisance et même de la fortune. Le premier usage qu'il en fait honore son cœur: il a mis ses sœurs, seuls parents qui lui restassent, à l'abri du besoin. Fixé aujourd'hui à Paris, il y jouit en repos de toute la considération que mérite un honorable caractère réuni à un très grand talent.

GRANGE (J.-B.-A.), membre de plusieurs académies, né à Marseille le 9 février 1795, se sentit, de très bonne heure, entraîné vers le culte des muses. En moins de deux ans, son nom fut proclamé quatre fois dans les concours publics de poésie et d'éloquence, et les académies de Marseille, de Lyon et d'Aix s'empressèrent à l'envi de l'associer à leurs travaux. Ces succès rapides auraient pu inspirer au jeune lauréat l'ambition d'une célébrité littéraire; mais trop modeste, il se méfia des promesses de l'avenir, et, préparé à succéder à son père dans la paisible carrière du notariat, il se pénétra de toute l'austérité de ses devoirs; dès lors, avant de faire aux muses de pénibles et d'irrévocables adieux, il voulut consacrer par un souvenir les plaisirs si doux et si purs qui avaient charmé sa première jeunesse. Il réunit, sous le titre d'*Essais littéraires*, Paris, 1824, 2 vol in-18, les diverses productions échappées à sa plume, et ce recueil, qu'il ne destinait qu'à sa famille et à ses amis, lui valut d'honorables suffrages dans plusieurs journaux de la capitale. Tantôt brillant, tantôt gracieux, toujours élégant et facile, le style de Grange se ressent de l'heureux abandon de son caractère; il ne fit point de la poésie un travail, mais un plaisir. On pourrait citer, dans quelques unes de ses élégies imitées du grec, des tableaux d'une fraîcheur et d'une suavité anacréontiques: son talent littéraire s'est encore développé dans ses discours en prose, où respirent partout une vertu aimable, une éloquence douce et persuasive, et ce charme secret qui vient du cœur. Il est mort à Marseille, le 23 février 1826. Grange nourrissait, depuis long-temps, dans son ame, le douloureux pressentiment d'une fin prochaine: « J'ai craint, disait-il dans une touchante dédicace adressée à son fils, à peine sorti du berceau, » j'ai craint de n'avoir pas le temps ou le pouvoir de » fonder mes droits à ton amour et de jeter un souvenir dans ton cœur; c'est pour laisser une trace » de mon passage sur la terre que j'ai réuni les principaux essais de ma jeunesse. Arrivé le dernier » parmi nous, la nature te destine sans doute à rester le dernier de nous parmi les hommes... Puisses-» tu, mon fils, en jetant quelquefois les yeux sur ce » recueil, te rappeler un père dont le seul mérite fut » de savoir aimer. » La mort de M. Grange a été un deuil général pour la ville de Marseille; les regrets de ses concitoyens l'ont accompagné dans sa dernière demeure.

GRANGENEUVE (J.-A.), député à l'assemblée législative et à la convention nationale, naquit à Bordeaux vers 1758. Il embrassa la carrière du barreau qu'il suivait avec distinction, lorsque le zèle ardent qu'il déploya, en 1789, pour la cause populaire, le fit nommer par ses concitoyens procureur de la commune. Porté, en 1791, à l'assemblée législative par le collége électoral de la Gironde, il y prit la parole dès la première séance, dans la discussion sur le cérémonial à observer à l'égard du roi et sur les titres de *sire* et de *majesté*, dont il vota la suppression, en disant que la constitution donnait au roi un plus beau titre, celui de roi des Français. Il soutint d'ailleurs que le corps législatif et le roi étaient deux pouvoirs indépendants l'un de l'autre, deux pouvoirs suprêmes, par conséquent deux pouvoirs égaux. La nouveauté de cette proposition excita quelques murmures dans une partie de l'assemblée, frappa l'autre d'étonnement, et finit par entraîner la majorité, qui prit aussitôt un décret conforme aux conclusions de l'orateur bordelais. Le 1er janvier 1792, Grangeneuve présenta, au nom du comité de surveillance, un rapport virulent contre les émigrés, et spécialement contre les princes refugiés à Worms ou à Coblentz: « Je ne pense pas, messieurs, dit-il, » qu'aucun membre de cette assemblée puisse voter en faveur de l'impunité par des considérations » prises plus ou moins dans l'amour que les Français doivent avoir pour leur roi et pour sa famille; une vérité bien essentielle, et que je ne » crains pas de dire à cette tribune, c'est que le » plus grand malheur dont la colère céleste puisse » frapper un peuple libre, est de lui inspirer l'amour » de ses représentants. Le gouvernement représentatif est le seul bon, parcequ'il est celui de la confiance; mais lorsque de la confiance on passe à » l'amour, à je ne sais quel attachement servile que » de bas courtisans cherchaient autrefois à inspirer » au peuple pour le monarque, qu'ils appelaient » son *père*; lorsque enfin l'on se passionne pour » ses mandataires, on n'est plus en état d'apprécier » leur conduite; on se livre à leurs volontés despotiques; on est à leur merci! Le peuple doit juger » souvent ses représentans, les surveiller sans cesse, » ne prononcer sur l'inaltérabilité de leurs principes et sur la solidité de leurs intentions que » lorsque la pierre funèbre les sépare des corrupteurs. Qu'un peuple soit heureux, qu'une population

» nombreuse le prouve, que des fêtes publiques l'an-» noncent ! les magistrats qui le verront seront assez » récompensés; la postérité fera le reste : mais si le » peuple est assez malheureux que de se passionner » pour eux, il mérite l'esclavage et tombe dans » l'oubli ! » Les applaudissements réitérés qu'excita ce passage du discours de Grangeneuve ont été justifiés depuis par les conséquences funestes qu'a toujours eu l'engouement des Français pour les individus, engouement presque inséparable de l'abandon des principes. L'énergique rapporteur du comité de surveillance proposa du reste à l'assemblée de décréter *qu'il y avait lieu de mettre en accusation Louis-Stanislas-Xavier, Charles-Philippe, Louis-Joseph, Louis-Henri-Joseph de Bourbon, princes français, comme prévenus d'attentats et de complots contre la tranquillité publique et la constitution.* Le même jour l'assemblée rendit ce décret, et Grangeneuve reparut un mois après à la tribune, pour dénoncer le ministre de la marine, Bertrand de Molleville, l'artisan infatigable de toutes les trames contre-révolutionnaires et de toutes les intrigues de la cour. Il appuya aussi l'accusation de Dubois-Crancé contre le ministre de la guerre, Louis de Narbonne, et demanda une amnistie en faveur de Jourdan-Coupe-Tête et de ses complices. Un mot offensant, qui lui échappa dans un comité contre son collègue Jouneau, lui fit adresser un cartel par ce député, qui, d'après le témoignage de Saint-Huruge, l'un des seconds de Grangeneuve, se prévalut de la supériorité de ses forces physiques pour terrasser son adversaire à coups de canne. L'affaire fut portée devant les tribunaux, qui ne la décidèrent pas en faveur du député de la Gironde. Aux approches du 10 août, Grangeneuve insista pour faire ouvrir la discussion sur la question de la déchéance du roi. On assure aussi qu'à la même époque il prit, avec l'ex-capucin Chabot, la résolution de s'entre-tuer, pour jeter sur la cour la responsabilité d'un double assassinat, et fournir ainsi un prétexte au parti républicain pour soulever le peuple contre le roi constitutionnel. On ajoute que Chabot manqua au rendez-vous, mais que Grangeneuve fut fidèle à sa parole, et qu'il attendit long-temps son collègue. Quoiqu'il en soit, la ville de Bordeaux l'ayant réélu à la convention, il y suivit la direction de la *Gironde*, perdit insensiblement son exagération, et vota pour l'appel au peuple dans le procès du roi. Il dit ensuite, sur la question de la peine : « Quelqu'infinis que soient » nos pouvoirs, je ne puis pas même y supposer » le pouvoir extraordinaire d'accuser et de con-» damner souverainement à mort l'individu dé-» trôné depuis cinq mois. Je suis bien sûr au moins » que je n'ai jamais accepté cette prétendue fonc-» tion... Je ne puis d'ailleurs me dissimuler qu'à » ce jugement criminel du souverain participeraient » un trop grand nombre de nos collègues qui ont » manifesté avant le jugement, des sentiments in-» compatibles avec l'impartialité d'un tribunal, et » qu'on a mis en œuvre autour de nous tous les » moyens d'influence possible pour arracher à la » convention nationale une sentence de mort. Dans » de semblables circonstances, je pourrais moins » que jamais accepter et exercer le pouvoir crimi-» nel souverain qu'on nous attribue. Réduit par » conséquent à prendre uniquement des mesures » de sûreté générale, je déclare que, s'il m'était » démontré que la mort seule de Louis pût rendre » la république florissante et libre, je voterais pour » la mort; mais, comme il est au contraire dé-» montré à mes yeux que cet événement peut ame-» ner les plus grands maux, sans produire aucun » avantage réel; que jamais la liberté d'un peuple » n'a dépendu de la mort d'un homme, mais bien » de l'opinion publique et de la volonté d'être libre, » je ne voterai pas pour la mort : fussé-je même » du nombre de ceux qui pensent qu'il y a autant de » danger à laisser vivre Louis qu'à le faire mourir, » la prudence me commanderait encore de rejeter » les mesures irréparables, pour qu'on puisse, dans » toutes les circonstances, opposer aux projets de » nos ennemis ou son existence ou sa mort. Je suis » d'avis de la détention. » Compris, au 31 mai, dans la proscription des girondins, Grangeneuve parvint d'abord à se soustraire au décret d'arrestation, et se réfugia à Bordeaux; mais il y fut découvert au moment où la convention venait de le mettre hors la loi, et y fut exécuté le 21 décembre 1793, par arrêt d'une commission militaire, chargée de constater seulement l'identité.

GRANGER (   ), comédien du premier ordre, naquit à Paris en 1744; il était fils d'un agent de change que des circonstances imprévues avaient forcé d'accepter un emploi dans l'administration de la comédie. Elevé au théâtre, Granger manifesta son talent dès ses plus jeunes ans, et débuta, en 1763, par Egisthe de *Mérope* et Olinde de *Zénéide*, et donna les plus heureuses espérances. Mlle Doligny entrait alors dans la carrière dramatique avec non moins d'éclat, on appelait les deux jeunes débutants les deux prodiges, et on songeait à les unir par l'hymen lorsque la rentrée de Grandval, à qui l'on donna la demi-part destinée à Granger, les intrigues de quelques acteurs, jaloux des succès de ce dernier, et la crainte assez fondée qu'il éprouvait de jouer rarement et surtout de ne pas jouer les bons rôles, ayant au-dessus de lui Grandval, Bellecour et Molé, le déterminèrent à quitter le Théâtre-Français et à partir pour la province, où des succès brillants et non interrompus lui donnèrent une réputation qui le fit rappeler à Paris pour débuter au théâtre Italien, où l'on jouait alors la comédie et l'opéra-comique. Il y parut, le 5 mars 1782, dans Dorante de la *Coquette fixée*, et dans Dorimon de l'*Apparence trompeuse*; l'enthousiasme qu'il excita, pendant tous ses débuts, lui valut l'avantage d'être reçu sans délai comédien du roi, et fit sentir la perte qu'avait faite le Théâtre-Français. Granger créa le rôle de Fellamar dans les deux comédies qui portent le titre de *Tom-Jones*, d'*Anaximandre* et de l'un des *Etourdis* dans deux comédies de M. Andrieux; il créa aussi le principal rôle dans quelques drames de Mercier, l'*Indigent*, le *Déserteur*, la *Brouette du vinaigrier*, l'*Habitant de la Guadeloupe*, et une infinité d'autres auxquels il donna toujours la physionomie et le caractère particulier à chaque personnage; mais c'est surtout dans le rôle peu saillant de Dorsan de la *Femme jalouse* qu'il déploya la supériorité d'un grand comédien. Granger excellait dans le drame comme dans la comédie. Plein de chaleur, de sensibilité dans le genre larmoyant, il était vif, léger, sémillant, plein de verve et de gaieté dans les marquis, et en même temps de noblesse et de profondeur dans le haut-comique. Lorsque le théâtre Italien, en 1790, crut devoir se borner à l'opéra-comique, et força les acteurs, qui ne jouaient que la comédie, à prendre leur retraite, Granger fut seul conservé par une faveur spéciale, en raison de ses services et de ses talents. Nous l'avons vu jouer encore dans *l'Incertitude maternelle*, *Louise et Volsan*, *l'Aristocrate, ou le Convalescent de qualité, etc.*, où il était fort bien secondé par Michu, Solier, Mmes Dugazon et Saint-Aubin, et autres acteurs de l'Opéra-comique. Mais insensiblement la musique envahit tout, et Granger se trouva réduit à des rôles accessoires qu'il savait rendre intéressants, tels que ceux de La Bourdonnais dans *Paul et Virginie*, de Georges Hinemer dans *Philippe et Georgette*. Las de végéter, il quitta

le théâtre en 1796, et parcourut la province. Ce fut alors qu'il se fit admirer dans le *Misanthrope*, le *Philinte de Molière*, *Le Menteur*, *L'Homme à bonnes fortunes*, *La Métromanie*, *L'homme du jour*, *Les Châteaux en Espagne*, *L'Amant bourru*, et dans la plupart des rôles qui ont fait la réputation des plus grands comédiens. En 1801, il prit la direction du spectacle de Rouen, que la fin tragique du malheureux Michu laissait vacante, et ce théâtre devint, par ses soins, le premier théâtre des départements. Pendant sa gestion, il y joua, ainsi que dans diverses villes où il donna des représentations, les premiers rôles de la plupart des comédies modernes. Nous l'avons vu à Nantes dans *le Tyran domestique* de M. Duval, et nous doutons que ce rôle fût mieux rendu au Théâtre-Français. Granger céda sa direction vers 1818, et revint dans la capitale, où il fut nommé membre du juri d'examen au second Théâtre-Français, et professeur de déclamation spéciale au Conservatoire de musique. Dernier survivant de la bonne école, il était seul en état de donner à ses élèves l'ancienne tradition, le bon ton de l'ancienne cour, et ce maintien noble et décent, cette aisance simple et gracieuse qu'on ne rencontre plus dans la société et qu'on ne trouvera bientôt plus au théâtre. Nous ignorons s'il aura resté veuf depuis long-temps d'une première femme; Granger se remaria en 1824 Sa femme le détermina, l'année suivante, à se retirer à Vernon, où il avait des propriétés. Il se démit de sa place, quitta Paris en juillet 1825, et mourut à Vernon, le 25 octobre suivant, à l'âge de quatre-vingt-un ans, des suites d'une maladie de vessie, laissant une fortune assez considérable. Granger n'était pas beau; il avait un œil de verre; mais sa physionomie était animée, et quoique sa taille ne fût pas avantageuse, elle était bien prise, et l'ensemble de sa personne était distingué et rempli de grace. Il joignait à ces avantages, une diction noble et naturelle, un organe doux et flexible, un jeu toujours vrai, un débit entraînant, des attitudes naturelles et une profonde intelligence.

GRANGERET DE LAGRANGE (Jean-Baptiste-André), orientaliste, né à Paris en 1790, s'est adonné de bonne heure à l'étude des langues et de la littérature de l'Orient. Il a suivi, avec autant de succès que d'assiduité, les cours d'arabe et de persan de M. Silvestre de Sacy, et il possède aussi diverses langues de l'Europe. M. Grangeret de Lagrange fait partie du conseil d'administration de la société asiatique, dont il est membre dès la formation, en 1822, et il a été nommé sous-bibliothécaire à la bibliothèque royale de l'arsenal en novembre 1824. Outre divers articles littéraires qu'il a insérés dans la collection germanique, intitulée: *Mines de l'Orient*, dans le *Journal étranger*, publié par M. Amaury Duval, dans le *Journal asiatique, etc.*, on a de lui: 1° *Les Arabes en Espagne, extrait des historiens orientaux*, 1824, broch. in-8°. Ce morceau a aussi paru dans le *Journal asiatique*. 2° *Défense de la poésie orientale*, ou *Réplique à un passage de l'article que M. Schielz a inséré dans le quatrième cahier du Journal asiatique*, 1826, brochure in-8°. L'auteur y reproche, avec raison, à l'orientaliste allemand, de dénigrer des travaux estimables qui ne sont pas de son goût, pour relever les siens et leur donner plus d'importance. 3° *Anthologie arabe*, ou *Choix de poésies arabes inédites*, traduites pour la première fois, et accompagnées d'observations critiques et littéraires, Paris, 1828, 1 vol. in 8°. L'auteur a terminé cet intéressant ouvrage par un morceau français de sa composition, intitulé: *Hymne au grand Jehova*, où il a fort bien imité la forme et la manière orientales.

GRASSET SAINT-SAUVEUR. *Voyez* Saint-Sauveur.

GRASSI (Alfio), né en 1774 à Aci-Reale, en Sicile, d'une famille distinguée, suivit la carrière militaire, et obtint un avancement rapide. Promu, en 1800, au grade de colonel, et commandant militaire de la ville de Syracuse, il sauva, à la tête d'un escadron, l'équipage d'un bâtiment français, échoué par la tempête sur la rade de cette ville, et que la populace ameutée voulait massacrer. Cet acte généreux fût représenté aux autorités sous des couleurs défavorables; M. Grassi fut arrêté et renfermé dans les prisons de Palerme. Mis deux fois en jugement et deux fois absous, sauf confirmation royale, il n'attendit pas la révision du dernier jugement; il s'éloigna de sa patrie, vint se fixer en France, et y prit du service. Son nom fut cité plusieurs fois, dans *le Moniteur*, avec éloge. Il obtint la croix d'honneur et le grade de chef d'escadron. Mis en non activité, en 1815, il se livra à la littérature, et publia les ouvrages suivants: 1° *Essai historique sur la milice romaine et sur la phalange grecque et macédonienne*, 182.., 1 vol. in-8°; 2° *La Charte turque*, ou *Tableau des institutions politiques de l'empire ottoman*, Paris, 1825, et avec un frontispice portant 2e édition, 1826, 2 vol. in-8°; 3° *La sainte-alliance, les Anglais, les jésuites, etc.*, Paris, 1826, 1 vol. in-8°. Il travaillait à une *Histoire politique du Portugal* lorsque la mort l'enleva inopinément en mai 1827.

GRATTAN (Henri), célèbre orateur irlandais, né à Dublin en 1740. Son pere, juge assesseur de cette ville, le plaça au collége de la Trinité, où il fit ses études avec éclat; il embrassa ensuite la carrière du barreau, et ses succès et ses talents le firent bientôt nommer membre du parlement d'Irlande. Révolté de l'état d'oppression dans lequel le despotisme anglais tenait ses malheureux compatriotes, Grattan consacrant ses talents à la défense des droits du peuple irlandais, se montra le plus éloquent et le plus intrépide orateur de la chambre irlandaise, mérita le nom de *Fox irlandais*, et une somme de 50,000 livres sterling fut votée pour le récompenser de ses services. Il saisit toutes les occasions pour réclamer, en faveur de la liberté religieuse, et plaida, à plusieurs reprises, la cause de l'émancipation des catholiques. Toujours occupé du bonheur de l'Irlande, il obtint pour elle une plus grande liberté de commerce, et la révocation de l'acte de la sixième année de George Ier, par lequel le parlement d'Angleterre s'était arrogé le droit de soumettre l'Irlande à ses décisions; il fut formellement reconnu par une déclaration expresse que le roi, et le parlement d'Irlande, pouvaient seuls et conjointement faire des lois pour régir cette île. Il eut néanmoins la maladresse de s'opposer à la motion que fit, quelque temps apres, M. Flood, et dont l'objet était d'exiger du parlement anglais une déclaration par laquelle il renoncerait pour l'avenir à toute prétention de la même nature. On ne conçoit pas les motifs de cette opposition de la part de Grattan, à qui cela fit perdre une partie de sa popularité; mais il la regagna, lorsqu'en 1785 il repoussa, avec la plus grande énergie, la première tentative que fit le cabinet anglais pour détruire le gouvernement parlementaire de l'Irlande. Une des propositions du ministère avait pour but de *donner force de loi* aux actes du parlement anglais qui seraient relatifs au commerce de l'Irlande. Depuis ce moment, la popularité de Grattan ne fit qu'augmenter. Il devint le chef du club des whigs, l'idole du peuple et la terreur du gouvernement. En 1800, étant malade, il se fit porter à la chambre des communes, où il prononça un discours éloquent et énergique contre le projet de réunion de l'Irlande à l'Angleterre, et fut reconduit en triomphe a l'issue de la séance.

Il eut ensuite un duel avec M. Corry, membre du parti anglais, et le blessa au bras. En 1810, il eut enfin la gloire de faire passer un bill, qui accordait quelques avantages aux catholiques et améliorait leur sort. Lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, en 1815, on fut étonné de voir Grattan se joindre au ministère, et conseiller la guerre contre la France. Il est mort à Londres le 4 juin 1820, âgé de soixante-quatorze ans. Il fut, sans contredit, le plus éloquent orateur du parlement irlandais, et il connut peu de rivaux à la tribune anglaise. Son éloquence était mâle et vigoureuse, sa logique irrésistible, et son style élégant et plein de noblesse et de dignité. Il parlait avec beaucoup de chaleur et improvisait avec une grande facilité; mais ce qui rendra son nom à jamais cher aux Irlandais, c'est le patriotisme qu'il n'a cessé de déployer pendant toute sa vie. Quoique protestant, il se montra constamment le défenseur le plus ferme des catholiques opprimés.

GRAVINA (CHARLES, duc de), né à Naples, en 1747, passait généralement pour fils naturel de Charles III qui lui conféra le titre de duc. Il suivit ce monarque lorsqu'en 1758 il quitta le trône de Naples pour celui d'Espagne, fit ses études à Carthagène, dans l'académie des gardes-marines, et se distingua, dès son entrée au service, contre les Algériens, sous les ordres de l'amiral Barcelo, et obtint, fort jeune encore, le commandement de deux frégates. Il fit ensuite plusieurs campagnes sous les amiraux Cordova et Mazarredo, et donna des preuves de talent et de bravoure. En 1793, il commandait une division de la flotte de l'amiral Langara, et lorsque Toulon fut livré aux Anglais, Gravina y débarqua les troupes espagnoles, combattit plusieurs fois à leur tête, et fut blessé, le 1er octobre, à la reprise du fort Pharon. En 1794, il fut chargé de secourir Collioure avec son escadre, mais il arriva trop tard, et ne put empêcher la place de se rendre aux Français; cependant il parvint à sauver Rosas, et reçut en récompense le grade de contre-amiral. Sur la fin de 1795, il fut disgracié, mis, pendant quelque temps, en arrestation, et bientôt réintégré, et commanda, en 1802, une escadre destinée à protéger la malheureuse expédition française, dirigée contre les noirs de Saint-Domingue. En mai 1804, il vint à Paris en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, et y reçut l'accueil le plus distingué et les honneurs et prérogatives d'amiral français. Il fut également ambassadeur de la reine d'Etrurie auprès de Napoléon, au couronnement duquel il assista. Il reprit ensuite le service de la marine, et, en 1805, il commanda la flotte espagnole qui se réunit à celle de France, aux ordres de l'amiral Villeneuve. Les deux escadres sortirent de Cadix, le 21 novembre de la même année, d'après des ordres formels de Napoléon, et malgré les avis de tous les officiers qui prévoyaient un grand désastre pour les flottes combinées, en raison de l'inexpérience des équipages et du défaut d'ensemble qui devait en résulter pour les grandes manœuvres. Mazarredo, à qui le commandement avait été offert, refusa, en se fondant sur le manque de marins habiles, de maîtres d'équipage et de bons canonniers. Napoléon, croyant que le courage peut suppléer à la discipline sur mer, comme cela arrive parfois sur terre, menaça le malheureux Villeneuve de le faire remplacer, et nomma en effet l'amiral Rosilly pour aller prendre le commandement des escadres combinées. La bataille eut lieu à Trafalgar, et l'amiral Nelson, par une tactique habile, mit en désordre les escadres combinées et détruisit ou prit la plus grande partie des vaisseaux. Gravina combattit vaillamment et parvint à rentrer à Cadix, où il mourut, trois mois après, des blessures qu'il avait reçues dans l'action. Il avait été nommé capitaine-général des armées navales de l'Espagne, avait beaucoup encouragé les études relatives à la marine, et fait établir plusieurs écoles de pilotage et d'artillerie. C'était un brave marin, un habile amiral et un homme plein de loyauté et de noblesse. Quoiqu'il ne fût pas très bien vu du prince de la Paix, il ne cessa d'être reçu à la cour avec la plus grande distinction. Il était décoré des principaux ordres d'Espagne et de France. En consentant à partager le sort de l'escadre française, il a fait preuve d'un dévouement chevaleresque et s'est dévoué pour l'honneur du nom espagnol. La perte de la bataille de Trafalgar ne doit être imputée qu'à l'ignorance de Bonaparte, en fait de marine, à son caractère impérieux et à la manie de se croire infaillible. Cette action sera à jamais mémorable par la mort des trois amiraux. Nelson, atteint d'une balle, mourut après la victoire; Gravina eut le malheur de survivre quelques mois à la défaite, et l'infortuné Villeneuve mit fin à ses jours en apprenant en Bretagne que Napoléon avait juré sa perte.

GREATHEED (BERTIE), né dans le comté de Warwick, est l'auteur d'une tragédie représentée au théâtre royal de Londres, en 1788, sous le titre du *Régent*, à laquelle le jeu de Kemble et de miss Siddons valut quelque succès. M. Greatheed, qui avait résidé long-temps en Italie, y avait fait partie, à Florence, de la coterie signalée dans la satire sanglante, publiée par Gifford, sous le titre de *Baviad and Mæviad*. Il est mort à Londres, le 16 janvier 1826, âgé de soixante-sept ans, laissant une petite-fille dont la mère était Française, mariée au comte de Beverley.

GREEN (THOMAS), littérateur anglais, né le 12 septembre 1769 à Wilby, comté de Suffolk, d'une famille depuis long-temps fixée à Ipswick, exerça d'abord la profession d'avocat, qu'il abandonna ensuite, en 1794, à la mort de son père, auquel il avait succédé. Il se livra dès lors entièrement à la culture des lettres. Green est mort le 6 janvier 1825. Son principal ouvrage a pour titre: *Extracts from the Diary of a lover of litterature*, 1810, in-4°, production fort remarquable, dans lequel il fait preuve de beaucoup de lecture, et attache le lecteur par le tour qu'il donne à ses pensées et la variété des sujets. On a publié depuis sa mort: *Memoir of Thomas Green, Esq.*, dans lequel on trouve des détails très circonstanciés sur sa vie et ses écrits.

GREGOIRE ( ), patriarche de Constantinople, né en 1739 à Dimitzana, petite ville d'Arcadie, en Morée, y fit ses premières études, et y annonça dès lors les succès qu'il obtint dans la suite. Ses parents, qui jouissaient d'une grande fortune, le destinant à l'état ecclésiastique, l'envoyèrent d'abord au monastère de Mega-Spiléon, situé sur le mont Cyllène, d'où il passa à celui de Saint-Luc, en Béotie, et enfin au mont Athos, où il reçut les ordres sacrés. Il vint de là à Smyrne, pour entrer dans le clergé de l'archevêque Procope, son compatriote; et, quand celui-ci fut nommé patriarche de Constantinople, Grégoire lui succéda sur le siége de Smyrne. Il faisait en cette qualité partie du synode de Constantinople, qui, comme le sacré collége de Rome, dans l'église latine, choisit le chef de l'église grecque. En 1795, Grégoire fut élu patriarche de Constantinople. Lorsque, en 1798, les Français débarquèrent en Egypte, les Turcs demandèrent sa tête, par cela seul que des chrétiens venaient de s'emparer d'un territoire considéré comme l'*ombilic* (nombril) de l'empire du croissant. Mais Sélim III, qui régnait alors, proclama l'innocence de Grégoire, et le chef suprême de l'église grecque empêcha les Grecs, par une encyclique, de courir aux armes pour conquérir la liberté que

leur promettaient les agents français. A la fin de 1806, la guerre ayant éclaté entre la Russie et la Porte, la tête du patriarche fut encore une fois menacée par les fureurs de la populace, mais protégé de nouveau par la sagesse du sultan Sélim. Le patriarche agit à l'égard des Russes comme il avait fait à l'égard des Français; ses lettres pastorales maintinrent les Grecs dans un état de calme qui les préservait de plus grands maux. Il courut également de grands dangers lorsque la flotte anglaise se présenta devant Constantinople; mais Sélim se borna toujours à l'exiler au mont Athos, comme pour le soustraire aux fureurs d'une populace ignorante et féroce. Le patriarche avait traversé le règne du farouche Mustapha, successeur de Sélim, lorsque, sous le règne de Mahmoud, au milieu de l'année 1821, le prince Alexandre Ypsilanti leva, sur les bords du Danube, l'étendard de la croix grecque. A cette nouvelle, le patriarche est mandé par le divan à la barre de l'apostrophe impériale, où il reçoit l'ordre, au milieu des injures, des menaces et des explosions de rage, de rappeler les Grecs à l'obéissance. En effet, Grégoire lança l'anathème contre Ypsilanti et ses adhérents, acte qui contribua trop puissamment à arrêter les progres de l'insurrection. La veille de Pâques, il avait adressé une encyclique aux métropolitains, archevêques, évêques, exarques, archimandrites et a tous les fidèles de l'église d'Orient pour les exhorter à l'obéissance au sultan; mais la faction qui méditait l'anéantissement du christianisme en Orient, ayant prévalu dans le divan, le successeur de Saint-Jean-Chrysostôme fut saisi dans sa demeure, pendu comme un vil scélérat à la porte de la basilique patriarchale, et ses restes vénérables livrés aux outrages des musulmans. Ce meurtre devint le signal du massacre des évêques, des prêtres, des moines, des masses entières de la population grecque; partout l'empire ottoman, les femmes grecques furent outragées et réduites en esclavage, les enfants à la mamelle écrasés sur le sein de leur mère, les établissements publics brûlés, les maisons particulières livrées au pillage. L'Europe chrétienne apprit en frémissant ces épouvantables récits; elle s'en émut tout entière; elle sentit se réveiller sa vieille fraternité avec les chrétiens d'Orient; elle demanda des armes pour courir les sauver; mais les grands de la terre restèrent insensibles et silencieux. Cependant le corps sanglant du patriarche, après avoir été traîné dans les rues par les juifs, fut jeté dans le Bosphore, avec une pierre au cou. La pierre s'étant détachée, le cadavre revint sur l'eau, et fut poussé près d'un vaisseau sur lequel s'était réfugié un des domestiques de la maison patriarchale. Cet homme reconnaît son maître; ses cris et ses gémissements avertissent l'équipage. Le capitaine impose silence à ses gens, de peur d'attirer les Turcs, qui n'étaient pas éloignés. Il fait jeter une natte sur la dépouille mortelle du pontife, la fait fixer aux flancs du vaisseau par une corde, et, la nuit venue, les matelots enlèvent le cadavre, et le descendent à fond de cale, sans troubler le silence de la nuit par aucun chant religieux. Le vaisseau était destiné pour Odessa; le lendemain, au point du jour, il fit voile pour cette ville, emportant son précieux fardeau. A peine arrivé à sa destination, le bruit se répand que ce vaisseau porte à son bord les restes du vénérable patriarche de Constantinople. Aussitôt une foule immense se presse vers la quarantaine, où le corps est exposé et soumis à l'examen des commissaires désignés par les autorités. Vingt jours s'étaient écoulés depuis le martyre du patriarche; aucune précaution n'avait été prise pour conserver son corps, et il ne portait aucun signe de destruction; on n'y voyait que les traces de la barbarie des musulmans. Un des yeux avait été crevé par les bourreaux, ses bras avaient conservé les débris des cordes qui avaient servi à le traîner dans les rues. A ce spectacle, au récit des matelots, les assistants sans cesse renouvelés faisaient éclater leurs sanglots. M. le comte de Langeron, gouverneur de la province, s'étant convaincu de la réalité des faits, expédia sur-le-champ un courrier pour demander les ordres de l'empereur. En attendant, le clergé remplit les cérémonies de la religion; l'archimandrite russe, Théophile, obtint de s'enfermer dans la quarantaine avec le corps du patriarche, pour accomplir les rites de l'église, tandis que les lampes sacrées brûlaient nuit et jour. Les ordres de l'empereur arrivèrent bientôt; ils prescrivaient les plus magnifiques funérailles. Le synode de Saint-Pétersbourg envoya ses plus riches ornements pour couvrir la dépouille mortelle du patriarche. Ses obseques furent célébrées avec une pompe digne de l'église de Russie, et le corps fut déposé dans l'église grecque d'Odessa, ou on lui érigea un monument en marbre. Le patriarche Grégoire était simple dans ses mœurs, exemplaire dans sa vie et rigide observateur de tous les devoirs du chrétien; il punissait sévèrement les abus qui cherchaient à s'introduire parmi son clergé, ce qui lui avait fait quelques ennemis. Au nombre de ses bienfaits, on doit compter le rétablissement de l'imprimerie du patriarcat. Il avait traduit, commenté et imprimé en grec moderne un *Traité sur les épîtres de Saint-Paul*, et publié des *Homélies sur la charité*, sans parler de ses *Lettres pastorales* et de ses autres *Sermons*. L'oraison funèbre du patriarche Grégoire a été prononcée à Odessa, imprimée en grec moderne et en russe, et traduite en français sous ce titre : *Discours prononcé en grec à Odessa, le 29 juin 1821, pour les funérailles du patriarche Grégoire, par Constantin, prêtre grec, économe et prédicateur de la maison du patriarche, trad. par M***, grec*, Paris, 1821, in-8°.

GRÉGOIRE (Henri), député aux états-généraux, évêque constitutionnel de Blois, membre de la convention nationale, du conseil des cinq-cents, de l'Institut, du sénat, etc., naquit à Vétro, près de Lunéville, le 4 décembre 1750. Un cœur droit, une ame ardente, un esprit élevé, la passion de l'étude et une mémoire prodigieuse formaient en lui un de ces rares assemblages que la nature, dans ses plus grandes libéralités, se plaît quelquefois à produire, pour montrer, dans un seul homme, l'heureuse alliance du talent, de la science et de la vertu. M. Grégoire, cultiva, de bonne heure, ces dons précieux, et, dès sa plus tendre jeunesse, il s'appliqua, comme dans ses vieux jours, à faire marcher de front la piété du chrétien des premiers âges, le généreux enthousiasme du philanthrope, le zèle civique du républicain et l'activité infatigable du savant. Ainsi, quoique destiné à l'état ecclésiastique, il ne fit point comme la plupart de ceux qui suivent la même carrière et qui se laissent absorber par les livres sacrés; loin de là, il voulut réunir une connaissance approfondie de l'histoire, du droit des gens et du droit public à la science théologique; et les recherches auxquelles il se livra, dans ce but, donnèrent à ses croyances religieuses ce caractère démocratique qu'elles ont conservé inaltérable à travers tant d'orages, de vicissitudes et de dangers. L'Evangile devint en effet, pour ce digne ministre du Christ, le code de la liberté et de l'égalité, et il en poursuivit l'application avec toute la ferveur et la persévérance d'un apôtre qui puisait à la fois sa conviction dans l'interprétation des décrets du ciel et dans l'appréciation philosophique des choses terrestres. Cette

concordance de la religiosité catholique avec les doctrines les plus libérales, lui fit obtenir grâce, pour sa foi, d'un siècle éminemment sceptique, et l'on put voir les disciples de Voltaire et de Rousseau, trop souvent sectateurs intolérants de la liberté de conscience, établir des liens de confraternité avec un croyant zélé qui réclamait aussi énergiquement l'émancipation politique des peuples. M. Grégoire débuta par des travaux purement littéraires; en 1772, il publia un *Eloge de la poésie* qui remporta le prix proposé par l'académie de Nancy. Mais bientôt des objets plus graves occupèrent sa pensée et sa plume. En 1778, il fit paraître un *Essai sur l'amélioration politique, physique et morale des juifs* qui fut aussitôt traduit en anglais. La société royale de Metz s'empressa de couronner ce bel exemple de tolérance et de charité chrétiennes, donné par un prêtre de l'église romaine. M. Grégoire exerçait alors les fonctions pastorales à Emberménil en Lorraine. L'instruction religieuse n'était pas l'unique objet de sa sollicitude à l'égard de ses paroissiens; il s'efforçait aussi d'agrandir le cercle de leur raison sur les matières temporelles, et de seconder leur perfectionnement sous le triple rapport de l'intelligence, des mœurs et de l'industrie. La maison curiale d'Emberménil s'enrichit, par ses soins et sa générosité, d'une bibliothèque qui fut mise à la disposition des habitants, et dans laquelle chacun d'eux put se procurer les livres relatifs à son état. Les bénédictions de toute la contrée furent, pour ce digne pasteur, la douce récompense de son entier dévouement à l'amélioration et au bonheur des hommes. Il entreprit aussi divers voyages en Suisse et en Allemagne, toujours dans des vues d'instruction et de philanthropie, et il en rapporta l'estime des savants les plus distingués, celle de Lavater entre autres. Cependant le moment approchait où les théories politiques que M. Grégoire avait chaleureusement embrassées allaient recevoir des circonstances une valeur pratique et une possibilité d'application. Le curé d'Emberménil ne recula point devant cette réalisation de ses principes. Nommé député du clergé lorrain aux états-généraux, il y porta le même zèle pour les intérêts du peuple et pour la cause de l'humanité qu'il avait manifesté dans ses écrits. Dès l'ouverture de la session, il se réunit aux députés du tiers-état, et prêta avec eux le serment du jeu de paume. La veille de la fameuse séance royale du 23 juin, il fit partie de la réunion préparatoire, dans laquelle fut prise la résolution de résister aux ordres de la cour. Quinze ou vingt députés seulement y assistèrent sous la présidence de Palasne-Champeaux, et jetèrent ainsi les fondements du *club breton*, devenu depuis la *société des amis de la constitution*, et plus tard la *société des jacobins*. Le moment d'accomplir courageusement ce qui avait été conçu et arrêté avec tant d'énergie étant arrivé, M. Grégoire, inébranlable dans ses sentiments patriotiques, demanda, l'un des premiers, dès que le roi eut quitté l'assemblée, que les représentants de la nation, sans avoir égard aux sommations des valets de la couronne, s'occupassent incontinent de donner une constitution à la France. Le 13 juillet suivant, il réclama la formation d'un comité *pour connaître et révéler les crimes ministériels, pour dénoncer les auteurs des maux qui affligeaient la patrie, invoquer ensuite les formes judiciaires et livrer les coupables à la rigueur des lois*. Le 14, il présida la séance extraordinaire qui eut lieu dans la nuit du dimanche au lundi, à raison des mouvements insurrectionnels de la capitale; il improvisa même, dans cette grave conjoncture, un discours brûlant d'indignation contre les ennemis de la révolution, et se constitua dès lors l'un des plus énergiques champions de la cause populaire. Dans la discussion sur la *déclaration des droits* à placer en tête de la constitution, il proposa une *déclaration des devoirs*, qui lui paraissait indispensable. « Les droits et les de- » voirs, dit-il, sont corrélatifs; ils sont en paral- » lèle; on ne peut parler des uns sans parler des » autres, de même qu'ils ne peuvent exister l'un » sans l'autre; ils présentent des idées qui les em- » brassent tous. On ne peut donc présenter une dé- » claration des droits sans en présenter une des de- » voirs. Il est principalement essentiel de faire une » déclaration des devoirs pour retenir les hommes » dans les limites de leurs droits; on est toujours » porté à les exercer avec empire, toujours prêt à » les étendre; et les devoirs, on les néglige, on les » méconnaît, on les oublie. Il faut établir un équi- » libre, il faut montrer à l'homme le cercle qu'il » peut parcourir et les barrières qui peuvent et doi- » vent l'arrêter. » Nous avons cru devoir citer textuellement l'opinion de M. Grégoire en cette occasion, parcequ'elle peut servir de réponse à l'accusation de tendance anarchique qu'a fait élever contre ses principes politiques l'attachement inaltérable qu'il a nourri et manifesté sous tous les régimes pour les institutions libérales. A la fameuse séance nocturne du 4 août, il prit une part active à la destruction des priviléges, et demanda spécialement la suppression des annates. Non content d'avoir placé ses co-religionnaires et ses compatriotes sous la loi bienfaisante de l'égalité, il s'efforça de donner à notre grande réformation politique un caractère d'universalité et de philanthropie, que n'avait pu comporter le patriotisme étroit des anciens, et qu'avait réclamé vainement, depuis dix-huit siècles, la doctrine évangélique, dans les relations de race à race et de nation à nation. M. Grégoire ne cessa de plaider la cause des juifs, des nègres et des hommes de couleur. Il s'opposa fortement ensuite à ce que l'on accordât au roi le *veto absolu*; rappela à l'assemblée qu'elle excéderait ses pouvoirs, en l'investissant d'une aussi vaste prérogative; que la nation n'avait pas autorisé ses représentants à compromettre, encore moins à aliéner sa liberté; que s'ils n'étaient pas d'accord avec le monarque sur l'adoption ou le rejet d'un décret, il n'y avait qu'un tribunal compétent pour juger, en dernier ressort, celui du peuple; qu'il fallait, par conséquent, n'attribuer au roi que le *veto suspensif*, qui, n'étant qu'un appel au peuple, lui conservait ainsi tous ses droits. Quoique fort désireux de voir détruire les abus du monachisme, ceux surtout qui résultaient de l'oisiveté claustrale, il crut devoir proposer des exceptions en faveur de quelques ordres religieux, qui avaient rendu de grands services aux sciences et à l'agriculture, et signala notamment, comme méritant d'échapper à la suppression dont s'occupait l'assemblée, les abbayes de Saint-Germain-des-Prés et de Sainte-Geneviève, remplies de savants distingués, qui continuaient alors même la *Gallia christiana*. Bientôt la *constitution civile du clergé* fournit à M. Grégoire l'occasion de montrer que son zèle pour la religion se conciliait parfaitement avec l'amour le plus pur de la liberté et le respect le plus sincère pour les lois politiques. Sa profession de foi, dans cette circonstance solennelle, eut une grande influence sur les membres du clergé qui connaissaient sa piété et ses lumières; aussi la haine invétérée, dont il a été l'objet de la part des ultramontains, éclata-t-elle dès lors avec violence, et l'on peut dire que, dès ce moment aussi, la physionomie de ce digne ministre de l'évangile fut décidée irrévocablement aux yeux des révolutionnaires qui marchaient à côté de lui, sans partager

ses sentiments chrétiens, et qui s'habituèrent à le considérer comme un homme à part, dont il fallait tolérer la religiosité en faveur de son ardent patriotisme. Le discours que M. Grégoire prononça, pour expliquer son adhésion au serment civique, et pour répondre aux objections des casuistes contre-révolutionnaires, est un des plus remarquables que l'éloquence apostolique ait fait sortir de sa bouche : « On ne peut se dissimuler, dit-il, que beaucoup » de pasteurs très estimables, et dont le patrio» tisme n'est point équivoque, éprouvent des anxié» tés, parcequ'ils craignent que la constitution fran» çaise ne soit incompatible avec les principes du » catholicisme. Nous sommes aussi inviolablement » attaché aux lois de la religion qu'à celles de la » patrie. Revêtu du sacerdoce, nous continuerons » de l'honorer par nos mœurs ; soumis à cette reli» gion divine, nous en serons constamment le » missionnaire; nous en serions, s'il le fallait, » le martyr! Mais après le plus mûr, le plus sé» rieux examen, nous déclarons ne rien apercevoir » dans la constitution civile du clergé qui puisse » blesser les vérités saintes que nous devons croire » et enseigner. Ce serait injurier, calomnier l'as» semblée nationale, que de lui supposer le projet » de mettre la main à l'encensoir! A la face de la » France, de l'univers, elle a manifesté solennelle» ment son profond respect pour la religion catho» lique, apostolique et romaine. Jamais elle n'a » voulu priver les fidèles d'aucun moyen de salut ; » jamais elle n'a voulu porter la moindre atteinte » au dogme, à la hiérarchie, à l'autorité spiri» tuelle du chef de l'église : elle reconnaît que ces » objets sont hors de son domaine.... Nulle consi» dération ne peut donc suspendre l'émission de » notre serment. Nous formons les vœux les plus » ardents pour que, dans toute l'étendue de l'em» pire, nos confrères, calmant leurs inquiétudes, » s'empressent de remplir un devoir de patriotisme » si propre à porter la paix dans le royaume et à » cimenter l'union entre les pasteurs et les ouailles. » Après cette déclaration, écoutée dans le plus profond silence, et suivie d'applaudissements longtemps prolongés, l'orateur donna l'exemple de la soumission qu'il recommandait à ses confrères, et prêta, le premier, le serment civique en ces termes : « Je jure de veiller avec soin aux fidèles dont la » direction m'est confiée. Je jure d'être fidèle à la » nation, à la loi et au roi. Je jure de maintenir, » de tout mon pouvoir, la constitution française » décrétée par l'assemblée nationale et acceptée par » le roi, et notamment les décrets relatifs à la con» stitution civile du clergé. » Lors de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, M. Grégoire se prononça avec la plus grande véhémence pour la mise en jugement de ce prince, mesure rigoureuse, il est vrai, mais qui n'eût entraîné alors que la mort politique ou la déchéance, et qui eût peut-être prévenu la catastrophe du 21 janvier. En se présentant à la tribune, pour y développer son opinion sur cette grave question, il entendit éclater à ses côtés de violents murmures; on lui cria qu'il ne convenait point à un prêtre de prendre la parole sur une pareille matière; et comme il annonçait qu'il allait répondre à ce reproche, un M. Arnaudon lui adressa cette grossière apostrophe : « Per» sonne ne vous a dit cela : vous commencez par » un mensonge, vous finirez par des horreurs. — » Quelle que soit mon opinion, répliqua vivement » l'intrépide défenseur de la démocratie évangélique, » je parlerai d'après ma conscience; et au lieu de » comparer mon opinion avec mon état, je de» mande qu'on me réfute. » Il combattit, avec sa vigueur ordinaire, la doctrine de l'inviolabilité, et finit par invoquer cette maxime, révérée partout l'univers, dit-il, que le salut du peuple est la suprême loi. Les restrictions que le parti des réviseurs, dont Chapelier fut l'organe en cette circonstance, voulut apporter au droit de pétition, ramena M. Grégoire sur la brèche. Il commença par faire remarquer qu'après avoir anéanti les ordres, l'assemblée les avait en quelque sorte recréés sous une autre forme par la division des citoyens en actifs et non actifs; et comme cette observation excitait quelques murmures et provoquait une demande de rappel à l'ordre, il s'écria : « Qu'on ne vous dise pas qu'il » n'y a que les mendiants et les vagabonds qui soient » dans la classe des citoyens non actifs; car je con» nais moi-même, à Paris, des citoyens qui ne sont » point actifs, qui sont logés à un sixième, sans » fortune, et qui sont en état de donner de très » bons avis. Observez, messieurs, quelle est la » classe d'hommes à qui l'on voudrait ôter le droit » de pétition; c'est à celle précisément qui a le » plus de doléances à présenter, à celle qui est con» damnée à une espèce de nullité politique! Il se» rait bien étrange qu'à raison de la multiplication » de ses malheurs et de ses peines, le citoyen n'eût » pas le droit de former une pétition! Alors, vous » dirai-je, garantissez-lui un bonheur constant, » sans quoi ces décrets, que vous voulez rendre, » auront l'air de vouloir étouffer ses soupirs : fran» chement, la loi qu'on nous propose est une loi » qui me semble faire la cour à la fortune. » Dans la discussion qui s'éleva sur le marc d'argent, comme base de la capacité électorale, M. Grégoire resta fidèle à ses principes démocratiques et à sa sollicitude pour les masses populaires dédaignées par l'aristocratie constitutionnelle qui avait détrôné l'aristocratie nobiliaire et sacerdotale. Son opinion donna lieu encore à de vives réclamations, auxquelles il répondit, en disant qu'il était aussi facile de murmurer qu'il était impossible de détruire l'évidence d'un bon raisonnement. « Vous voulez concentrer la représentation entre » quelques citoyens riches et grands propriétaires, » s'écria-t-il : on a tant parlé d'aristocratie, et la » voilà l'aristocratie! » Après trente-huit ans de révolution, cette exclamation pourrait encore paraître toute récente par la valeur d'application qu'elle conserve au milieu de nous. Quoi qu'il en soit, l'orateur à qui elle appartient, et qui ne l'a jamais déniée, fut récompensé de son zèle pour la cause populaire par les suffrages de deux départements qui lui conférèrent l'épiscopat constitutionnel, savoir : la Sarthe et Loir-et-Cher. M. Grégoire opta pour le siége de Blois, où la confiance et l'estime qu'il inspira universellement à ses diocésains le firent choisir pour présider l'administration centrale. Nommé un an après à la convention nationale, il y porta la même rigueur de principes, la même inflexibilité de caractère, la même pureté de civisme qu'il avait déployées à l'assemblée constituante. Membre de la députation qui fut chargée d'annoncer à l'assemblée législative que la convention était constituée, il fut unanimement désigné pour président, et se rendit en cette qualité l'organe de ses collègues. Le même jour, il appuya fortement la motion d'abolir la royauté, en disant que l'histoire des rois était le martyrologe des nations, et il demanda que cette abolition fût consacrée par une loi solennelle. « Certes, dit-il, personne de nous » ne proposera jamais de conserver en France l'in» stitution funeste des rois. Nous savons trop bien » que toutes les dynasties n'ont jamais été que des » races dévorantes qui ne vivaient que du sang des » peuples; mais il faut pleinement rassurer les amis » de la liberté; le mot de *roi* est encore un talisman » dont la force magique serait propre à stupéfier bien » des hommes, et à devenir le principe de beau-

« coup de désordres. » Le 15 novembre suivant, lorsque s'ouvrit la discussion sur la mise en jugement du roi, M. Grégoire renouvela les arguments qu'il avait présentés après le retour de Varennes pour l'affirmative, et déclara qu'à cette époque l'inviolabilité n'avait eu pour partisan que les êtres vils, habitués à prostituer le caractère auguste de législateur pour lui substituer celui de valet de cour, et jaloux de pomper les canaux de la liste civile. Mais, dans le même discours, il émit d'avance son opinion sur la question de la peine, pour rappeler qu'il réprouvait la peine de mort comme un reste de barbarie qui devait disparaître de nos codes, et pour demander que Louis fût admis à partager le bienfait de cette abolition. « Vous le condamnerez » alors à l'existence, dit-il, afin que l'horreur de » ses forfaits l'assiége sans cesse, et le poursuive » dans le silence de la solitude.... Mais le repentir » est-il fait pour les rois? L'histoire qui burinera » ses crimes pourra le peindre d'un seul trait. Aux » Tuileries, des milliers d'hommes étaient égorgés » par son ordre; il entendait le canon qui vomissait » sur les citoyens le carnage et la mort; et là, il » mangeait, il digérait! » Le 21 du même mois, l'évêque de Blois élevé aux honneurs de la présidence répondit à la députation des Allobroges réclamant la réunion de la Savoie à la France: « Il » arrive donc ce moment où l'orgueil stupide des » tyrans sera humilié, où les négriers et les rois » seront l'horreur de l'Europe purifiée, où leur » perversité héréditaire n'existera plus que dans les » archives du crime! Semblable à la poudre, plus la » liberté fut comprimée, plus son explosion sera » terrible; cette explosion va se faire dans les deux » mondes, et renverser les trônes qui s'abîmeront » dans la souveraineté des peuples. La majeure » partie du genre humain n'est esclave, disait un » philosophe, que parcequ'elle ne sait pas dire *non*. » Estimables Savoisiens, vous avez dit *non*. Soudain » la liberté, agrandissant son horizon, a plané sur » vos montagnes, et, dès ce moment, vous avez » fait aussi votre entrée dans l'univers. » En terminant cette véhémente philippique contre les rois, le président de la convention rendit hommage au principe de la confraternité universelle des peuples, et se dépouillant des préjugés et des antipathies nationaux que le patriotisme étroit de plus d'un peuple libre avait entretenus jusque-là, il marqua hardiment l'avenir de l'Europe qui, dit-il, ne contiendra plus bientôt ni forteresses, ni frontières, ni peuples étrangers. Le 27, le même orateur fut chargé par les comités diplomatique et de constitution de présenter un rapport sur l'incorporation proposée, et il s'acquitta de cette tâche en développant les idées qu'il avait indiquées dans sa réponse aux députés savoisiens. Le décret de la convention ayant été conforme à ses conclusions, il fut nommé commissaire, avec Hérault de Séchelles, Jagot et Simon, pour aller organiser l'administration républicaine dans le département du Mont-Blanc. Ils se trouvaient à Chambéry au moment de la condamnation du roi. Les collègues de M. Grégoire ne voulurent pas que leur absence leur servît d'excuse pour ne pas s'associer au terrible sacrifice qui se préparait, et ils rédigèrent une lettre dans laquelle ils déclaraient à la convention qu'ils votaient pour la condamnation à mort. L'évêque de Blois, toujours ferme dans ses résolutions et ses principes, refusa son adhésion à ce vote, et ne signa ensuite la lettre qu'après que les autres commissaires eurent consenti à effacer les mots *à mort*. Cette lettre existait en 1819, et existe encore, en original, à l'hôtel de Soubise, dans les archives du royaume, où les hommes qui accusaient M. Grégoire de régicide auraient pu se convaincre de la fausseté de leurs allégations; mais ils avaient besoin de la calomnie pour justifier leur déchaînement contre un vieillard dont les vertus civiques formaient un contraste trop frappant avec leur perversité, et ils s'efforcèrent d'étouffer la vérité. De Chambéry, M. Grégoire passa dans le comté de Nice pour présider à l'organisation du département des Alpes-Maritimes. Cette mission terminée, il revint à Paris, et fut aussitôt appelé dans le sein du comité d'instruction publique. C'est là que le pieux évêque rendit à son pays les plus éminents services par sa participation à toutes les créations de cette époque pour la prospérité des sciences et des arts, et surtout par ses efforts pour régulariser et activer les communications entre les savants de toutes les nations, et pour préparer ainsi l'association fraternelle des peuples par l'union préalable des hommes investis chez eux de la direction de l'opinion publique, et placés en avant dans les voies de la civilisation. Les *considérants* d'un arrêté qu'il proposa dans ce but, et qui fut adopté unanimement par ses collègues, méritent d'être rapportés: « Les comités de » salut public et d'instruction publique réunis, y est-il » dit, considérant qu'il importe essentiellement au » bonheur social et à la prospérité de la république » de multiplier les moyens capables d'aviver le pa» triotisme, de perfectionner la morale universelle, » et d'agrandir le domaine des arts; considérant » que ce patriotisme n'est pas exclusif, et que l'é» nergie de ce sentiment se concilie avec cette » douce philanthropie qui resserre les liens entre les » peuples amis, qui, pour fortifier l'esprit de tolé» rance et de fraternité, accueille tous les moyens » d'éteindre l'égoïsme national, de combler l'in» tervalle que les préjugés, la haine et le despo» tisme ont mis entre les nations rivales; considé» rant que la circulation rapide des lumières est un » des moyens d'atteindre ce but, arrête ce qui suit. » Viennent après les dispositions qui établissent une correspondance active, sous le rapport scientifique et littéraire, entre les écrivains, les journalistes et les savants des divers pays, et qui assurent ensuite la protection et les secours du gouvernement, toutes les facilités désirables en un mot, aux citoyens jaloux de coopérer à l'accomplissement de cette grande œuvre. De vastes et salutaires résultats couronnèrent les travaux du comité d'instruction publique, et lorsque les liens précieux formés entre des états rivaux, sous les auspices de la science, cessèrent d'être favorisés par le pouvoir, M. Grégoire entretint, en son propre nom, les relations qu'il avait ouvertes comme organe de la république, et sa correspondance personnelle, s'étendant partout où sa réputation avait pénétré, embrassa bientôt les deux hémisphères. Au 31 mai, il fut appelé momentanément au fauteuil, en l'absence du président Mallarmé, et ce fut lui qui répondit à l'adresse des sectionnaires réclamant la proscription des girondins. Sans défendre directement des hommes dont il pouvait ne pas partager les opinions sur les moyens de sauver la république, il rappela aux pétitionnaires que l'union des patriotes devait être le but de tous les bons citoyens, et pour donner plus de poids à cet appel à la concorde, il ne craignit pas de laisser apercevoir qu'il ne partageait nullement les soupçons injurieux que répandaient contre la population parisienne les députés en faveur desquels il invoquait la nécessité de rester unis. « Citoyens, dit-il, la liberté est dans » les crises de l'enfantement: une constitution po» pulaire en sera le fruit, et contre elle se briseront » les efforts impies des brigands couronnés, de nos » ennemis extérieurs et intérieurs! Le moment ap» proche où le peuple en masse les écrasera par sa » puissance et sa majesté. L'absurdité des calomnies

« répandues contre Paris couvre de honte leurs inventeurs. La convention nationale vient encore de vous venger en décrétant que Paris, qui a fait tant de sacrifices pour faire triompher la révolution, a bien mérité de la patrie. Non, elle ne disparaîtra pas du globe cette illustre cité (*voy.* Isnard) qui, dans les décombres de la Bastille renversée par son courage, a retrouvé la charte de nos droits! Elle les a reconquis; elle défendra son ouvrage, et Paris, sous l'empire de la liberté, deviendra plus brillant qu'il ne le fut jamais sous le sceptre du despotisme! Vainement les aristocrates, les royalistes, les fédéralistes essaient de nous diviser! Nous jurons de rester unis! Nous serons pour ainsi dire agglutinés dans le sein de la république une et indivisible, et les orages de la révolution ne feront que resserrer les liens de famille qui unissent les Parisiens à leurs frères des départements! » Les événements ne justifièrent point les espérances de M. Grégoire; l'esprit de haine et de discorde triompha, et la représentation nationale fut mutilée. Au milieu de cette déplorable décimation, l'acte constitutionnel fut soumis à la discussion de l'assemblée. Il renfermait un titre des rapports de la république française avec les nations étrangères: M. Grégoire proposa d'y insérer une *Déclaration du droit des gens*, dans laquelle se retrouvent ses préceptes évangéliques et sa vive sollicitude pour l'humanité. Si d'un côté, entraîné par quelques idées alors dominantes et puissantes encore dans l'école libérale, il semble désirer que les nations se parquent et s'isolent par cette raison qu'un peuple n'a pas le droit de s'immiscer dans le gouvernement de ses voisins; d'un autre côté, le prêtre philosophe s'élève au-dessus des circonstances qui lui ont imposé la proclamation de ce principe: et, concevant l'utilité de l'intervention, quand elle pourra être exercée en faveur de la cause de la liberté, de la civilisition et du perfectionnement de l'universalité des peuples, il n'hésite pas à déclarer que les entreprises contre la liberté d'une nation sont un attentat contre toutes les autres; que l'intérêt particulier d'un peuple est subordonné à l'intérêt général de la famille humaine. A cette dernière disposition, on reconnaît le cosmopolite généreux et éclairé qui rédigea l'arrêté des comités pour inviter les nations rivales à une salutaire alliance par l'établissement préalable d'une correspondance fraternelle entre leurs savants, leurs littérateurs et leurs artistes. Dans le temps où la commune de Paris voulait substituer le culte de la *Raison* aux cultes établis, l'évêque de Blois, sommé, au milieu même de la convention, d'imiter l'apostasie de Gobel, repoussa cette invitation menaçante des dominateurs du jour avec une vertueuse indignation, dont le souvenir devrait suffire pour fermer la bouche aux calomniateurs qui se sont acharnés jusqu'ici, avec une inconcevable obstination, contre ce vénérable citoyen. « J'entre ici, dit-il, n'ayant que des notions très vagues sur ce qui s'est passé avant mon arrivée. On me parle de sacrifices à la patrie; j'y suis habitué. S'agit-il d'attachement à la cause de la liberté? Mes preuves sont faites depuis long-temps. S'agit-il des revenus attachés aux fonctions d'évêque? Je vous les abandonne sans regret. S'agit-il de religion? Cet article est hors de votre domaine, et vous n'avez pas le droit de l'attaquer. J'entends parler de fanatisme, de superstition; je les ai toujours combattus. Mais qu'on définisse ces mots, et l'on verra que la superstition et le fanatisme sont diamétralement opposés à la religion. Quant à moi, catholique par conviction et par sentiment, prêtre par choix, j'ai été délégué par le peuple pour être évêque; mais ce n'est ni de lui, ni de vous que je tiens ma mission. J'ai consenti à porter le fardeau de l'épiscopat dans un temps où il était entouré d'épines. On m'a tourmenté pour l'accepter, on me tourmente aujourd'hui pour me forcer à une abdication qu'on ne m'arrachera jamais. Agissant d'après les principes sacrés qui me sont chers, et que je vous défie de me ravir, j'ai tâché de faire du bien dans mon diocèse. Je reste évêque pour en faire encore. J'invoque la liberté des cultes. » Cette courageuse protestation contre les extravagances et le scandale qui souillaient le temple national attira sur M. Grégoire les invectives des partisans d'Hébert et de Chaumette, qui ne se contentèrent pas de l'attaquer à la tribune, mais le signalèrent encore dans des affiches et des placards à la fureur aveugle de la multitude. Toute la haine des ochlocrates et des apôtres de la Raison, si elle mit en danger la vie de cet intrépide confesseur de la foi chrétienne, ne put lui faire perdre cependant l'estime et la confiance de ses collègues; les plus influents d'entre eux, Robespierre et Danton, par exemple, approuvèrent même implicitement sa conduite en réclamant à leur tour contre le scandale des abjurations. M. Grégoire ne s'en tint pas toutefois à la courageuse démonstration qu'il avait faite à la tribune; il voulut flétrir aussi dans un écrit virulent les persécutions en matière de religion, et combattit dans une autre brochure la translation du dimanche au décadi. Son opinion sur la liberté des cultes suscita un nouvel orage contre lui; mais toutes ces attaques de l'intolérance philosophique vinrent se briser aux pieds d'un homme que la pureté de ses mœurs et de son civisme, sa profonde conviction et son désintéressement absolu avaient rendu depuis long-temps inaccessible aux efforts de la malveillance aristocratique ou révolutionnaire. L'évêque de Blois ne répondit aux nouvelles dénonciations dont on l'accabla dans les clubs, qu'en adressant à ses diocésains une pastorale sur le rétablissement du culte. Le 28 septembre 1793, le comité d'instruction publique l'avait chargé d'un rapport sur les moyens de rassembler les matériaux nécessaires à former les annales du civisme; dans la première édition de ce rapport, et dans plusieurs journaux qui avaient copié cette édition, on faisait dire à M. Grégoire: « C'est Brutus qui par la main d'Ankastroëm a délivré la terre d'un despote. » L'évêque de Blois désavoua cette phrase qu'il n'avait point prononcée et qui n'était point en effet de lui. Il s'était attaché seulement dans son discours à faire ressortir la puissance de l'exemple; il avait cité Miltiade enflammant par ses succès le cœur de Thémistocle, et recommandé de semer la vertu pour recueillir des vertus. Un des moyens d'atteindre ce but lui paraissait être de présenter aux jeunes gens et à tous les citoyens de beaux modèles à imiter, de leur rappeler surtout les belles actions dont la république pouvait s'honorer. « Sans doute, ajouta-t-il, quelques crimes, inséparables d'une révolution, ont fait gémir les ames honnêtes; l'humanité se compose de vérités et d'erreurs, de vices et de vertus. Ces crimes sont les fruits d'un gouvernement qui était sans morale, et de la dépravation d'une cour qui érigeait ses trophées scandaleux sur les débris des mœurs. Dans les faits notoires et secrets de la révolution, dans les correspondances saisies sur les émigrés, dans leur vie privée et publique, dans celle des faux amis de la liberté, nous trouverons l'histoire de ces crimes; nous la mettrons au jour: on verra qu'ils en sont les provocateurs ou les agents; c'est leur propriété, nous la leur laissons; les vertus resteront aux patriotes. » Ce langage d'un républicain consciencieux autant que passionné, n'empê-

chait pas M. Grégoire de plaider en même temps la cause de l'humanité, et de s'intéresser spécialement aux hommes poursuivis pour leurs opinions religieuses. C'est ainsi qu'on le vit réclamer la liberté des prêtres réfractaires qui gémissaient sur les pontons de Rochefort, et qui, après leur délivrance, donnèrent une relation de leur captivité (l'abbé Labiche est l'auteur de cette relation), sans payer le moindre tribut de reconnaissance au courageux prélat qui l'avait fait cesser. Après le 9 thermidor, les réacteurs n'osèrent pas s'attaquer à un tel homme; au milieu des accès de leur rage frénétique contre les patriotes, ils subirent encore assez l'ascendant de ses vertus pour lui pardonner sa véhémence démocratique, et pour le maintenir même au comité d'instruction publique. Ils ne pouvaient ignorer d'ailleurs que M. Grégoire avait fait de constants efforts pour arracher le plus de victimes possible au glaive révolutionnaire, et qu'il avait dressé, par exemple, une liste des savants, gens de lettres ou artistes disséminés sur toute la surface de la république, pour leur faire expédier par le comité qu'il dirigait une mission qui pût les mettre à l'abri des persécutions locales, qu'il avait même atteint un double but par cette admirable prévoyance, puisque les citoyens qu'il avait ainsi protégés contre les fureurs municipales ou populaires avaient en effet contribué à sauver des bibliothèques et des monuments précieux pour les sciences et les arts. Cette dernière circonstance le fit naturellement charger du rapport sur les excès auxquels s'était livré le vandalisme sous le régime de la terreur. Il demanda quelque temps après, et il obtint cent mille écus d'encouragement pour les citoyens dont la vie était consacrée aux travaux scientifiques et littéraires, ou qui s'occupaient de la culture et du perfectionnement des arts. Le comité voulait lui laisser le soin de répartir cette somme, mais il refusa, et fit reporter ce nouveau témoignage de confiance sur Chénier qui en était également digne. Des rapports sur l'éducation, sur les livres élémentaires, sur la nécessité politique de propager l'usage de la langue nationale et d'abolir progressivement tous les patois, sur les jardins botaniques, l'agriculture, les fermes expérimentales et les bibliothèques, signalèrent encore son influence et son crédit au milieu des hommes remarquables qu'il avait pour collègues. Il prit aussi une part active à toutes les créations importantes de cette époque, et notamment à l'établissement du bureau des longitudes, du conservatoire des arts et métiers et de l'institut national. Sa modestie ne lui permit pas de se laisser comprendre dans cet illustre corps, dont il se regardait à juste titre comme l'un des fondateurs; mais elle dut bientôt céder à l'appel des citoyens honorables parmi lesquels son absence laissait un vide que l'intérêt de la science commandait de combler. Entré au conseil des cinq-cents, il y déploya le même caractère, et rendit les mêmes services qu'à la convention et à l'assemblée constituante. Après le 18 brumaire, il devint membre du corps législatif qu'il présida, et au nom duquel il parla plusieurs fois devant les consuls, sans chercher à atténuer ses sentiments républicains et son attachement inviolable à la souveraineté du peuple. A trois reprises différentes cette assemblée le présenta comme candidat au sénat conservateur, mais la répugnance que ses principes religieux inspiraient à quelques philosophes courtisans, de l'entourage de Bonaparte, rendirent long-temps stérile ce vœu véritablement national. Enfin la persistance des représentants sembla devoir triompher de toutes les préventions; seulement certains sénateurs firent entendre qu'on pouvait bien laisser à leur futur collègue ses croyances religieuses, pourvu qu'il renonçât à l'exercice de quelques pratiques qu'ils regardaient comme inconciliables avec la dignité sénatoriale. Dès que M. Grégoire fut instruit de ce qui se passait, il s'empressa d'écrire à Sieyès pour repousser avec indignation les conditions que l'on paraissait vouloir mettre à son admission. « J'ai beaucoup entendu parler de tolérance, lui dit-il, je l'ai constamment pratiquée envers mes semblables, quelle que fut entre eux et moi la disparité de sentiments religieux, partout je la trouve sur les lèvres et presque nul part dans les actions. Vous savez de quelle défaveur je fus long-temps entouré, de quelle amertume je fus abreuvé par des hommes qui osaient se parer du nom de philosophes. Je suis loin cependant de dire qu'une telle conduite est une tolérance philosophique, car je ne connais rien de moins philosophique, comme de moins religieux, que l'intolérance; mais cette conduite est une persécution réelle, sous quelque nom qu'on la déguise, quelque soit le prétexte dont on la colore. Si quelques hommes prétendent subordonner ma nomination, je ne dis pas à l'abandon des principes qui me sont chers et qu'on veut bien me laisser, mais à l'omission des actes qui en sont la conséquence, cette injustice de leur part ne m'arrachera pas une lâcheté. Ils peuvent appliquer ailleurs des suffrages que je suis loin de leur demander; ce serait pour eux un triomphe s'ils pouvaient me faire dévier un moment de la ligne que j'ai suivie. Je ne veux pas acquérir ce titre à leur mépris; j'épargnerai ce chagrin à mes amis, je déroberai ce plaisir à mes ennemis. Quand on a bravé les dangers de la déportation et de l'échafaud, on peut défier les pervers. J'ai sacrifié à ma religion, à la république, repos, santé, fortune, mais je ne ferai pas le sacrifice de ma conscience. J'ai dit dans un écrit que l'univers n'était pas assez riche pour acheter, ni assez puissant pour forcer ma volonté. Je sais souffrir, je ne sais pas m'avilir; je conserverai jusqu'à mon dernier soupir ma fierté et mon indépendance. J'aurai soin que ma lettre vous soit remise avant la séance dans laquelle le sénat fera son élection: cela importe à ma conscience, à ma délicatesse, à mon honneur, à mon repos. » Cette lettre, où se peint en entier le caractère de son respectable auteur, fut exactement remise au sénateur Sieyès, le 3 nivôse an 10 (23 décembre 1801), et l'élection de l'évêque de Blois eut lieu deux jours après. Ce fut vers cette époque que M. Grégoire présenta plusieurs mémoires contre le concordat, et qu'il publia *Les ruines de Port-Royal*. Le premier consul lui demanda un exemplaire de cet ouvrage, dont quelques passages énergiques contre le despotisme excitèrent plus tard son mécontentement lorsqu'il crut y voir une allusion contre sa dictature. A l'apparition de la seconde édition, en 1809, le comte Garnier, président annuel du sénat, confia en effet à M. Grégoire que l'empereur s'était plaint amèrement de certaines pages de son livre, comme s'il les eût lues pour la première fois, et le vertueux héritier de la piété et de la science des solitaires de Port-Royal se contenta de répondre à son collègue que cette soudaine irritation du monarque était bien extraordinaire, après huit années expirées depuis la lecture de l'ouvrage par le consul. En 1802, M. Grégoire fit un voyage en Angleterre, et l'on remarqua qu'il avait été le premier évêque qui eût osé paraître en habit violet au parc de Saint-James depuis l'expulsion des Stuarts. Un an après il parcourut la Hollande. Les juifs d'Amsterdam, instruits de son arrivée dans cette capitale, l'entourèrent aussitôt de félicitations et d'hommages pour lui témoigner leur reconnais-

sance des efforts généreux qu'il avait tentés, en 1789, en faveur de leur régénération. Ils le prièrent d'assister à une de leurs cérémonies, et le déterminèrent à visiter successivement la belle synagogue des juifs portugais et espagnols, celle des Allemands, et une troisième, établie par quelques israëlites plus éclairés qui avaient essayé de réformer la religion hébraïque. Partout l'évêque catholique fut accueilli avec des transports d'enthousiasme, et partout il conserva, au milieu de cette espèce d'ovation, la dignité de son caractère et de ses principes, se tirant de sa bizarre position au moyen du précepte évangélique qui commande la charité et la fraternité envers les hommes sans distinction de races et de croyances. A son retour, M. Grégoire trouva les esprits de plus en plus disposés à l'adulation et à la servilité, et Napoléon prêt à mettre à profit cette fièvre d'engouement et d'ambition universele. Il vota, lui troisième, contre l'érection du gouvernement impérial, et combattit seul ensuite l'adresse du sénat à Napoléon au sujet du rétablissement des titres nobiliaires. A l'époque du divorce, il réclama vainement la parole pour manifester son opposition à cette mesure; dans toutes les circonstances enfin, il fit partie de cette honorable minorité de trois ou quatre personnes qui refusa de s'associer à la lâche complaisance et à l'avilissement volontaire du premier corps de l'état. En 1814, il fut l'un des premiers à se prononcer pour la déchéance de Napoléon; mais lorsque le rappel des Bourbons eut été décrété par le sénat sous la condition de l'acceptation d'un acte constitutionnel, M. Grégoire publia un écrit vigoureux qui eut quatre éditions en peu de temps, et dans lequel il réclamait hardiment l'accomplissement de cette condition, sans toutefois approuver les clauses entachées d'égoïsme, ni tous les articles de la constitution présentée au Roi. Sa persévérance dans les doctrines qu'il avait consciencieusement embrassées et défendues depuis sa première jeunesse, le fit considérer comme un incorrigible par le parti de l'ancien régime, et l'on vit le vénérable évêque de Blois jugé indigne d'entrer dans une chambre des pairs, formée sous l'influence et le ministère de l'ancien évêque d'Autun. Bonaparte à son retour de l'île d'Elbe ne le comprit pas non plus dans l'organisation de sa pairie, et malgré ce délaissement qui le rendit tout-à-fait étranger à la réaction des cent jours, il fut atteint ensuite par la réaction du ministère Vaublanc et de la chambre introuvable. Exclu de l'Institut dont il avait été l'un des fondateurs et des membres les plus utiles, il fut menacé même dans ses moyens d'existence par la suspension de sa pension d'ancien sénateur. En 1819, les électeurs de l'Isère tentèrent de l'arracher à sa retraite et le portèrent à la chambre des députés. Sa nomination devint le signal d'un nouveau déchaînement des passions illibérales et jésuitiques contre sa personne. La faction olygarchique annonça hautement l'intention de violer à son égard la loi fondamentale, et d'annuler son élection. Les libéraux eux-mêmes craignirent que le nom d'un collègue en butte à tant de haine ne nuisît à leur cause, et ils firent les plus vives instances auprès de lui pour l'engager à donner sa démission. Mais le vieillard d'Auteuil trouvant dans sa conscience et dans le sentiment de ses forces l'espoir de remplir dignement le mandat dont on l'avait investi, sans qu'il l'eût recherché, regarda comme une lâcheté ce qu'on exigeait de lui, et repoussa en conséquence toutes les sollicitations des timides constitutionnels du côté gauche. Il écrivit à ses commettants une longue lettre dans laquelle se trouvait résumée en peu de mots sa profession de foi: « Religion, vertus, liberté, science, amitié, dit-il, tels sont les objets » qui occuperent mon esprit et mon cœur, et tel je » serai jusqu'au tombeau qui bientôt doit me recevoir. » Cependant les ennemis de l'inflexible démocrate chrétien préparaient le coup d'état dont ils avaient résolu de le frapper. L'issue de la séance du 6 décembre répondit à leur attente, quoique le motif d'indignité, que des furieux avaient osé soulever contre un homme dont les vertus étaient attestées par ceux-là mêmes qui blâmaient le plus sa véhémence républicaine, n'eût pas déterminé expressement sa non admission. M. Grégoire ainsi rejeté du poste où l'avait appelé un vœu légalement exprimé, écrivit, le premier janvier 1820, une seconde lettre aux électeurs de l'Isère pour leur apprendre avec quelle résignation évangélique il supportait les nouvelles injustices dont il était l'objet. « Un coup d'état, leur dit-il, m'écarte du poste où » d'autres avec plus de talent et non avec plus de zèle, » défendront les droits de la grande famille, et ceux » d'une contrée qui, l'une des premières aux yeux » de la France, fit briller le flambeau de la liberté; » fasse le ciel que ce coup d'état ne retombe pas » sur ses auteurs, et qu'il n'aggrave pas le sort de » notre malheureuse patrie. » Quelques hommes crurent pourtant que l'expulsion n'était pas une vengeance suffisante contre ce vieillard inoffensif, et ils le firent déchirer et calomnier dans les journaux. M. Grégoire se plaignit de ce honteux acharnement au duc de Richelieu, dont le caractère honorable lui avait inspiré de la confiance. « L'histoire, » lui écrivit-il, n'offre peut-être pas un système de » persécution et de diffamation pareil à celui qui » est dirigé contre moi depuis 1814. Ce n'est pas » ici le cas d'en dévoiler les auteurs, les motifs et » le but. Tout cela est réservé à l'histoire, qui, sur » une foule d'événements recevera de si nombreuses » et de si étranges révélations. Mon ame inflexible » se raidira toujours contre la fourberie, la calomnie, l'iniquité; je suis comme le granit, on » peut me briser, mais on ne me plie pas. » De nos jours encore, et dans la chambre de 1828, un M. de Comus, sans égard pour la vérité historique et pour le caractère d'un prêtre vénérable, a reproduit contre M. Grégoire les déclamations mensongères de la faction jésuitique. Il ne connaissait donc pas, cet homme, l'existence de la lettre déposée aux archives du royaume et toutes les preuves irrévocables sous lesquelles l'évêque de Blois a étouffé les accents de la calomnie! il ne savait donc pas qu'en 1801 divers prélats ayant invité M. Moïse, évêque de Saint-Claude, à vérifier le fait imputé à leur collègue, il en résulta un rapport pleinement justificatif qui fut inséré dans les annales de la religion; il ignorait donc qu'en 1810 une explosion de fureur de la part de Napoléon, contre l'auteur des *Ruines de Port-Royal*, ayant fourni aux courtisans l'occasion de signaler leur haine en répétant l'imposture détruite, des amis du prélat calomnié suppléèrent à son silence en réimprimant le rapport de M. Moïse et en y joignant une préface qui mettait dans tout son jour l'infamie des accusateurs et l'innocence de l'accusé dont on avait même interpolé divers écrits. Mais depuis long-temps M. Grégoire a fait sa première et dernière réponse aux libellistes et aux calomniateurs de toutes les nuances; avec l'appui et les consolations d'une conscience pure, il s'achemine paisiblement vers le tombeau, plaignant à la fois les furieux qui le diffament, et les lâches qui n'osent pas le défendre. En 1822, le grand chancelier de la légion d'honneur lui ayant communiqué l'ordonnance du 26 mars 1816, sur le remplacement des anciens brevets des membres de cet ordre, M. Grégoire lui répondit par la renonciation à son titre de commandeur, et consigna ces phrases remarquables dans la lettre

qui renfermait sa démission : « Inaccessible à l'ambition, arrivé aux confins de l'éternité, je m'occupe uniquement, comme dans toute ma vie, de ce qui peut éclairer mon esprit, améliorer mon cœur et contribuer au bonheur des hommes, quoique les services qu'on leur rend soient ici bas rarement *impunis*. Repoussé du siége législatif, repoussé de l'Institut, à ces deux exclusions, on permettra sans doute que j'en ajoute moi-même une troisième, et que je me renferme dans le cercle des qualités qui ne peuvent être ni conférés par *brevet*, ni enlevées par *ordonnance*; qualités seules admises dans deux tribunaux qui réviseront beaucoup de jugements dont nous sommes contemporains : le tribunal de l'histoire et celui du juge éternel. » Aux dernières élections, l'ancien évêque de Blois a été compris parmi les citoyens privés de l'exercice de leurs droits politiques par l'arbitraire de l'administration ; il a réclamé énergiquement contre l'omission frauduleuse de son nom sur les listes électorales, et le *Courrier français* s'est empressé d'accueillir ses patriotiques et amères doléances. M. Grégoire a fait publier à l'étranger un plan d'association générale entre les savants, gens de lettres et artistes, pour accélérer les progrès des bonnes mœurs et des lumières. Ce petit écrit, où il a développé quelques unes des idées qu'il avait seulement énoncées au comité d'instruction publique, dans ses efforts pour assurer la communication régulière des savents de tous les pays, contient des vues neuves et hardies dont la réalisation peut-être n'est pas aussi éloignée qu'elle le paraît à certains esprits. Voici la liste des ouvrages de M. Grégoire : 1° *Eloge de la poésie*, qui a remporté le prix à l'académie de Nanci, 1773, in-8°; 2° *Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs*, ouvrage couronné par l'académie de Metz, 1789, in-8°; 3° *Mémoire en faveur des gens du sang mêlé de Saint-Domingue et des autres îles françaises de l'Amérique*, 1789, in-8°; 4° *Eloge funèbre de Simonot, maire d'Etampes*, in-4°; 5° *Motion en faveur des juifs et sur l'admission de leurs députés à la barre de l'assemblée nationale*, 1789, in-8°; 6° *Légitimité du serment civique exigé des fonctionnaires ecclésiastiques*, 1790, in-8°, et quelques autres brochures dans ce genre; 7° *Trois rapports sur les destructions opérées par le vandalisme, et sur les moyens de les réprimer*, 1794, in-8°, et un grand nombre d'autres rapports sur les inscriptions des monuments, la nécessité d'anéantir les patois, sur l'ordre de Malte; 8° *Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté*, 1794, in-24, rare; 9° *Système de dénominations topographiques*, 1794, in-8°; 10° *Compte rendu aux évêques réunis, par le citoyen Grégoire, de la visite de son diocèse*, 1796, in-8°; 11° *Des mandements et instructions pastorales*; beaucoup d'articles dans les *Annales de la religion*, publiées par Desbois de Rochefort; 12° *Lettre à D. Ramon Joseph de Arce, archevêque de Burgos, grand inquisiteur d'Espagne*, 1798, in-8°, traduite en espagnol par M. de Lasteyrie; 13° *Traité de l'uniformité de l'amélioration de la Liturgie*, 1801, in-8°; 14° *Les ruines de Port-Royal*, 1801, in-8°, 1809, in-8°; cet ouvrage ameuta contre M. Grégoire tout le parti jésuitique; 15° *Discours pour l'ouverture du concile national de France*, 1801, in-8°; 16° *Apologie de B. de Las Casas, évêque de Chiappa*, 1802, in-8°; 17° *De la littérature des nègres*, ou *Recherches sur leurs facultés intellectuelles, leurs qualités morales et leur littérature*, 1808, in-8°; 18° *Observations critiques sur le poëme de M. Joël Barlow* (The Columbiad), 1809 in-8°; 19° *De la domesticité chez les peuples anciens et modernes*, 1814, in-8°; 20° *Réponse aux libellistes*, 1814, in-8°; 21° *Histoire des sectes religieuses qui, depuis le commencement du siècle dernier jusqu'à l'époque actuelle, sont nées, se sont modifiées, se sont éteintes dans les quatre parties du monde*, 1814, 2 vol. in-8°; 22° *De la constitution française faite par le sénat*, 1814, in-8°; 23° *Homélie du citoyen cardinal Chiaramonti, évêque d'Imola* (Pie VII), Paris, 1814, in-8°; trois édit.; 24° *De la traite et de l'esclavage des noirs et des blancs, par un ami des hommes de toutes les couleurs*, 1815, in-8°; 25° *Des gardes malades*, 1818, in-8°; 26° *Recherches historiques sur les congrégations hospitalières des frères pontifes ou constructeurs de ponts*, 1818, in-8°, 27° *Manuel de piété à l'usage des noirs et des gens de couleur*, 1818, in-12; 28° *Deux lettres aux électeurs du département de l'Isère*, 1819-1820, in-8°; 29° *De l'influence du christianisme sur la condition des femmes*, 1821, in-8°; 30° *Observations critiques sur l'ouvrage de M. de Maistre, de l'eglise gallicane*, etc., 1821, in-8°; 31° *Des catéchismes qui recommandent et prescrivent le paiement de la dîme, l'obéissance aux seigneurs de paroisse*, etc., 1821, in-8°; 32° *Des peines infamantes à infliger aux négriers*, Paris, 1822, in-8°; 33° *Considerations sur le mariage et sur le divorce, adressées aux citoyens d'Haïti*, Paris, 1823, in-12; 34° *De la liberté de conscience et de culte à Haïti*, Paris, 1824, in-12; 35° *Essai sur la solidarité littéraire entre les savants de tous les pays*, Paris, 1824, in-8°; 36° *l'Histoire des confesseurs des empereurs, des rois*, Paris, 1824, in-8°; 37° *De la noblesse de la peau ou du préjugé des blancs contre la couleur des Africains et celle de leurs descendants noirs et sang-mêlé*, Paris, 1826, in-8°; 38° *Histoire des mariages des prêtres en France, particulièrement depuis* 1789, Paris, 1826, in-8°. Dans le courant de l'année 1827, le gouvernement du Port-au-Prince a fait imprimer une épître que M. Grégoire avait adressée à la république haïtienne, à la date du 6 octobre 1826; on y retrouve toute la sollicitude de cet infatigable philanthrope pour la race africaine et pour les destinées d'un peuple qu'il a vu naître à la liberté.

GREGORIO (Rosario), né à Palerme en 1753, embrassa l'état ecclésiastique, et fit d'excellentes études sous les meilleurs maîtres qu'il y eût alors en Sicile. Ses progrès rapides lui procurèrent de bonne heure une telle réputation, qu'étant à peine entré dans les ordres sacrés, il fut nommé professeur de théologie au séminaire de cette ville, où il se fit généralement remarquer par la solidité et la variété de ses connaissances. La théologie n'était cependant pas une étude de prédilection pour lui; instruit dans la langue et la littérature des Grecs et des Latins, il aimait avec passion les recherches historiques, et celles surtout qui se rapportaient aux antiquités de son pays, dont d'estimables savants s'étaient efforcés en vain, depuis le commencement du siècle, de dissiper les ténèbres. Membre d'une société littéraire, qui se réunissait dans la bibliothèque municipale de Palerme, il y lut un grand nombre de mémoires sur l'histoire ancienne de la Sicile, depuis les époques les plus reculées jusqu'à la domination des Normands, et réussit à détruire plusieurs préventions fausses relativement aux Chaldéens, aux Syriens et aux Phéniciens, dont on avait fait trop légèrement les habitants colonisés de cette île fameuse avant l'établissement même des Sicules. Quoique ces premiers travaux d'un talent encore jeune fussent généralement applaudis, il ne voulut jamais se résoudre à les livrer à la presse, disant toujours que ce n'étaient que des ébauches, ou des matériaux détachés dont il avait dessein de se servir pour quelque entreprise plus vaste et plus honorable. La grande érudition qu'il avait acquise en s'occupant de ce genre de recherches, lui fournit l'occasion de briller avec éclat dans deux circonstances qui se présentèrent à lui presque en même temps. La première fut l'ouverture des tombes roya-

les qui, en 1781, fut faite dans la cathédrale de Palerme par ordre du gouvernement, et dont Gregorio fut chargé de rédiger la relation. Il se consacra à ce travail avec autant de goût que d'empressement, et décrivit en détail, avec une rare érudition les conditions particulières de ces anciens sépulcres, l'état où l'on avait trouvé les cadavres de tant de rois qui y étaient ensevelis, les habillements, les ornements et d'autres marques de dignité dont ils étaient revêtus, les inscriptions enfin par lesquelles on avait voulu transmettre à la postérité les noms, les caractères et les exploits de ces personnages. La seconde fut l'aventure de l'abbé Vella, natif de Malte, qui étant allé à Palerme dans le but d'y faire fortune, eut l'audace de s'y annoncer comme professeur de langue arabe dont il ne connaissait pas même l'alphabet, et eut l'adresse de se faire charger par le gouvernement de la traduction d'un code ancien, trouvé dans les archives célèbres de la *Cava*, qui n'était au fond qu'un livre de religion musulmane, et qu'il soutenait être une correspondance diplomatique adressée par les émirs de Sicile aux califes Egyptiens lors de la domination arabe dans cette île. Gregorio, en jetant par hasard les yeux sur quelques morceaux de la prétendue traduction que Vella, de temps en temps, communiquait aux autorités, se douta de son ignorance. Il entreprit d'étudier l'arabe, et aussitôt qu'il s'en fût rendu maître, il attaqua ouvertement le Maltais. Cette contestation fit du bruit et dura plusieurs années. Gregorio triompha enfin, et les tribunaux, qui s'étaient déjà mêlés de la question, parceque le gouvernement y était intéressé, condamnèrent Vella à quinze ans d'emprisonnement. Il éclaircit dès lors plusieurs difficultés relatives à la domination des Arabes, qui, dans des temps encore barbares pour tout le reste du monde, portèrent presque la civilisation et la prospérité sociale dans la Sicile. Il recueillit plusieurs documents authentiques, et jusqu'alors inconnus, de ces époques éloignées; et y ayant ajouté des morceaux qu'il fit extraire de l'Escurial et de la bibliothèque royale de Paris, il les publia en arabe et en latin, avec des notes et des éclaircissements précieux. Ce travail fut beaucoup loué par M. Dacier dans un de ces rapports qu'il faisait de temps en temps à l'empereur Napoléon sur l'état et les progrès des sciences et des lettres en Europe. Le gouvernement ayant fondé une chaire de droit public sicilien dans l'université de Palerme, Gregorio y fut nommé. Il accepta cette chaire, mais il ne voulut commencer l'enseignement qu'après s'être mis en mesure de le faire avec dignité et utilité. Il s'enferma dans les archives du royaume, et ne pensa d'abord qu'à recueillir avec soin les chartes, les diplomes, les institutions, les traités, les lois, et tout ce qui pouvait servir de base à son travail. Pendant cinq ans, il continua ses recherches avec une infatigable persévérance, et, de temps en temps, comme s'il eût voulu préparer la Sicile à cette étude, il publia avec des notes et des préfaces savantes, plusieurs chroniques et morceaux d'histoires anciennes qui restaient encore inédits dans la poussière des bibliothèques. Enfin il ouvrit son cours, et y découvrit un trésor d'érudition jusqu'alors inconnue Une introduction, qu'il fit immédiatement imprimer, exposait avec clarté et profondeur le plan à suivre, les matières à discuter et les sources principales où l'on devait puiser pour ne point s'égarer dans une route si épineuse. Mais quand il s'agit de faire imprimer son grand ouvrage sur ce sujet, des embarras d'un nouveau genre vinrent l'accabler. La révolution avait éclaté en France; le mouvement s'en était répandu dans toute l'Europe, et le soupçon et la défiance s'étaient emparés de toutes les cours. On ordonna que ce manuscrit fût assujetti à une sévère censure, de crainte qu'il ne contînt des choses propres à trop enflammer l'esprit des peuples sur les titres originaires de leur indépendance. On n'y trouva rien de dangereux dans les pensées, parceque l'abbé Gregorio, bien loin de porter la moindre atteinte a l'autorité, s'était plutôt efforcé d'en relever l'étendue, dans la vue peut-être d'abaisser les barons. Mais la censure s'en dédommagea en faisant une guerre puérile aux expressions. Gregorio s'était souvent servi du mot *notabili* : on s'empressa d'effacer ce terme partout où on le rencontra, par cela seul qu'il y avait eu en France une assemblée de *notables* Il avait donné pour titre à son ouvrage: *Droit public sicilien*; c'était le titre de la chaire où on l'avait appelé : mais on lui ordonna d'y substituer celui de *Considérations sur l'histoire de Sicile*, comme si le mot *droit*, rapporté à un peuple, pouvait être un levain de révolution. Après avoir été long-temps fatigué par de semblables petitesses, il lui fut enfin permis de publier les quatre premiers volumes de son travail, que tous les hommes instruits considérèrent de plein accord comme le plus beau monument que l'auteur pût élever à la gloire de son nom et à celle de sa patrie. Trois autres volumes furent imprimés après sa mort. Il est inconcevable qu'un homme occupé de recherches si profondes d'antiquité et d'histoire, ait pu trouver le loisir de se livrer en même temps à des objets de littérature agréable. Pressé par ses amis, il écrivait chaque année un discours sur quelques particularités historiques de la Sicile, pour être inséré dans un almanach de cour qu'on imprimait à Palerme. Dans ces espèces de délassements littéraires, tantôt il peignait le siècle de Géron et de Gélon, lorsque Pindare célébrait les Siciliens dans la cour de Syracuse; tantôt celui des princes de la maison de Souabe, lorsque les lettres et les beaux-arts brillèrent d'un si vif éclat dans cette île : tantôt il retraçait les mœurs, les coutumes et les manières de vivre du moyen âge, tantôt il décrivait sous un point de vue géographique et pittoresque quelques unes de ces petites îles flottantes dont la Sicile est environnée. Ces esquisses qui sont nombreuses ont été recueillies dernièrement en un seul volume par les soins de l'abbé Scina, et elles respirent la grâce, l'élégance et le naturel que la matière exigeait. On peut se représenter l'abbé Gregorio comme un homme infatigable dans le travail, persévérant dans ses entreprises, noble dans ses pensées, affable dans ses manières et propre à se concilier en peu de temps l'estime et l'affection de tous ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. Il fut le Giannone et le Mably de la Sicile. Il mourut à Palerme en 1809 à l'âge de cinquante-six ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° Quelques épigrammes en langue grecque, imprimées dans un recueil de poésies pour célébrer la naissance du prince héréditaire des deux Siciles; 2° *Compendio della storia di Sicilia, epoca favolosa*; 3° *Delle colonie che vennero a stabilirsi in Sicilia*; 4° *Il secolo di Gerone e di Gelone*; 5° *Discorsi intorno alla Sicilia, colla relazione dello stato in cui si rinvennero le reali tombe in Palermo*, Palermo, 1821, 2 vol. in-8°; 6° *Bibliotheca scriptorum qui res in Sicilia gestas sub Aragonum imperio retulere : acced. diplomata ad jus publicum siculum imperantibus Aragonensibus pertinentia*, Panormi, 1791 et 1792, 2 vol. in-fol.; 7° *De supputandis apud Arabos siculos temporibus*, Panormi, 1786, in-4°; 8° *Rerum arabicarum, quæ ad historiam siculam spectant, ampla collectio*, Panormi, 1790, in-fol.; 9° *Introduzione allo studio del dritto pubblico siciliano*, Palermo, 1794, in-8°; 10° *Considerazioni sopra la storia di Sicilia dà tempi Normanni sino ai presenti*, Palermo, 1806-1816, 7 vol. in-8°.

GREGORY (GASPARD de), né en Piémont, fut reçu docteur en droit en 1792, et, depuis cette époque jusqu'en 1798, exerça les fonctions de défenseur officieux au bureau de l'avocat-général à Turin. Le gouvernement ayant alors changé, il fut nommé professeur de droit civil et d'économie politique à l'université de la même ville. En 1801, il devint sous-préfet de l'arrondissement de Lauro, département du Pô, où il ne resta que quatre mois. Lors de l'organisation judiciaire des départements du Piémont, il fit imprimer un ouvrage propre à faciliter l'exécution des lois françaises dans ces départements. Il fut ensuite nommé procureur impérial et magistrat de sûreté à Asti. Il faillit alors perdre la vie, ayant été frappé d'un coup de couteau, en dressant un acte de son ministère contre un assassin. Napoléon, sur le rapport qui lui fut fait de cet événement, lui accorda la décoration de la légion d'honneur; il fut nommé député du département de la Sesia au corps-législatif, devint ensuite membre de la cour impériale de Rome; lors des événements de 1814 qui resserrèrent la France dans ses anciennes limites, il revint à Turin, et il exerce maintenant devant une cour ou un tribunal italien les fonctions de jurisconsulte et d'avocat impérial aulique. M. de Grégory a publié dernièrement une histoire littéraire de Verceil, *Storia della Vercellere letteratura*, in-4°. Dans cette histoire, il a essayé de prouver qu'un certain Jean Gersen, abbé de Verceil, était l'auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*; ce Gersen est né, dit-il, à Cavaglia, au commencement du 13e siècle, il a été abbé du monastère de Saint-Étienne à Verceil, entre 1200 et 1245; mais les preuves ou plutôt les conjectures qu'il allègue pour établir son assertion se trouvent détruites par des raisonnements et des faits beaucoup plus concluants. M. Gence, dans une dissertation qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'exactitude, des citations et des conséquences qui en découlent naturellement, a pulvérisé le système de M. Grégory: il démontre que l'*Imitation de Jésus-Christ* est l'ouvrage de Jean Charlier de Gerson, chancelier de l'université de Paris; que le nom de Gersen n'a jamais été dans les manuscrits du 15e siècle qu'une altération du nom de Gerson, et que le prétendu abbé de Saint-Étienne de Verceil est un personnage tout-à-fait imaginaire. Gerson, exilé et réfugié en Bavière, puis en Autriche, s'est consolé de ses infortunes en composant son traité *De Consolatione theologiæ*, et celui qui a pour titre: *De Imitatione Christi*, ou *Internarum consolationum*, l'un et l'autre sont réunis dans un manuscrit de 1421, trouvé en 1517 à l'abbaye de Mœlk en Autriche. Ces deux écrits, dictés par les mêmes sentiments, le même esprit de détachement du monde, paraissent évidemment du même auteur. L'*Imitation de Jésus-Christ* n'est pas seulement un ouvrage ascétique, c'est encore un ouvrage de la plus pure morale qui suppose une connaissance profonde du cœur humain, des intérêts qui divisent le monde et des passions qui l'agitent. Il est donc plus naturel d'attribuer cet ouvrage à un homme qui avait éprouvé toutes les vicissitudes de la fortune, qui possédait de grandes connaissances, et unissait au don de penser et de sentir celui de s'exprimer dans un style naturel et pur, qu'à un moine italien qui vivait dans un siècle et dans un pays où l'ignorance et la corruption des mœurs auraient fait regarder comme un phénomène un ouvrage digne des plus beaux siècles du christianisme.

GREGORY (JAMES), médecin et littérateur écossais, né à Aberdeen, en 1753, est fils de Jean Gregory, professeur à l'université d'Edimbourg, connu par divers ouvrages, et surtout par celui intitulé: *Legs d'un père à ses filles*. James Gregory commença ses études dans sa ville natale, et les termina à l'université d'Oxford, et ensuite à Edimbourg, où il prit le bonnet de docteur en médecine en 1774. Il voyagea ensuite en Hollande, en France et en Italie, avec la rapidité commune à la plupart des Anglais, et revint, en 1775, en Angleterre. L'année suivante, il fut nommé professeur de médecine théorique à l'université d'Edimbourg, et, en 1777, secrétaire du collége des médecins de cette ville, dont il devint par la suite président. Il remplaça le célèbre Cullen dans la chaire de médecine pratique, qu'il occupait encore il y a peu d'années. Il doit sa principale réputation à son *Conspectus* de médecine théorique, moins pour le fond de l'ouvrage que pour son élégante latinité. Comme médecin pratique, il n'a rien fait de remarquable, et sa clinique, à l'infirmerie royale d'Edimbourg, s'est plutôt distinguée par la hardiesse et la versatilité de sa méthode de traitement, que par une observation calme et raisonnée. Naturellement emporté et intolérant, il a eu les plus scandaleuses querelles avec ses confrères et avec tout le collége des médecins d'Edimbourg. Comme métaphysicien, il s'est rendu ridicule par les sophismes les plus puérils, parmi lesquels on doit citer l'argument en faveur de l'immatérialité de l'ame, déduit de ce que l'homme, poussé par deux motifs également puissants, ne prend pas la route diagonale, comme cela devrait arriver, selon le savant docteur Gregory, si l'esprit était de la même nature que le corps! En 1793, il se montra un des plus fougueux ennemis de la révolution française, et de tous ceux qui étaient favorables aux droits des peuples, et entra dans le corps des volontaires d'Edimbourg avec un enthousiasme qui ne pouvait être égalé que par sa gaucherie anti-militaire. On a prétendu, dans le temps, que ce médecin belliqueux eut une telle peine à apprendre à marcher le pas militaire, que le caporal instructeur de cette troupe urbaine eut besoin de marquer, avec de la craie, une des jambes du pantalon du docteur, pour parvenir à lui faire comprendre quel pied il fallait mouvoir le premier, la simple désignation de *droite* et *gauche* ne suffisant pas pour fixer l'attention du distrait professeur. Nous l'avons vu, après deux ans d'exercice, ayant encore toute l'apparence d'un soldat du pape. Voici la liste de ses ouvrages: 1° sa thèse *Dissertatio de Morbis cœli mutatione medendis*, 1774, in-8°; 2° *Conspectus medicinæ theoreticæ*, 2 vol. in-8°, 1780, réimprimé depuis une ou deux fois; 3° *Essais philosophiques et littéraires*, 1792, in-8°; 4° *Théorie des verbes*, 1797; 5° *Mémoire présenté aux directeurs de l'infirmerie royale d'Edimbourg*, 1800, in-4°; 6° *Les premiers Éléments de la médecine pratique de Cullen, avec des notes*, 2 vol. in-8°: c'est la 7e édition de l'ouvrage original, et les notes n'y ajoutent pas beaucoup de prix; ce n'est qu'une spéculation de librairie.

GRENIER (le comte PAUL), naquit à Sarre-Louis, le 29 janvier 1768. Son père ne négligea rien pour lui donner une éducation analogue à son état et à sa fortune. Il le destinait à le remplacer dans ses fonctions d'huissier; mais le jeune Grenier s'était déjà prononcé pour une autre carrière. Il entra comme simple soldat au 96e régiment de ligne (Barois), le 21 décembre 1784, à l'âge de seize ans, et passa ensuite dans le régiment de Nassau, où il fut nommé fourrier en 1789, sergent peu de temps après, puis adjudant sous-officier en 1791, sous-lieutenant le 12 mars 1792, lieutenant le 26 juillet de la même année, adjudant-major le 26 août suivant, et capitaine le 1er décembre: c'est ainsi qu'il franchit rapidement tous les premiers grades militaires. En 1793, il fut appelé près du général en chef Schauembourg, en qualité d'aide-de-camp,

et, la même année, il fut nommé adjudant-général, chef de bataillon. Hoche, général en chef de l'armée de la Moselle, lui ayant confié le commandement d'un corps considérable, avec lequel il obtint d'éclatants succès aux lignes de Weissembourg, sa brillante conduite lui valut le grade d'adjudant-général colonel, dont il fut pourvu le 13 octobre 1793. Il se trouva à toutes les affaires remarquables, et notamment à la bataille de Kaiserslautern. En 1794, le représentant Gillet le chargea de la fusion des bataillons de volontaires avec les troupes de ligne, et il opéra l'embrigadement d'une grande partie de l'armée de la Moselle et la presque totalité de celle des Ardennes. Ces troupes prirent la dénomination d'armée de *Sambre et Meuse*, et fut mise sous les ordres du général en chef Jourdan. Grenier se distingua dans plusieurs affaires pendant la glorieuse campagne que fit cette armée, et montra là toute l'étendue de ses dispositions. Nommé général de brigade le 29 avril 1794, il fut employé en cette qualité dans la division Championnet, prit part aux batailles d'Arlon, de Fleurus, de Juliers, etc., et, marchant de succès en succès, arriva sur les bords du Rhin vers la fin de 1794. Dans cette rapide campagne, il fut élevé au grade de général de division, et prit rang à dater du 11 octobre; ses rares talents et son mâle courage n'avaient point échappé au discernement du général en chef, dont il mérita les éloges à la bataille de Fleurus. Le 6 septembre 1795, il dirigea le passage que l'avant-garde de l'armée française effectua sur le Rhin, à Urdingen. Le 6 juin 1796, la division du général Grenier franchit le Rhin, investit immédiatement le fort d'Ehrenbreitstein, passe la Lahn le 8 juillet, et occupe le camp de Widdig, entre Cologne et Bonn, où il eut, le 10 juillet suivant, un léger engagement avec l'arrière-garde de l'ennemi vers Hornbourg. Le lendemain de la bataille de Lonato (3 août 1796), le général Grenier s'empara de Bamberg, après avoir remporté sur les Autrichiens le combat auquel cette ville donna son nom. L'armée s'étant portée en avant, le 17, la colonne de droite, commandée par Grenier, attaqua la gauche de l'ennemi, pour s'emparer de la route qui conduit de Sulzbach à Amberg. Ce mouvement, exécuté avec une extrême vivacité, décida en notre faveur la victoire de Sulzbach. La campagne suivante s'ouvrit par le fameux passage du Rhin à Neuwied. La droite de l'ennemi, qui occupait une forte position, était appuyée au village de Heltersdorff, et sa gauche à Bendorff, en arrière de la Sayn. Les deux villages, fortement retranchés, avaient leur front couvert par des redoutes fermées, frisées et palissadées. Ces redoutes, qui présentaient un aspect formidable, n'intimidèrent pas l'intrépide Grenier; il donna le signal du combat, s'élança sur les retranchements de droite et s'en empara. Le 16 avril 1797, il contribua puissamment à la prise des redoutes et du village de Bendorff; et, peu de jours après, il battit complétement le corps autrichien qui lui était opposé, dans un combat qu'il lui livra à Duisdorf. Le directoire lui écrivit à ce sujet la lettre suivante : « L'ouverture de la » campagne de l'armée de Sambre et Meuse a été » marquée, citoyen général, par des événements » qui ont dignement occupé la renommée pendant » le repos de l'armée d'Italie. Les batailles de » Neuwied, et les combats à la suite desquels l'armée » s'est si rapidement portée jusque sur le Mein, sont » pour elle l'époque la plus glorieuse peut-être de » ses succès. Vous avez acquis à la gloire dont elle » s'est couverte une part distinguée, et qui a fixé » l'attention du directoire exécutif. » Hoche venait de remplacer Jourdan dans le commandement de l'armée du Rhin; Grenier passa à l'armée d'Italie en 1799. Schérer sut apprécier son mérite et lui confia les commandements les plus importants, et les postes les plus périlleux. Au passage de l'Adige, le 28 mars 1799, après six heures d'un combat meurtrier, la division Grenier, soutenue par celle du général Delmas, affronta à l'arme blanche vingt-deux redoutes, dont les Autrichiens avaient hérissé leurs positions, s'en empara, et, poursuivant l'ennemi, lui enleva deux ponts sur l'Adige. Cette bataille fit beaucoup d'honneur au général Grenier; mais l'ineptie de Schérer, qui, deux jours après, alla se faire battre à Magnan, en fit perdre tous les avantages. Le 29 juin, à l'affaire de Cassina-Grassa, les Français allaient succomber aux efforts de l'ennemi, lorsque le général Grenier arriva sur le champ de bataille et décida la victoire. Dans la retraite opérée par l'armée d'Italie, après la défaite de Schérer, il fit preuve d'une grande bravoure et de beaucoup d'habileté, et parvint par sa prudence et ses efforts à sauver d'une défaite humiliante les braves confiés à sa valeur. Envoyé à Grenoble par le général Moreau, pour y organiser les corps qui s'y rendaient de l'intérieur de la France, avec ordre de déboucher ensuite en Piémont, aussitôt qu'il aurait pu rassembler douze mille hommes, le général Grenier éprouva de grands obstacles dans cette mission, et ne put passer les Alpes avec ce renfort, qu'après la funeste bataille de Novi, où la république perdit le général Joubert, l'un de ses plus illustres défenseurs. Il se réunit alors à l'armée des Alpes, commandée par le général Championnet, s'empara de tous les postes ennemis au petit Saint-Bernard, contribua au succès des combats de la Stura, de Mondovi, de Tossano; et, le 10 novembre 1799, il reprit le camp de Dalanezo, et vint défendre le col de Tende. Émule et ami de Moreau, le brave Grenier fut appelé en 1800, à l'armée du Rhin, où l'attendaient de nouveaux succès. Il y commandait l'aile gauche, dans laquelle servaient la division Legrand, Ney et Hardy. Le 5 juin, il repoussa, avec deux divisions seulement, quarante mille Autrichiens, aux ordres de Kray, leur prit deux mille hommes, dix-huit pièces de canon, plusieurs charriots et des équipages. Il contribua, peu de jours après, par l'habileté et la promptitude de ses manœuvres, au gain de la bataille d'Hochstedt, s'empara de Guntzbourg le 16 juin, força l'ennemi à passer le Danube sur les ponts de Liephen et Guntzbourg, traversa lui-même le fleuve, et poussa des reconnaissances jusque sous les murs d'Ingolstadt. Pendant la même campagne, le général Grenier se signala par la précision de ses mouvements, à la bataille de Hohenlinden, au passage de l'Inn et à celui de la Salza. A l'affaire d'Achau, le 1er décembre, il dégagea l'artillerie, dont l'ennemi était près de se rendre maître, par suite d'une retraite que les troupes françaises opéraient momentanément, et il reçut dans cette action une blessure grave. Rentré en France à la paix de Lunéville, le général Grenier fut nommé inspecteur-général d'infanterie et commandant de la légion d'honneur, dès la première promotion. L'espèce d'inaction dans laquelle Bonaparte laissa le général Grenier, de 1801 à 1804, fut d'abord attribuée à son intimité avec Moreau; quoiqu'il en soit, Napoléon, oubliant sans doute le ressentiment du premier consul, ne tarda pas à rendre justice à la fidélité, au mérite et à la loyauté de cet officier général, en lui confiant une lieutenance. La campagne de 1805, celle de 1806 et 1807 donnèrent une nouvelle illustration à sa renommée. Il fut appelé au gouvernement de Mantoue, nommé grand officier de la légion d'honneur, le 24 décembre 1807, et reçut le titre de comte de l'empire. En 1809, la guerre s'étant

rallumée contre l'Autriche, le général Grenier quitta son gouvernement de Mantoue pour se mettre à la tête d'une division, et participa aux combats de Sacile, de Caldiero et de Saint-Daniel. Le 8 mai, il prit le commandement d'un corps d'armée, se distingua au brillant combat de la Piave, qui devait faciliter le passage de ce fleuve et celui du Tagliamento. Ses succès permirent d'opérer avec plus de promptitude la jonction de l'armée d'Italie avec la grande armée. Le général Grenier pénétra en Hongrie, se signala, le 11 juin, sur la Raabnitz, à l'attaque du pont de Karaco, qu'il emporta de vive force, et contribua puissamment par ses conseils et par son épée au gain de la bataille de Raab. A Wagram, la belle conduite et l'intrépidité du général Grenier lui valurent le titre de grand croix de la légion d'honneur. Ayant été envoyé à Naples, en 1810, le roi Murat le nomma chef d'état-major général de son armée. En 1811, quelques différends survenus entre Napoléon et la cour de Naples prouvèrent que le général Grenier n'était pas plus étranger à la politique qu'à l'art de la guerre et à son administration. Obligé de ménager les intérêts de deux souverains altiers, il parvint à calmer ces discussions de famille dont la politique était peut-être prête à tirer avantage. En 1813, il quitta ce royaume pour se rendre à la grande armée, où il conduisit quarante-trois mille hommes qu'il avait réunis, tant à Vérone qu'en Bavière et en Prusse. Il fit cette campagne avec la plus grande distinction. Blessé à Wittemberg d'un coup de feu qui lui fracassa la mâchoire, il repassa les Alpes Juliennes avec ce qui lui restait de sa belle armée, rejoignit le prince Eugène, et continua la guerre en Italie. Le 6 septembre, il attaqua les retranchements de Feistritz, emporta la redoute avec impétuosité et culbuta les Autrichiens qu'il poursuivit pendant deux heures l'épée dans les reins. Le 31, il s'empara de Bassano, et, les 15 et 18 novembre, les murs de Caldiéro et de San-Micheli furent témoins de ses exploits. En 1814, il combattit les troupes de Murat, et lui fit, à Parme, quatre à cinq cents prisonniers. En les lui renvoyant, il lui écrivait que c'était, sans doute, par un mal entendu que ces troupes combattaient dans les rangs des ennemis de l'empereur. Enfin, le prince Eugène, en quittant l'armée d'Italie, en remit le commandement en chef au général Grenier, qui la ramena en France avec un matériel d'artillerie très considérable. Il fut compris dans la première promotion des chevaliers de Saint-Louis, et nommé inspecteur de l'infanterie dans la huitième division militaire. Pendant les cent jours, le comte Grenier fut appelé à la chambre des représentants de la nation par les suffrages unanimes des électeurs du département de la Moselle. Le 6 juin, il fut élu vice-président, et obtint même, dans la séance du 4, plusieurs voix pour la présidence : on peut dire qu'il exerça dans cette chambre une très grande influence. Il fut membre de plusieurs commissions, entre autres de la commission du gouvernement formée après la bataille de Waterloo, et par suite de la seconde abdication de Napoléon. Il cessa d'être employé activement après la seconde rentrée du Roi, et obtint sa retraite quelque temps après. Appelé de nouveau à la chambre des députés, en 1818, le comte Grenier y défendit les intérêts de ses compagnons d'armes, y combattit le discours de M. de La Bourdonnaye sur la loi du recrutement, et les vues économiques sur le budget de la guerre. Les nombreuses et honorables blessures du général Grenier, ayant beaucoup contribué à altérer sa santé, il se retira, en 1821, dans sa terre de Morembert, près de Gray, entouré de sa famille, qu'il avait en partie réunie. Il y mourut d'une maladie de poitrine, le 18 avril 1827, à l'âge de cinquante-neuf ans. Le général Grenier avait été lié de la plus franche amitié avec les généraux Jourdan, Kléber, Moreau, Championnet, Bernadotte, Debelle, etc., et il avait vécu dans la plus grande intimité avec le prince Eugène. Aimable et bon avec ses inférieurs, sa sollicitude constante pour ses troupes ne lui laissait prendre de repos que lorsqu'il avait assuré leur subsistance et pourvu à leur besoin. Il aimait les arts, cultivait les sciences et était membre de plusieurs sociétés savantes.

GRENUS (Jacques-Louis), banquier, littérateur, né, vers 1750, à Lyon, et non pas, vers 1755, à Genève, comme l'ont dit les biographies antérieures à celle-ci, était à la tête d'une maison de banque dans la première de ces villes qu'il quitta, en 1786, pour venir s'établir à Paris, où il a continué long-temps de concilier l'amour des lettres avec l'esprit des affaires. Depuis quelques années, il paraît qu'il est retourné dans sa ville natale pour y finir ses jours, comme il en avait manifesté l'intention dans une pièce de vers intitulée *Adieux à Lyon*, composée en 1786. On a de M. Grenus : 1° *Fables pour l'enfance*, 1800, in-18 ; 2° *Fables pour la jeunesse*, 1806, in-18 ; 3° *Fables diverses, critiques, politiques et littéraires*, faisant suite aux *Fables pour l'enfance* et *la jeunesse*, 1807, in-18, fig. On trouve à la fin de ce volume des poésies mêlées. Les fables de M. Grenus se distinguent par une ingénieuse et piquante originalité et par une morale toujours pure ; 4° *Essai sur la législation contre l'usure, où l'on traite de son organisation, de son effet et de ses ravages*, 1808, in-8°.

GRENVILLE (Thomas), membre du parlement de 1784-1821, second fils de Georges Grenville, premier ministre de 1773 à 1775, et frère puîné de feu le marquis de Buckingham, naquit en 1738. Lié intimement avec Fox, il embrassa son parti auquel il resta attaché pendant plusieurs années. S'étant brouillé, pour cette raison, avec ses parents, il ne put être élu, en 1784, attendu que son élection pour la ville de Buckingham dépendait de sa famille. Ce ne fut qu'en 1790 qu'il fut choisi à Aldborough dans le comté de Suffolk, à la faveur de l'influence qu'exerçait alors le parti de l'opposition dirigé par Fox. S'étant ensuite réconcilié avec sa famille, il fut élu, de nouveau, en 1794, représentant de la ville de Buckingham. Peu de temps après, il fut envoyé en Prusse en qualité de ministre extraordinaire, afin de déterminer la cour de Berlin à reprendre les armes contre la France, le roi de Prusse s'étant retiré, en mars 1794, de la confédération continentale. Il s'embarqua pendant le rigoureux hiver de 1795 ; mais, deux fois arrêté par les glaces, il ne put atteindre les côtes de la Hollande. La troisième fois il fit naufrage, et ne parvint qu'avec infiniment de peine à gagner le rivage, n'ayant pu sauver que ses dépêches. Ces retards firent que l'abbé Sieyes, dépêché en toute hâte par le gouvernement français, arriva à Berlin avant lui, et obtint du roi de Prusse la confirmation du traité de paix qu'il avait conclu avec la république. Cette circonstance mit la cour de Berlin dans l'impossibilité d'accepter les offres du gouvernement anglais, et rendit la mission de M. Grenville tout-à-fait infructueuse. En 1806, il fut nommé président du contrôle avec le droit de siéger au conseil, et après la mort de Fox il devint premier lord de l'amirauté, poste qu'il perdit, aussitôt après le renvoi du ministère, pour avoir proposé l'émancipation des catholiques. M. Grenville fut remplacé au parlement par son neveu.

GRENVILLE (lord William Wyndham), troisième fils de lord Georges Grenville, né le 25 octobre 1759, fit ses premières études à l'université

d'Oxford, et s'y distingua par ses succès. Au sortir des écoles, il se livra à l'étude des lois de son pays et du droit public, et suivit, d'abord en 1782, le marquis de Buckingham, vice-roi d'Irlande. Bientôt après William Pitt, dont il était devenu le cousin, par son union avec Anna Pitt, fille unique et héritière de lord Camelford, ayant pris les rênes du gouvernement, il s'attacha au parti du jeune ministre et ne le quitta plus. Il se trouva ainsi opposé à celui de Thomas Grenville, son frère aîné, que ses liaisons d'amitié avec Charles Fox avaient fait passer dans les rangs de ce célèbre chef de l'opposition, au grand mécontentement de sa famille. William Grenville fut d'abord nommé payeur général de l'armée, et peu après il entra dans la chambre des communes; dans ses premiers discours, il ne craignit pas de traiter les questions du plus haut intérêt, telles que le bill de l'Inde, le traité de Paris qu'on avait conclu avec la France, le fameux et interminable procès de Hastings, ancien gouverneur de l'Inde. Tous ses discours firent sensation, et le placèrent parmi les orateurs de la chambre. En le considérant sous ce dernier point de vue, lord Grenville est bien loin d'égaler l'esprit analytique et l'élocution abondante et facile de William Pitt, le nerf et la force de Charles Fox, et bien moins encore les brillantes improvisations, l'imagination pittoresque, et l'éloquence irrésistible de Canning. L'éloquence de lord Grenville n'est cependant pas dépouillée de chaleur; elle a même de la véhémence, mais elle est souvent en lui l'effet de l'irritation plus que de la conviction, et elle doit plus à la passion qu'au jugement. Néanmoins lord Grenville remplit avec distinction les différents postes qu'il occupa. De 1789 à 1791, il fut orateur de la chambre, nommé pair en 1791, et ministre de l'intérieur, et enfin chargé du porte feuille des affaires étrangères qu'il garda jusqu'en 1811. Suivant pas à pas les phases de la révolution française, il cherchait, dans chacune de ses variations, tout ce qu'il pouvait espérer d'utile pour son pays. D'abord partisan de la neutralité, les excès de la terreur, en 1794, lui firent embrasser le parti de la guerre. Ses discours en faveur de l'alliance de l'Angleterre avec la Prusse, pour la levée des corps d'émigrés français, et celui qu'il prononça sur la suspension de l'*habeas corpus* lui donnèrent l'occasion de déployer son habileté. Il la montra surtout dans le fameux projet de l'*alien bill* qui donne aux ministres une si grande puissance sur les étrangers, que l'*alien office* admet ou repousse arbitrairement sous le bon plaisir des ministres. Aussi, depuis cette époque, l'*alien bill*, dont la durée n'est que biennale, n'a-t-il plus manqué d'être renouvelé tous les deux ans; et l'on se souvient de la fatale extension que ce bill a obtenue à une époque qui n'est pas très éloignée de nous. L'habileté de lord Grenville ne brilla pas autant dans la fameuse réponse qu'il fit aux ouvertures de paix du premier consul Bonaparte. Cette réponse, où règnent la méfiance, la hauteur et presque l'insolence, était moins un acte diplomatique qu'un acte d'accusation, et il fallut continuer à se battre. Peu de temps après, cédant au cri de la nation, fatiguée de la guerre, lord Grenville donna sa démission, qui fut acceptée. Charles Fox devint ministre et la paix se fit. A peine fut-elle conclue que lord Grenville, qui était passé sur les bancs de la nouvelle opposition, s'éleva avec force contre une paix où l'on avait lâchement sacrifié le roi de Sardaigne et le stathouder, les fidèles alliés de l'Angleterre, et, proclamant William Pitt comme le sauveur de son pays, il demanda qu'il fût de nouveau remis à la tête des affaires. Lord Grenville dut être satisfait; le ministère Fox disparut, et le droit des gens fut outrageusement violé par le nouveau cabinet anglais qui, sans déclaration, sans prétexte, fit arrêter tous les navires français qui couvraient les mers sur la foi de la paix. Dans son pays, lord Grenville fut toujours partisan du pouvoir ministériel, même en votant contre les ministres. Et ce qui rendait son opposition très redoutable, c'est qu'elle était en général très mesurée. C'est ainsi qu'en 1817, lorsque fut proposée de nouveau la suspension de la loi de l'*habeas corpus*, il parla avec force en faveur de cette mesure pour arrêter les desseins de prétendues sociétés qui avaient, à ce qu'il disait, hérité des principes des anciens jacobins français. Lord Grenville voulait-il par des craintes imaginaires augmenter l'autorité du ministère, ou craignait-il réellement les projets de Hunt et de ses adhérents? Il est raisonnablement permis de douter de cette dernière supposition. Parmi les actes qui honorent sa carrière politique, il serait injuste de ne pas rappeler l'appui qu'il prêta aux catholiques d'Irlande en 1807. Il présenta leur pétition à la chambre des pairs, et défendit leurs droits avec une généreuse persévérance, à une époque où la discussion de cette grande question d'état n'était pas opportune encore, et devait trouver de nombreux et de puissants contradicteurs. Lord Grenville fut élu chancelier de l'université d'Oxford, en 1810, et quitta le ministère en 1811. Depuis cette époque, il n'a pas cessé de siéger sur les bancs de l'opposition jusqu'à la formation du ministère de feu Canning auquel il s'était franchement rallié. Lord Grenville a publié : 1° *Discours sur le bill de régence*, 1789, 1801, in-8°; 2° *Discours sur la motion du duc de Bedford, pour le renvoi du ministère*, 1798, in-8°; 3° *Discours sur la motion d'une adresse approuvant la convention avec la Russie*, 1803, in-8°; 4° *Lettres écrites par le comte de Chatam à son neveu Thomas Pitt, depuis lord Camelford alors à Cambridge*, 1804, in-8°; 5° *Nouveau plan de finances présenté au parlement, avec des tables*, 1806, in-8°; 6° *Lettre au comte de Fingal*, 1810.

GREPPI (Charles), auteur dramatique italien, né à Bologne en 1751, quitta la profession d'avocat qu'il n'avait embrassée que pour plaire à ses parents, et se consacra à la poésie pour laquelle il avait montré du goût dès sa jeunesse. Comme il était fort maltraité de la fortune, on le plaça chez un grand seigneur très riche; mais son amour pour l'indépendance l'en fit sortir au bout de quelque temps. Réduit à vivre du produit de son esprit, il travailla pour le théâtre, et obtint de brillants succès. Des poésies érotiques l'avaient déjà mis en réputation. Étant allé à Rome, il fut présenté au cardinal Zelada, ministre d'état, qui le prit sous sa protection, l'occupa dans ses bureaux, et lui fit obtenir, du pape Pie VI, le titre de *chevalier*. Greppi perdit bientôt les bonnes grâces de son protecteur, pour avoir osé célébrer, dans ses vers, l'amour qu'il ressentait pour une princesse parente du pape. Le chevalier Greppi retourna dans son pays natal, et y resta quelques années, partageant son temps entre l'étude et l'amour. Il allait s'unir à une jeune personne d'Imola, lorsqu'un soir, se trouvant avec un ami au spectacle, et jouissant des applaudissements que l'on donnait à une de ses pièces, ayant pour titre *Teresa e Claudio*, il reçut de sa future une lettre par laquelle elle lui apprenait que ses parents l'avaient forcée d'épouser un rival. Greppi, qui avait d'abord paru très affecté, reprit promptement son humeur enjouée, passa la nuit avec des amis qu'il avait invités à souper, et les amusa par des bons mots sur l'inconstance des femmes. Ils le félicitèrent à l'envi d'avoir pris son parti si gaiement; mais quel fut leur étonnement le lendemain de savoir qu'il avait disparu! On crut que son désespoir, qu'il avait su concentrer et cacher sous les

mouvements d'une joie immodérée, l'avait porté à mettre un terme à ses jours. Un an s'était passé sans qu'on put savoir ce qu'il était devenu, quand un de ses amis, étant entré dans l'église de Saint-François pour entendre une messe, le reconnut parmi les religieux qui étaient au chœur. Il semblait enchanté de sa nouvelle existence. Néanmoins il se dégouta du cloître, se brouilla avec les moines, et sortit du couvent. Les Français, en arrivant en Italie, trouverent en lui un chaud partisan de la liberté, et lui procurèrent différents emplois qu'il occupa avec honneur. Il mourut à Milan en janvier 1811. Les œuvres du chevalier de Greppi consistent en des poésies fugitives, en comédies, et en tragédies qui ont été jouées avec succès. Elles ont été recueillies en 2 vol. in-8°, et imprimées à Bologne en 1812.

GRESNICK (Antoine-Frédéric), compositeur dramatique, né à Liége en 1753, montra pour la musique des dispositions précoces, qui déterminèrent ses parents à l'envoyer de bonne heure à Naples, où il étudia sous le célèbre Sala, membre du conservatoire. Appelé deux fois à Londres, il y composa quatre opéras : *Demetrio*, *Alessandro nell' Indie*, *Il Francese bizarro*, *La Dona di cattiva umore*; les succès qu'il y obtint lui valurent la place de surintendant de la musique du prince de Galles. Il vint en France au commencement de la révolution, et se fixa d'abord à Lyon, où il fut chef d'orchestre du grand théâtre. Il y donna l'*Amour exilé de Cythère*; mais les événements de 1793 le forcèrent de venir à Paris. Il y travailla d'abord pour le théâtre lyrique de Louvois, qui rivalisait alors avec les théâtres Favart et Feydeau. On y applaudit *Le Savoir faire*, — *Les Petits commissionnaires*, — *Eponine et Sabinus*, — *Les Faux mendiants*, — *Le Baiser donné et rendu*. Il donna au théâtre Montansier: *La Forêt de Sicile*; — *Les Faux Monnoyeurs*; — *La Grotte des Cévennes*; — *Rencontre sur rencontre*; — Au théâtre Feydeau : *Alphonse et Léonore*, 1797. — Au théâtre Favart : *Le Rêve*, 1799. — A l'Opéra, avec Pertuis : *Léonidas*, en 1799; mais le peu de succès de ces deux derniers ouvrages, et le chagrin qu'il éprouva en apprenant, après huit mois de peines et de démarches, que *La Forêt de Hrama*, grand opéra en 3 actes, dont il avait composé la musique avec soin sur les paroles de Mme Bourdic-Viot, n'avait été reçu qu'à *corrections*, lui portèrent le coup mortel. Il termina ses jours le 16 octobre 1799, dans la quarante-septième année de son âge. La musique de Gresnick se fait remarquer par une méthode facile, une composition pure et correcte, une mélodie agréable et de jolis accompagnements.

GRETRY (André-Ernest-Modeste), né à Liége, le 11 février 1741, d'un père musicien et premier violon de l'église de Saint-Martin, fut destiné par son père à l'état qu'il exerçait lui-même, mais l'injonction paternelle ne lui en eût pas donné le talent, si la nature ne lui en avait pas inspiré le goût dès sa plus tendre enfance; il dut sa vocation ou, si l'on veut, son instinct pour la musique, à deux accidents qui faillirent lui coûter la vie. Il n'avait que quatre ans lorsqu'au bruit de l'eau en ébullition qui était renfermée dans un vase de fer, et qui frappait son oreille, il se mit à danser en mesure. Curieux de savoir comment s'opérait ce murmure singulier, il renversa le vase sur un feu de charbon de terre très ardent; l'explosion fut si forte qu'elle le suffoqua et le brûla partout le corps. C'est à cet accident que Grétry a attribué la faiblesse de sa vue. Il en éprouva une maladie de langueur, dont il ne se rétablit que par les tendres soins de sa grand'-mère, qui l'emmena à la campagne. Il avait six ans lorsque son père l'en retira pour lui donner un maître de musique, en lui annonçant qu'il le ferait recevoir enfant de chœur à l'église collégiale de Saint-Denis, où lui-même était alors premier violon. C'est sous le maître de musique dont il vient d'être question que le jeune Grétry éprouva pendant cinq ans les traitements les plus barbares que l'on puisse imaginer; ce qui le surprenait lui-même c'est que son goût pour la musique, loin de s'affaiblir, semblait s'accroître encore au milieu de ces cruelles épreuves. Haydn commença, comme Grétry, sa glorieuse carrière par d'injustes châtiments et par des larmes. Un accident plus périlleux que celui que nous venons de raconter, qui lui arriva à douze ans, influa heureusement sur ses organes, non pas physiquement, comme on l'a prétendu en lui enfonçant le crâne, mais moralement d'après les idées religieuses qui le dirigeaient alors. Voici comme il raconte le fait dans ses essais : « Dans mon pays, « c'est un usage de dire aux enfants que Dieu ne « leur refuse jamais ce qu'ils lui demandent le jour « de leur première communion. J'avais résolu de « lui demander depuis long-temps qu'il me fît mourir le jour de cette auguste cérémonie, si je « n'étais destiné à être honnête homme, et homme « distingué dans mon état; le jour même je vis la « mort de près. Etant allé l'après-dîner sur les « tours pour voir frapper les cloches de bois, qu'on « substituait à Liége aux cloches ordinaires pendant « la semaine sainte, il me tomba sur la tête une « solive qui pesait trois ou quatre cents livres; je « fus renversé sans connaissance; le marguillier « courut à l'église pour chercher l'extrême-onction; « je revins à moi pendant ce temps, et j'eus peine « à reconnaître le lieu où j'étais; on me montra le « fardeau que j'avais reçu sur la tête: Allons, dis-« je, en y portant la main, puisque je ne suis pas « mort, je serai donc honnête homme et bon musicien. » Jamais prophétie ne s'est mieux réalisée. Grétry avait dans sa jeunesse une voix très belle et très étendue; mais la timidité et même la terreur que lui inspirait son maître cruel, ne lui permettait pas de la faire briller; cependant il faisait journellement d'heureux progrès, mais ce qui contribua le plus à ses succès, fut l'assiduité avec laquelle il suivit une troupe de chanteurs italiens qui vint à Liége représenter les ouvrages de Pergolèze, de Buranello, etc. C'est de cette époque surtout que date la passion de Grétry pour la musique et pour les chefs-d'œuvre du sublime et touchant Pergolèse. Le père de Grétry qui sentait la force de son fils, voulut qu'il en donnât une preuve publique. Le fils, pour soutenir cette terrible épreuve, eut recours à ses moyens ordinaires; il fit une neuvaine à la Vierge, et se crut sûr du succès. Il fut effectivement des plus complets; le jeune musicien enleva tous les suffrages, et pendant les quatre années qui suivirent, il fut recherché et fêté; tout le monde voulait jouir de sa belle voix que l'adolescence allait éteindre. Un crachement de sang, suite de ses efforts, lui ayant fait abandonner le chant, il prit d'abord un maître d'harmonie, et deux ans après un maître plus élevé qui lui apprit la composition. Mais bientôt rebuté des dédains de ce nouveau maître qui, sans lui en donner les motifs rejetait toutes ses compositions, il perdit patience, et composa sans son aveu cinq à six symphonies qui furent jouées et applaudies chez les amateurs de Liége et principalement chez le chanoine son patron qui lui conseilla d'aller étudier à Rome, en lui offrant de l'aider de sa bourse. Dès lors ne pensant plus qu'à l'Italie, il se disposa à quitter sa patrie pour aller se perfectionner à Rome, malgré l'opposition de ses parents et la faiblesse de sa santé. « Mais, « dit-il, dussé-je aller à pied et demander la cha-

« rité sur les chemins, mon parti est pris. » Grétry, outre ses symphonies, laissa encore à sa patrie une messe qui fut très goûtée. L'on se disait dans la ville : « Nous avons entendu les adieux du jeune Grétry. » Ce fut à la fin de mars 1759, à l'âge de dix-huit ans, et sous la conduite d'un vieux contrebandier qui lui servit de guide fidele, que Grétry s'exposa, et à pied, sur la route longue et pénible de Liége à Rome. Rien de plus touchant que le récit qu'il fait de sa séparation, lorsque, les yeux baignés de larmes, il disait : « O mon Dieu! permets que ta pauvre « créature soit un jour le soutien de ses parents. » Ce long et pénible voyage fut entremêlé d'anecdotes piquantes que Grétry a racontées d'une manière peut-être plus piquante encore; mais ce qui doit nous intéresser davantage, c'est la manière dont il peint l'effet que produisit sur sa belle ame la vue du sol enchanteur de l'Italie : « Plus de rochers, » s'écrie-t-il, plus de frimas; la nature avait changé « de face en un moment. Avec quel plaisir je me « trouvai tout à coup dans une prairie émaillée de « fleurs! etc. Mais quel fut mon étonnement lorsque « j'entendis, pour la première fois, les chants ita- « liens! C'était une voix de femme, une voix char- « mante qui me transporta par ses accents mélo- « dieux. Ce fut la première leçon de musique que « je reçus dans un pays ou je courais m'in- « struire, etc. » Grétry à peine admis au collége étonnna ses maîtres par son avidité à chercher toutes les occasions, tous les moyens de s'instruire. Il allait tous les jours entendre de la musique dans les églises, pour faire choix entre trois compositeurs les plus renommés. Casali ayant plus de grâce et d'amabilité, Grétry le préféra, et recommença, pour la troisième fois, les premiers éléments de la composition. « Ce fut, dit Grétry, pour moi une « vraie jouissance, que le cours de composition que » je fis sous Casali, le seul maître que j'avoue, et « sous lequel mes idées ont commencé à se déve- « lopper. » Ses progrès furent brillants et rapides. Apres deux années d'étude, Casali jugea que Grétry pouvait se passer de leçons, et l'exhorta à travailler lui-même. C'est à ce conseil qu'on dut après plusieurs essais infructueux : *Le vendemiatrice* (*Les vendangeuses*), opéra bouffon représenté à Rome, en 1765, avec le plus brillant succès. Grétry méditait dès lors d'achever, dans son art, la révolution qu'avaient commencée à Paris Duni et Monsigny; mais l'ancien goût qui dominait à cette époque en Italie lui ôtant tout espoir de l'opérer, il prit la résolution de quitter ce pays; une partition de *Rose et Colas*, que lui montra le secrétaire de la légation de France a Rome, en le fortifiant dans son projet, lui fit naître le désir de travailler à Paris ou l'on applaudissait une telle musique. Depuis long-temps il etait rappelé a Liége par ses parents. Pour toute réponse, il envoya au concours le psaume *Confitebor tibi, D mine*, etc. Il obtint la place de maître de chapelle à Liége; mais il n'y alla pas, et n'entendit jamais son *Confitebor*. Il quitta Rome le 1[er] janvier 1767, et abandonna la musique d'église à laquelle il avait la modestie de ne se pas croire propre, pour suivre une autre carrière. Grétry ne possédait pour toute fortune qu'une modique pension qu'il recevait d'un grand amateur de flûte, avec lequel il avait pris à Rome l'engagement de lui composer des concertos. Arrivé à Genève il fut contraint, avant de se rendre à Paris, de donner des leçons de chant; et il y fit représenter, en 1767, *Isabelle et Gertrude*, opéra dont il avait refait la musique. Il fut admis auprès du philosophe de Ferney, qui lui fit l'accueil le plus gracieux, et l'engagea de se hâter d'aller à Paris, en ajoutant : « c'est là qu'on vole à » l'immortalité. » Il y arriva enfin; mais ses premiers essais ne furent pas heureux, et ce ne fut qu'après les plus rudes épreuves qu'il put triompher avec gloire. Inconnu dans cette ville, n'étant appuyé d'aucun précédent, il n'y essuya que des dégoûts pendant plusieurs mois, et il commençait à s'abandonner au découragement, lorsque le hasard le mit en rapport avec Marmontel, qui lui confia sa pièce de *Huron*, dont Grétry composa la musique en très peu de temps, parcequ'il était pressé de se faire connaître. L'ouvrage avait du mérite, le succès le prouva; mais il fallait le faire recevoir, et il ne dut cet avantage qu'a l'excellent acteur Caillot, qui, appréciant l'œuvre de Grétry, fit toutes les demarches nécessaires pour la réception. Son triomphe fut complet; Grétry fut porté aux nues : alors tous les auteurs ambitionnèrent l'honneur d'être mis en musique par Grétry; mais, fidèle à la reconnaissance, ce fut d'abord a Marmontel qu'il donna la préférence, et bientôt il régna en souverain sur le théâtre de l'Opéra-Comique. Pendant l'espace de 35 ans, depuis 1769 jusqu'en 1803, Grétry a composé, tant pour ce théâtre que pour l'Académie royale de musique, cinquante ouvrages dont les paroles sont de Sedaine, d'Hele, Morel, etc. Trente, au moins, ont eu un brillant succès; vingt sont encore au répertoire, et n'ont point vieilli malgré les révolutions que la musique a éprouvées. Le succès constant de ces pièces doit se perpétuer indéfiniment, étant fondé sur un principe incontestable, et un mérite réel que le temps ne peut détruire. Grétry l'indique lui-même dans son ouvrage intitulé : *La Vérité*. « Ma musique, dit-il, n'est pas « aussi énergique que celle de Gluck; mais je la crois « la plus vraie de toutes les compositions dramati- « ques; elle dit juste les paroles suivant leur décla- « mation locale. Je n'ai pas exalté les têtes par un « superlatif tragique; mais j'ai révélé l'accent de la « vérité, que j'ai enfoncé plus avant dans le cœur « des hommes. » Ces paroles sont l'expression d'un homme qui sent sa force, et qui se met au-dessus des ménagements d'une fausse modestie. C'est dans le même sens qu'il disait a un de ses amis qui lui témoignait son étonnement sur l'accord parfait qui règne entre les paroles et la musique de l'*Ami de la maison*. « N'est-ce pas, on dirait que c'est Marmon- « tel qui a fait la musique, et que j'ai fait le poëme? » Le public pensait comme Grétry sur son mérite dramatique; mais quelques musiciens de profession différaient, en cela, de l'opinion générale : ils lui accordaient le chant, et lui contestaient la science, c'est à dire la connaissance profonde des accords et des effets d'harmonie. Il ne parlait pas, suivant eux, la langue musicale avec correction. Etait-ce conviction ou jalousie? c'est comme si nous refusions à Lafontaine le titre de premier fabuliste français, parcequ'il est moins correct que la plupart de ceux qui sont venus après lui. Ce qui prouverait cependant que Grétry connaissait les règles de l'art, c'est qu'on trouve dans une foule de ses ouvrages des morceaux écrits avec la plus grande correction; il ne croyait pas toujours ces règles assez essentielles pour leur sacrifier d'heureuses inspirations. Aussi, répondait-il aux personnes qui lui reprochaient des fautes contre les règles : « Je sais que j'en fais quelquefois, mais je « veux les faire. » Grétry regardant la meilleure déclamation comme le seul guide que dût suivre le compositeur, suivait avec exactitude nos grands artistes dramatiques, pour en étudier les intonations, qu'il transportait ensuite avec les modifications convenables dans ses compositions; la vérité d'expression était tout pour lui. Jamais il ne séparait un instant la musique des paroles; il voulait même qu'elle eût toujours un rapport direct à ce qui précédait ou à ce qui allait suivre; il n'y a pas jusqu'aux airs de danse, aux ritournelles et aux ou-

vertures où la musique est seule, qui ne soient chez lui liés à l'action. Grétry, toujours occupé de son objet, a exprimé, dans une foule de saillies, son opinion sur ce qu'il regardait comme le principal mérite des productions musicales. Dans une réunion de compositeurs distingués, au foyer de l'Opéra, on dissertait un jour sur les instruments qui produisent le plus d'effet, et, en général, sur les moyens de produire de l'effet au théâtre : chacun disait son mot et exprimait son opinion : « Messieurs, dit Grétry, je connais quelque chose qui fait plus d'effet que tout cela ; — Quoi donc ? — la Vérité. » Interrogé sur la différence qu'il trouvait entre Mozart et Cimarosa, il répondit : « Cimarosa met la statue sur le théâtre et le piédestal dans l'orchestre ; au lieu que Mozart met la statue dans l'orchestre, et le piédestal sur le théâtre. » Voici la liste véritablement complète de tous les opéras de Grétry, au nombre de plus de cinquante, représentés en France. A la Comédie-Italienne, rue Mauconseil, et ensuite rue Favart : en 1769, *Le Huron*, en deux actes; — *Lucile*, en un acte; — *Le tableau parlant*, en un acte; — en 1770, *Silvain*, en un acte; — *Les deux avares*, en deux actes; — en 1771, *l'Amitié à l'épreuve*, en deux actes, réduit à un acte en 1776, et remise en trois actes en 1786; — *Zémir et Azor*, en trois actes; — en 1772, *l'Ami de la maison*, en trois actes; — en 1773, *Le magnifique*, en trois actes; — en 1774, *La rosière de Salency*, et quatre actes, puis en trois; — en 1775, *La fausse magie*, en deux actes; — en 1776, *Les mariages samnites*, en trois actes, repris, en 1782, avec des changements; — en 1778, *Matroco*, en quatre actes; — *Le jugement de Midas*, en trois actes; — en 1779, *Les événements imprévus*, en trois actes; — en 1780, *Aucassin et Nicolette*, en trois actes; — en 1783, *Thalie au nouveau théâtre*, prologue; — *Théodore et Pauline*, en trois actes; — *l'Epreuve villageoise*, en un acte, épisode tiré de l'ouvrage précédent qui avait eu peu de succès; — en 1784, *Richard-Cœur-de-Lion*, en trois actes; — en 1786, *Les méprises par ressemblance*, en trois actes, — en 1787, *Le comte d'Albert* et sa *Suite*, en trois actes; — *Le prisonnier anglais*, en trois actes, remis, en 1793, avec des changements sous le titre de *Clarice et Belton*, en trois actes; — en 1788, *Le rival confident*, en deux actes; — en 1789, *Raoul Barbe-Bleue*, en trois actes; — en 1790, *Pierre-le-Grand*, en trois actes; — en 1791, *Guillaume Tell*, en trois actes; — en 1792, *Basile*, ou *A trompeur trompeur et demi*, en un acte; — *Les deux couvents*; — en 1794, *Joseph Barra*, en un acte; — *Callias*, ou *Amour et patrie*, en un acte; — en 1797, *Lisbeth*, en trois actes; — en 1799, *Elisca*, en un acte. Au théâtre Feydeau: *Le barbier de village*, en un acte, 1797. A l'académie royale de Musique: *Céphale et Procris*, en trois actes, 1793, — *Les trois âges de l'Opéra*; prologue dramatique, 1778; — *Andromaque*, en trois actes, 1780; — *Emilie*, en un acte, 1781; — *La double épreuve*, ou *Colinette à la cour*, en trois actes, 1782; — *l'Embarras des richesses*, en trois actes, 1782; — *La caravane du Caire*, en trois actes, 1783; — *Panurge dans l'île des Lanternes*, en trois actes, 1785, — *Amphytrion*, en trois actes, 1788; — *Aspasie*, en trois actes, 1789; — *Denis le Tyran maître d'école à Corinthe*, en trois actes, 1794; — *Anacréon chez Polycrate*, en trois actes, 1797; — *Le casque et les colombes*, en un acte, 1801; — *Delphis et Mopsa*, en trois actes, 1803. Plusieurs de ces opéras ont été traduits en plusieurs langues et joués dans les pays étrangers. Dans une ville d'Allemagne on représenta le même jour sur trois théâtres différents, *Zémir et Azor*, en français, en flamand et en allemand. Il a fait exécuter à la cour, en 1777, les divertissements d'*Amour pour amour*, comédie de Lachaussée, sur les paroles de Laujon; *Les filles pauvres*, compliment de clôture pour la Comedie-Italienne; *Momus sur la terre*, prologue pour une théâtre de société. Ses opéras non représentés sont: *Alcindor et Zaïde*, en trois actes; — *Zimée*, en trois actes; — *Zelmar*, ou *l'Asile*, en un acte; — *Electre*, en trois actes; — *Diogène et Alexandre*, en trois actes. Il est aisé de voir que c'est à l'Opéra-Comique que Grétry a obtenu les succès les plus constants, et que celles de ses compositions qui ont le mieux réussi sur le premier théâtre lyrique appartiennent plus à la comédie qu'à la tragédie. Pour compléter cette liste, il faut y joindre plusieurs scènes détachées, et quelques petites compositions faites pendant le séjour de Grétry à Rome et à Genève, ainsi qu'une méthode publiée à Paris, en 1802, pour apprendre à préluder, en peu de temps, avec toutes les ressources de l'harmonie. Grétry se fit aussi connaître comme écrivain; il avait publié, en 1789, un volume in-8°, ayant pour titre: *Mémoires*, ou *Essais sur la musique*; le gouvernement le fit réimprimer, en 1797 (an V), avec deux nouveaux volumes, contenant des observations sur la partie dramatique de la musique; mais ces deux volumes sont d'un intérêt moins général que le premier. Il donna, en 1802, un ouvrage intitulé: *La vérité*, ou *ce que nous fumes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être*, 3 vol. in-8°. On a prétendu que Grétry, dans cet ouvrage, avait vérifié cet ancien proverbe, *ne sutor ultra crepidam*, et prouvé qu'il était étranger aux principes d'une saine politique. Ayant renoncé en quelque sorte à la musique dans ses dernieres années, il s'occupait d'un ouvrage qu'il annonçait sous le titre vague de *Réflexions d'un solitaire*; il disait, deux ans avant sa mort, à un de ses amis qu'il en était au sixième volume, et qu'on y verrait des rapprochements curieux entre les beaux-arts. Grétry était lié d'amitié avec la plupart des hommes distingués dans les arts et dans les lettres, et sans l'extrême susceptibilité de J.-J. Rousseau, il est probable qu'il fût devenu son ami, ayant su l'émouvoir par les charmes de sa musique. Est-ce à son caractère ou à son talent qu'il dut sa tranquillité pendant les jours de la terreur? on se plaisait sans doute a ses pieces, mais *Richard-Cœur-de-Lion* exprimait des sentiments si opposés à ceux en vogue à cette époque, et avait excité tant de scenes tumultueuses qu'il paraitra toujours étonnant qu'il n'ait rien attiré de fâcheux à son auteur. La conversation de Grétry était attachante. Il savait mêler adroitement des aperçus pleins de finesse à des réflexions philosophiques, et l'on était étonné qu'avec un caractère porté à la mélancolie, il composât des ouvrages aussi gais. Grétry savait s'apprécier et parler de ses ouvrages avec une franchise qui, chez tout autre, aurait été de la vanité. Cependant il ne fut pas insensible à l'honneur que lui fit un amateur de son talent (le comte de Livry), en lui érigeant une statue qui a été placée, en 1809, dans le vestibule du théâtre dépositaire du plus grand nombre de ses ouvrages. Il se plaisait à l'Ermitage, terre située à Montmorency, et illustré par le séjour de J.-J. Rousseau; mais un événement terrible l'en éloigna momentanément; un de ses voisins, meunier de profession, mais homme de bon sens, qu'il voyait souvent, fut assassiné, le 30 août 1811, dans son moulin. Dès lors Grétry ne fut plus tranquille chez lui, et se hâta de revenir à Paris. Il y tomba sérieusement malade, et tous les secours des médecins ne firent que prolonger ses souffrances. Sentant sa fin approcher, il dit un jour à sa famille rassemblée autour de son lit: « Je suis convaincu que ma dernière heure approche, et je désire

« mourir à l'Ermitage auprès de Jean-Jacques. » Quelques jours avant son retour à sa demeure chérie, Marie-Louise, accompagnée d'Hortense et de sa belle-sœur, était venue à l'Ermitage, croyant y trouver Grétry. Ses forces s'affaiblissant insensiblement, on vit clairement, le 24 septembre 1813, que ce serait le dernier de ses jours. Effectivement, il lutta un instant contre la mort, et expira en joignant ses mains à celles de ses enfants. A ses funérailles, les auteurs et compositeurs dramatiques, les membres du conservatoire de musique, les acteurs des principaux théâtres se joignirent aux membres de l'Institut, pour leur donner plus de pompe. Le cortége s'arrêta devant les deux théâtres lyriques, et fit aussi une station devant le Théâtre-Français. Méhul et Breton prononcèrent son éloge ; et, le soir même, on exécuta au théâtre de l'Opéra-Comique une espèce d'apothéose qui attira une grande affluence de spectateurs. Pendant plusieurs jours consécutifs les deux théâtres lyriques ne jouèrent que des ouvrages de Grétry, où les acteurs paraissaient tous en deuil. Les journaux et les feuilletons n'étaient remplis que de vers à sa louange. Son image se voyait partout; gravures, médailles, bustes, tabatières, bagues, épingles, tout était *à la Grétry*. Le 6 octobre, tous les musiciens de Paris se réunirent pour exécuter à Saint Roch sa messe de mort. Son portrait, peint par Isabey, a été gravé par Simon. Outre la statue dont nous avons parlé, son buste a été placé dans le grand foyer de l'Opéra et dans celui de l'Opéra-Comique. Dès l'année 1785, la ville de Paris avait donné le nom de Grétry à l'une des rues voisines du théâtre Italien. Onze ans après sa mort, ce célèbre compositeur a reçu, au théâtre du Vaudeville, un nouvel hommage. On l'a mis en scène dans une pièce qui porte son nom, et dont tous les airs sont tirés de ses opéras. M. Frey, éditeur de musique et musicien distingué, a plus honoré encore la mémoire de Grétry, en faisant graver de nouveau, en 1825, trente-deux de ses meilleures partitions. Cet hommage, rendu au *Molière* de la musique, n'a pas obtenu le suffrage de M. Castil-Blaze, qui, détracteur des grands hommes morts, admirateur exclusif et prôneur partial de quelques artistes vivants, a essayé de réduire la réputation musicale et dramatique de Grétry à quelques extraits dont il a publié un recueil exigu. On a prétendu que Grétry avait légué son cœur à la ville de Liége où il était né. Rien n'est moins exact que cette assertion; c'est M. Flamand, époux de sa nièce, qui croyant honorer les cendres de son oncle, fit l'offre de son cœur à titre d'hommage aux magistrats de Liége; mais la manière inconvenante dont l'offre fut acceptée, changea la détermination de M. Flamand, et le cœur resta en France dans le tombeau que M. Flamand-Grétry lui a fait élever à l'Ermitage. La municipalité de Liége réclama, et il en est résulté un procès long et dispendieux qui dura six ans et qui vient enfin de se terminer (mai 1828), à l'avantage des magistrats liégeois. Ainsi la France perdra définitivement le cœur de Grétry, et les efforts et les sacrifices énormes de M. Flamand-Grétry n'auront pu lui conserver la dépouille la plus précieuse de cet homme illustre (*Voyez* FLAMAND-GRÉTRY). Grétry avait été membre de l'académie des philharmoniques de Bologne dès sa plus tendre jeunesse, membre de l'Institut national de France depuis 1796, de la société d'émulation de Liége, de l'académie de musique de Stockholm, etc., membre de la légion d'honneur. En 1804, il avait été censeur royal pour la musique, en 1784 conseiller intime de l'évêque de Liége, et membre du juri de lecture de l'Opéra, à diverses époques; mais il en exerça peu les fonctions. Il avait été nommé aussi, en 1795, l'un des inspecteurs de l'enseignement au conservatoire de musique; mais il donna sa démission au bout de quelques mois. En 1782, il lui avait été accordé, par l'Opéra et le roi, une pension de 1,000 francs qui fut portée à 3,000 francs. En 1786, il fut aussi pensionnaire de la Comédie-Italienne, et porté sur la liste des pensionnaires de l'état pour 4,000 francs, par décret impérial de 1811. La même année, le maire et le corps municipal de Liége firent l'inauguration d'une place qui porte le nom de *Grétry*. — LUCILE GRÉTRY, la seconde des trois filles du compositeur, née vers 1770, n'avait que treize ans lorsqu'elle composa la musique du *Mariage d'Antonio*, opéra-comique en un acte, joué au Théâtre-Italien en 1786, avec beaucoup de succès. Elle y donna, en 1787, un autre opéra, *Toinette et Louis*, en un acte, qui réussit moins. Elle venait d'épouser alors le fils de Marin *Quèr-aco*, qui lui causait déjà des chagrins. Elle vécut malheureuse avec son mari, dont elle n'eut point d'enfants, et mourut à la fleur de l'âge, vers 1794. Ses sœurs moururent aussi avant leur père.

GRETRY aîné (ANDRÉ-JOSEPH), neveu du célèbre compositeur, né à Boulogne-sur-Mer, le 20 novembre 1774, n'eut pas une existence aussi heureuse que son oncle. Il vécut dans un malaise continuel, ne trouvant pas dans la littérature une ressuurce suffisante contre tous les besoins de la vie. Affligé d'une cécité complete, il eut le malheur plus grand encore de ne trouver personne qui compâtît à son sort. Tombé dans le plus affreux dénuement, il mourut d'une hydropisie de bas-ventre, le 19 avril 1826, laissant dans la misère une veuve et deux enfants. Il a donné : 1° au théâtre Feydeau, *Le barbier de village*, opéra-comique en un acte, 1797 ; 2° (avec Decour) *La Sifflomanie*, folie-vaudeville en un acte, 1804, in-8°; 3° *Une matinée des deux Corneilles*, comédie, 1804, in-8°; 4° *L'Oncle et le Neveu*, comédie, 1804, in-8°; 5° *Coraly, ou la Lanterne magique*, opéra-comique, 1804, in-8°; 6° *Roses et Pensées, ou contes, fables, épigrammes, romans, chansons et autres poésies fugitives*, 1805, in-8°; 7° (avec Decour) *Un peu de méchanceté*, comédie, 1805, in-8°; 8° *Madame de Beaufort, ou Correspondance d'autrefois*, 1807, un vol. in-12; 9° *L'Amour et l'Estime, ou quelques journées anglaises*, 1807, 2 vol. in-12; 10° *Faustine et l'ancien Paris, ou l'Enfant de la chaumière lancé dans le grand monde*, trad. de l'allemand, 1809, 2 vol. in-12; 11° *Le Porte-feuille de la jeunesse, ou Nouveau recueil de contes, d'histoires, etc.*, 1809, 2 vol. in-12; 12° *Tom et Betsi*, roman traduit de l'anglais sur la 4e édition, 1809, 2 vol. in-12; 13° *Mes moments de loisir à l'ermitage d'Emile, ou quelques essais poétiques*, 1811, in-8°; 14° *Fables de Lessing mises en vers*, 1811, in-8°; 15° *Elisa, ou l'habitant de Madagascar*, drame lyrique en 3 actes, 1812, in-8°; 16° *Entretiens de madame Gerville avec ses enfants*, 2e édition, 1812, in-18; 17° *Grétry en famille, ou Anecdotes littéraires et musicales, relatives à ce célèbre compositeur*, 1815, in-12. Il a laissé inédit ou non représenté : *Zelmar, ou l'Asile*, opéra-comique en un acte, destiné pour l'académie royale de Musique. Il a composé aussi plusieurs romances, paroles et musique.

GREUZE (JEAN-BAPTISTE), l'un des peintres les plus distingués de l'école française au 18e siècle, naquit à Tournus en 1726. Dès son enfance, il manifesta sa passion pour le dessin, et négligea toute autre occupation. En vain son père lui défendait de barbouiller des rames de papier et de charbonner toutes les murailles, il ne put jamais le diriger vers la carrière à laquelle il le destinait; il allait

même le renvoyer de la maison paternelle lorsqu'un peintre lyonnais, nommé Grandon, qui passait par la petite ville de Tournus, frappé du talent original dont le jeune Greuze paraissait avoir le germe, demanda et obtint la permission de l'emmener à Lyon; il lui donna des leçons gratuites et le mit en état de peindre le portrait avec succès. C'est donc à Grandon (bon peintre de portraits) qu'il dut la supériorité avec laquelle il peignait les têtes d'enfants et de vieillards. Ayant suivi son maître à Paris et s'y étant fixé, la gene ou il ne tarda pas à se trouver par le faible produit de ses portraits, lui fit sentir la nécessité de s'elever à un genre plus noble Il suivit l'étude du modele à l'académie, eut peu de succès par sa maniere de dessiner le nu; mais il y gagna l'avantage de rectifier ce que ses premiers principes avaient de défectueux. D'après ce que nous venons de dire, on ne s'attend guère a voir sortir un chef-d'œuvre des mains de Greuze, c'est cependant ce qui arriva; il n'avait pas encore fixé l'attention de ses professeurs lorsqu'un jour il leur présenta son tableau du Pere de famille expliquant la Bible a ses enfants. Leur étonnement fut extrême; ils ne purent en croire leurs yeux, ils allerent même jusqu'a dire qu'il ne pouvait en être l'auteur: il ne répondit a cette accusation que par des chefs d'œuvre aussi beaux et peut-être plus parfaits. Dès lors sa réputation s'éleva au plus haut degré; il n'eut bientôt plus d'inquiétude sur son existence, et trouva des protecteurs puissants. Son tableau de L'Aveugle trompé le fit agréer a l'académie sur la proposition du célèbre Pigalle, et les ouvrages qu'il exposa au salon eurent une vogue prodigieuse. La joie qu'il dut en ressentir ne fut cependant pas sans mélange; on lui fit des reproches assez graves, dictés sans doute par l'envie, mais auxquels il attacha assez d'importance pour le déterminer à se rendre à Rome afin d'y apprendre à mettre plus de vigueur dans son coloris, plus de noblesse et d'élégance dans son dessin. Cette entreprise fut malheureuse sous deux rapports; il y contracta le défaut d'une imitation servile, et altéra la naïve originalité de sa première maniere. Ce fut un triomphe pour ses ennemis qui ne manquèrent pas de publier qu'il avait perdu tout son talent en route. Greuze eut le bon esprit de sentir la justesse de la critique, il profita de la leçon, et répara ce léger échec. Il eut ensuite d'autres désagréments, mais qui tenaient a son caractere: il se crut exempt de la loi qui assujettissait tous les agréés a présenter un tableau de réception, et s'y refusa constamment; alors, par égard pour son talent, après le délai expiré, on se contenta de lui interdire le droit d'exposer ses ouvrages au salon du Louvre. Il céda, mais en se donnant de nouveaux torts: il voulut être admis à l'académie sous le titre de peintre d'histoire, et présenta une composition du genre héroïque qui malheureusement fut jugée médiocre par tout le monde; c'était L'Empereur Sévere, reprochant à Caracalla, son fils, d'avoir voulu l'assassiner. Le tableau ne fut point admis, et les académiciens persistèrent dans leur refus. Dès lors, Greuze s'abstint de présenter ses ouvrages au salon tant que l'académie subsista. A l'époque de la révolution, il envoya quelques portraits au musée des artistes vivants; les journaux en firent l'éloge, moins pour leur mérite réel que pour les égards dus à la vieillesse d'un homme de génie. Il approchait de sa quatre-vingtième année lorsque la mort l'enleva aux arts et à sa famille, le 21 mars 1805. Greuze sera toujours considéré comme un peintre unique dans son genre; la nature avait refusé à son génie le degré d'élévation, et l'espece de grandiose qui conviennent au style héroïque. C'était dans l'intérieur des pauvres ménages, c'était sous le chaume du simple laboureur qu'il allait observer la nature et chercher ses inspirations. Personne n'a réussi comme lui à représenter des scenes morales et touchantes, personne ne possédait comme lui l'art d'ennoblir le genre rustique sans en altérer la simplicité. On s'accorde a regarder comme ses chefs-d'œuvre les ouvrages suivants: Le Père paralytique; — La Malédiction paternelle; — La Bonne Mere; — Le Père dénaturé, abandonné de sa famille; — Sainte Marie Egyptienne, regardée par la beauté et la vérité de l'expression, comme le chef-d'œuvre de Greuze. On cite encore avec de justes éloges: La Petite Fille au chien, ouvrage plein de naïveté; — Le Retour du chasseur; — L'Enfant au capucin; — La Dame de charité; — L'Accordée de village, maintenant placé au musée royal; — Le Gateau des rois; — La Fille confuse; — La Bonne éducation; — La Paix du ménage; — La Cruche cassée; — Le Départ de Barcelonnette; — La Bénédiction paternelle; — L'Enfant pleurant la mort de sa mere Tous ces tableaux gracieux ou terribles font la plus vive impression sur tous ceux qui les voient; ils ont un agrément de plus pour les connaisseurs qui y admirent en outre la disposition et l'agencement pittoresque des figures. On lui reprochait d'affecter un peu trop l'effet théâtral et de répéter presque partout les mêmes caractères de têtes, mais ses figures étaient si bien groupées, ses têtes étaient si belles que ce n'est jamais en les voyant, mais seulement par réflexion qu'on revenait a ces imperfections. Au reste, quoiqu'on dise de ce peintre original, on ne peut s'empêcher de convenir qu'aucun peintre du dernier siecle ne peut lui être comparé dans les parties ou il excelle. Presque tous ses ouvrages ont été gravés par les plus habiles artistes de l'époque. Les connaisseurs neanmoins attachent un plus grand prix aux gravures de Filipart, et a celle de la Bonne Mère, par Massard pere. Greuze, malgré quelques ridicules, avait le cœur excellent, et fut vivement regretté. « Ses obsèques, dit le *Moniteur*, présentèrent une scène aussi touchante qu'inattendue: au » moment ou le corps allait être enlevé de l'église » pour être placé sur le char funéraire, une jeune » personne, dont on pouvait remarquer l'émotion et » les larmes, à travers le voile dont son visage était » couvert, s'approchant du cercueil, y plaça un » bouquet d'immortelles, et se retira au fond de » l'église pour y continuer les prières qu'elle avait » interrompues. Les tiges de ces fleurs étaient fixées » par un papier plié, sur lequel étaient écrits ces » mots: *Ces fleurs, offertes par la reconnaissance de ses » élèves, sont l'emblème de sa gloire.* » J.-B. Greuze a laissé deux filles qui ont hérité d'une partie de ses talents. Mme de Valory a donné au théâtre du Vaudeville: *Greuze*, ou *l'Accordée de village*, comédie-vaudeville en un acte, précédée d'une notice sur Greuze et sur ses ouvrages, 1813, in-8°.

GREY (lord Charles-Howick), comte de Surdy, descendant d'un des compagnons de Guillaume-le-Conquérant, naquit en 1764, fut élevé à Eton, voyagea sur le continent, et à son retour en Angleterre fut élu membre du parlement pour le comté de Northumberland, et devint un des principaux membres de l'opposition dirigée contre Pitt et ses collègues. Il s'opposa à la guerre contre la France et à toutes les mesures dirigées contre les libertés publiques, et parla dans toutes les occasions en faveur de la réforme parlementaire avec une chaleur et une éloquence remarquables. Des personnes qui ont eu d'étroites liaisons avec lui nous ont assuré qu'il penchait même pour le gouvernement républicain. Quoiqu'il se fût constamment prononcé en faveur de la paix avec la France, il désapprouva cependant les préliminaires du traité d'Amiens, lorsqu'il vit combien il était avantageux pour le premier consul, et l'influence qu'il allait lui donner. A la

mort de Pitt, il fut créé premier lord de l'amirauté, sous le nom de *lord Howick*, et prit séance à la chambre des pairs. A la fin de 1806, il succéda à Fox en qualité de secrétaire-d'état des affaires étrangères. Ayant proposé un bill pour l'émancipation des catholiques d'Irlande, qui ne fut point sanctionné par le roi, il donna sa démission. En 1812, il renouvela sa tentative en leur faveur sans succès, et en 1815 il voulait que pendant la guerre contre Napoléon la Grande-Bretagne se bornât à refuser toute agression étrangère, sans manifester des intentions hostiles. En 1816 il s'opposa, de tout son pouvoir, au renouvellement de l'*alien act*; et dans la séance du 3 mars 1817, tout en applaudissant aux exemples de désintéressement et d'économie que le prince régent et lord Camden venaient de donner à la nation, il déclara que ce n'était point encore là ce que le peuple désirait et ce que la nation avait droit de demander; il soutint qu'il fallait supprimer les *sinécures*, ou places inutiles, et faire des réformes radicales. On a été étonné de voir lord Grey se liguer avec le parti *tory* en 1827, et désapprouver l'envoi des troupes anglaises au secours du Portugal, menacé par les révoltés contre Don Pedro et la nouvelle constitution qui, après s'être refugiés en Espagne et avoir été organisés dans ce royaume sous les auspices du gouvernement espagnol, venaient d'envahir le Portugal. Depuis la mort de M. Canning, on ne sait pas quel parti il prendra; mais ceux qui connaissent le singulier caractere de lord Grey, prétendent que l'opposition est son élément, et à moins d'être ministre, on présume qu'il combattra le duc de Wellington comme il a combattu M. Canning et ses prédécesseurs. On croit aussi qu'il ne possede pas les qualités nécessaires pour un bon ministre; mais en ce moment l'Angleterre éprouve une telle disette d'hommes d'état, que lord Grey pourrait bien être choisi comme le plus capable de tenir les rênes du gouvernement dans une époque si difficile.

GRIES (J. Thierry), né le 7 février 1775, à Hambourg, où son pere était sénateur. Après avoir passé trois années dans le commerce, pour lequel il n'avait pas de vocation, il obtint de son pere la permission de faire ses études. Il prit à l'université de Iéna ses degrés de docteur en droit, et sa these, *De litterarum cambialium acceptatione*, Iéna, 1800, fut traduite en allemand. Il aimait avec passion la poésie et la musique, et étudia la philosophie de Fichte. Quelques essais poétiques lui valurent l'amitié de A.-G. Schlegel, Schiller, Wieland et Herder, qui lui donnèrent des encouragements. Le premier de ces essais fut imprimé sous le titre de *Phaéton*, et Schiller le demanda à l'auteur pour être consigné dans l'année 1798 de son *Almanach des muses*. Gries fut le premier qui traduisit en vers allemands *la Jérusalem délivrée*, Iéna, 1803; 2e édition, *ibid.*, 1810. En 1804, 1805, 1807 et 1808, il publia sa traduction de l'*Orlando furioso*. En 1819, il donna une traduction entierement nouvelle du poëme du Tasse, et, en 1822, une traduction de cinq volumes des œuvres dramatiques de Calderon.

GRIESBACH (Jean-Jacques), théologien célèbre, né en 1745 à Butzbach, dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, a été professeur de théologie à Halle, en 1773, à Iéna, en 1775, et conseiller ecclésiastique de la cour de Saxe-Weimar. Il était doué d'une raison supérieure et d'une grande érudition. Ses *Dissertations sur plusieurs points importants du Nouveau-Testament et de l'histoire ecclésiastique*, et surtout son *Introduction à l'Étude de la dogmatique populaire*, qui a eu quatre éditions, ont contribué à éclairer la critique et à fixer l'opinion flottante de beaucoup de ses compatriotes. Son édition grecque du *Nouveau-Testament*, Leipsick, 1807, in-4o, est un beau monument de critique. Griesbach était membre des états de Saxe pour l'université de Iéna, et en outre chargé des intérêts de cette académie. Il a travaillé à la rédaction de plusieurs ouvrages périodiques, tels que le *Répertoire pour la littérature biblique et orientale*, la *Bibliothèque générale allemande*, etc. Son amour du travail et son zèle lui causèrent de bonne heure des infirmités qui abrégèrent ses jours. Il mourut le 24 mars 1812. Peu d'hommes ont exercé sur leur patrie une plus heureuse influence, et ont joui d'une égale considération. Ses principaux ouvrages, outre ceux dont nous avons parlé, sont: 1o *Dissertatio de fide historicâ, ex ipsâ rerum, quæ narrantur, naturâ judicandâ*, 1764, in-4o; 2o *Diss. hist. theol. locos theologicos ex Leone M. pontifice romano sistens*, Halle, 1768, in-4o; 3o *Diss. de codicibus quatuor evangeliorum origenianis, pars prima*, *ibid.*, 1771, in-4o; 4o *De verâ notione vocabuli* Pneûma *in capite VIII epistolæ ad Romanos*, I et II, Iéna, 1776, 1777, in-4o; 5o *Diss. curarum in historiam textus græci epistolarum paulinarum specimen*, I, Iéna, 1777, in-4o; 6o *Progr. de fontibus unde evangelistæ suas de resurrectione Domini narrationes hauserint*, 1784; 7o *Pr. de imaginibus judaicis, quibus auctor epistolæ ad Hebræos in describendâ messiæ provinciâ usus est*, parties I, II, 1791, 1792; 8o *Symbolæ criticæ ad supplendas et corrigendas varias N. T. lectiones, accedit multorum N. T. codicum græcorum descriptio et examen*, partie I, Halle, 1785; partie II, 1793, in-8o; 9o *Commentar. critic. in textum græcum N. T.*, part. I et II.

GRILLPARZER (François), poëte dramatique, naquit sur la fin du dernier siecle, et occupe à Vienne un emploi subalterne dans l'administration. Ce ne fut qu'en 1816 qu'il excita, pour la premiere fois, l'attention du public allemand, par sa piece intitulée: *L'Aïeule*, dont l'idée principale est prise de celle de Mullner qui, lui-même, a emprunté son sujet de la pièce de Werner, *Le Vingt quatre février*. Mais le drame de Grillparzer se distingue essentiellement des deux autres par le plan, et par une diction riche et éminemment poétique. Il fut d'abord représenté à Vienne sur le théâtre de la cour, et bientôt après sur tous les autres théâtres de l'Allemagne. Il eut une grande vogue, et plusieurs éditions furent épuisées en très peu de temps. En 1818, le jeune poëte donna une tragédie intitulée: *Sapho*, qui ne le cede en rien à son premier essai, quant à la beauté de la poésie, mais qui est entièrement défectueuse sous le rapport du plan. Cette piece eut un succès de vogue à Vienne, et fut accueillie avec assez de froideur dans le reste de l'Allemagne, où la réputation de l'auteur tomba presque aussi rapidement qu'elle s'était élevée. *La Toison d'or*, publiée en 1822, reçut un accueil encore moins favorable que la précédente. On reproche, en général, à cet auteur d'avoir emprunté à l'antiquité des sujets dont il n'a pas fait une étude assez approfondie sous le rapport des caractères et de l'époque. Comme poëte, Grillparzer occupe un rang distingué parmi les modernes, et il est à regretter qu'il n'ait pas consacré à un autre genre sa muse féconde et brillante, qui, seule, a assuré quelques succès à ses conceptions dramatiques. Sa tragédie du *Roi Ottocar*, dont la représentation fut d'abord refusée par la censure, et ensuite autorisée par l'empereur d'Autriche, a été imprimée en 1825, et a essuyé une critique sévère.

GRIMM (Frédéric-Melchior, baron de), philosophe et littérateur critique du dix-huitième siecle, naquit à Ratisbonne le 26 décembre 1723. Sa famille, quoique pauvre, lui donna une éducation assez complète pour que toutes les dispositions heureuses dont la nature l'avait doué pussent prendre

leur entier développement. Le goût des lettres se manifesta en lui de très bonne heure. A peine sortait-il du collége qu'il composa une tragédie. Cette pièce, qui a pour titre *Banise*, a cessé d'être comptée en littérature, où elle n'a jamais tenu une place très distinguée; mais, si l'on a égard à l'âge qu'avait l'auteur lorsqu'il mit au jour cette production, elle paraîtra assurément très remarquable. Le jeune Grimm, après avoir terminé ses études classiques, se livra avec ardeur à la culture des lettres et des arts; les critiques dont sa tragédie de *Banise* fut l'objet paraissent avoir été pour lui, à cet égard, un stimulant puissant. Il conçut bientôt un vif désir de voir la France, qui était alors, d'une manière évidente, pour tout le monde, le foyer principal du mouvement intellectuel de l'Europe. Mais sa fortune ne lui permettait pas d'entreprendre un pareil voyage; il lui fallait une occasion. Le comte de Schomberg, en lui proposant d'accompagner ses fils à Paris, en qualité de gouverneur, ne tarda pas à lui en présenter une qu'il saisit avec empressement. Dès ce moment Grimm cesse d'appartenir à l'Allemagne; la France devient pour lui une nouvelle patrie, où bientôt on le voit se naturaliser complétement, sous tous les rapports, par ses idées, par ses sentiments, par ses habitudes, et même par le langage. Peu de temps après son arrivée à Paris, il devint lecteur du duc de Saxe-Gotha; cet emploi toutefois ne le mettait pas dans une position brillante, et la société dans laquelle surtout il désirait être admis lui restait encore fermée. Ce fut Rousseau, le sauvage Rousseau, avec lequel le hasard le fit rencontrer, qui fut son introducteur dans le monde; ce fut lui qui lui fit connaître Diderot, D'Alembert, le baron d'Holbach, madame d'Epinay, et lui donna ainsi les moyens d'entrer en rapport avec toutes les célébrités du temps. Rousseau, dans ses *Confessions*, se plaint amèrement de Grimm, qu'il représente comme l'un des promoteurs et des agents principaux du grand complot qu'il prétend avoir été tramé contre lui. Il faut un peu se défier des jugements que le philosophe genevois porte sur les hommes de son époque toutes les fois qu'il s'agit de qualifier leur conduite envers lui. Cependant, bien que Grimm ne mérite point tous les reproches qu'il lui fait, on est forcé de reconnaître que sa conduite envers lui ne fut pas non plus ce qu'elle aurait dû être. Rousseau remarque, et il s'agit ici d'un fait matériel à l'égard duquel le doute ne peut être permis, que tant que dura sa liaison avec Grimm, il s'empressa toujours de lui procurer toutes ses relations, de lui donner tous ses amis, tandis que Grimm tint toujours avec lui une conduite contraire. Cette circonstance sans doute a quelque chose de caractéristique; elle prouve au moins que, dans le rapprochement de ces deux hommes, il n'y eut jamais de véritable amitié, de véritable association que d'un seul côté. Grimm cependant n'était point incapable d'éprouver ce sentiment. Lié avec Diderot, il lui resta attaché jusqu'à la mort, et lui montra toujours le plus grand dévouement. Sa conduite avec Rousseau ne peut donc s'expliquer que par le défaut de conformité qui existait dans leurs goûts et dans leurs esprits, et dont un tact plus fin et une imagination moins ardente l'avait averti le premier. A la distance où nous nous trouvons placés aujourd'hui du mouvement philosophique du dix-huitième siècle, nous ne voyons dans les ouvrages qui prirent naissance à cette époque que les parties diverses d'un seul et même travail, et dans les hommes qui les exécutèrent que les membres d'une grande association poursuivant en commun l'accomplissement d'une même tâche. Si nous apercevons quelques nuances entre eux, elles ne nous paraissent point valoir la peine qu'on s'y arrête, et en effet elles sont aujourd'hui sans importance. Mais il n'en pouvait être ainsi pour ceux chez lesquels nous les remarquons. Non seulement ces nuances, insignifiantes pour nous, suffisaient pour établir entre eux des distinctions très tranchées, mais encore pour les séparer complétement et pour leur faire croire même qu'ils suivaient des routes tout opposées. Voltaire et Rousseau, que nous regardons avec raison comme les représentants de l'unité philosophique du dix-huitième siècle, dont les noms et les ouvrages se trouvent associés et confondus de tant de manières dans nos esprits, et à si juste titre, nous offrent un exemple frappant de ces répulsions individuelles, au milieu d'un mouvement commun et harmonique. En considérant cet exemple, ceux qui connaissent les ouvrages et la vie de Rousseau comprendront facilement l'éloignement qui se manifesta entre lui et Grimm lorsqu'ils sauront que ce dernier était satirique comme Voltaire, matérialiste comme Diderot et d'Holbach, et qu'enfin, fait pour briller dans le grand monde, c'était principalement sur cette scène qu'il voulait déployer ses talents. Sa liaison avec Rousseau s'était formée sous les auspices d'une conformité de goût en musique, la seule peut-être qui existât jamais entre eux. Ce rapprochement leur permit de se produire une fois en public sous les mêmes bannières. Voici à quelle occasion. Des chanteurs italiens venaient, pour la première fois, de s'établir à Paris; dès leur arrivée, les amateurs de musique, et à leur suite tous les gens du monde se divisèrent en deux partis, celui de la musique française et celui de la musique italienne; l'un connu sous le nom de *coin du roi*, l'autre sous celui de *coin de la reine*, dénominations qui étaient tirées de la place que chacun de ces partis avait adoptée dans la salle de spectacle où les chanteurs italiens se faisaient entendre. La dispute s'échauffa, et devint bientôt la grande affaire publique. Le coin du roi eut recours à la plaisanterie; Grimm publia une brochure: *Le Petit Prophète*, qui mit les rieurs de son côté, et, bientôt après, Rousseau, par sa *Lettre sur la musique française*, terrassa les raisonneurs du parti, et acheva de décider la victoire en faveur des novateurs. Ces deux écrits sont aujourd'hui tout ce qui reste de cette lutte alors si vive, et de l'alliance de leurs auteurs. Déjà, avant le temps dont nous parlons, Grimm était parvenu à se faire remarquer dans la société, et, ce qui avait été surtout l'objet d'un soin tout particulier de sa part, à se faire un parti parmi les femmes. L'aventure qui lui valut ce puissant patronage mérite d'être rapportée. Une demoiselle Fel, actrice de l'Opéra, à laquelle il faisait la cour, trouva piquant de se montrer cruelle envers lui, et, en dépit de ses protestations et de ses prières, de l'éconduire formellement. Cette rigueur bizarre le plaçait entre le ridicule et le pathétique; son choix ne pouvait être douteux; il affecta la plus vive douleur, et parvint bientôt à faire croire que la cruauté qu'il venait d'éprouver mettait ses jours en danger. « Il » tomba, dit Rousseau, dans la plus étrange maladie dont jamais peut-être on ait ouï parler. Il » passait les nuits dans une continuelle léthargie, » les yeux bien ouverts, le pouls bien battant, mais » sans parler, sans manger, sans bouger; paraissant » quelquefois entendre, mais ne répondant jamais, » pas même par signes, et du reste sans agitation, » sans douleur, sans fièvre, et restant là comme s'il » eût été mort. » Cet état alarma vivement ses amis. L'abbé Raynal et Rousseau ne le quittèrent point; l'un le gardait pendant la nuit et l'autre pendant le jour. Grimm continua ce manége tant que ses forces le lui permirent; mais enfin, un beau matin, et sans que les symptômes de son mal eussent pré-

lablement subi aucune décroissance, il se leva tout d'un coup, reprit son train de vie ordinaire, et ne parla jamais à personne, pas même aux amis qui lui avaient donné des soins si attentifs, de la maladie à laquelle il venait d'échapper d'une manière si merveilleuse. Le bruit de cette aventure se répandit; Grimm passa pour un prodige d'amour et de sensibilité; dès lors il devint l'homme à la mode, et se vit recherché avec empressement dans tous les cercles où l'apparition de son *Petit Prophète*, et quelques morceaux sur les beaux-arts, qu'il publia à peu près dans le même temps, achevèrent de lui assurer la position la plus brillante. De lecteur du duc de Saxe-Gotha, il était devenu secrétaire du comte de Frièse. Cette place, qui lui donnait les moyens de vivre avec aisance, ne lui imposait que des obligations fort légères, et lui laissait tout le temps de cultiver son esprit et d'entretenir les relations qu'il avait formés avec les hommes célèbres de l'époque. Le comte de Frièse vint à mourir; ce fut pour lui l'occasion de donner une nouvelle preuve de la profonde sensibilité dont il s'était fait la réputation; il déploya dans cette circonstance tout le luxe de la douleur et des larmes. Ses amis, qui se rappelaient l'heureuse issue de sa léthargie amoureuse, ne conçurent cette fois aucune inquiétude sur son sort. Quelques jours après la mort du comte de Frièse, il obtint la place de secrétaire des commandements du duc d'Orléans. Mais bientôt une carrière plus brillante vint s'ouvrir pour lui. Tous les regards de l'Europe, à l'époque dont nous parlons, étaient fixés sur la France; un instinct secret avertissait les esprits que la révolution morale qui s'y opérait n'était point destinée à se renfermer dans l'enceinte de ce pays, et que les écrivains français remplissaient alors une mission européenne. Plusieurs grands personnages étrangers, des princes, des souverains, afin de suivre de plus près ce grand mouvement, eurent des correspondances à Paris. Ce fut alors que Grimm entama, avec la duchesse de Saxe-Gotha d'abord, puis bientôt après avec l'impératrice de Russie, la reine de Suède, le roi de Pologne, la princesse héréditaire et le prince Georges de Hesse-Darmstadt, la princesse de Nassau-Saarbruck et le duc de Deux-Ponts, celle qui forme aujourd'hui le fondement de sa réputation littéraire; elle commence en 1753 et finit en 1790. Tous les ouvrages remarquables qui parurent en France dans cet intervalle y sont analysés et discutés de la manière la plus vive, la plus piquante, et, dans le plus grand nombre des cas, avec une bonne foi parfaite. Cette longue série d'analyses et de critiques présente un des tableaux les plus fidèles et les plus animés du mouvement intellectuel du dix-huitième siècle. On n'est pas d'accord sur l'origine de cette correspondance. Plusieurs personnes prétendent que ce fut l'abbé Raynal qui la commença, et qui en rédigea les trois premières années, au bout desquelles seulement il la remit à Grimm. Ce point est fort peu important à éclaircir. Ce qu'il y a de certain, c'est que Grimm n'en est pas le seul auteur, qu'il fut aidé dans ce travail par plusieurs hommes de lettres, notamment par Diderot et par Raynal, et que si aujourd'hui il se rattache particulièrement à son nom, c'est qu'il y eut la plus grande part, et qu'en outre ce fut sous sa direction qu'il se fit. Les nouvelles et puissantes relations que lui valurent sa correspondance lui ouvrirent le chemin de la fortune et des honneurs. En 1776, le duc de Saxe-Gotha l'accrédita en France en qualité de son envoyé, et bientôt il se vit décoré du titre de baron et de plusieurs ordres. Il s'acquitta avec zèle et habileté de ses fonctions diplomatiques. Les lettres cependant, qui lui avaient valu toutes ces distinctions, restèrent toujours sa principale occupation. Les événements de la révolution l'obligèrent à abandonner la France, où, selon toute apparence, il se proposait de terminer sa carrière. Il quitta Paris avec les autres ministres étrangers, et se retira à Gotha. En 1795, l'impératrice de Russie le nomma son plénipotentiaire près des états du cercle de la Basse-Saxe. Paul Ier le confirma ensuite dans cet emploi, dont il se démit volontairement à la suite d'une maladie cruelle qui le priva d'un œil. Il vint alors s'établir de nouveau à Gotha, où il finit paisiblement ses jours, le 19 décembre 1807, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Sa *Correspondance* n'a été connue du public qu'après sa mort; elle a été publiée à Paris sous le titre de *Correspondance littéraire, philosophique et critique, adressée à un souverain d'Allemagne, par Grimm et Diderot*, 1812-13, 16 vol. in-8°. M. Barbier a réuni sous le titre de *Supplément à la correspondance de Grimm et Diderot*, Paris, 1814, in-8°, les divers écrits publiés par Grimm en français, ce sont: 1° les *Lettres à l'auteur du Mercure sur la littérature allemande;* 2° une *Lettre sur l'opéra d'Omphale;* 3° *Le Petit Prophète de Bochmischbroda*; cette brochure a été en partie traduite et en partie imitée en Allemagne par Mme Gottsched; 4° *Du Poëme lyrique*, morceau inséré dans l'*Encyclopédie*; 5° des *Lettres à Frédéric II, roi de Prusse;* 6° enfin des *Morceaux inédits de la Correspondance*, avec des *Remarques* de l'éditeur pour faciliter l'intelligence de plusieurs passages. On cite encore de Grimm une *Dissertation en latin sur Maximilien Ier*. Mensel, dans son *Dictionnaire des littérateurs allemands*, lui attribue en outre quelques écrits dans sa langue natale. M. Salgues a mis en tête de la deuxième partie de la *Correspondance de Grimm*, qui a été publiée la première, une *Notice* sur cet écrivain. Cette partie a eu une seconde édition, dans laquelle on trouve un portrait de Grimm gravé sur un dessin de Carmontelle. Un *Abrégé de la correspondance* a été publié à Londres, d'abord en anglais et ensuite en français, 2 vol. in-8°.

GRIMM (J. Fréd. Charles), médecin et botaniste distingué, naquit à Eisenach, le 5 février 1737. Il fut reçu docteur à Gœttingue en 1758, et exerça la médecine dans sa ville natale jusqu'en 1768, époque où il devint médecin ordinaire du duc de Gotha, Frédéric III, et ensuite inspecteur des eaux minérales de Ronnebourg. Il entreprit plusieurs voyages scientifiques en Allemagne, en Angleterre, en France et en Hollande, et publia les résultats de ses recherches dans un ouvrage imprimé à Altenbourg en 1775. Il accompagna le duc de Gotha, Ernest II, dans un voyage en Italie, pendant les années 1786 et 1787, et mourut le 18 octobre 1821. Il a légué un herbier précieux à l'académie des sciences de Munich dont il était membre, et a laissé à ses deux sœurs une fortune considérable. On a de lui: 1° *Dissertatio de visu*, Gœttingue, 1758, in-4°; 2° *Lettre sur l'épidémie qui a régné à Eisenach dans les six premiers mois de l'année 1767, et sur les moyens curatifs employés contre cette épidémie*, Hildburghausen, 1768, in-8°; 3° *Mémoire sur les eaux minérales de Ronnebourg*, Altenbourg, 1770, in-8°; 4° *Observations d'un voyageur en Allemagne, en France, en Angleterre et en Hollande*, Altenbourg, 1775, 3 vol. in-8°. Il a traduit du grec en allemand, le *Traité d'Hippocrate sur le régime dans les maladies aiguës*, Altenbourg, 1772, in-8°, et les *Œuvres complètes du médecin de Cos*, Altenbourg, 1781, 1792, 4 vol. in-8°. On trouve quelques articles de lui dans les actes de l'académie des curieux de la nature.

GRIMOD DE LA REYNIÈRE. *Voyez* Reynière.

GRIVAUD DE LA VINCELLE (Claude-Madeleine), antiquaire et littérateur, né en 1762 à

Châlons-sur-Saône. Des circonstances particulières le firent rester, durant quatre années, dans une maison de commerce de Lyon, quoiqu'il eût fait, et avec succès, des études qui annonçaient une autre destination. Opposé, dès le commencement de la révolution, aux principes qu'elle faisait prévaloir, il se vit réduit à se retirer dans sa famille. Cependant, le désir de défendre un ami de ses parents, un ex-bénédictin qu'on venait d'arrêter, le conduisit à Paris pour y plaider cette cause devant le comité de législation. Les opinions qu'il manifestait ainsi le firent dénoncer lui-même; néanmoins il entra ensuite dans l'administration de la comptabilité des armes et poudres, et il eut pour chef, sous le régime de 93, Bellart, depuis procureur-général à la cour de Paris. Se croyant plus libre après la journée du 9 thermidor, Grivaud se hâta de quitter cet emploi, et résolut de s'occuper presque uniquement d'objets scientifiques. En épousant, quelque temps après, en 1795, une fille naturelle, mais reconnue du prince de Monaco, il sollicita et obtint la permission de joindre à son nom le surnom de *la Vincelle*, que portait sa femme. Plus tard il fut employé à la chambre des pairs, comme sous-chef de la comptabilité des bureaux, et y joignit ensuite le titre d'historiographe. Il était membre de plusieurs académies; sa réception à celle de Dijon eut lieu le 26 août 1818. Il mourut vers la fin de 1819. Ami de Tersan, qui l'avait prié de rédiger le catalogue de sa bibliothèque, et auquel il a survécu très peu, il disait, dans une lettre du 30 septembre 1819, à l'occasion de la dispersion de cette bibliothèque: « C'est ainsi que les collections faites à grands frais, » et dans de longues années, passent chez l'étranger, ou vont garnir les magasins des marchands » de curiosités. Nous comptons à peine, aujourd'hui, dans Paris, vingt cabinets en tout genre, » et nous déplorions encore dernièrement, M. Quatremère de Quincy et moi, l'abandon où tombe » l'archéologie. » Peu de semaines après, le cabinet de Grivaud de la Vincelle était aussi en vente; mais cet érudit estimable a rendu à la science d'autres services qui n'ont pas péri avec lui. Outre différentes notices ou dissertations insérées dans le *Magasin encyclopédique*, ainsi que dans les *Annales encyclopédiques*, et un morceau sur les *Vases lacrymatoires*, qui se trouvent parmi les *Mémoires de l'académie celtique*, dont Grivaud faisait partie, il a publié: 1° *Antiquités gauloises et romaines, recueillies dans les jardins du Luxembourg en l'an 9, pour servir de suite à l'Histoire des Antiquités de Paris, sous le nom d'Antiquités du Luxembourg*, 1807; 2° *Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire*, ou *Dissertations et Mémoires sur divers sujets d'antiquité*, par feu Passumot, ingénieur-géographe du roi, mis en ordre par C. M. Grivaud, Paris, 1810, 1813; 3° *Monuments inédits et découverts dans l'ancienne Gaule*, Paris, 1817, 2 vol in-4°, avec 40 planches et 3 cartes géographiques; 4° *Art et métiers des anciens, représentés par les monuments*, Paris, 1819-1828, 18 livraisons in-fol. Cet ouvrage avait d'abord été conçu et commencé par l'abbé Tersan, qui de son vivant avait chargé Grivaud de la Vincelle de le publier. A la mort de l'abbé Tersan, Grivaud continua seul l'ouvrage et fit paraître trois livraisons. M. G. Jacob père a terminé l'ouvrage, en se conformant au premier plan de l'abbé Tersan dont Grivaud s'était beaucoup écarté.

GRIVEL (Guillaume), littérateur, né à Uzerche (Limousin), le 16 janvier 1735, s'attacha de bonne heure à la jurisprudence, fut quelque temps avocat à Bordeaux. Il se rendit ensuite à Paris, publia des ouvrages utiles aux écoles centrales, et professa ensuite la législation. Il est mort à Paris, le 10 octobre 1810, âgé de soixante-quinze ans. Il était membre des académies de Dijon, La Rochelle, Rouen, et de la société philosophique de Philadelphie. On lui doit: 1° *L'Ami des jeunes gens*, Lille, 1764, 1766, 2 vol. in-12; c'est un traité sur l'éducation; 2° *Nouvelle bibliothèque de littérature, d'histoire et de critique, tirée des Ana*, *ibid.*, 1765, 2 vol. in-12; 3° *Théorie de l'éducation*, Paris, 1776, 3 vol. in-12; *ibid.*, 1784, trad. en allemand, Breslaw, 1777, in-8°; 4° *L'Ile inconnue*, ou *Mémoires du chevalier de Gastines*, Paris, 1783, 6 volumes in-12, réimprimés plusieurs fois; La Harpe dit de cet ouvrage, que les aventures sont attachantes, que les principes n'en sont pas mauvais, et que le style, quoique négligé, est naturel et facile; 5° *Principes de politique, de finances, d'agriculture, de législation, et autres branches d'administration*, *ibid.*, 1789, 2 vol. in-8°; 6° *Nouvelle école du monde*, par Le Bret, Paris, 1764, in-12, à laquelle il a ajouté une préface et un cours de belles-lettres, qui fait partie du 2e vol.; 7° *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur*, par L. D. H. (le marquis de Mirabeau), Paris, 1785, 4 vol. in-12; Grivel n'est que l'éditeur des deux derniers ouvrages. Il a travaillé à la partie d'*économie politique de l'Encyclopédie*, par ordre de matières. M. A. A. Lorin a donné *une analyse synoptique du cours de législation de Grivel*, 1802, in-8°.

GROBERT (Jacques-François-Louis), officier supérieur d'artillerie, membre de l'institut de Bologne, naquit à Alger en Afrique, le 17 mai 1757, de parents français. Il entra au service en 1765, dans les troupes de Toscane, obtint le grade de sous-lieutenant en 1775, et servit les Espagnols dans l'expédition contre Alger. En 1792, il porta les armes en France, devint successivement lieutenant au 50e régiment de ligne, chef de bataillon d'artillerie, et en 1796, directeur de l'arsenal de Meulan. Il avait fait usage, en 1793, d'une nouvelle méthode de son invention pour la construction des *affuts-fardiers*, destinés au maniement et au transport des pieces de 16, ainsi que pour la reconstruction des caissons et forges transportables. En 1798, il partit pour l'expédition d'Egypte en qualité de chef de brigade et de commandant de l'artillerie. Il dirigea le siége d'El-Arisch, et eut le commandement de Ghizé, non loin des Pyramides. La vue de ces monuments ne l'avait pas prévenu en leur faveur, surtout en les comparant aux descriptions qui en existent. Il résolut donc de les examiner avec attention, et d'en donner une description nouvelle. Il trouve que ces masses sont loin d'être parfaites, qu'elles prouvent non les efforts de l'art, mais la patience et la fatigue d'une nation asservie; que leur hauteur ne paraît prodigieuse que parce qu'elles sont sur un rocher, qu'enfin le prestige s'évanouit quand on est au pied de ces constructions. M. Grobert s'était retiré en 1800; il fut nommé, en 1803, inspecteur aux revues, et mis à la retraite en 1811. Lors de l'invasion en 1814, il commandait le bataillon des invalides, attaché à la garde nationale de Paris. Il a fourni beaucoup d'articles aux journaux, surtout au *Moniteur*. Il a publié: 1° *Mémoire sur les moyens de traîner en bataille les pièces de gros calibre*, an 3, in-4°; 2° *Observations sur les voitures à deux roues, pour l'usage du commerce et le service du canon de bataille*, 1797, in-4°; 3° *Description des pyramides de Ghizé, de la ville du Caire et de ses environs*, 1800, in-4°; 4° *Fêtes publiques chez les modernes*, 1802, in-8°; 5° *Observations sur le Mémoire du général Lloyd, concernant l'invasion et la défense de la Grande-Bretagne*, 1803, in-8°; 6° *Machine pour mesurer la vitesse initiale des mobiles des différents calibres projetés sous tous les angles, depuis zéro jusqu'à la huitième partie du cercle*, 1804, in-4°;

7° *L'Exécution dramatique, considérée dans ses rapports avec le matériel de la salle et de la scène*, 1807, in-8°. La pièce jouée au théâtre de la Porte-Saint-Martin, sous le titre de *Bataille des Pyramides*, passe pour être de M. Grobert.

GRODDECK (Ernest-Godefroi), célèbre philologue polonais, professeur des littératures grecque et latine, et directeur de la bibliothèque dans l'université impériale de Wilna; membre de la société royale des amis des sciences de Varsovie, etc., naquit à Dantzick en 1762. Destiné à la carrière littéraire, il alla terminer ses études à l'université de Gœttingue, où il obtint, en 1783, le grade de docteur en philosophie. En 1786, le *Journal de Gœttingue* inséra des extraits du manuscrit de Groddeck, intitulé: *De oraculorum quæ Herodoti historiis continentur, natura et indole.* En 1787, il fut admis dans la société royale des sciences de Gœttingue. Au milieu de ses recherches d'antiquité et de philologie, Groddeck entreprit un ouvrage d'une haute importance, intitulé: *Ueber die Argonautica des Apollonius Rhodius*, où il éclaircit les sources dont se servit Apollonius pour la composition de son *Argonautique*, dès lors il attira l'attention des savants de l'Allemagne, qui l'encouragèrent à cultiver ses talents. Dans la même année (1787), il fut appelé par le prince Adams Casimir Czartoryski, staroste-général de Podolie, à remplir les fonctions d'instituteur auprès de ses enfants. Attaché à cette maison illustre, où les sciences et les arts recevaient une protection spéciale, il mit à profit la riche bibliothèque réunie à Pulawy, ce qui lui procura les moyens d'étudier l'histoire de la Pologne. En 1791, dans un journal périodique de Gœttingue, intitulé *Bibliothek der alten litteratur und kunst*, on inséra une dissertation de Groddeck: *Über das lokal der unterwelt beym Homer.* Après un séjour de six ans dans la maison des Czartoryski, il passa, en 1793, dans celle des princes Lubomirski, en même qualité. Mais, en 1797, il revint de nouveau à Pulawy. C'est dans cette retraite qu'il composa un ouvrage en langue allemande: *Antiquarische versuche*, qui fut imprimé, en 1800, à Léopol, en Gallicie; et *Über das studium der filo'og e.* A la transformation de l'ancienne académie de Wilna en université, par les soins infatigables et le patriotisme du vertueux prince Adam Czartoryski (le fils), et par la libéralité de l'empereur Alexandre, Groddeck obtint, en 1804, la chaire de langue et de littérature grecque, et, vers la fin de la même année, il remplit les fonctions de bibliothécaire auprès de cette université. En 1808, il commença le cours de littérature latine. Jamais chaire n'avait été plus dignement occupée; jamais l'affluence des auditeurs n'avait été plus nombreuse. La bibliothèque fut non seulement mise en ordre, mais encore considérablement augmentée; elle fut ouverte aux étudiants, et on supprima les entraves et les difficultés qui existaient jusqu'alors, par suite de l'ancienne et vicieuse organisation jésuitique. En 1805, conjointement avec Casimir Kontrym, bibliothécaire, et depuis adjoint de l'université, savant aussi zélé que patriote sincère, Groddeck fit paraître un journal périodique polonais, très bien rédigé, intitulé: *La Gazette littéraire de Wilna.* En 1806, il publia, à l'usage des étudiants de l'université, le texte grec du *Philoctète* et des *Trachiniennes*, tragédies de Sophocle, qu'il accompagna d'une préface et de notes aussi nombreuses que judicieuses. Quelque temps après, il écrivit une dissertation sur les théâtres de l'antiquité. En 1811, il publia un ouvrage très important sous ce titre: *Historiæ Græcorum litterariæ elementa*, qui lui valut de grands éloges. En 1821, il fit paraître à Wilna la seconde édition du même ouvrage, et en deux volumes, avec le titre: *Initia historiæ Græcorum litterariæ*, ouvrage généralement regardé comme supérieur à celui de Shœll. Il fit gratuitement un cours d'archéologie et de numismatique, et fut le premier qui introduisit la manière aussi simple qu'instructive d'enseigner les langues latine et grecque dans toutes les écoles dépendantes de l'université de Wilna, et établies dans les provinces de l'ancienne Pologne, dans celles de Wilna, de Grodno, de Bialystok, de Minsk, de Wolhynie, de Podolie, de Mohilew et de Witebsk. C'est à ses soins et à son patriotisme que toutes ces écoles sont redevables d'avoir été pourvues de bons instituteurs. L'empereur Alexandre, en récompense des services qu'il avait rendus à l'instruction publique, le décora, le 14 avril 1819, de l'ordre de Saint-Vladimir. Il a été élu à plusieurs reprises doyen de la faculté de la philosophie et de la jurisprudence. Il mourut, à Wilna, le 14 avril 1825, emportant dans sa tombe les regrets universels. Groddeck laissa un grand nombre de manuscrits, dont la publication est attendue avec impatience par les antiquaires. On a encore de lui: *T. Cicer. ad Marcum Brutum, orator*, 1809; — *M. T. Cicer. Lelius*; — *Ad somnium Scipionis monita*; — *M. T. Cicer. de claris oratoribus*; — *De Pythagoreis*; — *Grammatica græca-bulmaniana.* Nicolas Malinowski, un des élèves les plus distingués du professeur Groddeck, a écrit sa biographie.

GROGNARD (François), négociant, né à Lyon, en 1748, voyagea beaucoup, et se retira, sur la fin de sa vie, dans une maison de campagne qu'il avait achetée, à Fontenay-sous-Bois, près Paris, où il a terminé sa carrière, le 5 novembre 1823, à l'âge de soixante-seize ans. Son testament prouve qu'il était sincèrement attaché à sa ville natale, en faveur de laquelle il a fait quatre dispositions qui montrent également son amour pour les sciences et l'humanité. Grognard a laissé: 1° une rente de quinze cents francs destinée à l'éducation complète, dans un collége, ou dans une maison d'éducation autorisée, d'un enfant légitime, fils d'un négociant ou d'un manufacturier, ruiné par des malheurs imprévus bien constatés, afin que cet enfant, ayant pour patron la ville de Lyon, puisse aider et secourir ses père et mère, et que, par son talent et son industrie, il puisse réhabiliter la mémoire de son père, si celui-ci a eu le malheur de ne pouvoir remplir ses engagements. A défaut de cet emploi, cette rente de 1500 francs servira à aider des élèves nés à Lyon, qui, placés dans des ateliers publics, s'y distingueront par leur capacité, leur bonne conduite, etc.; 2° une autre rente de 1500 francs, pour servir à distribuer, à deux époques de l'année, des médailles d'or et d'argent, avec des diplômes aux élèves de l'école royale et gratuite de dessin, établie à Lyon dans le palais du commerce et des arts: il exige que ces prix ne soient donnés qu'à des élèves nés à Lyon; 3° une autre rente de 1500 francs, pour servir à faire peindre, sculpter en bronze, ou graver en médailles, les portraits des peintres, des graveurs, des sculpteurs, des architectes et des savants nés à Lyon et décédés, qui par leurs talents et leurs ouvrages ont illustré leur patrie. Les portraits peints seront placés dans les salles du musée et dans celle de l'école de dessin. Les médailles d'or et d'argent, pour la distribution des prix, dans chaque classes d'élèves, reproduiront également les images de ces hommes distingués. Le testateur défend que l'on parle jamais de lui dans la distribution des prix, etc., et veut que les sommes allouées, comme il est dit précédemment, soient employées en actes de bienfaisance, si l'école royale et gratuite de dessin venait à être supprimée; 4° Grognard avait légué à la ville de Lyon la nue propriété de sa maison de cam-

pagne, sise à Fontenay-sous-Bois, dont il abandonnait l'usufruit à M. Alexis Grognard, son frère; mais par une transaction faite avec ce dernier, et autorisée par l'autorité suprême, la ville n'a accepté que les trois legs dont nous venons de parler. La commune de Fontenay-sous-Bois n'a point été oubliée non plus par le testateur; il l'a gratifiée d'une rente annuelle de 500 francs.

GROLMAN (Charles-Louis-Guillaume de), né, le 23 juillet 1775, à Giessen (Hesse supérieure), d'un conseiller privé et membre de l'administration provinciale du pays de Hesse-Darmstadt, il reçut sa première instruction au gymnase de sa ville natale, où il se distingua de bonne heure par la rectitude de ses idées, son intelligence et son assiduité au travail. Il s'appliqua surtout à l'étude de la jurisprudence, et employa plusieurs années à fréquenter les cours des différents professeurs. Il se rendit ensuite à l'université d'Erlangen, où il continua ses études de droit. A son retour dans sa patrie, il y soutint publiquement à l'université sa thèse: *De donatione propter nuptias*, en deux sections, dont la première seule a vu le jour; et y reçut ses grades académiques. Il fut nommé, en 1798, professeur extraordinaire, et au bout de deux ans, professeur ordinaire de jurisprudence à l'université de sa patrie. L'ouvrage par lequel il se mit au rang des plus célèbres jurisconsultes, est un traité peu volumineux, ayant pour titre: *Essai sur le développement du droit de la nature*, qu'il publia, en 1797, et dans lequel il manifesta dès lors la profondeur de son génie. Il prit, dans la même année, une part fort active à la publication de la *Bibliothèque de la science du droit pénal et de la législation*, dont le premier volume est en grande partie de sa rédaction. Le second volume parut en 1800. Il se lia, à cette époque, avec deux autres savants jurisconsultes, Feuerbach et Harscher qui contribuèrent réciproquement à leur renommée par leurs ouvrages littéraires. Grolman se distingua principalement dans le droit criminel, par l'impulsion que sa théorie donna à cette partie de la jurisprudence, en fixant les principes du droit pénal; c'est ce qu'il développa avec beaucoup de talent, dans son ouvrage intitulé: *Principes de la jurisprudence criminelle, avec un examen systématique des lois criminelles de l'Allemagne*, dont la première édition eut lieu en 1798, la seconde, beaucoup plus complète, en 1805, et la troisième en 1818. Ce fut pareillement, en 1798, qu'il commença à publier son *Magasin de la philosophie du droit et de la législation.* Il s'associa aussi à deux autres professeurs de Giessen, Schmidt et Schnell, pour un autre écrit périodique intitulé: *Journal pour l'éclaircissement des droits et des devoirs des hommes et des citoyens*, qui parut de 1799 et 1800. Voulant répondre aux nombreuses objections qu'on fit à son système de prévention où l'on prétendait que les peines n'étaient pas graduées suivant les différents délits, il composa, en 1799, un écrit ayant pour titre: *Considérations sur les fondements du droit pénal et de la législation criminelle, avec le développement de la doctrine de la gradation des peines et de l'imputation juridique*. Ce ne fut pas seulement dans la carrière de la science du droit pénal, que Grolman s'acquit un nom parmi les écrivains d'Allemagne; sa théorie de la procédure judiciaire dans les procès civils, exposée suivant le droit commun d'Allemagne, est, suivant l'opinion des savants, son meilleur ouvrage. Aucun écrivain allemand n'était encore parvenu à développer si bien les formes des procès et à les traiter avec autant de clarté et d'uniformité. Comme il s'agissait, après la formation de la confédération du Rhin, d'introduire le code Napoléon dans le grand duché de Hesse, Grolman sentit la nécessité d'en faire l'objet de son étude. Il s'y appliqua avec beaucoup de zèle, et, de 1810 à 1812, il livra au public les trois premiers volumes de son ouvrage intitulé: *Manuel du code Napoléon à l'usage des hommes instruits d'Allemagne qui se dévouent aux affaires.* Cet ouvrage qui devait avoir dix volumes, fut suspendu par les événements politiques de 1813. La carrière littéraire de Grolman se termina par un écrit sur les testaments olographes et mystiques, publié en 1814. Grolman fut recteur de l'université de Giessen pendant deux ans consécutifs: du consentement de ses collègues et contre l'usage, il institua un tribunal de discipline pour juger les fautes des étudiants. Après son rectoriat, il resta constamment directeur de ce tribunal, où il manifesta une grande énergie de caractère. Il obtint, en 1804, le titre de conseiller à la cour supérieure d'appel du grand duché, et devint, en 1808, membre de la commission permanente de législation établie pour l'introduction du code Napoléon dans le grand duché de Hesse. Le grand duc lui conféra, en 1815, la dignité de chancelier de l'université de Giessen, mais, dès l'année suivante, on le priva de ses fonctions académiques, pour lui confier la présidence de la commission chargée de la rédaction d'un nouveau code civil du grand duché de Hesse. En 1819, le prince le nomma d'abord adjoint puis ministre d'état de l'intérieur. La constitution qu'il promulgua, le 18 mars 1820, excita le mécontentement général, et fit connaître dans tout son jour l'esprit de ce ministre. Elle était en opposition avec les principes qu'il avait établis étant professeur à l'université. Mais, loin de se laisser décourager, il montra une grande habileté à se maintenir au gouvernail du vaisseau de l'état qu'il sut conduire à bon port à travers les nombreux écueils des factions. Il chercha à tranquilliser les esprits par les déclarations des 22 et 23 juin, qui promettaient des modifications, et réussit en partie. Cependant, voyant la défiance qui existait à son égard, il obtint, en 1821, d'être délivré d'une partie des affaires de l'administration qui jusqu'à ce jour avaient toutes été concentrées dans son ministère. On ne peut refuser à cet homme célèbre d'avoir montré un grand caractère dans les circonstances les plus difficiles, et dans les différents emplois qu'il a occupés. Son amour pour la justice était aussi sincère que son patriotisme et son désintéressement.

GROS (Antoine-Jean), peintre d'histoire, est né à Paris, en 1771. Venu au monde avec le goût des arts, mais d'une famille dépourvue de fortune, Gros après avoir passé quelque temps dans l'atelier de David, ne pouvant continuer ses études, se mit à faire de la miniature pour se procurer de quoi vivre. Qui pourrait croire en voyant les larges et vigoureux effets du brillant pinceau de cet artiste, qu'il a commencé par là? Quoiqu'il en soit, les bénéfices de ce genre mesquin n'étant pas plus de nature à contenter son ambition qu'à satisfaire son génie, il profita de la première occasion qui lui fut offerte de faire un voyage à Rome, avec le vague espoir que cette antique patrie des arts lui fournirait quelque moyen de sortir de l'obscurité; mais l'Italie était alors le théâtre de la guerre, et les armées de la république sous la conduite de Bonaparte y accomplissaient le plan d'invasion que le génie de ce jeune général avait fait adopter au directoire. Gros ne pouvant devancer l'armée, qui d'ailleurs allait fort vite, se mit de la partie et fut fait officier. Il se trouvait à Arcole peu de jours après le mémorable fait d'armes qui a consacré dans nos fastes le nom de ce village; là il esquissa le portrait du jeune chef qui venait de s'immortaliser, et ce fut la première circonstance qui le fit connaître de Bonaparte. Ce général voulant le ren-

dre à la carrière qu'il avait abandonnée à regret, le mit du nombre des commissaires envoyés en Italie par le directoire pour choisir des tableaux et des statues dans le vaste butin qu'offraient en ce genre les villes conquises. Il remplit cette mission d'une manière modérée, et plaignant ces pauvres Italiens qui regrettaient si profondément les chefs-d'œuvre, honneur de leurs cités; il suggéra souvent ses ménagements généreux à ses collègues. Ainsi ce fut par son conseil qu'une partie des tableaux du Pérugin fut rendu à la ville natale de ce maître célèbre. De retour en France, M. Gros prit le pinceau pour ne plus le quitter; il débuta par le portrait du premier consul à cheval, tableau demandé par la ville de Milan, et qui fut terminé en 1802. Il travailla, à partir de ce moment, avec une singulière ardeur, et recueillit les études nécessaires pour son tableau des pestiférés de Jaffa, qui fut complètement achevé en 1804. Ce tableau produisit la plus vive sensation. C'était la première grande page consacrée à nos triomphes militaires, et elle est restée l'une des plus belles et des plus brillantes parmi tout ce que la peinture a produit depuis cette époque. M. Gros peignit ensuite la Bataille d'Aboukir, le Combat de Nazareth et celui d'El-Arisch. Le premier de ces trois sujets fut seul exécuté en grand; mais les grandes esquisses peintes de tous les trois sont des chefs-d'œuvre de verve, de couleur et d'expression. Exposés dernièrement au salon ouvert au profit des Grecs, tous les connaisseurs ont pu se convaincre que M. Gros était, sans contredit le premier et peut-être le seul véritable peintre de batailles de notre époque; entrant franchement dans le sujet, il a retracé tout le conflit tumultueux des combats, tous leurs accidents, tous leurs épisodes terribles, enfin, ayant à représenter des exploits militaires, il n'a point éludé la difficulté en faisant des tableaux de conversation. Comme coloriste, M. Gros est d'ailleurs au-dessus de tout éloge dans ces tableaux, de même qu'il est sans prix dans ses autres ouvrages, sous le même rapport. L'Empereur visitant le champ de bataille d'Eylau, qu'il exécuta ensuite, n'a pas été mis tout-à-fait sur la même ligne de mérite; on trouva généralement que l'auteur y avait un peu abusé de sa puissante facilité de pinceau; mais pour combien d'artistes ce reproche serait encore un éloge magnifique; quoiqu'il en soit, M. Gros prit bientôt sa revanche par un véritable chef-d'œuvre, en exécutant le tableau de François Ier et Charles-Quint visitant l'église de Saint-Denis. Son succès dans cette composition fut d'autant plus grand, qu'en peignant un tableau de chevalet et des figures de petite proportion, M. Gros abordait, pour ainsi dire, un nouveau genre et que, selon l'opinion générale, il devait échouer dans cet essai; mais ceux-là mêmes qui l'avaient voulu décourager par ce fâcheux pronostic, furent forcés d'avouer qu'il s'était élancé a une hauteur nouvelle. En effet, quelque séduisant que soit le luxe de pinceau qui brille dans ses grandes compositions, on préférera peut-être un jour cette finesse d'expression, et cette juste et heureuse indication des caractères des divers personnages, qui font de ce bel ouvrage un tableau éminemment pensé. Il est d'ailleurs d'une couleur aussi magique que tout ce qui a été peint de meilleur par M. Gros. Ce tableau fut exposé pour la première fois en 1812, et non pas en 1817, ainsi que l'a avancé la *Biographie* Arnault. Cet artiste célèbre a de même réussi dans le portrait d'une manière brillante. Celui du général Lasalle est un chef-d'œuvre; celui de Mme Lasalle, veuve de ce général, représentée avec son enfant devant le buste de son époux, est un morceau du même mérite. Depuis la restauration, M. Gros a traité plusieurs sujets qui appartiennent à l'histoire de cette époque, tels sont: Le départ du Roi dans la nuit du 20 mars 1815 (sujet qui, soit dit sans aucune intention d'épigramme politique, n'a pas heureusement inspiré l'artiste); Mme la duchesse d'Angoulême s'embarquant à Pouillac près de Bordeaux, le 1er avril 1815, peinture préférable à celle dont nous venons de parler, et digne en tout de la grande réputation de son auteur. Enfin, M. Gros a terminé, en 1825, les peintures qui décorent la coupole de Sainte Geneviève, qui ne sont point des fresques, mais qui, vues de près, ont excité l'admiration des connaisseurs par la manière grande et large dont elles sont exécutées. Le seul reproche que l'on ait pu faire avec raison à ce beau travail, c'est que les diverses parties de la composition sont peu liées entre elles. Nous avons entendu des théologiens la critiquer aussi sous un tout autre rapport. Ils disaient que bien que le roi martyr eût très certainement des droits à la vénération universelle, c'était de la part du peintre une licence impardonnable de l'avoir placé dans la gloire céleste, puisque sa béatification n'avait pas été consacrée par décision canonique de la cour de Rome. M. Gros a, dit-on, reçu du gouvernement 100,000 francs pour ces peintures. M. Gros est fort riche, mais il jouit peu de sa fortune, soit par économie, soit par sobriété. Il est d'ailleurs décoré de la croix d'honneur, du cordon de Saint-Michel, membre de la classe des beaux-arts et professeur à l'école royale de peinture et sculpture. Doué d'une constitution vigoureuse, il peut travailler encore long-temps et produire de nouveaux chefs-d'œuvre.

GROSIER (Jean-Baptiste-Gabriel-Alexandre), né à Saint-Omer, le 17 mars 1743, fit de bonnes études sous les jésuites, et entra dans leur société en 1761. Dès 1760, il avait fait insérer dans le *Mercure* de juillet une imitation en vers français de l'ode dixième du premier livre d'Horace. A la dissolution de la société, il vint à Paris, où il fut recherché par Fréron qui le détermina à coopérer à la rédaction de *l'Année littéraire*. Dans les dernières années de la vie de ce critique célèbre, l'abbé Grosier se trouva seul chargé de presque tout le travail, et après la mort de Fréron, sur les instances de sa veuve et de ses enfants, il continua *l'Année littéraire* qui était devenue leur seule ressource. Ce journal que ses nombreux ennemis regardaient comme tombé, reprit un nouvel essor. C'est à l'abbé Grosier que sont dus entre autres les articles qui firent beaucoup de bruit, sur le *Suétone* de Laharpe et les *Fausses lettres du pape Ganganelli*. En 1779, l'abbé Grosier se chargea, en faveur d'un établissement de bienfaisance, du *Journal des beaux arts*, qui était en discrédit; il le reprit sous le titre de *Journal de littérature, des sciences et des arts*, et compta plus de douze cents souscripteurs à la fin de l'année; des raisons d'honneur et de prudence ne lui permirent pas de continuer cet ouvrage. L'abbé Grosier jouissait, avant la révolution, du canonicat de Saint-Louis-du-Louvre. Depuis la perte de ce bénéfice, il vivait difficilement d'une modique rente. M. Treneuil, bibliothécaire de l'Arsenal, lui fit obtenir, vers 1810, du ministère de l'intérieur, une place de sous-bibliothécaire dans l'établissement dont il était le chef; à la mort de son protecteur, Grosier le remplaça. Il est mort, à Paris le 8 décembre 1823, dans sa quatre-vingt-unième année. On a de lui: 1° (avec Des Hauterayes) *Histoire générale de la Chine*, traduit à Pékin par le P. de Mailla, sur les originaux chinois, Paris, 1777-1784, 12 vol. in-4° Un treizième volume que l'abbé Grosier joignit à l'ouvrage comme supplément, contient la description générale de la Chine, les lois, mœurs et usages, sciences et arts des Chinois. Ce volume fut

aussi vendu séparément avec un titre particulier, et réimprimé en 1786, 2 vol. in-8°. Il a été traduit en anglais, en italien, et en allemand par Schneidler; la seconde édition a été réimprimée sous ce titre : *De la Chine, ou Description générale de cet empire, rédigée d'après les mémoires de la mission de Pékin, ouvrage qui contient : 1° La description topographique des quinze provinces qui composent cet empire, celle de la Tartarie, des îles et des états tributaires qui en dépendent, le nombre des villes, etc, l'examen de toutes les connaissances acquises et parvenues jusqu'ici en Europe sur le gouvernement, la religion, les lois, les mœurs, les sciences et les arts des Chinois*, Paris, 1818 et ann. suiv., 7 vol. in-8°; 2° *Mémoires d'une société célèbre, considérée comme corps littéraire et académique depuis le commencement de ce siècle, ou Mémoires des jésuites sur les sciences, les belles-lettres et les arts*, Paris, 1792, 4 vol. in-8°. Cette collection, extraite du fameux journal de Trévoux, rédigé par les jésuites, devait être portée à un plus grand nombre de volumes, mais les troubles de la révolution en empêchèrent la continuation. L'abbé Grosier a encore coopéré avec Geoffroy à la reprise de *l'Année littéraire*, 1800 et ann. suiv., 8 vol. in-12. Il a travaillé à la *Gazette de France*, et à la *Biographie universelle*, où il a donné entre autres l'article *Confucius*. On lui a attribué : *Antidote de l'athéisme, ou Examen critique du dictionnaire des athées* (de Sylvain Maréchal), 1801, in-8°. L'abbé Grosier qui s'était occupé pendant plus de quarante ans de l'histoire de la Chine, refondit l'histoire chinoise du P. Mailla, écrite selon le goût chinois, en forme d'annales, et qui n'offre que trop souvent une lecture pénible et rebutante; cette histoire, rédigée, quant au style, au choix et à la disposition des faits, d'après la forme que nous donnons à notre histoire moderne, est restée manuscrite.

GROU (Jean), né le 24 novembre 1731, au Calaisis, département du Pas-de-Calais, entra au sortir de ses études dans la compagnie de Jésus, et n'avait encore fait que ses premiers vœux lors de la suppression de la société. Il se retira à Amsterdam, où il y fit réimprimer sa traduction de la *République de Platon*, dont la première édition avait déjà paru à Paris en 1762. Il rédigea ensuite la réponse aux *Extraits des assertions*, et de retour en France, il se rendit à Pont-à-Mousson, qu'il habita jusqu'en 1765, époque où il retourna en Hollande pour s'y occuper de la continuation de sa traduction de Platon. Effectivement il fit paraître, en 1769, à Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, la traduction des *Lois*, et, en 1770, celle des *Dialogues*. On trouve en tête de la traduction des *Lois* un témoignage des professeurs Ruhnkenius et Valckenaer bien honorable pour M. Grou. Ce savant modeste revint à Paris vers 1776, et travailla avec un de ses anciens confrères, le père Guérin à la composition d'un *Traité dogmatique de la vraie religion*, ouvrage étendu, dont les matériaux furent remis à l'abbé Bergier, qui le revit, l'augmenta, et le publia sous son nom seul, en 1786, 12 vol. in-12. Pendant la révolution, l'abbé Grou se retira en Angleterre, chez Thomas Weld, pieux catholique, qui avait fait bâtir dans sa terre de Lulworth un couvent à la colonie de trapistes, qui, de Fribourg, allaient s'établir au Canada, et qu'il avait retenus. L'abbé Grou devint confesseur de la maison de Thomas Weld, et chapelain de sa chartreuse. L'abbé Grou est mort dans les premières années du 19e siècle. On doit à cet estimable auteur, outre les ouvrages dont nous avons parlé plus haut : 1° *La Morale tirée des confessions de Saint-Augustin*, 1786, 2 vol. in-12; 2° *Les Caractères de la vraie dévotion*, 1788, in-18; 3° *Les Maximes de la vie spirituelle* (en vers, avec des explications en prose), 1789, in-12. Il devait publier l'analyse des autres ouvrages de saint Augustin, mais il est probable que la révolution dérangea son plan en l'éloignant de Paris et même de la France. 4° *Méditation en forme de retraite sur l'amour de Dieu, avec un petit écrit sur le don de soi-même à Dieu*, Londres, 1796, petit in-12; 5° *L'Intérieur de Jésus et de Marie*, 1814, 2 vol. in-12, ouvrage posthume. Ces deux derniers ouvrages ont été réimprimés plusieurs fois depuis.

GROUCHY (Emmanuel, comte de), maréchal de l'empire, né à Paris le 23 octobre 1766, d'une famille noble, fut, comme beaucoup de gentilshommes, destiné de bonne heure à la carrière des armes. A quatorze ans, il entra dans l'artillerie, fut ensuite admis dans les troupes à cheval, et y devint capitaine en 1784. Un an après, il servit comme officier dans les gardes-du-corps qu'il quitta en 1789. Grouchy se prononça alors pour les principes de la révolution. Bientôt il commanda le 12e régiment de chasseurs à cheval, et fut, peu de mois après, placé à la tête du 2e de dragons avec lequel il fit la campagne de 1793. Élevé, la même année, au grade de général de brigade, il guida la cavalerie de cette armée des Alpes qui fit la conquête de la Savoie. Envoyé ensuite dans la Vendée, il conduisit successivement l'avant-garde et l'aile gauche de l'armée des côtes de Brest qui sauva Nantes, s'opposa aux entreprises de Charette, comprima l'insurrection, garda plusieurs places importantes, fit respecter les côtes du Poitou, et empêcha les vendéens de donner la main aux Anglais. Pendant cette guerre, Grouchy eut la gloire de battre les royalistes partout où il les rencontra. Il se signala surtout au combat de Sorrinières, où l'action, étant engagée sur un terrain marécageux, il sauta à bas de son cheval, et s'élança, quoique blessé, au milieu des rebelles dont il décida la défaite. A la fin de 1793, Grouchy reçut au camp le décret qui excluait les nobles de tout commandement militaire : ses soldats sont instruits qu'il va s'éloigner d'eux; ils veulent le retenir, mais pour lui l'obéissance à la loi est le premier de tous les devoirs; pendant la nuit, il se dérobe à leur attachement, et va dans son département attendre une occasion de rendre de nouveaux services à la patrie. Elle ne tarda pas à s'offrir; à quelque temps de là, l'armée vendéenne ayant passé la Loire, et s'approchant du canton où il résidait, il marcha, comme simple soldat, dans les rangs des gardes nationales requises pour s'opposer aux royalistes. « S'il ne m'est » plus permis, dit-il, de conduire les phalanges républicaines, il ne saurait m'être défendu de verser encore mon sang pour mon pays. » Le civisme de Grouchy ne pouvait plus être contesté; après huit mois d'inactivité, il fut réintégré dans son autorité militaire, et reparut de nouveau sur le théâtre de l'insurrection. Le 11 juin 1795, il fut confirmé dans le grade de général de division, auquel il avait été promu un an auparavant par les représentants du peuple en mission aux armées. Chef de l'état-major de l'armée de l'Ouest, dans ce poste, il seconda efficacement le général Hoche, et concourut à la défaite des émigrés à Quiberon, en amenant au point de débarquement toutes les troupes disséminées dans le pays. L'insurrection s'étant ranimée sur la rive gauche de la Loire, il la combattit sans relâche, et ne déploya pas moins de vigueur que d'habileté. Le gouvernement voulut alors le nommer général en chef de l'armée des côtes de Brest, mais Grouchy persuadé qu'on n'obtiendrait aucun résultat décisif des opérations, aussi long-temps que, pour atteindre un but unique, les commandements seraient divisés, engagea le directoire à réunir en une seule les trois armées qui agissaient contre les royalistes. Cet avis fut écouté; l'armée des côtes

de l'Océan fut décrétée; Hoche en eut le commandement suprême, et Grouchy consentit à n'être que son lieutenant. Il dirigea sous lui d'importantes expéditions, enleva successivement tous les postes des rebelles à Rosnay, au Champ-Saint-Père, à Saint-Vincent de Craon, aux Moutiers, et alla attaquer Charette jusque dans son quartier-général de Belleville. Un corps considérable d'émigrés ayant été jeté dans l'Ile-Dieu par les Anglais, Grouchy, avec quelques milliers d'hommes seulement, empêcha leur débarquement sur les côtes du Poitou, et écrasa Charette qui, pour les favoriser, était venu attaquer le poste retranché de Saint-Cyr. La défaite du chef fut si complète que, dès ce moment, il lui fut impossible de rallier de nouvelles forces. Quelques jours après, Stofflet et lui ayant été pris, la rive gauche de la Loire fut pacifiée. Grouchy passa, en qualité de chef d'état-major, à l'armée du Nord. En 1796, il fut nommé au commandement en second de l'armée destinée à faire une descente en Irlande. Le vaisseau sur lequel il s'embarqua fut du petit nombre de ceux qui parvinrent à la baie de Bantry; Grouchy, bien qu'il n'eût avec lui que peu d'hommes, n'hésita pas à ordonner le débarquement; cependant contrarié par les éléments et par la résistance que le contre-amiral Bouvet opposa à sa volonté, il dut renoncer à son projet, et fut ramené malgré lui dans le port de Brest. Au retour de cette malheureuse expédition, il fut encore envoyé dans l'ouest comme gouverneur des 11e, 12e, 13e, 14e et 22e divisions militaires: il devait veiller au maintien de la tranquillité dans ces contrées, où l'insurrection durait encore; il s'acquitta de cette tâche avec assez de modération pour se concilier l'estime des habitants, et avec assez de fermeté pour imposer à la malveillance. Cependant, gouverner c'était, suivant lui, se reposer. Il lui fallait une vie plus active: Grouchy demanda à faire partie de l'expédition d'Egypte; mais Desaix lui fut préféré. Les événements l'appelèrent enfin sur les champs de bataille où il désirait reparaître: en 1798, il se rendit à l'armée d'Italie que commandait Joubert. Il importait alors d'empêcher le roi de Sardaigne de se réunir aux coalisés; Grouchy partit pour Turin, sous le prétexte d'y prendre le commandement de la citadelle dont le directoire avait exigé la remise aux troupes françaises, et avec la mission plus réelle de s'assurer du Piémont, soit en négociant avec la cour de Turin, soit en se rendant maître du pays à l'aide des patriotes. Dans cette circonstance, il déploya assez d'adresse pour déterminer le roi à se retirer volontairement en Sardaigne, et lui faire consentir un traité par lequel il abdiquait la couronne, remettait ses places fortes et ses trésors, et ordonnait à ses troupes de se joindre à l'armée française. Grouchy s'était montré habile négociateur, le directoire le récompensa en lui confiant le commandement en chef et l'organisation du Piémont; son administration fut utile à ce pays: il y réprima les assassinats, contint les paysans des provinces d'Acqui et de Montferrat que quelques mécontents avaient voulu soulever, et mit un terme aux brigandages des *barbets*, en brûlant le village de Strevi, où un détachement de la 29e demi-brigade avait été traîtreusement assailli et massacré par eux. Lorsque, après la perte du Milanais, Moreau fut envoyé en Italie pour réparer les fautes de Schérer, Grouchy le joignit avec quelques troupes, et fit avec lui cette belle campagne de Piémont pendant laquelle 25,000 Français manœuvrèrent pendant six semaines devant 90,000 Russes et Autrichiens qui non seulement ne parvinrent pas à les entamer, mais qui encore ne purent pas les empêcher de ressaisir l'offensive; Grouchy prit une part des plus actives aux opérations militaires de cette époque mémorable. Il se distingua aux combats de Valence et de San-Juliano; battit le général Bellegarde, le culbuta dans la Bormida, lui enleva une partie de son artillerie et chassa les Autrichiens de plusieurs positions très fortes, notamment de celle de Tezzo; à la fatale journée de Novi, où l'aile gauche, dont il partageait le commandement avec Pérignon, fut onze fois engagée contre l'ennemi, il dirigea la plupart des charges: dans la dernière, le drapeau qu'il avait pris à la main pour ramener au combat une demi-brigade qui faiblissait, est emporté par un boulet, il élève aussitôt son chapeau au bout de son sabre et se précipite, à la tête de quelques braves, sur les Autrichiens, il les enfonce, leur fait douze cents prisonniers et les poursuit l'espace de plus d'une lieue; pendant ce mouvement, la droite et le centre de l'armée française, ayant été forcés et coupés, ne purent effectuer leur retraite qu'en mettant entre deux feux l'aile gauche jusque-là victorieuse. Grouchy fut obligé de se reployer; mais dans l'espoir de sauver l'artillerie que les divisions en retraite avaient abandonnées, il résolut de tenir au village de Pasturana: il arrêta en effet les Austro-Russes pendant quelques instants; mais accablé par le nombre, entouré de toutes parts et atteint de quatorze blessures, il tomba au pouvoir de l'ennemi. Le grand-duc Constantin, lui fit alors prodiguer tous les soins qu'exigeait sa position; Grouchy fut pendant quatre mois entre la vie et la mort. Enfin, après un an, échangé contre le général anglais Don, il rentra en France, où on lui confia presqu'aussitôt une division de l'armée de réserve. Il pénétra alors dans le pays des Grisons et occupa Coire. Investi provisoirement du commandement en chef, il força les Autrichiens à se retirer, et prit des dispositions qui facilitèrent à nos troupes le passage du Splugen. En 1800 Moreau, qui commandait l'armée du Rhin, appela près de lui Grouchy, avec qui il s'était lié dans la campagne de Piémont, et à qui il confia la plus belle de ses divisions, forte de dix-huit mille hommes. A la tête de cette troupe, Grouchy concourut puissamment à la victoire de Hohenlinden. Dans cette journée, il s'illustra par les plus beaux faits d'armes. Après avoir long-temps repoussé les attaques de l'archiduc Jean, il se trouva débordé par un corps d'élite autrichien, et en même temps réattaqué sur tout son front; dans ce moment critique, il forme en colonne serrée la brave 46e demi-brigade, se met à sa tête, perce la ligne ennemie, force les grenadiers hongrois, qui l'avaient tourné à mettre bas les armes, et chargeant avec sa cavalerie, enlève quatorze bouches à feu à l'ennemi et le rejette dans le défilé; puis concertant avec Ney un choc décisif, ils se précipitent ensemble sur les Autrichiens, les enfoncent, les dispersent de toutes parts, et les forcent à fuir en désordre, laissant sur le champ de bataille cent trois pièces de canon, quinze mille prisonniers et de nombreux trophées. Après ce triomphe, Grouchy poursuivit l'archiduc, et se distingua de nouveau au passage de l'Ens et à celui de la Salza. Il pénétra à Steyers, et y couronna les succès de cette campagne par un dernier engagement dans lequel il prit vingt bouches à feu et quelques bataillons. A la paix, il fut nommé inspecteur-général des troupes à cheval. En 1807, Grouchy combattit en Prusse avec la grande armée, dont il commandait un des corps de cavalerie. A Zidernitz, à la tête de ses dragons, il culbuta la cavalerie prussienne, et détruisit en totalité les dragons de la reine de Prusse. Deux jours après, à Wittmansdorff, il fit prisonnier tout le corps des gendarmes de la garde royale. A Prentzlow, il pénétra dans la ville pêle-mêle avec les colonnes du prince de Hohenlohe qui, surpris d'é-

pouvante, se rendit avec dix-huit mille hommes, soixante-quatre pièces de canon, et un parc de munitions considérables. Après l'action qui s'engagea devant Lubeck, ce fut la cavalerie de Grouchy, qui s'élança la première dans cette ville, où elle faillit faire prisonnier le général Blucher, qu'elle poursuivit à outrance, et qui, acculé au territoire danois, capitula avec son armée. Aux combats de Hoffa et de Landsberg, Grouchy, sans le secours de l'infanterie, sut défendre, contre les attaques réitérées des Russes, une position des plus importantes. A la sanglante bataille d'Eylau, il protégea le corps d'Augereau, exécuta les charges les plus brillantes, qui donnèrent au corps du maréchal Davout le temps d'arriver à ses points d'attaque, et contribuèrent ainsi au succès de cette journée. A la fin de l'action, le corps de Grouchy, qui se composait le matin de plus de quatre mille chevaux, comptait à peine douze cents hommes dans les rangs. Lui-même eut un cheval tué sous lui, fut blessé, et ne dut la vie qu'au dévouement de l'un de ses aides-de-camp, le jeune Lafayette, qui l'arracha des mains des Russes. Le 16 juin fut livrée la bataille de Friedland : Grouchy, en l'absence de Murat, qui s'était porté avec Davout sur Kœnigsberg, commandait toute la cavalerie, avec laquelle, dès le point du jour, il battit la cavalerie ennemie, s'empara du village de Schwanzendorff, y fit trois mille prisonniers, et y prit dix bouches à feu : les Russes, irrités de ce début, lancèrent alors sur Grouchy les masses de leur infanterie ; mais il les rejeta derrière la Prégel, où, soutenu seulement par le maréchal Lannes, il réussit à les tenir en échec jusqu'à l'arrivée des autres corps de l'armée française. Aussitôt une attaque générale eut lieu, et la victoire la plus complète couronna le brillant début de cette journée. Napoléon voulut alors récompenser les talents et la bravoure du général Grouchy ; il le fit grand-cordon de la légion d'honneur, et après la bataille, il l'avait autorisé à accepter la grand'croix de l'ordre de Maximilien-Joseph, qui lui avait été donnée par le roi de Bavière. Après le traité de Tilsitt, Grouchy revint en France, d'où il fut envoyé en Espagne au commencement de 1808. Nommé bientôt après gouverneur de Madrid, il déploya une grande énergie pendant l'insurrection qui éclata le 2 mai dans cette capitale. Les insurgés, maîtres de l'arsenal, parcouraient les rues et les places publiques, en égorgeant tous les Français. Déjà plus de trois cents de ces derniers avaient péri : ils allaient tous être massacrés ; mais Grouchy, par des mesures promptes et sévères, parvint à dissiper les attroupements. Une soixantaine de furieux, saisis le poignard à la main, furent les seuls qui payèrent de leur vie cet attentat horrible. Après cet acte d'une juste rigueur, Grouchy, satisfait d'avoir arrêté l'effusion du sang, ne demanda pas d'autres exécutions. Cependant la guerre dans la péninsule prenait un caractère odieux ; Grouchy, qui désirait ne pas y prendre part, allégua des motifs de santé pour pouvoir quitter l'Espagne, et se retira dans ses terres. A peine y était-il arrivé qu'il reçut l'ordre de se rendre en Italie, où les hostilités venaient de commencer. Il se distingua au passage de l'Izonzo, le 2 mai 1809, battit la cavalerie autrichienne le surlendemain dans les plaines d'Udine, et se rendit maître de cette ville. Détaché ensuite sur la droite de l'armée avec un corps considérable, il prit Mahrbourg, investit la Styrie, et entra le premier dans Gratz. De là il pénétra en Hongrie avec le vice-roi, et coopéra à la défaite de l'archiduc Jean, près de Papa. A la bataille de Raab, il rendit d'éclatants services : après la jonction de l'armée d'Italie et de la grande armée, Grouchy, investi du commandement de toute la cavalerie de l'aile droite, franchit avec elle le Danube. A Wagram, il tourna entièrement la position de l'archiduc Charles, et contribua à la victoire par les attaques les plus vigoureuses. Deux jours après il tailla en pièces une arrière-garde, commandée par le prince de Rosamberg : ce fut le dernier fait d'armes de cette guerre qui se termina par la paix de Presbourg. A l'issue d'une si glorieuse campagne, Grouchy fut nommé commandeur de la couronne de fer, colonel-général des chasseurs, et grand-officier de l'empire. En cette dernière qualité il présida le collége électoral du département de Vaucluse, au mois de janvier 1811. Pendant la campagne de Russie, Grouchy fut chargé du commandement d'un des trois corps de cavalerie de la grande armée. Détaché sur la droite après la prise de Wilna, il s'empara d'Orcha, passa le premier le Borysthène, et se signala au combat de Krasnoï. Il contint l'armée russe devant Smolensk, et facilita à Napoléon l'enlèvement de cette place. Le 7 septembre, il décida du gain de la bataille de la Moskowa, en tournant avec sa cavalerie la grande redoute qui couvrait la droite des Russes. Dans ce mouvement, qu'il exécuta sous le feu le plus meurtrier, Grouchy qui, dès le commencement de l'action, avait eu un cheval tué sous lui, reçut un biscaïen dans la poitrine. Son fils fut aussi blessé à ses côtés presqu'au même instant. Le général Grouchy n'était pas encore guéri de ses blessures qu'il reparut à la tête de ses troupes. Il combattit à Maloïaroslawetz, et couvrit la retraite lorsque Napoléon se fut déterminé à marcher sur Smolensk. Au combat de Viasma, il sauva une partie de l'artillerie française. Quand le froid, en faisant périr tous les chevaux de la cavalerie, eut réduit l'armée à un état de désorganisation qui faisait craindre les plus grands revers, ce fut à Grouchy que Napoléon confia le commandement de *cet escadron sacré*, avec lequel, à la dernière extrémité, il se proposait de faire une trouée au milieu de l'armée russe. Grouchy ne fit point la campagne de 1813. Napoléon lui ayant refusé un corps d'infanterie, il renvoya au ministre de la guerre ses lettres de commandement, et se retira dans ses propriétés ; mais lorsque l'invasion menaça notre territoire, jugeant qu'il ne lui était plus permis de rester oisif, il offrit de reprendre du service. Napoléon lui laissa alors le choix du commandement de l'armée qui s'organisait en Piémont, ou de celui de la cavalerie, lui donnant cependant à entendre qu'il persistait à croire qu'à la tête de nos escadrons il servirait plus utilement son pays. Grouchy, déterminé par cette considération, prit encore le commandement des troupes à cheval. Il arrêta pendant quelques instants les ennemis dans les plaines de Colmar, leur disputa avec Victor le passage des Vosges, et fit sa jonction près de Saint-Dizier avec les colonnes que Napoléon amenait de Paris. Aux batailles de Brienne, le 29 janvier 1814, et de la Rothière, le 1er février, il montra autant de talent que d'intrépidité, et le lendemain de ces affaires il soutint la retraite de l'armée sans se laisser entamer. Peu de jours après, il contribua à la reprise de Troyes, et fut blessé sous les murs de cette ville. Le 14 février, à l'affaire de Vauchamps, il parvint, par une manœuvre hardie, à couper une partie du corps du général prussien Kleist, et fit prisonnier plusieurs de ses régiments. Dans le défilé d'Etoges, prenant les colonnes ennemies en front et en flanc, il en fit un horrible carnage : il les eût forcées à mettre bas les armes, si l'infanterie française eût pu arriver assez tôt pour appuyer ses charges victorieuses. Sa conduite brillante, durant cette héroïque campagne, où la patrie faisait ses derniers efforts, lui valurent le grade de maré-

chal d'empire, dont le brevet ne lui fut cependant expédié qu'en 1815, pendant les cent jours. Le 7 mars 1814, Grouchy, grièvement blessé à la bataille de Craone, se vit contraint de quitter l'armée. A la restauration, le titre de colonel général des chasseurs, et une partie des honneurs et prérogatives qui y étaient attachés, furent conférés au duc de Berri; Grouchy, dépouillé au mépris de la déclaration par laquelle les Bourbons s'étaient engagés à maintenir les membres de l'armée dans leurs titres, honneurs et prérogatives, adressa ses réclamations au Roi. Sa lettre ayant déplu, il fut d'abord exilé, puis rappelé quatre jours après, et nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis, en janvier 1815. Toutefois il ne put obtenir d'être employé, et quand Napoléon ressaisit les rênes du gouvernement, il se trouva disponible et libre de tous serments. Le 1er avril, Grouchy accepta le commandement en chef des 7e, 8e et 9e divisions militaires. Il eut alors à agir contre le duc d'Angoulême, qui ne tarda pas à capituler avec le général Gilly, à la condition de quitter le sol français, et de s'embarquer à Cette. Dans cette circonstance le maréchal Grouchy, dont les instructions étaient contraires aux clauses de la capitulation, ne crut pas devoir la ratifier sans en avoir référé préalablement au chef du gouvernement. La réponse de Napoléon, revenu à son premier système de laisser s'éloigner librement tous les membres de la famille royale, fut qu'il fallait exécuter la capitulation. Grouchy laissa ce soin au général Corbineau, aide-de-camp de Bonaparte; et quittant presque aussitôt le pont Saint-Esprit, où il avait tout fait pour n'arriver qu'après le départ du duc d'Angoulême, il se dirigea sur Aix et Marseille, afin de dissiper les débris de l'armée royale. Grouchy eut alors le bonheur de voir le midi se pacifier sans effusion de sang. La tranquillité étant rétablie, il passa au commandement en chef de l'armée des Alpes, qu'il organisa et mit en état de défendre les frontières de France du côté de la Savoie. Rappelé ensuite par Napoléon, il alla prendre le commandement de toute la cavalerie de réserve de la grande-armée. Il combattit, à la tête de ce corps, à la bataille de Ligny, le 16 juin 1815, et concourut aux résultats de cette journée. Le lendemain, avec la cavalerie du général Pajol, et les 3e et 4e corps d'infanterie, il se mit à la poursuite du général prussien Blucher, qu'il devait empêcher de faire sa jonction avec l'armée anglaise. Grouchy avait alors sous ses ordres trente-cinq mille hommes et cent huit pièces de canon: c'étaient des forces imposantes; il les employa avec hésitation et mollesse. Le 18, la bataille de Waterloo est livrée, et Grouchy, restant dans une inconcevable inaction, prépare et consomme la catastrophe qui devait amener une seconde fois le renversement du trône impérial. Aux yeux de tous les hommes de guerre, la faute du général Grouchy et son incertitude le jour et la veille de l'action restent sans excuse. Sollicité par plusieurs de ses généraux de marcher rapidement sur Wavres, il en donne l'ordre, mais sans en presser l'exécution. « Enfin, dit l'auteur » des *Considérations sur l'art de la guerre*, cette colonne, qui, dès le matin du 18, était partie de » Gembloux pour suivre les Prussiens sur la route » de Wavres, reste près de cette position, à plus » de trois lieues du champ de bataille, séparée du » reste de l'armée; elle reste stupidement sur la » rive droite de la Dyle, au lieu d'accourir vers le » bruit du canon pour prendre part à la bataille, » au lieu du moins de marcher vivement sur les » traces des Prussiens qui passent la Dyle à Wavres » et viennent renforcer l'armée anglaise. » On ne saurait imaginer pour quel motif Grouchy s'opiniâtra à garder l'immobilité lorsque le bruit d'une épouvantable canonade appelait sa présence, lorsque les généraux Maurice, Gérard, Excelmans et Vandame, les uns avec des prières, les autres avec des menaces, le pressaient de se porter au feu. Mais comme si ce n'était pas encore assez d'une faute irréparable, Grouchy, ajoutant à ses inconcevables erreurs, se disposait à suivre une direction qui l'éloignait du théâtre de notre défaite lorsque, instruit vers midi du désastre de la veille, il ordonna sa retraite sur deux colonnes. En butte aux attaques acharnées des Prussiens, ses troupes les repoussent toujours avec vigueur, et ne n'éprouvant que de légères pertes. Dès le 25, Grouchy communiqua avec le reste de l'armée, près de Soissons, et le 26, Napoléon ayant abdiqué pour la seconde fois, il reçut du gouvernement provisoire l'ordre de se rapprocher de Paris. Arrivé dans la capitale, Grouchy, contre qui plusieurs attaques avaient été dirigées dans les deux chambres, se démit de son commandement, qui fut confié à Davout. A la seconde rentrée du Roi, Grouchy fut désigné dans l'ordonnance royale du 24 juillet parmi les officiers généraux qui devaient être mis en jugement. Il quitta alors la France, et se réfugia dans les Etats-Unis d'Amérique, où il se fixa à Philadelphie. Les journaux du temps ont beaucoup parlé de ses différends avec le général Vandame, qui était proscrit comme lui, et qui résidait dans la même ville. Grouchy eut, dans plus d'une occasion, à essuyer les reproches publics de ce général, et de quelques autres exilés qui lui imputaient leurs malheurs et ne lui pardonnaient pas d'avoir été, par une obstination mal entendue, la cause du désastre de Waterloo. Cependant on était pressé d'obtenir une sentence de mort contre le maréchal Grouchy; il fut traduit deux fois devant le deuxième conseil de guerre de la première division militaire, qui chaque fois se déclara incompétent. Mme de Condorcet, sa sœur, prit alors sa défense avec tout le courage qui est toujours l'apanage d'un beau caractère, et que peut inspirer l'affection fraternelle. Enfin, par ordonnance spéciale de S. M. Louis XVIII, rendue le 24 novembre 1819, le comte Grouchy fut compris dans l'amnistie précédemment accordée par le Roi, et réintégré dans tous les droits, titres et honneurs, dont il était pourvu à l'époque du 19 mars 1815; mais il ne fut point confirmé dans sa dignité de maréchal. En 1820, il rentra en France, et depuis lors il a été classé parmi les lieutenants-généraux en disponibilité. Le général Grouchy vit aujourd'hui à la campagne.

GRUNER (Chrétien-Godefroi), un des médecins les plus célèbres de l'Allemagne, naquit le 8 novembre 1744 à Sagan, en Silésie. Il eut beaucoup de difficulté à apprendre le latin, comme il le raconte dans sa biographie, écrite par lui-même, et insérée dans son *Almanach pour les médecins et pour ceux qui ne le sont pas*, année 1787. Son père ne consentit à lui laisser continuer ses humanités que sous la condition qu'il étudierait la théologie, et l'envoya, en 1762, au gymnase de Goerlitz. Trois ans après, il alla à Leipsick, où il suivit pendant cinq ans les cours d'Ernesti, Gellert et autres professeurs distingués; mais, après la mort de son père, il abandonna la théologie pour étudier la médecine. Il prit ses degrés à Halle en 1769, et retourna dans sa ville natale où il pratiqua la médecine jusqu'en 1773, époque où il fut appelé comme professeur à l'université d'Iéna. En 1776, il fut nommé conseiller aulique du duc de Saxe-Weimar; en 1791 conseiller intime du duc de Saxe-Cobourg, et en même temps son médecin ordinaire. Quelques cures heureuses lui avaient procuré une clientelle nombreuse; mais il y renonça bientôt pour se livrer

exclusivement à l'étude. Ecrivain infatigable, il a publié un nombre considérable d'ouvrages, dont Guldenapfel a donné le catalogue complet dans l'*Almanach de l'université d'Iéna pour l'année* 1816. On en compte cinquante principaux qui traitent de toutes les parties de la science médicale, et plus de cent *Dissertations*, *Mémoires*, *Programmes*, etc. Il est peu de médecins qui aient embrassé à la fois autant de connaissances dans leur art que Gruner. Parmi ses principaux ouvrages, nous ne citerons que les trois suivants : 1° *Bibliothèque des médecins anciens, contenant des traductions et des extraits*, Leipsick, 1780-1782, 2 vol.; 2° *Semiotice physiologicam et pathologicam complexa*, Halæ, 1775; cet ouvrage reparut en allemand à Iéna en 1794; 3° *Système des sciences du domaine de la médecine légale*, commencé par J.-D. Metzger, continué et publié après la mort de l'auteur par C.-G. Gruner, Kœnigsberg, 1814. On trouve aussi une longue liste des écrits de Gruner dans la *Biographie médicale*. Il mourut, le 4 décembre 1815, à l'âge de soixante-onze ans. Il est peu d'académies et de sociétés savantes qui n'aient compté Gruner au nombre de leurs membres, et quelque temps avant sa mort le roi de Suède le décora de l'ordre de Wasa.

GRUNER (Charles-Justus de), conseiller d'état prussien et ambassadeur auprès de la confédération helvétique, naquit à Osnabruch, le 28 février 1777. Il partit, en 1797, pour Gœttingue, afin d'y continuer ses études, et y resta jusqu'en 1798, époque où il alla les achever à Halle. Il publia, en 1799, son *Essai sur les peines*, auquel il avait joint des renseignements sur le code pénal et les prisons de la Pensylvanie. De retour chez lui, il s'occupa de l'étude du code criminel et de l'administration de la police. Il se présenta une circonstance qui donna au jeune Gruner l'occasion de faire connaître son talent; il s'agissait d'une fille de seize ans qui, étant tombée malade en 1799, avait vécu, à ce qu'on prétendait, dans une léthargie continuelle pendant l'espace de deux ans; ce qui l'avait mise en odeur de sainteté auprès des gens simples. Les autorités du pays nommèrent une commission dont Gruner fut membre. Le rapport de cette commission parut imprimé, en 1800, sous le titre de : *Relation authentique de l'imposture d'une prétendue fille inspirée dans l'archevêché d'Osnabruch, qu'on dit avoir vécu, pendant deux ans, sans boire ni manger*. Gruner montra dans cet écrit une grande modération; il sut y démasquer l'imposture et instruire le peuple sans choquer ceux qui tiraient parti de ces pieuses absurdités. Il donna, en 1803, un petit ouvrage qui porte le titre de : *Pèlerinage vers la tranquillité et l'espérance*, en 2 vol., remarquable par la justesse des observations et l'énergie du style. Les sentiments d'humanité et de justice qui l'inspiraient lui firent prendre la plume pour dénoncer au roi de Prusse les nombreux abus qui s'étaient introduits dans l'administration des prisons et des maisons de correction de la Westphalie; ce fut le sujet d'un écrit qu'il fit imprimer en 1802. On l'employa, pour le récompenser, dans le département de colonisation de la Prusse méridionale. Bientôt après, le ministre de Hardenberg le nomma conseiller fiscal dans les principautés de la Franconie prussienne. Gruner profita de cette circonstance pour voyager dans l'Allemagne méridionale, ainsi qu'en France, où il se maria; cette union fut aussitôt dissoute que formée. La capacité qu'il avait déployée dans les différents postes qu'il occupa, le fit nommer, en 1805, directeur de l'administration de la guerre et des domaines à Posen, où il se rendit, vers la fin de l'année, avec sa seconde épouse, fille de l'administrateur en chef des forêts de Pollnitz. Mais l'invasion de l'armée française, sous le commandement du maréchal Davout, mit un terme à ses fonctions. Il quitta Posen, et se réfugia secrètement à Kœnigsberg; après l'évacuation de cette place par les Français, il travailla, sous le ministre Stein, à la réorganisation de l'état de Kœnigsberg; au commencement de l'année de 1809, il alla à Berlin, où il fut installé comme président de la police de la ville; les circonstances étaient difficiles; il n'en favorisa pas moins tout ce qui pouvait être à l'avantage de sa patrie et de son souverain. Il donna sa démission au mois de février 1811, et fut chargé des affaires de la police au conseil-d'état. Telles furent les occupations de Gruner jusqu'au commencement de 1812, que la Prusse fut forcée de s'allier à Napoléon contre la Russie; Gruner quitta Berlin et se rendit en Bohême. Il avait formé le plan d'incendier, sur les derrières de l'armée française, tandis qu'elle s'avançait en Pologne et en Russie, tous les magasins, et de lui porter le coup le plus funeste en organisant une insurrection en Allemagne. Mais, avant qu'il pût mettre ce plan à exécution, il fut dénoncé, arrêté, et ses papiers furent saisis avec une somme de 20,000 dollars. On le conduisit à Péterwardein sur les frontières de la Slavonie. Il ne put recouvrer sa liberté que fort tard, lorsque l'Autriche, en 1813, dirigea ses troupes contre la France. Le cabinet russe le réclama comme conseiller-d'état au service de la Russie. Mais il retourna à Berlin, et se hâta de partir pour Francfort, où se trouvait le ministre Stein qui lui confia l'administration générale des provinces du Bas-Rhin; il fixa sa résidence à Dusseldorf, où il débrouilla le chaos des affaires, et fut employé aussi dans le pays du Rhin-Moyen; il séjourna quelque temps à Trèves, et revint ensuite à Dusseldorf, où il demeura depuis la première paix de Paris (du 30 mai 1814) jusqu'à la dissolution du congrès de Vienne (le 10 juin 1815), en qualité de gouverneur-général des puissances alliées. Après la bataille de Waterloo, il rejoignit en France les puissances alliées, et le ministre d'Hardenberg lui confia la haute police de Paris et des environs. Sa position devint plus délicate par les négociations de Talleyrand et de Louis qui réussirent à faire évacuer la capitale et ses environs par l'armée prussienne. A la seconde paix de Paris, conclue le 20 novembre 1815, on le destina à l'ambassade prussienne à Dresde, où il eut à combattre Fouché, ambassadeur de Louis XVIII. Néanmoins le roi de Prusse lui donna des titres de noblesse, et le nomma son ambassadeur auprès de la confédération helvétique, à la résidence de Berne. La mort d'un fils qu'il perdit vers cette époque, lui causa une douleur dont il ne put jamais se consoler. Sa santé s'en affaiblit au point qu'il fut obligé de renoncer aux affaires. Il se retira à Wisbaden, où il mourut le 8 février 1820.

GRUYER (Antoine, baron), maréchal-de-camp, commandant de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né, le 15 mars 1774, à Saint-Germain (Haute-Saône), venait de finir ses études au collége de Besançon lorsqu'il fut nommé par ses compatriotes capitaine au 6e bataillon de volontaires de son département. Il fit toutes les premières campagnes de la révolution, fut blessé à la bataille de Fleurus, le 26 juin 1794, et se distingua surtout à l'armée d'Italie en enlevant, lors de la prise du fort de la Chiusa, les retranchements ennemis et six pièces de canon. Lors du passage du Mincio, il contribua puissamment à repousser l'ennemi qui voulait s'emparer de nos canons, et à faciliter au reste de notre armée le passage de ce fleuve. Il se signala de nouveau à l'attaque des hauteurs de Vérone, et par la prise des positions entre la porte Saint-George et le fort Saint-Félix. Blessé, le 2 décembre 1805, à la bataille d'Austerlitz, il obtint

en récompense de sa conduite la croix d'officier de la légion d'honneur. Il était depuis le 1er mai 1806, lieutenant-colonel des chasseurs à pied de la garde impériale, avait fait la campagne de Prusse en cette qualité et commandé son régiment pendant celle de Pologne, lorsque le 12 mars 1808 il fut, sur la demande du prince Borghese, élevé au grade de colonel et attaché à son état-major comme aide-de-camp. Le colonel Gruyer suivit à Turin le beau-frère de l'empereur, nommé commandant supérieur du Piémont. Le 6 octobre 1813, le baron Gruyer qui avait été promu le 23 février au grade de général de brigade, eut deux chevaux de tués sous lui en s'emparant, après un combat de quatre heures, du village d'Interbroch près de Tœplitz. Il occupait encore ce poste quand la retraite des 4e, 7e et 11e corps de la grande armée le plaça dans la situation la plus critique. L'ennemi qui faisait des progrès effrayants vint, fort de quarante mille hommes, se placer entre lui et les trois corps français; le général Gruyer conservant le plus grand sang-froid se mit en retraite, et quoique attaqué et mitraillé par l'artillerie ennemie, il refusa de se rendre, marcha en carré, et s'arrêta de cent pas en cent pas afin de repousser les charges multipliées de six mille cavaliers qui le harcelaient sans cesse. Cerné de toutes parts, ses quatre mille braves n'avaient plus de munitions, et étaient sur le point de se rendre lorsque le général Gruyer, qui avait eu trois chevaux tués sous lui, saisit un drapeau, ramena par une courte, mais énergique allocution, le courage de sa troupe qui, fondant la baïonnette en avant sur l'armée suédoise, parvint à se faire un passage. Pendant cette affaire qui fut regardée comme l'une des plus glorieuses de la campagne, le brave Gruyer avait perdu dix-huit cents hommes et soixante-trois officiers, tués, blessés ou faits prisonniers; le général Gruyer fut aussitôt après, chargé de défendre l'Elster, et de couvrir le ralliement de l'armée qui opérait sa retraite sur Torgau. Blessé, le 18 septembre, à la bataille de Leipsick, cet officier-général qui avait été nommé commandant de la légion d'honneur, se rendit à Lure pour donner des soins à sa santé. Il habitait encore cette commune lorsque les armées étrangères qui avaient envahi le territoire français s'en emparèrent. Le général Gruyer refusant l'asile que lui offraient ses compatriotes, vint aussitôt à Paris et accepta, à peine convalescent, le commandement d'une brigade, à la tête de laquelle il contribua aux victoires de Montmirail, de Château-Thierry, de Champ-Aubert et de Montereau. Chargé, le 22 février 1814, d'attaquer Mery-sur-Seine qu'occupait l'armée alliée dite de Silésie, il parvint à pénétrer dans la ville après une vive fusillade qu'il fallut recommencer à chaque pas. Toutes les rues, toutes les maisons, tous les jardins étaient défendus avec une grande opiniâtreté, et ce ne fut qu'après un combat meurtrier, qui dura depuis sept heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, que l'ennemi put être chassé de la portion de la ville située sur la rive gauche de la Seine. Le général Gruyer s'était acquitté de sa périlleuse mission, mais il voulut profiter d'une victoire si chèrement achetée. Les Russes avaient lâchement incendié la malheureuse ville de Mery, il s'empressa de faire jeter dans la rivière les poutres enflammées du pont auquel l'ennemi dans sa retraite avait également mis le feu, et il se disposait à passer la rivière sur celles qu'on avait pu conserver, lorsque l'empereur arrivant à Mery au moment où tout y était en feu, fit demander le général Gruyer et lui dit : « Général, » vous appréciez les circonstances, elles sont difficiles, elles méritent bien les beaux efforts que » vous venez de faire ici, et vous en êtes déjà récompensé par la bonne besogne que vous avez » faite. » Le brave Gruyer poursuivit aussitôt l'ennemi dans l'autre partie de la ville; le combat recommença avec la même fureur. Chaque maison était une citadelle, la mitraille et la mousqueterie éclaircissaient nos rangs lorsqu'un coup de fusil parti d'une croisée atteignit l'intrépide Gruyer et lui fracassa le bras droit. Malgré sa douleur il ordonna la charge en criant aux soldats : « En avant! l'empe» reur m'a chargé de vous dire que vous avez fait de » la bonne besogne; camarades, achevez votre ou» vrage. » Le baron Larrey reçut de l'empereur l'ordre de panser le général Gruyer que trente grenadiers transportèrent sur un brancard jusqu'à Paris. M. le comte Chabrol-Volvic, préfet de la Seine, reçut chez lui ce brave guerrier, et lui prodigua tous les soins que réclamait son état. Nommé au mois de juillet suivant commandant du département de la Haute-Saône, il occupait encore ce poste lorsque le maréchal Ney, chargé de s'opposer aux progrès de Napoléon qui marchait sur Paris, arriva à Lons-le-Saulnier, le 12 mars 1814. Le général Gruyer se conduisit dans ces circonstances avec toute la fermeté et la prudence qu'on devait attendre de lui. Après avoir exécuté les ordres qui lui enjoignaient de proclamer le retour de Napoléon, en faveur duquel les habitants et les troupes du maréchal Ney s'étaient prononcés ouvertement, il ne négligea rien pour maintenir la tranquillité publique, et prit les mesures les plus sages pour que toutes les classes de citoyens fussent respectées. Dénoncé après la seconde restauration, il fut arrêté dans la nuit du 31 décembre 1815, et condamné à mort, le 16 mai 1816, par un conseil de guerre nommé par le duc de Feltre, dont le nom rappelle tant de pénibles souvenirs; mais les démarches de ses amis, auxquels s'était joint M. de Chabrol-Volvic, firent commuer sa peine en celle de vingt ans de réclusion. La femme de cet officier général voulut partager sa captivité; elle était comme lui sous les verroux lorsque surprise au milieu la nuit par les douleurs de l'enfantement, son mari fut obligé de l'accoucher, parceque le colonel de Birague, commandant de la citadelle, avait refusé de faire ouvrir les portes de la prison à la personne chargée d'aller chercher un médecin. Le général Gruyer fut rendu à la liberté après vingt-huit mois de détention, et mourut à Strasbourg le 27 août 1822. Un grand concours de citoyens et de nombreux amis suivirent ses dépouilles mortelles, et un homme de lettres estimable, M. Sloberg, paya à la mémoire de ce brave un juste tribut d'éloges.

GRZYMALA (Vincent), sénateur du royaume de Pologne, né en 1756, se livra à l'étude des lois. Dès son début dans la carrière publique, comme juge éclairé et intègre, son dévouement patriotique dans les derniers malheurs de la Pologne, lui attirèrent la confiscation d'une partie de ses biens. Lorsque le démembrement de la Pologne rendit ce vertueux citoyen sujet de l'empereur d'Autriche, il continua à servir ses compatriotes en devenant juge-arbitre dans leurs différends particuliers et leurs procès judiciaires. L'illustre prince Joseph Poniatowski, à la tête de l'armée polonaise, ayant, en 1809, rendu l'indépendance à une partie de la Pologne-Autrichienne, Grzymala s'empressa d'armer le bras de son fils unique, à peine âgé de quinze ans, contre les ennemis de sa patrie. Lui-même, nommé alors au gouvernement provisoire des nouvelles provinces, mérita l'approbation du roi de Saxe, grand duc de Varsovie, qui lui confia dans la suite les travaux de l'établissement du gouvernement constitutionnel dans la Gallicie polonaise. Depuis cette époque, jusqu'en 1815, Grzymala ne remplit plus que les postes honorables où l'avait

appelé le choix libre de ses compatriotes. Il fut nommé sénateur du royaume de Pologne, et membre actif du tribunal suprême. Juge incorruptible, citoyen vertueux, également attaché à sa patrie et à la liberté, il donna encore dans sa vieillesse des preuves d'un rare courage civique, en s'associant à la patriotique opposition qui honora la diète de 1820. Il mourut, en 1824, emportant les regrets unanimes de ses compatriotes. — GRZYMALA (Albert), fils du précédent, né en 1794, embrassa la carrière des armes à l'âge de quinze ans, fit la campagne de 1812, avec l'armée du grand duché de Varsovie, et mérita la croix des braves. Lors de l'établissement du royaume de Pologne, en 1815, il entra dans l'administration publique, et devint maître des requêtes au conseil-d'état, où il se signala souvent comme défenseur ardent des libertés publiques. Compromis, en 1826, comme un des membres les plus actifs de la société patriotique, Grzymala fut arrêté, et il gémit depuis lors dans les cachots, en attendant que le haut tribunal de la diète prononce sur son sort.

GUADET (MARGUERITE-ELIE), député de la Gironde à l'assemblée législative et à la convention nationale, naquit à Saint-Emilion en 1768. Il exerçait avec distinction la profession d'avocat à Bordeaux, lorsqu'il fut entraîné, en 1789, hors d'une carrière qui lui promettait les plus grands succès. Jeune, ardent, impétueux, nourri des idées philosophiques de son siècle, plein du sentiment de sa capacité, et accessible aussi à la noble ambition de la célébrité qui se fonde sur le talent et le dévouement au bien public, il embrassa la cause de la révolution avec le plus vif enthousiasme. Dès la convocation des états-généraux, il obtint un grand nombre de suffrages pour la députation, malgré son extrême jeunesse, qui, seule pourtant, empêcha son élection. Mais s'il dut attendre encore quelques années pour manifester ses sentiments patriotiques et révéler son talent, du haut de la tribune, il put, du moins, se prononcer en dehors de l'assemblée, et, comme citoyen, en faveur de cette portion du côté gauche, où siégeaient Péthion, Buzot, Grégoire et Robespierre, et qui s'était constituée la gardienne inflexible des principes démocratiques, ou la sentinelle avancée de la révolution. Ces démonstrations prématurées de républicanisme le firent nommer député de la Gironde à l'assemblée législative, au sein de laquelle il ne tarda pas de justifier la confiance du parti qui l'avait choisi. A la séance du 5 octobre 1791, il fut, en effet, l'un des plus véhéments approbateurs de la motion de Couthon, pour l'adoption d'un nouveau cérémonial à observer avec le roi, et pour la suppression des titres de *sire* et de *majesté*. « Le roi, dit-il, qui s'accoutumerait à » régler dans nos séances le mouvement de nos corps, » pourrait croire bientôt pouvoir régler aussi le mou- » vement de nos ames; » et de nombreux applaudissements accueillirent cette observation. Ce début commença la réputation de Guadet comme improvisateur chaleureux, et comme patriote impatient des formes monarchiques. Il s'était empressé, d'ailleurs, à son arrivée dans la capitale, de se faire admettre dans la société des jacobins, qui défendait alors la cause de la révolution contre les *Feuillants*, dupes de la cour, sinon de leur ambition et de leur amour-propre. Guadet reparut bientôt à la tribune pour faire sentir la nécessité d'enjoindre, par une proclamation solennelle, aux princes émigrés de rentrer en France, dans un bref délai, sous peine d'être considérés comme ennemis de la France constitutionnelle, et il fit ensuite l'application des mêmes principes aux Français réunis en armes sur les bords du Rhin. Le 25 novembre, il se joignit à Albitte pour proposer : 1° d'exclure les prêtres dissidents, ou prétendus dissidents, du culte simultané dans les églises employées au culte salarié par la nation ; 2° de permettre la vente ou la location des autres églises aux citoyens attachés à un autre culte quelconque, pour y exercer ce culte, en se conformant aux lois de police ou d'ordre public. Un mois après, il réclama l'application de l'amnistie de septembre aux soldats de Châteauvieux, et contribua, le 2 janvier 1792, à faire rendre le décret d'accusation, jusque-là ajourné sur sa demande, contre les chefs de l'émigration. Le 14 du même mois, il obtint l'un des plus beaux triomphes qui aient signalé sa carrière législative, à l'occasion du rapport de son ami Gensonné, organe du comité diplomatique, sur les intrigues, les armements et les menaces des puissances étrangères. « Quel est » donc, s'écria-t-il, ce complot nouveau formé » contre la liberté de notre patrie, et jusques à » quand souffrirons-nous que nos ennemis nous fatiguent par leurs manœuvres et nous outragent par » leurs espérances! Apprenons à tous les princes de » l'empire que la nation française est décidée à » maintenir sa constitution tout entière! Nous mour- » rons tous ici .....» A ces mots, tous les membres, animés du même sentiment, se levèrent en criant: « Oui, nous le jurons! » et les nombreux spectateurs des tribunes, entraînés par ce mouvement d'enthousiasme, joignirent aussitôt leurs acclamations à celles des représentants. On entendit de tous côtés les cris de *vivre libre ou mourir! la constitution ou la mort!* et quand cette patriotique agitation se fut un peu calmée, l'orateur reprit ainsi sa phrase : « Oui, » nous mourrons tous ici plutôt que de permettre, » je ne dis pas qu'on mette en question si le peuple » français demeurera libre, mais seulement qu'il » soit porté la moindre atteinte à la constitution..... » Marquons à l'avance une place aux traîtres, et » que cette place soit l'échafaud! je propose à l'as- » semblée nationale de déclarer dans l'instant même » infâme, traître à la patrie, coupable du crime de » lèse-nation, tout agent du pouvoir exécutif, tout » Français qui chercherait à détruire la constitution.» Ici les applaudissements, les cris, les bravo recommencèrent. L'orateur, dès qu'il put se faire entendre, présenta son projet de décret, qui fut adopté à l'unanimité, au milieu de nouvelles acclamations. L'assemblée s'occupa ensuite de transmettre au roi la déclaration qu'elle venait d'arrêter, et ce fut Guadet qui, désigné pour présider la députation, fit lui-même cette communication au monarque. Huit jours après, la présidence de l'assemblée lui fut dévolue, comme une ratification calme et réfléchie des applaudissements que son éloquence et son ardent patriotisme avaient obtenus au milieu de la plus vive effervescence et de l'exaltation universelle. En février suivant, il accusa les ministres de trahison, et demanda, notamment, le 10 mars, la mise en jugement de Valdec-Delessert. Le 14 avril, il partagea l'opinion de ceux qui croyaient que la prudence et la politique commandaient de couvrir par une amnistie les excès de la Glacière d'Avignon. Le 3 mai, il dénonça l'*Ami du peuple* et l'*Ami du roi*, et fit rendre un double décret d'accusation contre Marat et Royou. Le 19, il provoqua la suppression du million que la liste civile attribuait aux frères du roi. Le 20, il attaqua vivement le juge de paix Larivière, à raison des mandats d'amener qu'il avait décernés contre Merlin de Thionville, Chabot et Bazire. Le 28, il demanda que M. Delaporte comparût à la barre pour s'expliquer sur les ballots de papiers brûlés à Sèvres. Le 30, il se prononça pour le licenciement de la garde du roi, et pour l'arrestation de son chef, le duc de Brissac. Le 16 juin, il nia l'authenticité de la lettre que le général Lafayette avait adressée à l'assemblée nationale pour

lui annoncer son intention de défendre la monarchie constitutionnelle contre les manœuvres des jacobins et les envahissements de la démocratie. « Les sentiments de M. Lafayette, dit Guadet, indiquent assez qu'il est impossible qu'il soit l'auteur « de la lettre qui vient de vous être lue. M. Lafayette, « sait que lorsque Cromwell osait tenir un langage « pareil..... » A ces mots, le général Mathieu Dumas se leva en sursaut pour apostropher l'orateur, et lui cria : « Non, vous n'avilirez pas la gloire de « Lafayette ! c'est une atroce calomnie ! — Je disais, « reprit vivement Guadet, au milieu du tumulte, « que M. Lafayette n'ignore pas que lorsque Cromwell tenait un pareil langage, la liberté était perdue « en Angleterre. Or, je ne me persuaderai jamais que « l'émule de Washington veuille imiter le protecteur « de la Grande Bretagne. » Cependant le général Lafayette, que les événements du 20 juin avaient rendu plus hostile encore au parti républicain, vint lever lui-même les doutes que l'on avait pu concevoir sur l'authenticité de sa lettre, et parut, le 28, à la barre de l'assemblée législative, pour demander la répression des excès commis envers le monarque et la destruction d'une secte qui envahissait, selon lui, la souveraineté nationale. A peine le président eut-il répondu à l'illustre pétitionnaire que sa demande serait examinée, que Guadet, bravant les murmures du côté droit, s'élança vers la tribune. « Messieurs, s'écria-t-il, au moment où la présence « de M. Lafayette, à Paris, m'a été annoncée, une « idée bien consolante s'est présentée à mon esprit. « Ainsi, me suis-je dit à moi-même, nous n'avons « probablement plus d'ennemis extérieurs ! Ainsi, « les Autrichiens sont vaincus ! Mais, messieurs, « cette illusion n'a pas duré long-temps : nos ennemis sont toujours les mêmes ; notre situation extérieure n'a pas changé, et cependant le général « d'une de nos armées arrive à Paris ! Quel puissant « motif l'y appelle donc ? Ce sont, dit-il, nos troubles intérieurs ; il craint que l'assemblée nationale « n'ait pas à elle seule assez de puissance pour les « réprimer ; et, se constituant à la fois l'organe de « son armée, l'organe de tous les honnêtes gens du « royaume, il vient vous demander de maintenir la « constitution ! Mais comment donc M. Lafayette et « son armée, si son armée partageait là-dessus ses « craintes et ses soupçons, auraient-ils pu croire « que l'assemblée ne maintiendrait pas ce dépôt sacré ? Messieurs, je n'examinerai pas si celui qui « nous a accusés d'avoir vu le peuple français dans « ce qu'il appelle des brigands qui en usurpaient le « nom, ne pourrait pas, à son tour, être accusé « d'avoir vu son armée dans l'état-major qui l'entoure et le circonvient ; mais je dirai que M. Lafayette oublie lui-même les principes de la constitution, qu'il recommande, lorsqu'il s'établit, « dans le sein du corps législatif, l'organe d'une « armée qui n'a pas pu délibérer, l'organe de tous les « honnêtes gens du royaume, qui ne l'ont chargé « d'aucune mission. » Après cet exorde, Guadet se livra à quelques considérations sur la nécessité d'empêcher les généraux d'armée de quitter leur poste sans une autorisation préalable du gouvernement, et il finit par demander que le ministre de la guerre fût interrogé sur-le-champ, pour savoir s'il avait ordonné ou permis à M. Lafayette d'abandonner ainsi le corps placé sous son commandement. L'assemblée, que maîtrisait encore les souvenirs des services rendus à la cause de la liberté par le général inculpé, et qui connaissait d'ailleurs toute la sincérité patriotique du compagnon d'armes de Washington, craignit de porter atteinte à une illustration qu'elle chérissait, et rejeta la motion de Guadet, pour adopter celle de Ramond, qui avait courageusement défendu Lafayette. Malgré cette décision, l'opinion publique sanctionna le blâme et les attaques du député de la Gironde, et comme les dispositions et les manœuvres contre-révolutionnaires de la cour devenaient de plus en plus évidentes, le champion constitutionnel d'un roi naturellement ennemi de la constitution ne fut plus considéré, au dépit de ses antécédents, que comme le complice des trames liberticides ourdies sous la protection du trône qu'il voulait défendre, et on l'accusa hautement de trahison, parceque, dans les temps de crise et de partis, on ne croit pas aisément à la simplicité et à la candeur de ses adversaires. A la fin de juillet, le sentiment de l'inconstitutionnalité invincible du monarque fut si général, son adhésion à toutes les tentatives secrètes ou patentes des absolutistes de l'intérieur et de l'extérieur parut si manifeste, l'irritation populaire produite par cette inévitable infidélité à des serments solennels devint telle, que l'on ne parla plus bientôt, de tout côté, que d'abdication forcée ou de déchéance. Dans cette situation des esprits, les girondins que le débordement imminent de la démagogie commençait sans doute à effrayer, et qui pressentaient leur prochaine et sanglante rupture avec les jacobins, voulurent tenter un dernier effort auprès du monarque pour l'engager à revenir franchement à la constitution et à conjurer ainsi l'orage prêt d'éclater sur la France. Organe de son parti, Guadet présenta donc, le 26 juillet, au nom de la commission extraordinaire, un projet de message au roi, dans lequel il s'appliqua vainement à signaler l'abîme où le trône constitutionnel et la dynastie capétienne allaient s'engloutir. « Jamais, dit-il, « les peuples qui pardonnent tout, n'ont pardonné « le crime de les avoir avilis devant un joug étranger ; et quelle autorité peut dédommager celui « qui se serait condamné lui-même à la haine éternelle de son pays et au mépris du reste du monde ! « La constitution, sire, impose au roi des Français le devoir de repousser avec plus d'énergie « l'ennemi qui, se couvrant faussement du nom du « roi, joindrait le crime de la trahison à celui « d'une agression injuste ; elle lui a imposé l'obligation d'opposer alors un acte formel... Mais si « un roi des Français, loin de démentir les premières impostures, les avait long-temps laissées « s'accréditer et se répandre, s'il avait donné du « poids par des actes publics aux prétextes employés « pour appuyer les mêmes impostures, si le langage « de ses ministres avait été souvent trop semblable « à celui des ennemis de la nation ; si la lenteur « dans les préparatifs de défense ; si la négligence « à instruire les représentants du peuple de son danger lorsqu'il était temps encore de le détourner, « et plus facile de le repousser ; si, en un mot, un « système entier de conduite contrariait cet acte « formel, une simple signature, démentie par des « actions, serait-elle donc l'accomplissement de la « loi, ou plutôt ne faudrait-il pas la regarder « comme une trahison nouvelle ?... La nation seule « saura sans doute défendre et conserver sa liberté ; « mais elle vous demande, sire, une dernière fois, « de vous unir à elle pour défendre la constitution « et le trône ! » Ce langage, que les girondins firent, dit-on, appuyer par de secrètes négociations, n'était plus, quelque vigueur qui le distinguât, à la hauteur des circonstances ; aussi fit-il peu d'impression sur l'assemblée et le public, et n'amena-t-il aucun résultat. C'était la déchéance que l'on réclamait de toutes parts, et non point un nouvel acte d'adhésion simulée au pacte constitutionnel de 1791. Bientôt les événements du 10 août vinrent fournir à l'opinion publique l'occasion de satisfaire son exigence et de mettre enfin un terme à l'agonie convulsive de la royauté. La veille de cette terrible

journée, Guadet fit repousser la proposition de Vaublanc qui demandait l'éloignement des fédérés bretons et marseillais, et contribua ainsi puissamment au sanglant triomphe du peuple de la capitale. Cependant les suites de cette victoire ne tardèrent pas de lui causer de vives alarmes et de le brouiller, lui et son parti, d'une manière éclatante, avec les démagogues parisiens. Le 30 août, Guadet provoqua en effet un décret de dissolution contre la municipalité insurrectionnelle, que Danton avait installée, le 10, à l'hôtel de ville, et fit adopter la formation d'un nouveau conseil général; mais les républicains, maîtres de la commune, avaient acquis une trop grande influence pour céder aux décisions d'une assemblée qu'ils avaient dépassée, dans l'ordre des idées, des besoins et des travaux révolutionnaires. Les municipaux du 10 août restèrent à leur poste, en dépit des attaques véhémentes de Guadet et des résolutions des représentants du peuple, pour présider, avec un horrible sang-froid, aux massacres de septembre. Sous ces terribles auspices, les assemblées électorales se réunirent et nommèrent les députés à la convention nationale. Le département de la Gironde s'empressa de réélire les grands orateurs dont il s'enorgueillissait, et Guadet vint reprendre la lutte qu'il avait à peine pu commencer contre les jacobins de la commune de Paris, à la fin de la session de l'assemblée législative. Dans la séance du 25 septembre, il parut à la tribune pour soutenir l'accusation de Rebecqui et de Barbaroux et l'improvisation éloquente de Vergniaud, contre la députation parisienne, et notamment contre Robespierre et Marat. Dès ce moment une guerre à mort s'établit entre les chefs des diverses fractions du parti patriote; et comme le royalisme et l'aristocratie se trouvaient plus fortement comprimés, chaque faction rivale dirigea spécialement sa puissance et ses fureurs contre les républicains, dont les vues et les opinions pouvaient sur quelques points différer des siennes. Guadet, entraîné par son caractère bouillant et irascible, fut peut-être celui des orateurs de la Gironde, qui contribua le plus à envenimer cette querelle domestique et à rendre toute réconciliation impossible entre les hommes qui s'étaient associés autrefois pour détruire la monarchie et fonder la république. A ses yeux, les jacobins avaient cessé d'être les défenseurs de la liberté, du jour qu'ils avaient dépassé le terme qu'il avait marqué lui-même à son zèle révolutionnaire; il s'était en conséquence constitué leur ennemi, et, s'habituant de plus en plus à les considérer comme tels, sa conviction fortifiée par les excitations de l'amour-propre avait fini par faire d'un tribun véhément et généreux un meneur de coterie aussi vain qu'intraitable. C'est lui qui repoussa toutes les ouvertures conciliatrices des chefs de la Montagne, et qui réclama le scrutin épuratoire dans l'espoir d'écarter ses adversaires de la convention. Il attaqua aussi le privilége de l'inviolabilité dont jouissaient les députés; et, pour atteindre Marat, il creusa ainsi l'abîme où lui et ses amis tombèrent plus tard. Qui ne sait que Danton, l'ayant conjuré, au nom du bien public, d'abjurer leurs ressentiments ou de déposer le mandat dont ils étaient revêtus, avec une vingtaine des membres les plus influents de chaque côté, afin de faire cesser la division qui régnait dans l'assemblée, qui ne sait que Guadet rejeta toutes ces propositions, et que pressé de choisir entre la paix et la guerre, il ne voulut pas de la paix, ce qui lui attira cette apostrophe prophétique de l'audacieux cordelier : « Tu veux la guerre, et tu auras la mort ! » Le procès du roi devint une des causes les plus actives et les plus funestes des querelles intestines qui déchirèrent la représentation nationale. Les girondins insistaient sur la nécessité de l'*appel au peuple*; les jacobins regardaient cette mesure comme impraticable ou dangereuse. Dans la discussion sur les formes du procès, Buzot ayant demandé, par une motion incidente, que l'on prononçât la peine de mort contre quiconque proposerait de rétablir la royauté, et Merlin de Thionville ayant soulevé d'indignation une grande partie de l'assemblée pour avoir voulu ajouter ces mots : « A moins « que ce ne soit dans les assemblées primaires, » Guadet réclama en sa faveur la liberté des opinions, et s'opposa au rappel à l'ordre, tout en déclarant que ce serait faire injure au peuple français que de lui supposer l'intention de jamais rétablir la royauté. Au reste, quand l'appel au peuple eut été rejeté, et qu'il fallut se prononcer sur la question de la peine à infliger au monarque déchu, Guadet s'exprima en ces termes : « C'est comme membre d'un « tribunal national que j'ai jusqu'à présent procédé « dans l'affaire de Louis; c'est en la même qualité « que je vais procéder dans son jugement. Louis est « coupable de conspiration contre la liberté et d'attentat contre la sûreté générale de l'état. J'ai posé « ainsi la question, et l'assemblée l'a adoptée. J'avais posé la question sur le code pénal; je n'ai « plus qu'à l'ouvrir. J'y vois la peine de mort; mais « en la prononçant je demande, comme Mailhe, « qu'après avoir exercé les fonctions nationales judiciaires, la convention me permette d'examiner « si le jugement peut être exécuté de suite ou retardé. Je vote, quant à présent, pour la mort » Mais lorsque la question du sursis fut mise aux voix, il opina pour l'affirmative. Depuis lors l'acharnement réciproque des montagnards et des girondins ne fit que s'accroître, et la mort du roi, en inspirant aux uns et aux autres une espèce de sécurité du côté de l'ennemi commun, devint le signal d'un redoublement de fureur et de haine entre les deux partis qui divisaient l'assemblée. Le 9 mars 1793, Guadet appuya vivement Lanjuinais, demandant que la juridiction du tribunal extraordinaire ne s'étendît pas au-delà du département de la Seine. Le lendemain, il se présenta de nouveau à la tribune pour combattre Lamarque, et soutenir Buzot, qui réclamait le rapport de l'article, portant que les jurés seraient pris exclusivement parmi les habitants de Paris et dans les quatre départements environnants; mais à peine se fut-il levé pour demander la parole, que les plus violents murmures éclatèrent au côté gauche : « Nous ne pouvons entendre un conspirateur ! « s'écria Duhem; » et une foule de voix répétèrent : « Oui, oui, il y a ici des conspirateurs ! — Je vous « somme, dit aussitôt Guadet, en s'adressant à tous « les côtés de l'assemblée, de faire constater, dans « le procès-verbal, que la représentation nationale « a été violée en moi. » Puis profitant du silence que cette sommation et son ami Gensonné, alors président, lui avaient obtenu, il invoqua les principes de la *liberté* et de l'*égalité* pour faire rejeter le juri exceptionnel dont l'adoption venait d'être prononcée. Ses efforts furent vains, et tandis qu'il luttait ainsi sans succès contre le système de terreur qui allait envelopper la république entière, sa tête était désignée aux poignards des assassins. Ce jour-là même une vive agitation, des mouvements tumultueux, des placards et des cris annoncèrent en effet que des projets sinistres étaient formés contre quelques membres de la convention, et Vergniaud, l'un des députés menacés, prit la parole pour dénoncer le complot et l'imputer à la société des jacobins et à la commune de Paris. Cependant ni Vergniaud, ni Guadet, ni aucuns de leurs amis n'avaient été assaillis; ceux même de leurs collègues que l'on regardait comme les moteurs de la conjura-

tion, avaient témoigné leur profonde horreur pour l'attentat médité, et rien n'indiquait, et rien n'a constaté depuis le but précis des trames signalées par l'éloquent organe de la Gironde. Le mouvement du 10 mars ne fut peut-être qu'une de ces démonstrations comminatoires, à l'aide desquelles les meneurs de la population parisienne espéraient de forcer leurs adversaires à déserter le combat, et à leur laisser exclusivement les rênes du char révolutionnaire. Quoiqu'il en soit, cette journée ne vit point accomplir les forfaits dont la révélation avait jeté l'alarme et l'effroi dans tous les partis, et il n'en résulta qu'un accroissement d'intensité dans les passions hostiles qui s'entrechoquaient, au sein de la convention et de la France. Mais les jacobins, s'ils n'avaient pas conspiré réellement au mois de mars, ou s'ils n'avaient voulu qu'essayer leurs forces, se sentirent assez puissants, en avril, pour attaquer de front leurs ennemis, et ce fut Robespierre qui, sortant de sa circonspection habituelle, se chargea, en cette circonstance, de jeter le gant à Vergniaud et à Guadet, qui s'empressèrent de le relever. L'attaque n'avait pas manqué d'art et de logique; la défense fut toute d'inspiration, pleine de feu et d'amertume : « Citoyens, dit Guadet, si en dénonçant, devant le sénat de Rome, celui qui avait conspiré contre la liberté de son pays, si en dénonçant Catilina, Cicéron avait fondé son accusation par des preuves de la nature de celles que Robespierre a produites contre moi, Cicéron n'eût inspiré dans l'ame de ceux qui l'eussent entendu, que de l'indignation et du mépris; mais si, après avoir annoncé qu'il venait remplir un ministère douloureux et pénible, qu'il y était forcé par l'amour de la patrie, Cicéron eût terminé son discours par une froide ironie ou par une plaisanterie, Cicéron eût été honteusement chassé du sénat; car chez ce peuple on détestait la calomnie, et l'on savait punir les calomniateurs. Mais Cicéron était un homme de bien; il n'accusait pas sans preuves. Cicéron n'eût pas spéculé sur l'ignorance du peuple; Cicéron n'aurait pas accaparé une réputation populaire pour accaparer la république.... Je m'arrête; aussi bien, que peut-il y avoir de commun entre Cicéron et Robespierre, entre Catilina et moi! » Guadet passa ensuite en revue les divers chefs d'accusation articulés par Robespierre, et repoussa surtout énergiquement le reproche d'avoir eu des liaisons avec Dumourier et avec la cour. Sur ce dernier point, il avoua toutefois que peu de temps avant le 10 août il avait, de concert avec Vergniaud et Gensonné, fait parvenir un mémoire au roi pour lui exposer les funestes conséquences de sa conduite inconstitutionnelle, et le ramener au parti national. Quant à Dumourier, il nia les relations qu'on lui supposait avec ce général : « Mais j'en aurais eu, dit-il, qu'il ne s'en suivrait pas que j'aurais partagé ses intrigues criminelles. Conquérant, victorieux, je l'admirai; conspirateur, je saurai le condamner! Et crois-tu que Brutus n'aimait pas ses enfants? Brutus avait des liaisons naturelles avec eux; cependant Brutus les condamna, et personne ne le supposa complice des crimes de ses fils. » Non content de se justifier, Guadet voulut prendre l'offensive, et prononça le nom de Danton pour l'accoler à celui du guerrier qui avait trahi son pays. « Ah! tu m'accuses, moi! s'écria ce puissant démagogue; tu ne connais pas ma force.... Je te répondrai; je prouverai tes crimes. » Cette violente apostrophe n'empêcha pas l'illustre girondin de poursuivre, et d'opposer fièrement sa conduite et celle de ses amis, à la conduite de ses accusateurs; mais les applaudissements donnés à son talent et à sa bonne foi, par ses collègues de la droite, ne purent détruire les préventions que sa manière d'envisager les affreuses exigences de la révolution, avait fait naître contre lui, dans les masses populaires, alors investies de l'omnipotence nationale par les dangers mêmes de la république. Le 15 avril, les députés de trente-cinq sections de Paris se présentèrent à la barre de la convention, pour y lire une pétition dans laquelle on demandait que vingt-deux représentants, Vergniaud et Guadet entre autres, signalés comme coupables du crime de félonie avec le peuple souverain, fussent suspendus de leurs fonctions jusqu'à ce que les départements eussent prononcé leur expulsion définitive. Quoique improuvée d'abord comme calomnieuse, par la majorité de l'assemblée, cette dénonciation produisit son effet sur l'esprit de la multitude; et pour lui donner plus de poids et d'autorité, la municipalité vint elle-même en solliciter l'impression et l'envoi aux départements, dans la séance du 20. La convention, comme on devait s'y attendre, persista dans sa première résolution, et repoussa cette audacieuse demande. Quatre jours après elle fut envahie par une foule immense qui ramenait triomphalement Marat du tribunal extraordinaire qui l'avait acquitté. Au milieu du tumulte occasionné par cette dégoûtante ovation, Guadet s'élança à la tribune pour faire une motion d'ordre : « Citoyens, s'écria-t-il, une représentation nationale avilie n'existe déjà plus! Tout palliatif pour sauver sa dignité est une lâcheté. Les autorités de Paris ne veulent pas que vous soyez respectés! Il est temps de faire cesser cette lutte entre la nation entière et une poignée de contre-révolutionnaires déguisés sous le nom de patriotes! Je demande que la convention nationale décrète que lundi sa séance sera tenue à Versailles. » Cette motion hardie, imprudente peut-être, ne fit qu'irriter davantage la population de la capitale contre la députation de la Gironde. Bordeaux, il est vrai, veillait de son côté sur ses mandataires, et cent vingt mille de ses concitoyens firent présenter à la convention, dans la séance du 14 mai, une pétition dans laquelle ils menaçaient Paris de l'excès de leur indignation et de leur désespoir, si le crime, préparé contre leurs députés, venait à se consommer. Mais que pouvaient les accents de pétitionnaires éloignés contre les fureurs d'une multitude qui assiégeait incessamment la demeure des représentants dévoués à la proscription? L'adresse des Bordelais ne servit qu'à envenimer de plus en plus la querelle de la Montagne avec la Gironde, et qu'à susciter un nouvel orage au sein de la convention. Legendre voulait qu'elle fût déclarée calomnieuse, et que les signataires fussent flétris du sceau de l'ignominie. Guadet s'empressa de justifier ses concitoyens, et reporta sur les jacobins l'accusation de fomenter la guerre civile. « Croyez-vous, dit-il ensuite, que les départements soient si peu jaloux de la portion de souveraineté qu'ils ont droit d'exercer, pour voir tomber sous les poignards leurs représentants? Mais non, nous nous défendrons contre vous-mêmes, Parisiens égarés? Nous renverserons cette barrière qu'une faction avide de sang et de domination cherche à élever entre Paris et les départements, et avec le même bras qui renversa la tyrannie, nous abattrons l'anarchie et la faction qui en a besoin pour régner! On nous accuse de vous calomnier, habitants de Paris! Ah! notre existence fait votre éloge : vivrions-nous encore s'il n'y avait dans votre ville une masse d'excellents citoyens dont l'inaction même effraie les scélérats? » La majorité de l'assemblée applaudit à ce langage, et décréta, sur la proposition même de Guadet, que l'adresse de la ville de Bordeaux serait imprimée, affichée dans Paris et envoyée aux départe-

ments. Ce furent ces succès mêmes, obtenus dans la convention, qui hâtèrent la ruine des girondins, en leur inspirant une sécurité funeste, et en réduisant les jacobins aux coups d'état et à l'insurrection pour faire triompher la Montagne. Le 18 mai, Guadet exprima la confiance de son parti, dans sa force numérique, au sein de la représentation nationale, en réclamant énergiquement de ses adversaires la soumission constitutionnelle que la minorité devait aux décisions de la majorité. Il rappela l'exemple du long parlement, en Angleterre, la *purgation pridienne*, et se demanda ensuite : « Qu'en arriva-« t-il ? Ceux qui se prétendaient les patriotes par ex-« cellence, instruments de Cromwell, et auxquels « il fit faire folies sur folies, furent chassés à leur « tour ; leurs propres crimes servirent de prétexte à « l'usurpateur. Il entra un jour au parlement, et, « s'adressant à ces mêmes membres qui seuls, à les « entendre, étaient capables de sauver la patrie, il « les en chassa, en disant à l'un : Tu es un ivro-« gne ; à celui-ci : Toi tu t'es gorgé des deniers pu-« blics ; à celui-là : Toi tu es un coureur de filles et « de mauvais lieux. Fuyez donc, dit-il à tous. Cé-« dez la place à des hommes de bien. Ils la cédè-« rent, et Cromwell la prit. » L'intention de Guadet était sans doute de désigner Robespierre comme disposé à jouer le même rôle que Cromwell et comme devant se débarrasser un jour des hommes impurs qui lui servaient encore d'auxiliaires, dès que le moment de fermer l'arène révolutionnaire et de fonder un nouvel ordre de choses serait arrivé. Pour tout esprit attentif et prévoyant, il était en effet démontré que Robespierre nourrissait depuis long-temps quelque pensée de cette nature ; seulement Guadet ne l'attribuait qu'à l'ambition profonde de son collègue, et il ne pouvait guère, dans leur position respective, lui soupçonner d'autre mobile, quand l'histoire a pu en découvrir qui n'appartenaient pas exclusivement aux calculs étroits de l'égoïsme. Cependant les rédacteurs de la *Biographie* Arnault, dénaturant à la fois la pensée, le but et les paroles de l'orateur girondin, n'ont pas craint de mettre dans sa bouche une apostrophe directe à Robespierre, Marat, Danton, etc. ; de telle sorte que l'allusion prophétique que Guadet avait principalement en vue dans sa citation de l'histoire d'Angleterre, disparaît, et que Robespierre cesse d'être le futur Cromwell de la France, pour figurer parmi les parlementaires tarés qu'un usurpateur encore inconnu doit expulser ignominieusement du temple national. Quoiqu'il en soit, l'irritation toujours croissante du peuple parisien et les désordres qui en résultaient, ramenèrent bientôt Guadet à la tribune pour proposer enfin des mesures qui délivrassent la convention des alarmes et des dangers au milieu desquels elle délibérait. « Citoyens, s'écria-t-il, « pendant que les hommes vertueux se bornent à « gémir sur les malheurs de leur patrie, c'est alors que « les conspirateurs s'agitent pour la perdre ; comme « César, ils disent : *Laissons-les dire, agissons !* « Hé bien ! agissez aussi ! Quoi ! votre police inté-« rieure est faite par des femmes forcenées, salariées « sans doute par les agents de Pitt, et vous gardez « le silence ! Si vous eussiez pu m'écouter, je vous « aurais annoncé qu'il existe un complot pour dis-« soudre, pour égorger la convention nationale ! « Jusqu'à quand dormirez-vous ainsi sur les bords « de l'abîme ! Jusqu'à quand remettrez-vous au ha-« sard le sort de la liberté ?..... Le mal est dans « l'existence des autorités de Paris, autorités avides à « la fois d'argent et de domination ! Citoyens, il en est « temps encore ; prenez de grandes mesures, et vous « pouvez sauver la république et votre gloire com-« promise ! Je propose à la convention les trois me-« sures suivantes : 1° Les autorités de Paris sont « cassées ; 2° les suppléants des membres de la con-« vention se réuniront à Bourges dans le plus court « délai, pour y délibérer d'après un décret précis « qui les y autorisera, ou sur la nouvelle certaine de « la dissolution de la convention ; 3° ce décret sera « envoyé aux départements par des courriers extraor-« dinaires. » Pour que cette proposition ne devînt pas le signal de la proscription de son auteur, et de la défaite complète de la Gironde, il aurait fallu que son adoption et son exécution immédiate eussent été possibles : mais elle était trop vigoureuse pour cette partie de l'assemblée, appelée le *Marais*, ou la *Plaine*, et qui avait voté jusque-là avec le côté droit. Guadet, privé cette fois de l'appui du nombre, ne retira donc de sa motion audacieuse que la triste conviction de la faiblesse et de l'incertitude de la majorité qui lui donnait naguère tant de confiance et de sécurité ; et il dut comprendre que, délaissé ainsi par elle, au moment décisif, il ne lui restait plus que de la voir passer bientôt dans les rangs ennemis, et que de se préparer à subir le sort des vaincus. C'est ce qui arriva en effet dans les fameuses journées du 31 mai et du 2 juin. A cette heure dernière de sa carrière législative, Guadet continua de lutter avec le même talent et le même courage ; mais la destinée de son parti était accomplie ; il fut décrété d'arrestation, et se sauva dans le Calvados, où Louvet, Barbaroux, Salles, etc., vinrent le rejoindre. Son intention était de provoquer une insurrection des départements de l'ouest et du midi contre les autorités de la capitale, et il comptait beaucoup sur l'intervention du général Wimpfen qui commandait à Caën. Les premières tentatives de soulèvement réussirent ; mais bientôt la discorde éclata parmi les insurgés ; des agents subalternes se laissèrent corrompre par les émissaires du comité de salut public, et le général Wimpfen se déclara royaliste. Voyant ainsi toutes ses espérances déçues, Guadet abandonna la Normandie avec Salles et Barbaroux, et se retira dans les grottes de Saint-Émilion, où, pendant dix mois, ils trompèrent la vigilance des jacobins de Libourne et de Bordeaux. Le 9 thermidor approchait, et ce fut, pour ainsi dire, la veille même de cette journée que ces trois illustres proscrits tombèrent entre les mains de leurs persécuteurs. Arrêtés le 15 juillet 1794, ils comparurent, le 16, devant la commission révolutionnaire qui se contenta de faire constater leur identité pour les envoyer à la mort, attendu qu'ils étaient hors la loi depuis environ un an. Guadet conserva jusqu'au dernier moment sa sérénité et son courage. Il répondit au président qui lui demandait son nom : « Je suis Guadet : bourreaux, faites « votre office ; allez, ma tête à la main, demandez « votre salaire aux tyrans de ma patrie. Ils ne la vi-« rent jamais sans pâlir ; en la voyant abattue, ils « pâliront encore. » Arrivé sur l'échafaud, il essaya vainement de parler au peuple ; un roulement de tambours étouffa ses accents : on assure cependant qu'il put faire entendre ces paroles : « Peuple ! « voilà l'unique ressource des tyrans ; ils étouffent « la voix des hommes libres pour commettre leurs « attentats. » Il était âgé de trente-cinq ans. « La « nature, dit Mme Roland, en ses mémoires, a fait « Guadet orateur ; il dissipe en mouvements heu-« reux, mais passagers et courts, une chaleur qui « devrait être quelquefois concentrée et toujours « plus soutenue pour produire un effet durable. « Guadet a eu des instants brillants dans les deux « assemblées législative et conventionnelle ; ils étaient « dus à l'empire de l'honnêteté secondée par le ta-« lent ; mais trop sensible pour lutter long-temps « sans fatigue, il a mérité la haine des méchants « sans être pour eux fort à craindre, et jamais il n'a « eu le degré d'influence que ses ennemis ne se plai-

« taient à supposer que pour irriter contre lui la dé-« fiance. » Quoiqu'en dise cette femme illustre qui s'attache un peu trop peut-être à atténuer l'influence des principaux girondins, pour agrandir le rôle de son mari, ou le sien propre, nous pensons que Guadet, dupe sans doute de son excessive sensibilité, contribua fortement à faire prendre au côté droit la direction discordante et hostile qui fit s'entregorger les meilleurs républicains, et que c'est à lui surtout que peut s'appliquer le reproche adressé, par M. Thiers, à la Gironde tout entière, d'avoir compromis la liberté, la révolution, la France et jusqu'à la modération même, en la défendant avec aigreur.

GUDIN DE LA BRENELLERIE (Paul-Philippe), littérateur, né à Paris, le 6 juin 1738, de parents calvinistes, était fils d'un horloger, ce qui peut-être donna lieu à son intimité avec Beaumarchais. Sa mère, restée veuve fort jeune, dirigea elle-même ses premières études, et l'envoya à Genève pour les continuer. Pendant son séjour dans cette ville, il alla à Ferney visiter Voltaire, qui tâcha de le détourner de la carrière des lettres dont il lui dépeignit les dangers. Mais de retour à Paris, il oublia les conseils de ce grand homme, et ceux de sa propre mère, pour se livrer à son penchant. Il présenta aux comédiens français, en 1760, une tragédie de *Clytemnestre*, ou *la Mort d'Agamemnon*, que la difficulté de trouver trois premières actrices pour les principaux rôles de femmes, et ensuite la retraite de Mlle Clairon, empêchèrent d'être représentée. *Hugues-le-Grand*, tragédie reçue en 1773, et qui offrait, dit-on, des beautés du premier ordre, éprouva le même sort. *Le Royaume mis en interdit*, avait eu une destinée plus éclatante. Défendue à Paris, comme le furent bientôt *La Vestale* de Fontanelle, *L'Honnête criminel* de Fenouillot de Falbaire, et plus tard la *Mélanie* de Laharpe, cette tragédie, imprimée à Genève, en 1767, avec une *Epître dédicatoire à Voltaire*, fut jouée dans plusieurs états du Nord, lue avec avidité en Italie, et brûlée à Rome, en 1768, avec des cérémonies religieuses, sur la place de la Minerve, par sentence de l'inquisition, non pour condamner ou faire oublier les crimes d'un légat du saint-siége, mais parceque l'auteur y avait prêché, en style énergique, la résistance aux ambitieuses prétentions du clergé. Cette tragédie fut publiée de son aveu, en 1777, avec l'*Epître dédicatoire à Voltaire*, et une *Préface* aussi instructive que piquante. Il parvint à faire représenter, en 1776, sa tragédie de *Coriolan*, qui réussit peu, soit à cause de l'ingratitude du sujet, soit parceque l'auteur, cédant à des conseils indiscrets, l'avait réduite en quatre actes. Dégoûté du théâtre, il s'occupa de l'histoire, mais sans renoncer à la poésie, qui fut son délassement de prédilection. Défenseur et prôneur infatigable de son ami Beaumarchais, il lui adressa, en 1778, une épître insérée dans le *Courrier de l'Europe*, et dans laquelle il parlait ainsi du grand conseil, ci-devant métamorphosé en parlement :

D'un sénat avili la balance vénale.

Ce tribunal irrité, le décréta de prise de corps, et fit saisir ses meubles. Beaumarchais s'occupait à susciter en faveur de son panégyriste quelque conflit de juridiction, lorsque Gudin se trouva compris dans une sorte d'amnistie accordée à l'occasion des couches de la reine, à la fin de cette année. Il revint à Paris, et y publia, pour se venger, un pamphlet manuscrit en forme de conte ou d'apologue, plein d'esprit et de malignité, sous le titre de *Madame Hermiche*. Il concourut pour le prix de poésie en 1779. On remarqua dans sa pièce ce vers fameux qu'on jugea digne de servir d'inscription à une statue de Henri IV :

Le seul roi dont le pauvre ait gardé la mémoire.

Malgré la causticité naturelle de son esprit, Gudin joignait à une austère probité, des mœurs douces, et le caractère le plus franc, le plus aimable et le plus obligeant : aussi eut-il beaucoup d'amis. Partisan des réformes utiles, mais ennemi de la licence il s'effraya de la marche que prit bientôt une révolution dont il avait depuis long-temps adopté les principes. Il se retira à la campagne, et ne revint à Paris qu'après que les orages furent apaisés. Content de sa modeste fortune, heureux dans le choix qu'il avait fait de son épouse, exempt d'ambition pour lui-même, il employa son crédit, non seulement en faveur de ses amis, mais encore des personnes qui lui étaient recommandées, et plusieurs des fonctionnaires publics qui figurent aujourd'hui dans les plus hauts degrés de l'administration doivent leurs premiers emplois et leur avancement à Gudin. Ce littérateur estimable, dont la bonté se peignait sur la physionomie, et qui avait conservé, dans un âge assez avancé, la gaîté et la santé de la jeunesse, mourut à Paris, d'une maladie aiguë, le 26 février 1812, à soixante-quatorze ans. On a de lui : 1° *Lothaire et Valrade*, ou *le Royaume mis en interdit*, tragédie en cinq actes, Genève, 1767, in-8°; Rome (Genève), 1777, in-8°, et Paris, 1801. Cette dernière édition fut enlevée tout entière, à l'instant, sans que l'auteur ait su comment. Il conviendrait de réimprimer une pièce devenue fort rare, et qui, par son mérite, et en raison des allusions et des principes qu'elle contient, est digne d'être conservée comme un excellent préservatif contre les excès d'un corps intolérant, fanatique et dominateur. 2° *Coriolan*, tragédie, imprimée en cinq actes, 1776, in-8°, et précédée d'une dissertation où l'auteur passe en revue dix-huit tragédies sous le même titre, antérieures à la sienne, savoir neuf françaises, une latine, cinq italiennes et trois anglaises. Celles de Laharpe, de Ach. Goujon et de M. de Ségur aîné ont paru depuis. 3° *Aux mânes de Louis XV et des grands hommes qui ont vécu sous son règne*, Deux-Ponts, 1776, 2 vol. in-8°, et Lausanne, 1777, *idem*. La partie des arts est celle qui est la plus approfondie dans cet ouvrage un peu sec, et qui peut servir de table de matières très exacte et fort utile à ceux qui écriraient l'histoire de Louis XV. Le procès de Beaumarchais y est cependant raconté dans tous ses détails. 4° *Graves observations sur les bonnes mœurs, par le frère Paul, ermite des bords de la Seine*, Paris, 1779, in-12. C'est un recueil de contes, facilement versifiés, reproduits et augmentés pendant 25 ans, sous ce titre : *Contes, précédés de recherches sur l'origine des contes, pour servir à l'histoire de la poésie et des ouvrages d'imagination*, Paris, 1804, 2 vol. in-8°. Quoiqu'ils soient presque tous licencieux, ils tendent au but moral que l'auteur s'est prescrit. 5° *Discours sur l'abolition de la servitude*, Paris, 1781, in-8°, pièce qui concourut pour le prix de l'académie. On y trouve ce vers connu :

Le roi d'un peuple libre est seul un roi puissant.

6° *Supplément à la manière d'écrire l'histoire*, Kehl, 1784, in-12. Cette critique d'un ouvrage de Mably offre des anecdotes curieuses et des observations importantes. Gudin y défend Voltaire mort contre les attaques injustes de Mably. 7° *Essai sur l'histoire des comices de Rome, des états-généraux de France et du parlement d'Angleterre*, 1789, 3 vol. in-8°, ouvrage qui remporta le prix d'utilité à l'académie

française; 8° *Supplément au Contrat social*, 1790, in-12; 1791, in-8°; 1792, in-12; traduit en allemand, 1792, in 8°. Dans cet ouvrage, adressé à l'assemblée constituante, l'auteur démontre que le gouvernement monarchique convient seul à la France; aussi fut il proscrit pendant la terreur. 9° *Réponse d'un ami des grands hommes aux envieux de la gloire de Voltaire*, 1791, in-8°; 10° *L'Astronomie*, poëme en trois chants, Paris, 1801, in-8°; augmenté d'un quatrième chant et enrichi de savantes notes, 1811, in 8°; 11° *La Conquête de Naples par Charles VIII*, 1801, 3 vol. in-8°. Ce poëme héroï comique, dont l'auteur s'était occupé pendant trente ans, a eu plus de succès en Allemagne qu'en France. Gudin a donné une édition des *Œuvres complètes de Beaumarchais*, 1809, 7 vol. in-8°. Outre les préfaces et les notes, il y a inséré un long morceau intitulé: *Des drames et des comédies de Beaumarchais, et des critiques qu'on en a faites*. C'est une apologie, mais qui ne manque pas d'intérêt. Gudin, à qui Grimm ne conteste pas l'esprit, les connaissances, l'imagination et la verve, a prouvé qu'il avait aussi la faculté d'embrasser fortement un objet. Il a composé une *Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIV*. Cet ouvrage important, fruit d'un travail de quarante ans, et qui peut former trente-cinq volumes in-8°, est resté manuscrit, et a été donné par ses héritiers à la bibliothèque du Roi.

GUDIN (le comte), né à Montargis, le 13 février 1768, fit ses études à l'école militaire de Brienne, et entra, en 1782, dans la compagnie des gendarmes de la garde. De là il passa, en 1784, dans le régiment d'Artois. En 1792, il s'embarqua pour Saint-Domingue avec un bataillon de son corps. En 1793, il devint chef de bataillon et aide-de-camp de son oncle. La brillante valeur qu'il déploya dans les premiers combats où il se trouva, de 1793 à 1794, lui méritèrent le grade d'adjudant-général. Il fit les campagnes de 1795 et 1796 sous Moreau, se distingua particulièrement dans les combats de la Kentzick, de Freudenthal et de Wolfach, et passa ensuite chef d'état-major de la division chargée de la défense de Kehl, qui subit un bombardement de vingt-quatre jours. Après la paix de Campo-Formio, il passa à l'armée des côtes contre l'Angleterre, et, en 1798, il revint à l'armée du Rhin, avec le grade de général de brigade, qui lui fut conféré. En février 1799, chargé par Masséna d'attaquer, avec sa brigade, la position du Grimsel, et les passages du Valais et du Furca, il remonta l'Aar, vainquit tous les obstacles, culbuta les ennemis, malgré leur vive résistance, passa le Saint-Gothard, rejoignit la division du général Lecourbe après des efforts inouis, il engagea avec lui, sur les hauteurs de l'Ober-Alp, un combat terrible, où les Autrichiens furent mis dans une déroute complète. Chargé de nouveau de défendre le Saint-Gothard et la vallée d'Urseren contre les Russes, il repasse le Grimsel, attaque les Russes et leur fait un général et quatre mille hommes prisonniers. Après ces expéditions glorieuses, Gudin quitta l'armée du Danube pour passer à celle du Rhin comme chef d'état-major, et assista, non sans s'y distinguer, à la bataille qui eut lieu en avant de Philisbourg. Après la réunion des deux armées du Danube et du Rhin sous Moreau, dans le court espace de dix jours, le général Gudin assista au passage du Rhin près de Stein, à la bataille d'Engenhockach, à celle de Moeskirch, et au combat de Memingen. Le 23 mai il exécuta avec le plus grand succès l'ordre qu'il avait reçu de forcer le passage du Lech, en avant d'Augsbourg. Le général en chef ayant résolu de se porter sur le bas Danube et de séparer l'ennemi de ses magasins de Donawerth, le passage du Danube fut exécuté avec audace, et les Autrichiens furent obligés de se replier sur Dillengen. Le corps de Gudin, aidé de la division Montrichard, eut tout l'honneur de cette affaire, et en récompense Gudin obtint du directoire le grade de général de division. Nous négligeons plusieurs combats partiels, tels que ceux des débouchés du Lech, de Fuessen, de Renti, que Gudin livra avec autant d'habileté que de courage, et dont il sortit toujours vainqueur. Au mois de décembre suivant, le passage de l'Inn ayant été décidé, après avoir rejeté les avant-postes ennemis sur la rive gauche, Gudin le traversa avec l'armée, et marcha sur Feldkirch et sur la Saal. Dans le combat qui suivit ce mouvement, il parvint par une disposition habile à couper la retraite à l'aile droite des Autrichiens, et leur prit six canons et six cents hommes. Pendant la courte paix qui suivit, le général Gudin fut nommé commandant de la 10e division militaire, et se rendit à Toulouse. Son séjour n'y fut pas long. En 1804, rappelé sous les drapeaux, il fut nommé commandant de la 3e division du corps d'armée sous les ordres du maréchal Davout, et fit avec lui la campagne de 1805, contre les Autrichiens. Sa division fut ensuite cantonnée dans la Basse-Autriche jusqu'à l'instant où elle dut se mettre en mouvement pour marcher contre les Prussiens. En 1806, le 14 octobre, eut lieu le combat d'Averstaedt, et le même jour Gudin passa la Saal à Kosen, rencontra les Prussiens non loin de Hoffenhausen, les attaqua, fit des prodiges de valeur, et après un combat terrible et une victoire chèrement disputée, il suivit avec sa division les mouvements de l'armée du maréchal Davout sur Leipsick et sur Berlin: le 29 du même mois d'octobre, il attaqua la place forte de Custrin, la prit le 1er novembre, fit prisonnière la garnison de quatre mille hommes et trouva dans la place cent quarante canons et beaucoup de munitions de guerre et de bouche dont il s'empara. A la fin de ce même mois, la division Gudin, faisant toujours partie de l'armée du général Davout, entra dans Varsovie, passa la Vistule, franchit la Narrew en présence des Russes, se retrancha en avant d'Ocirnin et eut une part très brillante au sanglant combat de Pultusk. Après quelques marches et mouvements militaires, le général Gudin revint à Pultusk, se dirigea sur Dansberg, et de là sur le terrain où devait se livrer la bataille de Preuss Eylau. Le général Gudin s'y fit remarquer comme à son ordinaire, et s'empara pendant l'action du village d'Aklapen. La prise de Friedberg fut la suite de cette victoire. Après ce fait d'armes Gudin passa la Pregel et s'avança avec l'armée sur les bords du Niémen, où fut signée, le 9 juillet, la glorieuse paix de Tilsitt. Deux jours auparavant il avait été nommé grand-officier de la légion d'honneur. L'année d'après, il reçut la croix de commandeur de l'ordre de Saint-Henri de Saxe, fut nommé candidat au sénat par le département du Loiret, et, en 1809, fait gouverneur du château de Fontainebleau. La guerre s'étant rallumée, il fit la campagne de 1809 contre l'Autriche, et commanda la droite de l'armée du maréchal Davout à l'affaire de Tann, se distingua à celle d'Abensberg et à la prise de Landshutt. Sa division ayant passé sous les ordres du maréchal Lannes, il assista à la bataille d'Echmulh, à la prise de Ratisbonne, et enleva avec autant de talent que de courage l'une des îles du Danube, en avant de Presbourg: fait d'armes glorieux pour lequel il obtint le grand cordon de la légion d'honneur. Bientôt eut lieu la bataille de Wagram, où le général Gudin et sa division se couvrirent de gloire. Après la paix, son corps fut cantonné en Westphalie; mais la campagne de 1812 le vit des

premiers réunis sous les drapeaux. Il contribua puissamment à la bataille mémorable de Smolensk; le lendemain il fut réuni au corps du maréchal Ney, qui se disposait à attaquer la position de Valontina-Goro. Cette position était regardée comme si inexpugnable que les Russes l'appelaient le Champ-Sacré. Le général Gudin, à la tête de sa division, marcha sur le centre des ennemis, sans que nul obstacle pût l'arrêter; culbutant, renversant tout ce qui se trouvait sur son passage. Il fut frappé d'un boulet, et mourut sur le champ de bataille. La victoire resta aux Français, mais ce triomphe fut trop chèrement acheté; et ce jour de victoire devint un jour de deuil pour l'armée.

GUÉLON-MARC (P. P.), né à Troyes, s'offrit, en 1792, pour otage de Louis XVI, et écrivit, le 16 décembre 1792, au président de la convention la lettre suivante: « Acceptez une victime fière de « se dévouer; que le sang d'un fidèle sujet soit seul « versé: j'offre ma tête pour celle du meilleur des « rois. Que l'ami de la religion, des mœurs et de « l'ordre; que le soutien du peuple, que celui qui « fit tous les sacrifices personnels, que le bon époux « et bon père soit libre, que vingt-cinq millions « d'hommes, dont il fit le bonheur, ne soient pas « orphelins; mais que pour un crime imaginaire, « on se contente de la vie d'un citoyen qui saura « mourir, parceque l'échafaud peut être un lit « d'honneur... Etranger à la cour, je n'ai ja- « mais eu de rapports avec Louis XVI, jamais je « n'ai sollicité ni sa faveur, ni celle de sa mai- « son, ni celle des dépositaires du pouvoir. Je le « chéris, je le révère, parceque je suis Français, « et qu'il serait le plus infortuné des hommes, « s'il n'était pas le plus vertueux. Mettez, je vous « prie, la présente sous les yeux de la conven- « tion, etc. » Cet écrit valut à M. Guélon, de la part de M. de Malesherbes, une réponse dans laquelle ce dernier lui annonce que le roi a lu avec le plus grand attendrissement sa lettre; avec la copie de son adresse, qui a excité dans le cœur du monarque des sentiments de reconnaissance d'autant plus vifs qu'il n'a jamais sollicité sa bienveillance, et n'a jamais rien reçu de sa faveur. Au mois de septembre 1795, Guélon réclama aussi publiquement la mise en liberté de Mme la duchesse d'Angoulême, qui était renfermée au Temple. Quand les alliés entrèrent pour la première fois à Troyes, en 1814, il signa le premier une adresse aux souverains étrangers pour demander le rétablissement de la dynastie royale. Leurs troupes ayant quitté la ville, il ne les suivit point, et échappa à la mort dont un décret le menaçait, parceque le colonel Nillis, chargé de le traduire devant une commission militaire, le prévint à temps, et n'exécuta l'ordre de le faire arrêter, que lorsqu'il apprit qu'il était en lieu sûr. On prétend que l'empereur Alexandre offrit dans cette circonstance à M. Guélon, de frapper en sa faveur une contribution de 100,000 francs sur le pays, et qu'il la refusa. A l'époque de la seconde invasion, en 1815, M. Guélon fut traité avec distinction par les généraux alliés; on joua sur le théâtre de Troyes une pièce en son honneur; une sauve-garde fut placée devant sa maison, au-dessus de la porte de laquelle on mit cette phrase de son adresse : *J'offre ma tête pour celle du meilleur des rois*. En récompense de son dévouement, M. Guélon-Marc eut la place de commissaire de police à Troyes, où il est mort en décembre 1822. Le préfet du département, et les principaux magistrats assistèrent à ses obsèques. Le conseil municipal lui a érigé un monument aux frais de la ville, dans le cimetière de Saint-Marc. M. le comte de Valory a célébré le dévouement de Guélon-Marc par une ode insérée dans la *Gazette de France*. Il y a du même Guélon un petit ouvrage intitulé : *Lettre de M. Guélon Marc, otage de Louis XVI, sur l'ouvrage de M. Lechevalier de Foulaines qui a pour titre :* De l'éducation selon l'Evangile, la Charte et l'esprit du siècle, Paris, 1820, in-8°.

GUÉNÉE (Antoine), né à Etampes, le 23 novembre 1717, de parents peu fortunés, fit ses études à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, et fut agrégé à l'université de cette ville, qui comptait alors dans son sein les hommes les plus recommandables. Rollin venait de mourir, en 1741, et l'abbé Guénée, digne en tout de remplacer cet homme célèbre, devint, comme lui, professeur de rhétorique du collége du Plessis. Après avoir occupé cette chaire pendant vingt ans, il fut déclaré émérite suivant l'usage, obtint la modique pension attachée à ce titre, et tourna toutes ses études vers des objets relatifs à la religion. Il savait le grec et l'hébreu; il voulut aussi apprendre quelques langues modernes, et profita pour cela d'un voyage qu'il fit avec quelques élèves en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Le fruit de ses études fut de publier : *La religion chrétienne démontrée par la conversion et l'apostolat de saint Paul*, 1754, in-12, ouvrage traduit de l'anglais de Lyttleton, et auquel le traducteur ajouta deux discours d'un autre Anglais, Seed, *sur l'excellence intrinsèque de l'Ecriture*. Il avait fait réimprimer, l'année précédente, la traduction composée par Lemoine de l'écrit de Sherlhock contre Woolston : *Les Témoins de la résurrection de J.-C. examinés suivant les règles du barreau*; et, en 1757, il donna une traduction de l'ouvrage du chevalier West contre le même Woolston : *Observations sur l'histoire et sur les preuves de la résurrection de Jésus-Christ*, in-12. Ces ouvrages ne pouvaient paraître dans un temps plus opportun; c'était l'époque où Voltaire faisait la guerre la plus vive au christianisme, et publiait une foule d'écrits contre la *Bible* et contre les juifs. L'abbé Guénée crut devoir répondre à des attaques sans cesse renaissantes, et publia, sous le nom de quelques juifs étrangers, des *Lettres* où il redressa les erreurs, rétablit les faits, et chercha à venger la *Bible*. Il composa à cet effet les *Lettres de quelques juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire*, qui parurent pour la première fois en 1769, 1 vol. in-8°, et qui ont été plusieurs fois réimprimées depuis avec des augmentations de l'auteur. Cet ouvrage, qui décélait les plus grandes connaissances, et qui était écrit avec la plus grande modération, eut un succès complet en France et à l'étranger. Voltaire lui-même ne put s'empêcher de rendre justice à l'abbé Guénée : « Le secrétaire juif, dit-il, n'est pas sans esprit ni « sans connaissances; mais il est malin comme un « singe; il mord jusqu'au sang en faisant semblant « de baiser la main. » L'abbé Guénée ne crut pas avoir tout dit sur cette matière importante; il publia dix *Lettres de considérations sur la loi mosaïque*, où l'auteur fit preuve de savoir et de critique comme dans les premières. Un mérite aussi distingué fut apprécié par les chefs du clergé; on le nomma d'abord à un canonicat de la cathédrale d'Amiens, et le cardinal de la Roche-Aymon, grand-aumônier, l'attacha ensuite à la chapelle de Versailles. En 1778, il fut reçu associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et peu après nommé sous-précepteur des enfants de M. le comte d'Artois. Il remplit cette place de concert avec l'abbé Marie, son ami, instituteur des jeunes princes, et vécut à la cour, tout occupé de ses devoirs et de ses travaux littéraires. Il lut à l'académie, le 4 mai 1779, un *Mémoire sur la fertilité de l'Egypte, depuis la captivité de Babylone jusqu'à l'expédition d'Adrien contre les juifs*, et depuis il lut encore trois autres mémoires sur le même sujet, en considérant la Palestine de-

puis Adrien jusqu'à la conquête faite par Sélim. Il cherche dans ces mémoires, récemment imprimés, à réfuter ce que Voltaire et d'autres écrivains ont avancé, d'après l'état actuel de la Judée, contre l'autorité des livres saints, et à prouver, par une foule de témoignages, que la Judée était véritablement, dans les temps anciens, telle qu'elle est représentée dans l'Ecriture, c'est à dire, abondante et fertile. L'abbé Guénée, nommé, en 1785, à l'abbaye de Loroy, au diocèse de Bourges, n'en jouit pas long-temps; la révolution vint l'arracher à ses élèves et au repos. Il voulut habiter la campagne, et acheta près de Fontainebleau un domaine qu'il essaya d'exploiter. Cette entreprise n'ayant pas réussi, il revendit sa propriété, et alla se fixer à Fontainebleau; il eût pu y vivre tranquille, mais la mort déplorable de l'abbé Marie, son ami, et les progrès de la révolution empoisonnèrent sa vieillesse; il ne traîna plus que des jours languissants jusqu'au 27 novembre 1803 qu'il mourut, âgé de quatre-vingt-six ans. M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'académie des inscriptions et belles-lettres, a composé sur cet homme estimable une *Notice* que l'on trouve en tête de la septième édition des *Lettres de quelques juifs, etc.*, 1815, 4 vol. in-12. Le dernier volume renferme les quatre *Mémoires sur la fertilité de la Judée*.

GUERARD DE ROUILLY (Antoine, baron), né à Troyes, département de l'Aube, le 13 septembre 1777, d'une famille de magistrats distingués, fut nommé, en 1810, auditeur au conseil-d'état, et attaché à la direction générale de la librairie. En mars 1812, il devint trésorier des cohortes de la 15e division militaire, dont il exerça les fonctions avec zèle et intégrité. Il épousa, en 1813, une nièce du cardinal Maury, et partit pour la grande armée, où il fut employé à la secrétairerie d'état jusqu'en mars 1814, époque de l'abdication de l'empereur. Il reçut dans cette campagne la croix de l'ordre de la réunion, et remplit quelque temps les fonctions de sous-préfet à Bar-sur-Aube, avec les pouvoirs de préfet en cas d'absence de ce dernier. En 1815, il entra à la section des finances du conseil-d'état comme auditeur, et a cessé depuis d'exercer ces fonctions. Il a publié: 1° *Principes généraux d'administration*, ou *Essai sur les devoirs et les qualités indispensables d'un bon administrateur*, Paris, 1815, in-8°; ce livre eut peu de succès; 2° *De l'esprit public* ou *de la toute-puissance de l'opinion*, Paris, 1820, in-8°; ce dernier ouvrage renferme les principes les plus judicieux et d'heureuses applications; 3° *Du système financier*, ou *Coup d'œil analytique sur le budget de 1821*, Paris, 1822, in-8°.

GUÉRIN (Louis), né à Paris en 1778, était fils d'un marchand de fer. Contre l'ordinaire des peintres qui se sont distingués, il ne fut point entraîné dans sa jeunesse vers l'étude des arts par un goût naturel et presque invincible; mais seulement par l'exemple de quelques jeunes camarades qui fréquentaient les ateliers et par les conseils de ses parents. Il entra chez Regnault, et comme il était intelligent et studieux, ses progrès furent très rapides. Il concourut deux fois pour le prix de Rome sans pouvoir l'obtenir. Ce double échec lui donna une ardeur d'émulation qu'il n'avait jamais ressentie; il redoubla d'efforts, et en 1800 exposa au salon son tableau de Marcus Sextus. Ce tableau produisit un effet extraordinaire, et que l'on ne peut pas expliquer par son mérite intrinsèque comme peinture. En 1800, après la fin de la tourmente révolutionnaire, on renaissait aux arts en France. Le public n'était pas encore saturé des jouissances qu'ils procurent, et il n'y avait pas à Paris trois ou quatre mille peintres, dont douze ou quinze cents surchargent de leurs produits toutes les expositions; le sujet traité par M. Guérin, était d'ailleurs habilement choisi pour émouvoir les sentiments dominants à cette époque, où les listes de proscriptions, enfin effacées, permettaient à une multitude de Français, long-temps éloignés, de rentrer dans leur patrie. Marcus Sextus, de retour à Rome, d'où les fureurs rivales de Marius et de Sylla l'avaient exilé, trouve sa femme morte et sa fille expirante. Ce fut le tableau des émigrés. La réputation de M. Guérin devint presque une affaire de parti. Cette circonstance est regardée comme ayant influé sur la direction d'idées, suivie depuis par M. Guérin, qui ne se montra jamais enclin aux idées républicaines. Malgré l'éclat de ce succès, son tableau fut alors l'objet de quelques critiques. On lui reprochait surtout d'avoir reçu, du Bélisaire de M. Gérard, une inspiration trop immédiate, et ce reproche était fondé. Il y avait non seulement analogie entre les sujets, ce qui ne pouvait pas être la matière d'un reproche; mais aussi ressemblance dans le caractère des personnages principaux. En 1802, M. Guérin fit paraître la Phèdre, et le succès de ce nouvel ouvrage fut tout aussi grand que celui de Marcus Sextus, mais aujourd'hui on pense avec raison qu'il le méritait infiniment moins. Sous le rapport de la pensée, ce tableau est tout-à-fait faux et mal conçu; il fourmille d'invraisemblances. La présence d'Œnone dictant ses perfides conseils à Phèdre, en présence de Thésée, qui n'est point frappé de l'excessif désordre des traits de son épouse, la beauté molle et par trop sybaritique d'Hippolyte, qui se présente pour soutenir cette terrible explication en vêtement de chasse et accompagné de ses chiens, tout cela accuse un manque de logique prodigieux. Toutefois comme cette peinture rappelait à la multitude les images qu'elle allait tous les jours chercher au théâtre, où les succès de plusieurs artistes très distingués avaient alors remis cette fameuse tragédie de Racine en grande faveur, l'énergie des émotions excitées par le poëte et les acteurs fut rapportée au peintre qui avait copié et accumulé sur sa toile des circonstances théâtrales, et le tableau proclamé admirable par un enthousiasme irréfléchi fut couronné comme le chef-d'œuvre de l'exposition. La couleur de ce tableau était encore plus brillante que celle du premier ouvrage de M. Guérin; mais cet éclat a disparu, et a fait place, dit-on, à la fâcheuse uniformité d'un ton général, morne et gris. Quoiqu'il en soit, le juri des prix décennaux, écho de la voix publique, décerna une mention honorable à cette composition. Le Sacrifice à Esculape fut le premier sujet que M. Guérin traita après la Phèdre. Ce tableau, que nous mettons incomparablement au-dessus de celui dont nous venons de parler, représente un vieillard convalescent, qui vient, soutenu par son fils et sa fille, offrir un tribut de reconnaissance au dieu d'Epidaure. Cette composition, pleine de simplicité, et dont l'auteur n'avait point trouvé le motif sur le théâtre, mais dans son cœur et dans la nature, produisit infiniment moins d'effet; on n'en parla pas: aujourd'hui même on l'oublie dans l'énumération des ouvrages de M. Guérin, tant la foule est mauvais juge en peinture. Andromaque, qui fut exécutée après, parut une rechute de l'auteur. C'était encore le théâtre français, les attitudes, les poses déclamatoires et les expressions conventionnelles des comédiens favoris du public. M. Guérin peignit ensuite, sur la demande du gouvernement, l'Empereur pardonnant aux révoltés du Caire, sur la place d'Elbekeïr. Il fallait ici du terrible; c'était un élément dont manquait le talent de ce peintre: il échoua. Le tableau était d'ailleurs très faiblement exécuté. Cependant sa Clytemnestre, composée postérieurement, offrit un

degré d'énergie très remarquable. Au surplus cet ouvrage, comme tous ceux du même peintre, dans lequel il a voulu traiter des passions fortes et des sujets tragiques, ont le défaut de trop viser à l'effet et d'avoir quelque chose de tendu. Beaucoup plus à son aise dans ceux qui n'exigent qu'une douce sensibilité, M. Guérin réussit encore en s'exerçant sur la fable si usée et si rebattue en peinture, de Céphale et de l'Aurore; mais son meilleur ouvrage, au moins, sous le rapport de la composition est peut-être Didon écoutant les récits d'Enée. Il y a une richesse et une poésie dans tous les accessoires au milieu desquels brille, enivrée d'un enchantement voluptueux, la belle reine de Carthage, qui est tout-à-fait digne des chants de Virgile. M. Guérin a fait aussi de très beaux portraits, au nombre desquels on cite celui de Henri Larochejaquelein, exécuté pour le gouvernement. Il a eu de nombreux élèves, dont plusieurs sont déja parvenus à la célébrité, mais en suivant des errements en peinture qui ne sont point ceux de leur maître. Nommé, en 1817, directeur de l'école française à Rome, M. Guérin avait refusé cette place à cause de la faiblesse de sa santé. Cependant la bienveillance du gouvernement étant venue le chercher de nouveau cinq ans après, il accepta, et il est à Rome depuis 1822.

GUÉRIN (Jean), né à Avignon, en 1774, d'un pharmacien de cette ville, se disposait à suivre la profession de son père. Après avoir achevé ses études au collége des Doctrinaires, lorsqu'il fut obligé, par la loi de la première réquisition, de partir pour l'armée, où il fut employé comme officier de santé. A son retour, il continua ses études médicales, et fut reçu docteur en médecine. Il a été nommé depuis professeur de physique et d'histoire naturelle au collége d'Avignon. M. Guérin est membre de l'Athénée de Vaucluse et de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères. Il a publié: 1º *Observations sur la vaccine*, où il donne les instructions du docteur Ed. Jenner, inventeur de cette précieuse découverte, 1802, in-8º; 2º *Description topographique de la fontaine de Vaucluse*, où il décrit les minéraux, la pente des rivières, les plantes de ce département; 3º *Le prospectus d'un voyage pittoresque dans la partie la plus élevée des Alpes françaises*, suivi de quelques observations de physique et d'histoire naturelle faites dans les mêmes contrées, 1821, brochure in-8º; mais l'ouvrage qui doit former un volume in 8º, n'a pas encore paru; 4º *Voyage à la grande Chartreuse et à la Trappe d'Aigue-Belle*, suivi d'une *Notice sur les pétrifications des environs de Saint-Paul-Trois-Châteaux*, Avignon, 1826, in-18. — Son fils Camille Guérin, élève en médecine, a publié: *La légitimité reposant sur sa véritable base*, discours dédié à Charles X, suivi d'un *Essai sur le moyen général de prévenir les résultats souvent funestes de l'étude des sciences*, Paris et Avignon, 1824, in-8º.

GUERLE (de). *Voy* Deguerle.

GUEROULT (Pierre-Claude-Bernard), né à Rouen en 1744, professa la rhétorique au collége d'Harcourt plusieurs années avant la révolution. Il en embrassa les principes sans abandonner son collége jusqu'au moment de sa suppression. Dans la séance du 22 octobre 1790, il fit hommage à l'assemblée constituante, conjointement avec son frère, d'un plan d'éducation et d'enseignement national. Dès que les écoles centrales furent ouvertes, Guéroult en fut un des premiers professeurs; il fut aussi désigné pour remplir une des chaires de l'école Normale à l'époque de sa fondation. Le décret de la convention, du 3 janvier 1795, le comprit au nombre des hommes de lettres à qui il fut accordé 3,000 francs de gratification. Sous le gouvernement impérial, Guéroult remplit successivement les emplois de proviseur du lycée Charlemagne, de conseiller titulaire de l'université, et de directeur de la nouvelle école Normale. Au mois de juillet 1815, il fut mis à la retraite, après plusieurs années de services dans l'instruction publique. Ce savant professeur s'est fait dans l'instruction un nom impérissable; il avait toutes les connaissances qui concilient l'estime, et possédait toutes les qualités qui forment les véritables amitiés; sans morgue, sans pédanterie, on ne connaissait sa supériorité que par le soin qu'il prenait pour la cacher, et par les égards qu'il témoignait à ses inférieurs. Indulgent pour tout le reste, il n'était sévère que pour le succès des études et le maintien de la discipline. Il mourut le 11 novembre 1821 universellement regretté. On a de lui: 1º *Morceaux extraits de l'histoire naturelle de Pline*, 1785, in-8º; 2º *La Journée de Marathon*, ou *le Triomphe de la liberté*, pièce historique en quatre actes et en prose, 1792, in-8º; 3º *Constitution des Spartiates, des Athéniens et des Romains*, 1794, in-8º; 4º *Œuvres de Cicéron*, traduction nouvelle, collection à laquelle M. Guéroult n'a concouru avec son frère que pour le huitième volume qui contient la *harangue sur les réponses des auspices*, le *plaidoyer pour Plautius*, la *harangue pour Sextus*, *l'invective contre Vatinius*, et le *plaidoyer pour Célius*; 5º *Nouvelle méthode pour étudier la langue latine*, *suivant les principes de Dumarsais*, souvent réimprimée, 1798, in-8º; 6º *Histoire naturelle des animaux de Pline*, 1802, 3 vol. in-8º; 7º *Grammaire française*, souvent réimprimée, 1806, in-12; 8º *Discours choisis de Cicéron*, trad. nouvelle, texte en regard, Paris, 1819, in-8º.

GUEROULT (Pierre-Rémi-Antoine-Guillaume), frère du précédent, né à Rouen le 16 janvier 1749, consacra sa vie entière aux travaux de l'enseignement, et y acquit la seule récompense attachée à cette honorable profession, l'estime publique. Après avoir fait ses études au collége d'Harcourt, il entra, en 1769, comme instituteur au collége Louis-le-Grand, puis fut appelé, en 1774, à celui des Grassins, où il remplit successivement toutes les chaires, excepté celle de troisième. C'est de cette époque que datent ses liaisons avec La Harpe, qui dès lors s'essayait au role d'Aristarque français, qu'il a si habilement rempli depuis. Si Guéroult se distinguait dans la carrière pénible de l'enseignement, il ne se rendit pas moins recommandable par sa bienfaisance, et faisait le plus noble usage de sa fortune, en secourant l'infortune; il mérita surtout les bénédictions d'une famille noble et malheureuse, dont il fut long-temps le tuteur et le père. En 1814, Guéroult remplit des fonctions importantes dans un ministère; il reprit depuis ses paisibles travaux au lycée de Henri IV, et fut nommé par le roi chevalier de la légion d'honneur. Il mourut le 14 décembre 1816. On a de lui: 1º *Dictionnaire abrégé de la France monarchique*, Paris, 1802, in-8º; 2º *Traduction des œuvres de Cicéron*, 8e volume en société avec son frère (*voyez* l'article précédent); 3º il a présenté à l'assemblée législative un *plan d'éducation nationale*, et fait hommage à la convention d'une pièce dramatique intitulée: *Origine de la république une et indivisible.*

GUFFROY (Armand-Benoît-Joseph), naquit aux environs d'Arras, en 1740. Il exerçait la profession d'avocat en cette ville lorsqu'il fut nommé, en 1787, membre de l'assemblée provinciale de l'Artois. Divers écrits politiques, qu'il publia deux ans après, le signalèrent comme l'un des plus chauds partisans de la révolution. En 1790, il devint juge de paix à Arras, et représenta, en 1792, le Pas-de-Calais à la convention nationale. A son

arrivée à Paris, il entreprit la rédaction d'un journal qu'il intitula : *Le Rougiff* (anagramme de son nom), ou *la France en védette*. Digne émule d'Hébert et de Marat, il les surpassa quelquefois en cynisme et en férocité. « Abattons, dit-il un jour, « abattons les nobles, et tant pis pour les bons, s'il « y en a ; que la guillotine soit en permanence dans « toute la république ; la France a assez de cinq mil- « lions d'habitants. » Ce fut sous l'empire de cette rage homicide qu'il composa et fit paraître son *Discours sur ce que la nation doit faire du ci devant roi*. Appelé à émettre son opinion à la tribune, il rejeta l'appel au peuple, et dit ensuite sur la question de la peine : « La vie de Louis est une longue « chaîne de crimes ; la nation, la loi me font un « devoir de voter pour la mort et point de sursis. » Au 31 mai, il se montra l'un des plus violents adversaires de la Gironde, et rendit compte de cette journée en ces termes dans sa feuille anarchique : « Le peuple triomphe, et les aristocrates courent « porter, comme saint Denis, leur tête à *madame* « *Guillotine*. » Ce style sauvage, et l'ensemble d'une conduite empreinte de l'exagération la plus dégoûtante, finirent par le rendre suspect ; Robespierre le fit chasser des jacobins ; Chasles dénonça son journal comme infecté du poison aristocratique, et divers membres l'accusèrent d'entretenir des relations soit avec le marquis de Travanel, soit avec une autre personne attachée au service de Louis XVI. Au 9 thermidor, Guffroy tira vengeance de ces dénonciations, et surtout de l'affront que lui avait fait subir Robespierre, en se jetant parmi les plus furieux réacteurs. Membre de la commission chargée d'inventorier les papiers du *tyran*, il eut soin d'anéantir les pièces qui constataient, dit-on, ses propres friponneries. Le 5 août 1794, il dénonça Joseph Lebon, son compatriote et son élève en terrorisme, pour excès révolutionnaires, et Lebon lui répondit en citant les provocations sanguinaires du *Rougiff*. Le 4 février 1795, il se déclara hautement l'approbateur de la conduite de Cadroy et de Mariette dans le midi, et fit sanctionner par la convention tous les actes réactionnaires qui avaient signalé la mission de ces deux représentants. Le 27 mars, il accusa Duhem de correspondre avec les jacobins détenus à la Bourbe, et de tramer avec eux des complots contre la convention. Deux jours après, il fit décréter que Billaud, Collot et Barrère seraient entendus. Il ne se borna pas au reste à activer la réaction par ses discours et ses votes dans l'assemblée nationale, il la prêcha, en furieux, dans ses écrits, et souleva bientôt contre lui d'accablantes récriminations, autres que celles dont s'était servi Joseph Lebon. Le 9 juin 1797, Couchery l'attaqua en face, et le couvrit d'une honte ineffaçable par cette apostrophe : « Vous avez fait de fausses « dénonciations contre Rougeville, dont vous étiez le « débiteur ; vous avez fait mourir le père, et vous « avez fait arrêter le fils par le comité de sûreté gé- « nérale. » Atterré par cette accusation imprévue, Guffroy se condamna dès lors au silence, et rentra dans la plus profonde obscurité à la fin de la session. Cependant, après quelques mois de séjour à Arras, il revint dans la capitale, et se fit nommer, à force de sollicitations, chef adjoint au ministère de la justice. Il mourut, en 1800, âgé de soixante ans. Guffroy avait été nommé membre du comité de sûreté générale en septembre 1793. Au mois d'octobre de la même année, il fit placer le buste de Descartes au Panthéon, et demanda que les cendres de Fénélon y fussent aussi déposées. Entre autres ouvrages, il a publié : 1° *Censure républicaine*, ou *Lettre de Guffroy aux Français habitants d'Arras et communes environnantes, à la convention nationale et à l'opinion publique*, an 3, in-8° ; 2° *Les secrets de Joseph Lebon et de ses complices*, ou *Lettre de A.-B.-J. Guffroy à la convention nationale et à l'opinion publique*, an 3, in-8°.

GUGLIELMI (Pierre), célèbre compositeur de musique, naquit en mai 1727, à Massa-di-Carrara, dans la principauté de Lucques. Elève de son père, Jacques Guglielmi, qui était maître de chapelle du duc de Modène, il fut envoyé par ce prince à Naples, et placé au conservatoire de Loretto, dirigé par le fameux Durante, où il eut pour condisciples les Traetta, Piccini, Sacchini, Paisiello, mais non pas Cimarosa qui n'y vint que plusieurs années après. Guglielmi paresseux, espiègle, dissipé, montrait peu d'aptitude pour la musique, et subissait de fréquentes punitions ; mais le zèle persévérant du maître triompha de l'aversion de l'écolier pour l'étude. « De ces oreilles « d'âne, disait Durante, je veux faire des oreilles « musicales. » Il y parvint, et au bout de dix ans, Guglielmi fut un de ses meilleurs élèves. Il sortit du conservatoire en 1754, et composa à Turin, l'année suivante, son premier opéra qui eut beaucoup de succès. L'auteur n'en obtint pas moins dans diverses villes d'Italie où il travailla. En 1764, il fut appelé à Vienne, puis à Dresde et à Brunswick, se rendit ensuite à Madrid, et en 1772, il fut engagé pour Londres, où il demeura cinq ans. Comblé de présents et de distinctions par plusieurs princes de l'Europe, dont quelques uns avaient été ses élèves, il revint à Naples, en 1777, à cinquante ans, avec une fortune considérable et dans toute la force de son génie. Paisiello et Cimarosa étaient alors les compositeurs les plus justement en vogue sur tous les théâtres d'Italie. Leurs partisans formèrent une puissante cabale contre le redoutable rival qui venait leur disputer la palme. On devait jouer au théâtre des Fiorentini un opéra-bouffon de Guglielmi ; les commencements de la représentation furent très orageux, mais l'arrivée du roi ayant imposé silence aux tapageurs, dans le moment où l'on allait commencer un *quintetto* qui passait pour le plus beau morceau de la pièce, on entendit en silence ce chef-d'œuvre, qui réunit tous les suffrages, et l'enthousiasme fut tel, qu'après la représentation, on enleva Guglielmi de la place d'où il dirigeait sur le clavecin la musique de son opéra, suivant l'usage d'Italie, et le portèrent en triomphe chez lui. Il accorda la paix à ses deux rivaux, et les triumvirs se concertèrent même, en 1780, pour fixer à 600 ducats le minimum du prix qu'ils exigeraient individuellement de chacun de leurs opéras. Guglielmi en composa pour divers théâtres de l'Italie. On porte à environ deux cents le nombre de ses ouvrages dramatiques, tant sérieux que bouffons et sacrés. On distingue parmi les premiers : *Artaserse* ; — *La clemenza di Tito* ; — *La Didone* ; — *Enea e Lavinia*, auxquels il convint d'ajouter *Romeo e Giulietta*, en 3 actes, joué à Paris, en 1812, le seul de ses opéras seria qui soit connu en France. Parmi ses meilleurs opéras bouffons, on cite : *La virtuosa in Mergellina* ; — *Le due Gemelle*, et les suivants qui ont été représentés à Paris : *La pastorella nobile*, en 3 actes, 1790, remise en 2 actes, en 1807, sous le titre de *l'Erede di bel prato*, et sous son premier titre, en 1819 ; — *La bella pescatrice*, en 3 actes, 1791, — *La serva innamorata*, 1804 ; — *I due Gemelli*, en 2 actes, 1807. Parmi les oratorio ou opéras sacrés : *La morte d'Olofferne* ; — *Debora e Sisara*. Ce dernier ouvrage est regardé comme le chef-d'œuvre de Guglielmi ; on l'a comparé au sixième livre de l'*Enéide*. Comme ce compositeur avait montré aussi un talent distingué pour la musique d'église, le pape Pie VI le nomma, en 1793, maître de chapelle de la basilique de Saint-Pierre, et non pas, comme l'a dit la *Biographie*

Arnault, de la cathédrale de Rome, où il n'y a ni cathédrale, ni métropole, parcequ'il n'y a ni évêque, ni archevêque. Guglielmi cessa dès lors de travailler pour la scène, et ne s'occupa plus que de musique religieuse jusqu'à sa mort, arrivée le 19 novembre 1804, dans la soixante-dix-huitieme année de son âge. Marié de bonne heure, il avait eu plusieurs enfants de sa femme qu'il avait délaissée pour dissiper sa fortune avec des maîtresses. Il passait pour une des plus fortes épées de l'Italie, et on l'a vu, presque sexagénaire, blesser et désarmer des spadassins qui croyaient avoir bon marché de sa vieillesse. Son caractere ferme et intrépide lui fut souvent utile pour réprimer l'orgueil et les prétentions des chanteurs italiens, et pour les empêcher de dénaturer sa musique par de vains ornements. Il disait à la célèbre Mme Mara : « Mon devoir est « de composer; le vôtre est de chanter; chantez « donc, et ne gâtez pas ce que je compose. » Au fameux ténor Babbini : « Mon ami, chantez ma « musique et non la vôtre. » Il sut aussi forcer le ténor David à chanter dans l'oratorio de *Debora et Sisara*, un duo que ce virtuose trouvait trop simple et dont l'effet prodigieux assura le succès de tout l'ouvrage. La musique de ce célèbre compositeur qui partage avec Cimarosa et Païsiello l'honneur d'avoir été l'un des trois derniers soutiens de la bonne école italienne, se fait essentiellement remarquer par des chants purs, simples et gracieux, par la richesse et la clarté de l'harmonie, et par des morceaux d'ensemble pleins de verve et d'originalité. — GUGLIELMI (Pierre-Charles), l'aîné des huit fils du précédent, s'est distingué dans la même carriere que son père. Il a donné un grand nombre d'opéras-bouffons qui ont obtenu beaucoup de succès tant en Italie qu'en Angleterre, où il était encore en 1810. On ne connait en France que *la Vedova capricciosa*, en 2 actes, représenté à Paris en 1810, et *Il pretendente burlato*, en un acte, 1819; ouvrage charmant qui a été plusieurs années au répertoire. Il a remis aussi en musique *I due Gemelli* qui passe pour son chef-d'œuvre. — Son frère Jacques GUGLIELMI, né à Massa di Carrara, le 16 août 1782, après avoir débuté comme chanteur-ténor, à Rome, a paru successivement sur les théâtres de Parme, Naples, Florence, Bologne, Venise et Amsterdam. Il a été depuis attaché deux fois au théâtre Italien de Paris, de 1809 à 1811, et de 1812 à 1815.

GUICHARD (JEAN-FRANÇOIS), littérateur, né à Chartrette, près Melun, le 5 mai 1731, fut, s'il faut l'en croire, élève de Piron, avec lequel il eut en effet quelques rapports, par l'indépendance de son caractère, la médiocrité de sa fortune, et le genre de son esprit et de ses ouvrages. Son existence a été obscure; les biographes qui nous ont précédés n'ont parlé que de ses ouvrages. S'ils les avaient lus, ils auraient pu y trouver quelques notes sur la vie de Guichard et sur les diverses carrières qu'il a suivies, comme on le voit, dans une pièce intitulée : *Mes trois états successifs*, que nous transcrivons ici à cause de sa brièveté :

Marine, finances, fourrages
L'un apres l'autre ont été mes emplois.
De ces trois métiers où sont les avantages ?
Marine ne m'a fait voguer que dix-huit mois.
Finances m'ont laissé.... m'ont laissé sans la maille.
Et fourrages ? Pour moi, leur produit fut la paille....
Mais brillant de santé, je ne forme aucuns vœux :
Ni l'or, ni la grandeur ne nous rendent heureux.

Dans une note insérée à la fin d'une autre pièce qui porte pour titre : *Ma retraite*, on voit que Guichard avait été dans les emplois avant la révolution, qu'il se retira ensuite, dans une propriété rurale, auprès de sa mère ; que, l'ayant perdue, il fut forcé, en 1789, par les circonstances, de revenir à Paris, où il fut employé de nouveau, puis réformé, et qu'il dut aux sollicitations de quelques membres de l'Institut, d'être porté, par le ministère de l'intérieur, sur l'état des hommes de lettres auxquels des pensions furent accordées. Malgré la pénurie où Guichard s'était trouvé réduit en 1796, on voit qu'il n'avait pu cependant se résoudre à vendre ni sa bibliothèque, ni une assez belle collection d'estampes qu'il tenait de l'amitié des plus célèbres graveurs de l'époque. Il retourna dans son pays natal, où il mourut, le 23 février 1811, à quatre-vingts ans. Comme Piron, il ne fut pas de l'académie française, mais il était de quelques sociétés littéraires, entre autres du Lycée (depuis Athénée) des arts, où nous l'avons entendu réciter quelques unes de ses fables. On a de lui : 1° *Ode sur la paix*, 1748; 2° *Les Apprêts de noces*, comédie représentée à La Rochelle, vers 1758 ; 3° *L'Amant statue*, opéra-comique, joué, en 1759, à la Foire Saint-Laurent, et différent de celui que Desfontaines a donné, en 1781, au théâtre Italien. 4° A l'Opéra : *Les Réunions*, ou *le bon père de famille*, intermède pour la paix, 1763, non représenté à cause de l'incendie de la salle. 5° Au théâtre Italien, avec Castel : *Le Bûcheron*, ou *les trois souhaits*, 1763, un des plus jolis opéras-comiques de l'ancien répertoire. 6° *Memnon*, opéra-comique, imité du conte de Voltaire, 1768. 7° *Fables et autres poésies*, suivies de quelques morceaux de prose, 1802, in-12. Elles sont au nombre de cent quatre-vingt-seize, et divisées en huit livres. Ce n'est point par la naïveté qu'elles se distinguent comme l'a dit machinalement la *Biographie* Arnault, mais par une force épigrammatique très remarquable. Aussi l'auteur les a dédiées à Piron. 8° *Contes et autres poésies*, suivies de quelques mots de Piron, mis en vers, 1802, in-12. Ces contes, ainsi que la plupart des poésies de Guichard, ont un cachet original ; mais ils sont presque tous licencieux, et nous croyons qu'il y a fait entrer plusieurs des pièces obscènes qui devaient composer le *Sottisier*, annoncé en 1780, et qui n'a jamais paru. Ces deux volumes de *Fables* et de *Contes* ont été reproduits par le libraire en 1808, avec de nouveaux frontispices, sous le titre de seconde édition. 9° *Epigrammes faites dans un bon dessein*, 1809, in-8°, de quinze pages, anonyme. Elles sont dirigées contre Geoffroy, et généralement médiocres, malgré le talent reconnu de l'auteur dans ce genre. 10° Des poésies dans divers recueils. Plusieurs sont indiquées dans la *France littéraire de* 1769. Guichard a fait des vers jusqu'à la fin de sa vie. Poëte national, il chantait les triomphes de la France, en 1807 et 1808. Il avait préparé une édition de ses œuvres nouvelles qui devait avoir pour titre : *Le Dessert des muses.*

GUIGNES (JOSEPH DE), célèbre orientaliste, né à Pontoise, le 19 octobre 1721, fut placé, en 1736, chez le savant Fourmont, sous lequel il apprit, en peu de temps, le chinois et diverses autres langues de l'Orient. En 1742, il obtint du roi une pension, à titre d'encouragement. A la mort de son maître, en décembre 1745, il le remplaça à la bibliothèque royale dans la place de secrétaire interprète pour les langues orientales, et lui paya son tribut de reconnaissance en publiant un *Abrégé de la vie d'Etienne Fourmont*, avec la notice de ses ouvrages, Paris, 1747, in-4°. Son *Mémoire historique sur l'origine des Huns et des Turcs*, Paris, 1748, in-12, prélude d'un ouvrage plus important, le fit nommer, en 1752, membre de la société royale de Londres, et, en 1753, associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Cette même année, il fut attaché au *Journal des savants* et nommé censeur

royal. En 1757, il obtint la chaire de syriaque, vacante au collége royal; devint garde des antiques du Louvre, en 1769, et pensionnaire de l'académie des belles-lettres en 1773. Il se démit alors de sa chaire, n'ayant pu empêcher la réunion du collége royal à l'université dont il ne voulait pas dépendre. En 1785, il fit partie du comité établi au sein de l'académie, pour la publication des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi.* La révolution ne compta point Guignes au nombre de ses partisans. Fidèlement dévoué à la cause des Bourbons, il cessa de paraître à l'académie lorsqu'après les journées des 5 et 6 octobre 1789 et le retour de la famille royale à Paris, il pensa que le roi n'était plus libre, et il refusa la pension qui fut fixée, en faveur des académiciens, par décret de l'assemblée constituante, en 1790. Il reçut fort mal le baron de Sainte-Croix qui, à l'époque de la suppression des académies, en 1793, était venu lui apporter les quartiers échus de cette pension, et il le renvoya avec son argent. Le royalisme prononcé de de Guignes et son inflexible opiniâtreté l'empêchèrent d'être compris, en 1798, dans la formation de l'Institut national, où la place qu'il aurait si dignement remplie fut occupée par Langlès, dont il avait lui-même signalé le plagiat, relativement à l'*Alphabet tartare mandchou*, composé par Deshautesrayes. Réduit à une extrême pénurie, de Guignes, qui n'avait jamais rien demandé, ne fit aucunes réclamations, et se consola des malheurs publics et de ses privations personnelles, en se livrant avec plus d'ardeur à ses travaux ordinaires. Il conserva sa noble indépendance jusqu'à la fin de sa carrière, et, peu de mois avant sa mort, arrivée à Paris le 19 mars 1800, il refusa encore la pension que M. Beugnot lui avait fait accorder par le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte. La droiture et le savoir de cet estimable orientaliste étaient si bien établis qu'on le regardait comme l'oracle de l'académie, et rien ne fait mieux l'éloge de son beau caractère que cet article du testament de Grosley qui devrait être une leçon et un encouragement pour tant de gens de lettres de nos jours : « Edifié de la manière dont de » Guignes, mon confrère à l'académie, cultive les » lettres, sans forfanterie, sans intrigue, sans pré» tention à la fortune, je lègue à lui ou à ses enfants, » s'il me précédait à la tombe, la somme de 3,000 » livres. » Outre les deux ouvrages que nous avons cités, on a de de Guignes : 1° *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols et des autres Tartares occidentaux, avant et depuis J.-C. jusqu'à présent,* précédée d'une *Introduction contenant des tables historiques et chronologiques des princes qui ont régné dans l'Asie,* Paris, quatre parties en cinq volumes, dont les trois premiers parurent en 1756, et les deux derniers en 1757 et 1758; cet ouvrage, l'un des plus considérables, des plus importants et des plus utiles qui aient été publiés sur l'histoire des peuples de l'Asie, a placé l'auteur au premier rang parmi les plus célèbres orientalistes. A la vérité, le style en est extrêmement négligé; aucunes réflexions, aucuns rapprochements ne rompent la monotonie du récit; on y trouve quelques contradictions dans les faits, dans la chronologie. Mais de Guignes n'avait pas la prétention d'être écrivain; il ne voulait que rassembler d'abondants matériaux, les lier ensemble pour en former un tout, et, comme il a puisé dans une infinité de sources, il ne lui a pas toujours été possible de coordonner les diverses parties de son ouvrage dans tous leurs détails. Au total, l'histoire des Huns est le produit d'une imagination vive, d'une vaste érudition, d'une mémoire prodigieuse, d'une tête bien organisée. L'exécution en est sage, claire, méthodique, et il n'y a pas jusqu'à l'*Index* qu'on ne puisse citer comme un modèle d'exactitude et de lucidité. Il est fâcheux que, faute de savoir le persan, il n'ait pas consulté les écrivains de cette nation qui lui auraient servi du moins à compléter ses tables chronologiques. Le système de de Guignes sur l'origine des Huns a trouvé de nos jours quelques contradicteurs, mais il domine encore sur les nouvelles hypothèses. Cet ouvrage devenu très rare, où l'auteur a souvent cherché à concilier les récits des historiens occidentaux avec ceux des écrivains chinois et musulmans, est indispensable non seulement aux orientalistes, mais encore à toutes les personnes qui veulent saisir l'ensemble des fréquentes révolutions des empires de l'Orient, et des diverses invasions de toutes les nations turques et tartares en Europe et en Asie; il a été traduit en allemand avec des additions, par Daehnert, 1768-1771. On prétend que de Guignes, épuisé par le travail long et opiniâtre que son histoire des Huns lui avait coûté, demeura, pendant quelques années, dans une sorte d'état de stupeur. Les journalistes de Trévoux ayant critiqué l'histoire des Huns, de Guignes répondit par une lettre insérée dans le *Journal des savants*, de 1757, et riposta à leur réplique en renvoyant aux *Annales chinoises*. 2° *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*, Paris, 1759 et 1760, in-12. Ce mémoire qui fit grand bruit dans le monde savant, et qui compta parmi ses approbateurs l'abbé Barthélemy, eut pour adversaires Paw et Deshautesrayes. 3° *Réponse aux doutes proposés par M. Deshautesrayes*, Paris, 1759, in-12. Cette réponse contient des raisons plus spécieuses que solides, et le mémoire de de Guignes est regardé aujourd'hui comme le rêve d'un homme d'esprit. 4° *Le Chou-King*, livre sacré des Chinois, traduction du P. Gaubil, revue et corrigée par de Guignes qui l'a enrichie de notes et d'une notice sur l'*Y-King*. 5° Il a été éditeur de deux traductions du P. Amyot : *Eloge de Moukden* (1770), et l'*Art militaire des Chinois* (1772). 6° *Vingt-huit mémoires*, insérés dans la collection de l'académie des inscriptions. On peut les diviser en trois classes; les uns ayant pour objet de développer quelques points de l'histoire des Huns; les autres servent à établir le système de l'origine commune des Chinois et des Egyptiens, et les derniers sur divers sujets tels que le *Commerce des Français dans le Levant avant les Croisades, etc.*; 7° *Cinq notices* dans les deux premiers volumes des *Notices et extraits des manuscrits, etc.* Elles font connaître les géographies arabes d'Ibn Al-Wardé et de Yacouti, les histoires de Massoudi et d'*Ibn Al-Athir*, et l'original arabe du voyage de deux Musulmans aux Indes et à la Chine, publié par Renaudot. L'*Essai historique sur l'origine des caractères orientaux de l'imprimerie royale*, morceau curieux mis en tête du premier volume de ce recueil, a été publié séparément, 1787, petit in-4°. 8° Un grand nombre d'articles dans le *Journal des savants*, dont il a été trente-cinq ans un des plus laborieux rédacteurs. 9° Plusieurs mémoires et ouvrages historiques, restés manuscrits, dont la notice détaillée se trouve dans le tome 1er du *Voyage à Pékin, etc.*, de M. de Guignes le fils.

GUIGNES (Chrétien-Louis-Joseph de), fils du précédent, né à Paris le 20 août 1759, a eu son père pour maître des premiers éléments des langues arabe et chinoise. Il débuta dans la littérature orientale par un *Mémoire sur le planisphère céleste chinois*, qu'il présenta, en 1781, à l'académie des sciences, et qui est imprimé dans les mémoires de cette société (tome X, savants étrangers, 1782). Attaché, en 1783, au consulat de la Chine, il partit pour Brest, où il s'embarqua, le 20 mars 1784; avant de quitter Paris, il avait été nommé correspondant de l'académie des sciences et de celles des inscriptions et belles-lettres, qui lui remirent une série de questions.

M. de Guignes a communiqué au premier de ces corps savants un grand nombre d'observations nautiques et astronomiques. Le consulat de Quanton ayant été supprimé, le 9 mars 1787, il resta seul chargé des affaires de France à la Chine. Il partit, le 22 novembre 1794, de Quanton, avec l'ambassade hollandaise, pour se rendre à Pékin, d'où il revint en 1795; les services qu'il rendit à cette ambassade, par sa facilité à parler le chinois, ont été attestés par M. Titzing, l'un des chefs de cette mission. M. de Guignes s'embarqua pour l'île de France, le 13 janvier 1796, et, en revenant à Quanton, il séjourna quelque temps aux îles Manilles. Forcé de quitter sa résidence, parceque, depuis la guerre, le gouvernement français ne lui faisait plus passer de fonds, il abandonna la Chine, le 28 janvier 1797, visita Manille une seconde fois, et se retira à l'île de France, d'où il écrivit au gouvernement pour obtenir l'autorisation de revenir en Europe. Ayant attendu vainement la réponse du ministre, il s'embarqua, le 22 mars 1801, sur un navire danois, arriva en Norwège, le 11 juin, et, passant à Copenhague, Hambourg et Amsterdam, il fut de retour à Paris, le 4 août, après une absence de plus de dix-sept ans, pendant lesquelles il en avait résidé douze en Chine. Il fut accueilli par M. de Talleyrand, qui le présenta au premier consul, le 6 novembre, avec le corps diplomatique, comme résident de France à la Chine. La guerre, qui s'était rallumée avec l'Angleterre, ne permettant pas à M. de Guignes de retourner à son poste, il fut attaché au ministère des affaires extérieures, le 9 février 1804, par M. de Talleyrand. Il a obtenu sa retraite, le 6 janvier 1817, sous le ministère du duc de Richelieu, après trente-trois ans de service, et sa pension a été fixée, en 1818, à 6,000 francs. M. de Guignes a publié : 1° *Observations sur le voyage de M. Barrow*, Paris, sans date, in-8° de 58 pages; 2° *Lettre à M. Millin sur le panthéon chinois* (*Magasin encyclopédique*, 1807); l'auteur y défend les ouvrages de son père contre la critique injuste et amère de M. de Hager; 3° *Voyages à Pékin, Manille et l'île de France*, Paris, 1808, 3 vol. in-8°, et atlas in-fol.; 4° *Réflexions sur les anciennes observations astronomiques des Chinois, et sur l'état de leur empire dans les temps les plus reculés* (*Annales des voyages*, II, VIII); 5° *Réflexions sur la langue chinoise, et sur la composition d'un dictionnaire chinois-français-latin* (*ibid*, t. X); c'est une réponse à la critique des *Voyages à Pékin*, faite par M. de Montucci; 6° *Dictionnaire chinois, français et latin*, Paris, imprimerie impériale, 1813, très grand in-fol. de près de 1200 pages. Cet ouvrage, commandé par décret impérial de 1808, a imprimé aux frais du gouvernement, fut achevé et publié à une époque peu favorable à son succès et à son débit. La plupart des exemplaires qui circulent dans le commerce ont été donnés à des gens de lettres par le ministère de l'intérieur. L'auteur a pris pour base de son travail le *Dictionnaire chinois* du P. Bazile de Glemona, dont la Propagande de Rome possède le manuscrit original. Il en convient lui-même, mais il aurait dû consigner cet aveu sur le titre de son ouvrage, afin de n'être pas accusé de plagiat. Il faut donc lui savoir gré d'avoir fait jouir le monde savant, dans le court espace de cinq ans, d'un ouvrage utile, parfaitement exécuté sous le rapport typographique, et le seul complet de ce genre qui eût paru jusqu'alors en Europe. La vie entière d'un homme suffirait à peine pour faire un bon *Dictionnaire chinois*, puisque seulement une nouvelle édition du dictionnaire de notre langue occupe l'académie française depuis nombre d'années. Quelque fondées que puissent être les critiques dirigées contre l'ouvrage de M. de Guignes, la *Biographie des vivants* de Michaud doute qu'elles soient absolument désintéressées. Il eût été peut-être plus juste de louer ce qu'il y a de bon que de blâmer ce qui ne s'y trouve pas. La manière la plus simple de prouver que ce dictionnaire est mauvais est d'en faire un meilleur. D'ailleurs, on se persuadera difficilement qu'un homme qui, arrivé en Chine avec des connaissances préliminaires, y a résidé douze ans, ne sait pas aussi bien le chinois que ceux qui l'ont appris en Europe. M. de Guignes est toujours correspondant de l'Institut; mais il n'a pas encore, à soixante-neuf ans, la décoration de la légion d'honneur, prodiguée à tant de vaudevillistes, à tant de courtisans inutiles. M. Jules Klaproth a publié, d'après l'ordre du roi de Prusse, un *Supplément au Dictionnaire chinois-latin*, Paris, 1819, 1 vol. in-fol.

GUILBERT DE PIXERECOURT. *Voyez* PIXERECOURT.

GUILLARD (NICOLAS-FRANÇOIS), le premier de nos poëtes tragico-lyriques, après Quinault, fils d'un notaire apostolique, qui était secrétaire de l'évêché de Chartres, naquit dans cette ville, le 15 janvier 1752, y fit de bonnes études, et montra dès son enfance un goût particulier pour les poëtes grecs. A quatorze ans, il gagna un prix de poésie sur un sujet proposé : *La Mort de Charles Ier, roi d'Angleterre*. Appelé à Paris à dix-neuf ans, il fut placé à l'intendance, et s'y lia avec Favart le fils, qui le présenta dans la maison de sa mère. Il y trouva l'abbé de Voisenon, qui le fit travailler à un petit livre intitulé : *La Journée de l'amour*. Ce fut à cette époque (1771) qu'il publia une *Épître sur l'exil du duc de Choiseul*. Cette petite pièce, remarquable par des pensées nobles et généreuses, valut au jeune auteur l'avantage d'être présenté par l'abbé Barthélemy au duc et à la duchesse de Choiseul, et l'honneur d'être admis dans une société littéraire, fondée, sous le titre de la *Table ronde*, par la marquise de Turpin, nièce de Voisenon, et dont faisaient partie Favart, Boufflers, etc. Guillard, qui avait tous les moyens de se distinguer même en cultivant la poésie légère, restait cependant confondu dans la foule des versificateurs agréables. Il avait refusé au musicien Désaugiers père, de lui faire le poëme d'un opéra, genre pour lequel il ne se sentait encore aucune inspiration. Ce ne fut qu'en 1779 qu'il réalisa les espérances qu'avait données son épître au ministre disgracié. Une représentation d'*Iphigénie en Aulide* décida de sa vocation pour la tragédie lyrique. Plein d'enthousiasme, il traça aussitôt le plan d'*Iphigénie en Tauride*, et en ayant composé les deux premiers actes, il les porta à l'auteur de l'opéra qui lui avait rappelé les formes et les beautés de la scène grecque, au bailli Du Rollet pour les soumettre à son jugement, et lui laissa son manuscrit. Quelques jours après, il retourna en tremblant pour entendre son arrêt. Le vieillard le fait monter dans sa voiture, et le conduit chez Gluck, qui, ajoutant à la surprise du jeune poëte, se met au piano sans rien dire, et lui fait entendre l'admirable musique qu'il a composée pour son premier acte. Encouragé par un éloge si éloquent, Guillard acheva son opéra, qui eut le plus grand succès, quoiqu'il n'y eût ni amour, ni ballets, ni personnages métaphysiques. Il dut à cet ouvrage la bienveillance de la reine, qui lui donna le sujet de *Chimène* et de *Dardanus*, et l'amitié de Sacchini, que cette princesse avait fait venir à Paris après le départ de Gluck. Malgré la sévérité de Laharpe, on ne peut disconvenir du mérite des opéras de Guillard. Son dialogue a de la noblesse et de la chaleur sans enflure, et son style élégant et correct sait se plier aux diverses inflexions du chant. Mais, en général, il manquait d'invention, et l'on pourrait croire que c'est pour ce motif qu'il ne fut

point de l'académie française, qui cependant avait couronné trois de ses ouvrages, si l'exclusion donnée aussi à l'un de ses plus dignes émules (*voyez* HOFFMAN) ne semblait annoncer que le genre tragico-lyrique ne donne plus de droits aux honneurs du fauteuil. Les titres de Guillard valaient bien pourtant ceux de tels autres académiciens qui ont obtenu sur lui la préférence. Mais simple et modeste, il n'avait ni le désir, ni le talent de se faire valoir. Naturellement paresseux, il fallait même l'enfermer et lui imposer sa tâche pour le forcer à travailler. En janvier 1799, il fut député du département d'Eure-et-Loir au conseil des cinq-cents, dont il sortit, au mois de novembre, après la révolution du 18 brumaire. A cette époque, les démarches officieuses de Collin-d'Harleville en faveur de son compatriote, de son ami furent sur le point de le faire recevoir à l'Institut; Guillard fut rejeté comme soupçonné d'être ennemi de la république, et depuis il ne se mit plus sur les rangs. Il dut encore aux soins obligeants de son ami, en 1804, une pension de 1,000 francs du gouvernement, qui, en 1811, fut portée à 4,000 francs. Dès l'année 1784, il avait obtenu de l'Académie royale de musique une pension de 1,000 francs, qui fut doublée, en 1787, et fixée à 3,000 francs, en 1789. Guillard était digne de ces récompenses; son caractère était l'obligeance, la probité, la justice même. Il fut membre du comité de lecture de l'Opéra à diverses époques, notamment depuis avril 1807 jusqu'au 24 novembre 1813. Il joignait au mérite littéraire les qualités sociales, et sa conversation était très attachante. Il mourut à Paris, le 26 décembre 1814, à soixante-trois ans, après avoir fait des vœux pour les Bourbons, remercié sa femme et ses amis, et reçu de M. Frayssinous les secours de la religion. Guillard a donné à l'Opéra : 1° *Iphigénie en Tauride*, en 4 actes, 1779; 2° *Émilie*, comédie lyrique en 1 acte, 1781; 3° *Électre*, en 3 actes, 1782. C'est une des meilleures tragédies lyriques de Guillard; elle aurait eu plus de succès si Gluck eût pu en faire la musique; ce fut le coup d'essai de Lemoyne. 4° *Chimène, ou le Cid*, en 3 actes, musique de Sacchini, 1784. Guillard ne porta qu'avec répugnance ses mains profanes sur l'un des chefs-d'œuvre de Corneille; 5° *Dardanus*, opéra de La Bruère, en 4 actes, remis avec des changements considérables, musique de Sacchini, 1784; 6° *Les Horaces*, en 3 actes, musique de Sallieri, 1786, remis avec des changements, en 1800, musique de Porta; 7° *Œdipe à Colone*, en 3 actes, musique de Sacchini, 1787. C'est à la fois le chef-d'œuvre de l'auteur, du compositeur et de la scène lyrique. Il a été couronné par l'académie française, traduit dans toutes les langues et joué sur tous les théâtres. Il a fait la fortune de tous les directeurs et le succès de tous les acteurs. Aucun opéra, sans exception, depuis l'établissement de l'Académie royale de musique, n'a obtenu un plus grand nombre de représentations; il n'a pas cessé d'être au répertoire depuis quarante ans, et Geoffroy n'en a jamais dit de mal. Malgré la vogue momentanée de quelques ouvrages récents, il est probable qu'*Œdipe* conservera long-temps sa prééminence. Ces arguments sans réplique détruisent le faux système de M. Castil-Blaze et des rossinistes qui prétendent que les paroles ne sont pour rien à l'opéra, où il ne faut entendre que des sons. 8° *Arvire et Évéline*, en 3 actes, imité de William Masson, musique de Sacchini et de Rey, 1788. Depuis la mort de Guillard, on l'a remis en 2 actes. 9° (avec M. Andrieux) *Louis IX en Égypte*, en 3 actes, musique de Lemoyne, 1790; 10° *Miltiade à Marathon*, en 2 actes, musique du même, 1793; 11° *Olympie*, en 3 actes, musique de Kalkbrenner père, 1798; 12° (avec Collin-d'Harleville) *Le Casque et les Colombes*, en 1 acte, musique de Grétry, 1801; 13° *Proserpine* de Quinault, retouchée et mise en 3 actes, musique de Paisiello, 1803; 14° *La Mort d'Adam*, en 3 actes, musique de M. Lesueur, 1809. Ce poëme renferme de beaux vers, et a quelque chose d'imposant et de religieux; mais à la scène il paraît triste et monotone, ainsi que la musique. Le peu de succès qu'il obtint, et plus encore les difficultés et les lenteurs qu'éprouvèrent les deux auteurs pour la faire représenter, les dégoûtèrent de travailler pour le théâtre. 15° *Elfrida*, en 3 actes, musique de Lemoyne, destinée pour le grand Opéra, couronnée par l'académie française, et représentée, en 1792, sur le théâtre Favart, et non pas en 1811, comme l'a dit la *Biographie Arnault*; 16° *Oreste*, en 3 actes, musique de Widerker, non représenté. C'est la seule des pièces de Guillard qui ne soit pas imprimée. 17° des *Poésies fugitives*, éparses dans divers recueils périodiques.

GUILLAUME V. *Voyez* ORANGE.

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, prince d'Orange et de Nassau, roi des Pays-Bas, vit le jour à La Haye, le 15 février 1774. Né avec des inclinations belliqueuses et un caractère sérieux, ce prince fit de bonne heure une étude particulière de l'histoire de ses ancêtres, et de celle de tous les hommes célèbres de l'antiquité; son père Guillaume V, dernier stathouder héréditaire de la Hollande, voulant cultiver avec soin ces brillantes dispositions, l'envoya passer quelques années à l'université de Leyde. Dès qu'il eut terminé ses études, le jeune prince entra dans les gardes du corps à cheval à La Haye, et s'y distingua dans tous les exercices militaires. Dès 1790, il fut appelé, malgré sa grande jeunesse, au commandement de Bréda, et nommé général d'infanterie. L'année suivante, il épousa la princesse Frédérique-Wilhelmine-Louise, fille de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, qui le rendit père, en 1792, d'un enfant, le prince d'Orange actuel. Ainsi, avant d'avoir atteint sa vingtième année, ce prince était époux et père, général-commandant, et il se trouvait par la précoce maturité de son esprit à la hauteur de tous les devoirs que lui imposaient ces titres différents. Remarquons en passant, au grand honneur des mœurs et des vertus domestiques, que ce début en apparence si prématuré, dans toutes les attitudes sérieuses de la vie, au lieu de nuire au développement ultérieur des grandes qualités de ce prince, semble n'en avoir été que le point de départ. Tels ne sont point les exemples fournis par la vie de ces princes qui ont de bonne heure dépravé leurs cœurs et fondu l'énergie de leurs organes dans toutes les frivolités d'une cour licencieuse et corrompue, et qui, parvenus à leur trentième année, n'ont encore été aux yeux de leurs affidés et de leurs propres serviteurs, que de grands enfants. En 1793, la guerre éclata entre la France et la Hollande. Dumourier, après avoir vaincu l'armée autrichienne et s'être rendu maître de la Belgique, s'avançait d'un côté sur Maestricht, tandis que de l'autre son lieutenant Miranda, marchait sur Dordrecht pour pénétrer dans l'intérieur de la Hollande. Dans ces graves conjonctures, le jeune prince se rend de La Haye à Nimègue, le 24 de février; il y rassemble tout ce qu'il peut trouver de troupes disponibles, s'abouche ensuite avec les généraux prussiens, leur fait adopter son plan de défense, et en résultat de cette conférence, prend auprès de Gorcum une forte position. Le peu de troupes qu'il avait pour le moment sous ses ordres, ne lui permettait pas d'agir d'une manière plus active, et d'aller au secours de Bréda et de Gertruydenberg, l'une et l'autre au pouvoir de l'ennemi; mais lorsqu'il eut reçu des renforts, aidé de son frère George qui partageait avec lui le com-

mandement général de l'armée, il tanta un audacieux coup de main et enleva à l'ennemi ces deux importantes forteresses. Le sang-froid, la capacité militaire et le courage personnel qu'il déploya dans cette circonstance furent justement admirés, et l'on n'eut à blâmer dans le jeune prince qu'une impétuosité de valeur difficilement compatible avec les devoirs et la responsabilité d'un chef d'armée, brillant défaut, généreuse faute que son extrême jeunesse expliquait d'ailleurs et excusait assez. Un jour devant Bréda, il se laissa emporter si loin, par cette chaleur belliqueuse, qu'environné par un gros de cavalerie ennemie, il allait périr ou être fait prisonnier, si ses soldats dont il était déja l'amour et l'idole, ne se fussent précipités pour le sauver. Peu de jours après, il marche à la tête de la première colonne de l'armée, passe la frontière de Flandre, engage le combat avec un fort détachement ennemi qu'il rencontre près d'Halbuin, le bat complétement et force par là les Français de quitter Warneton et d'abandonner les bords de la Lys; mais ces succès furent balancés par un autre engagement qui eut lieu dans le mois de septembre suivant. Les deux princes, malgré leurs efforts et les prodiges de leur bravoure personnelle, ne purent empêcher la déroute de leur armée; le prince Frédéric fut grièvement blessé dans cette affaire, et tout le fardeau d'une difficile retraite retomba sur Guillaume-Fréderic, qui dans cette occasion donna des preuves du plus imperturbable sang-froid. Les opérations militaires ayant recommencé, dès les premiers jours de l'année suivante, 1794, les deux princes reparurent à la tête de leurs troupes, brûlant du désir de réparer leur échec; mais cette ardeur devint funeste au prince George qui s'était obstiné, contre prudence, a remonter à cheval, quoique non rétabli de sa blessure; de graves accidents se manifestèrent; on se hâta de le transporter à La Haye, ou tous les secours furent vains; ce prince expira en exprimant le regret de ne pas mourir sur le champ de bataille même. Guillaume-Frédéric trouvant dans cette perte de nouveaux motifs de dévouement à son pays, ouvrit la campagne après un demi-quartier d'hiver passé à Liége. Cependant l'armée des alliés ayant abandonné les bords de la Sambre, le prince Guillaume profita du répit que lui laissait ce mouvement rétrograde et cette suspension dans les opérations de la campagne, pour aller visiter les forteresses de Flandres qui formaient la ligne frontière; il fit approvisionner de vivres et de munitions celles qui en manquaient, fit réparer les fortifications de plusieurs autres. Cependant les forces et les succès de l'ennemi s'augmentèrent rapidement; Clairfayt avait en vain essayé de défendre Nimègue et les derniers boulevarts de la Belgique; la bataille de Fleurus avait mis un terme aux espérances des alliés; ils se préparaient à traiter avec la république française victorieuse, et la Hollande, livrée à ses propres forces, pouvait d'autant moins continuer une résistance utile, que l'hiver de 1795 ayant été excessivement rigoureux, il devenait impossible de défendre le passage du Waal, et non moins inutile d'essayer, pour la défense du pays, de ce système d'inondation qui l'avait sauvé plusieurs fois. Enfin, la province d'Utrecht, qui se trouvait la plus exposée, avait capitulé, le 16 janvier, sans attendre la participation des autres provinces de l'Union. Dans ces circonstances le prince Guillaume-Frédéric quitta l'armée pour obéir à l'injonction du stathouder son souverain et son père, et ce dernier fit aux états-généraux la délcaration que n'ayant ni la volonté, ni les moyens de s'opposer à la conclusion de la paix, il était résolu à se démettre du gouvernement, et à se retirer en Angleterre avec sa famille. Ce projet s'accomplit peu de jours après, et Guillaume-Frédéric quitta en versant de généreuses larmes cette terre sacrée de la patrie pour laquelle il avait versé son sang, et que son dévouement ni sa valeur n'avaient pu empêcher de tomber sous le joug de la France, aux destinées de laquelle la Hollande, depuis cette époque, a été associée pendant dix-huit années. Ainsi se termina la première partie de la carrière du prince Guillaume-Frédéric. Nous ne parlerons pas ici des efforts qu'il fit à son retour d'Angleterre, et moyennant les secours de cette puissance, pour organiser une légion avec laquelle il se proposait de tenter de nouveau l'affranchissement de son pays; cette dernière espérance avorta presqu'aussitôt par la détermination que prit la Prusse de suivre l'exemple de l'Autriche en signant la paix avec la France. Le prince fut forcé de licencier sa petite armée et de congédier ses compagnons d'infortune, et lui-même se rendit en Autriche sur l'invitation personnelle de l'empereur François, qui le combla d'honneurs, et le nomma major-général dans ses armées. Le prince Guillaume servit sur le Rhin et en Italie avec le prince Charles qui avait la plus haute estime pour ses talents militaires, jusqu'à la paix de Léoben. Alors il passa en Prusse, et ayant acheté, dans la partie polonaise de ce royaume, des domaines considérables, il s'y fixa pour y vivre dans la retraite. Le premier acte de sa prise de possession des terres seigneuriales qu'il venait d'acheter fut l'affranchissement de ses paysans. Lorsque la Prusse traita à son tour avec la France, il fut stipulé en faveur de l'ancien sthatouder père du prince Guillaume la cession de l'ancien évêché de Fulde et de quelques autres petits territoires en Allemagne, à titre de dédommagement de ses pertes en Hollande, et à la condition qu'il renoncerait à toutes prétentions sur la Hollande en faveur du chef de l'empire français; mais comme cet ex-souverain se trouvait en Angleterre, et qu'il était d'ailleurs fort âgé, ce fut son fils, son héritier et son représentant naturel qui entra en jouissance de cette concession. C'est dans l'administration de ce pays que le prince Guillaume prouva qu'en matière de gouvernement ce n'est pas de l'étendue, mais des principes de sa domination qu'un prince doué d'un grand caractère peut tirer le lustre de sa renommée. La manière dont il s'occupa du sort des habitants de sa principauté le rendait digne dès lors de gouverner le plus grand royaume d'Europe. Il fonda des établissements de charité, institua l'enseignement public, et il était tout occupé de ces soins philanthropiques lorsque la rupture de la Prusse avec la France le rappela de nouveau dans les camps. Il commanda l'aile droite à Iéna, journée désastreuse dans laquelle une fatalité supérieure à toutes les combinaisons de la prudence humaine rendit inutiles ses talents, de même que les efforts des autres généraux. Il tomba lui-même au pouvoir de l'ennemi et resta quelques jours prisonnier. Par suite de la dislocation de la monarchie prussienne, et peut-être aussi en châtiment de sa complicité dans une levée de boucliers que Napoléon se croyait en droit de considérer comme un acte de déloyauté politique, le prince Guillaume fut dépouillé des territoires qui lui avaient été donnés à titre d'indemnité, et même du pays de Nassau qu'il venait d'hériter de son père. Il se retira de nouveau en Autriche, et reparut sur les champs de bataille, en 1809, dans les rangs de cette puissance. A la fin de cette campagne, la paix de la cour de Vienne avec la France, le força de chercher encore une fois un autre asile. Ce fut d'abord à Berlin et bientôt après en Angleterre, seul coin de l'Europe ou l'influence colossale du dominateur du continent ne s'étendit pas. On a dit qu'il avait fait des tentatives pour entrer au service de l'empire, et que Napoléon ne

voulut pas même lui accorder un commandement dans l'intérieur; mais l'écrivain qui énonce ce fait ne l'accompagne d'aucunes preuves. En 1813, lorsque la nouvelle de l'évacuation de la Hollande par l'armée française, parvint à Londres, le prince Guillaume recouvra l'espoir de rentrer dans la domination de ses pères, car il était aisé de prévoir, d'une part, que les désastres du grand empire ne lui laissaient pas la possibilité de se rattacher ses provinces au-delà du Rhin, et de l'autre que les principes de la coalition ne seraient point favorables au retour des anciennes idées républicaines des Hollandais. En conséquence de ces prévisions, le prince Guillaume se rendit à La Haye, où il fut reçu avec une véritable ivresse par les anciens partisans de sa maison. Dans ce moment d'enthousiasme, il prit le titre de prince souverain des Provinces-Unies, titre qui ne lui fut pas contesté, quoiqu'il renfermât une usurpation bien plus blessante pour les sentiments des patriotes hollandais que celui de stathouder, qu'avaient supporté leurs pères. Quoiqu'il en soit, Guillaume Ier, prince souverain des Provinces Unies, organisa promptement une armée qui alla contribuer au siége d'Anvers et à la conquête de la Belgique. En même temps il soumit, à l'approbation des notables des villes, une sorte de constitution représentative qui fut adoptée sans difficulté comme loi fondamentale. Après la chute de Napoléon, lorsque les puissances s'occupèrent de la reconstruction prétendue de l'ancien équilibre européen, il fut question de savoir à qui l'on donnerait la Belgique. Les vertus du prince Guillaume, ses talents reconnus comme guerrier et comme administrateur, enfin l'estime générale dont il jouissait n'eussent été que des titres de peu de valeur dans le congrès de Vienne, si des raisons d'intérêt n'eussent pas milité pour lui auprès de chacune des grandes puissances respectivement. Par un remarquable concours de circonstances, il convenait également à toutes que les faveurs de la sainte-alliance tombassent sur lui. L'Angleterre trouvait parfaitement son intérêt dans cet arrangement, qui lui livrait les Pays-Bas à son influence; le roi de Prusse, beau-frère du prince d'Orange, ne pouvait pas s'y opposer; la Russie et l'Autriche étaient satisfaites, pourvu que la Hollande et les Pays-Bas restassent un royaume à part; et quant à la France, son avis aurait pu être tout autre : mais on sait qu'elle n'eût pas voix au chapitre. Ainsi, d'un consentement général, le fils d'un petit prince allemand, décoré du titre de premier magistrat des Provinces-Unies, devint roi du plus beau royaume du second ordre, et les dix-sept provinces, séparées depuis le seizième siècle, se trouvèrent de nouveau réunies sous un même gouvernement. L'acte du congrès, signé le 9 juin 1815, créa définitivement le royaume des Pays-Bas. Les événements des cent jours menaçèrent l'existence du nouvel état; il y avait encore des Belges qui se souvenaient d'avoir été Français depuis vingt-cinq ans; et d'ailleurs la Belgique allait inévitablement devenir le théâtre de la guerre. Avec toute l'activité guerrière qui l'avait précédemment distingué, Guillaume-Frédéric se hâta de pourvoir à l'approvisionnement et à la réparation de ses villes frontières, et de lever un corps de milices considérable, dont il donna le commandement à son fils. Tous ces efforts n'eussent pas reculé de beaucoup la perte de sa récente royauté, si la victoire n'eût pas été arrachée au génie de Napoléon et à la valeur française, par les plus déplorables caprices du hasard ou par les plus odieuses combinaisons de la perfidie; mais enfin l'issue de la journée de Waterloo consolida le nouvel ordre de choses pour la Hollande, de même qu'elle rassit sur leurs trônes héréditaires tant d'autres monarques tremblants. Le prince d'Orange, digne héritier de la valeur de son père, se distingua dans cette journée fameuse, à la tête d'une division anglo-belge, et ne charma pas moins le peuple par l'affabilité de ses manières que l'armée par l'éclat de son courage. Cependant Guillaume Ier, devenu roi, s'occupa d'octroyer à ses peuples une nouvelle constitution plus en harmonie avec les attributions de la royauté que la première donnée en 1813. Cette constitution ne tarda pas à être présentée à l'acceptation des dix-sept provinces, et elle fut approuvée par la presque unanimité des notables des villes et des membres de l'ordre équestre. A peine quelques opinions opposantes osèrent-elles se manifester dans deux ou trois cités belges. La constitution des Pays-Bas, à l'instar de la Charte française, a institué deux chambres, dont l'une est élective, et l'autre composée de membres nommés à vie par le roi. La première compte cent dix députés, et la seconde ne peut avoir que soixante titulaires. La législature porte l'ancien titre hollandais d'*états-généraux* et de *hauts et puissants seigneurs*. Chaque province conserve ses états particuliers, chargés de plusieurs détails d'administration locale, et composés des députés des villes, de l'ordre équestre et des paysans; la liberté individuelle, la liberté de la presse sont garanties, mais le juri est aboli. Malgré quelques restrictions temporaires, mises au développement des intentions généreuses dont cette charte paraît être une émanation, on peut dire que, grâce à l'influence personnelle du souverain dans l'administration de ses états, le peuple belge est comparativement beaucoup plus heureux qu'aucun autre peuple d'Europe. On peut même dire que c'est dans la bonne foi constitutionnelle de son souverain et dans les bienfaits qu'elle lui présage, que le peuple hollandais trouve les seules compensations qu'il ait à espérer dans l'avenir pour la perte de ses colonies en Afrique et dans les Indes-Orientales, que l'Angleterre s'est adjugée, et qui, si l'Angleterre venait à les perdre, ne retourneraient probablement pas à leurs premiers maîtres. Remarquons toutefois que le mariage du prince d'Orange, avec une grande duchesse de Russie, laisse entrevoir quelque possibilité d'une indemnité lointaine pour la ruine de la puissance commerciale de la Hollande et de son ancienne prépondérance politique. Aujourd'hui, grâce aux intimes liaisons de la maison d'Orange avec la cour de Saint-Pétersbourg, le royaume des Pays-Bas est généralement considéré comme ayant un avenir inséparable des vastes destinées auxquelles paraît aspirer cette puissance. Le prince Guillaume a institué deux ordres destinés à récompenser les services rendus à l'état et à entretenir l'émulation; mais d'ailleurs sa cour est sans faste monarchique, et ses habitudes personnelles respirent une exemplaire simplicité. Cette sobriété et cette économie, vertus si précieuses dans un roi, lui ont permis d'alléger le fardeau des charges publiques. Ce qui n'est pas moins digne d'être loué en lui, c'est l'oubli généreux dont il a couvert tous les actes politiques qu'il aurait eu le droit de considérer comme des actes d'hostilité contre lui. Le sang n'a point coulé sur les places publiques de ses villes pour consacrer sa restauration; aussi, gardé par la loyauté de ses sujets, le roi des Pays-Bas peut-il, à toute heure, se promener dans sa capitale comme un simple particulier, affranchi de la garantie équivoque des sabres stipendiés, comme de la gêne de toute représentation. A côté de si justes hommages, rendus aux principes qui dirigent le gouvernement de ce prince, plaçons un seul reproche, celui d'avoir naguère transigé avec les prétentions de la cour de Rome, et signé un concordat que l'on peut consi-

derer comme une pomme de discorde jetée au milieu de ses sujets.

GUILLAUME. *Voyez* ORANGE.

GUILLAUME Ier (FRÉDÉRIC-CHARLES), roi de Wurtemberg, né le 27 septembre 1781, monta sur le trône le 30 octobre 1816, à la mort de son père Frédéric Ier (*V.* ce nom). En 1810, Napoléon ayant exigé, dans l'intérêt de sa politique, que ce prince épousât la princesse Charlotte de Bavière, engagea Frédéric Ier à employer sur son fils toute l'autorité d'un pere et d'un souverain pour vaincre les refus de Guillaume, qui ne voulait pas recevoir une épouse de l'oppresseur de son pays. Afin de ne pas compromettre les intérêts du Wurtemberg, ce mariage fut simulé, et le prince royal conclut, avec la princesse Charlotte, un arrangement secret, qui constatait à la fois la nullité de leur consentement apparent, et leur volonté formelle de ne pas vivre en époux. A la chute de Napoléon, le prince Guillaume épousa Catherine Pawlona, sœur de l'impératrice de Russie, et la princesse Charlotte l'empereur d'Autriche, François II. Dans les campagnes de 1813 et 1814, Guillaume donna des preuves fréquentes de valeur a la tête des Wurtembergeois. Il se distingua surtout a Montmirail, où il tint tête une journée entière à Napoléon, pour donner le temps aux troupes alliées d'arriver. Lorsqu'il monta sur le trône, les services qu'il avait rendus et les opinions qu'il avait manifestées contre le despotisme de son père, le firent accueillir avec joie. Il proposa un projet de constitution tout autre que celui que son père avait présenté, et dans lequel il espérait fondre les intérêts nouveaux avec les anciens. Mais la majorité de l'assemblée qui se composait de princes médiatisés et de citoyens attachés aux idées libérales, continua de s'opposer aux vues du roi. Après de longs débats et des troubles qui croissaient de jour en jour, Guillaume-Frédéric se décida à dissoudre les états par deux décrets datés des 4 et 5 juin 1817; son ultimatum ayant été rejeté par les états dans la séance du 2 juin de la même année, il renvoya l'examen de son plan de constitution aux assemblées particulières des bailliages, par lesquelles il remplaça provisoirement l'assemblée générale. Il s'occupa d'abord de l'armée, fit une levée de trois mille quatre cent quatre-vingt-seize hommes, et fixa, en attendant une loi, la durée du service à six ans. Il détruisit encore l'arbitraire dans l'armée, adoucit la sévérité de la discipline allemande, et borna à quelques cas graves la punition corporelle. Il fit aussi des réformes utiles dans la justice et dans l'administration, et s'occupa spécialement de l'organisation du commerce. Dès qu'il eut terminé le travail de la constitution, il convoqua les états à Louisbourg, le 13 juillet 1819. Cette fois-ci, la constitution fut acceptée à quelques modifications près, et signée le 25 septembre 1819. Cette constitution, la plus libérale de l'Allemagne, excita dans tout le royaume un enthousiasme général. Depuis cette époque, Guillaume ne s'est point écarté de la foi fondamentale qu'il a donnée à ses états, et il continue à faire jouir ses peuples de la plénitude de leurs droits. Après avoir perdu, le 8 janvier 1819, la princesse Pawlona, il se remaria, le 15 avril 1820, à Pauline, sa cousine germaine, et fit aussitôt avec elle un voyage en Italie en traversant la France.

GUILLEMAIN (CHARLES JACOB), le plus fécond et le plus spirituel des auteurs dramatiques qui ont travaillé pour les théâtres du second ordre, a la fin du dernier siècle, naquit à Paris le 23 août 1750. Le nombre de ses pièces monte, dit-on, à trois cent soixante-huit, ce qui a fait dire à Rivarol, dans son *Petit Almanach des grands hommes*, qu'il était plus facile de les admirer que de les compter. Quoique ce nombre paraisse invraisemblable, et que l'auteur n'ait travaillé que pendant dix-neuf ans, on ne trouvera pas ce calcul exagéré quand on saura qu'il a donné jusqu'à vingt pieces dans un an. Quoiqu'elles aient, presque toutes, obtenu du succès, Guillemain, né sans fortune, vécut dans la médiocrité, et mourut à Paris dans l'indigence, le 25 décembre 1799, entre les bras de ses trois sœurs, dont il était le soutien, leur laissant pour tout héritage sept à huit pièces non représentées. Il joignait à ses talents une belle ame et une extrême simplicité de mœurs, qualités qui se font remarquer par le but moral de tous ses ouvrages. Il avait beaucoup d'instruction, parlait onze langues, et était très versé dans l'histoire, la géographie et l'astronomie. Il aimait les enfants, se plaisait à étudier leur caractère et à cultiver leur esprit, et il avait beaucoup contribué à former ceux qui composaient la troupe du théâtre Beaujolais. Le jour même de sa mort, les élèves du théâtre de la rue Dauphine donnèrent une représentation à son bénéfice, en témoignage de reconnaissance et d'affection. Guillemain ne pouvait guere, en général, s'élever au-dessus d'un acte; il retombait presque toujours au second. Nous n'entreprendrons pas de donner la liste complète de ses pièces de théâtre, quoiqu'elle ne se trouve nulle part. Ce serait la chose impossible, et d'ailleurs les bornes de cet ouvrage s'y opposent. Nous en citerons cependant une cinquantaine, dont près de la moitié ont été inconnus aux biographies antérieures à la nôtre. Il a donné à l'ancien théâtre des Variétés-Amusantes: *L'Amant de retour*, comédie, 1780; — *Le Café des halles*, comédie, 1780; — *La Fête des halles*, comédie; — *L'Enrôlement supposé*, comédie, 1781, réimprimé en 1797, au théâtre de la Cité, puis à celui des Variétés Montansier, mis en vaudeville par Mignan en 1799; dans cette pièce, Guillemain a rivalisé avec Vadé; — *A bon Vin point d'enseigne*, comédie, 1781; — *Amour et Bacchus au village*, comédie: — *C'est pourtant comme çà*, comédie; — *Boniface Pointu et sa famille*, comédie, 1782; — *Le faux talisman*, comédie, 1782; — *Le Nouveau parvenu*, comédie, 1782; — *Gracieuse et Percinet*, comédie en 3 actes; — *Le Dindon rôti*, comédie; — *Le marchand de Poupées*, comédie; — *Les Bonnes gens*, ou *Boniface à Paris*, comédie, 1783; — *Le mariage de Jannot*, comédie en 3 actes, 1783; — *Les cent écus*, drame poissard, 1783; — *La Rose et l'Epine*, comédie, 1783; — *Le Vanier et son seigneur*, 1783; — *Churchill*, ou *la jeunesse de Marlborough*, comédie, 1783; — *Le Directeur forain*, comédie; — *Le Bouquet de famille*, comédie; — *Le Capitaine soldat*; — *Le Bienfait récompensé*, ou *la suite des Bonnes gens*, comédie, 1784; — *Le Porteur d'eau*, comédie; — *Le mensonge excusable*, comédie, 1785. Au théâtre de Beaujolais: *Annette et Basile*, mélodrame comique, 1785; cette pièce eut plus de 100 représentations: c'est un tableau naïf des amours champêtres. L'auteur écrivit aux directeurs la lettre suivante, que nous rapportons, parcequ'elle est singulière et peu connue: « L'honneur nourrit les » arts, messieurs, Cicéron débitait cette maxime. » mais il la débitait dans une très jolie maison de » campagne, appelée *Tusculum*. Moi, qui n'ai ni » maison de campagne ni maison de ville, à l'hon» neur je voudrais joindre un peu d'argent. De tous » les auteurs qui ont travaillé pour votre spectacle, » je suis le premier qui soit parvenu au nombre de » cent représentations de la même piece. Daignez, » messieurs, prouver qu'aux jeux du Parnasse » comme au piquet et au domino, on gagne à » compter cent le premier. A propos de domino, » j'ai l'honneur de vous assurer que quelque soit » votre réponse, je ne bouderai jamais, et que je me » ferai toujours un vrai plaisir de me rendre, au-

« tant qu'il sera en moi, utile à votre spectacle, etc. » Les directeurs répondirent en payant la pièce une seconde fois. Elle fut reproduite en 1795, sous le titre du *Nid d'oiseau*; — *Colin et Colette*; — *La Solitude*, comédie, une des plus jolies pieces jouées a ce théâtre; — *Alexis et Rosette*, 1786; — *La veuve espagnole*, comédie en un acte, en vers, 1790; — *Le patriotisme*, vaudeville; — *La Politique à la halle*, vaudeville; — *Le menuisier de Bagdad*, vaudeville; — *Tarare régnant*, ou *l'île d'Ormus heureuse*, *suite de Tarare*, vaudeville en 3 actes, 1790. Au théâtre de la rue de Bondy : *Esope*, *seigneur de village*, vaudeville, 1790; — *La matinée du ménage des bons citoyens*, vaudeville en 2 actes, 1791; — *Le mot et la chose*, opéra-comique, 1797. Au théâtre des Délassements-comiques : *L'Almanach*, vaudeville, 1790; — *Les deux Dominos*, comédie en 2 actes: — *Les Suisses aux Champs-Elysées*, comédie; — *Encore Esope*, comédie en 2 actes, 1790; — *Les Amours du Pont aux-Biches*, comédie en 2 actes; — *La Petite chanson*, vaudeville; — *Rien sans raison*, comédie en 2 actes; — *La Démonseigneurisation*, 1790. Au théâtre du Vaudeville : *L'Auberge isolée*; — *Encore des bonnes gens*; — *Les émigrés à Spa*; — *Le Nègre aubergiste*. Au théâtre de la Cité : *Le mariage de Jocrisse*, comédie, 1797. Nous ignorons à quels théâtres ont été donnés *La Petite goutte des halles*, 1793, et *Les Sans-culottides*, ou *les vertus*, *le génie*, *le travail*, *l'opinion et les récompenses*, 1793, 1794.

GUILLEMARDET (Ferdinand-Pierre-Marie-Dorothée), né en 1765, exerçait, en 1789, la profession de médecin à Autun. Nommé député à la convention par le département de Saône-et-Loire, il vota la mort de Louis XVI. Après la chute de Robespierre, il fut envoyé dans les departements de Seine-et-Marne, de l'Yonne et de la Nièvre, pour y faire cesser le régime de la terreur. C'est durant l'une de ces missions qu'ayant convoqué à Nevers les membres du comité révolutionnaire, il les fit assez plaisamment arrêter tous comme étrangers, l'un s'étant donné le nom de *Caton* et l'autre celui de *Scævola*, etc. Nommé ensuite au conseil des cinq-cents, Guillemardet se montra le partisan zélé du directoire. Il prit part à la journée du 18 fructidor. Sorti du conseil en 1797, le gouvernement directorial l'envoya avec le titre d'ambassadeur en Espagne, d'où il fut rappelé par Bonaparte, devenu premier consul. Nommé préfet de la Charente-Inférieure, et ensuite du département de l'Allier, il est mort à Paris éloigné des fonctions publiques par le dérangement de sa santé.

GUILLEMEAU (Jean-Jacques-Daniel), ancien médecin militaire, descendant d'une famille de médecins depuis plus de trois siècles, mourut à Niort, département des Deux-Sevres, le 8 octobre 1824, âgé de près de quatre-vingt-huit ans. Il voyagea dans sa jeunesse en Angleterre, en Italie pour s'instruire, et apprit outre les langues mortes, la plupart des langues vivantes. Ses ouvrages sont : 1° *Nosologie méthodique*, ou *Classification de toutes les maladies qui affligent l'humanité*; 2° *Mémoire sur l'Egypte et la Guyane* imprimé; 3° *Moyens pour cultiver avec succès la garance dans le département des Deux-Sevres*, imprimé; 4° *Notice sur les ruines d'une ville fortifiée* (*Germon*), *dans le département des Deux-Sèvres*, avec carte; 5° *Notice sur la famille Théodore Agrippa d'Aubigné*; 6° *Mémoire sur la manière de guérir à volonté les fièvres intermittentes*; 7° *Jeanne de Fouquet*, ou *le Siége de Beauvais*, tragédie en cinq actes et en vers; 8° *Mémoire sur l'épargne des vaisseaux vinaires et la manière de faire artificiellement toutes sortes de vins étrangers*; 9° *Notice sur Jacques Gateau*, *de Niort*, *mort en 1628*, *prêtre de l'oratoire*, *et sur divers etablissements dans les villes de Niort*, *de La Rochelle*, imprimé; 10° *Notice sur André Jousseaume*, *de Niort*, *prêtre de l'oratoire*, *mort en 1661*, *et auteur de plusieurs sermons imprimés*; 11° *Histoire des sommeils extrêmement longs*, *avec leur cause*, etc.; 12° *Vie de Marthe-Marguerite*, *comtesse de Caylus*, *fille de Philippe de Valois*, *seigneur de Sillette et de Murçay*, *née à Niort le 18 avril 1671*, *auteur des souvenirs*, etc.; 13° *Notice sur la vie et les ouvrages de Jacques Hicer*, *auteur d'un poëme intitulé* : *Le printemps*; 14° *Conjectures sur le but*, *les motifs et la destination du monument souterrain découvert à Niort*, *hors de la porte Saint-Calais*, *en 1818*, imprimé; 15° *Notice sur le père Binet*, *provincial des capucins*, *né à Niort sous le règne de Henri II*; 16° *Fragments d'une histoire entomologique des environs de Niort*; 17° *Histoire de la ville de Niort et des maires qui ont successivement gouverné cette ville*; 18° *Vie d'Isaac de Beausobre*, *auteur de l'Histoire du Manichéisme*, *né à Niort en 1659*, *et mort à Berlin le 5 juin 1738*, etc. M. le docteur Guillemeau fut l'un des fondateurs de l'athénée de Niort qu'il a long-temps présidé. Il a légué à la même ville sa bibliothèque composée d'environ trois mille volumes.

GUILLIAUD (Christophe), né à Saint-Etienne, département de la Loire, vers 1750, et mort le 18 décembre 1821, embrassa, étant très jeune encore, la profession de fabricant d'armes et le commerce de la quincaillerie, qu'il contribua à porter au degré d'activité et de perfectionnement que ces deux branches ont atteint. Il y gagna beaucoup d'argent, et acheva de faire sa fortune sous la révolution dont il adopta les principes. Sur la fin de ses jours, il tomba dans une dévotion excessive, alla deux fois à Rome chercher des indulgences, des statues de vierges, de saints, et en decora une belle maison qu'il avait sur les bords de la Saône. On rapporte que, lors du siége de Lyon, en 1793, Guilliaud se prononça contre la convention, fut arrêté, condamné à périr, et que, comme on le conduisait à la mort, la nouvelle de la chute de Robespierre arriva, et qu'il se trouva ainsi arraché au supplice. Il continua ses travaux, et ne figura en rien sur la scène politique. En 1814, après la restauration, il rétablit à ses frais, sur une des montagnes qui dominent Lyon, un calvaire dont les figures sont en marbre et les croix en fer. En 1797, il publia des mémoires dont les plus curieux sont : 1° *Moyens de porter l'agriculture*, *les manufactures et le commerce de France au plus haut point de splendeur et d'utilité publique*, avec cette épigraphe : « Quand le gouvernement le voudra, le peuple français sera l'agriculteur le plus actif, l'artiste le plus ingénieux et le premier commerçant du monde. » 2° *Mémoire sur la mise en œuvre de tous les métaux du département de la Loire*.

GUILLOTIN (Joseph-Ignace), habile médecin, naquit à Saintes, en 1738. Après avoir terminé ses humanités, il composa, pour obtenir le degré de maître es-arts, à l'université de Bordeaux, une thèse qui produisit une grande sensation. Les jésuites s'empressèrent d'attacher à leur ordre un jeune homme qui donnait d'aussi brillantes espérances, et le nommèrent professeur au collége des Irlandais à Bordeaux. L'indépendance de son caractère lui fit bientôt quitter l'état religieux, et il vint à Paris pour y étudir la médecine. Elève assidu et distingué d'Antoine Petit, Guillotin sachant quels grands avantages les hommes recueillent par l'échange de leurs connaissances, se réunissait à plusieurs de ses condisciples, et formait avec eux une espèce de société dans laquelle chacun était tenu de dire ce qu'il avait retenu des leçons du professeur; il s'élevait ensuite des discussions utiles, soit sur le texte du maître, soit sur des sujets qu'on mettait en question. A une époque où l'on ne recevait à Paris

que des élèves riches, et où les élèves studieux, mais pauvres, étaient obligés d'aller prendre leurs degrés en province, Guillotin alla se faire recevoir docteur à Reims, et eut bientôt la gloire de remporter dans un concours solennel, le prix que décernait la faculté de Paris, et acquit, par de longues et brillantes épreuves, le titre de docteur régent. Dès lors il fut placé dans l'opinion publique parmi les premiers médecins de la capitale. Lorsque le fameux Mesmer apporta en France la doctrine du magnétisme animal, Guillotin fut l'un des commissaires nommés pour rendre compte de ses fourberies, et ce fut lui surtout qui dévoila le charlatanisme de cet aventurier, par d'ingénieuses épreuves, au moyen desquelles le système du mesmérisme put être apprécié. Cependant les orages politiques s'amoncelaient sur la France; Louis XVI avait invité les hommes éclairés à publier leurs idées sur l'organisation des états généraux; Guillotin, animé d'un patriotisme ardent, composa un écrit qui, par la hardiesse des principes qui y étaient professés, excita l'attention des magistrats. L'auteur mandé à la barre du parlement y fut honorablement acquitté, et le peuple attroupé le ramena chez lui en triomphe. Bientôt après, il fut successivement nommé électeur, secrétaire de l'assemblée électorale, et enfin député. Il ne s'occupa dans l'assemblée devenue constituante que d'objets d'utilité publique, et notamment de l'organisation de la médecine; lorsqu'elle eut décidé que les crimes étaient personnels, il proposa de substituer la décapitation aux autres supplices, se fondant sur ce que, dans l'opinion des Français, ce genre de mort ne déversait point l'infamie sur la famille du condamné, et indiqua une machine connue depuis long-temps, comme propre à donner la mort au patient sans lui causer de douleur. Louis la perfectionna en prouvant par des expériences faites sur des animaux, que, pour atteindre le but désiré, il fallait que le tranchant de la hache fût oblique. De là vint qu'on balança quelque temps sur le nom qu'on lui donnerait, ces deux médecins ayant également concouru à son adoption; enfin celui de Guillotin prévalut, et il eut la douleur de voir son nom attaché à un instrument qui, inventé en faveur de l'humanité, était devenu celui des plus horribles vengeances et des attentats les plus odieux. L'histoire d'ailleurs lui avait appris que les inventeurs des supplices en avaient ordinairement fait l'essai par l'ordre même des tyrans qui les avaient mis en œuvre, et les triumvirs de 93 n'étaient pas propres à le rassurer. Il en fut quitte pour quelques mois de détention, et le 9 thermidor lui rendit la liberté. Rentré dans la carrière médicale, il se livra de nouveau avec zèle et succès à l'exercice de l'art de guérir, honoré du public et estimé de ses confrères. Après la destruction des sociétés savantes, il avait institué la réunion connue sous le nom d'*Académie de médecine*, et plus tard confondue avec le *Cercle médical*, sous cette dernière dénomination. Il est mort à Paris, le 26 mai 1814. On ne connaît de lui que l'écrit suivant : *Position des citoyens domiciliés à Paris, résultat du conseil d'état au roi, et très humble adresse de remercîment présentée au roi par les six corps de la ville de Paris*, Paris, 1788, in-8°.

GUILLON DE MONTLÉON (l'abbé AIMÉ), né à Lyon, le 24 mars 1758, fit ses études dans cette ville, y fut ordonné prêtre, en 1782, et s'adonna presqu'aussitôt à la prédication. En 1785, il prononça le panégyrique de saint Louis devant l'académie de Villefranche en Beaujolais, savante quoique peu fameuse académie, et qui dispute à celle de Marseille l'honneur de se dire fille aînée de l'académie française. En 1790, il prêcha le carême dans l'église cathédrale de Dijon. Ce carême fit du bruit, et l'on en parlait encore, en 1802, dans un article du *Journal de la Côte d'Or*, du 15 thermidor an 10, que nous trouvons répété dans la *Gazette de France*, du 18 fructidor suivant. Il avait été présenté à l'académie de Lyon, dès 1784 : son premier écrit politique publié, en 1789, après les horribles scènes des 5 et 6 octobre à Versailles et à Paris, avait pour titre : *Ressemblances historiques entre les commencements de la révolution française, et ceux de la révolution d'Angleterre qui fit périr Charles Ier*. La conclusion de cet écrit était que Louis XVI aurait immanquablement le même destin que le malheureux monarque anglais. L'année suivante (1790), il prêcha et publia une exhortation pacifique et royaliste, au milieu des troubles qui commençaient à agiter les provinces du midi. En 1792 et 1793, il continua sa polémique monarchique et contre-révolutionnaire par de nombreuses réfutations des écrits des abbés Lamourette et Charrier, défenseurs zélés de la constitution civile du clergé. Ces divers écrits l'ayant suffisamment désigné comme un ennemi déterminé de la révolution, il fut porté sur la liste des personnes qui devaient être massacrées et qui périrent en effet dans la ville de Lyon, le 8 septembre suivant. Il échappa pourtant à cet arrêt de mort, et forcé par la loi de déportation contre les prêtres insermentés de sortir de France, il se réfugia à Chamberi, d'où bientôt l'approche de l'armée française le fit éloigner. Après avoir erré en Suisse, il rentra clandestinement à Lyon; il y était lorsqu'on y reçut la nouvelle de l'exécution de l'infortuné Louis XVI, et le redoublement de fermentation que provoqua ce coup d'audace des meneurs de la révolution, força tous les royalistes de chercher de nouveau leur salut dans une prompte fuite. L'abbé Guillon parvint à franchir les frontières de la Suisse, et, après avoir cherché un asile en divers lieux, se trouvant accueilli à Berne, il s'y fixa. Là il écrivit et publia sous la rubrique d'Allemagne, une brochure sur le siége de Lyon et sur les malheurs dont il était suivi. L'objet de cet opuscule était d'intéresser les Suisses au sort des Lyonnais fugitifs, et d'exciter leur haine contre la convention. Rentré à Lyon après le 9 thermidor, et s'y voyant ruiné par la dispersion de son mobilier, et par des remboursements en assignats, il vint à Paris. Ses débuts dans la littérature ecclésiastique furent, sous le titre de *Politique chrétienne*, une suite de cahiers qui ont été réunis en 1 vol. in-8°. Cet ouvrage périodique exista depuis le 1er mai jusqu'au 4 septembre 1797. La même année vit sortir des presses d'Adrien Leclere son ouvrage le plus connu, l'*Histoire du siége de Lyon, des événements qui l'avaient précédé et des désastres qui l'ont suivi*, Paris, 1797, 2 vol. in-8°. L'année suivante, il lança contre les réactionnaires du 18 fructidor un pamphlet sous le titre d'*Étrennes aux amis du 18*, ou *Almanach pour l'an de grâce 1798*, Paris, de l'imprimerie des théophilanthropes, à l'enseigne de Polichinelle (La Réveillière Lepaux), an 7, in-8°. Les exemplaires de cet ouvrage furent saisis et déposés au greffe du tribunal criminel de Paris. M. Guillon venait d'entreprendre un journal intitulé *Feuille impartiale*, accompagné de variétés morales, c'est à dire monarchiques, lorsqu'il fut arrêté (22 ventôse 1798) et jeté dans la Conciergerie, où il eut à subir sept mois de prison, et un double procès criminel sur ces deux ouvrages. Le jugement qui intervint, le 25 fructidor 1798, le déclara non coupable; mais les administrateurs du bureau central le firent aussitôt enlever de la Conciergerie pour le déporter à Sinamary. Il fut arraché de leurs mains par un membre du conseil des anciens, Meillan, qui menaçait d'aller aussitôt y dénoncer

cette violation d'un jugement solennel. Échappé à ce danger, il reprit quelque temps après le 18 brumaire la publication de sa *Feuille impartiale*; mais elle fut du nombre des journaux supprimés à l'érection du gouvernement consulaire. En 1800, il osa livrer à l'impression un nouvel écrit ayant pour titre: *Le grand crime de Pépin-le-Bref*, ou *Dissertation historique et critique sur l'usurpation et l'intronisation du chef de la seconde dynastie française*, Londres (Paris), 1808, in-8°; l'auteur y révélait une particularité peu connue du public, et qui est même restée au rang des problèmes historiques, c'est à savoir l'arrangement suivant lequel Bonaparte devait se faire porter directement au trône de France par une décision formelle de Pie VII. M. Guillon avait appris du fameux abbé Bernier, l'un des chefs de la Vendée, cette secrète convention avec Rome, par la réalité de laquelle il serait démontré que ce n'est point par force que Pie VII était venu couronner et sacrer Bonaparte. Arrêté de nouveau à la suite de cette publication le 25 pluviôse (14 février 1801), l'abbé Guillon fut mis au secret pendant trois mois sept jours à Sainte-Pélagie, et resta confiné dans cette prison en tout dix-huit mois. Au bout de ce temps, inopinément enlevé (le 24 juillet 1802) par des gendarmes, il fut traîné chargé de chaînes de brigade en brigade et de prison en prison jusqu'à Turin. Après avoir été détenu onze jours dans le donjon de la citadelle de cette ville, on l'emmena, toujours enchaîné, sur le territoire de la république italienne pour y être jeté dans le fort de Saint-Georges à Mantoue. Il obtint toutefois de ne pas aller plus loin que Milan, subit deux mois de secret dans cette ville, et y resta six autres mois dans une maison de détention. Il n'en sortit (le 18 février 1803) qu'à la condition de se retirer dans une petite ville du fond de la Romagne. Autorisé néanmoins à ne pas quitter Milan, il eut cette ville pour prison. M. Guillon passa douze ans en Italie depuis cette époque; c'est à dire que son exil dura tout le temps du gouvernement impérial. Ce laps de temps considérable fut consacré par lui à la culture des littératures française et italienne, et il a publié dans les deux langues un grand nombre d'écrits. Le premier eut pour objet de détruire les préventions des Italiens contre la langue et la littérature française. Cet opuscule était adressé à l'abbé Denina. Malgré ses antécédents, il paraît que l'abbé Guillon fit la paix avec les puissances qui relevaient du système napoléonien, puisqu'à l'érection du royaume d'Italie, il fut chargé par le vice-roi de fournir des articles de littérature en italien au *Journal officiel* (Giornale italiano); comme aussi d'enseigner la langue et la littérature françaises aux pages et au vice-roi d'Italie. Il fit pour ces jeunes gens *l'Abréviateur grammatical* (Milan, 1807, in-8°), et des cours des deux langues comparées dans leurs idiotismes et leurs syntaxes. L'académie Virgilienne de Mantoue l'accueillit bientôt comme membre associé, et ce fut pour payer sa dette à cette compagnie littéraire qu'il publia ses *Réflexions sur la compétence ou l'incompétence en fait de jugements littéraires, etc.*; une *Lettre aux académiciens de Mantoue, sur la mort du célèbre Bettinelli*, le doyen des littérateurs de l'Italie, avec qui M. Guillon avait entretenu des relations suivies, parut dans la même année (1808). En 1811, il composa une dissertation historique et psychologique sur le cénacle de Léonard de Vinci dont les journaux de Paris, de même que ceux d'Italie, parlèrent avec éloges. Enfin, en 1812, ce laborieux écrivain publia en langue italienne une dissertation ayant pour titre: *Sulle sedici colonne corintie antiche di marmo, stanti in Milano, volgarmente chiamate colonne di san Lorenzo, et sulle terme Erculee cui appartenevano*. Il faut ajouter à la série de ces travaux littéraires un assez grand nombre d'articles fournis à la *Biographie universelle* des frères Michaud, et la plupart sur des savants italiens peu connus. M. l'abbé Guillon revint en France, en 1814, et en attendant de trouver l'occasion de s'occuper d'une manière plus utile, il rédigea un journal jusqu'au 20 mars. Il reprit, à la fin de 1815, sa *Politique chrétienne* dans le système de l'ancienne règle de l'église, violée, selon lui, par le concordat de 1801; mais il ne put continuer cette controverse périodique plus de six mois. En 1816, il obtint une place de conservateur à la bibliothèque Mazarine avec un traitement de 2000 francs. De cette époque jusqu'à 1821, il publia plusieurs autres écrits dont on trouvera ci-après les titres; nous n'arrêterons un moment l'attention des lecteurs que sur celui qu'il consacra aux *Martyrs de la foi pendant la révolution française*, 1821, 4 vol in-8°, qui furent suivis d'un quatrième en 1822. Cet ouvrage est un nécrologue considérable, très curieux et utile, même sous le rapport civil de plus de quatre mille personnes, prêtres, évêques, laïques de tout sexe, immolées pour cause de religion pendant la terreur et après. On y trouve une infinité de détails que l'on chercherait vainement ailleurs. En 1823, il fit paraître le tome premier d'une *Histoire générale de l'église pendant le 18e siècle* devant faire suite à l'*Histoire de l'église* de Bérault Bercastel, Paris, 1825, tome premier, in-8°. L'apparition de ce volume mit en émoi tout le clergé ultramontain, et la plupart des séminaires qui avaient souscrit refusèrent de le prendre dès qu'ils reconnurent les principes dans lesquels il était écrit et qui étaient ceux du gallicanisme le plus absolu. Malheureusement pour M. Guillon, il ne put invoquer l'opinion des gens du monde pour se soutenir contre la clameur universelle des gens de sa robe, et toute assistance lui fut refusée, parcequ'il avait attaqué Fénélon dans son livre, et s'était efforcé de prouver que le célèbre archevêque de Cambrai était jésuite de cœur et de fait. Quelques nombreux et graves que fussent les documents dont l'abbé Guillon eût étayé son assertion audacieuse, il se vit proscrit dans les deux camps, pour avoir osé porter atteinte à la renommée d'un homme dont la mémoire est chère au parti philosophique encore plus qu'au parti religieux. Les *Tablettes universelles*, qui jouissaient alors d'une grande faveur, rendirent un compte très piquant de ce volume; et l'auteur de ce compte rendu, justement frappé de la discussion de M. Guillon, relativement à Fénélon, s'étant avoué convaincu que cet homme célèbre méritait peu, en un sens, sa grande réputation, encourut la même disgrace que l'auteur du livre, et fut réfuté dans les tablettes mêmes par M. Benjamin Constant. L'abbé Guillon a continué son ouvrage; mais quant à la publication il en est resté au premier tome formant le huitième comme suite au travail de Bérault-Bercastel. En 1824, M. Guillon livra au public des *Mémoires pour servir à l'histoire de Lyon pendant la révolution*, 3 vol., in-8°, avec planches. Les deux premiers font partie de la collection générale des mémoires sur la révolution française, publiée par les frères Baudouin. Dans le cours de ces mémoires se trouvent plusieurs particularités assez curieuses, relatives à la vie de l'auteur. Ainsi, en lisant l'avertissement qui se trouve en tête du premier volume, on apprend que le libraire, qui en 1797 avait imprimé son *Histoire du siége de Lyon*, et l'avait vendu uniquement à son profit, sans en avoir rien compté à l'auteur, chercha, lorsqu'il le vit livré aux tribunaux, à se libérer en le faisant condamner à la

mort ou à la déportation. Il fit porter par son prote, au milieu des débats judiciaires, le manuscrit même pour ôter à M. Guillon toute possibilité de nier qu'il fût l'auteur de l'ouvrage. Ce libraire était A.-L., depuis imprimeur du pape, de l'archevêque, et éditeur de l'*Ami de la Religion et du Roi*. La déposition textuelle du prote est dans cet avertissement comme tiré du greffe des tribunaux. En 1823 M. Guillon publia, durant quelques mois, l'ouvrage périodique intitulé *La France catholique*, 4 vol. in 8°, destiné à soutenir les principes du gallicanisme contre l'invasion des ultramontains. On voit que M. Guillon est un gallican déclaré; malheureusement il n'a pas réussi, dans ces tentatives si utiles et si souvent répétées; la direction toute contraire de la presque totalité du clergé en France, a rendu vains les efforts de ce laborieux champion de l'église de France, selon Arnault et Bossuet. On a encore de lui: 1° *Epître à M. Lamourette, évêque de Rhône et-l'Oise, sur son instruction pastorale du 16 juillet* 1791, Paris (Vienne en Dauphiné), 1791, in-8°; 2° *Nouvelle lettre à M. Lamourette*, Paris (Lyon), 1791, in-8°; 3° *Lettre à M. C.* (Charrier), *curé d'A*... (Ainay), *député à l'assemblée nationale*, 1791, in-8°; 4° *Seconde lettre à M. Charrier de la Roche*, Paris, 1791, in-8°; 5° *Lettre du chevalier *** à M. l'abbé Charrier, au sujet de son écrit de janvier 1792, sur sa conduite dans la démission de l'évêché constitutionnel de Rouen*, Lyon, 1792, in-8°; 6° *Lyon tel qu'il était et tel qu'il est*, Paris, 1797, in-12; 7° *Machiavel commenté par Napoléon Buonaparte, manuscrit trouvé dans le carrosse de Buonaparte, après la bataille de Mont-Saint-Jean, le 15 juin 1815*, Paris, 1816, in-8°; 8° *Sur deux traductions nouvelles de l'imitation de J.-C., et principalement sur celle de M. Genoude*, Paris, 1820, in-8°; 9° *Des conflits de la jurisprudence de l'ordinaire avec les prétentions des grands aumôniers de France; dissertation extraite d'un ouvrage encore manuscrit*, Paris, 1824, in-8°; 10° *Raoul, ou Rodolphe devenu roi de France l'an* 923; *dissertation historique*, Paris, 1827, in-8°. Il est auteur de la préface de l'ouvrage de l'abbé Barton intitulé: *Réclamation pour l'église de France et pour la vérité contre l'ouvrage intitulé*: Du pape, Paris, 1821, in-8°. Il a travaillé à *La quinzaine littéraire*, 1817, 3 vol. in-12 et 2 vol. in-8°.

GUILLON (Marie-Nicolas-Sylvestre), que l'on a souvent confondu avec le précédent, d'autant plus aisément qu'il est ecclésiastique comme son homonyme, est né à Paris le 1er janvier 1766. Les deux MM. Guillon ont respectivement réclamé plusieurs fois contre la confusion dont cette homonymie était la source; mais dans cette concurrence de plaintes, les plus vives paraissent avoir été faites par le premier. M. Marie-Nicolas-Sylvestre, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris, et professeur d'éloquence sacrée dans la faculté de théologie de Paris, a peut-être encore plus écrit que l'abbé Aimé de Montléon; mais plus heureux dans ses publications et dans le choix de ses controverses, il a vécu en paix avec les mêmes gouvernements qui ont frappé ce dernier de persécutions et d'exil. Son premier ouvrage, publié en 1788, était une traduction sous le titre de *Mélanges de littérature orientale*. Il l'avait dédié, au respectable abbé Barthélemy, auteur d'*Anacharsis*, qui l'avait guidé dans ses études. En 1791, il fit paraître un *Parallèle des révolutions sous le rapport des hérésies qui ont désolé l'église*, ouvrage qui eut plusieurs éditions. L'auteur était alors attaché à la personne de Mme la princesse de Lamballe, en qualité d'aumônier-lecteur et de bibliothécaire. Ces fonctions étaient un titre plus que suffisant pour être proscrit; mais Dieu fait des miracles en faveur de ceux qui sont siens. M. Sylvestre Guillon échappa aux cent yeux du comité de salut public, et resta caché à Sceaux auprès de Paris, sous le nom de *Pastel*, qui était celui de sa mère. Il ajouta à cette précaution une autre mesure de prudence, qui fut de se livrer à l'exercice de la médecine. Il n'en continua pas moins à s'occuper de matières politiques et religieuses, et publia successivement, sans nom d'auteur, en 1799, un discours sur l'*Indécence des inhumations et sur le respect du aux tombeaux*, puis de *brefs et instructions du saint siège, relatifs à la révolution française, collection accompagnés de discours, notes et dissertations qui en prouvent l'authenticité*; enfin des *recherches historiques et critiques sur les élections populaires, la pragmatique sanction et le concordat*. M. l'abbé Sylvestre prétend que cet ouvrage lui valut une détention de quatre mois au Temple. Sorti de sa prison, il trouva un protecteur dans la personne du vénérable archevêque de Paris, feu M. de Belloy, qui le nomma chanoine honoraire et bibliothécaire de l'archevêché, et le recommanda plus tard au cardinal Fesch. Ce dernier, nommé ambassadeur à Rome, emmena M. l'abbé Sylvestre Guillon en qualité d'auditeur théologique de la légation française. Revenu à Paris en 1804, il commença par se livrer au ministère de la prédication, et ne tarda pas à entrer dans la carrière de l'enseignement. Il avait déja professé la rhétorique dans quelques lycées de la Belgique, lorsqu'en 1808 il fut nommé professeur de la seconde classe des langues anciennes dans le lycée Bonaparte. A partir de ce moment, ne négligeant aucune occasion pour témoigner sa reconnaissance au gouvernement, qui l'honorait de sa confiance, il prononça, en différentes occasions et en diverses églises, des discours d'appareil pour des solennités éclatantes. Son zèle fut remarqué; ses talents étaient connus, et, en 1811, il fut promu par la protection des plus puissants personnages, à la chaire d'éloquence sacrée fondée depuis 1809, dans la faculté de théologie de l'université impériale. Ce fut alors aussi que, pour le décorum de la chaire, la faculté lui conféra la robe, la chausse et le titre de docteur, qu'il n'avait pas encore. Dès 1801, M. l'abbé Sylvestre avait publié, sous le titre: *De la Nomination aux évêchés dans les circonstances actuelles*, un écrit dans lequel on remarquait le passage suivant, sous la forme de péroraison: « Ah! combien de » présages en faveur d'un heureux avenir! Combien » déja de blessures fermées et de vœux satisfaits?.... » O religion, achève ton ouvrage! Inspire à une » Clotilde nouvelle (l'impératrice Joséphine), le » pieux dessein d'amener aux pieds du dieu des ar- » mées ce héros qu'il a illustré par tant de vic- » toires! Qu'il reçoive, pour les collations ecclé- » siastiques, les titres augustes que le pape Zacharie » ne craignit point de conférer à Pepin; » c'est à dire celui de roi, suivant une tradition fabuleuse dont l'autre abbé Guillon (Aimé) venait précisément de démontrer la fausseté par un écrit que nous avons mentionné dans sa notice. On voit que ces deux ecclésiastiques ne suivaient nullement la même ligne en faits de principes politiques comme en fait de principes religieux. Quoiqu'il en soit, celui dont il est ici question se trouvant bien de celle qu'il avait choisie, la poursuivit avec une intrépidité d'adulation dont il y a peu d'exemples dans les annales de l'époque impériale, toutes surchargées qu'elles sont d'exagérations et de lâchetés de ce genre. Nous ne grossirons pas cet article des citations que pourraient nous fournir à cet égard les nombreuses harangues de M. le professeur d'éloquence sacrée; cependant comme la sévérité de nos paroles a besoin ici d'être justifiée, au moins par un exemple, nous transcrivons le passage suivant de son discours du 15 août 1806, prêché dans l'église métropolitaine de Paris, devant les grands de l'empire, le jour de l'Assomption, anniversaire

de la naissance de Napoléon. L'orateur, après avoir dans son exorde invoqué la sainte Vierge, appliquant ensuite à Bonaparte tout ce que les prophètes avaient dit de plus magnifique sur Alexandre et Cyrus, ne voyant dans les rois coalisés contre lui que des Goliath terrassés par un nouveau David, et dans les cités envahies, que des Jérichos écroulées devant un autre Josué, s'écriait : « Voyez ces villes « défendues par des peuples entiers, ces imprenables citadelles, ces vastes contrées ne formant, « par le concert de leurs opérations, qu'une seule « forteresse, tomber à l'aspect d'un seul homme, « *a facie terroris unius* (Jos. 30, 17); et cette Italie où il lui suffisait, ainsi qu'autrefois, la terre « promise à Josué, de mettre le pied pour qu'elle « reconnût son vainqueur et son maître : *Terra* « *quam calcavit pes tuus erit possessio tua*; et cette « Germanie antique, géant aux cent bras, tour à « tour enchaînée par sa valeur ou désarmée par sa « sagesse !.... L'Europe, devenue presque tout entière un seul empire, est dirigée par ses lois, ou « par l'influence de sa renommée.... Le moment n'est pas loin où vous verrez l'Autriche « s'abattre aux pieds de Napoléon, appelant en « vain au secours de ses remparts, et ses soldats « tremblants et son empereur qui fuit, traînant « après lui les lambeaux de son empire vieilli; et « ces troupes étrangères venues des glaces du nord « pour assister aux funérailles de l'Allemagne !... « Rois étrangers, protecteurs à vous entendre de « cette France que vous veniez asservir, Dieu n'a pas « besoin de vos légions !... Il les combat et les disperse par le bras du seul Napoléon !.... Honneur « immortel à Napoléon !.. Au mérite le plus éminent appartenait sans doute la dignité la plus « relevée ! Donc à Napoléon l'empire; à lui la « gloire, la domination ! Vive Napoléon, empereur « des Français ! A ce nom l'ombre de Charlemagne « a tressailli; il s'émeut, il s'agite sous sa tombe « sacrée : je crois le voir s'avançant à travers cette « enceinte religieuse.... *Jour heureux !* s'est-il écrié : « *jour à jamais mémorable ! C'est ainsi qu'autrefois dans* « *la capitale du monde chrétien, je fus couronné moi-même* « *et sacré empereur.... La voilà donc ramenée sur le* « *front de votre monarque, cette couronne qui fut jadis* « *imposée sur ma tête ! Comment s'est-elle flétrie ?...* « *O Napoléon ! règne pour être à jamais la terreur de* « *tes ennemis, et l'amour des Français ! Puisse fécondée* « *par l'onction sainte que nous avons reçue, puisse la* « *royale tige qui s'élève et croît sous votre ombre, produire des fruits jusqu'à la dernière postérité !* Oui, « chrétiens, ces nobles vœux ont été exaucés, au moment auguste, où les mains d'un nouveau Samuel ont répandu sur la tête de notre souverain « l'huile sainte et les bénédictions célestes; à la « voix du pontife, les cieux se sont ouverts, et « l'Éternel lui-même a tracé sur le livre des événements futurs, ces paroles si glorieusement accomplies : *A pareil jour encore, une ligue formidable, ourdie par la trahison, frappée dès le premier* « *combat du coup mortel, viendra expirer honteusement* « *dans les plaines d'Austerlitz.* » Plaines d'Austerlitz à pareil jour, etc. Franchissons un intervalle de plusieurs années, pendant lesquelles M. l'abbé Sylvestre ne laissa échapper aucune occasion de vanter *l'homme des destinées*, *l'homme assis à la droite de l'Éternel*, en termes toujours aussi pompeux et sonores, et arrivons à l'époque de la restauration. Le 22 décembre 1814, M. le professeur d'éloquence sacrée, faisant le discours d'ouverture des cours de la faculté de théologie de Paris, s'écriait : « Avec les Bourbons, « l'esprit de vie est rentré dans tous les membres « du corps politique; la patrie se sent renaître, et « voit chaque jour se cicatriser quelqu'une de ses « nombreuses plaies; la religion a recouvré ses antiques domaines, elle est allée d'elle-même se rasseoir sur le trône de nos rois, *et l'impiété a fui avec* « *l'usurpation, semblable, etc.* » Voici donc M. l'abbé Sylvestre Guillon dans une toute autre route; mais, depuis, il l'a poursuivie, faute apparemment d'occasion d'en prendre une meilleure, et le 2 février de 1822, il s'écriait : « Vierge sainte, protectrice auguste du « royaume très chrétien, vous n'avez pas dédaigné « les vœux que dans les jours de notre adversité « nous vous adressions pour les fils de saint Louis ; « vous les avez enfin rendus à notre amour.. » Ce démenti formel, donné à ses paroles et à ses souvenirs, a droit d'étonner surtout, de la part d'un homme qui porte la robe de M. l'abbé Guillon ; ne serait-on pas en droit de lui dire : M. l'abbé, il est fort heureux pour vous que nous ne soyons plus en ces temps de prodiges où les habitants du ciel daignaient quelquefois se communiquer aux mortels, et leur adresser la parole : car si nous y étions encore, il se pourrait que la mère de Dieu, justement indignée de vous voir la prendre à témoin pour cacher votre apostasie politico-religieuse, vous répondît : Prêtre effronté, tu ne dis pas la vérité ; tu ne m'as jamais parlé des Bourbons autrefois, mais bien du grand Napoléon, du roi de Rome et de sa dynastie. Nous espérons que M. le professeur d'éloquence sacrée nous pardonnera cet essai de *prosopopée*; en lisant tant de belles choses dans ses discours, nous n'avons pu résister à la contagion, et la maladie des figures de rhétorique nous a gagnés. Il a publié : 1° *Mélanges de littérature orientale, traductions d'après l'arabe, suivis de lettres et dissertations*, Paris, 1788, in-8°; 2° *Nouveaux contes arabes, ou Supplément aux mille et une nuits*, Paris, 1788, in-12; 3° *Qu'est ce donc que le pape?* par un prêtre, 1790, in-8°; 4° *Parallèle des révolutions*, 1791, in-8°, 5e édition ; 5° *Collection ecclésiastique, ou Bibliothèque raisonnée des écrits publiés pour ou contre la constitution civile du clergé*, 1791, 1792, 12 vol. in-8°; 6° *Collection des brefs du pape Pie VI, avec la traduction française en regard*, 2 vol. in-8°; 7° *Promenades au jardin des Tuileries, description de ses monuments*, 1799, in 8°, 3e édition; 8° *Sur le respect dû aux tombeaux et sur l'indécence des inhumations actuelles*, Paris, 1799, in-8°; 9° *De la Nomination aux évêchés, ou Essai critique et historique sur les élections populaires, la pragmatique sanction et le concordat*, 1801, in-8°; 10° *Entretiens sur le suicide, réfutation des principes de J. J. Rousseau, Montesquieu, madame de Staël, en faveur du suicide*, Paris, 1802, in-8°; 11° *Discours prononcé dans l'église de Saint-Sulpice sur l'autorité de l'église romaine*, 1802, in-8°; 12° *La Fontaine et tous les fabulistes, examen critique, historique et littéraire des fables de La Fontaine*, 1803, 2 vol. in-8°; 13° *Trois Discours prononcés dans l'église Notre-Dame, sur l'anniversaire du sacre de l'empereur Napoléon*, 1806, in-8°; 14° *Eloge de M. d'Orléans de La Motte, ancien évêque d'Amiens, couronné par l'académie de cette ville*, 1809, in-8°; 15° *Deux Discours prononcés à l'ouverture des cours de la faculté de théologie de Paris*, 1814, 1815, in-8°; 16° *Plusieurs autres Discours prononcés dans des séances d'ouverture et de clôture depuis 1815*, in-8°; 17° *Chant funèbre de M. Baour Lormian, sur la mort de Louis XVI, traduit en vers latins, et exécuté dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, le 21 janvier 1817*, in-8°, 2e édition; 18° *Discours du pape Pie VI, sur la mort de Louis XVI, traduit du latin avec notes*; 19° *Nouvelle édition des Sermons du P. l'Enfant*, 1819, 8 vol. in-12; 20° *Bibliothèque choisie des Pères de l'église, ou Cours d'éloquence sacrée*, 1824-1828, 26 vol. in-8°; 21° *Traduction du Discours préliminaire des Psaumes de Bossuet avec des notes*, 1822, in-8°; 22° *Discours prononcé en l'église de la*

Madelaine pour le service de M. Ch. Delamalle, 1827, in-8°. Il se proposait de publier *l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Fleury*, revue par M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice; mais ce travail, fruit de quarante années de recherches, a péri durant la seconde invasion en 1815, dans une campagne où il était déposé.

GUIMARD (MARIE-MADELEINE), célèbre danseuse, naquit à Paris le 10 octobre 1743, et non pas à Dax, comme l'a dit M. Jouy dans son *Ermite en Province*. Elle débuta dans les ballets de la Comédie française en 1759, et les dispositions qu'elle y montra la firent appeler à l'Académie royale de Musique, où elle fut engagée le 27 mars 1762, à 600 francs d'appointements. Il y avait loin de ce modeste et humble état à la brillante fortune qu'elle fit depuis, et au rôle important qu'elle joua dans Paris. Elle doubla d'abord dans la danse légère Mlle Allard, mère du second Vestris, et la surpassa bientôt, non par la force des jarrets, mais par la grâce, l'expression, et surtout par la variété de sa danse et de sa pantomime. Elle éclipsa toutes ses rivales; et quoique laide, noire, maigre et très marquée de la petite-vérole, elle eut d'illustres amants, et devint la maîtresse en titre d'un des seigneurs les plus dissolus de la cour de Louis XV, le maréchal prince de Soubise, qui dépensait toute sa fortune avec les filles. Dès l'année 1768, Mlle Guimard avait à Pantin une superbe maison où son luxe et l'excellence de son goût lui formaient une cour nombreuse de philosophes, de beaux esprits, d'artistes, et de gens à talent de toute espece. Marmontel lui adressa une épître qui eut beaucoup de vogue. Ce fut sur son théâtre que Collé fit jouer la *Partie de chasse d'Henri IV*, dont la représentation était encore interdite sur la scène française et la plupart des pieces graveleuses de son *Théâtre de société*. Ce fut encore pour Mlle Guimard que Carmontel composa ses proverbes dramatiques, et que Laborde en mit quelques uns en musique. On briguait l'honneur d'être admis aux spectacles que donnait cette courtisane qui, éludant la défense des gentilshommes de la chambre, au moyen des protections qu'elle avait à la cour, attirait chez elle les principaux acteurs des grands théâtres de Paris. Elle avait la prétention de jouer la comédie; mais son organe sourd répondait mal à ses autres talents. On représentait aussi chez elle des parades très graveleuses, et les *Mémoires secrets* rapportent un compliment de clôture de la plus grande indécence, qui fut prononcé sur son théâtre. Tous les rangs se trouvaient mêlés aux spectacles de Mlle Guimard; des filles entretenues y étalaient leurs charmes et leur luxe insolent aux premieres loges, au milieu de leurs adorateurs; mais des femmes qui voulaient conserver leur réputation d'honnêteté y assistaient en loges grillées. De grands personnages, des princes du sang royal ne dédaignaient pas d'honorer de leur présence ces brillantes assemblées. A cette époque où le vice, marchant tête levée, trouvait d'illustres protecteurs, et obtenait des priviléges, Mlle Guimard, en qualité de maîtresse en titre du prince de Soubise, capitaine des chasses, s'arrogeait le droit de donner des permissions de chasse à ses amis et à tous les histrions qui briguaient sa faveur. Un canton lui avait été réservé à cet effet dans les plaisirs du roi. Mlle Guimard ne se borna pas à son spectacle de campagne; elle fit bâtir, dans la rue de la Chaussée-d'Antin, une maison qu'on nomma le *Temple de Terpsychore*, et un théâtre qui contenait cinq cents personnes, et dont l'ouverture eut lieu en décembre 1772, malgré l'opposition de l'archevêque de Paris. Les dépenses de cette danseuse étaient si exorbitantes, qu'une pension de 1500 francs, qu'elle obtint de Louis XV, pour avoir dansé dans un ballet chez la Du Barry, fut regardée comme devant payer les gages de son moucheur de chandelles. Mlle Guimard continua plusieurs années ce train de vie, capable de ruiner les princes les plus opulents. Cette Aspasie portait le raffinement de tous les genres de voluptés, à un point que l'on a peine à croire. Enfin cet état de choses ne pouvait durer, et en 1786 elle fut obligée de vendre son temple. Sans arrêt préalable du conseil, sans autorisation de la police, elle publia le prospectus de la mise en loterie de sa maison, sur le pied de 2500 billets, à 120 francs chacun, formant un capital de 300,000 francs, y compris les meubles, quoique le tout eût coûté bien davantage. Le tirage eut lieu au mois de mai, dans une salle des Menus-Plaisirs. Ce fut le banquier Perrégaux qui en fut l'acquéreur; mais avant d'en sortir, Mlle Guimard y fit essayer l'opéra de *Nina*, de Marsollier et Dalayrac, par Mme Dugazon et les autres acteurs qui le jouerent quelques jours après sur le théâtre Italien. Gratifiée la même annee par le roi, d'une pension de 6000 francs, elle en obtint une autre de l'Académie royale de Musique lorsqu'elle prit sa retraite, le 11 août 1789. Elle épousa depuis Despréaux (Jean-François), danseur, chansonnier et ordonnateur des fêtes de la cour (*voyez* ce nom), et mourut à Paris le 4 mai 1816, à soixante treize ans. La supériorité de Mlle Guimard, comme danseuse, n'a jamais été contestée. Sa danse était tour à tour noble, vive, légère, expressive et voluptueuse; son jeu naïf, gai, piquant, tendre et pathétique. Les connaisseurs lui reprochaient cependant d'être un peu maniérée; mais elle sut toujours conserver à la danse ce fini précieux, ces nuances délicates, préférables aux pas compliqués, aux pirouettes et aux tours de force, dont l'abus est si fréquent et si facile aujourd'hui. Mlle Guimard a créé le principal rôle dans les ballets de *Ninette à la cour*, *Mirza*, *La Chercheuse d'esprit*, *La Rosière*, *Le premier Navigateur*, *le Déserteur*, *etc.*, *etc.*, et une foule de pas dans divers opéras.

GUIRAUD (le baron PIERRE-MARIE-THÉRÈSE-ALEXANDRE), poète dramatique, né à Limoux, en Languedoc, le 25 décembre 1788, passa sa premiere jeunesse, pendant les orages révolutionnaires, a la campagne, sous la direction d'un précepteur. Ses études terminées à quinze ans, il fut envoyé a Toulouse, où il suivit un cours de droit jusqu'à dix-huit ans. A cette époque, la mort de son père, qui lui avait laissé des manufactures considérables, l'obligea de venir se mettre à la tête de ces établissements pour les soutenir, en attendant l'occasion qu'il a trouvée depuis de s'en débarrasser sans trop de désavantage, afin de pouvoir se livrer entièrement à ses goûts littéraires. Les premiers essais poétiques de M. Guiraud avaient été couronnés par l'académie des jeux floraux. En 1820, il publia le premier, en faveur de la cause des Grecs, une *Ode* qui fut imprimée dans plusieurs journaux étrangers. Arrivé à Paris la même année, en qualité de membre du conseil-général de commerce, il lut et fit recevoir au Théâtre-Français une tragédie de *Pélage*, que la derniere censure a mise à l'*index*, on ne sait trop pourquoi. Il a donné depuis à l'Odéon: 1° *Les Machabées*, tragédie en cinq actes, qui a réussi complétement tant à Paris que dans toute la France, 1822, in-8°. Cependant le sujet pouvait être traité d'une manière plus large; on n'y voit pas assez l'inspiration des temps antiques; on y cherche souvent en vain cette pompe orientale et biblique qui prête un si grand charme aux compositions de Milman. En revanche, *Les Machabées* renferment une foule de beaux vers, et même

quelques vers sublimes; on y trouve aussi une couleur plus vive, et un sentiment poétique plus développé que dans la plupart de nos tragédies modernes. 2° *Le comte Julien*, ou *l'Expiation*, tragédie en cinq actes, 1823, in 8°. Cette pièce, dont le sujet est intéressant, la conception forte et savante, et l'exécution brillante, a cependant obtenu moins de succès que la précédente, parcequ'elle offre un peu d'obscurité dans quelques développements qui n'ont pas été bien compris du public; 3° *Elégies savoyardes*, 1823, in-8°; cet ouvrage, vendu dans les salons au profit de l'œuvre des petits Savoyards, leur a valu plus de 4,000 francs; 4° *Poëmes et chants élégiaques*, 1824; in-8°; ils ont eu trois éditions *réelles*. Ce charmant volume est le titre littéraire le plus solide de M. Guiraud; plusieurs des pièces qui le composent ne seraient pas désavouées par les plus grands poëtes. Le poëme du *Petit Savoyard* s'y trouve réimprimé. On y remarque encore *Isaure*, poëme élégiaque en cinq chants, et des fragments d'un autre poëme du même genre, intitulé : *Elle*. Le sentiment le plus profond a inspiré ces élégies; il y règne une couleur mystique et tendre, un vague, une mélancolie qui rappellent la manière des grands poëtes allemands, auxquels on doit dans ce genre d'impérissables productions. En général, l'auteur des *Machabées* brille plus dans l'expression des sentiments tendres et rêveurs que dans les genres de poésie qui demandent de la force et de l'énergie. 5° *Chants hellènes*, 1824, in-8°. La plupart des journaux ont rendu un compte avantageux du nouvel hommage que l'auteur des *Machabées* a rendu, dans ces deux petits poëmes, aux généreux efforts des Grecs pour recouvrer leur indépendance. Il a composé pour l'Académie royale de musique, avec MM. Ancelot et Soumet; 6° *Pharamond*, opéra en trois actes, musique de MM. Boïeldieu, Berton et Kreutzer, représenté à l'occasion du sacre de Charles X, 1825, in-8°. Il a donné au Théâtre-Français : 7° *Virginie*, tragédie en cinq actes, 1827, in-8°, jouée avec succès six mois après la mort de Talma; elle en aurait obtenu davantage si ce grand acteur, qui s'y intéressait, et qui s'était chargé du rôle de Virginius, ne se fût alité pour la dernière fois dans la semaine fixée pour la représentation. En rendant justice au mérite de cet ouvrage, à sa poésie animée, aux vers mâles que l'on y rencontre, là, comme dans les autres tragédies du même auteur, nous déplorons cette absence de développements, cette exiguité de plan, ce vague, cette indécision qui planent sur les caractères, défauts réels et primordiaux de toutes les œuvres dramatiques qu'a vues éclore notre siècle. M. Guiraud est digne par son talent de suivre une autre route; il est digne aussi d'entendre la vérité; on peut fonder assez d'espérance sur son avenir pour que les avertissements ne soient pas inutiles. M. Guiraud a été nommé chevalier de la légion d'honneur, en 1824, et élu membre de l'académie française, en 1826, en remplacement de M. le duc de Montmorency. Le Roi lui a depuis conféré le titre de baron en lui accordant des lettres de noblesse. Il s'occupe, depuis trois ans, à recueillir les matériaux pour un ouvrage de philosophie et d'histoire qu'il se propose de publier bientôt. Il a composé encore un poëme inédit intitulé : *Le Roi*, dont un fragment a été lu à la séance publique des quatre classes de l'Institut, au mois d'avril 1828, par M. Soumet, en l'absence de M. Guiraud, son compatriote, son confrère et son émule.

GUIRAUDET (Charles-Philippe-Toussaint), littérateur, né à Alais, en 1754, de parents sans fortune, vint à Paris pour y tirer parti des bonnes études qu'il avait faites. Il eut le bonheur d'être chargé de l'éducation du prince Charles de Rohan-Rochefort et parcoururent ensemble diverses contrées de l'Europe; mais si le maître acquit dans ces voyages de nouvelles connaissances, l'élève vérifia cet axiome :

> Rarement à courir le monde,
> On devient plus homme de bien.

Malgré le peu d'honneur que cette éducation fit à Guiraudet, il obtint, par le crédit de la maison de Rohan, la place de lecteur de Madame, et, pendant les loisirs que lui laissait cette sinécure, il se livra à l'étude de l'économie politique. Admirateur enthousiaste de la révolution, il fut, en 1790, député extraordinaire de la ville d'Alais à l'assemblée constituante, et se lia particulièrement avec Mirabeau qu'il aida souvent de sa plume; l'on sait aujourd'hui qu'il fut le véritable auteur de la traduction de l'*Histoire de la révolution d'Angleterre*, dont les deux premiers volumes ont paru sous le nom de Mirabeau. Guiraudet eut aussi des relations avec Condorcet, Grouvelle, André Chénier, Larochefoucault, etc., dont il fut le collaborateur au *Journal de la société de* 1789, qui ne consiste qu'en quinze numéros. Il fut à cette époque secrétaire en chef de la mairie de Paris, puis, sous le directoire exécutif, en 1797, secrétaire-général du ministère des relations extérieures. Nommé, en 1800, préfet de la Côte-d'Or dès l'institution des préfectures, il mourut à Dijon, le 5 février 1804. Il était membre de l'académie de cette ville et de celle de Cassel. On a de Guiraudet : 1° *Contes en vers, suivis d'une épître sur les bergeries*, Amsterdam, 1780, sans nom d'auteur; 2° *Erreurs des économistes sur l'impôt*, 1790, in-8°; 3° *Examen rapide d'un mode d'organisation de la garde nationale*, 1790, in-8°; 4° *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques Ier jusqu'à la révolution, par C. Macauley Graham*, trad. de l'angl., 1791, 5 vol. in-8°, avec des notes de Mirabeau; 5° *Explication de quelques mots importants de notre langue politique, pour servir à la théorie de nos lois et d'abord de la loi : Discours prononcé dans l'assemblée des amis de la constitution*, 1792, in-8°; 6° *Influence de la tyrannie sur la morale publique*, 1796, in 8°; 7° *De la famille considérée comme élément des sociétés*, 1797, in-8°; 8° *Discours sur Machiavel*; 9° *Œuvres de Machiavel, traduction nouvelle*, 1799, 9 vol. in-8°; on n'y trouve ni les contes, ni les ouvrages dramatiques de l'auteur italien; 10° *Doctrine sur l'impôt*, lue à l'Institut national, 1800; 11° *Mémoires sur les forges du département de la Côte-d'Or*, 1802, in-8°; 12° *Discours prononcé le 1er vendémiaire an* 9 (1800) *par le préfet de la Côte-d'Or*.

GUIZOT (François), né à Nismes en 1787, vint fort jeune à Paris après avoir fait de brillantes études philosophiques à Genève, et embrassa la carrière des lettres. Dès 1809, il publia un *Nouveau dictionnaire des synonymes de la langue française*, et travailla successivement à la rédaction du *Publiciste*, de la *Gazette*, des *Archives littéraires* et du *Mercure de France*. Mais ses belles années ne devaient pas être absorbées par la littérature, et c'était sur le théâtre plus vaste de la politique qu'il lui était réservé d'acquérir de la célébrité et de former son esprit aux graves méditations. En 1814, la protection de l'abbé de Montesquiou le fit placer auprès de ce ministre en qualité de secrétaire-général, et il devint le véritable faiseur de son patron. Avouons-le à regret, ce début d'un homme que l'école libérale devait environner un jour de tant de considération et de faveur, ne fut pas heureux. M. Guizot dirigea la réaction administrative qui atteignit un si grand nombre de fonctionnaires à l'époque de la première restauration, et il fut le rédacteur des divers projets ministériels sur la liberté de la presse, la censure, l'imprimerie et la librairie. Le retour de Napo-

léon renversa passagèrement la fortune de M. Guizot, et contribua par là même à son élévation future. Il suivit en effet la famille royale à Gand, et revint ensuite avec elle après les désastres de Waterloo. Il obtint alors le secrétariat-général du département de la justice, devint maître des requêtes en service extraordinaire, et passa ensuite au comité du contentieux en service ordinaire peu de temps avant l'ordonnance du 5 septembre 1816. Son adhésion au système de M. Decaze lui valut, en 1817, le titre de conseiller-d'état. Alors s'établit officiellement, en quelque sorte, une coterie, qui, se séparant du parti de l'ancien régime dont elle avait été l'auxiliaire en 1814 et 1815, et repoussant en même temps le franc libéralisme qu'elle avait flétri jusque-là comme révolutionnaire, s'efforça d'exploiter la restauration à son profit, imaginant une opinion moyenne dont elle pût se constituer l'organe, et en se proclamant dépositaire exclusive de la science sociale, où se trouvaient renfermés les secrets des besoins réels de la France. De tous les pédagogues politiques dont se composa l'aréopage des *doctrinaires*, M. Guizot fut sans contredit l'un de ceux dont les lumières et le talent pouvaient le mieux faire valoir ces superbes prétentions. Mais toute sa capacité échoua devant le bon sens national qui, démêlant la vanité et l'ambition à travers les obscurités de la métaphysique, refusa de se laisser diriger par les Lycurgues du *Canapé*. L'assassinat du duc de Berri amena la chute de M. Decaze, et M. Guizot qui exerçait alors la place de directeur-général de l'administration départementale fut entraîné dans la disgrâce du ministre. Dès ce moment, rendu à l'indépendance de la république des lettres et à sa générosité native, il n'eut plus que des leçons sévères à adresser au pouvoir; il s'attacha fortement à l'opposition qui ne pouvait faire plus utilement l'application de la maxime de l'*oubli*. D'importantes publications, marquées de plus en plus au coin du libéralisme, se succédèrent rapidement. Il fit d'abord paraître un *Examen du gouvernement de la France depuis la restauration et du ministère actuel*; cet ouvrage enrichi de notes sur la révolution d'Espagne, de Naples et de Portugal, obtint un grand succès; il fut bientôt suivi de deux autres non moins remarquables: 1° *Des conspirations et de la justice politique*; 2° *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France*. Dans cette dernière production, M. Guizot s'attacha surtout à démontrer que le gouvernement royal, pour acquérir de la stabilité, devait consulter les besoins et les vœux de la France nouvelle, et résister aux exigences de l'ancien régime. Il fit sentir aussi la nécessité de donner une organisation aux éléments sociaux que la révolution avait créés, et d'amener le pouvoir à puiser sa force dans son accord avec ses intérêts généraux. « La révolution a détruit le gouvernement « de l'ancien régime, dit-il, mais elle n'a pas con« struit son propre gouvernement. Le vrai gou« vernement de la révolution, c'est un système d'in« stitutions et d'influences qui, dans tous les degrés « de l'ordre social, garantisse l'égalité constitu« tionnelle et la liberté légale.... La révolution, « pour ainsi dire, vit encore en plein air; elle est « de toutes parts ouverte et démantelée; les prin« cipes qu'elle a proclamés ne sont point convertis « en institutions pratiques, en lois efficaces; les « intérêts qu'elle a fondés sont épars et mal ci« mentes entre eux. » Tout ce que l'on peut induire de ces phrases que nous venons de citer, c'est que le publiciste à qui elles appartiennent considérait alors les principes de la révolution comme susceptibles d'être convertis en institutions pratiques et de servir de base à la constitution définitive de la nouvelle France; en d'autres termes, que les doctrines critiques au moyen desquelles on avait renversé le vieil édifice féodal, que la souveraineté du peuple et l'égalité absolue des hommes, par exemple, pouvaient présider avec le même succès à la réorganisation de la société, en les dépouillant toutefois des formes *populacières* qu'elles prirent sous la république, pour leur donner une allure *bourgeoise* qui pût les faire agréer par la monarchie constitutionnelle. Plus tard cependant M. Guizot, essayant de préciser sa pensée, donna aux principes de la révolution une expression nouvelle qui lui paraissait mieux correspondre à ce qui se passe dans l'état normal des sociétés, et il remplaça la *souveraineté du peuple* par la *souveraineté de la raison*. Cette substitution avait un côté louable, en ce qu'elle détrônait l'ignorance et les passions aveugles, représentées par la force numérique. Malheureusement dans ce système le nouveau régulateur des destinées sociales restait perdu dans le domaine des abstractions, et le métaphysicien subtil qui lui avait remis le sceptre nous abandonnait à la plus complète incertitude sur la nature, la force, le mécanisme et l'action du gouvernement. S'il nous disait en effet que le règne du rationalisme était celui des supériorités intellectuelles, il nous laissait ensuite le soin de définir ces supériorités, de caractériser les modes divers de leur manifestation, de deviner leur classification et leur influence sur l'aptitude de chacune d'elles, de trouver, en un mot, toutes les conditions nécessaires à l'existence et à l'exercice de leur souveraineté, c'est à dire que la science sociale tout entière, l'œuvre positive du philosophe politique, était encore à faire, et que nous étions, sous ce rapport, aussi peu avancés qu'avant la découverte de M. Guizot. Cet infatigable écrivain fit paraître, en 1822, une brochure qui produisit une grande sensation, non seulement à cause de l'énergie du style et de la hardiesse des pensées, mais surtout à cause des circonstances qui avaient précédé et motivé peut-être sa publication; elle était intitulée: *De la peine de mort en matière politique*. L'auteur y établissait que la philanthropie et la saine politique s'accordaient pour exiger l'abolition de cette peine. « Les supplices, « disait-il, détruisent des hommes; ils ne changent « ni les intérêts ni les sentiments des peuples... Le « pouvoir peut tuer un, deux, plusieurs individus, « châtier sévèrement un, deux, plusieurs complots; « s'il ne sait que cela il se retrouvera toujours en « présence des mêmes périls, des mêmes ennemis; « s'il sait faire autre chose, qu'il se dispense de « tuer, il n'en est pas besoin; de moins terribles « coups lui suffisent. » La France entière applaudit à ce langage qu'elle aurait été heureuse d'entendre en 1815 et 1816. Son cours d'histoire moderne obtint bientôt, comme celui de M. Cousin, les honneurs de la suspension, et son nom fut inscrit sur le livre des vengeances de la faction jésuitique. Mais le professeur ainsi bâillonné n'était pas homme à se résigner au silence et à l'inaction. Il continua ses travaux littéraires, proclama ses principes dans diverses sociétés savantes ou philanthropiques dont il était membre, et trouva l'occasion de parler solennellement encore d'histoire et de politique. Son *Essai sur l'histoire de France du cinquième au dixième siècle*, publié depuis son éloignement des affaires publiques, est peut-être celui de tous ses ouvrages où se révèle avec le plus de netteté sa supériorité sur la coterie littéraire et philosophique, dont il s'est fait une espèce d'entourage, comme pour se consoler de la dissolution d'une coterie politique qui lui fut chère, et pour entretenir du moins les prétentions magistrales du *Canapé*. M. Guizot a beaucoup emprunté, dans cet ouvrage,

à l'école historique allemande, à Mlle de Lézardierre, et à Saint-Simon qui l'a remercié quelque part d'avoir bien voulu se charger de vulgariser ses idées sur le moyen âge. En 1826, il accepta la rédaction générale de l'*Encyclopédie progressive*, et publia une introduction dans laquelle il s'efforça de prouver que le mot *Encyclopédie*, tel que l'avait entendu Diderot, n'était dans son sens littéral et philosophique, qu'un mensonge de l'ambition et de l'orgueil d'esprit, attendu l'impossibilité, pour la raison humaine, d'enchaîner réellement les connaissances et de saisir la véritable unité scientifique. Il en conclut que les encyclopédies ne devaient être que des recueils ou dépôts de connaissances, et qu'il y avait toujours utilité et opportunité à entreprendre des publications de ce genre. Cette opinion fut combattue, dans le *Producteur*, dont la doctrine reposait sur la possibilité et la nécessité d'une encyclopédie philosophique, et tendait à reconstituer l'unité dans toutes les directions où s'exerce l'activité humaine. M. Guizot débarrassé de ses travaux encyclopédiques par la déconfiture du directeur de l'entreprise, a créé, au commencement de cette année (1828), une *Revue française*, titre qui correspond mieux que celui d'*Encyclopédie*, à l'idée que le fondateur s'est formée du besoin de rapprocher matériellement les connaissances humaines pour en faciliter la propagation, sans chercher à établir entre elles aucun lien scientifique. Aussi heureux que M. Cousin, M. Guizot a repris, au mois d'avril 1828, possession de sa chaire d'histoire. Ce cours a attiré une affluence considérable d'auditeurs. Le moyen âge doit être encore l'objet de ses leçons, mais il les a fait précéder de quelques considérations sommaires sur la civilisation. M. Guizot a publié : 1° *Nouveau dictionnaire universel des synonymes de la langue française*, 1809, in-8°, deuxième édition, 1822, in-8°; 2° *De l'état des beaux arts en France et du salon de* 1810, 1811, in-8°; 3° *Annales de l'éducation*, 1811-1815, trente-six cahiers in-8°; 4° *Discours prononcé à l'ouverture du cours d'histoire moderne*, 1812, in-8°, 5° *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* (traduite par Gentwell et autres), nouvelle édition, 1812, 13 vol. in-8°, réimprimée en 1819 et en 1828; 6° *Vies des poètes français du siècle de Louis XIV*, 1813-1814, 4 livraisons in-8°; 7° *Sur le projet de loi relatif à la presse*, Paris, 1814, in-8°, en faveur du projet de loi; 8° *Du gouvernement représentatif et sur l'état actuel de la France*, 1816, in-8°; 9° *Essai sur l'histoire et sur l'état actuel de l'instruction publique en France*, 1816, in-8°; 10° *Du gouvernement de la France depuis la restauration et du ministère actuel*, 1820, in-8°, 3 éditions la même année; 4e édit., 1821, in-8°; l'auteur fit paraître un supplément pour les deux premières éditions; 11° *Discours prononcé à l'ouverture du cours d'histoire moderne*, 1821, in-8°; 12° *Des conspirations et de la justice politique*, 1821, in-8°, 2 éditions; 13° *Des moyens de gouvernement et d'opposition dans l'état actuel de la France*, 1822, in-8°; 14° *De la peine de mort en matière politique*, 1822, in-8°; 15° *Essai sur l'histoire de France*, pour servir de complément aux *Observations sur l'histoire de France* par l'abbé J. Mably, 1823, in-8°, 2e édit.; 1824; M. Guizot a publié en même temps les *Observations sur l'histoire de France de Mably*, 3 vol. in-8°; 16° *Encyclopédie progressive*, ou *Collection de traités sur l'histoire, l'état actuel et les progrès des connaissances humaines*, 1826, 3 livraisons, in-8°; l'ouvrage n'a pas été continué; 17° *Histoire de Normandie, par Orderic Vital, moine de Saint Evroul, publiée pour la première fois en français par M. Guizot*, Paris, 1827, 4 volumes in-8°, faisant aussi partie de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, publiée par M. Guizot; 18° *Histoire de la révolution d'Angleterre, depuis l'avènement de Charles Ier jusqu'à la restauration de Charles II*, 1827 et ann. suiv., 4 vol. in-8°; traduit en allemand, Strasbourg, 1827 et ann. suiv., in-8°; il ne paraît encore qu'un volume de cet ouvrage (1828); 19° *Cours d'histoire moderne, sténographié, et revu par M. Guizot*, 1828, in-8°; chaque leçon forme un cahier d'environ 32 pages. M. Guizot a travaillé aux *Archives de la littérature et des arts*, au *Moniteur*, au *Musée français*, au *Musée royal*, au *Publiciste*, à la *Revue encyclopédique*, au *Bulletin des sciences*, etc. Il a traduit de l'allemand de Schiller : *De la souveraineté et des formes de gouvernement*, avec des notes, Paris, 1816, in-8°. Il est éditeur des ouvrages suivants : *Œuvres de Rollin*, 1820 et années suivantes, 30 vol. in-8°; *Œuvres complètes de Shakspeare*, traduction de Letourneur, entièrement revue et corrigée, 1821 et années suivantes, 10 vol. in-8°; *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de la révolution d'Angleterre*, 1821 et années suivantes; *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, 1822 et années suivantes, 25 vol. in-8°.

GUIZOT (Elisabeth-Charlotte-Pauline de Meulan), femme du précédent, naquit le 2 novembre 1773. Son père, qui occupait dans les finances une place importante, et sa mère, usant noblement de la fortune de son mari, environnèrent son enfance d'une société spirituelle et choisie, et lui donnèrent une éducation distinguée. Néanmoins son enfance dura long-temps et fit peu pressentir qu'elle dût un jour acquérir dans les lettres une brillante réputation. La révolution ayant détruit la fortune de M. de Meulan, et lui-même étant mort en 1790, toute l'aisance dont elle avait joui disparut. Cette époque de sa vie a laissé dans son âme des souvenirs ineffaçables. C'est par suite des vives émotions qu'elle éprouva alors que son entendement se développa subitement. Mlle de Meulan ne vit autour d'elle qu'ennui et privations. Sa mère, sa sœur et toute sa famille semblaient attendre qu'une main secourable vînt les tirer honorablement des angoisses du besoin; elle sentait qu'elle pouvait un jour leur devenir utile; quelques essais, écrits pour elle-même, lui avaient révélé une partie de son talent; mais la modestie, une défiance invincible en ses forces la retenait encore, et il fallut que les besoins devinssent plus pressants pour qu'elle se décidât à écrire pour le public. Ainsi c'est à son dévouement pour sa famille que la France dut un beau talent de plus. Guidée par d'anciens amis de sa famille, enhardie par leur approbation, elle publia un roman qui eut beaucoup de succès, mais dont on se souvient à peine : *Les Contradictions*. Son second roman, *La Chapelle d'Ayton*, ne devait être d'abord qu'une traduction de l'anglais; mais, frappée de la médiocrité du modèle et de l'intérêt de quelques situations, elle refit l'ouvrage au lieu de l'imiter, et sur un fond presque entièrement neuf, sema une foule d'observations fines et de traits touchants. Ce roman est un des plus attachants qu'on puisse lire, quoique exempt de la fausse exaltation qui dépare souvent ce genre d'ouvrages. Elle déployait ailleurs une autre sorte de talent en travaillant dans les journaux, et particulièrement dans *le Publiciste*, dont elle fit en quelque sorte le succès littéraire. Ses articles sur les théâtres, les livres, les mœurs étaient surtout remarquables. Quelques uns ont été recueillis sous le titre d'*Essais de littérature et de morale*. Au mois de mars 1807, l'altération de sa santé, suite de chagrins domestiques, l'ayant obligée de renoncer à son travail, elle se voyait, elle et sa famille, au moment d'être privée de ressources qui lui étaient devenues nécessaires, lorsqu'un jour elle reçoit une lettre d'une personne qui, sans se

nommer, lui offre d'écrire pour elle dans *le Publiciste*, tout le temps qu'elle le voudra. Cette proposition, faite sans aucune espèce de prétention, la toucha, mais ne fut pas accueillie. On insiste ; elle consent enfin, et dès lors elle reçoit chaque jour, sous le voile du mystère, des articles qui, par bonheur, peuvent figurer à côté des siens. Elle se perd en conjectures, elle fait mille recherches ; ce n'est qu'au bout de quinze jours qu'elle se hasarde à écrire à son inconnu, et le conjure de se faire connaître. Il obéit, il se montre.... C'était M. Guizot, jeune homme de vingt ans, qui préludait alors par des études sérieuses aux travaux qui l'ont depuis illustré. Cette liaison, un peu romanesque dans le principe, mit en rapport deux esprits faits pour s'entendre et pour s'éclairer; la sympathie des sentiments et des goûts suivit bientôt; enfin une amitié sincère, une tendresse passionnée les éclairèrent sur leurs dispositions mutuelles, et leur mariage se fit en 1812. Jamais union ne fut plus sainte et plus douce, et, pendant quinze ans qu'elle dura, le bonheur des deux époux ne fut pas troublé un seul instant. Mme Guizot trouva surtout dans ce commerce intime ce qui manquait à son talent ; ses idées prirent plus de décision, d'étendue et d'enchaînement. Bientôt elle fut en état d'enrichir de nombreux articles un recueil périodique entrepris par son mari pour propager les véritables principes de l'éducation. On remarqua surtout le *Journal d'une mere*, qui contient le germe de son dernier ouvrage, le plus beau monument qu'elle ait laissé. Vers le même temps, elle publia deux volumes de contes, intitulés : *Les Enfants*, composition où toutes les difficultés du genre sont vaincues, qui renferme toutes les qualités qu'il comporte, et semble avoir été fait pour servir de modèle. Le travail avait altéré la santé de Mme Guizot ; elle avait besoin de repos ; l'entrée de son mari dans les affaires publiques lui procura du moins cet avantage de pouvoir respirer a l'aise, et d'être enfin maîtresse de son esprit et de son temps. Lorsque son mari sortit du ministère, en 1821, Mme Guizot reprit ses occupations chéries, et travailla pour son enfant comme elle avait jadis travaillé pour sa mère. Elle publia *L'Ecolier*, roman d'éducation, que l'académie française couronna comme l'ouvrage le plus utile aux mœurs. Les *Nouveaux contes*, qui parurent en 1823, offrent le même mérite et eurent le même succès. *Nadir* surtout réunit au même degré le mérite de l'imagination et de la vérité. Tout ce que Mme Guizot avait publié jusqu'ici n'était que des parties éparses sur l'éducation ; on attendait de son talent et de son expérience une théorie complète sur l'ensemble de cette matière importante ; ses *Lettres de famille sur l'éducation domestique* remplirent l'attente générale. Elle traite dans ce livre distingué les plus grandes questions de la philosophie morale, et indique par des applications comment les vérités absolues doivent régler la vie réelle et pénétrer dans la jeune raison des enfants. Atteinte d'une maladie lente, Mme Guizot n'en continuait pas moins ses travaux ; on la voyait s'affaiblir, mais non s'abattre. Bientôt elle en vint au point de n'avoir plus d'espoir, et envisagea la mort avec fermeté. Elle ne la redoutait que pour ceux qu'elle laisserait affligés de sa perte. Le 30 juillet 1827, elle fit à son mari, à son fils, à sa famille de tendres et tranquilles adieux, et déclara sa fin prochaine. Le 1er août, elle pria son mari de lui faire quelque lecture; il commença le sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'ame ; il était à peine au milieu lorsqu'elle expira. Quoique catholique, elle a désiré être ensevelie selon le rit protestant : c'était la religion de son mari à qui elle voulait en tout être unie. Aucune femme n'avait vécu plus retirée que Mme Guizot; elle ne connut jamais d'autre plaisir que l'accomplissement de ses devoirs; bonne, spirituelle, compatissante, elle n'était sensible qu'aux souffrances des autres. Elle a publié : 1° *Les Contradictions*, ou *Ce qui peut arriver*, Paris, 1799, in-12 ; 2° *La Chapelle d'Ayton*, 1799, 5 vol. in-12, roman imité de l'anglais de Marie Hays; 2e édition, 1810, 4 vol. in-12; 3° *Essais de littérature et de morale*, Paris, 1808, in-8° ; ce volume, tiré à petit nombre, est un extrait des articles que M. Guizot a fournis au *Publiciste* ; 4° *Les Enfants*, conte ; 2e édition ; 1813, in-12 ; 3e édition, 1824 ; 5° *L'Ecolier*, ou *Raoul et Victor*, 1821, 4 vol. in-12 ; 6° *Nouveaux contes*, 1823, 2 vol. in-12; 2e édition, 1824. Elle a fourni des articles signés P. aux *Mélanges de Suard*, signés C. H. aux *Archives littéraires de l'Europe*, et coopéré pour la littérature et les théâtres au *Publiciste*, aux *Archives philosophiques, politiques et littéraires*.

GULDBERG (Frédéric HOGH-), poëte danois, fils du ministre d'état Ove Högh-Guldberg, naquit a Copenhague, le 26 mars 1771. Ses œuvres poétiques furent imprimées en 1815 et 1816, 3 vol. Il a publié depuis un recueil de poésies dédiées à la jeunesse, et dont les sujets sont pris dans la Bible. On cite comme ses chefs-d'œuvre : 1° *Les trois roses de la vie*, dont une imitation, publiée par Graeter, a été accueillie avec beaucoup d'empressement en Allemagne ; 2° *Le Fils d'Abraham* ; 3° *La Fleur de l'éternité* ; 4° *Le Moribond*. Il a publié a Kiel, de 1807 à 1810, un *Journal de la littérature et des arts en Danemarck*, et divers ouvrages élémentaires a l'usage des Allemands qui veulent apprendre le danois.

GUNTHER (Jean-Arnold), sénateur de Hambourg, né, dans cette ville, en 1755, et mort en 1805, fit ses études à Gœttingue, et consacra toute sa vie et une fortune considérable à des travaux utiles à sa patrie. Hambourg lui doit divers établissements publics qui ont servi de modèles dans d'autres états de l'Europe. Il est auteur de plusieurs écrits estimés sur l'économie publique et la police, dont quelques sont encore inédits, et d'un grande nombre de savants traités, consignés dans divers recueils périodiques de l'Allemagne, entre autres dans la *Gazette littéraire d'Iéna*, qui elle seule en compte 158. En 1789, il publia un ouvrage important, sous le titre de : *Recherches sur l'usure, sur les lois qui s'y opposent et sur les moyens de la réprimer sans le secours des lois pénales*. Il a légué à la société patriotique de Hambourg, pour l'encouragement des arts et métiers, sa bibliothèque, composée de plus de huit mille volumes du domaine de l'histoire, de la géographie et de l'ethnographie, de l'économie politique, de la technologie et des arts.

GURLITT (Jean-Geoffroi), docteur en théologie, directeur du Johanneum de Hambourg et professeur pour les langues orientales au gymnase de cette ville, naquit à Leipsick le 13 mars 1754. Après avoir fait ses études à l'université de sa ville natale, il fut nommé, en 1778, professeur à Kloster-Bergen, près de Magdebourg ; en 1797, directeur de cet institut, et, en 1802, directeur du Johanneum et professeur au gymnase de Hambourg. Les nombreux écrits de Gurlitt traitent de théologie, de philosophie, de philologie, d'histoire et d'archéologie. Nous ne citerons que les suivants : 1° *Oratio de usu librorum sacrorum* ; 2° *Histoire de la philosophie* ; 3° *Traduction de Pindare*, avec des notes nombreuses; 4° *Traité sur Ossian* ; 5° *Précis historique sur les jésuites et les ordres mendiants*. Heyne lui écrivait en 1779 : « Je vous donne le premier « rang parmi les philologues de l'Allemagne. » Gurlitt mourut à Hambourg le 14 juillet 1827.

GUSTAVE III, roi de Suède, naquit à Stockholm le 24 janvier 1746. La nature l'avait doué de

dispositions brillantes, et elles furent cultivées de bonne heure avec tant de succès qu'à l'âge de treize ans ce jeune prince écrivait au sénateur comte Charles de Scheffer, son gouverneur, des lettres que n'aurait pas désavouées la raison d'un homme fait. Ces talents servirent en lui de point d'appui à l'ambition qui lui fit changer la constitution de son pays et le conduisit à sa perte; mais il est impossible de faire comprendre la vie de ce prince sans dire d'abord en quoi consistait l'état politique de la nation sur laquelle il était appelé à régner. La Suède, malgré d'antiques traditions de liberté, communes à toutes les nations du nord de l'Europe, était devenue peu à peu une monarchie absolue, et, sous Charles XII d'impétueuse et despotique mémoire, elle était si complètement faite au joug que ce prince, éloigné de sa capitale et mécontent du sénat de Stockholm, lui écrivit, comme l'on sait, qu'il *enverrait une de ses bottes pour les gouverner.* Lorsqu'il mourut, la nation respira et profita de ce que le trône tombait en quenouille pour faire reconnaître et stipuler ses droits dans une déclaration que signa la princesse Ulrique Eléonore, sœur cadette de Charles XII et son héritière. Mais dans cette transaction, la noblesse songea surtout à elle, bien que la représentation des différents ordres y fût maintenue comme principe fondamental. Alors le gouvernement de la Suède devint une véritable oligarchie. L'influence de la couronne fut affaiblie au point que le prince ne pouvait plus rien faire sans l'avis et le consentement du sénat, qu'il était obligé de se soumettre à la pluralité des voix, de signer et de munir de son sceau les résolutions même qui passaient contre son avis ou en son absence. Ce corps s'assemblait à son gré, sans avoir besoin des ordres du roi. On ouvrait, on lisait sans lui les dépêches des ministres employés dans les cours étrangères. Douze sénateurs jouissaient d'une portion de l'autorité législative et de toute la puissance exécutive. La diète seule, ou assemblée générale des états, pouvait leur demander compte de leur administration. Ils formaient la haute cour de justice; convoquaient les états au nom du roi, et enfin composaient le conseil privé du monarque au nombre de quatre: eux, ayant voix délibérative et le roi n'ayant qu'une voix prépondérante. Cet état de choses déplaisait à la nation et les époques de la tenue des états qui s'assemblaient tous les trois ans, étaient en général fort orageuses. Ainsi la Suède était ballotée entre l'anarchie sous l'empire de la diète, et l'oligarchie sous la tyrannie du sénat. A ces causes de discorde venaient encore se joindre les intrigues des puissances étrangères, dont les sourdes rivalités, pour faire prévaloir leur influence en Suède, étaient représentées par deux factions, l'une appelée le *parti des chapeaux* et l'autre le *parti des bonnets.* La première tenait pour la France et pour la maison de Holstein, la seconde pour la Russie et l'Angleterre. Le roi Adolphe-Frédéric de Holstein, père de celui dont il est ici question, avait médité de s'affranchir de cette suprématie usurpée par la noblesse: cependant lorsque la mort le surprit, en 1771, le sénat était encore si puissant que Gustave III fut contraint de signer une capitulation, en vertu de laquelle il se soumettait à ne jamais rien faire sans ou contre l'avis du sénat; à ne jamais se mêler, ni directement, ni indirectement, de l'élection des députés à la diète et des orateurs; à ne jamais faire la guerre ni de nouvelles lois sans le consentement des états; à ne lever des contributions que de l'aveu du sénat ou de la diète; à ne jamais sortir du royaume sans le consentement du conseil-d'état, etc. Enfin le sénat lui fit signer une formule de serment différente de celui de ses prédécesseurs, et s'arrogea jusqu'au droit de lui chercher un confesseur et de fixer la quantité de vin que l'on devait servir sur sa table. Gustave dévora en secret tant de mortifications; mais il voyait sa patrie déchirée par la lutte de deux factions, dont la plus dangereuse venait de prévaloir, puisque c'était celle qui favorisait les projets de la Russie, et l'exemple de la Pologne, que l'anarchie avait mise sous le joug de ses voisins, lui faisait craindre le plus triste avenir pour la Suède. La considération des intérêts du pays fortifiant ainsi le sentiment de ses injures personnelles, il résolut de briser le joug de cette noblesse opprimante qui le tenait en tutelle, et s'occupa, sous le voile de la dissimulation la plus savante, de tous les moyens de parvenir à ce but. Il confia son projet d'affranchissement à l'ambassadeur de France, Vergennes, au sénateur Hermanson et aux comtes de Scheffer et de Salza. M. de Vergennes avait ordre de sa cour de favoriser un plan de changement qui déjà avait été ébauché entre le duc de Choiseul et le roi de Suède, lorsque naguère ce dernier, encore prince royal, se trouvait à Paris, d'où l'avait rappelé la mort subite de son père. Cette révolution se fit militairement; on l'avait prévue difficile et sanglante, mais elle s'accomplit sans coup férir. Le sénat, environné des gardes du roi, céda sans résistance; l'universalité des troupes, suivant l'exemple des gardes qui s'étaient dévoués à servir les projets du monarque, lui prêtèrent serment de fidélité. Cet événement mémorable eut lieu le 20 août 1772. Tous ceux qui, dans ce jour, prirent le parti de Gustave, nouèrent un mouchoir blanc autour de leur bras gauche; et ce signe de dévouement continua à distinguer les officiers suédois pendant tout le règne du monarque. L'assassin qui lui ôta la vie, quelques années après, le portait lui-même. Le lendemain 21, Gustave, maître de tous les postes de la ville et ayant fait partir des couriers dans toutes les directions, assembla les principaux membres de la diète, et après leur avoir reproché leur morgue, leurs usurpations, leur corruption, il termina sa harangue par ces fières paroles: « Tout m'a reussi. J'ai sauvé « l'état et je vous ai sauvés vous-même sans blesser « les droits du moindre citoyen: vous seriez dans « l'erreur si vos esprits ombrageux s'imaginaient « qu'il soit ici question d'autre chose que de loi « et de liberté. Je sais ce que je puis, mais je sais « ce que je dois, j'ai promis, il suffit; ma promesse « était volontaire; elle était fondée sur ma ré« solution et sur ma conviction intime. Je veux « gouverner un peuple libre, abolir la licence, « substituer au gouvernement arbitraire une admi« nistration sage et réglée, une administration con« forme aux lois suédoises; une loi invariable qui « lie le prince et les états, et qui soit l'ouvrage « de tous deux. Des rois illustres, dont l'immorta« lité a consacré les noms, ont porté le sceptre que « j'ai dans les mains. J'ai le noble orgueil de mar« cher sur leurs traces. A défaut de leurs talents, « j'aurai le zèle et le patriotisme qui les anima, si « vous avez le même cœur envers la patrie, le nom « suédois recouvrera l'estime des nations et la « gloire qu'il s'était acquise sous nos ancêtres. Le « tout-puissant auquel rien n'est caché, voit dans « le fond de mon cœur les sentiments que je viens « d'exprimer. Qu'il daigne répandre ses grâces et « sa bénédiction sur vos conseils. » Alors un secrétaire fit lecture de la nouvelle constitution qui, rétablissant l'administration du royaume à peu près sur les mêmes bases qu'elle avait eues sous Gustave-Adolphe, anéantissait l'aristocratie du sénat, limitait la démocratie de la diète, ôtait le pouvoir exécutif aux états, le donnait tout entier au monarque, détruisait l'inquisition de ce comité secret, qui, quelques heures plus tard, aurait peut-être enlevé

la couronne et la vie à Gustave III, et cependant pas une seule réclamation ne s'éleva. Le roi ayant demandé aux états s'ils approuvaient cette forme de gouvernement, leur réponse fut une acclamation unanime. Le maréchal de la diète et les orateurs des autres ordres le signèrent, et les états prêtèrent le serment que le roi dicta lui-même. Ensuite ce prince leur dit : « Puisqu'il a plu à la providence de » renouer les antiques liens qui unissaient le roi et le » peuple, il est juste de lui en rendre des actions de grâce. » Aussitôt il se lève, et ôtant la couronne de sa tête, il entonne lui-même le *Te Deum*. Après le cantique tous les députés sont admis à lui baiser la main; toutes les provinces acceptèrent avec joie la nouvelle constitution, quelque contraire qu'elle fût à l'esprit républicain, tant on était las de la tyrannie, de la vénalité et des querelles de la noblesse! Du reste l'oubli le plus profond fut jeté sur le passé; et afin de mieux rétablir la concorde, le roi proscrivit par une ordonnance sévère les qualifications de *chapeaux* et de *bonnets* par lesquelles se distinguaient les deux factions dont nous avons parlé. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette révolution après sa soudaineté, c'est le moyen, le levier par lequel elle s'accomplit : ce levier fut l'éloquence de Gustave. Avec son courage, sa popularité, ses vues, sa présence d'esprit, son activité, son heureuse audace, il est douteux qu'il eût réussi s'il n'eût pas eu le don de la parole. Toutes les cours de l'Europe applaudirent à ce grand événement, excepté la Russie qui convoitait dès lors la Finlande, et qui dans la cessation des troubles de la Suède, par l'affermissement du pouvoir royal, voyait l'ajournement forcé de ses espérances. Cependant Gustave craignant que l'impératrice ne continuât à fomenter les divisions que sa victoire politique venait d'éteindre pour le moment ou du moins de suspendre dans ses états, se rendit à Saint-Pétersbourg sous le nom de comte de Gothland, pour conférer avec cette souveraine sur les moyens de terminer tout différend. Dans leur entrevue ils montrèrent, l'un à l'égard de l'autre, une cordialité également feinte; Catherine étala avec faste aux yeux de son voisin la magnificence de sa cour et la puissance de ses arsenaux, et après de brillantes fêtes et des entretiens sans résultat, ils se séparèrent emportant chacun de son côté la haine personnelle ajoutée à la rivalité politique. La guerre s'alluma bientôt entre eux. Gustave irrité de ce que des émissaires russes s'efforçaient de faire insurger la Finlande, prit les armes et fit équiper une flotte considérable à Calscrona. Un traité particulier attacha à ses intérêts la Prusse et la Turquie; l'Angleterre instigatrice ardente de cette querelle, lui fournit des subsides. L'occasion paraissait belle pour rétablir l'équilibre dans le Nord en reprenant sur la Russie toutes les provinces perdues par Charles XII, car les forces militaires de Catherine étaient alors absorbées dans le midi par la guerre contre les Turcs. Aussi l'espoir de la victoire avait échauffé toutes les têtes suédoises, et cette confiance présomptueuse fut la première cause du mauvais succès de la campagne de terre, parceque jointe à l'inexpérience des jeunes officiers de l'armée de Gustave, elle fit négliger tous les moyens matériels, indispensables auxiliaires du plus brillant courage. Ainsi on échoua devant la forteresse de Friedrischamm faute de provisions de siége, et l'on éprouva un désavantage encore plus humiliant devant celle de Nyslott, d'une moindre importance. Les revers éprouvés par la flotte suédoise furent encore plus graves, elle fut complétement battue, le 17 juillet 1788, à Hogland, par un nombre très inférieur de vaisseaux russes sous le commandement de l'amiral Greig. Les Suédois se réfugièrent à Sweaborg, où ils restèrent bloqués très long-temps. La défection de plusieurs officiers, qui tenaient au parti dont Gustave venait de triompher, concourut aux succès de la Russie. Les Norwégiens, conduits par le prince de Danemarck, se réunirent à cette dernière puissance, forcèrent à Quistrum le régiment de Westrogothie à capituler, s'emparèrent d'Oudervalle et vinrent mettre le siége devant Gothembourg, la plus considérable ville du royaume après Stockholm. Dans cette extrémité, Gustave, courant vers les forêts de la Dalécarlie, alla, comme son aïeul d'héroïque mémoire, invoquer le courage de leurs sauvages habitants, se mit à leur tête et marcha vers Gothembourg Craignant que cette ville ne se rendît avant que son armée fût arrivée, il se déguisa, partit avec un simple aide-de-camp, parvint jusqu'aux portes, et ce ne fut pas sans peine qu'il se fit reconnaître des assiégés. Cependant l'Angleterre et la Prusse négociaient pour mettre fin à cette guerre provoquée par elles et qui avait si mal tourné pour leur allié. Leurs efforts amenèrent la conclusion de la paix qui fut signée à Varéla, le 14 août 1790. Cependant la noblesse, enhardie par le mauvais succès d'une entreprise qui avait affaibli la popularité du monarque, entreprit de lui arracher plusieurs des concessions qu'elle avait été forcée de faire, et lui contesta particulièrement le droit de faire la guerre et de prendre l'offensive sans le consentement des états. Ces débats constitutionnels amenèrent une seconde révolution qui fut comme le complément de celle de 1779 et s'accomplit de même, militairement. Gustave fit arrêter dix-sept membres de la noblesse pendant la tenue de la diète, et, investissant ensuite d'un appareil menaçant cette assemblée, il proposa à son acceptation un acte dit d'*union et de sûreté*, par lequel il se déclarait investi du droit de faire la guerre et la paix sans le concours des représentants de la nation, etc. Les membres de l'ordre de la noblesse opposèrent la plus vive résistance, mais le roi, les expulsant de l'assemblée, délibéra avec les trois autres ordres seulement, et l'acte de *sureté* fut accepté. La noblesse protesta, en vertu du principe que le concours des quatre ordres était indispensable pour modifier la loi constitutive de l'état. Sans égard à cette mesure et pour dompter cette aristocratie audacieuse, le roi fit instruire contre les auteurs de la défection par laquelle le sort de la campagne avait été compromis. Un conseil de guerre, institué à Stockholm, trouva beaucoup de coupables et presque tous furent condamnés à la peine de mort. Dès lors les membres de cette noblesse décimée, liés par un pacte secret, jurèrent la perte de Gustave. Ce prince, méditant de nouveaux projets de guerre et à la persuasion de son ennemie, l'impératrice Catherine, voulant faire la guerre à la France, naguère son amie, à cause de la révolution qui venait d'y renverser le trône, assembla une nouvelle diète, en 1792, pour avoir les subsides nécessaires à l'accomplissement de ce projet que la nation tout entière voyait avec peu de faveur. Les conjurés choisirent ce moment pour accomplir leur dessein. Trois d'entre eux tirèrent au sort le coup qui devait l'immoler, et Anckastroem (*voyez* ce nom), désigné par sa destinée, l'assassina d'un coup de pistolet, dans la nuit du 15 au 16 mars 1792, au milieu d'un bal masqué. Le monarque expira le 29 du même mois après douze jours de souffrance. Le meurtrier fut exécuté dans le mois de mai suivant. Gustave, malgré les violentes douleurs que lui causait sa blessure, montra la plus grande fermeté jusqu'au dernier moment. Il consola ses amis et pourvut à leur sort. La veille de sa mort, il écrivit de sa main un codicille qui nommait régent son frère le duc de Su-

dermanie, et le pria de faire grâce aux complices de son assassin. Il fit approcher Gustave Adolphe, son fils, âgé de quatorze ans, et l'exhorta à la modération, à l'amour de la paix, et lui recommanda surtout de se garantir du désir de toute expédition lointaine. Son corps fut ouvert; on y trouva une balle carrée et deux pointes de clou entre les côtes. Gustave fut le seul des rois de Suède qui, depuis Charles XII, parla parfaitement suédois, ce qui le rendit cher aux paysans et aux soldats. Hardi, impétueux, ayant l'esprit chevaleresque, il ne manqua ni de sang-froid ni de discrétion. Dans ses voyages, il montra partout un abord prévenant, un esprit aimable et des dehors séduisants, sous lesquels il cachait son penchant au despotisme. Étant à Paris, il refusa d'y voir Franklin, « parceque, dit-il, il « n'est pas prudent aux rois de voir et d'aimer de « pareils hommes. » Il passa ensuite en Italie, séjourna avec plaisir à Rome, et il admira en connaisseur les chefs-d'œuvre des arts, encourageant les artistes et leur donnant des conseils utiles. On a jeté des doutes sur les mœurs de ce prince, à qui, malgré la politesse attentive et la galanterie de ses manières avec les femmes, on n'a connu d'attachement pour aucune. Il avait amené de Paris le comédien Monvel, d'une dissolution reconnue, et la familiarité de la liaison qui s'établit entre l'histrion et le monarque parut justement suspecte. Au surplus, sous de plus graves aspects, le caractère de ce prince se présente avec avantage à la postérité. Mallet-Dupan a tracé son portrait en des termes fort remarquables, et nous les citerons comme le complément nécessaire de cette notice. « Nul souverain « du 18e siècle, dit cet écrivain, si l'on en excepte « Frédéric-le-Grand, n'occupera une place si ho- « norable dans l'histoire. Réunissant les lumières à « la capacité, le courage à l'adresse, l'application « aux talents, Gustave III a effacé tous ces monar- « ques endormis sur le trône, qui laissent errer les « événements au gré de leurs ministres. En 1772, il « vengea les droits de la nation, reprit les siens, ré- « tablit les bases de l'ancienne constitution, et re- « mit en équilibre la liberté et la monarchie. Sous son « administration vigoureuse, la vénalité disparut. Nul « n'osa trafiquer de la patrie, en parlant de patrio- « tisme. La marine, l'armée, les forteresses, le com- « merce maritime, la considération extérieure, les « arts, l'industrie se ranimèrent pendant ce règne ca- « lomnié. N'ayant pu étouffer le germe des factions, « Gustave III sut les contenir. Il punit très rarement, « pardonna à des ingrats, sachant qu'ils ne cesseraient « pas de l'être. Nul souverain n'eut des amis plus zé- « lés, des sujets plus affectionnés, des ennemis plus « implacables. Il avait l'esprit cultivé, parlait cor- « rectement les principales langues de l'Europe, « son style avait de la concision, de la vigueur, de « la clarté. » Indépendamment de ses lettres, discours, pièces de théâtre qui ont été recueillis et publiés en suédois à Stockholm, et traduit dans la même ville par Dechaux, 1803 et années suivantes, 5 vol. in-8o, Barbier lui attribue : *Réflexions* (sur la nécessité d'affranchir l'habillement suédois de l'empire des modes étrangères), Labaye, 1778, in-12.

GUSTAVE-ADOLPHE (aujourd'hui le colonel Gustawson), ex-roi de Suède, naquit à Stockholm le 1er novembre 1778. La naissance de ce prince, après dix-huit ans de mariage et de stérilité de sa mère, dérangea les plans établis par les frères du roi Gustave III, sur l'absence d'un héritier direct, mais, comme il se trouvait encore fort jeune lorsque son père mourut, ces ambitions collatérales trouvèrent du moins un dédommagement dans la régence. Elle fut déférée au duc de Sudermanie. Tel était alors le désordre de l'administration dans le royaume de Suède, que ce prince malgré les meilleures intentions ne put faire aucun bien. Gustave IV Adolphe prit les rênes du gouvernement à dix-huit ans, et les choses n'en allèrent pas mieux. Ce jeune roi avait choisi un dangereux modèle, et celui qui lui convenait le moins dans un état qui avait tant besoin d'être restauré : c'était Charles XII. Il affecta toutes les allures extérieures du héros de Bender, et avec d'autant plus de confiance que les courtisans, empressés de flatter sa folie, lui persuadaient qu'il en était le vivant portrait. D'après cette assurance, Gustave ne crut pouvoir faire moins que d'adopter le costume de son aïeul, de sorte qu'il prit l'habitude d'être toujours vêtu en habit bleu simple, boutonné du haut en bas avec des boutons de cuivre; des gants de buffle à la chevalière, des cheveux courts et relevés complétaient la ressemblance, et l'épée de Charles avait passé des murs de l'arsenal de Stockholm, dont elle faisait l'ornement et la gloire, au côté de son jeune imitateur; toutefois un peu amoindrie de poids et de longueur, car Gustave était loin d'avoir la puissance physique de son redoutable aïeul. Malheureusement, il crut qu'il suffisait pour devenir aussi célèbre que lui de tenter de hasardeuses entreprises, de montrer de l'obstination pour avoir du caractère et de braver les puissances prédominantes de l'Europe pour obtenir de la gloire. Gustave avait dû épouser une grande duchesse russe; et sur l'invitation de l'impératrice Catherine, à qui cette alliance plaisait beaucoup, il s'était rendu, en 1797, à Saint-Pétersbourg; mais il scandalisa toute cette cour, et excita la colère de la vieille impératrice par une sorte d'inconséquence inexplicable. Le mariage était arrêté, et Gustave, enchanté de son bonheur se montrait fort épris de la jeune et belle duchesse Alexandre Paulowa, qui lui était destinée, lorsqu'au jour fixé pour la cérémonie nuptiale, Catherine et toute sa cour n'attendant plus que lui, il ne parut pas, et fermé à clef dans son appartement, refusa obstinément de se montrer, après quoi il repartit pour Stockholm. Il y avait bien, dans un tel procédé, de quoi motiver une bonne guerre, cependant elle n'éclata point encore, et les courtisans de Gustave, cherchant le beau côté de la chose, trouvèrent qu'il était admirable à un roi de Suède protestant de n'avoir point épousé une princesse élevée dans la communion grecque. Après cette brouillerie avec Saint-Pétersbourg, Gustave, sous le voile de l'incognito, alla, dans les diverses cours de l'Allemagne, chercher une jeune princesse de sa religion, et son choix se fixa sur Sophie-Dorothée-Frédérique, princesse de Bade, qu'il épousa presqu'immédiatement. Par ce mariage, Gustave devint le beau-frère du roi de Bavière et du grand-duc Alexandre de Russie, depuis empereur. Après la mort de Catherine, Gustave s'était rapproché du cabinet de Saint-Pétersbourg, et il conclut une alliance défensive avec Paul, pour résister aux prétentions exagérées que le cabinet anglais élevait sur la navigation de la Baltique. La mort violente et soudaine de Paul Ier dérangea cette politique. Alexandre subit l'influence britannique, et les événements entraînèrent à la suite la Suède. Tout à coup la Russie signa une convention maritime avec l'Angleterre, par laquelle elle abandonnait à cette puissance tous les points en litige, sans prétendre à aucune indemnité, à aucun dédommagement. Un arrangement si peu attendu fut un sujet de surprise amère pour les cours de Stockholm et de Copenhague. Gustave n'étant pas en mesure de faire la guerre, se vengea d'Alexandre assez puérilement en donnant à l'un de ses fils le nom de duc *Finlande*, quoique la meilleure moitié de cette province fût déjà au pouvoir de la Russie qui convoitait le reste, et

s'en empara bientôt comme nous allons le dire. Après la bataille et la paix de Tilsitt, la Russie voulut encore une fois emmener la Suède dans les routes de sa nouvelle politique, mais Gustave, persistant dans les principes qui l'avaient fait entrer dans la coalition, rompit avec elle, et, quoique, seul sur le continent contre le géant qui dominait l'Europe, il voulut faire la guerre. Politiquement, cette détermination était sans doute intempestive et téméraire, mais ce n'est point d'après les maximes de la prudence qu'il faut apprécier les actions généreuses; or, sans doute la resolution de Gustave mérite d'être rangée dans l'ordre des choses magnanimes, surtout en songeant que l'amitié chevaleresque qui l'unissait à l'infortuné duc d'Enghien avait été l'un des motifs de sa persistance contre toute idée d'alliance avec Napoléon. Les suites naturelles de cette conduite hardie ne se firent pas attendre. Le maréchal Brune prit Stralsund et occupa l'île de Rugen. Presqu'au même instant une armée russe envahissait la Finlande; enfin une autre querelle vint aggraver la position politique de Gustave IV en lui suscitant un ennemi de plus; cet ennemi était le roi de Danemarck, son oncle maternel, qui, de concert avec le prince royal, autre proche parent de Gustave IV, se plaignait de ce qu'en livrant à la flotte anglaise le passage du Sund, il avait participé, autant qu'il était en lui, à l'odieuse expédition qui eut pour résultat le bombardement et l'incendie de Copenhague. La conduite de Gustave avec la Russie et sa réponse au manifeste insidieux, par lequel cette puissance avait voulu rendre l'invasion de la Finlande plus prompte, moins coûteuse et plus sûre, fut pleine de noblesse et de modération. Il avait le droit et l'on pouvait attendre de son caractère qu'il se livrerait à tous les mouvements d'une indignation dont personne n'eût contesté les légitimes causes, mais il n'en fit rien. Il se borna à opposer, dans son manifeste, ses procédés et son système à ceux de la Russie. Gustave commença ses hostilités en faisant arrêter le ministre de Russie: mais la question devait être décidée par les armes, et, malgré la valeur des Suédois qui combattirent en héros, elle le fut en faveur des Russes qui avaient pour eux une immense supériorité. Une flotte anglaise portant dix mille hommes, commandés par sir John Moore, parut devant Gothembourg, mais des difficultés s'élèvent entre le roi et le commodore anglais sur des questions de commandement, et les troupes d'expédition ne débarquent pas. Gustave, privé de ce secours, manquant d'hommes et d'argent, veut continuer la guerre; il fait marcher ses gardes qui sont battus, et aussitôt il casse et dégrade en masse ce corps militaire composé d'hommes pris dans les rangs les plus distingués de l'état. Alors la Suède, pauvre et épuisée, s'indigne contre cette volonté d'airain qui ne connaît plus d'obstacle ni de ménagement. La révolte suit l'indignation, et l'armée tout entière conspire spontanément pour rompre le joug, et marche sur Stockholm pour s'emparer de cette capitale que les Russes menaçaient d'un autre côté après s'être empare des îles d'Aland. Avec une poignée d'hommes, restés autour de lui, Gustave veut aller réduire les rebelles, quand le feld-maréchal Klinspour ose entrer chez lui pour lui faire entendre des observations sur le danger de braver l'exaspération des esprits. Gustave le reçoit fort mal, le vieux maréchal insiste et va même jusqu'à ajouter qu'en l'état des choses, le roi ferait peut-être bien d'abdiquer; alors le roi veut tirer son épée pour l'en frapper; heureusement la gêne de son habit à la Charles XII, qui favorisait peu la liberté de ses mouvements, donna le temps au général Adalcreutz et au maréchal de la cour Silvesparre, qui avaient accompagné le feld-maréchal Klinspoor, d'arrêter son bras et tout aussitôt de le faire saisir. Il fut porté dans une chambre du château, gardé à vue, s'échappa et, ressaisi l'instant d'après, il fut reporté dans la même pièce. Pendant cette lutte, Gustave criait à tue-tête, aux sentinelles en faction dans le palais, de faire feu; mais on avait répandu le bruit qu'il était fou, si bien que ses ordres ne furent pas écoutés. Aussitôt les états-généraux furent convoqués, et, en attendant leur réunion, l'administration du royaume retourna aux mains du duc de Sudermanie qui se décida à reprendre ce fardeau. Gustave-Adolphe se montra supérieur à la situation dans laquelle le plaçait cette déchéance accomplie si violemment; et sans disputer pour le trône qu'on lui enlevait, dès le lendemain il signa la déclaration suivante: « Au nom de Dieu, nous, Gustave-Adolphe, roi » de Suède, faisons savoir qu'ayant été proclamé, » il y a sept ans aujourd'hui, et ayant monté sur un » trône souillé du sang de notre bien aimé et bien » respecté père, nous regrettons de ne pouvoir faire » le bien de cet ancien royaume; maintenant que » nous sommes convaincus que nous ne pouvons pas » continuer plus long-temps nos fonctions royales, » et conserver l'ordre et la tranquillité dans ce » royaume, nous considérons comme un devoir » sacré d'abdiquer notre dignité royale et notre » couronne; ce que nous faisons par les présentes, » librement et sans contrainte, pour passer les jours » qui nous restent dans la crainte et le service de » Dieu, désirant que tous nos sujets et leurs descendants jouissent de plus de bonheur et de plus » de prospérité à l'avenir. » Les états reçurent cet acte, le confirmèrent; le duc de Sudermanie fut proclamé sous le nom de *Charles XIII*, et Gustave fut exclus à perpétuité, avec ses enfants, du trône de Suède. Tout séjour dans le royaume leur fut interdit; mais les états pourvurent à l'entretien de la famille royale ainsi exilée. On profita de l'occasion pour renverser l'établissement monarchique de Gustave III, et sur ses débris s'éleva une constitution nouvelle. Gustave-Adolphe ayant quitté la Suède en 1810, parcourut d'abord l'Allemagne et la Russie. Il eut à Saint-Pétersbourg une entrevue avec l'empereur Alexandre; il se rendit ensuite en Angleterre, d'où il ne tarda pas à repartir soudainement, quoiqu'il eût été l'objet de l'intérêt et de l'empressement les plus vifs. Revenu sur le continent, il séjourna successivement à Altona, à Hambourg, et finalement à Bâle en Suisse. Il portait alors le nom de *comte de Gottorp*. C'est dans la dernière de ces villes qu'il annonça, par la voie des feuilles publiques, à toute l'Europe, le projet d'une expédition en Terre Sainte, laquelle avait pour objet, comme au temps passé, d'honorer le tombeau de notre Sauveur, et d'assister leurs gardiens, les religieux du saint-sépulcre; mais la chrétienté moderne ne répondit pas à cet appel, et Gustave ne trouva ni fonds ni compagnons. Ce fut la première des démarches de ce prince, que l'on serait peut-être en peine de caractériser convenablement; mais qui, à coup sûr, ont nui à cette majesté solennelle et à ce puissant intérêt, qui d'abord s'étaient attachés au nom et à la situation de l'ex-roi de Suède. Persister, être toujours le même, est ce qu'il y a de plus difficile et de plus rare dans l'humanité. Voilà pourquoi l'on compte en si petit nombre de ces grands caractères qui, achevant dignement un rôle bien commencé, sortent du drame de la vie dans toute leur intégrité morale, et pour ainsi dire descendent debout au tombeau. Les hommes faits pour sympathiser avec la grandeur d'ame, que Gustave avait montrée dans son abdication, ont souffert de le voir ensuite revendiquer le trône qui ne lui appartenait plus, et fatiguer les congrès de ses réclamations vaines. En effet, en 1815, sir

Sidney Smith, qui jadis avait commandé la marine suédoise, fut chargé, de la part du souverain détrôné, de remettre aux monarques assemblés à Vienne, une déclaration pour faire connaître que, « il n'avait été détrôné que par l'influence de Napoléon, avec qui il avait refusé d'avoir aucune relation depuis la mort du duc d'Enghien; que la nation suédoise, en l'excluant du trône, n'avait fait que céder à une nécessité politique et aux menaces des grandes puissances; que lorsqu'il signa son acte d'abdication il était prisonnier; qu'il n'avait point renoncé cependant aux droits de son fils, et qu'il espère que ce prince, parvenu à sa majorité, saura se prononcer d'une manière digne de lui et de ses aïeux; qu'au surplus il ne demandait point le trône pour lui même. » Les souverains réunis au congrès ne répondirent ni officiellement ni diplomatiquement à cette note, et se contentèrent de faire réfuter les prétentions du prince déchu par les journalistes allemands. Il ne leur fut pas difficile de prouver, par des exemples puisés dans l'histoire de Suède, que ce royaume avait toujours joui du droit de choisir ses souverains. Gustave parut abandonner toute pensée ultérieure à cet égard, et forcé, sur les représentations de la cour de Danemarck, de renoncer même au titre de duc de Holstein qu'il portait alors, il se fit appeler, et aujourd'hui il erre encore parmi le monde, sous le nom du *colonel Gustawson*. En 1817, il sollicita et obtint le droit de bourgeois à Bâle. Plus tard il a recherché et obtenu la même faveur dans d'autres cités allemandes ou suisses. Il est, dit-on, aujourd'hui, dans le canton de Berne, mais il est difficile de savoir où se fixera ce souverain déchu et cosmopolite, qui se trouve aujourd'hui exposé à toutes les vicissitudes et à toutes les misères qui peuvent assiéger les destinées les plus obscures. On racontait naguère qu'il avait été vu voyageant, placé sur l'impériale d'une voiture publique, et que glacé par le froid de la nuit, un autre voyageur indigent lui avait prêté son manteau. Le colonel Gustawson paraît avoir consacré une partie de ses loisirs à la culture des sciences physiques, et il avait hasardé tout récemment une théorie plus hardie qu'heureuse, et qui a été réfutée par l'un des rédacteurs habituels de la *Revue encyclopédique*, M. Ferry. Le fils du colonel Gustawson doit épouser prochainement la princesse Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-Marianne, fille du roi des Pays-Bas.

GUTTINGUER (ULRICH), naquit à Rouen vers 1786. Ce n'est que fort tard que M. Guttinguer a rendu le public confident de ses occupations littéraires; son nom était à peu près inconnu, lorsqu'il publia un recueil intitulé: *Mélanges poétiques*, Paris, 1826, in-8°, qui attira sur lui l'attention du petit nombre d'hommes qui aimaient encore la poésie pour elle-même. Ce volume se distinguait surtout par une facilité, et quelquefois même par une nonchalance de style qui trahissaient avec charme l'ame rêveuse et délicate de l'auteur. Plusieurs critiques distingués, parmi lesquels nous citerons MM. Nodier et Tissot, en rendirent le compte le plus favorable. On a encore de lui 1° *Goffin*, ou *les Mineurs sauvés*, Rouen, 1812, in-8°; 2° *Nadir, lettres orientales*, Paris, 1822, in-12. La forme épistolaire qui a vieilli, et la langueur qui s'attache à un genre justement oublié, n'ont pas empêché qu'on ne rendît justice à tout ce que cet ouvrage renferme de brillantes descriptions de la nature et de fines analyses du cœur humain. 3° *Dythyrambe sur la mort de lord Byron*, 1824, in-8°; 4° *Le bal*, poëme moderne, suivi de poésies, Paris, 1825, in-8°; la seconde édition qui parut en 1825, augmentée du *Bal* et de plusieurs autres poëmes, élégies, romances, etc., est précédée d'une préface agréablement écrite, mais qui a le défaut d'agiter d'une manière bien vague la question déjà si vague du romantisme. 5° *Charles VII à Jumiège: Edith*, ou *le Champ d'Hastings*, poëmes suivis de poésies, 1826, in-18; 6° *Amour et opinion*, roman, 1827, 2 volumes in-12; on y trouve des descriptions heureusement colorées, des observations originales et inattendues, et surtout le grand art de saisir avec finesse certains mouvements fugitifs de la passion et de la douleur, qui échappent aux vues grossières et aux ames d'une sensibilité bornée. M. Guttinguer est membre de l'académie de Rouen.

GUY (JEAN-HENRI), auteur dramatique, fils d'un piqueur du roi, est né à Compiègne ou à Villeneuve-Saint-George, le 30 août 1765. Il a donné au théâtre Favart: 1° *Le baiser donné et rendu*, opéra-comique en un acte; au théâtre Feydeau: 2° *Sophie et Moncars*, ou *l'Intrigue portugaise*, opéra-comique en trois actes, 1797; au théâtre-Français, 3° *Michel Montaigne*, comédie en cinq actes, en vers, 1798; à l'académie royale de Musique: 4° *Anacréon chez Polycrate*, opéra en trois actes, 1797; 5° *Delphis et Mopsa*, opéra en deux actes, 1802; 6° *Natalie*, opéra en trois actes, 1816; 7° *Roger roi de Sicile*, opéra en trois actes, 1817, et trois opéras non représentés: *Timon d'Athènes*, 1801; *Isaure et Almanzor*, 1807; *Alfred*, 1810. Le style de M. Guy n'est pas très correct, ses vers ne sont guère lyriques; deux de ses ouvrages ont eu néanmoins beaucoup de succès, *Anacréon* et *Sophie et Moncars*, mais ils l'ont dû en grande partie à la musique de Grétry et à celle de Gaveaux. Nous croyons que M. Guy est encore vivant. On l'a souvent confondu avec Guys de Marseille.

GUYÉTAND (CLAUDE-MARIE), littérateur, né, en 1748, à Septmoncel, village en Franche-Comté, de parents main-mortables, reçut une éducation soignée, et fut destiné à l'état ecclésiastique. Après avoir commencé à Saint-Claude ses études qu'il termina à Besançon, il entra au séminaire; mais l'austérité du régime l'obligea d'en sortir. Il vivait du produit des leçons de littérature et de mathématiques qu'il donnait à des jeunes gens lorsque son compatriote Demeunier le détermina à venir avec lui à Paris. Guyétand s'y rendit, léger d'argent, mais muni d'une lettre de recommandation par l'auteur des *Trois Siècles de la littérature*. Au lieu d'un protecteur qu'il espérait trouver dans l'abbé Sabatier, il n'en reçut que des encouragements et le conseil de composer une satire contre les chefs du parti philosophique. Guyétand, plein de vénération pour Voltaire, qu'il avait vu à Ferney, et qui le premier avait réclamé l'affranchissement des serfs du Mont-Jura, ne put se résoudre à écrire contre lui. Dans son indignation, il rompit avec l'abbé Sabatier, et composa le *Génie vengé*, 1780, in-8°, réimprimé dans les *Poésies satiriques du 18e siècle*, 1782, 2 vol. in-18. Cette pièce, où il défendait Voltaire avec autant de chaleur que de talent contre ses ennemis, le mit en relation avec quelques littérateurs, et lui valut la bienveillance de Laharpe. Etonné de ce premier succès, Guyétand ne sut point en profiter, et subsista quelque temps d'un modique emploi qu'il accepta chez un libraire. Enfin ses amis le placèrent chez le marquis de Villette, qui n'ayant jamais que l'esprit de ses secrétaires, n'en montra jamais plus que lorsque celui de Guyétand était à ses gages. Plein de reconnaissance pour son bienfaiteur, il ne se borna point à polir ses ouvrages; il le guérit de la passion du jeu. Dans sa dernière maladie, Villette voulut assurer l'indépendance de son secrétaire par un don de 50,000 francs. Guyétand le supplia d'attendre son rétablissement pour

cet acte généreux, et retomba dans le besoin lorsque le marquis mourut en 1793. Il obtint une place au ministère des relations extérieures; mais ayant perdu l'usage d'une jambe, forcé de garder le lit, et trop fier pour recevoir des secours étrangers, il se serait trouvé réduit à une extrême pénurie si M. de Talleyrand ne lui eût conservé la moitié de ses appointements. Il mourut à Paris, en 1811, à soixante-trois ans. Quoique Guyétand ne soit jamais sorti de l'arrondissement superbe qu'il s'était fait dans la petite poésie, comme le dit Rivarol dans son *Petit almanach des grands hommes*, où il tourne en ridicule ses impromptus, ses acrostiches et ses anecdotes en vers, on ne peut contester au poëte franc-comtois un talent original. Mais la bizarrerie de son caractère et le défaut de fortune l'ont empêché d'occuper le rang qu'il méritait parmi les poëtes du second ordre. Les ouvrages bibliographiques et nécrologiques, publiés de son temps, ne parlent de lui ni comme vivant ni comme mort. C'était un homme d'une austère probité, d'une gaieté inaltérable, mais qui, au milieu des sociétés les plus brillantes de Paris, avait conservé la rudesse d'un provincial et l'âpreté d'un montagnard. Aussi s'était-il nommé lui-même l'*Ours du Jura*. Les poésies diverses de Guyétand, dispersées dans différents recueils périodiques, ont été recueillies et publiées à Paris, 1790, in-8°. On y distingua le *Génie vengé* et le *Doute*. On a encore imprimé de lui: *Les Noces de Rosine*, élégie, Paris, 1795, in-8°. Son style a du nerf, de l'originalité et ne manque pas de souplesse; mais il offre de l'incorrection et des traits de mauvais goût. Parmi les ouvrages de Guyétand, publiés sous le nom de Villette, il faut citer deux lettres sur les hommes célèbres du Jura; Palissot les regarde comme les meilleures qui soient dans le recueil du marquis. Guyétand avait composé, presque mourant, une satire contre le genre humain, et un poëme de 600 vers sur la navigation de l'Escaut. Ces deux ouvrages, dont ses amis disaient beaucoup de bien, ont été perdus, parcequ'il ne les avait pas écrits. Il a laissé inédits des *Eléments de mathématiques* auxquels il attachait beaucoup de prix.

GUYOT (François-Xavier-Joseph, marquis de Maiche), issu d'une famille ancienne de Franche-Comté qui a produit un grand nombre des bons officiers, embrassa jeune la carrière des armes, et obtint à vingt ans une compagnie dans le régiment de Bourbon. Il partagea dès lors tous ses moments entre ses devoirs et la culture de la musique, qui fit le charme de toute sa vie. Il acquit bientôt une grande habileté d'exécution, et il alla se perfectionner à Paris, où il reçut du divin Sacchini les premières leçons de la théorie musicale. A l'époque de la révolution, il visita l'Allemagne et l'Italie pour entendre les grands maîtres dont il mit à profit les conseils. Peu de temps après son retour, il fit représenter à Lyon deux opéras: *Melcour et Zelmire*, pièce en deux actes de M. de Brevannes, et *Thémire*, pastorale de Sedaine qui n'avait obtenu qu'un médiocre succès en 1770 au théâtre Italien. Ce double essai de M. de Maiche fut bien accueilli, mais la modestie l'empêcha de se rendre aux vœux des amateurs qui le prièrent de faire jouer ces deux pièces à Paris. L'art avait fortifié son génie naturel pour la retraite, et il habitait la plus grande partie de l'année le château de Maiche, où rien ne pouvait le détourner de ses études musicales, que le plaisir d'être utile aux malheureux. Chéri de ceux qui le connaissaient, pour la bonté de son cœur, l'estime publique l'avait désigné d'avance au choix du gouvernement, pour des fonctions qui demandent avec des lumières du zèle et du désintéressement, et il consentit à s'en charger, dans l'espoir de concourir d'une manière plus efficace à la prospérité de son canton. Membre du conseil général du département du Doubs, il revenait de la dernière session quand il fut atteint de la maladie qui devait le conduire au tombeau. Frappé de l'idée de sa fin prochaine, en revoyant l'allée de vieux tilleuls qui forme l'avenue de son château, il se rappela ces vers touchants de Chaulieu:

Beaux arbres qui m'avez vu naître,
Bientôt vous me verrez mourir.

Et sur-le-champ il les mit en musique; c'est un des derniers airs qu'ils ait composés. M. de Maiche est mort le 24 novembre 1824, à l'âge de soixante-cinq ans. Il avait épousé la sœur de M. le marquis de Grammont, ancien député du département de la Haute-Saône. L'académie de Besançon avait tout récemment admis M. de Maiche au nombre de ses membres. Dans le discours qu'il devait prononcer pour sa réception, il a fait entrer des recherches très intéressantes sur la vie et les ouvrages de son compatriote Goudimel, célèbre musicien, qui fut une des victimes de la fatale journée de la Saint-Barthélemy. On a gravé, d'après M. de Maiche, quarante *canons*, à trois, quatre et cinq voix, avec accompagnement de lyre ou de guitare, et différents airs détachés. Indépendamment d'une foule de morceaux de musique inédits, il a laissé en manuscrit deux ouvrages auxquels il travaillait depuis long-temps, mais qu'il n'a pas eu le loisir de terminer: l'un est un *Traité de la composition musicale*, et l'autre une *Méthode élémentaire de musique*.

GUYS (Pierre-Alphonse), diplomate et littérateur, né à Marseille le 27 août 1755, était le second des quatre fils de Pierre-Augustin Guys, auteur du *Voyage littéraire de la Grèce* et d'autres ouvrages, correspondant de l'institut national de France, et mort dans l'île de Zante en 1799. Pierre-Alphonse Guys n'avait pas vingt ans lorsqu'il fut envoyé en janvier 1775, auprès de l'ambassadeur de France à Constantinople pour y faire son apprentissage diplomatique qu'il acheva, en 1777, à Vienne, où il fut attaché à la légation française. Nommé, en 1778, secrétaire d'ambassade à Lisbonne, il ne partit point, parceque l'ambassadeur qui devait l'emmener mourut à Paris, l'année suivante, et il n'obtint d'autre indemnité qu'une recommandation du ministre des affaires étrangères, auprès de celui de la marine, de qui dépendaient alors les consulats. Ce ne fut que le 19 janvier 1783 que Guys fut nommé consul en Sardaigne. Le traitement de cette place qui avait été jusqu'alors fort modique, fut augmenté des deux tiers en sa faveur, et on lui accorda en outre une gratification annuelle, pendant son premier séjour à Cagliari. Il y était encore lorsqu'il fut nommé consul aux îles Canaries, en mars 1786. Il se rendit à Paris, vers la fin de la même année, et y passa deux ans, dans l'espoir d'obtenir un poste plus convenable à son zèle. Pour ne pas prolonger son inaction, il consentit à retourner à Cagliari, où il fut envoyé, par brevet du 9 novembre 1788, et à la demande du ministre des affaires étrangeres, pour y terminer une vieille querelle de contrebande, singulièrement nuisible au midi de la Corse. Pendant sa seconde résidence en Sardaigne, Guys rendit d'importants services à la France et surtout à la Corse. En 1789, année mémorable, où la disette fut une des causes immédiates de la révolution, il fit passer en France, malgré une foule d'obstacles, 25,000 charges de blé de Sardaigne, et ne reçut d'autre récompense de ses peines et de son désintéressement que la promesse d'une indemnité de 4,000 francs qui ne lui a jamais été payée. Il obtint, pour les Corses, une réduction

dans le tarif et l'établissement d'une douane à Longo-Sardo, à peu de distance de Bonifacio ; il les fit admettre à la pêche du corail, en leur procurant les avantages dont jouissaient les Siciliens, et pourvut leur île des productions que la nature lui a refusées et dont la Sardaigne abonde. Expulsé de Cagliari par le gouvernement sarde, le 6 décembre 1792, Guys rencontra le vaisseau *le Léopard*, et proposa de s'emparer de l'île de Saint-Pierre, ce qu'il exécuta avec un seul officier et l'équipage d'une chaloupe. Il facilita ainsi l'occupation de l'île Saint-Antiochus à l'escadre de Truguet, et il ne tint pas à lui que l'entreprise de cet amiral sur Cagliari n'obtînt le même succès. De retour en France, il fut nommé, en mai 1793, consul-général et chargé d'affaires à Tripoli de Barbarie. Entouré d'ennemis dans une ville assiégée et prise deux fois par deux factions différentes, il y défendit, au péril de ses jours, les droits de sa place. Il parvint toutefois à mettre cette régence dans les intérêts de la France qui était intervenue comme médiatrice entre la Porte-Ottomane et le pacha souverain héréditaire, depuis près d'un siècle. Cette influence fut depuis utile pour les communications avec l'Egypte. Sur les instances de Guys, il fut rappelé d'un pays peu convenable à sa santé, et nommé, en juillet 1797, consul-général en Syrie et en Palestine. Mais ayant été pris dans la traversée par une frégate anglaise, en mars 1798, il fut ramené à Tripoli, où le pacha obtint sa délivrance et le fit embarquer sur un navire suédois qu'il avait chargé de vivres et de rafraîchissements pour l'armée française. La guerre avec la Turquie et le blocus de Malte par les Anglais, obligèrent Guys de demeurer dans cette île ; il y fut nommé commissaire du gouvernement par *interim*, en remplacement de Regnault de Saint-Jean d'Angely, mais il se démit de cette place avant de l'avoir exercée. Il y remplit diverses fonctions gratuites pendant le siége, et mérita la bienveillance et les égards que lui témoignèrent les officiers français et la mention particulière que fit de lui le général Vaubois dans la capitulation. A son arrivée à Paris, il fut compris par le gouvernement consulaire parmi les commissaires-généraux auxquels l'arriéré fut payé en entier comme prisonnier de guerre. Désigné pour le consulat d'Alep, il n'obtint cependant que celui de Tripoli de Syrie, en juin 1802, et ne put s'y rendre qu'au printemps de l'année suivante. Il s'y trouva en relation avec le fameux Djezzar-Pacha, qui venait de réunir à ses autres gouvernements celui de Tripoli, où il procura au nouveau consul une réception honorable. La mort de Djezzar, arrivée peu de temps après, empêcha de profiter de cette apparence de retour. Tripoli fut pendant plusieurs années en proie aux désordres, au pillage et à l'anarchie ; mais les Français y vécurent en sûreté par suite de la protection de Jous-souf, pacha de Damas, et de celle de Soliman pacha qui, en 1808, réunit toute la Syrie sous son gouvernement. Guys avait employé tout son crédit pour gagner la bienveillance de ces deux visirs. Il mourut à Tripoli, le 13 septembre 1812, à l'âge de cinquante-sept ans, toujours bercé de l'espérance d'un poste plus avantageux qui lui avait été promis, laissant un nom honorable et une nombreuse famille sans fortune. Guys n'avait qu'une oreille ; la place de l'autre était absolument vide; mais cette imperfection singulière n'influait en rien sur ses facultés intellectuelles. On a de lui : 1° *Deux lettres sur les Turcs*, écrites de Constantinople en 1776. Il y expose les causes de l'accroissement et du déclin de leur puissance. Mais l'auteur était trop jeune alors pour ne pas traiter un peu superficiellement ces hautes considérations. 2° *La maison de Molière*, comédie en 4 actes, en prose, imitée de Goldoni, représentée, en 1787, au Théâtre-Français, sous le nom de S.-L. Mercier, à qui elle a été faussement attribuée. 3° *Eloge d'Antonin le Pieux*, 1786 ; il relève dans les notes une erreur de Gibbon qui, sur la foi de quelques médailles mal interprétées, a cru que cet empereur avait préféré Marc-Aurèle à son propre fils. 4° Divers mémoires manuscrits sur la Sardaigne, sur les révolutions de Tripoli de Barbarie, sur la Cyrénaïque, etc., qui existent soit aux archives du ministère des affaires étrangères, soit entre les mains de ses fils qui se proposent de les publier avec des ouvrages inédits de leur aïeul. Guys regrettait d'avoir été forcé de jeter à la mer d'autres mémoires avec ses papiers diplomatiques lorsqu'il fut pris par les Anglais. L'abbé Raynal a eu communication du plus important de ses mémoires sur la Sardaigne. — Deux fils de cet estimable agent diplomatique, Charles Edouard Guys, qui, d'abord consul à Lattakié, l'a remplacé au consulat de Tripoli, et Henri Guys, vice-consul à Lattakié, viennent d'être forcés (janvier 1828) d'abandonner leurs résidences, ainsi que tous les Français établis dans ces échelles, et se sont réfugiés dans les montagnes des Druzes, pour se soustraire aux avanies et à la vengeance des agents de la Porte-Ottomane.

GUYTON-MORVEAU. *Voyez* Morveau.

H

HAAS (Guillaume), fondeur en caractères, imprimeur et géographe, né à Bâle le 23 août 1741, s'occupa du perfectionnement des caractères, et inventa une nouvelle presse à laquelle il appliqua le balancier. La géographie doit à ses efforts le perfectionnement de l'art de composer les cartes géographiques avec les caractères mobiles, art dont Preuschen lui avait donné l'idée. Haas fondit tous les caractères et les espaces sur des parallélipipèdes, qui, d'après des proportions mathématiques, pouvaient être rapprochés; pour les mots écrits dans une direction diagonale, il se servit de cadrats triangulaires, dont deux forment toujours le parallélipipède. L'imprimeur Breitkopf disputa cette invention à Haas et à Preuschen, et cita les différents essais en ce genre qu'il faisait depuis vingt ans; mais son procédé n'était point celui de son rival, et la critique qu'il en fit dans les *Notices hebdomadaires de Büsching*, 1776, prouva qu'il ne l'avait pas deviné. Le principal mérite de Haas, comme imprimeur, est l'invention des interlignes et filets proportionnels et progressifs, moyennant lesquels on compose avec la plus grande facilité et une exactitude géométrique, des tableaux dont la composition présente d'assez grandes difficultés par les procédés ordinaires. Haas cultiva aussi avec succès quelques branches de l'économie publique. Citoyen de la république helvétique, il rendit des services importants à son pays. Nommé, en 1790, directeur de l'école d'artillerie et inspecteur général de cette arme, il fit en cette qualité la campagne de la Suisse orientale sous Masséna, et fut ensuite élu membre du grand sénat helvétique à Berne. Cet homme estimable est mort à l'abbaye de Saint

Urbain (canton de Lucerne), le 18 juin 1800. Les cartes qu'il a publiées d'après son nouveau procédé, qu'il a nommé *typométrie*, sont : 1° Carte du canton de Bâle, 1776 ; c'est le premier essai de Haas ; 2° Carte de la Sicile, 1777 ; Büsching avait engagé Haas et Breitkopf à s'occuper de cette carte, à cause des difficultés que présentent les ondulations des côtes et des rivières, ainsi que les ondes de la mer. Breitkopf ne put l'exécuter, et celle de Haas fut jugée digne des plus grands éloges. Il était parvenu à imprimer avec élégance, d'après son système typométrique, non seulement des lignes courbes dans toutes leurs variations, mais aussi des mots en caractères majuscules, sans forcer le mécanisme ou parangonner. Catherine, impératrice de Russie, et le roi de Naples, lui donnèrent des marques de leur bienveillance ; 3° deux Cartes de France, qui font partie du compte rendu au roi par Necker. On a encore de Haas : 1° *Nouvelle distribution des espaces et des cadrats, avec des tableaux explicatifs*, Bâle, 1772 ; 2° *Distribution d'une nouvelle presse d'imprimerie, inventée à Bâle en 1772*, allemand-français, 1790, in-8° ; 3° *Dissertation sur la disette du bois de chauffage, etc., dans le canton de Bâle*, insérée dans les *Mémoires de la société économique de Bâle*, 1797, n° 2. — Haas (Guillaume), fils du précédent, a exécuté plusieurs cartes d'après le procédé de son père : 1° *Carte de la ligne de neutralité entre la France et la Prusse*, 1795 ; 2° *Carte des partages de la Pologne en* 1772, 1773 et 1795 ; 3° *deux Cartes représentant la marche des troupes françaises sous Moreau, en* 1796 ; 4° *L'Italie après la paix de Campo-Formio*, 1797 ; 5° *La Suisse d'après sa nouvelle division*, 1798 ; 6° *Le canton de Bâle avec le Frickthal*, 1799.

HABERT (Pierre-Joseph, baron), lieutenant-général, grand-officier de l'ordre de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né le 22 décembre 1773, entra au service le 1er septembre 1792, comme capitaine au 4e bataillon de l'Yonne. Il avait fait toutes les premières campagnes de la révolution, et faisait, pour la seconde fois, partie de l'expédition d'Irlande, lorsqu'après un combat soutenu par la frégate qu'il montait, il tomba au pouvoir des Anglais. Echangé après quelques mois de captivité, et chargé de porter des dépêches au général en chef de l'armée d'Orient, il toucha à Alger, où il avait à conférer avec le consul de France, et débarqua à Alexandrie après quatorze jours de traversée. Il fit, comme aide-de-camp du général en chef, la campagne d'Egypte de l'an 9, et fut, à son retour en France, appelé au commandement du 105e, qui, à la bataille d'Iéna, rompit les lignes ennemies, et enleva six pièces de canon et un drapeau. Le colonel Habert eut deux chevaux tués sous lui à la bataille d'Eylau, et rallia, en l'absence du maréchal Augereau et des généraux qui avaient été blessés, les débris de son corps d'armée, dont il garda le commandement jusqu'à l'arrivée du général Compans, qui l'autorisa à commander la 1re division, réduite à quinze cents hommes. Le 10 juin 1807, à la bataille d'Heilsberg, le carré formé par son régiment résista à une charge d'une grande partie de la cavalerie russe, qui avait culbuté les lignes de notre cavalerie et de notre infanterie. Démonté et atteint de deux coups de feu, il n'abandonna pas le champ de bataille, et reçut, après l'action, les félicitations des maréchaux et généraux que sa belle défense avait frappés d'admiration. Promu, le 18 février 1808, au grade de général de brigade, il fut envoyé à l'armée d'Espagne, où il commanda presque toujours une division. Le 23 novembre 1808, faisant partie de l'avant-garde du général Mathieu, il enfonça l'aile droite des Espagnols, et entra dans Tudela. Pendant le siége de Saragosse, il commanda plusieurs assauts ; et lors de l'investissement de cette place, il s'empara du Mont-Torrero et de trois pièces de canon. A la journée de Maria, il culbuta six mille Espagnols qui avaient résisté aux charges de deux régiments de cavalerie. Le 13 mai 1810, le général Habert commandant la tranchée du siége de Lérida, pénétra dans cette ville avec les carabiniers et voltigeurs du 5e de ligne culbuta l'ennemi, le poursuivit, et se rendit maître du pont défendu par six pièces de canon. Au combat de Salces, n'ayant avec lui que dix-huit cents hommes et un escadron de hussards, il battit quatre mille Espagnols, s'empara du camp où ils s'étaient retranchés, et leur enleva, avec des bagages, plusieurs centaines de prisonniers, parmi lesquels se trouvait le brigadier général Garcia-Novarro. Il contribua puissamment à l'investissement de Tortose, et repoussa plusieurs sorties entreprises par l'ennemi. Le maréchal Suchet, qui depuis long-temps avait apprécié les talents et l'intrépidité du général Habert, lui confia l'attaque du fort Saint-Philippe, au col de Balaguer, point par lequel arrivaient les convois et la grosse artillerie destinés aux Taragonais. N'ayant avec lui que quatre obusiers de six pouces, et qui ne pouvaient tirer que du bas en haut, il parvint néanmoins à se rendre maître de ce fort, placé sur une montagne près de la mer. Le général Habert commandant l'assaut de Tarragone, le 28 juin 1811, franchit la brèche à la tête de dix-huit compagnies d'élite. Nommé gouverneur de Tortose et de la campagne de Valence, à peine était-il installé dans ce poste, qu'il battit à Fregginales le général Andriani, sorti de Murviedro avec trois mille hommes pour surprendre le poste retranché d'Ampasta ; et, quoiqu'il n'eût avec lui que huit cents hommes, il lui fit deux cents prisonniers et lui enleva cinq officiers et un drapeau. A la bataille de Sagonte, la division Habert arrêta les efforts de l'ennemi à Pouzol, tourna ce village et y fit six cents prisonniers. Lors de l'investissement de Valence, il passa à gué le Guadalaviar, déposta l'ennemi du lazaret, et parvint en passant sous les retranchements ennemis et sous le feu des bâtiments anglais à faire sa jonction avec la division Harispe. Après la reddition de Valence il prit possession de Gaudia, de Denia et de plusieurs autres villes où il fit observer à ses troupes la plus rigoureuse discipline. Le 13 juin 1812, le général Habert avait son quartier-général à Alzira lorsque le duc de Parque, soutenu par la division du prince d'Anglona et par celle de Rosch, vint l'attaquer avec douze mille hommes. L'habileté du général français et la valeur de ses troupes triomphèrent du nombre ; les Espagnols, qui étaient dix contre un, furent rejetés dans Carxagente. Lorsque les événements de la guerre contraignirent le maréchal Suchet à rentrer en Catalogne, le général Habert fut chargé du commandement de l'arrière-garde ; il obtint, le 2 novembre, avec le commandement de la Basse-Catalogne, le commandement supérieur de Barcelonne, et peu de temps après il reçut le cordon de commandeur de l'ordre de la réunion. Le 16 du même mois il se porta d'Albayda sur Alcoy où s'étaient réunis quinze cents hommes des troupes de Rosch ; toute la ligne ennemie fut enfoncée et culbutée. Le 18 décembre, il chassa de nouveau les Espagnols de la position d'Alcoy. Après la rentrée en France du duc d'Albuféra, le général Habert fut bloqué dans Barcelonne par trente mille hommes du côté de la terre, et en mer par une escadre anglaise ; il exécuta plusieurs sorties, remporta plusieurs avantages signalés sur les assiégeants, et mérita le glorieux surnom de l'*Ajax de l'armée de Catalogne*. Suivant les conventions con-

clues à Paris, le 23 avril 1814, il fit la remise de la Basse-Catalogne et de Barcelonne au général en chef espagnol Copons et ramena en France une division dont la tenue et la force étaient remarquables. Le baron Habert fut nommé, le 29 juillet, grand officier de la légion d'honneur, et il fut employé comme inspecteur général d'infanterie. Il commandait, depuis le 22 mars 1815, la 2e division territoriale lorsqu'il fut appelé à l'armée du Nord, après le retour de Napoléon. Il y donna de nouvelles preuves de sa bravoure, prit deux fois le village de Saint-Amand, et fut, deux jours après, blessé grièvement à la bataille de Mont-Saint-Jean. Depuis cette époque il a cessé tout service actif et il est aujourd'hui en retraite.

HACHETTE (Jean-Nicolas-Pierre), géomètre distingué, né à Mezières (Ardennes), le 6 mai 1779, fit ses études à l'université de Reims, et fut, dès l'âge de vingt-trois ans, professeur d'hydrographie, à Collioure, puis à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales). En 1794, il fut appelé par Monge pour faire partie de l'école polytechnique, où il enseigna jusqu'en 1816 la géométrie descriptive. Il est maintenant professeur de la même science à la faculté des sciences de l'académie de Paris. Il a publié : 1° (avec Lanz et Betancourt) *Sur la composition des machines*, 1808, in-4° ; 2° *Programme d'un cours de physique*, 1809, in-8° ; 3° *Traité élémentaire des machines*, 1811, in-4°, planches, 2e édition, 1819, in-4° ; 4° *Premier supplément de la géométrie descriptive de Monge*, 1812, in-4°, pl. ; 5° *Correspondance sur l'école royale polytechnique*, années 1814, 1815 et 1816, in-8°, pl. ; 6° *Applications de la géométrie descriptive*, 1817, in-fol. ; 7° *Éléments de géométrie à trois divisions*, 1817, in-8°, pl. ; 8° *Second supplément de la géométrie descriptive, suivie de l'analyse géométrique de M. John Leslie, professeur de mathématiques à l'université d'Edimbourg*, 1818, in-4° ; 9° *Sur les expériences électro-magnétiques de MM. Œrsted et Ampère*, 1820, in-4° (extrait du *Journal de physique*, septembre 1820) ; 10° *Traité de géométrie descriptive, comprenant les applications de cette géométrie aux ombres, à la perspective et à la stéréotomie*, avec 67 planches, 1822, in-4°. L'auteur a renfermé dans ce traité non seulement ses *Suppléments à la géométrie descriptive* de Monge, mais encore la *Géométrie descriptive* de Monge elle-même. — *Supplément*, 1822, in-4° ; 11° *Mémoire sur divers modes de numérotage employés dans les filatures et dans les tréfileries*, 1825, in-4° (extrait du *Bulletin de la société d'encouragement*). M. Hachette a présenté plusieurs mémoires à l'académie des sciences et a inséré, beaucoup d'articles dans le *Journal de l'école polytechnique*, le *Journal de physique*, le *Bulletin de la société d'encouragement*, etc. etc.

HACKERT (Philippe), paysagiste célèbre, fils et petit-fils de peintres, naquit, en 1737, à Prenslow, dans la Marche Uckraine. Ses jeunes frères, Jean (mort à Bath, en Angleterre, en 1779), Guillaume, élève de Mengs (mort en Russie en 1780), Charles (mort à Lausanne en 1800), et Georges, graveur (mort à Florence en 1805), se sont aussi fait connaître avantageusement par leurs talents quoiqu'ils n'aient jamais égalé Philippe. Celui-ci jouit pendant presque toute sa vie d'un bonheur constant, et son amour pour son art fut singulièrement favorisé par les circonstances. Il commença ses premières études sous la direction de son père, et alla se perfectionner sous son oncle à Berlin. Il y fit la connaissance de Lesueur, alors directeur de l'académie de peinture de cette ville, qui encouragea son talent et lui conseilla de se livrer exclusivement à la peinture du paysage. Guidé par son propre génie et par l'étude approfondie des premiers maîtres, tels que Claude Lorrain, Swaneveld, Mocheron, Berghem, Hackert fit de rapides progrès et parvint bientôt à égaler ses modèles. Une petite somme acquise par ses premiers travaux l'ayant mis en état de se passer des secours de sa famille, il résolut d'aller continuer ses études dans des contrées plus favorables à son art. Attiré par le baron Olthof, grand amateur de peinture, il alla d'abord à Stralsund, et, après avoir visité Copenhague et l'île de Rugen, il se rendit à Paris, où il fut favorablement accueilli et où il s'acquit d'utiles protecteurs. Ses charmantes gouaches, très recherchées des amateurs, le mirent bientôt en état de vivre dans une honnête aisance. En 1768, il se rendit en Italie avec son frère Jean. Les deux frères allèrent d'abord à Naples et revinrent ensuite à Rome, où Philippe fut chargé, par l'impératrice de Russie, d'une entreprise importante qui consistait en six tableaux de batailles qui furent le fondement de la réputation et de la fortune qu'il acquit par la suite. Ayant eu besoin, pour ce travail, d'imiter l'embrasement d'un vaisseau qui saute en l'air, le comte Orloff se détermina à lui donner la représentation réelle d'un pareil événement, et fit sauter devant lui une frégate russe. Le bruit de cette représentation, qui retentit pendant plusieurs mois dans toutes les gazettes de l'Europe, donna à l'ouvrage de Hackert une grande réputation avant même qu'il ne fût achevé. Depuis 1775, il parcourut une grande partie de l'Italie et de la Suisse, et alla se fixer, en 1782, à Naples, où le comte Rasoumowski, alors ambassadeur de Russie, le présenta au roi qui lui donna un appartement dans son palais, et le traita avec la plus grande distinction. Il vécut ainsi jusqu'au moment où la guerre de la révolution française atteignit le royaume de Naples. La famille royale s'enfuit en Sicile, et Hackert, persécuté tour à tour par les Français qui le prirent pour un royaliste, et par les royalistes qui l'accusaient d'être républicain, se retira à Florence, où il mourut, vers la fin de 1805, d'une attaque d'apoplexie. Hackert passe pour le plus célèbre paysagiste de son temps. Il excelle surtout dans la perspective, et s'est élevé dans cette partie à un si haut degré de perfection qu'il paraît impossible de le surpasser et peut-être même de l'égaler. Ses tableaux sont si vrais, si naturels que l'observateur y jouit de la vue des plus petits détails. Ses vues de Rome, de Tivoli, de Naples sont des chefs-d'œuvre, où la difficulté du travail disparaît sous les grâces de l'exécution. Il travaillait avec une si grande facilité qu'il a exécuté non seulement un grand nombre de peintures à l'huile, mais aussi beaucoup de gouaches très estimées et une quantité presque innombrable de dessins à la sepia, que l'on retrouve dans toutes les collections de l'Europe. Il s'est aussi acquis beaucoup de réputation dans la restauration des tableaux, comme le prouve son écrit en forme de lettres au chevalier Hamilton : *Sull' uso della vernice nella pittura*, 1788, traduit en allemand, en 1801, par M. Riebel, inspecteur de la galerie de Dresde. Ses *Fragments sur la peinture du paysage*, communiqués par Goëthe, méritent surtout d'être consultés par les paysagistes.

HACQUET (Balthazar), naturaliste, né, en 1740, au Conquet en Bretagne, alla très jeune en Autriche et y demeura jusqu'à la fin de ses jours. Il étudia la médecine, et obtint, à Laybach, une chaire de professeur de chirurgie. Plus tard, il fut nommé secrétaire perpétuel de la société impériale de l'agriculture et des arts, et, en 1788, professeur d'histoire naturelle à l'université de Lemberg. Enfin, pour récompenser ses longs et utiles travaux, il fut élevé au rang de membre du conseil des mines à Vienne. Il est mort dans cette ville le 10 janvier 1815. Il connaissait à fond les langues esclavonne et

allemande. Il a publié en allemand : 1° *Oryctographia Carniolica, géographie physique de la Carniole, de l'Istrie et d'une partie des pays voisins*, Leipsick, 1778, 1781, 1784, 1789, 4 vol. in-4°, fig. et cart. Les voyages qu'il effectua, de 1774 à 1787, pour cet ouvrage, faillirent plus d'une fois lui être funestes. Dénoncé comme hérétique, il fut, heureusement pour lui, protégé par Van-Swieten. 2° *Voyage physico-politique dans les Alpes Dinariennes, Juliennes, Carniennes, Rhétiques et Noriques, fait en 1781 et 1783*, Leipsick, 1785-1787, 4 vol. in-8°, fig. ; 3° *Voyage dans les Alpes-Noriques, relatif à la physique, etc., fait de 1784 à 1786*, 1791, 2 vol. in-8° ; 4° *Nouveau voyage physico-politique fait, en 1788 et 1789, dans les monts Carpathes, Daces, ou Septentrionaux*, Nuremberg, 1790, 1791, 1794, 1796 ; 5° *Voyage minéralogique et botanique du mont Terglou en Carniole, au mont Glockner en Tyrol, fait en 1779 et 1781*, 2e édit., Vienne, 1784, in-8° ; 6° beaucoup d'articles sur l'histoire naturelle dans les journaux des sociétés savantes. Les ouvrages de Hacquet fournissent des renseignements précieux sur les nombreuses contrées qu'il a visitées. Il se montre à la fois observateur habile et exercé, homme instruit et doué d'une belle ame. Quoique éloigné de France, il y fit de nombreux voyages, et y entretint des relations avec plusieurs savants.

HAEBERLIN (Charles-Frédéric), conseiller de justice et professeur de droit à Helmstadt, naquit dans cette ville en 1756. Il était fils de François-Dominique Haeberlin, un des plus célèbres jurisconsultes de son temps. Charles-Frédéric étudia le droit et se forma dans la jurisprudence à Wolfenbuttel. Appelé ensuite à Erlang, en qualité de professeur du droit public, il y rassembla tous les matériaux nécessaires pour son *Répertoire du droit public allemand et du droit féodal*, qui ouvrit sa carrière comme écrivain. Bientôt après il devint professeur de jurisprudence à Helmstaedt, où il publia son *Manuel du droit public allemand*, qui réunit la plus vaste érudition aux recherches les plus importantes. Ce qui accrut surtout sa réputation comme jurisconsulte, ce fut la publication de ses *Annonces politiques*, où il aborde des questions du plus haut intérêt pour le droit public. Appelé par le duc de Brunswick comme son plénipotentiaire à la diète de Rastadt, il justifia pleinement la confiance qu'il avait inspirée à ce prince, et lui prédit quelle serait la destinée terrible et prochaine de toute l'Allemagne. Après la création du royaume de Westphalie, Haeberlin fut nommé membre de la commission législative des états du royaume ; mais cette carrière fut de courte durée : attaqué d'une maladie grave, il fut forcé de revenir à Cassel au sein de sa famille, où il mourut, en 1808, peu de jours après son retour.

HAGEAU (Amable), inspecteur-divisionnaire des ponts et chaussées et l'un des ingénieurs les plus distingués de ce corps, naquit à Anguilcourt-du-Sart (Aisne), le 16 juin 1756. Il conçut le premier projet du canal de navigation dans le Nivernais, et fut chargé, en 1792, de son exécution en qualité d'ingénieur ordinaire. Plus tard, on lui confia, comme ingénieur en chef, la rédaction des projets d'une partie du grand canal du Nord, destiné à faire communiquer la Meuse et le Rhin. Les travaux de cette importante communication étaient poussés, par cet ingénieur, avec une activité qui bientôt en eut procuré l'achèvement, lorsque tout à coup l'approbation d'un projet d'un canal de Hambourg à Amsterdam vint suspendre ses travaux. En 1811, après avoir quitté le canal du Nord, M. Hageau fut chargé, pendant neuf mois, du service du département de Jemmapes ; l'exécution des travaux d'art du canal de Mons à Condé, des terrassements de la route de Binch à Charleroi ; le projet du canal de Mons à Charleroi, par trois directions différentes, sont les résultats que, dans ce court espace de temps, il put offrir au gouvernement, sans que le service ordinaire du département ait été aucunement négligé. Il fut chargé, en 1812, 1813 et 1814, en qualité d'inspecteur-divisionnaire-adjoint, du service de la 8e division des ponts et chaussées au-delà des Alpes ; à son retour en France, 1814, on lui confia la direction du canal du Rhône au Rhin ; mais il resta peu de temps dans ce poste qu'il quitta pour la division de Paris, dont il fut, aussi pendant peu de temps, inspecteur-adjoint. En 1817, il fut chargé de la direction supérieure des canaux de Paris et de la distribution des eaux dans cette capitale ; elle lui fut confiée pour rappeler l'ordre dans la comptabilité de ce service, où, depuis trop long-temps, il était méconnu ; il resta dans ce poste jusqu'à la fin de 1818 ; à cette époque, où les canaux de Paris furent concédés à une compagnie, le gouvernement donna à M. Hageau l'inspection de la 9e division des ponts et chaussées, dans laquelle se trouve le beau canal du Midi : l'amélioration des routes et des travaux de tout genre dans cette division, font l'éloge de l'active surveillance qu'y apporte cet inspecteur. Privé de son plus beau titre de gloire, le canal du Nord, ne se trouvant plus sur le territoire français depuis 1814, il publia l'ensemble des recherches, des opérations et des projets que lui avait demandé l'établissement de ce grand ouvrage, sous ce titre : *Description du canal de jonction de la Meuse et du Rhin*, Paris, 1819, 2 volumes grand in-fol., dont l'un de vingt planches.

HAGEMANN (Théodore), docteur en droit, directeur en chef de la justice et chancelier à Zelle, chevalier de l'ordre hanovrien de Guelphe et membre ordinaire du comité de la société royale d'agriculture à Zelle, né, à Stiege dans la principauté de Blankenbourg, le 14 mars 1761, fit ses premières études, en 1776, au gymnase de Quedlinbourg, et se rendit, en 1780, à l'académie d'Helmstadt, où il étudia la jurisprudence, et de là, en 1783, à l'université de Gœttingue, où il continua ses études qu'il termina l'année suivante. D'après le conseil de Putter, il retourna à Gœttingue pour y chercher fortune en qualité de jurisconsulte. Il soutint, le 15 avril 1785, une thèse sous le titre *de Feudo insignium* (des armoiries féodales), et reçut ensuite le décanat de Bohmer, et la dignité doctorale. La faculté de jurisprudence lui accorda la permission de faire des lectures qui avaient principalement pour objet l'encyclopédie juridique et le droit féodal. Il écrivit la même année son commentaire *de Feudo Halsbergæ, sive loricæ, vulgo*, droit féodal de Panz, et un programme sur le droit féodal personnel. La place de professeur de jurisprudence étant devenue vacante, à Helmstadt, il y fut appelé, le 6 mars 1786 ; en entrant en fonctions, il publia un programme ayant pour titre : *De expectativis feudalibus in terris Brunswico-Luneburgiris*. Il consacra ses lectures au droit romain, aux Institutes et aux Pandectes ; mais surtout au droit féodal, à l'encyclopédie juridique et à la méthodologie qui auparavant n'avait point été enseignée à Helmstadt. Il fit imprimer pour l'usage de son cours un *Conspectus juris feudalis, sigillatim Brunswico-Luneburgis*. Ayant accepté la place de conseiller de la chancellerie de justice à Zelle, il donna sa démission de professeur, le 18 mars 1788. En 1799, le roi le nomma conseiller de la haute cour ; il y trouva son ancien collègue à la chancellerie de justice, Bulow, avec lequel il publia quatre volumes sur l'instruction pratique. Les Français ayant occupé le Hanovre, Hagemann fut nommé, en 1808, président de la commission

spéciale des logements militaires à Zelle, dont il se démit, en 1811, lors de l'introduction de l'administration westphalienne. A la création du nouveau royaume de Westphalie, les membres de la haute cour d'appel de Zelle qui devint la seconde cour d'appel de ce royaume, furent conservés à l'exception du vice-président de Werlhof, et par un décret du 14 août 1810, Hagemann fut nommé procureur-général auprès de la nouvelle cour d'appel qui devait toujours siéger à Zelle. Mais, en 1813, à la chute de la domination française, l'ancien ordre de choses ayant été rétabli dans le Hanovre, il rentra dans ses anciennes fonctions de conseiller de la haute cour d'appel. Il fut nommé, vers la fin de la même année, membre de la commission spéciale chargée d'un projet de code civil, criminel et de procédure. En 1817, la société royale d'agriculture à Zelle le reçut au nombre de ses membres ordinaires et ensuite parmi ceux de son comité, afin qu'il y prît une part immédiate aux délibérations ainsi qu'aux séances de la société. Le 14 mars 1818, le prince régent, en sa qualité de représentant du roi de Hanovre, lui conféra la dignité de chevalier de l'ordre royal de Guelphe. Après le décès du directeur de la justice et de la chancellerie, de Wilich, il fut nommé directeur et chef de la justice et chancellerie royales à Zelle qu'il occupa dès le 11 août 1819. Il a rendu des services importants au gouvernement qui lui a quelquefois donné la commission de donner son avis sur de certains projets de lois; il a joui de la plus grande considération auprès de son souverain et de ses ministres. La liste de ses ouvrages se trouve dans l'*Histoire de l'université de Gœttingue*, par Putter, 2e vol., pag. 105 et 369, et dans le *Dictionnaire des auteurs jurisconsultes* de Hoppe, 1er vol., pag. 246, etc.

HAGEN (Frédéric-Henri von der), littérateur allemand, professeur de littérature ancienne à l'université de Berlin, naquit, le 19 février 1780, à Schmiedeberg dans la Marche Ukraine. Il commença ses études au lycée de Prenzlow, et se rendit à l'âge de dix-huit ans, à l'université de Halle où il étudia le droit et la philosophie de Kant dont il se lassa bientôt. Après avoir terminé ses études universitaires, Hagen voyagea en Allemagne, en Suisse et dans une partie de l'Italie. A son retour à Berlin, il fut employé au ministère des finances, et y resta jusqu'au moment où les Français entrèrent dans cette capitale. En 1807, il publia avec Busching, un *Recueil de chants nationaux*, que Schneider mit en musique. Cet intéressant recueil fut le premier fruit de l'étude spéciale que Hagen avait faite de l'ancienne littérature allemande. La même année il publia aussi une *Collection de poésies anciennes*, connues en Allemagne sous le nom de *Niebelungen*. Nommé, en 1811, professeur et bibliothécaire à l'université de Breslau, il y recueillit un grand nombre de matériaux précieux sur la littérature ancienne de l'Allemagne. En 1820, il fit un voyage en Autriche où il rassembla tous les manuscrits des *Niebelungen* qu'il put se procurer, et il publia la même année une troisième édition de cette collection qu'il accompagna d'un vocabulaire. En 1824, il fut nommé professeur de littérature ancienne à l'université de Berlin, où il s'occupe depuis longtemps d'une édition critique des anciens *Minnesanger*. Outre les ouvrages ci-dessus, il a encore publié: 1° *Poëmes allemands du moyen âge*, 1808, in-4°; 2° *Le livre d'amour*, 1809; c'est une collection d'anciens romans populaires; 3° *Musée de la littérature et des arts de l'Allemagne*, qu'il publia avec Docen et Hundeshagen; il a paru 3 cahiers de 1809 à 1811, un 4e cahier a été publié à Breslau en 1812; 4° *Esquisse de l'ancienne poésie allemande*, 1812; 5° un recueil de traditions intitulé: *Wilkina-Niflunga-Wolsunga-Saga*, 1814-1815, 4 vol.; 6° *Recherches sur l'Irmin*, 1816; 7° une édition du *Livre des héros*, en langues ancienne et moderne; 8° *La première édition des psaumes belges à l'époque des Carlovingiens*, 1816, in-4°; 9° *Recherches littéraires faites pendant ses voyages*, 1818-1820; cet ouvrage, en forme de lettres, est dédié au prince de Hardenberg; 10° *Explication des Niebelungen*, 1819; 11° *Matériaux pour servir aux contes et traditions de Büsching*, 1823; 12° *Édition complète de 140 poëtes allemands anciens*; 13° *Histoires, contes et traditions*, qu'il a publiés avec Hoffman et Steffens, Breslau, 1823, in-8°.

HAGER (Joseph), orientaliste, naquit à Milan, vers 1750, d'une famille originaire d'Allemagne. Après avoir fait ses études dans la capitale de l'Autriche, il fut envoyé par ses parents à Rome, où ses heureuses dispositions le firent associer à la congrégation de la Propagande. Il s'attacha surtout à la connaissance de l'arabe et du chinois, sans négliger les langues vivantes de l'Europe. Durant son séjour en Angleterre il publia en anglais un savant traité sur les caractères hiéroglyphiques des Chinois. A son retour d'Angleterre il s'arrêta à Paris, où il fut quelque temps attaché à la bibliothèque royale, et où il publia en français quelques ouvrages sur les mœurs et les antiquités de la Chine. S'étant brouillé avec quelques orientalistes français, il partit pour l'Italie, en 1809, et s'y fixa irrévocablement. L'université de Pavie le nomma aussitôt professeur des langues orientales, et lorsque cette chaire fut supprimée, il devint conservateur de la bibliothèque Braidensis à Milan. Depuis cette époque il a reçu de nombreux témoignages de la considération que lui ont méritée ses travaux, et dont ne le rendaient pas moins digne ses qualités personnelles. Il est un des plus laborieux Européens qui se sont occupés de la langue vivante la plus difficile, et en même temps la plus ancienne qu'on connaisse, de la seule langue qui, étant usitée dans tout un empire, ne se compose encore, du moins comme langue écrite, que d'hiéroglyphes modifiés seulement d'âge en âge. Ce savant a beaucoup étudié aussi les annales des Chinois; c'est en leur faveur qu'il réclama la gloire de l'invention de la boussole, dans une discussion polémique contre Azuni qui soutenait qu'on la devait aux Français, malgré les prétentions des Italiens à cet égard. Se trouvant momentanément à Naples, Hager fut chargé de vérifier l'authenticité d'une correspondance que l'abbé Vella avait supposée entre les anciens gouvernements siciliens et les Arabes d'Afrique, et qu'on imprimait déjà aux frais du gouvernement, mais sur laquelle des soupçons venaient de s'élever. Les principales dissertations de ce savant sont: 1° *The explanation of the elementary characters of the Chinese, with an analysis of their ancient symbols and hieroglyphs*, London, 1801, in-fol.; 2° *Dissertation on the newly discovered Babylonian inscriptions*, London, 1802, in-4° avec six planches; il s'agissait surtout d'examiner si les caractères empreints sur les briques retirées des anciennes fondations de Babylone, appartenaient aux langues symboliques de l'antiquité, ou bien aux premiers temps des idiomes syllabiques; 3° *Monument de Yu, ou la Plus ancienne inscription de la Chine*, Paris 1802, in-fol. avec figures; 4° *Panthéon chinois, ou Parallèle entre le culte des Grecs et celui des Chinois*, Paris, 1802, grand in-4° avec figures; 5° *Description des médailles chinoises du cabinet impérial de France*, précédé d'un *Essai de numismatique chinoise*, Paris, 1805, in-4° avec figures; dans cette Numismatique, ainsi que dans le Panthéon chinois, l'objet de l'auteur est d'établir que les anciens, et

particulièrement les Grecs, connaissaient la Chine, et que la *Sera Metropolis* de Ptolémée n'était pas, comme le voulait un membre de l'Institut (art. 49 des mémoires de l'académie des inscriptions), la ville de Serinagar sur le Gange, mais une des grandes bourgades de la province chinoise nommée aujourd'hui Chen-si; 6° *Prospectus d'un dictionnaire chinois*, Paris, 1803 (ce projet a été abandonné); 7° *Elements of the chinese language*, London, 1806, 2 vol. in-8°; 8° *Memoria sulla bussola orientale, letta all' universita di Pavia*, Paris, 1806, in-fol. avec figures; 9° *Illustrazione di uno zodiaco orientale del gabinetto delle medaglie di S. M., Parigi, scoperto recentemente presso le sponde del Tigri, in vicinanza dell' antica Babilonia*, etc., Milan, 1811, in-8°; 10° *Miniere dell' Oriente*, Milan, 1816, in-4°; 11° *Iscrizioni cinesi di Quang-Ceu*, par le chevalier Hager, Milan, 1816, 2e édit., in-8°. Ce mémoire contient beaucoup de détails sur les édifices publics de Canton; 12° *Archæologia sinica, sive novus fons græcarum pariter ac romanarum antiquitatum origine*, en 21 chap. Cet ouvrage était destiné à faire reconnaître une grande analogie entre les coutumes, les doctrines et même les instruments usuels de la Chine, et ceux des Grecs et des Romains. 13° *Observations sur la ressemblance frappante qu'on découvre entre les Russes et les Romains* (particulièrement sous le rapport du langage), in-4°, Milan, 1817.

HAHNEMANN (Samuel-Chrétien-Frédéric), médecin allemand qui s'est rendu célèbre par sa nouvelle doctrine médicale, connue sous le nom de *médecine homéopathique*, naquit, le 10 avril 1755, à Meissen en Saxe. Son père, peintre attaché à la manufacture de porcelaine de cette ville, résista d'abord au penchant que Hahnemann manifesta de bonne heure pour l'étude; mais le jeune homme étant parvenu à vaincre, par une courageuse persévérance, la répugnance de son père, fit ses premières études à l'école princière de Meissen. La trop grande application avec laquelle il s'adonna aux mathématiques et à la culture des langues anciennes et modernes, ayant altéré sa santé, il fut forcé de renoncer pendant long-temps à ses occupations favorites. Aussitôt qu'il fut rétabli il se rendit, livré à ses propres ressources, à l'université de Leipsick, où, pour se soutenir, il fut obligé de donner des leçons de langue allemande et française, et de travailler à diverses traductions d'ouvrages anglais. Il étudia pendant deux ans la médecine à cette université, et ses travaux l'ayant mis en état d'économiser une petite somme d'argent, il se rendit à Vienne où il suivit la pratique de Quarin. Quelque temps après le baron de Brückenthal, alors gouverneur de Transylvanie, se l'attacha en qualité de médecin ordinaire, et lui confia la direction de sa bibliothèque et de son cabinet d'antiquités et de médailles. Hahnemann s'acquit en peu de temps une clientelle considérable dans la ville populeuse de Hermanstadt; mais n'étant pas encore docteur en médecine, il retourna en Allemagne au bout de deux ans, et alla, en 1779, prendre ses degrés à l'université d'Erlang. Il se rendit ensuite à Dessau où il se maria; mais il quitta peu de temps après ce séjour pour remplir la place de médecin pensionné à Gommern près de Magdebourg. En 1789, il alla s'établir à Leipsick où il traduisit la *Matière médicale* de Cullen. Peu satisfait de l'explication que cet auteur donne de l'action antipyrétique, Hahnemann chercha à découvrir par l'expérience en quoi consiste la propriété spécifique de cette précieuse substance. Il en prit, quoique bien portant, une dose assez considérable, et trouva que ce médicament, pris en état de santé, occasionne des frissons analogues à ceux que l'on éprouve dans les fièvres intermittentes. Cet aperçu le conduisit à envisager sous un nouveau point de vue le traitement des maladies, car c'est de cette époque que date sa nouvelle méthode curative, à laquelle il a donné depuis le nom de *médecine homœopathique*. Le duc Ernest ayant créé à Georgenthal un hospice d'aliénés, Hahnemann fut nommé médecin de ce nouvel établissement, et y mit avec succès sa nouvelle méthode en pratique. Les cures nombreuses qu'il fit par la suite à Brunswick et surtout à Koenigstutter, lui attirèrent la persécution des médecins et principalement des pharmaciens, dont les intérêts étaient le plus compromis, le système de Hahnemann n'admettant que des médicaments simples et en si petites doses, qu'elles se réduisent souvent à un billionième de grain. Ils employèrent tous les moyens possibles pour arrêter les progrès d'une doctrine qui pouvait amener leur ruine: leurs plaintes parvinrent à l'autorité qui eut la faiblesse de les écouter et fit faire au novateur la défense expresse d'administrer lui-même des médicaments. Cette circonstance força Hahnemann à quitter ce pays, et il se rendit à Hambourg où il ne fut pas plus heureux, car les médecins et les apothicaires agirent si bien de concert contre le système homéopathique, qu'au bout de peu de temps Hahnemann se vit encore obligé d'abandonner cette ville. Il retourna alors en Saxe et alla exercer à Eilenbourg, mais également expulsé de ce lieu par ses confrères, il se retira à Torgau. C'est dans cette ville qu'il publia, en 1810, le développement complet de son système dans un ouvrage intitulé: *Organon de l'art de guérir*, qui a été traduit en français par E.-G. de Brunnow, Dresde, 1824. Ce travail donna lieu à une polémique qui dura plus de douze ans. Les médecins crièrent contre la nouvelle doctrine, et les pharmaciens contre son auteur; mais peu à peu des prosélytes vinrent étayer le système du médecin de Meissen, par de nombreux ouvrages écrits dans l'esprit de ce système. Protégé enfin par le duc Ferdinand d'Anhalt Koeten, après plus de vingt ans de persécutions, Hahnemann alla se fixer dans les états de ce prince. Le principe fondamental de sa doctrine est que pour obtenir une guérison prompte et durable, il faut choisir un médicament qui, par lui-même, soit capable de produire une maladie artificielle semblable ou la plus analogue possible à celle que l'on veut combattre, ce qu'il exprime par cet aphorisme: *Similia similibus curantur*. Les doses de médicaments sont infiniment petites, et agissent, à ce qu'il prétend, en produisant dans le corps humain des effets analogues à ceux qui sont occasionnés par les maladies que l'on veut détruire, et opérant par une espèce d'opposition, de dérivation, de contre-stimulus. C'est ainsi qu'une maladie chronique peut être arrêtée par une maladie aigüe, ou un vomissement par un vomitif. Pour rendre raison du principe fondamental de sa thérapeutique, M. Hahnemann admet que l'organisation humaine est rendue plus facilement et plus fortement malade par les médicaments que par les causes morbifiques naturelles, de sorte que la maladie médicamenteuse envahit les points de l'organisme occupés par la maladie naturelle, et comme, dit-il, deux maladies ne peuvent pas subsister simultanément, celle qui est produite par le médicament étant la plus forte anéantit l'autre. De plus, il admet que les maladies médicamenteuses, résultat de l'administration des médicaments à la dose à laquelle les donnent les médecins homéopathistes, se guérissent seules. Ce système qui paraît avoir trouvé en Allemagne beaucoup de partisans, si l'on en juge par les nombreux écrits qui ont été publiés en sa faveur, a fourni à M. Hahnemann plusieurs aperçus nouveaux sur l'action des médicaments, et bien

qu'il soit en général assez difficile de partager ses opinions, il faut du moins lui rendre justice qu'il y a une grande originalité dans ses vues. Voici ses principaux ouvrages : 1° *Conspectus affectuum spasmodicorum ætiologicus et therapeuticus*, Erlang, 1779, in-4°, 2° *Observations médicales*, Quedlinbourg, 1781, 2 cahiers; 3° *Sur l'empoisonnement causé par l'arsenic, sur les moyens d'en arrêter l'effet et sur la manière d'établir la conviction légale de l'empoisonnement*, Leipsick, 1786, in-8°; 4° *Instruction sur la manière de guérir radicalement les vieilles plaies et les ulcères*, Leipsick, 1784, in-8°; 5° *Instruction à l'usage des chirurgiens sur le traitement des maladies vénériennes*, Leipsick, 1784, in-8°; 6° *Manière de reconnaître la qualité et la falsification des médicaments*, Dresde, 1789; 7° *L'ami de la santé*, 1er cahier, 1794, in-8°; 8° *Dictionnaire de pharmacie*, Leipsick, 1793-1799, 2 vol. in-8°; 9° *Manuel à l'usage des mères de famille*, Leipsick, 1793, in-8°; 10° *Manière de traiter et de prévenir la fièvre scarlatine*, Gotha, 1801, in-8°; 11° *Le café considéré sous le rapport de ses effets*, Leipsick, 1803, in-8°; 12° *Fragmenta de viribus medicamentorum positivis, sive in sano corpore humano observatis*, Leipsick, 1805, in-8°; 13° *Organon de l'état de guérir*, Dresde, 1810, in-8°; 14° *Thérapeutique pure*, Dresde, 1811-1812, 6 parties; la 2e édition de la 1re partie, Dresde, 1822. On a de ce laborieux médecin un grand nombre de mémoires qui se trouvent consignés dans les principaux recueils de médecine de l'Allemagne, tels que ceux de Hufeland, de Crell, etc. Le nombre de ses traductions de l'italien et de l'anglais n'est pas moins considérable, nous n'indiquerons que les suivants : 1° *Le chimiste* de Demachys, Leipsick, 1784, 2 parties; 2° *Le fabriquant de vinaigre* de Demachys, Leipsick, 1784; 3° *Le fabriquant de liqueurs* de Demachys, Leipsick, 1787, 2 parties; 4° *La matière médicale* de Cullen, Leipsick, 1790, 2 parties; 5° *L'art de fabriquer du vin* d'Auguste Fabroni, Leipsick, 1790; 6° *La thérapeutique* de Donald Monros, Leipsick, 1791, 2 parties, 7° *Le nouveau dispensaire d'Edimbourg*, Leipsick, 1797, 2 parties; 8° *Traitement du rétrécissement de l'urètre* de Ed. Homes, Leipsick, 1800, 9° *Recueil de recettes précieuses*, traduit de l'anglais, Leipsick, 1800. Francfort-sur-le-Mein, 1792; 2e cahier, Leipsick. Toutes ces traductions sont enrichies de notes considérables du traducteur. Il a aussi traduit textuellement les *Annales d'agriculture* d'Arthur Young, Leipsick, 1802, 3 vol.; *La thérapeutique* de Haller, Leipsick, 1806. Le docteur Bigel, français, médecin du grand duc Constantin, a publié : *Examen théorique et physique de la méthode curative du docteur Hahnemann, nommée Homéopathie*, Varsovie, 1821, 2 vol. in-8°.

HALDENWANG (Chrétien), un des premiers graveurs en taille-douce de l'Allemagne, naquit, le 14 mai 1770, à Durlach où son père était chirurgien. A l'âge de quatorze ans il commença à apprendre le dessin dans sa ville natale, et montra de si heureuses dispositions pour cet art, que deux ans après son père l'envoya à l'institut de Mechel, à Bâle, pour y apprendre la gravure. Il y dessina pendant un an d'après Vanloo et Boucher, puis il grava quelques études d'après Spranger, et une planche de sa propre composition. Mechel l'ayant chargé de la gravure de deux vues du Grindelwald, le jeune artiste qui n'avait encore fait aucun essai dans ce genre, sentit la nécessité d'étudier préalablement les vues d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande par Middiman, qui se trouvaient dans la collection de l'établissement. Cette étude préliminaire eut les plus heureux résultats pour l'exécution du travail qui lui avait été confié. Wocher ayant reconnu le grand talent de cet artiste, lui conseilla, peu de temps après, de dessiner d'après nature, et dès ce moment Haldenwang consacra tous ses loisirs à ce genre d'étude qui seul pouvait le conduire au degré de perfection qu'il a atteint par la suite. En 1796, il alla se fixer à Dessau où venait de se former la société Chalcographique. Pendant les huit années qu'il passa dans cette ville, il grava ses belles aquatintes, dont les principales sont : Le Moulin de Ragatz; — La Vierge d'après Wocher; — l'Oberhasslithal-Unterseen; — La Chapelle de Tell et Maria Stein d'après Birmann; — plusieurs paysages d'après Weble; — La Tempête, grand paysage de sa composition, etc., etc. Appelé à Carlsruhe en qualité de graveur de la cour de Charles-Frédéric, il abandonna le genre de l'aquatinte pour ne plus travailler qu'au burin. On trouve au musée royal de Paris deux de ses plus jolis paysages d'après Ruisdael et Poussin; un paysage d'après Claude Lorrain, et un autre d'après Elsheimer, qui, ainsi que plusieurs autres travaux importants, assignent à ce célèbre artiste une grande supériorité sur les Anglais.

HALEM (G.-A. de), jurisconsulte et poëte, né à Oldenbourg en 1752, commença ses cours universitaires à Francfort-sur-l'Oder, alla ensuite à l'université de Strasbourg, et prit ses degrés de docteur en droit à Copenhague. Sa thèse, *De jure climterum*, est encore citée aujourd'hui comme autorité. Après avoir été pendant quelques années assesseur au tribunal d'Oldenbourg, il fut nommé conseiller de régence, et rendit, en cette qualité, de grands services à sa ville natale par les réformes utiles qu'il introduisit dans l'administration judiciaire et civile. Il avait montré de bonne heure, du talent pour la poésie, comme le prouve un grand nombre de ses compositions, surtout celles qui sont consignées dans l'*Almanach des muses* de Woss, dans le *Musée allemand*, et dans plusieurs autres recueils littéraires. C'est lui qui fonda, en 1783, à Oldenbourg, la société littéraire qui existe encore aujourd'hui. De 1801 à 1805, il publia un recueil mensuel sous le titre d'*Irène*, qui parut d'abord à Berlin et fut continué à Munster et à Oldenbourg. Halem a publié : 1° *Histoire d'Oldenbourg*; 2° *Vie de Pierre-le-Grand*, 3 vol. in-8°; 3° *Le comte Munich*; 4° *Coup d'œil sur une partie de l'Allemagne, de la Suisse et de la France*, 1791, 2 vol. in-8°; c'est peut-être l'ouvrage ethnographique le plus intéressant qui ait paru sur ces pays à cette époque; 5° (avec Runde), *Recueil des principaux documents sur l'histoire moderne, avec un aperçu chronologique des événements les plus remarquables*. Oldenbourg, 1806 et 1807. Cet écrit renferme les documents les plus importants sur la réforme politique, occasionnée en Europe par la révolution française. Halem mourut, le 4 janvier 1819, âgé de soixante-sept ans.

HALEVY (Jacques-Fromental), compositeur de musique, est né à Paris en 1799. Elève du Conservatoire, il avait obtenu plusieurs prix, lorsqu'il passa dans la classe de composition de M. Cherubini. En 1819, il remporta à l'Institut le grand prix de composition musicale; mais avant de partir pour Rome, il fut chargé de mettre en musique, à l'occasion de la mort du duc de Berri, le texte hébreu du *De profundis*; ce morceau fut exécuté, en 1820, au temple des Israélites, et gravé chez M. Pleyel. Nommé accompagnateur du théâtre royal Italien, en 1826, M. Halevy remplit les fonctions de directeur de la musique, depuis la retraite de M. Paër. Il est professeur d'harmonie à l'école royale de musique où déjà, depuis son retour de Rome, il avait été chargé de diverses parties de l'enseignement. Ce jeune compositeur a donné au théâtre Feydeau deux opéras représentés avec succès en 1827; *l'Artisan*, en un acte; *Le roi*

et le batelier, en un acte ; M. Rifaut a été son collaborateur pour ce dernier ouvrage. M. Halevy a composé pour l'académie royale de Musique l'opéra de *Pygmalion* qui était sur le point d'être représenté, lorsque le jeune musicien, par une modestie bien rare de nos jours, se méfiant du mérite de son ouvrage fit interrompre les répétitions et demanda un ajournement qu'on a prolongé, à ce qu'il paraît, au-delà de ses désirs, puisque cet opéra n'a pas encore paru sur la scène. M. Halevy est un de nos jeunes compositeurs qui donnent le plus d'espérances, et son maître, M. Cherubini, a pour lui une estime et une affection toute particulière.

HALEVY (Léon), frère du précédent, littérateur, est né à Paris le 14 février 1802. Son père, attaché à la religion israélite, a composé des poésies hébraïques qui lui ont fait beaucoup d'honneur. M. Léon Harlevy entra au lycée Charlemagne, y fit des études très brillantes dont la fin fut signalée par une circonstance qui déja revélait son goût et ses dispositions extraordinaires pour l'art qu'il a depuis cultivé avec tant de succès. On avait donné aux rhétoriciens, pour le concours général de version grecque, une pièce de vers à traduire. Le jeune Halevy la traduisit en vers français, et obtint le prix, quoique les juges embarrassés par ce cas imprévu, eussent déclaré qu'ils se montreraient extrêmement sévères sous le rapport de la fidélité, et qu'ils ne tiendraient aucun compte des difficultés de la versification qu'il s'était imposées. M. Léon Harlevy n'ayant point de fortune se destinait au professorat de l'école normale; mais il se crut obligé d'y renoncer, prévoyant trop qu'il serait écarté des emplois avantageux de l'instruction publique, par ce préjugé qui malheureusement s'attache encore à la différence des sectes religieuses. Après avoir quelque temps étudié le droit, il embrassa la carrière des lettres à laquelle il était irrésistiblement appelé. Dès l'âge de quinze ans, il avait publié dans l'*Israélite français* une cantate d'Egée et plusieurs imitations d'Horace. A dix-neuf ans, il donna sous l'anonyme une nouvelle intitulée *Emma*, ou *la Nuit de noces*, Paris, 1821, in-12, elle obtint du succès. Le 22 novembre de la même année, il lut à la séance d'ouverture de l'Athénée une *Epître aux médecins français* qui reçut des applaudissements unanimes, et fut publiée la même année. En 1822 et 1823, il donna la traduction en vers français des cinq livres des *Odes d'Horace*, 5 vol. in-18 qui furent réimprimés le texte en regard en 1824, in-8°. Cette publication donna aux hommes de goût l'idée de l'élévation poétique à laquelle le jeune auteur pouvait prétendre; aiguillonné par leurs suffrages, plus sévère pour lui-même que la critique, il ajouta dans la nouvelle édition une perfection de travail et des beautés qui ont placé sa traduction dans le petit nombre des excellents ouvrages de ce genre. Les arbitres les plus éclairés conviennent qu'il a concilié les devoirs du traducteur et ceux du poëte. En 1823, M. Halevy fit paraître, en 2 vol. in-18, un ouvrage intitulé : *Machiavel*, ou *Morceaux choisis et pensées de cet écrivain*; l'auteur cherche avec beaucoup d'art à réhabiliter la mémoire du publiciste florentin; une traduction complete *Du prince* se trouve dans ces deux volumes qui contiennent aussi un *Essai sur la vie et les écrits de Machiavel*, que des vues neuves et des aperçus piquants rendent très remarquables. M. Halevy a coopéré a la rédaction d'un ouvrage intitulé : *Opinions littéraires, philosophiques et industrielles*, 1824, in-8° ; ouvrage qui contient l'exposition des doctrines philosophiques de Saint-Simon, dont M. Halevy fut un des élèves les plus remarquables. On a encore de ce jeune et laborieux écrivain : 1° *Trois élégies*, *Le vieillard en enfance*, *Le malade à la campagne*, *Le sommeil de la mourante*, suivies du *Commodore et le gladiateur*, fragment épique, 1825, in-8° ; seconde édition sous ce titre : *Les cyprès*, *élégies modernes*, etc., augmentée du *Chant de la mort*, 1826, in-8° ; on y trouve le charme du sentiment et le pouvoir de la poésie; 2° *Résumé de l'Histoire des juifs anciens*, 1825, 2 vol. in-18 ; 2e édition, 1826, in-8°; il s'y montre prosateur élégant, et juste appréciateur des causes qui tant de fois ont changé la face du monde en le soumettant à l'empire des idées religieuses; 3° *Bessières et l'Empecinado*, poëme, 1825, in-8° ; 4° *Le duel*, comédie en un acte et en prose, représentée sur le premier Théâtre-Français le 29 août 1826, 1826, in-8°; 5° *Poésies européennes*, 1827-1828, in 8°, dont il a déja paru plusieurs livraisons ; cet ouvrage a pour but d'importer dans notre littérature les beautés poétiques des nations étrangères, mission délicate confiée à des mains habiles, et déja sanctionnée par le succès. Il est encore auteur d'une tragédie de *Démétrius*, reçue à l'unanimité au Théâtre-Français, et d'une tragédie lyrique *Erostrate*, reçue à l'académie royale de Musique. Enfin on annonce comme devant paraître sous peu, *l'Histoire romaine traduite du grec d'Hérodien*; cet ouvrage fera partie de la belle collection des classiques grecs publiée par Firmin Didot. M. Léon Halevy qui a reçu de l'opinion générale le titre de littérateur érudit, de prosateur distingué et de poëte brillant, touche à peine à sa vingt-septième année.

HALGAN (Emmanuel), contre-amiral, commandeur des ordres royaux de Saint-Louis et de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre du mérite militaire de Wurtemberg, conseiller-d'état, membre de la chambre des députés et directeur du personnel au ministère de la marine, est né à Donges, département de la Loire-Inférieure, le 31 décembre 1771. Son père était avocat au parlement de Rennes. A peine âgé de treize ans, le jeune Halgan s'embarqua en qualité de mousse sur un bâtiment du roi. Après plusieurs campagnes, comme lieutenant et capitaine en second sur des bâtiments de commerce, il revint servir sur les vaisseaux de l'état, à l'époque où la guerre éclata entre l'Angleterre et la république française. Il ne tarda pas à être employé comme enseigne. Il fit, dans ce grade et dans celui de lieutenant de vaisseau, plusieurs croisières sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, ainsi que dans les mers d'Amérique qu'il avait déja parcourues partiellement en 1793. Pendant la courte paix qui suivit le traité d'Amiens, M. Halgan monta des bâtiments de l'expédition de Saint-Domingue. Il était lieutenant de la *Clorinde* lors des divers engagements qu'eut cette frégate avec les forts du Limbé et du Port-de-Paix. Le premier commandement dont il fut investi fut celui du brick l'*Epervier*. Le frère du premier consul, le jeune Jérôme Bonaparte, se trouvait au nombre des officiers composant l'état-major de ce bâtiment. C'était une preuve de la haute idée qu'on avait du mérite de M. Halgan que de l'avoir chargé de diriger, dans la carrière navale, les premiers pas d'un tel élève. Il en fut récompensé par le grade de capitaine de frégate et le commandement de la corvette le *Berceau*. Avec ce bâtiment, il prit part, pendant près de deux ans, aux opérations de l'escadre de l'amiral Linois, dans les mers de l'Inde et notamment à l'attaque et à l'incendie des navires et magasins anglais dans la baie de Sellibar (île de Sumatra). Lorsque Jérôme eut été promu au grade de capitaine de vaisseau et eut reçu de l'empereur, son frère, l'ordre de monter un des vaisseaux de l'escadre du contre-amiral Willaumes, le *Vétéran*, de 74 canons, il fit choix de son ancien capitaine

pour commander en second ce vaisseau, se souvenant des leçons qu'il avait reçues de lui sur l'*Epervier*. Cette circonstance valut à M. Halgan la croix de l'ordre du mérite militaire de Wurtemberg, lorsque Jérôme eut épousé la fille du roi de ce pays. M. Halgan eût été à même de suivre le prince impérial en Allemagne, quand l'empereur l'éleva au trône de Westphalie, et il eût pu arriver aux premières dignités du nouveau royaume; mais il préféra continuer ses services dans la marine française. Il commanda successivement plusieurs bâtiments avec le grade de capitaine de vaisseau qui lui avait été conféré pendant la campagne du *Vétéran*. Il montait la frégate l'*Hortense* à la malheureuse affaire des brûlots en rade de l'île d'Aix, au mois d'avril 1809, et ce bâtiment, grâce au sang-froid et à l'habileté de son capitaine, fut un de ceux qui échappèrent au double désastre de l'incendie ou du naufrage. M. Halgan fut ensuite employé dans les eaux de la Hollande, et commanda pendant assez long-temps la flottille de la Meuse. Parmi les faits d'armes qui ont marqué la carrière de cet officier-général, on rappellera ici l'un des moins connus et qui cependant lui eût peut-être fait le plus d'honneur, si les grands désastres qu'éprouva alors la France n'eussent absorbé entièrement l'attention publique. C'est la défense d'Helvoët-Sluys, au mois de décembre 1813. Tout le monde connaît l'importance de cette place, comme port militaire et comme clef de la Meuse dont elle commande l'embouchure. M. Halgan la défendit avec trois faibles compagnies de marins de l'escadre de l'Escaut et une portion des équipages de sa flottille, contre plusieurs milliers d'insurgés hollandais, soutenus par le 4e régiment d'infanterie étrangère (qui avait passé tout entier sous les drapeaux de l'insurrection), et par des batteries de canon et d'obusiers tirés de la place de la Brille, dont les insurgés s'étaient rendus maîtres par surprise. Un premier ordre avait été donné d'évacuer Helvoët et la place avait en conséquence été démantelée à la hâte. Les canons avaient été encloués et les poudres noyées. Tout à coup arrive un officier de marine apportant contre-ordre et amenant avec lui cent marins pour renforcer ceux, en très petit nombre, qui se trouvaient dans la place. Malgré les représentations du commandant qui alléguait l'état de ses défenses pour achever l'évacuation commencée, l'officier, porteur de l'ordre de tenir jusqu'à la dernière extrémité, le détermine à s'y conformer, en déclarant que les défenses lui paraissent faciles à rétablir, qu'il se fait fort d'en venir à bout dans la journée du lendemain, et que, si l'on persiste à évacuer, il tiendra avec ses cent hommes, quelques risques qu'il y ait à courir. Ils étaient grands en effet. Une simple chemise de terre d'un talus très peu raide et une palissade pourrie couvraient seuls la place; au-delà était un fossé dont on avait négligé de casser la glace. Dans cet état, Helvoët eût pu être insultée et enlevée d'un coup de main par quelques centaines d'hommes déterminés, et ses défenseurs eussent été dans le cas d'être passés au fil de l'épée, suivant les lois de la guerre. C'était une nuit cruelle à passer On la passa dans une active vigilance, et l'ennemi qui se présenta en petit nombre sur divers points pour reconnaître la position des assiégés, fut repoussé par la fusillade des marins. Le jour tant désiré luit enfin, et l'on commença à s'occuper de rétablir les défenses de la place. Dans la matinée, la flottille arriva devant Helvoët et débarqua de la poudre, des matelots et des officiers. M. Halgan vint bientôt en personne activer les travaux. Avant midi soixante bouches à feu avaient été désenclouées et remises en batterie. Le lendemain, l'ennemi se présenta pour attaquer la place avec l'artillerie de la Brille, en même temps que ses tirailleurs s'avançaient jusque sur le bord des fossés. Il fut vigoureusement repoussé. Le ministre de la marine ayant mis sous les yeux de Napoléon le rapport que M. Halgan lui avait adressé sur cette affaire, reçut ordre de témoigner la satisfaction de l'empereur à cet officier supérieur et aux braves qui s'étaient trouvés sous ses ordres. En même temps il lui envoyait des instructions où, après avoir indiqué quelques dispositions générales pour la défense de la Meuse, ainsi que pour l'attaque et la destruction de tous les moyens de navigation des insurgés dans les eaux intérieures qui communiquaient avec le fleuve, il lui donnait carte blanche pour ses opérations ultérieures. Malheureusement les progrès rapides des alliés après leur passage du Rhin, obligèrent le duc de Plaisance, qui commandait en chef dans les départements du nord de l'empire français, d'ordonner non seulement l'évacuation d'Helvoët, mais encore celle de presque toutes les autres places de la Hollande et du Brabant hollandais; par l'effet de cette évacuation, la flottille de la Meuse dut être détruite dans le port de Willemstadt, bien qu'il eût peut-être été possible de la ramener dans l'Escaut en affrontant les batteries formidables du fort Duquesne, dont les insurgés s'étaient emparés par ruse. Ceci au reste n'est qu'une hypothèse basée sur l'inhabileté présumée des paysans hollandais et des soldats prussiens qui occupaient en ce moment le fort, à en servir l'artillerie de manière à rendre le passage trop périlleux pour être tenté. M. Halgan, avec les équipages des bâtiments détruits, opéra sa retraite sur Anvers. Lors du bombardement de cette dernière place, au commencement de 1814, il fut chargé du commandement des bassins. Les dispositions qu'il prit et l'activité qu'il déploya contribuèrent puissamment à préserver de l'incendie les vaisseaux de notre flotte ainsi que les établissements de la marine, situés dans cette partie du port d'Anvers. Au retour de la paix, M. Halgan, commandant le vaisseau de ligne le *Superbe* qu'il avait ramené de l'Escaut, fut chargé d'une mission aux Antilles françaises. Il commanda ensuite à diverses époques des divisions navales dans les mers du Levant et de l'Amérique, jusqu'en 1819, qu'il fut nommé directeur du personnel au ministère de la marine, poste que les marins désiraient vivement voir occuper par un officier-général ou supérieur de leur arme, naturellement plus en état de juger du mérite des officiers que des administrateurs qui, quelques justes et bien intentionnés qu'ils fussent, n'avaient pas été personnellement témoins des services qu'ils étaient chargés d'apprécier et de récompenser. L'esprit de justice et d'impartialité avec lequel M. Halgan remplit des fonctions aussi délicates, lui mérita l'estime et l'approbation générales. Toutefois il quitta cet emploi pour aller commander de nouveau une escadre dans le Levant; mais il le reprit en 1824, et il continue de l'exercer à la satisfaction de toutes les personnes attachées à la marine. Depuis 1819, M. l'amiral Halgan a toujours fait partie de la chambre des députés, comme représentant d'un des départements de l'ancienne Bretagne, pays où il a reçu le jour. Les services qu'il a rendus au gouvernement du Roi lui ont valu le cordon rouge en 1823, la croix de commandeur de la légion d'honneur en 1823 et le titre de conseiller d'état en 1824. Avant de terminer, il y aurait eu lieu de s'étendre sur les hautes qualités de l'esprit et du cœur qui distinguent M. l'amiral Halgan, si l'on n'était arrêté par la considération qu'il ne convient point de louer les vivants autant qu'ils le méritent.

HALHED (Nathaniel-Brassey), membre du parlement anglais, reçut une bonne éducation dans sa patrie, partit pour l'Inde et y fut em-

ployé par le célèbre Warren Hastings, au service de la compagnie. Ce gouverneur, à qui l'on doit principalement les encouragements donnés aux savants qui, depuis cinquante ans, se sont livrés à l'étude des langues vivantes et mortes de l'Asie, engagea M. Halhed à exploiter cette mine féconde jusqu'alors négligée par les Anglais ; tandis que des Français, des Hollandais et des Danois avaient depuis long-temps publié d'intéressants travaux sur les langues et la religion de l'Inde, parmi lesquels on doit citer Abraham Roger, Sonnerat et l'illustre Anquetil du Perron. Halhed publia d'abord, en 1778, une *Grammaire de la langue bengali*, imprimée à Hougly au Bengale, un vol. in-4°, dans laquelle il a placé à côté des mots bengalis les radicaux sanskrits des noms et verbes analogues. Par ce moyen, non seulement le lecteur peut acquérir des notions élémentaires du sanskrit, mais de plus, il lui est aisé de reconnaître ce qui, dans l'idiome bengali, dérive de la langue morte et savante des Brahmes. Dans une intéressante préface il donne des renseignements assez étendus sur les langue et la littérature de l'Inde. Plusieurs auteurs anglais ont affirmé, d'après des ouvrages français, que c'est à M. Halhed qu'on doit les premières connaissances exactes sur le sanskrit et les langues qui en dérivent ; mais c'est une erreur, car il existe une grammaire de la première de ces langues en espagnol imprimée il y a plus de deux cents ans ; il est vrai qu'elle est rare, et il se peut que les Anglais n'en aient point eu connaissance, puisqu'en Espagne même son existence n'était connue que d'un très petit nombre de savants. Quant aux Védas et autres livres sacrés, il est étonnant que Robertson, Polier, sir William Jones, et d'autres savants orientalistes n'aient point fait mention de l'historien portugais Conto, dans ses *Décades de l'histoire des Portugais en Asie*, faisant suite à celles de Jean de Barros. Cet auteur écrivait, en 1600, et voici en résumé ce qu'il dit, décade IV, liv. 6, chap. 3, sur les livres sacrés des Brahmes dont on contestait même l'existence avant les recherches du colonel Polier qui, le premier, est parvenu à s'en procurer une copie complète dont il a fait présent au musée britannique (*V.* Polier). « Les originaux » de ces livres, dit Conto, se nomment *Védams*, » partagés en quatre parties, et ces parties en » cinquante deux autres, c'est à dire six appelées » *Schastras* qui sont les corps (de doctrine) ; dix-» huit dits *Pouranas* qui sont les membres ou sec-» tions, et vingt-huit appelés *Agamon* (Anges) qui » sont les articles. La première partie de ces qua-» tre originaux (les *védas*) traite de la première » cause, de la matière première, des anges, des » ames, de la récompense du bien et de la puni-» tion du mal, de la génération des créatures, de » leur corruption, de la nature du péché, et de la » manière d'en obtenir la rémission. » Dans le chapitre 4 il est donné un aperçu assez exact et détaillé de la mythologie brahminique, et les noms de Chiva, Roudra, Parvadi, Vichnou ou Bisnou, Lakchmi, Brahmâ et celui de Maha-Moorti ou Trimourti, et plusieurs autres y sont correctement écrits, et leurs fonctions assignées. Il fait également mention de leur zodiaque qu'il assimile à celui des Égyptiens, et du carré magique. Il dit positivement que Brahmâ, Vichnou et Roudra forment le trias ou les trois dieux suprêmes engendrés d'un seul, et ajoute qu'ils président à la terre, à l'eau et au feu, et que l'un engendre, l'autre conserve et le troisième détruit. Plusieurs mots sanskrits sont bien traduits par l'historien portugais, par exemple Drama-Raya (Dharma-radja) qu'il rend par *roi de justice*, et Souriavas (Souryavangas) par *fils du soleil*. La grammaire bengali de Halhed fut imprimée aux frais de la compagnie des Indes ; elle garda toute l'édition et n'en donna à l'auteur que vingt-cinq exemplaires qu'il apporta en Europe. En 1781, il publia à Londres le *Code des lois des Gentous* (Code of Gentoo laws). Cette traduction du persan a été faite dans l'Inde et ne doit pas être confondue avec le *Code des lois de Menou*, traduit du sanscrit par sir W. Jones et qui est un ouvrage beaucoup plus important, et par son antiquité et par son mérite intrinsèque. Il a été traduit en français par Robinet sous le titre de *Code des lois des Gentous*, Paris, 1778, in-4°. On reproche au travail de M. Halhed quelques inexactitudes et omissions. Il l'a fait précéder d'une préface savante où il traite de la langue sanskrite, des caractères dévanagaris, et donne sur la mythologie des Brahmes des notions assez étendues. M. Halhed a encore publié *Récit des événements qui sont arrivés à Bombay et dans le Bengale, relatifs à l'empire Maratte depuis juin 1777*, 1779, in-8° ; *Imitations des épigrammes de Martial*. A son retour de l'Inde il fut nommé membre du parlement. Sans doute sa raison s'était altérée, car on le vit à la chambre des communes, en 1795, prendre la défense du fameux Brothers, lieutenant de marine, qui, dans sa folie, se donna pour un nouveau messie et prédit la destruction de la ville de Londres pour le jour de Noël, que Dieu, dit-il, ajourna ensuite à sa prière. M. Halhed soutint en plein parlement que ce prophète n'était pas fou, et déclara qu'il en partageait les doctrines religieuses, et reconnaissait sa mission divine. Peut être le mysticisme des Brahmes avait-il dérangé les facultés intellectuelles de M. Halhed, qui a sans doute cru la fin du quatrième âge déjà arrivée et le cheval exterminateur ou le *Calki-avatara*, dixième incarnation de Vichnou, prêt à détruire la terre. Nous ignorons si ce savant orientaliste vit encore. Il a ouvert la route aux Colebrooke, Wilkins et autres auteurs, qui nous ont rendu la belle langue sanskrite familière.

HALL (Maurice-Corneille-Van), fils d'un notaire de Vianen, né en 1768, étudia à l'université d'Utrecht, d'où il passa à celle de Leyde pour y soutenir une thèse *de continentia causarum*, et se fit recevoir docteur en droit. Amsterdam fut la ville qu'il choisit pour exercer sa profession d'avocat. Il y jouit bientôt d'une réputation honorable et fut admis en qualité de membre dans la société d'Utilité publique. En 1795, des changements notables étant survenus dans le gouvernement de la Hollande, M. Hall, qui s'était déclaré pour la cause du peuple, obtint la récompense de son dévouement par la nomination de procureur de la commune à Amsterdam. Il se conduisit dans cette place avec une prudence et une modération qui lui concilièrent l'estime générale ; mais les événements du 22 janvier 1798 amenèrent sa destitution. Six mois plus tard, le 12 juin, il fut réintégré dans ses fonctions, et choisi par le peuple pour un de ses représentants. Il se fit remarquer par son zèle infatigable pendant trois années que dura la session, fit de nombreux rapports et siégea souvent comme président. Cependant des raisons personnelles l'obligèrent à renoncer aux fonctions législatives. Nommé de nouveau par le peuple, il refusa cet honneur et se livra exclusivement à sa profession d'avocat. Déjà connu avantageusement à Amsterdam, comme jurisconsulte habile, il y fixa son domicile. La Hollande étant menacée, en 1813, il quitta la toge pour les armes, fut nommé lieutenant-colonel du bataillon d'Amsterdam, et marcha pour l'indépendance de sa patrie, jusqu'au licenciement de ce corps. Le roi le nomma, en 1815, chevalier de l'ordre du lion-belgique. Il est membre de l'institut des Pays-Bas et de plusieurs autres sociétés savantes. On a de lui :

1° *Traités sur la satire*, 1792, in-8°. Ouvrage couronné par la société poétique d'Amsterdam; 2° *Pline second*, in-8°; 3° *Harmen Alfkens*, 18.., in-8°. Cette brochure contient des aperçus philosophiques sur un malheureux, qui, après avoir massacré avec un grand sang-froid ses propres enfants, vint se remettre entre les mains de la justice; 4° *Poésies*, Amsterdam, 1818, in-8°; 2e édit., 1824.

HALLÉ (Jean-Noel), naquit à Paris, le 6 janvier 1754, d'une famille dont plusieurs membres s'étaient distingués dans les arts; son grand père, son père et un de ses oncles avaient été des peintres habiles, et lui-même avait cultivé le dessin avec des succès marqués. Un séjour assez long qu'il fit à Rome, avec son père directeur de l'académie de France en cette ville, devait naturellement favoriser ses dispositions, et en effet il y étudia avec une grande assiduité les monuments de l'art antique et les ouvrages des grands artistes du seizième siècle. Anne Charles Lorry, son oncle maternel et l'un des médecins les plus spirituels et les plus employés de la fin du dernier siècle, charmé des dispositions qu'il reconnut en lui, voulut en faire son élève et son successeur, et l'eut bientôt entièrement gagné à la médecine. En vain les protecteurs de sa famille firent-ils entrevoir à ce jeune homme un avenir brillant dans la carrière des finances, rien ne put l'ébranler, et, après avoir suivi les écoles, conformément aux règles établies, il prit ses premiers grades en 1776. Le savoir et la netteté d'esprit dont il fit preuve dans ses premiers exercices, le distinguèrent tellement que les fondateurs de la société royale de médecine voulurent l'avoir pour compagnon de leurs travaux, avant même qu'il eût reçu en forme le bonnet de docteur; bonheur précoce qui l'empêcha par la suite d'obtenir dans la faculté le titre de docteur régent. L'aisance dont sa famille jouissait depuis long-temps, lui permettait de rechercher les malades pauvres, et c'est ce qu'il faisait soigneusement; il les secourait de ses dons autant que de ses conseils, et, dans son ingénieuse charité, il savait laisser ignorer ses bienfaits à ceux dont la délicatesse ne les aurait pas acceptés. Plus d'un homme dans le malaise trouvait, après sa guérison, ses dépenses payées d'avance chez tous ses fournisseurs, et n'apprenait qu'à force d'instances que son médecin avait pourvu à tout. Sa charité trouva une grande récompense, et celle qui pouvait lui convenir le mieux, la faculté de l'exercer encore à l'époque où elle devint le plus nécessaire. Son père et son grand-père avaient reçu le cordon de Saint-Michel, et l'anoblissement, qui précédait l'admission dans l'ordre, était pour lui un arrêt d'exil, lorsque la convention ordonna aux nobles de quitter Paris; mais, comme médecin des pauvres, il fut excepté de cette règle, et ce fut alors un autre genre de malheurs qu'il eut à secourir. Il pénétra dans la prison de Malesherbes, lui porta des consolations et reçut ses derniers adieux. Il fut au lycée des arts le rédacteur de cette pétition par laquelle on demandait la grâce de Lavoisier. Mille autres services, dont la principale condition était d'être secret, mais que le temps a révélés en partie, l'occupèrent pendant ces deux années qui ont été des siecles de malheur. Fourcroy, chargé, en 1794 et 1795, d'établir une école de médecine, lui conféra la chaire de physique médicale et d'hygiène; peu de temps après, en 1796, lors de la création de l'Institut, il fut nommé membre de la section de médecine et de chirurgie, et, en 1806, Corvisart, tout entier à ses fonctions près du chef du gouvernement, le choisit pour son adjoint dans sa chaire du collège de France, et, peu de temps après, la lui abandonna tout-à-fait. A l'Institut, M. Hallé ne se montra pas moins actif qu'autrefois à la société de médecine. Ses rapports sur la vaccine sont les plus importants de tous; il la prit, en quelque sorte, dès son arrivée en 1800, et en propagea tous les bienfaits. En 1812, lorsque déja une expérience assez longue les avait constatés, il en retraça le tableau, apprécia les exceptions, remonta à leurs causes, et contribua ainsi à concilier à cet admirable préservatif la confiance qui lui était due. On peut le regarder comme un de ses plus heureux propagateurs, et la France le nommera avec les Woodwille et les Larochefoucault; l'Italie même lui devra, à cet égard, une reconnaissance particulière. Appelé, en 1810, pour répandre la vaccine dans l'état de Lucques et en Toscane, les expériences publiques qu'il y fit, le compte raisonné qu'il en rendit, concoururent à la rendre populaire dans cette contrée. Dans ses leçons de la faculté, Hallé considérait la médecine par son côté le plus sensible, et insistait principalement sur ceux des phénomènes de l'économie animale qui se laissent ramener aux lois connues des sciences physiques. Les médecins, selon lui, ont trop déprecié l'application de ces sciences. « Le problème « de la nature, dit-il, est un composé de connues « et de variables; et c'est une grande erreur d'imaginer que, pour le résoudre, pour en évaluer les « inconnues, pour fixer les nuances des variables, « il faut en négliger les éléments constants et calculables. » C'était là le principe fondamental de son cours. Il ne l'a point publié, mais les articles que ses élèves en ont extraits, pour le dictionnaire des sciences médicales, peuvent en donner une idée. Partout on y voit briller une grande étendue de vues, un jugement sain et la plus vaste érudition. Il y est toujours au courant des progrès des sciences, et il les applique à son sujet de la manière la plus ingénieuse. Son érudition se montrait avec encore plus d'éclat dans ses leçons au collège de France, où il avait saisi, en quelque sorte, l'autre face de la médecine, celle qui considère l'économie dans ses altérations intimes, et qui se voit presque toujours obligée de renoncer à la plupart des considérations physiques. Il y avait pris pour sujet l'histoire de l'expérience en médecine, depuis les premiers monuments écrits de l'art, et il commençait ce cours par l'interprétation des œuvres d'Hippocrate, non qu'il voulût les présenter pédantesquement avec tant de modernes qui les connaissent assez mal, comme des recueils d'oracles infaillibles, et auxquels il n'y aurait rien à ajouter ni à retrancher; mais parcequ'il y voyait les premières tentatives du génie, pour réduire à des règles un ordre de faits qui semble ne se composer que d'exceptions, et parceque les aperçus justes et profonds, que, malgré quelques erreurs, ces ouvrages contiennent en si grand nombre, excitent d'autant plus l'admiration qu'ils ont été saisis à une époque où l'on ignorait complétement tout ce qui ne tient pas à l'observation immédiate des maladies. Une grande connaissance de la langue grecque, et l'étude suivie des philosophes et des médecins de l'antiquité lui avaient suggéré des explications heureuses de plusieurs passages obscurs du père de la médecine; et l'on doit beaucoup regretter que ni ses notes ni celles de ses auditeurs ne se soient trouvées assez complètes pour reproduire ce cours, au moins dans ses articles principaux, comme on l'a fait pour celui d'hygiène. Son projet était de suivre dans tous les siècles les progrès de l'observation, de montrer comment de nouveaux faits ont conduit à des généralités plus exactes, et comment, au contraire, la science a presque toujours été retardée par les systèmes. C'était une sorte de logique expérimentale, dans laquelle il exerçait ses élèves. Rien ne man-

quait à Hallé du côté des connaissances pour être un excellent professeur; il possédait à fond les sciences accessoires, il avait lu tous les grands médecins dans leur langue originale. Sa propre expérience était immense, et dirigée d'après la méthode la plus saine; mais ce n'est pas à quarante ans que l'on peut d'ordinaire acquérir cette facilité d'élocution indispensable pour fixer un nombreux concours d'auditeurs. Il subit cette loi, et l'on ne s'en étonnera point si l'on songe combien peu d'exceptions elle a eues dans ce grand nombre d'hommes d'élite envoyés successivement à nos assemblées délibérantes. Néanmoins ce que son débit avait de pénible était racheté par ce que sa doctrine avait de profond. Heureux de tout le bien qu'il faisait, heureux de ses succès, heureux dans sa famille, Hallé semblait encore posséder ce bonheur qui fait mieux jouir de tous les autres. Sa santé était des plus robustes. Des oppressions, occasionnées par la surabondance du sang, le troublaient seules quelquefois, et des saignées les faisaient promptement disparaître; mais une pierre se déclara subitement dans sa vessie. Dans ce moment critique, où tant d'autres n'auraient été occupés que d'eux-mêmes, sa soigneuse charité ne se démentit point. Avant de se faire opérer, il visita péniblement quelques pauvres personnes, qu'il soutenait, craignant que sa longue absence ne leur parût un oubli. L'opération s'était faite heureusement; mais il s'y joignit une nouvelle congestion dans la poitrine, qui l'emporta presque subitement le 11 février 1822. Il n'était âgé que de soixante-huit ans. Ses obsèques, comme il l'avait dit lui-même de celles de Bichat, furent une pompe triomphale. Un immense concours des hommes les plus honorables accompagnèrent Hallé à sa dernière demeure. Il a été remplacé à l'académie par M. Chaussier, qui vient lui-même de terminer son honorable carrière (juin 1828), et au collége de France par Laennec enlevé jeune encore à la science. Hallé a publié: 1° *Recherches sur la nature et les effets du méphitisme des fosses d'aisances, imprimé par ordre du gouvernement*, Paris, 1785, in-8°; 2° *De la connexion de la vie avec la respiration*, par Edme Godwin, traduit de l'anglais, 1798, in-8°; 3° *Discours prononcé à la séance de rentrée de la faculté de médecine en l'an 11*, 1803; 4° *Rapport suivi de soixante-quatre expériences sur les remèdes Pradier*, Paris, 1811, in-8°; 5° *Détail des expériences faites pour détruire les propriétés et les effets de la racine dentelaire dans le traitement de la gale*, 1779; 6° *Observations sur les phénomènes et les variations que présente l'urine, considérée dans l'état de santé* 1779; 7° *Observations sur deux ouvertures de cadavres qui ont présenté des phénomènes très différents de ceux que semblait annoncer la maladie*, 1780, 1781; 8° *Mémoire sur les effets du camphre, donné à haute dose, et sur la propriété qu'a ce médicament d'être le curatif de la pierre*, 1782, 1783; 9° *Réflexions sur les fièvres secondaires, et sur l'enflure dans la petite vérole*, 1784, 1785; 10° *Réflexions sur le traitement de la manie atrabilaire, comparé à celui de plusieurs autres maladies chroniques et sur les avantages de la méthode évacuante dans ces maladies*, 1786; 11° *Rapport sur l'état actuel du cours de la rivière de Bièvre*, 1789; 12° *Indications relatives au plan ou carte de la Bièvre*; 13° *Procès-verbal de la visite faite le long des deux rives de la Seine depuis le Pont-Neuf jusqu'à la Rapée et la Garre, le 14 février 1790*. Les neuf derniers articles ont été publiés dans les mémoires de la société royale de médecine. 14° Dans les mémoires de la même société, des *Observations sur les parties volatiles et odorantes des médicaments, tirées des substances végétales et animales*, extrait d'un mémoire de Lorry; 15° dans la collection des mémoires de l'Institut: *Rapport sur le galvanisme*; 16° *Rapport sur les propriétés fébrifuges attribuées à la gélatine*; 17° *Rapport sur la vaccine*, 1800; 18° *Rapport sur les maladies dont furent attaqués les ouvriers des mines de charbon d'Anzin*; 19° *Rapport sur les réglements de la société d'instruction médicale*; 20° *Mémoire sur la distinction des tempéraments*; 21° *Extrait* des leçons d'anatomie comparée de M. Cuvier, recueillies par M. Duméril. 22° Il a été le principal rédacteur du *Codex medicamentarius Parisiensis*, publié à Paris en latin, en 1818, et, en français, 1819; 23° il a donné des articles à l'*Encyclopédie méthodique*, entre autres ceux-ci: *Air*, *Afrique*, *aliments*, *Europe*, *hygiène*; au *Dictionnaire des sciences médicales*, parmi lesquels on cite: *Air*, *bains*, *eau*, *électricité*, *etc.* Il a été l'éditeur *de præcipuis morborum mutationibus et connexionibus, tentamen medicum, auctore A.-C. Lorry, edente J.-N. Hallé*, 1784, in-12; 25° il a été aussi l'éditeur des *Œuvres complètes de Tissot*, Paris, 1809, 1813, 11 vol. in-8°; 26° on a publié d'après les leçons de Hallé: *Hygiène*, ou *l'Art de conserver la santé*, 1806, in-8°; 27° son nom se lit au bas d'un grand nombre de rapports de commissions savantes sur la *Prétendue propriété anti-méphitique de la neige; sur un projet d'expériences suivies, à l'égard du méphitisme des fosses d'aisance; sur la voirie de Montfaucon; sur les dessèchements des marais en général, et spécialement de ceux de Bourgoin; sur le mémoire de M. Gondret, concernant les effets de la pression atmosphérique sur le corps humain, et l'application de la ventouse dans les différents ordres de maladies*, septembre 1818, avec MM. Deschamps et Portal. On a dit que Hallé avait presque terminé avant de mourir un livre élaboré pour ses leçons du collége de France, qui doit être intitulé: *Histoire de l'expérience et de l'observation en médecine, pour établir les fondements de la véritable théorie*. L'auteur, assure-t-on, commence par l'époque d'Hippocrate, et comprend une édition des ouvrages de ce grand homme, disposés suivant l'ordre philosophique des idées.

HALLOY (Jean-Baptiste-Julien DOMALIUS de), né à Liége, en 1783, s'appliqua de bonne heure aux sciences physiques et naturelles, se rendit à Paris pour suivre les cours du muséum d'histoire naturelle, et fit plusieurs voyages pour étudier la géologie. En 1808, il publia dans le *Journal des mines* une *Description géologique* des pays situés entre le Pas-de-Calais et le Rhin; cet essai, qui annonçait un talent rare d'observation et des connaissances peu communes, fut généralement accueilli, et plusieurs savants du premier ordre l'honorèrent de leurs suffrages, et encouragèrent M. Domalius à étendre son travail sur toute la vaste agglomération de territoires dont se composait alors l'empire français. Il parcourut en conséquence la France entière, l'Italie, l'Illyrie, la Suisse et une partie de l'Allemagne. M. Domalius publia successivement plusieurs mémoires détachés sur des sujets qui pouvaient présenter quelqu'intérêt de circonstance et notamment un *Essai de carte géologique* qui comprend la France, les Pays-Bas et les contrées voisines. Lorsqu'après les événements de 1814, les provinces belgiques furent séparées de la France pour former par leur réunion à la Hollande le royaume des Pays-Bas, M. Domalius fut appelé à la sous-intendance (sous-préfecture) de Dinant. En 1815, il fut successivement nommé secrétaire-général de la province de Liége, et gouverneur de Namur, emploi qu'il occupe encore. C'est pendant l'exercice de cette place importante que M. Domalius a publié: 1° *Code administratif de la province de Namur*, Namur, 1827, 2 vol. in-8°; 2° *Mémoires pour servir à la description géologique des Pays-Bas, de la France et de quelques contrées voisines*, Namur, 1828, in-8°. C'est la réunion des principaux mé-

moires qu'il avait anciennement fait insérer dans des journaux scientifiques. M. Domalius est l'un des magistrats qui ont le mieux corresponde aux sentiments libéraux et constitutionnels de son souverain.

HALMA (l'abbé Nicolas B.), savant mathématicien, né à Sedan, en 1756, d'une famille d'origine allemande, et qui compte parmi ses ancêtres un des signataires de la cession de Sedan à la France, en 1642, s'appliqua d'abord à l'étude de la médecine, et entra ensuite dans l'état ecclésiastique. Il était, au commencement de la révolution, principal du collége de sa ville natale; mais la vente des biens appartenant à l'ancienne éducation publique, et la suppression des colléges l'auraient laissé sans place et sans titre, si les études de sa jeunesse et les travaux de son âge mûr ne lui eussent procuré des ressources honorables et un abri contre les orages politiques. Nommé adjoint de première classe au génie militaire pour la surveillance des travaux de fortifications, il perdit cet emploi parcequ'il refusa le grade de capitaine. Quelque temps après, il fut mis en réquisition comme chirurgien de troisième classe dans une ambulance, et en remplit les fonctions pendant dix-huit mois. Après la terreur, il recouvra sa place d'adjoint au corps du génie, et obtint ensuite celle de secrétaire rédacteur des études de l'école Polytechnique. Ayant donné sa démission, il fut placé au cadastre en qualité de géomètre calculateur, puis nommé successivement professeur de mathématiques et de géographie au Prytanée de Paris, et professeur de géographie à l'Ecole militaire de Fontainebleau. Chargé enfin de donner des leçons d'histoire et de géographie à l'épouse de Bonaparte, et à diverses personnes de sa famille, il reçut le titre de bibliothécaire, mais sans fonctions, et il en fut privé par suite du divorce de Napoléon et de Joséphine. L'amitié du célèbre Lagrange lui procura la place de bibliothécaire de l'école des ponts et chaussées, qui lui laissa quelques loisirs. Depuis la restauration, M. l'abbé Halma fut nommé l'un des conservateurs de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, en 1817, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris, et correspondant de l'académie royale des sciences de Berlin. Ce savant se recommandait par une érudition aussi profonde que variée; il possédait plusieurs branches de la science qui se trouvent bien rarement réunies. Il connaissait le corps humain et les livres, l'astronomie et la théologie, les sciences exactes, la plupart des langues mortes et plusieurs langues vivantes. Il est mort à Paris, le 4 juin 1828. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Leçons élémentaires de géographie*, 1792, in-8°; 2° *Abrégé de géographie pour servir de préparation aux leçons*, 1792, in-8°; 3° *Composition mathématique de Claude Ptolémée*, ou *Astronomie ancienne*, plus connue sous le nom arabe d'*Almageste*, traduite pour la première fois en français avec le texte grec, 1813 et 1816, 2 vol. in-4°; cet ouvrage, que l'auteur eut l'honneur de présenter au Roi, et qui n'a pas moins excité la curiosité des hellénistes que des astronomes, a été enrichi de notes par Delambre; 4° *Tables logarythmiques mises dans un meilleur ordre*, par M. de Prasse, revues et corrigées, 1814, in-18; 5° *Table chronologique des règnes prolongés jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs*, apparition des fixes de C. Ptolémée, Théon, etc., et *Introduction de Geminus aux phénomènes célestes*, traduite pour la première fois du grec en français, et suivie de *Recherches historiques sur les observations astronomiques des anciens*, traduites de l'allemand de M. Ideler, précédées de deux *Dissertations sur la réduction des années et des mois des anciens à la forme actuelle des nôtres*, 1819, in-4°; 6° *Hypothèses et époques des planètes de C. Ptolémée, et hypotyposes de Proclus-Diadochus*, traduites pour la première fois du grec en français, et suivis de trois *Mémoires* traduits de l'allemand de M. Ideler, sur les connaissances astronomiques des Chaldéens, sur le cycle de Meton et sur l'ère persique, et précédés d'un *Discours préliminaire* et de deux *Dissertations sur les mois macédoniens et sur le calendrier judaïque*, 1820, in-4°; 7° *Commentaire de Théon d'Alexandrie sur le premier et le second livres de la composition mathématique de Ptolémée*, traduit pour la première fois du grec en français, pour servir de suite à la traduction de l'*Astronomie de Ptolémée*, 1821, 1822, 2 vol. in-4°; 8° *Commentaire sur les tables manuelles astronomiques de Ptolémée*, jusqu'à présent inédites, première partie, contenant les *Prolégomènes de Ptolémée*, les *Commentaires de Théon*, et les *Tables préliminaires*, terminées par les *ascensions des signes du zodiaque dans la sphère droite*, précédées d'un *Mémoire sur la mort d'Alexandre-le Grand*, traduit de l'allemand de M. Ideler, 1822, in-4°; 9° *Examen et explication du zodiaque de Denderah, comparé au globe céleste antique d'Alexandrie, conservé à Rome, et de quelques autres zodiaques égyptiens*, avec figures, 1822, in 8°; 10° *Examen et explication des zodiaques d'Esné*, suivis d'une *Réfutation du Mémoire sur le zodiaque primitif des Egyptiens*, avec figures, 1822, in-8°; 11° *Examen et explication du tableau peint au plafond du tombeau des rois de Thèbes*, 1822, in-8°; 12° *Supplément de l'Examen et explication du zodiaque de Denderah*, avec figures, et *Tableau chronologique*, 1823, in-8°; 13° *Tables manuelles astronomiques de Ptolémée et de Théon, jusqu'à présent inédites*, 2e partie, contenant les *ascensions dans la sphère oblique, les mouvements du soleil, de la lune et des planètes*, etc., 1823, in-4°; 14° *Astrologie judiciaire et divinatoire égyptienne du planisphère zodiacal de Denderah*, 1824, in-8°; les diverses explications de ce monument antique, données par l'abbé Halma, ont trouvé quelques incrédules, mais ont prouvé la vaste érudition de ce savant; 15° *Preuves de la juste et légale célébration de la fête de Pâques dans l'église romaine, le 3 avril 1825, nonobstant la coïncidence de la pâque des juifs*, etc., 1825, in-4°; 16° *Table pascale du moine Isaac Argyre, faisant suite à celles de Ptolémée et de Théon*, traduit du grec en français, 1825, in-4°; 17° *Tables manuelles astronomiques de Ptolémée et de Theon, 3e partie, comprenant les latitudes des planètes, leurs stations, leurs phases, etc., suivies de la construction des éphémérides ou almanach des Grecs, et des scholies d'Isaac Argyre*, 1825, in 4°; 18° *Mémoire concernant le mode et l'étendue de l'enseignement des mathématiques dans l'éducation d'un prince*, 1826, in-4°.

HALMA (N.), frère puîné du précédent, né à Sedan, a cultivé, avec quelques succès, les deux genres les plus nobles de la poésie, la muse tragique et l'épopée. Il donna au Théâtre-Français, en 1805 : 1° *Astyanax*, tragédie en 3 actes qui réussit peu malgré la pureté, l'élégance du style et la saveur antique qui s'y faisait sentir; encouragé par Geoffroy, il publia depuis 2° *La Maltéide*, ou *le Siége de Malte par Soliman II*, poëme épique en seize chants avec des notes, qui méritait les éloges qu'il reçut dans les journaux du temps, pour le choix du sujet et l'habileté de l'exécution; ce poëme, dont la seconde édition est de 1817, 2 vol. in-8°, exempt d'emphase, d'afféterie et de mauvais goût, offre cependant plus d'art que de force; 3° *Scipion en Espagne*, hommage au duc d'Angoulême, en vers, 1823, in-8°; 4° *La Revue du 30 septembre 1824 au Champ-de-Mars, par Charles X* (récit poétique), 1824, in-8°; Halma jeune était alors sergent dans les grenadiers de la 10e légion de la garde nationale de Paris, qui depuis....; 5° *L'Heureux printemps*, ou *le Sacre de Charles X*, en vers, 1825, in-8°; 6° *Saint Vincent de Paul*, poëme, 1827, in-18.

M. Halena est depuis long-temps employé au ministère de l'intérieur.

HAMELIN (Jacques-Félix-Emmanuel, baron), contre-amiral, grand officier de la légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, est né, le 13 octobre 1768 à Honfleur (Calvados). Il débuta dans la carrière de la marine à dix-huit ans, et commença par naviguer sur les bâtiments du commerce. Il passa ensuite sur les vaisseaux du roi, où il servit en qualité de timonnier. La révolution et l'émigration presque totale du corps des officiers de la marine royale, aplanirent l'obstacle qui, malgré des connaissances théoriques très étendues et une habileté pratique peu commune à son âge, l'eût empêché de devenir officier de vaisseau ; il fut fait enseigne au commencement de la guerre de 1793. Il était embarqué sur un des vaisseaux de la flotte de l'amiral Truguet, lors des affaires d'Oneille et de Cagliari. La frégate *la Proserpine* qu'il montait, en 1794, faisait partie de la flotte aux ordres de Villaret, et il se trouva aux divers engagements qui eurent lieu avec la flotte de l'amiral Howe, notamment au célèbre et malheureux combat du 1er juin (13 prairial an 2). Peu de mois après, il fut promu au grade de lieutenant de vaisseau, et repassa sur l'escadre de la Méditerranée. Il assista au combat dit du *Ça Ira*, dans lequel on nous prit ce vaisseau ainsi que *le Censeur*, et à l'engagement qui eut pour résultat la prise du vaisseau anglais *le Berwick*. A quelque temps de là, montant ce dernier vaisseau, il contribua à la reprise du *Censeur*, et à la capture du riche convoi qu'il escortait. M. Hamelin était capitaine de frégate depuis plusieurs années, lorsque le gouvernement résolut l'expédition de découvertes qui fut entreprise sous la direction du capitaine Baudin ; on lui confia le commandement du *Naturaliste*, l'une des deux corvettes de l'expédition dont il se trouva le chef à la mort de Baudin. Son retour de ce voyage scientifique eut lieu vers l'époque de la rupture du traité d'Amiens. M. Hamelin fut, comme c'était de toute justice, promu au grade de capitaine de vaisseau. La circonstance qui l'avait fait revenir dans le port du Hâvre, après sa campagne de découvertes, devint cause qu'il n'obtint pas immédiatement le commandement d'un bâtiment de haut bord. On s'occupait alors de l'équipement de la grande flottille destinée à la descente en Angleterre, et le premier consul attachait la plus grande importance à la réunion prompte et sûre de tous les bâtiments qui devaient la composer au port de Boulogne, désigné pour le rassemblement général. Le Havre était le point de ralliement obligé de toutes les canonnières bateaux plats, qui avaient été construits sur les bords de la Seine ou des nombreux affluents de ce fleuve. Souvent aussi les divisions venant des ports plus occidentaux de la Manche et de ceux de l'Océan, depuis Bayonne jusqu'à Brest, se trouvaient dans la nécessité d'y relâcher. Là on formait des escadrilles provisoires qu'on expédiait ensuite vers Boulogne. Le capitaine Hamelin dont on connaissait l'infatigable activité, fut chargé de commander et de conduire successivement toutes ces escadrilles. Il s'acquitta de cette mission de la manière la plus digne d'éloge ; et, dans ses diverses traversées du Havre à Boulogne, il soutint, contre les croisières anglaises qui s'efforçaient de lui couper le passage, plusieurs engagements très honorables pour lui et pour les officiers et marins sous ses ordres. Il se distingua aussi lors du bombardement du Hâvre par les Anglais, à la fin du mois d'août 1804. Quand les événements politiques forcèrent l'armée de Boulogne de se transporter sur un autre théâtre avec une rapidité qui parut tenir du prodige, le désarmement presque entier de la grande flottille impériale en fut la conséquence nécessaire. M. Hamelin revint au Hâvre pour prendre le commandement de la belle frégate *la Vénus* qu'on venait de construire dans ce port. Lorsqu'elle fut complétement armée, il profita d'une circonstance qui lui parut favorable pour surmonter les difficultés naturelles que présente la sortie des frégates du port du Hâvre, et en même temps, pour tromper la vigilance de la station anglaise, mit en mer et conduisit *la Vénus* à l'Ile de France, où il arriva en 1806. Depuis cette époque jusqu'à la reddition de la colonie, il fit avec sa frégate plusieurs croisières dans les mers de l'Inde, et causa un dommage considérable au commerce anglais. Il rivalisa d'efforts et de gloire avec les capitaines Duperré, le Marant et Bouvet, et il contribua à achever la défaite de l'ennemi, après l'affaire du Grand-Port, au mois d'août 1810, où deux de nos frégates triomphèrent de quatre frégates anglaises qui étaient venues les attaquer. Peu de temps après cette brillante affaire, M. Hamelin attaqua et prit la frégate anglaise de quarante canons *le Ceylan*, à bord de laquelle se trouvait le général destiné au gouvernement de l'île de Bourbon que nous venions de perdre. Revenu en France, le capitaine Hamelin fut créé baron de l'empire et élevé au grade de contre-amiral ; il commanda pendant quelque temps une des divisions de la grande escadre de l'Escaut. Lors des événements de 1814, il commandait en chef l'escadre mouillée dans la rade de Brest. De 1818 à 1822, il exerça les fonctions de major-général de la marine à Toulon. En 1823, il commandait la division navale réunie devant Cadix et chargée de coopérer à l'attaque de cette place. Les dispositions qu'il prit à cet effet furent celles d'un homme de cœur et d'un habile marin. Cependant, nouvel exemple du *sic vos non vobis*, il ne put en recueillir le fruit. L'amiral Hamelin qui, dans tout le cours de sa carrière militaire, a déployé un zèle et une ardeur extraordinaires, n'est peut-être pas doué de toute la patience nécessaire pour supporter les contrariétés inséparables du métier de la guerre sur mer comme sur terre. Celles qu'il rencontra dans cette circonstance l'affectèrent trop vivement ; sa santé en fut altérée, et il sollicita son remplacement. Depuis lors il s'est retiré à la campagne. Il continue néanmoins de figurer sur les listes d'activité du corps de la marine, et si la guerre venait un jour à se rallumer sur mer, l'état trouverait encore en lui l'un des chefs les plus capables de diriger ces expéditions qui demandent par dessus tout de la promptitude, de la vigueur et de l'audace.

HAMILTON (Sir William), frère de lait du roi d'Angleterre, et issu d'une ancienne famille d'Ecosse, naquit dans ce royaume, en 1738. Il épousa, en 1755, une demoiselle fort riche, et, en 1764, George III le nomma son ambassadeur près la cour de Naples. Aucun emploi diplomatique ne pouvait flatter autant le jeune Hamilton. Né avec un goût décidé pour l'histoire naturelle et les beaux-arts, il s'était livré avec ardeur au dessin et aux études relatives aux sciences naturelles, et surtout à la minéralogie. Naples lui offrait à la fois les plus précieux restes de l'antiquité romaine et grecque, et l'intéressant spectacle de la nature en état d'activité violente. Depuis 1764 jusqu'en 1767, il visita fréquemment le Vésuve, et fit un voyage au mont Etna et aux îles de Lipari, toujours accompagné d'un dessinateur habile, Pierre Patris. Tandis que celui-ci dessinait, sir W. Hamilton examinait le sol, les roches, les laves et autres produits volcaniques, étudiait les phénomènes des éruptions, rédigeait de savantes notes, et recueillait des produits pour son cabinet. Il adressa plusieurs mémoires à la société royale de Londres, qui les

inséra dans les *Transactions*, et qui parurent également dans l'*Annual register* de 1766 à 1769. L'auteur sépara plus tard ses observations, et en fit deux ouvrages distincts : le premier, publié à Londres, en 1772, sous le titre d'*Observations sur le mont Vésuve, le mont Etna et d'autres volcans*; et le second intitulé : *Campi phlegræi*, publié à Naples, 1776, 2 vol. in-fol. Sir W. Hamilton observa avec beaucoup d'attention l'éruption remarquable du Vésuve en 1779, et en envoya la description à la société royale de Londres. Ayant, peu après son arrivée à Naples, fait l'acquisition d'une superbe collection de vases étrusques et grecs, il permit à d'Hancarville, peintre qui jouissait alors de beaucoup de réputation, d'en prendre des dessins. Ces dessins gravés parurent, en 4 vol. in-fol., deux en 1766, et les deux autres en 1767, sous le titre d'*Antiquités étrusques, grecques et romaines, tirées du cabinet de W. Hamilton*. En 1787, M. David, graveur célèbre, reproduisit les deux derniers volumes en cinq in-8°, qu'il fit imprimer à Paris. Il a été fait deux éditions de cet ouvrage à Florence; l'une en 1801, et la seconde en 1808. Sir W. Hamilton fut nommé membre de la société royale de Londres en 1766, et en 1772 le roi le décora de l'ordre du bain. Il est encore l'auteur de deux mémoires, l'un sur les phénomènes que produisit, en 1783, le tremblement de terre arrivé en Calabre, et l'autre sur les découvertes faites à Pompéi; le premier a été inséré dans les *Transactions philosophiques*, et le second dans le quatrième volume de l'*Archæologia*. En 1806, il fut publié à Londres un volume in-4°, intitulé : *Gravures au trait, d'après les tableaux, bordures et ornements de vases étrusques, grecs et romains, recueillis par feu sir William Hamilton, avec bordures gravées, dessiné et gravé par M. Kirk*. La maison de cet amateur éclairé des beaux-arts était le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus distingué à Naples; une épouse spirituelle et une fille douée des grâces et des talents les plus aimables en faisaient le charme, et rien ne paraissait manquer au bonheur de sir William; mais ces deux femmes intéressantes moururent, l'une, en 1775, à la fleur de l'âge, et l'autre, bien jeune encore, en 1782. Deux ans après la mort de sa femme, il fit un voyage en Angleterre afin de détourner son neveu, sir Charles Grenville, d'épouser Emma Haste, jeune et jolie aventurière (*Voyez* la notice suivante), et réussit à empêcher cette union; mais, par un effet du sort aux arrêts duquel personne ne peut se soustraire, cette même femme que l'oncle avait regardée comme indigne d'entrer dans sa famille, était destinée à devenir sa propre épouse. En effet, quelque temps après son retour à Naples, sir W. Hamilton reçut la visite de miss Haste, qui venait de la part de sir Charles Grenville le supplier de venir à son secours, car il se trouvait entièrement ruiné. L'oncle ne put voir la séduisante syrène sans en être épris, et, en payant les dettes de son neveu, il crut devoir se charger aussi de sa charmante maîtresse; il la retint donc à Naples, et, en 1791, l'épousa publiquement. Cependant on peut croire qu'il s'est repenti au lit de la mort, car, malgré sa grande fortune, sir W. Hamilton ne légua à sa femme que 700 livres sterling de rente. Il avait été nommé conseiller privé, en 1791, suivit le roi de Naples à Palerme, en 1798, lorsque les Français envahirent ce royaume, fut rappelé en Angleterre, en 1800, et y mourut, le 6 avril 1803. Il était très avare, et parmi plusieurs traits caractéristiques de ce vice, on cite la vente qu'il fit d'un portrait de lady Emma, peint par Mme Lebrun, sur lequel il fit un bénéfice de 200 guinées. Il paraît qu'à cette époque il ne tenait pas beaucoup à l'original.

HAMILTON (lady Emma Haste), épouse de sir William Hamilton, née, à ce qu'on croit, dans le comté de Chester. Après avoir été domestique en province, elle vint à Londres à l'âge de seize ans, et fut successivement servante chez un petit marchand, puis femme de chambre d'une dame qui la chassa pour inconduite, et ensuite servante dans une taverne. Il paraît que jusqu'alors Emma avait conservé sa chasteté; mais la lecture des romans et les fréquentes visites qu'elle fit aux divers théâtres pendant qu'elle était femme de chambre lui avaient exalté l'imagination et donné le goût des plaisirs, et de plus elle avait été tellement frappée des gestes et de la déclamation théâtrale, qu'elle s'essaya à imiter les actrices, et fit admirer ses talents en ce genre. Rien ne manquait plus qu'une occasion pour lancer la jeune et belle Emma dans la débauche qui était sa vocation. On assure qu'un jeune homme du pays de Galles, qu'elle disait être son parent, ayant été compris dans une *presse* exécutée sur la Tamise, elle se présenta au capitaine, depuis amiral John Willet Payne, qui commandait dans le port, et obtint l'élargissement de son parent. Le marin, enchanté des charmes de la belle solliciteuse, en fit sa maîtresse, mais fut bientôt obligé de la céder au chevalier Featherstonehaugh, qui, après l'avoir entretenue magnifiquement, l'abandonna à son tour. Emma se trouva alors sans ressources; habituée à un grand luxe et à une vie indépendante, elle prit le parti de se faire courtisane; elle ne manqua pas d'adorateurs. Le docteur Graham, qui se connaissait en beauté, et qui acquit une grande célébrité par son *lit céleste*, qui rendait les époux prolifiques et leurs femmes fécondes, fut frappé des belles formes et des traits séduisants d'Emma, et lui proposa de venir chez lui jouer le rôle de la déesse *Hygea*, pour ajouter au pouvoir de ses discours érotiques et de ses combinaisons musicales et électriques dont l'objet était d'opérer la crise amoureuse chez les époux envers lesquels la nature avait été trop avare. Le docteur montra la déesse couverte seulement d'un voile très léger et transparent; l'affluence fut extraordinaire chez lui pour admirer cette merveille, en effet, Emma joignait à une charmante figure les formes les plus gracieuses, et beaucoup d'expression. Des peintres et des sculpteurs voulurent l'avoir pour modèle, et elle fit la conquête de plusieurs. Romney, peintre célèbre, en devint éperdument amoureux, et se plut à multiplier les portraits d'Emma; mais la belle ne lui resta pas longtemps fidèle. Se sentant destinée à une plus haute fortune, elle chercha un amant du haut parage, qu'elle ne tarda pas à rencontrer dans la personne de sir Charles Grenville, l'un des descendants de la famille de Warwick, et neveu de sir William Hamilton. Ce jeune homme en devint épris, et se laissa facilement persuader par l'artificieuse syrène de tout ce qu'elle voulut lui faire accroire sur sa conduite passée; elle joua l'innocence et la candeur; il crut avoir trouvé un trésor de beauté et de sagesse, eut d'elle plusieurs enfants, et il l'aurait sans doute épousée si des revers de fortune ne l'eussent presque totalement ruiné. Dans une position si critique, il ne vit d'autre ressource que de s'adresser à son oncle; il lui envoya sa maîtresse, dont il connaissait les talents et l'esprit insinuant, pour obtenir de lui des secours pécuniaires et son consentement au mariage avec elle. Il ne se trompa point sur l'ascendant d'Emma, car elle subjugua sir W. Hamilton de prime-abord, et celui-ci, n'accordant que la moitié de la demande de son neveu, garda l'ambassadrice auprès de lui, et l'épousa en 1791. Dans cet intervalle, l'adroite Emma mena une conduite réservée et régulière pour mieux réussir dans le projet qu'elle forma dès

le commencement de sa liaison avec sir William de se faire épouser par lui. Elle sut mettre un frein à ses penchants, et eut assez d'empire sur son imagination pour borner ses jouissances, afin de pouvoir s'y livrer bientôt sans retenue. A peine mariée, son mari la présenta à la cour; la reine de Naples l'accueillit très favorablement, l'associa aux nombreuses fêtes qu'elle donnait alors, et l'admit même aux petits soupers auxquels se trouvait le ministre et favori Acton. L'affection de la reine pour Emma devint si vive qu'elle la retenait souvent le soir au palais, et l'y faisait coucher. D'abord lady Hamilton n'ambitionna d'autre gloire que celle de plaire. Plus tard, elle songea à dominer, à intriguer et à nuire. Se rappelant le temps où elle posait devant Bartollozzi, Romney et autres artistes, elle se livra à l'étude de l'antique, et on la vit, dans les réunions du soir, au milieu d'un cercle choisi, étaler ses grâces et varier ses poses à l'imitation des voluptueux modèles de la Grèce; c'était tantôt Vénus sortant du bain, tantôt la Callipige, et plus souvent encore une bacchante; ses costumes étaient aussi légers que ceux de la déesse de Paphos ou de la belle Hygea du docteur Graham; ce fut lady Hamilton qui mit à la mode chez le beau sexe cette nudité qui amena à Paris, sous le directoire, une frénésie d'indécence qui succéda aux fureurs révolutionnaires. Les plus célèbres élégantes de cette époque ne furent que les disciples de lady Emma Hamilton. Cette prêtresse de Vénus impudique fit d'innombrables conquêtes; mais elle se laissa captiver par le grossier Horace Nelson pour lequel elle conçut une violente passion. Ce célèbre marin commandait alors le vaisseau de ligne *l'Agamemnon*, et ne soupçonnait pas encore les hautes destinées qui devaient un jour l'élever au rang du premier amiral de l'Angleterre; il ne prévit pas non plus combien l'amour de son Emma deviendrait utile à lui et à la Grande-Bretagne. Nelson ne songea qu'au bonheur inespéré de se voir l'amant chéri de la femme la plus séduisante, à qui tous les hommes cherchaient à plaire, et qui avait même fasciné la reine et obtenu toute sa confiance. Bientôt, initiée aux secrets de la politique, elle commença à exercer une très grande influence sur le gouvernement napolitain, qui était entièrement entre les mains d'Acton qu'elle maîtrisait, et de la reine qui ne savait rien refuser à lady Hamilton. Cette dame ayant appris confidentiellement, par une lettre de la reine d'Espagne à celle de Naples, la véritable destination de l'expédition française qui débarqua en Égypte, en informa aussitôt Nelson, et, à partir de cette époque, la femme de l'ambassadeur anglais à Naples devint le véritable agent diplomatique du cabinet de Saint-James, dont Nelson devint le principal instrument dans la Méditerranée. A son retour d'Aboukir, il fut reçu à Naples en triomphe; on donna en son honneur des fêtes brillantes; lady Hamilton y présida en reine, reçut les hommages de la cour, et vit presque tous les grands à ses pieds. Quelques uns néanmoins eurent assez de vertu et de fierté pour ne point encenser une idole qu'ils méprisaient; ils en furent cruellement punis par cette femme dont la perversité égala les charmes, et à qui on pourrait pardonner ses débauches si elles n'avaient pas flétri son cœur. Lors de l'occupation de Naples par l'armée française, lady Hamilton suivit Nelson, et alla rejoindre la cour en Sicile; à la rentrée du roi dans cette capitale, elle se montra implacable dans ses vengeances, et persécuta les citoyens les plus estimables avec l'acharnement d'une furie. Non satisfaite de faire répandre le sang par les atroces lazzaronis et les féroces Calabrais, conduits par le sanguinaire cardinal Ruffo, cette femme odieuse eut l'inconcevable cruauté d'assister à l'inique exécution du prince Caraccioli, qui fut pendu à la vergue d'une frégate. Ce vieillard respectable, le plus ancien et le meilleur officier de la marine napolitaine, s'était montré favorable aux Français, et opposé à Acton et à la reine, et il était du petit nombre des seigneurs qui n'avaient pas consenti à figurer parmi le cortége de lady Hamilton. Elle savoura son atroce vengeance en contemplant de sang-froid, ou plutôt avec une joie féroce, sa victime expirante, et l'histoire rappellera que Nelson se plut également à repaître ses yeux de cet horrible spectacle (*Voyez* NELSON). Ce ne fut pas la seule victime immolée à l'implacable lady Hamilton; elle sut tourner les fureurs de la populace au profit de ses vengeances et de ses haines particulières. Les massacres terminés, elle reprit ses anciennes habitudes à la cour, et obtint plus que jamais les faveurs de la reine, qui sortait rarement sans elle, et affectait de s'orner des mêmes parures. Sur ces entrefaites, le gouvernement anglais, qui commençait à sentir la nécessité de modifier sa politique à l'égard de la France et du royaume des Deux-Siciles, rappela son ambassadeur, et Nelson, ne pouvant se séparer de la femme qu'il idolâtrait, quitta son commandement, et retourna en Angleterre avec sir W. Hamilton et son épouse. Depuis long-temps celui-ci avait renoncé à toute liaison conjugale avec sa femme; elle eut cependant une fille dont elle accoucha secrètement, et qui reçut en naissant le nom de Nelson. Sir William Hamilton mourut en 1803, et Nelson fut tué au combat de Trafalgar. Cet amiral dans son testament recommanda dans les termes les plus énergiques lady Hamilton au gouvernement et au peuple anglais, en assurant que cette dame avait rendu les services les plus éminents à sa patrie. Mais Emma était tombée dans le mépris général; privée de son mari et de son amant, elle ne respecta plus rien, dissipa tout ce qu'elle tenait de la générosité de l'un et la libéralité de l'autre, et passa en France avec sa fille, se fixa à Calais, et y mourut le 16 janvier 1815. Il a paru des *Mémoires de lady Hamilton écrits par elle-même*, Paris, 1816, in-8°, mais nous ignorons s'ils sont authentiques.

HAMILTON (JAMES), médecin écossais très distingué, doit sa célébrité à son excellent ouvrage sur les purgatifs. Ce médecin, dédaignant les théories de l'école d'Édimbourg et la méthode de traitement suivie, dans les maladies fébriles par presque tous les professeurs de cette université, depuis Cullen jusqu'à Gregory, ne consulta que l'observation et eut le courage de s'écarter de la mode prédominante. Comme il ne donnait point des leçons de clinique, il n'y eut, pendant plusieurs années, qu'un petit nombre d'étudiants au fait du mode de traitement suivi par cet habile médecin, et des succès étonnants qu'il obtenait. Enfin, il publia son ouvrage : *De l'utilité et de l'emploi des purgatifs dans le traitement de plusieurs maladies* (traduit en français par Lafisse, Paris, 1825, in-8°), et bientôt le public médical rendit justice à la méthode du docteur Hamilton. Il prouva par des faits multipliés l'utilité des purgatifs plus ou moins actifs par la guérison d'une foule de maladies, et fit voir que bien loin d'affaiblir les malades attaqués de fièvres, ils facilitaient le rétablissement des forces vitales, en enlevant des matières délétères et dont l'action, sur l'économie animale, est plus ou moins funeste à l'entretien des fonctions. Plusieurs de ces matières attaquent directement les sources de la vie, d'autres empêchent le libre exercice des mouvements qui constituent la vitalité; les unes et les autres s'opposent au rétablissement de l'équilibre qui constitue la santé. Le docteur Hamilton, en publiant un grand nombre de

ces traités par sa méthode et en comparant ses résultats avec ceux des autres médecins de l'infirmerie d'Edimbourg, n'a laissé aucun doute sur la supériorité de son mode de traitement. La plupart des médecins admettent aujourd'hui les principes du médecin écossais, et ils ne diffèrent que sur le plus ou moins d'étendue de leur application. C'est surtout dans les fièvres les plus malignes, dans les typhus que l'usage des purgatifs a eu des effets étonnants, en ôtant à la maladie son caractère pernicieux, et opérant une guérison en quelque sorte spontanée et produite par les seules forces de la nature débarrassées des agents qui les attaquent dans leur source ou qui en paralysent l'énergie. L'ouvrage du docteur Hamilton a opéré une véritable révolution dans le traitement des fièvres, et, en grande partie, fait renoncer à l'abus des médicaments toniques et excitants. Il est à regretter qu'en France une secte, qui ne connaît d'autres maladies que des phlegmasies et d'autres moyens curatifs que les évacuations sanguines, ait fait croire à de nombreux médecins, trop jeunes ou égarés par l'esprit dogmatique du maître, que les purgatifs ainsi que les émétiques sont très nuisibles, et qu'ils agissent principalement comme excitants et irritants. Cette funeste doctrine ne saurait être mieux combattue que par la lecture attentive de l'ouvrage éminemment clinique du docteur Hamilton, qui a eu plusieurs éditions en Angleterre et aux Etats-Unis. Ce médecin est membre de la société royale et du collége des médecins d'Edimbourg. Il ne faut pas le confondre avec le docteur James Hamilton, professeur d'accouchements à l'université d'Edimbourg.

HAMILTON (Elisabeth), née à Belfast en Irlande, le 25 juillet 1758, perdit ses parents dans son enfance et fut élevée aux environs de Stirling par un oncle et une tante qui s'en étaient chargés, et à la mort desquels elle se trouva en possession d'une petite propriété. Miss Hamilton se consacra par inclination à la carrière de l'instruction, et publia dans ce genre des ouvrages remplis de vues neuves, et dans lesquels, évitant le vague des idées spéculatives, elle se borne à conduire au but par la voie la plus simple. Elle est aussi l'auteur de plusieurs romans écrits avec esprit, et qui ont obtenu un grand succès parmi les Ecossais dont elle a peint les mœurs avec une fidélité piquante. Miss Hamilton mourut, le 23 juillet 1816, à Harrowgate, à la suite d'une maladie très douloureuse. Elle avait toujours refusé de se marier et a donné toute sa vie l'exemple des mœurs les plus irréprochables. On a d'elle : 1° *Lettres d'un Rajah hindou*, 1796, 2 vol. in-8°; 2° *Memoirs of modern philosophers*, 1800, 3 vol in-8°, traduit en français par M. B*** sous le titre de *Bridgetina, ou les Philosophes modernes*, 1802, 4 vol. in-12; 3° *Lettres sur les principes élémentaires de l'éducation*, 1802, 2 vol. in-8°; traduites en français par M. L. C. Cheron, Paris, 1804, 2 vol. in-8°; 4° *Vie d'Agrippine, femme de Germanicus*, 1804, 3 vol. in-8°; 5° *Lettres sur la formation des principes religieux et moraux*, 1806, 2 vol. in-8°; miss Hamilton écrivit cet ouvrage pour l'aînée des filles d'un gentilhomme écossais qui l'avait chargée de l'éducation de ses enfants; 5° *Les paysans de Glenburnie*, 1808, in-8°; 7° *Rules of the annuity fund for the benefit of governess*, 1808 in 4°; au sujet d'un établissement en faveur des institutrices; 8° *Exercice sur la connaissance de la religion*, 1809, in-12; 9° *Essais populaires tendant à former le cœur et l'esprit*, 1813, 2 vol. in-8°; 10° *Avis adressés aux directeurs des écoles publiques*, 1815, in 8°. M. Benger a publié après la mort de miss Hamilton: *Mémoires et correspondance de miss E. Hamilton*, 2 vol. in-8°.

HAMMER (le chevalier Joseph de), célèbre orientaliste, interprète impérial des langues orientales, chancelier d'état pour les affaires extérieures, naquit, le 9 juin 1774, à Gratz, dans la Styrie. Il entra, dès 1788, à l'académie orientale de Vienne, institut alors très florissant, sous le patronage du prince de Kaunitz, qui en avait été le fondateur. Le ministre qui lui succéda, le baron de Thugut, distingua bientôt le jeune de Hammer, qui ne fut pas moins estimé par le chef de la section d'Orient au ministère des affaires étrangères, le baron de Zenisch. M. de Hammer, quoique bien jeune encore, fut un des collaborateurs les plus actifs du *Dictionnaire turc et arabe* que Zenisch fit publier sous le nom de Meninski. Il acheva ses études en 1790, et entra au service du gouvernement. En 1798, il entreprit plusieurs voyages pour son instruction, et se lia d'amitié avec l'historien Jean Müller. Envoyé l'année suivante à Constantinople, en qualité d'interprète, auprès de l'internonce, le baron de Herbert, il fut chargé de tracer un chemin vers la Perse et les Indes orientales. Lorsque la convention d'El-Arisch, pour l'évacuation de l'Egypte par les Français, fut conclue, Herbert son intime ami ayant été envoyé dans cette contrée, avec une commission concernant le consulat autrichien, M. de Hammer l'accompagna et s'occupa de former une précieuse collection d'antiquités égyptiennes. Il rapporta de ce voyage des momies d'Ibis, des manuscrits arabes, entre autres le roman de chevalerie arabe *Anther*, fort rare même en Orient, le monument hieroglyphique des catacombes de Sacara, etc., objets qui furent déposés à la bibliothèque impériale. Peu de temps après la mort de Kléber, la convention d'El-Arisch n'ayant pas été ratifiée, et le général Menou qui le remplaçait ayant inopinément opposé de la résistance, M. de Hammer fit cette campagne sous Hutchinson, avec Sidney Smith et Jussuf-Pacha, en qualité de secrétaire et d'interprète. Il se rendit ensuite, en 1801, par Malte et Gibraltar, en Angleterre, et, au mois d'avril de l'année suivante, il passa de Londres à Vienne; au mois d'août, à Constantinople, comme secrétaire de légation, et, en 1806, comme agent consulaire en Moldavie, où il se lia intimement avec le ministre français Reinhardt, ambassadeur auprès des hospodars de la Moldavie et de la Valachie. A l'époque de la guerre entre la France, la Russie et la Prusse, M. de Hammer retourna à Vienne pendant l'été de 1807. Il y sauva une grande quantité de livres précieux et de manuscrits orientaux de la bibliothèque impériale que M. Denon était chargé de faire transporter à Paris, pendant l'occupation de Vienne par les Français. Au mois d'octobre 1815, M de Hammer fut nommé conservateur de la bibliothèque impériale, mais il refusa ce poste honorable On a de lui : 1° *Esquisses ébauchées pendant un voyage de Vienne à Venise, par Trieste*, Berlin, 1800, in-8°; deuxième édition, 1822; 2° *Aperçu encyclopédique des sciences de l'Orient*, Leipsick, 1804, 2 volumes in-8°; 3° *La Trompette de la guerre sainte*, Berlin, 1806, in-8°; 4° *Alphabets anciens d'Ibn Wachie* (en anglais), Londres, 1806; 5° *Chirin*, poëme persan romantique, Leipsick, 1809, 2 vol. in-8°; 6° *Rapports diplomatiques de l'ambassadeur turc Asmidi-Ahmed-Effendi*, Berlin, 1809, in-8°; 7° *Vues topographiques prises dans un voyage au Levant*, Vienne, 1811, in-4°; 8° *Homélie et Bosnie*, traduit du turc, Vienne, 1812, in-8°; 9° *Djafer, ou la Chute des Barmécides*, Vienne, 1813, in-8°; 10° *Le divan de Mahomed Chems ed Din Hafiz*, Stuttgard, 1813, 2 vol. in-8°; 11° *Essence des roses*, Tubinge, 2 vol. in-8°; 12° *Sonnets de Spencer*, Vienne, 1814; cet ouvrage, imprimé aux frais du prince de Sinzendorf, n'a point été

livré au commerce; il a été réimprimé en anglais et en allemand à Vienne, 1816, in-8°; 13° *La constitution et l'administration publique de l'empire ottoman*, Vienne, 1815, 2 vol. in-8°; 14° *La Feuille de trèfle de l'Orient* (*Orientalisches Kleeb'att*), Vienne, 1818, in-4°; 15° *Histoire des belles-lettres en Perse*, Vienne, 1818, in-4°; 16° *Aperçu d'un voyage à Constantinople et à Brousse*, Pesth, 1818, in-4°; 17° *Histoire des Assassins*, Stuttgard, 1818, in-4°; 18° *Monument sur la tombe des deux derniers comtes de Furgstall*, Vienne, 1818, in-folio, n'a pas été mis dans le commerce; 19° *Copie figurée d'un rouleau de papyrus*, Vienne, 1822, 2 vol. in-8°; 20° *Enfilade de joyaux d'Aboul-Maani*, Vienne, 1822; 21° *Triple son de Memnon*, Vienne, 1823; 22° *Motenebbi, le plus grand poëte des Arabes*, Vienne, 1824; 23° *Contes inédits*, du recueil des *Mille et une nuits*, traduit de l'arabe; traduit de l'allemand en français par M. G. S. Trébutien, Paris, 1828, 3 volumes in-8°; 24° *Histoire de l'empire ottoman, tirée en grande partie de manuscrits et d'archives qui n'avaient jamais été mis à profit* (tome Ier), *depuis la fondation de l'empire jusqu'à la prise de Constantinople*, Pesth, 1827, in-8°; cet ouvrage important doit former 6 volumes. M. de Hammer a inséré plusieurs mémoires, notices et dissertations dans les *Mines de l'Orient*, dont il est un des collaborateurs; *Un aperçu de l'histoire et de la littérature des Ottomans* pour l'*Histoire et la littérature de M. Eichhorn*; d'autres articles et des notes dans plusieurs journaux allemands, dans des almanachs, et dans le *Magasin encyclopédique*. M. de Hammer est membre correspondant de l'Institut de France et d'un grand nombre d'autres sociétés savantes.

HANKA (Wladislas), philologue bohémien, né à Horeniowes en Bohême, le 10 juin 1791, partagea jusqu'à l'âge de seize ans les travaux agricoles de son père, gardant les troupeaux et labourant la terre. Il fréquentait l'hiver l'école primaire, et commença ensuite ses études au collége de Kralowy Hradec (Königsgrätz.) Il se rendit ensuite à Prague et à Vienne, où il se perfectionna dans les sciences de la philosophie et du droit. Passionné pour l'étude des langues, il apprit le polonais et la langue serbe des lanciers polonais qui étaient en garnison à Horeniowes. Elève du célèbre Dobrowsky, il s'adonna à la connaissance approfondie de la langue bohémienne, parvint à bien connaître les langues latine, grecque, française, anglaise, tous les dialectes slavons, et devint promptement un des premiers philologues de l'époque. Son mérite littéraire fut apprécié par les nationaux et les étrangers, et il fut successivement reçu membre de l'université impériale de Wilna, de la société littéraire de l'université Jagellone de Cracovie, et de la société des amis des sciences de Varsovie. L'empereur Alexandre l'honora d'une bague en brillants, et l'université de Pétersbourg lui décerna une médaille en or. Il est aujourd'hui bibliothécaire à Prague. On a de lui : 1° *Hankowy pisne* (Chansons de Hanka), Prague, 1815-1816, 1 vol. in-12; 2e édition, 1820; 2° *Serbska Muza* (La muse des Serbes), Prague, 1817; 3° *Prawopis Czesky* (Les préceptes de la langue bohémienne), Prague, 1817; 4° *Historie slawonski narodow* (Histoire des nations slaves), Prague, 1818, 5° *Starobyla skladanie*, Prague, 1818, 3 volumes in-12; 6° *Tristram hrdinska basen* (Tristram, conte du 13e siècle), Prague, 1820; 7° *Tandarias, stolowanie krála Artuse* (Tandarias, ou la table du roi Artus), Prague, 1822; 8° *Tkadleczek, wareked nad milenkau* (La plainte contre l'amante), Prague, 1824, 2 volumes in-8°; 9° *Rukopism kralodworsky* (Les anciennes chansons lyriques et épiques), Prague, 1819; 10° *Gesnerowy idylly*, (Les idylles de Gessner traduit de l'allemand en bohémien). Prague, 1819; 11° *Igor Swatoslawicz, hrdinsky zpiew* (Traduction de la poésie russe en bohémien et en allemand), Prague, 1821; 12° *Wolného weselé pisnie* (Chansons libres); Kralowy-Hradec, 1822, in-12; 13° *Diczny czeske* (Narrations bohémiennes), bohémien allemand, Prague, 1824, in-4°; 14° *Mluwnice gazyka czeského* (Principes de la langue bohémienne), Prague, 1822, in-8°; 15° *M.-J.-H. durka* (La connaissance du vrai chemin de l'orthographe bohémienne), Prague, 1823; 16° *Czeské historické zpiewy* (Chants historiques bohémiens), bohémien-allemand, Prague, 1826, in-8°.

HAPDE (Jean-Baptiste-Auguste), homme de lettres, célèbre par ses nombreux succès sur les théâtres du boulevard, né à Paris, au plus tard en 1774, débuta, en 1799, par *Cange*, ou *le Commissionnaire de Saint-Lazare*. Encouragé par le succès que cette pièce obtint au théâtre des Jeunes-Artistes, rue de Bondy, avec un collaborateur qui ne s'est fait connaître que sous son prénom de Charles, M. Hapdé résista aux instances de sa famille, qui voulait le détourner de la carrière dramatique, et se livra quelques années à son penchant, sans sortir de la sphère modeste qu'il avait adoptée. Parmi les ouvrages qu'il donna, à cette époque, nous citerons deux pièces de circonstance : *Le dernier Couvent de France*, 1795; et *La Prise de Mantoue*, ou *les Français en cantonnement*, opéra-comique, 1797. En 1800, il suspendit ses *travaux littéraires*, partit pour l'armée du Rhin, fut attaché au quartier-général, puis secrétaire du général Hédouville, et ensuite administrateur des hôpitaux militaires. La paix l'ayant ramené à Paris, en 1802, il recommença à composer des mélodrames et des parades. Devenu administrateur *ad honores*, d'un spectacle qui ouvrit le 1er janvier 1810, à la Porte-Saint-Martin, sous le nom de *Jeux gymniques*, et spécialement consacré à la pantomime, il fit de vains efforts pour soutenir ce théâtre qui, monté sur un pied trop dispendieux, fut obligé de fermer au mois de juin 1812, malgré les pièces bizarres dont M. Hapdé avait enrichi son répertoire. Il suffit de citer l'*Union de Mars et de Flore*, pantomime allégorique à l'occasion du second mariage de Napoléon; et l'*Homme du Destin*, pièce à grand spectacle, qui retraçait tous les exploits de ce conquérant; mais cet ouvrage fut si mal exécuté par les machinistes, qu'à la quatrième ou cinquième représentation, on le divisa en autant de pièces qu'il y avait d'actes. Ceux de ces fragments qui eurent le plus de succès, furent le *Passage du Mont-Saint-Bernard*, et les *Pyramides d'Egypte*. Ce qui ajouta à leur vogue, c'est que l'acteur Chevalier, qui représentait Bonaparte, avait parfaitement saisi sa caricature, et que Napoléon eut la curiosité d'aller voir son *Sosie*. Après la clôture des jeux gymniques, M. Hapdé demanda et obtint la place de directeur des hôpitaux militaires de la grande armée, pendant la campagne de 1813; mais, l'année suivante, l'*Homme du Destin*, à qui probablement il devait cette place lucrative, l'homme du destin, qu'il avait si platement flagorné, n'était plus que l'homme du destin malheureux. M. Hapdé publia, dès le mois d'avril, une brochure in-8° intitulée : *Les Sépulcres de la grande armée*, ou *Tableau des hôpitaux militaires pendant la dernière campagne*. Il y attaquait fortement Bonaparte sur son indifférence pour la vie des hommes; mais comme son adulation avait été outrée, on doit croire qu'il n'était pas moins exagéré dans son accusation. L'homme du destin reparut en 1815, et M. Hapdé, qui se sentait coupable, au moins d'ingratitude, s'enfuit en Angleterre plus par honte peut-être que par crainte d'une vengeance qui ne le menaçait point. Il ne re-

vint à Paris qu'après le départ de Bonaparte, et publia *Deux Heures avec Henri IV*, ou *le Délassement du bon Français*, recueil historique et anecdotique destiné aux jeunes gens décorés de la croix de la légion d'honneur, in-8°, 1815, reproduit sous ce nouveau titre : *Le Panache blanc d'Henri IV*, ou *les Souvenirs d'un Français*, recueil historique dédié au roi, etc., 1816, in-8°. L'auteur de cette compilation a ajouté, à cette nouvelle édition, le récit des événements, où a figuré la duchesse d'Angoulême à Bordeaux pendant les cent jours, le voyage de la duchesse de Berri, et le détail des fêtes qui lui ont été données depuis Marseille jusqu'à Paris. M. Hapdé, dont le talent flexible se plie aisément à tous les genres de flatterie, avait pris une part active à ces fêtes, en faisant représenter, sur le théâtre de Lyon, lors du passage de la princesse, *Le Berceau d'Henri IV*, ou *la Nymphe de Parthénope*, allégorie mêlée de chants et de danses, et composée avec Montperlier et Albertin. Il eut sans doute à se féliciter du succès et du produit de son travail Si l'on en juge par ses *Remercîments adressés aux autorités administratives de la ville de Lyon*, 1816, in-4°. Persévérant dans son dévouement à la cause de la légitimité, M. Hapdé a publié encore : *Relation historique, heure par heure, des événements funèbres de la nuit du* 13 *février* 1820, etc., 1820, in-8° ; c'est le récit de l'assassinat et de la mort du duc de Berri ; *Le treizième coup de canon*, ou *la France et l'espérance*, scènes allégoriques et militaires, à grand chœur, représentées sur un théâtre de verdure au jardin de Tivoli, 1820, in-8°, pièce relative à la naissance du duc de Bordeaux. M. Hapdé ne pouvait manquer de recueillir le prix de tant de services ; aussi le voyons-nous changer successivement le titre modeste d'homme de lettres qu'il prenait encore en 1818, en ceux de membre de la légion d'honneur, de chevalier de l'éperon d'or, de propriétaire, d'électeur, de membre de la société académique de Paris et autres académies, et enfin d'éligibe, auquel il espère bien ne pas s'arrêter. Il est auteur d'environ soixante-dix pièces de théâtre, pantomimes, mélodrames, comédies, parades, opéras-comiques et vaudevilles, toutes représentées à divers spectacles subalternes, dont le plus relevé est celui des Variétés. Nous n'en donnerons pas la liste, mais nous nous bornerons à citer celles qui ont fait quelque bruit : *Le petit Poucet* ; — *L'Héroïne suisse* ; — *Un tour de Roquelaure* ; — *Fredégilde* ; — *Cadet misanthrope et Manon repentante* ; — *Le Sérail*, ou *la Fête du Mogol* ; — *L'Enfant du mystère* ; — *Arlequin dans un œuf* ; — *Le Prince invisible*, féerie en six actes ; — *Elisabeth du Tyrol* ; — *Le Pont du Diable* ; — *Peau d'âne* ; — *Les Centaures* ; — *La Tête de bronze* ; — *Le Colosse de Rhodes* ; — *Les Fêtes d'Eleusis* ; — *La Pérouse* ; — *L'Arsenal d'Inspruck* ; — *La Reine de Persépolis* ; — *Les Chevaliers de Jérusalem* ; — *L'Enlèvement d'Hélène* ; — *Barbe Bleue* ; — *La Houillière de Beaujonc* ; — *Célestine et Faldoni* ; — *Romantine et Agoni*, parodie ; — *Les Visions de Macbeth*. Toutes ces pièces ont été représentées avant la restauration. Il a encore publié : 1° *Voyage souterrain*, ou *Description des salines de Hallein sur les frontières du Tyrol*, lu à la société académique des sciences, et à la réunion des amis des auteurs et du roi, 1816, in-8° ; 2° *Observations sur la déclaration du* 30 *mai dernier* (la nouvelle organisation de l'Institut), *applicable à la société académique des sciences de Paris*, 1818, in-8° ; 3° *De la propriété dramatique, du plagiat et de l'établissement d'un juri littéraire*, 1819, in-8° ; 4° *Trente mois en une heure*, ou *Exposé des faits relatifs à l'attaque en calomnie contre Charles-Maurice Descombes, qui prend le titre d'avocat-général de Guilbert-Pixérécourt et d'Alexandre Piccini*, 1819, in-4° ; 5° *Le Déluge*, ou *Procès au sujet d'une pièce sous ce titre : Contre M. Robillon, etc.*, et divers autres *factums* ou *mémoires* relatifs à des procès qui, malgré leurs titres mélodramatiques, tels que ceux que nous venons de citer, sont peu faits pour intéresser le lecteur, ou pour piquer sa curiosité.

HARDENBERG (Charles Auguste, prince de), naquit en Hanovre le 31 mai 1750, d'une famille très ancienne, qui remonte à l'époque des rois et empereurs de la maison de Saxe, Henri l'Oiseleur, et Othon-le-Grand. Son père était un général hanovrien estimé, qui, pendant la guerre de sept ans, s'était distingué dans plus d'une occasion par sa bravoure et son habileté, et était parvenu par son mérite au grade de feld-maréchal. Le jeune Hardenberg fit ses études à Gœttingue, et passa ensuite en Angleterre, où il demeura plusieurs années. Revenu dans l'électorat, il s'y maria avec une personne distinguée par sa naissance et sa beauté. Ce ministre, qui a exercé une certaine influence dans les affaires de l'Europe, depuis les premières années du dix-neuvième siècle, fut long-temps un diplomate secondaire et sans célébrité. Très jeune encore, il était au service du gouvernement d'Hanovre, lorsque une querelle avec un prince anglais, étudiant à Gœttingue, et qu'il avait eu le malheur de surprendre avec sa femme, *flagranti delicto*, circonstance dans laquelle il se montra peu disposé à des ménagements pour le rang de celui qui l'outrageait, le força de renoncer à son emploi dans l'administration du pays. Le duc de Brunswick l'accueillit, et le plaça comme ministre directeur des principautés d'Anspach et de Bayreuth, au service du margrave qui régnait encore. Lorsque ce margrave, las des soins du gouvernement, eut résigné en 1792, et se fut rendu à Londres avec sa maîtresse, M. de Hardenberg reçut la commission de se faire rendre, au nom du roi, l'hommage du civil et du militaire, d'introduire la constitution de Prusse dans ces nouvelles provinces, et d'en guider l'administration. Après ces importants travaux, nommé ministre du cabinet, décoré de l'aigle rouge, il fut, en 1793, appelé à Francfort-sur-le-Mein. Il passa tout l'hiver de cette année au quartier-général, et remplit en grande partie la tâche de pourvoir aux besoins d'une armée qui, comme on le sait, eut beaucoup à souffrir des revers que lui fit éprouver la valeur française. Il fut ensuite nommé commissaire du roi pour les affaires politiques, et, en cette qualité, chargé de l'examen des propositions qu'apportèrent à Berlin lord Malmesbury et l'amiral Kinkel, pour engager la Prusse à continuer la guerre. Ce fut lui qui, après la mort du comte de Goltz, continua les négociations avec la France, et les termina par la paix de Bâle en 1795. M. de Hardenberg arrivait donc sur la scène politique au moment où, d'une part, la révolution française, et de l'autre l'homme extraordinaire qu'elle avait enfanté pour être son héritier, allaient remuer l'Europe jusque dans ses fondements, et donner naissance aux plus grandes choses : il quitta Bâle en laissant dans l'esprit des plénipotentiaires de la république une haute idée de ses talents et la réputation d'un diplomate moins que scrupuleux. Quoiqu'il en soit, la paix conclue il retourna dans les principautés de Franconie pour en achever l'organisation, et pour régler les passages accordés, en vertu d'une convention aux armées étrangères. Il eut le grand mérite de médiatiser l'ordre équestre teutonique dans ces principautés, et de donner plus d'unité et de consistance à leur administration par des échanges et des conventions qu'il conclut avec les princes voisins. Frédéric-Guillaume III, étant monté sur le trône, il cessa d'être ministre souverain, parceque le dépar-

tement de la justice fut réuni avec le ministère de la justice, le département des finances avec le directoire, et le département ecclésiastique avec le consistoire. M. de Hardenberg, résidant à Berlin depuis ce temps, n'en resta pas moins chef du département des deux principautés. Après la mort du ministre de Werder, il réunit à cette dignité le département de Magdebourg et de Halberstadt, et après la mort du ministre Heinix, le département de Westphalie et de Neufchâtel. L'ordre de l'aigle noir lui avait été donné immédiatement après la conclusion du traité de Bâle; il passait pour un homme d'état consommé: cependant, combien d'événements et de grandes crises allaient s'accumuler pour ajouter encore à son expérience. Lorsqu'en 1804 le comte de Haugwitz se retira dans ses terres, il le désigna comme l'homme le plus propre à le remplacer. Sous le rapport de la capacité, l'opinion fut, à cet égard, d'accord avec le jugement de M. de Haugwitz; mais il en a été autrement sous le rapport du patriotisme. M. de Hardenberg était hanovrien de naissance; il avait vécu assez long-temps à la cour de Saint-James; on le croyait dévoué aux intérêts du cabinet britannique autant qu'ennemi de la France, et c'est par cette raison qu'en lui imputant la guerre de 1805 à 1806, on l'a accusé des malheurs qu'elle causa à la Prusse. Quelques écrivains ont cependant assuré que M. de Hardenberg, sans vouloir la guerre, s'était entiché de l'idée malheureuse d'une neutralité impraticable pour la Prusse, placée entre deux puissances également formidables et hors de toute proportion avec elle. Il faut ajouter que ce ministre éprouvait une antipathie personnelle pour l'empereur des Français. Après la bataille d'Austerlitz, il montra peu de grandeur d'ame, quand en présence d'un vainqueur irrité, déclinant toute la responsabilité de la conduite du cabinet de Berlin, il la renvoya à la volonté formellement personnelle du monarque. Il n'en fut pas moins obligé de renoncer au porte-feuille, et il eût pu prévenir toutes ces disgraces par une démission volontaire. Il semblait qu'un ministre capable de quitter le théâtre en compromettant son roi, était pour jamais perdu d'honneur et de réputation. Bien loin de là, M. de Hardenberg conserva non seulement le département de Magdebourg et de Halberstadt, mais il fut encore associé aux conférences qui, en 1806, se tinrent à Charlottenbourg. Après la bataille d'Iéna, il resta auprès de la personne du roi, affectant toutefois de ne plus vouloir se mêler des affaires étrangères; mais il reprit le porte-feuille peu de mois après. Les bonnes grâces de l'empereur Alexandre, qui eut des conférences particulières avec lui à Kœnisberg, semblerent même l'établir plus solidement que jamais dans ce poste. Malheureusement, la journée de Friedland le mit de nouveau a la disposition de l'empereur des Français; et Napoléon, pouvant lui faire bien pis, se contenta de le bannir une seconde fois. Après la paix de Tilsitt, M. de Hardenberg parut disposé à se retirer en Russie. Il n'en fit rien, et reparut en 1810 à la tête de l'administration du royaume en qualité de chancelier d'état. Alors se préparaient de nouveaux orages; et jalouse de reprendre à la première occasion tout ce qu'elle avait perdu, la Prusse faisait d'incroyables efforts pour remonter sur un pied respectable son état militaire. Ce fut par cette considération que M. de Hardenberg présenta un projet qui devait procurer à l'état beaucoup d'argent et à lui beaucoup d'ennemis, surtout parmi les hommes de sa classe: ce projet n'était rien moins que l'abolition du droit d'exemption des impôts, privilége dont la noblesse était investie depuis des siècles. Le 30 octobre de la même année, et lorsque les clameurs d'une aristocratie indignée retentissaient encore, il tomba sur le clergé, auquel il fit supporter le poids du remboursement d'une partie des dettes de l'état, et le clergé cria bien plus fort encore que la noblesse. Ce ne fut point là le terme de ses hardies réformes; et, le 2 novembre suivant, il présenta un troisième projet par lequel toutes les corporations étaient supprimées, et la liberté la plus illimitée accordée à tous les genres d'industrie. Enfin, en 1811, il fit signer au roi un nouveau projet pour l'affranchissement des services féodaux, c'est à dire pour l'abolition des corvées. Les paysans devinrent franc-tenanciers ou propriétaires libres, par l'effet de cette loi. Toutes ces mesures étaient au moins une partie de ce que le gouvernement avait promis à la nation prussienne, antérieurement à la bataille d'Iéna. Après la campagne de 1812, renaissant à l'espérance de voir crouler le colosse français, il porta de nouveau tous ses soins vers les relations extérieures. En 1813 et en 1814, toujours auprès du roi, et calculant avec lui de jour en jour, les chances politiques qu'amenaient les vicissitudes des armes, il eut enfin la satisfaction d'entrer sur nos frontières, et de fouler avec son souverain le sol, jusque là invaincu, de la France. Nommé ministre plénipotentiaire de sa majesté prussienne, il signa, en cette qualité, le traité de Paris. C'est à cette époque que M. de Hardenberg fut élevé à la dignité de prince, et que chaque jour lui amena une de ces décorations d'ordres monarchiques, dont aucun ministre n'a été plus que lui surchargé. Il suivit à Londres l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, et de là se rendit à Vienne pour y commencer ces laborieuses opérations de partage, auxquelles il a eu une si grande part. Forcé de les interrompre par l'événement de 1815, qui coupa en deux le congrès, il revint en France avec Frédéric Guillaume, et retourna bientôt dans la capitale de l'Autriche pour y terminer tous les litiges en discussion. On sait que celui auquel la Prusse attachait la plus grande importance, était relatif à la ligne de démarcation de ses frontières du côté de la Russie. Malgré son habileté, et nonobstant l'appui de l'Angleterre, M. de Hardenberg n'obtint pas ce qu'il voulut, et l'on sait que, dans l'opinion de tous les hommes d'état, la Prusse n'a point gagné au congrès de Vienne ce dont elle avait matériellement besoin comme garantie de la conservation future de son territoire. M. de Hardenberg avait été plus heureux dans les efforts qu'il a faits pour maintenir, depuis qu'il est à la tête des affaires, une parfaite harmonie entre les cours de Vienne et de Berlin. A la vérité, ces deux puissances ont un ennemi commun si formidable, que ce serait pour elles du temps perdu que de se faire respectivement des chicanes. Ce diplomate, dont les cheveux blancs ont paru dans tant de négociations et de congrès, est mort à Gênes, où il avait fait une excursion de Véronne pendant les opérations du congrès, le 26 novembre 1822, à l'âge de soixante-douze ans, cinq mois et vingt-six jours. Il avait été marié trois fois, et n'a eu des enfants que de sa première femme. Il leur a laissé une fortune évaluée a 2,600,000 francs, monnaie de France.

HARDY (Antoine-François), député à la convention nationale, membre du conseil des cinq-cents, né à Rouen en 1756, y exerçait la médecine lorsqu'il fut appelé, en 1792, aux fonctions législatives. Dans le procès du roi, il se prononça en ces termes pour l'appel au peuple: «Depuis «que j'ai entendu dire a plusieurs de mes col«legues, dit-il, que la mort du ci-devant roi était «nécessaire au salut public, l'inquiétude de voir

« prévaloir mon opinion, qui, selon moi, est con- « traire à la loi constitutionnelle, qui a déclaré « Louis inviolable, et peut devenir fatale à la ré- « publique, me détermine à exprimer ainsi ma « pensée : oui, si la peine de mort est prononcée. » Hardy vota ensuite pour la détention provisoire, le bannissement à la paix, et le sursis. Attaché au parti de la Gironde, il fit plusieurs sorties violentes contre la Montagne, et fut compris dans la proscription du 31 mai. Il se réfugia dans le département de la Seine-Inférieure, se cacha pendant quelque temps à Rouen, erra dans les environs, et parvint à se soustraire aux poursuites des jacobins jusqu'au 9 thermidor. La convention le rappela dans son sein en 1795; il y parla, avec sa virulence ordinaire, tantôt contre les républicains, tantôt contre les réacteurs royalistes. Il attaqua Charlier, Maure, Robert Lindet, et trouva que la déportation était une peine trop douce pour Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère; aussi proposa-t-il de les envoyer à l'échafaud. Sa dénonciation contre Robert-Lindet, dont la famille avait favorisé sa fuite, le fit accuser d'ingratitude. Au milieu des horreurs de la disette, qui désola la France cette année, il proposa de déclarer propriété nationale toute la récolte prochaine, et la peine de mort contre quiconque refuserait de livrer telle mesure de grains pour une certaine quantité d'assignats. Lors de la division du territoire de Saint-Domingue, il s'écria qu'on ne devait pas laisser à cette île le nom du plus grand scélérat qui eût jamais existé (*Saint Dominique*). Dans une discussion financière, qui avait donné lieu à quelques attaques contre l'agiotage, il se leva précipitamment, courut à la tribune, et prononça cette phrase accompagnée de gestes menaçants: « Ne vous contentez pas d'arrêter l'agiotage, il faut « faire rendre gorge aux agioteurs. » Deux jours après (le 1er septembre 1795), il fut nommé membre du comité de sûreté générale; ce qui lui fournit l'occasion de se faire remarquer au 13 vendémiaire, comme l'un des adversaires les plus véhéments des sectionnaires insurgés et de leurs partisans au dedans et au dehors de l'assemblée. Il s'était fortement prononcé pour la réélection des deux tiers conventionnels; les citoyens que cette mesure avait révoltés, devaient le trouver inflexible. Il fit accorder, au comité de sûreté générale, le pouvoir de lancer des mandats d'arrêt contre tout vendémiariste, et signala, comme les chefs de l'insurrection, Aubry, Lomont et Miranda. Entré au conseil des cinq-cents, il y servit le directoire par de continuelles attaques contre le parti de Clichy, dont il voulut déjouer, ou du moins indiquer les projets, en proposant de faire prêter individuellement, à chaque député, le serment de haine à la royauté. Il dit, au sujet des prêtres réfractaires, que quelques membres recommandaient à l'indulgence de l'assemblée : « Je m'oppose à toute amnistie en leur « faveur; je préférerais l'accorder à l'armée de « Condé. » Attaqué par plusieurs journaux, et notamment par l'*Observateur de l'Europe*, qui s'imprimait à Rouen, il se déchaîna contre la liberté illimitée dont jouissaient les écrivains, et réclama des mesures pour mettre un frein à la licence de la presse. « On tend à faire la contre-révolution par « l'opinion publique, dit-il, parcequ'on sait que les « puissances ne pourront jamais dompter la France. » Le 17 février 1797, il présenta un tableau affligeant de la situation de la république, dénonça les sourdes persécutions dont les patriotes étaient l'objet, et signala, entre autres, l'arrestation d'un administrateur d'Evreux, dont tout le crime était d'être franchement républicain. Il fit remarquer aussi que les manœuvres employées dans les élections, coïncidaient avec les instructions données par le comte de Lille (Louis XVIII) à ses agents. « Voilà donc, « s'écria-t-il, l'affiliation dont le prétendant fait l'é- « loge, en disant qu'il est très content de certaine « société (celle de Clichy.) » Tous les députés que cette désignation atteignit se levèrent à ces mots, et manifestèrent la plus vive indignation de ce qu'on les soupçonnait de connivence avec les émigrés et le prétendant; mais Hardy, sans se laisser intimider par leurs bruyantes réclamations, continua sur un ton ironique : « Si les membres qui compo- « sent cette société se reconnaissent au portrait qu'en « a fait *Capet*, cela n'est pas ma faute; et peut-on se « défendre de quelques alarmes, quand on remarque « la série d'actions, de discours et de menées en fa- « veur des émigrés, de leurs parents et de leurs com- « plices; quand on remarque la dépravation géné- « rale de l'esprit public, etc. » A la suite de ce sombre exposé de l'état de la France, il demanda des mesures rigoureuses contre les prêtres et les émigrés. Lié d'affection et de doctrine avec son compatriote Bailleul, il le défendit vivement au sujet de son écrit contre la majorité des conseils, dénoncé par Duprat. Mais cette majorité ne voulant pas entendre l'avocat de son accusateur, elle le fit descendre de la tribune, aux cris de : *à bas le valet du directoire*. Au 18 fructidor, Hardy se vengea de ce sanglant affront, en figurant parmi les plus ardents proscripteurs des clichyens. Il dénonça aussi l'état-major de la garde nationale de Rouen, comme vendu à Louis XVIII, qu'il appela l'*homme de Blanckembourg*, et envoya un courrier pour faire arrêter le fameux pamphlétaire Robert, si connu depuis la restauration, et alors rédacteur d'un journal qui, disait-il, soufflait le royalisme de la Haute Normandie à l'ouest, depuis trop long-temps. Hardy fut nommé membre de la commission chargée de réviser les élections, et d'annuler celles qui avaient été faites sous l'influence des contre-révolutionnaires. En 1798 il fut réélu, resta d'abord fidèle au directoire, ou plutôt à Barras, demanda le maintien des lois restrictives de la liberté de la presse, et finit par abandonner son ancien patron au 18 brumaire, pour s'attacher à la fortune naissante de Bonaparte. Il entra en conséquence au corps-législatif, d'où il sortit en 1803. Placé ensuite dans le département de l'Ardèche en qualité de directeur des drois réunis, il fut destitué en 1814, peu de temps après la première restauration. Depuis il n'a plus reparu dans les fonctions publiques.

HAREL (MARIE-MAXIMILIEN), né à Rouen le 4 février 1749, entra chez les pénitents du tiers-ordre de Saint-François, y fit profession sous le nom de *P. Elie*, se voua à la prédication, et devint gardien du couvent de Nazareth, près le Temple à Paris. Vers la même époque, il publia des ouvrages contre le parti philosophique, et montra plus de zèle que de lumières et de talent. A la révolution, il parcourut les pays étrangers, desservit une paroisse au milieu des Alpes, rentra en France après le concordat de 1802, et fut attaché comme vicaire à la paroisse de Saint-Germain-des-Prés, à Paris. Il reprit la prédication, et mourut, le 29 octobre 1823, des suites de l'opération de la pierre qu'il avait subie. Harel était de l'académie des Arcades de Rome. Il a publié : 1° *Voltaire : Recueil de particularités curieuses de sa vie et de sa mort*, 1781, in-8°; c'est un ouvrage dirigé contre Voltaire; il y a beaucoup d'inexactitudes dans les faits, etc.; 2° *La vraie philosophie*, 1783, in-8°; cet ouvrage traite de *Dieu*, de l'*église* et de l'*incrédulité*; 3° *Les Causes du désordre public par un vrai citoyen*, 1784, in-12; 4° *Vie de Benoît-Joseph Labre*, 1784, in-12; 5° *Histoire de l'émigration des religieuses supprimées dans les Pays-Bas, et conduites en France par M. l'abbé de Saint-Sulpice, rédigée d'après les mémoires de cet abbé*, Bruxelles, 1784,

in-12; 6° *L'Esprit du sacerdoce*, ou *Recueil de réflexions sur les devoirs des prêtres*, 1818, 2 vol. in-12. *L'Ami de la Religion et du Roi*, après avoir dit quelques mots sur M. Harel, ajoute qu'il le croit auteur de quelques écrits qui ne portent pas son nom.

HARISPE (JEAN-ISIDORE comte), lieutenant-général, né, le 5 novembre 1768, à Saint-Etienne (Basses-Pyrénées), servit d'abord comme volontaire et fut appelé, le 8 mars 1793, au commandement d'une compagnie franche, recrutée chez les Basques, il se porta sur la crête des montagnes qui couronnent la vallée de Bastan et se signala aussitôt à la tête de ses braves compatriotes par des faits d'armes qui illustreront à jamais son nom. Il avait déjà donné des preuves de valeur, lorsque, le 26 avril 1794, il enleva aux Espagnols les postes d'Arneguy, d'Irameaca et du rocher d'Avrola. Chef de bataillon, il eut, le 3 juin suivant, la part la plus glorieuse à l'enlèvement à la baïonnette du Col d'Ypségny et des redoutes des Aldudes et de Berdaris. Cette journée qui, dirigée par le général en chef Müller, coûta à l'armée des Pyrénées occidentales le brave général Lavictoire, eut des résultats importants, et valut au commandant Harispe le grade de chef de brigade des chasseurs basques. Le 25 novembre de la même année, pendant le combat d'Ostiz, le colonel Harispe accourut avec un bataillon basque de Zuberi a travers les montagnes et fondit sur les derrières des Espagnols qui, se croyant cernés par des forces plus considérables prirent l'épouvante et se mirent en déroute abandonnant le champ de bataille au général Marbot. Le 26 juillet 1795, faisant partie de la division Villot, il se signala à de nouveaux combats sanglants qui amenerent la prise d'Yrursum et d'Aiscorbe. En 1800, le colonel Harispe fut appelé a l'armée d'Italie, et les chasseurs basques, dont il avait conservé le commandement, devinrent 16e demi-brigade d'infanterie légère. Il fit la campagne de 1806 à la tête de ce corps qui, à la bataille d'Iéna, fidèle au souvenir de ses premiers succès, enleva les batteries de la droite de l'armée ennemie. Blessé grièvement dans cette journée, le colonel Harispe fut laissé pour mort sur le champ de bataille, et il obtint trois mois après le grade de général de brigade. Employé en cette qualité à la grande armée, il combattit, sous les ordres du général Lannes, à Gustadt, Heilsberg et Friedland où il fut atteint d'un coup de mitraille. Nommé ensuite, chef de l'état-major-général du maréchal Moncey, il organisa le corps d'observation de l'Océan, et entra, au commencement de 1808, en Espagne qu'il ne quitta que l'un des derniers. Il y acquit presqu'aussitôt la plus belle réputation militaire, soit par la direction habile qu'il sut donner aux colonnes françaises qui pénétrèrent dans le royaume de Valence, soit par la valeur et les talents qu'il déploya contre de vieux soldats à la tête de ces colonnes composées presqu'entièrement de jeunes conscrits. Le général Harispe concourut avec les ministres Espagnols Azanza et O-Farill à la pacification de Madrid, et on le vit, dans la journée du 2 mai, braver les plus grands dangers pour arrêter les massacres, dont cette capitale, livrée à toutes les horreurs de l'anarchie, venait d'être le théâtre. Après avoir ensuite assisté a la bataille de Tudela, au siége de Saragosse, et au combat d'Alcanitz, il reçut a la journée de Maria un coup de feu qui lui traversa le pied gauche. Peu de temps apres il quitta la direction de l'état-major pour prendre a l'armée d'Aragon, pendant le siége de Lérida, un service plus actif. Il fit, le 23 avril 1810, huit cents prisonniers aux Espagnols et c'est a son courage et a ses talents militaires que Suchet confia, le 13 mai suivant, l'attaque de la tête du pont sur la rive gauche de la Segre. Le brave général Harispe se montra digne d'une pareille mission: en un instant, malgré les difficultés de cette entreprise, le quai entier et le port furent au pouvoir de ses troupes. Elevé, le 12 octobre de la même année au grade de divisionnaire, il se couvrit d'une nouvelle gloire sous les murs de Tarragone; et, quoique renversé sous des pierres et meurtri par un éclat de bombe, il entra dans le fort Oliva. Le baron Harispe, en récompense de sa belle conduite à l'armée, fut créé, le 30 juin 1811, grand-officier de la légion d'honneur avec les généraux Gassendi, Dessaix, Durosnel, Hullin et Mouton-Lobau, et il contribua puissamment, à la fin de l'année, à la conquête du royaume de Valence. Le 25 octobre, à la bataille de Sagonte, sa division se déploya sous un feu épouvantable de mitraille et de mousqueterie qu'elle soutint sans s'ébranler, et s'empara de plusieurs mamelons; le général de brigade Pàris fut blessé, et le général Harispe eut deux chevaux tués sous lui pendant la mêlée; malgré la supériorité numérique de l'ennemi prêt à nous déborder, les fortes positions qu'il occupait, et la cavalerie qu'amenait le général Caro, il parvint à séparer les deux ailes de l'armée espagnole qu'il poursuivit pendant sa retraite. Le 21 juillet 1812, la division Harispe eut à soutenir a Castalla et à Ibi l'attaque de l'armée de Murcie qui voulait agir sur les côtes de Catalogne et de Valence, mais habilement commandee par les généraux de cavalerie Delort et le colonel Mesclop, elle culbuta l'ennemi, le renversa de position en position, couvrit la route de ses morts et le rejeta a travers les rochers, où il fut entièrement détruit par les réserves qui, conduites par le général Harispe à travers les montagnes, le prirent par ses derrières. Près de quatre mille hommes tués ou blessés parmi lesquels se trouvèrent plusieurs officiers supérieurs, furent le résultat de cette victoire qui aurait honoré une armée de vingt mille hommes. Les Espagnols étaient commandés dans cette journée par ce même Joseph O'Donnel, frère de l'ennemi le plus acharné de l'Empecinado et maintenant capitaine-général du royaume de Valence, qui déclare criminels dans ses proclamations les gouvernements constitutionnels, et qui fait brûler les hérétiques. Le 11 avril 1813, il surprit à Yeila le cantonnement espagnol qui était tres nombreux et lui enleva cinq mille prisonniers. Cet avantage facilita beaucoup l'exécution de l'attaque du camp de Castalla qui eut lieu le surlendemain. Apres diverses expéditions dans la Catalogne, le brave général Harispe fit attaquer, pendant la nuit du 12 septembre, et enleva le lendemain la position formidable du Col d'Ordal. Employé, au commencement de 1814, sous les ordres du maréchal Soult, il défendit pied à pied le terrain, lorsque l'armée d'Espagne qui, depuis si long-temps, luttait avec avantage quoique sans espoir de secours contre des forces décuples, commença sa marche retrograde; et les Anglais eux-mêmes, étonnés de ses efforts, ont souvent rendu hommage à ses talents. Avec sa division seule, affaiblie par des pertes nombreuses, il résista pendant sa retraite sur la Bidassoa, à toute l'armée anglaise. Après avoir chassé les Anglo-Espagnols de Saint-Jean-de-Pied-de-Port et de Baygorry, où un détachement s'était établi dans sa propre maison, il se jeta dans les Pyrénées, excita le patriotisme des habitants, se mit à leur tête et repoussa plusieurs fois avec succès les tentatives d'invasion, et prouva à l'ennemi que l'avantage des positions et la supériorité du nombre ne sont pas toujours de sûrs garants de la victoire. Le général Harispe contint une division portugaise, le 27 février au combat d'Orthez, où les alliés nous firent éprouver une perte de quatre mille hommes et reste-

rent maîtres du champ de bataille, arrosé néanmoins du sang de seize mille des leurs, et il assista, le 20 mars, à celui de Tarbes. Le 10 avril, à la bataille de Toulouse, là où les débris de nos bataillons soutinrent avec succès pendant quinze heures le choc continuel d'une armée cinq fois plus nombreuse, le général Harispe qui avait manœuvré une partie de la journée sous le feu de l'ennemi, eut le pied fracassé par un boulet en défendant contre les Ecossais les redoutes du Colombier, et cette blessure qui nécessita l'amputation d'une partie du pied le contraignit, faute de moyens de transport de rester à Toulouse. Le duc de Wellington, aussitôt après son entrée dans cette ville, s'empressa d'aller visiter le général français auquel il donna toutes les preuves d'un grand intérêt et d'une haute considération. Respecté des ennemis, adoré de ses soldats, et estimé de ses chefs, le général Harispe fut l'occasion d'un ordre du jour bien honorable : « L'armée apprendra avec plaisir, disait le duc d'Albuféra, que le brave général Harispe blessé, le 10 avril, devant Toulouse, va beaucoup mieux et qu'on peut espérer le rétablissement presque complet, malgré l'amputation qui lui a été faite au pied. » Cet officier général qui, de Toulouse ou il était resté prisonnier, avait adressé sa soumission au duc d'Angoulême, reçut de ce prince la lettre suivante qui ne fait pas moins d'honneur à celui qui l'écrivait qu'au général à qui elle était adressée : « J'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre ; je suis très sensible aux sentiments que vous me témoignez pour le roi et pour notre famille ; je regrette que votre dernière blessure me prive, en ce moment, de la satisfaction de vous voir et de vous connaître... Je sais la distinction avec laquelle vous avez servi votre patrie : qui l'a bien servie a bien servi le roi. Ces deux intérêts ne pourront jamais faire qu'un. » Le comte Harispe, créé chevalier de Saint-Louis, le 27 juin 1814, fut appelé, le 15 octobre suivant, au commandement des départements de la Seine-Inférieure, de la Somme et de l'Eure. Après le retour de Napoléon, il reçut l'ordre de se mettre à la tête de la 1re division de l'armée des Basses-Pyrénées, et fut chargé de surveiller entre Bayonne et Saint-Jean-de-Pied-de-Port les frontières que trente ans auparavant il avait défendues avec tant de courage pour la première fois. Il s'était mis à la tête des gardes nationales, et allait faire face à l'ennemi qui semblait faire des dispositions pour envahir notre territoire, lorsque tout à coup les troupes espagnoles se retirèrent. Le général Harispe, après avoir figuré pendant quelques années sur la liste des lieutenants-généraux disponibles, fut mis à la retraite ; il vit aujourd'hui retiré dans la vallée de Baygorry, où il possède une belle propriété.

HARMAND (Jean-Baptiste), député à la convention nationale, membre du conseil des anciens et des cinq-cents, préfet, légionnaire, baron, etc., naquit à Bar-le-Duc en 1756. Il exerçait, avec distinction et succès, la profession d'avocat dans sa province lorsque survint la révolution, dont il embrassa la cause avec chaleur. Nommé, en 1792, député à la convention nationale par le département de la Meuse, il rejeta d'abord l'appel au peuple dans le procès du roi ; mais se rapprocha ensuite du parti modéré sur la question de la peine. « Je ne puis puiser, dit-il, la peine dans le code pénal, puisque vous en avez écarté les formes. Je vote pour le bannissement immédiat. » Après la condamnation à mort, il sembla revenir aux opinions extrêmes de la Montagne, et se prononça contre le sursis. Demeuré étranger aux débats des girondins et des jacobins, et caché pour ainsi dire dans les rangs de la *Plaine*, silencieuse et docile aux ordres des vainqueurs, il figura parmi les réacteurs thermidoriens, et devint membre du comité de sûreté générale. Il y pressa l'organisation de la police, et combattit, en 1795, la réunion de la Belgique à la France, qu'il présenta comme impolitique et dangereuse, et surtout comme contraire au vœu des Belges. Entré au conseil des anciens par suite de la réélection des deux tiers de la convention, il y fut nommé secrétaire dès les premières séances ; et pour se ménager la faveur de la majorité, que les élections nouvelles firent passer du côté des clichiens, il fit parade d'une grande modération, repoussa toutes les mesures révolutionnaires, et attaqua vivement les représentants envoyés en mission dans les Haut et Bas-Rhin par la convention, dans un rapport dont il fut chargé sur les fugitifs de ces départements. Cependant, aux approches du 18 fructidor, averti par les adresses véhémentes de l'armée, il désespéra de la victoire pour la faction contre-révolutionnaire, et se rangea du côté du directoire, qui le désigna pour secrétaire dans cette fameuse journée. Il sortit du conseil en 1798, et reparut un an après au conseil des cinq-cents. Favorable au coup d'état du 18 brumaire, il en fut récompensé par la préfecture du Haut-Rhin, d'où il passa à celle de la Mayenne. Membre de la légion d'honneur en 1804, il suivit avec empressement le mouvement violent de l'administration impériale, exécuta complaisamment tous les ordres du despote, célébra les funérailles du grand homme, et publia néanmoins, en 1814, après la restauration, une brochure qui était évidemment destinée à appeler la bienveillance du nouveau gouvernement sur son auteur ; elle était intitulée : *Anecdotes relatives à quelques personnages et à plusieurs événements remarquables de la révolution*, avec cette épigraphe : *Quantùm à rerum turpitudine abes tantùm à verborum libertate te sejungas.* Dans une introduction, Harmand accuse la police, dont il fut l'un des fondateurs, et qu'il servit avec zèle sous l'empire, d'avoir empêché la publication de son livre, et cet acte d'apostasie ou d'ingratitude envers Napoléon, n'a pour but que d'amener quelques phrases de courtisans pour les Bourbons, et d'exploiter les circonstances. « L'aurore d'un jour, plus prospère et plus juste, dit-il en effet, vient de luire pour la France ; c'est sous ses auspices tutélaires que je livre aujourd'hui ces anecdotes à l'impression. Mon intention n'est pas de troubler les délicieuses jouissances du moment par des souvenirs déchirants ; et lorsque la magnanimité du prince offre et garantit l'oubli du passé, je serais bien coupable si cherchais à alarmer la confiance. » Les anecdotes de M. Harmand se rapportent au roi Louis XVI, au Dauphin son fils, à Madame, duchesse d'Angoulême, à la princesse de Lamballe, à Robespierre, etc., etc. Il prétend que ce dernier fut proposé à la cour en 1791, pour gouverneur du prince royal, et que Louis XVI accepta sur les instances de Mme de Lamballe, qui lui fit sentir l'importance de gagner un homme entouré d'une aussi grande popularité ; mais que la reine ne put se résoudre à confier son fils à un *tel monstre*. M. Harmand, écrivant en 1814 sous l'influence de l'horreur universelle qui s'attachait au nom de Robespierre depuis le 9 thermidor, oubliait qu'en 1791 Robespierre n'avait encore pris part à aucun excès révolutionnaire ; qu'il n'était connu que pour la rigidité de ses principes et la pureté de ses mœurs ; qu'il n'était guère vraisemblable par conséquent que Marie-Antoinette eût montré tant de répugnance pour un homme dont l'austérité démocratique faisait tout le tort, et qui aurait pu lui devenir si utile ; quand on se rappelle qu'elle dut laisser entrer au ministère un républicain non moins rigoureux, Roland, et qu'elle chercha à sauver la

royauté par l'assistance de l'immoral Dumourier, tour à tour feuillant, jacobin et cordelier. Au reste, M. Harmand, s'il méconnut la vraisemblance dans ses prétendues révélations, ne manqua pas du moins son but; le gouvernement royal fut satisfait de sa publication, et le nomma préfet des Hautes-Alpes. Il est mort depuis plusieurs années. — Son fils, le vicomte Harmand d'Abancourt a hérité des faveurs ministérielles dont son père avait joui, et s'est efforcé de prouver, par sa conduite, qu'il méritait de recueillir cette succession. Auditeur au conseil-d'état sous l'empire, sous-préfet de Mézières à la restauration, préfet des Ardennes le 10 février 1817, il fut appelé en 1823 à la préfecture de l'Allier, qu'il ne garda qu'une année; mais son renvoi, comme l'observe M. Lamotte-Langon, ne fut pas une disgrace; le ministère l'ayant fait nommer à la chambre des députés, puis maître des requêtes, baron, vicomte, chevalier de la légion d'honneur, secrétaire-général du conseil des manufactures, secrétaire-général de commission de liquidation de l'indemnité, etc., etc. M. Harmand d'Abancourt n'a pas été réélu aux dernières élections.

HARTLEBEN (François-Joseph), savant jurisconsulte, né à Dusseldorf, en 1740, et mort à Vienne en 1808. Orphelin de naissance il fut élevé par le confesseur de l'électeur palatin et destiné à entrer dans l'ordre des jésuites; mais son aversion pour la vie monacale lui fit prendre la fuite. Il s'enrôla comme simple soldat, à l'époque de la guerre de sept ans, dans un régiment de cavalerie prussien, où il parvint au grade d'officier. Après la paix, il étudia le droit. Des renseignements qu'il obtint plus tard sur sa famille, lui apprirent qu'il descendait d'une famille noble néerlandaise, nommée Hartloewen; mais cette découverte ne put l'engager à changer le nom qu'il portait depuis son enfance. Nommé professeur de droit romain à l'université de Mayence, un grand nombre d'étudiants de l'Allemagne quittèrent leurs universités pour venir suivre ses cours. Il occupa avec une égale distinction la place de conseiller de la cour de cassation et diverses autres charges dont il fut revêtu successivement. A l'époque des guerres de la révolution, Mayence ayant été repris momentanément aux Français, Hartleben fut chargé de diriger des poursuites contre ceux qui étaient soupçonnés de jacobinisme; mais il remplit cette fonction avec tant d'humanité et de modération qu'il s'acquit même la reconnaissance des jacobins. Sa *Bibliothèque universelle du droit* (1784-1792), et ses *Medit. Pandect.*, sont considérées en Allemagne comme des ouvrages classiques.

HASE (Charles-Benedict), savant helléniste, né à Weimar le 11 mai 1780, suivit avec succès à Paris les cours de grec professés par Danse de Villoison, à la recommandation duquel il est entré, en 1805, à la bibliothèque royale. Il est depuis 1824, premier employé du département des manuscrits, et spécialement chargé des manuscrit grecs et latins. La mort de La Porte-du-Theil, en 1815, ayant laissé vacante la place de conservateur de ces manuscrits, M. Hase fut un des trois candidats parmi lesquels le ministere avait à choisir le nouveau conservateur; mais la place fut donnée à M. Gail qui n'était point porté sur la liste. La même année, M. Hase a été nommé à la chaire de grec moderne qu'il occupe encore à l'école royale spéciale des langues orientales vivantes près la bibliothèque du Roi. Membre du conseil d'administration de la société asiatique de Paris, depuis son organisation en 1822, il a été élu, le 3 décembre 1824, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et les académies de Saint-Pétersbourg et de Berlin l'ont admis au nombre de leurs associés. L'empereur de Russie lui a conféré, en 1819, l'ordre de Saint-Wladimir, et le roi de Prusse, en 1824, celui de l'aigle rouge. M. Hase ne se distingue pas moins par la franchise et l'indépendance de son caractère, que par son esprit et son érudition. Profondément versé dans la langue, l'histoire et la littérature des Grecs anciens et modernes, il n'a pas attendu les derniers événements pour se prononcer hautement en faveur de la cause des Hellenes. Il a publié : 1° *Notice du traité de Dracon de Stratonicée sur les différentes sortes de vers*; 2° *Notice de l'histoire de Léon le Diacre*; 3° *Notice des Entretiens avec un professeur mahometan*, par l'empereur Manuel Paléologue; 4° *Notice des trois pièces satiriques imitées de la Necyomancie de Lucien*; 5° *Mémoire sur une histoire inédite de la Moldavie*, composée en moldave par Nicolas Costin, grand logothète à la cour d'Yassy, et traduite en grec moderne par Alexandre Amiras. Les trois premiers de ces cinq morceaux sont insérés dans le tome VIII des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi*, et les deux autres dans les tomes IX et XI. 6° *Johannes Laurentius Lydus de magistratibus romanis*, texte grec, avec une version latine, un commentaire et une introduction, Paris, 1812, in-8°. Cet ouvrage important pour la connaissance des antiquités romaines, et que l'on croyait perdu, fut découvert, en 1784, dans la bibliothèque du prince Constantin Morousi, qui le céda au comte de Choiseul-Gouffier; le manuscrit qui est du 10e siècle est aujourd'hui à la bibliothèque du Roi. 7° *Histoire de Léon le Diacre*, qui forme supplément à la collection *Bizantine*; 8° *Traité sur la tactique*, composé par l'ordre de l'empereur Nicéphore Phocas; 9° *Fragment de l'histoire de Jean d'Epiphanie sur les guerres entre les Perses et les Romains*, tiré d'un manuscrit grec de la bibliothèque du Vatican; 10° *Lettre de Théodore-le Grammairien*, sur la prise de Syracuse par les Sarrasins, texte grec; Pirro et Ducange l'avaient publiée seulement en latin. Ces quatre ouvrages grecs inédits sont contenus dans un même volume in-folio, 1817, imprimerie royale. 11° *Johannis Laurentii Lydi de ostentis quæ supersunt, unà cum fragmento libri de mensibus ejusdem Lydi, fragmentoque Boëthii de Diis et præsensionibus*, Paris, 1823, imprimerie royale, in-8°. Ce traité des prodiges n'était connu que par un abrégé en latin, deux fragments grecs et un troisième traduit en latin. Le texte grec existe, quoique mutilé dans le même manuscrit que celui des magistrats romains cité ci-dessus. M. Hase l'a publié ainsi tronqué, mais il a mis au bas un autre texte où les fautes sont corrigées et les lacunes remplies avec beaucoup de sagacité, et il y a joint une version latine et d'excellentes notes critiques. Il se propose de faire connaître dans un autre ouvrage les sources où Lydus a puisé, et de publier en même temps divers fragments inédits sur les prodiges. 12° *Valerius Maximus, de dictis factisque memorabilibus, et Julius Obsequens, de prodigiis, cum supplementis Conradi Lycosthenis et selectis eruditorum notis, quos recensuit novisque accessionibus locupletavit Car. Benedict. Hase*, Paris, 1823, 2 vol. in-8°; cet ouvrage fait partie de la *Bibliotheca classica latina*, publiée par N. E. Lemaire. M. Hase s'occupe aussi depuis quelques années d'une édition de la *Chronographie de Michel Psellus*, avec une version des notes et un recueil de *Lettres inédites* du même auteur. Cet ouvrage, qui formera un volume in-folio, est un supplément indispensable de la Bizantine, puisque Psellus, continuateur de Léon le Diacre, a écrit l'histoire de Constantinople depuis l'an 975 jusqu'en 1059. M. Hase est un des collaborateurs du *Journal des savants*, du *Journal asiatique*, et du *Bulletin universel des sciences et de l'industrie*, publié par M. de Férussac. Il avait été chargé de rédiger

le catalogue des manuscrits que le sort de la guerre avait amenés du Vatican à Paris; mais ce travail qui contenait des extraits, des traductions de divers auteurs, des anecdotes, des notes curieuses, etc, n'a point paru, les manuscrits ayant été restitués, en 1815, aux commissaires du pape.

HASSENFRATZ (JEAN-HENRI), né à Paris le 20 décembre 1755, fit très jeune un voyage à la Martinique, et de retour à Paris il se livra à l'exécution pratique des arts. Ses premiers travaux furent on ne peut pas plus modestes, néanmoins il s'y distingua de manière à gagner la maîtrise dans l'art du charpentier, et à l'âge de vingt-deux ans, il eut la noble ambition, pour perfectionner son instruction, d'apprendre les mathématiques qu'il étudia sous le célèbre Monge. Il fut employé ensuite chez le chevalier Bauvin, géographe du roi; la manière distinguée dont il remplit ses fonctions, lui mérita, outre l'estime de son chef, celle de plusieurs hauts personnages. Hassenfratz se souvint, aux jours de la terreur, de l'amitié dont ils l'avaient honoré sous l'empire des priviléges et les sauva eux et leurs familles des dangers qui les menaçaient. En 1780, il remplit au camp de Saint-Omer, sous les ordres du chevalier de Coigny, mestre-de-camp, l'emploi d'ingénieur géographe. Reçu élève des mines en 1782, le gouvernement l'envoya, en 1783, en Styrie et en Carinthie, pour y étudier et rapporter en France l'art de fabriquer le fer et l'acier. Il voyagea ensuite en Hongrie et en Allemagne pour y apprendre l'art pratique des mines. De retour en France, il fut présenté à Lavoisier et chargé par ce savant de la direction de son laboratoire. Au moment de la révolution, il fut du grand nombre de ceux qui crurent aux avantages que promettait le nouvel ordre de choses, et quelque temps après la prise de la Bastille, époque ou se forma le club de 1789, Hassenfratz y fut admis avec les Lavoisier, les Bailly, les Monge, les ducs Larochefoucault, les Condorcet, etc., etc., réunis pour publier des ouvrages propres à diriger l'esprit public vers l'amélioration sociale qu'on projetait. Mais bientôt le but de l'établissement fut changé, les membres du club se divisèrent, et Hassenfratz emporté par son caractère ardent, ne s'associa pas aux plus modérés. Nommé membre de la commune révolutionnaire de Paris, il eut néanmoins assez d'ascendant sur ses collègues pour atténuer les mesures proposées. Il fit naître au 31 mai des lenteurs qui forcèrent d'exécuter le jour les arrestations qu'on avait d'abord résolu de faire de nuit, et eut le bonheur de faire rayer de la liste fatale un grand nombre de victimes. Nommé avec onze de ses collègues pour porter à la convention la pétition élaborée à la commune, il vit le combat s'établir entre les deux partis, il fut violent, mais moins dangereux, parceque les complots nocturnes avaient été déjoués. Enfin, après une lutte de deux jours, le parti de la Gironde fut vaincu, et un décret du 2 juin mit en arrestation Vergniaud, Guadet et leurs adhérents. Hassenfratz crut avoir encore un autre devoir à remplir; les membres de la commune voulaient conserver leur pouvoir directorial, il osa proposer leur dissolution, et sans s'effrayer des injures et des menaces dont il était l'objet, il parvint a faire prononcer, à cinq heures du matin, la dissolution qu'il demandait. Dès 1793, il avait été chargé par le ministre Servant de diriger le matériel de la guerre. C'est d'après les réponses qu'il fit au comité de la guerre qui l'avait mandé, pour répondre à ces démonstrations, que la convention ordonna que trois de ses membres iraient vérifier les faits; mais à leur arrivée Dumourier les fit arrêter et les livra aux Autrichiens. Excédé des fatigues d'une administration dont les détails immenses surpassaient ses forces, Hassenfratz donna sa démission, et ne fut pas pour cela rendu au repos; il devint membre d'une commission qui était chargée de réunir les objets d'arts et métiers confisqués par la république, mais qui ne fut réellement employé qu'à pourvoir aux besoins des armées. Il eut dans son département la direction des fusils et des canons. Il réorganisa ensuite le corps des mines, et bientôt après l'école de Mars, qui fut substituée à une école d'enseignement supérieur, dont le projet avait paru peu en harmonie avec les principes républicains. Le succès de cette école de Mars, où Hassenfratz fit un cours d'administration militaire, détermina l'établissement de l'école polytechnique, dont le projet fut adopté le 20 août 1794. Hassenfratz qui coopéra à son organisation, y remplit la chaire de physique, et fut chargé à la même époque de traiter les moyens d'obtenir les matériaux nécessaires pour construire douze vaisseaux de ligne et trente frégates. Le succès attaché à toutes ses entreprises, attira l'attention des ennemis de la France, qui furent assez puissants pour le faire comprendre, le 24 mai 1795, dans un décret d'arrestation qui d'abord n'avait été rendu que contre des personnages avec lesquels il n'avait aucun rapport politique. Il se sauva dans les Ardennes, trouva un asile inviolable à Sedan, et fut rappelé quelques mois après par les comités réunis du salut public, d'instruction publique et de sûreté générale; cependant il ne jouit d'une entière liberté que le 25 novembre suivant, époque où fut rapporté le décret qui le concernait. Hassenfratz rendu aux sciences et aux arts, se livra tout entier à l'instruction et aux progrès des connaissances humaines, dont il s'occupait depuis long-temps, ayant travaillé dès 1787 à la nouvelle nomenclature chimique. Il devint ensuite membre de l'Institut et professeur à l'école des mines dès la formation de cet établissement, en 1797, puis instituteur de physique à l'école polytechnique, emploi qu'il a exercé pendant 20 ans. Invité, en 1814, par le ministre de l'intérieur à donner sa démission, il fut nommé professeur émérite avec appointements; mais en 1815, ce titre et cette pension lui furent retirés; il partagea, à cet égard, le sort de Monge et de M. Hachette. Ce savant est mort à Paris le 26 février 1827. On a de lui: 1° *Ecole d'exercice*, ou *Manuel militaire de l'infanterie, cavalerie et artillerie nationale*, 1790, in-12; nouvelle édition sous le titre de *Catéchisme militaire*, ou *Manuel du garde national*, 1790, in-12; 2° *Géographie élémentaire à l'usage des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe*, 1792, in-12; 1793, in-12; 4e édition, 1799, in-12; 5e édition, 1809; 3° *Cours révolutionnaire d'administration militaire*, 1794, in-4°; 4° *Sidérotechnie*, ou *l'Art de traiter les minerais de fer, pour en obtenir de la fonte, du fer et de l'acier*, 1812, 4 vol. in-4°, ouvrage regardé par l'Institut comme le plus complet et le plus riche à tous égards qui ait été fait en ce genre; 7° *Dictionnaire physique de l'Encyclopédie par ordre de matières*, 1816, 1818, 1819, 1820 et 1821, 4 vol. in-4°; 8° *Traité théorique et pratique de l'art de calciner la pierre calcaire, et de fabriquer toutes sortes de matières, ciments, betons, etc., soit à bras d'hommes, soit à l'aide de machines*, Paris, 1825, in-4°, planches. Hassenfratz a aussi donné des mémoires dans les *Annales de chimie*, dans le *Journal des mines*, dans le *journal de physique*, dans les *Mémoires de la société royale de Londres*, etc., etc.

HASSLER (F.-R.), ingénieur géographe, né en Suisse. Après avoir fait dans sa patrie des levées trigonométriques, il vint aux Etats-Unis en 1805. Il adressa au gouvernement pour la levée des côtes un plan qui obtint la préférence sur douze autres projets présentés en même temps, et il fut chargé

de le mettre à exécution. Ce savant que l'achat des instruments nécessaires à ses opérations avait conduit en Angleterre y fut retenu quatre ans, comme prisonnier de guerre, fit beaucoup de travaux préparatoires et dépensa des sommes assez considérables. De retour aux États-Unis, M. Hassler eut à se plaindre de l'injustice du gouvernement qui, loin de récompenser ses services, lui refusa de continuer ses opérations aux frais de l'état. Il a publié un *Mémoire sur divers objets relatifs à la levée des États-Unis.* L'auteur y propose d'élever deux observatoires astronomiques, l'un dans le district du Maine, l'autre dans la Basse-Louisiane, afin d'y pouvoir bien étudier les phénomènes célestes du pôle arctique et ceux du tropique. Ces deux observatoires seraient les points de départ de l'opération générale qui s'appuirait ainsi sur deux stations parfaitement fixes, et dont la république pourrait ensuite tirer de grands avantages, soit pour la navigation, soit pour l'accroissement des sciences; elles seraient les résidences permanentes d'astronomes chargés par l'état d'accomplir toutes les fonctions publiques qui se rapportent aux applications, soit géodésiques, soit célestes des méthodes astronomiques les plus recommandables. Ce mémoire qui forme plus de la moitié du deuxième volume in-4° des transactions philosophiques américaines pour 1825, et contient près deux cents pages, est digne d'un haut intérêt. « On reconnaît, dit M. Francœur, qu'il est l'ouvrage d'un ingénieur très savant et très exercé, qui connaît à fond toutes les méthodes géodésiques et tous les procédés d'observation; qui en apprécie les difficultés et les vices, a cherché à diminuer les causes d'erreurs et à donner aux résultats toute la précision dont ils sont susceptibles. » Ce travail fait honneur à M. Hassler et le place au premier rang parmi les géographes. Ce savant a fait paraître peu de temps après, comme complément à ce travail, *Corrections to the papers on the coast survey* (Correction du mémoire sur la levée des côtes), New-York, 13 pages in-8°.

HASTINGS (WARREN), ancien gouverneur-général du Bengale, naquit, en 1732, dans le comté d'Oxford. Il dut son éducation aux soins de son oncle Hervard qui le plaça au collége de Westminster, car son père, qu'il perdit de bonne heure, ne lui avait point laissé de fortune, ne possédant lui-même qu'un très petit bénéfice. Son oncle étant mort, un de ses exécuteurs testamentaires, M. Creswick, l'un des directeurs de la compagnie des Indes, fit obtenir au jeune Hastings une place de commis dans une des factoreries du Bengale, dans l'intérieur du pays. Là il s'appliqua avec assiduité à l'étude de la langue persane qui est dans toute l'Inde celle des procédures judiciaires, et à la recherche de tout ce qui était relatif aux affaires et aux intérêts commerciaux et politiques de la compagnie. En 1756, lors de la prise de Calcutta par le nabab Surajah-Doula, il fut fait prisonnier avec tous les Anglais qui se trouvaient dans cette ville, mais au moyen de sa connaissance des langues de l'Inde et de son caractère insinuant, il sut se faire des amis et n'eut pour prison que la ville de Mouxadabad, résidence du nabab. Bientôt on lui permit de se retirer à Calcapore dans une factererie hollandaise. Lors de la reprise de Calcutta il servait comme volontaire dans les troupes de lord Clive. Après le rétablissement des affaires de la compagnie, il rentra d'abord dans ses fonctions, et fut ensuite nommé agent diplomatique près du successeur de Surajah-Doula qui venait d'être déposé. Enfin, en 1761, il devint membre du gouvernement du Bengale, et quatre ans après il revint en Angleterre où il cultiva la littérature orientale et se lia avec les savants les plus célèbres. Son ambition se bornait alors à suivre la carrière des lettres, et, en 1766, il sollicita l'établissement en sa faveur d'une chaire de langue persane à l'université d'Oxford; il allait l'obtenir lorsque la fortune vint tout à coup le combler de ses faveurs. Mandé à la barre de la chambre des communes lors d'une enquête qui eut lieu relativement aux affaires de la compagnie des Indes, il s'exprima de manière à donner une haute idée de ses talents et de ses profondes connaissances. La compagnie s'empressa de l'engager à son service en le nommant membre du conseil de Madras, avec une provision pour prendre le gouvernement de cette présidence. En 1772, il devint gouverneur du Bengale, et, en 1774, il fut nommé gouverneur-général de toutes les possessions anglaises pour cinq ans. Cette nomination eut lieu en vertu du réglement connu sous le nom d'*Act of regulation* adopté par le parlement anglais au mois d'avril 1773, et appliqué au gouvernement des Indes en 1774, par lequel le gouverneur du Bengale reçut le titre et les fonctions de gouverneur-général de toutes les possessions britanniques aux Grandes-Indes. Warren Hastings fut le premier investi de cette charge, et il en exerça les fonctions jusqu'en 1784. L'administration étant beaucoup plus concentrée, le nouveau gouverneur, chef habile et expérimenté, sut en profiter pour introduire de l'ordre et de la régularité dans l'exercice d'un pouvoir tyrannique dont il usa et abusa au profit de la compagnie, sans négliger en même temps ses propres intérêts. L'avidité des agents anglais avait établi un système d'oppression intolérable, qui faisait naître des résistances partielles suivies d'actes plus ou moins cruels de rigueur qui, entraînant dans des dépenses continuelles, la mettaient dans la nécessité d'accroître son revenu par l'acquisition de nouveaux territoires. Pour les arracher aux princes voisins il fallait entretenir de fortes armées, entreprendre des guerres et mettre en jeu toutes les intrigues. La force, la ruse et la perfidie furent employées tour à tour par le machiavélique et impitoyable Hastings, pour qui rien ne fut sacré, ni le rang, ni l'âge, ni le sexe. Les droits les plus saints furent violés, et le sang des princes, comme celui des esclaves, arrosa le sol de l'Hindostan. La situation des Anglais dans l'Inde était à cette époque très critique; Hyder-Aly, le plus redoutable de tous leurs ennemis, joignait le courage aux connaissances militaires, et l'habileté à la prudence. Soldat de fortune, il n'avait point connu la mollesse des harems, et son empire trop récent n'était pas assez affermi pour satisfaire son ambition et l'aveugler sur les dangers qui le menaçaient. Les Marattes belliqueux mais divisés, commencèrent la guerre en 1774, elle finit deux ans après, pour recommencer ensuite. Une marche forcée que fit le général Goddard, depuis Calcutta jusqu'à Surate, intimida les princes marattes, et les força pendant quelque temps à l'inaction. En 1779, ils s'allièrent avec Hyder-Aly, au moment même où la guerre se déclarait entre la France et l'Angleterre. Hyder-Aly pénétra dans le Carnatic en 1780, et s'y maintint pendant deux ans, en dépit de tous les efforts des Anglais pour l'en chasser. Bientôt les hostilités éclatèrent sur presque tous les points. Ne pouvant suffire à tant de besoins, menacé par les forces qui arrivaient de France au secours des princes confédérés, et par de nouvelles insurrections dans les provinces de Bénarès et d'Aoud, Hastings se vit dans le plus grand danger, et trouva même dans le conseil de gouvernement une forte opposition à ses mesures. Cependant son génie favorisé par la mésintelligence qu'il sut entretenir et fomenter parmi les alliés,

vint à son secours, et sauva la compagnie, qui parvint à faire un traité séparé avec les Marattes, le 17 mai 1782. Toutes les conquêtes furent restituées réciproquement, et la compagnie conserva son monopole et son ascendant. Hyder-Aly resta seul pour soutenir la guerre; et, tant qu'il vécut, les Anglais ne cessèrent d'éprouver des revers; son triomphe eût été assuré, si les autres chefs l'avaient secondé; et si le gouvernement français avait envoyé des forces suffisantes et bien commandées pour soutenir ses alliés et combattre l'Angleterre dans l'Inde. Hyder étant mort, son fils Tipoo-Saheb lui succéda, et continua la guerre jusqu'au traité de Mangalore, conclu le 11 mars 1784. Ce chef, égal à son frère par l'intrépidité et la haine qu'il portait aux Anglais, lui était très inférieur pour la prudence; et quoique très redoutable à la compagnie, il fut toutefois pour elle un ennemi bien moins dangereux. Quoique la compagnie fût sortie victorieuse de cette longue lutte, malgré l'extension donnée à ses possessions territoriales, et la conquête importante de Négapatam, elle se trouvait obérée; et ne pouvant acquitter les engagements envers la couronne, qui, de son côté, commença à se pénétrer du danger qu'il y aurait à laisser se former une puissance aussi formidable au sein même de l'état, on reconnut qu'il était indispensable de la mettre sous la dépendance immédiate du gouvernement, et tous les partis se réunirent dans cette opinion. Fox, alors à la tête du ministère, voulut tenter un coup décisif qui, en mettant un frein à la compagnie des Indes, renforcerait en même temps l'autorité de la chambre des communes aux dépens de la couronne. A cet effet, il présenta au parlement, le 18 novembre 1783, un projet de réglement, qui fut approuvé par la chambre des communes, mais rejeté par celle des pairs. Sur ces entrefaites arrivèrent en Angleterre de nombreux rapports des vexations inouies, des exactions et des crimes commis pendant l'administration du gouverneur-général Hastings, et il fut dès lors convenu, entre les chefs de la chambre des communes, de le mettre en accusation. Pitt et le parti de la cour, ainsi que la compagnie des Indes, auraient bien voulu s'opposer au procès, non seulement afin de garantir Hastings des suites qu'il pourrait avoir, mais encore plus, pour éviter la publicité des horribles attentats et des atroces perfidies auxquels la Grande-Bretagne devait l'acquisition de ses nouveaux territoires, et une augmentation de revenu de 4 à 5 millions sterling dans l'Inde; mais Pitt et ses collègues ne se crurent pas assez forts pour lutter sur ce point contre leurs adversaires irrités de leur défaite inattendue et si récente; ils jugèrent d'ailleurs, avec beaucoup de sagacité, qu'un tel procès prolongé pendant plusieurs années serait un excellent moyen d'occuper le public, et de le détourner des idées de réforme parlementaires qui, depuis la guerre de l'Amérique, germaient dans beaucoup de têtes. Le ministère vit donc, avec plaisir, Burke, Fox et Shéridan employer leur éloquence contre l'ex-gouverneur de l'Inde. La chambre des communes adopta la résolution suivante à son égard, qui comprenait également le président du conseil de Bombay. « Warren-Hastings, écuyer, » gouverneur-général du Bengale et William Hornsby, écuyer, président du conseil de Bombay, » ayant, dans plusieurs circonstances, agi d'une » manière contraire à l'honneur et à la politique de » la nation; et en outre ayant fait naître de grandes » calamités dans l'Inde, et occasionné des dépenses » énormes à la compagnie des Indes-Orientales, » il est du devoir du directeur de cette compagnie » d'employer tous les moyens légaux et efficaces » pour éloigner de leurs fonctions lesdits gouverneur-» général et président, et les rappeler en Angleterre. » Le plus grand nombre d'actionnaires de la compagnie, convoqués en assemblée générale, s'opposa au rappel de Hastings, qui néanmoins quitta l'Inde, et arriva en Angleterre, le 20 juin 1785, le jour même où Burke manifesta son intention de le dénoncer à la session prochaine du parlement. Cette dénonciation, faite le 4 avril 1786, contenait vingt-deux articles, et formait un volume in 8°. Les principaux chefs d'accusation étaient que Hastings avait commis des actes d'injustice et de cruauté, et qu'il avait violé le droit des nations, en se servant des forces anglaises pour anéantir les habitants des Nohillas, peuple innocent et hors d'état de se défendre; qu'abusant de l'autorité qui lui était confiée, il avait exercé des cruautés envers Cham-Aalem, empereur de l'Hindostan; qu'il lui avait enlevé un territoire considérable, et l'avait frustré du tribut que la compagnie s'était obligée de lui payer, d'après un traité formel; qu'il s'était rendu coupable de plusieurs extorsions envers le rajah de Bénarès; qu'il avait opprimé d'une manière barbare le nabab d'Aoude et sa famille; qu'il avait ruiné la province de Farruckabad, pays riche et fertile, en y suscitant consécutivement six révolutions différentes. On l'accusa aussi d'avoir dépeuplé et changé en un désert le pays d'Aoude, l'un des plus riches et des plus beaux de l'Inde; de s'être servi arbitrairement de ses pouvoirs, en détruisant, sans autorisation, d'anciens établissements, en faisant des transactions frauduleuses, et en se faisant payer des sommes qui ne lui étaient pas dues; d'avoir employé à des choses injustes et nuisibles aux intérêts qui lui étaient confiés, l'argent qu'il avait reçu contre la volonté et les ordres de ses commettants, contre l'acte du parlement et contre ses propres engagements; d'avoir mis en usage, pour conserver son emploi, des moyens détournés, en résignant par procureur, et de n'avoir pas répondu en personne, ainsi que le prescrivaient ses instructions; d'avoir pris, sous sa sauve garde, Monzafer-Zing, et de s'être ensuite montré perfide envers lui; d'avoir enrichi ses créatures en niant des contrats importants, et d'avoir fait des dépenses aussi énormes qu'extravagantes. Cette affaire traîna en longueur dès le principe, car l'acte d'accusation ne fut voté que le 10 avril 1787. On nomma, dans la même séance, un comité chargé de soutenir l'accusation au nom de la chambre des communes devant celle des pairs. Burke, Fox et Shéridan en étaient les principaux membres. Les débats s'ouvrirent le 13 février 1788; le procès dura sept ans, et se termina par le jugement rendu le 13 avril 1795 par la chambre des pairs, déclarant l'accusé non coupable. Il dut son acquittement à la faveur de la cour, à la faiblesse du parti de l'opposition, à la scission que ce parti avait éprouvée par la défection de Burke, qui devint le plus fougueux défenseur de la royauté et des privilèges, et surtout à des présents d'une grande valeur que Hastings fit à la reine. Dans toute autre conjoncture, il eût été condamné, car rien n'était plus avéré que ses crimes; et il entrait même dans la politique machiavélique du cabinet britannique de punir le coupable, tout en profitant des fruits de ses attentats. Les frais du procès furent énormes; le gouvernement dépensa 100 000 livres sterling, et Hastings 60,000. La compagnie des Indes, le regardant comme une victime, lui accorda une pension annuelle de 4000 livres sterling; et afin de récompenser ses longs services, elle lui paya la somme de 114,000 liv. sterling, à titre d'arrérages qu'elle fit remonter à vingt-huit ans; et en 1813, cette pension fut rendue viagère. Depuis la conclusion du procès, Hastings vécut retiré, ne s'occupant que de littérature. On lui doit la première impulsion

donnés dans l'Inde à l'étude du persan, du sanscrit et des langues de l'Hindoustan; c'est aux encouragements accordés par W. Hastings que l'Angleterre et le monde savant sont redevables de la connaissance approfondie de la langue et des livres sacrés des Brahmes; et quoique des services littéraires, quelque grands qu'ils puissent être, ne puissent atténuer des crimes politiques, on est forcé de reconnaître qu'il se distingua d'une foule d'autres oppresseurs du genre humain par quelques qualités, et qu'il rendit un service signalé à ses semblables en les éclairant sur la religion et la philosophie des Hindous, c'est à dire en portant un coup mortel à toutes les superstitions nées pour la plupart d'un centre commun, et dont on retrouve les éléments primitifs, sinon les plus anciens, du moins les plus détaillés et les plus précis, dans les livres brahminiques et dans la mythologie de ce peuple. Outre ses vastes connaissances philologiques, Hastings était bon architecte et habile ingénieur. Il est mort en 1820, âgé de quatre-vingt-huit ans. On a de lui: 1º *Récit de l'insurrection de Bénarès*, 1782, in-4º; 2º *Lettre aux directeurs de la compagnie des Indes-Orientales*, 1783, in-8º; 3º *Lettre aux directeurs, avec des remarques et des documents*, 1786, in 8º; 4º *Revue de l'état du Bengale* (pendant les trois premiers mois de sa résidence), 1786, in-8º; 5º *Mémoires relatifs à l'état de l'Inde*, 1786, in 8º; 6º *Réponse aux articles soumis au parlement assemblé*, 1788, in-8º; 7º *Discours prononcé dans la haute-cour de justice, dans la salle de Westminster*, 1791, in-8º.

HASTINGS (François-Rawdon). *Voy.* Moira.

HATZFELD (le prince de), général diplomate au service du roi de Prusse, feignit, en 1806, de se séparer du sort de Frédéric-Guillaume, et resta dans Berlin, que le gouverneur, le comte de Schulembourg-Kehnert, son beau-père, avait abandonné en même temps que la cour, à l'approche des armées françaises. Napoléon, croyant à la sincérité de sa soumission, lui confia le commandement civil de cette capitale, dont le général Hullin avait été nommé gouverneur militaire; mais on apprit bientôt que le prince d'Hatzfeld n'était rien moins que gagné à la cause de l'empereur, et qu'il correspondait avec le quartier-général de l'armée prussienne. Une lettre qu'il écrivait au prince de Hohenlohe fut interceptée et remise à Napoléon, qui le fit aussitôt traduire devant une commission militaire, chargée de lui appliquer la peine des traîtres; mais Mme d'Hatzfeld, avertie de la position affreuse de son mari, vint se jeter aux pieds du conquérant de la Prusse, et protesta de l'innocence du prince. « Madame, lui dit Napoléon, en lui remettant la lettre interceptée, vous connaissez l'écriture de votre mari; je vous fais juge. » A la vue de cette pièce accablante, la princesse, enceinte de huit mois, s'évanouit; mais l'empereur s'empressa de venir à son secours, et de la rendre à la vie par ces paroles magnanimes: « Eh bien! madame, vous tenez la lettre, jetez-là au feu; cette pièce est la seule qui accuse votre mari; une fois anéantie, je n'aurai plus de preuves contre lui. » Ce trait admirable de générosité, qu'on a vainement essayé de révoquer en doute depuis la restauration, fournit à des artistes distingués le sujet d'un grand nombre de tableaux et de gravures; et le poëte Esmenard y puisa le dénouement de son opéra de Trajan. En 1819, le prince d'Hatzfeld embrassa la carrière diplomatique, fut nommé ambassadeur du roi de Prusse à la cour des Pays-Bas, d'où il passa à celle de Vienne. Il y est mort à la fin de l'année 1827, après avoir assisté aux divers congrès réunis dans les états autrichiens depuis 1820.

HAUBOLD (Christian-Gottlieb), jurisconsulte saxon, né à Leipsick le 4 novembre 1766, parcourut avec distinction, pendant trente-huit ans la carrière de l'enseignement. A peine âgé de vingt ans, il fit son premier cours d'histoire du droit romain. Il était, en dernier lieu, doyen de la faculté de droit à Leipsick. A dater de 1803, il professa tour à tour le droit romain et le droit saxon. Il a fait plusieurs cours sur les sources du droit romain, et principalement sur les *Institutes de Gaïus*, dont la découverte récente a jeté un si grand jour sur la science de la législation romaine. Haubold s'associa de bonne heure aux travaux de l'école historique aujourd'hui si florissante en Allemagne, et forma une étroite alliance avec MM. Hugo et de Savigny, ses plus célèbres protagonistes, pour la restauration de la science du droit. Il a fourni plusieurs articles au *Magasin du droit civil*, qui peut être regardé comme le bulletin des découvertes de la nouvelle école. Les ouvrages de M. Haubold attestent qu'il était aussi exercé dans l'étude des auteurs classiques que dans celle du droit. Il est mort le 24 mars 1824. Il avait consacré une partie de sa fortune à se procurer des livres, et sa bibliothèque était la première de l'Allemagne. La nature de ses travaux doit le faire regarder non seulement comme un profond jurisconsulte, mais comme le plus érudit de tous les bibliographes de la science du droit. Il estimait tellement la langue latine, qu'il la préféra, dans ses écrits, à la langue allemande. Haubold est auteur d'un grand nombre d'ouvrages ou d'opuscules, parmi lesquels nous mentionnerons seulement: 1º *De Consistorio principum*; 2º une nouvelle édition de l'*Epitome de Gaïus*, d'après le *Breviarium*, 1792; 3º *De origine juris*, fragment de Pomponius, 1792; 4º une édition de ce qui reste de l'*Edit perpétuel*, et de *La loi des douze tables*; 5º *Institutiones juris romani litterariæ et dogmaticæ*, 1809, in-4º; 6º *Manuale basilicorum*, 1819, in-4º; 7º *Doctrinæ Pandectarum Lineamentum, cum locis classicis*, 1820; 8º *Institutionum juris romani priv. historico-dogmaticarum denuo recognitarum epitome*, etc., 1821. M. Car. Frid. Christ. Wenck, a publié: *Christ. Gott. Haubold opuscula academica, ad exempla à defuncto recognita, partim emendavit, partim auxit, orationesque selectas nondum editas adjecit*, etc., Lipsiæ, 1825, tomer 1er, in-8º.

HAUG (Jean-Christophe-Frédéric), littérateur allemand, qui s'est acquis beaucoup de réputation comme chansonnier et épigrammatiste, est né à Niederstozingen, petite ville du bailliage d'Alpeck, dans le Wurtemberg. Il reçut les premières leçons de son père, pasteur à Magstatt, et étudia ensuite à Ludwigsbourg. Après avoir terminé ses humanités, il alla au gymnase de Stuttgard, dont il devint bientôt un des élèves les plus distingués. Après avoir étudié le droit, la philosophie et les sciences exactes, il se voua exclusivement à la poésie et vécut dans la plus grande intimité avec Hoven, Petersen, Schiller et autres littérateurs célèbres. Il choisit surtout le genre épigrammatique pour lequel il est doué d'une veine féconde, et il mérite, à tous égards, d'être rangé au nombre des premiers poëtes épigrammatiques de l'Allemagne. Il s'est essayé aussi, avec succès, dans l'ode héroïque et érotique. Il possède, en outre, un talent particulier pour improviser. Après un séjour de sept ans et demi à l'université, il fut nommé, en 1783, secrétaire du cabinet particulier du duc de Wurtemberg, en 1794 secrétaire privé, et enfin, en 1817, conseiller aulique et bibliothécaire. Ces emplois, qui répondaient parfaitement à ses goûts, le mirent en état de vivre heureux au sein de sa famille et dans le cercle d'un petit nombre d'amis et d'étrangers distingués. Il a toujours consacré ses loisirs à la poésie et à la littérature, et a pris part à la rédaction

de plusieurs journaux littéraires et scientifiques. Depuis 1807, il a fourni divers articles piquants au journal connu sous le titre de *Feuille du matin* (*Morgenblatt*), et a donné plusieurs recueils de poésies plus ou moins volumineux indiqués par Mensel. On doit avoir publié ses œuvres complètes, attendues depuis long-temps avec un vif intérêt.

HAUGWITZ (CHRÉTIEN-HENRI-CHARLES, seigneur de KRAPPITZ, comte de), né dans la Silésie prussienne en 1758, fut long-temps chargé du porte-feuille des affaires étrangères en Prusse, a pu être considéré comme le directeur exclusif de la politique du cabinet de Berlin, surtout depuis 1800, jusqu'à l'époque du traité de Tilsitt. Si pourtant les souverains, dans le choix de leurs ministres, consultaient moins le bon plaisir et les considérations d'attrait personnel que le sentiment public, jamais M. de Haugwitz ne se fut trouvé à la tête de l'administration de cette monarchie. Jeune lorsque Frédéric-Guillaume II jeta les yeux sur lui, il se présentait dans le monde avec la double recommandation d'une naissance distinguée, soutenue par une grande fortune et de la figure la plus avantageuse; mais tous ces dons de la nature et du sort étaient trop balancés par une absence de principes et des écarts d'imagination qui, dès son début dans la carrière, ont fait accuser cet homme d'état d'une profonde immoralité. Telle fut l'opinion du célèbre Lavater, qui, d'abord séduit par la beauté et les manières noblement gracieuses du jeune seigneur prussien, avait porté l'engouement jusqu'à lui trouver des traits de ressemblance avec une tête du Christ qu'il possédait, et qu'il regardait comme l'une des reproductions les plus fidèles du type original. Le comte de Haugwitz était allé en Suisse voir le célèbre théosophe, parceque, lassé d'aventures galantes et blasé de débauches, il avait donné dans la mysticité. Lavater pénétra bientôt le caractère de son disciple, et il alla même jusqu'à conseiller à ses amis de se garder du jeune comte en leur disant, avec sa bonhomie ordinaire, qu'il n'avait jamais vu d'homme qui, sous un masque pareil, cachât plus d'immoralité. Plus tard, ce jugement fut confirmé dans les termes les plus durs et les plus amers par le comte d'Entraigues. Cet émigré fameux, dans son fragment ou mémoire sur le dix-huitième livre de Polybe, représente le ministre prussien comme le plus vil des hommes. « Le comte de Haugwitz, » dit-il, a été partagé toute sa vie entre l'extravagance » et le vice; il fit des études superficielles et peu so- » lides à l'université où il passait pour un homme » sans caractère : il fut, il y a trente ans, un de ces » écervelés en Allemagne qui jouaient le génie. Il » ambitionna ensuite, pendant quelque temps, d'être » en odeur de sainteté, et se distingua comme théo- » sophe et magicien. Participant, après cette époque, » aux orgies de la comtesse de Lichtenau (maîtresse » de Frédéric-Guillaume II), il perdit son temps » au jeu, et se ruina par des débauches de toute es- » pèce; enfin traître envers ses amis, intrigant, per- » fide, voluptueux, lâche et malhonnête, il est de- » puis long-temps couvert d'une infamie ineffa- » çable. » Pour apprécier ce qu'il peut y avoir d'excessivement rigoureux dans ce jugement, il faut à la fois se souvenir des opinions politiques de M. d'Entraigues, et remarquer comme on aura occasion de le faire tout à l'heure, dans le cours de cette notice, que le système suivi par M. de Haugwitz, à l'égard de la France en 1805, avait été de nature à contrarier prodigieusement les affections et les vœux de la classe émigrée. Frédéric-Guillaume II, tout occupé des rêveries mystiques de l'illuminisme, dont l'Allemagne entière, vers la fin du dernier siècle, semblait éprise et inondée, fut charmé de trouver, dans un jeune homme aussi brillant que le comte de Haugwitz, tant d'enthousiasme pour les mêmes idées, de là sa faveur pour lui. Mais une considération qui contribua beaucoup à l'élévation de M. de Haugwitz et qui assura son triomphe sur plusieurs rivaux, c'est que, grâces à son immense fortune, il put abandonner aux caisses de l'état les émoluments attachés aux fonctions de ministre. M. de Haugwitz parut d'abord à Vienne, en 1792, comme envoyé extraordinaire et plénipotentiaire de sa cour. La première année de sa carrière diplomatique ne s'était point encore écoulée que la direction des affaires étrangères lui fut confiée avec le titre de ministre d'état de la guerre et du cabinet. Il fut, en cette qualité, chargé de continuer les négociations et les correspondances que le comte de Schulenbourg et le marquis de Luchesini avaient commencées avec la république française. Ce fut le jour même du supplice de l'infortuné Louis XVI, que ce futur défenseur du principe monarchique, prit le porte-feuille, et grâce à la nullité de ses deux collègues les comtes de Finkestein et de Alvensleben : « L'un, dit un » écrivain qui les avait tous deux connus, par la » représentation éternelle sous Frédéric II, avait » perdu la faculté de penser ; l'autre, ruiné par des » jouissances de toute espèce, incapable d'études sé- » rieuses, ne savait plus rafraîchir son imagination » mourante que par la lecture des romans. » Auprès de tels pygmées, il ne fut pas difficile au comte de Haugwitz de paraître un colosse; les faveurs dont il fut comblé par son souverain dès cette époque, contribuèrent à établir l'idée de la supériorité de ses talents; en effet, il reçut l'ordre de l'aigle rouge; et pour le récompenser du désintéressement avec lequel il avait servi la patrie, le roi lui donna, dans la Prusse méridionale, des terres dont la valeur fut estimée à cent mille écus de Prusse. Tels furent pour le comte de Haugwitz, les premiers résultats d'une position et d'un crédit que l'on regarda comme étant en grande partie l'ouvrage de la comtesse de Lichtenau, quand on vit qu'il était de toutes les fêtes et se mêlait à toutes les intrigues de cette femme ambitieuse et dépravée, qui fit de son empire sur le cœur de Frédéric-Guillaume II, un usage si funeste à la monarchie prussienne. En 1794, il reçut la mission d'aller à La Haye, pour négocier et conclure un traité de subsides avec les ambassadeurs d'Angleterre et des états-généraux; ces subsides étaient la condition à laquelle la Prusse promettait de préserver la Hollande de l'invasion dont elle se voyait menacée par les Français, et qui n'en eut pas moins lieu. Quoiqu'il en soit de l'impuissance de ses efforts ou de la mauvaise foi de son gouvernement, l'ordre de l'aigle fut décerné au négociateur comme prix de ce nouveau service. A la mort de Frédéric-Guillaume II, M. de Haugwitz avait à craindre d'être remercié, cependant il conserva son poste, soit par l'impudence d'ingratitude avec laquelle il abandonna la comtesse de Lichtenau sa protectrice, soit par l'adresse avec laquelle il sut flatter la vanité de Lombard, secrétaire du cabinet, et qui devint bientôt un personnage important dans l'administration. Après la mort du comte de Finkenstein, les affaires de son département furent partagées entre Haugwitz et le comte de Alvensleben. Celui-ci fut chargé de tout ce qui se rapportait à la maison du souverain comme aux intérêts de la couronne, et l'autre garda la direction des affaires politiques proprement dites. On accuse avec raison le comte de Haugwitz d'avoir méconnu, en 1800, les véritables intérêts de son pays; intérêts qui ne pouvaient être satisfaits que par une alliance avec la république française. Bien loin d'accueillir cette idée, il fit au contraire tous ses efforts pour déterminer son souverain à en-

trer dans toutes les vues de l'Autriche. Cependant d'autres influences prévalurent, et la Prusse ne fit point partie de la troisième coalition qui se rapporte à cette époque. En 1802, après les batailles de Marengo et de Hohenlinden, et lorsqu'il fut question de régler la fameuse affaire des indemnités en Allemagne, on prétend que M. de Haugwits conseilla à Frédéric-Guillaume III de sacrifier un demi-million pour acheter à Paris quelques voix qui pouvaient lui être d'une grande utilité dans les conseils du gouvernement français, à quoi le roi répondit : « Et quand je pourrais, par ce moyen, obtenir ce « que vous dites, quel sera le sort de l'Europe si les « souverains font trafic de provinces. » Paroles qui, en honorant le caractère de ce prince, si toutefois elles sont vraies, font regretter qu'il n'ait pas eu des hommes plus purs pour ministres. De nouvelles récompenses n'en tombèrent pas moins sur M. de Haugwitz après les négociations auxquelles l'affaire des indemnités avait donné lieu; il lui en vint même de la cour de Saint-Pétersbourg et de celle de Bavière; l'empereur Alexandre lui envoya l'ordre de Saint-Alexandre Newskoy, et il reçut de Munich celui de Saint-Hubert. Si l'on jugeait de l'étendue des travaux des ministres et des fatigues de leurs veilles par les récompenses dont la prodigalité des monarques les comble, ou si l'on en jugeait par l'importance des transactions politiques auxquels ils ont attaché leur nom, il faudrait croire que M. le comte de Haugwitz a été l'un des plus laborieux qui aient jamais existé. Mais cette idée serait bien fausse, car sa paresse et son inapplication surpassaient tout ce que l'on peut dire. Les plaisirs de la table, le jeu, le sommeil lui prenaient la meilleure part de son temps et le plus souvent il laissait aller les choses à leur pente naturelle, se moquant, avec quelques familiers, parmi lesquels figurait un juif nommé Ephraïm qui avait été fait conseiller privé, et en vrai roué politique, de la stupidité de cette multitude frappée d'un saint respect à ce nom d'*homme d'état*, et se figurant que le cerveau méditatif d'un ministre est toujours, comme celui de Jupiter, prêt à enfanter Minerve tout armée. Ce fut par l'effet de cette négligence des affaires de son département, poussée à l'excès, et des plaintes qu'elle provoqua, que M. de Haugwitz fut obligé de quitter momentanément le porte-feuille en 1804. Il portait la même incurie dans l'administration de ses affaires domestiques, aussi demeura-t-il toujours pauvre, malgré l'énormité de ses revenus, constamment accrus par les libéralités du monarque et les bénéfices non avoués de son emploi. Après avoir passé une année dans sa belle terre de Krappitz en Silésie, M. de Haugwitz fut rappelé au commencement de 1805, et envoyé, pendant les derniers jours d'octobre, à Napoléon, pour lui faire des propositions de paix. L'empereur des Français ne lui donna audience qu'après la bataille d'Austerlitz, et dit aux personnes qui l'accompagnaient au moment où M. de Haugwitz lui remit la lettre par laquelle le roi de Prusse le félicitait sur sa victoire. « Voilà un compliment dont la fortune a « changé l'adresse. » Il est évident que M. de Haugwitz avait donné le conseil et reçu la mission de se tenir prêt à tout événement et de traiter avec le vainqueur. Il aurait pourtant voulu que l'on crût à sa bonne foi, et, pour en établir la preuve, il s'était écrié en présence de M. de Talleyrand, lorsque retentit la nouvelle de cette grande journée : « Dieu « merci, nous voilà sauvés! » Rentré aux affaires étrangères en 1806, époque de la retraite de M. de Hardenberg, le comte de Haugwitz, signa le traité de Paris qui, à cette époque, semblait avoir pacifié l'Europe pour un assez long intervalle. Lorsque, par les instigations du même ministre, la Prusse reprit les armes et fit décider une seconde fois, et plus complétement quant à elle, dans la plaine d'Iéna, ce qui déja avait été résolu dans les champs d'Austerlitz, M. de Haugwitz se retira après cette journée dans sa terre de Krappitz. En 1811, il a été nommé curateur de l'université de Berlin. Il était aveugle depuis quelques années lorsqu'il mourut au commencement de 1828.

HAUSSEZ (le baron Lemercier, ou Lemercier d'), naquit à Neufchâtel en Normandie, en 1778. A l'âge de dix-huit ans, il s'associa aux manœuvres des royalistes de la Seine-Inférieure, et tenta vainement d'organiser quelques bandes de chouans dans ce département. Signalé à la police directoriale, il fut contraint de fuir, en 1799, et reparut, en 1804, comme impliqué dans la conspiration de Georges. Le gouvernement consulaire le fit d'abord arrêter, et borna ensuite ses vengeances à une simple surveillance. Averti par la ruine de son parti et par les triomphes de Napoléon que le dévouement à la cause du royalisme ne pouvait plus conduire à la fortune, M. d'Haussez s'attacha au régime impérial, fut pourvu du titre de baron et nommé maire de Neufchâtel; mais les chances de la guerre ayant tourné contre le vainqueur de l'Europe, le baron napoléonien se ressouvint des opinions de sa première jeunesse et s'empressa de faire proclamer, dans sa commune, le retour des Bourbons. Au mois de mars 1815, il fut présenté au Roi, qu'il assura du dévouement de ses administrés, ce qui n'empêcha pas l'exilé de l'île d'Elbe de rentrer quelques jours après au château des Tuileries. A la seconde restauration, M. le baron d'Haussez, nommé président du collége électoral de la Seine-Inférieure, fut élu député et siégea dans la chambre introuvable; mais, au grand étonnement des royalistes exagérés qui avaient compté sur lui, il se sépara de la majorité de la chambre introuvable, et se rangea dès lors sous l'étendard ministériel, qu'il n'a pas quitté depuis, en dépit des changements de système. Cette préférence donnée aux hommes qui disposaient des places, ne fut pas stérile pour M. d'Haussez; elle lui valut la préfecture du Gard, qu'il ne conserva pas long-temps, à cause de la difficulté des circonstances qui ne permirent pas de laisser cette malheureuse contrée entre les mains d'un fonctionnaire débutant. Toutefois son inexpérience ne put faire oublier son zèle ministériel, et l'on se contenta de rétrécir le cercle de son autorité, au lieu de le destituer. Sa capacité administrative fut jugée suffisante pour le département des Landes, et une ordonnance royale, datée du 28 mars 1818, le relégua à Mont-de-Marsan. Un an après, la tranquillité rétablie momentanément à Nîmes, M. Decaze crut pouvoir le faire revenir dans cette ville, où il s'efforça de réconcilier les partis en les conviant également à de brillantes soirées. Mais les bals et les festins de la préfecture ne produisirent pas les salutaires résultats que M. d'Haussez s'était promis de sa joyeuse politique. Ce désappointement le fit songer à demander son changement, et, le 30 juin 1820, il passa effectivement dans le département de l'Isère. Malheureusement pour la population dauphinoise, il laissa ses dispositions joviales sur les bords du Gardon, et se présenta dans Grenoble sous l'aspect le plus sombre. M. Decaze avait cessé d'être ministre; le gouvernement ne parlait plus d'union et d'oubli; le nouveau ministère suivait complaisamment l'impulsion d'un parti qui avait besoin de s'entourer de tableaux fantasmagoriques pour arriver à son but; voir partout des complots, signaler des conspirateurs, était alors le moyen de plaire aux dominateurs du jour et d'en obtenir des récompenses. M. d'Haussez se montra préoccupé du désir d'imprimer à ses

actes et à son langage le caractère alarmant dont le *Moniteur* donnait l'exemple, et qu'exigeaient sans doute les instructions ministérielles. Plusieurs fois les habitants de Grenoble se virent inopinément entourés d'appareils menaçants et de sinistres précautions, sans qu'ils pussent soupçonner d'où pouvait provenir la peur dont l'autorité faisait parade. Cependant un jour survint qui sembla justifier les appréhensions de M. d'Haussez. Le 20 mars 1821, sur une lettre, arrivée de Lyon et qui annonçait l'abdication de Louis XVIII, l'avénement du duc d'Orléans et l'adoption du drapeau tricolore par le nouveau monarque: la population de Grenoble s'ébranla et promena pendant plusieurs heures les anciennes couleurs nationales dans les différents quartiers de la ville. M. d'Haussez, comme le général Phamphile-Lacroix (*Voy.* ce nom), ne crut pas d'abord qu'il lui fût possible de s'opposer à ce mouvement, soit qu'il fût dupe lui-même des bruits répandus, soit qu'il se crût surpris par une conspiration formidable, soit enfin qu'il entrât dans ses vues de retarder la répression de cette démonstration séditieuse, que le commandant militaire caractérisa, d'un mot, en l'appelant dans sa proclamation une *inconséquence tumultueuse*. Mais lorsque après avoir été interrogé par des citoyens recommandables, au nom de la population, sur la vérité de la prétendue dépêche télégraphique, le préfet eût réfléchi que des conspirateurs ne se seraient pas bornés à le questionner, et qu'une nouvelle aussi importante serait parvenue avec moins d'incertitude, sinon aux autorités existantes, du moins à ceux qui auraient dû les remplacer, il se décida à quitter l'attitude passive à laquelle il s'était condamné jusque-là, et se rendit sur la place d'armes, où on venait de lui apprendre que le général Lacroix avait pris position à la tête de la garnison. Là, de concert, avec ce chef militaire, il proclama la mise en état de siége de Grenoble et du département de l'Isère; et, quoique constitué volontairement par cette mesure le subordonné du lieutenant-général, il publia le lendemain une proclamation qui démentait celle que le commandant de la division avait faite la veille, et qui transformait l'*inconséquence tumultueuse* des Grenoblois en insurrection préméditée. Une foule de citoyens, accusés d'avoir pris part a ce complot, furent jetés en prison, et M. d'Haussez obtint des cordons et des titres; mais au milieu des faveurs que le ministère appela sur sa tête, la désaffection universelle dont il se trouva bientôt environné parmi ses administrés, lui suggéra l'idée de solliciter une nouvelle récompense, qui lui permît de jouir à l'aise de toutes les autres, et il exprima le désir d'abandonner l'Isère. Avant de se rendre à ce vœu, le gouvernement voulut que M. d'Haussez eût mérité par de nouveaux services un changement qui fût pour lui une élévation. Les électeurs de 1824 offrirent à ce fonctionnaire une belle occasion de gagner le poste qu'on lui réservait. Sur quatorze ou quinze cents électeurs, il en raya plus de sept cents de la liste, repoussa les réclamations, éleva des conflits, et donna, en un mot, au ministère et aux jésuites, six députés selon leur exigeance. Ce triomphe obtenu, une ordonnance royale le nomma a la préfecture de la Gironde, qu'il occupe encore. Le département des Landes l'a choisi pour député aux élections de novembre 1827. Il a pris quelquefois la parole dans la discussion sur la vérification des pouvoirs, et s'est attaché surtout a défendre ses collègues, les prefets, contre les dénonciations de fraude et d'arbitraire qui les accablaient de toutes parts; ce qui a donné lieu a M. Augustin Perrier de lui faire l'application de ce vers:

Non ignara mali, miseris succurrere disco.

Malgré tout son dévouement au ministère Villèle, M. d'Haussez qui fit pardonner autrefois son zèle pour M. Decaze à ceux qui le remplacèrent, a su se ménager les bonnes grâces du ministère actuel: M. de Martignac l'a fait entrer dans la commission chargée de préparer une bonne loi sur l'organisation départementale et municipale. On lui attribue deux ouvrages: 1° *Réflexions d'un ami du Roi, par M......, ancien député*, novembre 1816, in-8°; 2° *Encore un mot a M. de Châteaubriand*, janvier 1817, in-8°.

HAUSSMANN (Jean-Michel), né à Colmar, le 4 février 1749, fut envoyé à Genève, ensuite à Paris pour y acquérir les connaissances nécessaires dans les laboratoires de pharmacie les plus renommés; mais la chimie seule avait des attraits pour lui, et il obtint de sa famille la permission de s'y livrer. De retour chez lui, il chercha à utiliser ses études sans avoir d'idée bien fixe, et suivant son penchant, il voulut appliquer la chimie aux arts. La teinture s'offrit la première à ses méditations. De nombreux essais l'encouragèrent, il les continua et communiqua à sa famille les expériences qu'il avait faites presque clandestinement. Le docteur Chrétien Haussmann, frère aîné de Jean-Michel, se détermina en conséquence à envoyer ce dernier à Rouen avec un autre de ses frères, pour y établir une petite fabrique d'indiennes. Ils eurent assez de succès en débutant (c'était en 1774); mais leur établissement était trop petit pour offrir de grands résultats, et le prix de la main d'œuvre empêcha de donner plus d'extension à l'entreprise. Chrétien Haussmann et Jean Haussmann, frères aînés de Jean-Michel, voyant cet état de choses, formèrent le projet d'établir une manufacture pareille au Logelbach, près de Colmar. Leur frère se rendit auprès d'eux, en 1775, et les seconda. Il comptait réussir de même qu'à Rouen; mais quelle fut sa surprise, lorsqu'avec les mêmes mordants, avec les mêmes procédés et la même teinture, il s'aperçut que son rouge de garance, qui faisait merveille à Rouen, était terne au Logelbach. Comme le sort de l'établissement dépendait de là, Haussmann éprouva de violentes inquiétudes, ses frères commencèrent même à lui témoigner moins de confiance, quand l'idée lui vint d'analyser sa garance, qu'il savait cependant être d'une excellente qualité. Il reconnut que toutes les garances en général renferment un acide qui veut être saturé pour que les parties colorantes se fixent avec éclat sur la toile. Comment saturait-il donc cet acide à Rouen, puisqu'il employait en cette ville la même garance, sans rien ajouter à ses teintures? Cela le conduisit à analyser l'eau elle-même du Logelbach, et à la comparer à celle de Rouen, dont il se fit envoyer des flacons pleins. L'analyse lui prouva qu'à Rouen l'eau contenait des parties calcaires qui saturaient naturellement l'acide de la garance, et donnaient lieu à l'éclat des parties colorantes qui se fixaient sur la toile. Il acquit par la contre-épreuve que l'eau claire et limpide du Logelbach n'avait pas ces parties calcaires qui, à Rouen, saturaient cet acide. Pour remédier au mal, il ajouta de la craie dans les chaudières de garance. Cette première découverte fut la plus importante pour lui, puisqu'elle assura la prospérité de la manufacture du Logelbach. Les autres manufactures d'indiennes de l'Alsace devinèrent bientôt son secret par la quantité de craie qu'il employait, et suivirent son exemple. Haussmann alla de découvertes en découvertes; il serait trop long de les énumérer toutes ici. Voici les principales: 1° Il simplifia les mordants, en régla la composition par une théorie méthodique, et réforma les anciennes recettes routinières; 2° Il produisit par ses mordants combinés ensemble, et par l'art raisonné de la teinture,

des nuances nouvelles. Pour la teinture de ces nuances, il fut le premier à employer en France le quercitron de Philadelphie, la gaude de Normandie et de Provence; le premier aussi il consomma en grand la cochenille pour les teintures; 3° Il a été le premier fabricant qui ait fait usage du blanchiment chimique ou artificiel pour les tissus de coton. Il eut long-temps à ce sujet une correspondance avec Berthollet, à qui il rendait compte de ses observations. Dans un de ces essais, il faillit être suffoqué par les vapeurs de l'acide muriatique, et sa santé en resta long-temps altérée; 4° Il perfectionna le système des couleurs directes, dites d'*application*, soit par la cochenille, soit par les précipités de bois de Fernambouc, soit enfin par l'emploi d'une foule d'ingrédients et bois de teinture auxquels on n'avait pas songé jusque-là, en employant pour base les dissolutions d'étain; 5° Il employa le premier en France l'acide oxalique découvert par le chimiste suédois Scheele, pour donner du blanc, en parties plus délicates, dans les mouchoirs et indiennes, en l'imprimant directement avec la teinture, sur les toiles imprégnées de la préparation appelée *mordant*. Cette découverte causa une révolution dans la fabrication qui, dès lors, se distingua en fabrication nouvelle et en fabrication ancienne; 6° Il introduisit en France le bleu anglais, dit faïencé, qui se produit par le passage successif de l'étoffe dans diverses cuves chimiques combinées et dont on ignorait tout-à-fait la composition chez nous; 7° Il fut le premier à fixer sur toiles de coton et sur toiles de lin le prussiate de fer (bleu de Berlin). Ce fut la fixation de ce même prussiate de fer sur la soie, qui mérita plus tard à M. Raymond, professeur à Lyon, l'honneur de donner son nom (bleu-Raymond), à une couleur qu'Haussmann avait obtenue le premier, et qui en outre valut à M. Raymond la décoration de la légion d'honneur avec une gratification de 8000 francs. Haussmann parvint, à la fin de 1812, à trouver complètement la fixation du prussiate de fer sur la laine, en produisant toutes les gradations du bleu, depuis le plus foncé jusqu'au plus clair. Une grande récompense était promise à cette découverte; mais Haussmann ne la fit pas connaître. On cherchait à le déterminer à la publier, quand les affaires politiques y firent renoncer. Cette découverte ne pouvait d'ailleurs avoir d'importance qu'à cause du prix élevé de l'indigo, pendant le système continental; 8° Par des essais faits il y a plus de vingt-quatre ans, Haussmann, parvint à teindre le plus beau rouge écarlate sur la laine, au moyen de la garance; 9° Il fut le premier fabricant qui ait imaginé d'employer des couleurs solides de teinture pour enluminer les fonds teints des mouchoirs et indiennes. Il introduisit dans la fabrication beaucoup de procédés ingénieux, tels que l'imprégnage des toiles au mordant gommé par le passage à une machine à cylindre qui évitait les inégalités dans les fonds unis, etc. Haussmann publia des notices ou mémoires sur son art dans les anciennes *Annales de chimie* et dans le *Journal de physique de Delametherie*, depuis 1787 jusqu'en 1806. Il joignait à ses talents les plus estimables qualités. Parvenu à un âge avancé, et voyant ses fils et ses gendres en état de diriger seuls sa manufacture, il se retira au commencement de 1817, sans cependant renoncer à la chimie, et mourut à Strasbourg, le 16 décembre 1824, âgé d'environ soixante-seize ans.

HAUTEFORT (Charles-Victor d'), né à Venise le 31 octobre 1779, est le fils aîné du comte d'Hautefort, grand d'Espagne de première classe, lequel était avant la révolution mestre-de-camp du régiment royal étranger, cavalerie. M. C.-V. d'Hautefort après avoir fait ses études au collége de Vallombrosa en Toscane, vint en France et fut attaché, en 1803, au ministère des relations extérieures en qualité d'élève diplomatique. Nommé, au mois d'août 1810, auditeur de première classe au conseil-d'état, il fut envoyé en Aragon au mois de mars 1811 avec le titre et les fonctions d'intendant, au nom de la France, et ne fut point aux ordres du roi Joseph. Après la rentrée de Ferdinand VII en Espagne, l'armée française commandée par le duc d'Albuféra, s'étant repliée sur les frontières, M. d'Hautefort obtint la permission de revenir en France au mois de février 1814. Il se trouvait à Brives, chez un ami de son père, à l'époque de la première restauration. Il envoya aussitôt son acte de soumission au nouveau gouvernement, se rendit à Paris, et n'en fut pas moins privé de tout emploi. Prévoyant que la défaveur dans laquelle étaient tombés les ci devant auditeurs ses collègues, pouvait lui être d'autant plus fatale que sa mission en Espagne serait peut-être contre lui un grief personnel, il résolut de retourner à Saragosse pour y faire juger sa conduite politique et administrative. Il quitta Paris le 30 mai, s'embarqua au Hâvre, et se rendit à Londres d'où il alla à Falmouth se rembarquer pour Lisbonne, où il arriva le 25 juin. Il partit peu de jours après pour Madrid, et après y avoir séjourné quelque temps, il continua sa route jusqu'à Saragosse. Quoiqu'il y ait reçu l'accueil le plus favorable, il se retira au bout de quelques jours au village de Campfrane, d'où il adressa aux magistrats de Saragosse, le 19 septembre, une lettre où il demandait une justification légale au sujet des fonctions qu'il avait exercées pendant trois ans en Aragon. Ayant reçu cette pièce importante quelques semaines après, il repassa les Pyrénées et revint à Paris. Ces faits honorables de part et d'autre, et bien faits pour venger le nom français des outrages déversés sur nos armées, sont consignés de la manière la plus authentique dans un ouvrage que M. d'Hautefort a publié sous ce titre: *Coup d'œil sur Lisbonne et Madrid en 1814*, suivi d'un *Mémoire politique concernant la constitution promulguée par les cortès à Cadix*, et d'une *Notice sur l'état moderne des sciences mathématiques et physiques en Espagne*, Paris, 1820, in-8°. Cet ouvrage dédié au roi a été loué dans les gazettes portugaises sur ce qui regarde surtout le Portugal, et par M. de Balbi, auteur de la statistique de ce royaume. M. le baron Fourier, dans son rapport à l'académie des sciences, a donné aussi des éloges à la partie de ce livre où l'auteur traite de l'état des sciences en Espagne. Depuis son retour, M. d'Hautefort, voulant témoigner sa reconnaissance à la ville de Saragosse, lui offrit l'hommage d'un autre ouvrage intitulé: *Tableau géographique, historique et archéologique de César Auguste et de son Conventus juridique sous l'empire romain, avec une notice sur l'état actuel de cette ancienne ville*, aujourd'hui Saragosse, dont les magistrats, par une lettre du 17 octobre 1816, agréèrent la dédicace; mais cet ouvrage qui exige de la part de l'auteur des recherches approfondies, n'a pas encore paru. Après la publication du *Coup d'œil sur Lisbonne et Madrid*, M. d'Hautefort s'est rendu à Madrid en juin 1820, les cortès mécontents de ce qu'il avait écrit dans son mémoire sur leur constitution, ne voulurent pas souffrir qu'il demeurât dans la capitale de l'Espagne, et l'obligèrent de retourner en France. Tout son crime cependant était d'avoir proposé des modifications et l'établissement de deux chambres, pour rendre cette constitution plus convenable à la nation espagnole. Resté en disponibilité au ministère des affaires étrangères, il y fut remis en service actif au mois de juillet 1823. Il fut nommé par le Roi, le 25 novembre 1825, secré-

taire-interprète de l'ambassade française en Espagne; mais il ne put sympathiser avec le marquis de Moustier, et revint à Paris en 1826. Pendant son séjour à Madrid, M. d'Hautefort avait lu à l'académie royale de l'histoire, une grande partie de son ouvrage inedit sur *Conventus Cæsar Augustanus*. Il est membre de cette académie, de celles de Florence, Rome, Turin, etc. Dans sa jeunesse il avait publié à Florence des poésies italiennes. Il a fourni depuis au *Magasin encyclopédique* et à d'autres ouvrages périodiques et journaux, divers mémoires et articles, tels qu'une *Dissertation sur la déesse Piété*. Depuis son dernier retour d'Espagne, il est rentré dans les bureaux des affaires étrangères, division de la chancellerie.

HAUTERIVE (Alexandre-Maurice Blanc, comte d'), conseiller d'état, officier de la légion d'honneur et chevalier de Saint-Louis, naquit, en 1754, en Dauphiné, d'une famille noble de cette province. Il fit d'excellentes études chez les oratoriens, se lia, dès sa première jeunesse, avec l'abbé Barthélemy qui le présenta à M. de Choiseul-Gouffier. Il accompagna ce diplomate dans son ambassade a Constantinople, et fut placé un an après (1785) en qualité de secrétaire auprès de l'agent consulaire français à Jassi. Il montra dans ce poste une grande intelligence et une vive sollicitude pour les intérêts du commerce. En 1787, il revint en France, et s'y maria, peu de temps après, avec la veuve de l'intendant de Rochefort, M. Marchais. La révolution le surprit au milieu des jouissances paisibles de la vie domestique. Attaché par sa naissance et ses habitudes aux abus menacés et attaqués de toutes parts, il voulut d'abord imiter les gens de sa caste et s'expatrier : mais aimant mieux quitter son pays en ami qu'en ennemi, il sollicita et obtint, en 1792, un consulat aux États-Unis. Destitué en 1793, il ne rentra en France qu'après le 18 fructidor, par la protection de Talleyrand-Périgord, qui le fit placer, en 1799, au ministère des relations extérieures, en qualité de chef de division. Un an après le coup d'état de Saint-Cloud et l'établissement du gouvernement consulaire, il publia un livre fort remarquable, intitulé: *De l'état de la France à la fin de l'an 8*. Cet ouvrage qui le classa, de plein saut, au premier rang des écrivains et des diplomates, lui valut encore sa nomination au conseil-d'état. Le comte d'Hauterive, que l'on avait reconnu sous le voile de l'anonyme, y examinait : 1° La situation politique de l'Europe avant la guerre de la révolution; 2° la situation relative de la France, à l'égard de ses ennemis, de ses alliés et des neutres; 3° sa situation intérieure, sa population, son industrie, ses mœurs et ses lois. Dans la première partie, il s'efforçait de démontrer que les atteintes portées à l'équilibre de l'Europe dérivaient des altérations qu'avait subies le traité de Westphalie, traité fondamental, élémentaire, classique, selon lui, et qui eût peut-être assuré, pour une longue suite de siecles, le droit public de l'univers, si trois événements récents n'étaient venus compliquer le système général, de combinaisons inattendues qui, d'abord imperceptibles et lentes, attaquèrent graduellement tous les rapports consacrés ou préparés par ce traité, et avaient enfin brisé avec scandale tous les liens qui unissaient ces rapports, et détruit les bases d'intérêt, de concorde et de contre-poids sur lesquelles ils étaient établis. Ces trois événements étaient, 1° la formation d'un nouvel empire au nord de l'Europe; 2° l'élévation de la Prusse au rang des premieres puissances; 3° l'accroissement prodigieux du système colonial et maritime dans les quatre parties de l'univers. Le succès que le comte d'Hauterive obtint dans les cercles politiques, pour avoir ainsi exprimé le regret que le mouvement progressif des sociétés européennes les moins avancées et la multiplication des rapports entre les peuples des deux hémisphères eussent porté un coup mortel aux arrangements que la vieille Europe avait stipulés, vers le milieu du 17e siècle, pour garantir la sécurité à chacun par l'immobilité de tous; ce succès suffit pour prouver combien les traditions surannées de la diplomatie étaient encore puissantes sur les hommes d'état du commencement de ce siècle. L'auteur avait bien eu soin, il est vrai, de déclarer qu'il ne blâmait ni la participation de la Russie dans les affaires de l'Europe, ni la prépondérance de la Prusse, sur le nord de l'Allemagne, ni les progrès prodigieux que l'industrie de quelques peuples avait fait faire au commerce et a la navigation. C'est à dire qu'il n'entendait point faire un reproche de la désorganisation des rapports politiques de l'Europe aux ministres, aux princes et aux gouvernements qui avaient coopéré a ces événements, et qui en avaient su tirer parti pour leur grandeur personnelle ou pour l'avantage de leur pays: mais il accusait hautement d'imprévoyance, d'inattention ou d'impéritie, les puissances qui n'avaient rien fait pour adapter à leur position les circonstances nouvelles que ces événements devaient faire naître, et il plaçait hardiment la cause du désordre dans l'indiscernement des hommes d'état qui n'avaient pas vu que, dans un droit public préexistant, les éléments de concert, de fédération et de concours qui s'y trouvaient, donnent toujours aux états qui ont des intérêts communs à défendre et qui savent discerner ces intérêts, assez de moyens de prévenir à temps tout accroissement de puissance qui pourrait altérer l'harmonie de leurs rapports: de telle sorte que l'homme d'état le plus habile, selon M. d'Hauterive, serait celui qui, conservant soigneusement le *statu quo* européen de 1650, maintiendrait la vieille et chimérique balance des états, en prévenant ou en repoussant les grandes transformations politiques qui peuvent le plus contribuer à l'amélioration de l'espèce humaine, considérée dans son ensemble. Nous ne pouvons partager cette opinion, et M. le comte d'Hauterive nous paraît avoir trop cédé aux inspirations d'une politique mesquine et d'un patriotisme étroit en subordonnant les destinées futures de l'humanité et les intérêts de la civilisation universelle a la conservation de l'équilibre entre les cabinets qui signèrent, il y a près de deux cents ans, le traité de Westphalie. Autant vaudrait reprocher aux barons et aux rois de France, d'avoir concouru a la ruine du système féodal, en ne veillant pas d'une manière assez rigoureuse à l'exécution des clauses du traité d'Andilly, qui date du commencement du 7e siècle. M. le comte d'Hauterive se recommanda, du reste, au nouveau gouvernement français, en terminant son livre par une espèce d'examen apologétique de la constitution de l'an 8 « Elle n'est ni démocratique, ni monarchique, dit-il; elle a, comme » tous les ouvrages humains, ses imperfections et » ses lacunes; mais, considérée en masse, elle offre » une heureuse concordance de parties liées entre » elles sans effort et subordonnées sans contrainte : » elle marque, par des traits qui lui sont propres, » les progrès que l'expérience des malheurs de l'exagération et des écarts a fait faire parmi nous, à la » science de constituer et à l'art de simplifier et de » garantir les établissements politiques. » On ne doit pas s'étonner que Napoléon ait appelé dans ses conseils le publiciste qui avait ainsi défendu son ouvrage. Il lui confia même le porte-feuille des affaires étrangères, en 1805, lors du voyage du ministre Talleyrand en Allemagne. En 1806, le département des Hautes-Alpes le proposa pour candidat au sénat conservateur, et, malgré l'appro-

bation donnée à ce vœu par l'empereur, il ne fut point nommé; mais il reçut, en dédommagement, le titre de membre du conseil du sceau, la présidence de la société des donataires de Westphalie, la croix d'officier de la légion d'honneur et la garde des archives des affaires étrangères. Il fit au conseil-d'état plusieurs rapports sur les tontines, les compagnies d'assurance et les hospices, s'occupa aussi des priviléges des ambassadeurs. Lors de la première invasion, en 1814, il parvint à sauver une vingtaine de caisses, remplies de pièces importantes, en les cachant dans les catacombes. Le gouvernement royal lui conserva toutes ses fonctions. En mars 1815, il rendit aux Bourbons le même service qu'il avait rendu à l'empereur, et réussit à soustraire une partie des archives en les ensevelissant de nouveau dans les souterrains de la capitale, pour les empêcher de tomber entre les mains de Napoléon. Maintenu d'abord au conseil-d'état, il en fut exclu peu de jours après pour avoir refusé de signer la fameuse déclaration de ce corps, du 25 mars 1815. La seconde restauration lui restitua tous ses emplois. Il a eu depuis, et à différentes reprises, le dépôt provisoire du portefeuille des affaires étrangères, en absence des ministres. Il a travaillé, dit-on, à quelques ouvrages élémentaires pour les jeunes gens qui veulent embrasser la carrière diplomatique. Mais de tous ses écrits le plus remarquable, est, sans contredit, celui qu'il a publié, il y a peu d'années, sous le titre de : *Considérations sur la théorie de l'impôt et des dettes*. On ne saurait trop applaudir à cette idée fondamentale, consacrée par un homme qui appartient à une caste où l'oisiveté était regardée comme un privilége héréditaire, que *la société existe par l'association des travaux, et qu'elle n'existe que pour cette association*.

HAUTEROCHE. *Voy.* AILLER au SUPPLÉMENT.

HAUTPOUL-SALETTE (JEAN-JOSEPH-ANGE d'), général de division, né, en 1754, au château de Salette, dans l'ancien Languedoc, d'une famille déjà illustre à l'époque de la première croisade, entra, comme simple volontaire, dans la légion corse, et fut reçu, en 1777, dans le régiment de Languedoc. Il était colonel du 6e de chasseurs à cheval, et avait rendu des services importants lorsque la loi qui éloignait des fonctions publiques tout Français né dans les rangs de la noblesse, allait l'obliger de quitter l'armée. Les soldats de son corps déclarèrent qu'ils ne se battraient pas si on leur enlevait leur brave colonel. Cette exception en sa faveur fut accordée, et il était à leur tête dans la journée de Fleurus. En 1794, après avoir contribué à la prise de Nimègue et avoir été fait général de brigade, il passa sous les ordres de Pichegru, et ensuite sous ceux de Jourdan, à l'armée de Sambre-et-Meuse. Au commencement d'octobre, il se distingua à la bataille d'Aldenhoven, puis à la prise de Julliers : il n'avait que deux escadrons de chasseurs qui culbutèrent et poussèrent dans la Roër quatre escadrons ennemis. Pendant la retraite où Lefèvre conduisit l'avant-garde, le général d'Hautpoul, commandant la cavalerie, enleva trois canons et deux cents cavaliers à un corps ennemi qui, fort d'environ dix-huit cents chevaux, avait basardé une attaque. Sa brigade dans la division de Kléber, en 1796, se composait des 1er, 6e et 9e des chasseurs à cheval; ils sauvèrent, le 1er juin, par leur audace et la présence d'esprit de leur commandant, le général de la division que pouvaient enlever des hussards autrichiens placés en embuscade. Deux jours après, d'Hautpoul força vingt mille hommes de la même armée à lever le camp qu'ils venaient d'établir à Waillebruck. Le 4, en faisant exécuter une charge brillante, à la bataille d'Altenkirchen, il fut blessé à l'épaule; mais il resta à cheval, poursuivit ses avantages, et fit prisonnier de sa propre main le colonel du régiment d'infanterie de Jordis, qui, tout entier, mit bas les armes, en livrant ses drapeaux et onze pièces de campagne. Nommé général de division le 18 octobre, d'Hautpoul commanda, l'année suivante, la grosse cavalerie de l'armée de Sambre-et-Meuse, et, en 1798, il organisa et instruisit, en qualité d'inspecteur-général, les corps de cavalerie des deux côtés du Rhin. Il dirigeait, en 1799, la cavalerie de réserve de l'armée du Danube, sous les ordres de Jourdan, qui, mécontent de la manière dont elle opéra une charge importante à la malheureuse affaire de Stockach, suspendit de ses fonctions le général d'Hautpoul qui avait déjà eu des démêlés avec Lefèvre. Honorablement acquitté à Strasbourg, par le conseil de guerre, d'Hautpoul passa, en 1800, sous les ordres de Moreau, dont il obtint bientôt la confiance, et il commanda la cavalerie de réserve à l'armée du Rhin. Le 3 décembre, il eut part à la victoire d'Hohenlinden, en prenant possession du village de ce nom. Après le traité de Campo-Formio, il fut nommé inspecteur-général de cavalerie, et, en 1804, il commanda celle du camp de Saint-Omer. Nommé grand-officier de la légion d'honneur le 14 juin, il présida la même année le collége électoral du Tarn, ainsi que la députation envoyée par ce collége au premier consul, et, en 1807, il fit la campagne d'Allemagne, sous les ordres du grand duc de Berg. A Austerlitz, de concert avec Nansouty, et à la tête de douze régiments de grosse cavalerie, il culbuta la droite des Russes et des Autrichiens. Dans son rapport à l'empereur, Murat a rendu une éclatante justice à ce fait d'armes si hardi, et dont le succès avait été si heureux. Quelques mois après, le général d'Hautpoul reçut le titre de sénateur, le grand cordon de la légion d'honneur, et une pension de vingt mille francs, sans quitter le service actif. Dans la campagne de Prusse, à la tête d'un corps de cuirassiers et de dragons, il prit, au combat de Hoff, deux régiments dont il ne resta à l'ennemi ni drapeaux, ni officiers, ni soldats, et contribua par ses manœuvres hardies à la victoire d'Iéna. Quatre mois après (7 février 1807), il fut blessé mortellement sur le champ de bataille d'Eylau. Il venait d'exécuter, à la tête de ses redoutables cuirassiers, trois charges impétueuses contre le centre de l'armée russe, et de lui faire perdre vingt mille hommes, lorsqu'il fut frappé par un biscaïen. Il mourut cinq jours après, regretté de l'armée comme un des meilleurs officiers de cavalerie qu'elle eût jamais eu dans ses rangs. L'empereur, qui allait le faire maréchal de France, voulut que son corps, transporté à Paris, y fût inhumé solennellement, et ordonna, le 6 mars, par un décret daté du camp d'Osterode que l'on fondit les vingt-quatre canons pris à Eylau, pour en faire une statue équestre, représentant ce chef intrépide dans le costume de commandant des cuirassiers qu'il avait porté dans cette journée si glorieuse pour lui. Cette statue n'a point été exécutée. M. Bergasse a rappelé tous les titres du général d'Haupoul à l'estime de la France, dans un précis intitulé : *Éloge historique*, Paris, 1807, in-8°.

HAUTPOUL (ANNE-MARIE DE MONTGEROULT DE COUTANCES, comtesse d'), l'une des femmes auteurs qui ont le plus marqué dans notre siècle par le nombre et la variété de leurs ouvrages, est née à Paris vers 1760, d'un trésorier de la maison du roi et d'une sœur de Marsollier-des-Vivetières. Elle épousa le comte de Beaufort, capitaine au régiment du roi, émigra au commencement de la révolution; et après avoir résidé quelque temps en

Suisse, revint en France peu avant la mort de son mari, qui fut fusillé en 1795, à la suite de la désastreuse expédition de Quiberon, dont il avait fait partie. C'est sous le nom de Beaufort qu'elle a inséré, pour la première fois, dans l'*Almanach des Muses* de 1796 et 1797, quelques pièces de vers agréables, entre autres une idylle intitulée *Les Violettes*. S'étant remariée, à cette époque, avec le comte Charles d'Hautpoul, plus jeune qu'elle, et qui fut colonel de génie sous Bonaparte, elle n'a plus porté d'autre nom, quoiqu'elle vive depuis long temps séparée de son second époux, dont elle n'a pas eu d'enfants. Elle a un fils de son premier mariage, le marquis de Beaufort d'Hautpoul (*voyez ce nom*), qui a été adopté et dirigé par son beau-père dans la carrière militaire, et à qui l'on doit les *éloges du prince de Condé, de Masséna, du duc de Berri*, et la *musique de plusieurs romances*. Mme d'Hautpoul est auteur de plusieurs romans, de quelques poésies légères, écrites avec grâce et facilité, et de diverses compilations à l'usage de la jeunesse; elle les a composées principalement pour l'éducation de Mlle de Beaufort, sa petite-fille. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Zélia*, roman pastoral qui renferme de fort jolies romances, 1796, in-12; 2° *L'Enfant du trou du souffleur*, ou *l'autre Figaro*, 1803, 2 vol. in-12; 3° *Childeric, roi des Francs*, 1806, 2 vol. in-12; 1809, 2 vol. in-8°; 4° *Séverine*, 1808, 6 vol. in-12; 1810, *idem.*; 5° *Clémentine*, ou l'*Evélina française*, 1809, 4 vol. in-12; 6° *Athénée des dames*, journal in-18, dont il parut un cahier par mois en 1808, à dater du 1er janvier; 7° *Arundel*, ou *le Jeune peintre*, 1809, 2 vol. in-12; 8° *Cours de littérature ancienne et moderne, à l'usage des jeunes demoiselles*, 1815, in-12, 2e édition, 1821, 2 vol. in-12; l'auteur y a joint une *Biographie des demoiselles et des jeunes dames*, que Mme de Genlis, qui, dans ses *Mémoires*, a bien voulu lui donner quelques éloges, l'accuse injustement de lui avoir volée; 9° *Les habitants de l'Ukraine*, ou *Alexis et Constantin*, 1820, 3 vol. in-12; 10° *Poésies diverses, dédiées au roi*, 1820, in-8°; on y trouve *le Club des égoïstes*, ou *chacun prêche pour son saint*, proverbe en un acte, en vers; 11° *Manuel de littérature à l'usage des deux sexes*, 1821, in-12; 12° *Études convenables aux demoiselles, à l'usage des écoles et des pensions*, nouvelle édition, 1821, 2 vol. in-12; 13° *Contes et nouvelles de la grand'mère*, ou *le Séjour au château pendant la neige*, 1822, 2 vol. in-12, fig.; 14° *Charades mises en action, mêlées de couplets et de vaudevilles*, ou *Nouveau théâtre de société*, 1823, 2 vol. in-12; 15° *Vers au duc d'Angoulême, libérateur de l'Espagne*, 1823, in-8°; 16° *Le Page et la Romance*, 1824, 3 vol. in-12; 17° *Encyclopédie de la jeunesse*, ou *Abrégé de toutes les sciences*, 1825, in-12; 18° *Rhétorique de la jeunesse*, ou *Traité de l'éloquence du geste et de la voix*, 1825, in-12. Mme d'Hautpoul a rédigé le *Journal de la jeunesse de l'un et de l'autre sexe*, depuis le 3 novembre 1825 jusqu'au 12 janvier 1826, dont il a paru vingt cahiers in-8°. Elle a publié, en 1825, les *Œuvres choisies de Marsollier*, son oncle, avec une notice. Ses ouvrages inédits sont : 1° *Les Classiques épistolaires*, 4 vol. in-12; 2° *Georgina*, ou *la suite de Séverine*, 2 vol.; 3° *Le Berger extravagant*, 2 vol. in-12.

HAUY (René-Just), savant minéralogiste et physicien, né le 28 février 1743, à Saint-Just, département de l'Oise. Fils d'un pauvre tisserand, il aurait probablement embrassé la profession de son père, si des personnes généreuses, qui avaient remarqué en lui des dispositions à s'instruire, n'eussent pris soin de son éducation. Il y avait alors à Saint-Just une abbaye : Haüy, encore enfant, suivait assidument les cérémonies religieuses, et montrait beaucoup de goût pour les chants d'église. Il attira l'attention du prieur qui le fit venir, l'interrogea, et qui, frappé du développement de son intelligence, lui fit donner des leçons par quelques uns de ses religieux. Les progrès du jeune Haüy furent si rapides, que ses maîtres, qui concevaient de son avenir les plus hautes espérances, engagèrent sa mère à le conduire à Paris, où ils présumaient qu'il trouverait facilement les moyens de continuer ses études. Cette mère courageuse suivit ce conseil, et sans se rebuter des obstacles, sans s'épouvanter de son séjour dans une grande ville, où elle se trouverait sans ressources, elle partit avec son fils, pour lequel, après une longue attente, elle obtint une place d'enfant de chœur dans une église du quartier Saint-Antoine. Haüy, dans cet emploi, profita de la seule instruction qui lui fut donnée; il devint bon musicien, et le talent qu'il acquit dans ce genre, lui valut des protecteurs à la recommandation desquels il fut admis comme boursier dans le collége de Navarre; là, sous des professeurs habiles, il parvint assez promptement au plus haut degré du savoir exigé pour des études régulières et complètes. Quoique très jeune encore, il reçut de ses supérieurs la mission d'enseigner ce qu'ils lui avaient appris. A vingt-un ans il fut régent de quatrième, et bientôt après il devint régent de seconde au collége du cardinal Lemoine. Hauy avait suivi, au collége de Navarre, les cours de Brisson, et il y avait pris du goût pour les expériences de physique. Au collége du cardinal Lemoine, il se lia avec Lhomond, qui, dans les promenades qu'ils faisaient ensemble, lui donna les premières notions de la botanique. En très peu de temps Haüy fut en état de nommer les plantes, d'assigner leurs caractères généraux et particuliers; il fit alors de fréquentes herborisations avec son compagnon, et dès ce moment tout fut commun entre eux, études et récréations. Le collége du cardinal Lemoine était près du jardin des Plantes; Haüy allait souvent visiter ce précieux dépôt de toutes les richesses végétales. Un jour voyant la foule des auditeurs qui se pressaient pour assister à une leçon de Daubenton sur la minéralogie, il voulut entendre ce professeur, et fut charmé de trouver, dans cette branche des sciences naturelles, des sujets d'études qui se rattachaient plus directement encore que les produits de la végétation à son goût pour la physique. La comparaison des plantes et des minéraux fit naître, dans son esprit, une suite de réflexions qui préparèrent ses découvertes en *cristallographie*. « Comment, se disait-il, « la même pierre, le même sel, sans que leur composition change d'un atome, affectent-ils des formes différentes, tandis que la rose a toujours les mêmes pétales, le gland la même courbure, le cèdre la même hauteur et le même développement. » Plein de ces idées, il examinait quelques minéraux chez un de ses amis, M. de France, maître des requêtes, lorsqu'il laissa tomber un beau groupe de spath calcaire cristallisé en prismes, quelques fragments détachés du groupe se présentèrent sous l'apparence d'un cristal nouveau d'une forme régulière, lisse sur toutes ses faces. Haüy aperçoit, avec surprise, que cette forme est précisément celle des cristaux rhomboïdes du spath d'Islande. *Tout est trouvé*, s'écria-t-il aussitôt, dans l'enthousiasme de sa découverte. En effet, toute sa théorie cristallographique se fonde sur cette observation; mais il fallait créer cette théorie, il fallait la compléter, l'exposer; et puisqu'elle reposait sur des faits qui devaient être calculés et géométriquement constatés, il était indispensable de recourir à la géométrie. Haüy n'avait pas été initié à cette science; il n'eut pas de repos qu'il ne fût capable de l'appliquer à l'objet de ses recherches sur la structure des cris-

taux : bientôt il sut assez de mathématiques pour inventer des moyens de mesure et de descriptions ; rien ne manquait plus à sa découverte, et ce fut seulement alors qu'il osa en parler à Daubenton. Celui-ci s'empressa d'accueillir et de faire connaître des travaux si précieux : Laplace, à qui il en fit part, se hâta d'encourager l'auteur à les communiquer à l'académie des sciences ; mais Haüy était trop modeste pour se décider tout à coup à paraître sur un si grand théâtre ; il ne céda qu'à des sollicitations réitérées, et la première fois qu'il se rendit au Louvre, où l'illustre compagnie tenait ses séances, il s'y montra comme dans une cérémonie ecclésiastique, revêtu du costume prescrit par les canons. Il fut nécessaire de recourir à l'autorité d'un docteur de Sorbonne, pour lui persuader qu'il pouvait en sûreté de conscience s'habiller comme les autres ecclésiastiques de ce temps. Quoiqu'il en soit, sa théorie, qu'il exposa avec une lucidité remarquable, fit une profonde sensation. L'importance de ses travaux fut justement appréciée; et comme il s'était déja fait connaître par sa collaboration à la *Flore française*, de M. Lamarck, dont il avait rédigé le discours préliminaire, l'académie prit prétexte de cette publication pour l'admettre en qualité d'adjoint dans la classe de botanique. Ce fut le 12 février 1783 que sa réception eut lieu. Haüy s'occupa, sans relâche, de rassembler tous les faits de la science dont il était le créateur. Sa seule ambition était de ne pas la laisser imparfaite ; et tout entier au but qu'il poursuivait, il restait étranger à tout ce qui n'était pas de la cristallographie. Ce fut dans cet isolement que les événements de la révolution le surprirent ; déja la Bastille était tombée, et la monarchie était sur le penchant de l'abîme qui allait l'engloutir, lorsqu'on lui fit l'injonction de prêter le serment à la constitution civile du clergé. Haüy, sans trop savoir ce qu'on exigeait de lui, refusa, parceque, dans le monde où il vivait, il entendait dire que sa conscience l'obligeait à ce refus. Il fut alors privé de tous ses emplois, et bientôt après il fut incarcéré dans le séminaire de Saint-Firmin, converti en prison. Quand on se présenta pour l'arrêter, on lui demanda s'il n'avait point d'armes à feu : *Je n'en ai point d'autres que celle-ci*, dit-il, en tirant une étincelle de sa machine électrique. On saisit ses papiers, où il n'y avait que des calculs mathématiques ; l'on culbuta sa collection, qui était sa seule propriété. Haüy ne parut pas soupçonner un seul instant le danger de sa position. A peine installé dans son habitation nouvelle, il ne songea qu'à se faire apporter ses tiroirs afin de mettre ses cristaux en ordre. Heureusement, il avait au-dehors des amis qui veillaient pour lui. L'un de ses élèves, devenu depuis son collègue, M. Geoffroy-Saint-Hilaire (*voyez* ce nom), logeait alors au collége du cardinal Lemoine; à peine instruit du sort de son maître, il court implorer toutes les personnes qu'il croit pouvoir le servir; enfin l'académie l'ayant réclamé, on obtient un ordre de délivrance : M. Geoffroy court le porter à Saint-Firmin, mais il était tard; rien ne put décider Haüy à sortir le soir même. « Je « sortirai demain matin, disait-il, au moins j'aurai « encore dit une fois la messe avant de quitter la « maison. » Le lendemain, il fallut presque l'entraîner de force; le surlendemain fut le 2 septembre. Soustrait, en quelque sorte malgré lui, aux massacres de cette terrible journée, Haüy ne fut plus inquiété; une fois seulement, on le fit comparaître à la revue de sa section; mais il fut réformé sur-le-champ, à *cause de sa mauvaise mine.* Au fort de la terreur, les faveurs du gouvernement lui furent rendues, quoiqu'il n'eût rien fait pour les obtenir. La convention le nomma membre de la commission des poids et mesures, et conservateur du cabinet des mines. Quand Lavoisier fut arrêté, que Borda et Delambre furent destitués, Haüy seul osa écrire en leur faveur. Ce fut à sa sollicitation que ces deux derniers furent réintégrés; et pourtant Haüy, prêtre *insermenté*, n'avait pas cessé de remplir les fonctions ecclésiastiques; mais on le regardait comme le plus inoffensif des hommes. A la mort de Daubenton, l'académie voulut le désigner pour son successeur; mais il sollicita lui-même pour faire nommer Dolomieu, retenu alors, contre le droit des gens, dans les cachots de Naples. Cette démarche de Haüy eut tout le succès qu'il s'en était promis, mais Dolomieu, rendu à sa patrie, fut enlevé par une mort prématurée, et sa place ne devint que trop tôt vacante. Elle fut donnée à Haüy. Dès ce moment, l'enseignement de la minéralogie prit une vie nouvelle. Haüy mit tant de zèle à compléter les collections qu'en peu d'années il les quadrupla ; on admirait surtout l'ordre qu'il y avait introduit, en s'étonnant de la justesse de ses classifications, toujours en harmonie avec les découvertes les plus récentes. Peu de professeurs avaient encore montré un aussi grand dévouement à la science, qu'il rendait facile et attrayante par la clarté, par l'élégance de ses leçons, autant que par sa bienveillante complaisance envers les personnes qui venaient à lui avec le désir d'apprendre. A la création de l'université, le nom de Haüy fut inscrit l'un des premiers sur la liste de l'une de ses facultés. On ne pensait pas qu'il pût s'acquitter des fonctions de la chaire qui lui était confiée, mais bien qu'on lui eût donné un adjoint dans la personne de M. Brongniart, il ne voulut pas porter un titre sans en remplir les devoirs. Il faisait venir les élèves de l'école normale dans son cabinet, et là il les initiait à ses secrets, s'abandonnant avec eux à cette noble familiarité qui, jointe à une certaine réserve, est un puissant encouragement pour la jeunesse. D'ordinaire, la séance était très longue, mais il ne renvoyait jamais ses auditeurs sans leur avoir fait servir une ample collation. Strict observateur des pratiques pieuses qu'imposait l'état de prêtre, il était, à l'égard des autres, d'une tolérance sans égale. Pour lui, la fortune aurait été sans prix s'il n'y eût trouvé des facilités pour ses recherches : par la nature de ses études les plus belles pierreries du monde ont passé devant ses yeux, et même il en a publié un traité particulier sans qu'il y ait vu autre chose que des cristaux. Un degré de plus ou de moins dans l'angle d'un *schorl* ou d'un *spath*, l'aurait, à coup sûr, plus intéressé que tous les trésors des deux Indes. Uniquement occupé de l'avancement de la science, c'était à la science seule qu'il rapportait tous les avantages qu'elle lui procurait, ne gardant rien pour lui-même. A plusieurs reprises le gouvernement désirant le récompenser, l'avait pressé de faire connaître ce qu'il désirait; il se borna à demander qu'on le mît en état d'avoir sa famille près de lui, afin d'en être soigné dans ses infirmités et dans sa vieillesse. Pour satisfaire ce vœu, on accorda aussitôt une petite place de finance au mari de sa nièce : mais bientôt elle lui fut retirée. Dans cette circonstance, les amis d'Haüy, employèrent leur crédit pour faire réparer cette injustice, et malheureusement ils échouèrent dans cette tentative, et la réponse qu'ils obtinrent fut qu'*il n'y a point de rapport entre les contributions et la cristallographie.* Peu de temps après, Haüy fut privé d'une pension qu'il cumulait avec son traitement d'activité ; vers la même époque, il dut venir au secours de son frère, de retour de Russie, où il était allé propager sa méthode d'instruire les aveugles, se trouvant réduit au plus absolu dénuement. Haüy, par le concours de ces circonstances, se vit bien

près d'être ramené à l'état de pauvreté d'où il était parti. Le peu de jours qui lui restaient encore à vivre, permirent à ses jeunes parents de lui laisser ignorer les embarras de sa situation. L'amour de ses élèves et le respect de toute l'Europe contribuèrent à le consoler. Les hommes instruits de tous les pays et de tous les rangs s'empressèrent de lui apporter leurs hommages; le prince royal de Danemarck fut un des plus assidus à son lit de mort. Haüy expira, le 3 juin 1822, à l'âge de soixante-dix-neuf ans; six semaines auparavant, il avait fait une chute qui, sans doute, accéléra ce moment fatal. Il était membre de l'Institut, section de minéralogie; professeur de minéralogie au Jardin-des-Plantes, et à la faculté des sciences de Paris; conservateur des collections minéralogiques de l'école des mines, chanoine honoraire de la métropole, membre de la légion d'honneur et de la société philomatique de Paris, etc. M. Cuvier, dans le discours funèbre qu'il a prononcé sur la tombe d'Haüy, caractérise ainsi sa découverte : « Il « dévoile la secrète architecture de ces productions « mystérieuses, où la matière inanimée paraissait « offrir les premiers mouvements de la vie; où il « semblait qu'elle prît des formes si constantes et « si précises par des principes analogues à ceux de « l'organisation. Il sépare, il mesure par la pensée « les matériaux invisibles dont se forment ces étonnants édifices. Il les soumet à des lois invariables; « il prévoit par le calcul les résultats de leur assemblage, et parmi des milliers de ces calculs aucun ne se trouve en défaut. Depuis ce cube de sel « que chaque jour nous voyons naître, sous nos « yeux, jusqu'à ces saphirs et ces rubis que des cavernes obscures cachaient en vain à notre luxe et « à notre avarice, tout obéit aux mêmes règles; et « parmi les innombrables métamorphoses que subissaient tant de substances, il n'en est aucune qui « ne soit consignée d'avance dans les formules de « M. Haüy. Comme on a dit avec raison qu'il n'y « aura plus un autre Newton, parcequ'il n'y a « pas un second système du monde, on peut aussi, « dans une autre sphère plus restreinte, dire qu'il « n'y aura point un autre Haüy, parcequ'il n'y aura « pas une deuxième structure des cristaux. Semblables encore en cela à celles de Newton, les découvertes de M. Haüy, loin de perdre de leur généralité « avec le temps, en gagnent sans cesse. » Peu de savants ont allié un mérite plus étendu à plus de modestie. Au milieu de sa gloire et de sa fortune, il n'avait quitté ni les habitudes de son collége, ni celles de son village. Les heures de ses repas, de son lever, de son coucher, ne furent jamais changées; chaque jour, il faisait à peu après le même exercice et se promenait dans les mêmes lieux où sa bienveillance trouvait encore des occasions de souvenir; il aimait à servir de guide aux étrangers; il leur donnait des billets d'entrée dans les collections, et toute sa vie il resta fidèle à la même simplicité de costume, de mœurs et de langage. Lorsque le temps des vacances le ramenait dans son bourg natal, aucun de ses voisins n'aurait pu soupçonner qu'il fût devenu un personnage considérable. Un jour, dans une promenade sur le boulevard, il rencontra deux anciens soldats qui allaient se battre; il s'informa du sujet de la querelle, parvint à les réconcilier; et pour bien s'assurer que le débat ne renaîtrait point, il alla sceller avec eux la paix, à la manière des soldats, au cabaret. Haüy a laissé à sa famille sa précieuse collection de cristaux qui, par les dons de toute l'Europe pendant vingt ans, est devenue la plus riche et la plus considérable que l'on ait encore formée. Les ouvrages qu'il a publiés sont : 1° *Essai d'une théorie sur la structure des cristaux*, Paris, 1784, in-8°; 2° *Exposition raisonnée de la théorie de l'électricité et du magnétisme, d'après les principes de M. Æpinus*, Paris, 1787, in-8°, traduite en allemand par M. Murhard, avec des notes, Altenbourg, 1801, in-8°; 3° *De la Structure considérée comme caractère distinctif des minéraux*, 1793, in-8°; 4° *Exposition abrégée de la théorie de la structure des cristaux*, 1793, in-8°; 5° *Instruction sur les mesures déduites de la grandeur de la terre, et sur les calculs relatifs à leur division décimale* (anonyme), Paris, 1794, in-8°, souvent réimprimée; 6° *Extrait d'un Traité élémentaire de minéralogie, publié par le conseil des mines*, an 5 (1797); cet ouvrage avait déja paru par parties dans le *Journal des Mines*; 7° *Traité de Minéralogie*, Paris, 1802, 4 vol. in-8°, et atlas in-4°, ou 4 vol. in-4°; 2e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée par l'auteur, Paris, 1822-1823, 4 vol. in-8°, et atlas in-4°, édition posthume. Traduit en allemand avec des notes, par L. G. Karsten, Leipsick, 1803-1805, 3 vol. in-8°; cet ouvrage, à la réimpression duquel M. Delafosse, élève de Haüy, a présidé pour les derniers volumes, est devenu classique dans toute l'Europe. Le système de l'auteur est principalement fondé sur la cristallisation, d'après le principe que Romé de Lille a admis le premier dans sa *cristallographie*; 8° *Tableau comparatif des résultats de la cristallographie et de l'analyse chimique, relativement à la classification des minéraux*, Paris, 18..., in-8°; 9° *Traité élémentaire de physique*, ouvrage composé pour l'enseignement des lycées, Paris, 1803, 3 vol. in-12; 2e édit., Paris, 1806, 2 vol. in-8°; 3e édition, 1821, 2 vol. in-8°, traduit en allemand par J. C. L. Blumhof, Weimar, 1804, 2 vol. in-8°, et par C. S. Weiss, Leipsick, 1804, 2 vol. in-8°; 10° *Traité des caractères physiques des pierres précieuses, pour servir à leur détermination lorsqu'elles sont taillées*, Paris, 1817, in-8°, 11° *Traité de cristallographie, suivi d'une application des principes de cette science à la détermination des espèces minérales, et d'une nouvelle méthode pour mettre les formes cristallines en projection*, Paris 1822, 2 vol. in-8° et atlas in-4° oblong; 12° *La fête du Marrube noir*, fable en l'honneur de M. Lhomond, Paris, 1825, in-8°; cet opuscule de 16 pages a été imprimé par la société des bibliophiles et tiré à 30 exemplaires. Haüy a inséré des mémoires dans les recueils de l'Institut, du Muséum d'histoire naturelle, de la société philomatique, etc. Il a donné des articles au *Journal des savants*, au *Journal d'histoire naturelle* de Bruguière, Lamarck, Ollivier et Pelletier, en 1792; aux *Annales de chimie*, au *Journal de physique*, à celui *des mines*, au *Magasin encyclopédique*, etc. Il fut un des collaborateurs du *Dictionnaire d'Histoire naturelle*.

HAUY (Valentin), frère du précédent, fut d'abord secrétaire du roi, interprète de l'amirauté et professeur au bureau académique d'écriture, pour la lecture et la vérification des écritures anciennes et étrangères. Ce ne sont point ces différents titres qui le recommandent à la reconnaissance de ses concitoyens, mais l'institution des aveugles travailleurs qu'il fonda à Paris dans la rue Sainte-Avoye. Il rendit à ces infortunés, par les procédés ingénieux qu'il leur fit mettre en pratique, les mêmes services que l'abbé de l'Epée et l'abbé Sicard ont rendu aux sourds-muets. Sous le gouvernement directorial, V. Haüy s'était montré dévoué au système républicain, et partisan des cérémonies théophilanthropiques; il y conduisait ses élèves ainsi qu'aux fêtes nationales et y faisait entendre leurs chants. On prétend même que c'est son attachement aux principes démocratiques qui le fit éloigner par Bonaparte de l'établissement dont il était le père plutôt que le fondateur. L'empereur de Russie s'empressa de l'attirer chez lui, et Haüy fonda suc-

cessivement à Pétersbourg et à Berlin des établissements semblables à celui de Paris. V. Haüy reparut en France après la restauration, désabusé de ses idées théophilanthropiques, mais conservant ses principes politiques. Il est mort à Paris le 19 mars 1822. Ses obsèques ont été célébrées dans l'église de Saint-Médard, et des aveugles, ses élèves, y exécutèrent une messe de *Requiem* de la composition de l'un d'eux. Valentin Haüy avait été membre du portique républicain et de la société académique des sciences et arts de Paris; l'empereur Alexandre lui avait donné la décoration de Saint-Wladimir. V. Haüy a publié : 1° *Essai sur l'éducation des aveugles*, dédié au roi, Paris, 1786, in-4°; imprimé par les enfants-aveugles, sous la direction de M. Clousier, et se vend à leur seul bénéfice en leur maison d'éducation, traduit en anglais par Blacklock, aveugle, à la suite de ses poëmes, 1795, in-4°. Ce curieux ouvrage est imprimé en relief, de manière que, dans les exemplaires qui n'ont point passé sous le marteau du relieur, les aveugles peuvent lire en promenant le bout des doigts sur les lignes. Dans les exemplaires reliés, le relief des lettres se trouvant presque entièrement aplati, ceux-ci ont perdu la plus grande partie de ce qu'ils présentaient de curieux; 2° *Nouveau syllabaire*, etc., 1800, in-12.

HAVET (Armand-Etienne-Maurice), né à Rouen en 1795, se destina à la médecine; mais l'étude de la botanique le captiva particulièrement. Son goût pour cette science s'accrut par son séjour à Paris, où il vint continuer ses études médicales. Il y joignit l'étude de l'entomologie, et d'autres branches de l'histoire naturelle. Le 14 mai 1819, il fut nommé naturaliste-voyageur du gouvernement, et en août de la même année, il obtint le titre de docteur en médecine à la faculté de Paris. Il partit de Rochefort pour l'île de Madagascar, le 27 janvier 1820, sur la gabarre du roi, *la Panthère*, avec son jeune frère, M. Nicole Havet, et M. Godefroy jeune, naturaliste, également accompagné de son frère. La traversée fut pénible à cause du caractère peu sociable de quelques marins, sous l'influence desquels ils se trouvaient. Ils relâchèrent à Palme, l'une des Canaries, et y firent plusieurs herborisations. Arrivés à Bourbon, après une autre relâche de quinze jours, M. Havet reçut, de M. le baron Milius, commandant de l'île, l'ordre de partir comme envoyé extraordinaire auprès de Radama, l'un des principaux souverains de Madagascar. Il aborda le 8 juin dans la rade de Tamatare, fit amitié avec Jean-René, chef de cette partie de la côte, qui lui rendit des services, et se mit en marche le 16 pour Emyrne, lieu de la résidence de Radama, à cent vingt lieues de Tamatare. Sa troupe se composait, outre les deux frères Godefroy, de M. Henri Senec, habitant de Tamatare, interprète, et de quarante-cinq noirs, destinés à porter les bagages et les présents. Pendant huit jours, ils logèrent chez les chefs des principaux villages. M. Havet tint note des plantes et autres productions naturelles, des usages auxquels on les emploie, des coutumes remarquables, des mœurs, et de la disposition topographique des divers lieux. Son frère fit plusieurs dessins d'hommes, d'animaux, de plantes, de sites; mais les plantes n'ayant pu se conserver, et n'étant désignées que par leurs noms madécasses, il fut presque impossible d'en tirer parti. Le 23, ils étaient à Manambon, à cinquante lieues de Tamatare. Ce jour, la fièvre prit M. Nicole, et le lendemain Havet lui-même en fut atteint. Il voulut continuer sa route; mais au premier village il ne peut se soutenir. Un orage affreux ayant éclaté, Havet fut exposé aux injures du temps. Arrivé de nuit à Yvondron, on essaya de sécher le malade; mais les pirogues n'étant point arrivées, on ne put le changer; il ne pouvait plus rien avaler; son frère et M. Henri Senec lui prodiguèrent les soins les plus affectueux, mais en vain; il expira au milieu de ses amis fondant en larmes, le 1er juillet 1820. Son corps, apporté le 2 à Tamatare, y fut enterré avec tout l'appareil possible dans ces contrées lointaines au bruit du canon, qui tiroit de cinq minutes en cinq minutes. Jean-René, roi du bas de la côte, ses chefs, le consul français, le peuple et les femmes échevelées, poussant, suivant la coutume des Madécasses, des cris douloureux, assistèrent à ses obsèques. Son frère, qui avait été lui-même dangereusement malade, lui fit construire, deux mois après, un monument, surmonté d'une croix de quinze pieds de haut. M. Havet a donné: 1° des articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales*; 2° *Le Moniteur médical*, 1820, in-12; 3° avec M. Lanein, le *Dictionnaire des Ménages*, ou *Recueil de recettes et d'instructions pour l'économie domestique*, 1820, in-8°, 2e édit., corrigée et augmentée par Steph. Robinet et Mme Gacon-Dufour, 1822, in-8°. Le gouvernement de Bourbon a procuré à M. Nicole Havet les moyens de repasser en France.

HAWKESBURY. *Voyez* LIVERPOOL.

HAXO (le baron François-Nicolas-Benoit), lieutenant-général du génie, grand-officier de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, né le 24 juin 1774, entra fort jeune dans le corps du génie, et était, en 1809, employé en Espagne comme chef de bataillon dans cette arme, et fut blessé au siége de Saragosse où les preuves d'habileté et de courage qu'il donna furent récompensées par le grade de colonel. Il fit ensuite partie de la grande armée, et fut nommé officier de la légion d'honneur après la bataille de Wagram. Le colonel Haxo envoyé de nouveau dans la péninsule et attaché au 3e corps d'armée, commandé par le général comte Suchet, ouvrit la tranchée devant la place de Lérida à la prise de laquelle les travaux qu'il fit exécuter contribuèrent puissamment. Le 8 juin suivant il fut chargé de diriger, sous les ordres du général Rogniat, le siége de Méquinenza. Promu peu de temps après au grade de général de brigade, il rentra en France et fut attaché à l'état-major de l'empereur. Il fut désigné pour faire la campagne de Russie, et le 23 juin 1812, il était seul avec Napoléon lorsque celui-ci prenant la capote et le bonnet d'un chevau-léger polonais reconnut les rives du Niémen et les hauteurs qui dominent Kowno. Le général Haxo montra à la bataille de Mohilow qu'il possédait toutes les connaissances nécessaires à un officier du génie, et il fut promu quatre mois après au grade de général de division. En juin 1813, il fut chargé de rétablir les fortifications de la ville de Hambourg et de mettre cette ville en état de soutenir un siége. Lorsque le général Vandamme entra en Bohême dans l'espoir de faire mettre bas les armes à un corps de quarante mille hommes, et eut à soutenir, le 30 août suivant, un combat inégal entre les Russes et les Prussiens, le général Haxo qui était alors attaché au premier corps d'armée, fut fait prisonnier avec le général Guiot. Rentré en France après les événements qui amenèrent la restauration, il fut créé chevalier de Saint-Louis et compris, le 9 juillet, dans une promotion de quinze commandeurs de la légion d'honneur. En 1815, il fut chargé du commandement du génie dans la garde royale, et prit après le départ du Roi du service dans l'armée qui combattit à Mont-Saint-Jean. Après les désastres de la campagne de Belgique il suivit l'armée sur la Loire et fut avec les généraux Kellermann et Gérard envoyé à Paris comme député pour demander au gouvernement provisoire « que cette armée restât réunie

« tant qu'il y aurait des étrangers sur le territoire « français ; que nul employé civil ou militaire ne « fût destitué, qu'enfin personne ne fût inquiété « pour ses opinions. » Le général Haxo retourna à l'armée pour faire connaître à ses compagnons d'armes que leurs vœux étaient rejetés, et il revint peu de temps après à Paris, où il obtint de l'emploi. Le général Haxo a fait partie du conseil de guerre qui a condamné, au mois de mai 1816, le général Lefebvre-Desnouettes, et il a opiné pour la peine de mort. Nommé ensuite inspecteur-général du génie, il remplit encore aujourd'hui ces fonctions, et il est grand-officier de la légion d'honneur depuis le premier mai 1821. On a de lui : *Mémoire sur le figuré du terrain dans les cartes topographiques*, Paris, sans date, in-8°, (anonyme). — Un autre Haxo, oncle du précédent, né à Saint-Dizier en Loraine, fut nommé chef de bataillon des volontaires des Vosges, fit avec distinction les premières campagnes de la révolution, et s'est élevé par son courage et ses talents au grade de général de division dans les armées de la république. C'est à cet officier-général qu'on dut, en 1794, la prise de l'île de Noirmoutiers, dont il avait résolu de se rendre maître en plein jour et sans artillerie. Ecrasé par les forces supérieures de Charette à la Roche-sur-Yon, blessé et abandonné de ses troupes dans cette malheureuse journée, il fut entouré par les insurgés, se défendit vaillamment contre eux lorsque Armand, ancien chef de division dans l'armée vendéenne du centre, se faisant jour jusqu'à lui, le tua froidement en lui appliquant son mousqueton sur la poitrine. Chéri de ses soldats, dont il était le père, tous gémirent long-temps de l'avoir abandonné, ses ennemis même le regrettèrent. Un décret de la convention ordonna qu'il serait élevé au milieu du Panthéon français une colonne sur laquelle serait gravé le nom du général Haxo.

HAYDN (JOSEPH), le plus célèbre de tous les compositeurs de symphonies, naquit, le 31 mars 1732, dans le petit village de Rohrau, sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie. Fils d'un pauvre charron, son génie musical, se developpa dès l'âge de cinq ans, aux chants rustiques de sa mère que son père accompagnait sur une mauvaise harpe. Le petit *Seppert* (diminutif de Joseph en langue du pays), se joignait à ses parents, et figurait un violon avec une planche et une baguette. Frappé de ses dispositions précoces, un de ses parents, maître d'école dans la petite ville de Haimbourg, le prit chez lui à l'âge de six ans, et ce fut là que Joseph apprit à lire, à écrire, à solfier et à jouer du violon, des timbales et de divers autres instruments. A huit ans, il fut reçu enfant de chœur à l'église métropolitaine de Vienne, et ses progrès y furent si rapides, qu'au bout de deux ans il essayait de composer des morceaux à six et à huit parties. On a pretendu que le jeune Haydn n'avait acquis de la science qu'à force de coups de bâton, ce qui est assez dans les mœurs germaniques ; mais le projet conçu par son père, ou par le maître de chapelle de Vienne, de lui conserver sa belle voix par une méthode barbare trop long-temps usitée en Italie est hors de toute vraisemblance, et doit être rejeté comme un conte absurde. A l'époque de la mue de sa voix, Haydn fut réformé, et se vit à seize ans, sans asile et sans pain. Un musicien pauvre l'accueillit dans l'obscur galetas qu'il occupait avec sa famille, et le jeune artiste s'estima heureux d'y trouver un clavecin vermoulu sur lequel il étudiait du matin au soir Mattheson, le *Gradus* de Fuchs et les six premières sonates de Ph. Em. Bach. Le célèbre Métastase habitait la même maison ainsi qu'une demoiselle de Martinez, sa nièce ou son amie. Haydn, fut chargé de donner des leçons de chant et de clavecin à la jeune personne, et reçut pour prix de ses soins la table et une chambre où le pauvre artiste passait au lit les journées d'hiver faute de bois. La liaison fortuite du grand poëte et de celui qui devait être un grand musicien, n'eut d'autres résultats pour celui-ci que la connaissance de la langue italienne, et quelques conseils sur les recherches du vrai beau dans les arts. Mlle de Martinez ayant quitté Vienne au bout de trois ans, Haydn retomba dans son premier dénuement. Réduit à faire ressource de tout, il était organiste des frères de la Merci, à raison de 60 florins (150 francs) par an ; il touchait, les dimanches et fêtes, l'orgue de la chapelle du comte de Haugwitz, chantait au lutrin ou jouait du violon à l'église de Saint-Etienne, et trouvait à peine le strict nécessaire dans ces pénibles travaux. Quant aux sérénades qu'il donnait le soir avec ses camarades, et dans lesquelles il faisait exécuter ses premiers essais, nous ne voyons pas pourquoi on les révoquerait en doute sous le vain prétexte qu'elles auraient dégradé son talent. Il avait composé à quinze ans son premier quatuor; il en avait dix-neuf, lorsqu'à l'occasion d'une de ces sérénades, il composa pour un comédien, son premier opéra, le *Diable boiteux* qui lui fut payé vingt-quatre ducats. C'est à cette époque qu'il connut le vieux compositeur italien Porpora attaché à l'ambassade de Venise, il en reçut des leçons de chant et d'utiles conseils pour se perfectionner dans la musique et dans la langue italienne ; mais on ne peut qu'admirer son ardeur et sa persévérance à s'instruire puisqu'il leur dut sa rare patience à supporter les caprices et les injures d'un maître qu'il suivait partout comme un valet. Il était logé alors chez un perruquier du faubourg de Leopoldstadt. Il s'éprit d'une de ses filles, l'épousa, et se donna une compagne acariâtre qui empoisonna les plus belles années de sa vie. Haydn trouva enfin un protecteur dans le baron de Furnberg qui lui donna une généreuse hospitalité et qui lui procura la connaissance du prince Antoine Esterhazy, amateur passionné de musique. Le prince Nicolas son frère, qui lui succéda, en 1762, et qui partageait sa bienveillance pour les artistes, prit Haydn pour second maître de chapelle, et quelques années après, il lui donna la place de premier maître, après la mort de Werner qui, loin de voir un rival dans son second, était devenu son ami et l'avait initié dans tous les mystères de son art. Ce fut chez le prince Esterhazy que Haydn composa ces belles symphonies auxquelles il doit la réputation qu'il a obtenue depuis dans les pays étrangers, mais qui d'abord ne s'étendit pas au-delà des domaines du prince ; car, il faut le dire, si son Mécène lui procura une aisance et une vie douce qu'il n'avait jamais connues, il eut le tort reproché à la plupart des protecteurs, d'être avare d'un talent qui s'était en quelque sorte formé sous son influence, et de ne pas en faire part à l'Europe. Haydn passa près de trente ans chez le prince Esterhazy. Il se levait de bonne heure, ne se mettait à l'ouvrage qu'après avoir fait une toilette soignée, habitude contraire à celle de la plupart des gens de lettres, et se livrait pour récréations à la chasse et à la pêche. Malgré la modestie de ce compositeur, l'envie s'attachait à ses pas. Les intrigues d'un musicien médiocre empêchèrent l'empereur Joseph II de s'attacher Haydn comme adjoint à son maître de chapelle. L'amitié de Gluck et de Mozart le consolèrent de cette perfidie. Il avait pour ces deux grands compositeurs une admiration sincère, et pourtant on a regardé comme ironiques les éloges qu'il a donnés au second. Invité à se rendre à Prague, en 1790, pour le couronnement de Léopold II, il répondit : « Où Mo-

» sart se trouve, Haydn n'ose pas se montrer. » On lui demandait son avis sur le *Don Juan* de Mozart. « Je ne suis point en état d'en juger, dit-il ; tout ce » que je sais ; c'est que Mozart est le premier com- » positeur du monde. » En apprenant sa mort prématurée, en 1791, il s'écria, les larmes aux yeux, que cette perte était irréparable. Gluck avait conseillé à Haydn de voyager comme lui en France et en Italie ; mais le prince Esterhazy l'en avait toujours détourné. Libre enfin, à la mort de son protecteur, il partit pour Londres, vers la fin de 1790, y retourna, en 1794, et y fit, à chaque voyage, un séjour de dix-huit mois. Précédé par sa réputation, il reçut de la famille royale, de toutes les personnes de distinction l'accueil le plus flatteur. L'admiration des Anglais se bornait cependant à lui dire flegmatiquement : « Vous êtes un grand homme, » et ne les empêchait pas de s'endormir pendant l'exécution de ses symphonies. Ce fut pour les tenir réveillés que par une vengeance ingénieuse, il composa sa symphonie turque ou militaire, dans laquelle il faisait successivement arriver les instruments les plus bruyants. Ses moindres productions furent payées au poids de l'or, et il leur dut l'aisance dont il jouit dans sa vieillesse. Il fut reçu docteur à l'université d'Oxford, honneur que n'avait pu obtenir Haendel, après une résidence de trente ans en Angleterre. Haydn a composé un journal piquant de ses deux séjours à Londres. Le roi Georges III et la reine lui firent les instances les plus pressantes et les offres les plus séduisantes pour l'engager à se fixer en Angleterre. Il refusa par amour pour sa patrie, et par reconnaissance pour le fils du prince d'Esterhazy, son bienfaiteur. Mécontents de son refus, les augustes personnages ne lui firent aucun cadeau, et au concert à son bénéfice, qui eut lieu le 4 mai 1795, la duchesse d'York fut la seule personne de la famille royale qui lui témoigna de l'intérêt, en lui envoyant cinquante guinées. Les troubles qui agitaient la France ne permirent pas à Haydn de la visiter à l'époque de ses deux voyages d'Angleterre. Il regretta souvent depuis de n'avoir pas entendu exécuter ses symphonies au conservatoire de Paris ; mais déja plus que sexagenaire, il sentait diminuer ses forces. Il acheta, dans un faubourg de Vienne, pour environ 40,000 francs, une petite maison avec un jardin. C'etait toute sa fortune. Il y composa, en 1797, son oratorio de la *Création du monde*, et plus tard celui des *Saisons*, son dernier ouvrage. Il alla visiter le monument que pendant son absence le comte de Harrach lui avait fait ériger dans le village de Rohrau. Nommé premier musicien de la chambre de l'empereur François II, il fut associé, en 1798, à l'académie de Stockholm ; en 1801, à la société de *Felix Meritis* d'Amsterdam ; en 1802, à l'Institut de France ; en 1805, à la société philharmonique de Laybach ; en 1807, à la société des enfants d'Apollon de Paris ; en 1808, à la société philharmonique de Saint-Pétersbourg. Mais aucun de ces hommages ne le flattait plus que le diplôme et la médaille de l'Institut, et la médaille que la société des enfants d'Apollon avait fait frapper en son honneur. A cette médaille, qui lui fut remise par M. Cherubini, en 1805, était joint un diplôme de correspondant étranger du conservatoire de musique de Paris, et une lettre signée de cent quarante-deux membres de cet établissement et amateurs, qui l'invitaient à venir à Paris, et lui assignaient une somme pour ses frais de voyage. L'ambassadeur russe, prince A. Kourakin, lui offrit, de la part de la société philharmonique de Saint-Pétersbourg, une médaille d'or du poids de quarante-deux ducats. L'amiral Nelson, en visitant à Vienne ce célèbre compositeur, lui avait offert sa montre en échange de la plume avec laquelle il écrivait sa musique. En 1804, le fils de Mozart donna, sur un des théâtres de Vienne, un grand concert pour célébrer la soixante-treizième année de l'ami de son père. Pendant les deux dernières années de sa vie, Haydn ne sortit de sa retraite de Gumpendorf que pour assister à une espèce d'ovation que lui décernèrent les plus distingués de ses admirateurs. Le 27 mars 1809, dans un salon qui contenait quinze cents personnes, on lui fit entendre son oratorio de la création, exécuté par trois cents musiciens. Il faillit expirer de joie et d'attendrissement, et l'on fut obligé de l'emmener avant la fin du concert. En sortant de la salle, il étendit ses bras vers l'assemblée comme pour la remercier et la bénir. Ce fut son dernier adieu. L'illustre vieillard expira le 31 mai suivant, à l'âge de soixante-dix-sept ans révolus. Le prince Esterhazy, en septembre 1810, a fait transporter les restes de ce grand compositeur à Eisenstadt en Hongrie, où ils ont été déposés dans le caveau des Franciscains. Il a acheté, à très haut prix, tous les livres, tous les manuscrits de Haydn, ainsi que les nombreuses médailles qu'il avait reçues. Ce célèbre compositeur a mérité les hommages de l'Europe par ses qualités personnelles. A un caractère droit et simple, il joignait un enjouement qui perce dans plus d'un passage de ses immortelles productions. Exempt d'envie, il était toujours prêt à vanter, à défendre les talents supérieurs. Bon fils, bon ami, bon parent, il eut le plus grand soin de sa famille pendant sa vie, et fit des legs à ses parents pauvres. Constant dans ses sentiments de gratitude envers ses bienfaiteurs, envers ses maîtres, il goûta lui-même le plaisir d'être bienfaisant ; aussi sa mémoire est-elle en vénération chez ses élèves, parmi lesquels il convient de citer M. Pleyel, un des plus distingués. On a publié depuis la mort de Haydn, outre la notice que lui a consacrée Lebreton, secrétaire de la quatrième classe de l'Institut, plusieurs brochures, la plupart dictées par un enthousiasme ridicule. La liste la plus complète de ses ouvrages est celle qu'il a rédigée et rectifiée lui-même, en 1805 : Cent dix-huit symphonies ; cent vingt-cinq divertissements pour le baryton, espèce de viole à sept cordes, instrument favori du prince Esterhazy, la viole et la violoncelle ; six duo et douze sonates pour baryton principal et violoncelle, dix-sept sérénades ou nocturnes en allemand ; trois concerto (en tout cent soixante-trois pièces pour le baryton) ; vingt divertissements pour divers instruments depuis cinq jusqu'à neuf parties ; trois marches ; vingt-un trio pour deux violons et basse ; trois trio pour deux flûtes et violoncelle ; six sonates de violon, avec accompagnement d'alto ; trois concerto de violon ; trois de violoncelle ; un de contre-basse, deux de cor ; un de trompette ; un de flûte ; un d'orgue ; trois de clavecin ; quatre-vingt-trois quatuors pour deux violons, alto et basse (et un quatre-vingt-quatrième incomplet, le seul qu'il ait composé en *la* mineur) ; soixante-six sonates de piano ; quarante-deux duetti italiens, chansons allemandes ou anglaises ; quarante canons ; treize chants à trois et quatre voix. — Musique d'église : Quinze messes ; quatre offertoires ; un *Salve, regina*, à quatre voix ; un *Salve* pour l'orgue seul ; un *cantilena* pour la messe de minuit ; quatre *Responsoria de venerabili* ; un *Te Deum* ; trois chœurs. — Cinq oratorio : *Le Retour de Tobie* ; *Stabat mater* ; *Les sept dernières paroles de J.-C. sur la croix* ; *La Création* ; *Les Saisons*. — Quatorze opéra italiens : *La Cantarina* ; l'*Incontro improviso* ; *Lo Speziale* ; *La Pescatrice* ; *Il mondo della luna* ; *L'Isola disabitata* ; *L'Infidelità fedele* ; *La Fedeltà premiata* ; *La Vera costanza* ; *Orlando Paladino* ; *Armida* ; *Acide e Galatea* (à quatre voix) ; *L'Infedeltà delusa* ; *Orfeo*

(composé à Londres). — Cinq opéra pour les marionettes allemandes : *Geneviève; Philemon et Baucis; Didon; La Maison brulée; Le Diable boiteux.* — Enfin trois cent soixante-six romances écossaises originales retouchées, et plus de quatre cents menuets ou allemandes. — On a joué au théâtre Feydeau à Paris, en 1791, un opéra de *Laurette*, en trois actes, qui eut peu de succès; c'était une mauvaise pièce, arrangée par Dubuisson, sur différents morceaux de musique de Haydn.— Sa *Création*, mise en français par Ségur le jeune, a été exécutée à l'Opéra en 1800. Plusieurs autres morceaux tirés de ses symphonies ont été employées dans divers ballets de Gardel, et dans les ballets de quelques opéra. On en trouve aussi dans les oratorios de *Saül* et de la *Prise de Jericho* et surtout dans l'opéra du *Laboureur chinois*. Inférieur à ses célèbres compatriotes Gluck et Mozart, inférieur à lui-même, dans les compositions dramatiques, où il semble n'avoir pu asservir ses idées à celles du poëte, ni se restreindre dans les bornes de l'action théâtrale, Haydn l'emporte sur tous les symphonistes anciens et vivants par la fécondité, la vigueur, la souplesse de son génie, par la grâce, la variété, l'esprit l'originalité de son style. Ses chants viennent d'inspiration; il sait y fondre les idées les plus disparates, les développer, les moduler avec une aisance, un aimable abandon qui pourraient le faire surnommer l'*Arioste de la musique*. La réputation de Haydn est depuis long-temps européenne, on pourrait même dire populaire; honneur qu'aucun symphoniste ne partage avec lui. Ses symphonies ont parties obligées de tous les concerts, de tous les entre actes de spectacles. Toutes sont remarquables par l'unité de plan, la clarté et la variété des développements, la richesse des accompagnements, et la vivacité des coloris. Le thème qui en est la base, répété par tous les instruments, devient un canevas sur lequel l'artiste verse l'or et les fleurs à pleines mains. Admirable dans ses touchants *adagio*, aimable, spirituel dans ses *andante*, il est piquant, enjoué et souvent comique dans ses menuets. Outre sa symphonie turque dont nous avons parlé, une des plus originales est celle qui porte le nom des *Adieux*. Il la composa pour engager le prince Esterhazy à retourner à Vienne où ses musiciens avaient laissé leurs femmes. Chacun des instruments s'y tait l'un après l'autre, et chaque musicien, à son tour, éteint sa lumière et se retire, suivant l'indication du compositeur. Haydn n'a pas moins excellé dans le quatuor, que les maîtres de l'art regardent comme la composition musicale la plus difficile. Appréciés des amateurs, ceux qu'il a laissés offrent un dialogue étincelant de verve et d'esprit. Sa *Création* est le chef-d'œuvre de ses oratorio et le seul qu'on ait entendu en France, où l'exécution en a été imparfaite. On cite encore ses *Dernières paroles de Jésus-Christ mourant*, malgré la monotonie qu'offrent sept *adagio* d'orchestre consécutifs. Ce n'est que plusieurs années après que des paroles latines furent mises sous cette musique par un chanoine de Passau. Grétry, dans ses *Essais sur la musique*, a rendu un juste hommage au génie supérieur de Haydn, toujours noble depuis la symphonie jusqu'à la chanson. La première symphonie de Haydn fut jouée à Paris, en 1770, à l'ouverture du concert des amateurs, et fut gravée par Sieber. M. Pleyel publia depuis quelques symphonies de son maître en partition. M. Auguste Leduc a donné vingt-six livraisons des symphonies de Haydn en partition, in-folio. La belle collection des quatre-vingt-trois quatuors est due à M. Pleyel, et celle des cinquante-six quatuors choisis a été publiée par M. Imbault. On doit encore à M. Pleyel la superbe collection des sonates pour piano. M. Porro a fait graver le *Benedictus*, le *Te Deum* qu'il a traduit en vers français, ainsi que l'oratorio des *Saisons*, etc. Le *Stabat mater* a été publié par Sieber, et l'oratorio de la *Création*, arrangé pour le piano par Steibelt, avec les paroles françaises anti-musicales, tant celles de Ségur que celles de Desriaux, a paru chez deux éditeurs différents.

HAYDN (MICHEL), frère du précédent, né comme lui au village de Rohrau, le 15 septembre 1737, passa aussi d'une école de village à la chapelle de la cour de Vienne en qualité d'enfant de chœur. Sa voix plus nette que celle de Joseph, avait plus d'étendue, et comprenait trois octaves du *fa* au *fa*. Un *Salve, regina* qu'il chanta, en 1748, devant l'empereur François et l'impératrice Marie-Thérèse, lui valut l'honneur d'être présenté à LL. MM. qui lui donnèrent 24 ducats, le comblèrent de caresses, et l'engagèrent à lui demander quelque grâce. Michel réclama la permission d'envoyer à ses parents la moitié de l'argent qu'il venait de recevoir. Il épousa, en 1758, la fille de l'organiste de la cathédrale de Saltzbourg, Mlle Lippe, cantatrice attachée aux concerts du prince archevêque. Michel Haydn succéda à son beau-père, et devint maître de chapelle et des concerts de la cour de Saltzbourg. Il fut bon organiste, et il a composé des morceaux de musique sacrée d'un style si remarquable, que le célèbre Haydn son frère le regardait comme le premier homme du siècle en ce genre, abstraction faite de Mozart que sa messe de *Requiem* met hors de ligne. Michel fut l'ami intime de Mozart qui lui rendit un service essentiel en le suppléant pour la composition de quelques morceaux commandés par le prince archevêque, et dont le retard occasionné par une maladie de Michel Haydn, exposait celui-ci à la colère de son souverain et à la retenue de ses appointements. Il est mort à Saltzbourg, le 8 août 1806, à soixante-neuf ans, sans laisser de fortune, à cause des faibles produits du genre de composition auquel il s'était livré. Aussi son frère Joseph qui, plus d'une fois était venu à son secours, disait-il, qu'avec une flûte et une cornemuse on gagne plus qu'à écrire de messes et des offertoires. Les ouvrages de Michel Haydn en musique d'église sur des paroles latines, consistent en vingt messes, dix offertoires, cinq *Te Deum*, trois vêpres, etc., à quatre voix avec accompagnement d'orgue, et quelques autres morceaux avec accompagnement d'orchestre. Sa musique d'église sur des paroles allemandes comprend quatre messes, quatre vêpres et divers morceaux avec ou sans accompagnement d'orchestre. Il a fait en outre quelques oratorios et cantates, deux chœurs pour les opéras de *La vierge du soleil* et de *Persée et Andromède*, trente symphonies, des concertos, des quatuors, des nocturnes, des divertissements, des airs de ballet, etc., ce qui prouve que Michel Haydn, ainsi que Thomas Corneille, n'était pas indigne d'être le frère cadet d'un grand homme. — HAYDN (JEAN), frère puîné des précédents, né aussi à Rohrau, est mort attaché à la chapelle du prince d'Esterhazy.

HAYLEY (WILLIAM), poëte et littérateur anglais né à Chichester, en octobre 1745, commença ses études au collége de Kingston, puis à celui d'Eton, et les acheva, sans obtenir de succès, au collége de la Trinité à Cambridge. Il y composa à seize ans ses premiers vers, à l'occasion de la naissance du prince de Galles, aujourd'hui George IV, mais le peu de talent qu'il y déploya, ne décelait point un poëte qui devait obtenir plus tard quelque réputation. Hayley pour acquérir les connaissances dont il sentait le vide, s'enferma pendant sept ans dans la retraite, et s'y livra exclusivement à

l'étude. Il apprit le français et l'italien, et se mit en état de goûter les beautés de Racine, de Voltaire et du Dante. Il cultiva ensuite les beaux arts, et se familiarisa avec leurs principes dans la société du peintre Romney et de quelques autres artistes distingués. Hayley s'est essayé dans un grand nombre de genres, mais il n'est parvenu à obtenir qu'un rang très secondaire dans la république des lettres. Il est mort à Felpham, où il a passé les dernières années de sa vie, le 12 novembre 1820. Il avait été marié deux fois, mais il fut malheureux dans ses deux unions. On a de lui : 1º *Epître en vers à un peintre célèbre* (M. Romney), 1778, in-4º; 2º *Epître à l'amiral Keppel*, 1778, in-4º, 3º *Elégie dans le genre grec antique*, 1779, in 4º; 4º *Epître à un ami, sur la mort de Jean Thornton*, 1780, in-4º; 5º *Essai sur l'histoire*, en trois épîtres, adressés a Edouard Gibbon, 1780, in-4º; 6º *Ode à John Howard*, 1781, in-4º; 7º *Les triomphes du caractere*, poëme, 1781, in-4º; c'est la production la plus connue d'Hayley, elle eut un succès qu'on pourrait appeler populaire, quoiqu'on n'y trouve ni élégance ni philosophie, et qu'une foule de métaphores et d'épithetes oiseuses en rendent la lecture fastidieuse. « Que penser, a demandé un critique anglais, d'une époque où un tel poëme pouvait obtenir de la popularité ? » 8º *Essai sur la poésie épique*, 1782, in-4º; 9º *Comédies*, 1784, in-4º; tous ces ouvrages ont été réunis et publiés sous ce titre : *Poëmes et comédies*, 1785, 6 vol. in-8º; 10º *Essai philosophique, historique et moral sur les vieilles filles, par un de leurs amis*, 1785, 3 vol. in-8º; traduit en français par Sibille, Paris, 1788, 2 vol. in-12; 11º *Stances de circonstance, écrites à la demande de la société de la révolution, et récitées le jour de son anniversaire*, 1788, in-4º; 12º *Dialogues contenant un tableau comparatif des vies, des caractères et des écrits de lord Chesterfield et du docteur Johnson*, 1789, in-4º; 13º *La jeune veuve*, ou *Histoire de Cornelia Seldley*, 1789, 4 vol. in-12; 14º *Elégie sur la mort de sir W. Jones*, 1795, in-4º; 15º *Vie de Milton*, placée d'abord en tête de la magnifique édition des *Œuvres de Milton*, Londres, 1794-1797, 3 vol. grand in-fol., et ensuite séparément, Londres, 1796, in 4º; 16º *Essai poétique sur la sculpture*, 1800, in-4º; 17º *Vie et quelques ouvrages posthumes de W. Cowper*, Londres, 1803-1804, in-4º; *Supplément*, 1806, in-4º; 2e edit., 1809, in-8º; 18º *Ballades fondées sur des anecdotes curieuses et originales, relatives a l'instinct et à la sagacité des animaux*, 1805, in-8º; 19º *Vie de George Romney, peintre*, Londres, 1809, in-4º, figures; 20º *Poëmes latin et italien de Milton, traduit en vers anglais, avec un fragment du commentaire sur le Paradis perdu, par Cowper*, 1808, in-4º; 2e édition, 1810, 4 vol. in-8º; 22º *Poëmes choisis, par feu John Davies Morgan de Bristol*, 1810, in-8º; 23º *Trois comédies*, avec une préface renfermant des observations dramatiques sur feu le lieutenant-général Burgoyne, 1811, in-8º.

HAZLITT (William), littérateur anglais, fils d'un ministre dissident, cultiva, dans sa jeunesse, la peinture avec succès, et aurait indubitablement pris un rang distingué parmi les artistes, s'il n'eût abandonné cette carriere pour celle des lettres. M. Hazlitt est un penseur très original ; mais parfois un peu trop enclin au paradoxe. Aucun écrivain anglais, depuis Defoe, n'a observé aussi bien que lui les mœurs et les divers caractères, et ne les a retracés avec autant de vérité. Son style est brillant, chaleureux, et n'a point la diffusion qu'on reproche à la plupart de ses compatriotes. « S'il a des défauts, dit un de ses biographes, ce sont de légères raies sur un cristal du plus beau poli. » Il a publié : 1º *Essay on the principles of human action*, in-8º; 2º *The eloquence of the Bristish Senate, with notes*, 1808, 2 vol. in-8º; 3º *A new an improved English grammar*, 1810, in-12; 4º (avec Leigh Hunt) *The round table, a series of Essays*, 2 vol. in-8º; 5º *Characters of Shakspeare's plays*, in-8º; 6º *A view of the English stage, containing a series of dramatic criticism*, in 8º; 7º *Lectures on the English poets delivered at the Surrey institution*, in-8º; 8º *Political essays, with sketches of public characters*, in-8º; 9º *Lectures on the English comic writers, delivered at the Surrey institution*, in 8º; 10º *Table talk*, 1824, 2 vol. in-8º; 11º *A Letter to W. Gifford*, in 8º; 12º *Lectures on dramatic litterature*, in-8º; 13º *Reply to Malthu's essay on population*, in-8º; 14º *Select poets of Great Britain*, in-8º; 15º *The spirit of the age, or contemporary portraits*, 1824, in 8º; 16º *The life of Napoleon Buonaparte*, 1828, 4 vol. in-8º. Cette vie de Napoléon est la contre-partie de celle qu'a publiée Walter-Scott. M. Hazlitt se prononce ouvertement en faveur de la liberté dont il s'est depuis long-temps constitué le zélé défenseur. Il faut avouer cependant qu'il y montre une partialité trop marquée en faveur de Napoléon. On y remarque aussi quelques contradictions et de longues dissertations métaphysiques déplacées dans l'histoire, même dans celle que l'on appelle philosophique. M. Hazlitt est un des collaborateurs du *Supplement de l'Encyclopédie britannique* et des principaux ouvrages périodiques de la Grande-Bretagne.

HAZZI (Joseph de), conseiller d'état du royaume de Baviere, né, le 12 février 1768, à Abensberg, étudia la jurisprudence à l'université d'Ingolstadt, et fut nommé, en 1795, directeur en chef des forêts et de l'agriculture. Comme il était chargé de suivre un grand nombre de procès, il reçut l'emploi d'un commissariat continuel pour se transporter sur les lieux, en sorte qu'il passait la plus grande partie de l'année à parcourir les forêts, les montagnes, les villes, les bourgs, les cloîtres, les châteaux et les villages. Partout il rétablissait la concorde et faisait le partage des forêts et des terres. Il acquit de cette maniere une connaissance approfondie de l'intérieur de la Bavière. Ayant eu occasion de faire plusieurs voyages au dehors, il se rendit à Prague pour l'examen d'une forêt de Furth, et suivit une chaîne de montagnes jusque dans le Tyrol. En 1796, il descendit le Danube avec deux amis jusqu'à Vienne, et de là jusqu'en Hongrie ; il retourna à pied en Bavière par la Moravie, la Bohême et la Saxe. Partout il fit des observations de la plus haute importance. En 1799, on lui confia la direction de l'agriculture, des forêts, de la chasse et des bâtiments. C'est de cette époque que date la nouvelle existence de la Bavière, et les progrès étonnants qu'y a faits la culture des terres. Hazzi ne se borna pas à ces améliorations, il aplanit toutes les difficultés qui pouvaient faire naître des procès avec l'administration. Par suite des éclaircissements et des renseignements qu'il publia dans la feuille du gouvernement, il donna une législation complète et nouvelle pour la culture. La même année les troupes françaises ayant envahi la Bavière, elles exigèrent que Hazzi se rendit au quartier-général pour servir de commissaire et de guide, et qu'il leur remît les meilleures cartes du pays. Les ministres s'y étant refusés, l'ennemi les menaça de la prison et de républicaniser tout le pays. Se voyant forcés d'exécuter tout ce qu'on exigeait d'eux, Hazzi fut nommé commissaire, et il se rendit auprès du général Moreau à Augsbourg. Mais pour conserver les cartes bavaroises, et y réunir des plans plus considérables, il conclut une convention avec le général Moreau pour la création d'un bureau topographique, où sous sa direction, et celle du général d'Abancourt, les plus savants ingénieurs français et bavarois se-

raient employés. C'est à cette institution que l'on est redevable de l'excellente carte de la Bavière. Hazzi accompagna les généraux français jusqu'à la ligne de démarcation pour examiner le passage de l'Inn. C'est à lui que les Français attribuent eux-mêmes en grande partie le plan de la fameuse bataille de Hohenlinden et du passage inattendu de l'Inn près de Neubeuern. Il accompagna encore les Français jusqu'à Steir et Train, et retourna avec eux à Munich, où l'on forma plusieurs projets de réunion de la Bavière avec la France. Hazzi ayant fait revivre l'ancien projet de Charlemagne, fut chargé, conjointement avec un colonel français du génie, d'aller examiner l'Altmühl, le Rezat et le Mein jusqu'à Francfort. Le *Moniteur* de l'an 9, nº 150, a donné de justes éloges au talent distingué de l'ingénieur Hazzi et aux services qu'il avait rendus dans cette occasion. Aussitôt que la paix fut signée, il demanda un congé pour se rendre en France sur l'invitation des généraux Moreau et Dessoles. Il ne fit qu'un court séjour à Paris, où il se lia avec la plupart des membres de l'Institut et de la société d'agriculture. Il se rendit ensuite à Bordeaux, puis à Marseille et à Toulon, où il s'embarqua pour Livourne; il visita les principales villes de l'Italie, du royaume de Naples et de l'État de Venise, et passa le mont Cenis pour entrer en Savoie et en Suisse, d'où il retourna dans sa patrie après un an d'absence. Il y reprit son poste auprès de la direction générale du pays, qu'il remplit avec un nouveau zèle. Sa devise était alors: liberté dans la propriété, liberté dans la culture, sont deux mots magiques qui peuvent, avec autant de rapidité que le fluide électrique, transformer un pays désert et stérile en un paradis terrestre. Il remplit les fonctions de conseiller d'agriculture, et fit paraître plusieurs ouvrages dont le succès démontra l'utilité. Les gens de la campagne l'appelaient le général Hazzi et exécutaient exactement ce qu'il ordonnait. A l'arrivée des Français dans la Souabe, Max. Joseph ayant enfin abandonné à Wurtzbourg l'alliance des Autrichiens, et Bernadotte à la tête des Français réunis aux Bavarois étant entré à Munich, Hazzi remplit auprès de lui les fonctions qu'il avait déjà remplies auprès du général Moreau, et, s'étant fait adjoindre deux autres commissaires auprès de l'armée bavaroise, il déploya une activité extraordinaire pour la délivrance de la Bavière et pour les préparatifs nécessaires à la campagne d'Autriche. Il créa des corps de chasseurs formés de véritables chasseurs, des tirailleurs des forêts et de montagnards qui se rendirent bientôt maîtres des passages du Tyrol, et qui contribuèrent puissamment à la conquête de cette partie des Alpes. Ce fut aussi lui qui rédigea la proclamation contre l'Autriche. A l'arrivée de Napoléon à Munich, l'armée ayant reçu l'ordre de marcher en Autriche, Hazzi en qualité de commissaire général bavarois se joignit au corps d'armée du maréchal Davout qui formait l'avant-garde. Le prince Murat qui était arrivé en toute hâte de Nuremberg, attacha Hazzi à sa personne, d'après un ordre exprès de Napoléon, en qualité d'aide-de-camp, et en reçut les services les plus signalés pendant toute cette campagne. Le premier janvier 1806, Hazzi retourna à Munich avec les plus fortes recommandations pour le roi; mais au lieu des récompenses qui lui étaient promises, il éprouva une sorte de disgrâce. Il se retira dans sa terre de Pilgersheim, à une demi-lieue de Munich, où il s'occupait depuis quelques années d'une espèce de ferme-modèle, où il faisait toutes sortes d'essais. Vers cette époque où de grands changements étaient sur le point de s'opérer en Allemagne, M. Hazzi reçut des divers prétendants des lettres plus ou moins pressantes où on lui faisait des offres très avantageuses. Il eut le bon esprit de demander du temps pour se décider; les événements se développèrent alors, et les propositions du prince Murat lui paraissant et plus avantageuses et plus conformes à ses goûts, il lui donna la préférence et se rendit avec lui à Berlin, après la prise de Lubeck; le lendemain l'empereur le mit à la tête du ministère de la police de Berlin et des pays conquis. Il déploya dans ce poste élevé une nouvelle activité; toutes les gazettes, quoique soumises à sa censure, parurent librement, et lui-même y fit insérer plusieurs articles. Il veilla avec un soin particulier au maintien de la tranquillité et à la sûreté générale, et s'acquit par son administration sévère sans être tracassière, ainsi que par ses qualités personnelles, l'estime universelle. Le projet du grand duc pour se faire nommer roi de Pologne n'ayant pu réussir, parceque ce trône était destiné à Jérôme, frère de Napoléon, Hazzi n'en fut pas moins chargé de se rendre sur-le-champ à Varsovie et d'y dresser des projets statistiques et géographiques, afin de trouver le moyen de former au milieu de l'Allemagne un royaume pour le grand duc. Forcé d'abandonner ce travail pour faire la campagne d'Eylau, ce ne fut qu'après cette bataille, et lorsque l'armée française fut entrée dans ses quartiers d'hiver, que Hazzi put revenir à Berlin. Nommé, en 1807, auditeur au conseil-d'état, à Dusseldorf, il s'occupa de l'introduction du code Napoléon. Pendant tout le temps que le duc de Bassano eut le porte-feuille du grand duché qui était destiné à devenir une province de l'empire, Hazzi prolongea son séjour à Paris et fut souvent consulté. Ce fut vers ce temps qu'il fit paraître une comédie: *Le remplaçant*, en trois actes, 1810. Il publia aussi, en 1812, un écrit sur les émigrés et les étrangers relativement au décret de Trianon du 26 août 1811, qui ordonnait à tous les étrangers de retourner dans leur patrie. Napoléon lui fit dire par le ministre Rœderer qu'il devait aussi obéir à ce décret, et retourner chez lui où suivant les dispositions de ce décret il obtiendrait un emploi. En conséquence Hazzi retourna, en mai 1812, à Munich où il fut chargé de l'examen de la dette des provinces de la Schwouabe à Augsbourg, qui s'élevait à plusieurs millions; il fit la même opération pour la liquidation centrale des dettes de l'état à Munich, et fut nommé président de la commission des bâtiments, composée des premiers architectes du royaume. Il s'occupa dans cette nouvelle carrière d'introduire un ordre uniforme pour la construction des bâtiments dans les villes, en établissant à cet égard une police régulière. Enfin il fut porté sur la matricule de la noblesse du royaume, le 25 septembre 1816. En 1818, la société d'agriculture le nomma un des membres de son comité général, et à partir du 1er décembre 1818, il se chargea de la rédaction du journal hebdomadaire. Il prononça, dans les assemblées publiques de la société, plusieurs discours qui furent aussi imprimés. Il a publié: 1º *Considérations statistiques sur le duché de Bavière*, Nuremberg, 1801, 4 vol. in-8º, cart. et pl.; 2º *Considérations sur la légalité et l'utilit. des partages des prairies et des forêts communales en Bavière sous le rapport de la culture*, 1802; 3º *Isopsephos*, ou *De l'égalité de l'impôt foncier d'un état*, *avec l'histoire des finances*, 1820; 4º *Supplément à l'Isopsephos*, ou *Réponse à Elleboros*, 1804; 5º *Véritable aspect des forêts*, *avec l'histoire de l'administration forestière en général*, 1804, 3 vol.; 6º *Le catéchisme des lois sur la culture des terres en Bavière*, *avec une instruction sur l'agriculture pour les gens de la campagne*, 1804; ouvrage dont il s'est vendu 10,000 exemplaires, le second volume ne parut que l'année suivante; 7º *Statistique de la Moravie*, 1807; 8º *Ecrit couronné sur l'arrondissement des biens*, *avec l'histoire de la culture et de l'économie rurale de l'Alle.*

magne, 1818, in-8°, avec deux cartes enluminées; 9° *Considérations sur la cherté et le besoin du passé et du présent*, 1818, in-8°, à l'occasion de la cherté du pain en 1817; 10° *Considérations sur les principes de la constitution bavaroise de 1818, relativement aux autres constitutions*, Munich, 1819; il s'élevait avec force dans cet ouvrage contre la constitution bavaroise publiée en 1818; cet ouvrage eut une seconde édition la même année; il fit une grande sensation, mais il augmenta le nombre des ennemis de l'auteur qui n'en manqua jamais par la hardiesse avec laquelle il heurtait de front les anciens préjugés; 11° *Examen du projet de loi sur l'agriculture, pour servir de supplément à la législation agricole en général*, 1822; ce projet qu'Hazzi attaqua avec énergie fut rejeté par l'assemblée des états. Il a été un des collaborateurs de la *Géographie méthodique et universelle*, publiée par Hassel; c'est un des monuments géographiques les plus complets de ce siecle. Il a publié encore, en 1820 et 1821, plusieurs ouvrages sur l'agriculture, et lors de la levée de boucliers des Grecs, il se prononça pour leur cause et fit paraître *sur l'islamisme, la Turquie, les Grecs* et la conduite que les puissances de l'Europe devaient tenir à leur égard, un ouvrage qui obtint beaucoup de succès.

HÉBERT (Jacques-René), dit le *Père Duchesne*, procureur de la commune de Paris, naquit à Alençon vers 1755. Il quitta de bonne heure son pays natal, et vint chercher fortune dans la capitale. Employé d'abord comme contrôleur des contre-marques au théâtre des Variétés, il embrassa la cause de la révolution avec une ardeur qui tenait moins de l'enthousiasme que de la rage, et se fit remarquer parmi les plus fougueux démagogues par la publication de son journal du *Père Duchesne*. L'exagération de ses principes et le cynisme de son style, lui obtinrent de la vogue et du crédit dans les rangs de la populace, et même auprès des sans-culottes des classes plus élevées. Paganel assure que la feuille dégoûtante d'Hébert fit sourire plus d'une fois le sombre Syeyès, et que de grandes dames républicaines de bon ton la laissèrent souvent pénétrer dans leur boudoir. Au 10 août 1792, le rédacteur du *Père Duchesne* figura parmi les conjurés qui préparèrent le succès de cette fameuse journée, et fit partie de la nouvelle municipalité qui s'installa insurrectionnellement à l'hôtel-de-ville. On s'est généralement accordé jusqu'ici à le considérer comme l'un des chefs des massacreurs de septembre et des assassins de la princesse de Lamballe. Devenu procureur-syndic de la commune de Paris, il voulut élever l'autorité municipale au-dessus de celle de la convention; s'attacha par conséquent à diffamer la plus grande partie des membres de cette assemblée, et dirigea même une conspiration qui avait pour but de faire périr les députés connus sous le titre de *girondins*, dans un mouvement populaire. Ce complot échoua, et son principal auteur fut arrêté avec un de ses complices; mais dès que la populace eut connaissance de l'acte de vigueur auquel la commission des douze avait eu le courage de se porter, elle entra en fureur, et vint menacer la représentation nationale, au nom des sections, de la commune, des jacobins et des cordeliers. La convention craignit un nouveau 10 août contre elle-même, et cassa l'arrêté de la commission des douze. Hébert, triomphant, reparut à l'hôtel-de-ville, refusa une couronne qui lui fut offerte, et travailla plus activement que jamais à la ruine des modérés de la Gironde, qui avaient tenté de réprimer ses excès démagogiques. Au 31 mai, il tira vengeance des commissaires qui avaient signé son arrestation; et quand il eut contribué à les faire jeter dans une prison, il les insulta dans son journal de la manière la plus odieuse et la plus brutale, jusqu'à ce que ses grossières calomnies et ses sales injures eurent aplani pour eux le chemin de l'échafaud. Dans le procès de la reine, il fut l'un des commissaires chargés d'interroger les enfants de cette princesse, et il adressa au jeune dauphin des questions révoltantes, qui firent dire à Robespierre : « Ce n'était donc pas assez pour ce scélérat d'en « avoir fait une Messaline; il fallait qu'il en fît en- « core une Agrippine. » Le tribunal révolutionnaire lui même partagea la répugnance de Robespierre pour l'infâme conduite d'Hébert, et refusa de faire usage des réponses affirmatives que l'on avait dictées au fils de Marie-Antoinette, et que ce malheureux enfant avait répétées sans les comprendre. Après le supplice des girondins, le père Duchesne, à qui des immolations étaient nécessaires, dirigea ses attaques d'un autre côté. Il accusa Fabre d'Églantine, Bazire, Camille Desmoulins et jusqu'à Danton. Fondateur du culte de la Raison, il présida aux orgies que ce culte enfanta, et prêcha ouvertement l'athéisme et l'ochlocratie; mais les cordeliers, qui inclinaient alors au modérantisme, et qu'Hébert avait dénoncés, se réunirent à Robespierre et au comité de salut public, pour arrêter les progrès de l'anarchie et de l'immoralité. Le 13 mars 1794, Saint-Just fit un rapport sur les factions de l'étranger, ourdies pour détruire le gouvernement républicain par la corruption, et il désigna suffisamment, sans le nommer, le rédacteur du *Père Duchesne*. « Quoi! s'écria-t-il, notre gouvernement « serait humilié au point d'être la proie d'un scé- « lérat, qui a fait marchandise de sa plume et de sa « conscience, et qui varie, selon l'esprit et le dan- « ger, ses couleurs, comme un reptile qui rampe au « soleil! Fripon, allez aux ateliers, allez sur les « navires, allez labourer la terre! Mauvais citoyen, « à qui la tâche imposée par l'étranger est de « troubler la paix publique et de corrompre tous les « cœurs, allez dans les combats, vils artisans des « calamités, allez vous instruire à l'honneur parmi « les défenseurs de la patrie!... Mais non, vous « n'irez point; l'échafaud vous attend. » En effet, les hébertistes furent arrêtés la nuit suivante, et le 22 du même mois la France apprit leur conjuration et leur mort par une proclamation que Barrère avait rédigée, et dans laquelle la convention, pour rassurer les citoyens que les doctrines anarchiques du père Duchesne avaient alarmés, ou qui pouvaient s'être laissé séduire par les apparences d'un civisme exagéré, déclarait que la justice et la probité étaient à l'ordre du jour dans la république française. « Nous ne cesserons, disait-elle, de vous répéter « cette vérité : le gouvernement d'un peuple libre « n'a d'autre garantie que la justice et la vertu du « peuple. Il est donc vrai que ceux qui cherchent à « altérer sa justice, et à corrompre sa vertu, ôtent « au gouvernement sa garantie et au peuple son gou- « vernement; ils doivent donc périr plutôt que la « république. » Hébert, à qui Paganel accorda des mœurs douces et un caractère tout différent de celui qu'il déployait dans sa feuille anarchique, avait épousé une religieuse qui le suivit à l'échafaud. On assure qu'il se montra aussi faible devant ses juges, qu'il avait été audacieux comme écrivain et comme magistrat; on dit même qu'il perdit plusieurs fois connaissance durant son procès, et qu'il arriva mourant au lieu du supplice. Le peuple qui, la veille, lisait son journal avec avidité, l'accabla de huées sur son passage; et digne imitateur du maître qu'il avait écouté si complaisamment jusque-là, il lui prodigua l'ironie cruelle avec laquelle il avait été familiarisé par *le père Duchesne*. « Va, coquin, « lui criait-on de tout côté, va jouer à la main « chaude; va mettre la tête à la fenêtre; va éternuer « dans le sac! Il est en colère aujourd'hui, *le père*

« Duchesne! » Ce démagogue a publié : 1° *Les Vitres cassées par le véritable père Duchesne, député aux états-généraux*, imprimé pour la première fois en 1789, à trois éditions, 4e édition, Paris, 1791, in-8°, vingt-quatre pages; suivi de l'*Ami des soldats et des lettres b.... patriotiques;* 2° *Vie privée de l'abbé Maury*, 1790, in-8°; 3° *Petit Carême de l'abbé Maury*, ou *Sermons prêchés dans l'assemblée des enragés*, dix numéros in-8°; 4° *Nouvelle lanterne magique*, vers 1792, in-8°; 5° *Lettres* (18) *b.... patriotiques du père Duchesne*, 8 vol. in-8°; 8° *Lettres b ... patriotiques de la mère Duchesne*, in-8°.

HEDOUIN (Pierre), avocat à Boulogne-sur-Mer, où il est né le 28 juillet 1789, a cultivé, dès son enfance, les sciences et les arts. Elève de Grétry, qui l'honorait de son amitié, il a publié une foule de romances dont il a fait les paroles et la musique, et parmi lesquelles on a distingué la *Nouvelle Nina, les Adieux de Velléda, l'Helvétien, Marie, O ma douce Marie* et *Dors, petit*. Il a fourni au *Courrier des Ménestrels*, des nocturnes, des romances, des chansons, et a publié un grand nombre de pièces de vers dans différents ouvrages périodiques, et entre autres dans ceux rédigés par Mme Dufresnoy. Volontaire royal en 1815, M. Hédouin a fait paraître à cette époque le *Bouquet de Lis*, production qui porte l'empreinte d'une exaltation qu'il s'est lui-même reprochée depuis. Il a défendu M. Bowring, auteur de la traduction anglaise de l'*Anthologie russe*, faussement accusé de machinations contre le gouvernement français, et l'a fait acquitter. On a encore de lui : 1° *Marie de Boulogne*, ou l'*Excommunication*, nouvelle historique, suivie d'*Ide et d'Olivier*, ou *la Chapelle de Saint-Léonard*, Paris, 1824, in-12, seconde édition, ayant pour titre : *Les Contes de mon oncle Pierre, traditions romantiques recueillies dans le Boulonais*, 1827, 2 volumes in-12; 2° *Eloge historique de M. le baron de Courset, membre correspondant de l'Institut à Boulogne*, 1816, in-8°; 3° *Eloge de Monsigny* 1820, in-8°; 4° *La Fausse prévention*, ou *ira-t-il à Boulogne*, opéra-vaudeville en un acte, donné pour les débuts de la nouvelle troupe, musique d'Al. Piccini, Boulogne, 1827, in-8°. M. Hédouin est auteur de notices sur Gresset et Lesage. Il a en porte-feuille un grand ouvrage sur l'*Histoire générale de la musique, considérée dans ses rapports avec les mœurs et les institutions des peuples anciens et modernes*. Cet ouvrage, pour lequel il a reçu les encouragements d'hommes de lettres distingués et d'artistes célèbres, et auquel il travaille depuis dix années, contiendra des dessins gravés de tous les peuples du monde. M. Hédouin est membre de la société des enfants d'Apollon, de la société philharmonique de Bologne, de Londres, Cambray, Douay, Boulogne, Dunkerque, et de l'académie d'Arras.

HEDOUIN DE PONS-LUDON. *Voyez* Pons-Ludon.

HÉDOUVILLE (Gabriel-Marie-Théodore-Joseph, comte d'), lieutenant-général, pair de France, etc., naquit à Laon (Aisne), de parents nobles, mais peu fortunés, et fut élevé à l'école militaire. Il devint ensuite page de la reine, sous-lieutenant en 1773, et lieutenant en 1789 au régiment de Languedoc dragons. Il obtint à cette époque un avancement rapide, et dès le mois de septembre 1793, il servait dans l'armée du Nord en qualité de général de brigade; il se distingua notamment contre les Hollandais, aux combats de Warwick, de Comines et de Menin, et partagea la disgrace de Houchard, destitué pour n'avoir pas exécuté le plan d'attaque, arrêté à Cambray entre les généraux et les représentants du peuple. Traduit au tribunal révolutionnaire, il fut acquitté en janvier 1794, et rendu à la liberté et à son rang dans l'armée. Promu au grade de général de division, il ne tarda pas à être nommé commandant en chef de l'armée des côtes de Brest. Lorsque tous les corps d'armée, existant dans l'ouest de la France, furent réunis sous la dénomination d'armée des côtes de l'Océan, Hédouville en fut d'abord nommé chef d'état-major général, puis commandant en second sous Hoche, et enfin commandant en chef en 1797. C'est en cette qualité qu'il contribua à l'arrestation de Stofflet, à la prise et à l'exécution de Charette; il prit ensuite le commandement des 1re et 16e divisions militaires, formées des départements de la Flandre et de la Picardie. En 1798, il fut envoyé à Saint-Domingue avec quatre mille hommes pour rattacher cette colonie à la mère-patrie; mais malgré son esprit conciliant et pacificateur, son influence ne put balancer celle de Toussaint-Louverture. Les intrigues des agitateurs, appuyées par les ennemis éternels de la France, rendirent tous ses efforts inutiles, et il fut rappelé, l'année suivante, par le directoire. A peine de retour en France, il repartit pour la Vendée, où se manifestaient de nouveaux germes d'agitation. Après d'assez longues négociations, il parvint à jeter la division parmi les chefs, à en détacher quelques uns de la cause commune, et à conclure un armistice, qui fournit au général Brune, son successeur, les moyens de terminer la guerre sans coup férir. D'Hédouville n'eut pas moins la gloire de cette pacification, qui rendit le bonheur à toute cette contrée. Aussi reçut-il, le 20 janvier 1800, une couronne au théâtre d'Angers en témoignage de la reconnaissance publique. Vers la fin de 1801, le général d'Hédouville fut nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, d'où il revint en juillet 1804. Peu après il fut appelé à la place de chambellan ordinaire de l'empereur, créé sénateur et grand-officier de la légion d'honneur. Au mois de juin 1805, il eut commission d'assister à la prise de possession de la principauté de Piombino. Il accompagna ensuite l'impératrice Joséphine dans un voyage à Strasbourg et à Munich, et fut nommé ministre plénipotentiaire de France, près la confédération du Rhin, à la résidence de Francfort. Ce général fit la campagne de 1806 contre les Prussiens, en qualité de chef de l'état-major de Jérôme Bonaparte, dont il était le premier chambellan. C'est lui qui signa, le 7 janvier 1807, la capitulation par laquelle les Prussiens remirent la ville de Breslaw à Napoléon et à ses alliés. Il fut autorisé à porter la décoration de l'ordre du Lion de Bavière, après la paix de Tilsitt; il était déjà chevalier de l'ordre de la fidélité de Bade. Il retourna ensuite à Francfort en qualité de ministre de France. Le comte d'Hédouville fut du nombre des sénateurs qui, le 1er avril 1814, votèrent la déchéance de Napoléon et la création d'un gouvernement provisoire. Elevé à la pairie le 4 juin de la même année, il ne prit aucune part aux affaires publiques durant les cent jours. Depuis il ne parut que rarement à la chambre des pairs à cause de ses infirmités. Le général d'Hédouville, que quelques biographes ont fait mourir en 1817, n'est mort que le 31 mars 1825, dans sa maison de Lafontaine, près Arpajon, à l'âge de soixante-dix ans, laissant deux héritiers de son nom.

HEEREN (Arnold-Herman-Louis), conseiller aulique et professeur d'histoire à Gœttingue, chevalier de l'ordre de Guelfe, etc., naquit le 25 octobre 1760 à Arbergen, près de Brême, où son père était pasteur. Il reçut sa première éducation à l'école du chapitre de Brême, et acheva ses études à l'université de Gœttingue. Il voyagea en Italie, en Suisse, en Hollande et en France, et recueillit, pendant ses voyages, une foule de matériaux pré-

cieux pour l'histoire de l'antiquité. M. Heeren fut nommé professeur extraordinaire en 1787, professeur ordinaire de philosophie en 1794, et enfin professeur ordinaire d'histoire en 1801. Il est membre des académies de Paris, de Munich, de Copenhague, de Berlin, etc., etc. Peu d'historiens ont su comme lui se transporter aux temps qu'ils décrivent, et donner à l'histoire ancienne et moderne la physionomie qui appartient à chacune d'elles. Les causes des révolutions arrivées chez les peuples modernes, considérées d'un point de vue philosophique fort élevé, et la marche presque toujours uniforme qu'elles ont suivie, lui ont servi à expliquer, avec une sagacité admirable, les révolutions des Grecs et des Romains. Il a publié : 1° *Histoire des études classiques*, 1797, 1802, in-8°; cet ouvrage est de beaucoup inférieur à ceux qui l'ont suivi; 2° *Idée du commerce et de la politique des anciens*, 1805, in-8°; 3° *Idées sur les relations politiques et commerciales des anciens peuples de l'Afrique*, trad. en français par J. J. Desaugiers, Paris et Copenhague, 1800, 2 vol. in-8°; 4° *Manuel de l'Histoire ancienne, considérée sous le rapport des constitutions du commerce et des colonies des divers états de l'antiquité*, 1808, in-8°, trad. en français par Al. Thurot, Paris, 1823, in-8°; 2e édition, 1827, in-8°; 5° *Manuel historique du système politique des états de l'Europe et de leurs colonies, depuis la découverte des deux Indes*, 1819, 2 vol. in-8°, 4e édition, 1822, 2 vol. in-8°, traduit en français, Paris, 1821, 2 vol. in-8°. Le premier volume a été traduit par M. Guizot, et le second par M. Vincens Saint-Laurent; 5° *Recherches sur les croisades*. Cet ouvrage auquel l'institut de France a décerné un prix, décèle un écrivain qui a étudié, sous tous leurs rapports, les différentes époques du moyen âge. M. Heeren réunit une érudition peu commune à une grande profondeur de vues et d'idées. Ses ouvrages ont été traduits dans la plupart des langues de l'Europe.

HEGEL (Georges-Guillaume-Frédéric), professeur de philosophie à Berlin et l'un des plus obscurs penseurs de l'Allemagne, naquit à Stuttgart, le 25 août 1770. Son père, secrétaire de la chambre ducale, lui fit, non seulement suivre les études du gymnase de cette ville, mais lui fit encore donner des leçons particulières par d'habiles professeurs. Après avoir étudié les auteurs classiques anciens et modernes et s'être rendu familières les idées philosophiques sur les dogmes religieux, il entra à l'université de Tubingue où il étudia pendant cinq ans, avec ardeur, la philosophie et la théologie. Pendant ses instants de loisir, il lisait les écrits de Kant, et il paraît que cette lecture a eu une grande influence sur ses études théologiques. Plus le cercle de ses connaissances s'étendait par la philosophie, plus il prit d'intérêt aux sciences naturelles qu'il étudia en même temps que les mathématiques, la physique et la philosophie. Après avoir achevé ses cours universitaires, il voyagea en Suisse et alla ensuite se fixer à Francfort-sur-le-Mein. Son père lui ayant laissé quelques biens en mourant, Hegel fut en état d'aller à Iéna où il se lia avec Schelling qui était alors professeur à l'université de cette ville. Ce fut alors qu'il écrivit son ouvrage intitulé : *Différence entre la philosophie de Schelling et celle de Fichte*, Iéna, 1801, in-8°. Il publia ensuite avec Schelling le *Journal critique de la philosophie*, Iéna, 1802. En 1806, il devint professeur extraordinaire de philosophie à l'université, et s'occupa à publier ses idées philosophiques qui offraient de la différence avec celles de Schelling. Il intitula son ouvrage : *Système de la science*. Dans la nuit qui précéda la bataille d'Iéna, il termina la dernière feuille de son manuscrit. Après cette catastrophe, il se retira à Bamberg, où, en 1807, il publia la première partie de son *Système de la science*. Vers la fin de 1808, le gouvernement bavarois le nomma recteur du gymnase de Nuremberg et professeur des sciences préparatoires à l'étude de la philosophie. Pendant qu'il occupait ce poste, il termina sa *Science de la logique* qui contient le fondement et la première partie de son système philosophique. Cette première partie parut en 1812, et la troisième et dernière en 1816. Vers la fin de cette année, il fut appelé à Heidelberg comme professeur de philosophie. C'est là qu'il écrivit son *Encyclopédie des sciences philosophiques*, Heidelberg, 1817, in-8°. En 1818, il se rendit à Berlin pour occuper la place de Fichte. Il publia dans cette ville, en 1821, ses *Esquisses du droit*, ouvrage qui traite du droit naturel et de la science politique. On assure que le système philosophique de M. Hegel n'a pas été l'objet d'une seule critique en Allemagne; ce qui pourrait faire croire qu'il ne s'est encore trouvé personne qui pût le comprendre.

HEIBERG (Pierre André), poète dramatique et écrivain politique, naquit, le 16 novembre 1758, à Wordingborg, petite ville de l'île de Séelande, d'une famille originaire de Norwège. Ayant perdu de bonne heure son père, recteur de l'école publique de Wordingborg, il alla continuer ses études à Copenhague, où il commença sa carrière littéraire par une traduction en danois du *Phædon* de Platon, Copenhague, 1779. Plus tard il se fit connaître comme auteur dramatique et enrichit le théâtre danois d'un grand nombre de comédies et de plusieurs opéras-comiques, qui pour la plupart eurent un grand succès. Ses ouvrages en ce genre se distinguent par une profonde connaissance de la nature et des hommes, un style facile, des traits piquants et surtout par le mérite de l'invention; mais ses satires souvent mordantes donnent à son langage une couleur épigrammatique qui n'est pas toujours celle de la bonne comédie. M. Heiberg est aussi très connu par ses écrits politiques. Les meilleurs ouvrages périodiques de Copenhague lui doivent un grand nombre d'articles littéraires et autres. Nous citerons surtout parmi ces recueils les *Mémoires de la société pour la vérité*, dont il fut un des fondateurs et dont il a été publié cinq volumes de 1798 au mois de février 1799, époque où M. Heiberg s'attira un procès pour certains traits satiriques qui furent qualifiés d'abus de la liberté de la presse. L'auteur se défendit avec courage et persévérance, et prit alors le parti de publier par feuilles et par numéro et pour l'instruction du public danois et norwégien, ses propres plaidoyers et ceux de l'accusateur public, ainsi que toutes les pièces de ce fameux procès. Il était arrivé au numéro 42, lorsque parut tout à coup une ordonnance royale du 27 septembre 1799, qui, en abolissant la liberté de la presse, au moins de droit, lui rendit impossible toute publication ultérieure, de sorte que le public ne connaît que très imparfaitement sa défense. Ce procès fut terminé trois mois plus tard, par un jugement, daté du 24 décembre 1799, qui condamnait l'auteur à l'exil. Heureusement les 42 numéros publiés, qui furent achetés avec empressement, existent encore, et l'auteur n'a pas à se plaindre du jugement que le public a porté de la sentence du tribunal. M. Heiberg chercha un asile en France, et fut attaché, en 1803, au ministère des relations extérieures, en qualité de traducteur. En 1815, il devint chef du bureau de traduction, sous le ministère du duc de Vicence. Cette place ayant été supprimée l'année suivante, par M. le duc de Richelieu, M. Heiberg fut rendu à la vie privée et admis à la pension de retraite. Parmi ses œuvres dramatiques on doit citer sa comédie des *Sept tantes* écrites à Paris et imprimée dans une collection pu-

bliée à Copenhague. Cette pièce est entièrement dans le goût de celles de Holberg ; une autre en cinq actes, connue sous le titre de *Heckingborn*, contient un tableau très piquant des mœurs anglaises. Le plan de cette pièce est bien conçu, les situations sont intéressantes et les caractères francs et originaux. Elle a été traduite en allemand et en anglais. Sa comédie en cinq actes, où il peint d'une manière fort plaisante la manie si ridicule d'une certaine classe de gens, assez nombreuse dans tous les pays, et qui a la prétention de vouloir passer pour appartenir à la caste nobiliaire, a fait fureur dans sa nouveauté. Elle est intitulée *Messieurs de*, ou *les soi-disant nobles*. Ses deux pièces lyriques : *Les matelots chinois* et *l'Entrée solennelle*, dont la musique est de Schall et du célèbre compositeur Schulz, sont très divertissantes. On y trouve des caractères plaisants peints d'après nature, particulièrement dans la première qui roule sur une idée entièrement originale. Les meilleures comédies de M. Heiberg sont dans le haut comique et font beaucoup d'effet au théâtre. Plusieurs de ses pièces occupent encore au théâtre une place distinguée, et s'il le cède à Holberg pour la richesse des peintures et pour le sel comique, du moins est-il vrai que de tous les poëtes comiques danois, il est celui qui approche le plus de ce grand maître. La collection réunie de ses œuvres dramatiques a été publiée à Copenhague, 1792-1794, 3 vol. in-8°; 2e édit., Copenhague, 1818, 4 vol., in-8°. Parmi les écrits politiques de M. Heiberg nous citerons : 1° *Aventures d'un billet de banque*. Cette brochure fut vivement recherchée à cause des allusions aux événements du temps (1788 et 1789) ; *Considération sur la représentation nationale, particulièrement pour ce qui concerne la Norwège*, Christiansand, 1817, in-8° ; 3° *De la peine de mort*, Christiania, 1820, in-8° Ces trois ouvrages sont écrits en norwégien. Le dernier, dans lequel l'auteur combat l'admissibilité de la peine de mort, contient des remarques d'un haut intérêt sur plusieurs points de législation, en matière criminelle ; 4° *Précis historique et critique de la constitution de la monarchie danoise*, inséré dans le *Journal général de législation et de jurisprudence*, et imprimé à part, Paris, 1820, in-8° ; 5° *Lettre d'un Norwégien de la Vieille-Roche*, Paris, 1822, in-8°. Ces deux ouvrages sont écrits en français. Dans le second, qui est une imitation des *Lettres de Junius*, l'auteur fait entrevoir le danger qu'il y aurait à changer la constitution de la Norwège ; l'on prétend que cet écrit a eu une certaine influence sur la politique de Bernadotte. Il existe encore de cet auteur un petit ouvrage en espagnol, imprimé, en 1821, à Madrid, sous le titre de : 6° *Aforismos politicos, traducidos sobre el manuscrito de un filosofo del norte*, par don Juan Antonio Llorente. Il a eu l'honneur d'être mis à l'index à Rome. Le même manuscrit a été traduit en portugais par M. T. L. Verdier et envoyé à Lisbonne. On ne sait pas s'il a été imprimé. Enfin il a été publié par l'auteur lui-même, en 1826, à Christiania, en langue norwégienne. En 1817, il publia également en Norwège, un *Essai sur l'arbitraire* et on y imprime actuellement son *Histoire de l'établissement de la souveraineté en Danemark en 1660*. M. Heiberg a en outre fourni un grand nombre d'articles intéressants à la *Revue encyclopédique* dont il a été collaborateur pendant neuf ans. Ils sont pour la plupart relatifs à l'histoire et à la littérature scandinave. Tout récemment il a concouru pour le prix proposé par la société de la morale chrétienne, et qui avait pour objet la *Peine de mort*. Son *Mémoire*, mentionné dans le rapport sous le numéro 8, et portant pour épigraphe ce vers de Juvénal :

Nulla unquam de morte hominis cunctatio longa est,

a obtenu une mention honorable. Cet ouvrage n'a pas été imprimé. — HEIBERG (Jean-Louis), fils du précédent, naquit à Copenhague, le 14 décembre 1791. Après avoir été reçu docteur en philosophie à l'université de Copenhague, il vint à Paris, en 1819, et y fit un séjour de trois ans. De retour à Copenhague, il introduisit au théâtre de cette capitale le vaudeville, qui jusqu'alors y était tout-à-fait inconnu. Il en a publié une dixaine, presque tous originaux. *Les poissons d'avril*, *Les inséparables* ont principalement réuni tous les suffrages. Il publie aussi, depuis le commencement de 1827, un journal purement littéraire intitulé *La poste volante de Copenhague*, et qui paraît deux fois par semaine. Il est auteur lui-même de plus des deux tiers des articles dont le journal se compose. Il est encore auteur de quelques petits ouvrages ou brochures philosophiques.

HEIM (ERNEST-LOUIS), médecin allemand, naquit à Salz, dans le duché de Saxe-Meinungen, le 22 juillet 1747, et se voua de bonne heure à l'étude des sciences médicales. Après avoir fait ses premières études au lycée de Meinungen, il alla, en 1766, à l'université de Halle, où il se livra avec un goût particulier à l'étude de la botanique. Là il se lia intimement avec le fils unique du célèbre Muzel, médecin de Frédéric II. Après avoir obtenu, tous deux, leurs degrés en médecine, ils entreprirent un voyage scientifique en Allemagne, en Hollande, en Angleterre et en France, dont le père de Muzel fit tous les frais. Ce voyage leur procura la connaissance des savants les plus distingués de cette époque, et le célèbre Banks de Londres qui sut apprécier les connaissances étendues de Heim en botanique, lui confia l'arrangement de sa riche collection. A Paris, Heim étudia cette dernière science sous Thouin, Adanson et Aublet, et l'anatomie à l'Hôtel-Dieu, où il suivit les cours de Dussault. Après avoir visité les principales villes de l'Allemagne, les deux amis se séparèrent vers le commencement de 1773. Muzel alla à Berlin et Heim dans sa ville natale ; mais, dès la fin de la même année, l'amitié les réunit ; Heim alla à Berlin pour y continuer ses études médicales. En 1776, il devint médecin pensionné à Spandau et ensuite à Havellande, et s'acquit une si grande réputation comme praticien qu'on l'appelait de toutes parts en consultation, même de Berlin. Quoique son immense clientelle lui laissât peu d'instants à consacrer à la botanique, il forma cependant dans cette science un grand nombre d'élèves distingués, parmi lesquels nous citerons Chrétien Conrad Sprengel à qui l'on doit l'ouvrage sur la *Fécondation des fleurs par les abeilles*, et le baron Alexandre de Humboldt. Le célèbre botaniste Hedwig a consacré le nom de Heim par son *Hypnum Heimii*. En 1780 Heim alla se fixer à Berlin où il devint successivement médecin de la princesse Amalie et conseiller aulique, médecin du prince Ferdinand, de la Reine des Pays-Bas et de l'électeur de Hesse, pendant leur séjour à Berlin. En 1799, le roi le décora de l'ordre de l'aigle rouge de troisième classe, et plus tard le roi des Pays-Bas lui conféra l'ordre de l'étoile du nord. Blucher appelait Heim le feld-maréchal des médecins. Aussi est-il vrai qu'on a peine à concevoir comment il pouvait suffire aux nombreuses visites qu'il était obligé de faire journellement dans une ville de l'étendue de Berlin. Son noble désintéressement et son caractère réellement philanthropique avaient considérablement accru sa clientelle ; car il traitait gratuitement chaque année trois à quatre mille malades indigents. Parvenu à l'âge de soixante-dix ans, après avoir honorablement rempli une carrière dans laquelle il s'était acquis à juste titre la réputation d'un des plus heureux et des plus

habiles praticiens de l'Allemagne, il retourna, en 1816, dans son pays natal pour y couler ses dernières années dans le repos et au sein de sa famille; mais il revint plus tard à Berlin, où il vit encore aujourd'hui entouré de la reconnaissance publique et de l'estime générale. Quoique sa vie active ne lui ait pas permis de se faire connaître comme écrivain, la science doit cependant a son zèle infatigable et à sa longue expérience d'importants résultats consignés dans les journaux de médecine de Selle, de Pyl et de Loder et un ouvrage intitulé: *Catalogue des médicaments qui, depuis 1799, ont reçu de nouvelles dénominations dans la pharmacopée prussienne*, Berlin, 1800, in-8°. Parmi ses articles de journaux, on remarque divers mémoires importants sur les maladies vénériennes, les maladies des enfants, les accouchements, les inflammations idiopathiques du cœur, les maladies des voies urinaires, etc., etc. Heim est le premier qui ait pratiqué la vaccine a Berlin.

HEIM (Jean-Louis), frère du précédent, géologue et minéralogiste distingué, conseiller au consistoire du duché de Saxe-Meinungen, naquit a Salz, le 29 juin 1741. Il dut à sa mère ses connaissances élémentaires et même les principes de la langue latine. Son pere fut ensuite son instituteur jusqu'au moment où il entra au lycée de Meinungen. Il alla ensuite à l'université d'Iéna et a celle de Gœttingue. En 1774, il fut placé comme instituteur pres du jeune duc, Georges de Saxe-Meinungen qu'il accompagna ainsi que son frere aîné, Charles, à l'université de Strasbourg. A son retour il fut placé au consistoire. Heim avait une tournure d'esprit originale, beaucoup d'instruction et une grande facilité. Il se distingua dans toutes les branches des sciences et des arts qu'il cultiva. Il étudia la minéralogie dans le temps ou elle commençait a être mise au rang des sciences. Dans la dispute qui s'éleva entre les vulcanistes et les neptunistes, relativement a la formation du basalte, il se rangea du parti des premiers et publia a cette occasion son *Essai géologique sur la formation des vallées par les courants*, Weimar, 1791, in-8°. Voulant étudier la nature en grand, il choisit la Thuringe dont il gravit chaque montagne, interrogea chaque vallée, et, évitant toutes les théories connues jusqu'alors, il observa avec justesse et décrivit avec fidelité tout ce qui s'offrit à sa vue, joignant a ses descriptions des exemplaires pris par lui sur les lieux mêmes. Il forma ainsi une collection, unique en son genre, des diverses espèces de roches de la forêt de Thuringe, classées suivant leurs principes constituants et leur ordre de succession. Il la donna au muséum d'Iéna ou elle offrira un monument perpétuel de sa *Description des montagnes de la Thuringe*, 1796-1812, 6 vol. C'est sa fille, unique fruit du mariage qu'il contracta, en 1784, qui a dessiné les planches de cet ouvrage. Heim mourut à l'âge de soixante-dixneuf ans, le 19 janvier 1819.

HEINITZ (Antoine-Frédéric), baron de), ministre d'état prussien, naquit en 1724 et mourut, en 1802, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il commença ses études a Dresde et apprit la minéralogie a Freyberg. Il obtint ensuite une place dans le duché de Brunswick. En 1763, il fut appelé à Dresde, peu de temps apres avoir conçu le plan d'une école des mines à Freyberg, dont les heureux effets se sont fait sentir depuis dans tous les autres pays civilisés. Sa santé, affaiblie par sa trop grande activité, le força, en 1774, de renoncer a ses emplois civils pour se vouer exclusivement aux sciences. De 1776 a 1777, il fit, en France et en Angleterre, un voyage dont le fruit fut son excellent écrit intitulé: *Essai d'économie politique* (en français) De retour dans sa patrie, il fut appelé au service du grand Frédéric, en qualité de ministre d'état et de directeur du département des mines et des usines. Heinitz répondit parfaitement à l'attente de son souverain, et l'on doit mettre au rang de ses services les plus importants, ceux qu'il rendit aux mines et aux usines de la Silésie. Frédéric-Guillaume II, qui sut également apprécier les mérites de Heinitz, lui confia, entre autres fonctions, la direction de l'académie des arts. Nommé, en 1787, membre de l'académie des sciences de Berlin, il le devint bientôt des principales académies nationales et étrangères. Il était aussi membre étranger de la société de physique de Philadelphie.

HEINSE (Guillaume), un des littérateurs les plus spirituels de l'Allemagne, naquit, en 1749, a Langenwiesen, village situé près d'Ilmenau en Thuringe. Doué d'heureuses dispositions, d'un grand fond de gaieté et de beaucoup d'esprit, il se forma plus dans le monde que dans les colléges. Il joignait à ces avantages naturels une santé vigoureuse, une mémoire fidèle, une imagination ardente et un grand amour des plaisirs. Après avoir terminé, tant bien que mal, son cours de droit à l'université d'Iena, il alla à Erfort ou il fit la connaissance de Wieland qui donna la première impulsion a son génie poétique. Heinse ouvrit bientôt sa carrière littéraire par une *Traduction de Pétrone*, qui fut suivie de *Laidion*, ou *Les Mystères d'Eleusis*. Quoiqu'on ne puisse méconnaître, dans ces deux ouvrages, le talent de l'auteur, on ne peut toutefois se dissimuler qu'ils appartiennent, dans la littérature allemande, au petit nombre d'écrits érotiques qui respirent une dangereuse volupté. Wieland, lui-même, reprocha, en termes amers à son élève, cette liberté licencieuse. En 1776, Jacobi appela Heinse a Dusseldorf pour être son collaborateur à l'Iris. Ce dernier quitta cette ville, en 1780, pour se rendre en Italie, séjour après lequel il aspirait ardemment, et où il vécut, pendant trois ans, selon ses goûts, c'est a dire au sein des plaisirs et de la volupté. Il y traduisit en prose la *Jérusalem délivrée* et le *Roland Furieux*; mais il est assez étrange qu'en transportant ces chefs-d'œuvre d'un pays éminemment poétique et sensible aux beautés de l'harmonie, il ait prétendu faire comprendre a ses compatriotes, d'après cette faible imitation, comment on avait pu, depuis tant de siecles, se laisser charmer par les poëmes du Tasse et de l'Arioste. De retour dans sa patrie, Heinse obtint a Mayence une place qui lui laissa beaucoup de loisir. Il devint ensuite lecteur du prince, conseiller aulique et bibliothécaire. C'est vers cette époque qu'il écrivit son *Ardhingello* et *Hildegard*. Il fit passer dans ces écrits cet amour passionné pour les beaux-arts, qu'il avait vivement et profondément senti pendant toute sa vie; mais quoique ses idées soient de nature à entraîner et à enchaîner le commun des lecteurs, il faut avouer qu'elles ne produiront jamais cet effet sur l'esprit de ceux qui ne se laissent charmer que par la noblesse des sentiments. On a de lui des lettres charmantes dans le recueil intitulé: *Correspondance de Gleim, Heinse et Muller*. *Les Dialogues sur la musique*, publiés sous son nom, en 1805, ne sont pas de lui. Heinse mourut, en 1803, à l'âge de cinquante-quatre ans.

HELMERS (Jean-Frédéric), poëte hollandais, né à Amsterdam en 1767, étudia de bonne heure les langues modernes, y fit des progrès rapides, et s'attacha a imiter les auteurs célèbres dont il avait admiré les productions. A l'âge de dix-neuf ans, il donna une ode intitulée: *La Nuit*, qui fut favorablement accueillie. Mais son ode, *Le Poëte*, lui mérita tous les suffrages. Il fit paraître, en 1790, un poëme en trois chants, ayant pour titre: *Socrate*. Ce poëme mit le sceau à sa réputation. En 1798, il présenta,

au théâtre d'Amsterdam, une tragédie intitulée : *Dinomaque*, ou *la Délivrance d'Athènes*, qui, quoique renfermant de beaux endroits, n'eut qu'un médiocre succès, et ne resta pas au répertoire. Il imagina ensuite de rédiger une feuille destinée à la critique théâtrale, sous le nom de *Théâtre national d'Amsterdam*. Cette entreprise n'ayant pas réussi à son gré, il l'abandonna, et composa quelques poésies fugitives qui furent récitées dans les réunions d'amateurs et réunies en un recueil publié, en 1809 et 1810, à Amsterdam, 2 vol in-8°. Son ouvrage le plus marquant est un poëme en six chants, ayant pour titre et pour sujet: *La nation hollandaise*, Amsterdam, 1812, in-8°. Ce poëme, vraiment national, écrit en hollandais, est un chef-d'œuvre que ses compatriotes aiment à citer et recommandent à l'admiration des étrangers. Helmers mourut le 26 février 1813. On trouva dans ses papiers plusieurs pièces de poésies fugitives que l'on réunit en 2 vol. in-8° et qui parurent en 1814, 1815. Une deuxième édition de ses œuvres posthumes a été faite à Amsterdam en 1815 sous ce titre: *Nalezing van Gedichten*, 2 vol. in-8°.

HELVÉTIUS (Mme), femme du philosophe de ce nom, naquit, en 1719, au château de Ligniville, d'une famille ancienne qui était alliée à la maison de Lorraine. Ce fut lorsque Helvétius quitta la finance pour la philosophie que, voulant se donner une compagne dans la retraite où il se proposait de vivre à l'avenir, il jeta les yeux sur Mlle de Ligniville et obtint sa main. Tous les avantages extérieurs, tous ceux de l'esprit et du cœur se trouvaient réunis dans chacun des deux époux, aussi virent-ils se réaliser dans leur union tout le bonheur qu'ils avaient pu s'en promettre : devenue veuve, Mme Helvétius reçut plusieurs nouvelles propositions de mariage; Turgot et Franklin furent, dit-on, du nombre de ceux qui aspirèrent à sa main; mais le tendre souvenir qu'elle conservait de son époux, la vénération qu'elle portait à sa mémoire lui firent constamment refuser de contracter de nouveaux liens. En perdant son mari, elle se retira à Auteuil, où elle se fixa pour toujours. Là, tout son temps, toutes ses pensées furent consacrés à l'amitié et à la bienfaisance. Sa maison fut jusqu'à sa mort le rendez-vous de tous les hommes célèbres de son époque, parmi lesquels on voit figurer Condillac, d'Holbach, Turgot, Francklin, Jefferson, l'abbé Morellet et plus tard Cabanis et Destutt de Tracy. Bonaparte à son retour d'Egypte vint lui faire une visite : *Vous ne savez pas*, dit la veuve du philosophe à l'homme qui peut-être alors ne regardait pas le globe entier comme un domaine trop vaste pour lui, *vous ne savez pas combien on peut trouver de bonheur dans trois arpents de terre*. On aurait tort assurément de voir dans ce mot une nouvelle leçon donnée à l'ambition, ou une condamnation prophétique de la vie de Bonaparte. Il y a des ames faites pour les grandes conceptions, pour les vastes entreprises, pour la domination; il y en a d'appelées au recueillement, aux tendres sentiments, aux vertus privées ; les unes et les autres ont une mission sur la terre et ne s'excluent point. Mais si le mot que nous venons de rapporter ne prouve rien contre Bonaparte, il met au moins dans toute son évidence la douce sérénité d'esprit de Mme Helvétius et montre que la plénitude de l'existence peut aussi se trouver dans l'humble sphère des affections privées. Mme Helvétius mourut à Auteuil au milieu de ses amis, le 12 août 1800, elle avait alors quatre-vingt-un ans. Conformément à ses dernières volontés, ses restes furent déposés dans son jardin. Par son testament elle fit plusieurs legs à ses amis, et laissa la jouissance de sa maison à Lefebvre de Laroche et à Cabanis. Le médecin Roussel a donné une *Notice sur* Mme *Helvétius*. Tous ceux qui ont parlé de cette dame ne l'ont fait qu'avec la plus grande vénération. Ses défauts étaient de l'espèce de ceux du pasteur que peint Goldsmith dans son *Village abandonné*, « ils inclinaient du côté de la vertu. » C'est ainsi, par exemple, que le reproche le plus grave qu'elle paraisse avoir mérité est d'avoir donné *sans mesure*. Peut-être aurait-elle pu demander qu'elle était la mesure de la bienfaisance, ou plutôt quelle était celle de la sympathie, de la compassion ? Mais pourquoi aurait-elle cherché à repousser un pareil reproche ? Sa mémoire peut facilement en supporter le poids.

HELVIG. *Voyez* IMHOFF.

HEMERT (PAUL-VAN), l'un des meilleurs écrivains et des plus grands philosophes de la Hollande, naquit à Amsterdam en 1736. Il commença ses études dans sa ville natale, les acheva à Leyde et à Utrecht, reçut à l'université de cette dernière ville, le grade de docteur en théologie, fut prédicateur à Baarn, et ensuite à Wik-by-Duurstede, où il éprouva de grands désagréments pour ses opinions religieuses. Accusé d'hétérodoxie, il ne voulut pas déférer au jugement du consistoire, dont les membres, juges et parties, étaient disposés à le condamner. Il soutenait qu'il faut admettre l'autorité de la raison en matière de religion, et ne pas adopter aveuglément ce qui est contraire à cette même raison, le plus beau présent que la divinité ait fait à l'homme. Il écrivit, pour soutenir sa doctrine, trois lettres à Gilbert-Bonnet, professeur de théologie à Utrecht ; ce professeur répondit seulement aux deux premières lettres, mais si faiblement que Hémert triompha. Il renonça à toute fonctions ecclésiastiques, ne s'occupa plus que des lettres, des sciences, et remporta le prix proposé par la société Teyler de Harlem, sur une question ayant pour but de démontrer « que tout homme, doué de » jugement, n'est pas seulement autorisé, mais obligé » de juger par lui-même en matière de religion. » Son mémoire couronné fut lu partout, en Hollande, avec avidité. Hémert remporta encore deux autres prix qui ajoutèrent à sa réputation d'écrivain et de philosophe. En 1797, il donna, sous le nom de *Paulus Samosatenus* (Paul de Samosate), une brochure *Sur les opinions des premiers chrétiens et pères de l'Eglise relativement à la personne du Christ*. Voulant faire connaître en Hollande la philosophie de Kant, qui obtenait de grands succès en Allemagne, il rédigea, en 1795, ses *Eléments* de la philosophie de Kant, 4 vol. in-8°. Ce nouveau système ayant ensuite rencontré en Allemagne même de nombreux adversaires, Van Hémert prit encore la plume pour défendre cette doctrine attaquée également dans sa patrie, et composa, en 1799 et années suivantes, son *Magasin critique*, 6 vol. in-8°. Le professeur Wittenbach, en refutant le système de Kant, avait attaqué personnellement son défenseur dans sa *Bibliotheca critica*, très estimée des savants. M. Van Hémert crut devoir lui répondre particulièrement; il fit donc imprimer, la même année, une brochure intitulée : *Pauli Van Hemert, epistola ad Danielem Wittenbachium*, dans laquelle, quoiqu'en lui rendant justice pour son érudition et son mérite, il l'accuse de n'avoir pas bien compris le philosophe allemand. Wittenbach répondit sans retenue ni ménagement dans son *Philomathia*. M. Van Hémert répliqua, en 1810, par son *Trias epistolarum* : là finit cette polémique. M. Mahne, ancien élève de Wittenbach et professeur à l'université de Gand, dans un ouvrage qui parut, en 1813, sous ce titre : *Epistolæ sodalium socraticorum philomathiæ*, attaqua M. Van Hémert sur le même sujet. Celui-ci se contenta de publier, pour servir de réponse, une satire en forme de dialogue qui arrêta la

lutte. Cette satire, d'une latinité élégante et correcte, était intitulée : *Strenna Pauli Van Hemert ad Danielem Wyttenbachium, missa ipsis Kalendis januariis 1814*. Outre les productions dont nous venons de parler et un discours hollandais *Sur le sublime*, M. Hémert a donné, en 1807, onze volumes de mélanges de littérature, de philosophie et d'histoire, sous ce titre : *Lectuur by het ontbyt en de thé tafel*. Ses ouvrages sont devenus classiques en Hollande. Ce savant est membre de l'institut des Pays-Bas et secrétaire de la société de bienfaisance, présidée par le prince d'Orange, et qui s'occupe du défrichement des landes et de ce qui concerne l'agriculture.

HEMPRICH, voyageur allemand, mort à Massouah, en Abyssinie, le 30 juin 1825. *Voyez* Ehrenberg.

HÉNIN DE CUVILLERS (Étienne-Félix, baron d'), né à Balloy (Seine-et-Marne), le 27 avril 1755, d'une famille noble et ancienne, était destiné à l'église, mais, après la mort de son père, il suivit son goût naturel, et entra au service en 1779, d'abord comme cadet, puis comme sous-lieutenant dans le régiment des dragons du Languedoc. Il fut employé dans la diplomatie à Coblentz en 1784, et en Angleterre l'année suivante ; se rendit à Venise en qualité de secrétaire d'ambassade, et y devint, en 1786, chargé d'affaires pour la France ; en 1793, il quitta cette ville et passa à Constantinople avec le titre de résident près la Porte-Ottomane, poste qu'il a occupé jusqu'en 1796. A cette époque, il eut à remplir une mission auprès du fameux Ali, pacha de Janina, qui l'accueillit avec distinction, et lui accorda de nombreuses audiences. Rentré dans la carrière militaire, à son retour en France, il fut envoyé à l'armée d'Italie, avec le 1er régiment de dragons. Le 12 novembre 1796, il eut un cheval tué sous lui à l'affaire de Caldiero, et se distingua, peu de jours après, à la bataille d'Arcole, où il reçut un coup de feu à la cuisse. Nommé chef d'escadron sur le champ de la bataille de la Trebbia, le 19 juin 1799, il remplit plusieurs fonctions importantes dans les armées. Il faisait partie du tribunal militaire chargé de la révision du jugement qui allait condamner à mort le capitaine Maris, et parvint à sauver la vie à cet officier par le rapport clair et lumineux qu'il fit de l'affaire. Il fut nommé chef-d'état-major-général au siége de Peschiera en 1800, et de toute la cavalerie de l'armée d'Italie en 1801. Il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue dont il dirigea aussi l'état-major d'une division. Le 15 novembre 1803, il exécuta la dangereuse mission de désarmer les Block-hauses à Dotreillis et Duplas, en présence des nègres révoltés, fut nommé colonel, trois jours après, lors de l'attaque générale du Cap par les insurgés, et eut un cheval tué sous lui. Rochambeau l'envoya plusieurs fois en parlementaire auprès de Dessalines pour rédiger et régler les articles de la capitulation, et il demeura au Cap avec un détachement de trente hommes, après le départ des blancs, pour effectuer la remise de cette place et de ses forts. Christophe, depuis empereur d'Haïti, fit arrêter et emprisonner le détachement au mépris du droit des gens ; mais le colonel d'Hénin obtint justice du général en chef Dessalines. S'étant embarqué avec sa suite sur la frégate française *la Clorinde*, il échoua sur les récifs de Picolet à la sortie du port, et tous ceux qui se trouvaient sur ce bâtiment devinrent la proie des Anglais qui étaient accourus à leur secours. Ils furent conduits à la Jamaïque, où le général Rochambeau était aussi prisonnier de guerre. Ce dernier, au moment d'être transféré en Angleterre, donna secrètement l'ordre à d'Hénin de veiller à la conservation de vingt grosses caisses renfermant les archives de l'armée de Saint-Domingue, et celui-ci fut assez adroit pour remettre intact ce dépôt au ministère de la marine, lorsqu'il fut renvoyé sur parole à Paris en 1804. Après avoir classé et inventorié, par ordre du ministre, les nombreuses pièces qui composaient ces archives, le colonel d'Hénin reprit de l'activité, fut employé en Allemagne, en Prusse, en Pologne, en Italie et dans l'intérieur de la France, soit comme chef d'état-major de division, soit comme commandant de diverses places fortes. Il fut promu au commandement du département du Montblanc en 1806, à celui de la ville et des forts de Raab en 1809, et de la place de Brixen, puis de celle de Trente en 1810. Enfin il fut commandant du Simplon et juge près la cour spéciale du même département depuis 1811 jusqu'à la restauration. M. d'Hénin fut fait chevalier de la légion d'honneur en 1804, officier du même ordre en 1811 et chevalier de Saint-Louis en 1814. Napoléon le dota d'un majorat en Westphalie en 1808, et le créa baron en 1809 ; enfin Louis XVIII l'a élevé au grade de maréchal-de-camp en mars 1815. Les travaux diplomatiques et militaires du général d'Hénin ne l'ont pas empêché de cultiver les lettres. Il a été secrétaire de la société établie pour la propagation du magnétisme animal comme moyen curatif. Il en prit la défense contre le *Journal des Débats* en 1816 ; mais ses opinions sur ce point diffèrent essentiellement de celles de MM. Deleuze, Puységur et autres magnétistes, en ce qu'il nie l'existence du fluide, et attribue tous les effets à l'imagination ébranlée du malade. Il admet une transfusion de facultés morales et une atmosphère de sensibilité, agissant réciproquement parmi les êtres animés au moyen des sens, agents physiques de l'imagination, et explique, avec ce système, les guérisons et les prodiges du magnétisme animal qu'il croit devoir appeler *phantaziéxousie*, du grec *phantasia*, imagination, et *exousia*, puissance. Il prétend que la *phantaziéxousie* est essentiellement liée à l'histoire de tous les cultes, à l'établissement desquels elle a servi de base et prêté son appui ; que les prêtres des différentes religions ayant souvent obtenu du magnétisme d'étonnants résultats, les ont présentés au vulgaire comme des miracles, témoignages irrécusables de leur contact avec la divinité ; qu'on a ainsi la clef de tous les prodiges attribués aux oracles, pythies, sibylles, sorciers, possédés, etc., comme aux fanatiques tels que les convulsionnaires de Saint-Médard et des Cévennes. Il s'appuie des cures opérées par le célèbre abbé prince de Hohenlohe. Ce pieux thaumaturge, élève du père Riel, jésuite, et qui s'honore de faire partie de la confrérie du sacré cœur de Jésus, a été initié dans l'art de magnétiser par un paysan allemand, nommé Martin Michel. Dans le tome 8 de ses *Archives du magnétisme animal*, page 97 et suivantes, le général d'Hénin, fidèle à son système, traite une question théologique fort délicate, mais avec respect et convenance. Il affirme que tous les miracles de Jésus-Christ n'étaient pas surnaturels, attendu qu'étant à la fois Dieu et homme, ses actions participaient également de la nature divine et de la nature humaine ; il en conclut que plusieurs de ses prodiges étaient dus au magnétisme que Jésus aurait appris en Égypte. Cette assertion est fondée sur un passage d'Arnobe l'ancien, célèbre apologiste du christianisme, où il est dit que les païens accusaient Jésus d'avoir dérobé les pratiques secrètes des prêtres égyptiens. *Ægyptiorum ex adytis remotas furatus est disciplinas.* (Arnobius, lib. primus, contra gentiles.) Le général d'Hénin a publié : 1° *Système de paix et de guerre concernant les régences barbaresques*, Venise, 1787, in-12 ; traduit de l'italien, 1788, in-12 ;

2° *Essai sur la marine ancienne des Vénitiens, prouvant la connaissance qu'ils avaient de l'Amérique avant Christophe Colomb*, trad. de l'italien (de Formaleoni), Venise, 1788, in-8°; 3° *Histoire philosophique et politique du commerce et de la navigation de la mer Noire*, Venise, 1789, 2 vol. in-12, avec cartes et pl., trad. de l'italien du même; 4° *Coup d'œil historique et général sur la maison impériale des Comnenes*, 1789, in 8°; 5° *Sommaire de sa correspondance diplomatique à Constantinople*, Paris, 1796, in-8°; 6° *Appel du peuple vénitien au peuple français*, 1797, in-8° (anonyme); 7° *Recueil des lois militaires*, avec une table analytique, Gênes, 1799, in-8°; 8° *Rapport sur le jugement rendu contre le capitaine Maris, condamné à mort*, Gênes, 1799, in-8°; 9° *Journal du siége de Peschiera*, avec une notice sur la maison de campagne de poëte Catulle, voisine de cette forteresse, Gênes, 1801, in-8°, avec cartes et planches; 10° *Mémoire sur la direction des aérostats*, avec fig., Paris, 1802, in-8°; 11° *Réponses aux articles du* Journal des Débats, *contre le magnétisme animal*, Paris, 1816, in-8°; 12° *Journal du magnétisme animal*, n° 1er (non continué), Paris, 1820, in-8°; 13° *Archives périodiques du magnétisme animal de* 1820 à 1823, 8 vol. in-8°; 14° *Le magnétisme animal éclairé*, Paris, 1820, in-8°; 15° *La morale chrétienne vengée*, Paris, 1821, in-8°, fig., ouvrage dirigé contre le fanatisme; 16° *Le magnétisme animal retrouvé dans l'antiquité*, Paris, 1821, in-8°; 17° *Réflexions en faveur de la cause des Grecs*, Paris, 1822, in-8°; 18° *Exposition critique du système et de la doctrine mystique des magnétistes*, Paris, 1822, in-8°; 19° *Nouvelle édition de la monarchie jésuitique des solipses*, avec un discours préliminaire de l'éditeur occupant la moitié du vol., Paris, 1824, in-8°; 20° *Des comédiens et du clergé*, Paris, 1825, in-8°; 21° *Encore des comédiens et du clergé*, in-8°, Paris, 1825; dans ces deux brochures, M. d'Hénin cherche à venger les comédiens des injustes dégoûts qu'on leur fait éprouver, et attribue en grande partie à l'espèce de réprobation dont ils sont l'objet les vices de quelques uns d'entre eux. 22° *Lettre en faveur du pourvoi contre le jugement sur l'Evangile-Touquet*, Paris, 1827, in-8°. Dans tous ses écrits, M. d'Hénin de Cuvilliers s'est constamment montré l'ennemi des préjugés, du fanatisme et de l'intolérance religieuse ou politique.

HENKE (Henri-Philippe-Conrad), célèbre théologien protestant, vice-président du consistoire de Wolfenbuttel, abbé du monastère de Kœnigslutter, surintendant général, professeur de théologie à l'université de Helmstaedt, et directeur du séminaire de cette ville, naquit en 1752 à Hehlen, et était fils d'un ministre protestant du duché de Brunswick. Il perdit son père à l'âge de dix à onze ans, et fut confié aux soins de protecteurs fortunés. Doué d'une grande activité d'esprit, d'une mémoire heureuse et d'une imagination vive, il s'acquit bientôt de la célébrité. Il se livra d'abord par goût à des recherches de philologie profane, et puisa à cette source féconde des pensées grandes et sublimes, et surtout le style éloquent et plein d'énergie des grands maîtres de l'antiquité, qui lui a fait un nom distingué parmi les théologiens allemands du dix-huitième siècle. Il eut toujours une prédilection particulière pour le rhéteur Quintilien, dont il donna une traduction qui fut son début dans la carrière littéraire. Il prit part à la rédaction de la *Gazette latine*, dirigée par Schirach, qui était alors professeur à Helmstaedt. Nommé, en 1778, professeur de théologie à l'université de cette ville, Henke s'entoura d'un auditoire nombreux, tant par l'éloquence de ses discours que par l'intérêt qu'il sut donner à ses cours. En 1786, il devint abbé du monastère de Kœnigslutter, et vice-président du consistoire de Helmstaedt. Il a publié un grand nombre d'ouvrages sur la théologie, sur l'exégèse sacrée et sur l'histoire ecclésiastique; mais le fondement de sa réputation littéraire fut surtout son *Histoire de l'église*, dont le premier volume parut en 1788, et dont le savant J. S. Water de Kœnigsberg donna plusieurs éditions en 1820, avant même que l'ouvrage fut terminé. L'ouvrage entier se compose de 8 vol. in-8°, et mérite d'être considéré comme un trésor d'érudition historique. Le second écrit marquant de Henke est intitulé: *Lineamenta institutionum fidei christianæ*. Cet ouvrage prouve que son auteur était ennemi de toute doctrine qui peut conduire au dogmatisme, qu'il était protestant dans l'acception la plus belle et la plus vraie de ce mot, et que son zèle pur était exempt de toute intolérance. Il a publié aussi plusieurs ouvrages périodiques, dont l'un, intitulé *Eusebia*, eut dans le temps pour but de combattre les motifs sur lesquels certains théologiens fondaient alors la nécessité d'introduire une nouvelle liturgie. Le ton amer de ces controverses lui attira beaucoup d'ennemis, et cet ouvrage, quoique bon en lui-même, ne put se soutenir long-temps. Ses autres recueils sont le *Magasin de la science de la religion*, le *Musée de l'Histoire de l'église*. Ces ouvrages, qui sont le fruit de ses dernières années, n'ont pas peu contribué à répandre de nouvelles lumières sur les sciences théologiques. En 1807, Henke se rendit à Paris comme député du duché de Brunswick, et en 1808, à Cassel, comme représentant des états du royaume de Westphalie. Mais sa santé affaiblie depuis long-temps ne lui permit bientôt plus de remplir ses fonctions; et après avoir langui pendant un an, il expira le 2 mai 1809.

HENNEQUIN (Antoine-Louis-Marie), avocat à la cour royale de Paris, et l'un des membres les plus distingués du barreau moderne, est le fils puîné d'un notaire qui avait quitté la Lorraine pour venir s'établir à Paris. M. Hennequin est né à Monceaux, près de cette capitale, le 22 avril 1786. Ce fut en 1813, qu'après avoir achevé son droit, il parut au palais; ses premiers pas y furent des triomphes, et lui méritèrent les félicitations de M. Try, alors président du tribunal de première instance. M. Hennequin justifia bientôt les espérances qu'il avait fait concevoir, et dans une cause importante qu'il eut à plaider à l'audience solennelle de la cour royale, sa logique serrée et sa discussion lumineuse sur une grande question de droit, attachèrent son nom à un arrêt qui fixe la jurisprudence, en décidant que l'enfant naturel, même non reconnu, qui rapportait la preuve de la maternité, pouvait non seulement réclamer des aliments, mais encore exercer des droits successifs; ce qui jusqu'alors avait été contesté. Depuis la restauration, les lois nouvelles relatives aux émigrés, ayant modifié les lois révolutionnaires et froissé différents intérêts, devinrent la source de plusieurs procès. M. Hennequin plaida avec beaucoup d'éclat dans deux causes de ce genre, pour MM. de Mirepoix-Lévis et pour l'abbé Duclos. Il termina la première affaire par une transaction. Il gagna la seconde; mais l'arrêt fut cassé par la cour de cassation. En 1817, il signa la consultation tendant à légitimer la censure exercée par MM. Comte et Dunoyer sur les actes du gouvernement. Sa célébrité naissante lui valut la défense de M. Fiévée, traduit en police correctionnelle en 1818, pour quelques passages de sa *Correspondance politique et administrative*. Le plaidoyer de M. Hennequin se fit remarquer par les doctrines les plus saines sur la liberté de la presse, par une argumentation adroite et par de beaux mouvements oratoires. « Il n'a voulu savoir de ma cause, a dit » M. Fiévée, que ce qui est public; il a lu mes ou- » vrages pour me connaître; il les a extraits pour

« son instruction ; s'il plaide quelque jour pour un « savant, on pourra le lendemain le recevoir à l'aca- « démie des sciences en toute sûreté. » Le jugement rendu dans cette affaire fut immédiatement suivi de la loi (depuis abolie) qui renvoyait au juri la connaissance des délits de la presse. Le plaidoyer de M. Hennequin en faveur des victimes de faux calculs dans les procès intentés aux sieurs Lafarge et Mitouflet par les actionnaires de la fameuse caisse d'épargne, explique avec intérêt et précision de grandes opérations financières, et étincelle de traits brillants et satiriques sur les auteurs de la tontine. S'il n'obtint pas un succès complet, il fit subir, par l'arrêt qui intervint, d'importantes modifications à la transaction signée entre les parties. L'affaire de M. Arnault fils contre M. Martainville, et surtout celle du commandant Bérard, impliqué dans la conspiration du *Bazar français*, et dont il fit prononcer l'acquittement par la chambre des pairs, en 1821, offrirent à M. Hennequin l'occasion de déployer la supériorité et la variété de son talent. Il en donna une nouvelle preuve en 1823, dans son plaidoyer pour la ville de Liége, contre M. Flamand-Grétry, qui fut condamné à restituer aux magistrats de cette ville le cœur de son oncle Grétry, leur compatriote. L'exécution de ce jugement, contrarié par un conflit, n'a eu lieu que le 3 juillet 1828. Dans l'affaire des mineurs Duvoisin, qu'il défendit en 1824, contre une réclamation d'état qui menaçait les principes testatifs des familles, il fit triompher la plus saine doctrine. Moins heureux dans ses mémoires pour M[lle] Reboul, institutrice, contre M. Douglas-Loveday, Anglais, quoiqu'il ait gagné sa cause, il a eu le triste honneur d'avoir fait triompher l'intolérance religieuse de l'autorité paternelle. Son éloquence a échoué dans l'affaire Roumage ; mais il a réparé cet échec dans d'autres causes intéressantes qu'il a plaidées depuis, notamment dans celle de l'*Etoile* qu'il a défendue, en 1826, contre M. Bernard avocat des héritiers La Chalotais. M Hennequin a été élu membre de la chambre de discipline de l'ordre des avocats, en 1817 et 1821, et en 1825, il a été nommé chevalier de la légion d'honneur. Il a commencé la même année, à la société des bonnes études, un cours de droit civil, qu'il a continué avec beaucoup d'éclat, et où son auditoire se compose de toutes les notabilités du barreau, des belles-lettres et de la société. On a de M. Hennequin, outre ses *Mémoires* imprimés, une *Dissertation sur le régime des hypothèques*, 1822, in-8°. On a publié un choix de ses plaidoyers, avec son portrait et sa notice par M. Taillandier, 1824, in-8°.

HENNEQUIN (Louis), frère aîné du précédent, né à Monceaux vers 1770, se livra à la littérature dramatique qui lui valut quelques succès ; mais ayant épousé une actrice d'un théâtre secondaire, il perdit insensiblement la considération qu'il avait méritée, et ses affaires s'étant dérangées il passa, il y a au moins vingt-cinq ans, dans les pays étrangers, où il est encore aujourd'hui. Il a donné au théâtre Feydeau : 1° *La Partie carrée*, opéra-comique en un acte, en vers, musique de Gaveaux, 1793 ; — *Le bon fils*, opéra-comique en un acte, en prose, musique de Lebrun, 1795 ; — au théâtre Louvois : *Emilie et Melcour*, opéra en un acte, 1795 ; — *Un moment d'humeur*, opéra en un acte, 1795 ; — au théâtre des Victoires nationales, rue du Bac : *Elise et Melval, ou les Parvenus*, comédie en trois actes, 1799 ; — au théâtre de Molière : *Le menteur maladroit*, comédie, etc.

HENNEQUIN (Joseph-François-Gabriel), cousin des précédents, est né, en 1775, à Gerbévillers en Lorraine. Son père, avocat au parlement de Nancy, étant venu se fixer à Paris, l'y amena à l'âge de trois ans. Après avoir achevé ses études, M. Hennequin fut placé chez un notaire, et il y était depuis deux ans lorsque la première réquisition l'appela aux armées en 1793. Il prit parti dans la marine, où il débuta comme novice, et devint successivement aide-commissaire et commissaire d'escadre. Il fit, dans ses grades, plusieurs campagnes dans les deux hémisphères, pendant le cours des guerres de la révolution, et assista à divers combats. Appelé, en 1809, au ministère de la marine, il est aujourd'hui attaché à ce département comme chef de bureau. M. Hennequin a consacré à la littérature les loisirs que lui laissent ses fonctions administratives Il a publié : 1° *Esprit de l'Encyclopédie, ou Recueil des articles les plus curieux et les plus intéressants de l'Encyclopédie, en ce qui concerne l'histoire, la morale, la littérature et la philosophie*, Paris, 1822 et 1823, 15 vol. in-8°. L'auteur n'a pas cru devoir s'y occuper des sciences physiques et mathématiques, ni des beaux-arts qui ont fait de grands progrès depuis l'apparition de l'*Encyclopédie*. 2° *Essai sur la vie et les campagnes du bailli de Suffren*, 1824, in-8° ; 3° *Le ministre de Wakefield*, nouvelle traduction de l'anglais, précédé d'une notice sur Olivier Goldsmith, 1825, in-8° ; 4° *Trésor des dames, ou Choix de pensées, maximes et réflexions, extraites des ouvrages des femmes, etc.*, 1825, in-32 ; 5° *Dictionnaire de maximes, ou Choix de maximes, sentences, réflexions et définitions extraites des moralistes et des écrivains anciens et modernes*, 1827, in-8°. M. Hennequin est un des collaborateurs 1° de la *Biographie universelle* de Michaud, où il a donné les articles des marins célèbres, entre autres ceux de Nelson, Ruyter, Suffren, Tourville, etc ; 2° de la *Galerie des contemporaines* qui lui doit les articles Louise Contat, la princesse de Lamballe, Raucourt, Anne Radcliffe, miss Burney, etc. ; 3° de la *Galerie française*, à laquelle il a fourni les articles Louis XVI, Parny, Chamfort, Bruix, etc.

HENNEQUIN (Joseph), né à Gannat dans le Bourbonnais, vers 1760, était maire de cette ville lorsqu'il fut élu, en 1791, député à l'assemblée législative. En 1800, il fut nommé sous-préfet de Gannat, et, en 1807, député de l'Allier au corps-législatif d'où il sortit en 1813. Propriétaire et éligible dans ce département, M. Hennequin fut, en 1819, vice-président du corps électoral. Il a publié : 1° *Jacques Menners, le Petit Jean et leur chien Bleoff*, histoire traduite de l'anglais, d'Elisabeth Helme, suivi du *Voyageur*, traduit de l'anglais, de Parnel, Riom et Clermont, 1801, in-12 ; 2° *La terrasse de l'Anglar*, poëme, suivi de plusieurs autres pièces de poésies, Paris, 1805, in-12. — Hennequin (P.), a publié un *Cours de littérature ancienne et moderne*, Moscou, 1821-1822, 4 vol. in-8°.

HENNIN (Pierre-Michel), diplomate, né à Paris, vers l'année 1720, obtint de bonne heure un emploi dans le département des affaires étrangères, et accompagna en Pologne, comme secrétaire d'ambassade, le comte de Broglie et le marquis de Paulmy. Admis ensuite au secret de la correspondance du cabinet particulier de Louis XV, il reçut souvent des instructions écrites de la main même du roi. Après avoir été désigné, en 1761, pour être le secrétaire du congrès qui devait se tenir à Augsbourg, il fut nommé, vers la fin de 1763, ministre résident en Pologne. Deux ans plus tard, il passa à Genève avec le même titre, et les soins qu'il prit pour mettre un terme aux troubles qui désolaient cette ville, lui concilièrent l'estime de tout ce qu'elle renfermait encore d'habitants raisonnables à cette époque de haine et d'agitation. Si près de Ferney, le résident français à Genève vit souvent Voltaire,

et malgré quelques différences d'opinion, une correspondance s'établit entre eux ; parmi les lettres imprimées de Voltaire, on en trouve une adressée à Hennin, en 1772, au mois de septembre. En 1785, l'académie des inscriptions le reçut au nombre de ses membres. Durant les dernières années qui précédèrent la révolution, Hennin était premier commis des affaires étrangères, et secrétaire du conseil-d'état et du cabinet du roi. Le 13 avril 1792, il fut remplacé par Dumourier, mais il avait mérité par sa probité, non moins que par ses talents, la bienveillance de Louis XVI, et lorsque Laville-heurnois fut arrêté, on trouva dans ses papiers qu'au moment du rétablissement de la monarchie, Hennin serait proposé pour ministre des affaires étrangères. Cette marque de la confiance de Louis XVI le fit éloigner de toute fonction publique, bien qu'il eût été, en 1794, membre de la commission administrative, sans donner lieu à des soupçons de connivence avec le parti royaliste. Des travaux littéraires occupèrent seuls ses dernières années pendant lesquelles il conserva toutes les facultés de son esprit. Il mourut à Paris, le 5 juillet 1801. Il possédait douze langues ; l'histoire, la géographie et les antiquités l'avaient occupé successivement. Il a laissé en manuscrits cent cinquante volumes in-folio sur diverses matières, une bibliographie des voyages, en onze tomes in-4°, une grammaire et un dictionnaire polyglottes ; un poëme en soixante chants, intitulé l'*Illusion*. Quarante chants manquent encore pour compléter ce poëme, qui ferait, assure-t-on, honneur aux plus grands poëtes. Il faisait partie des sociétés des antiquaires de Cassel et de Crotone, ainsi que de l'académie celtique, pour laquelle il a composé quelques rapports. On a de lui : 1° *Journal d'un voyage de Constantinople en Pologne*, par le P. Joseph Boscovich, en 1762, traduit en français, 1772, in-12 (anonyme) ; 2° *Correspondance diplomatique*, 1796, in-8°.

HENRION de PANSEY (le baron), président de la cour de cassation, né à Pansey, près Joinville, vers 1740, étudia le droit à Pont-à-Mousson, et vint ensuite à Paris, au mois de novembre 1762. Reçu avocat, en 1763, il fut inscrit sur le tableau quatre ans après. N'étant recommandé à personne dans la capitale, il y resta obscur jusqu'en 1773, malgré la publication de plusieurs écrits dignes d'estime ; mais enfin son *Traité des fiefs*, dernier essai qu'il tentait avant de quitter le barreau, décida sa réputation, et bientôt il se vit surchargé d'affaires. Depuis cette époque il fut consulté sur les questions les plus importantes. Il écrivit une grande partie des meilleurs articles du *Répertoire universel de jurisprudence de Guyot*, et il fit paraître ses *Dissertations féodales*, sorte de complément de son *Traité des fiefs* ; mais les circonstances ayant détruit presque tout l'intérêt attaché à ses recherches sur les droits féodaux, il quitta Paris, et après s'être arrêté à Pansey, il s'établit à Joinville, et ensuite à Chaumont. Nommé administrateur de son département, il se fit estimer par sa modération et sa vigilance impartiale. Plus tard il professa la législation à l'école centrale de Chaumont ; mais il ne remplit pas long-temps cet emploi obscur ; il devint membre de la cour de cassation dès que le gouvernement consulaire s'établit, et c'est en grande partie à la considération même que lui témoignaient ses collègues, qu'il dut presqu'aussitôt l'honneur de les présider. L'empereur fit plus, il l'appela au conseil-d'état, où il se plaisait souvent à l'écouter. En 1814, M. Henrion proposa au gouvernement provisoire des mesures dictées par un sentiment de justice. Après le 20 mars 1815, il crut, ainsi que la plupart de ses collègues, ne pas devoir suspendre l'exercice des fonctions de la cour, les regardant comme essentielles pour le maintien de l'ordre. Le duc d'Orléans, dès sa rentrée en France, l'a nommé président de son conseil. Le Roi a justement récompensé la science profonde et le beau caractère de M. Henrion de Pansey, en l'appelant cette année (1828), au poste éminent de premier président de la cour de cassation, devenu vacant par la mort de M. de Sèze. On doit à ce magistrat, qui est commandant de la légion d'honneur, et chevalier de l'ordre de Saint-Michel, les ouvrages suivants, presque tous relatifs à la jurisprudence : 1° *Éloge de Dumoulin ; éloge de Mathieu Molé ; Mémoire pour un nègre qui réclamait sa liberté* (ces trois essais ont paru avant 1772) ; 2° *Traité des fiefs*, 1773, et plus tard *Dissertations féodales* ; 3° *De la compétence des juges de paix*, 1827, in-8°, 8e édition. Cet ouvrage, regardé comme classique, a été traduit en italien et en allemand ; 4° *Des pairs de France et de l'ancienne constitution française*, 1818, in-8° ; 5° *De l'autorité judiciaire dans les gouvernements monarchiques*, Paris, 1818, in-4° ; 1827, 2 vol. in-8°, 3e édition. L'objet de ce livre savant, bien écrit, et plein de recherches historiques, est de déterminer la compétence judiciaire, et d'établir la légalité du conseil-d'état. Ce corps avait été supprimé, en 1791, comme étranger au système constitutionnel. Napoléon ne l'a rétabli, disait Lanjuinais, que dans l'intention de se ménager une autorité plus absolue. Déjà, en 1814, le baron Henrion avait été d'avis qu'on donnât les attributions de la cour de cassation au conseil-d'état, qu'il considère, dans son ouvrage, comme une institution consacrée par le temps, et meilleure, ajouta-t-il, que les vaines combinaisons de l'esprit ; 6° *Du pouvoir municipal et de la police intérieure des communes*, 1820, in-8° ; 2e édit., 1824 ; 7° *Des biens communaux et de la police rurale et forestière*, 1825, in-8°, 2e édition ; 8° des *Mémoires* et des *Plaidoyers* publiés ou plutôt réimprimés dans les *Annales du barreau français*, 1825, in-8° ; 9° *Du régime des bois communaux*, 1827, in-8°. On lui attribue encore l'éloge de l'*Abbé Pluche* qui fait partie de la *Galerie française*, 1771-1772, 2 vol. in-fol.

HENRIOT (François), commandant militaire de Paris, sous le régime de la terreur, naquit à Nanterre en 1761. La pauvreté de ses parents l'obligea, fort jeune encore, de quitter la maison paternelle et de chercher à gagner lui-même sa vie. Il commença par être domestique chez un procureur de Paris, d'où quelques biographes assurent qu'il se fit chasser pour cause de vol. Devenu commis aux barrières, sa mauvaise conduite lui attira bientôt une nouvelle disgrâce, et il perdit son emploi. La police vint alors, dit-on, à son secours, et le retira de la profonde misère où il était plongé, en l'enrôlant parmi ses vils agents. Henriot, ajoutent les écrivains que nous venons de citer, exerça son infâme métier d'espion, sous le costume de charlatan, dans les rues et les carrefours de Paris ; mais ne pouvant résister au penchant criminel qu'il tenait de l'éducation ou de la nature, il subit bientôt un jugement correctionnel qui le condamna à expier dans les prisons de Bicêtre quelque autre méfait du genre de celui qui l'avait fait renvoyer de chez son procureur. La révolution étant survenue, au moment de l'expiration de sa peine, il figura dans tous les désordres populaires, où il espéra de trouver une occasion de fortune. Au 2 septembre 1792, il dirigea les assassins de la prison des Carmes, et commença, dans cette horrible journée, son affreuse réputation comme meneur révolutionnaire. Digne ami du Polonais Lazowski, massacreur en chef des prisonniers d'Orléans, il demanda et obtint pour lui des honneurs funèbres. La municipalité du 10 août lui tint compte de ses

effrayables services et de son zèle démagogique et le nomma commandant de la force armée de la section des sans-culottes. Il répondit entièrement aux espérances que cette autorité sanguinaire avait conçues en l'élevant à ce poste. Ce fut lui qui parut constamment à la tête des sections les plus turbulentes pour appuyer les projets de la commune et réclamer la proscription des girondins. Au 31 mai, il parut à la barre de la convention, pour y dicter en quelque sorte ses ordres au nom de la populace effrénée qu'il commandait. « La garde des propriétés, dit-il, sera confiée aux sans-culottes; mais « comme la classe estimable des ouvriers ne peut se « passer de son travail, le conseil général a arrêté « qu'ils recevront quarante sols par jour jusqu'à ce « que les projets des contre-révolutionnaires soient « entièrement déjoués. » Il demanda ensuite la suppression de la commission des douze, ce que la convention n'osa pas lui refuser, et désigna en même temps les vingt-deux députés du côté droit qu'il était impatient de livrer aux vengeances populaires. N'ayant pu déterminer l'assemblée nationale à satisfaire ses féroces désirs sur ce point, il se rendit, le 2 juin, au conseil général de la commune, et lui déclara « que le peuple avait pris les armes et « ne les poserait qu'après avoir obtenu l'arrestation « des députés ennemis de la patrie. » Il se mit en effet à la tête d'un rassemblement nombreux qui s'était formé sur la place de l'Hôtel-de-Ville et marcha audacieusement contre la représentation nationale. A son arrivée sur la place du Carrousel, vers dix heures du matin, un mouvement d'indignation et de terreur éclata parmi les députés du peuple: sur la motion de Danton, ils résolurent de se présenter en corps aux insurgés, pour les engager à rentrer dans l'ordre et à respecter le temple de la loi. On vit alors cette assemblée fameuse, qui faisait trembler tous les rois de l'Europe, au nom des républicains français; on la vit réduite à défendre sa propre dignité contre les plus exagérés de ces républicains, et obligée de conjurer, à son tour, les excès de l'anarchie, par le déploiement de l'appareil théâtral et des formes extérieures qui restaient encore aux dépositaires de l'autorité. Elle sortit du lieu de ses séances, conduite par Hérault de Séchelles, son président, qui essaya vainement de calmer la multitude par d'énergiques et sages exhortations. « Le peuple, lui dit Henriot, ne s'est « pas levé pour écouter des phrases; ce sont des victi- « mes qu'il lui faut. » Hérault insista néanmoins, et le somma de laisser sortir librement la représentation nationale. « Non, répliqua-t-il, personne « ne sortira : soldats, aux armes! canonniers, à vos « pièces! » Dans ce moment, Marat, abandonnant les rangs de la convention, vint embrasser Henriot au milieu de son hideux état-major, et le proclamer sauveur de la patrie. « Je saurai mériter ce nom « et justifier tes espérances, » lui répondit le général des sectionnaires; et on l'entendit crier aussitôt, en traversant cette bande de furieux : « Camarades, « point de faiblesse; ne quittez point votre poste, « qu'on ne vous ait livré ces scélérats de girondins, « ces ennemis du peuple. » Cette courte harangue terminée, il se précipita dans l'assemblée avec Marat et une centaine de sans-culottes, les plus forcenés de sa troupe, pour imposer enfin ses volontés à la convention, qui lui accorda effectivement la proscription des victimes signalées par les pétitionnaires insurgés. Ce triomphe valut à Henriot le poste de commandant-général de la force armée dans la capitale; mais bientôt la discorde éclata parmi les vainqueurs de la Gironde: la commune et Robespierre se brouillèrent. Henriot, satisfait de sa position et ne pouvant pas espérer de monter plus haut, se déclara contre les hébertistes et chercha à se maintenir par le crédit de Maximilien. Lorsque Ronsin lui fit part de ses projets d'extermination, il sembla reculer devant une de ces idées qu'il avait caressées autrefois, avant son élévation, et répondit au général de l'armée révolutionnaire : « Ce jour-là tu commanderas dans Paris. » Au 9 thermidor, il parcourut les rues de la capitale en criant : « Aux armes! les scélérats triomphent; « vive Robespierre! » Mais arrêté bientôt lui-même par des gendarmes, il fut conduit au comité de sûreté générale d'où Coffinhal parvint à l'enlever. En retournant à l'Hôtel-de-Ville, Henriot et son libérateur rencontrèrent sur la place du Carrousel un détachement de canonniers et de gendarmes qui paraissaient incertains sur le parti qu'ils devaient prendre. Henriot eut d'abord l'idée de profiter de leur hésitation et de les décider, par un coup d'audace, à tirer sur la convention. Il se jeta en conséquence sur le cheval de l'un des gendarmes et ordonna de pointer les pièces contre l'assemblée. Ce fut le dernier acte de vigueur de ce misérable. Il n'osa ni commander le feu, ni faire marcher sa troupe en avant. Donnant au contraire l'exemple de l'indécision et de la retraite, il revint à l'Hôtel-de-Ville, où Robespierre et ses collègues étaient rassemblés. Là, au lieu de mettre à profit les dispositions de la foule qui l'entourait, il s'enivra avec de l'eau-de-vie, et montra tant d'impéritie et de lâcheté que Coffinhal le jeta par une fenêtre, après lui avoir reproché, en termes injurieux, d'être la cause de la défaite de son parti. Henriot ne mourut pas de cette chute; il chercha même à se cacher dans l'égoût où il était tombé; mais ses cris plaintifs qu'il ne put contenir, le firent découvrir, et il fut exécuté le lendemain avec ses complices.

HENRIQUEZ (L. M.), littérateur estimable et poëte agréable, né, vers 1765, et mort probablement dans l'intervalle de 1812 à 1817, avait été professeur au collége de Blois. Il a publié : 1° *Le diable à confesse*, poëme, 1791, in-8°; 2° *Le pape traité comme il le mérite*, 1791, in-8°; 3° *Voyages et aventures de Fronde-Alus, fils d'Herchelius*, 1799, in 8°; 4° *Les Grâces à confesse*, poëme en 4 chants, 1806, in-12, ouvrage où l'auteur a su mettre lui-même beaucoup de grâce; 5° (avec M. Armand Gouffé) *Le chaudronnier de Saint-Flour*, comédie-vaudeville en un acte, jouée avec beaucoup de succès au théâtre Louvois, 1798.

HENRY (Pierre-François), littérateur, né à Nancy, le 28 mai 1759, et non pas en 1770, comme on l'a dit avant nous, fit ses études dans cette ville, puis son droit et fut reçu avocat; mais ne se sentant ni dispositions ni goût pour le barreau, il abandonna cette carrière pour se livrer à la littérature. Au commencement de la révolution, il remplit quelques fonctions administratives dont il se débarrassa promptement, vint à Paris, en mai 1792, et fut placé dans les bureaux des affaires étrangères, où il ne demeura pas long-temps. Les événements survenus depuis, lui inspirèrent tant d'horreur et de dégoût qu'il renonça à son emploi. La connaissance que M. Henry avait acquise de la langue anglaise, a décidé de sa vocation pour le genre de littérature auquel il s'est plus particulièrement consacré. La plupart de ses ouvrages sont traduits de l'anglais; en voici la liste: 1° *Œuvres politiques de J. Harrington*, précédées de l'*Histoire de sa vie*, par Toland, traduit de l'anglais, 1796, 3 vol. in-8°; 2° *Voyage autour du monde sur le vaisseau l'Endeavour*, par Sidney, Parkinson, etc., traduit de l'anglais, 1797, 2 vol. in-4°; 3° *Voyages en Norvège, Danemark et Russie, dans les années 1788, 1791*, par Swinton et Thompson, traduit de l'anglais, et suivis d'une *Lettre de Richer-Serizi, sur la Russie*, 1798, 2 vol. in-8°; 4° *Voyage à Surinam et*

dans l'intérieur de la Guiane, par le capitaine Stedman et Thompson, traduit de l'anglais, 1798, 3 vol. in-8°, et atlas in-4°; 5° *Le château mystérieux*, ou *l'héritier orphelin*, 1798, 2 vol. in-12. Ce roman eut beaucoup de succès à l'époque où les épouvantables fictions d'Anne Radcliffe étaient le plus en vogue; 6° *Routes de l'Inde, ou description géographique de l'Egypte, de la Syrie, de l'Arabie, de la Perse et de l'Inde*, etc., traduit de l'anglais et abrégée, 1799, in-8°; 7° *Voyage aux sources du Nil et en Abyssinie*, par Bruce, 1799, 9 vol. in-18, traduction abrégée de l'anglais; 8° *Anna*, ou *l'Héritiere galloise*, traduit de l'anglais de miss Bennet, 1800, 4 vol. in-18; 9° *Voyage de découvertes à l'Océan pacifique du Nord et autour du monde, par le capitaine Vancouver, pendant les années* 1791 *à* 1795, traduit de l'anglais, 1802, 5 vol. in-8°, avec fig. et cartes; 10° *Voyage à l'île de Ceylan, fait dans les années* 1797 *à* 1800, *etc., par Robert Percival, suivi de la relation d'une ambassade envoyée*, *en* 1800, *au roi de Candy*, traduit de l'anglais, 1803; 2 vol. in-8°, avec planches et carte; 11° *Mémoires politiques et militaires sur les principaux événements arrivés depuis la conclusion du traité de Campo-Formio, jusqu'à celle du traité d'Amiens*, par T. E. Ritchie, traduit de l'anglais, 1804, 2 vol. in-8°; 12° *Voyage au cap de Bonne-Espérance*, par Robert Percival, traduit de l'anglais, 1805, in-8°; 13° *Vie de G. Washington, général en chef des armées américaines*, rédigée sur ses mémoires et traduit de l'anglais de Marshall, 1807, 5 vol. in-8° et atlas, ouvrage important et bon à consulter; 14° *Vie et pontificat de Léon X*, par W. Roscoe, traduit de l'anglais, 1808, 4 vol. in-8°, 1813, 4 vol. in-8°: de toutes les traductions de M. Henry, c'est celle qui a obtenu le plus de succès; 15° *Voyages au Pérou, faits, en* 1791 *et* 1794, *par les PP. Manuel Sobreviela et Narcisso y Barcelo*, 1809, 5 vol in-8°; 16° *Histoire de la maison d'Autriche, depuis Rodolphe de Hapsbourg, jusqu'à la mort de Léopold II*, par William Coxe, traduit de l'anglais, 1810, in-8°. Cette traduction était près de paraître, lorsque Napoléon négociait son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise. Le ministre Fouché, mécontent de ce projet d'alliance, s'en prit à l'ouvrage de M. Henry et le fit maltraiter par Esmenard, dans le *Mercure*. Un autre écrivain devait aussi le déchirer dans le *Journal de l'empire*; mais la bienveillance de M. Etienne et l'amitié d'Hoffman, tous deux compatriotes de l'auteur, lui sauvèrent ce coup, en le retardant jusqu'à l'annonce officielle du second mariage de Napoléon. La manœuvre de Fouché n'en avait pas moins nui essentiellement à l'ouvrage qu'on a vu long-temps couvrir les tablettes des étalagistes, et qui méritait un meilleur sort; 17° *Voyage dans l'Indoustan, à Ceylan, sur les deux côtes de la Mer-Rouge, en Abyssinie et en Egypte*, traduit de l'anglais, 1813, 4 vol. in-8°; 18° *Voyage en Abyssinie, entrepris par ordre du gouvernement britannique et exécuté dans les années* 1809 *et* 1810, par Henri Salt, traduit de l'anglais, 1816, 2 vol. in-8° et atlas. Alexandre Barbier, dans son *Dictionnaire des anonymes*, lui attribue: *Histoire du directoire exécutif de la république française depuis son installation* (1795) *jusqu'au* 18 *brumaire* (1799), 1801, 2 vol. in-8°; — *Abrégé de l'histoire d'Angleterre* par Goldsmith, traduit de l'anglais, 1801, 2 vol. in-12; — *Procès et meurtre de Charles I*[er], *roi d'Angleterre, procès des vingt neuf régicides, mis en justice après la restauration de Charles II*, 1816, 2 vol. in-8°. Toutes les productions de M. Henry, depuis cette époque, ont paru sous le voile de l'anonyme qu'il ne nous est pas permis de lever. Des motifs particuliers l'empêcheront peut-être de publier un grand ouvrage dont les neuf dixiemes sont déja terminés. M. Henry a coopéré à la *Géographie universelle*, en 16 vol. in-8°, publiée par Mentelle et Malte-Brun. Il en a composé à peu près trois volumes qui prennent la description de l'Italie, de la Hollande, de l'Arabie, de la Perse, de l'Inde, et de l'Amérique-Septentrionale. Il a fourni aussi quelques articles à la *Biographie universelle ancienne et moderne*. Ce laborieux et modeste traducteur a toujours vécu dans la retraite, et n'est d'aucune société littéraire ou académique.

HENRY (Noël-Etienne), membre titulaire de l'académie royale de médecine, professeur à l'école de pharmacie de Paris, chef de la pharmacie centrale des hôpitaux civils, naquit à Beauvais (Oise), en 1769. Après avoir achevé avec succès ses humanités dans cette ville, il vint à Paris pour y terminer sa rhétorique et sa philosophie. Un goût naturel qu'il avait manifesté dès ses plus jeunes années le portait vers l'étude des sciences. Conduit par les avis et par les leçons d'un médecin de sa famille, il s'adonna à l'étude de la chimie et à la pharmacie. M. Henry, son parent, greffier en chef de la chambre des comptes et administrateur des hôpitaux, le fit entrer, en 1791, à l'Hôtel-Dieu de Paris, où il trouva tous les moyens et toutes les ressources nécessaires pour suivre avec fruit le parti qu'il avait embrassé. A cette époque le conseil-général des hôpitaux civils voulant régulariser le service de ses établissements et centraliser en quelque sorte les moyens de les approvisionner, créa une sorte de fabrique générale où devaient se préparer tous les médicaments, soit chimiques, soit pharmaceutiques, et où seraient également renfermés toutes les drogues simples et tous les produits nécessaires à la thérapeutique, qui devaient être ensuite distribués dans les différentes maisons de secours ou de retraite affectées aux indigents. Cet établissement désigné sous le nom de pharmacie centrale fut confié spécialement aux soins et à la surveillance de MM. Demachy et Henry. Celui-ci remplit plusieurs années auprès de ce savant distingué, les fonctions de sous-chef, et fut presque seul chargé de tous les travaux que l'âge de son collègue lui permettait peu de diriger. A la mort de M. Demachy, le conseil-général nomma M. Henry chef de la pharmacie centrale en lui confiant la direction de cet établissement encore peu important et l'instruction des jeunes élèves des hôpitaux. Après avoir lutté pendant plusieurs années contre les obstacles de tous genres que la rivalité éleva contre lui, M. Henry parvint par un zèle soutenu a la renverser et à donner à la pharmacie centrale toute l'importance dont elle était susceptible. Aussi l'on peut dire que c'est à lui seul que ce bel établissement doit son lustre et son éclat. Malgré les nombreuses occupations que nécessite un établissement de ce genre, M. Henry a rempli pendant près de vingt-cinq ans une chaire de chimie à l'école spéciale de pharmacie de Paris, où il fut nommé professeur en 1803; et il fait chaque année à la pharmacie centrale un cours de pharmacie théorique et pratique dont ses nombreux élèves ont su apprécier l'importance. M. Henry a publié: 1° (avec MM. Pavet, Laroche, Leroux et Richard) *Code des médicaments*, ou *pharmacopée française*, traduit du latin en français par ordre du gouvernement, Paris, 1819, in-4°; 2° (avec son fils) *Manuel d'analyse chimique des eaux minérales, médicinales et destinées à l'économie domestique*, Paris, 1825, in-8°; 3° (avec Guibourt) *Parmacopée raisonnée*, ou *traité de pharmacie théorique et pratique*, Paris, 1828, 2 vol. in-8°. On a encore de lui, dans le *Journal de pharmacie* et dans les *Annales de chimie*, un grand nombre de mémoires intéressants sur des substances d'un usage fréquent en médecine, tels que le jalap, l'ipéca-

cuanha, la rhubarbe, la gentiane, l'émétique, les emplâtres, etc., etc. M. Henry a coopéré à la rédaction du *Codex medicamentarius*. Lors de la création de l'académie royale de médecine, il fut nommé par Louis XVIII, membre titulaire de cette société. Il fait également partie de plusieurs sociétés savantes et philanthropiques. — HENRY (F.-O.), fils du précédent, a publié : 1° (avec Boutron-Charlard) *Recherches sur l'existence du principe âcre dans l'embryon du ricin et sur les causes de l'âcreté de l'huile de ricin d'Amérique*, 1824, in-8° ; 2° (avec son père) *Manuel d'analyse chimique, etc.*, 1825, in-8° ; 3° *Examen critique d'une nouvelle analyse de l'eau d'Enghien, fait par M. Longchamp, en réponse à ce chimiste*, 1826, in-8° ; 4° *Pharmacopée française*, ou *code des médicaments*, nouvelle traduction du *Codex medicamentarius*, par F.-J. Ratier, augmentée de notes et additions par Henry fils, Paris, 1826, in-8°. M. Henry fils est un des collaborateurs du *Journal de pharmacie*.

HERAULT DE SECHELLES (MARIE-JEAN), naquit à Paris, en 1760, d'une famille noble, originaire de Normandie. Doué par la nature des avantages du corps et de l'esprit, il se présenta fort jeune à la cour, où la recommandation de la duchesse de Polignac lui fit obtenir la protection même de la reine. La première marque de faveur qu'on lui donna fut une charge d'avocat au châtelet, charge qu'il remplit d'ailleurs avec beaucoup de succès, et qui lui fournit l'occasion de déployer un beau talent oratoire dans plusieurs circonstances importantes. Ce fut surtout en embrassant chaleureusement la cause des malheureux qu'il parvint à quelque célébrité; on applaudit de toutes parts à son éloquente indignation contre l'ingratitude d'un élève envers son précepteur, et contre la conduite odieuse d'une fille opulente qui avait abandonné sa mère dans le besoin. La reine, fière de son protégé, s'estima heureuse de pouvoir hâter son élévation sans paraître consulter moins la justice que la bienveillance, et elle le fit nommer aux fonctions d'avocat-général au parlement de Paris. Hérault de Séchelles occupait ce poste avec éclat lorsque la révolution vint ouvrir un théâtre plus vaste à sa capacité et à son ambition. Imbu des opinions philosophiques de son siècle, il n'hésita pas à se déclarer pour la cause du peuple, au risque de passer pour ingrat à la cour. Dès le 14 juillet 1789, il se fit remarquer parmi les révolutionnaires les plus ardents, et montra un rare courage à la prise de la Bastille. Après la réorganisation du pouvoir judiciaire par l'assemblée constituante, il fut désigné pour exercer le ministère public près du tribunal de cassation. Les gages qu'il n'avait cessé de donner à la liberté le recommandèrent aux électeurs de Paris, et il fut choisi par eux, en septembre 1791, pour les représenter à l'assemblée législative. Il y siégea à l'extrême gauche, et s'abstint de la tribune pendant les premiers mois de la session; mais des circonstances graves se présentèrent, et il saisit cette occasion de rompre le silence et de se faire connaître à ses collègues. Le 14 janvier 1792, au moment où la déclaration de Pilnitz échauffait toutes les têtes, il proposa un projet d'adresse au peuple français, et ce projet qu'il avait entièrement rédigé dans une brillante et chaleureuse improvisation, fut renvoyé au comité diplomatique. Hérault de Séchelles y repoussait de toutes ses forces l'idée d'une transaction avec l'ancien régime, et la possibilité d'une modification à l'acte constitutionnel pour désarmer les puissances coalisées contre la France; puis il s'écriait, en terminant : « Français, levez-vous, et vous verrez » s'évanouir ces rêves d'une vanité puérilement » factieuse! dissipez d'un mot ces fantômes; dé» clarez traître à la patrie quiconque oserait parler » d'une capitulation que la France ne peut pas » signer! la capitulation entre vous c'est la jus» tice, avec des rebelles, le châtiment, avec des » ennemis, la guerre! » Dans la discussion sur l'office de l'empereur, Hérault de Séchelles mit fin en peu de mots aux longs débats qui s'étaient élevés à cette occasion, et fit adopter, à la presque unanimité des suffrages, un projet de réponse aux notes insolentes de l'Autriche. Après avoir reproché au comité diplomatique de ne s'être pas appuyé dans le préambule de son projet, sur la déclaration faite par la nation française de renoncer à toute conquête, pour rassurer les puissances étrangères sur les conséquences extérieures de la révolution, il reproduisit lui-même cette déclaration, et dit à ce sujet : « Quand on verra un peu» ple sage réglant au sein de ses foyers les lois sous » lesquelles il lui convient de vivre, laissant la paix » à ses voisins et cherchant l'ordre pour lui-même, » si des ambitions et des vengeances osent s'armer » contre le bonheur d'un tel peuple, le monde, » l'histoire et la postérité, en le plaignant, le ven» geront, et couvriront d'un opprobre éternel ses » ennemis vaincus, et même ses vainqueurs s'il » pouvait y en avoir. » L'assemblée tout entière applaudit à ce langage, et décréta, le 25 janvier 1792, sur la proposition de Hérault, dont la rédaction fut accueillie avec enthousiasme : 1° que le roi serait invité à déclarer à l'empereur qu'il ne pouvait traiter avec aucune puissance qu'au nom de la nation française, et en vertu des pouvoirs qui lui étaient délégués par la constitution; 2° qu'on interpellerait le chef de la maison d'Autriche pour savoir s'il entendait vivre en paix et en bonne intelligence avec la nation française, et s'il renonçait à tout traité ou convention dirigés contre la souveraineté, l'indépendance et la sûreté de la nation; 3° qu'à défaut par ce prince de donner avant le 1er mars pleine et entière satisfaction sur tous les points ci-dessus rapportés, son silence, ainsi que toute réponse évasive ou dilatoire, seraient regardés comme une déclaration de guerre; 4° que le roi continuerait de prendre les mesures les plus promptes pour que les troupes françaises fussent en état d'entrer en campagne au premier ordre qui leur serait donné. Louis XVI répondit comme on devait s'y attendre à cette invitation; il dissimula le ressentiment qu'elle lui causait, et poursuivit le cours de ses négociations souterraines avec les coalisés de Pilnitz. Mais bientôt les entraves et les lenteurs qu'il apportait aux préparatifs de défense devinrent si manifestes que la France, à la veille d'être envahie, s'indigna de se trouver désarmée, et mit tout son salut dans l'énergie de ses représentants. L'assemblée législative comprit sa haute mission, et nomma dans son sein une commission extraordinaire qui fut chargée de préparer avec les comités militaires et diplomatiques, les grandes mesures exigées par les circonstances. D'une voix unanime les fonctions de rapporteur furent confiées à Hérault de Séchelles en cette grave conjoncture : « Nous » sommes, s'écria-t-il, les représentants d'une des » plus grandes nations de l'univers; oserions-nous » garantir, sur notre responsabilité morale, qu'en » négligeant la ressource qui nous est offerte, » nous n'exposerions pas notre patrie? Si la con» science dit à chacun de nous que nous ne pou» vons pas plus efficacement la garantir, empres» sons-nous donc de prononcer la déclaration so» lennelle : *Citoyens, la patrie est en danger!* ne » retardons pas plus long-temps l'infaillible moyen » d'obtenir du patriotisme qu'il forme enfin l'armée » qui nous est nécessaire pour repousser nos en» nemis! Lorsque sous Louis XIV le despotisme,

« secondé par le génie de Turenne, a tenu en « échec quatre armées à la fois, croyons avec « confiance à la cause du genre humain et aux « miracles de la liberté! Ah! messieurs, une voix « prophétique s'élève dans mon cœur; nous avons « fait serment d'être libres, c'est avoir fait le serment de vaincre! Appelés à la face de l'univers à « stipuler les droits de l'humanité, nous vengerons « ces droits sacrés et impérissables! j'en jure par « ces phalanges qui vont se rassembler de toutes les « parties de la France..... » Ce discours fut couvert d'applaudissements et suivi d'un décret conforme aux conclusions de l'orateur. Le 17 août suivant, Hérault de Séchelles réclama des poursuites judiciaires contre les royalistes inconstitutionnels, auxquels il imputa les malheurs de la journée du 10; deux jours après il provoqua l'établissement d'un tribunal extraordinaire pour les juger. Au mois de septembre, il reçut les honneurs de la présidence, et fut nommé presque en même temps député à la convention nationale par le département de Seine-et-Oise. Dans cette nouvelle assemblée, il continua de servir activement le parti démocratique, qui l'appela au fauteuil, le 2 novembre 1792. Ses fonctions de président expirées, il fut envoyé en mission dans l'Alsace, d'où il se rendit en Savoie pour y procéder à l'organisation du département du Mont-Blanc. Il se trouvait à Chambéry avec ses collègues Grégoire, Jagot et Simon, lors du procès de Louis XVI, et signa la lettre d'adhésion à la condamnation de ce prince, en consentant néanmoins à la radiation des mots *à mort*, que l'évêque de Blois avait exigés. De retour à Paris, il se prononça fortement pour la Montagne contre la Gironde, fit casser la commission des douze, et présida la convention dans la fameuse séance du 2 juin. Malgré la vive sympathie qui l'attachait aux sectionnaires insurgés, il fut obligé de se mettre à la tête de l'assemblée et d'aller au-devant d'Henriot pour le sommer, au nom de la nation, de respecter ses représentants. On sait comment le général révolutionnaire tint compte de cette sommation. Cependant Hérault de Séchelles, quelque joie qu'il ressentît de la chute des girondins, s'effraya des conséquences de la violation du temple national par une multitude furieuse, et de la substitution de l'empire de la force à celui de la loi. Le lendemain même du triomphe d'Henriot, il se joignit à Lacroix pour appuyer l'accusation de Danton contre le nouveau commandant militaire que les événements de la veille avaient donné à la capitale. Quelques jours après (à la séance du 10 juin), il présenta un rapport sur le second projet de constitution, au nom du comité de salut public. C'est dans ce travail que se révèle toute la méfiance républicaine du temps, et que se manifeste l'inévitable exagération démocratique des publicistes et des hommes d'état de l'époque. Après avoir entouré le pouvoir exécutif de toutes les précautions gênantes que le génie soupçonneux du jacobinisme pouvait enfanter, les législateurs de 1793 songèrent à soumettre la représentation nationale elle-même au contrôle d'un grand juré national, qu'ils auraient dû, pour être conséquents, assujettir à son tour à la surveillance d'une autorité supérieure, de telle sorte que pour donner au peuple des garanties contre les corps institués pour lui en servir, ils auraient fini par se retrancher derrière la démocratie pure, et se seraient arrêtés seulement à l'omnipotence des assemblées primaires, dans l'impossibilité de pousser plus loin leur système ombrageux. « C'est « ici le moment, s'écria Hérault, de vous entretenir de ce juré national, de cette grande institution dont la majesté du souverain a besoin, et « qui sans doute désormais sera placée à côté de la « représentation elle-même; qui de nous en effet « n'a pas été souvent frappé d'une des plus coupables réticences de cette constitution dont nous « allons enfin nous affranchir? Les fonctionnaires « publics sont responsables, et les premiers mandataires du peuple ne le sont pas encore! comme si « un représentant pouvait être distingué autrement « que par ses devoirs, et par une dette plus rigoureuse envers la patrie! Nulle réclamation, nul « jugement ne peuvent l'atteindre; on eût rougi de « dire qu'il serait impuni; on l'a appelé *inviolable*. « Ainsi les anciens consacraient un empereur pour « le légitimer! La plus profonde des injustices, la « plus écrasante des tyrannies nous a saisi d'effroi; « nous en avons cherché le remède dans la formation d'un grand juré destiné à venger le citoyen « opprimé dans sa personne, des vexations, s'il « pouvait en survenir, du corps législatif et du « conseil; tribunal imposant et consolateur, créé « par le peuple à la même heure et dans les mêmes « formes qu'il créa ses représentants; auguste « asile de la liberté, où nulle vexation ne serait « pardonnée, et où le mandataire coupable n'échapperait pas plus à la justice qu'à l'opinion. » Hérault et ses collègues ne s'apercevaient pas qu'en cherchant ainsi un contre-poids à la représentation nationale, ils ne faisaient réellement que la diviser en deux sections, dont l'une était chargée de réprimer les écarts de l'autre, de telle sorte qu'ils tombaient, par excès de démocratisme, dans le système aristocratique des deux chambres. Cependant l'acte constitutionnel, improvisé en quelque sorte par le rapporteur des comités, ayant été contrefait et altéré au moment de sa promulgation, l'assemblée nationale, dans la séance du 1er juillet, s'empressa de prévenir les citoyens contre cette falsification, par une adresse dont Hérault de Séchelles fut encore le rédacteur. « Chez les Athéniens, disait-elle, la loi frappait de mort l'étranger qui s'introduisait dans l'assemblée populaire, « parcequ'il usurpait la souveraineté. Chez les Français libres, qu'il tombe sous le glaive de la justice « celui qui s'introduit dans la pensée même du « législateur pour en dénaturer les résultats! » Rappelé au fauteuil à la fin de juillet, Hérault, qui l'emporta en cette occasion sur Robespierre lui-même, fut le président de la fête nationale, célébrée le 10 août 1793, et consacrée à l'inauguration de la constitution de la république française. Il prit plusieurs fois la parole en cette journée, en passant devant l'arc triomphal élevé en l'honneur des femmes qui avaient fait le 6 octobre, et qui assistaient à cette solennité, assises sur des affûts de canon, il fit suspendre la marche du cortége et s'écria : « Quel spectacle! la faiblesse du « sexe et l'héroïsme du courage! ô liberté, ce sont « là tes miracles! » Arrivé aux pieds d'un bûcher, dressé sur la place de la Révolution, formé de ce qui avait servi à la représentation et au faste de la royauté, il s'adressa, d'une voix forte, à la foule immense qui l'entourait, et, après avoir rappelé que c'était là qu'avait été consommé le grand sacrifice de la révolution, il s'empressa d'ajouter : « Qu'ils périssent aussi ces signes honteux d'une « servitude que les despotes affectaient de reproduire « sous toutes les formes à nos regards! Que la « flamme les dévore! qu'il n'y ait plus d'immortel « que le sentiment de la vertu qui les a effacés!... « Hommes libres, peuple d'égaux, d'amis et de « frères, ne composez plus les images de votre « grandeur que des attributs de vos travaux, de vos « talents et de vos vertus! Que la pique et le bonnet de la liberté, que la charrue et la gerbe de blé, « que les emblèmes de tous les arts, par qui la société est enrichie, embellie, forment désormais

« toutes les décorations de la république! Terre sainte, couvre-toi de ces biens réels, qui se partagent entre tous les hommes, et deviens stérile pour tout ce qui ne peut servir qu'aux jouissances exclusives de l'orgueil! » En disant ces mots, Hérault prit une torche enflammée l'appliqua contre le bûcher, et, à l'instant, trône, couronne, sceptre, fleurs de lis, manteau ducal, écussons, armoiries, tout disparut au bruit pétillant des flammes, et au milieu des acclamations de plus de huit cent mille ames. Cet auto-da-fé républicain consommé, le cortége continua sa marche, et fit ensuite une nouvelle station devant l'Hôtel des Invalides, où le président de la convention harangua encore le peuple. La fête se termina au Champ-de-Mars par le recensement des votes des assemblées primaires sur la constitution, dont le président proclama l'adoption en ces termes: « Français, vos mandataires ont interrogé dans quatre-vingt-sept départements, votre raison et votre conscience; quatre-vingt-sept départements ont accepté l'acte constitutionnel que nous vous avions présenté. Jamais un vœu plus unanime n'a organisé une république plus grande et plus populaire! Il y a un an notre territoire était occupé par l'ennemi: nous avons proclamé la république; nous fûmes vainqueurs. Maintenant, tandis que nous constituons la France, l'Europe l'attaque de toutes parts: jurons de défendre la constitution jusqu'à la mort; la république est éternelle. » Immédiatement après cette proclamation, Hérault déposa dans l'arche, placée sur l'autel de la patrie, l'acte constitutionnel et le recensement des votes du peuple français. Là se trouvait accomplie la célébration de la nouvelle ère constitutionnelle: mais les fondateurs de la république pensèrent qu'il leur restait une dette sacrée à acquitter, celle de la reconnaissance envers les Français morts en combattant pour sa cause. Descendue de l'autel de la patrie, la convention traversa le Champ-de-Mars et se rendit à l'une des extrémités, où l'on avait élevé un temple funèbre pour recevoir les cendres des citoyens tombés en défendant la liberté de leur pays. Ces cendres étaient déposées dans une grande urne qui fut transportée dans le vestibule du temple et exposée à tous les regards. L'assemblée nationale s'étant répandue sous les colonnes et les portiques, son président, penché sur l'urne, que d'une main il tenait embrassée, tandis que de l'autre il portait et montrait au peuple la couronne de laurier destinée aux martyrs fondateurs de la liberté, s'adressait ainsi aux mânes des guerriers républicains: « Hommes intrépides, cendres chères et précieuses, urne sacrée, je vous salue avec respect! Je vous embrasse au nom du peuple français! Je dépose sur vos restes protecteurs la couronne de laurier que la patrie et la convention nationale m'ont chargé de vous présenter! Ce ne sont pas des pleurs que nous donnerons à votre mémoire!..... C'est en vous admirant, c'est surtout en vous imitant que nous voulons vous honorer! » Le principal rôle, en cette journée, avait été pour Hérault de Séchelles, véritable pontife de la fête: quelques personnes assurent que cette distinction lui coûta cher, en ce qu'elle fit naître, chez Robespierre, le sentiment de sombre jalousie, qui conduisit plus tard à l'échafaud le rédacteur de la constitution de 1793. Quoiqu'il en soit, Hérault de Séchelles, devenu membre du comité de salut public, prit part à toutes les mesures rigoureuses ou terribles que les circonstances lui parurent exiger; il imita même parfois, dans son langage, le style des hommes au cynisme et à la férocité desquels son éducation et sa position sociale semblaient devoir l'empêcher de descendre. Il écrivit un jour à Carrier: « Lorsqu'un représentant du peuple frappe, il doit frapper de grands coups, et laisser toute la responsabilité aux exécuteurs. Il ne doit jamais se compromettre par des mandats écrits. » Lavater, qui l'avait beaucoup connu avant la révolution, voulut lui témoigner son étonnement de ce qu'*un homme, placé si haut par sa naissance, son éducation, ses talents, l'aménité de son caractère et la douceur de ses mœurs, consentait à devenir le complice de quelques scélérats grossiers, ignorants et stupides.* La lettre du républicain suisse parvint au démagogue français, pendant une séance du comité de salut public. Hérault s'empressa de la lire, sourit, et la remit ensuite à celui de ses collègues qui se trouvait le plus près de lui, en disant: « Ces gens-là ne comprennent pas notre situation. » Revêtu d'une nouvelle mission pour le Mont-Blanc et le Haut-Rhin, il y organisa un tribunal révolutionnaire pour hâter les vengeances de la république contre ses ennemis intérieurs. Cependant, malgré toute sa condescendance pour les fureurs populaires et les gages nombreux qu'il avait donnés au parti démocratique, il fut dénoncé, le 16 décembre 1793, par Bourdon de l'Oise, comme ex-noble et comme entretenant une correspondance criminelle avec Dubuisson et Prosl. Mais Couthon et Berthollet repoussèrent avec chaleur cette double accusation, ce qui enhardit Hérault lorsqu'il vint se défendre lui-même. « Si, dit-il, avoir été jeté par le hasard de la naissance dans une caste que Lepelletier et moi n'avons jamais cessé de combattre et de mépriser, est un crime qu'il me reste à expier; si je dois encore à la liberté de nouveaux sacrifices, je prie la convention d'accepter ma démission de membre du comité de salut public. » Hérault espérait bien que son offre serait rejetée, et il ne fut pas trompé dans son attente. Cependant ses liaisons avec le parti dantoniste, dont la morale relachée convenait mieux à ses habitudes et à ses goûts que l'austérité de Robespierre, le firent comprendre dans la proscription des cordeliers. On l'accusa d'abord d'avoir caché un émigré, puis d'avoir trempé dans la conjuration ourdie par Danton, Lacroix, Fabre d'Eglantine, Camille Desmoulins, etc., etc., *pour absorber la révolution française dans un changement de dynastie.* Il était détenu au Luxembourg, lorsque, le 31 mars 1794, Saint-Just le signala, dans le rapport qu'il fit à la convention, au nom du comité de salut public, comme un des membres les plus actifs de cette conspiration. « Hérault, dit-il, fut le complice de Fabre et de l'étranger. Il s'était placé à la tête des affaires diplomatiques; il mit tout en usage pour éventer les projets du gouvernement: par lui les délibérations les plus secrètes du comité sur les affaires étrangères étaient communiquées aux gouvernements ennemis. Il fit faire plusieurs voyages à Dubuisson en Suisse pour y conspirer sous le cachet même de la république. Nous nous rappelons qu'Hérault fut avec dégoût le témoin muet des travaux de ceux qui tracèrent le plan de la constitution, dont il se fit adroitement le rapporteur éhonté. » Saint-Just calomniait évidemment Hérault de Séchelles, en faisant ainsi un traître vendu à l'étranger; peut-être, aveuglé par les passions du temps, était-il dupe lui-même de cette ridicule et mensongère imputation? peut-être aussi crut-il nécessaire de présenter, sous cet odieux aspect, un homme que protégeait une longue popularité, et qu'il jugeait dangereux pour la république. Dans tous les cas, on peut dire que le principal tort de Hérault, envers la révolution, fut d'avoir conservé les mœurs de la monarchie sous le régime démocratique, et de s'être laissé entraîner par l'amour des plaisirs dans la société des patriotes corrompus qui s'attachèrent à Danton. Il montra du reste devant ses juges et au

pied de l'échafaud qu'il savait allier le courage du citoyen à la légèreté de l'homme du monde. Interrogé sur ses noms et prénoms par le président du tribunal révolutionnaire, il répondit : « Je m'appelle Marie-Jean, noms peu saillants, même parmi les saints. » Lorsqu'on lui donna lecture de l'arrêt qui le condamnait à mort, il dit froidement : « Cette sentence ne m'étonne point ; elle est digne de ceux qui ont soif de notre sang ; je m'y attendais. » Puis s'approchant de Camille Desmoulins qui était furieux, il ajouta : Montrons, mon ami que nous savons mourir. » Au moment fatal, il voulut embrasser Danton, mais le bourreau s'y opposa (*Voyez* DANTON). Pendant le trajet de la Conciergerie à la place de la Révolution, il salua affectueusement toutes les personnes de sa connaissance qu'il rencontra sur son passage. Dans sa prison, il s'était occupé d'une seconde édition de sa *Théorie de l'ambition*, livre qui a jeté quelques doutes sur la pureté de ses principes et sur celle de son cœur. Il mourut à l'âge de trente-quatre ans. Hérault de Séchelles a publié : 1° *Eloge de Suger, abbé de Saint Denis*, 1779, in-8° ; 2° *Visite à Buffon*, 1785, in-8° ; 3e édition avec de nouvelles pieces sous le titre de *Voyage à Montbard*, 1802, in-8° ; 3° *Eloge d'Athanase Auger*, prononcé dans la société maçonnique des Neuf-Sœurs, le 25 avril 1790; 4° *Pensées et anecdotes* ; 5° *Détails sur la société d'Olten*, 1790 ; 6° *Rapport sur la constitution de* 1793 ; 7° *Theorie de l'ambition*, ouvrage posthume, publié par J.-B. Salgues, 1802, in-8°.

HERBIN (AUGUSTE-FRANÇOIS-JULIEN), orientaliste, né à Paris le 13 mars 1783, fut élève de l'école des langues orientales, et composa, à l'âge de seize ans, une grammaire arabe, dont le plan n'est pas généralement approuvé, mais qui promettait à la France un orientaliste distingué Le rapport de la troisième classe de l'Institut sur cet ouvrage était très propre à encourager ce jeune savant, qui savait aussi le grec, l'italien, l'anglais. Devenu, dans sa vingt-unième année, membre de la société des sciences, belles-lettres et arts de Paris, il entreprit plusieurs autres travaux ; mais une mort prématurée, arrivée le 30 décembre 1806, les laissa presque tous imparfaits ou du moins inédits. On a de lui : 1° *Développements des principes de la langue arabe moderne, suivi d'un recueil de phrases, de traductions interlinéaires, de proverbes arabes, et d'un essai de calligraphie orientale*, Paris, 1803, in-4°, avec onze planches ; 2° *Notice sur Hafiz de Chirâz* (célèbre poëte, né a Chirâz, et surnommé l'Anacréon de la Perse), Paris, 1806, in-12. Les principaux manuscrits qu'il a laissés sont : 1° *Dictionnaire arabe français et français-arabe*, 2 volumes ; 2° *Essai sur les synonymes arabes, contenant des remarques sur* 218 *mots* ; 3° *Liste des homonymes arabes* ; 4° *Fragments sur l'Hindoustan* ; 5° *Dissertation sur la manière de simplifier les caractères chinois* ; 6° *Histoire des poëtes persans* (pouvant former un fort volume in-8°) ; 7° *Traité sur la musique ancienne des Arabes* (rédigé conjointement avec un autre savant) ; 8° *Bedreddin, roman oriental faisant suite aux Mille et une Nuits* ; 9° *Blanche de Rossi*, ou *La Fidélité conjugale*, traduit du toscan; 10° *La journée villageoise*, poëme en trois chants, traduit de l'italien.

HERBST (JEAN-FRÉDÉRIC-GUILLAUME), entomologiste allemand, naquit, le 1er novembre 1743, à Pétershagen, dans la principauté de Minden. Après avoir terminé ses études théologiques, il fut d'abord instituteur à Berlin, et quelque temps après aumônier du régiment d'infanterie de Winning ; il devint ensuite prédicateur à Reppe dans la nouvelle Marche, et remplit plus tard, avec distinction, le même ministère à l'église Sainte-Marie à Berlin, où il mourut archidiacre, le 5 novembre 1807. Herbst occupe un rang distingué parmi les orateurs chrétiens, et plusieurs de ses sermons, très estimés des protestants, ont été imprimés. Comme naturaliste, il a rendu de grands services à l'entomologie. Il forma une superbe collection d'insectes et surtout de crustacées, et ses écrits sur l'histoire naturelle lui ont assuré dans le monde savant une réputation méritée. Les principaux sont : 1° *Essai d'une histoire naturelle des crabes et des écrevisses*, Zurich et Berlin, 1782-1800, 3 vol. in-fol, avec fig. col. ; 2° *Système naturel des scarabées*, Berlin, 1783-1795, 6 vol. in-8°, fig. col. ; 3° *Système naturel des papillons*, Berlin, 1783-1795, 7 volumes in-8°, fig. col. ; 4° *Introduction succincte à la connaissance des insectes*, Berlin et Stralsund, 1787-1789, 3 vol. in-8°, fig. col. ; 5° *Caractères des zoophytes*, par P.-S. Pallas, traduits du latin, par C.-F. Wilkems et publiés par Herbst, Nuremberg, 1787, 2 vol. in-4° ; 6° *Introduction succincte à la connaissance des vers*, Berlin, 1787-1789, 2 vol. in-8°, fig. col. ; 7° *Système naturel des insectes aptères*, 1797-1800, 4 cahiers in-4°, fig. col. Tous ces ouvrages ont été réunis en une seule collection, sous le titre de *Système naturel de tous les insectes connus, tant indigènes qu'exotiques*, Berlin, 1783-1804, 12 vol. in-8°, comme faisant suite à l'histoire naturelle de Buffon. Ce savant naturaliste est aussi auteur d'un *Traité sur la harpe, avec une introduction pour bien jouer de cet instrument*, Berlin, 1792, in-8°. Il a traduit le 19e vol. du *Magasin des voyages remarquables*, traduits des langues étrangères, Berlin, 1799, 1800, in-8°. Herbst était membre de plusieurs sociétés savantes, entre autres de la société des amis de l'histoire naturelle à Berlin, dont il a enrichi les mémoires de plusieurs écrits importants ; de l'académie royale de Bavière à Burghausen et de la société économique de Postdam. Il a de tout temps entretenu une correspondance suivie avec les principaux savants des différentes parties du monde, et a entrepris divers voyages scientifiques en Allemagne, en France, en Hollande, en Suisse et en Dannemark.

HERDER (JEAN-GODEFROY de), fils d'un maître d'école de Mohrungen, naquit dans cette petite ville de Prusse, le 25 août 1744. Sa passion pour l'étude triompha des obstacles que la pauvreté de sa famille et la religiosité étroite de son père apportèrent au développement de son intelligence. Si on ne lui permettait que la lecture de la Bible et des cantiques, il savait se procurer d'autres livres qu'il dévorait en secret. Le pasteur Trescho, touché de la misère du jeune homme et démêlant en lui quelques dispositions heureuses, se l'attacha comme copiste et le prit dans sa maison pour le faire participer ensuite à l'instruction qu'il donnait à ses propres enfants. Une ophtalmie, dont Herder eut beaucoup à souffrir, le mit en relation avec un chirurgien russe, qui demeurait sous le même toit, et qui le prit tellement en affection qu'il voulut l'emmener avec lui dans son pays pour lui faire apprendre la chirurgie gratuitement. En 1762, Herder suivit en effet le généreux docteur moscovite; mais en passant à Kœnisberg, la première dissection à laquelle il assista, le fit tomber évanoui, et le détourna de la carriere chirurgicale. Il embrassa alors le ministère évangélique et devint professeur de latin et de philosophie au collége de Frédéric. Doué d'une sentimentalité profonde qui le mettait incessamment en rapport avec l'universalité des êtres, et le faisait sympathiser surtout avec l'humanité entière, sans acception de temps ni de lieux, il étudia la théologie pour la réformer sur le plan vaste qu'il avait conçu dans ces moments d'inspiration poétique rationnelle tout à la fois, ou la force d'esprit réunie à la puis-

sance de l'ame, élève l'homme à tout ce que la science, la religion et la philanthropie peuvent inspirer de sublime. En 1765, Herder fut nommé recteur de l'école de Riga et prédicateur à la cathédrale de cette ville. Ses discours se distinguaient par la simplicité, l'abondance et la chaleur dans le style et dans les pensées. L'on s'empressait de tout côté de venir l'entendre, et l'affluence des auditeurs devint telle qu'il fallut bâtir une église plus vaste pour les contenir. En 1768, il refusa la place d'inspecteur de l'école de Saint-Pierre à Pétersbourg, et quitta Riga quelque temps après pour voyager dans le midi de l'Europe. A l'instruction des livres, Herder était impatient d'ajouter celle des hommes; il voulait observer le monde en lui-même, et confirmer les résultats de ses travaux historiques par des explorations archéologiques, en étudiant le passé dans ses monuments; il vit Kant à Kœnisberg, et suivit d'abord avec zèle les cours de ce philosophe célèbre dont il devait plus tard combattre la doctrine et cesser de professer pour lui la plus sincère et la plus vive admiration. « J'ai eu, dit-il, le » bonheur de connaître un philosophe qui fut mon » maître. Dans ses plus brillantes années, il avait la » franche gaîté d'un jeune homme, et elle l'ac» compagna jusque dans sa dernière vieillesse. Sur » son front ouvert et fait pour la méditation, brillaient » une sérénité, une joie inaltérable; la grâce, une » élégance naturelle ne l'abandonnait jamais, et » rien n'attachait comme ses savantes leçons. Le » même génie qui soumettait à son examen Leibnitz, Wolf, etc.; qui développait les lois natu» relles de Képler, de Newton, et de physique gé» nérale, recueillait avidement les ouvrages alors » nouveaux de Rousseau, son Emile, sa Julie, » toutes les découvertes des sciences naturelles, » sans jamais perdre de vue les lois et l'essence de » l'homme moral. Histoires des peuples, de la nature, » sciences politiques, mathématiques, expériences, » voilà les sources de vie qu'il répandait dans son » enseignement. Pas un seul objet ne lui était indif» férent; point de cabale, point de secte, point de » préjugés. Jamais l'ambition d'un nom n'eut pour » lui la moindre valeur, mis en balance avec les » intérêts de la vérité... Cet homme que je nomme » ici avec la plus profonde reconnaissance et le » plus haut respect, est Emmanuel Kant. Son image » restera précieusement dans mon cœur. » Ainsi s'exprimait Herder sur un penseur illustre dont il repoussait le système métaphysique, et dans un temps où l'Allemagne savante allait le placer au premier rang parmi les rivaux de ce grand homme. Le voyageur philosophe, après avoir abandonné sa chaire de Riga, ne séjourna pas du reste long-temps en Prusse; choisi pour accompagner le prince de Holstein en France et en Italie, il s'achemina vers le Rhin, et fut retenu par ses maux d'yeux à Strasbourg, où il fit la connaissance de Goethe, dont il est resté depuis l'ami constant et dévoué. A cette époque, quelques opuscules de critique littéraire et philosophique avaient commencé la réputation de Herder; ils ne se faisaient pas remarquer encore par ce calme critique qu'il répandit plus tard sur tous les objets, selon l'expression de M. Quinet, son traducteur, mais par une ardente polémique, qui cherchait à se produire et qui était pleine de force et d'énergie. Ce fut à Strasbourg qu'il reçut l'offre d'une place de prédicateur de la cour et de conseiller du consistoire à Bractbourg. Il accepta cette double mission, et s'en acquitta si bien, que son nom devint en peu de temps célèbre et qu'il fut appelé, en 1775, à remplir la chaire de théologie à l'université de Gottingue. Il refusa cet insigne honneur, parceque le roi n'avait voulu sanctionner sa nomination que sous la condition d'un examen public, dont les nouveaux professeurs étaient ordinairement dispensés. Sur ces entrefaites, Goethe lui annonça que la place de prédicateur de la cour et de conseiller du consistoire l'attendait à Weimar. Herder n'hésita pas à se rendre auprès de son ami, et vécut depuis avec lui dans cette ville florissante, si justement surnommée l'*Athènes de l'Allemagne*, et à laquelle ils contribuèrent puissamment l'un et l'autre à faire valoir ce glorieux titre. D'abord vice-président, en 1793, il fut promu à la présidence; honneur qui jusque-là n'avait jamais été accordé à un roturier. Il faut dire cependant que Herder avait été anobli, en 1791, par l'électeur de Bavière. Il mourut à Weimar, le 18 décembre 1803. Deux ans après, le libraire Cotta fit paraître à Tubingue, un choix de ses œuvres, qu'il divisa en trois classes: 1° écrits sur les beaux arts et la littérature; 2° sur la religion et la théologie; 3° sur la philosophie et l'histoire. De tous les ouvrages de Herder (et ils sont aussi nombreux que variés), le plus remarquable est sans contredit celui qu'il a publié sous le titre d'*Idées sur la philosophie de l'histoire de l'humanité*. Il a été traduit en français par M. Edgar Quinet, Paris, 1827-1828, 3 volumes in-8°. C'est là qu'il a rassemblé et coordonné les résultats de ses longues recherches, qu'il a concentré les efforts de son génie et placé la tâche de sa vie intellectuelle. « Dès mes » plus jeunes années, a-t-il dit lui-même, lorsque » le champ de la science se déployait devant moi » avec toute la fraîcheur du matin, la pensée me » vint souvent d'examiner, puisque tout dans le » monde a sa philosophie, si ce qui nous intéresse le » plus, l'histoire générale de l'humanité, n'a pas » aussi sa philosophie et sa science: tout m'y invitait, » la métaphysique et la morale, la physique et l'his» toire naturelle, et surtout la religion. » Soutenu dans cette étude par sa grande capacité sentimentale, par cette admirable puissance de la sympathie qui le faisait s'identifier successivement avec les précepteurs du genre humain, durant la longue chaîne des siècles, Herder suit le principe de perfectibilité dans son pénible développement, à travers les ruines et les monuments de l'antiquité; en ranimant, avec le feu de son imagination et de sa philanthropie, cent peuples éteints dans la nuit du passé, il nous les montre se transmettant le dépôt de la civilisation, travaillant, l'un après l'autre, sans relâche et à leur insu, à la progression universelle, et contribuant dans leur élévation et leur chute respectives, à l'accomplissement des destinées du monde. Comme il sait rendre ce tableau vivant à nos yeux! Comme il nous fait assister avec lui aux événements qu'il retrace, aux grandes scènes qu'il décrit! contemporain de tous les âges, il se présente, à chaque époque, avec l'esprit, la croyance, la foi qui recèle alors le secret des besoins et des progrès à venir. Il croit à Jupiter, avec Homère, à Moïse sur le Mont-Sinaï, à Jésus-Christ sur le Calvaire! On a dit cependant avec raison que sa conviction prenait un caractère plus touchant et plus religieux quand il parlait des temps évangéliques. C'est alors qu'il n'est vraiment plus de son siècle; il est aux bords des lacs de la Galilée, à l'ombre des figuiers de Béthanie; il se mêle parmi ces pêcheurs qui quittaient leurs filets pour suivre le Messie, et passe du recueillement à l'enthousiasme comme si son oreille était frappée de la première prédication de la loi d'amour et de charité qui doit régénérer le genre humain. Son commentaire sur saint Jean est surtout remarquable. C'est là que se trouve l'explication des conceptions poétiques du disciple bien aimé, et qu'à travers les ténèbres du mysticisme, on aperçoit dans toute leur clarté les sublimes vérités du christianisme. « Cha-

« que miracle, dit M. Quinet dans son analyse des « écrits de Herder, est un mythe qui a en lui son « sens et sa vertu intérieure. Le prodige explique le « précepte, le précepte explique le prodige ; et il « n'est pas dans ce tableau un groupe, une figure, « un personnage, un trait, qui ne soit un type, « une image agissante de l'éternelle et impalpable « vérité. La colombe qui descend du ciel n'est-elle « pas dès l'origine des siècles l'emblème de l'esprit « de douceur et de paix ? Le prodige de l'eau chan- « gée en vin, n'est-ce pas la pensée renouvelée, « la force où était la faiblesse, la sainteté où était « la corruption ? La multiplication des pains, « n'est-ce pas la parole qui se répand sans s'épui- « ser, l'esprit du genre humain dont le moi du « Christ fait l'aliment éternel. Vous demandez s'il « est le fils de Dieu ? et comment la vérité ne serait- « elle pas fille de Dieu, comment la parole de vie ne « sortirait-elle pas de l'auteur de toute vie? Oui, il a « fait des signes, il a paru éclatant de lumière sur « le mont Thabor, puisque l'Evangile tout entier « est une sublime transfiguration de sa vie ; et, en « vérité, il a mieux fait encore que de ressusciter « le Lazarre ; il a tiré du sépulcre l'humanité, « déjà à demi-corrompue depuis plus de trois jours ; « il l'a délivrée de ses bandelettes, a déchiré son « linceuil, et l'a éveillé à une vie qui ne doit point « finir. » Ce sont ces vues de Herder sur l'Evangile et son auteur qui ont fait dire à M. d'Eckstein qu'il avait idéalisé les opinions de Lessing sur la destination du genre humain ; c'est dans cette interprétation large, poétique et philosophique tout à la fois des dogmes, des mystères et des livres chrétiens, que M. Ballanche a pu trouver de magnifiques inspirations pour l'hymne sublime qu'il vient de composer en l'honneur de l'affranchissement du monde par l'Evangile ; et l'on peut rattacher, sous plus d'un rapport, mais plus spécialement sous celui de l'art et de l'expression sentimentale, la palingénésie sociale de l'écrivain français aux travaux du philosophe allemand sur les progrès de l'humanité. Cependant le rédacteur du *Catholique*, tout en attribuant à Herder d'avoir idéalisé les opinions de Lessing, le classe parmi les penseurs du 18e siècle qui ont contribué au développement des doctrines matérielles en Allemagne. C'est une espèce de contradiction que l'on peut néanmoins expliquer. Herder pouvait être considéré comme idéaliste relativement à Lessing, parcequ'il ne se bornait pas comme lui à assigner au genre humain une destination par déduction scientifique, et qu'il faisait intervenir au contraire l'action providentielle et le sentiment religieux dans ses tableaux du passé et dans ses élans prophétiques vers l'avenir : il était ensuite matérialiste, aux yeux des sectateurs de Spinosa et de Leibnitz, parcequ'il répugnait à admettre que l'unité substantielle fut hors du monde où elle se produit ; parcequ'il voyait l'Être dans ce qui existe et non dans ce que l'on suppose ; parceque, à la place du Dieu abstrait, solitaire et insaisissable des panthéistes allemands qui avaient reproduit les subtilités des pythagoriciens et des éléatiques, il substituait la nature vivante, la puissance créatrice qui se manifeste sous tant de formes dans l'immensité de l'univers phénoménal. Herder a publié : 1° *Des causes de la corruption du goût parmi les différents peuples chez lesquels il a fleuri* (discours couronné, en 1773, par l'académie des sciences de Berlin) ; 2° *Chants populaires des différents peuples* ; 3° *Anthologie orientale* ; 4° *Imitations et traductions des poëtes grecs et romains* ; 5° *De l'origine des langues* ; 6° *Paramythies* (récits poétiques tirés de la mythologie grecque) ; 7° *Fragments critiques*, ou *considérations sur la science et l'art du beau* ; 8° *Le Cid d'après les romances espagnoles*, en vers allemands, 1 vol., 9° *Terpsychore*, 3 vol., traduction de Jacob Beld, poëte latin du 17e siecle ; 10° *Morceaux de philosophie et de poésie* sous le titre de *Feuilles éparses*, de 1785 à 1797, 6 parties ; 11° *De l'esprit de la poésie hébraïque*, 1787, 2 vol. ; 12° *Adrastea*, de 1801 à 1804, 6 vol. ; 13° *Lettre pour aider aux progrès de l'humanité*, 1793 à 1797, 10 parties ; 14° *La raison et l'experience, métacritique sur la critique de la raison pure*, polémique violente contre Kant et ses disciples, 1799, 2 vol. ; 15° *Dialogues sur Dieu*, 1787, 2e édition, 1800 ; 16° *Kalligone*, 1800, 3 vol. (ouvrage d'esthétique).

HERHAN (LOUIS-ETIENNE), imprimeur, mécanicien et fondeur en caractères, né à Paris en 1768, fut, au commencement de la révolution, employé à la fabrication des assignats, et principalement au polytypage des planches gravées en taille-douce, tel qu'il est décrit par le conventionnel Camus, dans le tome trois des *Mémoires de l'Institut*, ou dans son *Histoire et procédés du polytypage et du stéréotypage*, Paris, 1802, in-8°. Le 3 nivose an 6 (décembre 1797), M. Herhan obtint un brevet d'invention comme auteur des caractères mobiles frappés à froid, et par conséquent en *creux*, au moyen desquels on parvient à composer cette matrice paginaire qui produit l'empreinte en relief sur un format solide, et tel que l'exige la presse typographique. Après avoir amené sa découverte à ce point, M. Herhan s'associa avec MM. Pierre et Firmin Didot. Il établit conjointement avec eux des ateliers où le procédé breveté de M. Firmin Didot fut mis à exécution. C'est d'après ce procédé, que des types d'une forme ordinaire, mais à qui la matrice métallique dont ils sont composés donne plus de moyens de résistance, produisent un texte en relief qui, sous le balancier, sert de poinçon à la matrice paginaire. Vers le même temps, M. Herhan trouva le moyen de construire une machine susceptible de se transporter facilement, et dont l'objet est de remplacer, avec autant de célérité que d'exactitude, les lettres fautives qui pourraient se trouver dans le relief d'une page clichée. Ce moyen économique est à la fois indispensable puisque sans lui on ne pourrait remédier aux fréquents accidents qu'éprouve la presse, et qu'alors, d'une année à l'autre, des tirages de plus en plus défigurés seraient le produit des imprimeries stéréotypes. M. Herhan, dont le but constant fut toujours de faire sentir, en l'améliorant, l'utilité de son premier procédé, se retira de l'association formée par lui avec MM. Pierre et Firmin Didot. Le 27 brumaire an 8 (novembre 1799), il obtint un certificat de perfectionnement. Une longue suite d'essais et de travaux préparatoires avaient altéré sa fortune, il eut besoin d'être aidé, dans l'exécution de ses conceptions hardies, d'un ami des arts, à qui la propagation des lumières offrit toujours une nouvelle jouissance. On a dit que la première idée de l'artiste se bornait à fondre, au moyen d'un fort alliage, ses types creux ; mais il alla bien plus loin, puisqu'il parvint à former en cuivre étiré tous ses parallélipipèdes, de manière à ce qu'ils pussent être frappés avec la plus grande exactitude, quoique isolément, par le poinçon d'acier. Ce but atteint facilita à M. Herhan les moyens d'offrir à l'exposition du Louvre, en l'an 9 (septembre 1801), d'une part, un volume in-18, de l'autre, une belle page du plus grand in-folio, imprimés au moyen de deux planches rapprochées, dont la composition d'un texte en matrices mobiles de cuivre avait produit l'estampage. Ce procédé d'après lequel on a vu depuis, soit dans les ateliers de l'inventeur, soit dans ceux des frères Mame, paraître un nombre considérable de volumes stéréotypes in-18, in-12 et in-8°, valut à M. Herhan une médaille d'or. Le

gouvernement d'alors en se bornant à ce faible encouragement, a mérité de la part des amis des arts le reproche grave d'avoir laissé à un artiste habile le soin de créer seul tous ses moyens, sans examiner s'il se trouve pour lui une juste compensation entre la mise de fonds, la perte du temps et le produit de l'invention. En 1820, M. Herhan a trouvé un nouveau moyen de frapper des matrices en cuivre sans casser de poinçons. Il mit sous les yeux du public des ouvrages grand in-8°, imprimés avec des caractères cicéro gros œil qui ne présentent aucune différence avec les impressions mobiles les plus soignées. M. Herhan fit aussi exécuter de nouveaux chassis pour fondre avec perfection des pages stéréotypes de toute grandeur. En 1821, le gouvernement a décerné à titre de nouvel encouragement, une médaille d'or à l'artiste à qui l'on doit des inventions si précieuses.

HERICART DE THURY. *Voy.* Thury.

HERISSON (N.), juge au tribunal civil de Chartres, exerçait la profession d'avocat en cette ville avant la restauration. Pour lui l'étude des lettres est une passion; il possède de grandes connaissances en bibliographie; il s'est composé une riche bibliothèque, et entretient une correspondance suivie avec les savants. Le 17 juin 1811, l'Athénée de Niort lui a décerné une médaille pour l'eloge de Bossuet. Depuis il se livre avec application à rédiger une histoire du pays Chartrain. Il a fourni plusieurs articles à la *Biographie universelle*, entre autres ceux de Reneaulme (Paul-Alexandre), de Thou (Nicolas) et de Thiers (Jean-Baptiste). M. Barbier, dans la préface de son *Dictionnaire des anonymes*, cite M. Hérisson parmi ceux qui l'ont aidé dans ses recherches. On a de lui: *Eloge de Bossuet*, Paris, 1811, in-8°.

HERITIER. *Voy.* L'Heritier.

HERLUISON (Pierre-Gregoire), ecclésiastique, littérateur et professeur à l'école militaire de Brienne, naquit à Troyes, le 4 novembre 1759, et mourut, le 19 janvier 1811, à Saint Martin-des-Vignes, département de l'Aube. Il honora ses fonctions sacerdotales par son humanité et sa tolérance. Lorsque l'école de Brienne eut cessé d'exister, Herluison fut nommé bibliothécaire de l'école centrale de son département, et bientôt après de la ville de Troyes. Malgré le mauvais état de sa santé, il entreprit et exécuta le classement de la bibliothèque publique, composée d'environ 70,000 volumes, et formée en grande partie de celle de Pithou que l'on conservait au collége de l'Oratoire, et surtout de la belle collection du président Bouhier, qui fut transférée de l'abbaye de Clairvaux à Troyes. Ses vertus ne purent le garantir des persécutions de la terreur; il y survécut néanmoins, et pardonna sans effort à ceux dont il avait le plus à se plaindre. Choisi après le 9 thermidor pour faire un discours public sur cette journée, il saisit cette occasion pour rappeler ses concitoyens aux principes de la morale, de la politique et de la religion; emporté par son zèle, il dépassa les limites que lui prescrivait la prudence et s'attira de nouvelles persécutions. Rendu enfin à une entière liberté, il reprit, malgré ses occupations, la culture des lettres qui avaient fait le charme de toute sa vie, et ajouta de nouveaux titres à la réputation d'écrivain qu'il s'était acquise avant la révolution. Voici la liste complète des ouvrages de cet auteur estimable: 1° plusieurs dissertations imprimées dans les mémoires de la société littéraire de la ville de Troyes dont il était président, et parmi lesquelles on distingue celles qui traitent du *charlatanisme* et de la *routine*; 2° dans les mêmes mémoires: *l'Eloge de Grosley*, *l'Eloge de Pithou*, et un *Discours sur la bonne et mauvaise humeur*; 3° *La théologie réconciliée avec le patriotisme*, Troyes, 1790, in-12; 2e édition, Paris, 1791, 2 volumes in-12; l'auteur a pour but d'établir, d'après les pères de l'église, que les nations ont le droit de se choisir le gouvernement qui leur convient; 4° *Le fanatisme du libertinage confondu*, ou *Lettres sur le célibat des ministres de l'évangile*, Paris, 1792, in-8°; 5° plusieurs pièces de vers latins imprimées dans l'*Anthologia poetica* de M. Thévenot, Paris, 1811, 2 vol. in-8°; elles sont toutes fort médiocres et fort au-dessous de sa prose, quoique celle-ci soit plus recommandable par la sagesse des vues et la correction, que par l'élégance, l'esprit et l'harmonie du style. Herluison a laissé plusieurs manuscrits intéressants, tels qu'un *Cours développé de rhétorique*; un *Traité sur la religion*; ce dernier a été publié par M. Boulage sous ce titre: *De la religion révélée*, ou *De la nécessité des caractères et de l'authenticité de la révélation* (ouvrage posthume), 1813, in-8°. Ce traité roule principalement sur les prophéties et sur les miracles.

HERMANN (Jean), savant médecin, naquit à Barr en 1738, dans les environs de Strasbourg. Son père, ministre protestant, d'une fortune médiocre, le destina de bonne heure à la médecine. Il le mit dès l'âge de huit ans, au gymnase de Strasbourg. Une santé frêle et délicate, peu d'aptitude au travail, entravèrent ses premières études. Cependant l'ardeur pour l'étude se manifesta chez lui vers 1753, époque à laquelle son père obtint qu'il fût inscrit au nombre des élèves de l'université. Ses progrès furent rapides, et il écrivit bientôt le latin avec élégance, finesse et pureté. Martial était son auteur favori. Des épigrammes mordantes attestent la sympathie qui existait entre ces deux écrivains. Quelques discours éloquents prouvent que s'il n'était pas né orateur, du moins il avait étudié avec fruit les rhéteurs de l'antiquité. Abandonnant les études littéraires pour se livrer exclusivement à l'étude de la médecine, il acquit quelque célébrité dans la botanique et l'histoire naturelle, sciences pour lesquelles il avait une grande prédilection. En 1762, il soutint deux thèses académiques, dont les sujets étaient le *cardamome* et la *rose*. En 1763, il fut reçu docteur, et fit ensuite un voyage à Paris, où il se forma un riche cabinet d'histoire naturelle. Après un séjour de quelques années dans cette ville, il retourna à Strasbourg, où il donna des leçons particulières qui furent appréciées par tous les hommes de l'art. En 1768 Spielmann, son ami et son maître, lui fit obtenir une chaire de médecine extraordinaire à l'université. En 1772, il fit un voyage en Suisse qu'il mit à profit pour son instruction, quoique son plaisir en fût seul le motif. De retour à Strasbourg, il continua l'exercice de son art, et obtint, en 1778, une chaire de philosophie. En 1784, il fut nommé professeur de botanique, de chimie et de matière médicale, place auxquelles ses études et sa réputation lui donnaient des droits incontestables. Il publia un grand nombre d'opuscules, de thèses, de programmes dans lesquels il expose le résultat de ses recherches savantes. On remarque surtout ceux qu'il publia de 1787 à 1789, qui révèlent les vertus médicales ignorées jusqu'à ce jour de certains reptiles. Les journaux scientifiques et les mémoires de l'académie de Strasbourg contiennent toutes ces nombreuses pièces d'une grande utilité pour les médecins et les naturalistes. Il mourut à Strasbourg en 1802. M. Hammer a publié un ouvrage posthume de Hermann, intitulé: *Observationes zoologicæ posthumæ, pars prima*, Strasbourg et Paris, 1804, in-12.

HERMANN (Jean-Frédéric), frère du précédent, naquit le 3 juillet 1743 à Barr, petite ville située dans le département du Bas-Rhin. Le jeune

Hermann, destiné au droit, étudia à Strasbourg sous les meilleurs maîtres, et fit des progrès rapides. Ses études terminées, il se chargea de l'éducation de deux jeunes seigneurs russes, et visita avec eux l'Allemagne, la Pologne, la Russie, l'Italie, la France, l'Angleterre et l'Écosse. Son mérite frappa bientôt les magistrats de Strasbourg, qui s'empressèrent de l'employer. Successivement échevin, secrétaire d'une des tribus, secrétaire-adjoint de la chambre des quinze, etc, il s'acquitta de ses devoirs avec succès. Ces différents postes le mirent à même d'acquérir de vastes connaissances locales, auxquelles on doit ses *Notices historiques, statistiques et littéraires sur Strasbourg*, publiées dans cette ville en 1818 et 1819, 2 vol. in-8°. En 1790, il fut élu secrétaire, greffier-adjoint de la commune, et en 1792, appelé au poste de procureur de la ville par les représentants en mission. On l'exila en 1793. Rentré dans ses foyers l'année suivante, il subit une détention de neuf mois, et deux fois la majorité des électeurs le porta au conseil des cinq-cents. Là il ne se démentit point, et se montra impartial, droit et zélé pour les intérêts de ses commettants. A l'expiration de sa mission législative, il devint membre du conseil général du département du Bas-Rhin, et maire de Strasbourg, ce qui combla de joie ses concitoyens. Son administration lui valut la croix de la légion d'honneur en 1807; mais plus tard, ayant pris avec chaleur la défense de ses administrés, il fut destitué par le gouvernement. Appelé à l'enseignement du droit en 1806, quoique avancé en âge, il reprit avec une incroyable activité l'étude de la science des lois. Les fonctions de doyen de la faculté de droit de Strasbourg remplirent, avec celle de membre du directoire de la confession d'Augsbourg, la dernière époque de sa vie, qui fut tout entière consacrée au bien public, et offrit l'exemple de toutes les vertus civiques. Il mourut le 20 février 1820, âgé de soixante-seize ans.

HERMANN (Christian-Gottilf), né à Erfurth en 1765, fit de bonnes études à l'université de Gœttingue, et cultiva avec succès la théologie, la philosophie et la philologie. De retour dans ses foyers il eut, en 1789, une première place à l'école des prédicateurs. En 1790, il devint professeur à l'université d'Erfurth; en 1792, il le fut au gymnase évangélique, et deux ans après il siégea à l'académie des sciences de la même ville. Il obtint, en 1820, le titre de doyen et la surintendance de l'arrondissement d'Erfurth. Hermann est mort presque subitement en 1823, à l'âge de cinquante-huit ans. On lui doit plusieurs dissertations et des mémoires. Il a publié les ouvrages suivants : 1° *Comparaison des théories sur le beau de Kant et d'Hemsterhuis*, Erfurt, 1792, in-8°; 2° *Livre élémentaire de la religion chrétienne à l'usage des classes supérieures du gymnase*, Erfurt, 1796, in-8°. Il a rédigé avec succès, de 1793 à 1800, les *Annales scientifiques d'Erfurt*.

HERMBSTAEDT (Sigismond-Frédéric), savant technologue allemand, conseiller privé du roi de Prusse, chevalier de l'aigle rouge et de l'ordre du lion belge, professeur de chimie et de technologie à l'université de Berlin, professeur de chimie à l'école royale militaire, au collége médico-chirurgical et à l'institut royal des mines, premier pharmacien de la cour, membre de l'académie royale des sciences de Berlin et de plusieurs académies et sociétés savantes nationales et étrangères, naquit à Erfurth le 14 avril 1760. Après avoir terminé ses humanités au gymnase de sa ville natale, il étudia la médecine à l'université du même lieu, et suivit alors les cours de chimie du savant professeur Trommsdorf, père du célèbre chimiste actuel. Il se livra avec une si grande ardeur à l'étude de cette science, qu'il obtint bientôt à Lagensalza la place de répétiteur du cours de chimie, interrompu par la mort du savant professeur Wiegleb. Il alla ensuite à Hambourg, où il étudia la pharmacie, et se rendit de là à Berlin pour continuer ses études au collége médico-chirurgical de cette ville. En 1786, Hermbstaedt entreprit plusieurs voyages scientifiques au Hartz, dans l'Erzgebirge, et fit la connaissance d'un grand nombre de savants distingués, tels que le fameux technologue Beckmann, qui était alors professeur à Gœttingue; Lichtenberg, Gmelin, professeurs à la même université; Gehler et Hebenstreit, professeurs à Leipsick; Forster à Halle; Werner, Gellert, Lempe et Hoffman à Freiberg, et il n'a cessé d'être en correspondance avec eux jusqu'à leur mort. A son retour à Berlin, en 1787, il fit des cours particuliers sur la physique, la chimie, la technologie et la pharmacie, et se maria en 1788. En 1791, il fut nommé professeur de chimie et de pharmacie au collége médico-chirurgical, et premier pharmacien de la cour. Il devint successivement conseiller du collége médical, assesseur du collége royal du commerce et des manufactures, ainsi que de l'administration des salines royales, sous la direction du ministre d'état Struensée. Hermbstaedt s'est constamment occupé, avec un zèle infatigable, des perfectionnements des arts, au moyen des nombreuses applications de la chimie qui, depuis trente ans, ont tant contribué aux progrès de l'industrie. Ses nombreux écrits sur la chimie-pratique, sur la technologie, la pharmacie et les arts agricoles, ainsi que la traduction d'un grand nombre d'ouvrages relatifs à ces sciences, lui assignent le premier rang parmi les plus célèbres technologues qui aient existé. Quoique parvenu à un âge avancé, il conserve encore toute l'activité de sa jeunesse, et vit à Berlin, entouré de l'estime de son souverain et de la considération générale. Ses principaux écrits sont: 1° *Expériences et observations dans le domaine de la physique et de la chimie*, Berlin, tome I, 1786; II, 1789, in-8°; 2° *Bibliothèque des ouvrages modernes sur la physique, la chimie, la métallurgie et la pharmacie*, Berlin, 1787-1802, 5 volumes in-8°; 3° *Plan systématique de chimie expérimentale à l'usage de ses cours*, Berlin, 1791-1803, 3 vol. in-8°; Bâle, 1812-1813, in-8°; 4° *Discours sur le but de la chimie, sur la manière de l'étudier, et sur l'influence qu'elle exerce dans le domaine des sciences médicales*, Berlin, 1792, in-8°; 5° *Catéchisme de la science pharmaceutique, ou principes de pharmacie à l'usage des commençants*, Berlin, 1792, in-8°; 6° *Éléments de pharmacie expérimentale à l'usage des cours académiques*, Berlin, tom. I, 1792; II, 1793, in 8°; 7° *Matériaux pour servir à l'histoire de la maladie et des derniers moments du roi Frédéric-Guillaume II*, Berlin, 1798, in-8°; 8° *Principes de l'art de la teinture*, Berlin et Stettin, 1802, 2 vol. in-8°; 9° *Journal pour les fabricants de cuir et les tanneurs*, Berlin, 1802-1803, 2 cahiers in-8°; 10° *Magasin pour les teinturiers, les peintres sur étoffes et les blanchisseurs, ou Recueil des découvertes, expériences et observations les plus modernes et les plus importantes pour l'avancement et le perfectionnement de la teinture des étoffes de laine, de soie, de coton et de fil, de la peinture sur étoffes et de l'art du blanchiment*, Berlin, 1802-1810, 7 vol. in-8°; 3e édition, 1824; 11° *Archives de Chimie agricole, ou Recueil des découvertes, expériences et observations les plus importantes faites en physique et en chimie, à l'usage des agriculteurs instruits, des propriétaires et des amis des arts agricoles*, Berlin, tom. I, 1803; II, 1805, 1806; III, 1807; IV, 1808; V, 1812; VI, 1815, in-8°; 12° *Recueil d'expériences pratiques à l'usage des fa-*

fabricants d'eau-de-vie, des brasseurs, des vinaigriers, etc., Berlin, 1803, 1804, in 8°; 13° *Principes généraux de l'art du blanchîment*, Berlin, 1804, in-8°; 14° *Principes chimico-technologiques de toutes les parties de l'art du tanneur*, Berlin, tom. I, 1805; II, 1807, in-8°; 15° *Manuel théorique et pratique de l'art des fabriques en général*, 1807, in-8°; 16° *Introduction théorique et pratique à l'analyse des végétaux, d'après les principes de la physique et de la chimie*, Berlin, 1807, in-8°; 17° *Eléments de chimie expérimentale*, Berlin, 1808, in-8°; 18° *La Science du fabricant de savon, ou principes chimiques de cet art pour la fabrication de toute espèce de savon*, Berlin, 1808, in-8°; 19° *Bulletin des nouvelles scientifiques les plus intéressantes dans le domaine des sciences naturelles, de l'économie rurale, des arts, des fabriques, des manufactures, des arts techniques et de l'économie domestique*, Berlin, 1809-813, 15 vol. in-8°, continué sous le titre de *Muséum des nouvelles*, etc., Berlin, 1814-1818, 5 vol. grand in-8° avec planches; 20° *Introduction à la fabrication du sucre de betterave*, Berlin, 1811, in-8°, *ibid.*, 1814, in-8°; 21° *Principes chimiques de l'art de la brasserie*, Berlin, 1814, in-8°; *ibid.*, 1818, in 8°; 22° *Instruction pour la fabrication du sirop et du sucre d'amidon, d'érable, de mout de raisin, de pommes ou de poires, de prunes*, etc., Berlin, 1814, in-8°; 23° *Eléments de technologie*, Berlin, 1814, in-8°; 24° *Instruction sur l'art de teindre soi-même les étoffes de laine, de soie, de coton et de fil, d'une manière convenable et durable*, Berlin, 1815, in-8°; 25° *Guide utile pour le bourgeois et l'habitant de la campagne*, Berlin, 1815-1822, 6 vol. in 8° avec planches; 26° *Principes chimiques de l'art du distillateur et du fabricant de liqueurs*, Berlin, 1819, in-8°; 27° *Eléments de chimie théorique et pratique à l'usage des militaires, et surtout des officiers du génie et d'artillerie*, Berlin, 1822, 3 vol. grand in-8°, avec planches.

HERMELIN (Samuel-Gustave-Baron), minéralogiste suédois, naquit à Stockholm en 1744, d'une famille noble. Hermelin se destina aux mines de bonne heure, visita les principaux établissements de ce genre, notamment la mine de cuivre de Fahlun, où il aida à former une fabrique de vitriol, de soufre et de colcotar; il s'occupa aussi de la mine d'or d'Adelfois, voyagea dans les pays étrangers, et se rendit en Amérique avec une mission auprès des Etats-Unis. Il en parcourut presque toutes les parties, et revint en Suède par l'Angleterre, en 1784. Il fit parcourir, à ses frais, les provinces du nord de la Suède, sur lesquelles on avait des renseignements peu exacts, et on eut une carte de la Westro-Bothnie et de la Laponie. Tel fut le commencement de la fameuse entreprise géographique à laquelle il consacra quinze années et sa fortune en grande partie. Les vingt-six premières cartes épuisèrent ses ressources pécuniaires, et il fut contraint de céder la suite de ce travail à une compagnie; cependant il vit ce grand atlas de Suède achevé avant sa mort. Sensible à la misère des habitants des provinces les plus septentrionales, il y établit des fourneaux et des forges, fonda dans la Bothnie trois usines, ouvrit de nouvelles routes, perfectionna les moyens de transport par eau, et fit défricher, sur les frontières de la Laponie, une superficie de terrain égale à celle du royaume de Portugal; mais toutes ces entreprises absorbèrent totalement les ressources de M. Hermelin, qui se trouva réduit à abandonner ses biens à ses créanciers. Il éprouva une espèce de dédommagement dans la reconnaissance de ses concitoyens; les nobles, en 1800, frappèrent en son honneur une médaille, avec cette légende en suédois : *Offert à Hermelin par ses concitoyens et amis, pour avoir fait mieux connaître notre patrie, et pour avoir enrichi et peuplé des déserts.* L'académie des sciences de Stockholm le reçut dans son sein en 1771, et seconda ses recherches par ses libéralités. Il quitta, en 1815, l'administration des mines après cinquante-quatre ans de services, et conserva ses appointements, auxquels les états du royaume ajoutèrent une pension de 6,000 rixdalers. Hermelin était conseiller des mines et chevalier de l'étoile polaire; il mourut le 4 mai 1820. Les mémoires de l'académie de Stockholm, pour 1821, page 409, contiennent son éloge, qui se termine par l'énumération des treize ouvrages qu'il a composés, y compris ses mémoires académiques. Il ne nous est possible de présenter ici que les suivants : 1° *Sur la fonte des minéraux de cuivre*, Stockholm, 1766; 2° *Sur l'emploi des pierres que fournissent les carrières de Suède*; 3° *Sur l'emploi des ressources des différentes provinces de Suède*; 4° *Tableau de la population et de l'industrie de la Westro-Bothnie*, Stockholm, 1801. Hermelin est aussi auteur de *Cartes minéralogiques des principales provinces de la Suède.*

HERMÈS (Jean-Thimothée), théologien profond, philosophe et philologue, mais plus particulièremet connu comme romancier, naquit en 1738 à Petznick, près de Stargard, dans la Poméranie citérieure. Il reçut sa première instruction dans la maison paternelle, et alla ensuite au gymnase de Stargard, et de là à l'université de Kœnisberg pour y étudier la théologie. Le bâtiment qui le transportait ayant été battu par une violente tempête, Hermès reçut une forte contusion à la poitrine, qui lui causa une hémorrhagie dont il faillit mourir. Il arriva à Kœnigsberg dénué de tout, et ne voulant pas faire connaître sa détresse, il aurait péri si des hommes généreux ne fussent venus à son secours. Ses connaissances en bibliographie lui furent aussi d'une grande utilité; mais ce fut surtout la langue française qu'il parlait très bien, qui lui procura l'entrée des premières maisons de cette capitale. Bientôt Kant et Arnold devinrent ses maîtres et ses amis. C'est à cette époque (1759) qu'Hermès commença à écrire sa *Morale de la femme*, dont il publia successivement plusieurs volumes. De Kœnigsberg il se rendit à Dantzick, et de là à Berlin, où il écrivit sa *Fanny Wilkes*, Berlin, 1766, 2 vol. in-8°, traduit en français, Leipsick, 1766, in-8°, et plus tard son *Voyage de Sophie*, 1770-75, 5 vol., traduit en français par Lamare, Paris, 1800, 3 vol. in 8°, qui est resté le meilleur de ses ouvrages. Après avoir été professeur à l'académie noble de Brandebourg, il fut appelé, en 1772, à Breslaw, où il remplit différents emplois ecclésiastiques, et devint successivement, depuis 1808, surintendant de l'église métropolitaine de cette ville, premier pasteur de Sainte Elisabeth, et professeur principal de théologie. Ses ouvrages les plus connus sont les deux romans cités ci-dessus, qui firent une grande sensation, et qui ont mérité d'avoir servi de modèles aux meilleurs romans psychologiques publiés en allemand. Hermès mourut le 24 juillet 1821.

HÉROLD (Louis-Joseph Ferdinand), l'un des plus aimables compositeurs dramatiques vivants, né à Paris, en 1792, est fils d'un pianiste allemand, qui était assez bon compositeur et qui a publié des sonates de piano, de harpe et des quintetti de Boccherini, arrangés pour le piano. Le jeune Herold que son pere ne destinait pas à la carrière musicale, se vit cependant obligé, par la mort prématurée de celui-ci de se livrer entièrement à un art vers lequel son goût l'avait toujours porté. Il entra au Conservatoire de musique, où il fut élève de M. Adam pour le piano, et il y obtint, en 1810, le premier prix d'exécution sur cet instrument. Il passa ensuite dans la classe de Méhul pour la composition, et ayant remporté, en 1812, le grand prix à l'Insti-

tot, il fut envoyé à Rome, où il passa trois ans aux frais du gouvernement. Il y composa divers ouvrages sur lesquels il fut fait par Méhul, en 1813, à l'Institut un rapport fort honorable. M. Herold, avant de revenir en France, voulut voir Naples, capitale de l'empire musical, et il donna, en 1815, son premier ouvrage dramatique: 1° *La Gioventù d'Enrico quinto*, opéra en 2 actes, traduit et arrangé d'après la comédie de M. Alexandre Duval. De retour à Paris, il a mis en musique avec M. Boïeldieu : 2° *Charles de France*, ou *Amour et Gloire*, opéra comique en 2 actes, joué, en 1816, au théâtre Feydeau, avec beaucoup de succès. Il a depuis donné seul, successivement au même théâtre : 3° *Les Rosières*, en 3 actes, 1817 ; 4° *La Clochette*, ou *le Diable boiteux*, en 3 actes, 1817 ; 5° *Le premier venu*, ou *Six lieues de chemin*, en 3 actes, 1818; 6° *Les Troqueurs*, en un acte, 1819 ; 7° *L'Amour platonique*, en un acte, 1819 ; 8° *L'Auteur mort et vivant*, en un acte, 1820 ; 9° *Le Muletier*, en un acte, 1823; 10° *Le Roi René*, en 2 actes, 1824 ; 11° *Le Lapin blanc*, en un acte, 1825; 12° *Marie*, en 3 actes, 1826. M. Herold a donné a l'academie royale de musique : 13° *Lasthénie*, opéra en un acte, 1823 ; 14° (avec M. Auber) *Vendôme en Espagne*, en 2 actes, 1823; 15° *Astolphe et Joconde*, ou *le Coureur d'aventures*, ballet en 3 actes, 1827 ; 16° *La Somnambule*, ou *l'Arrivée d'un nouveau seigneur*, ballet en 3 actes, 1827 ; 17° *La musique du ballet de Lydie*, 1828. Il a composé aussi pour le théâtre royal de l'Odéon : 18° *Le dernier jour de Missolonghi*, drame héroïque en 3 actes, 1828. La plupart des ouvrages de M. Herold ont réussi et sont restés au courant du répertoire. Sa musique se fait surtout remarquer par l'esprit, la grâce, la fraîcheur de la mélodie, et par la richesse des accompagnements, de maniere qu'en sacrifiant au goût, à la mode, il a su conserver ce cachet original, cette vérité d'expression qui distinguent nos grands maîtres et particulièrement le celèbre compositeur dont il fut l'élève. M. Herold a composé en outre une grande quantité de musique pour le piano. Il a été *Maestro al cembalo* (pianiste accompagnateur), au théâtre royal Italien, depuis 1818 jusqu'en 1826, où il a été nommé premier chef du chant a l'académie royale de musique. C'est à tort que l'*Almanach des vingt-cinq mille adresses* l'a décoré de la croix d'honneur. Il n'a pas encore obtenu cette honorable récompense de ses talents.

HERSCHEL (Guillaume), célèbre astronome, naquit dans la ville de Hanovre, le 15 novembre 1738. Son père, qui était musicien, le fit entrer, en cette qualité, à l'âge de 14 ans, dans le régiment hanovrien des gardes. Vers l'année 1758, il vint en Angleterre avec un détachement de ce corps, dont son père faisait partie. Celui-ci retourna bientôt dans sa patrie, et laissa son fils dans ce pays, où, par la protection du comte de Darlington, il eut le bonheur d'être choisi pour diriger et instruire un corps de musiciens des milices du comté de Durham. Son engagement étant terminé, il donna des leçons de musique dans le Yorkshire, et conduisit l'orchestre dans plusieurs concerts et oratorios. Il consacrait en même temps ses heures de loisir à se perfectionner dans la langue anglaise et dans l'italien, et fit même quelques progrès dans l'étude du latin et du grec. En 1765, il fut nommé organiste à Halifax, et l'année suivante il fut engagé à Bath, ainsi qu'un de ses frères, lui comme hautbois, instrument qu'il jouait d'une manière distinguée, et son frere comme violoncelle. Devenu, peu après, organiste de la chapelle de cette dernière ville, il résigna son emploi a Halifax. Ses appointements étant très modiques, il était obligé de donner des leçons et travaillait quatorze et même seize heures par jour. Ce fut alors qu'il chercha une distraction dans l'étude de l'astronomie et de l'optique. Un ami lui ayant prêté un télescope de deux pieds, il se mit à observer le ciel, et fut si enchanté de reconnaître les étoiles dont il ne savait jusque là la position que par les livres, qu'il chargea un ami de lui acheter un télescope, d'une plus grande puissance à Londres ; mais le prix en étant trop élevé pour sa fortune, il résolut d'en faire un lui-même. Après mille tentatives infructueuses qui, loin de le décourager, ne firent que l'affermir dans sa résolution, il réussit, en 1774, à construire un télescope newtonien de cinq pieds, avec lequel il eut la satisfaction d'examiner Saturne. Encouragé par ce premier succès, il fit plusieurs autres télescopes depuis sept jusqu'à vingt pieds. Pour donner une idée de sa persévérance, il suffit de dire qu'avant d'avoir obtenu le réflecteur parabolique de son thermomètre de sept pieds aussi parfait qu'il le désirait, il en avait fondu deux cents. A mesure qu'il s'attacha à l'astronomie, il quitta ses autres occupations et borna le nombre de ses élèves. Vers la fin de 1779, il commença une revue générale du ciel, étoile par étoile, et, après dix-huit mois d'observations assidues, il eut le bonheur de remarquer une étoile que Bode, dans son catalogue, avait placée parmi les fixes, et dans laquelle Herschel ne tarda pas à distinguer un changement de position ; il s'assura bientôt que c'était une planète inconnue : cette découverte eut lieu le 13 mars 1781. Il nomma la nouvelle planète *Georgium sidus*, en l'honneur du roi George III ; Lalande lui donna le nom de Herschel, mais celui d'Uranus a prévalu sur tout le continent, et même en Angleterre. Il communiqua sa découverte à la société royale de Londres, qui l'admit dans son sein et lui décerna la médaille d'or annuelle. Le roi lui ayant, à cette occasion, accordé des appointements considérables, Herschel abandonna entièrement la musique et se voua exclusivement à l'astronomie. Il quitta Bath, et s'établit, d'abord à Datchet, et ensuite Slough, près de Windsor. Ce fut dans cette derniere résidence qu'il entreprit de construire un télescope de quarante pieds de distance focale, qu'il termina en 1787 ; mais cet instrument ne répondit pas d'abord à l'attente de l'auteur ; il fut trouvé trop massif et difficile a manier pour pouvoir servir à des observations suivies et prolongées, et c'est avec des instruments beaucoup plus petits et plus aisés à diriger qu'il fit les nombreuses et intéressantes observations sur les corps célestes qui ont immortalisé son nom. Le grand télescope, dont il donna la description dans les transactions philosophiques pour 1795, pèse plus de quarante milliers; le réflecteur, qui a quatre pieds de diametre, pèse deux milliers : c'est le cent quarantieme que Herschel ait fondu avant de réussir. Malgré sa longueur de quarante pieds, son énorme poids et son volume, cet ingénieux savant inventa un mécanisme au moyen duquel il pouvait aisément le diriger à son gré. C'est avec ce superbe instrument qu'il aperçut, le 28 août 1789, le sixième satellite de Saturne qu'aucun astronome n'avait vu avant lui, faute d'un instrument de cette puissance; le 11 septembre 1789, il découvrit le septième satellite de la même planète. Il avait, dès 1784, reconnu l'aplatissement de Mars, et, en 1789, il détermina la rotation et l'aplatissement de Saturne. En 1802, Herschel présenta à la société royale de Londres un catalogue de cinq mille nebuleuses, découvertes par lui, parmi lesquelles les unes sont des étoiles ou soleils, et les autres des planètes ou cometes. Il suppose, avec la plus grande vraisemblance, que la plupart des nébuleuses sont des systèmes semblables au nôtre dans lesquels des planètes tournent autour d'un soleil, centre de leurs mouvements. Quelques uns de ces systèmes sont si éloi-

gnés que la lumière de leurs étoiles ne met pas moins de deux millions d'années pour parvenir jusqu'à la terre, ce qui démontre que ces corps (et sans doute tous les astres de la même nature) doivent avoir existé au moins il y a deux millions d'années. Herschel a également fait de très intéressantes recherches sur le soleil et la lune; il a rendu très probable que le premier n'est point en état de combustion, et que c'est uniquement son atmosphère qui est la source de la lumière que la terre et les planètes en reçoivent, le corps du soleil étant un noyau opaque. Il a découvert deux volcans en éruption dans la lune, et une montagne volcanique. Il a également fait sur la lumière des recherches qui ont été continuées avec le plus grand succès par son fils le docteur Herschel. L'université d'Oxford le nomma docteur en droit, et, en 1816, le roi actuel, alors prince-régent, le créa chevalier de l'ordre hanovrien des Guelfes. Il est mort, le 23 août 1822, âgé de quatre-vingt-deux ans, chéri de sa famille, regretté du monde savant, et aimé et révéré par toutes les personnes qui l'avaient connu. Herschel était d'un caractère doux, naïf et aimable; il accueillait les étrangers avec la même urbanité que les Anglais, et n'épargnait rien pour leur être agréable et pour satisfaire leur curiosité. Il laissa une fortune de plus de 30,000 livres sterling. Il avait épousé la fille de John Pitt et eut d'elle un fils, le docteur Herschel, membre de l'université de Cambridge, à qui on doit un beau travail sur la lumière, dont il a fait voir l'énergie très différente dans chaque rayon, sous le triple rapport des propriétés lumineuse, calorifique et chimique. Il a légué la plus grande partie de sa fortune à son fils et le reste à sa veuve, et deux mille livres sterling à un frère. Il était président de la société astronomique, associé de l'Institut de France, astronome royal, etc. Miss Caroline Herschel a eu une grande part aux travaux de son frère et a découvert plusieurs comètes; son amour pour la science et ses connaissances en mathématiques la rendaient de la plus grande utilité pour les recherches astronomiques de son frère; veillant toutes les belles nuits, cette infatigable personne faisait tous les calculs à mesure que Herschel lui transmettait de la plate-forme de son observatoire les observations qu'il venait de faire. Ce savant a publié, en 1798, de concert avec sa sœur, un *Catalogue des étoiles, d'après les observations de Flamstead*, et non insérées dans le *Catalogue anglais*. Tous ses mémoires ont été publiés dans les *Transactions philosophiques* de la société royale de Londres. Depuis quelques années l'exécution des télescopes les plus puissants a passé d'Angleterre en Allemagne, et c'est maintenant à Munich que se fabriquent les meilleurs instruments en ce genre et à un prix inférieur à ceux d'Angleterre. M. Arago, par des expériences récentes a confirmé l'opinion de Herschel sur l'atmosphère lumineuse du soleil et l'état non incandescent de son noyau solide. Ce savant physicien a reconnu que la lumière solaire n'est point douée de polarisation, et comme il est prouvé que les rayons lumineux ne jouissent de cette propriété qu'après avoir subi une double réfraction, il s'ensuit que la lumière solaire provient de l'atmosphère de l'astre et non de sa sphère solide incandescente. Comme les rayons solaires ne deviennent calorifiques que dans des circonstances données et après leur contact avec l'atmosphère de la terre, il est très possible, comme Herschel le supposait, que la température du soleil ne soit pas plus élevée que celle de la terre. Cependant, comme nous ne connaissons point d'émission constante d'une lumière intense sans qu'il y ait combustion, il est vraisemblable que l'atmosphère solaire est incandescente, comme le pense M. Arago, et, dans ce cas, il faut qu'il s'y opère des combustions continuelles d'éléments fournis par le soleil lui-même, et peut-être aussi par des principes qu'il attire à lui des planètes et de l'espace qui les sépare de leur centre commun. Mais si l'atmosphère solaire est incandescente, la surface de cet astre doit nécessairement avoir une haute température. Herschel attribuait les taches qu'on observe sur le disque solaire à la rupture partielle de l'atmosphère lumineuse qui laisse voir une partie du noyau obscur, et aux sommets des hautes montagnes de ce noyau qui percent de temps en temps à travers l'atmosphère, là où elle devient moins lumineuse. Cette opinion n'est qu'une hypothèse, mais, depuis quelques années, les astronomes ayant commencé à noter avec un soin scrupuleux les taches du soleil et les changements qu'elles éprouvent, on pourra un jour parvenir à des résultats probables. Quant aux nébulosités, Herschel pensait qu'elles sont un état de transition de la matière répandue dans l'espace et agglomérée, d'abord en masses gazeuses, ensuite fluides et enfin formant un noyau entouré d'une atmosphère, et parvenant ensuite à l'état de comète et enfin de planète. Il supposait que toutes les planètes ont commencé par être à l'état gazeux, et que les comètes diffèrent beaucoup entre elles sous le rapport de la consistance du noyau et l'état de leur atmosphère; quelques unes paraissent dépourvues de noyau solide, en sorte qu'on peut voir les étoiles à travers leur corps, tandis que d'autres possèdent déjà un consolide. Non seulement il croit que chaque nébuleuse est un amas d'étoiles ou de soleils dont chacun est le foyer d'un système planétaire, mais il pense que les systèmes divers sont soumis à des centres communs, et que notre système planétaire en particulier tourne autour d'un point très éloigné, le soleil avec son cortége n'étant en quelque sorte qu'une planète avec ses satellites soumises à un centre qui attire cet astre comme il attire la terre et celle-ci son satellite, la lune. D'après cet aperçu très succinct des immenses travaux et des découvertes de ce grand astronome, on conviendra que personne, depuis Galilée et Newton, n'a ouvert un champ aussi vaste à l'étude du ciel et des phénomènes merveilleux des corps célestes, étoiles, planètes, comètes ou nébulosités que le docteur Herschel.

HERVAS. *Voy.* Almoxera.

HERVVIN. *Voy.* Nevele.

HESMIVY D'AURIBEAU (l'abbé Pierre d'), né à Digne en Provence, en 1756, fit ses études à Marseille, où il fut premier matignon en 1770. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, en 1772, et fut professeur d'éloquence au Mans en 1780. Nommé par le roi, en 1782, chanoine et archidiacre de l'église de Digne, il fut ensuite official et vicaire-général de ce diocèse. Forcé de quitter sa patrie en 1792, il se réfugia à Rome où il fut accueilli avec une extrême bienveillance par Mme Adelaïde, tante de Louis XVI. Cette princesse l'honora de sa correspondance jusqu'à ses derniers jours. Ce fut sous la direction du cardinal Gerdil que l'abbé d'Auribeau, consacra sa plume à la défense de l'autel et du trône. Après l'entrée des Français dans Rome, en 1798, il suivit jusqu'à Vienne Pie VI qui lui accorda les diplômes les plus honorables. Conclaviste du cardinal Carafa à Venise, en 1800, pour l'élection de Pie VII, il revint à Rome avec cette éminence, en qualité de majordome, et y reprit ses travaux avec zèle. En 1803, Pie VII le nomma chanoine de la première diaconie cardinalice, à la basilique de Sainte-Marie *in vià latâ*. M. l'abbé d'Hesmivy d'Auribeau est membre de la société littéraire du Mans, de l'accadémie des Arcades de Rome, sous le nom de *Fatindo Cidonio*, de celle de

Val d'Arno-Petrarque, correspondant de l'académie italienne pour la France, associé de l'académie royale de Marseille, etc.; chevalier des ordres du Christ, de Saint-Jean de Latran, de l'éperon d'or, du lis, etc. Il a été professeur de littérature française à la faculté des lettres dans l'université de Pise, de 1812 à 1814. De retour en France, il s'est fixé à Paris, où il consacre encore ses dernières années à des objets ecclésiastiques et littéraires. Il a publié un grand nombre d'écrits, entre autres : 1° *Lettre sur la détention de Mgr. Ruffo de Bonneval, évêque de Senez*, Paris, 1790, in-12; 2° *Eloge funèbre de Louis XVI*, prononcé en latin par Leardi en présence de Pie VI, traduit en français, Rome, 1794, in-4° et in-8°, et dédié à mesdames de France; 3° *Discours aux Romains, sur les prodiges par lesquels le Seigneur a manifesté sa toute puissance pour la défense et la gloire de son Eglise, dans ces derniers temps par Marotti*, dédiés au clergé de France, traduit du latin en français et dédié au cardinal Maury, Rome, 1794, in-8°; 4° *Première lettre pastorale du cardinal Maury, archevêque-évêque de Montefiascone*, traduit du latin en français, Viterbe, 1794, in-8°; 5° *Mémoires sur la persécution française, recueillis par ordre de Pie VI*, Rome, 1795, 2 gros vol., in-8°, dédiés à sa sainteté; 6° *Bienfait de Pie VI et de ses états envers les Français émigrés*, Rome, 1796, in-8°; 7° *Motifs d'encouragement aux Italiens pour la prochaine année*, traduit de l'italien, 1796, in-8°; 8° *Paris, rends tes comptes*, Venise, 1799, in-8°; 9° *Témoignages authentiques contre le serment de haine à la royauté*, Venise, 1799, in 8°; 10° *Oraison funèbre de Pie VI, prononcée en latin par Brancadoro en présence du sacré collège à Venise*, traduit en français et dédiée à Louis XVIII, avec des notes historiques très étendues, Venise, 1800, in-fol., fig., in-8° et in-16; 11° *Anniversaire du couronnement de Pie VII*, traduit de l'italien en vers français, Rome, 1803, in-8°; 12° *Eloge funèbre du cardinal Gerdil*, traduit de l'italien en français et dédié aux Français, avec des notes historiques et littéraires, Rome, 1803, in-8°; 13° *L'Antiquaire, ou le guide des étrangers pour un cours d'antiquités romaines*, traduit de l'italien, Rome, 1804, in-12; 14° *Description du monument de Canova, à la mémoire de Marie-Christine, archiduchesse d'Autriche*, traduit de l'italien, Rome, 1804, in-12; 15° *Journées pittoresques des édifices de Rome et de ses environs*, traduites de l'italien, Rome, 1804, 5 vol. in-4°; 16° *Hommage académique aux cardinaux Thomasi, Gerdil et Borgia*, Rome, 1805, in-8°; 17° *Eloge académique de Marie Pizzelli*, en vers français, 1805, in-12; 18° *Epître en vers français à Viviani, secrétaire d'Alfieri, sur sa traduction des psaumes en vers italiens*, Rome, 1805, in-12; 19° *Journal sur les médailles antiques inédites de Rome*, par Alex. Visconti, traduit de l'italien, Rome, 1806, in-4°, et interrompu par les événements ultérieurs; 20° *Discours académiques sur les avantages de la langue française, avec des notes historiques et littéraires*, Pise, 1812, in-4°; 21° *Extrait de quelques écrits de l'auteur des mémoires pour servir à l'Histoire de la persécution, avec des additions considérables*, Pise, 1814, 2 vol. in-8°; 22° *Essai d'inscription pour la statue d'Henri IV*, Paris, 1818, in-8°; 23° *Sur la colonne de la place Vendôme*, Paris, 1820, in-8°; 24° *Inscription pour deux médailles gravées par cahiers, en l'honneur de la naissance du duc de Bordeaux*, 1820; 25° *Discours académiques et mélanges historiques sur Massillon, pour ceux qui se destinent à l'éloquence sacrée*, 3e édition, Besançon, 1823, in-8°; 26° *Lettre sur les conclaves*, Paris, 1823, in-8°; 27° *Inscriptions pour le magnifique reliquaire de la Sainte-Ampoule, suivies de celles pour le sacre et le couronnement de Charles X*, Paris, 1825, in-4°; 28° *Lettre à M. le comte ***, sur les épitaphes des cardinaux de Bausset et de la Luzerne* (érigées dans l'église ci-devant des Carmes); *sur la Sorbonne et le cardinal de Richelieu*, 1825, in-4°; l'auteur y déplore, avec raison, le mauvais style lapidaire et surtout le barbarisme révolutionnaire qui choquent le bon goût et la belle latinité dans ces épitaphes; 29° *Histoire calcographique des dix-sept années saintes du jubilé universel, dédiée à Benoît XIV, suivie du texte latin de la lettre encyclique du pape Léon XII, avec la traduction française, etc., etc.*, Paris, 1826, in-12; 30° plusieurs articles dans les *Martyrs de la foi*, *la France catholique*, *les Tablettes du clergé*, *l'Oriflamme*, *l'Académie des ignorants*, *la Biographie universelle*, *le Dictionnaire des anonymes*, etc. La plupart des ouvrages de M. l'abbé d'Auribeau ont été publiés sans nom d'auteur. — Hesmivy d'Auribeau (Alexandre), son frère puîné, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, partit, en 1791, avec d'Entrecasteaux, pour aller à la découverte de Lapérouse. D'Entrecasteaux étant mort en mer, le 20 juillet 1793, il prit le commandement de *la Recherche* et de *l'Espérance*, où il arbora le pavillon blanc, peu de jours après son arrivée à Java; mais victime de l'insalubrité du climat de cette île, il mourut au bout de six mois, le 23 août 1794, et fut remplacé dans le commandement de l'expédition par M. de Rossel, aujourd'hui vivant.

HESS (J.-Louis de), naquit à Stralsund, dans la Poméranie suédoise, vers 1760; la nature lui avait donné le germe de tous les talents, et il se distingua dans tous ceux qu'il exerça. D'abord soldat et ensuite officier dans l'un des régiments suédois qui formaient la garnison de Stralsund, il quitta bientôt le métier des armes pour se livrer à la littérature, et ses premiers succès l'attachèrent à cette profession. Afin de pouvoir y consacrer tout son temps, il alla s'établir à Hambourg, et commença par enrichir de ses articles le journal d'Archenholtz, intitulé *Minerve*; mais bientôt, volant de ses propres ailes, il fonda un ouvrage périodique, sous le titre de *Journal des journaux*, dont la publication dura deux ans; il coopéra aussi au journal de Reickhard, intitulé *La France*. Ces différentes occupations ne l'empêchaient pas d'exercer gratuitement la médecine; il avait reçu le grade de docteur à l'université de Kœnigsberg. Lorsque les Français évacuèrent pour la première fois Hambourg, en 1814, Hess se fit remarquer parmi les patriotes les plus ardents; aussi fut-il chargé par le général russe Tettenborn de la formation et du commandement de la garde bourgeoise, et confirmé dans cette double fonction par un décret du sénat et de la garde bourgeoise. Son caractère original, des saillies heureuses lui eurent bientôt concilié l'affection générale. Une institution aussi nouvelle pour Hambourg devait être extrêmement imparfaite; Hess suppléa à tout par son incroyable activité. Lorsque les Français rentrèrent dans cette ville sous le commandement du général Davout, il fallut des victimes : Hess fut du nombre des vingt-huit citoyens nominalement exceptés de l'amnistie; il employa le temps de sa proscription à voyager en Angleterre et en Danemarck, et publia à son retour, en 1815, un ouvrage intitulé : *l'Agonie de la république de Hambourg en 1813*, qui fit la plus grande sensation dans cette ville et dans toute l'Allemagne. C'est une accusation portée contre plusieurs sénateurs de Hambourg qui trahirent les intérêts de leur ville pour la livrer aux généraux Davout et Vandamme. J.-L. Hess est mort à Hambourg, le 20 février 1823. Outre l'ouvrage déjà cité, ont doit à cet écrivain : 1° *Essai de voir*, 1796 et 1800, 2 vol.; 2° *Voyage par l'Allemagne*,

les Pays-Bas et la France, ibid., 7 vol. in-8o, 3e édition, 1802; 3o *Description topographique, politique et historique de la ville de Hambourg*, ibid., 2e édit., 1812, 3 vol. in-8o, avec cartes.

HESSE-CASSEL (Georges-Guillaume, électeur de), né le 3 juin 1743, fut d'abord feld-maréchal au service de Prusse, et commença à régner sur le comté de Hanau, le 13 octobre 1764, et sur toute la Hesse, le 31 octobre 1785. Il entra dans la coalition contre la France en 1792. Le *Moniteur* du 9 avril de la même année, prétend qu'il vendait à 5 sous la pièce tous les malfaiteurs, au comte de Wittgenstein, qui enrôlait pour les émigrés. En 1793, l'électeur de Hesse se ligua avec l'Angleterre et fit passer huit mille Allemands à son service. Dans le même temps, il commanda en personne ses troupes jointes aux Prussiens contre la France. En 1794, il chercha à organiser avec d'autres princes une croisade pour la défense de la religion et de la constitution germanique, refusa cependant l'année suivante, de payer le tribut appelé *mois romains*, et signa la paix avec la république française. Georges-Guillaume parvint à la dignité d'électeur de l'empire, en 1803, établit, en 1806, à Cassel le quartier-général d'une armée combinée de neutralité dont il conserva le commandement, et fut obligé après la bataille de Iéna de livrer la ville de Hanau, tout le pays de Hesse-Cassel avec les armes, l'artillerie et les arsenaux à Napoléon, pour avoir reçu chez lui les troupes prussiennes. En conséquence un royaume formé principalement des possessions de cet électeur, s'éleva en faveur de Jérôme Bonaparte. Georges-Guillaume se retira auprès du prince Charles de Hesse, son frère, y demeura sept ans privé de sa couronne, et ne reparut qu'en 1813, où il rentra dans ses états. En 1815, le congrès de Vienne ayant décidé que le duché de Westphalie appartiendrait à la Prusse, le grand-duc eut en échange, sur la rive gauche du Rhin, dans le ci-devant département du Mont-Tonnerre, un territoire contenant une population de cent quarante mille ames; il obtint en outre la propriété de la partie des salines de Kreuknach, située sur la rive gauche de la Nahe, à condition que la souveraineté en resterait à la Prusse. Il a rappelé chez lui tout l'ancien régime: la presse y a été asservie; l'usage du bâton a été rétabli dans les régiments; la longueur de la queue du soldat a fait le sujet d'un ordonnance; le titre de sieur ne peut s'accorder aux bourgeois; il n'y a que certaines classes qui doivent participer à l'instruction publique. Georges-Guillaume ne s'est nullement départi de son système jusqu'à sa mort arrivée à Cassel, le 27 février 1821. On a trouvé dans son trésor particulier onze millions en numéraire. Il avait épousé le 1er septembre 1764, Wilhelmine-Caroline, fille de Frédéric V, roi de Danemarck, dont il a eu deux filles: Marie, duchesse d'Anhalt, Caroline, duchesse de Saxe-Gotha, et un fils nommé Guillaume, aujourd'hui régnant et marié à la princesse Augusta, fille de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse.

HESSE-PHILIPSTHAL (Louis, prince de), fils du landgrave Guillaume, naquit le 8 octobre 1766. Ses inclinations guerrières le portèrent à se rendre en Italie attaquée par les Français. Il se mit au service de Naples et avait donné pendant plusieurs années les preuves d'une valeur éclatante et de grands talents militaires, lorsqu'il fut chargé, en 1806, de défendre la ville de Gaëte contre les Français, que leurs nombreux succès avaient rendus jusque là la terreur des généraux ennemis. Le prince de Hesse ne vit dans cette mission qu'une occasion d'acquérir de la gloire. Il prépara avec intelligence tous ses moyens de défense, et lorsqu'il fut sommé par le général Régnier, il répondit avec fermeté qu'il ne se rendrait qu'à la dernière extrémité. Les prières de l'évêque qui le supplia plus tard de ne pas exposer la ville aux horreurs d'un bombardement, ne firent pas plus d'impression sur son esprit que n'avaient fait les menaces du général français, il continua de se défendre avec la même bravoure et la même habileté, et ne consentit à se rendre, après un siége de cinq mois et cinq jours, que lorsqu'il eut épuisé toutes ses ressources. Les Français, justes appréciateurs du mérite, lui accordèrent la capitulation la plus honorable. Lorsque le roi Ferdinand IV fut rétabli sur le trône de Naples, en 1815, il rappela le prince de Hesse-Philipsthal à sa cour et lui prodigua toutes les marques de la plus grande distinction; il périt en quelque sorte au milieu de son triomphe, le 15 février 1816, dans la capitale du royaume des Deux-Siciles.

HESSELING (Gérard), théologien anabaptiste hollandais, né à Groningue en 1755, fit de bonnes études, et fut reçu à vingt-deux ans docteur en philosophie. Il soutint différentes thèses et prononça une dissertation remarquable *De montibus ignicomis ac terræ motibus eorumque cognatione*. Il resta cinq ans prédicateur à Bolswaard, revint, en 1786, au séminaire pour remplir la chaire de théologie, et composa a cette occasion un discours latin, où il recherche les motifs qui firent rejeter la doctrine de l'évangile par les juifs et les gentils, dès les premiers siècles. Ses connaissances profondes lui valurent, en 1800, la chaire de philosophie au même séminaire. Il l'occupa avec succès, et justifia sa réputation jusqu'à sa mort arrivée en novembre 1811. Les principaux ouvrages de Hesseling sont: 1o *Dictionnaire herméneutique*, ou *Exégétique du Nouveau Testament*, 2 vol. in-8o; 2o *Mémoire sur le rapport qui existe entre la religion naturelle, la religion mosaïque et la religion chrétienne*; 3o *Mémoire sur le scepticisme et l'inconvenance d'une décision magistrale dans les affaires de religion*; 4o *Mémoire sur l'influence du gouvernement sur la religion*; ces trois mémoires furent couronnés par la société Teyler de Harlem; 5o *Mémoire sur le sacerdoce de J.-C., tel qu'il est représenté dans l'épître aux Hébreux*, couronné par la société théologique de La Haye; 6o *Mémoire hydrostatique contenant des observations sur la thèse qui établit que les fluides pèsent dans les fluides de même nature*; 7o *Mémoire sur le rhythme et la prosodie de la langue hollandaise, comparés avec le rhythme et la prosodie des anciens*; 8o *Eloge de Poot*; 9o *Divers mémoires sur la physique, l'histoire naturelle, la littérature*, etc., imprimés dans des recueils de sociétés savantes. Hesseling avait été nommé membre de l'Institut royal de Hollande, mais il refusa cet honneur ne croyant pas que ses occupations pussent lui permettre de remplir ses devoirs d'académicien. M. R. Koopmans a donné, en 1812, sous le titre d'*Hommage à G. Hesseling*, une notice sur cet homme recommandable par ses talents, sa tolérance, ses mœurs douces et ses vertus.

HEUDELET DE BIERRE (le comte Etienne), lieutenant-général, né à Dijon le 12 novembre 1770, prit le parti des armes, obtint un avancement rapide, et prêta serment à l'empereur, le 4 décembre 1804, comme général de brigade. Les bornes d'une notice ne nous permettant pas d'entrer dans les détails minutieux de tous les faits qui peuvent appartenir à ce célèbre général, nous ne citerons que ceux qui recommandent plus particulièrement le général Heudelet à la reconnaissance nationale, et ceux peut-être plus honorables encore qui l'ont illustré comme citoyen. Il fit la guerre de 1805 contre l'Autriche, commandant l'avant-garde du maréchal Davout, et se signala d'abord par le passage de

l'Enns à Steyer, puis par le brillant combat de Marienzell, le 8 novembre. Dans cette affaire, il battit complétement la division autrichienne du général Meerfeldt, forte de dix bataillons, et dont la perte fut de quinze cents hommes tués, quatre mille prisonniers, seize bouches à feu et leurs caissons, six drapeaux, et plus de cent voitures d'équipages. Il devint, le 24 décembre suivant, général de division, à la suite de la bataille d'Austerlitz, où il s'était distingué. Il se fit de nouveau remarquer dans le commandement de la 2e division du 7e corps de la grande armée, qui lui fut confié le 9 mai 1806. Il commanda cette division à la bataille d'Iéna, le 14 octobre; combattit à Eylau le 8 février 1807, et y fut dangereusement blessé d'un coup de feu au travers du corps. En 1808, il commanda la 3e division du 8e corps de l'armée d'Espagne, servit à l'armée de Portugal en 1809, s'y distingua par une foule de succès, et ne rentra en France qu'au mois de juin 1811, pour rétablir sa santé extrêmement affaiblie par les fatigues de ces différentes campagnes. Le 29 février 1812, il fut chargé de l'inspection et de la formation des corps de troupes qui se rendaient à l'armée de Russie, et le 12 mai suivant, on lui donna le commandement de la 2e division de réserve, avec ordre de s'opposer aux débarquements et aux mouvements que les ennemis pourraient tenter depuis l'Escaut jusqu'à la Baltique. Ayant appris, le 29 novembre 1812, par le gouvernement de Dantzick, que depuis un mois on n'avait aucune nouvelle de l'expédition de Russie, il se mit de son propre mouvement en marche sur Kœnigsberg, et de là, s'avançant vers le Niémen, il fut à même de recueillir, chemin faisant, une partie des débris de la grande armée. Après cette retraite désastreuse, il entra dans la place de Dantzick, et y fit partie de la garnison sous les ordres du général Rapp. Avant d'en sortir par une capitulation qui fut violée, il avait été nommé par Napoléon grand-officier de la légion d'honneur. Conduit prisonnier de guerre à Kiow, il envoya de cette ville, le 4 juin, son adhésion au rétablissement des Bourbons. Rendu à la liberté dix jours après, il rentra en France le 5 septembre suivant, et y apprit que Louis XVIII l'avait créé chevalier de Saint-Louis, le 13 août précédent. Nommé d'abord au commandement de la subdivision militaire, composée des départements de l'Aube et de l'Yonne, il passa, le 1er janvier 1815, au commandement de la 18e division militaire (Dijon). Il se trouvait dans cette ville lors du retour de Napoléon, au mois de mars suivant, et son premier mouvement fut de faire des dispositions pour résister à cette invasion; il avait adressé à cet effet, aux troupes sous ses ordres, un ordre du jour, remarquable par l'énergie et les principes qui y étaient développés; mais l'entrée de l'empereur à Paris, ayant déconcerté toutes ses mesures, il se retira à Châtillon-sur-Seine avec le préfet de la Côte-d'Or. Pendant les cent jours, il reçut du ministre de la guerre l'ordre de prendre le commandement de la 12e division d'infanterie de l'armée du Rhin; mais le 17 juin suivant, une dépêche télégraphique l'ayant appelé à Paris, il quitta l'armée le 19, avant que les hostilités eussent commencé; et comme il apprit en route les événements de la guerre en Belgique, il se retira dans ses foyers. Le Roi le nomma, après son retour, au commandement de la 4e division à Nancy, où il publia une proclamation ayant pour but de rallier tous les Français sous l'étendard des Bourbons. Il passa ensuite à la 3e division à Metz. Le général comte Heudelet fut appelé comme témoin dans le procès du maréchal Ney. Interrogé sur les ordres qu'il avait pu recevoir de lui en mars 1815, il répondit qu'il n'était pas sous son commandement; que cependant il en avait reçu une lettre datée du 13 mars, par laquelle le maréchal l'invitait à réunir ses efforts aux siens, pour s'opposer aux progrès de Napoléon. Interrogé ensuite sur la situation politique des pays où se trouvait le maréchal Ney, il répondit que n'ayant pas été auprès de lui, il ne pouvait donner des détails précis; mais qu'il avait entendu dire que, de même que dans son propre gouvernement, les royalistes y étaient en minorité; enfin interrogé s'il croyait qu'avec ses forces le maréchal Ney fût en mesure de résister efficacement à Napoléon, le comte Heudelet répondit qu'il regardait la chose comme d'autant plus difficile, que le maréchal ne pouvait pas compter sur la fidélité de ses troupes. On voit que ce général avait conservé toute la franchise et toute la loyauté de son caractère, et que le courage civil ne le cédait pas chez lui au courage guerrier qui l'avait si hautement signalé dans toute sa carrière militaire. Le comte Heudelet a cessé de figurer, depuis 1825, sur le tableau des lieutenants-généraux en disponibilité.

HEUN (Charles), littérateur allemand, plus connu, comme écrivain, sous le nom de H. Clauren que sous celui de Heun, naquit, le 20 mars 1771, à Dobrilugk, où son père était directeur des domaines. Avant même d'avoir fait ses études, il se plaisait à représenter avec ses sœurs, de petites pièces de théâtre de sa composition et surtout des tragédies. En 1786, il alla au gymnase de Gotha dont il devint un des élèves les plus distingués. A l'âge de dix-sept ans, il commença ses cours de droit à l'université de Leipsick, et se fit remarquer par une excellente thèse intitulée : *De commercio interno et externo*, et par son petit roman *Gustave et Adolphe*. Plus tard il alla à Gœttingue où il écrivit son second roman sous le titre de *Voyage de Charles dans sa patrie*, et, peu de temps avant son départ, ses *Lettres familières adressées aux jeunes gentilshommes qui veulent aller à l'université*. Ce charmant petit ouvrage est encore donné aujourd'hui comme prix dans plusieurs gymnases. Appelé à Berlin comme secrétaire privé du ministre Heinitz et comme directeur de son neveu, il passa plusieurs années dans cette ville, jouissant de l'intimité de son protecteur et de celle d'un grand nombre de personnages de distinction. Il eut plus tard le titre de secrétaire particulier à l'administration générale des provinces westphaliennes, et obtint ensuite un emploi à la direction des mines, des usines et des salines. Il fit à cette époque la connaissance d'un certain chanoine Treskow, propriétaire de biens considérables en Pologne, qui lui en confia l'administration aux conditions les plus avantageuses; mais la guerre de 1807 ayant ruiné un grand nombre de riches particuliers de ce pays, Treskow ne put plus tenir à ses engagements avec Heun qui retourna à Berlin, où il fit la connaissance du chancelier Hardenberg. Celui-ci le plaça dans un de ses bureaux avec des honoraires assez considérables, et le fit ensuite nommer conseiller aulique. Depuis lors, il fut successivement employé au quartier-général, pendant la campagne de 1813 et à l'administration des provinces saxones jusqu'en 1819, et obtint dans ces divers emplois l'ordre de la croix de fer et celui de Saint-Wladimir. En 1820, on lui confia la rédaction de la *Gazette officielle de Berlin*, et, en 1824, il eut une place à l'administration générale des postes. Malgré tous ses emplois, Heun s'est constamment occupé de littérature et a publié sous le nom de H. Clauren qui est l'anagramme du sien, plusieurs *Recueils de contes et de nouvelles* qui ont eu un succès mérité. En 1815, il débuta dans la littérature dramatique par la *Danse de l'épousée*. Il écrivit depuis, presque chaque année, une comédie, telles

que le *Tir aux oiseaux*, *Le fiancé de Mexico*, *Le marché aux laines*, etc., qui ont eu un grand nombre de représentations, et dont plusieurs sont restées au théâtre. Beaucoup de ses pieces et de ses contes ont été traduits en français, en anglais, en hollandais, en polonais, en russe, en danois et en suédois. Une peinture fidèle des mœurs du temps relevée par un style facile, gai, spirituel, beaucoup de vivacité et de grâce dans l'expression, sont les principales qualites qui caractérisent les productions de cet auteur aimable.

HEURTELOUP (Nicolas), naquit à Tours, le 26 novembre 1750. Ses parents peu fortunés ne purent lui donner qu'une éducation élémentaire très imparfaite, mais il triompha de tous les obstacles par son zèle, ses dispositions et les plus heureuses circonstances. Il eut le bonheur par exemple de rencontrer des Mécènes assez généreux pour seconder ses efforts et lui fournir les moyens d'étendre ses connaissances. Emporté par une sorte d'instinct vers l'étude de la chirurgie, il en reçut les premières leçons d'une sœur de la charité, nommée Agathe Boissy, remarquable par son savoir. Nommé, en 1770, chirurgien élève à l'île de Corse, il sut tirer un double avantage de son séjour dans ce pays, d'abord en continuant avec fruit ses travaux scientifiques, et ensuite en étudiant, pour ainsi dire à sa source, la langue italienne. Les traductions estimables qu'il a publiées ont assez prouvé combien il avait fait de progrès dans l'étude de cet idiôme. La réputation d'Heurteloup s'accrut à ce double titre, et il parvint rapidement aux premiers grades de la chirurgie militaire. On lui confia, en 1782, le poste honorable de chirurgien-major des hôpitaux de la Corse, et, en 1786, il fut placé à la tête de l'hôpital militaire de Toulon. C'est de là qu'il partit, en 1792, pour l'armée du midi et des côtes, ou il servit en qualité de chirurgien consultant. Enfin, en 1793, il prit place au conseil de santé, et il n'a pas cessé d'y siéger depuis cette époque jusqu'à sa mort. Les lumières qu'une longue expérience lui avait données, déterminèrent, en 1808, le gouvernement à le charger de la direction du service chirurgical à la grande armée, poste important dans lequel il déploya toute l'activité d'un jeune homme. Il fut récompensé de ses services par le grade d'officier de la légion d'honneur et le titre de baron. Il obtint aussi des chirurgiens-majors de l'armée un témoignage peut-être plus flatteur encore; ils se réunirent pour faire frapper dans la capitale de l'Autriche une médaille à l'honneur de leur chef. A peine était-il de retour a Paris, apres ces hautes marques de considération, qu'il fut atteint d'une affection paralytique, d'une sorte de congestion cérébrale à laquelle il succomba le 27 mars 1812. Heurteloup n'a point enrichi son art de découvertes précieuses, ni d'opérations importantes; on ne le placera pas non plus au premier rang parmi les hommes qui ont cultivé la chirurgie avec le plus d'éclat; mais des talents administratifs d'un ordre supérieur, une connaissance approfondie de l'organisation et de tous les détails du service des hôpitaux militaires, une justice tempérée pour la douceur et la bienveillance, une ardente philanthropie, l'ont mis au nombre des meilleurs inspecteurs-généraux qu'ait possédés le service militaire. Ce sont ces qualités essentielles, mais peu brillantes, qui en ont fait un homme remarquable dans le poste qu'il occupait. Il avait encore une qualité qu'on ne rencontre pas toujours dans des chefs même instruits, c'est qu'il savait distinguer le mérite, et qu'il ne laissait passer aucune occasion de l'encourager et de le protéger. Malgré ses nombreuses occupations, Heurteloup n'était pas étranger aux méditations du cabinet. Sans être un grand écrivain, il fut un écrivain utile; il ne faut attendre de lui ni ordre, ni méthode, ni clarté, mais beaucoup d'observations et de réflexions isolées qui ne font pas toujours un tout homogène et lié de la manière la plus naturelle; aussi a-t-il mieux réussi dans les notes dont il a enrichi ses traductions que dans les ouvrages de plus longue haleine qu'il a lui-même composés. Indépendamment de plusieurs articles insérés dans le *Dictionnaire des sciences médicales* et dans plusieurs journaux de médecine, on a de lui les ouvrages suivants : 1° *Précis sur le tétanos des adultes*, Paris, 1792, in-8°; 2° *Notice sur Manne, chirurgien de la marine*, Berlin, 1808, in-8°; 3° *Rapport de la commission médico chirurgicale instituée à Milan*, ou *Résultat des observations et des expériences sur l'inoculation de la vaccine, traduit de l'italien avec des notes*, Paris, 1802, in-8°; 4° *De la nature des fièvres et de la meilleure méthode de les traiter, traduit de l'italien du docteur Giannini, avec des notes et additions*, Paris, 1808, 2 vol. in-8°. Heurteloup est l'éditeur de *l'Instruction sur la culture de la betterave et sur la manière d'en extraire économiquement le sucre et le sirop*, ouvrage de C.-P. Achard, traduit de l'allemand par Copin, Paris, 1811-1812, in-8°, fig.; on trouve à la tête de cette traduction une préface, et dans le cours de l'ouvrage des notes judicieuses de Heurteloup.

HEURTIER (....), architecte, né à Paris le 6 mars 1739, passa son enfance à Versailles, et vint à Paris cultiver son goût pour le dessin. Le marquis de Thiboutant, commandant-général de l'artillerie, l'ayant pris sous sa protection, il l'emmena à l'armée comme dessinateur de plans et de fortifications, et ensuite comme son aide-de camp. La paix l'ayant rendu à ses études, il obtint le grand prix d'architecture en 1764, et alla passer à Rome les quatre années de sa pension. Il construisit le théâtre Favart en 1782, et employa le reste de ses jours à réparer les monuments de Versailles. Attaché d'abord aux bâtiments de cette résidence royale en revenant d'Italie, comme suppléant titulaire, il devint après inspecteur du château, enfin architecte du roi et inspecteur de tous les bâtiments. Durant la révolution il eut des fonctions à peu près analogues. Depuis il fut attaché a la grande voierie de Paris, et passa au conseil des batiments civils. Heurtier ayant été chargé des dessins et de la construction de la nouvelle salle des Italiens, avait projeté de placer son théâtre en reculée sur les terrains qui devaient s'ouvrir sur les boulevards, et ce fut pour figurer de ce point de distance qu'il composa le péristyle ionique de sa façade. Le monument devait occuper le terrain de la place actuelle, et la place celui du monument; mais la vanité des comédiens d'alors fit tout changer. Ils craignirent que le public ne confondît leur théâtre avec les petits spectacles, et ne les appelât aussi comédiens des boulevards. Le plan de M. Heurtier allait être abandonné, lorsque pour concilier tout, il fut proposé que le théâtre tournât le dos au boulevard. L'artiste eut beau exposer la beauté de la situation, l'accord de son péristyle avec la distance du point de vue pour lequel il était préparé, et le désaccord qu'il aurait avec l'exiguité de la nouvelle place, il fallut faire faire volte-face à son théâtre, dont l'architecture extérieure est telle qu'il l'avait projetée; prise à part, tout y est en parfait rapport, mais cela ne suffit pas. Le mérite d'un objet d'art consiste à être vu et placé selon l'intention du sujet. C'est une nécessité surtout pour un ouvrage d'architecture destiné spécialement à frapper les yeux; c'est pourquoi le péristyle de M. Heurtier, qui, vu d'où il devait l'être, eût produit le plus bel effet et eût été admiré pour sa délicatesse, ne présente en quelque sorte, qu'une masse sombre et pour ainsi dire fatigante,

malgré la beauté de l'ensemble et l'accord de toutes les parties. Heurtier mourut à Versailles, en 1823, plus qu'octogénaire. Avant la révolution il était de l'académie royale d'architecture, il fut depuis de la section d'architecture de la classe des beaux-arts de l'Institut. M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de cette section, a prononcé son éloge dans la *séance* publique du 20 octobre 1824.

HEYM (JEAN), né à Braunscheich, dans la Basse-Saxe, en 1759, étudia aux universités de Helmchted et de Gœttingue, et alla, en 1779, en Russie, où il enseigna d'abord dans des maisons particulières. En 1796, il fut nommé professeur de langue allemande et d'antiquités à l'université de Moscou, et, en 1804, professeur d'histoire, de statistique et de commerce. En 1816, il devint professeur de géographie des élèves du corps des guides, fondé et dirigé à Moscou par le général Mouravief, ce qui le fit connaître de l'empereur Alexandre, et lui valut sa bienveillance. Heym, après avoir été inspecteur de plusieurs colléges et instituts, fut recteur de l'université de Moscou quatre fois de suite, et contribua puissamment à étendre les lumières de la civilisation en Russie. Son zèle pour l'instruction ne connaissait pas de bornes; il ne cessa ses travaux et ses leçons que huit jours avant sa mort, qui arriva le 28 octobre 1821 (16 octobre, v. st.) Heym savait presque toutes les langues de l'Europe; la littérature ancienne et la littérature orientale lui étaient familières. Plusieurs de ses ouvrages sont devenus classiques en Russie; il a écrit exclusivement sur la grammaire, la statistique et la géographie. Il a publié: 1° *Essai d'une encyclopédie géographique et topographique de l'empire russe, par ordre alphabétique*, 1796, in-8°; 2° *Nouveau dictionnaire complet*, ou *Dictionnaire allemand, russe et français*, Moscou, 1796-1797, 2 vol. in-4°; 3° *Dictionnaire complet, russe, français et allemand, composé d'après celui de l'académie russe*, Moscou, 1799-1802, 3 vol. in-4°; ce dictionnaire a été réimprimé à Calcutta; 4° *Discours prononcé dans une séance de l'université en* 1799; 5° *Sur l'état des sciences en Russie sous Paul Ier*; 6° *Grammaire allemande*, Moscou, 1802, in-8°; 7° *Dictionnaire contenant les mots les plus usités et les plus nécessaires dans la vie sociale, en allemand, en français et en russe*, 1803, in-8°, 2e édit., Moscou, 1819; 8° *Dictionnaire de poche, russe, français et allemand*, Riga, 1804, 2 vol. in-16; 9° *Manuel de la science du commerce*, Moscou, 1804, in-8°; 10° *Grammaire russe à l'usage des allemands*, Leipsick, 1798, 2e édit., Riga, 1804, in-8°; 3e édit., 1818; 11° *Livre de lectures russes*, ou *Choix de morceaux tirés des meilleurs auteurs russes*, Riga, 1805, in-8°; 12° *Dictionnaire portatif français-russe-allemand*, Riga et Leipsick, 1805, in-16; 13° *Dictionnaire de poche allemand russe-français*, Riga et Leipsick, 1805, in-16; 14° *Livre de lectures allemandes à l'usage des écoles*, Moscou, 1808, in-8°; 15° *Dictionnaire français et russe, composé d'après les meilleurs dictionnaires français*, Moscou, 1809, in-8°; 16° *Esquisse de géographie universelle*, Moscou, 1811, in-8°, d'après la nouvelle division des états, Moscou, 1817, in-8°; 17° *Statistique des royaumes de la Grande-Bretagne*, Moscou 1811, in-8°; 18° *Gazette de Moscou*, in-4°, depuis le mois de janvier, 1811, jusqu'au mois de septembre 1812; 19° *Dictionnaire français-russe-allemand*, 1811 et 1817, 2 vol. in 8°; 20° *Dictionnaire russe-français-allemand*, Saint-Pétersbourg, 1813, 2 vol. in-8°; 21° *Principes fondamentaux de la géographie moderne*, Moscou, 1813, in-8°.

HEYNE (CHRÉTIEN-GOTTLOB), naquit dans un faubourg de Chemnitz, Saxe, le 25 septembre 1729, de parents d'origine silésienne, qui exerçaient le métier de tisserand, et que des persécutions religieuses avaient forcés d'abandonner leur patrie. La jeunesse de Heyne se passa au milieu de la misère et des privations les plus dures; il vit souvent couler les larmes de sa mère qui ne pouvait lui donner du pain. Les dispositions extraordinaires qu'il manifesta dès ses premières années, attirèrent sur lui l'attention de quelques personnes aisées qui lui fournirent les moyens de les cultiver, et l'arrachèrent ainsi à la misère qui l'attendait dans la profession de son père, à laquelle il était destiné. Envoyé de bonne heure à une petite école du faubourg de Chemnitz, il fit de si rapides progrès, qu'à l'âge de dix ans il était employé, comme sous-maître, à enseigner aux autres enfants. Il avait alors besoin pour lui-même d'une instruction plus étendue; mais le chef de l'école demandait trois sous par semaine pour l'admettre à ses cours de latin. Cette contribution excédait les facultés de son père, et le plus illustre interprète de Virgile n'eût jamais connu la langue du poëte latin, si un parrain du jeune Heyne ne se fût chargé d'acquitter la somme demandée. Deux ans après, de plus graves difficultés se présentèrent, lorsqu'ayant épuisé tout le savoir de son maître d'école, il fallait que Heyne passât dans un collége pour continuer ses études. Son père aurait voulu qu'il prît un métier; sa mère était plus favorable aux désirs de son fils; mais comment parvenir à payer un florin tous les trois mois, à se procurer un manteau bleu et des livres? Heureusement un autre parrain de Heyne, car il est d'usage en Allemagne d'en avoir plusieurs, se chargea de la dépense; cependant ce bienfaiteur, quoique ecclésiastique bien doté, mit une telle parcimonie dans ses bienfaits, et lui imposa tant de conditions, qu'il serait parvenu à rendre ses sacrifices inutiles, malgré les dispositions de Heyne. Un hasard vint le tirer de cette position pénible et lui rendre quelque courage. Un pédant qui visitait le collége, à l'époque où la Saxe était en guerre avec l'Autriche, ayant proposé aux écoliers de faire l'anagramme du mot *Austria*, Heyne, seul, au grand étonnement des maîtres et des écoliers, le trouva dans *Vastari*. Ce petit triomphe lui fit une réputation, et contribua à le faire choisir pour donner des leçons à un fils de famille. En 1743, il se rendit à l'université de Leipsick, ayant pour toutes ressources deux florins et les promesses de son parrain; mais les secours de ce bienfaiteur se faisaient long-temps attendre, et étaient toujours accompagnés de remontrances et de reproches. Heyne, cependant, ne perdit pas courage; son ardeur pour l'étude allait à un tel point, que, pendant six mois, il ne donnait par semaine que deux nuits au sommeil; et, toutefois, son parrain lui adressait ses lettres: *à M. Heyne, étudiant négligent, à Leipsick*. Il se raidit de plus en plus contre les difficultés, refusa, malgré son extrême détresse, une place avantageuse chez un gentilhomme du pays de Magdebourg, afin de ne pas interrompre ses études, et fut récompensé de sa noble résolution par une place aussi avantageuse, dans une maison française, à Leipsick même. Heyne reçut, dans cette ville, les leçons d'Ernesti, de Bach et de Christius, pour lesquels il conçut un attachement solide, et dont il ne prononça jamais le nom qu'avec l'accent d'une vive reconnaissance. Cependant, après quatre années d'études dans cette université, il hésitait entre la profession d'avocat et celle d'instituteur particulier, lorsqu'un nouveau hasard décida de sa vocation. Un de ses amis, ministre de l'église française réformée, étant venu à mourir, Heyne déplora sa mort dans une élégie latine pleine de sensibilité. Cette élégie, qui fut imprimée avec beaucoup de luxe, attira l'attention du comte de Brubl, gouverneur de la Saxe, le ministre ayant

désiré voir Heyne, celui-ci, pressé par ses amis, s'endetta pour aller à Dresde, vit le comte de Bruhl qui lui fit d'abord de magnifiques promesses, et l'oublia bientôt après. Heyne, réduit à vendre ses livres, allait succomber sous le poids de son infortune, lorsqu'on lui obtint, dans la bibliothèque du comte de Bruhl, une place de copiste, qui suffisait à peine pour l'empêcher de mourir de faim. Quelques traductions qu'il fit, le *Soldat parvenu*, mauvais roman français, et le roman grec de *Chariton*, lui valurent quelqu'argent, et une centaine d'écus qu'il retira de sa première édition de *Tibulle*, servirent à acquitter ses dettes à Leipsick. En 1756, il publia son *Epictète*, dont la philosophie lui était si nécessaire. C'est à cette époque qu'il fit connaissance de Winckelmann. Jeune alors, ce célèbre antiquaire était pauvre comme Heyne, et comme lui brûlait d'ardeur pour les sciences. L'assiduité de Winckelmann, à la bibliothèque du comte de Bruhl, attira l'attention de Heyne, et, bientôt, la conformité de leurs goûts et de leur mauvaise fortune, fit naître en eux une intimité qui fut durable. La position de Heyne commençait à s'améliorer un peu; il avait été chargé, quoique presque sans rétribution, de l'éducation du prince Maurice de Bruhl, et son traitement de copiste ayant été augmenté, lorsque l'invasion de la Saxe, par les Prussiens, vint le forcer d'abandonner Dresde, presqu'aussi pauvre qu'il y était venu, et d'errer à l'aventure. Arrivé, enfin, à Wittemberg, il y fut accueilli dans une famille respectable, où il fit connaissance de Thérèse Weiss, jeune personne intéressante et d'un mérite distingué. Ils sentirent bientôt l'un pour l'autre l'amour le plus vif; mais la différence de leur religion mettait un grand obstacle à leur union. Dans cette situation pénible, la guerre le chassa une seconde fois de Wittemberg; il ne revint à Dresde que pour être témoin de son bombardement. L'incendie, qui en fut la suite détruisit tout son mobilier, et tous les effets que Thérèse lui avait confiés lorsqu'il partit de Wittemberg. Ce coup, au lieu d'abattre les deux amants, donna une énergie nouvelle à l'amour de Thérèse, qui, laissant de côté les scrupules de la religion, embrassa celle de Heyne et l'épousa. Des amis qui s'intéressaient à eux, leur procurèrent une retraite dans la Lusace, chez M. de Léoben, où Heyne s'occupa spécialement de l'administration des biens de son protecteur; il eut même la satisfaction d'acquitter envers lui la dette de la reconnaissance, en sauvant du pillage des Prussiens, qui avaient envahi le château de Léoben, tous les effets précieux qui avaient été confiés à sa garde. A la paix, Heyne revint à Dresde, où Lippert le chargea de rédiger le texte latin de sa *Dactyliothèque*; et, au commencement de 1763, il fut nommé professeur à l'université de Gœttingue, sur la recommandation de Rhunkenius, qui était du petit nombre de ceux qui avaient déja su apprécier l'éditeur de *Tibulle* et d'*Epictète*. Heyne était encore si obscur, qu'on eut beaucoup de peine à découvrir sa modeste retraite. Dès lors, sa situation devint heureuse et s'améliora de plus en plus. En 1775, il eut la douleur de perdre sa femme, qui avait partagé toutes ses peines, et qui eût mérité de jouir plus long-temps de ses succès. Quelques années après, il contracta un second mariage qui le rendit heureux pendant le reste de sa vie. Il est mort à Gœttingue, le 14 juillet 1812, d'une attaque d'apoplexie qui l'enleva pendant son sommeil. Il était secrétaire perpétuel de l'académie de Gœttingue, et membre de presque toutes les académies de l'Europe. Heyne jouissait d'une telle considération que l'université de Gœttingue lui dut une entière sécurité, lorsque les Français envahirent le Hanovre, et que le pays même de Gœttingue fut réuni au royaume de Jérôme Bonaparte. La bibliothèque de cette ville lui ayant été confiée, Heyne l'enrichit de près de cent cinquante mille volumes, dont le tiers provenait des dons du conservateur; si on en croit son gendre, M. Heeren, qui a publié sa vie, Gœttingue, 1813. Gœttingue lui doit la réforme des écoles, et beaucoup d'autres avantages. Il n'usa jamais que pour le bien public d'une influence qui s'étendait chaque jour. Pour prix de tant de droiture et de libéralité, les magistrats décidèrent que sa maison resterait exempte de tout impôt. Heyne s'occupa plus spécialement qu'aucun autre antiquaire des vicissitudes des arts dans Byzance. Il avait trop de rectitude et trop d'étendue dans les idées, pour ne pas considérer principalement l'histoire comme une suite de leçons applicables plus ou moins directement aux besoins des générations nouvelles, et pour ne pas s'attacher beaucoup plus dans ses recherches philologiques, au sens réel, aux pensées, à l'inspiration poétique des anciens auteurs, qu'à une correction scrupuleusement grammaticale des textes. Sauf quelques exceptions, il a porté le même esprit dans ses recherches mythologiques et archéologiques; il s'efforçait de démêler dans les anciennes fictions la tradition primitive, et quelques traces de faits antérieurs aux temps historiques. Dans ce qui concerne les arts, il a paru moins ingénieux peut-être que Winckelman, mais il s'est montré plus judicieux, et, dans ses opuscules, il a relevé beaucoup d'erreurs commises par cet homme célèbre qui cédait trop à son imagination. Heyne a rendu un service essentiel en établissant les vraies époques des arts chez les anciens Grecs. Il a prouvé qu'il n'y avait même rien de plausible dans les causes assignées par Winckelman aux progrès et à l'éclat du génie, chez ces peuples auxquels l'Europe doit en grande partie le goût des beaux-arts. Quoique ses travaux sur les antiquités étrusques, aient été surpassés par ceux de l'abbé Lanzi, on doit lui savoir gré d'avoir parlé le premier avec beaucoup de discernement des idées religieuses de ces prédécesseurs, ou de ces instituteurs des Romains, et d'avoir répandu quelque lumière sur un système mythologique sans lequel on ne saurait expliquer ce qui a empêché Rome de se conformer entièrement, à l'égard du culte, aux doctrines des Grecs. Exempt de tout pédantisme, Heyne n'a pas travaillé uniquement, comme la plupart de ses prédécesseurs, pour les philologues de profession, mais pour tous les savants, et même pour les hommes de goût qui se plaisent à retrouver jusque dans les détails de sa brillante érudition quelque chose de poétique. Dans son édition de Tibulle, et surtout dans celle de Virgile, son plus bel ouvrage, il a moins cherché à proposer des leçons nouvelles qu'à réussir dans le choix de celles qu'on connaissait déja généralement; il était entraîné vers la science moins par la vanité que par l'amour du vrai. On lui préfère Walckenaer et Brunck pour l'épuration des textes; mais il s'est préservé plus heureusement que tout autre de la faiblesse qui fait substituer les idées du traducteur, ou du commentateur, à celles de l'auteur original. Le plus ancien ouvrage de Heyne remonte à sa thèse *De jure prædatorio*, soutenue à Leipsick en 1752. Ses *Commentaires* sur Homère, Pindare et Apollodore sont pleins d'érudition. Son *Virgile*, chef-d'œuvre de critique et d'érudition, a été fréquemment réimprimé, tant en Allemagne qu'en Angleterre et en France. M. N.-E. Lemaire l'a compris dans sa collection des *Auteurs classiques latins*. Il a aussi inséré des notes sur les fragments de Pindare, dans l'édition de Schneider. Les commentaires de Heyne dans la dernière édition d'Apollodore, sont enrichis

d'éclaircissements relatifs à différents mythes d'une origine peu connue. Quant aux notes sur Homère, elles ont trouvé des contradicteurs ; mais, quelques pénibles qu'aient été pour Heyne les attaques de Voss dans ses lettres mythologiques, une réputation si fortement établie ne devait pas beaucoup souffrir de cette critique qui ne pouvait porter que sur des erreurs d'une importance secondaire. Le recueil de l'académie de Gœttingue contient plusieurs mémoires de Heyne sur les antiquités. Ses *Dissertations* comme professeur, depuis 1763 jusqu'en 1801, sont réunies sous le titre d'*Opuscula academica*, Gœttingue, 1785-1802, 5 vol. in-8°. Dans le *Diodore de Sicile*, imprimé à Deux-Ponts, en 11 vol. in-8°, tous les fragments de cet historien sont replacés dans leur ordre naturel. On lui doit aussi des notices biographiques sur Haller, Michaëlis, Winckelmann, ainsi que sur beaucoup d'autres hommes appartenant à la littérature allemande. On trouve la liste complète des écrits de Heyne, dans *Meusel*.

HIDALGO Y COSTILLA (Don Miguel), né au Mexique, de parents espagnols, embrassa dès sa jeunesse l'état ecclésiastique, et se distingua de bonne heure par ses talents et une instruction peu commune, et peut-être plus encore par une haine prononcée pour les Espagnols d'Europe. Ayant obtenu la riche cure de Dolores, il s'y fit beaucoup d'amis, et par son éloquence et sa conduite acquit une grande influence sur les créoles et sur les indigènes. Doué d'une ame énergique, il conçut le projet de secouer le joug de la mère-patrie, dès l'aurore de la révolution espagnole, et se lia avec trois officiers patriotes qui formèrent à Mexico un club central pour diriger l'insurrection. Malgré la grande influence du parti espagnol dans le pays et le caractère paisible et nonchalant des indigènes, il régnait une grande fermentation parmi les créoles, depuis les événements de 1808 en Espagne ; les mécontents souhaitaient ardemment l'indépendance, tandis que les Espagnols étaient décidés à suivre le sort de la métropole, quelque fût son gouvernement. C'était au Mexique que les Espagnols avaient le plus de troupes et plus de ressources ; c'était aussi celle de toutes leurs colonies, dont l'accès était le plus difficile aux étrangers, par le manque de ports sur la côte orientale de ce royaume et l'impossibilité d'aborder à Vera-Cruz de vive force, en raison du formidable fort de San-Juan-d'Ulloa. Il fallait donc toute l'intrépidité de Hidalgo pour entreprendre de lever l'étendard de la révolte. Peut-être ne comptait-il pas se déclarer encore ; mais l'arrivée de Venegas, nommé à la vice-royauté du Mexique par le gouvernement provisoire d'Espagne, et l'avis qu'il reçut de la capitale que le projet était en partie découvert, décida Hidalgo à ne plus en différer l'exécution. Il en fut instruit le 14 septembre 1810, au moment même où il allait prêcher un sermon dans son église : profitant habilement de la circonstance, il prit pour sujet de son discours la tyrannie que les Espagnols exerçaient dans le pays, et parvint à exalter tellement ses auditeurs, qu'ils coururent aux armes et jurèrent de secouer le joug. Hidalgo se mit à la tête de l'insurrection, et sut inspirer une telle confiance, que bientôt deux escadrons du régiment de la reine se joignirent à lui. Il s'empara d'abord de la ville de Zelaya, où deux régiments espagnols vinrent grossir son armée, déjà très considérable par le nombre, mais n'ayant encore qu'une ébauche d'organisation militaire. Dès le 29, il était maître de l'opulente ville de Guanaxuato, qui, bien que peuplée de 60,000 habitants, n'opposa qu'une faible résistance ; il y trouva beaucoup d'or en lingots, et 5 millions en espèces appartenant à l'Espagne. Il employa cet argent à armer ses soldats, et à se procurer le matériel, les munitions et les vivres pour sa nombreuse armée. Afin d'attacher plus fortement les indigènes à sa cause, il les affranchit de la taxe de la capitation imposée depuis la conquête. Il s'occupa alors d'organiser son armée ; arma de piques, de haches et de coutelas ceux qui n'avaient point de fusils ; composa son état-major, et fit battre monnaie au nom de la république mexicaine. En même temps, il ne cessait de prêcher ses soldats, en les enflammant par des arguments tirés de la religion, joints à ceux puisés dans l'amour de la liberté. Tenant d'une main l'épée et de l'autre le crucifix, il marcha sur Valladolid, où il fut reçu le 20 octobre aux acclamations unanimes des indigènes, des ecclésiastiques et des soldats. Deux régiments de milices se rangèrent sous ses drapeaux, et il fut proclamé généralissime à la suite d'une revue par son armée, forte d'environ 80,000 hommes. Pour surcroît de bonheur, il trouva dans cette ville 1,200,000 piastres fortes, appartenant à l'Espagne, et son triomphe paraissait assuré, car le vice-roi n'avait alors qu'environ 2,000 hommes de troupes à lui opposer, les forces espagnoles étant très disséminées, et l'insurrection gagnant rapidement de tous côtés. Après avoir fait chanter un *Te Deum* en action de grâces, il marcha sur Mexico, et entra le 27 octobre à Toluca, qui n'en est qu'à 12 lieues. L'alarme était déjà répandue dans la capitale, et le vice-roi se croyant perdu, eut recours à l'archevêque pour qu'il excommuniât le chef des insurgés. Le prélat lança, en effet, les foudres de l'église contre Hidalgo; mais l'anathème fut sans effet ; il y répondit par une profession de foi, où il réfutait victorieusement l'accusation ridicule d'hérésie que lui reprochait l'archevêque. Hidalgo parut devant Mexico le 31 octobre ; mais au lieu d'entrer dans la ville, qu'il eût sans doute emportée d'emblée, tant la garnison espagnole était faible, il s'arrêta tout court, et campa sur une montagne presque triangulaire en face de la ville. On ne sait à quoi attribuer une conduite si inconcevable, et d'autant plus inexcusable, que les insurgés avaient un très grand nombre d'amis dans la capitale. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'indécision du chef ruina la cause des indépendants. Peu de jours après, le vice-roi Venegas étant parvenu à réunir 6,000 hommes de troupes, attaqua et mit aisément en fuite la colonne d'indigènes qui couvrait les hauteurs de Actluco, et qui ne sut point défendre cette position. L'affaire eut lieu le 7 novembre 1810. Hidalgo, accompagné de quelques officiers, après avoir essayé vainement de rallier les fuyards, se retira en assez bon ordre avec ce qu'il avait de troupes réglées. Il reprit même l'offensive, et se maintint dans les intendances de Valladolid, Mechoacan, Zacatecas, Guadalaxara, San Louis de Potosi et Sonora ; mais ayant été attaqué de nouveau par l'armée royale, qui venait de recevoir des renforts, le 17 janvier 1811, à Puente de Calderon, il essuya une déroute complète, malgré la bravoure qu'il déploya dans l'action. Vivement poursuivi par le général Calleja, il fut livré par des traîtres aux Espagnols. Dégradé de la prêtrise, Hidalgo fut fusillé le 27 juillet 1811. Il mourut avec calme et résignation, vivement regretté des patriotes. Morelos, qui servait sous lui et qui avait été également curé, lui succéda dans le commandement.

HIGGINS (Don Bernardo O'), ancien directeur suprême du Chili, naquit dans l'Amérique méridionale de don Ambrosio O'Higgins, marquis d'Osorno, vice-roi du Pérou. Don Bernardo O'Higgins se déclara pour l'indépendance de sa patrie, fut nommé, en 1811, député au congrès général, et quelque temps après membre du directoire. Il

servait comme colonel à l'époque de l'invasion de l'armée de Lima, et il s'était acquis une telle réputation de bravoure et d'habileté, que le gouvernement, fatigué des plaintes auxquelles donnaient lieu les violences du commandant en chef Carrera, remplaça ce dernier par O'Higgins. Le 20 mars 1814, il battit complétement les royalistes commandés par Gainza; Carrera, aidé de ses trois frères, ayant voulu ressaisir l'autorité qu'il avaient perdue, gagna la garnison de Sant-Iago, et s'empara de cette ville où il établit une junte à la tête de laquelle il mit un de ses frères. O'Higgins marcha contre lui, et les deux partis allaient en venir aux mains, lorsqu'ils apprirent que le général de l'armée royale, Osorio, qui avait succédé à Gainza, approchait et se disposait à les combattre. Le danger commun réunit les indépendants, et ils ne songèrent plus qu'à repousser les Espagnols. Les Carrera furent ensuite réduits à reconnaître O'Higgins comme général en chef. Ce dernier s'était retiré dans la place de Rancagua, lorsqu'il y fut investi par les troupes d'Osorio. Il y soutint un assaut de trente-six heures, et fit des prodiges de valeur; mais toutes ses munitions étant épuisées, il fut forcé d'évacuer la place, et, à la tête de 200 dragons, il se fit jour à travers les bataillons ennemis. Cependant le Chili étant retombé sous la domination espagnole, le gouvernement de Buenos-Ayres, qui craignait pour sa propre sûreté, envoya 4,000 hommes de troupes, divisés en deux corps, et dont il confia le commandement à San-Martin et à O'Higgins. Les royalistes furent mis en déroute complète, et évacuèrent le Chili. Un congrès qui fut aussitôt organisé à Sant-Iago, appela O'Higgins au rang de directeur suprême du Chili en récompense de ses éclatants services. Osorio fit de nouveaux efforts; mais la bataille de Maïpu, où son armée fut entièrement détruite, consolida définitivement l'indépendance de cette république. Un des premiers soins d'O'Higgins, lorsqu'il parvint au pouvoir, fut de faire condamner à mort les Carrera, dont la faction n'avait pas cessé d'agiter le Chili, et d'abattre avec eux le parti démocratique. Cependant une nouvelle faction ne tarda pas à s'élever contre lui. On lui reprochait d'accumuler tous les pouvoirs, de refuser ou d'éluder incessamment la convocation du congrès, de sacrifier les intérêts de l'agriculture et du peuple au profit des commerçants, par l'accroissement des impôts directs et la diminution des droits de douane. Enfin, les choses en vinrent au point, qu'à la suite d'un rassemblement du peuple et des autorités de Sant-Iago (28 janvier 1823), O'Higgins fut forcé de résigner sa dictature, et d'abandonner l'exercice du pouvoir à une junte administrative provisoire qui n'eut elle-même que quelques mois d'existence. O'Higgins qui s'était retiré à Valparaiso, après son abdication, fit quelques mouvements pour reprendre l'autorité. Le général Freyre, à la tête du parti qui venait de faire la révolution, le fit arrêter, et se fit nommer lui-même dictateur suprême par le congrès qu'il avait convoqué. O'Higgins, dont il redoutait le crédit, fut envoyé à Lima. Il y vécut paisible jusqu'en 1826, qu'il renoua des intrigues pour ressaisir le pouvoir. Il envoya des émissaires à la Conception, à Coquimbo et même à Sant-Iago, pour préparer les garnisons et les habitants à le recevoir avec une armée de 4,000 hommes que Bolivar, disait-il, mettait à sa disposition. Mais déçu dans ses espérances, O'Higgins a continué malgré lui de vivre dans la retraite.

HILL (Sir Rowland), baron d'Almaraz et de Hawkestone, pair d'Angleterre, et lieutenant général des armées anglaises, est le second fils de John Hill, baronnet de Hawkestone, dans le Shropshire. A l'âge de 16 ans, il entra comme enseigne dans le 38e régiment d'infanterie, et se fit remarquer par son intelligence et son activité, ainsi que par la douceur de son caractère et l'aménité de ses manières. Il obtint ensuite la permission de se rendre à Strasbourg, où il passa une année à l'école militaire de cette ville pour y achever son éducation. Il parcourut ensuite la France, et accompagna son oncle sir Richard Hill dans un voyage que ce dernier fit en Allemagne et en Hollande. De retour dans sa patrie, il se rendit à son régiment, alors en garnison à Edimbourg, et ne tarda pas à être nommé capitaine. Il accompagna ensuite M. Drake en qualité de secrétaire, dans une mission diplomatique que ce ministre alla remplir à Gênes; de cette ville il passa à Toulon, qui venait d'être livré aux Anglais, et y remplit successivement les fonctions d'aide-de-camp des généraux Mulgrave, O'Hara et sir David Dundas. Revenu en Angleterre après la reprise de Toulon par les Français, il acheta la place de major du 94e régiment, dont il fut peu de temps après nommé lieutenant-colonel. Il passa à Gibraltar avec son régiment, qui se rendit en Égypte, avec les forces commandées par le général Abercromby, et y reçut à la tempe droite une blessure grave, le 13 mars 1801. A son retour en Angleterre, il fut nommé brigadier-général et devint bientôt colonel-commandant de son régiment. En 1808, il servit dans l'armée de sir Arthur Wellesley, et se distingua en Portugal aux affaires de Roliça et de Vimeiro, et fit toutes les campagnes en Espagne. Le 12 mai 1809, il remplaça dans le commandement le général Paget, qui venait d'être blessé, et se signala à la bataille de Talavera, où il se montra aussi vaillant guerrier qu'habile général. Sa belle conduite, dans cette sanglante journée, lui valut les remercîments du parlement d'Angleterre. En octobre 1811, de concert avec le général Morillo, il surprit, à Arroyo de Molinos, avec des forces très supérieures, le petit corps du général Girard, fort de 2,500 hommes d'infanterie et de 600 de cavalerie, qui furent tous tués ou pris, à l'exception d'environ une centaine. De là il se porta sur Mérida, et détruisit les magasins que les Français avaient formés dans cette ville. Cette même année, il fut fait chevalier de l'ordre du bain et gouverneur du château de Blackness. Dans le cours de la guerre, il se trouva dans presque toutes les batailles importantes, prit une part très active aux actions des 11, 12 et 13 décembre 1813, et reçut les remercîments de lord Wellington. Le 2 mars, il attaqua les Français, à Ayre, avec succès. Au mois de mai 1815, il eut provisoirement le commandement de l'armée anglo-hanovrienne en Belgique. Il se conduisit avec beaucoup de sang-froid à Waterloo, et contribua puissamment au salut de l'armée anglaise, par la confiance qu'il sut inspirer aux soldats pendant toute cette journée mémorable, où la situation des alliés fut pendant plusieurs heures désespérée, par suite de la faute impardonnable commise par lord Wellington, qui avait choisi un tel champ de bataille. Il est maintenant bien reconnu que sans l'incapacité de Grouchy, l'imprudence de Ney et la promptitude du mouvement de Blucher, rien ne pouvait sauver l'armée anglo-batave, ni même le corps de Bulow, dont la marche hardie vint si à propos au secours des Anglais. Le général Hill, qui à juste titre a été nommé le bras droit de Wellington, mérita beaucoup plus d'éloges, en cette occasion, que le général en chef, qui dut ses éclatants succès bien plus à la bravoure de ses troupes, à l'habileté de quelques officiers et surtout à des circonstances fortuites, qu'à de savantes combinaisons. A Waterloo, environ 70,000 Français battirent complétement 120,000 alliés pendant plusieurs heures, et au moment de la déroute ils eurent à combattre 150,000

hommes. Le général Hill, joint à des talents militaires du premier ordre, des qualités très aimables; sa loyauté, son amour de la justice l'ont rendu cher aux Portugais et aux Espagnols qui ont servi sous ses ordres; exempt de la morgue qui rend la plupart des chefs anglais si odieux aux étrangers, il a su se faire obéir en se faisant aimer, tandis que les noms de Wellington, de Beresford et d'une foule d'autres officiers britanniques sont en horreur dans la péninsule. Aussi modeste que brave, et étranger à toute intrigue, le général Hill n'a dû son avancement, et les honneurs dont il a été gratifié, qu'à ses services militaires et à son mérite: sous tous les rapports, il peut être regardé comme le plus illustre de tous les officiers-généraux actuels de la Grande-Bretagne.

HILLEBRAND (Joseph), professeur de philosophie à Giessen, naquit en 1788 à Grossdüngen, près de Hildesheim. Après avoir terminé ses études au gymnase de cette dernière ville, il fut envoyé à Gœttingue pour y étudier les langues orientales sous les directeurs de l'instruction publique du royaume de Westphalie. A son retour, il professa pendant trois ans au gymnase de Hildesheim. En 1817, il fut nommé professeur de philosophie à Heidelberg, d'où il fut appelé en 1822 à Giessen. Il s'est fait connaître par ses articles critiques insérés dans les *Annales littéraires de Heidelberg*, ainsi que par plusieurs écrits du domaine de la philosophie et des belles-lettres. Les principaux sont: 1° *La Science de l'éducation*, 1816; 2° *Germanicus*, Francfort, 1817, 2 vol.; 3° *Sur l'instruction nationale en Allemagne*, Francfort, 1818; 4° *L'Allemagne et Rome*, Francfort, 1818; 5° *Eléments de philosophie*, Heidelberg, 1819, 2 vol.; 6° *Eléments de logique et des sciences préparatoires à l'étude de la philosophie*, Heidelberg, 1820; 7° *Eugenius Severus*, 1819, 2 vol.; 8° *Le Paradis et l'Univers*, 1822, 2 vol.; 9° *L'Anthropologie considérée comme science*, Mayence, 1822, 3 vol.

HIMBERT DE FLEIGNY (Louis-Alexandre, baron), né le 12 décembre 1750, était officier des eaux et forêts avant la révolution, et maire de la Ferté-sous-Jouarre. Député de Seine-et-Marne à la convention, il se récusa comme juge dans le procès de Louis XVI, et demanda comme législateur sa détention provisoire avec son bannissement à la paix. Il ne monta à la tribune que pour parler de finances et d'administration, et alla, en 1793, en mission dans les départements avoisinant Paris, pour veiller aux approvisionnements de la capitale. Il entra au conseil des anciens par l'effet de la réélection des deux tiers, et en sortit en 1798. Ses opinions furent pour la libre circulation des grains dans l'intérieur et en faveur des fugitifs du Bas-Rhin, qu'on voulait traiter comme émigrés. Himbert de Fleigny, ayant été élu membre du tribunat, en fut secrétaire et président trimestriel. En 1804, le gouvernement le nomma préfet des Vosges, poste qu'il occupa jusqu'à l'invasion. Les cosaques l'ayant enlevé, il fut conduit prisonnier à Bâle, puis à Ulm, et ne recouvra sa liberté qu'après la signature de la paix en 1814. Pendant les cent jours il refusa la préfecture de Tarn-et-Garonne, et ne remplit aucunes fonctions jusqu'à sa mort, arrivée à la Ferté-sous-Jouarre, le 11 juin 1825. Himbert a donné *La Mort de Henri de Guise*, tragédie en cinq actes, Aubusson, 1823, in-8°; Paris, 1823, in-8°. Ces deux éditions n'ont pas été mises dans le commerce.

HIRSCHING (Frédéric-Charles-Gottlob), né le 21 décembre 1762 à Uffenheim, fut nommé professeur surnuméraire de philosophie à Erlang, mais n'en remplit jamais les fonctions. Hirsching était un écrivain consciencieux et un compilateur habile et savant, mais il manquait de goût et de critique. Il avait des connaissances étendues en botanique et en économie politique. Il est mort à Erlang le 11 mars 1812. On a de lui: 1° *Description des principales bibliothèques de l'Allemagne*, Erlang, 4 vol. in-8°; cet ouvrage contient des recherches curieuses; 2° *Notice des tableaux et recueils d'estampes les plus curieux*, Erlang, 1786, 6 vol. in-8°; 3° *Dictionnaire des personnages célèbres du dix-huitième siècle*. Hirsching n'a pu faire paraître que les premiers volumes de cet ouvrage, que M. Ernesti de Cobourg s'est chargé de continuer. Cette biographie, malgré sa confusion et le peu d'ordre qui y règne, contient des documents exacts et précieux sur beaucoup de personnages nouveaux.

HIRT (Aloys), archéologue célèbre, conseiller aulique de Prusse, membre ordinaire de l'académie royale des sciences, professeur aux académies des beaux-arts et d'architecture et professeur d'archéologie à l'université de Berlin, naquit en 1759 à Donauschingen en Souabe. Il eut de bonne heure l'occasion de voyager en Italie, où il vécut dans l'intimité d'un grand nombre de personnages distingués, dont il dirigeait les études et les observations dans le domaine des beaux-arts. Pendant un long séjour sur cette terre classique, il visita et étudia sans relâche tous les chefs-d'œuvre de l'architecture ancienne. Il retourna ensuite en Allemagne avec la comtesse de Lichtenau, devint membre de l'académie des sciences, et obtint les chaires qu'il occupe encore aujourd'hui de la manière la plus distinguée. Ses nombreux écrits sur l'architecture et les beaux-arts de l'antiquité lui ont acquis en Allemagne beaucoup de célébrité. Nous citerons surtout: 1° *Dissertations sur le Laocoon*, consignées dans les *Heures de Schiller*, 1797, cah. X et XII; 2° *Planches gravées pour servir à l'étude de la mythologie, de l'archéologie et des arts*, dont depuis 1805 il n'a paru encore que le premier cahier, Berlin, in-4°; 3° *Dissertations* lues à l'académie royale d'architecture de Berlin, *sur le Temple de Diane à Ephèse*, *sur le Temple de Salomon*, *sur le Panthéon romain*; elles ont été publiées séparément, et insérées dans le *Muséum de l'antiquité*, par Wolf et Buttmann; 4° *Principes des beaux-arts*, Berlin, 1804; 5° et surtout son grand et superbe ouvrage *sur l'architecture, d'après les principes des anciens*, avec cinquante planches gravées, Berlin, 1809, in-fol.

HIRZEL (Jean-Gaspard), premier médecin de la ville de Zurich, né dans cette ville le 21 mars 1725, se rendit à Vienne en 1770, et y étudia pendant deux ans la médecine sous Swieten, Stoerck, Haen et autres professeurs célèbres. Il visita ensuite les principales villes de l'Allemagne à cette époque où commençait à fleurir la belle littérature allemande, et fit à Berlin la connaissance de Gleim, Ramler, Spalding et Sack. Contemporain de Bodmer, de Breitinger, de Gessner et de Haller, il prit part à l'enthousiasme général pour les sciences et la littérature qui régnait alors dans la Suisse. Kleist fut son hôte à Zurich pendant plusieurs semaines, et lorsque Klopstock visita cette ville, Hirzel lui procura, sur le superbe lac, cette promenade délicieuse que le poëte a célébrée dans une de ses plus belles odes écrites à la louange de son hôte. Les ouvrages littéraires de Hirzel respirent tout l'amour de la vertu, de la patrie, de la liberté et la plus douce philanthropie. Comme médecin il a rendu d'importants services à sa ville natale, qui lui est redevable de plusieurs établissements d'éducation publique et de police médicale. Pendant long-temps il se chargea gratuitement de l'instruction des élèves sages-femmes, et fit des cours de médecine théorique et pratique. Il devint, en 1772, l'un des premiers membres de la société helvétique, créée

en 1762, et qui réunit pendant plus de trente ans tout ce que la Suisse comptait d'hommes éclairés et zélés pour le bien public. Hirsel mourut subitement le 19 février 1803. Outre un grand nombre de mémoires consignés pour la plupart dans les premiers recueils de la Suisse, il a publié : 1° *Dissertatio de animi læti et erecti efficacid in corpore sano et ægro, speciatim grassantibus morbis epidemicis*, Leyde, 1746, in-4°; 2° *Economie domestique d'un cultivateur philosophe* (en allemand), Zurich, 1761, in-4°; *ibid.*, 1774, in-8°; traduit en français par Deslandes, Paris, 1763, in-12; c'est le tableau de la famille d'un cultivateur suisse, espèce de philosophe praticien, uniquement livré aux travaux de l'économie rurale et domestique, et s'en occupant en observateur qui se propose de contribuer aux progrès de la science agronomique. Hirzel en prend occasion de faire connaître une série de faits et d'expériences sur les diverses branches de l'agriculture. Ce livre fit sensation en Europe, et fut traduit dans presque toutes les langues; 3° *Journal des observations météorologiques pendant l'année* 1762, Zurich, 1763, in-4°; 4° *Monument élevé au docteur Zellweger*, Zurich, 1765, in-4°; 5° *Le Portrait d'un vrai patriote*, Zurich, 1767, in-8°; *ibid.*, 1775, in-8°; 6° *Le Marchand philosophe*, Zurich, 1775, in-8°; 7° *Hirzel à Gleim sur le philosophe Sulzer*, Winterthur, 1780, 2 vol. in-8°; 8° *Instruction pour les femmes sur l'art des accouchements*, Zurich, 1784, in-8°; c'est son principal ouvrage qui n'a rien de remarquable, sinon d'être écrit dans la forme la plus convenable pour remplir le but que l'auteur se proposait en le composant, celui d'être compris par les élèves sages-femmes; 9° *Nouvel examen du cultivateur philosophe, avec un aperçu sur le génie de ce siècle et sur d'autres objets qui intéressent l'humanité*, Zurich, 1785, in-8°. Hirzel a traduit en allemand l'*ouvrage de Linguet contre le pain*, Zurich, 1780, in-8°, et l'*Avis au peuple de Tissot*, Zurich, 1762, in 8°; *ibid.*, 1763; Augsbourg et Inspruch, 1766; Zurich, 1785.

HIS (Charles), né en 1772, dans la ci-devant province de Normandie, se consacra à la littérature, et s'attacha, dès l'âge de dix-huit ans, à la rédaction du *Moniteur* pour les séances de l'assemblée constituante. Dénoncé, le 2 septembre 1792, comme royaliste, par Tuault-Grandville, alors rédacteur principal de cette feuille, il renonça à cette coopération, et entreprit, dans le même format, un autre journal qu'il intitula *Le Républicain français*, dans lequel il se proposait de combattre les principes de la terreur qui commençaient à dominer. Proscrit au 13 vendémiaire, il renonça au métier, dangereux à cette époque, de journaliste de l'opposition, et alla chercher la sûreté dans les armées. Il fut employé comme officier d'état-major, et chargé, après la bataille de Marengo, par le général Oudinot, chef d'état-major de l'armée d'Italie, d'une mission auprès de Pie VII. Il quitta le service à la paix, et publia différentes brochures politiques qui eurent du succès, parce qu'elles avaient de l'à-propos. En 1811, il entra à la direction de la librairie, où il est encore chef de bureau de l'examen des livres. Au retour du Roi en 1814, il adressa au maire d'Orléans une lettre qui fut insérée dans le journal de cette ville, dans laquelle il revendiquait l'honneur d'avoir, dans le journal dont il disposait, imploré, dès le 12 juin 1795, la pitié publique en faveur de la royale orpheline du Temple, et d'avoir réitéré cette demande le 10 et le 20 du même mois, et les 2 et 4 juillet suivants, par des articles insérés dans le même journal. M. His a publié : 1° *Théorie du Monde politique, ou la Science du gouvernement, considérée comme science exacte*, 1806, in-8°; 2° *Lettre à l'Institut, sur une question de botanique*, Paris, 1807, in 4°, avec fig ; 3° *Du Danger pour la France d'adopter le mécanisme constitutionnel de l'Angleterre*, 1814, in-8°; 4° *Du Roi dans la monarchie représentative*, 1824, in-8°; 5° *De la liberté de la presse dans la monarchie représentative*, 1826, in-8°; Barbier lui attribue *De l'Homme*, in-8° (sans date); — *Lettres à M. le comte de B. pendant son séjour aux eaux d'Aix-la-Chapelle*; — *Parallèle entre M. de Châteaubriand et M. de Chénier*, 1812, in-8°; 8° M. His a en manuscrit une *Histoire de France* à laquelle il travaille depuis long-temps.

HOBART (lord duc de Buckingham), et neveu du comte du même nom qui fut lord lieutenant du royaume d'Irlande, naquit en 1760. Après avoir servi en Amérique et y avoir obtenu, malgré sa grande jeunesse, le grade de capitaine, il repassa l'Atlantique en 1779, et fut aide-de-camp de son oncle en Irlande, où il se fit aimer des habitants. Dix années plus tard, quelques différends étant survenus entre le lord lieutenant et le parlement irlandais, lord Hobart sut ménager habilement une réconciliation. On lui confia dès lors les fonctions de secrétaire-général qui, en Irlande, sont celles d'un ministre, et il les remplit si bien qu'elles lui restèrent l'année suivante, lorsque lord Westmoreland devint gouverneur de cette partie de l'empire britannique. Le nouveau chef de l'administration fut parfaitement secondé par son secrétaire dans le dessein généreux à la fois et politique d'amener la réconciliation des deux églises catholique et protestante. Ils ne purent opérer cette union dont ils sentaient la nécessité, mais du moins ils suspendirent les troubles qui depuis ont éclaté d'une manière si funeste. Lord Hobart trouvait incompatible avec les principes modernes de la jurisprudence et avec les lumières dont se vante la Grande-Bretagne, une interdiction des droits naturels, fondée sur de malheureuses dissidences théologiques. Mais des prérogatives, nées de cet abus même, passaient aussi pour des droits, et la réforme semblait d'autant plus difficile qu'il fallait éviter de faire croire qu'on attaquât les principes consacrés par la révolution de 1688. Lord Hobart a rendu au peuple irlandais plusieurs services importants, au nombre desquels on peut compter surtout l'établissement d'une milice nationale. En 1794, Pitt le nomma gouverneur de Madras, ce qui semblait le désigner pour occuper ensuite le poste si important de gouverneur du Bengale. Dans le Coromandel il fit admirer son désintéressement, son équité, sa douceur et sa prudence. Dès qu'il sut que, malgré les vœux de l'Angleterre, on avait été obligé de signer la paix avec la France à Campo-Formio, il comprit que si l'activité française, exaltée comme elle l'était alors, cessait de trouver un aliment en Europe, bientôt les Indes anglaises seraient menacées. Ayant même découvert les relations de la France avec Tipoo-Saïb, il retint un armement puissant prêt à mettre à la voile, que l'Angleterre envoyait à la conquête des Philippines espagnoles, et s'en servit avec succès sur d'autres points, ce qui lui fit donner le nom de *Sauveur de l'Inde*. Après avoir contribué de tout son pouvoir à la conquête de Ceylan et des îles hollandaises, si précieuses pour leurs épiceries, le zèle avec lequel il défendait les intérêts de la compagnie et les efforts qu'il fit pour mettre, à la mort du nabad d'Arcot, cette riche province sous la protection de la Grande-Bretagne, amenèrent des différends entre lui et le gouvernement du Bengale, et ayant perdu l'espoir d'en obtenir le gouvernement, il se démit de celui de Madras, et revint en Angleterre vers la fin de 1798. La compagnie des Indes, dont il avait surtout défendu les intérêts, lui assura une pension de deux mille liv. sterl., et obtint son

admission à la chambre des pairs, où il se montra habile orateur. On lui reproche d'avoir parlé en faveur de l'acte d'union destiné à soumettre l'Irlande à l'Angleterre. En 1804, il succéda aux titres et aux biens de sa famille, fut nommé, en 1805, ministre de la guerre, en remplacement de lord Melville, et créé, peu après, l'un des directeurs-généraux des postes. Il fut ensuite nommé commissaire des affaires d'Irlande et mis à la tête du conseil d'examen. Lord Hobart mourut, le 4 février 1816, des suites d'une chute de cheval. Il avait épousé, en secondes noces, la fille de lord Aukland.

HOBHOUSE (John-Cam), membre du parlement britannique et l'un des plus fermes soutiens de la liberté, fut élevé au collége de la Trinité à Cambrige. Après y avoir fait d'excellentes études il cultiva les lettres et contracta une liaison intime avec le célèbre lord Byron. Ils visitèrent ensemble la Grèce et les autres provinces de la Turquie d'Europe. Il avait déjà acquis une grande réputation de talent et de patriotisme avant que d'entrer au parlement, et son attachement sincère pour la cause de la liberté fit de bonne heure espérer aux partisans de la réforme qu'ils trouveraient en M. Hobhouse un émule de Whitbread et de sir Francis Burdett. Un écrit qu'il publia pour réfuter les opinions religieuses de lord Erskine, lui suscita un procès qui lui valut la prison et l'estime générale du public. Les électeurs de Westminster portèrent M. Hobhouse au parlement, en dépit de la cour et de l'opposition, tout aussi aristocratique et attachée aux abus politiques et ecclésiastiques que le ministère. M. Hobhouse, ennemi juré des uns et des autres, devait être l'homme du peuple, et depuis son entrée au parlement aucun membre n'a montré plus de zèle et d'ardeur à remplir dignement sa mission. En 1815, il visita la France, et était à Paris lors de l'arrivée de Napoléon de l'île d'Elbe; de retour en Angleterre, il publia ses *Lettres sur les cent jours* qui firent une grande sensation et qui offrent en effet un tableau fidèle des événements mémorables de cette époque. Le fond de l'ouvrage est tiré du livre publié à Paris, par M. A. de Beauchamp, intitulé : *Six mois de l'histoire de France*. On lui attribue plusieurs passages remarquables de la fameuse satire de lord Byron, intitulée : *Les poëtes anglais et les critiques écossais*. Les prôneurs de M. Canning ont voulu persuader que dans les discussions très animées qui ont eu lieu entre lui et M. Hobhouse, le premier a toujours eu les rieurs de son côté. En admettant le fait, il nous semble que c'est un assez mince avantage dans un ministre d'état de manier le sarcasme avec plus d'adresse que ses adversaires, surtout lorsqu'il ne leur est pas également supérieur pour la logique, et ce qui est encore plus important, par la probité et le patriotisme. M. Canning était sans doute un orateur brillant quoique peu grave, et toutes les fois qu'il ne pouvait combattre des arguments solides par des raisonnements profonds ou des sophismes spécieux, il avait recours aux plaisanteries mordantes qui dégénéraient assez souvent en véritables lazzis. C'est une gloire que Chatham, Burke, Fox, Pitt n'ambitionnèrent jamais, et même l'incomparable et spirituel Shéridan fut toujours très avare de saillies mordantes et d'offensantes plaisanteries. Cependant comme la mode a changé en Angleterre et que, pour passer pour grand orateur parlementaire, il faut maintenant, contre les anciens us et coutumes britanniques, être plaisant, nous croyons M. Hobhouse excusable d'avoir cherché à combattre le sarcastique Canning avec ses mêmes armes. D'après l'échantillon suivant, le lecteur jugera si le député libéral a bien caractérisé le célèbre ministre. Ecoutons M. Hobhouse : « Un écolier de sixième, bien éveillé, « petit héros d'un petit monde, mûrit ses talents « précoces au collége, et sa renommée perce jusqu'à « la capitale; alors un ministre, ou quelque possesseur d'un bourg, croit qu'il vaut la peine d'être « enlevé à ses camarades démocrates et préservé des « principes que l'enthousiasme irréfléchi de la jeunesse pourrait lui faire adopter en pure perte. Le « grand homme en herbe cède sans hésiter, et placé « dans la vraie carrière de l'avancement, il va s'asseoir à côté des vétérans prévaricateurs parlementaires. Alors il songe à arrondir ses phrases, à calculer ses antithèses, à disposer les mots, et remplissant son canevas de rhétorique bigarrée avec de « la mousse et de l'écume, ce docteur, bouffi d'orgueil et vide de science, devient l'enfant chéri du « grand conseil de la nation. L'absence même de « toute sincérité, de toute vertu devient précieuse « devant un auditoire corrompu, qui voit dans le « talent de l'orateur une excuse de leur dégénération et qui le regarde non seulement comme un « confrère, mais encore comme un apologiste de « leur commune dégradation. Un tel homme peut « se jouer ouvertement de tout principe de morale et « d'honneur, il peut tour à tour insulter, bafouer, « trahir et cajoler tous les partis, ou du moins tous « les hommes d'état du pays. Par ton, il déploiera « toute l'arrogance dans les succès, et, dans d'autres occasions, il affectera toute l'humilité d'un « mercenaire, et toute la soumission servile en public pour ceux dont il aura en particulier conspiré « la ruine et la perte. Et néanmoins cet homme « dont la beauté repousse, dont le talent excite la « défiance, dont l'esprit sait ramper et la fierté est « pleine de bassesse, cet homme, dis-je, sera « courtisé et caressé dans le parlement, et jamais « il n'excitera autant d'admiration et ne s'attirera « autant d'applaudissements que lorsqu'il jouera le « bouffon aux dépens de la morale publique, et « lorsqu'il rabaissera l'intelligence ou tournera en « ridicule les souffrances du peuple. » M. Hobhouse possède des connaissances étendues en littérature classique et un esprit juste, observateur et calme. Malheureusement il a un extérieur peu séduisant; il est petit et d'une taille ramassée; sa figure n'a rien d'imposant, et son débit est monotone et saccadé; mais la force du raisonnement et la pureté de ses vues offrent une ample compensation aux imperfections de l'orateur. M. Hobhouse a publié : 1° *Imitations et traductions des auteurs classiques anciens et modernes, avec quelques poëmes originaux*, 1809, in-8°. Ce volume contient un des premiers poëmes de lord Byron. 2° *Relation d'un voyage en Albanie, et autres provinces de l'empire turc*, 1808-1809; 1812 et 1813, in-4°; 3° *Lettres écrites par un Anglais pendant le dernier règne de Napoléon*, 1815, in-8°; 4° *Etat de la littérature en Italie*, 18.., in-8°; 5° *Eclaircissements historiques sur le Childe Harold*, 18.., in-8°. — HOBHOUSE (sir Benjamin), père du précédent, né en 1757, exerça la profession d'avocat, et fut nommé membre du parlement, en 1797, par les électeurs de Bletchingly, en 1802 par ceux de Grampound, et, en 1806, par ceux de Hindon. Il vota avec l'opposition jusqu'à la nomination de M. Addington au ministère, se réunit alors à lui, fut nommé secrétaire de la compagnie des Indes, et a rempli depuis plusieurs places importantes. En 1812, le prince-régent lui donna le titre de baronnet. Il a publié quelques ouvrages, entre autres : 1° *Traité sur l'hérésie dont les cours spirituelles peuvent connaître, ou Examen des dispositions de Guillaume III, tendant à supprimer le blasphème et le sacrilége*, 1792, in-8°; 2° *Recherches sur ce qui constitue le crime de préméditation de la mort du roi*, 1795, in-8°.

HOCHE (Lazare), l'un des plus grands capi-

taines qu'ait produits la France républicaine, naquit, le 24 février 1768, à Montreuil (Seine-et-Oise), d'un employé subalterne dans la maison du roi. La pauvreté de ses parents l'obligea de bonne heure à s'occuper lui-même des moyens de pourvoir à son existence; il entra, encore enfant, dans les écuries royales en qualité d'aide surnuméraire. Devenu orphelin, il profita des secours que lui tendit une de ses tantes, fruitière à Versailles, pour acheter quelques livres, au moyen desquels il donna une première culture à son esprit, et commença le développement des grandes facultés intellectuelles dont la nature l'avait doué. Absorbé, le jour, par ses pénibles et grossières occupations, il consacrait une partie de la nuit à l'étude. Lorsqu'il eut atteint sa dix-septième année, il se dégoûta d'un service qui était trop peu en harmonie avec l'élévation de ses sentiments et de ses idées, et se jeta dans le parti des armes. Admis au régiment des gardes françaises, il ne tarda pas d'appeler sur lui l'attention de ses chefs par la régularité de ses mœurs, par son goût pour la lecture et sa prodigieuse activité. En 1784, il fut promu au grade de sergent, malgré toutes les difficultés que le mérite rencontrait alors dans la carrière militaire comme dans les autres branches du service public. C'est à cette époque que Hoche reçut, dans un duel, un coup de sabre qui lui fit sur le front la large ouverture dont les traces relevaient encore la fierté de ses traits belliqueux, dans les dernières années de sa vie. Il blessa lui-même son adversaire qui était un de ses camarades. En 1789, Hoche partagea l'enthousiasme de son régiment pour la révolution, et figura à Versailles parmi les sous-officiers les plus ardents des gardes françaises qui embrassèrent la cause de l'assemblée nationale et des intérêts populaires. Ce corps ayant été dissous, il entra, comme adjudant, dans la garde nationale soldée. Au mois de juin 1792, il fut élevé au grade d'officier et pourvu d'une lieutenance au régiment de Rouergue. Ayant bientôt donné, au siége de Thionville, des preuves éclatantes de capacité et de bravoure, il fut recherché, pour aide-de-camp, par le général Leveneur, à côté duquel il se distingua de nouveau à la bataille de Nerwinde. La trahison de Dumouriez le ramena, peu de temps après, à Paris, où il eut occasion de faire pressentir aux chefs du gouvernement la haute portée de son esprit et la supériorité de ses talents militaires. Appelé en effet devant le comité de salut public, il y fit l'exposé d'un plan de campagne si heureusement conçu que l'organisateur de la victoire, l'illustre Carnot, ne put s'empêcher de s'écrier : « Voilà un officier subalterne d'un bien grand mérite. » Déjà ce savant tacticien avait deviné le génie de Hoche dans un mémoire que celui-ci avait adressé n'étant encore que sergent (*Voyez* CARNOT). Le comité de salut public tout entier se joignit du reste à Carnot pour admirer tant de savoir dans un jeune homme, et il se hâta de le placer dans un poste qui fût digne de lui. Revêtu d'abord du titre d'adjudant-général, Hoche reçut ensuite le commandement de Dunkerque. Il défendit cette place importante avec autant d'habileté que de valeur contre toutes les tentatives des Anglais, qu'il força même à lever le siége après la bataille de Hondscoote. Nommé général de brigade à la suite de cette brillante affaire, il acquit bientôt de nouveaux droits à la reconnaissance nationale, et devint, en peu de temps, général de division. La prise de Furnes, à la fin de 1793, lui fit, à l'âge de vingt-quatre ans, donner le commandement en chef de l'armée de la Moselle, à la tête de laquelle il parvint, au bout de quelques mois, à faire évacuer l'Alsace et débloquer Landau. Cependant la gloire de cette campagne lui fut disputée par Pichegru, qui étayait alors le crédit de Saint-Just. Hoche fit valoir ses droits et soutint ses prétentions avec fierté; il dédaigna de fléchir devant le commissaire redoutable du comité de salut public, et il fut puni de cette raideur généreuse par la perte de son commandement. Enlevé à l'armée victorieuse, dont il s'attribuait en partie les succès, et relégué, en quelque sorte, à l'armée des Alpes maritimes, il fut arrêté en se rendant à Nice et conduit dans les prisons de Paris, d'où il ne sortit qu'après le 9 thermidor. Cette injuste persécution altéra la sérénité de son caractère; au lieu de ce noble abandon qui accompagne toujours la magnanimité qui l'avait distingué autrefois, il montra quelque penchant à la méfiance et sembla ne plus voir qu'un piége immense et perpétuel dans le commerce des hommes. Cette fâcheuse disposition d'esprit, si elle nuisit à son bonheur, servit du moins à son instruction. Dans son goût pour la retraite et le silence, il se livra plus exclusivement que jamais à l'étude, et se prépara ainsi à de nouveaux triomphes qui ne devaient pas appartenir entièrement au génie du guerrier. Nommé, en 1795, commandant en chef de l'armée de Brest et de Cherbourg, il s'appliqua moins en effet à détruire la guerre civile par les armes que par les voies conciliatrices. Politique habile et grand capitaine tout à la fois, il sut négocier et combattre avec le même succès, selon les circonstances; ne consentant à vaincre ses ennemis qu'après avoir tout tenté pour les faire rentrer, sans effusion de sang, dans le sein de la grande famille française. Les habitants des départements de l'ouest, que les mesures terribles adoptées par les prédécesseurs de Hoche semblaient avoir séparés à jamais de la république, se laissèrent subjuguer par les nobles qualités de ce conquérant pacificateur, et les amis de l'humanité purent espérer de voir tarir enfin la source de sang et de larmes qui, depuis quelques années, inondait le sol de la Bretagne. Mais les partisans obstinés de l'ancien régime, les émigrés et les agents du cabinet de Saint James s'efforçaient de conjurer l'affermissement du système de modération et de paix qui détruisait toutes leurs espérances de contre-révolution. En portant incessamment les brandons de la guerre civile partout où le général républicain semblait avoir gagné irrévocablement les cœurs à la cause nationale et à la concorde, ils parvinrent à rallumer un incendie mal éteint, et forcèrent Hoche d'abjurer sa clémence pour réclamer des mesures de rigueur contre une population qu'il avait voulu préserver des plus grandes calamités et qui se laissait entraîner dans l'abîme par d'infatigables instigateurs. Hoche avait compris qu'il fallait à la république une paix solide et générale dans la Vendée, ou une guerre terrible : des traités partiels et accidentels lui paraissaient dangereux, en ce qu'ils exposaient les patriotes à être assaillis à chaque instant au milieu de ces trêves locales et mensongères par de soudaines irruptions de la chouannerie. Pour se mettre à l'abri de ces attaques imprévues, il avait recours aux camps retranchés qui, bien mieux que les cantonnements, pouvaient garantir l'armée contre toute surprise, pendant la marche des négociations. Les événements ne tardèrent pas à justifier sa prudence et de confondre les dénonciateurs qui l'avaient représenté comme apportant des obstacles à la pacification de l'ouest par ses précautions hostiles. Au moment même où le comité de salut public, cédant aux clameurs de quelques uns de ses agents, allait enlever au général Hoche le commandement des armées républicaines, de la Loire à la Somme, sous prétexte qu'il cherchait à entretenir la guerre civile en Bretagne, afin d'y perpétuer l'espèce de dictature qu'il y exerçait, le

débarquement de Quiberon s'effectua et vint ranimer tout à coup l'insurrection royaliste. Sans s'occuper de l'accusation qui planait sur lui, sans songer à l'ingratitude du gouvernement qui se disposait à le récompenser de tant de services par une destitution, Hoche ne vit que les dangers de la patrie et ne pensa qu'à la sauver. Il rassembla précipitamment les divers corps stationnés dans le voisinage de la baie, où les émigrés étaient descendus à terre, et sans donner à ces derniers le temps de se reconnaître et de recevoir des renforts, il les attaqua vivement, les chassa d'Auray et les renferma dans la presqu'île, où ils furent obligés de se rendre à discrétion, après la déroute complète du comte d'Hervilly et la prise du fort Penthièvre. Toujours loyal et magnanime envers ses ennemis vaincus, le général Hoche aurait désiré que le comité de salut public lui permît de se livrer à sa générosité naturelle et d'épargner ses prisonniers : le jeune et brave Sombreuil prétendait même que ses compagnons d'armes ne s'étaient rendus qu'à la condition d'avoir la vie sauve, et il en avait écrit en ces termes au général républicain : « J'écris à » M. Tallien, et lui parle du sort de ceux dont les » circonstances m'ont fait hier le chef. Dans le calme » comme dans l'orage des combats, j'emploierai » toujours les moyens que me permettent les lois » militaires pour veiller à ce qui les intéresse. Tou» tes vos troupes se sont engagées envers le petit » nombre qui me restait, qui aurait nécessairement » succombé; mais, monsieur, la parole de tous ceux » qui sont venus jusque dans les rangs, la leur donner » doit être chose sacrée pour vous. Je m'adresse à vous » pour la faire valoir. S'ils ne doivent pas y comp» ter, monsieur, veuillez m'annoncer leur sort. » Hoche ne pensait pas, comme M. de Sombreuil, que les soldats républicains eussent pris le moindre engagement avec les émigrés qui s'étaient rendus à lui sans conditions, et cependant il aurait bien voulu faire une réponse favorable à cet intrépide champion d'une cause malheureuse, délaissée par des alliés perfides, même par ceux qui avaient le plus d'intérêt à la soutenir : mais des ordres supérieurs l'empêchèrent d'écouter les nobles inspirations de son ame, et il dut se résigner à voir immoler ses prisonniers dans une exécution générale, après de vains efforts pour faire partager ses sentiments d'humanité aux dépositaires du suprême pouvoir, et après avoir soustrait à la mort un grand nombre de victimes dont il favorisa l'évasion. Au mois d'octobre suivant (1795), le gouvernement directorial, récemment installé, investit le général Hoche du commandement en chef de l'armée de l'Océan, formée de la réunion des trois armées de l'Ouest. Le vainqueur de Puisaye et d'Hervilly justifia bientôt ce choix que l'opinion publique avait indiqué. Il couvrit la terre des chouans de nombreuses colonnes mobiles, et profita de la terreur qu'inspira aux insurgés ce déploiement de mesures rigoureuses, pour préparer leur soumission. Présent partout, par ses négociateurs secrets ou par ses redoutables lieutenants, il employait tour à tour les voies diplomatiques et la force des armes, selon l'exigence des cas, et poussait ainsi la population vendéenne à la paix par tous les moyens possibles. En ce qui concernait la guerre, il s'appliqua surtout à séparer les divers corps des royalistes, afin de les battre et de les détruire les uns après les autres. C'est ainsi qu'il parvint à tenir Charette éloigné de Stofflet, et qu'il réussit à écraser successivement ces deux chefs vendéens et à s'emparer de leurs personnes. Alors s'annonça sous des couleurs moins incertaines la pacification de l'ouest. Privés de leurs généraux les plus habiles et les plus braves, abandonnés par les Anglais et par les meneurs de l'émigration, les paysans crédules de la Bretagne commencèrent à se lasser de vivre au milieu des batailles et des désastres, et prêtèrent volontiers l'oreille aux propositions conciliatrices. Hoche, pour seconder ces heureuses dispositions, fit succéder l'empire des lois à l'état de guerre qui avait désolé ces contrées, et montra tant de ménagement et de respect pour les droits de la conscience religieuse, que l'esprit insurrectionnel s'éteignit rapidement sur les deux rives de la Loire. Un si grand service rendu à la république réclamait une éclatante récompense, et, le 16 juillet 1796, un message du directoire ayant annoncé au conseil la pacification définitive de la Vendée, les représentants de la nation proclamèrent solennellement, par un décret, que le général Hoche et son armée avaient bien mérité de la patrie. Au sein de ses trophées et de sa gloire, Hoche faillit perdre, par le poison, une vie qu'il avait prodiguée dans les combats, et fut assailli, le 17 octobre 1796, au sortir du spectacle de Rennes, par un chouan qui lui tira un coup de pistolet dont heureusement il ne fut point atteint. Cependant après avoir ruiné les espérances que le cabinet de Saint-James avait fondées sur ses ténébreuses machinations pour entretenir la discorde et la guerre civile en France, le libérateur de l'ouest conçut le projet hardi de porter sur le sol même de la Grande Bretagne le feu dévorant de l'insurrection que les Anglais avaient allumé et nourri avec tant de persévérance parmi nous. Il forma le plan d'une descente en Irlande, le communiqua au directoire qui l'approuva, et fut chargé de conduire lui-même l'expédition. Il se rendit aussitôt à Brest, y pressa les préparatifs, et put quitter ce port à la fin de 1796. Tout jusque-là semblait avoir favorisé son audacieux projet; mais à peine lancé en pleine mer, les éléments se déclarèrent contre lui et sauvèrent le gouvernement britannique des embarras que cette entreprise allait lui susciter. Séparé de la flotte par un ouragan terrible, Hoche n'arriva en vue des états d'Irlande que pour reconnaître l'impossibilité d'exécuter son dessein. Il se décida alors sans hésiter à chercher un refuge dans quelque port de la Bretagne ou de la Normandie, et son pilote manœuvra, à cette fin, avec tant d'habileté qu'il mit en défaut la vigilance des croiseurs anglais. A son retour, Hoche fut nommé général en chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, à la tête de laquelle il ouvrit la campagne de 1797, en passant le Rhin à Neuwied, en présence et sous le canon de l'ennemi. Heureux cette fois de cueillir des lauriers qui n'étaient point teints du sang de ses compatriotes, il put se livrer entièrement au génie des batailles et courir de victoire en victoire sans avoir à exercer de pénibles regrets. Vainqueur à Neuwied, à Altenkirchen et à Diedorff, il emporta Wetzlaer et mit dans une déroute complète le corps du général autrichien Werneck. L'armistice conclu par Bonaparte avec le prince Charles vint l'arrêter tout à coup au milieu de ses brillants succès et de sa marche triomphante sur le territoire allemand. On lui offrit alors le ministère de la guerre qu'il refusa : mais il accepta le commandement d'un corps d'armée, placé aux environs de Paris, et destiné par le directoire à exécuter le coup d'état qu'il méditait contre la majorité des conseils que dirigeait le parti de Clichy. On a reproché au général Hoche de n'avoir écouté, en cette circonstance, que ses sentiments de rivalité et de haine à l'égard de Pichegru, le chef de la faction anti-directoriale : mais le noble caractère du pacificateur de la Vendée ne permet pas d'admettre une explication aussi injurieuse de sa conduite dans les événements qui précédèrent le 18 fructidor. Il faut se rap-

paler que les clichiens étaient les agents du royalisme et que Hoche n'avait jamais cessé de nourrir dans son ame le feu républicain, et son attitude hostile envers les complices de Pichegru ne sera plus attribuée exclusivement à la jalousie que pouvait lui inspirer ce général. Quoiqu'il en soit, Hoche, en se rendant aux désirs du directoire, déclara que, « dès qu'il aurait vaincu les ennemis de la ré- » publique, ce dont il répondait sur sa tête, il bri- » serait son épée. » Mais les dénonciations des clichiens contre Hoche ayant devancé l'explosion du coup d'état qui les menaçait, le directoire, qui n'était pas encore en mesure de frapper, ou dont la résolution n'était pas suffisamment arrêtée, crut devoir sacrifier ce puissant auxiliaire à ses ennemis, et lui retira le commandement de l'armée de l'intérieur qui passa depuis sous les ordres d'Augereau. Hoche, offensé de cette disgrace, réclama des juges pour rendre un compte solennel de sa conduite, et ne put les obtenir. Dégoûté du séjour de Paris et des misérables intrigues dont cette capitale était remplie, il retourna dans les camps et reprit à Wetzlaer le commandement de son armée. Mais le terme de sa glorieuse carrière approchait : il tomba soudainement malade dans les premiers jours de septembre 1797 et mourut, le 15 de ce mois, au milieu des plus cruelles douleurs, en s'écriant : « Suis-je donc revêtu de la robe empoi- » sonnée de Nessus. » L'opinion générale attribua effectivement sa mort au poison, et ce soupçon n'a pas encore été détruit, malgré l'ouverture officielle du cadavre qui fut ordonnée par le directoire. Des honneurs funèbres furent rendus à la mémoire de Hoche, tant à l'armée que dans l'intérieur de la république. Les étrangers mêlèrent même leurs larmes à celles des Français, et un illustre poëte, qui était aussi un grand citoyen, Chénier, laissa couler quelques beaux vers sur la tombe du héros enlevé si jeune à sa patrie.

HOFER (André), chef des insurgés tyroliens, lors de la guerre de 1809 entre la France et l'Autriche, naquit, en 1767, à Passeyer, petite ville, située à trois lieues au nord de Méran. Il y tenait l'auberge de Saint-Léonard, et faisait en même temps avec l'Italie un commerce assez considérable en vins, en grains et en chevaux. Dès 1796, il conduisit, contre les Français, sur le Gardsée, une compagnie de chasseurs tyroliens. Pendant les années qui s'écoulèrent entre la paix de Lunéville et celle de Presbourg, l'archiduc Jean s'étant rendu dans le Tyrol pour y organiser la milice nationale, et y fortifier ce pays, Hofer fut particulièrement distingué par ce prince pour son patriotisme et son attachement sans bornes à la maison d'Autriche, et lorsqu'en 1805 l'archiduc fut forcé d'évacuer le Tyrol par suite de la capitulation d'Ulm, Hofer fut du nombre des députés chargés de prendre congé du prince. Enfin lorsqu'en 1809 une nouvelle rupture éclata entre la France et l'Autriche, Hofer fut chargé d'aller porter à Vienne l'expression du dévouement de ses concitoyens à la cause de leur ancien souverain, et de leur haine pour le gouvernement bavarois auquel les avait soumis la paix de Presbourg. Le baron de Hormayr fut sur-le-champ chargé d'organiser une insurrection générale dont Hofer fut nommé le chef. Ce projet s'exécuta dans le plus grand secret et avec la plus grande promptitude. Du 11 au 13 avril 1809, tout le Tyrol fut délivré des troupes bavaroises dont le petit nombre ne put résister au premier choc, et toute communication entre l'Italie et l'Allemagne fut coupée. La parfaite connaissance que Hofer avait du pays, lui procura plusieurs avantages importants; mais les succès rapides de la grande armée, qui était en marche sur Vienne, ramenèrent bientôt les Bavarois dans le Tyrol qu'ils furent encore forcés d'évacuer au mois de juin suivant. Enfin l'armistice de Znaïm ayant de nouveau livré le Tyrol à la Bavière, Hofer, qui ne savait trop quel parti prendre, se cacha dans une caverne de la vallée de Passeyer. Cependant les troupes bavaroises, qui pénétraient de toutes parts dans le Tyrol, éprouvèrent, du 3 au 9 août, divers échecs de la part du peuple armé, commandé par Speckbacher, le capucin Joachim Haspinger et Pierre Mayer. Instruit de ces avantages, Hofer sortit de sa retraite, et, bien qu'il fût aussi étranger à la politique qu'à la science des armes, il se trouva placé à la tête de l'administration civile et militaire. Lorsqu'on annonça la paix de Vienne, le peuple, trop souvent trompé par des nouvelles contradictoires, fut long-temps sans y croire, et resta sous les armes, prêt à opposer la résistance la plus opiniâtre. Enfin Hofer déclara, le 1er novembre, qu'il se soumettait au vice-roi Eugène et au général en chef bavarois. On lui offrit plusieurs fois de favoriser sa fuite en Autriche; mais Napoléon ayant promis qu'il ne serait exercé aucune poursuite contre les insurgés tyroliens, Hofer crut n'avoir rien à craindre pour sa personne. Cependant, apprenant peu de temps après que sa tête était mise à prix, il se réfugia dans les montagnes, au milieu des neiges et des glaces. Ni les promesses, ni les menaces n'avaient pu déterminer aucun de ses concitoyens à découvrir le lieu de sa retraite; mais le prêtre Donay, qui d'abord avait été l'ami d'Hofer, et qui même avait porté, à Willach, au vice-roi son acte de soumission, croyant avoir depuis lors à se plaindre du chef tyrolien, fit connaître au général Baraguay-d'Hilliers le nom de celui qui portait à Hofer sa nourriture, et qui l'instruisait de tout ce qui se passait. Le général fit venir cet homme, et, autant par promesses que par menaces, lui arracha son secret. Hofer fut pris le 20 janvier 1810, fut conduit à Botzen, et de là à Mantoue, où il parut, pour la forme, devant un conseil de guerre, qui avait l'ordre de le faire fusiller. Il mourut avec la plus grande fermeté, le 25 février 1810. Ses compatriotes témoignèrent la plus vive douleur, et sa mémoire vivra long-temps parmi eux. Du reste, ce chef ne dut sa célébrité passagère qu'à la confiance et à l'amour de ses concitoyens qu'il s'était attaché par sa modération, son humanité, un zèle ardent pour la religion et un patriotisme à toute épreuve. Il a été long-temps le point de ralliement et l'idole des Tyroliens, malgré la faiblesse, l'irrésolution de son caractère, et la médiocrité de ses talents.

HOFFMAN (François-Benoît), l'un des meilleurs littérateurs et des critiques les plus spirituels de notre époque, naquit à Nanci, le 11 juillet 1760, et non pas en 1745. Au sortir du collége, il se livra à l'étude des sciences vers lesquelles le portaient son goût naturel, la tournure de son esprit, l'état auquel il se destinait, et il leur a dû cette solidité de raison, de jugement et d'instruction qu'il a conservée en cultivant la poésie et les belles-lettres, et qui le distinguent éminemment du commun des littérateurs dont en général les connaissances sont fort superficielles. Hoffman n'avait guère plus de vingt ans lorsqu'il céda à l'attrait de voir Paris. Ses premiers essais poétiques parurent dans l'*Almanach des muses* de 1782. Il en publia un recueil en 1785, et ce fut à l'Académie royale de musique qu'il présenta son premier ouvrage dramatique, l'opéra de *Phèdre*, dont le succès, en 1786, décida probablement la vocation de l'auteur pour la poésie dramatico-lyrique. En effet, sur plus de trente ouvrages qu'il a mis sur la scène, on ne compte qu'un drame tombé et cinq comédies, dont deux seulement ont été jouées au Théâtre-Français. La

première, *L'Original*, qui avait été bien accueillie, lui fut rendue par les comédiens pour ne pas attenter, dirent-ils, à sa propriété. Ils se vengèrent ainsi des efforts qu'il avait faits pour maintenir les droits des auteurs dont il fut toujours le plus ardent défenseur. Ce ne fut qu'au bout de quelques années qu'il y fit jouer une seconde comédie, *Le Roman d'une heure*, et il fut aussi obligé de la leur retirer. La plupart de ses pièces de théâtre ont réussi, et aucune n'a toutefois obtenu ce qu'on appelle un succès de vogue; mais les connaisseurs ont su en apprécier l'esprit, l'enjouement, la sage contexture, et surtout le style élégant et facile. Sans altérer la versification, sans nuire à la justesse de la pensée, à la vérité de l'expression, Hoffman est un des auteurs qui ont le mieux su plier leur talent aux caprices du musicien et aux formes de la poésie lyrique italienne. Loin d'avoir la même flexibilité dans le caractère, il a toujours montré la plus noble passion pour l'indépendance. Il a chanté dans une fable, en 1789, *l'amour de la liberté*, mais il n'a célébré aucune des époques, aucun des héros de la révolution. On ne trouve nulle part ses hommages poétiques à Robespierre, à Bonaparte, aux Bourbons. Le gouvernement directorial fut le seul auquel il donna des éloges, mais c'était dans un journal intitulé : *Le Menteur*. Aussi le nom d'Hoffman est presque l'unique parmi ceux des poëtes de son temps qui ne figure point dans le *Dictionnaire des girouettes*. C'est avec regret qu'on ne le voit également sur aucun tableau d'académiciens, quoiqu'il eût été digne de siéger dans une des trois premières classes de l'Institut. L'académie française l'avait fait inviter plus d'une fois à se mettre sur les rangs, en lui promettant que la certitude de son acceptation le dispenserait des démarches accoutumées pour lesquelles on connaissait son invincible répugnance. Hoffman persista constamment dans son refus. L'esprit de corps lui paraissait incompatible avec la liberté qui faisait partie de son existence. Exempt d'ambition et peu soucieux de la fortune, il n'aspira ni aux honneurs, ni aux emplois. Les seules fonctions qu'il ait remplies sont celles de membre du conseil littéraire de l'Académie royale de musique depuis 1816. La seule récompense qu'il ait reçue, c'est la croix de la légion d'honneur que Louis XVIII lui donna en 18 . Le talent d'Hoffman pour la polémique s'était manifesté, en 1802, dans sa querelle avec Geoffroy qui, dans les feuilletons du *Journal de l'empire*, avait censuré avec beaucoup d'aigreur et d'injustice sa pièce de *Lisistrate* et la musique de son opéra d'*Adrien*. Hoffman, dans sa défense, plaida aussi pour son compositeur, pour son ami Méhul, et dut peut-être à l'esprit qu'il y montra l'honneur de devenir, peu d'années après, le collègue de son habile antagoniste. Attaché à la rédaction du même journal, il y critiqua sévèrement, en 1809, *Les Martyrs* de M. de Châteaubriand, non pas le mérite littéraire auquel il rendit une pleine justice, mais sous le rapport du mal que la lecture de cet ouvrage pouvait faire à la jeunesse, en rabaissant dans son imagination les mystères et le culte des chrétiens au niveau des fables du paganisme. En continuant de prendre une part active à la rédaction du *Journal de l'empire*, redevenu *Journal des Débats*, Hoffman travailla moins fréquemment pour le théâtre, auquel il semble même avoir renoncé dans ses dernières années. Mais la nouvelle carrière qu'il a suivie n'a fait qu'accroître sa réputation. Ses articles signés Z et ensuite H se distinguent par une critique judicieuse et saine, quelquefois dure, mais toujours consciencieuse; par une grande variété de connaissances, un style clair, pur et correct, et par des traits d'une plaisanterie piquante, toujours subordonnée au bon goût et aux convenances. Il en a donné des preuves dans ses articles contre l'ancien rédacteur du *Courrier des spectacles*, Lepan, au sujet d'une *Vie de Voltaire*, publiée en 1816, par ce médiocre littérateur; contre l'abbé de Pradt, en 1817, à l'occasion de la brochure de ce prélat sur l'Amérique septentrionale, etc. Hoffman lisait scrupuleusement tous les ouvrages dont il avait à rendre compte, et notait en marge ses observations. Peu lui importait la nature du livre : histoire, géographie, littérature, médecine, politique, polémique religieuse et morale, il était prêt à tout. Peu de têtes ont été plus encyclopédiques que la sienne. Sa vie retirée et sa mémoire prodigieuse favorisait singulièrement son aptitude à tous les genres de travail; mais à Paris, comme à la campagne, il était inaccessible à toutes les visites, surtout aux sollicitations des auteurs dont il devait juger les productions. Les articles d'Hoffman sont peut-être ceux de tous les journalistes qu'on a lus avec le plus d'intérêt, parcequ'il avait l'art d'en répandre sur les matières qui en paraissent le moins susceptibles, sans nuire à l'instruction qu'on y cherche : nous nous bornerons à citer ses articles contre le magnétisme et le somnambulisme, et notamment ceux qu'il a publiés sur la fin de sa vie contre les jésuites. Hoffman a prouvé qu'on peut être sincèrement royaliste et chrétien sans être partisan d'une secte intolérante, factieuse et dominatrice. Les articles où il a consigné son opposition au rétablissement des jésuites sont à la fois des monuments de goût, d'érudition, de raison et de patriotisme. Pour connaître à fond leur doctrine détestable, il a compulsé tous leurs auteurs français et étrangers; il en a exactement cité et littéralement traduit les passages les plus importants, et les a réfutés avec cette force de dialectique qu'il savait assaisonner du sel de la plaisanterie et ennoblir des charmes de son style. Ce travail a été la dernière, la principale occupation de sa vie, et, pour ainsi dire, son testament de mort. Son dernier article a paru peu de jours après ses funérailles. Hoffman n'a pas eu la consolation de connaître l'ordonnance sur les petits séminaires. Si son existence se fut prolongée d'un mois, il aurait pu dire comme Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Son extrême sobriété avait combattu vainement le mal douloureux qui, depuis longues années, aggravait l'état de sa santé naturellement faible et chancelante. Ce mal fit des progrès vers le milieu d'avril 1828, sans l'empêcher cependant de se lever et de vaquer à ses travaux accoutumés. Le 25 au matin, Hoffman mourut subitement, assis auprès de son feu, dans la soixante-huitième année de son âge. Il avait épousé la fille de Boullet, ancien machiniste de l'Opéra, et il en a eu deux fils, dont l'aîné, prisonnier en Angleterre, périt dans un naufrage au moment où il allait revoir son père et sa patrie. Méditatif par habitude et par tempérament, Hoffman se livrait néanmoins avec plaisir aux charmes d'une conversation amicale, et dans la chaleur de l'entretien, il surmontait les obstacles d'un bégaiement qui, bien qu'assez fort, ne pouvait arrêter l'essor de sa pensée et l'élan de son imagination. Il a été inhumé, le 28 avril, au cimetière de l'Est, auprès du tombeau du général Foy. Les ouvrages dramatiques d'Hoffman sont : à l'Académie royale de musique, 1° *Phèdre*, opéra en trois actes, 1786, in-4° et in-8°; 2° *Nephté*, opéra en trois actes, 1789, imprimé en 1790, in-4° et in-8° : ces deux pièces, dont Lemoyne avait composé la musique, eurent beaucoup de succès; le sujet de la seconde est le même que celui de la tra-

gédie de *Cinna*, par Thomas Corneille; 5° *Adrien*, opéra en trois actes, 1792, in-4° : cette pièce, pour laquelle l'administration avait fait de grandes dépenses, alarma le patriotisme de la commune de Paris, qui en défendit la représentation. Elle fut jouée et réimprimée en 1799, in-8° ; mais dénoncée au conseil des cinq-cents comme anti-républicaine, quoique l'auteur eût fait de l'empereur Adrien un simple général, elle fut rayée du répertoire. Les circonstances ayant changé, elle fut reprise en 1802, et lors du concours pour les prix décennaux, en 1810, on la jugea digne de la première mention après la *Vestale*. 4° *La mort d'Abel*, opéra en trois actes, musique de Kreutzer, 1810, in-8° ; remis en deux actes, 1823. Ainsi, c'est par une tragédie lyrique qu'Hoffman a commencé et terminé sa carrière dramatique. Ses ouvrages et ses succès ont été bien plus nombreux à l'Opéra-Comique, où il a cependant éprouvé quelques chutes. Il a donné au théâtre Favart : 5° *Euphrosine, ou le Tyran corrigé*, en trois actes et en vers, musique de Méhul, en 1790; in 8°, 1791 : il en a depuis changé le troisième acte; 6° *Stratonice*, comédie héroïque en un acte, en vers, musique de Méhul, en 1792, Nanci et Paris, in-8°, sans date (1793) : cette pièce, arrangée en grand opéra par l'Académie royale de musique, en 1821, avec des récitatifs de M. Daussoigne, élève de Méhul, a été rejouée depuis au théâtre Feydeau dans son état primitif; 7° *Le Jeune sage et le Vieux fou*, en un acte, en prose, musique de Méhul, joué en 1793, imprimé en 1802, in-8° ; 8° *Adélaïde, ou la Victime*, drame en trois actes, en vers, tombé en 1793, non imprimé; 9° *Callias, ou Nature et Patrie*, opéra héroïque, en un acte, en vers, 1794, musique de Grétry; 10° *La Soubrette*, en un acte, en prose, musique de Solié, 1794; 11° *Le Brigand*, comédie lyrique en trois actes, en prose, musique de Kreutzer, 1795; 12° *Le Jockei*, en un acte, en prose, musique de Solié, 1796, in-8° ; 13° *Le Secret*, en un acte, en prose, musique de Solié, 1796, in-8° ; 14° *Azeline*, drame lyrique en trois actes, en prose, musique de Solié, 1797 : cette pièce, qui avait réussi dans la nouveauté, tomba à sa reprise, et n'a plus reparu. 15° *Léon, ou le Château de Monténero*, en trois actes, en prose, musique de Daleyrac, 1798, in-8°; 16° *La Femme de quarante-cinq ans*, en un acte, en prose, musique de Solié, sifflée pour la première et dernière fois, dédiée aux siffleurs, et enrichie de notes à l'usage des jeunes auteurs; 1798, in-8°; 17° *Ariodant*, en trois actes, en prose, musique de Méhul, 1799, in-8°; 18° *Bion*, en un acte, en vers, musique de Méhul, 1800, imprimé en 1803, in 8°. Au théâtre Feydeau : 19° *Médée*, tragédie lyrique, en trois actes, en vers, musique de Cherubini, 1797 : cette pièce avait été depuis plusieurs années présentée à l'Académie royale de musique. 20° *La Statue, ou la Femme avare*, opéra-féerie en un acte, musique de Nicolo, 1802; 21° *Lisistrata, ou les Athéniennes*, comédie-vaudeville en un acte, imitée d'Aristophane, 1802, in-8° : cette pièce, défendue par l'autorité supérieure, sous prétexte qu'elle était immorale, valut à l'auteur une foule de critiques et d'injures. 22° *Le Trésor supposé, ou le Danger d'écouter aux portes*, en un acte, musique de Méhul, 1802; 23° *La Boucle de cheveux*, en un acte, musique de Daleyrac, 1803, 24° *Le malade par amour*, en un acte, en prose, musique de Solié, 1804 : cette pièce ne réussit point. L'auteur s'était copié; c'est une faible imitation ou parodie de la *Stratonice*; 25° *La Ruse inutile*, en deux actes, musique de Nicolo, 1805, reprise en 1814; 26° *Idala, ou la Sultane favorite*, en trois actes, musique de Nicolo, 1806; 27° *Les Rendez-vous bourgeois*, en un acte, musique du même, 1807. Au théâtre Feydeau : 28° *L'Original*, comédie en un acte, en vers, représentée par les comédiens français, en 1795, imprimée en 1797, in-8° : sujet qui a peu de rapport avec le titre, point de fond, mais de l'esprit et de jolis détails. 29° *Le Roman d'une heure*, comédie en un acte, en prose, 1803, jouée depuis au théâtre Louvois et à l'Odéon, avec succès. A l'Ambigu-Comique : 30° *La folle épreuve*, comédie en un acte, en prose, vers 1800. Au théâtre Louvois : 31° *Grimaldi, ou le Dépositaire infidèle*, comédie en trois actes, en prose, 1805, 32° *Le Cachet*, comédie en un acte, en prose, 1805. Les autres ouvrages d'Hoffman sont : 33° *Poésies diverses*, 1785, in-12; 34° *Réponse à M. Geoffroy, relativement à un article sur l'opéra d'Adrien*, 1802, in-8°; 35° *Mes Souvenirs, ou Recueil de poésies fugitives*, 1802, in-8°. Parmi plusieurs pièces agréables, on y trouve aussi des *Fables*, genre dans lequel l'auteur a souvent réussi, et qui convenait fort bien à la nature de son talent. 36° *Fin du procès des Deux Gendres, ou Histoire philosophique et morale de l'exhumation et de l'apothéose de Conaxa*, 1812, in-8°. Il y prend avec autant de justice que de chaleur la défense de M. Étienne contre M. Lebrun-Tossa. On attribue encore à Hoffman : *Dialogues critiques, ou Résumés de discours, discussions*, 1811, in-8°, deux éditions. Il a laissé un opéra non représenté et non imprimé, *La Matinée du printemps*, destiné pour l'Académie de musique, ainsi qu'une tragédie lyrique, *Arbace*, dont le sujet est le même que celui que Lemière, M. Delrieux et M. de La Ville, ont mis sur la scène sous le titre d'*Artaxerce*.

HOFFMANN (Ernest-Théodore-Amadeus), né à Kœnigsberg, en Prusse, le 24 janvier 1776, manifesta de bonne heure un goût décidé pour la musique, dont son oncle lui enseigna les premiers principes, et profita particulièrement des leçons de clavecin que le célèbre organiste Lodbielsky lui donna. Il montra aussi de grandes dispositions pour le dessin et la peinture, et surtout un goût particulier pour la caricature. Il étudia à la haute école de sa ville natale la jurisprudence, et embrassa cette carrière pour complaire à son oncle, et jouir d'un peu plus de liberté, car le goût qu'il avait pour la musique et la poésie l'emportait sur tous les autres. Il revint même à leur culture exclusive, se fit professeur de musique, entreprit de peindre des tableaux d'une grande composition, écrivit des romans libres, et échoua dans tous ces genres. En 1796, il obtint de sa famille d'aller reprendre la carrière de la jurisprudence à Glogau, en Silésie, où se trouvait un de ses parents. Ce ne fut qu'au bout de trois ans (en 1798), qu'après avoir subi un examen, il fut nommé référendaire auprès du tribunal de Berlin, où son oncle fut aussi appelé en qualité de conseiller. Il fut ensuite nommé assesseur (auditeur) près d'un tribunal de Posen, où, malgré toutes les distractions d'une vie dissipée, il ne cessa point de cultiver les beaux-arts. Mais son goût pour la caricature l'emporta sur toute autre considération. Il porta l'inconséquence jusqu'à faire distribuer par un ami intime, déguisé en colporteur, à un bal masqué, un grand nombre de caricatures qui offensaient tellement les gens en place qu'ils le dénoncèrent au ministère à Berlin, ce qui lui attira sa translation à Plozk au commencement de 1802. Dans cette nouvelle résidence, il fournit plusieurs morceaux pour le journal de Kotzebue, traduisit plusieurs poëmes italiens, étudia la théorie de la musique, et composa plusieurs messes pour des couvents. Il concourut, mais sans succès, pour le prix de la meilleure comédie, qu'Iffland et Kotzebue avaient fondé. Il espéra être plus heureux à Varsovie, où il avait obtenu sa translation en 1804. Il y donna des concerts, fit établir une académie

de chant dans le palais Mniszeck, qui avait été dévasté par un incendie, et qui fut reconstruit à cet effet. Hoffmann, à qui on doit cet établissement, dirigea lui-même la musique le jour de l'ouverture, qui eut lieu à la fête du roi de Prusse, le 3 août 1806. Les événements de la guerre de cette époque ayant amené les Français victorieux jusqu'en Pologne, Hoffmann fut obligé de partir de Varsovie, après un séjour de trois années, pendant lesquelles il avait beaucoup perfectionné son talent pour la musique. On peut citer parmi ses grandes compositions, qui pour la plupart sont perdues, un opéra-comique, *Le Chanoine de Milan*, avec le texte composé par lui-même; un grand opéra, *Calderon*. Il avait en outre composé la musique de l'opéra de *La Croisade de la Baltique*, par Werner, une grande messe, et un petit opéra, *Les Musiciens joyeux*, dont le texte était de Brentano. Il se rendit à Berlin, où les malheurs du temps ne lui permirent pas de séjourner long-temps. Ayant demandé, par la voie des papiers publics, la direction d'un orchestre de théâtre, le comte de Soden, directeur du théâtre de Bamberg, l'engagea en 1808, et lui fit composer pour essai la musique d'un opéra intitulé : *La soif de l'immortalité*, que le comte avait lui-même écrit. Hoffmann alla chercher sa femme à Posen pour l'amener à Bamberg. A son retour, il trouva toutes ses espérances évanouies. Le comte de Soden avait rompu tous ses engagements avec ce théâtre, et l'avait laissé à un certain Cuno dont l'entreprise fut bientôt dissoute. Dans cette situation critique, Hoffmann fut obligé d'avoir recours à ses talents pour se procurer quelques moyens d'existence. Il composa pour plusieurs membres de la famille royale de Bavière, qui séjournaient à Bamberg, des morceaux de circonstance qui lui valurent des profits assez considérables; il donna des leçons de musique et de chant, peignit des portraits et composa des ouvrages. En 1810, lorsque Holbein se chargea de l'entreprise du théâtre de Bamberg, il engagea Hoffmann, qui lui fut d'une grande utilité comme compositeur, directeur de musique, décorateur, architecte, etc. Il fit jouer les opéras de Mozart et ensuite ceux de Calderon qui reçurent les plus grands applaudissements. Ce fut dans ce temps qu'il fit la connaissance de Wéber, l'ingénieux auteur de la musique de *Robin des Bois*, et qu'il publia ses *Mélanges de fantaisies à la manière de Callot*. Lorsqu'en 1812 Holbein se désista de l'entreprise du théâtre, Hoffmann tomba dans une si grande misère qu'il vendit son habit, comme il le dit lui-même dans son journal; mais il supporta son sort avec la plus grande résignation, et il n'en devint que plus entreprenant. Ce fut dans cette circonstance qu'il composa la belle musique de son opéra d'*Undine*. Pour le tirer de cette fâcheuse situation, ses amis, et principalement Rochlitz, le firent nommer directeur de la musique de la troupe de comédiens de Joseph Second à Dresde. Il se rendit à son poste au milieu des scènes de la guerre, et y arriva sans argent; heureusement plusieurs conseillers-d'état qui accompagnaient le chancelier de Hardenberg remédièrent à cet inconvénient. Ce fut au milieu de ces scènes d'horreur que Hoffmann, peu inquiet du présent ni de l'avenir, composa plusieurs articles qui se trouvent dans le premier volume de ses morceaux de fantaisie et dans *le Serapion*; par exemple, le *Dialogue du poëte et du compositeur*. Il fit paraître à cette époque : *Vision sur le champ de bataille près de Dresde*. Mais au commencement de 1814, il tomba dangereusement malade, et en même temps dans la plus grande misère. S'étant rétabli, il composa, sous le nom de Vollweiler, pour Baumgartner, *La bataille de Leipsick*, et, dans l'espace de quatre semaines, il acheva le premier volume de *L'Elexir du diable* (*Elixir des Teufels*), roman qui, malgré beaucoup d'intérêt et les agréments du style, est d'une diffusion qui en rend la lecture fatigante. Hoffmann rentra ensuite au service du gouvernement prussien, et fut nommé conseiller en 1816. Il eut le plaisir de voir représenter son opéra d'*Undine* sur le théâtre de Berlin, où il obtint un succès éclatant. Indépendamment du second volume de *L'Elexir du diable*, il publia plusieurs romans et des contes qui par leur singularité ont rendu son nom immortel. Ses chefs-d'œuvre en ce genre sont les contes de *La dame Scudéry*; *Le tonnelier Martin avec ses compagnons*; *Kater Murr*; *Petit Jaques*; *Meister Floh*. Ce dernier ouvrage fut saisi chez le libraire, et l'on intenta contre Hofmann une action judiciaire, qui n'eut cependant pas de suite. On a encore de lui plusieurs jolis morceaux dans le *Serapion*. La vie dissipée qu'il menait, ainsi que les nombreux travaux auxquels il se livrait ayant épuisé ses forces, il mourut à Berlin le 24 juillet 1822.

HOFFMANNSEGG (Jean-Centurius, comte de), né à Dresde le 23 août 1766, reçut sa première éducation dans la maison de son père, et fit ses études à l'université de Leipsick, qu'il quitta pour entrer en qualité de lieutenant dans les gardes-du-corps du roi de Saxe à Dresde; il y occupa ses moments de loisir à la musique, au dessin, à l'étude des langues modernes, etc., et resta à cet effet une année de plus à l'université de Gœttingue. Il administra ensuite lui-même ses domaines, s'occupa d'agriculture pendant deux ans, et fit un premier voyage en Italie. A son retour, trouvant l'Allemagne engouée du magnétisme animal, il l'étudia pendant plusieurs années, et se crut enfin assez habile pour entreprendre lui-même la guérison de deux maladies. Il échoua complétement dans l'une; mais ayant réussi dans l'autre, il devint le partisan le plus outré du magnétisme, et donna une nouvelle vogue à cette charlatanerie. Le comte Hoffmannsegg avait des connaissances en histoire naturelle, et avait fait une collection d'insectes et d'oiseaux. Il s'appliqua alors plus particulièrement à l'entomologie; mais la connaissance qu'il fit de Hellwig et de son élève, le spirituel Illiger, donna à ses travaux une direction plus régulière et plus scientifique. Il parcourut la Hongrie jusque sur les frontières de la Turquie, et recueillit un grand nombre d'oiseaux et d'insectes. Depuis ce moment il se consacra entièrement à l'histoire naturelle, vendit son domaine à un de ses parents, et réunit toutes ses collections à Brunswick, où il s'était fixé. Sa collection comprend aujourd'hui la sienne et celle du conseiller Hellwig. Elle se composait, il y a peu d'années, de vingt mille espèces différentes de toutes les parties du monde. Le gouvernement prussien l'a acquise moyennant 22,000 dallers pour le muséum académique de Berlin. Hoffmannsegg se proposait de visiter d'autres parties du monde; mais la guerre maritime l'arrêta, et il fit un nouveau voyage en Italie. Il se rendit de là à Hambourg, passa ensuite en Portugal, et revint l'année suivante en Allemagne pour se préparer à retourner en Portugal, dans la vue d'augmenter ses connaissances en histoire naturelle. Il avait dès lors l'intention de s'occuper de la *flora* de Portugal. A cet effet, il s'adjoignit le professeur Link. Ils s'embarquèrent tous les deux, en 1797, à Hambourg pour l'Angleterre, et allèrent ensuite à travers la France et l'Espagne jusqu'à Lisbonne. Pendant un an et demi, ils rassemblèrent les productions les plus rares du Portugal, et comptaient déjà dix-huit cents espèces de plantes, lorsque le professeur Link fut obligé (1799) de retourner en Allemagne. Hoffmannsegg resta encore deux ans en

Portugal, le parcourut à pied dans toutes les directions, ajouta environ trois cents espèces de plantes à celles qu'il possédait déja, et recueillit aussi une quantité considérable d'insectes. Le comte Hoffmannsegg revint par Hambourg à Brunswick, en 1801, mit sa collection en ordre, et se concerta avec le professeur Link pour donner à sa *Flore* du Portugal toute la perfection qu'il avait admirée dans la description des liliacées du jardin de la Malmaison. Il se retira à cet effet à Berlin; et après plusieurs années de travail et une dépense de 50,000 écus, il publia sa *Flore* portugaise qui fit l'admiration de toute l'Allemagne. Pendant le court intervalle de l'armistice (1805), le ministre d'état d'Humboldt avait trouvé le moyen de fonder une université; mais il n'était pas aussi facile de fonder un muséum de zoologie. Le comte, qui avait depuis long-temps une grande quantité d'objets d'histoire naturelle, offrit au gouvernement de lui donner toute sa collection de zoologie, à l'exception des insectes, s'il consentait à ériger une chaire pour cette science. Sa proposition fut acceptée, et telle fut l'origine du muséum de zoologie de Berlin, qui depuis n'a cessé de s'augmenter considérablement. Hoffmannsegg se borna alors à enrichir sa collection d'entomologie, et il acquit dans cette partie des connaissances assez étendues pour résoudre toutes les questions que des savants étrangers lui adressaient sur des points douteux. Cédant aux vœux des connaisseurs, il permit que sa collection d'entomologie fut remise au muséum royal de zoologie. Il s'occupa ensuite de la traduction en italien de la *Fiancée de Messine*, un des chefs-d'œuvre dramatiques de Schiller. La mort subite d'une sœur et du parent auquel il avait vendu sa terre, l'ayant remis en possession de son jardin à Dresde ainsi que de son domaine de Rammenau dans la Haute-Lusace, il y établit un jardin botanique; et après un travail de quatre années, il fit imprimer le catalogue des plantes de ce jardin, dont le nombre s'élevait déja à plus de deux mille cinq cents espèces, sous ce titre: *Liste des Plantes cultivées dans les jardins du comte d'Hoffmannsegg à Dresde et à Rammenau, avec des observations et des dessins lithographiés*, Dresde, 1823, in-8°. Pour se livrer à cette nouvelle entreprise, il avait confié à ses amis de Berlin la continuation de sa *Flore portugaise*. Il en a été publié jusqu'ici environ vingt cahiers; l'ouvrage entier doit en contenir 32, 85 gravures et 136 feuilles de texte. La réputation dont jouissait le comte Hoffmannsegg, d'après les services qu'il avait rendus aux sciences naturelles, lui mérita, de la part du roi de Prusse, l'honneur d'être nommé chevalier de l'aigle rouge de la troisième classe. La société des sciences de Berlin, la société de Weterau, l'académie des arts de Berlin, la société de minéralogie d'Iéna, la *societas physica megalopolitana* à Rostock, l'académie des sciences de Munich, la société des amateurs des sciences et arts à Lille, la société pour les progrès de la culture des jardins en Prusse, l'ont admis parmi leurs membres correspondants. Il est aussi un des vingt-un membres fondateurs de la société d'histoire naturelle et de médecine, fondée à l'occasion de la fête du jubilé du gouvernement de feu le roi de Saxe. Il vit tranquillement sur le domaine de ses pères, alternativement à Dresde et à Rammenau, au milieu des plantes qu'il cultive.

HOGENDORP (Gisbert-Charles, comte de), ministre d'état du royaume des Pays-Bas, membre des états-généraux, grand'croix de l'ordre du lion belgique, et célèbre par son attachement constant à la maison d'Orange, naquit le 27 octobre 1762 à Rotterdam. En 1773 il alla à Berlin, où il entra dans le corps des cadets avec son frère aîné Thierry, comte de Hogendorp, qui servit long-temps Napoléon en qualité d'officier-général, et qui combattait encore à ses côtés à la bataille de Waterloo. Gisbert devint ensuite page du prince Henri de Prusse, et fit, en qualité d'enseigne dans le régiment de ce prince, la guerre de la succession de la Bavière. A la paix il retourna dans sa patrie, et en 1782 le stathouder Guillaume V le plaça comme officier dans sa garde. L'année suivante Hogendorp obtint un congé, et s'embarqua pour les États-Unis d'Amérique, où il fut favorablement accueilli par Washington. Après avoir passé sept mois à Philadelphie, il revint dans sa patrie en 1784, suivit les cours de l'université de Leyde, et fut reçu docteur en droit. Par attachement à la maison d'Orange, il quitta le service militaire lorsque le parti des patriotes eut le dessus, rendit de grands services à son prince, et fut nommé grand-pensionnaire de Rotterdam, après le rétablissement du stathouderat. Lorsqu'en 1795 les Français s'emparèrent de la Hollande, M. de Hogendorp rentra dans la vie privée, et refusa constamment d'accepter aucune place sous le gouvernement français. En 1802, il tenta d'établir, au cap de Bonne-Espérance, une colonie composée de partisans de la maison d'Orange; mais il fut bientôt forcé de renoncer à cette entreprise, qui lui coûta une grande partie de sa fortune. Plus tard il s'unit à Vander Duyn, Stirum, Repelaar, de Jonge, Changuion et autres, pour travailler dans le secret au rétablissement de la maison d'Orange. Lorsqu'à la fin de 1813 les alliés pénétrèrent en Hollande, il réunit à La Haye tous les partisans du stathouder, et annonça par une proclamation l'établissement d'un gouvernement provisoire au nom du prince d'Orange, qui arriva le 30 novembre à La Haye, et fut aussitôt investi du pouvoir. Ce prince nomma M. de Hogendorp président de la commission chargée de rédiger la nouvelle constitution, qui fut acceptée et jurée à Amsterdam en mars 1814, par les représentants de la nation et par le souverain. Il fut ensuite chargé du porte-feuille des relations extérieures, et nommé vice-président du conseil-d'état. En 1815, le roi l'éleva à la dignité de comte, et lui conféra la grand'croix de l'ordre du lion belgique, nouvellement institué. Mais sa santé s'étant affaiblie, il obtint, en novembre 1816, sa démission de vice-président, conservant toutefois le titre de ministre d'état. Depuis 1815, le comte de Hogendorp est membre de la seconde chambre des états-généraux, et fait partie de l'opposition qui s'est élevée dans diverses occasions contre les mesures anti-constitutionnelles des ministres Van Manen, Appelius et Six. Il a publié: 1° *Considérations sur le commerce de l'Inde*, 1801, 2 vol. in-8°; 2° *Mémoire sur la culture et le commerce dans l'île de Java*, 1804, in-8°; 3° *Considérations sur les finances de l'état, faites à l'occasion du rapport sur un système général d'imposition*, Amsterdam, 1800 et 1802, in-8°; 4° *Considérations sur l'économie politique du royaume des Pays-Bas*, 1818-1819, 3 vol. in-8°.

HOGG (James), poëte écossais, né vers 1772, dans les montagnes, où il passa une partie de sa jeunesse à faire paître des troupeaux dans les solitudes romantiques d'Ettrick. Sans aucune instruction, Hogg, de même que plusieurs autres poëtes de sa nation, a senti s'éveiller en lui le génie poétique, uniquement par la contemplation de la nature et l'habitude de se livrer aux impressions que son ame rêveuse recevait de la solitude et d'une vie à demi sauvage. Il était complétement inconnu, lorsqu'en 1803 il publia un volume de *Ballades* qui n'eurent que peu de succès. On trouva sa versification prosaïque et quelquefois triviale; cependant on ne pouvait refuser au jeune poëte une vivacité d'imagination peu commune: on découvrait dans

son recueil le germe d'un talent assez pittoresque et assez original pour mériter d'être développé par la connaissance des hommes et du monde ; aussi, encouragé par quelques personnes qui avaient deviné son génie, Hogg osa se rendre à Edimbourg, dans l'intention d'y parcourir une carrière plus digne de lui. Il travailla d'abord à un journal intitulé l'*Espion*, et depuis il est devenu un des collaborateurs du *Blackwood Magazine*. Ses meilleurs articles sont dus aux souvenirs de sa vie privée : ce sont des descriptions de sites, d'accidents de la nature, etc. Dédaigneux des convenances d'un monde auquel il est étranger, M. Hogg se livre sans crainte aux bizarreries de son imagination et à l'originalité de son caractère. C'est ainsi que dans le journal auquel il appartient, on grave son portrait en grotesque avec des sonnets à sa louange, tels que celui intitulé : *Sonnet sur une étincelle tombée de la pipe du berger d'Ettrick*. Sa gloire toutefois est fondée sur des titres plus solides, et c'est à l'un des plus remarquables poëmes modernes de l'Angleterre que M. Hogg doit la grande réputation dont il jouit dans sa patrie. Ce poëme, intitulé *La Veillée de la Reine* (*Queen's Wake*), est composé d'une suite d'admirables contes de fées, renfermés dans un cadre ingénieux. Toutes les merveilles de la poésie romantique, tout ce que les vieux temps ont de plus rêveur, de plus gracieux et de plus sombre a été semé avec profusion dans cet ouvrage. Il serait difficile de donner à des lecteurs français une juste idée d'un poëme dont notre littérature n'offre presque pas d'exemples. On ne peut pas davantage le comparer à l'Arioste, car le berger écossais, aussi crédule que ses personnages, est toujours sérieux, même en racontant les superstitions les plus bizarres. S'il nous fallait cependant indiquer parmi nous un livre du même genre que celui de Hogg, nous dirions que *La Veillée de la Reine* contient douze contes aussi jolis, et narrés en vers, aussi poétiquement que l'est en prose, le délicieux *Trilby* de Ch. Nodier. Depuis son grand ouvrage, M. Hogg a fait paraître un poëme en cinq chants, intitulé *Madone*, qui paraît avoir soutenu sa haute réputation. On a de lui : 1° *Queen's Wake*, in-8°; 2° *The perils of man*, 3 vol. in-12; traduit en français par M***, sous ce titre : *Les trois périls de l'homme; amour guerre et sorcellerie*, Paris, 1824, 3 vol. in-12; 3° *The perils of woman*, 3 vol. in-12; 4° *Forest Minstrel*, in-12; 5° *Shepherd's guide*, in-8°; 6° *Pilgrims of the sun*, in 8°; 7° *Madone of the Moor*, in-8°; 8° *Brownie of Bodsbeck, and other tales*, 2 vol. in-12; 9° *Jacobite relics of Scotland*, deux parties in-8°; 10° *Winter evening tales*, 2 vol. in-12; 11° *Mountain bard*, 1817, in-8°; 12° *Queen Hynde, a poem*, in 8°; 13° *Royal Jubilee* in-8°; 14° *Poetical Works*, 4 vol. in-12.

HOHENLOHE-INGELFINGEN (Frédéric-Louis, prince de), général prussien, naquit le 31 janvier 1746, et entra de bonne heure au service de la Prusse. Dans la campagne de 1792, contre la France, il reçut le commandement d'une division, et se distingua l'année suivante aux affaires d'Oppenheim, de Pirmasen, d'Hornbach, et surtout à la prise des lignes de Weissembourg, sous les ordres de Wurmser. En 1794, il obtint un brillant avantage à Kaiserslautern, et reçut quelque temps après le commandement en chef de la ligne de neutralité sur l'Ems. En 1804, il fut nommé gouverneur de la Franconie et commandant de Breslau. Lorsqu'en 1805, les Prussiens firent pénétrer leur armée en Franconie, Hohenlohe commandait un corps d'armée établi entre la Saale et la Thuringe, et, lorsqu'en 1806, la guerre entre la France et la Prusse se fut décidée, il fut mis à la tête du corps, dont l'avant-garde, commandée par le prince Louis-Ferdinand, fut complétement battue à Saalfeld le 14 octobre. A la retraite qui suivit cette bataille, il fut nommé général en chef, rassembla à Magdebourg les débris de la grande armée prussienne, et les conduisit sur l'Oder, où le roi cherchait à rallier ses régiments pour opérer sa jonction avec les Russes qui s'avançaient en toute hâte ; mais il ne put éviter le sort qui lui était réservé et qu'il avait prévu : la position éloignée de Blucher n'ayant pas permis à ce général de se joindre au prince, comme il en avait reçu l'ordre, ce dernier, resté sans cavalerie et réduit à une infanterie harassée et manquant de tout, n'osa hasarder une bataille et fut forcé de capituler, le 28 octobre 1806, à Prenzlau, près de Stettin, avec 17,000 hommes. Après ce revers, dans lequel son chef d'état-major Massenbach resta seul compromis, le prince quitta le service et se retira dans une de ses propriétés, en Silésie, où il mourut en 1818.

HOHENLOHE (le prince Alexandre de), né le 17 août 1793, près de Waldenburgh, dans le Hohenlohe, est le plus jeune fils de Charles-Albert, prince régnant de Hohenlohe, général au service d'Autriche, et de Judith, baronne de Reviitsky. Il n'avait que deux ans lorsque sa mère resta veuve ; cette dame, extrêmement dévote, était dans l'usage de réunir sa famille régulièrement le matin et le soir pour réciter des prières, et ayant voulu élever son fils Alexandre pour la vie ecclésiastique, elle en confia l'éducation au père F. Riel, jésuite. C'est lui qui instruisit son jeune élève dans la religion et dans les autres connaissances. En 1800, le prince Joseph, son frère aîné, fut tué à Ulm ; ses autres frères, Albert, Conrad et François étant également militaires, et en cette qualité exposés aux hasards de la guerre, on chercha à détourner le jeune prince de la vie ecclésiastique ; mais ses penchants naturels, singulièrement fortifiés par l'éducation qu'il avait reçue de sa mère, et par les conseils de son instituteur, lui firent rejeter les honneurs mondains, pour se vouer exclusivement aux exercices de piété et aux fonctions de l'autel ; il préféra, dit le père Baur, son biographe, travailler dans la vigne du Seigneur, et voulut être le serviteur du Christ, et non celui des hommes. En 1804, il commença ses études classiques dans le collége Thérésien de Vienne, et, en 1808, il prit des leçons de philosophie à Rome. Deux ans après, il revint en Allemagne, et résista de nouveau aux conseils de ceux de ses parents et amis qui l'engageaient à suivre la carrière militaire ou civile, et entra au séminaire de Vienne. M. Frind, chapelain de la cour, lui donna des leçons de théologie, qu'il poursuivit ensuite pendant un an à l'institut ecclésiastique de Frinau, et qu'il termina, en 1814, dans la maison de son oncle, l'évêque d'Augsbourg. Cette même année, il fut nommé chanoine d'Olmutz. En 1815, il fut fait sous-diacre, et prêcha, pour la première fois, le 22 février. Le 16 septembre suivant, il fut ordonné prêtre par son oncle, et le lendemain il dit sa première messe. En 1816 et 1817, il fit un voyage pieux en Italie, et arriva à Rome le 27 octobre, où il s'associa aux jésuites et autres congréganistes dévots dirigés par cet ordre de moines que leurs méfaits avaient fait abolir et chasser de tous les états catholiques, et que la cour de Rome a rétabli, dans l'espoir de ressaisir la monstrueuse influence que les papes n'ont que trop long-temps exercée sur les rois et sur les peuples. Le nouvel adepte ayant toutes les qualités requises pour devenir un des plus puissants soutiens de l'ordre renaissant, fut accueilli avec enthousiasme, et destiné à jouer un grand rôle et à devenir un instrument précieux pour exploiter, au profit des enfants de Loyola, la crédulité des gens de tous les rangs. Le

noble prêtre tenant aux hautes classes par sa naissance, et à toutes les autres par son état, fut une précieuse acquisition pour la société de Jésus. Sincère et ardent dans sa croyance, doué d'une figure douce et ayant quelque chose de mystique dans le regard, et surtout cette sorte d'exaltation concentrée qui convient si bien à ceux qui se croient inspirés, ou qui veulent le faire croire aux autres, le prince jésuite devait devenir un successeur du célèbre François Xavier. Il sentit que c'était là sa vocation, et sans courir la chance du martyre, il n'a, jusqu'à présent, songé à imiter son modèle que sous le rapport de l'opération des miracles les plus merveilleux. Pour se préparer à sa mission divine, il se mêla à toutes les solennités religieuses de Rome, et y prêcha un sermon le jour de la fête du sacré nom de Jésus. Au mois de mars 1817, il revint à Munich, et, le 8 juin, il fut nommé conseiller ecclésiastique du vicariat-général de Bamberg. Depuis cette époque, il n'a cessé d'être très assidu à ses fonctions; ses sermons ont attiré l'attention du public et surtout des dévots, et son auditoire s'est accru de jour en jour. Les fidèles s'extasient sur l'éloquence persuasive et l'onction insinuante de cet ecclésiastique, qui arrache des larmes aux cœurs les plus insensibles, et porte le repentir dans les âmes les plus endurcies. On dirait qu'il se revêt de l'immortalité, et qu'en célébrant le sacrifice de la messe, il prend les ailes d'un séraphin: c'est ainsi que s'expriment à son égard ses prôneurs. D'ailleurs charitable, bienfaisant, humble en paroles et en actions, très versé dans l'écriture et dans les connaissances humaines, possédant une voix mélodieuse, et chantant avec une rare suavité les hymnes religieux, le prince réunit toutes les qualités requises pour former non seulement un prêtre accompli, mais un véritable apôtre. Il ne lui manquait, pour tout entraîner, que le don, autrefois si vulgaire, et aujourd'hui devenu si rare, d'opérer des miracles. Cette faculté ne tarda pas à se faire sentir en lui, et Wurtzburg fut le premier théâtre de ses miracles, qui, depuis le mois de juin 1821, n'ont cessé de remplir le monde d'admiration. Il s'est choisi un compagnon nommé Martin Michel, qu'il a pris dans une condition très humble, et le pape Pie VII lui ayant fait présent du crucifix que porta jadis saint François-Xavier, dans les Indes, le prince de Hohenlohe donna un libre cours à ses miraculeuses prières, et devint le plus grand thaumaturge dont le christianisme ait conservé le souvenir, car non seulement il guérit toutes les maladies et infirmités de ceux qui s'adressent à lui pleins de foi et de dévotion; mais ses prières ont même l'étonnante vertu de guérir les absents, et l'on peut dire qu'il fait des miracles par la poste, chose absolument nouvelle dans l'histoire des prodiges. Nous ignorons s'il a déjà fait quelques prédictions; mais en attendant qu'il guérisse tous les malades dévots et qu'il convertisse tous les incrédules, ce qui serait déjà assez merveilleux, nous voudrions qu'il s'attachât à établir la réalité de sa mission divine en opérant un miracle non moins surprenant, et qui serait plus utile pour le genre humain que la guérison de toutes les maladies du ressort des médecins: ce serait de faire disparaître le mensonge, l'hypocrisie, la cupidité et toutes les passions basses des sociétés humaines, en commençant, pour que l'exemple soit plus efficace, par opérer ce salutaire changement dans les ordres religieux, et surtout parmi ses confrères les jésuites. Parmi les nombreux prodiges attribués au prince thaumaturge, nous n'en citerons que quelques uns des plus remarquables, et, pour mettre le lecteur à même de juger du degré de croyance qu'ils méritent, nous ferons précéder notre récit de quelques observations qui s'appliquent non seulement aux faiseurs de miracles par l'intervention de Dieu, mais aux magnétiseurs, magiciens et autres gens qui, sans aucun secours extérieur, ou avec celui du malin esprit, opèrent ou prétendent opérer des guérisons merveilleuses et des prodiges divers. Pour peu qu'on soit versé dans l'histoire, ou qu'on ait étudié les mœurs et les croyances des peuples qui habitent notre globe, on reconnaîtra sans peine que deux éléments inhérents à la nature humaine ont de tout temps présidé aux changements subits opérés chez des gens malades ou en état de santé, par des moyens divers, qui tous cependant ont cela de commun dans leur action, qu'ils ne produisent d'effet que par l'intermédiaire des facultés intellectuelles des individus sur qui l'on opère. Jamais homme ne remua un seul atome par la seule force de sa volonté; mais il existe mille circonstances où des paroles, des gestes, des sons, peuvent produire dans l'homme les affections et les modifications les plus extraordinaires et les plus subites, sans être néanmoins miraculeuses, c'est-à-dire contraires aux lois de la nature. De pareils prodiges, lorsqu'ils sont réels, et non controuvés ou préparés par des jongleurs associés, ne sont qu'une suite naturelle de l'altération des rapports qui constituent l'ensemble des organes et des fonctions vitales, animales et intellectuelles. Les éléments dont nous voulons parler, sont tous les deux inhérents à l'homme; et quoique les habitudes, l'éducation et les connaissances puissent les modifier, elles parviennent rarement à les déraciner entièrement. Le premier est la disposition innée à éprouver des impressions plus ou moins vives dans tous les systèmes dont se compose notre corps, par l'effet de tout ce qui frappe, étonne notre esprit, ou le tient dans un état d'anxiété plus ou moins prolongé. Le second, c'est d'attribuer à l'intelligence et à la volonté d'un homme et même d'un être invisible, tout ce qui dans nous et dans la nature nous paraît opposé à la marche habituelle des phénomènes. Il n'est donc pas surprenant que la croyance la plus universelle sur le globe, dans tous les lieux et dans tous les temps, ait été celle de la magie; et l'on peut assurer, sans crainte d'être démenti, qu'il n'est point de peuple ni d'époque qui n'offre des exemples multipliés de faits extraordinaires, de guérisons surprenantes et de phénomènes les plus inattendus, tous attribués à des causes surnaturelles. Les annales de tous les peuples en fourmillent, et les prodiges sont communs à toutes les croyances religieuses; le sectateur de Boudda, celui de Vichnou, comme l'adorateur de Serapis, d'Isis, le Mage, le Druide, le sauvage et l'homme civilisé, l'Egyptien, le Persan, le Grec, le Romain ont également ajouté foi aux prodiges et aux miracles. Tite-Live en est plein, Tacite même n'en est pas exempt, et les livres les plus anciens de toutes les nations, excepté peut-être ceux des Chinois, en fourmillent. Comme personne n'a encore découvert le moyen de reconnaître les vrais des faux miracles, ou ce qui s'est opéré d'après ou contre les lois de la nature, dont nous connaissons à peine quelques unes, il s'ensuit que rien n'est plus aisé que de persuader à des gens crédules ou fascinés, que tel événement peu commun est dû à une cause surnaturelle. Les fourbes et les fanatiques ont de tout temps eu beau jeu, car si d'un côté les nations s'éclairent, d'un autre les imposteurs redoublent d'adresse, et les partisans des vieilles erreurs et des anciens abus se prêtant un appui mutuel, il devient chaque jour plus aisé de tromper les simples et de gagner les hypocrites. C'est dans cette disposition d'esprit qu'il convient de juger les prétendus miracles du noble jésuite allemand qui, d'après tous les renseignements que nous avons pu recueillir sur son compte, semble être

un véritable fanatique, quoiqu'en fait de jésuites il soit très difficile de distinguer les gens de bonne foi des hypocrites consommés. Si le prince de Hohenlohe se décidait à aller prêcher l'Evangile au Japon ou à Constantinople dans la conjoncture actuelle, nous n'hésiterions pas à le proclamer l'émule de François-Xavier, mais tant qu'il ne prêchera et ne fera des miracles qu'en Allemagne, il est impossible de savoir s'il agit par vocation ou par système, s'il est jésuite croyant et dévoué, ou initié aux grands mystères, c'est à dire s'il se joue de la crédulité de ses inférieurs, et si, pour mieux tromper, il a commencé par ne rien croire de tout ce qu'il enseigne. Le prince de Hohenlohe commença à faire des miracles au mois de juin 1821; il a rendu la vue aux aveugles, fait parler les muets, entendre les sourds, et marcher les boiteux et les paralytiques; quelquefois il lui suffit de commander au nom de Dieu pour opérer des guérisons instantanées, mais le plus souvent lorsque quelqu'un se recommande à ses prières, il l'engage à faire un acte de contrition bien sincère, avec une foi vive, une espérance ferme et une charité fervente, et lui promet alors de prier pour lui et de dire une messe à son intention, en prescrivant à la personne de prier en même temps et de communier le jour même de la messe qu'il s'engage à célébrer. Il lui arrive aussi de faire ces arrangements par écrit, afin de rendre service aux personnes résidant dans des pays éloignés. Il lui est donc aussi aisé de guérir des malades à Bamberg qu'à Washington, ce qui est certainement une grande preuve de la perfectibilité indéfinie du genre humain; car dès que tout le monde croira, on peut espérer que toutes les misères humaines disparaîtront de ce globe avec une promptitude télégraphique, pour peu qu'il y ait quelques douzaines d'hommes doués d'une aussi ferme confiance en Dieu que le prince de Hohenlohe. « C'est, » dit-il, avec Dieu et en Dieu qu'il opère toutes les gué» risons; voilà son secret, sa puissance magnétique » et sa vertu sympathique. » Le 27 juin, c'est à dire six jours après son début, il avait déjà fait trente-six miracles, et le lendemain le nombre en était de soixante. En se rendant de Wurtsbourg à Bamberg, il guérit un grand nombre de boiteux, d'aveugles, chemin faisant; à Bamberg il fit beaucoup de cures merveilleuses, guérit le révérend M. Sollner de Hallstad d'une attaque de goutte dans un instant et devant beaucoup de spectateurs, et rendit l'usage de leurs membres à deux sœurs qui depuis dix ans n'avaient point quitté le lit. Parmi les guérisons qui firent le plus de bruit en Allemagne, il faut citer celle de la princesse de Schwartzenberg, qui depuis l'âge de huit ans jusqu'à dix-sept avait été boiteuse; après les cérémonies usitées, la malade recouvra subitement l'usage de ses jambes, se leva de son lit et se trouva entièrement rétablie. Le prince héréditaire de Bavière guérit aussi facilement de sa surdité et s'écria: « Que je suis heu» reux d'entendre chanter les oiseaux et sonner les » cloches. » Il est à regretter que le saint prince n'ait pas complété le miracle en donnant à ce jeune homme un peu plus de goût pour la bonne musique, ce que Haydn ou Mozart n'auraient pas manqué de faire s'ils avaient reçu du ciel la faculté de faire entendre les sourds. Parmi les miracles faits de loin, l'on doit citer celui de miss Barbara O'Connor, religieuse dans le couvent de Newhall près de Chelmsford en Angleterre; elle était affligée depuis assez long-temps d'une tumeur au pouce avec enflure de l'avant-bras jusqu'au coude, et qui avait résisté à tous les traitements employés par les plus habiles chirurgiens, au nombre desquels était M. Carpue de Londres. La malade s'étant adressée au prince de Hohenlohe, celui-ci indiqua le 3 mai 1822 pour le jour de la guérison qui devait s'opérer après la messe qu'il promit de dire à son intention. Le docteur Badeley examina la malade la veille de ce jour, et trouva, à ce qu'il dit, son bras aussi enflé qu'à l'ordinaire, le poignet ayant quinze pouces de circonférence, et les doigts si gonflés qu'ils paraissaient prêts à crever. Le jour assigné, la malade étant préparée, communia, et attendait avec foi sa guérison lorsque, la messe étant presque terminée et n'éprouvant aucun soulagement, elle » s'écria: Que ta volonté soit faite, ô mon Dieu! » tu ne m'as point jugée digne de tes faveurs. » A peine avait-elle proféré ces mots qu'elle éprouva une sensation dans tout le bras qui se propagea jusqu'à l'extrémité des doigts; la douleur cessa dès ce moment et l'enflure diminua graduellement, mais ce ne fut qu'après quelques semaines que la main reprit son volume naturel et ses mouvements. C'est le docteur Badeley, le même qui dit avoir examiné le bras la veille de la guérison, qui nous débite tout cela. Nous avons bien des doutes sur la réalité du fait, car il est doublement incroyable, d'abord par la guérison d'une maladie ancienne opérée subitement sans l'emploi d'aucun médicament et sans cause apparente, sauf la tension d'esprit excitée par la crédulité superstitieuse de la malade, et ensuite parceque la maladie locale du pouce, seule cause de l'enflure du bras et de la douleur, commença à se guérir dans la direction du coude vers le bras. Cette guérison a tout l'air d'une jonglerie concertée avec le docteur Badeley ou tout autre personne. Il n'est aucun médecin qui n'ait un nombre de cas analogues guéris spontanément ou à la suite d'applications souvent inefficaces, après avoir résisté aux traitements en usage. Il est une multitude de remèdes connus ou secrets qui opèrent de semblables prodiges tous les jours, quoiqu'ils échouent encore plus fréquemment. Les cas de réussite font la fortune des charlatans, tandis que les autres restent dans l'oubli. Une Irlandaise nommée miss Lalor, muette depuis six ans et cinq mois, parla subitement à la suite d'une messe dite à son intention par le prêtre O'Conor, en rapport avec le prince de Hohenlohe. D'après cette extrême facilité de guérir les malades, il est étonnant qu'il y ait encore des sourds-muets, des aveugles et des boiteux, et que les hôpitaux soient remplis de malades en Allemagne comme dans toute l'Europe. Passe pour l'Angleterre, la Prusse et autres pays hérétiques, et même pour la France où il y a beaucoup d'esprit forts, quoiqu'il n'y manque pas de très fermes croyants; mais, en vérité, on ne conçoit pas que le saint prince laisse les bons et crédules Espagnols, les Italiens et les Bavarois en proie aux maladies. Si c'est par égard pour les médecins et les chirurgiens, et crainte de les ruiner, pourquoi le saint homme ne remplirait-il pas leur bourse avec la même facilité qu'il fait disparaître la goutte et qu'il guérit toutes les infirmités? Le dernier miracle dont nous ferons mention est, sans contredit, le plus singulier, d'abord parcequ'il a été opéré dans la ville de Washington, siége du gouvernement des Etats-Unis, et ensuite parceque ce sont les bons pères jésuites du collége établi à Georgetown, faubourg de cette ville, qui ont dirigé la malade dans tout ce qui a rapport au spirituel; nous avons de fortes raisons de soupçonner qu'ils n'ont pas été étrangers à la guérison, soit en la prévoyant habilement en vertu d'un peu plus de connaissances médicales que n'en possédait le médecin assistant, soit en employant secrètement des remèdes appropriés et en temps opportun. Voici ce que les jésuites de Georgetown et leurs associés ont publié au sujet de cette guérison prétendue miraculeuse: « Mistress

« Ann Mattingly, sœur du capitaine Thomas Carbery, maire actuel (en 1824) de la ville de Washington, et du révérend Joseph Carbery, prêtre de la société de Jésus, et d'une religieuse du Mont-Carmel de l'ordre de sainte Thérèse, dans le comté de Charles, état de Maryland, et ayant deux autres sœurs demoiselles, résidant avec elle dans la maison du maire, a été guérie au moment même qu'elle avalait l'hostie sacrée, le 10 mars 1824, à quatre heures et quatre minutes, d'une maladie regardée comme incurable par les médecins, et au moment où elle paraissait sur le point d'expirer. » Ce miracle fut opéré par l'intervention du prince de Hohenlohe, qui avait annoncé qu'il prierait pour la malade, et dirait une messe à son intention à trois heures du même jour. Cette dame souffrait depuis six ans, et avait un côté en partie paralysé, quoique sensible et douloureux. Ce qui décida la guérison fut l'aboutissement subit d'une tumeur située sur le thorax du côté malade qui n'avait point été aperçue auparavant, et qui après avoir rendu une grande quantité de pus, fit disparaître l'engourdissement causé par la compression des nerfs. Il est extrêmement probable que quelque jésuite, instruit en médecine, prévit la possibilité d'une guérison, et prépara tout pour en tirer parti au profit de son ordre. Ce qu'il y a de sûr, c'est que tous les faits relatifs à cette guérison ont été contestés dans et le pays, ont donné lieu à une longue controverse. Il est également certain que rien ne transpira dans la ville de Washington hors du cercle jésuitique de la famille du maire; et ce ne fut qu'après la rupture spontanée de l'abcès que les révérends pères publièrent le miracle avec les antécédents. Il y eut, à cette occasion, un beau *Te Deum* chanté au collége des jésuites de Georgetown et des réjouissances extraordinaires. Il est à propos d'ajouter que la population de Washington est composée en grande partie de catholiques, et que le collége des disciples de Loyola compte au nombre de ses membres, et de ses professeurs, des Polonais, des Allemands, et autres Européens choisis parmi les coryphées de l'ordre. Il se peut toutefois que les bons pères n'aient été secondés en cette occasion que par le hasard, et que l'imagination fortement frappée de la superstitieuse Mattingly, élevée au sein d'une famille jésuite, ait suffi pour opérer un grand ébranlement du système nerveux qui coïncida avec la rupture de la tumeur. On a mille cas semblables ou analogues dans des tremblements de terre, dans des incendies ou toute autres dangers subits; la joie ou la frayeur ont opéré de nombreuses guérisons, les unes transitoires et les autres permanentes, et rien n'est plus ordinaire que de voir des paralytiques depuis longtemps perclus recouvrer l'usage de leurs membres à l'aspect d'un danger imminent. Tous les ouvrages de médecine sont remplis de guérisons subites et spontanées, les unes opérées sans cause apparente, et d'autres par l'effet d'une forte impression mentale; car de même que le dérangement d'un organe peut causer la folie, l'aliénation ou l'hallucination peut opérer les plus étonnants changements dans l'économie animale. D'après ce que nous venons de rapporter, il est très probable que la plupart des prétendus miracles, attribués au prince de Hohenlohe, ne sont que des fables, des contes répandus par les gens crédules, ou des jongleries jésuitiques, tandis qu'un petit nombre de faits réels ne sont dus qu'à la puissance de l'imagination sur l'organisation du corps humain. Nous n'avons pas encore entendu dire que le nouveau Xavier ait donné de l'intelligence aux imbécilles, aux crétins, ni amélioré l'état moral des maniaques et autres aliénés. Il est également très vraisemblable que sans le rétablissement de la compagnie de Jésus, jamais son altesse n'eût acquis une telle célébrité; il a fallu une si haute assistance pour qu'il ait su être prophète dans sa patrie. Il paraît cependant que son ardeur s'est ralentie, ou qu'il a éprouvé une diminution de puissance efficiente, car depuis quelque temps on n'entend plus parler de miracles éclatants. Voici la liste de quelques écrits du prince de Hohenlohe: 1° *Le Chrétien priant dans l'esprit de l'église catholique;* 2° *Sermons pour la semaine sainte*, 1819; 3° *Défense nécessaire du prince de Hohenlohe contre le journal de Weymar, au sujet de la conversion du docteur Wetzel, protestant, qui au lit de la mort demanda à voir le prince;* 4° *Sacerdos catholicus in oratione et contemplatione positus*, Vienne, 1828; réimprimé en France, Besançon, 1828, in-32; 5° *Quel est l'esprit du temps?* 6° *De la dignité et des devoirs d'un prêtre*, sermon; 7° *Sermon pour célébrer le rétablissement de son altesse royale la femme du prince héréditaire de Bavière;* 8° *Le Chrétien solitaire méditant sur la mort, le jugement, le ciel et l'enfer*, 1821; 9° *Prières dévotes pour toutes sortes d'épreuves;* 10° *Heures catholiques, livre de prières à l'usage des fidèles*, traduction française, Paris, 1826, souvent réimprimée; et sous ce titre, par M. Lowengard: *Méditations, Prières et Exercices pour tous les jours de l'année*, Paris, 1827, 2 vol. in-12; 11° *Méditations sur les quatre fins dernières, et Litanies des principales vertus, avec un abrégé de la vie de l'auteur et une notice sur ses principaux miracles*, par l'abbé R....., supérieur des missions de Nanci, Paris, 1827, in-18; 12° *Le Missionnaire des familles chrétiennes, à l'usage des missions et des retraites*, nouvelle édition, Paris, 1827, in-18. On lui attribue l'écrit intitulé: *Quel est le lien qui attache le chrétien catholique au saint-siége?*

HOHENWARTH (Sigismond-Antoine, comte de), prince de Gerlachstein, archevêque de Vienne, naquit en 1730 à Gerlachstein, et fut instituteur de l'empereur actuel. En 1747, il entra dans l'ordre des jésuites, étudia ensuite à Graetz, fut d'abord professeur à Trieste et à Laybach, et manifesta plus tard le désir d'être employé aux missions de l'Inde; mais ses supérieurs, qui avaient su apprécier ses talents, le destinèrent aux sciences. Il devint ensuite professeur d'histoire universelle au *Theresianum* de Vienne, où ses liaisons avec Liesganig, Hell, Eckhell, Neumann, Denis et autres savants distingués accrurent considérablement la sphère de ses connaissances. Marie-Thérèse l'ayant choisi en 1778 pour être instituteur des quatre fils du grand duc de Toscane, il passa douze années de sa vie à la cour de Florence, et ne revint à Vienne qu'avec la famille de ce prince. C'est à cette époque qu'il commença son *Histoire de la maison de Lorraine*. En 1792, il fut nommé évêque de Trieste, en 1784 évêque de Saint-Poelten, et en 1803 archevêque de Vienne. En 1806, l'empereur lui confia la présidence de la commission d'instruction publique, et en 1818, il lui conféra la grand'croix de l'ordre de Saint-Léopold. En 1815, ce prélat adressa une circulaire à toutes les paroisses de son diocèse pour la célébration d'un service solennel en l'honneur de la mémoire de Louis XVI. Peu de temps après, Louis XVIII lui en témoigna sa reconnaissance, en lui envoyant une croix en diamants et une médaille à l'effigie de Louis XVI. Il mourut à Vienne, le 1er juillet 1820. Comme évêque et archevêque, il a constamment rempli les devoirs de son état avec la plus grande distinction. Comme homme, il a justement mérité d'être chéri et estimé de tout le monde, par sa piété sincère, sa bienfaisance et son amour pour les sciences et les arts, qui ont toujours trouvé en lui un protecteur et un ami zélé et éclairé.

HOLBEIN (François de), comédien et au-

teur dramatique, né en 1779 à Zissersdorf, près de Vienne, occupa d'abord un emploi dans la direction de la loterie à Lemberg; mais ce genre de vie trop uniforme ne lui convenant pas, il chercha à mettre à profit ses talents dans la musique et les langues. Il se mit à parcourir le monde, malgré sa famille, sous le nom de *Fontano*. A Transtadt, en Silésie, il fit la connaissance du directeur du théâtre, Charles Dobbelin, et il y parut, pour la première fois, sur la scène; mais il n'obtint pas de succès, à cause de son accent autrichien. Il habita ensuite Berlin, où il exerça la profession de maître de langue et de musique jusqu'en 1798, qu'Iffland l'engagea au théâtre de cette capitale. Il occupa à l'orchestre l'emploi de joueur de basse, qu'il remplissait avec succès; mais il n'en fut pas de même lorsqu'il voulut devenir acteur; son accent autrichien lui fut encore nuisible. Il recommença à voyager, et dans ses courses ayant eu l'occasion de faire connaissance de la comtesse de Lichtenau, cette ex-maîtresse du roi de Prusse fut si charmée de son extérieur agréable, qu'elle l'épousa. Il espérait pouvoir alors se livrer à son aise à l'étude pour perfectionner ses talents; mais ce mariage ne fut pas heureux, et fut bientôt dissous judiciairement. Holbein se rendit à Vienne, où il devint le poëte du théâtre. Néanmoins son influence sur la direction étant presque nulle, il se détermina à se rendre à Ratisbonne, où il parut de nouveau sur le théâtre, et ou il se distingua tant comme chanteur que comme comédien; car sa prononciation n'était plus alors entachée d'aucun accent provincial. Il se lia avec la comédienne Renner, avec laquelle il fit plusieurs voyages tant en Allemagne qu'à l'étranger; il prit ensuite la direction des théâtres de Wurtsbourg et de Bamberg, et plus tard la régie du théâtre du royaume de Hanovre: il prit aussi la direction du théâtre de Prague, et retourna de nouveau à Hanovre. Comme auteur dramatique, Holbein s'est distingué par plusieurs mises en scène des drames de Schiller, par la comédie *des Forgerons*, et plusieurs autres pièces qui, sans être des chefs-d'œuvre, ont réussi à la représentation. Quant aux drames en vers, qu'il a revus et retouchés, tels que le drame *de Calderon* et quelques uns de Kleist, il n'a eu d'autre mérite que de les avoir appropriés à la scène. La collection des pièces de théâtre de Holbein a été publiée en 1811, à Radolstadt.

HOLCROFT (Thomas), acteur, poëte et romancier anglais, né à Londres, en 1714, d'un pauvre cordonnier, dut aux secours d'un M. Vernon sa première éducation. Il apprit avec une facilité remarquable, et se sentant un goût décidé pour le théâtre, il débuta à Dublin, à l'âge de vingt-cinq ans, suivit ensuite une troupe ambulante et vint plus tard essayer ses talents à Londres, où il n'obtint qu'un médiocre succès. Dégoûté du métier d'acteur, il se mit à composer des pièces dramatiques, et, avant de quitter le théâtre, il fit jouer, en 1781, sa première comédie intitulée: *La Duplicité*, qui fut bien accueillie. Depuis cette époque, il a fait paraître une foule de comédies, de poésies et des romans qui ont en général été goûtés du public. *L'Ecole de l'arrogance* est celle de ses comédies dont on fait le plus de cas: c'est une imitation du *Glorieux* de Destouches. En 1782 il avait publié un poëme médiocre intitulé: *Le Sceptique*, ou *le Bonheur de l'homme*. Ses romans les plus estimés sont: *Hugh Trevor* et *Anna Saint Ives*; ils offrent beaucoup d'intérêt et des tableaux fidèles de mœurs qui rappellent parfois Gil-Blas. Son dernier ouvrage est intitulé: *Voyages en Allemagne et en France*, et mérite peu d'éloges. L'auteur s'y montre observateur superficiel et d'une partialité révoltante; il fait souvent preuve d'un manque de jugement qui étonne dans un homme qui possédait de vrais talents. Il visita la France sous le gouvernement du directoire, et quoiqu'il passât en Angleterre pour jacobin, il jugea la nation française comme aurait pu le faire le plus acharné monarchiste et le plus déterminé anglomane. La légèreté de ses jugements est vraiment risible, ainsi que la naïveté de ses propres aveux. Un jour il vit un vitrier dans la rue, tenant à la main du mastic, s'arrêter devant une borne et jeter la pâte contre la pierre en la pétrissant pour en faire une masse, Holcroft tira vite son agenda de sa poche et allait écrire que la malpropreté était telle à Paris que les boulangers y pétrissent la pâte sur les bornes! Heureusement une voiture l'ayant forcé de s'approcher du prétendu boulanger, il put rectifier son erreur. Dans une autre occasion, à la suite de la lecture d'une circulaire du ministre de l'intérieur, où le mot *administrés* était employé substantivement, le romancier anglais, l'ayant en vain cherché dans le dictionnaire de l'académie, crut en deviner le sens par analogie, et le traduisit enfin en anglais par *rulers*, c'est à dire *gouvernants*. Cependant il avait fait depuis sa jeunesse une étude suivie de la langue française. Son jugement sur Talma et les autres acteurs de Paris, et ses réflexions sur l'industrie française et l'exposition de ses produits au Champ-de-Mars, renferment les faussetés et les erreurs les plus grossières. Holcroft avait un beau caractère, et un trait de sa vie suffit pour le prouver. Accusé d'avoir conspiré contre le gouvernement, de même que onze autres individus contumaces comme lui, il vint se livrer à la justice, prouva son innocence et la leur, et fut honorablement acquitté par le juri. Il s'était exposé à un danger réel, car d'autres personnes furent condamnées en Angleterre, à la même époque, sur des preuves aussi peu concluantes que celles produites contre lui. Holcroft est mort à Londres en 1799.

HOLKAR (Djeswent-Raou), puissant prince mahrate, était un des deux fils naturels de Tukoudji Holkar, qui, à sa mort, en 1797, après un règne de trente-un ans, laissa aussi deux fils légitimes, Khasseh-Raou et Molhar-Raou. L'aîné lui succéda dans la souveraineté d'une grande partie du Malwah; le second, mécontent de son lot, insista sur un partage égal des états de son père. L'affaire ayant été portée à la cour de Pounah, Daulah-Raou-Sindiah, séduit par les présents de Khasseh-Raou, lui donna gain de cause, et fit assassiner Molhar-Raou, ainsi que plusieurs de ses partisans. Djeswent-Raou-Holkar, et son frère Ethoudji-Holkar, qui s'étaient déclarés pour le prince infortuné, dans l'espoir d'obtenir une part dans la succession de leur père, s'enfuirent de Pounah. Le premier échappa à toutes les entreprises formées contre sa vie; mais le second fut trahi, livré à ses ennemis, et ramené à Pounah, où il fut aussi mis à mort. Holkar voua dès lors une haine implacable au meurtrier de sa famille; il rassembla des forces qui devinrent plus considérables par les avantages qu'il remporta sur les troupes de Sindiah. Celui-ci, maître de la personne de Khasseh-Raou, et du fils encore au berceau de Molhar Raou, s'empara de toutes les possessions de la famille Holkar, et les gouverna en apparence comme tuteur. La guerre continua avec une fureur sans égale, entre l'usurpateur et Holkar, et prit un caractère politique. Animé par ses succès, Holkar songea à détruire la domination de Sindiah, en lui succédant à Pounah dans la possession du Peischouah, chef titulaire de la confédération qui forme l'empire des Mahrates. Il marcha sur cette capitale, que son ennemi avait dégarnie de troupes pour aller défendre ses états héréditaires. Son projet échoua d'abord par la jonction

d'un corps envoyé par Sindiah avec les troupes du Peïschouah; mais quoiqu'une victoire décisive qu'il remporta sur son rival, le 29 mai 1802, près de Pounah, l'eût rendu maître de cette ville, il ne réussit pas entièrement dans ses desseins, et ses succès ne servirent qu'à augmenter la puissance britannique dans l'Inde. Le Peïschouah s'étant soustrait à la surveillance d'Holkar, arriva le 16 décembre à Bassaïn, dépendante du gouvernement de Bombay, et y signa, le 31 du même mois, un traité d'alliance défensive avec les Anglais. Ceux-ci avaient un intérêt direct à empêcher que l'affaiblissement du pouvoir de ce prince n'augmentât l'influence d'Holkar, dont l'ambition ne les alarmait pas moins que celle de Sindiah, bien que ce dernier eût à son service des troupes françaises. Vers la fin de février 1803, vingt mille hommes de troupes, tant anglaises que du Nizam, leur allié, se dirigèrent d'Haïder-Abad sur Pounah, et joignirent, le 16 avril, le major-général sir Arthur Wellesley, aujourd'hui duc de Wellington, qui, venu des frontières du Maïssour, à la tête d'une autre division, prit le commandement de toute l'armée, et entra, le 20, sans résistance, dans Pounah, où le Peïschouah revint le 6 mai. Holkar, qui s'était retiré à Chandore, accéda bientôt à une alliance que Sindiah venait de former avec le rajah mahrate de Berar, contre les Anglais; mais comme un danger commun avait pu seul rapprocher trois princes qui se détestaient et ne cherchaient qu'à s'entre-détruire, Holkar ne prit d'abord aucune part aux hostilités, et laissa ses deux alliés exposés aux premiers efforts des Anglais. La défaite de l'armée de Sindiah, la défection du général Perron (*Voyez ce nom*), qui commandait sous lui un corps de Français et d'aventuriers, mirent au pouvoir des vainqueurs Dehly, Agra, et la personne de l'empereur Mogol Chah-Alem, qui fut ainsi, disent les auteurs anglais, délivré du joug des Français et des Mahrates; les succès que les troupes britanniques continuèrent d'obtenir sous les ordres du général Lake, assurèrent à leur gouverneur tout le pays entre le Djemna et le Gange, la plus grande partie du Bundelkend, du Guzarat, etc., dont la possession leur fut garantie par le traité de paix signé le 31 décembre 1803. Holkar, qui avait fait acheter son alliance ou plutôt sa neutralité aux deux princes confédérés, par la cession de territoires considérables, ne leur avait fourni aucun secours, et avait sans doute vu leurs revers avec plus de plaisir que de regret. Ce ne fut qu'après la conclusion du traité, que voyant l'empire mahrate sur le penchant de sa ruine, il se crut en état d'en empêcher la destruction complète. Malgré ses protestations amicales, il alla lever des contributions dans le pays des Radjepouts, cédé par Sindiah aux Anglais, contre lesquels il chercha à organiser une coalition en négociant sous main avec plusieurs chefs, Seiks et Rohillahs, et en tâchant d'y attirer Sindiah. Mais les Anglais se défièrent de ses intentions; et quand il eut levé le masque, ils se trouvèrent en mesure de s'opposer à ses desseins. Aussitôt qu'il eut envahi et pillé le territoire du radjah de Djeypour, il eut sur les bras l'armée du général Lake, et un corps de celle du général Wellesley. Au lieu de s'opposer à leur marche, il alla assiéger Dehly, après avoir remporté un avantage sur une division des troupes ennemies, en juillet 1804. Il espérait se rendre maître de cette capitale et de l'empereur Chah-Alem, avant l'arrivée du général Lake; mais la vigoureuse résistance de la garnison anglaise l'obligea de lever le siége. Surpris, le 17 novembre à Ferakhabad, après avoir essuyé quelques décharges à mitraille, il monte à cheval, suivi de quelques cavaliers, et s'enfuit au grand galop, abandonnant son armée qui, de soixante mille hommes de cavalerie, se trouva réduite de plus de moitié par la désertion, les morts, les blessés et les prisonniers. Le même jour, les Anglais remportèrent deux avantages considérables sur deux divisions de ses troupes, entre autres la bataille de Dig, gagnée par le général Fraser, qui y fut blessé mortellement. Holkar ayant rallié une partie de ses forces, s'était réfugié dans cette place; mais il en sortit avant qu'elle fût prise par l'ennemi, et il tint quelque temps la campagne, soutenu par deux radjahs qu'il avait mis dans ses intérêts; l'un d'eux, assiégé dans Bhurtpour, sa capitale, fit sa paix particulière; l'autre, écrasé par les forces anglaises, fut abandonné par ses troupes. Holkar lui-même ayant essuyé une nouvelle défaite, le 2 avril 1805, et ne possédant plus que ce qu'il portait sur la selle de son cheval, se retira dans le pays des Radjepouts, d'où, suivi d'une troupe nombreuse de misérables animés par la soif du pillage, et traînant avec lui une soixantaine de pièces de canon, il s'avança vers le nord-ouest de Dehly, et entra dans le Pend-Ab, où il se flattait d'engager les Seiks à se déclarer en sa faveur. Ceux-ci, intimidés sans doute par l'approche de l'armée anglaise, qui avait pénétré sur leur territoire, ne fournirent aucun secours au prince fugitif; mais ils interposèrent leur médiation pour lui faire obtenir la paix, qui fut conclue le 21 décembre, à Radjipour-Ghât, sur les bords du Bryah, l'une des rivières qui forment l'Indus. Quoique Holkar y fût mieux traité qu'il n'eût pu l'espérer, il hésita encore, et ce ne fut qu'à la suite d'un mouvement du général Lake qu'il lui envoya la ratification du traité, le 7 janvier 1806. Il recouvra la plupart de ses possessions; mais il perdit ses provinces maritimes dans le Dekhan, ce qui le mettait dans l'impossibilité d'entretenir des relations avec les puissances de l'Europe. Djeswent-Raou-Holkar était un homme de bonne mine et d'une physionomie agréable, quoiqu'il fût privé d'un œil. Ses manières et sa conversation étaient gracieuses, et s'accordaient mal avec les cruautés qu'il exerçait sur les prisonniers de guerre auxquels il faisait couper le nez et la main droite. Sa générosité ne connaissait pas plus de bornes que sa barbarie. Vif, capricieux, entraîné toujours dans les extrêmes, il ne suivait en tout que l'impulsion du moment; tantôt il portait des habits resplendissants de perles et de diamants; tantôt on le voyait sur un cheval sans selle, n'ayant d'autre vêtement qu'une ceinture autour du corps. Ce prince bizarre mourut à Bhanpourah, le 27 octobre 1811. L'article d'Holkar, dans la *Biographie des vivants* de Michaud et dans la *Biographie des contemporains* d'Arnault et Jouy, a été rédigé par l'orientaliste Langlès, avec son impéritie et son étourderie ordinaires. Sa méprise la plus forte, dans le premier ouvrage, est d'avoir confondu ce prince, dont il ne rapporte point la mort, avec son père Takoudji-Holkar, dont le règne avait commencé en 1766. Dans le second ouvrage, l'erreur devient encore plus grave et plus absurde, puisqu'il attribue à Djeswent-Raou-Holkar, qu'il suppose encore vivant en 1817, des événements qui ne sont arrivés que sous le règne de Molhar-Raou-Holkar, son successeur, qui doit être son fils ou son neveu. C'est ce dernier prince, aujourd'hui vivant, qui, à la suite de l'invasion des Pindaris dans les états de la compagnie des Indes anglaises, en 1817, jugea l'occasion favorable pour affranchir l'Inde de la domination britannique, et fit prendre les armes à toute la confédération mahrate; mais la défection du Peïschouah, qui s'était laissé séduire par les Anglais, entraîna celle de plusieurs autres princes; et Molhar-Raou, accablé par le

nombre, après des efforts inutiles, fut réduit à souscrire à un traité onéreux par lequel il perdit les deux tiers de ses états et son indépendance, n'ayant conservé qu'une partie du Malwah, pour laquelle il paie un tribut aux Anglais.

HOLLAND (Henry-Richard, lord), fils d'Étienne, second lord Holland et neveu du célèbre Charles-James Fox, né au mois de novembre 1773, fut élevé à l'université d'Oxford, et perdit de très bonne heure son père et sa mère. Après avoir terminé ses études, il vint à Paris et passa ensuite en Italie, où il résida plusieurs années, s'adonnant très assidument à l'étude des langues et de la littérature française et italienne, sans négliger comme le font la plupart de ses compatriotes d'étudier les mœurs des habitants. De retour en Angleterre, il commença sa carrière parlementaire sous les auspices de son illustre oncle, dont il embrassa avec chaleur les opinions. Fidèle aux principes généreux professés par Fox, il n'a cessé de défendre les droits de la nation contre l'influence de la couronne, et de combattre les monstrueux abus qui se sont introduits dans l'exécution pratique de la constitution anglaise. Lord Holland prit une part active aux principales discussions dans la chambre des pairs, s'opposa à la guerre contre la république française, combattit l'union parlementaire de l'Irlande avec l'Angleterre, appuya les propositions faites à plusieurs reprises pour obtenir une réforme dans la représentation nationale, et attaqua sans ménagement Pitt, Grenville et Melville. En 1799, le ministère ayant proposé une quatrième suspension de l'acte *habeas-corpus*, il s'y opposa énergiquement, et fit imprimer le discours éloquent qu'il prononça contre cette mesure inconstitutionnelle. Il combattit, la même année, les projets des ministres pour entraver la liberté de la presse, et demanda, mais en vain, qu'il fût fait une adresse au roi pour traiter de la paix avec la France. La conclusion de la paix d'Amiens eût causé une vive satisfaction à lord Holland, qui l'avait depuis long-temps conseillée, s'il avait pu croire à sa durée. La persuasion que ce n'était qu'une trève et le mauvais état de sa santé, le décidèrent à quitter momentanément l'Angleterre et à aller voyager en Espagne. Il se rendit avec son épouse a Barcelonne, où ils restèrent jusqu'a la rupture de ce traité. Lord Holland s'arrêta quelque temps à Lisbonne avant de retourner dans sa patrie, après avoir acquis une connaissance approfondie des langues, de la littérature et de l'état moral des peuples de l'Espagne et du Portugal. Au mois de mai 1806, il appuya lord Darnley dans sa demande d'enquête sur la conduite de lord Melville qui fut en effet mis en jugement, mais acquitté par la chambre des pairs; lord Holland protesta contre cette décision. Il s'efforça d'obtenir un adoucissement à la rigueur des lois contre les débiteurs insolvables, et en les protégeant contre l'excessive cruauté des créanciers impitoyables; mais il ne réussit que très imparfaitement. Après la mort de Fox, le parti opposé étant rentré au ministère, lord Holland redoubla d'efforts pour combattre ses actes et ses doctrines. Le 26 juin 1807, lors de l'ouverture du nouveau parlement, le comte de Mansfield ayant proposé une adresse au roi qui n'était que le fidèle écho du discours de S. M., lord Holland se récria avec force contre un usage aussi avilissant, qui ôtait à la chambre toute liberté de discussion, puisqu'il était convenu qu'on approuverait tout ce qui plairait aux ministres de mettre dans la bouche du roi, dont le nom ne doit jamais être prononcé dans le parlement lorsqu'il s'agit de discuter les actes du ministère. Il appuya, en 1808, la pétition des catholiques d'Irlande, demandant leur émancipation, et n'a jamais abandonné leur cause. Au mois de juillet de la même année, il plaida avec chaleur, et, cette fois, avec succès, la cause du peuple espagnol, victime de l'ambition et de la perfidie de Napoléon, et proposa de secourir l'Espagne et de garantir ses possessions d'outre-mer. Il se rendit ensuite à Séville, où ses conseils contribuèrent puissamment à décider les patriotes les plus éclairés à s'occuper de rédiger une constitution et à ne pas se borner à défendre le territoire. Il resta dans le pays tant qu'il crut que sa présence pourrait être utile, et ne désespéra jamais du triomphe de la péninsule; mais les grands succès des Français et l'occupation de l'Andalousie ayant forcé lord Holland à quitter le pays, il revint en Angleterre. En 1810, il s'opposa aux restrictions que lord Liverpool voulait mettre à l'exercice de la prérogative royale dans la personne du régent, et soutint que ce serait une insulte gratuite faite au prince de Galles. En 1814, il appuya la motion de lord Grenville contre l'article du traité qui permettait aux Français de continuer à faire la traite des noirs. En février 1817, le ministère ayant de nouveau demandé la suspension de l'*habeas corpus*, sous prétexte de la nécessité de réprimer les factieux devenus de plus en plus hardis et entreprenants, lord Holland s'y opposa vivement et démontra que les lois existantes suffisaient pour maintenir la tranquillité publique et punir les coupables. Cependant le ministère triompha comme à l'ordinaire, de l'opposition et obtint tout ce qu'il désirait d'un parlement dont la majorité obéit aux ministres et représente, non pas la nation, mais uniquement les ordres privilégiés. Jusqu'ici la vie publique de lord Holland ne mérite que des éloges, mais plusieurs de ses compatriotes et collègues au parlement y ont également droit : ce qui va suivre lui appartient presque exclusivement, et c'est, selon nous, son plus beau titre de gloire, qui rendra le nom de Holland révéré chez toutes les nations jusqu'à la postérité la plus reculée. Ce même homme qui défendit si généreusement la cause du peuple espagnol contre Napoléon, lorsque ce chef ambitieux voulait assujettir cette nation fière, plaida à son tour la cause de l'empereur malheureux et cruellement opprimé par le gouvernement anglais et par ses agents. Le 18 mars 1817, à l'occasion du mémoire que le comte Montholon avait adressé, par ordre de Napoléon, au parlement, et d'après une plainte signé *Santini*, par suite des restrictions mises à la liberté de l'illustre prisonnier et aux relations des personnes de sa suite avec l'Europe, lord Holland prononça un discours mémorable en faveur du grand homme dont la faute la plus grave fut de croire à la générosité du gouvernement anglais, et demanda à la fin de son discours la communication des pièces venues de Sainte-Hélène et des explications positives sur les rigueurs gratuites exercées envers Napoléon dans une île de laquelle il était impossible d'échapper. Lord Bathurst, l'un des plus acharnés persécuteurs de l'infortuné captif, refusa la communication des pièces, et qualifia avec une effronterie vraiment ministérielle de fausses les allégations les plus graves contenues dans les deux mémoires, et chercha à justifier les mesures du gouverneur de Sainte-Hélène, en les motivant sur la nécessité de prévenir toute tentative d'évasion de l'ancien chef du gouvernement de la France. La réplique énergique de lord Holland ne produisit aucun effet sur une chambre entièrement dévouée au ministère : on passa à l'ordre du jour, et l'illustre pair comprit bien qu'il ne lui restait d'autre moyen de sauver le caractère anglais de l'opprobre que la conduite du gouvernement versait sur la nation qu'en faisant à lui seul tous les efforts pour

porter quelque adoucissement aux souffrances de Napoléon. Autant que l'ombrageux lord Bathurst le permit, lord Holland et son aimable et excellente épouse ne cessèrent de donner à cet homme extraordinaire des marques du plus vif intérêt en lui faisant parvenir les objets que le gouvernement ne lui fournissait qu'avec une parcimonie vraiment révoltante. Aussi la gratitude de Napoléon mourant envers ce couple généreux restera-t-elle gravée au fond de leurs cœurs comme la plus douce récompense de leur généreuse conduite. Pour des âmes comme celles de lord et de lady Holland, la satisfaction d'avoir contribué à consoler les derniers moments d'un héros tel que Napoléon, et d'avoir mérité de lui un affectueux et dernier adieu au moment où il touchait au terme de sa carrière, sera une source inépuisable de jouissance et un titre éternel de gloire. Napoléon légua par son testament à lady Holland un superbe camée antique dont le pape Pie VI lui avait fait présent. Lord Holland ressemble beaucoup pour le caractère de la physionomie à son oncle Fox. Comme lui, il porte la franchise peinte sur le visage; son éloquence se rapproche également de celle de ce grand orateur pour la force des arguments et la véhémence de l'expression. Une certaine hésitation dans le débit nuit cependant à l'effet de ses discours; Fox avait un défaut semblable, mais il était parvenu à le maîtriser. Il possède à fond la langue latine, ainsi que le français, l'espagnol, l'italien et le portugais, et est du très petit nombre d'Anglais qui, exempts de préjugés nationaux savent rendre justice au mérite des littérateurs et des savants étrangers, et il a même osé s'élever avec force contre les préventions injustes des critiques de son pays. Il joint à tant de talents et de belles qualités une douceur et une aménité de caractère qui le rendent cher à tous ceux qui le fréquentent. Son opposition aux principes de l'école de Pitt, quoique très prononcée, n'a jamais offert de personnalités ni de traits offensants, et il n'a cessé de vivre dans la meilleure harmonie avec les hommes dont les opinions politiques sont le plus contraires aux siennes; par la même raison, il n'y a pas d'homme en Angleterre qui soit plus généralement estimé. Il n'est pas moins chéri des amis de la liberté sur le continent, car il a dans toutes les occasions plaidé la cause des peuples contre leurs oppresseurs. Rien ne peut surpasser la mâle éloquence, l'énergique indignation qu'il fit éclater contre l'intervention de l'Autriche dans les affaires de Naples, et de la France dans celles d'Espagne. Il prouva par les arguments les plus solides que non seulement le principe en était injuste au plus haut degré, mais que l'Angleterre se couvrait d'opprobre en tolérant un tel abus de pouvoir de la part des puissances fortes contre les faibles, tandis que par le coupable abandon de ses anciens et utiles alliés, elle se préparait un funeste avenir en cédant ainsi l'empire de tout le continent à la sainte-alliance. Lord Holland a visité la France depuis la restauration, mais le gouvernement autrichien lui a interdit de voyager en Italie, craignant sans doute que la présence d'un pair d'Angleterre, partisan de la liberté, ne réveillât chez les peuples opprimés de la Lombardie le désir de secouer le joug qui les accable. Après la retraite de lord Liverpool et l'élévation de M. Canning à la place de premier ministre, en 1827, il fut question de lord Holland pour les affaires étrangères, et l'on croit que, sans la mort inattendue de ce chef du cabinet, cet espoir se serait réalisé. Si jamais lord Holland vient à diriger la politique extérieure de la Grande-Bretagne, on peut assurer d'avance que la bonne foi, la loyauté et la justice en seront les caractères distinctifs, et remplaceront la duplicité, la perfidie et l'abandon des principes qui jusqu'à présent ont signalé la plupart des actes du gouvernement anglais, surtout depuis la guerre de la révolution, et notamment après la chute de Napoléon. Lord Holland a publié les ouvrages suivants : 1° *Notice sur la vie et les écrits de Lope de Vega Carpio*, 1805, in-8°, réimprimé en 1817; 2° trois comédies traduites de l'espagnol, 1807, in-8°. Il a placé en tête de l'*Histoire des premières années de Jacques II*, de Fox, une notice sur la vie de l'auteur. Cet ouvrage a été traduit en français en 1809, 2 vol. in-8°, sous le titre d'*Histoire des deux derniers rois de la maison de Stuart*. Dans la préface de la vie de Lope de Vega, le savant auteur défend victorieusement Voltaire contre les calomnies que des critiques anglais, ignorants ou de mauvaise foi, ne cessent de lancer contre ce géant de la littérature. Lord Holland fait voir qu'aucun étranger n'a mieux apprécié le mérite des poëtes et prosateurs anglais, et ne les a jugés avec plus d'impartialité et de tact. Il a également insisté sur le mérite supérieur de Voltaire comme historien, et s'est joint au grand Robertson pour le proclamer le maître des historiens modernes qu'aucun imitateur n'a encore égalé. Quant aux erreurs et inexactitudes qu'on lui reproche, lord Holland soutient avec raison qu'elles sont infiniment moins nombreuses dans les écrits historiques de Voltaire qu'on ne le croit vulgairement, et remarque que la plupart doivent être imputées aux sources où il a puisé, et qui étaient en général les meilleures à l'époque où il écrivait. Lord Holland a également rendu une pleine justice à Lope de Vega et aux poëtes espagnols, et a recueilli dans la péninsule un grand nombre d'ouvrages précieux et d'éditions les plus estimées, parmi lesquelles on cite un exemplaire très curieux de la première édition des *Lusiades* de Camoëns, imprimée, en 1572, sous les yeux de ce grand poëte, et qui renferme des feuilles corrigées qui ne se trouvent point dans la plupart des exemplaires. Il est si rare que M. de Souza-Botelho ne le connaissait pas lorsqu'il publia à Paris sa magnifique édition du poëme de Camoëns. Ce fut lord Holland qui le lui communiqua après l'impression. M. de Souza s'en est servi dans l'édition qu'il donna ensuite in-8°, et qu'il enrichit de variantes.

HOME (John), né, en 1724, dans le comté de Roxburgh, reçut une bonne éducation, et se destinait à la vie ecclésiastique lorsque la guerre civile éclata entre les partisans du prétendant Charles Stuart et la dynastie régnante. Home prit du service dans l'armée royale, fut fait prisonnier à la bataille de Falkirk, et parvint à s'échapper. En 1750, il fut ordonné prêtre, mais son goût pour la poésie et la littérature lui donnaient de l'éloignement pour la sévérité puritanique des presbytériens d'Écosse. En 1756, ayant fait jouer sur le théâtre de Covent-Garden à Londres sa tragédie intitulée *Douglas*, tout le clergé écossais se déclara contre le poëte qui résigna son bénéfice pour éviter la censure ecclésiastique dont il était menacé. Depuis cette époque il ne s'est occupé que de travaux littéraires. En 1778, il fut nommé capitaine de milices (*fencibles*). Il est mort le 4 septembre 1808. Outre la tragédie de *Douglas*, qui est son meilleur ouvrage et la seule de ses compositions dramatiques qui soient restées au théâtre, il a donné quatre autres pièces, *Agis*, *Le siège d'Aquilée*, *La fatale découverte* et *Alonzo*, qui furent jouées, mais sans obtenir de succès, quoiqu'elles ne manquent pas de mérite, surtout pour le style. La tragédie de *Douglas* dut son principal succès à l'époque où elle fut jouée, aux allusions politiques; elle ne plaît aujourd'hui que par quelques scènes qui ont

de l'intérêt et par le rôle de Nerval qui est assez propre à faire briller le talent des jeunes débutants dans la tragédie. Les Ecossais, dans leur disette de poëtes dramatiques, ont prôné outre mesure le *Douglas* de leur compatriote; ce n'est après tout qu'une médiocre imitation de la *Mérope* de Maffei. Une critique approfondie de cette pièce a été publiée à Edimbourg, en 1796, dans un recueil littéraire intitulé *Le revenant* (The ghost). Une revue de Londres, en donnant des éloges à cet article, exprima sa surprise de l'impartialité de l'auteur anonyme, qu'elle prit pour un Ecossais. Le recueil en question et la critique de *Douglas* sont de M. Constancio, Portugais, alors âgé de dix-huit ans et étudiant la médecine à l'université d'Edimbourg (*Voy.* Solano-Constancio). M. Home publia, en 1802, une *Histoire de la rébellion de 1745 à 1746*, in-4°, ornée du portrait du prétendant Charles-Edouard Stuart. Elle est écrite avec vigueur et renferme des faits curieux sur les affaires du temps que l'auteur connaissait à fond; mais le sujet ayant perdu tout intérêt depuis la mort du dernier rejeton des Stuart, l'ouvrage est tombé dans l'oubli, ainsi que les pièces dramatiques de l'auteur, *Douglas* seul excepté. Home était un homme de bien, généralement estimé. Quoique peu fortuné, il avait généreusement aidé Macpherson de sa bourse pour lui donner les moyens de parcourir les montagnes d'Ecosse dans sa recherche des poésies d'Ossian. Celui-ci lui en témoigna sa reconnaissance en léguant à sa mort 2000 livres sterling à son bienfaiteur. Robertson et Blair s'étaient joints à Home pour défrayer Macpherson pendant sa tournée littéraire dans l'antique Calédonie.

HOME (sir Everard), chirurgien et physiologiste anglais très distingué, est le beau-frère de feu Jean Hunter, dont il fut long-temps l'ami et le collaborateur. Il est professeur d'anatomie et de chirurgie au collége royal des chirurgiens de Londres, membre de la société royale de la même ville, et a été créé baronnet. Du vivant de Jean Hunter, M. Everard Home se chargeait de lire ses leçons, et l'aida à rédiger ses ouvrages, mais il ne commença à acquérir une grande réputation qu'après la mort de ce célèbre anatomiste. Il a publié successivement un très grand nombre d'intéressants mémoires insérés, pour la plupart, dans les *Transactions philosophiques*; ils traitent de questions importantes relatives à l'anatomie comparée, à la physiologie et à la chirurgie. Outre ces travaux, l'auteur a fait paraître séparément: 1° *Dissertation sur les propriétés du pus*, Londres, 1788, in-4°; 2° *Observations sur le traitement des ulcères des jambes, considérés comme une branche de la chirurgie militaire*, Londres, 1797, in-8°; 3° *Observation sur le cancer*, 1805, in 8°; 4° *Observations pratiques sur le traitement des maladies de la glande prostate*, 1811, in-8°; 5° *Leçons sur l'anatomie comparée*, Londres, 1814, 2 vol. in 4°. Il a aussi publié de nouvelles éditions des deux principaux ouvrages de Jean Hunter, *Sur le sang, l'inflammation*, etc., et *De la maladie vénérienne*. On a annoncé, il y a quelques années, une édition complète des mémoires et autres ouvrages de sir Everard Home en plusieurs volumes in-4°, avec de nombreuses planches. Nous ignorons si elle a déjà paru. Parmi les recherches de ce savant physiologiste, nous citerons les observations microscopiques qu'il a faites conjointement avec M. Bauer, sur le sang et ses globules rouges. Il prétend avoir vu des vaisseaux se former par l'arrangement spontané des globules et le développement d'un gaz qui, pénétrant dans l'intervalle résultant de l'arrangement des globules, en creuse le canal. Ces expériences ont été contestées en France et même en Angleterre, et plusieurs physiologistes en les répétant ont cru s'apercevoir que les phénomènes ne sont pas tels que M. Home les a décrits; ils attribuent son erreur à une illusion d'optique. Sans oser prononcer dans une matière si difficile, nous croyons pouvoir assurer, d'après nos propres observations faites avec de très faibles microscopes, qu'il se passe dans le sang récemment sorti des artères, quelque chose de très semblable à ce que le physiologiste anglais et le physicien M. Bauer ont cru voir. L'arrangement, et pour ainsi dire la polarisation des globules rouges, et leur irradiation régulière, nous semblent des faits certains, et qui méritent toute l'attention des physiologistes. Mille circonstances peuvent influer sur ces phénomènes, et c'est pourquoi il ne faut pas se hâter de déclarer fausse l'opinion émise par sir Everard Home. Il peut y avoir des inexactitudes dans ses expériences par suite des illusions inhérentes à l'usage des microscopes d'une très grande puissance, mais il faut convenir que c'est le seul moyen d'apercevoir les mouvements de corps aussi petits que le sont les globules rouges du sang.

HOMPESCH (Ferdinand, baron de), dernier grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, naquit à Dusseldorf, le 9 novembre 1744. Venu à Malte à l'âge de douze ans, il fut d'abord page du grand-maître Rohan, et s'éleva par degrés jusqu'au rang de grand'croix. Il fut pendant vingt-cinq ans, près de son ordre, ministre de la cour de Vienne. L'influence qu'avait alors la langue de Bavière sur les langues de France, le fit nommer grand-maître à la place de Rohan, mort en 1797. Il est le premier Allemand qui ait été revêtu de cette dignité, que la faiblesse de son caractère autant que les événements lui enlevèrent peu de temps après. En 1798, Bonaparte, se rendant en Egypte, débarqua à Malte, et obtint, au moyen d'une capitulation perfide du commandeur Boisredon, qu'on le rendit maître de tous les forts. Le grand-maître ne fut pas même consulté pour cette capitulation. Le vainqueur orgueilleux le traita avec peu d'égards. On détruisit, dans son propre palais et sous ses yeux, les armes et les signes de son ordre, et lui-même fut embarqué pour Trieste trois jours après la reddition de la place. On lui compta cent mille écus pour prix de son argenterie qui fut portée à bord des vaisseaux français, et on lui promit une rente de pareille somme qu'il n'a jamais touchée. Arrivé à Trieste, Hompesch protesta vainement contre une capitulation qu'il n'avait ni stipulée, ni ratifiée, et, quelques mois après, il signa une abdication en faveur de Paul Ier, empereur de Russie. Depuis lors, il vécut en Allemagne, dans l'obscurité et l'indigence. Pressé par le besoin et par ses créanciers, il se rendit à Montpellier pour réclamer du gouvernement français une pension qui à la vérité lui avait été promise, mais qu'il avait d'abord refusée. On lui devait deux millions. Il venait d'obtenir, avec bien de la peine, une somme de 15,000 francs, lorsqu'il mourut presque subitement en 1803.

HOOD (Samuel, lord vicomte), baron de Catherington, célèbre amiral anglais, né en 1724, était le fils d'un prêtre anglican, et s'est élevé, par son seul mérite, au plus haut grade de la marine britannique. Sa longue carrière a été signalée par de beaux faits d'armes dont nous ne ferons que retracer les principaux. Pour juger de son mérite, il suffit de dire qu'après cinq ans de service, il parvint de simple garde-marine au grade de capitaine. En 1768, il eut le commandement du vaisseau *le Boston*, fut ensuite nommé commissaire de l'arsenal de Portsmouth, et, bientôt après, le roi le créa baronnet. Envoyé, en 1782, en Amérique avec une escadre en qualité de contre-amiral, il

attaque, avec des forces inférieures, le comte de Grasse qui cherchait à s'emparer de Saint-Christophe, obtint sur lui des avantages importants, et le battit complétement le 12 août de la même année. Le roi témoigna sa satisfaction à ce brave marin en le créant baron de Catherington. En 1784, il fut élu, par Westminster, à la chambre des communes, et, en 1788, il fut nommé lord-commissaire de l'amirauté. Réélu au parlement en 1790, il n'y siégea que peu de temps, et fut successivement chargé du commandement de deux escadres, l'une destinée à agir contre l'Espagne et l'autre contre la Russie; mais les différends entre ces puissances et l'Angleterre s'étant arrangés à l'amiable, l'amiral Hood n'eut point occasion de combattre. A la suite de ce commandement, il eut celui de la marine de Portsmouth. En 1793, envoyé dans la Méditerranée, à la tête d'une flotte considérable, il profita des offres qui lui furent faites par les mécontents de Toulon de lui livrer cette place, entra dans le port et s'empara de l'arsenal, des forts et de la flotte française. Il paraît que les Anglais payèrent cette trahison du modique prix d'un million de piastres qu'ils fournirent en traites sur la banque de Gênes. C'est du moins ce qu'on lit dans un écrit publié à Toulon, en 1815, pendant les cent jours. Quoiqu'il en soit, la valeur française expulsa bientôt les forces coalisées de Toulon, et lord Hood fut contraint d'évacuer la place; mais, en se retirant, il fit mettre le feu à la flotte, à l'arsenal et aux magasins de la marine, commission qui fut exécutée avec beaucoup de succès et de hardiesse par sir Sidney Smith, aidé de plusieurs officiers indignes du nom français. Lord Hood enleva plusieurs vaisseaux et tout ce qu'il lui fut possible de transporter dans le désordre qui signala l'évacuation que les généraux anglais étaient loin de croire si prochaine. L'escadre anglaise ne dut même son salut qu'au vent favorable; s'il eût changé au moment d'appareiller, c'en était fait des forces de terre et de mer composant cette expédition. De Toulon, l'amiral Hood se porta devant Gênes qu'il bloqua; il détacha ensuite une division destinée à intimider le grand-duc de Toscane, et dont la présence força ce souverain à renvoyer le ministre de France et à se joindre à la coalition. Après avoir fait une tentative inutile contre l'île d'Elbe, il parvint à s'emparer de la Corse à l'aide du parti contraire aux Français, alors très puissant dans cette île et qui était formé des débris de celui de Paoli et de Pozzo di Borgo. Ce fut le terme de la carrière militaire de cet illustre marin. De retour dans sa patrie, il fut comblé de biens et d'honneurs; le roi le nomma gouverneur de l'hôpital de Greenwich (hôtel des invalides de la marine), le créa vicomte de la Grande-Bretagne, l'éleva au grade d'amiral du pavillon rouge et le décora de la grande croix de l'ordre du bain. Lord Hood termina sa vie glorieuse à Bath, en 1816, à quatre-vingt-douze ans.

HOOD (sir Samuel), contre-amiral anglais, fils du précédent, est un des officiers les plus distingués de la marine britannique. Après l'évacuation de Toulon en 1793, trompé par les drapeaux anglais arborés à dessein sur les forts, il entra dans le port, mais s'apercevant que la place n'était plus au pouvoir des Anglais, il parvint à s'échapper sans avoir été molesté par les batteries qui défendent la passe. En 1806, il fut grièvement blessé au bras droit d'un coup de feu parti d'une frégate française qu'il fit amener pavillon avant de se faire transporter à l'île de Wight, pour subir l'amputation du bras. La même année, l'influence de la cour le fit élire à la chambre des communes par Westminster, et il l'emporta sur MM. Paul et Sheridan. En 1808, détaché par l'amiral Saumarez, il joignit la flotte suédoise, prit le vaisseau *le Sewoloff*, et força l'amiral russe Hanicoff à se refugier avec toute sa flotte dans le port de Rogerwick. Gustave IV lui témoigna sa reconnaissance pour ce service, en lui conférant la grand-croix de l'ordre de l'épée. Comme membre du parlement, il s'est montré de la plus parfaite nullité; il a en toute occasion voté pour les ministres, et n'a parlé qu'une ou deux fois sur des questions relatives à la marine.

HOOLE (Jean), poëte anglais, né vers 1727, à Tenderven, dans le comté de Kent, fit paraître, en 1762, une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, 2 volumes in-8°. Après avoir essayé de reproduire le *Tasse* dans la langue anglaise, il fit la même tentative à l'égard de l'*Arioste*. Cette traduction du *Roland Furieux* parut en 1773 et 1783, 5 vol. in-8°. Hoole fort épris, à ce qu'il paraît, de la littérature italienne, publia encore sa traduction d'une partie du théâtre de Metastase, 1767, 2 vol. in-12; 1800, 3 vol. in 8°. Il emprunta à ce célèbre poëte les sujets de deux tragédies qui obtinrent quelques succès, *Cyrus*, 1768, *Timanthe*, 1770. Hoole donna, en 1775, une nouvelle tragédie intitulée: *Cléonice, princesse de Babylonne*. Elle ne réussit point, et l'auteur généreux renvoya au libraire une partie de la somme qu'il en avait reçue pour l'achat de son manuscrit. On doit encore à ce poëte une *Elégie sur la mort de mistriss Woffinzton*, et une édition du *Critical Essay de John Scott*, avec une notice sur la vie et les ouvrages de cet écrivain, 1785, in-8°. Hoole était auditeur de la compagnie des Indes-Orientales; sur la fin de sa vie, il se retira avec une pension. Il mourut à Dorking, dans le comté de Surrey, le 2 août 1803, âgé de soixante-seize ans. Ses traductions lui ont assigné une place parmi les poëtes anglais du troisième ordre. Elles ont été réimprimées dans de jolies collections des auteurs de la Grande-Bretagne. Cependant elles sont loin d'être assez remarquables pour rendre inutiles de nouvelles tentatives. Hoole est un poëte correct et elégant, mais il faut d'autres qualités pour faire sentir dans une langue étrangère le génie du Tasse et de l'Arioste, et nous croyons que le succès de ces deux traductions vient, en grande partie, de ce qu'aucun poëte anglais d'un ordre supérieur n'a entrepris le même travail.

HOPE (Sir John), comte de Hopetoun, est né en 1765, et descend d'une très ancienne famille d'Écosse. Il entra au service en 1784, fut nommé lieutenant-colonel en 1793, se distingua dans les campagnes de 1795-1796, aux Antilles, dans le grade d'adjudant-général de l'armée, faisant les fonctions de brigadier-général. En 1799, il fit partie de l'expédition anglaise envoyée en Hollande, mais ayant été grièvement blessé au débarquement du Helder, il fut forcé de retourner en Angleterre. Il servit ensuite en qualité d'adjudant-général dans l'expédition d'Égypte, sous le général Abercromby, reçut une blessure à la bataille d'Alexandrie, et fut employé successivement en Suède, dans l'expédition de Walcheren, et dans la guerre de la péninsule. Après la blessure de sir David Baird et la mort du général Moore, il prit le commandement de l'armée anglaise, parvint à repousser les Français et effectua l'embarquement des troupes britanniques à la Corogne. Par suite de ce service signalé, il reçut du roi l'ordre du bain, et son frère aîné fut créé pair. Il fut nommé général en chef de l'armée d'Irlande, et, en 1813, commandant en second de l'armée anglaise en Espagne. A la bataille de la Nive, il commandait l'aile gauche, et reçut une forte contusion. Lorsque l'armée de Wellington pénétra dans le midi de la France, ce général confia à sir John Hope le blocus

de Bayonne, avec quatorze à quinze mille Anglo-Portugais et quarante mille Espagnols. La garnison française était de plus de douze mille hommes, commandés par le brave général Thouvenot, qui s'était couvert de gloire par sa défense du fort de Burgos, et dont la réputation s'est encore accrue par sa belle conduite à Bayonne. Les écrivains anglais, toujours injustes envers les nations étrangères, ont beau vouloir en cette occasion compter les quarante mille Espagnols pour rien, afin de se vanter d'avoir bloqué Bayonne avec une armée inférieure à la garnison qu'ils prétendent avoir été de quinze mille hommes. Mais il faut être dominé par une partialité révoltante pour oser soutenir, en dépit des faits, que les troupes espagnoles n'étaient bonnes qu'à faire nombre; l'état de leurs pertes prouve assez que les soldats espagnols ont répandu leur sang pour la cause commune en rendant des services signalés à l'armée anglo-portugaise. D'ailleurs, dans un blocus, les troupes mêmes les moins aguerries sont très utiles, et il faut être Anglais pour compter quarante mille alliés pour zéro. Avec des forces aussi imposantes, sir John Hope convertit le blocus en siége; mais la prise de Paris et l'abdication de Napoléon, dont la nouvelle arriva au quartier-général des assiégeants, paraissait devoir mettre une fin aux hostilités. Cependant le général Thouvenot n'ayant point reçu d'avis officiel de ces événements, que les officiers anglais eux-mêmes pouvaient à peine croire, se décida à faire une sortie, et l'effectua avec le plus brillant succès dans la nuit du 14 avril 1814. Les assiégeants furent complétement surpris; le général Hope, ayant eu son cheval tué sous lui, fut fait prisonnier, et les cavaliers anglais, en le voyant tomber, se sauvèrent à toute bride au lieu de chercher à le dégager. Dans cette action mémorable, le général Hay fut tué; les Anglais perdirent plus de neuf cents tués et un nombre très considérable de blessés. On ne peut que sourire en lisant dans les auteurs britanniques les détails de cette affaire, et les efforts qu'ils font pour pallier la défaite de leurs troupes par cinq à six mille hommes sortis de Bayonne. N'ayant aucun moyen plausible pour convertir le succès des Français en une victoire remportée par les Anglais, ils prétendent que les premiers avaient le dessous à la fin de l'action et étaient en pleine retraite, comme si les troupes employées dans une sortie ne devaient pas, en définitive, rentrer dans la place! A son retour en Angleterre, sir John Hope fut créé pair du royaume, avec le titre de lord Hiddry, et, en 1816, par suite de la mort de son frère aîné, il hérita du titre de comte de Hopetoun. En 1819, il fut fait lieutenant-général. Il a été deux fois marié, et a plusieurs enfants de sa seconde femme. Lord Hopetoun passe, avec raison, pour un des meilleurs officiers-généraux de la Grande-Bretagne, et est d'ailleurs un homme estimable par ses qualités personnelles et sociales.

HORMAYR (JOSEPH, baron de), historien, né à Insbruck, en 1781, d'une famille distinguée du Tyrol, qui reçut au seizième siècle, comme armoiries, un cor de postillon pour avoir introduit les postes dans le Tyrol et contribué à rendre l'Inn navigable. Le grand-père de Joseph de Hormayr était chancelier du Tyrol. Le petit-fils occupa d'abord des emplois dans le gouvernement du pays, servit dans la landwehr tyrolienne, et entra, en 1803, à la chancellerie de Vienne, en qualité de secrétaire-référendaire. Dans la guerre de 1809, la cour de Vienne l'envoya en mission dans le Tyrol. Bientôt après, il fut nommé conseiller aulique, et, en 1816, l'empereur le nomma historiographe de la maison d'Autriche. Le baron d'Hormayr a publié plus de soixante ouvrages. Nous ne citerons ici que les principaux: 1° *Mémoires critiques et diplomatiques pour servir à l'histoire du Tyrol au moyen âge*, 2 parties, Vienne, 1802-1803; dans la seconde partie, l'auteur met au jour cent soixante-onze pièces historiques inédites; 2° *Almanach du Tyrol*, Vienne, 1802-1805; 3° *Histoire du comté du Tyrol*, 2 parties, Tubingue, 1805-1807; 4° *Le Plutarque Autrichien*, ou *Vies et portraits des souverains, généraux, hommes d'état, savants et artistes célèbres de l'empire d'Autriche*, Vienne, 1807-1812, 20 vol.; il en a paru une traduction française, par le docteur Jean de Carro, Vienne, 1810; l'ouvrage a été traduit aussi en italien, en hongrois et en bohémien; 5° *Mémoire pour servir de réponse à la question proposée par l'archiduc Jean, au sujet de la géographie et de l'histoire de l'Autriche intérieure au moyen âge, depuis le rétablissement de l'empire romain par Charlemagne jusqu'à la proscription de Henri-le-Lion*, Vienne, 2 vol.; c'est pour cette publication, riche en documents historiques, que les états de Styrie accordèrent à l'auteur le droit de seigneurie; 6° *Histoire du temps moderne*, Vienne, 1817, 1818, 3 vol.; cet ouvrage est destiné à faire suite à l'*Histoire universelle* de l'abbé Millot; on s'en sert beaucoup dans les états autrichiens, mais peu dans le reste de l'Allemagne; 7° *Annuaire de l'histoire nationale*, Vienne, 1811-1813; depuis 1820, cet annuaire est publié conjointement par les barons de Hormayr et Mednyansky; 8° *Vienne, ses destins et ses curiosités*, Vienne, 1823-1824. Ce grand ouvrage se compose de deux parties: la première, contenant l'histoire de la capitale d'Autriche, a quinze petits volumes, ornés de gravures et de vignettes; on y trouve environ deux cents documents historiques. La seconde partie, qui paraît n'être pas encore finie, traite des curiosités de Vienne et de ses environs. Depuis 1809, Hormayr rédige les *Archives de l'histoire, de la statistique, de la littérature et des arts*, dont le but est de remplacer des journaux autrichiens qui ont cessé de paraître, et des journaux étrangers que le gouvernement autrichien ne laisse pas entrer dans ses états. Sous ce rapport, les *Archives* sont peu utiles, car elles ne s'occupent guère de l'étranger, et ne pourraient s'en occuper librement; mais, sous le premier rapport, c'est un recueil très estimable, car on y trouve une foule d'articles historiques, géographiques, etc, sur l'empire d'Autriche, articles d'autant plus intéressants pour l'étranger, que les *Archives* sont le seul journal qui les donne. M. Hormayr publie maintenant une édition complète de ses œuvres, Stuttgardt, chez Cotta, 1820 et années suivantes. Il est probable qu'elle sera très volumineuse. Le style de l'auteur n'est pas toujours clair et précis.

HORN (le comte de), d'une famille illustre de Suède, impliqué dans la conspiration contre Gustave III, fut condamné à mort avec quatre autres pour non-révélation, mais sa peine se réduisit en celle du bannissement perpétuel. Il changea alors son nom en celui de Classen-Horn, et se retira à Copenhague, où il est mort en 1823. Il avait un esprit profond, actif, des connaissances étendues, une conversation spirituelle, et un caractère aimable. Ayant passé plusieurs années à la cour de Louis XVI, transporté d'un noble enthousiasme pour la liberté, il alliait aux idées graves de nos jours l'élégance des formes du siècle précédent. Les mathématiques, la poésie, la musique, les langues anciennes et modernes lui étaient familières. Un peu avant sa mort, il fit imprimer à Copenhague, sans date et sans indication de lieu, le recueil de ses poésies fugitives en suédois, pour en gratifier ses amis. Son portrait se voit sur le titre, à la place de son nom, avec cette épigraphe, tirée des tristes d'Ovide :

Parve liber, ibis in orbem. Ce recueil contient de beaux morceaux. Les élégies écrites dans sa prison, ou il attendait de jour en jour sa sentence de mort, inspirent le plus grand intérêt pour sa personne.

HORN (François), docteur en philosophie, né à Brunswick, le 30 juillet 1781, fit ses premières études aux collèges de Catherine et de Caroline, se rendit, en 1799, à l'université de Iéna pour étudier la jurisprudence, et ensuite à Leipsick pour y suivre les cours de philosophie et d'histoire. Gedike le fit venir à Berlin, en 1803, pour lui donner l'emploi de professeur au gymnase d'un cloître. En 1805, il fut nommé professeur au lycée de Brême, ou il épousa la même année la fille aînée de feu Gedike. Le climat ne lui étant pas favorable, il demanda un congé, mais, ne pouvant rétablir sa santé, il fut contraint d'abandonner un état pour lequel il avait la plus grande inclination. Il habite Berlin depuis le mois de juin 1809; il y donne des leçons particulières sur l'histoire de la littérature allemande et sur les pièces de Shakspeare. Horn a beaucoup écrit. Dès l'âge de quatorze ans, il avait publié des romans et des nouvelles, imprimés en partie en 1797. Dans le premier grand roman, *Guiscardo*, qu'il a publié en 1801, il établit d'une manière lucide un parallèle entre la nouvelle poésie et celle de l'ancienne école du dix-huitième siècle. Suivant l'auteur des *Essais de critique de la nouvelle littérature*, le meilleur ouvrage de Horn est *Les Poëtes*, roman en trois volumes, publié à Berlin en 1817. Néanmoins, c'est dans le roman qui a paru à Brême, en 1811, intitulé : *Le Combat et la Victoire*, qu'il montre le plus d'esprit et d'originalité. Son roman de *L'Amour et le Mariage*, publié, en 1820, à Berlin, a obtenu du succès principalement auprès des femmes. Parmi ses nouvelles, celle des *Juifs éternels* est sans contredit la plus intéressante. L'ouvrage qu'il a publié à Berlin, en 1822, sous le titre de *Histoire de la critique de la poésie et de l'éloquence en Allemagne depuis Luther jusqu'à l'époque actuelle*, 3 vol. in-8°, se distingue par une critique éclairée et spirituelle, aussi bien que par son exactitude et sa vérité. On doit y ajouter un *Essai sur l'histoire et la critique de la littérature de l'Allemagne depuis 1790 jusqu'en 1818*; la deuxième édition a paru à Berlin en 1822. Il travaille depuis vingt ans à un ouvrage sur l'interprétation des drames de Shakspeare, dont il a été publié jusqu'aujourd'hui cinq volumes, Leipsick, 1823 et années suivantes.

HORN-VAN WLOOSWICK. *Voy.* WLOOSWICK.

HORNEMANN (Frédéric-Conrad), né à Hildesheim en octobre 1772, entra en 1788 dans la maison de son oncle Crome, recteur de l'école de la ville de Lunebourg, et y reçut sa première instruction; il se rendit ensuite à l'université de Gœttingue, ou il s'appliqua à l'étude de la théologie, de 1791 à 1794; mais l'amour du merveilleux et des aventures extraordinaires qui le préoccupaient ne lui inspirèrent que du dégoût pour l'étude paisible des sciences. Il lisait avec passion l'histoire fabuleuse de l'*Ile de Felsenbourg*, les aventures de *Robinson Crusoé*, et en général tous les ouvrages en prose ou en vers qui contenaient des actions extraordinaires ou des voyages remplis d'aventures effrayantes. Ainsi dans ses promenades, souvent solitaires, il gravissait les montagnes, visitait les ruines des anciens châteaux des chevaliers, et fuyait la société des grandes villes. En 1795, il fut nommé maître-adjoint à la grande école de Hanovre : son inclination le portant ailleurs, il chercha un autre emploi plus de son goût. Il apprit enfin qu'il existait à Londres une société qui envoyait à ses frais des voyageurs en Afrique pour y faire des découvertes; il conçut alors l'espoir de voir des contrées inconnues, n'en ayant jusque-là que le désir, faute de moyens pour l'accomplir, il mit tout en usage pour acquérir les connaissances nécessaires à son exécution. Il s'adressa ensuite au conseiller Blumenbach à Gœttingue, qui était en relation avec cette société. Ce savant fut son interprète auprès d'elle, lui donna sur le jeune homme les renseignements les plus positifs, lui rendit compte de ses projets, de ses plans, du but qu'il se proposait, et enfin en parla d'une manière si avantageuse, qu'il fut admis. Hornemann eut la permission de séjourner encore quelques mois à Gœttingue pour faire ses préparatifs. Il donna sa démission de son emploi à Hanovre, et travailla à Gœttingue avec un zèle infatigable pour s'instruire des langues et des usages des peuples de l'Afrique, de la nature, du climat, de la manière de déterminer la position géographique des lieux, et enfin pour acquérir quelques connaissances en médecine. Il se mit en route au commencement de 1797, et alla par Cuxhaven à Londres, ou il fut reçu avec la plus grande cordialité par la société d'Afrique, qui lui confirma ce qui lui avait été promis. On approuva ses plans sur sa manière de voyager, ainsi que sur la direction de son voyage. On le laissa libre sur le choix des moyens à prendre, suivant les circonstances, et on ne limita point les dépenses du voyage; on lui recommanda seulement de ne négliger aucun objet utile, sans regarder aux dépenses. Il recueillit tous les renseignements sur la région qu'il allait visiter, et partit le 29 juin 1797 d'Angleterre pour la France, d'où il devait continuer son voyage jusqu'à sa destination. Le célèbre astronome Lalande le présenta à l'Institut, et le consul général du Roché le recommanda à un commerçant turc de Tripoli; cette connaissance fut très précieuse pour Hornemann, qui apprit de lui ce que le plus savant Européen n'eût pu lui faire connaître. Il gagna tellement l'amitié de cet Africain, qu'il en reçut une lettre de recommandation pour un de ses amis au Caire. Après un séjour de quinze jours, Hornemann sortit de Paris plein d'espérances, et s'embarqua à Marseille pour Chypre et Alexandrie, où il arriva sans aucun accident, le 13 septembre 1797. Il fut très amicalement reçu par le consul anglais, et rencontra un moine allemand qui se rendait au couvent du Caire, où il avait projeté de fixer sa demeure. Ils remontèrent ensemble le Nil par Rosette jusqu'au Caire, où ils arrivèrent le 27 septembre; il y trouva un autre Allemand, le major Schwarz, qui l'instruisit d'un grand nombre de particularités; mais ce qui le servit davantage, ce fut la connaissance d'un autre Allemand, nommé Joseph Freudenburg, qui depuis douze ans avait été forcé d'embrasser la religion mahométane, qui avait fait trois fois le pèlerinage de la Mecque, et qui savait parler avec une grande facilité l'arabe et le turc. Il le prit à son service pour être son interprète. Hornemann, pendant son séjour au Caire, s'est initié dans les mœurs, la langue et la religion des peuples d'Afrique, et se proposait de partir à la fin de mai 1798, lorsque la peste vint y mettre obstacle. Le débarquement des Français à Alexandrie fit encore craindre un nouveau retard; mais les savants français le présentèrent au général en chef, qui lui permit de poursuivre son voyage, lui délivra des passe-ports, et lui offrit de l'argent et tout ce dont il pourrait avoir besoin. Hornemann quitta le Caire le 4 septembre 1798, visita les ruines du fameux temple de Jupiter Ammon, la ville de Sirach, et le 17 novembre 1798, il arriva à Mursuck, capitale du royaume de Fezzan. Il se disposait à quitter ce pays, lorsque son compagnon de voyage Freudenburg mourut, et lui-même fut pendant quelque temps attaqué d'une fièvre endémique. Ayant soigneusement recueilli tout ce qu'il y avait d'intéressant à Mursuck,

il se remit en route pour Tripoli, afin de transmettre par cette voie ses découvertes à Londres. Il fut présenté à l'audience publique du pacha, qui l'appela par son nom turc, et lui remit un passe-port, où il priait tous les fidèles de laisser passer paisiblement cet homme auquel il avait lui-même donné la permission de voyager dans l'univers. Il sortit de Tripoli le 1er décembre 1799, et arriva heureusement le 20 janvier 1800 à Murzuck, d'où il écrivit à la société d'Afrique. Hornemann avait fait à Murzuck la connaissance d'un shérif de Bournou (homme très intelligent et estimé du sultan), avec lequel il comptait continuer ses voyages, mais la providence paraît en avoir décidé autrement. Il avait marqué, dans une de ses lettres, que tout allait pour le mieux, mais que l'on n'eût aucune inquiétude, s'il était plusieurs mois sans donner de ses nouvelles, et depuis ce temps on n'a rien reçu de lui. Les lettres qu'il écrivit à sa mère, le 24 mars, ont été perdues; on ignore si le nègre indigène de Bournou, dont il avait parlé dans sa lettre du 19 octobre 1799, dont il vantait la fidélité, et avec lequel il devait entreprendre son voyage à Bournou et à Kaschna, on ignore, disons-nous, si ce nègre était encore en vie lorsqu'il retourna à Fezan, et s'il l'a effectivement accompagné dans le voyage qu'il se proposait de faire ensuite. Il est probable que ses lettres du 24 mars donnerent de plus amples informations; mais elles ne sont pas arrivées, quoique Hornemann ait toujours eu la précaution de les envelopper comme des papiers d'emballage autour de quelque marchandise qu'il accompagnait d'une lettre d'avis écrite en arabe, et qu'il avait le soin d'adresser à Tripoli à un homme de confiance (vraisemblablement le consul anglais). D'après la dernière lettre qu'il écrivit de Fezan, sous la date du 6 avril 1800), il annonçait qu'il allait partir le jour suivant avec la caravane pour Bournou; mais il marquait en même temps qu'il ne pouvait pas indiquer encore quelle route il prendrait après son arrivée, si ce serait pour se rendre sur les rives du Joliba ou à Kaschna. D'après des nouvelles postérieures du Caire, il croyait que de Kaschna il remonterait sur le Joliba pour se rendre dans la Sénégambie, ou bien qu'il traverserait l'Afrique orientale pour se rendre à la Mecque, pour retourner en Europe. Il n'espérait pas, dans ce voyage, avoir occasion de pouvoir donner de ses nouvelles à ses amis ou à sa famille; il les engageait de se tranquilliser, et d'espérer toujours pour le mieux, quoiqu'ils n'entendissent pas parler de lui pendant plusieurs années. C'est une espèce de prédiction qui ne s'est malheureusement que trop vérifiée; car depuis on n'a plus reçu aucune nouvelle ni le moindre renseignement sur cet infortuné et intrépide voyageur digne d'un meilleur sort.

HORNTHAL (François-Louis de), docteur en philosophie et en jurisprudence, et un des membres distingués de la chambre des députés de la Bavière, naquit en 1760. Il fit ses études à Bamberg, donna ensuite des cours particuliers de philosophie et de mathématiques, et fut nommé instituteur des jeunes nobles; mais il donna sa démission de cet emploi pour embrasser la profession d'avocat, où il eut le plus grand succès. Il fut chargé des affaires les plus importantes tant de la principauté que du dehors: ce qui le mit en relation avec les hommes d'état les plus célèbres. Lorsqu'en 1803 la principauté échut à la Bavière, il fut nommé commissaire, conseiller-directeur, commissaire de ville et directeur de la police à Bamberg. Lors du passage des troupes françaises qui, en 1806, marchaient contre la Prusse, il fut nommé commissaire du gouvernement auprès des autorités françaises, et ensuite conseiller auprès des cours de justice supérieure en Franconie. Pendant les deux années suivantes, il liquida la dette de 12,000,000 de florins de la ci-devant ville impériale de Nurenberg; ce qu'aucune commission n'avait pu faire avant lui. Il se rendit, en 1809, à Vienne, pour des affaires de finance de son gouvernement; retourna l'année suivante en Bavière, où le roi lui en témoigna sa satisfaction, et lui accorda la noblesse héréditaire. Hornthal se montra zélé défenseur de la liberté de l'Allemagne lors de la résurrection de l'esprit public en ce pays. Il écrivit pour le bien-être du peuple, et réfuta deux fois le pamphlet de Dabelow sur le treizième article de l'acte de la *Confédération de l'Allemagne*, publiée en 1816 à Hambourg. Il écrivit sur l'influence du crédit public, et surtout contre les funestes opérations de finance qui avaient principalement pour objet d'augmenter la dette. En 1817, il forma un établissement pour les soupes des pauvres. Après l'emprisonnement de Massenbach, il se proposa pour être son défenseur auprès du gouvernement prussien; enfin il prit une part très active à rassembler des signatures pour présenter une adresse à la diète de la confédération, concernant le treizième article de la confédération. Il fut attaqué à ce sujet par les journaux de Munich; mais il leur fit une réponse d'après les actes authentiques, qui fut bientôt suivie d'un écrit adressé au ministre Montgelas. En 1818, lorsque parut la loi sur la constitution du royaume de Bavière, qui consolida les droits du peuple et des citoyens en Allemagne, Hornthal publia des observations critiques sur cette constitution (Bamberg, 1818). Lors de l'organisation des communes, il fut nommé premier burgermestre de Bamberg, et bientôt après député des états. Il développa, dans ces deux places, la plus grande capacité en faveur du bien public, combattit avec énergie tous les abus de l'administration, fut également le défenseur de toutes les institutions libérales, et se chargea de toutes les propositions qui avaient pour objet quelques améliorations. A la seconde diète de 1822, il s'opposa avec beaucoup de force contre l'influence ultramontaine sur le gouvernement; parla en faveur de la compagnie de commerce de l'Allemagne méridionale. Le roi même, ainsi que les princes, rendirent justice à ses talents et à ses intentions. Il y a eu peu de députés dont l'opinion politique ait obtenu plus de popularité que celle de Hornthal. Il publia aussi une brochure sur le congrès de Vérone en 1823, où il se prononça fortement contre tout système servile qui pourrait mener à l'esclavage des peuples.

HORTENSE (Eugénie de Beauharnais), reine de Hollande, duchesse de Saint-Leu, née à Paris le 10 avril 1783, est fille d'Alexandre, vicomte de Beauharnais, général des armées françaises, président de l'assemblée constituante, et de Joséphine Tascher de la Pagerie, depuis impératrice. Elle suivit, presque en naissant, sa mère en Amérique, et ne revint en France au commencement de la révolution, que pour pleurer sur les maux de sa famille. Son père fut traîné à l'échafaud, sa mère jetée en prison, tandis qu'elle et son frère étaient confiés aux soins d'une gouvernante. Le 9 thermidor lui rendit sa mère, et le 13 vendémiaire lui donna un nouveau protecteur, sa mère ayant épousé le héros de cette journée. Pendant que son beau-père allait se couvrir de gloire en Italie, Mme Campan fut chargée de cultiver l'heureux naturel d'Hortense, d'orner son esprit de toutes les connaissances propres à son sexe, et de la former au ton et aux manières du grand monde; mais elle trouva dans la maison de son institutrice, un bien plus précieux que tous ceux dont on voulait l'orner, une véritable amie, une âme moulée sur la sienne, Adèle Auguié, sœur de Mme la maréchale Ney.

Le 18 brumaire ayant amené aux Tuileries le consul Bonaparte et son épouse, la jeune Hortense parut au milieu d'une cour remplie de la gloire de son frère, avec tous les charmes d'un mérite modeste, et fut recherchée par les hommes de France les plus distingués. La politique seule fit son mariage, et il ne fut pas heureux. Le consul, qui avait élevé son frère Louis, l'aimait comme son fils, de là le désir de Joséphine de lui donner sa fille : tous deux attachaient la plus grande importance à voir naître de ce mariage des enfants qu'ils se proposaient d'adopter. Mais le consul, obéi partout au-dehors, ne l'était pas toujours dans sa famille; il voulut adopter le premier enfant qui naquit du mariage de son frère, et reçut de sa part un refus obstiné. Hortense accoucha, à l'époque du couronnement, d'un second fils, qui fut baptisé par le pape Pie VII; et jusque-là les plus hautes destinées étaient réservées à ces deux enfants : leur mère, toujours la même, toujours simple et modeste, semblait répudier cette grandeur extérieure à laquelle elle était condamnée. Quand elle fut obligée de s'asseoir sur le trône de Hollande, et de quitter la France, elle voulut du moins y laisser des souvenirs honorables en faisant rappeler de l'exil de grands personnages auxquels la justice de l'empereur avait infligé cette peine sévère. Alors commença pour elle cette série de malheurs qui ne fut plus interrompue. A peine fut-elle arrivée en Hollande, qu'elle perdit son fils aîné; rien ne put la consoler de cette perte, ni les splendeurs du trône, ni les douceurs de l'amitié. On lui conseilla un voyage dans les Pyrénées; son époux alla l'y rejoindre, et la ramena à Paris. Elle était enceinte alors; elle ne put le suivre dans ses états : plus tard, l'altération de sa santé, la faiblesse de son enfant, le divorce de sa mère, furent des obstacles successifs qui ne lui permirent plus de retourner en Hollande. Sa mère était la plus malheureuse; elle la préféra à son mari qui, lui-même, désirait cette séparation, et lui prodigua toutes les consolations dont elle avait elle-même besoin, n'en trouvant que dans l'amitié constante de sa compagne Adèle Auguié, qu'elle avait mariée au général de Broc, grand-maréchal de la cour de Hollande. Cette ressource allait bientôt lui être enlevée; dans une promenade aux environs d'Aix en Savoie, où la reine prenait les eaux, après avoir parcouru le sommet de quelques roches escarpées, elle venait, sur une planche légère, de franchir un précipice, et se retournait pour tendre la main à Mme de Broc, qui la suivait. Mme de Broc avait disparu; le torrent l'emportait. La reine ne la revit plus. Elle devait succomber à cette perte; elle eut le courage de la supporter, et semblait trouver, dans ce qu'elle souffrait, de nouvelles forces pour de nouvelles souffrances : c'était l'instant où la France était envahie et humiliée. La reine était allée rejoindre sa mère à Navarre; elles y reçurent toutes deux l'invitation de l'empereur Alexandre de revenir à la Malmaison, si elles ne préféraient avoir sa visite à Navarre même. La reine Hortense refusa; elle avait à choisir entre deux impératrices, sa mère et Marie-Louise; elle se décida pour la plus malheureuse des deux, Marie-Louise, prisonnière à Rambouillet. Elle ne la quitta que lorsque l'empereur d'Autriche eut décidé que sa fille irait à Vienne. Elle retourna à la Malmaison, où elle avait d'autres douleurs à consoler. Elle y vit l'empereur Alexandre et les souverains alliés, et leur inspira un tel intérêt, qu'ils voulurent lui assurer un sort indépendant. Elle s'y refusa constamment, ne voulant pas être seule heureuse au milieu du désastre de sa famille; néanmoins elle accepta ensuite le duché de Saint-Leu, formé pour elle et ses enfants, dans la seule vue de leur conserver une patrie ainsi qu'à elle-même. Ces bienfaits soulevèrent contre elle des haines inextinguibles. Elle s'en consolait dans le sein de sa mère; mais cet appui lui manqua bientôt; l'impératrice Joséphine expira, dans les bras de ses deux enfants, le 29 mai 1814. Elle fut alors exposée, sans défense et sans autre consolation que sa conscience, aux calomniateurs et aux envieux. Ce qui l'affligeait le plus, c'était de voir parmi ses ennemis les plus acharnés, tous ceux à qui elle avait fait le plus de bien. Louis XVIII avait consenti à un arrangement favorable à ses enfants; la reine crut lui devoir des remercîments; elle en fut bien accueillie, et le lendemain le Roi l'ayant louée devant des femmes, elle fut dès lors dénoncée comme l'auteur de tous les mécontentements de cette époque. Un tout autre soin que celui de former des partis l'occupait alors; elle disputait aux tribunaux un fils que son mari allait arracher de ses bras. Le débarquement de l'empereur empêcha le jugement, et son arrivée décida la question en sa faveur. D'autres désagréments vinrent l'assaillir alors; Napoléon lui fit un crime d'être restée au milieu de ses ennemis, et refusa d'abord de la voir; mais enfin il sut la conduite qu'elle avait tenue, et consentit à l'absoudre de tout reproche. Hortense n'usa de son retour à la faveur que pour être utile à une foule de personnes qui tombaient alors dans la position où elle s'était trouvée elle-même. Mais telle est l'injustice des partis qu'on ne lui sut aucun gré de ce qu'elle avait fait, parcequ'elle n'avait pu faire tout ce qu'elle aurait voulu. Après le désastre de Waterloo, elle resta fidèle à Napoléon, l'accueillit à la Malmaison, et lui prodigua tous les soins de la fille la plus tendre; elle savait quel avenir cruel sa conduite lui attirerait de la part de ses ennemis : « N'importe, disait-elle, qu'ils « m'accablent; je ne les redoute pas, si je suis contente de moi. » Elle se sacrifiait ainsi tout entière à son bienfaiteur. Enfin elle reçut son dernier adieu, et partit pour Paris. Elle croyait y jouir d'un repos dont elle avait le plus grand besoin, lorsqu'elle reçut l'ordre d'en sortir sur-le-champ. Elle partit le 17 juillet 1815, avec le prince de Schwarzenberg. On tenta de l'arrêter à Dijon; ce furent des Autrichiens qui la protégèrent contre des Français! A Genève on ne voulait lui permettre, ni de rester, ni d'aller plus loin. Elle avait fondé un hôpital à Aix en Savoie; elle y alla, et y trouva tous les égards dus à la grandeur déchue. Elle y attendait la décision des puissances alliées sur son sort; mais avant de la recevoir, elle devait être frappée du coup le plus sensible pour une mère : un envoyé de son mari parut avec l'ordre de réclamer son fils aîné, et il l'emmena! Qu'on juge de sa douleur. Enfin elle reçut un passe-port pour traverser la Suisse, et aller s'établir à Constance. Ce ne fut sur toute la route qu'une suite continuelle de tracasseries, d'outrages et de persécutions. Le grand-duc de Bade, qui avait épousé sa cousine Stéphanie Beauharnais, lui envoya un chambellan pour l'engager à se rendre ailleurs, alléguant les traités. Il lui fut cette fois impossible d'obéir; sa santé, considérablement affaiblie, un froid excessif, l'empêchèrent d'aller plus loin. Sur ces entrefaites, l'humanité du roi de Bavière vint fixer toutes ses incertitudes, en lui permettant de résider à Augsbourg; c'est là qu'elle trouva enfin le repos qu'elle cherchait depuis si longtemps. Au reste, elle acquitte la dette de l'hospitalité par l'exemple de ses vertus et l'abondance de ses bienfaits; elle s'y est fait, comme partout, des amis dévoués, et il ne lui manque, pour être parfaitement heureuse, que de vivre dans sa patrie.

HOST (Jens-Kragh), docteur en droit, né dans l'île de Saint-Thomas, le 15 septembre 1772, fut nommé, en 1802, assesseur supérieur du tribunal

de cette île; mais il perdit cette place par une décision de la cour suprême en 1808. Il conçut avec Gulberg et Haste la belle idée de travailler à la réconciliation nationale des Danois et des Suédois, par la publication d'un ouvrage périodique, la *Nordia*, qui commença à paraître en 1795, en danois et en suédois. Il fonda aussi, avec Nyerup, Pram et Baggesen, la société de la littérature scandinave, qui eut pour résultat immédiat la publication du *Museum scandinave*. Le Danemarck, ainsi que la Suède, lui ont été en outre redevables, indépendamment de plusieurs écrits périodiques, de brochures et de traductions qui eurent beaucoup de succès, d'avoir répandu dans toute l'Europe leur gloire littéraire. Nous citerons entre autres : *La Svenske Blade* (feuille suédoise), *Euphrosyne*, *Iris*, *Dannora* et *Dana*, et parmi ses traductions, *Odin*, ou l'*Emigration des Ases*, d'après *Léopold* et la *Couronne de fleurs*, d'après *Homanen*, qu'il avait traduit, soit du français, soit de l'allemand. Il est aussi l'auteur d'une *Grammaire suédoise* et d'un *Dictionnaire suédois et danois*. Il a encore publié : 1° *L'Histoire des événements importants du règne de Christian VII*, 1810; 2° *Esquisse d'une histoire de la monarchie danoise sous Christian VII*, 1815, in-8°; 3° *Klio* : ouvrage sur la politique et l'histoire, 1820, 5 vol.; 4° *Histoire secrète du ministère du comte de Struensee*, Copenhague, 1824, 3 vol. : cet ouvrage, le plus important de Host, jette la plus grande lumière sur cette époque.

HOUCHARD (Jean-Nicolas), général des armées de la république, né à Forbach (Moselle) en 1740, quitta la maison paternelle à l'âge de quinze ans, pour s'engager dans le régiment de royal-allemand, cavalerie, et parvint successivement, par ses talents et sa bonne conduite, au grade de capitaine dans le régiment de Bourbon-dragons. Il avait fait la plus grande partie de la guerre de sept ans, en Allemagne; et, dès que la paix fut signée, il suivit son régiment en Corse, où, dans une des nombreuses affaires qu'il eut à soutenir dans ce pays, il reçut à la joue un coup de feu, dont il conserva la cicatrice toute sa vie. Houchard était lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis, au moment où la révolution éclata; il en embrassa la cause avec enthousiasme, ainsi que la plus grande partie de ceux qu'on appelait alors officiers de fortune, et il parvint bientôt au grade de colonel d'un régiment de chasseurs à cheval, dans l'armée du général Custine; trouvant dans ce nouveau poste une foule d'occasions de déployer ses connaissances, son zèle et surtout sa rare intrépidité, il devint, dans la même année, maréchal-de-camp, lieutenant-général, et général en chef des armées de la Moselle, du Nord et des Ardennes, en remplacement de Custine, qu'on accusait de trahison; il était sur le point de délivrer Mayence, quand cette place capitula. Peu après, il reprit l'offensive en Flandre contre les coalisés qu'il battit devant Dunkerque, dans les journées des 6 et 7 septembre 1793. Le lendemain, il culbuta les Anglais à Hondscootte, et s'empara de Furnes, de Menin et de différentes autres places, tous succès importants qui obligèrent les Anglais à lever le siége de Dunkerque, et firent échouer les projets des alliés pour l'envahissement de la France; mais les démagogues qui dominaient alors la convention, peu satisfaits de ces grands succès, ou redoutant la popularité du général, le firent arrêter sous les plus frivoles prétextes, conduire à Paris, et mettre en jugement. On l'accusait d'avoir négligé de secourir Mayence, de n'avoir point suivi à Menin le plan d'attaque qui lui avait été envoyé par le comité de salut public, d'avoir ordonné la retraite à Turcoing, au moment du triomphe, d'avoir tenu des propos inciviques, d'avoir écrit aux généraux ennemis d'une manière timide et servile, etc., etc. Il se défendit avec beaucoup de précision et de sang-froid, et n'en fut pas moins condamné à mort le 17 novembre 1793; il montra sur l'échafaud du courage et de la fermeté. Quelques historiens ont dit qu'après avoir dénoncé Custine, son bienfaiteur, afin de le remplacer dans le commandement de l'armée, Houchard avait lui-même été victime d'une délation aussi méprisable. En répétant ce reproche, que lui firent ses ennemis pour justifier leur conduite infame, nous sommes loin de vouloir le propager; notre but, au contraire, est de l'en disculper, d'abord parceque la délation attribuée à Houchard nous paraît dénuée de toute espèce de preuves, et que le fils de ce général a fixé l'opinion publique sur les véritables causes de la mort de son infortuné père, dans un écrit intitulé : *Notice historique et justificative de la vie du général Houchard*, par son fils, Strasbourg, 1809, in-8°.

HOUDON (Jean-Antoine), célèbre statuaire, né à Versailles en 1740, vint à Paris, et y apprit la sculpture dans l'atelier de Michel-Ange Slodtz, où il eut pour condisciple Gois le père. Ayant remporté le grand prix au concours académique, il alla passer quelques années à Rome, où il perfectionna son talent par l'étude des grands modèles de l'antiquité. De retour en France, il parvint bientôt à une grande réputation. Les premiers morceaux qui le firent connaître furent une statue de Morphée, un buste de Diderot, exposés au salon de 1771, où l'on vit avec regret le buste qu'il avait fait du prévôt des marchands, Bignon, dont l'imprévoyance coupable avait causé les désastres épouvantables arrivés l'année précédente pendant les fêtes du mariage de Louis XVI. Les principaux ouvrages qu'il mit depuis au salon furent en 1773 : les bustes de Catherine II et du prince de Gallitzin; en 1775, ceux de Turgot, de Gluck, de Sophie Arnould dans Iphigénie, et surtout le petit bas-relief représentant une grive morte, cité avec éloge dans la *Correspondance de Grimm*, et qui produisait une illusion complète; en 1777, les bustes de Monsieur, comte de Provence, et de Mesdames Adelaïde et Victoire, ses tantes; un médaillon en marbre représentant Minerve; une Vestale servant de lampe de nuit. Houdon avait annoncé le buste de Charles IX, mais il sentit qu'on verrait avec horreur l'auteur des massacres de la Saint-Barthélemy. En 1779, les bustes de Voltaire, de J. J. Rousseau et de Franklin. L'artiste avait été modeler le premier à Ferney, et il se rendit à Ermenonville aussitôt qu'il eut appris la mort du second. En 1781, la statue en marbre de Voltaire assis. Ce monument, dont l'artiste avait exposé le modèle en petit au salon précédent, fut offert par Mme Denis à l'académie française, qui l'accepta avec reconnaissance. Il décore aujourd'hui le péristyle du Théâtre-Français. Houdon en a coulé un autre en bronze, que l'on voit dans une des salles des livres imprimés de la bibliothèque du roi. Houdon avait l'imagination tellement frappée de la figure de Voltaire, qu'il en multiplia les bustes à l'infini. Il en envoya à tous les membres de l'académie française, qui, pour la plupart, lui donnèrent des exemplaires de leurs ouvrages, et ce corps littéraire, par une délibération formelle, accorda à l'artiste le droit d'assister à ses séances, avec deux billets d'entrée à perpétuité. Ce fut encore au salon de 1781 que parut la statue de Tourville, la première dont il a été chargé par le gouvernement, ouvrage où l'on remarque des fautes contre la vraisemblance, et une Diane en bronze que Laharpe trouvait très belle, mais trop nue; cette figure, qui a inspiré de jolis vers à Rhulière, se voit encore dans la grande cour de

la bibliothèque du roi. Houdon exposa, au salon de 1783, le buste de Buffon commandé par l'impératrice de Russie, celui de Larive, et celui en bronze de la princesse d'Aschkoff, directrice de l'académie des sciences de Saint-Pétersbourg; en 1785, Gustave III, le prince Henri de Prusse, le lieutenant de police Lenoir; en 1787, Louis XVI, Suffren, Bouillé, Lafayette, Washington; ce dernier ne fut pas trouvé ressemblant. Il paraît que, d'après l'avis de Franklin, l'artiste français fut chargé de faire la statue colossale du libérateur de l'Amérique, et qu'il fit le voyage des Etats-Unis; mais il est probable que ce monument n'a pas été exécuté. Pendant les orages de la révolution, le ciseau de Houdon demeura presque entièrement inactif. Il ne mit, au salon de 1795, que le buste de l'abbé Barthélemy, qui y reparut en 1803 avec celui de d'Alembert, qu'on y avait vu précédemment. Il y mit aussi les bustes de Mentelle, de Mme Rode, de la margrave d'Anspach, du maréchal Ney, de Barlow et de Fulton, et la statue de Cicéron, commandée par le gouvernement pour le sénat conservateur, et représentée au moment où le prince des orateurs romains ordonne à Catilina de sortir du sénat. On remarqua, à l'exposition de 1808, les bustes de Napoléon et de Joséphine; et en 1812, la statue du général Joubert, celle de Voltaire et le buste de Boissy-d'Anglas. Houdon avait une facilité de travail prodigieuse, et une telle fécondité, que plus d'une fois ses ouvrages exposés égalaient presque le nombre de ceux de tous ses confrères. Ce n'était pas un homme de génie, mais un artiste plein de goût et d'esprit; aussi a-t-il moins réussi dans les sujets d'imagination que dans les statues et les bustes faits d'après des modèles. Il avait un talent supérieur d'imitation, un tact sûr pour la ressemblance parfaite; il exprimait avec autant de grâce et d'élégance que de vérité les divers caractères, les nuances, les contrastes des différentes physionomies, et portait le même art jusque dans les détails les plus minutieux de la coiffure et de l'habillement. Vers l'année 1774, Houdon avait été agréé à l'académie royale de peinture et de sculpture. Il en fut reçu membre en 1778, et professeur à la même époque. Dès la création de l'Institut, en 1795, il fut élu membre de la troisième classe, et en 1805 professeur des écoles spéciales de peinture, sculpture, etc. En 1816, il fut maintenu par ordonnance royale à l'académie des beaux-arts. La même année, il fut un des douze artistes chargés d'exécuter une des douze statues qui doivent décorer le pont de Louis XVI; mais son âge, déjà très avancé, l'a empêché de se livrer à ce travail. Il était professeur-recteur à l'école des beaux-arts, et sur la fin de sa vie, émérite à la même école. Il était chevalier de la légion d'honneur avant l'année 1808. Quelques années avant sa mort Houdon, sans avoir trop ressenti les ravages du temps et les infirmités de la vieillesse, avait entièrement perdu la mémoire. Il tomba en enfance vers 1826, et s'éteignit le 15 juillet 1828, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on cite parmi ses chefs-d'œuvre la Frileuse, statue qui a été achetée par le roi de Prusse. Il a aussi composé pour les élèves en sculpture un écorché de cinq pieds et demi de haut, qui sert à l'académie, et un petit modèle d'écorché d'après Legrand. Cet artiste n'a laissé que trois filles mariées à MM. Henri Pineux-Duval, Louyer-Villerman, médecin, et Raoul-Rochette. — Houdon (Marie-Anne-Cécile-Langlois), épouse du précédent, a publié: *Belmour par madame Damer, roman traduit de l'anglais*, Paris, 1804, 2 volumes in-12; mais elle a été plus connue par son caractère intriguant et ambitieux que par ses talents littéraires. C'est à elle et non pas à son propre mérite, alors inconnu et aujourd'hui fort problématique, que M. Raoul-Rochette, l'un de ses gendres, a dû, en 1816, sa place de conservateur des antiquités à la bibliothèque du roi. Mme Houdon est morte à Paris, le 22 février 1823, à l'âge de soixante-quinze ans.

HOUEL (J.-P.), peintre et graveur distingué, né à Rouen en 1735, étudia d'abord l'architecture et la peinture sous Descamps, puis la gravure sous Lemire, à Paris. Mais comme la peinture avait surtout pour lui des attraits, il quitta les leçons de Lemire pour suivre celles de Casanova. Plein du désir de voir l'Italie, il parcourut, en observateur et en artiste, Naples, la Sicile, Malte et les îles de Lipari. De retour à Paris, il s'occupa sans relâche de la publication de son voyage et de la gravure des vues pittoresques et des monuments qu'il avait dessinés. Secondé par Leprince, il donna, six ans après, son *Voyage pittoresque de Sicile, de Malte et de Lipari*: cet ouvrage comprend 4 vol. in-fol. de texte, et 264 planches gravées. C'est un riche trésor sous le rapport des observations sur les mœurs, les coutumes et les objets d'histoire naturelle. Les principaux monuments, tels que les théâtres, les amphithéâtres, les aqueducs, les vases, les statues, les monnaies, les bas-reliefs, etc., sont représentés avec la plus grande exactitude. Outre cet ouvrage, Houel a gravé un grand nombre de vues et de paysages. Il a fait aussi des vers qui n'ont jamais été imprimés. Il est mort à Paris en 1813.

HOUWALD (Christophe-Ernst, baron de), syndic du margraviat de la Basse-Lusace, naquit à Straupitz le 29 novembre 1778. Les sites pittoresques du pays où il fut élevé, lui inspirèrent pour la poésie un goût très vif, que la lecture des ouvrages de Schiller contribuèrent beaucoup aussi à développer. A l'âge de treize ans, il faisait déjà des chansons, et composa même une tragédie en cinq actes, intitulée: *La mort du général suédois Lilienhock*. En 1794, il alla faire ses études au collége de Halle, où il se lia intimement avec Contessa le jeune. En 1802, il remplit des fonctions administratives dans sa province, sans négliger pour cela la culture des lettres. Il publia, sous le nom d'Ernst ou de Waluhdo (anagramme de Houwald), quelques poésies dans plusieurs feuilles périodiques. En 1806, il se maria; et lors de la cession de la Basse-Lusace à la Prusse, il se retira avec son ami Contessa dans son domaine de Sellendorf, où ils s'occupèrent en commun de poésie. Vers 1820, les états de la Basse-Lusace, ayant nommé Houwald leur syndic, il vendit son domaine de Sellendorf, et vint résider à Lubben avec sa famille et son ami Contessa. On a de lui: 1° *Les Accords romantiques*, contes en vers, 1817, in-18; 2° *Livre pour les enfants de distinction*, Leipsick, 1819, 2 vol.; 3° *Œuvres mêlées*, Leipsick, 2 vol.; 4° *L'Ami des orphelins*, 1826, 3 vol. in-8°. Ses pièces de théâtre, qui ont pour la plupart obtenu beaucoup de succès, sont: *L'Etat libre*; — *Le Retour dans la patrie*; — *L'apparition* (das Bild); — *La Tour du fanal*; — *La Malédiction* et *La Bénédiction*; — *Le Prince et le Bourgeois*; — *Les Ennemis*, tragédie. Il a publié, en 1826, les *Œuvres de son ami Contessa*, 9 vol. in-8°. Houwald a retracé avec beaucoup de vérité les mœurs et les usages du grand monde; ses dialogues sont vifs, remplis de traits piquants; sa poésie est harmonieuse et a une teinte de mélancolie qui conduit insensiblement à la rêverie.

HOWARD (Luc), un des plus savants météorologues de notre époque, naquit le 28 novembre 1772, à Londres, où son père, Robert Howard, mort depuis quelques années, tenait une fabrique de fer-blanc, qui est encore aujourd'hui la plus

importante de l'Angleterre. Howard appartient à la secte des quakers et habite Tottenham-Green, près de Londres, où il s'occupe spécialement de chimie pharmaceutique et météorologie. Il dirige, comme principal propriétaire, à Stratford, dans le comté d'Essex, la plus grande fabrique de produits chimiques qui existe en Angleterre et même en Europe. Il reçut sa première instruction à l'école de Burford près d'Oxford, et fut ensuite placé dans une maison de commerce de drogueries près de Manchester. Malgré les occupations multipliées de son emploi, il trouva encore le temps d'apprendre le français, la chimie, la botanique et la physique. En 1798, il devint, à Londres, l'associé de William Allen, très connu par les services importants qu'il a rendus aux arts chimiques, et par la fondation d'un grand nombre d'établissements de bienfaisance. Lorsque Allen se retira, en 1805, Howard s'associa Jeweil et Gibson, avec lesquels il travaille encore aujourd'hui, et transporta son laboratoire à Stratford. Ses premières observations météorologiques ont paru d'abord dans l'*Athenæum*, journal publié par le docteur Aikin jusqu'en 1809; elles furent continuées dans le *Philos*, journal de Nicholson, et ce recueil ayant aussi cessé en 1813, elles reparurent dans les *Anna's of Philosophy* de Thomson. Il a, en outre, publié les résultats de dix années d'observations météorologiques, dans un ouvrage intitulé: *The climate of London*, 1818 et 1820, 2 vol.; avec un savant et important *Mémoire sur la température moyenne du climat*, *des observations sur l'année et ses divisions*, *sur le vent et la pluie*, *sur la durée des saisons et sur les variations périodiques du baromètre*. Il est aussi auteur de plusieurs écrits *sur la morale et la religion*, d'une *théorie de la formation des nuages*, et d'un excellent *Mémoire* consigné dans les *Transactions de la société Linnéenne*, sous le titre de: *On the appearences exhibited by the pollen of flowers, when treated in water and alcohol under the miscroscope.* Après la mort de son père, Howard le remplaça au comité de la société Biblique, dont il est encore aujourd'hui un des membres les plus actifs et les plus influents.

HOWE (RICHARD, comte), célèbre amiral anglais, pair de la Grande-Bretagne, né en 1722, entra très jeune au service, et obtint par sa conduite et ses talents un avancement rapide. Dès l'année 1746, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, après lequel, dans la marine anglaise, on n'avance plus que par ancienneté, ou par quelqu'action d'éclat. En 1757, il concourut à la prise de l'île d'Aix, et à la destruction du port de Cherbourg; mais il échoua dans l'entreprise du débarquement à Saint-Cast. En 1758, il prit le titre de baron d'Irlande, par suite de la mort de son frère, tué au Canada, en se battant contre les Français. En 1770, il devint contre-amiral, commanda les forces anglaises dans la Méditerranée; et, en 1776, il fut envoyé sur les côtes de l'Amérique septentrionale, pour soutenir les opérations militaires des Anglais contre les insurgés. Son frère, le général William Howe, commandait les troupes de terre, et malgré tous ses efforts, joints à ceux de l'amiral, il ne put se maintenir à Philadelphie. L'amiral remit, peu de temps après, le commandement de l'escadre à Byron, et revint en Angleterre. En 1782, il ravitailla Gibraltar, et, après la paix qui suivit la guerre d'Amérique, jusqu'en 1788, il fut premier lord de l'amirauté, et le roi l'éleva au rang de comte de la Grande-Bretagne. Malgré son âge, il fut choisi, en 1793, pour commander l'escadre de la Manche en qualité d'amiral, comme l'officier qui inspirait le plus de confiance, car, à cette époque, le souvenir des beaux faits d'armes de la marine française était encore récent, et on se rappelait, en Angleterre, que Villaret-Joyeuse avait été un des meilleurs capitaines de l'escadre de Suffren. Lord Howe justifia la bonne opinion que son gouvernement avait de lui, par la victoire du 1er juin 1794 sur l'escadre française, dont il prit six vaisseaux de ligne et coula un septième, le *Vengeur*, de 74, à jamais mémorable par l'héroïque dévouement de son équipage. L'escadre française, sortie de Brest, était forte de vingt-sept vaisseaux de ligne, Howe en avait vingt-huit; les Français se battirent bravement, mais avec peu d'ensemble, et l'escadre anglaise souffrit beaucoup, mais ne perdit aucun vaisseau. On a voulu, dans le temps, faire croire que si l'amiral Villaret-Joyeuse eût de nouveau attaqué les Anglais, il aurait pu réussir à reprendre ses six vaisseaux, et on a accusé Jean Bon Saint-André, commissaire de la convention, d'avoir empêché l'amiral français de recommencer le combat. Il nous semble que cela est contraire aux faits et à la raison, car comment l'amiral Villaret pouvait-il, après avoir perdu sept vaisseaux de ligne, se flatter de battre l'ennemi, auquel il n'avait pu tenir tête avec des forces presqu'égales? Les vaisseaux français étaient criblés, et avaient souffert, pour le moins, autant que ceux des Anglais; d'ailleurs, l'objet principal qu'on s'était proposé en faisant sortir la flotte de Brest était accompli; et le grand convoi de blé, venant des États-Unis, était entré pendant le combat. Lord Howe reçut, à cette occasion, une épée d'or et une médaille de la main du roi, qui vint lui-même avec la reine à Portsmouth, et créa lord Howe chevalier de la jarretière, et le nomma général des troupes de la marine. En 1797, il quitta le commandement de la flotte, et mourut, en 1799, d'un accès de goutte remontée, après avoir réussi par sa présence à apaiser la révolte qui avait éclaté parmi les équipages des flottes de Portsmouth et de Plymouth.

HOWE (WILLIAM, baron), lieutenant-général anglais, frère du précédent, né en 1725, s'engagea de bonne heure dans le service de terre, où il se distingua, et monta de grade en grade jusqu'à celui de général. En 1775, il remplaça le général Gates dans le commandement de l'armée anglaise en Amérique, et déploya beaucoup de courage et de sang-froid dans la première campagne contre les insurgés. Resté presque seul pendant quelques instants à la fameuse affaire de Bunkers-Hill, il soutint avec une grande bravoure le choc des ennemis. Forcé d'évacuer Boston, où il laissa beaucoup de munitions et d'artillerie, il se retira à Halifax; mais ne voyant point arriver les renforts qu'il attendait, il quitta ce port au mois de juin 1776, et se rendit à Staaten-Island, en face de New-York. Il y fut bientôt rejoint par l'amiral son frère, avec son escadre, et de concert avec le général Clinton, il battit les Américains dans Long-Island, et remporta d'autres avantages qui le rendirent, pendant quelque temps maître de la Nouvelle Jersey. Il tenta, en vain, d'amener Washington à lui livrer bataille; ce chef prudent sut l'éviter, parcequ'elle ne lui offrait que des chances défavorables. D'ailleurs, ce grand homme n'avait en vue que la délivrance de sa patrie; la gloire militaire fut toujours chez lui subordonnée au salut de la nation, et il préféra constamment les succès qui n'étaient pas achetés par des flots de sang, aux victoires sanglantes. Bientôt, le général Howe fut lui-même obligé de se retirer et d'embarquer son armée à Staaten-Island. Au mois de juin 1777, et le 25 août, il était au fond de la baie de la Chesapeak. Le 23 septembre, il marcha sur Philadelphie, défit à Brandywine un corps de troupes qui s'avançait pour secourir cette place, dont il s'empara, et y passa l'hiver, malgré diverses attaques qu'il eut à

soutenir. En 1778, il fut remplacé dans son commandement par le général Clinton, retourna en Angleterre, et n'a plus été employé. Le général Howe est mort en 1814. Il avait quelques talents militaires, mais non du premier ordre.

HOWICK. *Voyez* Grey.

HOZIER (Ambroise-Louis-Marie d'), né en 1764, de la famille du fameux généalogiste de ce nom, est fils aîné du président d'Hozier, généalogiste des écuries du roi, etc., et neveu de M. d'Hozier de Sévigni, juge d'armes de la noblesse de France, charge honorable possédée par la famille d'Hozier, depuis 1641, et dont celui-ci avait la survivance. M. Ambroise d'Hozier, peu favorable aux principes de la révolution, s'était retiré à Chartres pour échapper aux dangers qui le menaçaient dans la capitale, il y fut incarcéré pendant tout le temps de la terreur, et jouit sous le directoire d'une tranquillité dont il avait perdu l'habitude. Impliqué, en 1803, dans l'affaire des généraux Georges, Pichegru et Moreau, il fut arrêté de nouveau, et ne sortit de prison, après leur condamnation, que pour être envoyé en exil. De retour en France, à la première rentrée du Roi, en 1814, il remplit, au lieu de la charge de juge d'armes qui ne fut point rétablie, celle de vérificateur des armoiries de France près le conseil du sceau des titres. Une grande partie de la noblesse française que la révolution avait dépouillée de la plupart des titres nécessaires pour régler des intérêts de famille, fut fort heureuse de trouver dans le cabinet que M. d'Hozier avait hérité de ses pères, et qu'il avait eu le bonheur de conserver intact, non seulement un grand nombre de titres originaux, mais un plus grand nombre encore de minutes et extraits de titres. M. Ambroise a continué de vivre environné de l'estime que lui avaient méritée ses qualités personnelles et ses nombreux services rendus à l'ancienne noblesse. On a de lui : *Armorial général de la France, registre 1er et registre 2*, Paris, 1823, 2 vol. in-8o.

HOZIER (Charles d'), ancien page du roi et chevalier de Malte, frère du précédent, né à Paris, en 1775, ne fut séparé de Louis XVI que le 10 août 1792, et resta, comme son frère, pendant la terreur dans les prisons de Chartres. Rendu à la liberté, il prit du service dans les troupes royales de l'ouest, ne se fit point remarquer aux jours de la pacification, et reprit les armes, en 1799, sous Limoëlan, dont il avait toute la confiance. La pacification de 1800 le trouva revêtu du grade de colonel d'état-major. Il se fixa, à cette époque, à Rennes, pour liquider les dettes de la division du chevalier de la Prévalaye, démissionnaire, et prit bientôt de nouveaux engagements avec le général Georges. Lors de l'explosion du 3 nivose, un mandat d'arrêt fut lancé contre M. d'Hozier par le ministre de la police. Il devait être arrêté à la sortie du spectacle ; mais l'actrice Richardi qui en était prévenue, le fit évader par les derrières du théâtre. De retour à Paris par ordre de son chef, il rendit les plus grands services aux royalistes, en se mettant à la tête d'un manége et d'un établissement de voitures publiques ; il brava ainsi toutes les recherches de la police. Rappelé en Angleterre par son général, il y concerta tous les projets qui se tramaient alors contre le premier consul, et revint, à la fin de 1802, pour préparer les logements et faire tous les approvisionnements d'armes et de poudre, nécessaires à leur exécution. Ce fut lui qui, les premiers jours d'août 1803, conduisit, habillé en cocher, la voiture dans laquelle Georges Cadoudal fut introduit de Saint-Leu à Paris. Ce fut encore lui qui, dans cette ville, servit d'intermédiaire entre ce général et ses officiers. Arrêté et mis en jugement dans les mois d'avril et de mai suivants, avec les autres conspirateurs Georges, Pichegru, Moreau, etc., M. d'Hozier fut condamné à mort ; mais cette peine fut commuée en une détention au château de Lourde ; ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût transféré, dès 1805, au château d'If, d'où il ne sortit que le 14 avril 1814. Il reparut à la cour avec le titre d'écuyer cavalcadour de Monsieur, comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, et fut aussi nommé à la même époque colonel de cavalerie, et décoré de la croix de Saint-Louis.

HUBE (Michel Jean), savant Polonais, né à Thorn, en 1737, fut nommé, en 1765, sous le règne de Stanislas-Auguste Poniatowski, d'abord secrétaire du sénat de la ville de Thorn, et plus tard de la cour de ce roi. Enfin il devint directeur du corps des cadets de Warsovie. Rentré en Pologne après avoir voyagé à l'étranger, il composa un ouvrage sur la physique par ordre de la commission d'éducation, qui fut traduit en polonais et adopté pour l'enseignement des écoles publiques. Il mourut, en 1808, près de Warsovie. Ses ouvrages tous en allemand, langue généralement adoptée à Thorn, sont : 1o *Verschidene Abhandlungen, und aufsaetze in der act Erudit im Hamburgische magasin in Hannover tchen und Thornichen Anzeigen*; 2o *Versuch eine analytischen abhandlung, van kegel schnittent*, Gœttingue, 1755 ; 3o *De figurâ telluris*, Gœttingue, 1761 ; 4o *Réflexions sur l'architecture*, Leipsick, 1765 ; 5o *Abhandlung auf was für eine Art ein festerer und staerkerer Damm, als sonst gebraülich gewesen, aufgeführt werden konne, eine von der naturforschenden gesellschaft zu Danzig gelernte Preischrift. In des samlungder Jablonowskischen Preisaufgabe*, Dantzick, 1766 ; 6o *Eine Abhandlung mit der devise : curarum dulce levamen welche 1777, zu warschau in der physischen klasse den Preiss erhalten hat* ; 7o *Der Landwirth oder enswickelung der allgemeine Grunds ateze des Ackerbaues durch Naturlehre und vieljaehrige Beobactung*, en quatre livraisons, Warsovie, 1779, 1780 ; 8o *Traité de physique*, Krakovie, 1783 ; 9o *Lettres physiques*, Warsovie, 1791, 4 vol. ; 10o *La physique pour les écoles nationales*, Krakovie, 1792. — Hube (Charles), fils du précédent, aujourd'hui sénateur de la république de Krakovie, est en même temps professeur des mathématiques dans l'université Jagellonne de cette ville.

HUBER (Michel), littérateur et traducteur, né, en 1727, à Frontenhausen en Baviere, vint fort jeune à Paris, et se lia avec plusieurs hommes de lettres distingués. Il fournit beaucoup d'articles de littérature allemande au *Journal étranger*, dont MM. Arnaud et Suard avaient entrepris la continuation. En 1766, il fut appelé à l'université de Leipsick, pour y enseigner la langue française ; il rendit de grands services aux lettres en établissant, par ses traductions, les premières communications littéraires qui aient existé entre la France et l'Allemagne. C'est lui qui le premier traduisit les *Idylles* et poëmes de Gessner... Il a eu beaucoup de successeurs dans cette carrière ; mais on peut dire qu'aucun n'excita comme lui l'enthousiasme des Français pour les muses allemandes. Huber joignait à de grands talents un caractère plein de franchise, de candeur et de bonté. On a de lui : 1o *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Winckelmann* (en français), sans date, in-8o ; 2o *Vie de Manstein* (en tête des *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie, par le général Manstein*, 1772, 2 vol. in-8o) ; 3o *Lettre de M. Winckelmann sur les découvertes d'Herculanum, à M. le comte de Bruhl*, traduit de l'allemand, Paris, 1764, in-4o, réimprimée dans le *Recueil de lettres*, etc., publié par Jansen, 1784, in-8o, 4o *La mort d'Abel*, poëme en cinq chants, traduit de l'allemand de Gessner, 1761, in-8o, très sou-

vent réimprimé ; 5° *Idylles, ou poëmes champêtres de Gessner*, traduits de l'allemand, 1762, in-8°. On fait honneur au ministre Turgot de la plus grande partie de cette traduction ; 6° *Daphnis et le premier navigateur*, traduit de l'allemand de Gessner, 1764, in-8°. Ces traductions sont reproduites dans les diverses éditions des *Œuvres de Gessner*, traduites en français ; 7° *Choix de poésies allemandes*, 1766, 4 vol. in-12 ; 8° *Wilhelmine*, traduit de l'allemand, 1769, in-8° ; 9° *Lettres choisies de Gellert*, traduites de l'allemand, avec l'*Eloge* de l'auteur, 1770, in-8° ; 10° *Réflexions sur la peinture, par M. Hagedorn*, traduites de l'allemand, 1775, 2 tomes in-8° ; 11° *Histoire de l'art de l'antiquité, par Winckelmann*, traduite de l'allemand, Leipsick, 1781, 3 vol. in 4° ; 12° *Lettres philosophiques sur la Suisse, par Meiners*, traduites de l'allemand, 1786, 2 vol. in-8° ; 13° *Notice générale des graveurs, divisés par nations, et des peintres rangés par écoles, précédée de l'histoire de la peinture et de la gravure*, Leipsick, 1787, in-8°, nouvelle édition, refondue en partie avec C. C. H. Rost, sous le titre de *Manuel des curieux et des amateurs de l'art*, 1797, 8 vol. in-8° ; un neuvième volume a été publié en 1808 ; 14° *Le nouveau Robinson*, traduit de l'allemand de H. Campe, 1793, 2 vol. in-8° ; 15° *Catalogue du cabinet d'estampes de Brandes*, 1793, 1796, 2 vol. in-8°. Huber avait revu la traduction française que MM. O. et K. avaient faite de la *Méthode naturelle d'instruction propre à accélérer, sans traduction, l'intelligence des mots de chaque langue étrangère, etc., par Wolke*, 1782-1788, 2 vol. in-8°.

HUBER (François), savant naturaliste et fils du peintre et silhouetteur célèbre, Jean Huber, dont Grimm raconte tant d'anecdotes dans sa correspondance, naquit à Genève vers 1750. A l'âge de quinze ans, il fut atteint d'une cécité complète par le froid et l'éclat d'une neige éblouissante, qui affectèrent sa vue déjà très faible, pendant une nuit d'hiver qu'il s'était égaré à la campagne. Ce malheur ne put empêcher une jeune personne qu'il aimait, de lui donner sa main. Aidé de son épouse et d'un jeune homme, nommé Burnens, qui lui servait de lecteur et d'écrivain, Huber parvint à rendre les plus grands services à la science dont il s'est occupé pendant toute sa vie. En 1796, il publia, en forme de lettres un ouvrage intitulé : *Nouvelles observations sur les abeilles*, Paris, in-12 ; 2e édition, 2 vol in-8°, avec planches, Genève, 1814, dans lequel il fait connaître, le premier, le mystère de la fécondation de la reine de chaque ruche. En 1801, il publia des observations faites de concert avec Sennebier, sur la germination, sous le titre de *Mémoires sur l'influence de l'air et de diverses substances gazeuses dans la germination de différentes plantes*, Genève, 1801, in-8°. Huber a été également en relations constantes avec le célèbre naturaliste Charles Bonstetten. Burnens ayant obtenu, par la suite, un emploi honorable dans la magistrature, Huber inspira à son fils le goût de l'histoire naturelle. Ce dernier a lu depuis, à l'Institut de France, des observations nouvelles et très curieuses sur les fourmis. Elles ont été publiées sous le titre d'*Essai sur l'histoire et les mœurs des fourmis indigènes*, Paris, 1806, 1 vol. in-8°. Cet ouvrage a été traduit en anglais.

HUBER (Louis-Ferdinand), fils de Michel Huber, naquit à Paris, le 15 septembre 1764, et mourut à Ulm, le 24 décembre 1824. A l'âge de deux ans, il alla à Leipsick avec ses parents. Une excellente éducation, la société de savants distingués, tant nationaux qu'étrangers, et l'amitié intime de Gallisch, Junger, Breitkopf et autres, contribuèrent puissamment au développement de ses talents. Une infatigable assiduité à la lecture accrut rapidement ses connaissances littéraires, et le familiarisa de bonne heure avec les chefs-d'œuvre de la littérature française, anglaise et allemande. Dès l'âge de quinze ans il fit imprimer des traductions qui furent favorablement accueillies. Après s'être formé aux affaires publiques sous le ministre Stutterheim à Dresde, il fut nommé, en 1787, secrétaire de légation près du chargé d'affaires de Saxe à Mayence, où il fit la connaissance de Georges Forster et de son épouse. Malgré la perspective qu'il avait de parcourir une carrière brillante, il fit le sacrifice de toutes ses espérances et se sacrifia lui-même pour être le protecteur, le soutien et le père de la famille Forster. Il épousa la veuve de son ami, et, depuis 1793, il vécut avec elle et ses enfants dans le petit village de Bosle près de Neufchatel. En 1798, il alla à Stuttgardt, et remplaça Posselt dans la direction de l'excellente *Gazette générale* (Allgemeine Zeitung), qui se publiait à Ulm. En 1803, l'électeur de Bavière le nomma membre de la direction-générale de l'administration des états bavarois de Souabe. Les écrits de Huber sont généralement estimés en Allemagne, et leur auteur s'est acquis beaucoup de réputation par d'heureuses imitations des meilleurs auteurs français et anglais, et surtout par ses saines critiques littéraires. Les classiques anglais eurent de bonne heure beaucoup d'attraits pour lui, et c'est à cette source inépuisable qu'il fécondait son talent. En 1785, il donna *Ethelwolf, ou le Roi qui ne l'est pas*, comédie en cinq actes, avec des remarques sur Beaumont et Fletscher, et particulièrement sur l'ancien théâtre anglais. Il enrichit aussi la scène allemande de plusieurs bonnes imitations des meilleures pièces du théâtre français. Les principales sont : *La folle journée, ou le Mariage de Figaro*, Leipsick, 1785 ; *Guerre ouverte*, Manheim, 1788 ; *Les aventures d'une nuit*, Manheim, 1789, et plusieurs autres qui se trouvent dans son *Nouveau théâtre français*, Leipsick, 1795-1797, 3 vol. Il fit aussi connaître aux Allemands plusieurs autres productions de la littérature moderne française et anglaise, tels que les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire du règne de Louis XIV et de Louis XVI*, par Duclos, avec une introduction et des remarques, Berlin, 1791-1793, 3 vol. Parmi ses ouvrages originaux, son *Tribunal secret*, Berlin, 1795, nouvelle édition, n'eut qu'un succès momentané. Il a été plus heureux dans ses *Contes*, Brunswick, 1801-1802, 3 vol., et dans plusieurs *Taschenbuch*, et autres écrits périodiques qui appartiennent à ce que les Allemands ont de mieux en ce genre. Parmi ses autres écrits qui ont été favorablement accueillis, on doit encore citer ses *Critiques sur l'art*, consignées dans la *Gazette littéraire générale*. Elles se trouvent aussi dans ses *Mélanges*, Berlin, 1793, 2 vol., où elles sont accompagnées de réflexions intéressantes sur la critique littéraire. On estime aussi ses *Préliminaires de paix*, Berlin, 1793-1796, 10 vol. ; ses écrits périodiques sur la politique, tels que *Clio*, les *Annales européennes*, et autres. La veuve d'Huber a publié à Tubingue de 1806 à 1810, 2 vol. in-8° des *Œuvres posthumes* de cet auteur, ainsi qu'une notice sur sa vie et ses ouvrages.

HUDSON-LOWE. *Voyez* Lowe.

HUE (François), né à Fontainebleau, en 1757, d'une famille de magistrats, acquit, en 1787, la charge d'huissier de la chambre du roi. Depuis ce moment jusqu'à sa mort, il n'a cessé d'exercer, sous un titre ou l'autre, un service plus ou moins actif auprès de la famille royale. Il fut nommé, en 1791, premier valet de chambre du dauphin. Dans la journée du 20 juin 1792, il parvint à dérober aux séditieux la personne de la reine et celle du jeune prince. Le 10 août, M. Hue était resté aux Tuile-

ries après le départ du roi ; dans le moment le plus violent de l'attaque, où la mort s'offrait de toute part, et où la fuite paraissait impossible, il se précipite d'une fenêtre dans le jardin, fuit au milieu des coups de fusil jusqu'à la rivière, et gagne à la nage un bateau qui le tire du danger. Le lendemain, il pénètre aux Feuillants, et reprend son service auprès du roi. Après la translation de Louis XVI au Temple, qui eut lieu le 14, il fut compris au nombre des personnes désignées par le roi pour le service des princes, et choisi pour celui du dauphin. Dans la nuit du 19 août, il fut conduit à l'Hôtel-de-Ville avec les autres personnes de service, interrogé et réintégré dans la tour où il resta seul attaché au roi et à la famille royale. Dans les premiers jours de septembre, il fut arrêté de nouveau et conduit à l'Hôtel-de-Ville, d'où Billaud-Varennes voulait le faire envoyer à l'Abbaye, c'était l'envoyer à la mort ; mais Tallien fit décider qu'il serait retenu à la commune ; il fut enfermé dans un des cachots de l'Hôtel-de-Ville, et y resta pendant toute la durée des massacres. Depuis ce moment les portes du Temple lui furent constamment fermées ; mais son zèle ingénieux n'en fut pas moins utile aux augustes prisonniers, et il eut le bonheur et l'adresse de leur faire souvent parvenir des renseignements précieux. Cette correspondance n'était pas sans danger ; un jour qu'il écrivait à la reine pour lui rendre compte d'une commission dont elle l'avait chargé, il fut surpris par six hommes des comités révolutionnaires chargés d'examiner ses papiers. Sa lettre était écrite sur une feuille mince ; il n'eut que le temps de la mettre dans sa bouche et de l'avaler. La mort du roi ne ralentit pas son zèle, non seulement il continua de correspondre avec la reine, mais il se hasarda jusqu'à pénétrer dans la Conciergerie pour s'assurer de son état. Il fut encore arrêté et traîné de la Force dans une maison d'arrêt du faubourg Saint-Antoine, et de celle-ci à l'abbaye du Port-Royal, où il se trouva avec M. de Malesherbes, et enfin à la maison d'arrêt du Luxembourg, d'où, sans la mort de Robespierre, il ne serait sorti que pour aller à l'échafaud. Lorsqu'en décembre 1795, le directoire consentit à l'échange de la fille de Louis XVI avec les députés français détenus en Autriche, M. Hue, sur la demande de la princesse, obtint la permission de l'accompagner, resta auprès d'elle pendant les trois ans de séjour qu'elle fit en Autriche, et lorsqu'elle en partit pour aller à Mittau épouser Mgr. le duc d'Angoulême, M. Hue y suivit cette princesse, et fut attaché au service du Roi en qualité de commissaire-général de sa maison. En 1806, il fut autorisé d'aller en Angleterre pour faire imprimer l'ouvrage qu'il avait composé dès 1794 ; il parut à Londres en français, et fut traduit en anglais sous le titre de : *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*. M. Hue était sur le point de retourner à Mittau, lorsqu'il reçut l'ordre de se rendre à Hambourg, pour remplir, auprès du sénat de cette ville, les fonctions d'agent confidentiel ; mais il ne put remplir cette mission. Le sénat lui enjoignit au contraire, ou de se constituer prisonnier dans une forteresse, ou de sortir du territoire sous escorte et sans passe-port. Ces conditions ne pouvant convenir au caractère dont il était revêtu, il prit le parti de se cacher dans la ville, et y passa environ neuf mois, à la faveur d'un passe-port que lui délivra M. de Bourienne, ministre de l'empereur. Le danger de sa position le détermina enfin à quitter Hambourg, et ce ne fut qu'à l'aide d'une frêle barque et au péril de sa vie, qu'il put aborder en Hollande et de là en Angleterre, d'où il se rendit à Mittau. En 1814, M. Hue rentra en France à la suite de Louis XVIII, et donna ses premiers soins à la réimpression de l'ouvrage qu'il avait publié en Angleterre. Lorsque Louis XVIII fut forcé en 1815, par suite du retour de Napoléon, de quitter momentanément la France, M. Hue reçut la périlleuse commission de retirer du trésor de la liste civile, les diamants de la couronne, et d'en accompagner le transport hors du royaume, ainsi que celui d'autres valeurs en numéraire. A la seconde restauration, qui eut lieu à la fin de juin 1815, M. Hue reprit les fonctions de premier valet de chambre du Roi et de trésorier-général de sa maison militaire et de son domaine, que le Roi lui avait confiées à sa première rentrée en France ; mais il n'en jouit pas longtemps, il mourut le 17 janvier 1819. Il avait encore donné, en 1816, une troisième édition de ses *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*. Cette édition, ainsi que la précédente, se distinguent de celle de Londres surtout par une diction généralement plus soignée, par l'addition de quelques notes, et la dernière encore, par celle du testament de la reine faisant suite à celui du roi.

HUERTA *Voyez*. Lahuerta.

HUET DE COETLIZAN (Jean-Baptiste-Claude-Regnault), né à Nantes, vers 1767, d'une famille distinguée dans la magistrature, se montra de bonne heure partisan de la révolution. En 1792, il fut nommé l'un des notables de la municipalité ; il était en même temps commandant en second de l'un des bataillons de la garde nationale de Nantes, lorsqu'en 1793, il fut un des commissaires chargés de correspondre avec les fédéralistes du Calvados. Proscrit après la chute du parti girondin, il se réfugia à l'armée des Pyrénées Orientales, mais s'il y fut, en 1794, un des aide-de-camp de Dugommier, nous ne voyons point dans le *Moniteur* qu'il ait été chargé par ce général de porter à la convention nationale les drapeaux enlevés aux Espagnols. Il renonça bientôt au service militaire, et revint à Nantes où il remplissait, sous le gouvernement directorial, la place de secrétaire en chef de l'administration départementale depuis quelques années, lorsqu'il fut nommé, en 1800, secrétaire-général de la préfecture de la Loire-Inférieure. C'est à l'occasion de ces fonctions et de ses liaisons avec le receveur-général du département, qu'il se trouva, en 1806, compromis dans un procès criminel par suite duquel ce comptable fut condamné, l'année suivante, à la flétrissure et à huit ans de fers, pour faux et surcharges sur ses registres. Huet dont la conduite avait été légère dans cette affaire, fut arrêté, détenu dix mois à la Conciergerie de Paris et ramené à Nantes où il fut acquitté. S'il fut défendu par son préfet, Belleville, ce ne fut qu'à l'occasion de sa détention que le crédit de cet administrateur ne put faire abréger ; mais lors du jugement, en 1807, Belleville n'était plus préfet. Huet recouvra sa place, et fut nommé, en 1808, à la sous-préfecture de Bazas (Gironde), qu'il perdit en 1814. L'année suivante il fut appelé aux fonctions de chef de division au ministère de la police générale par Fouché, et fut élu par l'arrondissement de Châteaubriand, député à la chambre des représentants pendant les cent jours. Après le retour du Roi, il prit un passe-port pour l'Angleterre ; mais il fut arrêté au premier relais, ramené à Paris, et détenu pendant dix mois à la Force et à la Conciergerie, sans interrogatoire, sans jugement, et sans connaître précisément le motif de son arrestation : vainement il adressa ses réclamations à la chambre des députés. Sa prison ne s'ouvrit qu'après que l'ordonnance du 5 septembre 1816 eut changé le système du gouvernement. Huet était, en 1822, rédacteur en chef de la partie politique du *Journal du commerce*, où il soutenait avec zèle et talent les principes de l'opposition contre

le ministère Villèle. Il fut poursuivi, au mois de novembre, devant le tribunal de police correctionnelle comme prévenu d'attaque contre le gouvernement, et subit une condamnation malgré l'éloquence de M. Barthe son défenseur ; cet événement acheva d'altérer sa santé déja affaiblie. Il retourna dans son département, et mourut, le 12 décembre 1823, âgé de cinquante-six ans. Il avait été l'un des fondateurs de l'institut départemental de la Loire-Inférieure, et il était membre de la société des sciences et arts qui le remplaça et dont il présida la séance publique en 1808. Le discours qu'il y prononça est imprimé en tête du procès verbal de cette séance, Nantes, 1808, in-8°. Outre divers articles que Huet de Coetlizan a fournis à la *Revue encyclopédique* et à d'autres recueils littéraires et politiques, on a de lui : 1° *Statistique du département de la Loire-Inférieure*, Paris, 1802, in-8° ; Nantes, 1804, in-4° ; 2° *Recherches économiques et statistiques sur le département de la Loire-Inférieure*, Nantes et Paris, 1804, in-4° ; 3° *De l'organisation de la puissance civile dans l'intérêt monarchique*, ou *De la nécessité d'instituer les administrations départementales et municipales en agences collectives*, Paris, 1820, in 8°. La notice que l'on trouve sur Huet de Coetlizan dans l'*Annuaire nécrologique* de Mahul de 1823, et celle qui lui a servi de type dans le *Lycée armoricain*, tome 3, contiennent plusieurs erreurs que nous avons rectifiées.

HUFELAND (Christophe-Guillaume), conseiller-médecin du roi de Prusse, et, depuis 1801, directeur de la charité à Berlin, et professeur au collége médico-chirurgical de cette ville, est né à Langensalza, le 12 août 1762. Une application constante, jointe aux plus heureuses dispositions, le fit bientôt remarquer parmi ses condisciples ; il fut reçu docteur à l'université de Tubingue, et bientôt après revêtu du titre de médecin ordinaire de la cour de Weimar. Il devint, en 1793, professeur ordinaire à Iéna, et, en 1796, conseiller et médecin du duc de Saxe-Weimar et Eisenach. Dès sa jeunesse M. Hufeland s'était fait avantageusement connaître par un *Mémoire sur les écrouelles*, dans lequel il indique des moyens d'abréger le traitement de cette maladie, et fait connaître les résultats heureux produits par l'emploi du muriate de baryte. Un autre opuscule sur l'art de prolonger la vie humaine, fixa aussi sur lui les regards du public. Une chose qui paraîtra peut-être plus surprenante, c'est qu'après avoir été long-temps l'antagoniste du magnétisme animal, il s'en est montré le plus chaud partisan, et a inséré dans son journal, en 1816, plusieurs observations dont il reconnaît la vérité. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Expériences sur les propriétés et les vertus du muriate de baryte dans diverses maladies*, Erfort, 1792, in-4° ; 2° *L'art de prolonger la vie*, 1798, 2 parties in-8° ; l'auteur a donné à son art le nom de *Macrobiotique*. La 4e édition a paru à Berlin en 1805, et l'on en connaît deux traductions françaises. Dans cet ouvrage, après avoir consulté les annales sacrées et profanes sur la longévité des anciens, et avoir rapproché de ces monuments les tables chronologiques de tous les pays, l'auteur croit pouvoir fixer l'âge de l'homme, ou le *nec plus ultrà* de cet âge, à deux cents ans environ. Il fait voir que, dans tous les temps, il s'est trouvé des hommes qui ont poussé leur carrière jusqu'à cent vingt, cent quarante, cent soixante ans, ou même au-delà ; qu'aujourd'hui, comme autrefois, l'homme peut atteindre ce terme, pourvu qu'on prévienne les malheurs de la naissance, les vices de l'éducation physique et morale, les erreurs de régime et les mauvaises influences des climats et des saisons ; 3° *Histoire de la santé contenant le tableau physique de la génération contemporaine* ; 4° *Système de médecine pratique*, manuel à l'usage des leçons publiques et des praticiens, Iéna, 1800, 2 vol. in-8° ; 5° *Nouvelles annales de médecine française* ; ouvrage périodique, in-8°, commencé en 1791 ; 6° *Journal de médecine pratique et de chirurgie*, 1795, et années suivantes, in-8° ; la table des vingt premiers volumes a paru en 1808 ; 7° *Bibliothèque de la médecine pratique du dix neuvième siècle* ; autre ouvrage périodique qui a eu beaucoup de succès en Allemagne ; 8° *Observations sur les fièvres nerveuses*, traduit par M. Valdy, 1807, in-8°. 9° *Plan d'éducation physique et morale pour les jeunes filles*, traduit de l'anglais de Darwin, avec des augmentations et des notes, Leipsick, 1822, in-8°. M. Hufeland jouit en Allemagne d'une haute considération.

HUGHES (Thomas Smart), pasteur de Whitehall, à Londres, très connu par la relation de son voyage en Sicile et en Grèce, qui a paru sous le titre de : *Travels in Sicily, Greece and Albania*, Londres, 1820, 2 vol. in-4°, naquit le 25 août 1785 à Nuncaton, dans le comté de Warwick, et étudia d'abord à Shrewsbury sous le savant docteur Butler, éditeur d'*Æschyle*. En 1803, il alla à l'université de Cambridge, et devint, peu de temps après, membre du collége de Saint-Jean. En 1812, il entreprit son voyage en Sicile et en Grèce, et revint en Angleterre en 1814. Sa relation a été accueillie avec le plus grand empressement, en Angleterre, en Allemagne et en France. L'année suivante, il reçut les ordres, et fut nommé pasteur royal de Whitehall. Son appel au peuple anglais, en faveur de la cause des Grecs : *Address to the people of England in the cause of the Greeks*, Londres, 1822, est le premier écrit de ce genre qui ait fixé l'attention bienfaisante de ses concitoyens sur ce malheureux pays. Les récits de Hughes ne pouvaient manquer d'avoir une grande influence ; il avait été témoin oculaire du désespoir des opprimés et de la barbarie des oppresseurs.

HUGO (Gustave), conseiller de justice, chevalier de l'ordre de Guelfe, professeur de droit à Gœttingue, et l'un des plus savants juristes de l'Allemagne, naquit, le 23 novembre 1764, à Loerrach, dans le grand duché de Bade. Il commença ses études à Montbéliard et à Carlsruhe et étudia, de 1782-1785, à Gœttingue, où il se lia intimement avec Spittler et Feder, et s'occupa surtout de philosophie et d'histoire. Il fut ensuite instituteur du prince héréditaire de Dessau jusqu'en 1788, où il alla prendre ses degrés de docteur en droit à Halle. En 1792, il devint professeur ordinaire de droit à Gœttingue, et fut nommé, en 1803, membre correspondant de la commission de législation de Saint-Pétersbourg et de l'académie de législation de Paris. Plus tard il devint membre de l'Institut royal des Pays-Bas, ainsi que de plusieurs sociétés savantes. Ses principaux écrits sont : 1° *Instituts du droit romain actuel*, Berlin, 1789, 6e édit., 1820 ; 2° *Eléments de l'histoire du droit romain*, Berlin, 1790, 9e édit., 1823 ; 3° *Encyclopédie du juriste*, Berlin, 1792, 6e édit., 1820 ; 4° *Eléments de droit naturel*, ou *philosophie du droit positif*, 4e édit., 1819. Ces ouvrages font aussi partie de ses *Eléments d'un cours de droit civil*, 7 vol. Hugo est auteur de divers articles importants sur l'histoire du droit romain, consignés dans plusieurs recueils périodiques, entre autres dans *Le magasin du droit civil*, publié par lui à Berlin, de 1790-1817. On reproche, avec raison, à ce savant juriste de s'être quelquefois laissé aller à des assertions paradoxales ; dans ses *Eléments du droit naturel*, par exemple, il cherche à prouver la légitimité des destitutions arbitraires et même de l'esclavage.

HUGO (Joseph-Léopold-Sigisbert, comte), lieutenant-général, chevalier de Saint-Louis, officier de la légion d'honneur, commandeur et digni-

taire de plusieurs ordres étrangers, naquit à Nanci en 1774, et entra au service comme simple soldat a l'âge de quatorze ans. Fait officier en 1790, il était un de ceux qui avaient parcouru la série entière des guerres de la révolution. Il signala de bonne heure et d'une manière brillante ses talents et son courage, soit dans la Vendée, soit sur les bords du Rhin, soit enfin sur ceux du Danube. A la bataille de Vihiers, dans la Vendée, à la tête seulement de cinquante hommes, il arrêta plusieurs milliers de vendéens, et quelques années plus tard, en Italie, au fameux combat de Caldiero, où l'armée française fut un moment repoussée, Hugo, alors chef de bataillon, en enlevant ce village, et en s'y maintenant pendant quatre heures, malgré les efforts de l'ennemi, sauva l'armée française de la nécessité de repasser l'Adige, et lui prépara la victoire qui succéda à sa défaite momentanée. Passé au service de Joseph Bonaparte, alors roi de Naples, et sur la demande de ce prince, qui l'avait connu aux conférences de Lunéville, auxquelles, malgré sa grande jeunesse, Hugo avait assisté en sa qualité de commandant de place, ce fut lui qui extirpa de ce royaume le fléau du brigandage en détruisant les bandes du chef redoutable connu sous le nom de *Fra-Diavolo*. Nommé en récompense de ses services colonel, maréchal de palais, et chef militaire de la province d'Aveline, il acquit dans ces postes importants de nouveaux droits a l'estime du roi Joseph, et peu après le suivit en Espagne. Là il fut chargé de la formation et du commandement du régiment royal-étranger, et bientôt le roi ajouta à ces fonctions l'inspection de tous les corps formés et à former dans ce royaume. A trente-quatre ans, il se vit général et gouverneur de trois provinces centrales, d'Avila, de Ségovie, de Soria, puis de Guadalaxara, de Siguenza, et de Molina d'Aragon. Il guerroya trois ans contre le fameux Empecinado, si mal récompensé par son maître, et le battit en trente-deux rencontres. Par cette activité courageuse et cette constance de succès, le général Hugo parvint à délivrer tout le cours du Tage des guérillas qui l'infestaient. On a estimé à la valeur de plus de 30 millions de réaux le nombre des convois qu'il enleva aux insurgés pendant les années 1809, 1810 et 1811. Mais le résultat le plus important de ses efforts fut que les divers corps de l'armée française parvinrent à communiquer entre eux à travers les armées anglaises, portugaises et espagnoles, précisément à l'époque si critique de la bataille de Talaveyra. A Ocaña, il arrêta le corps de Ballesteros, et opéra des diversions importantes pour l'armée française. En 1812, le général Hugo fut nommé au commandement de la place de Madrid, et aide-de-camp du roi des Pays-Bas. Il commanda l'arrière-garde lorsque, peu après, les Français furent obligés d'évacuer cette capitale. Or, il faut remarquer que, dans une retraite, c'est l'arrière-garde qui est exposée à toutes les difficultés et à tous les dangers de l'avant-garde. On se souvient que celle-ci, faite avec une inconcevable précipitation, fut assez désastreuse, et faillit être funeste au roi Joseph lui-même. Le général Hugo le sauva, et sauva en même temps plusieurs milliers de Français en arrêtant les Anglais a la hauteur d'Alegria. Rentré en France, en 1813, il fut immédiatement appelé par l'empereur Napoléon au commandement de Thionville, l'une des places les plus importantes de la frontière que menaçait l'ennemi. Il défendit cette place, dépourvue de munitions de guerre, ouverte de toutes parts, et n'ayant qu'une faible garnison, pendant quatre-vingt-huit jours d'un blocus très serré. Forcé de l'abandonner par suite de la déchéance de Napoléon, il alla la défendre encore, pendant les cent jours, contre les alliés, qui voulaient la démanteler et en voler le matériel. Rendu au repos par la deuxième restauration, le général Hugo se retira à Blois, et s'occupa de la rédaction de ses mémoires. Atteint de cette défaveur absurde dont plusieurs des précédents ministères ont poursuivi la vieille armée, il fut mis à la retraite en 1824 et compris dans la liste des cent cinquante généraux, illustres vétérans, dont, suivant l'expression du général Foy, *une ordonnance fatale brisait l'épée*. Le caractère du général Hugo était un heureux mélange de candeur, de franchise et de bienveillance. Il était homme d'esprit, et sa conversation, pleine de souvenirs intéressants, était aussi instructive qu'elle était agréable. Le général Hugo est mort, à Paris, frappé d'une apoplexie foudroyante, dans la nuit du 29 au 30 janvier 1828. Il a publié : 1° (sous le pseudonyme de Genty) *Mémoires sur les moyens de suppléer à la traite des nègres par des individus libres, et d'une manière qui garantisse pour l'avenir la sureté des colons et la dependance des colonies*, Blois, 1818, broch. in-8°; 2° *Journal historique du blocus de Thionville, en 1814, et de Thionville, Sierck et Rodemack, en 1815, contenant quelques détails sur le siége de Longwi, rédigé sur des rapports et mémoires communiqués par M. A.-A. Alm*** (pseudonyme), *ancien officier d'état major, au gouvernement de Madrid*, Blois, 1819, in-8°; 3° *Mémoires du général Hugo*, Paris, 1823, 2 vol. in-8°; on retrouve à la suite le *Journal historique du blocus de Thionville*; 4° *L'Aventure tyrolienne, par Sigisbert* (un des prénoms de l'auteur), roman, Paris, 1826, 3 volumes in-12. On a encore de lui un ouvrage *sur la défense des convois*, qui a été, dit-on, plusieurs fois réimprimé, mais dont nous ignorons le titre. Le général Hugo s'occupait depuis long-temps d'un grand traité de la défense des places fortes. On assure qu'un gouvernement étranger, ayant eu connaissance de l'importance et du mérite de ce travail, chercha à se l'approprier en offrant une somme considérable au général Hugo, qui eut le patriotisme de la refuser. Cependant le manuscrit dont le gouvernement français avait demandé la communication resta enfoui dans les cartons du dernier ministere, soit par suite de l'inertie de l'administration, soit que les moyens indiqués par l'auteur ne lui parussent pas répondre à son attente. Le général Hugo proposa, en 1827, son ouvrage par souscription, mais il n'eut que le temps d'en publier le prospectus qui a paru sous ce titre : *Prospectus de l'ouvrage intitulé : Des grands moyens accessoires de défense et de conservation aujourd'hui indispensables aux places fortes, aux armées, aux colonies et aux états qui les possèdent*, Paris, 1827, in-8° d'une feuille.

HUGO. *Voyez* le SUPPLEMENT.

HUGUES (VICTOR), ancien gouverneur de la Guyane française, naquit à Marseille (Bouches-du-Rhône), d'une famille commerçante. La turbulence de sa jeunesse le fit envoyer de bonne heure à Saint-Domingue, près d'un oncle et d'un frère qui y étaient établis. Au moment où la révolution éclata dans cette île, il se trouvait propriétaire de la boulangerie qui fournissait le pain des troupes. Forcé de revenir en France, en 1793, après avoir vu périr victimes des premiers événements son frère et son oncle, il fut nommé secrétaire de Simondés, chargé par le comité de salut public de ramener en France Polverel et Santhonax, commissaires du gouvernement précédent. Mais ayant été obligé de rentrer dans le port, le bâtiment qu'on leur avait donné pour remplir cette mission faisant eau de toutes parts, Victor Hugues eut occasion de manifester les opinions démocratiques les plus exagérées, et fut nommé accusateur public près les tribunaux révolutionnaires de Rochefort et de

Brest. Il exerçait ces fonctions, lorsqu'au commencement de 1794, il fut nommé, avec Lebas, commissaire de la convention aux îles du Vent. Peu de temps après leur départ de Rochefort, avec huit cents hommes seulement, on apprit à Paris que les planteurs de la Martinique, de la Guadeloupe et de Sainte Lucie avaient livré leurs îles aux Anglais, afin de soustraire leurs personnes et leurs propriétés aux fureurs aveugles de la métropole. Ce ne fut qu'en attérant à la Guadeloupe que les commissaires français eurent connaissance qu'elle était au pouvoir des Anglais, ainsi que le reste des Antilles françaises. Ils résolurent aussitôt de les combattre. Les commissaires ayant tiré au sort pour savoir celui qui commanderait les troupes de débarquement, et celui qui resterait à bord pour donner des ordres en cas d'événements ultérieurs, Victor Hugues fut désigné pour le commandement de l'attaque : ainsi le hasard seul en fit un général. Il repoussa d'abord les Anglais qui avaient tenté de s'opposer à la descente, et, profitant de ce premier avantage, il prit d'assaut le fort de Fleur-d'Épée, qui domine la rade de la Basse-Terre. Après plusieurs actions très vives et très opiniâtres, il parvint à s'emparer de la ville, et à chasser dans la partie de l'île spécialement nommée Guadeloupe les Anglais et les planteurs qui combattaient avec eux; ils ne se tinrent pas néanmoins pour battus; ils réunirent de nouvelles forces, et firent de nouveaux efforts qui devinrent également infructueux. Cernés de toutes parts, ils furent obligés de capituler, et le général Graham, ainsi que son armée, mirent bas les armes et furent faits prisonniers. Victor Hugues, sans perdre de temps, attaque le fort de la Basse-Terre, et force enfin, après un siége long et meurtrier, le général Prescott et les Anglais à l'évacuer. Le gouvernement français, informé de la reprise de la Guadeloupe, donna les ordres les plus précis pour qu'une escadre, depuis long-temps destinée pour les colonies, partît sur-le-champ, sous les ordres d'un nouveau collègue, Goyrand, qu'il adjoignit à Lebas et à Victor Hugues. A peine débarqués, les commissaires avisèrent aux moyens de faire rentrer sous la domination française les îles qui s'y étaient soustraites. La conquête de la Guadeloupe fut suivie de celle de la Désirade, des Saintes et de Marie-Galante. Sainte-Lucie fut reprise, et les Anglais furent encore chassés de Saint-Martin et de Saint-Eustache; mais ils conservèrent la Dominique et la Martinique. En 1798, le général Pelardy, renvoyé de la Guadeloupe, par les commissaires du directoire, pour cause d'insubordination, et comme ayant cherché à y troubler la tranquillité, accusa Victor Hugues (*Moniteur*, an 7, n° 183) de vouloir se perpétuer dans son emploi, en cherchant à mettre les cultivateurs dans ses intérêts, et à jeter de la défaveur sur le général Desfourneaux et sur son expédition. En même temps, Pelardy faisait un tableau déplorable de la situation de la colonie. Les ennemis de V. Hugues ont aussi critiqué un de ses arrêtés, sous la date du 3 février 1797, qui autorisait les vaisseaux de la république et les corsaires français à s'emparer de tout bâtiment neutre qui serait destiné pour les îles du Vent et Sous-le-Vent, livrées aux Anglais et occupées par les émigrés. On convient que ces mesures, exécutées de bonne foi, auraient pu être avantageuses à la république; mais l'on ajoute que Victor Hugues, pouvant seul armer ses corsaires de matelots et de volontaires pris parmi les troupes, les avait fait servir à commettre des déprédations envers des tiers qui, en définitive, n'auraient abouti qu'à grossir sa fortune particulière. Victor Hugues a nié avoir eu des corsaires à lui; il a déclaré s'être borné à user de tout l'ascendant que lui donnait sa place pour déterminer les commerçants des Antilles françaises à faire des armements en course dont ils ont retiré de très grands avantages. Ces accusations et une foule d'autres beaucoup plus graves firent si peu d'effet sur le directoire que Victor Hugues fut confirmé dans son emploi, et qu'il reçut, avec son collègue, Lebas ayant renoncé à ses fonctions pour cause de santé, un décret de bien mérité de la patrie, qui était la distinction de l'époque. Il revint bientôt après en France sur un congé de faveur qui lui fut accordé. Durant le séjour qu'il y fit, il eut une affaire d'honneur avec un officier qui avait servi de son temps à la Guadeloupe, et fut blessé, mais on assure que cette querelle était tout en dehors de la politique. Le directoire nomma à cette époque Victor Hugues, gouverneur de la Guyane. Il était encore dans les ports de France lors des événements du 18 brumaire, et il ne se rendit à sa destination qu'après avoir été confirmé dans ses fonctions par le gouvernement consulaire. Il y était encore, en décembre 1808, lorsque les Anglais et les Portugais allèrent attaquer Cayenne. On l'a accusé de n'avoir rien préparé pour leur résister, et de ne s'être pas défendu avec assez de fermeté. Il capitula, dit-on encore, sans convoquer de conseil de guerre, ni consulter les autorités civiles et militaires; enfin il sacrifia la colonie au désir de sauver ses richesses. Traduit devant le conseil de guerre de la première division militaire, en 1809, il fut acquitté à l'unanimité, et ce jugement dont le commissaire impérial avait appelé, fut confirmé par le conseil de révision. Quelque temps après, Victor Hugues, dégoûté du séjour de la France, où il ne recueillait que des désagréments, retourna à Cayenne afin de réclamer la levée du séquestre que les Portugais avaient mis sur son habitation. Il réussit à l'obtenir, et continua de vivre, comme simple planteur, dans la colonie qu'il avait administrée comme gouverneur. Il fut frappé, en 1822, d'une cécité complète, et revint dans sa patrie. Il y est mort dans le département de la Gironde, en novembre 1826.

HULLIN DE BOISCHEVALLIER (Louis-Joseph), naquit le 18 janvier 1742, et mourut à Paris le 24 mars 1823, conseiller-référendaire honoraire de première classe à la cour des comptes. On connaît de lui : 1° *Répertoire ou Almanach historique de la révolution française, depuis l'ouverture de la première assemblée des notables, le 22 février 1787 jusqu'au* 1er *vendémiaire an* 5 (22 septembre 1796). L'ouvrage forme cinq parties petit in 12; la première a paru, à Paris, l'an 6; la seconde, l'an 7; la troisième, l'an 8; la quatrième, l'an 9; la cinquième, l'an 11 de la république. 2° *Répertoire historique de l'empire français, depuis le rétablissement du culte et la paix d'Amiens jusqu'au traité de Tilsitt, faisant suite au Répertoire ou Almanach historique de la révolution française*, sixième partie, Paris, 1807, petit in-12. Chaque volume est terminé par une table alphabétique des personnages et des matières. Hullin a laissé quelques autres ouvrages manuscrits.

HULLIN (Pierre-Auguste, comte), né à Genève, le 6 septembre 1758, de parents peu fortunés, fut d'abord apprenti horloger, vint à Paris quelques années avant la révolution, et y vécut des produits de son industrie. Sa haute taille et sa belle figure déterminèrent ensuite le marquis de Conflans à le prendre à son service comme chasseur. Il se trouvait, le 14 juillet 1789, à l'attaque de la Bastille, et se fit remarquer parmi les assaillants en s'élançant un des premiers dans la forteresse, et en saisissant, à l'aide d'un nommé Arne, le gouverneur de Launay dont il protégèrent la marche jusqu'à l'Hôtel-de-Ville. Rien n'égala leurs

efforts pour garantir leur prisonnier de la fureur de la populace; Hullin s'étant aperçu en route que de Launay, ayant la tête nue, appelait sur lui les mauvais traitements de la multitude, lui mit son chapeau sur la tête, mais alors il reçut lui-même les coups destinés à son prisonnier. Le malheureux de Launay ne put le souffrir; il força Hullin de reprendre son chapeau; mais arrivé sur la place de Grève il fut arraché des mains de ses conducteurs et massacré impitoyablement malgré leurs efforts pour le défendre. Hullin et plusieurs individus qui se distinguèrent comme lui dans la journée du 14 juillet, reçurent de la municipalité de Paris, avec le titre de vainqueurs de la Bastille, une petite médaille qui rappelait cet événement. Telle fut la source de ces différentes compagnies dont les meneurs de toutes les époques se servirent pour effrayer les trop crédules Parisiens. Après la prise de la Bastille, on fut long-temps sans entendre parler de M. Hullin; il ne prit part ni aux mouvements populaires des journées des 5 et 6 octobre, ni aux événements du 10 août, ni aux massacres des 2 et 3 septembre, ni enfin aux excès de tout genre qui déshonorèrent trop long-temps la révolution. Il ne dut qu'à son titre de vainqueur de la Bastille de voir son nom mêlé quelquefois à ceux qui furent signalés dans ces jours d'horrible mémoire; sa modération l'ayant même rendu suspect, il fut persécuté par Robespierre sous le régime de la terreur, et il ne dut sa liberté qu'au 9 thermidor. Il avait été nommé vers la fin de 1789 commandant en chef de la garde nationale, mais il ne profita d'aucune des occasions qui se présentèrent pour en remplir les fonctions, et il ne commença un service actif que sous le général en chef Bonaparte qui l'employa à l'armée d'Italie en qualité d'adjudant-général. Il s'y distingua par plusieurs actions de bravoure, et commanda le château de Milan en 1797 et 1798. L'année suivante, il fit partie de la garnison de Gênes et contribua puissamment à sa défense. Envoyé vers la fin de l'année à Paris par le général en chef, il s'y trouvait à l'époque du 18 brumaire, et servit ses projets dans cette mémorable journée. Il suivit le premier consul à l'armée de réserve, et fut chargé de nouveau du commandement de Milan après la bataille de Marengo. Devenu général de division et commandant des grenadiers de la garde consulaire, en 1803, il fut chargé dans le mois de mars 1804, de présider le conseil de guerre qui condamna à mort le duc d'Enghien (*voyez* ce nom). Nommé bientôt après grand officier de la légion d'honneur avec le titre de comte, il fit la campagne d'Autriche où il se distingua, et fut choisi pour commander la place de Vienne. Après la campagne de Prusse, en 1806, il remplit les mêmes fonctions à Berlin. De retour à Paris, il ne tarda pas à être nommé commandant de la première division militaire, et se trouvait, pendant la guerre de Russie, chef de la force armée à Paris, lorsque le général Mallet, prisonnier à la Force, conçut l'audacieuse entreprise de renverser le gouvernement impérial. Il avait déjà séduit plusieurs hauts personnages qu'il avait envoyés, sous bonne et sûre garde, à la prison d'où il s'était échappé, lorsqu'il s'adressa au général Hullin qu'il trouva moins crédule que les autres; ne pouvant l'entraîner dans son parti, il lui tira à bout portant un coup de pistolet qui lui fracassa la mâchoire inférieure. Cette scène mit au jour toute l'entreprise qui, suivant l'usage des Parisiens, se termina par un bon mot dont fit les frais la blessure du général Hullin. Il garda le commandement de la ville de Paris jusqu'au mois de mars 1814, et accompagna alors à Blois l'impératrice Marie-Louise. Il envoya son adhésion ainsi conçue, le 8 avril, au prince de Talleyrand: « Dégagés maintenant du serment de fidélité que nous avions » prêté à l'empereur, mon état-major et moi nous » nous empressons d'adhérer aux mesures prises » par le gouvernement. Mes principes sont invariables, je me dois à ma patrie avant tout. Persuadé » que le nouvel ordre de choses ne s'établit que pour » son bonheur, je prie V. A. S. de vouloir bien être » l'organe de mes sentiments pour la chose publique, et de mon dévouement pour notre nouveau » souverain. » Le général Hullin écrivit en même temps au ministre de la guerre pour lui demander ses ordres. Il n'en perdit pas moins le commandement de Paris et toutes ses fonctions; mais le retour de Napoléon, l'année suivante, lui rendit tout ce qu'il avait perdu, et il commanda à Paris jusqu'au second retour du Roi. A cette époque il s'éloigna de cette ville, fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, et, au mois d'octobre suivant, arrêté dans le département de l'Ain et conduit à Paris, puis envoyé à Cosne, dans le département de la Nièvre, patrie de sa femme, pour y être détenu jusqu'à ce que les chambres eussent prononcé sur le sort des individus inscrits sur les deux listes. L'ordonnance du 17 janvier 1816, l'obligea de sortir de France; il passa les années de son exil en Allemagne et en Belgique, jusqu'à l'époque où une nouvelle ordonnance royale le rappela dans sa patrie. En 1823, le duc de Rovigo ayant publié un extrait de ses mémoires, dans lequel, voulant se justifier d'avoir sciemment et directement concouru à l'enlèvement et à la mort du duc d'Enghien, il établissait que tout avait été calculé et mis à exécution par M. de Talleyrand, alors ministre des affaires extérieures, M. Hullin fit paraître: *Explications offertes aux hommes impartiaux, au sujet de la commission militaire instituée en l'an 12 pour juger le duc d'Enghien*, Paris, 1823, in-8°, deux éditions. Cette brochure a confirmé beaucoup de monde dans l'opinion assez généralement admise que Bonaparte est le premier assassin du duc d'Enghien. Néanmoins, après avoir lu l'écrit du duc de Rovigo, on ne laisse pas que de concevoir des doutes sur la véracité des aveux du général Hullin, et on éprouve le besoin de témoignages moins suspects sur un attentat dont tous les complices se renvoient la responsabilité. Le général Hullin est affligé d'une cécité complète.

HULOT (le baron Étienne), né, le 15 février 1774, à Muzerny (Ardennes), achevait ses études à Reims lorsqu'il fut atteint par la réquisition de 1793. Il entra dans un bataillon de chasseurs, devint sergent-major et sous-lieutenant sur le champ de bataille même d'Altkirchen. Il passa ensuite auprès du général Soult, en qualité d'officier d'ordonnance, et en remplit les fonctions à la bataille de Zurich et dans tous les combats livrés à Suvarow pendant la guerre de Suisse. En s'élançant, au combat de Montecreto, avec le frère du général Soult, pour arracher des mains de l'ennemi son général qui venait d'être renversé d'un coup de feu et fait prisonnier, il resta au pouvoir de l'ennemi; mais ayant été échangé après la bataille de Marengo, il fut nommé capitaine et appelé auprès du même général pour lui servir d'aide-de-camp. Nommé chef de bataillon après les affaires d'Ulm et commandant des tirailleurs du Pô, il se distingua dans tous les combats, si fréquents à cette époque, et notamment à la bataille d'Austerlitz, où, malgré une blessure grave, il ne quitta son poste qu'après que la victoire eût été décidée. Il reçut, à cette occasion, la croix d'officier de la légion d'honneur. Le 7 février 1807, il eut la jambe fracassée en forçant le pont de Preussich-Eylau, fut nommé colonel en 1808, et fit avec le duc de Dalmatie, en 1811, toute la guerre d'Espagne, en qualité de

son premier aide-de-camp. A la bataille de Gébora, le colonel Hulot, accompagné du chef d'escadron Tholosé, fit mettre bas les armes à plusieurs bataillons espagnols sur la simple menace de les faire sabrer par la cavalerie. Promu au grade de général de brigade, le 9 août 1812, il commanda, à l'armée d'Allemagne, l'avant-garde du 4e corps, et, pendant la campagne de 1813, il ne cessa de donner les plus grandes preuves d'intrépidité et d'intelligence. L'armée dut deux fois son salut à son activité incroyable, d'abord à Interbock et ensuite en avant du pont d'Austrath, à Hanau, où il sauva les bagages et l'artillerie de l'armée française, en arrachant la victoire au prince de Wrède. Ces importants services valurent au général Hulot le titre de baron et celui de commandant de la légion d'honneur. Il fut fait chevalier de Saint-Louis à la restauration, et commanda le département de la Meuse jusqu'au 1er avril 1815, d'où il passa au 4e corps, commandé par le général Gérard. A la bataille de Ligny, il se défendit contre des forces quadruples, et revint sous les murs de Paris prendre part aux derniers combats qui se livrèrent aux environs de cette ville. Au-delà de la Loire, il présida au licenciement de sa division et fut lui-même mis en non activité. En 1819, il fut employé par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, en qualité d'inspecteur de l'infanterie; nommé, l'année suivante, au commandement de la 1re subdivision de la 19e division militaire à Lyon, il sollicita son changement, et fut nommé inspecteur-général pour l'année 1821. Le général Hulot se trouve actuellement en disponibilité à Donchéry, département des Ardennes.

HUMBERT (Jean-Robert-Marie), né à Bouvroy (Lorraine), le 25 novembre 1755, de parents pauvres, entra, au commencement de la révolution, dans un bataillon de volontaires de Paris. Sa bonne conduite et sa bravoure le firent parvenir promptement au grade de général de brigade. Il était, en cette qualité, à l'armée de l'Ouest en 1794, lorsque s'apercevant que l'on cherchait à rallumer la guerre civile, et ayant averti le gouvernement des menées de plusieurs chefs vendéens, il fit arrêter l'un d'eux nommé Desotteux-Cormatin. En 1797, dans la journée du 18 fructidor, Humbert prit hautement le parti des directeurs. Plein d'estime pour sa valeur comme pour ses talents, Hoche désira qu'il fût mis à la tête des troupes de débarquement dans cette expédition en Irlande qu'on tenta en 1798, et dont on pouvait se promettre d'assez grands résultats. Malgré la dispersion de la petite escadre française, surprise par d'épais brouillards, et malgré la rentrée de Hoche dans nos ports, Humbert osa descendre avec une poignée d'hommes à Killala, et d'après ce qu'on croyait savoir des dispositions d'un grand nombre d'Irlandais, on ne saurait affirmer que cette audacieuse tentative de Humbert fut désespérée. Il battit d'abord quelques détachements des troupes britanniques; mais ne disposant plus que de 844 hommes et assailli trop tôt par la petite armée de Cornwallis, forte de quinze mille hommes, il fut enveloppé à Conanghen. Les Français ne se rendirent qu'après une résistance qui étonna l'ennemi et qui leur valut le traitement le plus honorable. Humbert fut échangé après avoir été conduit en Angleterre. Passé l'année suivante à l'armée du Danube, il reçut une blessure. En 1802, il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue, sous les ordres de Leclerc, battit les noirs, et s'empara du Port-au-Prince. Après la mort du général en chef, Humbert accompagna sa veuve en France: la beauté de Mme Leclerc, ainsi que l'extérieur imposant de celui qui la ramenait, et dont l'air martial avait été admiré en Angleterre, ont fait beaucoup parler de ce voyage. Il se peut néanmoins que les inclinations républicaines de Humbert aient été la seule cause de sa prompte disgrace; elle fut telle que ne se voyant pas en sûreté dans un département maritime, où il venait d'être exilé, il se réfugia dans l'Amérique-Septentrionale. Il y embrassa la cause des indépendants mexicains, et leur conduisit un renfort de mille hommes qu'il était parvenu à réunir à la Nouvelle-Orléans. Il reçut ensuite le commandement d'une division des insurgés; mais depuis cette époque l'on n'eut que rarement des nouvelles certaines d'un officier si recommandable, et que sa rare intrépidité eût pu rendre si utile à sa patrie. On sait seulement qu'il est mort très pauvre à la Nouvelle-Orléans, dans le mois de février 1823.

HUMBERT (Jean), instituteur, originaire du canton de Vaud, né à Genève, le 30 mars 1792, se consacra au saint ministère au mois de septembre 1814, et se rendit à l'université de Gœttingen pour s'y perfectionner dans les langues bibliques sous les professeurs Eichhorn et Tychsen. A la fin de l'année 1815, le jeune Humbert quitta l'Allemagne et vint à Paris pour y suivre les cours publics de langues orientales vivantes. Il reçut en même temps des leçons particulières d'un savant Arabe de Syrie, Michel Sabbagh. Il fit des progrès si rapides qu'il est compté aujourd'hui parmi les orientalistes les plus distingués. En 1820, l'académie de Genève, jalouse d'honorer les talents du savant Humbert, créa en sa faveur une chaire de langue arabe, et il fut associé à plusieurs sociétés savantes étrangères. A diverses reprises, il a écrit pour demander des réformes dans le collége de sa ville natale. On a de lui : 1° *Anthologie arabe*, ou *Choix de poésies arabes inédites*, traduites en français avec le texte en regard, et accompagnées d'une version latine littérale, Paris de l'imprimerie royale, 1819, in-8°; 2° *Coup d'œil sur les poëtes élégiaques français*, Paris, 1819, in-8°; 3° *Des moyens de perfectionner les études littéraires à Genève*, en 2 parties, Genève, 1821, in-8°; 4° *Sermon sur l'amour de la patrie*, 1821, in-8° (anonyme); 5° *Discours sur l'utilité de la langue arabe*, Genève, 1823, in-8°; 6° *Commentaire historique et critique sur la tragédie de Mahomet*, Genève, 1825, in-8°; 7° *Plan d'améliorations pour le collége de Genève*, Genève, 1827, in-8°; 8° *Mythologie élémentaire, destinée aux écoles des deux sexes*, Genève, 1828, in-12. Il a été l'éditeur du *Cours de littérature grecque moderne*, composé par J. Rizo, Genève, 1827; seconde édition, 1828, in-8°. Il a coopéré avec MM. Vaucher et Töpffer, à la publication de quelques éditions d'auteurs grecs à l'usage des écoles. Il a inséré des articles littéraires dans divers journaux, et spécialement dans la *Bibliothèque universelle*, dans le *Lycée français* et dans la *Revue encyclopédique*; enfin, il est un des fondateurs du *Journal de Genève*, qui paraît depuis le 1er janvier 1826. Il y a fourni la plupart des articles qui ont pour objet l'instruction publique.

HUMBOLDT (Charles-Guillaume, baron de), ministre d'état, chambellan et conseillé privé du roi de Prusse, naquit, en 1767, à Berlin. Après avoir fait d'excellentes études dans sa ville natale, il passa plusieurs années à Iéna, où il vécut dans l'intimité de Schiller, et s'occupa de savantes recherches sur la langue et la poésie des Grecs, comme le prouvent sa traduction de *Pindare* et celle de l'*Agamemnon* d'Eschyle. Cette dernière, surtout, offre une imitation presque littérale de la tragédie grecque. Il commença ensuite sa carrière diplomatique, et après avoir rempli avec distinction plusieurs missions importantes, il fut envoyé, en qualité de ministre de Prusse, à la cour de Rome. Ce poste, qu'il occupa pendant plusieurs années, ne

contribua pas peu à accroître son goût pour l'étude de l'antiquité. Plus tard, le roi de Prusse le mit à la tête de la section des cultes et de l'instruction publique; mais cette section étant sous la dépendance du ministère de l'intérieur, il paraît que M. de Humboldt trouva son activité circonscrite dans une sphère trop étroite, et il se détermina à donner sa démission. En 1810, il se rendit à Vienne en qualité d'ambassadeur extraordinaire et avec le rang de ministre d'état. La manière distinguée avec laquelle il remplit cette mission, le fit nommer ministre plénipotentiaire au traité de Prague. Il assista, en 1814, au congrès infructueux de Châtillon et au traité de paix de Paris, qu'il signa avec le chancelier d'état Hardenberg. Il assista ensuite au congrès de Vienne, où il signa, en 1815, la paix entre la Prusse et la Saxe. En juillet 1816, M. de Humboldt se rendit à Francfort, chargé des négociations relatives aux affaires territoriales soumises à la diète germanique. Bientôt après, le roi de Prusse le nomma conseiller-d'état, et lui fit une dotation de 8,000 rixdales de revenu sur les domaines territoriaux. Ensuite, il alla à Londres en qualité d'ambassadeur extraordinaire, et de là à Aix-la-Chapelle, où il se rendit en octobre 1818. L'année suivante, il entra au ministère, où il réunit plusieurs charges, telle que la direction générale de l'instruction publique et celle de la principauté de Neufchâtel, qui avait été détachée de la chancellerie d'état; néanmoins il resta à Francfort, comme membre de la commission territoriale, jusqu'à sa dissolution, arrivée le 10 juillet 1819. Il retourna alors à Berlin, fut mis à la tête du département de l'intérieur, sous la direction générale du prince de Hardenberg, ainsi qu'à celle de la commission chargée de rédiger la constitution promise à la Prusse. Mais l'ajournement de toute question relative à la nouvelle loi fondamentale ayant prévalu, M. de Humboldt donna sa démission. Ses ouvrages lui ont acquis une grande réputation, surtout ses recherches sur la langue basque, dont il a fait une étude approfondie, dans la Biscaye même. Il a publié, sur l'origine de cet idiôme primitif et presque inconnu, un ouvrage intitulé: *Examen des recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne, au moyen de la langue basque* (en allemand), Berlin, 1821, in-4°. On trouve de lui un *Dictionnaire basque*, dans le quatrième volume du *Mithridate* d'Adelung. M. de Humboldt a publié récemment: *Lettre à M. Abel de Rémusat sur la nature des formes grammaticales en général et sur le génie de la langue chinoise en particulier*, Paris, 1827, in-8°.

HUMBOLDT (Frédéric-Henri-Alexandre, baron de), frère du précédent, né à Berlin le 14 septembre 1769, est issu d'une des familles nobles les plus riches et les plus considérées de cette ville. Son père le confia à M. Kunth, qui depuis est parvenu au fauteuil académique, et à la place de conseiller-d'état. M. Kunth avait des relations habituelles avec les savants de Berlin les plus renommés; ceux-ci frappés des dispositions extraordinaires que montrait le jeune Al. de Humboldt, se plurent, non seulement à l'encourager, mais encore à lui donner des leçons. Il fit en outre d'excellentes études dans les écoles publiques de Berlin, de Gœttingue et de Francfort-sur-l'Oder, et fréquenta aussi l'école de commerce de Busching à Hambourg. S'il fût entré dans la carrière des emplois, le crédit de sa famille et ses talents l'auraient rapidement poussé aux premiers honneurs; mais sa vocation était pour les sciences en général, et principalement pour la physique et l'histoire naturelle. Il eut bientôt classé dans sa tête les vastes nomenclatures où se trouvaient distribuées les connaissances acquises. Cependant il savait que pour bien connaître les choses il fallait les étudier encore plus dans le grand livre de la nature, que dans les écrits des hommes. Il parcourut, à cet effet, avec les célèbres Forster et Genz, l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et les deux rives du Rhin. A la suite de cette dernière excursion, il donna son premier ouvrage, à l'âge de vingt-un ans, sous le titre d'*Observations sur les basaltes du Rhin*, 1790. Quoique le succès de son coup d'essai eût mérité à l'auteur de prendre place parmi les savants les plus distingués, il ne dédaigna pas de prendre encore des leçons. Il se rendit à Freiberg pour profiter de celles du célèbre minéralogiste Werner. En observant les entrailles de la terre, les fossiles ne furent pas le seul objet qui fixa son œil attentif. Il eut l'heureuse idée d'étudier la végétation qui s'opère dans les cavités où ne pénètre pas la lumière du jour, et bientôt il publia son second ouvrage, *Specimen floræ Freibergensis subterraneæ*, 1793. Cette production remarquable appela l'attention des botanistes sur une partie de leur science qui était encore presque inconnue. La réputation naissante de M. de Humboldt le fit nommer d'abord assesseur du conseil des mines à Berlin, puis directeur-général de celles des principautés d'Anspach et de Bayreuth, où il forma plusieurs établissements de bien public. La direction des mines le mit en rapport avec le chancelier de Prusse, le prince de Hardenberg, spécialement chargé des affaires de ces principautés. Ce ministre eut bientôt apprécié M. de Humboldt, et ne cessa de lui prodiguer les marques de la plus haute estime. Néanmoins il résigna son office pour recouvrer l'indépendance dont l'amour est inné chez lui, et dont la jouissance était indispensable à sa vocation. M. de Humboldt fut un des premiers qui s'occupèrent de l'importante découverte du magnétisme animal; non seulement il répéta les expériences de l'inventeur Galvani, mais il en fit un grand nombre de nouvelles. Pour mieux les apprécier, il se soumit lui-même aux plus douloureuses épreuves. Ce ne fut pas impunément qu'il fit ce sacrifice à la science; il ressent depuis des affections pénibles aux bras, et des contractions qui en gênent les mouvements surtout lorsqu'il écrit. Il publia, en 1796, ses observations sur le galvanisme dans un ouvrage que le savant Blumenbach jugea à propos d'enrichir de ses notes; le premier volume fut traduit en français, en 1799, sous ce titre: *Expériences sur le galvanisme, et en général sur l'irritation nerveuse et musculaire des animaux*, par G. F. N. Jadelot. L'ouvrage original était à peine livré à la presse en Allemagne, que l'auteur n'y était déjà plus; il parcourait l'Italie, s'avançait vers la Suisse, et s'apprêtait à gravir les Alpes pour les soumettre à ses observations. Dès qu'il les eut explorées, il revint en Prusse; mais, tourmenté bientôt du désir d'exécuter un vaste projet, il repartit en 1798, et se dirigea vers la France, moins pour en étudier l'histoire naturelle, que pour en visiter les naturalistes, et pour achever de se préparer à une expédition lointaine. Lorsqu'il parut à Paris, la révolution commençait à se tempérer, nos muses françaises, silencieuses ou proscrites pendant nos premiers troubles, reparaissaient avec l'éclat et la vigueur d'une jeunesse nouvelle. Elles accueillirent l'illustre étranger avec le plus grand empressement, et il fut bientôt l'ami et le collaborateur de nos savants les plus renommés. M. de Humboldt avait projeté d'abord de se joindre au capitaine Baudin dans son voyage autour du monde, ensuite de suivre le général Bonaparte dans sa fameuse expédition d'Égypte, pour de là traverser l'Arabie, le golfe Persique, les établissements anglais dans l'Inde. Détourné de ces deux projets par diverses

circonstances, il s'arrêta à celui d'explorer le Nouveau-Monde. Après s'être muni de bons instruments de physique et d'astronomie, il partit de Paris à la fin de 1798, se rendit à Marseille, et passa en Espagne, où il fut traité avec la plus grande distinction par les savants et par l'autorité publique. Le gouvernement lui ayant offert permis et protection pour visiter ses colonies de l'Amérique méridionale, il écrivit à M. Aimé Bonpland, botaniste, pour lequel il avait pris à Paris la plus grande affection, et l'engagea à se joindre à lui en le priant d'accepter que tous les frais du voyage restassent à sa charge. Ils s'embarquèrent à la Corogne, et arrivèrent à Cumana au mois de juillet 1799. Ils visitèrent avec le plus grand soin la nouvelle Andalousie, la Guyane espagnole et les missions des Caraïbes. Tout ce qui concerne la botanique, la minéralogie, la géologie, l'astronomie, la physique générale et les mœurs des habitants, fut observé avec l'attention la plus scrupuleuse. De retour à Cumana, ils s'embarquèrent pour la Havane, où ils séjournèrent plusieurs mois. M. de Humboldt y détermina avec précision la position géographique de cette place, position qui avait été assez mal notée jusqu'alors. Il laissa aux habitants une trace permanente de son passage, en leur indiquant d'utiles procédés pour les arts, notamment en leur donnant le modèle des meilleurs fourneaux pour la manipulation de leur sucre. Enfin, au mois de septembre 1801, nos deux voyageurs s'avancèrent pour leur célèbre expédition aux Cordilières, et arrivèrent à Quito en 1802. La présence de ces hommes intrépides enflamma d'enthousiasme le fils du marquis de Salva-Aligre; il fallut accepter chez lui les soins de la plus généreuse et de la plus touchante hospitalité. Ils s'y remirent de leurs fatigues, et quand leurs forces furent rétablies, le jeune Salva-Aligre, entraîné par son admiration pour ses hôtes, ne voulut plus les quitter, et s'associa à leur glorieuse entreprise. Ils partirent au commencement de juin 1802, et firent pendant environ quinze jours les marches les plus pénibles, et affrontèrent les dangers les plus imminents. Ils traversèrent les ruines presque fumantes des lieux où furent *Rio-Bamba*, et plusieurs autres villages engloutis le 7 février 1797, avec, dit-on, plus de quarante mille habitants, par le tremblement de terre le plus épouvantable dont on ait parlé dans ce pays. Ils visitèrent ensuite le Vésuve de l'Amérique méridionale, le redoutable Toungouragua, et parvinrent après d'incroyables efforts au point appelé le Nevado del Chimborazo. Déjà ils apercevaient à peu de distance le pic le plus élevé du Nouveau-Monde. En sa présence le courage redouble; ni le froid excessif qu'ils éprouvent, ni la difficulté de respirer dans une atmosphère insuffisante, ni l'aspect de ces glaces éternelles, sur lesquelles le moindre faux pas ferait rouler dans d'effroyables abîmes, rien ne peut ralentir l'ardeur de ces voyageurs intrépides. Ils marchent, et tout à coup une large et profonde crevasse vient arrêter leur audace; ils furent un moment comme désespérés; cependant à la gauche se présente un môle énorme de porphyre qui se projette au loin sur les parties inférieures, et qui forme le pic oriental le plus élevé. Ils l'escaladent péniblement, et s'y établissent avec les instruments à dix-neuf mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, à trois mille quatre cents quatre-vingt-cinq au-dessus du point auquel avait pu monter le célèbre Lacondamine, en 1745, à une hauteur enfin à laquelle nul homme ne s'était elevé. Ils tournèrent les instruments vers les monts situés à l'occident, notamment vers ceux dont l'accès était interdit, et cette Alpe inabordable dominait au-dessus des observateurs de deux mille cent quarante pieds. Au point où ils étaient, l'air avait perdu la moitié de sa densité ordinaire; les poumons recevaient à peine à chaque inspiration ce qu'il en fallait pour retenir la vitalité prête à s'échapper, et nos savants qui ne touchaient pas encore aux dernières limites de la terre et du ciel, se sentaient déjà sur les confins de la vie et de la mort. Après avoir rigoureusement déterminé ces hauteurs redoutables, et fait toutes les observations dont ils avaient besoin, nos voyageurs quittèrent ces régions inhospitalières. Ils se séparèrent du marquis de Salva-Aligre, se dirigèrent vers le Pérou, et vinrent se délasser quelques jours à Lima. M. de Humboldt les employa à observer les mœurs des habitants, et il donne les plus grands éloges à leur intelligence naturelle, ainsi qu'aux excellentes qualités de leur cœur. A Callao il observa l'émersion de Mercure passant au-dessus du disque solaire. Il repartit ensuite pour la Havane, ne fit qu'y passer, aborda dans la Nouvelle-Espagne, et entra dans Mexico en avril 1803. Il demeura dans ce pays plus d'une année, l'étudia sous les rapports physiques et moraux, visita non loin de Mexico une arbre fameux, l'énorme *Cheirostemon Plantanoïdes*, que l'on croit être les restes du dernier individu de cette espèce qui se soit conservé dans le Nouveau-Monde, mais qui est moins rare ailleurs, et dont on cultive même plusieurs individus au jardin du Roi. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que, quoique rongé par les efforts de bien des siècles, le tronc de Mexico présente encore une circonférence de quarante-quatre pieds. Après avoir exploré dans tous les sens, et sous tous les rapports, la patrie de Montezuma, à laquelle il a révélé le secret de ses forces, et prédit de nouvelles et grandes destinées, M. de Humboldt revint à la Havane, passa de cette île à Philadelphie, et visita l'Amérique septentrionale, en interrogeant comme ailleurs les trois règnes de la nature, les hommes et les cieux. Six ans s'étaient écoulés depuis son départ de France, lorsque plus riche que ne l'eût été aucun autre voyageur avant lui, en collections de tout genre, en faits nouveaux ou nouvellement vérifiés, en observations importantes ou curieuses, en dessins précieux et en écrits plus précieux encore, M. de Humboldt repassa en Europe. Accompagné de son ami M. Bonpland, il arriva au Hâvre-de-Grâce à la fin de 1804, ou au commencement de 1805, et se rendit à Paris où il s'occupa à mettre en ordre et à décrire ses collections. Forcé de prendre des collaborateurs, il ne négligea rien pour qu'ils fussent dignes de lui. M. Bonpland était de droit le premier de ces collaborateurs. Mais il repartit pour sa seconde et malheureuse expédition au nouveau continent avant d'avoir rempli toute la tâche qu'il s'était imposée pour la relation de la première. M. de Humboldt aurait pu ne laisser mettre le nom de M. Bonpland qu'aux parties que celui-ci aurait exécutées; mais, quoique ce partage de la gloire commune fût légitime, son amitié refusa d'y acquiescer. Il voulut que les deux noms fussent accolés dans la relation générale du voyage qu'il a lui-même écrite; chacune des autres divisions de l'ouvrage a paru sous le nom de son rédacteur particulier. M. Bonpland a été remplacé, pour la partie botanique qu'il n'avait que commencée, par M. Kunth, savant professeur de Berlin, correspondant de l'Institut, et neveu de celui qui dirigea les premières études de M. de Humboldt. Celui-ci prodigua au jeune Kunth des preuves d'affection égales à celles qu'il reçut de son oncle. La rédaction et les calculs de la partie astronomique sont de M. Oltmans, astronome prussien fort estimé. Depuis

son retour d'Amérique, M. de Humboldt a fait, conjointement avec M. Gay-Lussac, un nouveau voyage scientifique en Italie, dont on ne connaît pas encore le résultat. De concert avec le même ami, il a fait un grand nombre d'expériences magnétiques; ils ont vérifié en commun la théorie de M. Biot sur la position de l'équateur magnétique, reconnu que les grandes chaînes des montagnes, ni même les volcans en éruption, n'avaient aucune influence sensible sur la force magnétique, et constaté que cette force diminue progressivement à mesure qu'on s'éloigne de l'équateur. La publication des matériaux qu'il avait apportés du Nouveau-Monde n'était pas encore finie, que déjà M. de Humboldt préparait une autre expédition, non moins extraordinaire, dans les parties les moins connues de l'ancien, c'est à dire dans la Haute-Asie. On sait que le Thibet est la région la plus élevée du globe. Ce pays a ses Alpes, dont quelques unes dépassent de plusieurs mille pieds, à ce qu'on croit, les plus hauts pics du Chimborazo. Ce projet de voyage dont le gouvernement français se chargeait de faire les frais, était très avancé; on ignore s'il est abandonné ou seulement ajourné. À la fin de 1826, M. de Humboldt, cédant enfin aux sollicitations de sa patrie, se rendit à Berlin où il a été reçu avec les démonstrations d'une vive alégresse publique et de la considération la plus distinguée. M. de Humboldt parle l'allemand, l'anglais, le français, l'italien, l'espagnol et le latin, et il entend le grec. Il a étendu ses savantes et lumineuses recherches, non seulement aux trois règnes de la nature, mais encore à la géographie, à l'anatomie comparée et à l'astronomie, ainsi qu'à l'ordre politique et moral. Il a considérablement reculé les bornes des sciences physiques, et en a uni les diverses parties par des vues générales qui sont à lui, et qui font de l'ensemble de la physique une science nouvelle. Il a réuni assez de matériaux pour construire la science récemment aperçue, *la géographie botanique*, et heureusement coordonné ces matériaux. Il a répandu d'importantes lumières sur l'histoire naturelle de l'homme et sur celle de beaucoup d'animaux indigènes dans les pays qu'il a parcourus. Il a rectifié les positions géographiques assignées aux points les plus importants de ces régions. Par l'heureuse idée de donner le profil de leurs sections verticales, il a trouvé un moyen aussi simple qu'ingénieux de classer, dans un ensemble parfaitement distribué, le résultat de toutes ses observations sur le trois règnes de la nature. Il a eu soin de mesurer les hauteurs, et, ne s'arrêtant qu'aux astres, il a fourni de nouvelles et précieuses données pour en vérifier les sites et les mouvements. Enfin, ses recherches sur l'ordre politique et moral feraient croire qu'il ne s'est occupé toute sa vie que de statistique, d'administration, de commerce, de mœurs, de religion et de tout ce qui importe aux gouvernements. Son *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne* est, aux yeux des Mexicains travaillant à se régénérer, comme un évangile dont il n'est pas permis de s'écarter. Le crédit de M. de Humboldt est européen : des ministres, tels que Hardemberg, Talleyrand, Canning et autres, aimèrent à le consulter, et reconnurent la bonté de ses avis, dont le roi de Prusse, son souverain, fait un cas particulier. C'est ainsi qu'en s'efforçant de s'éloigner des affaires, M. de Humboldt n'y fut pas toujours étranger, parceque les affaires tiennent au savoir. Il n'usa jamais de son crédit que pour servir ses amis, pour défendre le malheur, et pour protéger les savants peu fortunés. A l'envahissement de la Prusse par Bonaparte, le baron de Humboldt court à Berlin; il voit auprès des autorités françaises, qui, au lieu de voir en lui un Prussien ennemi et vaincu, aiment à n'y voir qu'un illustre compatriote, et les rigueurs de la victoire sont adoucies envers ses protégés. La liste de ceux que son nom doit sauver est étendue autant que la discrétion le permet; mais pour n'y pas mettre un nom de plus, il oublie le sien, et quelques soldats effrénés, que désavoue la France, vont chercher des trésors jusque dans le cercueil de sa mère. A la seconde invasion de la France, le général Blucher ayant pris la résolution de faire sauter le pont d'Iéna, on court chez M. de Humboldt; celui-ci vole chez le prince Guillaume (le roi de Prusse n'était pas encore à Paris), et détermine ce prince à retenir le bras destructeur du général. Le roi, qui arriva peu de temps après, approuva qu'à la demande du baron de Humboldt, on eût arrêté l'exécution de ce funeste projet. C'est à tort qu'on attribue la conservation de ce monument à l'empereur de Russie; la reconnaissance des Parisiens doit se reporter sur M. de Humboldt. Les rois coalisés ayant projeté d'asseoir une formidable contribution de guerre sur Paris, les principaux banquiers de cette ville devaient être saisis comme otages jusqu'au paiement; l'un des plus respectables d'entre ces banquiers se rend chez lui, et l'attend cinq ou six heures; M. de Humboldt rentre fort tard, excédé de fatigue; il avait passé toute la journée auprès du roi de Prusse, qui devait partir le lendemain de grand matin; il va sur-le-champ à l'hôtel de l'ambassade, où était logé le monarque, passe la nuit à sa porte, et en obtient, au moment où S. M. sort, la promesse que la désastreuse mesure sera rapportée. Ainsi, c'est au tribunal de la reconnaissance publique, qu'ont été vérifiées et enregistrées ses grandes lettres de naturalisation française. Lors du congrès de Véronne, le roi de Prusse se fit accompagner par ce naturaliste illustre, et voulut ensuite visiter sous sa direction les principales villes d'Italie. S'il était permis de révéler les indiscrétions de la reconnaissance privée, on verrait combien de savants peu fortunés M. de Humboldt a soutenus, combien de familles de toutes les classes il a secourues; on verrait surtout avec quelle délicatesse il sait répandre ses bienfaits. Mais il est une preuve de son désintéressement d'un genre trop extraordinaire pour ne pas trouver ici sa place. Croirait-on que celui qui dut avoir tant de livres, tant de collections de minéraux, tant d'herbiers, tant d'objets d'art d'un grand prix; que celui qui dépensa tant et de si fortes sommes pour se les procurer, croirait-on que cet homme n'a en son pouvoir ni livres, ni herbiers, ni minéraux? Il a tout distribué à ses amis; il en fait souvent de même de son mobilier. M. de Humboldt semble ne posséder que ce qu'il donne. En revanche, tous les cabinets, tous les laboratoires, toutes les bibliothèques de l'Europe lui sont ouverts. Lorsqu'il était à Paris, il s'enfermait souvent des semaines entières chez ses amis, tous empressés de le recevoir. Ce fut chez eux qu'il exécuta ceux de ses travaux qui exigeaient des instruments ou des appareils scientifiques, ce qui fit croire long-temps qu'il avait plusieurs domiciles dans la même ville. Il est aisé d'imaginer, d'après son caractère, quels soins, quels mouvements il dut se donner pour secourir son ami Bonpland dès qu'on eut appris son infortune. Il eut le pouvoir de remuer tous les gouvernements civilisés de l'Ancien-Monde en faveur du naturaliste français, et il ne put venir à bout de rompre ses fers. Tout ce que M. de Humboldt a pu obtenir a été de faire toucher, par la voie des Anglais, des secours à son ancien et malheureux compagnon de voyage. Presque toutes les compagnies savantes de l'Europe s'honorent de compter M. de Humboldt au nombre de leurs membres. Sa poitrine serait couverte de décorations et d'insignes s'il eût voulu accepter

toutes celles qu'on lui offrit. Par respect pour les institutions de son pays, il n'a pas refusé celle de l'aigle rouge de Prusse. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, M. de Humboldt a publié : 1° *Voyage aux régions equinoxiales du nouveau continent pendant les années* 1799, 1800, 1801, 1802, 1803 *et* 1804, 1814 et ann. suiv. Cet ouvrage se compose de sept parties. Ire partie : *Relation historique*, qui doit former 4 vol. in-4°, avec deux *atlas*, l'un *pittoresque*, en un seul vol. in-fol., l'autre *géographique*, 2 vol. in-fol. Il paraît cinq livraisons de texte, formant 2 vol. et demi, cinq livraisons sur huit de l'*Atlas géographique et physique*. L'*Atlas pittoresque*, ou *Vues des Cordilières et monuments des peuples indigènes de l'Amérique*, 1811, 2 vol. grand in-fol., fig.; 1814, 2 vol. in-8°; complet. Un extrait a paru en 1822, 2 vol. in-8°. IIe partie : *Recueil d'observations de zoologie et d'anatomie comparée*, 2 vol in-8°, fig. Il en paraît treize livraisons sur quatorze. IIIe partie : *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne*, 1811, 2 vol. in-4°, atlas; édition in-8°, 1811, 5 vol.; 2e édition, 1825-1827, 4 vol. in-8°. IVe partie : *Recueil d'observations astronomiques*, 2 vol. in-4°. Ve partie : *Physique générale et géologie*; rien n'a encore paru. VIe partie : *Botanique*, subdivisée ainsi : 1° *Plantes équinoxiales*, 2 vol. in-fol.; 2° *Monographie des mélastomes et autres genres du même ordre*, 2 vol. in-fol.; 3° *Nova genera et species plantarum*, 7 vol. in-fol. ou 7 vol. in-4°; 4° *Mimoses et autres plantes légumineuses*, in-fol. M. Kunth a publié : *Synopsis plantarum quas in itinere ad plagam æquinoctialem Orbis novi collegerunt Humboldt et A. Bonpland* 1823-1825, 4 vol. in-8°; 5° *Géographie des plantes, rédigée d'après la comparaison des phénomènes que présente la végétation dans les deux continents.* — 2° *Essai sur la géographie des plantes*, ou *Tableau physique des régions équinoxiales fondé sur des observations et des mesures faites depuis le 10e degré de latitude boréale*, in-4°, avec un grand tableau; 3° *Ansichten der natur*, Tubingen, 1818, in-8°; traduit en français, sous les yeux de l'auteur, par Eyriès, sous ce titre : *Tableaux de la nature*, Paris, 1805, 2 vol. in-12; 4° *De distributione geographica plantarum secundum cæli temperiem et altitudinem montium prolegomena*, Paris, 1817, in-8°; 5° *Sur l'élévation des montagnes de l'Inde*, 182 , in 8°; 6° *Essai géognostique sur le gisement des roches dans les deux hémisphères*, Paris, 1823, in-8°; traduit en allemand, la même année, Strasbourg, in-8°; 2e édition, 1826, in-8°; 7° *Observations sur quelques phénomènes peu connus qu'offre le goître sous les tropiques, dans les plaines et sur les plateaux des Andes*, Paris, 1824, in-8°; 8° *Evaluation numérique de la population du nouveau continent, considérée sous les rapports de la différence des cultes, des races et des idiomes, extrait d'une lettre adressée à M. Charles Coquerel*, 1825, in-8°; 9° *Rapport verbal, fait à l'académie royale des sciences, sur le tableau des corps organisés fossiles*, 1825, in-8°; 10° *Essai politique sur l'île de Cuba, avec une carte et un supplément qui renferme des considérations sur la population, la richesse territoriale et le commerce de l'Archipel, des Antilles et de Colombia*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°; 11° *Rapport fait à l'académie des sciences de Paris sur l'atlas de M. Brué*, 1826, in-fol. M. de Humboldt a fourni des notes à l'*Itinéraire descriptif de l'Espagne* de M. A. de Laborde, et au *Voyage de Bowdich en Afrique.*

HUMMEL (Jean-Népomucène), l'un des plus célèbres pianistes et compositeurs de notre temps, naquit, en 1778, à Presbourg. Dès l'âge de quatre ans, son père, maître de musique à l'établissement militaire de Wartberg, lui donna des leçons de violon. Le jeune Hummel ne fit pas d'abord des progrès remarquables. L'année suivante il commença à apprendre la musique vocale et le piano. Dès lors son talent se développa prodigieusement, et, dans l'espace d'une seule année, il fit des progrès extraordinaires dans le chant et sur le piano. Son père étant allé se fixer à Vienne, devint chef d'orchestre du théâtre de Schikaneder, et le talent précoce de son fils, qui n'avait encore que sept ans, attira l'attention des premiers artistes, entre autres, du célèbre Mozart. On connaît la répugnance de ce grand maître pour l'enseignement. Cependant il s'offrit à être le guide de Hummel, sous la condition que son élève serait mis entièrement à sa disposition et qu'il demeurerait chez lui. Comme on doit le penser, cette offre fut acceptée avec le plus grand empressement, et le jeune artiste sut mettre à profit les deux années de leçons qu'il reçut de ce musicien célèbre. Il voyagea ensuite avec son père, visita toute l'Allemagne, le Dannemarck et l'Ecosse, où il publia ses premiers essais, sans avoir appris la composition. Ce sont des variations pour le piano. Il alla ensuite en Angleterre et en Hollande, et reçut partout l'accueil le plus flatteur; car, à cet âge, si l'on excepte Mozart, personne ne s'était encore élevé, dans cet art, à une si haute perfection. Six ans après il revint à Vienne, où il commença seulement à étudier la composition sous Albrechtsberger, le maître de la plupart des compositeurs modernes de Vienne. Il jouit pendant quelques années des leçons et de l'intimité de Salieri, dont Weigl était alors le premier élève, Sussmayr le second et Hummel le troisième. Le prince Nicolas Esterhazy et le baron de Braun, alors directeur du théâtre de la cour, voulurent en même temps s'attacher Hummel; celui-ci aima mieux entrer au service du prince qui était doué de beaucoup d'esprit et qui aimait particulièrement la musique sacrée, pour laquelle Hummel avait aussi un goût décidé. Sa première messe eut toute l'approbation de Haydn. Peu de temps après il composa aussi, pour le théâtre, plusieurs pièces qui eurent beaucoup de succès. En 1811, il quitta le service du prince et vécut en simple particulier à Vienne, où il forma un grand nombre d'excellents pianistes des deux sexes. En octobre 1816, il accepta la place de maître de chapelle du roi de Wurtemberg qu'il quitta, en 1820, pour entrer au service du grand-duc de Weimar. En 1822, il entreprit un voyage pédestre en Russie, où il reçut le plus brillant accueil, et, en 1823, il visita la Hollande et la Belgique. Outre un grand nombre de messes, de symphonies, sonates, trios, etc., il a composé les grands ouvrages suivants : les ballets d'*Hélène et Pâris*, du *Tableau parlant*, de *Sapho de Mitylène*; — *La louange de l'amitié*, cantate avec chœurs; — *Diana e Endimione*, cantate italienne; — *Le Vicende d'amore*, opéra-buffa en 2 actes; — *Matilde*, opéra en 3 actes; — *Maison à vendre*, opéra en 1 acte; — *Le retour de l'empereur*, opéra en 1 acte; — *L'anneau magique* et le *Combat magique*, pantomimes.

HUNT (Henry), écuyer, l'un des plus ardents apôtres du radicalisme, en Angleterre, naquit le 6 novembre 1773, dans la ferme de Wedington, paroisse de Upavon, comté de Wilts, de l'une des familles les plus distinguées de ce comté. L'un de ses aïeux faisait partie de l'armée de Guillaume-le-Conquérant, et s'établit en Angleterre après avoir obtenu une large part des dépouilles du peuple vaincu, dans les comtés de Wilts et de Sommerset. Ces dotations passèrent à ses successeurs jusqu'au temps du protectorat de Cromwell; mais, à cette époque, le chef de la famille Hunt ayant pris parti pour les Stuarts, et, en conséquence, ayant été déclaré traître à la république, fut dépouillé de ses biens, dont il ne put pas même obtenir la restitution après le triomphe de la cause à laquelle il s'était dévoué. Cette confiscation, toutefois, n'empê-

cha pas la famille qui en était frappée de continuer à occuper un rang distingué dans la société. Le personnage qui fait l'objet de cet article, se signala de bonne heure par un caractère indépendant et fougueux, que l'autorité la moins susceptible d'être contestée, que la discipline la moins sévère suffisaient pour effrayer. Une forte réprimande que lui fit son père, à l'occasion d'une absence de quatre jours qu'il avait faite sans en obtenir la permission et même sans en prévenir, lui parut un motif suffisant de quitter la maison paternelle. Il partit, en conséquence, pour Bristol, et s'engagea en qualité d'écrivain sur un bâtiment négrier. Cet engagement, toutefois, n'eut pas de suite; les sollicitations de ses amis le déterminèrent à retourner auprès de son père, dont il obtint facilement le pardon. Il se livra alors à l'agriculture avec beaucoup de zèle et de succès. Peu de temps après, il se maria. Ce fut contre le gré de son père qu'il contracta cette union, et cette fois, au moins, on peut croire qu'il eût bien fait d'écouter les conseils qui lui étaient donnés, puisque, dans la suite, il fut obligé de se séparer de sa femme, que rien, d'ailleurs, n'autorise à rendre responsable de cette séparation. En 1797, il perdit son père, qui lui laissa une fortune de 600 livres sterling de revenu, ce qui le mit au rang des plus riches fermiers de l'Angleterre; il avait perdu sa mère long-temps auparavant. Malgré le peu de condescendance qu'il montra pour les auteurs de ses jours, il paraît pourtant leur avoir été très attaché; c'est au moins ce que l'on doit croire, d'après la manière dont il en parle dans ses mémoires. L'Angleterre étant menacée d'une invasion de la part de la France, M. Hunt quitta le corps de yeomanry, dont il faisait partie, en conséquence du refus de ceux qui composaient cette milice, de servir comme volontaires hors de leur province. Les sentiments généreux qui lui firent prendre cette résolution attirèrent sur lui l'attention publique. Lord Bruce lui écrivit pour l'engager à prendre du service dans le corps qu'il commandait. M. Hunt s'empressa de se rendre à cette invitation; mais au bout de quelques mois, il reçut une seconde lettre du même officier, qui lui annonçait que ses services étaient devenus inutiles. Surpris de cette disgrace, qu'il ne croyait pas avoir méritée, il alla trouver son commandant, auquel il demanda l'explication de la conduite qu'il tenait à son égard. N'en ayant point obtenu les éclaircissements qu'il demandait, il le provoqua en duel. Lord Bruce ne répondit à cette provocation qu'en intentant à son auteur une action criminelle. Jugé par défaut aux assises de Salisbury pour ce défi, M. Hunt fut bientôt après condamné définitivement et contradictoirement par la cour du banc du roi, à six semaines de prison et à 100 livres sterling d'amende: ce fut pendant la détention qu'il subit, par suite de ce jugement, qu'il fit connaissance avec M. Waddington et le conseiller Clifford, qui le firent entrer dans les vues de réforme politique, dont la poursuite, depuis cette époque, est devenue la plus grande affaire de sa vie. La réforme dont il s'agit est celle qui a été désignée sous le nom de *radicalisme*, et dont le but principal, pour le moment, au moins, est de rendre les parlements annuels, d'en faire nommer les membres éligibles par l'universalité des citoyens, d'obtenir la suppression des sinécures, la réduction de la liste civile et celle de l'armée permanente. Le parti radical présente aujourd'hui une organisation complète et régulière, dans laquelle une véritable division de travail se trouve realisée; il a ses théoriciens, ses doctrinaires, dans Bentham et dans plusieurs de ses disciples; il a ses organes parlementaires, ses littérateurs, et, enfin, ses orateurs populaires, parmi lesquels M. Henry Hunt tient sans contredit la première place. Une voix éclatante, de la chaleur, la faculté de présenter ses idées sous des images et dans des termes appropriés aux habitudes et à la sensibilité de la multitude, l'appelaient naturellement à se charger de cet emploi qui lui valut bientôt la plus grande popularité. Les qualités dont nous venons de parler auraient été insuffisantes, toutefois, pour lui valoir la célébrité dont il jouit, si elles n'eussent été soutenues en lui par une foi vive dans la cause qu'il avait embrassée, et, à cet égard, il ne saurait être permis de douter de la conviction et de la sincérité de M. Hunt. On l'a vu parcourir la plupart des grandes villes de l'Angleterre, sans autre but que de répandre ses idées de réforme, réunissant le peuple sur son passage, le haranguant, et se laissant toujours aller, dans les occasions, à toute la chaleur de l'inspiration, sans calculer les suites fâcheuses que son zèle pourrait avoir pour lui. Dans plusieurs des grandes assemblées populaires qui se sont tenues en Angleterre, dans ces derniers temps, il fut appelé à jouer un rôle brillant. Nommé président de celle qui se tint sur la place du palais de Westminster, en 1816, ce fut sur sa proposition que cette assemblée reconnut par une délibération expresse la nécessité de toutes les réformes dont il a été parlé plus haut: à la suite de la fameuse assemblée de Spafields, il fut chargé de rédiger pour le prince régent une pétition exprimant les griefs qui avaient donné lieu à cette rencontre, mais c'est principalement à l'assemblée tenue à Manchester, en 1819, qu'il doit la célébrité dont il jouit sur le continent. A la suite de cette réunion, qui fut dissipée par la force militaire, et où, en conséquence, quatorze personnes perdirent la vie, et six cents environ furent blessées, il fut arrêté sous la charge de haute trahison. Au bout de quelques jours, toutefois, il fut renvoyé de cette accusation; mais il resta sous celle de conspiration, pour laquelle il fut jugé aux assises de York, quelques mois après. M. Hunt se défendit lui-même et déploya beaucoup de talent dans cette circonstance. Ses efforts, néanmoins, furent sans fruit: après de longs débats, il fut condamné, le 15 mai 1820, à deux ans et demi de prison, à 1000 livres sterling d'amende, et à donner caution pour sa bonne conduite pendant cinq ans, à dater du jour de sa mise en liberté. Le 17 mai, il entra dans la prison d'Ilchester, la même où, sous le gouvernement de Cromwell, avait été renfermé celui de ses ancêtres, dans la personne duquel sa famille avait été dépouillée de sa part de la conquête. Le génie réformateur du petit-fils ne resta pas oisif dans cette sphère étroite: le concierge de la prison d'Ilchester remplissait mal ses fonctions et souvent abusait de son pouvoir; la prison elle-même était mal distribuée et malsaine. M. Hunt adressa à l'autorité, sur ces deux points, plusieurs pétitions qu'il eut la satisfaction de voir accueillir. Le concierge fut destitué sur-le-champ, et depuis la prison a été démolie. Dans le cours de sa détention, sir Francis Burdett proposa à la chambre des communes de demander au roi sa libération; mais cette proposition fut écartée, et le prisonnier, en conséquence, fut obligé de subir sa condamnation tout entière, ce qui peut-être était désirable dans l'intérêt de sa réputation. La peine que M. Hunt venait de souffrir pour la cause qu'il avait embrassée, ajouta beaucoup, comme on peut bien le penser, au crédit, déjà très grand, dont il jouissait dans la classe nombreuse qui regardait cette cause comme la sienne; aussi sa sortie de prison, quand le temps légal en fut venu, fut-elle une véritable ovation. Sur toute la route qu'il parcourut jusqu'à Londres, la population tout entière se porta à sa rencontre et

l'accueillit par les plus bruyants applaudissements. Son entrée dans la capitale, qui avait été préparée par ses amis, et qui eut lieu le 11 novembre 1822, couronna avec éclat cette marche triomphale. Dans le même temps, un grand nombre d'habitants du comté de Sommerset, lui offrirent un vase d'argent magnifique, indiquant le motif de ce don, motif qui n'était autre que celui qui avait dicté la sentence des juges d'York! Les opinions peuvent être partagées sur la valeur du radicalisme, tel qu'il se présente aujourd'hui; mais quoi qu'on en puisse penser, toujours est il qu'on ne saurait se dissimuler qu'une désharmonie semblable à celle que nous venons de signaler, entre les sentiments du pouvoir et ceux du public, de la partie au moins la plus nombreuse du public, appelle de profondes réflexions sur l'état du pays qui en présente le spectacle. M. Hunt a été porté quatre fois aux élections pour la chambre des communes: deux fois pour la cité de Bristol, une fois pour Westminster, et une autre fois, enfin, pour Preston lors de l'élection générale de 1820; il a également échoué dans toutes ces occasions. On pense généralement, cependant, qu'il aurait été nommé, lors de sa dernière candidature, si son procès, qui s'ouvrait à York, au moment même des élections, ne l'eût obligé de s'absenter, et de laisser à d'autres le soin de faire valoir ses droits.

HUNT. *Voyez* Leigh.

HUNTER (Alexandre), médecin anglais, né à Edimbourg, en 1733, étudia sous les médecins les plus habiles de l'Angleterre et de la France, et exerça dans plusieurs villes de sa patrie. Il publia un ouvrage estimé, ayant pour titre: *Essai sur les cas de démence*, donna le plan de l'hospice des aliénés à York et devint médecin de cet établissement. Il contribua aussi à la formation d'une société d'agriculture dans la même ville, et fit imprimer, sous le titre d'*Essais géorgiques*, les travaux de cette société. Hunter est mort à York, le 17 mai 1809, âgé de quatre-vingts ans. Il était membre des sociétés royales de Londres et d'Edimbourg.

HUNTER (William), savant orientaliste écossais et habile chirurgien, naquit à Montrose. Il eut, en 1773, une bourse au collége Maréchal d'Aberdeen, où il étudia avec succès, prit ses degrés, en 1777, obtint un emploi à bord d'un vaisseau, entra, en 1781, au service de la compagnie des Indes, et partit pour le Bengale. Nommé inspecteur général des hôpitaux de Java, il se rendit dans cette île, fut ensuite secrétaire de la société asiatique, professeur au collége de Calcutta et accompagna le major Palmer en qualité de chirurgien, dans son ambassade auprès de Daulet Rai-Scindyah. Il se disposait à venir passer un été à Aberdeen, lorsqu'il succomba à une fièvre violente, en 1815. William Hunter était associé de la société médicale de Londres, membre honoraire de la société des sciences de Paris. Il possédait les divers idiômes de l'Inde, et a enrichi plusieurs ouvrages périodiques de morceaux de littérature indienne qu'il avait composés. Il a publié en outre: 1° une *Description abrégée du Pégu*, Calcutta, 1784, in-8°, réimprimée à Londres en 1789; 2° un *Dictionnaire hindoustany-anglais*, Calcutta, 1808, 2 vol., in-4°. On lui doit un traité approfondi de la maladie qui attaque les Lascars, qui servent sur les vaisseaux de la compagnie; il a indiqué un traitement que le succès a toujours couronné.

HUPPÉ (Adam), né, le 9 janvier 1777, à Warsovie, d'une famille originaire de France, entra au service de Pologne, le 6 janvier 1791, dans l'artillerie de la couronne, et prit une part active aux trois mémorables journées des 17, 18 et 19 avril 1794, où les patriotes chassèrent les Russes et leur général en chef Igelstrom, de la ville de Warsovie. Huppé les poursuivit de rue en rue à coups de mitraille; son capitaine Moszynski ayant été tué, il se trouva, le troisième jour, chef de la compagnie réduite à quelques hommes. Le généralissime Kosciusko s'étant approché de la capitale, Huppé fut envoyé contre les Prussiens, et se distingua dans l'affaire de Pultusk, où il fut nommé enseigne. Après l'anéantissement de sa patrie, il vint, en 1796, en France, s'enrôla dans les légions polonaises en Italie, comme volontaire dans l'artillerie à pied, passa par tous les grades de sous-officier, et fut nommé, après le siége Mantoue, sous-lieutenant d'artillerie à cheval dans la légion du Danube. Après cette campagne il fut nommé lieutenant dans la même compagnie. A l'époque de l'embarcation de l'infanterie polonaise pour Saint-Domingue, il passa avec sa compagnie dans les lanciers polonais à Livourne. En 1805, il vint à Naples avec le rang de capitaine-adjudant-major. Après la campagne de Prusse, en 1806 et 1807, le régiment où se trouvait Huppé se rendit à l'armée d'Espagne; à la revue de Bayonne par Napoléon, il fut nommé membre de la légion d'honneur, le 29 mai 1808. Il se distingua à l'affaire de Tudela, et se trouva au siége de Saragosse. Ses travaux et sa bravoure lui valurent le titre d'officier de la légion d'honneur qu'il obtint le 26 août 1808. Le 6 septembre 1809, il fut décoré de l'ordre militaire polonais. Appelé, comme le plus ancien capitaine, au commandement du corps de lanciers, il chargea avec trois cents hommes, à Occaña, trois régiments d'élite espagnole, leur fit trois cents hommes et trois cents chevaux prisonniers, et s'empara le lendemain de l'artillerie ennemie. Nommé par le maréchal Mortier, chef d'escadron, le 16 décembre 1809, Huppé se distingua en outre à Ciudad-Real, Talavera-la-Reina, Almonacid, au passage de la Sierra-Morena, à Malaga, à Baza, où il perdit, d'un coup de feu, deux doigts de la main droite. A la bataille d'Albufera, il fut frappé d'un éclat d'obus à la hanche en chargeant quatre régiments anglais, qui perdirent six drapeaux et sept pièces de canon. Rentré en France, il fut nommé lieutenant-colonel le 16 mai 1812, et à Nogent, après la bataille de Troyes, colonel du même régiment. En 1815, à l'époque de la seconde invasion étrangère, il reprit du service, défendit le pont de Sèvres contre les Prussiens qui y perdirent beaucoup de monde. A la suite de cette malheureuse campagne, il se rendit sur les bords de la Loire. L'armée ayant été licenciée, le colonel Huppé demanda à être employé activement, il n'obtint, après une longue hésitation de l'autorité, qu'une pension, dont il jouit aujourd'hui à Paris.

HURTAUT (Maximilien Joseph), architecte, né à Huningue (Alsace), en 1765, d'une famille peu aisée, montra dès sa jeunesse un goût décidé pour les arts, vint à Paris, où il travailla d'abord comme tailleur de pierres. Il conduisit ensuite les constructions des bâtiments de la reine à Trianon, et y obtint l'emploi de dessinateur. La révolution lui ayant enlevé cette place, ses connaissances en mathématiques le firent admettre dans l'administration de la grosse artillerie; il fut ensuite professeur-adjoint à l'école polytechnique, et enfin inspecteur des salles d'assemblée des conseils des anciens et des cinq-cents. Son aisance lui permit alors d'appeler auprès de lui sa mère qu'il chérissait et avec laquelle il partagea le fruit de son travail. Hurtaut rassembla les premiers éléments d'une bibliothèque et d'un cabinet d'architecture, où il réunit pendant trente ans les ouvrages les plus précieux et les plus rares

concernant cet art. Il reprit ses études sous M. Percier, obtint un prix d'architecture, voyagea en Italie, recueillit et dessina une collection inappréciable de monuments et d'édifices de tout genre. Il était employé depuis onze ans à l'inspection des travaux qui s'exécutaient aux Tuileries, sous la direction de MM. Percier et Fontaine, lorsqu'il fut nommé architecte du château de Fontainebleau. Il fut chargé de la reconstruction de la galerie de Diane, qui tombait en ruines, et la mit dans l'état de magnificence qu'elle présente aujourd'hui. Il a élevé dans le jardin qui se trouve sous les fenêtres de la même galerie, la fontaine de Diane, petit monument qui est un modèle d'élégance et de goût. Il a aussi dessiné à Fontainebleau un jardin pittoresque de la plus belle ordonnance; les cascades du Tibre dans le même château ont été refaites sur ses dessins, et c'est encore à lui que l'on doit la chapelle qui existe dans la forêt avec un porche pour servir d'abri aux voyageurs. Outre ce que Hurtaut a exécuté ou dirigé pour la couronne, il a construit des maisons ou des édifices particuliers qui doublent ses droits à la célébrité. Le préfet de la Seine ayant demandé aux architectes des projets de fontaines monumentales pour la ville de Paris, Hurtaut présenta le sien, qui a été vu à l'exposition de 1818. Sa fontaine était consacrée à Apollon et aux muses. Hurtaut fut élu membre de l'Institut en 1819; il était juré de l'école des beaux-arts. Le ministre de l'intérieur le nomma inspecteur général du conseil des bâtiments civils, enfin l'administration des bâtiments de la couronne lui confia la direction des ouvrages de Saint-Cloud. Il devait remplacer M. Percier sur la demande de ce dernier, dans l'exécution du monument à ériger à la mémoire du duc de Berri; mais une mort prématurée l'enleva, le 24 mai 1824.

HURWICZ, ou HOURWITZ (Zalkind), juif polonais et savant très distingué, naquit, en 1738, à Kowno sur le Niémen en Lithuanie. Établi à Paris depuis long-temps, il fut un des traducteurs de la *Bibliothèque nationale française*. Il possédait plusieurs langues étrangères, et plusieurs sociétés savantes l'agréèrent dans leur sein. Nous connaissons de lui : 1° *La justification*, ou *l'apologie des juifs*, ouvrage couronné par l'académie royale de Metz, traduit en polonais, 1796; 2° *Origine des langues*; 3° *Polygraphie*, ou *l'art de correspondre à l'aide d'un dictionnaire dans toutes les langues*. Hurwicz est mort à Paris, en 1812, à l'âge de soixante-quatorze ans.

HUSKISSON (William), né à Londres, vers 1760, est issu d'une famille respectable, mais peu favorisée de la fortune. Il se destina d'abord à l'art de guérir, et vint de bonne heure à Paris, où son oncle le docteur Gerund était médecin de l'ambassade d'Angleterre, pour y étudier la chirurgie. Comme il est d'usage en Angleterre, et surtout dans les provinces, que les chirurgiens tiennent aussi une pharmacie, le jeune Huskisson se plaça rue Dauphine, chez le pharmacien Lebrun, qui vendait des médecines anglaises avec patente et privilége. Il entra ensuite dans la maison de banque Boy et Ker, et y employa ses loisirs à l'étude des sciences positives et abstraites dans lesquelles il acquit promptement des connaissances étendues. Il s'attacha surtout à connaître les opinions des économistes, et l'on peut assurer que c'est en grande partie aux relations intimes qu'il forma à cette époque, à Paris, qu'il doit les progrès qu'il fit depuis dans la manière d'appliquer les principes généraux de l'économie politique. Pendant le cours de ses études, M. Huskisson fut témoin des diverses crises qui annoncèrent à la France la révolution qui ne tarda pas à éclater. Doué d'un rare esprit d'observation, et d'une grande justesse dans les idées, pour voir de plus près et mieux juger les événements qui se développaient sous ses yeux, il s'introduisit dans diverses sociétés populaires. Le 29 août 1790, il prononça dans la société de 1789, un discours dans lequel il repoussait la création proposée de deux milliards d'assignats : « On a cru, dit-il, que » cette grande émission d'assignats attacherait à la » révolution beaucoup de personnes mécontentes, » ou qui la voient avec indifférence. On a fait valoir » cet argument comme s'il était de la plus grande » importance; c'est avec un sentiment de douleur » que je me suis dit, en lisant cette partie du dis- » cours de M. Mirabeau : eh quoi! une révolution qui » a tiré vingt-quatre millions d'hommes de l'esclavage, » pour leur rendre les droits sacrés de la nature, » aurait-elle besoin d'un appui aussi dangereux? » Non, je ne puis le croire; voulez-vous en faire des » patriotes, faites-en des propriétaires; au lieu de » tant de droits féodaux, de dîmes et d'impôts vexa- » toires, au lieu de ces priviléges, de ces exemptions » accordées au hasard par cet amas de sous-despotes, » qui ne protégent les uns que pour peser plus dure- » ment sur les autres, les nouveaux propriétaires » n'auront plus à payer qu'un impôt juste, égal et » modique dont la perception et l'emploi seraient » surveillés par eux : que de motifs pour aimer la » révolution, pour la défendre comme le plus » grand des bienfaits, que de motifs pour s'atta- » cher à la constitution comme à l'unique appui » de cette égalité dont ils jouissent, et à l'unique » sauve-garde de leurs propriétés nouvelles. » Une patrie commune et des rapports de société lui firent contracter une liaison assez étroite avec le premier secrétaire de la légation anglaise à Paris. Chaque jour M. Huskisson rendait compte à son ami des propositions qui avaient été faites et des discours qui avaient été prononcés aux jacobins. Ce compte rendu était accompagné d'observations judicieuses, dont à son tour le secrétaire de la légation rendait compte à son ambassadeur. Ce ministre était alors lord Gower, aujourd'hui marquis de Stafford, et frère du vicomte Granville, depuis ambassadeur à Paris. Il fut vivement frappé des rapports journaliers de M. Huskisson, et sentant tout l'avantage qu'il pouvait en retirer, il lui fit dire de les continuer. Le secrétaire de la légation, rappelé en Angleterre par des intérêts de famille, recommanda vivement son ami à l'ambassadeur. Bientôt après les rapports de M. Huskisson, alors attaché à la légation, quoique sans caractère, fixèrent toute l'attention du ministre des affaires étrangères et de Pitt, qui recevait aussi des rapports du comte de Mornington, aujourd'hui marquis de Wellesley, qu'il avait envoyé à Paris, non pour y avoir une correspondance secrète, et pour y entretenir une diplomatie occulte. En 1793, lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, M. Huskisson, quoiqu'il n'eût aucun caractère, partit avec la légation britannique. Ses rapports l'avaient fait connaître d'une manière si avantageuse, qu'il ne tarda pas à être employé utilement. Il fut d'abord placé au département de l'intérieur dont le feu duc de Portland était secrétaire d'état. Comme il savait à fond la langue française, qu'il parlait avec facilité, et qu'il avait surtout été en mesure de connaître la plupart des hommes qui avaient figuré dans la révolution, il fut employé dans le bureau des étrangers, *alien office*, dont Mr Carter était le chef. Quelque temps après, il quitta ce bureau pour passer sous-secrétaire d'état au département de la guerre. Il conserva cette place sous lord Hobard, qui remplaça le vicomte Melville dans ce département. Lorsque William Pitt quitta le ministère, M. Huskisson ne se retira point immédiatement avec lui;

il continua son service et n'abandonna ses fonctions que quelque temps après. Quand le fils de lord Chatam fut rappelé à la tête des affaires, il nomma M. Huskisson sous-secrétaire d'état de la trésorerie, *joint secretary*, dont il remplit les fonctions pendant la vie de Pitt, et qu'il quitta de suite après sa mort; mais il y fut bientôt rappelé par le feu duc de Portland qui venait d'être nommé premier ministre, après la démission de lord Grenville. A l'époque où le duc de Portland abandonna ce poste à M. Parceval, et où M. Canning quitta le département des affaires étrangères, fidèle à leur patronage, M. Huskisson donna sa démission de sous-secrétaire d'état de la trésorerie. Quelque temps après il fut nommé garde des forêts de la couronne. Cet emploi ne pouvait guère être considéré que comme une retraite accordée à ses honorables services; mais l'âge de la retraite n'était point encore arrivé pour lui. Après la nomination de M. Vansittart à la pairie, M. Huskisson fut regardé par lord Liverpool comme le seul homme digne de le remplacer au ministère des colonies; mais, d'après les convenances aristocratiques du cabinet britannique, cet homme d'état, dont la supériorité était reconnue, n'appartenant point à la classe privilégiée, fut obligé de se contenter de l'emploi secondaire, quoique très important, de président du bureau ou direction du commerce. C'est dans ce poste qu'il a rendu des services éminents à son pays, en faisant adopter des modifications considérables au système prohibitif, soit pour l'admission des produits de l'industrie étrangère, soit pour les facilités accordées à la navigation des autres nations dans leurs rapports commerciaux avec la Grande-Bretagne et ses possessions. M. Huskisson a eu le mérite de s'apercevoir un des premiers de la nécessité de modifier le système suivi par l'Angleterre, depuis près de deux siècles, envers les étrangers; il a senti que le temps n'était plus où la Grande-Bretagne pouvait se flatter de supplanter l'industrie de la France, de l'Allemagne et des Pays-Bas, après s'être enrichie de leurs dépouilles; il comprit que dans l'état actuel des progrès de l'industrie manufacturière sur le continent, il n'y avait d'autre moyen de soutenir le commerce anglais, qu'en permettant l'entrée de presque tous les objets de fabrique étrangère avec des droits assez forts pour protéger le fabricant national, et pas assez élevés pour encourager la contrebande énorme qui, depuis la paix, se faisait entre la France et l'Angleterre. Par la même raison, il proposa de diminuer les droits sur beaucoup de produits agricoles de l'étranger et d'admettre les navires des autres nations dans les ports de la Grande-Bretagne à des conditions libérales, au point de faire annuler dans ses principales dispositions le fameux *acte de navigation*. Enfin il fit adopter le système des entrepôts dans les ports de la Grande-Bretagne et de ses colonies, et permit la navigation directe des navires étrangers avec les colonies britanniques, portant des denrées de leur sol. Par tous ces moyens, M. Huskisson se flatta avec raison d'augmenter l'exportation des produits de l'industrie nationale en attirant les navires et les produits de l'étranger dans les ports anglais et les encourageant à emporter en paiement des marchandises dont le fret offrirait un profit aux armateurs. En un mot, M. Huskisson et ses collègues ne pouvant plus porter des coups directs à l'industrie des nations rivales, ni empêcher l'entrée de leurs produits, ne cherchèrent qu'à éviter la contrebande en imposant des droits modérés, et espérèrent de séduire les gouvernements étrangers, afin d'obtenir une parfaite réciprocité de leur part pour les objets manufacturés en Angleterre. Cependant aucune nation ne se laissa prendre à l'amorce; chacune redouta avec raison de faire une semblable expérience, sans s'y être préparé de longue main, et avant d'avoir acquis une masse de capitaux, des connaissances pratiques et des habitudes manufacturières, suffisantes pour ne pas craindre la ruine définitive des établissements nationaux par l'effet d'une redoutable concurrence. Bien des gens superficiels ont eu la simplicité de croire là-dessus aux pompeux éloges donnés à la philanthropie du ministère anglais par ses agents, tandis qu'il n'a eu d'autre but que de tourner au profit de sa nation une concurrence qu'il ne pouvait empêcher. En permettant l'entrée de marchandises jadis prohibées, et en diminuant les droits d'entrée sur toutes celles dont l'introduction en France offrait le plus d'avantage, M. Huskisson a augmenté le revenu de l'état; et, en accueillant favorablement les navires étrangers, il a assuré une grande consommation de denrées anglaises et l'exportation de produits qui autrement n'auraient pas trouvé des débouchés aussi faciles. Aussi l'expérience a-t-elle prouvé que, malgré le grand accroissement du tonnage étranger dans les ports anglais, la navigation nationale n'a cessé de prospérer et d'augmenter rapidement. M. Huskisson d'accord avec M. Canning, aurait bien voulu donner aussi plus de liberté au commerce des grains; mais l'influence des propriétaires fonciers et de leurs fermiers ne leur a pas permis d'exécuter ce projet. La noblesse anglaise possédant la plus grande partie du sol, tremble de voir ses revenus diminués par le bas prix du blé, suite inévitable de l'admission des grains étrangers; c'est pourquoi l'aristocratie parlementaire a refusé de consentir à l'entrée des blés du continent, même avec des droits assez forts, excepté dans le cas où le prix du blé national dépasserait un taux très élevé, c'est à dire quand le pays serait menacé d'une grande disette. M. Huskisson a cependant obtenu une faveur pour les blés du Canada qui sont, depuis 1824, admis en Angleterre avec des droits modiques, tant que les céréales en Angleterre se maintiennent au-dessus de 67 shillings le quarter, tandis que pour les blés étrangers on voulait établir le prix de 80 shillings comme le *minimum*. M. Huskisson a conservé sa place sous Canning, et après la mort de ce dernier le vicomte Goderich ayant été élevé au poste de premier ministre, céda à M. Huskisson le département de la guerre auquel il était d'autant plus propre qu'il avait rempli les fonctions de sous-secrétaire d'état de ce département sous M. Dundas. Confidents des pensées de Canning, lord Goderich et M. Huskisson furent les héritiers de ses projets; mais le fardeau était trop pesant pour lord Goderich. Les passions contenues par la main puissante de Georges Canning se déchaînèrent contre son successeur qui, malgré des talents réels, n'avait pas toute l'énergie qu'il eût fallu déployer pour lutter avec succès contre ses adversaires, et il fut forcé de donner sa démission; M. Herries, qui lui succéda, fier de sa nouvelle importance, et peut-être du patronage qui le soutient, n'a pas craint de jeter le gand à un homme tel que M. Huskisson. Il s'est opposé, s'il faut en croire les journaux, aux plans de réforme et d'économie d'un ministre, recommandable par ses longs services, par sa grande expérience des affaires, et dont Georges IV disait lui-même à l'occasion de la recomposition du ministère: « Si Huskisson se retire, « il n'y a plus de ministère. » M. Huskisson a été reconnu comme tellement nécessaire à la nouvelle administration, que M. Peel, qui ne peut être suspect de partialité, déclara qu'il n'y entrerait pas sans lui. Le duc de Wellington et les autres membres du cabinet chargés de la composition du nouveau ministère, ont senti qu'ils ne pouvaient se passer de quelques uns des membres du ministère

de Canning, et notamment de M. Huskisson; il fut nommé secrétaire d'état du département des colonies, sacrifiant lui-même, au bien de son pays, les prétentions qu'il pouvait nourrir contre quelques uns de ses collègues, dans une administration mi-partie de wighs et de torys. Cependant un ministère composé de parties aussi hétérogènes ne pouvait durer long temps; M. Huskisson se retira, le 28 mai 1828, avec lord Palmerston et M. Lamb, pour faire place à des nullités politiques qui surgirent tout à coup au pouvoir, sans précédents, sans services, sans talents éprouvés et sans influence parlementaire. Avec M. Huskisson la force se retira de l'administration Wellington; il est douteux que cette situation politique, si fâcheuse pour l'Angleterre, puisse être de longue durée. On a de M. Huskisson: 1° *La question concernant la dépréciation de notre papier-monnaie établie et examinée*, 1810, in-8°; 2° *Sept discours prononcés dans le parlement britannique par divers membres du ministère anglais* (M. Canning, M. Robinson, M. Peel, M. Huskisson), traduit en français, Paris, 1825, in-8°; les discours de M. Huskisson contenus dans ce volume ont pour objet la réduction des taxes, la réforme du régime commercial et politique des colonies, et la réduction des droits sur l'importation et le commerce extérieur; 3° *De l'état actuel de la navigation en Angleterre*, discours prononcé dans la chambre des communes le 12 mai 1826, 4° *Discours sur le commerce des colonies*, prononcé dans la séance du 22 mars 1826, traduits en français par M. Pichon, Paris, 1827, in-8°; 5° *Etat de la navigation en Angleterre en 1827*, discours prononcé dans la chambre des communes, le 6 mai 1826, traduit en français par M. Pichon, Paris, 1827, in-8°.

HUSSON (Henri-Marie), médecin, né à Reims le 25 mai 1772, commença ses études sous les bénédictins à Laon, et entra à l'âge de onze ans au collége de Louis-le-Grand, où il avait obtenu une bourse en 1783. Il termina ses études de bonne heure, et se livra à la chirurgie. Le célèbre Desault lui donnait à Paris des leçons dont il sut profiter. En 1792 il fut employé, en qualité de chirurgien, sous-aide-major dans les armées de la Belgique et de la Hollande. Il déploya son zèle et ses talents dans plusieurs affaires, entre autres au siége de Gertruydenberg et au blocus de Breda, où il y eut une grande quantité de blessés. Ses services lui valurent, en 1793, le grade d'aide-major. L'année suivante il quitta le service, et fut désigné par son district pour venir à Paris étudier la médecine à l'école de santé, qui y avait été nouvellement organisée; c'est à cette école dont il fut un des bons élèves, qu'il prit, en 1799, le bonnet de docteur. Il fut nommé, peu de temps après, sous-bibliothécaire de la faculté de médecine de Paris, et, en 1800, secrétaire du comité de vaccine, établi d'abord par une société de souscripteurs. M. Husson déploya un zèle ardent pour la propagation de la vaccine, et contribua puissamment à la faire pénétrer dans les campagnes. En 1804, le comité de vaccine ayant été réuni aux attributions du ministère de l'intérieur, le comte Chaptal, ministre à cette époque, confirma M. Husson dans sa place de secrétaire. En 1806, il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu, et en 1809 du lycée impérial, aujourd'hui collége de Louis-le-Grand. M. Husson fut nommé, en 1811, chevalier de l'ordre de la réunion, pour avoir vacciné le roi de Rome, et chevalier de la légion d'honneur par le Roi en 1814, en récompense des soins qu'il avait donnés aux soldats atteints du typhus à l'hôpital de la Pitié. Depuis environ quinze ans M. Husson fait, à sa visite de l'hôpital, des leçons de clinique régulièrement suivies par un grand nombre d'élèves. Ce médecin est peut-être le seul des professeurs de clinique interne des hôpitaux de Paris qui suive dans sa pratique la médecine physiologique. Il est vice-président de la section de médecine, de l'académie royale de médecine. Il a publié: 1° *Essai sur une nouvelle doctrine des tempéraments*, Paris, an 7, in-8°, 2e édition, 1800; 2° *Recherches historiques médicales sur la vaccine*, Paris, 1801, in-8°; 2e édition, 1802; 3e édition, 1803; 3° *Notice historique sur la vie et les ouvrages de François Xavier Bichat, en tête du Traité des membranes*, 1802, in-8°; 4° *Rapports sur la vaccine, publiés chaque année par ordre du ministre de l'intérieur, depuis 1803 jusqu'en 1820*, Paris, 15 vol. in-8°; 5° *Dissertation sur la nécessité de ne point contrarier la marche des fièvres tierces jusqu'au septième accès* (insérée dans les *Mémoires de la Société médicale d'émulation*); 6° *Discours prononcé sur la tombe de M. J. B. Charles Asselin, membre honoraire de l'académie royale de médecine, le 6 mars 1826*, Paris, 1826, in-8°.

HUSSON (Eugène Alexandre), frère du précédent, né à Reims le 19 mars 1786, succéda à son frère dans la bourse qu'il avait au collége Louis-le-Grand, devenu prytanée français. A la sortie de l'école militaire de Fontainebleau, où il était entré un des premiers, il fut placé comme sous-lieutenant dans le 25e régiment d'infanterie légère, avec lequel il fit les campagnes d'Autriche, de Prusse, de Pologne et d'Espagne. Compris dans la capitulation de Baylen, il passa de l'île de Cabrera sur les pontons anglais. Revenu en France, en 1814, il obtint avec la décoration de la légion d'honneur de l'emploi dans le 1er léger. Il fit, en 1815, la campagne de Belgique sous les ordres du brave colonel Despans de Cubière. Le 16 juin, étant en tirailleur avec sa compagnie, il conçut le hardi projet de chasser l'ennemi qui occupait une position, d'où il incommodait beaucoup nos troupes. Son tambour ayant été tué, il prit la caisse, battit la charge, et aborda le premier les Anglais qui, forts de cent cinquante hommes, se rendirent à quatre-vingts Français. M. Husson, capitaine depuis le 29 avril 1809, fit, après le licenciement de l'armée, partie de la légion du Cher. Il était chef de bataillon au 5e léger, lorsqu'il quitta le service au mois de décembre 1822. Cet officier supérieur a publié: 1° *Nouveau Manuel des sous-officiers et soldats d'infanterie*, Paris, 1819, 1 vol in-18; 2° *Instruction pour les voltigeurs d'infanterie légère et de ligne*, Paris, 1822, in-8°, avec planches; 3° *Guide du sous-officier d'infanterie en campagne*, Paris, 1822, in-18, avec planches.

HUTCHINSON (John HELY, lord), lieutenant-général anglais, né à Dublin le 15 mai 1757, est le second fils de John-Hely Hutchinson, prevôt du collége de la Trinité de cette ville et secrétaire-d'état. Il fit ses études à Eton, et ensuite en Irlande dans le collége du même nom. A dix-huit ans il entra comme cornette dans le 18e régiment de dragons, d'où il passa dans le 67e d'infanterie et ensuite dans le 77e de montagnards écossais. Il se rendit quelque temps après à Strasbourg, où il étudia l'art militaire dans la célèbre école qui existait alors dans cette ville. Il voyagea ensuite sur le continent, vint à Paris au commencement de la révolution, se lia avec le général Lafayette, et sollicita l'honneur d'être attaché à son état-major, ce qui lui fut accordé. La ville de Cork l'ayant nommé membre de la chambre des communes d'Irlande, il retourna dans sa patrie, et se montra digne de la confiance de ses concitoyens. En 1790, il prononça un discours très éloquent en faveur de l'émancipation des catholiques irlandais. Plus tard cependant il vota pour l'union parlementaire de l'Irlande avec l'An-

gleterre, croyant cette mesure nécessaire pour maintenir la tranquillité du premier dans ces pays. En 1793, il fut autorisé à lever un régiment à la tête duquel il se rendit en Irlande, et contribua à apaiser la révolte qui y éclata. Il commandait en second sous lord Cornwallis, à la bataille de Castlebar et à l'affaire de Conanghen, où le brave général français Humbert, après avoir fait des prodiges de valeur, fut enveloppé par des forces extrêmement supérieures, et obligé de se rendre avec sa petite troupe. Il servit ensuite dans la première expédition de Hollande, en qualité d'aide-de-camp du général Abercromby, y fit la seconde sous le duc d'York comme major-général, et fut blessé dans cette campagne. A la demande du général Abercromby il lui fut adjoint, dans l'expédition d'Egypte, en qualité de commandant en second. Il se distingua lors du débarquement des troupes anglaises et à la bataille d'Alexandrie, livrée le 21 mars 1802; Abercromby ayant été tué, le général Hutchinson lui succéda dans le commandement. Après plusieurs combats livrés aux Français, il parvint à s'emparer du Caire, et y sauva la vie à un grand nombre de personnes, que le grand-visir voulait faire assassiner. Il renvoya l'ordre du croissant, que le grand-seigneur lui avait conféré, disant qu'il ne porterait jamais les ordres d'aucun prince étranger; mais probablement par l'horreur et le mépris qu'il éprouva, de se voir forcé de combattre de concert avec un tel allié. Réélu par la ville de Cork à la chambre des communes du parlement britannique, il n'y siégea point, car il fut créé pair de la Grande-Bretagne, avec le titre de baron d'Alexandrie. Il fut en même temps nommé lieutenant-général, avec une pension de 2000 livres sterling, réversible sur ses deux fils, et décoré de l'ordre du bain. Après la paix d'Amiens, il fut chargé de deux missions diplomatiques, l'une en Russie, l'autre en Prusse, qui n'eurent point le succès que le cabinet anglais s'en était promis. Envoyé de nouveau à Memel en 1807, lord Hutchinson fit tout ce qui dépendit de lui pour engager Alexandre et Frédéric Guillaume à continuer la guerre contre la France, et offrit, de la part du gouvernement britannique, des subsides presque illimités; mais le roi de Prusse était alors trop faible pour songer à lutter de vive force avec Napoléon, et l'empereur de Russie n'avait pas assez d'énergie pour oser prolonger une guerre qui lui avait coûté si cher, et où il avait appris à reconnaître la supériorité des armées françaises et de leur redoutable chef. D'ailleurs Alexandre, que des circonstances passagères seules firent un instant regarder comme un grand homme, n'avait réellement qu'un esprit borné, et manquait tout-à-fait de cette force de volonté qui caractérise les chefs dignes de commander aux peuples. Saisi de frayeur et plein de vanité, il se laissa intimider et cajoler par Napoléon, et signa à Tilsitt son propre déshonneur. Lord Hutchinson retourna en Angleterre, et rompit entièrement avec le ministère dont il désapprouvait les mesures et la politique, et se rangea dans le parti de l'opposition. Il se prononça de nouveau pour l'émancipation des catholiques d'Irlande; et dans la séance du 24 mai 1808, parlant en faveur de la pétition qu'ils venaient de présenter au parlement, il prédit aux ministres qu'un jour ils seraient forcés de céder aux vœux de ses compatriotes opprimés. Le 24 février de l'année suivante, il demanda une enquête au sujet de l'expédition contre Copenhague, qu'il blâma dans les termes les plus énergiques, en la qualifiant d'odieuse infraction du droit des gens, et ne cessa d'attaquer les ministres dans toutes les occasions, et notamment au sujet de l'expédition de Walcheren, qu'il prouva sans peine avoir été entreprise avec la plus coupable imprévoyance et sans connaissance de l'état de défense d'Anvers. Lord Hutchinson fut un des personnages choisis par le gouvernement pour aller au-devant de la reine Caroline à *Saint-Omer*, pour l'engager à rester sur le continent. Ce général a rendu justice au général Menou, et attribua à la jalouse rivalité du général Regnier la perte de la bataille qui livra le pays aux troupes anglaises. Il reconnait également que le plan tracé par le premier était parfaitement bien combiné, et aurait réussi si ce général avait été secondé. Lord Hutchinson est généralement estimé pour son caractère plein de noblesse et de franchise. Ses manières sont gracieuses; il possède des connaissances étendues et variées, et s'exprime avec facilité en plusieurs langues.

HUTTON (James), célèbre physicien et naturaliste anglais, né à Edimbourg, en 1726, apprit les mathématiques sous Maclaurin, et se livra ensuite à l'étude de la chimie. En 1749, il prit le degré de docteur en médecine à Leyde, mais n'exerça point cette profession. Il s'est rendu célèbre par sa théorie de la terre qui acquiert chaque jour de nouveaux partisans. Il attribue au feu la plupart des phénomènes que Werner et d'autres géologues ont cherché à expliquer par la solution aqueuse. Le docteur Hutton combat également le système de Delue, et pense que les causes qui ont produit les substances minérales et présidé à leur arrangement et distribution sont les mêmes qui sont aujourd'hui en opération dans l'intérieur de la terre et au-dessous des mers. Il croit que les montagnes se forment lentement au fond de la mer, que les révolutions du globe ne sont jamais générales, et que le calorique et les gaz comprimés sont les agents les plus puissants des catastrophes partielles et plus ou moins soudaines. Depuis la publication du système du docteur Hutton, des expériences faites par le docteur Hall et confirmées par d'autres savants ont démontré la possibilité de produire, au moyen d'une haute température, aidée d'une forte compression, une foule de phénomènes minéralogiques qu'on supposait à tort ne pouvoir s'expliquer que dans l'hypothèse de la solution aqueuse de leurs élements. Le docteur Hutton, tout en admettant le calorique comme l'agent principal des grandes opérations de la nature, était loin d'adopter le système de la fluidité primitive et ignée de notre globe, qu'il croyait avoir toujours eu la même structure qu'il a aujourd'hui, n'ayant éprouvé que des changements partiels, successifs, et pour ainsi dire périodiques. Depuis quelques années, le système de Hutton a fait de grands progrès, et plusieurs des disciples les plus distingués de Werner ont en grande partie abandonné ses opinions géologiques, et reconnu l'action du feu là où le célèbre professeur de Freyberg ne voyait que des effets de l'eau. M. Cordier et d'autres savants admettent non seulement la fluidité primitive du globe par le calorique, mais regardent le centre de la terre comme étant actuellement dans un état incandescent qui en liquéfierait tout le noyau sans la compression de la croûte et des couches extérieures du globe dont la température croît à mesure qu'elles sont plus près du centre, *et vice versâ*. Le docteur Hutton était membre de la société royale d'Edimbourg. Il est mort en 1797. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Considérations sur la nature du charbon de terre, etc.*, 1777, in-8°; 2° *Recherches sur les principes des connaissances et les progrès de la raison*, 1794, 3 vol. in-4°; dans cet ouvrage, l'auteur combat plusieurs doctrines de Locke, et penche pour le scepticisme philosophique; 3° *Dissertations sur différents sujets de physique*, 1792; 4° *Dissertation sur la philosophie de la lumière, de la chaleur et du feu*, 1794, in-8°; 5° *Théorie de la terre, appuyée de preuves et d'éclaircissements*, 1795,

2 vol. in-8°; 6° divers mémoires insérés dans les *Transactions* de la société royale d'Edimbourg, parmi lesquels on remarque une *Théorie de la pluie*, qui donna lieu à une violente controverse entre l'auteur et Deluc.

HUTTON (WILLIAM), membre de la société des antiquaires d'Edimbourg, né à Derby, en 1723, d'une famille peu fortunée, entra comme apprenti dans un moulin à soie à l'âge de sept ans, et ensuite chez son oncle qui était bonnetier à Nottingham. Ayant réuni quelque argent, il forma à vingt-sept ans la résolution de travailler pour son compte, s'établit relieur à Bothwell, et, au bout de quelque temps, monta un petit magasin de librairie à Birmingham. Il épousa ensuite une femme riche, et se livra à des spéculations plus étendues. A l'âge de cinquante-six ans, il publia son premier ouvrage, l'*Histoire de Birmingham*, qui eut beaucoup de succès, et le fit recevoir, en 1782, dans la société des antiquaires d'Edimbourg. Il fut pendant dix-neuf ans commissaire de la cour des requêtes. A soixante-neuf ans, se trouvant maître d'une assez grande fortune, il se retira dans une jolie propriété près de Birmingham, et mourut, en 1815, à l'âge de quatre-vingt douze ans. Il a publié : 1° *Voyage de Birmingham à Londres, entremêlé d'anecdotes*, 1785, in-12; 2° *Cour des requêtes, description de ses attributions, utilité et pouvoir*, 1780, in-8°; 3° *Histoire des tribunaux de canton*, 1787, in-8°; 4° *Histoire de Blackpool, dans le comté de Lancastre*, 1788, in-8°; 5° *Bataille de Bosworthfield, en 1485, avec un plan descriptif*, 1788, in-8°; 6° *Dissertation sur les jurés*, 1789, in-8°; 7° *Histoire de Derby*, 1790, in-8°; 8° *Les Barbiers, ou la Route des richesses*, poëme, 1793, in-8°; 9° *Edgard et Elfrida*, poëme, 1794, in-8°; 10° *Remarques sur le nord du pays de Galles*, 1800, in-8°; 11° *Histoire de la muraille des Romains*, 1801, in-8°; 12° *Voyage à Scarborough*, 1803, in-8°; 13° *Poëmes et Contes*, 1804, in-8°; 14° *Voyage par mer aux bains de Coatham, dans le comté d'York*, 1810, in-8°. Hutton a visité plusieurs fois les lieux dont il parle; il les a décrits avec la plus scrupuleuse exactitude, et ses écrits sous ce rapport offrent beaucoup d'intérêt.

HUVIER DES FONTENELLES (PIERRE-MARIE-FRANÇOIS), né à Coulommiers, fit ses études au collége de Juliers, et passa quelques années à l'Oratoire, qu'il quitta, vers 1780, pour aider son père, bailli de Coulommiers et subdélégué de l'intendance. Formé par un père fort instruit, il aurait été un administrateur recommandable sans son éloignement pour les principes de la révolution. Il ne voulut accepter aucune place avant le retour des Bourbons, et consacra tous ses instants aux lettres. Il est auteur des *Soirées amusantes, ou Entretiens sur les jeux à gages et autres*, Paris, 1788; nouvelle édition, 1790, in-12. M. Huvier de Fontenelles a publié des brochures politiques anonymes suivantes : 1° *La Targétade*, tragédie un peu burlesque, parodie d'*Athalie*, Paris, 1791, in-8°, contre Target, rapporteur du comité de révision de la constitution de 1791; 2° *Les remontrances du parterre, etc., par M. Bellemare, ci-devant commissaire-général de police à Anvers, etc.* Il envoya, en mars 1799, à la société des dîners du Vaudeville une liste d'airs, qui lui valut des auteurs des dîners trois couplets flatteurs. A l'entrée des troupes alliées, la maison de M. Huvier fut pillée par les Cosaques; il se sauva dans les bois, et perdit tous ses effets. Il était maire de Mouroux, village qu'il habitait lorsqu'il mourut, le 21 octobre 1823, à l'âge de soixante-six ans.

HUZARD (JEAN-BAPTISTE), membre de l'Institut (académie des sciences), inspecteur-général des écoles vétérinaires de France, et directeur de celle d'Alfort, membre de la société d'agriculture, et de plusieurs autres sociétés savantes et établissements d'utilité publique, né à Paris en 1760, est un des hommes de France à qui l'art vétérinaire et en général l'économie rurale ont les plus grandes obligations. Il a partout détruit les abus quelque enracinés qu'ils fussent, et partout introduit des améliorations depuis long-temps invoquées par les bons esprits. La nomenclature de ses nombreux ouvrages suffira pour faire connaître l'étendue de ses connaissances, et ce sera peindre l'homme tout entier que de dire qu'ils sont écrits de manière à en rendre la lecture aussi attachante qu'instructive. On a de M. Huzard : 1° *Essai sur les eaux aux jambes des chevaux*, 1784, in-8°; 2° *Traité des haras*, par M. Hartmann, traduit de l'allemand, 1788, in-8°; 3° *Traité sur les maladies qui affectent les vaches laitières des faubourgs et environs de Paris*, 1794, in-8°; 4° *Instruction sur les moyens propres à prévenir l'invasion de la morve, et à en préserver les chevaux*, 1794, in-8°; 5° *Instructions sur les maladies inflammatoires épizootiques, et principalement sur celle qui affecte les bêtes à corne des départements de l'Est*, 1797, in-8°; 6° *Instruction et nouveau rapport imprimé en France et en Allemagne, et relatif à la maladie des bêtes à cornes qui a régné dans le département des Forêts*, 1797, in-8°; 7° *Eléments sur l'art vétérinaire* (matière médicale), par Bourgelat, avec des additions, 1797, in-8°, 2e édition, 1803, in-8°; 7e édition, 1818; 8° *Observations sur un écoulement spermatique involontaire dans un cheval*, 1797, in-8°; 9° *Mémoire sur la péripneumonie chronique ou phthisie pulmonaire qui affecte les vaches de Paris et des environs*, 1800, in-8°; 10° *Instructions sur l'amélioration des chevaux en France*, 1802, in-8°; 11° *Compte rendu à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, sur les améliorations qui se font dans l'établissement rural de Rambouillet*, 1803, in-4°; 12° (avec Chabert) *Instruction sur la manière de conduire et gouverner les vaches laitières*, trois éditions, 1807, in-8°; 13° (avec Chabert et Flandrin) *Instructions et observations sur les maladies des animaux domestiques*, 1795, 6 vol. in-8°; 3e édition, 1812; 5e édition, 1821-1824-1827; 14° *Conjectures sur l'origine ou l'étymologie du nom de la maladie connue dans les chevaux sous le nom de fourbure*, Paris, 1827, in-8°. M. Huzard a fait sur le claveau, maladie des moutons qui ressemble beaucoup à la petite vérole, de nombreuses expériences qui ont constaté que l'inoculation est un préservatif sûr et à peu près sans danger. Ce savant a été l'un des auteurs de la nouvelle édition du *Théâtre d'agriculture* d'*Olivier de Serres*, 1806, 2 vol. in-4°, et y a fourni la *Notice bibliographique des différentes éditions*, mise en tête de l'ouvrage, notice qui a aussi été imprimée à part. Il a de plus coopéré au *Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle*, et au *Nouveau cours complet d'agriculture*, nouvelle édition, 1816; 3e édition, 1817, et a fourni un grand nombre d'articles aux *Annales de l'agriculture française*, et aux divers ouvrages périodiques consacrés à l'économie rurale et à l'art vétérinaire. M. Huzard est chevalier de l'ordre de Saint-Michel et de l'ordre royal de la légion d'honneur.

HYDE DE NEUVILLE (le baron J.-GUILLAUME), actuellement chargé du porte-feuille de la marine, est né à la Charité-sur-Loire, d'un père Anglais d'origine, qui avait fait sa fortune dans cette ville, en y exploitant une manufacture de boutons. M. Hyde de Neuville commença à faire parler de lui en 1797. A cette époque, il se fit connaître comme l'un des champions les plus enthousiastes du parti royaliste, et, par l'entremise de son beau-frère Delarue, qui était député au conseil des cinq-

cents, il se trouva en relation avec les membres les plus influents du club réactionnaire de Clichy. Bientôt il devint, avec le chevalier de Coigny et les abbés Rathel et Godard, dit la *Biographie des hommes vivants*, un des principaux agents des princes de la maison de Bourbon dans l'intérieur. Il se montra, en effet, l'un des plus actifs, et put réclamer le triste honneur d'avoir contribué à allumer et à entretenir la guerre civile dans les contrées de l'ouest. C'est dans ce but qu'il fit de fréquents voyages en Angleterre tant que dura pour cette puissance l'espoir d'entretenir ces déchirements qui devaient affaiblir et peut-être ruiner la république. Il fut l'associé et l'ami des généraux Georges, d'Andigné et de Bourmont. Cependant le 18 fructidor vint suspendre l'effet de toutes ces machinations, et M. Hyde de Neuville n'osa de quelque temps reparaître sur le continent où il était signalé et où ses intrigues étaient connues. Son beau-frère Delarue, échappé au coup de fructidor, vint le rejoindre en Angleterre, et, réunissant leurs efforts, ils présentèrent de nouveaux plans de contre-révolution au gouvernement anglais, qui, bien que lassé de prodiguer de l'or aux agents du parti royaliste, fit encore quelques sacrifices pour seconder celui-ci. Après la journée du 18 brumaire, la révolution ayant désormais Bonaparte pour représentant et pour héritier, on crut plus aisé de la combattre dans la personne d'un seul homme. Le premier moyen d'attaque que M. Hyde de Neuville mit en usage contre le gouvernement consulaire, fut l'établissement d'une contre-police à Paris. Un sieur Dupérou fut pour cet objet le principal instrument employé par lui; mais, soit maladresse ou trahison, il se laissa deviner et surprendre, si bien que M. Hyde eut à peine le temps de s'échapper de son domicile et de se sauver en Angleterre. Les papiers trouvés chez lui, parcequ'il n'avait pas eu le temps de les emporter ou de les détruire, mirent au grand jour toutes ces machinations. Le recueil de ces pièces fut publié, en mai 1800, sous le titre de *Correspondance anglaise*. M. Hyde s'y trouvait constamment désigné sous le nom de *Paul Berry*, qu'il s'était donné durant le cours de ses missions mystérieuses. Par suite de cette révélation, on y trouva que M. Hyde avait pris part à l'odieux complot de la machine infernale, et le ministre de la police Fouché le désigna toujours dans ses rapports comme l'un des auteurs de l'attentat du 3 nivôse. Cependant il n'accepta point cette imputation, et publia, en 1801, un mémoire où, tout en professant avec énergie ses principes anti-républicains, il répudiait toute complicité dans cette horrible trame. Depuis lors, retiré aux environs de Lyon, M. Hyde y vécut dans l'obscurité jusqu'en 1805. A cette époque, les sollicitations de ses amis, le dévouement intrépide et infatigable de son épouse, et l'entremise toujours généreuse de Joséphine, lui firent obtenir une espèce de sauf-conduit, au moyen duquel, ayant arrangé ses affaires, il se rendit en Espagne, et de là passa bientôt en Amérique. Arrivé aux États-Unis, il acheta une terre aux environs de New-York, et y vécut dans le repos que les institutions de cet heureux pays accordent au premier venu, à l'étranger comme à l'indigène, sans s'inquiéter de ses opinions. Celles de M. Hyde parurent même s'adoucir et se modifier devant le pacifique spectacle de cette prospérité républicaine, au point que de bons Américains, ses voisins, avec lesquels il s'était lié, venus en France peu après la restauration, entendant parler des discours fougueux et du royalisme exagéré de M. Hyde de Neuville, membre de la chambre introuvable, ne voulurent jamais croire que ce fut le même homme dont ils avaient si fort goûté les idées et estimé le caractère de l'autre côté de l'Océan. Il paraît toutefois que M. Hyde n'avait pas cessé d'être le même, puisque c'est à lui, à ses conseils, à ses instigations, qu'on attribue la détermination funeste que prit Moreau de revenir en Europe pour prendre les armes contre sa patrie; c'est encore un fait avoué par la *Biographie des vivants*. M. Hyde arriva lui-même à Paris au mois de juillet 1814, et n'eut pas la peine d'offrir ses services deux fois; il fut employé immédiatement. Au retour de l'île d'Elbe, il suivit le Roi à Gand, et rentra à sa suite. Le département de la Nièvre le nomma à la chambre des députés. Placé à l'extrême droite, il monta souvent à la tribune pour y faire entendre le langage le plus immodéré, et vota pour toutes les mesures violentes par lesquelles cette chambre fameuse a consacré ses droits au souvenir de la postérité. M. Hyde fut un des premiers qui mirent en avant le système des épurations. Il fut aussi l'auteur de la proposition de réduire le nombre des tribunaux et de suspendre l'institution royale des juges, projet dont la tendance était de neutraliser l'indépendance active du pouvoir judiciaire. On l'accuse encore d'avoir fait grossir les listes de proscription renfermées dans les lois si dérisoirement nommées d'amnistie. Cette constance en faveur de l'absolutisme trouva sa récompense dans le titre de baron, dans le grand cordon de la légion d'honneur, qu'il reçut, et, bientôt après, dans sa nomination comme ministre plénipotentiaire près les États-Unis. Revenu en France, en 1822, M. Hyde fut de nouveau choisi par les habitants de la Nièvre comme leur représentant dans la chambre de 1823. Ceux qui auraient pu croire que les années et un nouveau séjour dans un pays de liberté avaient modifié les sentiments de M. Hyde ne tardèrent pas être détrompés par la manière dont il parla dans plusieurs occasions, et notamment dans l'affaire de Manuel. M. Hyde se prononça avec force pour l'exclusion de ce député illustre pour cause d'indignité, toutefois en déclarant par forme d'amendement que la chambre ne pouvait prononcer qu'une exclusion temporaire. « Ministres du Roi, s'écriait, dans cette discussion, « M. Hyde, nous ne voulons ni vous renverser, ni « vous diviser : marchez unis, nous vous soutien« drons; mais marchez ouvertement tête levée dans « la route du vrai comme sur celle de Madrid; et, « il faut le dire, l'avouer, nous sommes en arrière « sur l'une comme sur l'autre route; marchez, je le « répète avec énergie, dans la route du vrai; elle « est large, elle est grande, elle est la plus facile. « Quand on verra que le parti est pris et bien pris, « tous les Français de bonne foi (et ici, messieurs, « je ne distingue aucune opinion), tous ceux qui de « cœur aiment leur patrie, tous ceux qui ont du « talent, du courage, du jugement, du bon sens, « viendront se réunir au centre commun. Rien ne « décide comme la décision, rien ne plaît aux « hommes comme l'union étroite et constante de la « *justice* et de la *force*. » Après cette exhortation à l'*énergie*, en manière de préambule, M. Hyde, abordant la proposition d'expulser Manuel s'attacha à prouver, par l'exemple des États-Unis, qu'elle n'avait rien d'injuste ni d'arbitraire, et qu'elle restait dans les limites du droit de police intérieure et de haute juridiction que toute assemblée doit avoir sur ses membres. Il chercha également des autorités dans les fastes parlementaires de la Grande-Bretagne; et rappelant enfin les paroles et les arguments que M. Laisné avait fait valoir en 1820 contre l'admission de M. Grégoire, il ajouta : « Ici, messieurs, j'ose le demander, si « vous n'avez pas le droit de prendre une mesure « de police de haute juridiction qui ne tend qu'à

« éloigner de vos séances un membre que vous regardez comme ne pouvant plus siéger parmi vous ? « De quel droit l'avez-vous chassé ce prêtre de « Baal ? de quel droit avez-vous pu casser une élection légale ? Les lois, messieurs, n'ont pas proscrit le régicide, et si le régicide admis parmi vous « fut monté à la tribune pour vous rappeler qu'en « 1793 il eut l'énergie de concourir au meurtre de « son roi, vous n'eussiez pu, d'après la doctrine « qu'on voudrait faire prévaloir aujourd'hui, qu'opposer un *froid rappel à l'ordre* à un second assassinat de votre maître ! » La carrière parlementaire de M. Hyde de Neuville, jusque-là si active, fut suspendue par sa nomination à l'ambassade de Portugal. En 1825, dans la discussion relative à l'indemnité des émigrés, il proposa que les rentiers de l'état, ruinés par la révolution, fussent admis au bénéfice de l'indemnité; ce qui était véritablement une inspiration d'équité et de justice toute lumineuse, et capable de servir de compensations à ces torts d'exagération monarchique qu'il est impossible de ne pas reprocher à M. Hyde de Neuville. C'est à la même époque, c'est à dire au retour de son ambassade en Portugal, que M. Hyde rompit avec M. de Villele, et devint l'un des meneurs secrets de la contre-opposition. La cause de cette brouillerie fut qu'ayant fait relativement aux marchés Ouvrard et au véritable objet des dépenses énormes de la fameuse expédition d'Espagne, quelque révélation qui fut jugée intempestive et dangereuse, on lui retira la pension qu'il touchait depuis 1815 comme ancien et fidèle serviteur des Bourbons. L'année suivante, se rangeant plus ouvertement dans le parti de la contre-opposition, M. Hyde de Neuville monta fréquemment à la tribune, et rompit plus d'une lance contre MM. de Villele et Peyronnet. Nous allons mentionner en peu de mots ses actions oratoires les plus importantes. Le 13 avril, dans la discussion relative au projet d'une nouvelle organisation du jury, il se trouva engagé sur le terrain de la prérogative royale, et défendit, avec une grande force de logique contre les orateurs du ministère, les principes par lesquels la Charte a limité cette prérogative. Il faut se rappeler que le projet présenté par le gouvernement, après avoir passé dans la chambre des députés, fut considérablement modifié et amendé dans la chambre des pairs. Alors le ministère, pour ne pas manquer le but à raison duquel avait été préparé cette loi, en reproduisit le projet primitif à la chambre des députés, annulant ainsi de la façon la plus arbitraire le résultat de la délibération prise par la chambre haute. M. Hyde soutint que cette marche était formellement contraire à la Charte, et il invoqua avec force l'article 6 de la loi réglementaire qui a déterminé les rapports des chambres entre elles et avec le Roi. Après avoir raisonné sur ce principe de la manière la plus lumineuse et la plus concluante, il termina son discours en ces termes : « Encore une fois, messieurs, il n'est au « pouvoir de personne d'aller contre la Charte, et « je ne demande que ce que la Charte a formellement prescrit. Ainsi nous ne devons considérer, « comme proposition royale, que le projet de loi « sorti de la chambre des pairs, tel qu'il a été modifié par elle, et qui est seul revêtu de toutes les « formalités constitutionnelles. Quant aux dispositions primitives du projet, la chambre aura à « examiner si elle doit les considérer comme des « sous-amendements, car il serait contraire aux « règles et aux principes de ne point donner la « priorité aux amendements de la chambre. Cette « marche, poursuivit M. Hyde, au milieu des clameurs du centre et du côté droit, est la seule constitutionnelle. Persister à considérer comme de « simples amendements des dispositions qui seules « portent le caractère d'une proposition de loi, ce « serait faire mentir les archives de la chambre des « pairs et les vôtres, ce serait déchirer votre règlement, ce serait déchirer la Charte et compromettre votre avenir. » Ces derniers mots ayant soulevé de nouvelles clameurs : « Ma demande est « constitutionnelle, reprit l'orateur d'une voix plus « forte, et je défie que l'on puisse me répondre par « des arguments. Loin de moi l'intention d'embarrasser vos délibérations par des chicanes ! plaise « au ciel que je contribue à briser le cercle vicieux « dans lequel on cherche à vous enfermer. Ce que je « veux, c'est qu'on ne remplace pas la Charte royale « qui doit être éternelle, par une Charte ministérielle qui, je l'espère, ne durera pas long-temps. » Cette menace fut le signal d'une nouvelle explosion dans le centre, et en définitive les efforts de M. Hyde, pour faire triompher la Charte et le règlement, furent vains. Il n'en continua pas moins à harceler le ministère. Ainsi, dans la discussion sur la fameuse proposition de M. Laboessiere relative aux journaux, il profita d'un incident pour attaquer moins encore le projet de loi que la conduite personnelle de M. le président du conseil et ses procédés parlementaires. « On a violé le règlement, « s'écria-t-il; M. le président du conseil a interrompu nos discussions pour prendre la parole, et « la fin de son discours nous a appris que M. le ministre des finances n'avait rien dit, et que M. de « Villele seul avait porté la parole. (Mouvement « dans l'assemblée). Or, comme député, il ne pouvait parler qu'à son tour, notre règlement ne lui « accorde de privilége qu'en sa qualité de ministre. « J'espérais que M. le président aurait pris la défense de la prérogative royale menacée; j'espérais « que le ministère, après avoir été tiré d'embarras « par la sagesse prévoyante et paternelle du Roi, « (ici M. Hyde de Neuville faisait allusion au retrait tout récent de la fameuse loi de justice et « d'amour) viendrait lui-même nous sauver d'une « discussion qui compromet les droits de la couronne (ici le tumulte fut à son comble); il ne « s'agit pas de savoir si la proposition est utile ou « dangereuse, reprit l'orateur avec force, mais bien « si elle est légale et constitutionnelle, si elle n'est « pas contraire aux droits de la couronne, et je « maintiens qu'elle y porterait atteinte, car toute « justice émane du Roi. Nous n'avons pas le droit « de nous attribuer à nous mêmes des pouvoirs judiciaires; aussi, je demande qu'elle soit retirée. « Il y va des intérêts du trône; et puisque les ministres les perdent de vue, c'est à nous de les faire « respecter. » Dans la séance du 11 mai suivant, M. Hyde attaqua M. de Villèle avec encore plus d'énergie. Accablé par les reproches de la chambre comme par ceux de toute la nation au sujet de l'ordonnance qui licenciait la garde nationale parisienne, M. le président du conseil était tombé dans la grave inconvenance de vouloir éluder la responsabilité de cette mesure, en alléguant la volonté personnelle du monarque. C'était s'exposer par un côté bien aisément vulnérable; aussi M. Hyde ne manqua pas de profiter de cette occasion avec sa promptitude et son habileté accoutumées. « De « grandes mesures, dit-il, ont été récemment prises; « comme député, j'ai le droit de les examiner; tout « acte contre-signé par un ministre tombe sous notre « contrôle. Je pourrai user un jour de cette faculté; mais je sais ce que me prescrit votre règlement : toujours est-il, messieurs, qu'à l'une de « ces mesures, Paris et la France entière ont répondu par des cris unanimes de reconnaissance; « l'autre mesure n'a été accueillie que par un respectueux silence. » Eh bien, M. le président du

« conseil, oubliant que la responsabilité des actes « émanés du trône, pèse tout entière sur les ministres, oubliant qu'il n'est pas permis de venir rendre compte aux chambres de ce qui s'est « passé dans le conseil de S. M., a déclaré à cette « tribune, et je désire qu'il en soit fait mention au « procès-verbal, que la première mesure avait été « conseillée par le ministère (il veut dire le retrait « de la loi Peyronnet), et quant à l'autre mesure « dont la responsabilité, je le répète, retombera « tout entière sur les ministres, M. le président du « conseil a dit qu'il ne l'avait point provoquée. Je « vous épargnerai, continua l'orateur au milieu des « exclamations diverses de tous les côtés de la chambre, je vous épargnerai, messieurs, d'inutiles réflexions; il n'est personne qui ne sente parfaitement ce que M. le président du conseil voulait « nous donner à entendre (dénégation aux bancs « ministériels). MM. les ministres nous invitent « tous les jours à les accuser, du moins faut-il que « nous puissions rassembler les pièces du procès « pour pouvoir les consulter au besoin. Je demande, « poursuivit M. Hyde, au milieu du bruit toujours « croissant et se retournant vers le banc des ministres, que vos paroles soient relatées au procès-« verbal. Il faut qu'on apprenne, qu'on ne puisse « oublier que vous prétendez à l'honneur d'avoir « conseillé une mesure que la France a saluée par « mille acclamations de joie, et que vous prétendez « n'avoir point provoqué une mesure qui a plongé « dans l'affliction la capitale et le royaume. » M. de Villèle repoussa faiblement cette agression violente, et sortit du combat blessé à mort. Son antagoniste victorieux, profitant de ses avantages ne cessa de le poursuivre et de le mettre en cause journellement. Le 27 mai suivant, à l'occasion de la loi destinée à fixer la dotation de la chambre héréditaire, et dont le projet était mis en délibération, « Messieurs, disait M. Hyde, « je réponds à un ministre qui dit toujours : accusez, « accusez! Eh bien oui, je vous accuse, moi; je vous « accuse de concussions (exclamations au centre). « Eh! messieurs, il ne s'agit point sans doute de « concussions qui aient profité à celui qui les a « faites, mais en est-on moins coupable et moins « répréhensible quand on est concussionnaire au « profit des autres. Oui, M. le ministre des finances, « je vous le déclare, si la chambre pensait comme « moi, sur-le-champ vous seriez mis en accusation. » Ces courtes citations prises aux moments les plus intéressants de la carrière de M. Hyde de Neuville, comme député, serviront mieux que tout ce que nous aurions pu dire à faire apprécier la part qu'il a prise au renversement du ministère Villèle, et à faire juger de la nature de son talent qui est surtout rempli d'à propos. Toutefois ce serait faire connaître très imparfaitement cet homme d'état, surtout auprès de ceux qui l'ont jugé jusqu'ici d'après ses emportements monarchiques de 1815, que de ne pas rapporter en terminant cette notice la profession de foi qu'il vient de faire entendre naguère dans une circonstance très intéressante, profession qu'il ne faut sans doute pas regarder comme le langage obligé d'un ministre de 1828, mais comme l'expression des sentiments et des pensées d'un homme pour qui le temps et les événements ne sont pas sans leçons et sans fruits. Le 28 juillet dernier, il s'agissait dans la discussion de la chambre, réunie en comité secret, d'une pension en faveur d'un M. Gleizal, qui ayant été secrétaire rédacteur du corps législatif pendant quatorze ans, avait obtenu, en 1814, une retraite de 4,000 francs et avait cessé de remplir cette place. Après les cent jours, M. Gleizal fut compris parmi les exilés comme ancien député conventionnel; mais on reconnut bientôt que c'était à tort, qu'il avait voté pour le sursis, et qu'il se trouvait d'ailleurs sous la loi d'une amnistie; en conséquence il fut rappelé et réintégré dans sa pension qu'il toucha jusqu'en 1823, époque où il reçut l'avis qu'elle ne serait plus continuée. Ce sont ces faits et ces considérations qui, présentés par M. de Saint-Aulaire, avaient donné lieu à la discussion. M. Syrieys de Mayrinhac ayant envoyé chercher le *Moniteur* pendant le discours de M. de Saint-Aulaire, s'était élancé à la tribune et s'était écrié que M. Gleizal ne pouvait avoir aucun droit aux bontés de la chambre, qu'il avait pris une part coupable à un funeste jugement, et que la chambre allait entendre la lecture de son vote. Un député, M. Duvergier de Hauranne, s'opposa à la lecture; alors un grand tumulte eut lieu, le président lui-même défendit formellement cette lecture, et M. Hyde de Neuville, parlant comme député, déclara « qu'en 1815, il avait été un des premiers à « demander l'exil des régicides qui avaient pris part « aux cent jours; mais que l'humanité avait eu son « tour après la justice, et que lui-même avait sollicité et obtenu du Roi, pour un vieillard compris « dans ces mesures, un secours qui l'avait suivi « dans son exil. M. Hyde ajouta que si la pension « était due elle devait être payée, et que la chambre « doit se montrer juste comme le Roi s'est montré « miséricordieux. Qu'au surplus si la chambre ne « voulait pas approuver cette pension comme un article du budget particulier de la chambre, il en « parlerait lui même au Roi comme d'un secours « particulier de sa munificence. » Pour ajouter au juste éloge qui naît lui-même de ces nobles paroles en faveur des sentiments actuels de M. Hyde de Neuville, nous devons dire qu'il a pris une part très active à la détermination du gouvernement en faveur des Grecs et relativement à l'expédition de la Morée. M. Hyde de Neuville a publié : 1° *Réponse de J.-Guillaume Hyde de Neuville, habitant de Paris, à toutes les calomnies dirigés contre lui, à l'atroce et absurde accusation d'avoir pris part à l'attentat du 3 nivôse, avec l'exposé de sa conduite politique*, 1801, in-8°; 2° *Éloge historique du général Moreau*, New-York, 1814, in-8°; 3° *Les amis de la liberté de la presse : Des inconséquences ministérielles*, Paris, 1827, in 8°.

I

IABLONOWSKI (Wladislas), général polonais, né en Pologne, en 1769, d'une famille ancienne et noble, fut envoyé en France pour achever ses études à l'école militaire, et en sortit pour entrer, en 1789, comme lieutenant dans le régiment royal-allemand. Lors de la proclamation de la constitution du 3 mai, le jeune Iablonowski accourut se mettre dans les rangs de l'armée nationale polonaise, fit, avec distinction, la campagne de 1792 contre les Russes, et se couvrit de gloire dans plus d'une occasion, pendant celle de 1794, sous les ordres de l'immortel Kosciusko. A l'assaut du faubourg de Praga (4 novembre 1794), Iablonowski, posté avec son brave compagnon d'armes, Joseph Suikowski, défendit vaillamment l'île de Saxe, appelée *Kempa-Saska*,

sur la Wistule. Après la malheureuse issue de la révolution de Pologne, Jablonowski entra d'abord, en 1798, dans l'armée française en Italie, et plus tard il commanda une des légions polonaises formées par le général Dombrowski. Il fut promu au grade d'adjudant-général en 1799, et continua à servir jusqu'à la paix d'Amiens. Dans les combats qui eurent lieu dans la rivière de Gênes et les Apennins, le général Iablonowski défit complètement, dans la journée du 6 avril 1800, une colonne autrichienne au moment où elle débouchait par la vallée du Tanaro. Le 18 du même mois, il réussit dans un mouvement à l'attaque de Rouchi, position voisine de San-Giacomo, et le 7 mai, à l'affaire de San-Bartolommeo. Dans la défense du pont de Var, par le corps d'armée aux ordres du lieutenant-général Suchet, le général Iablonowski, dans les journées des 22 et 24 mai, se signala avec la plus grande distinction. A l'époque de l'expédition de Saint-Domingue, le général Iablonowski prit le commandement de la légion polonaise qui s'embarqua à Toulon, et rejoignit aux Canaries la flotte sur laquelle se trouvait le général en chef Leclerc. Iablonowski et ses Polonais partagèrent alors tous les malheurs des Français, et périt avec presque tous ses compatriotes. Il était doué de connaissances militaires étendues et d'un caractère élevé.

IAKUBOWSKI (Vincent), savant Polonais, né à Maniew (palatinat de Cracovie), le 18 mars 1751, fit ses études à Rzeszow, et entra, en 1765, chez les piaristes, où il devint professeur dans le collége des nobles. Envoyé, en 1788, à Vienne, il en revint muni de plusieurs instrumens de physique destinés à l'usage du collége de Lomza. En 1807, il fut élevé à la place de supérieur de la congrégation des piaristes. Trois ans plus tard il fut nommé recteur à Gora; mais atteint d'une maladie grave, dont il souffrit pendant pres de dix ans, il mourut à Varsovie au mois de septembre 1826, à l'âge de soixante-quinze ans. Ses travaux littéraires sont: 1° *Avis au peuple*, traduit de Tissot, 2 volumes; 2° *Pensées de Pascal sur la religion*, traduites du français en polonais, ouvrage qui n'a pas encore été imprimé; 3° *Poésies latines*, parmi lesquelles on remarque celles adressées à l'évêque Glowinski, à Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, à Onufre Szembeck, évêque de Plock; 4° *Sermons de dimanche*; 5° enfin une tres bonne traduction en vers polonais des dixième, onzième et douzième livres de l'*Enéide* de Virgile, servant de complément a la traduction du célèbre littérateur polonais François-Xavier Dmochowski.

IASINSKI (Jacques), général polonais, et l'un des plus illustres compagnons d'armes de Kosciuszko, né en Lithuanie, d'une famille noble, fit ses études avec distinction, et embrassa de bonne heure la carriere militaire. Plein de zele et d'enthousiasme patriotique, excellent ingénieur, brave au plus haut degré, républicain énergique, il se fit déja distinguer comme lieutenant d'artillerie dans la campagne de 1792 contre les Russes. Lorsqu'en 1794 le généralissime Kosciuszko leva l'étendard de l'indépendance, Iasinski, presque seul au milieu de la vaste province de Lithuanie, occupée tout entière par les Russes, conçut et exécuta l'audacieux dessein de délivrer la ville de Wilna gardée par trois mille Russes, et d'étendre le feu de l'insurrection dans toute la province. Dans la nuit du 23 au 24 avril 1794, n'ayant que cinq cents hommes appartenant au corps d'artillerie et du génie, il tombe sur les Russes, les écrase, fait prisonnier le général Arsénieff avec tout son état-major, organise de suite le conseil provisoire qui jugea Simon Kassakowski, soi-disant grand général de Lithuanie, et le fit monter sur l'échafaud le 25 du même mois. Iasinski, avec sa poignée de braves, sortit de Wilna, et alla poursuivre l'ennemi. Il se couvrit de gloire à la bataille de Polany. Dans les combats de Niemenczyn et de July, il se maintint contre des forces décuples, et rentra ensuite à Wilna. Par suite des changements survenus en Lithuanie, dans l'administration civile et militaire, Kosciuszko l'appela auprès de lui pour le placer dans le conseil suprême national. Le général Iasinski eut depuis le commandement d'un régiment. A l'assaut du faubourg de Praga, le 4 novembre 1794, par le farouche Souvaroff, Iasinski fit des prodiges de valeur. Les Moscovites, dans leur rage, ne criaient que *Varsovie et vengeance*, en rappelant la journée du 18 avril. Les Polonais répondaient: *La victoire ou la mort!* Iasinski, Grabowski, Korsak et Kwasniewski tombent le sabre à la main sous les coups redoublés des bayonnettes russes; mais ils vendent cher leur mort, et se couvrent de gloire. Iasinski avait été voir ses amis à Warsovie la veille de l'assaut, et leur avait dit que si les Russes n'étaient pas repoussés, on ne le reverrait plus. Il tint promesse, et l'illustre chef de la révolution de Wilna finit en héros à la fleur de son âge. Le 8 novembre, Souvaroff entra à Warsovie; le sort de la Pologne fut décidé. Peu de temps avant sa mort, Iasinski avait chargé le célèbre poëte Korsak de faire un poëme sur la dernière révolution de Pologne. Korsak mourut avant d'avoir terminé ce chef-d'œuvre de patriotisme et de poésie, intitulé: *L'Amour de la patrie.*

IATRAKO (....), l'un des chefs de l'insurrection grecque, se fit remarquer au siége de Tripolitza en 1821. Né dans la Morée vers 1770, ce Grec avait eu dès son enfance un goût particulier pour la médecine. Sans l'avoir jamais étudiée, une longue pratique de cette science lui avait acquis un certain savoir, et ses compatriotes lui avaient donné le nom de *Iatrako*, sous lequel il était depuis longtemps connu, et qui signifie le *médecin*. Les Turcs eux-mêmes le regardaient comme très habile; aussi jouissait-il, avant l'insurrection, de certains priviléges refusés aux autres rajas, entre autres de celui de porter des armes. Comme les rois et les chefs des temps héroïques, il pansait lui-même ses soldats blessés; et sa qualité de médecin lui en avait procuré plus que son courage, qui passait pour fort équivoque. C'était celui des chefs, après Colocotroni, qui avait réuni le plus grand nombre de palicaris devant Tripolitza. Ses moyens militaires passaient pour nuls; son nom ne se rattache qu'à la prise de cette ville, et l'on n'a plus guère entendu parler de lui dans les affaires postérieures.

IBRAHIM-PACHA. *Voyez* le Supplément.

IERMOLOFF (Alexis-Petrowitsch), général russe d'infanterie, et commandant en chef des provinces de la Georgie et du Caucase, s'est acquis la confiance de son souverain, tant par son habileté dans la diplomatie que par les campagnes qu'il a faites en Allemagne, en Pologne et en Perse. Il a eu, en 1815, le commandement du 2e corps d'armée de l'armée russe qui pénétra en Pologne sous les ordres de Barclay de Tolly, pour marcher vers le Rhin et entrer en France, ou elle a occupé plusieurs départements. Ce fut en 1817 qu'il obtint le commandement des frontières de la Perse avec un corps de cinquante mille hommes de troupes choisies. Après avoir fait occuper tous les postes militaires, il se rendit en qualité d'ambassadeur extraordinaire à la cour de Perse, à Teheran. Le cabinet russe avait alors en vue de détruire l'influence de l'ambassadeur d'Angleterre. C'est ce qui engagea Iermoloff à y paraître avec une magnificence extraordinaire. Sa suite était composée de la fleur de la noblesse russe; il s'y

trouvait aussi quelques officiers français, que Napoléon y avait envoyés (en 1807) dans les mêmes vues avec Gardanne. On donna aussi communication à l'ambassadeur russe des rapports que le général Gardanne avait faits, ainsi que des cartes que les officiers français avaient levées. L'adresse de Iermoloff l'emporta bientôt sur la conduite inconvenante de l'ambassadeur anglais Willock à la cour de Teheran, de sorte que le cabinet russe y acquit en peu de temps une influence que ne put contrebalancer le cabinet de Saint-James. Il en résulta un traité de commerce, et une alliance qui fut à l'avantage de la Russie, et qui ratifia les traités déjà conclus précédemment entre les deux empires, le 12 octobre 1813 à Ghulistan, et le 15 septembre 1814 à Tiflis, traité qui ne fut publié qu'en 1818. Iermoloff retourna ensuite dans son gouvernement, après avoir laissé à la cour de Perse le colonel Mazarawitsch en qualité de chargé d'affaires. Il s'occupa, à son retour, de protéger les relations commerciales de la Russie dans l'intérieur des provinces de son gouvernement. Il envoya, en 1819, le capitaine Murawieff sur les côtes orientales de la mer Caspienne, pour engager les Turcomans et le khan de Chiva à établir des relations amicales avec la Russie. Il a réprimé les brigandages des Circassiens, et repoussé, en 1826, les attaques des Persans, qui, ayant à leur tête le prince Abbas Mirza, avaient rompu la paix de Ghulistan. Au mois d'avril 1827, il fut remplacé par le général Paskewitsch dans le commandement en chef de l'armée de Perse. Iermoloff s'est acquis la réputation d'un habile général pour la guerre des montagnes. Il commande en ce moment (1828) une division de l'armée d'invasion contre la Turquie

IERZMANOWSKI (François), né, en 1737, d'une famille ancienne et noble de la Grande-Pologne, fut constamment élu par le palatinat de Lenczyca nonce aux dietes de Pologne, depuis 1764 jusqu'en 1791. A celle de 1775 qui fut convoquée pour la ratification du premier partage de la république, il montra la plus grande énergie. Protestant contre toutes les violences que les trois puissances usurpatrices exerçaient sur ce malheureux pays, Ierzmanowski éleva constamment la voix pour la défense d'une cause si sainte. Malgré les persécutions et les dangers que cette résistance attirait sur lui, il n'a jamais voulu signer le traité de ce partage inique. Sa protestation et ses discours sont recherchés comme preuve de son patriotisme et de son éloquence. Il improvisait ses discours, parlait avec véhémence et exerçait une grande influence sur l'assemblée de la diète. Courbé sous le poids des années, il eut le malheur d'être une seconde fois témoin de l'anéantissement de sa patrie, et mourut en 1802.

IERZMANOWSKI (Jean-Paul), fils du précédent, officier de la légion d'honneur, chevalier de l'ordre militaire de Pologne, naquit, en 1779, dans le palatinat de Lenczyca de la Grande-Pologne. A l'âge de dix-neuf ans, il quitta son pays, alors envahi par les Prussiens, et impatient de contribuer à son rétablissement, il se rangea sous les drapeaux des légions polonaises en Italie et commandées par Dombrowski. Ierzmanowski a fait, de 1798 à 1815, toutes les campagnes d'Italie, d'Allemagne, de Prusse, d'Espagne, d'Autriche, de Russie, de Pologne, de Saxe et de France: il a obtenu ses grades et ses distinctions sur les champs de bataille où il s'est distingué pendant dix-sept ans. Dans la retraite de Russie, il commandait, depuis la Wistule jusqu'à Witemberg sur l'Elbe, l'extrême arrière-garde de l'armée, et il y acquit de nouveaux titres à l'estime de ses chefs. Colonel-major de la garde impériale, il suivit Napoléon à l'île d'Elbe et fut chef de l'escadron sacré composé de Polonais. Le 26 février 1815, toute la garde de Napoléon reçut l'ordre de se préparer au départ; jusqu'alors personne n'avait eu connaissance de ce qui se passait: le colonel Ierzmanowski avait reçu l'ordre de l'empereur de louer tous les bâtiments, de les approvisionner, et d'empêcher qu'aucun navire ne sortît du port; 4000 francs lui furent remis pour les frais de route. A quatre heures du soir tout le monde était à bord. A huit heures, Napoléon se rendit sur *l'Inconstant*, un coup de canon donna le signal du départ, l'on mit à la voile, et le 1er mars 1815, la flottille entra dans le golfe Juan. Lorsque le débarquement fut achevé, Napoléon, s'adressant au colonel Ierzmanowski, lui demanda combien on avait embarqué de chevaux. Le colonel lui répondit qu'il n'en savait rien, mais qu'il n'en avait point pour lui. « Eh bien, dit Napoléon, j'en » ai amené quatre, partageons-les. Je crois qu'il » m'en faut un; comme vous commandez ma cava- » lerie, il vous en faut un aussi; Bertrand, Drouot » et Cambronne s'arrangeront comme ils pourront » pour les deux autres. » Puis Napoléon, ayant compté de l'argent à Ierzmanowski, afin qu'il s'en procurât quelques autres, celui-ci en acheta quinze qui furent ensuite attelés à trois pièces de canon. Quant ils arrivèrent à Grenoble, le colonel Ierzmanowski, qui avait pris les devants, fut le premier qui aperçut les troupes françaises avec un drapeau blanc, rangées en bataille dans un défilé près de Vizille: il chercha alors à parlementer; mais un officier s'étant avancé lui cria de se retirer, parcequ'il ferait faire feu. Ierzmanowski ne pouvant l'apaiser, Napoléon se présenta lui-même, et quoique l'officier ordonnât de faire feu sur l'empereur, les soldats n'obéirent point. Le colonel Ierzmanowski se trouvait aussi à la tête de ses braves lanciers à la bataille de Waterloo; il fut désigné par Napoléon pour le suivre lors de sa dernière abdication: les circonstances indépendantes de sa volonté, et le nombre limité de quatre personnes pour accompagner l'empereur à Sainte-Hélène, l'ont empêché de lui témoigner son dévoûment. A la fin de 1815, il se rendit à Warsovie, mais les tracasseries que lui fit éprouver le grand-duc Constantin, le déterminèrent à quitter la Pologne. Il vit aujourd'hui retiré en Touraine. Napoléon lui avait accordé le titre de baron de l'empire.

IEZIERSKI (François, abbé), né en Pologne, fut inviolablement attaché à sa patrie. Versé dans son histoire, et ami sincère de la liberté, toutes ses productions portent l'empreinte de son caractère généreux. Il est mort vers 1807. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Des interrègnes et des élections en Pologne depuis la mort de Sigismond-Auguste jusqu'à nos jours*, Warsovie, 1790; 2° *Quelqu'un qui écrit de Warsovie*, 1790; 3° *Catéchisme sur les mystères du gouvernement de Pologne, vers l'an 1735, par Sterne, traduit de l'anglais en français, et de celui-ci en polonais par Iezierski*, Warsovie, 1790, in-8°; 4° *Observations de Jérôme Kutusinski, gentilhomme de Lukow, sur les roturiers*, Warsovie, 1790, in-8°; ce petit ouvrage est écrit avec esprit, et renferme des remarques très judicieuses sur les aristocrates; 5° *Extrait de la chronique de Witykind, traduit par Grégoire de Slupia* (vivant vers 1375), Warsovie, 1790, in 4°; 6° *Notice sur l'union de la Pologne à la Lithuanie dans l'esprit de l'égalité et de la liberté*, Warsovie 1790, in-8°; 7° *La journée du 3 mai 1791*, Warsovie, 1791; 8° *Recueil des traités, conventions et autres pièces publiques entre la Pologne et les puissances étrangères de 1764 à 1791*, Warsovie, 2 vol. in-8°; 9° *Gomorek aux armes de Rawicz palatin de Sandomir*, roman historique, Warsovie, 1789; 10° *Rzepicha, mère des rois et femme*

de Piast, monarque païen de la Pologne, roman historique, Warsovie, 1790. Tous ces ouvrages sont anonymes.

IEZIERSKI (....), castellan de Lukow, né dans l'ancien palatinat de Podlaquie, prit une part active à la révolution de Pologne, et se distingua dans la diète constituante qui l'a précédée. Il écrivit beaucoup sur l'amélioration du gouvernement polonais; ses principaux écrits sont : 1º *Du règne successionnel en Pologne*, Warsovie 1790; 2º *Iezierski écrit comme il pense;* 3º *Copie d'une lettre à un certain Anglais*, Warsovie, 1791. Ce patriote polonais mourut en 1826.

IFFLAND (Auguste-Guillaume), naquit à Hanovre, le 19 avril 1759. Comme Molière, il fut poëte et comédien. La nature l'avait doué de ce double talent que son génie et la sensibilité de son âme lui firent porter à un assez haut degré de perfection. Aussi s'inquiéta-t-il peu des obstacles qu'il devait infailliblement rencontrer dans une carrière pleine d'écueils. Entraîné par une passion irrésistible pour le théâtre, il s'abandonna, pour ainsi dire, à sa destinée en suivant l'impulsion de la nature. Heureusement, dès le commencement de sa carrière, il entra à Gotha dans une école où on lui apprit que l'art du comédien ne consistait pas moins dans la vraie expression des passions et des caractères que dans l'imitation naturelle de ce qui se passe dans la société. Cette instruction lui fut d'autant plus utile, que ses reflexions lui en firent sentir tout le prix, et que l'exercice lui en fit tirer le plus grand avantage. Cette double instruction si nécessaire au comédien, lui mérita la renommée qu'il acquit dans la suite. Ce fut ainsi que son talent se développa avec son génie: tout ce qui frappait vivement son imagination était mis par lui à profit pour perfectionner son talent. Ainsi la vue des belles contrées situées sur les bords du Rhin lui inspira le goût de la poésie : il fut pénétré d'admiration pour les siècles de l'ancienne chevalerie tudesque, et conçut dès lors le projet d'y puiser le sujet de quelque drame, ce qui, selon lui, ne pouvait manquer de faire une grande impression sur le public. D'un autre côté, le contraste qu'il observa entre la société des villes et la vie champêtre devint la source de ses meilleures pièces dramatiques. Pendant son séjour à Manheim et à la fleur de son âge, il devint sensible aux charmes de la femme de son ami Beck, qui réunissait les talents d'une actrice accomplie aux plus aimables vertus, et sa mort prématurée lui apprit à connaître et à exprimer les plus vives douleurs; ce fut aussi là qu'il passa les plus beaux jours de sa vie et qu'il se forma à l'art théâtral. Ce fut enfin pendant cette période qu'il acquit une certaine réputation comme poëte et comme auteur dramatique. On pourrait croire que l'auteur devait contribuer au succès de l'acteur par la relation intime qui existe entre ces deux talents; mais il n'en était pas ainsi dans Iffland dont les ouvrages dramatiques présentent par eux-mêmes peu d'intérêt, et ont besoin de toute l'habileté des acteurs pour les rendre supportables. Cependant on ne peut leur refuser un certain mérite poétique indépendamment de leur effet théâtral. Le génie de cet auteur se remarque surtout dans la peinture du contraste des mœurs champêtres et des mœurs de la ville, comme il en a donné un exemple dans *Les chasseurs* qui est sa pièce la mieux écrite dans ce genre. Il aimait aussi à peindre les mœurs de la haute société et ses rapports avec le gouvernement. On y trouve souvent des traits spirituels, fruits de l'imagination du poëte; mais on y rencontre rarement des situations intéressantes: il n'a rien produit dans cette seconde espèce d'ouvrages dramatiques, qui pût être comparé à sa pièce des *Chasseurs*. Il commença dans l'âge mûr sa troisième période à Berlin. Il regretta souvent d'avoir abandonné la belle nature dont il avait si délicieusement joui sur les rives du Rhin, pour un pays sablonneux, et d'avoir préféré à un auditoire indulgent et sensible, un public sévère et souvent injuste, plus porté à critiquer un comédien qu'à lui savoir gré de ses efforts. Iffland voulut du moins se retracer à Berlin une faible idée de la belle nature qu'il avait admirée sur le Rhin; il fit, à cet effet, acquisition d'une maison de campagne située au milieu du beau parc de Berlin, et il aimait à y vivre dans une paisible retraite, l'été comme l'hiver, loin du tumulte de la ville et des tracasseries dont il était souvent accablé en sa qualité de directeur du théâtre et de comédien. Malgré la critique dont il fut l'objet, le public de Berlin rendait justice aux talents supérieurs d'Iffland dans les rôles des grands personnages, ou d'un comique d'un genre élevé qui avait quelque rapport avec la haute société. Il n'était pas moins propre aux rôles de premier comique qu'à ceux de la tragédie. Il excellait principalement dans ceux où il fallait exprimer de la sensibilité, de la tendresse et des mœurs douces et délicates. Son œil noir brillait alors du feu dont il était animé, et sa voix flexible exprimait les affections tendres avec les accents les plus touchants; mais son talent s'affaiblissait lorsqu'il fallait exprimer des passions fortes et énergiques. Ce fut à Berlin où il eut occasion d'observer de plus près les premières classes de la société, qu'il composa sa comédie des *Amis de la maison* (Haut-Freunde) qui dans son genre est un chef-d'œuvre, comme sa pièce des *Chasseurs* (Jager), l'est dans le sien. Le sujet y est supérieurement traité, et les caractères y sont admirablement peints. L'auteur y témoigne une grande estime pour le sexe, et au milieu même de la séduction il fait triompher la vertu. Il haïssait franchement la révolution française qui contrariait ses mœurs douces et l'exercice de ses talents, et qui l'obligea à quitter la Prusse qui était pour lui une seconde patrie. Il s'attacha avec une constance vraiment chevaleresque à la famille royale, surtout à la reine Louise qui faisait beaucoup de cas de son esprit et de son talent. Il ressentit la plus vive douleur lors de l'abaissement de la Prusse; mais il ne perdit pas l'espérance de la voir se relever un jour. Ses forces s'étant affaiblies, il se rendit en Silésie pour y prendre les eaux minérales; il y composa plusieurs idylles pour chanter les beautés de la nature; mais il ne recouvra point la santé. Il eut la satisfaction, avant de terminer sa carrière, de voir le triomphe de sa patrie et l'accomplissement de ses vœux. Iffland revint à Berlin, et y mourut le 20 septembre 1814. Ses obsèques furent magnifiques; les personnages les plus illustres se firent un devoir d'y assister. Les principales pièces d'Iffland sont : 1º *Albert de Thurneisen*; c'est son premier ouvrage; 2º *Frédéric d'Autriche*, 1790, représentée à Manheim, pour le couronnement de Léopold II; 3º *Le crime par point d'honneur*; 4º *La conscience*; 5º *Le repentir*; ces trois dernières pièces tirées du même fond n'en forment réellement qu'une en quinze actes; 6º *Le joueur*; cette pièce n'a rien de commun avec le *Joueur* de Regnard, ni avec le *Gamester* de Moore. Le *Joueur* d'Iffland ne se tire pas d'affaire par des plaisanteries comme Valère, ni par le poignard comme Beverley. Il a traduit du français: *Les voisins; Les filles à marier; l'Acte de naissance; Les oisifs; M. Musard; Les ricochets* de Picard; *Le tyran domestique* et *La jeunesse de Henri V* d'Alexandre Duval; *Le bourru bienfaisant* de Goldoni, etc. Il a publié une collection de ses *Œuvres dramatiques*, Leipsick, 1798, 17 vol. in-8º; le premier volume contient des *Mémoires* sur sa

carrière théâtrale ; ils ont été traduits en français, avec une *Notice sur Iffland* par Picard, Paris, 1823, in-8°.

IMHOFF (AMÉLIE HELVIG, Mme), née à Weimar, le 16 août 1776, fit sa première éducation sous son père, homme instruit, qui avait longtemps résidé dans l'Inde, et qu'elle eut le malheur de perdre à l'âge de douze ans. Les voyages que ses parents eurent l'occasion de faire en France, en Angleterre et en Hollande, développèrent de très bonne heure son intelligence, et à huit ans, elle parlait déjà avec beaucoup de facilité le français et l'anglais. Elle sortit, à quinze ans, d'une pension d'Erlangen, où on l'avait placée, pour revenir à Weimar, auprès de ses sœurs et de sa mère dont la santé chancelante exigeait tous ses soins. Elle fit, dans cette ville, connaissance avec Bürger, Hoity, Stolberg, et plusieurs autres poëtes qui l'encouragèrent dans ses études. Mlle Helvig se mit à étudier la langue grecque, et elle y fit des progrès si rapides, qu'en très peu de temps elle put lire Homère. Le conseiller Meyer qui avait remarqué ses heureuses dispositions pour les beaux-arts, lui communiqua ses études d'Italie, et elle acquit bientôt une grande habileté dans le dessin et même dans la peinture. Winckelmann, qu'elle eut occasion de voir, l'initia dans la connaissance des antiquités. Une petite pièce de vers qu'elle avait remise à la duchesse Louise, dans un bal masqué, étant tombée entre les mains de Schiller, il invita la jeune poëte à venir le voir à Iéna, et comme la femme de ce grand écrivain était liée avec la mère de Mlle Helvig, celle-ci passa chez lui plusieurs semaines à différentes reprises. Elle y connut le célèbre Goëthe qui avait des relations intimes avec Schiller. La société de ces deux poëtes illustres détermina le goût de Mlle Helvig pour la poésie. Schiller inséra dans l'*Almanach des muses*, en 1798, plusieurs morceaux qu'elle avait composés, et accepta la dédicace de ses poëmes intitulés : *Abdally et Balsora*, et la *Fête de Hertha*. Lorsqu'elle fit devant Goëthe la lecture des *Sœurs de Lesbos*, cet homme célèbre qui s'aperçut qu'elle ignorait les règles de l'hexamètre, les lui donna par écrit, et lui conseilla de les étudier particulièrement dans la *Louise* de Woss. En 1800, Mlle Helvig fut nommée dame d'honneur à la cour, et elle épousa, l'année suivante, M. Imhoff, qui était de retour d'un voyage en Turquie et en Grèce. Elle ne put d'abord, en 1803, suivre son mari en Suède; mais à la mort de sa mère, elle le rejoignit avec sa jeune sœur et elle étudia avec empressement la langue et la littérature de ce pays. A son retour en Prusse, elle s'occupa à Heidelberg de peinture et de l'étude des anciennes chroniques de l'Allemagne. Elle fit de nouveau un voyage en Suède où elle s'était liée avec les hommes les plus distingués, et lorsqu'elle revint se fixer à Berlin, elle y publia plusieurs traductions du suédois et des articles intéressants sur la littérature suédoise. On a de Mme Imhoff : 1° *Abdally et Balsora*, poëme, 1798; 2° *La fête de Hertha*, 1799; 3° *Les sœurs de Lesbos*, 1800, 2e édit., 1801; 4° *Les sœurs de Corcyre*, 1811; 5° *Les contemporains*, 1811; 6° *Traditions et légendes*, 1813. Ouvrage réimprimé plusieurs fois : on y trouve la traduction de plusieurs légendes suédoises; 7° *Le comte de Wolfbrunnen*, 1814; 8° *Hélène et Tournon*, roman, Berlin, 1824; 9° *Poésies*, Berlin, 1826. Ce recueil, publié en faveur des Grecs, a été vendu à leur profit; 10° *Frithiofs Sage*, traduit du suédois de Es. Tegner, Stuttgard, 1826. Les poésies de Mme Imhoff se distinguent par une sensibilité exquise, une grande délicatesse dans la pensée, et un choix heureux d'expressions.

INCHBALD (mistriss ELISABETH), célèbre actrice, née vers le commencement de 1756 à Staning-Field, près de Bury-Saint-Edmuns, dans le comté de Suffolk. Son père, fermier aisé, nommé *Simson*, avait d'autres filles également remarquables par leur beauté. La jeune Elisabeth, éprouvant une certaine difficulté à parler, restait plus retirée que ses sœurs, et lisait assiduement. Le désir d'observer elle-même ce qu'elle ne connaissait que par les livres, la rendit tellement impatiente de voir la capitale, qu'un matin, en février 1772, elle quitta le village de Staning-Field sans en avoir prévenu personne. Munie d'un petit paquet renfermant quelques vêtements, elle fit deux milles à pied pour prendre une voiture publique qui la conduisit à Londres. Un de ses parents avait demeuré jusqu'alors à Londres dans le Strand; mais s'était retiré depuis quelque temps dans le pays de Galles, et à dix heures du soir elle se trouva sans asile. Les gens auprès de qui elle avait pris ces informations appartenaient aux classes où on est le moins retenu par la crainte de se compromettre ou de passer pour dupe, ils lui procurèrent un logement. Frappée d'une défiance très naturelle, et se rappelant tous les piéges tendus à l'innocence dans les romans, elle saisit son paquet, se précipita hors de cette demeure. Après avoir erré dans les rues, elle frappa à la porte d'un hôtel garni de modeste apparence, en se disant élève coiffeuse; mais le marchand chez qui elle n'avait pas voulu rester s'était décidé à la suivre par curiosité. En l'apercevant, elle voulut s'échapper encore. Retenue et menacée d'être livrée à la police, elle eut recours à une explication franche qui, trop tardive, ne détruisit pas les soupçons. Elle fut congédiée brusquement, et elle se mit de nouveau à parcourir les rues. A deux heures du matin, se trouvant auprès de la diligence d'York qui allait partir, et dont toutes les places étaient prises, elle entra dans l'auberge où elle feignit d'être forcée de suspendre son voyage. Trouvant ensuite des prétextes pour prolonger un séjour que dans l'auberge on attribuait à des motifs très différents, elle faisait pour se procurer des moyens d'existence, beaucoup de démarches durant lesquelles elle vivait de pain et d'eau. Un acteur du théâtre de Drury-Lane, lui conseilla, comme un expédient convenable dans sa situation, de chercher à entrer au théâtre. Il lui offrit même de l'instruire et de la présenter; mais elle crut bientôt s'apercevoir que les vues de cet homme n'étaient rien moins que désintéressées, et elle s'éloigna de lui, tout en s'attachant à l'idée qu'il lui avait suggérée. Malgré sa beauté, elle n'entra pas au théâtre sans quelque difficulté, à cause de son défaut de prononciation. En s'adressant à Drury-Lane, au directeur de la salle de Bristol, elle bégaya dans son trouble plus sensiblement qu'à l'ordinaire, et ensuite elle essaya de déclamer devant lui, mais d'une façon qui parut bizarre; tout en évitant de la décourager, il ne lui fit aucune offre. Enfin elle arriva jusqu'à un gentleman qu'elle avait vu à Bury-Saint-Edmuns, c'était Inchbald. Il consentit à la présenter à un des entrepreneurs d'un théâtre de province qui trouvant que la figure de la postulante lui donnait assez de titres, l'engagea sans autre information. Il lui servit de professeur; mais plus effrayée que touchée des sentiments qu'elle lui inspirait, elle se réfugia chez Inchbald. En recevant ces confidences, il lui fit observer que le mariage serait une sauve-garde contre ces sortes de poursuites. « Mais, dit-elle, dans la situation où je me trouve, qui m'épouserait ? — Moi, si vous y consentez, reprit vivement son seul protecteur. » La réponse fut naïve, et aussi prompte que cet offre imprévu, et quelques jours après, le mariage fut célébré. C'est à Edimbourg que mistriss Inchbald parut pour la première fois sur la scène

Elle débuta dans les principaux rôles des l'âge de dix-huit ans, et l'intelligence de son jeu paraissait compenser l'imperfection d'une partie de ses autres moyens. Malheureusement une actrice, qui avait eu de grands succès à Londres, mistriss Yates, vint jouer dans la capitale de l'Ecosse. Les querelles de ces rivales furent si vives, que la moins célèbre des deux, après quatre années de séjour à Edimbourg, fut obligée de partir. Mistriss Inchbald se rendit a York, où elle resta deux ans; mais sa santé exigeant ensuite un meilleur climat, son mari, avec qui elle vivait dans une parfaite union, la conduisit sur le continent. Ce séjour dans une province méridionale de la France parut fortifier sa constitution, et donner en même temps a ses idées plus d'étendue. Ils étaient rentrés tous deux dans la Grande-Bretagne, lorsqu'il mourut très regretté de sa femme, malgré la disproportion de son âge. Elle n'avait d'autre ressource que le théâtre; elle joua durant quatre années à Covent-Garden. Après avoir passé quelque temps à Dublin, avec des appointements tres médiocres, elle reparut a Covent-Garden; mais, quelques années après (1789), elle renonça subitement à cette profession, qui ne lui offrait plus que des dégoûts, préférant, s'il le fallait, vivre dans Londres pauvre et oubliée. Ses mœurs étaient restées irréprochables au milieu d'exemples très différents, et malgré les difficultés de son début dans le monde. Ses premiers ouvrages, dans la retraite, furent des essais dramatiques; mais, malgré ses anciennes relations avec des entrepreneurs de spectacles, elle eut beaucoup de peine a faire jouer une de ses meilleures comédies intitulée: *Je vous le dirai*. Communiquée d'abord a un des directeurs de Covent-Garden, qui n'en eut pas une bonne opinion, cette pièce resta plusieurs années entre les mains d'un autre directeur d'Haymarket, sans exciter son attention. Cependant une farce qu'elle eut occasion de faire jouer, *Le conte mogol*, ayant été reçue favorablement du public, on revint à sa comédie de mœurs qui fut jouée avec le plus grand succes, et qu'elle fit suivre de plusieurs autres pieces qui réussirent également. On doit encore à mistriss Inchbald deux romans aussi connus en France qu'en Angleterre. Sortie ainsi de l'obscurité une seconde fois, et d'une manière plus honorable, elle faisait un bon usage de l'aisance que lui procuraient ses travaux. Ce dont elle put ensuite disposer au-delà de ses besoins, lui servit a secourir beaucoup de personnes dont le malheur lui rappelait les embarras ou elle s'était trouvée elle-même. Elle avait écrit des mémoires; mais ils ne s'étendaient pas au-delà des premières années de sa jeunesse, ce qui a fait moins regretter qu'elle y eût joint l'injonction formelle de les bruler aussitôt après sa mort. Dans son testament, écrit de sa main, entre autres dispositions plus ou moins singulières, elle a témoigné le désir d'être enterrée sous le parvis de l'église de Kensington, ajoutant que son cercueil devait être suivi de trois chars funèbres, et que, pendant ses obsèques, on célébrerait la messe avec toutes les cérémonies usitées dans la communion romaine. Elle a laissé 50 livres sterling a la société catholique, pour l'assistance des pauvres vieillards. Elle mourut le 1er août 1821, trois mois apres avoir fait cet acte. Elle paraissait n'avoir éprouvé que faiblement les atteintes de l'âge; elle conservait en partie cette beauté de traits, et ces formes élégantes qui l'avaient fait remarquer sur les principaux théâtres de la Grande-Bretagne. Un des rédacteurs du *Sun*, qu'elle avait connu particulièrement, et qui venait de recevoir d'elle un legs de 100 livres sterling, lui consacra une notice détaillée dans ce journal. Mistriss Inchbald avait de la droiture, de la modestie et de la générosité; sa conversation était enjouée, animée, presque toujours instructive, et ses écrits décelent une grande connaissance du cœur humain. On a d'elle: 1° *Le conte mogol, ou la Descente du ballon*, farce ou facétie, 1785; 2° *Je vous le dirai*, comédie, 1786, in 8°; 3° *L'Apparence est contre eux*, 1786, in-8°; 4° *L'Enfant de la nature*, comédie, 1788, in-8°; 5° *L'Heure de minuit*, 1788, in-8° (cette piece differe de la pièce française intitulée *Minuit*); 6° *Ainsi sont les choses*, comédie, 1788, in-8°; 7° *L'Homme marié*, comédie, 1789; 8° *Les Voisins de porte*, comédie, 1791; 9° *Simple histoire*, roman, 1791, 4 vol. in-12, traduit en français par Deschamps, Paris, 1791, in-8°; et dans presque toute les langues de l'Europe; 10° *Chacun a son défaut*, comédie, 1794, in-8°; 11° *Le Jour des noces*, comédie, 1794, in-8°; 12° *La Nature et l'Art*, nouvelle, 1796, 2 vol. in-12, trad. en français par Deschamps, 1796, 2 vol. in-18 (les caractères sont bien tracés, la morale est pure, la satire piquante et le récit touchant); 13° *Les Veuves comme elles furent, les filles comme elles sont*, 1797; 14° *L'Homme sage d'Orient*, 1799, in-8°; 15° *Se mariera-t on, ou ne se mariera t on pas*, comédie, 1805, in-8°. Mistriss Inchbald a aussi traduit, ou imité et adapté au théâtre anglais quelques pieces: *Le magnétisme animal*, *l'Enfant de la nature*, *Le vœu de la veuve*, *Les vœux des amants*, etc. Enfin elle a été l'éditeur de trois collections: *Comédies jouées aux théâtres royaux, avec des préfaces critiques*, etc, 1806-1809, 25 vol. in-12; *Farces et autres petites pieces*, 1808, 7 vol. in-12 et in-18; *Théâtre moderne*, 1809, 10 vol. in-12.

INFANTADO (le duc de l'), grand d'Espagne de premiere classe, est fils d'une princesse de Salm. Il fut élevé en France, et, de retour dans sa patrie, il embrassa la vie militaire, leva à ses frais un régiment, en 1793, et fit la campagne de la Catalogne où il n'acquit pas beaucoup de gloire. Après la conclusion de la paix de Bâle avec la république française, le jeune duc se livra avec ardeur à des entreprises utiles, et établit en Catalogne des filatures de coton qui prospérèrent sous la direction de chefs habiles venus d'Angleterre. Il fit la campagne de 1800 contre le Portugal sous les ordres du prince de la Paix, et visita Lisbonne après la signature de la paix. Plus instruit que la plupart des seigneurs espagnols, et d'un caractère doux et affable, il devint tres populaire. Sa haute noblesse, des revenus très considérables, et surtout le bon usage qu'il faisait de sa fortune firent, pendant quelques années, croire qu'il deviendrait le régénérateur de son pays, et le public vit de bon œil l'intimité qui s'établit bientôt entre le prince des Asturies, aujourd'hui Ferdinand VII, et le duc de l'Infantado. Cependant cette liaison ayant donné de l'ombrage au prince de la Paix et à la reine, le duc reçut l'ordre de quitter Madrid en 1805. Malgré son exil, il ne continua pas moins à entretenir les relations les plus intimes avec l'héritier présomptif du trône, et lorsque celui-ci fut arrêté, en 1807, on trouva entre les papiers saisis dans le cabinet du prince la nomination du duc de l'Infantado à la place de généralissime des armées espagnoles. Ce choix avait été fait par les suggestions de Escoiquiz, et personne n'a ajouté foi aux explications données ensuite pour colorer ce qu'une semblable nomination avait d'hostile contre Charles IV. En vain prétendit-on qu'elle ne devait avoir son plein effet que dans le cas de la mort de ce roi, dont la santé paraissait chancelante, et que c'était surtout pour empêcher le prince de la Paix d'usurper le trône. Rien de plus futile que tout cela: Charles IV avait une excellente santé, et jamais le prince de la Paix ne songea a usurper l'autorité suprême. Sa conduite et le traité de Fon-

Thérèse d'Autriche d'un habile médecin pour inoculer sa famille, Pringle désigna Ingenhousz, qui se rendit à Vienne, et y inocula avec le plus grand succès une archiduchesse et deux archiducs. Il reçut en récompense les titres de conseiller aulique et de médecin de la famille impériale avec une pension de 600 florins. Joseph II le distingua beaucoup, l'admit dans sa société particulière, et aimait à répéter avec lui des expériences de physique, science dans laquelle Ingenhousz avait fait d'importantes découvertes. Il revint ensuite en Angleterre, où il pratiqua la médecine, et fit des recherches intéressantes sur la physiologie végétale. Il revint en Hollande, voyagea en France, en Allemagne, et finit par s'établir dans une maison de campagne à six milles de Londres, où il est mort le 7 septembre 1799. On lui doit un grand nombre d'observations curieuses sur les phénomènes de la vie des plantes, sur la matière verte qui semble être le premier degré de l'organisation végétale, et l'importante découverte que les plantes pendant leur végétation et exposées à la lumière émettent et répandent dans l'atmosphère du gaz oxygène. Il employa pour la première fois des plateaux de verre dans les expériences électriques, et eut des discussions assez vives avec Deluc. Voici la liste des ouvrages de Ingenhousz : 1° *Mémoire sur l'électrophore*, lu à la société royale de Londres ; 2° *Expériences sur les végétaux*, publié d'abord en anglais, et traduit par l'auteur en français, Paris, 1780 ; 3° *Nouvelles expériences et observations sur divers objets de physique*, en anglais et traduit en français, 2 vol. in-8° ; ces trois ouvrages ont été traduits en hollandais par le docteur Van Breda de Delft, ainsi que le suivant écrit en français ; 4° *Essai sur la nourriture des plantes*, traduit en anglais par l'auteur, 1798 ; 5° des *Mémoires* sur divers objets scientifiques, publiés dans les recueils anglais et dans le *Journal de physique* de l'abbé Rozier. Les *Nouvelles expériences* ont été traduites en allemand sous les yeux de l'auteur par le père Molitor, avec l'addition de quelques nouveaux mémoires.

IRELAND (William-Henry), fils de Samuel Ireland, connu par plusieurs voyages pittoresques et par une explication (*illustration*) d'Hogarth, naquit à Londres vers 1770. Il fut élevé à l'école de Soho, et fut employé ensuite à New-Inn à transcrire des actes. L'habitude qu'il avait contractée dans ses loisirs d'imiter les anciennes écritures, lui suggéra l'idée d'imiter celle de Shakspeare, et il s'ingéra de faire passer ses imitations comme des restes de ce poëte célèbre. Il écrivit sur les marges d'un vieux livre une tragédie qu'il intitula *Fortigernand Rowena*, et il la présenta à son père comme un manuscrit nouvellement découvert de Shakspeare. Son père, sans s'informer si le manuscrit était authentique, et ne soupçonnant point la bonne-foi de son fils, rendit publique la prétendue découverte. Elle fit une grande sensation dans le public, et dans la première chaleur de l'enthousiasme il ne vint à personne l'idée de douter de l'authenticité de la pièce. On ouvrit une souscription pour la faire imprimer, et elle parut en effet, en 1798, avec tout le luxe typographique imaginable ; elle fut même jouée au théâtre de Drury-Lane. Lorsque le volume fut imprimé, les lecteurs découvrirent bientôt la supercherie dont les spectateurs de Drury-Lane s'étaient déja doutés. Le jeune Ireland pour éloigner de son père le soupçon d'avoir contribué à ce faux littéraire, publia une brochure intitulée : *Déclaration authentique concernant le manuscrit de Shakspeare* (1796, in-8°), dans laquelle il déclare solennellement que son père avait été trompé par lui, qu'il était le seul auteur et le seul écrivain, et enfin qu'il n'aurait jamais été si loin si le public n'avait pas accueilli avec empressement la première nouvelle de sa découverte, et si sa vanité n'en avait pas été flattée. M. Ireland a publié : 1° *l'Abbesse*, roman, 1799, 4 vol. in-12 ; traduit en français, 1814, 4 vol. in-12 ; 2° *Rimualdo*, ou *le Château de Badajoz*, roman, 1800, 4 vol. in-12 ; traduit librement en français par Ch. Desr. sous ce titre : *Les brigands de l'Estramadure, ou l'Orpheline de la forêt*, Paris, 1823, 3 volumes in-12 ; 3° *Ballades à l'imitation des anciens*, 1801, in-12 ; 4° *Henri II*, drame historique, 1799, in-8° ; c'est une des pièces qu'il avait l'intention de faire passer sous le nom de Shakspeare ; 5° *Mutius Scævola*, drame, 1801, in-8° ; 6° *Rapsodies*, 1803, in-12 ; 7° *Chatelar, ou les Effusions de l'amour*, in-12 ; 8° *Le catholique*, roman, 1807, 3 volumes in-12 ; 9° *La femme à sentiment*, 4 vol in-12, 10° *Gondez, le moine*, 1804, 4 vol. in-12 ; 11° *Confessions relatives à la fabrication de pièces de Shakspeare*, 1805, in-8° ; 12° *Le vaisseau moderne des fous*, 1807, in-12 ; 13° *All the Blocks*, poëme, 1807, in-12 ; 14° *The fisher boy*, poëme, 1808, in-12 ; 15° *The sailor boy*, poëme, 1808 ; in-12 ; 16° *The cottage girl*, 1810, in-12 ; 17° *Le génie négligé*, poëme, 1812, in-4° ; 18° *Calcographimanie*, poëme satirique, 1814 ; in-8° ; 19° *La France pendant les sept dernières années, ou les Bourbons*, 1822, in-8° ; 20° *La pucelle*, traduction en vers de Voltaire, 1824, 2 vol. in-8°.

IRIARTE. *Voyez* Yriarte.

IRVING (Washington), célèbre romancier américain, né à New-York vers 1782, fit ses études au collége de Colombie, et suivit les cours de dessin de l'académie de New-York. Il voyagea ensuite en France, en Italie, en Angleterre, et se familiarisa avec les littératures de ces divers pays. De retour de ses voyages, en 1806, il étudia la jurisprudence chez un homme d'affaires de New-York, et publia, en 1807, par numéros séparés son *Salmagundi*. Il écrivit, en 1810, la Biographie de Campbell pour l'édition des œuvres de ce poëte et fit ensuite paraître son *Histoire comique des Etats-Unis* sous ce titre : *Dietrich Knickerbocker's humorous account of New-York*. Il se rendit de nouveau en Angleterre où il se livra, de 1812 à 1815, en société avec ses frères, à des spéculations commerciales qui n'eurent aucun succès ; il y composa, sous le pseudonyme de Geoffrey Crayon, peintre ambulant, le *Livre des esquisses* (Sketch book), qui contient des tableaux puisés dans les règnes de la nature, dans les mœurs et l'histoire, soit de sa patrie, soit de l'Angleterre ; cet ouvrage obtint beaucoup de succès en Angleterre malgré l'antipathie des Anglais contre les Américains. Dans *Bracebridge-Hall*, qu'il publia ensuite, il conduit son lecteur dans l'habitation d'un gentilhomme anglais de la vieille souche, et décrit d'une manière très originale plusieurs scènes prises dans les mœurs champêtres des anciens temps de l'Angleterre. Ce qui distingue principalement les ouvrages de M. Irving, ce sont les descriptions des mœurs européennes et de l'état d'une vieille société considérée sous des aspects entièrement neufs ; il a eu l'art d'y joindre des récits pleins d'intérêt, de vérité et d'originalité ; ses descriptions sans art apparent, sans prétention, sont de véritables chefs-d'œuvre de grâce et de sentiment. En 1823, M. Irving demeura près de 8 mois à Dresde où il apprit l'allemand, et lut les ouvrages de Goethe, de Schiller, de Jean-Paul ; il y observa les mœurs et les usages des habitants, et y donna une nouvelle édition de son *Livre des esquisses*. De Dresde il se rendit à Paris en visitant les bords du Rhin, et ensuite à Londres. On a de M. Irving : 1° *Lettres de Jonatah Old Style* (Vieux style), insérées dans le *Morning*

chronicle de New-York en 1802; 2° *Le Salmagundi*, New-York, 1807, in-8°; 3° *Knickerbocker's humorous account of New-York*, 1811, in-8°; 4° *Sketch book* (*le Livre des esquisses*), publié sous le nom de Geoffroy Crayon, Londres, 1821, 4 vol. in-12; 5e édition, Dresde, 1823; traduit en français par MM. Delpeux et Villetard sous ce titre: *Esquisses morales et littéraires ou observations sur les mœurs, les usages et la littérature des Anglais et des Américains*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°, fig.; et par un anonyme sous le titre suivant: *Voyage d'un Américain à Londres, ou Esquisses sur les mœurs anglaises et américaines*, Paris, 1822, 2 vol. in-8°; 2e édition, 1827; 5° *Brace-Bridge Hall, or, the Humorists*, Londres, 1822, 2 vol. in-8°; traduit en français par Gustave Grandpré, sous ce titre: *Les Humoristes, ou le Château de Brace-Bridge*, Paris, 1826, 4 vol. in-12; 6° (sous le pseudonyme de Geoffroy Crayon) *Salmagundi, or Whig-Whams of Launcelot Langstaff*, Londres, 1823, 2 vol. in-8° ou in-12; 7° *Tales of a traveller*, Londres, 1824, 2 vol. in-8°; traduit en français par Mme Adèle de Beauregard, 1825, 4 vol. in-12, et par un anonyme, sous ce titre: *Historiettes d'un voyageur*, Paris, 1826, 4 vol. in-12; 8° *Histoire de la vie et des voyages de Christophe Colomb*, Londres, 1827, 2 vol. in-8°; traduit en français par C. A. Defauconpret fils, Paris, 1828, 2 vol. in-8°; le texte anglais a été réimprimé à Paris, 1828, 4 vol. in-12. En 1824, M. Irving avait entrepris à Paris la publication d'une collection des *Chefs-d'Œuvre de la littérature anglaise*, qu'il devait enrichir de commentaires et de notices biographiques; il n'a paru de cette collection, qui ne sera pas continuée, que *The miscellaneous works of Oliver Goldsmith*, 1824, 4 vol. in-8°. M. Lebègue d'Auteuil avait commencé à publier, en 1825, les *Œuvres complètes de M. W. Irving, traduites sous les yeux de l'auteur*; il n'en parut que 4 vol. in-12 contenant les *Contes d'un voyageur*.

ISABEY (J.), peintre du Roi, dessinateur, ordonnateur des fêtes et spectacles de la cour, membre de plusieurs académies, et enfin officier de la légion d'honneur, fut en quelque sorte le fondateur d'une école nouvelle en miniature en se créant un genre particulier. La vigueur de son pinceau qui tient de la peinture à l'huile, en conservant à ses dessins la grâce et la mollesse de la miniature, lui a donné une réputation européenne, et lui a mérité les encouragements et les faveurs des différents gouvernements qui se sont succédés en France. Extrêmement lié avec Bonaparte avant l'élévation de celui-ci, il en agissait avec le général, dit-on, comme avec un camarade de collége; il voulut continuer sur le même ton avec le premier consul, mais son air sévère, et la garde qui accourut au premier mouvement de familiarité qu'il se permit, lui eurent bientôt appris que son ami était devenu son maître. Il n'en fut pas moins, sous le gouvernement impérial, dessinateur du cabinet des cérémonies. C'est à ce titre qu'il fut chargé des dessins du couronnement, où il fut aisé de reconnaître cette finesse de touche qui n'appartient qu'à lui. Il dirigea ensuite les théâtres quant à la décoration, et a justifié cette confiance dans l'*Enfant prodigue*, *les Bayadères*, et plusieurs autres pièces où il a fait également preuve de goût et de talent. Comme peintre particulier de l'empereur, il a fait, à plusieurs reprises, le portrait de Napoléon, de l'impératrice et du roi de Rome. En 1814, M. Isabey accompagna l'impératrice Marie-Louise dans la capitale de l'Autriche, et profita de cette circonstance pour faire une Séance du congrès de Vienne, dont tous les personnages sont d'une ressemblance parfaite. On remarqua alors qu'il arriva à Paris le jour même où Napoléon faisait son entrée à son retour de l'île d'Elbe; il fut admis à lui présenter ses hommages et à lui offrir le portrait du jeune Napoléon qu'il avait fait pendant son séjour à Vienne. Outre les beaux dessins dont nous avons parlé plus haut, on doit à M. Isabey les portraits de presque tous les souverains de l'Europe, la revue du premier consul, les manufactures de Rouen et de Jouy, l'Escalier du musée, le Voyage d'Italie, Chambord, et un grand nombre de lithographies. Son aquarelle représentant l'Escalier du musée est généralement regardée comme son chef-d'œuvre. Ce tableau parut au salon, en 1817, avec plusieurs petits dessins, dont un entre autres représentait la figure en pied d'un enfant qui tient dans ses mains un énorme paquet de roses; l'auteur avait jeté au milieu du bouquet quelques fleurs bleues de myosotis ou d'oreille de souris, connues en Allemagne sous le nom de *vergissmeinnicht* (ne m'oubliez pas). La ressemblance de l'enfant avec le jeune fils de Napoléon, donna lieu à beaucoup de conjectures, et le *Constitutionnel*, journal qui en rendit compte d'une manière non équivoque dans son numéro du 16 juillet, fut supprimé le lendemain par ordre du ministre de la police. On crut trouver aussi, à la même époque, des intentions dans le dessin à l'aquarelle où M. Isabey a représenté un gros Turc; ce peintre était alors en Russie où il faisait les portraits des frères de l'empereur, les grands-ducs Michel et Nicolas. Les portraits de M. Isabey sont généralement remarquables surtout par la finesse, et il serait inimitable s'il n'employait pas avec trop d'affectation les mêmes ajustements, et si son travail ne ressemblait pas un peu trop à une routine, à une manière. M. Isabey a repris à la cour le poste qu'il y occupait avant la restauration, et a été rappelé un des premiers à faire le portrait de Louis XVIII. Il a exposé au salon de 1827: Escalier de la tourelle du château d'Harcourt; ce tableau est lithographié dans l'ouvrage de MM. Charles Nodier, Taylor et de Cailleux.—Isabey (Eugène), fils du précédent, marche sur les traces de son père, et fait espérer qu'il ne dégénérera pas de sa gloire. Il s'est déjà montré le rival de M. Gudin, et il y a lieu de croire qu'il sera un jour son égal, si l'on en juge par ses premiers essais. Il a paru de lui à l'exposition de 1827: Vue de la plage d'Honfleur; —Vue intérieure du port de Trouville; — Vue prise à Trouville; ce tableau appartient à S. A. R. madame duchesse de Berri.

ISAMBERT (François-André), l'un des avocats qui honorent le plus le barreau français, est né à Aunay près Auneau, département d'Eure-et-Loir, le 30 novembre 1790. Doué d'une aptitude extraordinaire pour tous les genres d'études, M. Isambert s'était déjà distingué, non seulement comme savant humaniste, mais encore comme philologue et géographe érudit, et il avait contribué par ses travaux dans ce genre à éclaircir le texte de plusieurs auteurs de l'antiquité grecque, lorsqu'il prit la résolution de se consacrer tout entier au barreau et à la science des lois, qui avait été sa destination première. En 1818, il fut nommé avocat à la cour de cassation, et publia successivement plusieurs mémoires qui donnèrent la plus haute idée de son savoir et de la vigueur de sa dialectique. Il est rare que cette polémique judiciaire n'ayant pour objet que des intérêts privés, retentisse au-dehors de l'enceinte où la justice prononce ses arrêts; il faut pour qu'il en soit autrement, ou qu'une circonstance quelconque réveille, en faveur de l'homme qui est en cause, la sympathie et la curiosité publique, ou que l'éclat du talent de l'avocat rejaillisse sur le procès tout entier. M. Isambert fut assez heureux pour réunir ces deux genres de moyens, c'est à dire qu'il eut des clients au nom desquels la célé-

brité ne manquait pas, et qu'il se trouva toujours à la hauteur de sa mission, quelle que fût la difficulté de la position de ceux qu'il avait à défendre. Ainsi dans l'affaire du général Dejean fils, frappé par la proscription de 1815, dans celle du malheureux Berton en 1822, dans celle du lieutenant-colonel Caron, il s'éleva à la plus grande hauteur dans l'examen des attributions de cette justice politique qui n'est encore qu'un glaive à deux tranchants dont se servent également tous les partis tour à tour vaincus et victorieux, et il fit tout ce qu'on pouvait attendre de l'habileté la plus exercée et du caractère le plus ferme dans des causes désespérées. Depuis cette époque M. Isambert s'est constitué le défenseur des opprimés et le soutien des intérêts populaires; son zèle est allé, pour ainsi dire, jusqu'au-delà des mers chercher les victimes de l'arbitraire, et son intrépide constance dans cet apostolat généreux lui a valu l'estime et la reconnaissance de tous les gens de bien. L'affaire des hommes de couleur, ou autrement dit des déportés de la Martinique, attache à jamais au nom d'Isambert la plus noble comme la plus désirable des popularités. On sait que les sieurs Fabien, Aissete et Volny (*voyez* Donzelot), hommes de couleur et habitants de la Martinique, prévenus d'avoir répandu des pamphlets tendant à propager des principes réputés séditieux, entre autres une brochure de M. Lainé de Villevêque intitulée : *De la situation des gens de couleur libres aux Antilles*, et condamnés pour ce fait les uns aux galères et à la marque, et les autres à la déportation sur la côte d'Afrique, par la cour royale séant à la Martinique, ont été redevables de leur acquittement et de leur salut, après de longues souffrances, à l'infatigable et admirable dévouement d'Isambert leur défenseur qui est parvenu à faire annuler en cour de cassation l'arrêt qui les avait condamnés, et à les faire juger de nouveau par le tribunal de la Guadeloupe qui les a absous. Le gain de cette cause fut un véritable triomphe pour M. Isambert; mais aussi depuis lors, des hommes toujours avides de condamnation, amoureux d'arbitraire, et ne voyant la dignité du pouvoir que dans l'impunité de ses abus, l'ont regardé comme leur ennemi personnel, et attentifs à saisir toutes les occasions de prendre en faute un si redoutable champion, l'ont attaqué, en 1827, à raison d'un article écrit par lui et inséré dans la *Gazette des tribunaux*. Dans cet article Isambert avait établi la doctrine conservatrice que hors le cas de flagrant délit, toute arrestation faite par les agents subalternes de la force publique, gendarmes ou autres, pouvant être considérée comme arbitraire, tout citoyen avait le droit d'y résister. Mis en cause pour cet article comme renfermant une doctrine erronée et séditieuse, Isambert accoutumé à paraître à la barre pour défendre les accusés, y parut accusé lui-même, mais représentant de l'opinion et du vœu de l'universalité des citoyens qui souhaitaient vivement que les maximes développées par cet intrépide champion des libertés publiques fût consacrée par l'arrêt qui allait intervenir sur sa conduite personnelle. Il fut défendu par Me Dupin qui rendit hommage au caractère et aux vertus de son courageux collègue dans les termes suivants : « Dans les temps les plus fâcheux, Isambert a prouvé quel était son zèle à revendiquer les droits de la vérité; c'est ce qu'il fait aujourd'hui. Il ne se laisse point égarer par les intérêts de son amour-propre; mais dans une cause où sa réputation est liée à l'intérêt public, il a dû la défendre; elle est le seul prix de ses immenses travaux. La gloire, Messieurs, n'est point une de ces choses qu'on met en régie; elle n'est le monopole de personne; elle appartient au premier occupant; elle est pour ceux qui savent exercer avec modération le ministère si délicat de l'accusation, pour les magistrats qui savent rendre des arrêts avec sagesse et indépendance. Elle est spécialement pour Isambert, il l'a justement acquise par ses efforts qu'il a vus couronnés du succès dans l'affaire des malheureux déportés de la Martinique, par l'abrogation qu'il a obtenue d'une loi de 1793 qui était appliquée illégalement par les conseils de guerre depuis dix années, enfin dans cette cause par sa persévérance à défendre les libertés publiques. » Après le plaidoyer de M. Dupin, Isambert prenant la parole reprit en sous-œuvre la réfutation complète de l'acte d'accusation et tout ensemble du réquisitoire de l'avocat-général, M. de Broé. Avec cette abondance et cette logique à la fois puissante et facile qui caractérisent son talent, il ne laissa pas subsister un seul argument du ministère public. « On m'a reproché, disait-il, de m'être servi des expressions *résistance passive*, comme si c'était un acheminement à la rebellion; eh bien, je dis qu'il y a une foule de cas où il n'y a pas d'autre moyen de salut que cette résistance. On dit que toute arrestation se résout en décision judiciaire, que toute arrestation est un fait judiciaire, et qu'ainsi il y a protection pour le citoyen par l'intervention du magistrat. Eh bien! je réponds que cette garantie n'existe pas; il y a des détentions ou arrestations administratives!.... Il n'y a pas d'autre moyen de s'y soustraire que par la résistance passive, l'appel aux citoyens, la protestation. » L'arrêt de la cour royale en acquittant Isambert ne combla pourtant pas les vœux de ses nombreux amis et ceux du public entier, en ce qu'il jugea sa doctrine erronée et digne de blâme, bien qu'il ne trouvait pas dans son exposition écrite le cas de provocation à la rebellion et à la désobéissance aux lois. Cet arrêt sauva pourtant un grand principe, puisque selon la remarque que faisait le lendemain du prononcé de l'arrêt, le *Courrier français*, les agents subalternes de la police étaient, en vertu de cette jurisprudence, dépossédés désormais du droit qu'ils s'attribuaient de porter la main sur les citoyens. Isambert trouva donc encore une fois dans les poursuites qui lui furent personnellement intentées, l'occasion de rendre un grand service à la chose publique. Au milieu d'une vie si active et des fatigues journalières du barreau, M. Isambert, comme son émule M. Dupin, a encore trouvé le temps de beaucoup écrire. Il a exploré toutes les branches du droit, et l'on peut le considérer comme l'un des publicistes les plus féconds et en même temps les plus éclairés de notre époque. On a de lui : 1° *Recueil complet des lois et ordonnances du royaume, à compter du premier avril 1814, avec des notices indicatives de la législation antérieure depuis Hugues-Capet*, etc., etc., Paris, 1820-1822, 9 vol. in-8°; 2° *Code électoral comprenant la Charte, les lois des élections, les ordonnances et réglements sur la composition et la convocation des colléges électoraux*, etc., 1820, in-8°; 3° (avec Jourdan et Decrusy) *Recueil général des ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes, réglements, arrêts du conseil, arrêts de réglement, etc., depuis l'avénement de Hugues-Capet* (987), *jusqu'aux premiers travaux de l'assemblée nationale* (octobre 1789), Paris, 1821-1828, 4 vol. in-8°, sont en vente (1828); 4° *Essai sur les limites qui séparent le pouvoir législatif du pouvoir réglementaire ou exécutif*, ou *Commentaire sur l'article 14 de la Charte*, 1821, in-8°; 5° *Mémoire pour le général Berton*, 1822, in-8°; 6° *Mémoire sur le concours ouvert à la faculté de droit de Paris*, et sur *la prétendue suppression opérée par ordonnance du 6 septembre 1822, de quatre chaires*, etc., 1822, in-4°;

7° *Annales politiques et diplomatiques*, ou *Manuel du publiciste et de l'homme d'état, contenant les chartes et les lois fondamentales, les traités, conventions et notes diplomatiques, les proclamations, actes publics, et autres documents officiels relatifs à la constitution politique et aux intérêts généraux des états de l'ancien et du nouveau monde*, etc., 1823-1824, 4 vol. in-8°; 8° *Plaidoyer devant la cour de cassation dans l'affaire des réfugiés* (audience du 29 janvier 1824), 1824, in-4°; 9° *Plaidoyer de M. Herpin, officier de marine*, 1824, in-8°; 10° *Mémoire pour les déportés de la Martinique*, 1824, in-8°; 11° *Mémoire au conseil d'état pour les déportés de la Martinique afin d'autorisation de mise en jugement du sous-préfet de Brest et du commandant du navire le Chameau, pour détention arbitraire et séquestration de personnes*, 1824, in-8°; 12° *A la chambre des pairs du royaume, plainte pour les déportés de la Martinique, contre le général Donzelot, gouverneur de la Martinique*, 1824, in-8°; 13° *Au Roi en son conseil d'état, requête en sursis pour les sieurs Millet et autres déportés de la Martinique*, 1824, in-8°; 14° *Mémoire à consulter sur la question de savoir si les déportations sans jugement sont autorisées par les lois de la colonie*, 1824, in 8°; 15° *Mémoire à S. E. le ministre de la marine et des colonies, sur la demande en communication des pièces relatives aux déportés de la Martinique, et sur la légalité de la déportation*, 1824, in 8°; la plus grande partie des écrits de M. Isambert relatifs aux déportés de la Martinique ont été réimprimés et réunis sous ce titre: *Affaire des déportés de la Martinique*, 1823-1824, Paris, 1825, in 8°; 16° *Réclamation relative aux grammaires grecques, françaises et étrangères, et spécialement à la grammaire de M. Gail*, 1824, in-8° (extrait de la *Revue encyclopédique*); 17° *Traité de la voierie rurale et urbaine, ou Des chemins et des rues communaux d'après la loi du 28 juillet 1824*, 1825, 2 vol. in-12; 18° *Plaidoyer pour M. Roussel, avocat de Lille*, 1825, in-8°; 19° *Plaidoyer pour Gilles et Prubret, contre l'abbé Lefebvre, curé de Pavilly, prévenu d'outrage à la pudeur*, 1825, in-8°; 20° *Résumé de la plaidoierie pour le sieur Val, ci-devant fusilier de la garde nationale, incorporé dans la première compagnie de chasseurs* (audience de la cour de cassation, section criminelle du 7 janvier 1825), 1826, in-8°; 21° *Plaidoyer dans l'affaire de la garde nationale*, (cour de cassation), 1826, in 8°; 22° *Plaidoyer dans l'affaire des brevets des libraires* (cour de cassation, 24 juin 1826), 1826, in-8°; 23° *Plaidoyer pour les piétistes de Bischwiller*, 1826, in 8°; 24° *Consultation sur la dénonciation adressée à la cour royale par M. le comte de Montlosier*, 1826, in-8°, deux éditions; 25° *Lettre adressée à MM. les rédacteurs des archives du christianisme, sur le système de la liberté des cultes, tel qu'il est fondé par la Charte*, 1826, in-8°; 26 *Observations de M. Isambert, avocat dans sa cause*, 1827, in 8°; 27° *Plaidoyer pour le capitaine Mulier, contre le général Dufort et contre le procureur général de la cour royale*, 1827, in-4°; relatif à une affaire de compétence et de propriété littéraire; 28° *Consultation pour M. de Maubreuil*, 1827, in-8°. Il a encore coopéré à la *Thémis*, aux *Annales du christianisme*, à la *Revue encyclopédique*, etc.

ISMAIL-GIBRALTAR, né à Constantinople de parents pauvres, fut amené très jeune en Égypte, et y languit long-temps dans des emplois subalternes. Il avait toutes les qualités de son pays sans en avoir les vices; beaucoup de fermeté, de résolution, de présence d'esprit, une confiance aveugle à la destinée, un fatalisme absolu qui ne dégénérait pas en indolence, de la noblesse et de la franchise dans l'ame, de la générosité dans les actions. Son corps était vigoureux malgré la délicatesse et même la grâce de ses formes; sa beauté physique le fit remarquer, ses talents devinrent nécessaires au pacha. Ismaïl parlait l'italien avec facilité; il était actif, et avait sa fortune à faire. Mohamed-Ali le chargea d'aller en Suède, en Italie et en Angleterre, acheter des navires et des agrès. Le premier de tous les sujets égyptiens, il franchit le détroit de Gibraltar; le pacha à son retour lui imposa ce surnom qui lui rappelait son titre de gloire, et un avancement rapide le porta aux premières charges de l'empire. Cet homme extraordinaire donna au pacha d'Égypte le goût des arts et de la civilisation de l'Europe. Nommé *Amiralin*, lors de la guerre des Grecs et des Turcs, il mourut bravement sur son bord en 1824. Ismaïl-Gibraltar fut le premier fondateur de la marine égyptienne, destinée à partager le sort de la marine turque à Navarin.

ISMAILOFF (Alexandre), poète russe, né en 1779, commença de très bonne heure à faire des vers. La plupart de ses productions sont des fables et des contes écrits d'un style agréable et léger. Il se distingua surtout par la peinture des caractères, des usages et des vices des gens du commun, des bourgeois russes, des intendants, etc.; sous ce rapport il n'a point d'égal dans la littérature russe.

ISNARD (Maximin), membre de l'assemblée législative et de la convention nationale, naquit à Draguignan (Var), vers 1760. Élu, en 1791, député de son département à l'assemblée législative, il y siégea à l'extrême gauche, à côté des orateurs brillants dont se composa depuis le parti de la Gironde, et se fit bientôt remarquer parmi eux par la chaleur et la véhémence de ses improvisations. Le 14 novembre, il parut pour la première fois à la tribune pour demander des mesures répressives contre les prêtres insermentés, et il excita la plus vive agitation mêlée d'applaudissements presque continuels qui allèrent jusqu'à l'enthousiasme, en soulevant par ses éloquentes inspirations toutes les passions hostiles que les philosophes du 18e siècle avaient fait naître contre le clergé catholique. « La religion, » dit-il, doit être considérée dans ce moment » comme un instrument avec lequel on peut faire » infiniment plus de mal à la société qu'avec tout » autre, et c'est à raison de cela que je soutiens que » la loi doit être plus sévère contre tous ceux qui » s'établissent pour intermédiaires entre le ciel et la » terre, entre Dieu et les hommes, parceque, » comme dit Montesquieu, le prêtre a de si grandes » menaces devers lui et de si grandes promesses!... » Il prend l'homme au berceau et le conduit au » tombeau; il n'est pas surprenant qu'il ait de si » grands moyens de séduire le peuple, et c'est pour » cela que vous devez le punir d'autant plus sévèrement lorsqu'il en abuse. » Cela posé, Isnard en conclut qu'il n'y avait que l'exil qui pût obvier aux désordres qu'on voulait réprimer; qu'il fallait séparer le prêtre de ses prosélites, et il s'écria: « Si j'osais me servir d'une expression triviale, je » vous dirais que ce sont des pestiférés qu'il faut » renvoyer dans les lazarets de Rome et d'Italie. » Répondant ensuite à l'objection présentée par quelques défenseurs timides du clergé réfractaire qu'il fallait craindre d'augmenter la force armée des émigrés par d'imprudents exils, il rassura l'assemblée en disant que chacun savait qu'en général le prêtre était aussi lâche que vindicatif; qu'il ne connaissait d'autre arme que celle de la superstition, et qu'accoutumé à combattre dans l'arène mystérieuse de la confession il était nul sur le champ de bataille. Entraîné par la fougue de son imagination et par son exaltation philosophique, Isnard reproduisit contre le sacerdoce, le fanatisme et la théocratie, toutes les diatribes violentes de l'école voltairienne, et alla jusqu'à dire: *La loi*,

voilà mon Dieu, je n'en connais point d'autre. Ce blasphème involontaire souleva d'indignation une partie de l'assemblée, et fit rejeter l'impression d'un discours que la majorité avait d'ailleurs accueilli par de fréquentes acclamations. « C'est un code d'athéisme, s'écria M. Lecoz évêque de Nanci; M. Isnard veut ôter aux peuples ses plus douces consolations. » Cette accusation obligea l'impétueux orateur d'écrire le lendemain à tous les journaux pour expliquer sa phrase et justifier sa pensée. « Une expression figurée, dit-il, dont je me suis servi à la tribune nationale dans un moment où j'improvisais avec chaleur, me fait soupçonner d'athéisme.... Aurais-je pu croire qu'il existât un seul homme qui ne s'aperçût pas que ce mot *Dieu* était employé dans cette phrase au figuré? Sans doute la loi est une divinité pour moi, mais c'est dans l'ordre politique et comme citoyen. » Dans ce brillant début, Isnard ne se borna pas au reste à faire entendre des accents de la plus mâle et de la plus sublime éloquence, il joignit encore à la magnificence de la diction une grande justesse d'esprit et une rare prévoyance de l'avenir. « Eh vous croiriez, dit-il, en s'adressant aux hommes à courte vue qui se persuadaient facilement qu'on pouvait faire disparaître par des mesures bénignes un système social tout entier, et que les classes favorisées par ce système se rattacheraient de bonne foi et sans combat sérieux au nouveau régime; et vous croiriez, leur dit-il, que la révolution française, la plus étonnante qu'ait éclairée le soleil; révolution qui tout à coup arrache au despotisme son sceptre de fer, à l'aristocratie ses verges, à la théocratie ses mines d'or; qui déracine le chêne féodal, foudroie le cyprès parlementaire, désarme l'intolérance, déchire le froc, renverse le piédestal de la noblesse, brise le talisman de la superstition, étouffe la chicane, détruit la fiscalité; révolution (grands applaudissements) qui va peut-être émouvoir tous les peuples, forcer peut-être toutes les couronnes à fléchir devant les lois, et verser ce bonheur dans le monde entier; vous croyez qu'une révolution pareille s'opérera paisiblement sans que l'on tente de nouveau de la faire avorter!.... Non, il faut un dénouement à la révolution française. » Nous verrons plus tard que la conduite d'Isnard ne fut pas toujours à la hauteur de cette sage appréciation du mouvement révolutionnaire, ni des pressentiments qu'elle renfermait; mais long-temps encore il comprendra la nécessité du temps et s'en fera le bouillant interprète. Ainsi dans la question de l'émigration, il repoussa le projet de Condorcet comme insuffisant, et déclara, au sujet des Français qui avaient abandonné leur patrie pour s'armer contre elle à l'étranger, qu'il était souverainement juste de ne plus envoyer l'or de la nation à ceux qui s'apprêtaient à lui faire la guerre, et qu'il fallait appeler au plus tôt sur ces têtes coupables le glaive des lois. Le haut rang des personnes que Isnard voulait désigner commandaient encore assez de respect à une portion de l'assemblée pour faire trouver inconvenante une attaque aussi directe, et plusieurs fois de violentes interruptions vinrent lui apprendre que la qualité de prince n'était pas entièrement dépouillée de tout prestige et de toute influence. Mais sans se laisser intimider par des clameurs et des murmures que couvraient d'ailleurs de bruyantes marques d'approbation, il en prit occasion d'insister avec force sur l'application rigoureuse des principes d'égalité consacrés par la constitution, et de s'expliquer sur cette matière délicate avec la plus entière franchise. « Si vous me permettiez de dire tout ce que je pense, s'écria-t-il, je dirais que si nous ne punissons pas tous les chefs des rebelles, ce n'est pas que chacun ne reconnaisse dans le fond de son cœur qu'ils sont coupables; mais c'est parcequ'ils sont princes, et que, quoique nous ayons détruit la noblesse et les dignités, ces vains fantômes épouvantent encore les ames pusillanimes (applaudissements)! Je vous dirais qu'il est temps que ce grand niveau d'égalité, qu'on a placé sur la France libre, prenne enfin son à plomb!... car, ne vous y trompez pas, c'est la longue impunité des grands criminels qui a pu rendre le peuple bourreau (applaudissements) Oui, la colère du peuple, comme celle de Dieu, n'est trop souvent que le supplément terrible du silence des lois. » Le succès qu'Isnard obtint en cette circonstance fut encore surpassé par celui que lui procura la discussion sur les mesures diplomatiques proposées par M. Koch, à l'égard des princes de l'empire qui favorisaient les rassemblements et les armements des émigrés. Jamais orateur ne réussit mieux à émouvoir, à électriser, à entraîner son auditoire; jamais l'éloquence ne vit attester avec plus d'éclat et de solennité sa puissance sympathique. L'ardent patriotisme d'Isnard se communiqua en un instant aux députés et aux citoyens des tribunes, et l'entraînement de l'assemblée devint tel, les acclamations se succédèrent avec tant de force et de rapidité, que l'orateur fut obligé d'arrêter lui-même l'exaltation que provoquaient ses paroles brûlantes: « N'applaudissez pas, Messieurs, s'écria-t-il, n'applaudissez pas; respectez mon enthousiasme; c'est l'enthousiasme de la liberté!!! » Quand il eut cessé de parler, on se pressa autour de lui, et de la tribune à sa place on le porta comme en triomphe. L'impression de son discours fut décrétée par acclamation, et le projet en faveur duquel il avait parlé fut adopté à l'unanimité et au bruit des applaudissements. Cet heureux accord des partis divers qui existaient dans l'assemblée législative, comme dans la nation, ne fut pas de longue durée. Bientôt les opinions divergentes reprirent leur tendance ordinaire, et semblèrent préparer le triomphe des ennemis de la révolution. Isnard, toujours attentif aux intérêts de la liberté, vit avec effroi les dangers qui la menaçaient, et s'efforça de les conjurer en rappelant les Français à la concorde. Le discours qu'il prononça, dans ce but, à la séance du 5 janvier 1792, ne le cède en rien à tous ceux qui lui avaient déja valu une si brillante réputation, quoiqu'il n'eût pas à exprimer cette fois des sentiments hostiles, et qu'il se fut chargé au contraire du beau rôle de conciliateur, il sut conserver à son style le caractère passionné qui lui donnait un empire instantané et irrésistible sur l'ame de quiconque pouvait l'entendre, et il montra que son cœur ne s'élevait pas avec moins de véhémence et de chaleur aux inspirations de la bienveillance et de la philanthropie, qu'aux excitations révolutionnaires. Non seulement il invita ses concitoyens à déposer leurs ressentiments et leurs griefs sur l'autel de la patrie, mais il demanda encore que le bienfait de cette pacification fût étendu aux autres peuples, et que la France, introduisant parmi les nations une nouvelle diplomatie, jetât les fondements d'une alliance universelle. « Est-il bien vrai, dit-il, qu'un langage national ne serait entendu dans aucune contrée? L'Anglais serait un peuple digne de l'entendre. Si une fois ce langage s'établissait, les nations ne voudraient plus en parler d'autre, et il en résulterait de grands changements sur la scène du monde; car je pense que c'est de cet entretien direct des peuples que dépend le bonheur de la terre et la réalisation du songe consolant de l'abbé de Saint-Pierre. » Les vœux d'Isnard ne

furent remplis ni par les événements de l'intérieur, ni par la politique extérieure; la discorde continua d'agiter la France et d'ébranler l'Europe, et tout ce que put faire alors cet orateur, ce fut de signaler les causes qui perpétuaient les dissensions dont il avait voulu arrêter le cours. A la séance du 16 mai 1792, Isnard présenta un projet d'interpellation nationale à faire au roi par le corps législatif, dans lequel il énumérait les fautes de la cour, exposait la juste inquiétude du peuple, et prévoyait une insurrection que l'on ne pouvait éviter, selon lui, qu'en faisant prendre à l'assemblée législative l'initiative des demandes que le peuple avait à faire au monarque. Cette motion, à l'appui de laquelle Isnard prononça un long discours qui fatigua l'assemblée, n'eut pas de suite. Quelques jours après, peu découragé par cet échec, l'infatigable député du Var demanda le renvoi de la garde constitutionnelle du roi. Au 20 juin, il fit partie de la députation que la représentation nationale envoya auprès de Louis XVI pour veiller à sa sûreté. A son retour dans l'assemblée, il rendit compte des événements dont il avait été témoin, et déclara que le roi avait arboré lui même, et de sa propre volonté, le bonnet de la liberté, en criant : *Vive la nation!* Le 30, Isnard appuya vivement l'opinion de Delaunay sur les mesures promptes et vigoureuses que réclamait la sûreté de l'état. « Je demande, s'écria-t-il, que le discours de M. Delaunay soit imprimé et envoyé aux 83 départements. C'est assez et trop long-temps oublier que nous avons juré de garder le dépôt de la liberté française! » Faisant ensuite allusion aux menaces que le général Lafayette avait osé adresser aux représentants de la nation, à la barre même de l'assemblée législative, et aux louanges dont il avait été l'objet de la part des membres du côté droit, il ajouta : « Cette tribune a été souillée par l'éloge d'un coupable, il faut la purifier..... Au reste, je partage parfaitement l'idée de M. Delaunay qu'on ne peut comparer ce jeune citoyen ni à César, ni à Cromwell ; ce serait à la fois lui faire trop de tort et trop d'honneur. » Le 13 juillet, il repoussa les inculpations dont Pétion et Manuel étaient l'objet au sujet des troubles du 20 juin. Le 3 août, il reprocha solennellement au roi le manque de franchise et de sincérité, et il reproduisit cette accusation avec plus de force que jamais, la veille du 10 août. La monarchie constitutionnelle étant tombée ce jour-là sous les coups des fédérés des départements et des patriotes des faubourgs, Isnard fut chargé d'aller préparer l'adhésion de l'armée du Nord aux grands changements qui venaient de s'accomplir. Réélu, dans le mois de septembre suivant, à la convention nationale par ses compatriotes du Var, il y suivit toutes les destinées du parti de la Gironde. Sa voix tonnante s'adressa moins aux partisans de la cour, et s'éleva davantage contre les jacobins et la commune de Paris. « Si le feu du ciel était entre mes mains, s'écria-t-il un jour, à l'occasion des projets ambitieux que l'on prêtait à Robespierre, j'en frapperais tous ceux qui attenteraient à la souveraineté du peuple. » Dans le procès du roi, il vota la mort sans appel ni sursis, et demanda que les princes émigrés fussent jugés par un tribunal criminel. Au 10 mars, il fut compris parmi les députés désignés au poignard des assassins par les meneurs des sections; il demanda vainement, à plusieurs reprises, que les auteurs de ce complot fussent punis, et las d'être interrompu par les tribunes, il les apostropha en ces termes : « Peuple, la liberté est placée entre le despotisme et l'anarchie, tu as brisé le premier de ces écueils, mais crains de te briser contre le second. » Nommé vers ce temps membre du comité de défense générale, ce fut sur sa proposition que ce comité prit le titre qu'il rendit depuis si fameux, de comité de salut public. Un mois après il fut élu président, et il occupait le fauteuil à la séance où Marat profita d'un mouvement tumultueux survenu dans les tribunes pour déclarer que le peuple ne serait satisfait que lorsqu'il aurait fait justice des hommes d'état (les girondins). Au moment où les spectateurs applaudissaient à ces affreuses paroles, Isnard se découvrit, et du ton de la douleur et de la conviction, il harangua ainsi le peuple : « Ce qui se passe, citoyens, m'ouvre les yeux sur un fait qui m'a été révélé, et que je dois vous faire connaître; c'est que l'aristocratie française, Pitt, l'Angleterre, l'Autriche, tous nos ennemis suivent un nouveau plan pour détruire la liberté en France. Peuple, législateurs, écoutez! il y va de votre salut (murmures)!.... il n'y a qu'un ennemi de la patrie qui puisse m'interrompre! ah! si vous pouviez ouvrir mon cœur, vous y verriez mon ardent amour pour ma patrie! et dussé-je être immolé sur ce fauteuil, mon dernier soupir ne serait que pour elle, et mes dernières paroles : Dieu, pardonne à mes assassins! ils sont égarés, mais sauve la liberté de mon pays (applaudissements)!..... Nos ennemis veulent à force de troubles et de désordres mettre un parti contre l'autre, faire insurger le peuple, égorger plusieurs membres de la convention pour la dissoudre, et ce moment sera choisi par les Anglais pour faire une descente..... Voilà le projet! peuple, c'est à toi de le déjouer. » Isnard présidait encore à la séance du 27 mai, lorsque le conseil-général de la commune vint reproduire des vœux homicides et réclamer la liberté d'Hébert que la commission des douze avait fait mettre en arrestation. Indigné d'une pareille démarche, il se leva en sursaut et avec l'accent d'un homme qui croit à tout ce qu'il sent et qui lit dans l'avenir, il s'écria : « Écoutez ce que je vais vous dire : si le fer était porté au sein de la représentation nationale, je vous le déclare, au nom de la France entière, Paris serait anéanti. Oui, la France entière tirerait vengeance de cet attentat, et bientôt on chercherait sur quelle rive de la Seine Paris aurait existé. » Cette sortie violente devint le signal d'un désordre tel que la convention n'en avait pas encore offert d'exemple, et ne contribua pas peu à faire maintenir Isnard sur la liste des députés dont la populace parisienne demandait la proscription. A la séance du 2 juin, lorsque Barrère, organe du comité de salut public, proposa, comme un terme moyen, d'inviter les représentants dénoncés à se suspendre volontairement de leurs fonctions, pour calmer l'orage qui grondait sur leur tête, Isnard, le fougueux Isnard, fut du petit nombre des membres qui se rendirent à cette invitation. « Quand dans la même balance, dit-il, on met un homme et la patrie, je penche toujours pour la patrie que j'adore et que j'adorerai toujours, et je le déclare, si mon sang était nécessaire pour sauver la patrie, sans bourreau je porterais ma tête sur l'échafaud, et moi-même je ferais tremper le fer fatal qui devrait trancher le fil de ma vie! Le comité de salut public vous présente la suspension des membres dénoncés comme la seule mesure qui puisse éviter les grands maux dont nous sommes menacés. Eh bien! je me suspens, moi, et je ne veux d'autre sauve-garde que celle du peuple, pour qui je me suis constamment sacrifié! et qu'on ne dise pas que ce que je fais est une action lâche; je crois avoir fait preuve de courage jusqu'ici, et je pense que ce dernier acte est digne du caractère de représentant du peuple. »

Cette démission, qui fut diversement interprétée, sauva en effet Isnard, pour quelque temps, de la persécution qui décima si cruellement le parti de la Gironde; mais au mois d'octobre suivant, le souvenir de cette condescendance s'étant effacé, il fut mis hors la loi et obligé de se cacher jusqu'après le 9 thermidor. Il rentra, en décembre 1794, dans le sein de la convention, où il porta l'appui de son talent et de son impétuosité aux réacteurs. Envoyé en mission dans le midi, il s'y montra dominé par des idées de vengeance, et au lieu de chercher à pacifier une contrée que des assassinats journaliers inondaient de sang, il s'efforça de retrouver toute son exagération pour ranimer la férocité des bourreaux. « Si vous n'avez « pas d'armes, leur disait-il, fouillez la terre, cher- « chez les ossements de vos pères, et courez sur « leurs assassins. » Après la session conventionnelle, Isnard passa au conseil des cinq-cents, d'où il sortit en 1797, et resta pendant quelque temps dans l'administration judiciaire de son département. Entièrement éloigné des affaires publiques depuis l'avénement de Bonaparte, il s'est occupé, dit-on, dans sa retraite, de divers écrits qui annoncent autant de faiblesse dans son caractère qu'il y eut autrefois d'exaltation. On a de lui : 1° *Discours sur la chose publique, et projet d'interpellation nationale à adresser au roi par le corps législatif au nom du peuple français*, 1792, in-8°; 2° *Proscription d'Isnard*, 1795, in-8°; 3° *Isnard à Fréron*, an 4, in-8°; 4° *De l'immortalité de l'ame*, 1802, in-8°; 5° *Reflexions relatives au senatus-consulte du 28 floréal an 12* (portant Bonaparte à l'empire), 1804, in-8°; 6° *Dithyrambe sur l'immortalité de l'ame*, 1805, in-8°.

ISORÉ (Jacques), conventionnel, issu d'une ancienne famille de propriétaires-cultivateurs, naquit à Cauvigny (Oise), le 16 janvier 1758. Après avoir reçu une éducation, appropriée à sa fortune, il s'occupait de l'administration de ses propriétés rurales lorsque la révolution éclata. Les garanties qu'il donna aux améliorations qu'elle promettait, le portèrent, en 1790, à la présidence de l'administration du district de Clermont (Oise), et le firent nommer, en septembre 1792, député à la convention nationale. Il y vota, dans le procès du roi, avec la majorité, et un décret du 9 septembre 1793 l'envoya en mission à l'armée du Nord. La ville de Maubeuge était alors menacée d'un siége, il fallait pourvoir aux approvisionnements de toute espèce dont elle avait besoin; en moins de huit jours, il fit entrer, dans les magasins de l'armée, trente mille quintaux de blé et de farine. Le général Jourdan, récemment nommé commandant en chef de l'armée du Nord, étant arrivé à Maubeuge sur ces entrefaites, M. Isoré se concerta avec lui, non seulement pour préparer une diversion, dans le cas où Maubeuge serait assiégé, mais encore pour nommer soit des généraux de brigade, soit des adjudants-généraux pour l'exécution des projets qui devaient forcer les ennemis à quitter la France. Les choix étaient tombés sur des hommes déja avantageusement connus, entre autres Souham, Macdonald, Dumonceau et Moreau. La diversion manqua sur divers points, mais Isoré s'étant emparé d'un convoi considérable qui portait des vivres à l'ennemi, il ravitailla l'armée française, sauva Maubeuge et assura le gain de la bataille de Watignies. Il prit ensuite des mesures tellement efficaces pour l'approvisionnement de l'armée, dont tous les corps venaient d'être complétés, que ce service fut rempli dès lors avec la plus grande exactitude. Il s'éleva bientôt, à cet égard, une difficulté indépendante des prévisions d'Isoré : l'ennemi payait en argent, et la convention ne payait qu'en papier; Isoré proposa de faire payer les contributions en nature et de faire payer de même aux propriétaires la moitié de leurs fermages. Ce langage, d'abord repoussé, fut accueilli dans la suite. Ayant demandé son rappel sans pouvoir l'obtenir, il prit le parti de revenir à Paris sans autorisation, et sans s'inquiéter d'une dénonciation de Joseph Lebon qui avait écrit à la convention : « J'ai à me plaindre des « élargissements considérables que notre collègue « Isoré a ordonnés. Ce n'est pas la peine que je sue « sang et eau pour délivrer les départements du « Nord des scélérats. » Il entra bientôt au comité d'agriculture et des finances, section des contributions, fut nommé secrétaire, le 16 floréal an 2, sous la présidence de Carnot, et, quelque temps après, on lui confia la surveillance spéciale de tout l'approvisionnement de Paris. L'exactitude avec laquelle les distributions de farine se faisaient, mécontentant les ennemis de la tranquillité qui spéculaient sur la disette pour exciter des troubles, Robespierre lui dit un jour : « Tu te donnes bien de « l'importance avec tes subsistances, » et fit répandre, le lendemain, au sein même de la convention, que l'armée manquait de pain. Isoré, indigné de cette perfidie, monta à la tribune et dit : « Que « la nation se rassure. Je viens d'expédier trente « mille quintaux de farine à l'armée du Nord; en « ce moment, le premier convoi y arrive. Je les ai « extraits des magasins et moulins du département « de Seine-et-Marne, et Paris n'en souffrira pas « Je vous déclare en outre que j'ai encore sous la « clef un million de quintaux de blé et quarante-trois « mille sacs de farine, tant à Paris que dans les « magasins qui l'avoisinent. » Ayant ainsi abondamment pourvu aux subsistances, Isoré cessa de s'en mêler. Ce ne fut que l'été suivant, sur la réquisition de Boissy-d'Anglas, en vertu d'un décret, qu'il se chargea de l'approvisionnement de Paris, menacé de famine. Après la session conventionnelle, M. Isoré reprit ses travaux agricoles qu'il interrompit bientôt pour remplir la place de président de l'administration de son canton, et, un an après, le directoire exécutif le chargea par intérim des fonctions de commissaire central et d'agent-général des contributions du département de l'Oise Après le 18 brumaire, il retourna, selon ses propres expressions, à la charrue, et composa son *Traité sur la grande culture*, 2 vol. petit in-8°; il exerça depuis les fonctions de maire, dont il fut destitué en 1814. Pendant les cent jours, il fut nommé électeur par ses concitoyens et vota, en cette qualité, pour l'assemblée législative. Le préfet de l'Oise s'étayant sur ce seul acte, le fit comprendre dans la loi d'amnistie du 12 janvier 1816, il prouva bientôt que la loi ne lui était pas applicable et rentra en France. Ayant cédé fermes et charrues à ses enfants, avant de quitter son pays, il ne s'occupa plus, à son retour, que d'un nouvel ouvrage sur l'agriculture, où il démontre que si on cultivait en France aussi bien qu'en Belgique, la population vînt-elle à doubler, on n'y manquerait ni de subsistances, ni de matières premières propres aux besoins de l'industrie.

ISRAELI (J. d'), né à Londres vers 1770, est fils d'un marchand italien qui professait la religion israélite, et qui s'était établi en Angleterre. Il montra dès sa plus tendre jeunesse une véritable passion pour la lecture et essaya même d'écrire de petits contes de géants ou de revenants. Un des premiers ouvrages qui lui tomba entre les mains et qu'il lisait avec délices, fut l'*Histoire des dieux* de King. Cependant, malgré sa passion pour la lecture, il montra beaucoup de répugnance pour les études régulières. Envoyé d'abord dans une académie à Enfield, il n'y acquit qu'une connais-

sance très légère du latin, et ne profita pas davantage des leçons que des maîtres particuliers lui donnèrent. Placé ensuite à Amsterdam, dans un collége particulier dont le maître, quoique fort léger de science, avait beaucoup de goût, le jeune d'Israeli, commença à s'appliquer sérieusement à l'étude, et devint bientôt aussi habile que son maître. Il ne fit pas toutefois de grands progrès dans la littérature classique, et n'a même jamais montré beaucoup d'estime pour elle quoiqu'il entretienne des relations avec des écrivains qui la cultivent et que lui-même sache plusieurs langues modernes; après être resté deux ans à Amsterdam, d'Israeli revint en Angleterre, où il vit avec plaisir que son père ne s'obstinait point à le faire entrer dans le commerce, pour lequel il éprouvait la répugnance la plus prononcée. Il visita bientôt après la France et l'Italie, réunit une riche collection de livres et prit beaucoup de goût pour la littérature française. D'Israeli a des connaissances étendues, beaucoup d'imagination, un fond inépuisable d'esprit et de gaieté. Il a publié: 1° *Épître en vers sur les abus de la satire*, 1789, in-8° ; 2° *Défense de la poésie adressée à Henry James Pye, avec un specimen d'une nouvelle traduction de Télémaque*, 1790, in-4°; toute l'édition, à l'exception d'un petit nombre d'exemplaires, fut brûlée par l'auteur ; 3° *Curiosités de la littérature*, 1791, 3 vol. in-8° ; nouvelle édition, 5 vol. in-8° ; *Seconde série*, 3 vol. in 8°; de sorte que les *Curiosités de la littérature*, se composent en ce moment de 8 vol. in-8° ; les 2 premiers vol. ont été traduits en français par T. P. Bertin, Paris, 1809, 2 vol. in-8° ; 4° *Dissertation sur les anecdotes*, 1793, in-8° ; 5° *Essai sur les mœurs et le génie des gens de lettres* (Litterary character), 1796, in-8° ; 6° *Mélanges, ou récréations littéraires*, 1793, in-8° ; 2e édition, 1802 ; 7° *Vaurien, nouvelle philosophique*, 1797, 2 volumes in-12; 8° *Romances*, 1798, in-8° ; 3e édit., 1807 ; 9° *Poèmes narratifs*, 1803, in-4° ; 10° *Le despotisme, ou la Chute des jésuites*, nouvelle, 2 vol. in 8° ; 11° *Flim-Flams, ou Vie de mon oncle*, 3 vol in-12 ; Mme Collet a publié trois *Nouvelles d'Israëli*, trad. de l'anglais, Paris, 1820, in-8° ; 12° *Calamité des auteurs*, 1812-1813, 3 vol. in-8° ; 13° *Querelles des auteurs*, 3 vol. in-8° ; 14° *Recherches sur le caractère de Jacques Ier*, in-8°.

ITARD (J.-E.-M.-G.), médecin de l'institut royal des sourds-muets, né en Provence, était chirurgien interne à l'hôpital militaire d'instruction de Paris, lorsqu'à la suite d'un concours il fut nommé chirurgien aide-major de cet établissement. Ne voulant pas quitter Paris, il donna sa démission peu de temps après, et fut nommé, en 1779, médecin à l'institut des sourds-muets, où il eut des occasions fréquentes d'étudier les altérations morbides de l'organe de l'ouïe. Il ne tarda pas à acquérir une réputation européenne, qu'il doit autant à sa pratique qu'à ses ouvrages. M. Itard ne s'est pas borné à ses recherches sur les maladies de l'oreille, on lui doit sur plusieurs parties de la science médicale des observations précieuses. On a de lui : 1° *De l'éducation d'un homme sauvage et des premiers développements physiques et moraux du jeune sauvage de l'Aveyron*, Paris, 1801, in-8° ; 2° *Mémoire sur le pneumo-thorax*, Paris, 1803, in-8° ; 3° *Rapport sur les nouveaux développements et l'état actuel du sauvage de l'Aveyron*, Paris, 1807, in-8° ; 4° *Traité des maladies de l'oreille et de l'audition*, Paris, 1821, 2 vol. in-8° ; 5° *Lettre au rédacteur du Globe sur les sourds-muets qui entendent et qui parlent*, Paris, 1826, in-8° ; 6° *Lettre* (seconde) *au Globe*, etc., 1826, in-8° ; 7° *Lettre* (troisième) *au Globe*, etc., 1827, in-8°. M. Itard a fourni d'excellents articles au *Dictionnaire des sciences médicales*, sur les hydropisies, monographie bien supérieure à tout ce qu'on avait publié antérieurement, et a travaillé à la *Bibliothèque médicale, ou Journal universel des sciences médicales*. Il a fourni des notes à la traduction de l'*Hygiène de Willich*, et à celle de la *Médecine légale relative aux aliénés et aux sourds-muets, ou Les lois appliquées aux désordres de l'intelligence* de Hoffbauer, traduit par A.-M. Chambeyron, Paris, 1827, in-8°.

ITURBIDE (don Augustin de), empereur du Mexique, né, en 1784, à Valladolid de Mechoacan, d'une famille distinguée, reçut une assez bonne éducation, et était, en 1810, lieutenant dans le régiment provincial de sa ville natale. Dès les premières tentatives de Hidalgo, il se prononça en faveur de la mère patrie, et combattit en plusieurs occasions et avec succès des bandes d'insurgés. En 1816, il commandait l'armée royaliste, dite du Nord, dans les provinces de Guanaxuato et de Valladolid. Les vice-rois Calleja et Apodaca lui accordèrent leur confiance et le déclarèrent innocent de l'accusation portée contre lui à cette époque par des habitants les plus considérés, d'avoir commis des vexations et de s'être rendu coupable de concussion. En 1820, Iturbide quitta le parti de l'Espagne pour celui qui voulait l'indépendance; en peu de mois il se vit à la tête d'une armée considérable avec laquelle il bloquait la ville de Mexico, dernier refuge du vice-roi espagnol, lorsque le lieutenant-général Odonoju arriva d'Europe, nommé sous l'influence des cortès, et muni de pleins pouvoirs pour pacifier le Mexique et en prendre le commandement. Cependant l'insurrection était si générale qu'il ne restait aucune chance au parti espagnol, et Odonoju, convaincu de l'état désespéré des choses, crut devoir signer avec Iturbide la convention de Cordova (24 août 1821), par laquelle, tout en abandonnant les prétentions de l'Espagne sur le Mexique, on réservait la couronne de ce pays aux Bourbons d'Espagne. Ce traité mit Iturbide en possession de la ville de Mexico, qui prit le titre bizarre de premier chef de l'armée des Trois Garanties. Ces trois garanties étaient l'indépendance, la religion et l'indivisibilité du territoire, et avaient été stipulées à Iguala le 24 février 1821. Cet acte rédigé par Iturbide fut appelé le Plan d'Iguala et lui donna beaucoup de popularité parmi les amis des institutions monarchiques et les prêtres, mais lui fit de nombreux et irréconciliables ennemis parmi les créoles partisans d'une république. Par cet acte, confirmé dans le traité de Cordova, la couronne du Mexique était offerte à Ferdinand VII, s'il consentait à venir régner en Amérique comme souverain indépendant, et en cas de refus de sa part, à celui de ses frères qui accepterait l'offre à la même condition, en se conformant aux autres articles et surtout à celui qui établissait la réunion d'un congrès pour rédiger une constitution. Iturbide fit son entrée dans la capitale, le 17 septembre 1821, et de sa propre autorité il nomma une régence et une junte de gouvernement dont il était le président. Une assemblée nationale fut convoquée, et la majorité s'y montra démocratique et opposée aux vues ambitieuses d'Iturbide. L'assemblée décréta des honneurs publics et une fête en mémoire des patriotes qui avaient péri victimes de leur dévouement à la cause de l'indépendance, et dont plusieurs avaient été immolés par Iturbide. Le congrès destitua trois des membres de la régence dévoués au président, et n'en conserva que le quatrième qui avait des vues opposées à celles d'Iturbide. On décréta encore que le commandement de l'armée était incompatible avec la présidence du pouvoir exécutif, et cette mesure ne lais-

sant plus d'espoir de réussite aux projets d'Iturbide par des voies légales, il prit sur-le-champ la résolution d'usurper l'autorité suprême, et, le 18 mai 1822, à 11 heures du soir, il se fit proclamer par la garnison de Mexico, à laquelle se joignirent des agents de l'usurpateur et une partie de la populace, empereur du Mexique, sous le nom d'Augustin Ier. Joignant l'hypocrisie à une ambition effrénée, il fit semblant d'hésiter, et eut l'air de ne céder qu'au vœu national. Le lendemain le congrès fut convoqué extraordinairement au milieu des cris des factieux dirigés par les créatures d'Iturbide, et il fut requis de se rendre au sein de l'assemblée. Il y parut en effet entouré de quelques militaires, après avoir été conduit en triomphe par la populace qui avait dételé les chevaux de sa voiture. Sur ces entrefaites un grand nombre de députés républicains craignant pour leur vie s'étaient absentés, et lorsque la proposition de reconnaître et d'élire Iturbide empereur fut faite, il ne se trouva sur cent quatre-vingt-deux membres dont le congrès devait être composé, que quatre-vingt-quatorze présents, sur lesquels soixante dix-sept votèrent pour l'affirmative, quinze rejetèrent la proposition et deux se retirèrent sans voter. Les provinces adhérèrent à cette usurpation, et peu de jours après (le 22 juin), le congrès décida que la couronne serait héréditaire dans la famille du nouvel empereur, et décerna le titre de prince de l'empire à son fils aîné, celui de princes mexicains aux autres fils d'Iturbide, celui de princesse à sa sœur, et accorda à son père le titre de prince de l'Union. Le prétendu congrès qui n'était plus composé que des membres dévoués à cet empereur improvisé, ne mit plus de bornes à ses largesses. Il confirma le don d'un million de piastres fait par la première junte provisoire à Iturbide sur les biens qui avaient appartenu à l'inquisition, prescrivit les cérémonies et vota les frais du couronnement de l'empereur, lui assigna pour dotation un domaine de vingt lieues carrées dans les provinces de l'intérieur, et fixa la somme annuelle de 1,500,000 piastres pour sa liste civile. Enfin on créa un ordre de chevalerie sous le titre de Guadalupe, pour donner plus d'éclat à la cour impériale. Un succès si extraordinaire, si facile et si peu mérité, troubla le faible cerveau d'Iturbide, et sa conduite à partir de cette époque ne laisse aucun doute sur son incapacité et son peu de jugement. Comme tous les usurpateurs ineptes, il débuta par les actes les plus arbitraires; au mois d'octobre 1822, il fit saisir et confisquer sans jugement un convoi de 1,200,000 piastres expédié de Mexico pour la Havane, alléguant que les noms des propriétaires étaient supposés, et que cet argent était réellement destiné pour l'Espagne. Un petit nombre d'intéressés eut le crédit de faire admettre la justification de ses titres, et parvint, non sans des sacrifices, à se faire rendre l'argent confisqué. Le 12 août précédent, Iturbide avait fait arrêter plusieurs députés au congrès, et les retint en prison en dépit des réclamations de ce corps dont il prononça la dissolution, le 30 octobre 1822, après avoir tenu un conseil, composé de ses ministres, de ses conseillers-d'état, des principaux généraux de son armée et de soixante douze députés ses partisans. Le despote fit signifier sa volonté au président du congrès par un officier supérieur, et fit fermer la salle des séances de cette assemblée. S'étant débarrassé de la représentation nationale, il créa le même jour une assemblée sous le nom de junte instituante, composée de quarante-cinq membres du congrès avec huit suppléants, tous de son choix. Ce corps était chargé de convoquer une nouvelle législature, suivant des formes et des conditions d'élection que l'empereur se réservait de prescrire, et devait exercer même l'autorité législative en cas d'urgence; mais tout cela n'était qu'un jeu, car Iturbide ne songeait qu'à gouverner d'après son bon plaisir et en véritable tyran. Cependant au moment où il se croyait au faîte des grandeurs et de la puissance, et qu'il faisait frapper des piastres à son effigie, son trône s'écroula en moins de temps qu'il n'avait mis à l'élever, et la chute de ce fantôme impérial fut opérée par les officiers mêmes qui avaient aidé Iturbide à usurper le pouvoir. Le général Sant'Ana qui commandait le blocus de Saint-Jean d'Ulloa, dont les Espagnols étaient encore en possession, et Echevarria, l'un des aides-de-camp de l'empereur et capitaine-général de la province de Vera-Cruz, se réunirent pour précipiter du trône leur ancien chef. Sant'Ana destitué par Iturbide proclama la république et entraîna dans son parti toutes les troupes dans ses cantonnements; Guadalupe Vittoria (le président actuel de la république mexicaine), ancien chef des indépendants républicains qui n'avait jamais reconnu l'autorité de l'empereur, et qui avait eu le bonheur de se soustraire à la vengeance des Espagnols et des agents d'Iturbide, se réunit à Sant'Ana à la tête d'une guerrilla, et bientôt leurs forces réunies s'emparèrent de toute la province et marchèrent sur la capitale. D'abord les chefs républicains signèrent une convention à Casamata, à laquelle toute la nation fut invitée d'accéder. Redoutant encore l'ascendant de l'empereur, on chercha à le leurrer, et l'on se borna dans cet acte à demander la convocation d'un nouveau congrès, sans se prononcer trop ouvertement contre Iturbide. Celui-ci quitta la capitale et alla à la rencontre de l'armée républicaine, mais au lieu de combattre il entama des négociations, consentit à la convocation d'un nouveau congrès, et signa un armistice qui lui devint plus funeste que la perte d'une bataille. Dès qu'on s'aperçut qu'il fléchissait, tous les partis se réunirent contre lui, des députations provinciales portèrent leur adhésion à la convention de Casamata, et Iturbide se vit bientôt abandonné de ceux-là mêmes sur l'appui desquels il avait le plus compté. Il prit alors le parti de rappeler le congrès qu'il avait dissous par la violence, et d'abdiquer la couronne (le 20 mars 1823), en demandant l'autorisation d'établir sa résidence en Europe. Le congrès se conduisit avec générosité envers l'ex-empereur, lui accorda un délai pour arranger ses affaires, lui offrit une escorte de cinq cents hommes, prise parmi les troupes qui lui étaient restées fidèles jusqu'au moment de son abdication, lui assigna une pension annuelle et viagère de 25,000 piastres, à condition qu'il établirait sa résidence en Italie, et après sa mort on garantit à sa famille une pension de 8,000 piastres; le titre d'excellence lui fut accordé. Le décret annulant les actes antérieurs de la minorité du congrès qui avait reconnu Iturbide empereur du Mexique et déclaré la couronne héréditaire dans sa famille, et contenant les dispositions relatives à son existence future, fut rendu dans la séance du 8 avril 1823. Le même jour le congrès déclara également nuls le plan d'Iguala et le traité de Cordova. Iturbide mit à la voile pour l'Europe le 11 mai, et après une heureuse traversée de deux mois, il débarqua à Livourne, et prit d'abord une maison de campagne dans les environs de cette ville, mais bientôt il repartit inopinément et se rendit en Angleterre, où il conçut le téméraire dessein de ressaisir le pouvoir au moyen des amis qu'il conservait au Mexique, comptant sur l'état agité du pays dont il se persuada que la majorité des habitants lui était favorable. A la nouvelle du départ d'Iturbide de la Toscane, le congrès mexicain, par un

décret du 28 avril 1824, le déclara traître et ennemi public de l'état, et le proscrivit comme tel. L'ex-empereur partit de l'île de Wight sur le brigantin anglais le *Spring*, le 11 mai de la même année, emmenant avec lui sa femme, deux de ses enfants, deux ecclésiastiques et un officier polonais qui avait servi dans les troupes du Mexique, nommé Charles de Beneski, en qualité de secrétaire. Il laissa quatre de ses enfants dans des écoles en Angleterre. Le 12 juillet, dans l'après-midi, il se trouva en vue de la barre de Soto-la-Marina, et le lendemain il envoya le colonel Beneski dans cette ville, qui est à six lieues de la côte, pour s'informer de l'état des choses, des dispositions des habitants envers lui, et surtout pour s'aboucher avec Felipe de La Garza, commandant en chef de cette ville, et de l'état de las Tamaulipas, dont Beneski était personnellement connu. D'après les instructions d'Iturbide, son messager se présenta au général se disant chargé par des négociants anglais de traiter avec le gouvernement mexicain, relativement à des projets de colonisation. Beneski assure qu'après une longue conversation le général La Garza demanda avec beaucoup d'intérêt des nouvelles d'Iturbide, et témoigna le plus sincère attachement pour sa personne, et le plus vif désir de le voir retourner au Mexique et se mettre à la tête du gouvernement. Il demanda à Beneski s'il croyait que l'ex-empereur avait le projet de revenir dans sa patrie, et sur la réponse affirmative du colonel, il parut très satisfait, l'assura que toute la nation le regrettait, et ajouta qu'il lui aurait lui-même déjà écrit pour lui faire savoir l'état des choses s'il n'avait pas craint d'être découvert. La Garza dit encore à cet officier qu'il avait été un des amis les plus dévoués d'Iturbide lorsque celui-ci établit l'indépendance, mais qu'après son couronnement ayant pris les armes contre lui, il était tombé en son pouvoir et n'avait dû sa vie qu'à la générosité de l'empereur, auquel depuis lors il avait voué une gratitude sans bornes, et que si jamais il revenait au Mexique, il trouverait en lui un ami fidèle et dévoué. Il retint Beneski à souper, et quand ils furent seuls, La Garza lui demanda s'il venait de la part d'Iturbide. L'adroit Polonais affectant une grande franchise, dit qu'étant depuis long-temps l'ami sincère d'Iturbide, il avait été prendre congé de lui avant de quitter Londres, s'offrant à se charger de ses commissions; il ajouta qu'en effet il le chargea de s'informer de l'état du pays et des dispositions de ses principaux amis, et surtout de celles du général La Garza sur lequel il comptait pour la réussite de l'entreprise qu'il avait l'intention d'exécuter dans quatre à cinq mois. Le colonel Beneski poursuit son récit, et assure que le général déclara qu'Iturbide pouvait compter sur lui, mais qu'il ferait bien de se procurer de l'argent, car, malgré les propriétés considérables qu'il possédait dans le pays, il ne pourrait lui offrir au-delà de 10,000 piastres. « Cependant, ajouta-t-il, le grand crédit dont je » jouis dans la province, me mettrait en quinze » jours à même de disposer d'un corps de deux » mille hommes de cavalerie avec dix canons de » campagne, bien équipé, pourvu de munitions, » et sur le dévouement duquel je puis compter. » Le lendemain Beneski dit au général qu'il allait retourner à bord et qu'il reviendrait bientôt avec un autre passager lui demander des passe-ports pour se rendre à Mexico, et lui demanda s'il voulait écrire à Iturbide, se chargeant de lui faire parvenir la lettre par une voie sûre. Le général accepta l'offre et se mit sur-le-champ à écrire une lettre à l'ex-empereur qu'il lut à Beneski avant de la cacheter. Il y traitait Iturbide de Majesté, l'informait de l'état déplorable des affaires, du mécontentement général, et blâmait avec aigreur les actes du gouvernement existant. La lettre se terminait par cette phrase: « Napoléon s'échappa de » l'Égypte pour venir sauver la France de l'anarchie, il faut qu'Iturbide quitte Londres sans délai s'il veut sauver le Mexique, sa patrie, de la » ruine et de la dévastation. » Beneski retourna à bord, remit la lettre à Iturbide qui, après l'avoir lue et avoir appris de son messager tout ce qui s'était passé entre La Garza et lui, crut pouvoir se confier à ce général, et résolut d'aller à Soto la Marina, déguisé en paysan et accompagné de son ami. Ils se mirent en route le 15 juillet au soir, et arrivèrent vers les deux heures du matin à Rancho de los Arollos, petit hameau composé de quelques huttes à environ six lieues de la mer. Là ils firent reposer et manger leurs chevaux et prirent eux-mêmes quelque nourriture, après quoi Iturbide se coucha pour prendre un peu de repos. Bientôt trois soldats se présentèrent devant la hutte où ils étaient logés; ils réveillèrent le maître du logis, et lui demandèrent des relais de chevaux pour se rendre en poste à Soto la Marina sans délai; ce qui fit croire à Beneski et à Iturbide que le commandant du port envoyait ces hommes pour surveiller leurs démarches, quelqu'un ayant peut-être reconnu Iturbide. Leur conjecture était fondée, car malgré l'obscurité de la nuit, un officier qui avait quitté le service mexicain, et qui venait d'arriver, reconnut en effet l'ex-empereur. Cela ne déconcerta nullement celui-ci qui, ayant une confiance entière dans le général La Garza, chargea Beneski de lui écrire pour l'informer de ce qui venait de se passer, ce qu'il fit, mais lorsqu'il voulut confier la lettre à un des soldats pour la faire remettre au général La Garza, le caporal qui commandait l'escouade s'y opposa, alleguant qu'il avait ordre de s'assurer du voyageur qui était soupçonné n'être autre que l'ex empereur. Néanmoins Beneski lui ayant représenté qu'ils étaient sans armes et que deux soldats suffisaient pour les garder, le caporal consentit à envoyer un cavalier avec la lettre. La réponse de Garza arriva vers les trois heures du soir et était conçue en termes très rassurants; bientôt après le général lui-même parut suivi de deux officiers, de son aumônier et de quatre soldats. Il demanda où était l'empereur, et Beneski l'ayant conduit auprès de lui, il parut enchanté de le revoir et lui prodigua toutes les marques du plus sincère attachement. Après les premiers compliments, La Garza ayant montré beaucoup d'inquiétude au sujet de la lettre qu'il avait écrite à Iturbide, celui-ci la tira de sa poche et la lui remit en disant qu'il était bien aise de pouvoir lui donner un témoignage de l'entière confiance qu'il avait dans son intégrité. La Garza lui présenta alors les deux officiers qui saluèrent Iturbide en le nommant leur libérateur. Un d'eux fut ensuite envoyé au port avec une lettre d'Iturbide pour sa femme, dans laquelle il lui mandait de débarquer avec toute la famille et de venir le rejoindre à Soto la Marina. Iturbide, Beneski et La Garza avec sa suite arrivèrent le 16 juillet à dix heures du soir dans cette ville; le général fit servir le souper et eut ensuite avec Iturbide une longue conversation, dont ce dernier fut très satisfait, et dans laquelle il apprit toutefois qu'il était proscrit. Le lendemain l'ex-empereur dicta à Beneski une représentation adressée au congrès général, et dans laquelle il prétendait revenir au Mexique dans le dessein de sauver sa patrie des dangers dont elle était menacée par la Sainte-Alliance qui mettait tout en œuvre pour la livrer à l'Espagne. Cette pièce n'était pas encore terminée lorsque l'aide-de-camp de La Garza entra dans l'appartement à peu près à midi et demi, et annonça à Iturbide

et à son compagnon que d'après des ordres reçus de son général ils devaient se préparer à la mort, car ils allaient être fusillés à trois heures le même jour. Iturbide reçut cette nouvelle aussi terrible qu'inattendue avec calme et dignité, demanda un délai de trois jours pour mourir en chrétien et faire ses dispositions de famille, et supplia qu'on épargnât Beneski qui était, dit-il, plus innocent que lui. Une demi-heure après le même aide-de-camp revint et leur annonça que le général La Garza ayant résolu de présenter don Augustin Iturbide au congrès de l'état des Tamaulipas, on allait se mettre en route à cinq heures du soir pour Padilla. Ils partirent en effet pour le siége du gouvernement sous l'escorte de vingt cavaliers et un officier, La Garza suivant derrière avec cent hommes de cavalerie et quelques officiers subalternes de milices; on bivouaqua la nuit, et le 18 au matin, le général profitant des bonnes dispositions de sa troupe en faveur d'Iturbide, assembla les soldats et leur tint un discours très adroit et les décida sans peine à le reconnaître pour leur chef. « Le héros d'Iguala » qui nous a délivrés du joug espagnol, dit La Garza » à ses soldats, est le seul homme digne de gouverner la nation mexicaine, lui seul peut assurer notre bonheur. Je me soumets à lui, et je » lui remets le commandement de la province et » celui des troupes qui sont décidées à le protéger » et à défendre les institutions de leur pays; mais » c'est à la condition expresse que don Augustin de » Iturbide ne dépassera pas les bornes de l'autorité suprême militaire et civile, car nous ne voulons point de tête couronnée, et parceque nous » sommes bien convaincus que le libérateur de » Anahuac revient, non en qualité d'empereur, » mais en guerrier et en ardent défenseur de la cause » de sa patrie. » Iturbide prit le commandement au milieu des acclamations mille fois répétées des soldats. La Garza lui assura que l'ordre d'exécuter la sentence de mort prononcée contre lui n'avait été qu'un moyen de s'assurer des sentiments de la troupe, et que les ayant trouvés entièrement favorables à l'empereur, il avait saisi le premier moment pour faire réussir son projet. La Garza quitta Iturbide le même jour et retourna à Soto la Marina après avoir donné à Iturbide sa bourse contenant quinze doublons; celui-ci à la tête des troupes continua sa marche sur Padilla, et détacha deux officiers pour avertir le congrès de son approche et lui témoigner le désir de conférer ensemble sur les plus hauts intérêts de la patrie. Ils revinrent bientôt avec la réponse du président qui engageait Iturbide à l'attendre sur le bord d'une petite rivière à trois ou quatre cents pas de la ville, pour qu'il eût le temps d'assembler les membres et de délibérer. Iturbide arriva le 19 à six heures du matin au rendez-vous, et fit halte en deçà de la rivière qu'il refusa de passer malgré les instances réitérées des soldats, croyant que son respect pour l'autorité du congrès lui gagnerait tous les cœurs. En cette occasion Iturbide manqua de prévoyance et de résolution, et c'est probablement à son manque de hardiesse et de confiance dans sa troupe qu'il faut attribuer sa catastrophe. Malgré les insinuations de Beneski, rien ne prouve que La Garza ait agi de mauvaise foi envers Iturbide; il semblerait au contraire d'après sa conduite qu'il aurait aidé à replacer sur le trône l'ex-empereur, si celui-ci avait montré plus de résolution et su saisir le seul moment favorable de s'emparer du chef-lieu de la province avec des troupes qui paraissaient lui être dévouées, lorsqu'il arriva près de Padilla. Il est évident que le général La Garza a dû avertir le congrès provincial, et faire semblant d'agir contre Iturbide dès le 17, pour mieux colorer l'affaire du 18, et pouvoir expliquer une pareille démonstration en faveur de l'empereur proscrit, dans le cas où il échouerait dans son entreprise, en alléguant les dispositions des soldats et la nécessité de les tromper en les attirant à Padilla. Quoiqu'il en soit, ce qu'il y a de sûr, c'est que pendant qu'Iturbide perdait des moments précieux et n'osait entrer à Padilla, il reçut de La Garza un message par lequel il l'engageait avec instance à l'attendre pour entrer ensemble dans la ville, l'assurant qu'il ne tarderait pas à le rejoindre. Il arriva en effet après une demi-heure, et dit à Iturbide qu'après avoir réfléchi mûrement sur sa position dans la conjoncture actuelle, il lui paraissait plus convenable qu'il fît son entrée comme prisonnier pour donner plus d'éclat à son triomphe, lorsque son innocence serait proclamée. Iturbide eut la simplicité de le croire, et s'abandonna à son sort avec l'imprévoyance d'un enfant. Il est probable que La Garza averti des mesures prises par le congrès, et de la prépondérance du parti républicain, jugea qu'il n'avait pas de temps à perdre pour livrer Iturbide aux autorités. En effet, le général conduisit son prisonnier à Padilla et le plaça, sous une garde de vingt hommes, dans une maison particulière, lui fit servir à dîner, mais ne parut point, et à peine Iturbide et Beneski s'étaient-ils levés de table, qu'un domestique du général vint de sa part demander au premier les quinze doublons qu'il lui avait prêtés la veille. Ce procédé peu généreux ne laissait plus aucun doute sur le sort du trop confiant ex-empereur, et vers les quatre heures du même jour, l'aide-de-camp lui apporta la sentence de mort qui devait être exécutée à six heures. Iturbide demanda un délai de trois jours pour se préparer à la mort, mais il lui fut refusé. Il se confessa alors à Guttierer qui était président du congrès de la province. A six heures du soir, il fut conduit sur la place publique où se trouvaient rangés en bataille soixante à soixante-dix soldats de ceux qu'avait amenés le général La Garza. Des groupes de peuple s'étaient formés autour de la troupe en gardant un morne silence; il paraît certain que le congrès n'accéléra l'exécution que dans la crainte d'un mouvement opéré en faveur du proscrit. La journée étant très chaude, Iturbide demanda un verre d'eau, et après l'avoir bu, et obtenu la permission de parler, il s'exprima en ces termes : « Mexicains, au moment de » mourir, je vous recommande l'amour de la patrie » et l'observation de notre sainte religion : c'est » elle qui doit vous conduire à la gloire. Je meurs » pour être venu à votre secours, et je meurs avec » joie parceque je termine ma vie au milieu de » vous; je meurs avec honneur et non en traître : » jamais cette odieuse tache ne souillera ma postérité. Non, jamais on ne m'accusera d'avoir été » un traître. Observez une exacte subordination et » l'obéissance envers vos chefs; en exécutant leurs » ordres vous obéirez aux volontés de votre créateur. Ce n'est pas la vanité qui m'engage à vous » adresser ces paroles, car rien n'est plus loin de » ma pensée. » Ensuite il fit une courte prière, et d'une voix ferme il déclara qu'il pardonnait à tous ses ennemis du fond de son cœur. Il donna à son confesseur sa montre et un rosaire qu'il portait au cou, pour être remis à son fils aîné; il confia également à cet ecclésiastique une lettre écrite à sa femme, et s'étant mis à genoux il récita un *Credo*, et mourut frappé de deux balles au front et de deux au cœur. Son corps, escorté par les troupes, fut déposé dans une maison voisine de l'église paroissiale, et le lendemain on lui fit des funérailles aussi décentes que le comportaient les moyens d'une petite ville; la législature et toutes les autorités accompagnèrent le corps jusqu'à la sépulture

Pendant que ceci se passait à Padilla, l'épouse d'Iturbide débarquait au port de Soto la Marina avec ses deux enfants et les deux prêtres, et fit porter à terre plusieurs caisses contenant une grande quantité de proclamations, de circulaires aux évêques et aux diverses autorités ecclésiastiques, et de plus, un magnifique manteau impérial, des décorations, des sceaux et cachets, des uniformes, etc. Aussitôt que la nouvelle de l'exécution d'Iturbide parvint au port, le bâtiment qui avait amené l'ex-empereur coupa ses câbles et mit à la voile, emportant tous les effets qui étaient demeurés à bord, et laissa Mme Iturbide à terre sans linge et sans argent. Le général La Garza lui fournit tout ce dont elle avait besoin, et le congrès général lui accorda une pension annuelle de 8000 piastres pour elle et ses enfants, à condition qu'elle irait résider dans le terroire de Colombie ou aux Etats-Unis. Cette dame a choisi New-York pour sa résidence, et elle y demeure depuis deux ans. Le congrès n'ordonna point de réjouissance publique en cette occasion, et ne chercha point à découvrir si Iturbide avait eu des complices. Charles de Beneski fut mis en liberté et suivit la veuve de son ami aux Etats-Unis, où il a publié un *Récit des derniers moments de la vie de don Augustin de Iturbide, ex-empereur du Mexique*, qui a paru à New-York, traduit de l'espagnol en anglais en 1825. Avant de quitter Londres, Iturbide remit à un anglais, nommé J. Quin, ses *Mémoires autographes*, contenant les détails des principaux événements de sa vie publique, que M. Quin publia avec une préface et des pièces justificatives, à Londres. M. J.-F. Parisot en a donné une traduction française en 1824, in-8°. Le roman intitulé : *l'Illustre Portugais, ou les Amants conspirateurs*, a été faussement attribué à Iturbide. Iturbide avait quelques talents militaires et des qualités aimables, mais il était fort au-dessous du rôle qu'il voulut jouer plutôt par imitation que d'après l'impulsion de son esprit. Ses mémoires sont diffus, mal écrits et décèlent une vanité puérile dans l'auteur.

IUNDZILL (Boniface-Stanislas, abbé), naturaliste polonais, né en Lithuanie en 1761, voyagea à l'étranger pour se perfectionner dans les sciences naturelles, et à son retour à Wilna, en 1797, il y fut nommé suppléant de la chaire d'histoire naturelle. En 1799, il obtint le grade de docteur en philosophie et en théologie, et, en 1802, il occupa la chaire de botanique et d'histoire naturelle à l'université de Wilna. Gilibert qui laissa des traces ineffaçables de son séjour en Pologne, reconnut de bonne heure les dispositions du jeune Iundzill qui devint son digne successeur. Iundzill créa le jardin botanique de l'université de Wilna, où l'on cultive maintenant les plantes de la Lithuanie et celles des pays étrangers. La société des amis des sciences de Warsovie, et celle des naturalistes de Moscou, l'admirent dans leur sein. L'abbé Iundzill a publié : 1° *De l'électricité factice et naturelle par Jean Bacaria*, traduit en polonais, Wilna, 1786, in-8° ; 2° *Description des plantes indigènes du grand-duché de Lithuanie, selon le système de Linnée*, Wilna, 1791, in-8° ; 2e édition, 1811 ; 3° *Principes de botanique et de physiologie des plantes*, Warsovie, 1804, 2 vol. in-8° ; 4° *Zoologie*, Wilna, 1807, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage a été reçu comme classique dans les écoles de l'université de Wilna. En 1805 et 1806, Iundzill, conjointement avec André Sniadecki et Joseph Kossakowski, rédigea un excellent journal littéraire, intitulé : *Journal de Wilna*. Plusieurs des articles qu'il y inséra sont remarquables par le style. Depuis 1817, il fut en outre nommé membre du comité scolaire auprès de l'université de Wilna.

IUNGMANN (Joseph), un des professeurs les plus distingués de l'université de Prague en Bohême, né le 16 juillet 1773, dans le village de Hudlice, où il fit ses premières études, passa ensuite à Beroun au collège des piaristes, et enfin à Prague où il se perfectionna dans la philosophie et le droit. Sincèrement attaché à sa patrie, il voyait avec peine que le germanisme, sous le joug oppressif du gouvernement autrichien, envahissait la langue bohémienne. Le jeune Iungmann en fut le zélé défenseur, et malgré l'opposition des professeurs allemands, en 1799, il fut nommé professeur de l'école normale, en 1805, du gymnase, et, en 1815, de l'université de Prague. En 1817, il fut nommé membre de la société philosophique, et, en 1828, doyen de la même faculté près de l'université de Prague. La société des amis des sciences de Warsovie l'a admis tout récemment dans son sein. Il a publié : 1° *Atala*, traduit du français en bohémien, Prague, 1805 ; 2° *Le paradis perdu*, traduit de l'anglais, Prague, 1811 ; 3° *Slowesnost*, ou *Recueil de poésies et discours pour servir d'exemples, accompagnés de la théorie du style*, Prague, 1820 ; 4° *Histoire de la littérature bohémienne*, Prague, 1826. Il doit publier incessamment un *Dictionnaire de la langue bohémienne*.

IVERNOIS (sir Francis d'), né à Genève d'une famille honorable, en 1756, reçut une éducation soignée, qui ne lui servit qu'à développer les défauts dont il montra le germe dès ses plus jeunes ans. A l'ombre de quelques talents, il cachait une ambition démesurée. Naturellement porté à l'intrigue, il joua tous les rôles que lui commandait le désir de s'élever, changea autant de fois de parti que l'exigeaient les circonstances, et ne tenait à ses principes qu'autant qu'ils servaient ses intérêts. Devenu d'abord un des chefs du parti démocratique à Genève, il fut exilé par le parti dominant en 1782, et forcé de quitter cette ville où il ne rentra qu'en 1789, après le triomphe de sa faction. En 1792, voulant empêcher l'occupation de Genève par les Français, sous les ordres du général Montesquiou, il prit part aux négociations entamées à cet effet ; mais bientôt il se sépara du parti dont il avait partagé l'exaltation, parcequ'il ne le trouva pas assez docile à toutes ses exigences, et quitta encore une fois son pays. Il prit alors le parti de s'attacher au fils du lord Eardley, et après avoir fait avec lui plusieurs voyages sur le continent, il passa en Angleterre et s'y établit. Certain de plaire aux Anglais en calomniant sans cesse et la France et les Français, il s'y fit pamphlétaire ministériel, et publia une foule de brochures politiques qui eurent d'autant plus de succès, qu'elles contenaient des erreurs plus graves sur la force et les ressources de cette puissance. Pendant assez long-temps, il ne publia qu'un seul pamphlet par an, où il établissait à force de chiffres et de calculs que la France était totalement ruinée, que l'administration y était aux abois, et n'avait pas une année à subsister. Ces mensonges publiés pour tromper le peuple anglais, et largement payés, valurent encore à leur auteur des lettres de naturalisation et le titre de chevalier. Après l'abdication de Napoléon, M. d'Ivernois se fit diplomate, et parut à Londres en qualité de ministre de la république de Genève. Ce rôle finit en 1815, époque à laquelle il rentra dans sa patrie. Ses ouvrages portent à chaque ligne des marques de la haine inextinguible qu'avait causée à leur auteur l'obstacle insurmontable que la France avait mis à son ambition, en 1781. Ce diplomate insiste sur la nécessité de la refouler dans les anciennes limites qui lui avaient été assignées par le traité de Westphalie. Selon le système du chevalier d'Ivernois, qui est devenu

non pas ouvertement, mais secrètement du moins celui de l'Angleterre, cette puissance doit être non seulement la rivale, mais l'éternelle ennemie de tout gouvernement français. Il a publié : 1° *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève*, Londres, 1789, in-8° ; 2° *Histoire impartiale des révolutions de Genève, dans le 18e siècle, jusqu'à celle de 1789 inclusivement*, Genève, 1791, 3 vol. in-8° ; 3° *Révolution de France et de Genève*, 1793, 2 vol. in-8° ; 4° *Réflexion sur la guerre, en réponse aux Réflexions sur la paix* (de Mlle de Staël), Londres, 1795, in-8° ; 5° *Tableau des pertes que la révolution et la guerre ont causées au peuple français*, 1799, in-8° ; 6° *Tableau de la conduite du gouvernement consulaire envers la France et autres pays, surtout la Suisse*, 1802, in-8° ; 7° *Offrandes à Bonaparte*, 1810, in-8° ; 8° *Des causes qui ont amené l'usurpation de Bonaparte et qui préparent sa chute*, 1810, in-8° ; 9° *Des effets du blocus, sur la richesse, les finances, etc., de l'Angleterre*, 1811, in-8° ; 10° *Napoléon administrateur et financier*, 1812, in-8° ; 11° *Les cinq promesses*, in-8° ; 12° *Matériaux pour aider à la recherche des effets passés, présents et futurs du morcellement de la propriété foncière en France*, Genève, 1826, in-8°. La plupart des pamphlets d'Ivernois ont été traduits en anglais.

IZQUIERDO-DE-RIBERA-Y-LEZAUN (don Eugenio), conseiller-d'état et diplomate espagnol, né à Saragosse d'une famille peu fortunée, reçut une excellente éducation, et se fit remarquer de bonne heure par ses talents dans sa province où il rendit des services importants à l'état. Sous le ministère de Grimaldi, le roi le nomma directeur du cabinet d'histoire naturelle de Madrid, et il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle et d'intelligence. Il fut chargé de plusieurs commissions publiques et secrètes avant l'année 1789, par les ministres Florida Blanca, Lerena et Valdes. En 1797, il fut présenté à Godoï qui le prit sous sa protection spéciale, et le fit nommer par Charles IV conseiller-d'état honoraire. Il voyagea ensuite en Europe, et ayant gagné toute la confiance du prince de la Paix, il se dévoua à son service et fut chargé de plusieurs négociations confidentielles à Paris pendant le directoire, et plus tard, d'un emprunt contracté en Hollande. En 1806, il reçut des pleins pouvoirs de Charles IV pour négocier et signer un traité avec le plénipotentiaire nommé par l'empereur des Français, et vint à Paris pour cet effet. La lettre de créance fut signée par don Pedro Cevallos, alors ministre des affaires étrangères, et on ne conçoit pas comment ce dernier a osé affirmer que Izquierdo n'était à Paris que l'agent du prince de la Paix ; assertion mensongère que beaucoup d'écrivains ont répétée. Le traité projeté devait en effet être très avantageux au protecteur de Godoï, mais il n'avait rien de contraire aux intérêts de Charles IV, car le Portugal seul y était sacrifié. Cependant la négociation langnit d'abord pendant l'année 1806 et la suivante, mais le 8 octobre 1807, les pleins pouvoirs donnés à Izquierdo le 26 mai 1806, ayant été confirmés, le traité fut signé à Fontainebleau, le 27 octobre 1807, par Izquierdo et Duroc, stipulant le partage du Portugal au profit de la famille d'Espagne, de l'empire français et du prince de la Paix. Ce traité resta sans exécution par suite de la double abdication de Charles IV et de Ferdinand, et Izquierdo eut à regretter d'avoir été la dupe de Napoléon. Il est impossible d'excuser ce diplomate de s'être aveuglé au point de croire que l'empereur ne ferait la conquête du Portugal que pour augmenter la puissance des Bourbons d'Espagne, et donner une couronne au prince de la Paix qui lui avait donné de justes et de récents sujets de plainte. En cette occasion Izquierdo se laissa séduire par l'espoir de remettre le Portugal sous la domination espagnole, et d'acquérir par là l'estime de toute sa nation en méritant l'approbation du roi et de son favori. La réussite d'un tel plan devait conduire le négociateur aux dignités, à la plus haute fortune, et la double protection du monarque et de Napoléon aurait infailliblement réalisé cette perspective flatteuse, si l'empereur avait été sincère dans ses promesses. Izquierdo ne tarda pas à reconnaître sa faute, et pour la réparer, autant qu'il était en lui, il se rendit à Madrid du consentement de Napoléon et en apparence pour hâter l'exécution du traité, mais réellement pour mettre devant les yeux du roi et du prince de la Paix le véritable état des choses, et leur dévoiler les projets de l'empereur sur lesquels il n'était plus possible de se faire illusion. Ce fut d'après les avis de Izquierdo que le départ de Charles IV pour Cadix et ensuite de ce port pour le Mexique fut arrêté (*voy.* CHARLES IV.) Izquierdo revint ensuite à Paris, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. Charles IV s'étant réfugié en France, Izquierdo fut pendant quelque temps chargé des affaires du roi et de la famille royale près le gouvernement français; mais Charles IV ayant été envoyé d'abord à Marseille et ensuite à Rome, et ses relations avec Napoléon ayant cessé d'avoir lieu par l'entremise du ministre des relations extérieures et étant soumises au ministère de la police, Izquierdo cessa ses fonctions et vécut désormais en homme privé. Il est mort, en 1813, à Paris, quoique la *Biographie universelle des contemporains* l'ait fait ministre du Danemarck, en 1817, au service de Ferdinand VII. Izquierdo n'a point laissé de fortune; il avait des connaissances et de l'adresse diplomatique, mais une excessive vanité l'empêchait souvent de bien juger les hommes et les choses.

J

JACKSON (ANDREW), général américain, embrassa d'abord la profession d'avocat, que pendant plusieurs années il exerça concurremment avec celle de planteur. Né avec toutes les qualités qui constituent la vocation et la capacité militaire, courageux, actif, entreprenant, ces dispositions naturelles se trouvèrent encore fortifiées en lui par les circonstances au milieu desquelles son caractère était appelé à se développer. L'état dont il était membre se trouvait être un des plus nouveaux de l'Union, l'ordre politique et légal s'y trouvait naturellement faible, et le voisinage de la frontière, en présentant continuellement à ses habitants le spectacle de l'émigration, spectacle si séduisant pour une population mal assise encore, et en les tenant dans la crainte continuelle des incursions des sauvages, tendaient encore à relâcher les liens sociaux, à développer dans les esprits le besoin d'une indépendance illimitée, et à les tenir dans un état continuel d'agitation. Au milieu d'un état de choses si précaire, d'une atmosphère si animée, il était bien difficile qu'un homme doué de l'organisation de

Jackson persistât dans des occupations pacifiques; aussi ne tarda-t-il pas à quitter la carrière qu'il avait embrassée d'abord, pour en suivre une plus conforme à son génie, ou si l'on veut même à son tempérament. Chargé par le gouvernement local, et bientôt après par le gouvernement central lui-même, de réduire quelques tribus indiennes devenues menaçantes, il s'acquitta de cette mission avec le plus grand succès, et commença ainsi à attirer sur lui l'attention de ses concitoyens. En 1814, dans le cours de la guerre que les Etats-Unis soutenaient alors contre leur ancienne métropole, les Creeks excités par les Anglais, et suivant encore l'impulsion que peu de temps auparavant leur avait communiquée le génie du fameux chef indien Tecumseh, attaquèrent dans le Sud les établissements de l'Union, et après avoir pris d'assaut le port Mims sur le Mobile, en massacrèrent toute la garnison; le général Jackson fut envoyé contre eux; il les défit complétement et les força à implorer la paix qu'ils n'obtinrent qu'en cédant une partie de leur territoire. Jusque-là les expéditions qui avaient été confiées au général Jackson avaient exigé plus d'audace, de résolution et de courage physique, que de talent militaire; ce général ne s'était point encore trouvé en présence de troupes européennes et régulières; mais les événements de la guerre ne tardèrent point à lui donner l'occasion de s'éprouver dans des rencontres de cette nature. Chargé de la conduite des opérations militaires dans le Sud, il marcha contre Qensacala qui avait reçu une garnison anglaise, et força cette garnison à se retirer. Bientôt après ayant appris que l'amiral Cochrane se dirigeait sur la Nouvelle-Orléans avec des forces imposantes, il accourut sur ce point avec les milices de Tennesee, et secondé par le dévouement et l'activité des habitants de la Louisiane, il parvint en peu de jours à organiser des moyens de défense respectables. Ses précautions toutefois n'empêchèrent pas le général Packenham de debarquer avec trois mille hommes. Ce général fut d'abord repoussé dans deux combats, mais ayant reçu des renforts qui portaient son armée à quinze mille hommes, il s'avança sur la Nouvelle-Orléans. Jackson de son côté avait été renforcé par les miliciens du Kentucky, mais il s'en fallait de beaucoup que ce secours portât ses forces au niveau de celles du général anglais; son armée se montait au plus à six mille hommes. Cette infériorité numérique l'obligea à se placer derrière des retranchements élevés à la hâte. Les Anglais confiants dans leur nombre, et habitués d'ailleurs à faire peu de cas de la vertu militaire des Américains, n'hésitèrent pas à les attaquer dans cette position. Jackson les laissa approcher jusqu'au bord des fossés sans permettre qu'il leur fût tiré un seul coup de fusil; mais alors il fit faire sur eux à bout portant une décharge générale qui les mit dans une déroute complete; le général Packenham et deux autres généraux furent tués en essayant de rallier leurs soldats, et le général Lambert, après avoir perdu deux mille hommes, se vit dans la nécessité de battre en retraite et de se rembarquer. Les Américains dans cette occasion n'eurent que sept hommes tués et six blessés. Ce fut le 8 janvier 1815, que cette affaire eut lieu, et quinze jours auparavant (le 24 décembre 1814), les plénipotentiaires anglais et américains avaient signé à Gand un traité qui rétablissait la paix entre les deux nations; l'avantage qu'elle procura aux Américains était donc par le fait de peu de valeur. Cette circonstance toutefois ne diminuait rien du mérite du général Jackson, aussi se vit-il bientôt entouré de toute la faveur publique. La défense de la Nouvelle-Orléans était peu de chose sans doute en comparaison de la somme des efforts de toute nature que le peuple des Etats-Unis avait déployés dans le cours de la guerre, mais c'était le fait d'armes le plus saillant, le plus brillant, celui qui était le plus propre à flatter la vanité de la nation, ce fut aussi celui auquel se rattachèrent de préférence les souvenirs de cette époque. Toute la gloire militaire à laquelle pouvait prétendre la nouvelle génération américaine se trouva donc ainsi personnifiée en un seul homme, le général Jackson, qui depuis lors a été regardé par ses concitoyens non pas seulement comme le héros de la Nouvelle-Orléans, nom qu'on lui avait donné d'abord, mais encore comme celui de la seconde grande guerre soutenue par la république. En 1818, ce général eut une nouvelle occasion d'accroître sa célébrité et sa popularité. Les Séminoles, réunion d'Indiens de toutes les nations, suscités par les Espagnols et les Anglais qui, dit-on, leur fournissaient des armes, firent plusieurs incursions sur le territoire de la Georgie. Le général Jackson fut envoyé contre eux, les Séminoles battus, se retirèrent sur le territoire espagnol où souvent déjà ils avaient trouvé un asile assuré; mais cette fois le général Jackson n'hésita point à les y poursuivre. Saint-Marc et Pensacola leur avaient ouvert leurs portes; il s'empara de ces deux places, ce qui lui fut facile attendu la manière inopinée dont il les attaqua. Parmi les prisonniers qui tombèrent en son pouvoir, se trouvaient deux Anglais; le général Jackson livra à une commission militaire ces deux individus qu'il accusait d'avoir excité les Indiens contre les Américains, et de leur avoir fourni des armes; ils furent condamnés et exécutés sur-le-champ. La conduite du général américain dans cette expédition, donna lieu contre lui à de nombreuses accusations. Les Anglais réclamèrent contre le traitement qu'il avait fait subir à leurs compatriotes, qu'ils prétendaient être innocents; les Espagnols demandèrent satisfaction pour la violation de leur territoire; enfin un grand nombre d'Américains prétendirent que leur général dans cette occasion avait outrepassé ses pouvoirs; mais à côté de ces censures, Jackson eut la satisfaction de voir des applaudissements nombreux et éclatants approuver tout ce qu'il avait fait; un grand nombre de ses concitoyens voulurent même en dépit des accusations qui pesaient sur lui, lui donner des témoignages publics de leur estime et de leur reconnaissance; mais il eut le bon esprit d'attendre que le gouvernement eût prononcé sur sa conduite, avant de se prêter aux hommages qu'on voulait lui rendre. Ce jugement d'ailleurs lui fut aussi favorable que ses partisans pouvaient le désirer. La violation du territoire espagnol, l'occupation violente de la capitale des Florides sans déclaration de guerre préalable, et contre toutes les regles consacrées par le droit des gens, étaient sans doute des faits fort graves; cette violence toutefois parut suffisamment justifiée par la déloyauté du gouvernement espagnol. Le général Jackson appartient dans sa patrie au parti démocratique, dont il est devenu depuis plusieurs années le représentant et l'idole. En 1825, il fut vivement poussé par ce parti à la présidence de l'Union, et il y eut un moment où il compta un assez grand nombre de voix pour qu'on pût croire à son élection. Déjà l'alarme était répandue parmi les hommes modérés: préoccupés de tout ce qu'ils avaient lu ou entendu dire des grands guerriers, des grands conquérants, et n'hésitant pas à donner ces titres à Jackson, parcequ'il leur avait plu, dans un mouvement de prétention militaire, diriger quelques escarmouches en batailles, et l'invasion d'un désert en conquête, ils voyaient déjà la liberté de leur pays immolée par ce nouveau César ou ce

nouveau Bonaparte. On peut bien supposer que le général Jackson, attendu les habitudes de toute sa vie, eût été un fort mauvais président, mais quand on réfléchit à l'ensemble des circonstances du pays qu'il eût été appelé à diriger, on ne peut s'empêcher de trouver autant de puérilité dans les craintes qu'il inspirait que dans la haute opinion militaire où cette crainte prenait sa source.

JACOBI (Jean-Georges), né à Dusseldorf, le 2 septembre 1740, se fit remarquer dès son enfance par son goût pour les beaux-arts. Il étudia aussi les langues vivantes avec une sorte de passion, et surtout la langue française, qu'il parvint à connaître et à parler comme un compatriote de Fénelon et de Racine. A l'âge de quinze ans, il conçut l'idée d'une grande composition dramatique, en vers français, et tels étaient le désordre, la bizarrerie et la fécondité de son imagination, qu'il ne se proposait pas moins qu'une tragédie en douze actes, dont il ébaucha même quelques scènes, sous le titre de *Protésilas le traître*. Quoiqu'il touchât à peine à l'adolescence, cette entreprise n'était pas son premier essai; il avait déja communiqué à ses amis une tragédie allemande sur la mort de Néron, et cette lecture lui avait déja valu des encouragements et de flatteuses prédictions. En 1758, ses parents l'envoyèrent à l'université de Gœttingue, pour s'y occuper des hautes sciences et spécialement de la théologie. Mais Jacobi était né poëte; il se sentait destiné pour les grandes inspirations plus que pour les froids raisonnements; il négligea donc les mathématiques, la métaphysique et même l'histoire pour s'adonner sans réserve à son goût exclusif pour les beaux-arts et pour les langues. Il apprit en peu de temps l'italien, l'anglais et l'espagnol, et se passionna plus particulièrement pour la littérature qu'avaient enrichie les productions du Dante, de l'Arioste et de Pétrarque. Ce dernier surtout l'avait séduit, et il écrivait, en 1771, à Klamersschmidt, qu'il ne connaissait aucun poëte qui eût une plus grande analogie avec son esprit et son cœur que le chantre de la belle Laure. Troublé dans ses études académiques par le mouvement militaire que la guerre de sept ans imprima à l'Allemagne, Jacobi quitta Gœttingue, en 1760, et se rendit à Zelle, où il passa une partie de l'année auprès d'un de ses oncles qui était revêtu de la charge de surintendant-général. Un an après, sa famille exigea qu'il reprît le cours de son instruction universitaire, et elle l'envoya à Helmstadt. Jacobi déclara hautement alors qu'il éprouvait un dégoût invincible pour la théologie, et proposa à ses parents, qui y consentirent avec peine, d'embrasser la jurisprudence. Mais cette nouvelle étude lui parut bientôt aussi aride et aussi fastidieuse que celle dont il venait de se débarrasser, et l'ennui qu'il en ressentit fut si violent et si profond, que sa santé en fut gravement altérée. Il rentra de nouveau dans la maison paternelle, qu'il quitta encore, en 1762, pour aller continuer son cours de droit à Gœttingue, dès qu'il se crut suffisamment remis de l'affection hypocondriaque qu'il avait éprouvée. Cependant le même dégoût pour la science des lois menaçait de le faire retomber dans sa fièvre mélancolique, lorsqu'il rencontra le professeur Klotz qui, devinant son génie poétique, se chargea de déterminer le père de son jeune ami à céder aux goûts de son fils, et rendit ainsi ce dernier à l'existence en le mettant à même de suivre sa vocation. Jacobi étudia les grands maîtres pendant quelques années, au bout desquelles il publia à Dusseldorf, ses premiers *Essais poétiques*, qui commencèrent sa brillante réputation. Un an après, il fut reçu docteur en philosophie à Wittemberg, et fut nommé ensuite professeur d'éloquence à l'université de Hall, où ses lectures sur les *Eglogues de Virgile*, et sur la *Jérusalem délivrée du Tasse*, obtinrent un grand succès. Il devait sa chaire à l'amitié de Klotz, et c'était pour répondre aux désirs de son respectable ami qu'il se livrait spécialement à la critique littéraire dans la *Bibliothèque allemande des beaux arts*, publiée sous la direction de son protecteur. Sur ces entrefaites, il forma des liaisons avec Gleim, qui n'eut pas beaucoup de peine à lui faire comprendre qu'il se devait tout entier à la poésie, pour laquelle il était né. D'après les conseils de ce nouvel ami, qui lui procura un bénéfice à Halberstadt, Jacobi abandonna, en 1769, sa chaire de Hall, et se consacra tout-à-fait à la culture des muses. De 1770 à 1774, il fit paraître une collection de ses œuvres en trois volumes; il s'y distinguait de ses compatriotes en ce qu'il avait su donner à ses compositions allemandes les tours légers, élégants, pleins de délicatesse et de grâce qui faisaient le mérite de l'école française des Chapelle, Chaulieu, Gresset, etc.; aussi ses vers faciles et harmonieux furent-il traduits à Paris dès 1771. Ce fut en 1774 qu'il commença la publication de l'*Iris*, recueil périodique et littéraire, qu'il adressa plus particulièrement aux dames, et qu'il fut obligé d'abandonner en 1777. Quelques années plus tard, en 1784, il accepta de l'empereur Joseph II, et sur les instances d'un de ses amis, la chaire de philologie et d'éloquence à Fribourg dans le Brisgaw. Les mille florins d'honoraires qui lui furent attribués, et la vente de sa prébende le relevèrent bientôt de l'état de gêne où il se trouvait sous le rapport pécuniaire. Du reste, son cours eut beaucoup de vogue, et servit encore à étendre sa réputation. Les dames surtout y accouraient, sûres d'y trouver les vives et douces émotions que devait exciter nécessairement l'exaltation sentimentale qui caractérisait les productions de Jacobi. A l'âge de cinquante-deux ans, ce poëte n'avait pas encore osé accepter les liens d'un sexe dont il faisait les délices; mais, en 1792, il pensa à se marier, et fut assez heureux pour rencontrer une épouse aussi distinguée par son esprit que par ses vertus. Durant le cours de la révolution française, Jacobi accueillit à Fribourg un grand nombre d'émigrés français, et notamment le célèbre jurisconsulte Portalis, proscrit dans la journée du 18 fructidor. Eloigné du monde par des chagrins domestiques, Jacobi voulut clore, en 1812, ses travaux académiques par un discours de même nature, et visita ensuite son frère qui était président de l'académie des sciences de Munich. L'ébranlement patriotique qui remua violemment la population allemande, en 1813, rajeunit sa verve, et il chanta la délivrance de son pays. Mais ce cri national fut en quelque sorte son dernier soupir, car ayant envoyé son manuscrit à l'impression, le 1er janvier 1814, le 4 du même mois il avait cessé de vivre.

JACOBI (Frédéric-Henri), poëte et philosophe, frère cadet du précédent, né à Dusseldorf, en 1743, fut d'abord conseiller-aulique du grand-duché de Juliers et de Berg et commissaire des douanes, puis conseiller privé à Dusseldorf, et, en 1804, conseiller de Bavière et président de l'académie des sciences de Munich. Il est mort à Munich, le 10 mars 1819. On a de lui: 1° *Woldemar*, Flensbourg, 1779, Kœnigsberg, 1794, 2 vol.; 2° *Lettres sur la doctrine de Spinosa*, Breslau, 1785; nouvelle édit., 1789; 3° *Recueil de lettres d'Edouard Allwill*, Kœnigsberg, 1792; 4° *Lettres à Fichte*, 1799, in-8°, etc. On est généralement d'accord sur le mérite de ses poésies, qui se distinguent par une peinture fidèle et animée de la nature et des

mœurs, la chaleur du sentiment et une diction vive, spirituelle et hardie. Comme philosophe, sa profondeur jointe à l'originalité des pensées et à la beauté de son style, lui ont valu le surnom de *Platon allemand*. Cependant il y a peu d'auteurs sur lesquels les opinions aient été aussi partagées ; il était réservé à Frédéric Schlegel et à Schelling de les réunir en sa faveur, en commentant et en expliquant les écrits de ce poëte philosophe. Les œuvres de Jacobi ont paru à Leipsick.

JACOBS (Frédéric-Chrétien-Guillaume), philologue allemand, naquit à Gotha, le 6 octobre 1764, et se voua de bonne heure à l'étude des classiques grecs. En 1781, il alla à Iéna pour faire sa théologie qu'il acheva, en 1784, à Gœttingue. A la fin de 1785, il fut nommé professeur au gymnase de sa ville natale, où il se fit d'abord remarquer par son *Specimen emendationum in scriptores græc. et lat.*, dont il fit hommage à son maître et ami, le célèbre Heyne. Il devint ensuite collaborateur de la *Bibliothèque de la littérature et des arts des anciens*. En 1807, Jacobs fut nommé par le gouvernement bavarois professeur de littérature ancienne au lycée de Munich, et membre de l'académie royale des sciences de cette ville. Trois ans après, il quitta son poste pour retourner à Gotha, et y occupa la place de bibliothécaire et de directeur du cabinet royal des médailles, qu'il remplit encore aujourd'hui. L'Allemagne doit au zèle infatigable de ce savant un grand nombre d'ouvrages importants sur la littérature de l'antiquité, parmi lesquels nous citerons les suivants : 1° *Animadversiones in Euripidis tragœdias, avec une lettre critique sur le Florilegium de Stobée*, Gotha, 1780 ; 2° *Caractères des poëtes de toutes les nations*, 7 vol. in-8° ; servant de supplément à la *Théorie des belles lettres de Sulzer*, Gotha, 1781 ; 3° *Traduction de Velleius Paterculus*, Gotha, 1793 ; 4° *Animadversiones in anthol. gr.*, Gotha, 1794, 2 vol. ; ce travail important ne fut interrompu que par sa *Traduction des lettres athéniennes*, et par la publication de ses *Documents pour servir au muséum de Wieland* ; 5° *Bion et Moschus, avec un discours sur Théocrite*, Gotha, 1795 ; 6° *Exercitationes criticæ in scriptores veteres*, 1796-1797, 2 vol. ; 7° *Traité élémentaire de la langue grecque*, Gotha, 1807, vol. 1 et 2 ; Munich, vol. 3 et 4 ; 8° *Anthologia ad fidem codicis vaticani edita*, Gotha, 1813-1817 ; le hasard qui apporta à Heidelberg le manuscrit du Vatican, favorisa ce travail précieux ; 9° *Achilles Tatius*, d'après un manuscrit venu de Paris, Leipsick, 1821, 2 vol. ; 10° *Le lecteur grec*, Leipsick, 1823, 7e édit. ; 11° *Sur l'art des anciens*, Gotha, 1824, 2 vol. in-8° ; cette anthologie est regardée comme une des meilleures que possèdent les Allemands ; 12° *Bionis et Moschi quæ supersunt, græce cum scholiis græcis, textum ad optimas editiones et ad cod. ms. fidem.*, Halle, 1824, in-8°. Il existe aussi de ce savant distingué plusieurs ouvrages esthétiques qui méritent, sous tous les rapports, d'être rangés parmi les chefs-d'œuvre de la belle littérature allemande. *Alwin et Théodore*, *Les deux marins*, etc., sont entre les mains de tous les lecteurs instruits, et il existe peu d'écrits plus dignes d'être présentés à la jeunesse et surtout au beau sexe. Une collection complète des ouvrages de Jacobs a paru à Gotha en 1824.

JACOTOT (Pierre), naquit à Dijon, en 1755, de parents peu aisés ; et fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique ; mais au moment de s'y engager sa vocation changea, et il se dévoua à l'instruction publique à laquelle il a consacré sa vie entière. Il professa la chimie, la physique, les mathématiques et l'astronomie à l'école centrale et ensuite au lycée de Dijon, dont il devint proviseur. Il fut enfin recteur de l'académie de cette ville, et perdit cette place par suite des événements politiques de 1815. Il vécut depuis dans la retraite environné de l'estime de ses concitoyens, et mourut le 4 juillet 1821. Les étudiants de l'académie de Dijon accompagnèrent ses restes jusqu'au tombeau. *L'Abeille*, tome 5, page 71, contient une notice sur M. Jacotot. Il a publié l'ouvrage suivant : *Cours de physique expérimentale et de chimie à l'usage des écoles centrales, et spécialement de l'école centrale de la Côte-d'Or*, Paris, 1801, 2 vol. in-8° ; atlas de 62 pl. in-4° ; 2e édition sous ce titre : tome 1er *Éléments de physique expérimentale, de chimie et de minéralogie, suivis d'un abrégé d'astronomie à l'usage des lycées et autres établissements d'instruction publique*, 2e édition, totalement refondue et augmentée de plus d'un tiers, Paris, 1804, 2 vol. in-8°.

JACQUELIN (Jacques-André), vaudevilliste et chansonnier, né en 1773, fut premier commis au ministère de la guerre, sous le gouvernement impérial. Quoiqu'il eût chanté Bonaparte et le roi de Rome, il célébra aussi la *Renaissance des lis*, et reçut la croix d'honneur, en 1814, non pour prix de ses chansons, mais parceque son père avait partagé l'exil du prince de Conti. Jacquelin était membre de la société académique des sciences de Paris, ainsi que du Caveau moderne dont il était le secrétaire-général depuis 1813 ; il était aussi depuis la restauration inspecteur des théâtres secondaires de Paris. Ami d'enfance avec Désaugiers, il ne lui a survécu que de dix jours ; il est mort le 13 août 1827, à cinquante-quatre ans. Les ouvrages dramatiques de Jacquelin sont peu nombreux, ou du moins peu connus ; la plupart ont été représentés sur les petits théâtres, et il s'est rarement élevé jusqu'à celui du Vaudeville ; mais comme chansonnier, il est d'une grande fécondité. Ses chansons ont quelquefois soixante à quatre-vingts couplets. Il a donné au théâtre des Jeunes-Artistes, rue de Bondy : 1° *Jean Racine avec ses enfants*, comédie anecdotique en un acte, mêlée de vaudevilles, 1799, in-8° ; 2° *La clef forée*, ou *les Quatre auteurs*, vaudeville en un acte, 1799, 3° (avec Rochette) *Pradon sifflé, battu et content*, comédie-vaudeville en un acte, 1800. Au théâtre des Jeunes-Élèves, rue Dauphine : 4° (avec M. Rougemont) *L'Amour à l'anglaise*, comédie-vaudeville en un acte, 1803. Au théâtre des Variétés : 5° (avec Rigaud) *Piron aveugle*, vaudeville anecdotique en un acte, 1804 ; 6° (avec le même) *Molière*, ou *le Souper d'Auteuil*, comédie-vaudeville en deux actes, 1806 ; 7° *La parenté de contrebande*, ou *le pauvre diable*, vaudeville en un acte, 1806 ; 8° (avec Philidor) *Pélisson*, ou *C'est le diable*, comédie-anecdotique en un acte, 1807. Au théâtre du Vaudeville : 9° (avec Rigaut) *Le faux Lindor*, ou *l'Habit ne fait pas l'homme*, en un acte, 1807. Au Gymnase Dramatique : 10° (avec M. Ourry) *L'Écarté*, ou *le Lendemain d'un bal*, comédie-vaudeville, 1822, in-8° ; 11° *La lyre maçonnique*, ou *Recueil des chansons de tous les francs-maçons chansonniers*, 4 vol. in-18 ; 12° *Ode sur la naissance du roi de Rome*, 1811 ; 13° *Henri IV, les Bourbons et la paix*, hommages poétiques, 1814. Une des strophes de cette pièce est absolument la même, sauf deux mots, qu'une des strophes de l'ode précédente. Avec des vers à coulisses, où l'on n'a que les noms à changer, on est toujours sûr d'être au niveau des circonstances. 14° *Le chansonnier des Bourbons*, 1814, in-18 ; 15° *Le chansonnier franc-maçon*, 1815, in-8° ; 16° *La galerie des Badauds célèbres*, ou *Vivent les enfants de Paris*, chansonnette biographique, 1816.

JACQUES (Mathieu-Joseph), professeur de théologie, né à Arc, près Salins, en Franche-Comté, le 27 octobre 1736, d'un père agriculteur, adopta la carrière de l'enseignement en attendant

qu'il pût être initié dans les ordres sacrés, exerça ensuite pendant quatre ans les fonctions de vicaire, et fut appelé au collége de Lons-le-Saulnier pour y professer la philosophie et les mathématiques dans une chaire nouvellement fondée. Deux ans après, il échangea ces fonctions contre une chaire de mathématiques, dont on venait d'augmenter le collége de Besançon, et qu'il avait obtenue au concours. Dès la première année de son professorat, il adressa à d'Alembert, par l'intermédiaire de M. Bergier, l'exposé d'une découverte sur les propriétés des curvilignes, qui fit dire au célèbre géomètre : « Je ne croyais pas qu'on trouvât en » province des mathématiciens de cette force. » L'académie de Besançon nomma l'abbé Jacques associé au mois de janvier 1769, et titulaire le 15 décembre 1773. Le jour de sa réception à l'académie, il lut en séance publique un *Précis de la vie des mathématiciens de la Franche-Comté*. Les années suivantes, il lut un *Discours sur l'utilité des mathématiques*, et le développement d'un *Projet de cartes géographiques et chronologiques pour faciliter l'étude de l'histoire*. A la fin de 1775, il concourut avec succès pour la chaire théologique de l'université de cette ville, vacante par la mort du savant Bullet, fit en quelque sorte oublier sa perte, et rendit un grand service à la théologie en faisant disparaître de ses leçons les subtilités scolastiques. Au mois de mai 1791, l'abbé Jacques émigra en Suisse. La réputation qu'il avait acquise en France par l'étendue de ses connaissances, l'accompagna chez l'étranger, et lui concilia l'estime de tous ceux dont il partageait le sort, mais ne put le garantir des privations et des besoins auxquels l'exposait comme eux le dénuement le plus absolu. Il était obligé pour vivre de colporter, à soixante ans, de maison en maison, son allemand et son français pour donner des leçons qui étaient devenues sa seule ressource; il avait appris par cœur la grammaire de Gottsched et l'énorme dictionnaire de la langue allemande en deux gros volumes in-4°; sa mémoire était telle, qu'à quelque ligne de ces deux livres qu'on le mît, il continuait sans manquer, ni déplacer un mot. Cependant il finit par jouir d'un sort plus heureux ; un riche Parisien eut le bon esprit de le donner pour instituteur à ses enfants. L'abbé Jacques résida successivement à Fribourg et à Munich, occupé d'éducations particulières. De retour en France, en 1801, il fixa sa résidence à Paris, et publia divers ouvrages. En 1810, il fut nommé professeur et doyen de la faculté de théologie de Lyon quoiqu'il eût à cette époque soixante-quatorze ans, et remplit encore ces fonctions pendant dix ans. Devenu aveugle pendant les trois dernières années de sa vie, il n'en continua pas moins de donner des leçons dans sa chambre, ce qui ne paraîtra pas étonnant d'après les prodiges que nous avons rapportés de sa mémoire. Il est mort à Lyon, après une très courte maladie, le 16 février 1821. Outre les ouvrages que nous avons cités plus haut, l'abbé Jacques a publié : 1° *Prælectiones de Deo et Trinitate in quibus scholasticorum missis altercationibus, id tractatur unum, quod utile videtur*, Vesontione, 1817, in-12; 2° *Prælectionum continuatio, de incarnatione Verbi divini*, tomus secundus, Vesontione, 1782, in-12; 3° *Continuatio de ecclesia Christi*, Vesontione, 1783, in-12; 4° idem, *De religione*, Versontione, idem, 1785, 1 vol. in-12; 5° idem, *De gratiâ*, Vesontione, id., 1786, 1 vol. in-12; 6° idem, *De scripturâ sacrâ et traditione*, Vesontione, idem, 2 vol. in-12; 7° *Preuves convaincantes de la vérité de la religion chrétienne, en forme de dialogues à la portée de tout le monde*, 1re édit., en Suisse, 1793, in-12; 2e édit., Paris, 1804, in-12; 3e édition, Dôle, 1812, in-12; la 1re édition est suivie d'une réfutation des principes de l'église constitutionnelle; 8° *Nouvelle grammaire allemande, d'après les principes de Gottsched et Junker, avec un petit dictionnaire français*, Strasbourg et Paris sans date (vers 1795), 1 vol. in-8°; 9° *Eléments de la grammaire française*, 1804, in-12; 10° *Moyens de doubler au moins les progrès de la langue latine*, 1804, in-12; 11° *Démonstration simple et directe des propriétés des parallèles rencontrées par une sécante*, 1804, in-8°; 12° *La logique et la métaphysique rappelées à leurs principes*, 1805, in-12; 13° *Les traits les plus intéressants de l'histoire ancienne et de l'histoire romaine*, tirés des meilleurs auteurs, Justin, Cornelius-Nepos, Quinte-Curce, César, Salluste, Tite-Live, etc., liés par des sommaires des autres faits historiques, 1810, 2 vol. in-12; cet ouvrage est une traduction des *Narrationes excerptæ* de Dumouchel.

JACQUIN (Nicolas-Joseph), botaniste célèbre, né à Leyde le 16 février 1727. Ses progrès rapides dans la médecine, qu'il étudia d'abord, intéressèrent son compatriote Van-Swiéten, qui l'attira à Vienne où l'empereur François Ier ayant eu connaissance de l'ardeur que Jacquin apportait dans l'étude des plantes, se détermina à l'envoyer en Amérique recueillir des végétaux pour en orner les jardins de Vienne et de Schœnbrunn. Jacquin partit, en 1754, et employa cinq ans à parcourir les Antilles depuis la Jamaïque et Saint-Domingue jusqu'à Curaçao ; il visita aussi le continent voisin. Une santé robuste ne put le mettre à l'abri de l'influence du climat équatorial, il en ressentit les effets pendant près de deux ans, et néanmoins rapporta de son voyage une magnifique collection de plantes qu'il avait toutes examinées, décrites et dessinées avec l'exactitude et le soin que doit y apporter un homme zélé pour la science à laquelle il s'est dévoué. Il ne fit pas connaître le premier la plupart des végétaux des pays qu'il a visités, mais il en augmenta beaucoup le nombre, et ses travaux eurent des résultats plus positifs que ceux de ses devanciers, parcequ'il les dirigea d'après les principes introduits par Linnée dans l'étude de la botanique. De retour en Europe, Jacquin enrichit des plantes qu'il avait découvertes en Amérique, les jardins de Vienne et de Schœnbrunn, et en publia la liste. Les souverains de l'Autriche ont successivement secondé le zèle de Jacquin; l'empereur actuel qui se plaît à cultiver lui-même les plantes, a fait construire les serres auxquelles Schœnbrunn doit sa haute réputation. « En entrant » dans ces serres, les plus vastes qui existent, dit » un voyageur français, on pourrait se croire faci- » lement transporté au milieu de l'Amérique, tant » la végétation y est belle et imposante. L'illusion » est d'autant plus complète, qu'au milieu des pal- » miers, des bambous et des cannes à sucre, vo- » lent les oiseaux des tropiques. » Jacquin a publié une description magnifique de ces jardins, et surtout de celui de l'université de Vienne qu'il dirigeait spécialement. Tout en s'occupant des plantes étrangères, Jacquin ne négligeait pas les plantes d'Europe. Il n'y avait pas deux ans qu'il était revenu d'Amérique, lorsqu'il fit paraître une superbe description des végétaux de l'Autriche, et qu'il publia un catalogue des plantes des environs de Vienne, ajoutant chaque jour de nouvelles espèces à celles que l'on connaissait déjà. Il soutenait en même temps sa réputation d'habile médecin, opérant avec succès, et enfin il exerçait les fonctions de professeur de chimie et de botanique à l'université de Vienne. Le gouvernement sut reconnaître et récompenser ses nombreux et utiles travaux; Jacquin fut d'abord anobli, puis créé baron en 1806, et décoré de la croix de Saint-Etienne. Enfin il a

terminé sa longue et laborieuse carrière, le 24 octobre 1817, avec le titre de conseiller des mines et des monnaies, de correspondant de l'académie des sciences de Paris, et de membre de la plupart des sociétés savantes de l'Europe. Il a laissé un fils qui marche sur ses traces. On a de ce savant : 1° *Enumeratio systematica plantarum quas in insulis Caribœis vicinaque Americæ continente detexit novas aut jam cognitas emendavit*, Leyde, 1760, in-8° ; 2° *Enumeratio stirpium plerarumque quæ sponte crescunt in agro vindobonensi et in montibus adjacentibus*, Vienne, 1762, in-8° ; 3° *Selectarum stirpium americanarum historia*, Vienne, 1763, in-fol., avec cent quatre-vingt-trois figures dessinées par l'auteur ; 4° *Observationes botanicæ*, Vienne, 1764-1771, 4 vol. in-fol., figures ; 5° *Index regni vegetabilis, qui continet plantas omnes quæ habentur in Linnæi systematis editione novissima duo-decima*, Vienne, 1770, in-8° ; 6° *Hortus botanicus vindobonensis, plantarum variarum in illo cultarum descriptio*, Vienne, 1770-1776, 3 vol. in-fol., figures ; 7° *Floræ Austriacæ, sive plantarum selectarum in Austriæ Archiducatu sponte crescentium icones, ad vivum coloratæ et descriptionibus ac synonymis illustratæ*, Vienne, 1773-1778, in-fol., cinq cents planches ; 8° *Miscellanea Austriaca ad botaniam, chemiam, et historiam naturalem spectantia*, Vienne, 1778-1781, 2 vol. in-4°, figures ; 9° *Icones plantarum rariorum*, Vienne, 1781-1795, 3 vol. in-fol., figures ; 10° *Eclogæ plantarum rariorum aut minùs cognitarum*, quarante planches ; 11° *Collectanea ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia*, Vienne, 1786-1796, 5 volumes in-4° ; 12° *Oxalidum monographia*, Vienne, 1774, in-4° ; 13° *Pharmacopea Austriaca provincialis emendata*, Vienne, 1794, in-4° ; 14° *Plantarum rariorum horti cæsarei Schœnbrunnensis descriptiones et icones*, Vienne, 1797-1804, 4 vol. in-fol., figures ; 15° *Fragmenta botanica*, Vienne, 1801-1809, 9 vol. in-fol., figures ; 16° *Stapeliarum in hortis vindobonensibus cultarum descriptiones figuris coloratis illustratæ*, Vienne, 1806-1807, in-fol. ; 17° *Selectarum stirpium americanarum historia in quâ ad Linnæanum systema determinatæ descriptæque sistuntur plantæ illæ quas in insulis Martinicâ, Jamaïca, Santo-Domingo, etc. observavit rariores ; adjectis iconibus ab authoribus archetypo pictis*, Vienne, 1780, avec deux cents soixante-quatre figures ; 18° enfin des mémoires sur les plantes et la chimie dans divers recueils. Linnée a donné le nom de *Jacquinia* à un genre de la famille des sapotilliers, arbrisseaux des Antilles.

JADIN (Louis-Emmanuel), compositeur dramatique vivant, dont la réputation est bien déchue depuis trente ans, est né à Versailles, le 21 septembre 1768, d'une famille de musiciens ; son père, Jean Jadin, habile pianiste, a publié cinq œuvres de symphonies, quatuor et trio pour violon, etc., un de ses oncles jouait très bien du basson, et l'un de ses frères, Hyacinthe Jadin, mort de pulmonie, vers 1801, pianiste très distingué, et professeur de piano au Conservatoire de musique, a composé pour cet instrument plusieurs œuvres de sonates et des concerto ; il a aussi publié des quatuor et des trio pour violon, alto et basse. Quant à M. Louis Jadin, il fut page de la musique de Louis XVI, ce qui ne l'a pas empêché d'avoir, plus que tout autre compositeur, prostitué son talent aux époques les plus déplorables de la révolution, comme on le verra par la liste chronologique de ses ouvrages. En 1789, il fut second claveciniste du théâtre de Monsieur, et devint le premier en 1791, jusqu'au départ des chanteurs italiens en 1792. Nommé professeur au Conservatoire de musique, en 1802, pour la préparation au chant, il y fut professeur de clarinette, en 1806, et de piano, en 1808 jusqu'en 1815. Comme il très bon violoniste, il a dirigé l'orchestre du théâtre Molière vers 1806. Au retour des Bourbons, il obtint la place de gouverneur de la musique des pages de Louis XVIII, le 24 septembre 1814, place dont le titre paraît avoir été changé en celui de professeur de piano des pages de la chapelle du roi. M. Jadin a composé un grand nombre d'opéra, presque tous oubliés, parceque sa musique généralement mélodieuse, et à laquelle nous ne ferons pas le reproche d'être trop bruyante, manque essentiellement de verve et d'originalité. Il a donné au théâtre des Jeunes-Artistes : 1° *Constance et Gernaud*, en un acte, 1790. Au théâtre Montansier : 2° *La religieuse danoise, ou la Communauté de Copenhague*, en 3 actes, 1791 ; 3° *Le duc de Waltza*, 1791. Au théâtre de Monsieur : 4° *Joconde*, en trois actes, 1790 ; 5° *La suite d'Annette et Lubin*, en un acte, 1791 ; 6° *Il signor di Pursognac*, en trois actes, en italien, 1792 ; le compositeur s'était flatté de dédommager le public du prochain départ des italiens, mais sa musique fut peu goûtée ; 7° *Amélie de Montfort*, en trois actes, 1792 ; 8° *L'Avare puni*, en un acte, 1792. Au théâtre National (grand théâtre Montansier) : 9° *Alisbelle, ou les Crimes de la féodalité*, en 3 actes, 1794. Au théâtre des Amis de la patrie (Louvois) : 10° *Les talismans*, en 3 actes 1793 ; 11° *Le jeune héros de la Durance, ou Agricol Viala*, en un acte, 1794. Au théâtre Favart : 12° *Le coin du feu*, en un acte, 1795 ; 13° *Le congrès des rois*, en trois actes, 1793 ; en société avec onze autres compositeurs : 14° *Le négociant de Boston*, en trois actes, 1794 ; 15° *l'Ecolier en vacances*, en un acte, 1794 ; 16° *Le cabaleur*, en un acte, 1795 ; 17° *La supercherie par amour*, en trois actes, 1795 ; 18° *Le mariage de la veille*, en un acte, 1796 ; 19° *Les deux lettres*, en deux actes, 1797. Au théâtre Feydeau : 20° *L'Apothéose du jeune Barra*, en un acte, 1793 ; 21° *Le lendemain de noces*, en un acte, 1796 ; 22° *Candos, ou les Sauvages du Canada*, en trois actes, 1797 ; 23° *Les bons voisins*, en un acte, 1797 ; 24° *Le grand-père, ou les Deux âges*, en un acte, 1805, remis en 1821 au Gymnase ; 25° *La partie de campagne*, en un acte, 1810 ; 26° *L'Auteur malgré lui, ou la Pièce tombée*, en un acte, 1812 ; 27° *L'Inconnu, ou le Coup d'épée viager*, en trois actes, 1816 ; 28° *Fanfan et Colas*, en un acte, 1822. A l'académie royale de musique : 29° *L'Heureux stratagème*, en deux actes, 1791 ; 30° *Le siège de Thionville*, en deux actes, 1793 ; 31° *Hymne à J.-J. Rousseau*, 1794 ; 32° *Mahomet II*, en trois actes, 1803. Au théâtre des Variétés : 33° *Mon cousin de Paris*, opéra en un acte, 1810. On a encore de M. Jadin : 34° *Guerre ouverte, ou Ruse contre ruse*, mise en opéra-comique pour les spectacles de la cour, 1788 ; 35° *Hommage rendu à Marie-Louise, impératrice des Français*, etc., scène pour le piano, 1810 ; 36° *Le serment français*, chanté sur le théâtre Feydeau, le 8 juin 1814, devant les ducs de Berri et d'Orléans ; 37° *La fête du Roi*, cantate chantée à l'Opéra, 1817 ; 38° *Les défenseurs de la foi*, romance, 1822. Outre les opéra que nous avons cités, il en a composé d'autres qui n'ayant obtenu aucun succès, ne sont point mentionnés dans les *Annuaires dramatiques*, ou s'y trouvent sans noms d'auteur. M. Jadin a publié aussi des airs patriotiques, des romances, des sonates pour le piano et la harpe, des trio pour violon, alto et basse, et des symphonies pour les instruments à vent. Il a obtenu la décoration de la légion d'honneur. — Son fils, Adolphe Jadin, garde-du-corps de Monsieur, puis de S. M. Charles X, a composé les paroles des cantates pour *la Fête du Roi* et du *Serment français*, mise en musique par son père. Il a arrangé en opéra comique la comédie de *Fanfan et Colas*, pour le théâtre Feydeau,

en 1822, et il a donné au Vaudeville, en société, *Le pari*, en un acte, 1826.

JAHN (le docteur Frédéric-Louis), professeur de gymnastique, célèbre par la part active qu'il prit au mouvement patriotique des Allemands pendant les dernières guerres de Napoléon, naquit en juin 1778, dans la Poméranie, où son père était ministre évangélique. Son éducation fut son ouvrage et celui des événements qui eurent une grande influence sur le développement de son caractère. Depuis long-temps l'Allemagne, et surtout la Prusse, n'attendaient qu'un instant favorable pour secouer le joug que leur avait imposé une série de revers justement mérités. Les discours de Fichte qui avaient déjà puissamment contribué à ranimer l'esprit national abattu, excitèrent au plus haut degré l'enthousiasme de Jahn, qui chercha par tous les moyens à le communiquer à ses compatriotes, et à avancer ainsi l'instant où le sentiment de leur force physique et morale devait réunir tous leurs efforts contre la domination française. Il combattit dès lors toute innovation étrangère, et contribua, tant par ses écrits que par ses discours, à inspirer au peuple ses sentiments de haine; la jeunesse surtout accueillit avec ivresse ses idées d'indépendance et de dignité nationale. Persuadé qu'une éducation populaire était le moyen le plus propre d'atteindre son but, Jahn conçut le plan d'une école gymnastique qui pût offrir le double avantage de contribuer en même temps au développement des forces physiques et des forces morales. Autorisé par le gouvernement prussien, il fonda, en 1810, près de Berlin, un établissement où il réunit à grands frais tous les objets nécessaires aux exercices gymnastiques. Il s'attacha surtout à y enseigner ce qui pouvait être d'une utilité directe à la guerre, et ne négligea rien de tout ce qui pouvait contribuer à former des soldats vigoureux, agiles et entreprenants. Il encourageait ses élèves par son exemple, par ses discours et par le mépris avec lequel il leur parlait des ennemis de la patrie. Lorsqu'en 1813, toute l'Allemagne courut aux armes, Jahn se mit à la tête d'un bataillon de volontaires, qu'il organisa à Breslau, et qui plus tard se distingua à l'affaire de la Steckenitz. En 1815, il marcha sur Paris avec son bataillon, et donna pendant toute cette campagne des preuves d'une grande fermeté de caractère. Autour de lui se réunirent tous ceux qui partageaient ses sentiments patriotiques, et particulièrement la jeunesse qui s'était livrée aux exercices gymnastiques. A la paix les cours de gymnastique, favorisés immédiatement par le gouvernement, recommencèrent avec une nouvelle activité, non seulement à Berlin où il fut alloué à Jahn un traitement annuel de 800 thalers, mais aussi dans presque toutes les écoles et les universités de la Prusse; mais ce genre d'institution tomba peu à peu dans le discrédit, et attira une foule d'ennemis à son fondateur. On alléguait les dangers inséparables de semblables exercices, et par-dessus tout l'influence dangereuse que cette innovation pouvait exercer sur l'esprit de la jeunesse. C'était l'époque des sociétés secrètes de l'Allemagne, et Jahn et ses partisans ne purent réprimer l'exaltation des esprits et maintenir une jeunesse fougueuse dans les bornes de la modération, du devoir et du respect aux anciennes institutions. Son traitement venait d'être augmenté, en 1817, de 200 thalers, pour instruire dans la gymnastique les élèves du corps royal des cadets, lorsque ses détracteurs profitèrent des troubles qui venaient d'éclater à la fête patriotique de Wartbourg où un grand nombre d'étudiants et de professeurs furent compromis. On insinua que toutes les écoles de gymnastique étaient affiliées aux diverses sociétés politiques, dont le but était de troubler l'ordre des choses établi dans les états de l'Allemagne, d'abattre la monarchie et de favoriser la réunion de tous les pays allemands sous un même gouvernement. Ces dénonciations fixèrent enfin l'attention de l'autorité. En 1819, toutes les écoles de gymnastique furent fermées, et, en juillet de la même année, Jahn lui-même fut arrêté comme soupçonné de favoriser les idées démagogiques. Il fut d'abord conduit à Spandau, et ensuite transféré à Custrin, pour y être jugé par une commission. L'intérêt général qu'excita son arrestation se manifesta bientôt par de nombreuses souscriptions en faveur de sa famille, et le gouvernement même continua de payer à sa femme le traitement qui lui avait été alloué. L'instruction de son procès n'ayant amené aucune preuve immédiate de culpabilité, la commission ne put le juger. On s'attendait qu'il serait incessamment mis en liberté, lorsqu'en vertu d'un ordre ministériel du 20 avril 1820, il fut transféré dans la forteresse de Colberg pour y rester comme prisonnier d'état, jusqu'à ce que son innocence fut définitivement constatée. Il conserva néanmoins son traitement de 1000 thalers, et sa famille fut autorisée à aller le rejoindre. Son affaire fut de nouveau examinée en 1822, mais il ne fut libéré que long-temps après. Ainsi finirent en Prusse les écoles de gymnastique, dont Jahn avait voulu faire une des principales branches de l'instruction publique. Comme écrivain, Jahn a eu aussi une grande influence sur l'esprit national de ses concitoyens, et a publié divers écrits dont nous citerons les suivants: 1° *De la nationalité allemande*, Berlin, 1809, in-8°, nouvelle édition, 1817; traduit en français par M.-P. Lortet, sous ce titre: *Recherches sur la nationalité, l'esprit des peuples allemands et les institutions qui seraient en harmonie avec leurs mœurs et leurs caractères*, Paris, 1825, in-8°; 2° *Feuilles runiques*, Berlin, 1814; 3° *Gymnastique allemande de Jahn et de Eiselebe*n, Berlin, 1816, in-8°. Il était membre de la société allemande de Berlin.

JALABERT (l'abbé), chanoine de Notre-Dame de Paris, et l'un des grands-vicaires de ce diocèse, est né à Toulouse. La place qu'il occupait, le don de s'exprimer avec facilité, l'a toujours rendu l'interprète des sentiments du clergé de Paris, ou de ceux du maître dont il faisait partie auprès de l'autorité souveraine en quelques mains qu'elle fût déposée. Dans l'oraison funèbre de l'archevêque de Belloi, qu'il prononça, le 23 janvier 1808, dans la basilique de Notre-Dame: « Prince, s'écria-t-il « en s'adressant à l'empereur, plus vous êtes aimant, « plus vous avez dû comprendre combien l'était « aussi le vertueux prélat dont nous déplorons la « mort, et combien c'était vous surtout qu'il aimait. « Je me plais à vous dire, et vous croirez, que « vous eussiez été plus délicieusement ému des effusions de son dévouement pour vous, dont nous « étions témoins dans sa société intime, que vous « ne l'avez peut-être encore été des discours pompeux que dicte l'amour de vos peuples pour votre « auguste personne.... » Passant ensuite de l'empereur à son archichancelier, l'orateur dit à Cambacérès: « Sérénissime prince, notre vertueux prélat « partageait avec l'empire français la très haute « considération publique qu'a attachée à votre personne la confiance signalée du monarque, et la « sagesse avec laquelle vous dirigez les rênes de « l'état, si souvent déposées dans vos mains; mais « il aimait surtout à peser sur celles qui sympathisaient le plus avec les siennes. » Lorsqu'en 1811, M. l'abbé d'Astros eut communiqué à M. Portalis, son neveu, la bulle du pape qui excommuniait Napoléon, et après que celui-ci eut témoigné sa

colère à M. d'Astros même au milieu de sa cour, le cardinal Maury se présenta à l'empereur, le 6 janvier, à la tête du chapitre métropolitain, pour lui faire connaître que le chapitre s'était fait un devoir de révoquer sur-le-champ les pouvoirs spirituels dont M. l'abbé d'Astros avait été investi. « Nous » sommes catholiques, sire, ajouta M. Jalabert, » et nous nous glorifions en même temps plus que » jamais, sous votre règne, d'être Français. » Toujours à la tête du même chapitre, il disait à Louis XVIII, en mai 1816 : « Du 16 juillet 1789 » au 3 mai 1814, plusieurs siècles historiques et » des siècles de fer se sont écoulés. Du 3 mai, dont » le 12 avril fut l'aurore, du 3 mai 1814 au 3 mai » 1816, nous retranchons cent jours, et nous comp- » tons, sire, des siècles de félicité publique et de » bonheur personnels. » M. l'abbé Jalabert a toujours continué d'être chargé de la parole dans toutes les occasions solennelles. Il est auteur de l'*Oraison funèbre de monseigneur Antoine-Eléonore-Léon Leclerc de Juigné*, 1811, in-8° On lui attribue deux autres ouvrages politico-religieux : 1° *Examen des difficultés qu'on oppose à la promesse de fidélité à la constitution*, 1800, in-8° ; 2° *Projet de charger les ecclésiastiques d'éclairer les fidèles sur leurs droits contre les entreprises du despotisme, et de propager la doctrine de la souveraineté des peuples par l'envoi de missionnaires en pays étrangers*, 1801, in-8°.

JAMESON (Robert), un des plus célèbres minéralogistes de la Grande-Bretagne, professeur d'histoire naturelle à l'université royale d'Edimbourg, est né en Ecosse. Ses cours, et surtout ses écrits sur la géologie et sur la minéralogie, lui ont acquis une très grande réputation en Europe et en Amérique. Parmi ses nombreux écrits, on estime surtout les suivants : 1° *Aperçu de la minéralogie des îles de l'Ecosse*, etc., Londres, 1800, 2 vol. in-4° ; 2° *Traité sur les caractères extérieurs des minéraux*, Londres, 1805, in-8° ; 2e édition, 1816 ; 3e édition, 1823 ; 3° *Système de minéralogie*, Londres, 1804 1808, 2 vol. in-8° ; 3e édition, 1823 ; ce travail repose sur les principes du célèbre Werner ; 4° *Manuel de minéralogie*, Londres, 1823, in-8°. Dans ce manuel, M. Jameson a suivi presque partout les principes de son ami, le célèbre Mohs, professeur de Freyberg En 1814, il publia l'essai de M. Cuvier sur la théorie de la terre, accompagné d'une introduction et d'un grand nombre de nouvelles observations minéralogiques. M. Jameson est directeur du muséum d'Edimbourg, président de la société Wernérienne, membre de la société royale, de la société des antiquaires et de la société linnéenne. Les annales de Thomson et le journal de Nicholson, renferment un grand nombre d'articles importants fournis par ce savant professeur.

JAMIESON (le docteur John), célèbre philologue anglais, membre de la société royale d'Edimbourg, président de la société des antiquaires, etc., et pasteur d'une congrégation de séparatistes à Edimbourg, se fit d'abord connaître par son poëme *Eternity*, publié en 1798, dans lequel il s'efforce de ramener à la foi les incrédules et les chrétiens philosophes. Il est aussi auteur de divers sermons contre l'incrédulité, et a défendu avec beaucoup de talent, dans plusieurs ouvrages, les livres saints contre les théories du docteur Priestley et d'autres philosophes. Jamieson est très estimé hors de l'Angleterre, comme antiquaire et lexicographe. Son *Dictionnaire étymologique de la langue écossaise*, Edimbourg, 1808, 2 vol. in-4°, est un chef-d'œuvre de recherches philologiques ; cet ouvrage est épuisé depuis long-temps, et il en a paru un abrégé en 1818. Son *Hermes scythicus*, Edimbourg, 1814, son *Historical account of the celts ancient of Jona*, ainsi que divers mémoires intéressants consignés dans les *Transactions philosophiques d'Edimbourg*, occupent un rang distingué parmi les écrits les plus savants de l'Angleterre.

JANTET (Antoine-François-Xavier), littérateur, mathématicien, etc., né, le 6 mars 1747, au Bief-du-Foury, dans les montagnes du Jura. Le goût qu'il montra dès son enfance pour l'étude, détermina ses parents, malgré leur peu d'aisance, à soigner son éducation et à lui faire embrasser l'état ecclésiastique. Il fut chargé, à vingt ans, d'une classe de latin dans la maison des orphelins à Dôle. Le traité d'hydrodynamique de Bossut parut vers cette époque ; l'abbé Jantet le lut et fit des observations qu'il envoya à l'auteur ; celui-ci conçut pour son jeune critique assez d'estime pour l'engager à venir se fixer à Paris où il lui promettait de le placer avantageusement. La vocation de Jantet était décidée ; il crut qu'il serait aussi utile en province qu'à Paris, remercia Bossut de ses offres, et continua d'enseigner le latin jusqu'en 1773, où la chaire de philosophie du collége de Dôle étant devenue vacante, il l'obtint au concours. Il se trouva alors à portée de développer ses profondes connaissances ; les succès qu'il obtint furent prodigieux. Tout en formant ses élèves à la science, il sut les attacher à sa personne, et beaucoup ne durent qu'aux secours qu'il leur fournit, malgré la médiocrité de ses moyens, la faculté de continuer leurs études. L'abbé Jantet passa du collége de Dôle, lors de sa suppression, à l'école centrale du Jura où il remplit la chaire de mathématiques transcendantes, et fut envoyé avec le même titre au lycée de Besançon à l'époque de sa création. Les travaux de l'abbé Jantet avaient considérablement affaibli sa santé ; il était le seul qui ne s'en aperçût pas ; malgré les conseils de ses amis jamais il ne voulut interrompre ses leçons. Il périt victime de son zèle, frappé d'un coup d'apoplexie, en 1805. Le buste en albâtre de Jantet fut placé sur un piédestal dans le musée de la ville de Dôle, avec cette inscription : *A Antoine-François-Xavier Jantet, ses amis et ses élèves, vingt ans après sa mort* ; le buste a été exécuté par M. Besson conservateur du musée, jeune artiste qui promet beaucoup. On doit à l'abbé Jantet : 1° *Traité élémentaire de mécanique*, Dôle, 1785, in-8° ; 2° *Essai sur l'origine des mots français tirés de la langue hébraïque*, manuscrit dont son frère a fait présent à la bibliothèque de Dôle. On a dit de Jantet qu'il avait traversé son siècle sans s'apercevoir qu'il fût corrompu. Dans les temps orageux de la révolution, lorsque tous les colléges étaient fermés, il soutint seul l'instruction publique, faisant toutes les classes sans rétribution, et sans qu'on l'exemptât de monter sa garde. Ce savant n'était pas partisan de la méthode des infiniment petits ; dans son estimable *Traité de mécanique*, il en dégageait cette partie des mathématiques, croyant rendre ses démonstrations plus simples, plus claires et aussi rigoureuses. On lui demandait un jour ce qu'il pensait de cette méthode. « C'est, répondit-il, employer un cabestan » pour déboucher une bouteille. » Ce bon mot n'a pas empêché néanmoins la méthode qu'il combattait de prévaloir. L'abbé Jantet avait professé trente-deux ans à Dôle ; il y avait fait la connaissance de Bonaparte, lorsque celui-ci n'était encore que lieutenant d'artillerie à Auxonne. C'est chez M. Joly père, imprimeur, qu'il le vit pour la première fois ; il annonça dès lors que ce jeune militaire irait loin ; on sait jusqu'à quel point l'horoscope de cet abbé s'est réalisé.

JANVIER (Antide), mécanicien, astronome, horloger ordinaire du roi, membre de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon,

de l'athénée des arts, de la société royale académique des sciences de Paris, etc., est né à Saint-Claude, département du Jura, le 1er juillet 1751. Il composa et exécuta, de l'âge de quatorze à quinze ans, une sphère où il avait représenté, par des rouages, un système d'astronomie, et l'équation du temps, d'une manière directe par les causes même qui la produisent. Cette machine fut reçue avec éloge par l'académie des sciences de Besançon, et fixa l'attention publique sur le jeune artiste qui donnait d'aussi belles espérances. Les magistrats surtout l'accueillirent avec une distinction inusitée, et lui donnèrent des lettres de citoyen pour l'engager à fixer sa demeure dans cette cité. L'éclipse du 1er avril 1764, fit naître chez M. Janvier un goût irrésistible pour l'astronomie. Il reçut les premières notions de cette science de l'abbé Tournier de Saint-Claude, qui, vers le milieu du 18e siècle, avait imaginé un système du monde. Il y avait alors une vingtaine d'années que cet homme extraordinaire se repliait sur lui-même dans la solitude, qu'il écrivait du matin jusqu'au soir contre l'hypothèse de Copernic, les Institutions astronomiques de Lemonnier, l'académie des sciences, et Cassini de Thury. Pour un jeune homme actif, dévoré du besoin d'apprendre, c'était mal commencer. Les leçons de l'abbé Tournier ne contenaient que des principes erronés, mais enseignés avec toute la bonne foi de la persuasion. M. Janvier regarda long-temps l'hypothèse de l'abbé Tournier comme véritable, et il avait atteint sa vingtième année, qu'il n'avait pas encore entièrement secoué le joug qu'il lui avait, en quelque sorte, imposé. Malgré l'inexactitude de l'idée fondamentale, c'est à ce système que M. Janvier a dû d'exercer son imagination sur les moyens mécaniques propres à représenter les révolutions des corps célestes. Toutes les pensées qui l'occupèrent le plus agréablement n'eurent pas d'autre objet; et lorsqu'il fut forcé de reconnaître et d'admettre le mouvement de transposition de la terre autour du soleil, il tourna plus d'une fois ses regards en arrière, et il conserve aujourd'hui une prédilection particulière pour le planisphère représenté page 3 de ses Révolutions des corps célestes par le mécanisme des rouages. « On ne peut s'empêcher de reconnaître, dit M. Delambre, dans les moyens employés par l'artiste, une adresse et une sagacité qui promettaient tout ce qu'il a fait depuis pour le système véritable. On peut même regarder ce premier essai comme une composition destinée à représenter les mouvements apparents des planètes autour de la terre réputée immobile: et dans ce sens, il ne méritera que des éloges. » Mais une production plus difficile encore, est la machine destinée à représenter le mouvement vrai de la lune, conçue à la même époque, et publiée par Ferdinand Berthoud dans son *Histoire de la mesure du temps*. En 1771, M. Janvier construisit, pour l'instruction publique, un grand planétaire de 3 pieds de diamètre. Cet instrument représentait les inégalités des planètes, leurs excentricités, la rétrogradation des points équinoxiaux, avec des rouages en racine de buis. Au mois d'octobre 1773, il perfectionna et exécuta en cuivre cette machine réduite à 10 pouces de diamètre. Fixé à Verdun, où il avait épousé une femme de beaucoup de mérite, M. Janvier jouissait dans cette ville d'une considération acquise par de longues études. Au mois de mars 1784, cet artiste vint à Paris avec deux petites sphères mouvantes, réduites à 4 pouces de diamètre. La composition de ces machines étonna l'astronome Lalande. Il recommanda l'auteur à M. de La Ferté, intendant des Menus, qui le fit présenter au roi par M. le duc de Fleury, le 24 avril 1784. M. Janvier fut appelé à Paris par les ordres et pour le service du roi; en 1786, il composa une petite horloge à équation et à remontoir. Par la disposition de cette machine, le remontoir était seul chargé de la conduite des aiguilles et de lever les détentes de sonnerie: c'est la première construction de cette espèce. Il conçut également le projet d'une machine à marées, qui indiquait, par le moyen de l'horlogerie et sans le secours des tables et calculs, l'heure de la haute et de la basse mer pour quatre-vingts ports des principaux lieux de la terre. Le baron de Breteuil, alors ministre, en ordonna l'exécution pour le roi. Au mois de février 1789, il présenta à l'académie royale des sciences, qui l'honora de ses suffrages, une pendule planétaire, la plus complète qui ait encore paru. Cette horloge fut acquise par Louis XVI, et placée dans sa petite bibliothèque à Versailles; elle est aujourd'hui dans le salon Vert, au palais des Tuileries. En 1800, il présenta à l'institut national de France une sphère mouvante, l'une de ses premières conceptions; machine remarquable à plusieurs égards, et particulièrement pour la démonstration sensible de la manière dont se composent les jours solaires vrais et les jours moyens. En 1802, il acheva une machine dont l'exécution durait depuis huit ans. Cette pièce, la plus rare et la plus savante qui ait été conçue et exécutée dans le 18e siècle, fut soumise à l'examen du jury national pour les produits de l'industrie française, et exposée au Louvre; elle valut à M. Janvier la distinction de premier ordre (médaille d'or). Nous devons encore à M. Janvier deux compositions remarquables par leur simplicité. L'une est sa pendule à équation par les causes qui la produisent, et l'autre, sa pendule par départements, dont le cadran est une carte géographique de la France d'une projection particulière, et où l'on voit à chaque instant l'heure et la minute que l'on compte dans chaque chef-lieu des départements français. Cette machine est dans le cabinet géographique du roi, au château de Fontainebleau. Enfin M. Janvier a publié les ouvrages suivants, tous relatifs à son art: 1° *Manuel chronométrique*, ou *Précis de ce qui concerne le temps, ses divisions, ses mesures, et leurs usages*, Paris, 1822, 3e édition, in-12 avec gravures; 2° *Essai sur les horloges publiques pour les communes de la campagne, etc.*, Paris, 1811, in-8°; 3° *Des révolutions des corps célestes par le mécanisme des rouages*, Paris 1812, in-4° avec 8 planches; 4° *Éloge des mathématiques*, Paris 1814, in-4°; 5° *Précis des calendriers civil et ecclésiastique*, Paris 1824, in-12; 6° *Recueil de machines composées et exécutées par Antide Janvier*, Paris 1827, in-4°; 7° il a traduit l'immortel ouvrage de Huyghens, *de horologio oscillatorio*, et fait graver tous les cuivres nécessaires pour sa publication. Véritable artiste, M. Janvier ne s'est jamais occupé de sa fortune, et la fortune ne l'a pas comblé de ses faveurs: néanmoins, consacrant au perfectionnement de son art, les faibles avantages pécuniaires qu'il a recueillis de ses longs et honorables travaux, il a formé, des débris de ses ateliers du Louvre, une école d'horlogerie, que les savants étrangers et nationaux se plaisent à visiter, et où sont accueillis avec une extrême bienveillance, les jeunes gens qui se destinent à parcourir la carrière où M. Janvier a obtenu de brillants succès. Cet estimable artiste, qui n'est pas moins familier avec les lettres qu'avec les sciences, cultive la poésie, et a publié des *Opuscules*, qu'un disciple aimé d'Apollon ne désavouerait pas.

JARD-PANVILLIERS (*Louis-Alexandre*, baron), né à Niort, en 1757, y exerçait la profession de médecin, lorsque la révolution éclata. Il se montra favorable aux nouveaux principes, et mérita,

surtout à ce titre, la confiance de ses concitoyens, qui le nommèrent successivement procureur syndic du département des Deux-Sevres, député à législature en 1791, et, au mois de septembre 1792, à la convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il vota avec la minorité, et, après la condamnation à mort, il se prononça pour le sursis à l'exécution Il se distingua surtout par son activité parmi les membres du comité de secours publics, et la modération de sa conduite dans les diverses contrées où il fut envoyé en mission, et notamment dans celles où l'on voyait déja se développer des germes de guerre civile, lui mérita, de la part de Marat, la dénomination de modéré. Depuis cette époque, il se fit oublier, et ne reparut à la tribune qu'après le 9 thermidor; en s'élevant contre Carrier, et soutenu de la nouvelle majorité qui se forma alors, il s'efforça, avec plus de courage que de succès, de purger la révolution des restes impurs dont l'avait souillée le régime de la terreur. Entré au conseil des cinq-cents, après la session conventionnelle, il parla, a la fin d'octobre 1796, avec beaucoup de force, contre la loi du 3 brumaire, qui excluait les parents d'émigrés de toutes fonctions publiques. En l'an 5, il devint secrétaire du conseil, combattit l'année suivante un projet de loi qui tendait à soustraire les citoyens à leurs juges naturels, en cas de guerre, pour les rendre justiciables des tribunaux militaires, et repoussa, en l'an 7, la loi des otages et la déclaration de la patrie en danger, comme propres à ramener le système de la terreur. Après la révolution du 18 brumaire, il fut envoyé en qualité de commissaire dans les départements de la Vendée et du Poitou, pour apaiser les alarmes qu'avait fait naître cette nouvelle forme de gouvernement, et entra ensuite au tribunat, dont il fut successivement secrétaire, président et questeur. En 1800, il vota pour le projet qui donnait de l'extension à la faculté de tester, et reçut la croix de la légion d'honneur, peu de temps après l'institution de cet ordre. Au mois de mai 1804, il fit partie de la commission chargée d'examiner la proposition de Curée, pour décerner le titre d'empereur à Bonaparte, et le 6, il en présenta un rapport affirmatif, dans lequel, oubliant sa prudence accoutumée, il se permettait des attaques violentes contre la dynastie des Bourbons, et mérita ainsi de présider la députation qui porta au sénat le vœu du tribunat. Un pareil dévouement devait être récompensé, et il le fut dignement. Jard-Panvilliers, réunit au titre de questeur de son corps, ceux de baron et de commandant de la légion d'honneur; il fut aussi présenté par le collége électoral des Deux-Sèvres, comme candidat au sénat conservateur; mais il n'y fut point appelé. Le 30 novembre 1805, il proposa une adresse a Napoléon, pour le remercier des drapeaux dont il avait fait don au tribunat. Après la suppression de ce corps, en 1808, Jard-Panvilliers fut nommé l'un des présidents de la cour des comptes, et harangua Napoléon en cette qualité, après les désastres de l'hiver de 1812, et à l'occasion de la conspiration de Mallet, il joignit ses protestations de fidélité a tant d'autres qui devaient être sitôt démenties. Le 5 avril 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon, et l'année suivante, cinq jours après son retour, il signa l'adresse de sa compagnie, en faveur de la nouvelle révolution, ce qui ne l'empêcha pas, le 3 mai 1816, de venir porter au pied du trône des Bourbons, des paroles de dévouement et de congratulation. En 1815, il fut nommé à la chambre des députés par les électeurs du département des Deux-Sevres, et y vota avec la minorité. Réélu après le 5 septembre, et sous la loi du 5 février 1817, il siégea et vota en silence avec le centre gauche, même depuis le changement du système ministériel. Il est mort à Paris au mois d'avril 1822.

JARNOWICK (Gionnovicht, plus connu sous le nom de), né à Paris de parents italiens, fut un des plus célèbres virtuoses de son temps sur le violon. Elève favori du fameux Lolli, il débuta dans la carrière musicale, au concert spirituel, par le sixième concerto de son maître, et n'obtint d'abord que de médiocres succès. Bientôt on fut d'accord sur son mérite réel, et soit que lui-même eût pris plus d'aplomb, soit que les *dilettanti* de l'époque eussent mieux saisi sa manière, il parvint à attirer et à fixer l'attention, et il fit pendant dix ans les délices de tout Paris. Il quitta la France en 1781, et passa en Prusse, où l'appelait le prince royal, qui le mit à la tête de sa chapelle. Le jeu de Jarnowick avait une vigueur qui n'excluait ni la pureté ni l'élégance; ses airs variés étaient pleins de grâce et de justesse, et lui-même les exécutait de la manière la plus originale et la mieux assortie à son caractère bizarre. Dans un voyage qu'il fit à Lyon, il annonça un concert à six livres le billet. Les Lyonnais d'alors étaient plus sensibles aux avantages des spéculations commerciales qu'aux charmes de la musique, le prix parut trop élevé, personne n'y vint. Le lendemain, il fit annoncer le même concert à trois livres; la salle était pleine. Mais au moment de l'exécution on apprit que Jarnowick venait de partir en poste. L'argent fut fidèlement rendu, et les auditeurs désappointés rirent les premiers de cette vengeance d'un nouveau genre. Ayant un jour cassé par mégarde, chez un marchand de musique, un carreau de la valeur de trente sols, il présenta un écu pour le payer; mais le marchant n'ayant pas de monnaie, il est inutile d'en chercher, dit le musicien, et aussitôt il cassa un second carreau. Dans un concert où se trouvait Saint-Georges, connu par ses talents comme musicien, aussi bien que par son habileté et sa force dans l'art de l'escrime, Jarnowick, emporté par sa vivacité, lui donna un soufflet: « J'aime trop son talent, dit Saint-Georges « avec le plus grand sang-froid, pour me battre avec « lui. » Cet artiste célèbre excita, partout où il se rendit, à Vienne, à Berlin et à Saint-Pétersbourg, le même enthousiasme qu'à Paris. Il mourut, en 1804, dans la capitale de la Russie, en faisant une partie de billard. Il avait composé, à Paris, et l'on avait gravé sept symphonies et neuf concertos de violon.

JAUBERT (Guillaume-Auguste), naquit à Condom, en Gascogne, le 9 janvier 1769, embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé, après le concordat de 1801, curé de Notre-Dame de Bordeaux, puis grand-vicaire du diocèse de cette ville, et obtint ensuite, par le crédit de son frère, de remplacer l'abbé de Voisins, curé de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris, nommé évêque de Saint-Flour, et gouverneur de la banque de France, et mort avant d'avoir obtenu ses bulles du saint-siége. L'abbé Jaubert n'eut rien de plus pressé que de demander au Saint-Père l'institution canonique pour remplacer M l'abbé de Voisins; mais, à cette époque, l'harmonie n'existait plus entre Napoléon et le pape, ce qui n'empêcha pas l'abbé Jaubert de se rendre à Saint-Flour, et de s'emparer de l'administration du diocèse. Néanmoins le pape parut se montrer plus facile en 1811, et consentit à donner des bulles à M. Jaubert ainsi qu'aux évêques de Liége et d'Asti qui se trouvaient dans la même position. C'était un piége auquel Napoléon ne se laissa pas prendre; il n'y était pas fait mention de la nomination impériale, aussi l'empereur ne voulut-il pas qu'on en fît usage, et elles restèrent dans les cartons du ministère, d'où les titulaires ne purent les tirer qu'après la restauration de 1814. Mais les cent jours sur-

vinrent, et malgré ses démarches, l'abbé Jaubert ne put parvenir à se faire sacrer, et ne fut pas plus heureux après la seconde restauration. En qualité d'évêque nommé, il avait assisté, en 1811, au concile national; plus tard il eut l'honneur d'approcher le pape à Fontainebleau, et en reçut, dit-on, un accueil peu obligeant, par suite de son insistance pour obtenir ce qu'il savait bien que le pape était décidé à ne pas lui accorder : enfin il donna sa démission en 1816, et obtint une pension. L'abbé Jaubert avait reçu du gouvernement impérial le titre de baron et de chevalier de la légion d'honneur; il avait aussi siégé au corps législatif, pour le département du Cantal, durant la session de 1814, et y avait voté avec la minorité. Il vivait depuis cette époque dans son pays natal, où il est mort en mars 1825. Il a traduit de l'italien l'ouvrage suivant : *Vraie idée du Saint-Siége* en deux parties, par l'abbé dom P. Tamburini, de Brescia, professeur à l'université impériale et royale de Pavie, etc., Paris, 1819, in-8°. Le traducteur professe, dans l'avertissement, les principes gallicans et constitutionnels; il émet les idées les plus pures de tolérance et de charité chrétienne.

JAUBERT (Antoine-Pierre), né à Pelissanne, en Provence, le 9 janvier 1748, mort à Vaugirard, près de Paris, au mois de juin 1822, était avocat au parlement d'Aix, avant la révolution. Nommé, en 1789, procureur-syndic du département des Bouches-du-Rhône, il fut poursuivi, en 1793, par les démagogues, et vint se réfugier à Paris. Après la terreur, il fut nommé substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal de première instance, puis juge, et ensuite président d'une section. La révolution du 18 fructidor (1797) lui fit perdre ces fonctions, et l'aurait laissé sans fortune si ses connaissances en jurisprudence ne lui eussent offert des ressources. En 1806, il fut élu membre du corps législatif, et, après y avoir siégé cinq ans, il fut nommé conseiller à la cour royale de Paris, dont il devint conseiller honoraire deux ou trois ans avant sa mort.

JAUBERT (Pierre-Amédée-Emilien-Probe), orientaliste et voyageur, fils du précédent, est né à Aix, en Provence, le 3 juin 1779. Il y commença ses études au collége des doctrinaires, et les continua jusqu'à la suppression des corps enseignants. Son père l'ayant fait venir à Paris, avec toute sa famille, sur la fin de 1793, il y suivit pendant deux ans, avec autant d'assiduité que d'ardeur, les cours de mathématiques du célèbre Parcieux; mais une injustice qu'il éprouva, en 1795, lors de l'examen qu'il subit pour entrer dans les constructions navales, le fit renoncer à cette carrière. La même année, l'école spéciale des langues orientales vivantes, ayant été établie, il en fut un des premiers élèves, et, sans autre but que celui de s'instruire, il s'y livra à l'étude du turc, du persan et de l'arabe, sous Venture, Langlès et M. Silvestre de Sacy. Le désir d'utiliser les connaissances qu'il acquérait chaque jour, le détermina cependant à solliciter une place de jeune de langue pour aller à Constantinople. Une lettre du ministre Talleyrand lui donna ordre de se rendre à Toulon, où il devait recevoir sa destination ultérieure. Ce fut là qu'il fut embarqué, en 1798, sur la frégate *la Justice*, qui, ayant mis à la voile avant le reste de la flotte, mais chargée de diverses commissions, ne se trouva pas à la prise de Malte, et n'arriva en Egypte que pour être témoin du désastre d'Aboukir. M. Jaubert était un des cinq jeunes interprètes attachés à l'armée d'orient : quatre d'entre eux furent employés auprès des généraux divisionnaires. M. Jaubert resta seul au quartier-général avec Venture, interprète en chef; mais ce qu'il regardait comme une sorte de disgrace fut l'origine de sa fortune. L'âge et la santé de Venture ne lui ayant pas permis de suivre Bonaparte dans son expédition en Syrie, ce fut M. Jaubert qui accompagna, en 1799, le général en chef dans cette glorieuse mais désastreuse campagne, comme premier secrétaire interprète : ce fut en cette qualité qu'il coopéra à tous les traités conclus avec les Druzes et les autres peuples du Liban, aux capitulations de diverses places, et qu'il traduisit les lettres, les discours adressés à Bonaparte, ainsi que ses réponses et ses proclamations : ses fonctions étaient d'autant plus pénibles, que ne quittant jamais la personne du général, il était dans un état de service permanent, et que la nuit même son sommeil en était souvent interrompu. De retour en Egypte, où Venture était mort, il se trouva à la bataille d'Aboukir et aux conférences qui eurent lieu entre Bonaparte et le commandant de l'armée ottomane Moustafa pacha, qui avait été fait prisonnier; il fut du petit nombre des Français que Bonaparte ramena avec lui en France, la même année. Nommé, en 1800, secrétaire interprète du gouvernement, puis professeur provisoire de turc à l'école spéciale des langues orientales, il en devint professeur définitif en janvier 1801. La même année, il accompagna à Marseille le général Léopold Berthier, chargé d'aller recevoir l'armée française qui avait évacué l'Egypte. En 1802, il partit avec le colonel Sébastiani pour lui servir d'interprète dans sa mission à Tripoli de Barbarie, en Egypte, en Syrie et aux îles Ioniennes. En 1804, il fut envoyé à Constantinople, pendant l'ambassade du général Brune, et il fut reçu en audience particulière par le sultan Selim. A peine de retour de cette mission, dont le résultat avait été de faire reconnaître Napoléon empereur par la Porte ottomane, M. Jaubert fut chargé d'une commission non moins importante et plus périlleuse; il s'agissait de répondre aux avances du chah de Perse et de s'assurer de ses dispositions bienveillantes et de ses ressources. M. Jaubert parti de Paris le 7 mars 1805, traversa rapidement l'Allemagne, la Hongrie et la Valachie, prit la route du littoral de la mer Noire, et arriva le 10 avril à Constantinople. Il y revit le sultan, auquel il remit une lettre du gouvernement français. Après avoir reçu sa réponse avec les présents d'usage, il partit le 30 mai, s'embarqua à l'entrée du détroit sur la mer Noire, et parvint le 7 juin à Trebisonde, où il fut retenu quatre jours. Le 11, il s'achemina sur Arz Roum qu'il atteignit le 19. Il en partit dix jours après, traversa l'Araxes près de Hassan-Khaleh, et arriva le 4 juillet à la principale source de l'Euphrate. Echappé aux brigandages des Kurdes, et près d'atteindre les frontières de la Perse, il se dirigeait vers le mont Ararat, afin d'éviter Bayazid, dont le pacha, par sa perfidie et sa cruauté, s'était rendu l'effroi de la contrée. Mais le lendemain, au village d'Arz-Ab, il fut arrêté par les gens de ce gouverneur, et conduit à Bayazid. Quoiqu'il eût quitté le costume persan, et qu'il se fit passer pour Arménien, Mahmoud pacha, instruit du but de son voyage par son guide arménien, qu'il avait fait étrangler après lui avoir arraché quelques aveux par la torture, ne laissa pas de l'accueillir avec des démonstrations amicales, et lui permit de se rendre à Erivan. M. Jaubert partit le 7; mais à quatre lieues de Bayazid, et après avoir traversé la rivière qui sert de limite aux empires turc et persan, il fut saisi et garotté par l'escorte que le perfide pacha lui avait fournie. On lui banda les yeux, et on le ramena à travers des précipices affreux dans la résidence de Mahmoud, qui, voulant s'approprier ses dépouilles et les présents dont il était chargé pour la cour de Perse, n'avait pris ces précautions que pour ne pas être soupçonné de son ar-

restation. Ce fut aussi pour que son sort fût ignoré, soit à Constantinople, soit en Perse, qu'il le fit renfermer dans un souterrain de la citadelle de Bayazid. M. Jaubert y passa plus de quatre mois sans autre nourriture que du pain et du lait aigre, ne recevant un peu d'air et de jour que par une trappe par où on l'avait plongé dans ce cachot à l'aide d'une corde. Il trouva cependant des êtres bienfaisants dans cet affreux séjour. Le gouverneur du château venait tous les jours lui donner des consolations et soutenir son courage. Ce vénérable musulman et sa famille lui procurèrent des feuilles de tabac, des fruits, de l'encens, pour désinfecter l'air de son cachot. M. Jaubert leur dut la vie et la liberté. Ils lui fournirent les moyens de faire parvenir de ses nouvelles à la cour de Perse. Vers la fin de septembre, le pacha fut attaqué de la peste, et, dans les derniers moments de sa vie, il donna l'ordre positif de faire périr M. Jaubert; mais le vieux commandant refusa d'obéir à un homme en délire. Ahmed, fils et successeur de Mahmoud, ne se montrait pas moins dangereux que son père envers son prisonnier lorsqu'il fut enlevé lui-même quelques jours après par la contagion. Son oncle Ibrahim, qui le remplaça, adoucit la captivité de M. Jaubert; mais ce dernier ne recouvra sa liberté qu'après avoir été réclamé itérativement par le chah de Perse, et en exécution des ordres formels de la Porte-Ottomane. Ses papiers, ses effets lui furent rendus, et il partit, le 19 février 1806, avec le selihdar d'Youssouf-Pacha, beigler-beig d'Arz-Roum et de Trebizonde, pour se rendre au camp de ce visir, à Endrès, où il arriva le 14 mars, à onze journées à l'ouest d'Arz-Roum. Youssouf, qui, dans le temps qu'il était grand-visir, avait présenté M. Jaubert au sultan, et qui venait d'apprendre la victoire remportée par les Français à Austerlitz, l'accueillit avec bonté, lui donna publiquement des marques de sa considération, et lui fournit les moyens d'écrire au chargé d'affaires Ruffin, à Constantinople, une lettre qui fut publiée, le 22 mai, dans le *Moniteur*. Un nouveau firman de la Porte ayant autorisé le beigler-beig à protéger le passage de M. Jaubert en Perse, il quitta le camp ottoman, le 1er avril, comblé des présents d'Youssouf-Pacha, et escorté par vingt cavaliers turcs. Il passa par Arz-Inghian, vit les minarets d'Arz-Roum sans entrer dans cette ville, et, voulant éviter Bayazid, il se dirigea par Melez-Ghird sur Van, ville importante, près du lac de ce nom. Il en partit le 30 avec une escorte de kurdes qui fut renforcée sur la frontière, et il arriva le 4 mai à Khoï, première ville de Perse, d'où il se rendit par Marand à Tauris, et le 17 à Ardebil, près du camp d'Abbas-Mirza, second fils et héritier présomptif du roi de Perse. Deux jours après, il obtint une audience de ce prince qui allait entrer en campagne contre les Russes, et, dans les divers entretiens qu'il eut avec lui, il put apprécier son jugement précoce et ses belles qualités. Il quitta Ardebil le 23, et prit la route de Khalkhal, Zenghian, Sultanieh, Abher et Casbin, d'où il parvint, le 5 juin, à la cour de Teheran. Il y fut reçu avec beaucoup d'honneur, et offrit au roi des présents qui consistaient principalement en armes, en étoffes et en bijoux. A la suite de la première audience, il s'entretint pendant une heure avec ce monarque, sans interprète. Feth-Aly-Chah étant parti le 24 juin pour aller passer la revue de ses troupes à Sultanieh, où il arriva le 5 juillet, M. Jaubert, qui était tombé malade, suivit la cour dans une litière, et fut soigné par le premier médecin du chah et par un médecin du harem, qui devint responsable de ses jours. Après avoir reçu les présents d'usage en étoffes, armes, chevaux et quelques manuscrits, dont les principaux, les histoires de Nadir-Chah, de Mohemed-Chah et du monarque régnant, sont aujourd'hui à la bibliothèque du Roi de France, M. Jaubert obtint, le 12 juillet, son audience de congé, et partit deux jours après. Il passa par Zenghian, traversa la rivière Kizil-Ouzen, vint à Tauris, côtoya le lac d'Ourmiah, arriva à Khoï, sur la frontière, le 31, revit la ville et le lac de Van, repassa par Melez-Ghird, et arriva le 19 août dans un village près d'Arz-Roum, où l'escorte qui lui avait été donnée en Perse le quitta. On voulait l'obliger de passer par Cara-Hissar pour se rendre à Constantinople; mais le mauvais état de sa santé lui faisant désirer de prendre la voie de la mer, il s'adressa au beigler-beig Youssouf-Pacha qui acquiesça à sa demande. M. Jaubert continua sa route le 20, et se rendit par Gumirsch-Khaneh, à Trebizonde, où il arriva le 26. Il s'embarqua le 2 septembre à Platana, véritable port de cette ville; mais les vents contraires et plusieurs tempêtes qu'il essuya le forcèrent de relâcher, au bout de huit jours, dans la rade de Coumdjughaz, non loin de l'embouchure du Kizil-Ermek, à soixante-dix lieues du point de son départ. Après y avoir attendu dix-sept jours un temps plus favorable, il résolut de se rendre par terre à Sinope par Bafra. Arrivé dans cette dernière ville, il ne put passer outre à cause de la révolte des habitants et des pays circonvoisins contre les Ottomans. Il fallut retourner à la baie de Coumdjughaz; mais il n'y trouva plus le navire, qui, profitant d'un vent favorable, avait mis à la voile pour Sinope. Heureusement il aperçut le lendemain un bâtiment auquel il fit des signaux, et qui, l'ayant pris à bord, le conduisit à Sinope, le 30 septembre. Il en partit, le 9 octobre, pour Ineboli, où l'ayan lui prêta sa demi galère, sur laquelle il s'embarqua le 15. Après avoir jeté l'ancre à Kidros, découvert Amastrah, et relâché trois jours dans la belle vallée de Bartin, il se remit en mer; mais une nouvelle tempête, contre laquelle il eut à lutter trente-six heures, le força de débarquer à Philios, d'où il s'achemina vers Héraclée. Il s'y embarqua, le 30, sur une frégate turque, qui le transporta le lendemain à Constantinople, où M. Jaubert se reposa quelque temps de ses fatigues. Les relations qu'il avait ouvertes avec la Perse ne furent pas sans résultats. Mirza-Mahmoud-Riza-Khan, ambassadeur du chah, étant arrivé peu de jours après à Constantinople, M. Jaubert l'accompagna par Widdin et Vienne jusqu'en Pologne, où l'empereur des Français faisait alors la guerre aux Prussiens et aux Russes. Il lui servit d'interprète dans les audiences que lui donna, à Varsovie, le ministre des relations extérieures, les 2 et 3 mars 1807; dans celle qu'il obtint de Napoléon, le 26 avril, à Finckenstein, et dans son audience de congé, au mois de mai. Le départ du général Gardanne pour l'ambassade de Perse ayant suivi de près celui de l'envoyé persan, M. Jaubert partit de Dantzick, le 21 juin, pour revenir en France, où arriva l'année suivante Asker-Khan, nouvel ambassadeur du roi de Perse. M. Jaubert fut noblement récompensé de ses services, de ses fatigues et de ses souffrances. L'empereur lui avait accordé, le 11 mai 1807, une pension de 4,000 fr., qui a été maintenue par une loi du 26 mars 1820. Au mois de juin, il le nomma auditeur au conseil-d'état, membre de la légion d'honneur et secrétaire-interprète au ministère des relations extérieures, et, en 1809, maître des requêtes. Il lui fit compter aussi une gratification de 100,000 francs. En avril 1815, M. Jaubert fut envoyé à Constantinople, où il arriva le 9 juin, comme chargé d'affaires. Malgré le refus du gouvernement turc de

recevoir un agent de Bonaparte, il se montra, ainsi que sa suite et plusieurs membres de la légation française, avec la cocarde tricolore. Dans la nuit du 13 au 14, il fit arborer l'aigle impériale, à la place des armes de Naples, sur la porte de l'hôtel de l'ambassade de France, à Péra; mais le 15, un détachement de janissaires enleva de vive force les insignes de Bonaparte, et arracha la cocarde tricolore à ceux qui la portaient. M. Jaubert retourna à Paris lorsqu'il eut appris l'issue de la bataille de Waterloo. Il perdit sa place de maître des requêtes la même année, mais il la recouvra en 1818. Au mois de mars de la même année, en vertu d'un traité entre le gouvernement français d'une part et MM. Ternaux aîné et Jaubert de l'autre, ce dernier partit pour l'Orient, afin d'établir des relations avec les peuples du Caucase, les Boukhares et la Perse, par terre, et de rechercher la race des chèvres qui fournissent le duvet dont on fabrique les schals de Cachemire. Il se rendit par la Russie méridionale à Odessa, visita la Georgie, poussa jusqu'à Astrakhan, revint par la Krimée s'embarquer à Kaffah, sur la mer Noire, jusqu'à Constantinople, d'où il repassa en Europe, et débarqua à Toulon en juin 1819. Quelques détails sur son voyage dans le Caucase se trouvent dans un *Recueil de pièces sur l'importation et la naturalisation en France des chèvres de race thibétaine ou chèvres à duvet de cachemire*, Paris, 1822, in-8°. Ce recueil est formé de divers mémoires et rapports des sociétés d'encouragement, d'agriculture, etc. Sur douze cent quatre-vingt-neuf chèvres que M. Jaubert avait ramenées à Tzaritzin, il n'en arriva en France qu'environ quatre cents. Nommé, en 1819, l'un des secrétaires-interprètes du Roi, M. Jaubert est devenu, en 1824, maître des requêtes honoraire. Membre de l'institut royal de Hollande, il l'est aussi de la société royale des antiquaires, de la société de géographie, des sociétés asiatiques de Paris, de la Grande-Bretagne et de Londres, de la société académique d'Aix, etc. Il a publié : 1° *Voyage en Arménie et en Perse, fait dans les années 1805 et 1806*, avec cartes et planches, 1821, in-8°; 2° *Éléments de la Grammaire turque*, 1823, in-4°; 3° *Notice d'un manuscrit turc, en caractères ouigours, envoyé par M. de Hammer à M. Abel Rémusat*, 1825, in-8°, extrait du *Journal asiatique*; 4° *Voyage d'Orenbourg à Boukhara*, 1826, in-8°; 5° *Notice et extrait de la version turque de Bakhtiar-Nameh, d'après le manuscrit en caractères ouigours que possède la bibliothèque d'Oxford*, 1827, in-8°, extrait du *Journal asiatique*; 6° diverses *Notices*, traduites de l'arabe ou du turque, dans *la Revue encyclopédique*, le *Journal asiatique*, etc. Il prépare une traduction de la *Géographie d'Edrissy*, et s'occupe d'un *Dictionnaire tartare*, etc. — JAUBERT (Maximilien-Joubert), frère du précédent, né à Aix, en janvier 1781, a suivi comme son père la carrière du barreau et de la magistrature. Substitut du procureur impérial au tribunal de première instance de Paris, puis à la cour impériale, dont il devint avocat-général, en 1812, il exerça encore ces fonctions près de la cour royale, avec autant d'impartialité que de talent.

JAUCOURT (ARNAIL-FRANÇOIS, marquis de) député à l'assemblée législative, tribun, sénateur, membre du gouvernement provisoire en 1814, pair de France, lieutenant-général, commandant de la légion d'honneur, était colonel des dragons de Condé lorsque la révolution éclata. Sa naissance ne l'empêcha pas de se prononcer en faveur du parti populaire, et il se lia étroitement avec quelques uns des meneurs de l'assemblée constituante, avec l'évêque d'Autun entre autres. Appelé, en 1790, à la présidence de l'administration centrale du département de Seine-et-Marne, il voulut déposer son serment de fidélité à l'ordre constitutionnel, entre les mains mêmes du président de l'assemblée nationale, et il lui écrivit à ce sujet une lettre pleine de démonstrations civiques, et qui reçut, selon qu'il l'avait prévu et désiré sans doute, une grande publicité. Cet engagement solennel et la ferveur patriotique dont il ne cessa de paraître animé durant tout le cours de son administration le firent nommer, en septembre 1791, député de son département à l'assemblée législative. Mais la position des partis n'était plus la même qu'en 1789. Les amis de la liberté, unis d'abord par la haine commune publique qu'ils portaient à l'ancien régime, s'étaient parfaitement entendus pour détruire les abus et n'avaient pu s'accorder ensuite dans le choix des institutions à fonder et des mesures à prendre pour consolider la révolution. M. de Jaucourt, au milieu de ces funestes divisions, adopta la nuance que lui indiquaient ses relations, ses souvenirs et son caractère; il se déclara constitutionnel modéré, et siégea au côté droit de l'assemblée législative, parmi les Becquey, Ramond, Hua, Mathieu Dumas, etc. Après avoir repoussé opiniâtrément tous les projets de lois répressives contre les émigrés et les prêtres insermentés, il s'opposa vivement à ce que les soldats de Châteauvieux fussent admis à la barre, et ne s'éleva pas avec moins de force contre la formation d'un camp de 24 mille hommes sous les murs de Paris. Le 20 avril 1792, il vota, lui septième, avec MM. Théodore Lameth, Gentil, Hua, Becquey, Dumas et Baert, contre la déclaration de guerre que Louis XVI vint proposer en personne contre le roi de Hongrie et de Bohême. Successivement défenseur du ministre Delessert et du général Lafayette, M. de Jaucourt, dans les journées tumultueuses des mois de juin, juillet et août 1792, lutta énergiquement pour la monarchie constitutionnelle dont le roi, constitutionnel lui-même, ne voulait plus. S'étant lassé un jour des apostrophes injurieuses du député Chabot, il essaya de le réduire au silence en le menaçant de coups de bâton, ce qui n'empêcha pas l'ex-capucin de dénoncer son collègue à l'assemblée, qui ne répondit à ses plaintes que par l'ordre du jour. Adversaire déclaré de la démocratie, M. de Jaucourt attaqua sans ménagement les sociétés populaires qu'il signala comme des repaires de factieux, et ne craignit pas de se lever, à la séance du 9 août, contre la mise en accusation du compagnon d'armes de Washington. La véhémence de son opposition à la tendance républicaine qui dominait alors, le fit mettre en arrestation, après le 10 août, par la municipalité insurrectionnelle que Danton et ses amis avaient organisée. Il invoqua vainement l'inviolabilité dont la constitution avait revêtu le caractère de député; le parti qui venait d'abattre le trône constitutionnel lui répondit qu'il était démissionnaire, et l'envoya dans les prisons de l'Abbaye, d'où il fut retiré la veille même des massacres de septembre, par la généreuse intervention de Mme de Staël. Le premier soin de M. de Jaucourt, une fois rendu à la liberté, fut de chercher un asile hors de France, et il le trouva dans les montagnes de la Suisse. Ayant ainsi passé à l'étranger les huit années que remplirent les orages de la convention et du directoire, il rentra dans sa patrie après le 18 brumaire et fut recommandé au premier consul par son ami Talleyrand, alors chargé du porte-feuille des affaires étrangères. Nommé tribun presque à son arrivée, il répondit à l'empressement que Bonaparte mettait à l'employer, par un zèle ardent et sans bornes. Il défendit chaleureusement, en 1801 devant le corps législatif, le nouveau concordat conclu avec le saint-siége, et fut élu président du tribunat, le 23 octobre 1802. Un an après, le

collége électoral de la Nièvre l'ayant présenté comme candidat au sénat conservateur, il fut admis immédiatement dans ce corps. En 1804, Napoléon lui confia l'intendance générale de la maison de son frère Joseph, et le décora du titre de commandant de la légion d'honneur. Six ans plus tard, il lui refusa l'investiture de la sénatorerie de Florence pour laquelle il avait été proposé par le sénat, et qui fut conférée au général Férino. M. de Jaucourt s'aperçut alors que l'homme dont il suivait la destinée n'était plus en faveur, et il se vengea de cette légère disgrace, en prenant une part active aux démarches hostiles de son ami contre le gouvernement impérial comme il s'était associé à ses adulations et à ses services. En avril 1814, sous les auspices des bayonnettes étrangères, M. de Jaucourt fut nommé membre du gouvernement provisoire dont l'évêque d'Autun s'était constitué président. Le 13 mai de la même année, il fut créé pair de France et ministre d'état. Pendant le séjour de Talleyrand au congrès de Vienne, il dirigea le département des relations extérieures, et fut proscrit par Napoléon à son retour de l'île d'Elbe. A la seconde restauration, il obtint le ministère de la marine, qu'il ne garda que peu de temps. Relégué depuis parmi les membres du conseil privé, dont la rare convocation laisse à peu près sans importance les diplomates vétérans qui le composent, M. de Jaucourt se trouve réduit à appliquer son activité intellectuelle aux débats passagers de la chambre haute, dans laquelle il vote, comme M. de Talleyrand, c'est à dire comme tous ceux qui craignent à la fois la révolution et l'ancien régime.

JAUFFRET (Gaspard-Jean-André-Joseph), évêque de Metz, naquit à la Roque-Brussane, en Provence, le 13 décembre 1759. Après avoir fait de bonne études au collége de Toulon et à l'université d'Aix, il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé chanoine de la collégiale d'Aulps, et vint exercer à Paris les fonctions de son ministère. Il s'adonna d'abord à la chaire évangélique et y débuta avec succès; mais ayant refusé dès le commencement de la révolution, de prêter le serment exigé des prêtres, il fut obligé de chercher un autre aliment à son zèle. En 1791, il publia un journal, sous le titre: d'*Annales de la religion et du sentiment*, qui subsista jusqu'au 10 août, époque où il fut obligé de se cacher. Après le 9 thermidor, il reprit dans sa province l'exercice de son ministère, et éleva la voix en faveur du libre exercice du culte catholique. Lors du concordat de 1801, il fut nommé grand vicaire, d'abord de l'évêque de la Rochelle, ensuite du cardinal Fesch, archevêque de Lyon, et enfin vicaire-général de la grande aumônerie, et chapelain de Napoléon. Devenu depuis évêque de Metz, il échangea au château des Tuileries son titre de chapelain contre celui d'aumônier; ce fut en cette dernière qualité qu'il fut désigné, en 1810, pour faire partie du cortége envoyé au-devant de l'archiduchesse Marie-Louise; il fit en conséquence le voyage de Braunau, et revint à Paris avec la nouvelle épouse de Napoléon. M. de Cicé, archevêque d'Aix étant mort le 22 août suivant, M. Jauffret fut nommé à ce nouveau siége, le 5 janvier 1811. Le moment était peu favorable pour cette translation, c'était celui du plus grand discord entre le pape et l'empereur. Il n'en fut pas moins sacré comme évêque d'Aix le 8 décembre; mais il n'eut jamais de bulle pour ce dernier siége, et se contenta de prendre le gouvernement de ce diocèse, avec les pouvoirs d'administrateur capitulaire; au reste, après plusieurs tentatives qui ne réussirent pas, pour obtenir des bulles, les événements de 1814 ayant replacé les Bourbons sur le trône de France, il dut céder aux circonstances, abandonner l'administration du diocèse d'Aix, et reprendre le gouvernement de son ancien diocèse. On s'accorde à dire qu'il fit beaucoup de bien à Aix, quoiqu'il n'y parût que passagèrement, et qu'il a laissé à Metz un nom révéré. Ce prélat se trouvait momentanément à Paris, lorsqu'il y mourut presque subitement le 12 mai 1823, à l'âge de soixante-trois ans. On doit à ce savant ecclésiastique: 1° *De la religion, à l'assemblée nationale, discours philosophique et politique*, 1790, in-8°, 2e édit. 1791. Cet écrit a été plusieurs fois réimprimé sous ces différents titres: *De la religion, aux législateurs; de la religion, aux Français*, 4e édit. in-8°; 2° *Du culte public*, ou *de la nécessité du culte public en général, et de l'excellence du culte catholique en particulier*. 1795, 2 vol. in-8°; 3e édit. 1815. Cet ouvrage parut d'abord par extrait dans les *Annales religieuses*; 3° *les Consolations, ou recueil choisi de tout ce que la raison et la religion peuvent offrir de consolations aux malheureux*, 1796, 15 vol. in-18, fig. On a extrait de cet ouvrage, et on vend à part: *les consolations des divines écritures*, 3 vol. in-18, et *du Suicide*, 2 vol in-18; 4° *Examen critique du nouveau calendrier*, 1797, in-8°; 5° l'*Adorateur en esprit et en vérité, ou les exercices de la vie chrétienne réglés selon l'esprit de J.-C. et de son église*, 1800, 3 vol. in-18. Cet ouvrage se compose des *méditations* du P. Bourdaloue et du P. Bouhours refondues par M. Jauffret; 6° *Des services que les femmes peuvent rendre à la religion, ouvrage suivi de la vie des dames françaises les plus illustres en ce genre dans le 17e siècle*, 1800, in-12; 7° *Examen particulier de divers sujets, à l'usage des sœurs qui se consacrent à l'éducation gratuite ou aux fonctions de servantes des pauvres*, in-12; 8° *Méditations sur les souffrances de la croix de notre seigneur J.-C., suivies d'une instruction sur les indulgences*, 1800, in-18; 9° *Les illustres victimes vengées des injustices de leurs contemporains*, 1802, in-8° (douteux); 10° *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion et de la philosophie, à la fin du 17e siècle*, Paris, 1803, 2 vol. in-8° (anonyme); 11° *De la vraie sagesse pour servir de suite à l'imitation de J.-C. par Thomas A Kempis, Opuscules rédigés en un nouvel ordre de livres et de chapitres, suivis des consolations de la vraie sagesse dans les derniers moments d'une jeune mère chrétienne*, 1804, in-12, 2e édition; 1812, in-12, 3e édition (posthume); 12° *Entretiens sur le sacrement de confirmation*, 1809, in-8°; 13° *Recueil choisi des mandements de M. l'évêque de Metz*, 1820, 2 vol. in-8°; 14° *Le paradis de l'ame, traduit du latin d'Horstius*; 2 vol. in-12 (traduction retouchée); 15° *Lettres sur les avantages de l'amitié chrétienne* ..... M. Jauffret a été l'éditeur des ouvrages suivants: 1° *Œuvres choisies de Fénélon*, 1799, in-12; 2° *Œuvres spirituelles et choisies de Fénélon*, 4 vol. in-12; 3° *Lettres de Fénélon sur divers sujets concernant la religion et la métaphysique*, in-12; 4° *Eloge des évêques* par Godeau, évêque de Grasse, 1802, in-8°. Cet ouvrage est enrichi de plusieurs notes, et d'une *Vie de Godeau* qui vient à son rang parmi celles des evêques. Ce prélat avait composé et même fait imprimer pour ses amis un ouvrage auquel il attachait beaucoup d'importance: il était destiné à montrer comment on peut séparer les dogmes primitifs, reconnus par tout le genre humain, des erreurs que l'ignorance et les passions y ont mêlées, et comment on peut arriver ainsi à la religion véritable.

JAUFFRET (Louis-François), frère du précédent, né le 4 octobre 1770, membre de plusieurs sociétés savantes et secrétaire perpétuel de celle des observateurs de l'homme. Un caractère aimable, un esprit orné le rendaient propre à parler à l'enfance, et il employa, à son égard, dans la plupart de ses ouvrages, le langage de Berquin. Nous ne citerons de ses nombreuses productions que les

suivantes : 1° *Les charmes de l'enfance et les plaisirs de l'amour maternel*, 1791, in-12. Cet ouvrage, plusieurs fois réimprimé et traduit en allemand, a aussi été publié sous ce titre : *Etrennes sentimentales aux mères et aux enfants*, 1792, in-12, 2° *Gazette des tribunaux*, années 1791 et 1793, 7 vol. in-8° ; 3° *Histoire impartiale du procès de Louis XVI*, 1793, 9 vol. in-8° ; 4° *Romances historiques*, 1795, in-8° ; 5° *Le Courrier des enfants*, continué sous le titre du *Courrier des adolescents*, 1796, in-12 ; 6° *Petit théâtre de famille*, ou *Recueil de drames propres à être joués par les adolescents, et destinés à leur former le cœur et l'esprit*, 1797, 3 vol. in-8° ; 7° *Voyage au Jardin des plantes*, *contenant la description des galeries d'histoire naturelle*, 1798, in 8° ; 8° *Dictionnaire étymologique de la langue française*, *à l'usage de la jeunesse*, 1779, 2 vol. in-18 ; 9° l'*Art épistolaire*, ou *Dialogues sur la manière de bien écrire les lettres*, 1799, 3 vol. in-18 ; 10° *les Voyages de Rolando et de ses compagnons de fortune autour du monde*, ouvrage traduit en anglais et en allemand ; 11° *Les merveilles du corps humain*, ou *Eléments d'anatomie à la portée de l'enfance*, 1799, in-18 ; 12° *Les deux frères*, comédie en 4 actes, en prose, de Kotzbue, arrangée pour la scène française, 1799, in-8° ; 13° *Géographie des diverses régions tant de l'ancien que du nouveau continent*, 1800, in-4° ; 14° *Œuvres de Berquin*, *mises en ordre*, 1802, 22 vol. in-18 ; 15° *Abrégé du spectacle de la nature* de Pluche, revu et mis en ordre, 1803, 8 vol. in-18 ; 16° *Promenades à la campagne dans les plus beaux sites des environs de Paris*, *faites dans le dessein de donner aux jeunes gens une idée du bonheur qui peut résulter pour l'homme*, *de l'étude de lui-même et de la contemplation de la nature*, 1803, in-18 ; 17° *Projet d'établir en France une manufacture de végétaux artificiels*, *qui doit occuper utilement dans l'enceinte de Paris environ* 4,000 *femmes d'après les nouveaux procédés de T. J. Wenzel*, *avec toutes les pièces relatives à ce sujet*, 2e édit. 1803, in-8° ; 18° *Le taureau*, roman, 1804, 2 vol. in-18 ; 19° *Géographie dramatique*, ou *Dialogues amusants et instructifs sur la géographie*, 1807, in-12 ; 20° *Les veillées du pensionnat*, 1808, in 12 ; 21° *Théâtre des maisons d'éducation*, 1811, in-12 ; 22° *Fables nouvelles*, 1814, 2 vol. in-12. Tous les ouvrages de M. Jauffret sont intéressants, contiennent une morale pure, et ont le précieux avantage de présenter l'instruction sous des formes qui éloignent ce qu'elle a de répugnant pour la jeunesse. Il fut, lors de la création de l'université, proviseur du lycée de Montbrison ; il était, en 1823, secrétaire caissier de la faculté de droit de l'académie d'Aix.

JAUME SAINT-HILAIRE. *Voy.* Saint-Hilaire.

JAY (Antoine), né le 20 octobre 1770, à Guitre, bourg à trois lieues de Libourne, étudia d'abord chez les oratoriens de Niort, puis au grand collège de Toulouse. Après avoir embrassé la profession d'avocat, et avoir ensuite exercé momentanément des fonctions administratives dans le district de Libourne, il consacra sept années à parcourir une partie de l'Amérique du Nord, depuis la Louisiane jusqu'aux grands lacs, et il s'arrêta particulièrement aux États-Unis. Il avait rassemblé sur ce pays beaucoup de remarques, qui sont d'un observateur aussi attentif que judicieux. Elles n'ont pas encore été publiées, à l'exception d'un petit nombre recueillies dans le *Nouveau journal des voyages*, ou insérées par l'auteur même comme mélanges dans des écrits susceptibles de ces formes épisodiques. Revenu dans le midi de la France, en 1802, M. Jay y exerçait de nouveau la profession d'avocat. Un ancien oratorien qui avait été son professeur, apprenant son retour, et se voyant chargé lui-même de fonctions qui ne lui laissaient aucun loisir, lui écrivit qu'il désirait lui confier l'éducation de ses trois fils. Cette proposition fut acceptée, comme facilitant les travaux littéraires qui exigent le séjour de la capitale. Cet homme en place était le trop célèbre Fouché de Nantes. M. Jay, qui l'avait long-temps perdu de vue, ne pouvait guère alors se faire une juste idée de cet esprit essentiellement intrigant. A cette époque, le ministre ne s'était pas rendu coupable des dernières machinations qui devaient achever de l'avilir ; il n'est pas surprenant que des procédés lui aient suffi pour s'attacher son ancien disciple. Le premier titre littéraire de M. Jay fut un *Tableau littéraire du* 18e *siècle*, pour lequel il remporta, en 1810, un prix proposé par l'académie. Deux ans après, son *Eloge de Montaigne* obtint l'accessit dans un concours ouvert par la même société. M. Jay avait suivi le duc d'Otrante en Italie ; mais lorsque le mécontentement de l'empereur fut calmé, et que Fouché put venir résider tranquillement à Aix, le compagnon volontaire de son exil céda au désir de se rapprocher de sa famille. Rentré dans la capitale, il fut consulté souvent par le duc de Rovigo, et il se chargea de la traduction raisonnée des journaux anglais, qui devait être mise chaque jour sous les yeux de l'empereur, et dont ce dernier fut très satisfait. Bientôt après il le choisit pour diriger le *Journal de Paris*, qui reçut dès lors une impulsion plus philosophique. Inscrit au nombre des avocats de la cour impériale de Paris, mais ayant peu de temps à consacrer à des plaidoyers, M. Jay s'est presque borné à ne défendre que les causes des malheureux. Il fit paraître, sous le titre de *Glaneur*, des essais où on remarque plusieurs morceaux écrits avec l'exquise simplicité qui est un des caractères de son style, et remplit à l'Athénée de Paris, la chaire de professeur d'histoire. Si dans ce cours, il a enveloppé, dit-on, dans une même condamnation les abus du genre romantique, et les doctrines allemandes, ceci ne doit guère s'entendre que des doctrines littéraires d'une nation moins recommandable par la sévère pureté du goût que par la profondeur des recherches métaphysiques. Nommé, au mois de mai 1815, membre de la chambre, dite des représentants, M. Jay eut l'occasion de rendre plusieurs services à des royalistes alors menacés de proscription. Il joignit constamment ses efforts à ceux des membres de cette chambre, qui contribuèrent à faire regarder comme une nécessité nationale l'établissement d'institutions fixes, et conformes aux maximes de liberté. Dès le 10 juin, il insista sur la nécessité de modifier l'acte additionnel et l'ensemble incohérent de senatus consultes, dont l'interprétation pouvait autoriser une multitude de décisions arbitraires. Chargé, le 28 juin, de la rédaction d'une adresse à l'armée campée sous les murs de Paris, il fut un des cinq membres de la députation, dont la mission, difficile auprès de guerriers français, était de les dissuader de combattre, et de les engager à souffrir que les soldats de la coalition entrassent dans Paris. Peu de temps après, parut l'*Histoire du cardinal de Richelieu*. La France, ayant alors un premier ministre de ce nom, des critiques ne manquèrent pas de supposer que ce sujet avait été choisi par M. Jay, dans des vues particulières. Mais un livre semblable ne se fait pas en quelques mois, et d'ailleurs, l'impartialité avec laquelle y était apprécié le génie habile, mais sombre, du cardinal achevait de détruire une imputation aussi hasardée. M. Jay a réuni, dit-on, de nouveaux matériaux pour une seconde édition de cet ouvrage, le plus important de l'auteur qui paraît affectionner surtout les travaux historiques, et que l'on croit occupé depuis long-temps d'une grande composition de ce genre. M. Jay a été un des rédacteurs fondateurs de la *Minerve*, recueil

politique et littéraire qui a fait une grande sensation. Quant au *Constitutionnel*, M. Jay n'a pas cessé d'en être un des collaborateurs principaux, un de ceux qui en qualité de co-propriétaires, en partagent la direction. Une phrase de la notice biographique des frères Faucher, insérée dans la *Nouvelle biographie des contemporains*, dont il était un des rédacteurs, valut à M. Jay, en 1823, un mois de détention, et au public deux écrits faits conjointement avec M. Jouy, les *Ermites en prison* et les *Ermites en liberté*. On y retrouve dans les articles signés A. J. la touche du *Glaneur*, d'excellentes idées morales et une continuelle intention d'utilité publique. Dans un des arrondissements de Paris, au moment de l'entier renouvellement de la chambre, en 1827, M. Jay a réuni les suffrages de la plupart des électeurs qui connaissaient son caractère et sa modération. On a de lui : 1° *Eloge de Corneille*, 1808, in-8°; 2° *Tableau littéraire du 18e siècle*, 1810, in-8° (traduit en allemand par un professeur de l'université de Iéna); 3° *Eloge de Montaigne*, 1812, in-8°; 4° *le Glaneur*, 1813, in-8° (traduit en allemand la même année, par M. L. A. Hesse;) 5° *les Etats-Unis d'Angleterre*, ou *Souvenirs et réflexions d'un citoyen américain* (M. Lee, consul américain à Bordeaux, rédigé par M. Jay), Bordeaux, 1814, in-8°; 6° *Histoire du ministère du cardinal de Richelieu*, 1815, 2 vol. in-8°; 7° *Histoire moderne extraite de deux chapitres de l'histoire des temps passés, à l'usage de tous les partis* (anonyme), 1815, in-8°; 8° *Voyages dans la partie septentrionale du Brésil, depuis 1809 jusqu'en 1816, comprenant les provinces de Fernambuco, Seara, Paraïban, Maragnan*, etc., traduit de l'allemand de H. Koster, 1817, 2 vol. in-8°; 9° *Un mot sur la pétition à la chambre des députés, de M. Madier de Montjau*, Paris, 1820, in-8°; 10° *Plaidoyer pour le sieur Bidault, éditeur responsable du Constitutionnel, prononcé devant la cour d'assises de la Seine, le 29 juin, dans l'affaire de la souscription nationale*, 1820, in-8°; 11° *Considérations sur l'état politique de l'Europe, sur celui de la France, sur la censure et les élections*, ou *supplément aux documents historiques de M. Keratry*, 1820, in-8°, 3 éditions; 12° *Notice sur l'abbé Raynal*, 1821, in-8°. Cette notice a été mise en tête de l'*Histoire philosophique de Raynal*. 13° (avec M. Jouy) *Salon d'Horace Vernet: analyse historique et pittoresque de 45 tableaux exposés chez lui en 1822*, 1822, in-8°; 14° (avec le même) *les Ermites en prison*, 1823, in-8° et 2 vol. in-12, 5 éditions; 15° (avec le même) *les Ermites en liberté*, 1824, 2 vol. in 8° ou 3 vol. in-12; 16° *Du ministère et de la censure*, 1827, in-8°. Il a coopéré à la rédaction de la *Minerve*, des *Constitutions des différents peuples*, du *Recueil de pièces authentiques sur le captif de Sainte-Hélène, etc.*, auquel il a fourni les notices biographiques sur *Napoléon, Bertrand, Las-Cases, Montholon et Gourgaud*; de l'*Abeille*, journal littéraire dirigé par Mme Dufrénoy; de la *Biographie nouvelle des contemporains* (*Voyez* Norvins). Il a fourni une *Notice sur la vie et les ouvrages de Mme de La Fayette* pour l'édition de ses œuvres complètes, un *Essai sur l'éloquence politique en France*, inséré dans la *Collection des discours du général Foy*, des *Considérations constitutionnelles*, à la suite de la *Pétition de M. Madier Montjau à la chambre des députés*; enfin une *Notice sur la vie et les ouvrages de Mme Dufrénoy*, en tête de l'édition des *Œuvres poétiques de cette femme célèbre*.

JEAN VI. *Voyez* le Supplément.

JEAN (archiduc d'Autriche), cinquième frère de l'empereur François, né à Florence le 20 janvier 1782, montra dès son jeune âge beaucoup d'inclination pour la guerre, et servit à quinze ans sous son frère l'archiduc Charles. Joignant la théorie à la pratique, il étudiait, sous des maîtres habiles, les différentes parties de l'art militaire, et surtout l'art des fortifications et du génie. Le baron Kray ayant remplacé, en 1800, l'archiduc Charles, à la tête des troupes autrichiennes, on crut ranimer le moral de l'armée, affaibli par des pertes successives, en appelant au commandement suprême l'archiduc Jean, auquel on donna pour conseil un général qui n'avait pas jusque là donné de grandes preuves de talent quoiqu'il fût en même temps maître de l'artillerie et directeur du génie. La marche rapide de l'armée promettait un heureux résultat, mais deux batailles perdues à douze jours de distance, celle de Hohenlinden où les Autrichiens perdirent toute leur artillerie et quarante mille hommes, et celle de Salzbourg où triompha une seconde fois le général Moreau, et où le jeune archiduc Jean se signala par le plus grand courage, dévoilèrent toute l'ineptie du général qu'on lui avait donné pour guide, et après la paix de Lunéville, l'archiduc Jean le remplaça dans toutes les places qu'il occupait, auxquelles on ajouta celles de directeur de l'académie des ingénieurs à Vienne, et de l'académie des cadets à Neustadt. Il visita, vers cette époque, le Tyrol septentrional; il en aimait les habitants, et sentait toute l'importance de cette contrée sous le rapport de la stratégie. Depuis lors il fit tous les ans un voyage dans le Tyrol et le Voralberg, et dressa d'excellents plans pour la défense de ce pays; il fit de semblables voyages dans les provinces vénitiennes, et prit les mêmes précautions pour leur sûreté. Depuis 1803 jusqu'en 1805, il remplaça l'archiduc Charles en qualité de président du grand conseil de guerre et de ministre de la guerre. Au mois de septembre 1805, il opéra l'organisation de la milice du Tyrol et du Voralberg, et défit avec ce corps d'armée, au Pas du Strub, la division bavaroise de Duroy; mais il échoua dans la Schenitz contre le maréchal Ney. Tandis que Napoléon s'avançait jusqu'au centre de la Moravie, l'archiduc Jean se proposait d'agir sur ses derrières; mais la défaite de la brigade de Saenassy par le maréchal Bernadotte dans le Salzbourg, l'empêcha d'exécuter son plan. Il se réunit alors à l'archiduc qui accourait au secours de la monarchie, quoiqu'il eût sur ses derrières le maréchal Ney, et devant lui le maréchal Masséna. Défait par celui-ci et sommé de se rendre, il s'échappa, se réunit à son frère, et les deux princes se trouvaient sous les murs de Vienne le jour de la bataille d'Austerlitz. Après la paix de Tilsitt, l'Autriche se trouvant menacée à l'ouest et au nord, l'archiduc Jean s'occupa d'un système d'attaque et de défense, et fit adopter la grande mesure des réserves et de la landwer, et prépara tout pour opérer une grande insurrection dans le Tyrol. En 1809, il commanda dans le Tyrol et en Italie, et donnant le change à l'ennemi, il le battit près de Venzone et de Pordenone, et, le 16 avril, il défit le vice-roi Eugène de Beauharnais près de Sacile; mais bientôt la défaite de Ratisbonne l'obligea de retourner dans l'intérieur de la monarchie; il fut ensuite battu, le 17 mai, près de Tarvis, et enfin le 26, près de Saint-Michel. Ainsi s'évanouit le plan formé par l'archiduc de combattre séparément les différents généraux de l'empereur, et de le forcer à envoyer des détachements à leur secours, ce qu'il l'aurait affaibli; mais la bataille de Raab gagnée par le vice-roi, le jour où Napoléon vainquit à Marengo et à Friedland, vint ruiner toutes ses espérances et le réduisit à fuir vers Kanorn et Presbourg; l'insurrection hongroise l'ayant abandonné avant la bataille, l'avait dépourvu de sa cavalerie. On lui a attribué la perte de la bataille de Wagram, parcequ'il était arrivé trop tard à sa destination; mais il a été reconnu depuis qu'il

n'avait fait qu'exécuter les ordres qu'il avait reçus, et que s'il n'était pas arrivé au moment opportun, c'est que les distances qu'il avait à parcourir lui en avaient ôté la possibilité. L'archiduc Jean profita des loisirs que lui laissa la paix, qui ne tarda pas à être signée entre Napoléon et François II, pour retourner à Vienne, où il s'occupa avec soin de ses fonctions de directeur-général du génie et des écoles militaires; il fonda aussi à Gratz un muséum national qui fut appelé de son nom le Johanneum. Pendant la campagne de 1815, ce prince eut le commandement d'un corps d'armée; il avait parcouru l'Italie l'année précédente, et avait reçu à Milan, pour l'empereur d'Autriche, le serment et les hommages des habitants. Il traversa ensuite la Suisse, et assista à la diète qui tenait ses séances à Zurich. De là il se porta sur Bâle qui avait beaucoup à souffrir du feu des batteries françaises, pendant le blocus et le bombardement d'Huningue qu'il dirigea. Après la capitulation du général Barbanègre, l'archiduc Jean fit raser les fortifications d'Huningue, qu'on regardait alors comme le chef-d'œuvre de Vauban, et donna à la ville de Bâle quatre mortiers trouvés dans la place. Le prince se rendit ensuite à Paris, puis en Angleterre, accompagné de son frère l'archiduc Louis, et retourna par les Pays-Bas à Vienne, au mois d'avril 1816. Ce prince possède non seulement des connaissances étendues dans l'art de la guerre, il cultive encore les sciences avec succès, surtout la botanique et la minéralogie. Au milieu des loisirs que lui laissaient quelques intervalles de paix, il gravissait et faisait gravir l'Ortlés, rival du Mont-Blanc, ou s'occupait du desséchement des grands marais de l'Etsch, et lorsque les Alpes rhétiques furent soustraites, ainsi que le Tyrol, à la domination de l'Autriche, l'archiduc tourna son attention sur les Alpes noriques et celles de Salzbourg, de la Styrie et de la Carinthie. Il payait magnifiquement des naturalistes, des antiquaires, des dessinateurs et des peintres, pour voyager dans ces régions où la nature déploie avec tant de profusion toutes ses richesses. Il a déposé les différentes collections, résultats de ses nombreux travaux, dans le Johanneum fondé à Gratz. Sa résidence d'été est située derrière la Neustadt de Vienne, dans une contrée romantique; c'est là qu'il a établi le centre de ses études. Il a réuni tout ce qui y était nécessaire pour le progrès des connaissances auxquelles il s'applique, telles que l'histoire, la science de la guerre, la chimie, l'histoire naturelle, etc. Il occupe toujours en Autriche les postes de général de cavalerie, et de directeur-général du génie et des fortifications

JEAN-BON SAINT-ANDRÉ. *Voyez* SAINT-ANDRÉ.

JEANROY (DIEUDONNÉ), docteur en médecine et régent de l'ancienne faculté de Paris, naquit à Nanci en 1730. Son oncle, médecin habile, fut son premier maître, et développa ses heureuses dispositions par les soins les plus éclairés. Peu de temps après la formation de la société royale de médecine, Jeanroy fut nommé membre de cette société, et s'y distingua par l'activité de ses recherches et un grand nombre de mémoires importants. En 1778, envoyé à Dinan, par le gouvernement pour faire cesser une épidémie meurtrière qui y régnait, il obtint de prompts succès, mais il faillit lui-même devenir victime de son zèle, et ne dut la vie qu'aux soins de MM. Paul et Laluette qui étaient venus de Paris pour lui donner leurs secours. De retour dans la capitale, il se livra à l'exercice de la médecine, et fit insérer dans l'*Encyclopédie méthodique* différents articles sur les maladies des enfants. Il mourut, le 27 mars 1816, regretté de ses confrères qui avaient souvent réclamé ses avis éclairés, et du public qui appréciait ses qualités distinguées. Il a publié : 1° *Quæstio medica, an remediorum etiam empiricorum adhibitio dogmatica?* Paris, 1777, in-4°, 2° *Premier mémoire sur les maladies qui ont régné à Dinan en Bretagne, en* 1779.

JEFFERSON (THOMAS), président des États-Unis, naquit en Virginie, district de Chesterfield, le 2 avril 1743. Après avoir fait des études brillantes, il entra dans la carrière du barreau, et ne tarda pas à y acquérir une grande distinction. A peine avait-il atteint sa vingt-quatrième année qu'il fut porté, par les suffrages de ses concitoyens, à l'assemblée législative de la Virginie. C'était l'époque où les démêlés des colonies anglaises de l'Amérique avec leur métropole commençaient à prendre le caractère de gravité qui présageait les grands événements qui suivirent. Jefferson se montra un des plus ardents défenseurs des droits des colons. La vigueur de ses opinions, le talent avec lequel il les développa attirèrent bientôt sur lui l'attention générale. Appelé, en 1775, au second congrès général convoqué à Philadelphie, il contribua puissamment à faire proclamer par cette assemblée l'indépendance politique des états qu'elle représentait, et à donner ainsi à la lutte commencée un caractère plus grave, un but plus capable d'enflammer les esprits et d'appeler sur le peuple américain l'intérêt de l'Europe. Nommé de la commission des cinq membres qui fut chargée par le congrès de rédiger la déclaration d'indépendance, et, désigné avec John Adams par ses collègues pour remplir cette tâche, il eut la satisfaction de voir le projet qu'il avait présenté adopté par le congrès, comme l'expression fidèle des résolutions et des sentiments de la nation. Nous ne dirons rien de ce manifeste qui est aussi connu que les événements qui suivirent sa production. En 1779, Jefferson fut élu gouverneur de la Virginie, et continué l'année suivante dans cette dignité. Le principal théâtre de la guerre était alors dans le sud; cette circonstance donna à Jefferson l'occasion de rendre de nouveaux services à la cause de l'indépendance, et deux fois le congrès lui vota des remerciements à ce sujet. Dans les deux années précédentes, il avait travaillé avec Pendleton et Wythe à la révision des lois pénales et civiles de la Virginie, et y avait introduit toutes les réformes que nécessitaient les nouveaux principes politiques et moraux que la révolution introduisait, ou, si l'on veut, consacrait en Amérique. L'importation des esclaves fut défendue, le droit de primogéniture ainsi que les substitutions furent abolis, et enfin les peines prononcées par le code criminel furent adoucies. Lorsque la guerre fut terminée, et que l'indépendance du peuple américain fut reconnue par toutes les puissances de l'Europe, Jefferson fut envoyé en France en qualité d'ambassadeur. Au milieu des événements politiques dans lesquels il avait été appelé à jouer un rôle si actif, il n'avait point cessé de s'occuper de travaux littéraires et de suivre le grand mouvement d'idées qui se passait alors en Europe et particulièrement en France. Arrivé dans ce pays, il s'y lia avec tous les hommes les plus distingués de l'époque, qu'il trouva réunis dans la société de M[me] Helvétius. Il avait coutume de dire que « pour » tous les hommes, l'habitation du pays natal était » la première et la plus désirable, mais que pour » tous les hommes la seconde était la France. » Jefferson assista aux commencements de la révolution française. On conçoit facilement l'intérêt que dut lui inspirer ce grand événement et la joie qu'il dut éprouver en voyant les principes au triomphe desquels il s'était dévoué recevoir la sanction de la nation la plus puissante et la plus éclairée du

globe. Ce fut pendant son séjour en France que fut convoquée la convention extraordinaire qui donna aux Etats-Unis la constitution qui les a régis depuis. Jefferson, malgré son absence, ne resta pas sans influence sur les débats qui s'engagèrent alors. On lui attribue les dix amendements originaux qui restreignent le pouvoir du congrès sur l'administration des états particuliers, ce qui paraîtra fort probable si l'on réfléchit à la ligne politique qu'il a suivie depuis. Washington, appelé le premier à exercer la présidence instituée par la nouvelle constitution, s'empressa de rappeler Jefferson auquel il confia les fonctions de secrétaire-d'état qui comprenaient les branches les plus importantes de l'administration. Le président et le ministre n'avaient pas pourtant une manière de voir entièrement identique sur l'action du gouvernement central. A l'issue de la guerre de l'indépendance, les esprits qu'un grand intérêt commun avait réunis dans une même pensée, dans un même sentiment, commencèrent à se diviser. Les uns prétendaient que chaque état devait jouir, dans l'étendue de sa circonscription géographique, de la plénitude de la souveraineté, et que les rapports politiques entre les divers états devaient se borner à ceux que comporte une simple alliance entre des nations indépendantes : ceux qui professaient cette opinion formèrent un parti qui fut appelé *démocratique*. Les autres, au contraire, demandaient un gouvernement central représentant l'existence politique de toutes les provinces et investi d'assez de puissance pour faire respecter l'union au dehors et faire exécuter les lois au dedans; ceux-là formèrent un second parti qu'on appela *fédéraliste*. Au commencement, les deux partis poussèrent leurs prétentions jusqu'à un point plus ou moins exagéré, mais surtout le parti démocratique qui ne voulait ni armée, ni impôts, et qui, pour éviter absolument cette dernière charge publique, demandait que l'on répondît par une banqueroute générale aux dettes contractées pendant la guerre. Ce parti, bien qu'il fût d'abord le plus populaire, était trop absurde pour établir sa domination; il compromettait la nation aux yeux de toute l'Europe, il lui enlevait toute considération et tout crédit. La force des choses et le bon sens populaire lui-même firent donc tomber le pouvoir entre les mains des fédéralistes, et Washington, le plus illustre d'entre eux, fut appelé à exercer la premiere magistrature de l'état. Avec le temps, ce qu'il y avait d'extrême dans les deux partis disparut, et la différence entre eux se réduisit à une simple nuance qui permettait aux hommes les plus raisonnables des deux opinions de s'entendre sur une foule de points importants. Ainsi fédéralistes et démocrates finirent par adopter également et sincèrement la constitution fédérale : seulement la tendance des uns fut toujours de l'interpréter au profit du gouvernement central, et celle des autres de l'interpréter dans un sens contraire. Le parti démocratique, réduit à cette expression, comptait Jefferson dans son sein. Cette nuance d'opinions n'empêcha point ce grand citoyen de seconder avec zèle l'administration de Washington. On le vit même se prononcer ouvertement contre Genet, ambassadeur français, qui, exploitant la sympathie du parti démocratique pour la révolution française, essaya de le porter à la révolte contre le président qui venait alors de proclamer la neutralité des Etats-Unis dans la guerre engagée entre la France et la coalition. En 1794, Jefferson quitta le ministère. On attribue sa retraite au mécontentement que lui faisait éprouver la ligne politique suivie par la majorité des membres du gouvernement; ce n'est là toutefois qu'une conjecture. En 1797, le parti démocratique le porta à la présidence; mais John Adams l'emporta sur lui de quelques voix. Il se trouva alors de droit vice président, et chargé en cette qualité de la présidence du sénat pour lequel il composa un réglement qui n'a pas cessé d'être en vigueur. Porté de nouveau à la présidence, en 1801, il l'emporta de quatre voix sur son concurrent. Ce fut depuis le règne de la constitution de 1787 le premier triomphe du parti démocratique. Sans satisfaire à toutes les exigences de son parti, Jefferson suivit pourtant à beaucoup d'égards un système contraire à celui de ses prédécesseurs. Dès les premiers temps de son administration, l'armée fut réduite à trois mille hommes et la flotte à six frégates, qui n'étaient pas en état de tenir la mer. Les revenus de l'état furent diminués, et on annonça qu'à l'expiration du privilége de la banque générale, qui avait été organisée par les soins d'Hamilton, et contre l'institution de laquelle Jefferson s'était vivement élevé, cet établissement cesserait d'exister. Des projets de canalisation intérieure et de fondation d'une université nationale furent aussi rejetés. Le nouveau président enfin ne démentit point les principes qu'il avait professés jusque-là, et, sans attaquer la constitution, il ne cessa de travailler à resserrer, autant que cela était en son pouvoir, les limites de l'action du gouvernement central. Ce fut sous sa première présidence que les Etats-Unis firent l'acquisition de la Louisiane que le gouvernement français leur céda moyennant 80 millions. A l'expiration de ses pouvoirs, Jefferson fut réélu, et cette fois à une immense majorité. Cette seconde présidence fut entièrement consacrée à repousser les prétentions des deux grandes puissances qui se disputaient alors l'empire du monde, et qui cherchaient avec une égale ardeur à entraîner les Etats-Unis dans leur querelle. Chacune de ces deux puissances, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, eut recours à la violence. Jefferson ne se laissa ni séduire, ni effrayer; il parvint à faire respecter sa nation par les deux colosses qui se heurtaient, et à maintenir le système de neutralité qu'elle avait jugé à propos d'adopter. Au terme de sa seconde présidence, ses concitoyens se disposaient à le réélire; mais il repoussa leurs suffrages. Dans une lettre qu'il écrivit a ce sujet à l'assemblée générale de Pensylvanie, il motiva son refus sur la tendance des réélections continuées à transformer des charges nominalement temporaires en fonctions à vie et peut-être héréditaires. Il rentra alors complétement dans la vie privée, et se retira à Monticello, maison de campagne, située au centre de la Virginie. Là il conçut le projet de fonder une université. Aidé par la législature locale, il eut la satisfaction de voir ses efforts couronnés d'un plein succès. Sur la fin de ses jours, sa fortune se trouva dérangée, et on n'en sera point étonné si l'on songe que toute sa vie fut consacrée à servir son pays. Il se voyait sur le point d'être chassé de son habitation favorite. L'assemblée de Virginie autorisa une loterie pour faciliter la vente de ses propriétés. Aussitôt des comités se formèrent sur tous les points de l'Union dans le but d'acheter tous les billets de cette loterie. Le public répondit avec empressement à cet appel, et en un moment le peuple américain put rendre comme dotation nationale à l'un de ses plus illustres citoyens la fortune qu'il avait sacrifiée pour lui. Jefferson est mort à Monticello, le 4 juillet 1826, cinquantième anniversaire de l'indépendance. Une circonstance assez remarquable est que ce jour fut aussi le dernier de John Adams. Jefferson, sur la fin de sa vie, avait renoué les anciennes relations d'amitié qui avaient existé autrefois entre lui et son prédécesseur dans la présidence de l'Union, et qu'une différence

d'opinion avait momentanément altérées. Jefferson a laissé quelques écrits ; nous citerons les suivants : 1° *Vues sommaires sur les droits de l'Amérique anglaise*, 1774, in-8° ; 2° *Notes sur la Virginie*; cet ouvrage a été traduit par l'abbé Morellet, Paris, 1786, in-8° ; 3° *A Manual of parliamentary practice, for the use of the senate of the United States, etc.*, Washington, 1812, traduit en français avec des additions par M. Pichon, Paris, 1814, in-8°, et en espagnol par D. Joachim Ortega, Paris, 1826, in-12 ; 4° plusieurs morceaux disséminés dans diverses publications périodiques, entre autres un *Mémoire sur les os fossiles gigantesques trouvés en Virginie*, et un autre *sur la mémoire, le jugement et l'imagination des nègres*. Enfin Jefferson a laissé des mémoires sur sa vie et une correspondance volumineuse avec les hommes les plus distingués de son époque. On attend la publication de ces papiers. C'est par ses soins que le commentaire sur Montesquieu, par M. de Tracy, a été publié en Amérique.

JENNER (Edward), naquit, le 17 mai 1749, à Berkeley, dans le comté de Glocester, en Angleterre. Son père Etienne Jenner était maître ès-arts de l'université d'Oxford, recteur de Rockhampton, vicaire de Berkeley et riche propriétaire dans le Glocestershire, et mourut pendant que son fils était dans l'enfance. Le jeune Jenner dut à son frère aîné Jean, sa première éducation et contracta pour lui un attachement inaltérable. Il poursuivit et termina ses études à Circester, entra ensuite chez Daniel Ludlow, chirurgien distingué de Salisbury, pour apprendre sous lui la chirurgie, et ne le quitta qu'en 1770, pour se rendre à Londres où il se livra avec ardeur à l'étude de l'histoire naturelle, science dans laquelle il fit des progrès très rapides. Il fut invité à faire partie de l'expédition du capitaine Cook, avec sir Joseph Banks; mais préférant de rester auprès de son frère, il s'établit chirurgien à Berkeley, et refusa plus tard une place honorable et lucrative que le général Smith se chargea de lui faire obtenir au service de la compagnie des Indes. Ses *Observations sur l'histoire naturelle du coucou* insérées dans les transactions philosophiques, furent très favorablement accueillies des savants et le firent nommer membre de la société royale de Londres. Jenner dans ce mémoire donne les détails les plus curieux sur la manière dont les jeunes coucous à peine éclos, que leur mère dépose dans les nids d'autres oiseaux, parviennent à en rejeter les œufs des possesseurs légitimes. Si la doctrine du docteur Gall est vraie, le coucou doit posséder au plus haut degré la faculté et les protubérances qui constituent l'instinct usurpateur. Il publia ensuite un travail important sur la maladie nommée *Angina pectoris*, et beaucoup de personnes prétendent qu'il a devancé le docteur Heberden dans l'opinion que ce dernier médecin énonça sur la nature de cette maladie ; un mémoire sur la préparation du tartre émétique, et un autre sur les tubercules du poumon, que Jenner regarde comme des hydatides. Mais ce qui a rendu son nom à jamais célèbre, ce sont les recherches par suite desquelles il est parvenu à faire adopter la vaccination comme moyen préservatif de la variole, très préférable à l'inoculation du pus variolique. Dès l'année 1776, il avait observé plusieurs individus qui avaient gagné la vaccine en maniant les vaches qui en étaient atteintes, ou les chevaux ayant la *grappe*, ou ce qu'on appelle *eaux aux jambes*, résister à l'inoculation de la petite vérole. Par suite de ses expériences multipliées il conclut 1° que la vaccine est un préservatif efficace de la petite vérole, 2° que la *grappe* des chevaux est l'origine de la maladie qui vient au pis des vaches; et 3° que la maladie causée par l'inoculation de cette matière étant extrêmement bénigne et offrant une garantie contre la variole aussi efficace que l'inoculation de la matière variolique, devait être substituée à l'inoculation de la petite vérole. Il remarqua que les pustules de la vaccine n'existent sur les vaches que là où des hommes sont employés dans les laiteries et pansent en même temps des chevaux. La vaccine, selon Jenner, n'existe point en Irlande, en Ecosse ni en Autriche, parce que dans ces trois pays les femmes seules approchent des vaches. Il publia son premier ouvrage sur la vaccine, en 1798; elle fut universellement adoptée en Europe, en Amérique et dans tous les établissements européens des autres parties du monde. Napoléon l'encouragea de la manière la plus efficace, et presque tous les souverains suivirent son exemple; Jefferson contribua beaucoup à propager la vaccine aux Etats-Unis; mais par une singularité à peine croyable, c'est dans la patrie même de Jenner que cette précieuse découverte a éprouvé le plus de contradicteurs, et maintenant la vaccine est beaucoup moins répandue en Angleterre qu'en France, en Russie et aux Etats-Unis. Cela est dû en partie aux détracteurs de Jenner, qui ont exagéré quelques accidents, et surtout des affections cutanées qui surviennent quelquefois à la vaccination, et peut-être encore davantage au zèle irréfléchi des partisans de la vaccine qui se sont obstinément refusés à admettre la possibilité de gagner la petite vérole après avoir eu la vaccine, ou qui ont eu la mauvaise foi de regarder comme des éruptions non varioliques toutes celles qui surviennent parfois à la vaccine la mieux caractérisée. Aujourd'hui que les esprits sont plus calmes, les observateurs les plus exacts admettent que la vaccine n'est point un préservatif infaillible de la petite vérole, surtout lorsque celle-ci est épidémique et qu'il s'est passé un temps considérable depuis la vaccination; mais en même temps ils reconnaissent que les individus qui ont eu la vaccine sont infiniment moins sujets à gagner la variole, et ne l'ont que comparativement bénigne, et très peu meurtrière. D'ailleurs il est maintenant établi que les cas où le même individu a la petite vérole plusieurs fois, et même d'une manière grave, sont beaucoup plus fréquents qu'on ne l'avait voulu admettre. Tout ce qui résulte des faits observés, c'est qu'il est prudent de répéter la vaccination après l'intervalle de plusieurs années, car il est prouvé par des expériences multipliées, que tout individu chez qui la vaccine ne prend pas, est également à l'abri du virus variolique appliqué à la même époque, et que jamais la variole n'attaque les personnes qui ont eu la vaccine depuis deux ou trois ans. Une observation très importante a été faite au sujet de la vaccine; c'est que non seulement elle préserve de la petite vérole ou la rend peu dangereuse, mais de plus elle paraît diminuer de beaucoup la susceptibilité d'être atteint par la peste et autres maladies contagieuses ou épidémiques. On a remarqué que l'armée anglaise envoyée en Egypte, dont tous les soldats avaient été vaccinés, souffrit très peu de la peste qui causa tant de ravages parmi les Français. En 1801, Jenner fut nommé chirurgien et médecin de la marine royale : ses confrères firent frapper en son honneur une médaille portant d'un côté Apollon présentant à l'Angleterre un matelot préservé de la variole par la vaccine, et sur le revers la figure allégorique de l'Angleterre tenant d'une main une couronne civique dans laquelle est inscrit le nom de Jenner. La médaille a pour devise *Alba nautis stella refulsit*. Jenner reçut des félicitations des corps savants de l'Europe, dont plusieurs l'admirent dans leur sein; l'Institut de France le nomma l'un de

ses associés étrangers, et l'impératrice Catherine II lui écrivit une lettre extrêmement flatteuse accompagnée d'un diamant de prix. Le 2 juin, le parlement britannique lui décerna 10,000 livres sterling et lui vota des remerciements au nom de la patrie pour le bienfait signalé qu'il avait rendu à l'humanité. Le lord maire et les *aldermen* de Londres, lui envoyèrent au mois de décembre 1805, le diplôme des droits de franchise de la cité dans une superbe boîte enrichie de diamants. Il est mort le 26 janvier 1823, âgé de soixante-quatre ans. On a proposé d'élever un monument à sa mémoire. M. Husson et plusieurs autres médecins, tout en rendant une justice éclatante à Jenner et à la vaccination introduite par cet illustre Anglais, lui en contestent l'invention, et soutiennent que d'autres avant lui avaient constaté la propriété du virus vaccinique et connu ses effets préservatifs contre la variole. M. Husson a même cité un Français, qui longtemps avant Jenner avait communiqué à un Anglais le résultat de ses recherches à ce sujet. Ce Français est feu Rabaut Pomier (*Voy.* ce nom), frère du célèbre Rabaut Saint-Étienne. Ce qu'il y a de certain, c'est que la vaccine et ses effets ont été connus dès l'antiquité la plus reculée dans l'Inde, ainsi que l'attestent plusieurs passages très clairs et positifs d'un livre brahminique, attribué à Dhanvantari l'Esculape hindou, dont on a tout récemment publié la traduction en Angleterre; les Persans ont également connu la vaccine et ses effets, et son analogie avec le claveau. C'est une nouvelle preuve de l'utilité de la vaccination et de la permanence de ses effets. Voici les titres des écrits de Jenner, outre les mémoires déjà cités : 1° *An Enquiry*, ou *Recherches sur les causes et les effets de la vaccination*, Londres, 1798, in-4°; la 3e édition a paru en 1801; cet ouvrage a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; 2° *Nouvelles observations sur la variole vaccine*, Londres, 1799, in-4°; 3° *Des effets des éruptions cutanées*, ou *Modifications de la vaccine*; ce mémoire, d'abord inséré dans le 12e volume du *Medical and physical journal* en 1804, fut publié, en 1819, in-4°, par l'auteur, sous ce titre : *Des variétés et modifications de la pustule vaccinique, causées par l'état hépétique de la peau.* Les dernières éditions du premier ouvrage contiennent toutes les additions que l'auteur a successivement publiées sous formes d'appendices. Le mémoire sur le coucou, publié dans les *Transactions philosophiques* pour l'année 1788, a été traduit en français et inséré dans le *Journal de physique*.

JOHANNEAU (Eloi), né à Contres, près de Blois, le 2 octobre 1770, est petit neveu, par sa mère, du père Charenton, jésuite né à Blois, auteur de la traduction de l'*Histoire d'Espagne* de Mariana, qu'il avait faite par ordre de Philippe V. M. Eloi Johanneau fit avec distinction ses humanités et sa rhétorique au même collége que Colardeau, à Meung-sur-Loire, et sa philosophie, ses mathématiques et sa physique à Orléans; il y étudia aussi la botanique et se destinait à la médecine, lorsqu'il fut nommé, le 8 avril 1791, à la place de professeur de seconde au collége de Blois, où son grand oncle, le père Charenton, et plus tard le célèbre Gresset avaient professé la rhétorique. Il accueillit, avec tous les hommes généreux, les principes de la révolution; mais lorsque la cause en fut souillée par des excès déplorables, il eut le courage de s'exposer à la vengeance des sicaires, en défendant la fortune, la liberté et la vie de ses concitoyens. De 1792 à 1794, il dirigea un pensionnat à Blois, et publia en le fondant un *Plan d'une maison d'éducation et d'un lycée pour les jeunes gens*, (1792, in-8°), dans lequel on trouve des vues aussi neuves que profondes sur l'éducation en général. Le 28 floréal an 2, il fut nommé, par le directoire du département de Loir-et-Cher, commissaire pour la composition de la bibliothèque publique du district de Blois, membre de la commission des arts et monuments, et le 18 frimaire de l'année suivante démonstrateur du jardin des plantes de Blois. Ce jardin, qui devait remplacer celui que Gaston, frère de Louis XIII, avait fondé avec tant de frais et de magnificence dans le dix-septième siècle, n'eut qu'un commencement d'exécution, et reçut une autre destination lorsque le premier préfet de Blois vint prendre possession de l'ancien palais épiscopal où ce jardin avait été établi. Peu de temps après, le comité du district de Blois l'envoya, comme élève, à l'école normale, en lui conservant sa place de démonstrateur du jardin des plantes. L'année suivante, M. Eloi Johanneau fut nommé par le district de Saint-Aignan, aux deux places de sous-directeur et de professeur d'histoire naturelle à l'école militaire de Pont-Levoy, qu'il avait été chargé d'organiser deux ans auparavant, et dont on lui devait la conservation, par l'ordre qu'il y avait rétabli, de concert avec M. Chappotin, directeur de cette école célèbre. M. Eloi Johanneau n'accepta point alors ces deux places. Vers cette époque, il se lia de la plus étroite amitié avec le premier grenadier de France, le célèbre Latour d'Auvergne, qui lui légua, à sa mort, en 1800, sa bibliothèque. Ce savant lui communiquait ses recherches et le consultait fréquemment sur ses *Origines gauloises*. En 1805, M. Eloi Johanneau fonda, avec M. de Cambry, préfet de l'Oise, et M. Mangourit, l'académie celtique, dont il fut nommé secrétaire perpétuel, et dont il a publié les *Mémoires*. En 1806 et 1807, il fit, à ses frais, pendant dix-huit mois un voyage pour la recherche des antiquités nationales dans douze départements de l'intérieur de la France; mais particulièrement dans celui de Loir-et-Cher. Il y étudia avec un soin particulier les monuments, la mythologie, les usages, les traditions, les origines, et tous les vestiges du druidisme encore existants. M. Pardessus, son compatriote, a publié, le 7 juin 1807, dans les Affiches de Loir-et-Cher, une notice curieuse sur ces recherches aussi nouvelles qu'intéressantes, laquelle a été réimprimée dans les *Mémoires de l'académie celtique*, tome 1er, pages 394-398. Le 16 mars 1811, il fut nommé censeur impérial de la librairie, place qu'il remplit pendant les trois années de la direction de M. de Pommereul, avec la libéralité qui le distingue; ses fonctions n'avaient d'ailleurs de rapports qu'au fisc et non à la politique ni à la religion, puisqu'il était chargé particulièrement de la censure anti-plagiaire, pour assujettir au droit de cinq centimes par feuille tout ouvrage reproduit en totalité ou en partie, de ceux tombés dans le domaine public; ce qui lui a fait faire une galerie curieuse de plagiats littéraires, qui pourrait former 2 volumes in-8°. Le 9 décembre 1813, lorsque l'académie celtique prit le nom de société des antiquaires de France, il fut confirmé, à l'unanimité des suffrages, dans les fonctions de secrétaire perpétuel. Le 25 octobre 1814, il reçut sa nomination de censeur royal honoraire, qu'il n'avait point demandée, et dont il se garda bien de faire des remercîments. Livré avec un véritable dévouement à ses travaux littéraires, et négligeant pour eux la poursuite des honneurs et des places auxquels sa capacité pouvait le faire prétendre, M. Eloi Johanneau a fait des découvertes importantes dans presque toutes les branches des connaissances humaines. Philologue, grammairien, antiquaire, naturaliste, géographe, sa vaste érudition embrasse tous les sujets. Doué d'une rare sagacité et d'une pénétration que l'étude et de longues méditations ont singulièrement accrues, il se plaît à

résoudre les difficultés les plus ardues, et les solutions qu'il en donne étonnent tout à la fois, et par leur évidence, et par le génie de leur auteur. Les limites dans lesquelles nous sommes obligés de nous renfermer, ne nous permettent pas de signaler tous les services que M. Eloi Johanneau a rendus aux sciences ; mais nous ne pouvons passer sous silence une découverte malheureusement encore inédite, et qui recommandera son nom à la reconnaissance du monde savant lorsqu'elle sera publiée. En travaillant depuis longues années à un examen approfondi des langues et de leur mécanisme, à les décomposer par l'étymologie, et à les comparer par l'analogie de formes, de son et de sens dans leurs grammaires et leurs dictionnaires, il trouva pour les traduire et les apprendre une méthode qu'il a appelée *glossotomie*, qui ne tend rien moins qu'à rendre communes à toutes les nations, malgré la différence des langues, les richesses intellectuelles de chacune d'elles, et qui est destinée à faire tomber la barriere qui, suivant l'expression de saint Augustin, rend l'homme étranger à l'homme. Voici en quoi consiste cette méthode, ses résultats, et même ses procédés, autant qu'il nous est permis de le dire sans les divulguer. Au moyen d'une simple consultation de tableaux synoptiques qu'on tient ouverts sous ses yeux, et qui offrent une décomposition exacte et complète du système grammatical et lexique d'une langue réduite a sa plus simple expression, comme l'indique le nom de *glossotomie*, de l'ordre dans lequel les formules glossotomiques qui en résultent sont rangées, de la manière optomatique de les figurer, et de les rapporter à leur prototype, trois choses qui sont le cachet caractéristique de cette méthode, on peut de prime-abord décomposer une langue qu'on ignore, en faire l'analyse grammaticale, en expliquer toutes les formes, toutes les variations grammaticales et lexiques, et la traduire sans étude préalable ni de la grammaire de cette langue, ni de la méthode glossotomique qui la remplace entièrement, et que la meilleure grammaire ne peut suppléer. Non seulement cette méthode nouvelle n'a pas besoin d'être expliquée, elle n'a pas besoin même d'être traduite pour les étrangers, au moins pour ceux de l'Europe qui parlent une langue dérivée du latin, à plus forte raison pour les personnes lettrées. Un coup d'œil suffit pour la comprendre et en deviner l'usage. Le titre seul, la forme même des tableaux optomatiques suffit pour l'indiquer ; et la consultation de ces tableaux est aussi prompte que facile et sûre. Il ne faut pour s'en servir et glossotomiser, c'est à dire pour traduire une langue par la glossotomie, qu'une légère connaissance des termes de grammaire, et un peu d'exercice dans l'analyse grammaticale et dans la traduction. Il en est des signes et des formules optomatiques de la glossotomie, pour ceux qui connaissent la grammaire générale, comme des signes de la musique, qui sont compris presque partout, sans explication ni traduction, par ceux qui connaissent cette science. M. Eloi Johanneau a déja appliqué sa méthode aux langues suivantes : allemande, anglaise, arabe, basque, caraïbe, celto-bretonne, chaldaïque, danoise, espagnole, francique ou des Francs, française, gallique, galloise, grecque ancienne, grecque moderne, hébraïque, hollandaise ou flamande, indostane, irlandaise, italienne, latine, madécasse, maltaise, polonaise, portugaise, romane, russe, samaritaine, suédoise, syriaque, tamoule ou malabare, tartare-mongole, turque. M. Eloi Johanneau a publié : 1° *Tableau synoptique de la méthode botanique de B. et A. L. de Jussieu*, Paris, an 5 ; 2° *Tableau synoptique et dichotomique de la méthode botanique de Durande comparée avec celles de Jussieu, de Tournefort et de Linnée*, Paris, an 6 ; ces deux tableaux ont été faits pour l'école polytechnique et imprimés aux frais du gouvernement ; ils ont eu un grand succès en France et à l'étranger ; 3° *Johannis Lathami systema ornithologiæ, sive index ornithologicus complectens avium divisiones in ordines, genera, species, ipsarumque varietates, etc.*, Paris, 1805, in-12 ; 4° *Nouvelle ornithologie française, d'après la méthode de Lacépède*, Paris, 1805, in-12 ; 5° *Recueil de contes et de fables de Fénélon, avec des notes*, Paris, 1805, in-12 ; ces trois ouvrages n'ont pas été publiés ; les éditions en ayant été presqu'entièrement volées à l'auteur pendant son voyage d'antiquités, en 1806 et 1807 ; 6° *Monuments celtiques*, ou *Recherches sur le culte des pierres, précédés d'une notice sur les Celtes et sur les druides, etc.*, Paris, 1805, in 8° ; quoique cet ouvrage porte le nom seul de M. de Cambry, et que celui de M. Eloi Johanneau ne se trouve qu'à la fin, plus de la moitié lui appartient ; 7° *Projet de statuts et réglements pour un cœnobium littéraire*, ou *Communauté libre de gens de lettres et d'artistes pour la continuation des grands ouvrages commencés par les bénédictins*, Paris, an 13, in-8° ; 8° *Mémoires de l'académie celtique*, ou *Recherches sur les antiquités celtiques, gauloises et françaises*, Paris, 1807 et années suivantes, 5 volumes in 8° ; M. Eloi Johanneau, éditeur de ces mémoires, leur a fourni un grand nombre de dissertations pleines d'intérêt, qui ont été aussi publiées séparément, pour la plupart ; 9° *Alphabet de la langue primitive de l'Espagne, et explication de ses plus anciens monuments, en inscriptions et médailles, par M. de Erro y Aspiroz, suivi de la critique de cet ouvrage par D. J. A. C., traduits l'un et l'autre de l'espagnol en français, par extrait, avec des remarques sur la lecture et l'explication de ces inscriptions* ; et de l'*Essai sur les alphabets inconnus qui se trouvent sur les médailles et les monuments les plus anciens de l'Espagne, par Velazquez, traduit par extrait également de l'espagnol en français*, avec six planches d'alphabets et de monuments celtibériens ; 10° *Histoire romaine de l'abbé Tailhé, avec des notes étymologiques et mythologiques*, Paris, 1812 ; cette édition, dont il y eut 3 volumes imprimés, n'a jamais été publiée, par suite de la faillite du libraire ; M. Eloi Johanneau avait fait pour cet ouvrage de grandes recherches ; l'ouvrage devait être précédé d'une introduction en 2 volumes intitulée : *Les fables de l'histoire romaine comparées et expliquées* ; 11° *Selectæ è romanis scriptoribus historiæ*, Parisiis, 1814, in-18, dont on annonce une 2e édit., Paris, 1828, in-18, et avec la traduction en regard du texte, 2 vol. in-18 ; c'est le *Selectæ è profanis* d'Heuzet, refondu, abrégé et enrichi de trois tables et de sommaires à chaque trait d'histoire ; 12° *Essais de Montaigne*, Paris, 1817-1818, 5 vol. in-8° et 10 vol. in-18, M. Eloi Johanneau avait fait pour cette édition un *Glossaire* qui n'a pas été imprimé ; 13° *Mélanges d'origines étymologiques et de questions grammaticales*, Paris, 1818, in-8° ; 14° *Le Retour de l'âge d'or, ou l'Horoscope de Marcellus, églogue de Virgile, traduite en vers français, suivi d'un hymne au soleil, imité d'un hymne antique, avec des notes pour l'explication des allégories*, Paris, 1819, in 8° ; la double explication du sens historique et allégorique de la quatrieme églogue de Virgile jette un grand intérêt sur la traduction et sur les notes ; M. Eloi Johanneau prouve que l'enfant qui y est célébré est Marcellus, neveu d'Auguste, dans le premier sens, et que c'est le soleil dans le second, qui était celui de la prophétie attribuée a la sybile de Cumes ; 15° *Epigrammes de M. Val. Martial, traduction nouvelle et complète, par feu E.-T. Simon, avec le texte en regard, des notes, et les meilleures imitations en vers français depuis Cl. Marot jusqu'à nos jours, publiées par le*

général baron Simon, son fils et P.-R. Auguis, Paris, 1819, 3 vol. in-8°; M. Eloi Johanneau a fourni à cet ouvrage cent soixante-six épigrammes de Martial, traduites en vers français; trente-six ayant été estropiées par l'imprimeur, ont été réimprimées et tirées séparément; 16° (avec M. Amaury-Duval) *Essais de Montaigne, avec des notes*, Paris, 1821-1826, 3 vol. in-8°; 17° (avec le même) *De la sagesse, par P. Charron, avec des sommaires et des notes explicatives, historiques et philosophiques*, Paris, 1821, 3 vol. in-8°; 19° (avec M. Esmangart) *Œuvres de Rabelais, édition variorum, augmentée des pièces inédites, des songes drolatiques de Pentagruel, ouvrage posthume, avec l'explication en regard, des remarques de Le Duchat, de Bernier, de Le Motteux, de l'abbé de Marsy, de Voltaire, de Ginguené, etc., et d'un nouveau commentaire historique et philologique*, Paris, 1823-1826, 9 vol. in-8°. Quoique le nom de M. Esmangart se lise le premier sur le frontispice de cette édition de Rabelais, il n'en est pas moins constant que M. Eloi Johanneau est seul auteur des dix-neuf vingtièmes au moins des commentaires et des notes. C'est dans cet ouvrage qu'il a déployé tous les trésors de son érudition, et qu'il a donné des preuves nombreuses de la sagacité et de l'esprit de divination dont il est doué. Toutes les allusions malignes de Rabelais aux personnages et aux événements de son temps sont expliquées dans le commentaire; tous les vrais personnages y sont démasqués, ce qui donne un nouvel intérêt aux œuvres du Lucien et du Pétrone moderne. Les commentateurs qui s'étaient exercés à démêler les allégories et les allusions de Rabelais n'avaient point encore pleinement répondu à l'attente des hommes de goût; tous néanmoins présentaient des conjectures heureuses et des recherches de quelque prix. En profitant du travail de ses devanciers, pour la philologie, M. Eloi Johanneau a donné au public une véritable édition *variorum*. A côté de ses propres opinions sur le sens des allégories, sur celui des mots, il rapporte les opinions émises antérieurement, et laisse au lecteur éclairé le droit de décider et de choisir; mais sa supériorité est incontestable dans l'art de soulever les voiles dont Rabelais a dû si souvent couvrir sa pensée. Il a prouvé jusqu'à l'évidence que Gargantua est François Ier; Pantagruel, Henri II; Gargamelle, Anne de Bretagne, etc. L'explication des *Fanfreluches antidotées* avait, jusqu'à M. Eloi Johanneau, été tentée sans succès; celle qu'il en a donnée est d'un bout à l'autre un tour de force, une sorte de divination qui ne prouve pas moins de finesse que d'érudition et de critique. Enfin on est frappé du nombre de rapprochements neufs, d'anecdotes et d'éclaircissements que contient cette édition, et qui n'importent pas moins à la connaissance des mœurs et des événements qu'à l'intelligence de l'ouvrage de Rabelais. Il est fâcheux que M. Eloi Johanneau ait été obligé de cesser de donner ses soins à l'édition à partir de la neuvième feuille du huitième volume, et d'en composer le commentaire historique et les notes philologiques. Aussi cette édition, qui devait avoir dix volumes, a-t-elle été bornée à neuf, et le public a-t-il à regretter, outre l'explication de bien des allégories piquantes, de bien des *hauts mystères* du sphynx de Chinon, les pièces suivantes qui n'y ont point été comprises: la lettre de Rabelais au Baillif des Baillifs; les suppliques latines au pape pour être absous de ses apostasies; le bref d'absolution du pape, où l'on trouve plusieurs particularités de la vie de Rabelais; la pièce inédite en vers latins qui peint si bien son goût pour le vin; les tables chronologiques des principaux personnages et événements des trois règnes sous lesquels il a vécu; la notice raisonnée des diverses éditions de ses œuvres; le tableau comparé des différentes clefs; le *fac simile* de son écriture; celui de l'inscription de Gentilly, etc., etc., qu'il avait annoncées dans le prospectus et dans les notes, ainsi que les découvertes et les corrections qu'il avait faites pendant l'impression, et des savantes et nombreuses observations que M. Eusèbe Salverte lui avait communiquées, et qu'il devait réunir à la fin du dernier volume. C'est ce qui explique pourquoi l'éditeur anonyme, en réimprimant ce prospectus dans la notice sur Rabelais, en tête du neuvième volume, en a retranché toutes ces promesses qu'il ne pouvait pas remplir; que s'il a fait un double emploi de soixante-seize pages, en réimprimant à la fin du huitième volume, *l'Alphabet de l'auteur français*, c'est qu'il ignorait que M. Eloi Johanneau en avait déjà inséré toutes les notes aux endroits qu'elles éclaircissent, et qu'il n'avait pas même lu les sept volumes précédents. 19° *Rhétorique et poétique de Voltaire appliquées aux écrivains des siècles de Louis XIV et de Louis XV*, ou *Principes de littérature, tirés textuellement de ses œuvres et de sa correspondance*, Paris, 1828, in-8°. M. Eloi Johanneau a fourni des articles à un grand nombre de recueils périodiques et d'ouvrages, entre autres à *L'Ami d'Anacréon*, d'E. Simon de Troyes, 1804, in-18; au *Courrier français*, au *Moniteur*, au *Journal des modes*, au *Publiciste*, au *Magasin encyclopédique*, au *Courrier de l'Europe*, à la *Biographie universelle*, au *Manuel des amateurs de la langue française*, par M. Boniface; au *Journal de Paris*, au *Journal de la librairie*, publié par M. Beuchot; aux *Annales politiques*, aux *Annales de grammaire*, au premier volume de l'*Encyclopédie moderne*, publiée par M. Courtin; au *Dictionnaire historique de Prudhomme*, 20 vol. in-8°; au *Journal des arts*, à *L'Album* de M. Grille, aux *Tablettes universelles*, etc. Il a revu et corrigé les manuscrits, soigné les éditions de beaucoup d'ouvrages. La *Grammaire celto-bretonne*, 1807, in-8°, de M. Legonidec, a été composée sur son plan, d'après son alphabet et sous sa direction, pour la théorie et l'étymologie de la langue bretonne; le *Dictionnaire celto-breton*, du même, Angoulême, 1821, in-8°, a été discuté par lui avec l'auteur, et il y a fourni quelques étymologies. M. Legonidec, dans l'avertissement, page 12, a reconnu les obligations qu'il lui avait. Il y dit: « Je me plais à avouer tout ce que je dois, pour la » décomposition de la langue celto-bretonne, aux » conseils d'un ami, M. Eloi Johanneau; je le prie » de recevoir ici ce faible témoignage de ma recon- » naissance. Ce savant philologue, né et élevé dans » une des provinces du centre de la France, et par » des parents tout-à-fait étrangers à la Bretagne, n'a » jamais mis lui-même le pied dans cette province. » Cependant, au moyen de la comparaison des autres » langues connues, il est venu à bout de rendre » raison de l'organisation de la la langue celto- » bretonne, et je suis persuadé qu'il n'existe pas » un Breton qui soit dans le cas de la décom- » poser comme lui. » Les ouvrages manuscrits de M. Eloi Johanneau sont bien plus nombreux, et surtout bien plus importants que ceux qu'il a fait imprimer. On sait qu'il a en porte-feuille une traduction en vers des plus belles épigrammes de Martial, d'Owen, de l'*Anthologie grecque*, des plus belles inscriptions et épitaphes grecques et latines; une *Histoire littéraire des siècles de Louis XIV et de Louis XV*, par Voltaire, d'Alembert et le roi de Prusse; les *clefs* des œuvres de Voltaire, de Rousseau, de Rabelais, de Virgile, du Télémaque, un *Dictionnaire des auteurs pseudonymes et cryptonymes, ou leur secret entièrement dévoilé*; une *Géographie archéologique des Gaules*; un *Dictionnaire étymologique-géographique*; un *Dictionnaire étymologique de*

la langue française et autres; des éditions qu'il prépare de la *Notice des Gaules*, de D'Anville, dans l'ordre des provinces romaines, corrigée et augmentée de la *Notice de l'empire*, ou *Notitia dignitatum*; de la *Carte itinéraire d'Agrippa*, ou *Table théodosienne;* de *l'Itinéraire d'Antonin*, et autres anciens itinéraires, restitués, comparés et commentés, etc., etc., etc.

JOHN (JEAN-DENIS), médecin allemand, célèbre par ses talents et par son active philanthropie, naquit, le 18 janvier 1764, à Tœplitz en Bohême. Il apprit d'abord la musique, fit de grands progrès dans cet art, surtout comme pianiste, et devint enfant de chœur de la chapelle de la cour à Dresde. Ce fut dans cette ville qu'il commença ses humanités. A seize ans, il composa un opéra qu'il représenta avec ses condisciples devant un cercle nombreux et distingué dont il reçut les encouragements les plus flatteurs. Après avoir terminé ses études, il se rendit à Prague où il étudia la philosophie et la médecine. Nommé professeur de médecine légale à l'université de Prague, John abandonna bientôt cette chaire pour aller exercer la médecine dans sa ville natale, où il se fixa définitivement en 1796. Sa philanthropie et le zèle infatigable qu'il déploya pendant toute sa vie, en faveur de la classe indigente, lui valut de la part de ses confrères, jaloux de ses vertus et de son désintéressement, l'épithète de *médecin des mendiants!* Uniquement occupé de tout ce qui pouvait alléger les souffrances des malheureux, il fonda à Tœplitz, en 1799, un hôpital pour les pauvres, tel qu'il existe encore aujourd'hui. Le gouvernement lui alloua, comme premier médecin de cet hospice, un traitement annuel d'environ 1300 francs qu'il n'a jamais touché, et qui a constamment été versé aux fonds d'épargne de l'établissement. Une épidémie s'étant déclarée, en 1813, peu de temps après la bataille de Kulm, John fut le seul médecin qui resta à Tœplitz pour soigner les malades. Il reçut à cette époque une superbe bague en diamant qui lui fut envoyée par l'empereur Alexandre, en reconnaissance des soins qu'il avait prodigués aux blessés de l'armée russe; mais atteint bientôt lui-même par l'épidémie dont il s'efforçait d'arrêter les ravages, il succomba, victime de son zèle, le 14 mars 1814. Parmi ses principaux écrits, nous citerons les suivants: 1° *Dictionnaire des lois relatives à la médecine, dans l'empire d'Autriche, depuis* 1230, Prague, 1790-1798, 6 vol. in-8°; 2° *Aperçu physico-médical sur les eaux de Tœplitz en Bohême*, Dresde, 1792, in-8°; 3° *Dissertationes medicæ selectiores Pragenses, quas in prosequendum institutum J.-T. Klinkosch collegit et edidit*, Dresde, 1793, in-4°; 4° *Catéchisme de santé pour la jeunesse des écoles*, Prague, 1794, in-8°; 5° *Police médicale et médecine légale dans les pays héréditaires de l'empire d'Autriche*, Prague, 1795-1798, 2 volumes in-8°; 6° *Sur les défauts inévitables de la pratique médicale*, Prague, 1796, in-8°; 7° *De l'influence du mariage sur la santé et sur la population*, Prague, 1796, in-8°; 8° *Recueil de mémoires de médecine de savants bohémiens*, Prague et Dresde, 1798, in-8°. John a aussi écrit dans sa jeunesse plusieurs petits poëmes qu'il a mis en musique, et le premier *Almanach des muses* qui parut à Prague.

JOLIVEAU DE SEGRAIS (Mme MARIE-MADELAINE-NICOLE-ALEXANDRE-ADINE GEHIER), l'une des dames françaises qui cultivent la poésie avec le plus de succès, est née à Bar-sur-Aube, le 16 novembre 1756. Son père, avocat du roi et subdélégué de l'intendant de Champagne, lui fit donner une éducation soignée. Ayant épousé un administrateur des messageries royales, dont elle est aujourd'hui (1828) veuve depuis quinze ans, elle chercha pendant les orages de la révolution, et après la destruction de tous les établissements enseignants, à diriger l'instruction de ses enfants. Elle apprit pour eux le latin, l'italien, l'anglais, et l'amour maternel la rendit poëte. L'étude approfondie qu'elle fit des fables du bon Lafontaine pour en faire sentir les beautés à ses élèves, lui inspira l'idée de s'exercer dans le genre de l'apologue; mais malgré les encouragements que lui donnaient l'abbé Aubert, Dutrambloy et M. Lebailly, sa modestie se refusa long-temps à publier, même dans les recueils périodiques, ses premiers essais; quelques uns cependant avaient été lus à la société des belles-lettres de Paris, dont Mme Joliveau était membre. Elle donna, en 1802, ses *Fables nouvelles en vers, suivies de quelques poésies*, 1 vol. in-18, divisé en six livres; la 2e édition, partagée en neuf livres, parut en 1807, 2 vol. in-18; enfin l'auteur en a publié une troisième édition dédiée à Mme la duchesse d'Angoulême, 1814, in-18. Elle est aussi divisée en cinq livres, et contient cent soixante-quinze fables, mais quoiqu'il s'en trouve environ soixante-dix nouvelles, Mme Joliveau en a retranché un nombre à peu près égal de la précédente édition, et en a abrégé plusieurs; elle en prépare une 4e édition plus complète et plus soigneusement corrigée que les précédentes. Le recueil des fables de Mme Joliveau est le premier qu'une femme ait publié en France, car il ne faut pas parler de l'*Herbier moral* de Mme de Genlis, qui avait paru peu de temps auparavant. Les fables de Mlles Verdier et de La Férandière n'étaient connues que par les recueils périodiques, et celles de la seconde de ces dames ne furent rassemblées que quatre ans plus tard. Mme Joliveau s'est placée par ses fables au rang de nos meilleurs fabulistes; elles lui ont valu les justes éloges de plusieurs journalistes, entre autres de l'abbé Aubert, l'un des plus estimables imitateurs du bon Lafontaine. Elles se distinguent par des inventions heureuses, des idées fines et vraies, une profonde connaissance du cœur humain, et un style naturel et toujours convenable; elles sont utiles surtout à l'instruction des jeunes demoiselles. On doit encore à Mme Joliveau: *Suzanne*, poëme en quatre chants, suivie du *Repentir*, poëme pastoral en deux chants, et de *Poésies fugitives*, 1811, in-12. Elle a traité le sujet un peu scabreux de Susanne avec toute la décence, la grâce et la délicatesse qu'une femme seule pouvait y mettre. Elle a depuis long-temps en porte-feuille un poëme en prose, mêlé de vers, en quinze chants, intitulé: *Alfred roi d'Angleterre*, dont on attend la publication. Entre autres morceaux remarquables, on y distingue la description d'un tournoi, et celle de l'incendie de la flotte danoise à la suite d'une tempête. Mme Joliveau est membre honoraire de l'Athenée de Paris, et de plusieurs académies de France.

JOMARD (EDME-FRANÇOIS), membre de l'Institut et de la légion d'honneur, né à Versailles le 20 novembre 1777, commença ses études au collége de cette ville, et vint faire ses humanités à Paris au collége Mazarin sous le fameux Geoffroy. Il avait avant quinze ans achevé ses cours de logique et de mathématiques lorsque les corps enseignants furent détruits. Admis alors à l'école des ponts et chaussées, il s'y livra en même temps à l'étude de l'histoire naturelle et de la géographie. En 1795, il fut reçu à l'école polytechnique dès sa fondation, en 1796, à l'école de géographie et du cadastre, et en 1798, il fut désigné pour faire partie de l'expédition d'Egypte, en qualité d'ingénieur-géographe. Il employa les moments qui précédèrent son départ, à puiser des notes et des extraits dans les auteurs anciens qui ont écrit sur ce pays célèbre; et dans les relations des voyageurs. A peine arrivé à Alexandrie, il fut chargé avec ses collègues d'un

grand plan topographique du territoire de cette ville, et pendant tout le cours de l'expédition il se livra à une suite de travaux du même genre, d'autant plus périlleux qu'il fallait en quelque sorte disputer à chaque pas le terrain qu'on allait mesurer. Il se livra en même temps à l'examen des antiques monuments de cette contrée, jusqu'alors ignorés ou peu connus, et il en a donné les mesures exactes, avec des dessins et des descriptions fidèles sous les auspices de Monge, et avec le secours de ses condisciples MM. Lancret, Jollois, Devilliers, Chabrol, etc., et des artistes de l'expédition MM. Le Père, Dutertre, Cecile, Redouté, Protain, etc. Membre de l'Institut du Caire, il y lut plusieurs mémoires d'antiquités et de géographie comparée. A son retour en Europe, les vents contraires le retinrent dans l'Archipel et les îles Ioniennes, principalement à Ithaque et à Céphalonie, où il recueillit des matériaux et des observations. Arrivé en France en 1802, il reçut du dépôt de la guerre la mission d'aller en Bavière, sur les frontières de la Bohême, pour surveiller les opérations topographiques dans le Haut-Palatinat, et fit connaître en Allemagne les principaux résultats de l'expédition littéraire et scientifique à laquelle il venait de prendre part. Ses relations avec plusieurs savants étrangers lui donnèrent les moyens de continuer ses études archéologiques et ses travaux géographiques, sans négliger l'histoire naturelle. En 1803, il fut rappelé en France pour coopérer à la rédaction de la grande *Description de l'Egypte*, et à la mort de Conté, il fut élu secrétaire de la commission chargée de diriger l'exécution de l'ouvrage. A la fin de 1807, M. Lancret étant mort, il fut nommé commissaire du gouvernement pour la direction des travaux de gravures et d'impression, tâche immense qui l'a occupé plus de dix-huit ans. Les publications se succédèrent rapidement malgré les détails multipliés de cette entreprise colossale, malgré les obstacles qu'opposèrent à son exécution la suppression des honoraires des voyageurs, la réduction des subventions du trésor, et deux invasions étrangères. Dans ces dernières circonstances, il fallut prendre des mesures certaines pour sauver de la cupidité des étrangers 1,200 mille francs de cuivres gravés, En 1809, parut la première livraison formant deux volumes de planches et quatre de mémoires; en 1813, la seconde encore plus considérable et consacrée tout entière à la description de Thèbes; en 1817, la troisième; en 1821, la quatrième, y compris l'atlas géographique en cinquante-trois grandes planches; et en 1826, la dernière, composant en tout douze ou quatorze volumes de très grand format, et vingt à vingt-quatre parties de texte petit in-folio, en huit volumes de mille pages l'un dans l'autre. Pour l'exécution des soixante-une gravures en couleur, M. Jomard fit usage de la machine à graver inventée par Conté. Il restait à publier dans l'ouvrage plusieurs monuments importants tombés au pouvoir des Anglais, et dont on n'avait que des dessins imparfaits. Pour en recueillir des empreintes exactes, M. Jomard partit pour Londres après la paix de 1814; mais il ne put y arriver que le 1er mars suivant, au moment où de nouveaux troubles menaçaient l'Europe. Heureusement la bienveillance de sir Joseph Banks, et d'autres savants, lui ouvrit les portes du musée britannique, et en peu de mois il remplit complètement sa mission. Chargé aussi d'examiner les nouvelles écoles de Bell et de Lancaster, il fit une étude approfondie de leurs méthodes d'enseignement, se lia avec W. Allen et les autres philanthropes éclairés qui s'y occupent de l'instruction du peuple, ainsi qu'avec plusieurs antiquaires, savants et voyageurs, et il rapporta d'Angleterre, outre les renseignements, les modèles et les dessins nécessaires pour organiser des écoles perfectionnées, la règle à calculer, ou règle logarithmique, si utile pour abréger les calculs; les tapis économiques, et divers instruments ou produits utiles pour les arts, tels que la pierre artificielle avec laquelle il voulait reproduire, pour le musée de France, des copies fidèles des productions colossales de l'art égyptien (art dont il avait prouvé l'utilité pour les modèles d'architecture et de décoration, témoin son cabinet égyptien à Arcueil). Dès son retour en France, en mai 1815, il fit graver les dessins qu'il avait recueillis à Londres. Il fut alors nommé, par le ministre de l'intérieur, membre d'une commission chargée d'introduire l'enseignement mutuel dans les écoles en France, et il eut pour collègues le baron de Gérando, les comtes de Laborde et de Lasteyrie et l'abbé Gautier. Ce fut lui qui, avec ce dernier et M. Choron, rédigea les tableaux de lecture et de calcul, et qui, en très peu de temps, et au milieu des désordres publics, secondé par les magistrats de Paris et par M. le pasteur Martin, organisa une grande école modèle pour trois cents cinquante élèves, qui fut ouverte à Paris, à la fin de juin, dans l'église Saint-Jean-de-Beauvais. Cette institution alors protégée par les autorités, et depuis si étrangement persécutée sous le ministère Corbière, compte aujourd'hui trente une classes semblables dans la capitale, admettant trois mille huit cents élèves des deux sexes, enfants ou adultes. La France a possédé quinze cents de ces écoles, et en a encore la moitié; espérons que ce nombre ne tardera pas à s'accroître. M. Jomard publia, en 1815, un exposé des écoles de Londres, les résultats des mesures prises pour l'ouverture de l'école-modèle, et l'*Abrégé de la méthode des écoles élémentaires*, 1816, in-8° (sans nom d'auteur). L'un des fondateurs de la nouvelle société d'éducation, il fut appelé, dès la première séance, aux fonctions de secrétaire. La société d'encouragement pour l'industrie nationale, à qui il avait communiqué ses observations faites en Angleterre, le nomma secrétaire-adjoint. Parmi les mémoires de M. Jomard, insérés dans la deuxième livraison de l'ouvrage sur l'Egypte (1813), les savants avaient distingué la *Description des hypogées de la ville de Thèbes*, remplie de recherches neuves, avec des aperçus sur les écritures égyptiennes (quatre-vingt-dix pages in-folio), ainsi que le mémoire sur le *Système métrique des Egyptiens*, contenant des recherches sur leurs connaissances géométriques, et sur les mesures des autres peuples de l'antiquité (trois cents huit pages in-folio). Il fut élu, en 1818, membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, et peu de temps après, membre étranger des académies de Berlin, Naples, Turin, Copenhague, et autres sociétés savantes d'Angleterre et d'Allemagne. En 1821, il fut un des rédacteurs du réglement de la société de géographie, et depuis il a été appelé deux fois à la présidence de cette association qui s'est fait remarquer par l'activité de ses utiles travaux. En 1818, il avait accueilli avec un vif intérêt M. Fréderic Cailliaud de Nantes, qui venait de faire d'heureuses découvertes en Nubie, et de visiter la grande oasis. Sur son rapport, et d'après un plan de voyage, accompagné d'une série de questions, le gouvernement chargea ce voyageur d'une mission plus importante, et confia à M. Jomard la rédaction du premier *Voyage à l'oasis de Thèbes*, avec planches et cartes, 1820, in-folio. C'est à M. Jomard que divers voyageurs, entre autres M. de Beaufort, venus d'Afrique en voulant explorer l'intérieur de cette contrée, furent redevables des mêmes secours. Il contribua à la publication de l'*Histoire de l'Egypte* par M. Mangin, Paris,

1823, par des notes historiques, et par une *Notice géographique sur le pays de Nedjd*, in-8°, avec une carte de l'Arabie centrale. Il revit, d'après le désir de l'auteur, M. Dard, le *Dictionnaire Wolof*, qu'il fit paraître en 1825, in-8°, avec une introduction. Enfin il donna, d'après les matériaux de M. Drovetti et d'autres voyageurs, le *Voyage à l'oasis de Syouah*, 1823, in-folio, planches et cartes. Depuis la paix générale, en 1816, M. Jomard avait noué des relations suivies avec l'Égypte, et insinué au gouvernement de ce pays d'envoyer en France de jeunes élèves pour les former aux sciences et aux arts. En 1820, cette affaire fut conclue après l'arrivée de Hadji-Osman-Nourreddin, envoyé à Paris par le vice-roi Mohammed Ali. Cet officier distingué s'était chargé avec le consul de France, M. Drovetti, si célèbre par les services qu'il a rendus à la France, de la faire réussir. Les événements de la Morée retardèrent cette entreprise toute pacifique, ce ne fut qu'en 1826, au fort des hostilités, que les jeunes Égyptiens arrivèrent en France, recommandés à M. Jomard qui, malgré les obstacles que lui opposaient les circonstances et une injuste défaveur, et sans autre intérêt que celui qu'il se propose en toute chose, d'être utile à son pays et à l'humanité, se chargea de diriger leurs études scientifiques. Aujourd'hui les résultats sont connus et l'entreprise a réussi autant que l'ont permis les circonstances et l'âge trop avancé de plusieurs des élèves. Une injuste opposition a cessé, et M. Jomard est bien dédommagé par leurs progrès, de ses sacrifices et des attaques irréfléchies de quelques détracteurs qui ne le sont que par esprit d'opposition contre l'expédition d'Égypte. Il a refusé les brillantes offres de Mohammed-Ali pacha, et n'a voulu accepter d'autre prix de ses travaux que les soins qu'ils exigent. Son caractère et ses opinions indépendantes l'ont éloigné de toutes coteries et ont nui à ses succès. Ses principes politiques sont ceux d'une sage liberté. Membre de plusieurs sociétés littéraires ou philanthropiques de Paris, il remplit avec zèle diverses fonctions gratuites. L'académie royale de médecine lui a donné le titre d'associé libre. Il a consacré aux frais d'établissement d'une école d'enseignement mutuel, dans sa ville natale, le produit entier d'un de ses ouvrages. Outre ceux dont nous avons fait mention, il a publié les suivants, dont plusieurs n'ont paru que par extrait à cause des soins qu'il donnait à l'*Expédition d'Égypte* : 1° (avec M. Choron et l'abbé Gaultier) *Tableau des écoles élémentaires*, 1816, in-folio; 2° *Description de la règle à calculer, avec des réflexions sur l'industrie anglaise*, 1816, in-4°, planches; 3° *Rapport sur les méthodes tachygraphiques et l'impression tachygraphique*, 1817, in-4°; 4° *Notice sur les lignes numériques des anciens Égyptiens, avec des recherches sur la classification des signes hiéroglyphiques*, 1816 et 1819, in-8°; 5° *Notice sur le voyage de M. Cailliaud en Nubie*, 1819, in-folio, cartes; 6° *Notice sur les nouvelles découvertes faites en Égypte, et de l'influence qu'elles peuvent avoir sur les études historiques*, 1819, in-8°; 7° *Parallèle entre les antiquités de l'Inde et de l'Égypte*, 1819, in-8°, fragment d'un essai sur l'art en Égypte; 8° *Carte de l'Égypte lithographiée*, à l'usage des colléges, 1819; 9° *Arithmétique élémentaire*, ou *Tableaux d'arithmétique assujettis à l'enseignement mutuel*, 1820, in-8°, avec le *Manuel des tableaux*, 1820, in-8°; 10° *Des fosses propres à la conservation des grains*, avec planches, 1820, in-4°; 11° *Étalon métrique trouvé à Memphis*, 1822, in-4°; planches; 12° *Contrat de Ptolémaïs*, avec planches 1822, in-4°, et douze exemplaires in-folio; 13° *Sur les rapports de l'Éthiopie avec l'Égypte*, 1822, in-8°; 14° *Notice sur la vie et les ouvrages de Berthollet*, 1823, in-folio, tiré à très petit nombre d'exemplaires, cet écrit ayant été retranché de l'ouvrage sur l'Égypte, par ordre supérieur, ainsi que les éloges de Monge, Conté et Lancret; 15° *Aperçu des nouvelles découvertes dans l'Afrique centrale*, avec une carte lithographiée, 1824, in-8°; 16° *Notice sur de Beaufort, voyageur en Afrique*, et *Notice sur les découvertes récentes en Afrique*, 1824, in-8°; 17° *Carte des positions de l'oasis de Syouah, par rapport à la Méditerranée, l'Égypte*, etc., 1824; 18° *Rapport sur les machines à graver*, 1824, in-4°, planches; 19° *Coup d'œil rapide sur les progrès et l'état actuel des découvertes dans l'intérieur de l'Afrique*, 1825; 20° *Sur la communication du Niger avec le Nil de l'Égypte* (où l'on soutient, contre l'opinion assez générale, que ces fleuves ne communiquent pas entre eux), 1825, in-8°, cartes; 21° *Examen de la question de savoir si la lithographie peut être appliquée avec avantage aux cartes géographiques*, 1826, in-4° et in-8°, avec carte lithographiée; 22° *Vocabulaire à l'usage des voyageurs*, publié par extrait dans l'*Atlas ethnographique* de M. Balbi, 1826; 23° *Lettre à M. Abel Rémusat sur une nouvelle mesure de coudée, trouvée à Memphis*, 1827, in-4°, planches; 24° *Remarques sur l'école d'Hofwyll* (résultat d'une excursion en Suisse), 1827; 25° *Remarques sur les découvertes géographiques faites dans l'Afrique centrale, et le degré de civilisation des peuples qui l'habitent*, 1827, in-4°, tiré, ainsi que les n° 6 et 13, de plusieurs mémoires lus à l'académie des inscriptions, les travaux de l'auteur ne lui ayant pas permis de les publier autrement que par extraits; le dernier présente l'état de la géographie de ce continent sous les Ptolémées; 26° *Du nombre des délits criminels comparé à l'état de l'instruction primaire*, 1827, in-8°, sans nom d'auteur; 27° *Examen des instruments et des produits des arts de la collection égyptienne de Passalacqua*, 1827, in-8°; 28° *De l'école égyptienne de Paris*, 1828, in-8°, extrait du *Journal Asiatique*; 29° *Remarques sur le cours du Sénégal et de la Gambie*, 1828, in-8°, avec deux cartes; 30° *Tableaux sommaires de l'état de l'instruction primaire à Paris, et remarques sur la nécessité et les moyens de la généraliser en France*, 1828, in-8°, sans nom d'auteur. M. Jomard a publié un assez grand nombre d'articles dans le *Journal d'éducation*, contenant une suite de rapports sur les méthodes d'enseignement, les tableaux d'écritures, les progrès et l'état de l'instruction publique au dedans et au-dehors de l'Europe; dans le *Bulletin de la société d'encouragement*; dans la *Revue encyclopédique*; dans le *Bulletin universel des sciences*; dans les *Annales des voyages*; dans le *Bulletin de la société de géographie*, entre autres des questions adressées aux voyageurs, etc.; dans la *Description de l'Égypte*, à laquelle il a contribué, comme auteur, pour environ 6 vol. in-8°. On y distingue, outre les écrits cités plus haut: un *Mémoire sur la population ancienne et moderne*; un *Tableau méthodique des hiéroglyphes*, en deux planches; la *Description du Caire*, ouvrage de statistique très étendu; des *Observations sur les mœurs des Arabes*; un très grand nombre de cartes et de dessins de monuments anciens et modernes; la carte ancienne et comparée de l'Égypte, et une spéciale pour l'Égypte-Inférieure, etc. En 1820, le Roi ayant autorisé une seconde édition de la *Description de l'Égypte*, dans le but de populariser cet ouvrage, M. Jomard fut chargé d'en surveiller la publication; mais cette entreprise, véritable spéculation de librairie, n'a pas obtenu l'approbation du public. Par ordonnance royale du mois de juin 1828, M. Jomard a été appelé à la bibliothèque du Roi, comme conservateur administrateur du nouveau dépôt de la géographie et des voyages, établissement à créer et à organiser en entier, où il espère former un jour la collection des plus importantes productions de la géographie, dans l'intérêt, non seulement de la science, mais

encore du commerce et de la civilisation. M. Jomard n'a pas été moins utile aux lettres par les réunions intéressantes qui ont lieu chez lui tous les mercredis en hiver, et auxquelles préside Mme Jomard avec autant de grâce que d'amabilité.

JOMINI (Henri), lieutenant-général, aide-de-camp de l'empereur de Russie, né le 6 mars 1779 à Payerne, pays de Vaud, dont son père était premier magistrat, fut destiné à l'état militaire. Quelques retards l'ayant contrarié dans sa vocation, il vint à Paris, où il exerçait, en 1797, le courtage commercial. La révolution de la Suisse l'ayant ramené dans sa patrie, il reprit l'état auquel il se sentait appelé, avec d'autant plus de raison, qu'il crut les Français disposés à rendre à son pays l'indépendance dont l'avait privé le canton de Berne. Nommé d'abord officier de l'état major suisse, ses services multipliés l'élevèrent, avant sa vingtième année, au grade de chef de bataillon et au poste de secrétaire-général du département de la guerre; c'est à lui que l'armée de Masséna dut l'organisation des troupes helvétiques, qui l'aidèrent si puissamment aux affaires de Frauenfeld, de Dettingen, de Zurich et du Simplon. Par l'effet d'une de ces réactions si ordinaires dans les révolutions, il perdit sa place, et ne fut remis en activité qu'à la formation du camp de Boulogne, le maréchal Ney, qui avait eu l'occasion de l'apprécier, l'ayant demandé pour aide-de-camp. Cette inaction ne l'avait point détourné de l'étude de l'art de la guerre, et il se plaça, en 1803, à l'âge de vingt-quatre ans, au rang des écrivains militaires les plus distingués, par son *Traité des grandes opérations*, ou il dévoile tout le secret des succès de Frédéric II, et même de Napoléon. Il joignait la bravoure à la sagesse des conseils; on lui dut la prise de Michelsberg et d'Ulm, ainsi que la capture de l'armée de Mack. Après la bataille d'Austerlitz, il présenta les deux premiers volumes de son *Traité des grandes opérations* à Napoléon, qui le nomma colonel aide-de-camp du maréchal Ney. En 1806, il publia un *Mémoire sur les probabilités de la guerre de Prusse*, qui fixa l'attention de Napoléon, et le détermina à appeler près de lui l'historien du grand Frédéric, pour avoir sur l'armée prussienne les renseignements qui lui manquaient. A Iéna, le colonel Jomini sauva le maréchal Ney de l'imminent danger où sa trop bouillante ardeur l'avait entraîné, le ramena vainqueur devant Magdebourg, et rejoignit Napoléon qu'il avait quitté pour voler au secours de son protecteur. Jomini jugeant, à quelques dispositions faites pour le passage de l'Oder, que l'empereur songeait à relever le royaume de Pologne, lui adressa un mémoire pour lui prouver que l'entreprise était d'autant plus hasardeuse, qu'elle rapprocherait et unirait contre la France les trois puissances qui l'avaient partagée. Ce mémoire, qui réunissait le mérite de la pensée à celui du style, déplut à Napoléon, qui ne demandait au jeune officier que des renseignements et non pas des avis. Cependant on eut recours à lui dans la campagne d'hiver qui s'ouvrit ensuite; le maréchal Ney allait s'enfoncer dans les boues de Putulsk, lorsque l'empereur, lui-même, envoya le colonel Jomini à sa recherche; celui-ci y vole, quoique très malade, tire du danger le corps du maréchal Ney, et couvre celui du prince de Ponte-Corvo dans sa retraite. Ainsi Napoléon recueillait des services sans se montrer reconnaissant: ce n'était pas le défaut qu'on eut à lui reprocher; mais le colonel Jomini ne savait pas faire sa cour à ceux qui avaient toute la confiance de l'empereur; fier et irascible, il avait quelque chose de républicain et de rude dans les manières et dans le discours, qui repoussait la confiance et éloignait de lui ceux mêmes que ses talents en auraient rapproché. Il s'aliéna, en outre par quelques propos malins, le prince de Neufchâtel, qui lui ôta son poste auprès du maréchal Ney, sans lui en assigner un autre auprès de l'empereur. Il obtint, néanmoins, malgré le major-général, la place de chef d'état-major du 6e corps, alors cantonné en Silésie. En 1808, ce corps passa en Espagne, et le colonel Jomini eut de nouvelles occasions de signaler ses talents. Il y séjournait depuis huit mois, lorsque la retraite de l'armée de Portugal fit craindre pour la sûreté du roi Joseph à Madrid, dans le cas où Wellington, victorieux à Oporto, se porterait avec trente mille Anglo-Portugais contre le maréchal Soult, hors d'état de lui résister. Il s'agissait donc de déterminer le maréchal Ney à évacuer la Galice, pour être en mesure de soutenir son collègue. Jomini en vint heureusement à bout, et partit avec la mission de faire agréer a Napoléon cette marche rétrograde; il n'eut pas besoin de grands efforts pour en faire sentir la nécessité; la bataille de Talavera justifia bientôt sa prévoyance. Quelque temps après, il s'éleva entre les deux maréchaux une mésintelligence dont le colonel Jomini fut victime. Au reste, il faut savoir que la manière dont ce militaire s'était introduit dans les armées françaises, et avait été nommé colonel par Napoléon, avait laissé des souvenirs, et que ni son caractère, ni ses discours ne pouvaient contribuer à la faire oublier, aussi était-il chef d'état-major sans avoir la décoration de la légion d'honneur, et lorsqu'il l'obtint enfin, il ne fut jamais que simple chevalier. L'envie l'avait dépeint ici au duc d'Elchingen comme un homme dangereux pour sa réputation, s'attribuant tous les succès de son corps d'armée. Le maréchal, piqué au vif, le mit à la disposition du major-général qui ne pourvut point à son remplacement. Le colonel, désespéré de voir la carrière des armes fermée pour lui en France, forme le projet, qu'il exécute à l'instant même, de demander du service en Russie, et envoie sa démission à Paris. Il reçut presque en même temps deux réponses, l'une du ministre Clarck qui lui ordonnait de se présenter dans les vingt-quatre heures, et l'autre de Saint-Pétersbourg, d'où on lui expédiait le brevet de général-major russe. Son affection pour la France le ramena à Paris, où Napoléon le nomma général de brigade. Cependant le général Jomini n'avait pas perdu de vue le *Traité des grandes opérations*, et c'est vers cette époque qu'il en publia la seconde édition. L'empereur pensa alors à constituer le général Jomini son historiographe, et l'engagea à écrire ses campagnes; celui-ci n'osant s'y refuser, allégua divers prétextes pour décliner cette marque de confiance; Napoléon, levant tous les obstacles, quant aux guerres précédentes, se fit suivre, dans la guerre de Russie, par cet officier, et le chargea de l'historique de la grande armée. Mais une foule d'obstacles, et surtout les préventions élevées contre lui, ne firent de cet emploi qu'un titre sans fonctions. D'ailleurs les besoins du service forcèrent l'historiographe à rester d'abord à Wilna et ensuite à Smolensk, comme gouverneur. Pendant la retraite de l'armée, averti des mouvements de deux corps d'armée russe prêts à tomber sur les Français, dans une route longue et périlleuse, il en indiqua une autre beaucoup plus courte et plus facile pour laquelle Napoléon se décida, en chargeant le général Jomini d'aller jeter des ponts sur la Bérésina, ce que celui-ci exécuta malgré une violente inflammation de poitrine, et suivit l'armée jusqu'à Dantzick. Nommé, après la bataille de Lutzen, chef d'état-major du prince de la Moskowa, auquel venait d'être confié le commandement du cinquième corps d'armée, il vit l'ordre qu'il reçut de marcher sur Berlin, et ne comprenant rien

à ce mouvement, il osa lui conseiller de suivre une marche opposée aux ordres reçus; le prince s'y refusa long-temps; mais une correspondance saisie sur ces entrefaites vainquit sa résistance; il changea de route, arriva assez tôt, le 21 juin, pour entrer en ligne, et la bataille de Bautzen fut gagnée. Le grade de général de division appartenait au général Jomini, et fut demandé pour lui, à Napoléon, par le prince de la Moskowa; mais non seulement il fut écarté, mais encore abreuvé de dégoûts et d'humiliations; cette défaveur s'étendit jusqu'à son aide-de-camp, M. Koch, officier du premier mérite, qui ne put trouver grâce devant l'implacable major-général. Jomini résolut alors de quitter une armée qui ne lui offrait que des humiliations et des dégoûts. Etranger à la France, il crut pouvoir, sans trahison, renoncer à une patrie adoptive qui le repoussait, et, n'écoutant que son ressentiment, il oublia tous les droits que d'importants services lui donnaient à l'estime de l'armée. Il partit donc après avoir donné au prince de la Moskowa les plus sages conseils pour garantir l'armée d'une surprise à la fin de l'armistice, et alla se réfugier auprès de l'empereur Alexandre, qui lui montra les sentiments qu'il lui avait déjà témoignés trois ans auparavant. Par une circonstance assez bizarre, il arriva au quartier général des souverains alliés, à Prague, deux heures après Moreau. La rencontre inopinée de ces deux personnages, arrivés dans le même but, n'eut pas le résultat qu'on en attendait; Moreau fut tué devant Dresde, sans utilité pour la cause qu'il avait embrassée et sans gloire pour lui, et Jomini, qui avait une réputation faite, craignant de se soumettre à un état-major subordonné aux vues étroites des cabinets jaloux et méticuleux, demanda et obtint un congé pour rester à Weimar, d'où il ne sortit que lorsqu'il vit la Suisse, sa patrie, menacée: il s'opposa autant qu'il put à la violation de la neutralité des cantons helvétiques, par où la France fut envahie, et, quoiqu'il eût gagné à son opinion l'empereur de Russie, quelques agents subalternes de l'Autriche l'emportèrent, et la Suisse fut envahie. Toujours Français, malgré sa défection, le général Jomini rédigea plus d'un mémoire pour détourner les alliés de l'invasion, et sur la nécessité de laisser à la France le Rhin pour limite, afin d'établir un juste équilibre entre l'Angleterre et les puissances du continent. Les événements de cette époque le fixèrent, pour l'instant, à Arau, et il ne revint en France qu'après la campagne de 1815. Il ne s'y occupa d'abord qu'à sauver quelques victimes des réactions qui agitèrent la France alors, et fit auprès de l'empereur de Russie, en faveur du maréchal Ney, des démarches qui faillirent le faire rayer du tableau des généraux russes. Il ne fut pas moins généreux à l'égard du chef de bataillon Koch, et ne craignit pas de lui prêter un asile contre les injustes poursuites dirigées contre lui, et, enfin, il ne tint pas à lui que le malheureux Berton n'échappât au sort qu'il a subi; il l'avait sauvé une première fois; mais de nouvelles imprudences rendirent vaines toutes les précautions prises en sa faveur. Bientôt débarrassé de toute autre occupation, Jomini continua l'ouvrage entrepris sous les auspices de Napoléon, et remplit à son égard les devoirs d'historien, avec une impartialité qu'on ne devait peut-être pas attendre d'un homme qui avait abandonné ses drapeaux. Il a écrit cette histoire d'une manière neuve et propre à plaire à la plus grande partie des lecteurs: ce n'est pas un simple narré d'exploits militaires, où l'on calcule froidement le nombre des victimes; l'histoire du général Jomini est écrite d'une manière plus large et plus philosophique; on y suit avec lui les progrès de la gloire et de l'indépendance des nations; en présentant un tableau complet des événements, il montre toute l'influence que la politique a exercée sur les guerres qu'il décrit, et les vétérans de l'armée française la liront avec d'autant plus d'intérêt, que l'historien, en parlant de ses compagnons d'armes, semble éprouver encore le même feu qui l'animait lorsqu'il combattait dans leurs rangs. Dans le temps où le général abandonna les drapeaux français, on avait eu soin de répandre qu'il avait emporté le plan de campagne de Napoléon. Celui-ci prit soin, lui-même, de détruire ce bruit par la note suivante, écrite de sa main dans ses mémoires autographes. « C'est à tort que l'auteur de ce livre (*Histoire de la « campagne de Saxe*) attribue au général Jomini, « d'avoir porté aux alliés le secret des opérations « de la campagne et la situation du corps de Ney. Cet « officier ne connaissait pas le plan de l'empereur, « l'ordre du mouvement général, qui était toujours envoyé à chacun des maréchaux, ne lui « avait pas été communiqué, et l'eût-il connu, « l'empereur ne l'accuserait pas du crime qu'on lui « impute. Il n'a pas trahi ses drapeaux comme.... « Il avait à se plaindre d'une grande injustice; il « a été aveuglé par un sentiment honorable. Il « n'était pas Français, l'amour de la patrie ne « l'a pas retenu. » On lui doit: 1° *Histoire critique et militaire des campagnes de la révolution*, Paris, 1806, 5 volumes in-8° et atlas; 2e édition, Paris, 1811-1816, 8 volumes in-8°; 3e édition sous le titre suivant: *Traité des grandes opérations militaires, contenant: 1° l'Histoire critique et militaire des guerres de Frédéric II, comparée au système moderne, avec un recueil des principes les plus importants de l'art de la guerre; 2° Histoire critique et militaire des campagnes de la révolution de 1792 à 1801, précédé d'une introduction présentant le tableau succinct des mouvements de la politique européenne, depuis Louis XIV jusqu'à la révolution, et celui des principales causes et des principaux événements de cette révolution*, Paris, 1819-1824, 15 volumes in-8° et atlas; 2° *Correspondance entre le général Jomini et le général Sarrasin sur la campagne de 1813, suivies d'observations sur la probabilité d'une guerre avec la Prusse* (en 1806), *et sur les opérations qui auraient vraisemblablement lieu, et de l'extrait d'une brochure intitulée: Mémoire sur la campagne de* 1813, Paris, 1815, in-8°; 2e édition, 1817, in-8°; 3° *Principes de stratégie développés par la relation de la campagne de 1796 en Allemagne*, traduit de l'allemand de l'archiduc Charles, Paris, 1818, 3 vol. in-8° et atlas; 4° *Vie politique et militaire de Napoléon, racontée par lui-même au tribunal de César, d'Alexandre et de Frédéric*, Paris, 1827, 4 vol. in-8° (anonyme); le général Jomini soigna la publication de cet ouvrage pendant un séjour qu'il fit, en 1827, à Paris; il est retourné en Russie à la fin de la même année.

JONDOT (Etienne), né en 1770 à Montcenis, près d'Autun, fut attaché, dès sa jeunesse, en qualité de secrétaire-général, à un général vendéen, et puisa dans sa société les principes qu'il a constamment professés depuis. Il publia dans un journal de son parti, *le Courrier universel*, une opinion exagérée sur les armées dites catholiques de la Vendée. Après la première pacification des départements de l'ouest, il donna un second essai de ses talents et de ses sentiments politiques dans un *Parallèle de Louis XVI et de Tsang-Ching*, qui fut suivi d'une troisième production, intitulée: *Esprit de la révolution française*. M. Jondot s'attachait en même temps à la rédaction de plusieurs journaux, notamment de celui des *Débats*, dans lequel il était chargé de la partie des voyages et des livres d'histoire. On pouvait remarquer dans tous ses articles l'expression de sa prédilection pour les institutions féodales et pour le pouvoir illimité

d'un seul. M. Joudot devint, en 1804, professeur d'histoire à l'école militaire de Fontainebleau, passa, en 1810, en la même qualité, au lycée de Rouen, et, deux années après, à celui d'Orléans. Il donna sa démission, en 1813, pour se livrer d'une manière plus indépendante à ses études favorites. M. Jondot a publié : 1° *Observations critiques sur les leçons d'histoire du citoyen Volney*, 1799, in-8°; 2° *Parallèle de Louis XVI avec Tsong-Ching, empereur de la Chine*; 3° *Tableau historique des nations*, ou *Rapprochement des principaux événements arrivés à la même époque sur la surface de la terre*, 1809, 4 vol. in-8°; 4° *Histoire de l'empereur Julien*, 1817, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, où l'on ne trouve ni aperçus nouveaux, ni saine critique, n'a pas fait oublier celui de la Bletterie, qui néanmoins est resté beaucoup au-dessous de son sujet. On doit aussi à cet écrivain quelques articles remarquables, dans le *Journal des Débats*, sur le muséum de la rue des Petits-Augustins, sur la forêt de Fontainebleau, sur les tombeaux de Saint-Denis, et une réfutation de l'ouvrage de Ch. Villers : *De l'influence de la réformation de Luther sur les progrès de l'esprit humain en Europe*. On lui attribue encore : *Lettres troyennes*, ou *Observations critiques sur les ouvrages d'histoire qui concourent pour le prix décennal*.

JONES (sir William), célèbre orientaliste anglais, naquit à Londres, le 28 septembre 1746. Privé, à l'âge de trois ans, de son père, professeur de mathématiques, son éducation fut dirigée par sa mère, femme très instruite, d'abord dans sa propre maison, et ensuite dans un pensionnat voisin de sa demeure. Le jeune Jones fit des progrès si rapides dans le grec qu'à l'âge de quinze ans son professeur avouait lui être inférieur dans la connaissance de cette langue. Il débuta dans la carrière littéraire par des essais de poésies grecques, qu'il fit paraître sous le titre de *Limon seu miscellaneorum liber*, qui fut suivi de *l'Arcadia*, collection de poëmes anglais. A dix-sept ans, il alla à l'université d'Oxford, et, après quelques mois, il mérita d'être mis au nombre des quatre humanistes ayant droit aux avantages de la fondation instituée par le docteur Bennet. Dans un voyage qu'il fit à Londres, il prit des leçons d'arabe d'un Syrien d'Alep, et ce fut l'origine du goût décidé qu'il a conservé toute sa vie pour les langues orientales. Il se livra avec ardeur à l'étude des différentes langues de l'Europe, et ne négligea point les arts d'agrément. En 1767, il fut reçu agrégé à l'université d'Oxford. Choisi ensuite pour instituteur du jeune lord Althorpe, aujourd'hui comte de Spencer, il accompagna son élève sur le continent. En 1770, il publia en français la *Vie de Nadir Chah*, 1 vol. in-4°, avec un *Traité de la poésie orientale*. Le premier ouvrage avait été composé à la demande du roi de Danemarck, et était la traduction du persan de Mirza Mehdy. Il publia, en 1771, une *Grammaire de la langue persanne*, 1 vol. in-4°, qui a eu plusieurs éditions. Cette grammaire, maintenant regardée par les savants comme superficielle et insuffisante pour l'étude approfondie du persan, rendit à l'époque où elle parut un grand service en facilitant l'acquisition des éléments d'une langue trop négligée auparavant, et dont la connaissance est indispensable dans l'Indostan, où elle est la langue du barreau. Jones apprit aussi le chinois, et donna une traduction en vers latins d'une des odes du Chi-King. De retour en Angleterre, il étudia la jurisprudence pour embrasser l'état d'avocat, sans négliger toutefois son étude favorite, car il s'occupa en même temps d'une nouvelle édition du *Dictionnaire arabe, turc et persan* de Meninski. En 1772, il fut reçu membre de la société royale de Londres, et bientôt après, il prit ses grades à l'université d'Oxford. En 1774, il publia son *Commentarium poeseos asiaticæ*, 1 vol. in-4°, réimprimé en 1776; ouvrage écrit avec pureté et élégance. Il fut suivi de la traduction anglaise des *Discours d'Isée sur le droit d'hérédité à Athènes*, qui parut en 1778 et eut un grand succès. Le célèbre Burke adressa à M. Jones une lettre de félicitation sur la manière dont il avait exécuté son travail. Ayant échoué dans ses efforts pour se faire élire membre de la chambre des communes, il exhala son dépit dans un pamphlet intitulé : *Recherches sur un moyen légal d'empêcher les émeutes dans les élections, etc.* Dans une ode latine, rendue publique au mois de mars, ce littérateur déplora avec chaleur la guerre entreprise contre les colonies d'Amérique, et dans divers autres écrits, il plaida avec énergie la cause de l'humanité, et s'éleva contre l'esclavage et la traite des noirs. De 1780 à 1781, il fit deux voyages en France, s'y lia avec Franklin, et forma le projet de visiter les Etats-Unis, mais ne put le réaliser. En 1782, il publia à Londres, en 1 vol. in-4°, la traduction anglaise des sept anciens poëmes arabes, nommés *Moallacah*, parcequ'ils avaient été suspendus aux murs de la Caabah, dans le temple de la Mecque. A cette époque, M. Jones obtint la place de juge à la cour suprême du fort William à Calcutta, fut créé chevalier, et épousa la fille de M. Sipley, évêque de Saint-Asaph. Dans son nouvel emploi, il mérita l'approbation générale, et se concilia l'estime des indigènes. Il s'occupa avec une ardeur nouvelle de l'étude de la législation des Indous, et fonda la célèbre société littéraire de Calcutta dont il fut le premier président; elle publia en 1788, le premier volume de ses intéressants mémoires, qui ont continué à paraître, mais dont les volumes publiés après la mort de sir W. Jones sont bien inférieurs à ceux qui parurent sous ses auspices, autant pour l'importance des matières que pour l'indépendance des opinions. La crainte de déplaire au clergé orthodoxe anglais, devenu depuis 1790 très susceptible en fait de doctrines philosophiques et archéologiques qui pourraient ébranler la foi des fidèles, a donné aux derniers volumes des *Transactions de la société asiatique de Calcutta* un caractère insignifiant; et c'est avec raison que le savant docteur Creuzer fait un reproche aux savants anglais versés dans l'étude du sanscrit d'avoir tiré si peu de parti des immenses trésors dont ils peuvent disposer. Au lieu d'éclairer la mythologie et les mythes historiques et astronomiques des Indous, la plupart des écrivains anglais se sont attachés à augmenter l'obscurité qui régnait sur ces matières. Sir W. Jones parcourut le Bengale et le Béhar, étudia le sanscrit et les différentes langues de l'Indostan, publia de nombreux discours et essais sur les Indous, les Persans, les Arabes, les Tartares, et des mémoires profonds sur l'astronomie, la chronologie, les antiquités, la littérature et la législation de ces peuples. En 1789, il donna une excellente traduction de *Sacontalá*, drame indou d'un très grand mérite, regardé comme la pièce la plus parfaite du célèbre poëte Kalidas, qui florissait sous le roi Vikramaditya, un siècle avant notre ère. Sir W. Jones y ajouta une savante préface et une introduction sur la mythologie indoue. Cette pièce, en sept actes, a été traduite de l'anglais en français par A. Bruguière, Paris, an 11 (1803). Le traducteur français y a joint les savantes notes dont M. Forster a enrichi sa traduction allemande du même drame. En ce moment, M. Chézy en publie à Paris une nouvelle traduction du sanscrit avec le texte en regard. L'état de sa santé ayant forcé sir William Jones à quitter l'Inde, il revint dans sa patrie, et y

publia, en 1794, une traduction du *Code de Menou*, monument qui atteste les grandes lumières et le haut degré de civilisation des rédacteurs de ce recueil de jurisprudence, le plus ancien qui nous soit parvenu des siècles les plus reculés. Ce fut en corrigeant les dernières épreuves de cet ouvrage que son illustre auteur sentit ses forces l'abandonner. Il succomba à une inflammation du foie dont il avait contracté le germe au Bengale, et qui était changée en affection chronique, le 27 avril 1794, n'ayant que quarante-sept ans. Lorsqu'on songe à l'étendue des connaissances de cet homme extraordinaire, on a de la peine à concevoir comment au milieu de ses nombreuses occupations il a pu acquérir tant de savoir dans un âge si peu avancé. Il possédait au moins vingt langues, et en parlait huit modernes avec la plus grande facilité; il écrivait purement en latin, en grec, en français, en italien, en espagnol et en portugais, ainsi que dans plusieurs idiomes de l'Inde. Il a laissé une traduction manuscrite de *l'Hitopadéa* du brahme Vichou-Sarman, qui est l'original sanscrit des fables attribuées à Pilpay ou Bidpay, dont M. Wilkins a publié une traduction à laquelle il travaillait en même temps que sir W. Jones. La traduction du *Digeste des lois indoues*, commencée par ce savant, a été continuée et terminée par le savant M. Colebrooke, si profondément versé dans la langue et la littérature sanscrites. La collection des *Œuvres* de sir W. Jones a été imprimée à Londres en 1799, et publiée par sa veuve, 6 vol. in-4° ou 13 vol. in-8°. C'est à cet illustre écrivain que nous devons les plus ingénieux rapprochements entre la mythologie brahminique et celle des Égyptiens et de leurs copistes les Grecs, et entre le sanscrit, le persan, l'allemand et surtout le latin, évidemment sorti du même tronc primitif qui a donné naissance au sanscrit. Sir W. Jones, en parlant de cette dernière langue, dit qu'elle est plus régulière et plus parfaite que le grec, et plus riche que le latin. Il a fait voir que Issi, Isia et Iswara ne sont autres que Isis et Osiris; que Cartiguey est l'Argus des Grecs; que Bouddha est le Mercure grec, Hermès et le Vodan des peuples septentrionaux. Des recherches récentes ont confirmé la justesse des conjectures de Jones, surtout par rapport à l'identité de Bouddha (personnage mythologique) avec Mercure (dieu et planète) et le Vodan ou Votan des peuples du nord de l'Europe, et même avec le Votan des anciens Mexicains.

JORDAN (Camille) membre de la chambre des députés, conseiller d'état, naquit à Lyon, département du Rhône, le 11 janvier 1771, d'une famille recommandable de négociants. Il fit des études brillantes qu'il commença au collége de l'Oratoire et qu'il termina à celui de Saint-Irénée. En 1788, étant à peine âgé de dix-huit ans, il assista chez M. Claude Perier, son oncle, à la fameuse assemblée de Vizille, qui peut aujourd'hui réclamer l'honneur d'avoir marqué d'une manière nette le point de départ de la révolution française. Ce fut là qu'il vit pour la première fois Mounier, avec lequel, plus tard, une conformité de vues, de sentiments et de position devait lui faire contracter une étroite amitié. En 1790, il fit un voyage à Paris, où il suivit avec ardeur les importants débats de l'assemblée constituante, alors dans toute la plénitude de sa puissance et de son éclat. Ce spectacle décida de l'emploi de la vie de Camille Jordan; dès lors il se jeta sans réserve dans l'arène politique où l'Europe entière allait bientôt se voir obligée de descendre, et, y déployant toutes les ressources de son esprit, toute l'énergie de ses sentiments, il ne tarda pas à y jouer un rôle brillant. Camille Jordan était un de ces hommes qui voulaient la révolution, mais qui refusaient d'en accepter les conditions, et reculaient avec effroi devant les manifestations de la force, qui seule était capable de renverser efficacement l'édifice dont ils demandaient la ruine. Cette disposition d'esprit le conduisit bientôt dans les rangs de l'opposition; mais à la manière dont il s'y montra, il fut facile de voir que sa faiblesse n'avait eu aucune part à sa résolution. Ce qu'il y a de remarquable, attendu sa grande jeunesse alors, et le crédit général dont étaient en possession les idées anti-religieuses répandues au commencement de ce siècle par les philosophes, c'est que ce fut sur les réformes que la constitution nouvelle introduisait dans l'église, que portèrent ses premières attaques. A Lyon, en 1791, et l'année suivante à Paris, il publia divers écrits où l'église constitutionnelle était vivement critiquée; ces opuscules dont tout le mérite était dans l'à-propos, sont aujourd'hui complétement oubliés. Mais bientôt la marche des événements allait donner à ses efforts un caractère plus sérieux, plus imposant. Le parti de la Montagne, cet instrument terrible et nécessaire de la révolution, venait enfin de triompher des dernières hésitations, des dernières inconséquences, et de s'emparer de la direction du mouvement que lui seul, il faut bien se résoudre à le reconnaître, était capable de conduire à sa fin. Un phénomène singulier se produisit alors; ce ne fut plus un homme, une réunion de quelques hommes, qui prétendit s'opposer au torrent révolutionnaire, et l'arrêter dans sa marche; mais une ville entière, une grande ville, la seconde du royaume. Lyon se souleva et ne craignit pas de déclarer la guerre à la redoutable assemblée qui alors faisait trembler l'Europe. Camille Jordan fut au nombre des plus ardents promoteurs et des plus fameux soutiens de cette insurrection; il combattit dans la fameuse journée du 29 mai, et parcourut ensuite les provinces voisines pour rallier des forces à la cause lyonnaise. Après la réduction de Lyon, il se réfugia en Suisse, où il resta pendant six mois; de là il passa en Angleterre. Dans ce pays, il se lia avec plusieurs proscrits français, et particulièrement avec Malouet, Lally-Tolendal et Cazalès; il s'y fit aussi des amis parmi les membres les plus importants du parlement: Fox, lord Erskine et lord Holland furent de ce nombre. La constitution anglaise, objet d'une si grande admiration sur le continent, attira son attention; il en étudia avec soin le mécanisme et les effets, et réforma en partie d'après cette observation, le plan de ses idées politiques. Après le 9 thermidor, les proscrits de Lyon purent rentrer en France; Camille Jordan y revint en 1796; ce fut pour assister aux derniers moments de sa mère qui s'était constamment associée à ses sentiments, à sa fortune, et qu'il eut la douleur de perdre au moment où des temps meilleurs semblaient se préparer pour lui. Lors du renouvellement du second cinquième du conseil des cinq-cents, en 1797, il fut porté à cette assemblée par les suffrages des électeurs de Lyon, bien qu'alors il fut éloigné de cette ville; mais le souvenir de sa conduite en 1793 ne s'y était point perdu. Il accepta le mandat qui lui était donné et le remplit avec distinction. Nommé rapporteur d'une commission qui avait été chargée d'examiner les lois en vigueur, sur la police des cultes, et de proposer les modifications dont ces lois pourraient être susceptibles, il prononça en cette qualité, dans la séance du 29 prairial an 5, un discours fort remarquable, mais qui, attendu l'état général des esprits à cette époque, ne pouvait être apprécié que par un très petit nombre de personnes. Dans ce discours, il proposait, au nom de ses collègues, de rendre à toutes les opinions religieuses la liberté de reprendre leur enseignement et de pratiquer leur

culte. Les motifs sur lesquels il appuyait cette proposition méritent d'être rapportés : ce n'était pas seulement la restitution d'un droit, le libre exercice d'une faculté qu'il venait réclamer, des considérations d'un ordre plus grave avaient frappé son esprit ; il montrait l'impossibilité, pour les nations, de trouver l'ordre et le repos dans la seule puissance des lois, et la nécessité pour elles de recourir à l'action d'une force morale capable de diriger et de soumettre les volontés ; c'était de ce point de vue élevé qu'il plaidait la cause des religions : « Oui, » législateurs, disait-il, il est utile, il est précieux » pour vous, que les religions existent, qu'elles » exercent en liberté leur puissante influence ; elles » seules parlent efficacement de la morale au peu- » ple ; elles ouvrent son cœur aux douces affections ; » elles lui impriment le sentiment de l'ordre ; elles » préparent votre ouvrage ; elles l'achèveraient pres- » que sans vous-mêmes. Ah ! depuis quelques an- » nées, nous avons créé des milliers de lois, nous » avons réformé tous les codes, et jamais plus de » crimes ne ravagèrent ce bel empire. Pourquoi ? » c'est qu'on a fait disparaître du cœur des Fran- » çais cette grande loi qui y avait été gravée par la » nature, qui seule enseignait le juste et l'injuste, » qui seule donnait la sanction à toutes les autres. » Faites-la revivre cette loi puissante ; donnez à » tous les cultes la faculté de la recréer dans tous » les cœurs ! *Nous n'aurons plus besoin de tout cet ap- » pareil d'ordonnances et de peines* ; le législateur aura » peu de choses à faire, parce que les hommes se- » ront bons ; *les lois ne sont que le supplément de la » moralité des peuples.* » Du reste il ne demandait rien autre chose pour les différents cultes, qu'une tolérance absolue, n'exigeant pour eux, de la part du pouvoir, ni protection spéciale, ni salaire. En cela pourtant, il est évident qu'il se soumettait à une transaction nécessitée par sa position de rapporteur, et surtout par les circonstances générales ; c'est ce que l'on peut conclure des opinions qu'il avait émises au commencement de la révolution, et ce qui résulte clairement d'ailleurs, du passage suivant du discours dont nous parlons. « Il y eut » des législateurs, disait-il, qui, touchés de la sa- » lutaire influence des idées religieuses, crurent » devoir lier le culte aux lois, et prêter à la religion » tout le secours de l'autorité civile, pour s'assurer » en retour tout l'appui de la religion. Vous n'avez » pas adopté leur système ; que *du moins* une liberté » générale, supplée à une protection spéciale ; que » la force des religions, si elle n'est pas accrue par » vos institutions, ne soit jamais contrariée par » elles. » Il demandait ensuite la révocation des lois qui avaient exigé particulièrement des prêtres, d'abord un serment, et ensuite une simple promesse de soumission aux lois ; en montrant que si le gouvernement avait le droit d'exiger cette soumission des ministres du culte, il n'avait pas celui, d'après les principes de liberté et d'égalité consacrés par la constitution, d'exiger de leur part une garantie qu'il ne demandait pas aux autres citoyens, et qui dès lors devenait injurieuse pour ceux auxquels on en faisait une obligation. Camille Jordan n'avait alors que vingt-six ans. Malheureusement, comme nous le disions à l'instant, les esprits à cette époque n'étaient point dans une situation qui leur permît d'apprécier la gravité et l'élévation de ses idées. Parmi les lois dont il demandait la révocation, s'en trouvait une qui interdisait l'usage des cloches ; la partie de son rapport où il s'occupait de cette loi, fut à peu près la seule qui fut remarquée, et pour le moment ce raport ne valut à son auteur qu'un sobriquet, celui de *Jordan Cloche.* Peu de temps auparavant, Camille Jordan avait eu l'occasion de s'acquitter envers ses commettants, en prenant leur défense contre le directoire, qui par un message au conseil des cinq-cents, s'était plaint des désordres dont la ville de Lyon et ses environs étaient le théâtre, et avait demandé à cette assemblée, *de mûrir dans sa sagesse, les mesures les plus propres à arrêter le mal, et à protéger les citoyens.* Il repoussa les accusations dont sa ville natale était l'objet, et entreprit de les faire retomber sur le directoire, qui, disposant de tous les pouvoirs de cette ville, y commandant à une force militaire imposante, devait, suivant lui, répondre des désordres dont il se plaignait. Mais bientôt un nouveau paroxisme de la tourmente révolutionnaire, vint l'arrêter au milieu de ce début brillant de sa carrière législative : le coup d'état du 18 fructidor fut frappé, et le nom de Camille Jordan se trouva porté sur les listes de proscription. Il avait prévu cet événement et n'en avait conçu aucun effroi pour lui. M. de Gérando rapporte que s'étant rendu chez lui, dans la nuit du 18 au 19 fructidor, il eut toutes les peines du monde à l'arracher de son lit et à l'emmener dans la retraite provisoire qui lui avait été préparée chez Mme de Grimaldi. Le lendemain même de son arrivée chez cette dame, il écrivit une *Adresse à ses commettants*, qu'il fit imprimer et distribuer aussitôt. Ses amis qui l'avaient soustrait au premier danger, lui fournirent les moyens de sortir de France ; M. de Gérando fit plus, il voulut l'accompagner dans son exil. Les deux amis se retirèrent d'abord à Bâle. Ce fut dans cette ville que Camille Jordan composa et publia sa protestation contre le 18 fructidor. Cet écrit a pour titre : *Camille Jordan, député du département du Rhône, à ses commettants, sur la révolution du 4 septembre* 1797 ; dès qu'il parut, il fut traduit dans plusieurs langues et colporté dans toute l'Europe. La Suisse n'offrant point un asile sûr contre les coups du gouvernement français, Camille Jordan fut obligé d'en sortir. Il alla en Souabe, à Tubinge et enfin à Weimar, l'Athènes germanique, où il vit les écrivains les plus célèbres de l'Allemagne, Goëthe, Wieland, Schiller, Herder, etc. Ce séjour et ce contact ne furent point perdus pour lui : il étudia avec ardeur la littérature et la philosophie allemandes, et acquit bientôt des connaissances fort étendues dans l'une et l'autre. Ce fut à Weimar qu'il revit Mounier, et qu'il contracta avec lui l'étroite amitié qui les a unis depuis. En février 1800, il revint en France. Il habita pendant quelque temps la maison de Mme de Staël à Saint-Ouen, et ensuite retourna à Lyon. A cette époque, le premier consul alla tenir dans cette ville la consulte cisalpine qui était appelée à décider des destinées de l'Italie ; il y vit Camille Jordan et fit tous ses efforts pour l'attacher à son gouvernement et le faire entrer dans les projets qu'il méditait, mais ce fut inutilement ; Camille Jordan repoussa toutes les propositions qui lui furent faites, et dès lors se tint à l'égard du chef du gouvernement dans une ligne d'opposition, ou plutôt dans une réserve dont il ne s'est plus départi depuis. Lorsque Bonaparte décidé à perpétuer le consulat dans sa personne, soumit en apparence son projet à l'approbation du peuple, Camille Jordan, dans un écrit intitulé : *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, signala les manœuvres employées par la police pour déterminer les suffrages populaires, et dévoila, tout en rendant justice cependant aux grandes qualités du premier consul, les vues ultérieures et selon lui menaçantes, que présageait de sa part cette nouvelle tentative. L'auteur de cet écrit, qui avait paru sous le voile de l'anonyme, fut vivement recherché ; un M. Duchesne qui en avait remis le manuscrit à l'imprimeur fut arrêté ; dès lors Camille Jordan n'hésita plus à se faire connaître ; il écrivit directement à

ce sujet au premier consul, et vint à Paris attendre l'effet de cette démarche qui heureusement n'eut aucune suite fâcheuse pour lui, soit qu'alors le chef de l'état n'eût point encore désespéré de le ramener à ses vues, soit, ce qui peut paraître plus probable, qu'il craignît, en frappant un homme de cette importance, de réveiller des passions encore mal assoupies. A partir de cette époque, Camille Jordan s'isola entièrement du mouvement politique, et se livra avec ardeur à l'étude de la littérature et de la philosophie. Admis dans le sein de l'académie de Lyon, il fit lecture dans les séances de cette société de plusieurs morceaux fort remarquables, parmi lesquels on doit distinguer un *Discours sur l'influence réciproque de l'éloquence sur la révolution, et de la révolution sur l'éloquence*; un *Eloge de l'avocat-général Servan*; et surtout des *Etudes sur l'auteur de la Messiade*, Klopstock, son auteur favori. On a remarqué avec raison, comme un fait propre à rehausser le mérite de ces *Etudes*, où sont passées en revue les principales productions philosophiques et littéraires de l'Allemagne, qu'elles ont précédé le livre si justement célèbre de Mme Staël. Les événements militaires de 1814, devaient naturellement ramener Camille Jordan sur la scène politique. Au mois de mars de cette année, la ville de Lyon le nomma membre d'une députation qu'elle envoyait à Dijon, auprès de l'empereur d'Autriche, avec une double mission, l'une patente, l'autre secrète; la première ayant pour objet d'obtenir un allégement des charges de la guerre, et la seconde de demander le rétablissement des Bourbons. La députation obtint sur le premier point un succès complet, et d'après les événements qui se passèrent à quelques jours de là, on peut croire que sur le second, elle rencontra peu de résistance. A son retour de Lyon, le conseil municipal s'assembla; Camille Jordan assista à cette séance, ou Louis Louis XVIII fut nommé roi de France. Un mois après, il fut compris dans la députation qui fut envoyée à Paris pour déposer au pied du trône les hommages de la ville de Lyon; dans cette occasion le Roi lui donna des lettres de noblesse. Cependant malgré ce début, malgré ses antécédents dans le cours de la révolution et même sous l'empire, Camille Jordan resta étranger aux affaires pendant toute la durée de la première restauration. Au mois de mars 1815, lorsque Bonaparte marchait sur Lyon, il se trouvait auprès de MONSIEUR qui était venu dans cette ville avec l'espoir d'y organiser des moyens de résistance; il fut le dernier qui se sépara de ce prince. Cette conduite attira sur lui l'attention, et lui valut quelques persécutions populaires dans le cours des cent jours. Immédiatement après la seconde restauration, ses compatriotes l'envoyèrent en Angleterre pour réclamer la délivrance d'un legs fait à la ville de Lyon par le major-général Martin, mort aux Indes: son crédit personnel auprès de plusieurs membres importants du gouvernement anglais, aplanit promptement les difficultés; la légitimité du legs fut reconnue et sa délivrance ne fut plus soumise qu'aux formalités ordinaires exigées par la législation anglaise. De retour en France en 1815, le ministère lui offrit avec la présidence d'un des colléges électoraux du département du Rhône, la députation, qui alors était à peu près attachée à cette fonction. Des raisons particulières l'obligèrent à refuser l'une et l'autre; mais l'année suivante ces raisons n'existant plus, il accepta le mandat que lui donna le collége électoral de l'Ain qu'il avait présidé. Ce mandat qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours, comprend désormais toute l'histoire de sa vie. On peut diviser en deux époques bien distinctes cette seconde partie de sa carrière parlementaire, l'une comprenant les sessions de 1816, 1817 et 1818, pendant lesquelles le ministère paraissant disposé à marcher avec franchise dans la direction ouverte au commencement de cette série législative, par la fameuse ordonnance du 5 septembre, il vota constamment avec lui, n'hésitant pas même à remettre momentanément à sa discrétion par des lois exceptionnelles, la liberté de la presse périodique, et la liberté individuelle; il est évident par les discours qu'il prononça alors, qu'en armant le gouvernement de tels moyens, il n'avait pas moins en vue les excès du parti royaliste que ceux du parti contraire. Du reste, il appuya de tout son pouvoir les mesures libérales qui dans le cours de cette première époque furent proposées par le ministère. C'est ainsi qu'il vota successivement la loi des élections, celle sur les abus de la presse, celle sur le recrutement de l'armée; qu'il appuya l'article du budjet qui affectait à la caisse d'amortissement, les bois de l'état dans lesquels s'en trouvaient beaucoup qui avaient appartenu au clergé, se montrant même dans toutes ces occasions fort en avant du ministère. En 1818, il dénonça à la tribune le régime de terreur qui s'était appesanti sur la ville de Lyon; signala les vices et les excès des cours prévôtales, et tout en reconnaissant la réalité des mouvements séditieux qui avaient appelé sur le département du Rhône la terrible juridiction de ces tribunaux, il n'hésita pas à attribuer ces mouvements aux provocations du parti royaliste, déçu dans son espoir par l'ordonnance du 5 septembre. Le discours qu'il prononça dans cette circonstance, lui gagna aux élections suivantes les suffrages des électeurs de Lyon, et lui obtint de nouveau ceux des électeurs de l'Ain, pour lesquels il dut opter. Dans la seconde époque dont nous avons parlé, celle qui comprend les sessions de 1819 et 1820, Camille Jordan prit une attitude nouvelle. Le ministère avait abandonné la direction qu'il avait suivie jusque-là, et montrait non moins d'empressement à détruire l'édifice qu'il avait construit dans les trois années précédentes, qu'il en avait mis à l'élever; Camille Jordan refusa de le suivre dans cette route. En 1817, il avait été nommé conseiller-d'état, et bientôt après appelé dans le conseil privé du Roi: cette considération ne le fit point hesiter un seul moment sur le parti qu'il avait à prendre. Ce ne fut d'abord qu'avec ménagement qu'il s'éloigna du ministère, essayant, avant d'en venir à une rupture éclatante, de le ramener dans les voies qu'il avait quittées; mais lorsqu'en 1820, ce ministère exploitant l'attentat dont un prince de la famille royale venait d'être la victime, vint proposer en un seul jour la suspension de la liberté individuelle, celle de la liberté de la presse et le renversement depuis long-temps médité du système électoral fondé par loi de février 1817, ne pouvant plus se méprendre sur les intentions des hommes du pouvoir, ou conserver l'espoir de les ramener, il ne crut plus leur devoir de ménagements. Nommé membre de la commission qui fut chargée alors d'examiner le projet de loi relatif à la censure des journaux, et ayant refusé de se joindre à la majorité de cette commission qui approuvait la mesure proposée, il monta à la tribune pour exposer les motifs de sa dissidence. Ce discours était un véritable manifeste contre le ministre; ses torts, ses projets y étaient dévoilés avec énergie, mais en même temps avec le ton grave et digne qui convenait à un homme, qui par ses titres au moins, appartenait encore au pouvoir qu'il attaquait. Dès ce moment Camille Jordan se trouva dans les rangs des adversaires les plus prononcés du ministère, et par suite de cette disposition naturelle aux partis qui se sentent faibles,

de placer à leur tête les déserteurs des rangs ennemis, pour peu que ces déserteurs aient d'illustration, il se trouva bientôt le chef de l'opposition. Le 5 juin 1820, il dénonça à la tribune les excès commis sur plusieurs députés du côté gauche, par les rassemblements tumultueux qui avaient entouré la chambre dans les deux journées précédentes; signala la partialité de la force armée envers les aggresseurs, partialité qui selon lui compromettait gravement les hommes du pouvoir, et demanda que la chambre suspendit ses délibérations jusqu'à ce qu'elle se fût assurée que des mesures avaient été prises pour garantir l'indépendance de ses résolutions et l'inviolabilité de ses membres. A quelque temps de là, lorsque la justice eut pris connaissance de ces désordres, il déposa comme témoin à la cour d'assises dans le sens de sa dénonciation à la tribune, mettant tous les excès sur le compte de la faction au profit de laquelle s'était consommée la révocation de la loi électorale de 1817. Il fut alors exclus du conseil-d'état; cependant on n'osa pas le frapper d'une destitution complète, et le titre de conseiller-d'état honoraire lui fut conservé. Mais alors Camille Jordan touchait au terme de sa carrière; déja même depuis long-temps ses travaux législatifs excédaient ses forces physiques, et le sentiment profond d'un devoir sacré à remplir avait pu seul le soutenir dans le cours de cette dernière session. Il mourut à Paris, au milieu de sa famille et de ses amis, le 19 mai 1821. Lorsque la mort le surprit, il se proposait de parler sur le projet de loi relatif aux établissements ecclésiastiques, et déja même il avait dicté une partie de son discours. Ses restes ont été déposés au cimetière du Pere-Lachaise, où un monument lui a été élevé par les soins de ses collègues. On a de lui un portrait exécuté par Mlle Godefroy, sous les yeux de M. Gérard, et reproduit dans une gravure de M. Muller. M. Ballanche, l'auteur de la *Palingénésie sociale*, et son ami intime, a prononcé son éloge à l'académie de Lyon. Il serait difficile de dire précisément quel était le système politique de Camille Jordan; à cet égard son esprit présente la confusion qui se trouve chez presque tous les hommes supérieurs de son époque; souvent trompé dans ses prévisions, dans ses calculs, et n'ayant pas le temps de refaire son éducation, il s'était naturellement refugié dans une sorte d'éclectisme, où l'on voit se heurter sans cesse les dogmes contradictoires de la souveraineté du peuple, de la souveraineté de la raison et du droit divin. Camille Jordan a laissé plusieurs écrits parmi lesquels nous citerons les suivants: 1° *Lettre à M. Lamourette se disant évêque de Rhône et Loire, et métropolitain du sud-est*, Lyon, 1791, in-8°; M. de Gérando prit part à la rédaction de cette brochure; 2° *Histoire de la conversion d'une dame parisienne*, Paris, 1792; 3° *La loi et la religion vengées*, etc., Paris, 1792; 4° *Avis à mes commettants*, Paris, 19 fructidor an 5; 5° *Camille Jordan, député du département du Rhône, à ses commettants sur la révolution du 18 septembre 1797*; 6° *Vrai sens du vote national sur le consulat à vie*, 1802; cet ouvrage a été réimprimé clandestinement plusieurs fois; 7° *Réponse de M. Camille Jordan, député du département de l'Ain, à un discours sur les troubles de Lyon, etc., et réponse de M. de Cotton, député du département du Rhône, à M. Camille Jordan*, Paris, 1818; 8° *La session de 1817, aux habitants de l'Ain et du Rhône*, Paris, 1818; 9° enfin ses *Discours prononcés au conseil des cinq-cents et à la chambre des députés*, recueillis dans un volume in-8°, Paris, 1828. On trouve encore dans l'*Abeille française*, des fragments traduits en prose de Klopstock et de Schiller. Camille Jordan a laissé en outre plusieurs manuscrits, parmi lesquels se trouvent les morceaux qu'il a lus à l'académie de Lyon, et dont il a été question plus haut. M. de Gérando paraît avoir été chargé, par la famille de Camille Jordan, de la publication de ses manuscrits; cette publication même a été annoncée, en 1821, par le libraire Emery, mais jusqu'ici l'exécution en a été suspendue.

JORIO (Andrea de), né à Naples vers 1770, chanoine de la cathédrale de Saint-Janvier, est du petit nombre des hommes instruits que possède cette capitale. Il s'est particulièrement occupé des antiquités de son pays, et il fait avec beaucoup d'aménité les honneurs du musée *degli studii*, aux étrangers et surtout aux Français qui viennent visiter cette riche collection formée des brillantes dépouilles de Pompeia, d'Herculanum et de Stabie. Après les événements de 1820, il a été privé de l'emploi d'inspecteur-général de l'instruction publique qu'il avait rempli pendant plusieurs années; mais il conserva toujours ses autres titres. Nous avons de lui: 1° *Dissertation sur les vases étrusques*; 2° *Plan des fouilles faites à Pompeia*; 3° *Voyage d'Enée aux enfers*; dans cet intéressant écrit, l'auteur s'efforce de retrouver aux environs de Cumes la route que Virgile a fait suivre à son héros dans le 6e livre de l'*Enéide*; 4° *Description du cabinet des Papyrus*, au musée royal *degli studii*: l'auteur fait connaître avec beaucoup de détail dans ce petit traité, orné de gravures, la manière dont les papyrus sont développés, les résultats obtenus jusqu'à ce jour par les personnes chargées de ce travail, la quantité des manuscrits déroulés et de ceux qui sont encore à développer, enfin la liste des auteurs de ces manuscrits. Le chanoine Jorio a publié quelques autres *Opuscules*, dont le titre n'est pas parvenu jusqu'à nous.

JOSEPHINE (Rose TASCHER DE LA PAGERIE), impératrice des Français, reine d'Italie, naquit à la Martinique le 24 juin 1763, d'une famille noble. Elle était très jeune quand son père la conduisit en France pour la marier au vicomte de Beauharnais. Ce mariage avait été convenu entre les deux familles, lorsque le marquis de Beauharnais était gouverneur général des Antilles. Jamais union ne fut mieux assortie; Mme de Beauharnais, belle, pleine de grâce et d'amabilité, faisait les délices de la société, et son mari, homme doué des qualités les plus brillantes, contribuait à faire ressortir davantage les charmes de son épouse. Deux enfants, Eugene et Hortense, furent le fruit de ce mariage. Leur éducation occupait Mme de Beauharnais, lorsque sa tendresse pour une mère âgée et souffrante l'engagea à quitter les plaisirs de la cour pour se rendre à la Martinique. Elle fit ce voyage en 1787, avec sa fille, et passa trois ans dans l'île, jusqu'à l'époque où les troubles qui y éclatèrent subitement la forcèrent de fuir avec tant de précipitation, qu'elle n'eut pas même le temps de faire ses adieux à sa mère et à sa famille. Après avoir échappé à une foule de dangers, elle arriva en France où l'attendaient de grands malheurs et les plus hautes destinées. Elle trouva le pays livré aux orages révolutionnaires; mais son mari, connu par son attachement à la cause de la liberté, jouissait alors de la faveur publique et était compté parmi les plus fermes soutiens du système constitutionnel. Cela augmenta la considération et l'influence de Mme de Beauharnais sur les chefs du gouvernement; elle l'employa en faveur des malheureux que la rage révolutionnaire vouait à l'échafaud. Parmi d'autres victimes à qui Mme de Beauharnais sauva la vie, on doit citer Mlle de Béthisy, qui avait été condamnée à mort. Mais les fureurs de l'anarchie ne tardèrent pas à frapper Joséphine elle-même dans ce

qu'elle avait de plus cher. Son mari était alors général en chef de l'armée du Rhin, où il servait la patrie avec autant de fidélité et de courage qu'il avait montré de patriotisme à la tribune en plaidant la cause de la liberté. Par suite de dénonciations mensongères, il fut traîné en prison et condamné à mort. Sa femme eut la douleur de le voir conduire au supplice, et l'émotion qu'elle éprouva en cette occasion la plongea dans un état voisin de la mort; elle perdit toute connaissance, et c'est ce qui lui sauva la vie, car elle avait été également proscrite. Le 9 thermidor survint bientôt, et Tallien, dont la femme avait été liée avec Mme de Beauharnois, la fit promptement sortir de prison. Elle n'oublia jamais ce service, protégea toujours Tallien, à qui le prince Eugène fit une pension qui seule le préserva, dans ses dernières années, de la misère. Joséphine, par suite de la condamnation de son mari, avait perdu tous ses biens; elle dut à Barras la rentrée dans une partie de ses propriétés confisquées. Après le 13 vendémiaire, elle rencontra chez ce directeur le général Bonaparte, qui avait témoigné la plus grande envie de la connaître; dès qu'il l'a vit, il conçut pour elle un attachement très vif; cependant plusieurs personnages plus marquants que ne l'était alors Bonaparte adressaient leurs hommages à la belle veuve; de ce nombre était le général Hoche. Mais Napoléon l'emporta sur tous, et il épousa Joséphine en 1796. Elle le suivit en Italie, et s'y fit aimer de ceux même qui redoutaient son mari. Tant que Bonaparte resta en Egypte, la maison de Joséphine était le rendez-vous de la société la plus choisie de Paris; les hommes les plus marquants de tous les partis s'y rendaient avec empressement; mais dès qu'on apprit que le héros avait abordé à Fréjus, elle devint une véritable cour et le foyer de toutes les intrigues qui se tramaient alors. Quoique généralement étrangère à la politique, il est certain que Joséphine coopéra puissamment à faire réussir le 18 brumaire, qui livra la France à Napoléon, et contribua encore plus à le rendre populaire et à lui concilier l'estime de tous les partis, et surtout des émigrés, en employant toute l'influence qu'elle possédait sur son mari, pour obtenir leur radiation et leur faire rendre leurs biens. Bonaparte avait raison de lui dire : « Si je gagne des batailles, c'est « vous qui gagnez les cœurs. » Ce fut à ses larmes que MM. de Polignac et de Rivière durent leur pardon; sa bienfaisance ne connut point de bornes, et jamais personne ne l'implora en vain. Quoique aimant beaucoup le luxe et la dépense, son plus grand bonheur était de secourir les malheureux, de pouvoir empêcher ou réparer une injustice et de récompenser le mérite. Rien ne pouvait égaler sa générosité, si ce n'est la manière bienveillante et délicate avec laquelle elle témoignait sa reconnaissance pour le moindre plaisir ou service qu'on lui avait rendu : aussi charmait-elle tout ce qui avait le bonheur de l'approcher, et lorsque Bonaparte, devenu empereur, la couronna impératrice, tout le monde convint qu'elle était digne de s'asseoir sur le trône, et elle justifia pleinement cette opinion par la dignité et la noblesse de sa conduite. En devenant impératrice, la femme du général et du premier consul Bonaparte, ne fit que redoubler de soins pour mériter la confiance de son époux et l'amour de la nation. A l'époque de l'élévation de Napoléon à la dignité impériale, il fut question de divorce; mais il repoussa alors cette proposition, espérant encore que Joséphine lui donnerait un successeur. Après l'avoir proclamée impératrice, à Paris, il la couronna reine d'Italie à Milan, et peu de temps après elle alla à Munich assister au mariage du prince Eugène avec une princesse de Bavière. Sa fille Hortense avait épousé Louis Bonaparte, et le suivit en Hollande lorsqu'il en devint le roi. Joséphine resta ainsi séparée de ses enfants chéris, c'était pour une mère affectueuse une grande privation, et le chagrin qu'elle en ressentit redoubla bientôt par la perte du fils aîné d'Hortense que Napoléon se proposait de nommer son successeur. Cette perte affligeante fut l'avant-coureur de malheurs encore plus grands pour Joséphine et pour l'empereur : dès lors il songea de nouveau au divorce, dont les suites lui furent si funestes. L'impératrice se rendit auprès de sa fille et alla pleurer avec elle au château de Lacken la mort d'un enfant qui faisait tout leur espoir. Bientôt le projet de divorce fut arrêté dans l'esprit de l'ambitieux Napoléon, qui, en cherchant à s'élever jusqu'aux vieilles dynasties, ne fit que descendre du rang bien plus éminent de fondateur de la sienne et d'arbitre des souverains de l'Europe. Dans son délire de vanité, il oublia même qu'il avait dans le fils de l'impératrice un prince accompli, un guerrier digne de commander aux Français, et un homme chéri et admiré par ses belles qualités, ses talents et ses succès militaires. On a eu tort d'attribuer à Fouché le projet de divorce; Napoléon ne suivit jamais que les conseils qui se trouvaient d'accord avec ses résolutions arrêtées, et, en cette occasion, le fourbe et adroit ministre ne fut qu'un rusé courtisan. Joséphine était fort attachée à Bonaparte, et on peut même dire qu'elle l'aimait avec passion; elle ne put donc qu'éprouver le plus violent chagrin de se voir séparée d'un homme dont la personne et la gloire lui étaient également chères; mais elle dévora son chagrin, et eut assez de force de caractère et peut-être assez d'amour pour consentir au sacrifice; elle pensa qu'un tel effort lui assurerait à jamais le bonheur de rester l'amie de l'empereur, et l'espoir de le voir et de l'entretenir quelquefois lui fit rejeter le conseil que lui donnèrent ses enfants, de se choisir une retraite qu'ils voulaient partager. Après avoir pris cette courageuse résolution, rien ne dut lui paraître difficile. Joséphine approuva le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, parce qu'elle pensa qu'il pouvait être avantageux pour l'empereur et pour la France. Pendant la guerre de Russie, elle alla en Italie assister aux couches de la vice-reine sa belle-fille; de là elle se rendit en Suisse, et revint à la Malmaison, son séjour favori, qu'elle avait enrichi des plus belles productions de la nature et de l'art. Cependant les revers des armées françaises, rendus irréparables depuis la défection de l'empereur d'Autriche, affectaient profondément Joséphine, qui commençait à reconnaître combien son divorce avait été inutile pour la France, et combien l'empereur avait été déçu, en croyant que François lui serait plus fidèle après lui avoir donné sa fille, que lorsqu'il était son ennemi déclaré. Navrée de douleurs, elle voyait la crise approcher et son courage défaillir. Enfin Napoléon fut contraint d'abdiquer, et son fils fut dépouillé de ses droits. C'est alors que Joséphine ne mit plus de bornes à sa douleur; elle déplorait surtout d'avoir perdu ses droits à accompagner Bonaparte dans son exil : « Napoléon est malheureux, s'écriait-elle, et je « ne puis l'être avec lui ! » Lors de l'entrée des souverains alliés à Paris, elle reçut d'eux les hommages les plus respectueux; Alexandre surtout n'épargna rien pour la consoler : mais c'était un bien faible dédommagement pour un cœur déchiré par de si grands malheurs; le coup mortel était porté, et rien ne pouvait sauver une vie si précieuse. Joséphine, douée d'une vive sensibilité, était en proie à une agitation continuelle, et les soins mêmes que lui rendaient les monarques augmentaient son mal en renouvelant des souvenirs déchirants. Forcée de

retenir ses larmes, et frappée à chaque instant par des marques non équivoques de la plus naïve ingratitude de la part des personnes attachées à son service, qu'elle avait comblées de bontés et de bienfaits, Joséphine ne pouvait échapper à une maladie grave. Elle éclata bientôt, et se porta à la gorge sous la forme d'une violente esquinancie, qui, dans trois jours, termina sa vie et ses souffrances. Tous les soins lui furent prodigués en vain; l'empereur Alexandre lui envoya son premier médecin et rendit de fréquentes visites à l'illustre malade; il était dans le parc de la Malmaison, lorsqu'elle expira, le 29 mai 1814, dans les bras de ses enfants et de quelques amis qui lui sont restés fidèles. Quelques moments avant sa mort, on lui entendit prononcer par intervalle, et pour toutes paroles: « L'île d'Elbe!.... Napoléon! » Depuis long-temps elle ne vivait qu'en lui et pour lui: ce fut aussi sa dernière pensée. L'empereur, dans ses *Mémoires*, a rendu une justice éclatante à Joséphine, à ses vertus, à son discernement et à l'attachement qu'elle lui portait; il avoue qu'elle ne lui donna jamais un mauvais conseil, et qu'elle ne le sollicita qu'en faveur des infortunés. Son corps fut déposé dans l'église de Ruel, et suivi par un nombreux cortége, où l'empereur Alexandre se fit représenter par le général Sacken. L'archevêque de Tours prononça l'oraison funèbre. Sept années après, les enfants de Joséphine obtinrent la permission de faire élever un monument à leur mère, dont le souvenir sera toujours cher aux Français. On annonce de prétendus mémoires de Joséphine, qui ne sont sans doute qu'une de ces nombreuses spéculations qui déshonorent la librairie, et que la cupidité a depuis quelque temps multipliées sans pudeur. Joséphine protegea les arts et les sciences, et aimait passionément la botanique. Elle a enrichi la France d'un grand nombre de plantes exotiques qu'elle a fait venir de toutes les contrées du globe, et dont la culture a été dirigée par le célèbre et infortuné Bonpland, qui avait été chargé de la direction des jardins et du parc de la Malmaison.

JOUBERT (Barthélemi-Catherine), général en chef, né à Pont-de-Veaux (Ain), le 14 avril 1769, s'engagea à l'âge de quinze ans dans un régiment de canonniers, après s'être évadé du collége où il étudiait. Son père qui le destinait au barreau, obtint son congé, et l'envoya continuer à Lyon ses études qu'il acheva ensuite à Dijon. En 1789, il entra dans la garde nationale, employa tout son temps à s'instruire dans l'art de la guerre, et s'enrôla, en décembre 1791, comme sergent dans le 3e bataillon de l'Ain. Nommé lieutenant quelque temps après, il passa le Var sous les ordres du général Anselme, et prit part aux divers combats d'avant-poste qui amenèrent la reddition de Nice. Au mois de septembre de l'année suivante, lorsque toutes les hauteurs du col de Tende furent attaquées à la fois, Joubert, n'ayant avec lui que trente grenadiers, défendit une redoute contre cinq cents hommes, fut blessé, et ne se rendit prisonnier que lorsqu'elle fut démolie par le canon. Conduit à Turin, son attachement aux principes républicains lui attira de mauvais traitements. Rentré en France sur parole, il opposa, quoique malade alors, la plus grande énergie aux mesures violentes d'Albitte, et de quelques autres commissaires de la convention dans les départements de l'Ain et du Mont-Blanc; averti de la vengeance qu'on en voulait tirer, il partit pour Nice, fut nommé adjudant-général, en mai 1794, et se trouva l'année suivante en présence d'un corps de six mille Hongrois fortement retranchés à Melagno. Joubert, qui n'avait que deux mille volontaires, perdit beaucoup de monde dans l'attaque qu'il fit du corps ennemi, et reçut l'ordre de se retirer. « J'ai tout fait humainement, disait-il, pour « m'enterrer dans leurs redoutes. » Ayant appris que le directoire l'avait compris dans la liste des adjudants-généraux, il se disposait à quitter le service; mais Kellermann le retint, et lui fit bientôt obtenir le brevet d'adjudant-général chef de bataillon. En 1795, la journée de Loano lui valut, sur le champ de bataille, le titre de général de brigade. L'année suivante, Joubert donna, sous les yeux de Bonaparte, de nouvelles preuves de talent à Montenotte. Le lendemain, par une manœuvre qui lui fit le plus grand honneur, ainsi qu'au général Ménard, il força quinze cents grenadiers à quitter la forte position qu'ils occupaient, et à se jeter dans un château où ils furent réduits à se rendre. Il était tout à la fois, dit Bonaparte, dans son rapport au directoire, grenadier par le courage, et général par les talents et les connaissances militaires. Blessé dans cette occasion, il le fut aussi, peu de temps après, au passage du Tanaro en poursuivant les Autrichiens, et, le 23, il prit part à l'importante victoire de Mondovi, à la suite de laquelle il enleva Cherasco. Après de nouveaux services rendus à Lodi, il fut chargé du blocus de la forteresse de Milan, et resta huit jours sous le feu de l'ennemi. Commandant ensuite l'avant-garde de la division de Masséna, il s'empara de Véronne, et alla garder, pendant le siége de Mantoue, les défilés du Tyrol. Le 28 juin, au col de Campione, entre l'Adige et le lac de Guarde, il força des retranchements où les ennemis perdirent près de sept cents hommes et beaucoup de bagages. Dans cette journée, Joubert prit le parti d'aller de poste en poste donner ses ordres, ne trouvant personne qui les transmît avec une promptitude proportionnée à son ardeur. Bientôt, attaqué, au défilé de la Corona, par trente mille hommes que Wurmser conduisait, il fut forcé d'opérer sa retraite après une longue résistance. Cette défaite inévitable eut pour résultat la levée du blocus de Mantoue; mais quelques jours plus tard, à Castiglione, de concert avec Augereau, Joubert enleva à la bayonnette le village de Solferino, et poursuivit Wurmser jusqu'à Borghetto. Après avoir consacré quelque temps à rétablir sa santé, Joubert prit le commandement de deux divisions de Masséna et de Vaudois, atteignit sur les hauteurs de Campara l'arrière-garde ennemie qu'il fit prisonnière, et reçut pour récompense d'une marche si heureusement combinée le grade de général de division. Au mois de janvier 1797, il prit encore trois cents Autrichiens sur la ligne de Monte-Baldo attaquée tout entière par une nouvelle armée, et c'est lui qui le jour de la bataille de Rivoli, occupa enfin, malgré toute la persévérance des ennemis, un plateau d'où leur artillerie avait d'abord foudroyé les colonnes françaises, et mis en question le succès de la journée. Les Autrichiens ne purent opérer assez tôt leur retraite; Joubert leur enleva le lendemain quelques détachements, et ensuite, atteignant toute l'arrière-garde, il la culbuta et prit possession de la ville de Trente. Alors commença cette campagne de géans, selon l'expression de Carnot, cette expédition du Tyrol, le plus beau titre de gloire d'un capitaine infatigable qui, né quatre mois seulement avant Bonaparte, et vainqueur dans les mêmes régions, a pu quelque temps paraître son émule: il venait de recevoir du directoire la lettre la plus honorable; il regarda ces témoignages de haute satisfaction, donnés par le gouvernement, au nom de la patrie, comme un ordre particulier de se dévouer entièrement pour elle. Vers la fin de mars, il entra dans ces montagnes à la tête de trois divisions formant la gauche de l'armée d'Italie. Les défilés redoutables du Tyrol, un des pays les plus âpres de l'Eu-

rope, étaient défendus par les généraux Kerpen et Laudon; il était moins difficile encore de vaincre leurs troupes que de surmonter la résistance des habitants qui, dans des vallées d'un accès aussi difficile que celles des Suisses, n'étaient pas, comme ceux-ci, familiarisés avec la vue des étrangers, par l'habitude de mettre à profit leur présence. S'étant rendu maître de Bautzen et de Brixen, Joubert réussit, en marchant rapidement sur Clausen, à séparer les Autrichiens de leur armée principale, qui était dans la Carinthie, sous les ordres de l'archiduc Charles. Il couronna ce succès en forçant presque aussitôt les gorges d'Inspruck, gardées par des bataillons d'une autre armée d'Autriche; il ranimait ainsi la confiance des soldats, en prouvant qu'on pouvait suppléer au nombre par la promptitude ou la justesse des opérations. Joubert inspirait à ses troupes un attachement, un enthousiasme qui leur faisait oublier leurs fatigues excessives; il alla même dans le Tyrol jusqu'à leur abandonner son traitement. Les Tyroliens qui avaient couru aux armes d'un commun accord, revinrent à lui, étonnés de sa valeur, ou pleins d'estime pour son intégrité, son désintéressement et la simplicité de ses mœurs. Il avait pris tous les magasins des Autrichiens, et fait neuf mille prisonniers, lorsque maître de tout le pays, il opéra sur la Drave, sa jonction avec la grande armée française qui avait désespéré de son salut. Le bruit de sa défaite et de sa destruction avait paru tellement vraisemblable, qu'à ce sujet on avait chanté un *Te Deum* dans Vienne. Lorsqu'en descendant du Tyrol, Joubert se présenta à l'entrée de la tente du général en chef, la sentinelle avait ordre de ne laisser entrer personne: Joubert ne veut point s'arrêter; Bonaparte se montre, mais reconnaissant l'homme à qui on doit un triomphe si propre à déconcerter les dernières espérances de l'Autriche, il l'embrasse, et dit au soldat: Va, le brave Joubert qui a forcé le Tyrol a bien pu forcer ta consigne. Pendant les négociations de paix, Bonaparte crut n'être que juste envers Joubert en le chargeant de porter à Paris les drapeaux, monument des victoires de l'armée d'Italie. Les directeurs conférent au vainqueur du Tyrol les troupes destinées à retenir la Hollande sous la dépendance de la France. Dès que le changement de gouvernement fut effectué dans ce pays, Joubert fut envoyé à Mayence, et, au mois d'août 1798, il fut nommé, à la place de Brune, général en chef de l'armée d'Italie. Il prit possession du Piémont; mais dans cette conquête singulière on ne tira pas un coup de fusil. Turin, Alexandrie, Novare furent occupés; Emmanuel se vit abandonné de son peuple mécontent, et les Français trouvèrent dans l'arsenal de Turin dix-huit cents canons, cent mille fusils et d'immenses approvisionnements. Joubert qui avait tout terminé en trois jours, conserva beaucoup d'égards pour le roi qui, six années auparavant, l'avait fait jeter dans un cachot. Ce monarque lui ayant offert, pour reconnaître ses attentions, quelques tableaux d'un grand prix, en reçut cette réponse: « Nous serions tous les deux coupables, vous en en disposant, et moi en me les appropriant. » Deux commissaires que le directoire envoya en Italie, ayant entravé ses opérations, Joubert donna sa démission. Cependant le directoire ayant été renouvelé le 18 juin 1799, Joubert fut mis de nouveau, dès le mois suivant, à la tête de l'armée d'Italie. Moreau en quitta la direction à l'arrivée de Joubert dans Gênes, et ne refusa pas de servir sous les ordres de son jeune collègue. On a pensé que cette grande faveur apparente du directoire avait été l'effet d'une intrigue. Il paraît qu'en l'absence de Bonaparte, ceux qui voulaient à tout prix la chute des directeurs, ayant trouvé dans la faiblesse de Moreau un obstacle à ce qu'il se saisît du pouvoir, parvinrent à procurer un grand commandement à Joubert, pour préparer les esprits à voir bientôt ce général à la tête du gouvernement. Quoiqu'il en soit, rien n'indique que Joubert se soit prêté à ces machinations, qui d'ailleurs n'étaient qu'un moyen d'arriver à d'autres résultats, à ceux qu'ensuite on prétendit obtenir de Bonaparte même. Sans perdre un moment, Joubert, effectuant sa jonction avec l'armée de Naples, conduite par Championnet, marcha sur Novi, pour s'ouvrir les plaines du Piémont. Parmi les quarante-cinq mille hommes qui faisaient toute sa force, on comptait de nouvelles recrues, et il avait à combattre Suwaroff suivi de soixante-dix mille Russes et alliés. Ayant pris sur des hauteurs une position assez favorable, et la Scrivia protégeant sa droite, Joubert, qui généralement aimait l'offensive, ne remit le combat au lendemain, 15 août, que d'après l'observation de son conseil de guerre, où assistèrent Moreau et le général Gouvion-Saint-Cyr. A cinq heures du matin, les Français furent attaqués avec impétuosité: Kray venait de se réunir à Suwaroff; Joubert l'avait ignoré d'abord, et lorsqu'il en eut connaissance, on ne pouvait plus éviter le combat. En parcourant les lignes, où partout on l'accueillait avec les cris de *Vive Joubert!* sa seule harangue fut: La république nous ordonne de vaincre. A l'instant même où à la tête d'une colonne de grenadiers, il voulut soutenir deux bataillons déjà ébranlés, il disait: En avant! une balle entrée par le flanc droit, alla lui frapper le cœur. En tombant de cheval, il s'écria: En avant, amis, marchez toujours; puis il dit au colonel Drave, un de ses aides-de-camp: Prenez mon sabre, et couvrez-moi; que les Russes me croient encore avec vous. La douleur de sa perte rendit le combat plus furieux; mais après quelques succès, et douze heures d'efforts, il fallut abandonner le champ de bataille aux ennemis. Joubert avait épousé, le 18 juillet, Mlle de Montholon, avec laquelle il ne resta que six jours avant de partir pour l'armée. On rapporte qu'au moment où le combat devint certain, il dit, en regardant le portrait de sa jeune femme: je vaincrai ou je mourrai, je l'ai promis à la république et à elle. Joubert n'était pas d'une constitution robuste; mais il l'avait affermie par l'exercice, et la force de sa volonté le soutenait. L'armée déplora vivement sa perte; les directeurs prirent soin de témoigner à sa veuve combien ils y étaient sensibles; à Toulon, le fort Lamalgue, où son corps a été déposé, a reçu le nom de fort Joubert. Lalande, né à quelques lieues de Pont-de-Vaux, a composé une notice sur cet illustre général. Son éloge a été prononcé au milieu des conseils législatifs par Chénier, Garat et Lamarque. Un décret de Napoléon avait fait élever à la mémoire de Joubert, un monument dans une des places de la ville de Bourg, chef-lieu du département où il naquit; mais, en 1815, ces pierres excitèrent le courroux de certains Français ennemis de ce que la France peut conserver de souvenirs héroïques.

JOURDAIN (AMABLE - LOUIS - MARIE - MICHEL BRECHILLET), orientaliste, né à Paris, le 23 janvier 1788, reçut une éducation très incomplète. Après avoir étudié quelques années la langue latine, il fut placé chez un notaire; mais la carrière des lois ne lui offrant aucun attrait, il se crut appelé à succéder au savant Anquetil-Duperron, dont un frère avait épousé la sœur de sa mère, et en décembre 1803, il commença à suivre les cours de l'école spéciale des langues orientales. Son assiduité, plus que ses succès, lui attira la bienveillance de M. Silvestre de Sacy, qui le donna pour secrétaire à M. d'Haute-

rive. Mais Jourdain garda peu de temps un emploi qu'il trouvait comme incompatible avec ses travaux de prédilection. A la recommandation de Langlès, administrateur de l'école des langues orientales, il obtint la place de secrétaire-adjoint de cet établissement, place créée en sa faveur par le ministre de l'intérieur Montalivet, et qu'il a conservée jusqu'à sa mort, le 19 février 1818. On a de Jourdain : 1° *Mémoire sur l'observatoire de Meragah et les instruments employés pour y observer*, Paris, 1810, in-8°. L'auteur fut aidé pour cet ouvrage, dont le sujet lui était peu familier, par le célèbre astronome Burckardt, et son mémoire, traduit en allemand avec des remarques critiques par M. Worms, professeur à Stuttgardt, a été inséré dans le *Monatliche correspondant* de janvier et avril 1811. 2° *Notice du jardin de la pureté, titre de l'Histoire universelle, écrite en persan par Mirkhond*, dans le tome IX des *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, et tirée à part, 1813, in-4°. Cette notice, qui comprend aussi la traduction complète de l'*Histoire de la dynastie des Ismaéliens ou Assassins*, du même auteur persan, fut revue et corrigée par M. Silvestre de Sacy qui l'avait demandée. 3° *La Perse, ou Tableau de l'histoire du gouvernement, de la religion, de la littérature, etc., de cet empire; des mœurs et coutumes de ses habitants, etc.*, 1813, 5 vol. in-18, ornés d'un très grand nombre de figures; ouvrage de spéculation plus digne d'un écolier que d'un orientaliste; compilation superficielle qui ne méritait pas les éloges que lui ont donnés des personnes peu versées dans l'histoire et la littérature de l'Orient. 4° *Recherches critiques sur l'âge et l'origine des traductions latines d'Aristote, et sur des commentaires grecs ou arabes employés par les docteurs scolastiques*, Paris, 1819, in-8° (posthume); mémoire couronné, en 1817, par l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il offre des recherches assez curieuses sur divers points d'histoire littéraire. 5° *Notice sur Aboulféda, et sur la famille et les ouvrages de ce géographe*, dans les *Annales des voyages*, tome XIV; 6° *Vie d'Avicenne, extraite et traduite de l'historien persan Khondemir*, dans les *Mines de l'Orient*, tome IV, et autres articles insérés dans ces deux recueils et dans le *Moniteur*. 7° plusieurs articles dans la *Biographie universelle ancienne et moderne*, jusqu'au tome XX inclusivement. C'est peut-être ce que Jourdain a fait de plus médiocre. Ses articles, aussi superficiels qu'inexacts, ne font honneur ni à sa critique, ni à ses connaissances dans l'histoire et la philologie de l'Orient. Jourdain a été éditeur et réviseur de la traduction française de l'*État de la Turquie*, par Thornton, 1812, 2 vol. in-8°. Il a fourni plusieurs extraits d'historiens arabes et quelques mémoires pour l'*Histoire des croisades* de M. Michaud. Ses ouvrages inédits sont : 1° la traduction de longs extraits de la *Chronique d'Ibn-Ferat*, et de la table détaillée des matières de ce volumineux ouvrage, 2° une *Histoire de l'élévation et de la chute des Barmécides*, d'après les auteurs orientaux, qu'il annonçait sous presse en 1817, et qui n'a pas encore paru.

JOURDAN (Jean-Baptiste, comte), fils d'un chirurgien de Limoges, pair et maréchal de France, né à Limoges le 29 avril 1762, fit en partie la guerre d'Amérique, après s'être enrôlé dès l'âge de seize ans dans un régiment d'infanterie. De retour en France, il quitta l'armée, et reprit ensuite du service dans la garde nationale de Limoges en 1790. Nommé l'année suivante commandant du 2e bataillon du département, il fit sous Dumourier la campagne de Belgique, et se distingua particulièrement auprès de Namur. Ses talents, non moins que sa bravoure, le firent élever au grade de général de brigade le 27 mai 1793, et à celui de général de division le 30 juillet. Ayant passé dans l'armée du général Houchard, dont il commanda le centre, il s'empara de plusieurs positions le 5 septembre, et, deux jours après, il fut blessé à Hondscoote en enlevant un retranchement. Nommé dès le surlendemain général en chef de l'armée des Ardennes, il prit le commandement de celle du Nord quand Houchard fut destitué. Par l'entière défaite des impériaux, après une opiniâtre résistance, les 16 et 17 octobre, le général Jourdan délivra un corps de troupes qui se trouvaient bloquées dans Maubeuge, dont les ennemis furent obligés de lever le siége. Après cette victoire, le comité de salut public croyant qu'il suffirait de prendre l'offensive pour tout renverser, voulut que le général Jourdan vînt à Paris recevoir ses instructions. Il objecta contre ces plans d'invasion subite, que de nouvelles levées, sans armes et sans habits, ne pouvaient guère espérer de succès qu'au printemps suivant. On adopta ses idées; néanmoins cette prudence déplut en secret, et au mois de février 1794, Pichegru le remplaça; il s'agissait même de le destituer et de l'arrêter; mais les représentants envoyés auprès de l'armée parlèrent en sa faveur, et le comité se contenta de le mettre à la retraite sur la proposition de Barrère. Cependant le souvenir de ses talents militaires lui fit confier quelques semaines après l'armée de la Moselle, à la tête de laquelle il battit, à l'ouverture de la campagne, et dispersa 16,000 Autrichiens. La ville de Dinan, défendue par des redoutes, tomba ensuite en son pouvoir, et l'armée des Ardennes vint se réunir sous son commandement, ainsi que trois divisions de l'armée du Nord. Ces troupes, qui reçurent ensuite le nom d'armée de *Sambre et Meuse*, passèrent la Sambre, et le lendemain de la capitulation de Charleroi, le 26 juin, le général Jourdan livra la célèbre bataille de Fleurus, où 70,000 de ces soldats nouveaux que, même après Valmy et Jemmapes, les étrangers avaient encore peine à croire capables de soutenir une guerre sérieuse, triomphèrent de cent mille alliés commandés par le prince de Cobourg. Un décret de la convention constata que Jourdan et ses troupes avaient bien mérité de la patrie. Poursuivis dans leur retraite, les alliés éprouvèrent encore un échec le 16 du mois suivant, et furent chassés de la forêt de Soignes. Mons et Namur se décidèrent à capituler; la ville et le pays de Liége tombèrent aussi au pouvoir des Français, et le général Jourdan fut reçu en vainqueur dans Bruxelles. En manœuvrant le long de la Meuse, il rejeta l'ennemi sous le canon de Maestricht, et il obtint presqu'au même moment la soumission des villes de Condé, du Quesnoy, de Landrecies et de Valenciennes. Moins importante que la journée de Fleurus, celle du 18 septembre, où furent forcés le camp de la Chartreuse et le passage de l'Ourthe, coûta à l'Autriche cinq drapeaux, une cinquantaine de canons, un plus grand nombre de caissons, et trois mille prisonniers. Le vainqueur se portant sur la rive droite de la Meuse, entra d'abord dans Aix-la-Chapelle. En vain quatre-vingt mille hommes se flattèrent de l'arrêter au passage de la Roër; il la franchit, et s'empara de la ville de Juliers, malgré les redoutes élevées pour la défendre. Au commencement de novembre, le comité de salut public apprit que la garnison de Maëstricht, forte de huit mille hommes, et soutenue par plus de trois cents bouches à feu, s'était rendue à Kléber, chargé par le général Jourdan du siége de cette place, où on trouva quatre cent milliers de poudre et vingt mille fusils. Le 3 mars suivant, la convention décréta que le général Jourdan resterait à la tête de cette armée valeureuse dont il avait toute la confiance. Après

avoir pris par capitulation la forteresse de Luxembourg, regardée comme une des premières de l'Europe, et qui assurait pour long-temps à la France la possession des provinces de la Meuse et de la Moselle, il passa le Rhin, le 7 septembre, en présence de vingt mille Autrichiens, et trouva dans Dusseldorff, qui se soumit, cent soixante-huit canons. Il méditait d'importantes opérations; déjà l'armée de Clairfayt, menacée sur plusieurs points, et réduite à éviter une action générale, s'était repliée vers Dietz, au delà de la rivière de Lahn, et les Français arrivaient sur le Mein. Cependant Pichegru, sur lequel il paraît que les émigrés comptaient dès cette époque, après avoir passé le Rhin, laissa Manheim retomber au pouvoir des ennemis, et au lieu de couper la retraite de Clairfayt, et d'opérer lui-même sa jonction, envoya seulement vers Heidelberg dix mille hommes qui ne pouvaient s'y maintenir, et qui furent accablés presque aussitôt. Alors Clairfayt, délivré de toute crainte de ce côté, grossit son corps d'armée, passa la ligne de neutralité au-dessus de Francfort, et s'efforça de resserrer les troupes françaises entre le Rhin, le Mein et la Lahn. Le général Jourdan voyant ses communications coupées et sa gauche enveloppée, opéra avec le plus grand ordre sa retraite sur la rive gauche du Rhin. Carnot l'ayant fortement approuvé, le 22 octobre, au milieu de la convention, il reçut du gouvernement des félicitations sur une retraite effectuée si à propos et avec tant de regularité. Néanmoins des divisions de l'armée de Sambre-et-Meuse ayant manœuvré sur les bords de la Nahe, enlevèrent à l'ennemi quelques positions, particulièrement Kreutznach. Un armistice termina cette campagne; les hostilités ne recommencèrent, en 1796, qu'au moment ou les Autrichiens en donnèrent le signal. L'archiduc Charles voulait que le théâtre de la guerre fut du moins sur la rive gauche du Rhin; le général Jourdan, qui ne prétendait pas uniquement se maintenir, mais s'étendre, réussit à le transporter sur la rive droite, le 1er juillet, après s'être emparé de la belle position d'Ukerath, et avoir fait trois mille prisonniers à Altenkirchen. En vain l'archiduc Charles, disposant de forces supérieures, avait fait rétrograder les divisions Lefebvre et Kléber. L'Allemagne paraissait ouverte au général français, et le fort de Rottembourg, ainsi que la citadelle de Wurtzbourg venaient de capituler. Malheureusement Moreau, assez inutilement occupé sur le Leck, au lieu de suivre l'archiduc après l'avoir réduit à se retirer, le laissa venir avec quarante mille hommes au secours de Wartensleben. Ainsi réduit à renoncer à sa marche sur Ratisbonne, le général Jourdan, qui eut à soutenir à Wurtzbourg un combat opiniâtre, repassa la Lahn, et prit position auprès de Weizlaer: dans ses *Mémoires sur la campagne de* 1796, il a prouvé qu'on ne pouvait attribuer cette retraite à d'autres causes. En 1797, il n'eut point de commandement; mais le département de la Haute-Vienne, auquel il appartenait, le nomma au conseil des cinq-cents, où il fut élu président le 23 septembre 1797. Il fut ensuite nommé secrétaire le 21 janvier 1798, et obtint de nouveau la présidence le 24 septembre. Les mesures, à l'adoption desquelles il contribua, furent relatives surtout à l'administration militaire ou aux autres intérêts de l'armée. Le 18 novembre 1797, il fit un rapport sur les moyens de distribuer le milliard promis aux troupes, et c'est lui qui proposa, en 1798, de comprendre dans la conscription tout Français depuis l'âge de vingt-un ans jusqu'à vingt-cinq. Le 23 octobre, il donna sa démission, et reçut du directoire le commandement de l'armée du Danube; mais le gouvernement, que l'opinion publique ne soutenait point, n'avait pas pris des mesures assez fortes pour soutenir une guerre presque générale, que toutefois il n'avait pas craint de s'attirer. Bien que l'archiduc Charles eût sous ses ordres près de soixante-dix mille hommes, l'armée du Danube n'était composée que de trente-huit mille, lorsqu'elle passa le Rhin. Cependant, après avoir occupé en hiver la forteresse d'Ehrenbreitstein, vis-à-vis Coblentz, que les Autrichiens évacuèrent le 27 janvier 1799, le général Jourdan manœuvra avec tant d'art, d'activité et de hardiesse, quand les opérations commencèrent sur toute la ligne, que, sans même avoir besoin de combattre, il se trouva maître de la Souabe. Vers le 20 mars, l'archiduc ayant réuni toutes ses forces, reprit l'offensive. A Ostrach, l'ennemi éprouva de grandes pertes; mais l'avantage lui resta. Il fallut se rapprocher du Rhin pour éviter des désastres et pour attendre quelques renforts. Remarquant ensuite de l'incertitude dans les mouvements de l'archiduc, le général Jourdan saisit un moment favorable à Liebtingen, dans les environs de Stockach; mais cette attaque du 25, pendant laquelle il fit quatre mille prisonniers, ne lui valut, du reste, que l'honneur de rester une nuit et un jour sur le champ de bataille. Le succès n'était pas assez décisif; la retraite continua jusque dans les gorges de la forêt Noire, où les Français purent attendre avec sécurité l'instant d'occuper de nouveau les plaines. Ils passèrent sous le commandement de Masséna au commencement d'avril, et le général Jourdan, qui, le 3, avait quitté les drapeaux, fut nommé inspecteur général d'infanterie. Le mois suivant, il rentra au conseil des cinq-cents, où il provoqua la mesure qui, au moyen d'un impôt de cent millions pour en couvrir la dépense, appela sous les drapeaux les conscrits de toutes les classes. Frappé de la mauvaise direction des affaires générales, il demanda, le 13 septembre, qu'une commission fût chargée de présenter des moyens énergiques d'écarter un péril si imminent, disait-il, qu'il n'était plus permis de garder le silence. « Les » barbares du nord, ajoutait-il, sont à nos portes; » l'Italie est sous le joug; la Hollande est envahie » et l'Helvétie est ravagée: encore un revers, tout » ce qui a été fait en 1789 sera détruit. » Après de violents débats, cette proposition fut ajournée: déjà une partie des députés préparaient d'autres événements. Au moment où ils éclatèrent, il ne se décida pas en faveur de Bonaparte; vraisemblablement il ne connaissait aucune garantie suffisante contre cet amour de la domination que le vainqueur du Nil n'avait pas même craint de laisser apercevoir depuis long-temps. Cette désapprobation, clairement manifestée, le fit exclure du corps-législatif dans la journée même du 18 brumaire, et il ne fut chargé de fonctions honorables, par le nouveau gouvernement, que plus de huit mois après. Envoyé dans le Piémont comme ambassadeur extraordinaire, le 21 juillet 1800, il y devint président de la Consulte, et enfin premier administrateur du pays. Il adressa, le 19 avril suivant, une proclamation aux habitants, rétablit l'ordre dans leurs finances, fit régner parmi eux la justice, et supprima le brigandage. En 1802, il fut conseiller-d'état, et le collége électoral de la Haute-Vienne, qu'il présida, le présenta pour le sénat-conservateur, au mois de janvier 1803. L'année suivante, le premier consul le mit au nombre des quatorze maréchaux d'empire créés le 19 mai, et, le 1er février 1805, il lui donna le grand cordon de la légion d'honneur. Quatre mois après, il reçut de l'électeur de Bavière la croix de l'ordre de Saint-Hubert. Il était investi du commandement en chef de l'armée d'Italie, à l'époque où Napoléon plaça sur sa propre tête la couronne de fer, et

il commanda alors les manœuvres du camp de Castiglione; mais aussitôt que la guerre fut déclarée, les troupes passèrent sous les ordres de Masséna. Déja peu content de l'empereur, le maréchal Jourdan se plaignit vivement, et reçut cette réponse si juste, du moins en un sens : « Mon cousin, votre lettre ..... me fait une véritable peine, et je partage toute celle que vous ressentez. Il est impossible d'avoir été plus satisfait que je l'ai été de votre conduite, et d'avoir meilleure opinion que je l'ai de vos talents. Si j'ai envoyé Masséna en Italie, c'est en cédant à ma conviction intérieure, que dans une guerre qui présente tant de chances, et dont le théâtre est éloigné du secours du gouvernement, il fallait un homme d'une santé plus robuste que la vôtre, et qui connût parfaitement les localités. Les événements se pressent autour de nous avec une telle rapidité, qu'il a fallu..... faire taire toute considération particulière. J'ai dû envoyer en Italie l'homme qui connaît le mieux l'Italie. Depuis les positions de la rivière de Gênes jusqu'à l'Adige, il n'est aucune position que Masséna ne connaisse. S'il faut aller en avant, il a encore un avantage; ces contrées agrestes, dont il n'existe pas de cartes, même à Vienne, lui sont également familières. Mon cher maréchal ....., vous connaissez le Rhin, vous y avez eu des succès. La campagne est engagée aujourd'hui; mais dans quinze ou vingt jours les événements nécessiteront de nouvelles formations, et je pourrai vous placer sur ce théâtre que vous connaissez le mieux, et où vous pourrez déployer toute votre bonne volonté. Je désire apprendre par votre réponse que vous êtes satisfait de cette explication, et que surtout vous ne doutez pas des sentiments que je vous porte. » Le maréchal Jourdan ne fut pas envoyé au-delà du Rhin, mais à Naples, où il arriva, en 1806, avec le titre de gouverneur de cette capitale et de grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles. En 1808, passant dans la péninsule avec le roi Joseph, auquel il resta attaché en qualité de conseil, il en reçut le titre de major-général de l'armée espagnole. Fatigué de sa position équivoque, parmi des courtisans plus adroits, sans doute, il demanda son rappel après la campagne de 1809. « Je crains bien, lui écrivit alors le ministre de la guerre, que votre excellence ne puisse être suppléée par personne dans les circonstances graves où nous nous trouvons; si l'empereur consent à votre retour en France, je regretterai vivement l'exactitude, la franchise et le talent de votre correspondance. » Le maréchal vivait retiré au milieu de sa famille, lorsque Napoléon, au moment d'entreprendre la guerre contre les Russes, le fit repartir pour l'Espagne. Il s'y trouvait, en 1813, lorsqu'après avoir abandonné la capitale aux Anglais, on s'exposa si imprudemment à la défaite de Vittoria. Le maréchal ne commandait pas; il jouissait même de peu d'influence, et ses conseils ne furent pas ceux qu'on suivit. Il est certain même, que, dans ses rapports envoyés à Paris au gouvernement, il avait plusieurs fois annoncé des revers semblables, en en disant les causes. Après cette journée malheureuse, il resta en France sans activité, et à peu près oublié de Napoléon, qui néanmoins, au commencement de 1814, le plaça à la tête de la 15e division militaire. Presqu'aussitôt, le 3 avril, il envoya de Rouen son adhesion à la déchéance de Napoléon, comme à tous les actes du gouvernement provisoire. En conséquence, il fut confirmé dans le gouvernement de cette même division militaire par Louis XVIII; il en reçut, le 1er juin, la décoration de Saint-Louis, et, au commencement de l'année suivante, le titre de comte. Lorsqu'ensuite le Roi s'éloigna, le maréchal comprit qu'il serait bon d'attendre l'issue des événements, et il se retira à la campagne; mais appelé à la chambre des pairs, au mois de juin, il reçut de Napoléon le commandement en chef de l'armée du Rhin, ainsi que celui de la division militaire, dont Besançon était la ville centrale. Les revers subits de la principale armée française, dans les lieux même où le maréchal s'était illustré vingt-un ans auparavant, ne lui permirent pas de commencer cette nouvelle campagne. Dans le procès du maréchal Ney, le maréchal Moncey, que l'ordre du tableau désignait pour présider le tribunal militaire, n'ayant pas accepté, fut remplacé par le maréchal Jourdan; mais le tribunal se déclara incompétent. Nommé, le 10 janvier 1816, gouverneur de la 7e division militaire, le maréchal Jourdan se rendit à Grenoble, et, la même année, il reçut, du roi de Sardaigne, son portrait enrichi de diamants, comme un souvenir de l'intégrité avec laquelle il avait administré le Piémont, quinze ans auparavant. Appelé à la chambre des pairs, le 5 mars 1819, le maréchal Jourdan a présidé, l'année suivante, le collége électoral des Bouches-du-Rhône. L'empereur, qui s'était montré accessible à des préventions contre le vainqueur de la Belgique, lui rendit enfin plus de justice. On lit, dans le *Mémorial*, que parlant un jour des maréchaux de France, Napoléon dit du maréchal Jourdan: « En voilà un que j'ai fort mal traité assurément. Rien de plus naturel que de penser qu'il eût dû m'en vouloir beaucoup, sans doute. Eh bien! j'ai appris avec plaisir qu'après ma chute, il est demeuré constamment bien; il a montré là cette élévation d'ame qui honore et classe les gens. Du reste, vrai patriote, et c'est une réponse à bien des choses. » *Las-Cases*, t. VII, pag. 11. Le maréchal Jourdan a publié : *Memoires pour servir à l'histoire de la campagne de* 1796, Paris, 1818, in-8°.

JOURDAN (Athanase-Jean LÉGER), né à Saint-Rubin des Chaumes (Nièvre), le 29 juin 1791, fit ses études au lycée Charlemagne à Paris, son droit à l'école de cette ville, et se fit recevoir avocat le 26 décembre 1812, et docteur le 31 août suivant. Désirant obtenir une des chaires de la faculté de droit de Paris, il se formait d'avance à l'art d'instruire, en rassemblant dans son cabinet de nombreux élèves avec lesquels il s'entretenait de recherches historiques, ou traitait de questions relatives au droit romain. Son ardeur pour ces études paraissait infatigable, et il ne pouvait souffrir qu'on se bornât à consulter des commentateurs au lieu de remonter au texte original. Il entretenait une correspondance très active avec des professeurs allemands. Niebuhr ayant découvert à Vérone, en 1816, des fragments de Gaïus, Jourdan se hâta, de concert avec MM. Blondeau et Ducaurroy de faire connaître, par la voie de la *Thémis*, toutes les circonstances relatives à la découverte de ces institutes; ils en publièrent une excellente édition d'après celle qu'avait donnée le professeur Goeschen, et la prirent pour base de l'enseignement historique du droit romain. L'abbé Mai ayant découvert au Vatican, des manuscrits palimpsestes, contenant des textes anti-justiniens, il prit des arrangements avec ce savant, afin de donner à Paris une édition de ces *Fragmenta juris romani vaticana*. Le célèbre Haubold (*Voyez* ce nom), était un des jurisconsultes que Jourdan consultait le plus volontiers, et ce savant le félicitait de ses efforts pour faire revivre à Paris le goût de la législation romaine, qui nécessairement s'était un peu refroidi depuis le renouvellement de la législation française. Jourdan donna une édition des *Tables chronologiques* de ce jurisconsulte. Nommé membre d'une commission pour préparer une réforme dans l'organisation judiciaire

des colonies, il combattit vivement les préjugés qui s'opposent encore à ce que les Français d'outre-mer jouissent des mêmes garanties que ceux de la métropole. Chargé ensuite par le garde-des-sceaux d'aller étudier en Angleterre l'organisation des justices de paix, il forma à Londres des liaisons qui l'aidèrent à prendre une idée plus exacte des institutions judiciaires, et politiques de ce pays, où elles sont si compliquées, et quelquefois si disparates. Un mémoire qu'il adressa au garde-des-sceaux, renfermait les renseignements qu'il avait obtenus durant ce premier voyage; mais ce travail restera sans doute oublié dans les archives de la chancellerie. Jourdan se rendit plusieurs fois en Angleterre dans le même dessein. Au mois de juillet 1826, il y alla, pour la dernière fois, sous les auspices du ministre de la marine, dans le but d'y puiser des connaissances pratiques sur la législation coloniale. Logé à Londres chez un de ses amis, avocat à la cour de la chancellerie, il se livra, pour remplir fidèlement sa mission, à des recherches trop assidues. Sa santé, déjà sensiblement altérée, ne put résister à ces efforts imprudents. Atteint d'une fièvre ardente, prélude d'une fièvre cérébrale, il voulut rentrer en France; mais obligé de s'arrêter chez un pasteur à Deal près de Douvres, il y mourut, le 27 août 1826, loin de ses amis, mais entouré des soins d'une famille généreuse. Jourdan a publié: 1° *Relation du concours ouvert à Paris*, etc., Paris, 1819, in-8°; 2° (avec MM. Isambert et Decrusy) *Recueil des anciennes lois françaises, depuis l'an 420 jusqu'en 1789*, contenant la notice des principaux monuments des Mérovingiens, etc., et le texte des ordonnances de la troisième race, etc., avec des notes de concordance, etc. Paris, 1822 et années suivantes, 12 vol. in-8°, (quatre vol. du règne de Louis XVI sont de Jourdan seul); 3° *Juris civilis ecloga, in quâ cum justinianeis institutionibus, etc, continentur; Gaii institutionum commentarii IV*, etc, Paris, 1822, in-12; 4° *Vaticana juris romani fragmenta, Romæ nuper ab Angelo Majo detecta et edita*, etc., Paris, 1823, in-fol.; 5° *Tabulas chronologicas, quibus historia juris romani externa illustratur à V. C. Haubold concinnatas, etc., gallicis typis mandavit unus è Parisiensis curiæ patronis*, Paris, 1823, in-fol.; 6° *Code des chemins vicinaux*, etc, précédé d'un exposé entièrement refondu des principes de la matière, etc., 2e édition, Paris, 1825, in-8°. Jourdan a été, de 1819 à 1826, un des principaux collaborateurs de la *Thémis*, à laquelle il a fourni un grand nombre d'articles. Il est aussi l'auteur de l'introduction des *Institutes de Justinien nouvellement expliquées* par A. M. Ducaurroy, professeur, Paris, 3 vol. in-8°.

JOURDAN (MATHIEU JOUVE), dit *Coupe-Tête*, l'un des monstres qui ont souillé la révolution, était né vers 1749, soit dans un village du Vivarais, soit à Saint-Just, près du Puy en Velay, dans une condition obscure, et ne reçut aucune éducation. Rien de plus incertain que ce que les biographies antérieures à celle-ci ont rapporté de la vie privée de ce hideux personnage et des diverses professions qu'il avait exercées jusqu'à la première année de la révolution. Ce qui paraît le mieux constaté, c'est qu'après avoir été maréchal-ferrant, il se fit contrebandier, et qu'il fut condamné à mort par contumace à Valence. Il est bien possible que cette circonstance ayant obligé Jourdan à se cacher, il ait changé de nom et pris celui de *Petit*, sous lequel il aurait été marchand de vin à Paris ou à Versailles. Mais s'il est douteux qu'il ait été attaché à la personne de M. Delaunay, gouverneur de la Bastille, et qu'il lui ait coupé la tête, le 14 juillet 1789, quoiqu'il s'en soit vanté lui-même (car en France, où tout est affaire de mode, on tire vanité de ses crimes comme de ses exploits), il est certain du moins qu'il n'a pu figurer comme assassin dans les événements des 5 et 6 octobre, puisque, dès les premiers jours du mois suivant, nous l'avons vu, à Avignon, chef d'un petit établissement de roulage en pleine activité, qui avait probablement plusieurs mois d'existence. Il s'était fait inscrire dans la garde nationale d'Avignon, et, après la journée du 10 juin 1790, à laquelle il avait pris part, il fut nommé capitaine de l'une des sept compagnies dont cette garde se composait. Lorsque les patriotes d'Avignon commencèrent à se diviser, Jourdan, soit par ignorance, soit par sympathie, entra dans le parti des Duprat, des Rovère et des Mainvielle, chefs de la faction anarchique. L'assassinat d'Anselme et de la Villasse, à Vaison, par le parti papiste, ayant servi de prétexte à la guerre que les soi-disant patriotes d'Avignon et des communes voisines déclarèrent à Carpentras et aux autres communes du Haut-Comtat, qui refusaient de demander leur réunion à la France, Jourdan fit partie de cette armée qui partit, en avril 1791, et qui se composait des hommes les plus exaltés et les plus immoraux, auxquels se joignirent environ deux cents déserteurs du régiment de Soissonnais et des dragons de Penthièvre. Un chevalier Patrix, jusque-là peu connu, et qui n'avait figuré dans aucun des événements de la révolution avignonaise, fut nommé général en chef, et Jourdan, l'un de ses lieutenants-généraux, eut pour collègue Rovère, et Mainvielle aîné: ces deux derniers ayant refusé le commandement qui leur fut offert, lorsque Patrix, après un avantage remporté sur les troupes comtadines et la prise du bourg de Sarrians, qui fut livré au pillage, eut été fusillé par ses propres soldats, sous prétexte de trahison et de concussion, Jourdan, à l'exemple du pape Jean XXII, s'arrogea le commandement suprême, et les autres chefs de la faction anarchique ne furent point fâchés de pouvoir se décharger de toute responsabilité apparente sur ce fantôme de général qu'ils espéraient gouverner à leur gré. Jourdan ne fut, en effet, qu'un mannequin qui n'aurait été que ridicule, si les excès les plus horribles n'eussent pas été commis sous son nom et par ses ordres. Être absolument nul, incapable de former un plan, de motiver une opinion, il était content d'être le général en chef des braves brigands de l'armée de Vaucluse, et de pouvoir, à l'ombre de ce titre, se livrer impunément à toutes ses passions, surtout à l'ivrognerie, son vice dominant. On ne pouvait pas dire de lui qu'il cuvait la nuit son vin de la veille, car, la nuit même, il avait toujours un carteau de vin à côté de son lit. L'armée qu'il commandait, après avoir inutilement assiégé ou plutôt bloqué Carpentras pendant un mois, fut forcée de renoncer à son entreprise et se dédommagea de ce mauvais succès en dévastant les plaines du Comtat, en pillant les villages, les bourgs, les hameaux, et en brûlant les couvents et les châteaux. La municipalité d'Avignon, quoique sincèrement patriote, s'était opposée à cette guerre aussi injuste qu'atroce, et avait cru la faire cesser plus promptement, en refusant de nouveaux envois d'armes et de munitions, et en excluant de son sein Mainvielle aîné et Duprat jeune. De là la haine que ceux-ci et la faction dont ils étaient les chefs avaient vouée au maire, aux officiers municipaux d'Avignon et à leurs partisans. Cependant les réclamations de Carpentras, d'Avignon, et celles même des départements voisins, déterminèrent enfin l'assemblée constituante à prendre un parti pour mettre fin aux troubles du Comtat. Des commissaires médiateurs (*Voyez* LESCENE, MULOT et VERNINAC) y furent envoyés, et dès leur arrivée à Orange, ils y mandèrent les députés d'Avignon, de Carpentras, de

l'armée de Vaucluse et de l'assemblée électorale qui était l'ame du parti anarchiste. Jourdan ne fut point appelé aux conférences qui se terminèrent par les préliminaires de paix signés à Orange, le 14 juin 1791, sous la garantie des médiateurs de la France. L'armée fut licenciée, et Jourdan rentra dans Avignon, à la tête du détachement de la garde nationale qui en avait fait partie. Alors commença une autre guerre que la présence même des médiateurs ne put empêcher. Aux inimitiés personnelles entre les chefs des deux partis, se joignit un autre grief : l'assemblée électorale avait promis une solde de quarante sols par jour à tous les soldats de l'armée vauclusienne. La municipalité d'Avignon refusa son adhésion à une mesure onéreuse sur laquelle on ne l'avait pas consultée. A la suite de plusieurs scènes tumultueuses qui nécessitaient le renvoi des troupes françaises, Jourdan s'empara du palais, le 17 août, braqua les canons sur la ville, et prépara ainsi la journée du 21, où Duprat l'aîné et Mainvielle aîné forcèrent l'hôtel-de-ville, enlevèrent les registres, et firent arrêter quatre officiers municipaux, deux notables, et plusieurs citoyens contre lesquels ils avaient des vengeances à exercer. La commission médiatrice fut alors dissoute. Lescène et Verninac vinrent à Paris, et Mulot se retira à deux lieues d'Avignon. Ce fut pendant leur absence qu'arrivèrent les massacres dits de la Glacière, dans la nuit du 16 au 17 octobre sous prétexte de venger la mort de Lescuyer que le peuple avait assommé la veille (*Voyez* Lescuyer). Jourdan présida à ces massacres, qui eurent lieu dans les prisons du palais, et où périrent, outre les personnes arrêtées la veille, celles qui étaient détenues depuis deux mois, et dont les cadavres furent précipités dans une tour qu'on appelait la Glacière. Cependant l'assemblée constituante venait de décréter la réunion du Comtat à la France. De nouveaux commissaires arrivèrent à Avignon, et une procédure fut instruite contre les assassins. Jourdan, arrêté lorsqu'il traversait l'Ouvèze, à cheval, fut conduit dans ces mêmes prisons, qu'il avait ensanglantées. Mais les démarches de Rovère et des deux Duprat, qui étaient parvenus à échapper au décret d'arrestation, déterminèrent l'amnistie qui fut prononcée par l'assemblée législative, en mars 1792. Jourdan sortit de prison, et se retira à Marseille, d'où il fut ramené en triomphe dans Avignon avec la plupart de ses complices. Il fut du nombre de ceux qui entrèrent à Arles, la même année, sous les ordres de Rebecqui. L'année suivante, il revint à Marseille, où il fut arrêté par le parti des fédéralistes qui s'étaient déclarés contre la convention. Il y demeura en prison jusqu'à l'arrivée du général Carteaux, qui rétablit dans cette ville l'autorité conventionnelle. De retour à Avignon, Jourdan fut nommé commandant de la gendarmerie du département de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône par les représentants Rovère et Poultier. En cette qualité, il fut le pourvoyeur de la commission d'Orange, qui, digne émule du tribunal révolutionnaire de Paris, envoya pendant cette funeste époque, de nombreuses victimes à l'échafaud ; ne sachant ni lire ni écrire, il signait ses ordres d'arrestation avec une griffe, et remplissait même quelquefois le rôle de sbirre. Il vint à Paris, se présenta aux jacobins, et y reçut l'accolade fraternelle et un diplôme de membre de la société. Fier de l'accueil qu'il avait reçu, il se livra à toutes sortes d'extravagances atroces et ridicules. Il ne marchait plus que dans une voiture à quatre chevaux, escorté par ses gendarmes. Il vivait avec une femme qu'il avait enlevée à son mari. Il fit mettre en prison un maire et des officiers municipaux qui lui avaient parlé sans ôter leur chapeau. Il fit faire feu sur des citoyens qui ne voulaient pas lui céder leurs chevaux. L'accusateur public ayant voulu informer contre ces excès, fut arrêté ainsi que le greffier du tribunal par ordre de Jourdan. Enfin, ce dernier, dénoncé par M. Agricol Moreau (Moureau de Vaucluse), fut arrêté lui-même, par arrêt du comité de salut public, transféré à Paris, et livré au tribunal révolutionnaire. En vain, à l'instigation de Rovère et de Poultier, trouva-t-il dans Tallien un défenseur à la société des jacobins, il fut condamné à mort et exécuté le 27 mai 1794 : il avait paru au tribunal avec un énorme portrait de Marat sur la poitrine. Les motifs de sa condamnation furent non pas le royalisme et le fédéralisme, mais sa participation à une conspiration tendant à détruire la république par l'immoralité. Jourdan était un très petit homme, trapu, tout rond et à trogne rubiconde. A le voir, il paraissait avoir une grosse bonhommie ; mais quand on l'excitait, quand il était ivre, ce qui lui arrivait souvent ; quand il voyait du sang, c'était un bourreau, c'était un tigre.

JOUY (Victor-Joseph ETIENNE), membre de l'académie française, naquit à Jouy (*Seine-et-Oise*), en 1769. A peine âgé de treize ans, il servit, dans l'Amérique méridionale, en qualité de sous-lieutenant à la suite des colonies, sous le baron Besner, gouverneur de la Guyane française. L'année suivante, il revint en France, et acheva ses études au collége d'Orléans, à Versailles. Deux ans après, il alla rejoindre aux Indes orientales le régiment de Luxembourg, où il servit plusieurs années. Forcé, par des motifs que nous ignorons, de quitter ce régiment, il se rendit à la côte de Coromandel, et de là au Bengale, en qualité d'officier d'état-major, attaché au gouvernement de Chandernagor. De retour en France, à la fin de 1790, il fut promu au grade de capitaine dans le régiment de colonel-général-infanterie, fit la première campagne de la guerre de la révolution, sous les ordres du général O'Moran, dont il était l'aide-de-camp, et fut nommé adjudant-général sur le champ de bataille, après la prise de Furnes. Impliqué dans la procédure révolutionnaire qui conduisit, en 1794, le général O'Moran à l'échafaud, il fut lui-même condamné à mort par contumace, et n'échappa au sort qui le menaçait qu'en se refugiant en Suisse, où il passa huit mois dans la petite ville de Bremgarten. Il rentra en France après le 9 thermidor, reprit du service, et fut nommé chef d'état major de l'armée sous Paris, commandée par le général Menou. Il concourut, dans la journée du 2 prairial, au triomphe de la convention sur les terroristes. Au 13 vendémiaire, il fut arrêté et destitué pour être entré en conférence avec les députés des sections de Paris au camp du Trou-d'Enfer. Remis en liberté, quinze jours après, il fut envoyé à Lille pour commander la place ; mais à peine arrivé, il fut arrêté et incarcéré de nouveau, sous prétexte de liaisons politiques avec lord Malmesbury, et de connivence avec le ministère anglais. Réintégré dans ses fonctions après une courte détention et plusieurs mois de non activité, il sollicita sa retraite, qui lui fut accordée, en 1797, pour cause de blessures et à raison de ses services. Il s'essaya alors dans la carrière administrative, et suivit à Bruxelles le comte de Pontécoulant qui l'établit chef des bureaux de la préfecture de la Dyle, place dans laquelle il eut beaucoup de part aux créations utiles dont ce département fut redevable à ce premier préfet. Après la nomination de M. de Pontécoulant au sénat conservateur, M. Jouy abandonna l'administration pour se livrer exclusi-

vement à la littérature. Sous l'empire, il fut attaché à la censure. En 1815, il fut élu membre de l'académie française en remplacement de Parny. On a de M. Jouy : 1° *La paix et l'amour*, divertissement à l'occasion de la paix, 1798, in-8°; 2° (avec Longchamp) *La fille en loterie; L'arbitre; Comment donc faire?* vaudevilles, 1798; 3° (avec le même et Dieulafoy) *Le tableau des Sabines; Le vaudeville du Caire*, vaudevilles, 1799; 4° (avec Dieulafoy) *L'intrigue dans les caves*, vaudeville, 1799; 5° (avec Année et Gersain) *Le carrosse espagnol*, vaudeville, 1799, in-8°; 6° (avec Dieulafoy) *Milton*, opéra-comique, 1805, in-8°; 7° *La Vestale*, grand opéra en trois actes, 1810, in-8° Cette pièce obtint à l'Opéra un triomphe non contesté, et qui ne fut pas seulement dû à la belle musique de Spontini. La parodie, qui parut à la même époque, eut aussi beaucoup de succès, et le parterre n'apprit pas sans surprise qu'elle était de l'auteur même de la pièce critiquée. L'institut décerna à *la Vestale* le prix destiné au meilleur poëme lyrique mis au théâtre. 8° *Les Bayadères*, grand opéra en trois actes, 1811, in-8°; 9° *Les aubergistes de qualité*, opéra-comique en trois actes, 1812, in-8°; 10° *L'Ermite de la Chaussée-d'Antin*, ou *Observations sur les mœurs et les usages parisiens au commencement du dix neuvième siècle*, Paris, 1812, in-12; c'est la réunion des articles sur les mœurs que M. Jouy fournissait au *Mercure*; 2e édition, 1815, 5 vol. in-12, plusieurs fois réimprimés depuis in-8° et in-12, et traduit dans les principales langues de l'Europe. Dans cet ouvrage, M. Jouy a marché avec succès sur les traces d'Addison et de Steele; on y remarque en général beaucoup d'élégance dans le style, des observations fines, des aperçus ingénieux, et une grande vérité dans les portraits des personnages qu'il met en scène. 11° *Les Amazones*, grand opéra en trois actes; 12° *Les Abencerrages*, grand opéra en trois actes, 1813; ces opéra obtinrent aussi un grand succès; on y retrouve beaucoup de facilité, d'élévation et d'harmonie; 13° *Tippo-Saëb*, tragédie en cinq actes, 1813; cette pièce, malgré des morceaux pleins de verve et des situations intéressantes qui ne pouvaient racheter le vice du fond, n'obtint qu'un très faible succès; 14° *Fernand Cortez*, grand opéra en trois actes, 1813, in-8°; 15° (avec M. Lefèvre) *Zirphile et Fleur de myrthe*, opéra-féerie en deux actes, 1814, in-8°; 16° *Pélage*, ou *le Roi et la Paix*, opéra en deux actes, 1814, in-8°; 17° *L'Homme aux convenances*, comédie en un acte (au Théâtre-Français); 18° *L'Avide héritier*, comédie en cinq actes et en prose (à l'Odéon); 19° *M. Beaufils*, comédie en un acte et en vers (à l'Odéon); 20° *Le Mariage de M. Beaufils*, comédie en un acte et en prose (à l'Odéon); 21° *Le Franc Parleur, suite de l'Ermite de la Chaussée-d'Antin*, 1815, 2 vol. in-12; plusieurs éditions, et traduit dans différentes langues; 22° *L'Ermite de la Guyane, suite de l'Ermite de la Chaussée-d'Antin et du Franc Parleur*, 1816, 3 vol. in-12; réimprimé plusieurs fois depuis; c'est le recueil des articles que M. Jouy avait fournis à la *Gazette de France*; 23° *L'Ermite en province*, Paris, 1818-1827, 14 vol. in-12. Cet ouvrage est loin de mériter les mêmes éloges que les *Ermites* précédents. En effet, au tort grave de se répéter trop souvent et de déclamer à chaque page, surtout dans les premiers volumes, sur la politique, il joint celui bien plus grave encore de commettre les erreurs les plus grossières en histoire, en géographie. Il serait, au reste, difficile qu'il en fût autrement, car personne n'ignore que M. Jouy a pris la tâche de décrire les provinces de la France et les mœurs de ses habitants sans sortir de son cabinet. Aussi le peu de conscience qu'il a mis dans ce travail et l'audace avec laquelle il s'est moqué de ses lecteurs lui ont-ils attiré de tous côtés un grand nombre de critiques violentes, dans lesquelles son amour-propre a été fort peu ménagé. Le douzième volume, qui contient les descriptions du département de Loir-et-Cher, où M. Jouy possède une terre, et qu'il a, à notre connaissance, visité plus d'une fois, n'est pas le moins curieux de la collection. Ici il appelle antique le beau pont de Blois, ouvrage du règne de Louis XV, et sur lequel il a si souvent passé; là, saisi d'admiration devant des monuments détruits depuis plus de trente ans, il s'efforce de communiquer à ses lecteurs les impressions qu'ils ont produites sur lui; ici il voit les statues grecques de *Mansard* du château de Blois, qui n'en eut jamais, et qui a perdu d'ailleurs toutes les traces de son ancienne splendeur; là il fait massacrer les Guises en 1577 au lieu de 1588; il confond Marie de Médicis avec Catherine de Médicis, etc., etc. Il nous serait facile d'ajouter beaucoup à cette énumération des erreurs de M. Jouy, surtout en ce qui concerne la géographie. Nous renverrons nos lecteurs à une brochure, publiée en 1828, sous ce titre : *Cent bévues de M. Jouy, dans trente quatre pages de l'Ermite en province, relevées par un Blaisois et un Solonais*, Paris, 1828, in-8°. 24° *Bélisaire*, tragédie en cinq actes et en vers, reçue, étudiée et non représentée au Théâtre-Français, 1818, in-8°; la censure ayant cru y trouver des allusions à Napoléon en défendit la représentation; 25° *Maurice*, ou *l'Ile de France, situation actuelle de cette colonie et pièces à l'appui des réclamations des habitants*, 1820, in-8°; 26° *État actuel de l'industrie française*, ou *Coup d'œil sur l'exposition de ses produits dans les salles du Louvre en* 1819, 1821, in-8°; 27° *Sylla*, tragédie en cinq actes, 1822, in-8°; cinq éditions la même année; cette pièce obtint un succès de vogue, auquel le jeu de Talma et les circonstances politiques contribuèrent beaucoup; 28° *La morale appliquée à la politique, pour servir d'introduction aux observations sur les mœurs françaises au dix-neuvième siècle*, Paris, 1822, 2 vol. in-12; 29° (avec M. Jay) *Salon d'Horace Vernet*, 1822, in-8°; 30° *Œuvres complètes de E. Jouy*, 1823-1827, 27 vol. in-8°. Cette édition des œuvres de M. Jouy n'a point répondu aux espérances de l'auteur qui en avait fait lui-même les frais; elle n'a obtenu presque aucun succès. 31° (avec M. Jay) *Les Ermites en prison*, Paris, 1823, 2 vol. in-12; 32° (avec le même) *Les Ermites en liberté*, Paris, 1825, 3 vol. in-12; M. Jouy avait été condamné à un mois de prison pour l'article des frères Faucher de la *Nouvelle Biographie des contemporains;* 33° *Vues des côtes de France dans l'Océan et la Méditerranée, peintes et gravées par L. Garneray, et décrites par M. Jouy*, Paris, 1824-1828, 15 livraisons in-fol; 34° *Discours prononcé sur la tombe de Talma*, Paris, 1826, in-8°; 35° *Cécile*, ou *les Passions*, Paris, 1827, 5 vol. in-12; ce roman a été, avec raison, l'objet de la critique de presque tous les journaux, il pêche à la fois par le plan, le style et le manque d'intérêt; 37° *Julien dans les Gaules*, tragédie en cinq actes, Paris, 1827, in-8°, pièce qui n'a eu qu'un petit nombre de représentations. 38° *Les intrigues de la cour*, comédie historique en cinq actes et en prose, jouée en novembre 1828, et imprimée dans les *Œuvres complètes* de l'auteur; elle n'a eu qu'une seule représentation, M. Jouy ayant eu la sagesse de retirer une pièce que le public avait assez mal reçue. Duplicité d'action, infidélité au titre de la pièce, nulle fixité dans le plan, inconséquence dans les caractères principaux, plusieurs fautes de goût, des pensées ou trop rafinées ou exprimées avec trop d'affectation, voilà ce qui a motivé soit le silence, soit les murmures

du public. On a encore de M. Jouy quatorze *Jeux de cartes historiques à l'usage de la jeunesse.* Il a travaillé au *Mercure*, à la *Gazette de France*, à la *Minerve*, au *Courrier français*, au *Journal des arts*, au *Miroir des spectacles et des mœurs*, à la *Renommée*, à la *France chrétienne*, etc. Il était avec MM. Jay, Arnault et Norvins un des rédacteurs signataires de la *Nouvelle Biographie des contemporains*. (*Voy.* Norvins).

JOVELLANOS (don Gaspar-Melchior de), né à Gijon, dans les Asturies, en 1743, montra dès sa première jeunesse de grandes dispositions qu'il développa par d'excellentes études. Il cultiva les muses de très bonne heure, et ses premiers essais dans le genre lyrique le mirent au rang des poëtes les plus distingués de son pays. Dès l'âge de vingt-un ans, il fut reçu membre de l'académie espagnole; Charles III le prit en affection, le nomma conseiller d'état et lui confia plusieurs fonctions importantes, que le jeune Jovellanos remplit toujours à la satisfaction du roi. Malgré les intrigues des ennemis de son mérite, il conserva les bonnes grâces de Charles IV pendant quatre ans; mais il fut alors éloigné par l'influence du haut clergé, dont la haine implacable fut excitée par la proposition que fit Jovellanos, de lever un impôt sur les revenus ecclésiastiques, afin de mettre le trésor en état de remplir les engagements ruineux auxquels il venait de se soumettre, par la paix conclue à Bâle, en 1794, avec la république française. Il fut exilé dans les Asturies; mais son projet fut peu de temps après adopté en partie, et mis à exécution par le prince de la Paix, dont le crédit surmonta tous les obstacles de la part du clergé. En 1799, Jovellanos, rappelé de l'exil, fut nommé au ministère de grâce et justice, et obligé d'accepter cette place importante, malgré la répugnance qu'il manifesta au roi de s'en charger. Jovellanos connaissait trop bien la cour et les vues ambitieuses du favori Godoï, pour ne pas en prévoir les suites: aussi avait-il coutume de dire à son valet de chambre de se tenir toujours prêt pour un long voyage; en effet, il y avait à peine huit mois qu'il était entré au ministère, lorsque, en 1801, il fut arrêté, exilé d'abord à Palma, dans l'île de Mayorque, pour être renfermé dans le couvent des Chartreux, et de là être transféré au château de Belver, près de Palma, où il languit pendant six ans dans la plus rigoureuse et la plus dure captivité, livré à toutes les souffrances du corps et de l'esprit. Il paraît que le motif de cette seconde disgrace, fut la trop grande franchise avec laquelle il parla au faible Charles IV de la conduite de la reine et de ses liaisons avec le prince de la Paix. Jovellanos ne recouvra la liberté qu'en 1808, lorsque les Français entrèrent en Espagne, après la chute du prince de la Paix. Il ne tarda pas à être élu membre de la junte suprême, et, plus tard, Joseph Bonaparte, devenu roi d'Espagne, le nomma son ministre de l'intérieur, emploi que Jovellanos n'accepta pas. Ce refus est d'autant plus étonnant de sa part, qu'il a toujours montré une prédilection marquée pour les Français, ce qui devint même la cause de sa mort. Les partisans de l'ancienne dynastie regardant Jovellanos comme dévoué à la nouvelle, et redoutant l'influence du caractère et des talents d'un tel homme, résolurent de s'en défaire, et au commencement de 1812, ils suscitèrent une émeute dans laquelle il fut inhumainement massacré par la populace. Jovellanos est un des hommes qui font le plus d'honneur à l'Espagne; poëte charmant, savant profond, excellent écrivain, personne n'a mieux connu et expliqué les causes de la décadence de sa patrie, ni indiqué les moyens de la régénérer avec plus de précision. Dans plusieurs de ses écrits, et notamment dans son *Projet de loi agraire*, il démontra la fausseté de l'opinion généralement reçue, que la dépopulation de l'Espagne était due à l'émigration dans les colonies d'Amérique; il fit voir que, loin d'avoir dépeuplé l'Espagne, la colonisation de l'Amérique avait au contraire été pour les provinces qui ont fourni le plus d'émigrants aux établissements d'outre-mer, une source de richesse et un puissant encouragement donné à l'accroissement de la population. Cela explique pourquoi la Galice et la Catalogne, qui sont celles de toutes les provinces de l'Espagne qui ont le plus contribué à peupler les colonies d'Amérique, sont aussi les plus peuplées, tandis que celles de l'intérieur, qui ont le moins perdu de monde par l'émigration, offrent la population la moins considérable. D'ailleurs en remontant à l'époque de la découverte de l'Amérique, il est à peu près démontré que l'Espagne était alors moins peuplée qu'elle ne l'est maintenant. Jovellanos a aussi fait voir que c'est moins à l'imperfection des procédés de l'agriculture que l'Espagne doit son infériorité actuelle comparée à la France et à d'autres pays, qu'à la funeste influence des lois féodales, des majorats, de la concentration des richesses territoriales, des priviléges, des corps de main-morte et des entraves de tout genre qui y gênent la production, le transport et l'échange des denrées. Jovellanos a publié plusieurs mémoires et autres productions intéressantes, dont voici les principaux: 1° *Recueil de poésies lyriques*, Madrid, 1780; 2° *Discours prononcé dans l'assemblée générale de l'académie des beaux-arts de Madrid*, en 1781, Madrid 1782; 3° *Mémoire sur l'établissement des Monts-de-Piété*, Madrid, 1784; 4° *Mémoire lu à l'académie d'histoire, sur la nécessité d'un bon dictionnaire géographique*, Madrid, 1785; 5° *Réflexions sur la législation d'Espagne*, Madrid, 1785; 6° *Lettre adressée à Campomanès sur le projet d'un trésor public*, Madrid, 1786; 7° *Rapport sur la loi agraire*, Madrid, 1795; 8° *Memorias politicas de don Gaspar Jovellanos*, Madrid, 1811, in-8°; traduit en français, Paris, 1823, in-8°: l'ouvrage original a été saisi en Espagne avant et depuis la restauration de Ferdinand VII. Ces mémoires jettent un grand jour sur la partie civile et politique de la révolution espagnole, et forment l'un des guides les plus précieux sur les événements qui ont agité la péninsule depuis 1808, jusqu'à la fin de 1811; on y traite également des particularités intéressantes sur la vie de l'auteur qui s'y montre constamment le partisan déclaré de la cause nationale. C'était un homme de bonne foi, sincèrement attaché aux institutions de son pays qu'il croyait pourtant indispensable de réformer, en adoptant un système de monarchie tempérée par les libertés publiques. Dans le recueil des poésies de Jovellanos, on trouve sa belle comédie intitulée *el Delinquente honrado*, (l'honnête criminel) qui obtint le plus grand succès sur la scène espagnole et qui, traduite en anglais, ne fut pas moins goûtée sur les théâtres d'Angleterre. L'abbé Meylar, vicaire-général de Marseille l'a traduite en français. Il n'y a rien de commun entre cette comédie et l'*Honnête criminel* de Fenouilhot de Falbaire, représentée pour la première fois, en 1768. Jovellanos a également réussi dans le genre tragique, et son *Pelage*, joué à Madrid, en 1790, est une tragédie d'un grand mérite. Il parlait avec beaucoup de facilité le français, l'italien et l'anglais et a traduit de cette dernière langue le *Paradis perdu* de Milton et d'autres ouvrages.

JUBÉ (Auguste, baron de La Perelle), né le 12 mai 1765, entra dans l'administration de la marine en 1786, et fut employé, trois ans après, sur les côtes de l'Océan par les généraux Dumou-

rier, Soucy et Wimpfen. Il fut nommé, en 1792, chef de la 1re légion des gardes nationales de la Manche, obtint l'année suivante l'inspection des côtes de ce département, et fut élevé, en 1794, au grade d'inspecteur-général. En 1796, Jubé fut employé comme adjudant-général sous les ordres du général Hoche, qui le nomma son chef d'état-major. Il obtint ensuite le commandement de la garde du directoire, qu'il garda jusqu'au 9 novembre 1797, époque à laquelle ce gouvernement fut renversé. Il fut immédiatement après chargé de l'organisation de la garde des consuls. Devenu ensuite membre du tribunat, il adhéra en cette qualité à la proposition qui avait pour but d'élever le premier consul à l'empire. Lors de la dissolution du tribunat, le vote de l'adjudant-commandant Jubé et son dévouement au chef de l'état ne furent point oubliés; le tribun devint préfet de la Doère, en Piémont, et ensuite du Gers, et il fut, lors de l'institution de la légion d'honneur, nommé l'un des commandants de cet ordre. Remplacé, en 1814, dans cette dernière préfecture, il fut appelé au dépôt de la guerre en qualité d'historiographe; il obtint la croix de Saint-Louis, et fut mis plus tard à la retraite, comme maréchal-de-camp. Il est mort à Dourdan (Eure-et-Loir), le 1er juillet 1824. Jubé a coopéré à la rédaction du *Journal général*, feuille de l'opposition, en 1818 et années suivantes, et il a publié : 1° *Histoire des guerres des Gaulois et des Français en Italie, avec le tableau des événements civils et militaires depuis Bellovèse jusqu'à la mort de Louis XII, par Jubé, et depuis Louis XII jusqu'à la paix d'Amiens, par le général Servan*, 1805, 7 vol. in-8°, avec atlas. Jubé est l'auteur seulement du premier volume de cette histoire; les six autres sont du général Servan. 2° *Hommage des Français à l'empereur Alexandre : De la nécessité de transmettre à la postérité le souvenir des bienfaits de l'empereur Alexandre et de ses augustes alliés, et des moyens de signaler la reconnaissance des Français*, Paris, 1814, in-8°; 3° *Lettre d'un Français à lord Stanhope, et réflexions sur l'événement arrivé à lord Wellington dans la nuit du 10 au 11 février*, Paris, 1818, in-8°; 4° *Le Temple de la Gloire, ou les Fastes militaires de la France depuis le regne de Louis XIV jusqu'à nos jours*. Paris, 1819, 2 vol. in-fol, avec 40 gravures; 5° *Histoire générale militaire des guerres de France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à l'année* 1815.

JUGE DE SAINT-MARTIN (Jacques-Joseph), fils d'un conseiller au présidial de Limoges, naquit dans cette ville, en 1743. Il manifesta dès son enfance, un goût très vif pour l'agriculture. Il remplit d'abord une place dans la magistrature, mais il la quitta bientôt pour l'agronomie dans laquelle il acquit une haute réputation. Il publia successivement : 1° *Traité de culture du chêne*, qu'on regarde encore comme le meilleur ouvrage sur cette matière; 2° *Notices des arbres et arbustes qui croissent dans l'ancienne province de Limousin*; 3° *Monuments antiques de Limoges*; 4° *La Théorie de la pensée*, ouvrage pour l'instruction de la jeunesse; 5° *Changements survenus dans les mœurs des habitants de Limoges*. Juge fut correspondant de la société linnéenne et de la société royale et centrale d'agriculture de Paris, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de la Haute-Vienne. Il fut aussi secrétaire de la société d'agriculture, des sciences et des arts établie à Limoges. Il mourut, en 1825, dans sa quatre-vingt-deuxième année, et voulut que son cercueil fût fait avec le premier sapin qu'il avait planté.

JULIEN (Jean), ministre protestant, plus connu sous le nom *de Toulouse*, né à Nîmes, département du Gard, fut député par le département de la Haute-Garonne à la convention nationale. Un caractère ardent, une imagination exaltée, lui firent embrasser peut-être avec trop d'exagération les principes de cette fameuse assemblée; mais il ne s'écarta jamais de la morale et de la tolérance religieuse, et, dans ses opinions même les plus rigoureuses, il ne consulta jamais que sa conscience. Dans le procès de Louis XVI, il vota avec la majorité. Le 22 février, il fut élu secrétaire, et envoyé à Orléans et dans la Vendée, où il fut accusé d'avoir entravé la liberté de la presse; mais ses arrêtés furent cassés, quoiqu'il n'eût supprimé que quelques journaux exagerés. C'est à son énergie qu'on dut, le 18 juillet, le rapport d'un décret rendu la veille qui déclarait le général Beysser traître à la patrie. Le 25 août, il proposa de faire examiner la conduite des administrateurs de la compagnie des Indes, qu'il accusa d'avoir prêté des sommes énormes à Louis XVI pour faire la contre-révolution. Quelque temps auparavant, pour décliner tout soupçon de liaisons avec Malus et d'Espagnac, il avait fait décréter la peine de mort contre les fournisseurs infidèles. Il fut accusé, d'après son rapport, d'une indulgence criminelle, et, par une contradiction bien remarquable, ceux qu'il accusait furent réintégrés dans leur place. Chargé, comme membre du comité de sûreté générale, de faire un rapport sur les administrations rebelles et fédéralistes qui avaient résisté aux événements du 31 mai, il eut la maladresse d'attaquer tous ceux qui avaient triomphé dans cette fatale journée; et, obligé de se rétracter, la commune, à qui il avait fait hommage de son rapport, ordonna qu'il serait brûlé au sein de ses séances. Julien fut peu après décrété d'arrestation « comme coupable de faux, « en trafiquant de ses opinions et spéculant sur les « compagnies financières, avec Chabot, Delaunay « et Basire. » Plus heureux que ces derniers, qui périrent sous la hache révolutionnaire, il parvint à s'évader, et subit tous les degrés de peine usités alors; il fut décrété d'accusation, désigné comme agent de l'étranger et mis hors la loi; il répondit à tout cela en ne se montrant pas; mais après le 9 thermidor, il réclama contre sa proscription, qu'il attribua à sa haine pour Robespierre, en demanda la cessation, et finit par l'obtenir; mais il ne rentra pas à la convention, ayant été remplacé dans l'intervalle par son suppléant. Après la session, il ne fit plus partie d'aucun corps législatif. La crise du 30 prairial, le porta dans une municipalité de Paris. Il fut chargé alors par la société des jacobins de la rue du Bac de rédiger une adresse au conseil des cinq-cents pour provoquer la déclaration de la patrie en danger. Après la révolution du 18 brumaire, il fut arrêté et détenu quelque temps avec des membres des assemblées précédentes, dont la plupart ne se connaissaient pas et qu'on accusait d'avoir conspiré contre le gouvernement consulaire. Rendu à la liberté, M. Julien passa dans les départements au-delà des Alpes, et se fixa à Turin, où il a exercé pendant quinze ans la profession d'avocat. Après l'évacuation de l'Italie par les troupes françaises, M. Julien rentra en France, et s'établit à Embrun, département des Hautes-Alpes, où il continua de suivre la carrière du barreau avec la même distinction. C'est mal à propos qu'on a dit que M. Julien avait subi, comme votant, la loi du 12 janvier 1816. Il n'a quitté la France à cette époque que parcequ'il était dégoûté des tracasseries qu'il y avait éprouvées; d'ailleurs il n'avait rempli aucune fonction publique depuis la convention nationale, et, n'ayant point donné son adhésion à l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, il ne se trouvait sur aucune liste de proscription.

JULIEN (Aignan-Stanislas), orientaliste, né à Orléans, le 21 septembre 1799, est fils de Noël Julien, célèbre mécanicien, mort dans la même ville, le 21 octobre 1803, à soixante-cinq ans. Sa mère restée veuve, ayant perdu dans la révolution la plus grande partie de sa fortune, voulait faire donner à son fils une éducation soignée; mais contrariée dans ce dessein par un ancien militaire qu'elle avait épousé en secondes noces, ce ne fut que lorsque le jeune Stanislas fut parvenu à sa treizième année, qu'elle réussit à lui faire donner quelques leçons de latin, par un maître particulier, chez qui elle l'envoyait furtivement trois ou quatre heures par jour. Huit mois après la mort de son beau-père, Julien, libre de suivre ses goûts studieux, entra au collége d'Orléans, parcourut quatre classes en dix mois, et obtint les plus brillants succès. Il perdit sa mère quelque temps après, et fut confié aux soins d'un tuteur, qui, le destinant à l'état ecclésiastique, le plaça au séminaire. Quatre ans suffirent à Julien pour y achever ses études; mais comme celle du grec ne faisait point partie de l'éducation du séminaire, et qu'il était même défendu aux élèves de s'occuper de cette langue qui pouvait leur faire négliger leurs autres devoirs, Julien, qui en sentait l'importance, se procura quelques livres grecs, et la nuit, caché sous les rideaux de son lit, qu'il enveloppait de tous ses habits, il étudiait à la clarté d'une lanterne. Le stratagème fut découvert plusieurs mois après; on tança le coupable, on le força de renoncer à son étude favorite; mais il savait le grec. Sa ténacité plut au supérieur; il créa une chaire de langue grecque dans le séminaire, et en nomma professeur l'élève insubordonné. Ces nouvelles fonctions n'empêchaient pas M. Julien de continuer sa philosophie, et il trouvait encore le temps d'apprendre l'anglais, l'italien, le portugais, l'espagnol et l'allemand. Sa méthode consistait à faire et à apprendre par cœur le dictionnaire des mots et des locutions qu'il trouvait dans les livres de chacune de ces langues. Peu disposé toutefois à embrasser l'état ecclésiastique, il songeait à prendre un autre parti, et se préparait à partir pour les Etats-Unis d'Amérique, sur l'invitation pressante de son frère aîné, qui, mécanicien comme son père, avait formé à Camden, dans la Caroline du Sud, une manufacture d'armes très florissante, lorsque ce frère mourut de la fièvre jaune. M. Julien reprit alors ses études, et se détermina à venir, en 1821, à Paris, où il espérait entrer dans l'instruction publique. Recommandé à M. Gail, il devint l'ami de ce savant professeur, et le suppléa pendant près de six mois dans son cours de littérature grecque, au collége de France. Ce fut auprès de lui qu'il termina son édition du poëme grec de Coluthus sur l'*Enlèvement d'Hélène*, dont il lui offrit la dédicace. Cet ouvrage a obtenu l'approbation des savants; mais un fait peu connu et qui mérite d'être cité, c'est que le jeune auteur, pour subvenir aux frais d'impression, vendit la dernière maison qui lui restait à Orléans, de la succession de son père. L'édition se compose du texte grec de Coluthus, d'une traduction française, d'une version latine, de notes critiques, littéraires et grammaticales, de deux index, de scholies de Coluthus, de la collation de deux manuscrits, de traductions de Coluthus en italien, en anglais, en espagnol et en allemand, et enfin du *fac simile* des deux manuscrits de la bibliothèque du roi, lithographiés par M. Julien lui-même. Parmi les élèves qui suivaient le cours de grec au collége de France, se trouvait un jeune Écossais, qui, passionné pour les langues orientales, en inspira le goût à M. Julien, et lui procura l'amitié et la protection de sir Williams Drummond qui résidait alors en Italie. Les relations de M. Julien avec cet opulent diplomate lui permirent de se livrer, sans inquiétude sur son existence, à l'étude du chinois. Par son application infatigable et les conseils de M. Abel Rémusat, ses progrès furent si rapides, qu'au bout d'un mois, malgré l'extrême difficulté de cette langue, il expliquait déjà les textes et leurs commentaires, et que six mois après, le 7 juillet 1823, il présenta à la Société asiatique, dont il est membre, la première livraison de la traduction latine de Meng-Tseu, mais la position indépendante sur laquelle il semblait pouvoir compter, n'ayant pas duré, il se vit forcé d'interrompre ces honorables travaux, pour des occupations littéraires plus productives, auxquelles il n'a pas attaché son nom; mais malgré les alternatives de bonne et de mauvaise fortune, qui, pendant quatre ans, ralentirent ses études, son édition chinoise et latine de Meng-Tseu, imprimée par ordre et aux frais de la Société asiatique, touche à sa fin. Les deux premiers volumes ont paru, 182...., in-8° et les deux derniers sont sous presse (novembre 1828). Voici l'extrait du jugement qu'a porté M. Abel Rémusat sur cet ouvrage, dans le *Journal asiatique* : « Voulant guider « dans leurs premiers essais les personnes jalouses de « faire des progrès dans la langue chinoise, M. Julien « s'est efforcé de donner à sa traduction de Meng- « Tseu tous les avantages d'une traduction interli- « néaire, et il est parvenu en même temps à donner « une idée juste du style concis, profond et épigram- « matique de l'auteur; pour atteindre ce double but, « il ne s'est pas borné à consulter la traduction qu'en « avait donnée le P. Noël, ou même les deux versions « mandchoues, sur la fidélité desquelles on doit « compter davantage; il a conféré toutes les éditions « qu'il a pu se procurer à Paris. Parmi celles que « possèdent les bibliothèques du Roi et de Monsieur, « il en a principalement distingué dix qui repré- « sentaient pour lui le travail de quatorze interprè- « tes les plus estimés, lesquels citent habituellement « trente à quarante auteurs plus anciens qu'eux, « en prenant soin d'extraire et de comparer leurs « diverses opinions, et de distinguer les explica- « tions qu'il leur empruntait. M. Julien a épuisé « tous les moyens d'arriver à une pleine et entière « intelligence de son texte, et il a fourni un mo- « dèle de la manière dont les procédés de l'exégèse « classique peuvent être appliqués avec succès à la « critique des auteurs orientaux. Le Meng-Tseu « chinois-latin est le premier ouvrage qui ait paru « sous les auspices de la société asiatique. C'est « le second livre chinois qui ait vu le jour en « France avec une traduction littérale, et il est à « désirer que M. Julien en donne une traduction « française. » Pour se délasser d'un travail épineux, M. Julien, reportant son imagination sur ces belles contrées de la Grèce, que l'étude du chinois ne lui avait pas fait oublier, publia : 1° *La lyre patriotique de la Grèce*, traduite du grec moderne de Kalvos de Zante, 1824, in-8°; on sent, en lisant cet ouvrage, que le traducteur a partagé les émotions du jeune poëte, et que pour lui aussi la Grèce est sa patrie; 2° *Le dithyrambe sur la liberté* par D. Salomos de Zante, traduit du grec moderne, 1824, in-8°, et inséré dans le second volume des *Chants populaires de la Grèce* par M. Fauriel. Le 7 août 1827, M. Julien a été nommé sous-bibliothécaire de l'Institut, par décision des quatre académies, en remplacement de M. Boulanger, admis à la retraite. Un fait qui mérite d'être remarqué, c'est que M. Julien au milieu des travaux d'érudition qui ont déjà commencé à lui faire une réputation européenne, a senti la nécessité de se former une belle écriture, et y est parvenu en faisant usage de la méthode de M. Carstairs, dont il a le premier traduit l'ouvrage

aussitôt approuvé par la société pour l'enseignement élémentaire, et ensuite adopté par le conseil royal de l'instruction publique, pour les établissements universitaires; cette méthode est aujourd'hui à sa quatrième édition.

JULLIAN (Pierre-Louis-Pascal), né à Montpellier, vers 1769, venait d'acheter une lieutenance dans les gardes françaises, lorsque ce corps fut licencié, à la révolution du 14 juillet. M. Jullian résolut alors d'entrer dans la magistrature, et se rendit à Montpellier, pour y faire son droit. Mais le décret du 6 septembre 1790, qui supprima les parlements, vint encore lui fermer cette carrière. Ce double contre-temps jeta M. Jullian dans le parti opposé à la révolution, et il déguisa si peu ses opinions qu'il fut obligé d'abandonner Montpellier. Arrivé à Paris au moment où le roi venait d'être ramené de Varennes, la tête de M. Jullian s'exalta en faveur de Louis XVI, auquel il fut présenté; il chercha les moyens de se rendre utile à ce malheureux prince, et l'instruisit des dispositions qu'on avait faites dans les sections pour venir assaillir, au 10 août, le château à la pointe du jour. Il eut le bonheur de s'échapper pendant cette journée, à laquelle il ne put pas prendre la part qu'il ambitionnait, toutes les issues du château lui ayant été fermées. Découvert dans les environs de Versailles, où il s'était caché en dernier lieu, il fut arrêté le 8 octobre 1793, et conduit dans les prisons de Versailles, où il subit une captivité de treize mois. Mis en liberté trois mois après le 9 thermidor, il embrassa, par reconnaissance, le parti des thermidoriens, se lia avec Fréron et Barras, et parut à la tête de la jeunesse que les jacobins qualifiaient de *jeunesse dorée*. Le 10 germinal an 3, il présenta à la convention une adresse dans laquelle il demandait le jugement de Billaud-Varennes et de Collot-d'Herbois. Dénoncé dans cette séance, comme chevalier du poignard, par Bourdon de l'Oise, il faillit être décrété d'arrestation. Pendant les insurrections des 12 germinal et 1er prairial an 4, il engagea les sections à défendre la convention, et faillit partager le sort du député Féraud. Au 13 vendémiaire, où la jeunesse dorée dont il était le chef abandonna la convention, Jullian resta fidèle à cette assemblée, et accompagna Fréron à Marseille pour y arrêter les progrès de la réaction. Le 30 avril 1797, il fit insérer dans le *Moniteur* un article, dans lequel il demandait que le général Lafayette, détenu dans les prisons d'Olmutz, fût rendu à la liberté et compris dans le traité de paix qui allait se conclure entre la république et l'empereur d'Allemagne. Accusé, près le 18 fructidor, d'avoir participé à la radiation d'un émigré, il fut arrêté, détenu au Temple pendant six mois, et acquitté à l'unanimité, le 5 mars 1798, par le tribunal criminel de la Seine. Sous l'empire, M. Jullian remplit le rôle peu honorable d'agent de Fouché, ce qui à l'époque de la disgrace de son patron, en 1810, faillit le faire enfermer à Vincennes. Il obtint cependant la permission de se retirer en Franche-Comté, où il passa quatorze mois. Il reçut ensuite du directeur des droits réunis une commission pour se rendre en Italie; ce qui n'était autre chose qu'une lettre d'exil, puisqu'il lui était défendu de repasser les Alpes sans nouvel ordre. En 1809, il avait été envoyé en qualité de chef d'escadron de la garde nationale auprès du maréchal Bernadotte, chargé de repousser l'agression anglaise contre Anvers, et il fit pendant deux mois, le service d'officier d'ordonnance près de ce maréchal. Pendant son exil, M. Jullian parcourut les diverses contrées de l'Italie, et revint à Montpellier en 1815; l'état d'exaspération où se trouvait à cette époque la population du midi de la France lui fit quitter ce pays. Il s'est établi, depuis cette époque, dans les environs de Bruxelles, où il se livre à la culture des lettres. M. Jullian a publié: 1° *Mémoire sur le midi*, Paris, an 4, in-8°; 2° *Du retour en France des émigrés considérés comme fugitifs ou rebelles*, 1800, in-8°; 3° *Fragments historiques et politiques*, Paris, 1804; 4° *Souvenirs de ma vie*, par M. de J...., Paris, 1815, in-8°; 5° *Considérations politiques sur les affaires de France et d'Italie, pendant les trois premières années du rétablissement des Bourbons sur le trône de France*, Bruxelles, 1817, in-8°; c'est la suite des *Souvenirs*; 6° (avec MM. Lesbroussart et van Lennep) *Galerie historique des contemporains*, Bruxelles, 1817-1819, 8 vol. in-8°; M. Jullian était chargé de la partie politique. Il a fourni les notes qui ont servi à M. de Beauchamp à rédiger les prétendus *Mémoires de Joseph Fouché, duc d'Otrante*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°.

JULLIEN DE LA DROME (Marc-Antoine), né au Péage de Romans, en 1744, se livra de bonne heure à la littérature, et eut des relations de correspondance et d'amitié avec l'avocat-général Servan, son compatriote, avec le célèbre abbé de Mably et Mme la duchesse d'Anville, qui estimaient beaucoup son caractère et ses talents. Plusieurs de ses poésies furent citées avec éloge dans les journaux du temps. Établi à Paris, au commencement de la révolution, il entretint avec quelques habitants de son pays une correspondance relative aux circonstances politiques. Ses lettres se répandirent, quoique manuscrites, et le zèle qu'il y montrait pour la liberté, l'élégance et l'énergie de son style, attirèrent sur lui l'attention de ses concitoyens. Il fut nommé d'abord député suppléant à l'assemblée législative, ensuite membre de la convention nationale. Il prit rarement la parole, et partagea les sentiments d'exaltation et d'horreur que fit naître l'invasion étrangère. Dans le procès du roi, il vota pour la mort. Du reste, il soutint, dans plusieurs circonstances, autant qu'il était en lui, la cause de l'humanité, et quelques personnes, les unes obscures, les autres distinguées par leur rang et par leur fortune, durent la vie à son crédit, à ses démarches ou à ses conseils. Sorti de la convention, il demeura volontairement étranger aux affaires publiques, et refusa des places honorables et lucratives qui lui furent offertes de la part de quelques uns de ses anciens collègues, devenus membres du directoire exécutif. Il consacra de nouveau ses loisirs à la poésie, et publia des opuscules sous ce titre: *Opuscules en vers, par l'auteur de la Nouvelle Ruth*, Paris, 1807. On y trouve des morceaux pleins de force, et dans lesquels il associe souvent la religion à la philosophie. En 1814, il se retira dans son pays, ne fut point frappé d'exil, en 1815, parcequ'il n'avait pas signé l'acte additionnel, et se voua entièrement à l'exploitation de ses propriétés et au bonheur de ceux qui l'entouraient. Il mourut à Pisançon, près Romans, le 27 septembre 1821, emportant les regrets de ceux qui ont pu apprécier ses vertus, et des indigents dont il s'appliquait à soulager la misère. Il a laissé une veuve désolée, recommandable par les plus nobles qualités de l'esprit et de l'ame, qui ne lui a survécu que pendant près de trois années, et deux fils qui ont servi honorablement leur pays dans différentes circonstances politiques et aux armées.

JULLIEN DE PARIS (Marc-Antoine), fils du précédent, naquit à Paris, le 10 mars 1775. Élevé dans l'université de Paris où il obtint de brillants succès, il termina son cours de rhétorique pendant la dernière année des séances de l'assemblée constituante, et il ne quittait la lecture de Démosthène,

de Cicéron et de Tacite, que pour aller entendre les grands orateurs politiques de cette époque, parmi lesquels on distinguait Mirabeau. Le jeune Jullien, témoin des efforts énergiques d'un grand nombre de patriotes pour combattre et détruire les anciens abus et pour fonder la liberté publique, fut de bonne heure associé à leurs sentiments et à leurs travaux. En 1792, il fit un voyage de quelques mois en Angleterre, étant alors âgé de dix sept ans, et il obtint l'estime et l'amitié du célèbre lord Stanhope, l'un des chefs de l'opposition, dans le parlement britannique, auquel il avait été adressé et recommandé par les honorables patriotes français, le duc de Larochefoucauld et Condorcet. Lord Stanhope fit connaître à son jeune ami les intrigues criminelles par lesquelles le cabinet anglais, trahissant les sentiments et les intérêts de la nation anglaise, favorisait en France les partisans de l'aristocratie et du despotisme. Le parti contre-révolutionnaire français excita bientôt l'indignation de la nation, en provoquant de tous côtés les gouvernements étrangers à venir attaquer et envahir la France, et la nécessité de prévenir une invasion, de conserver l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire, fit adopter des mesures violentes et terribles auxquelles se joignirent des actes de fureur et de vengeance populaire qui fournirent plus d'une fois aux ennemis acharnés de la révolution les occasions et les moyens d'en compromettre et d'en calomnier les principes, en la précipitant dans de coupables excès. Le jeune Jullien, à peine âgé de dix-huit ans, obligé de quitter l'Angleterre pour n'être pas atteint par les lois sur l'émigration, fut d'abord employé, comme aide-commissaire des guerres à l'armée des Pyrénées, commandée par le général en chef Servan, dont le frère, avocat-général au parlement de Grenoble, orateur éloquent, publiciste célèbre, avait été l'ami de son père. Il remplit ensuite, dans les départements des Hautes et Basses-Pyrénées, les fonctions d'agent supérieur pour le recrutement des armées, sous le ministère du général Beurnonville, et fut enfin envoyé en mission dans les départements de l'ouest, sur la proposition de Herault de Séchelles qui avait beaucoup connu son père chez Mme la duchesse d'Anville Il servit utilement sa patrie en contribuant à organiser dans les trois départements du Gers, des Hautes et des Basses-Pyrénées, ces bataillons nationaux qui devaient résister à l'Europe conjurée, et en inspirant, par les élans d'une éloquence patriotique souvent très remarquable, l'amour d'une sage liberté. Il avait reproduit plusieurs fois dans les lettres qu'il écrivait au gouvernement d'alors, et il pratiquait constamment cette maxime: *Rendre la révolution aimable pour la faire aimer.* Aussi avait-il en horreur la conduite du sanguinaire proconsul Carrier et de quelques autres *ultra révolutionnaires*, contre lesquels il ne craignit pas de se prononcer avec énergie, et qui ne tardèrent point à se venger de lui et à tâcher de le perdre par un raffinement de perfidie bien digne de fixer l'attention. Le jeune Jullien avait obtenu, à force d'instances auprès du gouvernement, le rappel de Carrier, en écrivant à plusieurs reprises que ce député déshonorait par ses cruautés la mission qui lui était confiée; la ville de Nantes avait écrit au jeune Jullien pour lui exprimer sa reconnaissance et le proclamer son libérateur; mais Carrier rentré dans le sein de la convention, se réunit par esprit de vengeance à son collègue Tallien, qui avait rempli à Bordeaux une mission presque aussi sanguinaire que celle de Carrier à Nantes, et ces deux députés, dont l'un, Tallien, venait d'être nommé membre du salut public, accusèrent de concert le jeune Jullien, et le firent plonger dans les cachots sans qu'il pût obtenir d'être mis en jugement malgré ses vives réclamations Tallien qui avait été l'un des principaux agents de la terreur comme représentant en mission, et qui avait fait périr à Bordeaux plusieurs chefs du parti de la Gironde, mis hors la loi et proscrits par les décrets alors en vigueur, voulut se réconcilier avec les députés du même parti qui avaient échappé à la proscription et qui étaient rappelés dans la convention nationale. Il s'attacha par ce motif à faire peser le poids et l'odieux de ses propres actes sur le jeune Jullien, qui avait été en effet envoyé pendant quelque temps dans les mêmes lieux où Tallien était en mission, mais sans avoir les pouvoirs nécessaires pour commettre les actes qu'on cherchait plus tard à lui imputer, et qui s'était au contraire prononcé avec force, à Bordeaux comme à Nantes, contre les crimes de la terreur. Il avait même eu pendant cette époque ses papiers cachés dans la maison d'un ami, administrateur des poudres, et la liberté courageuse avec laquelle il attaquait le système qu'on suivait alors avait mis sa vie en danger. Il n'en fut pas moins sacrifié, deux mois après, comme un bouc émissaire, par ses ennemis devenus très puissants, qui trouvaient un grand intérêt à le perdre. Cependant quelques mois plus tard Carrier ne put échapper au supplice qu'il avait *mérité*, et Tallien, dont l'heureuse audace contre Robespierre, dans la journée du 9 thermidor, n'avait été excitée que par le sentiment d'un grand danger personnel, n'échappa point à l'opprobre dont ses crimes antérieurs avaient flétri son nom; les noms seuls des accusateurs et des calomniateurs du jeune Jullien élèvent une prévention honorable en sa faveur. Après une détention prolongée pendant quatorze mois, le jeune Jullien remis en liberté par un arrêté du comité de sûreté générale, qui déclarait que sa conduite publique, soumise au plus sévère examen, avait été reconnue exempte de reproches, n'en fut pas moins en butte à beaucoup d'intrigues, de persécutions et de calomnies de la part des hommes influents dans les partis les plus opposés dont il refusait de servir les passions Il se chargea d'une partie de la rédaction de l'*Orateur plébéien*, journal dans lequel il signala tour à tour, avec modération et avec sagesse, d'un côté les imprudences et les folies de quelques hommes inconsidérés et exaltés qui voulaient une démocratie sans bornes et sans rivages; de l'autre la marche fausse et tortueuse d'un gouvernement faible et hypocrite, qui ne savait ni se consolider, ni établir sur des bases durables la liberté publique. Jullien fatigué des vicissitudes et des malheurs qu'il avait éprouvés dans sa patrie, accepta pour passer dans l'étranger une commission de capitaine-adjoint à l'état-major dans une légion italienne, que lui procura l'un des officiers supérieurs de cette même légion auquel il avait rendu l'année précédente un service important à Paris où il était réfugié. A l'époque des préliminaires de paix de Léoben, qui préparèrent le traité de paix de Campo-Formio, le général en chef Bonaparte fit détacher pendant trois mois auprès de lui le jeune capitaine-adjoint Jullien, alors âgé d'environ vingt-deux ans, pour des travaux particuliers et de confiance; il lui fit rédiger, sous le titre de *Courrier de l'armée d'Italie*, un bulletin politique, semi-officiel, destiné à présenter tour à tour à l'armée la situation intérieure de la France, et à la France les sentiments et les vœux de l'armée. Cette nouvelle position pouvait ouvrir au jeune Jullien la carrière la plus brillante, s'il avait voulu devenir l'instrument servile et aveugle du chef ambitieux auprès duquel il se trouvait placé. Mais il ne tarda pas à se compromettre par une franchise généreuse et imprudente; il ne savait

point faire plier ses opinions à des calculs d'intérêt. Il combattit avec force le projet de céder Venise à l'Autriche, et de trahir ainsi l'indépendance de l'Italie. Quoique disgracié dans cette circonstance par Bonaparte, Jullien fut compris quelque temps après sur la liste des personnes que le général choisit lui-même pour être employées dans l'armée expéditionnaire d'Egypte. Cette expédition singulière fut le résultat de trois intrigues différentes qui aboutissaient à un même but. L'Angleterre voulait priver le gouvernement français de ses meilleures troupes et de ses meilleurs généraux pour parvenir à renouer la coalition continentale contre la France; le directoire exécutif voulait se débarrasser à tout prix du général victorieux, dont la gloire trop brillante et l'ambition démesurée lui portaient ombrage; Bonaparte lui-même ne jugeant pas le gouvernement assez mûr pour être renversé, voulait un commandement lointain qui lui permît d'attendre, dans une situation favorable et indépendante, l'époque où il pourrait s'emparer de l'autorité. Ainsi les intrigues secrètes de l'Angleterre, la jalouse défiance du directoire, le caractère inquiet et ambitieux de Bonaparte, firent décider l'expédition impolitique et injuste qui devait entraîner, pour la France et pour l'Europe, une longue suite de malheurs. Jullien ne resta qu'environ huit mois en Egypte, et deux conversations avec le général en chef, l'une à Malte, l'autre à Alexandrie, lui attirèrent une nouvelle disgrace. Il fut d'ailleurs atteint d'une maladie grave à Rosette, par suite des fatigues de la campagne, et les médecins déclarèrent qu'il ne pouvait espérer un prompt et entier rétablissement qu'en retournant en France. Le célèbre Monge et le général Berthier, chef de l'état-major-général, lui obtinrent un congé après la conquête de la Basse-Egypte, à l'époque où le général de division Dumas et l'ordonnateur en chef Sucy quittèrent aussi l'armée. Jullien vint débarquer à Livourne, alla rejoindre le général en chef Championnet à Rome, fit auprès de lui la campagne de Naples, fut nommé par lui secrétaire-général du gouvernement provisoire de la république napolitaine, et reprit avec activité l'exécution du plan qu'il avait proposé, quelques années auparavant, au général Bonaparte pour l'organisation fédérative et indépendante de l'Italie. Cette contrée pouvait devenir alors une barrière entre la France et l'Autriche, une garantie de la paix générale en Europe, un débouché précieux pour l'industrie française et anglaise. L'égoïsme de quelques cabinets, et les moyens de corruption employés par la diplomatie, firent promptement échouer un projet auquel se rattachaient pour l'avenir les plus chers intérêts de la grande famille européenne. La reine Caroline et l'ambassadeur anglais auprès de la cour de Naples, retirés à Palerme avec le roi et ses courtisans, et prêts à se sauver avec leurs trésors à Trieste pour échapper aux progrès de l'armée française qui trouvait dans les classes supérieures les plus riches et les plus éclairées de nombreux et puissants auxiliaires à Naples et en Sicile, réussirent par leurs intrigues, qui s'étendaient jusqu'à Londres et Paris, à faire rappeler le général en chef Championnet; le directoire exécutif, par une atroce perfidie, fit arrêter ce général à son passage à Turin, lorsqu'il se rendait à Paris d'après les ordres du gouvernement, après avoir quitté son armée. Jullien fut lui-même arrêté et jeté dans le fort Saint-Elme à Naples, puis renvoyé hors des états napolitains, où il conservait une assez grande influence politique, sans qu'il lui fût permis de rentrer en France. Les provinces napolitaines furent bientôt évacuées par l'armée française, dont une main invisible détruisait les trophées, et l'Italie entière fut livrée dans la malheureuse campagne de Schérer aux armées triomphantes de l'Autriche et de la Russie. Bonaparte épiait le moment favorable pour venir, des bords du Nil, sur les rives de la Seine, renverser et remplacer le directoire; il avait spéculé sur les fautes du gouvernement et sur les malheurs publics. Il fut accueilli avec enthousiasme par une nation toujours confiante et toujours trompée. Le général Bonaparte, de retour à Paris, voulut voir et entendre les hommes de toutes les opinions, et surtout ceux auxquels il connaissait une grande franchise de caractère. Il chargea son aide-de-camp Duroc de chercher l'adresse de M. Jullien et de le lui amener; il eut avec lui une longue conversation sur l'état des choses en France et en Europe. M. Jullien pouvait facilement rentrer en faveur, s'il eût voulu approuver et seconder les vues ambitieuses d'usurpation et de tyrannie que Bonaparte colorait encore d'un prétexte de bien public, et de la nécessité de remplacer un mauvais gouvernement; mais il combattit avec énergie tout projet de renverser la constitution et les chambres législatives par la force armée. Néanmoins, après avoir été entièrement étranger à la journée à jamais déplorable du 18 brumaire, il ne crut pas impossible d'amener Bonaparte, devenu consul, à donner, dans l'intérêt même de sa puissance et de sa gloire personnelles, des institutions convenables à la France; il publia dans ce sens le résumé sommaire d'un *Entretien politique* qu'il avait eu avec le nouveau chef de l'état sur la marche et les plans du gouvernement. La campagne s'ouvrit en Italie. M. Jullien employé à l'armée de réserve, fut chargé, après la mémorable bataille de Marengo, d'exposer par écrit ses vues sur l'organisation à donner aux divers états de la péninsule italique. Le mémoire qu'il remit sur ce sujet au premier consul, a depuis été imprimé dans le tome IX du *Recueil des pièces officielles sur Napoléon*, publiées par Schœll, en 1814 et 1815. Deux missions relatives à l'entretien des troupes françaises furent successivement confiées à M. Jullien, l'une à Parme, l'autre en Hollande. Au retour de cette dernière mission, une nouvelle conversation politique qu'il eut à la Malmaison avec le premier consul, fut suivie d'un ordre au ministre de la guerre de l'éloigner de Paris, et il fut attaché, comme membre du corps de l'inspection aux revues à la 15e division militaire, où il resta jusqu'à la formation du camp de Boulogne. Il employa cet intervalle d'exil à composer l'*Essai général d'éducation, physique, morale et intellectuelle*, suivi d'un plan d'éducation pratique, dont la marche progressive est développée d'année en année, depuis la naissance jusqu'à l'âge de vingt-un ou vingt-cinq ans, dans une suite de tableaux analytiques et synoptiques, et l'*Essai sur l'emploi du temps* qu'il a publié depuis. Il fit aussi parvenir à l'empereur Alexandre deux mémoires, l'un exposant le plan d'une école militaire et industrielle, l'autre sur l'organisation simplifiée des chancelleries ou ministères de l'empire de Russie. L'empereur lui écrivit une lettre flatteuse, accompagnée de l'envoi d'une bague enrichie de diamans. M. Jullien, à la même époque voulut faire un voyage, dans le nord de l'Europe; mais le premier consul lui refusa le congé dont il avait besoin, et ne dédaigna même pas de faire parvenir jusqu'à l'empereur Alexandre des insinuations perfides qui tendaient à le présenter comme un homme dangereux, et qui changèrent en effet les dispositions favorables qu'Alexandre lui avaient d'abord témoignées. M. Jullien fit dans son corps et dans son grade équivalent à celui d'adjudant-général, les campagnes d'Ulm et d'Austerlitz, et il fut chargé par le prince de Neufchâtel, major-général de la grande armée, d'une mission

relative aux indemnités à régler pour le passage et l'entretien des troupes françaises, auprès de quelques uns des gouvernements de l'Allemagne. Les rois de Wurtemberg et de Bavière, ce dernier surtout, et l'excellent prince primat, avec lequel M. Jullien est resté en correspondance pendant plusieurs années, lui donnèrent des marques d'estime et d'amitié. Les services qu'il avait rendus ne lui procurèrent aucun avancement ni aucune récompense; mais il obtint la permission de revenir dans sa famille à Paris, et fut détaché, comme chargé de l'habillement des troupes, auprès du ministre directeur de l'administration de la guerre, et d'après la demande spéciale et instante de ce ministre, le général Dejean. Il conserva pendant quatre années, de 1806 à 1810, cette fonction délicate et difficile qui lui imposait l'obligation de travailler tous les mois avec l'empereur. Une nouvelle disgrace, suscitée par les intrigues de quelques hommes qui voulaient s'approprier son emploi pour eux et leurs créatures, fit éloigner M. Jullien de Paris et de la France. Envoyé à Milan, comme chargé de l'inspection d'une partie des troupes françaises en Italie, il fut accueilli avec beaucoup de bienveillance par le prince Eugène, alors vice-roi d'Italie; mais ce prince, après son retour d'un voyage à Paris, où il avait connu les dispositions personnelles de l'empereur à l'égard de M. Jullien, ne fit plus à ce dernier un accueil aussi favorable. Nous supprimons plusieurs circonstances qui ne seraient point sans intérêt : celle d'une excursion de M. Jullien en Touraine, où il vit Mme de Staël, alors exilée de Paris, et celle d'un voyage de M. Jullien à Yverdun, en Suisse, où il recueillit les matériaux de son ouvrage en deux volumes sur la *Méthode d'éducation de Pestalozzi*, Milan, 1812. A la fin de 1813, M. Jullien, dénoncé par un misérable espion, officier dans un régiment étranger au service français, qui lui avait emprunté de l'argent, fut arrêté à Mantoue, par ordre de Napoléon, comme accusé d'avoir fait un mémoire politique pour démontrer que l'empereur précipitait la France et l'Europe dans un gouffre ensanglanté, et qu'il fallait prévenir, par sa déchéance légalement prononcée dans le sénat, l'invasion de la France par la coalition européenne et les malheurs incalculables que cette invasion devait entraîner. Les papiers de M. Jullien furent saisis et examinés; mais on n'en trouva point qui fussent de nature à le compromettre. Le mémoire qui aurait pu lui coûter la vie, et qui était l'expression courageuse et prophétique des vœux de tous les hommes de bien, prévoyants et amis sincères de la paix et d'une sage liberté, a été imprimé à Paris, au mois d'octobre 1815, sous ce titre : *Le Conservateur de l'Europe*. On le trouve dans le *Recueil des pièces officielles destinées à détromper les Français*, publié par M. Schœll, t. IX (en tout 9 vol. in-8°, Paris, 1815). Il ne put néanmoins recouvrer ses papiers, ainsi que son entière liberté, qu'après l'abdication de Napoléon. Il revint en France où d'autres malheurs l'attendaient. Envoyé à Grenoble, par le ministre de la guerre, pour l'organisation et l'inspection des corps d'artillerie, il eut avec l'un des princes qui faisait une tournée dans le midi un de ces entretiens politiques où son ame, toujours ardente pour le bien de la patrie, franche et libre dans l'expression de ses sentiments, se déploya tout entière; et les vérités prophétiques qu'il osa faire entendre, avec une respectueuse fermeté, et qui, si elles eussent été accueillies et appréciées, pouvaient prévenir l'affreuse catastrophe de 1815 (les cent jours et la défaite de Waterloo) firent disgracier alors, comme bonapartiste, le même homme qui venait à peine d'échapper à la police ombrageuse et tyrannique de Bonaparte. M. Jullien alla passer deux mois d'hiver auprès de ses enfants et de son ami Pestalozzi, en Suisse, et il s'y trouva logé sous le même toit avec l'ancien roi de Suède, Gustave-Adolphe, qui lui fit le récit de ses malheurs, le prit en amitié, et fut depuis en correspondance avec lui. Pendant les cent jours, M. Jullien, qui avait eu beaucoup de voix pour être nommé à la chambre des représentants, au collége électoral de Saint-Denis, département de la Seine, fut écarté par l'influence d'un conseiller-d'état de Bonaparte qui présidait ce collége électoral, et qui fit porter les suffrages accordés à M. Jullien de Paris sur un autre candidat du même nom, qui avait aussi plusieurs voix, et qui n'inspirait pas les mêmes craintes à l'autorité. M. Jullien fut, avec M. Jay, l'un des fondateurs-propriétaires du journal : *L'Indépendant*, qui est devenu *le Constitutionnel*, et auquel il concourut à imprimer, dès l'origine, pendant quatre mois qu'il en partagea la rédaction avec M. Jay, un caractère de probité politique et de franchise qui en assura promptement le succès. La réaction de 1816 n'épargna point M. Jullien qui dut se retirer en Suisse, après avoir été obligé de rester caché pendant quinze jours à Paris, sous le ministère de Fouché. Il mit au jour quelques écrits *sur les élections*, dans lesquels on reconnaît les inspirations d'une ame fortifiée par les souvenirs et l'expérience du passé, jeune et vierge encore par l'énergie et la pureté des sentiments. Le *Manuel électoral*, dont M. Jullien, revenu à Paris vers la fin de l'année 1817, publia successivement deux éditions, en 1817 et 1818, contient une *Instruction familière aux électeurs*, qui est en même temps une profession de foi politique, noble et sincère, qu'adopteront volontiers les esprits éclairés, les cœurs généreux et les vrais citoyens. C'est au commencement de 1819 que M. Jullien, qui avait la conscience d'une destination fortement prononcée, toujours trahie par le malheur des circonstances ou par la malveillance des hommes, détermina un certain nombre de savants, de publicistes, de littérateurs, d'artistes, à se réunir à lui pour rédiger un *Journal central de la civilisation*, sous le titre de *Revue encyclopédique*. A la tête des premiers collaborateurs que s'associa M. Jullien, on doit nommer le célèbre et vénérable Lanjuinais, publiciste, érudit, philologue instruit, laborieux, et surtout excellent citoyen, défenseur courageux et constant des libertés publiques. Ce recueil, qui paraît par cahiers mensuels depuis neuf années, présente un tableau abrégé et comparé des travaux utiles à l'humanité dans tous les genres et dans tous les pays. C'est à la fois une bonne action, un bon ouvrage et un véritable monument qui sert à recueillir et à constater tout ce qui appartient à l'histoire de l'intelligence et de l'industrie humaine. M. Jullien de Paris a fait, dans l'été de 1822, un voyage de quatre mois en Angleterre et en Écosse, et, en 1823, une tournée de deux mois en Belgique, en Hollande et dans la Prusse Rhénane, pour étendre les relations scientifiques et littéraires, nécessaires à l'exécution de son vaste plan. Les personnes qui ont eu l'occasion de le connaître ont estimé en lui un philanthrope cosmopolite, qui ne s'est vengé des injustices, des calomnies et des malheurs de tout genre dont il a été victime, sous tous les gouvernements, qu'en cherchant à faire le plus de bien possible, dans sa sphère, à sa patrie et aux hommes qui l'avaient si constamment méconnu et maltraité. Il offre un exemple vivant et remarquable du sort malheureux qui est souvent le partage des hommes les plus honorables et les plus vertueux, lorsqu'ils n'ont pour les soutenir et les défendre l'appui d'aucun parti, d'aucune secte,

d'aucune coterie, et lorsqu'ils ont traversé les temps orageux d'une révolution avec une ame toujours solitaire, libre et indépendante.

JULLIEN (Louis-Joseph-Victor), lieutenant-général, préfet, conseiller-d'état et comte de l'empire, naquit à La Palud, dans le Comtat-Vénaissin, en mars 1764. Entré, à l'âge de dix-sept ans, dans une école d'artillerie, il fut nommé officier de cette arme, en 1783, dans le régiment de la Fère, où il eut pour camarade le grand homme qui l'honora depuis, pendant toute sa vie, d'une bienveillance toute particulière. A l'époque de la révolution, il en embrassa la cause avec chaleur, devint aide-de camp du général Lafayette, et servit ensuite avec distinction, comme officier-général, à l'armée du Rhin, sous les ordres de Moreau. Il fit aussi partie de l'expédition d'Egypte, et fut nommé commandant-général de la province de Rosette. A son retour en France, M. Jullien, qui avait perdu en Egypte deux de ses frères, dont l'un aide-de-camp de Bonaparte, et l'autre, adjoint aux adjudants-généraux, fut envoyé en Bretagne, comme préfet du Morbihan, par le premier consul. Ce département, foyer de la chouannerie, était alors en proie aux horreurs de la guerre civile; M. Jullien, par l'énergie, la modération et la loyauté de son caractère, parvint, en deux ans d'administration, à y ramener la paix, à éteindre les haines et à raviver toutes les sources de la prospérité du pays. Napoléon le récompensa d'un service aussi éminent par le titre de conseiller-d'état. A la même époque, la population du Morbihan voulut lui donner un témoignage éclatant d'estime et de gratitude, et lui fit présenter par le conseil-général du département un service d'argenterie sur lequel on lisait cette inscription: *Le département du Morbihan reconnaissant au général Jullien, son préfet, pour l'extinction de la guerre civile.* M. Jullien conserva la même préfecture pendant toute la durée de l'empire, et continua de se faire chérir de ses administrés et estimer de Napoléon. En 1809, il fut revêtu du titre de comte. La fidélité qu'il garda constamment à son ancien ami, devenu le souverain de la France, le rendit suspect aux ministres de la restauration, qui le renvoyèrent dans ses foyers en juin 1814. Un an après, Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, s'empressa de le rendre au Morbihan, où il était réclamé par toutes les opinions, selon l'expression même qu'employa le ministre de l'intérieur en lui annonçant sa nomination. Il fut le seul des anciens préfets de l'empire qu'on jugea utile de replacer au même poste. A la seconde restauration, il subit une nouvelle disgrace, et rentra dans le sein de sa famille à La Palud. Il y a vécu depuis, entièrement occupé d'agriculture et du bonheur de ses proches. Deux fois les électeurs constitutionnels de Vaucluse l'ont honoré de leurs suffrages, mais leurs vœux, contrariés par les intrigues ministérielles, n'ont pu obtenir encore la majorité.

JUMELIN (J.-B.), docteur régent de l'ancienne faculté de Paris, accompagna M. de Choiseul-Gouffier à l'ambassade de Constantinople. Pendant le temps qu'il séjourna dans la capitale de l'empire ottoman, il fit un grand nombre de recherches relatives à l'histoire de la Turquie. On lui doit l'invention d'une machine pneumatique d'une structure particulière, et d'une nouvelle pompe à feu. Il découvrit les ruines de la ville de Gilbium, et a présenté sur cet objet un mémoire à l'institut de France. Il mourut à Paris en 1809. Il a publié: *Traité élémentaire de physique et de chimie*, Paris, 1809, in-8°.

JUMILHAC-CHAPELLE (le baron de), issu d'une famille ancienne, embrassa très jeune l'état militaire. Il fit ses premières armes dans le régiment d'Artois-cavalerie, remplit ensuite des missions diplomatiques, voyagea en Allemagne avec l'ambassadeur de France, et resta quelque temps à la cour du grand Frédéric. A son retour, il reçut le brevet de colonel, et fut nommé conseiller d'ambassade en Portugal. Il avait obtenu la survivance du gouvernement de la Bastille, dont son père avait été gouverneur avant M. de Launay son beau-père. A la restauration, M. de Jumilhac reçut la croix de Saint-Louis et le brevet de maréchal-de-camp. Elu ensuite député, en 1815, par le département de Seine-et-Oise, il vota avec le ministère. En 1816, il appuya la proposition qui fut faite de remettre les registres de l'état civil au clergé catholique, et fut nommé de nouveau par le même département à la chambre des députés. Il y siégea au centre droit. M. de Jumilhac est mort dans son château de Gugneville, près Arpajon, le 7 juillet 1820. Il a publié: 1° *Réflexions sur l'état des finances, sur le budget de 1816, et sur les moyens les plus propres à fonder le crédit public*, Paris, 1816, in-8°; 2° *Opinion de M. le baron de Jumilhac, député de Seine-et-Oise, sur la proposition de M. de Lachaise Murel, tendant à supplier le roi de vouloir bien faire proposer un projet de loi pour rendre aux ministres de la religion les fonctions de l'état civil*, Paris 1816. M. de Jumilhac a fourni des articles dans les *Mémoires de la société d'agriculture et des arts du département de Seine-et-Oise*: 1° *sur la distillation d'eau-de vie tirée de divers fruits sauvages*; 2° *sur l'application d'un ressort qui soulage la fatigue de la ménagère dans l'opération de battre le beurre*; 3° *sur la fabrication du vin*; 4° il a donné des réponses à des questions *sur la culture de la vigne dans le département de Seine-et Oise.*

JUNOT (Andoche), duc d'Abrantès, général de division, colonel-général des hussards, gouverneur de Paris, grand cordon de la légion d'honneur, naquit à Bussy-les-Forges, département de la Côte-d'Or, le 23 octobre 1771. Au commencement de la révolution, il était étudiant en droit, et quoique son éducation ne fût pas encore terminée, il avait cependant acquis plus de connaissances que la plupart des jeunes gens qui prirent alors les armes pour la défense de la patrie et qui se vouèrent à la carrière militaire. Parti dans un des bataillons de la Côte-d'Or, comme grenadier, il se fit remarquer par sa bravoure en plusieurs occasions. En 1796, pendant le siége de Toulon, un hasard le rapprocha de Bonaparte et décida de son sort. Ce général, ayant eu besoin d'un secrétaire, on lui indiqua Junot, qui avait une belle écriture et qui écrivait correctement sa langue. Bonaparte en fut fort satisfait, et un incident qui survint bientôt lui ayant donné une haute idée du courage et du sang-froid de son jeune secrétaire, il résolut de se l'attacher. Voici comment on raconte cette anecdote: pendant que Bonaparte dictait une dépêche, une bombe éclata à côté de Junot, qui fut couvert de terre; il secoua la poussière de dessus le papier, et, se tournant vers le général, il lui dit d'un ton très calme: « La bombe est venue fort à propos, j'avais » besoin de poudre pour sécher mon écriture. » Dès ce moment, il ne cessa d'accompagner Bonaparte; il le suivit en Italie en qualité de son aide-de-camp, se distingua dans un grand nombre d'affaires, et reçut plusieurs blessures graves. Il servit dans la cavalerie légère, et obtint rapidement les grades de chef d'escadron, de colonel et de général de brigade. Il accompagna Bonaparte en Egypte, et s'y signala particulièrement au combat de Nazareth, où il osa attaquer avec 300 cavaliers 10,000 Turcs qu'il mit en déroute, soutenu par le général Kléber. Attaqué par le neveu de Mourad-Bey, au moment où ce redoutable guerrier allait fondre sur lui le sabre à la main, Junot eut le bonheur de le

tuer d'un coup de fusil, arme dont il se servait avec une adresse étonnante. Quoiqu'il maniât le sabre avec beaucoup de dextérité, il était tellement convaincu de la supériorité des Mamelouks, dans le maniement de cette arme, qu'il plaça son salut dans ses excellents pistolets carabinés. Il revint en France avec Bonaparte, prit part au 18 brumaire, et, au commencement de 1804, il fut nommé commandant, et ensuite gouverneur de Paris. Il passa à l'armée dite d'Angleterre avec le grade de général de division, et reçut le titre de colonel-général des hussards. Le 1er février, il obtint la décoration du grand-aigle de la légion d'honneur. La même année, il fut envoyé en Portugal en qualité d'ambassadeur, quitta momentanément Lisbonne pour se rendre à l'armée d'Allemagne, et fit des prodiges de valeur à la mémorable journée d'Austerlitz; il retourna ensuite à Lisbonne, revint encore en France, et eut, à la fin de 1807, le commandement de l'armée assemblée à Bayonne et destinée à s'emparer du Portugal. En cette conjoncture importante, le choix du général Junot fut le plus inconsidéré, et eut des suites funestes pour Napoléon et pour la France. Cet officier, franc, loyal, intrépide, aveuglément dévoué à l'empereur, était entièrement dépourvu des qualités indispensables dans un chef d'armée, et surtout d'une armée destinée à occuper un pays éloigné, et à y opérer un changement politique. Junot ne manquait pas d'instruction et avait de l'esprit; mais, depuis quelques années, il était sujet à des emportements qui allaient souvent au point de faire soupçonner quelque dérangement dans ses facultés intellectuelles, car, après des accès semblables, on le voyait se calmer et reprendre la douceur naturelle de son caractère: nous avons été témoin oculaire d'une scène de ce genre, à Bayonne, pendant le séjour de l'armée dans cette ville. Voici à quel sujet: des aides-de-camp du général, et d'autres officiers ayant prolongé une orgie fort avant dans la nuit, dans une maison de débauche, la police crut devoir faire cesser le bruit et le scandale, et, à cet effet, y envoya ses agents accompagnés de gendarmes; le lendemain, Junot étant dans sa loge, au théâtre, apprit cet événement et en conçut une telle rage, qu'il vomit un torrent d'injures contre les habitants de Bayonne, et surtout contre les femmes, et vociféra si fort qu'il fut entendu du parterre et des loges. Le sous-préfet ayant cherché à le calmer, n'en reçut pas un meilleur traitement, et tous les gens sensés de la ville déplorèrent la funeste prépondérance que la licence militaire prenait alors en France au mépris des lois, des autorités civiles et de la décence publique. Aussi la joie fut-elle générale, quand on vit défiler l'armée pour entrer en Espagne, et les habitants de Bayonne se crurent délivrés d'un ennemi, car Junot et la plupart des généraux et officiers traitaient, en effet, les citoyens comme leurs sujets. On put prévoir, dès lors, quelle serait sa conduite en pays étrangers, où le général se regarderait comme le maître absolu de la nation dont son armée occuperait le territoire. Junot se mit en marche et parvint jusqu'à Lisbonne sans avoir rencontré le moindre obstacle de la part des habitants, car le prince régent avait concentré toute son armée sur les côtes maritimes, près de Lisbonne, et n'avait fait aucun préparatif de défense. Cependant la marche fut des plus pénibles par le mauvais état des chemins, le débordement des rivières, les torrents grossis et le manque de vivres. Ce ne fut qu'à Abrantès, petite ville sur le Tage, à vingt-cinq lieues de Lisbonne, que l'armée trouva des ressources; c'est sans doute pour cela que Napoléon donna à Junot le titre de duc d'Abrantès, titre auquel aucun souvenir militaire ne se rattache. Maître de Lisbonne et du Portugal, Junot s'y conduisit de manière à indisposer toute la nation contre les Français. Napoléon, il est vrai, contribua beaucoup au changement qui s'opéra promptement dans les dispositions du peuple portugais, qui avait commencé par accueillir avec une extrême bienveillance les soldats français, et qui avait une admiration et un respect pour l'empereur, dont celui-ci aurait pu tirer le plus grand parti pour l'exécution de ses projets sur l'Espagne. Au lieu de contenter et de flatter les Portugais, Napoléon, enivré de succès, annonça, dans une insolente proclamation, datée de Milan, son intention de dépouiller la nation portugaise, qu'il insultait en même temps en la traitant comme un peuple conquis, ou plutôt comme une place qui aurait été prise d'assaut. Mais si l'empereur prépara l'insurrection portugaise, il faut avouer que Junot y contribua puissamment par sa cupidité, son arrogance et l'incapacité qu'il montra, soit comme général, soit comme chef du gouvernement. Il se livra même alors à l'intempérance, et ses excès augmentèrent la violence de son caractère et affaiblirent ses facultés. Le Portugal se souleva, les Anglais débarquèrent leur armée, et, après deux actions, forcèrent Junot à capituler. En cette occasion critique, Junot commit une grande faute en se bornant d'abord à envoyer une faible division sous le général Laborde contre l'armée anglaise commandée par sir Arthur Wellesley. Les Français se couvrirent de gloire, mais étant trop inférieurs en nombre, ils furent forcés de se replier après avoir essuyé une grande perte en tués et blessés; cet échec permit au général ennemi de prendre une position formidable à Vimeiro, où l'armée française réunie trop tard ne put les vaincre et eut le dessous. Si les Anglais eussent été attaqués dès leur débarquement par toutes les forces disponibles aux ordres de Junot, leur défaite aurait été assurée. La convention signée au village de Cintra fut très honorable pour l'armée française, qui eut la liberté de s'embarquer pour la France avec armes et bagages, et aux frais des Anglais; elle fut hautement désapprouvée à Londres, et sir Arthur Wellesley ne la signa que parce qu'il redoutait beaucoup les Français, dont le général Kellerman, qui fut chargé de la négociation, exagéra habilement les ressources. Sous un chef plus habile que Junot, le Portugal aurait pu tenir encore plusieurs mois et empêcher les Anglais de porter des secours efficaces aux Espagnols. La convention fut signée le 30 août 1808, et l'armée revint en France après avoir occupé le Portugal pendant neuf mois, et non pendant deux ans, comme le dit la *Biographie nouvelle des contemporains.* Arrivé en France, il fut reçu froidement par l'empereur; mais il l'accompagna en Espagne, se distingua au second siége de Saragosse, et fit la seconde campagne contre le Portugal, et commanda un des corps sous les ordres du maréchal Masséna (*Voyez* ce nom). Il y montra sa bravoure accoutumée, et rentra en France après la retraite de cette armée. En 1812, il fit partie de la grande armée de Russie, dont il commanda le 8e corps, et se signala le 19 août au combat de Valentina. Après la retraite de Moscou, le duc d'Abrantès fut nommé gouverneur-général des provinces Illyriennes; mais bientôt sa raison s'étant tout-à-fait égarée, on fut forcé de le ramener en France, et on le conduisit chez son père, résidant à Montbard, le 22 juillet 1813. Il y était à peine depuis deux heures, que dans un violent accès de fureur il se jeta par la fenêtre et se cassa la cuisse; l'amputation fut pratiquée, mais le malheureux malade ayant arraché l'appareil, mourut le 28 du même mois. Il avait épousé une demoiselle, dont la famille descend des Comnènes, et a

en d'elle plusieurs enfants. Malgré un revenu très considérable, dont ce général a joui pendant plusieurs années, il a laissé sa famille sans fortune par suite de la prodigalité et du manque d'ordre qui régnaient dans sa maison. Le duc d'Abrantès avait des qualités estimables et était essentiellement bon; la violence, chez lui, ne fut qu'une maladie; son attachement à Napoléon contribua sans doute beaucoup à faire éclater l'aliénation mentale qui termina les jours de ce guerrier. Les revers des armées françaises et la pensée de la chute prochaine de l'empereur furent pour l'ame de Junot des coups auxquels il n'eut point la force de résister.

JURINE (Louis), né à Genève, en 1751, fit ses études dans cette ville, et vint ensuite à Paris pour y faire son éducation médicale. De retour à Genève, il exerça la chirurgie et la médecine avec beaucoup de distinction, et dès l'âge de vingt-deux ans, il sut mériter la confiance de ses concitoyens et des étrangers. Le genre de talent et le caractère d'esprit de Jurine le portèrent vers des expériences délicates et difficiles, ce qui explique comment la plus grande partie de sa vie fut employée à des recherches, à des observations de détail qui, bien qu'elles paraissent minutieuses, conduisent à des résultats utiles, comme le prouvent assez les travaux des Swammerdam, des Bonnet, des Lyonnet, etc. L'ouvrage de Jurine dans lequel cette disposition d'esprit se fait le mieux apercevoir, est un mémoire couronné par la société royale de médecine de Paris, sur la question proposée pour sujet de prix, relativement aux avantages que la médecine peut retirer des eudiometres. Le mérite de ce mémoire se rapporte tout entier à l'esprit d'analyse et à la patience ingénieuse que son auteur a su employer pour reconnaître quels sont les changemens que l'air éprouve dans l'acte de la respiration, soit pendant l'état de santé, soit pendant l'état de maladie. On distingue également, dans le même opuscule, des recherches très importantes et très habilement dirigées pour découvrir si une certaine quantité d'air se dégage par la peau, qui atteste la nature de l'air ambiant dans les divers états morbides, et quelle est en outre, la nature des gaz intestinaux? Questions dont la solution tout incomplete qu'elle était, conduisit l'auteur à quelques utiles aperçus sur les avantages que la médecine pourrait retirer de l'eudiometrie. Jurine s'est en outre beaucoup occupé d'histoire naturelle, particulièrement d'entomologie et d'ornithologie. Un séjour très passager qu'il fit à Paris, à la demande de madame de Staël et dans les derniers temps de la maladie à laquelle cette femme célèbre a succombé, fut pour lui une occasion de se voir judicieusement apprécié par les médecins et les naturalistes les plus capables de se prononcer sur le mérite de ses divers genres de travaux. De retour dans sa patrie, il se livra avec un nouveau zèle à des recherches entomologiques qu'il désirait terminer; mais atteint quelque temps apres d'une violente attaque d'angine de poitrine, dont il venait de publier un excellent traité, il mourut le 24 octobre 1819. Les principaux ouvrages de Jurine sont: 1° *Mémoire sur l'allaitement artificiel*; 2° *Nouvelle méthode de classer les hymenoptères*, Geneve, 1807, in-4°; très bel ouvrage orné de gravures en couleur, qui représentent une espèce de chaque genre des insectes de cet ordre. Jurine y prend pour base de sa méthode la disposition des nervures des ailes; 3° *Mémoire sur le coup qui a partagé le prix extraordinaire de* 12,000 *fr. fondé par le gouvernement impérial*, Genève, 1810, in-8°, c'est plutôt un traité tres étendu qu'un simple mémoire; 4° *Mémoire sur l'angine de poitrine qui a remporté le prix au concours sur ce sujet par la société de médecine de Paris*, le 31 *octobre* 1809, Genève, 1815, in-8°. Jurine a laissé en mourant un assez grand nombre d'ouvrages inédits, une précieuse collection de dessins pour ses travaux zoologiques, exécutés par une fille chérie, dont la fin prématurée avait précédé la sienne. Le cabinet de ce savant, et qui reste la propriété de sa famille, est un des plus beaux monuments de son zèle pour les sciences qu'il a cultivées. On le regarde comme une des plus riches collections qui existent en Europe, et peut-être comme la première, si l'on considère l'ordre admirable qui y regne dans toutes les parties.

JUSSIEU (Antoine-Laurent), neveu du célèbre Bernard de Jussieu, naquit à Lyon, en 1748, et vint étudier la médecine à Paris, où il fut reçu docteur en 1772. Deux ans auparavant, Lemonnier l'avait choisi pour faire, au jardin du Roi, les cours de botanique que la place de premier médecin de Louis XV, à laquelle il venait d'être appelé, le mettait dans la nécessité d'interrompre. M. de Jussieu rendit de grands services à la botanique, en procurant de nouvelles facilités aux élèves par les changements heureux qu'il introduisit dans le jardin des Plantes. Ses sollicitations pressantes auprès de Buffon, alors intendant de cet établissement, eurent pour résultat l'agrandissement de l'école de botanique, où les plantes étaient auparavant placées sans ordre et vivaient à peine dans un sol épuisé. Il profita de l'occasion pour les disposer d'après une méthode nouvelle, dont les bases se trouvent consignées dans un mémoire imprimé en 1775, et qui fait partie du recueil de l'académie des sciences, dont l'auteur était membre depuis 1773. Dans un autre mémoire sur les renoncules, il chercha à fixer les principes pour la formation des familles des plantes. Enfin il publia son *Genera plantarum*, l'un des ouvrages les plus remarquables du 18e siecle, et qui fait le plus d'honneur à la France. M. de Jussieu fut nommé administrateur au jardin du Roi en 1777, et céda sa chaire, en 1785, à M. Desfontaines. Il fut nommé, en 1804, professeur à la faculté de médecine de Paris, et conseiller à vie de l'université impériale, le 17 septembre 1808. A la réorganisation de l'école de médecine de Paris, en 1822, il partagea le sort des plus célèbres professeurs de cette école, et fut mis sur la liste des professeurs honoraires. M. de Jussieu est membre de l'Institut de France, chevalier de la légion d'honneur et de Saint-Michel. Il a publié: 1° *Rapport de l'un des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal*, 1784, in-4°; la conclusion de ce rapport est que l'homme produit sur son semblable une action sensible par le contact, et quelquefois par un simple rapprochement à distance; mais l'auteur attribue cet effet à l'émanation de la chaleur animale, plutôt qu'à un fluide magnétique non encore démontré; M. de Jussieu n'avait pas voulu signer le rapport des autres commissaires; 2° *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita, juxta methodum in horto regio parisiensi exaratam anno* 1774, Paris, 1789, in-8°; 1791, réimprimé avec des notes de l'éditeur par M. Usteri, Zurich, 1791, in-8°; 3e édition, Leipsick, 1792, in-8°. Cet ouvrage a servi de base à plusieurs autres du même genre qui ont été publiés depuis; tels sont ceux de Ventenat et de Jaume Saint-Hilaire, qui n'en sont que de simples traductions. Depuis sa publication, la science a certainement fait des progrès importants, auxquels l'auteur du *Genera* n'a pas peu contribué lui-même par ses différents travaux; de nouvelles familles ont été établies, soit avec des genres entièrement nouveaux, soit avec des genres anciens, mais dont on a mieux connu la structure, ou dont les nouvelles découvertes ont révélé

les véritables affinités. Mais tel qu'il est, le *Genera* de M. de Jussieu est sans contredit le plus beau monument que l'esprit humain ait élevé à la science de la nature. Il a fait, selon la remarque de Cuvier, la même révolution dans les sciences d'observation que la chimie de Lavoisier dans les sciences d'expérience. En effet, il a non seulement changé la face de la botanique, mais son influence s'est également exercée sur les autres branches de l'histoire naturelle, et y a introduit cette méthode philosophique et naturelle vers le perfectionnement de laquelle tendent désormais les efforts de nos naturalistes. 3° *Tableau synoptique de la méthode botanique de B. et A.-L. Jussieu*, 1796; 4° *Tableau de l'école de botanique du jardin des Plantes de Paris*, ou *Catalogue général des plantes qui y sont cultivées*, 1800, in-8°. — JUSSIEU (Adrien), fils du précédent, docteur en médecine, professeur de botanique rurale au jardin des Plantes de Paris, né à Paris vers 1795, marche dignement sur les traces de son père, et promet de soutenir l'illustration de sa famille. On a de lui : 1° *De euphorbiacearum generibus medicisque earumdem viribus tentamen, tabulis æneis illustratum*, Paris, 1824, in-4°; 2° (avec MM. Auguste Saint-Hilaire et Jacques Cambessédes) *Plantes usuelles des Brasiliens*, Paris, 1824 et années suivantes, ouvrage qui doit avoir environ 50 livraisons in-4°; 3° (avec les mêmes) *Flora Brasiliæ meridionalis*, Paris, 1825 et années suivantes; cet ouvrage parait par livraisons in-4°, ornées de planches dessinées par Turpin. M. Adrien de Jussieu est membre de la société d'histoire naturelle, dans le Recueil de laquelle il a fourni des mémoires. Il a donné des articles au *Dictionnaire classique d'histoire naturelle* publié sous la direction de M. Bory de Saint-Vincent.

JUSSIEU (LAURENT-PIERRE de), neveu d'Antoine-Laurent de Jussieu, né à Lyon le 7 février 1792, a publié : 1° *Simon de Nantua, ou le Marchand forain*, Paris, 1818, in-8°; 2e édition, 1820; 3e édition, 1823; 4e édition, 1826; cet ouvrage a remporté le prix fondé par un anonyme, et proposé par la société pour l'instruction élémentaire, en faveur du meilleur livre destiné à servir de lecture au peuple des villes et des campagnes; il a été traduit en sept langues; 2° *Notices nécrologiques sur l'abbé Gautier, de Montègre, Moreau de Saint-Méry et Mesnier*, Paris, 1819, in-8°, imprimées aussi dans le *Journal d'éducation*, publié par la société pour l'instruction de l'enseignement élémentaire; 3° (avec M. H. de J.) *Recueil de discours prononcés au parlement d'Angleterre par J.-C. Fox et W. Pitt*, traduit de l'anglais, Paris, 1819-1820, 12 vol. in-8°; 4° *Antoine et Maurice*, Paris, 1821, in-12; ouvrage qui a obtenu le prix proposé par la société pour l'amélioration des prisons, en faveur du meilleur livre destiné à être donné en lecture aux détenus; 5° *Exposé analytique des méthodes de l'abbé Gautier*, ouvrage destiné à faire connaître l'esprit et l'ensemble de ces méthodes, etc., Paris, 1822, in-8°; 6° *Histoire de Pierre Giberne, ancien sergent de grenadiers français*, ou *Quinze journées aux Invalides, publiée pour l'instruction et l'amusement des soldats de l'armée française*, 1825, in-12. M. de Jussieu est rédacteur-général du *Journal de l'éducation*, publié par la *Société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire*, recueil qui a puissamment contribué à propager l'enseignement mutuel en France et à l'étranger. Les travaux de M. Jussieu lui assignent un rang honorable parmi les véritables philanthropes. — JUSSIEU (ALEXIS de), frère du précédent, est un des rédacteurs du *Courrier français*. Ce jeune publiciste s'est déjà fait remarquer par son talent et la franchise de ses opinions. Il a publié : 1° *Comment on fait des révolutions*, Paris, 1827, in-8°; 2° *Lettre à la société de cotisation lyonaise, en faveur de la liberté de la presse*, Paris, 1827, in-8°; ces deux brochures pleines d'énergie, ont été publiées sous le règne de la censure établie en 1827 par le ministère Villèle.

K

KAESTNER (ABRAHAM GOTTHELF), savant mathématicien et en même temps poëte satirique, naquit à Leipsick en 1719. Dès l'âge de dix ans, il suivit les cours de jurisprudence, de son père qui était professeur de droit à l'université de Leipsick; mais il s'appliqua, surtout, avec un zèle particulier, à l'étude de la philosophie, de la physique et des mathématiques. Il a avoué que la métaphysique avait toujours eu pour lui beaucoup d'attraits. Dans la biographie écrite par lui-même, et que Baldinger a insérée dans ses Biographies des médecins et des naturalistes vivants, on lit que malgré les progrès rapides qu'il fit dans l'étude des mathématiques, il eut, pendant long-temps toute les peines imaginables de faire une addition et de se mettre dans la tête la table de Pythagore. Kaestner ouvrit d'abord des cours de mathématiques, de philosophie, de logique et de jurisprudence, qui, pendant long-temps, lui attirèrent un nombreux auditoire et commencèrent sa réputation. En 1746, il fut nommé professeur à l'université de Leipsick, et en 1756, il obtint sous les conditions les plus avantageuses, la chaire de physique et de géométrie à l'université de Gœttingue. Ce savant a puissamment contribué à avancer les progrès des sciences mathématiques en Allemagne, tant par ses cours que par ses nombreux écrits, qui à eux seuls occupent neuf pages dans le *Dictionnaire* de Meusel. Kaestner est mort le 20 juin 1800. Outre les sciences exactes, il a aussi cultivé avec succès les belles lettres, et a laissé un grand nombre d'épigrammes estimées; mais qui, souvent, ont jeté le trouble dans ses relations civiles et littéraires. Nous citerons surtout, parmi ses ouvrages : 1° *Prima quæ post inventam typographiam prodiit Euclidis editio*, Leipsick, 1740, in-4°; 2° *Catoptricæ analyticæ specimen de focis et aberrationibus*, Leipsick, 1751, in-4°; 3° *De habitu matheseos et physicæ ad religionem*, Leipsick, 1752; 4° *Vectis et compositarum virium theoria evidentius exposita*, Leipsick, 1753, in-4°; 5° *Gnomonica analytica*, Leipsick, 1754, in-4°; 6° *Mélanges*, Altenbourg, 1755, in-8°; 3e édition, deux parties 1783, in-8; 7° *Eléments complets d'optique*, traduit de l'anglais d'après Robert Smith, avec notes et additions, Altenbourg, 1755, in-4° avec vingt-deux planches; 8° *Eléments de mathématiques, contenant : l'arithmétique, la géométrie plane et sphérique, la trigonométrie, la perspective, la mécanique, l'optique, l'astronomie, la géographie, la chronologie, la gnomonique, l'analyse des grandeurs finies, l'analyse des infinis, la mécanique transcendante, l'hydrodynamique*, Gœttingue, 1758 et ann. suiv. 6e édit, 1800; 9° *Mémoires de la société d'Harlem*, traduits du hollandais, Leipsick, 1758; 10° *Nouvelle démonstration de l'immortalité de l'ame*, Gœttingue, 1767, in-4°; 11° *Dissertationes mathematicæ et physicæ, in soc. reg. scien-*

tiarum, Gœttingue, 1751-1766, Altenbourg, 1771, in 4°, planches. C'est le premier volume des mémoires de la société des sciences de Gœttingue, que Kaestner a rédigés pendant quatorze ans et auxquels il a fourni quarante-sept dissertations depuis le premier volume jusqu'au quatorzième; 12° *Considérations sur l'art de mesurer les mines, avec des remarques sur la mesure des hauteurs au moyen du baromètre*, Gœttingue, 1774, in-8°, avec quatre planches; 13° *Mémoire sur les oscillations du pendule*, Gœttingue, 1776; 14° *In optica quæd. Boerhaavii et Halleri*, Leipsick, 1785, in-8°; 15° *Problema ad geom. pract. spect. speciatim ad altitud. mensurandas*, Erfurt, 1786, in-4°; 16° *Considérations déduites de la géographie mathématique, principalement sous le rapport de la forme sphéroïdale de la terre*, Gœttingue, 1795, in-8°, avec six planches; 17° *Histoire des mathématiques depuis la renaissance des sciences*, Gœttingue, 1796 1800, 4 vol. grand in-8°. Cet important travail a été interrompu par la mort de l'auteur. Ce savant a fourni aussi, à la *Gazette littéraire de Gœttingue*, d'excellents articles sur la physique, les mathématiques, l'astronomie, etc.

KALKBRENNER (Chrétien), compositeur de musique né à Munden, dans le pays de Hesse-Cassel, en 1755, était issu d'une famille juive. Elève d'Emmanuel Bach, il fut attaché dès sa jeunesse à la chapelle du landgrave de Hesse-Cassel, et devint ensuite directeur de la chapelle et du théâtre du prince Henri, frère de Frédéric II, à Berlin, où il fit représenter plusieurs opéras, entre autres, *La veuve de Malabar*, *Démocrite*, *La femme et le secret*, etc. En 1796, il voyagea en Allemagne et en Italie, puis en France, et se fixa a Paris, ou il fut attaché, en 1797, à l'orchestre de l'Opéra. En 1799, il devint maître des chœurs; en 1803, maître de l'école de chant; et en 1804, accompagnateur au piano. Il était membre de la société philotechnique de Paris, de l'académie royale de musique de Stockholm, et de l'académie philharmonique de Bologne, lorsqu'il mourut à Paris le 10 août 1806, à l'âge de 51 ans. Il a donné à l'Opéra: 1° *Chant triomphal*, 1797; 2° *Olympie*, en trois actes, 1798, cette pièce n'eut qu'une représentation, 3° (avec Lachnith) *Saül*, oratorio, arrangé sur la musique de divers compositeurs, 1803; 4° (avec le même) *La prise de Jéricho*, oratorio arrangé, 1805; 5° *Don Juan*, opéra en quatre actes, arrangé sur la musique de Mozart, 1805; 6° *La descente des Français en Angleterre*, non représenté, 1798; 7° *Œnone*, opéra en trois actes, reçu en 1800, et dont l'auteur préparait la mise en scene, en 1806, lorsqu'il fut surpris par la mort. Cette pièce qui n'était d'abord qu'une cantate, contenait divers morceaux qu'on avait entendus avec beaucoup de plaisir dans plusieurs concerts. Elle ne fut représentée qu'en 1812, et obtint peu de succès. Kalkbrenner a aussi publié: 1° à Berlin, un *traité d'accompagnement*; 2° à Paris, une *histoire de la musique*, 1802, 2 vol. in-8°, ouvrage écrit en français, quoique l'auteur fût Allemand, et qu'il n'a pas eu le temps de terminer; il y traite particulièrement de la musique des Hébreux; 3° *Traité de la fugue et du contrepoint*, d'après le système de Ritcher. — Son fils Kalkbrenner (Frédéric) né en 1784, élève de M. Adam, pianiste distingué, a donné des *Sonates*, des *Fantaisies*, une sonate a quatre mains, et autres œuvres pour piano, estimés des amateurs; en 1809, il s'occupa de la composition d'un grand opéra, paroles de M. Paganel. Il a terminé la musique de l'opéra d'*Œnone*, que son père avait laissée imparfaite; il s'est retiré depuis à Londres, ou il était en 1819.

KALKREUTH (le comte de), feld-maréchal prussien, né en 1736, commença sa réputation militaire dans la guerre de sept ans, où il fut adjudant-général du prince Henri de Prusse. Si dans la suite ce prince reçut du roi son frère, à la face de toute l'Europe, le témoignage glorieux de n'avoir jamais commis de faute en commandant les armées, cet eloge inestimable revenait en grande partie au comte de Kalkreuth qui dans les occasions les plus critiques avait été le guide du prince. Mais une louange plus précieuse encore qu'il est juste de lui accorder, c'est qu'il sut porter la modestie et l'abnégation jusqu'à ne jamais revendiquer, soit en public, soit en particulier, la moindre partie de cette gloire. En 1789, le comte de Kalkreuth fut nommé au commandement de l'armée de Pologne, et fit les campagnes de 1792, 1793 et 1794 contre la France, quoiqu'il se fût montré très opposé à cette guerre. Il se montra ennemi sans préjugés et sans animosité dans les entrevues qu'il eut, en 1792, avec divers généraux français, pour traiter de l'évacuation du territoire de Verdun. Il se distingua au siége de Mayence, en 1792, et ce fut lui qui signa la capitulation de cette ville. En 1794, il manifesta à propos de l'expédition de Hollande, le même dissentiment qu'il avait exprimé dès l'origine de la guerre de la France. Ces opinions ne contribuèrent pas moins que ses succès à le faire accuser par les officiers autrichiens de l'armée du Rhin, d'être un allié suspect et peu favorable aux intérêts de la maison d'Autriche. Ces imputations produisirent assez d'effet pour que le comte de Kalkreuth se crût obligé de les réfuter par la publication d'un mémoire. En 1805, il commanda l'armée prussienne, qui fut réunie en Poméranie pour observer la Suède; l'année suivante, 1806, il fut nommé gouverneur de Thorn et de Dantzick, colonel des dragons de la reine, et inspecteur-général de toute la cavalerie prussienne. Dès cette époque le comte de Kalkreuth se montra l'un des partisans les plus empressés de toutes les coalitions dirigées contre l'empereur Napoléon. L'auteur de la *Galerie des caractères de la monarchie prussienne*, remarque comme une chose fort singulière qu'après avoir désiré la paix avec la France république, Kalkreuth ait si vivement poussé à la guerre contre la France monarchie, et qu'il y ait contribué de tout son pouvoir; mais nous croyons qu'il ne faut pas chercher d'autre cause à cette apparente contradiction, que la jalousie naturelle dans le cœur humain contre toute fortune soudaine et extraordinaire. Il ne faut pas oublier qu'aux yeux des hommes imbus du préjugé monarchique, Napoléon ne fut jamais qu'un parvenu allant sur leurs brisées. Le comte de Kalkreuth fut accusé d'avoir particulièrement contribué à la détermination que prit l'empereur Alexandre de faire un voyage à Berlin. Comment dit l'écrivain que nous avons déja cité, comment ne songeait-il point qu'une nation cultivée ne doit jamais épouser les intérêts d'un peuple barbare, et que le décret de mort qui finissait l'existence de la monarchie prussienne fut signé du moment où l'on vit que Guillaume III pouvait se laisser entraîner par Alexandre. Le comte de Kalkreuth n'assista point aux conférences de Weimar, et bien que commandant le corps d'armée placé en regard de la Suède, il ne participa point aux opérations militaires arrêtées dans ces conférences, et dont le résultat immédiat fut la destruction de l'armée prussienne. Ce fut un bonheur pour lui d'autant plus qu'ayant déja compromis sa réputation politique, il ne se soutenait plus que par sa réputation militaire. Dans les journées d'Auerstaed et d'Iena, il commandait une partie de la réserve qui ne prit point de part à ces deux batailles. Arrivé à Kœnigsberg, il fut chargé de la défense de Dantzick; on sait qu'il

s'acquitta de cette mission périlleuse et difficile avec une vigueur à laquelle les Français eux-mêmes rendirent hommage, et dont le mérite paraît bien plus grand quand on songe que le comte de Kalkreuth avait alors soixante-douze ans. Il capitula de la manière la plus honorable, et il aurait tenu plus long-temps si on lui avait envoyé de Kœnigsberg et de Memel les secours qu'il attendait. A Tilsitt il figura comme plénipotentiaire chargé par son souverain de signer cette paix. Au mois de janvier 1810, il fut appelé au poste de gouverneur de Berlin, et bientôt après chargé d'aller complimenter Napoléon sur son mariage avec l'archiduchesse Marie-Louise. Il est mort à Berlin le 18 juin 1808. Le comte de Kalkreuth n'est point classé par ses compatriotes parmi les hommes de génie dans l'art de la guerre; mais disent-ils il avait une tête lumineuse, et il mérite d'être considéré comme l'un des capitaines les plus distingués formés à l'école de Frédéric II.

KALL (Abraham), né en 1743, fut d'abord professeur de littérature, puis professeur d'histoire et de mythologie à l'université de Copenhague. Membre de la commission d'instruction publique, il prit part à la publication d'ouvrages pour les classes, et fut éditeur du traité de Plutarque, *sur l'éducation*, du *Manuel* d'*Epictète*, et de quatre livres d'*Hérodote*. Il rédigea de plus, en 1777, une histoire universelle qui, faite d'abord d'après l'ouvrage allemand de Schrœck, reçut pourtant assez d'additions et subit assez de changements pour être plus qu'une traduction. Nommé membre de l'académie des sciences, il fit insérer dans le deuxieme volume du nouveau recueil de cette société, un *Memoire sur les renseignements fournis par Ptolomée au sujet de la Chersonèse cimbrique*. A la demande de l'historien Suhm, Kall se chargea de faire l'extrait des *Annales islandaises*, depuis l'an 1801; cet extrait a été publié à l'aide des fonds laissés par Arna Magnœus. Lorsqu'en 1800 la société de l'histoire et de la langue du nord reprit son activité, Kall fut un des collaborateurs les plus actifs pour la publication du *Nouveau magasin danois*. Il fut aussi l'éditeur des tomes 8 et 9 de l'*Histoire de Danemarck*, par Suhm (1806 et 1808). Appelé en 1808 à la place d'historiographe des ordres royaux, il commença une *Histoire de la noblesse danoise et des ordres équestres;* vers le même temps il entreprit la publication d'un *Recueil de monuments septentrionaux du moyen âge*, avec une centaine de planches; il y en a eu une vingtaine de gravées; mais l'ouvrage n'a point paru; Kall s'occupant de beaucoup d'objets à la fois, sans s'inquiéter de leur achèvement, commença aussi une édition revue du *Nouveau Testament*. Pour l'edition anglaise du *Trésor grec d'Etienne*, il réunit toutes ses notes qu'il avait recueillies. Kall fut deux fois recteur de l'université. En 1774, il établit une société de littérature étrangère; en 1785, il en fonda une autre sous le titre de société patriotique, et fit un cours de géographie commerçante; il avait fait aussi, par ordre du gouvernement, un cours d'histoire militaire danoise pour les officiers de l'état-major. Une fondation pour laquelle il a surtout bien mérité de sa patrie, c'est la caisse de crédit, qui fut établie en faveur des propriétaires de Copenhague. En 1811, il fut nommé conseiller-d'état. L'université célébra en 1817 le cinquante-deuxieme anniversaire de ses fonctions dans cet établissement. Il mourut le 5 décembre 1821.

KAMIENSKA (Caroline), naquit en Saxe le 21 janvier 1755. Son père Charles Kamienski, noble Polonais, vint en Saxe sous le règne d'Auguste II, y prit du service militaire, et mourut en 1800. Caroline qui avait reçu une éducation soignée, cultiva avec succès le dessin et la musique, mais son penchant l'entraînait vers la poésie dans laquelle elle a eu de grands succès. En 1780, elle publia en allemand ses productions sous le titre de *Kleine muse*. Elle a été aussi le rédacteur d'un journal allemand intitulé : *Luna*, de 1787 à 1790. Cette femme savante termina sa carrière le 25 novembre 1813.

KAMIENSKI (Gaetan), savant Polonais, membre de la société des amis des sciences de Warsovie, recteur des écoles palatinales à Warsovie et supérieur de la congrégation des piaristes en Pologne, naquit, en 1758, dans le palatinat de Cracovie. Ce vieillard respectable, a mérité l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens. Il est l'ornement de la congrégation des piaristes qui rendirent les services les plus importants à l'éducation nationale, et qui seuls résistèrent à tous les envahissements des jésuites en Pologne. Kamienski, eut encore le bonheur d'être apprecié par le célèbre Stanislas Konarski, chef de la restauration des sciences, après la suppression des jésuites. A la création du grand-duché de Warsovie, en 1807, l'éducation publique ayant pris un grand développement, on établit une société élémentaire, composée d'hommes distingués, dont Kamienski fut nommé membre. Il est auteur de deux excellentes *Grammaires allemande et française* pour les Polonais, et traducteur des *Œuvres de Tissot*, publiées à Warsovie, en 1785 et 1786.

KANT (Emmanuel), célèbre philosophe allemand, fils d'un corroyeur de Kœnisberg, naquit en cette ville, en 1724. Livré d'abord aux études académiques, il obtint une chaire de professeur, en 1755, et ce ne fut guère qu'en 1770, c'est à dire à l'âge de cinquante-six ans qu'il s'abandonna entièrement à l'impulsion de son génie, qui le portait à l'examen des questions les plus générales et les plus abstraites. Au milieu des interminables controverses et de la complication des systèmes qui tenaient les esprits dans l'incertitude et dans le trouble, il lui parut digne de sa puissante intelligence de rechercher les causes de la perpétuelle dissidence des philosophes, et de débrouiller, s'il était possible, le cahos que présentait le monde savant. Il commença par se demander à lui-même s'il existait, pour la raison humaine, quelque chose de semblable à la métaphysique; et c'est du jour qu'il résolut de répondre à cette question, comme l'observe Buhle, que date la révolution opérée en Allemagne pour le criticisme. Convaincu que les différentes écoles n'avaient si long-temps lutté les unes contre les autres, sans arriver à un résultat décisif, que parcequ'elles avaient également ignoré la véritable origine des connaissances humaines et qu'elles n'avaient pu poser exactement les limites de l'entendement et de la sensibilité, il entreprit d'indiquer à son tour une nouvelle source de la vérité, en établissant une autre distinction entre les produits de l'intelligence pure et ceux de l'expérience. Il posa d'abord en principe, dans sa *Critique de la raison pure*, que tout ce qui, dans la connaissance, exprime au témoignage de la conscience une nécessité, est *à priori*, et appartient à la pure raison; qu'au contraire, tout ce qui, dans la connaissance, exprime, d'après le témoignage de la conscience, la casualité, ou seulement une généralité comparative, est *à posteriori*, et appartient à l'expérience. Le nécessaire dans la connaissance, considéré en lui-même, s'appelle *pur;* l'accidentel, ou le simple général comparatif se nomme *empirique;* et l'ensemble de toutes les connaissances *pur*, servant de fondement à la possibilité et à la validité de la connaissance humaine en général, constitue la philosophie transcendentale. Jusque là, le kantisme, malgré ses prétentions à la nouveauté,

n'offrait pourtant qu'une reproduction des théories platoniciennes et éléatiques, et ce n'était guère la peine de signaler, comme une grande révolution, le changement de quelques termes dans la logique et l'ontologie des métaphysiciens de la Grèce : Xénophon, Parménide, Pythagore, Platon, et tous les philosophes sortis de leurs différentes écoles avaient, en effet, distingué expressément le nécessaire de l'accidentel, l'absolu du relatif, l'universel du particulier, l'un du multiple, le noumène du phénomène; en un mot, ce qu'ils appelaient la science ou la vérité de l'opinion ; tous aussi avaient prétendu que le nécessaire rentrait exclusivement dans le domaine de la raison pure, et c'était précisément ce qui avait élevé une barrière insurmontable entre eux et les sensualistes tels que Démocrite, Hippocrate et Aristote qui rapportaient à l'expérience toutes les notions de l'entendement, faisaient dériver les vérités abstraites d'une simple opération de l'esprit sur les connaissances empiriques. D'un autre côté, Kant, en s'efforçant de prouver que le nécessaire était d'origine toute rationnelle, et qu'il ne pouvait en conséquence être déduit de l'observation expérimentale qui ne montre jamais que ce qui arrive, et non pas que la chose doive arriver comme elle arrive. Kant, en faisant ainsi du *nécessaire*, le produit et l'expression de la *causalité*, répétait à peu près ce qu'avait observé Hume à ce sujet : « que l'expérience ne représente qu'une succession de phénomènes, mais non pas une connexion » de ces phénomènes aussi nécessaire que celle » qu'exprime le principe de la causalité ; » et c'est ce qui a fait dire à Buhle que le scepticisme du philosophe écossais ouvrit au professeur de Kœnisberg la route qu'il suivit dans ses spéculations abstraites. Cependant une différence essentielle se fait remarquer entre ces penseurs illustres, si l'on veut entendre la doctrine de Kant, dans le sens qu'on lui prête communément. Hume ne révoquait l'autorité de l'expérience par rapport au principe de la causalité, que pour faire prévaloir le doute universel auquel il s'était arrêté; et ce qu'il refusait aux sens, il le déniait aussi à la raison : Kant, au contraire, après avoir adopté le thème des sceptiques sur la double phénoménalité du sujet et de l'objet, serait arrivé à jeter les bases d'un dogmatisme rationnel, et ce serait dans le but de donner plus de crédit à ce système qu'il aurait proclamé l'insuffisance de l'empirisme pour parvenir à la connaissance du principe de la causalité et de l'existence nouménique. Kant s'appliqua du reste à démontrer que l'espace et le temps n'avaient qu'une réalité subjective, et il les considéra comme l'extrême limite du domaine de la sensibilité, rangeant, avec Platon, parmi les objets sensibles, tout ce qui apparaît dans l'espace et le temps et rapportant au pur entendement tout ce qui peut être conçu hors de la sphère expérimentale. Ses attaques contre le dogmatisme empirique, et son refus d'admettre la réalité objective de nos connaissances, firent signaler sa doctrine comme empreinte d'idéalisme. Feder, Eberhard, Schualw, Herder, et plusieurs autres la combattirent, sous ce rapport, et ses enthousiastes sectateurs s'empressèrent de répondre, qu'il ne niait point l'existence de la chose en elle-même hors de nous, mais seulement la possibilité qu'elle peut être conçue par notre raison ; qu'il ne regardait pas cette existence comme égale à zéro, relativement à nous ; mais simplement comme égale à X. Alors naquit la distinction entre l'idéalisme vulgaire et l'idéalisme transcendental, et il devint bientôt impossible de fixer le véritable caractère du kantisme. Reinhold prétendit le perfectionner en le défendant, et l'auteur d'Œnésidème, ainsi que Salomon Maimon, le réfutèrent avec autant d'esprit que de sagacité. Enfin, après une foule d'explications et d'objections toujours également repoussées. Beck fit paraître divers ouvrages sur la philosophie critique, dans lesquels il soutint que Kant n'accordait point d'existence absolue à la chose, hors de notre pensée, et qu'il plaçait, au contraire, toute réalité dans la pensée elle-même ; ce qui fit dire à Fichte, que Beck était le premier qui eut saisi le vrai sens de la doctrine de son maître. Peut-être le disciple de Kant prit-il en cela ses propres opinions pour celles de ce philosophe : il est permis de le penser, lorsqu'on se rappelle que le professeur de Kœnisberg admettait expressément qu'il devait y avoir quelque chose de caché pour le sujet et l'objet, et que cette existence ou cet être quelconque, nous était seulement inconnu et équivalait pour nous, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus, non à zéro, mais à X. Kant n'a-t-il pas de plus reconnu, en opposition formelle à ce que prétendent la plupart de ses commentateurs, jaloux de le séparer de Hume et de toute école purement critique, Kant n'a-t-il pas reconnu que, si nous ne pouvons jamais espérer, ni ne devons essayer de pénétrer jusqu'à l'être absolu, attendu que les sens ne sauraient nous le révéler, la raison nous offre, à cet égard, la même impuissance ? et dès lors, qu'y a-t-il dans son système, sinon une répétition de tout ce qu'ont objecté les sceptiques de l'académie, Œnésidème, Sextus Empiricus et leurs modernes imitateurs, contre la certitude de nos connaissances. Il est vrai que pour le rattacher à l'idéalisme dogmatique, on s'est retranché derrière les idées nécessaires qu'il donnait pour guides à la raison, et par lesquelles il faisait imprimer aux acquisitions de l'esprit, un caractère d'unité entière et parfaite ; mais on aurait dû ne pas oublier qu'il n'accordait à ses idées qu'une valeur régulatrice ; qu'il recommandait de ne pas les prendre pour des objets, bien moins encore pour des êtres réels, et qu'il les considérait comme entièrement dépourvues de puissance instructive et révélatrice, relativement au monde invisible. A l'exemple de ses devanciers, cet infatigable apôtre du criticisme, après avoir détruit la double autorité des sens et de la raison, s'était effrayé à l'aspect de l'abîme qu'il avait péniblement creusé sous ses pas ; et pour ne pas laisser le monde moral en danger de périr misérablement sous l'empire du doute, il s'était empressé de reproduire, sous un nouveau nom, la *vis commune*, ou le *bon sens* des anciens sceptiques, et il avait admis *à priori* ses idées nécessaires et sa *loi du devoir*. « La liberté, disait-il, » est le seul pouvoir de l'ame, qui ne soit pas relatif au monde phénoménique ; la liberté est le » pouvoir de commencer à volonté une série d'actions indépendamment de tout ce qui pourrait l'amener ou la contrarier. C'est du sein même de la » liberté que naît la loi du devoir, cette loi, dont » les intérêts doivent l'emporter sur tous les autres, » et dont les prétentions sont impérieuses, nous » imposent la nécessité de croire à l'existence de » Dieu et à l'immortalité de l'ame. » Ainsi l'auteur de la *Critique de la raison pure*, ne s'élevait, comme Socrate, à ces dogmes fondamentaux que par des considérations théologiques, et pour donner une sanction divine à sa loi du devoir, qu'il appuyait encore sur la raison pratique, suppléée dans ses lacunes par la raison théorique. Mais la base de toute certitude une fois détruite par le criticisme et la science humaine démontrée simplement phénoménale et relative, de quel caractère se trouveraient donc revêtues ces deux espèces de raisons ; à quel titre pouvaient-elles servir de *criterium* dans l'étude de la morale et de la théologie naturelle ? Kant, pressé par la nécessité de reconnaître une

règle quelconque aux jugements humains, et impatient de sortir du vide où le laissait le scepticisme, croyait que cette règle devait être absolue, quoique applicable à un monde, qui, de son aveu, était purement phénoménal, et il dogmatisait rationnellement au moment même où ses puissantes argumentations contre les métaphysiciens, et la vérité de leurs spéculations ontologiques venaient de saper dans ses fondements les plus intimes le dogmatisme, soit qu'il fût issu des écoles idéalistiques, soit qu'il appartînt aux sensualistes. Cette contradiction, résultat naturel de la position difficile qu'il s'était donnée, quand pour établir une nouvelle métaphysique qui devait aussi embrasser l'absolu et de mettre néanmoins en harmonie avec le variable et le contingent du monde sensible, il avait consacré ses efforts à démontrer l'impossibilité d'une pareille métaphysique; cette contradiction a été caractérisée avec autant d'esprit que de bienveillance par un écrivain qui s'est contenté de faire remarquer à ce sujet que Kant ne consentait sans doute à perdre le procès de la certitude philosophique en première instance qu'afin de le gagner en appel. C'est encore cette même antinomie qui a fait dire à un autre commentateur que ce profond et subtil professeur chassait les idées abstraites et nécessaires par le portique du temple de la philosophie, pour les faire rentrer ensuite par la porte de derrière; mais, à parler sans figure, il est très vrai qu'il résulte des nombreux écrits de Kant que ce philosophe, ainsi que nous l'avons indiqué, s'étant convaincu de la stérilité des recherches ontologiques et de la simple relativité de nos connaissances, avait fini toujours, à l'exemple de Socrate, par fixer spécialement ses regards sur le monde expérimental, et s'était appliqué surtout à la philosophie pratique ou à la morale; qu'il voulut toutefois placer cette dernière sous la sauve-garde d'un principe absolu, sans songer qu'il en avait d'avance ruiné la base, tandis qu'il aurait pu trouver, dans l'ordre phénoménal et relatif des idées, des lois et des sanctions aussi puissantes que toutes celles qu'il imagina arbitrairement pour produire, conserver ou expliquer l'harmonie, et qu'il se laissa entraîner ainsi aux disparates et à la confusion qui ont rendu le véritable sens de sa doctrine insaisissable, et provoqué de si longues et si oiseuses controverses; car quelle influence pouvait avoir sur la marche et le bonheur des sociétés humaines la solution du problème de la certitude métaphysique dans un sens plutôt que dans un autre? Qu'importait au progrès des sciences et des arts, à la prospérité du commerce et de l'industrie, au développement de la civilisation universelle, que Kant eût pensé sur le *moi* et le *non moi*, comme l'assurait Fichte ou comme le prétendait Schelling? Rien d'utile, d'applicable, de vraiment sérieux à apprendre dans toutes ces questions gravement posées et agitées par de sublimes niais ou par des philosophes brevetés. Kant l'avait bien senti lui-même quand il abandonnait ces spéculations abstraites pour s'occuper des principes de la morale et des règles qui doivent présider à l'enseignement de la vertu; il l'avait compris surtout quand il composait ces opuscules trop peu connus en France, et pourtant publiés en Allemagne depuis 1784, sous le titre d'*Idée de l'histoire de l'espèce humaine, comme servant à l'établissement d'une société civile universelle* (Introd.) C'est dans la conception de ce petit ouvrage que Kant s'est montré véritablement supérieur aux métaphysiciens de son siècle, et cependant parmi les nombreux enthousiastes que son génie a suscités au-delà du Rhin, nul n'a songé à rappeler son plus beau titre à l'admiration et à la reconnaissance de la postérité. Les biographes, nos devanciers, ont imité ce silence, et M. Cousin lui-même, justement considéré comme un fervent sectateur du platonisme germanique, a oublié de citer son illustre maître parmi les écrivains qui ont travaillé, dans le dernier siècle, à jeter la base d'une histoire philosophique de l'humanité. Quelques phrases de l'éloquent professeur nous ont rappelé pourtant ce passage remarquable de Kant: « Quelque idée que l'on puisse se « faire de la liberté de l'homme, sous le point de « vue métaphysique, toujours faut-il reconnaître « que les phénomènes qui en dérivent, les actions « humaines, sont, comme tous les phénomènes na« turels, soumis à des lois constantes, bien que « les causes de ces phénomènes soient profondé« ment cachées; l'histoire, chargée de leur exposi« tion, nous donne cependant à espérer le résultat « suivant. Il sera possible, en embrassant dans une « vue générale le jeu de la liberté humaine, de « trouver une marche régulière à laquelle elle est « soumise; et de cette manière, ce qui, dans les « individus, nous paraît désordre et confusion, « rapporté à l'espèce entière, se présente comme un « développement continu, quoique lent, des dis« positions originelles de notre nature. » C'est ainsi que Kant, dégoûté de ses vaines théories sur l'homme abstrait, entrait dans la voie plus large et plus sûre de la science de l'humanité. On devait attendre de l'un de ses disciples les plus célèbres qu'il placerait au moins son nom à côté de Vico et de Herder, surtout dans un moment où il l'imitait dans son heureuse transition de l'ontologie à la philosophie historique; mais la mémoire faillit en Sorbonne comme ailleurs. Un compatriote de Kant dépeint ainsi ce philosophe: « Kant, dit-il, était « un homme sec de corps et d'ame, et d'une petite « taille. Il avait le front élevé, le nez aquilin, et « des yeux vifs qui donnaient du mouvement et du « trait à sa physionomie. Cependant la partie infé« rieure annonçait une certaine gloutonnerie qu'il « manifestait ensuite à table, où il se montrait « d'ailleurs fort jovial. Sa gaîté, mêlée de noblesse « et de dignité dans les manières, le faisait recher« cher par les plus riches familles de Kœnigsberg. Il « aimait beaucoup à jouer aux cartes, et regardait « ce délassement comme tout-à-fait convenable « pour les hommes livrés aux travaux de l'esprit. « Son jugement était sûr et sa mémoire prodi« gieuse: les fréquentes citations dont il savait en« richir ses cours les rendaient aussi instructifs « qu'intéressants. Il professait alternativement la « logique et la métaphysique, le droit des gens, la « morale, l'anthropologie, la physique et la géo« graphie physique. » Une chose digne de remarque, c'est que ce savant et profond penseur négligea et dédaigna constamment l'instruction que procurent les voyages. Il mourut à l'âge de quatre-vingts ans, le 12 février 1804, à Kœnigsberg, sans s'être jamais éloigné de cette ville, à plus de sept milles d'Allemagne. Quoique l'enthousiasme dont ses travaux métaphysiques ont été l'objet nous paraisse exagéré, et que l'on puisse hardiment aujourd'hui en prévoir le terme, le nom de Kant restera à côté de ce que la philosophie produisit jamais de plus illustre, tant à cause de sa belle conception d'une histoire de l'humanité et de l'établissement d'une société civile universelle que pour l'élan qu'il communiqua, dans l'Europe septentrionale, aux esprits spéculatifs qui, une fois mis en mouvement et appliqués à l'étude des généralités, doivent arriver tôt ou tard à porter leur activité sur les véritables questions philosophiques de notre époque, et déserter le vide ontologique à l'exemple du célèbre professeur de Kœnigsberg. Les compatriotes de Kant ont célébré une fête en son honneur, le 22 avril 1811, et son buste, en marbre blanc, a été

placé solennellement ce jour-là dans une des salles de la cathédrale. Il a été remplacé dans sa chaire par le professeur Herbert, qui s'est rendu l'interprète de l'opinion publique en faisant dignement l'éloge de son illustre prédécesseur. C'est principalement aux travaux de Charles Villers que nous sommes redevables de ce que nous connaissons en France de la doctrine ontique et du système de Kant. Il a publié : 1° *Pensées sur la véritable élévation des forces vives, et critique des démonstrations employées par Leibnitz et d'autres mathématiciens dans cette matière*, 1746, in-8° ; 2° *Histoire naturelle du monde, et théorie du ciel d'après les principes de Newton*, 1755 ; 4e édition, 1808, in 8° ; 3° *Théorie des vents*, 1755, in 4° ; 4° *Nouvelle théorie du mouvement et du repos des corps, avec un essai de son application aux éléments de la physique*, 1758, in-4° ; 5° *De la fausse subtilité des quatre figures du syllogisme*, 1762, in 8° ; 6° *Seule base possible pour établir solidement une démonstration de l'existence de Dieu*, 1763, in-8° ; 7° *Essai sur les quantités négatives en philosophie*, 1763, in-8° ; 8° *Considération sur le sentiment du beau et du sublime*, 1771, in-8° ; 9° *Sur les races diverses de l'espèce humaine*, 1775 ; ouvrage souvent réimprimé. Ces neuf ouvrages ont été réunis avec vingt-cinq autres traités d'une moindre étendue, par le professeur Tieftrunk, Halle, 1799, tome I-III ; *ibid.*, 1807, tome IV. 10° *Critique de la raison pure*, Riga, 1781, in-8° ; 2e édit., *ibid.*, 1787, avec des augmentations, mais aussi avec des retranchements qui font rechercher la première ; 11° *Prolégomènes, ou Traité préliminaire à toute métaphysique qui voudra désormais prétendre au titre de science*, 1783, in 8° ; c'est la *Critique de la raison pure* reprise sous œuvre et exposée analytiquement ; 12° *Principes métaphysiques de la science de la nature*, 1786, in-8° ; 13° *Critique de la raison pratique*, Riga, 1787, in-8° ; 14° *Essai d'anthropologie, rédigé dans des vues pragmatiques* (c'est à dire d'application aux besoins de la vie), *ibid.*, 1788, in-8° ; 15° *La religion d'accord avec la raison*, Kœnigsberg, 1793 ; 2e édition augmentée, 1794, in-8° ; 16° *Essai philosophique sur la paix perpétuelle*, Kœnigsberg, 1795, in-8° ; 17° *Principes métaphysiques de la science du droit*, 1796, in-8°.

KAPNIST (Basile), conseiller-d'état, membre de l'académie russe et de plusieurs autres sociétés savantes, ami et parent de Derjavine, né en 1756, s'est placé parmi les poëtes lyriques russes les plus distingués. Ses poésies, sans avoir la hardiesse et les élans de celles de Derjavine, ont le grand mérite de la pureté et du fini de la versification ; elles charment par une douce teinte de mélancolie. Ses odes, ainsi que ses autres productions, parmi lesquelles se trouve une comédie intitulée : *La Chicane* (*Iabéda*), qu'il avait donnée en 1799, parurent en 1806. On lui doit encore la tragédie d'*Antigone*, qui n'a paru qu'en 1815. Ce poëte estimable est mort en octobre 1823, âgé de soixante-sept ans, dans sa terre située en petite Russie.

KARAMZIN (Nicolas-Michaïlovitch), historien russe, naquit dans le gouvernement de Simbirsk, le 1er décembre 1765, de parents nobles. Il fit d'excellentes études à Moscou, chez le professeur Schaden, et débuta, jeune encore, dans la carrière des lettres, par des poésies qui annonçaient une imagination vive et brillante. Les plus remarquables sont : la tragédie de *Jules-César* de Shakspeare, d'*Emilie Galotti* de Lessing, et *l'Origine du mal*, poëme de Haller. A l'âge de vingt-quatre ans, il entreprit un voyage en Suisse, en Angleterre et en France. Il se trouvait dans ce dernier pays au commencement de la révolution, et il y connut plusieurs des écrivains distingués qui survivaient, pour ainsi dire, au 18e siècle. Il retourna en Russie en traversant l'Allemagne, et publia quelques ouvrages de littérature légère, jusqu'au moment où il entreprit sa grande *Histoire de Russie*, qui a donné à son nom une célébrité européenne, quoiqu'il soit mort avant d'avoir pu l'achever. Cet ouvrage a singulièrement flatté l'amour-propre de ses compatriotes, qui en font très grand cas. Quelques étrangers lui accordent le même degré d'estime, et voici en quels termes en parle un Français, M. Dupré de Saint-Maure, auteur de l'*Anthologie russe*, « Il était réservé au » règne de S. M. l'empereur Alexandre de produire » une histoire de Russie vraiment remarquable. » M. Karamzin a rempli la tâche laborieuse qu'il » s'était imposée, de la manière la plus honorable » pour lui et pour son pays. Puisant à de bonnes » sources, il a su dissiper les nuages qui obscurcis- » saient le berceau de la monarchie ; il a eu l'heu- » reuse faculté d'enchaîner tous les faits des pre- » miers règnes avec beaucoup d'ordre et une bonne » méthode : il fait souvent diversion à la monotonie » des détails militaires par des aperçus philosophi- » ques et profonds, sur l'état des mœurs, de la légis- » lation et des monumens littéraires de chaque siè- » cle. Enfin aux conditions requises pour écrire di- » gnement l'histoire, l'auteur a su réunir une qua- » lité précieuse, c'est celle de la perfection du style. » L'*Histoire de Russie* poursuit M. Dupré de Saint- » Maure, a joui d'une vogue extraordinaire ; » la première édition de trois mille volumes, pu- » bliée le 5 mars 1818, était épuisée le 25 du » même mois ; c'est la plus belle fortune littéraire » qui ait eu lieu dans ce pays depuis qu'il y existe » une littérature. » Ce jugement, tout de bienveillance et de prévention favorable, demande à être modifié à plusieurs égards : d'abord on peut reprocher à M. Karamzin d'avoir voulu répandre une sorte d'éclat sur la barbarie ténébreuse des premiers âges de l'histoire de son pays, sentiments fort louables, sans doute, mais dont les conséquences ne pouvaient être que funestes à la vérité. Quant aux époques postérieures, l'historien s'est efforcé d'émousser son burin lorsqu'il s'est vu dans la nécessité de raconter les atrocités qui souillent si fréquemment ces tristes annales, sans aucun mélange de gloire. M. Karamzin s'est arrêté au 17e siècle. C'est un bonheur pour lui de n'avoir pu pousser plus loin sa narration, car il l'aurait immanquablement compromise et dégradée par l'obligation où il se fut trouvé de déguiser complètement la vérité sur le compte des successeurs de Pierre Ier et des révolutions de palais, qui depuis cette époque, ont à chaque règne ramené les mêmes scènes de trahison, de sang et de férocité. La Russie n'est point encore, tant s'en faut, un climat qui puisse convenir à la muse indépendante et sévère de l'histoire. Les tzars, sans doute, ont des historiographes, et c'est précisément pour cela que la nation ne peut pas avoir des historiens. L'histoire, en Russie, sortira un jour du même berceau que la liberté ; mais combien ce jour est encore loin ! Quant aux prodigieux succès que M. de Saint-Maure attribue à cet ouvrage, il y a peut-être bien quelques exagérations ; s'il fallait s'en rapporter à un voyageur anglais, le docteur Lyall, l'histoire de Karamzin n'aurait pas eu plus de six cents souscripteurs dans toute l'étendue de l'empire : il est pourtant vrai qu'une deuxième édition a été publiée. Quoiqu'il en soit du mérite de cet ouvrage et de sa fortune, il est certain qu'il n'a point fait oublier celui de Levesque, qui pour nous et pour les étrangers, en général, est certainement préférable comme exact et véridique. Levesque avait consacré dix ans de sa vie, passés en Russie, à l'exploitation des sources na-

tionales, mais il était revenu en France pour écrire son livre loin du souffle desséchant du despotisme autocratique. Karamzin est mort le 22 mai (3 juin) 1827, au palais de Tauride, des suites d'une maladie de poitrine. Quelques semaines avant sa mort, l'empereur Nicolas lui avait adressé le rescrit suivant : « Nicolaief-Michaïlovitch, le dérangement de » votre santé vous oblige à quitter pour un temps » votre patrie et à chercher des climats plus doux : » c'est un plaisir pour moi de vous exprimer, à cette » occasion, le vœu sincère que vous puissiez bientôt revenir au milieu de nous avec des forces » nouvelles, et vous employer de rechef pour l'utilité et l'honneur de la patrie, ainsi que vous » l'avez fait jusqu'à présent : de même, je me plais » à vous témoigner, au nom de feu l'empereur, » qui avait éprouvé votre attachement si noble et » si désintéressé à sa personne, et pour mon propre compte et au nom de la Russie, toute la reconnaissance que vous méritez comme citoyen et » comme auteur. L'empereur Alexandre vous avait » dit : le peuple russe est digne de connaître son » histoire : l'histoire que vous avez écrite est digne » du peuple russe. Aujourd'hui je remplis une intention à laquelle mon frère n'eut pas le temps » de donner suite ; le papier ci-joint vous mettra au » fait de ma volonté, qui n'est, en ce qui me concerne, qu'un reste de justice, mais que je regarde » également comme conforme à un legs sacré de l'empereur Alexandre : je désire que votre voyage soit » utile et qu'il vous rende les forces nécessaires pour » terminer l'affaire principale de votre vie. Je suis » votre affectionné Nicolas. » Après avoir cité une pièce si remarquable et si honorable pour l'écrivain qui en était l'objet, il ne nous reste qu'une réflexion à ajouter : c'est que s'il ne nous est pas démontré que l'*Histoire de Russie* par Karamzin doive être proposée comme un modèle aux historiens, nous sommes du moins convaincus que le rescrit de l'empereur Nicolas peut être proposé comme le plus bel exemple d'une noble manière de récompenser le talent. A ce rescrit était joint un ukase adressé au ministère des finances, par lequel l'empereur accordait à Karamzin une pension de 50 mille roubles réversible a sa femme, et après elle à ses enfants. Indépendamment des poésies dont nous avons parlé, on a encore de Karamzin : 1° *Mes bagatelles*, Moscou, 1792 ; recueil de contes charmants et de poésies qui avaient déja été imprimés dans le *Journal de Moscou* ; 2° *Les Aonides*, recueil de poésies de plusieurs auteurs ; 3° *Le Panthéon de la littérature étrangère*, dans lequel il donna des traductions des plus célèbres écrivains français, tels que Buffon, Barthélemy, etc ; 4° *Entretien sur le bonheur* ; 5° *Julie* ; 6° *Eloge de Catherine-la-Grande* ; 7° *Lettres d'un voyageur russe*, 4 vol. in-8° ; elles avaient déja paru dans le *Journal de Moscou* ; 7° *Œuvres*, Moscou, 1804, in-8° ; outre les ouvrages précédents, on y trouve une épître à Pletchéef *Sur le bonheur* ; une autre épître *A un poëte indigent* ; — *Souvenirs historiques sur le chemin de Moscou à Troitza* ; — *Marpha la Possadnitza*, ou *Novgorod conquise*, nouvelle historique, traduite en français par M. A. Saint-Hippolyte, Paris, 1818, in-12 ; — *Nathalie fille d'un Boyard*, etc., etc. ; 8° *Histoire de Russie*, Saint-Pétersbourg, 1818-1828, 12 vol. in-8° ; le 12e volume est de M. Bloudoff, et la table analytique de tout l'ouvrage qui l'accompagne est de M. Stroeff, les 8 premiers volumes ont été réimprimés en 1818 quelques mois après la publication de la première édition ; traduit en français par MM. Saint-Thomas et Jauffret, Paris, 1818 et années suivantes, 9 vol in-8°. Karamsin a rédigé plusieurs journaux : 1° (avec Petroff) *Lecture pour les enfants* ; 2° *Journal de Moscou*, 1790-1791 ; *Aglaé*, espèce de recueil périodique consacré à la littérature ; 4° *Courrier de l'Europe*, journal qui commença à paraître en 1802, et dont la collection forme 24 volumes.

KARPINSKI (François), poëte polonais, dont les poésies sont devenues populaires, naquit, vers 1760, dans le palatinat de Brzesc-Litewski. Ses pastorales sont d'un naturel admirable, et sa traduction des psaumes de David, ainsi que celle des *Jardins* de Delille, moitié prose et moitié vers, sont très estimées. Karpinski est aussi auteur d'une tragédie, *Judith*, d'une comédie, *le Cens*, et d'un opéra, *l'Alceste*. Il traduisit en partie Plutarque, et écrivit sur l'état et l'amélioration de la république de Pologne. Accueilli dans la maison des princes Czartoryski à Pulawy, il faisait le charme des brillantes réunions que la libéralité du prince Adam-Casimir Czartoryski y attirait. Le roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski, lui offrit des places honorables, et le prince Sanguszko lui proposa de se charger de l'éducation de ses enfants ; mais il refusa tous ces avantages, préférant se retirer dans sa campagne de Karpinczyn que le roi lui avait donnée. Dans sa retraite paisible, il s'occupait d'agriculture et de l'éducation des pauvres enfants des villages. En 1806, on publia à Warsovie ses *Œuvres* en 4 vol. in-8°. En 1819, il a paru de lui à Wilna un ouvrage intitulé : *Aux enfants pour leur amusement*. Avant sa mort, il légua à son ami Charles Prozor un manuscrit d'une grande importance, et qui contient l'histoire du temps et des hommes distingués avec lesquels il avait eu des rapports. La publication de cet ouvrage est impatiemment attendue. François Karpinski termina ses jours dans le palatinat de Lublin, le 21 septembre 1823. Une nouvelle édition de ses Œuvres a été publiée, en 1826, à Breslau, chez Korn, et une autre vient de paraître (1828), à Warsovie, publiée par François-de-Sales Dmochowski.

KASTNER (Charles-Guillaume-Théophile), un des plus savants chimistes et physiciens de l'Allemagne. Après avoir été successivement professeur de chimie et de physique dans les universités de Heidelberg, Francfort, Halle et Bonn, il entra au service pendant les dernières guerres contre la France, et devint aide-de-camp de Blucher, qu'il accompagna à Paris en 1814 et 1815. A la paix, il retourna à ses travaux scientifiques, et occupe aujourd'hui la chaire de chimie et de physique à l'université d'Erlang. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels nous citerons les suivants : 1° *Matériaux pour servir à accroître le domaine de la physique*, Iéna, 1805, in 8° ; 2° *Fluida impr. aquam, ubi temperiei vicissitudini subjiciuntur, non formæ solum, sed chim. etiam relationis mutationem subire demonstr.*, Iéna, 1805, in-4° ; 3° *Physiologie de la nature organique*, Heidelberg, 1806, in-8° ; 4° *Matériaux pour servir à l'établissement d'une chimie scientifique*, Heidelberg, 1806 1807, 2 vol grand in-8° ; 5° *Principes de chimie*, Heidelberg, 1807, 2 vol. in-8° ; 6° *Eléments de physique expérimentale*, Heidelberg, 1810 et 1816, 2 vol. in-8°, 7° *Dictionnaire de chimie*, Halle, 1813, 2 vol. grand in-8° ; 8° *Introduction à la chimie moderne*, Halle, 1814, in-8° ; 9° *L'ami de l'industrie en Allemagne*, Halle, 1815-1821, 4 vol. grand in 4° ; 10° *Répertoire allemand pour la pharmacie*, Berlin, 1819, 3 vol. in-16 ; 11° *Principes de physique et de chimie, à l'usage des écoles et des amis de l'industrie et des sciences*, Heidelberg, 1821, grand in-8° avec planches ; 12° *Observationes de electro magnetismo*, Erlang, 1822, grand in-4° ; 13° *Manuel de météorologie*, Erlang, 1823-1825, grand in-8°. Depuis 1824, ce savant publie à Nuremberg un recueil scientifique très estimé, sous le titre d'*Ar-*

chées pour toutes les branches des sciences physiques. Il paraît par an douze cahiers, formant trois volumes. Kastner est conseiller aulique de Bavière, membre de l'académie des sciences de Munich et de diverses sociétés savantes nationales et étrangères.

KAUFFMANN (Marie-Anne-Angélique-Catherine), naquit à Coire, dans le pays des Grisons, en 1741. Elle était encore enfant, lorsque son père quitta cette ville pour aller s'établir à Morbegno dans la Valteline. Les pinceaux lui avaient tenu lieu des hochets du premier âge; à douze ans elle était déjà artiste. Jean-Joseph Kauffmann, son père, artiste médiocre, mais instruit dans les plus saines théories de l'art, la guida par d'excellents principes, sans la pouvoir dominer par ses exemples, car ce qu'il ne savait que dire elle l'exécutait : de sorte que son talent, affranchi du joug de l'imitation, se forma sous l'inspiration libre et franche de la nature. Elle eut ainsi, dans son éducation d'artiste, une heureuse conformité avec le grand homme que les Italiens ont nommé l'*Ange de la peinture*, nous voulons dire Raphaël, dont le nom a sauvé de l'oubli celui de Pérugin, son maître. Kauffmann avait principalement aspiré à rendre sa fille supérieure comme coloriste. Il l'avait de bonne heure initiée à l'entente difficile des jours et des ombres, à ces secrets du clair-obscur qui produisent la forme et le relief, et qui font si souvent pardonner le défaut de sévérité et de correction. Mais cet homme judicieux avait également compris que le peintre n'est pas tout entier dans les yeux et dans la main, et que pour faire un artiste distingué il est nécessaire d'exercer l'esprit et d'échauffer l'ame. Il avait environné son enfant chéri de toutes les leçons, de tous les présents des muses. La jeune Angélique lisait les historiens et les poëtes, et cultivait la musique avec presque autant de passion et de succès que la peinture. Une organisation si extraordinairement privilégiée, jointe aux grâces d'une figure charmante, dont l'adolescence n'avait pas encore achevé les attraits, était devenue l'entretien général de la petite ville de Morbegno et de toute la contrée. L'évêque de Côme, monsignor Nevroni, aux oreilles de qui le bruit en parvint, voulut voir cet enfant comblé des dons de la nature. Angélique fut présentée à son éminence, et le vénérable vieillard ne demeura pas moins touché de sa modestie que de l'ingénieuse naïveté de ses réponses. Il fut décidé que l'enfant-peintre entreprendrait le portrait de monseigneur. Encouragée par cet accueil plein de bonté, elle termina avec le plus grand succès le portrait de l'évêque; elle n'avait pas encore ses douze ans révolus. Aussitôt la jeune artiste fut accablée de demandes : Renaud d'Este, duc de Modène et gouverneur de Milan, s'empressa, avec tout le faste et l'orgueil de sa race, de se déclarer son protecteur. Mais il y eut concurrence parmi les Mécènes : les princes de l'église, dont le patronnage a de tout temps revendiqué les grands talents en Italie, voulurent aussi contribuer au développement et à la célébrité de la jeune merveille. Appelée à Constance par le cardinal Roth, Angélique prouva, par un nouveau portrait bien supérieur au premier, l'étonnante rapidité de ses progrès. Arrivée à l'âge de vingt ans, elle fut sur le point d'abandonner la peinture pour la musique et le théâtre. Des amis de son père la flattaient de la perspective d'une grande et rapide fortune dans la carrière dramatique, que l'opinion publique en Italie n'abaisse au-dessous d'aucune autre, comme on le sait. Heureusement le plus beau des deux arts et la plus noble des deux passions rivales l'emportèrent. Angélique s'est elle-même représentée, dans un de ses tableaux, entre la peinture et la musique, adressant à cette dernière de tendres adieux. Dès lors sa vocation comme peintre parut exclusive, et elle commença à parcourir l'Italie pour voir les ouvrages les plus célèbres des différentes écoles. Après avoir quelque temps séjourné à Rome et à Naples, elle alla à Venise; là, entourée des prévenances et des hommages d'illustres étrangers, elle se laissa trop aisément persuader de passer en Angleterre. Un malheur impossible à prévoir devait bientôt empoisonner son existence, et détruire à jamais les enchantements et les illusions dont toute sa pensée était encore tout enveloppée. Accueillie par le célèbre Reynolds avec tout l'empressement et tous les égards possibles, elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'une partie des hommages qu'elle croyait exclusivement destinés à son talent, s'adressaient à ses charmes : elle avait inspiré une passion qu'elle ne pouvait partager et qui l'alarma. Dans l'inquiétude que lui causèrent les vives poursuites du chevalier Reynolds, elle écrivait pieusement à son père : « On me traite bien ici; trop bien, mais » je ne me lierai pas facilement; Rome m'est tou» jours dans la pensée; l'Esprit saint me diri» gera. » Faut-il croire maintenant que le dépit de se voir refusé inspira, comme on l'a dit, à l'artiste anglais, un affreux complot; ou bien, que l'infâme supercherie qui jeta dans les bras de cette noble fille un vil intrigant fut le crime seul de ce dernier? Les recherches les plus exactes n'ont point levé ce doute, et pour l'honneur du talent nous devons l'accepter. Au moment où Angélique venait de terminer un magnifique portrait de la duchesse de Brunswick, et remplissait Londres du bruit de ses succès, il parut dans cette ville un étranger qui fixa l'attention publique par la noblesse de son extérieur, et surtout par ce faste d'entourage et de manières que l'on prend toujours pour l'indice d'une position éminente dans la société. Ce personnage se disait Suédois, et portait le nom de comte de Horn. Angélique reçut ses visites, souffrit ses assiduités, et bientôt, séduite par les avantages personnels de l'étranger, ou par l'éclat d'un grand nom uni à une fortune considérable, elle consentit à couronner les vœux de cet amant en lui donnant sa main. Lorsque le mariage fut conclu et consommé, l'affreuse vérité se fit jour à travers les fables dont l'imposteur avait enveloppé sa bassesse; l'Angleterre apprit que le prétendu comte de Horn n'était qu'un misérable jadis attaché au service d'un seigneur de ce nom. Un coup aussi terrible faillit altérer pour jamais la raison de l'infortunée Angélique; cependant soutenue, conduite, assistée par ses nombreux amis, elle parvint à faire briser par l'autorité des lois, de si indignes liens. Sa main, long-temps découragée et oisive, reprit ensuite les pinceaux; elle se livra à son art chéri avec tout l'empressement d'une ame malade qui cherche à s'oublier dans le travail; et si ce puissant consolateur des peines humaines n'anéantit pas le souvenir de son injure, il l'accoutuma du moins à le supporter. Sa fortune s'était faite au milieu de cette laborieuse activité, qui n'avait pourtant pas pour but d'amasser de l'or. On l'engagea à songer à un nouvel établissement : ses amis sentaient que cette femme, dévorée de l'amour de son art, avait besoin de la tutelle conjugale contre tous ces accidents de la vie pour lesquels il ne lui restait ni calcul ni prévision. Elle ne tarda pas en effet à épouser Antoine Zucchi, peintre vénitien, qui s'était fait une réputation et une fortune en Angleterre par son talent comme paysagiste. Cette union calma les inquiétudes et les soucis d'Angélique : la saison des enchantements était passée, et après de cruelles déceptions c'était

un grand bonheur que d'obtenir des jours tranquilles. Les deux époux avaient, aussitôt après leur mariage, quitté l'Angleterre pour retourner en Italie. C'est à cette époque et dans Venise, qu'Angélique composa son beau tableau de Léonard de Vinci expirant dans les bras de François Ier. De Venise elle alla à Naples, et revint à Rome pour s'y fixer définitivement. Cette résolution causa une vive satisfaction à tous les amis des arts, dont la décadence n'avait alors pour barrière que les estimables travaux de Raphaël Mengs. Angélique, qui avait autant de pureté de goût avec plus d'élan et d'imagination que le célèbre Espagnol, unit ses efforts à ceux de cet artiste pour maintenir le culte des saines traditions. Elle développait ses préceptes, ses théories, dans de spirituelles conversations qui sont à jamais perdues, car personne n'a songé à recueillir les paroles de cette femme inspirée; mais il reste assez de tableaux qui peuvent en attester l'excellence: deux des principaux, qu'elle peignit peu après son retour à Rome, furent destinés à l'empereur Joseph II, qui se trouvait alors dans la capitale du monde chrétien: l'un représentait Arminius vainqueur des légions de Varus, et l'autre la Pompe funèbre par laquelle Enée honore la mort de Pallas. Les dernières années d'Angélique furent encore en butte aux traits de l'adversité. Elle supporta la perte presque totale de sa fortune avec plus de résignation que celle de son fidèle époux. Zucchi mourut en 1795, et emporta avec lui au tombeau les dernières joies de sa célèbre compagne. « L'indigence ne m'épouvante pas, « disait-elle, mais l'isolement me tue »; et ses chagrins en effet furent irréparables. Ni les paroles caressantes des grands, ni le murmure plus flatteur de l'admiration populaire, ne purent ranimer une ardeur qui s'éteignait dans les regrets. Abandonnée de son talent, elle mourut à la peinture avant l'heure. Ses derniers moments obscurcis par une sombre inquiétude, virent l'Italie conquise, et Rome inondée par les républicains français. Le dernier hommage qu'elle reçut fut celui de ces fiers guerriers; leur victoire se désarma de ses rigueurs devant elle: les généraux se hâtèrent de signaler son asile au respect des soldats, et en écartèrent généreusement tout appareil hostile. C'est alors qu'elle succomba aux longues attaques de son invincible tristesse, le 5 novembre 1807. Jeune, belle, organisée par la nature avec la plus rare prédilection, consacrée à la plus charmante des occupations humaines, recherchée, célébrée par de grands hommes ses contemporains, honorée et flattée par les souverains eux-mêmes, rien ne sembla manquer à Angélique pour jouir de la félicité la plus glorieuse; et pourtant cet être si digne d'envie, cet artiste immortel, ne fut qu'une femme malheureuse! Il n'existe en France qu'un très petit nombre de tableaux sortis de sa main; elle n'y est guère connue que par les estampes que les graveurs anglais ont multipliées d'après ses plus beaux ouvrages. Bartolozzi est celui de tous ces traducteurs qui, selon l'opinion unanime, a le plus habilement reproduit le caractère et la manière des originaux. Or, si l'on en juge d'après lui, le trait dominant du talent d'Angélique Kauffmann était quelque chose de semblable à cette surabondance de grâce que nous admirons dans Raphaël. Ses airs de tête sont entre la divine et majestueuse beauté des figures du Guide, et l'amabilité un peu molle et légère de l'école de l'Albane ou de Corregio; elle a su exprimer toutes les passions tendres et élevées. Moins dominée par le joug classique de son temps, elle se fût appliquée sans doute à mettre plus d'accord entre le choix de ses sujets et la tendance dominante de son inspiration: laissant l'Olympe, elle serait entrée dans le paradis, et elle eût presque égalé les deux grands hommes dont nous venons de parler; car Angélica était surtout destinée à la peinture des passions célestes et à l'expression de la béatitude et de la vénérabilité. D'ailleurs, un examen rigoureux de son style dans le dessin, obligerait de reconnaître qu'elle a mis peu d'énergie sous beaucoup d'élégance et de noblesse. Il manque à ses personnages cette vie intérieure et puissante qui renfle et détermine fièrement tous les contours. Ses figures, empreintes d'indécision, soit qu'elles marchent ou qu'elles s'arrêtent, ne pressent pas la terre d'un pied ferme et vigoureux. On conçoit difficilement que ses guerriers, sous cet aspect si doux et si sage, portent une ame belliqueuse, et puissent, au besoin, enfoncer le glaive ou la lance avec cet intrépide dédain de la vie si voisin de la férocité. Aussi Angélique a-t-elle évité les scènes fortes et terribles dans lesquelles son talent eût plus complétement échoué; mais dans les sujets d'un médiocre développement et d'un caractère calme, dans les sujets non épiques, elle est tout entière elle-même, c'est à dire pleine de tendresse et d'une grâce inexprimable. Sa manière, comme coloriste, se modifia graduellement dans le cours de ses voyages, c'est à dire de ses études; dans ses derniers tableaux elle est plus franche, moins brillante et plus vigoureuse. Sa touche était large et savante, et c'était au jeu du pinceau que la femme se trahissait le moins. Elle possédait également à un très haut degré l'ordonnance pittoresque, la science du groupe et l'art d'ajuster les figures. « Vos personnages, lui disait un de ses plus « illustres admirateurs, pourraient marcher sans « déranger leurs vêtements. » Ajoutons pour dernier trait à cette imparfaite esquisse, que le pinceau d'Angélique, sévère, quoique tendre et gracieux, demeura toujours également fidèle à la destination de l'art comme au caractère de son sexe, et ne peignit jamais que de pudiques images et de chastes voluptés.

KEAN (Edmond), le plus renommé des acteurs anglais vivants, né à Londres, le 4 novembre 1773, est le fils d'un pauvre tailleur nommé Aaron Kean dont le frère, Moïse Kean, après avoir exercé le même métier, le quitta pour celui de ventriloque et de grimacier. Le jeune Kean fut dès son enfance placé, par son père, au théâtre de Drury-Lane pour y jouer quelques petits rôles d'enfant, dans les pantomimes. Sous un maître de tours de force, il acquit une très grande flexibilité dans ses membres et de mobilité dans ses traits, mais ces exercices violents dérangèrent sa santé et difformèrent ses jambes, qui devinrent crochues. On fut obligé d'employer des moyens mécaniques pour les redresser, et il portait des bottines garnies de fer tout en jouant Cupidon, sur la scène, rôle qu'il quitta bientôt pour le personnage du diable, beaucoup plus analogue à son physique. Il s'en acquittait très bien, mais un soir qu'il faisait un des lutins dans la scène des sorcières de *Macbeth*, il eut le malheur de faire un faux pas et d'entraîner dans sa chute ses petits camarades, ce qui fit éclater de rire le public au grand déplaisir du directeur, John Kemble, dont la gravité tragique n'entendait pas raillerie. Le pauvre petit Kean n'avait alors que cinq ans, mais malgré son âge, il ne put trouver grâce, devant Kemble, qui le chassa impitoyablement du théâtre sans même s'être laissé fléchir par la naïve excuse du petit lutin, qui répondit aux reproches d'avoir fait manquer la belle scène préparée par son directeur, « que c'était la première fois qu'il jouait « la tragédie ». La mère de Kean le mit alors à l'école afin de lui donner un peu d'éducation et

de le rendre propre à quelque profession ; mais il ne tarda pas à se dégoûter de la monotonie de la vie d'écolier et résolut de s'embarquer malgré tous les efforts de sa mère pour l'en empêcher. Il entra donc comme mousse à bord d'un navire allant à Madère, mais il s'aperçut bientôt que c'était un état encore moins agréable que celui d'écolier, et se décida à le quitter promptement. Pendant la traversée, il contrefit le sourd et le boiteux, et parvint à persuader le capitaine qu'il était hors d'état de continuer son service à bord. Celui-ci, complétement dupe du malin espiègle, l'envoya à l'hôpital de Madère, où il continua à jouer son rôle avec tant d'adresse, qu'on le crut véritablement sourd et impotent, et il obtint un passage pour l'Angleterre. Arrivé à Londres, il n'y trouva point sa mère, mais il revit son oncle qui lui conseilla de se faire acteur; le jeune Kean ne suivit qu'en partie ces avis, et se sentant fait pour amuser la multitude par ses tours de force et de grimaces, il entra dans une troupe de sauteurs, et s'y distingua par la souplesse de ses membres et son talent mimique; il débuta par le rôle de singe, et contrefit cet animal de manière à mériter les plus bruyants applaudissements de la populace, au marché des chevaux, à Smithfield, et ne fut pas moins heureux dans d'autres essais du même genre. Il ne suivit cependant pas la troupe en province, et resta à Londres pendant sept ans, sous la protection de miss Tidswell, actrice du théâtre de Drury-Lane qui, après l'avoir fait débuter au petit spectacle de Sadler's-Well, le recommanda à l'entrepreneur d'une troupe de province, qui le reçut. Kean prit alors le nom de Carey, et parut successivement dans les rôles de Hamlet, de Caton et de lord Hastings; quoique n'ayant que treize ans, il s'en acquitta de manière à s'attirer de nombreux applaudissements. Il joua ensuite à Windsor, et plut tellement au directeur Drury qu'il le fit entrer au collége d'Eton, où Kean resta trois ans et fit d'assez grands progrès dans la langue latine. A sa sortie d'Eton, il reprit le nom de Carey, joua à Birmingham, à Édimbourg et dans d'autres villes, où il eut un grand succès dans le rôle de Hamlet; mais il éprouva à Guernsey un terrible échec dans le rôle de Richard III, et fut sifflé à outrance. Ce contre-temps ne le déconcerta pas, et il eut l'audace de se moquer du public, en lui adressant un vers de la pièce dont le sens est : « canaille que vous êtes, levez-vous quand je l'ordonne. ». L'auditoire indigné, exigea que Kean demandât pardon de l'insulte qu'il venait de lui faire; mais au lieu d'une excuse, il s'avança vers le parterre et lui tint le propos suivant : « La seule preuve d'intelligence que vous « ayez jamais donné, a été de vous appliquer le peu « de mots que je viens de proférer ». L'entrepreneur fut obligé de congédier Kean pour donner satisfaction au public; et l'irascible acteur se serait vu réduit à la dernière extrémité sans la protection du gouverneur Doyle : celui-ci le prit en amitié, acquitta les dettes qu'il avait contractées pendant son séjour dans l'île, et le détourna du projet de se faire militaire. Kean retourna à Weymouth, où il avait déjà joué, mais refusa de paraître sur le théâtre de cette ville, pour se venger des mauvais procédés que le directeur avait eus pour lui à l'époque de son premier engagement. Il partit pour Taunton et ensuite pour Dorchester, et joua dans ces deux villes, avec beaucoup de succès, la tragédie, la comédie, le drame et la pantomime. C'est surtout dans les arlequins qu'il charma le public, en faisant, avec beaucoup de grâce et de légèreté, les cabrioles les plus extraordinaires. Il jouait à Exeter en 1813, lorsque son protecteur, le directeur Drury, fut si satisfait de son talent qu'il écrivit à M. Grenfell, l'un des membres du comité-directeur du théâtre de Drury-Lane, en lui conseillant d'engager Kean qui seul lui semblait capable de relever ce théâtre, réduit alors à l'état le plus déplorable, et presque abandonné du public qui ne se portait plus qu'à Covent-Garden. Le comité suivit cet avis, et envoya l'un de ses membres, M. Arnold, à Dorchester pour conclure un engagement avec Kean, dans le cas où il serait satisfait de son mérite. M. Arnold en fut si enchanté, qu'il l'engagea sur-le-champ pour trois ans, à raison de huit guinées par semaine, pour la première année, dix pour la seconde et douze pour la troisième. C'était une bonne fortune pour le jeune acteur, jusqu'alors si malheureux, mais il n'en jouit pas pleinement, car il perdit aussitôt son fils aîné qui, encore dans l'enfance, annonçait déjà des talents extraordinaires pour la scène. Il se rendit à Londres, mais sa mine et sa chétive apparence firent croire aux comédiens de Drury-Lane que leur négociateur avait fait un bien mauvais marché en appelant un tel acteur à leur secours. Néanmoins il fallut bien se résoudre à le faire débuter, et il parut pour la première fois sur la scène, devant le public de la capitale, le 26 janvier 1814, dans le rôle de Shylock, et produisit sur l'auditoire un effet électrique. Ce succès, aussi soudain qu'inattendu, fut suivi d'un autre non moins flatteur dans le rôle de Richard III, qu'il joua le 15 février suivant avec une supériorité qui le fit universellement proclamer le premier acteur de Londres. A partir de cette époque, le théâtre de Drury-Lane, naguère une solitude, devint le spectacle à la mode, et la recette se monta à 700 livres sterling par soirée, quoiqu'elle n'eût été portée auparavant, dans son maximum, qu'à 620 livres sterling. Il soutint sa réputation dans *Hamlet*, *Othello*, *Iago*, *Macbeth* et dans une foule d'autres rôles des genres les plus variés. Dans celui de Hamlet, il parvint à entraîner l'auditoire et à dissimuler les désavantages physiques qui paraissaient lui interdire de représenter le jeune prince de Danemarck. Il ne fut pas moins heureux dans la comédie, et la représentation à son bénéfice, le 25 mai de la même année, dans la comédie intitulée *Luc devenu riche* (mutilation de l'excellente pièce de Massinger (*la Dame de la cité*), lui rapporta 2000 livres sterling, mais son triomphe dans le genre comique fut dans le rôle de sir Gilles Overreach de la comédie *Nouveau moyen de payer d'anciennes dettes*, et lui valut, de la part de ses confrères, le présent d'une tasse d'or, qui lui fut offerte par le doyen des acteurs de Drury-Lane, M. Palmer. Kean se livra ensuite à l'étude de la musique et fit des progrès assez rapides sur le piano. En 1818, il vint à Paris, où il fut reçu de la manière la plus flatteuse par tous les sociétaires du Théâtre-Français, et surtout par Talma qui lui donna un magnifique dîner, auquel assistèrent tous les acteurs et actrices distingués de la capitale. Les directeurs du Théâtre-Français firent présent à Kean d'une superbe tabatière. Vers la fin de cette année, il joua à Londres le rôle de Brutus dans la tragédie de Howard Payne, et y obtint un nouveau triomphe par l'art admirable avec lequel il sut suppléer par la chaleur de l'expression au défaut de dignité de son physique. Jamais, disent les critiques anglais, le personnage grave et presque sublime du patriote romain n'a été mieux rendu. En 1820, il visita les États-Unis, et excita le plus vif enthousiasme dans les principales villes de l'Union, surtout à Boston et à New-York; mais de retour dans la première et mécontent de l'accueil que le public lui fit, il quitta brusquement la ville et laissa le directeur fort embarrassé.

Après cinq mois d'absence, il revint à Londres, et continua à faire une ample moisson de guinées et d'applaudissements; mais une malheureuse intrigue avec la femme de son bienfaiteur, ayant acquis beaucoup de publicité, excita l'indignation générale contre lui; il se vit contraint à quitter le pays, et partit une seconde fois pour l'Amérique. Il eut l'imprudence de se présenter de nouveau devant le public de Boston qui, se rappelant les torts anciens de l'acteur, profita de la défaveur qu'il s'était attirée par sa conduite privée, pour l'empêcher de paraître sur la scène. Le théâtre fut assailli par une grêle de pierres; les bancs furent brisés, et Kean, pour se soustraire aux mauvais traitements dont il était menacé, prit la fuite et vint à New-York, au mois de novembre 1825. Il y joua *Richard III*, au milieu du tumulte, le parterre étant partagé entre ses amis et le parti contraire; mais les premiers ayant triomphé, il continua ses représentations et ne fut plus accueilli que par des applaudissements. Il joua ensuite à Philadelphie et à Baltimore avec le même succès, retourna à Londres avec un surcroît de gloire et d'argent, et reprit sa place au grand contentement du public, qui oublia bientôt la conduite de l'homme privé pour ne s'occuper que du talent de l'acteur. Dans le printemps de 1828, il vint à Paris, et parut dans plusieurs rôles tragiques et comiques dans la troupe anglaise établie au théâtre des Italiens, et produisit beaucoup d'effet dans le rôle de sir Gilles Overreach; mais il fut moins goûté dans la tragédie, malgré la manière originale et supérieure dont il joua plusieurs scènes principales de diverses pièces. Le fait est que les Anglais sont beaucoup moins difficiles que le public français; pour exciter l'enthousiasme à Londres, il suffit qu'un acteur tragique produise un grand effet dans les scènes les plus véhémentes et les plus pathétiques de son rôle, lors même qu'il négligerait le reste. D'ailleurs chaque acteur, en Angleterre, conçoit un rôle et le déclame à sa manière, et pourvu qu'il parvienne à étonner ou à émouvoir, on regarde sa manière comme originale, et on la met rarement en parallèle avec celle des plus grands acteurs qui l'ont précédé. Les Anglais sont un peuple qui, plus que tout autre, a besoin de sensations variées; pour être ému, il lui faut des impressions fortes et nouvelles; c'est pourquoi on y voit tant d'acteurs et d'actrices s'élever a la plus haute renommée et devenir l'idole d'un public toujours prêt à se passionner, et cela presque subitement et sans beaucoup d'études préparatoires. Il suffit d'avoir reçu de la nature quelques unes des qualités essentielles du comédien pour parvenir à fasciner un auditoire anglais. Kean est petit de taille, il manque de noblesse, sa voix est rauque et sa figure assez régulière n'a rien de bien noble; mais son œil perçant, sa physionomie mobile et expressive, ses gestes animés et un organe susceptible des inflexions les plus tragiques font oublier tous ses défauts.

KEATS (John), poëte anglais, né a Londres, en 1797, se livra de bonne heure à la poésie, et publia, dès l'âge de dix neuf ans, un volume de poésies où de grandes beautés se trouvent souvent mêlées à des images trop hardies et à d'interminables écarts qui lui attirèrent des critiques sanglantes de la part du *Quarterly review*. Ce journal, organe littéraire des torys, chercha à étouffer le génie naissant d'un poëte qui donnait de grandes espérances. L'*Edimburgh review*, plus juste à son égard, reconnaît dans les poëmes de Keats beaucoup de génie mêlé à beaucoup d'absurdités. «Ils sont, dit-il, « empreints d'une imagination si puissante et parsemés d'une poésie si brillante que malgré l'ennui « qu'on éprouve à le suivre dans ses écarts, il est « impossible de résister à la magie de ses vers.» Keats cherchait à imiter les vieux écrivains anglais, particulièrement les plus anciens dramaturges. Il s'était rendu à Rome dans les dernières années de sa vie, et c'est là qu'il mourut de chagrin, en 1821, âgé de 24 ans. Ses amis attribuent les progrès de la maladie de langueur dont il était atteint, et qui le conduisit au tombeau, aux critiques du *Quarterly review*. Le célèbre Shelley regretta amèrement le malheureux Keats, et voulut venger sa mort en célébrant son talent, ses qualités aimables, et en flétrissant l'impitoyable censeur qu'il accusait d'avoir hâté la fin de ce jeune homme. Ce fut à cette occasion qu'il publia son élégie intitulée: *Adonaïs*. Keats fut inhumé à Rome, dans le cimetière, situé près de la pyramide de Caïus Sextius. En 1822, un an après la mort de Keats, Shelley, ayant péri dans un naufrage, fut déposé à côté des restes de son ami, dans ce lieu si beau, avait dit Shelley, qu'il serait capable de rendre amoureux de la mort. Keats a publié: 1° *Endymion*, *Eve de Saint-Agnès*, et autres poëmes; 2° *Lamia*, et autres poëmes.

KEITH (George Elphinstone, lord vicomte de), célèbre amiral anglais, né le 12 janvier 1746, à Elphinstone, était le dernier des fils de Charles, dixième lord Elphinstone, et de lady Clementina Fleming, fille unique et héritière de John, comte de Wigton. Il montra dès sa jeunesse beaucoup d'inclination pour le service de mer, et entra dans la marine en qualité d'aspirant pendant la guerre de sept ans, sous le capitaine Jervis, depuis lord Saint-Vincent. Après la paix de 1763, il fit un voyage aux Grandes-Indes avec son frère, M. Elphinstone, qui commandait alors un vaisseau de la compagnie; mais il fut forcé de quitter ce service, le climat de l'Inde ne lui convenant pas. Néanmoins il n'hésita pas à suivre, en 1767, sir John Lindsay, avec le grade de lieutenant. Quelque temps avant le commencement de la guerre de l'indépendance américaine, il fut nommé commandant, et, en 1775, capitaine de haut-bord. Il eut le commandement de la frégate *la Perle* et ensuite du *Persée*, le premier vaisseau de la marine militaire anglaise qui ait été doublé en cuivre. Il fit de nombreuses croisières sur cette belle frégate, rendit de grands services à son pays pendant la guerre, et coopéra à plusieurs débarquements et autres opérations des armées de terre. En 1780, à son retour d'Amérique, il fut élu membre de la chambre des communes pour le comté de Dumbarton, en Ecosse; il continua cependant son service, et fut nommé capitaine du *Warwick* de 50 canons, avec lequel il attaqua et prit le vaisseau hollandais *le Rotterdam* de 54. Il se rendit ensuite en Amérique, et, après avoir fait échouer la frégate française *la Gloire* sur les bords de la Delaware, il s'empara du vaisseau français *l'Aigle*, et continua à servir jusqu'à la paix de 1783. Le roi le nomma alors son secrétaire, et chambellan pour la principauté d'Ecosse, sa vie durant. En avril 1789, il épousa miss Mercer, fille aînée et héritière de M. Mercer de Aldie. Cette dame mourut en 1797, laissant une fille unique qui a ensuite épousé le général comte de Flahaut, ancien aide-de-camp de Napoléon, malgré l'opposition de lord Keith. En 1780, il fut élu une seconde fois au parlement pour le comté de Dumbarton. En 1789, au commencement de la guerre avec la France, il fut nommé capitaine du *Robuste*, vaisseau de ligne faisant partie de l'escadre de la Méditerranée, sous les ordres de l'amiral Hood. Il entra dans le port de Toulon lorsque cette place fut livrée aux Anglais, et eut le commandement du fort de la Malgue. Pendant le siége, lord Keith

prit part à plusieurs affaires, s'y distingua à la tête des matelots et des soldats de marine, et, lors de l'évacuation, lui et son vaisseau, furent les derniers qui quittèrent le port. Le roi, pour témoigner sa satisfaction des services que cet officier avait rendus, le créa chevalier de l'ordre du bain, et le nomma peu de temps après contre-amiral. Il servit ensuite dans l'escadre de lord Howe, dans la Manche, et, en 1795, il eut le commandement en chef des forces navales envoyées contre le Cap de Bonne-Espérance. Après la capitulation de cette colonie, il se rendit dans l'Inde, et revint encore au Cap après la prise de Ceylan et d'autres places importantes. Il s'empara, dans la baie de Saldagra, de l'escadre hollandaise, composée de quatre vaisseaux de ligne, deux grosses frégates et trois bâtiments inférieurs. Il fut à cette occasion créé pair d'Irlande, et, en 1796, le comté de Stirling le nomma son représentant au parlement. Après avoir servi peu de temps dans l'escadre de la Manche, sous lord Bridport, il fut nommé commandant en second, sous lord Saint-Vincent, dans la Méditerranée, et contribua beaucoup, par ses manœuvres habiles, à empêcher la flotte espagnole de Cadix, forte de vingt-deux vaisseaux de ligne, de faire sa jonction avec l'escadre française qui en avait dix-neuf, tandis que lord Keith n'en avait que quinze. Il suivit l'escadre française jusqu'au port de Brest, sans avoir pu la forcer au combat. Lord Saint-Vincent s'étant retiré du service, lord Keith lui succéda dans le commandement, et se distingua devant Gênes, qu'il tint étroitement bloqué, qu'il bombarda et força à capituler. En 1801, il eut le commandement de la flotte qui conduisit l'armée aux ordres du général Abercromby en Egypte, protégea le débarquement des troupes, et reçut ce général, blessé mortellement à la bataille d'Alexandrie, sur son bord, où il expira bientôt. Lord Keith fut alors créé pair de la Grande-Bretagne; les deux chambres du parlement lui votèrent des remerciements; la ville de Londres lui conféra le droit de cité et lui en envoya le diplôme dans une boîte de grand prix; le grand-seigneur lui conféra l'ordre ou plutôt la décoration du croissant. La gloire de lord Keith serait sans tache s'il n'avait point violé la convention signée à El-Arisch pour l'évacuation de l'Egypte, en exigeant, contre la foi des traités, que les Français, qui avaient promis d'évacuer librement l'Egypte, se rendissent prisonniers de guerre. L'illustre et loyal Desaix, qui se rendait en France en vertu du traité signé entre le général Kléber et le grand-visir, auquel avait accédé le commissaire anglais et sir Sidney-Smith, fut détenu par lord Keith, et traité de la manière la plus révoltante par cet amiral. Le général Desaix lui adressa à cette occasion les reproches les plus vifs sur la foi punique des Anglais; mais lord Keith n'en tint aucun compte, et le gouvernement britannique approuva sa conduite. Le cabinet de Saint-James ne tarda pas à se repentir d'avoir retenu l'armée française en Egypte, et sans l'assassinat de Kléber et la dissension entre les généraux Menou et Regnier, il est à peu près certain que l'expédition d'Abercromby aurait été entièrement défaite, et que l'Egypte serait restée au pouvoir des Français malgré leur désir de l'évacuer après le départ de Bonaparte. Lorsque la guerre éclata de nouveau, en 1803, lord Keith eut le commandement de l'escadre de la mer du Nord, et le conserva jusqu'en 1807. Au mois de janvier 1808, il épousa la fille aînée de Henri Thrale, membre du parlement pour Southwark, dont il n'a eu qu'une fille. En février, il fut nommé amiral de la flotte de la Manche, et, en cette qualité, il dirigea l'embarquement de Napoléon pour l'île Sainte-Hélène. Il fut peu de temps après créé vicomte, et mourut, dans son château de Tullialian, le 10 mars 1823. Lord Keith était amiral du pavillon rouge; il avait l'esprit très cultivé, et possédait de grands talents et des qualités très estimables comme homme public et privé. Il aimait à protéger le mérite, et n'avait pas besoin d'être sollicité pour recommander au gouvernement les officiers qui s'étaient distingués dans le service.

KELLERMANN (François-Christophe, duc de Valmy), sénateur, maréchal et pair de France, grand-cordon de la légion-d'honneur, grand'croix des ordres de Saint-Louis de l'aigle d'or de Wurtemberg, de la fidélité de Bade, naquit à Strasbourg (Bas-Rhin), le 30 mai 1735. Une vocation irrésistible pour la carrière militaire lui fit prendre, en 1752, du service comme volontaire dans la légion de Conflans; il se distingua dans la guerre de sept ans, et y mérita le grade de capitaine. Il fut chargé de différentes missions en Pologne et en Tartarie, en 1765 et 1766, fut l'un des officiers que le roi envoya, en 1771, en Pologne pour seconder la confédération de Bar, et se signala au combat de Cracovie. Fait lieutenant-colonel à sa rentrée en France, il devint, en 1784, colonel en second du régiment colonel-général de hussards, et fut promu l'année suivante au grade de maréchal-de-camp. Il embrassa avec ardeur la cause de notre régénération politique, fut nommé, en 1791, au commandement de l'Alsace, découvrit toutes les intelligences que le prince de Condé et le vicomte de Mirabeau entretenaient sur cette frontière, déjoua leurs complots, et mit les différentes places de cette province en état de défense formidable. Il fit faire un service actif et sévère, forma aux grandes manœuvres de la guerre les régiments de ligne et les gardes nationaux, et autorisa les soldats, dont le moral avait besoin d'être retrempé, à fréquenter les sociétés populaires, pures alors de tout esprit de démagogie. La ville de Landau lui décerna à ce sujet, en reconnaissance de son zèle et de son patriotisme, une couronne civique et des remercîments solennels. Nommé général en chef des troupes qui se rassemblaient sur la Sarre, au camp de Neukirck, Kellermann couvrit l'Alsace et une partie de la Lorraine, avec sa petite armée de dix mille hommes, et préserva ces provinces des dévastations que méditaient les Autrichiens, qui, au nombre de trente-six mille hommes, avaient passé le Rhin près de Spire: au mois d'août, ayant réuni sous ses ordres l'armée du Rhin et celle de la Sarre, il se hâta de faire réparer la ligne depuis le moulin de Hevald jusqu'à Weissembourg, et y éleva des redoutes. Le 28 du même mois, il prit le commandement en chef de l'armée du centre, en remplacement de Luckner, nommé généralissime; mit les places de Metz et de Thionville dans un tel état de défense que les souverains coalisés tentèrent en vain de s'en emparer. Dès le 4 septembre, il se mit en mouvement pour délivrer la Champagne, couvrir Châlons-sur-Marne, et arrêter les ennemis que tout contribuait à affermir dans l'espoir d'être bientôt maîtres de Paris. Dumourier n'était pas en état de résister seul à des masses aussi formidables; Kellermann, s'avançant à marches forcées avec vingt-deux mille hommes bien approvisionnés, vint faire, le 19, sa jonction avec lui. Un poste lui fut indiqué, mais il était dangereux; il en prit un autre le 20, et marcha à l'ennemi qui vint l'attaquer sur les hauteurs de Valmy. Kellermann, en voyant la bonne contenance de ses troupes, mit son chapeau sur la pointe de son sabre, et, l'élevant en l'air, s'écria: *Vive la nation!* Ce cri, répété dans tous les rangs avec le plus vif enthousiasme, frappa l'ennemi d'étonnement, et

devint le signal de la victoire que remportèrent vingt-quatre mille Français contre quatre-vingt mille Prussiens, et un corps de vingt mille Autrichiens. La réputation militaire du général Kellermann, dont les savantes manœuvres furent applaudies du duc de Brunswick lui-même, gagna beaucoup à cette victoire. La république fut proclamée à la suite de cette journée, dont le héros reçut les témoignages les plus flatteurs de la reconnaissance publique. Il fut ensuite employé sous Custines à l'armée de la Moselle, et dénoncé par lui pour ne pas s'être pas emparé de Trèves et de Mayence. Il répondit à la convention, le 5 novembre, « que « cette dénonciation ne pouvait être que l'effet de « la folie ou du vin. » Successivement attaqué et défendu par les jacobins, Kellermann parut, le 14 novembre 1792, à la barre de la convention, où il protesta de son dévouement et de sa haine contre l'aristocratie. Il entretint une correspondance officielle et publique avec le nouveau gouvernement de Genève, dans le but de favoriser la révolution démocratique qui s'était opérée dans cette ville. Sur une nouvelle dénonciation de Custines, il fut rappelé par le conseil exécutif pour rendre compte de sa conduite, et un décret du 18 mai 1793, rendu d'après le rapport de Barrère, déclara qu'il n'avait pas cessé de bien mériter de la patrie. Trois jours après, malgré l'opposition d'Amar et de Collot-d'Herbois, et par l'appui de Barrère, il fut nommé au commandement en chef de l'armée des Alpes et d'Italie, et délivra en passant à Lyon deux conventionnels qui étaient gardés à vue et dont les jours étaient menacés. A peine arrivé à son poste, il parcourut toutes les parties de la frontière, prit les mesures les plus promptes pour la défense de tous les débouchés des montagnes, se rendit à Nice pour se concerter avec le général Biron, commandant l'armée d'Italie, et s'occupa avec la plus grande activité de l'armement et de l'instruction des bataillons de volontaires. En vertu d'un décret du 14 juillet qui autorisait les commissaires de la convention à Lyon à requérir des troupes contre cette ville, il fut obligé de détacher des forces assez considérables de son armée, et publia une proclamation pour faire ouvrir les portes aux représentants. Accusé de trahison par Amar, qui, le 27 août, demanda qu'on fit tomber sa tête, il fut défendu par Dubois-Crancé, qui ne le reconnaissait coupable que de mollesse, et un arrêté du comité de salut public mit son commandement à la discrétion des commissaires de la convention. Il revint alors du Mont-Blanc devant Lyon, et donna des ordres qui, s'ils avaient été suivis, auraient empêché les Marseillais, qui se portaient au secours de Lyon, de pénétrer dans Toulouse. Sachant combien sa présence était nécessaire à son armée, il voulait remettre le commandement de ses troupes au général Dumuy, mais les représentants exigèrent qu'il dirigeât lui-même les opérations du siége. Kellermann n'ignorant pas que les Lyonnais étaient encouragés dans leur résistance par l'espoir que les Piémontais forceraient la ligne du Mont-Blanc, et viendraient les secourir, écrivit à la convention que c'était à la frontière qu'on prendrait Lyon; mais cette assemblée restait sourde à ces sages représentations, et ce n'est que lorsque nos troupes attaquées par des forces supérieures furent obligées de se replier, et que les Piémontais s'avancèrent par la vallée de Salanches, qu'on permit au général en chef de s'éloigner pendant trois jours pour voler à la défense des frontières. Sa présence rendit le courage à ses légions, les mit en état de reprendre l'offensive, et intimida l'ennemi. Le troisième jour Kellermann était de retour à Lyon; mais le 28 août il en repartit pour arrêter les Piémontais qui s'étaient avancés jusqu'à Bonneville, d'où ils menaçaient Annecy et Chambéry. Avec huit mille hommes, le général français chassa l'ennemi de la Tarentaise et de la Maurienne, et lui enleva dix-sept pièces de canon et presque tous ses équipages. Les prédictions de Kellermann s'accomplirent, Lyon se rendit le lendemain de la fuite de l'armée piémontaise. Le 18 octobre il venait de recevoir l'ordre d'aller prendre le commandement du siége de Toulon, lorsque tout à coup il fut destitué, arrêté et conduit à Paris. Cette mesure porta la consternation dans l'armée, et parmi les habitants du Mont-Blanc. Fouquier-Tinville, qui recevait, toutes les décades, l'ordre de le mettre en jugement, s'obstina à répondre qu'il ne trouvait pas même l'apparence d'une base d'accusation. La révolution du 9 thermidor arriva, Kellermann fut jugé, il fut absous, et après treize mois de détention nommé de nouveau au commandement en chef des armées des Alpes et d'Italie. Les Français livrèrent ou soutinrent plus de quarante-trois batailles ou combats sous son commandement, et l'ennemi quatre fois plus nombreux, ne put jamais gagner une lieue de terrain. Vers la fin de la campagne, le comité de salut public cédant aux instances du général Kellermann, se décida à renforcer l'armée d'Italie et à subvenir aux besoins les plus pressants de nos soldats, exposés à toutes sortes de privations. Le projet de Kellermann était de pénétrer dans l'intérieur de l'Italie, où l'attendaient l'abondance et d'immenses ressources; mais il ne put jamais réaliser ce projet dont l'exécution fut confiée à Schérer. Placé de nouveau à la tête de l'armée qu'il seconda comme chef de l'armée des Alpes par plusieurs diversions très utiles, il concourut aussi à la prospérité des armes de Bonaparte, nommé par le directoire exécutif commandant en chef de l'armée d'Italie, dont celle des Alpes était regardée comme la réserve. Après la révolution du 18 fructidor de l'an 5, l'armée des Alpes fut supprimée, et son chef, calomnié par des ingrats, éprouva un instant la disgrace du directoire qui le chargea d'organiser la gendarmerie, et le nomma membre du bureau militaire établi près de lui. C'est à cette époque que se trouvant au théâtre d'Angers, le héros de Valmy y reçut une couronne qu'il s'empressa d'envoyer aux autorités constituées. Kellermann prit peu de part à la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), et fut cependant appelé au sénat conservateur dont il obtint la présidence, le 2 août 1801. Grand aigle de la légion d'honneur le 13 pluviôse an 13, il reçut peu de temps après la plus honorable récompense des services qu'il avait rendus à la patrie, il fut nommé maréchal de France. En l'an 13 il reçut de M. Félix Desportes, préfet de Colmar, chef-lieu de sa sénatorerie, la nouvelle officielle de sa nomination à la présidence du collége électoral du département du Haut-Rhin. En 1805, il se rendit en Alsace pour y organiser les gardes nationales. Sa reconnaissance pour le chef du gouvernement qui lui avait accordé le titre de duc, et avait aquitté envers lui la dette de la patrie, le porta à proposer en juillet 1806, l'exécution d'un monument en l'honneur de Napoléon. Ce prince le chargea, à l'époque de la campagne de Prusse, de l'organisation des régiments provisoires à Mayence, lui confia en 1808 le commandement en chef de l'armée de réserve d'Espagne, et plus tard celui du corps d'observation de l'Elbe. En 1811, le maréchal Kellermann fut appelé de nouveau à la présidence du collége électoral du Haut-Rhin. Après la bataille de Hanau (30 et 31 octobre 1813), il prit le commandement de toutes les réserves à Metz. Comme tous les grands dignitaires de l'empire, il se montra prêt à servir le gouvernement royal, et il vota, le 1er avril 1814, la déchéance de Napoléon

et la création d'un gouvernement provisoire. Après la première restauration, il fut nommé commissaire du Roi, dans la troisième division militaire, échangea son titre de sénateur contre celui de pair de France, et reçut la grand'-croix de l'ordre de Saint-Louis. Pendant les cent jours il resta sans fonctions, et reprit après le retour des Bourbons, sa place à la chambre des pairs, où il vota constamment avec les défenseurs de nos libertés publiques. Cet illustre capitaine avait désiré que son cœur fût déposé aux champs de Valmy, dans un monument extrêmement simple, portant cette inscription : « Ici sont morts » glorieusement les braves qui ont sauvé la France » au 20 septembre 1792. Un soldat qui avait l'honneur de les commander, dans cette mémorable » journée, le maréchal Kellermann, duc de » Valmy, dictant, après vingt-huit ans, ses dernières » volontés, peu de temps avant sa mort, a voulu que » son cœur fût placé au milieu d'eux. » Il écrivit en effet au maire de Valmy, pour le prier de lui acheter un petit terrain contenant deux pieds en carré. Un fils, qui de son vivant s'associa à sa gloire militaire a accompli à la mort du maréchal Kellermann, arrivée le 12 septembre 1820, le vœu patriotique du guerrier expirant. Les habitants de Valmy, dont plusieurs versèrent leur sang dans la journée du 20 septembre 1792, voulurent tous participer à la concession du terrain, au moyen d'une répartition proportionnelle, et ils jurèrent qu'ils garderaient fidèlement le dépôt qui leur était confié.

KELLERMANN (François-Étienne), marquis, duc de Valmy, fils du précédent, pair de France, lieutenant-général de cavalerie, grand-cordon de la légion d'honneur, commandeur de la couronne de fer, chevalier de Saint-Louis, naquit à Metz (Moselle) vers 1772, et fut élevé à Paris au collége des Quatre-Nations. Attaché, en 1790, à l'ambassade de France aux États-Unis, il revint, en 1793, prendre du service près de son père qu'il suivit dans sa campagne contre les Prussiens. Employé, en 1797, à l'armée d'Italie, comme adjudant-général, il montra beaucoup de bravoure au passage du Tagliamento, où il fut blessé de plusieurs coups de sabre en chargeant avec la plus grande impétuosité la cavalerie ennemie qu'il culbuta. Le général Bonaparte l'envoya alors à Paris pour y porter les drapeaux conquis dans cette glorieuse journée. Le 5 décembre 1798, Kellermann, qui avait été élevé au grade de général de brigade, commandait l'avant-garde de l'armée républicaine composée seulement de deux bataillons, trois escadrons de chasseurs et deux pièces d'artillerie légère, contribua beaucoup au succès du combat de Civita-Castellana par ses manœuvres et son audace. Attaqué par la première colonne ennemie, forte de huit mille hommes, il lui en tua trois cents, en fit prisonniers trois mille, lui prit quinze pièces de canon, trente caissons, tous ses bagages et sa caisse militaire. Pendant cette guerre, il remporta plusieurs avantages décisifs sur différents corps de l'armée napolitaine à Nepi, à Monte-Tossi, Viterbe et Montallo, pénétra le premier dans Naples et prit possession des forts Saint-Elme et Château-Neuf. En 1800, il commanda une brigade de cavalerie à l'armée qui passa le mont Saint-Bernard. A Marengo, cette brigade combattit pendant dix heures, et elle était réduite à deux cent cinquante cavaliers, lorsque le général en chef Bonaparte lui ordonna de soutenir, avec cent cinquante hommes d'augmentation, la réserve qui, forte de quatre mille hommes, marchait en avant sous le commandement du brave Desaix, qui fit replier les tirailleurs autrichiens jusqu'à Cassine-Grossa. Tout à coup la ligne française s'arrête, les deux masses se heurtent, une seule décharge a lieu des deux côtés. Desaix est frappé mortellement. Le corps français, trop faible pour soutenir le choc, est culbuté, et les grenadiers autrichiens s'abandonnent à la poursuite de l'ennemi avec toute la sécurité de la victoire ; mais le jeune Kellermann, digne fils du vainqueur de Valmy, a vu le parti qu'il put tirer de la circonstance, et sans délibérer, fait un à gauche par pelotons, tombe en colonne, la gauche en tête, sur le flanc gauche des Autrichiens, les surprend sans feu dans leurs armes et dans le désordre de la victoire. Tout cède ou fuit, et, en moins de cinq minutes, les destinées de la France et de l'Europe sont changées par le général Kellermann, qui, à peine âgé de vingt-huit ans, procure à notre armée, avec quatre cents hommes seulement, une des victoires les plus étonnantes dont il soit fait mention dans nos fastes militaires. Bonaparte, qui cherchait souvent à donner le change sur la véritable cause de nos succès, aima mieux attribuer l'honneur de cette journée à la mort glorieuse du général Desaix, qu'à la manœuvre habile d'un jeune guerrier, dont la franchise avait plus d'une fois offensé son orgueil, et qu'il crut assez récompenser par le grade de général de division. Le général Kellermann se signala encore au passage du Mincio, et, en 1805, dans les champs de la Bavière. Le 31 octobre 1805, renvoyé par le maréchal Bernadotte à la poursuite d'une colonne autrichienne qui se retirait par la Carinthie, il l'atteignit près de Pass ing, et lui fit six cents prisonniers. Le 2 décembre suivant, il fut blessé à Austerlitz, après avoir, par une manœuvre adroite et rapide, attiré la cavalerie ennemie à travers nos bataillons qui la fusillèrent à bout portant. C'est dans ce moment que le régiment de hulans du grand duc Constantin fut détruit, et que le lieutenant-général Essen tomba mortellement frappé. Le général Kellermann fut employé, en 1808, à l'armée de Portugal, où à la bataille de Vimeiro il arrêta la poursuite de l'ennemi avec un seul régiment, et facilita la retraite de nos troupes. Après cette bataille, où l'on vit avec étonnement dix huit à vingt mille hommes battus, traiter presque d'égal à égal, avec une armée ennemie, forte de plus de cent mille hommes, Kellermann conclut et signa cette convention de Cintra, qui fut si vivement blâmée en Angleterre, et qui attira sur les signataires anglais des reproches violents qu'ils méritaient à plus d'un titre. En 1809, le général Kellermann succéda au maréchal Bessières dans le commandement en chef de l'Espagne septentrionale ; il rouvrit les communications avec le corps du maréchal Ney en Galice, et effectua, de concert avec lui, l'expédition des Asturies, dans laquelle l'armée réunie par le marquis de La Romana fut détruite ou dispersée. Le 28 novembre, au combat d'Alba de Tormès, il écrasa avec sa seule cavalerie, et réduisit à l'impossibilité de se rallier l'arrière-garde du duc del Parque, qui, à la tête d'une armée de vingt-cinq à trente mille hommes, s'était avancé au-delà de Salamanque, et interceptait déjà les communications entre Madrid et Valladolid. Kellermann fit la campagne de Saxe en 1813, combattit à Poserna, résista le lendemain à la bataille de Lutzen, au premier choc des coalisés, fut blessé en emportant le village de Klix, la veille de la bataille de Bautzen, et eut, dans cette dernière journée, plusieurs chevaux tués sous lui. A la bataille de Wachau (16 octobre), il renversa d'abord une division de cuirassiers russes ; mais pris en flanc par trois régiments qui arrivaient dans cet instant, il fut rompu et contraint de se replier. Cet officier général ne se distingua pas moins pendant la campagne de France. Le 17 février 1814, au

combat de Mormant, il concourut avec le général Milhaud à faire mettre bas les armes à deux carrés ennemis. Le 23, il chargea, sur la route de Bar-sur-Seine, l'arrière-garde autrichienne, lui enleva un parc et huit cents hommes. Il se signala encore, le 27 février, et sa division eut beaucoup à souffrir de la mitraille de douze pièces de canon à Dolencourt. Le 26 mars, il poursuivit les Russes fuyant sur les deux routes de Vitry et de Bar-sur-Ornain. Après la première restauration, le général Kellermann devint chevalier de Saint-Louis et inspecteur général de cavalerie. Lors du départ de Napoléon de l'île d'Elbe, il fut appelé au commandement de la cavalerie, à Essonne, qui ne put être rassemblée, à raison de la prompte arrivée de ce prince à Paris. Pendant une partie des cent jours, il se tint à l'écart et sans fonctions; mais appelé à la chambre des pairs et à un commandement, il crut que son devoir de citoyen et de soldat lui imposait l'obligation d'accepter. Au combat du 16 juin, aux Quatre-Bras, il fit, à la tête d'une brigade de cuirassiers, une charge des plus vigoureuses sur le centre de l'armée anglaise, et passa sur le ventre de plusieurs bataillons écossais; malheureusement ses efforts ne furent point appuyés et n'eurent aucun des résultats avantageux qu'on en pouvait attendre. Le général Kellermann fut éliminé de la chambre des pairs après la seconde restauration. Il est aujourd'hui en disponibilité.

KEMBLE (John-Philip), célèbre acteur anglais, frère de mistress Siddons, la première actrice tragique de l'Angleterre, naquit à Prescott, dans le Lancashire, le 1er février 1757. Son père, Roger Kemble, était directeur d'une troupe de comédiens qui parcouraient ce comté et les districts voisins. Le jeune Kemble, dès l'âge de dix ans, jouait déja sur le théâtre de Worcester le rôle du duc d'York, dans la tragédie de *Charles Ier*. Il fut d'abord élevé dans le séminaire catholique romain de Sedgly Park, dans le Staffordshire. En 1770, son père, qui était catholique, l'envoya au collége de Douai pour y terminer ses études, et l'on dit qu'il y eut Talma pour condisciple. Il était destiné à l'état ecclésiastique, mais le théâtre était sa vocation; il quitta brusquement le collége, revint en Angleterre, débuta à Wolverhampton sans beaucoup de succès, et ne fut pas beaucoup plus heureux dans plusieurs autres villes où il joua. Le premier succès marqué qu'il obtint fut, en 1782, à Dublin, dans le rôle de Hamlet, qu'il joua l'année suivante au théâtre de Drury-Lane, à Londres. Dès lors sa réputation fut établie, et, en 1788, il fut proclamé le premier acteur tragique d'Angleterre. En 1787, il épousa mistress Brereton, fille de M. Hopkins, souffleur du théâtre de Drury-Lane, dont Kemble devint le directeur l'année suivante, emploi qu'il exerça jusqu'en 1801, avec une seule courte interruption. On raconte que son mariage fut la suite d'une passion violente qu'avait conçue pour lui la fille d'un ministre d'état. Celui-ci, afin de rendre impossible une telle alliance, proposa à Kemble une somme de 3,000 livres sterling s'il se mariait sur-le-champ à toute autre femme que sa fille. Kemble accepta l'offre, et épousa mistress Brereton. En 1801, il visita la France, et y reçut l'accueil le plus amical et le plus flatteur de la part de Talma et des principaux acteurs et actrices des théâtres de Paris, et fut admis dans les sociétés les plus distinguées. Il voyagea en Espagne, en Suisse et en Italie, et à son retour à Londres, en 1803, il prit la direction du théâtre de Covent-Garden, et reparut le 24 septembre de cette année dans son rôle favori de Hamlet, et fut accueilli par des applaudissements unanimes. Kemble, doué de beaucoup de pénétration et d'un jugement sûr, n'avait jamais cessé de travailler à perfectionner son jeu et son débit, et à corriger les sons peu agréables de sa voix dans les tons inférieurs. Les observations qu'il fit à Paris sur la manière dont l'inimitable Talma jouait et déclamait ses rôles, l'engagèrent à modifier la sienne : c'est ce qu'il fit avec le plus grand succès, et tous les critiques éclairés reconnurent la supériorité de sa nouvelle manière sur l'ancienne. Kemble avait acquis le sixième de la propriété du théâtre dont la prospérité se soutint jusqu'en 1808, époque du terrible incendie qui consuma tout l'édifice. Cependant la salle fut promptement rebâtie sur un meilleur plan, grâce à la générosité des amis de Kemble; mais lorsque, pour réparer les pertes énormes éprouvées par les actionnaires, il voulut élever les prix d'entrée et établir un rang de loges à l'année, il s'éleva une opposition la plus bruyante et la plus obstinée de la part du public, et, après une contestation qui dura plusieurs mois, on fut obligé de lui céder en grande partie. L'augmentation des prix ne fut que légère et partielle, et on renonça aux loges à l'année. En mars 1817, Kemble prit congé du public d'Edimbourg, dans le rôle de Macbeth, et, le 23 juin de la même année, il quitta la scène, et parut pour la dernière fois dans *Coriolan*. Cette journée, la plus glorieuse de sa vie, fut suivie d'un banquet splendide, auquel Talma, alors à Londres, et plusieurs lords assistèrent. Lord Holland présidait la réunion, et, après les toasts, il prononça un discours analogue à la circonstance, et présenta à Kemble un vase magnifique sur lequel devait être gravée l'inscription suivante : *A J.-P. Kemble, écuyer, lors de sa retraite de la scène dont il a été pendant trente-quatre ans l'ornement et l'orgueil.* Il quitta ensuite l'Angleterre, visita de nouveau la France, la Suisse, l'Italie et l'Allemagne, et se retira définitivement, avec sa femme, à Lausanne, où il acheta une jolie propriété, et où il partageait son temps entre la lecture et les soins très assidus qu'il donnait à la culture de son jardin. Vers la fin de 1822, se sentant indisposé, il crut que le climat de Rome lui serait plus favorable; mais, après un court séjour dans cette ville, s'apercevant que sa santé empirait, il revint à Lausanne, où il mourut le 26 février 1823, à la suite d'un troisième accès d'apoplexie, qui eut lieu quarante-huit heures après le premier. John Kemble fut non seulement un acteur du premier ordre, mais de plus un homme de goût. La scène anglaise lui doit d'avoir, à l'exemple de Talma, réformé l'antique bizarrerie des costumes. Grâce à Kemble, Macbeth ne porta plus l'uniforme de général anglais, ni Caton son énorme perruque et sa robe à fleurs. Néanmoins, il faut l'avouer, la réforme fut et est encore aujourd'hui moins complète sur le théâtre anglais que sur la scène française, et ne s'étend pas aux personnages secondaires, qui sont encore assez mal costumés. Kemble introduisit aussi d'utiles améliorations dans les décorations; mais cette partie est encore loin de la perfection, et, sous ce rapport, les Anglais sont au-dessous de la France, de l'Italie et même de presque tous les pays du continent. Kemble excellait dans les rôles qui exigent une grande énergie d'expression, tels que Hamlet, Macbeth, Coriolan, Beverley, Othello, et dans les *Mountainers* (*les Montagnards*). Il avait une belle physionomie, de la noblesse dans les gestes et la démarche; il déclamait avec force, et avait des intonations qui allaient droit au cœur dans les rôles touchants. Son organe était inégal, et les cordes basses de sa voix avaient quelque chose de dur. Comme tous les acteurs anglais, il gesticulait trop et paraissait souvent outré à force de vouloir produire de l'effet. Inférieur à Talma et à mistress

Siddons, Kemble fut néanmoins le meilleur acteur tragique anglais depuis Garrick. Comme auteur, il n'a rien fait de bien saillant. Il a arrangé pour la scène quelques pièces de Shakspeare. On a de lui : 1° *La Ferme*, comédie, 1789; 2° *L'Amour sous plusieurs masques*, comédie, 1790; 3° *Lodoïska*, opéra-comique; 4° *Le Pèlerin*, comédie, 1797. Il était enthousiaste de l'art dramatique et de Shakspeare. Il avait une collection de MSS. et des plus anciennes éditions des pièces de ce poëte, qui lui avaient coûté des sommes énormes.

KEMBLE (Charles), frère du précédent, est né le 25 novembre 1775 à Brecknock, dans le pays de Galles. Il fut placé par son frère au collége de Douai, où il resta trois ans. A son retour en Angleterre, il obtint une petite place dans l'administration de la poste aux lettres; mais le goût du théâtre le fit bientôt embrasser la carrière dramatique, dans laquelle tant de membres de sa famille se sont illustrés. Il débuta, en 1792, sur le théâtre de Shaffield, et joua ensuite à Edimbourg, à New-Castle, et, en 1794, il parut à Drury-Lane, à Londres, dans le rôle insignifiant de Malcolm dans la tragédie de *Macbeth*, mais il se fit bientôt remarquer dans des rôles plus importants de la comédie, du drame et de la tragédie. Il fut ensuite engagé par M. Colman, et parut sur le petit théâtre du Haymarket, en 1800, et y donna *le Déserteur*, traduit de la pièce de Mercier, sous le titre de *Point d'honneur*, qui obtint du succès. En 1802, le mauvais état de sa santé et une extinction de voix le forcèrent à renoncer pour quelque temps à sa profession; il fit un tour sur le continent, et, après un an d'absence, il s'engagea au théâtre de Covent-Garden, dont son frère était devenu le directeur, et y est resté attaché jusqu'à présent. En 1828, il vint à Paris avec d'autres artistes anglais, et mérita les éloges du public par la manière distinguée dont il s'acquitta de plusieurs rôles. M. C. Kemble n'est pas un acteur du premier ordre; il manque d'énergie, mais il a de l'intelligence et joue correctement; si son jeu n'est point entraînant, du moins est-il exempt de grands défauts. Il réussit très bien dans le genre tendre et dans le rôle de Roméo, ainsi que dans ceux qui exigent de l'aisance dans les manières et de la vivacité. Outre la traduction du *Déserteur*, il a fait jouer plusieurs autres pièces traduites ou originales qui ont eu quelque succès. En voici les titres : *Le Fugitif*, ou *les droits de l'hospitalité*, drame historique en trois actes, traduit de Kotzebue; 2° *Le portrait de Cervantes*, trad. de Dieulafoy; 3° *Kamtchatka*, drame en trois actes, trad. de Kotzebue; 4° *L'Enfant du hasard*, farce; 5° *La tête de bronze*, mélodrame, trad. du français. M. Charles Kemble a épousé miss Decamp, qui réunit les talents de danseuse à ceux d'actrice et de chanteuse fort agréable.

KEMPELN (Wolfgang), baron, référendaire de la chancellerie hongroise à Vienne, et directeur des salines de Hongrie, naquit à Presbourg, le 23 janvier 1734, et mourut à Vienne, le 26 mars 1806. Il doit sa célébrité à son talent pour la mécanique et surtout à la construction de deux automates, le joueur d'échecs et l'automate parlant. Il exposa le premier aux regards du public, en 1769, et vint le montrer à Paris en 1783. Cet automate fit l'étonnement de tout le monde, et malgré un grand nombre de conjectures sur le véritable moteur des bras et des mains qui remuent et placent les échecs, on n'a pas encore une opinion arrêtée sur cette machine. Il nous semble, d'après l'automate de Maelzel, qui n'est autre que celui de Kempeln, que cette pièce si vantée est un pur charlatanisme; le prétendu automate vêtu en turc, ganté et affublé d'un énorme turban et d'une ample robe, n'était, selon nous, qu'un habile joueur d'échecs qui est assis et qui relève ses jambes et les cache adroitement lorsqu'on relève les pans de drap qui cachent le dessous de la table. L'autre invention dont l'auteur a publié la description sous le titre suivant : *Le mécanisme de la parole, suivi de la description d'une machine parlante, et enrichi de 27 planches*, Vienne, 1791, grand in-8°, a plus de mérite, et prouve que son auteur avait acquis une connaissance plus approfondie de l'organe de la voix que la plupart des physiologistes modernes. Son essai n'est pourtant pas complet, car la machine n'articule parfaitement qu'un petit nombre de sons, et a bien de la peine à les lier ensemble. C'est que la théorie de la voix est encore très imparfaite; Kempeln n'a échoué que faute d'avoir bien connu la véritable position et les fonctions de chaque organe dans la formation de la parole. Il a aussi publié quelques poésies et pièces de théâtre allemandes. On cite entre autres : *Persée et Andromède*, drame, et *l'Inconnu bienfaisant*, comédie. Sa presse à l'usage des aveugles est l'un de ses chefs-d'œuvre de mécanique les plus utiles et les plus justement estimés. Il a construit plusieurs autres machines ingénieuses. Dutens et Ch. Gottlieb de Windisch ont publié plusieurs lettres sur son Joueur d'échecs automate; les premières insérées dans le *Mercure de France*, juillet 1770; et les dernières, traduites en français, dans les *Annales encyclopédiques de 1817*, tome V. Dutens prétend s'être assuré de l'impossibilité de cacher l'enfant le plus petit dans le corps de l'automate; mais c'est une erreur évidente, car le buste de la figure est aussi volumineux que celui d'un homme corpulent, et rien n'est plus aisé que de tenir les jambes croisées et ensuite de les alonger ou de les laisser pendre quand la table est couverte d'un drap qui pend jusqu'au parquet; quant aux rouages, c'est une pure supercherie.

KENT (Auguste-Ernest, comte de Dublin, duc de), quatrième fils du roi d'Angleterre George III, naquit à Londres le 2 novembre 1767. Il entra de bonne heure au service, et monta rapidement de grade en grade jusqu'à celui de colonel. Après avoir commandé quelque temps un régiment, il fut élevé au rang de général et nommé gouverneur de Gibraltar en 1802. Sa sévérité excessive envers les soldats suscita un soulèvement parmi les troupes de la garnison à l'occasion de la défense faite par le prince de passer en fête la nuit de Noël, à plusieurs régiments qui lui avaient envoyé des députations pour lui en demander la permission. Le prince parvint à rétablir l'ordre, mais ce ne fut qu'après avoir fait répandre beaucoup de sang. Le 54e régiment qui n'avait pas pris part à l'insurrection, quelques compagnies de grenadiers, et un détachement d'artillerie avec deux pièces de campagnes furent dirigés contre les troupes insurgées; elles résistèrent long-temps et ne furent vaincues qu'après un grand carnage. Les chefs du complot, qui tendait à faire renvoyer le prince gouverneur et à le faire remplacer par le général Barnet, furent arrêtés et jugés par un conseil de guerre. Le désordre dura deux jours et ne se termina qu'à minuit du second. Les habitants témoignèrent leur reconnaissance au duc de Kent pour la fermeté qu'il avait mise à apaiser les troubles, mais le gouvernement jugea à propos de le rappeler peu de temps après en Angleterre, regardant comme imprudent de confier le commandement d'une place aussi importante que Gibraltar, à un chef mal vu des troupes. En 1808, lorsque Napoléon fit publier qu'il allait assiéger Gibraltar, le duc de Kent voulut reprendre son poste, mais le roi son frère lui refusa la permission d'y retourner. Au mois de

juillet 1818, il fit partie de l'assemblée réunie à la taverne de Londres, pour aviser aux moyens de secourir les manufacturiers, et attribua la détresse des classes manufacturières à l'effet du passage soudain de la guerre à la paix. Lord Cochrane combattit cette opinion; mais avant de se séparer, l'assemblée ouvrit une souscription qui produisit une somme considérable. En 1818, le duc de Kent épousa Marie-Louise-Victorine de Saxe-Cobourg, princesse douairière de Linange, sœur du prince Léopold qui avait épousé la princesse Charlotte, fille du prince régent, aujourd'hui George IV. Le duc de Kent fut emporté par une maladie aiguë, peu de temps après son mariage, dont il est issu une princesse. Il avait des qualités estimables et était à la tête de plusieurs des principales institutions de bienfaisance; mais il avait le caractère trop dur et trop impérieux. Ainsi que son frère, le duc de Sussex, il vota avec l'opposition, et prononça plusieurs discours vehéments contre le ministere.

KERALIO-ROBERT (Mme Louise-Félicité GUINEMENT de), née à Paris, le 25 août 1758, a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite: 1° *Voyage dans les Deux-Siciles de M. H. Swinburne*, traduit, 1785, in-8°; 2° *Histoire d'Elisabeth, reine d'Angleterre*, 1786-1789, 5 vol. in-8°; 3° *Collection des meilleurs ouvrages français, composés par des femmes*, 1786-1789, 14 vol. in-8°; cet ouvrage devait avoir 40 vol.; 4° *Amélia et Caroline*, ou *l'Amour et l'Amitié*, 1808, 5 vol. in-12, 5° *Voyage en Hollande et dans le midi de l'Allemagne sur les deux rives du Rhin, dans l'été de* 1806, traduit de l'anglais, 1809, 2 vol. in-8°; 6° *Alphonse et Mathilde*, ou *La famille espagnole*, 1809, 4 volumes in-12; 7° *l'Etranger en Irlande*, ou *Voyage dans les parties méridionales et occidentales de cette île dans l'année* 1805, traduit de l'anglais de sir John Carr, 1809, 2 vol. in-8°; 8° *Elements de construction*, anglais-français, 1810, in-8°; 9° *Rose et Albert*, ou *le Tombeau d'Emma*, 1810, 3 vol. in-12; 10° *Fables de Dodsley* (en anglais), 1810, in-12. Ersch lui attribue: *Différents morceaux des mémoires de l'académie de Sienne*, 1777, in-12; M. Barbier lui attribue encore: 1° *Essai sur les moyens de rendre les qualités de l'homme plus utiles à son bonheur*, traduit de l'anglais de J. Grégory, 1775, in-12; 2° *Adélaïde*, ou *Mémoires de la marquise de M****, 1776, in-8°; 3° *Histoire du grand duché de Toscane, sous le gouvernement des Médicis, par Riguccio Galuzzi*, traduit de l'italien, tome VI à IX, 1783-1784, 4 vol. in-12. Mme Kéralio Robert a aussi contribué au *Censeur universel*, et au *Mercure national*. Son style est sage, égal, facile, mais parfois un peu sec et trop généralement didactique. Son *Voyage des Deux-Siciles* mérite peut-être une exception à ce jugement sévère; il est heureusement traduit, et réunit l'agrément à l'utilité. On peut en dire autant de *l'Histoire d'Elisabeth*; c'est le fruit de dix années d'études, de recherches, de patience et d'un talent mûri par la réflexion. Cette production est d'autant plus remarquable, qu'elle manquait à notre littérature, et que nous étions privés de l'histoire de la vie de cette princesse si célèbre dans les annales de l'Angleterre.

KERATRY (Marguerite-Hilarion), député patriote et écrivain distingué, né à Rennes, le 28 octobre 1769, est issu d'une famille noble. Son père, courageux défenseur des droits et des intérêts de sa province, mérita par sa noble conduite la haine des ministres; l'exil dont il fut deux fois frappé ne fit qu'ajouter à l'estime, que lui portaient ses compatriotes, et lui valut l'honneur d'être choisi pour présider la noblesse aux états de Bretagne. Le jeune Kératry commença ses études à Quimper et les termina à Rennes. Sa position sociale et ses droits héréditaires l'appelaient au parlement de Bretagne, il étudia le droit et eut pour camarade le général Moreau, alors prévôt de cette école (1787 à 1788). En 1789 il vint habiter un lieu rural qu'il possédait dans le Finistère, et c'est de là qu'il adressa à l'assemblée constituante une pétition en faveur du partage égal dans les familles nobles; disposition législative à l'adoption de laquelle il n'était point personnellement intéressé. Vers cette même époque il fit plusieurs voyages à Paris et s'y lia avec quelques hommes distingués par leurs talents et leur caractère, tels que Bernardin-de-Saint-Pierre, Legouvé etc. Rentré dans ses foyers à l'époque de la terreur, il fut arrêté par ordre du féroce Carrier, mais il fut sauvé par quelques amis de collége. Après l'exécution de Louis XVI, M. Kératry subit une nouvelle détention de quatre mois, par ordre du comité de surveillance; les habitants de sa commune rurale le réclamèrent, et il fut enfin rendu à la liberté. C'était principalement à sa qualité d'ex noble, et à la modération de ses principes qu'il a dû ces injustes persécutions. Depuis cette époque il a exercé à diverses reprises des fonctions municipales dans cette même commune dont les habitants ont pour lui la vénération qu'on doit à un père, et il s'est livré avec assiduité aux études philosophiques et littéraires. En 1818 les suffrages de ses concitoyens lui ouvrirent une nouvelle carrière en le nommant leur représentant à la chambre des députés. Dès lors M. Kératry se dévoua au service de la patrie, et adopta une marche franche et décidée dont le but a été constamment d'assurer les bienfaits de la révolution. Avant même l'ouverture de la session, il combattit dans le *Journal Général* l'opinion émise à la chambre des pairs par M. Barthélemy, et qui tendait à renverser la loi des électeurs, et à établir à sa place la funeste disposition du double vote, et la séparation des électeurs en colléges de petits et de grands propriétaires. Il ne montra pas moins d'éloquence à la tribune à l'époque de la discussion de la nouvelle loi, que le ministère, par ses intrigues, réussit à faire adopter, et en défendant avec M. Royer-Collard la nouvelle loi de la liberté de la presse. M. Kératry siégeait alors sur le banc des *doctrinaires*, mais dès l'année suivante il s'en détacha pour se réunir franchement à l'opposition dirigée contre un ministère lourbe, anti-national et qui était d'autant plus à craindre qu'il joignait l'hypocrisie à la haine profonde qu'il portait aux institutions constitutionnelles. M. Kératry vit avec peine que les *doctrinaires* se bornant à des vœux et à des professions de foi, songeaient beaucoup plus à se faire une réputation de haute sagesse, qu'à opposer une résistance efficace aux invasions du pouvoir ministériel et aux efforts du parti qui voulait opérer la contre-révolution. Malgré la courageuse éloquence du côté gauche la loi du 5 février fut abolie; M. Kératry parla le dix-septième sur cette grande question politique, et son discours fit une grande sensation, même après ceux des plus grands orateurs. Les lois exceptionnelles furent établies, et la censure des journaux les ayant réduit au silence, M. Kératry composa trois brochures politiques d'un grand mérite et dont le public épuisa plusieurs éditions en peu de mois. La première intitulée: *Documents historiques*, parut au mois d'août 1820. Elle renfermait des faits remarquables et bien propres à faire voir de quel danger la France était menacée, par un parti d'autant plus acharné, qu'il voulait se venger de sa défaite en profitant de la victoire que les armées étrangères avaient obtenue sur la France. Dans la seconde: *La France telle qu'on l'a faite*, l'auteur présentait un tableau fidèle des envahissements successifs de l'ancienne aristocratie et du clergé, dans toutes les branches du pouvoir. Ceux qui depuis 1789 n'avaient

cessé d'être battus, voulaient maintenant traiter la France comme leur conquête. La troisième, écrite en société avec Lanjuinais, était destinée à combattre le projet de la *Loi des municipalités*, déjà présenté à la chambre par le ministère et dont le rapport venait d'être fait avec des amendements aggravants, au nom d'une commission spéciale. C'est en grande partie au zèle de ces deux illustres citoyens bretons, que la France a dû l'ajournement d'un projet qui tendait à priver la nation de l'une des plus importantes garanties sociales, en livrant le système municipal à l'aristocratie nobiliaire. Ce dernier écrit parut au commencement de 1821. Depuis cette époque, M. Kératry, convaincu de l'inutilité de ses efforts dans une chambre dont la majorité était dévouée à un ministère anti-national, n'est monté que rarement à la tribune. Néanmoins il eut le courage de dénoncer le prétendu cordon sanitaire établi sur les Pyrénées, en le signalant comme une mesure destinée à renverser par la force des armes la constitution espagnole, pour faire triompher les soldats *de la foi*, les moines, et le gouvernement absolu. Il réclama avec force un dégrèvement des droits sur le sel, s'éleva avec une éloquente indignation contre l'odieux et funeste privilége des jeux de hasard et de loterie, et, dans la session de 1822, il attaqua sans ménagement le système de la diplomatie des cours liguées contre les peuples, en faveur, non des rois, mais de ceux qui veulent régner et opprimer en leur nom. Par suite de la conspiration de Saumur, M. Mangin, procureur-général à Poitiers, jugea à propos de faire figurer dans un de ses réquisitoires M. Kératry, avec trois de ses plus illustres collègues, mais cette tentative n'eut aucun résultat. M. Kératry a non seulement réclamé judiciairement, mais il s'est associé à M. Benjamin-Constant en portant leur cause devant le tribunal de l'opinion publique qui les a honorablement absous de l'accusation. En 1822, M. Kératry fut de nouveau nommé député par le département du Finistère; mais à l'époque de la dissolution de cette chambre, l'influence ministérielle usant de tous les moyens à sa disposition réussit à maîtriser les élections et à exclure M. Kératry, ainsi que la presque totalité des membres qui déplaisaient à la faction ministérielle. Cet échec ne découragea cependant pas le patriote breton; bravant tous les dangers il devint collaborateur du *Courrier Français*, et dans cette feuille, constamment fidèle aux principes, il attaqua la faction audacieuse qui marchait tête levée à la contre-révolution et qui avait déjà fait des pas de géant vers ce but. Deux fois traduit devant les tribunaux, deux fois il en sortit triomphant. Il s'est généreusement présenté comme l'auteur des articles inculpés, et sa défense est un chef-d'œuvre de raisonnement et d'éloquence. La conduite des tribunaux en cette occasion et dans d'autres procès du même genre dirigés contre les journaux constitutionnels, contribua puissamment à éclairer l'opinion publique de toute la nation, et prépara le mémorable triomphe obtenu, aux élections de 1827, sur le ministère Villèle et ses soutiens et adhérents. M. Kératry ne pouvait manquer d'être réélu, et pendant la session de 1828 il s'est montré digne de la confiance de ses commettants par le zèle et le talent avec lequel il a défendu la cause nationale dans toutes les importantes discussions qui eurent lieu sur les diverses lois qui furent proposées par le nouveau ministère, relatives aux élections, à la presse, etc. Jusqu'ici nous avons parlé de l'homme public, maintenant considérons M. Kératry comme littérateur, et philosophe. En 1791, il fit paraître un volume de *Contes* et d'*Idylles* dans le genre de Gessner. L'abbé Aubert et La Harpe en parlèrent avec éloge dans les journaux du temps. Dans le cours de l'an 8 il publia son *Voyage de vingt-quatre heures*, dont deux éditions furent promptement épuisées; en l'an 10 ses *Voisins dans l'Arcadie*, qui eurent non moins de succes, et l'année suivante son *Habit mordoré*, production dans le genre de Sterne, qui se distingue par un style très piquant et la plus fine plaisanterie. En 1811 il publia un petit poëme en prose sous le titre de *Ruth et Noémi*, tiré du Vieux-Testament; dans cet ouvrage l'auteur a très bien rendu cette simplicité antique qui caractérise toutes les sociétés dans l'état pastoral ou dans une civilisation peu avancée. Le langage de la nature plein d'images nous semble plus séduisant à mesure que toutes nos langues deviennent complexes et abstraites et que des mœurs dues à des besoins multipliés ont remplacé les habitudes primitives. En philosophie, M. Kératry s'est fait connaître par deux ouvrages, les *Inductions morales et philosophiques*, dont la seconde édition a paru en 1818, et le *Traité de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'ame*, publié en 1815. L'auteur appartient a l'école platonicienne ou à celle qui de nos jours a cherché à renouveler les doctrines qu'on attribue à ce philosophe grec et qui, peut-être, ne furent jamais les siennes. Il y a dans le premier ouvrage beaucoup de vues morales; mais bien des lecteurs penseront que la partie métaphysique de ces deux écrits ne renferme rien qui n'ait été dit mille fois, sans cependant avoir produit l'assentiment général parmi les savants. La prétention même de donner de nouvelles preuves de propositions, dont la vérité serait, selon les nouveaux platoniciens, intuitive, et par conséquent indépendante du raisonnement, ne peut que fortifier le doute au lieu d'établir la conviction. M. Kératry s'est aussi occupé des beaux arts, et il a rendu un compte très détaillé dans le *Courrier français* du salon de 1819, qui a ensuite paru en un volume. Cet auteur y montre de grandes connaissances des beaux arts, ses jugements sont généralement justes, et souvent exprimés d'une maniere originale et piquante; on y remarque toutefois un peu trop de penchant à l'analyse, et quelque chose de trop métaphysique et de trop idéal dans sa manière d'envisager les productions des autres. Il y a parfois trop du Kant dans M. Kératry, et peut-être pas assez de ce sentiment presqu'intuitif qui sent et apprécie les beautés sans trop chercher à les analyser, et surtout à deviner par quelle série de combinaisons intellectuelles le peintre est parvenu à produire un chef-d'œuvre qui souvent n'est que l'effet d'une inspiration dont il ne peut pas lui-même se rendre compte. On a encore de M. Kératry: 1° *Réflexions soumises au Roi et aux chambres, sur le moment présent*, 1820, in-8°; 2° *Annuaire de l'école française de peinture*, ou *Lettres sur le salon de* 1819, 1820, in-12; 3° *De la séance du* 15 *janvier* 1820, *et de l'influence que peuvent avoir les projets du ministère sur les destinées de l'état*, 1820, in-8°, 4° *De l'association de bienfaisance souscrite par cinquante-quatre députés des départements en faveur des prévenus et de leurs familles*, ou *Réponse aux journaux de l'ultracisme*, 1820, in-8°; 5° *Lettre à M. le baron Mounier sur la censure; Lettre de J.-J. Rousseau à M. le comte de Girardin sur la destitution de ce dernier; Réflexions sur l'état du christianisme en France*, 1820, in-8°; 6° *Documents nécessaires pour l'intelligence de l'histoire de France en* 1820, 1820, in-8°, 3 éditions; 7° *La France telle qu'on l'a faite*, ou *suite aux documents*, 1821, in-8°, 2 éditions; 8° *De l'organisation municipale en France et du projet présenté aux chambres en* 1821, 1821, in-8°; 9° *Du beau dans les arts d'imitation*, *avec un examen raisonné des productions des diverses écoles de peinture et de sculpture*, *en particulier de celle de France*, 1822, in-8°; 10° *Examen philosophique des considérations sur le sentiment*

du sublime et du beau, dans le rapport des caractères, des tempéraments, des sexes, des climats et des religions, d'Emmanuel Kant, 1822, in 8°; 11° *Le guide de l'artiste et de l'amateur, contenant le poëme de la peinture, de Dufresnoy, avec une traduction nouvelle revue par M. Kératry, suivie de réflexions de ce dernier auteur, de notes de Reynolds, de l'essai sur la peinture de Diderot*, etc., 1823, in-8°; 12° *Du culte en général, et de son état particulièrement en France*, 1825, in-8°; 13° *Les derniers des Beaumanoir*, 1825, 4 vol. in-8°; ce roman offre des tableaux des mœurs de la Bretagne pleins d'intérêt, et des caractères bien soutenus, mais il est trop surchargé de textes de l'écriture, et de détails minutieux; 14° *Frédéric Styndall, ou la Fatale année*; 1827, 4 vol. in-18, c'est une production remarquable sous le double rapport de l'exécution et du but moral que l'auteur s'est proposé. Le caractère principal est tracé de main de maître, et les accessoires sont traités avec art; les mœurs de la cour d'Autriche y sont fidèlement peintes, et des questions philosophiques s'y trouvent discutées sans trop nuire à l'effet dramatique. Toutefois il faut convenir que ce roman manque du mérite principal du genre; l'art n'y est pas assez masqué, et trop de longueurs en rendent la lecture peu attravante. 15° *Pièces officielles du procès soutenu par M. Kératry et Me Merithou, avocat pour le Courrier français*, 1827, in 8°. M. Kératry a travaillé à *l'Encyclopédie moderne*, à la *Revue encyclopédique* et à plusieurs autres recueils littéraires. M Kératry coopère à la rédaction du *Courier français* dont il est un des propriétaires, et il y a inséré un grand nombre d'excellents articles de politique et de littérature.

KERAUDREN (Pierre François), médecin en chef des armées navales, inspecteur général du service de santé de la marine, chevalier de Saint-Michel et de la légion d'honneur, etc., est né à Brest le 16 mai 1769. Il fit ses études au collége de Quimper, et suivit ensuite les cours de médecine à l'école du port de Brest. Il fit plusieurs campagnes, parcourut successivement tous les grades du service de santé de la marine, et fut nommé, au retour de ses voyages, professeur à l'école de marine de Brest. Peu de temps après, il vint à Paris dans le but d'augmenter ses connaissances, et fut reçu docteur en médecine en 1803. Nommé médecin en chef de l'armée navale que commandait Bruix, il fut chargé par le ministre de la marine d'organiser le service de santé, et rédigea des instructions sanitaires pour l'expédition du capitaine Baudin. Le ministre de la marine le nomma, le 29 décembre 1806, médecin en chef consultant de la marine, et le chargea, en cette qualité, d'un grand nombre de missions importantes dans les ports militaires de la France, de la Belgique et de la Hollande, que M. Keraudren remplit toujours avec beaucoup de zèle et d'intelligence. Il a publié: *De la fièvre jaune observée aux Antilles et sur les vaisseaux du Roi, considérée principalement sous le rapport de sa transmission*, Paris, 1823, in-8°.

KERGUELEN-TREMAREC (Yves-Joseph de) célèbre navigateur français, né en Bretagne, vers 1745, entra de bonne heure dans la marine, et avait déja, en 1767, obtenu le grade de lieutenant de marine. Nommé, cette même année, commandant d'une frégate, destinée à protéger la pêche de la morue sur les côtes d'Islande, il sortit de Brest le 25 avril, se trouva en vue de l'Islande, le 12 mai suivant, se rendit vers le milieu de l'été à Bergen, en Norvège, revint, le 17 août, reprendre sa station, et rentra à Brest, le 9 septembre. A son retour, il fut chargé par le gouvernement, d'aller en Angleterre, pour y examiner la construction des vaisseaux de guerre, et s'acquitta de cette mission avec autant d'intelligence que de zèle. En 1769, il reprit le commandement de sa frégate, pour un service à peu près semblable au premier, et au retour, il présenta au roi une *Relation* de ses deux voyages. Pendant 1770 et 1771, il fut occupé à sonder et à relever les côtes de France, et fit en même temps exécuter les travaux nécessaires pour indiquer aux navigateurs l'entrée des ports, et la direction qu'il faut suivre pour éviter les dangers qui en rendent l'entrée difficile. Dans l'espoir de faire de nouvelles découvertes, Kerguelen proposa au gouvernement un voyage aux terres Australes, dont Gonneville n'avait découvert qu'un des points avancés. Il partit de Brest, le 1er mai 1771, et arriva à l'île de France, le 20 août suivant. L'abbé Rochon, qui l'accompagnait, en qualité d'astronome, avait déja fait le même voyage avec le chevalier de Grenier. Kerguelen repartit de l'île de France, le 16 janvier 1772, et, les 12 et 13 février, il découvrit, par les cinquante degrés cinq minutes, des îles devant lesquelles il croisa jusqu'au 18, les brumes et les mauvais temps ne lui ayant pas permis de s'y arrêter plus long temps. Après avoir chargé le commandant de la corvette qui l'accompagnait, de déposer dans l'île un acte de prise de possession, au nom du roi de France, acte recueilli en 1776, par le capitaine Cook, il revint en France, annonça au ministre de la marine sa découverte, et en fit une description pompeuse à Louis XV, auquel il fut présenté. Le roi le nomma capitaine de vaisseau, et le décora de la croix de Saint-Louis, qu'il lui attacha lui-même. Cette double faveur excita l'envie, et lui suscita beaucoup d'ennemis qui disaient qu'il n'avait découvert que des glaces. Cependant il reçut le commandement d'une nouvelle expédition pour aller vérifier la découverte qu'il avait annoncée. Parti pour l'île de France, le 29 août 1773, il quitta cette île le 18 octobre, ayant sous ses ordres, outre la frégate qu'il montait, deux autres petits bâtiments. Le 15 décembre il vit la terre, et depuis ce jour-là, jusqu'au 6 janvier 1774, il releva plus de quatre vingts lieues de côtes. Cependant le manque de vivres, le mauvais état des vaisseaux et des équipages, et le gros temps, déterminèrent Kerguelen à quitter ces côtes dangereuses que Cook voulut nommer Ile de la désolation, mais à laquelle il conserva le nom de Terre de Kerguelen, en l'honneur de ce marin. Il se rendit d'abord à la baie d'Antongil, dans l'île de Madagascar, de là au Cap de Bonne-Espérance, et rentra à Brest le 7 septembre. A peine était-il de retour dans sa patrie, qu'un officier de son équipage publia un mémoire, dans lequel il l'accusait d'avoir mal rempli sa mission, et d'avoir abandonné deux petites embarcations dans ces parages inhospitaliers, en exposant les malheureux officiers et l'équipage à une mort inévitable, à laquelle ils n'échappèrent que par une espèce de prodige. Kerguelen fut arrêté, traduit devant un conseil de guerre, condamné à perdre son grade et détenu au château de Saumur; mais il faut croire que cette sentence fut l'effet de l'intrigue de ses ennemis, car, après quelques mois de détention, il fut rendu à la liberté et rétabli dans son grade. Pendant sa captivité, il mit en ordre ses divers mémoires, relatifs à la marine, et il fit depuis plusieurs voyages sur mer avec ses deux fils; il est mort en 1797. Kerguelen a publié: 1° *Relation d'un voyage dans la mer du Nord, aux côtes d'Islande, du Groënland, de Ferro, de Schetland, des Orcades et de Norwège*, fait en 1767 et 1768, avec cartes et figures, Paris, 1771, in-4°; 2° *Relation de deux voyages dans les mers australes et les Indes faits en* 1771 à 1774, Paris, 1782, 1 vol. in-8°; 3° *Relation des combats et des évé-*

nements de la guerre maritime de 1778, entre la France et l'Angleterre, terminée par un précis de la guerre présente, des causes de la destruction de la marine et les moyens de la rétablir, Paris, 1796, in-8°. Cet ouvrage renferme une foule de vues utiles, et mérite d'être médité par les marins français; 4° *Cartes marines de la Manche, des îles Orcades*, etc. Les Anglais ont rendu à Kerguelen plus de justice que ses compatriotes.

KÉRIVALANT (... LE DEIST de), littérateur, issu d'une famille honorable de l'évêché de Saint-Brieux, naquit à Nantes, en 1750, et y reçut une éducation soignée, par les soins de sa mère qui appartenait aux premières notabilités de cette ville. Destiné à la magistrature, Kérivalant acheta une charge de maître à la chambre des comptes de Bretagne. Il y fut souvent le rédacteur des remontrances que cette compagnie adressa au roi dans des circonstances délicates. La révolution l'ayant privé de sa place, il se livra tout entier à la littérature et s'adonna plus particulièrement à la poésie. Le *Mercure*, l'*Almanach des Muses* et plusieurs autres recueils périodiques accueillirent ses productions fugitives, parmi lesquelles on distingue diverses traductions d'Horace, de Tibule, de Catulle et de quelques poëtes anglais et italiens. On lit surtout avec plaisir son *Hymne au Créateur*, d'après Thompson, et son *Cimetière de campagne*, d'après Gray. Le caractère aimable de Kérivalant, la douceur de ses mœurs, les grâces de son esprit, auraient dû contribuer à rendre sa vie privée constamment heureuse; mais des événements sinistres vinrent en troubler et en borner le cours. Il habitait une maison de campagne près de Fontenay-le-Comte; ce fut là, qu'après un long veuvage, ayant épousé, en secondes noces, une femme charmante, il eut la douleur de la voir mourir à la fleur de son âge. Cette perte fut suivie d'un malheur plus terrible encore, un fils qu'il avait eu du premier lit, se poignarda sur le cadavre de sa belle mère, dont il était amoureux. Après un événement aussi affreux, Kérivalant vendit cette propriété et en acheta une autre près de Nantes, sur la route de Paris. Il y fut victime lui-même d'une autre fatalité, lorsqu'au mois d'août 1815, une colonne de l'armée prussienne s'avança jusque dans la partie du département de la Loire-Inférieure, qui est au nord de ce fleuve. Kérivalant crut devoir aller au devant de ceux qu'il regardait comme des libérateurs, et sollicita l'honneur d'en loger un grand nombre dans sa maison de campagne; mais ces soldats étrangers devinrent exigeants. Peu satisfaits d'être réduits au vin blanc du pays, tandis que les maîtres du logis buvaient exclusivement du vin rouge, ils se livrèrent aux plus grands excès, ils brisèrent les meubles à coups de sabre, maltraitèrent les domestiques, et insultèrent les demoiselles, qui ne parvinrent qu'avec beaucoup de peine à se sauver chez le maire. Pendant tout ce désordre, le malheureux vieillard resta caché dans un grenier sous des fagots, jusqu'à ce que de tardifs secours, arrivés du quartier-général, le délivrèrent d'une aussi cruelle position; mais le spectacle de cette scène avait répandu sur lui un tel effroi qu'il en mourut peu de temps après, à l'âge de soixante-cinq ans. Son éloge est inséré dans le procès-verbal de la séance publique annuelle (1815) de la société académique de Nantes, dont il avait été l'un des fondateurs, le secrétaire, le président, et toujours le conseil. Kérivalant avait plus d'esprit que de génie, plus de goût que d'invention, aussi a-t-il mieux réussi dans les traductions que dans les ouvrages d'imagination. Il n'a rien publié, mais il est auteur d'un *Essai sur l'origine, les progrès et le génie de la langue française*, dont l'analyse remplit dix pages in-8° dans le procès-verbal de la séance de la même société, en 1808. Le principal de ses ouvrages, est la traduction en vers des *Épigrammes de Martial*. De nombreuses lectures qu'il en avait faites, tant à Nantes qu'à Paris, en faisaient vivement désirer la publication. Mais les deux filles de Kérivalant, qui, depuis la mort de leur père, ont embrassé la vie monastique, refusèrent de communiquer son manuscrit, dont une copie paraît avoir été remise par lui à son ami, M. Auguste de la Bonisse, à Castelnaudary. Kérivalant a laissé la réputation d'un digne magistrat, d'un littérateur distingué et d'un homme de bien.

KERVÉGAN (DANIEL de), né à Nantes, le 25 décembre 1735, fit ses études à Rennes, et suivit la carrière du commerce à l'exemple de son père. Son intelligence, ses vues grandes et utiles, ses connaissances variées, mais surtout son désintéressement et sa probité, lui concilièrent bientôt l'estime de ses concitoyens, et le firent appeler aux fonctions de consul et de grand juge, dans lesquelles il se montra le protecteur éclairé du commerce nantais, et dès 1774, il fut admis dans le corps municipal qui réclamait ses lumières. Lorsque la révolution éclata, Nantes déjà en proie à l'agitation avait besoin d'un homme de bien, doué d'une grande fermeté et estimé de tous les partis. Kervégan fut élu maire par les suffrages unanimes de ses concitoyens. Quoiqu'il eût prévu les dégoûts, et les dangers qui l'attendaient dans ces pénibles fonctions, il n'hésita pas à sacrifier son repos au bonheur commun, et pour rendre sa surveillance plus active, il joignit à ses attributions celles de colonel général de la garde nationale qui venait d'être organisée. Le 4 février 1790, il fut confirmé unanimement dans la place de maire qu'il n'occupait, pour ainsi dire, que provisoirement. Il s'occupa aussitôt d'organiser l'administration départementale, de prévenir la famine qui se faisait déjà sentir dans sa ville, et y réussit en proposant une souscription qui en peu de jours se monta à plus d'un million. Dès le 25 mai, il étouffa par sa seule présence et ses exhortations paternelles les premiers germes de discorde entre les habitants et les paysans des environs; il réprima par sa fermeté une sédition prête à éclater lors de l'émission des coupures représentatives et des assignats. Pendant le règne de l'anarchie, Kervégan fut forcé de renoncer à ses fonctions, et ne dut la conservation de ses jours qu'au respect qu'inspirait encore ses vertus; mais dès que l'orage fut passé, il fut rappelé de nouveau à la tête de l'administration, et il eut occasion de réparer bien des malheurs qu'il avait prévus, mais qu'il n'avait pu prévenir. Nommé membre du corps législatif sous le gouvernement consulaire, il s'occupa sans relâche à Paris à faire les démarches que lui dictaient l'intérêt du commerce et de son département. Son zèle et son dévouement lui causèrent une maladie grave qui mit sa vie en péril. L'ascendant que lui donnait un si beau caractère lui faisait déférer de prime abord la présidence dans toutes les assemblées dont il était membre, et il s'en acquittait avec autant d'à-plomb que de sagacité; il avait le grand art en résumant les opinions de ramener le plus souvent à la sienne celles de ses collègues. En 1814, Kervégan fut un des trois négociants de Nantes à qui Louis XVIII donna la décoration de la légion d'honneur. A un âge où un repos honorable lui était nécessaire, il se fit un devoir de continuer les fonctions d'administrateur des hospices civils, auxquelles il avait été appelé par le préfet, et il fut élu vice-président de la commission administrative dont le maire était président-né. Il y consacra ses derniers jours, jusqu'à ce que l'épuisement de ses forces l'obligea de renoncer à une

place qu'il regret ait parcequ'il pouvait y être utile aux pauvres. Faire le bien était un besoin pour ce respectable magistrat, un seul trait suffira pour le caractériser. Pendant une de ses mairies, il vendit son argenterie pour donner du pain aux indigents. La révolution lui avait enlevé les trois quarts de sa fortune, mais il supporta cette perte avec résignation. Ses sentiments étaient nobles, ses opinions indépendantes et modérées. Kervégan est mort, le 2 octobre 1817, laissant une mémoire en vénération dans sa patrie. Son nom a été donné à la principale rue de l'île Feydeau à Nantes.

KERVÉLEGAN (Augustin Bernard-François, LE GUARRE de) né le 19 septembre 1748, était, avant la révolution, sénéchal du présidial de Quimper, et publia, dès les premiers troubles de Bretagne, un écrit intitulé: *Réflexions d'un philosophe breton, sur les affaires présentes*, où se trouvaient réunies les vues d'un homme de bien et d'un sincère ami de la liberté. Il fut, en conséquence, appelé par le tiers-état de la sénéchaussée de Quimper, aux états généraux, où il se fit peu remarquer, mais il fit partie de ce fameux comité breton, que les députés du tiers-état de Bretagne formèrent à Versailles, et auquel se réunirent bientôt presque tous les défenseurs de la cause du peuple. Nommé membre du comité chargé de l'aliénation des domaines nationaux, qui ne comprenaient alors que les biens ecclésiastiques, il eut plusieurs altercations sérieuses avec ceux de ses collègues qui professaient des principes opposés aux siens, et entre autres, avec le vicomte de Mirabeau, contre lequel il se battit au pistolet et qu'il blessa. Le voyage de Varennes lui fit changer de système, il devint constitutionnel énergique, parti qui fut renversé par la révolution du 10 août. Réélu, par le Finistère, à la convention nationale, il y vota la détention de Louis XVI, et son bannissement à la paix; il se montra constamment attaché au parti de la Gironde, dénonça, en décembre 1792, la feuille incendiaire de Marat, devint, en 1793, membre de la commission des douze, remplaçant la commune usurpatrice de Paris, et fut décrété d'arrestation, le 31 mai 1793. S'étant évadé, il fut mis hors la loi, et vint à bout de se soustraire aux poursuites, en se cachant dans son département, où il attira plusieurs de ses compagnons d'infortune, à qui il procura un asile de quelques jours, au bout desquels, forcés de s'éloigner, ils furent arrêtés près de Bordeaux et mis à mort. M. de Kervélégan rentra dans la convention après la chute de la Montagne, devint membre du comité de sûreté générale, montra le plus grand courage lors de l'insurrection de 1er prairial (20 mai 1795), et y fut même blessé. Il passa, en septembre, au conseil des anciens, dont il fut secrétaire. Il en sortit en 1798; fut réélu en mars 1799 à celui des cinq-cents, puis entra au corps législatif dont il faisait encore partie en 1815. Depuis la dissolution de cette assemblée, par suite de la restauration, M. de Kervélégan vit dans la retraite.

KHERASKOFF (Michel), conseiller privé, membre de diverses sociétés littéraires, et chevalier, naquit, le 25 octobre 1733, d'une famille qui avait quitté la principauté de la Valachie, sous le règne de Pierre-le-Grand. Le jeune Khéraskoff, dont le père servait dans le régiment des chevaliers gardes, fut élevé au corps des cadets, d'où il sortit en 1751, pour entrer dans l'armée, avec le grade de lieutenant; mais bientôt entraîné par son amour pour les lettres, il quitta le service pour se livrer tout entier au goût qui le dominait. Lors de la fondation de l'université de Moscou, il fut un de ses membres les plus remarquables, et obtint successivement les places d'assesseur de collège, de conseiller de cour, et de vice-président du collège des mines. Le rang de conseiller d'état actuel et la place de curateur de l'université de Moscou, furent ensuite la récompense de ses talents littéraires comme de ses services. Il exerça cette dernière charge jusqu'en 1802, qu'il quitta définitivement le service avec le rang de conseiller privé actuel, et les ordres de Saint-Wladimir et de Sainte-Anne. Ce célèbre et infatigable écrivain termina, le 27 septembre 1807, sa laborieuse et honorable carrière, âgé de soixante-quatorze ans. Peu d'auteurs russes offrent la fécondité de Khéraskoff, et une aussi prodigieuse variété dans les genres de productions. Ses œuvres ont été publiées à Moscou, en douze volumes in 8°. Père de l'épopée russe, sa muse après avoir célébré le beau règne de Wladimir, se lance de nouveau dans la carrière épique, pour chanter, d'une voix plus éclatante encore, la conquête de Kasan, opérée en 1552, par les armes du czar Iwan Walsiliévitsch. Bientôt, quittant les champs de l'imagination, Khéraskoff fait plier sa verve à la sévérité des principes didactiques, dans son poëme intitulé: *Le triomphe des sciences*. Interprète de l'enthousiasme national pour un des plus beaux faits d'armes de la marine russe, quand il décrit la bataille navale de Tchesma, il célèbre aussi le libérateur de Moscou, dans sa tragédie de *Pojarski*, et la gloire des temps passés comme la gloire contemporaine, sont transmises à l'avenir par le génie de Khéraskoff. Ce poëte a aussi composé des comédies et des odes sacrées, morales et anacréontiques. Passionné pour tous les chefs-d'œuvre de la langue française, il professait la plus vive admiration pour le *Télémaque*, de Fénélon; cette prose sublime et bien plus poétique qu'une foule d'ouvrages en vers, ne le quittait jamais; jamais il ne passait un jour sans en lire plusieurs morceaux, et, dans ses entretiens avec ses amis, il les amenait toujours à parler de l'ouvrage dont la lecture faisait ses délices. Sa modestie seule l'empêcha d'en entreprendre la traduction. Parmi ses nombreux ouvrages, on cite encore avec éloge son poëme intitulé: *Cadmus et harmonie* et *Numa Pompilius*.

KHIAN-LONG, empereur de la Chine, né en 1711, monta sur le trône après la mort de Yong-Thing, son père, en 1735 et mourut en 1799. Son long règne a été très remarquable par de nombreux succès militaires, et surtout par la justice et la modération qui ont caractérisé ce grand prince, chef de la nation la plus nombreuse du globe. Dès son avénement au trône, il rendit la liberté et les honneurs aux fils et petits-fils de Khang-Hi, que des intrigues de cour avaient fait jeter dans les prisons ou languir dans l'exil. En 1753, il intervint dans la querelle des princes tartares, et plaça sur le trône qu'ils se disputaient, Amoursanan; mais en ne lui accordant qu'un pouvoir limité et en conservant sur lui les droits de suzeraineté. Ce chef, mécontent de n'être qu'un illustre vassal, conspira contre l'empereur, et eut d'abord des succès; mais deux généraux, l'un tartare, l'autre chinois, l'ayant entièrement défait, il fut obligé de chercher un refuge en Sibérie où il mourut de la petite vérole. La chute d'Amoursanan fit passer sous la domination de la Chine des contrées très étendues, possédées par les Tartares, et plusieurs villes habitées par des Musulmans. Khian-Long renouvela à cette occasion les anciennes cérémonies triomphales, que les souverains de la Chine pratiquaient à la fin d'une guerre glorieuse. Elles eurent lieu en effet à dix lieues de Pékin, sur la route par où devait revenir le général victorieux Tchao-hei. En 1761, il y eut encore des fêtes publiques à l'occasion de la cinquantième année de la vie de l'empereur, et en 1767 la cérémonie du labourage de la terre fut célébré avec une pompe

extraordinaire. En 1770, la tribu mongole des Tourgot qui s'était mise sous la domination russe, arriva après bien des combats sur les bords de l'Ili, demandant à rentrer sous la protection chinoise et à s'établir dans le pays habité jadis par ses ancêtres. L'empereur accueillit cette demande avec la plus grande bienveillance, fit donner tout ce qui était nécessaire à l'établissement de ses nouveaux sujets, appela leur chef à la cour, et le combla d'honneurs. Un tel événement est regardé à la Chine, comme le plus heureux et le plus fait pour illustrer un règne. Il fut suivi d'un autre non moins avantageux pour la Chine, ce fut l'extermination des Mia-tsen, petite peuplade très brave de race Sibétaine, que le général chinois Akoui passa au fil de l'épée, après avoir livré une longue suite de combats acharnés et s'être emparé du fort Karaï réputé imprenable. Les chefs ou princes de cette tribu furent seuls épargnés; mais conduits à Pékin chargés de fers, ils furent inhumainement mis à mort par ordre de l'empereur, qui souilla son règne par cet acte d'une inexcusable cruauté. Il perdit, après cet événement, sa mère et son fils aîné, et abdiqua la couronne en faveur de son second fils, quand il eut accompli la soixantième année de son règne, en 1796. Il avait depuis long-temps annoncé cette résolution lorsqu'il aurait régné aussi long-temps que son aïeul Khan-hi. Ses vastes connaissances et son amour de la justice l'ont fait placer au rang des meilleurs empereurs qui aient gouverné la Chine. Il accueillit pendant son règne les missionnaires catholiques avec faveur; plusieurs d'entre eux abusèrent de son esprit tolérant et poussèrent le prosélytisme avec une telle ardeur, que le successeur de Khian-Long prit le parti de les expulser de ses états et d'en punir quelques uns très sévèrement pour avoir forgé des miracles et des légendes mensongères qu'ils firent paraître en langue chinoise. Khian-Long reçut l'ambassade hollandaise de M. Van-Braam et celle de lord Macartney qui n'eut aucun succès. Ce prince, outre sa connaissance de plusieurs langues de l'Asie, savait parfaitement le latin. Pendant son règne, il embellit beaucoup ses palais et surtout ses jardins; il avait un goût décidé pour l'astronomie, et ne cessa de montrer la plus grande bienveillance pour les missionnaires astronomes. La tolérance qui, de tout temps, a existé à la Chine pour toutes les croyances et pratiques religieuses, avait rendu très aisé aux missionnaires de faire des prosélytes parmi les gens du peuple, mais bientôt le désir de dominer s'en étant emparé, le gouvernement a pris l'éveil, et l'ambition des prêtres leur a suscité une terrible persécution. Depuis la mort de Kian-Long, les chrétiens ont cessé d'être tolérés à la Chine, et aujourd'hui ils sont traités dans cet empire à-peu près comme au Japon. Dans les dernières années du règne de cet empereur, son premier ministre, qui avait acquis d'immenses richesses, par toutes sortes d'extorsions, étala un luxe scandaleux; il eut le malheur de survivre à son maître, dont le successeur lui fit trancher la tête, après avoir fait confisquer, au profit du fisc, sa fortune qui a été évaluée à plusieurs centaines de millions de francs. Khian-Long eut le sort de tous les princes absolus; il fut trompé par ses ministres qui régnèrent en son nom. Lorsque M. Van Braam parut devant lui comme ambassadeur de Hollande, on le lui présenta, comme venant lui rendre hommage au nom de son pays, qui se reconnaissait sujet de l'empire du fils du soleil. Lord Macartney, n'ayant pas voulu faire les génuflexions d'usage, ramper et s'étendre à plat ventre devant le sublime empereur, n'eut pas l'avantage et l'insigne honneur de voir le lion couronné sur le trône du monde. Le cadeau que fit à cette occasion Khian-Long au roi d'Angleterre, qui lui avait envoyé des présents magnifiques, donne une juste idée du peu de cas que les empereurs de la Chine font des autres têtes couronnées. Il envoya au roi George III une boîte, contenant les portraits en miniature des empereurs ses ancêtres, avec une belle collection de maximes du philosophe Confutzée.

KICINSKI (Pie), sénateur castellan du royaume de Pologne, patriote polonais, né dans la Grande-Pologne, en 1752, fut destiné à l'état ecclésiastique, et élevé dans un collége de jésuites. Il se préparait déjà à recevoir les ordres sacrés lorsque, en 1773, cette fameuse société fut abolie. Cet événement lui fit changer de carrière. Il fut employé d'abord dans la chancellerie du conseil permanent, dans celle des chambres représentatives, en 1776, et nommé, en 1782, secrétaire de la diète dont il publia un grand journal. Le roi Stanislas-Auguste, ayant apprécié ses lumières, l'appela auprès de sa personne, le nomma secrétaire de son cabinet, en 1776, et chef, en 1783, emploi qu'il conserva jusqu'en 1794, avec celui de membre de la commission du trésor royal. Ses concitoyens l'appelèrent, en 1784, à les représenter à la diète de Grodno, et ensuite à l'illustre assemblée constituante de 1788. Kicinski s'est acquis la réputation d'un patriote inébranlable et d'un orateur distingué. Ses concitoyens se rappelleront toujours le discours qu'il prononça contre les prétentions aristocratiques de quelques misérables, et qu'il foudroya les préjugés funestes de l'ancienne noblesse. Son opinion courageuse sur les starasties (domaines nationaux), dont le partage ne servait qu'à rendre la puissance des grands plus formidable et à alimenter les discordes intestines, contribua à déterminer l'assemblée représentative à ordonner leur vente. Dans la séance où l'on vota la constitution, Kicinski fut choisi pour parler le dernier, et rallia la majorité de l'assemblée autour de ce drapeau du salut national. La constitution fut votée presque à l'unanimité. Mais un an après, le roi, ayant violé ses serments, la position de Kicinski devint fort délicate. Il venait d'être élevé par la bienveillance du roi à la dignité de sénateur du royaume, castellan de Polaniec, et ce prince l'avait comblé de bienfaits. Kicinski n'hésita point de renvoyer au roi son diplôme de sénateur. En 1794, le désespoir ayant remis les armes aux mains des Polonais, les suffrages des habitants de Warsovie, en reconnaissance de son dévouement à la constitution, appelèrent Kicinski à commander un huitième de la population de cette capitale. Une maladie grave ne lui permit pas de répondre aux vœux de ses compatriotes; mais ne pouvant verser son sang pour leur salut, il leur fit au moins le sacrifice de sa fortune. Après les malheurs de la Pologne, Kicinski se retira dans les provinces polonaises qui échurent à l'Autriche. Il dut en partie à la munificence de la princesse-maréchale Lubomirska les moyens de subvenir aux besoins de sa famille. Après le rétablissement du royaume de Pologne, en 1815, Kicinski reparut sur la scène publique, et fut rapelé au sénat du royaume, en 1818, où il vota constamment avec l'opposition. Ses vertus, son patriotisme, un caractère affable et doux, rendaient son nom vénérable parmi ses concitoyens. Son activité ne l'abandonna même pas sur le déclin de l'âge. Il s'occupait en même temps à rassembler les matériaux de ses mémoires qu'il se proposait de léguer à son petit-fils pour être publiés après sa mort. Témoin actif des grands événements de sa patrie, il possédait des documents très rares, surtout en ce qui touchait le complot de Targowiça, qui renversa la constitution du 3 mai 1791. Ce fut au milieu

de ces travaux qu'un décret l'appela au tribunal de la diète pour juger la célèbre cause de la société patriotique polonaise, en 1826. C'était une tâche douloureuse pour un patriote sincère que de juger et condamner d'honorables concitoyens qui travaillaient au rétablissement complet de l'ancienne Pologne. Jamais une nation n'a offert un pareil spectacle! Il fut le second magistrat qui, dans cette malheureuse affaire, mourut en remplissant ses fonctions (*Voyez* Unkowski). Le jugement qui vient d'être prononcé (mai 1828), déclare tous les accusés innocents; mais avant que le décret eût été proclamé, Kicinski, qui était vivement touché du sort de ses compatriotes, échauffé par la chaleur de la discussion, fut frappé d'apoplexie, et mourut à l'instant même.

KICINSKI (Bruxon), fils du précédent, né en 1797, se fit connaître de bonne heure par ses talents précoces. Il publia d'abord la traduction de *la Batrachomyomachie* d'Homère, et plusieurs autres pièces fugitives en vers polonais. En 1818, il entreprit avec une société de gens de lettres la rédaction d'un journal littéraire, connu sous le nom d'*Hebdomadaire de Warsovie*. L'année suivante, profitant de la liberté de la presse, que la nouvelle constitution garantissait au royaume de Pologne, il se réunit à son compatriote Théodore Morawski (*voyez* ce nom) pour publier un journal politique. C'était une innovation qui porta des fruits abondants. Jusqu'à cette époque, les journaux de Warsovie n'étaient rédigés que par des gens de métier qui n'y voyaient qu'un moyen de vivre. Le nouveau journal entreprit de former l'opinion publique, de la diriger, et d'inspirer l'amour de la patrie et d'une sage liberté à ses compatriotes. Il y réussit complétement. Une foule de nouveaux écrivains s'éleva pour appuyer les essais des jeunes publicistes, plusieurs journaux d'opposition s'établirent, et la force de l'opposition à la diète de 1820 est un monument irrécusable de l'efficacité de leurs communs efforts : aussi la *Gazette quotidienne de Warsovie* fut-elle bientôt prohibée et la censure établie. Kicinski et Morawski crurent éviter ses rigueurs en échangeant le titre de leur journal; mais la *Chronique du dix-neuvième siècle* et *l'Aigle blanc* éprouvèrent le même sort. La sévérité de la censure força ces deux journaux à cesser de paraître, alors Morawski se retira dans sa terre, et Kicinski, abandonnant la politique, continua ses travaux littéraires. Il publia, en 1826, une traduction en vers des *Métamorphoses d'Ovide*. Deux poëtes du dix-septième siècle, Zebrowski et Otfinowski, l'ont devancé dans ce travail. Il profita de leurs efforts, et eut l'avantage de les surpasser. En général Kicinski est doué d'une grande facilité dans la versification; mais ses expressions manquent quelquefois de la vigueur que la force propre à la langue polonaise aurait dû leur prêter.

KIKKERT (Antoine), vice-amiral du royaume des Pays-Bas, officier de la légion d'honneur, et commandant de l'ordre militaire de Guillaume, etc., est né à Vlieland, en Hollande, le 17 novembre 1762. A l'âge de quatorze ans, il entra dans la marine comme cadet, obtint, en 1779, le grade de lieutenant, et, en cette qualité, il se distingua par sa bravoure et son intelligence au célèbre combat naval du Doggersbank, sur le vaisseau de ligne *le Batave*, commandé par le capitaine Bentinck. Il obtint à cette occasion la médaille d'argent destinée à ceux qui avaient concouru à cette brillante affaire, dans laquelle les Anglais, quoique supérieurs en force, furent repoussés par l'escadre hollandaise. Il fut ensuite nommé premier lieutenant, et ensuite capitaine. Après plusieurs croisières dans la Méditerranée et sur l'Océan, il se rendit à Curaçao, et y resta jusqu'en décembre 1795. Pendant son séjour dans cette île, il réprima une révolte de nègres, en 1790, et se fit aimer des habitants. Revenu en Hollande, en 1802, il fut nommé contre-amiral, et, en 1803, il eut le commandement des vaisseaux de guerre stationnés au nord de la rivière de l'Y, poste qu'il céda, en 1807, au vice-amiral de Winter, sous lequel il servit encore un an. Promu, en 1808, au grade de vice-amiral, il prit le commandement de la station de Zuyderzée. Il avait toujours été attaché au parti républicain opposé à la maison d'Orange, mais la ruine de la Hollande, par suite de la cessation de son commerce et de sa navigation anéantis par le système de Napoléon, fit regarder par ce marin patriote les revers de l'empereur des Français, en 1813, comme une occasion favorable pour la Hollande de recouvrer son indépendance. L'amiral Kikkert s'empressa donc de se déclarer ouvertement contre Napoléon, fit arborer le pavillon hollandais sur tous les vaisseaux dans la Meuse, s'assura de la Brielle et de Holvoetsluys, seuls ports par lesquels les Anglais pouvaient introduire des secours en Hollande. Après le rétablissement de la maison d'Orange, le roi Guillaume le récompensa en le nommant commandant de l'ordre militaire de Guillaume, et gouverneur de l'île de Curaçao. Cet officier-général a toutes les qualités et la franchise d'un marin; il ne parle que le hollandais, et ne s'est guère occupé que de sa profession.

KILMAINE (Charles-Jennings), général de division des armées de la république, naquit à Dublin, d'une famille noble d'Irlande. Il passa en France avec son père, et prit, à l'âge de quinze ans, du service, dans le régiment de Lauzun, hussards. Simple soldat d'abord, il excella dans les exercices du corps, et fit une étude approfondie de toutes les parties de l'art militaire, et surtout de ce qui concernait l'arme dans laquelle il servait. Nommé ensuite sous-lieutenant, il suivit en Amérique, M. de Biron, et se distingua sous ses ordres, et sous ceux de M. de Lafayette, comme un habile partisan. Au commencement de la révolution, il se montra l'un des plus ardents défenseurs de la liberté, et empêcha le régiment de Lauzun d'émigrer. Fidèle à sa patrie d'adoption, le capitaine Kilmaine la servit avec dévouement, et ne dut qu'à ses talents et à sa valeur, un avancement que le départ des officiers supérieurs et généraux, presque tous nobles, vint encore favoriser. Nommé général de brigade et employé aux armées des Ardennes et du Nord, sa conduite à la bataille de Jemmapes, fut honorablement mentionnée. Le 8 août 1793, il fut attaqué par un corps de vingt-deux mille hommes, dont huit mille de cavalerie, et il n'avait à opposer à ces forces que douze à treize mille hommes, et environ trois mille chevaux; tout le reste de l'armée protégeait les communications que l'ennemi attaquait toutes en même temps. La retraite s'effectua malgré cette attaque combinée, mais non sans désordre, pendant que l'arrière-garde composée de toute la cavalerie et de l'artillerie légère de l'armée, couvrait la marche du gros des troupes et des bagages : quelques bataillons saisis d'une terreur panique, se débandèrent sans avoir vu aucun ennemi, et s'enfuirent précipitamment vers Arras; entraînés par des cris de *sauve qui peut*, que des lâches ou des traîtres firent entendre dans tous les rangs, l'arrière-garde n'en continua pas moins son mouvement, sans éprouver de pertes sensibles, quoiqu'elle fût constamment harcelée. Lorsqu'elle eut dépassé le village de Marquion, quelques fantassins vinrent annoncer que deux de ces

bataillons venaient d'être enveloppés par la cavalerie ennemie. Le général Kilmaine qui avait pris poste à son arrière-garde, marcha avec le conventionnel Delbrel et quelques escadrons et de l'artillerie légère, sur le détachement ennemi, dégagea les deux bataillons que l'épuisement de leurs cartouches allait forcer à mettre bas les armes. Le dévouement à la patrie, les talents et la valeur de Kilmaine ne le mirent point à l'abri des proscriptions. Destitué et arrêté, il allait être mis en jugement sous le règne des comités de salut public et de sûreté générale; lorsque la révolution du 28 juillet 1794 lui rendit la liberté et son grade. En mai 1795, Kilmaine défendit la convention contre les factieux. Employé ensuite à l'armée d'Italie sous les ordres du général en chef Bonaparte, il amena le 14 septembre, du renfort à Masséna, aux prises avec Wurmser. Lorsque le général en chef partit pour Milan, où l'appelaient les affaires de l'Italie, il laissa pour continuer les opérations du blocus de Mantoue, le général Kilmaine avec deux divisions. Kilmaine ajouta à sa réputation, par de beaux faits d'armes sous les murs de Mantoue et dans les plaines de Castiglione. Mandé à Paris pour l'exécution d'un plan de descente en Irlande, il accepta avec joie le commandement en chef de l'armée d'Angleterre, dans l'espoir de délivrer ses compatriotes du joug de cette puissance; mais les troupes qui sous ses ordres devaient envahir l'Irlande, ayant été destinées pour l'expédition d'Égypte, le général Kilmaine fut chargé en 1798, par le directoire exécutif d'un commandement dans l'intérieur, qu'il quitta pour prendre celui de l'armée d'Helvétie. Il céda l'année suivante ce poste à Masséna et revint à Paris. Il était depuis long-temps en proie à des chagrins domestiques et à une profonde mélancolie, lorsque, atteint d'une maladie aiguë, il mourut dans la journée même, le 13 décembre 1799. Ses compagnons d'armes voulant honorer son noble caractère et son attachement à la France, avaient choisi le vieux Kellermann pour prononcer un discours sur sa tombe; mais ce général s'en excusa: « Comment, disait-il, parlerais-je dignement de ce brave homme, moi qui n'ai fait » que combattre? Tu diras lui répondirent ses » camarades ce qu'il a fait et ce qu'il a appris à » faire. »

KIND (Jean-Frédéric), un des poëtes modernes les plus estimés de l'Allemagne, naquit à Leipsick, en 1768, et vit aujourd'hui à Dresde. Son père, ancien magistrat de Leipsick, mort en 1793, est très connu par sa traduction des *Hommes célèbres de Plutarque*. Kind étudia à Leipsick, fut reçu avocat, en 1793, et resta au barreau jusqu'en 1816. Ses contes lui ont acquis une grande réputation, et l'ont placé au rang des poëtes les plus aimables de sa nation. On admire surtout le talent avec lequel il a su revêtir de formes fraîches et gracieuses les récits romantiques du moyen âge, et prêter, par la gaieté de ses tableaux, un vif intérêt aux sujets les plus sérieux de l'histoire. Parmi ses écrits, nous citerons: 1° *Carlo*, nouvelle, Zullichau, 1801, in-8°; 2° *Natalia*, *ibid.*, 1802, 3 vol. in-8°; 3° *Vie et amours de Rynor et de sa sœur Minona*, *ibid.*, 1804, 2 vol. in-8°; 4° ses recueils de contes, de poésies et de pièces dramatiques, intitulés: *Les Mauves*, Zullichau, 1805, 2 vol. in-8°; 5° *Les Tulipes*, Leipsick, 1806-1810, 7 vol. in-8°; 6° *Roswitha*, *ibid.*, 1811-1813, 3 vol. in-8°; 7° *Les Fleurs de tilleul*, 3 vol. in-8°; 8° *La Harpe*, 1814-1819, 8 vol. in-8°; 9° *La Muse*, 1821 de 1822. En 1808, il parut à Leipsick une édition et ses *Œuvres poétiques*, in-8°; 2e édition, 1817-1819, 4 vol. in-8°. Les plus jolis *Taschenbuch* de l'Allemagne et diverses feuilles littéraires sont enrichis des contes et des poésies de cet auteur agréable. Sa comédie de *Vandyk*, qui offre une peinture dramatique d'un genre entièrement neuf, fut représentée en 1816, et eut un grand succès. Ses autres pièces ont aussi été accueillies avec le plus grand empressement sur les théâtres de Dresde et de Vienne. En 1821, Kind donna son opéra de *Freischütz*, dont la musique est du célèbre compositeur Maria Weber, et qui eut un succès extraordinaire. Cette production a été traduite en plusieurs langues, et représentée sur les principaux théâtres de l'Europe et du Nouveau Monde. Depuis 1817, Kind rédige avec Charles Winkler la *Gazette du soir* (*Abendzeitung*).

KINSBERGEN (Jean-Henri Van), comte de Doggersbank, vice amiral hollandais, naquit, le 1er mai 1735, à Doersbourg, dans le pays de Gueldres, et mourut, en 1820, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. A neuf ans, il entra au service dans l'armée de terre; mais cinq ans après il passa dans la marine, où il s'éleva du rang de cadet à celui de vice-amiral, en parcourant tous les grades avec une rapidité étonnante. Lorsque, en 1767, la guerre éclata entre la Russie et la Porte, Kinsbergen passa au service de l'impératrice Catherine II, avec l'assentiment de son gouvernement. Il fut accueilli avec distinction par cette princesse, qui lui confia le commandement d'une escadre, composée de cinq vaisseaux de quarante canons et de quelques petits bâtiments de guerre, et avec laquelle il remporta, dans la mer Noire, une victoire signalée sur la flotte turque, composée de treize vaisseaux de ligne. Plusieurs manœuvres navales, dont Kinsbergen fit le premier l'expérience pendant cette journée, furent adoptées depuis par toutes les puissances maritimes de l'Europe. Peu de temps après, il remit à l'impératrice un mémoire sur la libre navigation de la mer Noire. Cette souveraine, reconnaissant également en lui le politique habile et le marin distingué, le combla des marques distinctives les plus flatteuses, et lui accorda dès lors toute sa faveur. Malgré tous ces avantages, Kinsbergen quitta la Russie, en 1776, pour retourner dans sa patrie. Aussitôt arrivé, il fut choisi pour négocier la paix avec l'empereur de Maroc, et sa mission eut un plein succès. A la fameuse journée de Doggersbank, le 5 août 1781, Kinsbergen commandait sept vaisseaux de ligne, sous les ordres de l'amiral Zoutman, et eut une part glorieuse à la victoire remportée sur l'amiral Parker. Lorsque la paix fut conclue à Paris, en 1783, l'impératrice de Russie et le roi de Danemarck firent les offres les plus avantageuses à Kinsbergen pour l'engager à entrer à leur service; mais il refusa tous les brillants avantages qui lui étaient offerts pour servir sa patrie. Pendant les campagnes de 1793 et 1794, il opposa ses plans de défense à l'invasion de Dumourier qu'il parvint à arrêter; mais après celle de 1795, et lors des changements qui survinrent dans le gouvernement de la Hollande, il fut destitué et mis en arrestation pour cause d'opinions politiques. Depuis cette époque, il repoussa constamment toutes les offres qui lui furent faites par les divers gouvernements qui se succédèrent pendant vingt ans. Schimmelpenninck lui-même, avec lequel il était lié d'amitié, ne put réussir à l'arracher de sa retraite, où il s'était exclusivement voué aux sciences, à l'agriculture et à divers projets d'utilité publique. Louis Napoléon, à son avénement au trône de Hollande, le nomma son premier chambellan, comte de Doggersbank, en mémoire de la gloire dont il s'était couvert à la journée de ce nom; conseiller-d'état, et grand'-croix de

l'ordre de l'union; mais tout cela en pure perte; Kinsbergen ne voulut jamais consentir à quitter sa campagne, située près d'Appeldoorn, dans le pays de Gueldres, et n'accepta aucun des traitements attachés à ces divers emplois. A l'époque de la réunion de la Hollande à la France, en 1810, Napoléon chercha aussi à se l'attacher, et le nomma sénateur; Kinsbergen ne put refuser le titre qui lui était offert; mais il en refusa le traitement. Possesseur d'une fortune considérable, il en a consacré la plus grande partie à soutenir les établissements utiles de son pays et à en créer de nouveaux. C'est à lui que la Hollande doit l'institut de la marine à Amsterdam, l'institut des sourds muets à Groningue, les académies d'Utrecht et de Hardenwik, et un grand nombre d'institutions particulières. Il est peu de pays où l'on trouve un homme qui ait laissé la réputation d'un citoyen aussi estimable et aussi dévoué à sa patrie que Kinsbergen. Il était décoré d'une multitude d'ordres; mais, ce qui est bien plus digne d'éloges, il était membre ou correspondant des principales académies, sociétés savantes et associations philanthropiques de l'Europe. Il a laissé un grand nombre d'écrits sur la marine militaire qui sont considérés comme classiques, et a publié des cartes très estimées. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *Ordres et instructions concernant le service de la marine, le service de vaisseau*; 2° *Exercice du canon sur un vaisseau de guerre*; 3° *Manuel du marin, augmenté et rectifié par le chevalier Van Kinsbergen*; 4° *Service général du vaisseau*; 5° *Principes de la tactique de mer*; 6° *Le grand livre général des signaux de jour et de nuit*; 7° *L'artillerie pratique de marine*; 8° *Nouvelle carte de la Crimée, avec une description de cette province*; 9° *Carte de la mer de Marmara*; 10° *Description de l'Archipel, avec une nouvelle carte générale*, excellent ouvrage qui a été traduit en allemand en 1792; 11° *Introduction à la guerre de mer*; 12° *Manuel politique à l'usage des jeunes officiers de marine*; 13° *Sur la formation des batteries de mer*; 14° *Projet de l'établissement d'un fond pour les veuves des marins, sans frais pour l'état*; 15° *Rêve d'un marin*; 16° *Sur la nécessité de tenir en service un corps permanent de matelots*; 18° *Sur la formation d'une académie de marine*. La plupart de ses ouvrages ont paru sous le nom de ses élèves; plusieurs sont restés inédits.

KIRKE-WHITE (HENRY), poëte anglais, né à Nottingham, le 21 mars 1785. Son père était boucher, mais sa mère était d'une respectable famille du comté de Stafford, nommée Nerille. Très jeune encore, il fut envoyé à l'école chez une vieille femme, qu'à l'exemple de Shenstone il a célébrée dans un de ses plus charmants poëmes, intitulé : *L'Enfance* (*Childhood*). A l'âge de six ans, son aptitude à recevoir une bonne instruction engagea ses parents à le placer chez le R. Blanchard, qui lui enseigna les connaissances élémentaires et la langue française. Dans les intervalles de ses études, comme on le raconte du grand Shakspeare, la dégoûtante profession de son père réclamait ses soins. Malgré cette triste situation, son talent poétique s'annonça de bonne heure. A l'âge de treize ans, il composa une piece de vers *sur l'ennui d'être confiné à l'école par une belle matinée de printemps*, qui semblait promettre à l'Angleterre un grand poëte de plus. Peu de temps après, il fut placé chez un tisserand; mais sa haine pour un tel métier était si grande que sa mère, femme capable de discerner la capacité de son fils, obtint qu'on lui fît suivre une carrière plus conforme à ses goûts, et réussit à le placer comme clerc chez un procureur de Nottingham. Quoique ses devoirs l'occupassent douze heures par jour, il trouvait encore le temps d'apprendre le latin, le grec, l'italien, l'espagnol et le portugais. Ce jeune homme prodigieux, loin d'être dégoûté de l'étude par de tels travaux, acquit encore quelques connaissances en chimie, en astronomie et en physique, et y joignit les éléments de la musique et du dessin. C'est alors que l'ambition de la gloire commença à l'agiter. Elu membre d'une société littéraire de sa ville natale, dans une des séances, il improvisa un discours sur le génie qui étonna les assistants; et le fit élire président de la société. Bientôt il coopéra à la rédaction de quelques uns des journaux littéraires de la capitale. Plusieurs de ses articles ont été réunis dans ses OEuvres, sous le titre d'*Heures mélancoliques*. En 1803, Kirke-White publia un volume de poésies contenant *le Bois de Clifton* (*Clifton Grove*) et quelques autres morceaux. Il éprouva ensuite le désir de suivre la carriere des ordres sacrés, mais son indigence y mettait de grands obstacles. Enfin quelques amis lui fournirent les moyens d'entrer au collége de Saint-John, à Cambridge, où ses talents furent promptement remarqués. Une chaire de littérature étant devenue vacante, il s'offrit comme candidat, et, dans le but de réussir, il se livra à des travaux si excessifs que sa santé, qui en fut attaquée, l'obligea d'abandonner ses projets. L'examen du collége approchait; Kirke White, qui n'avait pu s'y préparer, tandis qu'il postulait une autre place, se remit au travail avec une ardeur qu'il entretenait par des drogues fortifiantes. Le jour redouté arriva; il fut déclaré le meilleur étudiant de son année, mais cet honneur fut chèrement acheté; le malheureux jeune homme alla à Londres pour rétablir sa santé, et, bientôt de retour à Cambridge, de nouveaux excès d'étude le précipiterent au tombeau, le 19 octobre 1806. Ce n'est pas sans un profond attendrissement qu'on parcourt les œuvres de Kirke-White. M. Pichot l'appelle l'André Chénier de l'Angleterre. Nous ne pouvons nous ranger à son avis. Quelle que soit notre estime pour le poëte français, il diffère absolument à nos yeux du jeune Anglais. Ce qui fait surtout le charme des poésies de Kirke-White, c'est une mélancolie réelle et profonde, une vivacité d'imagination surprenante, et surtout un accent de vérité, une naïveté d'effusion et d'épanchements qui porte presque le trouble dans l'ame du lecteur. Ses derniers ouvrages portent l'empreinte d'une douleur résignée, d'un mélancolique abandon à sa triste destinée; c'est le legs d'une ame pieuse et souffrante à des amis inconnus. Plusieurs des ouvrages les plus remarquables de Kirke-White ont été écrits dans un age très tendre. Son poëme de *l'Enfance*, si plein du charme des souvenirs, fut composé à quatorze ans. Nous citerons encore parmi ses poésies : *La Christiade*; *Gondoline*, ballade; *la Solitude*; *le Génie*; *les Chagrins du génie*; ses admirables vers écrits en face de la mort, etc., etc. Kirke-White est un des poëtes chéris de l'Angleterre. Plusieurs auteurs, parmi lesquels nous citerons lord Byron, ont consacré des vers à sa mémoire. Les éditions de ses œuvres les plus remarquables sont celle publiée à Londres, 1825, 4 volumes; celle en un seul volume, et celle qui fait partie de la charmante collection des *Diamond Poets*, volumes in-32.

KIRKHOFF (JOSEPH-ROMAIN-LOUIS), docteur en médecine, membre de la commission de surveillance médicale à Anvers, commandeur et chevalier de plusieurs ordres, vice-président honoraire de la société de minéralogie de Iéna, membre de la plupart des académies et sociétés savantes de l'Europe et de l'Amérique, ainsi que de la société des sciences et arts de Batavia, né à Nuth, pro-

vince de Limbourg (royaume des Pays-Bas), le 3 septembre 1789, descend de la très ancienne famille noble de Kirckhoff, d'Allemagne. Il a publié: 1° *Dissertation sur l'air atmosphérique et son influence sur l'économie animale*, Strasbourg, 1811, in-8°; 2e édit., Maëstricht, 1816; 3e édit., Amsterdam, 1824, in-8°; traduit en hollandais, par M. le professeur Sewan et le docteur Jorrissma, Horn, 1825, in-8°; 2° *Observations médicales faites pendant les campagnes de Russie en 1812 et d'Allemagne en 1813*, ou *Histoire des maladies observées à la grande armée française, lors de ces mémorables campagnes*, Maëstricht, 1814, in-8°; 2e édit., Utrecht, 1822; traduit en hollandais par le docteur Van-den-Bosch, Utrecht, 1825, in-8°; 3° *Hygiène militaire à l'usage des armées de terre*, Maëstricht, 1815, in-8°; 2e édit., Anvers, 1823; traduit en plusieurs langues; 4° *Observations pratiques sur la fièvre adynamique*, Anvers, 1818, in-8°; 5° (en hollandais) *Traité sur le service de santé des armées*, Utrecht, 1822, in 8°; 6° (dans la même langue) *sur le Recrutement*, Amsterdam, 1824, in-8°; 7° *Histoire succincte de l'académie royale des beaux-arts d'Anvers*, Anvers, 1824, in-8°; deux éditions; 8° *Considérations pratiques sur les fièvres intermittentes, et sur les moyens de s'en préserver dans les localités humides et marécageuses*, Amsterdam, 1825, in-8°; 9° *Mémoire sur l'ophthalmie observée à l'armée des Pays-Bas*, Horn, 1826, in-8°; traduit dans presque toutes les langues vivantes; 10° *Mémoire sur l'épidémie qui a régné en 1824 et 1825 dans plusieurs districts de l'île de Java*, 1827, in-8°; réimprimé plusieurs fois; 11° *Mémoire sur les colonies de bienfaisance de Frédériks-Oord et de Wortel*, Bruxelles, 1827, in-8°; 12° *Sur l'emploi du datura stramonium*; 13° *Notice sur le prussiate de fer dans le traitement de l'épilepsie*. Outre ces ouvrages, M. de Kirkhoff a publié plusieurs dissertations, notices et observations médicales dans le bulletin des sociétés des sciences et de médecine du département de l'Eure, et dans le *Magasin hippocratique* de Rotterdam, où l'on trouve de lui, entre autres, un *mémoire sur la plique polonaise*, et des *Notices sur la phthisie muqueuse; sur la gangrène d'hôpital; sur le panaris; sur les engelures, sur l'empoisonnement par l'acétate de plomb; sur la céphalite, etc.* On trouve également de lui des analyses et annonces d'ouvrages et des observations médicales dans la *Bibliothèque médicale* de Bruxelles, dans le *Journal de médecine* de New-York (*The New-York medical and physical journal*) dans le *Magasin de littérature médicale étrangère* de Hambourg, etc., etc. Il a publié aussi une grande quantité d'articles littéraires et d'analyses d'ouvrages, dans plusieurs feuilles quotidiennes, et dans le ci-devant *Recueil périodique de littérature nationale et étrangère* d'Amsterdam; il est un des collaborateurs du *Journal des sciences militaires*, de Paris, et de la *Revue encyclopédique*, des *Annales de l'industrie*, publiées par M. de Moléon, et du *Bulletin universel* de M. de Férussac, etc.

KIRWAN (Richard), célèbre chimiste et naturaliste, né dans le comté de Galiray, en Irlande, fut élevé dans le collége de la Trinité de Dublin, et y prit le grade de docteur en droit. Il exerça d'abord la profession d'avocat, mais il y renonça bientôt pour se livrer exclusivement à l'étude des sciences naturelles, dans lesquelles il fit de rapides progrès et parvint à acquérir une réputation bien méritée. En 1779, il vint s'établir à Londres, et lut plusieurs intéressants mémoires devant la société royale, qui l'admit dans son sein, et lui décerna la médaille de Copley en 1782. De retour en Irlande, en 1783, il fut nommé président de la société royale de Dublin, et ne tarda pas à être nommé membre des principales sociétés savantes de l'Europe. Il fonda dans sa patrie une société destinée à poursuivre les recherches minéralogiques, à laquelle on a depuis donné le titre de *société kirwanienne*. Doyen des chimistes anglais, il a eu la bonne foi d'abandonner la théorie du phlogistique et d'adopter celle des chimistes français. Il a fait d'importants travaux sur la météorologie, et a fait faire de grands progrès à cette partie de la physique. Il a été le premier, parmi les Anglais, qui se soit distingué en minéralogie, et quoique son ouvrage, sur cette science, ne puisse être comparé aux productions de l'école allemande, c'est toutefois le seul traité de minéralogie dont les Anglais puissent s'honorer à l'époque où il parut. En chimie, on doit à Kirwan une belle série d'expériences, tendant à déterminer la pesanteur spécifique et les divers degrés d'affinité chimique de plusieurs sels; des recherches sur la force respective des acides, des travaux sur les propriétés de la strontiane et sur les caractères qui la distinguent de la baryte. Comme géologue, il a été moins heureux, car au lieu d'examiner les faits, sans songer aux conséquences, il a cherché au contraire à mettre d'accord l'histoire de la terre, les faits observés et ceux qu'une induction philosophique fait supposer, avec les récits allégoriques de *la Genèse*. Ses conclusions ne sont ni admissibles ni même soutenables, et quoique on trouve dans les détails quelques rapprochements heureux, il est pourtant très inférieur à Deluc qui, dominé par le même préjugé, s'est néanmoins montré grand observateur, et pour concilier la *Bible* avec la nature, il a du moins, interprété la première à son gré et converti les jours de la *Genèse* en époques. Les transactions de la société royale de Dublin et de celle de Londres renferment un grand nombre de mémoires de ce savant. Voici les titres de ceux de ses ouvrages qui ont été publiés à part: 1° *Essai sur le phlogistique et la nature des acides*, Londres, 1787, in-8°; réimprimé en 1789, *ibid*; traduit en français par Mme Lavoisier, avec des notes de Guyton-Morveau, Lavoisier, Laplace, Monge et Berthollet, Paris, 1788, in-8°; 2° *Appréciation de la température dans des latitudes différentes*, Londres, 1787, in-8°; traduit en français par M. Adet, Paris, 1789, in-8°, et en allemand, par Crell; 3° *Tableau comparatif des observations météorologiques faites en Irlande depuis l'an 1788, avec quelques indications pour former des prédictions sur les changements de temps*; 4° *Éléments de minéralogie*, Dublin, 1794-1797, 2 vol. in-8°; traduit en français par Gibelin, Paris, 1785, in-8°; en allemand par Crell; 5° *Des engrais les plus avantageux et applicables aux divers terrains*, Dublin, 1796, in-8°; traduit en français par F.-G. Maurice, Genève, 1800 et 1806, in-8°; en allemand par A.-S.-L. Lentin; 6° *Essai sur l'analyse des eaux minérales*, Dublin, 1799, in-8°; 7° *Essais géologiques*, Dublin, 1799, in-8°; traduit en allemand par Crell. Kirwan a ajouté des notes à l'*Essai sur la nomenclature chimique*, par Stephen Dikson.

KLAPROTH (Martin-Henri), docteur en philosophie, conseiller du comité-sanitaire et de médecine de Prusse et professeur de chimie, chevalier de l'ordre de l'aigle rouge de troisième classe, membre d'un grand nombre de sociétés savantes, et un des chimistes et des physiciens les plus distingués de l'Allemagne, naquit à Wernigerode, le 1er décembre 1743. Il exerça la profession de pharmacien jusqu'en 1788, qu'il vendit sa pharmacie et fut nommé chimiste auprès de l'académie des sciences. Il avait apprécié l'importance de l'analyse des minéraux pour établir une bonne classification de ces corps, et ce fut cette idée aussi lumineuse que sage qui le conduisit à ses belles dé-

couvertes. Les chimistes lui doivent la découverte de la zircone qu'il trouva dans le jargon de Ceylan, du titane, de l'urane et du tellure. Ses expériences ont démontré que la potasse existe dans les produits volcaniques et le grenat blanc, et que la mine d'argent rouge est un sulfure d'argent et d'antimoine. Il fit connaître le molybdate de plomb et le sulfate de strontiane. Klaproth est mort à Berlin, le 1er janvier 1817. On a de lui : *Connaissances chimiques des minéraux*, Berlin, 1790, in 8°; 2° *Supplément aux connaissances chimiques des minéraux*, Berlin, 1795-1825, 6 vol. in-8°; les deux premiers volumes ont été traduits en français par Tassaert, Paris, 1807, 2 vol. in-8°; 3° (avec F. Wolf) *Dictionnaire de chimie*, Berlin, 1807-1809, 5 vol. in-8°. Il a paru depuis 4 vol. de supplément. Les premiers volumes ont été traduits en français par Bouillon Lagrange, Paris, 1810-1811, 2 vol. in-8°. On a encore de lui un grand nombre de mémoires consignés dans les *Mémoires de la société d'histoire naturelle* de Berlin, les *Annales de Chimie* de Crell, *le Magasin helvétique* d'Hoepfner, le *Journal des mines* de Koelher, *les Mémoires de l'académie des sciences* de Berlin, *la Bibliothèque physico-chimique* de Hermbstaedt et divers autres recueils périodiques.

KLAPROTH (Henri-Jules), fils du précédent, est né à Berlin, le 11 octobre 1783. Jusqu'à l'âge de quinze ans, il suivit avec ardeur les cours de son père et s'adonna à l'étude de la chimie et des sciences physiques. Il abandonna cette première direction d'études après avoir lu des voyages et plusieurs ouvrages historiques sur les peuples d'Asie. Il commença, en 1798, à étudier les langues persane et chinoise, en profitant surtout pour cette dernière des matériaux précieux qui se trouvent dans la bibliothèque du roi à Berlin. En 1800, il se rendit à l'université de Halle, où il resta jusqu'en 1802; il séjourna ensuite à Dresde pendant six mois pour compulser les manuscrits orientaux de la bibliothèque du palais japonais; il en partit durant l'hiver de la même année pour aller à Weimar, où il demeura jusqu'en 1804, et il commença, dès cette époque, son beau travail sur Marco-Polo qui n'a été terminé qu'en 1824, et dont il vient de donner une deuxième édition, en 1828. M. Klaproth est, sans contredit, l'un des savants les plus distingués de notre époque, et il réunit au mérite d'avoir, très jeune encore, entrepris de grands et difficiles voyages, celui de parler et d'écrire le français avec une facilité et même avec une correction très peu ordinaire chez les érudits de son pays. C'est pendant son séjour à Dresde, en 1802 et 1803, que M. Klaproth commença la publication de son journal intitulé *Asiatische magazin*, qui le fit avantageusement connaître. L'académie des sciences de Saint-Pétersbourg s'empressa de lui offrir un diplôme et se l'adjoignit pour les langues et la littérature asiatique; cependant M. Klaproth, cherchant autre chose que des discussions et des résultats purement philologiques dans l'étude des langues orientales, et ayant principalement pour but d'éclaircir les antiquités de ces vastes contrées de la haute Asie, où selon toutes les apparences, il faut chercher le berceau de l'espèce humaine et le point de départ de tous les peuples générateurs, désirait vivement de pouvoir entreprendre un voyage qui devait le conduire sur les traces de Marco-Polo qu'il avait si profondément étudié. L'occasion de satisfaire ce désir lui fut tout naturellement offerte par l'ambassade que le gouvernement russe se décida, en 1805, à envoyer à Pekin. Il sollicita et obtint l'autorisation d'accompagner l'ambassadeur russe Golofkin. La caravane diplomatique fut malheureusement arrêtée sur les frontières de la Chine par quelques difficultés qui s'élevèrent entre le mandataire russe et le vice-roi de la Mongolie chinoise. L'excursion de M. Klaproth ne fut cependant pas sans fruit, il avait eu soin de recueillir des observations sur les langues de tous les peuples avec lesquels une traversée de dix-huit cents lieues, depuis Saint-Pétersbourg jusqu'au sud du lac Baikal, l'avait mis en contact, et ces observations devinrent la base de son travail sur les langues de l'Asie, *Asia polyglotta*, travail qui est en même temps le classement méthodique le plus savant et le plus instructif qui existe pour le classement des différentes races de ce vaste continent, où commence l'histoire du monde. M. Klaproth avait étudié depuis long-temps la langue mandschoue, dont la connaissance le servit merveilleusement dans ce voyage. Un séjour de dix mois à Irkoutsk, capitale de la Sibérie et l'acquisition qu'il y fit d'un assez grand nombre de livres chinois, mandschouses, mongols et japonais, acheva de le familiariser avec ces divers idiômes. En 1806, au moment où l'ambassade russe se disposait à retourner à Saint-Pétersbourg, il s'en sépara pour entreprendre l'exploration d'une grande partie des frontières septentrionales de la Chine, et s'avança, en traversant les premières gorges de l'Altaï, jusqu'au lac Paissan dans le pays des Aleuthi; il ne fut de retour à Saint-Pétersbourg qu'en 1807. L'académie de cette capitale se l'associa plus particulièrement qu'elle n'avait fait, en lui décernant le brevet d'académicien extraordinaire, voulant par ce titre honorer et reconnaître les découvertes qu'il avait faites. Une nouvelle preuve non moins flatteuse de l'estime que l'on avait pour son rare mérite, fut le choix que l'académie fit de lui, sur la proposition du comte Jean Potocki, pour aller explorer les montagnes du Caucase, et fixer les données incertaines du gouvernement russe lui-même, sur l'état physique et moral de ces intéressantes contrées. Les fatigues et les périls auxquels il fut obligé de se dévouer pour accomplir cette mission, et la manière brillante dont il s'en acquitta, lui méritaient de la part du gouvernement russe plus de reconnaissance qu'il n'en a obtenu. A la vérité, la nature de ces résultats était peu propre à flatter l'orgueil et les idées de suprématie despotique de ce gouvernement, puisqu'ils étaient précisément propres à prouver combien est précaire et fragile l'autorité que la Russie s'arroge sur les tribus guerrières du Caucase, et combien il est peu dans les habitudes de ce gouvernement de modifier les peuplades qu'elle conquiert, de les civiliser et de se les attacher par les liens de la reconnaissance, ou de les contenir par le mobile de la crainte. Soit par des motifs puisés dans ces considérations, soit aussi par l'effet d'une parcimonie misérable, M. Klaproth ne parvint qu'avec la plus grande peine, en 1810, à faire paraître le premier volume de son voyage. Ces contrariétés et d'autres motifs l'ayant dégoûté du séjour de Saint-Pétersbourg, il accepta une place de professeur à l'université de Wilna, qui lui fut offerte sur la demande du prince Adam Czartoryski, curateur de l'université; mais le ministère russe, par une contradiction, dont l'exemple est assez fréquente chez les hommes qui gouvernent, ne voulut pas perdre M. Klaproth à qui il avait tacitement donné son congé, en lui suscitant des dégoûts, et il fut retenu à Saint-Pétersbourg par l'invitation que lui adressa le ministre de l'instruction publique de faire un catalogue raisonné des livres et manuscrits chinois et tartares qu'il avait recueillis pour la bibliothèque impériale dans ses deux différents voyages. Ce travail l'ayant occupé jusqu'à la fin de 1810, et l'ayant même obligé à faire un voyage à Berlin pour faire graver les ca-

ractères chinois nécessaires à l'exécution du catalogue, il dut renoncer à la chaire qui lui avait été offerte par l'université de Wilna. Enfin, en 1812, il demanda son congé définitif, qu'il n'obtint qu'à grande peine et après plusieurs mois de longueurs et de difficultés. M. Klaproth fit un voyage en Italie, en 1814, et continua ses explorations scientifiques pendant cette crise politique qui troubla toute l'Europe, et la France principalement. Lorsque le sol eut cessé de trembler, il se rendit à Paris qu'il a presque toujours habité depuis cette époque, quoiqu'il ait été nommé par le roi de Prusse professeur des langues asiatiques à Berlin. Cette non résidence a pu donner lieu à l'opinion de quelques personnes sur la prétendue mission secrète que suivant elles M. Klaproth remplirait à Paris. Au surplus, c'est aux frais de S. M. prussienne que ce savant a publié: 1° *Asia polyglotta*, ou *Classification des peuples de l'Asie, d'après l'affinité de leurs langues, avec d'amples vocabulaires comparatifs de tous les idiomes asiatiques*, Paris, 1823, in-4° et atlas in fol. 2° *Tableaux historiques de l'Asie, depuis la monarchie de Cyrus jusqu'à nos jours*, Paris, 1826, in-4°, avec un atlas de 27 cartes, représentant les différents changements qui, sous cette longue période, ont eu lieu en Asie; 3° *Mémoires relatifs à l'Asie contenant des recherches historiques, géographiques et philologiques sur les peuples de l'Orient*, 1824-1828, 3 vol. in 8°; 4° *Examen d'un ouvrage publié à Saint-Pétersbourg*, sous le titre de *Recherches sur l'histoire des peuples de l'Asie centrale* par M. I.-J. Schmidt; 5° *Magasin asiatique* ou *Revue géographique et historique de l'Asie centrale et septentrionale; Première et seconde lettre sur les hiéroglyphes*, Paris, 1827, in-8°. L'objet de ces deux lettres était de discuter, ou pour mieux dire de contester le mérite des découvertes attribuées à M. Champollion jeune. Il est vrai de dire que les raisonnements de M. Klaproth ont été accueillis avec très peu de faveur, du moins en France, où personne ne doute plus de la réalité des découvertes de M. Champollion, et il faut ajouter que l'on a vu avec regret, que, dans cette controverse littéraire, ces deux savants soient trop facilement sortis des termes de cette urbanité et de cette convenance que des hommes comme eux devraient, ce semble, respecter plus scrupuleusement que les autres 6° *Tableau historique, géographique, ethnographique et politique du Caucase et des provinces limitrophes entre la Russie et la Perse*, Paris, 1827, in-8°. 7° *Voyage à Pékin à travers la Mongolie chinoise, en 1820 et 1821*, par M. G. Timbovski, traduit du russe par M. N***, revu par M. Eyriès, publié avec des corrections et des notes par M. Klaproth, Paris, 1827, 2 vol. in-8° et atlas. 8° *Principes de l'étude comparative des langues*, par le baron de Mérian, suivis d'observations sur les racines des langues sémitiques, Paris 1828, in 8°; 9° *Histoire de Kachmir, traduit de l'original sanscrit par M. Wilson, extraite et publiée avec des notes par M. Klaproth*, Paris, 1826, in-8°. M. Klaproth a inséré dans le nouveau *Journal asiatique* plusieurs mémoires dont nous signalerons les plus intéressants: *Commentaires sur la description des pays caucasiens, de Strabon; — Remarques géographiques sur les provinces occidentales de la Chine, decrites par Marco Polo; — Sur les clefs chinoises; — Comparaison de la langue des Schoucathes avec les idiomes turcs; — Observations sur le dictionnaire thibétain anglais, imprimé à Serampoure, en 1826; — Foukoun tsirah*, ou *Traité sur l'origine des richesses au Japon*, traduit de l'original japonais-chinois. M. Klaproth s'occupe d'une nouvelle édition de Marco-Polo avec un commentaire, et il a sous presse son *Nouveau Mithridates*, ou *Classification systématique de toutes les langues connues*, contenant un aperçu grammatical et un texte analysé de chaque langue, ainsi qu'un vocabulaire polyglotte des cinq parties du monde. Cet ouvrage immense est accompagné d'un atlas dans lequel on donne le système graphique de toutes les nations qui ont une écriture.

KLEBER (Jean-Baptiste), général français, né à Strasbourg, en 1754, de parents peu fortunés, fut élevé par les soins du curé d'un village de l'Alsace. Il vint très jeune à Paris, dans l'intention d'y apprendre sous le célèbre Chalgrin, l'art de l'architecture, auquel il était destiné. De retour à Strasbourg, il prit un jour la défense de deux étrangers qu'il vit insulter dans un café; c'étaient deux gentilhommes allemands, qui, par reconnaissance, l'emmenèrent à Munich, capitale de la Bavière, et le firent admettre à l'école militaire de l'électorat. Ses progrès rapides frappèrent le général autrichien Kaunitz, qui lui donna une sous-lieutenance dans son régiment. Mais Kléber, bientôt dégoûté d'un service où il n'y avait d'avancement que pour les nobles, donna sa démission et revint en Alsace, où il obtint la place d'inspecteur des bâtiments publics de la ville de Béfort. En 1789, où l'approche d'un changement politique exaltait toutes les têtes, le régiment Royal-Louis s'étant armé contre le peuple et les officiers municipaux, Kléber se présente le sabre à la main pour les défendre, sa taille noble et élevée impose aux soldats; il les repousse, et présente un défi aux deux colonels qui les commandaient, et tout fut apaisé. Enrôlé en 1792, dans le 4e bataillon du département du Haut-Rhin, il devint bientôt adjudant-major. Ayant fait ensuite des prodiges de valeur dans la belle défense de Mayence, il reçut pendant le siége même, le grade d'adjudant-commandant. Mais lorsque la place eut capitulé, Kléber, au lieu des éloges qu'il avait droit d'attendre, se vit arrêté par deux gendarmes et conduit à Paris. Sa justification reconnue, ainsi que celle de la brave garnison mayençaise, il reçut le brevet de général de brigade, et suivit cette même armée qui se rendait dans la Vendée sous les ordres d'Aubert-du-Bayet. Kléber aussi humain que patriote, vivement ému des excès dont il était le témoin, dans cette malheureuse guerre, osa en parler hautement et se fit des ennemis acharnés de tous les meneurs du jour; tour à tour destitué et remis en place, il ne dut sa conservation qu'au besoin qu'on avait de ses services. Dans l'affaire de Torfou, le 19 septembre 1793, où il n'avait à opposer que quatre mille hommes et six canons, à vingt mille vendéens; il ne dut son salut qu'au généreux dévouement du capitaine Schwardin, jeune officier qu'il aimait et estimait: « Prends, lui dit il, une compagnie de grenadiers, et arrête l'ennemi devant ce ravin; tu te feras tuer, mais tu sauveras tes camarades: — Oui, mon général; répond l'officier, avec une obéissance vraiment héroïque. » L'officier et ses braves grenadiers périrent tous à leur poste, et l'armée fut sauvée. A l'affaire de Château-Gontier, les républicains ne furent battus et dispersés, que parceque le général en chef ne suivit pas les avis de Kléber. Ses ennemis parvinrent enfin à le faire remplacer par Marceau, son rival de gloire: celui-ci blessé de la franchise austère de l'autre, s'en vengea noblement lorsqu'il fut son chef. « Menez, dit-il, cette armée à la victoire; qu'est mon courage auprès de votre génie? Je courrai sous vos ordres à l'avant-garde. » Kléber, après avoir battu les vendéens au Mans, poussa les débris de leurs colonnes entre la Loire et la Vilaine. « C'est ici, dit-il, que je les voulais. » Les commissaires de la convention

voulurent l'obliger d'attaquer pendant la nuit. « Non, dit Kléber, les braves gens n'ont rien à « gagner en combattant dans les ténèbres ; il est « bon de voir clair dans une affaire sérieuse, et « celle-ci doit se passer au grand jour. » C'était la bataille de Savenay, qu'il gagna, le 22 décembre 1793. Ce fut un véritable massacre : de soixante mille des leurs, les vendéens sauvèrent à peine cinq à six cents hommes, qui parvinrent à s'échapper. Les Nantais offrirent à Kléber une couronne de laurier : « C'est aux soldats plutôt qu'aux géné-« raux, dit un commissaire de la convention, « que sont dus les lauriers. — Nous avons tous « vaincu, s'écria Kléber avec fierté ; je prends « cette couronne pour la suspendre aux drapeaux « de l'armée. » Kléber avait accordé la vie à quatre mille prisonniers faits à Saint-Florent, crime irrémissible aux yeux d'un gouvernement féroce envers les vaincus, aussi fut-il destitué et exilé à Châteaubriant. Le besoin qu'on eut de lui, le fit rappeler et envoyer, en 1794, avec le grade de général de division, à l'armée du Nord, depuis armée de Sambre et Meuse, sous les ordres du général Jourdan. Placé à la tête de trois divisions, Kléber passa la Sambre en présence des armées alliées, et se couvrit de gloire à la bataille de Fleurus, où il était opposé au prince d'Orange. Il poursuivit les ennemis et les battit à Marchiennes. Il força ensuite le camp retranché de Polissel, et se rendit maître de Mons et de Louvain ; il passa la Roër et l'Ourthe, rejeta les alliés sur la rive droite du Rhin, et fit le siége de Maestricht, qui lui ouvrit ses portes après vingt-huit jours de tranchée ouverte, et quarante-huit heures de bombardement. Il dirigea pendant le rude hiver de 1794 à 1795, le blocus de Mayence, en qualité de commandant en chef de l'armée du Rhin, dont il se prépara à effectuer le passage à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, quoiqu'il n'eût à sa disposition ni bateaux de transport, ni argent pour en faire construire ; il vainquit tous les obstacles, et le 5 septembre, il avait franchi le fleuve. Entraîné par son courage et son audace, Kléber s'avance sur le territoire ennemi, et attire sur lui l'armée qui défendait les bords du Rhin. Bientôt renforcée par des corps nombreux, elle oblige Kléber de songer à la retraite. Toutes ses mesures sont prises pour traverser à telle heure le pont de Neuwied. Il ordonne en conséquence à Marceau, d'incendier tous les bateaux qui se trouvent sur le fleuve, et qui à leur tour incendieront le pont, dont l'armée n'aura plus besoin ; les obstacles furent mal calculés ; le pont n'existait plus quand l'armée se présenta. Marceau, au désespoir, veut se brûler la cervelle ; Kléber lui saisit ses pistolets et lui dit : « Jeune « homme, allez vous faire casser la tête en dé-« fendant ce passage avec votre cavalerie. » Aussitôt il donne des ordres pour construire un pont, attire l'ennemi dans l'intérieur des terres pour en faciliter l'exécution, le bat, et revient au pont sur lequel il ne met le pied qu'après avoir vu passer le dernier de ses soldats. Bientôt les succès de l'armée de Sambre-et-Meuse, un nouveau passage du Rhin, le combat de Dusseldorf celui d'Altenchirchen, la défaite du prince de Wurtemberg, celle de l'archiduc Charles, où il battit avec vingt mille hommes seulement, une armée de soixante mille Autrichiens, mirent le comble à la gloire militaire de Kléber. Cependant l'intrigue agissait sourdement contre lui ; elle eut la maladresse de choisir pour l'éloigner de l'armée, le moment où la ville de Francfort lui ouvrait ses portes. Kléber demanda sa retraite, et l'obtint. Bientôt la paix de Campo-Formio eut lieu, et la conquête de l'Egypte ayant été arrêtée par le gouvernement, Bonaparte fit un appel aux braves dont il désirait être accompagné dans cette expédition. Kléber fut un de ceux qui montrèrent le plus de zèle pour concourir à cette entreprise. Arrivé sur les plages égyptiennes, Kléber eut le commandement de la colonne du centre, et marcha sur Alexandrie ; il reçut une blessure à la tête, en escaladant des premiers les murs de cette ville, dont il eut le commandement. Guéri de ses blessures, il accompagna Bonaparte dans l'expédition de Syrie, marcha à l'avant garde, prit le fort d'El-Arisch, s'enfonça dans le désert, s'empara de Gaza, et enleva Jaffa ainsi que ses forts par escalade. Pendant le siége de Saint-Jean d'Acre, Kléber fut chargé d'en couvrir les opérations et de repousser les nombreuses forces ottomanes qui s'avançaient au secours de la place ; parti de cette ville pour aller joindre le général Junot à Nazareth, n'ayant avec lui que deux mille hommes, il rencontre dix mille Ottomans qui se réunissent à dix-huit mille Samaritains ou Naplouzains ; Kléber les attaque, les culbute et les met en pleine déroute. Cette brillante action est connue sous le nom de bataille du Mont-Thabor. Après la levée du siége, Kléber commanda l'arrière garde et protégea la retraite de l'armée. Il se distingua de nouveau à la bataille d'Aboukir où l'armée turque fut détruite. C'était l'époque où le général en chef Bonaparte, ayant pris la résolution de repasser en France écrivait au général Kléber, pour lui remettre le commandement de l'armée d'Orient. Un biographe a dit que dans la position où se trouvait alors cette armée, ce commandement était plutôt un fardeau qu'une faveur, et il fait ensuite une longue énumération des maux, des privations et des craintes de toute espèce auxquels les restes tant de fois décimés de cette armée étaient en proie. Le duc de Rovigo qui a vu les choses de plus près, affirme au contraire dans ses *Mémoires*, que si Kléber s'était montré dans le cabinet, dans les relations diplomatiques et dans l'appréciation des hommes et des choses, ce qu'il était sur le champ de bataille, clairvoyant, magnanime, inébranlable, les inconvénients, les obstacles auxquels il fut exposé, et les fourberies anglaises dont il fut la dupe, n'auraient pas eu lieu ; il n'avait d'ailleurs qu'à suivre les documents que lui avait laissés son chef en partant, et ne pas souffrir qu'il s'élevât entre les officiers de différentes armées des schismes toujours nuisibles à la discipline et à l'ensemble des opérations : il s'entoura de tous ceux qui avaient fait éclater leur mécontentement lors de l'arrivée au Caire ; il devint en peu de temps l'idole de tout ce qui désirait l'évacuation de l'Egypte, et ceux-ci ne lui tinrent pas d'autre langage. Cela gagna tous les rangs de l'armée, en sorte que Kléber, après s'être entouré de cette atmosphère, ne put recueillir que ce qu'il avait lui-même semé. On ne s'occupa bientôt plus qu'à trouver de l'impossibilité à l'exécution de tout ce qui devait assurer le séjour de l'armée en Egypte, les esprits ne furent tournés que vers la France, et chacun faisait en secret ses petits projets pour le retour ; en un mot, les imaginations avaient abandonné l'Egypte. Le commodore anglais, Sidney Smith, négociateur astucieux, était instruit de tout ce qui se passait : il fit insinuer qu'on pouvait entamer des négociations qui permettraient à l'armée de quitter honorablement l'Egypte. Kléber crut devoir faire pour la conservation de ses troupes, le sacrifice de la gloire qu'il pouvait encore acquérir dans ce moment ; une armée de quatre-vingt mille hommes, ayant soixante pièces de canon s'avançait vers l'Egypte, et il an-

tra en négociation. Après quelques pourparlers entre les plénipotentiaires, nommés par Kléber et le commodore Sidney-Smith, stipulant au nom du grand visir, on conclut à El-Arisch, le 24 février 1800, une convention honorable pour l'armée française qui devait être transportée en France avec armes et bagages. Kléber fidèle à ce traité, croyant à la bonne foi d'un gouvernement qui n'en eut jamais, avait livré aux Ottomans tous les forts de la haute Egypte, ainsi que la ville de Damiette, et se disposait à évacuer le Caire, lorsque l'amiral anglais Keith lui écrivit qu'un ordre de son gouvernement lui défendait de permettre l'exécution d'aucune capitulation, à moins que l'armée française ne mît bas les armes et ne se rendit prisonnière de guerre. Indigné d'une telle perfidie, Kléber se sert de la lettre de lord Keith, comme d'un manifeste qu'il fait publier dans son armée, n'y ajoutant que cette phrase: « Soldats! on ne répond à une telle lettre que par » des victoires; préparez-vous à combattre! » Il fait en même temps rompre les conférences, et charge Mustapha-Pacha de dire au visir que, si l'armée ottomane ne se met de suite en marche pour retourner en Syrie, les Français sauront l'y contraindre. Sur son refus, Kléber fit ses préparatifs d'attaque, et se montrant ce qu'il avait cessé d'être un moment, grand et sublime, il enlève avec autant de courage que d'habileté, l'avant-garde turque, forte de six mille hommes d'infanterie, d'un gros corps de cavalerie, et de seize pièces d'artillerie. Apercevant, le 19 mars, de l'obélisque d'Héliopolis, l'armée ottomane en bataille, il l'attaque sur-le-champ, quoi qu'elle fût dix fois plus nombreuse que la sienne, la bat sur ce point, se met à sa poursuite, s'empare du camp d'El-Hanka, emporte le fort de Belbeys, oblige cette multitude à s'enfoncer dans le désert, et entre en vainqueur dans Salahieh, où ses troupes se saisissent de tout le bagage des Ottomans et font un butin immense. Cependant l'insurrection avait éclaté à Boulac et au Caire; Kléber reprit cette capitale de vive force, recommençant en quelque sorte la conquête de l'Égypte; l'armée elle-même dont la position était améliorée, manifestait le désir de conserver une conquête dont elle sentait toute l'importance. Kléber ne s'occupa plus que du soin de bien l'administrer, et parvint bientôt à acquérir l'amitié des Beys et l'estime des Egyptiens, et il régnait réellement sur cette partie de l'Orient, par sa clémence et la terreur de ses armes. Le 3 juin 1800, il entreprit une tournée, au moment même où il méditait un traité séparé avec les Turcs, dans le but de les détacher de l'Angleterre. Après avoir passé, le 14 juin, dans l'île de Raouda, la revue d'une légion grecque qu'il avait organisée, il revint au Caire, pour voir les embellissements qu'on faisait à son hôtel. En se promenant, le même jour, sur la terrasse de son jardin, il y fut assassiné de quatre coups de poignard, par un Turc d'Alep, nommé Soleyman, âgé de vingt-quatre ans, et qui fut, à ce qu'il paraît, poussé à cette action atroce, par fanatisme. Kléber avait reçu de la nature une taille majestueuse, il avait près de six pieds, beaucoup d'expression et de fierté dans le regard, et une voix qui, tantôt par sa douceur lui conciliait tous les cœurs, et tantôt par son éclat suffisait pour arrêter les séditions, et couvrir les murmures des soldats. Quand il était au milieu d'eux, il semblait le dieu des batailles. Bonaparte disait de cet illustre guerrier: « Rien n'est beau comme Kléber, un jour de combat. » D'un autre côté on a dit de lui que son caractère naturel était frondeur, et il disait lui-même qu'il n'aimait la subordination qu'en sous-ordre. On a ajouté que son esprit, quoique agréable, n'était pas d'une portée très étendue, et que l'opinion la moins défavorable que l'ont pût s'en former après sa conduite en Egypte, c'est qu'il n'avait pu être atteint par la conviction des résultats qui, tôt ou tard devaient être la conséquence de l'occupation d'Egypte. Il n'en est pas moins vrai que Kléber a été sans contredit, l'un des plus grands hommes de guerre qu'ait produit la révolution française. Ses restes, rapportés à Marseille, après l'évacuation de l'Egypte, étaient oubliés dans le château d'If, lorsque Louis XVIII ordonna, en 1818, qu'ils fussent recueillis dans un monument qu'on doit élever à la gloire de Kléber dans la ville de Strasbourg.

KLEIN (le comte Louis), lieutenant-général de cavalerie, pair de France, grand-officier de la légion d'honneur, grand'croix de l'ordre de la réunion, commandeur de l'ordre du lion de Bavière, chevalier de Saint-Louis, naquit en 1762 à Lunéville, d'un propriétaire aisé. Il servit dans la maison du roi, fut, en 1790, lieutenant dans un régiment d'infanterie, entra dans un régiment de chasseurs à cheval, reçut le grade d'adjoint-général à l'armée du Nord, et justifia cet avancement par sa conduite à Fleurus, dans toutes les affaires qui eurent lieu sur la Meuse et l'Ourthe, au passage de la Roër, à la prise de Bonn, d'Andernach et de Coblentz. Général de brigade il fut l'émule de gloire de l'adjudant-général Ney, à l'armée de Sambre-et-Meuse. Pendant les journées des 9 et 10 juillet 1796, à Bulzbach, où Ney se distingua à la tête d'une partie de la cavalerie, le général Klein chargea les escadrons ennemis avec impétuosité, et peu de jours après, il fit capituler la ville et la citadelle de Wurtzbourg, où deux mille hommes d'infanterie, trois cents de cavalerie, et une grande quantité de munitions de tout genre tombèrent en notre pouvoir. Il battit l'ennemi à Sulzbach, et le 4 août suivant, emporté par son ardeur, ayant pénétré avec cinquante dragons seulement dans la ville de Bamberg, il allait tomber au pouvoir des impériaux lorsque se faisant jour à travers leurs rangs, il parvint à sortir de la ville. Les trois derniers jours du même mois, il se signala de nouveau à Langfeld, Abersmandorst et Vallsbach. En 1796, pendant une retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse, le général Klein soutint avec la plus rare valeur, le 13 septembre 1796, un combat opiniâtre à Weillbourg. Le 18 avril 1797, à la bataille de Neuwied il enleva avec ses dragons la position d'Altenkirchen, détruisit le régiment de hussards de Barco, et fit un grand nombre de prisonniers. En récompense de ses services, Klein reçut le grade de général de division, et fit, comme chef d'état-major, partie de l'armée qui sous les ordres de Masséna était dirigée contre Souwaroff. Il commandait l'avant-garde et attaqua le premier à la bataille de Zurich (septembre 1799). Appelé, en frimaire an 8, au commandement de la cavalerie sur le Rhin, il fut chargé, le 9 prairial suivant, de celui des troupes devant Kehl, et seconda Moreau dans sa marche sur Vienne. Rentré en France, il prit quelque repos et commanda la première division de dragons dans le département de la Somme. Le général Klein fut nommé grand-officier de la légion d'honneur, lors de la création de cet ordre, et fut, en 1805, employé à la grande armée, combattit sous Murat à Wertingen et à Elchingen. Après la bataille d'Iéna il occupait avec une division de dragons le village de Weissensée, seul débouché ouvert au général Blucher, lors que celui-ci surpris de le trouver dans cette position, lui assura qu'un armistice venait d'être conclu entre les deux armées. Le gé-

néral Klein le crut, laissa passer le général prussien avec ses six ou sept mille hommes, et n'apprit qu'il avait été trompé que lorsqu'il n'était plus temps de réparer le tort de sa loyauté. Dès le lendemain le général Klein se vengea glorieusement à Nerresheim ; il chargea l'ennemi avec fureur, et à différentes reprises, le força dans sa position ; lui prit deux drapeaux, fit un millier de prisonniers et lui enleva un officier-général. Le 24 décembre 1806, il contribua avec le général Nansouty à culbuter, en avant de Kursomb en Pologne, les cosaques et la cavalerie ennemie qui avaient passé l'Wrka sur ce point, et il se couvrit de gloire deux jours après au combat de Golymin. Lorsqu'au combat meurtrier qui précéda la bataille d'Eylau, une colonne de cavalerie russe chargea le 18e de ligne et enfonça un de ses bataillons, le général Klein, qui s'aperçut à temps de l'échec de ce brave régiment, chargea l'ennemi à la tête de ses dragons et entra pêle-mêle avec lui dans Eylau, qui resta en notre pouvoir, malgré la résistance opiniâtre des Russes. La division du général Klein, fut une de celles qui à la bataille du lendemain culbutèrent vingt mille hommes d'infanterie, et les contraignirent d'abandonner leur artillerie. Les campagnes de 1806 et 1807, firent le plus grand honneur au général Klein, qui fut appelé au sénat, et prit part à tous les actes de ce corps jusqu'en avril 1814, ainsi qu'à celui qui déclarait la déchéance de Napoléon. N'ayant point pris de service pendant les cent jours il a été compris sur la liste des pairs créés par le Roi, à la seconde restauration. Le comte Klein a épousé, en 1806, Mlle d'Arberg, fille de M. le comte d'Arberg, chambellan de Napoléon, et préfet des Bouches-du-Weser.

KLEIST (Henri de), né à Francfort-sur-l'Oder, en 1776, entra au service de Prusse, et fit la campagne sur le Rhin, en qualité de cadet. Mais un goût prononcé pour les sciences, l'engagea à demander son congé pour retourner dans sa ville natale en 1799 et 1800, et y faire ses études. Il obtint ensuite une place à Berlin au département du ministre de Struensée, qui, quelque temps après, lui accorda la permission de voyager en le chargeant de quelques commissions. Il séjourna une année à Paris, revint par la Suisse, et vint se fixer à Dresde d'où il fit une seconde incursion en Suisse et en France. Peu de temps avant la malheureuse guerre de 1806, il retourna à Berlin, et occupa pendant quelque temps un emploi au ministère des finances. Il se retira à Kœnigsberg après la bataille de Iéna, sollicita de nouveau son congé, et chercha à se consoler des malheurs de sa patrie par le culte des muses. Il nourrissait dans sa solitude une mélancolie qui ne fit qu'augmenter par la détention qu'il subit à Berlin pendant l'occupation française. Transféré à Joux, puis à Châlons, il fut mis en liberté comme ayant été arrêté sans motif. Il demeura ensuite à Dresde où il s'associa avec Adam Muller, pour la publication du journal le *Phébus*. Aussitôt que la guerre éclata en 1809, entre la France et l'Autriche, il se hâta de se rendre à Prague, chargé de plans ; et il était déjà sur le chemin de Vienne, lorsque la paix fut si promptement conclue, qu'elle fit évanouir tous ses projets. Désespéré et déjà courbé sous le poids des afflictions, il retourna à Berlin, et termina sa vie par un suicide en 1811, à Potsdam, conjointement avec la femme d'un commerçant de Berlin, Mme Vogel, son amie, atteinte d'une maladie de langueur. Kleist avait un talent distingué pour la poésie ; on lui reconnaît beaucoup d'invention, une grande originalité, des sentiments délicats, l'art de bien traiter des caractères, une ironie fine, et un certain mépris de la vie, qui lui faisaient considérer le monde sous un aspect particulier. On a de lui 1° *Phenthésilea*, tragédie ; 2° *Amphitryon*, comédie ; 3° *La Cruche cassée*, 4° *Kæthchen de Heilbronn*, drame historique et chevaleresque ; 5° *Le prince de Hombourg ;* 6° *La bataille d'Hermann*. Ces dernières comédies sont posthumes et ont été publiées dans les *Œuvres posthumes de Kleist*, Berlin 1821 ; contenant une préface, la vie de l'auteur, deux volumes de contes, *la famille de Schroffenstein*, ouvrage fort estimé.

KLEIST DE NOLLENDORF (Emile Frédéric, comte de), né à Berlin en 1762, fit la campagne de 1778, devint successivement coadjudant du feld maréchal de Mallendorf, capitaine de l'état-major dans la campagne du Rhin, en 1792, pendant laquelle il reçut en récompense l'ordre du mérite. Après avoir commandé pendant plusieurs années un bataillon de grenadiers, il fut nommé, en 1803, adjudant-général du roi. Quoiqu'en ait dit le colonel de Massenbach, Kleist remplit à la satisfaction de son souverain ce grade qu'il conserva pendant l'espace de cinq ans. Après la bataille d'Auerstadt, le roi l'envoya auprès de Napoléon (au quartier-général d'Osterode), pour s'opposer aux propositions de paix faites par le général Bertrand. Il obtint ensuite le grade de major-général et de chef de la brigade de la Prusse occidentale à Francfort-sur-l'Oder. Après la retraite de Schill et la démission de Chazot, il fut nommé commandant de Berlin, fonctions qui exigeaient une grande habileté et beaucoup de prudence à cette époque critique, et dont il s'acquitta parfaitement bien. La guerre de 1812 ayant éclaté, Kleist y prit une part très active, et donna de nouvelles preuves de sa bravoure, ainsi que de son dévouement au roi pendant cette guerre. Il commandait, à la fin du mois de mars 1813, un corps de troupes devant Wittemberg. Lorsque l'armée des alliés passa l'Elbe, il suivit ce mouvement par Dessau, il opéra le passage de la Saal, près de Halle. Le 28 avril, ayant été attaqué par des forces supérieures, il tint ferme pendant tout le jour pour garantir la ville d'un assaut, et fit ensuite sa retraite sur Schkenditz. Il eut occasion de se distinguer à la bataille de Bautzen ; il traversa la Sprée, près de Burg, sous les yeux du roi de Prusse et de l'empereur Alexandre, le 20 mai, avec des forces inférieures, et il ne se retira que lorsque le général Miloradowitsch eut abandonné Bautzen. Cette manœuvre reçut l'approbation d'Alexandre, qui le cita à ses généraux comme un exemple à suivre. Kleist fut au nombre des plénipotentiaires prussiens qui conclurent l'armistice. Après son expiration, il commanda le corps d'armée avec les gardes-du-corps qui se réunirent, en Bohême, à l'armée autrichienne. Son corps suivit la retraite générale après la bataille de Dresde. Vandamme était déjà entré en Bohême à la tête de quarante mille hommes, et lui avait coupé la retraite, lorsque le général prussien prit la résolution hardie de se précipiter, du haut de la montagne où il s'était retiré, sur les derrières de l'ennemi. Il laissa une partie des troupes, pour assurer sa retaite, sur les hauteurs de Peterswalde ; avec le reste des troupes, il descendit, le 30 août, dans la vallée de Kulm, et gagna la bataille qui sauva la Bohême et l'armée des alliés ; ce combat eut lieu près de Nollendorf, dont le nom fut ajouté à celui du guerrier qui y avait remporté une victoire si éclatante. Kleist s'acquit de nouveaux titres à la reconnaissance de sa patrie à la bataille de Leipsick, où il eut un commandement à l'aile gauche de la grande armée, près de Markleerberg, de Gossa et de Wachau. Son corps fit aussitôt le blocus d'Erfurt. Après que la garnison se fut retirée dans la citadelle, il suivit la grande armée dans sa marche en France, où il

se distingua au combat près de Joinvillers, le 14 février 1814. On peut attribuer le succès de l'aile gauche de la grande armée près de Laon, le 9 mars, à la résolution que prirent les généraux de York et de Kleist d'attaquer l'ennemi dans la soirée. Après le combat près de Claye, le 29 mars, où le général de Kleist commandait en personne une brigade pour donner l'assaut à une redoute, l'armée prussienne marcha sur Paris où la paix fut signée. Ayant reçu du roi le titre de comte de Kleist de Nollendorf avec un régiment d'infanterie, le premier régiment de la Prusse occidentale, il suivit ce monarque en Angleterre, et plus tard, il prit le commandement en chef de l'armée sur le Rhin. Au retour de Napoléon, on mit sous ses ordres le corps d'armée de la confédération de l'Allemagne septentrionale, ainsi que le deuxième corps de l'armée prussienne; mais avant de se mettre à la tête de son armée, il fut surpris par une maladie dangereuse qui l'empêcha de prendre une part active aux opérations de la guerre. Lors de la nouvelle division de la monarchie prussienne en provinces et en divisions militaires, il fut nommé gouverneur-général de la province de Saxe. Il se retira ensuite dans ses terres, où il mourut au mois de février de 1821.

KLOPSTOCK (Frédéric-Théophile), poëte allemand, naquit, le 2 juillet 1724, à Quedlinbourg, dans l'abbaye de ce nom, où son pere était employé. A treize ans, il commença ses études au collége de sa ville natale. Rien ne fit présager à cette première époque de sa vie la carrière qu'il devait parcourir un jour; il montra même alors des dispositions que l'on pourrait considérer comme contraires à celles qu'exigeait cette carrière. C'est ainsi que d'abord on le vit négliger presque entièrement le soin de ses études pour se livrer avec ardeur à divers exercices corporels dans lesquels il parvint à exceller; mais au collége de Pforta, où il entra trois ans plus tard, ces dispositions changèrent, et il étudia avec zèle les langues savantes. Bientôt son génie poétique se manifesta par la production de quelques odes et de quelques pastorales qui lui valurent les applaudissements de ses condisciples, et, comme si tout à coup une vie nouvelle eût commencé en lui, comme si les facultés qui devaient l'illustrer se fussent instantanément développées dans toute leur plénitude, ce fut à cette époque aussi qu'il conçut le projet et qu'il arrêta en partie le plan de l'épopée sacrée sur laquelle aujourd'hui se fonde principalement sa renommée. Le *Messie* fut le sujet qu'il choisit pour cette composition qui devint dès lors l'objet exclusif de ses méditations. L'opinion qu'il s'était formée de ce que devait être un poëme de cette nature était si élevée et en quelque sorte si religieuse, qu'il avait pris l'engagement envers lui-même de ne travailler à l'exécution de cet ouvrage qu'à l'âge de trente ans, époque qu'il jugeait devoir être celle de la plénitude des forces de son esprit. L'inspiration toutefois n'attendit pas pour se montrer en lui le terme qu'il lui avait fixé, et, dès qu'elle se montra, il y céda, comprenant sans doute, si néanmoins il est permis de supposer ici l'intervention du calcul et de la réflexion, que le véritable moment de la réalisation de toute œuvre poétique ne pouvait être que celui de l'inspiration. Cependant Klopstock était pauvre, et il devait songer à se procurer un état. Libre du choix, à cet égard, il se décida pour la théologie, qu'il alla d'abord étudier à l'université d'Iéna. Mais il se dégoûta bientôt de cette université, dans laquelle il ne trouva personne capable de le comprendre, et au bout d'un an il se décida à la quitter pour celle de Leipsick, où il eut le bonheur de rencontrer ce qu'il cherchait, des esprits sensibles à la littérature et à la poésie et avides des émotions, des jouissances qu'elles peuvent procurer. Parmi les jeunes gens chez lesquels il reconnut cette disposition, se trouvait un de ses parents A. L. C. Schmidt, avec lequel il se lia alors d'une amitié étroite. Des rapports intimes s'établirent aussi entre lui et ceux de ses condisciples qui partageaient ses goûts. Ce fut dans ce cercle, dont il conserva toute sa vie un tendre souvenir, et que plusieurs fois il célébra dans ses chants, qu'il essaya d'abord de s'assurer de la valeur de ses idées et de ses projets littéraires, en les soumettant à l'examen de ses amis; mais indirectement, toutefois, et sans faire connaître l'intérêt plus particulier qu'il avait aux débats qu'il provoquait déjà à cette époque, il avait écrit en prose les trois premiers chants de sa *Messiade* : ce n'était pas qu'il eut eu un moment la pensée de faire paraître son poëme sous cette forme; mais encore incertain sur l'espèce de vers qu'il devrait employer, et pressé, d'ailleurs, par le besoin d'exprimer ses idées, il s'était décidé pour cette première ébauche. Mais à peine l'avait-il terminé, que s'étant fixé sur le choix du mètre qu'il jugeait devoir le mieux convenir à la majesté de son sujet, il travailla aussitôt à transformer sa prose, qu'il ne tarda pas à réduire en une versification pure, solennelle et pompeuse comme le sujet auquel elle s'appliquait. C'était pour le vers hexamètre, modelé sur le vers grec de la même mesure, qu'il s'était décidé; l'emploi de ce vers, dans la langue allemande, était une nouveauté non moins extraordinaire, que le poëme qui la mettait au jour. Jusque là, Klopstock, bien que satisfait de son ouvrage, en avait fait un mystere à tout le monde; Schmidt lui seul était dans sa confidence: la manière dont son secret fut connu de ses autres amis nous paraît mériter d'être rapportée. Un jour que Cramer, l'un d'eux, disputant avec lui et Schmidt sur le mérite relatif des littératures anglaise et allemande, s'était hautement prononcé en faveur de la première, Schmidt emporté par son enthousiasme pour sa patrie et pour son ami, tira tout à coup de sa cachette le poëme, qui suivant lui, devait à jamais assurer la supériorité à l'Allemagne, et en ayant donné lecture à Cramer, il eut la satisfaction de le voir partager son admiration. Klopstock alors cédant aux sollicitations de ce dernier, consentit à ce que son poëme fût communiqué à tout le cercle, qui d'une voix unanime confirma le jugement de Schmidt et de Cramer. Il fut convenu alors que toute la partie achevée du poëme, serait publiée dans une feuille de Brême, qui jouissait, à cette époque, d'un grand crédit dans toute l'Allemagne. Les trois premiers chants de la *Messiade* parurent donc à Brême, et, à peu près dans le même temps, à Halle. La sensation que produisit l'apparition de ce poëme fut prodigieuse. L'Allemagne alors, malgré quelques tentatives qu'elle avait vu se produire dans son sein, n'avait point encore de littérature; sur toute sa surface, se manifestait bien une agitation poétique qui pouvait faire pressentir la carriere, qui bientôt allait s'ouvrir pour elle, mais cette agitation n'avait encore rien produit qui pût la faire prétendre au titre de nation littéraire. La *Messiade* se présenta donc aux Allemands comme la premiere réalisation de leurs vœux, de leurs espérances, comme le signe certain de la vocation poétique de la nation, vocation dont toute l'Europe semblait douter alors, et que la France surtout refusait formellement de reconnaître. Goëthe nous apprend quelle prodigieuse influence le poëme de Klopstock exerça en ce sens sur l'élan littéraire de l'Allemagne. La *Messiade* néanmoins rencontra d'ardents détracteurs sur le sol même où elle avait pris nais-

sance; mais la voix de ses nombreux admirateurs étouffa bientôt leurs critiques, qui n'empêchèrent pas un seul instant l'obscur étudiant de Leipsick, d'être proclamé par la voix et par la conscience nationale le premier poëte de l'Allemagne. Klopstock n'avait alors que vingt-quatre ans. Peu de temps après la publication des premiers chants de son poëme, il fit paraître séparément diverses poésies lyriques qui, bien qu'accueillies avec applaudissements par le public, furent bien loin cependant de produire sur lui une impression aussi vive que la *Messiade*, bien que pourtant aujourd'hui plusieurs personnes s'accordent à leur donner la supériorité sur cette production. Tous ses amis de Leipsick ayant successivement quitté cette ville, le séjour lui en devint insupportable, et il prit le parti de s'en éloigner. Cependant son but n'était pas atteint, il n'avait pas d'état. Il fut donc obligé d'accepter l'offre qui lui fut faite par un de ses parents, qui habitait Langensalza, et de se rendre auprès de lui pour diriger l'éducation de ses enfants. Depuis quelque temps déjà, il était en correspondance avec une des sœurs de Schmidt, qu'il ne connaissait encore que par les lettres qu'il en recevait; il la vit à Langensalza, et en devint éperdument amoureux. Malheureusemant cette jeune personne, tout en admirant le poëte en lui, ne put partager sa passion; il en conçut un chagrin violent; sa santé s'altéra, et ce ne fut qu'au bout de plusieurs années, et grâce aux distractions qu'il trouva dans des voyages, dans les applaudissements de son pays, mais surtout dans une nouvelle passion, qu'il parvint à se relever de cette atteinte. Zurich, ainsi qu'un grand nombre des villes d'Allemagne alors, renfermait dans son sein une réunion d'hommes distingués dans les lettres, qui sous la direction de l'auteur de *Noë*, Bodmer, et sous celle de Breitinger s'efforçaient de constituer la littérature allemande, et en provoquant l'essor de la muse germanique, de donner à ses chants plus de régularité qu'ils n'en avaient eu encore. La *Messiade* avait été reçue par ce cercle, et par toute la ville où il était réuni, avec plus d'admiration, plus d'enthousiasme, peut-être, que par la patrie même de l'auteur; Bodmer sans connaître Klopstock, sans autre titre que la sympathie qui doit naturellement unir deux poëtes, l'engagea à se rendre auprès de lui et de ses amis; Klopstock accepta son invitation, il passa neuf mois à Zurich dans sa maison où il ne cessa d'être l'objet des soins les plus attentifs, et pour ainsi dire d'une sorte de culte. Une seule chose chagrinait Bodmer dans ses rapports avec son jeune hôte, c'était de ne pas trouver en lui, tout le recueillement, toute la solennité de son poëme; c'était de voir enfin le chantre du *Messie* se livrer avec abandon et plaisir à la société des jeunes gens de son âge. Il avait eu l'espoir de le fixer en Suisse par un mariage, mais Klopstock était trop attaché à sa patrie, à sa famille et aux amis qu'il y avait laissés pour se prêter à ce projet. Il se rappela toute sa vie, avec plaisir, le temps qu'il avait passé à Zurich, et deux de ses plus belles odes sont consacrées à l'expression de sa reconnaissance pour Bodmer, et de son admiration pour la Suisse. Ses amis, pendant son absence, s'étaient occupés de lui chercher des moyens d'existence; ils venaient enfin de lui trouver une chaire au collége de Brunswick que l'état de sa fortune allait le déterminer à accepter, lorsqu'un événement qu'il lui eût été impossible de prévoir, vint disposer autrement de son sort. Le comte de Bernstorff, ambassadeur du roi de Danemarck à Paris, ayant eu communication dans cette ville, par une rencontre toute fortuite, des trois premiers chants de la *Messiade*, et ayant partagé l'admiration générale que ce poëme avait inspiré en Allemagne, résolut dès lors d'être utile à l'auteur. De retour à Copenhague, son premier soin fut de le faire recommander au roi Frédéric V. Ce prince, ami et protecteur des lettres, fit aussitôt engager Klopstock à se rendre à Copenhague, où il lui offrait une pension d'environ 2,000 francs destinés à le mettre à même de travailler exclusivement à l'achèvement de son poëme. Klopstock accepta cette offre avec empressement; ce fut alors qu'il quitta la Suisse (1751); il alla voir sa famille à Quedlinbourg, et passa par Brunswick, où il vit Marguerite Moller, plus connue sous le nom de Méta, l'une des admiratrices les plus passionnées de ses ouvrages. Cette rencontre éveilla en lui un nouvel amour, qui, plus heureux que le premier, amena trois ans après un mariage qu'aucun nuage ne paraît avoir troublé. C'est cette Méta qui figure si souvent dans ses œuvres, sous le nom de Cidli, comme le premier objet de sa passion y figure sous le nom de Fanny. L'accueil qu'il reçut à Copenhague fut des plus flatteurs; le roi, auquel on le présenta, témoigna la plus haute estime pour son talent et lui donna toutes les marques possibles de bienveillance. Tant d'empressement cependant, ne firent pas perdre de vue à Klopstock l'intérêt qui l'avait amené en Danemarck, et il s'isola autant qu'il le put de la cour et des assemblées, pour se livrer tout entier à ses méditations poétiques. En 1751, deux nouveaux chants de son poëme avaient paru; en 1755, les dix premiers furent achevés et parurent à Copenhague en deux volumes imprimés aux frais du roi. Dans cet espace de temps, il composa aussi plusieurs odes qui sont regardées comme ses meilleures; cette époque est, sans contredit, celle de la plénitude de son talent. La tranquillité et le bonheur dont il jouissait, furent troublés en 1753, par la mort de sa femme qu'il n'avait cessé d'aimer de l'amour le plus tendre. Il la fit enterrer à Ouensen près d'Altona, et dès lors marqua auprès d'elle la place de sa propre sépulture. Le comte de Bernstorff ayant été renversé du ministère et exilé après la mort de Frédéric V, Klopstock se retira à Hambourg sans autre cause que le chagrin que lui causait le sort de son bienfaiteur; car, non seulement il ne se trouva pas enveloppé dans sa disgrace, mais même le nouveau gouvernement lui conserva dans sa nouvelle habitation la pension dont il jouissait, et le titre de conseiller de légation qu'il avait reçu en 1763. On attribue le choix qu'il fit d'Hambourg pour son habitation, au voisinage de la sépulture de sa femme; ce qu'il y a de certain c'est qu'il ne s'éloigna plus de cette ville que pour se rendre, en 1775, à l'invitation du margrave de Bade, qui après l'avoir retenu auprès de lui pendant un an, le laissa retourner à Hambourg où il revint avec de nouveaux honneurs et une nouvelle pension. Son amour pour sa première femme, le souvenir religieux qu'il en conservait, cette anticipation qu'il avait faite en quelque sorte sur leur réunion dans une autre vie, lorsqu'il avait marqué auprès de ses restes la place que les siens devaient occuper, ne l'empêchèrent pas cependant de contracter un nouvel hymen; il avait alors soixante-sept ans. Plusieurs de ses panégyristes ont entrepris de justifier ce nouveau lien, mais par cela seul qu'ils se sont cru dans l'obligation de le justifier ne l'ont-ils pas condamné? Les raisons qu'ils allèguent sont très plausibles, mais ce ne sont après tout que des raisons vulgaires, bonnes seulement pour des hommes vulgaires; appliquées à Klopstock elles ne signifient plus rien, et ne sauraient enlever à son second mariage le caractère d'une véritable infidélité, quelque bizarre que puisse paraître ici l'emploi d'un pareil mot. Les événements qui survinrent en Europe à l'époque dont nous parlons, donnèrent à Klop-

tock une nouvelle excitation poétique; il embrassa avec ardeur les principes de la révolution française, et célébra avec enthousiasme les premiers actes de cette révolution. Un seul regret se mêlait à ses accents, c'était que les grandes innovations dont la France donnait l'exemple ne fussent pas venues de l'Allemagne. Ses chants en l'honneur de la révolution lui valurent le titre de citoyen de la république française. Cependant il la répudia sous le régime de la terreur. Ce fut par suite des sentiments que lui inspirait alors l'état de la France, qu'il s'attacha à flétrir quelques uns des révolutionnaires les plus marquants, entre autres Marat et tous ses partisans. Il consacra à la mémoire de Charlotte Corday et du duc de Larochefoucauld assassiné à Gisors, une ode fort remarquable intitulée: *Les deux tombeaux*. Son admiration pour le premier de ces deux personnages était sans bornes, et l'on peut trouver que souvent il l'a exprimée d'une manière exagérée. A cette époque se termine la carrière poétique de Klopstock; il ne cessa pas, il est vrai, de s'occuper d'études littéraires, mais d'études insignifiantes, et s'il faut le dire même ridicules. C'est ainsi par exemple, qu'il entreprit par des comparaisons, laborieuses et forcées de mots et de phrases, de montrer que la langue allemande pouvait rivaliser avec les langues grecque et latine, ne paraissant pas s'apercevoir que la seule apologie concluante que l'on puisse faire d'une langue, il l'avait faite pour la sienne, lorsque dans sa jeunesse il avait forcé l'Europe à l'admirer dans ses écrits. Dans les dernières années de sa vie, Klopstock ne tenait plus dans sa patrie le rang qu'il avait occupé auparavant; le jour dont il avait été l'aurore brillait alors sur l'Allemagne de tout son éclat, et de nouveaux astres littéraires attiraient maintenant les regards; le chantre du *Messie* était bien toujours l'objet d'une sorte de culte, mais ce n'était plus qu'un culte de tradition qui n'empêchait pas que sa personne ne fût jusqu'à un certain point délaissée et oubliée. Ce ne fut qu'à sa mort, arrivée le 14 mars 1803, que l'affection et la vénération de ses compatriotes se réveillèrent; mais alors ces deux sentiments se manifestèrent avec toute leur vivacité première, et l'Allemagne entière sembla tout à coup revenir d'un long oubli pour payer à la mémoire d'un grand homme, auquel elle était redevable d'une de ses plus chères illustrations, le tribut de regrets et de reconnaissance qui lui était dû. On vit alors deux gouvernements rivaliser de zele pour honorer ses funérailles; celui de la république de Hambourg, sur le territoire de laquelle il était mort, et celui du royaume de Danemarck, qui reçut ses restes; car, fidèle en cela à la mémoire de sa première femme, il avait voulu être inhumé à la place que lui-même, quarante-cinq ans avant, avait marquée auprès d'elle. Klopstock se distingua pendant toute sa vie par les qualités les plus aimables, les vertus les plus austères, et par une constance inaltérable dans ses affections, qui, toutes prenant en lui un caractère religieux, devenaient par là supérieures à toutes les épreuves, sans que la mort elle-même eût le pouvoir de les effacer. Dans ses derniers moments, il jouissait d'une tranquillité d'ame parfaite, et repassait avec satisfaction dans sa mémoire tous les instants de sa vie et les travaux par lesquels il l'avait remplie. Sur son lit de mort il récitait avec enthousiasme les morceaux les plus religieux de son poëme. Qui n'admirerait avec Mme de Staël le privilege du poëte chez lequel les inspirations du jeune homme avaient été assez pures, assez élevées pour adoucir et sanctifier les derniers instants du vieillard! Klopstock a laissé de nombreux écrits; indépendamment du poëme et des odes dont nous avons parlé déjà, il a encore composé des tragédies, quelques autres pieces appelées par lui *Bardits*, des élégies, des psaumes ou cantiques spirituels, et enfin, ce qui paraît bien étranger à la carrière qu'il avait suivie, plusieurs traités sur divers points de grammaire. On trouve, dans *l'Allemagne littéraire* de Meusel, et dans le *Dictionnaire de Sœrdens*, la nomenclature exacte de tous ses ouvrages. Nous nous contenterons de parler des principaux: 1° *La Messiade*; ce poëme dont les premières parties furent publiées à Brême et à Halle, en 1748, ne fut terminé qu'en 1769; il se compose de vingt chants; le sujet est à proprement parler épuisé dans les dix premiers, puisqu'ils s'étendent jusqu'à la mort du Messie; les dix autres sont complétement dépourvus d'action; la contemplation et l'extase religieuses en forment l'aliment principal; les plus belles parties de ces derniers chants sont des hymnes qui se chantent dans le ciel après l'accomplissement du mystère de la rédemption. Le poëme dans son ensemble présente des beautés du premier ordre; le sentiment religieux s'y montre partout exalté et profond. On y trouve plusieurs épisodes remplis de charme et d'intérêt, tels que ceux de *l'Ange rebelle converti*, de *Portia*, de *Diléam*, etc. Cependant il règne dans tout l'ouvrage une monotonie d'expression et de couleur qui en rend fatigante la lecture suivie. A la mort de l'auteur, ce poëme avait déjà beaucoup perdu de son crédit en Allemagne, et généralement on en parlait plus qu'on ne le lisait, ce qui n'empêche pas cependant qu'on ne puisse avec assurance prédire un long avenir à un grand nombre de ses parties. Klopstock, en composant sa *Messiade*, croyait remplir une mission religieuse; aussi parvenu au terme de son ouvrage, rend-il grâce à Dieu de la manière la plus touchante de ce qu'il lui a donné la force de l'atteindre. La première édition complete de ce poëme fut publiée à Halle en 1769; Klopstock en donna lui-même une seconde à Altona, en 1780, qu'il rectifia ensuite pour la collection complete de ses œuvres publiée à Leipsick en 1800. *La Messiade* a été traduite en plusieurs langues; les dix premiers chants l'ont été en français par Anthelmy, Junker et un anonyme, Paris, 1769-1772; par Petit-Pierre, Neufchâtel, 1795. Mme la chanoinesse Koursrock a donné la première, dans cette langue, une traduction du poëme entier, Aix-la-Chapelle, 1801. Enfin une nouvelle traduction complète, par M. J. d'Horrer, a été publiée à Paris en 1825, 3 vol. in 8°. L'Angleterre, la Hollande, la Suède, l'Italie, ont également fait passer cette production dans leurs langues. De toutes ces traductions, celle que Zigna fit paraître en italien à Vicence, en 1776, était la plus estimée de l'auteur. Lessing, le P. Neumann, Alxinger, Conz et un émigré français, ont traduit en vers latins quelques fragments de ce poëme; Levezow a mis le premier chant en vers hexamètres grecs; enfin Klopstock lui-même, afin de mettre les étrangers à même d'apprécier l'exactitude des versions faites dans leurs langues, a donné de son propre ouvrage un *Essai de traduction en prose latine*. 2° *Poésies lyriques*; ces poésies sont peut-être aujourd'hui les plus estimées de toutes celles que Klopstock a laissées; l'inspiration non moins profonde que dans le *Messie* s'y montre en général avec plus de liberté et d'originalité. Le mètre des anciens est celui que l'auteur y emploie de préférence. Indépendamment des odes dont nous avons parlé dans le cours de cet article, nous citerons celle qui, sous le titre de *La muse anglaise et la muse germanique*, a pour sujet la rivalité des littératures des deux pays, et leurs prétentions réciproques à la prééminence; on en trouve une traduction dans *l'Allemagne* de Mme de Staël. Le premier recueil des *Poésies lyriques* parut à

Hambourg en 1771 ; la collection complète de ces poésies ne se trouve que dans l'édition de Leipsick, dont il est parlé plus haut. 3° *Œuvres dramatiques*; elles se composent de tragédies et de bardits ; les premières comprennent : *La mort d'Adam*, 1757, *Salomon*, 1764 ; *David*, 1772 ; sous le titre de bardits, on trouve : *La bataille d'Hermann ; Hermann et les princes ; La mort d'Hermann. La mort d'Adam*, la plus ancienne de ces pièces, est écrite en prose; Gleim, en 1766, la mit en vers. Elle a été traduite en français, en cinq actes et en prose, par Roman, 1762, in-8° ; en trois actes et en vers, par l'abbé Saint-Luer, 1770, et par d'Abancourt, 1776 *La bataille d'Hermann*, a été traduite en prose dans la même langue par Bauvin, Neufchatel, 1773, et par C. F. Cramer, en 1776. 4° *Traités grammaticaux ; République des lettres allemandes*, 1774 ; *Traité de l'orthographe allemande*, 1770 ; *Fragment sur la langue et la poésie*, 1779 ; *Dialogues grammaticaux*, 1794 Au mois de mai 1802, Klopstock fut nommé membre associé de l'Institut de France — MOLLER (Marguerite), sa première femme, a laissé quelques ouvrages qui ont été recueillis et publiés par lui à Hambourg, en 1759, sous le titre : *d'Œuvres posthumes de Marguerite Klopstock* ; parmi ces œuvres on cite des *Lettres de morts à des vivants*, et une tragédie de *La mort d'Abel*. La vie de l'auteur, écrite par Klopstock, est jointe à ce recueil.

KLUGEL (GEORGES-SIMON), professeur de mathématiques et de physique à Halle, et membre de plusieurs académies, né à Hambourg le 19 août 1739, fit ses premières études dans sa ville natale, et se destinait à la théologie ; mais les encouragements du célèbre Büsch son professeur, et un goût dominant pour l'étude des sciences exactes, l'engagèrent à se livrer à l'étude des mathématiques. Étant allé à Gœttingue pour suivre ses cours de théologie, il fit la connaissance de Kaestner, qui acheva de le déterminer. De Gœttingue il alla à Hanovre, où il publia pendant deux ans le *Magasin hanovrien*. En 1766, il fut nommé professeur de mathématiques à Helmstaed. Ce fut là qu'il publia, en 1769, sa *Trigonométrie sphérique*, qui fut suivie de la traduction de l'*Histoire de l'optique*, par Priestley. Il donna ensuite sa *Dioptrique*, et travailla avec Nicolaï à la *Bibliothèque des Allemands* En 1788, il fut nommé professeur à Halle, et publia trois volumes de son *Dictionnaire mathématique*, qui fut interrompu par sa mort, arrivée le 4 août 1812.

KLUK (l'abbé CHRISTOPHE), célèbre naturaliste polonais, né, len 1739, à Ciechanowiec dans le Palatinat de Podlaquie, embrassa de bonne heure la carrière ecclésiastique, fut nommé chapelain chez Ossolinski, prévôt de Ciechanowiec, doyen de Drohicz, enfin chanoine de Kruszwica. Le savant Jundzill (*voyez* ce nom), a dit de Kluk : « A « l'époque où le célèbre Gilibert, précédé d'une « grande renommée, fut appelé en Pologne pour « organiser l'enseignement des sciences naturelles « dans l'académie de Wilna, le modeste et sa« vant naturaliste, Kluk, dans sa paisible retraite « composait des ouvrages d'une utilité générale, « restant ainsi long-temps inconnu au public, « afin de lui devenir plus utile un jour. » On a de lui : 1° *Des plantes utiles et particulièrement indigènes dont on peut faire usage et de la manière de les multiplier*, Warsovie, 1778-1780, 3 volumes ; 2° *La botanique à l'usage des écoles nationales*, avec figures, 1785 ; cet ouvrage écrit d'après le plan du docteur Czempinski, devint classique ; 3° *Dictionnaire des plantes selon Linnée*, Warsovie, 1788, 3 vol. ; 4° *Histoire naturelle des animaux domestiques et sauvages, particulièrement de ceux de la Pologne*, Warsovie, 1779-1780, 4 vol. ; 5° *Des minéraux*, Warsovie, 1781, 2 vol. Passionné pour sa science, l'abbé Kluk fit plusieurs voyages instructifs dans toute la Pologne. Infatigable dans ses recherches, ses ouvrages portent l'empreinte de l'originalité et des connaissances les plus étendues sur l'histoire naturelle de son pays ; toutes ses productions sont devenues populaires. Ce savant mourut en 1796. Une partie de ses ouvrages qui traitent des abeilles a été traduite du polonais en langue sancogitienne et lithuanienne, en 1823, à Wilna, par Cyprien-Joseph Niezabitowski, chanoine de Minsk et curé de Wielona en Lithuanie. Une nouvelle édition du *Dictionnaire des plantes de Kluk*, corrigée et considérablement augmentée par le docteur Dziarkowski et le pharmacien Siennicki, a été publiée à Warsovie, 1823-1825, 4 vol. in 8°.

KLUYSKENS (JEAN-FRANÇOIS), premier officier de santé dans les troupes du royaume des Pays-Bas, membre de l'académie royale des sciences de Bruxelles, né le 9 décembre 1771, à Alost, dans la Flandre orientale, où son père exerçait la profession de chirurgien, était destiné à suivre la même carrière. Après avoir reçu de son père les premières notions de son art, il fut envoyé, en 1788, à Gand pour y faire des études régulières. Il y développa une intelligence peu commune, et joignant beaucoup d'application à de grandes dispositions naturelles, il obtint la médaille d'or qui s'accordait alors à l'élève le plus distingué de l'école. Entré au service de l'Autriche, il se trouva en Champagne à l'affaire de la Croix-aux-Bois, où il reçut une blessure grave qui le mit dans la nécessité de quitter le service actif. Il fut ensuite attaché à l'hôpital de Longwy, et, après la bataille de Jemmapes, il se retira dans le sein de sa famille. A la suite d'un voyage qu'il fit à Paris, dans la vue de se perfectionner sous les maîtres habiles de cette capitale, il obtint, en 1794, la place de chirurgien-major dans l'armée hollandaise. Après la conquête de la Hollande par les Français, Kluyskens se retira à Gand, pour exercer l'art de guérir. Ses talents bientôt connus le firent nommer chirurgien en chef de l'hôpital civil, et professeur d'anatomie et de chirurgie à l'école élémentaire Ses succès toujours croissants et toujours appréciés ne tardèrent pas à l'élever à la place de chirurgien en chef de l'hôpital sédentaire. Lorsque la Belgique passa sous le sceptre de la maison d'Orange, en 1814, M. Kluyskens devint chirurgien principal de l'armée des Pays-Bas. Il déploya, en cette qualité, une activité qu'on ne saurait trop louer, pour organiser le service des hôpitaux, destinés à recevoir les innombrables blessés de la bataille du Mont Saint-Jean, et pour préserver Bruxelles de l'épidémie dont l'encombrement des malades la menaçait au milieu des chaleurs de l'été. La décoration de l'ordre du lion belgique fut la récompense de ses soins et de son dévouement, et il fut ensuite nommé membre de la régence municipale de Gand et des états provinciaux. La Belgique lui doit l'établissement d'un hospice de maternité, un cours d'accouchement pour les sages-femmes, la propagation de la vaccine, la fondation d'un grand hospice pour les fous, et en grande partie la création de l'université qui siége à Gand. Sa réputation avait pénétré chez la plupart des sociétés savantes de l'Europe. Il était membre de la société de médecine de Londres, de celle de médecine de Paris, d'Anvers, de Bruxelles, de Bordeaux, etc. On cite de lui des cures admirables dans la pratique des accouchements. Il a publié : 1° *Traité sur la vaccine*, imprimé sur l'invitation du préfet de l'Escaut, et distribué gratuitement ; 2° *Introduction à la pratique des accouchements*, traduit de l'anglais, Gand, 1802, 2 vol. in 8° ; 3° *Annales de littérature médicale étrangère*, ouvrage intéressant commencé en

1809; 4° *Zoonomie*, ou *Lois de la vie organique*, traduit de l'anglais de Darwin et enrichi d'observations et de notes, Gand, 1810, 4 vol. grand in-8°; 5° *Mémoire sur la fièvre inflammatoire typhoïde qui règne dans la province de la Flandre orientale*, Gand, 1810, in-8°; 6° *Dissertation sur l'ophthalmie contagieuse qui règne dans quelques bataillons de l'armée des Pays Bas*, Gand, 1819, in-8° Ce savant est encore auteur d'un grand nombre de discours et de mémoires, on cite particulièrement une *Dissertation sur l'efficacité de l'usage extérieur de l'acide muriatique dans la gangrène d'hôpital.*

KNIAZIEWICZ ( ), célèbre général polonais, né en 1762 en Kourlande, d'une famille ancienne et noble de Lithuanie, acheva son éducation dans le corps des cadets à Warsovie, et après deux ans d'application dans cette école célèbre, entra en 1778, comme simple cadet dans le corps d'artillerie de la république. Malgré la protection du comte Adam Kasimir Czartoryski, et du général Bruhl, son avancement ne fut pas rapide, car à cette époque il fallait acheter les grades militaires. Le jeune Kniaziewicz fut forcé d'acquérir par ce moyen le grade de porte-enseigne en 1780, et, en 1784, celui de lieutenant, qu'il conserva jusqu'en 1794. Pendant la courte guerre que la régénération de la Pologne suscita en 1792, Kniaziewicz donna des preuves de son intrépidité à Boruszkowce, à Wlodzimiérs, à Zielence et à Dubienka. La dernière bataille lui valut la croix militaire *virtuti militari*; il fut même promu au grade de major, mais son bataillon ayant été taillé en pièces, avant que sa nomination fût expédiée, il dut retourner à son ancien poste. Dès que le général Madalinski donna le signal de la guerre de l'indépendance en 1794, Kniaziewicz qui était alors en garnison à Siedlce, rejoignit avec sa compagnie l'armée nationale à Lublin. Le général Zaïonczek s'empressa de le nommer chef de son état-major, et après les batailles de Chelm (8 juin 1794), et de Golkow, l'ayant présenté au généralissime Kosciuszko, comme un des officiers les plus distingués, il lui fit obtenir le grade de colonel. Pendant le siége de Warsovie par les Prussiens et les Russes, Kniaziewicz mérita le grade de général. A la bataille de Macieïowice, il obtint le commandement de l'aile gauche, qui résista le plus long-temps. Après cette funeste journée, il fut transporté, avec les généraux Sierakowski et Kaminski, à Kiiow, et remis en liberté, après la mort de Catherine (novembre 1796). Il résolut de se fixer dans les provinces polonaises qui étaient échues à l'Autriche; mais bientôt l'écho des glorieuses victoires de l'armée française, et l'appel du général Jean-Henri Dombrowski, autorisé à former des légions polonaises en Italie, l'attirerent dans ces contrées. Kniaziewicz fut présenté, en 1796, au général en chef Bonaparte, à Campo-Formio, et obtint de lui le commandement d'une légion. Après quelques mois de paix, éclata, en 1797, la guerre contre les états Romains; Kniaziewicz reçut, dans son quartier d'hiver à Rimini, l'ordre de marcher en avant. L'armée n'éprouva presque aucune résistance; à leur passage par Lorette, les Polonais y trouvèrent le sabre de Sobieski et l'étendard de Mahomet, que ce roi avait conquis sur les Turcs; le sabre fut porté, en 1798, par Kniaziewicz à Kosciusko, et l'étendard resta constamment dans la première légion polonaise. Lorsque les Napolitains attaquèrent les Français à Rome, Kniaziewicz reçut le commandement des légions polonaise et romaine, d'une demi-brigade française et d'un régiment de cavalerie. Attaqué par le comte de Saxe à la tête de neuf mille hommes à Fallari, il lui prit trois mille hommes et seize canons. A Calvi, le général Mercy se rendit avec cinq mille hommes aux généraux Mathieu et Kniaziewicz. A Terracina, il s'empara d'une haute montagne, et dirigea si bien son artillerie, que dans un instant, les magasins, les munitions et l'artillerie de l'ennemi furent brûlés; les Napolitains mis en fuite, furent poursuivis jusqu'à Gaëte, qu'il força de se rendre avec quatre mille prisonniers et ses magasins. Kniaziewicz prit encore d'assaut plusieures places fortes sur le Garigliano. Il fut alors appelé à Naples, où le général Championnet le nomma général de brigade, et le désigna pour porter à Paris les drapeaux conquis sur l'ennemi; des armes d'honneur récompensèrent en outre ses brillants exploits. Dans son trajet à Paris, Kniaziewicz faillit être assassiné à Acquapendente, par les paysans révoltés; heureusement il leur persuada qu'il était ambassadeur d'Espagne et dut son salut à cette ruse. Arrivé à Paris, il reçut l'ordre de former une légion polonaise de six mille hommes, sur le Rhin. Les Polonais accoururent de tous côtés sous ses drapeaux, et six mois après ils se trouvaient à Offenbach, Hatter-heim et Sindlingen, à Hochst et Geistsheim. A la bataille de Hohenlinden, Kniaziewicz, sous le commandement du général Decaen, délivra et couvrit contre les attaques de l'ennemi, la seconde brigade de la division Richepanse, lorsque celle-ci fut arrêtée dans sa marche. Salzbourg, Schwanstadt, Wels et Lintz, furent encore témoins des exploits de Kniazewicz. Il reçut l'ordre de se retirer avec son corps à Strasbourg; mais le premier consul ayant formé le projet de faire sa garde de l'armée polonaise, Kniaziewicz donna bientôt sa démission. Presque tous les officiers suivirent son exemple; le petit nombre de soldats privés des moyens d'existence, restèrent en France, ou furent envoyés en Italie et sacrifiés au roi d'Etrurie. Bonaparte proposa encore plusieurs fois au général Kniaziewicz le grade de général de division au service de France, mais il n'y consentit jamais. Il retourna dans le sein de sa famille, où dépourvu de fortune il se livra à la culture d'une terre qu'il prit à ferme. Des paysans vinrent lui offrir de l'argent pour acheter des cabaux qui devaient doubler les revenus de ses terres. Le général les refusa en disant qu'il n'avait point de garantie à leur donner. Ils répondirent que l'ami et le compagnon de Kosciusko n'avait pas besoin de donner des garanties. La même année une Polonaise très riche épousa Kniaziewicz. Lorsque Napoléon entra en Pologne, en 1806, Alexandre annonça à Kniaziewicz qu'il avait le projet de lever une nouvelle armée polonaise pour l'opposer aux Français, et de lui en confier le commandement en chef. Il répondit sans hésiter qu'il ne pourrait accepter ce commandement que dans le cas où S. M. voudrait que l'armée qui lui serait confiée, concourût avec l'ancienne à rétablir l'indépendance de toute la Pologne. Surveillé par la police russe, Kniaziewicz resta inactif pendant cette campagne. Il ne s'engagea pas non plus dans la guerre contre l'Autriche, en 1809, la Russie s'étant, à cette époque, alliée à la France. Mais lorsque la guerre de 1812 éclata, Kniaziewicz ne manqua pas de voler au premier signal sous les drapeaux de sa patrie. Le roi de Westphalie l'appela dans son état-major et lui donna l'ordre de se mettre en communication avec le général-ministre Schwarzenberg. Kniaziewicz ne manqua pas de s'apercevoir dès lors combien l'esprit des armées autrichiennes était opposé à cette guerre, et présenta à ce sujet un rapport à Napoléon. L'armée polonaise ayant en même temps réclamé à haute voix son ancien chef, le roi de Westphalie ne put s'empêcher de lui offrir le commandement d'une division polo

naise, composée de douze mille hommes. C'était la dix-huitième division du cinquième corps de la grande armée, sous les ordres du prince Joseph Poniatowski. Le premier combat livré par ce corps fut celui de Smolensk où les Polonais perdirent dans l'assaut le brave général Michel Grabowski (*voyez* ce nom au SUPPLÉMENT), et trois mille hommes. A la bataille de Borodino (la Moskowa), les Polonais furent opposés à Bagration qui commandait une armée trois fois plus nombreuse. Heureusement pour eux, Bagration succomba au commencement même du combat; Kniaziewicz, en ralliant deux fois dans cette journée les corps forcés dans leurs positions, eut une part glorieuse dans la victoire. Il combattit avec une égale valeur à Tschérikove et à Voronovo. Au moment fatal de la retraite, Kniaziewicz jusqu'alors à l'avant-garde de l'armée, reçut l'ordre de former l'arrière-garde. Sa retraite en bataillons carrés sur Voronovo est un chef-d'œuvre de tactique militaire qui coûta beaucoup à l'ennemi. Le roi de Naples lui en exprima sa satisfaction. Il combattit ensuite à Viasma, et ce fut encore son artillerie qui, dans un moment critique, foudroya les Russes à Dombrowna, et ouvrit ainsi la communication avec la grande armée de l'empereur, devancée par les troupes russes. Le 26 novembre 1812, il fut un moment revêtu du commandement en chef de l'armée polonaise, tous ses supérieurs étant blessés et mis hors d'état de servir. C'était à la funeste journée du passage de la Bérézina. Il y fut lui-même grièvement blessé à la jambe droite, et bientôt après forcé de quitter l'armée. On sait que dans cette guerre les seules troupes polonaises parvinrent à sauver toute leur artillerie et à l'amener jusqu'à Warsovie. Kniaziewicz y contribua par ses soins et par son exemple. A chaque difficulté, à chaque monticule, il s'attelait avec ses officiers et ses soldats aux canons, les chevaux pouvant à peine marcher sur les glaçons. Tel fut le terme de ses exploits. Blessé et malade, il voulait profiter de la belle saison, et s'était retiré aux bains de Sworzbwice, en Gallicie, lorsque l'Autriche ayant déclaré la guerre à la France, constitua prisonniers de guerre tous les Polonais qui, sur la foi des traités, se trouvaient dans ses états. Le général Bieganski, qui commandait la garnison à Podgorze, vis-à-vis de Cracovie, fut forcé de se rendre. Kniaziewicz obtint la permission de se retirer à Tarnow. Il se trouvait, en 1814, en Wolhynie, lorsque Alexandre l'appela à Warsovie, dans le comité de guerre chargé de réorganiser l'armée polonaise sous les auspices de la Russie. Cependant le traité de Vienne n'était pas encore conclu, et les nouvelles destinées de la Pologne n'avaient d'autre base que quelques promesses vagues d'Alexandre. Le comité déclara donc à l'unanimité qu'il ne lui convenait pas de remplir les ordres de S. M. avant que la Pologne ne fût dégagée du serment prêté au roi de Saxe, grand-duc de Warsovie, et le royaume reconnu par un traité formel. Pour être conséquents dans leurs procédés, deux d'entre les membres du comité, les vertueux Kniaziewicz et Stanislas Woyczynski (*voyez* ce nom), refusèrent les appointements qui leur furent offerts. Des promesses, des flatteries et des menaces parvinrent après beaucoup d'intrigues à séduire plusieurs membres. La réorganisation de l'armée fut donc décidée à la majorité de trois voix; mais Kniaziewicz, Woyczynski et Paskowski (*voyez* ce nom), après une protestation très énergique, en date du 3 décembre 1814, donnèrent immédiatement leur démission. Kniaziewicz ne l'obtint qu'à la fin de 1815. Il se retira alors à Dresde, où il vit depuis ce temps, cultivant la peinture et la littérature, honoré de l'amitié de la vertueuse famille royale de Saxe et de la considération générale des habitants de la capitale. En mariant sa belle-fille avec le prince Michel Radziwill, il lui rendit toute sa fortune, et se contenta de garder une modique rente qu'il a constamment employée à des actes de bienfaisance. En 1824, il éprouva le désir de revoir la France, où il avait laissé des amis qui sont aujourd'hui de grands dignitaires. Louis XVIII le confirma, sans qu'il l'eût demandé, dans le grade de commandeur de la légion d'honneur qu'il avait depuis la création de l'ordre, et en même temps le grand-chancelier lui fit remettre une somme de 100,000 fr. qui lui était due pour les émoluments de ce grade. Le général polonais les refusa, disant qu'en servant la France il avait cru servir la Pologne, et qu'il ne servait pas sa patrie par intérêt. A l'avénement de Nicolas Ier au trône de Russie, son ministre à Dresde, Khanikoff, demanda à Kniaziewicz un serment de fidélité qu'il refusa. Quelques mois après, il fut arrêté à l'instigation du gouvernement russe. On a d'abord cru que le refus de prestation de ce serment avait provoqué son arrestation, mais il y eut une autre cause. Son nom avait été invoqué par des Polonais qui avaient formé une société patriotique en Pologne (*voyez* SOLTYK STANISLAS), et dont l'existence venait de porter ombrage aux Russes. Deux lettres autographes du nouveau czar et de Constantin demandèrent l'extradition du général Kniaziewicz; le roi de Saxe Frédéric-Auguste la refusa en donnant pour prison au général le château de Kœnigstein. Après huit mois d'une instruction inquisitoriale par des commissaires russes, Kniaziewicz fut rendu à la liberté, vers la fin de 1826. Ce fut un jour de fête pour les habitants de Dresde, qui se portèrent en foule au-devant du général.

KNIAZNIN (FRANÇOIS-DENIS), poëte polonais du 18e siècle, fut protégé par l'illustre maison des Czartoryski. Il témoigna dans plusieurs de ses ouvrages sa reconnaissance pour ses Mécènes. Les odes et les poésies lyriques de Kniaznin lui assurent à jamais une des premières places sur le Parnasse polonais. On a de lui: 1° *Odes*, partagées en quatre livres, dont deux sont intitulées: *La mère citoyenne*; 2° *Erotiques*, en cinq livres, où on trouve d'excellentes traductions d'Anacréon et d'Horace; 3° *Les thrènes d'Orphée*, en vingt-deux chants; 4° *Fables et contes*, en trois livres; 5° *La mère à sa fille sur la vertu*, poëme; 6° *Idylles*; 7° *Les triples noces*, pastorales; 8° *Le balon*, poëme en dix chants; 9° *Le grand gala*, pour faire suite au poëme précédent; 10° *Le romarin*, poëme lyrique. Il composa aussi deux opéra: *La mère spartiate*, et *Les Bohémiens*, avec la musique composée, en 1824, par François Mirecki. Kniaznin traduisit du polonais en latin les *Thrènes de Kochanowski*, célèbre poëte du 16e siècle, Warsovie, 1781. Il traduisit une partie des OEuvres d'Homère et de Claudien, le *Rapt de Proserpine*. Il mourut dans sa patrie vers 1800. Une nouvelle édition des *Œuvres de Kniaznin* a été publiée à Wilna en 1823, et une à Warsovie en 1828, augmentée d'un tiers de ses écrits inédits qui se trouvaient dans la magnifique bibliothèque des Czartoryski à Pulawy. L'édition de Warsovie a été publiée par François de Sales Dmochowski.

KNOX (VICESIMUS), littérateur et moraliste anglais, né à Newington-Green, dans le comté de Middlesex, le 8 décembre 1752, étudia au collége de Saint-Jean à Oxford, dont son père était membre, et se livra avec le plus grand succès à l'étude du grec et du latin. Élu supérieur de l'école de Tunbridge, il occupa trente-trois ans ce poste avec honneur, se maria bientôt après, et reçut le grade de docteur en théologie par un diplôme

expédié de Philadelphie, à la suite du succès populaire que ses essais de morale avaient obtenu en Amérique. Son ouvrage sur l'*Education libérale*, tout en honorant ses principes d'indépendance, nuisit à ses intérêts, parcequ'en signalant les abus de l'université à laquelle il appartenait, il arma contre lui ceux qui en profitaient, et s'en fit des ennemis nombreux. On réforma les abus, mais on ne pardonna pas à celui qui les avait dénoncés. Des morceaux de poésie qu'il publia, augmentèrent sa réputation ainsi qu'une édition d'*Horace expurgatus*, à l'usage de la jeunesse. En 1793, à l'époque de l'effervescence des esprits contre la révolution française, il fit dans l'église paroissiale de la résidence royale de Brighton, un sermon très remarquable dans lequel il chercha à établir que toute guerre offensive est un crime contre l'humanité et contre le christianisme. Cette doctrine mécontenta l'auditoire; on crut voir dans le sermon des allusions inconvenantes; le prédicateur fut mal accueilli, et indisposa tellement le public, que quelques jours après s'étant rendu au théâtre, il fut hué et obligé de se retirer. Il persista dans ces sentiments qui étaient ceux des whigs, et les soutint avec constance toute sa vie. Fox rechercha l'amitié de Knox, et ce dernier serait sans doute arrivé aux premiers postes de l'église anglicane, si les circonstances politiques eussent favorisé le parti qu'il défendait. La rigueur des doctrines théologiques de Knox indisposa contre lui les sociniens et autres sectaires; le docteur Disney lui écrivit et désapprouva ses sermons; mais l'évêque Horsley loua son traité de *Sainte Cène*, qu'il recommanda comme un monument de la piété et du savoir de l'auteur; l'évêque Porteus recommanda aussi les productions religieuses de Knox, qui, malgré son attachement à l'église établie, était l'ami zélé de la liberté civile religieuse, et l'avocat ardent de la tolérance. L'évêque Drampier ayant proposé au clergé de Rochester une adresse pour remercier la couronne d'une mesure contraire à l'émancipation des catholiques, Knox protesta contre cette mesure. Il pensait qu'il était contraire à la justice, à la civilisation, aussi bien qu'à l'esprit de l'évangile, de priver de leurs droits des millions de sujets, uniquement parcequ'ils restaient fidèles au culte de leurs ancêtres. Le docteur Knox eut par le crédit de l'opposition quelques faibles bénéfices avec lesquels il vécut content. Il prêcha avec réputation, soigna ses sermons, que l'on cite comme un modèle de pureté et d'harmonie du langage, et mourut le 6 septembre 1821. Il a publié: 1° *Essai de morale et de littérature*, 1777, in-12; nouvelle édit., 1778, 2 vol. in-8°; 2° *Education libérale*, ou *Traité pratique sur les moyens d'acquérir une instruction utile et convenable*, 1781, in-8°; nouvelle édition, 1785, 2 vol. in-8°; 3° *Morceaux choisis en prose*, 1783, in-8°; 4° *Morceaux choisis en vers*, 1790, in-8°; 5° *Épîtres choisies*, 1792, in-8°; 6° *Winter evenings* (*Soirées d'hiver*), 1787, 3 vol. in-8°; 7° *Sermons sur la foi, l'espérance et la charité*, 1792, in-8°; 8° *De la noblesse personnelle*, ou *Lettre à un jeune noble*, 1793, in-12; 9° *Récit de ce qui concerne un sermon prêché dans l'église paroissiale de Brighton*, août 1793, in-8°; 10° *Antipolémon*, ou *Plaidoyer contre la guerre*, trad. d'Erasme, 1794, in-12; 11° *Lectures de famille*, 1794, in-8°; 12° *Considérations sur la nature et l'efficacité de la sainte cène*, 1794, in-12; 13° *Philosophie chrétienne*, 1796, 2 vol. in-12; 14° *Sermon prêché à l'ouverture de la société philanthropique*, 1807, in-4°.

KOCH (Christophe-Guillaume), écrivain distingué et professeur de droit public à Strasbourg, naquit, le 9 mai 1737, à Bouxwiller, petite ville du département du Bas-Rhin, qui appartenait alors au landgrave de Hesse-Darmstadt. Son père qui était conseiller de la chambre des finances de ce prince, transféra, en 1750, son domicile à Strasbourg, et le jeune Koch continua ses études au gymnase protestant de cette ville. Dès son enfance il se fit remarquer par son assiduité au travail autant que par la douceur de son caractère et la sagesse de sa conduite. Reçu étudiant à l'université de Strasbourg, en 1752, il fréquenta les cours de littérature ancienne et de philosophie; mais il s'attacha dès lors de préférence à l'étude de l'histoire, sous le célèbre Schoepflin. Ayant à composer, à la suite de ses cours de droit, une dissertation pour obtenir le grade de licencié, il traita l'*Histoire de la collation des dignités et bénéfices ecclésiastiques dans l'empire germanique*, et discuta avec autant d'érudition que de sagacité les difficultés historiques et la question de droit que présentait cette matière que les circonstances rendaient alors très importante, et sur laquelle il eut occasion de revenir dans la suite. Cet opuscule académique qui parut en 1762, et dont S. A. S. le margrave de Bade accepta la dédicace, commença à donner du jeune savant les plus hautes espérances. Il entreprit, la même année, un voyage à Paris, où il avait un oncle maternel chargé des affaires du landgrave de Hesse-Darmstadt, et lié avec les savants les plus distingués de la capitale. Koch y fit la connaissance de Sainte-Palaye, Capperonnier, Le Beau, de Guignes, Barthélemy, d'Anville et autres, et s'empressa de profiter de leurs lumières. Il fit en même temps un fréquent usage de la bibliothèque du Roi, où il fit des recherches aussi solides qu'étendues. A son retour à Strasbourg, en 1763, il se lia plus particulièrement avec Schoepflin qui avait donné à cette époque une grande impulsion aux études historiques et diplomatiques dans l'université de cette ville. Koch se chargea d'une partie de cet enseignement sous les auspices de ce savant célèbre, qu'il seconda en même temps dans ses travaux littéraires et dans le soin de sa riche bibliothèque. Des jeunes gens appartenant aux familles les plus illustres de l'Europe accouraient de toutes parts, attirés par la haute réputation de Schoepflin. En 1766, ce savant professeur légua à la ville de Strasbourg sa magnifique bibliothèque et son cabinet d'antiquités, sous la condition que Koch en serait nommé bibliothécaire, et que la ville lui accorderait un traitement convenable, lorsque par la mort du donateur, elle en aurait la jouissance effective. Koch reçut dès lors l'assurance formelle de cette place. A la mort de Schoepflin, arrivée en 1771, le nouveau bibliothécaire reçut de la part de l'université un modique traitement et le titre de professeur extraordinaire pour la partie de l'histoire. La même année, son *Tableau des révolutions de l'Europe*, parut à Lausanne, mais sans le nom et même à l'insu de l'auteur, sur les simples cahiers dont il se servait pour ses leçons. Cet ouvrage eut un grand succès, et les journaux littéraires s'empressèrent d'en vanter le plan lumineux, les remarques judicieuses et l'art avec lequel l'auteur avait su renfermer sans confusion, dans un cadre très resserré, le tableau animé de tous les événements importants de l'histoire moderne. Sa célébrité s'augmentant de plus en plus, il fut appelé, en 1779, à remplir à l'université de Gœttingue la chaire de droit politique et public de l'Allemagne, vacante, depuis 1772, par la mort du célèbre Achenwall. Les avantages de cette chaire étant bien supérieurs au faible traitement de bibliothécaire auquel Koch était réduit dans sa patrie, il pouvait être justement tenté par cette offre. Il fit en effet un voyage à Gœttingue, où on lui fit les plus vives instances pour l'y fixer. Il balança pendant un moment; mais le gouvernement français ne voulut point céder à l'Allemagne un homme de ce mérite.

On lui écrivit les lettres les plus obligeantes pour l'engager à revenir, et l'on obtint du magistrat de Strasbourg un supplément de traitement qui améliora un peu sa position. En 1780, il fut reçu membre de l'académie de Besançon, et l'empereur Joseph II, pour lui témoigner sa satisfaction des progrès que faisaient, sous sa direction, plusieurs jeunes gens des familles les plus illustres de l'Allemagne, lui envoya le diplôme de chevalier de l'empire. En 1783, il fut nommé membre du musée de Paris, en 1784, aggrégé à la société royale d'éducation de Stockholm, et, en 1785, à l'académie des sciences de Bruxelles. Au commencement de la révolution, Koch comptait encore au nombre de ses élèves beaucoup de Français d'un nom illustre ou qui se sont fait connaître avantageusement dans la carrière diplomatique, et plusieurs étrangers d'une haute distinction que sa célébrité, l'utilité de ses leçons, et l'exellence de son caractère avaient rassemblés autour de lui. Dès la fin de 1789, il fut envoyé à Paris, pour soutenir de concert avec les députés de sa province, auprès de l'assemblée constituante, les droits civils et religieux des protestants d'Alsace et de la ville de Strasbourg en particulier, tels qu'ils avaient été réglés par les traités de paix et par la capitulation de cette ville. Koch réussit, après avoir discuté à fond toute cette matière avec les diférents comités de l'assemblée constituante, à obtenir en faveur des protestants d'Alsace, tant de la confession d'Augsbourg que de la confession helvétique, le décret du 17 août 1790 qui exceptait leurs biens de la disposition ordonnée par le décret du 2 novembre 1789, et par lequel ils furent maintenus dans tous les droits qui leur avaient été reconnus, lors de la réunion de cette province à la France. Le 29 août 1791, il fut élu député du département du Bas-Rhin à la première assemblée législative, et en mars 1792, président du comité diplomatique. Ses idées libérales, renfermées dans de justes bornes n'étaient point en opposition avec ses principes; mais il combattit courageusement tout ce qui avait pour but de renverser le trône et d'établir l'anarchie et s'opposa constamment aux déclamations des partisans de la guerre. Après avoir provoqué, par des lettres qu'il écrivit à ses commettants, aux approches du 10 août et dans la matinée même de cette funeste journée, une adresse, où cinq mille citoyens de Strasbourg déclarèrent, qu'ils regarderaient la destitution du roi, comme le plus grand malheur qui put arriver à l'état, et comme ne pouvant aboutir qu'à la ruine de la patrie, à l'envahissement de cette frontière et à la guerre civile; après s'être soustrait aux horreurs du mois de septembre par un voyage en Suisse et en Allemagne, et après avoir lutté, au commencement de l'année suivante, contre les attaques que le régime révolutionnaire portait aux établissements d'instruction publique, il fut arrêté au mois de septembre; momentanément remis en liberté, avec ordre de s'éloigner des frontières, il fut arrêté de nouveau dans sa retraite, par le trop fameux Euloge Schneider, et languit pendant onze mois dans différentes prisons, victime de ses principes et de sa conduite noble et généreuse. Il ne recouvra sa liberté qu'après le 9 thermidor, et fut nommé peu de temps après administrateur du département du Bas-Rhin; mais il se hâta de quitter le plus tôt possible ce poste pour rentrer dans la carrière littéraire et de l'enseignement, où il avait obtenu quelque temps auparavant, le rang de professeur de la fafaculté de droit. En 1798, il fut appelé aux conférences entamées à Seltz avec le comte de Cobenzl, qui avait été son élève, et lui avait conservé un vif et sincère attachement. Quelques mois plus tard, il fut consulté par les ministres de Rastadt sur les négociations du congrès établi dans cette ville. La réorganisation du culte catholique en France ayant fait concevoir aux protestants d'Alsace, le désir de voir leur régime ecclésiastique rétabli sur de meilleures bases, Koch se vit de nouveau forcé à se livrer à des affaires publiques qui finirent par le ramener sur le grand théâtre de la politique. Nommé membre d'une commission chargée de s'occuper du soin des affaires relatives au culte, il rédiga un exposé général des principes des protestants et un projet d'organisation, et au mois de mars 1802, il fut appelé au tribunat par le sénat conservateur : l'intérêt qu'il prenait à l'instruction publique et au rétablissement du régime religieux, ainsi que la confiance que ses concitoyens avaient placée en lui relativement à ces objets, l'empêchèrent de refuser cet honneur. Il eut en effet une grande part à la nouvelle organisation du culte protestant et au rétablissement de l'académie protestante de Strasbourg; quelque temps avant la suppression du tribunat, on proposa à Koch d'être secrétaire d'état dans un royaume voisin, et lorsque cette suppression eut lieu, on lui offrit le choix de telle place publique qu'il pourrait désirer. Il s'y refusa, sous le prétexte de son âge avancé; il lui fut accordé une pension de retraite de quatre mille francs qu'il n'avait pas sollicitée, et il retourna dans ses foyers au commencement de l'année 1808. Vers la fin de 1810, le grand-maître de l'université lui conféra, en considération des services distingués qu'il n'avait cessé de rendre aux sciences et aux lettres, par ses leçons et ses écrits, le titre de recteur honoraire de l'académie de Strasbourg, et au commencement de 1812, il fut nommé président honoraire du conseil académique, formé à cette époque. Il est mort à Strasbourg, le 25 octobre 1813, âgé de soixante-seize ans. Le séminaire protestant de Strasbourg qui lui doit son existence actuelle, arrêta qu'il lui serait érigé un monument dans le temple de Saint-Thomas, auprès de celui de Schoepflin, son maître et son ami. Ce monument, exécuté par un sculpteur habile, représente le buste du défunt, auquel la ville de Strasbourg présente une couronne de feuilles de chêne, auprès de cette figure, assise devant le piédestal du buste, un génie pleure la mort du savant et tient sous le bras quelques rouleaux qui indiquent ses ouvrages, dont voici les principaux : 1° *Commentatio de collatione dignitatum et beneficiorum ecclesiasticorum in imperio romano germanico*, Strasbourg, 1762, in-4° ; 2° *Tables généalogiques des maisons souveraines de l'Europe*, Strasbourg, 178., in-4°; 3° *Sanctio pragmatica Germanorum illustrata*, Strasbourg, 1789, in-4° ; 4° *Tableau des révolutions de l'Europe dans le moyen âge*, Strasbourg, 1790, 2 vol. in-8°; 5° *Abrégé de l'histoire des traités de paix entre les puissances de l'Europe*, Bâle, 1796, 4 vol. in-8°; 6° *Table des traités entre la France et les puissances étrangères, suivie d'un recueil de traités et d'actes diplomatiques, qui n'ont jamais vu le jour*, Bâle, 1802, 2 vol. in-8° ; 7° *Tabelles chronologiques des révolutions de l'Europe*, imprimées plusieurs fois séparément, tant à Strasbourg qu'à Paris, et insérées dans l'ouvrage suivant : *Tableau des révolutions de l'Europe, depuis le bouleversement de l'empire romain en Occident, jusqu'à nos jours*, Bâle, 1802, 2 volumes in-8°; Paris, 1807, 4 volumes in-8°; Paris, 1813-1814; 8° *Tables généalogiques des maisons souveraines du nord et de l'est de l'Europe, ouvrage posthume de Koch, publié par F. Schoell*, Paris, 1815, in-4°. Voici les titres de ses ouvrages restés manuscrits, qui sont entre les mains de MM. F. Schoell et J.-G. Schweighaeuser : 1° *Précis historique de la confession d'Augsbourg, de ses variations et de son affermissement par la paix de religion en 1555, et par celle de Westphalie en 1648* ; 2° *Précis historique de l'établissement de la confession d'Augsbourg en Al-*

sace; 3° *Observations générales sur le régime ecclésiastique des protestants, et sur les variations qu'il a éprouvées, soit en empire, soit dans la ci devant province d'Alsace*; 4° *Origine des biens ecclésiastiques appartenant aux protestants de la confession d'Augsbourg en Alsace*; 5° *État actuel de la confession d'Augsbourg, de son régime ecclésiastique, de l'administration de ses établissements, etc., etc.*

KOCH (J.-B.-Frédéric), neveu du précédent, né à Nanci (Meurthe), le 9 septembre 1782, entra au service, en 1800, au 4e régiment d'infanterie de ligne, et y servit jusqu'en 1806 qu'il passa à Naples, par ordre du ministre, sur la demande de son colonel, Joseph Bonaparte. Nommé sous-lieutenant des grenadiers français de la garde royale à la formation de ce corps, il fit partie du bataillon qui passa en Espagne par dédoublement, en 1808. C'est là qu'il obtint les grades de capitaine et de chef de bataillon. Un passe-droit lui fit quitter l'Espagne, et rentrer au service de France, en 1812, comme simple capitaine. Il était aide-de-camp du général Jomini quand cet officier-général déserta à l'ennemi, et cette circonstance nuisit singulièrement à son avancement. Poursuivi, en 1815, pour opinion, il vint chercher un refuge chez son ancien général qui l'accueillit et le couvrit de sa protection. Réintégré dans le cadre des officiers de l'armée, en 1817, il a été admis comme chef de bataillon dans le corps royal d'état-major à sa réorganisation, et nommé, en 1820, professeur d'art et d'histoire militaires à l'école d'application de ce corps. Cet officier a publié : 1° traduction du *Traité de stratégie*, par le prince Charles, à laquelle le général Jomini a mis des notes, Paris, 1817, 3 vol. in 8°; 2° *Mémoires sur la campagne de 1814*, Paris, 1819, 3 vol. in-8°; 3° (avec le général Jomini) *Histoire des guerres de la révolution*, Paris, 1819-1824, 5 vol. in-8°; 4° plusieurs articles critiques et autres insérés dans le *Bulletin des sciences militaires*, dont il est le principal rédacteur.

KOECHLIN (Jacques), né à Mulhouse (Haut-Rhin), est petit fils de Samuel Kœchlin, qui fonda, en 1746, en cette ville la première manufacture d'indienne connue, qui depuis a reçu une si grande extension par les soins de ses petits-fils, dont le nom est devenu si célèbre dans les fastes de l'industrie, après avoir été si justement honoré dans toutes les places de commerce. Peu de temps après la révolution de 1789, le gouvernement français ayant retiré à la petite ville de Mulhouse le privilège qu'elle avait d'introduire en France ses produits industriels, M. Kœchlin père transporta son vaste établissement dans l'intérieur; mais à peine Mulhouse fut-il réuni à la France que MM. Kœchlin frères y établirent de nouveau le même genre d'industrie. Sous leur habile gestion, cette manufacture a prospéré; elle est devenue une des plus considérables du royaume, et employait encore, en 1823, plus de six mille ouvriers. Jusqu'en 1813, M. Jacques Kœchlin ne s'était occupé que du plaisir de faire des heureux par son inépuisable bienfaisance et ses grandes entreprises industrielles. Il avait fondé et largement doté un institut pour les orphelins de sa ville natale, et avait été décoré de la croix de la légion d'honneur. La reconnaissance publique ne se borna pas à cette marque d'estime; il fut à la même époque appelé à la mairie de Mulhouse. Destitué par les chefs des armées étrangères, lors de leur première invasion en France, et réintégré sous le ministère de M. Decazes, il fut destitué de nouveau à l'époque de la loi électorale du 29 juin 1820, et huit jours avant les élections du collége du département du Haut-Rhin. Cette injustice lui valut les suffrages de ses concitoyens, qui l'envoyèrent à la chambre des députés, où il remplit la noble mission de défendre leurs intérêts. Réélu, en 1822, par le même collége électoral, il fut chargé de présenter à la chambre une pétition de cent trente deux électeurs, demandant une enquête judiciaire sur la promenade militaire de deux escadrons de cavalerie dans le département du Haut-Rhin, qui n'eut pour résultat définitif que l'arrestation du colonel Caron et du sieur Roger. La pétition déposée par M. Kœchlin n'ayant point été prise en considération, et lui-même n'ayant pu la soutenir à la tribune, il crut alors de son devoir de faire imprimer, sous sa responsabilité personnelle, une relation de tout ce qui s'était passé à cette époque dans le département qu'il représentait. Cet écrit fut saisi, et M. Kœchlin, absent, fut condamné, par défaut, à 5,000 francs d'amende et à un an de prison. Il a depuis formé opposition à ce jugement, et n'a subi qu'une peine légère. Le département du Haut-Rhin lui a continué sa confiance, en 1824, et l'a réélu, malgré l'opposition du ministère. Il n'a pas été réélu en 1827.

KOERTE (Wilhelm), docteur en philosophie et littérateur allemand, naquit à Aschersleben (Prusse), en 1776. Le célèbre poëte Gleim, son oncle, se chargea de son éducation, l'envoya étudier à l'université de Halle, et le prit ensuite chez lui à Halberstadt, où le jeune Koerte eut occasion de se lier avec les savants et les écrivains les plus distingués de l'Allemagne. Il sut profiter de ces relations précieuses, et se fit connaître de bonne heure par la publication des *Œuvres complètes de Ewald de Kleist*, dont il vient de donner une nouvelle édition. Ce recueil est précédé d'une notice biographique sur l'auteur, poëte guerrier, tué, à l'âge de quarante-quatre ans, à la bataille de Cunersdorf. Quelque temps après, Koerte fit paraître une collection de *Lettres de Bodmer, Sulzer, Gessner, Heinse et Jean de Muller*, formant 3 vol. et destinée à fournir des matériaux pour l'*Histoire de la littérature allemande au dix huitième siècle*. En 1811, il publia une *Vie de Gleim*, qui est justement estimée, et une édition complète des *Œuvres* de ce poëte, en sept volumes. Dans les discussions politiques et religieuses qui ont agité son pays, on l'a toujours compté parmi les plus ardents champions des doctrines libérales. Deux de ses ouvrages ont fait une vive sensation; l'un a pour titre : *Luther, non luthérien, encore moins papiste, mais véritable catholique selon l'Évangile*; l'autre est une *Vie du général Carnot*, qu'il connut à Magdebourg pendant sa proscription. Le style de ce dernier ouvrage et l'impartialité qui le caractérise ont valu de grands éloges à son auteur. Le portrait qui le termine a été particulièrement distingué, et cité même plusieurs fois comme un modèle par des écrivains français. Koerte travaille en ce moment à un recueil de proverbes allemands comparés. Il s'occupe aussi, dit-on, d'une *Vie du grand Frédéric*, qui est attendue avec impatience, et d'une *Notice sur le célèbre philologue Wolf*, dont il a épousé la fille.

KOLLER (le baron de), général autrichien, né en 1770, fut un des commissaires qui, en 1814, conduisirent Napoléon à l'île d'Elbe. Sa justice et sa générosité lui gagnèrent l'estime et la confiance de l'illustre proscrit qu'il protégea, dans le midi de la France, contre les attaques d'une vile populace excitée par quelques prêtres fanatiques et des royalistes avides d'assouvir leur vengeance. Le baron de Koller possède encore la redingotte de l'empereur, qu'à Aix et à Orgon il échangea contre son uniforme d'officier-général autrichien, dont ce dernier se revêtit pour ne pas être reconnu. Pendant son séjour à l'île d'Elbe, le général vécut

dans l'intimité de l'empereur dont il avait toute la confiance. Lui ayant un jour répété plusieurs fois : « Votre majesté a tort, » Napoléon lui dit : « Est-ce » ainsi que vous parlez à votre empereur? — Notre » souverain, répliqua le général, trouverait très » mauvais que ses serviteurs ne lui disent pas toujours la vérité. — En ce cas, reprit l'empereur, » votre maître est bien mieux servi que je ne l'ai » jamais été. » A son retour de l'île d'Elbe, le général Koller s'acquitta, avec autant d'empressement que d'avantage pour les intérêts de l'île et de son nouveau souverain, d'une mission dont Napoléon l'avait chargé, et qui avait pour but de conclure une convention de commerce avec Gênes. Cette conduite est d'autant plus louable qu'à cette époque il était presque impossible de trouver un homme qui voulût entendre la voix de la modération et de la générosité. Depuis, le général Koller a été attaché à l'armée autrichienne qui a occupé Naples, où il a puissamment contribué au rétablissement de l'ordre par sa justice, sa douceur et ses vues conciliatrices. Il est mort à Naples, le 22 août 1826.

KOLLI (le baron de), né en Piémont, avait formé, en 1810, le projet de faire évader le roi Ferdinand VII et la famille royale d'Espagne de leur prison de Valençay, et de les amener sur la côte de France, où une petite escadre anglaise, commandée par l'amiral Cockburne, les attendait. Muni des instructions et des pouvoirs du marquis de Wellesley, le baron de Kolli se rendit de Londres à Paris pour y préparer ses moyens d'exécution. Arrêté le 24 mars, au moment même où il se disposait à partir pour Valençay, il fut conduit devant Fouché. Ce ministre n'ayant pu l'engager à convertir sa mission en une trahison déguisée, pour attirer Ferdinand VII dans le piége que lui tendait Bonaparte, fit jeter Kolli dans les cachots de Vincennes, où il devint le compagnon d'infortune de MM. de Polignac. Pendant qu'il était en butte dans sa prison aux séductions, aux menaces et aux vengeances muettes de la police, Fouché et Desmarets se procurèrent un individu nommé Albert, d'une ressemblance suffisante avec le baron de Kolli ; on lui remit les lettres de créance qu'on avait enlevées au baron, et on lui donna l'ordre d'aller parodier auprès des princes espagnols le rôle du personnage qu'il devait y représenter. Mais le roi Ferdinand, soit qu'il fût en garde contre les embûches de Bonaparte, soit que sa résignation ne lui permît pas même alors l'espoir de sa délivrance, refusa tout contact direct avec l'agent de la police, empêcha qu'il n'approchât des infants don Antonio et don Carlos, et fit connaître sans détour ce qui se passait, par la voie de M. Damezaga, son chambellan, à M. Bertheim, commandant du château. Le faux Kolli, malgré le bruit semé alors à dessein, et consigné dans les journaux, de prétendues poursuites contre lui qui n'ont jamais eu lieu, en fut quitte pour ne pas toucher les 12,000 francs qui devaient être le prix de sa perfidie. Cependant le vrai Kolli, après avoir gémi quatre ans à Vincennes, où le mauvais succès d'une tentative d'invasion et le délabrement de sa santé avaient singulièrement aggravé ses maux, fut transféré enchaîné au château de Saumur, d'où il ne sortit qu'au retour du Roi, le 16 avril 1814. Il employa les premiers moments de sa liberté à recueillir les pièces relatives à sa mission dont il envoya des exemplaires à tous les souverains de l'Europe, afin de dissiper les nuages que la politique tortueuse de Bonaparte, et la confusion qu'avait produit le rôle odieux du faux Kolli, pouvaient avoir élevés contre la pureté de ses intentions. Accueilli par le roi de France, il sollicita la même faveur du roi d'Espagne, en remettant à son ambassadeur à Paris, le chevalier Pizarro, les documents relatifs à cette affaire. Malgré les certificats que produisit le baron de Kolli, en 1814, pour obtenir la restitution des diamants qui avaient été saisis sur lui au moment de son arrestation, le ministère français crut devoir les lui refuser, attendu que ces objets provenaient d'un gouvernement alors en guerre avec la France. Les *Mémoires du baron de Kolli*, ont été imprimés dans la *Collection complémentaire des mémoires relatifs à la révolution française*, Paris, 1823, in-8°.

KOLLONTAY (l'abbé Hugues), vice-chancelier de la couronne de Pologne, membre de la société des amis des sciences de Warsovie, né dans le palatinat de Sandomierz, en 1750, fit ses études à Pinczow et à l'université de Cracovie, sous les auspices du professeur Slupski. Sa famille qui était noble, mais peu riche, l'ayant destiné à l'état ecclésiastique, l'envoya ensuite à Rome, où il étudia la théologie et le droit. Nommé, en 1774, chanoine métropolitain à Cracovie, il se réunit à d'autres généreux citoyens pour sauver par leurs efforts l'université de cette ville d'une ruine inévitable, dont les anciennes institutions la menaçaient. Créée en 1333, cette université était régie par les mêmes lois qui gouvernent encore celle d'Oxford. Par les soins de Kollontay, un nouveau plan d'instruction fut adopté, en 1777. Nommé son inspecteur-général, il se voua avec ardeur à exécuter les projets de réforme. L'université récompensa son dévouement en le nommant, en 1782, son premier émérite et ensuite recteur ; il remplit cette dernière dignité jusqu'en 1786. L'éducation de la jeunesse ayant été l'objet de ses méditations pendant les douze années qu'il avait consacrées à l'université de Cracovie, Kollontay profita de l'expérience qu'il avait acquise pour proposer au gouvernement un plan général d'instruction publique, qui consistait dans un mode uniforme d'études. Ce plan fut adopté pour tout le royaume ; les résultats en furent si heureux, que ce service seul l'aurait suffisamment recommandé à sa patrie ; mais il vit bientôt s'ouvrir un champ plus vaste à ses talents et à son patriotisme. Elevé à la dignité de grand référendaire de Lithuanie, et, en 1788, à celle de vice-chancelier de la couronne, il occupa l'emploi de ministre de la république pendant l'époque la plus difficile, celle de la régénération de la Pologne par la diète dite de quatre ans. Kollontay publia d'abord plusieurs écrits pour préparer l'opinion publique en faveur des lois que méditait cette assemblée. Il fut un des principaux rédacteurs de la constitution du 3 mai 1791, qui tendait à établir un gouvernement plus stable, surtout en remplaçant le droit d'élection à la couronne par l'hérédité du pouvoir souverain. Cette constitution ayant été renversée par les armées russes et la trahison du roi, en 1792, Kollontay fut contraint de se réfugier en pays étranger. S'étant retiré à Dresde avec le patriote Ignace Potocki, il reçut de Kosciuszko, à la fin de 1793, l'avis de l'insurrection que l'on projetait en Pologne. Après les différents succès obtenus par les patriotes, Kosciuszko établit à Warsovie un conseil suprême national pour gouverner le pays et diriger la révolution ; Kollontay en fut nommé membre et fut chargé des finances. Né avec un caractère inflexible, doué d'un esprit entreprenant, peut-être même exalté, et travaillant avec une extrême facilité, il devint bientôt l'ame du conseil national. Il fut appuyé dans ses projets par l'élite de la nation, que le parti opposé désignait sous le nom d'*Hugonistes*. Le parti aristocratique, qui lui reprochait d'avoir plaidé, étant vice-chancelier, la cause des serfs, l'accusa, en 1794, de viser à la

destruction de la noblesse, d'aspirer au rôle de Robespierre, et d'avoir été cause de la mort de plusieurs traîtres, que le peuple fit pendre à Varsovie, comme vendus aux Russes. On l'accuse même d'avoir voulu, d'accord avec le général Zayonczek, faire égorger le roi, sa famille, ses partisans et tous les traîtres à la patrie, afin de contraindre le peuple et l'armée à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, en ne leur laissant aucun espoir de pardon. Quoiqu'il en soit de ces accusations, que plusieurs circonstances semblaient justifier, il est au moins certain que Kollontay fut de tous les chefs patriotes, celui qui se montra le plus favorable à une révolution démocratique; l'issue de cette guerre d'indépendance a prouvé, qu'un recours aux passions du peuple, tout dangereux qu'il pût être, n'aurait pas eu des résultats plus funestes que ceux qui terminèrent les efforts des Polonais. Ce qui a fait surtout soupçonner la tendance de Kollontay vers le terrorisme, ce fut sa réponse au général Kosciuszko, quand celui-ci, imploré par le roi et le nonce du pape d'accorder la grâce à l'évêque Albert Skarszewski, condamné à la mort comme traître à la patrie, demanda des conseils à Kollontay : « Est-ce à moi, » qu'il vous convient d'en demander, général, » répondit-il, au moins dans cette circonstance, » daignez vous souvenir que je suis prêtre. » Les plans de Kollontay furent vastes et ingénieux; il possédait de grands moyens, et lui seul peut-être aurait pu amener la révolution polonaise à des résultats positifs; mais il aurait fallu qu'il fût homme de guerre, et malheureusement pour sa patrie, il avait embrassé l'état ecclésiastique. L'insurrection qu'il sut préparer dans la partie de la Pologne courbée sous la domination russe, s'étendait jusque dans les provinces autrichiennes, et jusqu'en Hongrie; mais Kosciuszko n'en voulut pas profiter, craignant de soulever les forces de l'Autriche contre sa patrie. L'effet a prouvé combien son calcul était faux. La loyauté de l'Autriche, sur laquelle il comptait, n'empêcha point celle-ci de joindre ses armées aux ennemis de la Pologne, et il perdit les renforts qu'il aurait pu espérer des Galliciens et des Hongrois. Après la prise de Kosciuszko et lorsque les armées de trois puissances alliées comprimèrent les efforts des Polonais, Kollontay se réfugia en Gallicie, où bientôt arrêté, il fut enfermé dans les prisons d'Olmutz avec le vertueux François Szepietowski et plusieurs autres patriotes polonais, qui y partagèrent le sort de l'illustre Lafayette. Il y resta neuf ans et ne fut mis en liberté que sur l'instance de l'empereur Alexandre et l'intercession du prince Adam Czartoryski, alors ministre des relations extérieures de l'empire des Russies. Tous ses biens ayant été confisqués, il se retira en Volhynie. En 1806, quand les armées françaises s'approchèrent des frontières de la Russie, Kollontay fut mis sous la surveillance de la police russe. Le traité de Tilsitt l'ayant rendu à sa patrie, il se fixa alors dans le grand-duché de Varsovie, où il travaillait à recouvrer ses biens, lorsque la mort le frappa, en 1812, au moment où de nouvelles espérances brillaient pour sa malheureuse patrie. Le savant Jean Sniadecki, a publié un *Tableau de la vie littéraire de Kollontay*. On a de lui : 1° *Collection des discours prononcés sur différentes matières*; 2° *Essai sur l'hérédité du trône en Pologne*, 1 vol.; 3° *Lettres d'un anonyme à Stanislas-Nalencz Malachowski, maréchal de l'assemblée constituante*, 1788-89, 4 vol. in-8°. C'est un traité sur la réforme du gouvernement de Pologne; 4° *l'Ordre physique et moral, ou l'Exposition des droits et des devoirs de l'homme*; 5° *De l'établissement et du renversement de la constitution du 3 mai 1791*, Metz et Léopol, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été écrit conjointement avec Dmochowski et Ignace Potocki; 6° *Derniers avis aux Polonais*; 7° *Réflexions sur le gouvernement du grand-duché de Warsovie, avec cette épigraphe : Nil desperandum*, 1808, in-8°. Il a laissé parmi ses manuscrits, *l'Histoire de son siècle*; *l'Histoire de Pologne*; *l'Histoire de l'histoire*; *de l'Origine des nations*, etc.; quelques *Idées sur les réglements concernant les juifs*; des *Pétitions pour améliorer le sort du bas peuple*. Il préparait aussi des *Réflexions sur l'histoire de l'anarchie de Pologne*, par Rulhière, que la mort lui empêcha d'achever.

KOLOWRAT-LIEBSTEINSKY (François-Antoine, comte de), bourggraf supérieur de Bohême, né à Prague le 31 janvier 1778, d'une famille illustre dans les fastes de la Bohême, fit ses études à l'université de Prague où il acquit toutes les connaissances nécessaires à l'administration civile à laquelle il se destinait, et où ses aïeux lui fournissaient de mémorables exemples à suivre. Il entra, en qualité de praticien, au commencement de 1799 dans l'administration du bailliage du cercle de Beraum en Bohême, et reçut bientôt après l'ordre de se rendre en qualité de commissaire auprès de l'armée que l'Autriche, jointe à la Russie, faisait marcher (1799), en Suisse, sous le commandement de Souwaroff, qui lui donna toute sa confiance. Il ne tarda pas à être nommé commissaire des guerres dans le cercle de Kaurzim où sa grande fortune lui permit de manifester le zèle patriotique dont il était animé. Il se maria la même année avec la jeune comtesse Rosa Kinsky qui réunissait les grâces de son sexe à une éducation soignée. En 1806, il fut nommé commissaire en chef de l'armée de neutralité de Bohême, que l'Autriche avait mise sur pied à l'époque de la paix qu'elle avait conclue avec la France, après la bataille d'Austerlitz. Cet emploi offrait de grandes difficultés qu'il surmonta habilement. Le gouvernement le récompensa de ses services, en lui donnant la capitainerie de la ville de Prague, où il donna un libre cours à ses bienfaits, en fondant un refuge pour les indigents afin d'extirper la mendicité. Ayant été élevé au rang de conseiller, il organisa les premières milices (landwehrs) allemandes, en 1808, pour la guerre qui recommença avec la France l'année suivante. Le comte Wallis, qui était alors bourggraf supérieur de la Bohême, ayant été nommé commissaire général, le comte Kolowrat, prit sa place pendant son absence. La cavalerie autrichienne ayant été presque totalement détruite à la malheureuse bataille de Ratisbonne, l'ennemi ayant envahi la plus grande partie des états héréditaires de l'Autriche, celle-ci chercha son salut dans les forces disponibles de la Bohême, qui fit des efforts inouis surtout pendant la guerre de 1809. Kolowrat excita le zèle des Bohémiens pour la défense de leur patrie, et fut récompensé de ses services par plusieurs ordres et autres distinctions. Il fut nommé, en 1810, adjoint de l'administrateur du bourggraf supérieur, et l'année suivante, élevé à ce poste important. Il excita partout le développement de l'industrie, des beaux-arts et de l'agriculture. Prague n'ayant point de promenades, il fit planter à ses frais de belles avenues dans les fertiles champs qui entourent la ville, fit rétablir le château de chasse, appelé Bubinez, qui tombait en ruines, et ouvrir au public les jardins qui l'entouraient. Il soutint de tout son pouvoir un institut pour les aveugles et un autre pour les sourds-muets qui avaient été fondés par des particuliers. Il prit aussi une part active au perfectionnement d'un institut polytechnique, et d'un conservatoire où l'on formait des élèves pour la musique et le chant. Enfin il y

eut peu d'établissements de bienfaisance, peu d'entreprises utiles, qu'il ne chercha à favoriser soit par les secours qu'il leur accordait, soit par l'intérêt qu'il y prenait. A l'époque des événements de 1813, après avoir pris les dispositions convenables pour l'organisation et l'approvisionnement de l'armée autrichienne en Bohême, il accompagna les troupes autrichiennes jusqu'à Francfort-sur-le-Mein, en qualité d'intendant-général. Lorsque les armées alliées eurent franchi le Rhin, il retourna dans sa patrie, où il reçut la grand-croix de plusieurs ordres. Son père lui ayant abandonné l'administration de ses biens, le comte Kolowrat y fit exploiter des mines, améliorer les établissements d'éducation, non seulement dans la ville de Reichenau, où il avait un magnifique château, mais encore dans son beau domaine situé dans une contrée romantique, au pied d'une montagne, qui sert de frontière entre la Bohême et la Silesie, et où il séjourna quelque temps avec son épouse. Il fonda un muséum, pour recevoir les dépôts les plus remarquables des productions de la nature, des arts, et de l'industrie, et où les monuments historiques de l'ancienne Bohême sont placés à côté des productions des temps modernes. C'est le dernier établissement que le comte de Kolowrat, aidé de plusieurs grands, ait fondé à l'honneur de sa patrie et de l'Autriche.

KONTRYM (Kasimir), littérateur polonais, né en Lithuanie, en 1776, embrassa, en 1795, la carrière du barreau, et fut nommé, en 1799, professeur à l'université de Wilna. En 1803, son activité et son assiduité lui valurent la place de bibliothécaire avec le titre d'adjoint de l'université, et, de 1809 à 1811, il remplit les fonctions de secrétaire de l'université. En 1814, il fut promu au grade de conseiller de la cour, et consacrait tous ses soins à développer l'esprit national et à inspirer du patriotisme à une jeunesse nombreuse qui s'adressait à lui; cette noble conduite ne pouvait échapper aux persécutions de la police russe. En 1824, l'université de Wilna fut frappée de destitution et d'une persécution sans exemple; Kontrym avec plusieurs autres honorables professeurs, devint victime de son amour pour la jeunesse lithuanienne. Il vit aujourd'hui retiré dans une campagne. Il a été rédacteur-directeur de la *Gazette littéraire de Wilna*, 1805-1806; du *Journal scientifique de Wilna*, 1815-1818; et du *Journal philanthropique de bienfaisance de Wilna*, 1820 à 1822.

KOOTEN (Théodore Van), humaniste et poëte latin, né à Leuwarden, en octobre 1749, étudia à Franeker, où il trouva, dans Jean Schrader, un maître célèbre qui devint son ami, et qui plaça en 1772 le *Specimen emendationum*, de son élève, à la suite de ses propres *Emendationes*. Van Kooten après avoir été recteur de l'école latine de Campen, en 1772; de celle de Middelbourg, en 1779; succéda, en 1784, à son maître, mort vers la fin de 1782. L'invasion prussienne, lors des troubles de la Hollande, ayant fait succomber les patriotes en 1787, il abandonna ses fonctions et sa patrie, et se rendit en France avec son ancien collègue et ami Walkenaer, fils du célèbre helléniste. En 1795, il retourna en Hollande, avec lui, et y fut honorablement employé. Quelques années après, M. Walkenaer ayant été appelé à l'ambassade d'Espagne, Van Kooten le suivit, et revint avec lui en Hollande. Il ne l'a plus quitté depuis, et mourut chez lui en 1814, dans une maison de campagne, entre Harlem et Leyde. On a de lui: 1° *Incerti auctoris (Vulgò Pindari Thebani) epitome Iliados Homericæ*, Leyde et Amsterdam, 1809, in-8°; l'impression de cet ouvrage était commencée depuis 1774, elle fut interrompue par les circonstances politiques: un seul exemplaire échappé à la destruction d'une édition à laquelle il ne manquait que la préface, passa de mains en mains dans celles de M. Henri Weyting, recteur à Campen, qui termina cette entreprise; 2° *Deliciæ poeticæ* (faisant suite à celles de Van Santen), *Fasciculi VII*; les trois premiers à Dunkerque, les quatre derniers à Amsterdam, 1792-1803, in-8°. Les meilleures pièces de cette collection sont de Van Kooten; il excellait dans la poésie latine, son style est élégant, correct et pur, il s'était surtout proposé d'imiter Tibulle. On remarque parmi ses pièces, celle: *ad Batavos*, en vers alexandrins 1794 (*Fasciculi IV*) et une élégie sur l'inconstance des choses humaines (*Fasciculi VII*), 1801.

KOPEC (Joseph), général polonais, né vers 1760, fit la campagne de 1792 contre les Russes, et donna l'exemple du courage à ses compatriotes dans les moments les plus difficiles. Kopec était major de cavalerie lorsqu'on le contraignit de s'incorporer dans l'armée russe, en 1793. Il se promit bien de profiter de la première occasion favorable pour se soustraire à la violence qu'on lui avait faite. Cette occasion se présenta à l'époque où Kosciuszko leva l'étendard de l'indépendance nationale; alors, malgré le soin avec lequel Kopec était surveillé, cet intrépide militaire osa le premier s'éloigner de l'Ukraine à la tête de son corps, et marcher sur Dubno pour se réunir à Kosciuszko. Il prit alors le commandement d'une brigade, à la tête de laquelle il se couvrit de gloire dans plusieurs occasions. Il se fit surtout remarquer à la bataille de Golkow et au siége de Warsovie que les Prussiens tentèrent inutilement et qu'ils furent forcés d'abandonner. Le brave et l'infortuné Kopec ne put échapper à la vengeance de Catherine II, il fut fait prisonnier après l'anéantissement de la Pologne, et relégué en Sibérie où il expia pendant plusieurs années son amour pour sa patrie. Rentré ensuite en Pologne, il mène aujourd'hui une vie retirée, entouré de l'estime de ses concitoyens. Il a écrit l'histoire de ses malheurs et de ses voyages.

KORNER (Charles-Théodore), né à Dresde, le 31 septembre 1791, montra de bonne heure les heureuses dispositions dont la nature l'avait doué pour les beaux-arts en général, mais plus particulièrement pour la poésie. Les ballades de Schiller firent les plus vives impressions sur son esprit. Ses premiers essais poétiques furent des vers d'un genre gai, mais ils ne tardèrent pas à prendre un ton plus sérieux. Ses parents ne voulant pas contraindre son génie naissant, le laissèrent libre dans le choix de ses études, et il dut principalement son instruction aux savants qui fréquentaient la maison de son père. Comme il fallait choisir une carrière qui laissât au jeune poëte le loisir de déployer son génie, on crut que l'étude de l'exploitation des mines était celle qui lui convenait le mieux; attendu qu'elle avait des rapports intimes avec toutes les merveilles de la nature les plus propres à être célébrées par la poésie. Il se trouvait dans le voisinage une académie des mines, une des plus renommées de l'Europe, et qui avait pour directeur, Werner, un des amis de son père. Ayant atteint sa dix-septième année, et fait les études préparatoires, il entra en 1808, à l'académie des mines de Freiberg, où il fit des progrès rapides. Les merveilles d'une nature agreste, qu'il eut occasion d'observer dans de fréquents voyages, lui inspirèrent les idées poétiques les plus sublimes. Il s'appliqua ensuite à la chimie et à la minéralogie; il gravissait les plus hautes montagnes pour recueillir tout ce qui s'y trouvait de plus curieux. L'amitié vint aussi lui faire goûter ses douceurs; mais la mort prématurée de son jeune ami (Schreider) lui causa des regrets qu'il a consignés dans ses poésies. Pour faire diversion à sa douleur, il se rendit à la superbe rem-

douce de sa marraine, la duchesse de Courlande, à Lobigau, près d'Altenbourg : les marques de bienveillance dont elle l'honora, un voyage à pied qu'il entreprit ensuite (1809) dans la Haute-Lusace et dans les montagnes de la Silésie, le spectacle d'une belle nature qu'il eut sans cesse sous les yeux, enfin un choix judicieux de lectures, en donnant une nouvelle direction à ses idées, et en lui inspirant une certaine estime de lui-même, changèrent totalement le caractère de sa poésie. Son talent, en devenant beaucoup plus fertile, depuis cette époque, se dirigea principalement vers des objets ascétiques, comme on peut le voir par ses sonnets religieux. Après avoir achevé son cours à Frieberg, il se rendit en 1810, à Leipsick, au sein de sa famille, mais auparavant il fit un petit voyage à Carlsbad et à Lobigau, où il fit la connaissance d'estimables ecclésiastiques, qui formaient la société de la duchesse de Courlande. Il composa alors une pièce de poésie, intitulée *la Feuille de Thé*, qui ne circula qu'en manuscrit. Lorsqu'il arriva à Leipsick, le rang qu'y tenait sa famille, le recommanda dans les cercles les plus brillants, dont il fit les délices par le double talent de la poésie et de la musique. Ce fut à cette époque qu'il fit paraître le premier recueil de ses poésies, sous le titre de *Knospen*. Quoiqu'il eût étudié la philosophie, l'histoire, la physique et les langues, il ne paraît pas qu'il y eut fait de grands progrès ; la vivacité de son esprit et la mobilité de ses sentiments ne pouvaient supporter la contrainte méthodique qu'imposent les sciences exactes : il s'était laissé éblouir par les charmes de la poésie romantique, pour laquelle il avait un talent particulier, et il n'ambitionnait rien au-delà. Les étudiants de Leipsick ayant formé une société qui déplut aux magistrats, Korner qui s'y était laissé entraîner, fut banni de Leipsick avec quelques autres personnes. Il se rendit en 1811, à Berlin, où il continua ses études sur l'histoire naturelle, et sur d'autres parties des connaissances humaines. Les mêmes scènes que celles de Leipsick semblaient vouloir se reproduire ; mais une attaque de fièvre l'obligea de se rendre auprès de ses parents à Carlsbad. Son père prit la résolution de l'envoyer à Vienne, pour rompre toutes ses liaisons dangereuses. Un nouveau champ s'ouvrit alors au génie du jeune Korner, et le théâtre retentit bientôt de son nom ; plusieurs pièces dramatiques qu'il fit successivement jouer ; fixèrent sur lui l'attention du public, quelques unes se recommandent comme des bagatelles charmantes, tels que *Le domino vert* et *La fiancée*, ainsi que *Le gardien de nuit* (*Nachtwaechter*) qui furent représentées en 1812. Il composa ensuite trois petites pièces comiques, savoir : *Le cousin de Brême*, *Le sergent* et *La gouvernante* ; la première de ces pièces qui est la plus amusante, a été aussi la plus généralement applaudie. Néanmoins il montrait plus de gaîté que d'esprit : ses intrigues n'ont ni la finesse ni la clarté de Stoll et de Contessa, ses caractères ne sont pas assez prononcés, ni son comique assez varié. Son génie visait à la tragédie héroïque ; il avait d'abord choisi *Conradin*, sujet qu'il abandonna pour ne point donner prise à la censure. Il fut plus heureux dans le choix de *Toni*, tiré d'Henri de Kleist, dont il fit un drame en trois actes, qui eut du succès. Mais ce qui lui acquit surtout une réputation bien méritée, comme poëte dramatique, ce fut un sujet très connu parmi les actes éclatants du patriotisme hongrois, c'est à dire, l'histoire de Zriny, appelé le *Léonidas hongrois*, qui dans le 16e siècle se fit sauter, lui et les siens, avec la forteresse que son souverain lui avait confiée. Cette tragédie qui fut jouée avec un grand appareil sur le théâtre de Vienne, eut le plus grand succès, le poëte fut appelé sur le théâtre, après la première représentation, et vivement applaudi : ce fut à la réussite de cette pièce, que Korner fut redevable de sa nomination de poëte de la cour à Vienne. L'amour vint animer son talent poétique, en réveillant dans son cœur les plus douces sensations. Il composa, bientôt après, un drame intitulé *Hedwig*, rempli de situations intéressantes, et ensuite la tragédie de *Rosamunde* dont le sujet est emprunté à l'histoire anglaise du 12e siècle : cette pièce a un grand mérite poétique. Il acheva aussi un opéra qu'il avait commencé depuis quelque temps, intitulé : *Le garçon montagnard*, et il composa encore deux autres opéras, *La Poissonnière* ou *La haine et l'amour*, et *Le poste de quatre* ; il commença un autre opéra, *Le retour d'Ulysse*, qu'il destinait pour Beethoven. Son dernier ouvrage dramatique du genre sérieux, ainsi que son père nous l'apprend, a été *Joseph Heidrich*, dont le principal sujet était l'histoire véritable du dévouement d'un brave sous-officier autrichien pour son lieutenant. Toutes ces pièces, ainsi qu'un grand nombre de poëmes lyriques, furent composés pendant son court séjour à Vienne. Ses pièces dramatiques manquent en général de développement, et les caractères de ses personnages d'originalité et de profondeur : mais il rachète ces défauts par les charmes d'une diction énergique, sans affectation, et par la mélodie d'un vers plein de sens et de pensées. Quelques critiques ont cru qu'il cherchait à réunir dans ses drames le brillant *pathos* de Schiller avec l'agréable *dictum* de Kotzebue. Les événements de la guerre qui jusque-là avaient inspiré à son génie poétique les plus beaux chants lyriques, enflammèrent bientôt son cœur d'une ardeur martiale. Sacrifiant tout pour voler à la défense de sa patrie, il se rendit, en 1813, à Breslau, pour s'enrôler dans le corps franc du major Lutzow, qui rassemblait un corps de troupes sous la protection de la Prusse. Il excita l'enthousiasme de ses compagnons d'armes par ses chants guerriers, qui se distinguent non seulement par l'énergie des pensées et les sentiments d'un sublime patriotisme, mais aussi par la plus riche mélodie (*Voyez* SAND). Tandis que son corps s'avançait vers la Saxe, il accompagnait le major de Petersdorf, qui commandait l'infanterie à Dresde, où il reçut la bénédiction de son père, qu'il ne devait plus revoir. Il marcha de là à Leipsick, où ses camarades le nommèrent lieutenant. Ce corps qui était destiné à agir sur les derrières de l'ennemi, et à soulever les habitants de Thwingen, de Hesse et de la Westphalie, vit paralyser ses efforts par le plus déplorable événement. Les Français, après l'armistice qui avait été conclu, se présentèrent en force près de Ketsen, village près de Leipsick, pour s'opposer à la marche du corps de Lutzow, qui envoya Korner en parlementaire, pour demander des éclaircissements, mais au lieu de répondre, le commandant le frappa de son sabre, et sa troupe tomba de tous côtés sur la cavalerie de Lutzow qui fut mise en déroute. Korner blessé à la tête, tomba en arrière, mais son cheval l'entraîna dans un bois voisin, où avec le secours d'un ami il s'occupait à panser sa plaie, lorsqu'il vit arriver vers lui une troupe de cavaliers ennemis : il eut encore la présence d'esprit de crier à haute voix : « En avant les quatre escadrons ! » Les ennemis épouvantés prirent la fuite, et il s'enfonça encore plus avant dans le bois : mais la douleur augmenta, ses forces s'épuisèrent et toute espérance de le sauver commençait à s'évanouir ; il en revint néanmoins et c'est pour peindre cette cruelle situation qu'il composa son sonnet d'un mourant. Guéri de sa blessure il se rendit de nouveau à son corps, sous les ordres du général Wallmoden et ce fut au bivouac près de Buchen, sur la Stecknitz,

qu'il composa ce fameux chant de guerre qui commence par une sublime strophe, (*Das volk steht auf, der sturm bricht los*, etc.) *Le peuple se lève, la tempête éclate*, etc. Mais dans une attaque qui fut faite le 25 août 1813, pour enlever un convoi ennemi sur la route de Gredebusch à Schwerin, il fut atteint d'une balle qui l'étendit mort. Sa perte fut vivement sentie, et les jeunes poëtes, ses amis, s'empressèrent de témoigner leurs plus touchants regrets dans différentes pièces de poésies. M. F. Flocon a traduit en français quelques ballades de Korner, 1827, in-18; et M. F. Delcroix *Mathilde ou La fiancée de Kinast*, ballade imitée de Korner, 1827, in-18; deux éditions.

KORSAKOFF (Rimskoi), général russe, entra jeune au service, parvint au grade de major du régiment des gardes Semenoffsky, et s'y fit distinguer. L'impératrice Catherine II, l'ayant choisi pour accompagner le comte d'Artois en Angleterre, il s'embarqua avec ce prince sur la frégate *la Vénus*. Korsakoff passa quelque temps à Londres, se rendit ensuite en Flandre, à l'armée commandée par le prince de Saxe-Cobourg, et assista à la bataille de Fleurus, dont, à son retour à Saint-Pétersbourg, il fit un récit détaillé à l'impératrice, qui lui en témoigna sa satisfaction. Il fut ensuite envoyé en Perse, pour y servir sous les ordres du prince Zouboff. A l'avénement de Paul Ier il fut rappelé et tomba momentanément en disgrace; mais l'empereur convaincu du mérite et de la bravoure de cet officier, lui accorda sa confiance et parut fort content du tableau qu'il lui fit de la campagne de 1794, et dans lequel, après avoir beaucoup insisté sur les fautes commises par les généraux autrichiens, il soutenait que rien n'était plus aisé que de battre les Français, indisciplinés et ignorant les manœuvres savantes récemment introduites dans les armées russes par l'empereur. Celui-ci ayant une pleine confiance dans l'habileté de Korsakoff, lui confia le commandement de l'armée qu'il envoya pour seconder l'archiduc Charles, et ordonna à son général de combattre de manière à faire voir la grande supériorité des troupes russes sur les Autrichiens, en agissant de concert avec l'archiduc, mais toujours combattant séparément. Bientôt quarante mille Russes arrivèrent en Suisse, où le prince Charles leur laissa le soin de combattre Masséna à eux seuls. Celui-ci, sentant la nécessité d'arrêter les alliés par un coup décisif et de rétablir la confiance parmi les Français, que tant de revers récents venaient d'accabler, se prépara à punir les Russes de leur jactance. En effet, le 24 septembre 1799, Korsakoff n'étant séparé de l'armée française que par la Limath, se disposait à attaquer les Français, lorsque ceux-ci les prévinrent, et descendant des plateaux voisins, forcèrent les Russes sur tous les points. La Limath fut passée presque sans résistance, et le général russe se vit réduit à rassembler la plus grande partie de ses forces aux portes de Zurich et dans la ville même. Les Russes se battirent avec le plus grand courage, mais il furent entièrement défaits. Korsakoff montra peu de sang-froid et fut déconcerté par l'intrépidité et la promptitude des manœuvres de ces Français dont il avait parlé avec tant de mépris. Cette bataille sanglante décida du sort de la Suisse et de toute la campagne; elle fut suivie du combat de Diesenhoven, où les Russes furent de nouveau battus. Korsakoff, ne pouvant plus tenir tête aux Français après les pertes énormes qu'il venait d'éprouver, réunit les débris de son armée à ceux de Souwaroff et se mit sous ses ordres. Les deux généraux furent disgraciés à leur retour en Russie, mais à l'avénement d'Alexandre, Korsakoff rentra en faveur, reçut l'ordre de Saint-Alexandre-Newsky, et fut nommé général de la cavalerie. (Voyez Souwaroff). Il est aujourd'hui gouverneur militaire de la Lithuanie, et a été décoré il y a peu de temps de l'ordre de Saint-André.

KOSCIUSZKO (Thadée), fils de Kasimir Kosciuszko, issu d'une famille ancienne et noble, mais qu'il immortalisa le premier, naquit le 12 février 1746, à Siehniwicze, dans le palatinat de Brzesc Litewski. Son père, ancien militaire, retiré à la campagne, s'occupa de l'éducation de son fils unique et d'une fille, mariée depuis à Estko, dont le fils se distingua dans les dernières guerres. L'oncle maternel du jeune Thadée lui enseigna la langue française et lui imprima le goût des sciences, à la culture desquelles il s'attacha avec ardeur. La lecture de Plutarque était son occupation favorite. Parvenu à l'âge de l'adolescence, il entra dans l'école des cadets ou des jeunes nobles destinés à la carrière militaire. La famille des Czartoryski, qui s'est particulièrement appliquée à former des sujets distingués, prit soin de son éducation. Il se fit remarquer comme un des meilleurs élèves, surtout dans les sciences mathématiques et dans le dessin, et fut envoyé, en 1769, aux frais du prince Adam-Kasimir Czartoryski, à l'étranger pour y terminer ses études. Le capitaine Orlowski, depuis général polonais, l'accompagnait dans ce voyage. La France fut le pays où Kosciuszko s'arrêta le plus long-temps. Revenu dans sa patrie, il entra dans un régiment. Epris des charmes de Louise Sosnowska, fille du vice-grand-général de Lithuanie, Joseph Sosnowski, il en devint éperdument amoureux. Sosnowski épia la conduite de Kosciuszko, et quoique ce dernier cherchât à lui donner le change en feignant de l'attachement pour Caroline Zenowicz, amie et cousine de la belle Louise, le temps ne tarda pas à découvrir son véritable amour; en butte à la colère du vieux Sosnowski, Kosciusko se détermina à quitter sa patrie. L'amour de la liberté et de la gloire l'emporta dans cette ame généreuse. L'influence déplorable exercée par la Russie, en Pologne, surtout depuis l'année 1764, où la czarine fit couronner son ancien amant Poniatowski, sous le nom de Stanislas-Auguste IV; la glorieuse confédération de Bar, mal soutenue par ses alliés naturels, la France, la Saxe et l'Autriche; les persécutions de tout genre, et les proscriptions dirigées contre les patriotes; un grand nombre d'actes de bassesse ou de trahison d'hommes ambitieux, au milieu de quelques actions éclatantes et honorables des défenseurs de l'indépendance; enfin le premier démembrement de la Pologne consommé en 1772 et confirmé, l'année suivante par une diète rendue ainsi complice de la ruine de sa patrie, au milieu des protestations solennelles de l'illustre et vertueux Thadée Reytan, de Samuel Korsack, de Stanislas Bohuszewicz, de Michel Radziszewski, de François Ierzmanowski (*Voy.* ce dernier nom); tous ces événements affligèrent profondément le cœur de Kosciuszko. Suivant l'exemple du célèbre chef de la confédération de Bar, Kasimir Pulawski, il se rendit aux Etats-Unis de l'Amérique pour y défendre la liberté et se présenta à Washington sans aucune recommandation. « Que venez-vous » faire? lui dit ce général. — Je viens servir la cause » de l'indépendance américaine. — Que pouvez-» vous faire? — Essayez, répond Kosciuszko avec » simplicité. » On mit ses talents à l'épreuve, et on apprécia bientôt ses connaissances, sa bravoure et son caractère. Le 18 octobre 1776, il servit d'abord comme simple volontaire, fut ensuite nommé ingénieur, avec rang de colonel, et enfin aide-de-camp du général Gates. Le 15 octobre 1783, il fut nommé général de brigade d'après

la recommandation du général en chef Washington : sa commission porte que ce grade lui fut accordé, comme une récompense de ses longs, fidèles et honorables services. Sa conduite noble et désintéressée, ses talents, son courage lui concilièrent l'estime générale de l'armée, celle de Washington, de Gates, de Franklin; il mérita également les éloges des officiers français et l'amitié du général Lafayette. Décoré de l'ordre de Cincinnatus, Kosciusko revint en Europe, retourna en Pologne, où il vécut long-temps dans une obscurité volontaire, méditant l'avenir de sa patrie. A l'époque de la mémorable diète constituante (1788 à 1792), il fut nommé général-major. Sa réputation naissante n'avait d'autre fondement que sa conduite dans la guerre de l'indépendance américaine, et ne lui donnait encore aucun crédit politique. La Pologne commençait à peine à jouir de la constitution publiée le 3 mai 1791, que quelques nobles polonais, gagnés par Catherine, formèrent le complot horrible de Targowiça, tendant au renversement de la nouvelle constitution. A cet effet, Catherine publia, le 18 mai 1792, une déclaration de guerre à la république; l'armée polonaise commandée par le prince Joseph Poniatowski (*Voyez* ce nom), était sur le point d'opposer une forte résistance, lorsque la lâcheté du roi éteignit l'enthousiasme des troupes républicaines. Kosciuszko employé dans cette guerre, comme général de division, se couvrit de gloire dans la journée du 18 juin 1792, près de Zielence en Wolhynie. Les Russes s'étant ensuite rendus jusqu'à la rivière du Bug, attaquèrent à la fois tous les postes polonais en deçà de cette rivière. La plus forte attaque fut dirigée contre le général Kosciuszko, placé près de Dubienka. Il soutint le choc de l'ennemi avec bravoure, dans la journée du 17 juillet; le combat dura cinq heures, les Russes y perdirent beaucoup de monde, et il leur en aurait coûté bien davantage, s'ils n'avaient obtenu la permission de l'Autriche de diriger une de leurs attaques par la frontière de Gallicie. Cet incident inattendu força Kosciuszko à la retraite; il la fit dans le meilleur ordre possible jusqu'à Chelm. Il obtint alors la croix militaire *virtuti militari* : cette circonstance, en fixant l'attention générale sur ce guerrier, inspira pour lui une sorte d'enthousiasme à ses compagnons d'armes. Tandis que les armées polonaises se retiraient et que les Russes enorgueillis s'avançaient vers la capitale, le roi qui commençait à se dégoûter du rôle qu'il jouait, accéda au complot de Targowiça qui détruisit entièrement la constitution du 3 mai. Kosciuszko fut au nombre des militaires qui se retirèrent volontairement du service, après cette honteuse pacification. Il se vit bientôt forcé de s'exiler, et n'en devint que plus cher à ses compatriotes. Un décret solennel de l'assemblée nationale de France, du 26 août 1792, lui déféra, pendant son exil le titre de citoyen français. Kosciuszko passa la plus grande partie de l'année 1793 à Dresde et à Leipsick avec Kollontay, Potocki, Zaïonczek et autres patriotes, tandis que la diète de Grodno signait le partage de la Pologne. Le séjour des troupes russes et prussiennes sur le territoire de la Pologne paraissait rendre la résistance inutile; elles s'y comportaient ouvertement comme en pays conquis. Le roi était prisonnier dans Warsovie, toutes les villes étaient occupées, les campagnes dévastées; les Polonais, connus pour être attachés à leur pays, exilés en Sibérie ou fugitifs, poursuivis dans les pays étrangers, et tous dépouillés de leurs biens. Igelstrom commandait insolemment dans Warsovie, et tolérait les brigandages. Cependant le premier moment de la terreur passé, une fermentation sourde agita les cœurs généreux. De braves Polonais se dévouèrent pour l'indépendance nationale, et le peuple n'attendait que l'occasion de se soulever. Quelques troupes polonaises étaient encore éparses, et des officiers dignes de leur état les commandaient. La terrible Catherine s'avisa trop tôt de les redouter. Elle fit demander la réduction de ces troupes, déjà si peu nombreuses, et dont l'uniforme rappelait encore aux Polonais le souvenir de leur patrie. Cette demande, inutile en apparence au succès des usurpateurs, faillit renverser leur ouvrage. Quoique Kosciuszko se trouvât dans l'éloignement, tous les regards cependant se fixèrent sur lui. A la suite de plusieurs conférences tenues secrètement, à Warsovie, par le patriotisme et le dévouement du cordonnier Jean Kilinski, du boucher Joseph Sierakowski, du banquier André Kapustas, du brave colonel Wengierski et plusieurs autres, qui avaient besoin pour réaliser leurs entreprises sacrées et légitimes, d'un homme dont le nom, le génie et le cœur pussent inspirer la confiance, résolurent de choisir Kosciuszko pour chef, et lui envoyèrent deux députés. Quelle que fut l'insuffisance des moyens qu'on lui offrait, Kosciuszko qui était de retour à Dresde de son voyage à Paris, se porta sur la frontière avec le général Joseph Zaionczek (*Voyez* ce nom), qui alla jusqu'à Warsovie sonder les esprits, disposer le peuple, et surtout modérer les chefs, dont l'impatience voulait tout précipiter et menaçait de tout perdre. Cependant son apparition sur la frontière ayant éveillé les inquiétudes des Russes et des traîtres, Kosciusko craignit de compromettre le succès de l'entreprise, et fit un voyage en Italie, laissant quelques amis sûrs chargés en secret des négociations et de préparer une révolution populaire et générale. Après son voyage d'Italie il revint de nouveau à Dresde. François Dmochowski et Charles Prozor (*Voyez* ces noms) vinrent aussitôt le trouver pour le prier de se rendre en Pologne. Kosciuszko entra dans la nuit du 23 au 24 mars 1794 à Cracovie, au moment où la garnison russe en sortait pour marcher à la rencontre du brave Antoine Madalinski (*Voyez* ce nom) qui avait levé le premier, au commencement de mars, l'étendard de l'indépendance, pour se réunir à Kosciuszko. Ainsi en un instant la Pologne fut en feu. Les Polonais proscrits, exilés ou cachés se montrèrent de toutes parts. Kosciuszko proclamé généralissime de toutes les armées de la république, fut revêtu d'un pouvoir illimité, inconnu jusqu'alors dans les fastes de la Pologne. Le 24 mars 1794, les citoyens de Cracovie dressèrent l'acte de l'indépendance nationale. Les manifestes et les proclamations du généralissime furent répandus partout, expédiés en France, en Suède, aux États-Unis de l'Amérique, etc. Une adhésion volontaire et unanime fut envoyée de tous les points. On ne donnait au pouvoir de Kosciuszko d'autres limites, ni à la liberté publique d'autres garanties que sa modération et sa vertu. Les accents du généralissime retentirent dans tous les cœurs polonais, les patriotes opprimés se réjouirent, les traîtres tremblèrent, et la jeunesse accourut à l'envi sous les drapeaux de l'immortel libérateur. Au moment où il s'occupait de l'organisation civile, politique et militaire de son pays, il fut informé de l'approche de l'armée russe, sous les ordres de Tormassoff et Dénissoff; il sortit alors de Cracovie, à la tête de quatre mille hommes, presque tous paysans, armés de faux et de piques, sans aucune habitude des manœuvres militaires, mais intrépides et dévoués. Le 4 avril 1795, les deux armées se rencontrèrent à Racławice. Le

combat dura depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à huit heures du soir. Les républicains remportèrent une victoire complète, les Russes furent écrasés sur toute la ligne; parmi une foule d'actes d'héroïsme, les deux citoyens paysans Glowacki et Switacki se couvrent de gloire, et Malalinski et Zaïonczek sont nommés sur le champ de bataille lieutenants-généraux. Cette première victoire produisit des résultats immenses pour l'indépendance. Igelstrom se sauva, mais ses troupes furent passées au fil de l'épée. Cichowski, Mokronoski, Hauman (*Voyez* ces noms), furent particulièrement cités. A Wilna, l'illustre et l'intrépide Jacques Iasinski (*Voyez* ce nom) accomplit une révolution qui tient du merveilleux. Kosciuszko rentré à Cracovie après la victoire de Recławice, longea la rive gauche de la Wistule, et se retrancha à Polawiec, où il attendait la jonction du général Grochowski qui venait à marche forcée du côté de Chelm et de Lublin, et ils chassèrent encore les Russes devant eux. Ce fut alors que le prince Joseph Poniatowski et le prince Casimir Sapieha vinrent offrir leurs services à Kosciuszko, et ce fut aussi alors que le général Zaïonczek fut détaché pour aller à Chelm, couvrir la Wistule contre les forces supérieures ennemies commandées par Derfelden. Le généralissime poursuivant sa marche, s'arrêta à Szczeiny. Les Prussiens, sans déclaration préalable, s'étant réuni aux Russes, la bataille fut livrée le 6 juin 1794; les généraux Grochowski et Wodzicki y trouvèrent la mort des braves. Kosciuszko se retira sans que l'ennemi osât le poursuivre. Il fit le rapport de cette affaire malheureuse avec une noble simplicité, sans chercher à dissimuler ni à diminuer les pertes qu'il avait faites. Ayant la conscience d'avoir rempli son devoir, il n'exprima ni découragement ni repentir. Les généraux Poninski, Kamienski et le prince Eustache Sanguszko se distinguèrent particulièrement. Le 10 juin le généralissime publia une proclamation pour déclarer la guerre à la Prusse. Il recommanda à ses soldats la plus exacte discipline, et donna pour instruction à tous les commandans des troupes de ligne de transporter la guerre le plus tôt possible au-delà des frontières de la Pologne. Enfin, après plusieurs jours de marche, Kosciuszko arriva avec son armée près de Warsovie. Pour comble de malheur le commandant de Cracovie, Ignace Winiawski, livrait aux Prussiens, le 15 juin, cette capitale, le berceau de la liberté polonaise, tandis que Zaïonczek perdait la bataille de Chelm, le 8 juin. Le concours de ces désastres exaspéra les habitants de Warsovie, et le 28 juin plusieurs traîtres à la patrie furent pendus sans jugement. Cet événement remplit d'amertume le cœur de Kosciuszko, et les moteurs principaux furent punis. Dans le même temps, les événements militaires de Lithuanie prenaient une tournure assez consolante. Giedroyc, Oginski, Wielhorski, Grabowski, Wawrzecki (*Voyez* ces noms), et plusieurs autres obtinrent quelques avantages en combattant les Russes. Mais l'armée des alliés, ayant à leur tête le roi de Prusse, s'approcha de Warsovie pour en commencer le bombardement, ainsi que celui du camp retranché de Kosciuszko. Après un long siége, pendant lequel toutes les classes des habitants donnèrent des preuves du plus grand dévouement, la glorieuse insurrection de la Grande-Pologne, qui éclata sur les derrières des Prussiens, délivra Warsovie dans la nuit du 5 au 6 septembre 1794. Mniewski, Niemojowski, et plusieurs autres patriotes effectuèrent cette importante diversion, et pour la soutenir, Kosciuszko expédia Madalinski et Dombrowski au secours des patriotes. Ces généraux parvinrent à chasser les Prussiens et s'emparèrent de la ville de Bromberg: la cause de l'indépendance polonaise paraissait triompher. L'Europe contemplait en silence, mais avec admiration et en formant des vœux secrets pour le succès de la liberté, cette poignée d'hommes libres qui luttaient, avec persévérance, contre deux grandes puissances co-envahissantes. Mais le temps n'était pas éloigné où une seule journée allait décider du sort de la Pologne. Le général Souwaroff, accourant du fond de l'Ukraine, fut arrêté à Krupczyke par le général Charles Sierakowski, où les Polonais firent mordre la poussière à cinq mille Russes; mais forcés de céder au nombre, une seconde bataille livrée à Brzesc-Litewski, fut perdue par les Polonais. Pour empêcher la jonction de Souwaroff avec Fersen en station sur la Wistule, Kosciuszko quitta, le 29 septembre, Warsovie et se dirigea du côté de Macieïowice. Un ordre du mouvement dont l'exécution devait assurer le succès, fut intercepté par les Russes, et fit tout échouer. Kosciuszko, privé d'une division commandée par Adam Poninski, sur laquelle il avait compté, soutint avec la plus grande vigueur le choc des ennemis. Ces derniers commençaient déjà à céder, lorsqu'un nouveau renfort de Russes, sous les ordres de Denissoff, ôta toute possibilité de tenir tête. Kosciuszko parut toujours le premier à la charge, mais son cheval s'étant abattu en sautant une haie, un cosaque qui le poursuivait lui donna un coup de lance, et un carabinier qui accourut en même temps lui asséna un coup de sabre à la tête, qui lui fit perdre connaissance. Il reçut en outre, dans la journée, une balle dans la cuisse et cinq à six coups de baïonnette dans le corps. Cette bataille eut lieu entre Podzamcze et Oronne près de Macieïowice, le 10 octobre 1794. Les infortunés compagnons de Kosciuszko, Kniaziewicz, Niemcewicz (*Voyez* ces noms) et plusieurs autres militaires distingués furent faits prisonniers. Kosciuszko traîné d'abord à Kiow, au quartier-général de Roumïantzoff, fut transporté par Moscou à Pétersbourg, et enfermé dans la forteresse de Pétro-Pawolwks, par ordre de Catherine; il y resta jusqu'à la mort de cette princesse, arrivée le 6 novembre 1796. L'un des premiers actes du nouveau czar Paul Ier, fut d'aller, avec ses deux fils, les grands-ducs Alexandre et Constantin visiter, dans sa prison, cette illustre victime. L'empereur offrit à Kosciuszko sa liberté, des présents considérables en terre et en paysans, des dignités, des honneurs et le grade de feld-maréchal; Kosciuszko accepta la première et refusa tout le reste. Quant aux présents qu'il avait d'abord acceptés, pour ne pas compromettre les compagnons de son infortune, par un refus absolu qui aurait blessé Paul Ier, il les lui renvoya plus tard de Paris avec une lettre écrite, le 4 août 1798, à son retour de l'Amérique. Kosciuszko devenu libre, quitta Pétersbourg avec Niemcewicz, et passant par Stockholm il se rendit en Angleterre, où il fut accueilli avec distinction, et de là aux Etats-Unis. Arrivé à New-York, vers le milieu de 1787, une résolution du congrès, du 23 janvier 1798, lui accorda le capital et les intérêts de cinq années de traitement, qui lui restaient dus pour ses précédents services dans la guerre de l'indépendance, environ 16,000 piastres. Il refusa de voir Washington, qui lui écrivit plusieurs lettres, et ne vit Adams que dans une rencontre que celui-ci avait préparée, mais il vécut constamment avec Jefferson; il a lui-même dessiné son portrait, qui fut plus tard gravé par le général Sokolnicki. Il contribua puissamment, par ses représentations et ses démarches à opérer un rapprochement entre la France et les Etats Unis. Enfin, quittant pour la dernière fois cette terre hospitalière, il s'embarqua sous le nom d'un négociant de Philadelphie, et arriva le 10 messidor an 6 (1798), à Bayonne,

où il reprit son nom. Le besoin de se rapprocher de sa patrie, une espérance vague qu'au milieu des événements politiques qui troublaient alors l'Europe, il pourrait s'offrir quelques chances favorables à la renaissance de la Pologne, le décidèrent à revenir promptement à Paris. Le 26 thermidor Kosciuszko était à la tribune du conseil des cinq-cents. Ses yeux se remplirent de larmes, lorsque le président, en parlant des malheurs de la Pologne, dit qu'ils ne seraient pas éternels, puisque l'illustre defenseur de la liberté sarmate était de retour en Europe. Le général Dombrowski, ce chef illustre des légions polonaises, en Italie, durant toute la campagne du nord et du midi de l'Italie n'avait cessé d'envoyer ses rapports à Kosciuszko, comme au chef suprême de la république de Pologne, quoiqu'elle n'existât plus que dans les cœurs des Polonais! Vers la fin de l'année 1799, Kombrowski lui offrit par les mains du général Kniaziewicz le sabre de Jean Sobieski, trouvé à Notre-Dame de Lorette. Kosciuszko s'était d'abord fixé à Paris; il y fit connaissance de M. Zeltner, ministre de la confédération suisse. Une sympathie mutuelle fut la première cause de l'étroite amitié qui s'établit entre eux, et qui a duré jusqu'à la mort de Kosciuszko. En 1801, il accepta l'invitation de cet honorable ami, de s'établir au sein de sa famille, dont il a fait partie pendant quinze ans. La confiance des Polonais ayant été trahie à Campo-Formio et à Lunéville, à l'ouverture de la campagne de 1806 contre les Prussiens, Kosciuszko tint une conduite très réservée, et refusa à Napoléon sa participation, à moins que ce dernier ne fît connaître, dans un écrit solennel, sa volonté ferme de rétablir la Pologne. Napoléon ne prévoyait pas qu'il préparait sa ruine en refusant de relever ce boulevard contre les barbares du nord. Quoiqu'il en soit, toutes les fois que les officiers polonais, durant leur séjour en France, se présentaient à Belville devant Kosciuszko, il ne laissait échapper aucune occasion de leur rappeler : « que l'avenir de la Pologne dépendait de la France, « que c'était à elle qu'ils devaient se réunir sans « s'aveugler néanmoins sur la personne de Bo« naparte. » En 1814, à l'époque de l'invasion de la France, l'empereur Alexandre suivant la marche libérale, que les circonstances prescrivaient alors à tous les cabinets, s'empressa d'ordonner aux officiers polonais de rendre hommage à leur ancien généralissime, dans son domicile. Kosciuszko crut de son devoir de se présenter à Alexandre, d'autant plus que la Pologne ne pouvait avoir, à cette époque, d'autres espérances que dans la générosité du tzar. Ce dernier, dans sa lettre autographe, du 3 mai 1814, avait dit : « vos vœux les « plus chers seront accomplis. Avec l'aide du Tout« Puissant, j'espère réaliser la régénération de la « brave et respectable nation à laquelle vous ap« partenez. J'en ai pris l'engagement solennel, et « de tout temps son bien-être a occupé mes pen« sées. » Cependant lorsque Alexandre, après avoir vanté son désintéressement, demanda au héros polonais des conseils pour le bonheur futur de ses concitoyens, celui-ci s'approcha d'une carte de Pologne étendue sur la table, et en montrant de son doigt le Boristhenes et la Dzwina, ligne qui indique les frontières entre l'ancienne Pologne et la Russie, il indiqua à l'empereur Alexandre les « principaux points, qu'il désirait être suffisamment « fortifiés contre tout envahissement de ce côté. » C'est après cette conversation que le grand-duc Constantin publia dans les salons de Paris, que ce vieillard décrépit avait perdu la raison. Après cette audience, le général Kosciuszko se rendit chez Lafayette, et ne cacha plus, devant son vieil ami : « qu'il n'avait « plus espoir pour l'indépendance de sa patrie. » Cependant, à la sollicitation de plusieurs de ses concitoyens, il résolut d'entreprendre encore le voyage de Vienne : quelques communications avec des Polonais, qui assistaient au congrès, réveillèrent l'espérance dans son cœur : il eut même un instant la pensée de s'établir en Pologne. A Braunau, il parla pour la dernière fois à l'empereur Alexandre, qui lui dit : « Que les Polonais ne devaient espérer de « bonheur que dans leur fusion complète avec la « grande race slave, et par conséquent ne plus songer « à leur ancienne indépendance nationale! » Kosciuszko revint alors en Suisse, se retira dans la ville de Soleure, chez M. Zeltener, frère de son ami de Paris, qui depuis s'est lié avec lui d'une amitié intime, fondée sur l'estime que s'inspirent mutuellement deux hommes de bien. C'est là qu'il a marqué la fin de sa carrière par des actions bienfaisantes, qui honorent à jamais sa mémoire. Par un acte notarié à Soleure, il affranchit, en 1817, les serfs de la petite terre qu'il possédait en Lithuanie. C'est là qu'il eut le bonheur de revoir, en 1815, la princesse Louise Lubomirska (*Voyez* ce nom), née Sosnowska, que Kosciuszko avait aimée si tendrement dans sa jeunesse. Il mourut, le 15 octobre 1817, à dix heures du soir. Des honneurs unanimes ont été rendus à sa mémoire en Suisse, en Pologne, en Lithuanie, en France, en Angleterre, en Amérique, et même en Prusse et en Russie. L'empereur Alexandre ayant accordé la permission de transporter le corps de Kosciuszko en Pologne, ce fut le prince Antoine Iablonowski qui fut désigné pour aller le recevoir, et l'accompagner de Suisse jusqu'à Cracovie. Le 23 juin 1818, la république de Cracovie lui fit des obsèques magnifiques, et déposa ses restes dans le tombeau des rois. Elle lui éleva en outre un monticule de quarante-six toises de diamètre à sa base et de vingt toises de hauteur. Cette manière antique de conserver la mémoire des grands hommes par un monument indestructible, a paru d'autant plus propre en cette circonstance, qu'on en avait déjà deux remarquables, dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Le monticule de Wanda sur la gauche, et celui de Krakus sur la droite de la Wistule. Un troisième, élevé pour Kosciuszko complète un triangle, qui lie le présent au passé. L'emplacement de ce monticule a été très heureusement choisi sur la butte dite de la Bronislawa, mot composé de deux autres mots, qui signifient défendre la gloire, situé à un quart de lieue, à l'ouest de la ville, sur la gauche de la Wistule. Cinq ans ont été employés à la formation de ce monument. Toute la jeunesse de Cracovie, la noblesse, le peuple, les femmes, les vieillards, les enfants ont remué la terre ou manié la bêche. On acquit en outre le terrain nécessaire, autour du monticule, pour y établir quatre familles villageoises, choisies parmi celles des Polonais qui ont servi sous Kosciuszko. Elles sont chargées de veiller à la conservation du monument. Les maisons qui ont été construites pour ces familles, avec les jardins et les champs qui en dépendent, entreront dans un plan de promenade. Le monument est construit sous la direction d'un comité particulier, choisi par le sénat de la ville libre, parmi les habitants du pays, et par les seuls fonds provenant des souscriptions faites dans toute l'ancienne Pologne. On en avait déjà detaché, en 1823, la somme de 18,000 florins, qui a été aussitôt augmentée de 12,000 par la générosité d'Arthur Potocki, fils du célèbre historien et savant Jean Potocki (*Voyez* ce nom), pour doter trois pauvres orphelines, filles d'un cousin-germain de Kosciuszko, que l'on a découvertes en Wolhynie. La vie de Kosciuszko a été retracée par M. A. Julien, de Paris; par Falckens-

tein; et dans un discours prononcé par M. Villenave, à la séance publique de la société philotechnique, le 18 mai 1828. Le portrait du héros polonais que nous joignons à notre *Biographie*, planche 10, est fait d'après une excellente gravure en acier qui vient de paraître, et qui a été exécutée par le plus habile graveur polonais, M. Antoine Oleszczynski.

KOSEGARTEN (Louis-Théobul), poëte et prédicateur, né le 1er février 1758 à Grevesmühlen, petite ville du Mecklembourg, où il reçut sa première éducation, fit ensuite ses études à Gerifswald. Après avoir été pendant quelque temps, précepteur dans une famille noble de la Poméranie, il fut nommé recteur de l'école de Wolgast, et ensuite prédicateur à Altenkirchen, dans l'île de Rugen; il reçut, en 1793, le grade de docteur en théologie. Il passa dans cette île des jours heureux qu'il consacra au culte des muses et aux devoirs de sa place jusqu'en 1807, qu'il fut nommé professeur à Gerifswald, et plus tard conseiller du consistoire; il y mourut recteur de l'université le 26 octobre 1818, dans la soixante unième année de son âge. Il s'est acquis un rang distingué parmi les littérateurs de l'Allemagne. Ses principales productions sont: 1° *Ida de Plessen*, roman, 2 vol.; 2° *Poésies*, *rapsodies et légendes*, *poëmes lyriques*, 3° *Idylles*; 4° *Jukunde et le voyageur dans une île*, chants patriotiques, et quelques traductions, parmi lesquelles l'on distingue celle de *Clarisse de Richardson*. Son style est énergique, mais quelquefois ampoulé et déclamatoire. La collection de ses *Œuvres* a été publiée à Gerifswald, 1824, 12 vol. in 8°. M. Ferdinand Flocon a publié: *Ballades allemandes*, tirés de Burger, Korner et Kosegarten, Paris, 1827, in-18.

KOTZEBUE (Auguste-Frédéric-Ferdinand de), littérateur allemand, naquit à Weimar le 3 mai 1761. Il commença ses études au collége de sa ville natale, sous la direction du professeur Musæus, et les continua dans les académies de Douisbourg et d'Iéna; dans cette dernière université il étudia le droit avec une grande distinction. L'aptitude qu'il montra pour cette science, n'empêcha pas pourtant une autre vocation plus ancienne et plus réelle de se prononcer en lui. Dès l'âge de six ans, il avait manifesté son goût pour la littérature par de petits essais poétiques; il conserva ce goût précoce, et de nouveaux essais vinrent l'attester au milieu même de ses études de jurisprudence. Il existait à Iéna un théâtre d'amateurs; Kotzebue fit représenter sur ce théâtre quelques pièces qui y furent très favorablement accueillies. ce succes paraît avoir eu une très grande influence sur la direction que prit dans la suite son talent littéraire. Rentré dans sa famille avec le titre d'avocat, la jurisprudence fut la moindre chose dont il s'occupa. Il se mit à écrire, et dès lors annonça cette fécondité qui le distingue aujourd'hui, même par les littérateurs allemands, et qui l'a fait comparer par Heinsius, dans son *Histoire de la langue, de la poésie et de l'éloquence allemande*, à Hans Sachs, le plus fécond des écrivains germaniques. En 1781, l'ambassadeur de la cour de Prusse en Russie, le comte de Goertz, l'ami de son père, l'appela à Saint-Pétersbourg pour y être secrétaire du baron de Bawr gouverneur-général. Ce dernier mourut deux ans après; mais par son testament il avait recommandé son secrétaire à l'impératrice Catherine II, qui accueillit cette recommandation, et envoya Kotzebue à Revel, en qualité d'assesseur au tribunal d'appel. En 1785, il fut anobli, et devint em même temps président du magistrat du gouvernement de l'Estonie. Au bout de quelques années il quitta cette place, et se retira près de Nawa dans une petite propriété qu'il avait fait construire lui-même. Là il se livra tout entier à des travaux littéraires, et composa un assez grand nombre d'ouvrages dramatiques. Cette retraite toutefois ne fut pas de longue durée; en 1792, il en sortit pour aller prendre à Vienne la direction du théâtre de la cour. Mais les dégoûts de toute espèce qu'il éprouva dans l'exercice de cet emploi, le déterminèrent bientôt à s'en démettre, et au bout de deux ans il revint à Weimar avec une pension assez considérable que lui avait valu son court séjour dans la capitale de l'Autriche. Il s'était marié en Russie, et sa femme y était morte; mais elle lui avait laissé deux fils qui étaient élevés au collége des cadets à Saint-Pétersbourg. Cette circonstance le détermina à retourner dans la patrie de sa femme; à peine avait-il passé les frontières de l'empire moscovite, qu'il fut arrêté et conduit en Sibérie, sans qu'on lui fît connaître les motifs de cette rigueur. On a dit depuis qu'il était soupçonné par les autorités russes d'être l'auteur de pamphlets dirigés contre la personne de l'empereur; mais ce fait n'a jamais été confirmé, et la cause de la violence dont nous parlons est encore inconnue. Kotzebue dans un ouvrage intitulé: *l'Année la plus mémorable de ma vie*, a rendu compte en détail de tout ce qu'il a souffert dans son exil. Une circonstance fortuite néanmoins détermina promptement son rappel. Une de ses pièces intitulée: *Le cocher de Paul Ier*, et qui contenait un panégyrique de ce prince, avait été traduite en russe; cette traduction s'étant trouvée par hasard sous les yeux de l'empereur, celui-ci changea aussitôt de sentiment pour l'auteur; il rétracta à l'instant même l'ordre de son bannissement, et à son retour il le combla de faveurs; il lui accorda le titre de conseiller aulique, lui confia la direction du théâtre allemand, et lui fit don de la terre de Wevokul en Livonie. Après la mort de Paul Ier, Kotzebue quitta la Russie avec le titre de conseiller des colléges, et retourna à Weimar. Ici commence une nouvelle époque de sa vie, époque fâcheuse pour sa réputation, mais qui a eu trop d'éclat pour que nous puissions la passer sous silence. Au temps dont nous parlons, l'imposante association littéraire qui s'était formée à Weimar sous le patronage du souverain de ce duché, et qui comptait dans son sein les plus illustres écrivains de l'Allemagne, Goëthe, Herder, Schiller, Musæus, Bahrdt, les deux frères Schlegel, etc., était dans toute sa splendeur. Soit que les membres de cette association n'approuvassent pas les doctrines politiques, religieuses ou littéraires de Kotzebue, soit qu'ils n'eussent point d'estime pour son talent, ou qu'ils manquassent de confiance dans ses connaissances, soit qu'ils éprouvassent de la répugnance pour son caractère, ils ne l'admirent point dans leur intimité, et ne l'associèrent à aucun de leurs travaux. Kotzbue fut profondément blessé de cette exclusion; mais au lieu de chercher à détruire les préventions dont il était l'objet, au lieu de s'attacher à mériter les suffrages qu'il ambitionnait, il ne songea qu'à se venger des hommes dont il se voyait repoussé. Il publia en conséquence, sous le nom du baron de Knigge, qui était employé dans le gouvernement de Hanovre, un libelle infâme intitulé: *Bahrdt à la tête de fer*, où tout ce que l'Allemagne comptait d'illustrations littéraires était le but des injures les plus grossières et des calomnies les plus atroces. L'auteur supposé de cet écrit vit en un moment l'opinion publique soulevée contre lui, et malgré les dénégations les plus formelles, il fut destitué de ses fonctions. Le véritable auteur cependant ne tarda pas à être découvert; il se vit alors obligé aux plus honteuses réparations dans les feuilles publiques de l'Allemagne; mais cette humiliation, bien entendu, ne fit qu'accroître sa haine et son désir de ven-

geance. Il s'associa avec Merckel pour la rédaction d'un journal intitulé *Le sincère*, dans lequel il s'abandonna sans réserve à tout son ressentiment. S'étant brouillé avec son associé, il continua la guerre qu'il avait commencée dans un autre journal, *La feuille hebdomadaire*; mais il avait affaire à des adversaires trop redoutables pour obtenir contre eux le moindre avantage; aussi s'il parvint quelquefois, dans la lutte qu'il avait engagée, à amuser la malignité publique, il ne réussit en définitive qu'à compromettre sa réputation et à se faire des ennemis sans nombre. Malheureusement il devint à peu près impossible d'absoudre son caractère en condamnant sa conduite; le faible argument que l'on pourrait tirer d'une apparence de provocation, dans le cas dont il s'agit, ne pourrait même être soutenu, puisqu'il est vrai que ses procédés ne furent pas meilleurs envers les hommes qui l'avaient traité le plus favorablement, qu'envers ceux dont il se croyait en droit de se plaindre. C'est ainsi, par exemple, qu'ayant reçu en France, dans deux voyages différents, l'accueil le plus empressé de la part des écrivains de cette nation, il ne reconnut la bienveillance dont il avait été l'objet que par des outrages et des calomnies, qu'il consigna dans un livre ayant pour titre: *Mes souvenirs de Paris*. Dans un autre ouvrage du même genre intitulé: *Mes souvenirs de Rome et de Naples*, les Italiens sont traités de la même manière que les Français, et avec tout autant d'injustice et d'ingratitude. Pour s'éviter autant que possible le spectacle insupportable pour lui de la gloire de Goëthe et de ses amis, il alla s'établir à Berlin. L'événement de la bataille d'Iéna l'ayant obligé d'en sortir, il se réfugia en Russie, où l'empereur l'accueillit avec bienveillance et le fit conseiller-d'état. En 1813, il fut attaché à l'armée russe en qualité d'écrivain politique. Il y avait plusieurs années déjà que Kotzebue avait donné cette direction à ses écrits; on lui attribue un grand nombre de manifestes diplomatiques sortis du cabinet de Saint-Pétersbourg et dirigés contre la France. Dans plusieurs occasions il avait aussi excité ses compatriotes à secouer le joug étranger; mais il était alors tellement discrédité dans l'opinion publique, que ses appels à l'indépendance, bien qu'ils fussent entendus de tous les cœurs allemands, ne lui valurent aucune popularité. On le soupçonna d'agir sous l'inspiration de sentiments étrangers à ceux qui agitaient sa patrie, et malheureusement ce soupçon ne fut que trop confirmé par la conduite qu'il tint dans la suite. En 1814, il fut nommé consul-général de Russie dans les états prussiens; au bout de deux ans, il fut rappelé à Saint-Pétersbourg et attaché au ministère des affaires étrangères. En 1817, il revint dans sa patrie, où il reçut de l'empereur de Russie, avec le titre de son correspondant littéraire et politique, un traitement de 15,000 roubles. Ce titre constituait, à proprement parler, une mission secrète dont le but était de tenir le prince qui en faisait les frais, au courant de l'état des esprits en Allemagne. A cette époque les idées de réforme politique qui avaient succédé dans ce pays au sentiment de l'indépendance nationale, commençaient à se manifester avec éclat. Kotzebue s'attacha à présenter ce mouvement aux yeux du monarque russe sous l'aspect le plus menaçant; il lui peignit les écrivains qui se rendaient les organes des opinions libérales, comme des hommes dangereux qui tendaient sciemment à la subversion de tout ordre social, ce qu'il essaya de prouver par des extraits infidèles de leurs écrits, par des citations isolées, qu'il accompagna des interprétations les plus perfides. Déjà depuis son retour il avait soulevé contre lui l'indignation publique en combattant ouvertement les soutiens de la cause libérale, et en se faisant le champion déclaré de la doctrine du pouvoir absolu. Cette indignation fut portée à son comble par la publicité que *l'Ami du peuple*, de Louis Wieland, donna à sa correspondance avec l'empereur de Russie. Le ressentiment national se concentra avec violence dans le cœur d'un jeune étudiant d'Iéna, nommé Sand, qui résolut de venger sa patrie par la mort de celui qui à ses yeux l'avait trahie. Il ne communiqua son projet à personne; mais après l'avoir longuement médité, après être parvenu au degré d'exaltation nécessaire pour l'exécuter, il se rendit à Manheim, lieu de la résidence de Kotzebue, et le jour même de son arrivée, le 23 mars 1819, le frappa dans sa propre maison de trois coups de poignard dont il mourut sur-le-champ (*Voyez* SAND). Ainsi finit un homme que son talent, avec des vertus seulement communes, aurait pu élever dans sa patrie à un haut degré d'estime et de considération, mais que l'orgueil, l'envie et toutes les passions haineuses que ces deux sentiments peuvent enfanter, rendaient l'objet de l'exécration générale au point même que sa mort tragique ne paraît pas avoir suffi pour le racheter aux yeux de ses compatriotes. Kotzebue ne saurait être mis au premier rang des littérateurs allemands, mais il se présente au moins en tête du second. Il a écrit à peu près dans tous les genres, excepté dans le genre épique; son théâtre comprend sans contredit la partie la plus nombreuse et en même temps la plus estimable de ses ouvrages. Il y a une remarque générale à faire sur le théâtre de Kotzebue, c'est que tandis que Goëthe et Schiller, par exemple, avaient bien moins en vue dans leurs conceptions dramatiques, l'effet de la représentation que celui de la lecture, d'où il est arrivé que la plupart de leurs ouvrages ne sont pas susceptibles d'être mis en scène, lui au contraire avait toujours la représentation en perspective lorsqu'il composait ses pièces, aussi peut-il être regardé comme le véritable fondateur du théâtre allemand. Ses œuvres scéniques, au nombre d'environ trois cents, se divisent sous les titres divers de *tragédies* (*schauspiel*), que nous avons traduits par le mot *drame*, *comédies et farces*. Ses tragédies les plus remarquables sont: *Gustave Wasa*; *Octavie*; *Le siège de Naumbourg*, ou *les Hussites*; *Les Espagnols au Pérou*, ou *la Mort de Rolla*. Cette dernière qui est intitulée: *Tragédie romantique*, fait suite à une autre d'un genre mixte entre le drame et la tragédie, et qui a pour titre *La prêtresse du soleil*. Parmi ses drames, nous citerons: *Misanthropie et repentir*, et *La réconciliation*, tous deux transportés sur notre scène, le premier par la comtesse de Valison, alors Mme Julie Molé, et le second, sous le titre des *Deux frères*, par MM. Weis, Jauffret et Patrat. Les comédies de Kotzebue diffèrent peu des nôtres, quant à la conduite de l'action. Notre théâtre comique ne lui était point inconnu, et il en a traduit ou imité plusieurs pièces, entre autres: *La pupille* de Fagan, sous le titre de *l'Homme de quarante ans*; *La petite ville* de Picard, lui a fourni l'idée de sa *Petite ville d'Allemagne*; c'est tout au plus cependant si l'on peut appeler cela une imitation, puisque c'est le ridicule des provinciaux voulant singer les modes et les manières de la capitale que l'auteur français s'est proposé de peindre, tandis qu'au contraire le poëte allemand a voulu égayer le public aux dépens des habitants d'une petite ville qui prétendent n'avoir point de meilleurs modèles à suivre qu'eux-mêmes. Sous le nom de *farces*, Kotzebue a donné un grand nombre de pièces qui ne méritent pas d'être mentionnées; lui-même a montré le peu de cas qu'il faisait de la plupart, en ajoutant au nom de *farce*, ces mots *pour la digestion*. Les meilleures pièces de Kotzebue ont été traduites en français et publiées dans la

collection des *Chefs-d'œuvres des théâtres étrangers.* Dans un grand nombre de ses ouvrages dramatiques, et justement dans ceux de l'ordre le plus élevé, Kotzebue se montre partisan ardent, et l'on pourrait même dire violent, des idées philosophiques du 18e siècle; il s'emporte contre les prêtres, contre les idées religieuses, contre les préjugés de la naissance, au point de méconnaître complétement le caractère des temps et des lieux dans lesquels il se place, ainsi que celui des personnages qu'il met en action. C'est ainsi que dans *Adelaïde de Wolfingen*, il fait tenir à un croisé du 13e siècle le langage d'un disciple de Voltaire, ou plutôt même de d'Holbach. On sait ce que devinrent dans la suite ses opinions libérales. Le monument le plus curieux peut-être de sa conversion sous ce rapport, est un livre ayant pour titre *De la noblesse*, dans lequel il entreprend le panégyrique de cette institution, et qu'il publia peu de temps après avoir été lui-même anobli par l'impératrice Catherine II. Indépendamment des ouvrages dont nous avons parlé dans le cours de cet article, nous citerons encore : *Les malheurs de la famille d'Ostenberg*, l'un de ses romans; quelques *Nouvelles*, contenues dans deux collections, l'une ayant pour titre : *Recueil de petits écrits*, l'autre, *Les plus jeunes enfants de ma fantaisie;* enfin une *Histoire de la Prusse ancienne*, et une *Histoire de l'empire d'Allemagne*. La première de ces deux histoires n'a quelque valeur que par les documents authentiques qui y sont joints; et que l'auteur a eu la permission d'extraire des archives royales de Kœnigsberg. La seconde qui fut composée après la chute de l'empire français, dans le but de montrer la nécessité de placer les petits états d'Allemagne sous la tutelle des grandes puissances, ne peut être considérée que comme un pamphlet de haute diplomatie.

KOTZEBUE (Otto de), fils du précédent, capitaine de vaisseau au service de la marine russe, entreprit au mois d'août 1814, aux frais du comte de Romanzoff, avec le vaisseau *le Rurik*, un voyage autour du monde, dont il fut de retour en 1818, la relation de ce voyage a été publiée, en 1821, à Weimar. Il avait déja fait précédemment, en qualité de secrétaire, sous Krusenstern, un voyage autour du monde. Il fit, en 1824, le même voyage, pour la troisième fois, sur un vaisseau de la marine impériale russe qu'il commandait, et découvrit deux îles dans la mer du Sud Il arriva, au mois de juin 1824, au Kamschatka, et fut de retour à Kronstadt en 1826. Son compagnon de voyage, le docteur Eschols, a publié la relation de ce voyage à Londres, 2 volumes in-8o avec gravures.

KOUTOUSOFF SMOLENSKOI (Michel-Lawionovitsch-Golénischtschaff prince), généralissime russe, ministre d'état, etc., né en 1745, vint à Strasbourg terminer ses études, y apprit les langues française et allemande et acquit des connaissances étendues en mathématiques. A l'âge de seize ans, il entra dans l'artillerie comme caporal, et l'année suivante il fut fait lieutenant dans le régiment commandé par Souwaroff. En 1762, il fut nommé capitaine, et le prince de Holstein-Beck le choisit pour un de ses aides-de-camp. En 1764, il passa en Lithuanie, fit cinq campagnes contre les Polonais, et servit ensuite sous les ordres du maréchal Romanzoff contre les Turcs et s'y distingua dans plusieurs combats, et notamment à la bataille de Kagoul, en 1770, où les Russes remportèrent une victoire signalée. Néanmoins Koutousoff n'obtint à la fin de cette année que le grade de major; il fut nommé lieutenant-colonel, au mois d'octobre 1771, après la mémorable bataille des Postes, où quarante mille Turcs furent taillés en pièces. En 1772 et 1773, il se trouva en Crimée, assista à la bataille d'Olcheski, sur le Dnieper, et fut blessé à l'attaque d'un fort près d'Isoumne dont il s'empara. L'impératrice Catherine II le nomma colonel le 27 juin 1782, brigadier l'année suivante, et le 21 novembre de la même année, général-major. Depuis la fin d'août 1787 jusqu'au mois de juillet 1788, Koutousoff fut chargé de couvrir la frontière et d'empêcher les Turcs de passer le Bog, il obtint ensuite de rejoindre l'armée de Potemkin qui l'employa au siège d'Oczakoff. Le 28 août, l'ennemi fit une sortie et tomba avec furie sur le corps de Koutousoff, qui déploya en cette occasion de grands talents et fit la plus vigoureuse résistance, mais il fut obligé de quitter le combat, par suite d'une blessure des plus graves qu'il reçut au fort de la bataille. Une balle de fusil lui perça le cerveau, en entrant par une tempe et sortant par l'autre; les chirurgiens s'attendaient à le voir expirer au premier moment, à leur grande surprise, il se rétablit complétement en peu de temps. Il se rendit alors près du prince Potemkin, qui faisait le plus grand cas de ses talents, et il fut chargé de couvrir les frontières de la Turquie et de la Pologne; il remporta l'importante victoire de Cochrane et contribua à la prise d'Ackermann et de Bender. En 1790, il commanda la sixième colonne de l'armée de Souwaroff, qui assiégeait Ismaïloff et donna le terrible assaut qui coûta la vie à trente mille Turcs. Le 25 mars 1791, il fut fait lieutenant-général et eut le commandement des troupes qui se trouvaient entre le Pruth, le Dniester et le Danube; mais le général en chef, prince Repnin, lui ayant ordonné de le joindre, il se distingua à la bataille de Maschine gagnée par les Russes et qui termina la guerre. Koutousoff s'était acquis l'estime générale de l'armée au point que les trois chefs sous les ordres desquels il avait combattu, Potemkin, Souwaroff et Repnin, quoique presque toujours divisés d'opinions, s'accordèrent, chacun de son côté, à le recommander dans les termes les plus honorables à la czarine, qui le nomma son ambassadeur à Constantinople. Il remplit ces fonctions depuis le 4 juin 1793 jusqu'au 24 mai 1794. A son retour, Catherine le nomma commandant en chef de la Finlande et directeur du 1er corps des cadets. En 1796, le roi de Suède étant venu à Saint-Pétersbourg, Koutousoff, chargé de le reconduire, l'accompagna jusqu'à Lovisa. Paul Ier lui continua la faveur dont il avait joui sous Catherine II, et lui confia une mission importante auprès du roi de Prusse, dont le but était de faire entrer cette puissance dans le système de la Russie. Il fut ensuite destiné à remplacer le général Hermann qui avait éprouvé un échec en Hollande; la paix l'empêcha de se rendre à son poste. Après la mort de Paul Ier, Alexandre nomma Koutousoff gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg, à la place du comte de Pahlen; mais la guerre entre la France et l'Autriche, ayant éclaté de nouveau, la Russie y prit part, et envoya une armée, sous les ordres de Koutousoff, au secours de l'Autriche. Les Russes n'arrivèrent qu'après la capitulation d'Ulm si funeste aux Autrichiens. Koutousoff manœuvra habilement pour rendre cet avantage inutile aux Français; il livra un combat sanglant à Drems, qui n'arrêta pas leur marche, mais qui valut au général russe, de la part de l'empereur d'Autriche, le grand cordon de Marie-Thérèse. Les Russes se retirèrent en Moravie, où les Français les suivirent, et les deux armées se trouvèrent en présence à Austerlitz. Dans le conseil de guerre tenu par l'empereur Alexandre, Koutousoff fut d'avis d'éviter une action et de se replier afin d'opérer la jonction avec le général Benningsen qui arrivait avec un puissant renfort, pendant qu'on concerterait des opérations avec l'archiduc Charles

qui revenait d'Italie par la Styrie. Le prince Dolgorouky, aide-de-camp d'Alexandre, jeune homme fougueux, plein de présomption et ayant un grand crédit auprès de son souverain, fit rejeter le sage avis du prudent général, et il fut décidé qu'on attaquerait les Français. Napoléon instruit de cette résolution, se hâta de prévenir l'ennemi et écrasa à Austerlitz les Russes qui, ayant fait toutes les dispositons pour l'attaque, n'avaient nullement prévu le cas où ils seraient obligés de se défendre. Koutousoff se rendit en Ukraine dès que la paix fut signée, et de là il revint a Saint-Pétersbourg En 1808, il eut le commandement de l'armée de Moldavie, et en 1809, il fut nommé gouverneur de la Lithuanie. Après la mort du comte de Kamenskoï, il lui succéda dans le commandement de l'armée destinée a faire la guerre aux Turcs; il les battit en plusieurs affaires, et le 26 novembre 1811, il réussit à envelopper le grand-visir Nadir-Pacha, qui fut forcé de se rendre a discrétion avec ses troupes. Il reçut, à la suite de cette victoire, le titre de comte et le portrait de l'empereur, enrichi de diamants. Bientôt ayant reçu l'ordre de conclure à tout prix la paix avec les Turcs, il se montra aussi adroit négociateur qu'il avait été habile général. Le traité signé à Bucharest, le 16 mai 1812, surpassa l'attente d'Alexandre, par la promptitude avec laquelle il mit fin à une guerre qui opérait une puissante diversion en faveur de Napoleon, et par les conditions avantageuses auxquelles l'inepte cabinet de Constantinople avait souscrit. Un service aussi signalé et qui sauva la Russie, fut récompensé par le titre de prince. Koutousoff fut encore nommé président du conseil, et le 8 août, généralissime. Ce fut en cette qualité, qu'il livra le 26 de ce mois, la celebre bataille de la Moskowa, la plus sanglante de toutes celles qui eurent lieu dans cette guerre. Les Russes la perdirent et les Français y firent des prodiges de valeur; cette victoire éclatante eût été décisive, sans l'hésitation que montra Napoléon, alors accablé par un accès de maladie douloureuse. Ce chef, ordinairement si prompt à prendre un parti et si habile à profiter de ses avantages, refusa de faire donner sa garde, et permit a l'armée de Koutousoff de se retirer sur Moscou après avoir essuyé des pertes très considérables, mais encore assez forte pour servir de noyau aux renforts qui se préparaient sur tous les points de l'empire. Le général russe se conduisit dans l'action et pendant la retraite, en militaire consommé et reçut de son souverain le titre de feld-maréchal, et plus tard, le grand cordon de Saint-George et le surnom de Smolenskoï Pendant la retraite de Moscou il harcela les Français, mais on lui reproche de n'avoir pas poussé avec assez de rigueur l'armée de Napoléon, que le manque de vivres et l'inclémence de la saison avaient réduite a l'état le plus déplorable. Il ne jouit pas long-temps de sa gloire et mourut, le 16 avril 1813, d'une maladie cruelle, suite de ses fatigues. Koutousoff fut un homme éclairé; aux talents militaires, il joignait les qualités morales qui concilient l'estime générale. Il avait le caractere liant et aimable; il cultivait les arts et parlait purement plusieurs langues. Comme général il ressemblait plus à Romansoff qu'à Souvaroff, il avait plus de prudence que d'audace, et ne donnait rien au hasard, il était sans contredit le plus instruit des généraux russes et le plus digne d'être opposé à Napoléon.

KOZLOWSKI (Joseph), célèbre musicien polonais, né à Warsovie en 1757, fut attaché dès son enfance, à la chapelle de l'église cathédrale de Saint-Jean, et montra de bonne heure de grandes dispositions pour la musique vocale et instrumentale. Il passa, à l'âge de dix-huit ans, comme maître de musique dans une des maisons les plus distinguées de Pologne, chez André Oginski, palatin de Troki, demeurant alors a Guzow, où il donna des leçons au jeune Michel Oginski, célèbre depuis par ses polonaises sur le piano. Le hasard ayant conduit Kozlowski en Russie, il y entra au service militaire et fut attaché comme aide-de-camp auprès du prince Dolgorouki, a l'époque de la guerre contre les Turcs. Le fameux prince Potemkin, frappé de la belle figure de Kozlowski, du charme de sa voix, et de son talent, se l'attacha, le conduisit à Pétersbourg où il s'acquit bientôt une grande célébrité comme musicien et comme compositeur. C'est lui qui dirigea l'orchestre composé de quatre cents artistes à la fête splendide que Potemkin donna à Catherine II dans le palais de la Tauride. La fameuse polonaise qu'il composa à cette occasion fut chantée et exécutée avec des chœurs nombreux, et transporta d'enthousiasme toute la société réunie à cette fête. Après la mort de Potemkin, Kozlowski fut appelé à la cour, comme directeur de l'orchestre impérial dans tous les théâtres de Pétersbourg et de Moskou. Il remplit cette fonction jusqu'à la fin du regne de la czarine, et depuis sous Paul Ier et l'empereur Alexandre jusqu'en 1821, c'est à dire pendant l'espace de trente-cinq ans. Une attaque d'apoplexie qui, sans le priver de la vie, affaiblit ses facultés morales et physiques, le contraignit de prendre sa retraite. Il conserva une pension viagère de la cour et le grade de conseiller d'état. Comme Kozlowski, indépendamment de la surveillance des orchestres des théâtres, était obligé de se trouver à la cour toutes les fois qu'il y avait bal, concert ou représentation au théâtre impérial de l'Ermitage, il n'avait guere le temps de se livrer à des compositions musicales d'un genre élevé; mais il était obligé de faire chaque année une douzaine de polonaises à grand orchestre pour être dansées dans les grandes occasions aux bals de la cour. Ses premieres compositions, dans ce genre, étaient originales; mais dans la suite, pour se conformer au goût public, il choisissait ordinairement des thèmes d'opéras italiens ou français qui plaisaient davantage, au point que leur nombre monta à peu près à six cents; elles ont été publiées en Russie, en Pologne, en Allemagne, etc. Kozlowski est le premier qui ait ajouté au chant mélodieux national, la cantilène et le goût de la musique italienne Des chœurs qu'il avait composés et fait exécuter sur le grand théâtre, pour l'opéra de *Fingal*, et plusieurs autres, annoncent un talent distingué. La messe de *Requiem* qu'il composa à la demande du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski, quelques semaines avant la mort de ce malheureux prince, à Pétersbourg (12 février 1798), et qui fut exécutée, pour la première fois, à son enterrement par des artistes étrangers qui se trouvaient dans cette capitale, est un morceau de musique qui ferait honneur aux premiers talents de l'Europe. En 1820, Kozlowski fit un voyage en Pologne, pour laquelle il conserva toujours une affection toute particulière. Depuis 1823, il vit retiré au sein de sa famille, à Pétersbourg.

KRAY (baron de), général feld zeugmeister au service d'Autriche, commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, né en Hongrie d'une famille illustre, entra de bonne heure au service, avança rapidement en grade, fit la guerre contre les Turcs en qualité de colonel, et fut nommé major-général à la paix. Pendant les campagnes de 1793, 1794 et 1795, contre la France, le général Kray se distingua dans les Pays-Bas et sur le Rhin. En 1796, il fut employé à l'armée de Wartensleben, se signala dès l'ouverture de la campagne, et fut élevé

au grade de feld-maréchal-lieutenant. Il prit part à toutes les affaires qui eurent lieu aux mois d'août et de septembre dans la Franconie, et montra autant d'intrépidité que de talents militaires aux batailles d'Altenkirken, Torcheim, Bamberg-Wezelar, Giessen, etc. Au commencement de 1797, cette même armée, que commandait le général Wernerk, ayant été complétement battue et mise en déroute par Hoche, tous les officiers généraux qui y servaient furent inculpés et traduits devant un conseil de guerre tenu à Vienne. Kray fut de ce nombre, et quoique acquitté on lui fit subir quinze jours d'arrêts. Il passa ensuite à l'armée d'Italie, et prit le commandement en chef des troupes autrichiennes après la mort du jeune prince d'Orange. La manière brillante dont il ouvrit la campagne de 1799, en remportant deux victoires sur l'armée de Schérer, prépara les succès qu'obtinrent bientôt Mélas et Souvaroff. Chargé de faire le siége de Mantoue, il réussit à s'en emparer après deux mois de travaux. Cette importante place n'avait pas une garnison suffisante, mais elle aurait pu être mieux défendue. Le général Foissac-Latour, qui y commandait, a publié un ouvrage pour se justifier de sa conduite; mais il ne sera jamais cité pour ce fait d'armes. En 1800, le général Kray se rendit à Vienne, et y reçut l'accueil le plus flatteur de l'empereur François qui le nomma au commandement en chef de l'armée du Rhin que venait de quitter l'archiduc Charles. Cette fois il éprouva de grands revers, fut constamment vaincu par les Français, défait à Hohenlinden par Moreau, et forcé de se retirer jusque sur les bords du lac de Constance. La paix mit fin aux hostilités, et le général Kray se retira à Vienne, où il mourut au mois de janvier 1801. Il fut un des généraux les plus habiles qui aient commandé les armées autrichiennes dans la guerre contre la république française.

KRAYENHOFF (Corneille-Rodolphe-Théodore), lieutenant-général et inspecteur-général du génie, au service du royaume des Pays-Bas, commandeur de l'ordre militaire de Guillaume et chevalier de la légion d'honneur, naquit à Nimègue en 1759. Il étudia d'abord la médecine à l'école de Harderwyck, fut reçu docteur et exerça pendant quelque temps son art à Amsterdam, où son père était pharmacien. Mais à l'époque des troubles politiques qui éclatèrent en Hollande en 1795, il prit le parti des armes. Son courage, ses talents et ses connaissances mathématiques l'élevèrent bientôt au rang de lieutenant colonel du génie et d'inspecteur-général des fortifications. Son gouvernement l'ayant chargé, en 1798, de s'occuper de la confection d'une nouvelle carte de la république batave, il s'acquitta avec habileté de ce travail, l'un des plus parfaits qui aient été exécutés sur la Hollande. En août 1799, il contribua puissamment au rembarquement de l'armée anglo-russe qui occupait le nord de la Hollande. Louis Napoléon l'attacha, en 1805, à son quartier général, et pendant que Krayenhoff prenait la part la plus active aux campagnes de 1805, 1806 et 1809, en Zélande, le roi le nomma successivement son aide-de-camp, directeur général du dépôt de la guerre, général-major, et enfin ministre de la guerre. Lorsque plus tard Napoléon voulut réunir la Hollande à l'empire, le général Krayenhoff engagea le roi à s'opposer à cette injustice, et proposa de mettre la ville d'Amsterdam en état de défense; mais l'abdication de Louis rendirent inutiles les mesures de Krayenhoff qui fut obligé de se retirer. Napoléon, qui savait apprécier partout le mérite, même chez ses ennemis, le remit en fonctions peu de temps après, et le nomma inspecteur-général du génie, poste qu'il occupa jusqu'à la catastrophe de 1813. Depuis lors, il embrassa avec chaleur le parti des patriotes, fut nommé gouverneur d'Amsterdam et chargé d'assiéger Naarden; mais il ne put s'emparer de cette place que les Français ne rendirent qu'après l'abdication de Napoléon. Depuis 1814, le général Krayenhoff est inspecteur-général du génie et préside l'administration des ponts et chaussées, l'une des branches les plus importantes de l'administration publique dans les Pays-Bas. Il s'est aussi fait connaître avantageusement par plusieurs ouvrages et d'excellentes cartes. La société des sciences de Toulouse a couronné un mémoire de lui sur l'électricité. Ce mémoire, écrit en latin, a été traduit en français par le professeur Van Swinden.

KRETSCHMANN (Charles Frédéric), poëte allemand très connu, particulièrement comme épigrammatiste, naquit, en 1738, à Zittau, dans la Haute-Lusace, où son père était avocat. Il fit ses premières études au gymnase de sa ville natale, et alla, en 1757, étudier le droit à l'université de Wittemberg. La même année, il perdit son père et toute sa fortune par suite du bombardement qui détruisit presque entièrement la ville de Zittau. Reçu avocat, en 1764, il parcourut avec distinction la carrière du barreau jusqu'en 1809, époque de sa mort. Kretschmann s'est essayé avec succès dans divers genres de poésie, tels que les *chants bardes*, le *poëme épique*, l'*hymne*, l'*ode*, la *cantate*, l'*élégie*, la *fable*, le *conte* et le *drame*. Il est aussi très avantageusement connu comme prosateur. Un grand nombre de ses poésies lyriques et de ses épigrammes, se recommandent par la nouveauté des sujets; le sel et la finesse des pensées, et surtout par une grande pureté de style. La collection complète de ses *Œuvres* a paru en 7 vol. Leipsick, 1784-1805.

KREUBÉ (Charles-Frédéric), compositeur dramatique, est né à Lunéville, le 5 novembre 1777. Il entra comme violon au théâtre de l'Opéra-comique vers 1801, en devint second chef d'orchestre en 1809. Il en était encore premier chef, depuis 1817, lorsqu'il perdit cette place, en novembre 1828, par suite des mesures économiques adoptées par le nouvel entrepreneur, M. Ducis, et pour n'avoir pas voulu se rendre responsable envers les artistes réformés, d'un système qu'il désapprouvait. M. Kreubé a été remplacé par M Crémont, ci-devant chef d'orchestre de l'Odéon. Il est aussi violon de la chapelle du roi. Il a composé la musique des ouvrages suivants, tous représentés à l'Opéra-Comique: *Le forgeron de Bassora*, en 2 actes, 1813; — *Le portrait de famille*, en 1 acte, 1814; — (avec M. Kreutzer) *La perruque et la redingotte*, en 3 actes, 1815; — *La jeune belle mère*, en 2 actes, 1816; — *Une nuit d'intrigue*, en 1 acte, 1816; — *l'Héritière*, en 1 acte. 1817; — *Edmond et Caroline*, ou *la Lettre et la réponse*, en 1 acte, 1819; — *La jeune tante*, en 1 acte, 1820; — (avec M. Pradher) *Le philosophe en voyage*, en 3 actes, 1821; — *Le coq de village*, en 1 acte, 1822; — (avec M. Kreutzer) *Le paradis de Mahomet*, en 3 actes; — (avec M Pradher) *Jenny la bouquetière*, en 2 actes, 1823; — *l'Officier et le paysan*, en 1 acte, 1824; — *Les enfants de maître Pierre*, en 3 actes, 1825; — *La lettre posthume*, en 1 acte, 1827; — *Le mariage à l'anglaise*, en 1 acte, 1828. Quoique plusieurs des opéra de M. Kreubé aient été assez bien accueillis, on peut dire cependant que sa musique, agréable quelquefois, et ordinairement savante, manque généralement de verve et d'originalité.

KREUTZER (Rodolphe), célèbre violoniste et compositeur dramatique, né à Versailles le 15 novembre 1766, est fils d'un musicien de la chapelle

du roi, qui lui enseigna les premiers principes de son art. Les dispositions précoces qu'il montra pour le violon furent développées par son maître, Antoine Stamitz. A quatorze ans, il exécuta au concert spirituel, un concerto de sa composition qui fut applaudi avec enthousiasme. En 1785, il fut attaché comme violon à la chapelle du roi, et peu de temps après il fit répéter dans la petite chapelle du roi, devant la cour, deux grands opéra qui furent écoutés avec beaucoup d'intérêt, et qui lui valurent la protection de la reine, ainsi que l'honneur d'être admis à ses concerts particuliers. Il avait déjà une grande réputation comme violoniste, lorsqu'il se fit avantageusement connaître comme compositeur dramatique, dès les premières années de la révolution, par quelques grands opéra-comiques, tels que *Paul et Virginie*, qui, par la grâce, la fraîcheur et la couleur locale de la musique, a obtenu long-temps et partout un succès de vogue prodigieux mais bien mérité, et *Lodoïska* dont la romance et surtout l'introduction, suivie du chœur des Tartares, ont survécu à la savante et ennuyeuse musique de la *Lodoïska* de M. Chérubini, qu'on lui avait préférée dans la nouveauté. M. Kreutzer, nommé professeur de violon au Conservatoire de musique, dès la création de cet établissement, fut chargé, en 1797, d'aller recueillir en Italie les chefs-d'œuvre des maîtres de l'école italienne, et voyagea ensuite en Allemagne et en Hollande. Il était alors regardé comme le premier violon de France dans un genre noble, grave et sévère qui n'excluait pas néanmoins le gracieux et le brillant. M. Rode (aujourd'hui retiré à Bordeaux sa patrie), lui disputait seul la prééminence, par une manière plus aimable et plus mignarde. De retour à Paris, M. Kreutzer entra à l'orchestre de l'Opéra, en 1801, en devint premier violon, en 1804, second chef d'orchestre, sous Persuis, en 1816, et premier chef, en 1817. Il a été, en 1802, violon de la chapelle de Bonaparte premier consul; en 1806, premier violon de la chapelle de l'empereur Napoléon; en 1814, premier violon de la chapelle du Roi, et, en 1815, maître de chapelle en survivance de M. Plantade; membre du jury de l'Opéra, en 1808, et chevalier de la légion d'honneur, en 1821. S'étant cassé un bras dans un voyage qu'il avait fait à Montpellier, il cessa d'exécuter sur le violon, et se fit suppléer, en 1819, par son frère, dans la classe de premier professeur de violon, qu'il avait conservée, lorsqu'en 1815, le Conservatoire eut pris le nom d'école royale de musique et de déclamation. En novembre 1824, M. Kreutzer a été privé de sa place de chef d'orchestre de l'Opéra, et mis à la retraite par ordonnance royale. Nommé, en novembre 1825, inspecteur-général de la musique du même théâtre, il a perdu cette place en 1827. On a de lui des concerto de violon, des symphonies concertantes pour deux violons, des quatuor, des trio, des duo et des sonates pour le violon. Il a publié avec M. Baillot l'excellente *Méthode de violon*, rédigée pour l'enseignement du Conservatoire de musique. Voici la liste de ses compositions dramatiques: au théâtre National, Montansier, rue de Richelieu: *La journée de Marathon*, ou *le Triomphe de la liberté*, opéra en 4 actes, 1793. — Au théâtre Favard: *Jeanne d'Arc à Orléans*, en 3 actes, 1790; — *Paul et Virginie*, en 3 actes, 1791; — *Lodoïska*, en 3 actes, 1791; — *Le franc Breton*, en 1 acte, 1792; — *Charlotte et Werther*, en 3 actes, 1792; — *Le déserteur de la montagne de Ham*, en actes, 1793; — avec onze autres compositeurs) *Le congrès des rois*, en 3 actes, 1794; — *On respire*, en un acte, 1795; — *Le brigand*, en 3 actes, 1815; — *Imogène*, ou *La gageure indiscrète*, en 3 actes, 1796. — Au théâtre Feydeau: *Le siège de Lille*, en 1 acte, 1792; — *Le lendemain de la bataille de Fleurus*, en un acte, 1794; — *Le petit page*, ou *la Prison d'état*, en un acte, 1800; — *Les surprises*, ou *l'Etourdi en voyage*, en 2 actes, 1806; — *François Ier*, en 2 actes, 1807; — *Jadis et aujourd'hui*, en un acte, 1808; — *l'Homme sans façon*, en 3 actes, 1812; — *Le camp de Sobieski*, en 2 actes, 1813; — *Constance et Théodore*, en 2 actes, 1813; — (avec Boïeldieu) *Les Béarnais*, ou *Henri IV en voyage*, en un acte, 1814; — (avec M. Kreubé) *La perruque et la redingotte*, en 3 actes, 1815; — *Le maître et le valet*, en 3 actes, 1816; — *Le négociant d'Hambourg*, en 3 actes, 1821; — (avec M. Kreubé) *Le paradis de Mahomet*, en 3 actes, 1822. — A l'Académie royale de musique: (avec Nicolo) *Flaminius à Corinthe*, en 1 acte, 1801; — *Astyanax*, en 3 actes, 1802; ouvrage remarquable par les chœurs et par un air d'un caractère tragique; — *Aristippe*, en 2 actes, 1808; le meilleur des ouvrages que M. Kreutzer ait donnés à l'Opéra; — *La mort d'Abel*, en 3 actes, 1810; mis en 2 actes en 1823; — *Le triomphe du mois de mars*, en un acte, 1811; — (avec Méhul et MM. Paër et Berton) *l'Oriflamme*, en 1 acte, 1814; — *Ronde de nuit*, chœur de M. Dupaty, mars 1814; — *La princesse de Babylonne*, en 3 actes, 1815; la froideur du poëme de cet opéra, qui est de Vigée, paralysa le génie du compositeur; — (avec Persuis et M. Berton) *l'Heureux retour*, en 1 acte, 1815; — (avec Persuis et MM. Berton et Spontini) *Les dieux et les rivaux*, en 1 un acte, 1816; — (avec MM. Berton, Boïeldieu, Chérubini et Paër) *Blanche de Provence*, en 3 actes, 1821; — *Ipsiboé*, en 4 actes, 1824; — (avec MM. Boïeldieu et Berton) *Pharamond*, en 3 actes, 1825. M. Kreutzer a composé et arrangé pour le même théâtre, la musique des ballets suivants: *Paul et Virginie*, en 3 actes, 1806; — *Antoine et Cléopâtre*, en 3 actes, 1808; — *La fête de Mars*, en 1 acte, 1809; — (avec Persuis) *Le carnaval de Venise*, en 3 actes, 1816; — *La servante justifiée*, en un acte, 1818; — *Clari*, ou *La promesse de Mariage*, en 3 actes, 1820. — Kreutzer (Auguste), frère et élève du précédent, né à Versailles vers 1778, est un violoniste très distingué, et a formé de bons élèves. Attaché plusieurs années à l'orchestre de l'Opéra, et suppléant de son frère à l'Ecole royale de musique, il a été professeur, en 1825, et est encore violon de la chapelle et de la musique de la chambre du Roi.

KRILOFF (N. M.), l'un des conservateurs de la bibliothèque impériale, conseiller de cour, chevalier, membre de l'académie russe et de plusieurs sociétés littéraires, naquit à Moscou le 2 février 1768, et fut élevé à Twer, où ses parents s'étaient retirés. En 1785, il vint à Saint-Pétersbourg, et fut attaché à divers tribunaux. En 1802, M. Kriloff fut nommé secrétaire du gouvernement militaire de Riga, et, en 1811, il entra à la bibliothèque impériale, où il est encore aujourd'hui. Les talents poétiques de cet écrivain s'annoncèrent par *la Diseuse de bonne aventure*, opéra qu'il composa à l'âge de seize ans. *Les Espiègles*, comédie en cinq actes et en prose; *l'Auteur dans l'antichambre*, le *Magasin de modes*, la *Famille emportée*, *Elie le paladin*, et la *Leçon aux jeunes filles*, comédie en un acte et en prose, forment le répertoire des œuvres dramatiques de M. Kriloff; mais c'est surtout par ses fables que cet écrivain s'est acquis, en Russie, une grande célébrité. Leur principal mérite consiste dans l'originalité des pensées, le charme inexprimable du naturel; dans cette flexibilité de style, qui se prête aux heureuses négligences de la fable et unit l'élégance à la simplicité. Couvert du manteau de l'apologue, et, pour ainsi dire, retranché dans une poésie familière et naïve, qui effleure sans déchi-

rer, et avertit sans offenser, le poëte russe attaque hardiment les mœurs et les ridicules du siècle; mais ses flèches ne sont point acérées comme celles du satirique. M. Kriloff transporte rarement ses personnages hors de la Russie; il reste sur son terrain, craignant de perdre, en le quittant, cette précieuse originalité, fille de l'imagination, et dont la nature est si avare. Enjoué, spirituel, il emprunte hardiment au peuple des expressions communes, mais piquantes, qu'il relève par le tour poétique, et toujours en évitant l'écueil de la trivialité. Rapide dans ses transitions, il s'élève avec son sujet, s'abaisse avec lui, le revêt de toutes les formes, le monte à tous les tons. Habile à faire vibrer les cordes de l'harmonie imitative, si puissante dans la langue russe; il module avec le rossignol, crie avec l'aigle, gronde avec les vagues, et conserve, à la nature, la vérité de ses accents, aussi bien que celle de ses caractères. Le mot de *Buffon*, le style est *tout l'homme* rencontre une heureuse application dans M. Kriloff; modeste et simple, il ne se laisse point enivrer par les fumées de la gloire poétique. S'il arrive qu'en société on récite devant lui une de ses fables, que presque tous les amateurs des lettres savent par cœur, sa physionomie reste immobile, et jamais un étranger ne soupçonnerait que l'auteur est présent; c'est ce qui arriva un jour à Kriloff: une jeune demoiselle déclamait devant lui sa fable du *Rossignol* et de l'*Ane*, chacun se récriait sur les charmes du style; une dame très spirituelle, oubliant qu'il en était l'auteur, s'écrie vivement: « Mais voyez donc cet » être insensible et froid; il ne sent aucune des » beautés que nous admirons tous. L'originalité est le caractère distinctif de cet auteur; il ne ressemble à aucun de ceux à qui on a voulu le comparer; il est lui, toujours lui: voilà son plus beau titre de gloire. Lorsque le premier livre des fables de M. Kriloff parut en 1808, elles furent justement admirées. M. Joukowski publia, à cette occasion, ses réflexions sur la fable en général et en particulier, sur les fables de M. Kriloff. Voici son jugement sur ce dernier: « Pour se faire une juste idée » du talent de M. Kriloff, il ne faut pas considérer » ses fables sous le même point de vue que l'on con» sidère ordinairement celles de l'inimitable Lafon» taine. Celui-ci n'a inventé le sujet d'aucune de ses » fables, et il n'en est pas moins regardé comme » un auteur original. La raison en est évidente; La» fontaine en prenant le sujet à autrui, n'a em» prunté à personne ni ce charme du style, ni cette » expression de sentiment, ni ces idées générales » qui semblent jetées au hasard, ni ces tableaux » vraiment poétiques, ni ce caractère de simpli» cité qui embellissent son emprunt et en font » par cela même sa propriété. Le récit appartient à » Lafontaine, et, dans la fable en vers, le récit est » le principal. M. Kriloff, au contraire, dans la » plupart de ses fables, emprunte à Lafontaine et » le sujet et le récit; mais il a le talent de s'appro» prier les idées, le sentiment et le goût de son » modèle, et ce talent suffit pour lui donner droit » parmi nous, au titre d'écrivain original, titre » convenable à tout poëte imitateur qui se montre, » en même temps rival, car en cédant à son mo» dèle la gloire de l'invention, il doit avoir le même » talent d'écrire, la même force dans l'esprit et » dans les sentiments. Je dirai plus, c'est parce» qu'il n'est point inventeur dans l'ensemble, qu'il » doit l'être dans les détails. Le beau passe rarement » d'une langue dans une autre sans perdre de sa per» fection. Que doit faire alors le traducteur? Trou» ver dans son propre génie des beautés dignes d'être » substituées, et qui l'emportent même s'il est pos» sible. Ne sera-ce point là ce qu'on appelle être » créateur et même original. Or, c'est ce que » M. Kriloff nous paraît être dans ses fables; son » style est, en général, facile, pur, agréable; il » raconte avec grâce, et souvent avec cette aimable » simplicité qui nous charme dans Lafontaine. Il » sait plier son style à tous les tons; il peint vive» ment, et le lecteur voit la scène et les personnages. » Nous nous permettrons seulement de faire observer » que le style de M. Kriloff pèche en quelques en» droits par un peu de faiblesse et de prolixité; » qu'on y aperçoit çà et là des fautes contre la langue, » des expressions dures et contraires au bon goût, » qu'on est d'autant plus fâché de rencontrer, que » son style est généralement facile et agréable. Malgré » ces taches, qui sont en petit nombre, on peut as» surer que la Russie possède, en M. Kriloff, un » poëte fabuliste du premier ordre, et que dans » plusieurs de ses fables on retrouverait Lafontaine, » si Lafontaine eût écrit en russe. » Plusieurs des fables de M. Kriloff ont été imitées en anglais, en allemand, et ont été reçues avec autant de plaisir que d'avidité par les hommes éclairés des pays étrangers. M. Dupré de Saint-Maur en a traduit plusieurs dans son *Anthologie russe*, et M. F. J. R. a publié la traduction d'un choix de soixante-neuf de ses fables, qui s'élèvent maintenant à cent quatorze.

KRUDNER (la baronne Julie de), fille du comte de Wietingkoff, gouverneur de Riga, naquit à Riga en Courlande en 1767. Elle comptait le célèbre feld-maréchal Munich au nombre des illustrations de sa famille. Comblée des dons de la nature, et développée par l'éducation la plus soignée, Julie de Wietingkoff offrait à l'âge de seize ans le modèle d'une perfection presque idéale. La grâce inexprimable répandue sur tous ses traits, la flamme douce et pénétrante qui s'échappait de ses beaux yeux bleus, son angélique sourire et les boucles de ses blonds cheveux retombant sur ses épaules, sa taille noble et souple à la fois, un organe plein de charme, une éloquence facile, brillante et semée de traits d'un bonheur singulier, formaient un ensemble de séductions auquel il était difficile de résister. Il était difficile aussi qu'une femme avec tant de moyens de succès, quelle que fut d'ailleurs sa vertu, ne se livrât pas avec quelque secrète ivresse au plaisir de subjuguer les cœurs. Mariée contre son gré à un homme beaucoup plus âgé qu'elle, le baron de Krudner, elle devint plus faible par le besoin d'occuper une ardente sensibilité que repoussait la sécheresse d'un tel hymen; quelques années après son mariage elle se sépara d'avec son mari. Ce fut pendant le séjour qu'elle fit à Berlin, en 1788, qu'elle eut le malheur d'inspirer une passion qui eut les suites les plus funestes, à un jeune homme attaché à l'ambassade de son mari en qualité de secrétaire; il se suicida. Soit que cet événement en la pénétrant d'une incurable mélancolie eût complètement changé pour elle les aspects du monde qu'elle avait tant aimé, et les couleurs de la vie, elle se voua pendant quelques années à une sorte de solitude. De 1789 à 1790, elle voyageait, après avoir parcouru l'Allemagne, dans le midi de la France, et s'était arrêtée quelque temps à Montpellier avec la baronne de Lobtroff, son amie, et sa fille qu'elle maria dans cette ville à un Espagnol de distinction. En 1801, elle revint à Paris, et s'y lia intimement avec le chanteur Garat, dont elle admirait le talent. Elle n'avait été que médiocrement frappée de l'éclat du gouvernement consulaire; le meurtre du duc d'Enghien l'aliéna singulièrement contre Bonaparte. Elle était à Berlin au moment de la bataille d'Iéna. Liée avec la reine de Prusse, les désastres de la monarchie prussienne firent sur elle une profonde impression. La mort de la reine et l'entier abaissement de la Prusse donnèrent à ses

pensées une direction encore plus sérieuse par une certaine propension aux rêveries mélancoliques. Elle eut de fréquentes relations, soit par correspondance, soit par conversation, avec l'illuminé Jung Stelling, qui demeurait à Calsrhue. Dans ces dispositions, la lecture des ouvrages du visionnaire allemand développa en elle un mysticisme exalté; les événements de 1813 l'accrurent. Elle était à Geneve, et se rendit alors en Allemagne qui allait devenir le théâtre d'événements décisifs. Au moment ou les Allemands faisaient les plus grands efforts pour reconquérir leur indépendance politique, cette femme extraordinaire commençait une nouvelle carrière toute religieuse à Heidelberg, ou elle se mit à visiter les prisons, et à prêcher les condamnés. L'année suivante, la capitale du grand empire ayant été envahie par les armées de l'Europe, Mme de Krudner se rendit à Paris, dans l'exprès dessein de réformer les idées morales et religieuses des chefs des armées alliées. Ce n'était plus cette brillante ambassadrice livrée aux délices de la société, recevant les hommages d'un monde qui admirait à la fois sa beauté et son esprit; c'était une femme frappée de l'esprit divin et du spectacle des catastrophes, pleurant désormais sur les vanités humaines et sur ses propres erreurs, s'annonçant comme une envoyée de Dieu, destinée à rétablir sur la terre le règne du Christ, tenant des assemblées dans son hôtel, devant lesquelles, profondément émue, elle prêchait et priait. Pour donner une idée des vicissitudes de cette femme célèbre dans l'apostolat qu'elle avait entrepris, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à l'auteur de *l'Histoire d'Alexandre* le passage suivant, où se trouve parfaitement caractérisé l'esprit d'influence politique que Mme de Krudner exerça dans les conseils des princes après avoir été persécutée par eux. « Dès 1814, l'empereur « Alexandre avait eu des relations avec Mme de Krudner; depuis quelques années cette femme célèbre « remplissait le nord du bruit de ses succès dans la « mission si singulièrement évangélique qu'elle s'était « donnée, ou qu'elle avait reçue des inspirations « exaltées d'une âme religieuse et ardente, d'un cœur « qui surabondait de zèle et de tendresse pour l'humanité. Jusque-là cependant, comme il arrive ordinairement aux fondateurs de sectes, elle avait « trouvé plus de partisans dans les cabanes que dans « les palais, et les princes loin d'écouter ses exhortations, l'avaient à l'envi chassée de leurs états, « jugeant dangereuses les prédications et même les « aumônes au moyen desquelles elle entraînait les « populations à sa suite. D'ailleurs elle pouvait enflammer les passions des classes souffrantes, et « fournir un prétexte aux rébellions, en mêlant à « ses prières des prédictions menaçantes contre les « puissants de la terre qui s'écarteraient de la droite « voie. » On pourra juger de la tendance de ses doctrines par les expressions suivantes tirées d'une lettre adressée par elle au ministre d'un prince allemand. « Je n'aurais pas à me défendre là où je n'aurais pas à traverser le désert de la civilisation; et « à lutter contre des lois réprouvées par le seul code « que je reconnaisse, celui du Dieu vivant. C'est au « Seigneur à ordonner, et à la créature à obéir; « c'est lui qui expliquera pourquoi la faible voix « d'une femme a retenti devant les peuples, a fait « ployer les genoux au nom de Jésus-Christ, arrêté « le bras des scélérats, fait pleurer l'aride désespoir, demandé et obtenu de quoi nourrir des milliers d'affamés. Il fallait une mère pour avoir soin « des orphelins, et pour pleurer avec les mères....; « une femme élevée dans les demeures du luxe, « pour dire aux pauvres qu'elle était bien plus heureuse sur un banc de pierre en les servant....; une « femme simple et non aveuglée par le faux savoir, « qui put confondre les sages....; une femme courageuse, qui ayant tout possédé sur la terre, pût dire « même aux rois que tout n'est rien; qui détrôna « les prestiges et les idoles des salons en rougissant « d'avoir voulu briller par quelques misérables « talents, etc. » Cependant, comme elle avait annoncé la chute de Napoleon, sa réputation de prophétesse commença, en 1814, à s'établir avec une sorte d'universalité. En se rendant à Paris en même temps que les souverains alliés, elle comptait principalement sur l'appui d'Alexandre, non seulement parceque la Russie semblait devoir être désormais la modératrice des grands débats qui s'élevaient pour la reconstruction de l'Europe, mais encore parcequ'elle savait que quelque chose dans l'ame de ce souverain sympathisait avec ses propres idees sur la nécessité d'une révolution religieuse. Alexandre, disait Mme de Krudner, a reçu la mission de réédifier ce que Napoléon avait reçu la mission de détruire. Alexandre est l'ange blanc de l'Europe et du monde, comme Napoléon en fut l'ange noir. On attribua à l'influence de Mme de Krudner, sur Alexandre, la moderation que montra ce souverain dans les transactions qui se firent à cette époque avec la France. On lui a même fait honneur de l'établissement de la sainte-alliance; il est vrai qu'elle avait rêvé l'union des rois, mais seulement dans l'intérêt universel des peuples, et non pour leur asservissement. Dès que l'empereur de Russie eut quitté Paris, Mme de Krudner qui comprit que cette ville ne lui offrait plus de conquêtes à faire, partit pour la Suisse et se rendit à Bâle; là se joignit à elle un jeune prédicateur genevois, nommé Empeytaz, et M. Kellner de Brunswick, qui, employé aux postes sous le gouvernement de Jérôme Bonaparte, avait été arrêté comme suspect de machinations politiques. La lecture de la *Bible*, pendant qu'il était en prison, avait fait naître en lui le désir de s'allier aux entreprises charitables de Mme de Krudner. Les réunions se tenaient à Bâle à l'auberge du *Sauvage*; elles étaient remplies par des discours religieux, precédés et suivis de prières, accompagnés de distributions d'aumônes. Des femmes et des indigents formaient la majeure partie de l'auditoire. Dans les paroxismes de l'enthousiasme, Mme Krudner allait, dit-on, quelquefois, jusqu'à attaquer le lien conjugal comme incompatible avec la religion. Des epouses et des filles abandonnèrent leurs familles apres avoir répandu tout ce qu'elles possédaient parmi les indigents de la secte. L'autorité cantonnale alarmée ordonna à Mme de Krudner de quitter le pays. La même chose eut lieu successivement à Lorrach et à Arau, où elle prêchait en plein air, debout, sur un monticule, pendant cinq ou six heures consécutives. Son auditoire se montait quelquefois de trois à quatre mille individus à qui elle fournissait du pain et des logements. Sur le territoire de Bade où elle s'était refugiée, un détachement militaire cerna la foule de mendiants qui l'entouraient, et les conduisit de vive force à Lorrach. Mme de Krudner voulu prêcher les agents de police qui conduisaient le détachement. N'ayant pas réussi à faire d'eux des prosélytes, elle écrivit au ministre badois, M. Berkheim, une lettre datée du 14 février 1815 (in 8° de 20 pages), et imprimée dans les journaux du temps, où elle proteste contre la violence dont on a usé envers les siens. Elle distribua à la même époque un écrit intitulé: *Avis aux pauvres*, et une *Gazette pour les pauvres* dont il n'a paru qu'un numéro. Comme les disciples de Jung, Mme de Krudner annonçait la fin prochaine du monde et une nouvelle Jérusalem. Sa doctrine fondamentale était à quelques égards celle des méthodistes, savoir: la nécessité d'une

régénération opérée par la grâce efficace sans effort humain. Son langage était persuasif, il flattait d'ailleurs l'amour-propre des pauvres par des déclamations fréquentes contre les riches, et par les expressions affectueuses de l'égalité et de la fraternité chrétienne. On imagine facilement que ses discours ou ses inspirations, comme les appelait Mme de Krudner, étaient souvent dénués de raison et de logique, et parsemés de contradictions. Elle y faisait avec beaucoup de franchise l'aveu de ce qu'elle appelait les égarements de sa vie passée, ayant l'air de penser qu'ils l'avaient rendue beaucoup plus propre à l'accomplissement de sa mission. Cependant toutes les gazettes et toutes les polices de l'Allemagne s'occupaient de Mme de Krudner. On lui interdit l'entrée des états autrichiens et de l'Alsace; des agents de police l'accompagnèrent à travers le Wurtemberg et la Bavière. A Leipsick, les personnes de distinction eurent la permission de lui rendre visite, tandis que des sentinelles placées à la porte de son logement en défendaient l'entrée aux individus pauvres ou non connus. Le professeur Krug a publié ses *Entretiens avec Mme de Krudner*, Leipsick, 1818. Un jeune théologien dont elle fit la conquête en cette occasion, publia, en faveur de ses opinions, un intitulé : *Machenac*. Berlin et les deux capitales de la Russie lui furent interdites; Empeytaz et Kellner ne purent obtenir la permission de l'accompagner. Elle vécut quelque temps en repos dans une de ses terres de Riga, autour de laquelle il existe des ermites, ou frères Moraves, avec lesquelles elle sympatisait. Enfin elle se décida à se rendre en Crimée afin d'y fonder un établissement chrétien de correction, pour les criminels et les pécheurs. Elle est morte dans cette ville, au lieu nommé Karasson-Bazar, le 25 novembre 1824, à l'âge de cinquante-huit ans. Mme de Krudner a publiée : 1° *Valérie*, ou *Lettres de Gustave de Linar à Ernest de G....*, Paris, 1803, 2 vol. in-12, 3e édit., 1805, 2 vol. in-12. On trouve dans le tome XXX des *Œuvres du prince de Ligne*, la continuation de ce roman par le prince de Ligne; elle avait paru précédemment à Leipsick, 1807, in-12. *Valérie*, est, assure-t-on, un fragment de la vie même de l'auteur. Quoiqu'il en soit, c'est un ouvrage bien écrit et qui peint parfaitement les sentiments et le caractère de Mme de Krudner; 2° *Le camp de Vertus*, Paris, 1814, in-8°, réimprimé à Lyon, même année. Cette brochure fut publiée à l'occasion d'une revue générale des armées russes, qui fut accompagnée de diverses cérémonies religieuses. Mme de Krudner s'enthousiasme pour ce spectacle, où elle voit la sanction de l'alliance pacifique du ciel avec la terre, dont Alexandre est le glorieux médiateur.

KRUG (Guillaume Traugott), écrivain distingué, professeur de philosophie à l'université de Leipsick, né le 22 juin 1770 à Radis, village du cercle de Wittemberg, reçut sa première instruction au collége de Pforte, où il s'appliqua principalement à l'étude de la philologie et des mathématiques. Il étudia ensuite, successivement à Wittemberg, Iéna et Gœttingue. En 1794, il devint adjoint à la faculté de philosophie de Wittemberg, et professa en cette qualité, pendant sept ans, sans aucun traitement, et n'ayant, pour vivre, d'autres ressources que ses travaux particuliers. Bien qu'il remplît ses fonctions avec zèle et que l'université même s'intéressât vivement à lui, il ne put parvenir à obtenir le titre de professeur, à cause d'un écrit anonyme qu'il avait publié, étant encore étudiant à Gœttingue, sous le titre de *Lettres sur la perfectibilité de la religion révélée*. Cet ouvrage avait causé du scandale et donné lieu à une multitude de pamphlets dirigés contre l'auteur dont bientôt le nom ne fut plus un secret. Enfin l'autorité étant intervenue dans l'affaire de cette publication, Krug s'avoua publiquement auteur des *Lettres*, et il lui fut interdit, dès lors, de professer la théologie. En 1801, il fut nommé professeur de philosophie à Francfort-sur-l'Oder. Kant étant mort quelques années après, le ministre prussien Massow, qui était à la tête de l'instruction publique, offrit la chaire de ce professeur à Krug, qui l'accepta, et se rendit à Kœnigsberg vers la fin 1805. Le désir de revoir son pays natal et d'autres raisons particulières lui ayant fait quitter sa chaire en 1809, il accepta à Leipsick, la place de professeur ordinaire de philosophie qu'il occupe encore aujourd'hui. Ce savant, qui a cultivé presque toutes les branches des connaissances humaines, a publié une foule d'écrits dont nous ne citerons que les suivants : 1° *Aphorismes de la philosophie du droit*, Wittemberg; 2° *Philosophie du mariage* (anonyme), ibid.; 3° *Nouvel organe de la philosophie*, ibid.; 4° *Essai d'une Encyclopédie systématique des beaux-arts*, Francfort-sur-l'Oder, 1802; 5° *Philosophie fondamentale*, ibid., 1803, deux éditions; 6° *Système de la philosophie théorétique*, Kœnigsberg, 1805, 3 vol.; Leipsick, 1810, 7° *Mémoire sur le droit naturel*, Leipsick; 8° *Encyclopédie des sciences militaires*, Leipsick, 1815; 9° *Histoire de la philosophie ancienne*, ibid.; 2e édition, 1816; 10° *Système de la philosophie pratique*, ibid., 3 vol.; 11° *Manuel de la philosophie et des ouvrages philosophiques*, ibid., 2 vol.; 2e édition, 1822-1823; 12° *Conversation avec madame de Krudner*, ibid., 1817: cet écrit a eu trois éditions en quatorze jours; 13° *Tableau historique du libéralisme ancien et moderne*, Leipsick, 1822, in 8°; 14° *Fondements d'une nouvelle théorie des sensations*, Kœnigsberg, 1823, in-8°; 15° *Remarques critiques sur les productions littéraires, le commerce de la librairie et les réimpressions*, Leipsick, 1823, in-8°; 16° *Dictionnaire universel des sciences philosophiques*, ibid., 1827, 2 vol. in-8°; 17° *Monument de Canning*, ou *Considérations sur la mort de cet homme d'état et sur les suites probables qu'elle doit avoir*, avec cette épigraphe : *Officium memorem in bene meritos animum præstare*, Leipsick, 1827, grand in-8°; 18° *Histoire moderne du prosélytisme en Allemagne, avec l'indication des mesures propres à arrêter ce désordre*, Leipsick et Iéna, 1827, in-8°. M. Krug a publié, en outre, un nombre considérable de brochures sur la politique, les sciences et les arts, dont la plupart ont eu plusieurs éditions. Il est également auteur d'un grand nombre de *Dissertations académiques* et d'articles de journaux. Depuis 1812, il coopère à la rédaction de la *Gazette littéraire de Leipsick*.

KRUSENSTERN (Adam-Jean, chevalier de), contre-amiral russe qui, par son voyage de 1803-1806, a élevé à la science et à sa patrie, un monument qui portera son nom à la postérité. Avant lui, la Russie avait déjà fait entreprendre plusieurs voyages de découvertes, tels que ceux de Spangenberg, Walton, Schelting, Chemiteffskoy, Synd, Krenitzin, Lewascheff, Laxmann, Sarytscheff, Bering, Tschiritorff et Belling; mais celui de Krusenstern l'emporte de beaucoup sur ceux de leurs devanciers par son étendue et par ses résultats. On connaissait déjà le capitaine Krusenstern dans le monde savant par un mémoire consigné dans les *Annales de Storch*, où il démontrait les difficultés que le commerce avec les îles et les côtes de l'Amérique éprouvait par Ochotsk. Il prouvait également que ce commerce ne pourrait avoir de l'importance que lorsque les vaisseaux russes doubleraient le cap Horn ou celui de Bonne-Espérance, pour se rendre à la côte nord-ouest d'Amérique; mais pour prendre une part immédiate au commerce avec la Chine et les Indes, il fallait que la Russie possédât des marins

qui connussent parfaitement ces parages. Krusenstern avait déja recueilli à ce sujet tous les renseignements nécessaires, lorsqu'il servait sur les flottes anglaises pendant la guerre de 1793 à 1799 ; en outre, l'ambassadeur de Russie à Londres, le comte de Woronzoff, lui procura l'occasion d'aller aux Indes sur un vaisseau anglais qui se rendait à la Chine. Il resta à Canton pendant les années 1798 et 1799, et y reconnut les avantages immenses que les possessions russes de la côte d'Amérique pouvaient retirer du commerce direct de leurs pelleteries avec la Chine et le Japon. A son retour à Saint-Pétersbourg, il présenta à ce sujet, au ministre du commerce, M. de Soimonoff, un projet qui resta sans exécution. Ce ne fut que long-temps après que l'empereur Alexandre, éclairé par le comte de Romanzoff et l'amiral Mordwinoff, adopta ce projet et chargea son auteur de le mettre à exécution, en lui remettant les pleins pouvoirs de procurer aux négociants des établissements de la côte nord-ouest d'Amérique et des îles Aleutiennes, les moyens de faire un commerce direct avec la Chine et le Japon. On laissa au capitaine Krusenstern le soin de choisir lui-même le personnel des deux vaisseaux de l'expédition : la *Nadéjeda* (l'*Espérance*), qu'il commandait en personne, et la *Neva* aux ordres de son ami, le capitaine Lisanskoy. L'empereur avait fait tout ce qui pouvait assurer le succès de cette grande entreprise. L'épouse de Krusenstern reçut une pension annuelle de 1500 roubles, pour tout le temps que durerait l'expédition. Tous les marins reçurent des récompenses ; les officiers furent élevés d'un grade et obtinrent des pensions à vie ainsi que les savants qui les accompagnaient. Enfin, le 5 octobre 1803, les deux vaisseaux sortirent de la rade de Falmouth ; le 26 novembre suivant, le pavillon russe flottait pour la première fois au-delà de l'équateur, et, le 19 août 1806, la *Nadéjeda* revint à Cronstadt après avoir fait le tour du globe. Il a été publié trois principales relations de ce voyage : 1° *Voyage fait autour du monde pendant les années* 1803, 1804, 1805 *et* 1806, *d'après les ordres de S. M. l'empereur Alexandre, par les vaisseaux de la marine impériale, la Nadéjeda et la Neva, sous le commandement du capitaine A.-J. de Krusenstern* (en allemand), Saint-Pétersbourg, 1810-1812, 3 vol. in-4° avec atlas ; les deux premiers volumes contiennent la relation du voyage, le troisième contient l'histoire naturelle et la physique ; 2e édition, Berlin, 1811-1812, in-12 ; 2° *Voyage de la Neva autour du monde*, par le capitaine Lisanskoy (en russe), Saint-Pétersbourg, 1813, 2 volumes in-8° ; cette relation a été traduite en allemand par le docteur Pausner ; 3° *Observations faites dans un voyage du monde pendant les années* 1803 à 1807, par G.-H. de Langsdorff, Francfort-sur-le-Mein, 1812, 2 vol. in-4° avec planches. On s'est généralement accordé sur l'importance scientifique du voyage de M. de Krusenstern ; il a découvert les îles Orloff, et a complété la reconnaissance des nouvelles Marquises ou îles Washington, particulièrement de Noukahiwa et du détroit de Sangaar. Il a jeté un grand jour sur la géographie de l'Australasie, des côtes du Japon et des îles de la mer de la Chine. Il a exploré à fond la côte occidentale de l'île Iedso, le détroit de la Peyrouse et la côte orientale et septentrionale de l'île Saghalien. C'est dans ce voyage qu'il ramena de Noukahiwa le fameux Joseph Cabris qui a longtemps excité à Paris la curiosité de ses compatriotes. Une chose très remarquable, c'est que des quatre-vingt-cinq personnes qui composaient l'équipage de la *Nadejeda*, aucune n'éprouva le moindre accident ; toutes revinrent en bonne santé, après avoir, pendant trois ans, parcouru presque toutes les zones. En 1815, M. de Krusenstern commanda une nouvelle expédition, dont le but était d'explorer le détroit de Behring, et de trouver un passage de la côte nord-ouest d'Amérique à Archangel, par le continent d'Amérique ou celui d'Asie. *Les éphémérides géographiques et statistiques de Weimar* contiennent divers articles ou mémoires sur la géographie nautique, par M. de Krusenstern. Il a publié aussi : 1° *Vocabulaire des langues de quelques peuples de l'Asie orientale et de la côte nord de l'Amérique*, Saint-Pétersbourg, 1813, in-4° ; 2° *Matériaux pour servir à l'hydrographie du Grand Océan*, Leipsick, 1819, in-4° ; 3° *Atlas de l'Océan Pacifique, hémisphère austral, par M. de Krusenstern, commodore de la marine impériale russe, publié par ordre de l'empereur*, Saint-Pétersbourg, 1824, grand in-folio, accompagné d'un *Recueil de mémoires hydrographiques pour servir d'analyse et d'explication à l'atlas*, 1824, in-4°. Le but de cet illustre navigateur a été, en publiant ce grand et beau travail, de donner une collection de cartes de l'Océan-Pacifique, plus détaillées que celle de l'amiral Espinosa et d'Arrowsmith. Toutes les cartes de cet océan étant générales, avaient l'inconvénient de ne pas donner une idée claire et systématique des milliers d'îles dont cette mer est parsemée. M. de Krusenstern les a partagées le premier, en groupes plus ou moins grands, auxquels il consacre des cartes spéciales construites sur une grande échelle, et les fait ainsi mieux connaître. Ses travaux sont le résultat de vérifications scrupuleuses. Il a désiré que ses mémoires servissent d'*Instruction hydrographique pour les voyages de découvertes dans l'Océan-Pacifique*. Il a exposé, dans le plus grand détail, tous les points géographiques déja reconnus, et ceux qu'il reste encore à déterminer. « Si avant l'année 1803, » dit M. de Krusenstern, c'est à dire avant l'époque » de mon voyage sur la *Nadéjeda*, nous avions eu » un travail pareil, ou même moins détaillé, sur les » côtes du Japon, la mer d'Ochotzk et les îles » Kouriles, combien de périls, combien de moments pénibles auraient été épargnés à mes braves » compagnons et à moi-même ! C'est ce manque » de renseignements nautiques sur des côtes depuis » long-temps connues, qui m'a donné la première » idée de mon voyage. » La seconde partie de ce superbe atlas, qui doit comprendre l'*Hémisphère boréal*, ainsi que le second volume des *Mémoires hydrographiques*, n'ont pas encore été annoncés, 1828.

KUGELGEN (GERHARD et CHARLES) frères jumeaux, nés à Bacharach sur le Rhin, le 6 janvier 1772, montrèrent de bonne heure un goût très vif pour la peinture ; leur père étant mort lorsqu'ils avaient à peine atteint l'âge de dix-sept ans, leur mère consentit à ce que Gerhard se consacrât tout-à-fait à cet art. Le célèbre peintre d'histoire Januarius Zich à Coblentz se chargea de son instruction ; Charles était destiné à aller occuper un emploi dans les bureaux des affaires étrangères à Vienne, mais il déclara à sa mère qu'il aimait mieux être pauvre peintre que ministre. Elle le plaça chez le peintre de paysage Schütz, à Francfort-sur-le-Mein ; mais ce peintre étant déja fort âgé, Charles se rendit chez son grand-père près de Coblentz, où son autre frère qui avait fait d'assez grands progrès vint le trouver. Les deux jumeaux ainsi réunis se livrèrent avec une nouvelle ardeur à la peinture, sous la direction du peintre Zick qui demeurait à deux lieues seulement de la ville. Un an après, les deux frères se décidèrent à faire un voyage à Mayence pour visiter les beaux tableaux que renfermait cette ville. Ils eurent le bonheur d'y faire la connaissance du peintre de portrait, Fesel de Wurzbourg ; cet artiste estimable les prit en amitié, se chargea de leur instruction, et les présenta ensuite au prince qui les envoya à

Rome en 1791. Gerhard prit pour modèle Raphaël, qui a si bien représenté l'idéal de la beauté humaine; Charles trouvant dans chaque peintre de son genre quelques défauts, prit pour modèle la belle nature, et passa des étés entiers à peindre les sites délicieux de Tivoli. La révolution qui marchait d'un pas de géant, avait porté la désolation au cœur de l'Allemagne, en sorte que ces deux pauvres frères, abandonnés au milieu de Rome, ne recevaient plus d'argent ni de la cour ni de leur mère. Ils avaient fait heureusement la connaissance d'un jeune Hollandais, aussi généreux que spirituel, nommé Jean Schwarz; il offrit au peintre de portrait de le ramener en Allemagne, où son talent pourrait lui être d'une grande ressource; le peintre de paysage resta à Rome, et se sépara avec la plus vive douleur de son frère le 15 février 1795. Celui-ci parvint à se faire connaître du riche lord Bristol, qui lui acheta plusieurs tableaux, et lui en commanda un grand nombre d'autres. Dans ces entrefaites, le peintre de portrait avait reçu un accueil favorable à Munich où son talent était apprécié. Un jour qu'il était dans la galerie à admirer les tableaux qu'elle renfermait, il vit venir à lui un petit homme, c'était le lord Bristol, qui croyant voir le jeune peintre de Rome auquel il avait laissé des commandes, trouvait extraordinaire qu'un pauvre peintre eut pu arriver avant un riche lord qui avait fait le voyage en poste. Il ne put revenir de son étonnement lorsqu'il apprit qu'il était le frère de celui qu'il connaissait; le lord lui fit aussi de riches commandes, et lui offrit même pour un temps indéterminé une pension de 100 ducats s'il voulait retourner à Rome continuer tranquillement ses études. Il ne savait à quoi se décider lorsque son ami Schwarz arriva de Lausanne, et l'emmena (1795), à Riga, où son talent fut justement apprécié. Charles fut obligé de quitter Rome lors de l'invasion de l'armée française, et se rendit dans sa patrie et de là à Vienne, où il fut bien accueilli par l'architecte Gentz; mais son cœur l'appelait auprès de son frère, et, en 1797, ils se trouvèrent à leur grande satisfaction réunis à Riga. Comme l'Allemagne n'offrait pas de grande ressource à leurs talents, ils résolurent de se rendre à Saint-Pétersbourg, où ils arrivèrent pendant le fameux hiver de 1798 à 1799. Le peintre de portrait reçut sur-le-champ des commandes considérables de la cour et du public; le peintre de paysage fut nommé par l'empereur Paul peintre de la cour avec une pension de 3000 roubles. Charles retourna, en 1804, dans sa patrie, et se rendit à Paris pour y voir tous les chefs-d'œuvre de la peinture qui s'y trouvaient alors réunis, et revint ensuite se fixer définitivement à Dresde, sur les bords de l'Elbe, qui renferment aussi des trésors précieux de l'art. A cette époque il entreprit un voyage dans la Crimée, et après un séjour de 14 mois, il retourna à Saint-Pétersbourg; mais croyant n'avoir pas donné à ses tableaux un caractère assez prononcé, il demanda à l'empereur une nouvelle permission de se rendre en Crimée, ce qui lui fut accordé avec une gratification de 1000 roubles pour les dépenses de son voyage. Il revint pendant l'automne de 1806, avec plus de deux cents esquisses; il se fixa à Saint-Pétersbourg où ses ouvrages étaient recherchés, et où il jouissait de la plus haute considération. Après avoir quitté cette résidence, entraîné par un riche noble russe nommé Slobin, sur les bords du Wolga, où il perdit sa fortune dans des entreprises hasardeuses, il retourna, en 1815, dans l'Esthonie, chez son beau-père, avec sa famille. Il y acheva trente superbes tableaux représentant les sites les plus remarquables de la Crimée qu'il offrit, en 1816, à l'empereur, qui daigna les agréer en lui faisant remettre un présent de 10,000 roubles et une superbe bague pour lui témoigner sa satisfaction. Il lui commanda en même temps plusieurs tableaux qu'il lui permit de peindre dans sa retraite au milieu de sa famille, où il a aussi entrepris de composer un ouvrage pittoresque sur la Crimée. Gerhard vivait heureux à Dresde lorsqu'il fut assassiné sur le grand chemin près de cette ville, le 27 mars 1820. On a de lui un grand nombre de tableaux, nous citerons entre autres: David berger jouant de la harpe; — Sainte Cécile jouant de l'orgue. A Munich: Adonis mourant. — A Saint-Pétersbourg plusieurs portraits en bustes représentant l'impératrice Marie en deuil après la mort de l'empereur Paul; — Toute la famille impériale dans un tableau; — Le portrait de grandeur naturel de l'empereur Alexandre. A Dresde, Apollon tenant dans ses bras Hyacinthe mourant; — Diane et Endymion; — Michel combattant Satan; — Ganymède qu'un aigle transporte dans l'Olympe; — une Tête du Christ et deux pharisiens; — David et Saül; — Agnès Sorel et Charles VII; — Jésus-Christ; Moïse et Mahomet. Ses portraits de Goëthe, Schiller, Herder et Wieland ont été gravés. On a de Charles Kügelgen, indépendamment d'un grand nombre de tableaux et paysages qui se trouvent dans les collections de lord Bristol, de Saint-Pétersbourg, Berlin, etc., un *Voyage pittoresque en Crimée*, Saint-Pétersbourg, 1825, et un autre *Voyage au Caucase et en Arménie*, 1825. Son grand atlas de dessins et de vues de la Crimée n'est pas encore entièrement gravé.

KUMAS (Michel-Constantin), savant Grec moderne, qui a puissamment contribué au progrès de l'instruction dans son pays, tant par ses cours publics que par ses écrits. Il était professeur de mathématiques et de philosophie à Smyrne; mais les troubles survenus depuis l'éloignèrent de sa patrie, et il se retira à Vienne où il vit aujourd'hui. Il a écrit en grec moderne beaucoup de livres élémentaires, entre autre un *Système de la philosophie*, 4 volumes, extrait et traduit en grande partie des ouvrages philosophiques de Krug. Il a traduit du français la *Chronologie élémentaire* de M. Schœll, et de l'allemand l'*Abrégé de l'histoire de la philosophie* de Tennemann. La faculté de philosophie de Leipsick l'a nommé il y a peu de temps, et de son propre mouvement, docteur en philosophie.

KWASTOFF (le comte Dimitrius), conseiller privé, sénateur, chevalier, membre de l'académie russe et de plusieurs sociétés savantes, est né, le 19 juillet 1757, à Saint-Pétersbourg. Elevé à l'institut du professeur Litké, à Moscou, il continua ses études à l'université de cette ville, et les acheva ensuite dans la maison paternelle. En 1772, il entra dans la garde, et, en 1777, il passa du grade de sous-lieutenant à celui de premier munitionnaire de l'armée. Nommé conseiller de cour, en 1783, il servit sous les ordres du général Souwaroff, en qualité de lieutenant-colonel. Il devint, en 1795, gentilhomme de la chambre, et, en 1797, premier procureur du sénat; deux ans après il exerça ces mêmes fonctions dans le Saint-Synode, et reçut l'ordre de Sainte Anne de première classe. Conseiller-privé en 1800, il siégea parmi les sénateurs en 1807. Antérieurement à son entrée au sénat, le comte Kwastoff avait épousé la princesse Agrippine Gortchakoff, nièce du célèbre général Souwaroff, mort dans sa maison de Pétersbourg, quelque temps après la campagne d'Italie. Sa vocation pour les belles-lettres se décela, dans sa jeunesse, par des comédies en prose et en vers. Plus tard la poésie lyrique, didactique et la traduction des poëtes classiques français, occupèrent tous ses loisirs. Les œuvres de cet estimable écrivain ont été publiées en quatre volumes en 1818; une nouvelle

édition très soignée, ornée de gravures et du portrait de l'auteur, a paru dans les premiers jours de l'année de 1822. Le premier volume contient des paraphrases de l'*Ecriture-Sainte*, et plusieurs pièces lyriques; le second, ses épîtres, au nombre de quarante; le troisième, ses fables; le quatrième, ses traductions en vers qui se composent de l'*Art poétique* de Boileau, de la deuxième satire adressée à Molière, de la neuvième à *Mon esprit*, de la septième épître à Racine, de la tragédie d'*Andromaque* de Racine, et de l'*Immortalité*, quatrième méditation poétique de M. de la Martine. La tragédie d'*Andromaque* est restée au théâtre. Ses *Odes à Dieu* et à l'*Académie russe*, ont été traduites en allemand; celles *Sur la mort de S. A. R. le duc de Berri*, en prose française, par M. A. de Veidémeyer; l'*Apologue*, petit poëme faisant partie du deuxième volume, a été traduit en français et imprimé à Paris. Les ouvrages de M. le comte Kwastoff que nous connaissons par des traductions fidèles, nous ont convaincus qu'il s'était beaucoup nourri de la lecture des anciens.

